

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

---

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

---

*I. Méthodologie et préhistoire africaine*

DIRECTEUR DE VOLUME : J. KI-ZERBO



Éditions UNESCO

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

I

*Méthodologie  
et préhistoire africaine*

J. KI-ZERBO  
Directeur du volume

UNESCO

---

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'Unesco et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Unesco aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par l'organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75732 Paris SP, France

1<sup>re</sup> édition, 1980  
1<sup>re</sup> réimpression, 1984  
2<sup>e</sup> réimpression, 1989  
3<sup>e</sup> réimpression, 1995  
4<sup>e</sup> réimpression, 19990

ISBN 92-3-201708-3

© UNESCO 1980, 1984, 1989, 1995, 1999

---

# Table des matières

<i>Préface, par A.-M. M'Bow</i> .....	9
<i>Présentation du projet</i>	
par B.A. OGOT .....	15
<i>Chronologie</i> .....	19
<i>Introduction générale</i>	
J. KI-ZERBO .....	21
<i>Chapitre 1</i>	
Evolution de l'historiographie de l'Afrique	
J.D. FACE .....	45
<i>Chapitre 2</i>	
Place de l'histoire dans la société africaine	
BOUBOU HAMA et J. KI-ZERBO .....	65
<i>Chapitre 3</i>	
Tendances récentes des recherches historiques africaines et contribution à l'histoire en général	
P.D. CURTIN .....	77
<i>Chapitre 4</i>	
Sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine	
Aperçu général	
TH. OBENGA .....	97
<i>Chapitre 5</i>	
Les sources écrites antérieures au XV <sup>e</sup> siècle	
H. DJAIT .....	113

<i>Chapitre 6</i>	
Les sources écrites à partir du XV <sup>e</sup> siècle	
I. HRBEK .....	137
<i>Chapitre 7</i>	
La tradition orale et sa méthodologie	
J. VANSINA .....	167
<i>Chapitre 8</i>	
La tradition vivante	
A. HAMPATE BA .....	191
<i>Chapitre 9</i>	
L'archéologie africaine et ses techniques	
Procédés de datation	
Z. ISKANDER .....	231
<i>Chapitre 10</i>	
I. Histoire et linguistique	
P. DIAGNE .....	259
II. Théories relatives aux « races » et histoire de l'Afrique	
J. KI-ZERBO .....	291
<i>Chapitre 11</i>	
Migrations et différenciations ethniques et linguistiques	
D. OLDEROGGE .....	301
<i>Chapitre 12</i>	
I. Classification des langues d'Afrique	
J.H. GREENBERG .....	321
II. Carte linguistique de l'Afrique	
D. DALBY .....	339
<i>Chapitre 13</i>	
Géographie historique : aspects physiques	
S. DIARRA .....	347
<i>Chapitre 14</i>	
Géographie historique : aspects économiques	
A. MABOGUNJE .....	365
<i>Chapitre 15</i>	
Les méthodes interdisciplinaires utilisées dans cet ouvrage	
J. KI-ZERBO .....	383
<i>Chapitre 16</i>	
Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique	
I. R. SAID .....	395
II. H. FAURE .....	409

<i>Chapitre 17</i>	
L'homínisation : problêmes généraux	
I. Y. COPPENS .....	435
II. L. BALOUT .....	457
<i>Chapitre 18</i>	
Les hommes fossiles africains	
R. LEAKEY .....	471
<i>Chapitre 19</i>	
Préhistoire de l'Afrique orientale	
J.E.G. SUTTON .....	489
<i>Chapitre 20</i>	
Préhistoire de l'Afrique australe	
J.D. CLARK .....	525
<i>Chapitre 21</i>	
Préhistoire de l'Afrique centrale	
I. R. DE BAYLE DES HERMENS .....	561
II. F. VAN NOTEN	
avec le concours de : P. DE MARET, J. MOEYERSONS,	
K. MYUYA et E. ROCHE .....	581
<i>Chapitre 22</i>	
Préhistoire de l'Afrique du Nord	
L. BALOUT .....	601
<i>Chapitre 23</i>	
Préhistoire du Sahara	
H.J. HUGOT .....	619
<i>Chapitre 24</i>	
Préhistoire de l'Afrique occidentale	
T. SHAW .....	643
<i>Chapitre 25</i>	
Préhistoire de la vallée du Nil	
F. DEBONO .....	669
<i>Chapitre 26</i>	
L'art préhistorique africain	
J. KI-ZERBO .....	693
<i>Chapitre 27</i>	
Débuts, développement et expansion des techniques agricoles	
R. PORTERES et J. BARRAU .....	725
<i>Chapitre 28</i>	
Invention et diffusion des métaux et développement	
des systèmes sociaux jusqu'au ve siècle avant notre ère	
J. VERCOUTTER .....	745

*Conclusion*

De la nature brute à une humanité libérée

J. KI-ZERBO ..... 771

*Notice biographique des auteurs du volume I*..... 787

*Membres du comité scientifique international*

*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique* ..... 791

*Abréviations utilisées dans la bibliographie*..... 793

*Bibliographie générale*..... 799

*Index*..... 853



---

# Préface

*par*  
*M. Amadou Mahtar M' Bow*  
*Directeur général*  
*de l'Unesco*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Léo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si l'*Illiade* et l'*Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le « Moyen Age » européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité,

entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples sud-sahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique sud-saharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. A partir du moment où on eut recours aux notions de « blancs » et de « noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de *l'Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'Unesco commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui

permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socio-culturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'Unesco a procédé par étapes. La première phase (1965–1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines telles que le kiswahili, le hawsa, le peul, le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, suédois, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de 39 membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, et à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé

de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi le grand avantage, en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire, de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que le Comité scientifique international, en étroite collaboration avec l'Unesco, a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux publiés dans la série « Unesco — Etudes et documents — Histoire générale de l'Afrique » viendront utilement compléter le présent ouvrage. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette Histoire générale met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite *d'africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les modes de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des Etats-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même ils constituent

les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles, doivent s'enraciner dans une conscience historique rénovée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme Président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'Unesco veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l'Unesco, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'Unesco de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell A. Ogot,*  
*Président du Comité Scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'Unesco, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'Unesco en 1971, ce Comité se compose de 39 membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'Unesco pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'Histoire ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. A maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.

- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une

grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.

• *L'Histoire* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, *L'Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, *L'Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de *L'Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'Unesco. Le Comité, ou le Bureau, entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitae. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction du chapitre à un autre auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français, et en arabe et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit: le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans toute la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'Unesco qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies, et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. A l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell A. OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*



## *Chronologie*

*Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates :*

*Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières différentes :*

*— soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 ; toutes les dates sont donc négatives par rapport à + 1950 ;*

*— soit en référence au début de l'ère chrétienne ; les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par un simple signe – ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ », « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant notre ère », « de notre ère ».*

*Exemples: (i) 2300 BP = - 350*

*(ii) 2900 avant J.C. = - 2900*

*1800 après J.C. = + 1800*

*(iii) V<sup>e</sup> siècle av. J.C. = V<sup>e</sup> siècle avant notre ère*

*III<sup>e</sup> apr. J.C. = III<sup>e</sup> siècle de notre ère*

---

# Introduction générale

*J. Ki-Zerbo*

L'Afrique\* a une histoire. Le temps n'est plus où, sur des pans entiers de mappemondes ou de portulans, représentant ce continent alors marginal et serf, la connaissance des savants se résumait dans cette formule lapidaire qui sent un peu son alibi: « Ibi sunt leones ». Par là, on trouve des lions. Après les lions, on a découvert les mines, si profitables, et par la même occasion, les « tribus indigènes » qui en étaient propriétaires, mais qui furent incorporées elles-mêmes à leurs mines comme propriétés des nations colonisatrices. Puis,

\* *Note du directeur de volume* : Le mot AFRIQUE a une origine jusqu'ici difficile à élucider. Il s'est imposé à partir des Romains sous la forme AFRICA qui succédait au terme d'origine grecque ou égyptienne Libya, pays des Lébou ou Loubin de la Genèse. Après avoir désigné le littoral nord-africain, le mot Africa s'applique, dès la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, à l'ensemble du continent.

Mais quelle est l'origine première du nom ?

En commençant par les plus vraisemblables, on peut donner les versions suivantes :

— Le mot Afrique proviendrait du nom d'un peuple (berbère) situé au sud de Carthage : les *Afrig*. D'où *Afriga* ou *Africa* pour désigner le pays des Afrig.

— Une autre étymologie du mot Afrique est tirée de deux termes phéniciens dont l'un signifie épi, symbole de la fertilité de cette région, et l'autre, *Pharikia*, signifie pays des fruits.

— Le mot Africa serait dérivé du latin *aprica* (ensoleillé) ou du grec *apriké* (exempt de froid).

— Une autre origine pourrait être la racine phénicienne *faraga* exprimant l'idée de séparation ; c'est-à-dire de diaspora. Soulignons que cette même racine se retrouve dans certaines langues africaines (bambara).

— En sanskrit et indou, la racine *apara* ou *africa* désigne ce qui, au plan géographique, est situé « après », c'est-à-dire l'Occident. L'Afrique c'est le continent occidental.

— Une tradition historique reprise par Léon l'Africain dit qu'un chef yéménite nommé *Africus* aurait envahi l'Afrique du Nord au second millénaire avant notre ère, et aurait fondé une ville appelée *Afrikyah*. Mais il est plus probable que le terme arabe *Afriqiyah* est la translittération arabe du mot Africa.

— On a même été jusqu'à dire que *Afer* était un petit fils d'Abraham et un compagnon d'Hercule !

après les « tribus indigènes », ce furent des peuples impatients au joug et dont le pouls battait déjà au rythme fiévreux des luttes de libération.

L'Histoire de l'Afrique, comme celle de l'Humanité entière, c'est, en effet, l'histoire d'une prise de conscience. L'Histoire de l'Afrique doit être réécrite. Car jusqu'ici, elle a été souvent masquée, camouflée, défigurée, mutilée. Par « la force des choses », c'est-à-dire par l'ignorance et l'intérêt. Ce continent, prostré par quelques siècles d'oppression, a vu des générations de voyageurs, de négriers, d'explorateurs, de missionnaires, de proconsuls, de savants de toute engeance, figer son image dans le rictus de la misère, de la barbarie, de l'irresponsabilité et du chaos. Et cette image a été projetée, extrapolée à l'infini en amont du temps, justifiant par là-même le présent et l'avenir.

Il n'est pas question, ici, d'échafauder une Histoire-revanche, qui relancerait contre leurs auteurs l'Histoire colonialiste comme un boomerang, mais de changer la perspective et de ressusciter les images « oubliées » ou perdues. Il faut revenir à la science pour créer chez les uns et les autres une conscience authentique. Il faut reconstruire le vrai scénario. Il est temps de changer de discours.

Si tels sont les buts et le pourquoi de cette entreprise, le comment — c'est-à-dire la méthodologie — est, comme toujours, plus ardu. C'est justement l'un des objectifs de ce premier volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* rédigée sous l'égide de l'Unesco.

## Pourquoi?

Il s'agit d'une entreprise scientifique. Les ombres, les obscurités qui entourent le passé de ce continent constituent un défi passionnant pour la curiosité humaine. L'Histoire de l'Afrique est peu connue. Que de généalogies boiteuses! Que de structures apparaissant en pointillé impressionniste, ou estompées dans un épais brouillard! Que de séquences qui semblent absurdes parce que la tranche précédente du film a été abolie! Ce film désarticulé et parcellaire qui n'est que l'image de notre ignorance, nous en avons fait, par une déviation fâcheuse ou vicieuse, l'image réelle de l'Histoire de l'Afrique telle qu'elle s'est effectivement déroulée. Dès lors, est-ce étonnant qu'une place infinitésimale et subordonnée soit dévolue à l'Histoire africaine dans toutes les Histoires de l'humanité ou des civilisations.

Et pourtant, depuis quelques décennies, des milliers de chercheurs dont le mérite d'un bon nombre est grand, voire exceptionnel, ont exhumé des pans entiers du visage ancien de l'Afrique. Chaque année, des dizaines de publications nouvelles dont l'optique est de plus en plus positive, apparaissent. Des découvertes africaines, spectaculaires parfois, remettent en cause la signification de certaines phases de l'Histoire de l'humanité dans son ensemble.

Mais justement, cette prolifération même n'est pas sans comporter des dangers: risque de cacophonie par la profusion des recherches non coordon-

nées et désordonnées; vaines querelles d'écoles qui privilégient les chercheurs par rapport à l'objet de la recherche, etc. C'est pourquoi, pour l'honneur de la science, il importait qu'une mise au point au-dessus de tout soupçon fût faite, sous les auspices de l'Unesco, par des équipes de savants africains et non africains, sous l'autorité d'un Conseil scientifique international et de directeurs africains. Par le nombre et la qualité des chercheurs mobilisés pour cette nouvelle grande découverte de l'Afrique, il y a là une expérience insigne de coopération internationale. Or, plus que toute autre discipline peut-être, l'Histoire est une science humaine, puisqu'elle sort toute chaude de la forge bourdonnante ou tumultueuse des peuples. Façonnée réellement par l'homme sur les chantiers de la vie, construite mentalement par l'homme dans les laboratoires, les bibliothèques et les chantiers de fouilles, l'Histoire est faite aussi pour l'homme, pour le peuple, pour éclairer et motiver sa conscience.

Pour les Africains, l'Histoire de l'Afrique n'est pas un miroir narcissique, ni un prétexte subtil pour s'abstraire des tâches d'aujourd'hui. Cette diversion aliénatrice risquerait d'ailleurs de compromettre les buts scientifiques de l'entreprise. En revanche l'ignorance de son propre passé, c'est-à-dire d'une grande part de soi-même, n'est-elle pas davantage encore aliénatrice? Tous les maux qui frappent l'Afrique aujourd'hui, ainsi que toutes les chances qui s'y révèlent, résultent de forces innombrables propulsées par l'Histoire. Et de même que la reconstitution de l'évolution d'une maladie est la première étape d'une entreprise rationnelle de diagnostic et de thérapeutique, de même la première tâche d'analyse globale de ce continent est historique. A moins d'opter pour l'inconscience et l'aliénation, on ne saurait vivre sans mémoire, ni avec la mémoire d'autrui. Or l'Histoire est la mémoire des peuples. Ce retour à soi-même peut d'ailleurs revêtir la valeur d'une catharsis libératrice, comme la plongée en soi par la psychanalyse, qui, en révélant les bases des entraves de notre personnalité, dénoue du même coup les complexes qui ligotent notre conscience dans les racines obscures du subconscient. Mais pour ne pas troquer un mythe contre un autre, il faut que la vérité historique, matrice de la conscience désaliénée et authentique, soit fermement éprouvée et fondée sur des preuves.

## Comment?

D'où la redoutable question du comment, c'est-à-dire de la méthodologie. En ce domaine comme en d'autres, il faut se garder à la fois de trop singulariser l'Afrique, comme de trop l'aligner sur des normes étrangères. D'après certains, il faudrait attendre de trouver les mêmes genres de documents qu'en Europe, la même panoplie de pièces écrites ou épigraphiques, pour parler d'une véritable Histoire en Afrique. Pour eux, en somme, aux tropiques comme au pôle, les problèmes de l'historien sont partout les mêmes. Il faut réaffirmer clairement ici qu'il n'est pas question de bâillonner la raison sous prétexte qu'on manque de mouture à lui donner. La raison ne saurait être considérée comme tropicalisée sous prétexte qu'elle s'exerce sous les

tropiques. La raison, souveraine, ne connaît pas l'empire de la géographie. Ses normes et ses démarches fondamentales, en particulier l'application du principe de causalité, sont partout les mêmes. Mais justement, parce qu'elle n'est pas aveugle, la raison doit appréhender différemment des réalités différentes, pour que sa prise reste toujours aussi précise et ferme. Les principes de la critique interne et externe s'appliqueront donc selon une stratégie mentale différente pour le chant épique *Soundjata Fasa*<sup>1</sup> que pour le capitulaire *De Villis* ou les circulaires aux préfets napoléoniens. Les méthodes et techniques seront différentes. Cette stratégie ne sera d'ailleurs pas entièrement la même dans toutes les parties de l'Afrique, la vallée du Nil et la façade méditerranéenne étant à cet égard, pour la reconstitution historique, dans une situation moins originale par rapport à l'Europe que l'Afrique subsaharienne.

A vrai dire, les difficultés spécifiques de l'Histoire de l'Afrique se lisent déjà dans l'observation des réalités de la géographie physique de ce continent. Continent solitaire s'il en est, l'Afrique semble tourner le dos au reste du Vieux Monde, auquel elle se rattache seulement par le fragile cordon ombilical de l'isthme de Suez. Elle plonge au contraire démesurément vers les eaux australes sa masse compacte, corsetée de massifs côtiers, que les fleuves forcent par des défilés « héroïques », lesquels constituent eux-mêmes des obstacles à la pénétration. Le seul passage important entre le Sahara et les monts abyssins est obstrué par les immenses marais du Bahr el-Ghazal. Des vents et des courants marins assez violents montent la garde du Cap Blanc au Cap Vert. Cependant que, au sein du continent, trois déserts se chargent d'aggraver l'isolement extérieur par un cloisonnement interne. Au sud, le Kalahari. Au centre le « désert vert » de la forêt équatoriale, redoutable refuge dans lequel l'homme luttera pour s'imposer. Au nord, le Sahara, champion des déserts, immense filtre continental, océan fauve des ergs et des regs qui, avec la frange montagneuse des Atlas, dissocie le sort de la zone méditerranéenne, de celui du reste du continent. Sans être des murs étanches, surtout durant la Préhistoire, ces puissances écologiques ont pesé lourdement sur le destin africain dans tous les domaines. Ils ont donné aussi une valeur singulière à tous les créneaux naturels qui, d'emblée, joueront le rôle de passerelles dans l'exploration du domaine africain, entreprise par les peuples depuis des milliers de millénaires. Citons seulement la gigantesque rainure méridienne de la Rift Valley, qui s'étire du giron même de l'Afrique jusqu'en Irak, à travers le môle éthiopien. Dans le sens plutôt transversal, la courbe des vallées de la Sangha, de l'Oubangui et du Zaïre, a dû constituer aussi un couloir privilégié. Ce n'est pas un hasard non plus si les premiers royaumes de l'Afrique noire se sont développés dans ces régions des pays ouverts, ces sahels<sup>2</sup> bénéficiant à la fois d'une perméabilité interne, d'une certaine ouverture vers l'extérieur, et de contacts avec les zones africaines voisines, dotées de ressources différentes et, complémentaires. Ces régions

1. *Louange à Soundjata* en langue malinké. Fondateur de l'Empire du Mali au XIII<sup>e</sup> siècle, Soundjata est l'un des héros les plus populaires de l'histoire africaine.

2. De l'arabe *sahil* : rivage. Ici, rivage du désert considéré comme un océan.

ouvertes et à rythme d'évolution plus rapide sont la preuve *a contrario* que l'isolement a été l'un des facteurs clés de la pesanteur africaine sur la piste de certains progrès<sup>3</sup>. « Les civilisations reposent sur terre » écrit F. Braudel. Et il ajoute : « La civilisation est fille du nombre. » Or, la vastitude même de ce continent avec une population diluée et donc facilement itinérante, dans une nature à la fois généreuse (fruits, minerais, etc.) et cruelle (endémies, épidémies)<sup>4</sup>, empêchait d'atteindre le seuil de concentration démographique qui a presque toujours été l'une des préconditions des mutations qualitatives majeures dans le domaine économique, social et politique. De plus, la ponction démographique sévère de la Traite depuis des temps immémoriaux et surtout depuis le commerce négrier du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, n'a pu que contribuer à priver l'Afrique du tonus humain et de la stabilité nécessaires à toute création éminente, même au plan technologique. La nature et les hommes, la géographie et l'histoire, n'ont pas été tendres pour l'Afrique. Et il est indispensable de revenir à ces conditions fondamentales du processus évolutif, pour poser les problèmes en termes objectifs et non sous forme de mythes aberrants comme l'infériorité raciale, le tribalisme congénital, et la prétendue passivité historique des Africains. Toutes ces approches subjectives et irrationnelles ne font au mieux que masquer une ignorance volontaire.

### Les sources difficiles

Il faut reconnaître que concernant ce continent, le maniement des sources est particulièrement difficile. Trois sources principales y constituent les piliers de la connaissance historique : les documents écrits, l'archéologie et la tradition orale. Ces trois sources sont étayées par la linguistique et l'anthropologie qui permettent de nuancer et d'approfondir l'interprétation des données, parfois trop brutes et trop stériles sans cette approche plus intime. On aurait tort cependant d'établir a priori une hiérarchie péremptoire et définitive entre ces différentes sources.

#### *Les sources écrites*

Les sources écrites sont sinon très rares, du moins mal distribuées dans le temps et dans l'espace. Les siècles les plus « obscurs » de l'Histoire africaine sont ceux qui ne bénéficient pas de la lumière claire et précise émanant de témoignages écrits, par exemple les siècles qui précèdent et suivent la naissance du Christ, l'Afrique du Nord étant à cet égard privilégiée. Mais même lorsque ce témoignage existe, son interprétation implique souvent des ambiguïtés et difficultés. C'est ainsi qu'à partir d'une relecture des « voyages » de Ibn Baṭṭūṭa, et d'un nouvel examen des diverses graphies des toponymes employés par cet auteur et par al 'Umarī, certains historiens sont

3. Le facteur climatique n'est pas à négliger. Le professeur Thurstan Shaw a souligné le fait que certaines céréales adaptées au climat méditerranéen (pluies d'hiver) n'ont pu être adoptées dans la vallée du Niger, parce qu'au sud du 18<sup>e</sup> parallèle de latitude nord, et en raison du barrage du front intertropical, leur acclimatation était impossible. Cf. *J. A. H.* XII 1, 1971, pp. 143-153.

4. Voir à ce sujet John FORD, 1971.

amenés à contester Niani-sur-Sankarani, comme capitale de l'ancien Mali<sup>5</sup>. Au plan quantitatif, des masses considérables de matériaux scripturaires à caractère archivistique ou narratif demeurent encore inexploitées, comme le prouvent les récents inventaires partiels des manuscrits inédits relatifs à l'Histoire de l'Afrique noire, qu'on exhume des bibliothèques du Maroc<sup>6</sup>, d'Algérie et d'Europe, mais aussi dans les bibliothèques des notables et érudits soudanais à travers les villes de la boucle du Niger<sup>7</sup> et dont les titres laissent escompter des filons nouveaux et prometteurs. L'Unesco a établi à Tombouctou le Centre Ahmed-Baba pour promouvoir la collecte de tels documents. Dans les fonds d'archives, en Iran, en Irak, en Arménie, en Inde et en Chine, sans parler des Amériques, bien des morceaux de l'Histoire de ce continent attendent la perspicacité inventive du chercheur. C'est ainsi que dans les Archives du Premier ministre à Istanbul, où sont classés les registres des décrets du Divan impérial Ottoman, une correspondance inédite datée de mai 1577, du sultan Murad III au Maï Idrīs Alaoma et au Bey de Tunis, projette une lumière très neuve sur la diplomatie du Kanem-Bornou à cette époque, et sur la situation du Fezzan<sup>8</sup>.

Un travail actif de collecte est mené à bien par les instituts d'Etudes africaines et les centres de Recherches historiques dans les pays africains pénétrés par la culture islamique. Par ailleurs, des Guides nouveaux comme ceux qui sont édités par le Conseil international des archives sous les auspices de l'Unesco, se proposent d'orienter les chercheurs à travers la forêt des documents entreposés dans toutes les parties du monde occidental.

Seul un effort puissant d'éditions et de rééditions savantes, de traduction et de diffusion en Afrique permettra, par l'effet multiplicateur de ces nouveaux flux conjugués, de franchir un nouveau seuil critique qualitatif dans la vision du passé africain. Par ailleurs, presque autant que la masse nouvelle des documents, comptera le nouveau regard avec lequel ils seront interrogés. C'est ainsi que de nombreux textes exploités depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ou la période coloniale appellent impérieusement une relecture expurgée de tout préjugé anachronique et marquée au coin d'une approche endogène. A ce propos, les sources écrites à partir d'écritures subsahariennes (vaï, bamoun, ajami) ne doivent pas être négligées.

### *L'archéologie*

Les témoins muets révélés par l'Archéologie sont souvent plus éloquents encore que les témoins de service que constituent les auteurs de certaines chroniques. L'Archéologie a déjà bien mérité de l'Histoire africaine par ses prestigieuses découvertes, surtout (et c'est le cas pour plusieurs milliers de millénaires du passé africain) quand il n'y a pas de chronique orale ou écrite

5. Cf. J. O. HUNWICK, 1973, pp. 195-208. L'auteur prend le risque de l'argument a silentio: « Si Ibn Battuta avait traversé le Niger ou le Sénégal, il l'aurait signalé. »

6. Cf. Unesco *Recueil sélectif de textes en arabe provenant d'archives marocaines*, par le professeur Mohammed Ibrahim EL KETTANI, SCH/VS/894.

7. Cf. *Etudes maliennes*, I.S.H.M., n° 3, sept. 1972.

8. B.G. MARTIN, 1969, pp. 15-27.

disponible. Seuls des objets témoins, enfouis avec ceux pour qui ils témoignent, veillent alors par-delà le suaire pesant des morts-terrains, sur un passé sans visage et sans voix. Certains de ces témoins sont particulièrement significatifs comme repères et mesures de civilisation; les objets en fer et leur technologie, les céramiques avec leurs techniques de production et leurs styles, les articles en verre, les écritures et styles graphiques, les techniques de navigation, de pêche et de tissage, les produits alimentaires, et aussi les structures géomorphologiques, hydrauliques ou végétales liées à l'évolution du climat... Le langage des trouvailles archéologiques a par nature quelque chose d'objectif et d'irréfutable. C'est ainsi que l'étude de la typologie des céramiques, des objets en os et en métal dans le Sahara nigéro-tchadien démontre la liaison entre les peuples préislamiques (Sao) du Bassin tchadien et les aires culturelles qui s'étendent jusqu'au Nil et au désert libyque: statuettes d'argile cuite à boudriers croisés, décors corporels des figurines, formes des vases et des bracelets, des harpons et des os, des têtes ou pointes de flèches et des couteaux de jet ressuscitent ainsi grâce à leurs parentés, par-delà le paysage contemporain écrasé par la solitude et l'inertie, les solidarités vivantes d'antan<sup>9</sup>. Le repérage, le classement et la protection des sites archéologiques africains s'imposent comme une priorité de grande urgence, avant que des prédateurs ou des profanes irresponsables et des touristes sans intention scientifique ne les pillent et ne les désorganisent, les dépouillant ainsi de toute valeur historique sérieuse. Mais l'exploitation de ces sites par des projets prioritaires de fouilles à grande échelle ne pourra se développer que dans le cadre de programmes interafricains soutenus par une puissante coopération internationale.

### *La tradition orale*

A côté des deux premières sources de l'Histoire africaine (les documents écrits et l'archéologie) la Tradition orale apparaît comme le conservatoire et le vecteur du capital de créations socio-culturelles accumulé par les peuples réputés sans écriture: un vrai musée vivant. La parole historique constitue un fil d'Ariane bien fragile pour remonter les couloirs obscurs du labyrinthe du temps. Les détenteurs en sont les vétérans à la tête chenue, à la voix cassée, à la mémoire parfois fuligineuse, à l'étiquette parfois pointilleuse (vieillesse oblige!): des ancêtres en puissance... Ils sont comme les derniers îlots d'un paysage autrefois imposant, lié dans tous ses éléments par un ordre précis, et aujourd'hui érodé, laminé, et culbuté par les vagues acérées du «modernisme». Des fossiles en sursis!

Chaque fois que l'un d'eux disparaît, c'est une fibre du fil d'Ariane qui se rompt, c'est littéralement un fragment du paysage qui devient souterrain. Or la tradition orale est de loin la source historique la plus intime, la plus succulente, la mieux nourrie de la sève d'authenticité. «La bouche du vieillard sent mauvais, dit un proverbe africain, mais elle profère des choses bonnes et salutaires.» L'écrit, si utile soit-il, fige et dessèche. Il décante, dissèque, schématise et pétrifie: la lettre tue. La tradition habille de chair et

9. Cf. P. HUARD, 1969, pp. 179-24.



de couleurs, elle irrigue de sang le squelette du passé. Elle présente sous les trois dimensions ce qui est trop souvent écrasé sur la surface bidimensionnelle de la feuille de papier. La joie de la mère de Soundjata, bouleversée par la guérison subite de son fils, éclate encore dans le timbre épique et chaud des griots du Mali. Certes, bien des écueils sont à surmonter pour vanner savamment le matériau de la Tradition orale, et trier le bon grain des faits de la paille des mots pièges, fausses fenêtres ouvertes pour la symétrie, du lustre et du clinquant des formules qui ne sont que l'emballage circonstanciel d'un message venu de loin.

On a dit que la Tradition n'inspirait pas confiance parce qu'elle est fonctionnelle; comme si tout message humain par définition n'était pas fonctionnel, y compris les documents d'archives qui, par leur inertie même, et sous leur apparente neutralité objective, cachent tant de mensonges par omission et habillent l'erreur de respectabilité. Certes la tradition épique en particulier est une re-création paramythique du passé. Une sorte de psychodrame révélant à la communauté ses racines et le corpus de valeurs qui sustentent sa personnalité: un viatique enchanté pour remonter le fleuve du temps vers le royaume des ancêtres. C'est pourquoi la parole épique ne coïncide pas exactement avec la parole historique. Elle la chevauche par projections anachroniques en amont et en aval du temps réel, par télescopages qui ressemblent aux subversions du relief en archéologie. Mais les écrits eux-mêmes échappent-ils à ces intrusions énigmatiques? Ici comme ailleurs il faut chercher le mot fossile-directeur. Il faut s'armer si possible d'un détecteur de métal pur pour évacuer les gangues et les scories.

Certes, dans le discours épique, la fragilité de la chaîne chronologique constitue son véritable talon d'Achille; les séquences temporelles bouleversées créent un puzzle où l'image du passé ne nous arrive pas claire et stable comme dans un bon miroir, mais comme un reflet fugace dansant sur l'agitation de l'eau. La durée moyenne des règnes ou des générations est un domaine vivement controversé où les extrapolations à partir des périodes récentes sont fortement sujettes à caution, ne serait-ce qu'en raison des mutations démographiques et politiques. Parfois un dynaste exceptionnel, personnage-aimant, polarise sur soi les hauts faits de ses prédécesseurs et successeurs littéralement éclipsés. Tels certains dynastes du Rwanda; tel Da Monzon roi de Ségou (début du XIX<sup>e</sup> siècle) à qui les griots attribuent toute grande conquête de ce royaume.

Par ailleurs, le texte littéraire oral sorti de son contexte est comme un poisson hors de l'eau: il meurt et se décompose. Isolée, la tradition ressemble à ces masques africains arrachés à la communion des fidèles pour être exposés à la curiosité de non-initiés. Elle perd sa charge de sens et de vie. Or, par sa vie même, parce qu'elle est sans cesse reprise en charge par de nouveaux témoins commis à sa transmission, la Tradition s'adapte à l'attente de nouveaux auditoires, adaptation qui concerne au premier chef la présentation du message, mais qui ne laisse pas toujours indemne le contenu. Ne voit-on pas aussi des mercantis ou mercenaires de la Tradition qui servent à volonté des resucées de textes écrits réinjectés dans la Tradition!

Enfin, le contenu même du message est souvent hermétique, voire éso-térique. Pour l'Africain la parole est lourde. Elle est force ambiguë, qui peut faire et défaire, qui peut charrier des maléfices. C'est pourquoi on ne l'articule pas ouvertement et directement. On l'enveloppe d'apologues, d'allusions, de sous-entendus, de proverbes clairs-obscurs pour le commun, mais lumineux pour ceux qui sont munis des antennes de la sagesse. En Afrique, la parole lourde n'est pas gaspillée. Et plus on est en position d'autorité, moins on parle en public. Mais quand on lance à quelqu'un : « Tu as mangé le crapaud et rejeté sa tête », il comprend aussitôt qu'on l'accuse de se dérober à une partie de ses responsabilités<sup>10</sup>. Cet hermétisme du « mi-dire » signe à la fois la valeur inestimable et les limites de la Tradition orale, puisque sa richesse est presque impossible à transférer intégralement d'une langue à l'autre, surtout quand cette autre est structurellement et sociologiquement éloignée. La Tradition s'accommode très peu de la traduction. Déracinée, elle perd sa sève et son authenticité, car la langue est la « maison de l'être ». Beaucoup d'erreurs imputées à la Tradition proviennent d'ailleurs d'interprètes incompetents ou sans scrupule.

Quoi qu'il en soit, la validité de la Tradition orale est amplement prouvée aujourd'hui. Elle est largement confirmée par les recoupements avec des sources archéologiques ou scripturaires comme pour le site de Koumbi Saleh, les vestiges du lac Kisale, ou les événements du XVI<sup>e</sup> siècle transmis par les Shona et dont D.P. Abraham a constaté la concordance avec les écrits des voyageurs portugais de cette époque.

Bref, le discours de la Tradition, qu'elle soit épique, prosaïque, didactique ou éthique, peut être historique à un triple point de vue. D'abord, il est révélateur du faisceau d'usages et de valeurs qui animent un peuple et conditionnent ses actes à venir par la représentation des archétypes d'hier. Ce faisant, l'épopée reflète, mais aussi elle crée l'histoire. Quand on s'adresse à Da Monzon en disant : « Maître des eaux et maître des hommes », on signifie par là le caractère absolu de son pouvoir. Mais les mêmes récits nous le montrent consultant sans cesse ses guerriers, ses griots, ses femmes<sup>11</sup>. Le sens de l'honneur et de la réputation éclate dans la fameuse réplique du « chant de l'arc » à la gloire de Soundjata (*Soundjata fasa*) : « Saya Kaoussa malo yé »<sup>12</sup>. Cette valeur s'exprime bellement aussi dans l'épisode de Bakary Dian contre les Peul du Kournari. Retiré par dépit dans son village de Dongorongou, le preux Bakary Dian qu'on vient supplier de reprendre la tête des troupes de Ségou, cède finalement quand on touche la corde sensible de l'orgueil et de la gloire : « Les vieilles paroles échangées, oublie-les. C'est ton nom à présent qu'il faut regarder ; car on vient au monde pour se faire un nom. Si tu nais, grandis et meurs sans avoir un nom, tu es venu pour rien ; tu es parti pour rien ». Et lui de s'écrier : « Griots de Ségou, puisque vous êtes venus, ce ne sera pas impossible. Je ferai ce que vous me demandez, pour ma renommée. Je ne le ferai pas pour Da

10. Cf. H. AGUESSY, 1972, pp. 269-297.

11. Cf. L. KESTELOOT : tomes 1-3-4.

12. « La mort vaut mieux que la honte. »

Monzon. Je ne le ferai pour personne à Ségou. Je le ferai seulement pour ma réputation. Même après ma mort, on l'ajoutera à mon nom.»

De même ce trait de civilisation et de droit: Silamaka dit: «Vous avez de la chance qu'il me soit interdit de tuer des messagers.»

Au demeurant, la recomposition du passé est loin d'être intégralement imaginaire. On y trouve des tranches de souvenirs, des filons d'histoire qui sont souvent plus prosaïques que les garnitures colorées de l'imagination épique: «C'est ainsi que débuta cette institution des bergers collectifs dans les villes bambara. Si on te choisit et qu'on te fait pasteur, tu deviens Peul public. Les Peul publics gardaient les troupeaux du Roi. C'étaient des hommes d'ethnies différentes, et leur chef pasteur s'appelait Bonke.» Ou encore «A cette époque on ne portait pas de babouches, mais des samaras de cuir de bœuf tanné, avec une corde au nez (autour du gros orteil), et une corde au talon.» Enfin, le récit épique est émaillé d'allusions à des techniques, à des objets qui ne sont pas essentiels au déploiement de l'action, mais signalent le milieu de vie. «Il (Da Monzon) manda ses soixante piroguiers Somono, trente hommes à la proue et trente hommes à la poupe. La pirogue était richement décorée.» «On prépare les échelles, on les applique contre la muraille. Les chasseurs de Ségou grimpent à l'assaut et s'infiltrèrent dans la ville [...] Les cavaliers de Ségou lancent des flèches enflammées. Les cases du village prennent feu.» Saran, la femme éprise de Da Monzon, va mouiller la poudre à fusil des guerriers de Koré... C'est par un diagnostic serré relevant parfois de l'analyse psychanalytique, que, à travers les psychoses même du public ou des traditionalistes, l'historien peut atteindre à la substantifique moelle de la réalité historique.

Dès lors, la multiplicité des versions transmises par des clans adverses, par exemple par les griots-clients de chaque noble protecteur (horon, dyatigui), bien loin de constituer un handicap, n'est qu'une garantie supplémentaire pour la critique historique. Et la concordance des récits, comme dans le cas des griots bambara et peul appartenant aux deux camps adverses, donne un relief particulier au bon aloi de ce témoignage. Comme le montre le cas des Gouro chez qui la tradition ésotérique libérale et intégrationniste, transmise par les lignages, coexiste avec la tradition ésotérique, oligarchique et procédurière de la société secrète, la parole historique — par sa polygenèse même — comporte des éléments d'autocensure. En effet, ce n'est pas une propriété privée, mais un bien indivis dont répondent divers groupes de la communauté.

L'essentiel, c'est de soigner la critique interne de ces documents par la connaissance intime du genre littéraire en cause, sa thématique et ses techniques, ses codes et stéréotypes, les formules de remplissage, les diversions conventionnelles, la langue dans son évolution, le public et ce qu'il attend des traditionalistes. Et surtout la caste de ces derniers, ses règles de vie, sa formation, ses idéaux, ses écoles. On sait qu'au Mali et en Guinée, par exemple, de vraies écoles d'initiation ont existé depuis des siècles à Keyla, Kita, Niagassola, Niani, etc.

Cette tradition rigide, institutionnalisée et formelle est en général mieux structurée, mieux soutenue par la *musique* de cour qui fait corps avec elle, qui la scande en tranches didactiques et artistiques. Certains des instruments utilisés, tel le Sosso Balla (Balafon de Soumaoro Kanté) sont en eux-mêmes, par leur antiquité, des monuments dignes d'une investigation de type archéologique. Mais les correspondances entre types d'instruments et types de musique, de chants et de danses, constituent un monde minutieusement réglé, où les anomalies et les ajouts postérieurs, sont aisément repérables. Chaque genre littéraire oral possède ainsi son instrument spécial dans chaque région culturelle; le xylophone (balla) ou le bolon (harpe-luth) pour l'épopée mandingue, le bendré des Mossi (gros tambour rond à une seule face, taillé dans unealebasse et battu à mains nues) pour l'exaltation, muette souvent, des noms de guerre (zabyouya) des souverains, le myet (harpe-cithare) pour les poètes musiciens des Fang dans leurs tropicales *Nibelungen*. Vecteurs de la parole historique, de tels instruments sont vénérés et sacrés. En effet, ils font corps avec l'artiste, et leur place est d'autant plus essentielle dans le message que, à la faveur des langues à tons, la musique est directement intelligible, l'instrument devenant la voix de l'artiste sans que celui-ci ait besoin d'articuler une parole. Le triple rythme tonal, d'intensité et de durée, se fait alors musique signifiante, dans cette sorte de « sémantico-mélodisme » dont parlait Marcel Jousse. A vrai dire, la musique fait tellement partie de la Tradition que certains récits ne peuvent être transmis que sous la forme chantée. La chanson populaire elle-même, qui donne le pouls de la « volonté générale » sous une forme satirique parfois épicée d'humour noir, et qui est restée vivace jusqu'à travers les luttes électorales du XX<sup>e</sup> siècle, est un genre précieux, qui contrebalance et complète les dires des « documents » officiels.

Ce qui est dit ici de la musique vaut aussi bien pour d'autres modes d'expression comme les arts plastiques dont les productions nous livrent parfois, comme dans les royaumes d'Abomey et du Berlin (bas-reliefs) ou en pays Kuba (statuaire), l'expression directe de personnages, d'événements ou de cultures historiques.

Bref, la Tradition orale n'est pas seulement une source de pis-aller à laquelle on ne se résignerait qu'en désespoir de cause. C'est une source à part entière, dont la méthodologie est désormais assez bien établie, et qui confère à l'histoire du continent africain une puissante originalité.

### *La linguistique*

Avec la linguistique, l'Histoire africaine dispose non pas tant d'une science auxiliaire que d'une discipline autonome qui la mène tout droit pourtant au cœur de son propre sujet... On s'en rend bien compte dans le cas de la Nubie qui est ensevelie dans le double silence opaque des ruines de Méroé et de l'écriture méroïtique non déchiffrée parce que la langue demeure inconnue<sup>13</sup>. Certes bien des choses restent à faire dans ce domaine, à commencer par la fixation scientifique des langues. En effet,

13. L'Unesco a organisé en 1974 un colloque scientifique international sur le déchiffrement de cette langue africaine.

il ne faut pas sacrifier l'approche descriptive à l'approche comparatiste et synthétique à prétention typologique et génétique. C'est par une analyse ingrate et minutieuse du fait de langue « avec son signifiant de consonnes, de voyelles et de tons, avec ses latitudes de combinaisons dans des schémas syntagmatiques, avec son signifié vécu par les locuteurs d'une communauté donnée »<sup>14</sup> qu'on peut échafauder des extrapolations en amont, opération souvent rendue difficile par le manque de profondeur historique de la connaissance de ces langues. Si bien qu'elles ne peuvent être comparées qu'à partir de leur strate contemporaine par la méthode synchronique, base indispensable pour toute synthèse diachronique et génétique. La tâche est ardue, et l'on comprend que des duels d'érudition se poursuivent ici ou là, singulièrement en matière de bantuistique. Malcolm Guthrie y soutient la théorie de l'autogenèse, alors que Joseph Greenberg défend avec brio la thèse selon laquelle les langues bantu doivent être replacées dans un contexte continental plus large. Ce dernier est justifié, dit-il, par des ressemblances qui ne sont pas des analogies accidentelles issues d'influences extérieures, mais qui ressortissent à une parenté génétique intrinsèque, exprimée par les similitudes dans les pronoms, le vocabulaire de base, les caractéristiques grammaticales comme le système de classes nominales, à travers des centaines de langue; depuis le wolof jusqu'au baka (République du Soudan). Pour l'historien, tous ces débats ne sont pas purs exercices d'école. Un auteur se fondant par exemple sur la distribution des groupes de mots analogues désignant le mouton en Afrique centrale à la lisière de la forêt, constate que ces groupes homogènes ne chevauchent pas la frange végétale, mais se répartissent parallèlement à elle, ce qui suggère une diffusion de ce bétail selon les parallèles dans les deux biotopes contigus de la savane et de la forêt; alors que plus à l'est, le dessin linguistique s'ordonne franchement par bandes méridiennes de l'Afrique orientale à l'Afrique australe, ce qui suppose une voie d'introduction perpendiculaire à la première, et illustre *a contrario* le rôle inhibiteur de la forêt dans le transfert des techniques<sup>15</sup>. Mais ce rôle n'est pas identique pour toutes les techniques. Bref les études linguistiques démontrent que les routes et les pistes de migrations ainsi que les diffusions de cultures matérielles et spirituelles sont balisées par la distribution de mots apparentés. D'où l'importance de l'analyse linguistique diachronique et de la glotto-chronologie pour l'historien qui veut saisir la dynamique et le sens de l'évolution.

J. Greenberg a ainsi mis en lumière les apports du kanuri au hawsa en termes culturels ou de technique militaire, qui valorisent l'influence de l'empire bornouan dans le développement des royaumes hawsa. En particulier, la titulature des dynasties bornouanes avec des termes kanuri comme *kayamma*, *magira*, etc., a connu une diffusion remarquable jusqu'au cœur du Cameroun et du Nigeria. L'étude systématique des toponymes et anthroponymes peut aussi donner des indications fort précises, à condition de revoir cette nomenclature selon une approche endogène. Car un grand nombre de

14. Cf. Maurice HOUIS, 1971, p. 45.

15. Cf. Christophe EHRET, 1963, pp. 213221.

noms ont été déformés par la prononciation ou la rédaction exotiques de non-Africains ou d'Africains servant d'interprètes et de scribes. La chasse au mot juste, même quand il a été statufié dans l'écrit depuis des siècles, est une des tâches les plus complexes de la critique historique africaine.

Un exemple. Le mot Gaoga qui, utilisé par Léon l'Africain pour désigner un royaume du Soudan a été souvent assimilé avec Gao. Mais, l'analyse de ce toponyme à partir du téda et du kanuri permet de localiser aussi un royaume de Gaoga entre le Wadaï (Tchad), le Darfour (Soudan) et le Fertit (RCA)<sup>16</sup>. Quant à la référence au Yemen, pour désigner le pays d'origine de nombreuses dynasties soudanaises, un réexamen sérieux de ce problème a été entrepris depuis H.R. Palmer. Ne doit-on pas interpréter le mot Yemen, non point selon la pieuse évocation des chroniqueurs musulmans orientée vers l'Arabie heureuse mais plutôt en référence à l'antique pays de Yam (d'où Yamen)?<sup>17</sup>

L'examen du lexique swahili, truffé de termes d'origine arabe, et du lexique des pays de la côte orientale malgache (Antemoro, Antalaotra, Anosy), baignée d'influx arabes, se révèle tout aussi riche d'enseignements pour l'historien.

En tout état de cause, la linguistique qui a déjà bien mérité de l'histoire africaine, doit se débarrasser au départ du mépris ethnocentriste qui a marqué la linguistique africaine élaborée par A.W. Schlegel et Auguste Schleicher, selon laquelle « les langues de la famille indo-européenne sont au sommet de l'évolution, et les langues des Noirs au plus bas de l'échelle, celles-ci présentant toutefois l'intérêt, pensait-on, de livrer un état proche de l'état original du langage, où les langues seraient sans grammaire, le discours une suite de monosyllabes et le lexique restreint à un inventaire élémentaire »<sup>18</sup>.

### *L'anthropologie et l'ethnologie*

La même remarque vaut *a fortiori* pour l'Anthropologie et l'Ethnologie. En effet, le discours ethnologique<sup>19</sup> a été, par la force des circonstances, un discours à prémisses explicitement discriminatoires et à conclusions implicitement politiques, avec entre les deux un exercice « scientifique », forcément ambigu. Son principal présupposé était souvent l'évolution linéaire, avec en tête de la caravane humaine l'Europe pionnière de la civilisation, et à la queue, les « peuplades » primitives d'Océanie, d'Amazonie et d'Afrique. Comment peut-on être Indien, Noir, Papou, Arabe? « L'autre », arriéré, barbare, sauvage, selon les degrés, est toujours différent, et c'est à ce titre qu'il est l'objet de l'intérêt du chercheur ou de la convoitise du traitant. L'ethnologie reçut ainsi délégation générale pour être le Ministère de la curiosité européenne, à l'égard de « nos indigènes ». Friand des états misérables, des nudités et des folklores, le regard ethnologique était souvent sadique, lubrique, et dans le meilleur des cas, quelque peu paternaliste. Sauf exceptions,

16. Cf. Pierre KALK, 1972, pp. 529-548.

17. Cf. Abbo et Eldridge MOHAMMADOU, pp. 130-55.

18. Cf. M. HOUIS, 1971, p. 27.

19. Le terme ethnique étant réservé aux peuples réputés sans écriture, il a été dès le départ marqué par le préjugé raciste. « Idolâtre ou ethnique », écrivait dès le XVI<sup>e</sup> siècle Clément MAROT. L'ethnographie est la collecte descriptive des documents. L'ethnologie est la synthèse comparative.

les mémoires et rapports qui en résultaient justifiaient le statu quo et contribuait au « développement du sous-développement »<sup>20</sup>. L'évolutionnisme à la Darwin, malgré ses éminents mérites par ailleurs, et le diffusionnisme à sens unique qui a trop souvent regardé l'Afrique comme le déversoir passif des inventions d'ailleurs, le fonctionnalisme de Malinowski et de Radcliffe Brown enfin, qui déniait toute dimension historique aux sociétés primitives, toutes ces écoles s'accommodaient naturellement de la situation coloniale sur laquelle elles proliféraient comme sur un riche terreau<sup>21</sup>. Leurs approches, assez pauvres finalement pour la compréhension des sociétés exotiques, se disqualifiaient encore du fait que les sociétés qui les intéressaient surtout étaient précisément les plus insolites, à savoir les prototypes d'une humanité installée dans l'élémentaire, alors que ces derniers ne constituaient que des micro-organismes au rôle historique non négligeable, parfois notable, mais le plus souvent marginal par rapport aux ensembles socio-politiques plus puissants et mieux engagés dans le courant de l'Histoire.

Toute l'Afrique fut symbolisée ainsi par des images que les Africains eux-mêmes pouvaient regarder comme étranges, exactement comme si l'Europe était personnifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle par les usages de la table et de l'habitat, ou le niveau technique des communautés de la Bretagne intérieure, du Cantal ou de la Sardaigne. Par ailleurs, la méthode ethnologique, fondée sur l'enquête individuelle marquée au coin d'une expérience subjective totale parce qu'intensive, mais totale au niveau du microcosme seulement, débouche sur des conclusions « objectives » très fragiles dès qu'elle prétend à l'extrapolation.

Enfin, par une dialectique implacable, l'objet même de l'ethnologie, sous l'influence coloniale, s'évanouissait peu à peu. Les indigènes primitifs, vivant de cueillette et de chasse sinon de « cannibalisme », se muaient peu à peu en sous-prolétaires des centres périphériques d'un système mondial de production dont les pôles sont situés dans l'hémisphère nord. L'action coloniale consumait et annihilait son propre objet. C'est pourquoi ceux qu'on avait constitués dans le rôle d'objets, les Africains, décidaient d'entamer eux-mêmes un discours autonome en tant que sujets de l'histoire, prétendant même qu'à certains égards, les plus primitifs ne sont pas ceux qu'on pense... Or, dans le même temps, ceux qui, sans préjugés, avaient travaillé à la découverte d'un fil historique et de structures originales dans les sociétés africaines étatiques ou non, des pionniers comme Frobenius, Delafosse, Palmer, Evans Pritchard, poursuivaient leurs efforts, repris et affinés par d'autres chercheurs contemporains. Ceux-ci estiment qu'en appliquant les mêmes outils mentaux des sciences de l'homme, mais en les adaptant à la matière africaine, on peut atteindre des

20. Cf. J. COPANS, 1971, p. 45: « L'idéologie coloniale et l'ethnologie relèvent d'une même configuration, et il existe entre ces deux ordres de phénomènes un jeu qui conditionne leur développement respectif. »

21. Cf. J. RUFFIE, 1977, p. 429. « Le pseudo darwinisme culturel qui inspire la pensée anthropologique du XIX<sup>e</sup> légitime le colonialisme qui ne serait pas le produit d'une certaine conjoncture politique, mais celui d'une structure biologique; en somme un cas particulier de la compétition naturelle. L'anthropologie du XIX<sup>e</sup> donne bonne conscience à l'Europe impérialiste. »

résultats objectifs. Sont ainsi balayés en même temps les, approches vicieuses fondées, soit sur la différence congénitale et substantifique des « indigènes », soit sur leur primitivisme dans la voie de la civilisation. Il suffit de reconnaître que si l'être des Africains est le même — celui de l'Homo Sapiens — leur « être dans le monde » est différent. Dès lors des outils nouveaux peuvent être affûtés pour appréhender leur évolution singulière.

Dans le même temps, l'approche marxiste, à condition d'être non dogmatique, et l'approche structuraliste de Lévi-Strauss apportent, elles aussi, des regards valables mais contrastés sur l'évolution des peuples réputés sans écriture. La méthode marxiste, essentiellement historique et pour laquelle l'histoire est la conscience collective en action, insiste beaucoup plus sur les forces productives et les rapports de production, sur la praxis et les normes; alors que la méthode structuraliste veut dénuder les mécanismes inconscients mais logiques, les ensembles cohérents qui sous-tendent et encadrent l'action des esprits et des sociétés. L'anthropologie s'abreuvant à ces sources nouvelles sera, espérons-le, autre chose qu'un Phénix surgi pour les besoins de la cause des cendres d'une certaine ethnologie<sup>22</sup>.

L'anthropologie se doit de critiquer sa propre démarche, d'insister autant sur les normes que sur les pratiques, de ne pas confondre les relations sociales décelables à l'expérience et les structures qui les sous-tendent. Elle enrichira ainsi les unes par les autres, les normes, les structures et les opinions en utilisant largement les techniques quantitatives et collectives d'enquête, en rationalisant et objectivant le discours. Les interactions des facteurs globaux intéressent particulièrement l'anthropologie, mais aussi la synthèse historique. On voit par exemple des correspondances entre l'existence de voies commerciales avec monopole royal sur certaines denrées, d'une part, et d'autre part, les formes politiques centralisées: (dans le Ghana et le Mali anciens, dans l'Empire ashanti au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le Royaume lunda du Zaïre, etc.). Alors que, contre-épreuve décisive, contrairement aux Ngonde et aux Zulu, des peuples aux langues et coutumes identiques (les Nyakusa et les Xhosa) mais vivant à l'écart de ces courants, n'ont pas atteint au stade monarchique<sup>23</sup>. On peut tenter d'en inférer une sorte de « loi » d'anthropologie ou de sociologie politique. Par ailleurs, les structures de la parenté peuvent entraîner une foule d'incidences sur l'évolution historique. Ainsi, quand deux groupes de langues différentes se rencontrent, la forme d'union conjugale entre ces groupes décide généralement de la langue qui sera dominante, car la langue maternelle ne peut l'emporter que si les femmes sont prises comme épouses et non comme esclaves ou concubines. Certains groupes Nguni conserveront ainsi leur langue d'origine, alors que d'autres, qui prirent des femmes Sotho, perdirent leur langue au profit des Sotho. C'est aussi le cas des bergers Peul venus du Macina et du Fouta Djallon, qui prirent femmes chez les Mandingue et créèrent la

22. La sociologie serait une science intrasociétale pour le monde moderne, tandis que l'anthropologie serait une approche comparatiste (intersociétale). Mais n'est-ce pas ressusciter les catégories contestables de la différence, avec son cortège d'ethno-histoire, d'ethno-archéologie, d'ethno-mathématique...?

23. Cf. L. THOMPSON, 1969, pp. 72-73.



province du Ouassoulou: ils ne sont plus Peul que de nom, et par certains traits physiques. Ils ont perdu leur langue d'origine au profit du malinke ou du bambara.

Ainsi donc, les principales sources de l'histoire africaine évoquées plus haut ne peuvent être classées a priori en tant que telles selon une échelle de valeur privilégiant en permanence telle ou telle d'entre elles. Il convient de juger cas par cas... En effet, il ne s'agit pas de témoignages d'espèces radicalement différentes. Toutes répondent à la définition de signes qui nous viennent de l'amont et qui, en tant que vecteurs de messages, ne sont pas entièrement neutres, mais charrient des intentions ouvertes ou cachées. Toutes ressortissent donc à la critique méthodologique. Chacune peut conduire aux autres catégories de sources: par exemple, la tradition orale a souvent mené à des sites archéologiques. Elle peut même aider à mettre en balance certains documents écrits. Ainsi, quand le grand Ibn Khaldūn dans *l'Histoire des Berbères* écrit de Soundjata: « Son fils Mança Oueli lui succéda. Mança dans leur langue écrite signifie sultan et Oueli est l'équivalent d'Ali. » Alors que les traditionalistes aujourd'hui encore expliquent que Mansa Oulé signifie « le Roi au teint clair ».

### Quatre grands principes

Quatre grands principes doivent gouverner la recherche si l'on veut assigner une nouvelle frontière au front pionnier de l'historiographie africaine.

D'abord c'est *l'interdisciplinarité*, dont l'importance est telle qu'elle constitue presque en soi une source spécifique. C'est ainsi que la sociologie politique appliquée à la tradition orale sur le Royaume de Ségou enrichit considérablement une vision qui sans cela se limiterait aux lignes squelettiques d'un arbre généalogique marqué par quelques exploits stéréotypés. La complexité, la compénétration de structures parfois modelées sur les hégémonies anciennes (le modèle malien) apparaissent ainsi dans leur réalité concrète et vivante. De même, pour les pays du delta nigérien, les traditions orales permettent de compléter les facteurs d'essor réduits par trop aux influences du commerce négrier et de l'huile de palme, alors que des relations endogènes préalables dans le sens nord-sud et est-ouest jusqu'à Lagos et au pays Ijebu, sont attestées par la tradition orale qui étaye et enrichit remarquablement les allusions de Pacheco Pereira dans l'*Esmeraldo*<sup>24</sup>.

N'est-ce pas un élément d'anthropologie culturelle (le texte initiatique des pasteurs peul<sup>25</sup>) qui a permis à certains préhistoriens d'interpréter correctement les énigmes des fresques du Tassili: animaux sans pattes du tableau dit du Bœuf à l'hydre, U magique d'Ouan Derbaouen, etc.

Ainsi, par-delà 10 000 ans de parenthèse, les rites d'aujourd'hui permettent d'identifier les cinq sœurs mythiques des sept fils de l'ancêtre Kikala, dans les cinq merveilleuses danseuses des fresques de Jabbaren.

24. Cf. J. ALAGOA, 1973.

25. Cf. Hampaté BA et Germaine DIETERLEN, 1961.

L'expansion des Bantu, attestée par les sources concordantes de la linguistique, de la tradition orale, de l'archéologie, de l'anthropologie, et par les premières sources écrites arabes, portugaises, britanniques et afrikaaner, devient une réalité palpable susceptible d'être ordonnée dans une synthèse dont les arêtes s'avivent à la rencontre de ces différents plans. De même les arguments linguistiques concourent avec ceux de la technologie pour suggérer une diffusion des gongs royaux et cloches géminées d'apparat, à partir de l'Afrique occidentale vers le Bas-Zaïre, le Shaba et la Zambie. Mais des preuves archéologiques apporteraient évidemment une confirmation inestimable. Cette coalition des sources s'impose davantage encore lorsqu'il s'agit de cerner les difficultés relatives à la chronologie. Ce n'est pas toujours qu'on dispose de dates tirées du carbone 14. Encore que celles-ci doivent être interprétées et confrontées avec d'autres données comme la métallurgie ou la poterie (matériaux et styles). Ce n'est pas toujours qu'on dispose, comme au nord du Tchad,<sup>26</sup> de masses énormes de débris de céramiques qui permettent d'échafauder une typologie représentant une échelle chronologique de six niveaux. Une excellente démonstration de cette conjugaison de toutes les sources disponibles est celle qui permet d'établir une typologie diachronique des styles picturaux et céramiques, de les confronter afin de dégager une série chronologique s'étalant sur huit millénaires, le tout étayé par des sondages stratigraphiques, confirmé par des datations au C14, par l'étude de la flore, de la faune, de l'habitat et de la tradition orale<sup>27</sup>.

Parfois la carte des éclipses datées, et visibles selon les régions, permet des concordances exceptionnelles quand de tels événements sont liés avec le règne de tel ou tel dynaste. Mais généralement, la chronologie n'est pas accessible sans la mobilisation de plusieurs sources, d'autant plus que la durée moyenne des règnes ou des générations est susceptible de variations, que la nature de la relation entre les souverains qui se succèdent n'est pas toujours précise, que le sens du mot fils n'est pas toujours biologique mais sociologique, que parfois trois ou quatre noms ou « noms forts » sont attribués au même roi et que, comme chez les Bemba, la liste des candidats à la chefferie est incorporée à celle des chefs.

Sans minimiser l'importance de la chronologie, épine dorsale de la matière historique, et sans renoncer aux efforts pour l'asseoir sur des bases rigoureuses, faut-il pour autant succomber à la psychose de la précision à tout prix, qui risque d'être alors une fausse précision? Pourquoi s'acharner à écrire 1086 pour la chute de Koumbi Saleh au lieu de dire « à la fin du XI<sup>e</sup> siècle »? Toutes les dates n'ont d'ailleurs pas la même importance. Le degré de précision requis pour chacune d'elles n'est pas le même, et chacune ne doit pas être érigée en statue.

Par ailleurs, il importe de réintégrer tout le flux du processus historique dans le contexte du temps africain. Celui-ci n'est pas allergique à l'articulation du donné événementiel dans une chaîne de faits qui se créent les uns les autres

26. Cf. Yves COPPENS, 1960, pp. 129 et ss.

27. A. BAILLOUD, 1961, pp. 51 et ss.

par antécédence et causalité. En effet, les Africains ont une idée du temps fondée sur le principe de causalité. Mais ce dernier est appliqué selon des normes originales où la contagion du mythe imbibe et gauchit la démarche logicienne; où le stade économique élémentaire ne crée pas le besoin du temps chiffré, matière première du gain; où le rythme des travaux et des jours est un métronome suffisant pour l'activité humaine; où des calendriers qui ne sont ni abstraits ni universalistes, sont subordonnés aux phénomènes naturels (lunaisons, soleil, sécheresse), aux mouvements des bêtes et des gens. Chaque heure est définie par des actes concrets. Ainsi au Burundi: Amakana (au moment de traire: 7h), Maturuka (à la sortie des troupeaux: 8h), Kuasase (quand le soleil s'étale: 9h), Kumusase (quand le soleil s'étale sur les collines: 10h), etc. Dans ce pays rural, le temps est marqué par la vie pastorale et agricole. Ailleurs, les noms des enfants sont fonction du jour de la naissance, de l'événement qui a précédé ou suivi celle-ci. Les Musulmans en Afrique du Nord appellent volontiers leurs enfants du nom du mois où ils sont nés: Ramdane, Chabane, Mouloud.

Cette conception du temps est historique à bien des égards. Dans les sociétés africaines gérontocratiques, la notion d'antériorité dans le temps est encore plus lourde de sens qu'ailleurs; puisqu'à elle seule elle fonde des droits sociaux comme la prise de parole en public, la participation à une danse réservée, à certains mets, le mariage, le respect d'autrui, etc. Par ailleurs, la primogéniture n'étant pas le plus souvent un droit exclusif à la succession royale, le nombre des prétendants, (oncles, frères, fils) est toujours élevé, et l'âge joue dans le cadre d'une compétition très ouverte. D'où le souci accru encore de la chronologie. Mais point n'était besoin de savoir qu'on était né en telle année; puisque l'essentiel était de prouver qu'on était né avant un tel. Les références de chronologie absolue ne s'imposent que dans le cadre de sociétés plus vastes et plus anonymes.

Cette conception du temps social n'est pas statique, car dans le contexte de la philosophie africaine pandynamiste de l'univers, il s'agit d'accroître sans cesse sa forme vitale, qui est éminemment sociale, ce qui inclut l'idée de progrès dans et par la communauté. Comme dit Bakary Dian: «Même après ma mort, on l'ajoutera à mon nom.» Dans certaines langues, le même mot (*bogna* en bambara par exemple) désigne le don matériel, l'honneur, la croissance.

Le comput saisonnier est souvent fondé sur l'observation astronomique portant par exemple sur une série de constellations dont la Grande Ourse; chez les Komo (Haut-Zaïre) les Pléiades, comparées à un panier de machettes, annoncent le temps d'aiguiser ces outils pour le défrichage des champs. En cas de besoin d'ailleurs, cette conception du temps s'est faite plus mathématique: encoches dans des bois spéciaux conservés comme des archives dans les grottes du pays dogon, dépôt chaque année d'une pépite d'or dans un pot d'étain, en la chapelle des trônes au royaume de Bono Mansou, ou d'un caillou dans une jarre, dans la case des Rois en pays mandingue, sans compter évidemment les réalisations éminentes de l'Égypte pharaonique et des royaumes musulmans (almohade par exemple) à cet égard. Si l'on

évoque la difficulté de convertir une séquence de longueurs de règnes en une séquence de dates, et la nécessité de trouver un point fixe de référence, on constatera que ce dernier est la plupart du temps fourni par un repère extérieur daté, par exemple, l'attaque Ashanti contre Bono Mansou.

En effet, seules l'utilisation de l'écriture, l'accession aux religions « universalistes » disposant d'un calendrier suspendu à un terminus a quo précis, ainsi que l'entrée dans l'univers du rendement et de l'accumulation monétaire, ont remodelé la conception « traditionnelle » du temps. Mais celle-ci répondait correctement en son temps aux besoins des sociétés concernées.

Une autre exigence impérative, c'est *que cette histoire soit enfin vue de l'intérieur* à partir du pôle africain, et non mesurée en permanence à l'aune des valeurs étrangères, la conscience de soi et le droit à la différence étant des préalables indispensables pour la constitution d'une personnalité collective autonome. Bien sûr, l'option et l'optique d'auto-examen ne consistent pas à abolir artificiellement les connexions historiques de l'Afrique avec les autres continents de l'Ancien et du Nouveau Monde. Mais ces connexions seront analysées en termes d'échanges réciproques et d'influences multilatérales dans lesquelles les apports positifs de l'Afrique au développement de l'Humanité ne manqueront pas d'apparaître. Le regard historique africain ne sera donc pas un regard vengeur ni d'autosatisfaction, mais un exercice vital de la mémoire collective qui balaie le champ du passé pour y reconnaître ses propres racines. Après tant de regards extérieurs qui, jusqu'aux films contemporains, ont modelé l'image de marque de l'Afrique à la mesure des intérêts extérieurs, il est temps de déployer le regard intérieur de l'identité, de l'authenticité, de la prise de conscience : « volte rapatriante », comme dit Jacques Berque pour désigner ce retour aux sources. Quand on songe à la valeur du verbe et du nom en Afrique et que nommer quelqu'un c'est presque en prendre possession, à tel point que les personnages vénérés (père, époux, souverain) sont désignés par des périphrases et des surnoms, on comprendra pourquoi toute la série de vocables ou concepts, toute la panoplie de stéréotypes et de schémas mentaux relatifs à l'histoire africaine, ressortissent à l'aliénation la plus subtile. Il faut ici une véritable révolution copernicienne qui sera d'abord sémantique et qui, sans nier les exigences de la science universelle, récupère toute la coulée historique de ce continent dans des moules nouveaux<sup>28</sup>.

Comme J. Mackenzie le notait déjà en 1887 pour les Tswana (Botswana), que de noms de peuples qui n'ont jamais été utilisés par ces peuples mêmes ou par d'autres peuples africains ! Ces peuples ont passé par les fonts baptismaux de la colonisation et en sont ressortis sacrés pour l'aliénation. La seule voie royale pour en sortir, c'est d'écrire de plus en plus les livres d'histoire africaine en langue africaine, ce qui présuppose d'autres réformes de structure... Que

28. Voir à ce propos la démonstration intéressante de I.A. AKINJOGBIN, 1967. A partir de la comparaison entre le système de l'ébi (famille élargie) qui serait la source de l'autorité d'Oyo sur les familles, et le système dahoméen d'adaptation à la traite par la monarchie autoritaire s'exerçant sur les individus, il explique la disparité entre les deux régimes.

Voir aussi B. VERHAEGEN, 1974, p. 156 : « Le fait brut est un mythe. Le langage qui le désigne est implicitement une théorie du fait. »

de livres d'histoire de l'Afrique qui accordent généreusement un dixième de leurs pages à l'histoire précoloniale, sous prétexte qu'on la connaît mal! Si bien que l'on saute à pieds joints des « siècles obscurs », à tel prestigieux explorateur ou proconsul, demiurge providentiel, et *deus ex machina* à partir duquel commence la vraie histoire, le passé africain étant en somme consigné dans une sorte de honteuse préhistoire. Certes, il n'est pas question de nier les influx externes qui agissent comme levain accélérateur ou détonateur. Par exemple l'introduction au XVI<sup>e</sup> siècle des armes à feu dans le Soudan central a privilégié l'infanterie formée d'esclaves au détriment des cavaliers féodaux. Mutation qui s'est répercutée dans la structure du pouvoir à travers le Soudan central, le *kacella* ou *kaïgamma* d'origine servile supplantant auprès du souverain le ministre noble *Cirema*. Mais les explications mécaniques à partir d'influences externes (y compris pour les appuie-tête!) et les correspondances automatiques entre des influx extérieurs et les mouvements de l'histoire africaine, doivent être bannies, pour une analyse plus intime, en vue de déceler les contradictions et dynamismes endogènes<sup>29</sup>.

Par ailleurs, cette histoire ne saurait être autre que *l'histoire des peuples africains dans son ensemble*, envisagée comme une totalité englobant la masse continentale proprement dite, et les îles voisines comme Madagascar, selon la définition de la charte de l'OUA. L'histoire de l'Afrique intègre évidemment le secteur méditerranéen dans une unité consacrée par tant de liens millénaires (parfois sanglants il est vrai) mais le plus souvent mutuellement enrichissants, qui font de l'Afrique, de part et d'autre de la charnière du Sahara, les deux battants d'une même porte, les deux faces d'une même médaille.

Histoire des peuples, car en Afrique, même le despotisme de certaines dynasties a toujours été tempéré par la distance, par l'absence de moyens techniques qui aggravent la pesanteur de la centralisation, par la pérennité des démocraties villageoises, si bien qu'à tous les niveaux, de la base au sommet, le conseil réuni par et pour la palabre constitue le cerveau du corps politique. Histoire des peuples, parce que, sauf pour les quelques décennies contemporaines, cette histoire n'est pas moulée dans les frontières fixées par la colonisation, pour la bonne raison que l'assiette territoriale des peuples africains déborde de toutes parts les frontières héritées du partage colonial. Ainsi pour prendre un exemple entre mille, les Senoufo s'étendent sur une partie du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta. Dans le cadre continental général, l'accent sera donc mis sur les facteurs communs résultant d'origines communes et d'échanges interrégionaux millénaires d'hommes, de denrées, de techniques, d'idées, bref de biens matériels et spirituels. Malgré les obstacles naturels et le faible niveau des techniques, il y a eu depuis la préhistoire une certaine solidarité historique continentale entre la vallée du Nil et le Soudan jusqu'à la forêt guinéenne, entre cette même vallée et l'Afrique orientale, avec entre autres événements la dispersion des

29. Cf. R.C.C. LAW, 1971. L'auteur donne du déclin d'Oyo une explication fondée sur les tensions internes entre catégories sociales qui étaient parties prenantes dans le pouvoir : esclaves, intendants de l'alafing (roi) dans les provinces, représentants des provinces à la cour, triumvirat des eunuques royaux (du Milieu, de la Droite et de la Gauche).

Lwo, entre le Soudan, et l'Afrique centrale par la diaspora des Bantu, entre la façade atlantique et la côte orientale par le commerce transcontinental à travers le Shaba. Les phénomènes migratoires développés sur une grande échelle d'espace et de temps ne doivent d'ailleurs pas s'analyser comme des raz de marée de masses déferlantes appelées par le vide ou faisant le vide sur leur passage. Même la saga torrentielle de Chaka, le mfécane, ne saurait s'interpréter uniquement en ces termes. La remontée vers le nord de groupes Mossi (Haute-Volta), à partir du Dagomba et du Mamprusi (Ghana) s'est faite par des bandes de cavaliers qui, d'étape en étape, ont occupé des régions, mais ne pouvaient le faire qu'en s'amalgamant avec les autochtones, en prenant femmes localement. Les privilèges judiciaires qu'ils s'octroyaient à eux-mêmes provoquèrent rapidement la prolifération de leurs scarifications faciales (sortes de cartes d'identité) sur de nombreux visages, et la langue comme les institutions des nouveaux venus firent prime au point d'effacer celles des autres peuples; cependant que d'autres usages liés par exemple aux cultes agraires ou réglant les droits d'établissement, demeuraient dans la compétence des chefs de terre locaux et que des rapports de « parenté à plaisanterie » s'instauraient avec certains peuples rencontrés en chemin. Le grand conquérant « mossi » Oubri était d'ailleurs déjà lui-même un « métis ». Ce schéma de processus par osmose doit remplacer presque toujours le scénario romantique et simpliste de l'invasion nihiliste et désertifiante, comme on a longtemps et faussement représenté l'irruption des Béni Hilal en Afrique du Nord.

Les excès de l'anthropologie physique à préjugés racistes sont aujourd'hui rejetés par tous les auteurs sérieux. Mais les « Hamites » et autres « races brunes » inventées pour les besoins de la cause n'ont pas fini de hanter les mirages et les phantasmes d'esprits par ailleurs scientifiques.

« De tels taxons, déclare J. Hiernaux<sup>30</sup> dans un texte important, ne peuvent convenir comme unités d'étude biologiques. Les Peul ne constituent pas un groupe biologique mais culturel. Les Peul du Sud-Cameroun par exemple ont leurs plus proches parents biologiques dans les Haya de Tanzanie. Quant à la proximité biologique entre les Maures et les Warsingali de Somalie, elle tient autant à leur hérité qu'au biotope semblable qui les conditionne: la steppe aride. »

Les données proprement biologiques constamment bouleversées depuis des millénaires par la sélection ou la dérive génétique ne donnent aucune référence solide au classement, ni en ce qui concerne le groupe sanguin, ni pour la fréquence de gène Hbs, qui détermine une hémoglobine anormale et qui, associé à un gène normal, renforce la résistance à la malaria. Tel est le rôle capital de l'adaptation au milieu naturel. Par exemple, la stature plus élevée et le bassin plus large coïncident avec les zones de sécheresse plus grande et de chaleur plus intense. Dans ce cas, la morphologie du crâne plus étroit et plus haut (dolichocéphalie) est une adaptation permettant une moindre absorption de chaleur. Le vocable de tribu sera autant que possible,

30. J. HIERNAUX, 1970, pp. 53 et ss.

sauf l'exception de certaines régions d'Afrique du Nord<sup>31</sup> banni de cette histoire en raison de ses connotations péjoratives et des multiples idées fausses qui le sous-tendent. On a beau souligner que la « tribu » est essentiellement une unité culturelle et parfois politique, certains continuent à y voir un stock biologiquement distinct, et montent en épingle les affres de « guerres tribales » qui se soldaient souvent par quelques dizaines de morts ou moins, alors qu'ils oublient tous les échanges positifs qui ont lié les peuples africains au plan biologique, technologique, culturel, religieux, socio-politique, etc. et qui donnent aux œuvres africaines un indubitable air de famille.

Par ailleurs, cette histoire devra *éviter d'être trop événementielle*, car elle risquerait alors de mettre exagérément en valeur les influences et facteurs extérieurs. Certes l'établissement des faits pilotes est une tâche primordiale, indispensable même pour faire ressortir le profil original de l'évolution africaine. Mais l'essentiel portera sur les civilisations, les institutions, les structures: techniques agraires et métallurgiques, arts et artisanats, circuits commerciaux, conceptions et aménagements du pouvoir, cultes et pensée philosophique ou religieuse, problème des nations et prénotations, techniques de modernisation, etc. Cette option méthodologique requiert avec encore plus d'exigence l'approche interdisciplinaire.

Finalement, pourquoi ce retour aux sources africaines? Si la quête de ce passé peut être pour des étrangers un simple besoin de curiosité, un exercice intellectuel souverainement tonique pour un cerveau ardent à interviewer le sphinx, le sens de l'entreprise doit dépasser ces visées purement individuelles; car l'histoire de l'Afrique est nécessaire à la compréhension de l'histoire universelle dont bien des séquences demeureront des énigmes opaques tant que l'horizon du continent africain n'aura pas été illuminé. Par ailleurs, au plan méthodologique, la confection de l'histoire africaine conformément aux normes dégagées dans ce volume peut confirmer la stratégie des adeptes de l'histoire totale, saisie dans toutes ses strates et toutes ses dimensions par toute la panoplie des outils d'investigation disponibles. L'histoire deviendra ainsi cette discipline symphonique où la parole est donnée simultanément à toutes sortes de disciplines, la conjonction singulière des voix se transformant selon les sujets ou les moments de la recherche, pour s'ajuster aux exigences du discours. Mais cette reconstruction posthume de l'édifice naguère bâti de pierres vives, importe surtout aux Africains qui y ont un intérêt charnel et qui pénètrent dans ce domaine après des siècles ou des décennies de frustration, comme un exilé qui découvre les lignes nouvelles et anciennes à la fois, parce que secrètement anticipées, du paysage convoité de la patrie. Vivre sans histoire, c'est être une épave, ou porter les racines d'autrui. C'est renoncer à être soi-même racine pour d'autres qui sont en aval. C'est, dans la marée de

31. Le terme arabe Khabbylia désigne un groupe de personnes se rattachant généalogiquement à un ancêtre commun et vivant sur un territoire délimité. La filiation généalogique ayant une grande importance chez les peuples sémitiques (Arabes, Berbères, etc.) la Khabbylia (ce qui correspondrait en français au terme tribu) a joué et joue parfois encore un rôle qu'on ne peut passer sous silence dans l'histoire de nombreux pays nord-africains. Afin de lui garder toute sa connotation historique et socio-culturelle, le vocable de Khabbylia sera maintenu dans sa graphie originelle (Khabbylia).

l'évolution humaine, accepter le rôle anonyme de plancton et de protozoaire. Il faut que l'homme d'Etat africain s'intéresse à l'Histoire comme à une partie essentielle du patrimoine national qu'il doit gérer, d'autant plus que c'est par l'Histoire qu'il pourra accéder à la connaissance des autres pays africains dans l'optique de l'unité africaine.

Mais cette Histoire est encore plus nécessaire aux peuples eux-mêmes pour lesquels elle constitue un droit fondamental. Des équipes doivent être constituées par les Etats africains pour sauver, avant qu'il ne soit trop tard, le maximum de vestiges historiques. Des musées doivent être bâtis et des législations édictées pour la protection des sites et des objets. Des bourses doivent être accordées, en particulier pour la formation des archéologues. Les programmes et diplômes doivent être entièrement refondus dans une perspective africaine. L'Histoire est une source qui doit nous servir non seulement pour nous y mirer et nous y reconnaître, mais pour nous y abreuver et y reprendre des forces pour aller de l'avant dans la caravane humaine du progrès. Si telle est la finalité de cette Histoire de l'Afrique, cette quête laborieuse et fastidieuse, hérissée d'exercices pénibles, se révélera à coup sûr fructueuse et riche d'inspiration multiforme.

Car, sous les cendres mortes du passé, gisent toujours quelque part des braises chargées de la lumière des résurrections.



# L'évolution de l'historiographie de l'Afrique

*J.D. Fage*

Les premiers travaux sur l'histoire de l'Afrique sont aussi anciens que le début de l'histoire écrite. Les historiens de l'ancien monde méditerranéen et ceux de la civilisation islamique médiévale ont les uns et les autres pris comme cadre de référence l'ensemble du monde connu, qui comprenait une portion importante de l'Afrique. L'Afrique au nord du Sahara était une partie intégrante de ces deux civilisations, et son passé était un des centres d'intérêt de leurs historiens au même titre que celui de l'Europe méridionale ou du Proche-Orient. L'histoire de l'Afrique du Nord a même continué à être une partie essentielle des études historiques jusqu'à l'expansion de l'Empire ottoman au XVI<sup>e</sup> siècle.

A la suite de l'expédition de Napoléon Bonaparte en Egypte en 1798, l'Afrique du Nord devint de nouveau un champ d'études non négligeable pour les historiens. Avec l'expansion du pouvoir colonial européen en Afrique du Nord consécutive à la conquête d'Alger par les Français en 1830 et à l'occupation de l'Egypte par les Britanniques en 1882, c'est un point de vue européen colonialiste qui domina les travaux sur l'histoire de l'Afrique du Nord. Cependant, à partir de 1930, le mouvement moderniste dans l'Islam, le développement de l'instruction de style européen dans les colonies d'Afrique du Nord et la naissance des mouvements nationalistes nord-africains commencèrent à se combiner pour faire naître des écoles autochtones d'histoire, qui écrivaient non seulement en arabe mais en français et en anglais, et ainsi rétablissaient l'équilibre dans les études historiques de l'Afrique du Nord.

Le présent chapitre se préoccupera donc principalement de l'historiographie de l'Afrique occidentale, centrale, orientale et méridionale. Bien que ni les historiens classiques ni les historiens islamiques médiévaux n'aient considéré l'Afrique tropicale comme sans intérêt, leurs horizons étaient limités par la rareté des contacts qu'ils pouvaient avoir avec elle, que ce soit à travers le Sahara vers l'« Ethiopie » ou le *Bilād al-Sūdān*, ou le long des côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien, jusqu'aux limites que permettait d'atteindre la navigation de mousson.

L'information des anciens auteurs, en ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique occidentale, était rare et sporadique. Hérodote, Manéthon, Pline l'Ancien, Strabon et quelques autres ne nous racontent guère que de rares voyages ou raids à travers le Sahara, ou des voyages maritimes tentés le long de la côte atlantique, et l'authenticité de certains de ces récits fait souvent l'objet de discussions animées entre les spécialistes. Les informations classiques au sujet de la mer Rouge et de l'océan Indien ont une base plus sérieuse, car il est certain que des marchands méditerranéens, ou du moins alexandrins, pratiquaient le commerce sur ces côtes. Le *Périple de la mer Erythrée* (vers l'an +100) et les œuvres de Claude Ptolémée (vers +150, mais la version qui nous en est parvenue semble se rapporter plutôt aux environs de +400) et de Cosmas Indicopleustes (+647) sont encore les principales sources pour l'histoire ancienne de l'Afrique orientale.

Les auteurs arabes étaient bien mieux informés, car à leur époque, l'utilisation du chameau par les peuples du Sahara avait facilité l'établissement d'un commerce régulier avec l'Afrique occidentale et l'installation de négociants nord-africains dans les principales villes du Soudan occidental; d'autre part le commerce avec la partie occidentale de l'océan Indien s'était aussi développé, au point qu'un nombre considérable de marchands d'Arabie et du Proche-Orient s'étaient installés le long de la côte orientale d'Afrique. C'est ainsi que les œuvres d'hommes comme al-Mas'ūdī (mort vers +950), al-Bakrī (1029-1094), al-Idrīsī (1154), Yākūt (vers 1200), Abu'l-fidā' (1273-1331), al'Umarī (1301-49), Ibn Baṭṭūṭa (1304-1369) et Hassan Ibn Mohammad al-Wuzza'n (connu en Europe sous le nom de Léon l'Africain, vers 1494-1552) sont d'une grande importance pour la reconstruction de l'histoire de l'Afrique, en particulier celle du Soudan occidental et central, pendant la période comprise approximativement entre le IX<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Cependant, si utiles que soient leurs œuvres pour les historiens modernes, il est douteux qu'on doive compter aucun de ces auteurs ou de leurs prédécesseurs classiques parmi les principaux historiens de l'Afrique. L'essentiel de ce que chacun d'entre eux donne est une description des régions de l'Afrique d'après les informations qu'il a pu recueillir à l'époque où il écrivait. Il n'y a aucune étude systématique des changements survenus au cours du temps, ce qui est le véritable objectif de l'historien. D'ailleurs cette description n'est même pas véritablement synchronique, car s'il est vrai qu'une partie de l'information peut être contemporaine, d'autres parties, bien qu'encore tenues pour vraies du vivant de l'auteur, pouvaient provenir de rapports plus anciens. Ces œuvres présentent

en outre l'inconvénient qu'en général il n'y a aucun moyen d'évaluer l'authenticité de l'information, par exemple de savoir si l'auteur l'a recueillie par observation personnelle, ou d'après l'observation directe d'un contemporain, ou s'il rapporte simplement des rumeurs courantes à l'époque ou l'opinion d'auteurs antérieurs. Léon l'Africain fournit un exemple intéressant de ce problème. Il a lui-même, comme Ibn Baṭṭūṭa, voyagé en Afrique; mais, à la différence d'Ibn Baṭṭūṭa, il n'est nullement certain que toute l'information qu'il donne provienne de ses observations personnelles.

Il est peut-être utile de rappeler ici que le terme « histoire » n'est pas sans ambiguïté. Actuellement son sens usuel peut être défini comme « un compte rendu méthodique des événements d'une période donnée », mais il peut aussi avoir le sens plus ancien de « description systématique de phénomènes naturels ». C'est essentiellement en ce sens qu'il est employé dans le titre donné en anglais à l'œuvre de Léon l'Africain (*Leo Africanus, A Geographical History of Africa* — en français: *Description de l'Afrique*), sens qui ne survit réellement aujourd'hui que dans l'expression désuète « histoire naturelle » (qui du reste était le titre de l'œuvre de Pline).

Cependant, parmi les premiers historiens de l'Afrique, il en est un très important, un grand historien au plein sens du terme: Ibn Khaldūn (1332-1406), qui, s'il était mieux connu des savants occidentaux, pourrait légitimement ravir à Hérodote son titre de « père de l'histoire ». Ibn Khaldūn était un Nord-Africain né à Tunis. Une partie de son œuvre est consacrée à l'Afrique<sup>1</sup> et à ses relations avec les autres peuples de la Méditerranée et du Proche-Orient. De la compréhension de ces relations, il induisit une conception qui fait de l'Histoire un phénomène cyclique dans lequel les nomades des steppes et des déserts conquièrent les terres arables des peuples sédentaires et y établissent de vastes royaumes qui, après environ trois générations, perdent leur vitalité et deviennent victimes de nouvelles invasions de nomades. C'est en fait un bon modèle pour une grande partie de l'histoire de l'Afrique du Nord, et un grand historien, Marc Bloch<sup>2</sup> a utilisé Ibn Khaldūn pour son explication lumineuse de l'histoire de l'Europe au début du Moyen Age. Or Ibn Khaldūn se distingue de ses contemporains non seulement parce qu'il a conçu une philosophie de l'histoire, mais aussi — et peut-être surtout — parce que contrairement à eux, il n'accordait pas le même poids et la même valeur à toutes les bribes d'information qu'il pouvait trouver sur le passé; il considérait qu'il fallait approcher de la vérité pas à pas par la critique et la comparaison. Ibn Khaldūn est en fait un historien très moderne, et c'est à lui que nous devons ce qui est presque l'histoire, au sens moderne, de l'Afrique tropicale. En sa qualité de Nord-Africain, et aussi parce que, malgré la nouveauté de sa philosophie et de sa méthode, il travaillait dans le cadre des anciennes traditions méditerranéennes et islamiques, il n'était pas sans se préoccuper de ce qui se passait de l'autre côté du Sahara. C'est ainsi qu'un des chapitres

1. Les principaux développements sur l'Afrique se trouvent dans le plus important ouvrage de cet auteur, la *Muqadima* (traduction française de Vincent MONTEIL) et dans le fragment de son histoire traduit par DE SLANE sous le titre *Histoire des Berbères*.

2. Voir notamment Marc BLOCH, 1939, p. 91.

de son œuvre<sup>3</sup> est en fait une histoire de l'Empire du Mali qui était de son vivant, à son apogée ou peu s'en faut. Ce chapitre est partiellement fondé sur la tradition orale qui avait cours à l'époque et, pour cette raison, reste de nos jours une des bases essentielles de l'histoire de ce grand Etat africain.

Aucun vaste Etat puissant comme le Mali, ni même des Etats de moindre importance comme les premiers royaumes hawsa ou les cités indépendantes de la côte orientale d'Afrique, ne pouvaient maintenir leur identité et leur intégrité sans une tradition reconnue, relative à leur fondation et à leur développement. Quand l'islam traversa le Sahara et se répandit le long de la côte orientale, en apportant avec lui l'écriture arabe, les Noirs africains ajoutèrent l'utilisation des textes écrits aux documents oraux dont ils disposaient déjà pour conserver leur histoire.

Parmi ces premiers exemples d'ouvrages d'histoire actuellement connus, les plus élaborés sont peut-être le *Ta'riḫ al-Sūdān* et le *Ta'riḫ el-Fattāsh*, l'un et l'autre écrits à Tombouctou et, pour l'essentiel, au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Dans les deux cas, les auteurs nous donnent un exposé des événements de leur époque et de la période immédiatement antérieure, avec beaucoup de détails et sans omettre l'analyse et l'interprétation. Mais ils font aussi précéder ces exposés critiques d'un rappel des traditions orales concernant des temps plus anciens. De sorte que le résultat n'est pas seulement une histoire de l'Empire Songhaï, de sa conquête et de sa domination par les Marocains, mais aussi une tentative pour déterminer ce qui était important dans l'histoire antérieure de la région, notamment dans les anciens empires du Ghana et du Mali. C'est pourquoi il importe de distinguer les *Ta'riḫ* de Tombouctou d'autres ouvrages historiques anciens écrits en arabe par des Africains, tels que ceux qui sont connus sous les noms de *Chronique de Kano* et de *Chronique de Kikwa*<sup>5</sup>. Ces dernières nous livrent seulement les notations directes par écrit de traditions qui étaient sans doute jusqu'alors transmises oralement. S'il semble qu'une version de la *Chronique de Kikwa* ait été utilisée par l'historien portugais De Barros au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'y a rien qui montre que la *Chronique de Kano* ait existé avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle environ.

Il est intéressant de noter que les chroniques de cette nature en arabe ne se limitent pas nécessairement aux parties de l'Afrique qui avaient été complètement islamisées. C'est ainsi que le centre du Ghana actuel a produit sa *Chronique de Gonja* (*Kitāb al-Ghunja*) au XVIII<sup>e</sup> siècle, et que les récentes recherches de savants tels qu'Ivor Wilks ont révélé des centaines d'exemples de manuscrits arabes provenant de cette région et des régions voisines<sup>6</sup>. En outre, il ne faut évidemment pas oublier qu'une partie de l'Afrique tropicale,

3. Dans la traduction de M.G. DE SLANE, intitulée *Histoire des Berbères* (1925-1956) ce chapitre figure dans le vol. 2, pp. 105-116.

4. Le *Ta'riḫ al-Sūdān* a été traduit en français et annoté par O. HOUDAS (1900); le *Ta'riḫ el-Fattāsh* par O. HOUDAS et M. DELAFOSSE (1913).

5. On trouve une traduction anglaise de la *Chronique de Kano* dans H. R. PALMER, 1928, vol. 3, pp. 92-132, et de la *Chronique de Kikwa* dans G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962, pp. 34-49.

6. Sur la *Chronique de Gonja* et la collection des manuscrits arabes au Ghana actuel, voir Nehemin LEVTZION, 1968, surtout les pages 27 à 32; Ivor WILKS, 1963, pp. 409-417; et Thomas HODGKIN, 1966, pp. 442-460.

celle qui est devenue l'Éthiopie, avait sa propre langue sémitique, d'abord le guèze, puis l'amharique, dans lesquels une tradition littéraire a été préservée et développée pendant près de deux mille ans. Cette tradition a certainement produit des ouvrages historiques déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, par exemple l'*Histoire des guerres* d'Amda Syôn<sup>7</sup>. Les œuvres historiques écrites dans d'autres langues africaines, telles que le hawsa et le swahili, distinctes des écrits en arabe classique importé, mais utilisant son écriture, ne sont apparues qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les Européens commencèrent à prendre contact avec les régions côtières de l'Afrique tropicale. Cela entraîna rapidement la production d'œuvres littéraires qui fournissent des matériaux extrêmement précieux pour les historiens modernes. Quatre régions de l'Afrique tropicale furent l'objet d'une attention particulière : les côtes guinéennes de l'Afrique occidentale, la région du Bas-Zaïre et de l'Angola, la vallée du Zambèze et les hautes terres voisines, et enfin l'Éthiopie. Dans ces régions il y eut une pénétration appréciable à l'intérieur des terres au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais, comme dans le cas des écrivains antérieurs, classiques ou arabes, le résultat ne fut pas toujours, et généralement pas immédiatement, la rédaction d'ouvrages d'histoire de l'Afrique.

La côte de Guinée fut la première partie de l'Afrique tropicale découverte par les Européens ; elle fut le sujet de toute une série d'ouvrages depuis environ 1460 (Cadamosto) jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Barbot et Bosman). Une bonne partie de ces matériaux sont d'une très grande valeur historique, car ils fournissent des témoignages de première main et datés, grâce auxquels on peut situer un grand nombre d'autres relations à caractère historique. Il y a aussi dans ces ouvrages beaucoup de matériaux historiques (c'est-à-dire non contemporains), peut-être surtout chez Dapper (1688) qui — contrairement à la plupart des autres auteurs — n'a pas observé directement, mais a seulement rassemblé les récits des autres. Mais le but essentiel de tous ces auteurs était de décrire la situation contemporaine plutôt que d'écrire l'histoire. Et c'est seulement maintenant, après qu'une bonne partie de l'histoire de l'Afrique occidentale a été reconstituée, qu'on peut apprécier à sa juste valeur une bonne partie de ce qu'ils disent<sup>8</sup>.

Dans les autres régions auxquelles les Européens s'intéressèrent au XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle, la situation était quelque peu différente. Peut-être parce que c'étaient des champs d'activité pour les premiers efforts des missionnaires, alors que le principal moteur des activités européennes en Guinée a toujours été le commerce. Tant que les Africains fournissaient les marchandises que les Européens désiraient acheter, ce qui était généralement le cas en Guinée, les négociants ne se sentaient pas poussés à changer la société africaine ; ils se contentaient de l'observer. Les missionnaires, au contraire, se

7. Il existe plusieurs traductions de cet ouvrage, notamment une (en français) de J. PERRUCHON dans le *Journal asiatique*, 1889.

8. *The Voyages of Cadamosto*, commentés par G.R. CRONE, 1937 ; John BARBOT, 1732 ; William BOSMAN, édition annotée 1967.

sentaient obligés d'essayer de changer ce qu'ils trouvaient, et un certain degré de connaissance de l'histoire de l'Afrique pouvait leur être utile. En Ethiopie, les bases existaient déjà. On pouvait apprendre le guèze et perfectionner son étude et on pouvait utiliser les chroniques et autres écrits dans cette langue. Des ouvrages historiques sur l'Ethiopie furent entrepris par deux pionniers éminents parmi les missionnaires, Pedro Paez (mort en 1622) et Manoel de Almeida (1569-1646); et une histoire complète fut écrite par un des premiers orientalistes d'Europe, Hiob Ludolf (1624-1704)<sup>9</sup>. Dans la basse vallée du Congo et en Angola, ainsi que dans la vallée du Zambèze et ses environs, les intérêts commerciaux étaient probablement plus puissants que ceux de l'évangélisation. Or la société traditionnelle africaine n'était pas dans l'ensemble prête, sans subir des pressions considérables, à fournir aux Européens ce qu'ils désiraient. Le résultat c'est qu'elle fut contrainte de changer de façon dramatique, de sorte que même les essais descriptifs ne pouvaient guère éviter d'être en partie historiques. On trouve, en fait, des éléments importants d'histoire dans les livres d'auteurs tels que Pigafetta et Lopez (1591) et Cavazzi (1687). En 1681, Cadornega publie une *Histoire des guerres angolaises*<sup>10</sup>.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble que l'Afrique tropicale ait reçu des historiens européens l'attention qu'elle méritait. Il était possible, par exemple, d'utiliser comme sources historiques les écrivains antérieurs, surtout descriptifs, comme Léon l'Africain et Dapper, de sorte que les histoires et géographies universelles de l'époque, comme *The universal history* publiée en Angleterre entre 1736 et 1765, pouvaient consacrer à l'Afrique un nombre de pages appréciable<sup>11</sup>. Il y eut aussi des essais monographiques, par exemple *l'Histoire de l'Angola* de Silva Correin (vers 1792), *Some historical account of Guinea* de Benezet (1772) ainsi que les deux histoires du Dahomey, *Mémoires du règne de Bossa Ahadée*, de Norris (1789) et *History of Dahomey*, de Dalzel (1793). Mais une mise en garde est nécessaire ici. Le livre de Silva Correin n'a été publié qu'au cours du siècle présent<sup>12</sup>; et la raison pour laquelle les trois autres ouvrages mentionnés ci-dessus furent publiés à l'époque, c'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la controverse commençait à devenir sérieuse au sujet de la traite des esclaves, qui avait été le principal élément des relations entre l'Europe et l'Afrique tropicale depuis au moins cent cinquante ans. Dalzel et Norris, qui l'un et l'autre utilisaient leur expérience du commerce des esclaves au Dahomey, ainsi que Benezet, faisaient tous œuvre d'historiens, mais leurs ouvrages avaient tous pour objectif de fournir des arguments pour ou contre l'abolition du commerce des esclaves.

9. Dans C. BECCARI, *Rerum Aethiopicarum scriptores occidentales inediti* (Rome, 1905-1917), l'ouvrage de Paez se trouve dans les volumes 2 et 3 et celui d'Almeida dans les volumes 5 et 7; il existe une traduction partielle en anglais d'ALMEIDA dans C.F. BECKINGHAM et C. W. B. HUNTINGFORD, *Some records of Ethiopia, 1593-1646* (1954). *Historia Aethiopica* de LUDOLF a été publiée à Francfort en 1681.

10. A. DE OLIVEIRA DE CADORNEGA, *Historia General das Guerras angolanas*, commenté par M. DELGADO et A. DA CUNHA (Lisbonne, 1940-1942).

11. L'édition in-folio de *l'Universal History* comprend 23 volumes, dont 16 sont consacrés à l'histoire moderne, et ces derniers comprennent 2 volumes sur l'Afrique.

12. Lisbonne, 1937.

S'il en avait été autrement, il n'est pas certain que ces livres auraient trouvé des acheteurs, car à cette époque, la tendance maîtresse de la culture européenne commençait à considérer de façon de plus en plus défavorable les sociétés non européennes et à déclarer qu'elles n'avaient pas d'histoire digne d'être étudiée. Cette mentalité résultait surtout de la convergence de courants de pensée issus de la Renaissance, du siècle des Lumières, et de la révolution scientifique et industrielle en plein essor. En conséquence, en se fondant sur ce qui était considéré comme un héritage gréco-romain unique, les intellectuels européens se persuadèrent que les desseins, les connaissances, la puissance, et la richesse de leur société étaient si prépondérants que la civilisation européenne devait prévaloir sur toutes les autres ; par conséquent son histoire était la clé de toute connaissance, et l'histoire des autres sociétés était sans importance. Cette attitude était peut-être surtout adoptée à l'encontre de l'Afrique. En effet, à l'époque, les Européens ne connaissaient plus guère l'Afrique et les Africains que sous l'angle du commerce des esclaves, alors que justement c'était ce trafic même qui causait un chaos social de plus en plus grave dans de nombreuses parties du continent.

Hegel (1770-1831) a défini cette position très explicitement dans sa *Philosophie de l'Histoire*, qui contient des affirmations comme celles-ci : « L'Afrique n'est pas un continent historique ; elle ne montre ni changement ni développement. » Les peuples noirs « sont incapables de se développer et de recevoir une éducation. Tels nous les voyons aujourd'hui, tels ils ont toujours été. « Il est intéressant de noter que, déjà en 1793, le responsable de la publication du livre de Dalzel jugea nécessaire de justifier la parution d'une histoire du Dahomey. Prenant nettement la même position qu'Hegel, il déclarait : « Pour arriver à une juste connaissance de la nature humaine, il est absolument nécessaire de se frayer un chemin à travers l'histoire des nations les plus grossières [...] [Il n'y a pas d'autre] moyen de juger de la valeur de la culture, dans l'estimation du bonheur humain, que par des comparaisons de cette sorte. »<sup>13</sup>

Bien que l'influence directe de Hegel sur l'élaboration de l'histoire de l'Afrique ait été faible, l'opinion qu'il représentait fut acceptée dans l'orthodoxie historique du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette opinion anachronique et dénuée de fondement ne manque pas d'adeptes même aujourd'hui. Un professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford n'a-t-il pas déclaré : « Peut-être qu'à l'avenir il y aura une histoire de l'Afrique à enseigner. Mais à présent, il n'y en a pas ; il y a seulement l'histoire des Européens en Afrique. Le reste est ténèbres... et les ténèbres ne sont pas un sujet d'histoire. Comprenez-moi bien. Je ne nie pas que des hommes aient existé même dans les pays obscurs et les siècles obscurs, ni qu'ils aient eu une vie politique et une culture, intéressantes pour les sociologues et les anthropologues ; mais je crois que l'histoire est essentiellement une forme de mouvement et même de mouvement intentionnel. Ce n'est pas simplement une fantasmagorie de formes et de coutumes changeantes, de batailles et de conquêtes, de dynasties et d'usurpations, de structures sociales et de désintégration sociale... »

13. Archibald DALZEL, *The History of Dahomey* (1793) p.v.

Il estimait que « l'histoire, ou plutôt l'étude de l'histoire, a un but. Nous l'étudions [...] afin de découvrir comment nous sommes arrivés au point où nous sommes. » Le monde actuel, poursuit-il, est à tel point dominé par les idées, les techniques et les valeurs de l'Europe occidentale que, du moins pour les cinq derniers siècles, dans la mesure où l'histoire du monde a une importance, c'est seulement l'histoire de l'Europe qui compte. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de « nous amuser avec les mouvements sans intérêt de tribus barbares dans des coins du monde pittoresques, mais qui n'ont exercé aucune influence ailleurs »<sup>14</sup>.

Par une ironie du sort, c'est du vivant de Hegel que les Européens entreprirent l'exploration réelle, moderne et scientifique de l'Afrique et commencèrent ainsi à poser les fondations d'une évaluation rationnelle de l'histoire et des réalisations des sociétés africaines. Cette exploration était liée en partie à la réaction contre l'esclavage et la traite des esclaves, en partie à la compétition pour les marchés africains.

Certains des premiers Européens étaient poussés par un désir sincère d'apprendre ce qu'ils pouvaient au sujet du passé des peuples africains et recueillaient tous les matériaux qu'ils trouvaient : des documents écrits s'il y en avait, sinon des traditions orales et des témoignages sur les traces du passé qu'ils découvraient. La littérature produite par les explorateurs est immense. Certains de ses éléments contiennent de l'histoire au meilleur sens du terme, et dans sa totalité, elle constitue un matériau de grande valeur pour les historiens qui leur succéderont. Dans une brève liste des principaux titres on peut citer *Travels to discover the sources of the Nile*, de James Bruce (1790); les chapitres spécifiquement historiques dans les récits de leur visite à Kumasi, capitale de l'Ashanti, par T.E. Bowdich, *Mission from Cape Coast to Ashantee* (1819), et par Joseph Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee* (1824); les *Reisen und Entdeckungen in Nord-und Zentral Afrika* (1857-1858) de Heinrich Barth; les *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale* de M. Guillain (1856); et *Sahara und Sudan* de Gustav Nachtigal (1879-1889).

La carrière de Nachtigal se poursuit dans une phase entièrement nouvelle de l'histoire de l'Afrique : celle où les Européens avaient entrepris de conquérir le continent et de dominer ses populations. Ces entreprises semblaient nécessiter une justification morale, et c'est alors que les vues hégéliennes furent renforcées par une application des principes de Darwin. Cette évolution eut un résultat symptomatique : l'apparition d'une nouvelle science, l'anthropologie, qui est une méthode non historique d'étudier et d'évaluer les cultures et les sociétés des peuples « primitifs », ceux qui n'avaient « pas d'histoire digne d'être étudiée », ceux qui étaient « inférieurs » aux Européens, et qu'on pouvait commodément distinguer de ces derniers par la pigmentation de leur peau.

14. Ces citations sont extraites des remarques de présentation du premier essai d'une série de cours du Professeur Hugh TREVOR-HOPER sur « The rise of Christian Europe » (l'essor de l'Europe chrétienne). Voir *The Listener*, 28.11.1963, p. 871.



Il est intéressant de citer ici le cas de Richard Burton (1821-1890). C'est l'un des plus grands voyageurs européens en Afrique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; c'était un esprit curieux, cultivé, et toujours en éveil, et un orientaliste éminent. Il fut en 1863 un des fondateurs de la London Anthropological Society (qui devint plus tard le Royal Anthropological Institute). Cependant, de manière beaucoup plus accusée que Nachtigal, sa carrière marque la fin de l'exploration scientifique et sans préjugé de l'Afrique, qui avait commencé avec James Bruce. On trouve, par exemple, dans sa *Mission to Gelele, King of Dahomey* (1864), une remarquable digression sur « La place du nègre dans la nature » (et non pas, on peut le noter « la place du nègre dans l'histoire »). On peut y lire des phrases telles que celles-ci : « Le nègre pur se place dans la famille humaine au-dessous des deux grandes races arabe et aryenne » (la plupart de ses contemporains auraient rangé ces deux dernières dans l'ordre inverse) et « le nègre, pris en masse, ne s'améliorera pas au-delà d'un certain point, qui ne méritera pas le respect ; il reste mentalement un enfant... »<sup>15</sup>. C'est en vain que certains intellectuels africains ripostaient, tel James Africanus Horton, polémique avec les membres influents de la London Anthropological Society.

Les choses empirèrent pour l'étude de l'histoire de l'Afrique par suite de l'apparition vers la même époque, en particulier en Allemagne, d'une conception du métier de l'historien selon laquelle il devenait moins une branche de la littérature ou de la philosophie qu'une science fondée sur l'analyse rigoureuse des sources originales. Pour l'histoire de l'Europe, ces sources étaient, bien entendu, surtout des sources écrites et, dans ce domaine, l'Afrique semblait remarquablement déficiente. Cette conception fut exposée de façon très précise par le Professeur A.P. Newton, en 1923, dans une conférence devant la Royal African Society à Londres, sur « l'Afrique et la recherche historique ». Il déclara que l'Afrique n'avait « pas d'histoire avant l'arrivée des Européens. L'histoire commence quand l'homme se met à écrire. » Donc le passé de l'Afrique avant le début de l'impérialisme européen ne pouvait être reconstitué que « d'après les témoignages des restes matériels, des langues et des coutumes primitives », toutes choses qui ne concernaient pas les historiens, mais les archéologues, les linguistes et les anthropologues<sup>16</sup>.

En fait, même Newton se trouvait quelque peu en marge du métier d'historien tel qu'il était conçu à l'époque. Pendant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques-uns des historiens britanniques les plus éminents, par exemple James Stephen (1789-1859), Herman Merivale (1806-1874), J.A. Froude (1818-1894) et J.R. Seeley (1834-1895)<sup>17</sup> avaient porté beaucoup

15. *Op. cit.*, édition de 1893, vol. 2, pp. 131 et 135.

16. « Africa and historical research », *J.A.S.*, 22 (1922-1923).

17. STEPHEN fut fonctionnaire au Colonial Office de 1825 à 1847 et fut professeur d'histoire moderne à Cambridge de 1849 à 1859 ; MERIVALE fut professeur d'économie politique à Oxford avant de succéder à STEPHEN en qualité de Permanent Under-Secretary du Colonial Office (1847-1859) ; FROUDE passa la plus grande partie de sa vie à Oxford et y fut professeur d'histoire moderne en 1892-1894, mais dans les années 1870, il fut envoyé du Colonial Secretary en Afrique du Sud ; SEELEY fut professeur d'histoire moderne à Cambridge de 1869 à 1895.

d'intérêt aux activités des Européens (ou du moins de leurs compatriotes) dans le reste du monde. Mais le successeur de Seeley comme *regius*, professeur d'histoire moderne à Cambridge, fut Lord Acton (1834-1902), qui avait été formé en Allemagne. Acton commença immédiatement à préparer *The Cambridge modern history* dont les quatorze volumes parurent entre 1902 et 1910. Cet ouvrage est centré sur l'Europe au point qu'il ignore presque totalement même les activités des Européens dans le monde. Par la suite, l'histoire coloniale fut généralement laissée à des hommes comme Sir Charles Lucas (ou, en France, Gabriel Hanotaux)<sup>18</sup> qui, comme Stephen, Marivale et Froude, s'étaient eux-mêmes auparavant activement occupés d'affaires coloniales.

Cependant, avec le temps, l'histoire coloniale ou impériale, même si elle était en marge de la profession, se fit accepter. *The New Cambridge Modern History*, qui commença à paraître en 1957 sous la direction de Sir George Clark, a des chapitres sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique dans tous ses douze volumes, et d'autre part la collection d'histoire de Cambridge s'était enrichie à cette époque de la série *The Cambridge History of the British Empire* (1929-1959), dont Newton fut l'un des directeurs fondateurs. Mais il suffit d'un examen très sommaire de cette œuvre pour s'apercevoir que l'histoire coloniale, même celle de l'Afrique, est très différente de l'histoire de l'Afrique

Sur les huit volumes de cet ouvrage (C.H.B.E.) quatre sont consacrés au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Inde britannique. Cela laisse trois volumes généraux, fortement orientés vers la politique impériale (sur leurs 68 chapitres, quatre seulement ont trait directement aux relations de l'Angleterre avec l'Afrique) et un volume consacré à l'Afrique du Sud, le seul coin de l'Afrique au sud du Sahara dans lequel les colons européens se soient fortement implantés. La presque totalité de ce volume (qui est le plus gros des huit) est consacrée aux affaires embrouillées de ces colons européens depuis l'arrivée des premiers d'entre eux en 1652. Les peuples africains, constituant la majorité de la population, sont relégués dans un chapitre introductif (et essentiellement non historique) rédigé par un socio-anthropologue, et dans deux chapitres qui, bien qu'écrits par les deux historiens sud-africains les plus lucides de leur génération, C.W. de Kiewiet et W.M. MacMillan, les considèrent, par nécessité, dans la perspective de leur réaction à la présence européenne. Ailleurs, l'histoire de l'Afrique apparaissait très timidement dans des collections plus ou moins monumentales. C'était le cas de *Peuples et civilisations*, Histoire générale, 20 volumes, Paris 1927-52; G. Glotz, éd., *Histoire générale*, 10 volumes, Paris 1925-38; *Propyläen Weltgeschichte*, 10 volumes, Berlin 1929-33; *Historia Mundi*, ein Handbuch der Weltgeschichte in 10 Bänden, Bern 1952 ff; *Vsemirnaja istoriya* World History, 10 volumes,

18. LUCAS a été fonctionnaire au British Colonial Office de 1877 à 1911, s'élevant jusqu'au grade d'Assistant under-secretary; il a ensuite obtenu un poste à All Soul's College, Oxford. HANOTAUX (1853-1944) a eu une carrière double, en tant que politicien et homme d'Etat qui, dans les années 1890, a joué un rôle important dans les affaires coloniales et étrangères de la France et en tant qu'historien, élu à l'Académie française.

Moscow 1955 ff. L'italien C. Conti Rossini publia à Rome en 1928 une importante *Storia d'Etiopia*.

Les historiens coloniaux de métier étaient donc, tout comme les historiens de métier en général, liés de façon indéfectible à la conception que les peuples africains au sud du Sahara n'avaient pas d'histoire susceptible ou digne d'être étudiée. Comme nous l'avons vu, Newton considérait cette histoire comme le domaine spécialisé des archéologues, linguistes et anthropologues. Mais, s'il est vrai que les archéologues, comme les historiens, s'intéressent, de par leur métier, au passé de l'homme et de ses sociétés, ils ne se sont cependant guère plus efforcés que les historiens d'utiliser leur métier pour découvrir et élucider l'histoire de la société humaine dans l'Afrique au sud du Sahara. Il y avait à cela deux raisons principales.

En premier lieu, l'une des tendances principales de la science de l'archéologie, alors en gestation, professait que, comme l'Histoire, elle est dirigée essentiellement par les sources écrites. Elle se consacrait à des problèmes comme celui de trouver le site de l'ancienne ville de Troie, ou de détecter des faits qui n'étaient pas encore connus par des sources littéraires relatives aux anciennes sociétés de la Grèce, de Rome ou de l'Égypte, dont les monuments principaux avaient été sources de spéculations pendant des siècles. Elle était — et elle est parfois encore — étroitement liée à la branche de la profession historique connue sous le nom d'histoire ancienne. Elle se préoccupe souvent plus de chercher et de déchiffrer d'anciennes inscriptions que de trouver d'autres reliques. C'est seulement très rarement — par exemple à Axum et Zimbabwe et autour de ces sites — qu'on admettait que l'Afrique au sud du Sahara possédait des monuments assez importants pour attirer l'attention de cette école d'archéologie. En second lieu, une autre activité essentielle de la recherche archéologique se concentrait sur les origines de l'homme, avec par conséquent une perspective plus géologique qu'historique de son passé. Il est vrai qu'à la suite des travaux de savants tels que L.S.B. Leakey et Raymond Dart, une grande partie de cette recherche est venue finalement se concentrer en Afrique de l'Est et du Sud. Mais ces hommes étaient à la recherche d'un passé si ancien, qu'on ne peut pas affirmer que la société y existait; et il y avait habituellement un gouffre ouvert aux conjectures entre les fossiles qu'ils découvraient et les populations modernes dont les historiens auraient pu désirer étudier le passé.

Pendant que les archéologues et les historiens considéraient dans l'ensemble, jusque vers les années 1950, que l'Afrique au sud du Sahara n'était pas digne d'eux, son immense variété de types physiques, de sociétés et de langues attira inévitablement l'attention des anthropologues et des linguistes à mesure que leurs disciplines commençaient à se développer. Il fut longtemps possible aux uns et aux autres de rester des savants en chambre. Mais des hommes comme Burton et S. W. Koelle (*Polyglotte Africana*, 1854) avaient de bonne heure démontré la valeur du travail sur le terrain, et les anthropologues, en particulier, en furent les pionniers en Afrique. Mais, contrairement aux historiens et aux archéologues, ni les anthropologues ni les linguistes ne se sentaient obligés de découvrir ce qui était arrivé dans le passé. Or, en Afrique,

ils trouvèrent une abondance de faits qui attendaient d'être simplement décrits, classés et analysés, ce qui représentait autant de tâches immenses. Très souvent, ils ne s'intéressaient au passé que dans la mesure où ils essayaient de reconstruire une histoire qui, pensaient-ils, se trouverait à l'origine des faits recueillis et les expliquerait.

Mais ils ne se rendaient pas toujours compte à quel point ces reconstructions étaient spéculatives et hypothétiques. Un des exemples classiques est celui de l'anthropologue C.G. Seligman, qui, dans son ouvrage *Races of Africa*, publié en 1930, écrivait crûment: « Les civilisations d'Afrique sont les civilisations des Chamites, et son histoire les annales de ces peuples et de leur interaction avec les deux autres races africaines, les Nègres et les Bochimans... »<sup>19</sup>

On en infère que ces « deux autres races africaines » sont inférieures et que tous les progrès qu'elles ont pu faire sont dus à l'influence « chamitique » qu'elles ont subie de façon plus ou moins intense. Ailleurs dans ce même ouvrage, il parle d'arrivée, « vague après vague », de pasteurs « chamites » qui étaient « mieux armés en même temps que plus intelligents » que « les cultivateurs nègres arriérés » sur lesquels ils exerçaient leur influence<sup>20</sup>. Mais en réalité il n'y a aucune preuve historique, quelle qu'elle soit, à l'appui des affirmations que « les civilisations de l'Afrique sont les civilisations des Chamites », ou que les progrès historiques réalisés dans l'Afrique au sud du Sahara aient été dus à eux exclusivement ou même principalement. Il est certain que le livre lui-même n'avance aucune preuve historique et que bien des hypothèses sur lesquelles il s'appuie sont, on l'a montré depuis, sans fondement. J.H. Greenberg, par exemple, a démontré une fois pour toutes que les termes « chamite » et « chamitique » n'ont aucun sens, si ce n'est, au mieux, comme catégories de la classification linguistique<sup>21</sup>.

Il est certain qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la langue parlée par une population et son origine raciale ou sa culture. C'est ainsi que Greenberg peut citer, entre autres, ce merveilleux exemple: « les cultivateurs hawsa, qui parlent une langue "chamitique", sont sous la domination des pasteurs foulanis qui parlent [...] une langue niger-congo » [c'est-à-dire une langue nègre]<sup>22</sup>. Il réfute également la base chamitique pour une grande partie de la reconstruction faite par Seligman de l'histoire culturelle des Noirs dans d'autres parties de l'Afrique, notamment pour les populations de langues bantu.

Si nous avons ainsi choisi plus particulièrement Seligman, c'est parce qu'il était parmi les personnalités les plus en vue de sa profession en Grande-Bretagne (et un des premiers à se livrer à des travaux sérieux sur le terrain

19. *Op. cit.*, éd. de 1930 p. 96; éd. de 1966 p. 61.

20. *Op. cit.*, éd. de 1930 p. 158; éd. de 1966 p. 101.

21. J.H. GREENBERG, 1953 et 1963. En fait, Greenberg, comme la plupart des linguistes modernes, évite d'employer le terme « chamitique »; ils rangent les langues autrefois appelées chamitiques, avec les langues sémitiques et d'autres, dans un groupe plus vaste appelé afro-asiatique ou érythréen et ne reconnaissent pas de sous-groupe « chamitique » spécifique.

22. GREENBERG, 1963, p. 30.

en Afrique) et parce que son livre est devenu en quelque sorte un classique, réédité à plusieurs reprises. En 1966 encore, il était présenté par la publicité comme « un classique dans son genre ». Mais l'adoption par lui du mythe de la supériorité des peuples à peau claire sur les peuples à peau sombre était seulement une partie des préjugés généraux des Européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les Européens pensaient que leur prétention à la supériorité sur les Africains noirs avait été confirmée par leur conquête coloniale. Par conséquent, dans de nombreuses parties d'Afrique et en particulier dans la ceinture soudanaise et la région des Grands Lacs, ils étaient persuadés qu'ils ne faisaient que continuer une transmission de la civilisation que d'autres envahisseurs à peau claire, appelés globalement « chamites », avaient commencée avant eux<sup>23</sup>. Le même thème se retrouve tout au long de nombreuses autres œuvres de la période qui va d'environ 1890 à environ 1940, œuvres qui contiennent beaucoup plus d'éléments sérieux d'histoire qu'on ne peut en trouver dans le petit manuel de Seligman. Pour la plupart, ces ouvrages ont été écrits par des hommes et des femmes qui avaient eux-mêmes participé à la conquête ou à la colonisation et qui n'étaient ni anthropologues, ni linguistes, ni historiens de métier. Mais, comme ils s'intéressaient sincèrement aux sociétés exotiques qu'ils avaient découvertes et qu'ils désiraient s'instruire davantage à leur sujet et faire part de leur connaissance aux autres, c'étaient des amateurs dans le meilleur sens du mot. Sir Harry Johnston et Maurice Delafosse, par exemple, ont réellement contribué de façon remarquable à la linguistique africaine (ainsi qu'à de nombreux autres domaines). Mais le premier a appelé sa grande étude d'ensemble *A History of the colonization of Africa by alien races* (1899, ouvrage revu et augmenté en 1913); et, dans les sections historiques de l'étude magistrale du second sur le Soudan occidental, *Haut-Sénégal-Niger* (1912), le thème général apparaît quand il invoque une migration judéo-syrienne pour fonder l'ancien Ghana. Flora Shaw (*A Tropical Dependency*, 1906) était fascinée par la contribution des musulmans à l'histoire de l'Afrique. Margery Perham, amie et biographe de Lord Lugard, parle en des termes appropriés de « ce mouvement majestueux de l'histoire depuis les premières conquêtes arabes de l'Afrique jusqu'à celles de Goldie et de Lugard »<sup>24</sup>. Un excellent historien amateur, Yves Urvoy (*Histoire des populations du Soudan central*, 1936 et *Histoire du Bornou*, 1949), se trompe complètement sur le sens des interactions entre les nomades du Sahara et les Noirs sédentaires qu'il décrit avec précision; cependant que Sir Richmond Palmer (*Sudanese Memoirs*, 1928, et *The Bornu Sahara and Sudan*, 1936) archéologue inspiré, va toujours chercher les ressorts de l'action des peuples nigériens aussi loin que Tripoli ou le Yémen.

Cependant, après Seligman, les socio-anthropologues britanniques ont à peu près réussi à échapper à l'emprise du mythe chamitique. Leur formation,

23. Il est intéressant de noter que l'édition révisée actuelle, la quatrième, de *Races of Africa* (1966) contient p. 61 une phrase importante qui ne se trouve pas dans l'édition originale de 1930. Les chamites y sont définis comme « Européens, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la même grande race de l'humanité que les blancs »!

24. Margery PERHAM, *Lugard, the years of authority* (1960), p. 234.

à partir de ce moment-là, fut dominée par l'influence de B. Malinowski et d'A. R. Radcliffe-Brown, qui étaient résolument opposés à toute espèce d'histoire fondée sur des conjectures. En fait la méthode strictement fonctionnaliste suivie pour l'étude des sociétés africaines par les anthropologues britanniques entre 1930 et 1950, tendait à décourager chez eux l'intérêt historique, même quand, grâce à leur travail sur le terrain, ils étaient dans une situation exceptionnellement favorable pour obtenir des données historiques. Mais, sur le continent européen (et aussi en Amérique du Nord, bien que peu d'anthropologues américains aient travaillé en Afrique avant les années 1950), une tradition plus ancienne d'ethnographie subsiste, qui, parmi d'autres caractéristiques, accordait autant d'attention à la culture matérielle qu'à la structure sociale.

Cela produisit une grande quantité de travaux d'importance historique, comme par exemple *The King of Ganda de Tor Irstam* (1944) ou *The Trade of Guinea* de Lars Sundstrom (1965). Cependant deux œuvres méritent spécialement d'être mentionnées, *Völkerkunde von Afrika* de Hermann Baumann (1940) et *Geschichte Afrikas* de Diedrich Westermann (1952). La première était une étude encyclopédique des peuples et civilisations d'Afrique, qui accordait une attention suffisante à ce qui est connu de leur histoire et n'a pas encore de rival en tant que manuel en un seul volume. Le livre plus récent: *Africa: its peoples and their culture history* (1959), par l'anthropologue américain G.P. Murdock, souffre de la comparaison parce que son auteur manque dans ce domaine, de l'expérience directe de l'Afrique, qui lui aurait permis d'évaluer ses matériaux, et aussi parce qu'il a parfois avancé des schémas hypothétiques aussi excentriques dans leur genre que celui de Seligman, même s'ils ne sont pas aussi pernicieux<sup>25</sup>. Westermann, quant à lui, était surtout linguiste. Son ouvrage sur la classification des langues d'Afrique est sur beaucoup de points le précurseur de celui de Greenberg, et il a fourni une section linguistique au livre de Baumann. Mais sa *Geschichte* malheureusement déformée par la théorie chamitique, est aussi un recueil très précieux de traditions orales africaines, telles qu'elles existaient de son temps.

A ces ouvrages on peut peut-être ajouter celui de H.A. Wieschoff, *The Zimbabwe-Monomotapa Culture* (1943), ne serait-ce que pour présenter son maître, Leo Frobenius. Frobenius était un ethnologue, un anthropologue spécialiste des cultures, mais aussi un archéologue doublé d'un historien. Pendant sa période d'activité, qui correspond à peu près aux quarante premières années du XX<sup>e</sup> siècle, il fut presque certainement le plus productif des historiens de l'Afrique. Il entreprit une énorme quantité de travaux sur le terrain dans presque toutes les parties du continent africain et présenta ses résultats dans une série régulière de publications. Mais on les lit peu de nos jours. Il écrivait en allemand, langue dont l'importance a diminué depuis pour l'Afrique et les africanistes. Une petite partie seulement de ses œuvres a été traduite, et leur sens est souvent difficile à rendre parce qu'elles sont

25. Voir le compte rendu que j'en ai fait dans l'article « Anthropology, botany and history » in *J.A.H.*, II, 2 (1961), 299-309.

encombrées de théories mythiques relatives à l'Atlantide, à une influence étrusque sur la culture africaine, etc.

Aux yeux des historiens, archéologues et anthropologues actuels, qui ont reçu une formation très rigoureuse, Frobenius semble un autodidacte original dont les travaux sont dévalorisés non seulement par ses interprétations quelque peu aventureuses, mais aussi par sa méthode de travail rapide, sommaire et parfois destructive. Mais il obtenait des résultats, dont certains ont clairement anticipé ceux de chercheurs plus scientifiques venus plus tard et dont d'autres seraient peut-être difficiles ou impossibles à obtenir dans les conditions actuelles. Il semble qu'il ait eu instinctivement le don de gagner la confiance des informateurs pour découvrir les données historiques. Les historiens modernes seraient bien inspirés de rechercher ces données dans ses œuvres, et de les réévaluer en fonction des connaissances actuelles, en les libérant des interprétations fantaisistes qu'il leur ajoutait<sup>26</sup>.

Les singularités d'un génie autodidacte tel que Frobenius, tirant son inspiration de lui-même, ont eu pour résultat de contribuer à renforcer les historiens professionnels dans leur opinion que l'histoire de l'Afrique n'était pas un champ acceptable pour leur métier, et de détourner l'attention de beaucoup de travaux sérieux accomplis pendant la période coloniale. Un des facteurs qui ont joué un rôle fut que l'accroissement de l'intérêt des Européens pour l'Afrique avait donné aux Africains eux-mêmes une plus grande variété de cultures écrites leur permettant d'exprimer leur propre intérêt pour leur propre histoire. Ce fut le cas surtout en Afrique occidentale, où le contact avec les Européens avait été le plus long et le plus constant et où — peut-être surtout dans les régions qui devinrent colonies britanniques — une demande pour l'instruction européenne existait déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De même que les savants islamisés de Tombouctou s'étaient mis rapidement à écrire leurs *ta'rikkh* en arabe ou en langue ajami, de même, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Africains qui avaient appris à lire l'alphabet latin éprouvèrent le besoin de coucher par écrit ce qu'ils connaissaient de l'histoire de leurs peuples, pour éviter que ceux-ci soient complètement aliénés par les Européens et leur histoire.

Parmi les premiers classiques de ce genre, écrits par des Africains qui — comme les auteurs des *ta'rikkh* avant eux — avaient exercé une activité dans la religion de la culture importée et en avaient tiré leurs noms, on peut citer *A history of the Gold Coast and Asante* de Carl Christian Reindorf (1895) et *History of the Yorubas* de Samuel Johnson (terminée en 1897, mais publiée seulement en 1921). Tous deux sont des ouvrages d'histoire très

26. Il est impossible dans un article de la dimension de celui-ci de rendre justice à l'immensité de la production de FROBENIUS. Son dernier ouvrage de synthèse fut *Kulturgeschichte Afrikas* (Vienne, 1933) et son ouvrage le plus remarquable probablement la collection en 12 volumes *Atlantis: Volksmärchen und Volksdichtungen Afrikas* (Iena, 1921-1928). Mais il faut mentionner aussi les livres relatant chacune de ses expéditions, par exemple pour les Yorouba et Mosso: *Und Africa sprach* (Berlin-Charlottenburg, 1912-1913). Voir la bibliographie complète dans Freda KRETSCHMAR, *Leo Frobenius* (1968). Certains articles récents en anglais (par exemple D<sup>r</sup> K.M. ITA « Frobenius in West African History » *J.A.H.* XIII, 4 (1972) et des ouvrages cités dans cet article) suggèrent une renaissance de l'intérêt pour l'œuvre de FROBENIUS

sérieux; même aujourd'hui, personne ne peut entreprendre un travail sur l'histoire des Yorouba sans consulter Johnson. Mais il était probablement inévitable que des premiers proto-nationalistes, depuis J.A.B. Horton (1835-1883) et E.W. Blyden (1832-1912) jusqu'à J.M. Sarbah (1864-1910), J.E. Casely-Hayford (1866-1930) et J.B. Danquah (1895-1965), qui ont touché à de nombreuses questions historiques, mais le plus souvent à des fins de propagande. Peut-être que J.W. de Graft Johnson (*Towards nationhood in West Africa*, 1928; *Historical geography of the Gold Coast*, 1929) et E.J.P. Brown (*A Gold Coast and Asiante reader*, 1929) appartiennent aux deux catégories. Mais après eux, il semble qu'y ait parfois dans certains essais une tendance à glorifier le passé africain pour combattre le mythe de la supériorité culturelle européenne, par exemple chez J.O. Lucas, *The Religion of Yoruba* (1949) J. W. de Graft Johnson, *African glory* (1954). Certains auteurs européens ont montré une tendance analogue, par exemple Eva L.R. Meyerowitz, dans ses livres sur les Akan, essaye de leur donner de glorieux ancêtres méditerranéens comparables à ceux que cherchait Lucas pour les Yorouba<sup>27</sup>.

Cependant, à une échelle plus réduite, de nombreux Africains continuent à noter des traditions historiques locales de façon sérieuse et digne de foi. L'importance et la profondeur des contacts avec les missionnaires chrétiens semble avoir joué un rôle important. C'est ainsi que l'Ouganda a fourni une école importante d'historiens locaux depuis l'époque de A. Kagwa (dont le premier ouvrage fut publié en 1906); cependant que, pour le pays Yorouba, R.C.C. Law a noté 22 historiens qui avaient publié avant 1940<sup>28</sup> souvent, comme d'ailleurs les auteurs ougandais, dans les langues locales. L'un des ouvrages de cette catégorie est devenu justement célèbre: c'est *A short history of Benin* de J.U. Egharevba, qui a été réédité un grand nombre de fois depuis sa première publication en 1934.

Par ailleurs, certains colonisateurs, esprits intelligents et curieux, essayaient de trouver et de noter l'histoire de ceux qu'ils étaient venus gouverner. Pour eux, l'histoire africaine présentait souvent aussi une valeur pratique. Les Européens pouvaient être de meilleurs administrateurs s'ils avaient quelque connaissance du passé des peuples qu'ils avaient colonisés. Et puis, il était utile d'enseigner un peu d'histoire africaine dans les écoles de plus en plus nombreuses fondées par eux et leurs compatriotes missionnaires, ne serait-ce que pour servir d'introduction à l'enseignement plus important de l'histoire anglaise ou française destiné à permettre aux Africains de passer des *school certificates* et des baccalauréats et d'être ensuite recrutés comme précieux auxiliaires pseudo-Européens.

Flora Shaw, Harry Johnson, Maurice Delafosse, Yves Urvoy et Richmond Palmer ont déjà été mentionnés plus haut. D'autres ont écrit sur l'Afrique des ouvrages historiques relativement exempts de préjugés culturels, même s'ils ont parfois choisi (eux ou leurs éditeurs) des titres bizarres;

27. *The sacred state of the Akan* (1951); *The Akan traditions of origin* (1952); *The Akan of Ghana; their ancient beliefs* (1958).

28. R.C.C. LAW, *Early historical writing among the Yoruba* (to c. 1940).



par exemple, Ruth Fisher, *Twilight tales of the black Bagando* (1912); C.H. Stigand, *The land of Zinj* (1913); Sir Francis Fuller, *A vanished dynasty: Ashanti* (1921), tout à fait dans la tradition de Bowdich et Dupuis; E.W. Bovill, *Caravans of the old Sahara* (1933); les nombreuses œuvres savantes de Charles Monteil (par exemple *les Empires du Mali*, 1929) ou Louis Tauxier (par exemple *Histoire des Bambara*, 1942). Peut-être les Français ont-ils réussi un peu mieux que les Anglais à écrire une histoire vraiment africaine; certaines des œuvres les plus solides de ces derniers avaient une tendance fortement eurocentrique: par exemple *History of the Gold Coast and Ashanti* (1915) de W.W. Claridge, ou *History of the Gambia* (1940) de Sir John Gray (mais non pas certains des articles plus récents du même auteur sur l'Afrique orientale). Il convient de noter aussi que, lors de leur retour en France, un certain nombre d'administrateurs français (par exemple Delafosse, Georges Hardy, Henri Labouret<sup>29</sup>) ont entrepris de brèves histoires générales soit de tout le continent soit de l'ensemble de l'Afrique au sud du Sahara.

L'explication tient en partie dans le fait que l'administration coloniale française tendait à avoir des structures beaucoup plus strictes pour la formation et la recherche que l'administration britannique. On peut citer l'institution (en 1917) du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F. et de son Bulletin, qui conduisirent à l'Institut français d'Afrique noire, dont le centre était à Dakar (1938), à son *Bulletin* et à sa série de *Mémoires*; et de là à des œuvres comme le magistral *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age* (1961) de Raymond Mauny. Malgré cela, les historiens de la période coloniale restèrent des amateurs en dehors du courant principal du métier d'historien. Cela fut tout aussi vrai de la France que de la Grande-Bretagne; car, bien que des hommes comme Delafosse et Labouret aient trouvé des postes universitaires à leur retour en France, ce fut comme professeurs de langues africaines ou d'administration coloniale, et non comme historiens classiques.

À partir de 1947, la Société africaine de culture et sa revue *Présence africaine* œuvrèrent pour la promotion d'une histoire africaine décolonisée. En même temps, une génération d'intellectuels africains ayant maîtrisé les techniques européennes d'investigation du passé, commença à définir sa propre approche vers le passé africain et à y rechercher les sources d'une identité culturelle niée par le colonialisme. Ces intellectuels ont du même coup affiné et élargi les techniques de la méthodologie historique tout en la débarrassant d'un bon nombre de mythes et de préjugés subjectifs. Il faut citer à ce sujet le colloque organisé par l'Unesco au Caire en 1974, et qui a permis à des chercheurs africains et non africains de confronter librement leurs vues sur le problème du peuplement de l'Égypte ancienne.

En 1948, paraissait *History of the Gold Coast* de W.E.F. Ward. La même année était créé à l'Université de Londres le poste de «lecturer» en histoire

29. Maurice DELAFOSSE, *Les Noirs de l'Afrique* (Paris, 1921); Georges HARDY, *Vue générale de l'histoire d'Afrique* (Paris, 1937); Henri LABOURET, *Histoire des Noirs d'Afrique* (Paris, 1946).

africaine, à la School of Oriental and African Studies, confié au Dr Roland Oliver. C'est à partir de cette même date que la Grande-Bretagne entreprit un programme de développement des universités dans les territoires qui dépendaient d'elle: fondation d'établissements universitaires en Côte de l'Or et au Nigeria; promotion au niveau universitaire du Gordon College de Khartoum et du Makerere College de Kampala. Dans les colonies françaises et belges, le même processus se déroulait. En 1950, était créée l'Ecole supérieure des lettres de Dakar qui deviendra sept ans plus tard une université française à part entière. Lovanium, la première université du Congo (plus tard le Zaïre), commença à fonctionner en 1954.

Du point de vue de l'historiographie africaine, la multiplication des nouvelles universités à partir de 1948 fut plus significative assurément que l'existence des rares établissements créés auparavant mais qui végétaient faute de moyens; tels étaient le Liberia College de Monrovia et le Fourah Bay College de Sierra Leone fondés respectivement en 1864 et 1876.

Par ailleurs, les neuf universités qui existaient en 1940 en Afrique du Sud étaient handicapées par la politique ségrégationniste du régime de Pretoria: la recherche historique et l'enseignement dans ce domaine y étaient eurocentriques et l'histoire de l'Afrique n'était autre chose que celle des immigrants blancs.

Toutes les nouvelles universités, au contraire, fondèrent rapidement des départements d'histoire, ce qui, pour la première fois, amena des historiens de métier à travailler en Afrique en nombre important. Il était inévitable qu'au début, la plupart de ces historiens proviennent d'universités non africaines. Mais l'africanisation intervint rapidement. Le premier directeur africain d'un département d'histoire, le Professeur K.O. Dike fut nommé en 1956 à Ibadan. De nombreux étudiants africains furent formés. Les enseignants africains devenus historiens professionnels éprouvèrent le besoin d'accroître la part d'histoire africaine dans leurs programmes et, quand cette histoire était trop peu connue, de l'explorer par leurs recherches.

Depuis 1948, l'historiographie de l'Afrique s'apparente progressivement à celle de n'importe quelle autre partie du monde. Certes, elle a ses problèmes propres, comme la rareté relative des sources écrites pour les périodes anciennes, et partant, la nécessité de développer d'autres sources telles que les traditions orales, la linguistique ou l'archéologie.

Mais, même si l'historiographie africaine a apporté d'importantes contributions en matière d'utilisation et d'interprétation de ces sources, elle ne se distingue pas fondamentalement de celle d'autres pays du monde (Amérique latine, Asie et Europe) qui sont confrontés à des problèmes analogues. D'ailleurs la provenance des matériaux n'est pas l'essentiel pour l'historien dont la tâche fondamentale consiste en l'usage critique et comparatif des témoignages, pour créer une description intelligente et significative du passé. L'important, c'est que, depuis vingt-cinq ans, des équipes d'universitaires africains se soient attelées au métier d'historien. L'étude de l'histoire africaine est maintenant une activité bien établie de spécialistes de haut niveau. Son développement ultérieur sera assuré grâce aux échanges interafricains et

aux relations entre les universités d'Afrique et celles du reste du monde. Mais il faut souligner que cette évolution positive aurait été impossible sans le processus de libération de l'Afrique du joug colonial: le soulèvement armé de Madagascar en 1947, l'indépendance du Maroc en 1955, la guerre héroïque du peuple algérien et les luttes de libération dans toutes les colonies d'Afrique, ont ainsi contribué puissamment à ce processus, puisqu'ils créaient, pour les peuples africains, la possibilité de reprendre le contact avec leur propre histoire et d'en organiser le contrôle. L'Unesco a compris très tôt ce besoin. Elle a suscité ou favorisé les rencontres de spécialistes. Elle a posé à juste titre comme préalable la collecte systématique des traditions orales. Répondant aux vœux des intellectuels et des Etats africains, elle lança dès 1966 l'idée de la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. La réalisation concrète de ce projet considérable a été entreprise depuis 1969 sous son égide.

## Place de l'histoire dans la société africaine

*Boubou Hama et J. Ki-Zerbo*

L'homme est un animal historique. L'homme africain n'échappe pas à cette définition. Comme partout ailleurs, il a fait son histoire et il s'est fait une idée de cette histoire. Au plan des faits, les œuvres et les preuves de capacité créatrice sont là sous nos yeux, sous forme de pratiques agraires, de recettes culinaires, de traitements de la pharmacopée, de droits coutumiers, d'organisations politiques, de productions artistiques, de célébrations religieuses et d'étiquettes raffinées. Depuis l'apparition des premiers hommes, les Africains ont créé au fil des millénaires une société autonome qui par sa seule vitalité témoigne du génie historique de leurs auteurs. Cette histoire engendrée dans la pratique a été en tant que projet humain conçue *a priori*. Elle est aussi réfléchie et intériorisée *a posteriori* par les individus et les collectivités. Elle devient de ce fait un cadre de pensée et de vie: un « modèle ».

Mais la conscience historique étant le reflet de chaque société, et même de chaque phase significative dans l'évolution de chaque société, on comprendra que la conception que se font les Africains de leur histoire et de l'histoire en général, porte la marque de leur développement singulier. Le seul fait de l'isolement des sociétés suffit pour conditionner étroitement la vision historique. C'est ainsi que le roi des Mossi (Haute-Volta) portait le titre de Mogho-Naba, c'est-à-dire le roi du monde, ce qui illustre bien l'influence des contraintes techniques et matérielles sur l'idée qu'on se fait des réalités socio-politiques. C'est ainsi qu'on peut constater que le temps africain est parfois un temps mythique et social. Mais aussi que les Africains sont conscients d'être les agents de leur propre Histoire. Enfin l'on verra que ce temps africain est un temps réellement historique.

## Temps mythique et temps social

A première vue et à la lecture de nombreux ouvrages ethnologiques, on a le sentiment que les Africains étaient immergés et comme noyés dans le temps mythique, vaste océan sans rivage et sans repère, alors que les autres peuples parcouraient l'avenue de l'Histoire, immense axe jalonné par les étapes du progrès. En effet, le mythe, la représentation fantastique du passé, domine souvent la pensée des Africains dans leur conception du déroulement de la vie des peuples. A un point tel que parfois le choix et le sens des événements réels devaient obéir à un « modèle » mythique qui pré-déterminait jusqu'aux gestes les plus prosaïques du souverain ou du peuple. Sous les espèces de « coutumes » issues d'un au-delà du temps, le mythe gouvernait ainsi l'Histoire, qu'il était chargé par ailleurs de justifier. Dans un tel contexte apparaissent deux caractéristiques frappantes de la pensée historienne : son intemporalité et sa dimension essentiellement sociale.

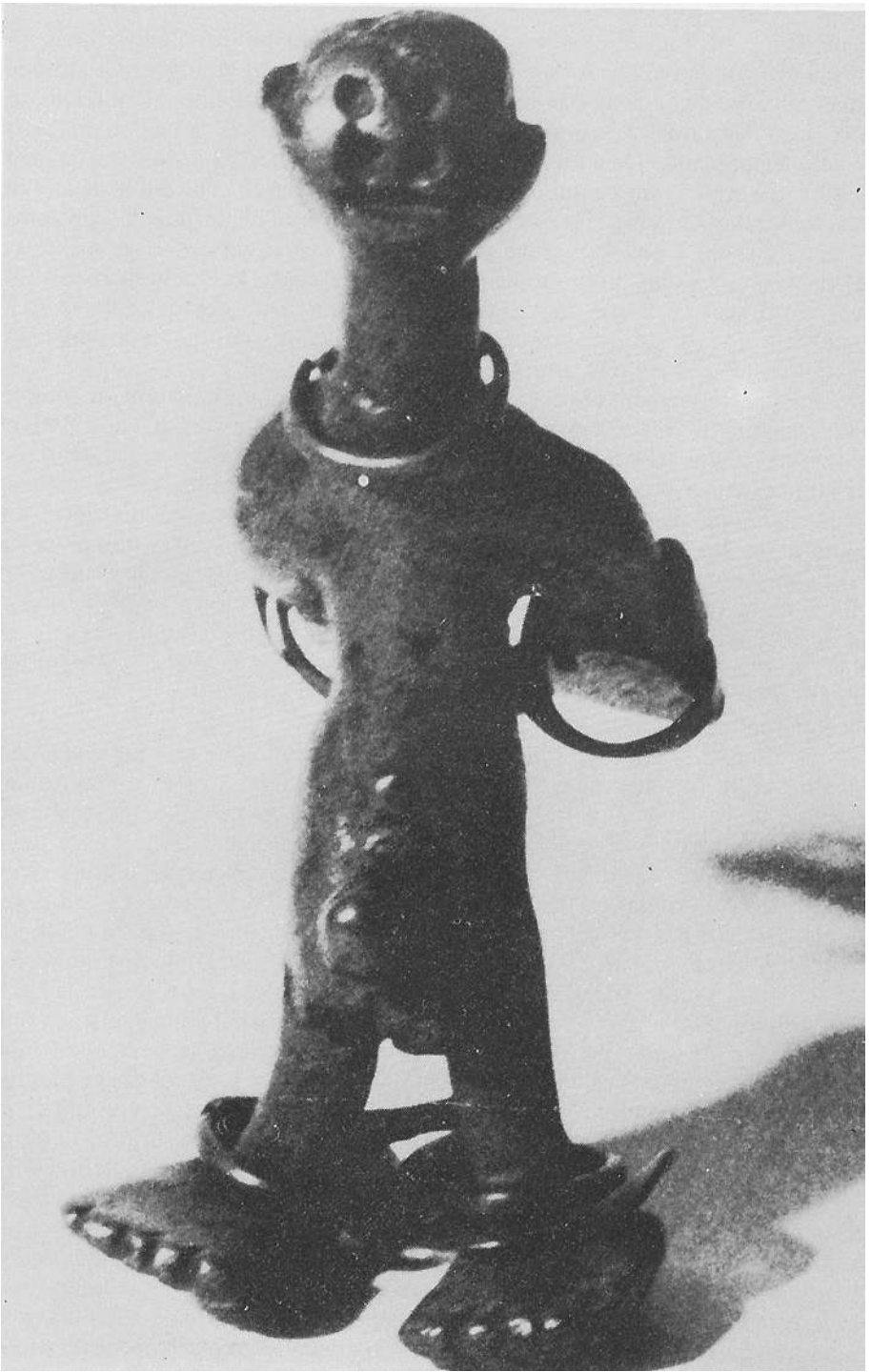
Dans cette situation, en effet, le temps n'est pas la durée qui rythme un destin individuel. C'est le rythme respiratoire de la collectivité. Ce n'est pas un fleuve qui se déroule à sens unique à partir d'une source connue jusqu'à une embouchure connue. Dans les pays techniquement développés, même les chrétiens établissent une nette démarcation entre « la fin des temps » et l'éternité. Cela peut-être parce que l'Évangile oppose nettement ce monde transitoire et le monde à venir, mais aussi parce que, par ce biais et pour bien d'autres raisons, le temps humain est pratiquement laïcisé. Or généralement, le temps africain traditionnel englobe et intègre l'éternité en amont et en aval. Les générations passées ne sont pas perdues pour le temps présent. Elles restent à leur manière toujours contemporaines et aussi influentes sinon davantage que de leur vivant. Dans ces conditions, la causalité s'exerce, bien sûr, d'amont en aval, du passé sur le présent et du présent sur l'avenir, non pas uniquement par le truchement des faits et la pesée des événements écoulés, mais par une irruption directe qui peut s'exercer dans tous les sens. Quand l'empereur du Mali, Kankou Moussa (1312-1332) envoya un ambassadeur au roi du Yatenga pour lui demander de se convertir à l'islam, le chef Mossi répondit qu'il lui fallait d'abord consulter ses ancêtres avant de prendre une telle décision. On voit ici comment le passé par le biais du culte est en prise directe sur le présent, les ancêtres étant constitués en gérants directs privilégiés des affaires qui adviennent des siècles après eux. De même, dans la cour de nombreux rois, des fonctionnaires interprètes des songes exerçaient sur l'action politique projetée, un poids considérable. Ces exégètes du rêve étaient en somme des ministres du futur. On cite le cas du roi rwandais Mazimpaka Yuhi III (fin du XVII<sup>e</sup> siècle) qui vit en rêve des hommes au teint clair venant de l'Est. Il prit alors des arcs et des flèches ; mais avant de lancer les flèches contre eux, il les garnit de bananes mûres. L'interprétation de cette attitude à la fois agressive et accueillante, ambiguë en somme, injecta une image privilégiée dans la conscience collective des Rwandais et n'est peut-être pas étrangère à l'attitude peu combative de ce peuple pourtant

aguerri, face aux colonnes allemandes du XIX<sup>e</sup> siècle assimilées aux visages pâles aperçus dans le songe royal deux siècles auparavant. Dans un tel temps « suspendu », l'action est même possible du présent sur ce qui est considéré comme passé mais qui reste en fait contemporain. Le sang des sacrifices d'aujourd'hui reconforte les ancêtres d'hier. Et jusqu'à nos jours, des Africains exhortent leurs proches à ne pas négliger les offrandes au nom des parents décédés, car, ceux qui ne reçoivent rien constituent la classe pauvre de ce monde parallèle des défunts, et sont contraints de vivre sur les subsides des privilégiés qui sont l'objet de généreux « sacrifices » faits en leur nom.

Plus profondément encore, certaines cosmogonies enregistrent au compte d'un temps mythique des progrès réalisés dans un temps historique qui, n'étant pas perçu comme tel par chaque individu, est relayé par la mémoire ahistorique du groupe. Ainsi procède la légende Gikuyu qui rend compte de l'avènement de la technique du fer. Mogaï (Dieu) avait partagé les animaux entre les hommes et les femmes. Mais celles-ci ayant été trop dures, leurs bêtes s'échappèrent et devinrent sauvages. Les hommes intercédèrent alors auprès de Mogaï en faveur de leurs femmes en disant : « Nous voulons, pour t'honorer, te sacrifier un agneau : mais nous ne tenons pas à le faire avec un couteau de bois, pour ne pas encourir les mêmes risques que nos femmes. » Mogaï les félicita alors pour leur sagesse et pour les doter d'armes plus efficaces, leur enseigna la recette de la fonte du fer.

Cette conception mythique et collective était telle que le temps devenait un attribut de la souveraineté des leaders. Le roi Shilluk était le dépositaire mortel d'un pouvoir immortel, car il totalisait en lui-même le temps mythique (il incarne le héros fondateur) et le temps social considéré comme source de la vitalité du groupe. De même chez les Bafulero du Zaïre oriental, comme dans le Bunyoro (Ouganda) ou chez les Mossi (Haute-Volta) le chef est le pilier du temps collectif : « Le Mwami est présent : le peuple vit. Le Mwami est absent : le peuple meurt. » La mort du roi est une cassure du temps qui arrête les activités, l'ordre social, toute expression de la vie, depuis le rire jusqu'à l'agriculture, et l'union sexuelle des bêtes ou des gens. L'interrègne est une parenthèse dans le temps. Seul l'avènement d'un nouveau roi recrée le temps social qui se ranime et se meuble derechef. Tout est omniprésent dans ce temps intemporel de la pensée animiste où la partie représente et peut signifier le tout ; comme les cheveux et les ongles qu'on se garde de laisser tomber entre les mains d'un ennemi de peur qu'il n'ait une prise sur la personne elle-même.

En effet, c'est jusqu'à la conception générale du monde qu'il faut s'élever pour comprendre la vision et la signification profonde du temps chez les Africains. On verra alors que dans la pensée traditionnelle, le temps qui tombe sous le sens n'est qu'un aspect d'un autre temps vécu par d'autres dimensions de la personne. Lorsque le soir venu, l'homme s'étend sur sa natte ou son lit pour dormir, c'est le moment que choisit son double pour partir, pour refaire le chemin que l'homme a suivi durant la journée, hanter



*Statuette en bronze représentant le pouvoir dynastique des Songhay (Tera Niger), cl. A. SALIFOU.*

les lieux qu'il a fréquentés et refaire les gestes et les travaux qu'il a accomplis consciemment pendant la vie diurne. C'est au cours de ces pérégrinations que le double se heurte aux forces du Bien et à celles du Mal, aux bons génies comme aux sorciers mangeurs de doubles ou « cerko » (en langue songhaï et zarma). C'est dans son double que réside la personnalité de quelqu'un. Le Songhaï dit d'un homme que son bya (double) est lourd ou léger, pour signifier que sa personnalité est forte ou fragile : les amulettes ont pour but de protéger et renforcer le double. Et l'idéal, c'est d'arriver à se confondre avec son double, à se fondre en lui jusqu'à ne former qu'une seule entité qui accède alors à un degré de sagesse et de force surhumaines. Seul le grand initié, le maître (kortékonyntü, zimaa) parvient à cet état où le temps comme l'espace ne constituent plus des obstacles. Tel était le cas de SI, l'ancêtre éponyme de la dynastie : « Effrayant est le père des SI, le père des tonnerres. Quand il a une carie, c'est alors qu'il croque des gravillons ; quand il a de la conjonctivite c'est à ce moment qu'éblouissant, il allume le feu. De ses grands pas, il arpenté la terre. Il est partout et nulle part. »

Le temps social, l'Histoire, ainsi vécue par le groupe, accumule un pouvoir qui est la plupart du temps symbolisé et concrétisé dans un objet transmis par le patriarce, le chef du clan ou le roi à son successeur. Ce peut être une boule d'or conservée dans un tobal (tambour de guerre) associé à des éléments arrachés au corps du lion, de l'éléphant ou de la panthère. Cet objet peut être enfermé dans une boîte ou un canari comme les regalia (tibo) du roi mossi... Chez les Songhaï-Zarma, c'est une tige de fer acérée à un bout. Chez les Sorko de l'ancien empire de Gao, c'était une idole ayant la forme d'un gros poisson pourvu d'un anneau dans la gueule. Chez les forgerons, c'est une forge mythique qui rougeoie parfois la nuit pour exprimer son courroux. C'est le transfert de ces objets qui constituait la dévolution juridique du pouvoir. Le cas le plus frappant est celui des Sonianké, descendants de Sonni Ali, qui disposent de chaînes en or, en argent ou en cuivre, où chaque chaînon représente un ancêtre, l'ensemble représentant la lignée dynastique jusqu'à Sonni le Grand. Au cours de cérémonies magiques, ces chaînes magnifiques sont dégurgitées devant un public ébahi. Au moment de mourir, le patriarce sonianké dégurgite une ultime fois la chaîne et la fait avaler à l'autre bout par celui qu'il a choisi pour lui succéder. Il meurt aussitôt après avoir rendu sa chaîne à celui qui doit le continuer. Ce testament en action illustre éloquemment la force de la conception africaine du temps mythique et du temps social. On a pu penser qu'une telle vision du processus historique était statique et stérile, dans la mesure où plaçant la perfection de l'archétype dans le passé à l'origine des temps, elle semble assigner comme idéal à la cohorte des générations la répétition stéréotypée des gestes et de la geste de l'Ancêtre. Le mythe ne serait-il pas le moteur d'une Histoire immobile ? Nous verrons qu'on ne peut s'en tenir uniquement à cette seule approche de la pensée historique chez les Africains.

Par ailleurs, l'approche mythique, il faut bien le reconnaître, existe à l'origine de l'histoire de tous les peuples. Toute histoire à l'origine est une histoire sainte. Et même, cette approche accompagne le développement



historique, pour réapparaître de temps à autre sous des formes merveilleuses ou monstrueuses. Tel est le mythe nationaliste qui fait que tel chef d'Etat contemporain célèbre s'adressait à son pays comme à une personne vivante. Cependant que sous le régime nazi, le mythe de la race concrétisé par des rituels issus du fond des âges mobilisait des millions de personnes pour les holocaustes que l'on sait.

## Les africains sont-ils conscients qu'ils sont les agents de leur histoire ?

Certes depuis quelques siècles, l'homme africain a de multiples raisons de n'être plus le foyer d'une conscience responsable. Trop de diktats extérieurs aliénants l'ont domestiqué pour que, même quand il se trouvait très loin de la côte des esclaves et du chef-lieu où trônait le commandant blanc, il n'ait pas reçu dans un coin quelconque de son âme la marque annihilante du serf.

De même, dans la période précoloniale, de nombreuses sociétés africaines élémentaires, presque closes, donnent l'impression que leurs membres n'avaient la conscience de faire l'histoire qu'à une échelle et dans une mesure très limitée, souvent à la dimension de la grande famille et dans le cadre d'une hiérarchie coutumière gérontocratique, rigoureuse et pesante. Néanmoins, même et peut-être surtout à ce niveau, le sentiment de l'autorégulation communautaire, de l'autonomie, était vif et puissant. Le paysan lobi et kabyé dans son village, quand il était « maître de case »<sup>1</sup> avait le sentiment de maîtriser très largement son propre destin. La meilleure preuve est que c'est dans ces régions d'« anarchie » politique, où le pouvoir était la chose du monde la mieux partagée, que les envahisseurs et en particulier les colonisateurs ont eu le plus de mal à s'imposer. L'attachement à la liberté était ici la preuve même du goût de l'initiative et du dégoût de l'aliénation.

Dans les sociétés fortement structurées, en revanche, la conception africaine du chef donne à ce dernier une place exorbitante dans l'histoire des peuples dont il incarne littéralement le projet collectif. On ne s'étonnera pas alors de constater que la tradition retrace toute l'histoire originelle des Malinké dans la *Louange à Soundjata*. Il en va de même pour Sonni Ali chez les Songhaï de la Boucle du Niger. Cela ne traduit nullement un conditionnement « idéologique » détruisant l'esprit critique, encore que, dans des sociétés où la voie orale est le seul canal de l'information, les autorités contrôlant un solide réseau de griots disposaient presque d'un monopole pour la diffusion de la « vérité » officielle. Mais les griots ne constituaient pas un corps monolithique et « nationalisé ».

Par ailleurs, l'histoire la plus récente de l'Afrique précoloniale démontre que la place qui est dévolue aux leaders africains dans les représentations mentales des gens, n'est sans doute pas surfaite. Tel est le cas de Chaka, qui

1. L'expression bambara « so-tigui » équivalant à une échelle inférieure, de dougou-tigui (chef de village), dyamani-tigui (chef de canton) et kélé-tigui (général en chef) rend bien la force de cette autorité.

a véritablement forgé la « nation » Zulu dans la tourmente des combats. Ce que les témoignages écrits et oraux permettent de saisir de l'action de Chaka, a dû se produire à maintes reprises au cours du développement historique africain. La constitution des clans mandé remonte, nous dit-on, à Soundjata ; et l'action de Osei Tutu comme de Anokye dans la formation de la « nation » Ashanti, semble être à la mesure de l'idée que les Ashanti s'en sont faite jusqu'à nos jours. D'autant plus que, presque jamais, l'idée du leader moteur de l'Histoire n'est réduite à un schéma simpliste créditant un seul homme de tout le développement humain. Presque toujours, il s'agit d'un groupe dynamique célébré comme tel. Les compagnons des chefs ne sont pas oubliés y compris ceux de condition inférieure (griots, porte-parole, serviteurs). Ils entrent souvent dans l'histoire comme des héros.

La même remarque vaut pour les femmes, qui, contrairement à ce qu'on a dit et répété à satiété, occupent dans la conscience historique africaine une place sans doute plus importante qu'ailleurs. Dans les sociétés à régime matrilineaire, cela se comprend aisément. A Wanzarba, près de Tera (Niger), où la succession à la chefferie était matrilineaire, les Français durant la période coloniale, pour aligner les habitants de ce village sur les autres villages songhaï, avaient nommé un homme pour commander cette agglomération. Mais les Sonianké<sup>2</sup> eux, n'en ont pas moins conservé leur kasey (prêtresse) qui continue jusqu'à nos jours à assumer la responsabilité du pouvoir spirituel. Ailleurs aussi, les femmes apparaissent aux gens comme ayant joué un rôle de tout premier plan dans l'évolution historique des peuples. Filles, sœurs, épouses et mères de rois, comme cette étonnante Luedji qui fut tout cela successivement et mérita le titre de Swana Mulunda (mère du peuple Lunda), elles étaient bien placées pour peser sur les événements. La célèbre Amina qui, dans les pays hawsa, conquiert au XV<sup>e</sup> siècle pour le compte de Zaria tant de terres et de villes portant encore son nom, n'est qu'un autre modèle parmi des milliers de l'idée que les femmes ont su donner aux sociétés africaines de leur autorité historique. Et cette idée est vivante jusqu'à présent en Afrique, après le rôle joué par la femme dans la guerre d'Algérie, et dans les partis politiques au cours de la lutte nationaliste pour l'indépendance au sud du Sahara. Certes, la femme africaine est utilisée aussi pour le plaisir et la décoration, comme nous le suggèrent celles qu'on nous montre attifées de tissus d'importation autour du roi du Dahomey présidant une fête coutumière. Mais dans le même spectacle participaient les amazones, fer de lance des troupes royales contre Oyo et contre les envahisseurs colonialistes à la bataille de Cana (1892). Par leur participation au travail de la terre, à l'artisanat et au commerce, par leur ascendance sur leurs fils, qu'ils soient princes ou manants, par leur vitalité culturelle, les femmes africaines ont toujours été considérées comme actrices éminentes de l'histoire des peuples. Il y a eu et il y a toujours des batailles pour ou par les femmes. Car les femmes elles-mêmes ont souvent joué le rôle dévolu à la ruse ou à la trahison par la séduction. Comme dans le cas de la sœur de Soundjata ou des femmes envoyées par le roi de Ségou Da Monzon chez

2. Dans ce clan, le pouvoir se transmet « par le lait », bien qu'on admette que le lien du sang contribue à le renforcer. Mais chez les Cerko, c'est uniquement par la voie du lait que le pouvoir se transmet.

ses ennemis. Malgré une ségrégation apparente dans les réunions publiques, chacun sait en Afrique que la femme est omniprésente dans l'évolution. La femme, c'est la vie. Et aussi la promesse de l'expansion de la vie. C'est par elle d'ailleurs que des clans différents consacrent leurs alliances. Peu loquace en public, elle fait et défait les événements dans le secret des cases. Et l'opinion publique formule ce point de vue dans le proverbe « Les femmes peuvent tout gâter, elles peuvent tout arranger. »

Au total, tout se passe comme si en Afrique la permanence des structures élémentaires des communautés de base à travers le mouvement historique avait conféré à tout le processus un caractère populaire très remarquable. La faible envergure des sociétés a fait de l'histoire l'affaire de tout le monde. Malgré la médiocrité technique des moyens de communication (bien que le tam-tam assurât la télécommunication de village en village), la faible ampleur de l'espace historique était à la mesure de l'appréhension mentale d'un chacun. D'où l'inspiration « démocratique » incontestable qui anime la conception de l'Histoire par les Africains dans la plupart des cas ! Chacun avait le sentiment de compter et de pouvoir, en dernier ressort, se soustraire à la dictature, ne serait-ce qu'en faisant sécession le cas échéant, pour se réfugier dans l'espace disponible. Chaka lui-même l'a éprouvé à la fin de sa carrière. Ce sentiment de faire l'Histoire, même à l'échelle du microcosme villageois, comme le sentiment d'être seulement une molécule dans le courant historique créé au sommet par le roi assimilé à un démiurge, sont très importants pour l'historien. Car en eux-mêmes ils constituent des faits historiques et contribuent à leur tour à créer l'histoire.

## Le temps africain est un temps historique

Mais peut-on considérer le temps africain comme un temps historique ? Certains l'ont nié et ont soutenu que l'Africain ne conçoit le monde que comme une réédition stéréotypée de ce qui fut. Il ne serait donc qu'un incorrigible disciple du passé répétant à tout venant : « C'est ainsi que nos ancêtres l'ont fait » pour justifier tous ses faits et gestes. S'il en était ainsi, Ibn Baṭṭūṭa n'aurait trouvé à la place de l'empire du Mali que des communautés préhistoriques vivant dans des abris creusés dans des roches et des hommes vêtus de peaux de bêtes. Le caractère social même de la conception africaine de l'Histoire lui donne une dimension historique incontestable, car l'Histoire c'est la vie croissante du groupe. Or à cet égard on peut dire que pour l'Africain le temps est dynamique. Ni dans la conception traditionnelle, ni dans la vision islamique qui influencera l'Afrique, l'homme n'est le prisonnier d'un piétinement statique ou d'un recommencement cyclique. Bien sûr, en l'absence de l'idée du temps mathématique et physique comptabilisé par addition d'unités homogènes, et mesuré par des instruments confectionnés à cet effet, le temps demeure un élément vécu et social. Mais dans ce contexte, il ne s'agit pas d'un élément neutre et indifférent. Dans la conception globale du monde, chez les Africains, le temps est le lieu où l'homme peut sans

cesse procéder à la lutte contre la décroissance et pour le développement de son énergie vitale. Telle est la dimension principale de l'«animisme»<sup>3</sup> africain où le temps est le champ clos et le marché dans lequel se heurtent ou se négocient les forces qui hantent le monde. Se défendre contre toute diminution de son être, accroître sa santé, sa forme physique, la taille de ses champs, la grandeur de ses troupeaux, le nombre de ses enfants, de ses femmes, de ses villages, tel est l'idéal des individus comme des collectivités. Et cette conception est incontestablement dynamique. Les clans Cerko et Sonianké (Niger) sont antagonistes. Le premier qui représente le passé et tente de régner sur la nuit, s'attaque à la société. Le second au contraire est maître du jour; il représente le présent et défend la société. Ce symbolisme à lui seul est éloquent. Mais voici une strophe significative de l'invocation magique chez les Songhai.

«Ce n'est pas de ma bouche  
c'est de la bouche de A  
qui l'a donné à B  
qui l'a donné à C  
qui l'a donné à D  
qui l'a donné à E  
qui l'a donné à F  
qui me l'a donné.  
Que le mien soit meilleur dans ma bouche  
que dans celle des anciens.»

Il y a ainsi chez l'Africain la volonté constante de se réclamer du passé qui constitue pour lui comme une justification. Mais cette invocation ne signifie pas l'immobilisme et ne contredit pas la loi générale de l'accumulation des forces et du progrès. D'où la formule «Que le mien soit meilleur dans ma bouche que dans celle des anciens».

Le pouvoir en Afrique noire s'exprime souvent par un mot qui signifie «la force»<sup>4</sup>. Cette synonymie marque l'importance que les peuples africains assignent à la force, sinon à la violence dans le déroulement de l'Histoire. Mais il ne s'agit pas simplement de la force matérielle brute. Il est question de l'énergie vitale qui intègre une polyvalence de forces, lesquelles vont de l'intégrité physique à la chance, et à l'intégrité morale. La valeur éthique est considérée en effet comme une condition «sine qua non» de l'exercice bénéfique du pouvoir. De cette idée témoigne la sagesse populaire qui, dans de nombreux contes, met en scène des chefs despotiques finalement châtiés et en tire littéralement la morale de l'histoire. Le *Ta'riḳh-al-Sūdān* et le *Ta'riḳh-el-Fattāsh* ne tarissent pas d'éloges sur les mérites de al-Ḥajj Askiya Muḥammad. Il est vrai qu'ils y étaient matériellement intéressés: Mais ils mettent systématiquement en relation les vertus de ce prince avec sa «fortune». Ainsi pense aussi Bello Muḥammad qui invite Yacouba Baoutchi à méditer sur l'histoire de l'empire Songhai: c'est grâce à sa justice que Askiya Muḥammad a non

3. «L'animisme», ou mieux encore la religion traditionnelle africaine, se caractérise par le culte rendu à Dieu et aux forces des esprits intermédiaires.

4. Fanga (en bambara), panga (en moré), pan (en samo).

seulement maintenu, mais renforcé l'héritage de Sonni Ali. Et c'est quand les fils d'Askiya se sont écartés de la justice de l'islam que leur empire s'est disloqué en se morcelant en multiples principautés impuissantes.

Pour le fils d'Usman dan Fodio, le même principe vaut pour leur propre gouvernement: «Jette un regard sur le passé, sur tous ceux d'autrefois qui ont commandé avant nous... Il existait avant nous des dynasties millénaires dans le pays hawsa. Dans ceux-ci, de nombreux peuples avaient acquis de grands pouvoirs qui se sont écroulés parce qu'éloignés de leur base organisée dans la justice, de leurs coutumes et traditions, altérées par l'injustice. Pour durer quant à nous, notre force doit être la force de la vérité et celle de l'islam. Le fait pour nous d'avoir tué Yunfa<sup>5</sup> d'avoir détruit l'œuvre de Nafata, d'Abarchi et de Bawa Zangorzo peut impressionner les générations actuelles en dehors même de l'influence de l'islam. Mais celles qui viendront après nous, n'apercevront plus tout cela: elles nous jugeront par la valeur de l'organisation que nous leur aurons laissée, par la force permanente de l'islam que nous aurons établie, par la vérité et la justice que nous aurons su imposer dans l'Etat.»

Cette vision élevée du rôle de l'éthique dans l'Histoire ne provient pas seulement des convictions islamiques du leader de Sokoto. Dans les milieux «animistes» aussi, l'idée existe que l'ordre des forces cosmiques peut être dérangé par des agissements immoraux, et que ce déséquilibre ne peut être que préjudiciable à son auteur. Cette vision du monde où les valeurs et exigences éthiques font partie intégrante de l'ordonnance même du monde peut apparaître comme mythique. Mais elle exerçait une influence objective sur les comportements des hommes et singulièrement sur de nombreux leaders politiques africains. Dans ce sens, on peut dire que si l'Histoire est souvent justification du passé, elle est aussi exhortation pour l'avenir. Dans les systèmes préétatiques, l'autorité morale cautionnant ou corrigeant éventuellement la conduite des affaires publiques était assumée par des sociétés spécialisées, parfois secrètes, tel le lo du peuple Senoufo, ou le poro de la Haute-Guinée. Ces sociétés constituaient souvent des pouvoirs parallèles chargés de jouer le rôle de recours en dehors du système établi. Mais elles finissaient parfois par se substituer clandestinement au pouvoir constitué. Elles apparaissaient alors aux gens comme des centres occultes de décision, confisquant au peuple l'emprise sur sa propre Histoire. Dans le même type de sociétés, l'organisation en classes d'âges est une structure de première importance pour la conduite de l'histoire du peuple. Cette structure, dans la mesure où elle est établie d'après une périodicité connue, permet de remonter dans l'histoire des peuples jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais elle remplissait aussi un rôle spécifique dans la vie des sociétés. En effet, même dans les collectivités rurales sans innovation technique majeure et par conséquent assez stables, les conflits de générations n'étaient pas absents. Il importait donc de les prendre en charge pour ainsi dire, en ordonnant le flux des générations et en structurant les relations entre elles pour éviter qu'elles ne dégénèrent en affrontements violents par mutation brusque. La génération engagée dans

5. Princes du Gobir.

l'action délègue un de ses membres à la génération des jeunes qui la suit immédiatement. Le rôle de cet adulte n'est pas d'éteindre l'impatience de ces jeunes, mais d'en canaliser la fougue irréfléchie qui pourrait être néfaste à l'ensemble de la collectivité, et en tout cas préparerait mal les intéressés à assumer leurs responsabilités publiques<sup>6</sup>.

La conscience du temps passé était très vive chez les Africains. Ce temps qui pèse lourdement sur le présent n'annihile cependant pas le dynamisme de celui-ci, comme en témoignent de nombreux proverbes. La conception du temps telle qu'on la décèle dans les sociétés africaines n'est certainement pas inhérente ou consubstantielle à une sorte de « nature » africaine. C'est la marque d'un stade dans le développement économique et social. A preuve les différences flagrantes qu'on note même aujourd'hui entre le temps-argent des citadins africains et le temps tel qu'il est appréhendé par leurs contemporains et confrères des brousses. L'essentiel est que l'idée de développement à partir d'origines recherchées soit présente. Même sous l'écorce des contes et des légendes, ou les scories des mythes, il s'agit d'un effort pour rationaliser le développement social. Parfois même des efforts encore plus positifs ont été faits pour entamer le calcul du temps historique. Celui-ci peut être lié à l'espace, comme quand on parle du temps de faire un pas pour qualifier une durée minimale. Il peut être lié à la vie biologique, comme le temps d'une inspiration et d'une expiration. Mais il est souvent lié à des facteurs extérieurs à l'homme individuel, les phénomènes cosmiques, climatiques et sociaux par exemple, surtout quand ils sont récurrents. Dans la savane soudanaise, on compte généralement l'âge chez les adeptes des religions traditionnelles africaines par le nombre de saisons des pluies. Pour dire qu'un homme est âgé, on dit couramment soit le nombre de saisons des pluies qu'il a vécues, soit d'une façon plus elliptique qu'il « a bu beaucoup d'eau ».

Des systèmes de comput plus perfectionnés ont parfois été mis sur pied<sup>7</sup>. Mais le pas décisif ne sera fait dans ce domaine que par l'utilisation de l'écriture. Encore que l'existence d'une classe lettrée ne garantisse nullement la prise de conscience par tout le peuple d'une histoire collective. Du moins permet-elle de jaloner le flux historique de repères qui en organisent le cours.

Par ailleurs, l'accession aux religions monothéistes, ancrées dans une histoire donnée, a contribué à doubler la représentation du passé collectif, de « modèles » qui apparaissent souvent en filigrane dans les récits. Par exemple

6. Par exemple chez les Alladian de Moosou (près d'Abidjan), l'organisation par générations (au nombre de cinq, chacune « régnant » neuf ans) reste en vigueur y compris pour les tâches de type « moderne » : construction, réjouissances pour un diplôme ou une promotion...

7. Ivor WILKS montre ainsi, en critiquant le livre de D.P. HENIGE : *The chronology of oral tradition: quest for a chimera*, que les Akan (Fanti, Ashanti...) disposaient d'un système de calendrier complexe, avec la semaine de sept jours, le mois de six semaines, l'année de neuf mois, ajusté périodiquement au cycle solaire selon une méthode encore incomplètement élucidée. « Il était donc possible, dans le cadre du calendrier Akan, de se référer par exemple au dix-huitième jour du quatrième mois de la troisième année du règne de l'Ashantihene Osei Bonsu. » Méthode de datation encore courante dans les pays européens au XVIII<sup>e</sup> et même au XIX<sup>e</sup> siècle. Cf. I. Wilks, 1975, pp. 279 et ss.

sous forme de rattachements arbitraires des dynasties aux sources de l'islam *dont les valeurs et les idéaux serviront aux prophètes noirs pour bouleverser* le cours des choses dans leur pays d'origine.

Mais le bouleversement du temps s'opère surtout par l'entrée dans l'univers du rendement économique et de l'accumulation monétaire. Alors seulement le sens du temps individuel et collectif se transforme par l'acculturation aux schémas mentaux en vigueur dans les pays qui influencent économiquement et culturellement les Africains. Ceux-ci découvrent alors que souvent c'est l'argent qui fait l'Histoire. L'homme africain, si proche de son Histoire qu'il avait l'impression de la forger lui-même dans des micro-sociétés, affronte alors à la fois le risque d'une gigantesque aliénation et la chance d'être coauteur du progrès global.

# Tendances récentes des recherches historiques africaines et contribution à l'histoire en général

*P.D. Curtin*

Le but de ce volume et des volumes ultérieurs est de faire connaître le passé de l'Afrique tel que le voient les Africains. C'est une juste perspective — peut-être l'unique façon d'accéder à un effort international; c'est aussi la plus en faveur chez les historiens de l'Afrique, tant en Afrique qu'outre-mer. Pour les Africains, la connaissance du passé de leurs propres sociétés représente une prise de conscience de soi indispensable à l'établissement de leur identité dans un monde mouvant et divers. Aussi, loin d'être considérée comme une coûteuse fantaisie, bonne à mettre de côté jusqu'à ce que soient bien en main des éléments plus urgents du développement, la résurrection de l'histoire de l'Afrique s'est révélée, au cours des dernières décennies, comme un élément essentiel du développement africain. C'est pourquoi, en Afrique et ailleurs, le premier souci des historiens a été de dépasser les vestiges de l'histoire coloniale et de renouer avec l'expérience historique des peuples africains. D'autres chapitres, d'autres volumes traiteront de ces retrouvailles, de l'histoire en tant que tradition vivante et constant épanouissement, du rôle des connaissances historiques dans l'élaboration de nouveaux systèmes d'éducation à l'usage de l'Afrique indépendante. Ce chapitre-ci traitera de la signification, au dehors, de l'histoire de l'Afrique; d'abord, aux yeux de la communauté internationale des historiens, puis pour l'ensemble du grand public cultivé.

Le fait que l'histoire de l'Afrique ait été fâcheusement négligée jusqu'aux années 1950 n'est, dans le domaine des études historiques, que l'un des symptômes d'un phénomène plus vaste. L'Afrique n'est pas seule à tenir



de l'époque coloniale un héritage intellectuel qu'il convient de transcender. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Européens ont conquis et subjugué la plus grande partie de l'Asie, tandis que, dans l'Amérique tropicale, le sous-développement et la domination exercée par les Européens d'outre-mer sur les populations afro-américaines et indiennes ont reproduit les conditions du colonialisme là-même où les conventions du droit international signalaient un groupe d'Etats indépendants. Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la marque du régime colonial sur les connaissances historiques fausse les perspectives en faveur d'une conception euro-péo-centrique de l'histoire du monde, élaborée à l'époque de l'hégémonie européenne. Dès lors, elle est diffusée partout grâce aux systèmes éducatifs institués par les Européens dans le monde colonial. Là même où jamais les Européens n'avaient dominé, leurs connaissances, y compris les aspects de l'historiographie euro-péo-centrique, faisaient souvent autorité par suite de leur modernisme.

Aujourd'hui, cette vision euro-péo-centrique du monde a presque disparu des meilleurs ouvrages historiques récents; mais elle est encore en honneur chez de nombreux historiens et dans le grand public, aussi bien non occidental qu'occidental<sup>1</sup>. Cette persistance provient de ce que, généralement, on « apprenait l'histoire » à l'école et que l'occasion ne se présentait plus de réviser les données acquises. Les historiens spécialisés dans la recherche éprouvent eux-mêmes des difficultés à se tenir au fait des découvertes étrangères au champ de leurs activités. Au regard des toutes dernières recherches, les manuels sont en retard de dix à vingt ans, tandis que les ouvrages d'histoire générale conservent souvent les préjugés désuets d'un savoir suranné. Aucune interprétation nouvelle, aucun élément nouveau n'acquiert droit de cité sans lutte.

En dépit des délais qui séparent la découverte de la vulgarisation, les études d'histoire traversent, dans leur ensemble, une double révolution. Commencée peu après la Seconde Guerre mondiale, celle-ci n'est pas encore achevée. Il s'agit, d'une part, de la transformation de l'histoire en partant de la chronique pour aboutir à une science sociale s'occupant de l'évolution des sociétés humaines, d'autre part, de la substitution aux préjugés nationaux d'une vision plus large.

Vers ces nouvelles tendances, les contributions sont venues de tous côtés: de l'Europe elle-même, d'historiens de l'école nouvelle en Afrique, en Asie, en Amérique latine, des Européens d'outre-mer, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie. Leurs efforts pour élargir le cadre de l'histoire se sont portés simultanément sur des peuples et des régions jusque-là négligés, ainsi que sur certains aspects de l'expérience humaine précédemment ensevelis sous les conceptions traditionnelles et étroites de l'histoire politique et militaire. Dans ce contexte, le seul avènement de l'histoire africaine constituait en soi un précieux concours; mais cela pouvait simplement aboutir à ajouter à d'autres, une nouvelle histoire

1. Le terme « Occident » est employé dans ce chapitre pour désigner les régions du monde qui sont culturellement européennes ou dont la culture est surtout dérivée de celle de l'Europe; il englobe donc, outre celle-ci, les Amériques, l'URSS, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

particulariste, valable en soi, susceptible d'aider au développement de l'Afrique, mais non d'apporter à l'histoire du monde la plus éloquente des contributions.

Il n'est pas douteux que le chauvinisme n'ait été l'un des traits les plus profondément marqués de l'ancienne tradition historique. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à peine l'historien de qualité commence-t-il à se défaire de l'antique tendance à considérer l'histoire comme propriété quasi privée. Dans cet esprit, l'histoire d'une société donnée n'a de valeur qu'en soi; elle perd, à l'extérieur, toute signification. Au mieux, l'intérêt manifesté par des étrangers s'apparente à l'indiscrétion; au pire, il est espionnage académique. Cette insistance à s'approprier l'histoire est particulièrement marquée dans la tradition européenne du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les autorités responsables de l'éducation ont tendance à considérer l'histoire comme histoire nationale, non comme une histoire générale de l'Europe, encore moins comme une vision équilibrée de l'histoire du monde. Mythe avoué, l'histoire servait à forger l'orgueil national et l'idée de sacrifice à la Patrie. Lord Macaulay a écrit que l'histoire était à la fois un récit et un « instrument d'éducation politique et morale »<sup>2</sup>. On en attendait qu'elle inculquât le patriotisme, non qu'elle inspirât des vues justes sur le développement de l'humanité. Ce point de vue prévaut toujours dans la plupart des systèmes éducatifs.

Quelques historiens ont fait valoir des objections — les uns au nom de la science, d'autres au nom de l'internationalisme — mais la plupart d'entre eux ont considéré comme normaux les préjugés nationalistes, aussi indésirables qu'ils fussent. En France, il est toujours possible d'accéder à l'agrégation d'histoire tout en ne possédant sur l'Europe située au-delà des frontières françaises que des connaissances rudimentaires — sans parler de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique. Dans plusieurs universités anglaises, il est toujours possible d'obtenir une licence ès lettres, avec mention, sur la base de la seule histoire anglaise. Cet emploi du mot « anglais » (*english*) au lieu de « britannique » (*british*) est intentionnel. Le collégien « anglais » a toutes les chances d'en savoir plus long sur l'histoire de Rome que sur celle du Pays de Galles, de l'Ecosse ou de l'Irlande avant le XVIII<sup>e</sup>. Compte tenu des variantes idéologiques, le problème est sensiblement le même en Europe orientale. Seuls les pays européens de moindre importance — le groupe du Benelux, la Scandinavie — semblent considérer plus facilement l'Europe comme un tout.

De même, la méthode nord-américaine fondée (comme ses homologues européennes) sur l'histoire de la civilisation est toujours ethnocentrique. Le problème qu'elle pose est « Comment sommes-nous devenus ce que nous sommes? », et non pas « Comment l'humanité est-elle devenue ce que nous voyons aujourd'hui? ».

Au fur et à mesure qu'ils rejetaient les tendances euro-péo-centriques de leur propre histoire nationale, c'est aux historiens de chaque continent que revenait la tâche de progresser jusqu'à une histoire du monde véridique, dans laquelle l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine auraient un rôle acceptable sur

2. Thomas BABINGTON MACAULAY, 1835 et 1971.

le plan international. Elle revenait plus particulièrement aux historiens dont les travaux portaient sur les cultures différentes et aux historiens africains qui se mettaient à écrire sur l'Asie ou l'Amérique latine, aux Européens ou aux Américains du Nord qui commençaient à interpréter l'histoire de l'Afrique ou de l'Asie au profit de leurs compatriotes, en s'efforçant de s'affranchir des préjugés euro-péo-centriques.

Dans le cadre de cet effort général, le rôle des historiens de l'Afrique — sur le continent et outre-mer — revêtait une importance particulière; ne serait-ce que parce que l'histoire africaine avait été plus négligée que celle des régions non européennes équivalentes, et que les mythes racistes l'avaient plus encore défigurée que celles-ci. Le racisme on le sait est l'un des fléaux les plus difficiles à extirper en raison de son caractère protéiforme. Théorisé sous des formes diverses depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il s'est incarné dans l'histoire de façon aiguë et sous forme de génocide à certaines périodes: traite des Noirs, Seconde Guerre mondiale. Il survit encore comme un défi monstrueux en Afrique du Sud et ailleurs. Et cela malgré les travaux de l'Unesco<sup>3</sup> et d'autres institutions pour en démontrer la nature irrationnelle. Mais la cure des préjugés est longue, car le racisme est répandu de façon diffuse et immanente dans les manuels scolaires, les présentations audio-visuelles partiales, et l'héritage de « données » psychiques plus ou moins conscientes charriées parfois par l'éducation religieuse et plus souvent encore par l'ignorance et l'obscurantisme. Dans cette bataille, un enseignement scientifique de l'histoire des peuples constitue l'arme stratégique décisive. Dès lors que le racisme pseudo-scientifique occidental du XIX<sup>e</sup> siècle graduait l'échelle des valeurs en tenant compte des différences physiques, et que la plus évidente de ces différences était la couleur de la peau, les Africains se retrouvaient automatiquement au bas de l'échelle parce qu'ils semblaient différer le plus des Européens, qui s'en octroyaient automatiquement le sommet. Les racistes ne cessaient de proclamer que l'histoire de l'Afrique n'avait ni importance ni valeur: les Africains ne pouvant être les auteurs d'une « civilisation » digne de ce nom, il n'était chez eux rien d'admirable qui n'eût été copié ailleurs. C'est ainsi que les Africains devinrent objet — et jamais sujet — de l'histoire. On les jugeait aptes à recueillir des influences étrangères sans apporter en échange la moindre contribution à l'ensemble du monde.

Il y avait déjà longtemps — au début du XX<sup>e</sup> siècle — que le racisme pseudo-scientifique exerçait son maximum d'influence. Après 1920, celle-ci déclinait chez les spécialistes des sciences sociales et naturelles. Après 1945, elle disparaissait virtuellement des milieux scientifiques respectables. Mais l'héritage de ce racisme se perpétuait. Au niveau des connaissances de l'homme de la rue, ce racisme était alimenté par une recrudescence des tensions raciales urbaines coïncidant avec l'apparition, dans les villes occidentales, d'immigrants de souche africaine ou asiatique de plus en plus nombreux. Il était étayé par le souvenir, gardé par la population, des leçons

3. Cf. chapitre 11. note sur « Races et histoire en Afrique ».

appries à l'école et, pour les écoliers de 1910 — époque où le racisme pseudo-scientifique constituait la doctrine officielle de la biologie —, l'heure de la retraite ne devait sonner qu'après 1960. Bien plus insidieuse encore était la survie des conclusions fondées sur des allégations racistes après que celles-ci avaient cessé d'avoir un sens. Le postulat « l'histoire de l'Afrique n'offre pas d'intérêt parce que les Africains sont de race inférieure » était devenu insoutenable; mais certains intellectuels occidentaux se souvenaient vaguement que « l'Afrique n'a pas de passé », bien qu'ils en eussent oublié la raison.

Sous cette forme ou sous une autre, l'héritage du racisme ne cessait de consolider un chauvinisme culturel porté à considérer la civilisation occidentale comme la seule « civilisation » véritable. Vers la fin des années 60, sous le simple titre « Civilisation », la BBC présentait une longue série d'émissions consacrée exclusivement à l'héritage culturel de l'Europe occidentale. Sans doute, de temps à autre, d'autres sociétés étaient-elles considérées comme « civilisées »; mais vers le milieu du siècle, le degré d'alphabétisation détermine la ligne de partage entre la civilisation et... le reste. En grande partie illettrées à l'époque précoloniale, les sociétés africaines étaient rejetées dans la catégorie des « primitifs ». Pourtant, la plus grande partie de l'Afrique était, en fait, lettrée, en ce sens qu'une classe de scribes savait lire et écrire — mais non, certes, au sens d'une alphabétisation massive, qui partout avait été un phénomène postindustriel. L'Éthiopie possédait son ancienne écriture guèze. Toute l'Afrique islamique — l'Afrique du Nord, le Sahara, la frange septentrionale de la zone soudanaise, du Sénégal à la mer Rouge, et les villes côtières de la cote orientale jusqu'au détroit du Mozambique — avait utilisé l'écriture arabe. Avant même l'époque coloniale, l'arabe avait pénétré, çà et là, la forêt tropicale par le truchement des marchands Diula, tandis que le portugais, l'anglais et le français écrits servaient normalement de langues commerciales le long des côtes occidentales. Néanmoins, secondé par l'ignorance, le chauvinisme culturel conduisait les autorités occidentales à établir à la limite du désert la démarcation entre alphabétisation et non-alphabétisation; la désastreuse tendance à séparer l'histoire de l'Afrique du Nord de celle de l'ensemble du continent s'en trouvait renforcée.

Toutefois, l'exclusion des « non-civilisés » du royaume de l'histoire n'était que l'une des facettes d'un élément beaucoup plus important de la tradition historique occidentale. Les masses occidentales étaient, elles aussi, frappées par cette exclusion; non, sans doute, par suite de préventions de classe manifestes mais, simplement, en conséquence du caractère didactique de l'histoire, chaque fois que la louange des hommes célèbres était en mesure de proposer des modèles à l'émulation. Cependant, ce n'est pas au hasard que ces modèles devaient d'être généralement choisis parmi les riches et les puissants, tandis que l'histoire devenait le récit des faits et gestes d'une mince élite. Les types de comportement affectant l'ensemble de la société étaient minimisés ou ignorés. L'histoire des idées n'était pas l'histoire de ce que pensaient les gens; ce fut l'histoire des « grands desseins ». L'histoire économique n'était pas celle de l'économie ou des comportements

économiques; c'était l'histoire de telles politiques économiques gouvernementales importantes, de telles firmes privées, de telles innovations dans la vie économique. Si les historiens européens se désintéressaient aussi complètement d'un large secteur de leur propre société, comment auraient-ils pu s'intéresser à d'autres sociétés, à d'autres cultures?

Jusqu'ici, les deux tendances révolutionnaires qui se manifestent au sein des études historiques récentes ont suivi des cours étroitement parallèles — simplement parce que l'histoire européo-centrique et l'histoire des élites s'alimentaient aux mêmes sources. Mais c'est lentement que se nouera l'alliance potentielle entre ceux qui travaillaient à élargir le champ de l'étude de la société occidentale et ceux qui s'attachaient à donner une impulsion plus grande aux recherches historiques au-delà du monde occidental. Au départ, les deux groupes progressèrent tout en gardant leurs distances. Le principal souci des historiens de l'Afrique était de démentir l'assertion selon laquelle l'Afrique n'avait pas de passé, ou n'avait qu'un passé sans intérêt. Dans le premier cas, le plus simple était de prendre le taureau par les cornes. A ceux qui prétendaient que l'Afrique n'avait point de passé, les spécialistes de l'Afrique pouvaient opposer l'existence de royaumes et de vastes empires dont l'histoire politique s'apparentait à celle de l'Europe dans ses débuts. Les préventions « élitistes » du public occidental (comme aussi du public africain éduqué à l'occidentale) pouvaient servir de moyen d'action pour démontrer, en dernière analyse, l'importance de l'histoire africaine. Ce n'était là qu'un timide commencement. Il suffisait à dégager les aspects du passé de l'Afrique qui ressemblaient au passé de l'Occident, sans approuver les malentendus soulevés par les divergences de culture. Peu d'historiens s'étaient convaincus, jusque-là, que les empires sont souvent des institutions dures et cruelles, et non pas nécessairement un indice de progrès politique. Peu s'apprêtaient à reconnaître que, par exemple, l'une des grandes réalisations de l'Afrique était peut-être la société sans Etat, fondée davantage sur la coopération que sur la contrainte, que l'Etat africain s'était organisé de manière à présenter de réelles autonomies locales.

Cette tendance à accepter certaines particularités de l'historiographie classique — en tant que premier pas vers une « décolonisation » de l'histoire africaine — se rencontre communément dans l'étude de la période coloniale, là où existe déjà une histoire « coloniale » officielle, tendant à mettre l'accent sur les activités européennes et à ignorer la part africaine. Au pire, elle montrait les Africains sous l'aspect de barbares pusillanimes ou désaxés. Il s'ensuivait que d'Europe étaient venus des êtres supérieurs, qui avaient fait ce que les Africains n'auraient pu faire eux-mêmes. Même à son plus haut degré d'objectivité, « l'histoire coloniale » n'octroyait aux Africains que des rôles secondaires sur la scène de l'histoire.

Sans rien changer aux rôles, le premier effort pour corriger cette interprétation se borne à modifier les jugements de valeur. De héros qu'ils étaient, au service de la civilisation en marche, explorateurs, gouverneurs des colonies, officiers de l'armée deviennent de cruels exploitants. L'Africain prend figure d'innocente victime, mais on ne lui accorde rien qui ne soit passif.

C'est toujours à une poignée d'Européens que l'Afrique et son histoire doivent d'être ce qu'elles sont. (Sans doute, les Européens ont-ils parfois joué les grands premiers rôles pendant la période coloniale, mais toutes les révisions fondées sur des recherches nouvelles au niveau local permettent de minimiser l'influence européenne telle qu'elle est apparue dans l'« histoire coloniale » publiée avant 1960.)

Un second pas vers la décolonisation de l'histoire de la période coloniale est accompli parallèlement à la vague de mouvements nationalistes réclamant l'indépendance. Voici que des Africains jouent un rôle dans l'histoire; il est souhaitable de le mettre en pleine lumière. Les spécialistes de la science politique qui écrivirent à l'époque des mouvements d'indépendance ont ouvert les barrières<sup>4</sup>. Peu après, surtout au cours des années 60, les érudits commencent à remonter le temps en quête des racines de la résistance et des mouvements de protestation dans les débuts de l'époque coloniale et, plus loin encore, dans les premiers sursauts de résistance au joug européen<sup>5</sup>. Ces travaux sur les mouvements de résistance et de protestation sont un important correctif, mais on est encore loin d'envisager l'histoire de l'Afrique avec objectivité.

Au dernier stade, la décolonisation de l'histoire africaine pendant l'époque coloniale devra provenir d'une fusion de la révolte contre l'eurocentrisme et du mouvement anti-élitiste. La révolution behavioriste a déjà commencé à influencer l'historiographie africaine. Influence encore récente, limitée; il reste encore beaucoup à publier. Certains historiens ont néanmoins commencé à chercher une méthode commune interdisciplinaire leur permettant d'entamer l'étude de l'histoire de l'agriculture ou celle de l'urbanisation afin de mettre à contribution les autres sciences sociales. D'autres commencent à s'intéresser à de petites régions isolées, dans l'espoir que ces études de microcosmes révéleront la trame de l'évolution de structures économiques et sociales plus importantes et plus complexes<sup>6</sup>. La recherche taille hardiment son chemin dans le domaine des problèmes particuliers à l'histoire économique et religieuse, mais la véritable décolonisation de l'histoire africaine ne fait guère qu'y débiter.

Les progrès de l'histoire analytique — qui est aussi « l'histoire sur le terrain » à base d'investigations et de questions posées sur place, et non pas seulement la compulsions des archives — sont un pas important dans cette direction. L'indépendance à l'égard des archives se montre tout aussi essentielle pour la période coloniale que pour la précoloniale, où la documentation d'archives est relativement rare. De tout temps, le problème de l'« histoire coloniale » a été que, contrairement à ce qui s'est passé et se passe en Europe ou aux Etats-Unis, les archives ont été créées et alimentées par des étrangers. Ceux qui laissent des écrits y ont nécessairement incorporé leurs préjugés,

4. Consulter, par exemple, Thomas HODGKIN, 1956; David APTER, 1955; James S. COLEMAN, 1958; Charles-André JULIEN, 1952.

5. Voir, par exemple, George SHEPPERSON et Thomas PRICE, 1958; Y.O. RANGER, 1967; John ILIFFE, 1969; Robert ROTHBERG et Ali A. MAZRUI, 1970; Yves PERSON, 1968.

6. Voir Polly HILL, 1963.

leurs sentiments tant à l'égard d'eux-mêmes que de ceux qu'ils gouvernaient et de leurs rôles respectifs. C'est le cas de l'histoire de la politique intérieure de l'Europe ou des Etats-Unis, où le préjugé n'est que progouvernemental. Dans le monde colonial, il risquait d'entraîner des résultats désastreux pour peu que l'historien négligeât la possibilité de faire entendre un autre son de cloche grâce au témoignage verbal des contemporains de la colonisation.

Peut-être, dans certaines techniques récentes, les historiens de l'Afrique ont-ils quelque retard par rapport à d'autres collègues; mais, en ce qui concerne l'utilisation des traditions orales de l'époque précoloniale plus encore que de la coloniale, ils ont fait œuvre de pionniers. Cette œuvre se répartit sur deux périodes. Entre 1890 et 1914, une génération d'administrateurs lettrés alors au service des puissances coloniales commença à assurer la conservation des traditions orales d'importance historique. La seconde période remonte à une quinzaine d'années. La décennie 1950-1960 s'est terminée sur l'opinion formulée en 1959 par G.P. Murdock; d'après lui, « il était impossible de se fier aux traditions indigènes orales »<sup>7</sup>. La décennie suivante, 1960-1970, s'ouvrait sur la publication de Jan Vansina, *Oral tradition. A study in historical methodology*. Celle-ci indiquait quels contrôles, quelles critiques étaient nécessaires en vue de l'utilisation scientifique des traditions orales. Les travaux historiques récents fondés sur la tradition orale, souvent utilisée conjointement avec d'autres sources de documentation, peuvent être considérés comme un succès remarquable<sup>8</sup>. Le Séminaire de Dakar organisé en 1961 par l'International African Institute sur le thème « L'historien en Afrique tropicale » et celui de Dar-es-Salaam, tenu en 1965, sur le thème « Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine » mirent vigoureusement l'accent sur les nouvelles approches nécessaires, soulignant notamment le rôle irremplaçable de la tradition orale comme source de l'histoire africaine ainsi que tout le parti que l'historien peut tirer de la linguistique et de l'archéologie informée par la tradition orale.

Grâce à leurs travaux sur l'époque précoloniale, les historiens de l'Afrique ont déjà influencé les autres sciences sociales. Cette influence se fait sentir sur plusieurs plans. Par-dessus tout, on lui doit d'avoir imposé la reconnaissance du fait que l'Afrique « traditionnelle », n'était pas demeurée statique. Economistes, spécialistes des sciences politiques, sociologues ont tous tendance à étudier la modernisation en se référant aux critères « avant » et « après »; « avant » s'appliquant à la « société traditionnelle » considérée comme virtuellement sans changement; « après », au processus de modernisation impliquant une transformation dynamique de l'image précédente. Observateurs de l'évolution, les historiens étaient à l'affût des changements qui ne cessent d'intervenir dans les sociétés humaines. Leurs recherches des dernières décennies ont apporté la preuve que, dans l'Afrique précoloniale,

7. G.P. MURDOCK, 1959, p. 43.

8. Voir, par exemple, Jan VANSINA, 1973; Raymond K. KENT, 1970; David William COHEN, 1972; l'étude de E.J. ALAGOA, en partie résumée dans son chapitre « The Niger Delta states and their neighbours, 1609-1800 » dans *History of West Africa*, de J.F.A. AJAYI et Michael CROWDER, 2 vol. (Londres, 1971), I: 269-303; A. ROBERTS, 1968, Nairobi; NIANE D.T., 1960, Présence africaine.

institutions, coutumes, cadres de vie, religions et économies ont changé tout aussi rapidement que dans d'autres sociétés, entre les révolutions agricole et industrielle. Le rythme n'est pas aussi rapide que le rythme postindustriel, qui ne laisse pas d'affecter l'Afrique d'aujourd'hui, mais « l'immobilisme » du passé « traditionnel » n'a plus cours nulle part.

C'est aux anthropologues que l'utilisation d'une base, d'un point de départ « traditionnels » a posé les problèmes les plus sérieux. Dès les années 20, la plupart des anthropologues anglophones ont travaillé à partir d'un modèle de société qui permit de mettre l'accent sur le rôle joué par chacun des éléments constitutifs pour maintenir l'ensemble des activités du tout. Ils ont reconnu que les sociétés africaines qu'ils avaient pu examiner avaient beaucoup changé depuis le début du régime colonial, fait qu'ils ont considéré comme nuisible à leur démonstration. A leurs yeux, il convenait de rétablir le décor en se concentrant sur une seule période prise au hasard dans le passé immédiatement antérieur à la conquête européenne. Ils soutenaient qu'on pouvait découvrir la nature de cette société traditionnelle en relevant les données des observations actuelles et en faisant abstraction de tout ce qui ressemblait à une influence extérieure. Le résultat fut le « présent anthropologique ».

Cette approche fonctionnaliste doit beaucoup à Bronislaw Malinowski, qui domina l'anthropologie britannique au cours de la seconde et de la troisième décennie de ce siècle. Elle a beaucoup contribué à la compréhension du « fonctionnement » des sociétés primitives, et les « fonctionnalistes » ont enregistré d'autres progrès importants grâce à l'exploration minutieuse et prolongée des sites, grâce à l'observation en commun, et non pas simplement en questionnant des informateurs. Mais toute médaille a son revers. Les anthropologues se mirent à la recherche de sociétés primitives, d'îlots culturels, bouleversant les idées occidentales de la civilisation africaine. Il en résulta de graves lacunes dans la documentation relative aux sociétés africaines plus importantes et complexes et, partant, un nouvel apport au mythe d'une Afrique « primitive ». Leur effort pour abstraire le présent anthropologique du présent réel contribua à renforcer la conviction qu'en Afrique le changement venait obligatoirement de l'extérieur, dès lors que leurs hypothèses paraissaient dénier toute évolution aux sociétés africaines jusqu'à l'arrivée des Européens. Leur effort pour immobiliser la société témoin afin d'en décrire le fonctionnement de base les a souvent conduits à oublier que cette société qu'ils traitaient, aux fins d'analyse, en société statique, ne l'était pas réellement. Par dessus tout, cet effort allait les empêcher de s'interroger sur les raisons et les moyens de cette évolution ; ce qui eût révélé un tout autre aspect de la société examinée.

Sans doute, le fonctionnalisme aurait-il malgré tout suivi son cours sans l'impact de la discipline historique. Il a subi l'influence des études d'acculturation des années 1940 et 1950, tandis que Claude Lévi-Strauss et ses disciples s'engageaient dans une tout autre direction au cours des décennies d'après-guerre. Néanmoins, en ce qui concerne l'anthropologie politique et certains aspects de l'anthropologie sociale, les travaux des historiens de la



période précoloniale ont remis en lumière la dynamique de l'évolution et contribué à donner un nouvel essor à l'anthropologie.

L'étude des religions et des organisations religieuses africaines s'est modifiée sous l'influence des récentes recherches historiques. Les premiers prospecteurs de la religion africaine étaient, pour la plupart, soit des anthropologues en quête d'un ensemble statique de croyances et de pratiques, soit des missionnaires qui acceptaient le concept d'un présent anthropologique en étudiant les religions qu'ils espéraient supplanter. Ils reconnaissaient le dynamisme indéniable de l'islam, dont la diffusion pendant l'époque coloniale avait été plus rapide encore que celle du christianisme. Toutefois, les études les plus importantes sur l'islam ont été patronnées par le gouvernement français, en Afrique du Nord et en Afrique occidentale, en vue de faire échec à une éventuelle dissidence. Le sujet de ces études était moins l'évolution au sein de la religion que les organisations religieuses et leurs chefs. Au cours des dernières décennies, divers facteurs — et non pas seulement les historiens — ont contribué à donner un nouvel essor à l'étude de l'évolution religieuse. Les spécialistes des missions se sont intéressés aux progrès des religions africaines nouvelles, fondées sur des bases en partie chrétiennes, ainsi qu'aux églises indépendantes qui se détachaient des missions européennes. Les anthropologues férus d'acculturation se penchaient sur des travaux similaires et, avant tout curieux du rôle de la religion dans les rébellions coloniales et les mouvements de protestation, les historiens apportaient un concours positif. Concernant la période précoloniale, ils ont été conduits à reconnaître également l'importance évidente et capitale de la réforme religieuse dans l'ensemble du monde islamique. Il en est résulté une prise de conscience plus aiguë de l'évolution des religions non chrétiennes et non musulmanes, encore que les spécialistes des diverses sciences sociales aient à peine commencé à étudier les particularités de cette évolution aussi systématiquement qu'elles le méritent. A cet égard, l'intérêt récent pour les religions « animistes » ainsi que pour leurs associations souvent secrètes au rôle historique maintes fois remarquable, mérite d'être relevé.

Tandis qu'il semble possible aux spécialistes des diverses sciences sociales d'étudier ensemble et avec profit la religion africaine, en procédant à un large échange d'idées et de méthodes, les travaux sur les économies africaines demeurent sévèrement cloisonnés. De même que les historiens de la religion, les spécialistes de l'économie ont démontré, au cours des dernières années, que les différents types d'économie ne cessaient d'évoluer et que cette évolution répondait à des incitations d'ordre interne tout autant qu'à des influences d'outre-mer. Cependant, les économistes, et plus particulièrement les spécialistes de la croissance, poursuivent leurs travaux, sans égard pour la culture économique qu'ils tentent de maîtriser. Non seulement ils ont tendance à ignorer le mécanisme de l'évolution en cours, mais beaucoup d'entre eux n'accordent guère plus d'attention aux modèles statiques des anthropologues économistes.

Ainsi, par exemple, pour justifier la théorie de la croissance, convenait-il d'assurer que l'Afrique est, dans une large mesure, faite d'économies de « subsistance », dans le cadre desquelles chaque unité familiale produit la

presque totalité des biens qu'elle consomme et assure son propre service. Ce point de vue a été plus particulièrement soutenu par Hla Myint, vers 1965, en même temps que la théorie du développement économique «vent-for-surplus», fondée sur la libération des ressources et des moyens de production insuffisamment employés<sup>9</sup>. En fait, aucune communauté de l'Afrique précoloniale ne subvenait si entièrement à ses propres besoins qu'elle ne se livrât à aucun commerce; et nombreuses étaient les sociétés africaines qui possédaient des réseaux complexes de production et d'exportations particulières à l'intention de leurs voisins. Sur les confins du Sahara, de nombreuses tribus pastorales se procuraient la moitié, si ce n'est plus, de leur consommation annuelle de calories en troquant les produits de leur élevage contre les céréales. D'autres produisaient et vendaient régulièrement les surplus agricoles leur permettant d'acquérir certaines denrées exotiques — sel, bétail, beurre de Galam, noix de kola, dattes. L'erreur qui se dissimule sous le tableau d'une économie africaine statique est, bien entendu, le mythe sempiternel de l'Afrique «primitive», erreur renforcée par la tendance des anthropologues à choisir les communautés les plus simples, et leur ancienne tendance à faire abstraction du temps dans leurs conceptions.

Ces économistes et les anthropologues qui ont étudié, sur le terrain, l'économie africaine ont, évidemment, souligné l'importance du commerce dans l'Afrique précoloniale. Certains ont noté que les économies africaines évoluaient rapidement avant l'arrivée massive des Européens. Cependant, s'écartant de la ligne de pensée orthodoxe, un groupe a fait ressortir les différences plus que les similitudes des cultures économiques. Parfois appelés «substantivistes», par suite de leur insistance à étudier la nature *substantive* de la production et de la consommation, de leur effort, aussi, à relier la façon dont l'homme satisfait ses besoins matériels au cadre élargi d'une société particulière, et non pas à une théorie officielle, les membres de ce groupe ont tenté de prouver que la théorie économiste n'est pas applicable au domaine de leurs recherches<sup>10</sup>. Il en résulte un véritable abîme entre les économistes de l'expansion qui, travaillant sous l'inspiration de théories macro-économiques, accordent peu d'attention aux réalités économiques du moment et les substantivistes qui font fi des théories adverses. Jusqu'ici les spécialistes de l'histoire de l'économie n'ont pas comblé l'abîme, pas plus qu'ils n'ont exercé sur les idées économiques relatives à l'Afrique une influence comparable à celle des historiens sur l'anthropologie ou l'étude des religions. L'histoire africaine a fait des pas de géant, au cours des dernières années spécialement pour lancer des méthodes nouvelles et pour couvrir des zones à peine explorées. Mais elle n'a pas assez tiré profit des voies nouvelles ouvertes ailleurs. Elle n'a pas relevé aussi rapidement que d'autres disciplines le défi de la révolution behavioriste, ni profité des possibilités étonnantes de l'histoire quantitative tant en matière politique que dans le domaine de l'économétrie.

Au cours d'explorations de plus en plus poussées dans le passé de l'Afrique le rayonnement de la nouvelle histoire africaine a été l'œuvre d'un

9. Hla MYINT, 1964.

10. Pour un résumé pertinent de la position, voir George DALTON 1968.

groupe d'historiens de métier pour qui cette histoire est devenue l'objet principal de leur enseignement et de leurs écrits. Si, dans le monde occidental, la connaissance de l'histoire de l'Afrique a tant piétiné, même par rapport à l'historiographie de l'Asie, ou de l'Amérique latine, c'est qu'elle était l'œuvre d'historiens amateurs, d'hommes ayant d'autres activités professionnelles, mais non une position établie dans le monde universitaire, d'hommes à qui faisait donc défaut la possibilité d'influencer les milieux d'historiens dans quelque pays occidental que ce fût. Quelques travaux de recherche sur l'Afrique étaient menés dans les Instituts de Scandinavie ou d'Europe centrale et orientale, dès avant la Seconde Guerre mondiale. Mais ils demeuraient marginaux dans le programme général de l'enseignement supérieur. Ils ne menaient donc pas à la formation d'historiens. Seules exceptions : l'égyptologie et certains aspects du passé de l'Afrique du Nord à l'époque romaine. Pour le reste, on compte, avant 1950, peu d'hommes de métier parmi les historiens de l'Afrique. On trouve des administrateurs coloniaux et des missionnaires. On compte aussi des ecclésiastiques ou des religieux africains, utilisant l'une des langues internationales — tels Carl Christian Reindorf de la Côte-de-l'Or; Samuel Johnson, pour les Yorouba; ou le cheikh Moussa Kamara, du Sénégal, dont le *Zuhur ul-Basatin fi Ta'rikh is-Sawadin* n'est pas encore publié en son entier et commence à peine à être consulté par d'autres historiens<sup>11</sup>. Certains anthropologues se sont aussi penchés sur des thèmes historiques; mais, en Afrique, avant 1950, aucune université n'a encore proposé un programme satisfaisant de spécialisation en histoire africaine au niveau de la licence. En 1950, il n'est aucun historien de métier qui se consacre exclusivement à la rédaction de l'histoire africaine et à son enseignement. Vingt ans plus tard, près de cinq cents historiens ayant accédé au doctorat ou à une qualification équivalente ont élu l'histoire de l'Afrique comme activité principale.

La rapidité de cette évolution est surprenante. Rétrospectivement, elle s'explique assez bien. En Afrique, en Europe, en Amérique du Nord — et sur chaque continent pour des raisons différentes — la conjoncture politique, intellectuelle et universitaire s'est révélée particulièrement favorable à l'apparition d'une pléiade d'historiens de métier axés sur l'Afrique. En Afrique, depuis la fin des années 40, le besoin s'en faisait d'autant plus sentir qu'un mouvement de plus en plus pressant vers l'indépendance était prévisible, au moins pour la plus grande partie de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Après 1950, la fondation de nouvelles universités créait le besoin d'une histoire renouvelée de l'Afrique envisagée d'un point de vue africain — d'abord au niveau de l'université — de là, descendant jusqu'à l'école en passant par les établissements de formation pédagogique. Parmi les pionniers de cet énorme effort de rééducation, on doit citer K. Onwuka Dike; il fut le premier d'une génération nouvelle d'historiens africains à franchir les étapes d'une formation pédagogique normale — ce qu'il fit à l'Université de Londres. Des historiens expatriés adhèrent au mouvement: J.D. Fage, de l'Université

11. S. JOHNSON, 1921; Carl Christian REINDORF, 1899; Cheikh MOUSSA KAMARA, 1970.

du Ghana (Côte-de-l'Or, à l'époque); J.D. Hargreaves à Forah Bay, dans la Sierra Leone; Christopher Wrigley et Cyril Ehrlich, à Makerere College.

En Afrique francophone, un mouvement parallèle se dessina plus progressivement. Dans les anciens territoires français, les universités continuèrent, longtemps après l'indépendance, à dépendre du système français; en conséquence, elles conservèrent également les traditions historiques françaises. Néanmoins, des pionniers s'orientaient vers une histoire de l'Afrique. Dans ce cadre, de notables contributions ont été apportées: au Sénégal, par Amadou Mahtar M'Bow; en Haute-Volta, par Joseph Ki-Zerbo; au Cameroun, par le père Engelbert Mveng. Dès le début des années 50, les historiens venus de l'extérieur et établis en Afrique francophone, qui allaient jouer un rôle dominant dans les universités, s'adonnaient à la recherche. Déjà, Jan Vansina, qui allait contribuer à l'enseignement de l'Histoire africaine à l'université de Lovanium, était à l'œuvre dans les institutions de recherche du gouvernement belge au Congo et au Rwanda. A l'IFAN à Dakar, Raymond Mauny, futur professeur d'histoire africaine à la Sorbonne, se consacrait à la recherche en Afrique occidentale. Yves Person, encore administrateur colonial, commençait les investigations qui donneront naissance, en 1968, à sa thèse sur Samori et lui permettront de contribuer à l'introduction de l'histoire de l'Afrique dans les universités d'Abidjan et de Dakar. Présence africaine, par sa revue et par les deux grands congrès des Ecrivains et Artistes noirs à Paris et Rome en 1956 et 1959, impulsait vigoureusement ce processus.

Toutes ces activités allaient de pair avec le développement en Afrique même des études historiques africaines. Dans cette rencontre de l'histoire de l'Afrique avec l'histoire du monde, le moment capital est celui où progresse, sur les autres continents, l'étude de l'histoire africaine; progrès parallèles dans le temps à ceux de l'histoire de l'Afrique dans les universités africaines. Dès 1950, Roland Oliver commençait à enseigner l'histoire africaine à l'école des études orientales et africaines à l'Université de Londres. En URSS, D.A. Olderogge et ses collègues de l'Institut ethnographique de Léninegrad inauguraient un programme systématique de recherches qui a abouti en temps voulu à la publication de toute la documentation connue sur l'Afrique sud-saharienne depuis le XI<sup>e</sup> siècle et au-delà, dans les langues de l'Europe orientale, avec traduction et annotations en russe<sup>12</sup>. Pendant cette même décennie, la première chaire d'histoire africaine était créée à la Sorbonne; il y en eut bientôt deux; celle de l'ancien gouverneur des colonies Hubert Deschamps, et celle de Raymond Mauny. De son côté, Henri Brunschwig prenait la direction des recherches sur l'histoire africaine à l'École pratique des hautes études, tandis que Robert Cornevin publiait la première édition de son résumé de l'histoire de l'Afrique, maintes fois révisée et complétée depuis lors.

Au-delà de l'Europe et de l'Afrique, les progrès étaient moins rapides; en Europe même, l'histoire africaine n'a d'abord été admise dans le cycle universitaire que dans les pays colonisateurs. Dans les Amériques, où une grande partie de la population est d'origine africaine, on aurait pu s'attendre

12. KUBBEL L.E. et MATVEIEV V.V., 1960, et 1965.

à une manifestation d'intérêt. Mais, si importants qu'y fussent les vestiges culturels africains, ni le Brésil ni les Caraïbes ne témoignèrent beaucoup d'attention. En Haïti, quelques intellectuels montrèrent de la sollicitude à l'égard de la culture locale à base d'un africanisme datant des premiers travaux du D' Price-Mars (1920). A Cuba, l'influence de la culture afro-cubaine se faisait fortement sentir chez certaines personnalités du monde des lettres; entre autres, Nicolas Guillén. Toutefois, pas plus qu'au Brésil, la sympathie manifestée pour une culture afro-américaine ne suscita d'intérêt pour l'Afrique, encore moins pour son histoire. Dans les Antilles britanniques, la décolonisation, y compris la décolonisation de l'histoire locale, bénéficiait d'une priorité plus élevée; aussi, même après 1960, le pan-africanisme politique n'eut-il pas de résonance historique chez les intellectuels des Antilles.

L'intérêt était encore plus mince aux Etats-Unis avant 1960; le peu qui existât était concentré sur l'Afrique du Nord. Un récent sondage sur les thèses de doctorat relatives à l'histoire africaine présentées jusqu'à 1960 inclus en fixe le nombre à 74. Total étonnant, à vrai dire. Mais total trompeur. La plupart de ces thèses ont trait à l'Afrique du Nord et sont l'œuvre d'historiens spécialisés soit dans l'histoire ou l'archéologie classiques, soit dans l'histoire de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, soit — plus généralement — dans la colonisation européenne outre-mer. Seul, ou presque, le hasard avait permis que leur sujet de thèse se rapportât à l'Afrique. De ceux qui avaient choisi comme thème l'histoire coloniale, peu devinrent de vrais spécialistes de l'Afrique. Parmi les pionniers, on rencontre, à Yale, Harry R. Rudin. Dès les années 30, il avait publié des essais sur l'histoire de la colonisation allemande en Afrique; après 1950, son intérêt pour l'Afrique ne cessa de croître. Les Afro-américains formaient un groupe plus important encore. W.E.B. Dubois s'était intéressé à l'Afrique dès le début de sa carrière, bien qu'il n'ait eu la possibilité de s'en occuper qu'au moment de sa retraite et de son émigration au Ghana. Bien avant lui, en 1916, Carter G. Woodson avait fondé *The journal of negro history*. La publication était, en fait, plus afro-américaine qu'africaine, mais l'histoire africaine figurait officiellement dans son optique, et on y trouvait, de temps à autre, des articles sur le passé de l'Afrique. Toutefois, le véritable apôtre de l'histoire de l'Afrique fut William Léo Hansberry, de l'université de Howard, qui mena une campagne solitaire pour l'inscription de l'histoire de l'Afrique au programme d'enseignement des universités américaines et — la ségrégation étant encore appliquée — spécialement des collèges à forte majorité noire des Etats du Sud.

Ainsi, à des degrés divers, les conditions qui assureraient la diffusion de l'histoire africaine en dehors de l'Afrique existaient avant 1960. Aux alentours de cette date, la conquête de l'indépendance en Afrique du Nord et en Afrique tropicale a assuré outre-mer à l'Afrique un renouveau de publicité et suscité l'intérêt populaire, un intérêt qui se portait sur son passé — non sur son présent ni son avenir. Cependant, en divers endroits, les progrès de l'histoire africaine étaient décevants. En dépit de l'importance politique accordée à l'unité africaine, les universités et les étudiants de l'Afrique du Nord n'avançaient qu'imperceptiblement vers une conception plus continentale de l'étude de leur propre passé. Le Maghreb faisait corps avec le monde méditerranéen, le

monde musulman, le monde intellectuel francophone dont Paris était encore le centre. Ces trois mondes suffisaient à mobiliser toute l'attention du public lettré. Il est souvent arrivé aux porte-parole officiels égyptiens de souligner que l'Égypte était africaine tout autant qu'arabe et musulmane, mais les études d'histoire en Égypte relevaient surtout de l'esprit de clocher, alors même que le barrage d'Assouan et les travaux des équipes archéologiques internationales en Nubie appelaient l'attention sur le Nil supérieur.

«Esprit de clocher», c'était aussi — et plus encore — le propre des études historiques en Afrique du Sud. Le contrôle politique exercé par des Européens d'outre-mer dans la République d'Afrique du Sud ne se relâchait pas. Dans les universités, l'histoire africaine passait à peu près inaperçue; l'«histoire», c'était celle de l'Europe et celle de la minorité européenne d'Afrique du Sud. Avec *The Oxford history of South Africa* (1969-1971), l'optique s'élargissait au point d'inclure la majorité africaine, mais l'un des auteurs, l'historien Leonard Thompson, n'enseignait plus en Afrique du Sud; et bien que férue d'histoire, l'autre, Monica Wilson, était une anthropologue. Au Zimbabwe, vers 1960, la tendance était à l'inclusion d'un aperçu de l'histoire africaine dans les études d'histoire, mais la déclaration unilatérale d'indépendance de la minorité blanche à l'égard de la Grande-Bretagne allait renverser la vapeur. Chose curieuse, le Zimbabwe a produit en étudiants de l'histoire de l'Afrique, un pourcentage plus élevé que celui de l'Afrique du Sud, mais la plupart ont dû poursuivre en exil l'exercice de leur profession.

L'Afrique tropicale a été le premier foyer d'étude de l'histoire africaine sur le continent africain et c'est là que les progrès les plus marquants ont été réalisés lors de la première décennie d'indépendance. L'histoire africaine était déjà un élément du programme d'enseignement des universités de cette région, mais il s'agissait alors de trouver un équilibre approprié entre l'histoire locale, régionale, africaine et mondiale, c'est-à-dire, en bref, de décoloniser l'ensemble du programme d'histoire et non de se borner à y ajouter une composante africaine. C'est en Afrique anglophone qu'ont eu lieu les plus grands changements, les normes rigides instituées par les Européens s'y étant assouplies plus vite que dans les pays francophones. L'enseignement de l'histoire de la Grande-Bretagne et de son empire a cédé la place à d'autres matières. L'histoire de l'Empire britannique a tendu à disparaître complètement et celle de la Grande-Bretagne à se fondre avec celle de l'Europe. En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire de l'Europe en Afrique, le nouveau courant qui s'est dessiné tend à subordonner les différentes histoires nationales à l'étude de grands thèmes qui transcendent les frontières, comme l'urbanisation ou la révolution industrielle. En même temps les historiens africains ont aussi commencé à s'intéresser à l'histoire d'autres régions — celle du monde islamique au nord, en insistant particulièrement sur son influence au sud du Sahara, celle de l'Amérique latine ou de l'Asie du Sud-Est, parce qu'elles pouvaient être considérées comme recoupant certains aspects de l'expérience africaine, celle de l'Asie de l'Est où la croissance économique du Japon constituait un exemple dont l'Afrique pourrait tirer des leçons. L'impact de l'histoire africaine a ainsi consisté à amener une réorientation générale en direction d'une conception du monde et de son passé qui sera

vraiment afrocentrique — sans s'intéresser exclusivement à l'Afrique et aux Africains comme la vieille tradition européenne s'intéressait exclusivement aux Européens, mais dans le cadre d'une *Weltanschauung* où l'Afrique et non l'Europe est le point de départ.

Ce but n'est pas encore complètement atteint, même dans les plus avancées des universités anglophones. Il faudra inévitablement du temps pour former une nouvelle génération d'historiens africains novateurs qui exploieront de nouvelles voies qu'ils auront choisies eux-mêmes. Les universités francophones ont pris un retard d'environ une décennie: Abidjan, Dakar et Lubumbashi (héritière de Lovanium dans le domaine de l'histoire) sont les plus vieilles universités francophones et leurs professeurs d'histoire ne sont en majorité des Africains que depuis le début des années 1970, alors que cette évolution s'était produite dès le début des années 1960 dans les plus vieilles universités anglophones. Maintenant que des historiens africains sont en poste dans les universités francophones, un réajustement similaire des conceptions de l'histoire mondiale est à prévoir. Mais dès 1963 la réforme des programmes d'histoire intervient dans les écoles secondaires des pays francophones. Elle sera suivie immédiatement de la réforme des programmes des études historiques universitaires dans le cadre du programme du C.A.M.E.S. (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur).

L'impact de l'histoire africaine sur la recherche historique et l'enseignement de l'histoire en Europe occidentale est lié à l'ancienne relation coloniale. C'est une des raisons pour lesquelles la France et l'Angleterre ont été les principaux centres européens d'étude de l'histoire africaine.

Certains progrès ont néanmoins été enregistrés ailleurs dans l'enseignement de l'histoire africaine, particulièrement en Tchécoslovaquie et en Pologne, ainsi qu'en URSS, où l'histoire de l'Afrique est systématiquement enseignée à l'Université Patrice-Lumumba de Moscou, dont la mission spécifique consiste à former des étudiants africains. Ailleurs, des spécialistes solitaires poursuivent des recherches dans différents centres universitaires, encore que cela se fasse de façon plus systématique dans les instituts de recherche qui suivent la tradition allemande d'organisation universitaire. Les chercheurs qui se consacrent à l'Afrique sont donc un peu isolés. Cela pourrait fort bien contribuer à expliquer pourquoi les études historiques continuent à ne faire aucune place à l'Afrique dans de nombreuses universités européennes, sauf en Angleterre et en France.

La tradition générale des études historiques s'inspire également d'un esprit de clocher dans ces pays, mais la formation d'administrateurs coloniaux y a pesé d'un poids particulier. A partir de 1955 environ, le processus de rapatriement de ces administrateurs a commencé, et plusieurs d'entre eux ont entamé une nouvelle carrière d'historiens des pays où ils avaient exercé leurs fonctions. Tel a été notamment le cas en France, comme le montre l'exemple des professeurs Deschamps et Person. Pour ce pays comme pour l'Angleterre, la création et la croissance des nouvelles universités africaines, qui datent des années 1950, ont ouvert des emplois en Afrique. De jeunes historiens ont choisi des thèmes africains pour leur apprentissage de la recherche ou ont commencé à s'intéresser à l'histoire africaine lorsqu'ils sont

partis enseigner en Afrique. Puis, dans les années 1960 et 1970, ces historiens expatriés ont été progressivement remplacés par des Africains et réabsorbés dans le corps enseignant de l'ex-métropole, souvent après avoir passé de huit à dix ans en Afrique. Tous ne sont pas revenus enseigner l'histoire africaine, mais le nombre total de ceux qui l'ont fait est significatif. Celui des historiens venant d'universités africaines qui sont entrés dans des universités britanniques entre 1965 et 1975 se situe peut-être entre 60 et 70, ce qui représente 8 à 10% environ du recrutement d'historiens dans les universités britanniques pour cette période. En 1974, trois chaires d'« histoire moderne » (expression qui désignait traditionnellement l'histoire de la Grande-Bretagne moderne) étaient occupées par des historiens dont les principaux travaux de recherche avaient été consacrés à l'Afrique. Il est encore trop tôt pour déterminer l'influence que ce retour d'Afrique aura sur les traditions historiques britanniques en général, mais il se pourrait bien qu'elle soit appréciable.

En France, bien que les chiffres correspondants soient un peu plus faibles et que les enseignants revenus d'Afrique constituent un plus petit pourcentage du recrutement universitaire, on observe un phénomène semblable. Une nouvelle génération d'historiens a commencé à s'intéresser à l'Afrique. A Paris, dans les différentes universités comme au Centre d'études africaines, qui est inter-universitaire, un certain nombre de spécialistes de l'histoire, de la sociologie et de l'archéologie ont travaillé plus ou moins longtemps dans des universités africaines, avec lesquelles ils restent en rapport étroit. La situation est très comparable à Aix, Bordeaux et Lyon. Parallèlement, les universités britanniques et françaises ont assuré la formation d'historiens africains chargés de remplacer les expatriés<sup>13</sup>. Ainsi, des institutions comme la School of Oriental and African Studies (SOAS) à Londres et des sections plus éparses de la Sorbonne et des grandes écoles à Paris ont eu tendance à assumer un rôle particulier. A la SOAS, par exemple, 58% de ceux qui ont obtenu un doctorat entre 1963 et 1973 ont commencé par enseigner en Afrique; moins de 20% du total étaient des Britanniques et 13% seulement ont pris leur premier poste dans une université britannique<sup>14</sup>. Cela a quelque peu diminué l'impact direct de la SOAS sur l'éducation britannique, SOAS où se trouve le corps le plus important d'historiens de l'Afrique rassemblé où que ce soit dans le monde par une université. Mais son influence indirecte a été considérable. Outre la SOAS, les universités de Birmingham, du Sussex et d'Edimbourg ont assigné parmi les programmes qu'elles offrent une mission particulière à l'histoire africaine, et au moins huit autres disposent d'un spécialiste de l'histoire africaine qui enseigne régulièrement cette matière à des étudiants du premier cycle.

13. Je tiens à remercier le professeur J.F. Ade AJAYI, de l'Université de Lagos et les professeurs J.D. FAGAE et Roland OLIVER, pour les renseignements qu'ils m'ont donnés au sujet de l'impact de l'histoire africaine sur l'histoire en général en Europe et en Afrique, respectivement. Toute erreur de fait ou d'évaluation que le présent texte pourrait comporter, me serait néanmoins imputable.

14. Roland OLIVER, « African Studies in London, 1963-1973 », (communication non publiée diffusée au Troisième Congrès international des africanistes, Addis-Abeba, décembre 1973).



Ce niveau particulier de développement en Grande-Bretagne était peut-être prévisible, compte tenu des intérêts colonialistes et néo-colonialistes propres à ce pays à l'endroit des structures universitaires africaines. En revanche, l'énorme croissance au cours des années 1960 de la recherche sur l'histoire de l'Afrique, en Amérique du Nord, était d'autant plus imprévisible que les historiens des Etats-Unis n'avaient pas la réputation de traiter équitablement l'histoire des Afro-Américains de leur propre société. La forte minorité de descendants d'Africains présente aux Etats-Unis depuis les origines n'avait pas suscité un intérêt notable pour l'Afrique même chez la plupart des Afro-Américains. Du reste, l'essor soudain des études sur l'histoire africaine peut être observé au Canada comme aux Etats-Unis, bien que le Canada n'ait ni gouverné une partie de l'Afrique, comme la Grande-Bretagne, ni compté parmi ses ressortissants une importante minorité afro-américaine, comme les Etats-Unis.

Avant 1960, c'est à peine si l'histoire de l'Afrique était enseignée en Amérique du Nord. Vers 1959, peu après sa fondation, l'*African Studies Association* ne compte que vingt-et-un membres, résidant aux Etats-Unis ou au Canada, susceptibles de revendiquer la qualité d'historiens. Parmi ceux-ci, moins de la moitié occupent des postes universitaires exigeant d'eux qu'ils consacrent à l'histoire de l'Afrique le meilleur de leur temps. Par ailleurs, le Premier Congrès international des africanistes réunissait à Accra, en 1962, environ huit cents participants devant lesquels le Président Kwame Nkrumah, dans un discours inaugural, brossait les responsabilités de la discipline historique pour l'Afrique nouvelle. Puis c'est l'avalanche. En 1970, le nombre de Nord-Américains spécialisés dans l'archéologie africaines atteignait environ 350. Certains étaient historiens; ils avaient débuté dans quelque autre discipline avant de changer de cap, mais la plupart étaient de jeunes étudiants juste sortis du cycle secondaire. Entre 1960 et 1972, les écoles américaines fournirent plus de 300 docteurs d'Etat en histoire africaine. Il y a parmi eux des jeunes venus d'Afrique qui envisagent d'y retourner. Quelques-uns arrivent d'Europe, mais la grande majorité sont des Nord-Américains. Entre Afro et Euro-Américains, la proportion est la même que dans l'ensemble de la population: environ 10% aux Etats-Unis, sensiblement moins au Canada.

Ainsi, deux tendances contradictoires dans le cadre des études historiques ont-elles poussé à la diffusion en Amérique du Nord de l'histoire de l'Afrique. Des idées de la communauté afro-américaine est née la solide conviction que l'Afrique était la propriété des peuples africains et de leurs descendants établis sur d'autres continents exactement comme, en Europe, les histoires nationales étaient devenues la propriété de chaque nation européenne. En un sens, la différence implicite entre les buts de « l'histoire de l'Afrique pour les Africains » et de « l'histoire de l'Afrique dans le cadre de l'histoire mondiale » se manifestait en pleine lumière. Différence, toutefois, n'est pas conflit. Les deux « histoires » ne sont pas incompatibles, bien qu'elles aient choisi de mettre l'accent sur des aspects différents du passé.

De ce fait, la tendance à l'ethnocentrisme en histoire a été plus sérieusement ébranlée en Amérique du Nord qu'ailleurs. Dans de nombreuses écoles, la vieille « histoire du monde », qui n'était en réalité qu'une histoire

de la civilisation occidentale, a fait place au cours des années 1960 à des tendances nouvelles et plus authentiques pour situer l'histoire dans une perspective mondiale, où l'Afrique s'est trouvée mise à égalité avec d'autres grandes zones de culture comme l'Asie du Sud ou de l'Est. De nombreux départements d'histoire des universités nord-américaines ont commencé à passer de l'ancienne division entre histoire américaine et européenne à une division de l'histoire en trois branches, la troisième — celle du Tiers monde — devenant l'égale des deux autres.

Cette évolution est encore loin d'être achevée, mais, parallèlement à la diffusion de l'histoire africaine en Grande-Bretagne et en France et à la réorientation du programme d'enseignement de l'histoire dans les universités africaines, elle marque une étape sur la voie qui assurera à l'histoire africaine son plein impact sur l'histoire en général. A long terme, le succès dépendra des efforts conjugués des spécialistes africains écrivant l'histoire de leurs propres sociétés, de ceux des historiens non africains qui interprètent l'histoire africaine pour d'autres sociétés et d'un élargissement des sciences sociales internationales jusqu'au point où les spécialistes des autres disciplines devront prendre en considération les données africaines avant de se risquer à toute généralisation sur la vie des sociétés humaines.

# Sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine aperçu général

*Th. Obenga*

Les règles générales de la critique historique qui font de l'histoire une technique du document et l'esprit historique qui, lui, demande d'étudier la société humaine dans son cheminement à travers les âges, sont des acquis fondamentaux utilisables pour tous les historiens de tous les pays. L'oubli de ce postulat a longtemps tenu les peuples africains en dehors du champ des historiens occidentaux pour qui l'Europe était, à elle seule, toute l'histoire. En réalité, ce qui était sous-jacent et ne se manifestait pas clairement, c'était la croyance persistante à l'inexistence de l'histoire en Afrique, faute de textes et d'archéologie monumentale.

Il est par conséquent clair que le premier travail historique se confond avec l'*établissement des sources*. Ce travail est lui-même lié à un problème théorique essentiel, à savoir l'examen des procédures techniques du travail historique.

Soutenus par un neuf et profond besoin de connaître et de comprendre, lié à l'avènement de l'ère post-coloniale, des chercheurs ont définitivement fondé l'histoire africaine, bien que la construction d'une méthodologie propre se poursuive encore. D'immenses secteurs de documentation ont été révélés. Ils ont permis à la recherche de se poser de nouvelles questions. Plus les fonds de l'histoire africaine sont connus, plus cette histoire se diversifie et s'édifie différemment, de façon inattendue. Depuis quinze ans environ, un bouleversement des instruments de travail s'est produit et l'on admet volontiers aujourd'hui que des sources existent, plus particulièrement utilisées pour l'histoire africaine : géologie et paléontologie, préhistoire et archéologie, paléobotanique, palynologie,

mesures de radioactivité des isotopes susceptibles de fournir des données chronologiques absolues sur la durée des temps humains, géographie physique, observation et analyse ethno-sociologiques, tradition orale, linguistique historique ou comparée, documents écrits européens, arabes, hindous, chinois, documents économiques ou démographiques propices à un traitement électronique.

*L'élasticité des sources de l'histoire africaine* reste extraordinaire. Ainsi de nouvelles connivences intellectuelles mettant en rapport inattendu des secteurs naguère distincts doivent toujours être systématiquement recherchées. *L'utilisation croisée des sources* apparaît comme une innovation qualitative. Une certaine profondeur temporelle ne peut être assurée que par l'intervention simultanée de diverses catégories de sources, car un fait isolé reste pour ainsi dire en marge du mouvement d'ensemble. L'intégration globale des méthodes, le croisement des sources, constituent d'ores et déjà une contribution efficace de l'Afrique à la science, voire à la conscience historiographique contemporaine.

La curiosité de l'historien doit suivre plusieurs trajectoires à la fois. Son travail ne se limite pas à établir des sources. Il s'agit de s'appropriier, par une solide culture pluridimensionnelle, le passé humain. Car l'histoire est un regard de l'homme actuel sur la totalité des temps.

La plupart de ces sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine tirées des mathématiques, de la physique des atomes, de la géologie, des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, sont amplement décrites dans le présent volume. On insistera donc ici sur des aspects et des problèmes non développés ailleurs.

Sans doute, le fait méthodologique le plus décisif de ces dernières années a été l'intervention, dans l'étude du passé humain, des *sciences physiques modernes* avec les mesures de radioactivité des isotopes qui assurent la prise chronologique sur le passé jusqu'aux premiers temps de l'apparition de l'*Homo sapiens* (mesure du carbone 14), et sur des temps antérieurs à un million d'années (méthode du potassium-argon).

Ces méthodes de datation absolue raccourcissent aujourd'hui de façon considérable les discussions en *Paléontologie humaine et en Préhistoire*<sup>1</sup>. En Afrique, les hominiens les plus anciens sont datés de -5 300 000 ans par la méthode K/ar. Cet âge est celui d'un fragment de mâchoire inférieure avec une molaire intacte d'un hominien trouvé par le professeur Bryan Patterson, en 1971, à Lothagam au Kenya. D'autre part, les dents d'hominiens trouvées dans les couches villafranchiennes de la vallée de l'Omo, en Ethiopie méridionale, par les équipes françaises (Camille Arambourg, Yves Coppens) et américaine (F. Clark Howell), ont 2 à 4 millions d'âge. Le niveau de Zinjanthrope (Niveau I) du célèbre gisement d'Olduvai, en Tanzanie, est daté de 1 750 000 ans, toujours par cette méthode du potassium-argon.

1. J. B. BIRDELL, 1972, p. 299.

Ainsi, grâce à l'isotope potassium-argon, la genèse humaine de l'Est africain, la plus ancienne de toutes dans l'état actuel des connaissances, est bien la genèse humaine tout court, pour autant que le monophylétisme soit de plus en plus aujourd'hui une thèse communément admise en Paléontologie générale. Les restes fossiles africains aujourd'hui connus fournissent par conséquent des éléments de réponse décisifs à cette question primordiale des origines humaines, posée de mille manières tout au long de l'histoire de l'humanité : « Où l'homme est-il né ? depuis quand ? »

Les vieilles idées stéréotypées qui plaçaient l'Afrique aux marches et aux marges de l'Empire de Clio sont maintenant complètement modifiées. Les faits, mis en évidence par des sources et des méthodes variées — ici la Paléontologie humaine et la Physique nucléaire —, montrent au contraire clairement toute la profondeur de l'histoire africaine dont les origines se confondent précisément avec les origines mêmes de l'humanité fabriquante.

Des renseignements tirés d'autres sources, les *sciences de la Terre*, par exemple, éclairent également l'histoire de l'Afrique, indépendamment de tout document écrit. La vie et l'histoire des populations du bassin lacustre du Tchad, par exemple, seraient assez difficiles à comprendre sans l'intervention de la Géographie physique. Il convient de souligner la valeur méthodologique de cette approche.

En effet, la vie et les hommes ne sont pas répartis au hasard dans ce bassin du lac Tchad qui présente schématiquement le tableau hypsométrique suivant : une plaine centrale d'accumulation sise entre 185 et 300 m d'altitude ; autour, un anneau assez discontinu de vieux plateaux usés dont la pénéplation a été parfois masquée par des activités volcaniques récentes ; reliant ces plateaux de 1000 m d'altitude en moyenne et les zones basses d'accumulation, des pentes généralement vives affectées par une érosion active sous climat humide. Précisément, la zone des sols détritiques très meubles qui reçoit la pluie, présente la plus forte densité démographique, soit 6 à 15 habitants au km<sup>2</sup>. Sous climat sahélien, une bonne densité se présente encore sur les alluvions fécondées par les infiltrations ou inondations du Tchad. Sur les hauts plateaux de l'Est et du Sud, Darfour et Adamawa, d'où descendent les tributaires du lac, la population se ramène à 1 habitant au km<sup>2</sup>. Dans le Nord, déjà saharien, la densité diminue encore. Le visage humain du bassin est par conséquent étroitement lié à un problème de géographie physique, de géomorphologie, qui conditionne le développement humain.

La civilisation a donc reculé devant le désert. Elle s'est repliée sur la limite de la culture du mil et du sorgho sans irrigation, à la latitude approximative du néo-Tchad (les cultures irriguées de légumes, de tabac, de blé dur sont faites, elles, sur les rives du Logone et du Chari). Cultivateurs, bergers et pêcheurs vivent dans la zone méridionale où les eaux fluvio-lacustres fécondent les terres, verdissent les pâturages, attirent périodiquement une foule de pêcheurs. Au contraire, l'érosion, dans les zones désertiques septentrionales, rend le sol instable et la végétation précaire, caractérisée par une brousse épineuse xérophile.

Mais ces structures géomorphologiques ont conditionné encore d'autres activités humaines. Par exemple les invasions des conquérants ont souvent chassé les autochtones cultivateurs des plateaux salubres et des plaines fertiles pour les refouler sur les zones (pentes ou sommets) impropres à l'élevage. De cette façon, les Fulbé ont rejeté les Boum et les Dqurou sur les terrains les moins fertiles de l'Adamawa et les Kiroi du Nord-Cameroun sur les éboulis granitiques du massif montagneux du Mandara. Or, le travail des sols exondés et en pente est certes rude et ingrat pour ces peuples; mais il répond mieux à leur outillage sommaire. Enfin l'existence périodique ou permanente d'aires palustres sur la zone alluvionnaire entraîne un pullulement de moustiques (*Anopheles gambiae*). Il existe d'autre part des gîtes de mouches tsé-tsé (*Glossina palpalis*) sur les bords du Logone et du Chari dans les formations hygrophiles basses à *Salix* et *Mimosa asperata* qui investissent les dépôts récents. Le paludisme et la maladie du sommeil qui en résultent, transforment ces secteurs en zones répulsives.

Au total, pour avoir une prise concrète sur la vie humaine dans le bassin du Tchad qui a connu autrefois plusieurs fluctuations quaternaires dues à des migrations de climat, l'historien doit nécessairement interroger tout un éventail de sources et techniques particulières, tirées des sciences de la Terre et des *sciences de la vie*: la répartition actuelle des populations, leurs mouvements migratoires passés, leurs activités agricoles, pastorales, etc., sont étroitement conditionnés par l'environnement.

Le cas du bassin lacustre du Tchad n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Là où la curiosité scientifique s'est dégagée de certains schémas restrictifs, les résultats n'ont pas été moins éclairants. Chez les Nyangatom ou Boumi de la vallée de l'Omo, proches des Turkana du nord-ouest du Kenya, une différence frappante existe entre les sangs des hommes testés (300 individus en 1971 et 359 en 1972). Cette différence sur le plan épidémiologique n'était pas observable entre les sexes mais entre les villages (qui regroupent 20 à 300 habitants). Or les villages de ces hommes qui vivent d'élevage, d'agriculture, de cueillette, de chasse et de pêche, obéissent à une organisation clanique précise, compliquée d'une distribution en sections territoriales. Mais il n'y a pas, dans cette société, de chef au-dessus de l'aîné. Ainsi donc, les différences issues de l'organisation sociale territoriale des Nyangatom se trouvent projetées dans la sérologie: la carte des réactions des sérums aux antigènes arboviraux dessine littéralement le cadastre des populations testées<sup>2</sup>.

Cet exemple de collaboration dynamique entre le parasitologue et l'anthropologue est instructif pour l'historien qui peut en tirer grand profit. Il ne lui est pas indifférent de connaître l'existence d'un tel matériel documentaire qui peut révéler sa « pertinence » dans l'analyse des comportements sexuels et dans l'étude de la croissance démographique des Nyangatom.

Le problème heuristique et épistémologique fondamental reste toujours le même: l'historien, en Afrique, doit absolument s'éveiller à toutes sortes

2. Travaux de François RODHAIN, entomologiste et de Serge TORNAY, ethnologue, tous deux membres de la Mission française de l'Omo, dirigée par M. Yves COPPENS (1971, 1972).

de procédures d'analyse, pour articuler son propre discours en se fondant sur une vaste moisson de connaissances.

Cette « ouverture d'esprit » est particulièrement requise pour les périodes anciennes où n'interviennent ni documents écrits ni même traditions orales directes. Nous savons, par exemple, que le blé, l'orge et le millet en Asie, en Europe et en Afrique, le maïs en Amérique, constituèrent la base de l'agriculture pour les hommes du Néolithique. Mais comment identifier les systèmes agricoles initiaux qui sont apparus il y a si longtemps ? Qu'est-ce qui permettrait de distinguer une population de prédateurs sédentaires d'une population d'agriculteurs ? Comment et quand la domestication des plantes s'est-elle répandue sur les divers continents ? La tradition orale et la mythologie ne sont ici que d'un faible secours. Seules l'archéologie et les *méthodes paléobotaniques* peuvent donner quelque réponse valable à ces questions importantes relatives à l'incalculable héritage néolithique qu'est l'agriculture.

Le squelette du pollen est très résistant au temps dans un sol favorable, non acide. La paléopalinologie fournit une analyse microscopique de tels vestiges botaniques. Les pollens fossiles peuvent être recueillis en solubilisant progressivement un échantillon de terre au moyen d'acides à chaud (acides fluorhydrique ou chlorhydrique) qui éliminent la silice et le calcaire sans attaquer les pollens, puis les humus organiques (potasse). Le résidu, centrifugé et teinté, est alors monté dans de la gélatine. Il ne reste plus à l'opérateur qu'à reconnaître et compter chaque grain pour constituer une table de pourcentage.

Celle-ci donne le profil pollinique du sédiment étudié. La présence de l'agriculture sur un site est ainsi établie, l'évolution du paysage précisée, le climat diagnostiqué à travers les variations de la végétation, ainsi que l'action éventuelle de l'homme et des animaux sur le couvert végétal.

De telles analyses ont permis de déceler des activités de domestication agricole en Afrique, activités focalisées en plusieurs centres et distribuées sur de vastes régions. Le sorgho (initialement domestiqué sur la savane qui s'étend du lac Tchad à la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie), le petit mil, le riz africain, le voandzou, le pois fourrage, le palmier à huile (domestiqué à la lisière des forêts), le « finger-millet », le gombo, l'igname africain, etc., étaient alors les principales plantes cultivées.

Les plantes américaines sont d'introduction relativement récente, comme l'attestent cette fois certaines sources écrites. Le manioc par exemple, aujourd'hui aliment de base pour plusieurs peuples de l'Afrique centrale n'a pénétré au royaume de Kongo par la côte atlantique qu'après le XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, parmi les plantes cultivées sur le plateau de Mbanza Kongo, capitale du royaume, la *Relation* de Pigafetta-Lopez (1591), mentionne seulement le *luko*, c'est-à-dire l'éleusine *corocana* dont « la semence est originaire des bords du Nil, dans la région où ce fleuve emplit le second lac »<sup>3</sup> ; le *masa ma Kongo*,

3. PIGAFETTA-LOPEZ, 1591, p. 40: « Venendo sementa dal fiume Nilo, in quella parte dove empie il secondo lago. »

une graminée qui est une espèce de sorgho; le maïs, *masangu* ou encore *masa ma Mputu* « qui est le moins estimé et dont on nourrit les porcs »<sup>4</sup>; le riz, *loso*, qui « n'a pas beaucoup de valeur non plus »<sup>5</sup>; enfin, le bananier, *dikondo*, et le palmier à huile, *ba*.

Fait moins connu, des plantes africaines seront diffusées elles aussi à partir du continent. Le passage des espèces africaines en Inde par exemple et dans les autres régions asiatiques est certain, mais tardif. En effet, les deux espèces de millet (« petit mil » et « finger-millet ») sont attestées archéologiquement en Inde autour de 1000 avant notre ère. Le sorgho y est connu ultérieurement, car le sanscrit n'a pas de mot pour le désigner.

Toutes ces informations fournies par l'archéologie et la paléobotanique peuvent renseigner l'historien, en l'absence de tout document écrit et de toute tradition orale, sur la série d'étapes qui ont fait passer nos ancêtres néolithiques d'une économie de cueillette à une économie de production. Et ces faits décrivent par eux-mêmes à l'évidence les courants de relation des civilisations néolithiques et non pas un diffusionnisme.

Des restes de chien, de porc, de mouton et de chèvre suggèrent que la domestication des animaux a commencé, pour les centres néolithiques du Proche-Orient, à peu près à la même époque que celle de la culture des plantes, entre 9000 et 8000 avant notre ère. A partir de là, une chronologie théorique de la domestication des différents groupes d'animaux a été proposée.

D'abord, les nécrophages, comme le chien; ensuite les animaux nomades, comme le renne, la chèvre et le mouton; enfin, les bêtes pour lesquelles une vie sédentaire s'impose: le gros bétail et les porcs. Les animaux pouvant servir aux transports, comprenant le cheval, l'âne et le lama, auraient été domestiqués tout à fait en dernier lieu. Mais cette chronologie générale ne concerne pas toujours l'Afrique.

Le cheval qui a joué, avec le bœuf et l'âne, un rôle de « moteur de l'histoire » à travers les âges, n'apparaît en Afrique, précisément en Egypte, comme l'attestent les sources scripturaires et iconographiques, que vers la fin de l'invasion des Hyksos, aux environs de 1600 avant notre ère. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, il est transmis, en tant qu'animal de guerre, aux Libyens et, plus tard, aux Nubiens, au début du I<sup>er</sup> millénaire. A l'exception des aires atteintes par la civilisation romaine, le reste de l'Afrique n'utilisera largement le cheval qu'à partir des conquêtes médiévales arabes. Deux chevaux sellés et bridés, flanqués de deux béliers, faisaient partie des emblèmes du roi du Mali, ainsi que le rapporte l'écrivain Ibn Baṭṭūṭa (1304-1377).

Quant au chameau à une bosse, le dromadaire, il n'est pas non plus un tard-venu dans la civilisation africaine. Cet animal apparaît en effet, de façon suffisamment discernable, sur une peinture rupestre, au Sahara tchadien, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les hommes de Cambyse l'introduisirent, en 525 avant notre ère, en Egypte où il jouera désormais un rôle important pour

4. PIGAFETTA-LOPEZ, *ibid.*: « Ed il Maiz che è il più vile de tutti, che dassi à porci. »

5. PIGAFETTA-LOPEZ, *ibid.*: « il roso è in poco prezzo. »



les communications entre le Nil et la mer Rouge. Sa pénétration au Sahara occidental fut plus tardive. En effet, le chameau qui est essentiellement un animal du désert où il remplace souvent le bœuf et l'âne, fut répandu au Maghreb, selon toute vraisemblance, par les troupes romaines d'origine syrienne. Les Berbères, réfractaires à la paix romaine et à son cadastre, s'émancipèrent grâce au chameau. Il leur permit d'aller s'établir au-delà du *limes*, sur les steppes et les déserts. Les Noirs sédentaires des oasis furent du coup refoulés vers le Sud ou réduits en esclavage.

Au terme de tous les développements précédents, on aboutit à la conviction suivante qui est un gain méthodologique décisif : tout un matériel documentaire, riche et varié, peut être obtenu à partir des sources et techniques tirées des sciences exactes et des sciences naturelles. L'historien se voit obligé de déployer des efforts d'investigation qui vont jusqu'à l'audace. Toutes les voies qui s'ouvrent sont désormais embrassées. Le concept de « sciences auxiliaires » perd de plus en plus du terrain dans cette nouvelle méthodologie, à moins d'entendre désormais par « sciences auxiliaires de l'histoire » des techniques fondamentales de l'histoire, issues de n'importe quel horizon scientifique et qui ne sont d'ailleurs pas encore toutes découvertes. Les techniques d'investigation font désormais partie de la pratique historique, et elles font basculer de façon concrète l'histoire du côté de la science.

L'histoire bénéficie ainsi des acquis des sciences de la Terre et des sciences de la vie. Toutefois, son appareil de recherche et de critique s'enrichit surtout avec l'apport des autres sciences humaines et sociales : égyptologie, linguistique, tradition orale, sciences économiques et politiques.

Jusqu'ici, l'*égyptologie* reste une source insuffisamment utilisée pour l'histoire de l'Afrique. Il convient par conséquent d'y insister.

L'égyptologie implique l'archéologie historique et le déchiffrement des textes. Dans les deux cas, la connaissance de la langue égyptienne est un préalable indispensable. Cette langue qui a été vivante pendant environ 5000 ans (si l'on prend en considération le copte), se présente matériellement sous trois écritures distinctes :

— *L'écriture hiéroglyphique* dont les signes se répartissent dans deux grandes classes : les idéogrammes ou signes-mots (par exemple le dessin d'une corbeille en vannerie pour écrire le mot « corbeille » dont les principales composantes phonétiques sont *nb*), et les phonogrammes ou signes-sons (par exemple le dessin d'une corbeille dont on ne retient que la valeur phonétique *nb* et qui sert à écrire des mots autres que « corbeille », mais ayant la même valeur phonétique : *nb*, « seigneur » ; *nb*, « tout »). Les phonogrammes, eux, se classent en : — trilitères, signes combinant trois consonnes ; — bilitères, signes combinant deux consonnes ; — unilitères, signes ne renfermant qu'une voyelle ou une consonne : c'est l'alphabet phonétique égyptien.

— *L'écriture hiératique*, soit la cursive des hiéroglyphes, apparaissant aux environs de la III<sup>e</sup> dynastie (–2778 à –2423), toujours orientée de droite à gauche, tracée par un calame sur feuilles de papyrus, fragments de poterie et de calcaire. Elle a connu une durée aussi longue que les hiéroglyphes (le plus récent texte hiéroglyphique date de +394).

— *L'écriture démotique*, elle-même une simplification de l'écriture hiéroglyphique, fait son apparition vers la XXV<sup>e</sup> dynastie (-751 à -656) pour disparaître de l'usage au V<sup>e</sup> siècle. Sur le plan strict des graphèmes, il y a une communauté d'origine reconnue entre l'écriture démotique égyptienne et l'écriture méroïtique nubienne (qui véhicule une langue non encore déchiffrée).

Rien qu'à ce niveau du système graphique égyptien, d'intéressantes questions méthodologiques se posent. C'est qu'à travers une telle convention graphique, pourvue d'une physionomie propre, l'historien qui se fait un peu déchiffreur saisit pour ainsi dire la conscience et la volonté des hommes d'autrefois, pour autant que l'acte matériel d'écrire traduise toujours une valeur profondément humaine. En effet, déchiffrer c'est dialoguer, grâce à un effort constant de rigueur et d'objectivité. De plus, la diversité, les complications et les simplifications successives du système graphique égyptien font elles-mêmes partie de l'histoire: l'histoire des déchiffrements, l'une des sources essentielles de toute historicité. Avec le système graphique égyptien, l'Afrique trouve ainsi une place importante dans les études d'ensemble sur l'écriture, envisagée comme système de signes et d'intercommunication humaine<sup>6</sup>.

Le problème de la diffusion de l'écriture égyptienne en Afrique noire élargit encore davantage l'appareil méthodologique de l'historien. Des perspectives tout à fait nouvelles s'ouvrent ainsi à la recherche historique africaine. Les quelques faits qui suivent sont précisément pertinents. Les *gicandi* sont un système idéographique jadis en usage chez les Kikuyu du Kenya. Les pictogrammes de ce système graphique offrent de frappantes analogies avec les pictogrammes égyptiens. La ressemblance structurale entre les pictogrammes nsibidi au pays des Efik (Nigeria Sud-Est) et les pictogrammes égyptiens a été reconnue et signalée dès 1912 par un savant britannique, P. Amaury Talbot. Beaucoup d'hiéroglyphes égyptiens présentent encore une parenté scripturale nette avec les signes de l'écriture mende du sud de la Sierra Leone. Il en va de même avec la plupart des signes de l'écriture loma du nord du Liberia. Il existe aussi une connexion causale indubitable entre les hiéroglyphes égyptiens et plusieurs signes de l'écriture vai des environs de Monrovia (Liberia). L'écriture des Bamoun du Cameroun qui connaît, elle aussi, plus de deux systèmes graphiques, n'offre pas moins de frappantes analogies, externes il est vrai, avec les hiéroglyphes de la vallée du Nil. Exactement comme en Egypte, les hiéroglyphes dogon, bambara, bozo, sont décomposables, donc analysables. Mais le fait le plus significatif est que ces signes de l'Ouest africain font que les choses et les êtres écrits avec leur aide prennent conscience d'eux-mêmes, conception typique du pouvoir transcendant de l'écriture qu'on retrouve littéralement en Egypte dans la graphie de certains textes relatifs au destin après la mort.

Ainsi, la possibilité reste grande de voir naître et se développer une épigraphie et une paléographie absolument inconnues jusqu'ici et dont l'objet serait l'étude rigoureuse des familles scripturales négro-africaines,

6. Ernst DOBLHOFER, 1959.

dans leurs rapports mutuels. L'historien y trouverait évidemment son compte, car à travers l'histoire de l'écriture et des déchiffrements, il y a l'histoire des hommes responsables des graphies concernées. L'examen des systèmes graphiques est en lui-même une source précieuse de l'histoire. Toutefois, l'historien ne perdant jamais le sens de la durée, il ne faut pas attendre de ces écritures souvent récentes des révélations anciennes. Leur importance révèle plutôt l'étrange profondeur temporelle de l'impact égyptien. Apparemment disparue depuis 394 de notre ère, cette écriture égyptienne nous présente sans discontinuer diverses résurgences du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. La rupture entre l'Antiquité et le récent passé de l'Afrique n'est donc qu'une illusion de notre ignorance; un cours souterrain unit *de facto* ces deux pôles.

Connaître l'écriture égyptienne, déchiffrer les textes, c'est avoir directement accès à la langue pharaonique. Il est toujours recommandable, pour l'historien, de recourir, autant que possible, aux textes originaux, car les traductions, même les meilleures, sont rarement irréprochables. L'historien qui connaît la langue égyptienne peut donc lire directement, c'est-à-dire par lui-même, les nombreux et variés textes de l'Égypte antique: stèles funéraires, inscriptions monumentales, actes administratifs, hymnes religieux, œuvres philosophiques, traités de médecine, de mathématiques, compositions littéraires (romans, contes et fables).

Une série de textes montrent clairement que la barrière que l'on voudrait concevoir entre l'Égypte pharaonique et le reste des régions africaines voisines, à ces époques reculées, n'est pas conforme à la matérialité des faits.

On peut mentionner, à cet égard, la lettre que Neferkarê (Pépi II), pharaon de la VI<sup>e</sup> dynastie, vers 2370 avant notre ère, adresse à Herkhouf, chef d'une expédition économique menée dans les régions méridionales éloignées, au « Pays du Bord du Monde » dit le texte, c'est-à-dire, vraisemblablement, la région des Grands Lacs africains; un pygmée avait été ramené de cette expédition lointaine, qui fut la quatrième de la série. Un autre texte égyptien datant du XX<sup>e</sup> siècle avant notre ère (tout début de la XII<sup>e</sup> dynastie) fournit des renseignements précis et fort intéressants sur la vie des marins de cette époque, la navigation en mer Rouge, les relations économiques entre la côte orientale africaine et la vallée du Nil. Il s'agit du *Conte du naufragé*. La reine Hatshepsout qui régna sur le trône égyptien pendant 21 ans (1504-1483), organisa plusieurs expéditions commerciales, notamment celle de l'an 9 du règne, au pays de Pount (côte somalienne), représentée par les splendides bas-reliefs de Deir el-Bahari, en Haute-Égypte.

Il y a là toute une direction de recherche nouvelle. Elle ne peut laisser indifférent l'historien de l'Afrique. On entrevoit de quelle importance est l'introduction de l'enseignement de l'égyptien ancien dans les Universités africaines dont on attend beaucoup pour l'étude vivante du patrimoine culturel africain dans toute sa profondeur spatio-temporelle.

Pour ce qui est de l'appartenance linguistique de l'ancien égyptien, les précisions suivantes sont contenues dans le Rapport final de l'important Colloque international sur *le Peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique* (Le Caire, 28 janvier — 3 février 1974):

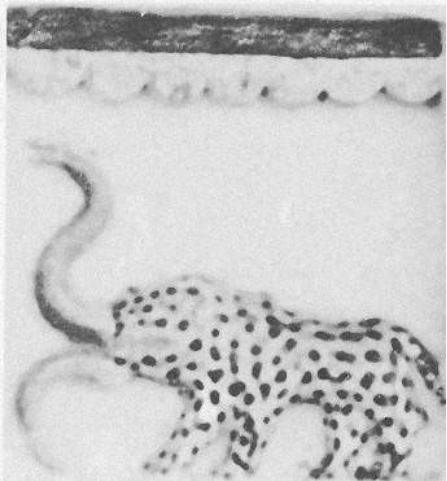
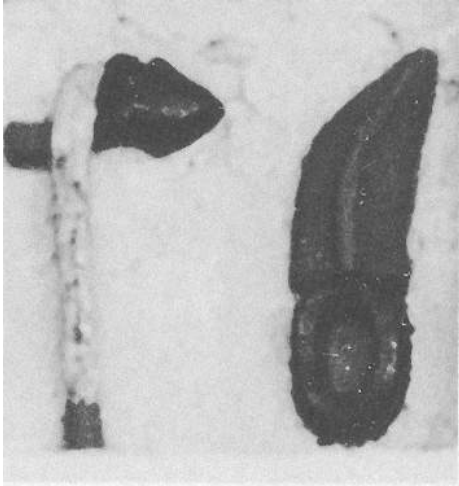
« L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique. » (Rapport final, p. 29, 5)

En termes clairs, la langue pharaonique n'est pas une langue sémitique. Il convient par conséquent de faire sortir l'ancien égyptien du « chamito-sémitique » ou de l'« afro-asiatique » de certains auteurs qui, souvent, ne sont ni sémitisants ni égyptologues.

Le problème fondamental qui est posé consiste à rapprocher, par des techniques linguistiques appropriées, l'ancien égyptien du négro-africain actuel, pour restituer, dans la mesure du possible, des formes antérieures communes à partir des correspondances et comparaisons morphologiques, lexicologiques et phonétiques. Une tâche gigantesque attend le linguiste. L'historien devra s'attendre lui aussi à un radical changement de perspective lorsque sera dégagée une macro-structure culturelle commune entre l'Égypte pharaonique et le reste de l'Afrique noire. Cette communauté est au sens mathématique des termes une évidence intuitive qui attend sa démonstration formalisée. Mais, ici plus qu'ailleurs, l'historien et le linguiste sont contraints de travailler la main dans la main. C'est que la *linguistique* est une source historique. Elle l'est particulièrement en Afrique, où les langues nombreuses s'imbriquent.

Il s'agit surtout de la linguistique comparative ou historique. La méthode employée est comparative et inductive. Car le but de la comparaison est de reconstruire, c'est-à-dire de chercher le point de convergence de toutes les langues comparées. Ce point de convergence sera appelé : « langue commune prédialectale ». Mais il faut être extrêmement prudent. Le « bantou commun » par exemple, reconstruit à partir de l'étude appropriée des diverses langues bantou aujourd'hui attestées, n'est ni une langue ancienne ni une langue réelle, restituée dans tous ses éléments. Le terme « bantou commun » ou « proto-bantou » désigne seulement le système de concordance entre les langues bantou connues, concordances que l'on fait remonter à une époque où ces langues étaient presque identiques. Il en va de même de l'« indo-européen » par exemple. Au niveau strict de la réalité, l'archéologie linguistique est, à la limite, une pure illusion, car de l'époque très ancienne, préhistorique, où se parlait la langue commune restituée, il ne subsiste aucune trace historique ou simplement linguistique.

L'intérêt de la linguistique historique ne réside pas tellement dans le fait de retrouver une « langue commune prédialectale », mais plutôt dans le fait de saisir pour ainsi dire la surface linguistique totale de diverses langues apparemment étrangères les unes aux autres. Une langue est rarement enfermée dans une aire bien délimitée. Elle déborde le plus souvent sa propre surface en entretenant avec les autres langues plus ou moins éloignées des relations, parfois imperceptibles au premier abord. Le problème important sous-jacent est évidemment celui du déplacement des populations. Une communauté linguistique ne se confond pas forcément avec une unité de race. Elle renseigne cependant, et de façon pertinente, sur une unité essentielle, la seule à vrai dire, à savoir l'unité culturelle radicale des peuples linguistiquement unis, mais



*Bas-relief (photo Nubia).*

ayant parfois des origines très diverses et des systèmes politiques différents. La famille «Niger-Congo» par exemple, si jamais elle a été bien établie, permet de conclure à des liens socio-culturels très anciens entre les peuples de l'Ouest atlantique, les peuples Mande, Gur, Kwa, les peuples compris entre la Bénoué et le Congo (Zaïre), les peuples de l'Adamawa oriental et les peuples Bantu de l'Afrique centrale, orientale et méridionale.

La linguistique historique est donc une source précieuse de l'histoire africaine, comme la *tradition orale*, qui fut longtemps dédaignée. Or, il arrive parfois que la tradition orale soit la seule source immédiatement disponible. C'est le cas par exemple chez les Mbochi du Congo. L'histoire de leurs différentes chefferies n'a pu être restituée, dans l'espace et le temps (un temps relativement court il est vrai), qu'à l'aide de la tradition orale. Celle-ci peut aussi trancher une question là où le document écrit reste impuissant. Les chroniqueurs (Delaporte, 1753; Droyat, 1776) rapportent unanimement que les rois, au royaume de Loango (Afrique centrale occidentale), étaient inhumés dans deux cimetières distincts: à Lubu et à Lwandjili. Quand et pourquoi une telle distinction a-t-elle eu lieu? Là-dessus, les documents écrits jusqu'ici connus restent muets. Seule la tradition orale des Vili actuels permet d'expliquer cette dualité. C'est une querelle extrêmement violente entre la cour de Maloango et les habitants de Lwandjili qui détermina le roi et les princes de l'époque à changer de lieu d'inhumation. Le cimetière de Lwandjili fut donc déserté en faveur de celui de Lubu, à la suite d'un conflit entre la couronne et les habitants d'une opulente province du royaume. La tradition orale vient ici valablement au secours du document écrit. D'innombrables cas existent, en Afrique, où la tradition orale guide pour ainsi dire la fouille archéologique, tout en éclairant parallèlement la chronique écrite. Les fouilles de Tegdaoust, ville du royaume de Ghana (Soudan occidental), conduites à la fin de 1960 par les professeurs J. Devisse, D. et S. Robert, alors à l'Université de Dakar, exploitèrent simultanément, de façon croisée, les traditions locales, les chroniques arabes médiévales et les techniques proprement archéologiques. Ainsi, une période d'histoire africaine mal connue (VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) fut restituée à la mémoire des hommes grâce, bien évidemment, à l'archéologie elle-même, mais aussi, en partie, grâce à la tradition locale et aux documents écrits.

Ces exemples qu'on pourrait multiplier montrent qu'en Afrique plus que partout ailleurs, la tradition orale fait partie intégrante de la base documentaire de l'historien. Cette base s'élargit de la sorte. L'histoire africaine ne peut plus se pratiquer comme par le passé, en écartant de l'investigation historique la tradition orale qui est une articulation du temps.

Précisément, ce point capital, à savoir d'une part la manière dont la tradition orale présente le temps, et d'autre part la manière dont la tradition orale présente les événements à travers le temps, n'a pas encore été suffisamment souligné. Quelle est donc la manière du griot de présenter l'histoire? Telle est la question décisive. Le griot africain ne travaille presque jamais sur une trame chronologique. Il ne présente pas le cours des événements humains avec leurs accélérations ou leurs points de rupture. Ce qu'il dit et

restitue mérite d'être écouté en perspective, et ne peut l'être autrement. C'est que le griot ne s'intéresse à l'homme que pris dans l'existence, comme vecteur de valeurs, et comme agissant dans la nature, intemporellement. Voilà pourquoi le griot africain n'est pas enclin à faire la synthèse des divers moments de l'histoire qu'il relate. Il traite chaque moment en lui-même, comme ayant son sens propre, sans relations précises avec les autres moments. Les moments des événements rapportés sont discontinus. C'est à proprement parler de l'histoire absolue. Cette histoire absolue présentant sans dates, globalement, des stades d'évolution, est tout simplement l'histoire structurale. Les affleurements et les émergences temporels qu'on appelle ailleurs : « cycle » (idée de cercle), « période » (idée d'espace de temps), « époque » (idée d'arrêt ou de moment marqué par quelque événement important), « âge » (idée de durée, d'écoulement du temps), « série » (idée de suite, de succession), « moment » (idée d'instant, de constance, de temps présent), etc., sont pratiquement ignorés par le griot africain, en tant qu'expressions possibles de son discours. Certes, le griot africain n'ignore ni le temps cosmique (saisons, années, etc.) ni le passé humain, puisque ce qu'il rapporte est précisément révolu. Mais il lui est assez difficile de dessiner un modèle du temps. Il donne d'un coup les plénitudes d'un temps.

Toujours dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'apport des sociologues et des politicologues permet de redéfinir des savoirs historiques et culturels. En effet, les concepts de « royaume », « nation », « Etat », « empire », « démocratie », « féodalité », « parti politique », etc., utilisés ailleurs de façon certainement adéquate, ne sont pas toujours automatiquement applicables à la réalité africaine.

Que faut-il entendre au juste par « royaume de Kongo » par exemple ? Les gens eux-mêmes appellent les choses de la façon suivante : *nsi a Kongo*, littéralement : « le pays (*nsi*) des Kongo ». Nous avons donc un groupe ethnique (les Kongo), une contrée (*nsi*), et la conscience qu'a ce groupe ethnique d'habiter cette contrée, qui devient ainsi le pays (*nsi*) du groupe ethnique en question. Les limites ou frontières sont des plus mouvantes. Elles sont fonction de l'éparpillement des clans et sous-groupes de l'ethnie considérée. Le mot « royaume » répond ici à un territoire exclusivement habité par des hommes et des femmes appartenant tous à une même ethnie. L'homogénéité ethnique, linguistique et culturelle est de rigueur. Le « roi » (*mfumu*) est en fait l'aîné (*mfumu*), l'oncle maternel (*mfumu*) de toutes les familles (*nzo*) et de tous les clans matrilineaires (*makanda*) qui se reconnaissent des ancêtres-fondateurs communs (*bankulu mpangu*). A examiner la réalité de plus près, le « royaume de Kongo » se ramène en définitive à une vaste Chefferie, c'est-à-dire un système de gouvernement qui englobe les petites chefferies locales. Le « roi » est l'aîné des aînés, l'oncle maternel le plus ancien parmi les vivants : c'est en cela qu'il est un *ntinu*, « chef suprême ». Le « royaume de Kongo » ne désigne donc pas un Etat gouverné par un roi, au sens occidental. Au demeurant, ce sens occidental (royaume de Louis XIV par exemple) est un sens bâtard, tardif, inadéquat, en somme un cas particulier de passage de l'Etat à l'Etat national par la monarchie « absolue ».

Au contraire, le « royaume de Danxome » (Benin actuel) se rapproche davantage du type de la monarchie absolue, avatar malencontreux d'Henri IV à Louis XVI dans le cadre de la France. Il existe en effet un territoire principal et permanent. Celui-ci, comme le souligne le professeur M. Glélé, possède une juridiction centrale: le roi et ses ministres, et les délégués des ministres. Le roi est l'essence même du pouvoir. Il détient tous les attributs de l'autorité et du commandement. Il a droit de vie et de mort sur ses sujets, les *anato*, « gens du peuple », parmi lesquels le roi, maître et possesseur de toutes les richesses (*dokunno*), choisissait et recrutait des *glesis* c'est-à-dire des cultivateurs qu'il destinait à ses domaines ou dont il faisait cadeau aux princes et aux chefs. Le pouvoir central était exercé dans les villages et les régions par des chefs, au nom du roi. Le « royaume de Danxome » se présente par conséquent comme une organisation étatique fortement centralisée et dans laquelle s'insère le système de décentralisation administrative qu'est la chefferie. Nous avons ainsi un pouvoir central contrôlant un peuple (les Danxomenu) à travers les chefferies. Au cours de l'histoire et au hasard des conquêtes, des pays annexés s'ajouteront au noyau ethnique ancien, au territoire permanent.

Il y a donc eu à un moment donné conquête et processus d'acculturation-assimilation entre peuples parents et voisins (Fon, Mahi, Alada, Savi, Juda, etc.) Le « royaume » devint de ce fait un Etat pluri-ethnique, structuré et centralisé grâce à une forte organisation administrative et militaire, grâce aussi à une économie dirigée et dynamique. A la veille de la pénétration coloniale, le royaume de Danxome était un véritable Etat-Nation où le dialogue et la palabre, l'adhésion des populations (à travers les chefferies) étaient un principe de gouvernement.

Le mot « royaume » n'a donc pas la même acception partout en Afrique. Les deux exemples du Kongo et du Danxome sont très instructifs à cet égard. Une grande vigilance de l'historien est par conséquent requise pour l'emploi de ce mot. On aura remarqué par ailleurs que la chefferie correspond à un système de gouvernement au Kongo, mais à un mode de décentralisation administrative dans l'ancien royaume de Danxome (Abomey).

Pour ce qui est du terme « féodalité », et dans le champ d'observation qu'est l'Europe occidentale (qui n'est pas toujours une particularité topique), on peut l'entendre au sens des médiévistes à tendance juridique: la féodalité est ce qui concerne le *fief* (apparu vers le X-XI<sup>e</sup> siècle) et l'ensemble des rapports (foi, hommage et redevance) liant le vassal au seigneur, propriétaire du domaine. Les paysans qui ne font pas partie de la couche supérieure de la société sont écartés dans cette acception du mot.

Les marxistes donnent au contraire un sens très large au vocable « féodalité »: *c'est un mode de production* caractérisé par l'exploitation économique des classes inférieures (les serfs) par les classes dirigeantes (les féodaux). Les serfs sont attachés à la glèbe et dépendent du seigneur. Celui-ci ne peut plus tuer le serf, mais peut le vendre (propriété limitée sur le travailleur). Le servage remplace l'esclavage, mais bien des aspects de la condition servile sont encore présents. Les serfs ou les paysans ne sont pas associés à la gestion des affaires publiques. Ils n'assument pas non



plus de fonction administrative. Le régime féodal, d'un point de vue de l'évolution des sociétés européennes, est une étape intermédiaire dans le processus de formation de l'économie capitaliste. Mais bien des marxistes mélangent encore la notion, politique, de féodalité et celle, socio-économique, de seigneurie que grâce à Marx les historiens depuis 1847 ont appris à distinguer.

Quel que soit le sens retenu, les régimes médiévaux européens se rencontrent-ils tels quels dans l'Afrique noire précoloniale? Seules des études sociales comparatives (encore très rares) pourront fournir des réponses adéquates à cette question, sans doute avec les nuances nécessaires. Le caractère « féodal » de l'organisation des Bariba (Dahomey) a déjà été signalé, surtout comme une hypothèse de travail. L'état peu avancé des recherches sur cette question de la « féodalité » en Afrique noire, doit amener l'historien à plus de prudence. Et il semble que les tendances « féodales » présentées par les sociétés négro-africaines ne sont pas à définir par rapport à des droits réels révélés par l'attribution d'un « fief », mais plutôt par rapport à une forme d'organisation politique reposant sur un système de relations sociales et économiques particulières.

Les analyses des sociologues et des politicologues peuvent être ainsi des sources exploitables par l'historien. Les « archives » de l'historien, en Afrique, varient énormément, en fonction des matériaux et périodes historiques, en fonction aussi de la curiosité de l'historien lui-même.

En Afrique, les séries documentaires sont constituées par toutes sortes de sciences, exactes, naturelles, humaines et sociales. Le « récit » historique se trouve complètement renouvelé dans la mesure où la méthodologie consiste à employer plusieurs sources et techniques particulières à la fois, de façon croisée. Des informations fournies par la tradition orale, les rares manuscrits arabes, les fouilles archéologiques et la méthode du carbone résiduel ou carbone 14 ont définitivement réintroduit le « légendaire » peuple Sao (Tchad, Cameroun, Nigeria) dans l'histoire authentique de l'Afrique. La butte de Mdaga, en République du Tchad, a été occupée de façon très prolongée, pendant près de 2500 ans, du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sans l'exploitation globale et croisée de sources aussi diverses, il aurait été radicalement impossible d'aboutir à des conclusions aussi pertinentes, aussi inattendues.

Les notions classiques de la critique historique, telles que « sciences auxiliaires », « choix des sources », « matériaux historiques nobles », etc., sont désormais bannies de la recherche historique africaine qui marque ainsi une étape importante dans l'historiographie contemporaine.

La pratique de l'histoire en Afrique devient un permanent dialogue interdisciplinaire. De nouveaux horizons se dessinent grâce à un effort théorique inédit. La notion de « sources croisées » exhume pour ainsi dire dans les sous-sols de la méthodologie générale une nouvelle manière d'écrire l'histoire. L'élaboration et l'articulation de l'histoire de l'Afrique peuvent par conséquent jouer un rôle exemplaire et pionnier dans l'association d'autres disciplines à l'investigation historique.

## Les sources écrites antérieures au XV<sup>e</sup> siècle

*H. Djait*

La notion de source écrite est tellement large qu'elle en devient ambiguë. Si on entend par écrit tout ce qui transmet la voix et le son, on englobera alors dans le témoignage écrit les inscriptions gravées sur la pierre, le disque, la pièce de monnaie..., bref tout message qui conserve le langage et la pensée, indépendamment de son support<sup>1</sup>. Une telle extension nous amènerait à inclure dans notre domaine la numismatique, l'épigraphie et autres sciences «auxiliaires» devenues, à proprement parler, indépendantes de la sphère du texte écrit. Aussi bien allons-nous restreindre notre investigation à ce qui est *tracé* ou imprimé dans des signes convenus sur un support quelconque — papyrus, parchemin, os, papier. C'est déjà un champ immense de recherches et de réflexions: d'abord parce qu'il englobe une tranche de temps qui commence avec l'invention de l'écriture et s'achève au seuil des Temps modernes (XV<sup>e</sup> siècle), ensuite parce qu'il coïncide avec un continent entier où se sont juxtaposé et succédé des civilisations diverses, enfin parce que ces sources s'expriment en différentes langues, évoluent dans des traditions diversifiées, et sont de types variés.

Nous examinerons les problèmes généraux posés par ces sources (périodisation, découpage en zones, typologie), avant d'en dresser un inventaire critique.

1. A. DAIN, 1961, p. 449.

## Problèmes généraux

Il n'existe aucune étude d'ensemble, jusqu'à présent, des sources écrites de l'histoire africaine. Pour des raisons de spécialisation chronologique ou zonale, les rares études faites sont restées accrochées à des domaines cloisonnés de la recherche scientifique. Ainsi l'Égypte pharaonique est-elle le domaine de l'égyptologue, l'Égypte ptolémaïque et romaine du classicisant, l'Égypte musulmane de l'*islamisant* : trois périodes, trois spécialités gravitant dans des orbites plus vastes (monde classique, Islam). Il en va de même pour le Maghreb, encore que le punicologue soit à la fois un orientaliste et un classicisant et que le berbérisant soit marginal et inclassable. Le domaine de l'*Afrique noire*, lui-même varié, chevauche des langues et des spécialités différentes : il y a des sources classiques, des sources arabes et des sources proprement africaines. Mais si on retrouve la même trilogie qu'au nord du Sahara, celle-ci n'a ni la même ampleur ni une signification analogue. Il y a une immense zone où, avant le XV<sup>e</sup> siècle, la source écrite est inexistante ; pour le reste, telle source arabe, de second ordre, pour le Maghreb par exemple, acquiert une importance cardinale pour le bassin du Niger. L'historien de l'Afrique noire, se penchant sur un document écrit en arabe, ne le fait pas de la même manière que l'historien du Maghreb, encore moins que l'historien de l'Islam en général.

Ces cloisonnements et ces interférences traduisent la structure objective de l'histoire africaine, mais aussi l'orientation de la science historique moderne depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est un fait que l'Égypte a été intégrée au monde hellénistique, à l'Empire romain, à Byzance et que, convertie à l'islam, elle en est devenue un foyer rayonnant. C'est un fait que les Classiques ont vu l'histoire de l'*Africa* comme l'illustration de celle de Rome et qu'une certaine Africa s'était profondément ancrée au destin de la romanité. Mais il est tout aussi vrai que l'historien moderne de l'Africa romaine est lui-même romaniste avant d'être africaniste et que la tranche islamique est expulsée de son champ épistémologique.

Appréhender donc l'histoire africaine comme un tout et jeter, dans cette perspective, un regard sur ses sources écrites demeure une entreprise délicate et singulièrement difficile.

### Le problème de la périodisation

Comment se justifierait, dans l'étude des sources écrites, une césure placée au début du XV<sup>e</sup> siècle ? Serait-ce par la structure interne de la masse documentaire dont nous disposons qui, par-delà les disparités culturelles et temporelles, garderait une certaine unité, ou bien par le mouvement de l'histoire générale elle-même qui, amalgamant Antiquité et Moyen Âge dans une seule longue durée, les couperait d'un âge moderne rehaussé dans sa singularité ? Au vrai, les deux arguments se tiennent et se complètent : sources antiques et médiévales se caractérisent par leur écriture littéraire ; ce sont des témoignages conscients dans leur majorité, qu'ils s'appellent annales, chroniques,

voyages ou géographies, alors qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les sources archivistiques, témoignages inconscients, se font abondantes. D'un autre côté, si la prédominance appartient, durant cette période, aux textes «classiques» et arabes, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les sources arabes se tarissent, cependant que fait son irruption, dans le champ du témoignage, le document européen (italien, portugais, etc.), et, pour ce qui est de l'Afrique noire, le document autochtone. Mais ce changement de nature et de provenance dans les sources traduit aussi une mutation dans le destin historique réel de l'Afrique. Le XV<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'expansion européenne<sup>2</sup>: les Portugais font leur apparition en 1434 sur les côtes d'Afrique noire et, vingt ans auparavant, ils se sont installés à Sebta (Ceuta) (1415)<sup>3</sup>. Pour la frange méditerranéenne et islamique de l'Afrique (Maghreb, Egypte), cependant, la rupture entre deux âges historiques apparaît dès le XIV<sup>e</sup> siècle alors que, déjà, ce monde sentait les effets de l'expansion lente de l'Occident autant sans doute que l'action de forces internes de décomposition. Mais le XV<sup>e</sup> siècle a été décisif parce qu'il a tari les sources extrême-orientales du commerce musulman dont s'achève ainsi le rôle intercontinental. Désormais, l'islam méditerranéo-africain glisse sur la pente d'une décadence qui ira s'aggravant. A condition d'être flexible, le *terminus ad quem* du XV<sup>e</sup> siècle se trouve donc amplement justifié. Mais peut-être se justifierait-il encore davantage si on le décalait d'un siècle (début du XVI<sup>e</sup>).

Cela dit, nous décomposerons l'époque sous étude en trois tranches principales, compte tenu de la double nécessité de diversité et d'unité:

- l'Antiquité jusqu'à l'Islam: Ancien Empire jusqu'à +622;
- le premier âge islamique: de +622 au milieu du XI<sup>e</sup> (1050);
- le second âge islamique: du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Certes, ici, la notion d'Antiquité n'est pas comparable à celle en honneur dans l'histoire de l'Occident, dans la mesure où elle ne s'identifie que partiellement à l'Antiquité «classique»; elle ne s'achève pas avec les invasions barbares, mais avec l'irruption du fait islamique. Mais, précisément, par la profondeur et l'ampleur de son impact, l'islam représente une rupture avec un passé qu'on pourrait appeler antique, préhistorique ou protohistorique selon les régions. C'est un fait aussi que, depuis l'époque hellénistique, la majeure partie de nos sources antiques sont écrites en grec et en latin.

Si, par la structure de notre documentation autant que par le mouvement historique global, le VII<sup>e</sup> siècle, siècle de l'apparition de l'islam et des sources arabes, doit être considéré comme le début d'un âge nouveau, la durée islamique demanderait elle-même à être scindée en deux sous-âges, le premier allant de la conquête au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le second du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Dans l'histoire de l'Afrique au nord du Sahara, la première phase correspond à l'organisation de cette zone selon le modèle islamique, et à son rattachement à un

2. R. MAUNY propose la date de 1434 qui est celle de l'expansion maritime portugaise vers l'Afrique noire: *Le problème des sources de l'histoire de l'Afrique noire jusqu'à la colonisation européenne*, in XII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, Vienne, 29 août - 5 septembre 1965, II, Rapports, Histoire des continents, p. 178. Voir aussi: R. MAUNY, 1961, p. 18.

3. A. LAROUÏ, 1970, p. 218.

Empire pluricontinental (Califat umayyade, abbasside, fatimide). La deuxième phase voit en revanche la remontée de principes d'organisation autochtone, en même temps que, du point de vue de la civilisation, s'opère une profonde transformation. Pour le Maghreb, le milieu du XI<sup>e</sup> siècle est celui de la formation de l'Empire almoravide, de l'autonomie reconquise des Zirides, avec son corollaire: l'invasion hilalienne. En Egypte, la césure politique se situe un siècle plus tard avec les Ayyubides; mais c'est à cette époque que les foyers vivants du grand commerce se transportent du golfe Persique à la mer Rouge et que, progressivement, s'installe une configuration d'échanges, à l'échelle mondiale, dont la portée est considérable.

Au sud du Sahara, c'est également au cours du XI<sup>e</sup> siècle que se développent les relations permanentes avec l'islam en particulier sur le plan commercial et religieux.

Notre matériel documentaire lui-même change d'allure. Quantitativement, il se fait abondant et varié; qualitativement, plus on descend dans le temps, plus on rencontre en Afrique méditerranéenne de sources inconscientes (documents d'archives, consultations juridiques) et, pour l'Afrique noire, d'informations précises.

### Aires ethno-culturelles et types de sources

La classification des sources par périodes historiques ne suffit pas à elle seule. Il convient de prendre en considération l'articulation de l'Afrique en zones ethno-culturelles, où tant de forces jouent pour individualiser les aires, ainsi que la typologie même des sources dont nous disposons, par-delà les périodes historiques et les différenciations spatiales.

#### *Aires ethno-culturelles*

A examiner le premier point, on serait tenté dès l'abord d'opérer un clivage élémentaire entre Afrique au nord du Sahara — Afrique blanche, arabisée et islamisée, touchée au plus profond d'elle-même par les civilisations méditerranéennes et par là même désafricanisée — et Afrique au sud du Sahara, noire, africaine au maximum, dotée d'une irréductible spécificité ethno-historique. En réalité, et sans rien nier de la pesanteur de telles spécificités, un examen historique plus approfondi révèle des lignes de clivage plus complexes et plus nuancées. Le Soudan sénégalais et nigérien, par exemple, a vécu en symbiose avec le Maghreb arabo-berbère et, du point de vue des sources, il en est bien plus proche que du monde bantou. Il en va de même du Soudan nilotique par rapport à l'Égypte et de la corne orientale de l'Afrique vis-à-vis de l'Arabie du Sud. On est tenté alors d'opposer une Afrique méditerranéenne, désertique et de la savane, englobant le Maghreb, l'Égypte, les deux Soudans, l'Éthiopie, la Corne de l'Afrique, la côte orientale jusqu'à Zanzibar, à une autre Afrique « animiste », tropicale et équatoriale — bassin du Congo, côte guinéenne, aire du Zambèze-Limpopo, région interlacustre, Afrique du Sud enfin. Et il est vrai que cette deuxième différenciation se justifie, dans une large mesure, par le critère d'ouverture au monde extérieur et, en l'occurrence, par l'importance de la pénétration islamique. L'état

des sources écrites corrobore ce fait de civilisation en opposant une Afrique abondamment pourvue — avec des gradations Nord-Sud —, et une Afrique absolument démunie, du moins dans la période sous étude. Mais la double considération de l'ouverture à l'extérieur et de l'état des sources écrites risque d'entraîner des jugements de valeur et de jeter un voile obscur sur la quasi-moitié de l'Afrique (celle du Centre et du Sud). Nombre d'historiens ont déjà attiré l'attention sur le danger du « recours aux sources arabes » qui pourrait faire croire, par l'accent mis sur la zone soudanaise, que celle-ci fut l'unique foyer d'une civilisation et d'un Etat organisés<sup>4</sup>. Nous reviendrons sur ce point. Mais d'ores et déjà, reconnaissons que s'il y a un lien entre l'état d'une civilisation et l'état des sources, ce lien ne saurait préjuger entièrement du mouvement de l'histoire réelle. L'historien objectif ne s'autorise pas de jugement de valeur à partir de son matériel documentaire, mais il n'a pas non plus à en négliger l'apport sous le prétexte d'un abus possible.

Si une histoire générale qui recouvre la totalité de la durée historique et s'appuie sur toute la masse documentaire disponible peut accorder autant d'importance au bassin du Zaïre qu'à celui du Niger ou à l'Égypte, une étude circonscrite aux sources écrites jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle ne saurait le faire. Compte tenu de toutes les observations que nous avons avancées, nous pouvons opérer la structuration régionale suivante :

- a) Égypte, Cyrénaïque, Soudan nilotique;
- b) Maghreb, y compris la frange nord du Sahara, les zones d'extrême-occident, la Tripolitaine et le Fezzan;
- c) Soudan occidental, au sens large, c'est-à-dire jusqu'au lac Tchad vers l'Est et englobant le sud du Sahara;
- d) Éthiopie, Erythrée, Corne orientale et côte orientale;
- e) Le reste de l'Afrique, soit: le golfe de Guinée, l'Afrique centrale, le Sud-Africain.

Une telle classification a l'avantage de ne pas opposer l'une à l'autre deux Afriques, structure le continent selon des affinités géo-historiques orientées dans une perspective africaine, mais tient compte aussi du caractère particulier des sources écrites dont nous disposons. L'Afrique centrale et méridionale, si riche de civilisation qu'elle puisse être, fait tout entière pauvre figure dans l'ordre des sources écrites, par rapport à la fraction la plus mince des autres unités (Fezzan ou Erythrée par exemple). D'un autre côté, il est hors de doute qu'en plus de la solidarité générale qui lie les sources de l'Afrique connue, il y a une solidarité spécifique et plus nette de notre information pour chacune des zones délimitées. Un inventaire détaillé devrait donc passer en revue les textes à la fois par périodes et par zones, mais en reconnaissant au préalable que, par-dessus les aires et, à un moindre degré, par-dessus les périodes historiques, ces sources se ramènent à quelques langues seulement, à certains types limités, qu'elles ne proviennent pas toujours de l'aire dont elles traitent, ni qu'elles sont contemporaines de ce qu'elles décrivent.

4. I. HRBEK, 1965, t. V. p. 311.

*Typologie des sources écrites*

a) Les langues dans lesquelles nous sont parvenus nos documents sont nombreuses, mais elles n'ont pas toutes la même importance. Les plus utilisées, celles qui ont véhiculé la plus grande masse d'information sont: l'égyptien ancien, le berbère, les langues éthiopiennes, le copte, le swahili, le hawsa, le fulfulde. Les langues les plus prolifiques sont des langues d'origine non-africaine: grec, latin, arabe, même si l'arabe a été accueilli comme langue nationale par nombre de peuples africains. Si l'on classe les documents dans un ordre hiérarchique qui tiendrait compte à la fois de la quantité et de la qualité de l'information, on obtiendra la liste approximative suivante: arabe, grec, latin, égyptien ancien (hiéroglyphique et démotique), copte, hébreu, araméen, éthiopien, italien, swahili, persan, chinois, etc.

Chronologiquement, nos premières sources écrites sont des papyri hiéroglyphiques égyptiens datant du Nouvel Empire mais dont la première rédaction remonterait au début du Moyen Empire (début du second millénaire: en particulier le papyrus connu sous le titre de *Enseignement pour le roi Mérikarê*<sup>5</sup>. Nous avons ensuite les *papyri* les *ostraka* Nouvel Empire, toujours en égyptien hiéroglyphique, les sources grecques qui remontent au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et se poursuivent, sans discontinuer, à une époque tardive coïncidant approximativement avec l'expansion de l'islam (VII<sup>e</sup> siècle de notre ère), les sources en hébreu (Bible) et en araméen (Juifs d'Elephantine) qui datent de la XXVI<sup>e</sup> dynastie, les textes démotiques datant de l'époque ptolémaïque, la littérature latine, la littérature copte (en langue égyptienne mais employant l'alphabet grec enrichi de quelques lettres) inaugurés à partir du III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'arabe, le chinois<sup>6</sup>, peut-être le persan, l'italien et ensuite l'éthiopien dont l'écrit le plus ancien remonte au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

b) Classées par *genres*, les sources dont nous disposons se répartissent en sources narratives et en sources archivistiques, les unes consciemment consignées en vue de laisser un témoignage, les autres participant au mouvement ordinaire de l'existence humaine. Dans le cas de l'Afrique, sauf pour l'Égypte, mais y compris le Maghreb, les sources narratives représentent presque exclusivement le matériel documentaire écrit jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle; elles couvrent donc et l'Antiquité et le premier âge islamique. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, le document archivistique, encore que rare, fait son apparition au Maghreb (pièces almohades, *fatwas* consultations juridiques d'époque hafside). Il devient plus abondant en Égypte sous les Ayyubides

5. GOLENISCHEFF, *Les papyrus hiéroglyphiques N° 1115, 1116A et 1116B de l'Ermitage impérial à Saint-Petersbourg*, 1913; le N° 1116A a été traduit par GARDINER in *Journal of Egyptian archaeology*, Londres, 1914, p. 22 et suiv. Cf. à ce sujet E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, p. 226.

6. Il existe un texte chinois datant de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, mais l'essentiel des sources chinoises, encore à explorer, intéressent le XV<sup>e</sup> siècle et la côte de l'Est africain. On peut noter aussi les travaux suivants: J.J.L. DUYVENDAK, 1949; F. HIRTH, 1909-10; T. FILESI, 1962; LIBRA, 1963; P. WHEATLEY, 1964.

7. Sergew Hable SELASSIE, 1967, p. 13.

et les Mameluks (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) cependant que les manuscrits des monastères éthiopiens enferment en appendice des documents officiels. Mais ce type de texte demeure pratiquement absent pour le reste de l'Afrique durant toute l'époque considérée<sup>8</sup>. Prépondérance des sources narratives en tout état de cause, apparition ou accroissement relatif des sources archivistiques à partir du XII<sup>e</sup> siècle en Afrique méditerranéenne, leur quasi-absence en Afrique noire, mais d'une manière générale augmentation substantielle de notre matériel documentaire après le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce qu'il atteigne son point culminant aux XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, voici les traits qui caractérisent notre période.

Les types de sources peuvent être énumérés comme suit :

*Sources narratives :*

- chroniques et annales ;
- ouvrages de géographie, relations de voyages, ouvrages de naturalistes ;
- ouvrages juridiques et religieux, qu'ils soient traités de droit canon, livres saints ou hagiographies ;
- œuvres proprement littéraires.

*Sources archivistiques :*

- documents privés : lettres de familles, correspondances commerciales, etc. ;
- documents officiels émanant de l'Etat ou de ses représentants : correspondance officielle, décrets, lettres patentes, textes législatifs et fiscaux ;
- documents juridico-religieux.

Remarquons que les sources narratives commencent au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère avec Homère et comprennent un nombre considérable de chefs-d'œuvre de l'esprit et du savoir humains. De grands noms s'y retrouvent, même si la majorité des témoignages ne traitent pas spécialement de l'Afrique, mais lui accordent une place plus ou moins importante dans une visée à plus larges horizons. Parmi ces noms figurent : Hérodote, Polybe, Pline l'Ancien, Ptolémée, Procope, Khwārizmī, Mas'ūdī, Jāhiz, Ibn Khaldūn. La documentation archivistique est la plus ancienne du monde : alors que les papyri de Ravenne conservés en Europe, qui sont les actes d'archives les plus anciens datent du début du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, les papyri du Nouvel Empire égyptien sont antérieurs de vingt siècles. Il est vrai que dans le premier âge islamique, ce type de témoignage n'a pas dépassé les limites de l'Égypte et que jusqu'à la fin de notre période, il n'a pas pris une grande extension, ce qui est sans doute imputable au fait que la civilisation islamique médiévale a pratiquement ignoré le principe de la conservation des documents d'Etat. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, période la plus riche en pièces d'archives, ce sont surtout des ouvrages encyclopédiques qui nous les transmettent. Il faut attendre l'époque moderne, ottomane et européenne, pour voir se constituer des dépôts d'archives proprement dites.

8. Nous disposons de *mahrams*, lettres patentes délivrées par les rois du Bornou qui datent de la fin du XI<sup>e</sup> siècle : celui d'Umm Jilmi et celui de la famille Masbarma. Cf. à ce sujet, R. MAUNY, 1961 et H. PALMER, 1928, t. III, p. 3.



Tableau chronologique des principales sources écrites

Sources narratives				
Dates	Chroniques et Annales	Géographie Voyages	Œuvres juridiques, religieuses	Textes littéraires
- 2065 - 1580				
- 800				Homère (VIII <sup>e</sup> )
- 500	Hétodote (485-425) Chr. démotique (III <sup>e</sup> )		Livre des Rois (avant 586)	
- 200	Polybe (200-120)			
- 100	Diodore	Strabon; pseudo-périple d'Hannon		
0	Salluste (87-35)			
0		Pline l'Ancien		
+ 100	Tacite, Plutarque			
+ 200		Ptolémée	Saint Cyprien (200-258)	
+ 300		Périple de la Mer Erythrée (230)		
+ 400			Saint Augustin (354-436)	
+ 500	Procopé (492-562)	Cosmas Indicopleustès (535)		
622				
+ 800	Ibn 'Abd al-Hakam (803-871)	Fazari al-Khwariz mī (av. 833)	Muwatta Mudjawwaza Akkam-as-Suq	Jahiz
+ 900	Kirdi	Ya'kub al-Mas'ūdī (947)	Gaothī Nu'man (shi'ite)	
+ 1050	al-Raḡīq (1082)	Ibn Ḥawḡal (877)	Abu-l-'Arab (sunnite) Ibn al-Saghīr (khāridjite)	
		al-Bakrī (1068)	Malik	
+ 1100	Anonyme: al-Istībsar	al-Idrīsī	Abū Zukarujā Makhzūm	al-Kādī al-Faḡīl
+ 1200	Ibn al-Aḡhīr (1234)	Yākūt (1229) Ibn Sa'īd (av. 1286)	Manaqibs hafside	
+ 1300	ibn 'Idharī al-Nuwairī Ibn Abī Zar' al-Dhahabī Ibn Kḡaldūn	'Abdarī (1289) al'Umarī (1336) Ibn Baḡḡūṭa al'Tījanī	Manuscrits éthiopiens des monastères	Safadī
+ 1400	Ibn Taghrībardī	Atlas majorquin de Cresques (1376) al-Makrīzī		
+ 1450	Zurara			

Sources archivistiques			
Pièces officielles	Documents privés	Dates	Faits historiques
Papyri hiératiques Ostraka	Papyri des juifs d'Éléphantine	- 2065	Moyen Empire
		- 1580	Nouvel Empire
		- 800	Fondation de Carthage
		- 500	Basse époque égyptienne
		- 200	Les Ptolémées
		- 100	Conquête romaine (-146) en Africa
		0	
		0	
		+ 100	Romanisation de l'Afrique
		+ 200	Apogée de l'école alexandrine
Novellae		+ 300	Axoum et christianisation de l'Éthiopie (333)
		+ 400	
		+ 500	Reconquête byzantine de l'Afrique (533)
		622	Hégire
Papyri grecs et coptes Papyri en langue arabe d'Aphrodite		+ 800	Expansion arabe Califat Umayyade (661-749) Ifriqya aghlabide (800-910) Révolte des Zéngis (868)
Correspondance fatimide en Ifriqya. Papyri arabes de Fayoum et Ushmunayn		+ 900	Etablissement des Fatimides en Egypte (969)
Actes fatimides en Egypte		+ 1050	
Lettres almoravides Moham de Umm Jilmi	Geniza		Les Hilaliens en Ifriqya. Prise de Ghana par les Almoravides (1076)
Lettres almohades	Geniza	+ 1100	
		+ 1150	Almohades au Magreb
Documents italiens	Doc. italiens	+ 1200	Ayyubides en Egypte Hafsides en Ifriqya Merinides au Maroc
Actes de Waqf	Fatwas	+ 1300	Mameluks en Egypte Empire du Mali Kankou Moussa (1312-1335)
al-Kalkāshandī		+ 1400	Effondrement du Mali et émergence du Songhaï Prise de Ceuta par les Portugais (1415) Découverte portugaise du cap Bojador (1434)
al-Maḳrīzī		+ 1450	

## Inventaire par périodes

### L'antiquité préislamique (des origines à 622)

Ce qui caractérise cette période par rapport à celle qui la suit, c'est la primauté des sources archéologiques et, plus généralement, non littéraires. Néanmoins, pour être secondaires, les documents écrits nous fournissent quelquefois des précisions de taille; ils se font, en outre, abondants et précis à mesure que l'on descend dans le temps. Du point de vue de la répartition zonale, il y a lieu de noter que l'Afrique occidentale et centrale en est totalement absente.

#### *Egypte, Nubie, Afrique orientale*

a) Les sources écrites pour l'Égypte jusqu'au I<sup>er</sup> millénaire sont exclusivement égyptiennes; il s'agit des *papyri* hiératiques et des ostraka dont l'origine ne remonte pas au-delà du Nouvel Empire mais qui ont pu, avons-nous dit, rapporter une information plus ancienne.<sup>9</sup> Papyrus et ostrakon désignent des supports: le premier est une plante, le second un éclat de calcaire. Les signes hiératiques se distinguent des signes hiéroglyphiques par leur allure cursive les destinant spécialement à être tracés plutôt que gravés. Papyri et ostraka, nombreux pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties du Nouvel Empire ou période ramessite (1314-1085), portent sur la vie administrative autant que sur la vie privée; on y retrouve des rapports administratifs et judiciaires, des pièces de comptabilité, des lettres privées et aussi des contes et des romans. Les papyri juridiques<sup>10</sup> et les papyri littéraires<sup>11</sup> ont fait l'objet d'études attentives et, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de publications.

A moins que de nouvelles découvertes n'interviennent, notre connaissance de la Nubie et du pays de Pount n'est en rien redevable aux sources écrites, mais se fonde sur le matériel archéologique et épigraphique (graffiti en particulier).

b) Le premier millénaire, notamment à partir du VI<sup>e</sup> siècle, diversifie et remanie l'apport de nos sources. Les documents narratifs se joignent aux documents archivistiques et, à certains moments, se substituent à eux. C'est ainsi que le *Livre des Rois*, fragment de l'Ancien Testament, nous donne des renseignements précieux sur l'avènement de la XXII<sup>e</sup> dynastie (autour de – 950) et demeure d'une grande utilité pour toute la période qui suit, soit jusqu'à la domination perse (– 525). Le *Livre des Rois* a été l'objet d'une première

9. E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, pp. 7-9, Jean YOYOTTE, *l'Égypte ancienne*, in Histoire universelle, collect. Pléiade.

10. Parmi les documents juridiques, nous avons le papyrus Abbott, les papyri Amherst et Mayer, également celui de Turin... qui fondent notre connaissance des règnes de Ramsès IX, X et XI. Ils ont été publiés: cf. *Select Papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum*, Londres, 1860; NEWBERRY, *The Amherst Papyri*, Londres 1899; PEET, *the Mayer Papyri*, Londres, 1920; PEET, *The great tombs-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, 2 vol., Oxford, 1930.

11. La collection du *British Museum* est riche en papyri littéraires. On y trouve, par exemple, le conte de la Vérité et du Mensonge, celui d'Horus et de Seth. G. POSENER le grand spécialiste de la question, a dressé une liste quasi exhaustive des œuvres littéraires égyptiennes et est arrivé à 58 titres: *Revue d'Égyptologie*, VI, 1951, pp. 27-48. G. POSENER a également publié des ostraka: *Catalogue des ostraka hiératiques littéraires de Deir el-Medineh*, Le Caire, 1934-36.

rédaction avant la ruine de Jérusalem, soit avant – 586<sup>12</sup>, et il a été retouché durant l'exil, mais il reproduit des traditions qui remontent aux débuts du I<sup>er</sup> millénaire. D'autres sources étrangères, grecques surtout, éclairent la Basse Époque à partir de la première dynastie Saïte (– VIII<sup>e</sup> siècle): *Méandre*, Aristodémos, Philocorus, *Hérodote*. Du point de vue archivistique, les papyri sont maintenant écrits soit en grec soit en démotique — qui est une transcription encore plus cursive que le hiéroglyphique. Au – V<sup>e</sup> siècle, notre source principale provient des papyri des Juifs d'Éléphantine, cependant qu'aux – IV<sup>e</sup> et – III<sup>e</sup>, était rédigée la *chronique démotique*.

c) La période qui s'étend de l'établissement des Ptolémées en Égypte (fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère) à la conquête arabe (639) couvre un millénaire qui se caractérise par l'importance, en quantité, des sources grecques et par l'émergence, dans le champ de notre connaissance, de la zone éthiopo-érythréenne. Polybe, Strabon, Diodore, Plin l'Ancien nous en parlent avec une précision relative dont n'est pas exclue l'ignorance ou la naïveté. Le naturaliste romain nous donne dans son *Histoire naturelle* une foule de renseignements sur le monde éthiopien, touchant en particulier aux produits du commerce et aux circuits d'échanges. Œuvre de compilation, certes, de valeur inégale, mais riche en détails divers.

Notre information se fait plus précise dans le demi-millénaire qui suit l'apparition du christianisme. L'Égypte, on le sait, devient au second siècle le siège principal de la culture hellénistique et il est tout naturel qu'elle ait produit des historiens, des géographes, des philosophes et des pères de l'Église. Intégrée politiquement à l'Empire romain puis byzantin, elle se trouve concernée par nombre d'écrits latins ou grecs extérieurs, qu'ils soient d'ordre narratif ou d'ordre archivistique (Code de Théodose par exemple ou *Novellae* Justinien). Notons aussi que le courant papyrologique ne tarit pas. De cette masse documentaire intérieure et extérieure, émergent quelques œuvres d'une importance particulière: la *Géographie* de Ptolémée (vers +140)<sup>13</sup> le *Périple de la Mer Erythré*<sup>14</sup> œuvre anonyme qu'on suppose avoir été composée vers 230 après l'avoir datée du I<sup>er</sup> siècle, la *Topographie chrétienne*<sup>15</sup> de Cosmas Indicopleustès (vers 535). Ces écrits représentent la base de notre information concernant l'Éthiopie et la corne orientale de l'Afrique. Mais, dans l'ensemble, ce bref exposé met en évidence deux déséquilibres: celui des sources écrites

12. A. LODS, *Les Prophètes d'Israël et Les débuts du judaïsme*, Paris 1950, p. 7; DRIOTON et VANDIER, *op. cit.*, *passim*; DORESSE, 1971, t. I, pp. 47-61.

13. Sur les géographes classiques et post-classiques ayant traité de l'Afrique, voir l'ouvrage fondamental de Yusuf KAMEL: *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, Le Caire et Leyde, 1926 à 1951, 16 vol. Il est souhaitable que ce travail soit réédité avec un appareil critique nouveau et important.

14. Edité par MOLLER, *Geographi Graeci minores*, Paris 1853, t. I. Réédité par Hjalmar FRISK à Göteborg en 1927. Cette œuvre importante ayant connu des éditions dès le XVI<sup>e</sup>, en 1533 puis en 1577.

15. COSMAS est un voyageur qui a visité l'Éthiopie et l'île de Socotra. Son œuvre figure dans la *Patrologie grecque* de MIGNE, t. LXXXVIII, collection à consulter absolument pour l'Antiquité, à côté de *Patrologie latine* du même MIGNE. L'œuvre de COSMAS a été éditée de manière excellente en trois tomes aux éditions du Cerf, Paris 1968-70. Signalons l'importance pour notre connaissance de la christianisation de l'Éthiopie, de l'*Historia Ecclesiastica* de RUFINUS: in *Patrologie grecque* de MIGNE qui donne toujours une traduction latine.

par rapport aux autres types de documents, celui de notre connaissance de l'Égypte par rapport à notre connaissance de la Nubie et du monde érythréen.

### *Le Maghreb antique*

L'histoire écrite du Maghreb antique est née de la rencontre de Carthage et de Rome. Ce qui veut dire que nous ne disposons de rien d'important antérieurement au second siècle avant notre ère : des indications éparses chez Hérodote, bien sûr, et dans les œuvres d'autres historiens grecs. La période authentiquement punique est tributaire de l'archéologie et de l'épigraphie. D'un autre côté, l'histoire de Carthage d'avant Hannibal autant d'ailleurs que celle de son affrontement avec Rome puis de sa survie provisoire, ne doivent presque rien à des sources puniques écrites. Il est établi maintenant que le *périple d'Hannon*, dont la description s'étend aux côtes nord-occidentales de l'Afrique, est un faux dont la rédaction, grecque, ne doit pas remonter au-delà du I<sup>er</sup> siècle. Restent les travaux agronomiques attribués à Magon, dont seulement des extraits ont été conservés par des auteurs latins. Mais, parmi les sources autochtones, il faudrait mentionner les notices de Juba II que Pline l'Ancien a compilées dans son *Histoire naturelle*.

L'essentiel, sinon donc la totalité, de nos sources écrites pour l'histoire du Maghreb antique — phases carthaginoise, romaine, vandale et byzantine — est constitué par les ouvrages des historiens et géographes classiques, c'est-à-dire écrivant en grec ou en latin. En général, ces auteurs sont étrangers à l'Afrique, mais à mesure que l'Afrique se romanisait, surgissaient des écrivains autochtones, en particulier parmi les Pères de l'Église.

a) Dans la tranche de temps de - 200 à + 100 et qui correspond à l'apogée puis à la chute de Carthage, à l'organisation de la province romaine d'Afrique sous la République et le principat, nous avons comme sources la multitude d'écrits grecs et latins connus : Polybe (- 200 à - 120), notre source capitale, Strabon, Diodore de Sicile, Salluste (- 87 à - 35), Tite-Live, Appien, Pline, Tacite, Plutarque (+ I<sup>er</sup> siècle) et Ptolémée (+ II<sup>e</sup> siècle), sans compter les écrivains mineurs qui sont nombreux<sup>16</sup>.

Il eût été fort utile que les écrits dispersés concernant l'Afrique du Nord fussent réunis ; cela n'a été fait que pour le Maroc<sup>17</sup>. Si bien que le chercheur se trouve dans l'obligation de compiler systématiquement les grandes collections classiques, ces collections où l'érudition européenne du XIX<sup>e</sup> siècle a déployé toutes ses ressources de critique et de formidable labeur : *Bibliotheca Teubneriana*, *The Loeb classical library* (texte et traduction anglaise), *Collection G. Budé* (texte et traduction française), *Collection des Universités de France*, *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*. A ces sources narratives, il conviendrait d'ajouter des sources plus directes constituées par les textes du droit romain, quoique ces textes soient d'origine épigraphique<sup>18</sup>.

16. Citons : ARISTOTE (*Politique*), CESAR (*Bellum Civile et Bellum Africum*), EUTROPE, JUSTIN, OROSE. On dénombre plus de 30 sources textuelles rien que pour l'histoire d'Hannibal.

17. M. ROGET, *le Maroc chez les auteurs anciens*, 1924.

18. P.P. GIRARD, *Textes de droit romain*, 6<sup>e</sup> édit., 1937.

Les écrits des annalistes, chroniqueurs, géographes gréco-latins n'ont pas une valeur uniforme pour toute la sous-période considérée. Si quelques-uns ont tendance à compiler les informations de leurs prédécesseurs, d'autres nous apportent des informations originales, précieuses, par moments même un témoignage direct. C'est ainsi que Polybe a vécu dans l'intimité des Scipion et aurait assisté au siège de Carthage en – 146, que le *Bellum Jugurthinum* de Salluste est un document de premier ordre sur les royaumes berbères, que le *Bellum Civile* de César est l'œuvre d'un acteur de l'Histoire.

La figure et l'œuvre de Polybe dominent cette période. Polybe est, a-t-on dit<sup>19</sup>, le fils de l'âge et de la culture hellénistiques. Il est né vers – 200, c'est-à-dire au moment où se fait la rencontre de Rome dans l'explosion de son impérialisme, avec le monde méditerranéen et plus spécialement hellénistique. Prisonnier et exilé à Rome, il apprit les dures leçons de l'exil, ce « maître violent » de l'historien et du philosophe. La protection des Scipion adoucit son séjour, mais elle lui valut surtout d'apprendre beaucoup sur l'histoire de Rome et de Carthage. Après seize ans de captivité, il revint dans sa patrie, la Grèce, mais il ne tarda pas à la quitter pour parcourir le monde. On nous rapporte que Scipion Emilien, durant son séjour en Afrique, lui offrit une flotte pour lui permettre d'explorer la côte Atlantique de l'Afrique. C'est dire que nous avons affaire à un homme d'audace, d'expérience et d'une inlassable curiosité. Polybe n'est pas seulement notre principale source pour tout ce qui touche au duel punico-romain ; il est, plus généralement, un observateur de premier ordre de l'Afrique et de l'Égypte de son temps. Si les quarante livres qui composent les *Pragmateia* nous étaient restés, sans doute saurions-nous beaucoup plus que nous ne savons maintenant ; peut-être serions-nous aussi renseignés avec une précision qui fait défaut partout ailleurs sur l'Afrique noire elle-même. Mais déjà, les six livres qui sont conservés tranchent sur toutes nos autres sources par la qualité de l'information et l'intelligence du regard.

b) Après le I<sup>er</sup> siècle et pendant les quatre siècles où l'organisation impériale s'enracine au maximum en Afrique puis entre dans une crise prolongée, les sources littéraires se font rares. Il y a un vide quasi total au II<sup>e</sup> siècle, et les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles sont marqués par la prépondérance des écrits chrétiens, notamment ceux de Cyprien et d'Augustin. Écrits généraux qui débordent le cadre africain pour poser les grands problèmes religieux et ne participent pas du discours historique direct, mais aussi écrits polémiques et de circonstance qui, eux, ont une prise plus immédiate sur l'événement. C'est ainsi que notre connaissance du mouvement donatiste se fonde sur les attaques du plus grand de ses adversaires, saint Augustin (354-430) et, pour cela même, les précautions les plus sérieuses s'avèrent nécessaires.

Aussi bien en matière de sources écrites, la *patrologie* se pose-t-elle, pour la période impériale, comme le principal mais combien partiel instrument de notre connaissance. Le chercheur aura, là aussi, recours à de grandes collections :

- le *Corpus de Berlin* en grec (texte seul) ;
- le *Corpus de Vienne* en latin (texte seul).

19. *Cambridge Ancient History*, vol. VIII : *Rome and the Mediterranean*.

Ces monuments de l'érudition allemande ont leur pendant dans l'érudition française : les deux corpus de Migne :

- *la Patrologie grecque* (texte et traduction latine);
- *la Patrologie latine* (texte latin seul).

L'intermède vandale, la reconquête byzantine et la présence byzantine pendant plus d'un siècle ont suscité davantage de vocations. Les écrits dits « mineurs » abondent, les sources archivistiques (correspondance, textes législatifs) font leur apparition. Surtout, nous avons la chance d'avoir un observateur fécond et talentueux : *Procope* (VI<sup>e</sup> siècle) qui est, de loin, notre source fondamentale avec son *De Bello Vandalico*. On aura recours à la *collection byzantine de Bonn*, et, subsidiairement, aux *Fragmenta historicorum graecorum*, pour les textes grecs. Les textes latins, nombreux, se retrouvent soit dans la *Patrologie latine* (les œuvres de saint Fulgence sont d'un certain intérêt pour la connaissance de l'époque vandale), soit dans les *Monumento Germanica historica, autores antiquissimi*<sup>20</sup>, autre monument de l'érudition allemande regroupant les « chroniques mineures » d'époque byzantine : Cassiodore, Prosper Tîre, surtout Victor de Vita et Corippus. Ces deux auteurs méritent la plus grande attention, le premier pour la période vandale, le second pour la période byzantine, parce qu'ils pénètrent l'Afrique de l'intérieur et jettent une lumière sur cette Afrique « profonde » si longtemps oubliée<sup>21</sup>. Dans son classique ouvrage sur l'Afrique byzantine, Charles Diehl a montré comment on pouvait faire concourir matériel archéologique et matériel textuel à une représentation aussi complète que possible de la réalité historique. Parmi les sources écrites, il a utilisé un éventail aussi large que possible : Procope d'abord, Corippus aussi, mais également Agathias, Cassiodore, Georges de Chypre<sup>22</sup>, les lettres du pape Grégoire le Grand, et des documents juridiques tels que les *Novellae* et le Code Justinien, si utiles pour l'exploration de la vie économique et sociale.

Il semble peu probable qu'on puisse enrichir, par de nouvelles découvertes, la liste établie de nos documents écrits. Par contre, on peut mieux les exploiter, en les approfondissant, en y appliquant une critique rigoureuse, en les confrontant avec un matériel archéologique et épigraphique non encore épuisé, surtout en les utilisant avec plus d'honnêteté et d'objectivité<sup>23</sup>.

### *L'Afrique saharienne et occidentale*

A proprement parler, nous n'avons aucun document digne de foi pour nous renseigner sur l'Afrique noire occidentale. Si l'on admet avec Mauny<sup>24</sup> que

20. Dans les *Monumento* de MOMMSEN, tome 9/1-2 (1892), 11 (1894) et 13 (1898), se trouvent le texte de Victor DE VITA au tome 3-1 (1879), édité par C. HOLM, et le texte de CORIPPUS dans le tome 3-2 (1879) édité par J. PARTSCH.

21. Sur l'Afrique vandale et byzantine, nous disposons de deux ouvrages modernes fondamentaux qui donnent le détail des sources utilisables : Christian COURTOIS, 1955, et C. DIEHL, 1959. Pour la haute époque, *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, de S. GSELL., vieillie, est toujours à consulter.

22. *Descriptio orbis romani*, éd. GELZER.

23. Sur les déformations nées d'une lecture partielle des textes, la critique de l'historiographie occidentale présentée par Abdallah LAROUÏ est aussi pertinente que remarquablement informée (1970).

24 R. MAUNY, 1970, pp. 87-111.

les Anciens — Carthaginois, Grecs, Romains — n'avaient pas dépassé le cap Juby et la latitude des îles Canaries, ce qui est plus que probable, les renseignements que leurs écrits nous apportent ont donc trait à l'extrême-sud marocain. Ils sont certes à la lisière du monde noir, mais ne le pénètrent pas.

Le *Périple* d'Hannon est un faux, sinon entièrement, du moins en grande partie<sup>25</sup>. C'est un écrit composite où s'entremêlent des emprunts à Hérodote, à Polybe, à Posidonius, au pseudo-Scylax et qui doit dater du I<sup>er</sup> siècle. Plus sérieux sont les écrits de ces auteurs précisément. Hérodote se fait l'écho du commerce muet que pratiquaient les Carthaginois dans le Sud marocain. Le continuateur du *pseudo-Scylax* (IV<sup>e</sup>) nous donne, à son tour, des informations précieuses sur les relations entre Carthaginois et Libyco-Berbères. Mais c'est surtout et encore une fois Polybe qui s'avère la source la plus véridique. Les bribes de son texte, interpolées dans Pline l'Ancien, nous offrent les premiers toponymes identifiables de l'Antiquité; mais là aussi, son information s'arrête au cap Juby. Il faudrait le compléter, pour l'archipel des Canaries, par les notices de Juba II recueillies par Pline, Strabon, Diodore de Sicile. Les autres historiens-géographes du I<sup>er</sup> siècle avant et après notre ère, n'ont fait que compiler les auteurs antérieurs, sauf pour quelques détails. Enfin, au II<sup>e</sup> siècle, Ptolémée, reprenant tous ses prédécesseurs, se fondant plus spécialement sur Posidonius et Marin de Tyr, consigne dans sa *Géographie* la connaissance la plus poussée qu'ait eue l'Antiquité des contours de l'Afrique<sup>26</sup>. La carte de la « Libye intérieure » que nous a par ailleurs laissée le géographe alexandrin, a pu mettre à contribution les renseignements recueillis par l'armée romaine, lors de ses expéditions punitives au-delà du *limes* jusqu'au Fezzan: celle de Balbus en -19, celle de Flaccus en +70, celle de Maternus en +86, qui s'est le plus enfoncée dans le désert libyque<sup>27</sup>. Des noms de peuples et de régions ont survécu à l'Antiquité: Mauritanie, Libye, Garamantes, Gétules, Numides, Hespérides et jusqu'à Niger, avancé par Ptolémée, repris par Léon l'Africain puis par les Européens modernes. C'est là un des apports de nos textes qui, à part cela, nous fournissent davantage la représentation que s'est faite l'Antiquité de l'Afrique que des données réelles. Les quelques indications qui en surnagent affectent le désert libyque et les côtes du Sahara occidental; l'Afrique noire occidentale reste marginale dans tous ces textes.

### Le premier âge islamique (environ 622-1050)

La conquête arabe et l'établissement du Califat ont eu pour conséquence l'unification de domaines politico-culturels naguère dissociés (Empire sassanide, empire byzantin), l'élargissement de l'horizon géographique de l'homme, le remaniement des courants d'échange, la pénétration de peuples jusque-là inconnus. Rien d'étonnant donc à ce que, pour la première fois, nous ayons des informations de plus en plus précises sur le monde noir, celui de l'Est comme celui de l'Ouest. Mais alors que l'Égypte et le Maghreb étaient intégrés dans le

25. Ibid., p. 98; TAUXIER, 1882, pp. 15-37; G. GERMAIN, 1957, pp. 205-248.

26. Yusuf KAMEL, *Monumenta, op. cit.*, t. II, Fasc. I, pp. 116 et suiv.; R. MAUNY, « L'Ouest africain chez Ptolémée », dans *Actes de la II<sup>e</sup> Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest*, Bissau 1947.

27. Marin de TYR, une des sources de PTOLEMÉE, s'en est fait l'écho; cf. Yusuf KAMEL, t. I, 1926, p. 73.



corps de l'Empire puis de la communauté islamique, le monde noir faisait simplement partie de la sphère d'influence islamique, d'où une information parcellaire, décousue, quelquefois mythique, mais qui reste néanmoins précieuse.

Si l'on excepte les sources archivistiques dont la tradition se continue en Egypte (papyri coptes et grecs d'Aphrodite, papyri arabes du Fayoum et d'Ashmunayn<sup>28</sup>, enfin au X<sup>e</sup> siècle quelques pièces d'archives fatimides) et qui sont donc spécifiques à ce pays, la majeure partie de nos sources, narrative au sens large ou indirect, est *commune* à toute l'Afrique. C'est un trait patent en ce qui concerne les écrits géographiques et qui est visible dans maint texte juridique. Aussi semble-t-il plus commode de procéder ici à un inventaire par genre, en marquant toutefois la succession chronologique et sans perdre de vue la structure régionale.

### *Les chroniques*

a) Nous ne disposons d'aucune chronique avant le IX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est au VIII<sup>e</sup> siècle que s'est élaborée l'information orale avec comme centre incontestable, l'Égypte, sauf pour la côte orientale de l'Afrique, en liaison commerciale directe avec l'Irak méridional. D'un autre côté, le caractère excentrique de l'Égypte, du Maghreb et *a fortiori* du Soudan a fait que, même au IX<sup>e</sup> siècle, siècle d'explosion de l'historiographie arabe, une faible place leur soit dévolue dans les grands ta'rikh<sup>29</sup> (al-Ṭabarī, al-Dīnawarī, al-Balādhurī des *Ansāb al-Ashraf*) centrés sur l'Orient. Une exception doit être faite pour une chronique presque inconnue jusqu'à une époque récente: le ta'rikh de Khalīfa b. Khayyār<sup>30</sup>. Ce livre n'est pas seulement le plus vieil ouvrage annalistique arabe (Khalīfa est mort en 240 H.) mais il a conservé des matériaux anciens négligés par al-Ṭabarī; en particulier ses indications sur la conquête du Maghreb sont de première importance. Alors que la tradition des *Maghāzī* médinoise a laissé dans l'ombre la conquête de l'Égypte et du Maghreb, dont seuls les traits saillants émergent laconiquement dans les *Futūh al-Buldān* de Balādhurī, un juriste égyptien s'y consacre exclusivement dans un ouvrage qui est le document le plus important du IX<sup>e</sup> siècle. Les *Futūh Miṣr wa-l-Maghrib*<sup>31</sup> d'Ibn 'Abd al-Hakam, assimilables à une

28. Les travaux de GROHMANN font autorité: *Arabic papyri in the Egyptian Library*, 5 volumes, 1934-1959; *Einführung und Chrestomathie der Arabischen Papyruskinde*, Prague 1955. Les papyri grecs et coptes ont été étudiés par H. BELL. Pour les actes fatimides: SHAYYAL, *Majmū'at al-Wathā'iq al-Fātimiyya*, Le Caire. 1958.

29. Toutefois, il est important de signaler qu'un des tout premiers historiographes arabes, 'Umar b. SHABBA, nous a légué le plus vieux témoignage arabe se rapportant aux Noirs, texte rapporté par al-Ṭabarī, Ta'rikh, t. VII, pp. 609-614. Il s'agit de la révolte des «Sūdān» à Médine en 145 H./+ 762, attestant une forte présence africaine à la haute époque. Ce texte n'a pas été relevé et remarqué jusqu'à présent.

30. Edité à Najaf en 1965 par UMARĪ avec une préface de A.S. AL-ALI, 344 p.

31. Edité par TORREY en 1922, traduit partiellement par GATEAU, réédité au Caire par 'AMIR en 1961. Sur les précautions à prendre pour son utilisation: R. BRUNSCHWIG, «Ibn Abd al HAKAM et la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes», *Annales de l'Institut d'Études orientales d'Alger*, VI, 1942-47, étude hypercritique qui ne nous semble pas devoir entamer l'apport de ce texte, capital pour l'Égypte, utile pour l'Ifrīkiya, important pour le monde noir (éventuels contacts de Uqba avec le Fezzan niés par BRUNSCHWIG dans un autre article, fameux accord appelé (Baqt) avec les Nubiens).

chronique ou à un ouvrage de maghāzī, sont en réalité un recueil de traditions juridiques qui mordent sur l'histoire<sup>32</sup>.

b) Après un siècle de silence<sup>33</sup> (850-950), paraît une œuvre fondamentale qui ne semble pas avoir été exploitée dans toutes ses dimensions : le *Kitāb Wūlat Miṣr wa Qudhatuha*, de Kindī (m.961). Cet ouvrage biographique, qui n'est pas une chronique mais qu'on peut assimiler à une chronique, non seulement enferme des données précises et de première main sur l'Égypte, mais — du fait des liens premiers de cette province avec le Maghreb — s'avère être une des sources les plus sûres pour la connaissance du Maghreb au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Le X<sup>e</sup> siècle est le siècle ismāʿīlien de l'islam et de l'islam africain au premier chef : on consultera donc les écrits shīʿites comme la *Sīrat al-Hajib Jaʿfar* mais surtout l'*Iftitāh ad-Daʿwa* du Cadi al-NuʿMān, ouvrage fondamental, qui ne livre pas beaucoup de dates, mais est très riche en informations sur les débuts du mouvement fatimide<sup>35</sup>.

c) La première moitié du XI<sup>e</sup> siècle a vu la rédaction du fameux *Taʾrīkh* d'al-Raḳīq (m. 1028), source fondamentale. L'ouvrage est considéré comme perdu, mais l'essentiel en a été repris par les compilateurs postérieurs, tel Ibn-al-Idhārī. Récemment, un fragment consacré à la haute époque ifriqiyenne, découvert par le Marocain Mannūnī, a été édité à Tunis (1968) par « M. Kaabī », sans que nous ayons la certitude quant à son attribution à Raḳīq<sup>36</sup>.

Dans toutes ces chroniques, la place faite à l'Afrique noire est minime. Par ailleurs, elles exigent de l'historien une critique rigoureuse, une confrontation perpétuelle de leurs données, entre elles, mais aussi avec des données d'origines diverses. Surtout, l'historien du Maghreb et de l'Égypte ne saurait s'y arrêter : une profonde connaissance de l'Orient est une nécessité absolue. La fréquentation de ces sources doit donc se compléter d'une fréquentation approfondie des chroniques orientales classiques.

### *Sources géographiques*

Elles sont importantes et nombreuses à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Qu'ils appartiennent au genre cartographique de la *Sūrat al-Ardh* illustré par al-Kh<sup>w</sup>ārizmī, à la géographie administrative, à la catégorie des itinéraires et pays (*Masālik*) ou simplement à celle du voyage plus ou moins romancé les écrits géographiques arabes illustrent une volonté d'appréhension de la totalité de l'*oekuméné*. Rien d'étonnant donc à ce que l'Afrique noire y soit représentée et que ces sources soient l'élément fondamental dans notre connaissance de cette Afrique. Le

32. Il n'y a pas grand-chose à tirer d'un compilateur tardif, Ubayd Allāh b. SALIH découvert et magnifié par E. LEVI-PROVENÇAL, cf. *Arabica*, 1954, pp. 35-42, comme une source nouvelle de la conquête du Maghreb. E.-LEVI-PROVENÇAL est suivi dans son jugement par MAUNY in *Tableau*, op. cit., p. 34 dont l'analyse des sources arabes, appliquée et exhaustive, ne se soucie pas beaucoup de critique rigoureuse.

33. A l'exception de quelques chroniques anonymes intéressantes comme *al-Imān wa-s-Siyāsa*, Le Caire, 1904, du Pseudo-Ibn QUTAYBA et l'anonyme Akhbār MADJMU'A, Madrid 1867.

34. Édité par R. GUEST en 1912 et réédité à Beyrouth en 1959.

35. Publié à Tunis par M. DACHRAOUI et également à Beyrouth.

36. M. TALBI en a nié carrément la paternité à Raḳīq, in *Cahiers de Tunisie*, XIX, 1917, p. 19 et suiv., sans toutefois arriver à vraiment convaincre. L'incertitude subsiste donc.

recueil exhaustif dressé par Kubbel et Matveïev<sup>37</sup>, qui s'arrête au XII<sup>e</sup> siècle, montre que sur les 40 auteurs en ayant parlé, 21 sont des géographes et leurs textes sont les plus riches de matière. Mais on ne saurait tirer de ces sources un réel profit sans un travail critique préalable. L'historien de l'Afrique noire doit replacer les œuvres géographiques arabes dans leur contexte culturel propre. Dans quelle mesure, par exemple, telle description correspond-elle à la réalité et dans quelle autre n'est-elle qu'un reflet des thèmes rebattus de l'*Adab* avec ses diverses composantes<sup>38</sup>? Quelle est la part de l'héritage grec, de l'héritage iranien, de la tradition arabe propre, celle de la compilation, celle de l'observation concrète? Mais d'un autre côté, la critique doit s'exercer sur ces textes de l'intérieur, c'est-à-dire à partir d'une connaissance approfondie de l'histoire africaine, tout en se gardant de lire cette histoire uniquement à partir de sources géographiques pour l'essentiel. Mais le point de vue strictement idéologique de ceux qui, par islamophobie<sup>39</sup>, soucieux mal placé d'une africanité conçue comme repliée sur elle-même, refusent l'examen approfondi de ces sources, est irrecevable<sup>40</sup>.

De la pléiade des géographes qui, du milieu du IX<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, ont accordé une place à l'Afrique — presque tous sont dans ce cas — seuls quelques-uns apportent une information originale et sérieuse: Ibn Khordādhbeh, Ya'kūb (m. 897), al-Mas'ūdī (965), Ibn Hawqal (977), al-Bīrūnī<sup>41</sup>. Ya'kūb a voyagé en Égypte et au Maghreb dont il nous a laissé un tableau substantiel. Aussi bien dans son *Ta'rikh* que dans ses *Buldān*<sup>42</sup>, il nous apporte des renseignements nombreux sur le monde noir: sur l'Éthiopie, le Soudan, la Nubie, les Bejja, les Zengj. Au Soudan, il mentionne les Zghāwa du Kanem et décrit leur habitat; il décrit l'important royaume de Ghana et à son propos traite du problème de l'or, de même qu'il traite du problème des esclaves quand il parle du Fezzan. Les *Masālik*<sup>43</sup> d'Ibn Hawqal sont encore plus détaillés. Il visita la Nubie et peut-être le Soudan occidental; sa description vaut surtout pour l'idée qu'elle donne des relations commerciales entre Maghreb et Soudan. Presque tous les autres géographes du X<sup>e</sup> siècle fournissent des notations sur l'Afrique noire: Ibn al-Faḳīh sur le Ghana et Kuki, le voyageur Buzurg Ibn Shariyar sur la côte orientale et les

37. L. KUBBEL et V. MATVEIEV, 1960 et 1965. Voir aussi J. CUOQ.

38. A. MIQUEL, 1967 et 1975.

39. Voir à ce propos la position très critique de J. FROBENIUS et celle de J. ROUGH: *Contribution à l'histoire des Songhay*, Dakar 1953, qui dénonce surtout la déformation idéologique des chroniques soudanaises.

40. Il est vrai que ces textes s'appliquent surtout à la ceinture soudanaise et que de ce fait une lecture unilatérale des sources arabes, sans le secours de l'archéologie, peut fausser la perspective. Mais il est faux de dire que les auteurs arabes manquaient d'objectivité. Quant à leur reprocher le caractère fragmentaire et désordonné de leurs écrits, c'est abandonner le point de vue de l'historien tout court pour prendre celui de l'historien de la littérature. On trouvera des jugements nuancés chez N. LEVTZION. De même, il sera bon de se reporter à la communication de I. Hrbek au XII<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques à Vienne (*Actes*, pages 311 et suivantes). Voir aussi T. LEWICKI: *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, compte rendu du Congrès de Dar-es-Salaam, 1971, et *Arabic external sources for the History of Africa to the South of the Sahara*, Wrocław-Warszawa-Krakow, 1969.

41. Voir *Courrier de l'Unesco*, juin 1974.

42. Edité dans la *Bibliotheca Geographorum arabicorum*, t. VII, de GOEJE, comme la plupart des géographes arabes. La traduction de G. WIST sous le titre de *Livre des Pays* est utile mais pas toujours précise.

43. *Kitāb al-Masālik wa-l-Mamālik*, B. G. A. II; L. KUBBEL et V. MATVEIEV, II, pp. 33 et suiv.

Zendj, Muhallabī qui a conservé dans son traité des fragments de Uswārīī. Enfin, les *Prairies d'or* de Mas'ūdi (965) est riche de renseignements sur les Zendj et la côte orientale. Ces textes ont, très tôt, attiré l'attention des spécialistes africanistes et orientalistes, tels Delafosse, Cerulli<sup>44</sup>, Kramers<sup>45</sup>, Mauny<sup>46</sup>.

#### *Sources juridiques et religieuses*

Les traités de droit et les voyages hagiographiques de Ṭabaqāt, depuis la *Mudawwana* de Sahnūn jusqu'aux traités *khāridjites* sont une mine de renseignements pour le Maghreb; certains sont utilisables pour la zone saharienne de contact avec l'Afrique noire. La chronique sur les imāms rustémides de Ṭāhert d'*Ibn al-Saghīr* (début du X<sup>e</sup> siècle)<sup>47</sup> nous permet d'affirmer l'existence, dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, de liens commerciaux entre la principauté ibadite et Gao comme elle permet, complétée par des compilations postérieures telles les *Siyar* de al-Wisyanī, d'étendre ce fait à toute la bordure saharienne de l'Afrique du Nord. Mais ces sources hagiographiques ne livrent leur information que de manière allusive. Elles doivent être lues dans le canevas d'une problématique fixée à l'avance, et constamment recoupées par d'autres types de sources. Elles n'autorisent pas, à notre sens, des constructions et des déductions aussi hardies que celle que propose Lewicki.

#### Le second âge islamique (1050-1450)

Ce qui caractérise cette longue période, c'est la richesse, la qualité et la variété de notre information. Les sources archivistiques, toujours secondaires par rapport aux écrits « littéraires », sont néanmoins importantes: documents de la Geniza, lettres almoravides et almohades, actes de Waqf, fetwas, documents italiens, pièces officielles interposées dans les grandes compilations. Les chroniqueurs produisent des œuvres de premier ordre qui valent autant par l'observation des faits contemporains que parce qu'ils reproduisent les anciennes sources perdues. Enfin, pour l'Afrique noire, notre connaissance atteint son apogée cependant qu'apparaissent avec les manuscrits éthiopiens des documents africains nouveaux.

#### *Sources archivistiques*

Elles valent uniquement pour l'Égypte et le Maghreb.

a) Nous disposons actuellement des documents de la *Geniza* du Caire qui couvrent toute l'époque considérée; la plupart cependant sont d'époque fatimide et seuls quelques-uns appartiennent aux siècles mameluks. Ces documents constituent un bric-à-brac de papiers de famille, de correspondance commerciale, reflétant les préoccupations de la communauté juive d'Égypte et d'ailleurs. Écrits en langue arabe et en caractères hébraïques non datés, leur

44. *Documenti arabi per la storia dell'Ethiopia*, 1931.

45. Djughrāfiyā, Encyclopédie de l'Islam; *L'Erythrée décrite dans une source arabe du X<sup>e</sup> siècle*, *Atti del XIX<sup>e</sup> Congresso degli Orientalisti*, Rome 1938.

46. Le premier chapitre de son *Tableau* est un inventaire systématique des sources géographiques.

47. Publiée dans les *Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes* (3<sup>e</sup> partie), 1908, et étudiée par T. LEWICKI, 1971, vol. XIII, p. 119 et suiv.

utilisation commande un certain nombre de précautions techniques. Mais tels quels, ils représentent une mine inépuisable de renseignements<sup>48</sup>.

On peut ranger dans la même catégorie — celle des archives privées — les actes de *Waqf*, nombreux pour l'époque mamelūk, conservés par le Tribunal du Statut personnel du Caire<sup>49</sup>, ainsi sans doute que les *fatwas* d'époque hafside.

b) A cheval entre le domaine privé et le domaine public sont, en revanche, les documents *européens* concernant l'Égypte et le Maghreb, datés des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, et qui se trouvent à Venise, à Gênes, à Pise, à Barcelone. Ils sont conservés dans les archives publiques et privées et sont composés de traités, de contrats, de lettres, afférents ordinairement aux relations commerciales. Quelques-uns seulement ont été publiés par Amari et Mas-Latrie<sup>50</sup>. Ils offrent dans leur ensemble une masse documentaire susceptible d'élargir le champ de l'investigation dans le domaine de l'histoire économique et sociale.

c) Nous n'avons pas à proprement parler d'archives d'Etat relatives à cette époque. Mais des pièces officielles almoravides et almohades ont été conservées et publiées qui jettent une lumière nouvelle sur l'idéologie et les institutions secrétées par les deux mouvements impériaux<sup>51</sup>. « On commence, dit à ce sujet Laroui, à voir l'almohadisme de l'intérieur: une histoire religieuse et politique de la dynastie n'est plus impossible à écrire »<sup>52</sup>. A une époque plus basse, nous rencontrons en Égypte des encyclopédies historico-juridiques qui ont compilé nombre de documents officiels: la description détaillée qu'elles nous offrent des structures fiscales et institutionnelles de l'Égypte, provient en général d'une consultation préalable de documents publics. Dans ce genre mi-archivistique, mi-chronique, on peut ranger les *Qawānīn al-dawawīn* de Mammāti (époque ayyubide), « *le Minhādji* de Makhzūm », *Ṣubḥ-al-a-ṣḥa al-Ḳalkaṣhandī* (XIV<sup>e</sup> siècle) les nombreux ouvrages de al-Maḳrīzī, dont les inappréciables *Khitat* (XV<sup>e</sup> siècle)<sup>53</sup>. Al-Maḳrīzī est une source précieuse non seulement pour toute l'histoire de l'Égypte islamique, mais également pour celle de la Nubie, du Soudan et de l'Éthiopie<sup>54</sup>.

48. Les travaux de S.D. GOITEIN font autorité: article « Geniza » in *E.I.* 2<sup>e</sup> éd.; *The Cairo Geniza as source for mediterranean social history. Journal of the American Oriental Society*, 1960. S.D. GOITEIN a commencé à publier une très importante étude sur les sources de la Geniza: « A mediterranean Society: the jewish communities of the Arab world as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza », Vol. I, *Economics Foundations*, Berkeley-Los Angeles, 1967. S. SHAKED, *A tentative bibliography of Geniza documents*, Paris-La Haye, 1964; H. RABIE, 1972, pp. 1-3. Un grand nombre de ces documents se trouve au *British Museum* et à Cambridge.

49. Rabie, 1972, pp. 6-8 et 200.

50. AMARI, *I diplomati arabi del R. Archivio Fiorentino*, Florence 1863; MAS-LATRIE, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes d'Afrique septentrionale au Moyen Age*, Paris 1866, supplément 1872.

51. *Lettres officielles almoravides*, éditées par H. MU'NIS et A.M. MAKKI; *Trente-sept lettres officielles almohades*, éditées et traduites par E. LEVI-POVENÇAL, Rabat 1941; AL-BAYDAQ, *Documents inédits d'histoire almohade*, éd. et trad. française par E. LEVI-PROVENÇAL, Paris 1928.

52. A. LAROUÏ, 1970, p. 162.

53. RABIE, 1972, pp. 10-20.

54. Son *Kitāb al-Ilmām* nous donne la liste des royaumes musulmans d'Éthiopie, empruntée, il est vrai, à Umarī. Un extrait en a été publié à Leyde en 1790 sous le titre de *Historia regum islamicorum in Abyssinia*.

*Sources narratives*

a) Chroniques: Après un siècle de silence — le XII<sup>e</sup> au cours duquel nous ne rencontrons guère que l'anonyme *al-Istibsar* et des œuvres mineures —, les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles nous offrent une moisson de chroniques riches à tous points de vue, depuis le Kāmil d'Ibn al-Athīr jusqu'au *Kitāb al-Ibar* d'Ibn Khaldūn en passant par Ibn Idhārī, al-Nuwairī, Ibn Abī Zar<sup>c</sup>, al-Dhahabī. Témoins de leur temps, ces hommes avaient en outre accompli un effort de synthèse pour ce qui est des siècles passés. Nuwairī est aussi important pour les Mamelūks que pour la conquête au Maghreb<sup>55</sup>; Ibn Idhārī pour l'histoire almohade autant que pour tout le passé de l'Ifrikiya; Ibn Khaldūn, enfin, suprême autorité en matière d'histoire de l'Afrique.

b) Géographie: Les traités de géographie foisonnent durant ces quatre siècles. Leur valeur est inégale en soi et inégale selon la région concernée. Deux géographes se détachent de la masse par l'ampleur et la qualité de leur observation: *al-Bakrī* (1068) au XI<sup>e</sup> siècle, *al-Umarī* (m. 1342) au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais si une œuvre aussi notoire que celle d'Idrīsī est discutable et discutée, nous pouvons glaner des informations originales dans des œuvres géographiques moins connues: celle d'Ibn Sa'īd, par exemple, si intéressante pour le Soudan<sup>56</sup>. *Les Masālik et Namālik*<sup>57</sup> de Bakrī représentent « l'apogée » de notre connaissance géographique du Maghreb et du Soudan, Bakrī lui-même n'a pas voyagé dans ces contrées, mais il a intelligemment utilisé les notes d'al-Warrāq, aujourd'hui perdues, autant que les informations des marchands et voyageurs.

Le *Livre de Roger* d'al-Idrīsī (1154), en cours d'édition en Italie, emprunte beaucoup à ses prédécesseurs. Confuse quand elle traite de l'Éthiopie, sa description se précise pour l'Afrique occidentale. Ça et là, cependant, s'y glisse une notation originale et quelquefois précieuse.

Le *Géographie* d'Ibn Sa'īd al-Gharnata (avant 1288) emprunte à Idrīsī dans sa description de l'Éthiopie, encore qu'on y trouve des renseignements neufs. Mais son principal intérêt provient de sa description du Soudan, largement tributaire des écrits d'un voyageur du XIII<sup>e</sup>: Ibn Fātima. L'œuvre capitale du XIV<sup>e</sup> siècle pour l'historien de l'Afrique noire est celle d'al-Umarī: *Masālik al-Absār*<sup>58</sup>. Témoignage d'un observateur de premier ordre, elle est notre principale source pour l'étude du royaume du Mali dans son organisation interne comme dans ses rapports avec l'Égypte et l'Islam. Mais c'est aussi l'exposé arabe le plus riche que nous ayons sur les États musulmans

55. Mais ce fragment est encore manuscrit à la Bibliothèque nationale du Caire. Signalons qu'IBN SHADDAD qui a écrit une histoire maintenant perdue de Kairouan, est considéré comme étant une des sources principales d'IBN AL-ATHIR et de NUWAIRI. Récemment, un anonyme, le *Kitāb al-Uyun*, édité à Damas par M. SAIDI, apporte des informations intéressantes sur le Maghreb.

56. Pour une liste exhaustive des géographes, voir L. KUBBEL et V. MATVEIEV, à compléter par le premier chapitre de R. MAUNY, 1961, par la notice de T. LEWICKI, 1971, l'introduction de la thèse de A. MIQUEL, 1967.

57. Publié et traduit par de SLANE sous le titre de *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1911.

58. Traduite partiellement par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES sous le titre: *l'Afrique moins l'Égypte*, Paris 1927.

اِدْرِنَا غُرَابَانَا غُلُوْشُ فَبِيْرَتَا      كَوْتَمِيْشِيْ نَكِيْ نَاجِ بَادِرُنْ كَسَا تَا  
دَ شِيْ يَبِيْرِيْ دُرُنَا غُنِيْ يَابَا مَنَا      دِيْنِدُوْبِ رَا تَادَ هَسْبِيْ نَسَا

اَوَانَا غَ كِيَاوُنْدَا تِيْ نَسَ

كُدُوْبِ وَتَارُنْدِيْ رُوْمَسَ      دَهَسْبِيْ سُرْدُكُ دُوْلِيْ يَدِيْ رُقَسَ  
كُدُوْبِيْ شُرْدُرُنْ يَابَا غُنِيْ يَابَا سَ      دِيْنِغَ وَتَادُكُ دَ كِيَاوُنْسَ

اَوَانَا غَ كِيَاوُنَا هُسْكَاتَسَ

تَبَاغُ جُجُوْمُ دَتَارُنْسُرْدُكُ      يِيَاوُدِيْ سَمَ لِسْرُ غُنِيْ شُرْدُكُ  
كُدُوْبِيْ شُرْدُرُنْ هَرْتَبَاتَسُرْدُكُ      دِيْنِغَ جُجُوْمُ دَتَارُنْسُرْدُكُ

اَوَانَا غَ تَارُنْ هَجَبِيْ نَسَ

تَبَاغُ غُرْبِيْ وَنْدَ كَسْرُ نَشِيْبُكُ      دَلْمِيْشِيْ يِيَا تِيْ سَكِيْ يَابَا اِسْكَ  
تِكْرُ مَرْتَبَاتِيْ رَمِيْنَا كَقَلْدُ      اَكْرُنَا غُنُوْمُرُ يَبِيْ يَابَا شَكُ

اِنَانْتَا اِنُوْرْدِيْ يُوْمَسَ

اِدْرِنَا غَهْ سَبِكِيْ دَدِيْنِغَسُرْدُكُ      دَعْمُرَاكُ لُوْلُوْ غُرْ جَارْدُكُ  
كَوْتَمِيْشِيْ مَكْرُ اَحْمَدِيَا يَبِيْرْدُكُ      يَلِيْ وَلَقِيَا كُوْدِيْنِغَ تَدُكُ

اَوَاغُرْمِيْشِيْ نُرُ مَسَالِيْ نَسَ      كُوْ

d'Abyssinie au XIV<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage d'al-Umarī pose, par-delà l'intérêt de sa description, le problème de l'émergence de l'Etat dans le Soudan et celui de l'islamisation, comme trois siècles plus tôt al-Bakrī a posé celui du grand commerce de l'or. Ce dernier évoque la profondeur des liens entre Maghreb et Soudan; le premier suggère le déplacement de ces liens vers l'Egypte.

L'œuvre de Umarī est à compléter par celle d'un observateur direct de la réalité soudanaise et maghrébine: Ibn Baṭṭūṭa.

Mais les géographes mineurs et les auteurs de relations de voyage sont nombreux et doivent, en tout état de cause, être consultés. Citons: al-Zuhri (XII<sup>e</sup>), Yāqūt, al-Dimashqī (XIV<sup>e</sup> s.), la géographie dite Mozhafférienne, Ibn Jubayr, al-Baḡhdādī, Abdarī, Tijānī, al-Balawī, al-Himyarī.

c) Sources d'inspiration religieuse et littéraire. Les sources religieuses viennent d'horizons variés. Notons les ouvrages de Tabakāt et d'hagiographes sunites, khāridjites, maraboutiques et même chrétiens (provenant de la communauté copte). Citons aussi les manuscrits des églises éthiopiennes qui reproduisent dans leurs marges des documents officiels. Tous ces écrits s'avèrent utiles non seulement pour la connaissance de l'évolution de la sensibilité religieuse et du monde religieux, mais également pour celle du monde social. Un ouvrage comme le *Riyāḥ* de Malik ou un autre comme les *Madārik* de Iyādh sont riches de notations sociologiques disséminées dans le cours de l'exposé. Les sources khāridjites, on le sait, sont primordiales pour toute la zone saharienne du Maghreb, zone de contact avec les Noirs. Al-Wisyanī, Darjīnī, Abu' Zakāriyā et même un auteur tardif comme al-Shammākhī en sont les principaux représentants. Enfin, toute la masse de matériel en langue arabe ou en copte produite en Egypte médiévale par l'Eglise locale, éclaire les relations entre églises, les relations entre la hiérarchie ecclésiastique et l'Etat<sup>59</sup>. Les sources proprement littéraires sont nombreuses pour cette période; elles concernent presque exclusivement le Maghreb et l'Egypte. Une place à part dans cette catégorie revient aux *Rās al'Āin* d'al-Qāhī al Fādhil et surtout au grand dictionnaire de Ṣafadī: *al-Wāfībi-l Wafayāt*.

Ainsi, dans ce deuxième âge islamique, notre documentation paraît abondante, variée et généralement de bonne qualité, ce qui contraste avec la période précédente. En Afrique proprement islamique, ces écrits jettent une lumière vive sur le fonctionnement des institutions et le mouvement de l'histoire profonde. Ils ne se contentent plus de nous tracer le simple cadre politique. En Afrique noire, le XIV<sup>e</sup> siècle est celui de l'apogée de notre connaissance, en attendant que documents européens et autochtones nous permettent d'approfondir cette connaissance et d'en élargir le champ à des zones restées jusqu'ici dans l'ombre.

59. *Patrologie orientale*, collection essentielle. Parmi les ouvrages qui nous concernent, citons ceux de SEVERE d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle) et d'IBN MUFRĀH (XI<sup>e</sup> siècle), intéressants pour l'Ethiopie; *Kitāb Siyar al-Abā al-Batāriqa*. Cf. aussi Michel le SYRIEN, éd. trad. Chabot, 3 vol., 1899-1910.



## Conclusion

Il serait inexact de penser que l'état des sources écrites du continent africain avant le XV<sup>e</sup> siècle est celui d'une pénurie désespérante, mais il est vrai que, dans l'ensemble, l'Afrique est moins pourvue que l'Europe ou l'Asie. Si une grande partie du continent est totalement démunie de sources écrites, pour le reste la connaissance historique est possible et se fonde — dans le cas de l'Égypte — sur une documentation exceptionnellement riche. C'est dire qu'une exploitation rigoureuse et judicieuse de ces textes à défaut de découvertes improbables peut apporter encore beaucoup. Il est donc urgent de se livrer à tout un travail de critique textuelle, de réédition, de confrontation et de traduction, travail déjà entamé par quelques pionniers et qui doit se poursuivre.

D'un autre côté, si nos sources ont été rédigées dans le cadre de cultures « universelles » dont le point focal se situe hors d'Afrique — cultures « classiques », culture islamique –, elles ont l'avantage d'être en majorité *communes* et peuvent donc être lues dans une perspective africaine, avec toutefois la vigilance nécessaire à l'encontre de tout présupposé idéologique. Cela est particulièrement vrai des sources arabes qui demeurent la base essentielle de notre connaissance. Leur extériorité relative ou absolue par rapport à leur objet n'enlève rien à leur valeur si ce n'est par le fait de la distance. Si donc les différences socio-culturelles doivent être reconnues, il reste que ces sources mettent en valeur une certaine solidarité de communication africaine à laquelle, jusque-là, islamisants et africanistes n'ont pas toujours été sensibles.

## Sources écrites à partir du XV<sup>e</sup> siècle

### *I. Hrbek*

Parallèlement aux profonds changements survenus dans le monde et en particulier en Afrique à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, on observe aussi des changements dans le caractère, la provenance et le volume des matériaux écrits servant de sources pour l'histoire de l'Afrique. Par comparaison avec la période précédente, on peut discerner un certain nombre de nouvelles tendances dans la production de ces matériaux, certaines appartenant à l'ensemble du continent et d'autres seulement à certaines parties, en général de l'Afrique au sud du Sahara.

D'abord, en liaison avec la croissance continue des sources narratives de toutes sortes (récits de voyageurs, descriptions, chroniques, etc.), on voit apparaître maintenant en grand nombre des matériaux primaires nouveaux tels que correspondances et rapports officiels, ainsi que ceux des commerçants et des missionnaires, contrats et autres documents d'archives, qu'on ne trouvait auparavant que de façon sporadique. L'abondance croissante de ces matériaux est une aide bien plus efficace pour l'historien ; mais en même temps il devient de plus en plus difficile d'en avoir une vue d'ensemble.

Par ailleurs, nous pouvons observer une diminution très nette du volume des sources narratives arabes pour l'Afrique au sud du Sahara. En revanche, c'est cette période qui a vu l'éclosion de la littérature historique écrite en arabe par des autochtones, et c'est seulement depuis cette époque que nous pouvons entendre des voix d'Africains authentiques parler de leur propre histoire. Les premiers exemples, qui sont aussi les mieux connus, de cette historiographie locale proviennent de la ceinture soudanaise et de la côte orientale de



l'Afrique; dans les autres parties de l'Afrique tropicale, cette évolution ne se fera que plus tard.

Au cours des deux cents dernières années, les Africains ont aussi commencé à écrire dans leurs propres langues, en utilisant d'abord l'alphabet arabe (par exemple en kiswahili, hawsa, fulfulde, kanembu, diula, malgache), puis l'alphabet latin; il existe aussi des matériaux historiques (et autres) dans des écritures d'origine purement africaine, telles que les alphabets bamoum et vai.

La troisième tendance, corollaire de la précédente, consiste en l'apparition d'une littérature écrite en anglais (et dans une moindre mesure dans d'autres langues européennes) par des Africains, esclaves libérés ou leurs descendants en Amérique, conscients de leur passé africain.

Enfin, les sources arabes cèdent progressivement la place à des récits dans diverses langues européennes; le nombre des œuvres de cette nature augmente progressivement et, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, devient tel que les livres indiquant les références bibliographiques pourraient, à eux seuls, se compter par dizaines.

Il y a eu bien entendu, malgré ces changements, une continuité dans l'historiographie de certaines parties de l'Afrique, en particulier dans celle de l'Egypte, du Maghreb et de l'Ethiopie. Dans ces pays, les chroniqueurs et biographes ont continué une tradition héritée de la période précédente; si, en Egypte et dans une moindre mesure en Ethiopie, on observe un certain déclin dans la qualité et même la quantité de ces ouvrages, le Maghreb et surtout le Maroc ont continué à produire des lettrés compétents dont les contributions à l'histoire de leur pays sont considérables.

L'évolution de la situation apparaît aussi dans les zones géographiques couvertes par des sources écrites. Alors qu'avant le XVI<sup>e</sup> siècle les bords du Sahel soudanais et une bande étroite sur la côte est-africaine formaient la limite de la connaissance géographique, et par conséquent historique, les temps nouveaux vont ajouter progressivement de nouvelles régions que les sources de cette nature avaient ignorées jusqu'alors. Le nombre et la qualité de ces sources varient, bien entendu, de façon considérable d'une région à l'autre et d'un siècle à l'autre; et le classement par langue, caractère, objectif et origine de ces documents est encore plus complexe.

En général, l'expansion va se développer de la côte vers l'intérieur. Mais le mouvement était assez lent, et ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il s'accéléra de façon sensible. La côte africaine et son arrière-pays immédiat avaient été décrits de façon sommaire par les Portugais dès le XV<sup>e</sup> siècle. Au cours des siècles suivants, les sources écrites, désormais dans de nombreuses langues, commencèrent à donner des informations plus abondantes et détaillées sur les populations côtières. Les Européens pénétrèrent dans l'intérieur seulement dans un petit nombre de régions (au Sénégal et en Gambie, dans le delta du Niger et le Bénin, dans le royaume du Congo et le long du Zambèze jusqu'à l'Empire du Monomotapa), ajoutant ainsi ces régions au domaine des sources écrites. A la même époque, certaines parties

de l'Afrique, jusqu'alors presque inexplorées, commencèrent à être connues, par exemple la côte du sud-ouest et Madagascar.

Les sources écrites en arabe couvraient un territoire beaucoup plus vaste; l'école historique soudanaise, à mesure qu'elle obtenait des informations sur des régions précédemment inconnues, s'étendit à d'autres pays, surtout vers le sud, de sorte qu'au XIX<sup>e</sup> siècle on peut considérer que toute la zone située entre le Sahara et la forêt — et en certains points jusqu'à la côte — était couverte par des sources écrites locales. Mais de vastes portions de l'intérieur durent attendre jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle la production des premières chroniques dignes de foi.

Dans les régions côtières, nous constatons d'importantes différences en ce qui concerne l'information historique: dans l'ensemble, la côte atlantique est mieux fournie en documents écrits que la côte orientale, et la quantité des matériaux qui existent pour l'Ancien Congo, la Sénégambie et la côte entre le cap Palmas et le delta du Niger est beaucoup plus grande que celle qui existe pour le Libéria, le Cameroun, le Gabon ou la Namibie, par exemple. La situation varie aussi suivant les époques: la côte orientale, le Bénin ou l'Éthiopie fournissent beaucoup plus d'information écrite aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qu'au XVIII<sup>e</sup> et le Sahara plus pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que pendant la deuxième.

Étant donné la distribution irrégulière des matériaux suivant l'espace, le temps et leur caractère, aussi bien que suivant leur origine et leur langue, il est préférable de l'examiner suivant des critères variés, au lieu de s'en tenir à une seule procédure; nous les présenterons donc dans certains cas par régions géographiques, dans d'autres suivant leur origine et leur caractère.

## Afrique du nord et Éthiopie

### Afrique du Nord

La situation en ce qui concerne les matériaux pour l'Afrique du Nord arabo-phonie a subi, comme dans d'autres parties du continent, des changements profonds par rapport à la période précédente. Ces changements n'affectent pas tellement les chroniques historiques locales qui continuèrent, comme auparavant, à noter les événements principaux de la manière traditionnelle. Il n'y eut pas, parmi les chroniqueurs et compilateurs de cette époque, de personnalité remarquable comme celle des grands historiens du Moyen Âge, et la méthode critique de l'historien, préconisée par Ibn Khaldūn, ne fut pas poursuivie par ses successeurs. C'est seulement au XX<sup>e</sup> siècle que l'historiographie arabe moderne apparaît.

Les changements concernent surtout deux sortes de sources: les documents d'archives d'origines diverses et les écrits des Européens. C'est seulement à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle que les matériaux primaires, en arabe et en turc, commencent à apparaître en plus grand nombre. Les archives ottomanes sont comparables aux plus riches archives d'Europe par leur volume et leur importance, mais à cette époque,

elles étaient encore rarement employées et exploitées par les historiens de cette partie de l'Afrique. C'est aussi à cette période que remontent les archives secondaires des pays qui avaient appartenu à l'Empire ottoman (Égypte, Tripolitaine, Tunisie et Algérie)<sup>1</sup>; le Maroc est un cas à part, car il a toujours conservé son indépendance et ses archives contiendront de riches matériaux historiques<sup>2</sup>. Les documents sont surtout des archives gouvernementales, administratives et juridiques; les matériaux traitant du commerce, de l'industrie, de la vie sociale et culturelle sont moins nombreux, du moins avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Cela provient en partie de l'absence d'archives privées, qui fournissent tant d'informations précieuses pour l'histoire économique et sociale de l'Europe. Pour certains pays et certaines époques, on peut combler ces lacunes: les matériaux traitant du Maroc qu'on peut trouver dans un grand nombre de pays européens ont été rassemblés et publiés dans l'ouvrage monumental d'Henri de Castries<sup>3</sup>. Des collections analogues, ou du moins des *regesta* des documents relatifs aux autres pays d'Afrique du Nord, font partie des tâches les plus urgentes dans l'avenir immédiat.

Si nous examinons maintenant les sources narratives en arabe, nous constatons une diminution constante de la quantité et de la qualité des écrits historiques en Afrique du Nord, avec la seule exception du Maroc, où les écoles traditionnelles de chroniqueurs continuèrent à fournir des histoires détaillées des deux dynasties chérifiennes jusqu'à nos jours<sup>4</sup>. On peut citer par exemple *Ma'sul* de Mokhtar Soussi, en 20 volumes et une *Histoire de Tetouan* de Daoud, en cours de publication. De la chaîne ininterrompue des historiens, nous ne pouvons indiquer que quelques noms parmi les plus distingués. La dynastie Saedi a trouvé un excellent historien en al-Ufrānī (mort vers 1738)<sup>5</sup> qui a couvert les années 1511-1670; la période suivante (1631-1812) eut la chance d'être décrite en détail par le plus grand historien marocain depuis le Moyen Age, al-Zāy (mort en 1833)<sup>6</sup> cependant qu'al-Nāširī al-Slāwī (mort en 1897) a écrit une histoire générale de son pays qui traite plus en détail du XIX<sup>e</sup> siècle, et combine les méthodes traditionnelle et moderne, tout en utilisant en outre des documents d'archives. Il a aussi écrit une œuvre géographique qui fournit beaucoup de matériaux sur la vie sociale et économique<sup>7</sup>. A ces œuvres proprement historiques, il faut ajouter les récits des voyageurs, pour la plupart des pèlerins, qui ont décrit non seulement le Maroc mais aussi les autres pays arabes jusqu'en Arabie. Les deux meilleurs récits de cette nature sont peut-être ceux qui ont été écrits par al-*Ayyāshī* de Sijilmasa (mort en 1679) et Ahmad

1. DENY J., 1930; MANTRAN R., 1965; LE TOURNEAU R., 1954.

2. MEKNASI A., 1953; AYACHE G., 1961.

3. *Les Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 24 vol., Paris, 1905-1951.

4. LEVI-PROVENCAL E., 1922; MOKHTAR SOUSSI, *Ma'sul*, 20 volumes publiés; DAUD, *Histoire de Tetouan*.

5. Publié et traduit par O. HOUDAS, Paris, 1889.

6. Publié et traduit par O. HOUDAS, Paris, 1886.

7. Publié au Caire en 1894 en 4 vol. Nombreuses traductions partielles en français et en espagnol.

al-Darci de Tamghrut au bord du Sahara (mort en 1738)<sup>8</sup>; parmi les textes intéressants on peut aussi citer le rapport d'el-Tamghruti, ambassadeur du Maroc auprès de la cour ottomane en 1589-1591<sup>9</sup> et la *Rihla* de Ibn Othman, ambassadeur du Maroc auprès de la Cour de Madrid.

Dans les pays entre le Maroc et l'Égypte, les chroniques locales n'étaient ni aussi abondantes ni de qualité semblable. Pour l'Algérie, il y a des histoires anonymes en arabe et en turc d'Aru et Khayruddin Barbarossa<sup>10</sup> ainsi qu'une histoire militaire allant jusqu'en 1775 par Mohammed el-Tilimsani<sup>11</sup>. On peut retracer l'histoire tunisienne grâce à une série d'annales, depuis el-Zarkachi (jusqu'en 1525)<sup>12</sup> jusqu'à Maddish el-Safakusi (mort en 1818)<sup>13</sup>. Une histoire de Tripoli a été écrite par Mohammed Ghalboun (1739)<sup>14</sup>. Les chroniques et biographies ibādites, comme celle de al-Shammākhī (mort en 1524), méritent une mention particulière car elles contiennent beaucoup d'informations précieuses sur le Sahara et le Soudan<sup>15</sup>.

Les biographies, ou dictionnaires biographiques, généraux ou spéciaux, le plus souvent consacrés à des personnalités en vue (lettrés, juristes, princes, mystiques, écrivains, etc.) combinent souvent les matériaux biographiques avec des récits historiques et éclairent de nombreux aspects de l'histoire culturelle et sociale. Les œuvres de ce genre ont été abondantes dans tous les pays arabes, mais surtout au Maroc. Même certaines poésies, parfois dans des dialectes locaux, peuvent servir de sources historiques, par exemple les poèmes satiriques de l'Égyptien el-Sijazi (mort en 1719) dans lesquels il décrit les principaux événements de son époque<sup>16</sup>.

Pour l'histoire de l'Égypte ottomane, il faut avoir recours aux chroniques qui sont encore en grande partie inédites et inexplorées. Le pays n'a produit pendant cette période que deux grands historiens, l'un au commencement de la domination turque, l'autre juste à sa fin: Ibn Iyas (mort en 1524) a noté jour par jour l'histoire de son époque, fournissant ainsi un luxe de détails qu'on trouve rarement dans les œuvres d'autres auteurs<sup>17</sup>. El-Jabarti (mort en 1822) est le chroniqueur des derniers jours de la domination turque, de l'occupation napoléonienne et de l'ascension de Mohammed Ali; il couvre donc une période cruciale de l'histoire égyptienne<sup>18</sup>. Bien qu'on ait déjà publié beaucoup de chroniques et d'autres œuvres historiques de tous les pays arabes, il en existe un nombre plus grand encore à l'état de manuscrits, éparpillés dans un grand nombre de bibliothèques dans leur pays d'origine et en dehors, qui attendent d'être publiés et exploités.

8. L'un et l'autre traduits par S. BERBRUGGER, Paris, 1846.

9. Traduit par H. DE CASTRIES, Paris, 1929.

10. Publié par NURUDDIN, Alger, 1934.

11. Traduite par A. ROUSSEAU, Alger, 1841.

12. Traduites par E. PAGNA, Constantine, s.d.

13. Publiées à Tunis en 1903.

14. Publiée par Ettore Rossi. Bologne, 1936. Il existe aussi des chroniques turques de Tripolitaine.

15. LEWICKI T., 1961.

16. Exploité par EL JABARTI.

17. WIET G., *Journal d'un bourgeois du Caire*.

18. Nombreuses éditions; une traduction sujette à caution de Chefik MANSOUR, Le Caire, 1886-1896.

Au cours de cette période, les récits des voyageurs européens prennent une importance croissante; bien que le parti pris anti-islamique de leurs auteurs leur permette rarement des rapports vraiment objectifs, ils contiennent une grande quantité de réflexions et d'observations qu'on ne trouve pas ailleurs, étant donné que les écrivains locaux considéraient beaucoup d'aspects de la vie comme banaux et dénués d'intérêt. La foule des Européens — voyageurs, ambassadeurs, consuls, négociants et même prisonniers (parmi lesquels Miguel Cervantes) — qui ont laissé leurs souvenirs et des descriptions plus ou moins détaillées des pays du Maghreb qu'ils ont visités, est sans fin; c'est peut-être encore plus vrai pour l'Égypte qui, à cause de son importance commerciale et de la proximité de la Terre sainte, attirait les visiteurs en grand nombre<sup>19</sup>. La monumentale *Description de l'Égypte* en 24 volumes (Paris 1821-1824), établie par le personnel scientifique de l'expédition de Napoléon Bonaparte, présente un intérêt particulier; c'est une source inépuisable d'informations de toutes sortes sur l'Égypte à la veille d'une nouvelle époque.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les sources pour l'histoire de l'Afrique du Nord sont aussi abondantes que pour n'importe quel pays d'Europe: les chroniques locales et les récits de voyageurs sont relégués au second plan par des sources plus objectives: archives, statistiques, journaux et autres témoins directs ou indirects, permettant aux historiens d'employer les méthodes classiques mises au point pour l'histoire de l'Europe.

Deux régions de langue arabe, la Mauritanie et le Soudan oriental, méritent un traitement séparé à cause de leur situation particulière, aux confins du monde arabe. La nature des sources, dans ces deux pays, est caractérisée par la prédominance des biographies, des généalogies et de la poésie sur les annales historiques proprement dites, du moins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour la Mauritanie, diverses généalogies et biographies furent publiées par Ismaël Hamet<sup>20</sup>; il s'y est ajouté des poèmes et d'autres matériaux folkloriques recueillis par René Basset et plus récemment par H.T. Norris<sup>21</sup>. L'érudit mauritanien Mukhtâr Wuld Hamidun a entrepris activement avec succès l'étude de nouveaux matériaux. La première œuvre proprement historique remonte au début du siècle présent: *el-Wāsiṭ*, par Ahmad el-Shin-qiti, qui est une encyclopédie de l'histoire et de la culture maures, passées et présentes<sup>22</sup>. Il existe un grand nombre de chroniques locales manuscrites, de valeur variable, dans le style des brèves chroniques de Nema, Oualata et Shinqit<sup>23</sup>. Les sources arabes provenant de la Mauritanie sont d'un intérêt et d'une importance particulières, parce que dans de nombreux cas, elles couvrent non seulement la Mauritanie proprement dite, mais aussi tous les pays limitrophes du Soudan occidental. Etant donné

19. CARRE, Le Caire, 1932.

20. *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise*, Paris, 1911.

21. BASSET, 1909-1940; NORRIS, 1968.

22. Ahmad SHINQITI, *Al-Wasit fi tarajim udaba' Shinqit*, Le Caire, 1910, et nombreuses nouvelles éditions. Traduction française partielle, St-Louis, 1953.

23. MARTY, Paris, 1927; NORRIS, *BIFAN*, 1962; MONTEIL V., *BIFAN* 1965, n° 3-4.



les relations étroites qui ont existé dans le passé entre la Mauritanie et le Maroc, les bibliothèques et archives de ce dernier pays fourniront certainement des matériaux historiques précieux pour le premier. En plus des sources arabes, on dispose aussi des recits des Européens, qui commencent au XV<sup>e</sup> siècle pour les régions côtières et pour les régions fluviales à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; à partir du siècle suivant, nous trouvons même des correspondances diplomatiques et commerciales en arabe et dans les langues européennes.

L'historiographie locale du Soudan oriental semble avoir commencé seulement dans les dernières années du sultanat de Funj, c'est-à-dire au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, moment où la tradition orale fut notée par écrit dans le texte appelé *Chronique de Funj*, dont il existe plusieurs recensions<sup>24</sup>. Les généalogies de divers groupes arabes<sup>25</sup> constituent une source précieuse, ainsi que le grand dictionnaire biographique des savants soudanais, le *Tebaqat*, écrit par Wad Dayfallah, qui constitue une mine d'informations sur la vie sociale, culturelle et religieuse dans le royaume de Funj<sup>26</sup>. Le plus ancien visiteur étranger connu est le voyageur juif David Reubeni (en 1523): jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a qu'un très petit nombre d'œuvres valables, mais nous trouvons parmi elles les récits d'observateurs particulièrement lucides comme James Bruce (en 1773), W.G. Browne (1792-1798) et El-Tounsy (1803), ces deux derniers ayant été les premiers à visiter le Darfour<sup>27</sup>. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Soudan reçut les visites de voyageurs plus nombreux qu'aucune autre partie de l'Afrique tropicale; leurs récits sont ainsi innombrables et, en tant que sources historiques, de qualité diverse. Jusqu'aux années 1830, il n'existe aucune source écrite pour les régions de la haute vallée du Nil (au sud du 12<sup>e</sup> degré de latitude); mais la partie nord est bien couverte par des documents d'archives égyptiens (archives du Caire) et, en moins grand nombre, européens. Les archives des *Mahdiyya*, qui comprennent quelque 80 000 documents en arabe, conservés actuellement pour la plupart à Khartoum, constituent une source d'un intérêt exceptionnel pour les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Ethiopie

La situation en Ethiopie, en ce qui concerne les sources écrites, n'est pas sans analogie. Comme dans les pays d'Afrique du Nord, l'historien dispose d'une grande variété de documents, internes et externes. Pour certaines périodes cruciales, il peut même utiliser des matériaux provenant de sources opposées: c'est ainsi que l'invasion musulmane d'Ahmed Gran dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est couverte du point de vue éthiopien par la *Chronique royale* (en guèze) de l'empereur Lebna

24. Étudiée par Mekki SHIBEIKA in *Ta'rikh Mulk-al-Sūdān*, Khartoum, 1947.

25. Recueillies par H.A. MACMICHAEL in *A History of the Arabs in the Sudan*, II. Cambridge, 1922, en même temps que d'autres documents historiques.

26. L'édition commentée la plus à jour est celle de Yusuf FADL HASAN, Khartoum, 1971.

27. James BRUCE, 1790. BROWNE W.G., 1806. Omar EL-TOUNSY, 1845.

Dengel et du côté musulman par la chronique détaillée écrite en 1543 par le scribe de Gran, Arab Faqih, sans compter les récits portugais des témoins oculaires<sup>28</sup>.

La rédaction des *Chroniques royales* a commencé dès le XIII<sup>e</sup> siècle et il existe pour presque chaque règne, même pendant la période du déclin, une ou plusieurs chroniques détaillées qui relatent les principaux événements de l'époque<sup>29</sup>. Cette tradition s'est perpétuée pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du XX<sup>e</sup> comme l'illustre la Chronique amharique de l'Empereur Menelik II<sup>30</sup>. Beaucoup d'oeuvres de la littérature éthiopienne appartenant à d'autres catégories peuvent fournir des matériaux historiques utiles, par exemple les hagiographies, les polémiques religieuses, la poésie, les légendes, les histoires de monastères; l'histoire des Galla par le moine Bahrey (1593), témoin oculaire de l'invasion de l'Ethiopie par les Galla, constitue un document unique<sup>31</sup>. Un siècle plus tard, Hiob Ludolf, le fondateur des études éthiopiennes en Europe, compila d'après les informations données par un Ethiopien instruit, l'une des premières histoires générales du pays<sup>32</sup>.

Comme l'Ethiopie était le seul pays qui était resté Chrétien en Afrique, elle éveilla naturellement beaucoup plus d'intérêt en Europe que d'autres parties de l'Afrique, et cela dès le XV<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas étonnant que le nombre des étrangers — voyageurs, missionnaires, diplomates, soldats, marchands ou aventuriers — qui visitèrent le pays et en laissèrent une description, soit très élevé. On trouve parmi eux non seulement des Portugais, des Français, des Italiens, des Britanniques, mais aussi des ressortissants de beaucoup d'autres pays: Russes, Tchèques, Suédois, Arméniens, Géorgiens<sup>33</sup>.

De temps en temps, des documents turcs ou arabes complètent de diverses façons les autres sources<sup>34</sup>.

A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les documents des archives de toutes les grandes puissances européennes ainsi que d'Addis-Abeba et même de Khartoum qui fournissent les principaux matériaux historiques. L'importance d'une étude attentive des documents amhariques originaux pour trouver leur interprétation historique correcte a été démontrée

28. ARAB FAQIH, 1897-1901; CASTANHOSO M., 1548, trad, anglaise 1902.

29. Cf. PANKHURST, 1966; BLUNDEL, 1923.

30. Ecrite par Gabré SELASSIE et traduite en français, Paris, 1930-1931.

31. Cf. BECKINGHAM; HUNTINGFORD, 1954. A part l'histoire de BAHREY, ce livre contient certaines parties de *History of High Ethiopia* d'ALMEIDA (1660).

32. Hiob LUDOLF, 1682-1684.

33. Cf. La collection monumentale de BACCARI, *Rerum Aethiopicarum Scriptores occidentales inediti a seculo XVI ad XX curante*, 15 vol., Rome, 1903-1911. Mais beaucoup d'autres matériaux ont été découverts depuis Baccari et attendent d'être publiés et exploités.

34. Par exemple le célèbre voyageur turc Evliya Chelebi (mort en 1679), dont l'oeuvre *Siyaset-name* (Livre de voyages) contient dans son dixième volume une description de l'Egypte, de l'Ethiopie et du Soudan. L'ambassadeur yéménite al-Khaymi al-Kawkabani a laissé (en 1647) un compte rendu vivant de sa mission auprès de l'empereur Fasiladas, pour le règne duquel il n'existait aucune chronique-éthiopienne; publié par F.E. PEISER en deux volumes, Berlin, 1894 et 1898.

récemment par la brillante analyse du traité de Wichale (1889) faite par Seven Rebenson<sup>35</sup>.

## Afrique du Sud

Comparée aux autres parties du continent (à part les pays de langue arabe et l'Éthiopie que nous venons d'examiner), l'Afrique du Sud offre, pour la période examinée ici, une quantité beaucoup plus grande de matériaux écrits intéressants sous forme aussi bien d'archives que de récits. L'absence de sources d'origine purement africaine avant le XIX<sup>e</sup> siècle constitue un désavantage certain, même si beaucoup de récits européens ont préservé des fragments de traditions orales de populations locales. Les informations historiques les plus anciennes proviennent des marins hollandais ou portugais naufragés sur la côte sud-est au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>36</sup>. Avec l'installation de la colonie hollandaise au Cap (1652), la production de matériaux devint plus riche et plus variée: ils comprennent d'une part des documents officiels, conservés maintenant surtout dans les archives de l'Afrique du Sud elle-même, mais aussi à Londres et à La Haye, en partie publiés ou diffusés par d'autres moyens, mais, pour la plus grande part non publiés<sup>37</sup>; d'autre part, les documents narratifs qui sont représentés par des livres écrits par des Blancs — voyageurs, commerçants, fonctionnaires, missionnaires et colons — qui avaient observé directement les sociétés africaines. Mais, pendant longtemps, l'horizon géographique des Blancs resta assez limité et ce ne fut qu'au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'ils commencèrent à pénétrer réellement dans l'intérieur des terres. Il est donc naturel que les premiers récits traitent des Khoï du Cap (maintenant disparus). La première description détaillée de ce peuple, après quelques essais du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup> est celle de Peter Kolb (1705-1712)<sup>39</sup>. Pendant la période hollandaise, beaucoup d'Européens visitèrent la colonie du Cap, mais il est rare qu'ils aient montré plus qu'un intérêt passager pour les Africains ou se soient aventurés à l'intérieur. Un grand nombre de leurs rapports ont été rassemblés par Godée-Molsbergen et L'Honoré Naber. Beaucoup de matériaux moins connus sont publiés régulièrement depuis les années 1920 par la Van Riebeeck Society au Cap<sup>40</sup>. On peut trouver une image plus détaillée des sociétés africaines dans les archives des missionnaires<sup>41</sup>

35. RUVENSON Sven, The Protectorate Paragraph of the Wichale Treaty, *JAH* 5, 1964, n° 2; et discussion avec C. GIGLIO, *JAH* 6, 1965, n° 2 et 7, 1966, n° 3.

36. Cf. THEAL, 1898-1903 et BOXER, 1959.

37. On trouve des extraits de revues officielles et d'autres documents se rapportant aux populations de langues san, khoï et bantu dans MOODIE, 1960; voir aussi THEAL, 1897-1905.

38. SHAPERS, 1668; Wilhem TEN RHYNE (1686) and J.G. de GREVEBROEK (1695), Le Cap, 1933.

39. Peter KOLB, 1719.

40. GODEE-MOLSBERGEN E.C., 1916-1932; L'HONORÉ NABER S.L., 1931.

41. Cf. par exemple MULLER D.K., 1923.

ou d'après les notes de quelques observateurs expérimentés à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Sparrman, Levaillant, Alberti, John Barrow et Lichtenstein<sup>42</sup>. Il convient de donner une place d'honneur à John Philips, dont l'œuvre (et la vie) a été dédiée à la défense des droits des Africains et révèle ainsi des aspects qu'on ne trouve pas habituellement dans les rapports plus conformistes<sup>43</sup>.

Avec l'expansion commerciale, missionnaire et coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle, des matériaux plus nombreux et plus riches devinrent accessibles sur des groupes ethniques plus éloignés. Bien que la Namibie ait reçu des visites sporadiques vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup> c'est seulement à partir de 1830 que commencent les descriptions plus détaillées de la vie des San, Nama et Herero, car c'est à ce moment que les missionnaires<sup>45</sup> et les explorateurs comme J. Alexander, F. Galton, et J. Tindall s'intéressèrent activement au pays<sup>46</sup>.

La situation est analogue pour les régions situées au nord du fleuve Orange: les rapports des premiers commerçants et chasseurs firent place à une quantité de plus en plus grande d'ouvrages écrits par des explorateurs et des missionnaires mieux équipés pour l'observation grâce à leur expérience plus grande et à la connaissance de langues africaines; par exemple Robert Moffat, E. Casalis, T. Arbousse, le plus connu étant, bien entendu, David Livingstone.<sup>47</sup> Les documents divers (archives, correspondance, contrats et actes officiels, etc.) pour le début de l'histoire du Lesotho ont été recueillis par G.H. Thea<sup>48</sup>. On constate à cette époque un trait positif; l'apparition de documents exprimant des opinions d'Africains, par exemple des lettres écrites par Moshesh et d'autres leaders africains.

Contrairement à la côte, l'intérieur du Natal et du Zululand ne commença à être connu des étrangers que dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers observateurs comme N. Isaac ou N.F. Fynn<sup>49</sup> étant généralement des non-spécialistes, étaient rarement précis et manquaient d'objectivité quand ils avaient affaire à d'autres que des Blancs. En revanche, les Zulu eurent la chance que la notation de leurs traditions orales commença assez tôt, dans les années 1890. Elles ne furent publiées que plus tard par A.T. Bryant, dont le livre doit d'ailleurs être utilisé avec précaution<sup>50</sup>.

42. SPARRMAN A., 1785; LEVAILLANT G., 1790; ALBERTI L., 1811; John BARROW, 1801-1806; LICHTENSTEIN H., 1811.

43. PHILIPS J., 1828.

44. WATTS A.D., 1926.

45. L'ouvrage classique de H. VEDDER, *South West Africa in early Times*, Oxford, 1938, est rédigé principalement d'après des rapports de missionnaires allemands.

46. Sir James ALEXANDER, 1836; GALTON, 1853; Journal of Joseph Tindall, 1839-1855, Le Cap, 1959.

47. ROBERT MOFFAT, 1942 et 1945; CASALIS, *Les Bassutos*, Paris, 1859; édition anglaise, Londres, 1861; ARBOUSSE, *Relation d'un voyage d'exploration*, Paris, 1842; édition anglaise, Le Cap, 1846; LIVINGSTONE, 1957.

48. THEAL G.M., *Basutoland Records*, 3 vol., Le Cap, 1883 (vol. 4 et 5 non publiés; leurs manuscrits se trouvent dans les archives du Cap).

49. N. ISAAC, 1836; FYNN N.F., 1950.

50. BRYANT A.T., 1929. Voir aussi son ouvrage *A History of Zulu*, publié d'abord sous forme d'une série d'articles en 1911-1913, puis sous forme de livre au Cap, 1964. Cf. aussi John BIRD, *The Annals of Natal*, 1495-1845, 2 vol., Pietermaritzburg, 1888.

Comme dans d'autres parties de l'Afrique, la quantité des matériaux écrits par des Européens augmenta de façon énorme au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et il n'est pas nécessaire d'examiner de façon approfondie toutes ses variétés et leurs auteurs. Ce qui est plus intéressant, ce sont les notes sur les réactions des premiers Africains scolarisés ou de certains chefs traditionnels, telles qu'elles ont été prises et conservées dans des correspondances, des journaux, des plaintes, des journaux personnels, des contrats ou, plus tard, dans leurs premières tentatives pour écrire une histoire de leur peuple.

En plus de la correspondance volumineuse entre des chefs africains (Moshesh, Dingaan, Cetwayo, Mzilikazi, Lobenguela, Witbooi, les chefs des Griqua, etc.) et les autorités coloniales, on trouve des documents tels que les Lois ancestrales (Vaderlike Wete) de la communauté Rehoboth à partir de 1874 ou le *Journal* de Henrik Witbooi<sup>51</sup> l'un et l'autre écrits en afrikaans. Il y a de nombreuses pétitions et plaintes d'Africains, conservées dans les archives de l'Afrique du Sud ou à Londres et des études, relevés cadastraux et statistiques établis d'après des informations orales africaines.

Grâce à l'apparition de journaux dans les langues locales, nous pouvons suivre les idées des anciens représentants de la société en évolution. C'est dans l'hebdomadaire *Isidigimi* (publié entre 1870 et 1880) que parut la première critique des politiques européennes et de leurs effets négatifs sur la vie africaine, écrit par les premiers protonationalistes comme Tiyo Soga (mort en 1871) ou G. Chamzashe (mort en 1896) ainsi que le recueil des traditions historiques des Xhosa, par W.W. Gqoba (mort en 1888). A partir de 1884 il y eut un autre porte-parole de l'opinion africaine : *Ibn Zabantsundu* (La voix des peuples noirs) dont le rédacteur en chef fut longtemps T. Jabawu (mort en 1921). Peu avant la Première Guerre mondiale, il paraissait onze périodiques dans des langues africaines, mais ils ne défendaient pas tous la cause des Africains. Ngnoki (mort en 1924) fut une des grandes figures de l'époque. Après avoir participé activement à la guerre zulu de 1879, il publia (aux Etats-Unis) ses souvenirs et de nombreux articles sur la vie en Afrique du Sud<sup>52</sup>. C'est seulement au XX<sup>e</sup> siècle que parurent les premières histoires écrites par des Africains<sup>53</sup> inaugurant une nouvelle époque dans l'historiographie sud-africaine. En effet, l'histoire de cette partie du continent a été trop longtemps envisagée du point de vue de la communauté blanche, qui avait tendance à traiter l'histoire des peuples africains comme chose négligeable et sans importance. La lutte qui est en cours maintenant dans tous les domaines de l'activité humaine exige aussi une nouvelle attitude à l'égard des sources ; il convient de porter une attention particulière à tous les matériaux écrits qui témoignent de la lutte douloureuse et victorieuse des Africains pour leurs

51. Les lois sont conservées à Rehoboth et Windhoek ; le *Journal* de WITBOOI a été publié au Cap en 1929.

52. Cf. TURNER L.D., 1955.

53. Cf. PLAATJE S.T., 1916, 1930 ; MOLEMA S.M., 1920 ; SOGA J.H., *The South-Eastern Bantu*, Johannesburg, 1930 ; idem, *Ama-Xosa: Life and Customs*, Johannesburg, 1930 ; SOGA T.B., Lovedale, 1929.

droits<sup>54</sup>. Seule une recherche fondée sur ces témoignages et ces matériaux permettra d'écrire une histoire véridique de l'Afrique du Sud

## Sources narratives extérieures

Si la période comprise entre le IX<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle est parfois appelée « l'ère des sources arabes » à cause de la prédominance des matériaux écrits dans cette langue, la période examinée ici est marquée par une brusque diminution dans ce domaine. Comme les raisons de ce changement sont liées à l'évolution d'ensemble, politique et culturelle, du monde islamique, elles seront examinées à leur place dans un volume ultérieur. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de sources arabes du tout, mais que leur nombre et leur qualité, sauf rares exceptions, ne peut se comparer ni avec la période précédente, ni avec les sources d'autres origines.

### En arabe et autres langues orientales

Bien que l'œuvre de Léon (ou Jean Léon) l'Africain (originellement Hasan al-Wazzan el-Zayyati) ait été écrite en italien, elle procède de la tradition géographique arabe; en outre, c'est en tant qu'arabe et musulman qu'il entreprit ses voyages au Soudan occidental et central au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre n'est pas exempte d'erreurs, tant géographiques qu'historiques; néanmoins, c'est elle qui fournit pendant près de trois siècles à l'Europe les seules connaissances véritables qu'elle ait possédées sur l'intérieur de l'Afrique<sup>55</sup>.

Les œuvres sur la navigation d'Ahmad Ibn Majid (au début du XVI<sup>e</sup> siècle), le pilote qui conduisit Vasco de Gama de Malindi en Inde, présentent un intérêt très particulier. Parmi ses nombreux livres sur la théorie et la pratique de la navigation, le plus important est celui qui traite de la côte orientale de l'Afrique, car il contient, en plus d'un riche matériel topographique et du tracé des routes maritimes, des opinions catégoriques sur les Portugais dans l'océan Indien<sup>56</sup>. On trouve quelques détails originaux sur l'Afrique orientale et le Zanj dans la Chronique de la Forteresse d'Aden, écrite par Abu Makhrama (mort en 1540)<sup>57</sup>. Une chronique plus récente traite de la même région: celle de Salil Ibn Raziq (mort en 1873), intitulée *Histoire des Imams et Sayyid d'Oman*, dans laquelle il a incorporé une œuvre antérieure écrite en 1720 par Sirhan Ibn Sirhan d'Oman<sup>58</sup>.

54. Voir par exemple Jabvu D.T., 1920; MAHABAVA J., 1922.

55. Première édition à Rome en 1550; la meilleure traduction moderne est *Jean-Léon l'Africain, Description de l'Afrique* par A. EPAULARD, annoté par A. EPAULARD, Th. MONOD, H. LHOTE et R. MAUNY, 2 vol., Paris, 1956.

56. SHUMOVSKIY T.A., *Tri neizvestnye lotsli Akhmada ibn Majida* (Trois livres de pilotage inconnus, de A. Ibn M.) Moscou, 1937.

57. Publié par O. LOFGREN: *Arabische Texte zur Kenntnis des Stadt Aden im Mittelalter*, 3 vol., Leipzig-Uppsala, 1936-1950.

58. Traduit par G.P. BADGER, Londres, 1871.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne fournit pour l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara aucune source arabe antérieure de plus grande valeur; c'est seulement au début du siècle suivant qu'on observe une certaine renaissance dans ce domaine. El-Tunisi (mort en 1857), déjà cité, visita le Wadaï et relata son séjour, en une chronique qui est la première sur ce royaume, en plus de son précieux rapport sur le Darfour<sup>59</sup>. Quelques dizaines d'années plus tôt, le Marocain Abd es-Salam Shabayani rapporta quelques informations sur Tombouctou et la région de Macina avant l'ascension au pouvoir des Dina<sup>60</sup>.

L'histoire de l'empire songhaï, sa chute et le développement ultérieur de la vallée du Niger ont été notés non seulement par des chroniqueurs soudanais, mais encore par quelques-uns des historiens marocains cités plus haut. On a découvert récemment dans des bibliothèques marocaines de nombreuses sources encore inconnues sur les relations entre le Maghreb et le Soudan; elles attendent maintenant d'être publiées et exploitées par des historiens de l'Afrique. Il doit exister aussi de nombreux autres matériaux précieux, en arabe ou en turc, éparpillés dans d'autres pays d'Afrique du Nord et en Turquie, sur l'existence desquels nous n'avons encore que des informations extrêmement sommaires. Cette situation offre des perspectives intéressantes pour l'historien, et la localisation, l'annotation et la traduction de ces matériaux font partie des tâches les plus urgentes dans l'avenir immédiat.

Les matériaux en d'autres langues orientales sont encore plus rares qu'en arabe; cela ne signifie pas bien entendu, qu'on ne puisse pas découvrir des matériaux inconnus plus ou moins importants, par exemple en persan ou dans certaines des langues de l'Inde. Jusqu'à présent, la principale source reste le voyageur turc Evliya Chelebi, qui avait visité l'Égypte et certaines parties du Soudan et de l'Éthiopie, mais dont la connaissance d'autres parties de l'Afrique était indirecte<sup>61</sup>. Il en est de même de son compatriote, l'amiral Sidi Ali, qui copia et traduisit de l'arabe certaines parties de l'ouvrage d'Ibn Majid sur l'océan Indien dans son livre *El-Muhit*, en ajoutant seulement quelques détails<sup>62</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un lettré azerbaïdjanais, Zain el-Abidin Shirwani, visita la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan oriental et le Maghreb et décrivit ses voyages dans un livre *Bustanu s-Seyahé* (le jardin des voyages)<sup>63</sup>. Il semble qu'il ait existé un vif intérêt pour l'Afrique, en particulier pour l'Éthiopie, en Transcaucasie et surtout parmi les Arméniens. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, deux prêtres arméniens, Astvacatur Timbuk et Avatik Bagdasarian entreprirent un voyage à travers l'Afrique, partant de l'Éthiopie et passant par la Nubie, le Darfour, le lac Tchad et le pays takrouir jusqu'au Maroc. Le

59. *Voyage au Ouaday*, traduit par Dr PERRON, Paris, 1851.

60. Publié par J.G. Jackson, *An Account of Timbuctoo and Housa, territories in the Interior of Africa*, Londres, 1820 (réédité en 1967).

61. Evliya CHELEBI, *Seychatname*, Istanbul, 1938.

62. BITTNER M., 1897.

63. Cf. KHANYHOV M., in *Mélange asiatique*, St-Pétersbourg, 1859. Les parties concernant l'Afrique orientale sont en cours de préparation en vue de traduction par V.P. SMIRNOVA à Leningrad.

deuxième a laissé une description de leur voyage<sup>64</sup>. En 1821, un Arménien d'Astrakhan, Warga, traversa le Sahara en partant du nord, visita Tombouctou et arriva en Côte-de-l'Or, où il écrivit en anglais un récit succinct mais plein d'informations utiles, sur son voyage<sup>65</sup>. D'autres matériaux en arménien ou en géorgien au sujet de l'Afrique existent dans les bibliothèques et archives de ces républiques soviétiques<sup>66</sup>.

Dans des langues européennes

L'énorme volume de la littérature européenne sur l'Afrique tropicale depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle fait qu'il est impossible d'énumérer même les œuvres ou auteurs les plus importants. Une évaluation de cette littérature en tant que source pour l'histoire de l'Afrique et une étude de son caractère général répondront donc mieux à l'objectif du présent chapitre, qu'une liste interminable de noms et de titres.

Les changements dans les limites géographiques sont bien connus: au début du XVI<sup>e</sup> siècle toute la côte depuis le Sénégal jusqu'au cap Gardafui était connue des Portugais, mais, à la fin du même siècle, c'est seulement dans l'ancien Congo, en Angola et le long du Zambèze qu'ils avaient réellement pénétré dans l'intérieur. Les deux siècles suivants n'ajoutèrent que peu de chose aux connaissances européennes: il y eut quelques tentatives sporadiques pour traverser le Sahara; des contacts durables furent établis le long du Sénégal et de la Gambie, et un voyageur alla du Zambèze à Kilwa en faisant escale sur le lac Malawi. En revanche, les informations sur les populations des côtes, surtout celles de l'Afrique occidentale, devinrent plus détaillées et diversifiées. L'exploration systématique de l'intérieur de l'Afrique ne commença qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour se terminer avec le partage du continent entre les puissances coloniales.

Du point de vue de la représentation nationale, on peut dire que le XVI<sup>e</sup> siècle est principalement portugais, le XVII<sup>e</sup> hollandais, français et anglais. Le XVIII<sup>e</sup> surtout anglais et français, et le XIX<sup>e</sup> anglais, allemand et français. Les autres pays européens étaient, bien entendu, représentés au cours de ces divers siècles, par exemple les Italiens au Congo, au XVII<sup>e</sup> siècle, et au Soudan oriental au XIX<sup>e</sup> ou les Danois sur la Côte des Esclaves et la Côte-de-l'Or aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Et, parmi les auteurs de livres de voyage et de descriptions (mais surtout au siècle dernier), nous trouvons des ressortissants d'Espagne, de Russie, de Belgique, de Hongrie, de Suède, de Norvège, de Tchécoslovaquie,

64. KHALATYANC G., *Armyanskio pamyatnik XVII v.o. geografi Abissinii i Severnoy Afrike voobchtche* (Mémoire arménien du XVII<sup>e</sup> siècle sur la géographie de l'Ethiopie et l'Afrique du Nord en général), in *Zemlevedenye*, vol. 1-2, Moscou, 1899.

65. Cf. Philip D. CURTIN (directeur de publication) *Africa Remembered*, Madison, 1967 (pp. 170-189: I. WILKS, «Wargee of Astrakhan»). Voir aussi OLDEROGGE D.A., «Astrakhanec v Tombuktu v 1821 g.» (un homme d'Astrakhan à Tombouctou en 1821), *Africana/Afrikanskiy etnograficheskiy sbornik*, VIII, Leningrad, 1971.

66. Une collection de documents concernant l'histoire des relations éthiopo-arméniennes de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle est en cours de publication par l'Institut des études orientales de la RSS d'Arménie, Erevan.



de Pologne, de Suisse, des Etats-Unis et du Brésil; et même parfois un Grec, un Roumain ou un Maltais. Heureusement, la plupart des livres écrits dans des langues peu connues ont été traduits dans une ou plusieurs des langues les plus répandues.

Pour évaluer les matériaux européens, nous devons tenir compte non seulement de la nationalité de l'auteur de chacun, mais surtout du changement d'attitude des Européens envers les Africains et leurs sociétés en général. On pourrait ainsi schématiser en disant que les écrivains portugais étaient plus enclins à voir sous l'angle des préjugés chrétiens les peuples qu'ils décrivaient que ne l'étaient, par exemple, les Anglais; ou que les Hollandais étaient plus capables d'observations objectives que les écrivains d'autres pays. Bien entendu, il y a une différence entre un chroniqueur portugais du XVI<sup>e</sup> siècle dont la méthode procédait de valeurs médiévales et un érudit ou physicien hollandais de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui était le produit d'une culture déjà plus rationnelle. La qualité et la variété des matériaux que nous avons à notre disposition ne nous permettent pas de généralisation hâtive; on ne peut arriver à un jugement formel qu'en analysant chaque œuvre individuellement selon ses mérites, en prenant en considération, bien entendu, sa date et son objet. Il faut aussi se garder de croire qu'on a observé une amélioration continue de l'objectivité des récits avec le temps et que, plus on approche de l'époque actuelle, plus les observations de la réalité africaine deviennent scientifiques; ce qui équivaldrait à admettre à l'avance que le récit d'un voyageur du XIX<sup>e</sup> siècle a naturellement plus de valeur que celui qui a été écrit il y a trois cents ans. Burton et Stanley, en tant qu'observateurs, étaient prisonniers de l'idée, présentée comme scientifiquement prouvée, de la supériorité de la race blanche, tout comme les auteurs portugais l'étaient de la prétendue supériorité de leur foi chrétienne. L'époque de la traite des Noirs n'était pas, de façon générale, favorable à des récits objectifs sur les Africains; mais les nécessités pratiques de la traite exigeaient une étude attentive de leurs activités économiques et de leurs systèmes de gouvernement, de sorte que nous avons, même depuis cette époque, une série de sources très précieuses.

Les livres sur l'Afrique et les Africains ont été écrits par des missionnaires, des commerçants, des fonctionnaires, des officiers de l'armée de terre ou de mer, des consuls, des explorateurs, des voyageurs, des colons, et parfois par des aventuriers et des prisonniers de guerre. Chacun d'eux avait des intérêts différents, de sorte que leurs objectifs et leurs méthodes varient considérablement. Les « récits de voyageurs » qui sont typiques d'un certain genre littéraire, s'intéressaient à un monde inconnu, exotique et étrange et devaient répondre à la demande générale de leurs lecteurs. Ce goût pour l'exotique et l'aventure, agrémenté d'opinions plus ou moins fantastiques sur les peuples africains ou décrivant avec complaisance les innombrables dangers rencontrés par l'héroïque voyageur, ont persisté jusque bien avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Les premiers missionnaires, ainsi que les plus récents, ont essayé de comprendre les religions africaines; mais pour la plupart, il leur

67. Voir maintenant R.J. ROTHBERO, 1971.

manquait la formation et la bonne volonté nécessaires pour les comprendre vraiment, et ils s'attachaient surtout à exposer leurs « erreurs » et leur « barbarie » ; en revanche, ils avaient besoin de connaître les langues locales et se trouvaient ainsi en meilleure position que d'autres pour appréhender le cadre social. Ils ont quelquefois montré un intérêt pour l'histoire et entrepris de recueillir les traditions orales locales.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plus grande partie de la littérature narrative provient des explorateurs. Selon la mode de l'époque, ils s'intéressaient surtout à la solution des grands problèmes géographiques, de sorte que leur contribution a profité plus à la géographie physique qu'à la connaissance de la société africaine. La plupart d'entre eux s'intéressaient plus aux voies navigables qu'aux voies de la culture<sup>68</sup>. Et beaucoup d'entre eux, étant plutôt des naturalistes, manquaient du sens de l'histoire ou croyaient au mythe de l'absence d'histoire africaine. Il y a, bien entendu, des exceptions à cette règle, dont la plus célèbre est celle de Heinrich Barth.

En revanche, on vit paraître, déjà au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines histoires de peuples ou d'États africains, comme *The History of Dahomey* d'Archibald Dalziel (Londres, 1793) qui à l'examen, se révèle être un pamphlet anti-abolitionniste.

Après avoir montré certains des défauts des sources narratives européennes, nous pouvons examiner leurs aspects plus positifs. Avant tout, elles nous fournissent le cadre chronologique dont on a tant besoin pour l'histoire de l'Afrique, où la datation est un des points les plus faibles de la tradition orale. Même une date unique donnée par un voyageur ou autre auteur, par exemple la date de sa rencontre avec une personnalité africaine, peut former un point de départ pour toute la chronologie d'un peuple et parfois même pour plusieurs peuples. Non pas que toutes les dates soient nécessairement correctes parce qu'elles ont été notées par écrit ; il y a des cas où les auteurs européens ont fait des erreurs plus ou moins graves en rapportant des on-dit ou en essayant de calculer un intervalle de temps d'après des sources non contrôlables. Mais les Européens avaient en général à leur disposition une mesure du temps techniquement plus avancée.

La littérature narrative est d'importance primordiale comme source de l'histoire économique : routes commerciales, principaux marchés, marchandises et prix, agriculture et artisanat, ressources naturelles, tout cela pouvait être observé et décrit sans parti pris et le fut. En effet, les Européens avaient besoin sur ces questions, dans leur propre intérêt, de notes aussi objectives que possible. Il est vrai que les ressources naturelles ou les possibilités économiques de certaines régions furent peintes en couleurs exagérément brillantes pour rehausser le mérite de l'explorateur ; mais l'historien est habitué à cette sorte d'exagération et en tient compte.

Ce que les Européens ont réussi le mieux, c'est l'observation des aspects extérieurs des sociétés africaines, de ce qu'on a appelé les « us et coutumes » ; les documents contiennent d'excellentes descriptions très précises, de

68. MAZRUI A.A., 1969.

diverses cérémonies, de vêtements, de comportements, de stratégies et de tactiques guerrières, de techniques de production, etc., même si parfois la description est accompagnée d'épithètes telles que « barbare », « primitif », « absurde », « ridicule » ou autres termes péjoratifs, qui ne signifient pas grand-chose, montrant seulement un jugement en fonction des habitudes culturelles de l'observateur. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est le manque total de compréhension de la structure interne des sociétés africaines, du réseau compliqué des relations sociales, de la ramification des obligations mutuelles, des raisons profondes de certains comportements. Bref, ces auteurs furent incapables de découvrir les motivations profondes des activités africaines.

Cependant, la rédaction de l'histoire africaine serait presque impossible sans les matériaux fournis par les sources narratives européennes. Elles peuvent avoir leurs défauts, ignorer de nombreux détails, les traiter avec mépris, avec partialité ou les interpréter de façon incorrecte; mais il s'agit là de risques normaux, inhérents à tout travail historiographique. Il n'y a donc pas de raison de rejeter ce corpus d'information énorme et extrêmement important. Il est urgent, au contraire, de réimprimer le plus grand nombre possible de récits de ce genre, de les publier avec des commentaires et notes appropriés, pour permettre de les évaluer et de les réinterpréter à la lumière de la nouvelle historiographie africaine.

## Sources narratives internes

Au cours de la période examinée ici on a assisté à un nouveau phénomène aux conséquences capitales: l'apparition et le développement d'une littérature historique écrite par des Africains du sud du Sahara. Le moyen d'expression n'était pas encore l'une des langues africaines locales, mais d'abord l'arabe, dont le rôle dans le monde islamique peut se comparer à celui du latin dans l'Europe du Moyen Age — c'est-à-dire celui d'un moyen de communication entre peuples cultivés —, puis plus tard certaines langues européennes.

Il semble que la tradition historiographique ait commencé simultanément dans la ceinture soudanaise et sur la côte est-africaine, précisément dans les deux grandes régions couvertes jusqu'à ce moment par les sources arabes externes et dans lesquelles l'islam a exercé une influence prolongée. Les plus anciennes chroniques existantes datent du début du XVI<sup>e</sup> siècle; mais elles relatent, au passé, les événements de périodes plus anciennes. La première, le *Ta'riḫ al-Fattāsh*, œuvre de trois générations de la famille Kati de Djenne, couvre l'histoire du Songhaï et des pays limitrophes jusqu'à la conquête marocaine de 1591. Le *Ta'riḫ al-Sūdān*, plus développé et plus riche en détails, fut écrit par l'historien de Tombouctou El-Saadi; il couvre en partie la même période mais continue jusqu'en 1655. Tous deux sont les œuvres de fins lettrés possédant un vaste champ d'intérêts et une connaissance profonde des événements contemporains. Ce qui est plus important encore, c'est que, pour la première fois, nous entendons la voix d'Africains authentiques, même si les auteurs prennent parti pour l'islam et considè-

rent les choses de ce point de vue. Au XVIII<sup>e</sup> siècle commence une histoire anonyme mais très détaillée des pachas marocains de Tombouctou de 1591 à 1751, qui contient aussi des matériaux utiles pour les pays et peuples voisins<sup>69</sup>. Nous avons une autre sorte de source dans le dictionnaire biographique des lettrés du Soudan occidental, composé par le célèbre érudit Ahmed Baba de Tombouctou (mort en 1627)<sup>70</sup>. C'est à la même région de l'Empire songhai qu'appartient la *Ta'riḫh Say*, chronique arabe d'Ibn Adwar, écrite dit-on en 1410; si elle était authentique, elle serait le plus ancien document existant écrit en Afrique occidentale, mais il semble que ce soit plutôt une version tardive d'une tradition orale<sup>71</sup>.

De Tombouctou et de Djenne, la tradition de la rédaction de chroniques se répandit dans d'autres régions, surtout vers le sud et l'ouest dans la région comprise entre le Sahel et la forêt tropicale, et dans certains cas encore plus au sud. Les lettrés musulmans commencèrent, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et parfois avant, à mettre par écrit des chroniques locales, des généalogies de clans, des biographies succinctes et des opuscules religieux. L'exemple le plus remarquable est le *Kitāb Gonja*, écrit après 1752. C'est l'histoire du royaume Gonja, fondée en partie sur des traditions orales<sup>72</sup>. Il y a un grand nombre de chroniques de moindre importance, et on peut espérer que des sources analogues apparaîtront dans d'autres parties de cette région soumises à l'influence de communautés dioula ou hawsa, ou des deux. La plus grande partie de ces oeuvres sont en écriture arabe. De nombreuses chroniques ont aussi été rédigées en ajami, c'est-à-dire en langues locales, mais avec des caractères arabes.

La situation est analogue dans les régions parlant fulfulde, surtout dans le Fouta-Toro et le Fouta-Djalou. En Guinée et dans les bibliothèques de Dakar et de Paris, on trouve un grand nombre de chroniques locales en arabe ou en fulfulde (ou dans les deux langues), la plupart datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'est seulement récemment que les matériaux du Fouta-Djalou ont été publiés et exploités dans les ouvrages scientifiques<sup>73</sup>. On peut citer à cet égard la collection Gilbert Vieillard à l'IFAN de Dakar. La situation du Fouta-Toro est meilleure; les *Chroniques du Fouta sénégalais* de Siré Abbas Soh, un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été rendues accessibles il y a une cinquantaine d'années<sup>74</sup>. Une autre oeuvre ancienne, un dictionnaire biographique de Muhammad El Bartayili, intitulé *Fath el-Shakūr* (vers 1805), est actuellement en cours de préparation par John Hunwick en vue de sa publication. Une histoire plus moderne du Fouta-Toro, écrite en 1921 par Cheikh Kamara Moussa de Ganguel et intitulée *Zūhūr al-Basātīn* (Fleurs des Jardins) n'est pas encore publiée<sup>75</sup>.

69. *Tarikh el-Fettach*, traduit et commenté par O. HOUDAS et M. DELAFOSSE, Paris, 1913 (réédité en 1964); *Tarikh es-Soudan*, traduit et commenté par O. HOUDAS, Paris, 1900 (réédité en 1964); *Tadhkirat es-nisyan*, traduit et annoté par O. HOUDAS, Paris, 1889 (réédité en 1964).

70. Publié à Fez en 1899 et au Caire en 1912.

71. Cf. Vincent MONTEIL, *BIFAN* 28, 1966, p. 675.

72. Voir à ce sujet et pour d'autres matériaux Ivor WILKS, 1963; HODGKIN Th., 1966, pp. 442-459.

73. SOW A.I., 1968; Thierno DIALLO, 1968.

74. Traduit par M. DELAFOSSE et H. GADEN, Paris, 1913.

75. Conservé à la bibliothèque de l'IFAN. Cf. MONTEIL V., 1965, p. 540.

Le Nigeria du Nord peut lui aussi être considéré comme un pays où les chroniques et autres sources en arabe ne sont apparues qu'à une date relativement récente. L'Imam Ibn Fartuwa (fin du XVI<sup>e</sup> siècle) a laissé une description détaillée et passionnante de la vie et de l'époque de Maï Idris et de ses guerres<sup>76</sup>. Plus près de nous, il y a diverses listes de chefs du Bornou et des chroniques de ce pays. Les *mahrams*, actes des privilèges accordés par les chefs aux familles des notables religieux, qui permettent d'entrevoir les conditions économiques et sociales, constituent une source exceptionnelle.<sup>77</sup> En pays hawsa, il ne reste pas grand-chose des matériaux historiques d'avant le *jihad*, bien que le niveau d'instruction, en particulier chez les leaders religieux peul, ait été relativement très élevé<sup>78</sup>; mais certains poèmes en hawsa ou en kanouri (Bornou), contiennent des commentaires sur les événements contemporains<sup>79</sup>.

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle a vu surgir une véritable renaissance de la littérature arabe dans le Soudan central et occidental; en plus des ouvrages dans cette langue, un nombre croissant de livres étaient écrits dans des langues locales comme le hawsa, le fulfulde, le kanouri, le mandara, le kotoko, etc., en caractères arabes. Les plus féconds furent les chefs du *jihad foulani* en Nigeria du Nord, bien que la plus grande partie de leur production littéraire traite de sujets religieux et qu'un petit nombre d'œuvres seulement puissent être considérées comme de vraies chroniques<sup>80</sup>; toute cette littérature, qu'elle soit en arabe ou dans l'une des langues locales, aide à se former une idée plus cohérente de la vie sociale et intellectuelle de cette région. Les chroniques des villes hawsa (Kano, Katsina, Abuja, etc.), bien qu'elles ne datent que de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont dans une certaine mesure fondées sur des documents plus anciens ou sur des traditions orales<sup>81</sup>. Une évolution analogue eut lieu plus à l'est, au Baguirmi, au Kotoko, au Mandara et au Wadaï. Certaines chroniques ou listes de rois ont déjà été publiées, mais beaucoup d'autres sont encore sous forme de manuscrits; et on peut espérer que d'autres encore seront découvertes dans des collections privées<sup>82</sup>.

76. Publiée par H.R. PALMER, Kano 1930; traduite dans *Sudanese Memoirs I*, Lagos, 1928 et dans *History of the first twelve years of Maï Idriss Alaoma*, Lagos, 1929.

77. Recueillis par H.R. PALMER dans ses *Sudanese Memoirs*, 3 vol., Lagos, 1928 et dans *The Bornu, Sahara and the Sudan*, Londres, 1936; cf. aussi Y. Urvoy, « Chroniques du Bornou », *Journ. Société des Africanistes*, II, 1941.

78. HISKETT M., 1957, 550-558; BIVAR A.D.H., et HISKETT M., 1962, 104-148.

79. Cf. PATTERSON J.R., 1926.

80. Muhammad BELLO, *Infagu l-maysur*, publié par C.E.J. WHITTING, Londres, 1951; traduction anglaise de la paraphrase hawsa par E. J. ARNETT, *The Rise of the Sokoto Fulani*, Kano, 1922; Abdullahi DAN FODIO, *Tazyin al-waraqat*, traduit et commenté par M. HISKETT, Londres, 1963; HAJJI SACID, *History of Sokoto*, traduit par C.E.J. WHITTING, Kano s.d.; il y a aussi une traduction française de O. HOUDAS, *Tadhkirat annisyan*, Paris, 1899.

81. *The Kano Chronicle*, traduction de H.R. PALMER in *Sudanese Memoirs III*; sur Katsina, cf. *op.cit.* pp. 74-91; sur Abuja, voir MALLAMS HASSAN et SHUAIBU, *A Chronicle of Abuja*, traduit du hawsa par P.L. HEATH, Ibadan, 1952.

82. Cf. PALMER H.R., 1928; divers ouvrages de J.P. LEBOEUF et M. RODINSON in *Etudes camerounaises*, 1938, 1951, 1955 et *BIFAN* 1952 et 1956; M.-A. TUBIANA sur le Ouaday, in *Cahiers d'études africaines* 2, 1960.

Une chronique rimée en fulfulde décrit la vie et les activités du grand réformateur toucouleur al-ḥādīdj<sup>4</sup>Umar<sup>83</sup>, qui est lui-même l'auteur de l'ouvrage religieux *Rimāh Hizb el-Rahim* (Lances du parti du Dieu miséricordieux), qui contient aussi beaucoup d'allusions historiques aux conditions de vie dans le Soudan occidental<sup>84</sup>.

Par le nombre de ses chroniques, la côte est-africaine peut se comparer au Soudan. Plusieurs villes ont leurs chroniques écrites en arabe ou en kiswahili (en écriture arabe), donnant les listes des rois et les récits de la vie politique. Une seule de ces chroniques est vraiment ancienne, celle de Kilwa, qui a été composée vers 1530 et nous est parvenue en deux versions différentes, l'une transmise par de Barros, l'autre copiée à Zanzibar en 1877<sup>85</sup>. La majorité des autres chroniques n'ont été composées que récemment; certaines remontent au-delà de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle; une bonne partie d'entre elles se concentre sur les événements d'avant l'arrivée des Portugais. Elles constituent donc, dans une certaine mesure, une notation de traditions orales et doivent être traitées et évaluées en tant que telles<sup>86</sup>. Un nombre considérable de manuscrits restent encore dans des collections privées; depuis 1965, plus de 30 000 pages de manuscrits swahili (et aussi arabes) ont été découvertes et on peut espérer trouver, quand on aura fouillé avec soin toute la côte, des matériaux qui éclaireront nombre d'aspects encore inconnus de l'histoire de l'Est africain<sup>87</sup>. Les historiens peuvent d'ailleurs utiliser avec profit non seulement les chroniques mais d'autres genres littéraires, par exemple la poésie swahili, notamment le poème *al-Inkishāfi* (composé au cours de la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle), qui décrit l'ascension et le déclin de Pate<sup>88</sup>.

La production littéraire des Africains dans des langues européennes commença seulement deux siècles plus tard que la rédaction en arabe. Comme on peut s'y attendre, les premiers spécimens furent produits par des habitants de la côte occidentale, où les contacts avec le monde extérieur avaient été plus nombreux qu'ailleurs.

Bien que les noms de Jacobus Captain (1717-1749), A. William Amo (né vers 1703, mort vers 1753) et Philip Quaake (1741-1816), tous trois d'origine Fante, méritent d'être retenus comme ceux des premiers pionniers de la littérature africaine dans les langues européennes, leur contribution à l'historiographie africaine fut négligeable. Incomparablement plus importantes, en tant que sources historiques, sont les oeuvres des esclaves libérés de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle: Ignatius Sancho (1729-1780), Ottobah Cugoano (vers 1745-1800?) et Oloduah Equiano-Gustavus Vasa (vers 1745-1810?). Tous

83. M.A. RYAM, *la Vie d'El Hadj Omar — Qasida en Poular*, traduit par H. CAHEN, Paris, 1935.

84. *Kitab Rimāh Hizb al-Rahim*, Le Caire, 1927; une nouvelle édition et traduction en préparation par J.R. WILLIS.

85. Analysée par G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, *The medieval history of the Coast of Tanganyika*, Oxford, 1962.

86. Sur les chroniques arabes et swahili en général, cf. FREEMAN-GRENVILLE G.S.P., 1962; PRINS A.H.J., 1958; ALLEN J.W.T., 1959, 224-227.

87. La plus importante découverte de cette nature ces dernières années a été celle du *Kitab al-Zanj* (livre des Zanj) qui traite de l'histoire de la Somalie du sud et du Kenya du nord. Cf. CERULLI E., 1957.

88. Cf. HARRIES L., 1962.

trois s'intéressaient principalement à l'abolition de la traite des Noirs et leurs livres sont donc polémiques, mais en même temps ils fournissent beaucoup de matériaux autobiographiques sur la situation des Africains tant en Afrique qu'en Europe<sup>89</sup>. De la même période date un document unique, le journal d'Antera Duke, un des principaux commerçants de Calabar, écrit en « pidgin english » local et couvrant une longue période; bien qu'il soit assez bref, ce journal éclaire de couleurs vives la vie quotidienne dans l'un des ports négriers les plus importants<sup>90</sup>.

Sur Madagascar, nous avons une sorte de journal tenu par le grand roi merina, Radama I<sup>er</sup> (1810-1828) en écriture arabe (sura-be). Vers 1850, deux autres aristocrates merina, Raombana et Rahaniraka, rédigeaient en alphabet latin des récits qui aident à reconstruire une image plus complète de la vie quotidienne chez les Merina du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'Africains ou d'Afro-Américains participèrent aux voyages d'exploration ou publièrent des réflexions sur la vie africaine, combinées parfois avec des polémiques de nature générale. Samuel Crowther, un Yoruba, qui avait fait ses études au Sierra Leone et en Grande-Bretagne, prit part aux expéditions du Niger en 1841 et 1853. Il a laissé des descriptions de ses voyages<sup>92</sup>. Thomas B. Freeman, né en Angleterre et d'origine métisse, voyagea beaucoup en Afrique occidentale et décrivit les peuples de la côte et de son arrière-pays avec sympathie et inspiration<sup>93</sup>. Deux Afro-Américains, Robert Campbell et Martin R. Delany, se rendirent dans les années 1850 au Nigeria pour chercher une région qui conviendrait à une colonie éventuelle d'Afro-Américains<sup>94</sup>; et un Libérien, Benjamin Anderson, décrivit avec beaucoup de détails les observations précises qu'il avait faites pendant son voyage dans la haute vallée du Niger<sup>95</sup>. Il faut classer à part deux remarquables leaders africains, Edward W. Blyden et James Africanus Horton. Certains des livres et articles de Blyden forment en eux-mêmes une source historique; d'autres ont déjà le caractère d'une interprétation historique. Mais même ces derniers sont indispensables pour toute recherche sur l'apparition de la conscience africaine<sup>96</sup>. Il en est de même de l'œuvre d'Horton, avec la différence qu'il était plus incliné à une observation précise des sociétés, avec lesquelles il entra plus étroitement en contact<sup>97</sup>.

Ces deux hommes forment déjà une transition avec le groupe des Afri-

89. Ignatius SANCHO, 1731; Ottobah CUGUANO, 1787; *The interesting narrative of the life of Oloduah Equiano, or Gustavus Vasa, the African*, Londres, 1798.

90. Darryl FORDE, 1956. Le manuscrit original a été détruit par des bombardements en Ecosse au cours de la dernière guerre, mais des extraits pour la période 1785-1787 ont été conservés sous forme de copies.

91. BERTHIER H., 1933; « Manuscrit de Raombana et Rahanarika », *Bull. de l'Académie malgache*, 19, 1937, pp. 49-76.

92. Cf. *Journals of the Rev. J.J. Schön and Mr. Crowther*, Londres, 1842, Samuel CROWTHER, 1855.

93. Thomas B. FREEMAN, 1844.

94. Robert CAMPBELL, 1861; Martin R. DELANY, 1861.

95. Benjamin ANDERSON, 1870.

96. Sur BLYDEN, cf. Hollis R. LYNCH, 1967.

97. J.A.B. HORTON, 1863; *Letters on the political conditions of the Gold Coast...*, Londres, 1870

cains qui se mirent à écrire l'histoire de leurs pays ou de leurs peuples. Une première tentative fut faite, mais avec plus d'accent sur l'ethnographie, par l'abbé Boilat, un mulâtre de Saint-Louis, dans ses *Esquisses sénégalaises*<sup>98</sup>. On observe plus d'intérêt pour l'historiographie, fondée principalement sur des traditions orales, dans les parties du continent soumises à la domination britannique, mais seulement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C.S. Reindorf, un Ga, considéré comme le premier historien moderne d'origine africaine, a publié en 1895 à Bâle son *History of the Gold Coast and Asantee*. C'est avec lui et Samuel Johnson, dont l'ouvrage *History of Yorubas* est contemporain du livre de Reindorf, mais n'a été publié qu'en 1921, que commence la chaîne ininterrompue des historiens africains, d'abord amateurs (en majorité missionnaires), puis professionnels. Leurs idées et leurs œuvres sont traitées dans le chapitre consacré au développement de l'historiographie africaine.

Toutes ces sources narratives, écrites en arabe ou dans diverses langues africaines et européennes, forment un vaste et riche corpus de matériaux historiques. Elles ne couvrent pas, bien entendu, tous les aspects du processus historique et ont un caractère régional, n'offrant dans certains cas qu'une image fragmentaire. Celles qui ont été écrites par des musulmans montrent souvent un parti pris prononcé qui apparaît dans la manière dont ils traitent des sociétés non islamiques. Quant aux auteurs des sources narratives dans les langues européennes, ils étaient en même temps des polémistes militant contre la traite des Noirs ou pour l'égalité, et ont par conséquent une certaine tendance à la partialité. Mais il s'agit là de défauts tout à fait normaux de toutes les sources narratives et même, si nous en sommes conscients, ces documents présentent un avantage décisif : ce sont des voix d'Africains, qui nous dessinent l'autre versant de l'histoire, celui qui a été noyé sous le flot des opinions étrangères.

## Sources archivistiques privées, rapports secrets et autres témoignages

Par sources privées, nous entendons principalement les documents écrits qui sont la conséquence du besoin de noter diverses activités humaines et n'étaient pas à l'origine destinés au grand public, mais seulement à un petit groupe de personnes intéressées. Elles comprennent donc surtout de la correspondance, officielle ou privée, des rapports confidentiels, les comptes rendus de diverses transactions, des registres commerciaux, des statistiques, des documents privés de diverses sortes, des traités et accords, des journaux de bord, etc. Ces matériaux sont la véritable matière première de l'historien chercheur puisqu'ils offrent — au contraire des sources narratives qui ont été composées avec un objectif bien défini — un témoignage objectif, exempt en principe d'arrière-pensées, destinées à un vaste public ou à la

98. Paris, 1833.



postérité. Ces matériaux se trouvent principalement dans les archives et bibliothèques publiques ou privées.

L'opinion ancienne selon laquelle il n'y a pas assez de sources privées pour l'histoire de l'Afrique a été réfutée. Non seulement il existe des collections extrêmement riches de documents dans les anciennes métropoles et des matériaux très importants en Afrique même, produits pendant les périodes pré-coloniales et coloniales par des institutions privées ou dépendant d'Etats européens, mais les recherches récentes ont localisé ou découvert une quantité de matériaux privés émanant d'Africains et écrits en arabe ou dans des langues européennes. Alors qu'auparavant on considérait que les documents de cette nature étaient exceptionnels et ne pouvaient se trouver que dans quelques lieux privilégiés, il est maintenant clair qu'il existe une masse de sources écrites d'origine africaine dans beaucoup de parties du continent et aussi dans des archives d'Europe et d'Asie.

Examinons d'abord les matériaux écrits en arabe. Pour la période précédant le XIX<sup>e</sup> siècle, on n'a encore découvert que des exemples isolés de correspondance locale ou internationale, surtout en provenance d'Afrique occidentale. Il y a des lettres du Sultan ottoman au Mai Idris du Bornou (en 1578), découvertes dans des archives turques, et des lettres, également de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, du Sultan du Maroc aux Askya du Songhaï et au Kanta du Kebbi. L'arabe était employé comme langue diplomatique non seulement dans les cours islamisées du Soudan mais aussi par des princes non musulmans. Le cas le plus connu est celui des Asantehenes, qui faisaient rédiger par des scribes musulmans, en arabe, leur correspondance avec leurs voisins du nord ainsi qu'avec les Européens de la côte. Un certain nombre de ces lettres ont été trouvées à la Bibliothèque royale de Copenhague. La chancellerie arabe de Kumasi s'est maintenue pendant une grande partie de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'arabe a aussi été utilisé pour tenir les registres des décisions administratives, judiciaires, comptables, etc. A l'autre bout de l'Afrique on a l'exemple du traité entre le marchand français d'esclaves Morice et le Sultan de Kilwa en 1776.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu un développement considérable de la correspondance en arabe dans tout le continent. La création d'Etats centralisés dans le Soudan entraînait des activités administratives et diplomatiques de plus en plus importantes; et l'on a découvert un abondant matériel de cette nature, principalement dans le sultanat de Sokoto et des émirats qui en dépendaient, de Gwandu à Adamawa, dans l'Etat de Macina ou l'Etat de Liptako et dans l'Empire de Bornou. Tous les musulmans qui étaient chefs d'Etats grands ou petits entretenaient une correspondance active entre eux et avec les puissances coloniales en progression. Dans beaucoup d'archives des pays d'Afrique occidentale (et parfois en Europe) on trouve des milliers de documents en arabe, émanant de personnalités telles que al-Hādjdj'Umar, Ahmadu Seku, Ma-Ba, Lat Dyor, Mahmadu Lamine, Samory, al-Bakka'i, Rabih, et beaucoup d'autres chefs de moindre envergure. L'administration coloniale aussi tenait en arabe sa correspondance avec eux, en Sierra Leone, en Guinée, en Nigeria et dans la Côte-de-l'Or. Il existe des lettres échangées entre le Pacha ottoman de Tripoli

et les cheikhs du Bornou, entre le Sultan de Darfour et l'Égypte, entre Tombouctou et le Maroc. La situation était analogue en Afrique orientale; il semble cependant que les archives de Zanzibar ne soient pas aussi riches en documents qu'on pourrait s'y attendre raisonnablement dans une ville qui avait des relations commerciales et politiques aussi vastes. Il doit y avoir, bien entendu, une grande quantité de documents de teneurs diverses entre les mains de particuliers. Le rassemblement et le catalogage de tous ces documents sera une tâche difficile mais indispensable dans l'avenir proche.

A la même catégorie appartiennent les textes écrits en écriture vaï; celle-ci fut inventée vers 1833 par Momolu Duwela Bukele et se répandit très rapidement parmi le peuple vaï, de sorte qu'à la fin du siècle presque tous connaissaient cette écriture et l'employaient couramment, pour la correspondance privée et officielle, pour la tenue des comptes et aussi pour écrire les lois coutumières, proverbes, contes et fables. Beaucoup de peuples voisins, par exemple les Mende, les Toma (Loma), les Gerze et les Basa adaptèrent l'écriture vaï à leurs langues et l'employèrent à des fins analogues<sup>99</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le sultan Njoya des Bamoum (Cameroun) inventa pour la langue bamoum une écriture spéciale qu'il modifia quatre fois au cours de sa vie; mais contrairement à l'écriture vaï, utilisée généralement par la majorité de la population, l'écriture bamoum ne fut révélée qu'à un assez petit groupe à la cour du sultan. Cependant Njoya composa dans cette écriture un gros volume sur l'histoire et les coutumes de son peuple, volume sur lequel il travailla pendant de nombreuses années et qui constitue une véritable mine d'informations précieuses sur le passé<sup>100</sup>. Il faut y ajouter les textes en Nsibidi<sup>101</sup> de la Cross River Valley (sud-est du Nigeria) consistant en inscriptions dans des sanctuaires et en formules de communication entre membres de certaines sociétés secrètes.

Les matériaux rédigés dans les langues européennes vont du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours; ils sont écrits dans une douzaine de langues, extrêmement abondants et dispersés dans le monde entier, gardés dans des centaines de lieux différents, archives, bibliothèques ou collections privées. Il en résulte que leur exploitation par l'historien est assez difficile, surtout dans les cas où il n'existe ni guides ni catalogues. C'est pour cette raison que le Conseil international des archives, sous les auspices de l'Unesco et avec son soutien moral et financier, a entrepris de préparer une série de guides des sources de l'histoire de l'Afrique. L'objectif principal était de répondre aux besoins des chercheurs travaillant sur l'histoire de l'Afrique en facilitant l'accès à la totalité des sources existantes. Comme la recherche historique s'est longuement concentrée sur un petit nombre de bibliothèques d'archives qui conservent les souvenirs de la période coloniale, il était important d'attirer l'attention aussi sur l'existence d'un corpus important et très dispersé de matériaux non encore exploités. Si les guides sont consacrés en premier lieu

99. Cf. DALBY D.A., 1967, 1-51.

100. *Histoire et coutumes des Bamoun, rédigés sous la direction du Sultan Njoya*, trad. Par P. Henri MARTIN, Paris, 1952. L'original est conservé au Palais du Sultan à Fumbam.

101. Cf. DAYRELL, 1910-1911; MAC-GREGOR, 1909.

aux archives publiques et privées, ils tiennent compte aussi des matériaux d'intérêt historique conservés dans les bibliothèques et les musées. La série doit comprendre onze volumes, donnant des informations sur les sources archivistiques conservées dans les pays de l'Europe occidentale et aux Etats-Unis et qui traitent de l'Afrique au sud du Sahara. Les volumes suivants ont déjà été publiés :

volume 1-République fédérale d'Allemagne (1970), volume 2-Espagne (1971), volume 3-France (I, 1971), volume 4-France (II, 1976), volume 5-Italie (1973), volume 6-Italie (1974), volume 8-Scandinavie (1971), volume 9-Pays-Bas (1978). Le volume 7 (Vatican) est attendu dans un proche avenir. Les volumes couvrant la Belgique, le Royaume-Uni et les Etats-Unis paraîtront séparément mais suivront la même méthode de présentation<sup>102</sup>. Comme l'a fort bien dit Joseph Ki-Zerbo dans son introduction à la série : « Dans le combat pour la redécouverte du passé africain, le guide des sources de l'histoire de l'Afrique constitue une nouvelle arme stratégique et tactique. »<sup>103</sup>

En plus de ce projet très important, il y a déjà d'autres guides des sources, surtout par régions ou d'après des critères spéciaux. Parmi les plus complets figurent les trois guides pour l'histoire de l'Afrique occidentale, publiés dans les années 1860, et couvrant les archives du Portugal, de l'Italie, de la Belgique et de la Hollande<sup>104</sup>.

Plus ambitieuses et dans une certaine mesure plus avantageuses sont les publications de documents d'archives *in extenso* ou sous forme de *regesta*. Jusqu'à présent ce sont surtout les matériaux des archives portugaises qui ont été présentés sous cette forme. On dispose aujourd'hui, en plus de l'œuvre de Paiva Manso (fin du XIX<sup>e</sup> siècle)<sup>105</sup> de deux grandes collections de documents missionnaires provenant d'archives portugaises (et de quelques autres) ; l'un par A. da Silva Rego<sup>106</sup> l'autre par A. Brasio<sup>107</sup>. Il y a quelques années, une collection monumentale a été entreprise, préparée par les efforts conjoints des archives portugaises et rhodésiennes, dans laquelle tous les documents portugais concernant le Sud-Est africain seront publiés dans leur texte original avec une traduction anglaise<sup>108</sup>.

Il y a aussi des éditions restreintes dans le temps, dans leur portée, ou leur objet. Cette catégorie est représentée, d'une part par les *British Parliamentary Papers* et par divers Livres bleus et Livres blancs, datant surtout de la période coloniale, et d'autre part par des sélections récentes

102. Les volumes des Etats-Unis et du Royaume-Uni donneront des listes de documents se rapportant à tout le continent.

103. *Quellen zur Geschichte Afrikas südlich der Sahara in den Archiven der Bundesrepublik Deutschland* (guide des sources de l'histoire de l'Afrique, vol. I) Zug, Suisse, 1970, Preface p. 7.

104. CARSON P., 1962; RYDER A.F.C., 1965; GRAY R. et CCHAMBERS D., 1965.

105. Paiva MANSO, 1877.

106. A. da SILVA REGO, 1949-1958.

107. A. BRASIO, 1952.

108. *The historical documents of East and Central Africa*, Lisbonne-Salisbury, depuis 1965; comprendra environ 20 volumes.

5 E 9P + ■ :9: U F 7 A E ||=  
 :9: ||= H 7 ■ L 2103 → / 20 L  
 8:9: 9P 00 L 2 7 H 00 E 5+ ■ 9P  
 H H L :9: 2 2 ||= P P H 7 H H H  
 W ■ L 9P ■ :9: F H H E 0 E 8 B  
 → 9 8 E 5 8 :9: H :9: 1 ||=  
 7 Δ A ( 7 H H 7 7 7 7 7  
 L E M H :9: 2 L E M H 7 7 7  
 H 7 P : 7 : 7 7 7 7 7 7 7  
 7 P 10 Y 7 B 5 ( 7 7 7 2 :9: 1 ||=  
 → :9: 2 :9: 7 :9: E 5 8 :9: H 1 7  
 :9: F 1 7 : 7 7 7 7 7 7 7  
 9P ■ M E ||= E 5 7 7 7 H 10 7  
 7 7 7 :9: 1 H H 1 2 :9: M ||= 9P  
 1 : 7 H H 7 E 5 9P ||= E  
 7 :9: 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7  
 7 E 5 H E 7 9P 1 1 7 7 7 7  
 :9: 2 E 5 7 7 7 7 7 7 :9: 2 E 5 7 ||= E  
 7 :9: E H F 1 7 1 7 E M H  
 7 :9: 2 E 5 9P ||= E M H ||=

*Fac-similé d'écriture vai extrait de l'article intitulé: « An Early vai manuscript » (par Svend E. Holsoe), publié par The International African Institute.*

plus scientifiques<sup>109</sup>. Tels sont les travaux de Cuvelier et de L. Jadin sur les documents du Vatican pour l'histoire de l'ancien Congo<sup>110</sup> ou la sélection de C.W. Newbury sur la politique britannique en Afrique occidentale, et l'étude documentaire de G.E. Metcalfe sur les relations entre la Grande-Bretagne et le Ghana<sup>111</sup>. C'est à cette catégorie qu'appartient aussi la vaste collection de matériaux d'archives sur la politique italienne à l'égard de l'Ethiopie et des pays voisins, en cours de publications par C. Giglio<sup>112</sup>. Beaucoup d'autres publications de cette nature à partir d'archives européennes ont rendu accessibles des documents pour tel ou tel aspect de l'histoire coloniale. Le point faible de ces sélections est sans aucun doute précisément leur caractère sélectif, parce que chaque compilateur suit, dans le choix de ses matériaux, ses propres règles subjectives, alors que le chercheur qui étudie une question a besoin de toutes les informations et d'une documentation complète.

Dans tous les Etats africains indépendants existent maintenant des archives gouvernementales, qui conservent les matériaux hérités de l'administration coloniale antérieure. Bien que, dans certains pays, des guides ou des catalogues aient été publiés, la majorité des archives d'Afrique est encore en cours de classement et de description<sup>113</sup>. La publication d'une série de guides de toutes les archives publiques et privées d'Afrique, comme ceux qui sont en cours de publication pour les archives européennes, est maintenant une nécessité urgente.

Les archives gouvernementales d'Afrique, comparées à celles des anciennes métropoles, ont des avantages aussi bien que des inconvénients. A part un petit nombre d'exceptions, la tenue d'archives détaillées n'a commencé en Afrique que dans les années 1880, et il y a de nombreuses lacunes et des matériaux perdus. Ces lacunes doivent être compensées par d'autres sources, dont les plus importantes sont les archives des missionnaires et des hommes d'affaires et les documents privés sans compter, bien entendu, les archives des capitales européennes.

En revanche, les avantages des archives d'Afrique sur celles des anciennes métropoles sont nombreux: d'abord, les archives africaines conservent des matériaux et des documents qui ont un rapport plus direct avec la situation locale, alors que les « archives coloniales » d'Europe contiennent surtout des documents sur la politique du colonisateur. Les archives africaines conservent souvent des documents de la période pré-coloniale, tels que les rapports des premiers explorateurs, les informations recueillies par divers commerçants, fonctionnaires et missionnaires dans de lointaines régions intérieures, rapports qui n'étaient pas considérés

109. *Guides to materials for West African history in european archives*, published by the University of London at the Athlone Press since 1962, c.f. note 104.

110. CUVELIER J. et JADIN L., 1954.

111. NEWBURY C.W., 1965; METCALFE G.E., 1964.

112. GIGLIO Carlo, *l'Italia in Africa*, Série Storica, Volumo Primo.

113. Pour une étude de la situation à la veille de l'indépendance, voir Philip D. CURTIN, 1960, 129-147.

comme dignes d'être envoyés en Europe, mais qui sont d'une importance exceptionnelle pour l'histoire locale. Ces archives contiennent aussi un nombre beaucoup plus grand de documents, émanant d'Africains, que les archives d'Europe. De façon générale, bien qu'il y ait en Afrique beaucoup de documents qui font double emploi avec ceux d'Europe, un chercheur qui travaillerait seulement avec les sources trouvées dans les anciennes métropoles, aurait tendance à écrire une histoire des intérêts européens en Afrique plutôt qu'une histoire des Africains. En revanche, l'utilisation exclusive des archives déposées en Afrique ne peut pas donner une image complète, car beaucoup de documents ou de rapports y manquent ou sont incomplets.

Pour terminer, il nous faut mentionner quelques autres documents appartenant aussi à cette catégorie. D'abord, les cartes et autres matériaux cartographiques. Bien que, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre des cartes imprimées de l'Afrique ait augmenté chaque année, il en existe un grand nombre qui sont encore conservées sous forme de manuscrits dans diverses archives et bibliothèques d'Europe, certaines d'entre elles magnifiquement décorées et coloriées. Sur ces cartes, on peut souvent trouver des noms de localités qui n'existent plus aujourd'hui ou qui sont connues sous un autre nom, alors que les noms anciens sont mentionnés dans d'autres sources orales ou écrites. Par exemple, un certain nombre de peuples bantou de l'est ont des traditions de migrations en provenance d'une région appelée Shungwaya ; on ne connaît pas de localité de ce nom à présent ; mais on le trouve, sous diverses orthographes, sur certaines des cartes anciennes ; par exemple, celle de Van Linschotten (1596) ou celle de William Blaeu (1662) et d'autres encore, où Shungwaya apparaît sous diverses orthographes, d'abord comme une ville, puis comme une région non loin de la côte. Ces anciennes cartes fournissent aussi des renseignements sur la distribution des groupes ethniques, les frontières des Etats et des provinces, donnent des noms divers pour des fleuves, montagnes et autres éléments topographiques, bref offrent des matériaux toponymiques très utiles qui, à leur tour, donnent de précieuses informations historiques. W.G.L. Randles a proposé une méthode pratique pour exploiter les matériaux cartographiques à des fins historiques pour l'Afrique du Sud-Est au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>114</sup>. La pertinence de ce matériel a déjà été reconnue, et l'historien a à sa disposition le grand ouvrage de Yusuf Kemal, *Monumento Cartographica Africae et Aegypti*, qui contient aussi de nombreux textes narratifs dans leur version originale et en traductions, mais s'arrête juste au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup>. Nous devons donc approuver la demande de Joseph Ki-Zerbo, de publier une collection de toutes les anciennes cartes de l'Afrique dans un atlas avec des textes commentés<sup>116</sup>. Un premier pas dans cette direction a été fait par la publication récente de près de

114. RANDES W.G.L., 1958.

115. Le Caire, 1926-1951.

116. Cf. note 103.

cent cartes à Leipzig, mais les commentaires sont insuffisants et les cartes proviennent toutes de matériaux imprimés<sup>117</sup>.

On trouve aussi dans les sources écrites d'autres matériaux qui sont les données linguistiques. Comme un chapitre spécial de ce volume est consacré à l'examen de la linguistique en tant que science historique associée, nous laisserons de côté les questions de méthodologie et limiterons notre examen aux indications sur la nature des sources où ces données linguistiques peuvent se rencontrer. Depuis l'époque des premiers contacts avec l'Afrique, il a été de bon ton d'ajouter aux récits de voyages d'Européens et à leurs rapports de toute nature, des listes plus ou moins longues de mots dans les langues locales. Les premiers vocabulaires remontent au XV<sup>e</sup> siècle; et, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, nous trouvons rarement un livre sur l'Afrique sans un supplément de cette nature, parfois accompagné d'une brève grammaire. Bien que l'orthographe ne soit presque jamais systématique, il n'est pas difficile d'identifier les mots et les langues. La publication la plus remarquable dans cette catégorie est la grande collection de vocabulaire d'environ 160 langues publiée par Koelle<sup>118</sup>. La valeur de ce travail n'est pas seulement linguistique, comme l'ont montré Curtin, Vansina et Hair<sup>119</sup>. L'ancien royaume du Congo a été particulièrement heureux dans ce domaine: des ouvrages traitant du Kongo ont été publiés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle: une grammaire par Brusciotto (1659) et un dictionnaire par de Gheel (mort en 1652)<sup>120</sup>. A part ces ouvrages imprimés, il en existe d'autres dans diverses bibliothèques et archives (Vatican, British Museum, Besançon, etc.) Leur valeur pour l'historien est plus grande que celle des simples listes de mots, parce qu'ils sont plus complets et qu'ils permettent ainsi une étude diachronique de la nomenclature sociale et culturelle<sup>121</sup>.

Les sources écrites, narratives aussi bien qu'archivistiques, dans des langues africaines, orientales ou européennes, représentent un corpus énorme de matériel pour l'histoire de l'Afrique. Pour abondants que soient les documents de toute sorte, livres et rapports déjà connus, ils ne représentent en toute probabilité qu'un fragment des matériaux existants. Tant en Afrique qu'au dehors, il doit y avoir d'innombrables lieux qui n'ont pas encore été explorés du point de vue des sources possibles de l'histoire de l'Afrique. Ces régions inexplorées sont maintenant « les taches blanches » sur la carte de nos connaissances des sources de l'histoire de l'Afrique. Plus tôt elles disparaîtront, et plus riche sera l'image que nous pourrons donner du passé africain.

117. *Afrika auf Karten des 12-13 Jahrhunderts — Africa on 12th to 18 century maps*, 1968.

118. KOELLE S.W., 1963.

119. CURTIN P. et VANSINA J., 1964; HAIR, 1965.

120. *Regulae quadam pro difficillimi Congenius idiomatis faciliiori captu ad Grammatica normam, redactae* A.F. Hyacintho BRUSCIOTTO, Rome MDCLIX; J. van WING et C. PENDERS, *Le plus ancien dictionnaire Bantu. Vocabularium P. Georgii Gelsenis*. Louvain, 1928.

121. La grammaire de Brusciotto a été exploitée à ces fins par D.A. OLDEROGGE dans son article instructif « Sistema rodstva Bakongo v XVII. » (Système de parenté Bakongo au XVIII<sup>e</sup> siècle) in *Afrikanskiy etnograficheskiy sbornik* III. Moscou, 1959.

# La tradition orale et sa méthodologie

*J. Vansina*

Les civilisations africaines au Sahara et au sud du désert étaient en grande partie des civilisations de la parole, même si l'écriture était connue, comme en Afrique occidentale depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, car savoir écrire était l'apanage de très peu de personnes et le rôle des écrits restait souvent marginal par rapport aux préoccupations essentielles de la société. Ce serait une erreur de réduire la civilisation de la parole simplement à un négatif: « absence d'écrire » et de conserver le dédain inné des gens lettrés pour les illettrés, dédain que l'on retrouve dans tant d'expressions comme le proverbe chinois: « L'encre la plus pâle est préférable à la parole la plus forte. » Ce serait méconnaître totalement le caractère de ces civilisations orales. Que l'on en juge par ce que disait un étudiant initié à une tradition ésotérique: « La puissance de la parole est terrible. Elle nous lie ensemble et trahir le secret nous détruit » (en détruisant l'identité de la société, parce qu'elle détruit le secret commun).

## La civilisation orale

Celui qui veut employer des traditions orales doit d'abord se pénétrer de l'attitude des civilisations orales envers le discours, une attitude qui varie du tout au tout par rapport à celle des civilisations où l'écriture a consigné tous les messages importants. La société orale connaît le parler courant mais aussi le discours clef, un message légué par les ancêtres, c'est-à-dire une tradition orale. En effet la tradition est définie comme un témoignage



transmis verbalement d'une génération à l'autre. Presque partout le « verbe » possède une puissance mystérieuse parce que les mots créent les choses. Du moins c'est l'attitude qui prévaut dans la plupart des civilisations africaines. Les Dogon ont sans doute exprimé ce nominalisme de la façon la plus explicite; dans les rituels on constate partout que le nom est la chose et que « dire » c'est « faire ».

L'oralité implique une attitude devant la réalité, et non seulement un manque de quelque chose. Pour l'historien des temps contemporains qui est noyé dans des masses de messages écrits et doit développer une technique pour lire rapidement, quitte à ne bien comprendre que par la répétition des mêmes données dans de nombreux messages, les traditions déroutent. Elles exigent au contraire un retour continuels vers la source. Le Zaïrois Fu Kiau fait justement remarquer qu'il est naïf de lire un texte oral une ou deux fois et puis de croire qu'on l'a compris. Il faut l'entendre. Il faut l'apprendre, l'intérioriser comme un poème, le questionner pour dégager ses significations multiples, du moins s'il s'agit d'un discours important. L'historien doit donc apprendre à ralentir, à réfléchir, pour pénétrer dans une représentation collective car le corpus de la tradition est la mémoire collective d'une société qui s'explique à elle-même. De nombreux savants africains, tels que A. Hampâté-Ba ou Boubou Hama ont d'ailleurs exprimé ce même raisonnement de façon éloquente. A l'historien de s'initier d'abord aux modes de pensée de la société orale avant d'en interpréter les traditions.

## Nature de la tradition orale

La tradition orale est définie comme *un témoignage transmis oralement d'une génération à une des suivantes*. Ses caractères propres sont la verbalité et la transmission qui diffère des sources écrites. La verbalité est très difficile à définir.

Un document écrit est un objet: un manuscrit. Mais un document verbal peut être défini de plusieurs façons, puisqu'un témoin peut interrompre son témoignage, se corriger, se reprendre, etc. Aussi faut-il user d'un certain arbitraire pour définir le témoignage comme l'ensemble de toutes les déclarations d'une personne concernant une même séquence d'événements passés, pourvu que le témoin n'ait pas acquis de nouvelles connaissances entre les différentes déclarations. Car dans ce dernier cas la transmission serait altérée et on se trouverait devant une nouvelle tradition. Il y a des personnes qui connaissent des traditions concernant toute une série d'événements différents, notamment les spécialistes comme les griots. On connaît le cas d'une personne qui dit deux traditions différentes au sujet d'une même évolution historique.

Des informateurs rwandais racontaient aussi bien la version selon laquelle le premier Tutsi tombé du ciel rencontra le Hutu sur terre, que l'autre version selon laquelle Tutsi et Hutu étaient frères. Deux traditions distinctes,

un même informateur, un même sujet ! C'est pourquoi on a introduit « une même séquence d'événements » dans la définition du témoignage. Enfin tous connaissent le cas de l'informateur local qui raconte une histoire composite, élaborée à partir des différentes traditions qu'il connaît.

La tradition est un message transmis d'une génération à celle qui suit. Car toutes les données verbales ne sont pas des traditions. On distingue d'abord le *témoignage verbal* du *témoignage oculaire* qui possède une grande valeur parce qu'il s'agit d'une source « immédiate », non transmise, où les aléas de déformation du contenu sont minimisés.

Toute tradition orale valable doit remonter d'ailleurs à un témoignage oculaire. Il faut écarter aussi la *rumeur*, qui est bien une transmission de message mais dont le caractère propre est de traiter de « bruits » qui courent. C'est pourquoi de nos jours on l'appelle parfois « radio-trottoir ». Elle se déforme tellement qu'elle ne peut être utile que pour exprimer la réaction populaire devant un événement donné. Elle aussi peut donner naissance à une tradition lorsqu'elle est reprise par des générations ultérieures. Enfin il reste la tradition à proprement parler qui transmet un document aux générations futures.

L'origine des traditions se situe soit dans le témoignage oculaire, soit dans une rumeur, soit dans une création nouvelle à partir de différents textes oraux existants, brassés et remaniés pour créer un message nouveau. Or seules les traditions qui remontent à un témoignage oculaire sont valables. Les historiens de l'islam l'avaient bien compris. Ils avaient développé une technique complexe pour déterminer la valeur des *Hadīth*, ces traditions qui se réclament des dires du Prophète, recueillis par ses compagnons. Avec le temps le nombre des *Hadīth* devint imposant, et il fallut éliminer ceux pour lesquels on ne pouvait pas reconstituer la chaîne d'informateurs (*Isnād*) reliant le savant qui l'avait fixé par écrit, à un des compagnons du Prophète. Pour chaque chaînon, l'historiographie islamique a développé des critères de probabilité et de crédibilité identiques à ceux des canons de la critique historique actuelle. Le témoin intermédiaire pouvait-il connaître la tradition ? Pouvait-il la comprendre ? Avait-il intérêt à la déformer ? A-t-il pu la transmettre ; quand, comment et où ?

On aura remarqué que la définition de la tradition donnée ici n'implique pas d'autres limitations que la verbalité et la transmission orale.

Elle n'inclut donc pas seulement les messages qui veulent consciemment raconter les événements du passé, comme les chroniques orales d'un royaume ou les généalogies d'une société segmentaire ; mais elle comprend aussi tous les textes oraux transmis, pratiquement dans toute une littérature orale. Celle-ci fournira des indications d'autant plus précieuses qu'elles seront des témoignages inconscients concernant le passé et qu'elles constituent en outre une source majeure pour l'histoire des idées, des valeurs et de l'art oral.

Enfin toutes les traditions sont en même temps des œuvres littéraires et doivent être examinées sous cet angle, tout comme il est nécessaire d'étudier les milieux sociaux qui les ont créées et transmises et la vision du monde qui sous-tend le contenu de toute expression d'une civilisation donnée.

C'est pourquoi les sections suivantes traitent successivement de la critique littéraire, de l'examen du milieu social, et du milieu de civilisation, avant de passer au problème chronologique et à l'évaluation générale des traditions.

## La tradition, œuvre littéraire

La plupart des œuvres littéraires sont des traditions, et toutes les traditions conscientes sont des discours oraux. Comme tous les discours la forme et les canons littéraires influencent le contenu du message; et c'est la raison première pour laquelle il faut placer les traditions dans le cadre général d'un examen des structures littéraires, et en faire la critique sous cet angle.

Un premier problème posé est celui de la forme même du message. Il existe quatre formes fondamentales, résultantes d'une combinaison opératoire de deux principes. Dans certains cas, les mots sont appris par cœur, dans d'autres le choix est laissé à l'artiste. Dans certains cas une série de règles formelles spéciales sont surimposées à la grammaire du langage ordinaire, dans d'autres cas cet appareil conventionnel n'existe pas.

### Formes fondamentales des traditions orales

		<i>contenu</i>	
		<i>figé</i>	<i>libre</i> <i>(choix de mots)</i>
<i>forme</i> {	<i>réglée</i>	poème	épopée
	<i>libre</i>	formule	narration

Le terme « poème » n'est qu'une étiquette qui recouvre les données apprises par cœur et dotées d'une structure spécifique, y compris les chansons. Le terme « formule » est une dénomination qui comprend souvent les proverbes, les devinettes, les prières, les listes de succession, soit tout ce que l'on apprend par cœur, mais qui n'est pas sujet à des règles de composition autres que celles de la grammaire courante. Dans les deux cas, ces traditions comportent non seulement le message mais les mots mêmes qui lui servent de véhicules. On peut donc en théorie reconstruire un archétype initial, exactement comme on peut le faire pour les sources écrites. On peut construire des arguments historiques sur les mots, et pas seulement sur le sens général du message. Il arrive souvent pour les formules, moins souvent pour les poèmes, qu'on ne puisse pas reconstruire un archétype, parce que les interpolations sont trop nombreuses. Par exemple, quand on reconnaît qu'une devise de « clan » résulte d'une série d'emprunts à d'autres devises,

sans qu'on puisse isoler ce qui constituait l'énoncé original et spécifique. En effet, on comprend pourquoi il est si facile d'interpoler dans des formules. Aucune règle n'entrave ce processus.

En revanche, les sources figées sont en principe plus précieuses, parce que plus précises quant à la transmission. En pratique, rares sont celles qui veulent transmettre consciemment des données historiques. En outre, c'est ici que l'on rencontre évidemment des archaïsmes parfois inexplicables. On peut en retrouver la signification dans le cas des langues bantu, parce que les chances qu'une langue voisine aura conservé un mot ayant le même radical que l'archaïsme étudié, sont assez grandes. Ailleurs, on doit s'en remettre au commentaire de l'informateur qui peut reprendre un commentaire traditionnel ou... l'inventer. Il est plus ennuyeux que ce même genre de texte se complique d'allusions poétiques, d'images voilées, de jeux de mots à significations multiples. Non seulement on ne peut rien comprendre à un texte hermétique pareil sans commentaire, mais souvent, il n'y a que l'auteur qui a saisi toutes les nuances. Or il ne transmet pas tout dans le commentaire explicatif plus ou moins valable qui va de pair avec la transmission du poème. Cette particularité est fort répandue, notamment en ce qui concerne les poèmes ou chansons panégyriques sud-africains (Tswana, Sotho), est-africains (région interlacustre), centre-africains (Luba, Kongo) ou ouest-africains (Ijo).

Le terme « épopée » est une dénomination signifiant qu'à l'intérieur d'un canevas imposé de règles formelles, comme les rimes, les modèles relatifs aux tons, aux longueurs de syllabes, etc., l'artiste garde le choix de ses mots. Il ne faut pas confondre ce cas avec les morceaux littéraires de style héroïque et de longue durée, comme les récits de Soundjata, de Mwindo (Zaïre) et de nombreux autres. Dans le genre en cause ici, la tradition comporte, outre le message, le cadre formel, mais rien de plus. Souvent cependant on y trouve des vers caractéristiques qui servent de bouche-trou ou qui rappellent simplement à l'artiste, le cadre ou le canevas formel. Certains de ces vers remontent probablement à la création de l'épopée. De telles « épopées » existent-elles en Afrique? Nous pensons que oui et que certains genres poétiques du Rwanda, notamment, se classent dans cette catégorie tout comme les chants-fables Fang (Cameroun-Gabon). Notons que, puisque le choix des mots reste libre, on ne peut reconstruire un véritable archétype pour ces épopées. Mais ajoutons immédiatement que les exigences de forme sont telles qu'il est vraisemblable que le bloc d'une « épopée » remonte à un seul original. L'examen des variantes le démontre souvent.

Restent les « narrations » qui comprennent la plupart du temps des messages historiques conscients. La liberté laissée à l'artiste ici permet de nombreuses combinaisons, de nombreuses refontes, réorganisations d'épisodes, extensions de descriptions, développements, etc. On peut alors difficilement reconstruire un archétype. La liberté de l'artiste est totale; mais seulement du point de vue littéraire: le milieu social pourrait lui imposer une fidélité parfois rigide envers ses sources. Malgré les handicaps mentionnés, il est possible de déceler l'origine hybride d'une tradition en récoltant toutes ses variantes, y compris celles qui ne sont pas considérées comme historiques et

en recourant à des variantes provenant de peuples voisins. On peut glisser ainsi parfois insensiblement de l'historique au merveilleux. Mais on arrive aussi à éliminer d'une série de versions orales celles qui ne remontent pas à un témoignage oculaire. C'est une critique essentielle à appliquer.

Chaque littérature orale possède sa propre division en genres littéraires. L'historien s'attachera à connaître non seulement ce que représentent ces genres pour la civilisation qu'il étudie, mais il récoltera au moins un échantillon représentatif de chacun d'eux, puisque dans les genres on peut s'attendre à trouver des données historiques, et que les traditions qui l'intéressent plus spécialement se laissent mieux comprendre dans le contexte général. Déjà la classification interne donne des indications précieuses. On découvrira si les propagateurs de ces textes établissent une démarcation, par exemple, entre les récits historiques et les autres.

Enfin les genres littéraires sont soumis à des conventions littéraires qu'il faut connaître pour comprendre le sens réel du texte. Il ne s'agit plus de règles formelles mais de choix de termes, d'expressions, de préfixes peu usuels, de différentes licences poétiques. Une attention plus particulière doit être portée aux mots ou expressions à résonances multiples. De plus les termes clefs qui sont intimement liés à la structure sociale, à la conception du monde, et qui sont pratiquement intraduisibles, sont à interpréter à travers la grille du contexte littéraire dans lequel ils apparaissent.

On ne saurait tout récolter. L'historien est donc forcé de tenir compte des exigences pratiques et se limitera en connaissance de cause, une fois qu'il possède un échantillon représentatif des genres littéraires.

En ce qui concerne les récits, seul un catalogue des catégories de récits appartenant à l'ethnie étudiée ou à d'autres, permettra de déceler non plus seulement des images ou des expressions favorites, mais de véritables épisodes stéréotypés, par exemple, dans les relations que l'on peut qualifier de « légendes migratoires » (*Wandersagen*). Ainsi un récit luba des rives du lac Tanganyika raconte comment un chef se débarrasse d'un autre en l'invitant à s'asseoir sur une natte en dessous de laquelle il avait fait creuser un puits muni de pieux acérés. L'autre s'assit et se tua. On retrouve le même scénario non seulement depuis les grands lacs jusqu'à l'océan mais même chez les Peul du Liptako (Haute-Volta) comme chez les Hawsa (Nigeria) et les Mossi du Yatenga (Haute-Volta). L'importance de ces épisodes-clichés est évidente. Malheureusement nous ne possédons aucun ouvrage de référence à leur sujet quoique H. Baumann donne des indications pour une série de clichés concernant « les origines »<sup>1</sup>. Il nous semble urgent d'établir des catalogues pratiques pour la recherche de ces stéréotypes. Les index de motifs populaires (*Folk Motiv Index*) ne sont pas maniables et sont confus, car ils sont fondés sur des traits mineurs, choisis arbitrairement, alors que l'épisode représente dans les récits africains une unité naturelle dans un catalogue.

Lorsqu'on rencontre un cliché de ce genre, on n'est pas en droit de rejeter toute la tradition ou même la partie où figure cette séquence, comme non

1. BAUMANN, 1936.

valable. On expliquera plutôt pourquoi ce cliché est utilisé. Dans le cas cité, il explique simplement qu'un chef en élimine un autre et il ajoute un commentaire factice, mais qui plaît aux auditeurs. Le plus souvent on s'apercevra que ce genre de clichés échafaude des explications et des commentaires pour des données qui peuvent être parfaitement valables.

La critique littéraire à proprement parler ne rendra pas seulement compte des sens littéraux et des sens voulus d'une tradition, mais aussi des contraintes imposées à l'expression du message par les exigences formelles et stylistiques. Elle évaluera l'effet de la déformation esthétique, s'il y en a une, ce qui est souvent le cas. En effet, même les messages du passé ne doivent pas être trop ennuyeux. C'est ici que l'observation des représentations sociales relatives à la tradition revêt une importance cruciale. Et nous disons représentation plutôt que « reproduction », parce que dans la grande majorité des cas, un élément esthétique entre en jeu. Si les critères esthétiques priment sur la fidélité de reproduction, une déformation esthétique profonde se produira, reflétant le goût du public et l'art du traditionaliste. Même dans les autres cas, on trouve souvent des arrangements de textes qui vont jusqu'à habiller les traditions à contenu historique précis, de l'uniforme des canons artistiques en vigueur. Dans les récits par exemple, une série d'épisodes menant à un apogée agence l'intrigue principale, tandis que d'autres constituent des répétitions parallèles, cependant que d'autres encore ne sont que des transitions d'un des paliers du récit au suivant. En règle générale on peut admettre que plus un texte se rapproche du canon attendu et admiré par le public, plus il est déformé. Dans une série de variantes, la variante correcte pourra parfois être décelée du fait qu'elle va à l'encontre du canon, tout comme une variante qui contredit la fonction sociale d'une tradition est plus probablement vraie que les autres. N'oublions cependant pas ici que tous les artistes du verbe ne sont pas excellents. Il y en a de mauvais et leur variante sera toujours un échec ! Mais l'attitude d'un public, tout comme le montage d'une représentation n'est pas exclusivement un événement artistique. C'est surtout un événement social, et cela nous oblige à considérer la tradition dans son milieu social.

## Le cadre social de la tradition

Tout ce que la société juge important pour le bon fonctionnement de ses institutions, pour une bonne compréhension des statuts sociaux et des rôles afférents, pour les droits et les obligations de chacun, tout cela est transmis soigneusement. Dans une société orale ce sera par la tradition, alors que dans la société qui écrit, seuls les souvenirs les moins importants sont laissés à la tradition. C'est ce fait qui pendant longtemps a induit les historiens en erreur quand ils croyaient que les traditions étaient des genres de contes de Perrault, de berceuses ou de jeux d'enfants.

Chaque institution sociale, chaque groupe social aussi possède une identité propre qui s'accompagne d'un passé inscrit dans les représentations collectives d'une tradition qui en rend compte et qui le justifie. C'est pourquoi

chaque tradition possédera sa « surface sociale » pour reprendre l'expression de H. Moniot. Sans surface sociale, la tradition ne serait plus transmise et sans fonction, elle perdrait sa raison d'être et serait abandonnée par l'institution qui la sous-tend.

On pourrait être tenté de suivre certains qui ont cru pouvoir prédire quel serait le profil du *corpus* des traditions historiques d'une société donnée, à partir d'un classement des collectivités en types comme « Etats », « sociétés anarchiques », etc. S'il est vrai que l'on peut classer grossièrement la série de sociétés africaines en modèles de ce genre, il n'est pas difficile de démontrer que ces typologies peuvent être continuées à l'infini, puisque chaque société diffère des autres et que les critères employés sont arbitraires et limités. Il n'existe pas deux Etats identiques ou même analogues dans le détail. On trouve des différences énormes entre les grandes lignes d'organisation des sociétés Masai (Kenya-Tanzanie), Embu (Kenya), Meru (Kenya), Galla (Kenya-Ethiopie) bien qu'on puisse toutes les classer comme sociétés « à classes d'âge » et qu'elles se situent dans une même partie de l'Afrique. Veut-on prendre un cas de société dite « anarchique simple », comportant de petits groupes structurés par des lignages multiples, on pourrait penser que les Gouro (Côte d'Ivoire) seraient un bon cas. On s'attend ici à un « profil » de traditions qui ne contiendrait que des histoires de lignages et des généalogies. Et on les trouve. Mais on rencontre aussi une histoire ésotérique véhiculée par une société secrète. Prend-on le cas des Tonga de Zambie, on retrouve l'histoire du lignage, mais aussi celle de centres rituels animés par les pluviateurs. Il n'y a pas de société de ce type qui ne présente pas une institution majeure « inattendue ». Le cas extrême pour les Etats est bien celui du royaume des Batéké (Tio) où la tradition royale ne remonte pas à plus de deux générations, alors que les royaumes sont supposés avoir des traditions fort anciennes. De plus, on remonte plus loin en recueillant les traditions des symboles magiques des seigneurs qu'en suivant celles relatives au symbole royal ! Les généralisations hâtives sont absolument déplacées. Ce n'est qu'*a posteriori* que l'on détermine le « profil » d'un *corpus* de traditions données.

Il est évident que les fonctions remplies par les traditions tendent à les déformer, quoiqu'on ne puisse établir un catalogue complet des fonctions, puisqu'une tradition peut en remplir plusieurs et peut jouer un rôle plus ou moins précis ou diffus par rapport aux fonctions qu'elle remplit. Mais la raison principale est que le terme fonction prête à confusion. Le plus souvent on l'emploie pour dénommer tout ce qui sert à renforcer ou à maintenir l'institution dont elle dépend. Comme le lien n'est pas tangible, l'imagination peut fournir une liste illimitée de fonctions « à remplir » et le choix n'est pas possible. N'empêche qu'on peut néanmoins distinguer certaines traditions. Telles ces « chartes mythiques », ces histoires dynastiques, ces généalogies, ces listes de rois qui peuvent être considérées comme de véritables constitutions non écrites. On peut élargir cette catégorie en y groupant toutes les traditions qui ont trait à des buts juridiques publics, par exemple celles qui maintiennent les droits publics sur des domaines. Il s'agit généralement de traditions *officielles* en ce sens qu'elles prétendent

à une validité universelle pour la société. Les traditions *privées*, associées à des groupes ou des institutions englobées dans d'autres seront moins bien conservées, parce que moins importantes, mais souvent plus véridiques que les autres. Mais il convient de noter que la tradition privée est officielle pour le groupe qui la transmet. Ainsi une histoire de famille est privée par rapport à celle de tout un Etat et ce qu'elle a à dire au sujet de l'Etat est moins sujet au contrôle de l'Etat qu'une tradition publique officielle. Mais à l'intérieur de la famille la tradition privée devient officielle ! Pour tout ce qui touche à la famille on devra donc la traiter comme telle. On comprend dès lors pourquoi il est si intéressant d'employer des traditions de famille ou de terroirs pour élucider des points d'histoire politique générale. Leur témoignage est moins sujet à déformation et peut contrôler efficacement les assertions faites par les traditions officielles. En revanche, comme il s'agit de sous-groupes, la profondeur, le soin avec lesquels elles sont transmises sont souvent peu satisfaisants, comme le montrent de nombreuses variantes.

Parmi les autres fonctions les plus fréquentes, on peut mentionner succinctement les fonctions religieuses, liturgiques (comment accomplir un rituel), les fonctions juridiques privées (précédents), les fonctions esthétiques, didactiques, historiques, la fonction de commentaire à un texte ésotérique, et ce que les anthropologues appellent la fonction mythique. En considérant d'une part les fonctions et, d'autre part, le genre littéraire, on peut constituer pour l'historien une typologie valable qui lui permet de procéder à une évaluation générale des déformations probables que ses sources auront subies, tout en donnant des indications sur la transmission. Pour ne reprendre que les types qui sont le produit d'une telle classification, on peut distinguer les noms, titres, slogans ou devises, formules rituelles, formules didactiques (proverbes), listes de toponymes, de noms de personnes, généalogies, etc. Il s'agit dans tous ces cas de « formules » au point de vue de la forme fondamentale. Les poèmes historiques, panégyriques, liturgiques ou de cérémonie, religieux, personnels (lyriques et autres), les chansons de tous types (berceuses, chansons de travail, de chasseurs, de payeurs, etc.), sont des « poèmes » à ce point de vue. « L'épopée » comme forme fondamentale est représentée par certains poèmes ne correspondant pas à ce qu'on désigne habituellement par ce nom. Enfin la « narration » comprend les récits généraux, historiques ou non, les récits locaux, familiaux, épiques, étiologiques, esthétiques, les souvenirs personnels. En outre, on rangera ici les précédents légaux qui sont rarement transmis par tradition orale, les commentaires de textes et les notes occasionnelles qui sont essentiellement des réponses brèves à des questions telles que : comment sommes-nous arrivés à cultiver le maïs, d'où nous vient le masque de danse, etc.

De la liste qui précède on voit immédiatement quelle *peut* être l'action déformatrice d'une institution sur chacun des types. Mais encore faut-il démontrer qu'une telle action a effectivement eu lieu ou que la probabilité de déformation est très grande. Souvent on arrive à démontrer qu'une tradition est vraiment valable parce qu'elle ne suit pas la déformation attendue. Par exemple



tel peuple se dit « cadet » d'un autre ; telle chronique royale admet une défaite ; telle formule qui doit expliquer la géographie physique et humaine du pays ne s'applique plus à la réalité actuelle. Dans tous ces cas, l'analyse démontre la validité de la tradition parce que celle-ci a résisté au nivellement.

Dans leur ouvrage traitant du phénomène de l'écriture (literacy) Goody et Watt ont argué que la société orale procède constamment et automatiquement à une homéostasie qui efface de la mémoire collective — d'où le terme d'amnésie structurelle — toute contradiction entre la tradition et sa surface sociale. Or les cas cités plus haut montrent que cette homéostasie n'est que partielle. Il s'ensuit que l'on ne peut rejeter en bloc la valeur historique des traditions sous prétexte qu'elles servent certaines fonctions. Il s'ensuit aussi qu'une critique sociologique serrée devra être appliquée à chaque tradition. Dans le même ouvrage les mêmes auteurs prétendent que la culture d'une société verbale est homogénéisée, c'est-à-dire que le contenu en connaissances du cerveau de chaque adulte est approximativement le même. La chose est loin d'être entièrement vraie. Des spécialistes artisans, politiques, juridiques, religieux connaissent beaucoup de choses que leurs contemporains de la même ethnie ne connaissent pas. Chaque ethnie a ses penseurs. Chez les Kouba (Zaïre) par exemple, nous avons rencontré trois hommes qui partant du même système de symboles en arrivaient à trois philosophies bien différentes, et nous soupçonnons qu'il en va de même chez les Dogon. En ce qui concerne les traditions, on constate que dans de très nombreux groupes il existe des traditions ésotériques secrètes, qui sont le privilège d'un petit groupe, et des traditions exotériques publiques. Ainsi la famille royale de l'Ashanti connaissait un récit secret au sujet de son origine, tandis que le grand public n'avait accès qu'à la version publique. Au Rwanda les spécialistes *biiru* seuls connaissaient les rituels de la royauté, et encore, il fallait qu'ils soient ensemble pour en connaître la totalité, puisque chaque groupe de *biiru* n'en détenait qu'une partie. Dans presque tous les rituels d'intronisation de rois en Afrique, on trouve des pratiques et des traditions secrètes. Est-ce à dire que la tradition ésotérique soit nécessairement plus exacte que la tradition exotérique ? Cela dépend du contexte. Après tout, elles aussi peuvent être déformées pour des raisons impératives, et d'autant plus impératives que le collègue qui détient le secret est un groupe clé de la société. Remarquons ici qu'empiriquement nous ne connaissons encore que très peu de traditions ésotériques, parce que l'ordre ancien dans lequel elles trouvent leurs racines n'a pas entièrement disparu. Celles que nous connaissons proviennent de sociétés qui ont été bouleversées profondément. Et beaucoup de ces traditions s'évanouiront sans doute sans qu'un historien puisse les recueillir. Mais à partir des bribes que nous avons, nous pouvons quand même affirmer que certaines traditions *ogboni* du pays Yoruba ont été déformées au point de ne plus constituer un message valable en ce qui concerne les origines de l'*ogboni*, alors que le *biiru* par exemple semble être plus valable. Cela ne provient pas du caractère ésotérique mais du but de ces traditions : les premières légitiment un pouvoir puissant détenu par un petit groupe d'hommes ; alors que les secondes ne sont que la mémorisation d'un rituel pratique.

Chaque tradition possède sa surface sociale. Pour trouver les traditions y afférentes et pour examiner la qualité de leur transmission, il faudra donc que l'historien apprenne à connaître aussi précisément que possible la société en question. Il doit examiner toutes les institutions pour trouver les traditions, exactement comme il examinera tous les genres littéraires pour y déceler des données historiques. Le groupe dirigeant d'une société détient les traditions officielles et leur transmission est souvent assurée par des spécialistes qui emploient des moyens mnémotechniques (souvent le chant) pour se rappeler des textes à apprendre. Parfois il y a contrôle par des collègues lors de la récitation en privé et de la performance publique associée à une cérémonie majeure. Mais les spécialistes ne sont pas toujours rattachés au pouvoir. Il en va ainsi pour les généalogistes, les tambourineurs de chefs ou de rois, les gardiens de tombeaux<sup>2</sup>, les prêtres de cultes nationaux. Mais il existe aussi des spécialistes à d'autres niveaux. Chez les Xhosa (Afrique du Sud) on trouve des femmes spécialisées dans l'art de représenter des récits divertissants *ntsomi*. À côté d'elles il y en a d'autres qui savent le faire aussi, mais n'en font pas une spécialité. C'est le cas courant pour les spectacles populaires. Certains officiants religieux sont souvent aussi des spécialistes en tradition orale : ainsi les gardiens des *mhondoro shona* (Rhodésie) connaissent l'histoire des esprits à la garde desquels ils sont affectés. Enfin certains sont des troubadours comme les griots qui récoltent des traditions à tous les niveaux et représentent les textes convenus devant une audience appropriée lors d'une occasion donnée : mariage, décès, fête chez un chef, etc. Les cas où il n'y a aucune spécialisation, même au niveau de l'histoire des terres ou de la famille, sont rares. Il y a toujours des individus qui sont socialement supérieurs (les *abashinga ntabe* du Burundi pour les questions de terre, par exemple) ou qui sont mieux doués et à qui on laisse le soin de retenir et de transmettre les traditions. Enfin une dernière catégorie de gens mieux informés (on n'ose plus employer le mot spécialiste) regroupe ceux qui habitent près de lieux historiques importants. Ici la vie au milieu même du paysage qui sert de cadre pour une bataille par exemple, sert de moyen mnémotechnique à la tradition.

Examiner les « surfaces sociales » permet donc de déceler les traditions existantes, de les placer dans leur contexte, de trouver les spécialistes qui en ont la charge, d'examiner les transmissions. Cet examen permet aussi de trouver des indices précieux quant à la fréquence et à la forme des représentations elles-mêmes. La fréquence est un indice de la fidélité de la transmission. Chez les Dogon (Mali) le rituel du Sigi n'est transmis qu'une fois tous les soixante ans environ. Cela favorise les oublis ; et rares sont ceux qui ont vu deux Sigi et ont compris de quoi il s'agissait lors du premier de façon à pouvoir diriger le second. Seules des personnes de 75 ans au moins peuvent le faire. On peut supposer que le contenu du Sigi et l'enseignement dispensé varieront plus fortement qu'une forme de tradition comme celle d'un festival annuel dans le Nigeria méridional. D'autre part,

2. Dans certains pays cependant, ceux-ci font partie intégrante de la classe dirigeante : ainsi pour le bendnaba (chef des tambours) chez les Mossi.

une fréquence de représentation très élevée ne signifie pas nécessairement que la fidélité de la transmission l'est également. Cela dépend de la société. Si la société tient à une fidélité très stricte, la fréquence contribuera à la maintenir. C'est le cas de formules magiques, comme certaines formules pour chasser la sorcellerie, par exemple. C'est ainsi que certaines formules mboon (Zaïre) pour chasser la pluie se situent dans un contexte géographique si archaïque, qu'aucun des éléments mentionnés ne se retrouve plus dans le pays mboon actuel. En revanche si la société n'attache aucune importance à la fidélité de la transmission, la haute fréquence de la représentation altère la transmission plus rapidement qu'une fréquence plus basse. C'est le cas des chansons à la mode et surtout des récits populaires les plus prisés. Tout cela peut et doit d'ailleurs être contrôlé par l'étude des variantes récoltées. Leur amplitude est une mesure directe de la fidélité de la transmission.

Les altérations semblent toujours se situer dans une direction qui augmente l'homéostasie entre l'institution et la tradition qui l'accompagne. Car Goody et Watt n'ont pas entièrement tort. Si des variantes existent et si elles se rangent dans un axe bien défini, on en déduira que celles qui sont le moins conformistes par rapport au but et aux fonctions de l'institution, sont les plus valables. De plus on arrive parfois à démontrer qu'une tradition n'est pas valable, soit en cas d'absence de variantes, quand la tradition est devenue un cliché du genre de: « nous sommes tous venus de X » et que X correspond parfaitement aux besoins de la société; soit là où les variantes sont si divergentes, comme dans les récits populaires, que l'on arrive à peine à reconnaître ce qui constitue une tradition et la sépare d'une autre. Il devient évident dans ce cas que la plupart des versions sont des fabrications plus ou moins récentes à partir d'autres récits populaires. Mais dans ces deux cas extrêmes il faut pouvoir démontrer que l'absence de variantes correspond vraiment à une motivation puissante de la société, tout comme la prolifération de variantes correspond à des soucis esthétiques ou de divertissements supplantant toute autre considération. Ou bien on doit pouvoir démontrer que ce sont les postulats inconscients de la civilisation qui ont homogénéisé la tradition au point d'en faire un cliché sans variantes. C'est précisément cette influence de la civilisation qu'il faut examiner maintenant après avoir fait la critique sociologique.

## Le cadre mental de la tradition

Par cadre mental nous entendons les représentations collectives inconscientes d'une civilisation qui influencent toutes ses expressions et constituent en même temps sa vision du monde. Ce cadre mental diffère d'une société à l'autre. A un niveau superficiel, on retrouve assez facilement une partie de cet ensemble en examinant le contenu du *corpus* entier des traditions par une critique littéraire classique, et en comparant ce *corpus* aux autres manifestations, surtout symboliques, de la civilisation. La tradition, surtout sous

la forme de poème ou de narration, idéalise. Elle crée des images d'Épinal. Toute histoire tend à devenir paradigmatique, et de ce fait mythique — que son contenu soit « vrai » ou non. On trouve ainsi des modèles de comportements idéaux et des valeurs. Il n'est guère difficile de découvrir que dans les traditions royales, les individus deviennent stéréotypés comme dans un western. Tel roi est « le magicien », tel souverain « le juste », un tel « le guerrier ». Or cela déforme les données, car une série de guerres par exemple tendent à être attribuées à un roi guerrier alors que ces campagnes furent menées en fait par un autre. De plus, tous les rois ont en commun des traits qui reflètent une notion idéalisée de la royauté. Il n'est pas plus difficile de trouver les stéréotypes de différents personnages, surtout de leaders, dans d'autres sociétés. Tel est le cas du « héros culturel » qui transforme le chaos en ordre social et qu'on retrouve partout. Le stéréotype du chaos est alors la description d'un monde littéralement à l'envers. Chez les Igala (Nigeria) certains fondateurs sont chasseurs, d'autres descendants de rois. L'un représente le type du statut accompli (*achieved*), l'autre du statut héréditaire (*ascribed*). La réflexion doit expliquer pourquoi il y a deux statuts. Elle suggère comme on l'a observé que le premier stéréotype masque l'arrivée au pouvoir de nouveaux groupes et que les deux stéréotypes reflètent deux situations historiques réellement différentes.

Mais une explication vraiment satisfaisante doit aller jusqu'à exhumier tout le *système* de valeurs et d'idéaux rattachés à des statuts et des rôles qui sont les bases mêmes de toute action sociale et de tout système global. Il a fallu attendre ces dernières années pour que Mc Gaffey retrouve que les Kongo (Zaïre/République populaire du Congo) possèdent un système stéréotypé simple de quatre statuts idéaux de sorcier-devin-chef-prophète qui sont complémentaires. Retrouver une valeur générale positive ou négative est aisé : l'appréciation de la générosité, le rejet de la jalousie comme signe de sorcellerie, le rôle de la Fatalité, voilà des valeurs que l'on voit immédiatement dans les traditions du golfe du Bénin, comme d'ailleurs en pays inter-lacustre. Mais on découvre les valeurs une par une, non pas comme un système cohérent comprenant toutes les représentations collectives. Car valeurs et idéaux ne décrivent que les normes pour un comportement idéal ou parfois cyniquement réaliste qui doivent guider le comportement réel, les rôles attendus d'un chacun. Les rôles sont reliés aux statuts, ceux-ci aux institutions, et l'ensemble constitue la société. Théoriquement donc il faut « démonter » une société pour retrouver ses modèles d'action, ses idéaux et valeurs. L'historien le fait le plus souvent inconsciemment et superficiellement. Il évite les pièges évidents mais se rallie facilement sans le savoir aux prémisses imposées par le système total. Il ne réussit pas à « décoller » ses sources de leur milieu. Nous le savons bien pour avoir mis 18 ans à déceler des relations de ce genre dans l'altération des traditions d'origine Kouba (Zaïre)!

Parmi les représentations collectives qui influencent le plus les traditions, on notera surtout une série de catégories de base qui précèdent l'expérience des sens. Ce sont celles du temps, de l'espace, de la vérité historique, de la causalité. Il en existe d'autres comme par exemple la division du spectre en

couleurs, qui sont de moindre importance. Chaque peuple divise la durée en unités soit en se fondant sur des activités humaines liées à l'écologie, soit sur des activités sociales récurrentes (le temps structurel). Les deux formes de temps sont utilisées partout. On sépare la journée de la nuit; on la divise en parties correspondant au travail, ou aux repas, et les activités sont mises en corrélation avec la hauteur du soleil, le cri de certains animaux pour diviser les heures de la nuit, etc. C'est par l'environnement et les activités qui en dépendent que l'on définit habituellement le mois (lunaire), les saisons, l'année. Mais au-delà, on doit compter par unités de temps structurel. Même en deçà, la semaine est définie par un rythme social: celui de la périodicité des marchés, associée d'ailleurs à une périodicité religieuse dans beaucoup de cas.

Au-delà de l'année, on compte par initiation à un culte, à une classe d'âge, par règne, par génération. Pour l'histoire familiale on peut suivre les naissances et utiliser un calendrier biologique. D'une façon vague on peut se référer à des événements exceptionnels comme les grandes famines, les épidémies ou épidémies mémorables, les comètes, les ravages des sauterelles. Mais ce calendrier de catastrophes est forcément non rythmé. A première vue, il semble qu'il soit peu utile pour la chronologie, alors que les événements récurrents semblent promettre de pouvoir convertir la chronologie relative en chronologie absolue, une fois connue la fréquence des généalogies, classes d'âge, règnes, etc.

La profondeur maximale du temps retrouvée par la mémoire sociale dépend directement de l'institution qui est liée à la tradition. Chacune a sa propre profondeur temporelle. L'histoire de la famille ne remonte pas loin puisque la famille ne compte que trois générations et que souvent il n'y a que peu d'intérêt à se rappeler les événements antérieurs. Donc les institutions qui englobent le plus de personnes ont les meilleures chances de nous faire plonger le plus loin dans le temps. Cela se vérifie pour le clan, le lignage maximal, la classe d'âge du type masai, la royauté. Dans la savane soudanaise les traditions des royaumes et empires du Tekrou, du Ghana et du Mali recoupées par les auteurs arabes et soudanais, remontent jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Parfois cependant toutes les institutions sont limitées par la même conception de la profondeur du temps, comme chez les Batéké (République populaire du Congo) où tout est ramené à la génération du père ou à celle du grand-père. Tout est télescopé en pair et impair, l'impair tombant du temps des «pères» et le pair du temps des «grands-pères», y compris l'histoire royale.

Cet exemple montre que la notion de la forme du temps importe beaucoup. Dans la zone interlacustre on rencontre une notion cyclique du temps. Mais comme les cycles se succèdent, ce concept débouche sur une spirale. Dans une autre perspective, pour les mêmes sociétés, on distingue des époques; surtout l'époque du chaos et l'époque historique. Ailleurs comme chez les Batéké le temps n'est pas linéaire non plus. Il oscille entre générations alternées. Les conséquences sur la présentation des traditions sont évidentes.

Que la notion de l'espace puisse avoir un intérêt dans ce contexte est moins évident. Mais souvent on a tendance à situer l'origine d'un peuple en un lieu ou dans une direction de prestige: la direction «sacrée» ou

« profane » suivant que l'on pense que l'homme va du sacré au profane ou le contraire. Chaque peuple a imposé un système de directions à sa géographie. Souvent ce sont les rivières qui donnent l'axe des directions cardinales. La plupart des sociétés inscrivent alors l'orientation de leurs villages, de leurs champs parfois (Koukouya de la République du Congo) dans ce système d'axes, comme la plupart le font pour orienter leurs tombes. Les conséquences sont parfois inattendues. Un espace ordonné suivant un seul axe qui fait partie du relief change avec la disposition relative des éléments du relief. Ici « l'aval » est à l'ouest, là il est au nord. Ici « vers le sommet » est à l'est, là à l'ouest. Non seulement on constate que des migrations peuvent provenir de directions privilégiées comme c'est le cas pour les Kouba (Zaïre) ou les Kaguru (Tanzanie) et que ce récit est une cosmologie plutôt qu'une histoire, mais on en arrive à voir des variations dans les points d'origine suivant les accidents du relief ! Seules les sociétés qui utilisent la course du soleil pour déterminer l'axe de l'espace peuvent donner des renseignements exacts en matière de mouvements migratoires généraux, mais malheureusement ces peuples sont en minorité, sauf peut-être en Afrique occidentale où la plupart des peuples font référence à l'Est pour désigner leur origine.

La notion de cause est implicite dans toute tradition orale. Elle est souvent présentée sous la forme de cause immédiate et séparée pour chaque phénomène. Dans ce cas, chaque chose a une origine qui se situe directement au début des temps. On réalise mieux ce qu'est la causalité en examinant les causes attribuées au mal. Celles-ci sont fort souvent liées directement à la sorcellerie, aux ancêtres, etc., et le lien est immédiat. Il ressort de ce type de causalité que le changement est perçu principalement dans quelques domaines bien définis comme la guerre, la succession des rois, etc., où des stéréotypes interviennent. Notons pour finir que cette esquisse de la notion de « cause » est fort sommaire et doit être complétée par des notions de cause plus complexes mais parallèles à celles-ci et qui n'affectent que des institutions sociales mineures.

Quant à la vérité historique, elle reste très liée à la fidélité de la parole transmise. Ainsi elle peut être soit le consensus des dirigeants (Idoma, Nigeria), soit la constatation que la tradition est conforme avec ce que la génération précédente a dit.

Les catégories cognitives se combinent entre elles et s'allient à des expressions symboliques de valeurs pour produire un texte que les anthropologues qualifient de « mythe ». Les traditions les plus sujettes à une restructuration mythique sont celles qui expriment la genèse et donc l'essence, la raison d'être d'un peuple. C'est ainsi qu'une masse complexe de récits kouba traitant des origines et des migrations en pirogue ont finalement trouvé une explication grâce à la découverte d'un concept latent de migration : pour les Kouba, la migration se fait en pirogue de l'aval (sacré) vers l'amont (profane). De même l'explication de beaucoup de noms de migrations et de paysages de genèse qui se présentent en termes de cosmogonie. Ici le cas n'était pas évident, alors que dans bien d'autres ethnies la corrélation est explicite. C'est ainsi que nombre d'ethnologues suivant malheureusement l'exemple de Beidelman, des struc-

turalistes ou des sociologues fonctionnalistes, en arrivent à nier toute valeur à toutes les traditions narratives, parce qu'elles seraient toutes l'expression des structures cognitives du monde, qui sous-tendent toute pensée *a priori*, comme des catégories impératives. Le même jugement doit alors s'appliquer au texte que vous avez sous les yeux ou à celui de Beidelman... Manifestement ces anthropologues exagèrent. De plus, nombre de leurs exégèses semblent hypothétiques. L'historien doit se rappeler que pour chaque cas particulier il lui faut préciser les motifs que l'on possède pour rejeter ou douter d'une tradition. On ne peut rejeter une tradition que lorsque la probabilité d'une création à signification *uniquement* symbolique est vraiment forte et qu'on peut le prouver. Car la tradition reflète en général un « mythe » au sens anthropologique du terme et des données historiques. Dans ces conditions les manuels d'histoire sont des textes de mythologie, puisque tout stéréotype issu d'un système de valeurs et d'intérêts est un message mythique, mais aussi une grille historique à décrypter.

## La chronologie

Sans chronologie, il n'y a pas d'histoire, puisqu'on ne peut plus distinguer ce qui précède de ce qui suit. La tradition orale donne toujours une chronologie *relative* exprimée en listes ou en générations. En général cette chronologie permet de placer tout le *corpus* des traditions de la région étudiée dans le cadre de la généalogie ou de la liste de rois ou de classes d'âge qui couvre l'aire géographique la plus large, mais ne permet pas de lier la séquence relative à des événements en dehors de la région. Les grands mouvements historiques et même certaines évolutions locales passent inaperçues ou restent douteuses parce que l'unité disponible pour la chronologie est géographiquement trop restreinte. La généalogie de la famille ne vaut que pour cette famille et le ou les villages qu'elle habite. Par exemple, la chronologie des Embu (Kenya) est fondée sur des classes d'âge qui ne couvrent qu'une infime aire territoriale où l'on initie les jeunes gens en même temps. Il faudra donc lier les chronologies relatives entre elles et si possible les convertir en chronologies absolues. Au préalable il faut résoudre une autre question: celle de s'assurer que les données utilisées correspondent à une réalité non déformée temporellement.

Or, il s'avère de plus en plus que la chronologie orale est sujette à quelques processus de déformation concomitants et agissant en sens inverse: certains raccourcissent et certains allongent la durée réelle du passé. En outre, il existe une tendance à régulariser les généalogies, les successions, la suite des classes d'âge pour les rendre conformes aux normes *idéales actuelles* de la société. Sinon les données fourniraient des précédents pour des litiges de toute sorte. Le processus homéostatique est bien réel. Dans certains cas privilégiés comme au Rwanda, la tâche de gérer la tradition incombe à un groupe complexe de spécialistes dont les dires ont été corroborés par des fouilles archéologiques.

Les ethnologues ont établi que les sociétés dites segmentaires tendent à éliminer les ancêtres « inutiles », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas eu des descendants dont un groupe vit encore comme groupe séparé actuellement. Ce qui explique pourquoi la profondeur généalogique de chaque groupe dans une société donnée tend à rester constante. On n'emploie que les ancêtres « utiles » pour expliquer le présent. D'où le télescopage parfois énorme de la profondeur généalogique. En outre les accidents démographiques réduisent parfois une branche de descendants à un si petit nombre par rapport aux autres branches issues de frères ou sœurs du fondateur de la première, que celle-ci ne peut plus se maintenir en parallèle avec les grands groupes voisins et se fait absorber par l'un d'eux. On réajustera la généalogie et le fondateur du petit groupe est remplacé par celui du groupe plus grand. On simplifie la généalogie. L'identité d'une ethnie est souvent exprimée en plaçant un ancêtre unique au début d'une généalogie. C'est le « premier homme », un héros fondateur, etc. Il sera le père ou la mère du premier ancêtre « utile ». De cette façon on escamote un hiatus entre la genèse et l'histoire consciente. L'opération de tous ces processus a malheureusement conduit assez souvent à une situation où il est pratiquement impossible de remonter avec confiance à plus de quelques générations en amont du présent.

On pensait que beaucoup de sociétés africaines échappaient à ce processus et notamment les Etats. Il n'y avait aucune raison pour que la liste de succession des rois soit incorrecte, que leur généalogie soit douteuse, sauf qu'elle était parfois truquée quand une dynastie en remplaçait une autre et empruntait la généalogie de la précédente pour se légitimer. Mais le nombre de rois et de générations restait apparemment correct. Des études récentes et approfondies incitent à nuancer cette position. Les processus de télescopage, d'allongement et de régularisation peuvent toucher les données dynastiques autant que les autres. Pour les listes de rois par exemple il arrive qu'on supprime les noms des usurpateurs, c'est-à-dire ceux qui sont considérés *actuellement*, ou à n'importe quel moment après leur gouvernement, comme usurpateurs. On peut omettre les rois qui n'ont pas passé par toutes les cérémonies d'initiation, lesquelles sont parfois fort longues. Il arrive qu'on ne compte que pour un le règne du roi qui abdique et reprend le pouvoir par la suite. Tout cela raccourcit le processus historique.

Pour régulariser les choses là où la succession est patrilinéaire et primogénitale comme dans la zone interlacustre, on trouve un nombre étonnant de successions régulières de père en fils qui dépasse de loin la moyenne et même les records observés ailleurs dans le monde. Ce processus de régularisation produit une généalogie typique rectiligne depuis le début jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle environ, où elle devient alors buissonnante. Résultat : on allonge la dynastie en augmentant le nombre de générations, puisque des collatéraux sont présentés comme père et fils. La confusion entre homonymes, entre nom de règne ou titre et nom personnel, ainsi que d'autres particularités de ce genre, peuvent produire soit un rallongement, soit un raccourcissement. Comme à l'époque coloniale, surtout en région d'administration indirecte, la pression pour allonger les dynasties était forte (parce que les Européens,



accordent un grand respect à l'antiquité, tout comme de nombreuses sociétés africaines d'ailleurs), on a employé toutes les ambiguïtés, tous les moyens pour allonger les dynasties. Tous les noms possibles ont alors été utilisés; on a dédoublé si nécessaire ou ajouté des cycles de noms royaux; on a taillé les collatéraux pour allonger le tronc.

Enfin et toujours dans le cas des royaumes, on retrouve souvent le hiatus entre le héros fondateur qui appartient à la cosmogonie et le premier roi historique « utile ». Résultat: seule une enquête serrée peut déterminer si dans des cas particuliers les processus décrits ont joué ou non. A cet égard, la présence d'irrégularités dans la succession et dans les généalogies est la meilleure garantie d'une authenticité, puisqu'elle montre une résistance au nivellement homéostatique.

Les sociétés à classes d'âge n'ont pas encore fait l'objet d'un examen aussi systématique. Certains cas montrent que les processus de régularisation interviennent pour arranger des cycles ou réduire la confusion des homonymes. Mais les variétés de succession de classes d'âge restent à étudier. On ne peut généraliser, sauf pour dire que le problème posé est analogue à celui qui se pose pour les généalogies, puisqu'on compte par génération.

Il ressort d'une étude statistique fouillée, qui a fourni plusieurs des données susmentionnées, que la moyenne d'une génération dynastique tombe habituellement entre 26 et 32 ans. L'échantillon était surtout patrilinéaire, mais les dynasties matrilineaires ne se groupent pas, par exemple, dans la partie inférieure de la distribution statistique. Les données seraient donc valables pour leur cas aussi. La longueur des moyennes de règne varie si fortement avec le système de succession que l'on ne peut fournir des données générales valables. Même dans les cas de succession identique on trouve des écarts considérables entre différentes dynasties.

Armé des données qu'on vient d'exposer, on peut convertir une chronologie relative de générations en chronologie absolue, du moins si la distorsion généalogique n'est pas telle que l'exercice en deviendrait futile. On calcule d'abord la moyenne entre le premier repère chronologique absolu fourni par une date écrite et le présent et on projette la moyenne dans le passé si elle tombe entre 26 et 32 ans. Mais les moyennes ne sont que cela. Leur probabilité augmente avec le nombre de générations concernées et le calcul ne fournit de date raisonnable que pour des têtes de séquence, au mieux, disons une fois par siècle. Toute précision plus grande crée une erreur. De toute façon, il faudrait faire précéder des dates absolues, dérivées de cette façon, d'un sigle pour signaler le fait. Ainsi T 1635 pour la fondation du royaume kouba indiquerait que la valeur est calculée à partir de généalogies et de listes de rois.

Car la même procédure peut s'appliquer à l'établissement d'une durée de règne moyenne. On a vu pourquoi cette moyenne est moins valable que celle des générations. Une des raisons en est qu'en projetant la moyenne vers le passé on suppose qu'il n'y eut aucun changement dans les pratiques de succession. Or celles-ci ont pu changer au fil du temps. En fait elles ont certainement changé depuis le fondateur de la dynastie, car fonder c'est

innover, et les successions ont peut-être pris un certain temps pour se standardiser. Il faut tenir compte aussi des changements qui ont pu intervenir dans l'espérance de vie. Comme la marge d'erreur est plus grande, il s'ensuit qu'il sera spécialement utile de disposer de dates absolues, établies par des écrits ou autres moyens qui remontent loin dans le passé.

Toujours en matière de chronologie relative, on peut tenter de coordonner diverses séquences voisines en examinant des synchronismes. Une bataille mettant aux prises deux rois nommés fournit un synchronisme. Le fait permettra d'harmoniser les deux chronologies relatives impliquées et d'en faire une seule. Empiriquement on a démontré que des synchronismes entre plus de trois unités isolées ne sont plus valables. On démontre que A et B vivaient à la même époque ou que A et C vivaient à la même époque parce que tous deux ont rencontré B. Donc  $A = B = C$ . On ne peut aller plus loin. Le fait que les rencontres de A et C avec B peuvent s'échelonner sur toute la durée de la vie active de B expliquent pourquoi  $A = C$  est la limite. Empiriquement les études sur la chronologie du Moyen-Orient ancien ont prouvé ce point. Il n'empêche donc qu'en utilisant les synchronismes avec prudence on peut construire des champs uniques assez grands possédant une chronologie relative commune.

Après examen des données généalogiques, une date absolue peut être obtenue si la tradition mentionne une éclipse de soleil. Si l'on dispose de plusieurs dates d'éclipse, il faut démontrer laquelle est la plus probable. On peut procéder de la même façon avec d'autres phénomènes astronomiques ou des phénomènes climatologiques extraordinaires ayant causé des catastrophes. La certitude ici est moindre que pour les éclipses de soleil parce qu'il y a, par exemple, plus de famines en Afrique orientale que d'éclipses de soleil. A l'exception des éclipses de soleil, les autres données de ce genre sont surtout utiles pour les deux derniers siècles, encore que peu de peuples aient conservé le souvenir d'éclipses beaucoup plus anciennes.

## Évaluation des traditions orales

Une fois que les sources ont été soumises à une critique fouillée, littéraire et sociologique, on peut leur donner un degré de probabilité. Cette appréciation ne peut être quantifiée, mais n'en est pas moins réelle. Or il est possible d'augmenter fortement les chances données pour la véracité d'une tradition si on arrive à confronter les données qu'elle contient avec celles qui proviennent d'autres traditions *indépendantes* ou d'autres sources. Deux sources indépendantes qui s'accordent transforment une probabilité en quelque chose qui approche la certitude. Mais il s'agit de prouver l'indépendance des sources. Or on a eu malheureusement trop confiance dans la pureté de la transmission et l'étanchéité de l'information d'ethnie à ethnie. En fait les caravanes de commerçants comme les Imbangala de l'Angola ou sans doute celles des Diula et des Hawsa peuvent apporter des bribes d'histoire que l'on incorpore dans l'histoire locale parce qu'elles y trouvent une bonne place. Ensuite il s'est formé des liens entre des représentants de groupes divers au début de l'époque coloniale, et ils ont

échangé des informations concernant leurs traditions. Cette constatation est frappante pour les régions d'administration indirecte où l'avantage pratique a incité surtout les royaumes à élaborer leur histoire. Et de plus, tous ces documents ont été influencés par les premiers modèles écrits par des Africains, comme le livre de Johnson sur le royaume d'Oyo (Nigeria) ou celui de Kaggwa (Ouganda) pour le Buganda. Une contamination générale de toutes les histoires mises par écrit après coup en pays yoruba et dans la région interlacustre anglophone s'en est suivie, avec des tentatives de synchronisation pour forcer la liste dynastique à arriver à la même longueur que celle des modèles. Ces deux cas prouvent combien il faut être prudent avant de déclarer que des traditions sont véritablement *indépendantes*. On fouillera les archives, on examinera les contacts pré-coloniaux, on supputera tout soigneusement, avant de se prononcer.

Une confrontation avec des données écrites ou archéologiques peut fournir la confirmation indépendante désirée. Mais là encore il faut prouver cette indépendance. Lorsque les autochtones attribuent un site visible aux premiers occupants du pays selon la tradition, parce qu'on y voit des traces d'occupation humaine et qu'elles sont fort différentes des traces que laisse la population qui vit là actuellement, on ne peut automatiquement attribuer ledit site aux premiers occupants du pays. Les sources ne sont pas indépendantes puisque le site est attribué à ces populations par un processus logique et *a priori* ! C'est un cas d'iconatrophie. Cette constatation impose des spéculations intéressantes notamment en ce qui concerne les vestiges dits Tellem du pays Dogon (Mali) tout comme pour les lieux Sirikwa (Kenya) pour ne mentionner que deux exemples bien connus. Néanmoins, les cas célèbres des sites de Koumbi Saleh (Mauritanie) et du lac Kisale (Zaïre) montrent que l'archéologie peut parfois fournir une preuve éclatante de la validité de la tradition orale.

Souvent une concordance entre source orale et écrite est difficile à établir, parce que ces sources parlent de choses différentes. L'étranger qui écrit se limite habituellement aux faits économiques et politiques, souvent encore mal compris. La source orale tournée vers l'intérieur ne mentionne les étrangers qu'en passant, si elle le fait. D'où la fréquence des cas où les deux ne se rencontrent pas, même si elles traitent de la même époque. Les cas de concordance surtout chronologique se rencontrent là où les étrangers sont établis depuis suffisamment longtemps pour en arriver à s'intéresser à la politique locale et à la comprendre. La vallée du Sénégal en est un exemple dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

En cas de contradiction entre sources orales, la plus probable doit l'emporter. Chercher un compromis, pratique fort répandue, est dénué de sens. Une contradiction flagrante entre source orale et archéologique se résout en faveur de la dernière si celle-ci est une donnée immédiate, c'est-à-dire un objet et non une inférence. Dans ce dernier cas la probabilité de la source orale peut être plus grande. Une opposition entre source écrite et orale se résout exactement comme s'il s'agissait de deux sources orales. On retiendra que les données quantitatives écrites sont souvent meilleures et que les données de motivation orales l'emportent souvent sur les sources

écrites. Mais finalement l'historien tente d'établir ce qui est le plus probable. A la limite, si l'on ne dispose que d'une seule source orale dont on a pu montrer des déformations probables, on *doit* l'interpréter en tenant compte des déformations et on doit l'utiliser. Enfin il arrive fréquemment que l'historien ne se sent pas satisfait de ses données orales. Il peut noter qu'il ne croit pas qu'elles soient vraiment valables, mais faute de mieux, il doit les utiliser tant que d'autres sources n'ont pas été découvertes.

## Recueil et publication

Il ressort de tout cet exposé que c'est sur le terrain qu'on doit rassembler tous les éléments qui permettront d'appliquer la critique historique aux traditions. Cela exige une bonne connaissance de la civilisation, de la société et de la langue ou des langues en cause. L'historien peut l'acquérir ou s'adjoindre des spécialistes. Mais même dans ce cas, il devra réellement intérioriser toutes les données proposées par l'ethnologue, le linguiste, le traducteur qui l'aident. Enfin il faut adopter une attitude systématique envers les sources dont on doit recueillir toutes les variantes. Tout cela présuppose un long séjour sur le terrain, séjour d'autant plus long que l'historien est peu familier avec la civilisation en cause. On doit souligner qu'une connaissance innée, acquise par celui qui étudie l'histoire de sa propre société, ne suffit pas. Une réflexion sociologique est indispensable. On doit redécouvrir sa propre civilisation. Même l'expérience linguistique démontre que l'historien originaire du pays concerné ne comprend pas facilement certains documents comme les poèmes panégyriques, ou se trouve en difficulté parce qu'on parle un dialecte différent du sien. D'ailleurs il est recommandé de faire contrôler au moins une partie des transcriptions faites dans son dialecte maternel par un linguiste, pour s'assurer que sa transcription comporte tous les signes nécessaires à la compréhension du texte, y compris les tons par exemple.

La collecte des traditions exige donc beaucoup de temps, de patience, et de réflexion. Après une période d'essai initiale, il faudra établir un plan de campagne raisonné tenant compte des particularités de chaque cas. De toute façon on visitera les sites associés aux processus historiques étudiés. Parfois on sera forcé d'utiliser un échantillonnage de sources populaires, mais on ne peut employer un échantillon au hasard. On doit étudier sur une zone restreinte quelles sont les règles qui déterminent la naissance de variantes et tirer de ces règles les principes de l'échantillonnage à retenir. Recueillir massivement au hasard ne saurait assurer le même résultat, même si l'on travaille plus rapidement. L'enquêteur prendra soin d'étudier la transmission. De plus en plus on rencontre des informateurs qui ont tiré leurs connaissances d'ouvrages publiés sur l'histoire de la région : manuels scolaires, journaux ou publications scientifiques ; tout comme ils peuvent les tirer de conférences radiophoniques ou télévisées. Ce problème s'accentuera inévitablement avec la multiplication des recherches.

On se rend compte actuellement qu'il existe une contamination plus subtile. Certains manuscrits parfois fort anciens et surtout des rapports des débuts de l'administration coloniale sont repris par la tradition comme la vérité « des ancêtres ». Il faut donc contrôler les archives tout comme on contrôlera la présence de livres scientifiques, manuels scolaires, émissions radiophoniques, etc. Car si la chose est constatée sur le terrain, on peut souvent corriger ces apports insidieux en recherchant d'autres versions et en expliquant aux informateurs que le livre ou la radio n'a pas nécessairement raison en ces matières. Mais une fois que l'on a quitté le terrain il est trop tard.

Il faut structurer la recherche suivant une prise de conscience historique nette. On ne recueille jamais « toutes les traditions », et si l'on tente de le faire, on ne produit qu'un amas confus de données. Il faut savoir d'abord quels sont les problèmes historiques que l'on veut étudier et chercher ses sources en conséquence. Pour poser les sujets il faut, c'est l'évidence même, avoir intériorisé la civilisation en cause. On peut alors, comme cela se fait le plus souvent, décider de poursuivre l'étude de l'histoire politique. Mais on peut opter aussi pour des questions d'histoire sociale, économique, religieuse, intellectuelle, artistique, etc. Et chaque fois la stratégie employée pour la collecte sera différente. La plus grande déficience de la recherche actuellement est le manque de prise de conscience historique : on se laisse trop guider par ce que l'on trouve.

Le manque de patience est un autre écueil. On veut couvrir au plus vite beaucoup de terrain. Dans ces conditions les sources recueillies sont difficiles à évaluer ; elles restent disparates et partielles. Les variantes manquent. On ne possède guère d'informations sur la transformation d'une source, sa représentation, sa transmission. Le travail est mal fait. Un effet des plus néfastes est l'impression créée chez d'autres chercheurs que cette « zone » a été étudiée, ce qui bloque la probabilité de meilleures recherches à l'avenir. Or n'oublions pas que les traditions orales se perdent, quoique heureusement moins rapidement qu'on ne le croit généralement. L'urgence de la tâche n'est d'ailleurs pas une raison pour la bâcler. On peut rétorquer, et on le fait, que ce que nous présentons ici est utopique, perfectionniste, impossible. Il n'empêche que c'est la seule façon qui permette de faire pour le mieux avec les moyens disponibles dans un laps de temps donné. Il n'y a pas de raccourci. Si l'on trouve que cette somme de travail n'aboutit qu'à fournir une moisson bien maigre pour l'histoire dans certains cas, on perd de vue qu'on a enrichi en même temps les connaissances générales de la langue, de la littérature, de la pensée collective, des structures sociales de la civilisation étudiée.

Sans publication, le travail n'est pas complet, parce qu'il n'est pas mis à la disposition de la communauté des savants. On doit envisager pour le moins un classement des sources avec introduction, notes et index pour constituer un fonds d'archives ouvert à tous. Souvent ce travail est combiné avec la publication d'un ouvrage fondé en partie ou en entier sur ce *corpus*. Aucun éditeur ne publie un *corpus* entier, y compris les variantes, et l'interprétation des données. D'ailleurs une synthèse s'accorde mal d'être noyée dans une masse de documents bruts. Mais chaque ouvrage expliquera comment les

traditions furent recueillies et donnera un catalogue succinct des sources et des témoins, qui permettra au lecteur de se faire une opinion sur la qualité de la collecte et de suivre l'auteur quand il doit choisir entre une source et une autre. Dans l'ouvrage, chaque source orale doit être citée séparément pour la même raison. L'ouvrage qui déclare: « La tradition rapporte... » procède à une généralisation dangereuse.

Reste un genre de publication spécialisé: l'édition des textes. Ici on suit les mêmes normes que pour l'édition de manuscrits. En pratique cela mène souvent à une collaboration entre spécialistes divers. Chacun n'est pas à la fois historien, linguiste et ethnologue. C'est pourquoi les meilleures éditions de textes dont nous disposons à ce jour sont presque toutes une œuvre interdisciplinaire de collaborateurs dont l'un au moins est linguiste. L'édition de textes est une tâche ingrate et ardue, ce qui explique pourquoi il en existe si peu. Mais leur nombre augmente grâce à l'aide apportée par les spécialistes en littérature orale africaine.

## Conclusion

Le recueil des traditions orales se poursuit actuellement dans tous les pays d'Afrique. La masse des données recueillies a surtout trait au XIX<sup>e</sup> siècle et ne constitue que l'une des sources pour la reconstruction historique; les documents écrits représentant l'autre source principale pour cette époque. Cinq à six ouvrages par an présentent des études fondées presque totalement sur des traditions. Typologiquement, ils traitent surtout d'histoire politique et de royaumes, tandis que géographiquement on trouve une concentration plus forte en Afrique orientale, centrale et équatoriale où la tradition est souvent l'unique document. Les chronologies remontent rarement au-delà de 1700 ou deviennent douteuses avant cette date. Mais la connaissance de plus en plus approfondie du phénomène de la tradition permet de mieux évaluer celles qui furent recueillies antérieurement. C'est ainsi que l'exploitation des traditions rapportées au XVII<sup>e</sup> siècle par Cavazzi ne devint possible qu'après une étude sur le terrain faite en 1970!

En plus des traditions récentes, il existe un vaste fonds de données littéraires comme les récits épiques et de données cosmogoniques, qui peuvent recéler des informations historiques portant parfois sur des époques très lointaines. L'épopée de Soundjata en est un exemple. La tradition ne permet pas de dater par elle-même. Ainsi la mémoire déformée concernant certains sites historiques interlacustres a conservé un souvenir datant des premiers siècles de notre ère ou même avant notre ère. Mais la source orale reste muette quant à la date. Seule l'archéologie a pu résoudre le problème. De même il semble que les traditions de Cavazzi renferment un sédiment historique du plus haut intérêt pour le passé des peuples de l'Angola. On y trouve comprimées des références à des dynasties qui se sont succédées, des formes de gouvernement qui se sont suivies, bref elles présentent en raccourci pour la région du Haut-Kwango des changements socio-politiques qui peuvent remonter à plusieurs,

siècles ou même à un millénaire avant 1500. Mais cette perspective n'est pas jalonnée de dates.

Soulignons un dernier écueil. Trop souvent la collecte des traditions reste encore superficielle, et leur interprétation trop littérale, trop « collée » à la civilisation d'où elle provient. Ce phénomène contribue à maintenir l'image d'une Afrique dont l'histoire n'est qu'origines et migrations. On sait qu'il n'en est rien. Mais on doit se rendre compte que cette image est celle qui est reflétée par les traditions qui veulent établir une « identité ». C'est d'ailleurs l'interprétation trop peu fouillée et le recueil trop peu systématique qui donnent prise à la plupart des critiques dirigées contre l'emploi des traditions orales, surtout parmi les ethnologues.

L'expérience empirique a prouvé que la valeur la plus précieuse des traditions est leur explication des changements historiques à l'intérieur d'une civilisation. La chose est si vraie que, comme on s'en aperçoit un peu partout, malgré l'abondance de sources écrites pour l'époque coloniale, il faut recourir sans cesse soit au témoignage oculaire, soit à la tradition pour les compléter en vue de rendre intelligible l'évolution de la population. Mais on constate également que les traditions induisent facilement en erreur en matière de chronologie et de données quantitatives. En outre, tout changement inconscient parce que trop lent, une mutation liée à une idéologie religieuse par exemple, échappe à la mémoire d'une société. On ne peut retrouver que des bribes de changements dans les textes qui ne traitent pas explicitement de l'histoire, et encore faut-il appliquer une exégèse complexe. C'est dire que la tradition orale n'est pas une panacée à tous les maux. Mais il s'avère en pratique qu'elle est une source de premier ordre pour les derniers siècles. Avant cela son rôle s'amoindrit et elle devient plutôt une science auxiliaire de l'archéologie. Son rôle, par rapport aux sources linguistiques et ethnographiques n'a pas encore été suffisamment démontré, quoiqu'en principe ces trois types de sources combinées devraient contribuer massivement à nos connaissances de l'Afrique ancienne au même titre que l'archéologie.

Les traditions ont prouvé leur valeur irremplaçable. Il ne s'agit plus de convaincre qu'elles peuvent être des sources. Chaque historien le sait. La question maintenant est d'améliorer nos pratiques pour que les sources puissent livrer tout ce qu'elles contiennent en puissance. Voilà la tâche qui nous attend.

## La tradition vivante

*A. Hampaté Ba*

*«L'écriture est une chose et le savoir en est une autre.  
L'écriture est la photographie du savoir, mais elle n'est pas le savoir lui-même.  
Le savoir est une lumière qui est en l'homme. Il est l'héritage  
de tout ce que les ancêtres ont pu connaître et qu'ils nous ont transmis en germe,  
tout comme le baobab est contenu en puissance dans sa graine.»* Tierno Bokar<sup>1</sup>

Qui dit tradition en histoire africaine dit tradition orale, et nulle tentative de pénétrer l'histoire et l'âme des peuples africains ne saurait être valable si elle ne s'appuie pas sur cet héritage de connaissances de tous ordres patiemment transmis de bouche à oreille et de maître à disciple à travers les âges. Cet héritage n'est pas encore perdu et repose dans la mémoire de la dernière génération des grands dépositaires, dont on peut dire qu'ils *sont* la mémoire vivante de l'Afrique.

On a longtemps pensé, dans les nations modernes où l'écrit prime le dit, où le livre est le principal véhicule du patrimoine culturel, que les peuples sans écriture étaient des peuples sans culture. Cette opinion toute gratuite a commencé, heureusement, à s'effriter depuis les deux dernières guerres, grâce aux travaux remarquables de certains grands ethnologues de toutes les nations. Aujourd'hui, grâce à l'action novatrice et courageuse de l'Unesco, le voile se lève davantage encore sur les trésors de connaissance transmis par la tradition orale et qui appartiennent au patrimoine culturel de l'humanité tout entière.

Tout le problème, pour certains chercheurs, est de savoir si l'on peut accorder à l'oralité la même confiance qu'à l'écrit pour témoigner des choses du passé. A notre avis, le problème est ainsi mal posé. Le témoignage, qu'il,

1. Tierno BOKAR SALIF, décédé en 1940, passa toute sa vie à Bandiagara (Mali). Grand maître de l'ordre musulman Tidjany, il était également traditionaliste en matières africaines. Cf. A. HAMPATÉ BA et M. CARDAIRE, 1957.



soit écrit ou oral, n'est finalement qu'un témoignage humain et vaut ce que vaut l'homme.

L'oralité n'est-elle pas mère de l'écrit, à travers les siècles comme dans l'individu lui-même? Les premières archives ou bibliothèques du monde furent les cervelles des hommes. Par ailleurs, avant de coucher sur le papier les pensées qu'il conçoit, l'écrivain ou le savant se livre à un dialogue secret avec lui-même. Avant de rédiger un récit, l'homme se remémore les faits tels qu'ils lui ont été rapportés ou bien, s'il les a vécus, tels qu'il se les raconte à lui-même.

Rien ne prouve *a priori* que l'écrit rende plus fidèlement compte d'une réalité que le témoignage oral transmis de génération en génération. Les chroniques des guerres modernes sont là pour montrer que, comme on dit, chaque parti ou chaque nation « voit midi à sa porte », à travers le prisme de ses passions, de sa mentalité propre ou de ses intérêts, ou le désir de justifier son point de vue. Par ailleurs, les documents écrits ne furent pas, eux non plus, toujours à l'abri des falsifications ou des altérations, volontaires ou involontaires, dues aux copistes successifs, phénomène qui a donné naissance, entre autres, aux controverses relatives aux « Saintes Écritures ».

Ce qui est en cause derrière le témoignage lui-même, c'est donc bien la valeur même de l'homme qui témoigne, la valeur de la chaîne de transmission à laquelle il se rattache, la fidélité de la mémoire individuelle et collective et le prix attaché à la vérité dans une société donnée. En un mot, le lien de l'homme avec la Parole.

Or, c'est dans les sociétés orales que non seulement la fonction de la mémoire est la plus développée, mais que ce lien entre l'homme et la Parole est le plus fort. Là où l'écrit n'existe pas, l'homme est lié à sa parole. Il est engagé par elle. Il *est* sa parole et sa parole témoigne de ce qu'il est. La cohésion même de la société repose sur la valeur et le respect de la parole. En revanche, au fur et à mesure de l'envahissement de l'écrit, on voit celui-ci se substituer peu à peu à la parole, devenir la seule preuve et le seul recours, et la signature devenir le seul engagement reconnu, cependant que le lien sacré profond qui unissait l'homme à la parole se défait progressivement au profit des titres universitaires conventionnels.

Outre une valeur morale fondamentale, la parole revêtait, dans les traditions africaines — tout au moins celles que je connais et qui concernent toute la zone de savane au sud du Sahara — un caractère sacré lié à son origine divine et aux forces occultes déposées en elle. Agent magique par excellence et grand vecteur des « forces éthériques », on ne la maniait pas sans prudence.

De nombreux facteurs, religieux, magiques ou sociaux, concouraient donc à préserver la fidélité de la transmission orale. Il nous a paru nécessaire d'en présenter ci-dessous une brève étude afin de mieux situer la tradition orale africaine dans son contexte et de l'éclairer, en quelque sorte, de l'intérieur.

Si l'on demandait à un vrai traditionaliste africain « Qu'est-ce que la tradition orale? », sans doute l'embarrasserait-on fort. Peut-être répondrait-il après un long silence: « C'est la connaissance totale » et n'en dirait pas plus.

Que recouvre donc le terme de tradition orale ? Quelles réalités véhicule-t-elle, quelles connaissances transmet-elle, quelles sciences enseigne-t-elle et quels sont ses transmetteurs ?

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, la tradition orale africaine ne se limite pas, en effet, à des contes et légendes ou même à des récits mythiques ou historiques, et les « griots » sont loin d'en être les seuls et uniques conservateurs et transmetteurs qualifiés.

La tradition orale est la grande école de la vie, dont elle recouvre et concerne tous les aspects. Elle peut paraître chaos à celui qui n'en pénètre pas le secret et dérouter l'esprit cartésien habitué à tout séparer en catégories bien définies. En elle, en effet, spirituel et matériel ne sont pas dissociés. Passant de l'ésotérique à l'exotérique, la tradition orale sait se mettre à la portée des hommes, leur parler selon leur entendement et se dérouler en fonction de leurs aptitudes. Elle est tout à la fois religion, connaissance, science de la nature, initiation de métier, histoire, divertissement et récréation, tout point de détail pouvant toujours permettre de remonter jusqu'à l'Unité primordiale.

Fondée sur l'initiation et l'expérience, elle engage l'homme dans sa totalité et, à ce titre, on peut dire qu'elle a contribué à créer un type d'homme particulier, à sculpter l'âme africaine.

Liée au comportement quotidien de l'homme et de la communauté, la « culture » africaine n'est donc pas une matière abstraite que l'on puisse isoler de la vie. Elle implique une vision particulière du monde, ou plutôt une *présence* particulière au monde, conçu comme un Tout où tout est relié et interagissant.

La tradition orale repose sur une certaine conception de l'homme, de sa place et de son rôle au sein de l'univers. Pour mieux la situer dans son contexte global, il nous faut donc, avant de l'étudier dans ses divers aspects, remonter au mystère même de la création de l'homme et de l'instauration primordiale de la Parole, tel qu'elle l'enseigne et duquel elle émane.

## Origine divine de la parole

Ne pouvant parler valablement des traditions que je n'ai pas vécues ou étudiées personnellement — notamment celles relatives aux pays de la forêt — je prendrai mes exemples de base dans les traditions de la Savane au sud du Sahara (ce qu'on appelait autrefois le Bafour et qui constituait les zones de savane de l'ancienne Afrique occidentale française).

La tradition Bambara du Komo<sup>2</sup> enseigne que la Parole, *Kuma*, est une force fondamentale et qu'elle émane de l'Être Suprême lui-même, *Maa Ngala*, créateur de toutes choses. Elle est l'instrument de la création : « Ce que *Maa Ngala* dit, c'est ! », proclame le chantre du dieu Komo.

Le mythe de la création de l'univers et de l'homme, enseigné par le Maître initiateur du Komo (qui est toujours un forgeron) aux jeunes circoncis,

2. L'une des grandes écoles d'initiation du Mandé (Mali).

nous révèle que lorsque *Maa Ngala* éprouva la nostalgie d'un interlocuteur, il créa le Premier homme: *Maa*.

Jadis, la Genèse s'enseignait durant les soixante-trois jours de retraite imposée aux circoncis en leur vingt-et-unième année, et l'on mettait ensuite vingt-et-un ans à l'étudier et à l'approfondir.

A la lisière du bois sacré, demeure du Komo, le premier circoncis scandait les paroles suivantes:

« *Maa Ngala ! Maa Ngala !*  
 Qui est *Maa Ngala ?*  
 Où est *Maa Ngala ?* »

Le chantre du Komo répondait:

« *Maa Ngala*, c'est la Force infinie  
 Nul ne peut le situer dans le temps ni dans l'espace.  
 Il est *Dombali* (inconnaisable)  
*Dambali* (incrée-infini) »

Puis, après l'initiation, commençait le récit de la genèse primordiale:

« Il n'y avait rien, sinon un Etre.  
 Cet Etre était un Vide vivant,  
 couvant potentiellement les existences contingentes.  
 Le Temps infini était la demeure de cet Etre-Un.  
 L'Etre-Un se donna le nom de *Maa Ngala*.  
 Alors il créa « *Fan* »,  
 Un Œuf merveilleux comportant neuf divisions,  
 et y introduisit les neuf états fondamentaux  
 de l'existence.  
 « Quand cet Œuf primordial vint à éclore, il donna naissance à vingt êtres fabuleux qui constituaient la totalité de l'univers, la totalité des forces existantes de la connaissance possible.  
 « Mais hélas ! aucune de ces vingt premières créatures ne se révéla apte à devenir l'*interlocuteur* (*Kuma-nyon*) que *Maa Ngala* avait désiré pour lui-même.  
 « Alors, il préleva une parcelle sur chacune des vingt créatures existantes, les mélangea puis, soufflant dans ce mélange une étincelle de son propre souffle igné, créa un nouvel Etre, l'Homme, auquel il donna une partie de son propre nom: *Maa*. De sorte que ce nouvel être contenait, de par son nom et l'étincelle divine introduite en lui, quelque chose de *Maa Ngala* lui-même. »

Synthèse de tout ce qui existe, réceptacle par excellence de la Force suprême en même temps que confluent de toutes les forces existantes, *Maa*, l'Homme, reçut en héritage une parcelle de la puissance créatrice divine, le don de l'Esprit et la Parole.

*Maa Ngala* enseigne à *Maa*, son interlocuteur, les lois d'après lesquelles tous les éléments du cosmos furent formés et continuent d'exister. Il l'instaura gardien de son Univers et le chargea de veiller au maintien de l'Harmonie universelle. C'est pourquoi il est lourd d'être *Maa*.

Initié par son créateur, *Maa* transmet plus tard à sa descendance la somme totale de ses connaissances, et ce fut le début de la grande chaîne de transmission orale initiatique dont l'ordre du Komo (comme ceux, au Mali, du Nama, du Koré, etc.) se veut l'un des continuateurs.

Lorsque *Maa Ngala* eut créé son interlocuteur *Maa*, il lui parla et, en même temps, le doua de la faculté de répondre. Un dialogue s'engagea entre *Maa Ngala*, créateur de toutes choses, et *Maa*, symbiose de toutes choses.

En descendant de *Maa Ngala* vers l'homme, les paroles étaient divines parce que non encore entrées en contact avec la matérialité. Après leur contact avec la corporéité, elles perdirent un peu de leur divinité mais se chargèrent de sacralité. Ainsi sacralisée par la Parole divine, la corporéité émit à son tour des vibrations sacrées qui établirent la relation avec *Maa Ngala*.

La tradition africaine conçoit donc la parole comme un don de Dieu. Elle est à la fois divine dans le sens descendant et sacrée dans le sens remontant.

## La parole dans l'homme en tant que puissance créatrice

*Maa Ngala*, est-il enseigné, a déposé en *Maa* les trois potentialités du pouvoir, du vouloir et du savoir, contenues dans les vingt éléments dont il fut composé. Mais toutes ces forces, dont il est l'héritier, reposent en lui comme des forces muettes. Elles sont dans un état statique avant que la parole ne vienne les mettre en mouvement. Grâce à la vivification de la parole divine, ces forces se mettent à vibrer. Dans un premier stade, elles deviennent pensée, dans un second stade, son et, dans un troisième, parole. La parole est donc considérée comme la matérialisation, ou l'extériorisation, des vibrations des forces.

Signalons cependant qu'à ce niveau, les termes de « parole » ou d'« écoute » recouvrent des réalités bien plus vastes que celles que nous leur attribuons ordinairement. En effet, il est dit que : « La parole de *Maa Ngala* on la voit, on l'entend, on la sent, on la goûte, on la touche. » C'est une perception totale, une connaissance où tout l'être est engagé.

De même, la parole étant l'extériorisation des vibrations des forces, toute manifestation d'une force, sous quelque forme que ce soit, sera considérée comme sa parole. C'est pourquoi tout parle dans l'univers, tout est parole ayant pris corps et forme.

En fulfulde, le mot « parole » (*Haala*) est tiré de la racine verbale *hal* dont l'idée est « donner la force » et, par extension, « matérialiser ». La tradition peut enseigner que *Guéno*, l'Être Suprême, conféra la force à *Kiikala*, le premier homme, en lui parlant. « C'est d'avoir parlé avec Dieu qui donna de la force à *Kiikala* », disent les *Silatigi* (ou Maîtres initiés peut).

Si la parole est force, c'est parce qu'elle crée un lien de va-et-vient (*yaawarta* en peul), générateur de mouvement et de rythme, donc de vie et d'action. Ce va-et-vient est symbolisé par les pieds du tisserand qui montent

et qui descendent, comme nous le verrons plus loin à l'occasion des métiers traditionnels. (Le symbolisme du métier à tisser est en effet tout entier fondé sur la parole créatrice en action.)

A l'image de la parole de *Maa Ngala* dont elle est un écho, la parole humaine met en mouvement les forces latentes, les actionne et les suscite, comme lorsqu'un homme se lève ou se retourne à l'appel de son nom.

Elle peut créer la paix, comme elle peut la détruire. Elle est à l'image du feu. Un seul mot mal venu peut déclencher une guerre, comme une brindille enflammée peut provoquer un vaste incendie. L'adage malien déclare: «Qu'est-ce qui met une chose en état (c'est-à-dire l'arrange, la dispose favorablement)? C'est la parole. Qu'est-ce qui détériore une chose? C'est la parole. Qu'est-ce qui maintient une chose en son état? C'est la parole.»

La tradition confère donc à *Kuma*, la Parole, non seulement une puissance créatrice, mais une double fonction de conservation et de destruction. C'est pourquoi elle est, par excellence, le grand agent actif de la magie africaine.

## La parole, agent actif de la magie

Il faut avoir présent à l'esprit que, d'une manière générale, toutes les traditions africaines postulent une *vision religieuse du monde*. L'univers visible est conçu et ressenti comme le signe, la concrétisation ou l'écorce d'un univers invisible et vivant constitué de forces en perpétuel mouvement. Au sein de cette vaste unité cosmique, tout est lié, tout est solidaire, et le comportement de l'homme vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis du monde qui l'entoure (monde minéral, végétal, animal, et société humaine) sera l'objet d'une réglementation rituelle très précise — pouvant d'ailleurs varier dans sa forme selon les ethnies ou les régions.

La violation des lois sacrées était censée entraîner une perturbation dans l'équilibre des forces se traduisant par des troubles divers. C'est pourquoi l'action magique, c'est-à-dire la manipulation des forces, visait en général à restaurer l'équilibre perturbé, à rétablir l'harmonie dont l'Homme, nous l'avons vu précédemment, fut instauré le gardien par son Créateur.

Le mot « magie » est toujours pris dans un mauvais sens en Europe alors qu'en Afrique il désigne seulement le maniement des forces, chose neutre en soi et qui peut s'avérer utile ou néfaste selon la direction qui lui est donnée. Il est dit: «Ni la magie ni la fortune ne sont mauvaises en soi. C'est leur utilisation qui les rend bonnes ou mauvaises.»

La bonne magie, celle des initiés et des « maîtres connaisseurs », vise à purifier hommes, bêtes et objets afin de remettre les forces en ordre. C'est ici que la force de la parole est décisive.

En effet, de même que la parole divine de *Maa Ngala* est venue animer les forces cosmiques qui reposaient, statiques, en *Maa*, de même la parole de l'homme vient animer, mettre en mouvement et susciter les forces qui sont statiques dans les choses. Mais pour que la parole produise son plein effet, il faut qu'elle soit scandée rythmiquement, parce que le mouvement a besoin

de rythme, lui-même fondé sur le secret des nombres. Il faut que la parole reproduise la va-et-vient qui est l'essence du rythme.

Dans les chants rituels et les formules incantatoires, la parole est donc la matérialisation de la cadence. Et si elle est considérée comme pouvant agir sur les esprits, c'est parce que son harmonie crée des mouvements, mouvements qui engendrent des forces, ces forces agissant sur les esprits qui sont eux-mêmes des puissances d'action.

Tirant du sacré sa puissance créatrice et opérative, la parole, selon la tradition africaine, est en rapport direct soit avec le maintien, soit avec la rupture de l'harmonie, dans l'homme et dans le monde qui l'entoure.

C'est pourquoi la plupart des sociétés orales traditionnelles considèrent le mensonge comme une véritable lèpre morale. En Afrique traditionnelle, celui qui manque à sa parole tue sa personne civile, religieuse et occulte. Il se coupe de lui-même et de la société. Sa mort devient préférable à sa survie tant pour lui-même que pour les siens.

Le chantre du Komo Dibi, de Koulikoro, au Mali, a chanté dans l'un de ses poèmes rituels :

« La parole est divinement exacte, il convient d'être exact avec elle. »

« La langue qui fausse la parole vicie le sang de celui qui ment. »

Le sang symbolise ici la force vitale intérieure, dont l'harmonie est perturbée par le mensonge. « Celui qui gâte sa parole se gâte lui-même », dit l'adage. Quand on pense une chose et qu'on en dit une autre, on se coupe d'avec soi-même. On rompt l'unité sacrée, reflet de l'unité cosmique, créant ainsi la disharmonie en soi comme autour de soi.

On comprendra mieux, dès lors, dans quel contexte magico-religieux et social se situe le respect de la parole dans les sociétés à tradition orale, et particulièrement lorsqu'il s'agit de transmettre les paroles héritées des ancêtres ou des aînés. Ce à quoi l'Afrique traditionnelle tient le plus, c'est à tout ce qu'elle a hérité des ancêtres. Les expressions : « Je le tiens de mon Maître », « Je le tiens de mon père », « Je l'ai sucé de la mamelle de ma mère », expriment son attachement religieux au patrimoine transmis.

## Les traditionalistes

Les grands dépositaires de cet héritage oral sont ceux que l'on appelle les « traditionalistes ». Mémoire vivante de l'Afrique, ils en sont les meilleurs témoins. Qui sont ces maîtres ?

En bambara, on les appelle *Doma*, ou *Soma*, les « Connaisseurs », ou *Donikéba* « Faiseurs de connaissance ». En peul, selon des régions, on les appelle *Silatigi*, *Gando* ou *Tchiorinké*, mots comportant le même sens de « connaisseur ».

Ils peuvent être Maîtres initiés (et initiateurs) d'une branche traditionnelle particulière (initiations du forgeron, du tisserand, du chasseur, du pêcheur, etc.) ou bien posséder la connaissance totale de la tradition dans tous ses aspects. Ils existe ainsi des *Doma* qui connaissent la science des

forgerons, celle des pasteurs, des tisserands, aussi bien que des grandes écoles initiatiques de la savane, telles que, par exemple, au Mali, le Komo, le Koré, le Nama, le Dô, le Diarrawara, le Nya, le Nyaworolé, etc.

Mais ne nous y trompons pas : la tradition africaine ne coupe pas la vie en tranches et le Connaisseur est rarement un « spécialiste ». Le plus souvent, c'est un « généraliste ». Le même vieillard, par exemple, aura des connaissances aussi bien en science des plantes (connaissance des propriétés bonnes ou mauvaises de chaque plante) qu'en « science des terres » (propriétés agricoles ou médicinales des différentes sortes de terre), en « science des eaux », en astronomie, cosmogonie, psychologie, etc. Il s'agit d'une *science de la vie* dont les connaissances peuvent toujours donner lieu à des utilisations pratiques. Et quand nous parlons de sciences « initiatiques » ou « occultes », termes qui peuvent dérouter le lecteur rationaliste, il s'agit toujours, pour l'Afrique traditionnelle, d'une science éminemment pratique consistant à savoir entrer en relation appropriée avec les forces qui sous-tendent le monde visible et qui peuvent être mises au service de la vie.

Conservateur des secrets de la Genèse cosmique et des sciences de la vie, le traditionaliste, doué en général d'une mémoire prodigieuse, est souvent aussi l'archiviste des événements passés transmis par la tradition, ou des événements contemporains.

Une histoire qui se voudrait essentiellement africaine devra donc nécessairement s'appuyer sur l'irremplaçable témoignage des Africains qualifiés. « On ne coiffe pas une personne en son absence », dit l'adage.

Les grands *Doma*, ceux dont la connaissance était totale, étaient connus et vénérés et l'on venait de loin faire appel à leur savoir et à leur sagesse.

*Ardo Dembo* qui m'a initié aux choses peul était un *Doma* peul (un *Silatigi*). Il est aujourd'hui décédé.

Par contre, *Ali Essa*, autre *Silatigi* peul, est toujours vivant.

*Danfo Siné*, qui fréquentait la maison de mon père lorsque j'étais enfant, était un *Doma* presque universel. Non seulement il était grand Maître initié du Komo, mais il possédait toutes les autres connaissances (historiques, initiatiques ou touchant aux sciences de la nature) de son temps. Tout le monde le connaissait dans les pays qui s'étendent entre Sikasso et Bamako, c'est-à-dire entre les anciens royaumes du KénéDougou et du Bélédougou.

*Latif*, son cadet, qui avait suivi les mêmes initiations que lui, était également un grand *Doma*. Il présentait en outre l'avantage d'être lettré en arabe et d'avoir fait son service militaire (dans les forces françaises) au Tchad, ce qui lui permit de recueillir dans la savane tchadienne une foule de connaissances qui se révélèrent analogues à celles enseignées au Mali.

*Iwa*, appartenant à la caste des griots, est un des plus grands traditionalistes du Mandé actuellement vivant au Mali, de même que *Banzoumana*, le grand musicien aveugle.

Précisons dès maintenant qu'un griot n'est pas nécessairement un traditionaliste « connaisseur », mais qu'il peut le devenir si ses aptitudes s'y

prêtent. Il ne pourra cependant avoir accès à l'initiation du Komo d'où les griots sont exclus<sup>3</sup>.

D'une manière générale, les traditionalistes furent écartés, sinon pourchassés, par la puissance coloniale qui s'efforçait, cela va de soi, de déraciner les traditions locales afin de semer ses propres idées car, dit-on, « On ne sème ni dans un champ planté ni dans la jachère ». C'est pourquoi l'initiation se réfugia le plus souvent dans la brousse et quitta les grandes villes, dites *Tubabudugu*<sup>4</sup> « villes de blancs » (entendre des colonisateurs).

Il existe cependant encore, dans les différents pays de la Savane africaine constituant l'ancien Bafour — et sans doute ailleurs aussi — des « Connaisseurs » qui continuent de transmettre le dépôt sacré à ceux qui acceptent d'apprendre et d'écouter et se montrent dignes de recevoir leur enseignement par leur patience et leur discrétion, règles de base exigées par les dieux...

Dans un délai de dix ou quinze ans, tous les derniers grands *Doma*, tous les derniers vieillards héritiers des diverses branches de la Tradition, auront probablement disparu. Si nous ne nous hâtons pas de recueillir leurs témoignages et leur enseignement, c'est tout le patrimoine culturel et spirituel d'un peuple qui sombrera avec eux dans l'oubli, abandonnant à elle-même une jeunesse sans racine.

## Authenticité de la transmission

Plus que tous les autres hommes, les traditionalistes-*doma*, grands ou petits, sont tenus au respect de la vérité. Le mensonge, pour eux, est non seulement une tare morale, mais un *interdit rituel* dont la violation leur interdirait de pouvoir remplir leur fonction.

Un menteur ne saurait être un initiateur, ni un « Maître du couteau », et moins encore un *doma*. D'ailleurs, s'il s'avérait par extraordinaire qu'un traditionaliste *doma* soit menteur, personne ne se référerait plus à lui dans aucun *domaine* et sa fonction disparaîtrait du même coup.

D'une façon générale, la tradition africaine a horreur du mensonge. Il est dit : « Fais attention à ne pas te couper de toi-même. Il vaut mieux que le monde soit coupé de toi plutôt que toi coupé de toi-même. » Mais l'interdit rituel du mensonge frappe plus particulièrement tous les « officiants » (ou sacrificateurs, ou maîtres du couteau...,<sup>5</sup>) à tous les degrés, à commencer par le père de famille qui est le sacrificateur ou l'officiant de sa famille, en passant par le forgeron, le tisserand ou l'artisan traditionnel — l'exercice du métier étant une activité sacrée, comme nous le verrons plus loin. L'interdit frappe tous ceux qui, ayant à exercer une responsabilité magico-religieuse et à accomplir des actes rituels, sont en quelque sorte les intermédiaires entre le

3. Sur les griots, voir plus loin.

4. Prononcer Toubabou-dougou.

5. Toutes les cérémonies rituelles ne comportent pas nécessairement le sacrifice d'un animal. Le « sacrifice » peut consister en une offrande, de mil, de lait ou autre produit naturel.



commun des mortels et les forces tutélaires avec, au sommet, l'officiant sacré du pays (par exemple le Hogon, chez les Dogon) et, éventuellement, le roi.

Cet interdit rituel existe, à ma connaissance, dans toutes les traditions de la Savane africaine.

L'interdit du mensonge tient au fait que si un officiant mentait, il vicierait les actes rituels. Il ne remplirait plus l'ensemble des conditions rituelles requises pour accomplir l'acte consacré, la condition essentielle étant d'être soi-même en harmonie avant de manipuler les forces de la vie. Rappelons-nous, en effet, que tous les systèmes magico-religieux africains tendent à préserver ou à rétablir l'équilibre des forces, dont dépend l'harmonie du monde environnant, matériel et spirituel.

Les *doma* sont, plus que tous les autres, astreints à cette obligation car, en tant que Maîtres-initiés, ils sont les grands *détenteurs de la Parole*, principal agent actif de la vie humaine et des esprits. Ils sont les héritiers des paroles sacrées et incantatoires transmises par la chaîne des ancêtres, et que l'on fait remonter aux premières vibrations sacrées émises par *Maa*, le premier homme.

Si le traditionaliste *doma* est détenteur de la Parole, les autres hommes, eux, sont les dépositaires de la causerie...

Je citerai le cas d'un Maître du couteau dogon, du pays de Pignari (cercle de Bandiagara) que j'ai connu dans ma jeunesse et qui avait été amené un jour à mentir pour sauver la vie d'une femme poursuivie qu'il avait cachée chez lui. Après cet événement, il se démit spontanément de sa charge, estimant ne plus remplir les conditions rituelles pour l'assumer valablement.

Quand il s'agit des choses religieuses et sacrées, les grands maîtres traditionnels ne redoutent pas l'opinion défavorable des masses et, s'il leur arrive de se tromper, ils reconnaîtront publiquement leur erreur, sans excuses calculées ni faux-fuyants. Avouer leurs fautes éventuelles est pour eux une obligation, car c'est une purification de la souillure.

Si le traditionaliste ou Connaisseur est tellement respecté en Afrique, c'est parce qu'il se respecte lui-même d'abord. Intérieurement en ordre, puisqu'il ne doit jamais mentir, c'est un homme « bien réglé », maître des forces qui l'habitent. Autour de lui les choses s'ordonnent et les troubles s'apaisent.

Indépendamment de l'interdit de mensonge, il pratique la discipline de la parole et ne distribue pas celle-ci inconsidérément. Car si la parole, comme nous l'avons vu plus haut, est considérée comme l'extériorisation de la vibration des forces intérieures, à l'inverse, la force intérieure naît de l'intériorisation de la parole.

On comprendra mieux, dans cette optique, l'importance donnée par l'éducation africaine traditionnelle à la maîtrise de soi. Parler peu est la marque d'une bonne éducation et le signe de la noblesse. Le jeune garçon apprendra très tôt à maîtriser l'expression de ses émotions ou de sa souffrance, à contenir les forces qui sont en lui, à l'image du *Maa* primordial qui contenait en lui-même, soumises et ordonnées, les forces du Cosmos.

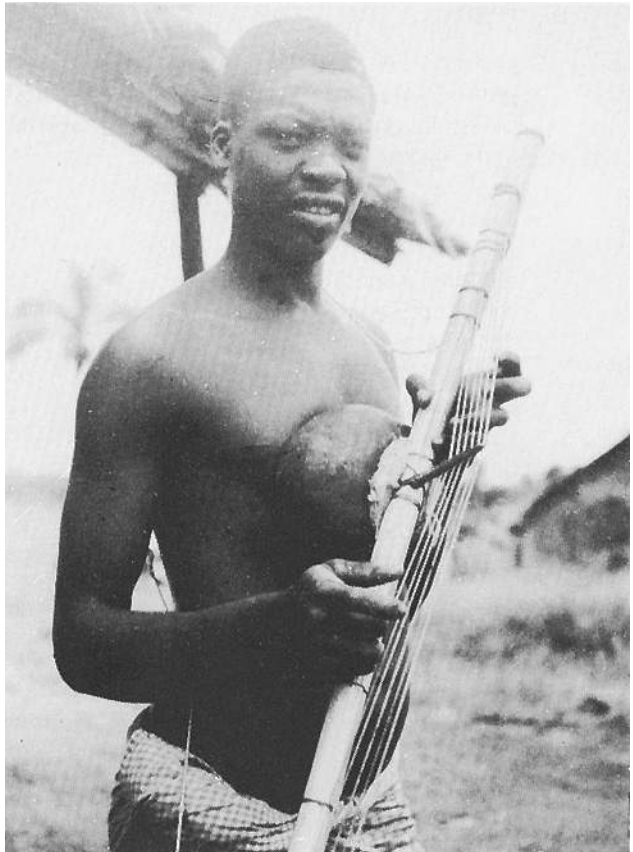
Du Connaisseur respecté ou de l'homme maître de lui-même on dira : « C'est un *Maa* » (ou un *Neddo*, en peul), c'est-à-dire un homme complet.



1

*1. Musicien toucouleur jouant de l'ardin (KAYES, Mali, n° A0-292).*

*2. Chanteur mvèt (photo Documentation française).*



2

Il ne faut pas confondre les traditionalistes-*doma*, qui savent enseigner en amusant et en se mettant à la portée de leur auditoire, avec les troubadours, conteurs et animateurs publics qui sont en général de la caste des *Diéli* (griots) ou des *Woloso* (« captifs de case »)<sup>6</sup>. La discipline de la vérité n'existe pas pour ces derniers et la tradition leur reconnaît le droit de la travestir ou de l'embellir, même grossièrement, pourvu qu'ils arrivent à distraire ou à intéresser leur public, comme nous le verrons plus loin. « Il est permis au griot, dit-on, d'avoir deux langues. »

Par contre, il ne viendrait à l'esprit d'aucun Africain de formation traditionnelle de mettre en doute la véracité des propos d'un traditionaliste-*doma*, particulièrement lorsqu'il s'agit de transmettre des connaissances héritées de la chaîne des ancêtres.

Avant de parler, le *doma* s'adresse, par déférence, aux âmes des anciens pour leur demander de venir l'assister afin que la langue ne lui fourche ou qu'une défaillance de mémoire ne se produise, qui lui ferait omettre quelque chose.

*Danfo Siné*, le grand *doma* bambara que j'ai connu dans mon enfance à Bougouni et qui était Chantre du Komo, disait, avant d'entamer un récit ou un enseignement :

« O Ame de mon Maître Tiemablen Samaké !  
 O Ames des vieux forgerons et vieux tisserands,  
 premiers ancêtres initiateurs venus de l'Est !  
 O Jigi, grand bélier qui le premier souffla  
 dans la corne d'appel du Komo,  
 venu sur le Jeliba (Niger) !  
 Venez tous m'écouter.  
 Je m'en vais, selon vos dires,  
 raconter à mon auditoire  
 comment se sont passées les choses,  
 de vous passés à nous présents,  
 afin que ce dire soit précieusement conservé  
 et fidèlement transmis  
 aux hommes de demain  
 qui seront nos enfants  
 et les enfants de nos enfants.  
 Tenez bien (O vous Ancêtres) les rênes de ma langue !  
 Guidez la sortie de mes paroles,  
 afin qu'elles suivent et respectent  
 leur ordre naturel. »

Puis il ajoutait :

« Moi, *Danfo Siné*, du clan de *Samaké* (éléphant mâle), je m'en vais

6. Les *Woloso* (littéralement « nés dans la maison ») ou « captifs de case » étaient des serviteurs ou des familles de serviteurs attachés depuis des générations à une même famille. La tradition leur reconnaissait une liberté totale de gestes ou de paroles, ainsi que de grands droits matériels sur les biens de leurs maîtres.

conter comme je l'ai appris, devant mes deux témoins *Makoro* et *Manifin* <sup>7</sup>.

« Tous deux connaissent la trame, <sup>8</sup> comme moi-même. Ils me serviront tout à la fois de surveillants et d'étais. »

Si le conteur commettait une erreur ou avait une défaillance, son témoin le reprenait: « Homme! Veille à la manière d'ouvrir ta bouche. » A quoi il répondait: « Excusez, c'est ma langue fougueuse qui m'a trahi. »

Un traditionaliste-*doma* non forgeron de naissance mais connaissant les sciences se rapportant à la forge, par exemple, dira, avant d'en parler: « Je dois cela à Untel, qui le doit à Untel, etc. » Il rendra hommage à l'ancêtre des forgerons en se tenant, en signe d'allégeance, accroupi et la pointe du coude droit reposant sur le sol, avant-bras levé.

Le *doma* peut également citer son maître et dire: « Je rends hommage à tous les intermédiaires jusqu'à *Nunfayri*... » <sup>9</sup> sans être obligé de citer tous les noms.

Il y a toujours référence à la chaîne dont le *doma* lui-même n'est qu'un maillon.

Dans toutes les branches de la connaissance traditionnelle, la *chaîne de transmission* revêt une importance primordiale. S'il n'y a pas transmission régulière, il n'y a pas de « magie », mais seulement causerie ou conte. La parole est alors inopérante. La parole transmise par la chaîne est censée véhiculer, depuis la transmission originelle, une force qui la rend opérante et sacramentelle.

C'est cette notion de « respect de la chaîne » ou de « respect de la transmission » qui fait qu'en général, l'Africain non acculturé aura tendance à rapporter un récit dans la forme même où il l'aura entendu, aidé en cela par la mémoire prodigieuse des analphabètes. Si on le contredit, il se contentera de répondre: « Untel me l'a appris comme cela! », citant toujours sa source.

En dehors de la valeur morale propre des traditionalistes-*doma* et de leur rattachement à une « chaîne de transmission », une garantie d'authenticité supplémentaire est fournie par le *contrôle permanent de leurs pairs ou des anciens* qui les entourent, qui veillent jalousement sur l'authenticité de ce qu'ils transmettent et le reprennent à la moindre erreur, comme nous l'avons vu avec l'exemple de *Danfo Siné*.

Au cours de ses sorties rituelles en brousse, le chantre du Komo peut ajouter ses propres méditations ou inspirations aux paroles traditionnelles qu'il a héritées de la « chaîne » et qu'il chante pour ses compagnons. Ses paroles, nouveaux chaînons, viennent alors enrichir celles de ses prédécesseurs, mais il prévient: « Ceci est mon rajout, ceci est mon dire. Je ne suis pas infallible, je peux me tromper. Si je me trompe, n'oubliez pas que, comme

7. *Makoro* et *Manifin* étaient ses deux condisciples.

8. Un récit traditionnel possède toujours une trame, ou une base immuable qui ne doit jamais être modifiée, mais à partir de laquelle on peut broder des développements ou des embellissements, selon son inspiration ou l'attention de l'auditoire.

9. Ancêtre des forgerons.

vous, je vis d'une poignée de mil, d'une gorgée d'eau et de bouffées d'air. L'homme n'est pas infallible ! »

Les initiés et les néophytes qui l'accompagnent apprennent ces paroles nouvelles, de telle sorte que tous les chants du Komo sont connus et conservés dans les mémoires.

Le degré d'évolution de l'adepte du Komo se mesure non à la *quantité* des paroles apprises, mais à la *conformité de sa vie* à ces paroles. Si un homme possède seulement dix ou quinze paroles du Komo et qu'il les *vit*, alors il devient un adepte valable du Komo au sein de l'association. Pour être chantre du Komo, donc Maître-initié, il faut connaître la totalité des paroles héritées, et les vivre.

L'enseignement traditionnel, surtout quand il s'agit de connaissances liées à une initiation, est lié à l'expérience et intégré à la vie. C'est pourquoi le chercheur, européen ou africain, désireux d'approcher les faits religieux africains, se condamnera à rester à la lisière du sujet s'il n'accepte pas de vivre l'initiation correspondante et d'en accepter les règles, ce qui présuppose au minimum la *connaissance de la langue*. Il est en effet des choses qui ne « s'expliquent » pas, mais qui s'expérimentent et qui se vivent.

Je me souviens qu'en 1928, alors que je me trouvais en service à Tougan, un jeune ethnologue arriva dans le pays pour faire une enquête sur le poulet sacrificiel à l'occasion de la circoncision. Le commandant français l'adressa au chef de canton indigène en demandant à ce dernier de tout faire pour que l'ethnologue obtienne satisfaction, et en insistant pour « qu'on lui dise tout ».

A son tour, le chef de canton réunit les notables. Il leur exposa les faits en leur répétant les paroles du commandant.

Le doyen de l'assemblée, qui était le Maître du couteau de l'endroit, donc responsable des cérémonies de la circoncision et de l'initiation correspondante, demanda :

« Il veut qu'on lui dise tout ? »

— Oui, répondit le chef de canton.

— Mais est-il venu pour se faire circoncire ?

— Non, il est venu pour s'informer. »

Le doyen détourna son visage du chef.

« Comment lui dire tout, fit-il, s'il ne veut pas se faire circoncire ? »

Tu sais bien, chef, que ce n'est pas possible. Il faut qu'il vive la vie des circoncis pour que nous puissions lui enseigner toutes les leçons.

— Puisque nous sommes obligés de donner satisfaction à la force, répliqua le chef de canton, c'est à vous de trouver comment nous sortir de cet embarras.

— Très bien ! fit le vieillard. Nous l'éconduirons sans qu'il y paraisse grâce à la formule de « mise dans la paille ». »

Ce procédé de « mise dans la paille », consistant à fournir à quelqu'un une affabulation improvisée lorsqu'on ne peut lui dire la vérité, fut en effet inventé à partir du moment où l'autorité coloniale envoya ses agents ou ses

représentants pour faire des recherches ethnologiques sans accepter de vivre les conditions requises. Bien des ethnologues en furent plus tard les victimes inconscientes... Sans aller jusque là, combien d'entre eux s'imaginèrent avoir tout compris d'une chose, alors que ne l'ayant pas vécue, ils ne pouvaient la connaître vraiment.

En dehors de l'enseignement ésotérique dispensé au sein des grandes écoles initiatiques — tel le Komo ou celles citées plus haut — l'enseignement traditionnel commence, en fait, dans chaque famille où le père, la mère ou les aînés sont à la fois maîtres et éducateurs et constituent la première cellule de traditionalistes. Ce sont eux qui dispensent les premières leçons de la vie, non seulement par l'expérience mais par le truchement des contes, fables, légendes, maximes, adages, etc. Les proverbes sont les missives léguées par les ancêtres à la postérité. Il y en a à l'infini.

Certains jeux d'enfants ont été élaborés par les initiés en vue de véhiculer, à travers les âges, certaines connaissances ésotériques « chiffrées ». Citons par exemple le jeu du *Banangolo*, au Mali, fondé sur un système numéral en rapport avec les 266 *sigiba*, ou signes, correspondant aux attributs de Dieu.

En outre, l'enseignement n'est pas systématique, mais lié aux circonstances de la vie. Cette manière de procéder peut sembler chaotique, mais elle est, en fait, pratique et très vivante. La leçon donnée à l'occasion d'un événement ou d'une expérience se grave profondément dans la mémoire de l'enfant.

Au cours d'une promenade en brousse, la rencontre d'une fourmi-lière donnera au vieux maître l'occasion de dispenser des connaissances variées, en fonction de la nature de son auditoire. Ou bien il parlera de l'animal lui-même, des lois qui régissent sa vie et de la « classe d'être » à laquelle il appartient, ou bien il donnera une leçon de morale aux enfants en leur montrant comment la vie de la collectivité repose sur la solidarité et l'oubli de soi, ou bien encore il débouchera sur des connaissances plus élevées s'il sent que son auditoire peut y accéder. Ainsi, chaque incident de la vie, chaque petit événement peut toujours donner l'occasion de multiples développements, de raconter un mythe, un conte, une légende. Chaque phénomène rencontré peut permettre de remonter jusqu'aux forces dont il est issu et d'évoquer les mystères de l'unité de la Vie, tout entière animée par la *Sé*, Force sacrée primordiale, elle-même aspect du Dieu Créateur.

En Afrique, tout est « Histoire ». La grande Histoire de la vie comprend l'Histoire des Terres et des Eaux (la géographie), l'Histoire des végétaux (la botanique et la pharmacopée), l'Histoire des « Fils du sein de la Terre » (la minéralogie, les métaux), l'Histoire des astres (astronomie, astrologie), l'Histoire des eaux, etc.

Dans la tradition de la savane, et particulièrement dans les traditions bambara et peul, l'ensemble des manifestations de la vie sur terre est divisé en trois catégories, ou « classes d'êtres » elles-mêmes subdivisées en trois groupes :

— Au bas de l'échelle, les êtres inanimés, dits « muets », dont le langage est considéré comme occulte, étant incompréhensible ou inaudible pour le

commun des mortels. Cette classe d'êtres contient tout ce qui repose à la surface de la terre, (sable, eau, etc.) ou réside en son sein (minéraux, métaux, etc.).

Parmi les inanimés muets, on trouve les inanimés solides, liquides et gazeux (littéralement « fumants »).

— Au degré médian, les « animés immobiles », êtres vivants mais qui ne se déplacent pas. C'est la classe des végétaux, qui peuvent s'étendre ou se déployer dans l'espace mais dont le pied ne peut se mouvoir.

Parmi les animés immobiles, on trouve les végétaux rampants, grimpants et verticaux, ces derniers constituant la classe supérieure.

— Enfin, les « animés mobiles », comprennent tous les animaux, jusqu'à l'homme.

Les animés mobiles comprennent les animaux terriens (parmi lesquels les animaux sans os et avec os), les animaux aquatiques et les animaux volants.

Toute chose existante peut donc être rattachée à l'une de ces catégories<sup>10</sup>.

Parmi toutes les « Histoires », la plus grande et la plus significative est celle de l'Homme lui-même, symbiose de toutes les « Histoires » puisque, selon le mythe, il a été composé d'une parcelle de tout ce qui a existé avant lui. Tous les règnes de la vie se retrouvent en lui (minéral, végétal et animal), conjoints à des forces multiples et à des facultés supérieures. Les enseignements le concernant prendront appui sur les mythes de la cosmogonie, déterminant sa place et son rôle dans l'univers, et révéleront quelle doit être sa relation avec le monde des vivants et des morts. On expliquera le symbolisme de son corps comme la complexité de son psychisme: « Les personnes de la personne sont nombreuses dans la personne », disent les traditions bambara et peul. On enseignera quel doit être son comportement vis-à-vis de la nature, comment respecter son équilibre et ne point perturber les forces qui l'animent et dont elle n'est que l'apparence visible. L'initiation lui fera découvrir sa relation avec le monde des forces et le mènera peu à peu vers la maîtrise de soi, la finalité restant de devenir, tel *Maa*, un « homme complet », interlocuteur de *Maa Ngala* et gardien du monde vivant.

## Les métiers traditionnels

Les métiers artisanaux traditionnels sont de grands vecteurs de la tradition orale.

Dans la société traditionnelle africaine, les activités humaines comportaient souvent un caractère sacré ou occulte, et particulièrement celles consistant à agir sur la matière et à la transformer, chaque chose étant considérée comme vivante.

Chaque fonction artisanale se rattachait à une connaissance ésotérique transmise de génération en génération et prenant son origine dans une

10. Cf. A HAMPATE BA, 1972, pp. 23 ss.

révélation initiale. L'œuvre de l'artisan était sacrée parce qu'elle « imitait » l'œuvre de *Maa Ngala* et complétait sa création. La tradition bambara enseigne en effet que la création n'est pas achevée et que *Maa Ngala*, en créant notre terre, y a laissé des choses inachevées afin que *Maa*, son Interlocuteur, les complète ou les modifie en vue de mener la nature vers sa perfection. L'activité artisanale, dans son opération, était censée « répéter » le mystère de la création. Elle « focalisait » donc une force occulte que l'on ne pouvait approcher sans respecter des conditions rituelles particulières.

Les artisans traditionnels accompagnent leur travail de chants rituels ou de paroles rythmiques sacramentelles, et leurs gestes eux-mêmes sont considérés comme un langage. En effet, les gestes de chaque métier reproduisent, dans un symbolisme qui lui est propre, le mystère de la création primordiale liée à la puissance de la Parole, comme il a été indiqué plus haut. On dit :

« Le forgeron forge la Parole,  
le tisserand la tisse,  
le cordonnier la lisse en la corroyant. »

Prenons l'exemple du tisserand, dont le métier est lié au symbolisme de la Parole créatrice se déployant dans le temps et dans l'espace.

Le tisserand de caste (*Maabo*, chez les Peul) est dépositaire des secrets des 33 pièces qui composent la base fondamentale du métier à tisser et dont chacune a un sens. La charpente, par exemple, est constituée de 8 bois principaux : 4 bois verticaux qui symbolisent non seulement les quatre éléments-mère (terre, eau, air, feu), mais les quatre points cardinaux, et 4 bois transversaux qui symbolisent les quatre points collatéraux. Le tisserand, placé au milieu, représente l'Homme primordial, *Maa*, situé au cœur des huit directions de l'espace. Avec sa présence, on obtient neuf éléments qui rappellent les neuf états fondamentaux de l'existence, les neuf classes d'êtres, les neuf ouvertures du corps (portes des forces de la vie), les neuf catégories d'hommes chez les Peul, etc.

Avant de commencer son travail, le tisserand doit toucher chaque pièce du métier en prononçant des paroles ou des litanies correspondant aux forces de la vie qu'elles incarnent.

Le va-et-vient de ses pieds s'élevant et s'abaissant pour actionner les pédales rappelle le rythme originel de la Parole créatrice, lié au dualisme de toute chose et à la loi des cycles. Ses pieds sont censés tenir le langage suivant :

« Fonyonko ! Fonyonko ! Dualisme ! Dualisme !  
Quand l'un s'élève, l'autre s'abaisse.  
Il y a mort du roi et couronnement du prince,  
décès du grand-père et naissance du petit-fils,  
disputes de divorce mêlées aux bruits de fête d'un mariage... »

De son côté, la navette dit :

« Je suis la barque du Destin.  
Je passe entre les récifs des fils de chaîne  
qui représentent la Vie.  
Du bord droit je passe au bord gauche



en dévidant mon intestin (le fil)  
 pour contribuer à la construction.  
 Derechef, du bord gauche je passe au bord droit  
 en dévidant mon intestin.  
 La vie est un perpétuel va-et-vient,  
 un don permanent de soi. »

La bande de tissu s'accumulant et s'enroulant autour d'un bâton reposant sur le ventre du tisserand représente le passé, tandis que le rouleau des fils à tisser, non déplié, symbolise le mystère de demain, l'inconnu du devenir. Le tisserand dira toujours: « O demain! Ne me réserve pas une surprise désagréable! »

En tout, le travail du tisserand représente huit mouvements de va-et-vient (par ses pieds, ses bras, la navette et le croisement rythmique des fils de trame) qui correspondent aux huit bois de charpente et aux huit pattes de l'araignée mythique qui enseigna sa science à l'ancêtre des tisserands.

Les gestes du tisserand actionnant son métier, c'est la création en action; ses paroles accompagnant ces gestes, c'est le chant même de la Vie.

Le forgeron traditionnel, lui, est le dépositaire du secret des transmutations. Il est par excellence le « Maître du Feu ». Son origine est mythique et, dans la tradition bambara, il est appelé « Premier fils de la Terre ». Ses connaissances remontent à *Maa*, le premier homme, auquel son créateur *Maa Ngala* enseigna, entre autres, les secrets de la « forgeronnerie ». C'est pourquoi la forge s'appelle *Fan*, du même nom que *Fan*, l'Œuf primordial dont est sorti tout l'univers et qui fut la première forge sacrée.

Les éléments de la forge sont liés à un symbolisme sexuel, ce dernier étant lui-même l'expression, ou le reflet, d'un processus cosmique de création.

Ainsi les deux soufflets ronds, actionnés par l'assistant du forgeron, sont assimilés aux deux testicules mâles. L'air dont ils s'emplissent est la substance de vie envoyée, à travers une sorte de tuyère qui représente le phallus, dans le foyer de la forge, qui représente la matrice où œuvre le feu transformateur.

Le forgeron traditionnel ne doit entrer dans la forge qu'après un bain rituel de purification préparé avec la décoction de certaines feuilles, écorces ou racines d'arbres, choisies en fonction du jour. En effet, les végétaux (comme les minéraux et les animaux) sont répartis en sept classes qui correspondent aux jours de la semaine et sont liés par la loi de « correspondance analogique »<sup>11</sup>. Puis le forgeron s'habillera d'une façon particulière, ne pouvant pénétrer dans la forge revêtu de n'importe quel costume.

Chaque matin, il purifiera la forge au moyen de fumigations spéciales à base de plantes connues de lui.

Ces opérations terminées, lavé de tous les contacts qu'il a eus avec l'extérieur, le forgeron se trouve dans un état sacramentel. Il redevient pur et est assimilé au forgeron primordial. C'est alors seulement qu'à l'imitation de *Maa Ngala*, il peut « créer » en modifiant et façonnant la matière. (Le nom du

11. Sur la loi de correspondance analogique, cf. A. HAMPATE BA: *Aspects de la civilisation africaine*, Présence africaine, Paris, 1972, pp. 120 ss.

forgeron en peul est *baylo*, mot qui signifie littéralement « transformateur ».)

Avant de commencer son travail, il invoque les quatre éléments-mère de la création (terre, eau, air, feu) qui sont obligatoirement représentés dans la forge. On y trouve en effet toujours un canari rempli d'eau, le feu dans le foyer de la forge, l'air envoyé par les soufflets et un petit tas de terre à côté de la forge.

Pendant son travail, le forgeron prononce des paroles spéciales en touchant chaque outil. En prenant son enclume, qui symbolise la réceptivité féminine, il dit : « Je ne suis pas *Maa Ngala*, je suis le représentant de *Maa Ngala*. C'est lui qui crée, et non moi. » Puis il prend de l'eau ou un œuf, et en fait don à l'enclume en disant : « Voici ta dot. »

Il prend sa masse, qui symbolise le phallus, et en frappe quelques coups sur l'enclume pour la « sensibiliser ». La communication étant établie, il peut commencer à travailler.

L'apprenti ne doit pas poser de questions. Il doit seulement regarder et souffler. C'est la phase « muette » de l'apprentissage. Au fur et à mesure de son avancement dans la connaissance, il soufflera selon des rythmes de plus en plus complexes, chaque rythme ayant une signification. Pendant la phase orale de l'apprentissage, le Maître transmettra peu à peu toutes ses connaissances à son élève, l'entraînant et le corrigeant jusqu'à ce qu'il acquière la maîtrise. Après une « cérémonie de libération », le nouveau forgeron peut quitter son maître et installer sa propre forge. En général, le forgeron envoie ses propres enfants en apprentissage chez un autre forgeron. L'adage dit : « Les épouses et les enfants du Maître ne sont pas ses meilleurs élèves. »

Ainsi l'artisan traditionnel, imitant *Maa Ngala*, « répétant » par ses gestes la prime création, accomplissait-il non un « travail » au sens purement économique du mot, mais une fonction sacrée mettant en jeu les forces fondamentales de la vie et l'engageant dans tout son être. Dans le secret de son atelier ou de sa forge, il participait au mystère renouvelé de l'éternelle création.

Les connaissances du forgeron doivent couvrir un vaste secteur de la vie. Occultiste réputé, sa maîtrise des secrets du feu et du fer lui vaut d'être seul habilité à pratiquer la circoncision et, nous l'avons vu, le grand « Maître du couteau » dans l'initiation du Komo est toujours un forgeron. Il est non seulement savant pour tout ce qui touche aux métaux, mais il connaît parfaitement la classification des végétaux et leurs propriétés.

Le forgeron de haut fourneau, à la fois extracteur du minerai et fondeur, est le plus avancé en connaissance. A toutes les connaissances du forgeron fondeur, il joint la connaissance parfaite des « Fils du sein de la Terre » (la minéralogie) et celle des secrets de la brousse et des plantes. En effet, il connaît le peuplement végétal qui recouvre la terre lorsqu'elle contient un métal particulier, et sait détecter un gisement d'or au seul examen des plantes et des cailloux.

Il connaît les incantations à la terre et les incantations aux plantes. La nature étant considérée comme vivante et animée de forces, tout acte la perturbant doit être accompagné d'un « savoir-vivre rituel » destiné à préserver et à sauvegarder son équilibre sacré, car tout est lié, tout retentit sur tout,

toute action ébranle les forces de la vie et entraîne une chaîne de conséquences dont l'homme subit les contrecoups.

La relation de l'homme traditionnel avec le monde était donc une relation vivante de *participation* et non une relation purement utilisatrice. On comprend que, dans cette *vision globale de l'univers*, la place du profane est faible.

En pays Baoulé ancien, par exemple, l'or, dont la terre était riche, était considéré comme un métal divin et ne faisait pas l'objet d'une exploitation outrancière. Il servait surtout à confectionner les objets royaux ou cultuels et comportait également un rôle de monnaie d'échange, en tant que cadeau. Chacun pouvait l'extraire, mais on ne pouvait garder pour soi une pépite dépassant une certaine grosseur. Toute pépite dépassant le poids courant était remise au dieu et allait grossir « l'or royal », dépôt sacré dans lequel les rois eux-mêmes n'avaient pas le droit de puiser. Certains trésors royaux se sont ainsi transmis, intacts, jusqu'à l'occupation européenne. La terre étant censée appartenir à Dieu, nul homme n'en était propriétaire et l'on n'avait droit qu'à son « usufruit ».

Pour revenir à l'artisan traditionnel, il est l'exemple type de l'incarnation de ses connaissances non seulement dans ses gestes et ses actes, mais dans sa vie toute entière puisqu'il devra respecter un ensemble d'interdits et d'obligations liés à sa fonction, qui constitue un véritable code de comportement tant à l'égard de la nature que de ses semblables.

Il y a ainsi ce qu'on appelle la « Voie des forgerons » (*Numu-sira* ou *numuya*, en bambara), la « Voie des agriculteurs », la « Voie des tisserands », etc. et, sur le plan ethnique, la « Voie des Peul » (*Lawol fulfulde*), véritables codes moraux, sociaux et juridiques propres à chaque groupe, fidèlement transmis et respectés par la voie de la tradition orale.

On peut dire que le métier, ou la fonction traditionnelle, sculpte l'être de l'homme. Toute la différence entre l'éducation moderne et la tradition orale est là. Ce qu'on apprend à l'école occidentale — pour utile que ce soit — on ne le *vit* pas toujours tandis que la connaissance héritée de la tradition orale s'incarne dans l'être tout entier.

Les instruments ou outils du métier matérialisant les Paroles sacrées, le contact de l'apprenti avec le métier l'oblige, à chaque geste, à vivre la Parole.

C'est pourquoi la tradition orale, prise dans son ensemble, ne se résume pas à la transmission de récits ou de certaines connaissances. Elle est *génératrice et formatrice d'un type d'homme particulier*. On peut dire qu'il y a la civilisation des forgerons, la civilisation des tisserands, la civilisation des pasteurs, etc.

Je me suis borné à approfondir ici l'exemple des tisserands et des forgerons, particulièrement typique, mais chaque activité traditionnelle constitue, en général, une grande école initiatique ou magico-religieuse, une voie d'accès vers l'Unité dont elle est, selon les initiés, un reflet ou une expression particulière.

Pour conserver au sein du lignage les connaissances secrètes et les pouvoirs magiques en découlant, chaque groupe dut observer, le plus souvent, des interdits sexuels rigoureux à l'égard des personnes extérieures au groupe,

et pratiquer l'endogamie. Celle-ci n'est donc pas due à une idée d'intouchabilité mais au désir de conserver dans le groupe les secrets rituels. On voit, dès lors, comment ces groupes étroitement spécialisés et correspondant à des « fonctions sacrées » débouchèrent peu à peu sur la notion de « caste », telle qu'elle existe aujourd'hui dans l'Afrique de la savane. « C'est la guerre et le noble qui ont fait le captif, dit l'adage, mais c'est Dieu qui a fait l'artisan (le *nyamakala*). »

La notion de supériorité ou d'infériorité par rapport aux castes ne repose donc pas sur une réalité sociologique traditionnelle. Elle est apparue au cours des temps, en certains endroits seulement, probablement à la suite de l'apparition de certains empires où la fonction guerrière réservée aux nobles leur conféra une sorte de suprématie. En des temps reculés, d'ailleurs, la notion de noblesse n'était sans doute pas la même et le pouvoir spirituel avait préséance sur le pouvoir temporel. En ce temps-là, c'étaient les *Silatigi* (Maîtres-initiés peul) et non les *Ardo* (chefs, rois) qui dirigeaient les communautés peul.

Contrairement à ce que d'aucuns ont écrit ou cru comprendre, le forgeron, en Afrique, est beaucoup plus craint que méprisé. « Premier fils de la Terre », maître du Feu et manipulant des forces mystérieuses, on redoute surtout son pouvoir.

Toujours est-il que la tradition fit aux nobles obligation d'assurer l'entretien des classes « castées », ou classes de *nyamakala* (en bambara) — (*nyeenyo*, pl. *nyeeybe*, en peul). Ces classes jouissaient de la prérogative de pouvoir demander des biens (ou de l'argent) non en rétribution d'un travail, mais en tant que réclamation d'un privilège que le noble ne pouvait refuser.

Dans la tradition du Mandé, dont le foyer se trouve au Mali mais qui recouvre plus ou moins tout le territoire de l'ancien Bafour (c'est-à-dire l'ancienne Afrique occidentale française, exception faite des zones de forêt et de l'est du Niger), les « castes », ou *nyamakala*, comprennent :

- les forgerons (*numu* en bambara, *baylo* en peul);
- les tisserands (*maabo*, en peul comme en bambara);
- les travailleurs du bois (à la fois bûcherons et ébénistes; *saki* en bambara, *labbo* en peul);
- les travailleurs du cuir (*garanké*; en bambara, *sakké* en peul).;
- des animateurs publics (*diéli* en bambara. On les désigne, en peul, du nom général de *nyeeybe*: *nyamakala*). Plus connus en français sous le nom de « griots ».

Bien qu'il n'y ait pas de « supériorité » proprement dite, les quatre classes de *nyamakala*-artisans ont préséance sur les griots parce qu'elles correspondent à des initiations et à une connaissance, le forgeron est au sommet, suivi du tisserand, leur métier étant le plus initiatique. Les forgerons et les tisserands peuvent indifféremment prendre femme dans l'une ou l'autre caste car elles sont potières traditionnelles et relèvent donc de la même initiation féminine.

Dans la classification du Mandé, les *nyamakala*-artisans vont toujours par trois :

Il y a trois forgerons (*numu* en b., *baylo* en p.):

— le forgeron de mine (ou de haut fourneau), qui extrait le minerai et qui fond le métal. Les grands initiés parmi eux peuvent travailler également dans la forge;

— le forgeron du fer noir, qui travaille dans la forge mais n'extrait pas le minerai;

— le forgeron des métaux précieux, ou bijoutier, qui est généralement courtisan et, comme tel, installé dans le vestibule des chefs ou des nobles.

Trois tisserands (*maabo*):

— le tisserand de laine, qui est le plus initié. Les motifs figurant sur les couvertures sont toujours symboliques et se rattachent aux mystères des nombres et de la cosmogonie. Chaque dessin porte un nom;

— le tisserand de *kerka*, qui tisse d'immenses couvertures, moustiquaires ou tentures de coton pouvant faire jusqu'à six mètres de long et comportant une infinité de motifs. J'en ai vu qui comportaient 165 motifs. Chaque motif a un nom et une signification. Le nom lui-même est un symbole qui signifie beaucoup de choses;

— le tisserand ordinaire, qui fabrique de simples bandes blanches et ne correspond pas à une grande initiation.

Il arrive que des nobles pratiquent le tissage ordinaire. Ainsi, certains bambara confectionnent des bandes blanches sans être tisserands de caste. Mais ils ne sont pas initiés et ne peuvent tisser ni *kerka*, ni laine, ni moustiquaires.

Il y a trois travailleurs du bois (*saki* en b., *labbo* en p.):

— celui qui réalise les mortiers, pilons et statuettes sacrées. Le mortier, dans lequel on pile les remèdes sacrés, est un objet rituel et n'est pas confectionné avec n'importe quel bois. De même que la forge, il symbolise les deux forces fondamentales: le mortier représente, comme l'enclume, le pôle féminin, tandis que le pilon représente, comme la masse, le pôle masculin.

Les statuettes sacrées sont exécutées à la commande d'un initié-*doma*, qui les «chargera» d'énergie sacrée en vue d'un usage particulier. Indépendamment du rituel de la «charge», le choix et la coupe du bois doivent eux aussi s'exécuter dans des conditions particulières, dont le bûcheron a le secret.

L'artisan du bois coupe lui-même le bois, dont il a besoin. Il est donc également bûcheron et son initiation est liée à la connaissance des secrets de la brousse et des végétaux. L'arbre étant considéré comme vivant et habité par d'autres esprits vivants, on ne l'abat ni ne le coupe sans des précautions rituelles particulières connues du bûcheron;

— celui qui réalise les ustensiles ou meubles de ménage en bois;

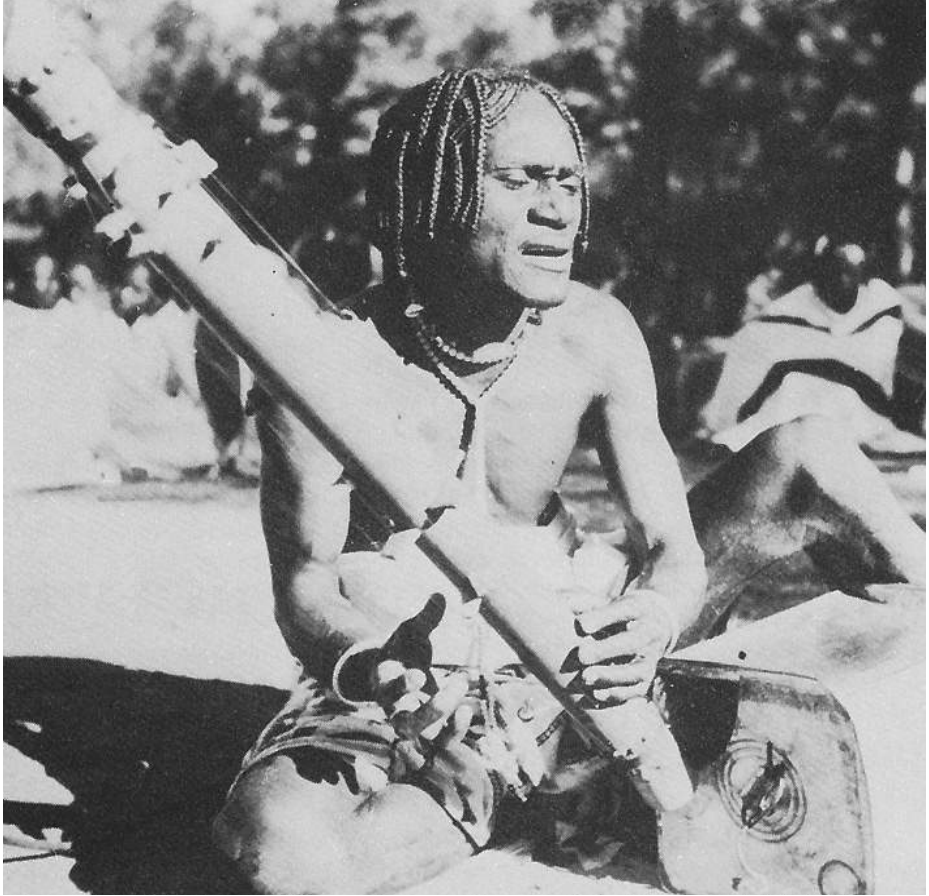
— celui qui fabrique les pirogues. Le piroguier doit être initié, en outre, aux secrets de l'eau.

Au Mali, les Somono, qui sont devenus pêcheurs sans appartenir à l'ethnie Bozo, se sont mis à fabriquer eux aussi des pirogues. C'est eux que l'on voit travailler entre Koulikoro et Mopti sur les bords du Niger.

Il y a trois travailleurs du cuir (*garanké*; en b. et *sakké*; en p.):

— ceux qui fabriquent les chaussures;

— ceux qui fabriquent les harnachements;



1

*1. Joueur de Valiha, en bois avec cordes en acier (photo musée de l'Homme).*

*2. Griot hutu mimant le mwami déchu, Rwanda (photo B. Nantet).*



2

— les selliers, ou bourelliers.

Le travail du cuir correspond lui aussi à une initiation et les *garanké* ont souvent une réputation de sorciers.

Les chasseurs, les pêcheurs et les agriculteurs ne correspondent pas à des castes, mais plutôt à des ethnies. Leurs activités sont parmi les plus anciennes de la société humaine : la « cueillette » (agriculture) et la « chasse » (comprenant les « deux chasses » : sur terre et dans l'eau) représentent, elles aussi, de grandes écoles d'initiation, car on n'aborde pas n'importe comment les forces sacrées de la Terre-Mère ou les puissances de la brousse où vivent les animaux. Comme le forgeron de haut fourneau, le chasseur connaît en général toutes les « incantations de la brousse » et doit posséder à fond la science du monde animal.

Les guérisseurs (par les plantes ou par le « don de la parole ») peuvent appartenir à n'importe quelle classe ou ethnie. Ce sont souvent des *doma*.

Chaque peuple possède souvent en héritage des dons particuliers, transmis par initiation de génération en génération. Ainsi les Dogon du Mali sont réputés pour connaître le secret de la lèpre, qu'ils savent guérir très rapidement sans laisser aucune trace, et le secret de la guérison de la tuberculose. Ils sont, en outre, d'excellents « rebouteux » et savent remettre en place les os brisés même en cas de fractures très graves.

## Les animateurs publics ou « Griots » (Diéli, en Bambara)

Si les sciences occultes et ésotériques sont l'apanage des « maîtres du couteau » et des chantres des dieux, la musique, la poésie lyrique, les contes qui animent les récréations populaires, et souvent aussi l'histoire, reviennent aux griots, sortes de troubadours ou de ménestrels parcourant le pays ou attachés à une famille.

On a souvent pensé, à tort, qu'ils étaient les seuls « traditionalistes » possibles. Qui sont-ils ?

On peut les diviser en trois catégories :

— les griots *musiciens*, qui jouent de tous les instruments (monocorde, guitare, cora, tam-tam, etc). Souvent merveilleux chanteurs, ils sont conservateurs et transmetteurs des musiques anciennes en même temps que compositeurs ;

— les griots « *ambassadeurs* » et courtisans, chargés de s'entremettre entre les grandes familles lorsqu'il existe des différends. Ils sont toujours attachés à une famille royale ou noble, parfois à une seule personne ;

— les griots *généalogistes*, historiens ou poètes (ou les trois à la fois) qui sont aussi généralement conteurs et grands voyageurs, et pas forcément attachés à une famille.

La tradition leur confère un statut particulier au sein de la société. En effet, contrairement aux *Horon* (nobles), ils ont le droit d'être sans vergogne

et jouissent d'une très grande liberté de parole. Ils peuvent se montrer sans gêne, voire effrontés, et il leur arrive de plaisanter avec les choses les plus sérieuses ou les plus sacrées sans que cela tire à conséquence. Ils ne sont astreints ni à la discrétion ni au respect absolu de la vérité. Ils peuvent parfois mentir avec aplomb et nul n'est fondé à leur en tenir rigueur. « C'est le dire du *diéli* ! Ce n'est donc pas la vérité vraie, mais nous l'acceptons ainsi ». Cette maxime montre assez combien la tradition admet, sans en être dupe, les affabulations des *diéli* qui, ajoute-t-elle, ont « la bouche déchirée ».

Dans toute la tradition du Bafour, le noble, ou le chef, non seulement se voit interdire la pratique de la musique dans les réunions publiques, mais est tenu à la modération dans l'expression ou la parole. « Trop parler sied mal dans la bouche d'un Horon », dit le proverbe. Aussi les griots attachés aux familles sont-ils tout naturellement amenés à jouer un rôle d'entremetteur, ou même d'ambassadeur, lorsque surgissent des problèmes, petits ou grands. Ils sont « la langue » de leur maître.

Lorsqu'ils sont attachés à une famille, ou à une personne, ils sont généralement chargés des commissions d'usage et notamment des démarches matrimoniales. Un jeune homme noble, par exemple, ne s'adressera pas directement à une femme pour lui parler de son amour. Il en chargera son griot qui se mettra en rapport avec la jeune fille ou avec la griote de celle-ci pour lui parler des sentiments de son maître et lui vanter ses mérites.

La société africaine étant fondamentalement fondée sur le dialogue entre les individus et la palabre entre communautés ou ethnies, les *diéli*, ou griots, sont les agents actifs et naturels de ces palabres. Autorisés à avoir « deux langues dans leur bouche », ils peuvent éventuellement se dédire sans qu'on leur en tienne rigueur, ce que ne pourrait faire un noble à qui il n'est pas permis de revenir inopinément sur sa parole ou sur une décision. Il arrive même aux griots d'endosser une faute qu'ils n'ont pas commise afin de redresser une situation ou de sauver la face des nobles.

C'est aux vieux sages de la communauté, qui siègent dans le secret, que revient le lourd devoir de « regarder les choses par le hublot approprié », mais c'est aux griots de faire aller ce que les sages ont décidé et arrêté.

Dressés à s'informer et à informer, ils sont les grands vecteurs des nouvelles, mais aussi, souvent, les propagateurs des cançons.

Leur nom en bambara, *diéli*, signifie « sang ». Tel le sang en effet, ils circulent dans le corps de la société qu'ils peuvent guérir ou rendre malade, selon qu'ils atténuent ou avivent ses conflits par leurs paroles et par leurs chants.

Hâtons-nous de dire, cependant, qu'il s'agit ici de caractéristiques générales et que tous les griots ne sont pas nécessairement effrontés ou dévergondés. Bien au contraire, il existe parmi eux des hommes que l'on appelle *Diéli-faama* : « griots-rois ». Ceux-ci ne le cèdent en rien aux nobles en matière de courage, moralité, vertu et sagesse, et ils n'abusent jamais des droits que leur octroie la coutume.

Les griots furent un grand agent actif du commerce humain et de la culture.



Souvent doués d'une grande intelligence, ils jouèrent un très grand rôle dans la société traditionnelle du Bafour en raison de leur influence sur les nobles et les chefs. En toute occasion, encore maintenant, ils stimulent et excitent l'orgueil clanique du noble par leurs chants, souvent pour obtenir des cadeaux, mais souvent aussi pour encourager celui-ci dans une circonstance difficile.

Durant la nuit de veille qui précède la circoncision, par exemple, ils encouragent l'enfant ou le jeune homme afin que, par son impassibilité, il sache se montrer digne de ses aïeux. « Ton père<sup>12</sup> Untel, qui a été tué sur le champ de bataille, a avalé la « bouillie de fer ignée » (les balles) sans cligner des yeux. J'espère que, demain, tu n'auras pas peur du tranchant couteau du forgeron », chante-t-on chez les Peul. A la cérémonie du bâton, ou *Soro*, chez les Peuls Bororo du Niger, ce sont les griots qui soutiennent par leurs chants le jeune homme qui doit prouver son courage et sa patience en recevant sans ciller, avec le sourire, les coups de bâton les plus cinglants sur la poitrine.

Les griots participèrent à toutes les batailles de l'histoire aux côtés de leurs maîtres dont ils fouettaient le courage par le rappel de leur généalogie et des hauts faits de leurs pères. Tant est grande la puissance de l'évocation du nom pour l'Africain. C'est d'ailleurs par la répétition du nom de son lignage que l'on salue et louange un Africain.

L'influence exercée par les *diéli*, au cours de l'histoire, fut bonne ou mauvaise selon que leurs paroles excitaient l'orgueil des chefs et les poussaient à dépasser les limites, ou selon qu'ils les rappelaient, comme ce fut souvent le cas, au respect de leurs devoirs traditionnels.

Comme on le voit, l'histoire des grands empires de l'Afrique du Bafour est inséparable du rôle des *Diéli* qui mériterait, à lui seul, une étude approfondie.

Le secret de la puissance et de l'influence des *Diéli* sur les *Horon* (nobles) réside dans la connaissance de leur généalogie et de l'histoire de leur famille. Aussi certains d'entre eux ont-ils fait de cette connaissance une véritable spécialité. Cette classe de griots n'appartient souvent à aucune famille et parcourt le pays à la recherche d'informations historiques toujours plus étendues. Ils sont ainsi assurés de posséder un moyen presque magique de provoquer l'enthousiasme des nobles auxquels ils viennent déclamer leur généalogie, leurs devises et leur histoire, et d'en recevoir automatiquement d'importants cadeaux. Un noble est capable de se dépouiller de tout ce qu'il possède sur lui et dans sa maison pour en faire cadeau à un griot qui a su toucher la corde sensible. Où qu'ils aillent, ces griots généalogistes sont donc assurés de trouver largement leur subsistance.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il s'agit là d'une « rétribution ». L'idée de rétribution pour un travail est contraire à la notion traditionnelle de

12. « Ton père », en langage africain, ce peut être tout aussi bien un oncle, un grand-père ou aïeul. C'est toute la lignée paternelle, collatéraux compris.

*droit* des *nyamakala* sur les classes nobles<sup>13</sup>. Quelle que soit leur fortune, les nobles, même les plus pauvres, sont tenus traditionnellement de donner aux *diéli*, comme à tout *nyamakala* ou *woloso* («captif de case»)<sup>14</sup>, même si le demandeur est infiniment plus riche que le donneur. D'une façon générale, c'est la caste des *Diéli* qui quémante le plus. Mais quels que soient ses gains, le *diéli* est toujours pauvre car il dépense sans réserve, comptant sur les nobles pour vivre.

«O! — chantent les griots quémanteurs — la main du noble ne reste pas collée à son cou par avarice, mais elle est toujours prête à plonger dans sa poche afin de donner au demandeur». Et si par hasard le cadeau ne venait pas, gare aux méfaits de «l'homme à la bouche déchirée», dont les «deux langues» peuvent gâter bien des affaires et des réputations!

Du point de vue économique, la caste des *Diéli*, comme toutes les classes de *nyamakala* et de *woloso*, est donc totalement à la charge de la société, et particulièrement des classes nobles. La transformation progressive des conditions économiques et des mœurs a quelque peu entamé cet état de choses, d'anciens nobles ou d'anciens griots accédant à des fonctions rétribuées. Mais la coutume n'en est pas moins demeurée vivante et les gens se ruinent encore, à l'occasion des fêtes de baptême ou de mariage, pour donner des cadeaux aux griots qui viennent animer ces fêtes de leurs chants. Certains gouvernements modernes ont tenté de mettre fin à cette coutume, mais n'y ont pas, à ma connaissance, encore réussi.

Les *diéli*, étant *nyamakala*, doivent, en principe, se marier dans les classes de *nyamakala*.

On voit comment les griots généalogistes, spécialisés dans la connaissance de l'histoire des familles et doués souvent d'une mémoire prodigieuse, ont pu tout naturellement devenir, en quelque sorte, les archivistes de la société africaine et, parfois, de grands historiens. Mais souvenons-nous qu'ils ne sont pas les seuls à détenir ces connaissances. On peut donc, à la rigueur, appeler les griots-historiens des «traditionalistes», mais avec cette réserve qu'il s'agit là d'une branche purement historique de la tradition, qui en comporte par ailleurs beaucoup d'autres.

Le fait de naître griot (*diéli*) ne fait pas nécessairement du *diéli* un historien, mais l'y prédispose, et il n'en fait pas non plus, loin s'en faut, un savant en matières traditionnelles, un «Connaisseur». D'une manière générale, la caste des *Diéli* est la plus éloignée des domaines initiatiques — ceux-ci exigeant silence, discrétion et maîtrise de sa parole.

La possibilité de devenir des «Connaisseurs» ne leur est pourtant pas interdite, pas plus qu'à quiconque. De même qu'un traditionaliste-*doma* (le «Connaisseur traditionnel» au vrai sens du terme) peut être en même temps un grand généalogiste et historien, de même un griot,

13. «Noble» est une traduction très approximative pour *Horon*. En fait, est *Horon* toute personne n'appartenant ni à la classe des *nyamakala* ni à la classe des *Jon* (ou «captifs»), classe née à partir d'anciennes prises de guerre. Les *Horon* ont pour devoir d'assurer la défense de la communauté, de donner leur vie pour elle et d'assurer l'entretien des autres classes.

14. *Woloso*, ou «captif de case», cf. note 6.

comme tout membre de n'importe quelle catégorie sociale, peut devenir traditionaliste-*doma* si ses aptitudes le lui permettent et s'il a vécu les initiations correspondantes (exception faite, toutefois, de l'initiation du Komo qui lui est interdite).

Nous avons cité, au cours de cette étude, l'exemple de deux griots « Connaisseurs » vivant actuellement au Mali : Iwa et Banzoumana, ce dernier étant à la fois grand musicien, historien et traditionaliste-*doma*.

Le griot qui est en même temps traditionaliste-*doma* constitue une source de renseignements entièrement digne de confiance, car sa qualité d'initié lui confère une haute valeur morale et l'astreint à l'interdit de mensonge. Il devient un autre homme. Il est ce « griot-roi » dont j'ai parlé plus haut, que l'on consulte pour sa sagesse et ses connaissances et qui, tout en sachant distraire, n'abuse jamais de ses droits coutumiers.

Lorsqu'un griot raconte une histoire, on demande en général : « Est-ce l'histoire des *diéli* ou l'histoire des *doma*? ». S'il s'agit de « l'histoire des *diéli* », on répond : « C'est le dire des *diéli* ! » et l'on s'attend à quelques embellissements de la vérité, destinés à mettre en relief le rôle de telle ou telle famille, ce que ne ferait pas un traditionaliste-*doma*, soucieux avant tout de transmission véridique.

Il y a là une discrimination à faire. Lorsqu'on est en présence d'un griot historien, il convient de savoir si c'est un griot ordinaire ou un griot-*doma*. Il faut reconnaître, cependant, que la base des faits est rarement transformée ; elle sert de tremplin à une inspiration poétique ou panégyrique qui vient, sinon la fausser vraiment, du moins la « décorer ».

Il convient de dissiper un malentendu dont les séquelles apparaissent encore dans certains dictionnaires français. On a voulu, en effet, que le griot (*diéli*) soit un « sorcier », ce qui ne correspond à aucune réalité. Il peut arriver qu'un griot soit *Korté-tigui*, « jeteur de mauvais sort », comme il peut arriver qu'un griot soit *doma*, « Connaisseur traditionnel », et ce non pas parce qu'il est né griot, mais parce qu'il aura été initié et aura acquis sa maîtrise, bonne ou mauvaise, à l'école d'un maître de l'art.

Le malentendu vient sans doute de l'ambivalence du terme de « griot » qui, en français, désigne parfois l'ensemble des *nyamakala* — dont le *diéli* fait partie — et, plus fréquemment, la seule caste des *diéli*.

Or, la tradition déclare que les *nyamakala* sont tous des *Subaa*, terme qui désigne un homme versé dans les connaissances cachées connues des seuls initiés, un « occultiste » en quelque sorte. Elle exclut d'ailleurs de cette désignation les *diéli*, qui ne suivent pas une voie initiatique propre. Ce sont donc les *nyamakala-artisans* qui sont *subaa*. Parmi ces derniers, il se trouve que le *garanké*, travailleur du cuir, jouit d'une réputation de *Subaga* : sorcier, au mauvais sens du terme.

Je ne suis pas loin de croire que les premiers interprètes européens ont confondu les deux termes *subaa* et *subaga* (proches dans la prononciation) et que l'ambivalence du terme « griot » a fait le reste.

La tradition déclarant que « Tous les *nyamakala* sont des *subaa* (occultistes) », ils auront compris : « Tous les *nyamakala* sont des *subaga* (sorciers) », ce qui aura donné, étant donné le double usage, collectif ou

particulier, du mot griot: « Tous les griots sont des sorciers ». D'où le malentendu.

Quoi qu'il en soit, l'importance du *diéline* ne réside pas dans ses éventuelles vertus sorcières, mais dans son art de manier la parole, qui est d'ailleurs une autre forme de magie.

Avant de quitter les griots, signalons quelques exceptions avec lesquelles on peut les confondre. On peut rencontrer certains tisserands ayant cessé d'exercer le métier traditionnel pour devenir musiciens de guitare. Les peul les appellent *Bammbaado*, littéralement « portés dans le dos », parce que leur charge est toujours supportée par un homme ou par la communauté. Ces *Bammbaado*, qui sont toujours conteurs, peuvent aussi être poètes, généalogistes et historiens.

Certains bûcherons peuvent aussi échanger leurs outils contre la guitare et devenir d'excellents musiciens et généalogistes. Bokar Ilo et Idriss Ngada, qui furent, à ma connaissance, parmi les grands généalogistes de Haute-Volta, étaient des bûcherons devenus musiciens. Mais il s'agit là d'exceptions.

Certains nobles déchus peuvent également devenir animateurs et amuseurs publics — non musiciens toutefois<sup>15</sup> — et portent le nom de *Tiapourta* (en bambara comme en peul). Ils sont alors plus effrontés et dévergondés que les plus effrontés des griots, et personne ne prend leurs propos au sérieux. Ils demandent des cadeaux aux griots, si bien que ceux-ci se sauvent lorsqu'ils en voient un...

Si la musique est, en général, la grande spécialité des *diéli*, il existe, par ailleurs, une musique rituelle jouée par les initiés et accompagnant les cérémonies ou les danses rituelles. Les instruments de cette musique sacrée sont alors de véritables objets culturels, permettant de communiquer avec les forces invisibles. Selon qu'ils sont à cordes, à vent ou à percussion, ils sont en rapport avec les éléments: terre, air et eau.

La musique propre à « incanter » les esprits du feu est l'apanage de l'association des mangeurs de feu, appelés *Kursi-kolonin* ou *Donnga-soro*.

## Comment devient-on traditionaliste

Comme nous l'avons déjà indiqué, tout le monde, en Afrique du Bafour, pouvait devenir traditionaliste-*doma*, c'est-à-dire « Connaisseur » en une ou plusieurs matières traditionnelles. La connaissance était à la discrétion de tous (l'initiation étant présente partout, sous une forme ou sous une autre) et son acquisition dépendait seulement des aptitudes de chacun.

La connaissance était si valorisée qu'elle primait tout et conférait la noblesse. Ainsi le Connaisseur, en quelque matière que ce soit, pouvait siéger au Conseil des anciens chargé de l'administration de la communauté, quelle que soit sa catégorie sociale, *horon* (noble), *nyamakala* ou *woloso* (« captif de

15. Souvenons-nous que les Horons (nobles), peul ou bambara, ne jouent jamais de musique, du moins en public. Les Tiapourta ont conservé en général cette coutume.

case»). «La connaissance ne connaît ni la race, ni la “porte paternelle” (le clan). Elle anoblit son homme», dit le proverbe.

L'éducation africaine n'était pas systématique à la manière de la scolarité européenne. Elle se dispensait tout au long de la vie. C'est la vie même qui était éducation.

Jusqu'à l'âge de 42 ans, dans le Bafour l'homme était censé être à l'école de la vie et n'avait pas «droit à la parole» dans les assemblées, sinon exceptionnellement. Il était censé être encore «à l'écoute» et approfondir les connaissances qu'il avait reçues à partir de son initiation à 21 ans.

A partir de 42 ans, il était censé avoir assimilé et approfondi les enseignements reçus depuis sa jeunesse, acquérait le droit à la parole dans les assemblées et devenait à son tour un instructeur afin de rendre à la société ce qu'il en avait reçu. Mais cela ne l'empêchait pas, si tel était son désir, de continuer à s'instruire auprès de ses aînés et de solliciter leurs conseils. Un vieux trouvait toujours un plus vieux, ou plus savant que lui, pour lui demander un complément d'information ou un avis. «Chaque jour, dit-on, l'oreille entend ce qu'elle n'avait pas encore entendu». L'éducation pouvait ainsi durer toute la vie.

Après avoir appris son métier et suivi l'initiation correspondante, le jeune *nyamakala*-artisan, prêt à voler de ses propres ailes, partait le plus souvent de village en village pour augmenter ses connaissances auprès de nouveaux maîtres. «Celui qui n'a pas voyagé n'a rien vu», disent les gens. Aussi allait-il d'atelier en atelier faire un tour du pays aussi large que possible. Ceux de la montagne descendaient dans la plaine, ceux de la plaine allaient dans la montagne, ceux du Bélédougou venaient au Mandé, etc.

Afin de se faire reconnaître, le jeune forgeron en voyage portait toujours son soufflet en bandoulière, le bûcheron sa hache ou son herminette; le tisserand portait dans son dos son métier démonté mais arborait sur l'épaule sa navette ou sa poulie; le cordonnier tenait ses petits pots de couleur. Lorsque le jeune homme arrivait dans un gros village où les corporations étaient groupées par quartiers, on l'aiguillait automatiquement vers le quartier des cordonniers ou des tisserands, etc.

Au cours de ses voyages et de ses recherches, l'acquisition d'une somme de connaissances plus ou moins grande dépendait de sa dextérité, de la qualité de sa mémoire et, surtout, de son caractère. S'il était poli, avenant et serviable, les vieux lui donnaient des secrets qu'ils ne livraient pas aux autres, car il est dit: «Le secret des vieux ne se paie pas avec de l'argent, mais avec de bonnes manières.»

Le jeune *horon*, lui, passe son enfance dans la cour de son père et dans le village, où il assiste à toutes les réunions, entend les récits de chacun et retient tout ce qu'il peut. Dans les séances du soir de son «association d'âge», chaque enfant rapporte les contes qu'il a entendus, soit historiques, soit initiatiques — mais dans ce dernier cas sans en comprendre toute la portée. A partir de sept ans, il fait automatiquement partie de la société d'initiation de son village et commence à en recevoir les enseignements, dont nous avons dit plus haut qu'ils concernent tous les aspects de la vie.

Quand un vieux rapporte un conte initiatique dans une assemblée, il en développe le symbolisme selon la nature et la compréhension de son auditoire. Il peut en faire un simple conte merveilleux pour enfants, comportant un sens moral éducatif, ou une profonde leçon sur les mystères de la nature humaine et de ses rapports avec les mondes invisibles. Chacun retient ou comprend selon ses aptitudes.

Il en va de même pour les récits historiques qui animent les réunions, où l'on évoque dans les moindres détails les faits et gestes des anciens ou des héros du pays. L'étranger de passage fera entendre les récits des pays lointains. Ainsi l'enfant baigne-t-il dans une ambiance culturelle particulière dont il s'imprègne en fonction des qualités de sa mémoire. Histoire, contes, fables, proverbes et maximes jalonnent ses journées.

En général, le jeune *horon* ne s'expatrie pas, étant destiné à la défense du pays. Il participe aux travaux de son père qui peut être agriculteur, ou tailleur, ou exercer toute autre activité réservée à la classe des *horon*. S'il est peul, il suit le campement de ses parents, apprend de très bonne heure à garder seul les troupeaux en pleine brousse, de nuit comme de jour, et reçoit l'initiation peul liée au symbolisme des bovidés.

D'une manière générale, on ne devient pas traditionaliste-*doma* en restant dans son village.

Un guérisseur voulant approfondir ses connaissances devra voyager pour connaître les différentes sortes de plantes et s'instruire auprès d'autres Connaisseurs en la matière.

L'homme qui voyage découvre et vit d'autres initiations, enregistre les différences ou les ressemblances, élargit le champ de sa compréhension. Partout où il passe, il participe aux réunions, entend des récits historiques, s'attarde auprès d'un transmetteur qualifié en initiation ou en généalogie, et prend ainsi contact avec l'histoire et les traditions des pays qu'il traverse.

On peut dire que celui qui est devenu traditionaliste-*doma* a été, toute sa vie, un chercheur et un questionneur, et qu'il ne cesse jamais de l'être.

L'Africain de la savane voyageait beaucoup. Il en résultait un échange et une circulation des connaissances. C'est pourquoi la mémoire historique collective, en Afrique, est rarement limitée à un seul territoire. Elle est plutôt liée aux lignées ou aux ethnies qui ont émigré à travers le continent.

De nombreuses caravanes sillonnaient le pays, empruntant un réseau de routes spéciales protégées traditionnellement par les dieux et les rois, routes où l'on était sûr de n'être ni razzié ni attaqué. Sinon, c'eût été s'exposer soit à une attaque, soit à violer sans le savoir quelque interdit local et à en payer chèrement les conséquences. En arrivant dans un pays inconnu, les voyageurs allaient « confier leur tête » à un notable qui devenait ainsi leur garant, car « toucher à "l'étranger" de quelqu'un, c'est toucher à l'hôte lui-même ».

Le grand généalogiste, lui, est toujours nécessairement un grand voyageur. Si un griot peut se contenter de connaître la généalogie de la famille à laquelle il est attaché, le vrai généalogiste — qu'il soit griot ou non — devra nécessairement, pour agrandir ses connaissances, circuler à travers le pays pour s'informer sur les principales ramifications d'une ethnie donnée, puis se

rendre à l'étranger pour se renseigner sur l'histoire des branches émigrées.

C'est ainsi que Molom Gaolo, le plus grand généalogiste peul qu'il m'ait été donné de connaître, possédait la généalogie de tous les Peul du Sénégal. Son grand âge ne lui permettant plus de se déplacer, il envoya son fils, Mamadou Molom, continuer son enquête auprès des familles peul émigrées à travers le Soudan (Mali) avec al-Hādj<sup>cf</sup>Umar. A l'époque où j'ai connu Molom Gaolo, il avait pu réunir et retenir l'histoire passée d'environ quarante générations.

Il avait pour coutume d'assister à tous les baptêmes ou funérailles dans les familles importantes, afin d'enregistrer les circonstances des naissances et des décès, qu'il ajoutait aux listes déposées dans sa mémoire fabuleuse. Aussi pouvait-il déclamer à n'importe quel personnage peul: «Tu es le fils d'Untel, né d'Untel, descendant d'Untel, rejeton d'Untel, etc. morts à tel endroit, pour telle raison, enterrés à tel endroit, etc.»; ou bien: «Untel a été baptisé tel jour, à telle heure, par tel marabout...». Bien entendu, toutes ces connaissances étaient, et sont encore, transmises oralement et enregistrées par la seule mémoire du généalogiste. On ne peut se faire une idée de ce que la mémoire d'un «illettré» peut emmagasiner. Un récit entendu une seule fois est gravé comme dans une matrice et resurgira du premier au dernier mot quand la mémoire le sollicitera.

Molom Gaolo est décédé à l'âge de 105 ans, vers 1968 je crois. Son fils, Mamadou Gaolo, âgé aujourd'hui de 50 ans, vit au Mali où il poursuit le travail de son père, par les mêmes moyens purement oraux, étant lui-même illettré.

Wahab Gaolo, contemporain de Mamadou Gaolo et toujours vivant lui aussi, a poursuivi de son côté une enquête sur les ethnies fulfuldéphones (Peul et Toucouleur) au Tchad, au Cameroun, en Centrafrique et jusqu'au Zaïre, pour se renseigner sur la généalogie et l'histoire des familles émigrées dans ces pays.

Les Gaolo ne sont pas des *diéli* (griots); mais une ethnie fulfuldéphone assimilée à la classe des *nyamakala* et jouissant des mêmes prérogatives. Plus parleurs et déclamateurs que musiciens (sauf leurs femmes qui chantent en s'accompagnant d'instruments rudimentaires), ils peuvent être conteurs et amuseurs et comptent parmi eux beaucoup de généalogistes.

Chez les Marka (ethnie du Mandé), les généalogistes s'appellent «Gues-séré», du nom de leur ethnie rattachée aux Marka.

Qui dit généalogiste dit, par là même, historien, car un bon généalogiste connaît l'histoire et les faits et gestes de chacun des personnages cités, tout au moins les plus marquants. Cette science est à la base même de l'histoire de l'Afrique, car si on s'intéresse tellement à l'histoire, ce n'est pas pour les dates, mais pour la généalogie, pour pouvoir retracer le déploiement, à travers le temps et l'espace, d'une famille, d'un clan ou d'une ethnie donnés.

Aussi chacun est-il toujours un peu généalogiste en Afrique et capable de remonter assez loin dans son propre lignage. Sinon, il serait comme privé de «carte d'identité». Jadis, au Mali, il n'y avait personne qui ne connût au moins dix à douze générations de ses aïeux. Parmi tous les vieux Toucouleur venus au Macina avec al-Hādj<sup>cf</sup>Umar, il n'y en avait pas un seul qui

ne connût sa généalogie au Fouta-Sénégal (pays d'origine) et qui ne sache comment se raccorder aux familles restées là-bas. Ce sont eux que Mamadou Molom, fils de Molom Gaolo, vint consulter au Mali pour continuer l'enquête de son père.

La généalogie était donc tout à la fois sentiment d'identité, moyen d'exalter la gloire familiale et recours en cas de litige. Un conflit pour un terrain, par exemple, pouvait se régler grâce au généalogiste qui précisait quel aïeul avait défriché, puis cultivé ce terrain, à qui il l'avait donné, dans quelles conditions, etc.

On trouve dans la population, encore maintenant, énormément de connaisseurs en généalogie et en histoire, qui n'appartiennent ni à la classe des griots ni à celle des gaolo. Il y a là, pour l'histoire de l'Afrique, une source d'informations considérable, au moins pendant un certain temps encore.

Chaque patriarche est un généalogiste pour son propre clan, et c'est d'ailleurs souvent auprès d'eux que griots ou gaolo viennent se renseigner pour compléter leurs informations.

D'une manière générale, chaque vieillard, en Afrique, est toujours « connaisseur » en une matière ou en une autre, historique ou traditionnelle.

Griots et gaolo n'ont donc point l'exclusivité de la connaissance généalogique, mais eux seuls ont pour spécialité de la « déclamer » auprès des nobles pour en obtenir des dons.

## Influence de l'Islam

Les particularités de la mémoire africaine et les modalités de sa transmission orale n'ont pas été affectées par l'islamisation qui a touché en grande partie les pays de la Savane ou de l'ancien Bafour. En effet, partout où il s'est répandu, l'islam n'a pas adapté la tradition africaine à sa propre pensée, mais s'est adapté lui-même à la transmission africaine dès l'instant — ce qui était souvent le cas — où celle-ci ne violait pas ses principes fondamentaux. La symbiose réalisée fut si grande qu'il est parfois difficile de démêler ce qui appartient à l'une ou l'autre tradition.

Lorsque la grande famille arabo-berbère des Kounta eut islamisé le pays, bien avant le XI<sup>e</sup> siècle, dès que les autochtones eurent appris l'arabe, ils entreprirent de se servir des traditions ancestrales pour transmettre et expliquer l'islam.

On put voir ainsi de grandes écoles islamiques purement orales enseigner l'islam dans les langues autochtones, à l'exception du Coran et des textes faisant partie de la prière canonique.

Parmi beaucoup d'autres, je citerai l'école orale du Djelgodji (appelé Kabé), l'école de Barani, celle de Amadou Fodia dans le Farimaké (cercle de Niafouké, au Mali), celle de Mohamed Abdoulaye Souadou, de Dilli (cercle de Nara, Mali), l'école de Cheikh Usman dan Fodio, dans le Nigeria et le Niger, où tout l'enseignement était donné en peul. Plus près de nous, la Zaouïa de



Tierno Bokar Salif, à Bandiagara, et l'école de Sheikh Salah, grand marabout dogon, toujours vivant.

Pour donner une idée des capacités de la mémoire africaine, disons que la plupart des enfants sortant des écoles coraniques étaient capables de réciter le Coran entièrement par cœur, en arabe et dans la psalmodie voulue, sans en comprendre le sens !

Dans toutes ces écoles, les principes de base de la tradition africaine n'étaient pas répudiés, mais au contraire utilisés et expliqués à la lumière de la révélation coranique. Tierno Bokar qui était à la fois traditionaliste en matière africaine et en islam, s'illustra dans l'application approfondie de cette méthode d'enseignement.

Indépendamment d'une vision sacrée commune de l'univers et d'une même conception de l'homme et de la famille, on retrouvait, dans l'une et l'autre tradition, le même souci de toujours citer ses sources (*isnad*, en arabe) et de ne rien changer aux paroles du maître, le même respect de la chaîne de transmission initiatique (*silsila*, ou « chaîne », en arabe) et le même système de voies initiatiques (les grandes congrégations soufies, ou *tarikha* (pluriel *tourouk*), dont la « chaîne » remonte jusqu'au Prophète lui-même) permettant d'approfondir, par expérience, les données de la foi.

Aux catégories connues des « Connaisseurs » traditionnels vinrent s'ajouter celles des Marabouts (lettrés en arabe ou en jurisprudence islamique) et des grands Cheikhs du Soufisme, cependant que les structures de la société (castes et métiers traditionnels) étaient conservées, même dans les milieux les plus islamisés, et continuaient de véhiculer leurs initiations particulières. La connaissance en matières islamiques constitua une nouvelle source d'anoblissement. Ainsi Alfa Ali, mort en 1958, gaolo de naissance, était la plus grande autorité en matière islamique du cercle de Bandiagara, ainsi que toute sa famille avant lui, et son fils après lui<sup>16</sup>.

## Histoire d'une récolte

Pour donner une illustration pratique de la façon dont les récits historiques ou autres vivent et se conservent avec une fidélité rigoureuse dans la mémoire collective d'une société à tradition orale, je raconterai comment il m'a été donné de réunir, uniquement à partir de la tradition orale, les éléments qui m'ont permis de rédiger l'histoire de l'*Empire peul du Macina au XVII<sup>e</sup> siècle*<sup>17</sup>.

Appartenant à la famille de Tidjani, chef de province, je me suis trouvé dès mon enfance dans les meilleures conditions pour entendre et retenir. En effet, la maison de mon père Tidjani, à Bandiagara, ne désemplassait jamais.

16. D'une façon générale, l'islamisation, venant du nord et de l'est, a affecté plus particulièrement les pays de la savane, tandis que la christianisation, venant par mer, a davantage touché les régions forestières de la côte. Je ne puis parler de la rencontre entre tradition et christianisme, n'étant pas informé sur le sujet.

17. Amadou HAMPATÉ BA et J. DAGET, 1962.

De grandes réunions s’y tenaient, de jour comme de nuit, où chacun traitait les matières les plus diverses de la tradition.

La famille de mon père ayant été intimement mêlée aux événements de l’époque, les récits concernaient souvent l’histoire et chacun racontait un épisode connu d’une bataille ou d’un événement notable. Toujours présent à ces réunions, je ne perdais pas une parole et ma mémoire, telle une cire vierge, enregistrait tout.

C’est là, dès ma petite enfance, que je connus Koulel, le grand conteur, généalogiste et historien fulfuldéphone. Je le suivais partout et appris de lui beaucoup de contes et de récits que j’étais fier de rapporter ensuite à mes petits camarades de mon association d’âge, si bien qu’on me surnomma « Amkoulel », ce qui signifie « Petit Koulel ».

Des circonstances indépendantes de ma volonté m’amènèrent, en suivant ma famille, à visiter beaucoup de pays où je pus toujours être en rapport avec de grands traditionalistes. Ainsi, lorsque mon père fut astreint à résidence à Bougouni, où Koulel nous avait suivis, je fis connaissance du grand *Doma* bambara Danfo Sine, puis de son cadet Latif.

Plus tard, à Bamako comme à Kati, la cour de mon père Tidjani s’était presque reconstituée et les traditionalistes venaient de tous les pays pour se réunir chez lui, sachant qu’ils y rencontreraient d’autres « Connaisseurs » auprès de qui ils pourraient contrôler ou même agrandir leurs propres connaissances, car on trouve toujours plus savant que soi.

C’est là que j’ai commencé à apprendre beaucoup de choses concernant l’histoire de l’Empire peul du Macina, aussi bien dans la version Macinanké (c’est-à-dire des gens originaires du Macina et partisans de la famille de Sheikou Amadou) que dans la version des Toucouleur, leurs antagonistes, et même d’autres ethnies (Bambara, Marka, Sarakollé, Songhaï, etc.) ayant participé ou assisté aux événements.

Partant ainsi d’une base personnelle bien préparée, j’entrepris plus tard la récolte systématique des informations. Ma méthode consista à enregistrer d’abord tous les récits, sans me soucier de leur véracité ou de leur exagération possible. Ensuite, je confrontai les récits des Macinanké avec ceux des Toucouleur ou des autres ethnies intéressées. On peut toujours trouver ainsi, dans chaque région, des ethnies dont les récits permettent de contrôler les déclarations des principaux intéressés.

Ce fut un travail de longue haleine. La récolte de ces informations m’a demandé plus de quinze ans de travail et des déplacements qui m’amènèrent du Fouta-Djalon (Sénégal) à Kano (Nigeria) afin de refaire tous les voyages et le chemin parcouru tant par Sheikou Amadou que par al-ḥādj ‘Umar.

J’enregistrai de cette manière les récits d’au moins mille informateurs et ne retins finalement que les déclarations concordantes, celles qui se trouvaient conformes tant avec les traditions macinanké et toucouleur qu’avec celles des autres ethnies intéressées, et dont j’ai cité les sources dans le livre.

J’ai pu constater que, dans l’ensemble, mes mille informateurs avaient respecté la vérité des événements. La trame du récit était partout la même. Les différences, qui ne portaient que sur de petits détails, étaient dues à la

qualité de mémoire ou à la verve particulière du récitant. Selon l'appartenance ethnique de celui-ci, il pouvait avoir tendance à minimiser certaines défaites ou à essayer de leur trouver une excuse, mais il ne transformait pas les données de base. Il pouvait arriver qu'un conteur, sous l'influence d'une musique d'accompagnement, se laissât quelque peu emporter par son enthousiasme, mais le canevas restait le même: les lieux, les batailles, les victoires et les défaites, les entrevues et paroles échangées, les propos tenus par les principaux personnages, etc.

Cette expérience m'a apporté la preuve que la tradition orale était pleinement valable au point de vue scientifique. Non seulement il est possible, comme je l'ai fait, de comparer entre elles les versions de différentes ethnies afin d'exercer un contrôle, mais la société elle-même exerce un autocontrôle permanent. Aucun récitant ne pourrait, en effet, se permettre de transformer les faits, car il y aurait toujours dans son entourage des compagnons ou des aînés qui relèveraient immédiatement l'erreur et lui jetteraient au visage l'injure grave de menteur.

Le professeur Montet m'a un jour cité comme ayant rapporté, dans *l'Empire peul du Macina*, des récits récoltés cinquante ans plus tôt par son père et dont pas un mot n'avait varié. Cela donne une idée de la fidélité de conservation des données dans la tradition orale!

## Caractéristiques de la mémoire Africaine

Parmi tous les peuples du monde, on a constaté que ceux qui n'écrivaient pas possédaient la mémoire la plus développée.

J'ai donné l'exemple des généalogistes capables de retenir une masse incroyable d'éléments, mais on pourrait citer également l'exemple de certains commerçants illettrés (j'en connais encore beaucoup) brassant des affaires parfois par dizaines de millions, prêtant de l'argent à de nombreuses personnes au cours de leurs déplacements, et gardant en tête la comptabilité la plus précise de tous ces mouvements de marchandises et d'argent, sans la moindre note écrite et sans commettre la moindre erreur.

La donnée à retenir s'inscrit dans la mémoire du traditionaliste d'un seul coup, comme en une cire vierge, et reste constamment disponible, en son entier<sup>18</sup>.

18. On pourrait rapprocher ce phénomène du fait que les facultés sensorielles de l'homme sont plus développées partout où celui-ci est obligé de s'en servir intensément, et s'atrophient dans la vie moderne. Le chasseur africain traditionnel, par exemple, est capable d'entendre et d'identifier certains bruits venant de plusieurs kilomètres. Sa vision est particulièrement aiguë. Certains sont capables de « sentir » l'eau, tels des sourciers, sans baguette. Les Touareg du désert possèdent un sens de l'orientation qui tient du miracle, etc. Alors que, submergé de toutes parts par le bruit et les informations, l'homme moderne voit s'atrophier progressivement ses facultés. Il est médicalement prouvé que l'homme des villes entend de moins en moins bien.

L'une des particularités de la mémoire africaine est de restituer l'événement ou le récit enregistré, *dans sa totalité*, tel un film qui se déroule depuis le début jusqu'à la fin, et de le restituer *au présent*. Il ne s'agit pas d'une remémoration, mais de la *remise au présent* d'un événement passé auquel tous participent, récitant et auditeurs.

Tout l'art du conteur est là. N'est pas conteur celui qui ne parvient pas à rapporter une chose telle qu'elle s'est passée sur le vif, de telle façon que ses auditeurs, comme lui-même, en redeviennent les témoins vivants et actifs. Or, tout Africain est relativement conteur. Quand un étranger arrive dans un village, il salue et dit: «Je suis votre étranger». On lui répond: «Cette maison t'est ouverte. Entre avec la paix». Puis, on lui dit: «Donne-nous des nouvelles». Alors il raconte toute son histoire, depuis son départ chez lui, ce qu'il a vu et entendu, ce qui lui est arrivé, etc. et ce de telle manière que ses auditeurs assistent à son voyage et le revivent avec lui. C'est pourquoi le mode verbal du récit est toujours présent.

En général, la mémoire africaine enregistre toute la scène: le décor, les personnages, leurs paroles, et jusqu'à leur costume dans les moindres détails. Dans les récits de guerre des Toucouleur, on sait quel boubou brodé portait le grand héros Oumarel Samba Dondo à telle bataille, qui était son palefrenier et ce qu'il est devenu, quel était le nom de son cheval et ce qui lui est arrivé, etc. Tous ces détails animent le récit et contribuent à rendre la scène vivante.

C'est pourquoi le traditionaliste ne peut pas, ou très difficilement, «résumer». Si on lui demande de résumer une scène, cela équivaut pour lui à l'escamoter. Or, il n'en a pas traditionnellement le droit. Chaque détail a son importance pour la vérité du tableau. Il raconte l'événement dans sa totalité ou il ne le raconte pas. A une telle demande il répondra: «Si tu n'as pas le temps de m'écouter, je le raconterais un autre jour.»

De la même façon, il ne craindra jamais de se répéter. Personne ne se lassera de l'entendre raconter la même histoire, dans les mêmes termes, telle qu'il l'a peut-être déjà racontée de nombreuses fois. Chaque fois, c'est la totalité du film qui se déroule à nouveau. L'événement est là, restitué. Le passé devient le présent. La vie ne se résume pas.

On peut à la rigueur raccourcir un récit pour les enfants, télescopant certaines séquences, mais alors on ne le tiendra pas pour vrai. Lorsqu'on a affaire à des adultes, on raconte un fait ou on ne le raconte pas.

Cette particularité de la mémoire africaine traditionnelle liée à un contexte de tradition orale, est déjà en soi une garantie d'authenticité.

Quant à la mémoire des traditionalistes, et particulièrement des traditionalistes-*doma* ou «Connaisseurs» qui englobe de vastes domaines de la connaissance traditionnelle, elle constitue une véritable bibliothèque où les archives ne sont pas «classées» mais totalement inventoriées.

Pour un esprit moderne, c'est un chaos, mais pour les traditionalistes, s'il y a chaos, c'est à la manière des molécules d'eau qui se mêlent dans la mer pour former un tout vivant. En cette mer, ils évoluent avec l'aisance d'un poisson dans l'eau.

Les fiches immatérielles de la tradition orale sont les maximes, proverbes, contes, légendes, mythes, etc. qui constitueront, soit un canevas à développer, soit une entrée en matière pour un récit didactique ancien ou improvisé. Pour les contes par exemple, et particulièrement les contes initiatiques, il y a une trame de base qui ne varie jamais, mais à partir de laquelle le conteur peut ajouter des embellissements, des développements ou des enseignements appropriés à la compréhension de son auditoire. Il en va de même pour les mythes, qui sont des condensés de connaissances sous une forme synthétique que l'initié peut toujours développer ou approfondir pour ses élèves.

Il convient d'être attentif au contenu des mythes et de ne pas les « cataloguer » trop vite. Ils peuvent recouvrir des réalités d'ordre très divers et même, parfois, être entendus à plusieurs niveaux en même temps.

Si certains se réfèrent à des connaissances ésotériques et « voilent » la connaissance en même temps qu'ils la transmettent à travers les siècles, d'autres peuvent avoir un rapport avec des événements réels. Citons l'exemple de *Thianaba*, le serpent mythique peul, dont la légende retrace les aventures et la migration à travers la Savane africaine, depuis l'océan Atlantique. L'ingénieur Belime, qui fut chargé, vers 1921, d'édifier le barrage de Sandanding, eut la curiosité de suivre à la trace les indications géographiques de la légende qui lui avaient été enseignées par Hammadi Djennougou, grand Connaisseur peul. Il eut la surprise de découvrir ainsi le tracé de l'ancien lit du fleuve Niger.

## Conclusion

L'époque présente est, pour l'Afrique, celle de la complexité et de la mouvance. Des mondes, des mentalités et des temps différents se superposent en elle, interférant les uns avec les autres, s'influçant parfois, ne se comprenant pas toujours. Le XX<sup>e</sup> siècle y côtoie le Moyen Age, l'Occident y côtoie l'Orient, le cartésianisme, façon particulière de « penser » le monde, y côtoie « l'animisme, » façon particulière de le vivre et de l'expérimenter de tout son être.

Les jeunes dirigeants « modernes » administrent, avec des mentalités et des systèmes de loi, ou des idéologies, directement hérités de modèles étrangers, des peuples et des réalités qui relèvent d'autres lois et d'autres mentalités. Par exemple, dans la plupart des territoires de l'ancienne Afrique occidentale française, le code juridique élaboré au lendemain de l'indépendance par nos jeunes juristes, tout frais émoulus des universités françaises, est purement et simplement calqué sur le Code Napoléon. Il s'ensuit que la population, régie jusque-là par des coutumes sacrées héritées des ancêtres et qui avaient assuré la cohésion de sa société, ne comprend pas pourquoi on la juge et la condamne au nom d'une « coutume » qui n'est pas la sienne, qu'elle ne connaît pas et qui ne correspond pas aux réalités profondes du pays.

Tout le drame de ce que j'appellerais « l'Afrique de base » est d'être souvent dirigée par une minorité intellectuelle qui ne la comprend plus, selon des principes qui ne lui correspondent pas.

Pour la nouvelle intelligentsia africaine, formée aux disciplines universitaires européennes, très souvent la Tradition a cessé de vivre. Ce sont là « histoires de vieux » ! Il convient de dire cependant qu'une importante fraction de la jeunesse cultivée éprouve de plus en plus, depuis quelque temps, le besoin puissant de se tourner vers les traditions ancestrales et d'en dégager les valeurs fondamentales, afin de retrouver ses propres racines et le secret de son identité profonde.

Par contre, dans « l'Afrique de base » qui vit le plus souvent loin des grandes villes — îlots de l'Occident — la tradition est restée vivante et l'on peut encore trouver, comme je l'ai indiqué précédemment, un très grand nombre de ses représentants ou de ses dépositaires. Mais pour combien de temps encore ?

Le grand problème de l'Afrique traditionnelle est en effet celui de *la rupture dans la transmission*.

La première grande rupture, dans les anciennes colonies françaises, eut lieu avec la guerre de 1914, la majorité des jeunes gens ayant été enrôlés pour aller combattre en France, d'où beaucoup ne revinrent pas. Ces jeunes gens quittèrent le pays à l'époque où ils auraient dû subir les grandes initiations et approfondir leurs connaissances sous la conduite des aînés.

L'envoi obligatoire des fils de notables dans les « écoles de blancs » pour les couper de la tradition favorisa également ce processus. La préoccupation majeure de la puissance coloniale, et cela se comprend, était en effet de défricher autant que possible les traditions autochtones pour y planter à la place ses propres conceptions. Les écoles, laïques ou religieuses, furent les instruments essentiels de cette œuvre de sape.

L'éducation « moderne » reçue par nos jeunes gens depuis la fin de la dernière guerre acheva le processus et créa un véritable phénomène d'acculturation.

L'initiation, fuyant les grandes cités, se réfugia dans la brousse où les « vieux » trouvent de moins en moins autour d'eux, en raison de l'attrait des grandes villes et des besoins nouveaux, les « oreilles dociles » auxquelles transmettre leur enseignement, car celui-ci ne peut se donner, selon l'expression consacrée, que « de bouche odoriférante à oreille docile bien curée » (c'est-à-dire bien réceptive).

Nous nous trouvons donc actuellement, pour tout ce qui touche à la tradition orale, devant *la dernière génération des grands dépositaires*. C'est pourquoi l'effort de récolte doit s'intensifier dans les dix ou quinze années à venir, après quoi les derniers grands monuments vivants de la culture africaine auront disparu, et avec eux les trésors irremplaçables d'un enseignement particulier, à la fois matériel, psychologique et spirituel, fondé sur le sentiment de l'unité de la vie et dont la source se perd dans la nuit des temps.

Pour mener à bien ce travail de récolte, le chercheur devra s'armer de beaucoup de patience et se souvenir qu'il lui faut posséder « un cœur de tourterelle, une peau de crocodile et un estomac d'autruche ».

« Un cœur de tourterelle », pour ne jamais se fâcher ni s'emballer, même si on lui dit des choses désagréables. Si on refuse sa question, inutile d'insister, autant aller s'installer sur une autre branche. Une dispute ici entraînera des répercussions ailleurs. Tandis qu'un départ discret vous fera regretter et souvent rappeler.

« Une peau de crocodile », pour pouvoir se coucher n'importe où, sur n'importe quoi, sans faire de manières.

Enfin « un estomac d'autruche » pour pouvoir manger n'importe quoi sans être détraqué ni dégoûté.

Mais la condition la plus importante est de savoir renoncer à tout juger selon ses propres critères. Pour découvrir un monde nouveau, il faut savoir oublier son propre monde, sinon on ne fait que transporter son monde avec soi et on n'est pas « à l'écoute ».

L'Afrique des vieux initiés, par la bouche de Tierno Bokar, le sage de Bandiagara, prévient le jeune chercheur :

« Si tu veux savoir qui je suis,  
si tu veux que je t'enseigne ce que je sais,  
cesse momentanément d'être ce que tu es  
et oublie ce que tu sais. »

# L'archéologie africaine et ses techniques procédés de datation

*Z. Iskander*

Lorsqu'il découvre un artefact, l'archéologue commence généralement son investigation au niveau purement archéologique; il enregistre la couche dans laquelle l'échantillon a été trouvé, déchiffre éventuellement le texte qui l'accompagnait, en décrit la forme, évalue ses dimensions, etc. Les données ainsi obtenues seront alors étudiées sur le plan de la stratigraphie, de la philologie et de la typologie; il en résultera des informations archéologiques importantes quant à l'ancienneté, aux origines, etc. Toutefois, dans la plupart des cas, il se trouve dans l'incapacité d'obtenir les données qui apporteraient une réponse à ses questions ou l'aideraient à établir les conclusions souhaitables. Aussi doit-il faire appel à d'autres disciplines pour compléter sa recherche scientifique. Une telle investigation est censée lui fournir les informations requises sur la matière de l'objet, son origine, la technique de sa fabrication, son âge, l'usage auquel il était destiné, etc. Il convient, cependant, de souligner que ces recherches ne sont guère qu'un angle nouveau sous lequel l'archéologue envisage l'étude de tel problème particulier; les données scientifiques doivent former un tout avec les considérations d'ordre stylistique, philologique et stratigraphique<sup>1</sup>.

L'étude des couches géologiques sous-jacentes, à l'exclusion des fouilles, la conservation des monuments et des vestiges découverts sont d'autres

1. HALL E.T., 1970, pp. 135-141.



domaines dans lesquels les techniques scientifiques peuvent également venir en aide à l'archéologie.

Les techniques scientifiques utilisées par l'archéologie ont le mérite d'être universelles. Elles s'appliquent en Afrique exactement comme en Europe, en Asie ou en Amérique, tout en recourant parfois à des méthodes spécifiques. C'est là un vaste sujet. Aussi, traiterons-nous les points suivants dans leur ensemble sans entrer dans de trop nombreux détails de laboratoire :

- Techniques analytiques employées en archéométrie.
- Objectifs de la recherche et de l'analyse archéométriques.
- Techniques de datation.
- Techniques utilisées par la recherche archéologique.
- Techniques de conservation.

## Techniques analytiques en archéométrie

Les techniques d'analyse se sont tellement développées qu'il est parfois difficile d'élire celle qu'il conviendra d'utiliser sur tel échantillon pour obtenir le renseignement recherché. Les paragraphes qui suivent considèrent tous les aspects du problème.

### Choix de la méthode d'analyse

Les échantillons archéologiques sont doublement précieux. En effet, la quantité d'échantillons disponibles est généralement si restreinte qu'elle suffit à peine aux besoins d'une analyse complète, et il se peut qu'on ne puisse en assurer le remplacement si on l'utilise en totalité. D'autre part, il convient de conserver l'échantillon au moins en partie aux fins de références ou d'expositions futures. C'est donc avec le plus grand soin qu'on procédera aux analyses archéométriques afin d'en obtenir les informations les plus importantes. Les critères qui dictent le choix de telle ou telle technique peuvent être résumés comme suit<sup>2</sup> :

#### *Importance de l'échantillonnage disponible*

Lorsque la collection d'échantillons disponible est suffisamment importante, on procédera de préférence à l'analyse chimique en milieu aqueux pour déterminer le pourcentage des principaux constituants. L'analyse atomique peut être utilisée pour établir le taux des métaux alcalins tels le sodium, le potassium et le lithium. Pour les éléments et les composés impondérables (traces) les analyses par fluorescence ou diffraction des rayons X sont préférables bien que leurs résultats comportent une marge d'erreur de 10 à 20 %.

Si l'on ne dispose que d'une quantité minimale d'échantillons et qu'il soit nécessaire d'analyser plusieurs éléments, il conviendra de recourir à la

2. HALL E.T., *op. cit.*

spectrophotométrie ou à la diffraction des rayons X. Lorsqu'il est impossible à l'archéologue de fournir un spécimen, si petit soit-il, la substance à analyser sera traitée par la spectrométrie ou la fluorescence, si son volume et sa forme en permettent l'utilisation.

#### *Variété des substances analysables*

La variété des vestiges archéologiques est considérable. Certains, tels les aliments, les onguents, les résines, les huiles, les cires, etc., sont plus ou moins organiques. D'autres — les métaux, les pigments, les céramiques, le verre, le plâtre, etc. — sont inorganiques. Les substances organiques sont généralement soumises au traitement par le feu, à la saponification, à la dissolution, aux radiations infrarouges, aux analyses thermiques et chromatographiques; elles sont soumises aux analyses normales en milieu aqueux, à la spectrométrie, à la fluorescence et à la diffraction de rayons X ou encore à l'activation au moyen de neutrons, selon le type d'information recherché.

#### *Type d'information recherché*

Afin d'économiser le temps et les frais, on procédera à l'analyse conformément à un programme établi avec l'archéologue en vue d'obtenir les réponses à des questions spécifiques. Ainsi, le bronze et le cuivre anciens ont même apparence. Seul l'étain permet de les différencier: on traite généralement une fraction de l'échantillon avec une solution d'acide nitrique concentré; le précipité d'acide métastannique blanchâtre qui en résulte est ensuite dilué avec de l'eau distillée. Ce test simple est à la portée de tout archéologue. De même, les minerais de plomb servaient jadis en Egypte à la vitrification des céramiques. Aussi, le plomb suffit-il à déterminer approximativement la date de fabrication de l'objet vitrifié.

#### Présentation des résultats

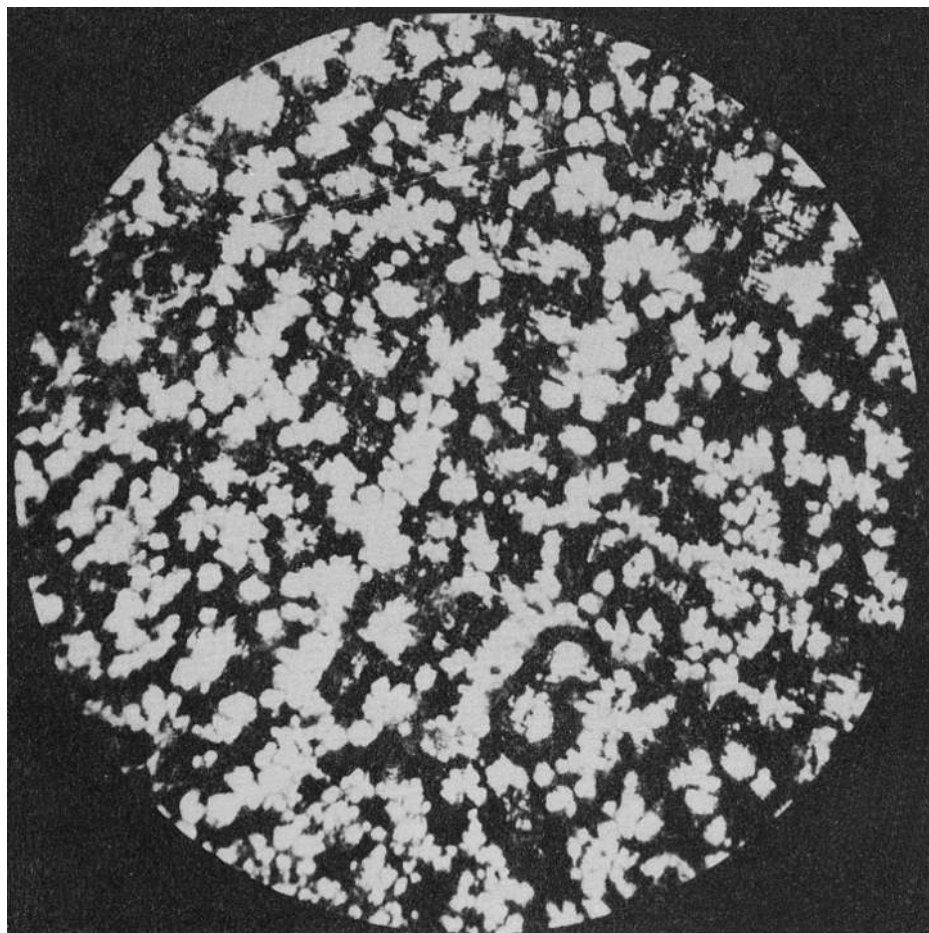
Les archéologues appelés à étudier les résultats des examens scientifiques et à les utiliser dans leurs commentaires et leurs conclusions sont eux-mêmes rarement des scientifiques. Il convient donc de leur présenter ces résultats sous une forme aisément compréhensible. Ainsi l'évaluation en sous-multiples du gramme de tel ou tel élément d'un spécimen de 100 grammes devrait-elle faire place à la présentation de tous les résultats conformément à une notion universellement assimilable: celle de pourcentages. Cette substitution aurait le mérite de faciliter la comparaison entre résultats de plusieurs laboratoires.

#### Méthodes d'examen et d'analyse

Dans le cadre de ces considérations, nous allons indiquer ci-après les plus importants procédés d'analyse utilisés en archéométrie.

#### *Examen microscopique*

Un examen à l'aide d'un simple loupe (10 x ou 20 x) est souvent fort utile pour concevoir une première impression d'un artefact ou d'un échantillon ancien. Une loupe binoculaire dotée d'un grossissement de 7 x, 10 x, ou 20 x, et d'un champ étendu entre objectif et plan focal est encore préférable. Ce



1

1. *Microphotographie d'une section d'un grappin de cuivre provenant du bateau de Chéops à Gizeh.*

2. *Reproduction d'une radiographie de la poitrine (face) de la momie de la reine Nedjemet (XXI<sup>e</sup> dynastie), Musée du Caire.*



2

dispositif permet l'examen de cavités profondes dans lesquelles une loupe ordinaire ne pourrait entrer.

Des données plus précises s'obtiennent à l'aide d'un microscope composé comportant une lentille de 100, 200, 400 ou 1250 x et baignant dans l'huile. L'examen au microscope peut être pratiqué aux fins suivantes :

— *identification* : dans la plupart des cas, il est possible d'identifier un échantillon donné (à l'état pur ou composé d'éléments hétérogènes) en étudiant au microscope la texture ou les particularités cristallines de ses composants ;

— *analyse qualitative* : les techniques actuelles permettent la précipitation, la dissolution, l'observation de l'évolution gazeuse et d'autres procédés applicables à un fragment infime de l'échantillon<sup>3</sup>. A titre d'exemple, si l'on humidifie le fragment d'un échantillon placé sur une plaquette de verre, il s'ensuivra ou non une dissolution. A la solution éventuelle, on ajoute une goutte de nitrate d'argent ; s'il apparaît un précipité blanchâtre insoluble dans l'acide nitrique, on peut en déduire la présence d'un anion de chlorure ;

— *analyse quantitative* : les méthodes microscopiques prennent toute leur valeur dans les analyses quantitatives de combinaisons hétérogènes complexes difficiles à opérer par les procédés chimiques ordinaires<sup>4</sup>. Elles permettent de déterminer le nombre et la taille des différents composants. Pour peu que soit connue la densité de chacun d'entre eux, leurs pourcentages volumétriques peuvent être alors convertis en pourcentages pondéraux<sup>5</sup>.

### *Radiographie*

La radiographie est très utile dans l'examen des œuvres d'art ; elle permet de déceler la présence de corps étrangers à l'intérieur d'une momie encore enveloppée de ses bandelettes, ou celle d'incrustations décoratives sous les couches de baumes, etc. De tels renseignements aident à déterminer la technique à suivre lors de l'enlèvement des bandelettes ; ils sont précieux pour la conservation des artefacts métalliques, et servent au cours des études scientifiques et archéologiques. Ainsi, au Musée du Caire, la radiographie des momies royales a révélé que, même parmi celles dont on avait enlevé les bandelettes, certaines contenaient encore des bijoux que d'épaisses couches de résine avaient dissimulés jusque-là aux regards des chercheurs<sup>6</sup>.

### *Détermination du poids spécifique*

Dans l'Antiquité, l'or contenait généralement de l'argent ou du cuivre. Les objets d'or sont si précieux que, la plupart du temps, aucune parcelle, si minime soit-elle, ne saurait être distraite en vue d'une analyse. Aussi Caley a-t-il pensé à utiliser à leur égard la détermination du poids spécifique ; le procédé ne comporte aucun risque de détérioration et permet de découvrir le taux d'or fin utilisé dans les artefacts d'or<sup>7</sup>. Il est fort simple et a pour

3. EWING G., 1954, p. 411.

4. CHAMOT E.M. et MASON C.W., 1938, p. 431.

5. KOLTHOFF I.M., SANDELL E.B., MEEHAN E.J. et BRUCKENSTEIN S., 1969.

6. HALPERN J.W., HARRIS J.E. et BARNES C, Juillet 1971, p. 18.

7. CALEY E.R., 1949, pp. 73-82.

base le principe d'Archimède: le poids d'un objet étant à l'air libre de W grammes et dans l'eau de X g, son poids spécifique sera égal à:

$$\frac{W}{W-X}$$

Le poids spécifique de l'or (19,3) étant à peu près double de celui de l'argent (10,5) ou du cuivre (8,9), la présence de faibles éléments de cuivre ou d'argent est aisément décelable. En supposant le platine absent, le composant de l'alliage (argent ou cuivre) connu et l'impossibilité d'une contraction au cours de l'alliage, la marge d'erreur prévisible dans le calcul du taux de l'or fin est de l'ordre de 1%.

#### *Analyse chimique normale en milieu aqueux*

Cette technique est indispensable, en archéologie, à l'étude de la substance d'un artefact de même qu'au choix du meilleur mode de conservation. Elle est utilisée pour l'analyse qualitative et quantitative des mortiers, plâtres, vestiges corrodés d'artefacts métalliques, débris de nourriture, cosmétiques, déchets de baumes et produits analogues, etc.

La description des techniques utilisées au cours de telles analyses n'a pas sa place dans ce chapitre. Elles sont familières à tous les chimistes experts en archéologie. On en trouvera l'exposé détaillé dans les manuels de chimie analytique tels que ceux de Kolthoff et ses co-auteurs<sup>8</sup> pour les matières inorganiques et dans les travaux d'Iskander<sup>9</sup> et Stross<sup>10</sup> pour les matières organiques et inorganiques. « Des objets en fer découverts à Niani (Guinée) datant du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ont été soumis à une analyse chimique qui a révélé qu'ils contenaient du cuivre, du phosphore, du nickel, du tungstène, du titane et du molybdène, impuretés probablement présentes dans les minerais utilisés. »<sup>11</sup>

#### *Spectrophotométrie*

Cette technique a été utilisée pour l'analyse de vestiges anciens tels que les bronzes, la céramique, le mortier, les colorants, etc.

Divers facteurs rendent la spectrophotométrie particulièrement avantageuse par rapport à d'autres méthodes d'analyses de ces vestiges. Elle présente une sensibilité suffisante. Parallèlement, elle permet d'évaluer des proportions élevées (jusqu'à 20%) de la plupart des éléments. En outre, tous les éléments présents dans l'échantillon peuvent être décelés en enregistrant les raies spectrales sur une plaque photographique au cours d'une même émission. Il en résulte un document auquel il est possible de se référer ultérieurement. Une nouvelle variante de la spectrophotométrie est offerte par le Laser Milliprobe spectrometer<sup>12</sup>. « L'analyse spectrographique de tous les

8. KOLTHOFF I.M., SANDELL E.B., MEEHAN E.J. et BRUCKENSTEIN S., 1969.

9. FARAG N. et ISKANDER Z., 1971, pp. 111-115; ISKANDER Z., pp. 59-71, *le Monastère de Phoebammon dans la Thebaïde*, vol. III, édité par BACHATLY, Le Caire, Société d'archéologie copte, 1961; ISKANDER Z. et SHAHEEN A.E., 1964, pp. 197-208; ZAKI A. et ISKANDER Z., 1942, pp. 295-313.

10. STROSS F.H. et O'DONNALL, 1972, pp. 1-16.

11. MUZUR A. et NOSEK E., 1974, p. 96.

12. HALL E.T., 1970, pp. 135-141.

« bronzes » nigériens naturalistes d'Ife a montré que ces objets ne sont pas en bronze mais en laiton. »<sup>13</sup>

#### *Analyse par absorption atomique*

Cette méthode convient parfaitement aux échantillons de matière inorganique (métaux, ciments, alliages, verre, glaçure, sels, etc.). En archéométrie, elle présente les avantages suivants : un degré élevé d'exactitude (environ 1 % d'erreur) peut être atteint en utilisant des échantillons de 5 à 10 mg ; il est possible de situer sur un même spécimen des éléments majeurs et mineurs ou simplement des traces ; enfin, cette technique est d'un usage courant. Les comparaisons entre les résultats de différents laboratoires en sont facilitées et les causes éventuelles d'erreurs expérimentales sont plus aisément contrôlables<sup>14</sup>.

#### *Fluorescence des rayons X*

L'excitation d'un spécimen au moyen des rayons X est une méthode d'analyse fort utile. Le principe est le suivant : le bombardement d'un atome par des rayons à haute fréquence permet d'arracher un électron à une orbite interne, le vide créé sera comblé par un électron en provenance d'une orbite externe. La variation d'énergie entre les niveaux supérieur et inférieur provient de rayons secondaires ou fluorescents, caractéristiques des éléments composant le spécimen<sup>15</sup>.

La force de pénétration des rayons X étant limitée, cette technique n'est utilisable que pour la surface des objets ; elle n'est donc applicable qu'à l'analyse de vestiges inorganiques tels le verre, la faïence et la poterie vitrifiée, l'obsidienne et la plupart des pierres. Toutefois, les objets métalliques anciens ont souffert de l'usure du temps ; or le métal vil qu'ils contiennent tend à affleurer. Aussi, l'analyse de leur seule surface par ce procédé risque-t-elle d'offrir des résultats très différents de ceux que révélerait une analyse de l'objet dans son entier<sup>16</sup>.

#### *Analyse par activation de neutrons*

Cette technique consiste en l'irradiation par neutrons lents (ou thermiques) d'un groupe d'échantillons et de produits chimiques standard placé dans un réacteur nucléaire. Certains des isotopes qui en résulteront auront une existence suffisante pour émettre des rayons gamma. Dès lors que chaque radio-isotope émet des rayons gamma dont la longueur d'onde est caractéristique de chacun d'eux, l'analyse de cette longueur d'onde permet d'identifier les éléments composant le spécimen et de déterminer la concentration de ceux-ci, qu'il s'agisse des éléments majeurs ou de simples traces.

Beaucoup plus grande que celle des rayons X, la force de pénétration des neutrons et des rayons gamma permet donc, sur un échantillon donné, de s'attaquer à une épaisseur plus importante. Il en résulte que l'affleurement du cuivre en surface peut être ignoré dans les métaux<sup>17</sup>.

13. WILLETT F., 1964, pp. 81-83.

14. WERNER A.E.A., 1970, pp. 179-185.

15. KOLTHOFF I.M., SANDEL E.B., MEEHAN E.J. et BRUCKENSTEIN S., 1969.

16. HALL E.T., 1970, pp. 135-141.

17. HALL E.T., 1970, pp. 135-141.

Au cours de telles analyses, il convient de veiller, lorsque l'échantillon examiné doit réintégrer le musée, à ce que la radioactivité résiduelle retombe à un niveau inoffensif dans un laps de temps raisonnable. A titre d'exemple, l'isotope de l'argent radioactif possède une survie de 225 jours; l'irradiation trop forte d'un objet d'argent empêcherait le retour de celui-ci au musée d'origine avant des centaines d'années<sup>18</sup>. De tels cas exigent que l'argent soit prélevé sur un spécimen donné par frottement à l'aide d'un petit disque de quartz rugueux. Ce quartz subit alors l'irradiation à l'intérieur du réacteur et l'analyse recherche l'argent, l'or, le cuivre, l'antimoine et l'arsenic habituels. Cette technique a été récemment appliquée, dans le cadre de l'archéologie africaine, à l'étude des perles de verre soumises à deux activations par neutron. Le premier bombardement a peu duré et l'on a aussitôt opéré la recherche des isotopes de courte période dans les perles; le second, intense et continu, pendant huit heures. Les perles ont été mises de côté, quelques jours, puis soumises à la recherche des isotopes de période moyenne; puis stockées à nouveau et testées pour les isotopes de longue période<sup>19</sup>.

Sayre et Meyers ont publié une étude des nombreuses applications de cette technique en archéologie<sup>20</sup>.

## Objectifs de l'analyse archéométrique

Les principaux buts de la recherche scientifique et de l'analyse sont, en archéométrie, les suivants:

### L'identification rigoureuse des objets

Il est indispensable que l'identification des vestiges archéologiques soit effectuée scrupuleusement; il importe que l'archéologue puisse en donner une description exacte dans les publications archéologiques et les guides de musées. L'identification précise de la substance des artefacts n'est pas moins importante, car de la nature véritable des substances examinées dépend généralement la portée des observations correspondantes. Les erreurs sont, malheureusement, loin de faire défaut dans la documentation archéologique antérieure; elles ont créé beaucoup de confusion. Le cuivre est parfois confondu avec le bronze, bien que la découverte et l'utilisation du bronze impliquent l'apparition d'une certaine révolution culturelle. Le bronze est, de son côté, parfois pris pour du laiton, ce qui peut fausser l'évaluation de l'ancienneté d'un objet; les premières productions de laiton remontent, en effet, à peu près au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère tandis que le bronze était connu et utilisé presque vingt siècles auparavant<sup>21</sup>.

18. HALL E.T., 1970, pp. 135-141.

19. DAVISON C.C., 1973, pp. 73-74.

20. SAYRE E.V. et MEYERS P., déc. 1971, pp. 115-150.

21. CALEY E.R., 1948, pp. 1-8.

La plupart des erreurs d'identification provenant d'appréciations visuelles défectueuses, il convient de souligner que, pour éviter tout risque d'interprétation erronée, l'identification des vestiges archéologiques doit être établie à l'aide d'analyses chimiques ou fondées sur la diffraction des rayons X.

### Traduction de mots anciens inconnus

Il arrive qu'une identification exacte permette de traduire des noms inconnus. Ainsi, à Saqqara, en Egypte, on a découvert dans la sépulture du roi Hor-Aha (I<sup>re</sup> dynastie, environ – 3100), deux récipients de céramique. Sur chacun d'eux figuraient des hiéroglyphes correspondant au mot « seret » dont on ignorait le sens. L'analyse chimique a révélé que ces deux pots contenaient du fromage; on en déduisit que *seret* signifiait fromage<sup>22</sup>. Autre exemple: on a trouvé sur certaines statues de pierre des hiéroglyphes formant le mot « bekhen ». La pierre ayant été, en certains cas, reconnue pour du « grey-wacke » (schiste), mots qu'on retrouvait dans des textes relatifs au Ouadi-el-Hammamat<sup>23</sup> on en a conclu que *bekhen* était très probablement le schiste de Ouadi-el-Hammamat.

### Détection de l'origine des vestiges archéologiques

La présence, en un site archéologique donné, de nombreux spécimens d'une substance d'origine étrangère paraît une indication manifeste de l'importation de cette matière par des voies artisanales ou commerciales. Lorsqu'il est possible de localiser les sources, le cheminement ne tarde pas à être reconstitué. On sait, par exemple, que l'on ne trouve pas d'obsidienne en Egypte; elle y était pourtant utilisée dès l'époque prédynastique (avant 3100 avant notre ère).

L'obsidienne de certains objets de cette époque a été examinée et comparée avec celle que produisent les pays voisins. Leurs caractéristiques s'apparentaient de très près à celles de l'obsidienne d'Ethiopie. Il était donc évident qu'ils avaient été importés de cette région et que des relations commerciales existaient de longue date entre les deux pays<sup>24</sup>.

Dans la céramique, l'identification des « traces » grâce à l'activation par les neutrons ou à la fluorescence des rayons X permet l'étude des routes commerciales tant locales qu'internationales<sup>25</sup>. Des impuretés à l'état de traces dans le minerai de cuivre ou dans des artefacts de même métal peuvent aider à relier l'artefact au minerai ayant servi à sa fabrication<sup>26</sup>.

La découverte de nickel dans un artefact de fer ancien permet de savoir si ce fer provient d'un météorite ou s'il a été manufacturé — le fer de météorite contenant toujours 4 à 20 % de nickel.

22. ZAKI A. et ISKANDER Z., 1942, pp. 295-313.

23. LUCAS A., p. 416, pp. 419-420.

24. LUCAS A., 1962, p. 416, pp. 419-420.

25. PERLMAN I. et ISARO F., 1969, pp. 21-52.

26. FIELDS P.R., MILSTED J., HENRICKSEN E. et RAMETTE R.W., 1971, pp. 131-143.



Recourant à une émission spectroscopique, l'auteur a examiné le fameux poignard de Toutankhamon. Il a constaté que le fer de la lame contenait un pourcentage de nickel appréciable; le fer utilisé provenait donc d'un météorite.

### Recherche de l'utilisation antérieure des objets examinés

Il est parfois difficile de retrouver à quel usage était destiné tel ou tel objet. Dans ce domaine, l'analyse chimique peut se révéler d'un grand secours. Ainsi, on a découvert en 1956 au Fayoum (Egypte), dans la tombe de Nefertah (env. -1800), une grande jarre d'albâtre contenant quelque 2,5 kg d'une étrange substance. L'analyse chimique révéla qu'il s'agissait d'un composé contenant principalement, en parties à peu près égales, 48,25 % de galène (sulfide de plomb naturel) et 51,6 % de résine. Cette composition n'ayant jamais été rencontrée auparavant, on se perdit en conjectures sur sa présence dans la tombe. Cependant, l'examen des prescriptions médicales du papyrus Ebers permit de retrouver, sous le n° 402, « un nouveau (remède) pour faire disparaître les taches blanches apparues sur les deux yeux: du kohl noir (galène) et du khet'wa (résine) finement pulvérisés seraient mis dans les deux yeux ». Ce texte et la composition chimique de la substance découverte dans la jarre révélaient que Nefertah souffrait probablement d'un leucome à l'un de ses yeux, peut-être aux deux. C'est pourquoi on l'avait dotée d'une quantité suffisante de ce médicament pour lui assurer la guérison<sup>27</sup>.

### Recherche des anciens procédés de fabrication

L'examen métallographique d'objets métalliques permet de retrouver les travaux et les industries chimiques des anciens. Les exemples suivants en offrent un aperçu:

#### *Manufacture du bleu d'Egypte*

Des spécimens de ce pigment bleu ont été soumis à des examens chimiques, microscopiques et à la diffraction des rayons X. On a été jusqu'à reproduire, expérimentalement, une « fritte »<sup>28</sup> bleue analogue. Ces différentes études révèlent qu'on obtenait ce bleu, dans l'antiquité, en chauffant à 840°C un mélange de sable ou quartz pulvérisé, de calcaire également pulvérisé, de malachite, et une coulée de sel ordinaire ou sel de soude<sup>29</sup>.

#### *Examen au microscope d'objets métalliques*

L'examen métallographique d'objets métalliques permet d'indiquer s'ils ont été coulés ou martelés ou s'ils relèvent des deux techniques. L'examen d'un grappin de cuivre appartenant au bateau de Chéops, découvert en 1954

27. FARAG N. et ISKANDER Z., 1971, pp. 111-115.

28. Fritte: expression vieillie désignant le mélange de sable et de soude auquel on fait subir une demi-fusion, dans la fabrication du verre, de la céramique, etc (N.d.T.)

29. A. LUCAS, 1962, p. 416, pp. 419-420.

derrière la grande pyramide de Gizeh a fait ressortir les dendrites présentées par le métal; celui-ci avait donc été martelé<sup>30</sup>.

#### *Examen des déchets d'embaumement*

L'examen des déchets d'embaumement découverts à Saqqara, Louxor et Mataria (Egypte) a montré qu'ils contenaient une faible proportion de savons d'acides gras solides résultant de la saponification des graisses corporelles sous l'action de la soude pendant la momification. On en a conclu que les substances avaient servi à remplir momentanément les cavités du corps avant sa déshydratation en une masse de natrum<sup>31</sup> sur le lit de momification<sup>32</sup>.

#### *Creusets de vitrification (ou de «frittage»)*

Les recherches entreprises à Ouadi el-Natrum dans les ruines d'une verrerie montrent que le verre a été manufacturé en Egypte pendant la période romaine. On peut distinguer deux étapes. Au cours de la première, on obtient la vitrification dans un creuset spécial, le creuset de frittage<sup>33</sup> en portant un mélange de silice pure (quartz), de bicarbonate de calcium, de natrum ou de cendre végétale, ou des deux, à une température inférieure à 1100°C. L'argile de ce creuset était riche en sable et en paille hachée menu. Au four, cette argile permettait la cuisson d'une poterie extrêmement poreuse — qualité recherchée par le verrier de l'Antiquité — car elle lui permettait de libérer le bloc de frittage en brisant le creuset qui, partant, ne servait qu'une fois.

Au cours de la seconde étape, les verriers ont obtenu un verre de bonne qualité et de couleurs variées. Les «frittes» étaient pulvérisées jusqu'à ce qu'on ait atteint une poudre homogène; on les fractionnait en petites coulées. Certaines doses d'oxydes colorants, d'opacifiants ou de décolorants étaient ajoutées à chacune d'elles et la cuisson en était poussée jusqu'à complète fusion en vue d'obtenir la qualité de verre requise<sup>34</sup>.

#### Tests d'authenticité

Pendant de nombreuses années, l'établissement de l'authenticité a dépendu des seuls critères historique et esthétique. Plus récemment, les immenses progrès de la recherche scientifique ont permis de juger avec plus d'assurance de l'authenticité d'un objet donné. Les techniques les plus sûres sont:

#### *L'examen aux rayons ultra-violets*

Ce procédé est particulièrement utile pour l'appréciation des ivoires et des marbres. Sous la lumière ultra-violette, les différentes qualités de marbre émettent des fluorescences différentes, et la surface des marbres anciens projette une couleur caractéristique bien éloignée de celle de calcites de même ordre mais plus récentes. De même, bien qu'elles ne soient plus

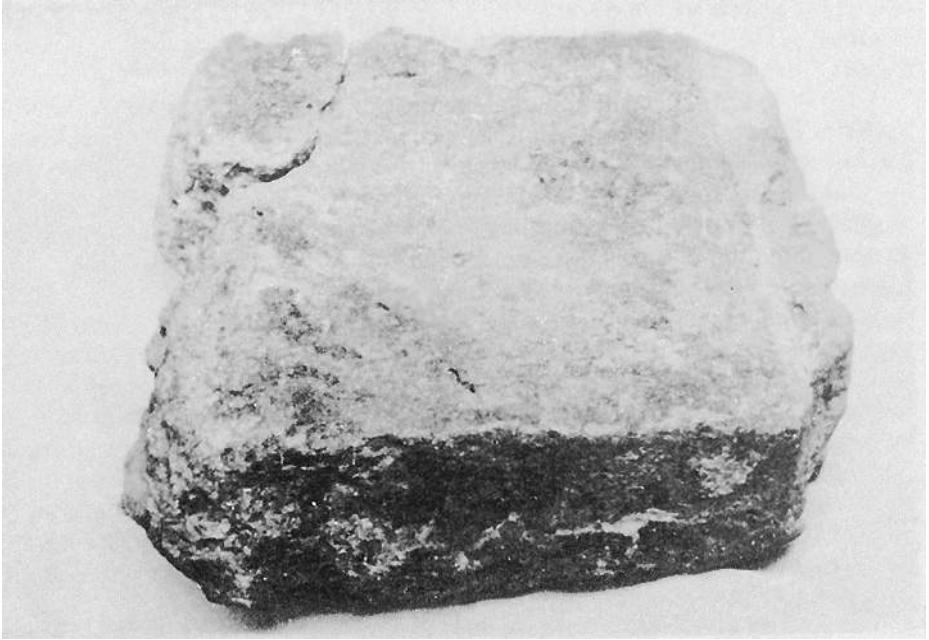
30. ISKANDER Z., 1960, pp. 29-61, 1<sup>re</sup> partie.

31. Natrum: carbonate de sodium cristallisé.

32. ISKANDER Z. et SHAHEEN A.E., 1964, pp. 197-208.

33. Frittage: vitrification préparatoire destinée à éliminer les éléments volatils (N.d.T.).

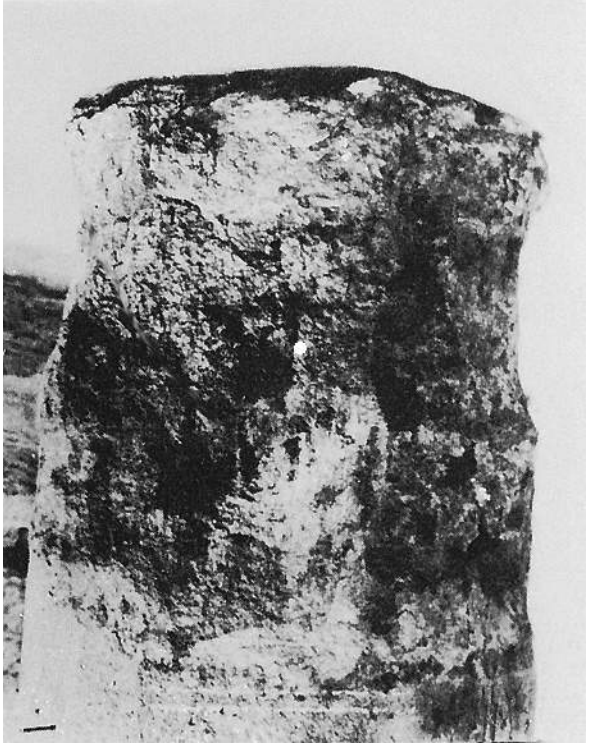
34. SALEH S.A., GEORGE A.W. et HELMI F.M., 1972, pp. 143-170.



1

*1. Bloc de vitrification, montrant la surface supérieure plane, les parois latérales et une partie du creuset adhérent encore à la paroi de droite.*

*2. Base de l'une des colonnes de grès du temple de Bouhen. On notera l'effritement, dû à l'efflorescence, de la couche superficielle.*



2

visibles à la lumière habituelle, les retouches ou réparations apportées à des objets d'ivoire ou de marbre, voire à des peintures, deviennent frappantes sous les radiations ultra-violettes. Rayons X et infra-rouges ne sont pas moins utiles pour repérer les faux<sup>35</sup>.

#### *L'examen de l'usure superficielle*

En général, les métaux anciens se corrodent lentement; avec le temps, l'usure donne naissance à une pellicule homogène. Dans le cas d'objets métalliques falsifiés, un enduit artificiel passé à la surface est censé leur donner un cachet ancien. Il «tient» généralement fort mal et cède à des solvants tels que l'eau, l'alcool, l'acétone ou la pyridine. En outre, cette addition factice ne comporte le plus souvent qu'une seule couche et se distingue aisément de la pellicule naturelle qui, sur les objets de cuivre et de bronze, se dédouble généralement en un premier film interne et rouge d'oxyde de cuivre et un second, externe et vert, de carbonate, sulfate ou chlorate de ce même métal. Il est difficile de reproduire cette dissolution de telle sorte qu'elle puisse abuser le chimiste averti d'un musée archéologique.

#### *Analyse de la substance de l'objet*

L'analyse du grain de la faïence égyptienne antique illustre fort bien les mérites de cette technique. Alors que le grain de la faïence ancienne authentique est, en Egypte, composé de quartz vitrifié, celui des imitations modernes est généralement constitué d'argile, de kaolin ou de porcelaine. L'identification est donc rapide et sûre. Autre exemple: des procédés d'affinage adéquats ayant fait défaut aux techniques métallurgiques de l'Antiquité, les métaux anciens contiennent certaines impuretés — arsenic, nickel, manganèse, etc. Il suffit, par conséquent, de prélever sur l'artefact suspect un discret échantillon et de le soumettre à la fluorescence des rayons X ou à l'activation des neutrons: l'absence de ces impuretés à l'état de traces dévoilera très probablement la supercherie.

#### *Identification, en peinture, des pigments et colorants*

Les techniques microchimiques permettent d'identifier avec une certaine précision les pigments utilisés dans un tableau. Lorsque le pigment figure parmi les colorants de récente création, l'âge du tableau est contestable. A titre d'exemple, l'examen par Young d'un portrait de profil attribué à un peintre du XV<sup>e</sup> siècle, a fait ressortir que sa pigmentation bleue était due à de l'outremer synthétique, dont la découverte et l'utilisation en tant que pigment ne dataient que du XIX<sup>e</sup> siècle; quant à la blanche, elle provenait de l'oxyde de titane, inconnu avant 1920 dans le monde de la peinture. Ce portrait était donc un faux<sup>36</sup>.

#### *Examen de la patine et du poli superficiels*

La plupart des pierres acquièrent, avec le temps, une patine superficielle: le vernis du désert. Ce phénomène est dû à l'affleurement progressif des

35. CALEY E.R., 1948, pp. 1-8.

36. YOUNG W.J., 1958, pp. 18-19.

sels de fer et de manganèse qui s'oxydent à la surface en constituant une sorte de patine ou d'épiderme. Formant corps avec la pierre, cette patine se confond avec la surface. Il est malaisé de l'éliminer, que ce soit par lavage avec un solvant neutre ou par raclage. Il n'en est que plus facile de distinguer une surface authentiquement ancienne d'une autre récemment taillée, même dotée d'une patine artificielle.

En dehors de la patine naturelle, les vestiges de sculpture et de polissage anciens offrent un autre moyen de juger de l'authenticité. Ces traces apparaissent encore, sous la patine superficielle de la pierre ou du métal, comme des lignes aux intersections irrégulières. Les peuples de l'Antiquité n'ayant disposé ni de rapes pour la sculpture ni de limes fines ou de toile émeri pour le ponçage, on les distingue sans peine des traits parallèles et réguliers, indices d'un polissage récent.

#### *Epreuve de la thermoluminescence de la céramique*

Tout autant que le sol dans lequel elle est enterrée, la céramique contient un pourcentage extrêmement faible d'éléments radioactifs. Ces éléments émettent des radiations dont, au cours des millénaires, les électrons s'accumulent dans la substance de la céramique. En portant celle-ci à une température supérieure à 500°C, les électrons accumulés donnent une thermoluminescence qui varie selon l'âge de la céramique. La thermoluminescence permet donc aux conservateurs de musées de juger en connaissance de cause de l'authenticité d'une poterie donnée. L'échantillon nécessaire peut être prélevé au moyen d'un forage discret; la poudre qui en résulte est chauffée, dans l'obscurité, à plus de 500°C. S'il se produit une thermoluminescence, l'antiquité de la céramique est démontrée; dans le cas contraire, il s'agit d'un faux<sup>37</sup>.

## Techniques de datation

Différentes techniques scientifiques permettent d'effectuer la datation des objets anciens. Voici les principales:

### Datation approximative par l'analyse archéométrique

L'analyse de spécimens appartenant à un même groupe d'échantillons (mortiers, verre, faïence, métaux, pigments) mais remontant à des époques différentes donne des résultats qui peuvent être utilisés comme indice et suggérer approximativement l'âge, encore inconnu, d'autres spécimens. Les exemples suivants en apportent confirmation.

#### *Datation au moyen de perles de verre en Afrique de l'Ouest*

Les perles *akori* dichroïques, qui paraissent bleues à la lumière réfléchie et vertes sous la lumière transmise, ont été soumises à une analyse par fluorescence des rayons X. Celle-ci permet de les classer en deux groupes, A et B. Les spécimens du groupe A sont plus pauvres en plomb (-0,05 %) et

37. AITKEN M.J., 1970, pp. 77-88.

en arsenic (-0,05 %) que ceux du groupe B dans lequel le pourcentage de plomb est d'environ 27 % et celui d'arsenic de 2 %. La différence relative au manganèse est plus faible (groupe A:  $0,3 \pm 0,1\%$ , groupe B: env. 0,05 %). Autres éléments détectés: fer, cobalt, zinc, rubidium, strontium, étain, antimoine et barium, pour lesquels aucune différence notable n'a été relevée. On trouve, en Afrique de l'Ouest, les perles du groupe A sur des sites insulaires relativement anciens (430-1290 de notre ère), tandis que celles du groupe B apparaissent uniquement dans un cadre plus récent. La découverte de ces perles dans une tombe ou une strate donnée permet donc d'en augurer l'âge avec plus ou moins de précision<sup>38</sup>.

#### *Datation des peintures rupestres par analyse de leurs liants albuminoïdes*

Il est possible d'évaluer l'âge des peintures en recensant le nombre des acides aminés de leurs liants albuminoïdes après hydrolyse. Ce procédé a permis de déterminer l'âge de 133 peintures rupestres de l'Afrique du Sud-Ouest avec une marge d'erreur de 20 %. La « Dame Blanche » (the « White Lady ») de Brandberg paraît dater de 1200 à 1800 ans. Les peintures du Limpopo se situent entre 100 et 800. Les échantillons de Drakenberg s'étalent entre 60 et 800. Le nombre d'amino-acides identiques décroît avec l'âge de la peinture de 10 (dans des coagulants de 5 à 10 ans d'âge) à 1 (dans des substances vieilles de douze à dix-huit siècles)<sup>39</sup>.

#### *Datation par analyse des mortiers*

L'analyse des différents mortiers utilisés en Egypte montre que le mortier de chaux n'apparaît pas avant Ptolémée I<sup>er</sup> (323-285 avant notre ère)<sup>40</sup>. Tout monument dont le matériau (pierres ou briques) a été assemblé à l'aide de ce mortier est donc postérieur à 323 avant notre ère.

### Datation au radiocarbone

#### *Principe*

Lorsque les rayons cosmiques frappent les atomes de l'air dans les hautes couches de l'atmosphère, ils les désintègrent en fragments minuscules au nombre desquels se trouve le neutron. Les neutrons produits bombardent l'atome dont l'atmosphère est le plus riche, l'azote de masse 14, et le convertissent en carbone de poids atomique 14. Ce carbone 14 nouvellement formé est radioactif; il se combine avec l'oxygène de l'air pour former du  $^{14}\text{CO}_2$  et se mélange avec le dioxyde de carbone ordinaire qui contient principalement des atomes de carbone de masse 12 (99 %) et 13 (1 %). Ce carbone 14 pénètre dans les végétaux avec les éléments de carbone ordinaires  $^{12}\text{CO}_2$  et  $^{13}\text{CO}_2$  formant leurs tissus, suivant le processus de la photosynthèse. Dès lors que les animaux se nourrissent de plantes, « tout l'ensemble du monde animal et végétal doit être légèrement radioactif par suite de la présence d'une propor-

38. DAVISON C.C., GIAUQUE R.D. et CLARK J.D., 1971, pp. 645-649.

39. DENNINGER E., 1971, pp. 80-84.

40. LUCAS A., 1962, pp. 416 et 419-420.

tion infime de C 14 (approximativement 1 atome de C 14 pour un million de millions d'atomes de carbone ordinaire). Le dioxyde de carbone atmosphérique entre également dans la composition des océans sous forme de carbonate. Il est donc vraisemblable que l'eau de mer est, elle aussi, légèrement radioactive ainsi que tous les coquillages et dépôts qu'elle contient.»<sup>41</sup>

A la mort, la matière organique ancienne est censée avoir possédé la même radioactivité que la matière organique vivante présentement. Mais, après la mort, survient l'isolation — autrement dit, tout apport ou échange de radiocarbone est interrompu et le C 14 commence à se dégrader ou plutôt, suivant l'expression du professeur Libby, «l'horloge au radiocarbone se met en marche»<sup>42</sup>. Si après l'avoir mesurée, on compare la radioactivité du spécimen de jadis avec celle d'un échantillon-témoin moderne, il sera possible, en tenant compte de la longévité du C 14<sup>43</sup> de calculer l'âge du spécimen ancien en résolvant l'équation relative au déclin de la radioactivité.

#### *Matières propices à la datation radioactive*

Cette technique est applicable à des matières organiques (bois, charbon, os, cuir, tissus, végétaux, aliments, coquillages, etc.), mais avant tout aux plantes annuelles telles que les roseaux, les céréales, l'herbe ou le lin. Lorsqu'ils ont été recueillis, les échantillons ne doivent être soumis à aucun traitement chimique mais aussitôt isolés dans des bocaux de verre ou des sacs de nylon afin d'éviter tout contact éventuel avec d'autres matières organiques. Le processus s'effectue en cinq temps: épuration de l'échantillon, combustion, épuration des gaz de dioxyde de carbone obtenus, enfin, dénombrement des particules émises

#### *Résultats et perspectives*

Une étude comparée portant sur des échantillons témoins et des datations effectuées au carbone radioactif<sup>44</sup> a permis de vérifier la précision de cette méthode. La méthode historique la plus ancienne et la plus connue étant la chronologie égyptienne, il a été décidé, à un niveau international, de mesurer le carbone radioactif d'une longue série d'échantillons égyptiens, minutieusement datés, appartenant à l'époque s'étendant de la 1<sup>re</sup> à la XXX<sup>e</sup> dynastie, (environ - 3100 à - 378/341). Différents laboratoires en ont encore pris la datation en utilisant les périodes de radioactivité du carbone correspondant à 5568 ans, ou, pour plus de précision, à  $5730 \pm 40$  ans. Les résultats obtenus ont indiqué que la datation opérée à l'aide de la période radioactive 5730 correspond à la chronologie historique jusqu'au règne du roi Senousret (ou Sésostris), environ - 1800, mais la datation des échantillons antérieurs a suscité de nombreuses controverses. Cependant, l'application de la méthode de correction Stuvier-Suess aux échantillons antérieurs à - 1800 permet d'obtenir des résultats correspondant à la chronologie archéologique à 50 ou 100 ans

41. AITKEN M.J., 1961, x plus 181 p.

42. LIBBY W.F., 1970, pp. 1-10.

43. La longévité ou période du C 14 (durée de la désintégration de la moitié du corps radioactif) est évaluée à 5568 ans ou, pour être plus précis,  $5730 \pm 40$  ans.

44. BERGER R.; 1970, pp. 23-36; EDWARDS I.E.S.; 1970, pp. 11-19; MICHAEL H.N. et RALPH E.K., 1970, pp. 109-120; RALPH E.K., MICHAEL H.N. et HAN M.G., 1973, pp. 1-20

près<sup>45</sup>. A titre d'exemple, le laboratoire de recherche du British Museum a procédé à la datation de roseaux provenant du Mastaba (sépulture) de Qaa, I<sup>re</sup> dynastie, à Saqqara. La date obtenue au carbone 14 est  $-2450 \pm 65$  après correction, ce qui coïncide avec la date historique, 2900 avant notre ère<sup>46</sup>. On estime actuellement que la diminution du champ magnétique terrestre<sup>47</sup> et les variations d'intensité du vent solaire, qui font obliquer les rayons cosmiques, sont les causes principales des déviations constatées<sup>48</sup>. En outre, la durée de la période du radiocarbone ne paraît pas fermement établie. On est à la recherche d'autres causes et de nombreux laboratoires travaillent dans cette voie.

La réponse connue, il sera possible d'apporter plus de précision à la datation de vestiges de l'Antiquité antérieurs à 1800 avant notre ère. En attendant, les évaluations conventionnelles au radiocarbone des vestiges organiques devront être soumises à la correction indiquée.

### Datation au potassium-argon

La limitation de la datation au carbone 14 aux environs de  $-70\ 000$  ans crée un grand vide dans la chronologie de l'évolution biologique et géologique jusqu'à près de  $-10$  millions d'années, alors qu'il devient possible d'appliquer certaines méthodes géologiques radioactives, telles le taux de transformation de l'Uranium 235 en plomb 207, soit 710 millions d'années, ou encore le Rubidium 87 en Strontium 87, soit 13 900 millions d'années. Jusqu'à un certain point, ce vide peut être comblé grâce à l'application de la datation au potassium-argon<sup>49</sup>. En fait, cette méthode est surtout utilisée pour la datation des âges géologiques reculés, en utilisant des éléments importants d'une substance de texture relativement fine (mais non inférieure à 100 microns) et ne contenant que peu d'argon atmosphérique. Il est possible de l'appliquer à des âges relativement plus récents, ce qui permettrait le contrôle des résultats obtenus grâce au C 14<sup>50</sup>.

#### *Principe de base*

Tel que nous le trouvons dans la nature, le potassium contient 93,2% de potassium 39, 6,8% de potassium 41 et 0,0118% de potassium 40. Au moment de la formation de la terre, le taux de potassium 40 était d'environ 0,2% mais il s'est en grande partie dégradé en donnant deux dérivés : le calcium 40 et l'argon 40. La très longue période du potassium 40 (1330 millions d'années) lui permet de subsister encore à un taux très faible, de l'ordre de 0,0118%. Sur 100 atomes de potassium 40 qui se dégradent, 89 se transforment en calcium 40 par disparition des radiations bêta et deviennent

45. BEERGER R., 1970, pp. 23-36; MICHAEL H.N. et RALPH E.K.; 1970, pp. 109-120; RALPH E.K., MICHAEL H.N. et HAN M.G., 1973, pp. 1-20; STUVOER M. et SUESS H.E., 1966, pp. 534-540.

46. EDWARDS I.E.S., 1970, pp. 11-18.

47. BUCHA V., 1970, pp. 47-55.

48. LEWIN S.Z., 1968, pp. 41-50.

49. AITKEN M.J., 1961.

50. GENTNER W. et LIPPOLT H.J., 1963, pp. 72-84.



de l'argon 40 par suite de la capture des particules bêta. L'argon est un corps gazeux emprisonné dans le grain du minéral<sup>51</sup>.

La datation au potassium-argon est la plus utilisée pour les raisons suivantes :

— Le potassium présent dans l'écorce terrestre représente en poids 2,8%. C'est donc l'un de ses éléments les plus abondants. En outre, il est présent dans presque tous les corps composés.

— La longue survie du potassium permet la formation d'argon 40 dans certains minéraux au cours des périodes intéressantes du point de vue géologique. En calculant la concentration de l'argon 40 radioactif et la somme de potassium contenu dans un minéral, il est possible de déterminer l'âge de celui-ci à l'aide d'une certaine équation relative à la dégradation de la radioactivité<sup>52</sup>.

#### *Problèmes à résoudre par la datation au potassium-argon*

La datation au radiocarbone a récemment été utilisée pour calculer la constante de premier ordre *in situ* pour la racémisation de l'acide aspartique dans les os anciens. Une fois la réaction de racémisation étalonnée pour un site, cette réaction peut être utilisée pour dater d'autres os du gisement. Les âges calculés grâce à cette méthode correspondent bien à ceux que l'on obtient par la datation au radiocarbone. Ces résultats prouvent que la réaction de racémisation est un instrument chronologique important pour la datation des os qui sont soit trop anciens soit trop petits pour pouvoir être datés au radiocarbone. Pour donner un exemple de l'application de cette technique à la datation des fossiles humains, un morceau de l'homme de Rhodésie provenant de Broken Hill (Zambie) a été analysé et on lui a attribué provisoirement un âge d'environ 110 000 années<sup>53</sup>. La datation au potassium-argon des périodes du Pliocène et du Pléistocène doit permettre l'établissement d'une chronologie absolue situant les origines de l'homme, l'âge des fossiles dont l'existence coïncide en divers points du globe, l'origine des « *tektites* », etc. La datation au potassium-argon a servi pour déterminer, à Olduvai, l'âge des couches de basalte et de celles du tuf qui les recouvraient dans l'espoir de préciser l'âge exact des restes du Zinjanthrope découverts au fond de la première couche de tuf, dans le « *Bed I* ». Curtis et Evernden ont conclu que ces basaltes d'Olduvai datent d'au moins quatre millions d'années; néanmoins, ils seraient impropres à une datation précise par suite d'altérations chimiques visibles dans la partie mince de tous les basaltes datés à Olduvai, à l'exception de ceux que l'on peut associer avec l'industrie, plus ancienne, des « *pebble-tools* » (galets aménagés). L'opinion de Gentner et de Lippolt sur les différents résultats obtenus est la suivante: « Dès lors qu'il n'existe pas d'autres incompatibilités entre les datations respectives des basaltes et du tuf qui les recouvre, il n'est pas impossible que l'âge du Zinjanthrope soit de l'ordre de 2 millions d'années. »<sup>54</sup>

51. GENTNER W. et LIPPOLT H.J., 1963, pp. 72-84; HAMILTON, 1965, pp. 47-79.

52. GENTNER W. et LIPPOLT H.J., 1963, pp. 72-84

53. BADA J.L.; SCHROEDER R.A.; PROTSCH R. et BERGER R., 1974, p. 121.

54. Cf. note 1.

## Datation archéo-magnétique

Pour donner une idée simplifiée de cette technique, il convient d'aborder les points suivants :

### *Paléomagnétisme*

Il s'agit de l'étude du magnétisme rémanent dans les vestiges archéologiques. Celle-ci est fondée sur le fait que le champ magnétique terrestre change continuellement de direction et d'intensité. Des observations couvrant les cinquante dernières années indiquent que le champ magnétique se déplace vers l'ouest de  $0^{\circ}2$  de longitude par an<sup>55</sup>. Des recherches archéomagnétiques fondées sur le calcul de la magnétisation rémanente dans les terres cuites archéologiques et les roches montrent que par rapport à une intensité actuelle de 1, l'intensité magnétique de la terre a atteint son maximum, aux environs de 400 à 100 avant notre ère, avec 1,6 et son minimum vers -4000 avec 0,6<sup>56</sup>. Ces effets ou variations en direction et en intensité sont appelés « variation séculaire ». De nature régionale, celle-ci constitue la base de la datation magnétique dès lors que les variations du champ magnétique terrestre laissent leur trace dans la céramique sous forme de magnétisme thermo-rémanent (t.r.m.).

### *Application du t.r.m. à la datation archéologique*

Pour dater, à l'aide du magnétisme, de l'argile cuite demeurée *in situ* depuis la cuisson, il convient tout d'abord d'établir le comportement du champ géomagnétique par des mensurations effectuées dans la région choisie par l'emploi de la méthode, sur des structures archéologiques d'âge connu. Les résultats seront portés sur une courbe figurant la variation séculaire dans cette région pendant une longue période. La connaissance de la direction du champ magnétique enregistrée dans une argile cuite d'âge inconnu dans cette même région permettra de déterminer sa date de cuisson par comparaison avec cette courbe de la variation séculaire.

Les spécimens les plus appropriés à la datation magnétique sont des argiles cuites provenant de fours et de foyers restés sur place jusqu'à nos jours. Faute d'un magnétomètre portatif qui faciliterait le calcul *in situ* de la direction du champ géomagnétique, les échantillons doivent être apportés jusqu'à un laboratoire possédant un magnétomètre. Il est essentiel que sur chaque échantillon figure son orientation originale, afin qu'elle serve de référence quant à la direction de son propre magnétisme rémanent. Dans la pratique, l'opération consiste à enduire l'objet de plâtre de Paris, en prenant soin que la surface supérieure de ce moule soit horizontale et qu'elle indique le nord géographique avant que l'échantillon ne soit détaché. Ainsi est-il possible de déterminer simultanément l'ancienne déclinaison (D) et l'ancien angle d'inclinaison (I)<sup>57</sup>. En vue de remédier aux anomalies, il convient de

55. AITKEN M.J., 1961; COOK R.M., 1963, pp. 59-71.

56. BUCHA V., 1970, pp. 47-55; BUCHA V., 1971, pp. 57-117

57. AITKEN M.J., 1970, pp. 77-88.

se munir d'au moins une demi-douzaine d'échantillons prélevés de préférence en divers endroits de la structure archéologique, tout en tenant compte d'une certaine symétrie<sup>58</sup>.

Des résultats archéomagnétiques relatifs à la déclinaison et à l'inclinaison ont été obtenus pour l'Angleterre, la France, le Japon, l'Islande et la Russie. A ma connaissance, la méthode n'a pas encore été tentée en Afrique. On espère qu'elle le sera sous peu, d'autant qu'elle a beaucoup progressé au cours des toutes dernières années.

### Datation par thermoluminescence

La thermoluminescence est l'émission de lumière qui se produit lors du chauffage intense d'une substance donnée. Elle diffère totalement de l'incandescence (obtenue en portant un corps solide au rouge) et résulte d'une libération de l'énergie accumulée sous forme de neutrons emprisonnés dans la matière chauffée.

#### *Origine*

Toute céramique ou porcelaine contient de faibles proportions de composants radioactifs (quelques millièmes d'uranium et de thorium et quelques centièmes de potassium). En outre, le sol proche de l'endroit où ont été découvertes les céramiques peut contenir des impuretés; des rayons cosmiques ont pu le pénétrer et émettre des radiations qui bombardent les matières cristallines, tel le quartz dans la poterie. L'ionisation qui en résulte produit des électrons qui peuvent devenir prisonniers de la structure cristalline. Ces « pièges à électrons » sont *métastables* et, lorsque l'on chauffe l'échantillon de céramique, ils disparaissent en libérant l'excès d'énergie sous forme de photons. L'intensité de lumière, la thermoluminescence, dépend directement de l'âge de la poterie. Elle dépend aussi de la nature particulière des générateurs de thermoluminescence présents dans la poterie et les environs immédiats de l'endroit où elle a été découverte<sup>59</sup>. La mensuration des éléments d'uranium et de potassium contenus dans le fragment de poterie et le sol avoisinant permet de calculer l'intensité des radiations qu'il a reçues chaque année. En principe, l'âge est déterminé au moyen de l'équation suivante<sup>60</sup>:

$$\text{Age} = \frac{\text{intensité des radiations accumulées}}{\text{intensité des radiations annuelles}}$$

#### *Précision du résultat et perspective*

De nos jours, les résultats sont exacts à  $\pm 10\%$  près. Ils sont donc quelque peu inférieurs à ceux que fournit la datation au radiocarbone. La cause en est attribuable à de nombreuses incertitudes relatives aux cir-

58. COOK R.M., 1963, pp. 59-71.

59. AITKEN M.J.; 1970, pp. 77-88; HALL E.T., 1970, pp. 135-141.

60. AITKEN M.J.; 1970, pp. 77-88

constances dans lesquelles l'objet étudié a été enterré, au degré d'humidité du sol avoisinant dont dépend l'intensité relevant des radio-isotopes du fragment de poterie. On peut espérer que les recherches ultérieures permettront de résoudre ces difficultés ; mais différentes raisons d'ordre pratique donnent à penser que l'amélioration des résultats ne dépassera guère  $\pm 5\%$ <sup>61</sup>.

Néanmoins, malgré ce manque d'exactitude, cette technique l'emporte sur la datation au radiocarbone du fait que la poterie est plus abondante dans les sites archéologiques que ne le sont les matières organiques ; d'autre part, l'événement qu'il convient de dater est la cuisson de la poterie, alors que la datation au radiocarbone d'un échantillon de bois ou de charbon tend à situer l'abattage d'un arbre et non la date de son utilisation ultérieure.

En Egypte, cette technique trouvera de vastes débouchés. Jusqu'ici les cultures néolithiques et prédynastiques ont été, le plus souvent, datées d'après le type de céramique qui les caractérisait, conformément au *Séquence Dating System*, inventé par Flinders Petrie<sup>62</sup>. Grâce à la thermoluminescence, il sera désormais possible de déterminer l'âge exact de ces cultures.

## Techniques utilisées dans la prospection archéologique

Le but essentiel de l'emploi de techniques scientifiques dans la prospection du sol est la recherche de l'information sur des sites archéologiques ensevelis, pour préparer ou pour remplacer les fouilles. Il s'agit d'économiser le maximum de temps, d'effort et de frais. La recherche archéologique au moyen de méthodes scientifiques fait appel aux techniques suivantes :

### Photographie aérienne

Elle est surtout employée pour l'identification d'une structure donnée d'après son tracé géométrique. Elle a deux utilisations principales : elle permet une vue plus cavalière, et partant plus claire, des points où les traces ou esquisses en affleurement paraissent s'assembler pour former un dessin plus évocateur<sup>63</sup>. L'étude des photographies aériennes permet donc de définir les zones qu'il convient d'explorer en vue d'obtenir une idée d'ensemble d'une structure archéologique. Cette méthode a servi en Egypte, à Louxor, pour l'étude des temples de Karnak, la superficie du site étant d'environ 150 hectares. Une autre utilisation permet de révéler l'existence de vestiges archéologiques recouverts par des terres cultivées, grâce aux marques végétales. Véritables empreintes, ces marques résultent elles-mêmes de

61. AITKEN M.J., 1970, pp. 77-88.

62. PETRIE W.M.F., 1901.

63. LININGTON R.E., 1970, pp. 89-108.

la variation de l'humidité dans les sols. La végétation au-dessus d'un mur de pierre enseveli, se distingue faiblement par une ligne plus claire, tandis qu'au-dessus d'un fossé comblé, elle est plus riche et apparaît donc plus foncée. La configuration géométrique de ces marques permet d'identifier les ruines ensevelies et d'en entreprendre l'exploration<sup>64</sup>.

### Analyse du sol

On peut généralement situer les vestiges d'anciennes cités habitées et de cimetières en analysant le sol. Le phosphate de calcium étant le constituant principal du squelette et des différents déchets et détritiques laissés par l'homme, son pourcentage sera naturellement plus élevé dans les terrains jadis habités ou dans ceux qui ont jadis servi de cimetières. Aussi les limites de ces secteurs archéologiques seront-elles fixées grâce à l'analyse d'échantillons de sol prélevés à distances régulières afin de déduire leur taux de phosphate.

### Analyse du pollen

La pollinisation des plantes en fleurs est généralement due à l'action des oiseaux, des insectes ou du vent. Les fleurs dont la pollinisation est l'effet de l'action du vent produisent de grandes quantités de grains de pollen dont la plupart tombent sur le sol sans avoir été engagés dans le processus de fécondation. En règle générale, ces grains se décomposent, mais s'il arrive qu'ils tombent sur un sol approprié, boue ou tourbière, ils peuvent se fossiliser; il est alors aisé de les examiner au microscope. L'identification et l'énumération des divers types de pollen présents dans un échantillon peut acquérir de l'importance en archéologie par suite des moyens d'information qu'elles offrent sur l'environnement écologique dans lequel ont été situés des vestiges humains et des artefacts; et la connaissance de cet environnement peut, à son tour, indiquer le mode de vie qui prédominait à cette époque.

Cependant l'analyse du pollen ne peut servir de technique de datation que si les échantillons du pollen peuvent être rattachés à une chronologie fondée sur une méthode de datation directe telle que celle du radiocarbone.

Pour de plus amples détails sur cette technique, voir Faegri et Iversen<sup>65</sup> et Dimbleby<sup>66</sup>.

### Etude de la résistivité électrique

C'est la première technique géophysique qui ait été adaptée à l'archéologie. Elle consiste à envoyer une tension électrique dans le sol et à mesurer la résistance au courant électrique. La résistance dépend de la nature du sol, de la quantité d'eau retenue dans ses pores et de son taux de sels solubles.

64. AITKEN M.J., 1961.

65. FAEGRI K. et IVERSEN J., 1950.

66. DIMBLEBY G.W., 1963, pp. 139-149

Des roches dures et compactes telles que le granit et la diorite possèdent une résistivité très élevée par rapport à celle du sol argileux. Aussi l'étude de la résistivité s'appliquera-t-elle principalement à la détection de structures en pierres ensevelies sous une terre boueuse ou de structures creusées dans le roc et remblayées<sup>67</sup>.

Le système normalement adopté dans cette méthode consiste à introduire quatre sondes en métal dans le sol, à faire passer le courant entre les deux sondes extérieures et à mesurer la résistivité entre les deux autres. La valeur de la résistance obtenue est une moyenne approximative pour la matière située au-dessous des sondes intérieures et à une profondeur d'environ 1,5 fois la distance entre elles, tant que cette matière est passablement homogène<sup>68</sup>.

Normalement, presque toutes les applications de l'étude de la résistivité consistent à tracer des lignes de mesure en conservant le schéma de connexion et les mêmes distances afin de déterminer des changements dans les valeurs de résistivité. Souvent, ces lignes sont combinées pour former dans leur ensemble une grille rectangulaire de valeurs, et la localisation de structures enterrées est indiquée par les parties fournissant des valeurs anormales.

Cette technique a été partiellement remplacée par la prospection magnétique, par suite des inconvénients qu'elle présente, notamment la lenteur de l'examen, et le fait que les résultats sont affectés par les effets climatiques à long terme, à quoi s'ajoute que l'interprétation des résultats tend à être difficile, sauf dans les cas les plus simples<sup>69</sup>.

### Examen magnétique

C'est actuellement la technique la plus répandue dans la prospection archéologique. Elle consiste à mesurer l'intensité du champ magnétique terrestre en des points situés au-dessus de l'actuelle surface du site à prospector. Les variations de ces mesures peuvent révéler la présence de structures archéologiques. Cette technique permet de détecter des traces souterraines de fer, des constructions en terre cuite, des fours, par exemple, ou des puits remblayés creusés dans le roc, ou encore des structures en pierre enfouies dans un sol argileux.

Les objets de fer enterrés provoquent des variations très importantes; pour le reste, les variations sont beaucoup plus faibles. La technique de l'étude magnétique ne peut être, par conséquent, d'aucune utilité si l'instrument de détection n'est pas suffisamment sensible aux très petites variations; de plus il doit être rapide et facile à manipuler<sup>70</sup>. L'*Archaeological Research Laboratory* de l'Université d'Oxford a réussi à mettre au point un magnétomètre à protons qui répond à toutes ces exigences<sup>71</sup>. Il

67. AITKEN M.J., 1961.

68. LININGTON R.E., 1970, pp. 89-108.

69. LININGTON R.E., 1970, pp. 89-108.

70. AITKEN M.J., 1963, pp. 555-568.

71. AITKEN M.J., 1961.

est composé de deux parties : la bouteille de détection et l'enregistreur. La bouteille de détection est portée par un trépied en bois et un opérateur la déplace d'un point à l'autre de la surface à étudier. Un autre opérateur contrôle l'enregistreur et trace, avec les mesures, un plan dont l'interprétation aboutira à montrer la situation et les grandes lignes des éléments archéologiques contenus dans le sol<sup>72</sup>. D'autres types de magnétomètres ont été perfectionnés, notamment le magnétomètre différentiel à protons, le « fluxgate gradiometer »<sup>73</sup> le magnétomètre à césium, le magnétomètre à pompage de résonance électronique<sup>74</sup>. Chacun d'eux possède certains avantages ; mais l'appareil le plus utile dans presque tous les cas est cependant le magnétomètre différentiel à protons.

La méthode magnétique a plusieurs avantages sur la résistivité ; elle est plus simple, plus rapide, et ses résultats sont plus faciles à interpréter<sup>75</sup>.

### Sondage des pyramides égyptiennes au moyen de rayons cosmiques

Les rayons cosmiques consistent en un courant de particules chargées électriquement, appelés « mésons mu » ou « muons ». Ces rayons atteignent la terre, avec une intensité égale, depuis tous les points du ciel. Chaque mètre carré est pénétré par quelque 10 000 muons par seconde, quelle que soit sa direction. Les rayons cosmiques possèdent une très forte puissance de pénétration, très supérieure à celle des rayons X ; leur vitesse est presque égale à celle de la lumière.

Le sondage des pyramides au moyen de ces rayons repose sur le fait que les muons perdent de l'énergie en traversant la matière. La perte d'énergie (ou absorption de muons) est proportionnelle à la densité et à l'épaisseur de la matière à travers laquelle elle passe. L'intensité ou la quantité des rayons cosmiques qui pénètre peut être évaluée au moyen d'un appareil connu sous le nom de « chambre à étincelles » que l'on installe dans une chambre souterraine à l'intérieur de la pyramide. Des muons ayant traversé un vide (ou une chambre, ou un passage inconnu) seront ralentis à un degré moindre que ceux qui auront passé à travers le roc solide ; les rayons cosmiques ayant franchi un vide seront donc plus intenses, et la chambre à étincelles le fera apparaître. À l'aide de deux chambres à étincelles orientées horizontalement et distantes l'une de l'autre de 30 cm environ dans le sens vertical, il est possible non seulement de détecter n'importe quelle chambre secrète, mais aussi de la localiser à quelques mètres près. On conduira dès lors les fouilles dans cette direction pour atteindre le vide ou la chambre annoncée par les rayons.

Le sondage a débuté dans la Seconde Pyramide, celle du roi Chéphren, de la IV<sup>e</sup> dynastie (– 2600). Les renseignements ont été analysés par un ordi-

72. AITKEN M.J., 1961.

73. HALL E.T., 1965, p. 112.

74. SCHOLLAR I., 1970, pp. 103-119.

75. LININGTON R.E., 1970, pp. 89-108.

nateur et les résultats publiés le 30 avril 1969. Ils révèlent deux faits importants : la chambre mortuaire du roi ne se situe pas exactement au centre de la base de la pyramide ; elle est décalée de quelques mètres vers le nord. Cette découverte concorde avec les résultats obtenus grâce à l'étude magnétique et constitue par conséquent la preuve de la validité de cette technique de sondage des pyramides. En outre, le tiers supérieur de cette pyramide ne comporte ni chambres ni couloirs inconnus.

L'expérience a été répétée en utilisant un autre appareil conçu de manière à explorer la pyramide entière. L'analyse des résultats indique que celle-ci ne contient aucun vide inconnu. Ce fait a confirmé les prévisions archéologiques.

## Techniques de conservation

Le but de cet exposé n'est plus de décrire les méthodes techniques employées pour la conservation des artefacts composés d'éléments divers tels que céramique, faïence, verre, bois, cuir, papyrus, tissus, métaux, etc. Leur variété est telle qu'elle déborderait le cadre alloué à ce chapitre. Plusieurs livres techniques<sup>76</sup> et des périodiques, entre autres *Studies in Conservation*, journal de l'*International institute for conservation of historic and artistic works*, à Londres, ont traité le sujet.

En Afrique, toutefois, les problèmes de conservation les plus sérieux ont trait à la grande fragilité des objets et à la détérioration considérable des monuments de pierre.

### Extrême fragilité des différentes matières

Par suite de la chaleur et de la sécheresse, excessives dans de nombreux pays africains, les artefacts fabriqués à l'aide de matières organiques (parcassin, papyrus, cuir, bois, ivoire, etc.) sont devenus d'une extrême fragilité. Il importe de les manipuler avec le plus grand soin, afin qu'ils ne courent pas le risque de s'effriter. Il faut commencer par les conserver dans un local clos et humide, enveloppés de tissus humides, ou traités à la vapeur dans un récipient approprié, de telle sorte qu'ils puissent retrouver tout ou partie de leur malléabilité. On peut alors les dérouler ou les déplier sans crainte de les voir se briser.

Lorsqu'ils ont retrouvé leur malléabilité, il conviendrait de conserver ou d'exposer ces artefacts dans des musées équipés avec l'air conditionné ou des entrepôts à une température de  $17 \pm 2^\circ\text{C}$  et une humidité relative de 60 à 65 %, afin qu'ils ne redeviennent pas cassants au contact de conditions climatiques plus arides.

### Notable détérioration des monuments de pierre

Ce sérieux problème mérite d'être considéré de plus près :

76. ORGAN R.M.; 1968; PLENDERLEITH H.J.; 1962; PAYDDOKE E.; 1963; SAVAGE G., 1967.



*Principales causes de détérioration*

Les principaux facteurs de la dégradation des monuments de pierre en Afrique sont :

— *la migration des sels*: en présence d'eau ou d'humidité, les sels solubles émigrent, sous l'action d'un phénomène de capillarité, du sol salin vers la pierre des monuments. Sous climat aride, ces sels passent de l'intérieur de la pierre à la surface extérieure sous forme de solutions aqueuses; ils peuvent se cristalliser soit sur la surface même et provoquer sa désintégration, soit sous la surface et la faire éclater. Ces actions prennent plus d'ampleur à la base des murs ou des colonnes, à l'endroit où la pierre entre en contact avec le sol salin, ainsi qu'on peut l'observer sur certaines des colonnes du temple de Bouhen, au Soudan;

— *intempéries*: en Afrique, la pierre est cruellement affectée par les variations excessives de température et d'humidité. Elles aboutissent à la rupture des éléments superficiels de la plupart des pierres.

En de nombreux endroits, particulièrement dans les régions côtières, les deux facteurs de dégradation agissent de concert et provoquent une détérioration importante des monuments, comme on ne peut manquer de l'observer en Libye, dans les temples romains de Leptis Magna et de Sabratha

*Traitement des surfaces — son inefficacité*

De nombreux essais ont été entrepris pour consolider des surfaces de pierre en les traitant avec des produits organiques de conservation ou des silicates inorganiques. Ces traitements se sont révélés non seulement inopérants mais aussi nuisibles, dès lors qu'ils accéléraient la détérioration et les fractures de la pierre. L'échec de ces essais a été souligné devant le Symposium international sur la conservation des monuments de pierre. Il a été reconnu que le problème du renforcement de la pierre était loin d'être résolu et qu'il convenait de s'en occuper avec diligence

*Efforts internationaux pour résoudre le problème*

Les difficultés inhérentes au problème et leur gravité ont, en 1967, incité l'ICOM, l'ICOMOS et le Centre international pour la conservation à former un comité de dix spécialistes de la conservation de la pierre pour étudier la question. Des études ont été entreprises et plusieurs rapports présentés. Les activités du Comité se sont poursuivies jusqu'à la fin de 1975 afin de proposer une série de tests standard permettant d'évaluer le degré de détérioration de la pierre et l'efficacité éventuelle des traitements de protection.

*Un nouvel espoir*

Le Pr. Lewin a mis sur pied un nouveau procédé destiné à consolider les surfaces de marbre et de chaux<sup>77</sup>. Il s'agit du traitement des parties abîmées par une solution fortement concentrée d'hydroxyde de baryum (env. 20%) contenant une certaine quantité d'urée (env. 10%) et de glycérol (env. 15%). Chimiquement parlant, la méthode repose sur le remplacement, dans la pierre détériorée, des ions de calcium par des ions de baryum. Après

77. LEWIN S.Z., 1968, pp. 41-50

traitement, la pierre présente un durcissement manifeste et offre plus de résistance à l'action des facteurs de dégradation. Le carbonate de baryum nouvellement formé fait corps avec la pierre sans constituer un revêtement superficiel aux propriétés distinctes de celles de l'intérieur; aussi cette méthode permet-elle d'espérer que les surfaces traitées ne s'effriteront pas et qu'elles protégeront les couches sous-jacentes contre les attaques des intempéries.

Ce traitement a été utilisé en juillet 1973 pour renforcer le pourtour, en voie de désagrégation, du cou de la statue en roche calcaire du Sphynx à Gizeh. Jusqu'ici le résultat s'est avéré satisfaisant, mais il nous faut surveiller ce cou pendant encore une bonne dizaine d'années avant de pouvoir consacrer définitivement cette technique de protection et de conservation des pierres et roches calcaires.

### *Palliatifs*

Quelle que soit la confiance que nous accordons à la technique de Lewin, le problème de la conservation par traitements chimiques des monuments de pierre n'est pas encore résolu. Certaines mesures, d'ordre mécanique, sont toutefois recommandées pour en assurer la protection contre les facteurs de dégradation. Entre autres les suivantes :

— Aucun produit de protection susceptible de boucher les pores de la pierre ne doit être employé pour traiter les surfaces des monuments en plein air directement exposés aux rayons solaires. La couche extérieure de la surface risquerait de s'écailler.

— Il convient de procéder régulièrement à la désalaison du sol sur lequel sont construits les monuments. L'eau utilisée sera évacuée par un système de drainage adéquat.

— Autant que possible, les monuments de pierre devront être isolés des sols salins afin de stopper la migration des sels solubles du sol vers la pierre. On peut effectuer cette isolation en glissant une feuille de plomb ou en coulant une épaisse couche de bitume sous la statue, le mur, la colonne, etc., qu'il s'agit de protéger.

— Lorsque le monument contient des sels solubles risquant de provoquer de l'efflorescence ou de la cryptoflorescence, il convient d'éliminer ces sels par lavage à l'eau et d'enduire les parties atteintes d'argile sableuse jusqu'à ce que la pierre en soit presque complètement débarrassée.

— Lorsque le monument est de taille modérée, il est possible de le transporter dans un musée ou un abri afin de protéger ses parois des effets délétères de l'action climatique. Une autre solution consiste à la conserver sur son emplacement original et à l'abriter sous une autre construction.

— Lorsque le toit fait défaut, il faut le reconstruire afin de protéger les peintures murales ou les bas-reliefs intérieurs de l'action directe de la lumière solaire et de la pluie; on atténuera par là jusqu'à un certain point les dégâts causés par les grandes variations de température et d'humidité.

### *Recommandations concernant les restaurations*

Un traitement inopportun des artefacts ou des monuments étant susceptible d'entraîner nombre de dommages, voire la détérioration complète de certains

de ces vestiges archéologiques, peut-être convient-il de rappeler certaines règles importantes recommandées au cours de conférences internationales :

*a)* La patine des monuments anciens ne doit, en aucune façon, être ravalée ou enlevée en vue de révéler la couleur initiale de la pierre. Le nettoyage des façades doit se limiter à l'enlèvement de la poussière de telle sorte que la patine demeure intacte, puisque c'est là le caractère archéologique le plus important du monument.

*b)* Lors de la restauration de monuments anciens, seules les parties qui s'effondrent doivent être reconstruites à leurs emplacements d'origine. Il faut éviter les remplacements et les additions, à moins qu'ils ne soient nécessaires pour étayer les parties écroulées ou pour protéger les surfaces anciennes des intempéries.

*c)* Dans tous les cas de reconstruction, du mortier doit être intercalé entre les pierres de façon que leur poids soit également réparti et qu'il n'en résulte ni déformation ni fissures.

*d)* Le mortier utilisé pour la rénovation des murs doit, en règle générale, être identique au mortier d'origine, à moins que celui-ci ait été du plâtre. L'emploi de ciment n'est pas recommandé dans le cas de constructions en roches sédimentaires telles que calcaire ou grès.

*e)* Le meilleur mortier pour tous genres de reconstruction est le mortier de chaux, sans sel ; il est facilement malléable, et poreux et, par conséquent, n'empêche pas le léger déplacement des pierres dû aux changements de température. Avec lui, ni tensions ni fissures ne sont à craindre.

*f)* Quant aux méthodes permettant de distinguer les surfaces des pierres ajoutées, voici celles qui méritent d'être retenues :

— le nouveau parement peut être légèrement en retrait par rapport à l'ouvrage initial ;

— il n'est pas interdit d'utiliser des matériaux différents, mais il faut respecter les dimensions des blocs d'origine ;

— on peut également se servir du même type de matériau, mais alors la forme et les dimensions des blocs peuvent différer de celles des éléments originels ;

— les rangées de pierres et tous les joints peuvent être alignés sur ceux de l'ouvrage original, mais les nouveaux blocs devront être façonnés dans un aggloméré de pierre de tailles irrégulières ;

— des marques d'identification portant la date de la restauration pourront être gravées sur toutes les pierres nouvelles ;

— la surface des pierres neuves pourra différer complètement de celle des anciennes. Il suffit de la traiter avec un outil à pointe, ou de la tailler en profondeur avec un grattoir pour lui donner un certain dessin géométrique fait, de préférence, de lignes parallèles ou sécantes.

*Partie I*

Histoire et linguistique

*P. Diagne*

*Aada koy demnga ! woni (Fulfuldé)*  
*Lammii ay dekkal demb (Wolof)*  
*C'est la parole qui donne forme au passé.*

Le Négro-Africain lie l'histoire à la langue. C'est une vision commune au Bantu, au Yoruba et au Mandingue. Mais là n'est pas l'originalité. En effet, l'Arabe ou le Grec d'avant Thucydide s'accorderont pour affirmer, avec les Fulbé, que «le récit est le lieu où l'on rencontre le passé»: «Hanki koy daarol awratee».

Ce qui privilégie le lien entre histoire et langage dans la tradition négro-africaine tient à la conception que celle-ci a généralement conservée de ces deux phénomènes.

Elle identifie volontiers langage et pensée. Elle tient l'histoire non comme une science mais comme savoir, comme art de vivre.

L'Histoire vise à la connaissance du passé. La linguistique est science du langage et de la parole. Le récit et l'œuvre historique sont des contenus et des formes de pensée. La langue est, quant à elle, le lieu de cette pensée. Elle en est le support.

Linguistique et histoire ont évidemment chacune son domaine, son objet propre et ses méthodes. Elles n'en font pas moins interférence au moins à un double point de vue.

D'abord, la langue comme système et outil de communication est un phénomène historique. Elle a sa propre histoire. Ensuite comme support à la pensée et donc au passé et à sa connaissance, elle est le lieu et la source privilégiée du document historique. Ainsi, dans l'acception large qu'on lui donne ici, la linguistique embrasse un champ de recherches qui fournit à

l'histoire au moins deux types de données: d'une part, une information proprement linguistique, d'autre part, un document que l'on pourrait dire supra-linguistique. Elle permet, grâce aux faits de pensées, les éléments conceptuels en usage dans une langue, les textes oraux et écrits, de lire l'histoire des hommes et de leurs civilisations.

La problématique ainsi posée, on perçoit mieux le terrain commun à l'historien et au linguiste qui travaillent sur l'Afrique.

## Sciences linguistiques et histoire

Toutes les sciences dont la langue et la pensée constituent l'objet peuvent contribuer à la recherche historique. Il en est cependant un certain nombre que l'on rattache plus directement à l'histoire.

C'est là une tradition bien établie même si elle est contestable à la réflexion. Ainsi ramène-t-on d'emblée, par habitude, l'étude de la parenté des langues au point de jonction de la linguistique et de l'histoire, plus facilement que l'analyse de l'évolution du matériau fourni par les textes écrits ou oraux et les vocables d'un idiome. Or l'une et l'autre recherches portent sur des faits de langue ou de pensée, et donc d'histoire.

L'historiographie européenne a suggéré là une séparation entre science historique proprement dite et histoire littéraire ou des idées. La distinction n'est justifiable que dans certains contextes.

Les Bakongo de civilisation Bantu, les Ibo du Benin ou les Susu de culture soudanienne ont laissé peu ou pas de textes qui répondent aux normes d'une science historique moderne. Ils ont en revanche produit comme sources d'information, une abondante littérature orale, avec des genres plus ou moins nettement distingués, et des œuvres qu'on peut aujourd'hui être tenté de classer sous les rubriques de contes, de nouvelles, de récits, de chroniques d'épopées historiques, de légendes, de mythes, d'œuvres philosophiques ou cosmogoniques, de réflexions techniques, religieuses ou sacrées. Ils y mêlent indifféremment le vrai vécu à la fiction, l'événement qu'on peut dater au mythe purement imaginaire. La reconstruction de l'histoire des Bakongo, celle des Ibo ou des Susu passe par l'analyse critique de ces littératures et traditions orales. Elle ne peut négliger celle de leurs discours, de leurs techniques et savoirs, le décryptage des langages, des concepts, du vocabulaire qu'ils ont utilisés et qui continuent à révéler leur histoire respective.

Les sciences et les méthodes auxquelles l'on fait référence ici, comme susceptibles d'éclairer l'historien africain, ne constituent donc pas une recension exhaustive. Ce n'est peut-être pas un mal au plan de la clarté. Le spécialiste du langage, en se fixant des limites raisonnables se donne mieux les moyens d'approfondir des secteurs précis. Il laisse ainsi à d'autres chercheurs, historiens des idées, spécialistes des sciences, de l'économie ou de la littérature, le soin d'embrasser ces secteurs, en tenant compte de la dimension linguistique de leurs investigations.

## Science classificatoire et histoire des peuples africains

Classer les langues, c'est déjà révéler la parenté et l'histoire des peuples qui les parlent. On distingue plusieurs types de classifications :

*La classification génétique*

Elle établit la parenté et le lien de filiation à l'intérieur d'une famille linguistique.

Elle aide par conséquent à rétablir en partie au moins l'unité historique de peuples et de cultures qui utilisent des langues de même origine.

*La classification typologique*

Elle regroupe des langues qui ont des ressemblances ou des affinités évidentes au plan de leurs structures et de leurs systèmes.

Des langues d'origine identique ou totalement différente peuvent utiliser les mêmes modes de formation lexicale, nominale, verbale ou pronominale tout en étant génétiquement, historiquement, ou géographiquement très éloignées.

La tendance à utiliser la même forme nominale et verbale se retrouve en wolof et en anglais :

*liggeey* travailler, *liggeey bi* le travail.

*to work* travailler, *the work* le travail.

Ces deux idiomes sont pourtant génétiquement et géographiquement très éloignés en dépit de ces affinités typologiques évoquées. Il arrive par ailleurs que des langues soient de même famille et de types différents. On établit leur parenté sur la base d'un vocabulaire commun et probant alors même qu'elles ont évolué sur des bases structurelles divergentes. Parfois du fait des emprunts et des abandons de vocabulaire, la différence peut apparaître même au plan du lexique. Les classifications élaborées à propos des langues africaines ne rassemblent pas, par exemple, certains éléments de la famille dite tchadique et ceux de la famille dite sénégaloguinéenne.

Or les systèmes phonologiques, la morphologie et la structure syntaxique imposent à la réflexion le regroupement typologique au moins du plus grand nombre d'entre elles.

*La classification géographique*

Elle traduit surtout une tendance instinctive à comparer et à regrouper des langues coexistantes. C'est souvent le résultat d'une information insuffisante.

Les classifications proposées pour l'Afrique sont très souvent géographiques dans des secteurs essentiels. Elles négligent de ce fait le phénomène de migration et d'imbrication des peuples. Koelle, M. Delafosse, D. Westermann, J. Greenberg font essentiellement référence à des dénominations et à des regroupements topologiques et géographiques. Ils classent en « West Atlantic », « Nigéro-Congolais », « Sénégal-Guinéen », « Nigéro-Tchadique », etc.

Une classification rigoureuse des langues africaines implique le recours à des procédures qui démontrent que les formes, le vocabulaire et les structures linguistiques proposées comme éléments de comparaison sont non seulement représentatives mais propres au patrimoine originel des langues mises en parallèle. La ressemblance ne doit donc être le résultat ni d'emprunts ni de contacts anciens ou récents.

L'arabe et les langues sémites, de même que le français, le portugais, l'afrikander ou l'anglais ont déposé du fait de l'histoire, on le sait, depuis plusieurs siècles voire quelques millénaires, un vocabulaire considérable dans nombre de langues africaines. Certaines variantes du Kiswahili, qui est une langue bantu, comportent plus de 60 % d'emprunts lexicaux à l'arabe. De là à conclure — par passion religieuse ou absence de précaution scientifique — à l'appartenance du Kiswahili au groupe sémito-arabe, il n'y a qu'un pas. On l'a parfois franchi.

Les formes communes au départ à des langues peuvent avoir subi des transformations d'ordre phonétique, morphologique ou structurel dans le temps. Cette évolution qui suit des lois, est un phénomène connu et analysable. Le sens des formes, celui des mots du vocabulaire de comparaison, peuvent avoir varié dans les limites d'un champ sémantique plus ou moins saisissable. Par exemple, le Wolof connaît sous sa forme moderne un amuïssement de la voyelle finale après une géminée « Bopp » ou « fatt » au lieu de « Boppa » ou « fatta » comme disent encore Gambiens et Lebu. La forme (neds) de l'égyptien ancien est devenue en fulfuldé moderne « neddo », en Wolof « nit ». Le Bantu dit « mutumuntu », le Hawsa « mutu », le Mandingue « mixi » ou « moxo », le Fon « gbeta », le Mina « agbeta », etc. L'égyptien « kemit » a signifié brûlé, noir. Il donne aujourd'hui le sens de cendres, brûlures, etc.

## La reconstruction d'une langue

### *La reconstruction historique d'une langue*

Comme technique de redécouverte du vocabulaire et du patrimoine structural commun, la reconstruction historique d'une langue tient compte de ces faits de changement. Comme procédé, la reconstruction permet de retracer l'histoire d'une langue ou d'une famille linguistique. Elle aide à établir le proto-langage d'origine et à dater les périodes de séparation des diverses branches. En ce sens elle constitue un auxiliaire de choix pour la science classificatoire proprement dite. Nombre de critères et de techniques sont mises en œuvre pour reconstruire une langue et réinventer ses données originelles.

Les correspondances de sons jouent un rôle primordial dans la reconstruction d'un proto-langage ou l'établissement d'une parenté. Lorsque l'on sait par exemple que les *p* dans une variante deviennent *f* ou les *u* des *o* dans une autre on peut en posant  $Fa = Pa$ ,  $Lu = Lo$  reconstruire le phonétisme et les formes d'origine.

*La reconstruction phonologique*

Elle est un pas dans la reconstruction du fonds lexical et du vocabulaire originel. Les phonèmes ne sont pas les seules données qui changent. La *morphologie* et les *structures* évoluent également. La fonction sujet en latin est marquée par un monème dit nominatif. Dans les langues d'origine ou d'influence latine cette fonction est surtout précisée par la syntaxe de position.

Homo vidit = vidit homo = l'homme a vu.

Dans l'établissement des proto-langues (proto-bantu, proto-tchadique, etc.) il est toujours fait référence au *vocabulaire*, au *fonds lexical commun*. On peut ainsi établir des « pourcentages » de mots communs en élaborant des tableaux de « décompte lexical » ou « lexical count ». La classification de J. Greenberg<sup>1</sup> recourt le plus souvent à cette technique. D. Sapir dans son travail sur le groupe West Atlantic utilise ce procédé<sup>2</sup>.

Il indique ainsi que le Seereer et le Pulaar mis dans le même groupe ont en commun 37 % de mots. Le Baga Koba et le Temne 79 %. Le Temne et le Seereer n'en ont que 5 %. Le Basari et le Safeen 5 %.

Or, ces idiomes sont tous regroupés dans la même famille. La communauté de vocabulaire qui peut être emprunté en abondance ne suffit pas à nier ou affirmer un lien historique.

On a recours à la similitude de « traits typologiques » ou à des *identités de structures* (comparaison de système pronominal, verbal ou nominal, etc.).

L'élément typologique associé aux données de l'analyse du lexique ou de la phonologie permet d'aboutir à des résultats d'autant plus probants que l'on tient compte de l'histoire et des influences. La reconstruction vise aussi à dater l'époque où cet héritage commun fut partagé à l'intérieur d'un proto-langage, puis mis en œuvre par des langues apparentées et alors en voie de différenciation. Elle se soucie d'identifier la nature de la langue ancienne à partir de laquelle ont poussé ces différents parlers rattachables à un même proto-langage.

*La reconstruction et la datation*

Elles permettent de fixer l'âge des matériaux lexicaux et structurels recueillis dans l'étude des langues pour pouvoir, à la comparaison, préciser avec plus ou moins de certitude le niveau où se situe la parenté linguistique. Elles donnent par conséquent des points de repère précis à l'histoire de la séparation des peuples ayant appartenu au même univers culturel et linguistique. Elles jettent un éclairage saisissant sur l'histoire des ethnies, sur celles de civilisations multi-nationales et multi-ethniques.

Dans le contexte d'une recherche portant sur une époque récente et à propos de langues écrites, l'effort est relativement plus facile. Par contre la rareté des documents postérieurs au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère rend, en

1. J. GREENBERG, 1963.

2. D. SAPIR, 1973.



général, la tâche ardue. Il s'agit pourtant à ce stade d'élucider l'histoire de périodes décisives de mutation linguistique. Les processus de changement du vocabulaire ou des structures que l'on considère à ce plan, sont, on le verra, très lents mais difficiles à saisir. Pour pallier cette carence dans l'information, on a recours à des procédés plus ou moins efficaces.

### *La glottochronologie*

C'est une des techniques les plus récentes en la matière. Elle a été mise en œuvre sur le terrain africain. Le principe de cette méthode repose sur la datation de l'évolution lexicale d'une langue, par référence au rythme de changement de son vocabulaire: vocabulaire culturel (concepts philosophiques, techniques, etc.) et vocabulaire de base (noms des membres du corps, numération de un à cinq, vocables désignant les phénomènes naturels, etc.). La glottochronologie vise donc à informer sur l'âge, les étapes et l'état d'évolution des termes et des formes du lexique. L'évolution du vocabulaire fondamental ou de base est relativement lente dans les sociétés anciennes en dehors de mutations brutales dues à des événements décisifs. En Afrique noire en particulier, on a pu, grâce aux travaux de Delafosse, donner une idée de ce rythme d'évolution, en se référant à la recension de mots fixés par écrit depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du vocabulaire des langues soudaniennes recueilli dans les textes arabes. Or ces termes sont demeurés à peu près sans changement après un millénaire d'histoire. Mais les tenants de cette méthode vont plus loin encore: l'évolution du vocabulaire de base est non seulement lente, mais elle est constante dans toutes les langues. C'est l'opinion de M. Swadesh qui a tenté d'appliquer cette théorie à des langues africaines. Dans quelques cas précis les tests expérimentés semblent probants. La glottochronologie postule un rythme de transformation des éléments du vocabulaire de base, mesurable en pourcentage. Le taux de rétention du vocabulaire serait compris entre  $81 \pm 2$  et  $85 \pm 0,4\%$  pour une durée donnée de 1000 ans. Elle a fourni sur cette base quelques conclusions ramassées dans la célèbre formule:

$$+ = \frac{\log c}{1,4 \log r}$$

où + représente la durée, c, le pourcentage de termes communs aux langues comparées et r, le taux de rétention.

Peut-on, d'après les résultats obtenus, considérer la glottochronologie comme une mesure temporelle valable, une sorte d'horloge historique? Les conclusions sont en deçà des espérances pour une raison simple: dans un contexte d'imbrication linguistique et d'interférence de lexiques dont on connaît mal la portée, et en dehors de documents précis écrits ou non, il n'est pas facile, dans l'état actuel des recherches, de sérier les faits; de distinguer par exemple, entre le changement normal et la mutation due à des emprunts, même pour le lexique de base.

La possibilité d'une science classificatoire, mettant en œuvre toutes ces techniques, fournirait cependant la clé de la relation ethnique et linguistique.

## Classifications linguistiques et parentés ethno-culturelles

En dépit de travaux remarquables, le problème de la parenté linguistique et ethnique est loin d'être résolu en Afrique. Dans bien des secteurs, l'intuition de ce lien l'emporte encore sur la preuve scientifiquement établie.

L'idée et la notion d'une communauté bantu regroupant la grande majorité des populations d'Afrique centrale et australe sont nées au XIX<sup>e</sup> siècle avec les travaux de W. Bleek. Celui-ci établissait, dans une œuvre célèbre publiée en 1862, la parenté des langues et des variantes dialectales parlées dans une zone très vaste, habitée par de nombreuses ethnies pratiquant des parlers impliquant une intercompréhension plus ou moins grande. La parenté de langue et de culture peut évidemment être frappante de prime abord pour des ethnies qui vivent côte à côte. Les peuples dits bantu sont dans cette situation.

Dans certains cas, la distance dans l'espace et le temps pose des problèmes. Les Fulbé en offrent une bonne illustration. Ils constituent, du bassin du Sénégal au bassin du Nil, des communautés souvent isolées au sein d'ethnies voisines parfois très différentes.

Les Duala du Cameroun parlent une langue bantu. Le duala peut, en pratique, être considéré comme une variante de ce groupe, de même nature que le lingala, au même titre que les parlers de Mbandaka ou de Kinshasa, et en dépit de son éloignement et de son isolement relatif par rapport aux communautés parlant ces deux idiomes.

L'égyptien pharaonique, parlé il y a cinq mille ans, offre des ressemblances frappantes avec le hawsa, le wolof ou le songhaï.<sup>3</sup>

Il y a aussi les faits d'imbrication. De grandes langues d'unification continuent de servir, pour des raisons diverses (politiques, économiques, culturelles, etc.), de support à l'intégration d'ethnies différentes. Elles oblitèrent par la pression sociale et la pesanteur historique, des parlers et des cultures dont il ne reste souvent plus que des vestiges.

Le lingala, le hawsa, le kiswahili, le yoruba, le twi, le ibo, le bambarajula, le fulfuldé, l'arabe ou le wolof sont parlés par des millions, voire des dizaines de millions de sujets d'origines différentes. Comme véhiculaires de communication, ils ont largement débordé leur cadre ethnique et géographique d'origine, pour devenir des langues de civilisation communes à des peuples souvent très différents au départ.

Les Peul et les Seereer constituent au Sénégal l'immense majorité des sujets wolofisés. La langue wolof est, initialement, celle d'une ethnie lebu dont on retrouve les vestiges dans les confins sénégal-mauritaniens. Or les Lebu ne forment de nos jours qu'une faible minorité confinée dans la presqu'île du Cap Vert. La culture et la langue wolof effacent cependant sous nos yeux, à la faveur de l'urbanisation du Sénégal, des langues et des dialectes

3. Sur cette question on se reportera utilement aux travaux de M<sup>elle</sup> HOMBURGER, aux chapitres des professeurs GREENBERG et OBENGA et au compte rendu du Colloque du Caire (volume II).

nombreux: seereer, lebu, fulfuldé, diula, noon, etc. Ces idiomes appartenant à des peuples divers jouèrent pourtant, il y a à peine quelques siècles, un rôle important dans l'histoire de la région.

Cette évolution est générale. Le kiswahili, parlé par plusieurs dizaines de millions de Bantuphones, est né d'une variante zanzibarite pratiquée à l'origine par quelques villages. Il s'est répandu très facilement sur une aire linguistique bantu relativement homogène pour constituer aujourd'hui, avec le lingala, le principal véhiculaire d'Afrique centrale et australe. Dans les pays suivants: Zaïre, République populaire du Congo, Centrafrique, Ouganda, Tanzanie, Kenya, Zambie, Malawi, Afrique du Sud, Soudan, Ethiopie, etc., cinquante à soixante millions de sujets parlent l'une de ces deux langues ou une variante proche d'elles.

La pensée africaine traditionnelle a souvent été très consciente, non seulement de cette imbrication, mais aussi du rôle explicatif que le phénomène linguistique peut jouer dans l'élucidation de l'histoire.

Il y a, dans les traditions africaines, nombre d'anecdotes sur la parenté entre les langues ou sur l'origine plus ou moins mythique de leur différenciation. Il s'agit souvent d'observations justes. C'est le cas à propos des rapprochements que les Peul et Seereer font, en affirmant presque intuitivement leur parenté ethnique et linguistique. Les Mandingue, les Bantu, les Akan et les Peul, qui se présentent comme gens de même langue, ont parfois, en tant que groupes ou sous-groupes, l'intuition de former une grande famille commune.

Le plus souvent, la parenté affirmée ne naît, toutefois, que du besoin d'intégrer ou de coexister avec l'histoire d'une communauté qui « doit » apparaître d'une façon ou d'une autre dans l'univers d'une ethnie donnée. Pour la cohérence d'une saga traditionnelle, il est indispensable que les groupes qui peuplent aujourd'hui l'habitat commun aient des liens vrais ou mythiques.

Le savoir traditionnel des sociétés africaines en matière linguistique ne fournit pas cependant des indications précises qui permettent d'évoquer l'existence d'une science ancienne ou d'une réflexion systématique sur ces parentés. Cela contrairement à ce que l'on note dans d'autres domaines, comme par exemple à propos de la science étymologique, de l'analyse même de la langue ou, encore, à propos des phénomènes du lexique. Le Maître de parole et d'éloquence peul, bantu ou wolof est souvent très consciemment intéressé et averti de l'origine des mots. L'historien du Cayor se plaira, par exemple, à repérer les mots d'emprunt ou à décomposer tel vocable pour en révéler l'origine: Barjal, rapporte le traditionaliste du Cayor, vient de Baaret jall. Et d'expliquer à la fois la contraction formelle subie par les composantes du terme, de même que le contexte et les sens de ce mot. On trouve dans l'article de A. Tall<sup>4</sup> quelques exemples de ce travail des étymologistes traditionnels au Mossi et chez les Gourmantché.

La science classificatoire en matière de linguistique apparaît surtout avec S. Koelle, W. Bleek et la recherche européenne. Celle-ci l'invente au

4. Cf. *Tradition orale*, Centre Régional de documentation pour la tradition orale de Niamey, 1972.

XIX<sup>e</sup> siècle avec les travaux des comparatistes indo-européens dont les chercheurs en matière de linguistique africaine furent les disciples.

W.H. Bleek<sup>5</sup>, parmi les premiers, s'est attaché à établir la parenté des langues bantu. Il devance, sur le terrain, des auteurs comme Meinhof ou H. Johnston. La contribution de Delafosse<sup>6</sup> pour les langues ouest-africaines est connue. Il en est de même pour celle de CL. Lepsius<sup>7</sup> A.N. Tucker<sup>8</sup> G.W. Murray<sup>9</sup> pour les langues nilotiques, de Basset pour le berbère. L'étude de l'égyptien ancien, si essentielle à la recherche négro-africaine, et celle des langues sémitiques ou indo-européennes d'Afrique du Nord, voire des langues puniques et gréco-latines, ont aussi beaucoup apporté.

Comme le souligne J.H. Greenberg<sup>10</sup>, auteur de la classification des langues africaines, la plus récente en date et la plus discutée de nos jours, les travaux modernes intéressant l'ensemble du continent et qui ont le plus retenu l'attention, sont ceux de Drexel<sup>11</sup> et de Meinhof<sup>12</sup>. Ce ne sont ni les premiers ni les seuls. Koelle<sup>13</sup> dès 1854 et Migeod<sup>14</sup> en 1911 proposent des méthodes et des modes de classifications. Bauman et Westermann<sup>15</sup> fournissent en 1940 un système intéressant sur le même thème.

Ces travaux restent cependant discutables et discutés pour bien des raisons.

La première est que la linguistique africaine n'a pas échappé à l'idéologie ethnocentriste. Sur ce plan, les critiques récentes de J.H. Greenberg lui-même rejoignent parfaitement celles que Cheikh Anta Diop exprimait il y a vingt ans dans *Nations nègres et Cultures*, et que Th. Obenga reprenait en renouvelant les données dans sa communication au Festival de Lagos (1977).

La seconde raison est d'ordre purement scientifique. Elle est également partagée par la quasi-unanimité des linguistes. Les tentatives de classification, estime-t-on, sont prématurées. Les précautions méthodologiques indispensables ne sont pas prises. Le matériau dûment analysé et préparé en vue d'une comparaison génétique ou même typologique des langues africaines n'est pas réuni.

### Insuffisance des travaux

Le seul dénombrement des langues africaines bute sur les obstacles. Leur recension n'a pas encore abouti à des résultats très précis. On avance

5. W.H.J. BLEEK, 1862-1869.

6. M. DELAFOSSE, in A. MEILLET et COHEN, 1924; L. HOMBURGER, 1941. Citons encore parmi les auteurs qui ont proposé des classifications: A. WERNER, 1925 et 1930.

7. CL. LEPSIUS, 1888.

8. A.N. TUCKER, 1940.

9. G.W. MURRAY, vol. 44.

10. J. GREENBERG, 1957, surtout l'analyse critique faite dans « Nilotic hamitic-Semito hamitic » in *Africa*, 1958 et également *The languages of Africa*, The Hague, 1963.

11. Cf. J.H. GREENBERG.

12. C. MEINHOF, 1904, 1906, 1912 et 1932.

13. S.W.W. KOELLE, 1854.

14. F. W. MIGEOD, 1911.

15. H. BAUMAN et D. WESTERMANN.

approximativement l'existence sur le continent de 1300 à 1500 idiomes classés comme langues.

Les monographies qui existent sur ces parlers se résument parfois à la collecte d'une vingtaine de mots plus ou moins bien transcrits. L'absence d'analyse approfondie de la structure, du lexique et de l'intercompréhension possible est un fait courant pour l'immense majorité des parlers africains. Elle rend dès lors vite caduques les classifications tentées périodiquement. Nombre de parlers classés sous la rubrique de « langues » ne sont que des variantes dialectales d'un même idiome.

Sur la foi de témoignages vagues qui fondent bien des conclusions d'auteurs ou d'informateurs mal avertis, on a classé très rapidement les variantes non seulement comme langues différentes, mais comme éléments de familles différentes. Un peu comme si l'on affirmait que le bambara est une langue différente du mandingo de Casamance ou que le yoruba de Benin est différent de celui d'Ife. Or il s'agit dans les deux cas de variantes. Meinhof s'est illustré à propos des langues du Kordofan par des erreurs de cette gravité.

Des progrès ont été certes accomplis récemment. Le contexte favorable à un travail de synthèse rigoureux n'existe cependant pas. En effet, on ne peut classer des langues qu'il reste encore à identifier avec exactitude et à analyser avec précision.

Quelques exemples concrets illustrent l'ampleur des controverses et le degré des incertitudes.

Les deux premiers ont trait aux parlers qui sont à la frontière géographique actuelle de la famille indo-européenne sémitique et de la famille négro-africaine d'autre part. Le troisième concerne le groupe « west atlantic » ou encore « sénégal-guinéen ».

Des travaux de C. Meinhof (1912)<sup>16</sup>, M. Delafosse (1924)<sup>17</sup>, Ch. Meek (1931)<sup>18</sup>, J. Lukas (1936)<sup>19</sup>, M. Cohen (1947)<sup>20</sup>, à ceux de Greenberg datés de 1948 ou A. Tucker et A. Bryan en 1966<sup>21</sup> et aux récentes critiques de Th. Obenga<sup>22</sup>, il n'y a accord parfait ni sur les données, ni sur la méthode, ni sur les composantes des groupes, ou l'appartenance et la nature des relations entre les parlers. La géographie surtout et le contact unissent réellement, de façon indiscutable, les langues qui vont du Nil au bassin du Tchad. La coexistence millénaire du négro-africain et du sémitique y acclimatent un fonds commun d'emprunt mutuel considérable. Ces apports réciproques empêchent de faire le départ entre les données originelles et l'acquis extérieur. Savoir dans quelle mesure le vocabulaire propre à l'égyptien ancien, au hawsa, au copte, au baguirmien, au sara et aux langues tchadiques que l'on retrouve dans le berbère

16. C. MEINHOF, 1912.

17. M. DELAFOSSE, 1924.

18. Ch. MEEK, 1931.

19. J. LUKAS, 1936.

20. M. COHEN, 1947; J. GREENBERG, 1948, « Hamito Semitic », *SJA* 6.47.63.

21. A. TUCKER et A. BRYAN, 1966.

22. Th. OBENGA, 1977, communication au Festival de Lagos.

ou les langues sémitiques comme l'arabe ou l'amharique, atteste d'une parenté ou de simples influences, fait problème.

Les données de l'égyptien ancien remontent à 4000 ans, ceux du Sémitique à 2500. Le tchadique, le berbère et le couchitique analysés dans le même contexte ne fournissent des informations consistantes qu'à partir des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de notre ère.

En 1947, M. Cohen publie son *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. Il y rapproche l'égyptien, le berbère, le sémitique, le couchitique et le hawsa, qu'il évoque sporadiquement. Leslau<sup>23</sup> et Hintze<sup>24</sup> mettent en cause dès 1949 les conclusions de Cohen, même au plan de la méthode. J. Greenberg, tenant compte du fait que le principe même d'un domaine « hamito-sémitique » est contesté, en élargit les composantes. Il suggère un cinquième élément distinct, le tchadique. Il baptise l'ensemble du groupe du terme de « hamitique », puis d'« afro-asiatique ». Ces conclusions font l'objet de controverses dès leur publication. Polotsky<sup>25</sup> conteste qu'on puisse conclure à l'existence de cinq branches à l'état actuel. Greenberg, souligne-t-on, reprend sans toujours convaincre, à propos du tchadique et de ses liens, une suggestion surtout géographique, contenue dans *Languages of the world*. Il suffit de consulter les classifications divergentes de J. Greenberg, de Tucker et Bryan constamment remises en question par leurs auteurs eux-mêmes pour mesurer le caractère provisoire des conclusions.

Des travaux récents donnent consistance à une réalité tchadique dont les frontières s'avèrent bien plus lointaines que les rives du lac. Newman et Ma<sup>26</sup> en 1966, Illie Svitye<sup>27</sup> en 1967, ont approfondi la connaissance du proto-tchadique. Les travaux de Y.P. Caprille<sup>28</sup> en ont précisé au Tchad même l'extension. On peut suggérer, sur la base d'observations systématiques, un lien génétique entre groupe Sara, groupe tchadique et nombre de langues classées *west atlantic* (seereer, pulaar, wolof, saafeen, etc.)<sup>29</sup>. Ces contributions à elles seules remettent en question l'ensemble de l'effort de mise en ordre, comme le souligne C.T. Hodge dans un excellent article<sup>30</sup>.

Le problème majeur de la nature des liens entre les langues de la frontière négro-africaine et indo-européenne n'est pas encore résolu. Le poids des travaux assimilant le monde culturel africain au sémitique fait encore problème.

Il est vrai que le problème de l'identité même et des composantes du négro-africain continue à se poser. Le colloque sur le *Peuplement de l'Égypte ancienne*, organisé au Caire en 1974 par l'Unesco, le souligne. S. Sauneron, à cette occasion, rappelait pour illustrer ces incertitudes que « l'égyptien, par

23. W. LESLAU, 1949.

24. F. HINTZE, 1951.

25. H. POLOTSKY, 1964.

26. P. NEWMAN et R. MA « Comparative chadic » JWal 5.2.18.25.

27. Illie SVITYE, *The history of Chadi consonantism*, cf. C. HODGE, 1968.

28. Y.P. CAPRILLE, 1972.

29. Cf. P. DIAGNE, 1976.

30. C.T. HODGE, 1968.

exemple, ne peut être isolé de son contexte africain et que le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ».

Le couchitique est un autre exemple qui illustre l'incertitude actuelle de la recherche et des classifications. J.H. Greenberg, Tucker et Bryan, le soviétique Dolgopoljskij proposent aujourd'hui du même complexe de langues (somali, galla, sidamo, mbugu, etc.) dit couchitique, trois classifications différentes sinon divergentes. La classification de Dolgopoljskij s'articule sur une reconstruction d'ordre phonologique à partir d'exemples limités. Il compare, en particulier, les labiales (p, b, f,) et les dentales (t, d) des langues qu'il analyse et classe en une dizaine de sous-groupes, alors que ses autres collègues en identifient 3 à 5.

J. Greenberg néglige les données phonologiques, morphologiques et grammaticales. Il s'attache surtout à une comparaison de vocabulaire. Or l'emprunt joue un rôle considérable à ce plan. A. Tucker et A. Bryan qui font reproche à J. Greenberg de sa méthode, donnent une classification fondée sur une comparaison du système pronominal et de la structure verbale. Ils jugent eux-mêmes « ambigus » certains des idiomes qu'ils regroupent ici tout en insistant sur le caractère de simple tentative de leur effort.

On le constate, les conclusions avancées ici valent surtout pour leur caractère provisoire.

On retrouve les mêmes difficultés à propos des langues géographiquement délimitées par l'Ouest atlantique. Elles sont localisées sur la côte allant du Sud mauritanien au Sierra Leone. Koelle, en 1854, les classe dans sa *Polyglotta Africana* sous la rubrique « west atlantic », les identifie sur la base des changements de préfixes ou d'inflexion à l'initiale ou à la finale qu'elles connaissent. C'est un trait typique du bantu. Il ne suffit pas à définir un groupe. Koelle, du reste, considérera l'ensemble de ces langues comme « non classées ». M. Delafosse, en 1924<sup>31</sup>, et D. Westermann, en 1928, affirmeront qu'il s'agit d'un groupe génétique. En 1983, J. Greenberg<sup>32</sup> abonde dans le même sens. Il les désigne comme un groupe extrême à l'Ouest de la famille nigéro-congolaise.

Or, en 1963 même, Wilson<sup>33</sup> et D. Dalby<sup>34</sup> tout en notant les éléments typologiques de ressemblance à l'intérieur de l'ensemble, nient toute possibilité d'en faire un groupe linguistique apparenté et homogène. Dans le détail de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire, écrit Wilson, le « west atlantic » ou groupe « sénégaloguinéen » est loin d'être unifié. Et en effet, les récents travaux publiés en 1974 par D. Sapir<sup>35</sup> montrent qu'il n'y a pas plus de 5 à 10 % de vocabulaire commun entre la grande majorité de ces langues que la géographie seule semble unir le plus souvent, comme on l'a suggéré ailleurs. Le processus de migration a emmêlé ici, comme dans la zone nilo-tchadienne, des peuples d'origines

31. M. DELAFOSSE, 1924.

32. J. GREENBERG, 1963.

33. W. WILSON, 1966.

34. D. DALBY, 1965.

35. D. SAPIR, 1974.

diverses. On les apparente, peut-être trop vite, en l'absence d'informations précises qui éclairent l'histoire et l'historien.

C'est sur ce plan, du reste, que les limites actuelles de la linguistique comme outil d'investigation historique sont grandes. Le chercheur est confronté ici à ce double obstacle évoqué plus haut. La recherche n'a pas abouti parce qu'elle reste partielle et embryonnaire. En second lieu, ses résultats provisoires sont souvent inexploitablement faussés par des perspectives et une idéologie déformantes.

### L'idéologie déformante

L'histoire est le lieu par excellence de l'idéologie. Les premiers travaux sur le passé et les langues africaines ont coïncidé avec l'expansion coloniale européenne. Ils ont donc été fortement marqués par les visions hégémonistes de l'époque.

Le discours ethnocentriste exprime le souci instinctif de juger des valeurs de civilisations par référence à soi-même. Il conduit à s'annexer, pour se légitimer comme pensée et pouvoir dominants dans le monde, les faits de civilisation les plus marquants. Les thèses sur la primauté de l'indo-européen, de l'aryen ou du blanc civilisateurs témoignent d'excès dont on a encore aujourd'hui de profonds échos dans nombre d'œuvres d'histoire et de linguistique africaines<sup>36</sup>.

C'est ainsi que l'Égypte a été longtemps mise entre parenthèses par rapport au reste du continent. Elle continue d'être parfois rajeunie au profit de la Mésopotamie ou d'autres centres supposés indo-européens ou sémites sur la base de spéculations hasardeuses. On a parfois recherché des initiateurs imaginaires pour l'art du Bénin. La théorie « hamitique »<sup>37</sup> a été montée de toutes pièces pour expliquer tout phénomène culturel positif en Afrique noire par une influence externe.

En cherchant à promouvoir une méthodologie rigoureuse et scientifique, J. Greenberg dont l'apport, même discutable en partie, reste si neuf et si important, se fait parfois l'écho de cet impact négatif de l'idéologie ethnocentriste.

Seligman et Meinhof mais aussi, après eux, des auteurs aussi importants que, Delafosse, Bauman, Westermann ou Muller, développent des arguments d'une fragilité scientifique consternante, parce qu'ils sont fondés sur des préjugés du genre de celui qu'exprime Meinhof dans la formule suivante:

36. Cf. plus loin, J. H. GREENBERG sur ce point.

37. Les mots « hamite », « hamitique », « chamite », « chamitique » ont été surabondamment utilisés dans le monde occidental pendant des siècles par le vocabulaire savant aussi bien que par le vocabulaire quotidien. Ils procèdent de lectures déformantes et tendancieuses de la Bible. Le mythe de la malédiction des descendants noirs de Cham est sorti de ces lectures. S'il est vrai qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, du fait des linguistes et des ethnologues, ces mots ont pris une signification apparemment moins négative, en tout cas détachée de toute référence religieuse, ils n'en ont pas moins continué de fonctionner comme des discriminants entre certains noirs considérés comme supérieurs et les autres. En tout état de cause, le Comité scientifique international encourage les études critiques en cours sur les usages historiques de ce vocabulaire qu'il ne faut utiliser qu'avec des réserves expresses.



« Au cours de l'histoire, un fait s'est constamment répété, à savoir que les peuples hamites ont soumis et gouverné en maîtres les peuples à peau noire. »

Ces constatations légitiment la prudence avec laquelle il convient d'utiliser le matériau que les travaux linguistiques offrent aujourd'hui à l'historien ou aux spécialistes des sciences humaines en général.

« L'emploi vague, écrit J. Greenberg, du terme hamite comme catégorie linguistique, son utilisation dans la classification des races pour désigner un type considéré comme fondamentalement caucasoïde, ont conduit à une théorie raciale. Elle voit dans la majorité des populations originaires de l'Afrique noire le résultat d'un mélange entre Hamites et Noirs. » Ainsi, la dénomination de « peuples de langue nilo-chamitique » se réfère à l'ouvrage de C.G. Seligman, *Races of Africa*. « Ces peuples sont considérés comme racialement à moitié hamites. » Les Bantu constitueraient aussi une autre variété de Noirs hamitisés. Et cela, commente toujours Greenberg, « sur la base des spéculations de Meinhof, spéculations pour lesquelles il n'a d'ailleurs jamais produit la moindre preuve, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de preuve possible pour que le bantu, comme l'écrit Seligman, soit une langue mixte, et l'homme bantu si l'on peut dire, le descendant d'un père hamite et d'une mère noire ».

En fait, conclut J. Greenberg, cette idéologie fausse totalement aujourd'hui encore l'élaboration d'une science linguistique susceptible d'éclairer les vrais rapports entre langues et civilisations en Afrique.

La migration dans le sens est-ouest et nord-sud des peuples africains a embrouillé le tableau ethnique, racial et linguistique du continent. Les noms de personnes et de lieux, les faits de linguistique pure portant sur le vocabulaire essentiel lui-même, l'indiquent, comme il apparaît dans nombre de travaux. Les langues du Sénégal, comme le wolof, le diula, le fulfuldé ou le seereer, attestent de similitudes plus profondes avec les langues bantu d'Afrique du Sud, de Tanzanie, du Cameroun, du Zaïre, qu'avec les langues de famille mandingue à l'intérieur desquelles elles sont géographiquement insérées. Le lexique, la structure et les principes même, comme on le verra plus loin, de l'écriture de l'égyptien ancien sont plus proches des réalités de langues telles que le wolof, le hawsa ou de la tradition graphique dahoméenne, que des structures linguistiques sémitiques ou indo-européennes auxquelles on les annexe sans précaution.

L'égyptien ancien, le hawsa, les langues des pasteurs rwandais, des Abyssins, des Peul, des Nubiens sont naturalisés sémites ou indo-européens sur des bases d'une fragilité évidente ou à partir d'une méthodologie et d'un choix de critères des moins convaincants.

Les Peul sont peut-être métissés, au même titre que les Baluba, les Susu, les Songhaï, et nombre de peuples noirs ayant entretenu, dans leur habitat ancien ou actuel, des contacts avec des populations blanches. Encore que cette hypothèse de métissage soit aujourd'hui nettement remise en cause à partir de découvertes récentes sur les processus de mutation de la pigmentation.

Par sa phonologie, son lexique et sa structure, le fulfuldé ne présente avec aucune langue connue une ressemblance aussi parfaite qu'avec le seereer. A telle enseigne que Seereer et Peul suggèrent d'eux-mêmes leur

parenté non seulement linguistique mais ethnique. Or, des chercheurs comme F. Muller, W. Jeffreys, Meinhof, Delafosse et Westermann n'en ont pas moins tenté d'établir une origine blanche des Peul en affirmant que le fulfuldé est proto-hamitique<sup>38</sup>. W. Taylor va même jusqu'à écrire: «Par la richesse de son vocabulaire, le sonorité de sa diction et la délicatesse avancée de ses expressions, le Peul ne peut appartenir à la famille noire soudanaise.» Toutes ces observations nous montrent à quel point la confusion est généralisée entre catégories aussi différentes que la langue, le genre de vie et la «race», sans compter le concept d'ethnie utilisé selon les cas, en référence avec une ou plusieurs des notions précédentes.

Comme le note J. Greenberg, la relation simpliste établie entre gros bétail, conquête et langue hamitique s'avère fautive sur tout le continent africain. «Dans le Soudan Occidental, écrit-il, c'est une ironie de voir que les agriculteurs de langues «hamitiques» sont sous l'autorité des pasteurs peul qui parlent une langue soudanaise occidentale (nigéro-congolaise). C'eût été une autre ironie, si l'on suivait les clichés établis, de constater l'ancienneté et la permanence des hégémonies mandingue ou wolof, de famille linguistique soudanaise, sur des peuples si vite annexés au «hamitique» comme les Peul dits pré-hamitiques ou les Berbères.»

Aucune des classifications établies au plan continental ou régional n'offre à ce jour des garanties scientifiques sans reproches. L'ethnocentrisme a largement contribué à fausser l'analyse des matériaux. Dans bien des cas, on en reste à des conjectures, à des pétitions de principe, à des survols rapides.

Il y a un certain nombre de conditions pour l'étude des langues africaines dans les perspectives d'une science rigoureuse qui aide à éclairer l'histoire des peuples et des civilisations du continent. En premier lieu, il convient de la libérer des obsessions d'un jugement extraverti, à partir du sémite ou de l'indo-européen, c'est-à-dire à partir du passé historique de l'homme européen. Par ailleurs, c'est au matériau linguistique ancien qu'il faut se référer pour établir la parenté des langues africaines, et non aux données géographiques actuelles aux influences anciennes ou tardives, au schémas explicatifs choisis *a priori*, ou aux traits linguistiques marginaux par rapport aux faits dominants des systèmes.

## Sciences auxiliaires

### L'analyse acculturaliste

L'analyse acculturaliste, dite «topologie»<sup>39</sup> dans la terminologie anglaise, relève d'une science qui a pour objet l'étude de l'origine et des processus de diffusion des traits culturels (idées, techniques, etc.). Les chercheurs

38. J. H. GREENBERG, op. cit.

39. M. GUTHRIE, 1969.

allemands avaient inauguré la méthode sur le terrain avec l'étude des « cycles culturels » de Frobenius, Westermann-Bauman, etc.

La diffusion des techniques et des cultures des agriculteurs, les procédés des pasteurs, l'invention et la diffusion des techniques du fer et des autres métaux, l'usage du cheval, l'élaboration des notions d'ordre ontologique, celle du panthéon des dieux ou des formes artistiques ont souvent retenu l'attention sur ce plan.

La topologie a cependant outrepassé parfois son domaine. Elle a, en particulier, introduit bien des erreurs sur le plan de la science classificatoire. En effet, nombre d'auteurs fort peu précautionneux ont pensé devoir inférer une parenté linguistique à partir d'un simple constat de traits culturels. Or, ces faits relèvent souvent de phénomènes d'emprunt, de contact ou de convergence.

### *La science onomastique*

La science onomastique est celle des noms : noms de lieux (*toponymes*), de personnes (*anthroponymes*) ou de lieux d'eau (*hydronymes*), etc.

L'onomastique est étroitement liée au lexique des langues. Les communautés ethniques relativement homogènes pour une période, de même que les groupes ethno-linguistiques plus hétérogènes, mais qui parlent un idiome commun, forgent leurs noms surtout par références aux réalités de leurs langues. Ils meublent l'univers territorial et géographique, qui leur a servi ou leur sert d'habitat, de noms qu'il construisent dans les mêmes perspectives. Ainsi, en dépistant les noms de personnes, on identifie en même temps les éléments ethniques qui constituent une communauté. Les Seereer sont, en général, des Jonn, Juuf, Seen, etc., les Peul (Sow, Jallo, Ba, Ka, etc.), les Mandingue (Keita, Touré, Jara, etc.). Les Berbères ou les Bantu ont des familles de noms qui leur sont propres.

### *L'anthroponymie*

L'anthroponymie joue un grand rôle dans l'étude de l'histoire des ethnies et des communautés politiques ou culturelles. L'étude des noms en usage chez les Tukuloor<sup>40</sup> du Sénégal montre par exemple qu'on est en présence d'une communauté ethno-linguistique très hétérogène. Ce groupe fulfuldéphone implanté au Sénégal, le long du fleuve, aux confins du Mali et de la Mauritanie, est très homogène sur le plan culturel. D'où un sentiment « national » très poussé. En fait, la communauté s'est forgée à partir d'éléments Peul dont la langue s'est imposée, de Mandingue, de Seereer, de Lebu-Wolof et de Berbères.

Toponymie et hydronymie constituent également des sciences essentielles à l'étude des migrations de peuples. Des cartes précises peuvent être dressées à partir des noms de villages disparus ou encore existants pour suivre le cheminement des Mandingue dont les villages portent des noms composés à partir de *Dugu*. On peut établir de la même manière la carte toponymique des habitats anciens ou actuels des Peul utilisant le terme de *Saare* pour leurs

40. Ce nom est communément transcrit : Toucouleur.

établissements, celle des Wolof utilisant le terme de *Kër*, des arabo-berbères: *daaru*, des Hawsa, etc.

### *Anthropologie sémantique*

L'anthropologie sémantique ou ethnolangage constitue une approche nouvelle. Elle tente de révéler la culture de l'homme par sa langue. Elle s'appuie sur une analyse globale de l'ensemble des données que fournit la langue d'une ethnie ou d'une communauté hétérogène, ayant un parler commun pour mettre en évidence à la fois sa culture, sa pensée et son histoire.

La méthode va au-delà d'une simple collecte des traditions et littératures écrites ou orales. Elle implique le recours à une reconstruction de la totalité des idées que porte une langue et qui ne relève pas nécessairement d'une œuvre ou d'un discours systématique. La recherche opère à ce plan, au niveau infra et supra-linguistique. Elle décrypte à partir du vocabulaire et du découpage de la pensée, les procédures de formalisation, de conceptualisation et de structuration d'une langue, les différents types de savoir à l'intérieur desquels se cristallisent la vision du monde et l'histoire propre à la communauté qui pratique un parler donné. L'ethnolangage aboutit à révéler des systèmes: conception métaphysique, éthique, ontologie, esthétique, logique, religion, techniques, etc.

Ainsi, la littérature écrite ou orale sur le passé des Hawsa, avec ses documents religieux, fables et pratiques juridiques, médicales, métallurgiques, éducationnelles, nous informe à la fois sur l'évolution du contenu de la pensée des Hawsa, mais aussi sur leur histoire et sur leur culture.

Dans les civilisations à prédominance orale, où les textes de référence sont rares, l'interprétation diachronique fondée sur la comparaison de textes d'époques différentes n'existe pratiquement pas. La linguistique devient alors un moyen privilégié de redécouverte du patrimoine intellectuel, une échelle pour remonter le temps.

Les cultures d'expression orale que dépiste l'anthropologie sémantique livrent des œuvres à collecter et fixer, des auteurs et la spécialité de ceux-ci. Toute culture africaine orale ou écrite a laissé — comme chez les Wolof — son philosophe, tel *Ndaamal Gosaas*, son politicologue, tel *Saa Basi* ou *Koco Barma*, son maître de parole et d'éloquence, son maître de l'épopée ou du conte, tel *Ibn Mbeng*<sup>41</sup> mais aussi ses inventeurs de techniques en matière de pharmacopée, de médecine, d'agriculture ou d'astronomie<sup>42</sup>.

Ces œuvres et leurs auteurs constituent d'excellentes sources d'analyse du dynamisme évolutif de la culture dans une société sous ses diverses formes.

L'ontologie bantu peut être décryptée, voire interprétée et systématisée, par référence aux vocables bantu sur l'être dans le monde à partir du travail d'élaboration et de conceptualisation qui donne forme, à travers les mots et les énoncés du bantu, aux conceptions que celui-ci a de ces phénomènes.

41. Tous, personnages historiques célèbres dans la pensée wolof.

42. Les œuvres de S. JOHNSTON sur les Yoruba, de TEMPELS sur les Bantu, de M. GRIAULE sur les Dogon, de TRAORE sur la médecine africaine, de M. GUTHRIE sur la métallurgie, etc. constituent avec les « classiques littéraires fixés » des contributions importantes à l'anthropologie sémantique. Cf. P. DIAGNE, 1972.

La langue étant le lieu de cristallisation de tous les outils mentaux ou matériels construits par les générations successives, on peut dire que l'expérience historique d'un peuple est déposée en strates consécutives dans le tissu même de la langue.

*Support du document et de la pensée historique*

On s'accorde généralement aujourd'hui sur le rôle de la tradition orale dans l'histoire africaine. On sollicite même les griots traditionalistes dans les congrès. D'aucuns suggèrent de leur créer des chaires, voire de leur confier la recherche et l'enseignement de l'histoire.

En effet, la prééminence du dit sur l'écrit a survécu dans l'ensemble au sein des cultures traditionnelles à prédominance rurale en Afrique comme ailleurs.

L'oralité, comme moyen d'élaborer et de fixer les produits de la pensée, a ses techniques. Si ce domaine, pour les formes écrites ou orales de la pensée, est largement commun, les voies et moyens de leur conception et de leur transmission ne sont pas toujours les mêmes<sup>43</sup>.

On notera simplement que la pensée écrite, la littérature au sens étymologique, en se fixant, a tendance à se figer plus facilement sous une forme permanente. Elle rompt de ce fait avec une tradition verbale qui offre une plus grande latitude à l'invention et à la mythification. Au plan de la langue, les possibilités de dialectalisation sont aussi plus vastes du fait d'une évolution moins contrôlée. Une langue d'expression surtout orale reste plus populaire, plus sensible aux distorsions que la pratique lui impose sur le plan de sa structure, des sons qu'elle utilise, voire des formes qu'elle emprunte.

Une langue littéraire est au contraire plus travaillée dans le sens de l'unicification. Elle revêt, par ailleurs, une dimension visuelle plus grande. Elle intègre, comme éléments expressifs, des données graphiques qui lui donnent une certaine spécificité: orthographe en rupture avec sa phonologie, ponctuation, etc. Le langage oral continue de recourir, en revanche, davantage à l'élément sonore. Elle signifie par la cadence, les rythmes, les assonances ou les dissonances, les évidences du discours. L'importance du rôle que la mémoire assure, pour suppléer l'absence d'un support graphique, infléchit également le caractère de l'oralité dans ses formes d'expression. Elle s'impose même, avec les techniques de mémorisation, une science spécifique pour la rétention des textes. Le document écrit et la tradition orale deviennent ainsi complémentaires en conjuguant leurs vertus respectives<sup>44</sup>.

Les textes oraux une fois transcrits deviennent d'ailleurs à leur tour des littératures<sup>45</sup>.

43. Cf. P. DIAGNE, 1972.

44. Cf. P. DIAGNE, *op. cit.*

45. Cf. les publications nombreuses sur ce plan: travaux de A. HAMPATÉ BA, A. IBRAHIM SOW, MUFUTA, E. de DAMPIERRE, K. MOEENE, F. LACROIX, K. GRIAULE, G. DIETERLEN, WHITLEY, E. NORRIS, L. KESTELOOT, D.T. NIANE, M. DIABATE, J. MBITI, etc. Ils ont publié sur ce sujet des ouvrages classiques dans les collections d'Oxford, de Julliard, de Gallimard, au Centre de Niamey, etc.

*Tradition graphique — les écritures africaines*

L'invention de l'écriture répond à des besoins dont on n'a pas toujours su mettre en évidence, selon les contextes, la nature et l'origine. L'écriture, outil du commerce, de l'administration, sous-tend normalement les civilisations urbaines. Mais les motivations de départ peuvent varier notablement. En Afrique, aussi bien à l'époque pharaonique que sous le règne des souverains du Dahomey ou des Mansa Mandingue, l'usage de l'écriture a surtout répondu principalement à des nécessités d'ordre immatériel. L'écriture égyptienne, celle des bas-reliefs dahoméens, comme les idéogrammes bambara ou dogon, ont eu à l'origine, dans leur contexte, une double fonction: servir à matérialiser une pensée, réaliser par là-même une action de portée religieuse ou sacrée. L'écriture égyptienne inventée selon la légende par le dieu Thot, reste longtemps confinée surtout dans les temples entre les mains des prêtres. Elle scelle des secrets. Elle sert de moyen d'action à une pensée perçue comme substance agissante et matérialisable sous forme de verbe ou de graphie.

La seconde grande fonction dévolue à l'écriture dans les civilisations africaines coïncide avec le besoin de perpétuation historique. L'écriture égyptienne, comme celle des Palais d'Abomey, est une glorification de souverains et de peuples soucieux de laisser derrière eux le souvenir de leurs hauts faits. Les Bambara ou les Dogon inscrivant sur les murailles de Bandiagara leurs signes idéographiques visent le même but.

Entre la Récade du roi Glélé, hache de cérémonie porteuse de message, et la Palette de Narmer, il y a plus que des affinités. L'esprit est le même, mais également les principes et les techniques d'écriture<sup>46</sup>.

L'écriture égyptienne est attribuée au dieu Thot qui est également inventeur de la magie et des sciences à l'instar du dieu à tête de chacal des Dogon, lui-même dépositaire du verbe, du savoir et de la parole efficiente.

Les rares spécialistes qui se sont penchés, souvent avec une remarquable minutie, sur les systèmes d'écritures originaires d'Afrique se sont généralement désintéressés du lien qui paraît évident et techniquement démontrable entre les hiéroglyphes et les écritures les mieux connues d'Afrique noire.

Le hiéroglyphe égyptien est resté fondamentalement pictographique dans sa fonction originelle d'outil des temples. Comme son homologue dahoméen, il fait référence autant que possible à l'image. C'est une écriture volontairement réaliste. Elle a souci de matérialiser les êtres, les objets, et les idées. Elle le fait, de la manière la plus concrète, la plus substantielle, un peu pour leur restituer ou conserver leurs qualités naturelles.

Ce n'est pas un hasard si la déformation de l'écriture pictographique, par l'usage du cursif qui altère et défigure les éléments représentés, n'est permise qu'en dehors des temples. L'écriture hiératique d'usage surtout laïc, contrairement à la suggestion de l'étymologie grecque du mot, et le démotique « populaire » encore plus simplifié dans son tracé sont les graphies non sacrées et utilitaires. Le hiéroglyphe, comme le souligne si justement M. Cohen, inclut dans l'esprit du prêtre égyptien « une force d'évocation magique », ce qui

46. M. GLELE, 1974.

explique, poursuit-il, « que les représentations d'êtres néfastes sont évitées ou mutilées ». On est ici en face d'une conception ontologique qui prend racine, et baigne profondément, dans la tradition négro-africaine. Celle-ci ne sera pas parvenue au cours des millénaires à désacraliser, à l'instar des Indo-européens et des Grecs singulièrement, la pensée et ses supports oraux ou graphiques. La vision du Bambara, du Yoruba, du Nsibidi ou des prêtres Dogon à l'égard des systèmes graphiques qu'ils utilisent dans leurs temples ou leurs séances de divination, est identique.

L'unité des graphies inventées en Afrique n'est pas seulement dans les présupposés idéologiques qui confèrent à leurs systèmes, leurs fonctions et leur nature. Elle est également dans la technique même de transcription.

On retrouve, dans l'histoire des écritures africaines, la référence constante à trois techniques de fixation graphique de la pensée : recours à l'image copiée de l'être ou de l'objet avec des pictogrammes ; recours au symbole pour représenter une réalité avec l'usage d'idéogrammes qui sont des signes sans lien immédiat de ressemblance physique avec la notion qu'ils symbolisent ; enfin, usage du phonogramme pour représenter tous les homophones, c'est-à-dire toutes les réalités désignées par le même son ou le même groupe de sons. C'est le principe de l'écriture pictographique.

Or, la comparaison entre la Palette de Narmer et les Recades de Glélé ou de Dakodonu est révélatrice. Elles transcrivent le discours selon les mêmes principes.

Sur la Palette de Narmer, on a une image de roi. Il saisit un ennemi vaincu par les cheveux, l'assomme alors que le reste de l'armée défaite prend la fuite sous les pieds du pharaon gigantesque. Les pictogrammes sont clairs et parlants. Les autres signes sont des idéogrammes. On distingue un ovale « ta » symbolisant la terre. En haut, un groupe de signes et un cadre carré pour le cartouche du nom Horus du pharaon. Un poisson et un oiseau donnent le nom de Pharaon. Ces deux images sont des pictophonogrammes.

La Récade de Gézo présente le Souverain dahoméen sous la forme d'un buffle comme Pharaon l'est sous la forme d'un faucon. Il montre ses dents, ce qui signifie qu'il sème la terreur sur ses ennemis. Il s'agit dans ce premier cas d'un rapprochement symbolique. D'autres sont plus importants.

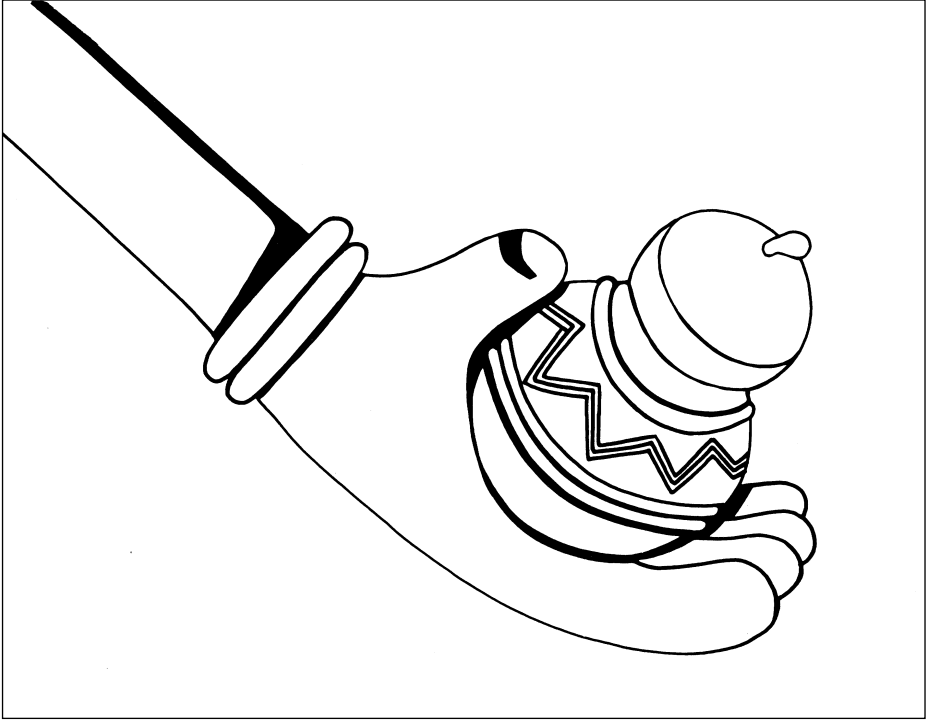
La Récade du roi Dakodonu ou Dokodunu, plus ancienne (1625-1650) et décrite par Le Hérisse, montre encore plus clairement le principe du « hiéroglyphe » dahoméen. Le texte de la lame de hache peut être lu ainsi : il y a un symbole pictographique représentant un silex « da », en bas le dessin de la terre « ko » avec un trou au milieu « donon ». Ces signes sont des pictogrammes utilisés ici comme pictophonogrammes. En les réunissant, comme à propos du nom du Pharaon de la Palette de Narmer, on lit le nom du roi dahoméen *Dakodonu*. L'écriture dahoméenne rencontre le hiéroglyphe pharaonique par ses principes même et son esprit. Elle révèle les trois techniques auxquelles se réfère la graphie égyptienne : l'image pictographique, le symbole idéographique, le signe pictophonographique<sup>47</sup>.

47. Voir chapitre 4.



*1. Stèle du roi serpent (photo musée du Louvre).*





1. Récade représentant une gourde symbole de puissance (photo Nubia).

2. Récade dédié à Dakonodu (photo Nubia).

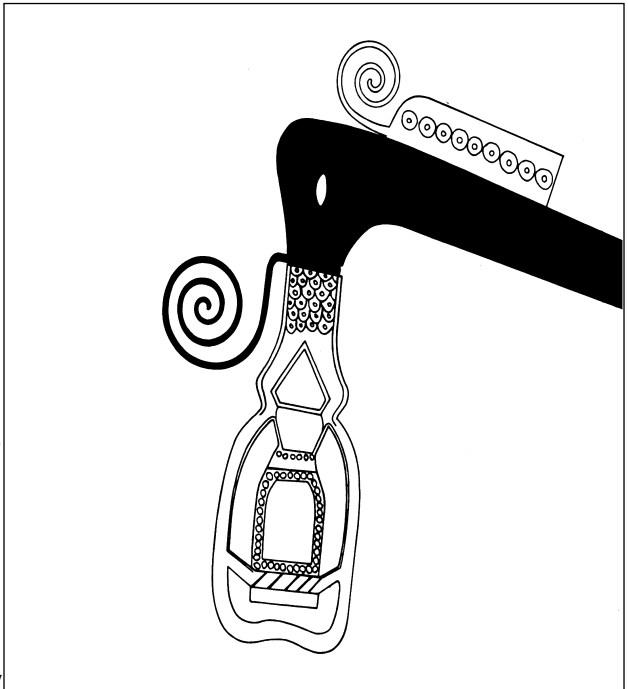
3.4. Lionceau semant la terreur (photo Nubia).



3









4


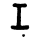
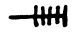







2

Pictogrammes égyptiens  
(vers 4000 av. notre ère)

A <sub>27</sub>		homme courant, un bras étendu; <i>inw</i> = messager.
F <sub>33</sub>		ventre de mammifère; <i>h.t.</i> = ventre, corps
I <sub>1</sub>		lézard; 'š 3 = nombreux, riche.
I <sub>14</sub>		ver ou serpent ( <i>h f'w</i> ); ver ( <i>ddft</i> )
N <sub>8</sub>		Soleil rayonnant; <i>wbn</i> : apparaître.
N <sub>11</sub>		croissant de lune; <i>i'h</i> = lune.

Pictogrammes nsibidi<sup>24</sup>

	Dayrell <sub>107</sub> , homme courant, un bras étendu;
	Macgregor (p. 212), un messager.
	Dayrell <sub>137</sub> , symbole qui contient un poison à l'intérieur.
	Talbot <sub>51</sub> , lézard.
	Macgregor (p. 212), serpent;
	Dayrell <sub>104</sub> , serpent très long; <i>uruk</i> – <i>ikot</i> , serpent en Efik et <i>shaw</i> , en Uyanga.
	Talbot <sub>35</sub> , soleil rayonnant; <i>ūtinn</i> soleil, en Efik et <i>dūawng</i> , en Uyanga.
	Talbot <sub>34</sub> , croissant de lune; <i>ebi</i> = lune, en Uyanga.

34. Pour les signes *nsibidi*, cf. surtout: J. K. Macgregor, *op. cit.*, p. 215, p. 217, p. 219: les signes sont numérotés de 1 à 9-8; E. Dayrell, *op. cit.*, pl. LXV-LXVII: en tout, 363 signes; P. A. Talbot, *op. cit.*, Appendice G: «Nsibidi signs», p. 448-461: 77 signes et 8 textes.

1

1. Pictogrammes égyptiens et  
*nsibidi* (tiré de l'Afrique dans  
l'Antiquité la note 34 renvoie  
à J.K. Macgregor, 1909; E.  
Dayrell, 1911; Talbot, 1923.)  
2. Palette de Narmer (tiré de  
C.A. Diop, 1955.)



2

	<i>ka</i>	<i>ke</i>	<i>ke</i>	<i>ki</i>	<i>ku</i>	<i>ko</i>	<i>ko</i>
Vai (1849)							
(1962)							
Mende							
Loma							
Kpelle							
Bassa							
Bamum (1906)						-	-
(1916)						-	
Oberi <i>Dikaimé</i>							
Djuka							
Manding							
Wolof							
Fula <i>Dita</i>							
Fula (Ba)							
Bete		-					

The Bagam and Guro scripts (no record available), the Yoruba 'holy' script and the Gola script (both undeciphered) are excluded from this chart.








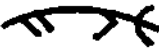
*Echantillons de plusieurs écritures africaines anciennes (tiré de: D. Dalby, 1970, pp. 110-111.)*











	a é è i o ö ü		ga gé gè gi gō gö gū		la lé lè li lō lö lū		ra ré rè ri rō rö rū		wa wé wè wi wō wö wū
	ba bé bè bi bō bö bū		ha hé hè hi hō hö hū		ma mé mè mi mō mö mū		sa sé sè si sō sö sū		ya yé yè yi yō yö yū
	da dé dè di dō dö dū		ja jé jè ji jō jö jū		na né nè ni nō nö nū		ta té tè ti tō tö tū		za zé zè zi zō zö zū
	fa fé fè fi fō fö fū		ka ké kè ki kō kö kū		pa pé pè pi pō pö pū		va vé vè vi vō vö vū		





Signes graphiques vai (tiré de l'Afrique dans l'Antiquité, par Th. Obenga, Présence africaine.)

	cha ché chě chĩ chō chõ chū		kpa kpé kpě kpl kpō kpõ kpū		nda ndé ndě ndĩ ndō ndõ ndū		nya nyé nyě nyĩ nyō nyõ nyū		zha zhé zhě zhĩ zhō zhõ zhū
	dha dhé dhě dhĩ dhō dhõ dhū		lba lbé lbě lbĩ lbō lbõ lbū		nga ngé ngě ngĩ ngō ngõ ngū		sha shé shě shĩ shō shõ shū	<i>Miscellaneous.</i>	
								faa hn kpna nwa nwo whew ahn	
	gba gbé gbě gbĩ gbō gbõ gbū		lda ldé ldě ldĩ ldō ldõ ldū		nja njé njě njĩ njō njõ njū		tha thé thě thĩ thō thõ thū	<i>Punctuation and other Signs.</i>	
								bridge comma question period exclamation accent detraction nasal continuation of sound	
	hna  hne hni  hnõ hnū		mba mbé mbě mbĩ mbō mbõ mbū		nkpa nkpe nkpe nkpe nkpl nkpe nkpe nkpe nkpe nkpe		wha whé whě whĩ whō whõ whū		

Mot mum	Signification	Signe recueilli en 1900 (Clapot)	Signe recueilli en 1907 (Göhring)
Pé	noix de kola		
Fom	roi		
Ntab	maison		
Nyad	bœuf		

*Système graphique mum*  
*(tiré de l'Afrique dans*  
*l'Antiquité, par Th. Obenga,*  
*Présence africaine.)*  
 Ci-dessus: Système  
 pictographique.  
 Ci-contre: système  
 idéographique et  
 phonétique-syllabique.

-  = *pwen* ou *pourin*, les gens
-  = *ngou* ou *ngwémé*, pays
-  = *ndya*, aujourd'hui
-  = *nsyé*, la terre
-  = *you* — *yoŋ*, nourriture
-  = *poŋ*, nous
-  = *né*, et
-  = *gbèt*, faire
-  = *mè*, moi
-  = *fa*, donner
-  = *pwam* ou *mbwèm*, admirer.

-  = syllabe *ba*, de *iba* qui signifie: deux
-  = *ben*, de *ben*: danse (sorte de —)
-  = *bê*, de *byèt*: circoncire, ouuu de *byê*: tenir
-  = *cha*, de *ncha*: poisson

Le savant soviétique Dmitri A. Olderogge, dans un remarquable article de synthèse, a rappelé, à la suite de Ch. Anta Diop, la survie du système hiéroglyphique jusqu'à une époque tardive en Afrique noire.

Dans *Description historique des trois royaumes du Congo, du Matamba et de l'Angola*, publiée en 1687, Gavassi de Motocculuo affirme l'utilisation de l'écriture hiéroglyphique dans ces régions.

En 1896, une inscription hiéroglyphique est découverte sur les rochers de Tete en Mozambique, le long du fleuve Zambèze. Le texte en fut publié à l'époque. Ch. Anta Diop note par ailleurs l'usage d'une graphie pictographique tardive dans le Baol où l'on a pu relever à une époque récente des tracés de hiéroglyphes, sur des baobabs très anciens. Les Vaï du Libéria ont utilisé longtemps une écriture pictographique sur bandes d'écorce.

L'écriture méroïtique, née dans la périphérie méridionale de l'Égypte ancienne, prolonge l'écriture pharaonique dont elle s'inspirait, à moins de l'avoir suscitée ou de partager avec elle une même origine.

Les systèmes d'écritures idéographiques semblent toutefois avoir mieux résisté sur le terrain négro-africain occidental que les hiéroglyphes.

En pratique, la grande majorité des peuples négro-africains connaissent l'usage de l'idéogramme, soit par le biais des techniques divinatoires, soit par l'usage qu'en font les ministres du culte, les graveurs d'œuvres d'art, etc.

La géomancie des Gourmantché est très élaborée. Le tambipwalo (géomancien) dessine des signes sur le sable et les interprète. Puis il administre une sorte « d'ordonnance » qui consiste en signes gravés au couteau dans un morceau de calebasse. Ces signes abstraits désignent les autels, les lieux auxquels il faut se rendre pour des sacrifices, quel genre de bête il faut immoler, combien de fois, etc. Il s'agit d'une « écriture codée ».

La divination par les signes du Fa est aussi d'une richesse remarquable. Sur un plateau saupoudré ou sur le sol, le nombre de noix de palme conservées dans la main gauche est inscrit huit fois au fur et à mesure que le devin opère un tour de passe-passe d'une main à l'autre avec ces noix. Des tableaux (il y en a 256 possibles) sont aussi constitués, dont 16 principaux, les dou qui constituent les « fils » ou les paroles des dieux gouvernés par le Fa, le destin. Chacun doit rendre un culte à son dou, mais en même temps, tenir compte de ceux de ses parents et ancêtres, de son pays, etc. Les combinaisons étant légion, la multitude des dou sont combinés dans une sorte de stratégie mythologique qui est aussi une technique graphique. La divination du Fa se pratique sur toute la côte du Bénin.

La collecte des systèmes idéographiques<sup>48</sup> a été abondante en particulier dans les pays de savane restés traditionalistes et relativement peu islamisés. Ce n'est pas un hasard. Les spécialistes, comme M. Migeod parmi les premiers, en ont fait connaître un certain nombre.

48. Cf. G. Niangoran BOUAH, « Recherches sur les poids à peser l'or chez les Akan », thèse de doctorat d'État soutenue en 1972.



L'écriture idéographique dogon a été présentée par M. Griaule et G. Dieterlen à qui l'on doit l'analyse du système bambara et une bonne synthèse des graphies de la région.

L'idéographie Nsibidi, en usage chez les Ibo du Sud-Nigeria a été découverte par des Européens à la fin du siècle dernier. Elle repose sur des principes de transcription qui ont été fort répandus sur toute la côte de Guinée.

Les écritures phonétiques<sup>49</sup> qui systématisent l'usage de phonogrammes, représentant des sens, en simples ou complexes par des signes réguliers, apparaissent, à notre sens, en Afrique comme le fruit d'une évolution tardive. Les hiéroglyphes de l'Ancienne Egypte comme ceux du Dahomey représentent bien des sons par des signes.

Mais les systèmes purement phonétiques à base de mot, de syllabe ou de phonème simple — transcription alphabétique — marquent une étape nouvelle<sup>50</sup>.

L'écriture berbère, en usage chez les Touareg du Sahara et que l'on désigne encore sous le nom de Tifinar, se serait développée sous l'influence punique au contact de Carthage.

Le système nubien d'écriture s'est formé, au X<sup>e</sup> siècle, au contact de la graphie copte, elle-même née sous l'influence grecque. La graphie éthiopienne du Tigrigna et de l'Amhara est dérivée de l'écriture sabéenne d'Arabie méridionale.

Les écritures syllabiques et alphabétiques ouest-africaines, fort répandues dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les côtes de Guinée et en pays soudanais, ont pu naître d'une évolution interne ou revêtir leur forme définitive sous l'influence plus ou moins lointaine d'un apport externe européen ou arabe<sup>51</sup>.

L'écriture vaï, révélée à l'Europe en 1834, grâce à Eric Bates, un Américain, et par Koelle en 1849, s'est développée sur un terrain où des tracés du système hiéroglyphique furent signalés. Momolu Masakwa, consul au XIX<sup>e</sup> siècle du Libéria en Angleterre, a décrit, à son époque, les principes du système hiéroglyphique en usage dans la région<sup>52</sup>.

Pour signifier la victoire sur l'ennemi, Momolu rapporta que les Vaï dessinent sur une écorce, qui leur tient lieu de papyrus, la silhouette d'un homme qui court, les mains sur la tête. On ajoute un point à côté de l'image du fugitif pour indiquer qu'il s'agit d'un grand nombre de fuyards, d'une armée en déroute. On retrouve jusque dans la notation du pluriel, par un point au lieu de plusieurs traits en usage dans l'antique vallée du Nil, les données de l'écriture pharaonique.

Les Vaï ont donc pu transformer leur ancien système dans le sens d'une transcription phonétique. On a aujourd'hui des modèles analogues à l'écriture

49. D. DALBY en propose une mise à jour intéressante in *Language and History in Africa*, Londres, 1970.

50. E. HAU, 1959.

51. Les graphies soudanaise associent des pictogrammes — images réalistes — à des idéogrammes — signes à significations symboliques — (cf. Marcel GRIAULE et G. DIETERLEN). En combinant ces signes, on transcrit et fixe un discours déchiffirable par l'initié à l'écriture et au savoir qu'elle porte.

52. Cf. l'excellent article de synthèse de D. OLDEROGGE in *Courrier de l'Unesco*, mars 1966, sur « Écritures méconnues de l'Afrique noire ».

vaï chez nombre de peuples ouest-africains : Malinké, Mandé, Bassa, Guerze, Kpele, Toma, etc. Le Wolof et le Seereer se sont même dotés récemment d'une graphie inspirée de ces principes.

Contrairement au sentiment couramment répandu, l'idée de l'écriture est restée permanente dans l'histoire et la pensée africaines, de la Palette de Narmer jusqu'à la Récade de Glélé. L'abondance des pratiques et graphies en témoigne.

Les écritures africaines post-pharaoniques pour bien des raisons ont suivi un cours normal d'évolution. Ce cours s'est modelé au contexte et aux exigences de l'histoire d'une société et d'une économie rurales d'auto-suffisance. Celle-ci n'a pas été poussée sous la contrainte du besoin, à la consolidation dans le temps d'acquis matériels ou intellectuels menacés en permanence. Une écologie facile, un équilibre aisé entre ressources et démographie ont conféré pendant fort longtemps à la plupart des civilisations africaines et à leurs faits de culture, ce pouvoir de se faire et de se défaire formellement dans l'espace en ne conservant que l'essentiel : les principes. Au plan de l'équilibre interne, le risque n'était pas très grand. Face à l'extérieur et au cumul du progrès, cette fragilité était préjudiciable.

## Conclusion

La linguistique est indispensable à l'élaboration d'une science historique africaine. Elle jouera cependant ce rôle dans la mesure où un effort important est entrepris dans le domaine qui est le sien. Son apport jusqu'ici a été relativement faible et souvent fort peu sûr au plan scientifique. Des travaux sont encore en cours. Les méthodes ont gagné en précision et le champ d'investigation s'est notablement élargi. Il est prévisible dans ce contexte que l'analyse des langues africaines permette dans un avenir proche de contribuer à élucider des points importants de l'histoire du continent.

---

*Partie II*

Théories relatives  
aux « races »  
et histoire de l'Afrique

*J. Ki-Zerbo*

Le concept de race est l'un des plus difficiles à cerner scientifiquement. Si l'on admet comme la plupart des savants après Darwin que la souche de l'espèce humaine est unique<sup>1</sup>, la théorie des « races » ne peut se développer scientifiquement que dans le cadre de l'évolutionnisme.

La raciation, en effet, s'inscrit dans le processus général d'évolution diversifiante. Comme le souligne J. Ruffie, elle requiert deux conditions : d'abord, l'isolement sexuel, souvent relatif, qui provoque peu à peu un paysage génétique et morphologique singulier. La raciation est donc fondée sur un stock génique différent, provoqué, soit par dérive génétique, le hasard de la transmission des gènes faisant que tel gène est transmis plus fréquemment qu'un autre, à moins que ce ne soit au contraire l'allèle qui sera plus largement diffusé ; soit par sélection naturelle. Celle-ci entraîne une diversification adaptative, grâce à laquelle un groupe tend à conserver l'équipement génétique qui l'adapte le mieux à un environnement donné. En Afrique les deux processus ont dû jouer. En effet, la dérive génétique qui s'exprime au maximum dans les petits groupes a fonctionné dans les ethnies restreintes, soumises par ailleurs à un processus social de scissiparité à l'occasion des disputes de successions ou de terres, et en raison des grands espaces vierges disponibles. Ce processus a dû marquer particulièrement le patrimoine génétique des ethnies endogames ou forestières. Quant à la sélection naturelle, elle avait l'occasion d'entrer en jeu à la faveur des écologies aussi contrastées que celles du désert

1. Pour les théories polycentriques avec leurs variantes, voir les travaux de G. WEIDENREICH, COON et les réfutations de ROBERTS.

et de la forêt dense, des hauts plateaux et des côtes à mangroves. En somme, biologiquement, les hommes d'une « race » ont en commun quelques facteurs génétiques qui dans un autre groupe « racial » sont remplacés par leurs allèles, les deux types de gènes coexistant chez les métis.

Comme il fallait s'y attendre, l'identification des « races » s'est faite d'abord à partir de critères apparents, pour, par la suite, prendre en compte peu à peu des réalités plus profondes. Les caractéristiques extérieures et les phénomènes internes ne sont d'ailleurs pas absolument séparés; car si certains gènes commandent les mécanismes héréditaires qui règlent la couleur de la peau, celle-ci est liée aussi à l'environnement. On a observé une corrélation positive entre la stature et la température la plus élevée du mois le plus chaud, et une corrélation négative entre la stature et l'humidité. De même, un nez étroit réchauffe mieux l'air dans un climat plus froid et humidifie l'air sec inspiré. C'est ainsi que l'indice nasal augmente nettement chez les populations sub-sahariennes, du désert vers la forêt en passant par la savane. Bien qu'ayant le même nombre de glandes sudoripares que les Blancs, les Nègres transpirent davantage, ce qui maintient leur corps et leur peau à une température moins élevée.

Il y a donc plusieurs étapes dans l'investigation scientifique concernant les races.

## L'approche morphologique

Eickstedt définit, par exemple, les races comme « des groupements zoologiques naturels de formes appartenant au genre des hominidés, dont les membres présentent le même assortiment typique de caractères normaux et héréditaires au niveau morphologique et au niveau comportemental ».

Depuis la couleur de la peau et la forme des cheveux ou du système pileux, jusqu'aux caractères métriques et non métriques, jusqu'à la courbure fémorale antérieure et aux cupules et sillons des molaires, un arsenal d'observations et de mensurations a été ainsi dressé. Un intérêt particulier a été porté à l'indice céphalique comme intéressant la partie de la tête qui abrite le cerveau. C'est ainsi que Dixon établit les divers types en fonction de trois indices diversement combinés: l'indice céphalique horizontal, l'indice céphalique vertical et l'indice nasal. Mais sur les 27 combinaisons possibles, 8 seulement (les plus fréquentes) ont été retenues comme représentant des types fondamentaux, les 19 autres étant considérées comme des mélanges. Or, les caractères morphologiques ne sont que le reflet plus ou moins déformé du stock génétique. Leur conjugaison en un prototype idéal est rarement réalisé à la perfection; en effet, il s'agit de détails frappants situés à la frontière homme/environnement mais qui justement, pour cela, sont beaucoup moins innés qu'acquis.

C'est là une des plus grandes faiblesses de l'approche morphologique et typologique, où les exceptions finissent par être plus importantes et plus nombreuses que la règle. Par ailleurs, il ne faut pas négliger les querelles d'écoles sur les modalités de mensuration (comment, quand, etc.), qui

interdisent les comparaisons utiles. Les statistiques de distance multivariée et les coefficients de ressemblances raciales, les statistiques de « format » et de « forme », la distance généralisée de Nahala Nobis relèvent du traitement par ordinateur. Or, les races sont des entités biologiques réelles à examiner comme un tout, et non pas pièce par pièce.

## L'approche démographique ou populationnelle

Cette méthode insistera donc d'emblée sur les faits de groupes (fonds génétique ou génome) qui sont plus stables que la structure génétique conjoncturelle des individus. Ce qui caractérise une race en effet, c'est moins les caractéristiques qu'on peut y observer que leur fréquence. La méthode morphologique étant pratiquement délaissée<sup>2</sup>, les éléments sérologiques ou génétiques peuvent être soumis à des règles de classification plus objectives. Pour Landman, une race est « un groupe d'êtres humains qui (à quelques rares exceptions près) présentent les uns avec les autres plus de ressemblances génotypiques et très souvent aussi phénotypiques qu'avec les membres d'autres groupes ». Aleksejev développe aussi une conception démographique des races avec des dénominations purement géographiques (Nord-Européens, Sud-Africains, etc.). Schwidetzky et Boyd ont mis l'accent sur la systématique génétique : distribution des groupes sanguins A, B et O, des combinaisons du facteur rhésus, gène de la sécrétion salivaire, etc.

L'hématologue fait aussi de l'anatomie, mais au niveau de la molécule. Il fait de la micro-morphologie en décrivant les cellules humaines dont la structure immunitaire et l'équipement enzymatique sont différenciés, le matériel le plus pratique à cet égard étant constitué par le tissu sanguin. Ces marqueurs sanguins font faire un saut qualitatif historique dans l'identification scientifique des groupes humains. Leurs avantages sur les critères morphologiques sont décisifs. D'abord, ils sont presque toujours monométriques, c'est-à-dire que leur présence dépend d'un seul gène, alors que l'indice céphalique, par exemple, est le produit d'un complexe de facteurs difficilement repérables<sup>3</sup>.

Par ailleurs, alors que les critères morphologiques sont traduits dans des chiffres utilisés pour des classements aux frontières arbitraires ou floues, par exemple entre le brachycéphale typique et le dolichocéphale typique, les marqueurs sanguins eux obéissent à la loi du tout ou rien. On est A ou non A, Rh+ ou Rh-, etc. De plus les facteurs sanguins échappent presque entièrement à la pression de l'environnement. L'hémostase est fixé pour toujours dès la formation de l'œuf. Voilà pourquoi les marqueurs sanguins échappent au subjectivisme de la typologie morphologique. Ici l'individu est identifié par un ensemble de facteurs géniques et la population par une série de fréquences géniques. La grande précision de ces facteurs compense

2. Cf. WIERCINSKY, 1965.

3. Cf. J. RUFFIE.

leur caractère partiel par rapport à la masse des gènes dans l'ensemble d'un génome. C'est ainsi qu'on a dressé un atlas des « races » traditionnelles.

Trois catégories de facteurs sanguins apparaissent cependant. Certains comme le système ABO se retrouvent dans toutes les « races » traditionnelles sans exception. Ils préexistaient donc sans doute à l'humanisation. D'autres facteurs comme ceux du système RH sont omniprésents mais avec une certaine dominante raciale. Ainsi, le chromosome r existe surtout chez les Blancs. Le chromosome Ro dit « chromosome africain » a une fréquence particulièrement élevée chez les Noirs au sud du Sahara. Il s'agit donc sans doute de systèmes qui datent du moment où l'humanité commençait à se répandre dans des niches écologiques variées. Une autre catégorie de systèmes dénotent une répartition raciale plus marquée, ainsi les facteurs Sutter et Henshaw repérables presque uniquement chez les Noirs, le facteur Kell présent surtout chez les Blancs. Bien qu'ils ne soient jamais exclusifs, on les a qualifiés de « marqueurs raciaux ». Enfin, certains facteurs sont géographiquement très circonscrits : par exemple, l'hémoglobine C pour les populations du plateau voltaïque.

Bien que les facteurs sanguins soient dépourvus de valeur adaptative, ils n'échappent pas entièrement à l'action du milieu infectieux ou parasitaire qui peut exercer un tri sur les facteurs sanguins doués d'une valeur sélective, entraînant par exemple la présence d'hémoglobines caractéristiques ; ainsi pour les hémoglobinoses S liées à l'existence de cellules falciformes ou drépanocytes parmi les hématies. Elles ont été détectées dans le sang des Noirs d'Afrique et d'Asie. Dangereuse pour les seuls sujets homozygotes l'hémoglobine S (Hb S) est un élément d'adaptation à la présence de *Plasmodium falciparum* responsable du paludisme. L'étude des hémotypes sur de grands espaces permet de dresser des courbes isogéniques visualisant la répartition globale des facteurs sanguins. Associée au calcul des distances génétiques, elle donne une idée de la manière dont se situent les populations les unes par rapport aux autres, le sens des flux géniques permettant de reconstituer le processus préalable de leur évolution.

Mais la méthode hémotypologique et populationnelle, malgré ses performances exceptionnelles, se heurte à des difficultés. D'abord parce que ses paramètres sont appelés à se multiplier énormément et qu'ils aboutissent d'ores et déjà à des résultats insolites au point d'être regardés par certains comme aberrants. C'est ainsi que l'arbre phylogénique des populations dressé par L.L. Cavalli-Sforza diffère de l'arbre anthropométrique. Sur ce dernier, les Pygmées et San d'Afrique figurent sur le même embranchement anthropométrique que les Noirs de Nouvelle-Guinée et d'Australie, alors que sur l'arbre phylogénique, ces mêmes Pygmées et San se rapprochent davantage des Français et Anglais, et les Noirs Australiens, davantage des Japonais et Chinois<sup>4</sup>. En d'autres termes, les caractères anthropométriques

4. Cité par J. RUFFIE, 1977 p. 385. De même, du fait du métissage opéré aux Etats-Unis, le pourcentage d'admixture blanche chez les Noirs américains compte tenu de certains caractères génétiques (gène Fy<sup>a</sup> du système de DUFFY, allèle Ro, etc.), serait de 25 à 30%. Et certains savants en concluent qu'il s'agit d'un nouveau groupe hâtivement baptisé « Race nord-américaine de couleur ».

sont davantage affectés par le climat que ne le sont les gènes, si bien que les affinités morphologiques tiennent plus à des environnements similaires qu'à des hérédités similaires. Les travaux de R.C. Lewontin, sur la base des recherches des hémotypologistes, montrent que pour le monde entier, plus de 85 % de la variabilité se situe à l'intérieur des nations; 7 % seulement de la variabilité séparent les nations appartenant à la même race traditionnelle, et 7 % seulement séparent les races traditionnelles. *En somme, les individus du même groupe « racial » diffèrent plus entre eux que les « races » entre elles...*

C'est pourquoi de plus en plus de savants adoptent la position radicale consistant à nier l'existence de toute race. D'après J. Ruffie, aux origines de l'humanité, de petits groupes d'individus répartis dans des zones écologiques diversifiées et éloignées, obéissant à des pressions sélectives très fortes, alors que les moyens techniques étaient infimes, ont pu se différencier au point de donner les variantes *Homo erectus*, *Homo neandertalensis* et *Homo sapiens* à ses débuts. Le bloc facial par exemple, le plus exposé à des environnements spécifiques, a évolué différemment. La richesse de la peau en pigments mélaniques s'est développée en zone tropicale, etc. Mais cette tendance spécialisante rapidement bloquée est restée embryonnaire. L'homme partout s'adapte culturellement (vêtement, habitat, aliments, etc.), et non plus morphologiquement, à son milieu. L'homme né sous les tropiques — climat chaud — a évolué longtemps comme australopithèque, *Homo habilis* et même *Homo erectus*, en climat chaud. « C'est seulement au cours de la seconde glaciation que grâce au contrôle efficace du feu, *Homo erectus* a élu domicile dans les climats froids. De polytypique, l'espèce humaine devient monotypique, et ce processus de déraciation semble irréversible. Aujourd'hui l'humanité entière doit être considérée comme un seul pool de gènes intercommunicants. »<sup>5</sup>

En 1952 Livingstone publiait son fameux article « De la non-existence des races humaines ». Devant la complexité énorme et, partant, l'inconsistance des critères retenus pour qualifier les races, il recommande de renoncer au système linnéen de classement suggérant un « arbre généalogique ». En effet, dans les zones non isolées, la fréquence de certains caractères ou de certains gènes évolue progressivement dans diverses directions, et les différences entre deux populations sont proportionnelles à leur éloignement physique, conformément à une sorte de gradient géographique (cline). En rapprochant chaque caractère distinctif des facteurs de sélection et d'adaptation qui ont pu le favoriser, on dénote des fréquences liées beaucoup plus, semble-t-il, à des facteurs technologiques, culturels et autres, qui ne coïncident nullement avec la carte des « races »<sup>6</sup>. Selon le critère retenu (couleur de la peau, indice céphalique, indice nasal, caractères génétiques, etc), on obtient chaque fois des cartes différentes. C'est pourquoi certains savants en concluent que « toute la théorie des races est insuffisante et mythique ». « Les derniers progrès de la génétique humaine sont tels aujourd'hui qu'aucun biologiste

5. E. MAYR, cité par J. RUFFIE, p. 115.

6. Cf. MONTAGU, « le Concept de race ».

n'admet plus l'existence de races dans l'espèce humaine.»<sup>7</sup> Biologiquement la couleur de la peau est un élément négligeable par rapport à l'ensemble du génome. Bentley Glass pense qu'il n'y a pas plus de six paires de gènes par lesquels la race blanche diffère de la race noire. Les Blancs diffèrent souvent entre eux-mêmes, et les Noirs aussi entre eux par un plus grand nombre de gènes. C'est pourquoi l'Unesco après avoir réuni une conférence de spécialistes internationaux a déclaré : « La race est moins un phénomène biologique qu'un mythe social. »<sup>8</sup> Cela est tellement vrai qu'en Afrique du Sud un Japonais est considéré comme un « blanc honoraire » et un Chinois comme « un homme de couleur ».

Pour Hiernaux, l'espèce humaine ressemble à un réseau de territoires génétiques, de génomes collectifs constituant des populations plus ou moins semblables et dont la distance qualitative est exprimée par une estimation quantitative (taxonomie numérique). Les frontières de tels territoires, définis à partir du gradient clinal, fluctuent d'ailleurs avec tous les changements qui retentissent sur les apparences (phénotypes) et les données sérologiques (génotypes) des collectivités.

Si bien que toute « race », conformément à l'intuition géniale de Darwin, serait en somme un processus en marche, relevant en quelque sorte de la dynamique des fluides ; et les peuples seraient tous des métis accomplis ou en voie de l'être. Chaque rencontre de peuples s'analyse en fait comme une migration génique et ce flux génétique remet en cause le capital biologique des deux parties en présence.

Mais alors même que cette approche serait plus scientifique, même si ces territoires génétiques mouvants étaient admis réellement par les collectivités en question, les sentiments de type « racial » en seraient-ils supprimés pour autant, puisqu'ils conserveraient leur base matérielle visible et tangible, sous la forme des apparences phénotypiques ?

Depuis que les nazis, à commencer par Hitler et ensuite d'autres pseudo-penseurs, ont affirmé qu'entre l'Aryen, « Prométhée du genre humain, » et le Noir qui est « par son origine un demi-singe », il y a le Méditerranéen considéré comme un intermédiaire, le mythe racial ne meurt pas. Les morphologistes impénitents continuent à nourrir ce feu ignoble de quelques branches mortes<sup>9</sup>. Linné divisait l'espèce humaine en 6 races : américaine, européenne, africaine, asiatique, sauvage et monstrueuse. Il est certain que les racistes prennent place dans l'une ou l'autre des deux dernières catégories.

Retenons donc de toutes ces théories, thèses et hypothèses, le caractère dynamique des phénomènes « raciaux », étant entendu qu'il s'agit d'un dynamisme lent et touffu s'exerçant sur une multitude de registres dont

7. J. RUFFIE, p. 116.

8. Quatre déclarations sur la question raciale, Unesco, Paris, 1969.

9. J. RUFFIE cite un Dictionnaire français de médecine et de biologie qui en 1972 maintient le concept des races dont il existe trois principaux groupes (blancs, noirs, jaunes) fondés sur des critères morphologiques, anatomiques, sociologiques... et aussi, psychologiques... Au début du siècle, Ch. SEIGNOBOS dans son *Histoire de la civilisation* écrivait : « Les hommes qui peuplent la terre... diffèrent aussi par la langue, l'intelligence et les sentiments. Ces différences permettent de partager les habitants de la terre en plusieurs groupes qu'on appelle "races". »



la couleur de la peau (même si elle est mesurée par électro-spectro-photomètre) ou la forme du nez ne constituent qu'un aspect presque dérisoire. Dans cette dynamique, deux composantes motrices en interférences doivent être retenues: le patrimoine génétique, qu'on peut considérer comme une gigantesque banque de données biologiques en action, et l'environnement, au sens large du terme puisqu'il commence dès le milieu foetal.

Les changements qui résultent de l'interaction de ces deux facteurs fondamentaux interviennent soit sous la forme incontrôlable de la sélection et de la migration génique (métissage), soit sous la forme hasardeuse de la dérive génétique ou de la mutation. Bref, c'est toute l'histoire d'une population qui explique son faciès « racial » actuel, y compris par le truchement des représentations collectives, des religions et des modes alimentaires, vestimentaires et autres.

Dans ce contexte, que dire de la *situation raciale du continent africain*? La conservation difficile des fossiles humains due à l'humidité et à l'acidité des sols rend l'analyse historique difficile à cet égard. On peut dire néanmoins que, contrairement aux théories européennes expliquant le peuplement de l'Afrique par des migrations venues de l'Asie<sup>10</sup>, les populations de ce continent sont en grande partie autochtones. Quant à la couleur de la peau des plus anciens habitants du continent sous les latitudes tropicales, de nombreux auteurs pensent qu'elle devait être sombre (Brace, 1964) car la couleur noire est elle-même une adaptation de protection contre les rayonnements nuisibles, notamment les rayons ultraviolets. La peau claire et les yeux clairs des peuples du Nord seraient des caractères secondaires engendrés par mutation ou par pression sélective (Cole, 1965).

Aujourd'hui, sans qu'on puisse tracer de frontière linéaire, deux grands groupes « raciaux » sont repérables sur le continent de part et d'autre du Sahara. Au Nord, le groupe arabo-berbère alimenté au patrimoine génétique « méditerranéen » (Lybiens, Sémites, Phéniciens, Assyriens, Grecs, Romains, Turcs, etc.); au Sud, le groupe nègre. A noter que les pulsations climatiques qui ont parfois effacé le désert, ont provoqué de nombreux brassages durant des millénaires.

A partir de plusieurs dizaines de marqueurs sanguins, Nei Masatoshi et A.R. Roy Coudhury ont soumis à l'étude les différences génétiques inter et intra-groupes entre caucasoïdes et mongoloïdes<sup>11</sup>. Ils ont défini des coefficients de corrélation afin de situer la période approximative à laquelle ces groupes se sont séparés et constitués. L'ensemble négroïde se serait autonomisé il y a 120 000 ans, alors que mongoloïdes et caucasoïdes se seraient individualisés il y a 55 000 ans seulement. D'après J. Ruffie, « ce schéma cadre avec la plupart des données de l'hémotypologie fondamentale »<sup>12</sup>.

10. La théorie hamitique (SELIGMAN et autres) — due d'une part à l'ignorance de certains faits et, d'autre part, à la volonté de justifier le système colonial — est la forme la plus raciste de ces montages pseudoscientifiques.

11. Nei MASATOSHI et A.R. ROY COUDHURY, 1974, 26, 421.

12. J. RUFFIE, p. 399.

A partir de cette période, des mélanges nombreux sont intervenus sur le continent. On a même tenté de visualiser les distances biologiques des populations grâce à la technique mathématique des composantes principales. A. Jacquard l'a tenté pour 27 populations réparties depuis la région méditerranéenne jusqu'au sud du Sahara, qualifiées par 5 systèmes sanguins représentant 18 facteurs<sup>13</sup>. Il obtient 3 groupes principaux répartis en 4 agrégats. L'un basé au Nord: ce sont les caucasoïdes composés des Européens, des Regueibat, des Arabes saoudiens, des Touareg Kel Kummer. Un agrégat Sud est composé des groupes Noirs d'Agadès. Les agrégats mitoyens contiennent des Peul Bororo, les Touareg de l'Air, du Tassili, les Ethiopiens, etc., mais aussi les Harratin traditionnellement considérés comme Noirs. Il serait donc faux de voir dans ce découpage une confirmation de la division en « races » traditionnelles, car, indépendamment de ce qui a été dit plus haut, la physionomie du découpage résulte de la quantité d'informations retenues; si celle-ci est très petite, tous les points peuvent se trouver rassemblés.

Par ailleurs, à propos de l'homme sub-saharien, il faut noter que sa dénomination originelle par Linné était: homo afer (africain). Puis on a parlé de Nègres, ensuite de Noirs, avec parfois le terme plus large de négroïdes pour englober tous ceux qui, sur les marges du continent ou dans d'autres continents, ressemblent aux Noirs. Aujourd'hui malgré quelques notes dissonantes, la grande majorité des savants reconnaissent l'unité génétique fondamentale des peuples sub-sahariens. Selon Boyd, auteur de la classification génétique des « races » humaines, il n'existe qu'un seul groupe négroïde comprenant toute la partie du continent située au sud du Sahara, mais aussi l'Éthiopie, et il diffère sensiblement de tous les autres groupements. Les travaux de J. Hiernaux ont établi cette thèse avec une netteté remarquable. Sans nier les variances locales apparentes, il montre par l'analyse de 5050 distances entre 101 populations, l'uniformité des populations dans l'hyper-espace sub-saharien qui englobe aussi bien les « Soudanais » que les « Bantu », les côtiers que les Sahéliens, les « Khoisan » que les Pygmées, les Nilotes, Peul et autres « Ethiopides ». En revanche, il montre la grande distance génétique qui sépare les « Noirs asiatiques » des Noirs africains.

Même pour la linguistique qui n'a rien à voir avec le fait « racial » mais qu'on avait mobilisée dans les théories racistes pour inventer une hiérarchie des langues reflétant la prétendue hiérarchie des « races » dont les « vrais Nègres » occupaient le bas de l'échelle, les classifications mettent en lumière, de plus en plus, l'unité fondamentale des langues africaines. Les variances somatiques sont explicables scientifiquement par les causes de changements évoquées plus haut, singulièrement les biotopes qui suscitent tantôt des agrégats de populations plus composites (vallée du Nil) tantôt des isolats de peuples qui développent des caractères plus ou moins atypiques (montagnes, forêts, marais, etc.). L'histoire enfin par les invasions et migrations, surtout dans les zones périphériques, rend compte d'autres anomalies. L'influence

13. A. JACQUARD, 1974, pp. 11-124.

biologique de la péninsule arabique sur la Corne de l'Afrique se ressent ainsi sur les peuples de cette région: Somali, Galla, Ethiopiens, mais aussi sans doute Toubou, Peul, Toucouleur, Songhaï, Hawsa, etc. Il nous a été donné de voir des Marka (Haute-Volta) avec un profil « sémite » très typique.

Au total, la variété remarquable des phénotypes africains est le signal d'une évolution particulièrement longue de ce continent. Les restes fossiles préhistoriques dont nous disposons indiquent une implantation du type sud-saharien très vaste: depuis l'Afrique du Sud jusqu'au nord du Sahara, la région du Soudan ayant joué, semble-t-il, un rôle de carrefour dans cette diffusion.

Certes l'histoire de l'Afrique n'est pas une histoire de « races ». Mais l'on a trop abusé du mythe pseudo-scientifique de la supériorité de certaines « races » pour justifier une certaine histoire. Aujourd'hui encore un métis est considéré comme un Blanc au Brésil et aux Etats-Unis d'Amérique comme un Noir. La science anthropologique qui a déjà amplement démontré qu'il n'y a aucune relation entre la race et le degré d'intelligence, constate que cette connexion existe parfois entre race et classe sociale.

La prééminence historique de la culture sur la biologie est évidente depuis l'apparition de Homo sur la planète. Quand s'imposera-t-elle dans les esprits?

## *Glossaire*

*Allèle.* Variante du gène.

Biologiquement positif, il pose néanmoins des problèmes sociologiques.

*Sélection.* Reproduction différentielle des génotypes d'une génération à l'autre.

*Dérive génétique.* Bouleversement du patrimoine génétique dans un groupe humain réduit et isolé, du fait d'un accident provoquant la baisse de fréquence ou la disparition d'un allèle.

*Migration génique.* Passage d'individus reproducteurs de leur population d'origine à une population adoptive (métissage). Le métissage qui est considéré par les racistes comme une dégénérescence pour la race supérieure, est au contraire ici un enrichissement pour le pool humain de gènes.

*Mutation.* Apparition, par modification d'un ou plusieurs gènes, d'une altération caractéristique héréditairement.

**N.B.** Etudes faites sur cette question dans le cadre de la réalisation du projet d'Histoire générale de l'Afrique, à la demande de l'Unesco:

J. HIERNAUX, *Rapport sur le concept de race*, Paris, 1974.

G.P. RIGHTMIRE, *Comments on race and population history in Africa*, New York, 1974.

E. STROUHAL, *Problems of study of human races*, Prague, 1976.

## Migrations et différenciations ethniques et linguistiques

*D. Olderogge*

Pendant longtemps, les historiens sont restés persuadés que les peuples africains n'avaient pas développé une histoire autonome dans le cadre d'une évolution spécifique. Tout ce qui représentait un acquis culturel semblait leur avoir été apporté de l'extérieur par des vagues migratoires issues de l'Asie. Ces thèses pullulent dans de nombreux ouvrages européens du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles seront systématisées et cristallisées sous forme de doctrine par des savants allemands (ethnographes et linguistes) dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, L'Allemagne était d'ailleurs à l'époque le foyer principal des études africanistes. Après le partage du continent africain entre puissances impérialistes, il y eut en Angleterre, en France et en Allemagne une profusion d'ouvrages sur les us et coutumes des peuples colonisés. Mais c'est en Allemagne surtout que l'importance de l'étude scientifique des langues africaines avait été perçue. Dès 1907, était créé à Hambourg l'Institut colonial destiné à devenir par la suite un grand centre où furent élaborés les travaux théoriques les plus considérables de l'Ecole allemande d'études africaines. A cet égard, l'Allemagne était nettement en avance sur les autres pays coloniaux. C'est en 1916 seulement qu'on commence à enseigner les langues africaines en Angleterre, à l'Ecole des études orientales, alors qu'en France, à cette époque, l'Ecole des langues orientales vivantes n'accorde encore aucune place à cette question. Il faut attendre 1947 pour que l'Ecole des études orientales de Londres devienne l'Ecole des langues orientales et africaines. Un peu plus tard, en France aussi, on commença à enseigner systématiquement les langues africaines.

## Les théories de l'École allemande et découvertes récentes

Ainsi donc, juste avant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne exerçait une sorte de leadership dans l'étude de l'histoire, de l'ethnographie et des langues africaines; et les idées des savants allemands transparaissent dans les ouvrages publiés en Angleterre, en France ou en Belgique. Voilà pourquoi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les ethnographes d'Europe occidentale soutenaient que les peuples africains étaient dénués d'histoire. En foi de quoi, les linguistes inventèrent la théorie hamitique selon laquelle le développement de la civilisation en Afrique était dû à l'influence des Hamites originaires d'Asie. On reconnaît là l'impact des thèses de Hegel qui divisait le monde en « peuples historiques » et « peuples non historiques »; les premiers étant les moteurs du progrès humain, alors que la passivité des autres les a tenus en marge du développement spirituel universel.

D'après Hegel, on ne décèle aucune évolution historique réelle dans l'Afrique proprement dite. La frange nord du continent se rattacherait au destin européen. En tant que colonie phénicienne, Carthage ne serait qu'un appendice de l'Asie, cependant que l'Égypte serait étrangère à l'esprit africain.

Les conceptions de Hegel ont largement déteint sur presque toute la recherche scientifique relative à l'Afrique durant le XIX<sup>e</sup> siècle; cela est frappant dans la première tentative pour brosser un tableau de l'histoire africaine, due à H. Schurz. Cet auteur compare l'histoire des races européennes à l'activité qui marque une journée brillamment ensoleillée, alors que l'histoire de l'Afrique ressemblerait à un lourd sommeil où l'on ne décèle rien après le réveil.

En effet, pour Hegel, la lumière de l'esprit a rayonné à partir de l'Asie où, d'après lui, l'histoire humaine aurait débuté. Les savants européens tenaient pour indiscutable l'idée selon laquelle l'Asie, berceau de l'humanité, a été la pépinière des peuples qui ont envahi l'Europe et l'Afrique. C'est pourquoi il semblait évident pour l'ethnologue anglais Stow que les San qui comptent parmi les plus anciens groupes humains d'Afrique, y soient venus d'Asie en deux groupes distincts: les San peintres et les San graveurs qui auraient suivi deux trajets différents pour venir traverser la mer Rouge au détroit de Bab-el-Mandeb. Après avoir parcouru les forêts équatoriales, ils se seraient rejoints dans les confins de l'Afrique australe. C'est dans les œuvres de F. Stuhlman, géographe et voyageur allemand, que l'on trouve le scénario le plus élaboré des vagues migratoires et des différentes étapes du processus de peuplement du continent africain. L'auteur y expose les thèses prônées par l'École allemande d'orientation historico-culturelle. En effet, à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, se déclenche une offensive vigoureuse contre la doctrine évolutionniste qui constitue le substrat théorique des travaux de R. Taylor, L.H. Morgan, Lubbock, etc. Les savants de l'École d'orientation historico-culturelle

se refusaient à admettre l'idée d'un développement uniforme englobant l'ensemble de l'humanité. Prenant le contrepied de cette thèse, ils proclamaient l'existence de cercles de civilisation différenciés, identifiables par des critères intrinsèques qui relèvent surtout des cultures matérielles. D'après ces auteurs, la diffusion des acquis culturels se ferait surtout par voie de migrations. Le savant allemand Léo Frobenius fut le premier à énoncer cette idée ; puis ce fut le tour d'Ankermann qui décrit la diffusion des cercles de civilisation à travers l'Afrique. Mais c'est chez Stuhlmann qu'on trouve l'exposé le plus détaillé de ce processus. D'après lui, ce sont les peuples nains — Pygmées et San — qui constituent les peuplements autochtones les plus anciens d'Afrique. Ces groupes ne posséderaient presque pas d'éléments culturels. Puis vinrent les Nègres à peau sombre et aux cheveux crépus, par vagues migratoires issues du fond du Sud-Est asiatique. Ces Nègres se répandirent à travers la savane soudanienne, pénétrèrent dans la forêt équatoriale, introduisant avec eux une agriculture rudimentaire, la culture des bananes et des colocasses, l'usage des outils en bois, l'arc et les flèches, ainsi que les cases rondes ou carrées. Ces peuples parlaient des langues à *type isolant*. Ils auraient été suivis par des Proto-Hamites originaires eux aussi d'Asie, mais de régions situées au nord du berceau originel des Nègres. Les nouveaux venus parlaient des langues agglutinantes à classes nominales. Ils auraient inculqué aux autochtones la pratique de l'agriculture à la houe, la culture du sorgho et d'autres graminées, l'élevage du menu bétail à cornes, etc. Le métissage des Proto-Hamites et des Nègres aurait donné naissance aux peuples bantu. Par la suite, se seraient produites les invasions des Hamites à peau claire arrivés soit par l'isthme de Suez, soit par le détroit de Bab-el-Mandeb. Ces peuples seraient les ancêtres des Peul, Masai, Bari, Galla, Somali, Khoï-Khoï. Ils auraient introduit de nouveaux éléments culturels comme le gros bétail à cornes, la lance, les usages multiples du cuir, le bouclier, etc. Stuhlmann situe le pays d'origine des Hamites à peau claire dans les steppes de l'Asie occidentale. La vague migratoire suivante aurait amené les Sémites qui auraient jeté les fondements de la civilisation de l'Égypte antique et apporté la culture des céréales, l'usage de la charrue et l'utilisation du bronze. Puis ce fut le tour des Hyksos et des Hébreux arrivant en Égypte, des Habashat et des Mehri sur les hautes terres d'Éthiopie. Les derniers à venir furent les Arabes au VIII<sup>e</sup> siècle. Arrivant sur le continent, tous ces peuples introduisaient de nouveaux éléments de civilisation absolument inconnus des populations antérieures. L'ouvrage de Stuhlmann parut en 1910 à Hambourg, peu avant la Première Guerre mondiale. Mais ses thèses sur l'échafaudage progressif de la civilisation africaine due à des races étrangères furent reprises et développées par la suite grâce à d'autres ethnographes : Spannus et Lushan en Allemagne, Seligman en Angleterre, Honea en Autriche, etc.

Conformément aux théories de l'École historico-culturelle, on voit apparaître *en linguistique* un ensemble de thèses qualifiées de théorie hamitique. C. Meinhof, qui en fut l'initiateur, estimait que les ancêtres des San étaient le peuple autochtone le plus ancien d'Afrique. Représentant une race

nettement différenciée, ils parlaient des langues ayant des consonances à clicks. Les Nègres, quant à eux, considérés comme autochtones dans la zone tropicale et soudanienne, parlaient des langues isolantes à tons et à radicaux monosyllabiques. Puis ce furent les peuples de race hamitique issus d'Arabie et parvenus au Soudan en passant par l'Afrique du Nord. Parlant des langues à flexions, et pratiquant l'élevage, ils auraient été culturellement très supérieurs aux Nègres. Néanmoins, une partie de l'invasion hamite débouchant dans les savanes d'Afrique orientale, se serait mêlée aux autochtones dans un métissage qui donna les peuples bantuphones. En somme, on peut réduire cette évolution ascendante à un film à quatre séquences: au départ les langues à clicks, puis les langues isolantes fort rudimentaires parlées par les Nègres soudanais. Mêlées aux langues hamitiques, elles donnent les langues bantu agglutinantes, donc plus nobles. Enfin, les langues des conquérants Hamites apportent les langues à flexions qui sont éminemment supérieures. De très nombreux linguistes se firent les prosélytes de la théorie hamitique qui s'imposa à partir de l'Allemagne, à travers toute l'Europe occidentale et au-delà.

Cependant, cette théorie devait s'effondrer entre les deux guerres mondiales. La découverte de l'australopithèque en 1924 dans la province du Cap donna le signal de cette remise en cause. D'autres découvertes suivirent. Elles se poursuivent toujours au nord comme au sud de l'Afrique, mais en particulier à l'est, en Tanzanie, au Kenya et en Ethiopie. Tous ces documents établissent de façon indubitable que le développement de l'homme et de tous les types « raciaux » est repérable à l'intérieur même de ce continent depuis les origines. La théorie des vagues migratoires provenant de l'extérieur était donc, de ce fait, radicalement balayée. Comme le dit si justement le célèbre paléontologue C. Arambourg, l'Afrique est le seul continent où se retrouvent, dans une ligne d'évolution sans solution de continuité, tous les stades du développement humain: australopithèques, pithécanthropes, néandertaliens et homo sapiens s'y succèdent avec les outillages afférents, depuis les époques les plus reculées jusqu'au néolithique. Ainsi se trouve confirmée l'idée de Darwin qui plaçait en Afrique l'origine du premier homme. Par ailleurs, ces découvertes administreraient la preuve palpable qu'il est ridicule de dénier à l'Afrique un développement culturel endogène. A cet égard, les peintures et gravures rupestres de l'Atlas, d'Afrique australe et du Sahara apportaient un témoignage éclatant de la plus haute portée.

Quant à l'ancienneté des vestiges archéologiques, elle ne peut plus faire l'ombre d'un doute depuis qu'à la chronologie relative liée à la facture des objets et à leur position à l'intérieur des strates, s'ajoute aujourd'hui la chronologie absolue fondée sur des méthodes chronométriques scientifiques comme celles du C14 et du potassium-argon. Le tableau de l'évolution culturelle des peuples africains s'en est trouvé transformé de fond en comble. Par exemple, on s'est aperçu qu'aux latitudes sahariennes et sahéliennes, le néolithique remonte à une époque plus ancienne qu'on ne le croyait, ce qui bouleverse le tableau du développement africain par rapport au monde méditerranéen, singulièrement le Proche-Orient.

Les restes découverts au Tassili N'Ajjer ainsi qu'à Tadrart-Acacus aux confins de l'Algérie et de la Libye sont fort probants; l'examen des âtres et des débris de céramique y révèle l'usage de la poterie dès 8000 ans B.P. A Acacus, un squelette de type négroïde exhumé porte des traces de vêtements en cuir. Ces matériaux étudiés sont considérés comme datant de 9000 ans B.P. De même pour les restes retrouvés dans le Hoggar et qui, soumis aux analyses de trois laboratoires différents, ont révélé un âge analogue. Il s'ensuit que l'âge du néolithique dans le Tassili N'Ajjer et dans l'Ennedi semble plus ancien que celui du Maghreb et contemporain de celui de l'Europe méridionale et de la Cyrénaïque.

Plus remarquables encore sont les conclusions fournies par l'examen des débris organiques recueillis en Basse-Nubie dans des camps néolithiques. On estime qu'en l'an - 13 000 environ, dans cette région, on pratiquait déjà la récolte et la préparation des graines de graminées sauvages. C'est ainsi que l'analyse au radiocarbone des restes fossiles trouvés dans la localité de Ballana a donné la date de - 12 050 ± 280. La même épreuve pour les vestiges de Tochke a révélé la date de - 12 550 ± 490. Cela signifie que dans la Vallée du Nil, la végéiculture a été pratiquée quatre mille ans plus tôt que dans le Proche-Orient.

D'après une tradition consacrée, c'est par l'Égypte qu'on commençait tout exposé sur l'histoire de l'Afrique. Or il y a tout lieu aujourd'hui de réviser cette habitude. L'égyptologue américain Breasted avait donné à l'ensemble des pays formés par l'Égypte, la Palestine et la Mésopotamie le nom de « Croissant fertile ». En effet, cette zone ressemble à un vaste croissant au sein et à cause duquel la civilisation pharaonique et celles des cités-États de Sumer et d'Akkad auraient pris leur essor. Or, tout ce processus ne s'est mis en branle que vers - 5000 ou 6000. Alors que très longtemps avant, de la Vallée de l'Indus à l'Atlantique, les conditions climatiques étaient propices au développement de l'élevage et de la proto-culture, toutes choses qui initient une société où l'on voit se dessiner les premiers linéaments des classes et de l'État.

Ainsi donc, le Croissant fertile ne représente que l'aboutissement et le témoin d'un vaste domaine grouillant de vie, où les hommes commençaient à se familiariser avec les graminées sauvages dont ils entreprenaient la domestication en même temps que celle du gros bétail, des ovins et des caprins. Tout ce scénario grandiose est attesté par l'interprétation des peintures et gravures rupestres du Sahara, des dates fournies par le radiocarbone, de l'analyse des pollens fossiles, etc. Il se peut que certains schémas chronologiques soient réajustés grâce à des précisions obtenues dans les années à venir. Mais d'ores et déjà le schéma de peuplement du Vieux Monde, mis en avant jusqu'ici, est absolument dépassé. A sa place il faut reconnaître à l'Afrique le rôle de pôle de dissémination des hommes et des techniques dans les plus hautes périodes de l'histoire humaine (Paléolithique inférieur). Dans les époques ultérieures, on voit apparaître des courants migratoires inverses, de retour vers le continent africain.





1. Femme haratine d'Idèles, Algérie (photo A.A.A., Naud).

2. Nord-African, Maroc (photo Hoa-Qui, Richer).

3. Femme algérienne et son bébé (photo A.A.A., Géhant).

## Problèmes anthropologiques et linguistiques

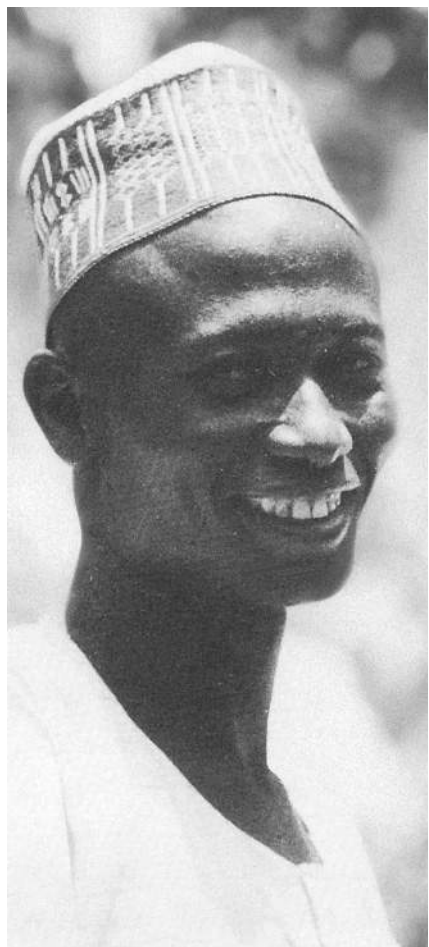
Les indices anthropologiques fournissent en général des repères plus constants et plus stables que les faits de langue qui subissent des transformations rapides, parfois en l'espace de quelques générations. Ainsi, lorsqu'un peuple émigre dans un milieu linguistique nouveau, ou encore en cas d'invasion, lorsque les conquérants parlent un idiome différent de celui des autochtones.

Le cas de la population nègre en Amérique du Nord est significatif à cet égard: sous un climat et dans un milieu géographique très différents de ceux qui prévalaient dans leur continent d'origine, ce groupe humain a gardé pratiquement intact son type anthropologique originel, tandis qu'en matière de langue ou de civilisation, il présente presque le même profil que la population blanche des Etats-Unis. Les éléments de la civilisation africaine ancienne ne subsistent que dans les domaines culturel et spirituel: musique, danse, croyances. Une situation symétrique est à signaler pour le groupe très restreint des Siddi, descendants d'Africains transférés de la côte orientale d'Afrique en Inde il y a quelques siècles. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ils parlaient encore leur propre langue. Mais aujourd'hui, ils parlent les langues des peuples hindous qui les entourent: gujarati, urdu, etc. Ce n'est que dans leur aspect physique qu'ils gardent les traits reflétant leur consanguinité africaine.

Ainsi donc, dans ces deux cas, les Africains expatriés ont changé de langue en un laps de temps assez bref, en une ou deux générations parfois.

Le cas des langues parlées par les autochtones d'Afrique du Nord mérite aussi d'être cité. Après la conquête des pays du Maghreb par les Arabes et surtout après la pénétration des «tribus» arabes au XI<sup>e</sup> siècle, les peuples d'Afrique du Nord devinrent tous culturellement arabes par leur langue et leur civilisation. Les anciens parlars ne subsistent que dans certaines régions du Maroc, en Kabylie, dans le Djebel Nefousa et dans les oasis. D'après les anthropologues, les traits fondamentaux de l'ancien type physique persistent. Les éléments anthropologiques sont donc, dans l'ensemble, sous réserve de l'influence du biotope sur l'organisme, plus stables que les données fournies par la langue et la civilisation.

Les faits dont nous disposons aujourd'hui permettent d'affirmer que la répartition des types «raciaux» modernes sur le continent africain reproduit pour l'essentiel la carte ancienne des grands groupes anthropologiques qualifiés parfois hâtivement de «races». Les différents types de la «race» méditerranéenne ont été représentés au nord de l'Afrique depuis une époque fort reculée. A l'est, habitaient les peuples de type «éthiopide», fait que confirment les découvertes des paléoanthropologues au Kenya. Quant au secteur austral du continent, il était occupé par les groupes San. La forêt tropicale et équatoriale s'étendait autrefois sur une superficie bien plus vaste; et l'on peut supposer que c'est là que s'est différencié un groupe original, celui des Pygmées, dont le type doit beaucoup à la grande humidité et à l'absence



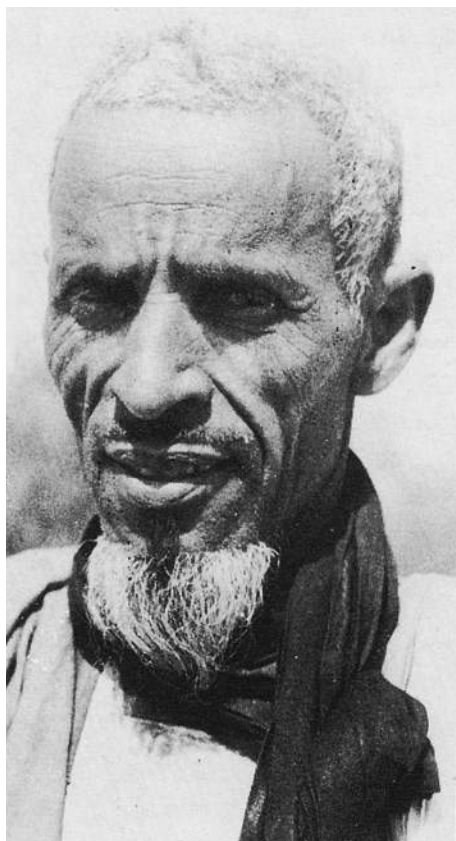
1

1. Voltaïque (photo A.A.A., Naud).



2

2. Femme Sarakolé, Mauritanie,  
région du fleuve, groupe Soninké  
(photo B. Nantet).



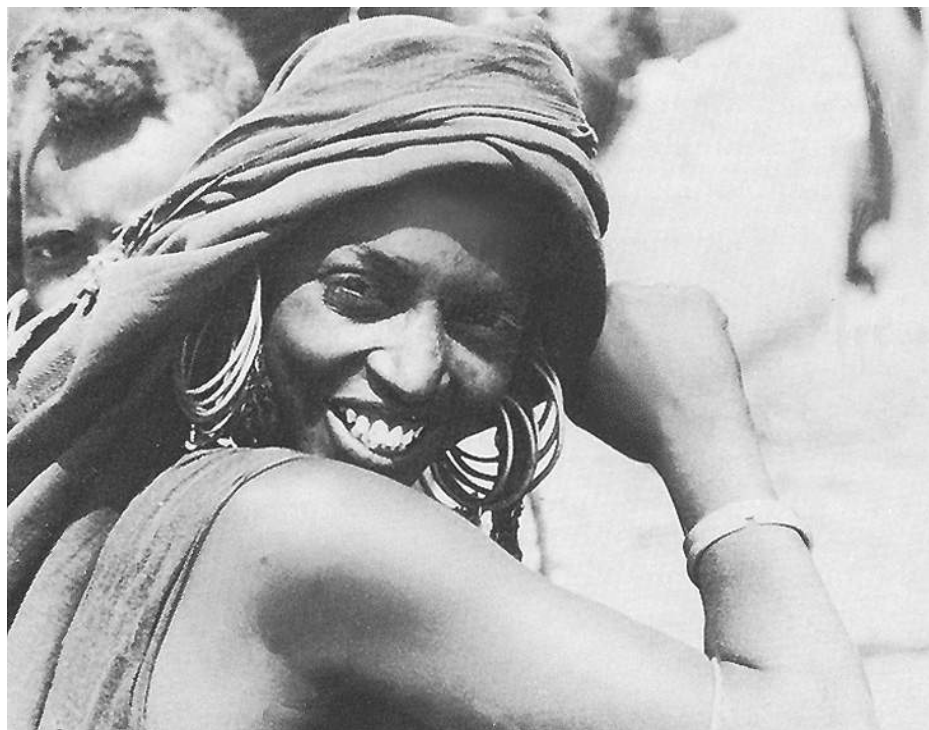
3

3. Chef nomade du Rkiz,  
Mauritanie  
(photo B. Nantet).

quasi totale de luminosité de la forêt. La « race » nègre de type dit soudanais et congolais a dû s'individualiser aux latitudes tropicales, singulièrement en Afrique occidentale. A son sujet, et probablement en raison de la désagrégation chimique liée à l'acidité des sols, on ne dispose pas de nombreux restes fossiles dûment vérifiés et datés. Cependant, après l'Homme d'Asselar, on a découvert, au Sahara et dans le Nigeria méridional, des squelettes de type négroïde remontant à des époques variées, parfois extrêmement anciennes. Ils semblent désigner cette région comme un foyer originel de ce type humain. Le problème du peuplement initial du Sahara a été particulièrement controversé. Mais l'étude de l'art rupestre ne laisse aucun doute à cet égard : la population noire dominait dans ce secteur. Il n'empêche que très tôt déjà dans ces parages, d'autres types d'hommes sont décelables, ce sont des groupes de faciès afro-méditerranéen. En Egypte, dans les documents et sur les monuments de l'Ancien Empire, il est fait état des Libyens Tamehu à peau claire et aux yeux bleus, mais aussi des peuples Tehenou à la peau plus sombre. Dans les sources grecques aussi, on trouve des références relatives à des Ethiopiens à peau claire, mais aussi à des Ethiopiens méridionaux à peau plus sombre. Il semble donc que la population ancienne de la Libye ait été fort composite. C'est ainsi qu'un auteur latin déclare : « Une partie des Libyens ressemble aux Ethiopiens ; les autres sont des ressortissants de l'île de Crète. »<sup>1</sup> La composition ethnique de la population de la Vallée du Nil semble avoir été complexe. Fuyant le dessèchement du Sahara, les peuples de cette région se replièrent vers l'humidité de la vallée. Des groupes « éthiopiens » et afro-méditerranéens se mêlèrent à des Noirs de type soudanais. Le même genre d'amalgames dut se réaliser pour les mêmes raisons au niveau de tous les bassins fluvio-lacustres qui jouxtaient le désert : Bas-Sénégal, Moyen-Niger, Tchad.

Dans la mesure où, comme souligné plus haut, les profils anthropologiques bénéficient d'une constance remarquable, souvent pluri-millénaire, il n'est pas interdit d'extrapoler dans la préhistoire certains traits principaux de l'échiquier ethnique actuel. De toute façon, le processus de formation des « races » est la résultante d'une interaction de facteurs multiples différenciant au fur et à mesure les traits hérités, mais aussi transmettant par hérédité les traits différenciés. Ceux-ci étaient individualisés essentiellement par le phénomène de l'adaptation au milieu ambiant : insolation, température, couvert végétal, degré hygrométrique, etc. En règle générale, infirmée bien sûr par de nombreuses exceptions, d'après les anthropologues, l'Africain de la forêt serait plutôt petit et de teint clair, alors que l'homme de la savane et du Sahel serait plutôt élancé et de teint sombre. Mais il ne faut jamais voir les choses de façon partielle car tous les facteurs ont opéré en même temps. C'est ainsi que le déplacement de groupes porteurs de patrimoines génétiques différents mettait aussitôt en jeu deux sources de mutations possibles : d'abord le changement de biotope, et ensuite la rencontre de groupes différents, avec l'éventualité de métissages. Quand on constate une ressemblance somatique remarquable entre des ethnies très éloignées dans l'espace, comme entre

1. R. FOERSTER, I. Bd.1893 s. 384.

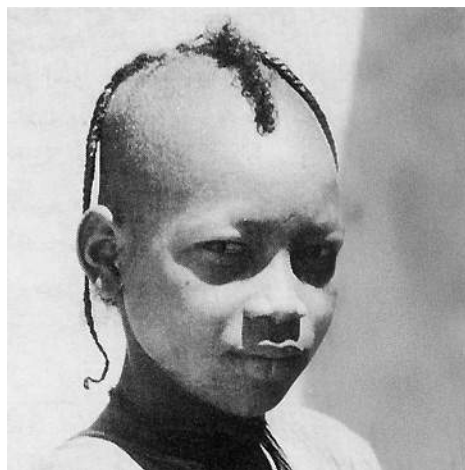


1

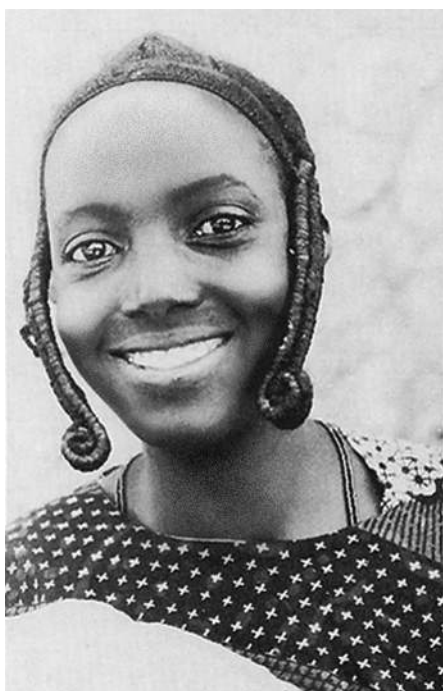
1. Femme peul Bororo, Tahoura, Niger (photo B. Nantet).

2. Enfant Targui, Agadès, Niger (photo B. Nantet).

3. Femme Djerma Songhai de Balayera, Niger (photo B. Nantet).



2



3

les Dinka du Haut-Nil et les Wolof du Sénégal qui se ressemblent par la noirceur de la peau et la hauteur de la taille, la situation sur la même latitude semble offrir une clé d'explication suffisante. Mais il ne faut jamais perdre de vue la combinaison des facteurs mis en œuvre par le mouvement même de l'Histoire<sup>2</sup>. A cet égard, le cas, très controversé, des Pygmées et des San mérite d'être examiné plus en détail.

Autrefois, on présumait une identité raciale entre les Pygmées d'Afrique et ceux d'Asie méridionale. Ce point de vue paraît délaissé aujourd'hui. Tout porte à croire que nous avons ici le résultat d'une très ancienne adaptation d'un certain type physique au milieu ambiant, et que ce processus s'est déroulé durant une très longue période d'isolement. De nos jours, on trouve des Pygmées dans les forêts du Cameroun, au Gabon, dans certaines régions centrafricaines, au Zaïre et au Rwanda. Mais il semble certain qu'autrefois le domaine d'expansion des Pygmées a été beaucoup plus étendu. Dans la tradition orale de certains peuples d'Afrique occidentale, on fait état de groupements de nains habitant la forêt avant l'arrivée des peuples de taille plus élevée. Certes, en Europe occidentale aussi, certaines légendes évoquent des gnomes forgerons installés dans les montagnes. Mais les traditions africaines ne semblent pas dues à la seule imagination populaire, puisqu'elles coïncident avec certaines sources historiques qui révèlent la présence des Pygmées dans des régions où l'on n'en trouve point aujourd'hui.

C'est en Egypte, dans les inscriptions remontant à la VI<sup>e</sup> Dynastie de l'Ancien Empire, que l'on trouve la première mention des Pygmées. A Assouan, sur les murs du tombeau de Hirhouf<sup>3</sup> on voit la citation d'une lettre du Pharaon Pépi II dans laquelle le jeune roi remercie le monarque de lui avoir apporté en cadeau un nain nommé Deng, mot qu'on retrouve dans les langues actuelles d'Ethiopie, dans l'aniharique et ses divers dialectes, ainsi que dans le tigrinya, le galla, le kambatta, etc.. sous les formes suivantes: denk, dank, dinki, donku, dinka<sup>4</sup>. La lettre du Pharaon rappelle d'ailleurs qu'un siècle auparavant, sous la V<sup>e</sup> Dynastie, un nain semblable avait été apporté au pharaon Isesi. Rappelons, en liaison avec de tels faits, l'existence attestée par un voyageur anglais des nains doko en Ethiopie méridionale. On peut en déduire la présence ancienne des nains dans les régions occupées par le Soudan et l'Ethiopie d'aujourd'hui.

Les Pygmées de la forêt équatoriale et tropicale ont été peu à peu supplantés par des nouveaux venus. C'étaient des peuples composés d'individus de taille élevée et parlant des langues bantu. Comme en témoigne le Nsong-a-Lianja, cycle épique des Mongo sur le peuplement de la Vallée du Zaïre, les Pygmées autochtones ont été progressivement refoulés dans les zones les plus reculées des forêts de l'Itouri et de l'Uele. D'autres peuples bantu ont des récits d'origine du même genre. On peut en conclure que les groupes de Pygmées qui subsistent aujourd'hui sont les îlots témoins d'un

2. Cf. J. HIERNAUX, 1970, Vol. 1. pp 53 et 55.

3. La transcription littérale de ce nom est Hrw-hwif (R. HERZOG, 1938, p. 95),

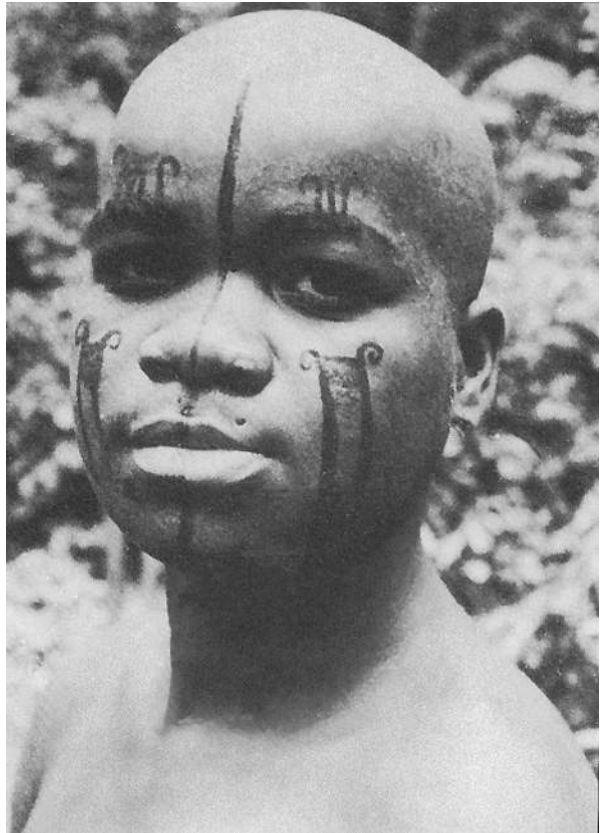
4. LESLAU W., 1963, p. 57.



1. Pygmée Twa, Rwanda (photo B. Nantet).

2. Groupe San (photo F. Balsan, Coll. musée de l'Homme).

3. Pygmée du Congo (photo Congo-press, Danday, Coll. musée de l'Homme).



peuplement ancien beaucoup plus étendu dans les forêts de l'Afrique équatoriale et tropicale.

Les San constituent un autre groupe très original dans le continent africain. Ils sont de petite taille, avec le teint cuivré ou jaunâtre et les cheveux « en grains de poivre ». Dans les ouvrages d'anthropologie, on continue à les ranger avec les Khoï-Khoï dans la « race Khoisan ». Il s'agit là sans doute d'une extrapolation de la classification linguistique qui réunit les langues des San et des Khoï-Khoï dans un même groupe, dont le trait commun est la présence de consonnes à clicks présentant une valeur phonématique. Le terme « Khoisan » proposé par J. Shapera et adopté dans de nombreux ouvrages provient de deux mots Khoï-Khoï : *khoi* signifiant « homme », et *san*, où la racine *sa* signifie « amasser, cueillir des fruits, déterrer des racines, capturer des bêtes ». Il s'agit donc de la qualification d'un groupe d'hommes par son genre de vie, son « mode de production ». Or, en fait, les traits communs aux Khoï-Khoï et San sont très peu nombreux : on notera le teint clair et les langues à clicks. Mais cette dernière caractéristique n'est pas spécifique, puisqu'on la retrouve dans les langues bantu du Sud-Est comme le zulu, le xhosa, le suto, le swazi, etc.

Par ailleurs, bien des différences sont à noter entre les deux groupes : les khoï-Khoï se distinguent par leur taille plus grande, la disposition des cheveux, les indices craniologiques<sup>5</sup>, la stéatopygie fréquente des femmes, alors que les San ont en propre la présence de l'épicantus. D'autre part, les langues Khoï-Khoï diffèrent des langues San tant par le lexique que par le système grammatical. E.O.J. Westphal, grand spécialiste en la matière, a démontré que dans le Khoï-Khoï les pronoms qui constituent la partie la plus ancienne et la plus stable du discours ont des formes particulièrement développées : on y distingue deux genres, trois nombres (singulier, duel et pluriel) ainsi que des formes inclusives et exclusives, alors qu'il n'y a rien de tel dans les langues San<sup>6</sup>. Il ne s'agit donc pas d'un seul groupe linguistique. Quant aux cultures, elles diffèrent à tout point de vue, comme le déjà au XVII<sup>e</sup> siècle les premiers voyageurs dont Peter Kolb. Les Khoï-Khoï vivaient dans des kraals, travaillaient les métaux et faisaient de l'élevage, alors que les San nomadisaient et vivaient de chasse et de cueillette. Ainsi donc, l'anthropologie et la linguistique s'opposent à ce qu'on regroupe ces deux peuples en un seul bloc. Chacun d'entre eux a connu aussi un développement historique spécifique. Les San constituent à n'en pas douter les vestiges du peuplement originel de l'extrémité méridionale de l'Afrique. Aujourd'hui, ils sont refoulés dans les zones désertiques répulsives de la Namibie et du Kalahari. On en trouve aussi des groupes isolés en Angola. Mais autrefois, ils s'étendaient à travers les savanes australes et orientales jusqu'aux confins du Kenya, comme en témoignent la toponymie et l'hydronymie, les noms locaux de fleuves et de montagnes étant empruntés aux langues des San. De même les consonnes à clicks, si typiques, ont été empruntées par plusieurs langues

5. Cf. ALEKSEEV k.

6. Cf. E.O.J. WESTPHAL, 1962, pp. 30-48.



bantu. Enfin, les peintures rupestres des hauts plateaux d'Afrique australe représentent parfois des combats qui opposent les San de petite taille et de teint clair, à des guerriers noirs de haute taille, dont l'appartenance ethnique est facile à déterminer d'après la forme des boucliers qu'ils manient.

Petit groupe ethnique habitant près du lac Eyasi (Tanzanie), les Hadzapi peuvent être considérés comme des témoins de l'ancienne extension du peuplement San à travers l'Afrique. Bien que leur langue n'ait pas fait encore l'objet d'une étude approfondie, il y a tout lieu de croire qu'elle est parente de celles des San. Il arrive qu'on cite à l'appui de la thèse d'une expansion ancienne beaucoup plus grande des San la présence des pierres rondes percées au milieu, qu'on retrouve en Afrique orientale. Ces pierres, nommées *kwe* par les San, servaient à lester les bâtons utilisés pour déterrer les racines comestibles. Mais la diffusion de cette technique à partir du groupe San n'est pas prouvée. Chez les Galla par exemple, en Ethiopie méridionale et dans le Harrar, on emploie le *dongora*, long pieu lesté d'une pierre annulaire, pour creuser la terre. Le même dispositif est utilisé pour alourdir le pilon quand on écrase le tabac.

De toute façon, il importe de ne pas réduire le plus ancien peuplement de l'Afrique méridionale aux Pygmées dans les forêts et aux San dans les savanes. D'autres collectivités ont pu exister avec eux. Ainsi, l'on a découvert en Angola le groupe des Kwadi qui, par la langue et le genre de vie, se rapproche beaucoup des San. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Vedder a étudié aussi le groupe archaïque des Otavi. De petite taille et vivant de chasse et de cueillette, ils se distinguent pourtant des San par leur peau très noire et leurs lèvres épaisses. Eux-mêmes se nomment Nu-Khoin, c'est-à-dire « hommes noirs », par opposition aux Khoï-Khoï qu'ils qualifient d'« hommes rouges ». Leur système de numération très original se distingue nettement du système décimal pratiqué par les Khoï-Khoï. De tels groupes, qui subsistent probablement dans d'autres régions, jettent une précieuse lumière sur l'histoire très complexe du peuplement originel des forêts et des savanes de l'Afrique centrale et méridionale. Cette complexité transparait dans les langues bantu au plan lexical et phonétique, par exemple quand la présence de sons à clicks indique des contacts inter-ethniques très anciens. Il s'ensuit des divergences entre langues bantu, allant parfois, comme dans les cas du groupe Dzing au nord-ouest de l'aire bantu, jusqu'à une différence dans la structure de la racine des mots. Cette anomalie résulte sans doute de l'influence exercée par un substrat linguistique pré-existant. Pygmées et San constituent aujourd'hui des groupes numériquement infimes par rapport au groupe « nègre » prédominant, et même par rapport à la race afro-méditerranéenne de l'Afrique du Nord.

De nos jours, la carte linguistique du continent ne coïncide pas avec la répartition des types « raciaux ». Cette concordance a peut-être existé au départ. Mais depuis fort longtemps, à mesure que la démographie, les migrations et les métissages se développaient, l'évolution linguistique et le processus de formation des types « raciaux » ne coïncidaient plus. Par processus de formation des types « raciaux », nous entendons l'héritage d'indices génétiques et l'adaptation graduelle au milieu. La non-concor-

dance des cartes « raciale » et linguistique est patente dans le cas des peuples du Soudan, zone de confluence de deux types différents de familles linguistiques.

L'Afrique du Nord, y compris la Mauritanie et l'Éthiopie, appartient au vaste domaine des langues sémito-chamitiques, ou chamito-sémitiques selon la terminologie française. Cette appellation ne semble pas pertinente, puisqu'elle sous-entend qu'il y a deux groupes : l'un sémitique et l'autre chamitique. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, on dénommait sémitiques les langues de ce groupe qui sont parlées au Proche-Orient et chamitiques, celles de l'Afrique. Mais M. Cohen, sémitologue français, fit remarquer qu'aucun argument ne justifiait cette division en deux groupes. Aujourd'hui, on classe généralement les langues de cette famille en cinq groupes : sémitique, couchite, berbère<sup>7</sup>, égyptien ancien<sup>8</sup>, et groupe linguistique du Tchad. Plusieurs « races » (sémites et noirs) parlent donc les langues de cette grande famille linguistique.

A l'extrême-sud du continent africain, les langues San auxquelles s'ajoutent les langues kwadi en Angola et hadzapi en Tanzanie semblent appartenir à un groupe spécifique dont les deux caractères communs sont la présence des sons à clicks et la structure isolante. Peut-être serait-il plus prudent de donner à cet ensemble la dénomination de langues paléo-africaines, comme on parle de langues paléo-asiatiques dans les confins nord-est du continent asiatique. Les langues Khoï-Khoï dont le système grammatical est différent ne sauraient être rangées dans ce groupe. Les Khoï-Khoï constituent un peuple d'éleveurs qui a sans doute émigré du nord-est du continent vers le sud où il a été entouré par les groupes autochtones San. Certains de ceux-ci, comme ceux des monts d'Otavi, et peut-être même les Naron du noyau central, ont d'ailleurs adopté la langue des Khoï-Khoï. L'hypothèse de l'itinéraire indiqué plus haut pour l'expansion des Khoï-Khoï, depuis les régions du Haut-Nil en traversant les savanes orientales, semble être étayée par le fait qu'en Tanzanie, près du lac Eyasi, on rencontre le groupement des Sandawé dont la langue semble apparentée à celle des Khoï-Khoï. L'histoire de ces derniers demeure néanmoins l'un des points les plus obscurs de l'évolution ethnique de l'Afrique. C'est ainsi que d'après E. Westphal, les sons à clicks dans les langues Khoï-Khoï auraient été empruntés aux langues des San. Opinion intéressante mais qui demeure encore sans preuve.

Les savanes de l'Afrique orientale sont sans doute la zone la plus anciennement peuplée du continent. Elles sont occupées aujourd'hui par des Noirs parlant des langues bantu. Mais avant eux, comme en font foi les peuples-témoins Sandawé et Hadzapi, il y avait des San et des Khoï-Khoï. D'autres peuples de la même région parlent des langues couchites. D'autres encore ont des langues appartenant à des groupes différents, l'Iraqw par exemple. Toutes ces langues ont pré-existé à l'expansion des langues bantu dont certaines ont apparu à une époque relativement récente.

7. D'après certains auteurs, le berbère fait partie du groupe sémitique.

8. D'après certains égyptologues africains, l'égyptien ancien fait partie des langues « négro-africaines » (voir chapitre 1 du volume II).



*Femme Zoulou (photo A. Robillard, Coll. musée de l'Homme).*

Entre les langues sémito-chamitiques du Nord et les langues paléo-africaines du Sud, s'intercale le vaste domaine des langues que le linguiste M. Delafosse a dénommées « langues négro-africaines » ; C. Meinhof et D. Westermann les qualifient de langues soudanaises et bantu, alors que J. Greenberg les classe dans les familles congo-kordofanienne et nilo-saharienne. Dès 1963, reconnaissant l'unité de ces langues, j'avais proposé de les appeler langues zindj. Dans ce cadre général, des familles ou des groupes linguistiques auraient pu être distingués éventuellement selon les résultats de la recherche.

L'expression « langues négro-africaines » due à M. Delafosse est fort malheureuse. Le premier terme de cette formule semble confondre les notions de race et de langue. Or les Nègres en Amérique du Nord et du Sud comme en Afrique même parlent des langues absolument différentes. Le second terme de la formule est aussi malencontreux, car toutes les langues parlées par des peuples habitant l'Afrique, y compris l'afrikaans, sont des langues africaines.

Par ailleurs, la classification de ces langues en deux groupes — soudanaises et bantu — semble erronée aussi, depuis les études de D. Westermann démontrant la parenté lexicale et structurelle des langues de l'Afrique occidentale avec les langues bantu. Ces études ont prélué à la révision générale de la classification des langues africaines si malencontreusement engagée par l'école linguistique allemande. La classification de J. Greenberg est fondée sur la méthode dite « mass comparison ». Tout en tenant compte des traits fondamentaux du système grammatical, elle se fonde surtout sur le lexique. En appliquant cette méthode, Greenberg distinguait, en 1954, 16 familles linguistiques en Afrique, puis 12 seulement ; ce nombre fut réduit encore par la suite à 4 seulement en 1963. Une chute si rapide du nombre de familles linguistiques démontre sans doute que la méthode n'était pas suffisamment élaborée et qu'une hâte excessive a été mise pour trouver coûte que coûte une classification.

Parmi les quatre familles retenues, le groupe afro-asiatique n'est autre que la famille sémito-chamitique. Quant à la famille dite des langues à clicks, puis dénommée koisane, elle réunit les langues des peuples San et Khoï-Khoï. Comme il a été dit plus haut, cet amalgame est erroné.

En plus de la famille Niger-Congo, à laquelle Greenberg ajoute les langues du Kordofan, il distingue un quatrième groupe formé par les langues nilo-sahariennes. Or la structure de celles-ci n'a été jusqu'ici que très peu étudiée. En 1972, Edgar Gregersen — appliquant à ces langues la même méthode que Greenberg — arrivait à la conclusion que toutes les langues des deux familles pouvaient se ramener à une seule pour laquelle il proposa le nom de congo-saharienne. Ce point de vue rejoint ma propre proposition de réunir ces langues sous le vocable de groupe zindj. Le groupe caractérisé par les tons variés et par les classes nominales s'opposerait aux langues sémito-chamitiques ou érythréennes dont les critères spécifiques résident dans l'accent et dans le genre grammatical. Il n'est d'ailleurs pas impossible que des études ultérieures révèlent la spécificité de telle langue ou groupe de langues à l'intérieur de la famille zindj ou congo-saharienne. Mais d'ores et déjà, elle présente le même type de cohérence que la famille indo-européenne par exemple.



1. Femme peul (photo Archives outre-mer).

2. Femme peul, près de Garoua-Boulay (photo Hoa-Qui).

3. Fillette peul, Mali (photo A.A.A., Naud).



A l'intérieur de cette grande famille zindj, les langues bantu présentent sans conteste un faciès d'une grande homogénéité, établie par les travaux de W.H.J. Bleek, C. Meinhof et M. Guthrie. Parmi les sous-groupes décelés par D. Westermann dans les groupes linguistiques soudanais, celui dont la carte d'identité est la plus nette est manifestement le mandé.

A l'est et à l'ouest de ce dernier ensemble, sont les langues dénommées Gur ou atlantiques par Westermann. Celles-ci sont loin de présenter la même homogénéité que les langues mandé. A telle enseigne que les linguistes anglais y ont défini le groupe distinct des langues mel. En effet, cette région extrême-occidentale du continent a servi de refuge où se sont télescopées des vagues de petits peuples bousculés par de nouveaux venus. Certaines de leurs langues gardent encore des traits propres aux langues bantu; le cas le plus frappant étant la langue Bullom. Les ouvrages de Manessy, spécialiste de ces langues, ont ruiné l'hypothèse antérieure d'une unité des langues Gur. La présence dans ces langues des classes nominales formées de façon variée par des préfixes, des suffixes, voire des confixes, reflète la complexité ethnique de ces zones qui ont servi de refuges à de nombreux groupes humains dits paléo-nigritiques, et qui s'échelonnent dans les zones de massifs à travers tout le Soudan, du Sénégal au Kordofan... On les a représentés comme le peuplement autochtone et archaïque du Soudan. Or cela semble peu vraisemblable, vu la diversité linguistique et la variété de types physiques de cette mosaïque de groupes qui sont venus s'entasser dans ces zones répulsives. Les chroniques soudanaises nous signalent certains de ces événements et démontrent donc qu'il ne s'agit pas d'un processus très archaïque. Ainsi donc, le morcellement dialectal en Afrique doit être rattaché avant tout à des causes historiques qui ont propulsé des vagues ou des infiltrations migratoires.

Parmi les langues du Soudan oriental qui sont les moins étudiées, les langues nilotiques constituent peut-être un groupe très individualisé, une sorte de famille génétiquement intégrée, et qui a dû se constituer au cours d'une longue période d'isolement.

Les ouvrages remarquables des linguistes anglais M.A. Bryan et A.N. Tucker révèlent la complexité extrême du Soudan oriental aux plans ethnique et linguistique. Suivant une méthode, semble-t-il, très judicieuse, ils ont utilisé comme critères quelques traits linguistiques caractéristiques pour opposer les langues T/K et N/K. Parmi tous les groupes linguistiques de cette grande famille congo-saharienne, les langues bantu présentent une parenté génétique tellement frappante qu'elle doit être considérée comme un phénomène relativement récent. En plus des linguistes, les historiens et archéologues ont tenté d'élucider la « genèse des Bantu ». Mais les hypothèses diffèrent. Pour les uns, la migration bantu, partie du Nord, de la région camerounaise ou du bassin du Tchad, aurait longé la forêt au Nord, pour la contourner à l'Est et en passant par l'Afrique orientale, se serait répandue en Afrique australe. D'autres, comme H.H. Johnston, pensent que les Bantu seraient venus directement de la région centrafricaine à travers la forêt zaïroise. Enfin, certains savants, conformément à la théorie du linguiste M. Guthrie qui situe le noyau linguistique prototype des Bantu dans le Haut-Zaïre chez les Luba et

Bemba, situent leur foyer originel dans ce secteur. Allant plus loin encore, l'on en arrive à présenter les peuples bantuphones comme une unité biologique et culturelle. L'on oublie ainsi que le terme bantu n'est qu'une référence linguistique. Certains archéologues lient cependant la diffusion du fer dans la partie méridionale du continent à la migration des bantus qui seraient arrivés munis de techniques supérieures. Or, en débarquant vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle dans l'île de Fernando Po, les Portugais y trouvèrent une population parlant le bubu, langue bantue, mais qui ignorait l'usage du fer. Cette erreur qui consiste à confondre langue et mode de vie ou de production, avait été déjà commise par les ethnographes qui cumulèrent dans le concept de chamite une unité de race, de langue et de civilisation ; or, dans l'évolution historique, il importe de ne pas chercher à retrouver à tout prix des types purs. En effet, les peuples bantus diffèrent grandement du point de vue anthropologique pour le teint, la taille, les mensurations corporelles, etc. C'est ainsi que les bantus forestiers ont des caractères somatiques différents de ceux des bantus de savane. Le type d'activité économique et l'organisation sociale sont aussi très variés. Les uns sont matrilinéaires, d'autres patrilinéaires. Ici l'on emploie des masques et on dispose de sociétés secrètes. Là il n'y a rien de tel. Le seul dénominateur commun est la structure linguistique fondée sur les classes nominales, les indices de ces classes ayant partout une expression phonétique semblable, fondée sur un système verbal unique.

Dans les savanes du Soudan par contre, il semble que des peuples parlant des langues à classes nominales dans lesquelles la hauteur du ton jouait un rôle important, aient longtemps cohabité. A mesure que le Sahara se desséchait, ces peuples se sont retirés vers les zones plus humides : les montagnes du Nord, la Vallée du Nil à l'est, le grand lac paléo-tchadien au sud. Ces groupes de chasseurs et d'éleveurs supplantèrent les peuples autochtones qui s'enfoncèrent vers le sud soit en pénétrant dans la forêt, soit en la contournant par l'est. Sans être liées avec le commencement de la diffusion du fer, ces migrations s'opéraient à l'avantage des nouveaux venus qui étaient dotés d'une certaine maîtrise dans le travail des métaux. Il se trouve que les gisements et le travail ancien du cuivre sont localisés dans la zone même qui a été repérée par M. Guthrie comme le point focal du domaine bantue, là où les langues luba et bemba contiennent le plus grand pourcentage de mots appartenant au vocabulaire « commun à toutes les langues bantues ». L'essor de cette manufacture du cuivre ne put qu'impulser l'expansion ultérieure de la civilisation. Et plus l'on s'éloigne du point focal évoqué, plus diminue la pureté du type linguistique bantue, car à mesure qu'on s'éloignait de ce foyer, les bantuphones se mêlaient davantage avec des peuples utilisant d'autres langues.

Ce cas précis nous montre que les concepts de langue, de type anthropologique et de civilisation ne doivent jamais être confondus, mais que dans la lente imprégnation du continent par des nappes humaines variées, le mode de production a dû servir souvent de vecteur principal pour l'expansion linguistique et même pour la prédominance de tel ou tel faciès biologique.

*Partie I*

Classification  
des langues d'Afrique

*J.H. Greenberg*

Le nombre de façons dont on peut classer les langues, comme n'importe quelle autre série d'entités, est infiniment grand. Il faut cependant mettre à part une méthode particulière, couramment appelée la méthode de classification génétique, qui a des caractéristiques uniques et importantes, ce qui fait que, quand on emploie sans autre précision le terme «classification» en parlant de langues, c'est à ce type de classification qu'on fait allusion. C'est donc cette méthode qui formera le fondement de la classification détaillée qui est exposée dans les dernières sections du présent chapitre.

### Nature et objectifs de la classification des langues

Une classification génétique se présente sous la forme de séries d'unités hiérarchiques, possédant la même organisation logique qu'une classification biologique en espèces, genres, familles, etc., dans laquelle chaque niveau de la série est compris dans un des éléments des niveaux supérieurs. On pourrait aussi la présenter sous forme d'un arbre généalogique. Quand des langues ont un ancêtre immédiat commun dans un arbre généalogique, cela veut dire qu'il s'agit des aboutissements, différenciés par l'évolution, de ce qui a été autrefois des dialectes d'une même langue. Nous pouvons illustrer cette classification au moyen de l'exemple bien connu de l'indo-européen. Comme on n'a pas encore pu établir que l'indo-européen appartenait à un groupe plus vaste, ce sera



notre plus haut niveau. La famille indo-européenne est divisée en un certain nombre de branches, parmi lesquelles figurent le germanique, le celtique, le slave, l'indo-iranien. Cela revient à dire que la communauté linguistique originelle indo-européenne s'est divisée en un certain nombre de dialectes: germanique, celte, etc. Le germanique, à son tour, s'est divisé en trois dialectes: gothique, germanique occidental et Scandinave. Le gothique est éteint, mais il est connu par des documents anciens, pendant que le germanique occidental s'est différencié en anglo-frisien, bas-allemand et haut-allemand. Chacun de ces derniers constitue actuellement un groupe de dialectes locaux, dont certains forment la base de langues standardisées, par exemple, l'allemand (dialecte haut-allemand), le néerlandais (dialecte bas-allemand) et l'anglais (dialecte anglo-frisien).

L'importance des classifications faites suivant ces principes est d'abord qu'elles reflètent l'histoire réelle de la différenciation ethnique dans le domaine de la langue. Ensuite, elles forment la base nécessaire à l'application des méthodes de la linguistique comparative, qui permet de reconstruire une grande partie de l'histoire linguistique de divers groupes. Enfin cette connaissance de l'histoire linguistique fournit les éléments nécessaires pour les déductions relatives à l'histoire de la culture non linguistique des groupes en question.

## Histoire de la classification des langues d'Afrique

Il est évident que, sans une collection suffisante de données empiriques concernant les langues de l'Afrique, il ne serait pas possible d'entreprendre une classification complète de ces langues. C'est seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on a pu réunir suffisamment de données pour un premier essai de classification. Cependant, même avant, certaines observations relatives à la classification avaient été faites, d'après une collection de faits dont on peut fixer le début au XVII<sup>e</sup> siècle, époque où apparaissent les premières grammaires et les premiers dictionnaires de langues d'Afrique<sup>1</sup>. Par exemple, Luis Moriano a noté au début du XVII<sup>e</sup> siècle que la langue merina était «très semblable au malais, ce qui prouve d'une manière presque sûre que les premiers habitants sont venus des ports de Malacca»<sup>2</sup>. Vers la même époque plusieurs chercheurs portugais notèrent la similitude entre les langues du Mozambique, sur la côte orientale d'Afrique, et celles

1. Pour de plus amples informations sur l'histoire de la linguistique africaine, voir DOKE C.M. et COLE D. T., 1961; COLE D. T. *in* T. A. SEBEOK (dir.), 1971, pp. 1-29. On trouve parfois des mots provenant de langues africaines dans les œuvres d'auteurs médiévaux. Voir pour cela DELAFOSSE M., 1912-1914, pp. 281-288 et MEINHOF, 1919-1920, pp. 147-152.

2. Relation du voyage de découverte fait à l'île Saint-Laurent dans les années 1613-4..., manuscrit portugais publié en traduction française dans A. et G. GRANDIDIER, 1903-1920, p. 22.

de l'Angola et du Congo à l'ouest, ouvrant ainsi la voie à un concept des langues bantu couvrant la plus grande partie du tiers méridional du continent. On peut aussi citer comme exemple les descriptions du guèze et de l'amharique par Hiob Ludolf, au XVII<sup>e</sup> siècle, qui montrèrent que ces langues éthiopiennes étaient apparentées à l'hébreu, à l'araméen et à l'arabe.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne vit que de très modestes additions à notre connaissance des langues africaines, mais, vers la fin de cette période, nous constatons que la conception fondamentale de classification génétique commence à apparaître sous forme d'hypothèses spécifiques sur l'existence de certaines familles de langues. Ce sont ces hypothèses qui ont constitué, au XIX<sup>e</sup> siècle, la base du développement de la linguistique en tant que science historique comparative.

Les ouvrages sur l'histoire de la linguistique citent habituellement une déclaration de William Jones, en 1786, comme l'événement décisif dans cette évolution. Ces idées étaient déjà dans l'air, comme le montre le fait que, cinq ans auparavant, Marsden avait énoncé, de façon au moins aussi claire, une hypothèse semblable à propos des langues malayo-poly-nésiennes, pendant que Gyarmathy en faisait autant pour les langues finno-ougriennes.

Cette évolution s'accompagna d'une véritable manie pour récolter des matériaux comparatifs sur un grand nombre de langues. Le premier ouvrage de cette nature fut le *Glossarium Comparativum Linguarum Totius Orbis* de 1787, encouragé par l'impératrice de Russie Catherine la Grande, et qui comprenait des données sur 30 langues africaines dans son édition révisée de 1790-1791.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on assista à une accélération marquée de la production de grammaires et de dictionnaires de langues africaines, ainsi qu'à la publication de listes comparatives de mots d'un nombre considérable de langues africaines, telles que celles de Kilham (1828), Norris (1841) et Clarke (1848)<sup>3</sup>. La plus importante de ces listes, de loin, par son ampleur et le caractère systématique de son organisation et de sa symbolisation phonétique, est la classique *Polyglotta Africana* établie à Freetown (Sierra Leone) par S. W. Koelle<sup>4</sup>.

Cette accumulation de données dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle a été concomitante des premières tentatives de classification d'ensemble telles que celle de Balbi et, dans les éditions successives de *Inquiry into the physical history of Mankind*<sup>5</sup> celle de Prichard.

Malgré des différences de détail, certaines conclusions généralement acceptées se dégagèrent au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines d'entre elles ont subi avec succès l'épreuve des recherches ultérieures, d'autres ont au moins eu le mérite de soulever les diverses questions que les

3. KILHAM H.; 1828; NORRIS E.; 1841; CLARKE J., 1848.

4. KOELLE S. W. 1963.

5. BALBI A.; 1826; la dernière édition de PRICHARD J.C. a été revue et augmentée par NORRIS E.; PRICHARD J.C., 1855.

classificateurs venus pas la suite ont eu à résoudre. Les résultats qui avaient ainsi été atteints en 1860 peuvent être résumés comme suit :

— Le terme « sémitique », introduit par Schlözer en 1781, était déjà pris à peu près dans son sens actuel<sup>6</sup>. L'existence d'une branche éthiopienne de cette famille, comprenant le guèze (éthiopien classique) et des langues modernes telles que l'amharique et le tigrigna, était bien établie.

— La ressemblance et la parenté probables de certaines autres langues avec le sémitique étaient déjà notées. Ces langues comprenaient l'ancien égyptien, le berbère et les langues couchitiques. Ces dernières sont parlées principalement en Ethiopie et en Somalie. Certains auteurs avaient inclus le hawsa de l'Afrique occidentale dans cette catégorie. Ces langues ont parfois été appelées subsémitiques. Le terme chamitique a été proposé par Renan en 1855<sup>7</sup>.

— On attribue à Lichtenstein le mérite d'avoir pour la première fois distingué clairement, parmi les langues d'Afrique du Sud, les langues Khoï et San d'une part, et les langues bantu d'autre part<sup>8</sup>. L'existence de ce dernier groupe de langues étroitement apparentées était déjà à cette époque clairement reconnu. On l'a aussi appelé famille cafre ou famille des langues sud-africaines. Le terme bantu, tiré du mot qui veut dire « les hommes » dans un grand nombre de ces langues, a été d'abord proposé par W.H.I. Bleek, qui a posé en 1851 les fondations de l'étude comparative des langues bantu. Ce terme est universellement employé depuis.

— Il restait un très vaste groupe de langues comprenant la plupart de celles qui sont parlées au Soudan occidental et oriental et qui ne pouvaient pas être classées dans les groupes mentionnés ci-dessus : celles qui n'étaient ni sémitiques, ni chamitiques, ni san, ni bantu. Elles étaient généralement appelées langues « nègres » et constituaient le plus grand problème des classificateurs. Norris, dans sa révision de l'ouvrage de Prichard en 1855, reconnaissait qu'elles « échappaient à la classification » et que « les Noirs avaient été jusqu'alors considérés comme constituant une race pour des raisons physiologiques plutôt que philologiques »<sup>9</sup>.

Bien que toutes les classifications d'ensemble des langues africaines jusqu'à une date récente aient séparé complètement les langues bantu des langues dites « nègres », un certain nombre d'observateurs avaient noté que certaines ou beaucoup parmi les langues considérées comme « nègres », particulièrement en Afrique occidentale, montraient une parenté avec le groupe bantu. Le premier à le remarquer fut apparemment l'évêque O.E. Vidal dans son introduction à la grammaire du yoruba de Samuel Crowther<sup>10</sup>. Bleek a donné du terme « bantu » une définition générale en étendant son application à la plus grande partie de l'Afrique occidentale jusqu'au 13<sup>e</sup> degré de latitude Nord, du Sénégal jusqu'au Nil supérieur<sup>11</sup>. Cette idée fondamentale a été

6. SCHLÖZER A.L., partie 8, 1781, p. 161.

7. RENAN E., 1855, p. 189.

8. LICHTENSTEIN H., 1811-1812.

9. PRICHARD J.C., vol. 1, p. 427.

10. VIDAL O.E., *in* CROWTHER, 1852.

11. BLEEK W., 1862-1869, vol. 1, p. 8.

reprise beaucoup plus tard, sous une forme modifiée, par Westermann et, de façon plus explicite, par Greenberg dans la classification actuellement courante.

— Le rattachement du merina au malayo-polynésien et par conséquent son absence de parenté avec les langues d'Afrique avaient été notés, comme nous l'avons vu, dès le XVII<sup>e</sup> siècle et étaient généralement acceptés.

La décennie de 1860 a été remarquable par la publication de deux classifications complètes qui devaient régner dans ce domaine jusque vers 1910. La première était celle de Lepsius, qui parut en deux versions, respectivement en 1863 et 1880<sup>12</sup>. La deuxième était celle de Friedrich Müller qui fut de même présentée en deux versions, en 1867 et 1884<sup>13</sup>. L'ouvrage de Müller fournit la base de l'importante étude de R.N. Cust, qui contribua à diffuser son œuvre dans les pays de langue anglaise. Cette étude de Cust est une source extrêmement précieuse pour la bibliographie de la linguistique africaine jusqu'à cette période.

Lepsius comme Müller ont exclu de leur classification le merina comme langue non africaine. Pour le reste, le principal problème qui les occupait était celui des langues « nègres » et leur position par rapport au bantu puisque celui-ci était l'unique groupe vaste et bien établi de langues parlées par des peuples noirs. Dans ces deux classifications, des considérations raciales ont joué un rôle important, mais de façons différentes.

Lepsius a adopté comme base de sa classification le critère des classes de substantif. Cette idée provenait du travail antérieur de Bleek (1851)<sup>14</sup>. Bleek avait été frappé par ce qu'il considérait comme la différence fondamentale entre les langues bantu qui avaient des systèmes complexes de classes nominales, dans lesquelles le genre ne jouait aucun rôle, et les langues sémitiques et chamitiques qui avaient une distinction de genre fondée sur le sexe comme principe de classification des noms. En appliquant ce critère, Bleek classa le Khoï Khoï dans les langues chamitiques parce qu'il possède une distinction de genre, bien que presque toutes les autres caractéristiques l'apparentent aux langues San.

Lepsius, prenant l'idée générale de Bleek comme point de départ, considéra que, parmi les langues parlées par des populations noires, le bantu — avec sa classification des noms non fondée sur le sexe — était la langue originale, tandis que les autres langues étaient métissées par l'influence de langues chamitiques. Il classe les langues en quatre groupes: 1. bantu; 2. nègre mélangé; 3. chamitique; 4. sémitique. Cependant il y a deux catégories fondamentales: (a) les langues bantu et nègres mélangées (langues à classes nominales); (b) les langues sémitiques et chamitiques (langues à genre). En fin de compte, il devra être possible de montrer que ces dernières sont apparentées à l'indo-européen qui possède aussi une distinction de genre fondée sur le sexe. En fait il rassemblait l'indo-européen, le sémite et le chamite dans

12. LEPSIUS R., 2 éditions, 1863 et 1880.

13. MÜLLER F., 1867; 1876-1884. Pour les langues africaines, voir I, 2 (1877) et III, 1 (1884).

14. BLEEK W.H.I., 1851.

une même famille qu'il appelait noachide, avec trois branches représentant les trois fils de Noé — Sem, Cham et Japhet. Il déclare explicitement que les langues à genre sont supérieures. « Il semble cependant indubitable que les trois grandes branches de langues à genre, non seulement ont été dans le passé les dépositaires et les organes du processus historique de la civilisation humaine, mais aussi que c'est sur elles, et en particulier sur leur branche la plus jeune, la japhétique, que repose l'espoir futur du monde. »<sup>15</sup> La parenté intellectuelle des « théories chamitiques » est évidente, de Bleek jusqu'aux théories plus tardives de Meinhof, en passant par celles de Lepsius.

Dans l'ouvrage exhaustif de Müller, publié en 1884, les langues connues du monde sont classées d'après l'hypothèse d'une relation fondamentale entre le type physique des locuteurs et la langue. Ses divisions principales sont « les langues des peuples aux cheveux raides », « les langues des peuples aux cheveux crépus », etc. Cette hypothèse le conduit, par exemple, à classer le Khoï Khoï non pas avec le chamitique, comme Lepsius, mais avec le papou parmi les langues des races à cheveux laineux. La plupart des langues « nègres » sont réparties entre langues négro-africaines et bantu. Son hypothèse sur ce point est exactement le contraire de celle de Lepsius, puisqu'il considère que ce sont les premières qui représentent le type original et les deuxièmes qui sont dérivées. Il considère qu'un certain nombre de langues parlées par des populations noires appartiennent à un groupe culturellement plus avancé appelé Nouba-Foulah, dont les locuteurs sont physiquement apparentés aux méditerranéens et aux dravidiens, classés comme populations aux cheveux frisés. Dans la vulgarisation des opinions de Müller faite par Cust pour les lecteurs de langue anglaise, les langues d'Afrique sont classées dans les six groupes suivants : 1. sémitique ; 2. chamitique ; 3. nouba-foulah ; 4. nègre ; 5. bantu ; 6. khoisan.

Pendant un certain temps les questions de classification restèrent en suspens et l'intérêt se concentra sur l'immense tâche scientifique de la description des langues africaines. L'ouvrage de Westermann sur les langues soudanaises (1911) et celui de Meinhof sur les langues chamitiques (1912) ouvrent la période moderne<sup>16</sup>

Le premier de ces deux ouvrages, dont la thèse fondamentale semble être inspirée par Meinhof, introduisit le terme « soudanais », qui couvrait presque toutes les langues d'Afrique qui n'étaient pas comprises dans les groupes sémitique, chamitique (au sens élargi donné par Meinhof), et San. Il désignait donc essentiellement toutes les langues qui étaient précédemment appelées « langues nègres ». Westermann sélectionna dans cette vaste collection huit langues (il ne donne nulle part une liste complète) dont cinq étaient du Soudan occidental et trois du Soudan oriental et il chercha à établir leur parenté par une série d'étymologies et de formes ancestrales reconstituées.

Meinhof, qui était déjà célèbre pour son ouvrage fondamental sur l'étude comparative du bantu, essaya, dans son livre sur les langues hamitiques, d'étendre les limites de la famille hamitique au-delà de ce qui était généra-

15. LEPSIUS R., 1880, p. 90.

16. WESTERMANN D.; 1911; MEINHOF C., 1912.

lement accepté pour y inclure des langues telles que le fulfuldé, le masai et, suivant en cela Lepsius, le Khoï Khoï, essentiellement à cause du critère du genre. Cet ouvrage laisse apparaître clairement sa conviction de la supériorité de la race « hamitique »<sup>17</sup>

De l'œuvre combinée de Meinhof et Westermann émerge donc une division en cinq groupes (sémitique, hamitique, soudanique, bantu et san). Ces conclusions furent diffusées dans les pays de langue anglaise par Alice Werner et devinrent la norme dans les manuels d'anthropologie et de linguistique<sup>18</sup>.

Cette classification fut déjà mise en question au cours de sa période de prédominance (environ 1910-1950). Bien qu'elle n'apparaisse pas dans les manuels habituels, la critique la plus importante vint de Westermann lui-même, dans son importante étude de 1927 sur les langues soudanaises occidentales<sup>19</sup>. Dans cet ouvrage, il restreignait sa conception précédente des langues soudanaises de façon à l'appliquer seulement aux langues de l'ouest de l'Afrique et distinguait, au moyen d'une documentation lexicale et grammaticale détaillée, un certain nombre de sous-groupes distincts au sein du soudanais occidental (par exemple, atlantique occidental, kwa, gur). Il signalait, ce qui est plus important encore, des ressemblances de détail dans le vocabulaire et la structure grammaticale entre le soudanais occidental et le bantu, mais sans affirmer leur parenté de façon explicite. C'est Sir Henry Johnston qui, dans son vaste ouvrage sur le bantu et le semi-bantu, a considéré que beaucoup de langues de l'Afrique occidentale étaient apparentées au bantu<sup>20</sup>. C'est elles qu'il désignait dans sa terminologie par le terme « semi-bantu ». Cependant il continuait à respecter le critère typologique des classes nominales, de sorte que si, de deux langues étroitement apparentées, une seule avait des classes nominales, elle était considérée comme semi-bantu, alors que l'autre ne l'était pas.

Il faut aussi mentionner brièvement d'autres classifications de la période 1910-1950, parmi lesquelles seule celle de Delafosse eut une diffusion notable. L'une d'entre elles fut proposée par A. Drexel, qui essaya de montrer une relation entre les familles de langues d'Afrique et les cultures, relation posée en postulat par la Kulturkreislehre. L'africaniste français M. Delafosse, contrairement aux chercheurs allemands de l'époque, limita le « hamitique » au berbère<sup>21</sup> à l'égyptien et au couchitique et traita toutes les autres langues qui n'étaient pas sémitiques ou khoïsan comme une vaste famille négro afri-

17. L'hypothèse hamitique devint la base d'une interprétation culturelle et historique très développée. Sur cette question, voir SANDER E.R., 1969, pp. 521-532.

18. WERNER A., 1915 et 1930.

19. WESTERMANN D., 1927.

20. JOHNSTON H.H., 1919-1922.

21. Note jointe à la demande d'un membre du Comité: Cette classification est non seulement contraire aux vues des chercheurs allemands mais bien à la vérité scientifique pure. Les linguistes nord-africains ont décelé les motifs politiques qui avaient poussé l'école colonialiste des berbérissants français à classer la langue berbère parmi les langues semito-chamitiques. La réalité est que le berbère est une langue sémitique; elle est même une des plus anciennes, ayant des rapports très étroits avec l'akkadien et l'hébreu. Elle n'est donc ni hamito-sémitique ni afro-asiatique, comme il est dit par ailleurs dans ce chapitre. Voir particulièrement en arabe M. EL-FASI: « Le berbère, langue sœur de l'arabe », *Actes de l'Académie du Caire*, 1971.

caine<sup>22</sup>. En plus de seize branches non bantu, dont beaucoup étaient définies par des critères géographiques plutôt que linguistiques, Delafosse considérait, semble-t-il, que le bantu devait être compris dans les langues négro-africaines. Une partie de la terminologie de Delafosse est encore en usage parmi les africanistes d'expression française. Il faut aussi mentionner Mlle Homburger qui, partant elle aussi de la conception d'une unité linguistique africaine, mais conçue de façon encore plus vaste, adopta la théorie d'une source égyptienne comme l'explication de cette unité et même, sans considérer qu'il y avait contradiction, celle d'une dérivation lointaine à partir des langues dravidiennes de l'Inde<sup>23</sup>.

En 1949-1950, l'auteur du présent chapitre définit, dans une série d'articles publiés dans le *Southwestern Journal of Anthropology* une classification qui était nouvelle à beaucoup de points de vue et qui fut finalement acceptée de façon assez générale<sup>24</sup>. Elle différait des classifications précédentes par sa méthode en de nombreux points. Elle était strictement génétique au sens défini dans l'introduction du présent chapitre. Elle considérait donc comme probantes des ressemblances massives entre groupes de langues, qui portaient à la fois sur le son et sur le sens, qu'il s'agisse des racines (du vocabulaire) ou de formants grammaticaux. Les ressemblances qui portaient seulement sur le son, par exemple la présence de tons, ou seulement sur les sens, par exemple l'existence du genre grammatical sans concordance des formes phonétiques des désinences, étaient considérées comme non pertinentes. Ces caractères typologiques jouaient, comme nous l'avons vu, un rôle important dans les classifications précédentes. Donc l'existence par exemple des genres masculin et féminin n'était pas considérée à elle seule comme une preuve de parenté, puisque cette distinction de genre peut apparaître et apparaît en fait indépendamment dans diverses parties du monde. En revanche, l'existence d'une désinence féminine *t* dans toutes les branches de l'afro-asiatique (hamito-sémitique) est un indice positif de parenté. De même l'absence de distinction de genre par perte de la catégorie n'est pas en elle-même une preuve négative. Ces principes sont généralement acceptés dans les domaines où les méthodes comparatives sont bien établies, par exemple en indo-européen. Le persan, l'arménien et le hittite, notamment, n'ont pas de distinction de genre, alors que la plupart des autres langues de la famille en ont une.

Les anciennes classifications, par exemple celle de Lepsius, n'utilisaient et ne citaient aucune preuve concrète pour leurs groupements. Westermann, dans son ouvrage sur le soudanais, fournissait des étymologies, mais seulement pour huit langues, prises parmi plusieurs centaines. Le seul ouvrage qui l'ait fait en détail avant 1950 est l'ouvrage plus tardif de Westermann sur

22. DELAFOSSE M., 1924, pp. 463-560.

23. HOMBURGER L., 1941.

24. Pour la version la plus récente de la classification de Greenberg, voir GREENBERG J., 1966 (b). On trouvera une bibliographie de la littérature où cette question est discutée dans WINSTON, « Greenberg's classification of African languages », *African language studies*, vol. 7, 1966, pp. 160-170. Pour un point de vue différent, voir le chapitre XI du Professeur OLDEROGGE D. Voir aussi DIOP Ch. A.

le soudanais occidental; il ne portait que sur une partie de l'Afrique. Dans la classification de l'auteur du présent chapitre, des étymologies et des caractéristiques grammaticales communes spécifiques ont été présentées pour tous les groupes importants, d'après une étude exhaustive de la littérature.

Les plus importantes propositions concrètes, dont certaines ont provoqué des controverses assez vives dans la littérature spécialisée, sont les suivantes:

— La parenté du bantu avec le soudanais occidental, fondée sur les données de Westermann, est acceptée. Le bantu devient non pas une branche distincte de cette famille plus vaste mais seulement un sous-groupe dans ce que Westermann appelait le sous-groupe Bénéué-Congo (« semi-bantu ») de son soudanais occidental. En outre, un grand nombre de langues parlées plus à l'est (la branche adamawa « eastern ») appartiennent à cette famille, qui a reçu le nouveau nom de Niger-Congo.

— Parmi les extensions du hamitique proposées par Meinhof, seul le hawsa a été conservé. En outre le hawsa est seulement un membre d'une vaste branche (tchadique) du hamito-sémitique. Le sémitique y est inclus mais seulement comme une branche de même rang que les autres. Le hamitique devient donc simplement un nom arbitraire pour les branches non sémitiques de la famille plus vaste, maintenant appelée afro-asiatique et considérée comme constituée de cinq branches: 1. berbère, 2. égyptien ancien, 3. sémitique, 4. couchitique, 5. tchadique<sup>25</sup>.

— Les langues « nègres » non incluses dans le groupe Niger-Congo ont été classées dans un autre grand groupe appelé nilo-saharien.

— Le Khoï Khoï était classé comme une langue San appartenant au groupe central du khoïsan de l'Afrique du Sud.

Le résultat d'ensemble est que les langues d'Afrique (non compris le mérina) sont classées en quatre familles principales, décrites dans les sections suivantes, consacrées chacune en détail à une de ces familles<sup>26</sup>. L'exposé ci-dessous mentionne, le cas échéant, les propositions récentes modifiant ou élargissant la classification originale, ainsi que des critiques sur le fond.

## Les langues afro-asiatiques<sup>27</sup>

Ces langues, appelées aussi hamito-sémitiques, couvrent toute l'Afrique du Nord, et presque toute la corne orientale de l'Afrique (Ethiopie, Somalie); certaines langues de sa branche couchitique s'étendent vers le sud jusqu'à

25. LUKAS J., 1938, p. 286-299; COHEN M.R., 1947.

26. On trouvera des listes de langues plus détaillées qu'il n'est possible d'en donner dans les limites du présent chapitre dans GREENBERG, 1966 (b); dans les volumes de la série *Handbook of african languages* publiée par l'International African Institute de Londres et dans VOEGALIN C.F. et F. M., *Index of the world's languages*, Washington, U.S. Department of the H.E.W., Office of education, bureau of research, mai 1973, 6 parties.

27. Les chercheurs africains ont rappelé au Colloque du Caire sur *Le peuplement de l'Égypte ancienne* que le Professeur GREENBERG avait négligé dans sa classification une donnée capitale: l'établissement de règles phonétiques. Leur position est aussi celle du Professeur Istvan FODOR. Ces mêmes chercheurs africains ont apporté des arguments prouvant la parenté linguistique génétique de l'égyptien et des langues africaines modernes.



la Tanzanie. En outre, la branche sémitique comprend des langues qui, actuellement ou autrefois, ont couvert presque tout le Moyen-Orient. L'afro-asiatique est généralement considéré comme comprenant cinq branches à peu près également différenciées: berbère<sup>28</sup> égyptien ancien, sémitique, couchitique et tchadique. Cependant, Fleming a récemment avancé que parmi les langues classées jusqu'ici dans le couchitique occidental, un groupe qui comprend le kafa et d'autres langues du sud-ouest de l'Éthiopie, constitue en fait une sixième branche pour laquelle les noms d'omotique et d'ari-banna ont été proposés<sup>29</sup>.

La branche berbère de l'afro-asiatique présente moins de différenciation interne que toutes les autres branches de la famille à l'exception de l'égyptien. Sa principale division semble être entre les langues des divers groupes touareg du Sahara et le berbère proprement dit, parlé en Afrique du Nord et en Mauritanie. Il est probable que la langue éteinte des Guanches des îles Canaries était apparentée au berbère. Il faut en outre mentionner l'existence d'inscriptions en libyen ancien, qui sont imparfaitement comprises mais qui représentent peut-être une forme antérieure du berbère.

Une deuxième branche de l'afro-asiatique, l'égyptien, est attestée dans sa période la plus ancienne par des inscriptions hiéroglyphiques, des papyrus hiératiques et, plus récemment, par des documents en écriture démotique. Toutes ces écritures représentent la même langue parlée. Pendant la période chrétienne, cette langue continua à être parlée et produisit une littérature importante écrite dans un alphabet adapté de l'alphabet grec. Dans cette forme plus tardive, appelée copte, il y a eu plusieurs dialectes littéraires, parmi lesquels le bohaïrique, qui survit encore comme langue liturgique de l'église copte. Après la conquête de l'Égypte par les Arabes, l'ancienne langue égyptienne perdit peu à peu du terrain et s'éteignit en tant que langue parlée probablement pendant le XVII<sup>e</sup> siècle.

La branche sémitique de l'afro-asiatique présente beaucoup plus de différenciation interne que le berbère ou l'égyptien. On admet généralement que la principale division parmi les langues sémitiques est celle qui existe entre le sémitique oriental et le sémitique occidental. Le premier est représenté seulement par l'akkadien écrit en cunéiforme, qui est éteint depuis longtemps. Il avait deux dialectes régionaux de base, celui du sud ou babylonien et celui du nord ou assyrien. Le sémitique occidental est à son tour divisé en sémitique du nord-ouest et sémitique du sud-ouest. Le premier comprend le cananéen (hébreu, moabite, phénicien et, probablement, ougaritique) et l'araméen. Parmi ces langues, seuls subsistent l'hébreu, ressuscité au cours du siècle dernier, comme langue d'Israël, et quelques dialectes araméens. Les formes modernes de l'araméen représentent des descendants de l'araméen occidental, dans l'Anti-Liban de Syrie, et de l'araméen oriental, principalement dans l'Irak du Nord.

28. Cf. note 21.

29. FLEMING H.C., 1969, pp. 3-27.

Le sémitique du sud-ouest a de même deux branches, celle du nord et celle du sud. La branche du nord comprend la plupart des dialectes de la péninsule arabe et leurs descendants modernes qui dominent dans une vaste zone comprenant l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et certaines parties du Soudan; il s'agit de l'arabe proprement dit. La branche du sud comprend d'une part l'arabe du sud et d'autre part les langues sémitiques d'Éthiopie. L'arabe du sud est connu dans ses formes anciennes, par des inscriptions minéennes, sabéennes et katabaniennes, et dans ses formes contemporaines du mehri et du shahri, de l'Arabie du Sud, et du socotri, langue de l'île Socotra de l'océan Indien.

Les langues sémitiques d'Éthiopie sont divisées en un groupe nord (tigrigna, tigre et guèze, ou éthiopien classique) et un groupe sud (amharique, gourage, argobba, gafat et harari).

Le quatrième groupe de langues afroasiatiques, le couchitique, comprend un grand nombre de langues qui se répartissent en cinq branches fortement différenciées: septentrionale, centrale, orientale, méridionale et occidentale. Le couchitique du nord comprend essentiellement une seule langue, le bedja. Les langues couchitiques centrales sont parfois appelées langues agaw. Elles ont probablement été parlées autrefois sur un espace continu, mais leurs anciens locuteurs ont, dans une forte proportion, adopté des langues sémitiques-éthiopiennes. Les Falacha, ou Juifs éthiopiens, parlaient autrefois une langue agaw. Les langues couchitiques centrales comprennent un groupe nord (bilin, khamir, qemant) et l'awiya au sud. Le couchitique de l'est comprend les deux langues couchitiques possédant le plus grand nombre de locuteurs, le somali et le galla. Elles se répartissent dans les groupes suivants: 1. afar, saho; 2. somali, baiso, rendille, boni; 3. galla, conso, gidole, arbore, warazi, tsamai, geleba, mogogodo; 4. sidamo, alaba, darassa, hadiya, kambatta, bourdji. Le dernier de ces groupes ou « sidamo-bourdji » doit probablement être considéré comme une seule branche opposée aux trois autres groupes. Les langues couchitiques du sud sont parlées en Tanzanie et comprennent le burungi, le goroa, l'alawa, le ngomvia (asu), le sanye, et le mbugu. Ce groupe méridional est linguistiquement plus proche du groupe oriental que des autres et il est très possible qu'il doive en être considéré simplement comme un sous-groupe. Une des langues couchitiques du sud, le mbugu, a été fortement influencée par le bantu, tant dans sa grammaire que dans son vocabulaire, de sorte que certains chercheurs le considèrent comme une langue mélangée.

Les langues couchitiques occidentales sont extrêmement différentes des autres langues traditionnellement considérées comme couchitiques. A tout le moins, il faudrait diviser le couchitique en deux groupes, l'occidental et le reste. Comme il a été dit plus haut, Fleming a proposé de considérer le couchitique occidental comme une sixième branche distincte de l'afro-asiatique. On peut diviser les langues couchitiques occidentales en deux groupes, ari-banna (le nom de bako a été employé dans la littérature ancienne au lieu d'ari) et les autres. Celles-ci peuvent à leur tour être groupées comme suit: 1. madji, nao, sheko; 2. djandjero; 3. kaffa, mocha, shinasha, mao du sud;

4. gimira; 5. le groupe ometo (« sidamo occidental »), comprenant le chara, le male, le basketo, le complexe welamo, le zaysse et la koyra-gidicho.

La dernière branche de l'afro-asiatique à considérer est le tchadique. Il comprend le hawsa, la langue la plus parlée d'Afrique occidentale et probablement au moins 100 autres langues parlées par des populations beaucoup moins nombreuses. Dans Greenberg (1963), les langues tchadiques étaient divisées en neuf sous-groupes, à savoir: 1. a) hawsa; gwandara, b) bede-ngizim, c) I. groupe du warjawa (banchi du nord), II. groupe du barawa (banchi du sud), d) I. groupe du bolewa, II. groupe de l'angas, III. groupe du ron; 2. groupe kotoko; 3. bata-margi; 4. a) groupe musgoi, b) groupe makatam; 5. gidder; 6. mandara-gamergu; 7. musgu; 8. groupe masa-bana; 9. tchadique oriental: a) groupe somrai, b) groupe gabere, c) groupe sokoro, d) modgel, e) tuburi, f) groupe mubi.

Newman et Ma ont suggéré que parmi les sous-familles ci-dessus les numéros 3 et 6 sont particulièrement rapprochées l'une de l'autre et de même les sous-familles 1 et 9. Pour le premier de ces couples, ils proposent le nom de biumandara et pour le deuxième celui de plateau-sahel<sup>30</sup>. Ces auteurs ne proposent pas de modification en ce qui concerne les autres sous-groupes.

## Niger-kordofanie

Cette famille comprend deux branches, très inégales par le nombre des locuteurs et l'extension géographique. La première, niger-congo, couvre une partie considérable de l'Afrique au sud du Sahara, comprenant presque toute l'Afrique occidentale, plusieurs régions du Soudan central et oriental et, par sa subdivision bantu, la plus grande partie de l'Afrique centrale, orientale et méridionale. L'autre branche du niger-kordofanien, le kordofanien proprement dit, est confiné à une zone limitée de la région du Kordofan qui se trouve au Soudan.

La division fondamentale du groupe niger-congo est entre les langues mandé et le reste. Le mandé se distingue, d'une part, par l'absence d'un grand nombre des entités lexicales les plus courantes trouvées dans les autres langues du niger-congo, et d'autre part par l'absence de toute trace certaine de la classification des noms qui est généralement présente tant en kordofanien que dans le reste des langues niger-congo. Il y a naturellement un grand nombre de langues du niger-congo qui ont perdu ce système individuellement. Mukarovsky, à cause de cette divergence de la langue mandé, a proposé de la considérer comme une branche du nilo-saharien, l'autre grande famille de langues nègres; mais William E. Welmers, le célèbre expert des langues mandé, n'accepte pas cette proposition<sup>31</sup>.

Il est maintenant universellement admis que la division à l'intérieur du mandé, entre mandé-tan et mandé-fu, proposée par Delafosse<sup>32</sup> et fondée

30. NEWMAN P. et MA R., 1964, pp. 218-251.

31. MUKAROVSKY H.G., 1966, pp. 679-688.

32. DELAFOSSE M., 1901.

sur le mot désignant le chiffre dix, est sans valeur. Les langues mandé sont classées comme suit :

*Groupe nord-ouest*: 1. sous-groupe nord comprenant les sous-yalounka, soninke, kwela-numu, ligbi, vai-kono, khashsonke et maninka-bambara-diula; 2. sous-groupe sud-ouest: mande-bandi, loko, loma, kpelle.

*Groupe sud-est*: 1. sous-groupe sud: mano, dan, tura, mwa, nwa, gan, guro; 2. sous-groupe oriental: samo, bisa, busa. Une seule langue, le sya (bobofing) ne trouve pas sa place dans ce tableau. Elle est clairement mandé, mais doit peut-être être considérée comme le premier rameau différencié de ce groupe, de sorte que génétiquement elle représenterait l'un des deux groupes dont l'autre est le mandé proprement dit.

Les autres langues niger-congo sont classées dans Greenberg (1963) en cinq branches: 1. ouest-atlantique; 2. gur; 3. kwa; 4. bénué-congo; 5. adama-wa-eastern. Cependant les groupes 2, 3 et 4 sont particulièrement proches et forment une sorte de noyau, à l'intérieur duquel la limite entre bénué-congo et kwa, en particulier, n'est pas nette<sup>33</sup>.

Le nom de langues ouest-atlantiques a été introduit par Westermann en 1928 et couvre sensiblement les mêmes langues que le sénégalo-guinéen de Delafosse et des chercheurs français qui lui ont succédé; ces langues constituent deux groupes clairement délimités, un nord et un sud. Ce fait, associé à la diversité interne très marquée du groupe nord, a amené Dalby à suggérer d'abandonner le concept de ouest-atlantique et à considérer comme indépendant le sous-groupe sud, constitué par le groupe atlantique sud-ouest de Greenberg, à l'exception du limba. Il propose pour ce groupe le nom de Mel<sup>34</sup>. Cependant, David Sapir, dans une étude plus récente étayée par des arguments glottochronologiques, réaffirme l'unité fondamentale de l'ouest-atlantique, tel qu'il était conçu traditionnellement, et inclut le limba dans sa branche sud<sup>35</sup>. La principale innovation qu'il propose est de considérer le bidjago, langue des îles Bidjago, comme une branche séparée, de même rang que la branche nord et la branche sud. Cela correspond à l'impression que j'ai de la divergence de cette langue. Il convient de noter que le fulfuldé (foula ou foulea), considéré comme langue chamitique par Meinhof et objet de beaucoup de controverses, est maintenant, de l'avis général, compris dans l'ouest-atlantique. La classification de l'ouest-atlantique est donc la suivante :

*Branche nord*: 1. a) foula, seereer, b) wolof; 2. groupe non; 3. dyola, manjak, balante; 4. a) tenda, basari, bedik, konyagi, b) biafada, pajade, c) kobiana, banhum, d) nalu.

*Branche sud*: 1. sua (kunante); 2. a) temne-baga, b) sherbro-krim, kisi, c) gola; 3. limba.

*Bidjago*.

Le gur représente à l'intérieur du niger-congo un autre groupe important. On l'appelle aussi, en particulier dans la littérature française, voltaïque.

33. Sur cette question, voir GREENBERG J.H., 1963 (c), pp. 215-217.

34. DALBY D., 1965, pp. 1-17.

35. Voir SAPIR D., pp. 113-140 dans la collection dirigée par SEBEOK, Cependant, SAPIR fait quelques réserves sur les conclusions citées dans le texte.

Les suggestions les plus récentes pour la classification à l'intérieur du groupe gur sont celles de Bendor-Samuel, dont nous suivons ici les grandes lignes. Il convient de noter que la grande majorité des langues qui ont été considérées comme gur appartiennent à un très vaste sous-groupe appelé par Bendor-Samuel gur central<sup>36</sup> et qui correspond au mossi-grunshi des recherches antérieures. Le gur central peut être divisé en trois sous-groupes: 1. more-gourma; 2. groupe grusi; 3. tamari. Les autres sous-groupes du gur sont: 1. bargou (bariba); 2. lobiri; 3. bwamou; 4. koulango; 5. kirma-tyourama; 6. win; 7. groupe senoufo; 8. seme; 9. dogon.

Même si l'on admet l'existence d'un groupe kwa, distinct du bénué-congo mentionné plus haut, il y a deux sous-groupes, le krou à l'extrême ouest et l'ijo à l'extrême est, dont l'appartenance au groupe kwa peut être mise en doute. A cette réserve près, les principaux sous-groupes du kwa sont les suivants, énumérés autant que possible en allant de l'ouest vers l'est: 1. langues krou; 2. kwa occidental, qui comprend l'ew-fõ, l'akan-guang (maintenant appelé parfois volta-camoe), le gā-adangme et les langues résiduelles du Togo; 3. yoruba, igala; 4. groupe noupe; 5. groupe edo; 6. groupe idoma; 7. ibo; 8. ijo.

Le bénué-congo est essentiellement le groupe du niger-congo qui était appelé bénué-cross ou semi-bantu par Westermann, avec l'addition du bantu dans la subdivision bantoïde. Il y a quatre divisions fondamentales dans le bénué-congo: 1. langues du plateau; 2. jukunoïde; 3. rivière Cross, dont la principale langue est la communauté efik-ibibio; 4. bantoïde comprenant le bantu, le tiv et un grand nombre de plus petites langues autour du cours moyen de la Bénoué.

Un certain nombre de langues du Nigeria, considérées autrefois comme semi-bantu au sens large, sont maintenant considérées généralement comme bantu. On peut citer à ce sujet les groupes ekoi et jaraw. La division la plus fondamentale du bantu lui-même est peut-être entre les langues ci-dessus et le bantu au sens traditionnel. Le bantu en ce dernier sens semble se diviser entre un groupe est et un groupe ouest. Pour une subdivision plus poussée on emploie généralement la division de Guthrie en zones désignées par des lettres, modifiées de façon diverse par plusieurs spécialistes<sup>37</sup>.

Le classement du groupe bantu dans son ensemble comme un sous-groupe du bénué-congo, lui-même branche de la grande famille niger-congo, a été l'un des aspects les plus controversés de la classification de Greenberg. Guthrie, en particulier, a adopté la thèse selon laquelle le bantu est génétiquement indépendant et les nombreuses ressemblances trouvées entre le bantu et les autres langues niger-congo sont le résultat d'influences bantu sur un groupe de langues fondamentalement différent. Il déduit de cette hypothèse que le point d'origine du bantu est le « noyau » du Shaba méridional, alors que Greenberg le place dans la vallée moyenne de la Bénoué

36. Je suis ici, pour les détails des sous-groupes, BENDOR-SAMUEL J. T., *Niger-Congo, Gur*, pp. 141-148 in SEBEOK, *op. cit.*

37. Pour cette classification, voir GUTHRIE M., 1948.

en Nigeria, parce que c'est là qu'on parle les langues les plus étroitement apparentées du sous-groupe bantoïde du bénué-congo<sup>38</sup>.

Le dernier groupe appartenant au niger-congo est la branche adamawa-eastern. Le groupe adamawa comprend un grand nombre de communautés linguistiques relativement petites, parmi lesquelles on peut citer à titre d'exemples le tchamba et le mbum. La branche « eastern » comprend un certain nombre de langues d'importance majeure comme par exemple le gbeya, en Centrafrique, et le zande<sup>39</sup>.

Contrastant avec la vaste famille niger-congo que nous venons d'examiner, l'autre branche du niger-kordofanien, à savoir les langues kordofaniennes, ne contient aucune langue d'importance majeure et partage les collines du Kordofan avec diverses langues de la famille nilo-saharienne. On peut la diviser en cinq sous-groupes très différenciés, dont le groupe tumtum est le plus divergent: 1. koalib; 2. tegali; 3. talodi; 4. katla; 5. tumtum (aussi appelé kadugli-krongo)<sup>40</sup>.

## La famille nilo-saharienne

L'autre grande famille de langues négro-africaines est le nilo-saharien. De façon générale elle est parlée au nord et à l'est des langues niger-congo et prédomine dans la haute vallée du Nil et dans les parties orientales du Sahara et du Soudan. Mais elle a un avant-poste occidental dans le Songhaï en basse vallée du Niger. Elle comprend une branche très vaste, le chari-nil, qui renferme la majorité des langues de la famille. En allant dans la mesure du possible de l'ouest vers l'est, les branches du nilo-saharien sont les suivantes: 1. songhaï; 2. saharien a) kanouri-kanembu, b) teda-daza, c) zaghawa, berti; 3. maban; 4. fourian; 5. chari-nil (pour de plus amples détails, voir les paragraphes suivants); 6. coman (koma, ganza, uduk, guie, gumuz et maou).

Les langues chari-nil comprennent deux groupes principaux, le soudanique oriental et le soudanique central ainsi que deux langues isolées, le berta et le kunama.

Le soudanique oriental est le groupe le plus important du nilo-saharien. Il contient les dix sous-groupes suivants: 1. nubien: a) nubien du Nil, b) nubien de Kordofan, c) midob, d) birked; 2. groupes murle-didinga; 3. barea; 4. ingassana (tabi); 5. nyima-afitti; 6. temeïn, tois-um-danab; 7. groupe merarit; 8. dagou (groupe dajo); 9. nilotique, divisé en: a) nilotique occidental: burum, groupe lwo et dinka-nuer, b) nilotique oriental: I. groupe bari, II. karamojong, teso, turkana, masai; c) nilotique méridional: nandi, suk, tatoga; 10. nyangiya, teuso (ik).

38. Pour la controverse au sujet du bantu: voir GUTHRIE M., 1962, pp. 273-282; OLIVER R., 1966, pp. 361-376 et GREENBERG J.H., 1972, pp. 189-216.

39. On trouvera une liste détaillée des langues adamawa-eastern dans GREENBERG J.H., 1966, p. 9.

40. On trouvera des informations plus détaillées sur les langues kordofaniennes dans GREENBERG J.H., 1966, p. 149.

La classification de deux sous-groupes du nilotique, l'oriental et le méridional, a fait l'objet de vives controverses. Meinhof, en classant le masai dans les langues chamitiques avait apparemment l'intention d'y inclure d'autres langues de ces deux groupes malgré leur proche ressemblance avec les langues classées ici dans le groupe nilotique occidental, par exemple le chillouk, le lwo et le dinka. S'il a séparé des langues par ailleurs aussi semblables que, par exemple, le chillouk et le masai, c'est principalement parce que ce dernier possède une distinction de genre. Westermann a tenté un compromis en appelant nilo-chamitiques les langues des Nilotes orientaux et méridionaux, probablement en se fondant sur l'hypothèse que c'étaient des langues mélangées. Il a réservé le terme de nilotique occidental. Tucker a d'abord adopté une opinion analogue, mais ensuite a rapproché davantage ces langues du nilotique en les appelant paranilotiques<sup>41</sup>. Il y a eu encore récemment d'autres opinions divergentes : celle de Hohenberger qui compare la masai au sémitique, et celle de Huntingford qui semble essayer de redonner vie à l'opinion ancienne de Meinhof selon laquelle ces langues sont chamitiques<sup>42</sup>.

L'autre groupe important du chari-nil est le soudaniqu central. On peut le diviser en six sous-groupes, à savoir : 1. bongo-bagirmi ; 2. kreish ; 3. morumadi ; 4. mangbetu ; 5. mangbutu-cfe ; 6. lendu.

## La famille khoïsan

Toutes les langues khoïsan ont des clicks parmi leurs consonnes et la majorité de ceux qui les parlent appartiennent au type san, physiquement caractéristique.

La plupart des langues khoïsan sont parlées en Afrique du Sud. Cependant, il y a deux petits groupes de populations détachés beaucoup plus loin sur le nord, en Tanzanie, les Hatsa et les Sandawe, dont les langues diffèrent beaucoup, aussi bien entre elles que de celles du groupe de l'Afrique du Sud. On divise donc la famille en trois branches : 1. hatsa, 2. sandawe ; 3. khoïsan d'Afrique du Sud. Le khoïsan d'Afrique du Sud est lui-même divisé en trois groupes : 1. groupe nord, contenant les langues san du nord des Auen et des Kung ; 2. khoïsan central, divisé en deux groupes : a) kiechware, b) naron, khoï khoï ; 3. san du sud, le groupe qui présente la plus grande différenciation interne, avec un nombre considérable de langues san distinctes<sup>43</sup>.

Comme nous l'avons vu dans la section du présent chapitre qui traite de l'histoire de la classification, un certain nombre de linguistes, Bleek, Lepsius et plus tard Meinhof, ont séparé le Khoï Khoï du san et l'ont placé dans

41. Voir TUCKER A.N. et BRYAN M.A., 1966.

42. Pour ces développements, voir HUNTINGFORD G. W. B., 1956, pp. 202-222; HOHENBERGER J., 1956, pp. 81-287 et GREENBERG J. H., 1957. p. 364-377.

43. Voir l'opinion contraire du Professeur OLDEROGGE D., ch. XI

le chamitique. Une forme modifiée de cette théorie est soutenue à l'heure actuelle par E.O.J. Westphal<sup>44</sup>. Il divise le groupe décrit ici sous le nom de khoïsan en deux familles indépendantes. L'une est le sandawe-khoï khoï qui comprend le sandawe et les langues khoïsan centrales. Toutes ces langues, excepté le kiechware, ont une distinction de genre. Il n'avance rien au sujet d'une parenté possible avec le chamito-sémitique. Le deuxième groupe de Westphal, handzasan comprend le hatsa et les langues san nord et sud. Cependant, il considère que la parenté entre le hatsa et les langues san n'est pas complètement établie.

La langue merina qui s'est imposée par rapport aux langues d'origine africaine parlées dans certaines régions de la Grande Ile n'est pas incluse dans la classification ci-dessus. Son appartenance à la famille austronésienne (malayo-polynésien) n'a jamais été discutée. Son plus proche parent à l'intérieur de la famille est probablement le maanyan de Bornéo<sup>45</sup>. Il y a encore une langue qui n'est pas mentionnée dans cette classification: le méroïtique<sup>46</sup> langue morte écrite dans un alphabet qui possède deux formes, une hiéroglyphique et une cursive. Elle est éteinte depuis le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère environ et n'est connue que par des découvertes archéologiques faites dans une région qui va approximativement d'Assouan en Egypte du Sud à Khartoum au Soudan. Bien que nous connaissions la valeur phonétique des lettres employées, nous n'avons, à cause de l'absence d'inscriptions bilingues, qu'une connaissance limitée et incertaine du vocabulaire et de la grammaire. La plus ancienne théorie était que cette langue était du nubien (Griffith). Une hypothèse hamitique (Meinhof, Zyhlarz) a été réfutée dans un important article de Hintze. Plus récemment, l'hypothèse nubienne a été de nouveau avancée, sous une forme élargie, par Trigger qui suggère qu'elle appartient à la sous-branche soudanienne orientale du nilo-saharien, qui, dans la classification de Greenberg, comprend aussi le nubien<sup>47</sup>.

Enfin, il faut mentionner des langues européennes et indiennes, d'importation récente, qui, dans certains cas, sont maintenant parlées par des populations nées en Afrique. L'anglais, outre qu'il est parlé en Afrique du Sud et au Zimbabwe, est la langue des descendants des Noirs américains qui ont fondé le Liberia; il est aussi parlé sous forme de créole (krio) à Freetown (Sierra Leone). L'afrikaans, proche parent du néerlandais, est parlé en Afrique du Sud. Il y a en Afrique du Nord une importante population de langue française, espagnole et italienne. Une forme créole de portugais est la première langue de quelques milliers de personnes en Guinée et dans d'autres régions. Enfin, plusieurs langues originaires de l'Inde sont parlées en Afrique orientale. Elle comprennent des langues aryennes et dravidiennes; la plus importante est le gujerati.

44. WESTPHAL E.O.J., 1966, p. 158-173.

45. Les indices sur lesquels s'appuie cette hypothèse sont présentés dans DAHL O.C., 1951.

46. Rappelons qu'en janvier-février 1974 un important colloque tenu au Caire a fait le point des recherches sur le déchiffrement du méroïtique (voir volume II).

47. Voir pour cette question HINTZE F., 1955, pp. 355-372 et TRIGGER B.G., Kush, vol. 12, pp. 188-194.



## Différentes étapes de la classification de l'auteur

### I. (1949-50)

1. Niger-Congo
2. Songhaï
3. Soudanien central
4. Saharien central
5. Soudanien oriental
6. Afroasiatique (hamito-sémitique)
7. « Click »
8. « Maba »
9. « Mimi of Nachtigal »
10. « Fur »
11. Temainien
12. Kordofanien
13. « Koman »
14. « Berta »
15. « Kunama »
16. « Nyangiya »

### II. (1954)

1. Niger-Congo
2. Songhaï
3. « Macro-soudanien » (1. 5. soudanien oriental; 1. 3. soudanien central; 1. 14 « berta »; I. 15 kunama)
4. Saharien central
5. Afroasiatique
6. « Click »
7. Maban (1. 8 Maban; 1. 9 Mimi of Nachtigal)
8. « Fur »
9. Temainien
10. Kordofanien
11. « Koman »
12. « Nyangiya »

### III. (1963)

1. Nigero-Kordofanien (II. 1 Niger-Congo; II. 10 Kordofanien)
2. Afro-asiatique
3. Khoïsan (Cf. II. 6 Click)
4. Nilo-Saharien (II. 2 Songhaï; II. 4 Saharien (cf. Saharien central); II. 7 Maban; II. 8 Fur; II. 11 Koman; Chari-Nil inclus II. 3 « Macrosoudanien », II. 9 Temainien, II. 12 Nyangiya)

## Références

- I. Southwestern journal of anthropology 1949, 1950.
- II. Southwestern journal of anthropology 1954.
- III. Languages of Africa 1963.

---

*Partie II*

Carte linguistique  
de l'Afrique

*D. Dalby*

Bien que sa densité de population soit inférieure à celle du monde pris dans son ensemble<sup>1</sup>, l'Afrique présente une complexité linguistique plus grande que tous les autres continents<sup>2</sup>. C'est pourquoi, à ce jour, il n'existe aucun levé détaillé de la carte linguistique du continent africain, alors que les historiens, et bien d'autres, en ont un si grand besoin. La carte ethnodémographique de l'Afrique dressée par l'Union soviétique est probablement celle qui s'en rapprocherait le plus à ce jour<sup>2bis</sup>, bien qu'elle pêche par manque de clarté: les distinctions linguistiques et ethniques y sont assez confuses; elle est surchargée de données démographiques et «ethnolinguistiques»; en outre, tous les noms africains sont transcrits en caractères cyrilliques. Les autres cartes du continent, qui indiquent les groupes ethniques plutôt que les groupes linguistiques, sont en général beaucoup trop simplifiées pour avoir quelque valeur scientifique<sup>3</sup>.

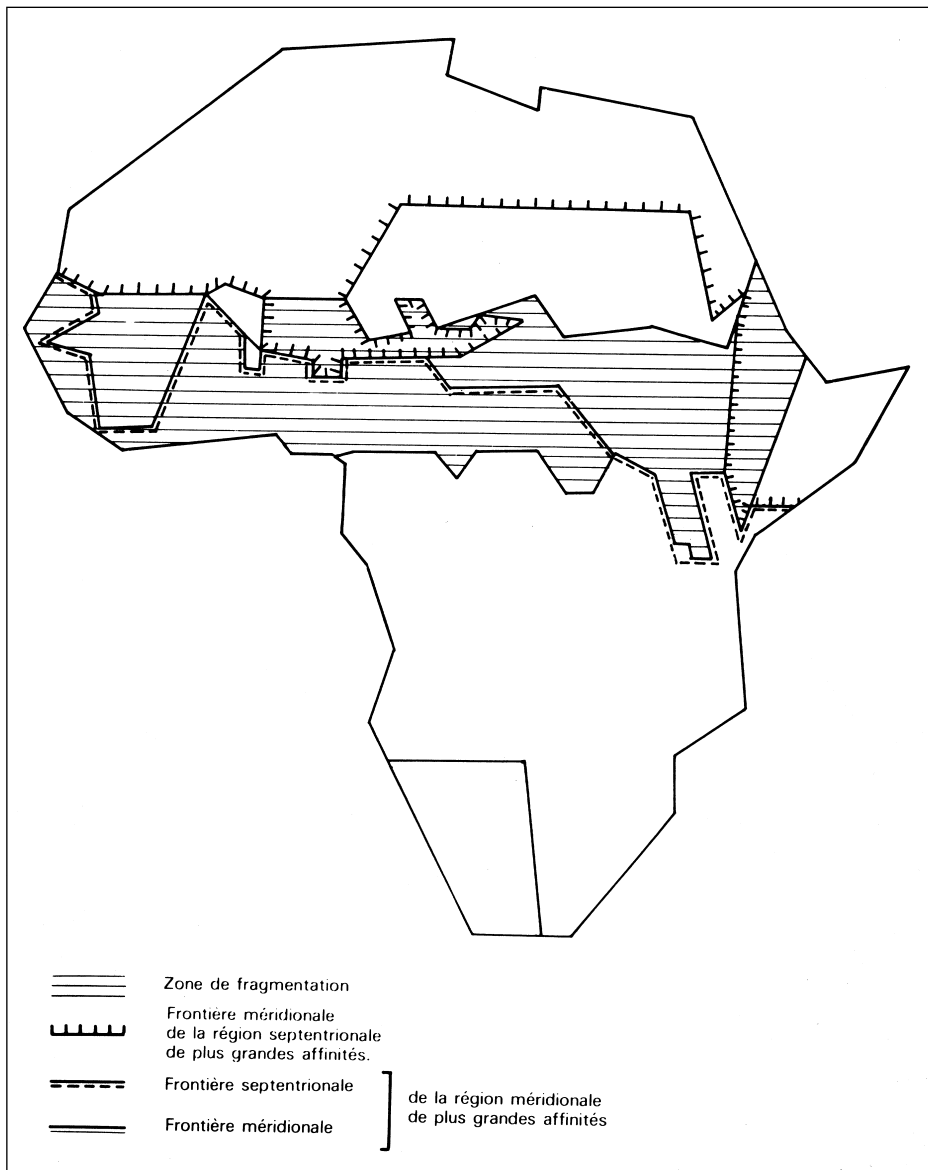
On ne peut évidemment pas éviter un certain excès de simplification lorsqu'on tente de donner une image d'ensemble de la répartition des langues

1. Tout en occupant environ 20% de la surface terrestre totale du monde, l'Afrique représente un peu moins de 10% de la population mondiale totale.

2. La Nouvelle-Guinée (qui ne représente guère plus du quarantième de la surface totale de l'Afrique) possède un degré de complexité linguistique égal, voire même supérieur, à celui du continent africain; mais nulle part au monde, il n'existe de zone de «fragmentation» linguistique aussi importante, par l'étendue géographique, que la région de l'Afrique située au sud du Sahara.

2bis. Narodni Afriki, Moscou, 1960. Voir aussi Karta Narodov Afriki, Moscou, 1974.

3. Par exemple, «Tribal map of Africa» in G.P. MURDOCK, 1959, ou «Map of the tribes and nations of modern Africa» de Roy LEWIS et Yvonne FOY, publiée par le *Times* au début des années 1970.



*Schéma explicatif de la carte linguistique de l'Afrique.*

sur le continent africain et des rapports qui existent entre elles. Pour qu'une carte puisse être d'une exactitude absolue, il faudrait que chaque habitant du continent africain y soit représenté par un point lumineux isolé; celui-ci s'y déplacerait en même temps que la personne elle-même et, en s'allumant, il faudrait qu'il puisse prendre jusqu'à 2 000 nuances différentes selon la langue que la personne considérée parlerait à cet instant précis. Puisqu'il est matériellement impossible de dresser une telle carte, nous devons nous contenter d'un document qui, sans être parfait, sera, il faut l'espérer, plus détaillé et plus exact que ceux dont on a disposé jusqu'à présent. Depuis dix ans, on travaille à l'établissement d'une carte de l'Afrique spécifiquement linguistique (par opposition avec la carte ethnique) et le présent article a pour objet de souligner les aspects de cette œuvre qui se rapportent à l'histoire de l'Afrique<sup>4</sup>

Sous des dehors techniques, l'étude comparée des langues africaines n'en a pas moins été fréquemment réalisée d'une manière par trop simpliste. On a tendance à admettre que la carte linguistique complexe d'aujourd'hui est issue d'une carte linguistique ancienne beaucoup plus simple et que les rapports linguistiques peuvent s'exprimer sous forme d'« arbres généalogiques » se subdivisant selon une hiérarchie descendante de niveaux (« familles », « sous-familles », « branches », etc.). L'idée que les centaines et les centaines de langues modernes de l'Afrique pouvaient remonter en un ordre ascendant régulier à quelques « langues-mères » a conduit les spécialistes de la linguistique comparée à envisager tous les rapports possibles des langues africaines, même les plus éloignés, avant d'en établir les rapports immédiats sur une base solide. Cela a amené les linguistes à s'attacher essentiellement au processus historique de la divergence des langues ayant une origine présumée commune et à négliger le processus de convergence des langues n'ayant aucune parenté les unes avec les autres, ou de la reconvergence des langues apparentées les unes aux autres. Les conséquences fâcheuses de cette approche se sont encore aggravées du fait que les classifications prétendument historiques auxquelles on a abouti en procédant ainsi ont également servi de cadres de référence (non seulement pour les langues, mais même pour les populations de l'Afrique) et que, par voie de conséquence, elles ont influé indûment sur la pensée des historiens de l'Afrique.

Il convient donc avant tout de démêler l'imbroglio de la carte linguistique de l'Afrique, en la réduisant à ses composantes les plus simples, à savoir : d'une part, les groupes linguistiques ayant entre eux des liens étroits et

4. *Language map of Africa and the adjacent islands*, dont l'établissement a été entrepris par la School of Oriental and African Studies et l'International african institute. Cette carte a pour objet de montrer la répartition actuelle et les rapports linguistiques des langues « maternelles » ou « premières », à l'échelle de 1:5 000 000; sur cette carte figurent également les régions de plus grande complexité linguistique à l'échelle de 1:2 500 000 et 1:250 000. L'International African Institute procède actuellement (1977) à la publication d'une édition provisoire contenant une liste systématique des langues africaines (en vue d'une édition définitive, qui sera publiée ultérieurement par Longmans).

des rapports d'ensemble et possédant une unité externe ainsi qu'une unité interne<sup>5</sup> (unités complexes); d'autre part, des langues distinctes qui ne peuvent rentrer dans aucun de ces groupes (unités simples). Cette manière de procéder révèle une des caractéristiques importantes de la carte linguistique qui a été masquée par les classifications antérieures, à savoir que, sur un total d'environ 120 unités simples et complexes dans toute l'Afrique, plus d'une centaine sont totalement confinées à une seule zone qui, s'étendant à travers toute l'Afrique, va de la côte du Sénégal, à l'ouest, jusqu'aux hautes terres de l'Ethiopie et de l'Afrique orientale à l'est<sup>6</sup>. Si l'on considère les diverses langues<sup>7</sup> les 2/3 environ du total pour le continent africain sont parlées à l'intérieur de cette zone, qui s'étend sur environ 5 600 kilomètres de long, mais qui n'a pas plus de 1 100 kilomètres de large en moyenne. Cette zone longe le désert saharien et, vu sa situation géographique et sa complexité linguistique, on peut, par commodité, l'appeler *zone de fragmentation* sub-saharienne. Les limites peuvent en être déterminées selon la géographie physique et linguistique; en gros, au nord, elle confine aux étendues désertiques, à l'est, aux contreforts montagneux, au sud, à la lisière de la forêt et, à l'ouest, elle se termine à la côte atlantique. Les régions de fragmentation maximale, du point de vue de la géographie physique, sont situées le long des franges de la « zone de fragmentation » au nord-est, au centre et à l'ouest de celle-ci, à l'extrémité méridionale de la corne de l'Afrique orientale et dans un bloc qui couvre une grande partie de l'Afrique occidentale. Du point de vue des relations structurales et lexicales d'ensemble, la région la plus fragmentée se trouve probablement située à l'intérieur et autour de l'extrémité de la corne de l'Afrique orientale, où des langues représentant les quatre « familles » africaines postulées par Greenberg sont toutes parlées dans un rayon qui ne dépasse pas 40 kilomètres. Dans ce cas, et dans celui des monts du Togo, du plateau de Jos, des hautes terres du Cameroun, des monts Nuba et des hautes terres de l'ouest de l'Ethiopie, il semble qu'il existe une corrélation entre les

5. Si une relation est établie entre les langues « A », « B » et « C », on peut considérer qu'elles ont une « unité interne ». Ce regroupement n'a toutefois aucun sens si les langues en question ne possèdent pas aussi une « unité externe », c'est-à-dire si la relation entre « A » et « B », entre « A » et « C » ou entre « C » et « B », est, dans chacun de ces cas, plus étroite qu'entre une quelconque de ces trois langues et toute langue qui ne fait pas partie de ce groupe.

6. Parmi celles qui restent, il n'y a pas moins de neuf unités qui comprennent des langues parlées sur les franges de la zone de fragmentation (ce qui exclut seulement les quelques unités « non bantu » du sud de l'Afrique et de Madagascar).

7. Dans le cas de nombreux groupes de formes du langage plus ou moins étroitement apparentées, seules des distinctions arbitraires peuvent être établies entre les « langues » et les « dialectes » des « langues ». Si l'on considère les groupes de formes du langage plus ou moins intelligibles comme des « langues » distinctes, le total pour l'Afrique sera de l'ordre de 1 250. Si l'on considère chacune des formes du langage comme une langue en elle-même, là où elle apparaît comme telle à ses locuteurs et où elle porte un nom distinct, le total approche alors de 2 050. Si l'on appliquait cette dernière méthode à l'Europe, on considérerait le suédois, le norvégien et le danois comme des langues distinctes, mais, en suivant l'autre méthode, il faudrait les compter ensemble comme une seule langue. On propose, afin d'obtenir un « ordre de grandeur » pour le nombre des langues parlées en Afrique, de prendre la moyenne de ces deux évaluations, c'est-à-dire approximativement 1 650 langues pour l'Afrique, dont 1 100 environ (calculées par le même procédé) sont parlées à l'intérieur de la zone de fragmentation.

pays de montagne et un phénomène de fragmentation linguistique intense<sup>8</sup>. Il convient de remarquer aussi que les relations internes de certaines unités complexes, représentées par des langues rentrant dans la zone de fragmentation aussi bien que par des langues qui lui sont extérieures, sont de moins en moins nettes au point d'interpénétration de la zone de fragmentation<sup>9</sup>.

L'importance linguistique et historique de la zone de fragmentation a été masquée par la superposition d'un réseau de « familles » et de « sous-familles » linguistiques postulées par les linguistes européens et américains. Parmi celles-ci, par leur intérêt et leur valeur incontestable, deux des « familles » les plus importantes surclassent les deux autres grandes « familles » de la classification de Greenberg, voire plusieurs des « sous-familles » dans lesquelles on les avait traditionnellement « rangées ». Etant donné que le terme de « famille » implique un ordre de filiation de caractère humain ou biologique qui ne convient pas au phénomène du langage, on pourrait envisager de lui substituer le terme de « région de plus grandes affinités » pour désigner correctement chacune de ces deux familles, d'autant plus qu'elles occupent respectivement des régions plus ou moins contiguës du continent africain. La première de ces régions, la « *région septentrionale de plus grandes affinités* », est traditionnellement connue sous la dénomination de « hamito-sémitique » et, plus récemment, de « afro-asiatique » (Greenberg) ou « érythréenne » (Tucker). La seconde, ou « *région méridionale de plus grandes affinités* », a été appelée récemment « niger-congo » et « congo-kordofanienne » (Greenberg) ou « nigritique » (Murdock)<sup>10</sup>. Il n'y a eu aucune controverse au sujet de la validité générale de ces deux régions de plus grandes affinités, qui sont apparues aux linguistiques européens dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> et, sans doute, aux observateurs africains depuis beaucoup plus longtemps. L'importance relative de ces deux régions de plus grandes affinités s'exprime par le fait qu'elles renferment *plus de 80%* des langues parlées en Afrique, la région méridionale de plus grandes affinités comprenant elle-même environ 66 % des différentes langues du continent. Selon la classification traditionaliste employée dans la carte linguistique existant actuellement, les langues de la région septentrionale de plus grandes affinités se répartissent au total en 17 unités simples et complexes (dont 12 comprises intégralement dans la

8. Comme point de comparaison intéressant, notons qu'il existe une « zone de fragmentation » analogue pour les langues indiennes de l'Amérique du Nord. Cette zone, essentiellement montagneuse, a près de 3 000 kilomètres de long et 300 kilomètres de large; elle s'étend parallèlement à la côte Pacifique, du sud de l'Alaska jusqu'à la frontière mexicaine et comprend une zone de fragmentation maximale au nord de la Californie (où des représentantes de six sur huit des grandes familles postulées pour les langues indiennes d'Amérique du Nord ont été localisées dans un rayon de 160 kilomètres environ).

9. A savoir, langues sémitiques, « couchitique » de l'est et bantu (y compris les langues « bantouïdes »).

10. La famille « congo-kordofanienne » de GREENBERG J.H. recouvre sa famille « niger-congo » plus un petit groupe de langues à classes ayant une parenté plus lointaine avec la famille kordofanienne. L'adjectif « nigritique » est un terme de classification plus ancienne repris par MURDOCK G.P. en 1959.

11. Voir l'étude de Greenberg dans le présent volume (p. 3): GREENBERG J.H. y souligne également que la relation entre le malgache et le malais avait été observée de la même manière au XVII<sup>e</sup> siècle.

zone de fragmentation) et les langues de la région méridionale de plus grandes affinités en 58 unités simples et complexes (dont 57 comprises intégralement dans la zone de fragmentation<sup>12</sup>).

On a un motif déterminant de ne pas établir de niveaux intermédiaires dans les relations existant entre les zones fondamentales de plus grandes affinités à l'échelon du continent et les unités simples ou complexes à l'échelon relativement local. En effet, pour une raison encore indéterminée, ces niveaux intermédiaires dans les relations linguistiques s'imposent d'une manière beaucoup moins évidente et sont beaucoup plus difficiles à définir que les niveaux fondamentaux et immédiats. C'est ainsi que l'unité de la famille « ouest-atlantique » ou « Kwa » ou « Gur » ou « Bénoué-Congo », rentrant dans le cadre de la région méridionale de plus grandes affinités, ou l'unité de la famille « couchitique » ou « tchadienne » dans le cadre de la famille méridionale de plus grandes affinités n'a jamais été démontrée de façon péremptoire. Bien qu'on ait signalé voici quelques années cette importante faiblesse de la classification traditionnelle européenne et américaine des langues africaines<sup>13</sup> ces niveaux intermédiaires de classification continuent à occuper une place importante dans les ouvrages spécialisés. Par certains côtés, on peut comparer le maintien de ces divisions arbitraires imposées à la carte linguistique de l'Afrique à l'histoire des divisions coloniales arbitraires imposées à la carte politique du continent africain.

Si Greenberg a rendu un grand service aux linguistes africains en attirant leur attention sur l'emploi arbitraire du terme « hamitique » pour désigner un certain niveau intermédiaire de la classification existante<sup>14</sup> il porte malheureusement la responsabilité du maintien arbitraire de beaucoup d'autres. Des doutes avaient déjà été émis au sujet de plusieurs de ces niveaux<sup>15</sup>, mais, plus récemment, le professeur Stewart a publié un démenti encore plus net de la classification du groupe « Bénoué-Congo », la plus grande des « sous-familles » postulées par Greenberg.

« Un des résultats les plus importants de tous ces travaux récents sur les langues du groupe « Bénoué-Congo » a été de mettre en doute la validité de ce groupe en tant qu'unité génétique. On avait commencé par admettre sans discussion que Greenberg avait raison quand il prétendait que de nombreuses innovations communément acceptées pouvaient avoir valeur de preuves, alors qu'en fait il n'en avait cité qu'une seule: le mot qui veut dire "enfant". Toutefois, Williamson indique que, si l'on prend en considération les correspondances normales valables, on s'aperçoit que cette particularité n'est pas limitée aux langues du Bénoué-Congo et donc, ne constitue pas une

12. A l'intérieur de la région méridionale de plus grandes affinités, la seule unité complexe située (en grande partie) en dehors de la zone de fragmentation est le bantou. En revanche, cette unité complexe comprend à elle seule presque autant de langues (500 environ) que le total des 57 autres unités de cette région de plus grandes affinités.

13. Voir David DALBY, pp. 147-171 (en partie. 157-161).

14. Voir l'article de J. Greenberg dans le présent volume.

15. Voir D. DALBY, *op. cit.*, p. 160.

preuve convaincante; elle ajoute que, dans tout le volume I du *Benue-congo comparative wordlist*, il n'y a pas un seul exemple qui constitue une preuve convaincante.»<sup>16</sup>

Quand Stewart nous fait part des doutes conçus depuis longtemps au sujet de l'unité externe du Bénoué-Congo, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi les spécialistes de linguistique comparée ont tant rechigné à l'abandonner dans leur système de classification. Malheureusement, toute la leçon pratique du Bénoué-Congo semble avoir été perdue et — plutôt que d'abandonner ce niveau et d'autres niveaux non avérés dans sa classification intermédiaire — Stewart préfère perpétuer le schéma de Greenberg en amalgamant «Bénoué-Congo», «Kwa» et «Gur» (deux concepts également arbitraires) pour former une autre subdivision, arbitraire elle aussi, celle du «Niger-Congo» appelée maintenant «Volta-Congo»<sup>17</sup>. Il nous faudra sans doute attendre le résultat d'autres travaux de linguistique comparée avant que le «Volta-Congo» de Stewart soit élargi davantage de manière à y inclure tout le «Niger-Congo» ou la région septentrionale de plus grandes affinités, seul niveau fondamental d'unité externe et interne qui soit net et incontesté.

Il est à noter par les historiens que la très «large acceptation» de la classification standard de Greenberg repose en grande partie, en ce qui concerne le Niger-Congo, sur sa propre acceptation des «Gruppen» de Westermann ou «sous-familles» des langues de l'Afrique occidentale. Comme on l'a déjà souligné, Westermann *n'a pas* établi l'unité externe de ses «Gruppen»<sup>18</sup>, tandis que leur unité interne, manifeste, démontre seulement que les langues qui les composent appartiennent à la région septentrionale de plus grandes affinités.

S'il est vrai que les historiens ne doivent pas accepter sans réserve les classifications existantes des langues africaines, on ne saurait trop souligner l'importance de la carte linguistique de l'Afrique en tant que source d'information sur la préhistoire de ce continent. Des travaux beaucoup plus approfondis restent à entreprendre, et l'on attend la nouvelle génération des historiens des langues qui seront en même temps des locuteurs des langues africaines. Il seront en mesure de consolider les travaux préliminaires indispensables à la comparaison serrée et détaillée des langues voisines et étroitement apparentées. A partir de ce stade, il sera alors possible de revenir à l'interprétation stratégique plus large de l'ensemble de la carte linguistique de l'Afrique. Bien qu'elle possède une complexité linguistique plus grande que tous les autres continents, l'Afrique est tout à fait remarquable par le fait que, les deux tiers de ses langues se rattachent à une

16. J.M. STEWART, 1976, p. 6.

17. Il est assez ironique de constater que la seule «sous-famille» intermédiaire de la famille «Niger-Congo» de GREENBERG J.H. qui soit nette et incontestée est le Mandé. La netteté de cette division témoigne du fait qu'il s'agit bien là de la seule de ses «sous-familles» putatives dont l'appartenance fondamentale à la famille «Niger-Congo» ne soit pas elle-même mise en doute.

18. DALBY D., *op. cit.*



seule région de plus grandes affinités et que ces deux tiers diversement composés se limitent à la zone de fragmentation sub-saharienne. L'Afrique qui parle bantou est la seule région de ce continent qui ait déjà fait l'objet de discussions importantes sur l'interprétation préhistorique des données linguistiques. La clef de cette interprétation à l'échelon continental sera une meilleure compréhension, de notre part, des relations linguistiques à l'intérieur de la zone de fragmentation. Toutefois, on ne saurait sous-estimer l'ampleur de la tâche à accomplir.

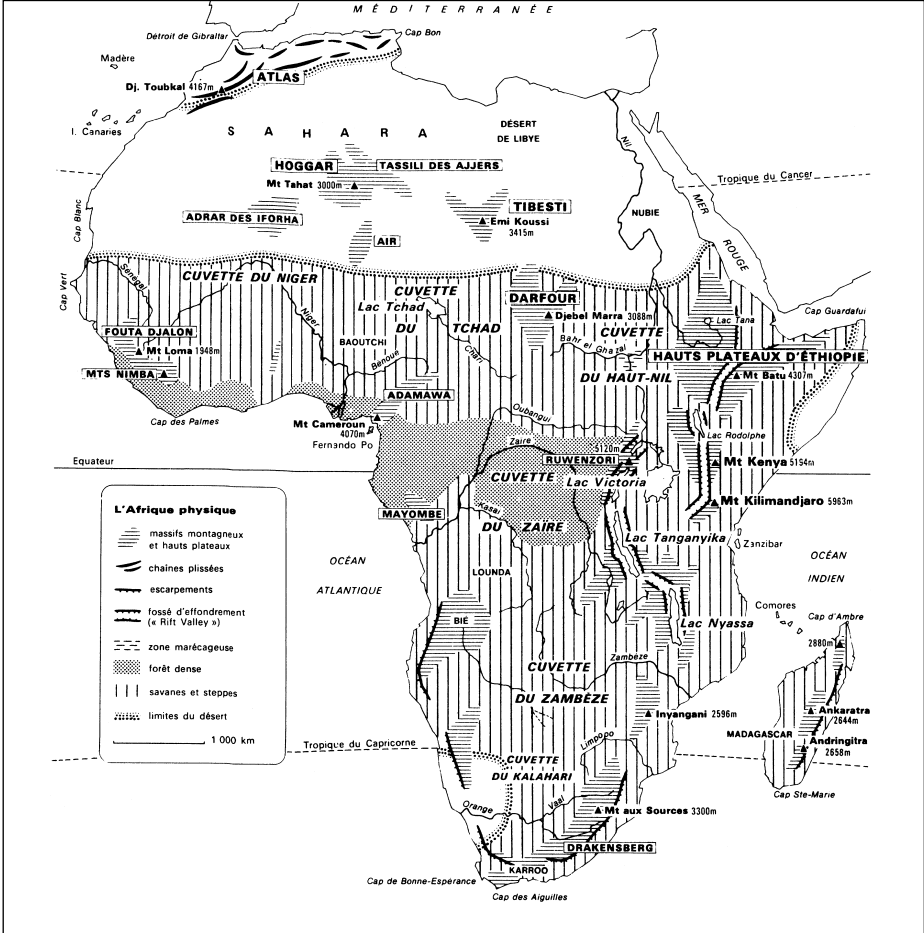
# Géographie historique : aspects physiques

*S. Diarra*

Il est difficile, sans doute, de séparer l'histoire africaine de la géographie qui lui a servi de cadre et de support. Mais il serait vain de s'appuyer sur des considérations déterministes pour saisir, dans toute leur complexité, les rapports établis entre les sociétés africaines et leur environnement respectif. En effet, chaque communauté a réagi de manière originale, face au milieu auquel elle a été confrontée. Ainsi, les tentatives plus ou moins réussies d'aménagement de l'espace témoignent, ici et là, du degré d'organisation des hommes et de l'efficacité de leurs techniques d'exploitation des ressources locales. Cependant, il est important, pour une Afrique en mouvement, d'examiner certaines particularités géographiques susceptibles d'éclairer les grands événements qui ont jalonné la longue perspective géo-historique du continent. A cet égard, les caractéristiques de l'architecture de l'ensemble africain, la remarquable zonalité climatique qu'il révèle, enfin l'originalité des milieux naturels qui le composent, sont autant d'héritages qui ont pu gêner ou faciliter l'activité humaine sans jamais en déterminer le développement. En définitive, rien n'est simple dans les rapports intimes entre la nature africaine et les hommes qui l'occupent, l'exploitent, l'aménagent et la transforment selon leur organisation politique, leurs moyens techniques ou leurs intérêts économiques.

## Caractéristiques de l'architecture du continent africain

Il est généralement admis que l'Afrique appartient à un très ancien continent qui comprenait, avant de se disloquer par lente dérive, l'Amérique, l'Asie



Carte Hatier, tirée de Histoire de l'Afrique noire, par J. Ki-Zerbo, 1978 (2<sup>e</sup> édition).

du Sud et l'Australie. Ce continent de Gondwana serait la manifestation des premiers efforts orogéniques de l'écorce terrestre qui ont fait surgir de puissantes chaînes montagneuses de direction générale sud-ouest nord-est. Ces plissements fortement érodés par une longue dénudation ont été réduits à des pénéplaines dont les plus vastes exemples sont observés en Afrique.

### Originalité géologique de l'Afrique

L'originalité de l'Afrique est attestée, tout d'abord, par l'exceptionnelle extension du socle précambrien qui occupe la majeure partie de sa surface. Tantôt en affleurement, sur un tiers du continent, tantôt recouvert par une pellicule plus ou moins épaisse de sédiments et de matériaux volcaniques, ce socle comporte de très anciennes roches cristallines (granites) et métamorphiques (schistes, quartzites, gneiss) d'une grande rigidité. Aussi, à l'exception du système alpin du Maghreb et des plis hercyniens du Cap et du sud de l'Atlas, l'ensemble africain et malgache est-il une vieille plate-forme stable constituée par un bouclier qui n'a pas subi de plissements appréciables depuis le précambrien. Sur le socle arasé par une longue érosion, se sont déposées, en discordance, des formations sédimentaires disposées en couvertures subhorizontales d'âges variés, depuis le début du primaire jusqu'au quaternaire. Ces séries sédimentaires composées de matériaux grossiers, généralement gréseux, sont de nature plus continentale que marine car les transgressions marines n'ont recouvert que temporairement et partiellement le socle. En Afrique occidentale les grès primaires forment une auréole à l'intérieur des affleurements de la plate-forme précambrienne. En Afrique australe d'importantes accumulations permo-triasiques continentales constituent le système du Karoo dont les séries gréseuses atteignent parfois 7 000 m d'épaisseur. Dans le nord du continent, notamment dans le Sahara oriental et en Nubie, les grès jurassiques et crétacés sont « continentaux intercalaires ». Mais au secondaire, les séries marines se sont accumulées du jurassique à l'éocène, dans les régions littorales et dans les cuvettes intérieures. Elles sont observées dans les golfes du Sénégal-Mauritanie, du Bénin, du Gabon et de l'Angola, dans la cuvette du Tchad et dans les plaines côtières d'Afrique orientale depuis la Somalie jusqu'au Mozambique. A partir de l'éocène, les dépôts fluviatiles et éoliens du « Continental terminal » s'accumulent dans les grandes cuvettes intérieures de l'Afrique. Toutes ces séries de couvertures, reposant sur le socle rigide, ont été affectées non par des plissements, mais par des déformations à grand rayon de courbure qui se sont poursuivies depuis le primaire jusqu'à une époque plus récente. Des soulèvements en môles et des affaissements de grande ampleur expliquent la structure en bourrelets et en bassins si caractéristiques de l'Afrique. Au tertiaire, lors du paroxysme de l'orogénèse alpine, des mouvements verticaux plus violents provoquent de grandes fractures en Afrique orientale. Ces cassures dessinent de longs fossés subméridiens encadrés de failles, les Rift Valleys. Elles sont parfois accompagnées d'épanchements volcaniques générateurs des reliefs les plus vigoureux, tel le Kilimandjaro coiffé d'un glacier qui culmine à 6 000 mètres. A l'ouest, les fractures furent

moins importantes mais celle du fond du golfe de Guinée a manifesté une activité volcanique intense dont le témoin imposant est le mont Cameroun (4 070 m).

### Influences paléoclimatiques

Le continent africain a été affecté par de longues phases d'érosion consécutives aux mouvements orogéniques qui semblent avoir été assez lents tout au long des ères géologiques. Ainsi les phases de stabilisation se sont accompagnées de reprises d'érosion qui ont conduit au façonnement de vastes surfaces d'aplanissement. Dans ce processus d'évolution des formes du relief le facteur le plus important est celui des variations climatiques dont les plus remarquables sont celles du quaternaire. L'alternance de climats humides et semi-arides se traduit par des phases d'altération des roches et d'érosion linéaire ou en nappe. Il en résulte un remblaiement des zones basses, et une mise en saillie des roches dures formant souvent des reliefs isolés qui émergent parfois brutalement au-dessus des surfaces aplanies. Ces inselbergs sont largement répandus dans les régions situées au sud du Sahara. Les changements climatiques et les variations du niveau de la mer s'accompagnent, au quaternaire, d'importantes retouches au dispositif étagé du modelé africain issu de la succession des cycles de dénudation et d'accumulation au cours des périodes antérieures. Les paléoclimats sont responsables de l'existence du Sahara où la présence de nombreux vestiges lithiques et des fossiles d'une faune de type équatorial prouve la manifestation ancienne d'un climat humide favorable à l'établissement des hommes. Mais au cours du quaternaire, l'extension des zones climatiques actuelles vers le Nord ou vers le Sud a été consécutive à l'augmentation ou à la raréfaction des pluies. Ainsi les pluviaux ont eu pour conséquence l'augmentation considérable de la proportion de la surface totale du continent favorable à la vie humaine. Par contre, les périodes arides ont favorisé l'extension des surfaces désertiques au-delà de leurs limites actuelles. Elles ont fait du Sahara un hiatus climatique entre le monde méditerranéen et le monde tropical. Mais ce désert qui couvre près d'un tiers du continent et s'étend sur quelque 15° de latitude, n'a jamais été une barrière absolue entre le nord et le sud de l'Afrique. Habité par des nomades, il a été sillonné par des routes caravanières depuis de longs siècles. S'il n'a pas empêché les relations entre l'Afrique noire et la Méditerranée depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne, il a cependant constitué un filtre qui a limité la pénétration des influences méditerranéennes, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'architecture et de l'artisanat. Ainsi le plus vaste désert du monde a joué un rôle capital dans le cloisonnement géographique d'une grande partie de l'Afrique.

### Massiveté du continent africain

La vigueur et la netteté des traits physiques de l'Afrique distinguent ce continent de tous les autres. Sa massiveté et la lourdeur de ses horizons sont

le résultat d'une longue histoire géologique. Il suffit d'observer une carte pour remarquer que l'ensemble africain, avec ses 30 millions de kilomètres carrés, s'allonge d'un seul tenant sur près de 72° de latitude depuis le Ras ben Sakka (37°21 N, près de Bizerte) jusqu'au cap des Aiguilles (34°51 S). Quelque 8 000 km séparent ces deux extrémités du continent tandis que, dans le sens longitudinal, on compte 7 500 km entre le cap Vert et le cap Gardafui. La plus grande continentalité apparaît au nord de l'équateur car le bloc septentrional couvre les deux tiers de l'Afrique qui s'amenuise dans l'hémisphère austral. Le caractère massif de ce continent est souligné par l'absence de profondes indentations côtières, à la différence de l'Europe ou de l'Amérique centrale par exemple. De plus, les îles représentent une faible partie de l'ensemble africain dont la forme sculptée est vigoureusement soulignée par la simplicité du contour et le faible développement de la plate-forme continentale. Un abaissement du niveau marin affecterait peu la configuration de l'Afrique car la courbe bathymétrique de 1 000 m est généralement proche du rivage. La massivité du continent est encore accusée par la lourdeur des reliefs représentés souvent par des plateaux dont les bords se relèvent pour former des bourrelets côtiers que franchissent difficilement les organismes fluviaux. Malgré la rareté des chaînes plissées, l'Afrique se caractérise par une remarquable altitude moyenne de 660 m du fait des efforts orogéniques vigoureusement affirmés au pliocène par des cassures et des soulèvements du socle. Cette apparente simplicité du relief recouvre cependant de sensibles différenciations régionales. Ainsi s'individualise le Maghreb apparenté au monde européen par ses chaînes montagneuses et son relief compartimenté. On y distingue deux grands ensembles: les chaînes du Tell et du Rif au nord, celles des Atlas au sud. Ces chaînes se disposent en bandes allongées d'ouest en est entre la Méditerranée et le Sahara.

Une autre famille de reliefs est représentée par une immense zone comprenant l'Afrique du Nord-Est, l'Afrique occidentale et le bassin du Congo. Là, prédominent des plaines, des bassins et des bas plateaux encadrés de bourrelets montagneux. Les plus importantes cuvettes situées au cœur du continent et localisées dans cette zone sont celles du Niger, du Tchad, du Congo et du Bahr el-Ghazal.

Enfin, l'Afrique orientale et australe représente le domaine des hautes terres où les altitudes supérieures à 1 500 m tiennent une large place. Les hauts plateaux du Sud sont bordés par un bourrelet marginal: le grand escarpement qui domine le littoral par une muraille rocheuse pouvant atteindre 3 000 m de hauteur. Mais l'originalité de l'Afrique orientale réside dans la puissance des reliefs issus des mouvements tectoniques du tertiaire. Le socle violemment soulevé a été profondément découpé par des failles et des fractures. Il a été composé d'un grand môle surmonté de plus de 2 000 m de lave; il culmine à plus de 4 000 m. Des fossés d'effondrement s'étirent sur 4 000 km depuis la mer Rouge jusqu'au Mozambique. Ces Rift Valleys qui ont joué un rôle remarquable dans la circulation et l'établissement des hommes, alignent une série de lacs tels que Nyassa, Tanganyika, Kivu, Edouard, Mobutu (ancien Albert), Victoria et Rodolphe. En outre, ils sont bordés par

de gigantesques montagnes volcaniques dont les plus célèbres sont les monts Kenya et Kilimandjaro.

### Isolement géographique

La massivité de l'Afrique et la lourdeur de son relief ont eu pour conséquence majeure son isolement jusqu'à une époque récente. Hormis l'Afrique du Nord tournée vers le monde méditerranéen, le reste du continent est demeuré pendant de longs siècles en marge des grands courants d'échange. Certes, cet isolement n'a jamais été absolu, mais il a suffisamment pesé sur le devenir de nombre de sociétés qui ont évolué dans un cloisonnement géographique. Détachée de l'Ancien Monde par suite de la dérive des continents, l'Afrique présente cependant un point de contact avec l'Asie: l'isthme de Suez qui fut le couloir de passage privilégié des grandes migrations préhistoriques. Les rivages africains sont baignés sur leur plus grande longueur par deux masses océaniques inégalement utilisées avant l'époque moderne. L'océan Atlantique n'a pas été fréquenté avant le <sup>XV</sup><sup>e</sup> siècle, date qui marque le début des grandes expéditions maritimes, à partir de l'Europe. Auparavant, les techniques de navigation à voile ne permettaient pas aux marins arabes, par exemple, d'entreprendre des voyages au-delà des côtes sahariennes car les voiliers ne pouvaient pas remonter le souffle de l'alizé orienté en permanence vers le sud. A la différence de l'Atlantique, l'océan Indien a favorisé depuis longtemps les contacts entre l'Afrique orientale et l'Asie du Sud. Les voiliers arabes et indiens ont pu entreprendre des expéditions vers le continent africain et retourner à leurs bases de départ grâce au régime alternant des moussons au-dessus de l'océan Indien. Si des relations intenses ont été établies entre l'Afrique orientale et le monde de l'océan Indien, elles se limitaient au littoral car il s'agissait pour les peuples marins asiatiques de faire du commerce plutôt que de coloniser les terres de l'intérieur. Au total les influences des civilisations maritimes d'autres continents n'ont pas pénétré profondément à l'intérieur de l'Afrique noire dont la majeure partie est restée à l'écart de l'Ancien Monde.

Il est classique d'évoquer l'inhospitalité des rivages africains pour rendre compte de l'isolement du continent. La très faible découpe des côtes prive d'abris le littoral qui est souvent bas et sablonneux. Les côtes rocheuses, rares en Afrique occidentale, apparaissent davantage au Maghreb, en Egypte, le long de la mer Rouge et à l'extrémité méridionale de l'Afrique du Sud. En Afrique occidentale les côtes à rias s'étendent du Sénégal méridional à la Guinée, sur les rivages du Cameroun et du Gabon. Il s'agit de vastes estuaires résultant de la submersion d'anciennes vallées fluviales, mais la plupart sont fortement envasés. Certaines côtes basses, envahies par les marées, portent des vasières à mangrove notamment dans la région des « rivières du sud » jusqu'à la Sierra Leone, dans le delta du Niger et le long du littoral gabonais. Ailleurs des cordons littoraux ourlent le continent et isolent parfois des lagunes comme celles du golfe de Guinée. Enfin des récifs coralliens s'allongent près des rivages africains de la mer Rouge, du canal de Mozambique et sur la côte

orientale de Madagascar. L'inhospitalité du littoral africain a été attribuée en grande partie à la « barre » c'est-à-dire au déferlement des vagues en rouleaux puissants et réguliers qui rendent difficilement accessibles certaines régions côtières du continent. Mais l'hostilité prêtée aux rivages africains présente une part d'exagération car les côtes méditerranéennes ont permis à l'Afrique du Nord de participer durant de longs siècles aux échanges avec l'extérieur. On invoque aussi l'absence de ports naturels pour expliquer l'isolement de l'Afrique noire jusqu'à une date récente. Il n'est que de faire l'inventaire des sites favorables à l'activité maritime pour remarquer la richesse des rivages africains dans ce domaine, tant sur la façade atlantique que sur celle de l'océan Indien. Au reste, les obstacles invoqués n'ont jamais été insurmontables car les influences asiatiques et, plus tard, européennes, ont pu marquer d'une forte empreinte les peuples africains dont l'isolement ne fut que relatif. Les facteurs humains expliqueraient sans doute le faible intérêt des populations littorales africaines pour les grandes expéditions maritimes.

## Zonalité climatique de l'Afrique

En Afrique le cadre offert à la vie dépend essentiellement des faits climatiques. La symétrie et la grande extension du continent de part et d'autre de l'équateur, sa massivité et l'uniformité relative de son relief, combinent leurs effets pour conférer au climat une zonalité sans équivalent dans le monde. Ainsi l'Afrique présente une remarquable originalité par la succession de bandes climatiques ordonnées parallèlement à l'Equateur. Dans chaque hémisphère, les régimes pluviométriques africains se dégradent progressivement vers les hautes latitudes. Continent le plus étendu dans la zone intertropicale, l'Afrique est, de ce fait, le plus uniformément chaud du globe. Cette chaleur s'accompagne soit d'une sécheresse croissante vers les tropiques, soit d'une humidité généralement plus forte vers les basses latitudes.

### Facteurs cosmiques

Dans ce continent intertropical par excellence, les différenciations climatiques dépendent beaucoup plus des pluies que des températures qui sont élevées en toutes saisons dans la plupart des régions. Quoi qu'il en soit, les régimes pluviométriques et thermiques sont liés, en premier lieu, à des facteurs cosmiques, c'est-à-dire la latitude et le mouvement apparent du soleil. Celui-ci passe deux fois par an au zénith, dans toutes les régions intertropicales mais une fois seulement au tropique du Cancer, le 21 juin date du solstice d'été, et au tropique du Capricorne, le 21 décembre date du solstice d'hiver de l'hémisphère boréal. Son passage au zénith se manifeste deux fois par an à l'équateur lors des équinoxes de printemps (21 mars) et d'automne (21 septembre). Dans son mouvement apparent, le soleil ne descend jamais très bas au-dessous de l'horizon. C'est pourquoi les températures sont élevées toute l'année dans la zone intertropicale. Dans les régions



proches de l'équateur où la position apparente du soleil oscille autour du zénith, on note une absence de saison thermique, car les variations saisonnières de température sont faibles. Les amplitudes annuelles y sont de l'ordre de 3 à 4°. Mais au fur et à mesure que l'on avance vers les tropiques du Nord et du Sud, les données thermiques deviennent de plus en plus contrastées. Ainsi sont enregistrées au Sahara de fortes amplitudes de l'ordre de 15° entre les températures moyennes des mois de janvier et de juillet. Les deux extrémités septentrionale et méridionale de l'Afrique appartenant aux zones tempérées présentent des régimes thermiques contrastés car les fortes amplitudes annuelles résultent de l'opposition entre les hivers froids et les étés chauds. De plus les écarts diurnes peuvent être aussi élevés dans ces domaines méditerranéens que dans la zone intertropicale. Au total, les facteurs cosmiques déterminent en Afrique deux grands types de régimes thermiques: aux latitudes équatoriales, les régimes réguliers, et vers les tropiques les régimes de plus en plus contrastés.

### Mécanisme pluviométrique

Les variations saisonnières du climat africain s'expliquent par l'existence de grands centres d'action de l'atmosphère qui mettent en mouvement des masses d'air de types tropicaux ou équatoriaux, maritimes ou continentaux. Des anticyclones tropicaux, ou centres de hautes pressions, régissent en permanence sur l'Atlantique, l'un dans l'hémisphère Nord (anticyclone des Açores), l'autre dans l'hémisphère Sud (anticyclone de Sainte-Hélène). Deux autres cellules anticycloniques surmontent, l'une le Sahara et l'autre le Kalahari. Ces anticyclones continentaux de caractère saisonnier ne jouent un rôle important que durant l'hiver boréal ou austral. En été, ils sont affaiblis et rejetés vers les extrémités du continent. Les centres d'action comprennent enfin une zone de basses pressions centrée sur l'équateur thermique et oscillant de 5° de latitude sud en janvier à 11° de latitude nord en juillet. Les anticyclones émettent en direction des basses pressions équatoriales des vents au sol, les alizés, qui balayent le domaine intertropical. De l'anticyclone des Açores partent des vents frais et stables, les alizés atlantiques, d'orientation nord-est, qui n'affectent qu'une mince frange du littoral saharien jusqu'au cap Vert. L'anticyclone d'altitude du Sahara est la source de vents de nord-est, les alizés continentaux, secs et relativement frais, mais réchauffés à mesure qu'ils se propagent vers le Sud. C'est l'harmattan, de direction est, brûlant et desséchant, qui s'établit avec une grande régularité sur toute l'Afrique sahélienne du Tchad au Sénégal. Il s'accompagne de tourbillons ascendants qui soulèvent les sables ou les poussières génératrices de brumes sèches. Dans l'hémisphère Sud se manifestent aussi pendant l'hiver austral des vents relativement secs et chauds qui atteignent certains secteurs du bassin congolais. Mais, surtout dans cette saison qui correspond à l'été boréal, les basses pressions continentales centrées au sud du Sahara attirent les alizés marins issus de l'anticyclone de Sainte-Hélène et déviés vers le nord-est après le franchissement de l'équateur. C'est la mousson guinéenne qui s'enfonce sous l'harmattan qu'il rejette vers le nord et en altitude. La rencontre

de ces masses d'air de direction, de température et d'humidité différentes est la zone de convergence intertropicale ou front intertropical qui détermine les saisons pluvieuses.

Pendant l'été boréal, de mai à septembre, le front intertropical, étiré d'ouest en est, se déplace entre le 10° et le 20° de latitude nord. L'alizé venant du sud entraîne alors des masses d'air humides vers le golfe de Guinée, et déclenche la saison des pluies. En hiver, la zone de convergence se forme dans le golfe de Guinée, puis elle aborde le continent par la côte camerounaise et coupe la moitié sud du continent pour traverser le canal de Mozambique et le nord-ouest de Madagascar. Au nord de l'équateur règnent les vents continentaux très secs en Afrique occidentale. Au sud de l'équateur, la convergence de l'alizé continental austral et des masses d'air de l'alizé marin en provenance du nord de l'océan Indien provoque des précipitations.

Le mécanisme général du climat peut être modifié par des facteurs géographiques tels que les courants marins, le relief, et l'orientation des côtes. Les courants froids régulièrement établis sur la façade atlantique de l'Afrique sont symétriques de part et d'autre de l'équateur. Au nord, le courant des Canaries déclenché par les vents issus de l'anticyclone des Açores longe les côtes, de Gibraltar à Dakar. Il y détermine des baisses de température et des brouillards. Vers le 15° degré de latitude, le courant des Canaries tourne à l'ouest. Sa réplique dans l'hémisphère austral est le courant de Benguela mis en mouvement par les vents sortis de l'anticyclone de Sainte-Hélène. Il s'accompagne de basses températures et de brumes denses le long des côtes du Sud-Ouest africain, avant de virer à l'ouest à la hauteur du cap Frio. Ainsi s'expliquent les déserts côtiers de Mauritanie et du Namib. Entre les deux courants froids de la façade atlantique s'insinue le contre-courant équatorial de Guinée qui déplace d'ouest en est des masses d'eau chaude augmentant l'humidité et l'instabilité atmosphériques, donc les possibilités de pluies sur la côte, de Conakry à Libreville.

La circulation des courants marins sur la façade de l'océan Indien se manifeste différemment. Les eaux équatoriales poussées vers le continent par les vents de sud-est issus de l'anticyclone en station à l'est de Madagascar, forment le courant chaud du Mozambique dirigé vers le sud et prolongé par le courant des Aiguilles. Il apporte l'humidité sur la côte sud-est de l'Afrique. Au nord de l'équateur, les courants marins se renversent avec le changement de direction des vents. Ainsi, en été, la côte somalienne est longée par un courant chaud qui se dirige vers le nord-est. En hiver, les mêmes rivages sont baignés par un courant froid progressant de l'Arabie vers l'équateur.

Malgré sa relative uniformité, le relief a une influence sur le climat, car il oppose nettement les bourrelets littoraux, véritables écrans sur le trajet des masses d'air humide, aux bassins centraux, aux plateaux intérieurs et aux fossés d'effondrement soumis à une sécheresse plus ou moins accusée.

La disposition du littoral par rapport aux vents pluviaux est aussi un facteur de différenciation climatique. En effet les secteurs exposés directement à la mousson de sud-ouest, surtout lorsqu'ils sont montagneux, reçoivent les précipitations les plus abondantes en Afrique occidentale (près de 5 m en

Guinée). En Afrique australe et à Madagascar, les côtes perpendiculaires à la direction des alizés marins reçoivent de fortes précipitations. Par contre les secteurs du littoral parallèles à la direction des vents et dépourvus de reliefs notables comme au Dahomey et en Somalie bénéficient d'une moindre pluviométrie.

En Afrique, les rythmes climatiques saisonniers sont déterminés essentiellement par les données pluviométriques. De l'équateur, le volume des précipitations diminue progressivement vers les tropiques où les déserts du Sahara et du Kalahari enregistrent moins de 250 mm de pluies par an. Cette dégradation des totaux pluviométriques s'accompagne d'une modification des rythmes saisonniers de précipitations de plus en plus contrastés vers le nord. Dans les régions proches de l'équateur et soumises, de ce fait, à l'influence permanente de basses pressions, les pluies se manifestent tout au long de l'année avec, toutefois, un ralentissement sensible aux solstices. Au-delà, vers le nord et le sud, les pluies sont concentrées, sur une seule période qui correspond à l'été de chaque hémisphère. Ainsi une saison humide s'y oppose à une saison sèche de plus en plus longue vers les tropiques. Mais les deux extrémités du continent, le Maghreb et la province du Cap, présentent une originalité marquée par les pluies de saison froide. Ces régions ont une pluviosité moyenne et irrégulière dans l'espace.

### Zones climatiques

Les variations des régimes pluviométriques, à la fois dans leurs totaux annuels et dans leur répartition saisonnière, commandent la division de l'Afrique en grandes zones climatiques.

#### *Les climats équatoriaux*

Ils caractérisent les régions centrales qui, de part et d'autre de l'équateur, sont le théâtre de deux passages *équinoxiaux* du front intertropical auxquels sont liées de fortes précipitations. Ainsi, du Cameroun méridional au bassin du Congo, il pleut abondamment toute l'année. L'air est saturé de vapeur d'eau en toutes saisons. Les totaux pluviométriques annuels dépassent généralement 2 m. Dans cette atmosphère moite les températures accusent de faibles variations mensuelles car elles oscillent autour d'une moyenne annuelle de 25°C.

A l'est, dans les régions équatoriales soumises à l'influence climatique de l'océan Indien, on retrouve les mêmes rythmes pluviométriques mais les totaux annuels sont inférieurs à 1,50 m. Les températures subissent des variations annuelles plus accusées que celles de la façade atlantique de la zone équatoriale. Les amplitudes diurnes surtout sont plus élevées dans les régions appartenant climatiquement au monde indien.

#### *Les climats tropicaux*

Ils correspondent à la vaste aire soumise aux déplacements du front intertropical, au nord et au sud de la zone équatoriale. Ainsi le nord-ouest africain qui s'étend du 4<sup>e</sup> degré de latitude au tropique du Cancer, possède une gamme variée de climats, depuis le domaine à deux passages équinoxiaux

au sud jusqu'à celui qui ne comporte qu'un seul passage solsticial au nord. Sur le littoral du golfe de Guinée règne un climat subéquatorial, dit guinéen, qui se manifeste par un régime pluviométrique sans saison sèche mais avec une abondance plus marquée au moment des deux passages du soleil au zénith. L'effet orographique du bourrelet côtier provoque la condensation d'une forte humidité charriée par la mousson du sud-ouest. Aussi la frange littorale qui s'étend de la république de Guinée au Libéria, reçoit-elle plus de 2 m de précipitations annuelles.

Le domaine soudanien situé plus au nord présente plusieurs faciès du climat intertropical. On distingue en effet une variété sèche qui annonce le désert. En montant en latitude, les deux saisons alternent dans la zone intertropicale, l'une humide et l'autre sèche. Ainsi, des fortes pluies équatoriales à la sécheresse du tropique du Cancer, on observe les nuances suivantes :

Une première sous-zone caractérisée par des totaux annuels de pluies compris entre 1 500 et 2 000 mm connaît plus de six mois de précipitations. Les amplitudes thermiques annuelles augmentent par rapport à celles de la zone équatoriale.

La sous-zone centrale enregistre une sécheresse plus marquée, car les précipitations qui ne se manifestent que pendant trois à six mois s'échelonnent entre 600 et 1 500 mm. Les amplitudes thermiques augmentent sensiblement.

La sous-zone septentrionale, appelée Sahel en Afrique de l'Ouest, a moins de 600 mm de précipitations annuelles qui tombent en moins de trois mois. Les pluies sont de plus en plus irrégulières. En même temps les écarts de températures s'accroissent.

Au sud de l'équateur, on distingue la même répartition latitudinale des variétés de climats tropicaux. Mais des nuances plus marquées interviennent par suite du caractère moins massif de l'Afrique australe et de l'importance des hauts reliefs qui dominent les plaines littorales baignées par l'océan Indien. Ainsi, la convergence de l'air équatorial maritime du nord-ouest et de l'air tropical maritime de l'est provoque d'abondantes précipitations sur les côtes du Mozambique et de la façade orientale de Madagascar. La côte Atlantique, au contraire, est sèche du fait de la présence du courant froid de Benguela responsable du désert du Namib.

### *Les climats désertiques*

Ils caractérisent les régions situées de part et d'autre des tropiques. Les précipitations sont inférieures à 250 mm et manifestent une grande irrégularité. Le Sahara qui représente le plus grand désert chaud du monde reçoit dans son ensemble moins de 100 mm d'eau par an. Mais on y remarque des nuances dues aux oscillations de l'anticyclone saharien qui, entre les solstices, remonte au-dessus de la Méditerranée ou descend vers les basses latitudes. Ainsi, dans sa première position, il facilite la pénétration d'infiltrations de la mousson tandis que dans la seconde, il permet des incursions d'air polaire. Ces oscillations permettent de distinguer le Sahara septentrional à pluies méditerranéennes de saison sèche, le Sahara central, pratiquement dépourvu de pluies, le Sahara méridional à pluies tropicales de saison chaude.

Au tropique du Capricorne, le désert du Kalahari est plus facilement atteint que le Sahara par les influences océaniques du sud-ouest car le rétrécissement du continent atténue l'influence de la cellule anticyclonique sur le climat. Aussi observe-t-on une humidité plus abondante et des amplitudes thermiques moins accusées.

### *Les climats méditerranéens*

Au Maghreb et à l'extrémité sud de l'Afrique, ils tiennent leur originalité de la division de l'année en une saison hivernale fraîche et pluvieuse et une période estivale très chaude et sèche. Ce domaine méditerranéen, soumis au régime des vents de la zone tempérée, est caractérisé par le passage en hiver de cyclones océaniques chargés d'humidité. Il est parfois le théâtre d'invasions d'air polaire occasionnant un refroidissement parfois intense, accompagné de gel et de chutes de neige, notamment dans les chaînes montagneuses du Maghreb. La chaleur et la sécheresse de l'été proviennent de l'influence de vents issus des déserts proches, c'est-à-dire le Sahara dans l'hémisphère boréal et le Kalahari dans l'hémisphère austral.

## Milieux bioclimatiques africains

En Afrique, plus qu'ailleurs sans doute, la vie humaine s'est organisée dans des cadres naturels qui apparaissent avant tout comme des milieux bioclimatiques. En effet, le climat et le relief combinent leurs effets pour déterminer de grands ensembles régionaux individualisés par leur hydrologie, leurs caractéristiques pédologiques et leurs paysages botaniques.

### Écoulement des eaux continentales

La diversité des climats se reflète dans l'hydrographie. Mais en Afrique l'écoulement des eaux vers les océans est beaucoup moins important que les précipitations ne le suggèrent. Plus de la moitié de la superficie du continent est composée de régions aréiques ou endoréiques. En outre, les organismes fluviaux connaissent des difficultés sur leur parcours. En effet leurs profils sont formés de biefs à pentes faibles, raccordés brutalement par des rapides, des chutes ou des cataractes. Aussi, une grande partie des eaux qu'ils drainent subit-elle une infiltration permanente et surtout une évaporation intense résultant de la stagnation dans des bassins, des fossés ou des dépressions de socle.

### *Organisation des réseaux hydrographiques*

De vastes portions du continent où les précipitations sont rares ou inexistantes sont dépourvues de cours d'eau pérennes. Mais l'Afrique sèche et méditerranéenne connaît quelques pluies violentes qui engendrent des nappes de ruissellement, concentrées parfois dans des oueds. Ceux-ci finissent par se vider à la suite de l'évaporation et de l'infiltration de leurs eaux. Dans les régions suffisamment arrosées, en climat tropical ou équatorial, les grands fleuves avec leurs principaux affluents forment des réseaux organisés qui

collectent une partie des eaux des cuvettes et en assurent la vidange dans des conditions souvent difficiles. En effet les bassins dans lesquels se sont formés la plupart des organismes fluviaux africains présentent des seuils périphériques défavorables à un bon drainage vers la mer. Ainsi la vidange des eaux continentales est réalisée à travers les bourrelets côtiers grâce à des gorges étroites et profondes qui rendent compte de nombreuses ruptures de pente sur le cours inférieur de certains grands fleuves. Le Congo présente 32 rapides entre le Stanley Pool et l'estuaire. Le Zambèze fait un saut de 110 m aux chutes Victoria avant de s'engager dans le défilé de Kariba et de franchir plusieurs cataractes basaltiques. En aval de Khartoum, le Nil franchit six rapides appelés cataractes, avant d'atteindre la Méditerranée. Tous les autres fleuves importants tels que le Niger, le Sénégal, l'Orange, le Limpopo, ont des profils en escalier notamment sur leur cours inférieur. Dès lors, il est aisé de comprendre les difficultés de navigation sur les fleuves africains qui apparaissent comme des voies médiocres de communication. Ils ont cependant permis dans le passé des contacts fructueux entre différents peuples du continent.

Entre ces grands organismes fluviaux s'observent des réseaux confus de ruisseaux, de mares, de marécages, inorganisés, sans écoulement régulier vers l'extérieur. Il s'agit tantôt d'étendues d'eau stagnante, tantôt de déversoirs du trop-plein des fleuves voisins, tantôt, au contraire, de tributaires soutenant le débit de ces cours d'eau. Ceux-ci ont été formés durant les ères géologiques dans les bassins de subsidence au fond desquels se sont accumulées en lacs les eaux continentales chargées d'alluvions. La vidange a pu être réalisée à la suite de mouvements tectoniques subis par le socle. Ainsi l'écoulement des immenses lacs intérieurs a été assuré par des exutoires empruntant des fossés d'effondrement ou des failles. Des phénomènes de capture consécutifs aux cassures du socle et à l'évolution morphologique ont, sans doute, contribué à l'organisation des réseaux hydrographiques. Mais l'endoréisme se manifeste encore dans les cuvettes du Tchad et de l'Okovango occupées par des lacs de faible profondeur et par des marécages aux dimensions impressionnantes lors des apports saisonniers des eaux de ruissellement. D'autres bassins de subsidence pourvus d'exutoires vers l'océan présentent cependant une tendance analogue à l'endoréisme. Ainsi se sont formés les marécages du Macina ou « delta intérieur du Niger », ceux du Bahr el-Ghazal au Soudan et de la cuvette du Zaïre.

### *Régimes des fleuves africains*

Partout en Afrique les rythmes pluviométriques règlent les régimes hydrologiques ; c'est dire que les variations saisonnières des débits fluviaux sont calquées sur le régime annuel des précipitations. Les cours d'eau des régions équatoriales ont des régimes réguliers avec des eaux abondantes toute l'année. Ils présentent, cependant, deux périodes de hautes eaux correspondant aux pluies équinoxiales.

Dans la zone tropicale, une période de hautes eaux correspondant à la saison des pluies, c'est-à-dire au solstice d'été, est suivie d'une période de maigres prononcés pendant la saison sèche. Aussi le régime est-il très contrasté. En outre un décalage se manifeste entre la montée des eaux et les

précipitations à cause du lent écoulement des eaux sur des surfaces à pente généralement faible.

Dans les régions subarides, l'écoulement intermittent des oueds se manifeste lors des rares pluies violentes qui provoquent des crues soudaines mais de faible durée, car les eaux se perdent vers l'aval. Dans la zone méditerranéenne, la violence des averses et la présence de reliefs montagneux donnent un caractère torrentiel aux cours d'eau dont les régimes très irréguliers se traduisent par des crues hivernales et des étiages prononcés en été. Nombre de cours d'eau de cette zone climatique sont des oueds à écoulement intermittent.

Les grands fleuves africains, pourvus de réseaux étendus sur plusieurs zones climatiques échappent aux schémas simples précédemment évoqués. Ils se caractérisent par des régimes complexes changeants, c'est-à-dire des variations saisonnières de débits, modifiées de l'amont à l'aval.

### *Grands cours d'eau africains*

Quelques grands fleuves qui sont parmi les plus importants du monde, drainent de vastes cuvettes inscrites presque toutes dans la zone intertropicale. Leurs régimes sont liés aux conditions d'alimentation pluviale de leurs bassins versants.

Le Congo apparaît comme l'exemple le plus typique de cours d'eau équatorial dont le régime est caractérisé par deux maximums équinoxiaux. En fait son réseau se développe sur près de 4 millions de km<sup>2</sup> entre le 12° de latitude sud et le 9° de latitude nord. Ainsi, par l'intermédiaire du Kasai et de la Lualaba, il traverse des régions australes à maximum de pluies solsticiales. Son principal affluent de l'hémisphère Nord est, au contraire, alimenté par les pluies du solstice boréal, tandis qu'une grande partie de son cours s'étend sur des régions à deux maxima de pluies équinoxiales. La combinaison des différentes intumescences engendre à Kinshasa un régime hydrologique à deux maxima en mars et en juillet. Le Congo est un fleuve abondant et régulier dont le débit moyen annuel de 40 000 m<sup>3</sup>/s n'est surpassé que par celui de l'Amazonie.

Le Nil qui prend sa source dans le Rwanda et le Burundi, par sa branche mère la Kagera, reçoit des eaux équatoriales qui s'étalent dans les marécages du Bahr el-Ghazal. Puis, après sa traversée du lac Victoria, il est renforcé par des affluents tropicaux en provenance des montagnes éthiopiennes. Ainsi le Nil bleu et l'Atbara qui ont un régime à maximum solsticial permettent au fleuve de traverser une immense zone désertique avant d'atteindre la Méditerranée. Malgré sa longueur inégalee en Afrique (6 700 km), le Nil est peu puissant car son débit moyen annuel n'atteint pas 3 000 m<sup>3</sup>/s. Mais depuis l'Antiquité c'est l'un des fleuves les plus utiles de la planète.

Le Niger, dont le bassin s'étend du 5° au 16° de latitude nord, a un régime plus complexe. Il décrit une large boucle d'un tracé original. En effet, prenant sa source dans la bordure montagneuse de l'Atlantique, il se dirige vers le Sahara, puis s'oriente vers le golfe de Guinée où il se jette par un vaste delta. Ainsi les cours supérieur et inférieur traversent des régions méridionales à climat tropical humide. Le bief moyen s'attarde

dans un « delta intérieur » à climat sahélien et parvient difficilement à s'incurver dans la région subdésertique de Tombouctou avant de recevoir une alimentation de plus en plus abondante vers l'aval. La saison des pluies provoque simultanément deux crues, l'une sur le cours supérieur et l'autre sur le cours inférieur. Mais la première qui se manifeste jusqu'au Niger s'aplatit progressivement par évaporation et infiltration dans la zone tropicale sèche. La seconde visible à partir du nord du Dahomey ne cesse d'être prépondérante vers l'aval en raison des pluies locales à maximum solsticial. Le Niger est renforcé sur son cours inférieur par la Bénoué, son principal affluent.

### Sols africains

La répartition géographique des sols obéit à une zonation calquée sur celle des climats. Les différentes formations pédologiques résultent essentiellement de l'action de l'eau et de la température sur les roches en place. Dans le domaine tropical, les pluies tièdes, abondantes et chargées en acide, lessivent les roches, dissolvent et entraînent les minéraux basiques en profondeur. Dans les basses latitudes très humides, jusqu'à 10° au nord et au sud de l'équateur, la décomposition chimique des roches aboutit à la formation de sols ferrallitiques. Il s'agit généralement d'argiles rubéfiées, meubles, épaisses de plusieurs mètres. Elles proviennent de la transformation de la roche mère en éléments colloïdaux comprenant du kaolin, de l'hématite et une proportion de silice avoisinant 30% du total. Protégés par la couverture forestière contre le ruissellement, les sols ferrallitiques contiennent cependant peu de matières organiques et d'humus.

Dans les régions soudanaises à saison sèche marquée, se forment des sols ferrugineux tropicaux beaucoup moins profonds que les précédents, riches en oxyde de fer, sableux en surface et argileux en profondeur. Très peu stables, ils sont sensibles à l'érosion par l'eau et par le vent. Leur structure se dégrade très rapidement en surface en l'absence d'une couverture végétale. Ces sols sont fréquemment concrétionnés ou cuirassés en Afrique occidentale, où le processus de lessivage pendant la saison des pluies alterne avec une dessiccation accentuée durant la saison sèche, notamment quand celle-ci s'accompagne du souffle de l'harmattan. Dans certaines régions situées au nord de la frange littorale du golfe de Guinée s'étendent de vieilles surfaces d'érosion dénudées, aux sols à cuirasse ou carapace appelés « bowé ». Ces formations pédologiques sont caractérisées par une forte accumulation d'oxyde de fer et d'alumine suivie d'une induration à faible profondeur. Mais nombre de ces « bowé » qui sont anciennes, datent de l'ère tertiaire. Leurs surfaces indurées, latéritiques, ont affleuré à la suite de l'érosion des niveaux meubles supérieurs. Leur valeur agronomique est partout très limitée. Des sols semblables sont observés à Madagascar sur les « tampoketsa » du nord-ouest d'Antananarivo. Plus au nord dans l'hémisphère boréal se sont formés, sous un climat à saisons contrastées et sous une couverture herbacée, des sols bruns, structurés, de grande valeur agronomique. Malgré leur sensibilité au lessivage ils ont permis



le développement de civilisations agraires associées aux grands empires soudanais de l'époque précoloniale.

Au sud de l'équateur, dans les pays du Zambèze, des sols légèrement lessivés semblables à des formations podzoliques, ont été constitués sous le couvert de la forêt sèche.

Au nord et au sud, dans les régions subarides voisines du Sahara et du Kalahari, des sols bruns steppiques correspondent à des sables dunaires plus ou moins fixés ou à des formations argilo-sableuses dans les dépressions. Légers, meubles, ils constituent de bons terroirs, mais leur régénération nécessite la pratique de longues jachères arbustives ou herbacées. Dans les régions arides où les formes d'érosion mécanique prédominent, les fortes variations de température favorisent l'éclatement des roches qui sont soumises, par ailleurs, à l'action violente des vents et des rares pluies provoquant un ruissellement en nappe des débris. On distingue dans ces régions des sables stériles constituant les ergs, des cailloutis ou regs couvrant de vastes étendus, des croûtes argileuses dans les plaines. Hormis les oasis, les déserts sont dépourvus de sols utilisables pour l'agriculture.

Dans les milieux méditerranéens, l'action de l'eau et des saisons contrastées se traduit par une moindre altération chimique des roches, par rapport au phénomène de décomposition observé dans la zone tropicale humide. Les sols rappellent ceux des tropiques secs et comprennent des faciès rouges, gris ou châtain. Il s'agit de sols généralement riches en sels. Certains comme les sols steppiques riches en calcaire annoncent les milieux tempérés. D'autres, formés de croûtes de calcaire ou de gypse, sont assez caractéristiques des zones méditerranéennes.

### Domaines biogéographiques

Les facteurs climatiques et pédologiques rendent compte de la diversité des conditions mésologiques dans lesquelles se constituent les paysages botaniques.

#### *Forêts denses humides*

L'ensemble le plus imposant parmi les paysages botaniques est localisé au centre du continent entre 5° de latitude nord et 5° de latitude sud, de part et d'autre de l'équateur. La végétation caractéristique est, ici, la forêt humide dense et haute. Elle est répartie en plusieurs étages successifs tandis que des lianes et des épiphytes accentuent l'obscurité provoquée par la superposition des feuillages toujours verts. On y distingue cependant des nuances, qu'il s'agisse des fourrés marécageux sur *poto-poto*<sup>1</sup> ou des clairières annonçant le passage aux formes caractéristiques de climats plus secs. Les espèces de la forêt humide sont extrêmement diverses et mêlées, ce qui en rend l'exploitation difficile. La chaleur et l'humidité constantes favorisent, en même temps que l'exubérance de la végétation, le pullulement des micro-organismes, des vers et des insectes. Il s'agit d'un milieu généralement hostile à l'homme et,

1. Sol boueux; essentiellement composé d'argile, de quelques centimètres de profondeur.

malgré son silence, il est peuplé d'une grande variété d'animaux tels que les hippopotames, les éléphants, les potamochères et les panthères. Mais ce sont les oiseaux, les reptiles et les mammifères arboricoles qui peuvent s'y déplacer à leur aise et y pulluler malgré les facteurs de morbidité, tel le foisonnement des parasites. Hors de la zone équatoriale, la grande forêt humide peut exister sur des reliefs longuement exposés aux vents chargés d'humidité, comme le versant oriental des hauts plateaux malgaches.

#### *Savanes et forêts claires*

La zone de la forêt ombrophile est bordée par la forêt sèche à feuilles caduques, caractéristique des régions où les pluies se concentrent dans la saison solsticielle. Elle apparaît le plus souvent comme une formation ouverte dans laquelle le peuplement arborescent ne recouvre qu'imparfaitement un sous-bois arbustif et herbacé. Cet ensemble dégradé par l'homme fait place à des paysages herbeux caractérisant les régions à saison sèche plus marquée. Ainsi la savane tropicale l'emporte au fur et à mesure que l'on s'éloigne des basses latitudes. Cette formation végétale des régions à saisons contrastées présente des nuances liées aux variétés plus ou moins humides de climats tropicaux.

En bordure de la forêt, la savane préforestière comporte encore de grands arbres, mais moins nombreux que les arbustes, et le tapis herbacé prend de l'importance. La forêt-galerie accompagne les cours d'eau en lanières plus ou moins larges. La forêt-parc juxtapose des espaces boisés à des surfaces plus découvertes où l'on observe surtout de hautes graminées. Des savanes herbeuses presque dépourvues d'arbres résultent sans doute de la déforestation par l'homme et du cuirassement des sols. Plus loin de la forêt dense, la savane arborée composée d'un tapis continu de grandes herbes cède peu à peu la place à la savane arbustive où le sol apparaît souvent nu parmi la couverture herbacée. Dans les différentes variétés de savane, les herbivores trouvent des conditions favorables d'existence. Aussi la chasse y est-elle fructueuse et l'élevage du gros bétail possible. L'homme peut aisément pratiquer l'agriculture dans ces paysages botaniques faciles à défricher.

#### *Paysages steppiques*

La steppe caractérise les régions à longue saison sèche. Elle se compose de touffes de graminées et d'arbustes épineux, notamment les acacias. Cette formation ouverte est représentée dans les régions septentrionales de l'Afrique occidentale et orientale. On la retrouve d'une manière plus discontinue en Afrique du Sud, au Kalahari, et au sud-ouest de Madagascar. La végétation sub-désertique constituée par une steppe de plus en plus dégradée se rencontre dans les régions recevant moins de 200 mm de pluies.

#### *Formations végétales méditerranéennes*

Les extrémités du continent africain portent des steppes buissonnantes ou à graminées dans les régions les plus sèches. Mais dans les régions plus humides, notamment dans les chaînes montagneuses du Maghreb, apparaissent des forêts sèches de chênes-verts, de chênes-lièges, de pins et de cèdres. Ce sont des formations végétales à feuilles persistantes dominant un sous-bois buissonnant.

## Conclusion

L'Afrique apparaît comme un vieux continent très anciennement occupé par une humanité qui a élaboré très tôt de brillantes civilisations. La géographie africaine offre dans ses traits architecturaux aussi bien que dans ses milieux naturels des caractères vigoureux procédant de l'héritage d'un long passé géologique. Aussi l'espace africain est-il plus massif et plus continental qu'aucun autre sur la planète. De vastes régions situées au cœur du continent, à une distance de plus de 1 500 km de la mer, sont restées longtemps en marge des grands courants de circulation venus du rivage. D'où l'importance des rainures méridiennes pour l'implantation humaine depuis la Préhistoire, comme dans la Rift Valley de l'Afrique orientale. Ce cloisonnement géographique a été renforcé vers les tropiques par les variations climatiques du tertiaire et du quaternaire. Durant des millénaires, le Sahara humide a constitué l'un des plus anciens foyers de peuplement du monde. Les périodes arides ont, plus tard, contribué à la formation d'immenses déserts tels que le Sahara et le Kalahari. Ainsi les échanges de toutes sortes entre les diverses civilisations du continent africain en ont été contrariés mais non interrompus. Le climat apparaît, en conséquence, comme l'un des facteurs essentiels à la compréhension du passé de l'Afrique. En outre les rythmes pluviométriques et les milieux bioclimatiques exercent une influence effective sur la vie des hommes d'aujourd'hui. Les sociétés africaines ont, d'ailleurs, profité de la complémentarité des zones climatiques pour établir entre elles les courants d'échanges les plus anciens et les plus vigoureux. Enfin l'histoire de l'Afrique a été fortement influencée par ses richesses minières qui ont constitué l'un des plus puissants facteurs de l'attraction que le continent a toujours exercée sur les peuples conquérants. Ainsi l'or de Nubie et de Koush a été exploité par les dynasties de l'Égypte antique. Plus tard, l'or d'Afrique tropicale, notamment de la zone soudanienne et du Zimbabwe, a été la source de prospérité des sociétés d'Afrique du Nord et du Proche-Orient et le soutien de grands empires africains au sud du Sahara. Le fer a été l'objet d'anciens courants d'échanges entre les régions forestières et tropicales d'Afrique. Les salines de la lisière du Sahara ont joué un rôle important dans les relations entre les États noirs du Soudan et les peuples arabo-berbères d'Afrique du Nord. Plus récemment les richesses minières de l'Afrique ont été exploitées pour le compte des puissances coloniales. Aujourd'hui encore, elles sont, en grande partie, exportées comme matières premières.

# Géographie historique : aspects économiques

*A. Mabogunje*

D'après Gilbert, «le véritable but de la géographie historique est la reconstruction de la géographie régionale du passé»<sup>1</sup>. Dans un volume tel que celui-ci, semblable définition devrait nous conduire à présenter une géographie régionale de la préhistoire africaine en en soulignant les aspects économiques. Il est clair qu'une telle entreprise impliquerait un examen complet des conditions physiques et humaines dans un passé lointain; elle ne manquerait pas d'empiéter sur bon nombre d'autres chapitres de ce tome... En l'occurrence, le présent chapitre tendra surtout à faire ressortir les ressources naturelles fondamentales telles qu'elles ont été découvertes et utilisées dans l'Afrique depuis la préhistoire. Tout en dévoilant le large clavier des richesses naturelles du continent, telles qu'elles nous sont connues aujourd'hui, cette considération tendra à mettre l'accent sur celles qui ont été appréciées comme telles dans un passé lointain, les endroits où elles ont été découvertes, la façon dont elles ont été utilisées, et dans quelle mesure elles ont facilité ou ralenti le contrôle de l'homme sur de larges portions du continent.

## Les minerais et le développement de la technologie humaine

Peut-être les minéraux constituent-ils la plus significative des ressources permettant à l'homme le contrôle de son environnement. Les minerais

1. E. W. GILBERT, 1932, p. 132.

sont le matériau clef de l'univers. Le processus de leur formation est d'une extrême lenteur. Il peut s'étendre sur des millions d'années. Par rapport à l'occupation de la Terre par l'homme qui remonte peut-être à trois millions d'années, l'échelle temporelle géologique est extrêmement longue; elle s'étend sur plus de cinq mille millions d'années.

De vastes zones de l'Afrique reposent sur des masses rocheuses qui comptent parmi les plus anciennes de la planète. Les roches cristallines anciennes considérées comme le « socle » rocheux du continent recouvrent au moins un tiers de sa surface. Elles comportent surtout des granites ainsi que des roches ayant subi d'énormes transformations, tels que les schistes et les gneiss. Certaines sont hautement minéralisées. Parmi les plus importantes de ces formations, il convient de noter celles de la zone cuprifère du Shaba (Zaïre). Elles s'étendent sur plus de 300 kilomètres. Elles ne contiennent pas seulement les plus vastes gisements de cuivre du monde, mais aussi certains des plus riches gisements de radium et de cobalt. Au Transvaal (Afrique du Sud), le complexe igné du Bushveld, aire de 6 000 km<sup>2</sup>, et le Great Dike qui traverse sur 500 kilomètres le Transvaal jusqu'au Zimbabwe, regorgent également de minerais tels que le platine, le chrome et l'amiante. La zone diamantifère africaine n'a pas son égale dans le reste du monde; c'est en Afrique du Sud qu'elle atteint sa plus grande concentration; il existe, néanmoins, d'autres gisements en Tanzanie, en Angola et au Zaïre. L'Afrique du Sud, le Ghana et le Zaïre possèdent des mines d'or; et l'on trouve de l'étain au Zaïre et dans le Nigeria. Notons également d'importants gisements de minerai de fer en Afrique de l'Ouest, tels ceux du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone. La Guinée seule contient plus de la moitié des réserves mondiales de bauxite, minerai de l'aluminium.

L'ancien socle de l'Afrique a subi de nombreuses cassures volcaniques remontant au-delà même du précambrien. Ces cassures ont provoqué des intrusions granitiques porteuses d'or et d'étain et des imbrications de roches basiques et ultra-basiques. Elles ont également produit des roches éruptives ou effusives, dont beaucoup sont plus récentes, et qui non contentes de se désagréger pour former des sols riches et fertiles, ont aussi donné des minerais et des roches qui, tel le basalte d'obsidienne du Kenya, présentent une importance réelle dans l'histoire du continent.

Sur le reste de celui-ci, soit environ les deux tiers, on trouve d'anciennes roches sédimentaires remontant au précrétacé. Par suite de leur âge, ces roches contiennent aussi de nombreux dépôts minéraux. Ainsi, par exemple, le long de la bordure nord du continent, dans une zone s'étendant du Maroc à la Tunisie en traversant l'Algérie, se trouve la grande ceinture des phosphates associés à des gisements de fer d'une extrême richesse. On trouve de même d'importants gisements de minerai de fer d'origine sédimentaire dans la région du Karoo, en Afrique du Sud, et dans les Damara, en Namibie. En revanche, à part quelques rares exceptions dans le *high veld* d'Afrique du Sud et le *Wankie Field* de Zimbabwe, le charbon brille par sa quasi-absence sur le continent. Comme pour faire pièce à cette déficience, les roches sédimentaires plus jeunes du post-crétacé contiennent, dans le

Sahara et sur le littoral de l'Afrique de l'Ouest, de vastes nappes de pétrole et de gaz naturel.

Cette richesse minérale a contribué pour une bonne part à étayer l'organisation et l'exploitation humaines au cours d'une longue période historique. On a suggéré, par exemple, que le contrôle du commerce de l'or entre l'ouest et le nord de l'Afrique à travers le désert a été, pendant la période médiévale, l'une des raisons principales de la création et de la chute d'empires et de royaumes dans le Soudan occidental. Il est certain que, depuis le dernier millénaire, le commerce de l'or et du minerai de fer a attiré les Arabes vers l'Afrique orientale. D'autre part, d'abord séduits par les richesses minérales de l'Amérique latine, les Européens se sont, au cours des derniers siècles, concentrés sur l'Afrique comme réservoir colonial de minerais bruts pour alimenter la croissance de leurs industries.

Toutefois, pendant la période préhistorique, les minerais qui présentent une importance capitale pour les progrès technologiques de l'homme ont été d'un type plus modeste, et leur distribution plus diffuse. Les plus importants sont ces minerais lithiques, de structure homogène, d'une extrême dureté et qui offrent d'excellentes possibilités de fission<sup>2</sup>. Dans cette catégorie, les plus remarquables sont les roches ignées vitreuses qui se rencontrent dans les régions volcaniques de l'Afrique de l'Est, en particulier aux environs de la Gregory Rift Valley. Elles ont été à la base de l'industrie paléolithique capsienne du Kenya, fournissant de longues lames et divers outils microlithiques.

Autre matériau de bonne qualité, les formes siliceuses, telles le quartzite, et les roches à fine texture, indurées, telles les *silcrètes*, les schistes et les tufs. Au Zimbabwe, l'industrie mésolithique bambata a fait une grande consommation de calcédoine, tandis que le silex et la silice de l'Éocène étaient utilisés sur le plateau tunisien et en Égypte, où l'on suppose qu'ils ont été importés. Le quartzite est plus répandu en Afrique, surtout en tant que galets dans les cours d'eau; il est à la base des industries acheuléennes du Paléolithique. Par endroits, comme dans le cours moyen de l'Orange, en Afrique du Sud, les schistes indurés ont été employés sensiblement aux mêmes fins que le quartzite.

Les propriétés lithiques des roches *amphiboles* à fine texture, connues sous le nom de « greenstones », des roches ignées profondes ou intermédiaires telles le basalte, la dolérite, le diorite — qui toutes offrent un matériau convenable pour la manufacture des haches et des herminettes, sont cependant moindres. Elles servent aussi à la fabrication d'armes telles que les pierres de jet et les pointes de flèches. De toutes les roches ignées de grande consommation, le basalte est peut-être le plus souvent utilisé pour la confection des récipients de pierre, bien qu'on ait pratiquement employé à cette fin toutes les variétés de roches disponibles. Parmi les autres roches ignées, les granites, la diorite et la porphyrite ont été utilisés localement et de façon intensive. Des roches plus tendres, comme les calcaires, n'ont pas été méconnues et, en

2. André ROSENFELD, 1965, p. 138.

Egypte, on a même employé des roches aussi tendres que la steatite et la serpentine. En outre, dans toute l'Afrique, l'argile a constitué la base d'une industrie de la céramique, largement répandue et hautement diversifiée, qui remonte à la période mésolithique.

L'importance des minéraux dans le progrès de la technologie humaine aux temps préhistoriques va au-delà de la fabrication d'outils, d'armes et de récipients. Elle se retrouve dans la construction de demeures, la simple boue tenant lieu de plâtre. Les édifices publics de première importance, les monuments tels que les pyramides égyptiennes ont requis d'énormes quantités de roches granitiques dures ou de quartzite. Les minéraux ont fourni les pigments des peintures rupestres, dont certaines au Sahara et en Afrique australe se sont remarquablement conservées jusqu'à nos jours. On obtenait ces pigments en broyant différentes sortes de roches comme l'hématite, le manganèse et le kaolin, puis en mélangeant la poudre obtenue avec des éléments gras ou résineux.

Mais c'est sans aucun doute le fer qui deviendra le minerai déterminant dans les progrès réalisés en Afrique à la fin de l'époque préhistorique. Avec sa mécanisation complexe et les lourds investissements économiques qu'elle entraîne, la technologie moderne exige l'exploitation de gisements relativement riches en minerai et généralement très groupés. Mais la situation était moins restrictive pendant la Préhistoire. La latérite ou croûte ferrugineuse recouvre de larges zones dans les savanes herbeuses de l'Afrique. On la trouve coiffant de nombreux types de roches sur les vieux plateaux pénéplanés.

Certaines variétés sont si riches qu'elles constituent la base des toutes premières activités de la métallurgie du fer. Sitôt que la technique fut découverte, elle se répandit rapidement d'un bout à l'autre du continent. Ce qui forme un contraste frappant avec le cuivre et l'étain si localisés dans leur distribution que — exception faite pour quelques communautés préhistoriques utilisatrices de cuivre, comme les habitants du plateau du nord-est de l'Ethiopie et les groupes Luba du Shaba — ils n'ont pas réussi à doter l'Afrique d'une culture du bronze largement répandue. Il faut cependant rappeler l'existence d'un âge du cuivre en Mauritanie cinq siècles au moins avant notre ère.

## Les ressources végétales et la croissance de la population

C'est sur ses ressources végétales que le continent africain se fonde pour subvenir aux besoins d'une population dont la densité ne fait que croître. Comme nous l'avons rappelé plus haut, l'Afrique est avant tout un continent de prairies. Des herbes vivaces d'une grande variété recouvrent plus de 50% de sa superficie totale; vient ensuite le désert — environ 30%, puis la forêt, avec moins de 20%. Sur le plan de l'occupation humaine, la variété de ces environnements a joué dans la mesure où ils assuraient la subsistance du gibier, fournissaient des fruits ou des racines comestibles, procuraient des matériaux

permettant de fabriquer des outils, des vêtements, des abris, offraient, enfin, les cultigènes susceptibles d'être acclimatés et de se transformer en cultures agricoles.

La zone des prairies est, par essence, la réserve du gibier africain, avec ses variétés d'antilopes, gazelles, girafes, zèbres, lions, buffles, bubales, éléphants, rhinocéros, hippopotames, sans compter le menu gibier. Il n'est donc pas étonnant, comme l'a noté Clark, que l'on trouve certains des plus anciens sites d'occupation humaine le long des cours d'eau ou des fleuves, sur le bord des lacs ou de la mer, dans un paysage qui est aujourd'hui la prairie, la savane arborée, le Sahel semi-désertique ou le désert<sup>3</sup>. La forêt est généralement dépourvue. Cependant, avec le temps, l'accroissement de la population ainsi que le grand progrès des techniques ont incité l'homme à occuper tous les types de contrées : depuis les côtes de l'océan jusqu'aux hauts plateaux montagneux ; depuis ce qui est aujourd'hui le désert aride jusqu'aux profondeurs de la forêt dense.

Toutefois, il convient de se rappeler que les zones de végétation d'aujourd'hui ne correspondent pas nécessairement à la situation qui existait dans les temps préhistoriques. Ainsi plusieurs cycles de grandes variations climatiques ont marqué le Sahara qui, pendant le Quaternaire ancien, a été plus humide et a connu une végétation arborée du type savane, nourrissant des animaux comme le bœuf, le sanglier sauvage (phacochère), l'antilope et l'hippopotame. On pense que, par contraste, la forêt équatoriale a, simultanément, traversé des périodes plus arides.

Dans le même temps qu'il bénéficiait de ressources animales offertes par les différentes zones de végétation, l'homme exploitait ces mêmes zones pour se procurer des fruits et des racines comestibles. A cet égard, la présence de forêts-galeries le long des cours d'eau dans les régions de prairies permettait à l'homme de l'Acheuléen d'exploiter les fruits, les graines et les noix des forêts et des savanes. D'après Clark, bon nombre de fruits sauvages, de noix et de plantes de la savane, accessibles dans le nord de la Zambie aux Nachikufuens du Paléolithique récent — tels les fruits du *mubuyu* et du *musuku* — sont, aujourd'hui encore, récoltés régulièrement et consommés par les peuples de langue bantu<sup>4</sup>. Lorsque la population se fut accrue de telle sorte que tous les types d'environnement furent virtuellement occupés, la gamme des produits de consommation à l'usage de l'homme a dû s'étendre considérablement. L'on croit, par exemple, que l'importance majeure accordée à certaines céréales par les communautés vivant de cueillette dans la vallée du Nil a devancé la plantation intentionnelle des graines, et conduit à l'ère d'expansion agricole qui eut un effet si décisif sur l'occupation de l'Afrique par l'homme.

Chasse et cueillette mises à part, les ressources végétales étaient d'une importance capitale en ce qui concerne l'équipement en outils, l'habillement et le logement. A l'extrémité sud du lac Tanganyika, près de Kalambo Falls, l'on a découvert des outils de bois fort bien conservés. Il s'agit de quelques

3. J.D. CLARK, 1970, pp. 93-94.

4. J.D. CLARK, 1970, p. 178.



instruments courts, époutés à un seul ou aux deux bouts; de batons taillés en oblique, qui servaient probablement de bûches; tous remontent au Paléolithique ancien. Bien que des outils de ce genre se soient rarement conservés ailleurs, il semble qu'ils aient été communément employés. Ainsi, dans la forêt équatoriale, le complexe industriel Lupembien de l'époque paléolithique reflète dans ses bifaces nucléiformes toute l'importance de la technique du bois. De même, dans la savane herbeuse de la Zambie et du Malawi, la présence de plusieurs types de racloirs lourds, parmi les outils de pierre des Nachikufiens au Paléolithique récent, suggère l'utilisation courante du bois et de ses succédanés, dans la confection de toutes sortes de clôtures, pieux et pièges à gibier.

Là où — dans les régions boisées, par exemple — le gros gibier était si peu nombreux qu'on ne pouvait compter sur les peaux pour s'en vêtir, les arbres fournissaient leur écorce. Il est probable que les haches tranchantes et emmanchées, comme celles qui ont été trouvées dans les environs des rochers du Mwela, au nord de la Zambie, servaient à détacher les écorces et à les préparer pour en confectionner des vêtements, des récipients et de la corde. À dater principalement du Mésolithique, les produits végétaux ont commencé à servir dans la construction d'abris, qui ont remplacé l'habitation dans les grottes. Ainsi, des branches d'arbres, du chaume, de la paille tressée ont-ils servi à construire le coupe-vent mésolithique dont les ruines effondrées ont été retrouvées à Gwisho Springs; elles datent du milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Au Néolithique, et particulièrement dans les zones où l'agriculture a été découverte, des abris faits de matières végétales ou, parfois, de boue et de végétaux, allaient se multiplier et se répandre. Ils ont consigné sans aucun doute la première empreinte culturelle de l'homme sur le paysage. Mais si la présence d'aussi humbles demeures a marqué les débuts de l'occupation effective de la surface du globe par l'homme, c'est l'aptitude de celui-ci à choisir, dans la gamme des espèces sauvages qui l'entouraient, des plantes nouvelles et à les domestiquer, qui a finalement consacré sa supériorité. Les conditions qui ont permis à l'homme de créer de nouvelles espèces cultivables (les cultigènes) à partir de leurs variétés sauvages, demeurent chez les savants un sujet de controverses. La contribution de l'Afrique à cet important événement, les énigmes qui l'entourent, ne sont pas moins débattues. Dans l'état actuel de nos connaissances, on admet généralement que cette participation fut moins impressionnante que celle de l'Asie. Des recherches plus récentes, entreprises après la rédaction de l'ouvrage monumental du botaniste russe Vavilov, qui s'est refusé à admettre qu'il n'existait, en Afrique, d'autre centre de sélection digne de ce nom que celui des hautes terres éthiopiennes, commencent à présenter une perspective mieux orientée sur la contribution endogène de l'Afrique à l'essor des cultures agricoles<sup>5</sup>. À cet égard, nul ne conteste que la savane ait eu sensiblement plus d'importance que la forêt. C'est là, dans la savane, qu'entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, bon nombre de variétés indigènes propres à la culture ont été sélectionnées. De

5. N.I. VAVILOV, 1935. Voir le chapitre 27 de ce volume.

nombreux cultigènes ont constitué le « Complexe de l'agriculture à semences ». Ils sont caractérisés par l'ensemencement de la graine comme préalable à la culture<sup>6</sup>.

En contrepartie, les quelques acclimations entreprises dans la forêt appartiennent au complexe des végécultures qui impliquent, en tant que préalable à la culture, la préparation de pousses, de boutures, de rhizomes ou de tubercules. L'acclimation la plus importante dans cette région a été celle de l'igname (*Dioscorea spo.*) dont plusieurs espèces sont actuellement cultivées. Autre plante domestiquée dans cette même région : le palmier à huile (*Elaeis guineensis*).

En dépit du nombre restreint de cultures acclimatées, la découverte de l'agriculture a impliqué une nouvelle et féconde relation entre l'homme et son biotope. Elle signifiait en particulier une certaine réceptivité aux innovations, comme la diffusion de cultigènes en provenance d'autres horizons. L'Afrique doit à l'Asie et à l'Amérique du Sud un grand nombre de ces cultures nouvelles. Dans le cadre des ressources végétales naturelles, l'établissement d'une préférence pour un nombre limité de plantes, indigènes ou étrangères, a signifié non seulement que l'homme était capable de tirer sa subsistance de son environnement naturel, mais également qu'il était désormais sur le chemin de modifications biologiques majeures. La nécessité de défricher des terres pour planter de nouvelles cultures, et de supprimer d'autres plantes qui leur eussent disputé les éléments nutritifs du sol, a entraîné dans toute l'Afrique des changements radicaux du caractère de la végétation.

Peut-être le feu a-t-il été l'élément le plus puissant auquel l'homme ait fait appel pour y parvenir. Les témoignages de l'utilisation du feu par l'homme africain remontent à la partie la plus récente du Paléolithique inférieur ; ils ont permis de conclure que l'homme employait communément le feu en Afrique, voici 60 000 ans. Au départ, toutefois, il semble qu'il s'en soit servi pour sa protection, pour fabriquer des outils ; peut-être aussi à la chasse, pour incendier les herbes afin d'en déloger le gibier. Dès qu'il eut découvert la culture, il était tout naturel qu'il se servît de ce même feu pour éliminer la végétation nuisible. Cette lutte par le feu contre la végétation au profit de la culture, n'a pas manqué d'affecter diversement les herbes et les arbres. Dans la savane, et spécialement pendant la saison sèche, l'herbe brûle jusqu'au niveau du sol ; mais, enfouies dans ce sol, les racines en empêchent la destruction. Par contre, à défaut d'être protégés par d'épaisses écorces, il arrivait que les arbres meurent. S'ils ne mouraient pas, ils devenaient difformes et rabougris.

L'introduction du feu dans l'environnement naturel a donc entraîné une transformation considérable du paysage par l'homme au cours des âges. Etant donné que la fréquence des feux tue les espèces vulnérables de la forêt dense, de nouvelles conditions étaient créées, qui favorisaient l'extension progressive de la prairie. Ainsi, dans l'Afrique de l'Ouest, ce processus s'est montré suffisamment dynamique pour créer une importante zone de « savane dérivée », ou antropique, qui s'étend à partir du sud jusqu'à 6° de latitude

6. R. PORTERES, 1962, pp. 195-210, voir à ce sujet le chapitre 27 de cet ouvrage.

Nord<sup>7</sup>. Dans la savane proprement dite, on constate que sous l'impact des deux feux annuels le caractère de la végétation se modifie selon les caractéristiques mineures du paysage, passant de la prairie dans les plaines à une savane arborée sur des terrains plus rocheux. En fait, la préservation de ces bocages résiduels sur des terrains rocheux a conduit à penser que, sur une grande partie de la prairie actuelle, la végétation principale devait être la forêt<sup>8</sup>.

Quoi qu'il en soit, les prairies africaines ont offert à l'homme de jadis des ressources considérables. Elles étaient non seulement plus faciles à défricher, mais aussi plus faciles à parcourir. La facilité de déplacement a été le facteur décisif pour le peuplement. L'Afrique est, par excellence, le continent des grandes migrations humaines, dont certaines sont désormais reconstituées grâce aux témoignages archéologiques, ethnologiques, linguistiques et historiques. Ces grands mouvements de population ont eu leur importance pour la rapidité de la diffusion des idées nouvelles et spécialement des outils et des techniques. Cette propagation a été parfois si rapide que les recherches tendant à identifier les lieux d'origine de telle ou telle innovation se heurtent souvent à de grandes difficultés.

La mobilité de l'homme a toujours été un facteur vital pour l'organisation des populations en entités politiques. Les savanes africaines ont donc joué un rôle bénéfique en favorisant, en Afrique, les conditions préliminaires à la naissance des Etats. Dès qu'ils furent munis de moyens de coercition, il était naturel que ces Etats cherchent à imposer leur domination à d'autres groupes disposant d'une organisation ou d'un équipement militaire inférieurs aux leurs. Quant à ces groupes, il ne leur restait, après écrasement de leur résistance, qu'à se laisser assimiler ou à se réfugier dans des réduits moins accessibles ou moins hospitaliers. En bref, le corollaire de l'apparition des Etats dans les zones de savanes a été l'éparpillement des groupes plus faibles, moins bien organisés, dans des environnements répulsifs: zones montagneuses escarpées; déserts; forêts épaisses.

On voit donc que les ressources végétales du continent ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution historique de l'homme en Afrique. Elles l'ont non seulement pourvu d'abondantes réserves de fruits et de tubercules, mais elles lui ont aussi permis de créer des cultures qui, entretenues, protégées, lui ont offert des moyens de subsistance à la fois nouveaux et plus riches. L'augmentation des ressources alimentaires facilita la croissance régulière de la population africaine. Jusqu'en 1650, d'après Carr Saunders, le continent ne le cédait qu'à l'Asie en matière de population. Ses 100 millions d'habitants représentaient plus de 20% du total mondial<sup>9</sup>. L'un des facteurs importants de la croissance de la population fut aussi la sécurité plus grande qu'offraient les entités socio-politiques les mieux organisées. Etant donné leur plus forte expansion dans les zones de savanes, il est aisé de comprendre pourquoi celles-ci constituent, à cette époque, les régions proportionnellement les plus

7. W.B. MORGAN and J.C. PUGH, 1969, p. 210.

8. S.R. EYRE, 1963.

9. A.M. CARR SAUNDERS, 1964. Le poids démographique de l'Afrique dans le monde est à peine de 10% de nos jours.

peuplées du continent; proportion qui commencera à changer peu à peu, spécialement en Afrique de l'Ouest, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la traite des esclaves, puis la colonisation étrangère.

## Ressources animales et diversité culturelle

La distribution des ressources animales est étroitement liée à celle des ressources végétales. Depuis toujours, l'Afrique a été considérée comme un continent particulièrement riche en mammifères. En fait, l'on prétend que, la chauve-souris exceptée, les mammifères africains comprennent trente-huit familles.

La répartition de ces animaux sur le continent a évolué dans le temps et dans l'espace. Les vestiges fossiles indiquent que toutes ses régions ont été peuplées, à tel ou tel moment, des grandes espèces sauvages. Ainsi la région méditerranéenne de l'Afrique du Nord a abrité des animaux comme le lion et l'éléphant, dont on pense qu'un grand nombre ont été chassés par les périodes de grande sécheresse du Pléistocène. La plupart de ceux qui sont restés ont été soumis, pendant les deux derniers millénaires, à des prélèvements trop lourds; ce fut par exemple le cas pour les besoins des amphithéâtres romains. Plus près de nous, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les troupes françaises du duc d'Aumale découvraient, partout où elles passaient en Algérie, depuis les rochers abrupts du Constantinois jusqu'aux plaines d'Oranie, de grandes quantités d'animaux sauvages et, parmi eux, des lions.

Le désert même conserve encore une remarquable série de spécimens de faune sauvage: gazelles *dorcas* et *dama*, *addax*, oryx aux cornes en cimeterre, oryx *algazel*, etc. On sait que, durant les époques plus lointaines et plus humides, ces ressources étaient incomparablement plus importantes: l'hippopotame, la girafe, le buffle géant aujourd'hui disparu, de plus grandes antilopes.

Ce sont, toutefois, les savanes de l'Afrique qui constituent le véritable gîte de la majorité du gros gibier africain<sup>10</sup>. C'est dans ces régions de l'ouest, de l'est, du centre et du sud de l'Afrique qu'on trouve les animaux de proie tels que le lion, le léopard, le chat-tigre africain et l'hyène. C'est là qu'on trouve aussi le bubale, le topi, la gazelle, le phacochère, l'antilope rouanne, le zèbre, la girafe et l'autruche. C'est l'habitat naturel de l'éléphant, du buffle, du rhinocéros noir, de l'élan de Derby et de l'élan du Cap, du céphalophe, du kob singsing et du kob des roseaux. Au cours des siècles l'importance du territoire occupé par chacune de ces espèces a changé. Tous ces animaux ont subi de la part de l'homme de graves sévices. Dans la grande lutte pour la survie, certains ont dû faire place à d'autres espèces, au fur et à mesure que se modifiaient les conditions de l'environnement. C'est ainsi que l'absence du rhinocéros blanc entre le Zambèze et le Haut Nil blanc, par exemple,

10. François SOMMER, 1953, p. 64. Voir sur ce point le chapitre 20.

peut être attribuée à l'avantage dont les modifications du climat et de la végétation au cours du Pleistocène ont fait bénéficier le rhinocéros noir, plus agressif.

Bien que, pour la plupart, le gibier sauvage fréquente la forêt de l'Afrique tropicale, cette région est, dans l'ensemble, moins favorisée sur le plan des ressources animales. Parmi les habitants les plus remarquables de la forêt, il faut inclure le *busapig* ou cochon de brousse, le sanglier géant, le bongo, les grands singes comme le chimpanzé et le gorille ainsi que l'okapi. Ici aussi, les changements survenus dans l'environnement ont affecté l'étendue de territoires antérieurs. Les vides constatés dans les peuplements de bongos sont dus au rétrécissement de ce qui dut être un jour une forêt dense recouvrant toute l'Afrique équatoriale.

L'abondance de ces ressources animales a certainement rendu à l'homme de grands services au cours de la longue période de son existence pendant laquelle il fut, avant tout, un chasseur. Ces réserves semblaient tellement inépuisables que certaines communautés africaines en sont restées jusqu'à nos jours à ce stade de développement. Autre catégorie de ressources animales : les poissons. Eux aussi ont été « chassés » dès le Mésolithique. Non seulement les cours d'eau mais aussi les lacs d'eau douce — Rudolph, Nakuru et Edouard en Afrique orientale et centrale, Tchad en Afrique de l'Ouest — ont attiré les premiers groupes d'hommes grâce à leurs ressources en poissons<sup>11</sup>. Parmi les fleuves, le Nil revêt évidemment une importance singulière. On a trouvé sur ses berges les vestiges de communautés riveraines qui employaient des harpons et des hameçons en os et, en outre, chassaient et consommaient l'hippopotame et le crocodile. L'emploi d'un simple canot creusé dans un tronc d'arbre pour pêcher dans les eaux de l'intérieur est toujours en honneur d'un bout à l'autre de l'Afrique. Quelques rares communautés de pêcheurs ont construit des canots assez importants, pour se risquer à la pêche sur le littoral maritime. Partout, et jusqu'à une époque récente, une évolution technique inadéquate a empêché l'exploitation des riches ressources des océans dont le continent est entouré.

L'extraordinaire richesse et la variété de la faune terrestre a fourni une énorme réserve potentielle d'animaux domestiques. Or la domestication des animaux en Afrique s'est pratiquement limitée à l'âne, au chat, à la pintade, au mouton et au bœuf<sup>12</sup>. L'une des raisons de cette performance modeste, c'est que l'Afrique, pendant le Néolithique, a été surclassée par les méthodes antérieures et plus efficaces expérimentées en Asie. C'est alors que le continent s'est initié au pastoralisme. D'après Clark, « les premiers pasteurs "néolithiques" sont apparus dans le Sahara au cours du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, peut-être plus tôt. Ils conduisaient des troupeaux de bétail à cornes longues ou courtes, des chèvres et des moutons. Et ils ont continué jusqu'à ce que la dessiccation croissante du Sahara les en ait expulsés. »

11. Cf. PUTTON. Voir sur ce point le chapitre 20.

12. J. Desmond CLARK, 1970, p. 204.

L'art du berger ne s'était pas, pour autant, diffusé uniformément dans tous les milieux du continent. Si la plupart des communautés réussirent à contrôler bon nombre de petits troupeaux, seule une minorité parvint à domestiquer les plus grands. Parmi celles-ci, les Touareg du Sahara, les Peul de la savane ouest-africaine et les Masaï des prairies de l'Afrique de l'Est sont demeurés puissamment attachés à la vie pastorale et ont renoncé à toute tentative de combiner ce mode de vie avec celui de l'agriculture. Suivant sans relâche leurs troupeaux en quête d'eau et de pâturages, ces communautés ont pratiqué jusqu'à nos jours la vie nomade dans sa forme la plus pure. Cependant, en Afrique orientale, quelques groupes *bauti* ont réussi à associer l'élevage à la pratique agricole, à l'avantage de l'une et de l'autre.

Peut-être l'un des freins à l'essor du pastoralisme en Afrique a-t-il été la prolifération d'autres espèces zoologiques qui exercent sur le développement des ressources du continent un impact particulièrement négatif. A cet égard, il faut avant tout mentionner la mouche tsé-tsé. Cette grosse mouche très mobile est le principal mais non le seul agent de la *trypanosomiase*, infection qui provoque chez l'homme la maladie du sommeil et signifie la mort pour les animaux. On trouve aujourd'hui cette mouche dans une zone qui traverse l'Afrique entre le 14° N et le 14° S de latitude. Les seules exceptions sont les hautes terres dépassant 1 000 m, qui sont relativement froides, et les régions à herbes courtes où la saison sèche est trop chaude et trop aride pour que la mouche tsé-tsé puisse s'y reproduire.

La mouche tsé-tsé est présente en Afrique depuis les temps les plus reculés. Étant donné que des empreintes fossilisées de cet insecte ont été trouvées en Amérique du Nord dans des couches du Miocène, il semble qu'elle ait été beaucoup plus répandue dans les temps préhistoriques<sup>13</sup>. Il se peut que sa disparition de certaines régions africaines ou extérieures à l'Afrique soit due à une combinaison de changements climatiques, de barrières naturelles et de glaciation. Il est certain que, en Afrique même, les alternances climatiques du Pléistocène ont dû exercer une influence considérable non seulement sur la répartition des différentes espèces de tsé-tsé mais aussi sur leur taux de nocivité.

Les régions infestées par ces mouches ont constitué une barrière très efficace au développement de l'élevage. Les pasteurs doivent avoir compris assez rapidement que leurs troupeaux couraient de grands risques lors de la traversée des zones infestées. Aussi, la descente des troupeaux vers le sud à partir de l'Afrique du Nord était-elle subordonnée à l'existence de couloirs libres de mouches, tout autant qu'à ceux que créaient des communautés agricoles organisées et suffisamment denses. De ces derniers, un bon exemple est offert par la migration, il y a environ neuf siècles, de pasteurs éleveurs créant — par fusion avec d'autres peuples — la société des Tutsi et Hutu du Rwanda et du Burundi actuels.

Sans nul doute, l'histoire de l'Afrique eut été très différente si le continent avait ignoré la mouche tsé-tsé. Dès lors que celle-ci interdisait aux commu-

13. T.D.A. COCKERELL 1907; 1909; 1919, pp. 301-11.

nautés agricoles organisées l'utilisation du gros bétail, on ne recourut jamais à l'emploi de ces animaux comme bêtes de trait. Jamais, non plus, on n'eut l'occasion de découvrir l'importance capitale de la roue. En l'occurrence, la liberté de mouvement qu'assurait le gros bétail à certains peuples ne manque pas de les encourager à l'agression et, éventuellement à la domination politique sur les peuples sédentaires<sup>14</sup>.

Comme d'autres facteurs zoologiques négatifs, nous trouvons le moustique de la malaria et la sauterelle. Parmi les nombreuses espèces de moustiques capables de transmettre différentes sortes de parasites de la malaria, certains sont plus attirés que d'autres par le sang humain. Le moustique qui sévit le plus en Afrique est l'*Anopheles gambiae* qui, parce qu'il trouve également sa subsistance sur les animaux, est très difficile à éliminer, car il peut assurer sa survie même s'il est momentanément empêché de s'attaquer à l'homme. Le moustique se reproduit dans les eaux stagnantes et se multiplie au voisinage des marais et des rivières. Il prolifère surtout avec l'augmentation des pluies et les hautes températures favorisent à la fois le développement de ses larves et celui du cycle du *plasmodium* dans le moustique adulte. Par contre, les températures plus fraîches de haute altitude réduisent sa virulence. Aussi, la malaria endémique tend-elle à disparaître au-dessus de 1 000 mètres, même si sa transmission persiste au-delà de cette altitude.

On ne sait depuis combien de temps ce moustique forme partie intégrante de l'environnement humain en Afrique. Le très fort pourcentage des cellules de Golgi trouvées chez de nombreuses populations africaines semble indiquer une relation étroite et de longue durée entre ces cellules et l'évolution de la population africaine. Cette particularité est certainement due à l'impact multiséculaire de la sélection, qui a favorisé la survie de ces populations dans des conditions d'infection hyperendémique de la malaria. Dans la mesure où il menace dangereusement les chances de survie des groupes humains non adaptés, le moustique de la malaria a joué, lui aussi, un rôle important dans l'histoire du continent. Il est certain qu'il a, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, effectivement découragé les Européens dans leurs tentatives d'installation sous le climat chaud et humide de l'Afrique de l'Ouest, et épargné à cette contrée les épineux problèmes interraciaux qui ont troublé l'histoire des Hautes Terres d'Afrique du Nord, de l'Est, du Centre ou du Sud, victimes d'une colonisation de peuplement.

Les sauterelles et les criquets font partie des plaies traditionnelles de l'Afrique. Ce sont de grands insectes vivant normalement solitaires ou en petits groupes. On les rencontre dans les zones de transition des végétations, en bordure du désert ou en bordure de la savane herbeuse et de la forêt. On trouve en Afrique, au sud du Sahara, le criquet rouge, le criquet migrateur africain et la sauterelle du désert. Tous les trois ont besoin de deux sortes d'habitat: un sol nu pour déposer leurs œufs et un paysage verdoyant pour s'y nourrir. Lorsque, pour différentes raisons, leur terrain d'alimentation se

14. Voir à ce sujet le rôle de la cavalerie dans la formation des Etats, surtout au nord de l'équateur.

restreint outre mesure, ils s'assemblent en énormes essaims pour envahir des zones proches ou lointaines. On retrouve dans le passé des exemples de ce genre d'invasions auxquelles l'Ancien Testament se réfère comme à l'une des *plagues* dont Moïse avait accablé l'Égypte. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les comptes rendus deviennent plus abondants. Ainsi savons-nous que l'Afrique centrale a souffert d'invasions répétées entre 1847 et 1854, 1892 et 1910, et plus récemment, entre 1930 et 1944. Pour les populations agricoles sédentaires, les déprédations causées par ces pluies de sauterelles, surtout lorsqu'elles surviennent juste avant la moisson, peuvent signifier un passage brutal de l'abondance à la famine. Lorsque dans le passé, des conditions climatiques négatives — la sécheresse par exemple — coïncidaient avec ces invasions, toutes favorisaient le déclenchement de bouleversements politiques et sociaux.

## Les ressources en eau et la mobilité humaine

Il convient de ne pas sous-estimer l'importance des ressources en eau dans l'évolution de l'histoire africaine. Bien qu'on trouve dans les différents secteurs du continent des chiffres faisant état des plus fortes précipitations du monde, d'autres chiffres signalent quelques-unes des plus faibles. Les immensités du Sahara et du Kalahari sont un témoignage irrécusable de l'implacable aridité d'énormes secteurs de l'Afrique. Mais en dehors des déserts, la vaste zone des savanes ne reçoit que des précipitations tout juste suffisantes et, dans ces régions, la vie humaine dépend en grande partie des fluctuations hasardeuses des vents porteurs de pluie. Certes, si l'on pouvait recourir à d'autres sources d'eau telles que les rivières, les lacs et les nappes phréatiques, le fait ne serait pas aussi préoccupant.

Mais, dans de vastes secteurs du continent et particulièrement dans les régions relativement chaudes des basses terres, les vallées fluviales infestées d'insectes nuisibles sont, de ce fait, impropres aux établissements humains. En outre, le régime des fleuves suit de très près celui des pluies; aussi apporte-t-il peu de secours dans les périodes de précipitations insuffisantes, par exemple lorsque se prolonge la saison sèche, et que les lits des fleuves sont eux-mêmes à sec; sauf dans la vallée du Nil, la technologie traditionnelle ne possédait aucun moyen de stocker l'eau en prévision des jours sans pluie. Une technologie peu avancée signifiait également qu'on n'atteindrait pas les eaux souterraines au-delà de certaines profondeurs, même dans les zones de bassins artésiens, où les structures géologiques ont stocké de vastes réserves d'eau. Pour une bonne part, le continent est sous-tendu par un socle de roches; on n'y trouve que peu de possibilités d'emmagasiner des nappes d'eau abondantes, et les habitats humains ne peuvent guère compter que sur les précipitations annuelles.

Aussi la pénurie d'eau qui résulte des conditions de sécheresse a-t-elle toujours été l'une des caractéristiques de la vie africaine. L'histoire climatique



du Pléistocène montre que différents secteurs du continent ont probablement dépendu d'un régime cyclique de longues périodes de précipitations plus ou moins fortes. Quoi qu'il en soit, la sécheresse représente une pression de l'environnement sur les groupes humains; elle les force à réagir. Ces réactions se traduisent presque toujours par la recherche de zones mieux arrosées afin de s'y établir de façon définitive ou transitoire. De telles migrations peuvent être pacifiques; mais très souvent, selon leur organisation ou la façon dont elles sont dirigées, elles tendent à l'agressivité. L'histoire de nombreuses communautés africaines fait ressortir leurs mouvements migratoires d'un secteur à l'autre, ou bien l'incursion d'un groupe migrateur plus puissant qui a soumis et réorganisé leurs sociétés.

Partout où l'eau existe en quantité suffisante, qu'il s'agisse d'eau de pluie ou d'eau souterraine, partout où a pu se développer l'agriculture, une population organisée croît selon un processus d'évolution sociale progressive sur la route longue et difficile de la maîtrise de la nature. Les récoltes mûrissent, riches et variées, et le rythme de leur maturation en vient à dicter le rythme de la vie sociale. La saison des moissons revêt une importance cruciale. Des rites s'instituent qui viennent sanctifier un événement inexplicable au point d'être attribué à quelque puissance bienfaisante. L'ascension dans l'échelle sociale de cette population organisée dépend d'un certain nombre d'autres facteurs dont l'un — et non des moindres — est l'abondance des ressources alimentaires qui permettra une division du travail au sein de la communauté, et facilitera l'apparition de groupes spécialisés dans leurs activités. Cette possibilité ne dépend pas seulement des réserves d'eau, mais aussi de la fertilité des sols.

## Les ressources du sol et l'évolution sociale des communautés

Dans une large mesure, les caractéristiques géologiques de vastes secteurs de l'Afrique ont déterminé la qualité de ses sols. Par suite de la variété des roches du socle, le caractère des sols qui se sont formés sur des éléments analogues est lui-même extrêmement varié. Mais leur fertilité est souvent médiocre. Certes, ces roches présentent généralement une réserve adéquate de la plupart des éléments minéraux nécessaires à l'alimentation des plantes, mais leur variété expose à d'importants changements sur un faible rayon géographique. Les sols formés sur des roches sédimentaires tendent à garder une meilleure uniformité sur de grandes superficies; ils n'ont, cependant, rien de commun avec les vastes étendues aussi fertiles que le Tchernozium des terres à blé de l'Ukraine ou des prairies de l'Amérique du Nord.

L'interaction entre les caractéristiques du sol et les facteurs climatiques s'est montrée tout à fait déterminante pour la fertilité de ce sol et sa capacité à subvenir, pendant longtemps, aux besoins d'une population dense. Dans les régions humides, l'illusion de fertilité produite par la poussée luxuriante

des plantes dissimule la nature fragile du sol. Dès que la végétation naturelle est défrichée, les substances organiques du sol se désintègrent rapidement sous une action bactérienne intense, stimulée par des températures généralement élevées. En peu de temps la fertilité décroît, le produit des récoltes s'amenuise et la population humaine est contrainte à la quête d'un autre territoire.

Par contre, dans les régions subhumides, la fertilité du sol est bien meilleure. Cependant, les variations périodiques de l'humidité du sol favorisent la constitution de vastes croûtes d'un minéral de fer latéritique qui sont impropres à la culture. La présence de ces croûtes entraîne la dissémination de sols modérément fertiles, dont les possibilités d'alimenter une population humaine dense sont fortement réduites. Telle est la nature des sols qu'on rencontre dans l'Afrique de l'Ouest, au nord de la forêt dense, et sur les plateaux de l'Afrique centrale, sur les rebords du bassin du Zaïre. On retrouve aussi ces mêmes surfaces, ou croûtes concrétisées, parmi les terres semi-arides soumises à des précipitations modérées; elles sont toutefois plus disséminées. Il en résulte que les sols bruns et sablonneux de cette région sont plus fertiles et que, lorsque l'année est suffisamment pluvieuse, ils produisent des récoltes convenables. Plus au nord, le sol du désert est superficiel; le profil en est médiocre; les matières organiques font défaut.

L'un des caractères frappants de la géographie de l'Afrique réside dans le peu d'étendue des sols réellement fertiles et leur extrême dissémination. Ces sols comprennent les argiles profonds, dérivés du basalte et autres roches du Pléistocène ou d'époques plus récentes; on les rencontre particulièrement dans certaines parties de l'Afrique orientale. Dans la forêt dense, ils présentent en altitude une teinte chocolat; plus bas ils sont de couleur rouge. Tout aussi fertiles sont les sols riches, dérivés du même type de roches, que l'on trouve dans les plaines inondables de fleuves comme le Nil. Les abondantes récoltes dues à ces deux types de terrain ont favorisé la croissance d'une population humaine nombreuse et dense. Lorsque — comme dans la vallée du Nil — cette concentration a entraîné un haut degré d'organisation sociale et de contrôle de l'environnement — ce qui fut le cas au temps du Néolithique pré-dynastique — les conditions sont réunies pour une accélération des progrès. Celui-ci a impliqué le développement d'une civilisation urbaine, la différenciation des classes, un artisanat raffiné, une architecture monumentale, enfin l'emploi de l'écriture. C'était l'aboutissement non pas seulement de relations de plus en plus régulières avec la Mésopotamie, mais surtout des possibilités offertes à une population dense composée de groupes sociaux divers, par la prospérité d'une agriculture qui, en cette lointaine époque, n'a pas manqué d'être très impressionnante.

Des conditions analogues se sont retrouvées plus tard en divers endroits de l'Afrique. Par exemple, dans la boucle du Niger, lors de la création de l'empire du Ghana, au début de l'époque « médiévale ». Mais bien que d'autres régions offrent des sols relativement fertiles, de vastes étendues, singulièrement les plaines des hautes terres, où le lessivage sévit depuis des millions d'années, n'ont que des sols légers, manquant d'aliments adéquats pour les végétaux, et

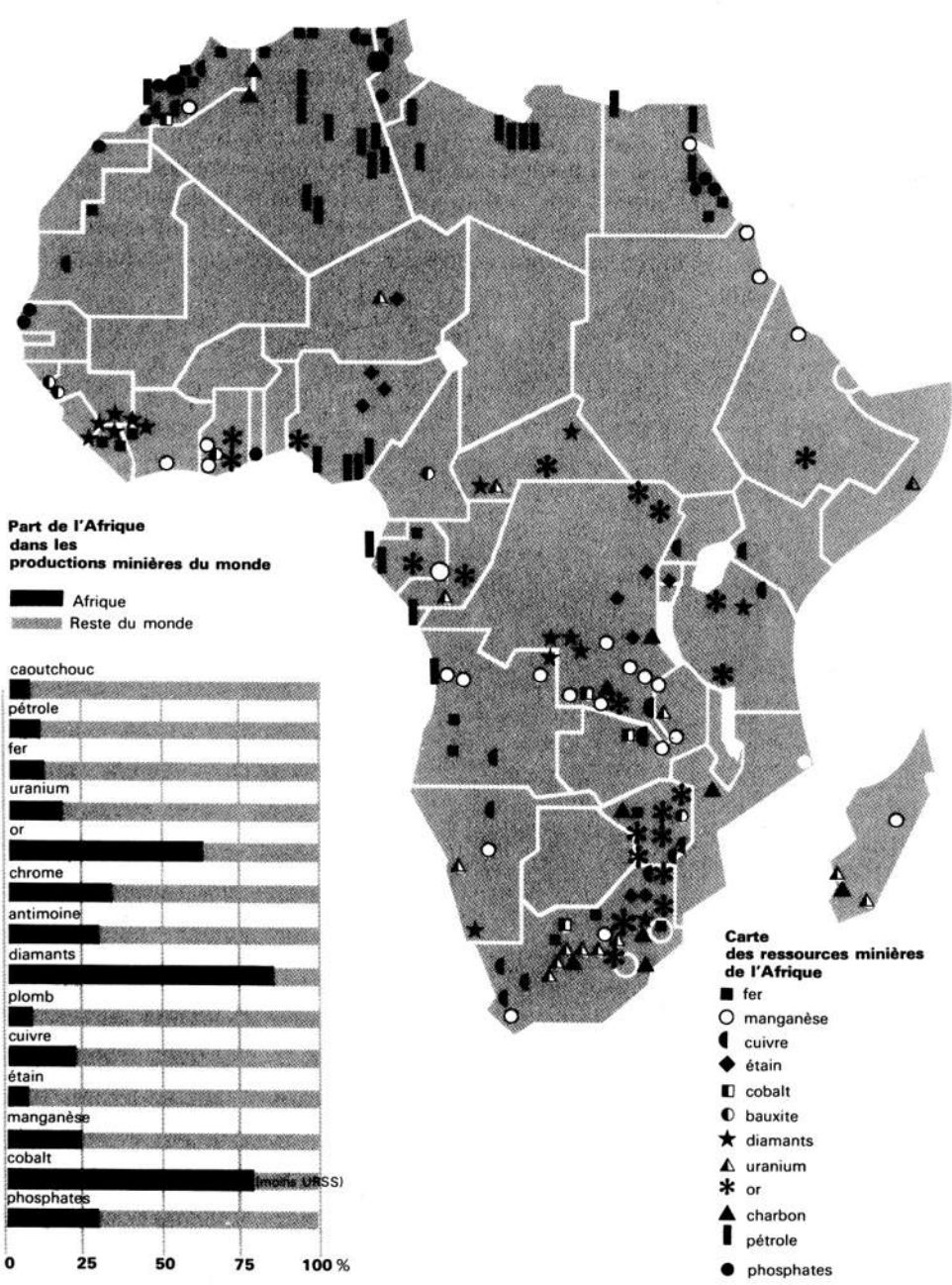
sont restés, même à notre époque, d'un médiocre intérêt pour l'agriculture. Dans ces régions, ce n'est qu'en passant d'une culture à une autre, que, depuis le Néolithique, l'homme a réussi à survivre. Ce genre d'économie représente, pour le sol, un gaspillage certain; aussi a-t-elle interdit la formation de communautés tant soit peu denses. Le fait que la population soit aussi clairsemée sur de vastes surfaces du continent et les effets de cet éparpillement sur l'évolution sociale, doivent être considérés comme un facteur néfaste dans l'histoire de l'Afrique. Chacun sait que la fertilité de toute région dépend tout autant de ses caractéristiques propres que de l'efficacité de l'exploitation du sol. Il n'est pas moins vrai qu'en d'autres régions du monde, des sociétés parvenues aujourd'hui à un haut niveau d'évolution sociale, ont dû traverser des phases au cours desquelles leur économie a dépendu, elle aussi, de cultures accidentelles. Aussi, pour l'Afrique, l'exploitation judicieuse du sol revêt-elle une importance capitale pour l'évolution sociale. Déterminante dans le passé, elle indique la voie à suivre pour amorcer sérieusement le cycle d'un progrès décisif.

## Conclusion

La géographie historique de l'Afrique — en particulier en ce qui concerne les aspects économiques — offre l'image d'un continent pour lequel la nature s'est montrée d'une extrême bienveillance. Au moins en surface. Le caractère apparent de cette magnanimité naturelle, si bien illustrée par la luxuriance fragile de la forêt tropicale, a constitué une sorte de chausse-trappe pour les peuples de ce continent. S'arrêtant aux trop grandes facilités de leur existence, des communautés ont passé à côté des impératifs déchirants de l'évolution sociale. Sans doute quelques hommes ou quelques groupes d'hommes ont-ils surgi ici ou là, qui ont tenté d'entraîner les leurs et d'aller avec eux de l'avant. Mais leurs objurgations sont restées souvent lettre morte. Sans doute, et au premier chef, au cours de la longue et implacable aventure de la traite, l'intervention étrangère a-t-elle marqué le développement général du continent de sinistres impacts. Mais le fait qu'une telle intervention ait été possible n'était-il pas un rappel sévère des risques courus par tout groupe humain qui néglige de veiller sans relâche à la constitution d'organisations sociales toujours plus cohérentes, plus étendues, plus complexes et plus fortes, en vue de faire face aux défis éventuels?

L'histoire de l'Afrique ne nous apportera rien si elle ne met pas ce fait en pleine lumière. La géographie contemporaine de l'Afrique nous révèle un continent toujours doté, comme à l'époque de la préhistoire, d'abondantes richesses naturelles. Son passé colonial récent a, toutefois, contribué à créer une situation qui a permis l'exploitation sur une grande échelle de ces richesses, sous forme de matières premières exportées pour les besoins d'autres sociétés. En outre, l'économie moderne, à haut coefficient technologique, ne permet l'exploitation de ces richesses que si les peuples africains s'organisent

en grandes communautés intégrées constituant des bases suffisantes pour un développement réel. L'histoire de deux décennies d'indépendance politique laisse une impression ambiguë : il semble que la nécessité d'édifier de tels ensembles face aux communautés similaires qui se constituent de plus en plus sur notre planète, est encore loin d'avoir été comprise... Si elle doit porter quelque fruit, puisse cette esquisse d'une géographie historique et économique du continent africain rappeler que la nature ne détermine ni la destination d'un peuple ni sa trajectoire. Elle ne force pas ; tout au plus, elle influence. Les peuples, comme les individus, ont toujours été, et resteront, les architectes de leur propre destin.



*Les ressources minières de l'Afrique. Carte tirée de « l'Afrique », coll. A. Journaux, Hatier, 1976.*

## Les méthodes interdisciplinaires utilisées dans cet ouvrage

*J. Ki-Zerbo*

### L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité dans la recherche historique est un thème à la mode. Mais l'application en est rendue difficile, soit par la disparité des démarches méthodologiques particulières des disciplines concernées, soit par le poids des habitudes particularistes dans lesquelles sont enkystés les chercheurs eux-mêmes, jaloux d'une sorte de souveraineté territoriale épistémologique. La présentation même des résultats de la recherche s'en ressent, qui continue à distinguer dans la vie d'un peuple par chapitres bien séparés, la vie économique, la société, la culture, etc. Si d'aventure on envisage une approche interdisciplinaire, c'est souvent en termes de phagocytose. Dans cette guerre de préséance et d'hégémonie, l'Histoire a une position ambiguë. En effet, elle est nécessaire à toutes les disciplines, mais ne disposant pas de ce vocabulaire particulier plus ou moins ésotérique qui pour d'autres sciences tient lieu de forteresse dans laquelle les spécialistes se retranchent, elle fait figure de discipline-carrefour, qui risque de payer de sa légitimité son omniprésence même.

Discipline-orchestre, l'Histoire disposait traditionnellement d'un chef d'orchestre qui était le document écrit. Mais l'Histoire de l'Afrique surtout au sud du Sahara se caractérise par la pauvreté relative des sources écrites surtout avant le XVII<sup>e</sup> siècle et, encore plus, avant le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Or, « quand on n'a pas sa mère on tête sa grand-mère »<sup>1</sup>, dit un

1. La lactation semble être un processus réflexe; mais la pharmacopée africaine disposait de recettes pour l'activer.

proverbe africain. A défaut de sources écrites, l'Histoire de l'Afrique doit coaliser toutes les sources disponibles pour reconstituer le passé. Cette carence peut d'ailleurs finalement se convertir en facteur presque positif, dans la mesure où elle permet d'échapper au poids trop écrasant de l'écrit, d'où résulte parfois une dépréciation implicite des autres sources. Par ailleurs, la recherche historique et en sciences humaines en Afrique a longtemps souffert de deux maux contradictoires. D'abord la déformation historiciste qui conduit à considérer le flux du processus social comme un chapelet dont les grains sont des événements datés. D'où la hantise de reconstituer le calendrier rendant intelligible l'évolution des peuples, et l'indifférence pour tout le reste (économie, structures sociales et cultures).

D'où cette histoire linéaire, généalogique et événementielle, squelettique en somme, parce que dépourvue de la chair même de la vie. Une autre déviation encore plus vicieuse, issue peut-être en partie du préjugé de primitivisme appliqué à la réalité africaine par un évolutionnisme sommaire, analyse des structures atemporelles, en abolissant la profondeur historique sans laquelle cependant lesdites structures n'ont de signification, ni objective ni subjective. Il en va de même pour certains chercheurs remplis d'auto-suffisance pour leur discipline: ces linguistes allergiques à tout ce qui est interférence culturelle, et ces ethnologues fonctionnalistes qui récusent toute dimension historique. Par bonheur, ces murailles de Chine disciplinaires s'écroulent progressivement. « La constatation, écrit J. Desmond Clark, que archéologues, linguistes et anthropologues culturels ou ethnographes sont confrontés la plupart du temps aux mêmes problèmes, et que la meilleure façon de les résoudre est l'équipe interdisciplinaire, est l'un des facteurs les plus encourageants et les plus stimulants des études africaines aujourd'hui. »<sup>2</sup>

La pseudo-histoire marquée par la fascination exclusive de la chronologie, comme le mirage de l'analyse structurelle purement statique et formelle s'évanouissent peu à peu, comme en font foi les écoles qui introduisent la diachronie et le conflit dans leur méthode d'analyse, en intégrant comme Calame — Griaule et Houis, fait de culture et fait de langue, ou en abandonnant comme Balandier l'approche immobile des « sociologues », pour une approche dynamiste qui adopte le mouvement et la confrontation comme outils d'analyse. La contradiction n'est-elle pas partie intégrante de la réalité? Ce qui est certain, c'est qu'aucune discipline ne gagne à aborder seule la réalité infiniment dense et hirsute du monde africain. Ce serait vouloir trancher le nœud gordien à coups de sabre. C'est le cas aussi des chercheurs qui comptent trouver le principe d'explication fondamentale de telle ou telle société africaine dans un seul élément: par exemple dans l'analyse structurale de la parenté ou dans le système de représentations, de croyances, de mythes

2. J. Desmond CLARK, «African prehistory: opportunities for collaboration between archaeologists, ethnographers and linguists» in *Language and history in Africa*, Frank CASS, 1970.

et de symboles considérés comme dotés d'une autonomie et d'une logique propre, indépendante par exemple des rapports de production.<sup>3</sup> Alors que, s'agissant de la parenté, son analyse relève, en Afrique, de systèmes moins « purs », plus complexes qu'en Australie par exemple, structures dont Lévi-Strauss admet qu'elles sont également conditionnées par des éléments (économiques et politiques) autres que le seul mécanisme des règles de parenté.

L'Histoire africaine, moins que toute autre discipline ne peut s'accommoder du ghetto. Et cela, même et surtout pour l'établissement de ce qui pourtant semble relever justement du monopole de l'Histoire : la chronologie. Souvent, la solution d'un problème de chronologie ne peut s'identifier correctement que par l'appel conjugué à quatre sources différentes : les documents écrits, l'archéologie, la linguistique et la tradition orale. L'historien, remontant la route du temps, ressemble alors à un automobiliste qui dispose pour apprécier les distances, de plusieurs instruments : le compteur de sa voiture, sa montre, les bornes kilométriques, et éventuellement le témoignage d'un autochtone. Cette connivence nécessaire est d'ailleurs un facteur favorable pour garantir que l'image du passé est restituée dans sa netteté et sa totalité qu'une seule source ne saurait rendre à elle seule parfaitement. La description de Koumbi Saleh dans le *Routier* de al-Bakrī resterait bien lacunaire si les archéologues n'avaient exhumé et expliqué des ruines encore plus éloquentes que le chroniqueur arabe. Ajoutons qu'ici encore la tradition orale n'est pas absente, puisque c'est grâce à elle que le site de Koumbi Saleh a été découvert. Dans ces conditions, peut-on parler de sources nobles et de sources vulgaires, en les classant dans une échelle discriminatoire dont les documents écrits occuperaient le faite et la tradition orale le dernier échelon ? Il ne semble pas. La valeur d'une source n'est pas une réalité en soi ; elle est relative à l'objet particulier de la recherche entreprise. C'est ainsi que pour chaque cas concret, il y a dans le faisceau de témoignages dont on dispose, une source axiale, une source-chef-de-file qui peut différer selon le sujet. Pour la préhistoire africaine et pour les sociétés de Pygmées, par définition, les documents écrits ne constituent pas la meilleure source, puisqu'ils n'existent pas. Selon les moments et selon les régions en Afrique, la panoplie des preuves historiques est commandée par telle ou telle source axiale, les autres jouant à son égard un rôle adventice et auxiliaire. Selon qu'il s'agit d'un obscur groupement gétule ou du royaume de Jugurtha, des Kirdi du Nord-Cameroun ou des Ashanti du Ghana, des Kabyé du Nord-Togo ou de l'empire de Gao qui nous est conté par le Ta'rikh al-Fattāsh, la source maîtresse n'est pas la même. Et ce n'est qu'à la fin de l'enquête qu'une des sources est reconnue comme maîtresse. Car c'est la source qui conditionne le résultat ; mais c'est le résultat qui justifie la source. Si cela est vrai, on peut avancer sans risque d'erreur qu'en matière d'Histoire africaine, l'interdisciplinarité, loin d'être un luxe, est une des données fondamentales de la méthode. En fait, il n'y a pas d'alternative à l'interdisciplinarité.

3. Cf. M. GRIAULE et G. DIETERLEN, 1965.



## La complémentarité des sources

Les sources de l'Histoire africaine sont manifestement complémentaires, à tel point que chacune d'elles, livrée à elle-même, est souvent mutilée et ne donne du réel qu'une image floue que seule l'intervention d'autres sources peut aider à mettre au point.

L'archéologie en soi risque de n'être qu'une description aride, un constat presque funèbre, prononcé hardiment à partir de quelques échantillons. Et s'il fallait attendre uniquement d'autres fouilles pour corroborer ou infirmer les hypothèses formulées, le rythme de la découverte en serait affreusement ralenti. Replacée au contraire dans le cadre de vie qu'elle prétend exhumer et qui était multiforme, l'archéologie rend d'éminents services aux autres disciplines qui le lui rendent bien. L'explication de ses trouvailles se trouve en effet bien souvent en dehors de l'archéologie même. A Zimbabwe par exemple ce sont les mines d'or et leur défense, ainsi que la religion, qui donnent un sens à la plupart des substructures et superstructures. Ailleurs, le contenu des tombes et la position des morts dans les mausolées ne peuvent s'expliquer que par les croyances des gens et la représentation qu'ils se font de l'au-delà. En revanche, quand dans le nord du Ghana des fouilles révèlent un plan architectural conforme à ceux du Soudan sahélien, l'archéologie pose ou résout un problème intéressant d'influence culturelle.

Il en va de même pour l'art africain qui, pour éclairer l'Histoire, doit être éclairé par elle. L'art en effet, surtout l'art préhistorique, est conditionné par une multitude de facteurs, depuis la géologie jusqu'aux religions, aux mythes et aux cosmogonies, en passant par les structures socio-politiques et la volonté de puissance des rois. Dans ces conditions l'esthétique est intimement gouvernée par l'éthique, en même temps qu'elle la sert. Par ailleurs, l'art est souvent un conservatoire, un musée d'anthropologie culturelle et même physique par les rites, les scarifications, les coiffures, les costumes et les scénarios qu'il reproduit.

Mais la compréhension de l'art lui-même, en temps que technique inspirée, ne peut se faire en dehors de l'Histoire. La stylistique s'explique souvent par l'organisation sociale. Au Bénin par exemple, ce sont les mêmes artistes (égbésanewa) qui sculptent le bois et l'ivoire; alors que ce sont d'autres qui travaillent la terre cuite et le bronze. Il est bien évident que le passage d'un matériau à l'autre explique en grande partie la facture des objets en ivoire ou en bronze; de même que, durant la préhistoire, la coupe et les dessins extérieurs des poteries ne s'expliquent que par leur invention à partir des paniers en paille tressée. Que dire alors des masques pour la confection desquels les Africains ont déployé une imagination sans limite! Les masques bobo par exemple, en particulier les trois principaux: kele, le masque ancêtre, kimi, au chef d'oiseau marabout, et tiébélé, au crâne de buffle, sont de véritables personnalités reconnues dans le village, et qui, non seulement témoignent

de l'Histoire, mais aussi contribuent activement à la faire<sup>4</sup>. Que dire des cauris mentionnés déjà par Ibn Battūta en 1352 dans la cour du Mali, et dont la destination première était monétaire, mais qui servaient aussi, par rangées artistement disposées, comme parure; et qui avaient aussi une valeur spéciale pour les engagements sociaux et les cérémonies religieuses! L'art ici est immergé dans un complexe qui l'informe et qu'il vivifie. Entreprendre l'histoire de certaines sociétés africaines sans comprendre le langage multiple des cauris et des masques, c'est entrer dans une salle d'archives en analphabète. La « lecture » de l'évolution étudiée serait nécessairement tronquée.

Il en va de même de la tradition orale dont il est amplement traité par ailleurs. La tradition orale, c'est de l'Histoire vécue, charriée par la mémoire collective, avec tout ce que cela comporte d'aléas et de naïveté, mais aussi de fraîcheur et de sève. Dans la tradition, il y a, comme pour la langue d'Esopo, le meilleur et le pire. Certes la tradition orale est souvent muette sur les facteurs économiques et structurels. Mais telle qu'elle est, elle sert déjà à détecter d'autres sources souvent plus pertinentes comme les manuscrits et les sites archéologiques. A tel point qu'il est recommandé de se livrer avant toute campagne de fouilles à la collecte des traditions locales. Elle aide aussi à corriger les erreurs d'interprétation provenant d'une approche purement extérieure. De plus elle permet de limiter le nombre d'hypothèses, de rétrécir l'éventail des options<sup>5</sup>. Mais en cas de versions multiples d'une même tradition, c'est une autre source, par exemple la consultation de la carte des zones intéressées par telle ou telle éclipse qui permettra de trancher. Liés à la tradition, les tambours constituent l'un des grands livres vivants de l'Afrique. Certains tambours sont des oracles, d'autres des postes d'émission, d'autres des cris de guerre qui font germer l'héroïsme, d'autres encore des chroniqueurs qui égrenent les étapes de la vie collective. Leur langage est au premier chef un message chargé d'histoire. On a distingué à ce propos l'ethnomusicologie interne ou technique et l'ethnomusicologie externe, c'est-à-dire liée au tissu social et culturel<sup>6</sup>. Les plus grandes épopées ou chroniques sont

4. « Le grand masque des oracles ou "esprit de Dieu" est le Go Gè, gardé par un prêtre suprême appelé Gonola. Le grand masque entre pour une grande part dans le système politique de ces sociétés, extension pratique du culte des ancêtres, fonctionnant la nuit dans le plus grand secret. Lors des sessions du Poro, le grand masque est amené à l'avance dans le bois sacré, recouvert d'un linge blanc. Le Gonola joue le rôle de chef et de prêtre, dispensateur de la vérité insufflée par les ancêtres. Go Gè est aussi un législateur puisque ses décisions sont criées dans le village et ont force de loi. » M. HOUIS in *Etudes guinéennes*, 1951; G.W. HARLEY, 1950.

5. Il va sans dire que la tradition doit être située. Dans un intéressant tableau méthodologique d'analyse des contes et légendes, quelques chercheurs ont défini en 7 colonnes les données internes au conte (sémantique — rhétorique) et les données externes, dont les unes relèvent du contexte culturel et civilisationnel et les autres sont même hors de ce contexte. Cf. « Littérature orale arabo-berbère », 4<sup>e</sup> *Bulletin de liaison*, 1970. Centre d'études maghrébines, musée de l'Homme, Paris.

6. « Procédant ainsi, le chercheur peut déboucher sur bien des domaines plus particuliers: les rapports de la musique et du langage; les symboles sociaux et philosophiques attachés à la musique, la relation des rythmes aux phénomènes de possession; les relations de la musique à l'environnement économique et écologique, les relations entre diverses musiques de diverses ethnies. Simha AROM, Denis CONSTANT in D. MARTIN, T. YANNOPOULOS, *Guide de recherches — l'Afrique noire*, Armand-Colin, Paris, 1973.

chantées souvent par des groupes sociaux organisés à cet effet et sous une forme spécifique à l'Afrique, dans le cadre d'une participation vivante. Car la musique n'est jamais reçue passivement: elle est agie par tout le groupe. C'est le lieu d'une célébration collective où la trilogie chant-danse-musique nous invite à une interprétation synthétique, dans laquelle la linguistique, l'histoire, la botanique, la psychologie sociale, la psychologie, la physiologie, la psychanalyse, la religion, etc. ont leur mot à dire. Sans aller jusqu'à attendre beaucoup de la musico-chronologie, l'étude comparative des instruments et de la substance musicale par des mesures arithmétiques traitées par l'analyse statistique peut donner des résultats probants en matière de diffusion et de développement culturels. L'univers musical africain s'éteint devant l'invasion de musiques souvent moins riches, mais portées par des systèmes économiques plus riches. Le tam-tam qui a fait l'Histoire, sera-t-il bientôt lui-même un objet d'Histoire?

La linguistique, elle, est de plus en plus une compagne jeune, fidèle et féconde de l'Histoire, car la tradition est conservée sous les espèces et dans le musée vivant des langues, dont il faut posséder la science pour en extraire « la substantifique moelle ». Toute langue est une création mentale, mais aussi un phénomène social. Son vocabulaire par exemple est le reflet des réalités forgées par l'Histoire de chaque peuple. Mais réciproquement, c'est la langue, le verbe, qui fait passer dans la mentalité et les motivations des peuples un système de concepts et de normes régulatrices des conduites; certains de ces concepts sont difficiles à rendre identiquement dans une langue reliée à un contexte global différent. Tel le concept de sanakuya (en mandé) et de rakiré (moré) traduit vaille que vaille par « parenté à plaisanterie » et qui joue un rôle historique si important dans la zone soudano-sahélienne. Tel le concept de dyatigui (en mandé) qui est loin de coïncider avec la simple idée de « logeur »; le concept de tengsoba rendu mot à mot, mais non idée à idée, par la formule « chef de terre ». La critique linguistique est constamment sollicitée par l'historien concurrentement avec d'autres sources. C'est ainsi que la chronologie et l'origine des ruines circulaires du pays lobi sont le résultat d'un concours de preuves s'éliminant et se renforçant mutuellement: rejet de l'hypothèse d'une origine portugaise fondée sur un texte de Barros, mais contredite par le tracé de la route qui serait concernée et par l'examen des revêtements de crépissage dont l'état de fraîcheur n'autorise pas un horizon temporel très reculé: appel à la dénomination wilé et birifor de ces ruines: kol na wo, c'est-à-dire « étables des vaches des étrangers »; identification de ces étrangers en la personne des Koulango grâce à la stylistique des poteries retrouvées dans les ruines; estimation chronologique enfin, liée aux traditions de migrations des peuples de la région. On voit ici concrètement le rôle décisif de la linguistique dans la tentative d'interprétation d'un fait historique précis<sup>7</sup>.

Mais le phénomène linguistique qui est culturel, ne saurait sans aberration grossière être assimilé avec le tribalisme, ou le fait biologique de la race.

7. Cf. P. PARENKO et R.P. J. HERBERT, 1962.

La langue des cavaliers dagomba envahisseurs des pays du bassin de la Volta au XIV<sup>e</sup> siècle s'est peut-être perdue, remplacée qu'elle a été par la langue des femmes Kusase qu'ils ont prises localement et qui sont devenues les mères de leurs enfants, contamination linguistique qui, comme il arrive parfois, se serait exercée aux dépens de ceux qui, par ailleurs, détenaient l'impérialisme politique. De même l'ethno-histoire, réduite au présent ethnographique quasi inerte des fonctionnalistes, n'est pas une vraie histoire et ne saurait jouer un rôle positif dans cette conjugaison des sources où chacune d'elles constitue non pas un élément statique, mais une variable portée par le flux du processus historique. L'ethno-histoire fonctionnaliste néglige d'ailleurs trop souvent les cultures matérielles et ce mouvement général des produits en lequel Leroi-Gourhan décelait la matrice des civilisations. Le couple mercantile transsaharien, sel contre or du Soudan, remplacé quelques siècles plus tard par le couple captifs contre fusils, ne constituent-ils pas les bases les plus importantes de l'édification des royaumes et empires dans l'Ouest africain ?

Dans ces conditions, une sociologie dynamiste représente elle aussi l'un des milieux essentiels dans lequel doit s'exercer la critique historique africaine. En effet, il ne s'agit pas de transférer sans discernement les outils d'analyse d'un tissu socio-politique donné à un autre, ni dans le temps ni dans l'espace, au risque de créer plus de problèmes qu'on n'en résout. Par exemple pour la supputation des durées moyennes de règnes, on ne saurait extrapoler sans précaution, dans l'amont historique, une durée moyenne relevée dans une période contemporaine connue, puisque la stabilité ou l'instabilité politique et sociale ne sont pas nécessairement les mêmes. De la même manière, la succession collatérale (de frère à frère) privilégiée dans le royaume mossi du Yatenga, ne saurait donner des moyennes identiques à celles du royaume de Ouagadougou où la succession était de préférence en ligne directe (de père à fils). Dans le cas de Ouagadougou, la durée moyenne des règnes tendrait à être plus longue et le nombre de générations plus élevé. Encore que des facteurs religieux puissent être pris en compte aussi. Mais si nous passons aux dynasties des rois des Gan (Gan-Massa) qui étaient systématiquement élus parmi les hommes mûrs les plus jeunes, la moyenne de durée des règnes sera encore plus élevée. En d'autres termes, la détermination de l'horizon chronologique ne saurait s'opérer indépendamment de la connaissance de la sociologie politique d'un pays donné. Mais le concept même de stabilité n'est pas un « modèle » prêt-à-porter « ne varietur » pour toutes les périodes et tous les pays. La stabilité peut n'être qu'apparente ou se solder par un « prix » social assez lourd. En Éthiopie et dans le royaume de Ouagadougou, l'élimination ou la relégation des candidats malheureux et des collatéraux assuraient une certaine stabilité, mais au prix de pertes humaines sévères que l'Histoire doit prendre en compte en termes d'instabilité, pour fournir une explication pertinente de l'évolution de ces pays.

Les sciences naturelles ou exactes seront, elles aussi, mises à contribution pour cerner ou affiner l'image du passé africain, à commencer par l'ordinateur pour le traitement de certaines données chiffrées, les procédés

techniques, physiques, chimiques et biochimiques de datation, d'analyse des métaux, des plantes et denrées alimentaires, du cheptel et de son pedigree, l'épidémiologie et les catastrophes matérielles liées à la climatologie. Ce n'est pas pour rien que dans les traditions africaines, une si grande place est donnée aux famines qui servent de repères chronologiques au même titre que les guerres. Le rôle de la violence a sans doute été, dans l'évolution de l'Afrique, comparable à celui qu'elle a joué dans l'Histoire des autres continents; mais d'une part le faible niveau technologique en a rendu l'impact absolu moins virulent, cependant que l'impact relatif s'est trouvé magnifié, puisque la plus légère avance d'un peuple sur l'autre dans ce domaine revêtait une signification plus grande. La différence d'armement n'a-t-elle pas été déterminante dans l'instauration de l'hégémonie des Assyriens en Egypte, des premiers dynastes du Ghana et de Tchaka le Zoulou? La statistique aussi doit apporter une contribution substantielle, ne serait-ce que pour donner une consistance quantifiée à des réalités qui sans cela seraient déformées, même qualitativement, puisqu'à partir d'un certain seuil on peut parler d'un saut qualitatif dans la nature des phénomènes. Les structures de deux peuples de 10000 et 10 millions de personnes ne peuvent pas être de même nature. Quand on parle d'invasions, d'armées africaines du XIV<sup>e</sup> siècle, le piège de l'anachronisme consiste à imaginer ces mobilisations à travers la grille conceptuelle du XX<sup>e</sup> siècle. La référence statistique, même sous forme d'estimations approximatives, contribuera à ramener les choses à une échelle grandeur nature plus conforme au déroulement réel des événements.

La polémologie africaine ne peut d'ailleurs contribuer valablement à l'Histoire africaine si on ne la lie pas avec la religion à laquelle elle est étroitement associée, car l'art de la guerre était en partie un affrontement magique. Il n'est que de voir l'habit de guerre de al-Boury N'Diaye, bardé d'amulettes, pour s'en convaincre. Et cela continuera jusqu'aux tirailleurs africains des deux guerres mondiales. Quant à l'anthropologie physique, elle peut de son côté être associée à la confection d'une histoire authentique. Les mythes racistes, comme la thèse «hamite», appuyés sur de fragiles apparences, ont longtemps infecté ce secteur de la recherche. Mais il ne pourra justement être assaini que par la méthode interdisciplinaire associant des preuves diverses pour aller au vrai. Déjà les peintures rupestres préhistoriques peuvent mettre sur la piste de certaines identifications, encore qu'il ne faille pas confondre genre de vie (tel qu'il apparaît sur la paroi d'une roche) et race.

N'oublions pas cependant que certaines déformations du squelette comme l'élongation du crâne pratiquée chez les Mangbetou, sont liées au genre de vie et à la culture. Par ailleurs, si l'analyse sérologique peut aider à balayer certaines confusions, elle dévoile cependant que même les groupes sanguins peuvent s'adapter au milieu; ce qui dénote l'impact décisif du biotope sur la race. Celle-ci ne peut donc pas se comprendre, tant qu'elle n'est pas replacée, comme presque tout ce qui relève de l'Histoire, entre la nature et la culture, en passant par la biologie. La nature africaine a pesé lourdement sur l'Histoire. C'est pourquoi, sans verser dans un quelconque déterminisme mécanique, les

conditions géographiques ne doivent jamais être perdues de vue<sup>8</sup>. La spécificité des cultures et de l'évolution préhistorique de l'Afrique centrale, comme le rappelle de Bayle des Hermens, ne se comprend qu'en pensant à la présence opaque de la forêt, laquelle nous rappelle l'influence de l'espace sur le temps<sup>9</sup>. Comment parler des premiers habitants de la vallée du Nil sans recourir à la géomorphologie et à la paléoclimatologie<sup>10</sup> ?

## Comment ?

Ainsi donc, multiples sont les associations et conjugaisons de disciplines qui s'imposent à l'historien de l'Afrique. Mais comment organiser cette bataille rangée et concertée de disciplines si hétérogènes dans la conquête commune du visage ancien de l'Afrique ? On peut concevoir une association des efforts extrêmement lâche, consistant seulement à se fixer quelques intentions communes, à laisser chacun cheminer selon la problématique de sa discipline propre, et à se retrouver sur la ligne d'arrivée pour une confrontation des résultats. Cette stratégie ne semble pas satisfaisante ; car elle laisse subsister tous les handicaps de chaque discipline particulière, sans tirer parti sinon de toutes les vertus de chacune, du moins du surcroît de lumière qui jaillit de l'association intime de leurs démarches. A l'interdisciplinarité par juxtaposition, il faut préférer une interdisciplinarité par greffe des approches et des disciplines. La stratégie globale de la recherche mais aussi les étapes tactiques doivent être fixées en commun. Après avoir défini de concert les interrogations essentielles dans leur apparition originelle, il y a lieu de répartir par groupes celles qui appellent l'intervention de telle ou telle discipline. A des échéances fixées ou encore à la demande d'une des instances engagées dans la recherche, des mises au point ou des mises en commun doivent se faire, sortes de briefings qui reposent les problèmes en termes renouvelés par la progression de la démarche commune. Le cas échéant, des nœuds ou goulots d'étranglement détectés par les mises au point feront l'objet de programmes d'urgence et de concentration intensive des efforts. Cette association permanente, cette recherche coopérative, doit disposer d'un maître d'œuvre pour l'ensemble de l'ouvrage ou du programme. Mais elle peut aussi se désigner d'avance des chefs de files différents pour les différents moments de l'investigation, selon que telle phase exige le leadership plutôt d'un linguiste, telle autre celui d'un sociologue, etc. Une telle stratégie interdisciplinaire a des chances de provoquer un enrichisse-

8. « La nature propose et l'homme dispose », a écrit VIDAL DE LA BLACHE ; mais comme le suggère P. TEILHARD DE CHARDIN « L'Histoire, vue de haut n'est-elle pas le chapitre le plus récent de l'histoire naturelle ? »

9. Voir H. LEFEBVRE, 1974, livre vigoureux où l'auteur traite d'une théorie unitaire de l'espace (physique, mental, social).

10. La reconstitution de la diète qui donne certaines indications sur la démographie ainsi que sur la durée d'occupation d'un site, peut être dérivée de tests chimiques sur le calcium, le phosphate, les pollens, les protéines. Des efforts sont déployés par les palynologues pour constituer une banque de pollens africains.

ment mutuel réel de l'approche de chaque discipline, et un affinage de son mordant sur le sujet commun de la recherche. Elle permet d'exclure au plus tôt la progression aveugle dans des impasses, d'ouvrir le maximum de voies fécondes et de raccourcis accélérateurs. Une telle recherche collégiale qui amènerait des historiens, des anthropologues culturels, des spécialistes de l'art, des botanistes à descendre sur les sites avec les archéologues, se présente comme un imposant chalut qui récolte en extension et en profondeur la substance de la réalité historique globale. Cela suppose que les Instituts d'études africaines qui existent déjà en grand nombre, puissent adapter leurs structures à ce genre d'action. Cela suppose surtout qu'un nouvel état d'esprit s'instaure au niveau des chercheurs eux-mêmes.

En effet, quel est le but de l'entreprise ? C'est de restituer aux Africains une vue et une conscience de leur passé qui ne peut pas être une photocopie de la vie passée, mais qui doit, un peu comme dans la caverne de Platon, reproduire en projection les scènes qui naguère furent réelles dans l'amont du temps. Or la vie est essentiellement intégration et cohérence, adhésion de forces diverses à un projet commun. La mort est par définition désagrégation, in-cohérence. La vie individuelle ou collective n'est ni unilinéaire ni unidimensionnelle ; c'est un tissu dense et compact. Il arrive que le roman historique tente et réussisse (dans des conditions plus faciles assurément) ce projet rarement réalisé par les historiens : la résurrection du passé. Des professeurs d'histoire, d'économie, de sociologie, etc. pourraient trouver matière à étude conjointe dans ces fresques vivantes que sont *les Raisins de la colère* de Steinbeck, *la Condition humaine* de Malraux ou *le Tchaka* de Th. Mofolo.

Sans verser dans le roman, il faut viser à des restitutions de cette densité, car en l'occurrence la vie réelle fut encore plus palpitante que le roman. La réalité dépasse la fiction. Tout mouvement historique relève à la fois de tous les aspects de la réalité sociale. Et la reconstitution historique qui ne tiendrait pas compte de tous ces aspects serait en fait, sinon une anti-histoire, du moins une autre histoire : un aperçu partiel parce que partiel. On peut bien sûr se concentrer sur un point précis du tableau historique pour en faire un gros plan, mais à condition de ne pas oublier qu'il est situé dans le tableau, sans lequel il ne peut, même en tant que point, être entièrement compris. Cette remarque vaut encore plus pour l'ensemble du tableau. Les faits historiques majeurs, comme l'expansion mandé dans l'Ouest africain sont issus d'un rendez-vous, d'un concours de forces : la technologie, l'équipement matériel, le commerce, les vertus de la langue, la pertinence de l'organisation politique, l'élan du sentiment religieux, etc. Essayer comme on le fait souvent de privilégier abusivement *la* cause motrice avant de tenter de rendre dans leur foisonnement vital l'intervention de toutes les causes, c'est ériger un édifice conceptuel au lieu de tenter de rééditer le passé par l'esprit. Cette saisie globale de l'histoire poly-sources est encore plus impérative pour des sociétés où justement la vie est plus intégrée, moins dichotomique que dans les pays où est déjà consommée la fission en classes antagonistes. On a distingué, peut-être un peu facilement, en Afrique les sociétés à Etat et les sociétés sans Etat, en définissant évidemment ce dernier terme selon les normes de sa propre expé-

rience collective<sup>11</sup> On oublie peut-être que, même dans un empire comme le Mali, le manque de routes carrossables et d'administration bureaucratique et aussi l'option délibérée des dirigeants pour la décentralisation commandée par les faits, tout cela entraînait comme conséquence que la vie réelle de la majorité de la population se déroulait hors de « l'Etat », dans des villages dotés de leur autonomie millénaire et qui n'étaient liés au centre, ni par la matérialité d'un lien féodal concrétisé par un fief, ni par la réalité physique des autoroutes ou des voies ferrées, ni par la matérialité des feuilles d'impôt et des arrêtés ministériels ou préfectoraux. Ignorer cela, c'est se condamner à l'approche rudimentaire consistant en chapelets de rois et de princes dont nous ne connaissons parfois qu'un ou deux hauts faits dans un règne de 15 à 20 ans, et que nous érigeons en jalons péremptoires de la vie réelle des peuples. La vie des peuples africains dans leur immense majorité était celle de sociétés totales sinon totalitaires, dans lesquelles tout se tenait, depuis la facture des outils jusqu'aux rites agraires, en passant par le cérémonial de l'amour et de la mort. A cet égard, la société régie par « l'animisme » n'est pas moins intégrée que celle qui est gouvernée par l'islam. A bien des égards ce n'était pas une société laïque. Et la traiter comme telle, c'est évacuer une part importante de la réalité. En somme, dans ces pays, la centralisation existe aussi; mais ce n'est pas celle de l'Etat moderne,<sup>12</sup> laquelle est presque la rançon et l'antidote de la division forcenée du travail social. L'initiation par exemple, chez les Sénoufo (Poro), les Lobi (Dyoro), les Diula, jouait souvent un rôle focal autour duquel toute la vie de la collectivité est organisée. De même, de véritables fédérations de villages sont bâties autour d'un autel ou d'un culte commun, comme en pays Samo (Haute-Volta) et dans le pays Ibo.

Par ailleurs, les pays africains où les forces productives sont demeurées à un niveau très bas, bénéficient par contre d'un grouillement culturel presque envahissant. Alors que la dépendance de la nature était presque totale, tout habit était parure. Le moindre outil ou ustensile était envahi par l'art. Et il n'est pas jusqu'aux scarifications corporelles, en creux ou en relief, qui en même temps ne proclament une identité ethnique et ne manifestent une intention esthétique. De même, pour la monnaie de fer (guinzé) utilisée par les Loma (Toma), les Kissi, les Konianké, Mendé, Kouranko de la Guinée, du Sierra Leone, et du Libéria. Monnaie, protecteurs des demeures et des champs, gîtes de l'esprit d'un défunt et des ancêtres, les guinzé étaient sans doute tout cela en même temps et ne sauraient sans erreur être réduits à une seule de leurs dimensions. De telles sociétés totales appellent manifestement une Histoire intégrale qui soit à leur image. C'est pourquoi la meilleure façon d'en rendre compte est le travail interdisciplinaire. Tel est le cas de l'ouvrage conjugué de D. Tait, anthropologue et de J. Fage, historien, pour les Konkomba. Telle est l'approche synthétique utilisée par J. Berque pour appréhender l'histoire

11. Voir à ce propos MAQUET J.J., 1961. L'auteur fait intervenir tour à tour l'analyse économique, sociologique et politique pour tenter de définir un « modèle » applicable à la société soga.

12. L'épisode, conté par Ibn Baṭṭūṭa, du peuple du Bouré auquel après une tentative malheureuse d'assimilation, l'empereur du Mali finit par reconnaître son autonomie culturelle, le prouve nettement.



sociale d'un village égyptien<sup>13</sup>. Dans ces conditions aussi, la méthode globale nécessitera une approche prenant en compte tous les facteurs externes, aussi bien que les éléments domestiques. Elles nécessitent que soient transcendées les frontières de l'Afrique pour intégrer les apports asiatiques, européens, indonésiens, américains, à la personnalité historique africaine. Non point bien sûr, sous la forme d'un diffusionnisme sommaire. Car, même quand il y a intervention extérieure, celle-ci est orientée par les forces intérieures déjà en action. La maxime des scholastiques le rappelle: «quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur» (Tout ce qui est reçu, l'est à la mesure et selon la forme du récipient). C'est ainsi que le riz asiatique a été domestiqué là où existait déjà l'oryza africain autochtone, de même, le manioc là où existait l'igname. La culture africaine est un complexe raffiné de facteurs. Mais elle ne saurait se réduire à la somme numérique de ces facteurs puisque ceux-ci n'y sont pas additionnés ou rangés comme des articles d'épicerie. La culture africaine est ce tout qui assume et transcende qualitativement les éléments constituants. Et l'idéal de l'Histoire africaine, c'est de s'appuyer sur tous ces éléments pour donner une idée de la culture elle-même dans son développement dynamique. Qu'est-ce à dire, sinon que la méthode inter-disciplinaire devrait déboucher à la limite sur un projet trans-disciplinaire.

13. J. BERQUE, 1957.

# Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique

## *Partie I*

*Rushdi Said*

Notre propos est de présenter ici un exposé général de certaines des modifications physiques du continent africain durant le Pléistocène et l'Holocène ancien ou récent. Pendant cette période d'environ deux millions d'années, les climats et les environnements de la terre subirent des variations considérables. La série d'événements climatiques capitaux survenue au cours de cette époque a, à quatre reprises, soumis les latitudes septentrionales à l'extension et au retrait de couvertures glaciaires (glaciations de Günz, Mindel, Riss et Würm dans les Alpes). Des vallées et des terrasses fluviales se formèrent; les côtes actuelles s'établirent, et la faune et la flore subirent des modifications importantes. Les formes protohumaines avaient divergé à partir du tronc ancestral des primates au début de l'Holocène, et les plus anciens outils identifiables se rencontrent dans les horizons du Pléistocène supérieur. Dans une large mesure, le développement de la culture, à partir de l'apparition de l'homme en tant que mammifère utilisateur d'outils, semble avoir été profondément influencé par les facteurs écologiques qui ont caractérisé les stades successifs du Pléistocène.

L'idée suivant laquelle, à plusieurs époques du Pléistocène, les glaciers étaient beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont actuellement, est devenue en Europe une notion bien établie, et il est rapidement apparu évident que ces épisodes européens d'aggravation climatique n'étaient pas seulement de caractère local. Les travaux effectués sur le continent africain, par exemple, ont montré que, pendant l'Holocène, celui-ci a subi des variations climatiques de grande envergure qui — bien qu'il n'ait pas encore été possible de

déterminer de manière formelle leur corrélation avec les événements qui se sont produits au Nord de la planète — leur sont liées, dans une grande mesure, d'une manière qui reste à déchiffrer.

Au cours de la dernière décennie, les perspectives d'établissement d'une chronologie du Cénozoïque récent et du Pléistocène se sont considérablement améliorées. Les programmes de forage en mer profonde ont fourni des informations extrêmement précieuses sur une séquence sédimentologique plus ou moins continue qui retrace les événements de la dernière partie de l'histoire de la terre. Les études multidisciplinaires détaillées des carottes recueillies au cours de ces programmes, les progrès de la géophysique et, plus particulièrement, des études du paléomagnétisme, ainsi que le perfectionnement des techniques de mesures radiométriques, ont contribué à l'élaboration d'une chronologie assez satisfaisante de cette période. Beaucoup reste à faire dans ce domaine car il n'a pas encore été possible d'établir une corrélation définitive entre les événements des différentes aires. Cependant, la chronologie de la partie la plus récente de l'histoire de la terre est l'une des mieux établies, même si les spécialistes ne sont pas d'accord sur la délimitation du Pléistocène en raison de la grande confusion que provoque le classement des stratotypes classiques du Pliocène et du Pléistocène dans la séquence établie à partir des fonds marins. Nous indiquons ci-dessous la classification qui sera utilisée dans le présent chapitre. La chronologie géomagnétique des 500000 dernières années montre que le champ magnétique terrestre a été alternativement « normal » et « renversé ». Ces différentes époques ont été interrompues par des « événements » mineurs marqués par une inversion. Ces époques sont les suivantes, en allant de la plus récente à la plus ancienne : Brunhes (–0,69 million d'années), Matuyama (–0,69-2,43 millions d'années), Gauss (–2,43-3,32 millions d'années) et Gilbert (–3,32-5,4 millions d'années). L'intervalle magnétique Gilbert-Gauss a été caractérisé par une importante détérioration climatique qui peut se constater dans de nombreuses régions du globe (voir à ce sujet Hays *et al.*, 1969). Cet épisode froid correspond au début de la glaciation du Nebraska (telle qu'elle est attestée dans le golfe du Mexique), à l'apparition des dépôts glaciaires dans l'Atlantique Nord, et à la faune continentale du Villafranchien moyen. Suivant certains auteurs pour lesquels le début de la première détérioration climatique constitue la limite entre le Pléistocène et le Pliocène, cet épisode marque le début du Pléistocène. Cependant, l'adoption de cette délimitation serait en désaccord avec la recommandation du congrès de 1955 de l'International Association for Quaternary Research (INQUERA), car elle impliquerait que les ensembles fauniques de la coupe classique de Castellarquato devraient être exclus du Pliocène. Il est préférable de placer la frontière à –1,85 million d'années, ce qui correspond à la base du Calabrien et à l'événement magnétique d'Olduvai de l'époque Matuyama. Des travaux récents ont montré que ce fut une période de réchauffement plutôt que de refroidissement. Sous les latitudes tempérées, les premières grandes glaciations du Pléistocène se produisirent vers –500000 à l'intervalle Brunhes-Matuyama. Cette glaciation peut correspondre à la glaciation alpine de Günz. Le Pléistocène peut, par conséquent,

être sommairement divisé en deux parties, dont la plus récente constitue la période glaciaire et dont la plus ancienne constitue un Pléistocène pré-glaciaire. La glaciation alpine de Riss se situe vers 120000-130000 BP, et la glaciation de Würm a commencé à 80000 BP. Cette dernière est peut-être celle qui a été la mieux datée et étudiée. Elle a duré jusqu'à l'Holocène qui a été situé vers 10000 BP.

Comme indiqué plus haut, nous nous efforçons dans ce chapitre de passer en revue les modifications les plus marquantes subies par le continent africain en réponse aux variations climatiques du Pléistocène. Un continent de la taille de l'Afrique comprend plusieurs environnements distincts, dont chacun a répondu d'une manière et à des degrés différents aux grandes modifications paléoclimatiques du Pléistocène. Nous aborderons donc l'examen de ces changements en nous plaçant dans le cadre des principales régions climatiques actuelles de ce continent, qui peuvent être classées en deux catégories: les zones équatoriales et subéquatoriales et les zones tropicales et subtropicales.

## Zones équatoriales et subéquatoriales

La zone équatoriale couvre actuellement le bassin du Congo dans l'ouest de l'Afrique, caractérisé par des vents peu variables, de faibles différences saisonnières de la température et de l'hygrométrie, et des tornades ou orages fréquents. Cette zone est recouverte de nos jours par des forêts typiques. La zone subéquatoriale couvre la plus grande partie du milieu de l'Afrique. Elle est caractérisée par la présence de masses d'air de type équatorial en été, et de masses d'air de type tropical en hiver. L'hiver est sec et à peine plus frais que l'été. La plus grande partie de cette zone comprend des régions dont l'humidité abondante entretient une végétation de savane tropicale. Les franges méridionales et septentrionales ont aujourd'hui, cependant, une végétation de steppe tropicale.

Les fluctuations de la pluviosité de ces zones au cours du Pléistocène permettent de diviser cette époque en une succession de pluviaux et d'interpluviaux. Les pluviaux connus sous le nom de Kaguérien, Kamasien, Kanjerien et Gamblien sont considérés comme les correspondants des quatre grandes glaciations de l'hémisphère Nord, mais cette corrélation reste à prouver. Il a été distingué dans l'Holocène deux subpluviaux appelés Makalien et Nakurien.

Les pluviaux se traduisent par un empilement plus considérable des sédiments lacustres ou un relèvement des lignes de rivage laissées dans plusieurs bassins fermés par l'extension des lacs existants. Les interpluviaux sont caractérisés par un accroissement de l'activité éolienne au cours duquel les sables éoliens ont été déposés ou redistribués très au sud de la limite méridionale actuelle des dunes mouvantes, et qui correspond à des modifications radicales de la végétation. Dans ces zones, plusieurs sommets volcaniques présentent des traits glaciaires à des altitudes inférieures à la limite actuelle des neiges éternelles, qui indiquent l'existence d'un climat plus froid à certains moments du passé. Nous donnons dans les paragraphes

qui suivent des exemples de ces modifications intervenues en Afrique équatoriale et subéquatoriale.

### Bassins lacustres de l'Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est, en particulier dans ses bassins lacustres, constitue une zone typique de ces pluviaux et interpluviaux proposés pour décrire l'évolution de l'Afrique subéquatoriale. Les lacs de l'Afrique de l'Est sont situés dans le système des fossés d'effondrement africain. Ceux qui remplissent les fonds de la branche orientale ne possèdent pas d'exutoires, à l'exception du lac Victoria, et se trouvent dans des climats beaucoup plus secs. Par contre, les principaux lacs de la branche occidentale sont remplis jusqu'à leur niveau de débordement.

Il apparaît dès l'abord évident que les témoignages de niveaux lacustres plus hauts dans une zone de grande activité sismique comme l'Afrique de l'Est doivent suggérer des hypothèses mais ne permettent pas de tirer des conclusions. Dans cette région extrêmement instable, il est nécessaire d'envisager la possibilité de déplacements tectoniques des lignes de rivage, de modification des niveaux de débordement des lacs et de basculement des bassins lacustres. Pour cette raison, le concept de pluviaux du Pléistocène ancien au moyen a été abandonné (Cooke-1958, Flint-1959, Zeuner-1950). Les études récentes des bassins lacustres de l'Afrique de l'Est ont limité l'utilisation de ce témoignage climato-stratigraphique au pluvial Gamblien qui comporte en certains endroits des sédiments n'ayant pas subi de déformation tectonique.

Des témoignages géologiques très nombreux prouvent cependant, de manière indiscutable, que les limites des principales forêts équatoriales ont varié considérablement dans le passé. Les grandes forêts des bassins de drainage de l'ouest ont été un facteur important de conditionnement de la vie de l'homme tout au long de la période pour laquelle nous disposons de témoignages archéologiques. Le site fameux de la gorge d'Olduvai au nord de la Tanzanie comprend à sa base une faune vertébrée magnifiquement préservée qui est indiscutablement du Pléistocène ancien. Les corrélations climatiques indiquent une période de pluviosité particulièrement importante (Kaguérien ou Olduvai I). Au-dessus se trouvent deux formations qui indiquent respectivement un intervalle plus sec suivi par une pluviosité relativement importante. Il existe dans ce site particulier une séquence stratigraphique qui contient la série évolutive la plus complète du biface, depuis les formes primitives les plus anciennes jusqu'aux plus importantes variantes spécialisées de ce type d'outil du Paléolithique inférieur, tel que nous le connaissons en Europe et en Asie occidentale.

Les témoignages du pluvial Gamblien sont constitués surtout par les plages soulevées et les dépôts de fossiles lacustres de trois lacs autrefois contigus situés au nord-ouest de Nairobi (Nakuru, Elmenteita et Naivasha). Naivasha possède un niveau de plage soulevée légèrement antérieur au Paléolithique supérieur qui indique que le lac avait une profondeur maximum de 200 m et

se déversait probablement à travers une ligne de faite voisine. La faible étendue du bassin versant du lac et la profondeur actuelle des lacs qui n'excède pas 10 m permettent de considérer cette extension ancienne du lac comme une indication de l'existence de climats plus humides dans le passé.

Dans un abri sous roche qui domine les lacs actuels de Nakura et Elmenteita, Leakey a découvert dans la Gamble Cave un site bien stratifié comportant une véritable industrie systématique de lames. Le dépôt situé à l'étage le plus bas est décrit comme un amas de galets de plage lacustre étalé sur le plancher rocheux de l'abri à une hauteur d'environ 200 m au-dessus du niveau actuel du lac. Les dépôts qui contiennent les outils se trouvent peu confortablement situés par-dessus cet amas, et consistent en un dépôt meuble de « cendre, poussière, os et obsidienne ». La faune associée est indiscutablement de type moderne. D'après Leakey, les dépôts à outils appartiennent à la fin d'une période de grande pluviosité (qu'il appelle Gamblien d'après le site en question). Cette période pluviale est la première qui suit celle des derniers niveaux d'Olduvai, porteurs d'outils acheuléens et de restes d'une faune éteinte très caractéristique.

L'étude classique de Nilsson (1931, 1940) sur les bassins lacustres d'Afrique de l'Est est l'un des meilleurs documents sur les fluctuations de leurs niveaux dans le passé. Cet auteur décrit les lignes de rivage soulevées du lac Tana (niveau de la surface: 1830 m), source du Nil Bleu, et note cinq lignes de rivage principales jusqu'à + 125 m, avec un niveau moins distinct à + 148 m. Nilsson montre également que quatre lacs de la Rift Valley (Zwai, Abyata, Langana et Shela) étaient reliés entre eux et se sont pendant un certain temps déversés dans la rivière Awash.

Les données paléoclimatologiques relatives au lac Victoria montrent qu'il a été bas et endoréique pendant une période de durée indéterminée antérieure à 14500 BP, époque à laquelle régnait une végétation de savane herbeuse. Le lac commença à monter vers 12000 BP. C'est alors qu'une végétation forestière commença à apparaître d'abord autour des confins septentrionaux du lac. Mais il est possible que le niveau de celui-ci soit tombé à 12 m au-dessous du niveau actuel pendant une courte période autour de 10000 BP. Entre 9500 BP et 6500 BP le lac Victoria était entièrement rempli, et entouré de forêt sempervirente. Le niveau du lac a, en partie, été influencé par l'incision de son exutoire, mais les bas niveaux précédents, ainsi que la séquence palynologique, sont certainement indépendants de ce facteur.

Butzer *et al.* (1972) ont effectué une étude détaillée des bassins lacustres d'Afrique de l'Est et donnent des datations par le radiocarbone de certains sédiments des anciennes plages. Les événements et les dates du Quaternaire récent des lacs Rodolphe, Nakura, Naivasha et Magadi coïncident dans une large mesure. Le lac Rodolphe, dont la surface est actuellement de 7500 km<sup>2</sup> est le plus grand lac endoréique d'Afrique. Situé dans une zone de subsidence à l'est du Rift, il est principalement alimenté par la rivière Omo qui prend sa source dans les hautes terres de l'ouest de l'Ethiopie. Les travaux de Butzer montrent que le littoral, les lits deltaïques et fluviaux associés à ce lac étaient à un niveau supérieur d'environ 60 m au niveau actuel vers 130000 BP, et encore 60-70 mètres plus haut

vers 13000 BP. Entre cette dernière période et 9500 BP le lac devint plus réduit qu'aujourd'hui et le climat se fit plus aride. A partir de cette dernière date, le lac monta à nouveau et son niveau varia entre 60 et 80 m au-dessus du niveau actuel jusqu'à 7500 BP, date à partir de laquelle le lac Rodolphe se rétrécit. Il y eut ensuite des niveaux plus élevés vers 6000 BP et, à partir de 3000 BP, le lac tomba à ses dimensions actuelles.

Les témoignages en provenance des autres lacs d'Afrique de l'Est étudiés par Butzer *et al.* montrent une histoire similaire pour le Quaternaire récent.

### Les bassins du Tchad et du Sudd

Le bassin du Tchad mérite une attention particulière en raison de sa situation à la limite sud du Sahara et de la grande surface de la mer intérieure qui remplit la totalité du bassin au Pléistocène. Le lac Tchad actuel est un vestige de cette ancienne mer intérieure (cf. Monod-1963 et Butzer-1964). Les eaux du bassin proviennent des savanes d'Afrique centrale.

Le lac actuel est à une altitude de 280 m, et sa surface oscille entre 10000 et 25000 km<sup>2</sup>, sa profondeur moyenne variant entre 3 et 7 m, avec un maximum de 11 m. Le lac est séparé de deux grandes dépressions, le Bodélé et le Djourab, par une ligne de partage des eaux peu élevée, coupée par la vallée sèche du Bahr el-Ghazal. La plus basse des lignes de rivage du lac Tchad actuel, à 4-6 m, permettrait aux eaux de déborder dans la dépression de Bodélé distante de 500 km. A son niveau le plus haut de 322 m, l'ancêtre Pléistocène du Tchad a formé des lignes de rivage clairement visibles à 40 et 50 m, correspondant à une surface de 400000 km<sup>2</sup>. Il existe également des traces plus discontinues de lignes de rivage intermédiaires. Grove et Pullan (1963) montrent que les importantes pertes par évaporation du lac actuel sont largement compensées par le débit du Logone et du Chari venant du sud. Ces auteurs estiment que l'évaporation du lac Pléistocène devait être six fois plus importante, si bien qu'il devait recevoir annuellement une quantité d'eau égale à un tiers du débit annuel du Congo.

Butzer (1964) déclare avec raison que l'ancienne mer du Tchad représente, par conséquent, un excellent témoignage en faveur d'une plus grande humidité des latitudes tropicales subhumides. Malheureusement, il n'a pas été possible d'établir la corrélation des lignes de rivage des différentes parties du bassin. La couche de terrains du Pléistocène de 600 m d'épaisseur qui se trouve sous certaines parties du bassin montre la complexité et la longue histoire de ce bassin intérieur. Pour le Nigéria, Grove et Pullan (1963) suggèrent qu'après une période où le niveau du lac était supérieur de 52 m au niveau actuel au Pléistocène ancien, le climat se dessécha avec des formations dunaires importantes sur l'emplacement antérieur du lac. L'établissement d'un nouveau réseau hydrographique à une date ultérieure fut suivi par une autre période humide marquée par une élévation du niveau du lac d'au moins 12 m à l'Holocène. Il peut donc être affirmé que deux mouvements positifs, mal analysés, du lac semblent s'être produits avant 21000 BP; ils furent suivis par un long intervalle de dessèchement et d'activité éolienne

jusque peu avant 12000 BP, époque à laquelle le lac commença à s'étendre de nouveau. Le lac atteignit vers 10000 BP un niveau maximum avec des débordements au moins intermittents. Cette période de hautes eaux dura jusque vers 4000 BP.

L'histoire de cette mer intérieure au Pléistocène ancien et à l'Holocène semble donc coïncider à quelques détails près avec celle des bassins d'Afrique de l'Est.

Le lac Sudd au Soudan méridional représente, suivant l'auteur du présent chapitre, une autre grande mer intérieure qui eut probablement une histoire analogue à celle du bassin du Tchad. Le Sudd est un lac mort qui est censé avoir couvert la région du bassin supérieur du Nil, et s'être étendu au-delà jusqu'au Nil Blanc, à des parties du Nil Bleu et au Bahr el-Ghasal. L'idée de l'existence de cet ancien lac est venue des ingénieurs du génie rural travaillant en Egypte (Lombardini, Garstin et Willcocks) et a été élaborée par Lawson (1927) et Ball (1939). Tous furent impressionnés par le nivellement des plaines du Soudan central et méridional et notèrent qu'une petite élévation du niveau des Nils inonderait des surfaces considérables. Ball a estimé que le lac Sudd a occupé une superficie de 230000 km<sup>2</sup> (la région limitée par la courbe des 400 m, altitude de Shambe). Cette région est couverte par la formation de Um Ruwaba qui a été récemment cartographiée et est constituée par une longue série de dépôts fluviaux, deltaïques et lacustres. Son point culminant dépasse 500 m, ce qui est de loin supérieur au niveau le plus bas d'écoulement de la crête de Sabaluka au nord de Khartoum (434 m), qui est supposée avoir constitué la limite septentrionale du lac. Comme il a été souligné par Saïd (MS), cette crête est située sur une des principales lignes de failles qui bordent le sud du massif nubien, siège d'une grande activité sismique. Cette altitude, pour cette raison et d'autres encore, relatives à l'incision de la gorge de Sabaluka par une érosion ultérieure, ne peut pas être considérée comme représentant la hauteur de la crête pendant le remplissage du lac. Une autre complication est introduite, en période de crues, par l'effet de barrage des eaux du Nil Bleu se précipitant dans le Nil Blanc. Bien que l'histoire du lac Sudd ne soit pas connue de manière détaillée, son extension est attestée à l'évidence par la plage qui, à 382 m, entoure de vastes régions du Nil Blanc. Comme le bassin du Tchad, il semble avoir été très étendu entre 12000 BP et 8000 BP. Il devait avoir au nord une largeur de 50 km (Williams, 1966). Le lac, ensuite, s'est rétréci et vers 6000 BP la pluviosité annuelle était tombée à environ 600 mm près de Khartoum, et le niveau du Nil Blanc était tombé entre 0,5 et 1 m au-dessus du niveau moyen actuel des hautes eaux.

### Phénomènes glaciaires

L'ancienne glaciation de l'Afrique est étroitement liée aux glaciers actuels qui, à leur tour, dépendent principalement de la répartition des très grandes altitudes. Avec la seule exception des montagnes de l'Atlas, tous les sommets possédant des glaciers se trouvent en Afrique de l'Est à quelques degrés de l'équateur... Les altitudes vont de près de 3900 m à 6100 m. Flint (1947, 1959) résume les données significatives relatives à ces régions



et indique que les chutes de neige qui alimentaient ces glaciers étaient probablement produites par la précipitation orographique de l'humidité des masses d'air maritime se déplaçant vers l'est en provenance de l'Atlantique Sud et, à un moindre degré, se déplaçant vers l'ouest en provenance de l'océan Indien.

L'altitude du mont Kenya (lat.  $0^{\circ}10' S$ ; long  $37^{\circ}18' E$ ) est de 5158 m et la limite actuelle des neiges éternelles se trouve à 5100 m; il est estimé qu'au Pléistocène la limite des neiges éternelles descendait au maximum à 900 m (Flint, 1959). Le mont Kilimandjaro en Tanzanie (lat.  $3^{\circ}05' S$ ; long.  $37^{\circ}22' E$ ) a une altitude de 5897 m et semble se trouver actuellement juste au-dessous de la limite climatique des neiges éternelles; la limite la plus basse au Pléistocène était supérieure à 1300 m (Flint, 1959). Le mont Elgon, en Ouganda (lat.  $1^{\circ}08' N$ ; long.  $34^{\circ}33' E$ ) a une altitude de 4315 m et se trouve maintenant bien au-dessous de la limite climatique des neiges éternelles. Il possédait des glaciers au Pléistocène. Le mont Ruwenzori (lat.  $0^{\circ}24' N$ ; long.  $29^{\circ}54' E$ ) a une altitude de 5119 m et la limite actuelle des neiges éternelles se trouve à 4750 m sur le versant ouest (Zaïre) et à 4575 m sur le versant est (Ouganda). Les glaciers du Pléistocène descendaient à 2900 m sur le versant ouest et à environ 2000 m sur le versant est.

Les hautes terres d'Éthiopie ne possèdent pas de glaciers, mais les monts Semien ( $13^{\circ}14' N$ ; long.  $28^{\circ}25' E$ ) semblent en avoir possédé au Pléistocène. Nilsson (1940) établit l'existence de deux anciennes glaciations sur certains sommets de ce massif (altitude 4500 m environ) avec des limites climatiques des neiges éternelles à 3600-4100 m et 4200 m. Un retrait glaciaire associé avec le Pléistocène récent correspond à une limite des neiges éternelles à 4000 m. Nilsson (1940) décrit également une glaciation du Pléistocène récent au mont Kaka (lat.  $7^{\circ}50' N$ ; long.  $39^{\circ}24' E$ ) avec une limite des neiges éternelles à 3700 m. Les autres sommets volcaniques d'Éthiopie qui se trouvent maintenant bien en-dessous de la limite des neiges éternelles présentent également des indices de glaciations: mont Guna (lat.  $11^{\circ}43' N$ ; long.  $38^{\circ}17' E$ ); Amba Farit (lat.  $10^{\circ}53' N$ ; long.  $38^{\circ}50' E$ ) et mont Chillale (lat.  $7^{\circ}50' N$ ; long.  $39^{\circ}10' E$ ).

Il existe des témoignages convaincants de glaciation à au moins deux reprises dans les zones équatoriales et subéquatoriales de l'Afrique, et d'un climat beaucoup plus froid pendant la période correspondant à la glaciation de Würm. En plus des traits d'origine glaciaire constatés sur certains sommets de cette zone, il a été découvert en Éthiopie des traces de solifluxion et de modifications des sols dues à l'action du gel (4200/9300 m). D'après Budel (1958), la limite inférieure des phénomènes de solifluxion atteignait 2700 m pendant la période de Würm. Des dépôts fluvi-glaciaires ont également été notés dans de nombreuses régions d'Afrique équatoriale. Les dépôts du mont Ruwenzori ont été étudiés par de Heinzelin (1963) et se sont avérés parallèles aux terrasses gambliennes de la rivière Semliki. Le Semliki, qui relie les lacs Edouard et Albert, à la frontière du Zaïre et de l'Ouganda, possède des lits épais de galets, de graviers, de sable et de terre rouge alluvionnés ensemble avec les dépôts colluviaux. De Heinzelin montre que les terrasses

sangoennes-lupembiennes sont contemporaines des dépôts fluvio-glaciaires du mont Ruwenzori.

## Zone tropicale et zone subtropicale

La zone tropicale actuelle a un régime de vents dominants d'est et des variations saisonnières de température marquées. La partie occidentale de cette zone, qui se trouve sur la côte atlantique, a des alizés stables, une température relativement fraîche, une humidité atmosphérique importante et pratiquement aucune pluie. Le reste de cette zone couvre les grands déserts du nord et du sud du continent. Ces régions sont arides et chaudes avec une variation diurne importante de la température et un maximum absolu de température. La zone subtropicale couvre les extrémités nord et sud du continent et se caractérise par des masses d'air tropical en été et des masses d'air de type tempéré en hiver. La température et la pluviosité saisonnières varient considérablement. Les régions possédant un climat méditerranéen ont un temps clair et calme en été et des hivers pluvieux.

### Le Sahara

Le Sahara est peut-être l'élément le plus marquant de cette zone. S'étendant sur plus de 5500 kilomètres de la mer Rouge à l'Atlantique avec une largeur moyenne du nord au sud de plus de 1700 kilomètres, il couvre près d'un quart de la surface totale du continent africain. Sur l'ensemble de cette région, la pluviosité, inégalement répartie, est par endroits supérieure à 100 mm par an, et en moyenne très inférieure. Il n'y existe par conséquent aucun cours d'eau permanent, à l'exception du Nil dont les eaux proviennent de sources situées bien à l'extérieur du Sahara. Les nappes éphémères et permanentes résultant de l'écoulement de surface sont sans conséquence pour la vie humaine à l'époque actuelle, à la différence des sources et puits alimentés par les eaux souterraines.

Le Sahara est constitué par un socle rigide de roches précambriennes recouvertes de sédiments allant du Paléozoïque au Cénozoïque, qui restèrent stables pendant la plus grande partie du Phanérozoïque. C'est seulement dans la chaîne de l'Atlas, du golfe de Gabès au Maroc, et dans les collines de la mer Rouge à l'est du Nil, que se produisit une certaine activité de déformation et de plissement. Une activité analogue peut être notée en Cyrénaïque et dans le sous-sol de la région côtière d'Afrique du Nord. Ces secousses appartiennent au système alpin d'orogénèse du Cénozoïque récent et du Quaternaire. La chaîne de la mer Rouge en revanche, est associée avec les mouvements tectoniques et l'extension du grand Rift africain.

La zone de relief la plus étendue est celle du massif de l'Atlas, qui possède la pluviosité la plus importante. Des reliefs peu importants existent en Cyrénaïque et dans les massifs du Hoggar et du Tibesti du Sahara central. Ces deux derniers massifs constituent deux régions de topographie montagneuse

reliées par la selle basse du Tummo. Cette région a une altitude moyenne de 2000 m avec des sommets de 3000 m. La plupart des sommets sont constitués par des roches volcaniques qui se sont formées pendant une période prolongée d'éruption qui s'étendit bien avant dans le Pléistocène. Des zones moins étendues de roches volcaniques se rencontrent dans les massifs de l'Aïr, au sud-ouest du Hoggar, l'Uwaynat qui se dresse de manière abrupte à mi-chemin du Tibesti et du Nil, le mont Ater, etc. Actuellement, ces massifs ont un effet insignifiant sur le climat; mais il existe de nombreux témoignages géologiques d'une bien moins grande aridité du Sahara pendant plusieurs épisodes du Pléistocène.

Le plus grand facteur d'érosion dans le désert, maintenant comme au cours de toutes les périodes d'aridité, est l'érosion éolienne qui est responsable de la formation de la grande pénéplaine saharienne. Les sables grossiers transportés par le vent s'accumulent en étendues appelées *erg* ou *reg*, tandis que les matériaux plus fins sont transportés en altitude dans l'atmosphère où ils restent en suspension partielle prolongée. La surface rocheuse dénudée qui est le résultat de cette érosion du désert est appelée *Hammada*. Ces surfaces présentent des bassins et des dépressions, qui vont de petits bassins étroits à d'énormes dépressions dont la profondeur atteint par endroits 134 m au-dessous du niveau de la mer (dépression de Qattara). Ces dépressions, pendant les phases pluviales, furent le théâtre d'alluvionnement et, lorsqu'elles furent abaissées au niveau des eaux souterraines, il y apparut des sources et une activité de sédimentation lacustre. Les grandes dépressions se situent surtout en bordure des escarpements mais sont rarement entourées de tous côtés par ceux-ci. Elles ont certainement été formées par érosion éolienne car elles forment des bassins intérieurs sans écoulement.

Les opinions diffèrent sur l'histoire géologique du Sahara. Certains auteurs soutiennent qu'il a été un désert pendant toute la période du Phanérozoïque, et que les périodes humides représentent des fluctuations anormales dans l'histoire d'une aridité continue. D'autres soutiennent que la désertification est un phénomène récent correspondant au système présent de répartition des masses d'air.

L'existence autrefois dans le désert de climats plus humides est attestée par des indices irréfutables, qui vont du système de répartition de la faune à des particularités sédimentaires qui ne peuvent être expliquées que par l'hypothèse d'un ancien climat plus humide. Certains animaux indigènes d'Afrique sont connus d'après le désert et ils n'y auraient pas survécu sans l'existence de ponts de végétation ou de masses d'eau. Des spécimens de crocodiles d'Afrique centrale ont été découverts dans des trous d'eau à l'intérieur de ravins profonds des massifs du Hoggar et du Tibesti; le « mudfish » africain a été trouvé dans le nord jusque dans l'oasis de Biskra dans le sud de la Tunisie. Les caractéristiques du système de drainage du désert indiquent l'existence antérieure d'une pluviosité plus importante. A l'ouest du Hoggar, une vaste plaine s'étend jusqu'à quelques centaines de kilomètres de l'Atlantique, en pente douce à partir de la dépression d'El Juf. Il est clair que cela constituait autrefois le bassin d'évaporation d'un système hydrographique étendu. Les lignes de

drainage qui descendent vers le sud à partir des pentes méridionales de l'Atlas, parmi lesquelles le ouadi Saoura a été suivi sur plus de 500 km, sont significatives. Nous avons là une vallée qui, dans le passé, charriait assez d'eau pour évacuer les sables éoliens qui obstruent actuellement son cours moyen.

A partir des collines de la mer Rouge, certains ouadis s'étendent sur 300 km et drainent des surfaces voisines de 50 000 km<sup>2</sup>. L'un d'eux, ouadi Jharit, qui débouche dans la plaine de Kom Ombo au nord d'Assouan, est bordé de lits minces de limons à grain fin sur une épaisseur de plus de 100 m, qui doivent certainement avoir été déposés par une rivière permanente à grand débit.

Les principaux travaux sur les divisions climato-stratigraphiques sont passés en revue par Monod (1963). Il cite les ouvrages de Alimen, Cha vaillon et Margat (1959) sur le classique bassin de Saoura pour lequel sont proposées les divisions suivantes, en allant de la plus ancienne à la plus récente :

— Pluvial Villafranchien (= Aïdien): sable, gravier, conglomérats de couleur rose rouge reposant sur des roches plus anciennes.

— Post-Villafranchien aride: brèches d'éboulis, loess sableux, etc., surmonté par un paléosol brun rouge. Des galets aménagés grossièrement travaillés ont été signalés dans un site en Algérie.

— Premier pluvial Mazzérien (Q/a): conglomérats et sables.

— Post-Mazzérien aride: dépôts d'argile sableuse, sables éoliens, éboulis.

— Second pluvial Taourirtien (ou Ougartien I) (Q/b): conglomérats, culture à galets aménagés très évoluée de l'Acheuléen moyen (?).

— Post-Taourirtien aride: érosion.

— Troisième pluvial (ou Ougartien II): galets de couleurs variées et sables ou paléosol rouge brun.

— Post-Taourirtien aride: érosion.

— Quatrième pluvial Saourien (Q<sup>1</sup>): sables gris vert, matériaux détritiques, sols fossiles noirs — Atérien.

— Pluvial post-Saourien: croûte de grès — Néolithique.

— Phase humide guirienne (Q<sup>2a</sup>): Néolithique.

Suivant Arambourg (1962), les quatre principaux pluviaux: Mazzérien, Ougartien I, Ougartien II et Saourien du nord du Sahara pourraient correspondre aux pluviaux d'Afrique de l'Est: Kaguérien (Olduvai I), Kamasien, Kanjérien et Gamblien. Le Guirien du nord-ouest de l'Afrique pourrait correspondre aux phases humides post-Gambliennes.

## Le Nil

Le Nil a attiré l'attention des spécialistes depuis longtemps et la littérature traitant de ses divers aspects est énorme. La préhistoire et l'évolution géologique de ce fleuve ont fait récemment l'objet d'études intensives par Wendorf (1968), Butzer et Hansen (1968), de Heinzelin (1968), Wendorf et Schild (MS), Giegengak (1968) et Said. Les notes qui suivent sont le résultat d'une étude de ce dernier, fondée sur la cartographie, sur le terrain des

dépôts fluviatiles et des sédiments associés, et l'examen d'un grand nombre de forages profonds ou superficiels effectués pour la recherche d'eau et de pétrole. Il est possible de considérer que le Nil est passé par cinq épisodes principaux depuis l'incision de son cours au Miocène supérieur. Chacun de ces épisodes a été caractérisé par un fleuve qui tirait la plus grande partie de son alimentation de sources extérieures à l'Égypte. Vers la fin des quatre premiers épisodes (le dernier est en cours), le cours d'eau semble avoir diminué ou avoir entièrement cessé de s'écouler en Égypte. Ces grandes phases de récession furent accompagnées par des modifications physiques, climatiques et hydrologiques importantes. Lors de la première récession, la mer semble s'être avancée dans les terres en formant un golfe qui occupait la vallée creusée jusqu'au sud d'Assouan. Pendant la seconde récession, qui commença avec le Pléistocène aride et se poursuivit pendant plus de 1 100 000 ans, un climat hyperaride s'établit sur l'Égypte qui fut transformée en un véritable désert. Pendant cet épisode l'activité éolienne fut importante, les grandes dépressions du désert commencèrent à se former, et le tapis végétal qui avait couvert l'Égypte pendant presque tout le Pliocène fut détruit. Il existe des témoignages d'une phase pluviale relativement brève au début de cette période. Ce pluvial donna naissance à des torrents éphémères s'alimentant entièrement en Égypte. Les cinq cours d'eau qui occupèrent la vallée du Nil depuis son creusement au Miocène ancien sont appelées: Eonil (Tmu), Paléonil (Tplu), Protonil (Q<sub>1</sub>), Prénil (Q<sub>2</sub>) et Néonil (Q<sub>3</sub>).

Les variations climatiques ainsi enregistrées en Égypte peuvent être résumées par le tableau suivant, en allant de la plus ancienne à la plus récente:

*Pluvial Pliocène*

(Tplu) 3,32 à 1,85 million d'années BP.

Les sédiments du Paléonil sont principalement des sédiments élastiques à grain fin en lits minces et des argiles, dans le sous-sol de la vallée et en affleurements le long des ouadis. Les sources du Paléonil étaient en Égypte, de même qu'en Afrique équatoriale et subéquatoriale. Couverture végétale importante, désintégration chimique intense et écoulement réduit. Répartition des pluies probablement régulière sur l'ensemble de l'année.

*Phase hyperaride du Pléistocène récent*

(Intervalle Tplu/Q<sub>1</sub>) 1,85 à 0,70 million d'années BP.

L'Égypte devient un désert. Une activité sismique est à signaler dans la vallée du Nil. L'action éolienne atteint son maximum. Cette phase est interrompue par un bref pluvial (Armant) avec formation de lits de gravier alternant avec des lits de sable granoclassé ou de marne incorporés dans une matrice jaune rouge et surmontés d'une brèche rouge cimentée. Aucun outil n'a été trouvé dans ces dépôts.

*Pluvial Edfou*

(Q<sub>1</sub>) 700 000 à 600 000 BP.

C'est le retour des conditions climatiques du Paléonil; le Protonil avec des sources identiques à celles de son prédécesseur, entrant en Égypte et

taillant son lit suivant un cours parallèle à celui du Nil moderne et situé à l'ouest de celui-ci. Des sédiments sous forme de lits de gravier de quartz et de quartzite sont incorporés dans une matrice de sel rouge brique. Ces sédiments proviennent d'un terrain profondément désintégré et très lessivé. Dans le désert les sédiments comparables des conglomérats des ouadis sont connus sous la forme de canaux inversés. Des outils roulés de tradition chel-léenne sont signalés dans ces dépôts.

*Phase aride du Prénil*

(Q<sub>2</sub>)? 600000 à 125000 BP.

Une nouvelle rivière entre en Egypte, alimentée par des eaux des hautes terres d'Ethiopie. La composition minérale des sédiments du Prénil montre la présence du minéral augite (caractéristique des sédiments du Nil moderne en provenance des hautes terres d'Ethiopie) ainsi que la présence abondante du minéral épidote, qui distingue ces dépôts de ceux du Néonil suivant et du Nil moderne. On signale un pluvial mineur au cours des phases initiales de cet intervalle.

*Pluvial Abbassia*

125000 à 80000 BP.

Le Prénil cesse de s'écouler en Egypte, les sources du fleuve étant coupées par la surrection du massif nubien. Ce pluvial est caractérisé par des graviers polygéniques en provenance des collines de la mer Rouge dont la surface était profondément désintégrée mais peu lessivée. Ces graviers contiennent en abondance un outillage de l'Acheuléen récent.

*Phase aride Abbassia/Makhadma*

80000 à ?40000 BP.

Erosion.

*Subpluvial Makhadma*

?-40000 à - 27000.

Erosion en nappe, outils de tradition sangoëenne-lupembienne sur plusieurs pentes du lit érodé du Prénil. Dans le désert, se rencontrent partout des outils de tradition moustérienne et plus tard atérienne.

*Phase aride du Néonil*

(Q<sub>3</sub>) - 27000 à maintenant.

Un cours d'eau (Néonil) avec des sources et un régime similaires à ceux du Nil moderne entre en Egypte. Le Néonil est passé par des phases récessionnelles formant des maxima subpluviaux: subpluvial Deir el-Fakhuri (15000 à 12000 BP), subpluvial Dishna (10000 à 9200 BP) et Néolithique (7000 à 6000? BP).

On peut donc affirmer que les sédiments de la vallée du Nil ne sont pas très différents de ceux du Sahara. Il est possible, en réalité, de généraliser et d'indiquer que le pluvial Armant d'Egypte peut correspondre au pluvial « Villafranchien » du nord-ouest du Sahara, l'Edfon au Mazzérien, l'Abbassia,

à l'Ougartien, le Makhadma au Saourien et le Deir el-Fakhouri, le Dishna et le Néolithique au Guirien.

Il convient de noter, en conclusion, que les pluviaux africains doivent avoir pour origine des variations climatiques mondiales qui, en théorie, devraient correspondre aux glaciations d'Europe et d'Amérique du Nord. Si ce fait n'a pas été prouvé, il est possible d'avancer que, en général, l'Ougartien (du nord-ouest de l'Afrique), l'Abbassia (du nord-est de l'Afrique) et le Kanjérien (Olduvai IV) d'Afrique de l'Est peuvent être mis en corrélation avec la glaciation alpine de Riss. Des études supplémentaires, en particulier dans le domaine des mesures paléomagnétiques et radiométriques, sont nécessaires, avant qu'il soit possible de donner des conclusions précises.

---

# Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique

## *Partie II*

*H. Faure*

L'histoire des derniers millions d'années de notre globe a été marquée par des alternances répétées de profondes modifications de climat. Le phénomène le plus marquant, bien connu depuis plus d'un siècle, est certainement l'extraordinaire avancée et le recul des glaciers des hautes latitudes et altitudes. Ce phénomène traduit des refroidissements importants ayant une profonde influence sur l'environnement et la vie des hominidés. En Afrique, la manifestation la plus spectaculaire des variations climatiques quaternaires est marquée par l'extension des domaines lacustres dans les zones actuellement arides et le développement de grandes étendues dunaires en direction de régions qui connaissent maintenant un climat plus humide.

Depuis une dizaine d'années, la chronologie de ces événements climatiques a considérablement progressé grâce, pour les trente mille dernières années, à l'utilisation méthodique des mesures radiochronologiques au carbone 14. Pour les derniers millions d'années, la chronologie des inversions magnétiques, appuyée sur des mesures radiométriques par la méthode argon-potassium Ar/K, autorise des corrélations à distance avec les autres régions où ces méthodes sont également utilisées, et notamment avec le domaine océanique.

Avant que ces méthodes de corrélations chronologiques aient été employées, la stratigraphie du Quaternaire était principalement appuyée sur la succession des événements climatiques, considérée comme un cadre chronologique. Les corrélations de régions à régions étaient faites en parallélisant les époques successives de climats semblables. Ainsi on avait



proposé assez arbitrairement une correspondance entre les périodes glaciaires européennes et les phases pluviales africaines. Cette vision connaissait des oppositions proposées par plusieurs auteurs (Tricart-1956, Balout-1952, etc.).

La réponse apportée à cette question de corrélation se révèle beaucoup plus complexe dans la réalité et commence seulement à être entrevue grâce à une meilleure connaissance des mécanismes de la climatologie globale d'une part et à la chronologie climatique détaillée des derniers milliers d'années, d'autre part.

*Magnétostratigraphie et chronologie radiométrique:*

En plus des remarques faites plus haut par Rushdi Said, il faut noter qu'une confusion fréquente a été faite entre les unités lithostratigraphiques, biostratigraphiques et chronostratigraphiques, si bien que le manque de rigueur dans les définitions entraîne une nomenclature souvent difficilement utilisable dans un cadre chronologique qui s'affine.

Par ailleurs certains éléments du champ magnétique comme l'inclinaison ou l'intensité semblent en relation très étroite avec des éléments du climat (fig. 1 et fig. 2).

## Glaciations quaternaires et chronologie

Durant le Quaternaire, il est probable qu'au moins une douzaine de refroidissements importants ont été enregistrés dans les dépôts continus accumulés au fond des océans (voir fig. 2). Environ huit seulement ont été reconnus dans les dépôts continentaux de l'Europe du Nord. Les terrasses fluviatiles et les dépôts glaciaires de la région alpine sont eux rattachés à quatre (ou six) glaciations classiques: Günz, Mindel, Riss, Würm (et Donau, Biber) pouvant comprendre chacune un nombre de « stades ».

Le caractère discontinu des témoins continentaux rend ainsi difficiles et souvent illusoire les corrélations entre les périodes glaciaires de régions éloignées lorsqu'elles ne sont pas situées avec certitude par rapport à une échelle magnétochronologique ou radiométrique. En effet, la chronologie classique des glaciations alpines n'est pas située avec précision dans le temps. Les termes Günz, Mindel, Riss, Würm, Biber ont été utilisés dans des régions variées pour des formations non synchrones. Ainsi la chronologie (Ar/K.) des roches volcaniques intercalées dans les terrasses du Rhin attribuerait aux formations appelées « Mindel I et II » un âge 0,3 et 0,26 M.A., et aux terrasses dénommées « Günz I et II » un âge de 0,420-0,34 M.A. Mais le même terme de « Günz » est parfois appliqué à la période froide qui précède le Cromérien et, qui aurait donc un âge de 0,9 à 1,3 M.A. coïncidant avec la période froide précédant l'événement de Jaramillo dans les carottes sous marines. Dans cette dernière interprétation, le « Donau », période froide précédente, devrait comprendre l'événement de Gilsa, et être l'équivalent de l'Eburonien.

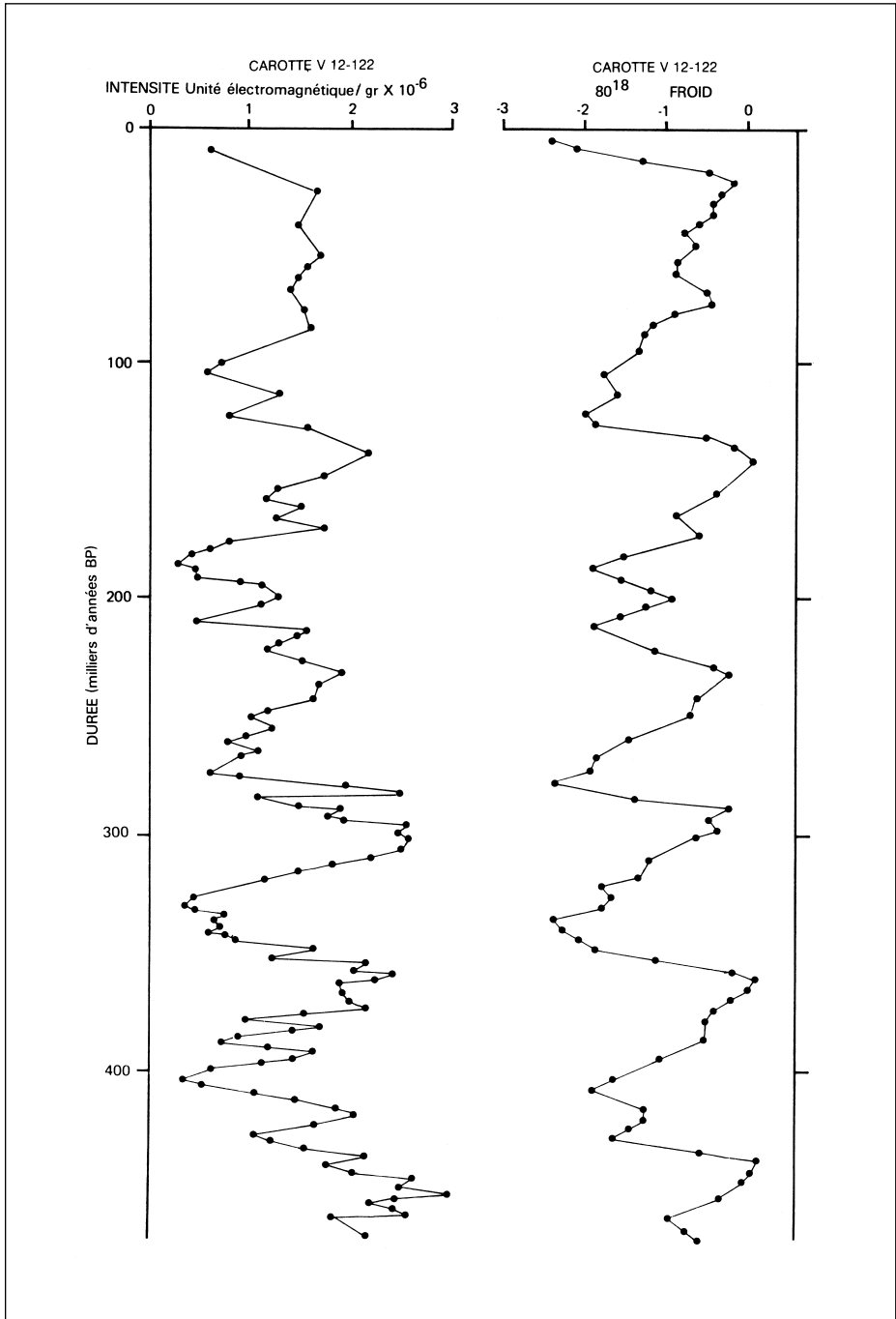


Fig. 1: Courbes montrant les analogies entre les rapports isotopiques de l'oxygène (ou les variations de températures) et l'intensité du champ magnétique terrestre, dans une carotte sous-marine, pour les 450000 dernières années. D'après WOLLIN, ERICSON et WOLLIN (1974).

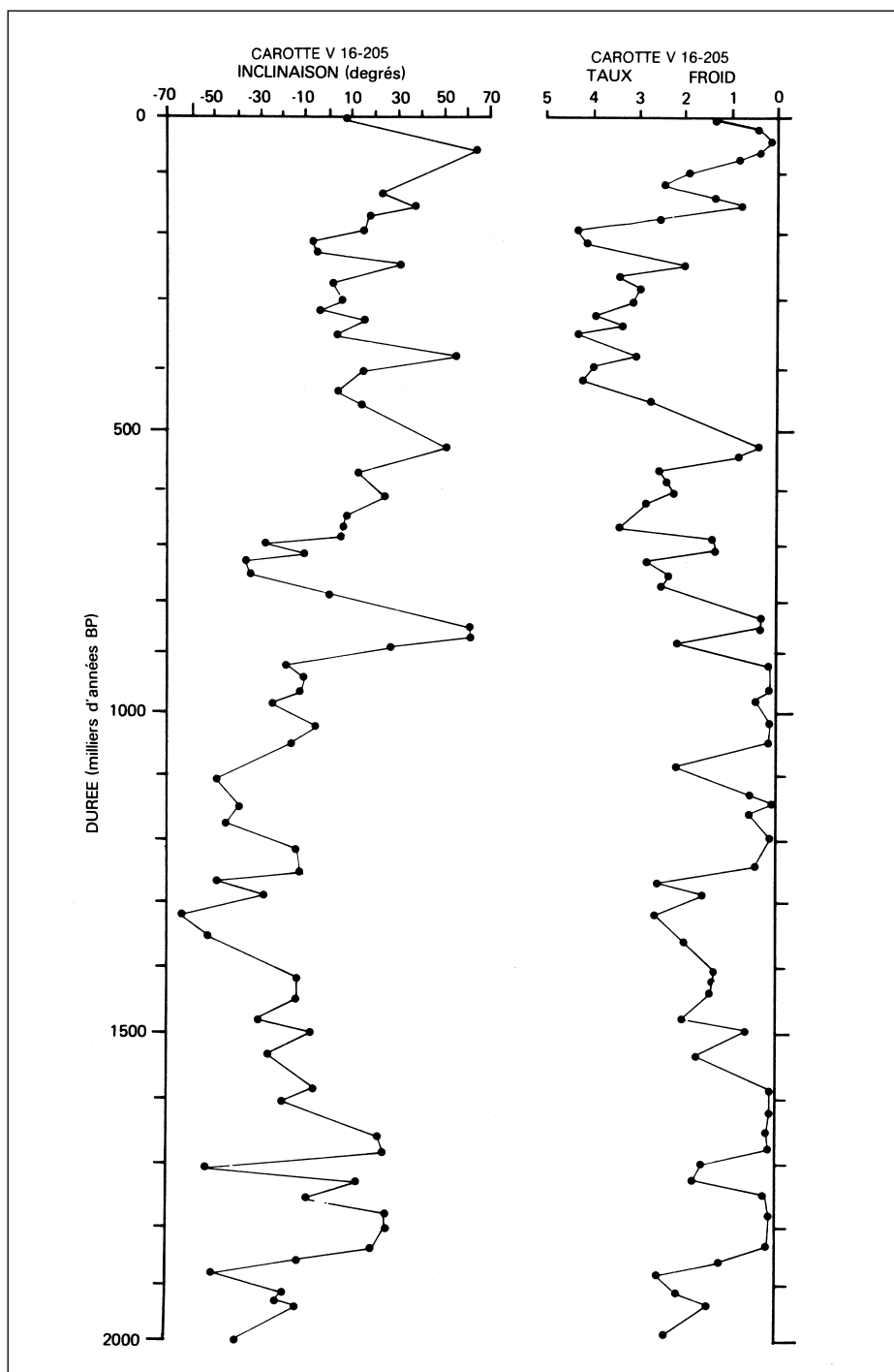


Fig. 2 : Courbes montrant les analogies entre les températures indiquées par les microfaunes et l'inclinaison magnétique, pour les deux derniers millions d'années. D'après WOLLIN et al. (1974).

On comprend, sur cet exemple, le danger qu'il y a à étendre, d'une région à une autre, une chronologie fondée sur une succession climatique continentale: en remontant dans le temps, suivant le nombre d'événements froids repérés et suivant la nomenclature qui leur est arbitrairement attribuée, les divergences rendent incertaine la corrélation des témoins de glaciations alpines avec les refroidissements successifs mesurés dans les carottes océaniques.

Un enregistrement complet et continu de tous les phénomènes climatiques d'une part, et des repères magnétostratigraphiques et radiométriques d'autre part, est indispensable pour caler, même approximativement, une échelle stratigraphique et permettre une comparaison valable entre deux régions.

L'inversion magnétique Matuyama-Brunhes (0,69 M.A.) a été repérée dans l'étage Cromérien défini par la palynologie, et l'événement de Gilsa (1,79 M.A.) dans l'Eburonien (Van Montfrans, 1971).

## Transgressions quaternaires et chronologie

Chaque glaciation provoque une régression glacio-custatique de la mer qui peut être de l'ordre d'une centaine de mètres. Les transgressions marines provoquées par la fusion des glaces permettent donc dans les zones littorales de relier la chronologie climatostratigraphique à la chronologie des cycles marins.

Dans les régions où les formations marines sont coralliennes (Barbades, Bermudes, Nouvelle-Guinée, mer Rouge), la datation par les méthodes du déséquilibre de l'uranium appliquées à l'aragonite des coraux a permis de préciser l'âge des transgressions marines des derniers interglaciaires (200000, 120000, 105000, 85000 ans B.P. environ). Avec la marge d'erreur physique des différentes méthodes radiochronologiques, on constate que ces hauts niveaux marins correspondent assez bien avec les phases de températures plus élevées indiquées par les microfaunes marines, les pollens et par les isotopes de l'oxygène.

## Mécanisme de la climatologie globale

Le climat ne constitue pas un moyen de corrélation chronologique simple. La complexité des facteurs en jeu, à un instant donné (ou à une époque d'une durée de quelques siècles ou de quelques millénaires), interdit d'utiliser les données non suffisamment bien datées comme critère stratigraphique ou chronologique.

Les faits qui conduisent à ces constatations sont de deux ordres:

— La connaissance de l'évolution climatique globale à l'échelle de quelques décennies (ou de quelques siècles, en tenant compte de données historiques) prouve la grande complexité du problème à l'échelle du globe. Il faut connaître l'évolution de tous les facteurs: « constante » solaire, circulation océanique,

situation des fronts polaires, répartition des températures, pluies (non seulement leur moyenne, mais aussi leur variabilité).

— La connaissance, grâce aux mesures radiométriques, des variations de certains facteurs climatiques depuis environ 25000 ans (fin du Pléistocène et Holocène), nous montre d'une part la rapidité de changements importants pour lesquels de bons documents existent et, d'autre part, la complexité des corrélations à l'échelle du globe. L'échelle des temps prise en considération prend alors un rôle majeur.

Le «*système climatique*», tel qu'il est défini par la National Academy of Sciences, Washington (1975), est constitué par les propriétés et les processus qui sont responsables du climat et de ses variations (propriétés thermiques: température de l'air, de l'eau, de la glace, des terres; propriétés cinématiques: du vent, des courants océaniques, des déplacements de la glace, etc.; propriétés aqueuses: humidité de l'air, nuages, eau libre ou souterraine, glace, etc.; propriétés statiques, telles la pression, la densité de l'atmosphère et des océans, la salinité, etc., ainsi que les limites géométriques et les constantes du système). Toutes les variables du système sont interconnectées par les processus physiques qui s'y produisent: précipitation, évaporation, radiation, transfert, convection, turbulence.

Les composants physiques du système climatique sont: l'atmosphère, l'hydrosphère, la cryosphère, la lithosphère et la biosphère. Les processus physiques responsables du climat peuvent être exprimés quantitativement par les équations dynamiques du mouvement, l'équation de l'énergie thermodynamique et l'équation de continuité de masse et d'eau.

Les variations climatiques seront d'autant plus complexes que des interactions nombreuses peuvent exister entre les éléments du système climatique. Les causes des changements climatiques sont donc nombreuses et variées, en particulier en fonction de l'échelle de temps à laquelle on s'adresse et des mécanismes d'interactions («*feed back*»). Le rôle des océans est important dans les changements climatiques à travers les processus à l'interface air-eau, qui gouvernent les échanges de chaleur, d'humidité et d'énergie.

Ces considérations préliminaires prouvent que l'étape de la climatostratigraphie du Quaternaire a été une approximation nécessaire, mais fait place progressivement à la recherche de la compréhension des mécanismes pour des situations bien déterminées à différentes échelles de temps. Pour cette raison, nous examinerons plusieurs exemples de résultats récents portant sur l'Actuel, puis sur l'Holocène, le Pléistocène et le Plio-pléistocène.

## Climatologie actuelle et récente en Afrique

En Afrique, le rythme annuel de l'alternance d'une saison sèche et d'une saison humide dans la zone intertropicale est liée au déplacement de la zone de convergence intertropicale (CIT).

Comme J. Maley (1973) et L. Dorize (1974) l'ont récemment résumé, la C.I.T. représente le lieu d'affrontement de la « mousson » (air humide originaire des régions équatoriales ou alizé maritime de l'hémisphère austral) et de l'« harmattan » (air sec saharien). La C.I.T. orientée approximativement W-E se déplace du S. au N. pendant le printemps et les deux premiers mois d'été, du N. au S. ensuite. Ce balancement saisonnier se fait entre le 4° N. 20-23° N. La surface de discontinuité entre l'air humide et l'air sec s'élève lentement du nord au sud. La couche humide de la mousson ne constitue en été qu'un coin froid très mince vers le nord et n'apporte que de faibles précipitations. Il faut en effet que l'air humide présente une épaisseur de 1 200 à 1 500 m pour que des précipitations notables se manifestent, conditions qui ne se trouvent réalisées qu'à 200 ou 300 km au sud du tracé de la C.I.T. (L. Dorize, 1974). La position de la C.I.T. subit des variations très importantes non seulement à l'échelle de la saison mais aussi à l'échelle diurne en fonction du champ de pression de l'ensemble de l'Afrique et de l'océan Atlantique. Comme l'a montré P. Pedelaborde (1970), la poussée originaire de l'Atlantique Sud, liée à l'activité du front polaire austral, représente le moteur essentiel repoussant la zone de convergence vers le Nord. Le retrait de la C.I.T. vers le Sud (en septembre) serait ensuite dû à la fois à l'affaiblissement de l'anticyclone S-Atlantique et à l'influence de l'hémisphère boréal. Les rares interventions de l'air boréal desséché après son transit saharien ne provoquant que quelques pluies sur les massifs montagneux sahariens. En revanche, l'air austral, après son trajet océanique, apporte une humidité potentielle.

La crise climatique actuelle de la zone sahélienne est ainsi consécutive au fait que la C.I.T. s'est cantonnée 3 à 4° plus au sud que sa position moyenne ; alors qu'au cours de la décennie humide (1950-1959) le Sahara s'est rétréci : la phase humide a coïncidé, comme l'a montré J. Maley (1973), avec un fléchissement des températures maximales sur les marges méridionales.

Or la vigueur des fronts polaires et leur extension vers l'équateur sont d'autant plus grandes que l'air polaire est plus froid. Ceci conduit Maley (1973) à distinguer deux mécanismes. Celui des périodes glaciaires et celui mis en évidence pour l'époque actuelle. Dans le premier cas, la surface des inlandsis de l'hémisphère Nord connaissait une grande extension, alors que l'inlandsis antarctique aurait peu varié. Le front polaire Nord avait alors une action prépondérante et repoussait en été la mousson loin vers le Sud. L'aridification était alors en phase avec les avancées glaciaires. Lors du réchauffement holocène, avant 5 000-4 000 ans B.P., le centre d'action polaire s'affaiblit. Durant l'été boréal, le recul du front polaire (F.P.) Nord favorisait l'extension de la mousson au nord de l'équateur pendant que le F.P. Sud poussait vigoureusement les anticyclones subtropicaux vers l'équateur. Durant l'hiver boréal, le front polaire pouvait encore étendre son action sur le Sahara et y provoquer des pluies. L'addition de ces pluies d'hiver et d'été expliquerait le climat humide qui a régné sur le Sahara méridional, et le rétrécissement du désert durant la première moitié de l'Holocène.

Depuis 5 000 ans, le retrait de l'inlandsis arctique a diminué la force du front polaire Nord, en même temps que le centre d'action antarctique a

diminué aussi de vigueur. La poussée de la mousson et l'influence de l'air polaire boréal sur le Sahara diminuant ensemble expliquerait ainsi l'aridification progressive du Sahara.

Ces mécanismes météorologiques peuvent aider à la compréhension des changements climatiques de l'Afrique au cours du Quaternaire.

## Chronologie et climats depuis 25000 ans

Les 25000 dernières années du Quaternaire (fin du Pléistocène et Holocène) donnent un exemple récent et maintenant bien documenté d'une très vaste extension glaciaire et de son recul jusqu'à la période inter-glaciaire actuelle. Durant la même période, les régions intertropicales ont subi une aridité extrême, suivie d'une phase humide et d'une nouvelle aridification. Il s'agit de la seule fluctuation climatique qui peut être étudiée à une échelle de temps de quelques siècles ou de quelques millénaires, permettant une comparaison des éléments du système climatique et de ses variations pour de nombreuses régions du globe situées à presque toutes les latitudes. De plus pour cette période, les indications fournies par les pollens, les diatomées et les faunes, identiques aux espèces actuelles, permettent de quantifier précisément l'ampleur des variations du milieu géographique. En outre, le niveau moyen des mers est assez bien connu pour donner, à chaque instant, une idée du volume général des glaces et des rapports isotopiques de l'oxygène dans les principaux réservoirs (océans, glaces). (Voir Morner 1975.)

En Afrique saharienne, depuis les premières synthèses appuyées sur les datations au carbone 14 (Butzer 1961, Monod 1963, Faure 1967, 1969), les travaux les plus récents sur lesquels on peut appuyer une chronologie détaillée des variations climatiques sont ceux de M. Servant et S. Servant au Tchad et au Niger, et de F. Gasse en Afar. Dans l'Est africain, les travaux des équipes de van Zinderen Bakker et de Livingstone, de Richardson, de Williams, de Wickens, etc. Ils peuvent être comparés aux résultats de nombreuses synthèses présentées pour les régions de hautes latitudes, notamment celles de Velitchko, de Dreimanis, etc. Le domaine de l'océan Atlantique est, de son côté, connu dans son ensemble par les travaux du groupe CLIMAP<sup>1</sup> et de McIntyre, et l'hémisphère Sud par des publications de van der Hammen, de Williams, de Bowler *et al.*

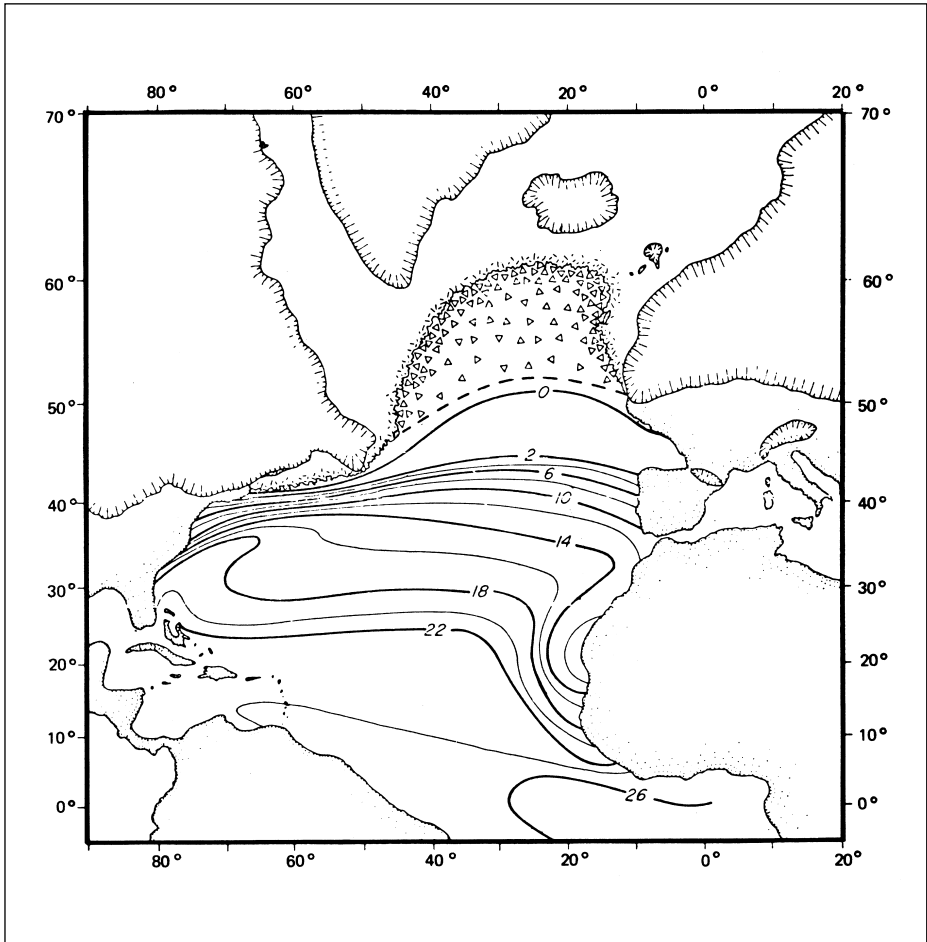
Pour replacer l'histoire de l'évolution du climat de l'Afrique dans son cadre global depuis 25000 ans, on peut y distinguer plusieurs étapes chronologiques.

### 25000-18000 ans B.P.

#### *Hautes latitudes*

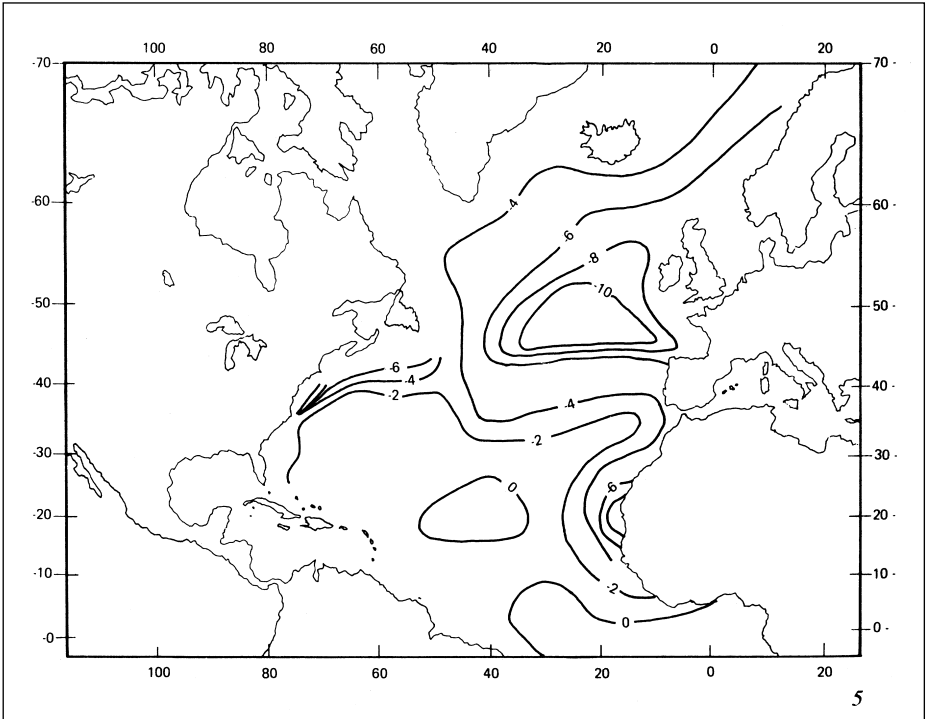
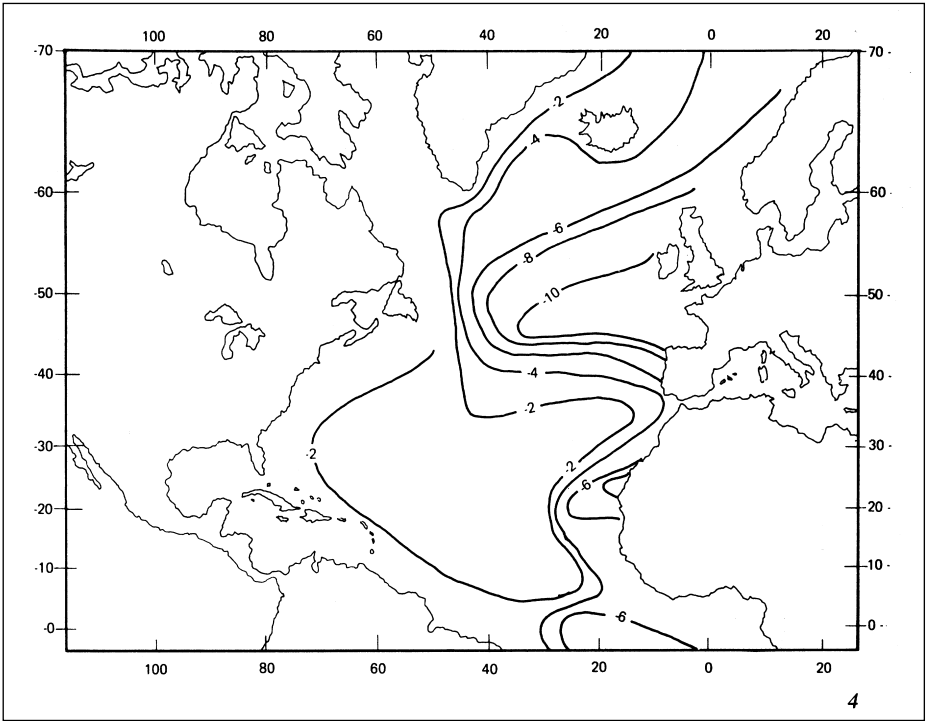
La période de temps comprise entre 25000 et 18000 ans B.P. correspond à la fin de l'extension maximale des calottes glaciaires qui s'étendaient

1. CLIMAP (Climatic long-range interpretation, mapping and prediction) de la Décade internationale de l'exploration océanique (I.D.O.E.).



*Fig. 3: Carte des isothermes des eaux de surface en février - 18000 BP. Les isothermes en tirets sont interprétatifs. Les grandes masses glaciaires continentales sont délimitées par des bordures hachurées, la banquise permanente par des bordures granulées. Le littoral glaciaire est dessiné pour un niveau de la mer inférieur de 85 m au niveau actuel. D'après MCINTYRE et al., 1975*





Carte des différences de température des eaux de surface entre l'époque actuelle et 17 000 BP. (D'après McIntyre, 1974, CLIMAP.) Fig. 4: hiver. Fig. 5: été

dans l'hémisphère nord. Cette dernière extension de la glaciation du Würm (= Wisconsin = Weichselien = Valdai) a couvert de glace une surface représentant 90 à 95 % de celle occupée au cours de toutes les précédentes glaciations du Quaternaire (Flint, 1971). Il s'agit donc d'un modèle très représentatif d'une glaciation.

Autour des zones englacées, le *permafrost* (ou gel permanent du sol au cours de l'année) semble avoir été plus étendu que durant les autres glaciations (Velitchko, 1973, 1975). Cette étendue du *permafrost* serait associée, hors des continents, à une glace de mer également très développée sur les océans arctiques et qui contribuait à une réduction de l'évaporation à l'interface air-mer.

### Océans

Outre la réduction de la surface libre due à la glace de mer, l'abaissement du niveau moyen des océans, passant d'environ -50 à -100m, a contribué à une réduction supplémentaire de la surface de ceux-ci d'environ 10%. A la fin de la période considérée, la presque totalité des plates-formes continentales se trouvait émergée.

Les chercheurs du groupe CLIMAP (McIntyre *et al.*, 1974, 1975; Hays *in* CLIMAP, 1974, etc.) ont pu établir des cartes des températures des eaux de surface de l'océan Atlantique pour l'époque du maximum glaciaire (18000 B.P.) (fig. 3). Comparées aux cartes des situations actuelles (qui sont celles d'un interglaciaire), cette carte fait ressortir une moyenne générale des différences de températures qui n'est que de 2,5° entre le maximum glaciaire et l'actuel interglaciaire. Cependant la répartition des différences de température montre un maximum aux moyennes latitudes (de 6 à 10° de différence) et des différences beaucoup plus faibles (moins de 3°) pour les latitudes intertropicales (fig. 4,5). Ainsi par exemple pour le point 50°N-30°W la température de surface était en hiver 7,3° à 12,7° plus basse à 18000 (ou 17000) ans B. P. qu'elle ne l'est actuellement. En été, la différence tombe à 1,2° à 6,6° (CLIMAP, 1974).

La migration des eaux polaires des deux hémisphères a été le facteur dominant de cette phase glaciaire. Dans le nord de l'Atlantique, les eaux polaires sont descendues jusqu'au 42° parallèle N (à partir d'une position proche de l'actuelle vers le 60°N), donnant lieu à un gradient rapide des températures au sud du 42°N, qui a donc été l'axe probable des vents d'ouest (*westerlies*) de l'époque glaciaire. Au sud de cette limite, le schéma reste assez proche de l'actuel, mais on remarque que les isothermes, infléchis le long des côtes de l'Afrique, y mettent en évidence, particulièrement en hiver, des eaux relativement fraîches dues à un *upwelling* renforcé (Gardner, Hays, 1975).

Les fronts polaires et l'axe des « westerlies » se déplacent en direction de l'équateur de plus de 2000 km dans l'Atlantique Nord et seulement de 600 km dans l'hémisphère Sud pour le même océan. Dans l'océan Pacifique les fronts polaires se seraient très peu déplacés en période glaciaire. On comprend ainsi la diminution de la pénétration de la mousson sur le Sahara (voir pp. 7-8, Maley, 1973) et l'état aride de la zone sahélienne à la fin de la période glaciaire.

*Afrique*

Dans les régions du Sahara méridional et du Sahel, l'évolution climatique générale des 25000 dernières années révèle une tendance assez similaire depuis les rives de l'Atlantique jusqu'aux côtes de la mer Rouge. Cette période de temps comprend la fin d'une phase humide du Pléistocène supérieur (qui a duré d'environ 30000 à 20000 ans B.P.) et le début d'une phase aride qui se terminera vers 12000 B.P.

L'étude des dépôts lacustres du bassin du Tchad a montré que le rapport des précipitations à l'évaporation (P/E) était suffisant pour que se maintiennent des lacs assez étendus depuis 40000 ans B.P. jusque vers 20000 ans environ (M. Servant, 1973). Ensuite, et durant les 8 millénaires qui suivent, l'aridité s'étend et dépasse de plus de 400 km vers le sud ses limites actuelles.

Ce passage d'un épisode lacustre à un stade très aride est également observable dans les dépôts des lacs de l'Afar où F. Gasse a pu montrer l'existence de trois phases lacustres au Pléistocène supérieur. Entre 20000 et 17000 ans B.P., le milieu lacustre se dégrade et les graminées occupent le fond desséché du lac Abbé (Gasse, 1975).

Analysant la littérature la plus récente, M. Servant (1973) et F. Gasse (1975) constatent une évolution assez comparable pour d'autres lacs est-africains à des altitudes et des latitudes variées: travaux de Richardson, Kendall, Butzer *et al.*, Livingstone, pour les lacs Rudolf, Nakuru, Naivasha, Magadi, Albert, etc.

18000-12000 ans B.P.

*Hautes latitudes*

Dans les régions de haute latitude, cette période correspond à la fin du maximum glaciaire et à la déglaciation. Les calottes glaciaires qui couvraient l'est de l'Amérique du Nord et la Scandinavie et qui atteignirent leur maximum entre 22000 et 18000 ans B.P. commencèrent à fondre immédiatement après cette date. Celle de la Cordillère nord-américaine connut son maximum seulement vers 14000 ans et disparut vers 10000 ans B.P. La déglaciation généralisée commença donc vers 14000 ans B.P. Dans l'hémisphère Sud, en revanche, il semble que la calotte glaciaire continentale de l'est de l'Antarctique a peu varié alors que celle de l'ouest de l'Antarctique, dont la base repose sous le niveau de la mer, s'est réduite assez considérablement (National Academy of Sciences, Washington, 1975).

*Océans*

Les immenses surfaces qui étaient couvertes de glace de mer ont certainement disparu dès la remontée très rapide du niveau de la mer consécutive à la déglaciation. La remontée atteignait 1,5 m par siècle en moyenne entre 15000 et 12000 ans B.P., et à cette dernière date la moitié sinon les deux tiers de la remontée étaient probablement dépassés. En même temps, les eaux polaires de l'Atlantique regagnaient des latitudes plus septentrionales.

*Afrique*

La grande aridité de la période comprise entre 18000 et 12000 ans B.P. est le phénomène le mieux documenté qui s'étend sur une grande partie de l'Afrique. Les courbes d'évolution des niveaux lacustres du Niger, du Tchad (Servant, 1973), de l'Afar (Gasse, 1975), du Soudan (Williams, 1975 et Wickens, 1975), etc., le mettent bien en évidence. La disparition de la végétation permet aux vents d'étendre l'avancée des dunes de 400 à 800 km en direction de l'équateur et sur les plateaux continentaux émergés. Il est certain que durant plusieurs millénaires le Sahara élargi a constitué une barrière pour l'homme autrement plus hostile que l'actuel Sahara. Cette aridification semble extrêmement générale et de nombreux indices prouvent qu'un dessèchement relatif atteignait les zones intertropicales dans leur ensemble en Afrique (de Ploey, van Zinderen Bakker, etc. *in* Williams, 1975) et en Asie, notamment aux Indes (Singh, 1973).

Williams (1975) a passé en revue récemment la littérature concernant cette phase aride et a démontré son extension exceptionnelle et approximativement synchrone.

*Bassin méditerranéen*

Alors que l'histoire climatique au cours de la dernière glaciation (depuis une centaine de milliers d'années) semble assez compliquée dans le Bassin méditerranéen (voir p. 429), des résultats palynologiques (Bonatti, 1966) et pédologiques (Rohdenburg, 1970) indiquent qu'au maximum glaciaire le climat était sec et frais. Une steppe très sèche occupait la zone méditerranéenne entre 16000 et 13000 ans B.P. et les croûtes calcaires se développaient dans les sols.

*Hémisphère Sud*

En Australie, les températures indiquées par les pollens ont connu un abaissement progressif jusque vers 18000 ou 17000 ans B.P. pendant que la sécheresse s'installait et que les dunes s'étendaient sur la plate-forme continentale émergée (Bowler *et al.*, 1975). La glaciation occupait la Tasmanie et les Snowy Mountains alors que les lacs d'Australie du Sud s'asséchaient vers 16000 ans B.P. Le réchauffement indiqué par la remontée de la ligne d'arbre (*timberline*) en altitude commence vers 15000 ans et les lacs du sud de l'Australie ne commencent à se remplir à nouveau qu'après 11000 ans B.P. (Bowler *et al.*, 1975).

Van der Hammen (1974) et Williams (1975) ont montré les analogies qui caractérisent les climats des deux hémisphères au cours du dernier maximum glaciaire vers 18000 ans. A l'exception du sud-ouest des Etats-Unis, une aridité généralisée persiste pendant plusieurs millénaires sur l'ensemble des régions de basse latitude du globe.

12000 ans - 0 an B.P.

*Hautes latitudes*

Cette période est caractérisée par la fin de la glaciation et un réchauffement notable des températures qui culminent entre 7300 et 4500 B.P.

(« Optimum climatique » encore appelé période « Atlantique » en Europe). La calotte glaciaire de la Cordillère fond très rapidement et disparaît vers 10000 ans B.P.; celle de la Scandinavie disparaît peu après (9000 ans B.P.). Des fluctuations notables et rapides sont enregistrées avec un intervalle de temps d'environ 2500 ans (par exemple le refroidissement du Dryas jeune entre 10800 et 10100 ans B.P.).

L'Europe du Nord atteint des conditions comparables à l'Actuel, en ce qui concerne l'englacement, vers 8000 ans et l'Amérique du Nord vers 7000 ans (Nat. Acad. Sc, 1975). La calotte glaciaire de l'ouest de l'Antarctique s'est également réduite à cette époque.

### *Océans*

La remontée du niveau de la mer, qui enregistre l'état moyen de fusion de tous les glaciers du monde, est encore très rapide entre 12000 et 7000 ans B.P. (plus de 1 m par siècle en moyenne, mais avec un important ralentissement ou un recul vers 11000 B.P.). Les océans semblent avoir atteint un niveau très proche de l'actuel à partir de 6000 ans B.P., et avoir oscillé autour de ce niveau depuis, avec une amplitude ne dépassant pas quelques mètres. A cette tendance générale se superposent des fluctuations illustrées par la courbe de remontée qui souligne des variations climatiques générales (Morner, 1973).

Les zones à sédimentation marine suffisamment rapide étudiées par Wollin et Ericson permettent également de suivre des changements dans la répartition des foraminifères, et notamment la variation du pourcentage de *Globorotalia truncatulinoides* à enroulement sénestre. Les pics des courbes correspondantes pourraient selon Morner (1973) correspondre à ceux des changements climatiques enregistrés par les rapports isotopiques des glaces du Groenland, par les échelles palynologiques et par les fluctuations du niveau marin. Mais on atteint ici la limite de précision autorisée par la méthode de datation radiométrique; et des interpolations linéaires entre les dates, en tenant compte des variations du taux de sédimentation, sont nécessaires. De plus, la distorsion de l'échelle chronologique du C 14 par rapport à l'échelle de temps impose l'introduction de corrections qui rendent délicates les corrélatons de phénomènes dont les limites sont à l'échelle du siècle.

### *Afrique*

Après l'extrême aridité des années 16000 à 14000, et à partir de 12000 ans B.P., les régions sahariennes de l'Afrique ont connu une extraordinaire extension des lacs depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'à celles de la mer Rouge. Pratiquement toutes les régions déprimées permettent d'observer des dépôts lacustres souvent constitués de diatomées.

Au Niger et au Tchad, M. Servant (1973) a pu déduire une courbe continue du rapport P/E (figure 6), de l'étude de différents types de lacs en tenant compte de leur mode d'alimentation et de leur situation hydrogéologique et géomorphologique. Cette courbe climatique illustre les grandes oscillations qui semblent avoir un caractère général: grande extension des lacs vers 8500 ans B.P., retrait vers 4000 et fluctuations mineures après 3000 B.P. Ces principales variations se retrouvent, avec des nuances dues à leur mode d'alimentation, dans les différents lacs de l'Afar (Gasse, 1975) (figure 7). On

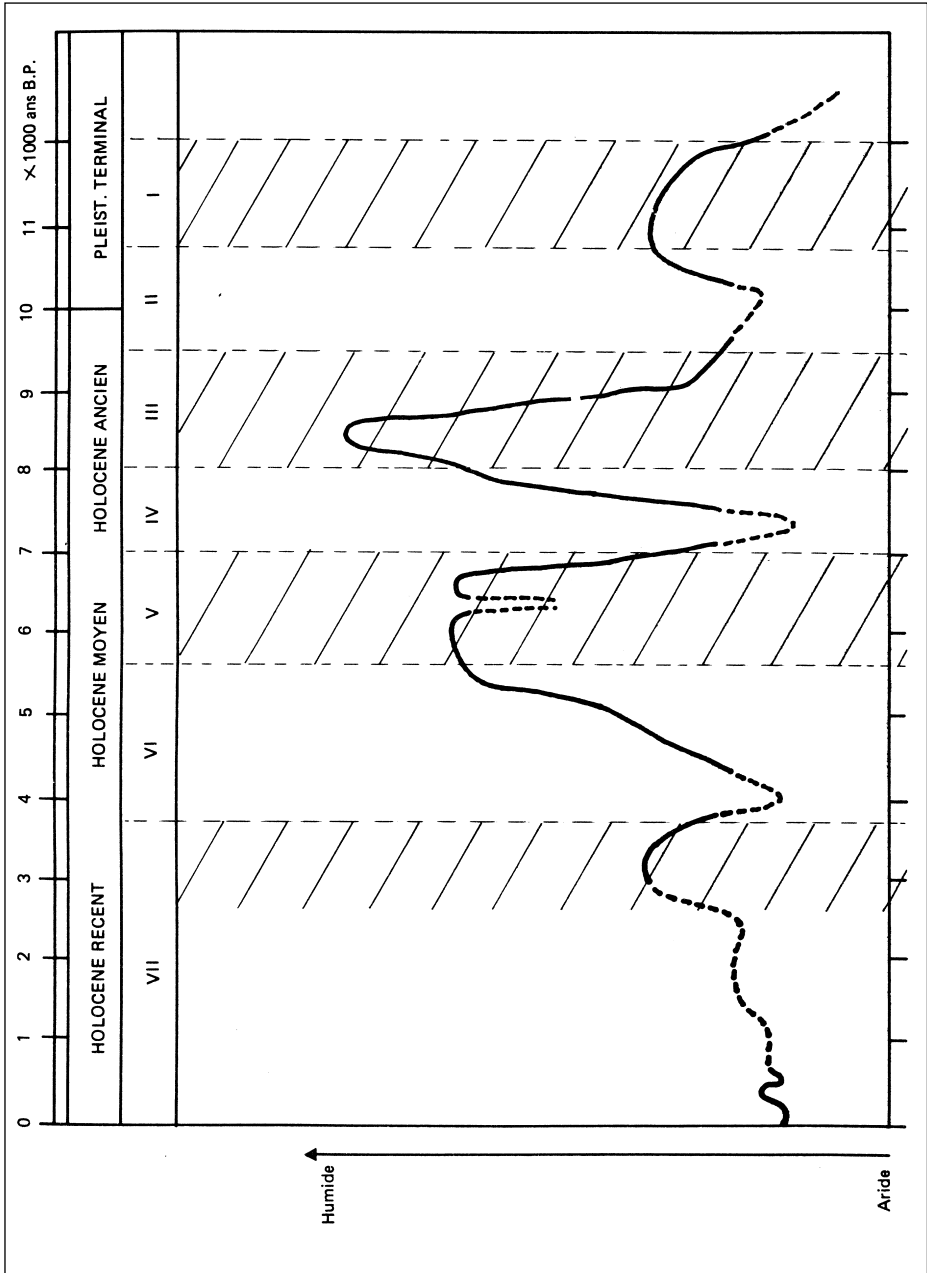


Fig. 6: Evolution relative du rapport Pluiesité/Evaporation depuis 12000 ans dans le bassin tchadien vers 13-18 de lat. N. Cette évolution a été déterminée après une étude comparée des variations des niveaux de plusieurs lacs alimentés surtout par la nappe souterraine, par le ruissellement ou par des fleuves. D'après M. SERVANT, 1973, pp. 40-52.

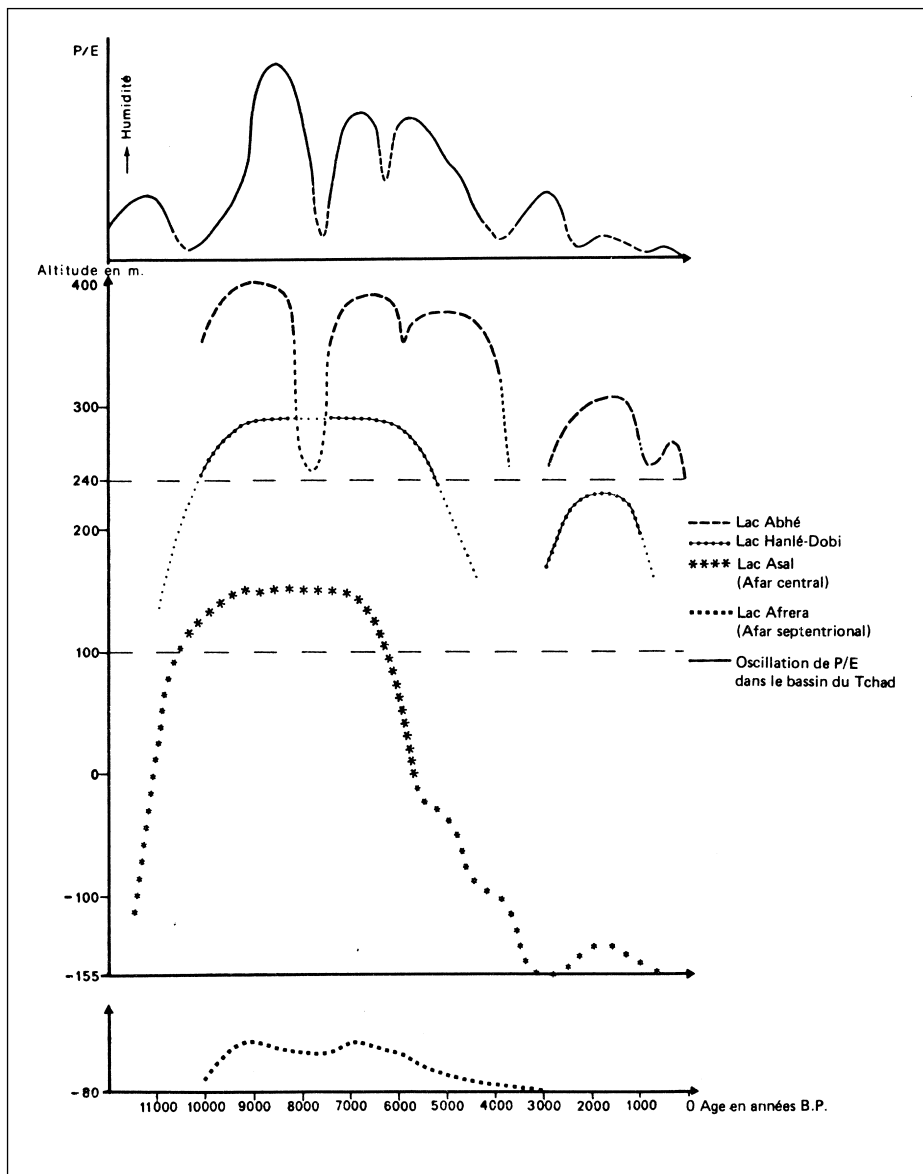


Fig. 7: Oscillations des niveaux lacustres dans les bassins de l'Afar. Les courbes relatives au paléolac Abhé, Hanlé-Dobi et Asal, situés en Afar central, sont représentées sur le même graphique. Celle du lac Afrera est indépendante. Comparaison avec la courbe d'oscillation de P/E dans le bassin du Tchad. D'après F. GASSE, 1975.

remarque une analogie certaine de la courbe du Tchad avec celle de l'humidité de la zone continentale sibérienne.

L'étude des autres lacs africains montre une ligne générale d'évolution assez comparable. Livingstone et van Zinderen Bakker considèrent qu'un parallélisme assez étroit existe entre l'évolution climatique de l'Est africain et celle de l'Europe.

L'extension des lacs sahariens jusqu'à 8000 ans B.P. semble être en relation avec des pluies mieux réparties au cours de l'année et une nébulosité assez forte pour réduire l'évaporation. M. Servant (1973) pense que la circulation atmosphérique était alors différente de ce qu'elle est de nos jours. La présence de plusieurs niveaux à diatomées de région « froide » lui fait émettre l'hypothèse d'intrusions possibles d'air polaire sur le Sahara. Le mécanisme climatique actuel ne se serait établi qu'après 7000 ans B.P.

### *Hémisphère Sud*

Dans le Nord de l'Australie et en Nouvelle-Guinée, Bowler *et al.* (1975) situent la disparition des glaciers à 8000 B.P. (Mt Wilhelm) en même temps que l'augmentation des pluies qui connaît aussi des fluctuations mineures. Entre 8000 et 5000 ans, la température moyenne aurait été de 1 ou 2° plus élevée que celle de l'Actuel. L'optimum climatique (Hypsithermal) aurait une valeur mondiale, et la forêt de zone pluvieuse et chaude (*rain forest*) connaît les conditions de développement les plus favorables (depuis le précédent interglaciaire avant 60000 ans) entre 7000 et 3000 ans B.P. De même, dans le sud de l'Australie, les lacs desséchés à 15000 B.P. commencent à se remplir à 11000 et connaissent de hauts niveaux à 8000 et 3000 ans B.P.

Retrait un peu avant 7000 B.P., nouvelle extension autour de 6500 ans: il semble bien que le réchauffement et l'augmentation de l'humidité des zones de basses latitudes soient un phénomène général pendant la première moitié des 12000 dernières années, et conduisent à un état caractérisant l'interglaciaire actuel.

### Conclusion sur la chronologie climatique des 25000 dernières années

Cette période nous livre une image de l'évolution climatique lors du maximum de l'extension glaciaire (à la fin d'une période glaciaire) et au cours d'une déglaciation conduisant à un interglaciaire (actuel). Ce modèle d'un demi-cycle de déglaciation montre une aridité généralisée qui dure environ 5000 ans en Afrique et qui caractérise la fin d'une glaciation suivie d'une phase humide de durée comparable, fluctuante, mais retournant progressivement à un stade aride.

Il est possible d'expliquer ces pulsations climatiques à l'échelle de 20000 ans par le déplacement des fronts polaires et leur influence sur le front inter-tropical (Fit), et par les 2 types de circulations extrêmes: rapides ou lentes.

Il est aussi probable que ce modèle puisse être représentatif d'autres situations comparables et de même échelle au Quaternaire, c'est-à-dire d'une



durée et d'une amplitude analogues. Mais rien ne nous permet de l'extrapoler à l'ensemble d'une période glaciaire d'une durée de 100000 ans, ou *a fortiori* à l'ensemble des glaciations quaternaires d'une durée de plusieurs millions d'années.

Pour cette raison, nous examinerons maintenant la chronologie d'une période glaciaire dans son ensemble.

## Chronologie et climats depuis 130000 ans

Les 130000 dernières années (ou Pléistocène supérieur) permettent l'étude d'un modèle climatostratigraphique à l'échelle de temps d'une période glaciaire-interglaciaire complète. La chronologie de cette période dépasse largement les possibilités de datation au radiocarbone qui ont permis d'établir la succession relativement fine (au siècle ou au millénaire près) des 25000 dernières années. Cependant cet intervalle de temps correspondant au dernier grand interglaciaire (Éémien, précédant l'Actuel) et à la dernière grande glaciation (Würm = Wisconsin = Weichselien = Valdäi) est relativement bien connu avec une précision chronologique qui est de l'ordre de 10% ou 20% pour sa partie la plus ancienne.

En effet, dans les océans et dans les bassins sédimentaires, l'extrapolation des vitesses de dépôt connues, l'application des méthodes du déséquilibre de l'Uranium et du Potassium-Argon à la limite supérieure de ses possibilités, apportent des données chronologiques supplémentaires. L'interpolation linéaire entre les points datés d'une séquence continue permet une chronologie approchée. Les corrélations à grande distance ne peuvent cependant pas être précisées avec une acuité suffisante pour les événements à l'échelle de temps inférieure à quelques millénaires. Ce sont donc principalement les tendances générales à moyenne période (10000 ans) qui seront le mieux définies et qui pourront être comparées d'une région à une autre.

### Comparaison entre les régions

#### *Hautes latitudes*

La végétation de l'interglaciaire éémien indique que durant les phases les plus chaudes de cet interglaciaire (entre 125000 et 80000 ans B.P. environ) la température en Eurasie et en Amérique du Nord était sensiblement comparable à celle de la période «Atlantique» (entre 7000 et 5000 B.P.); c'est-à-dire peu différente de l'actuelle. L'un et l'autre de ces interglaciaires succèdent brutalement à un refroidissement important (dernier stade très froid du «Riss»: 135000 ans B.P. et dernier stade très froid du Würm: 20000 ans B.P.)

#### *Océans*

Les variations du niveau des océans enregistrent assez bien les deux maxima glaciaires par des abaissements importants (-110 m  $\pm$  20 pour le

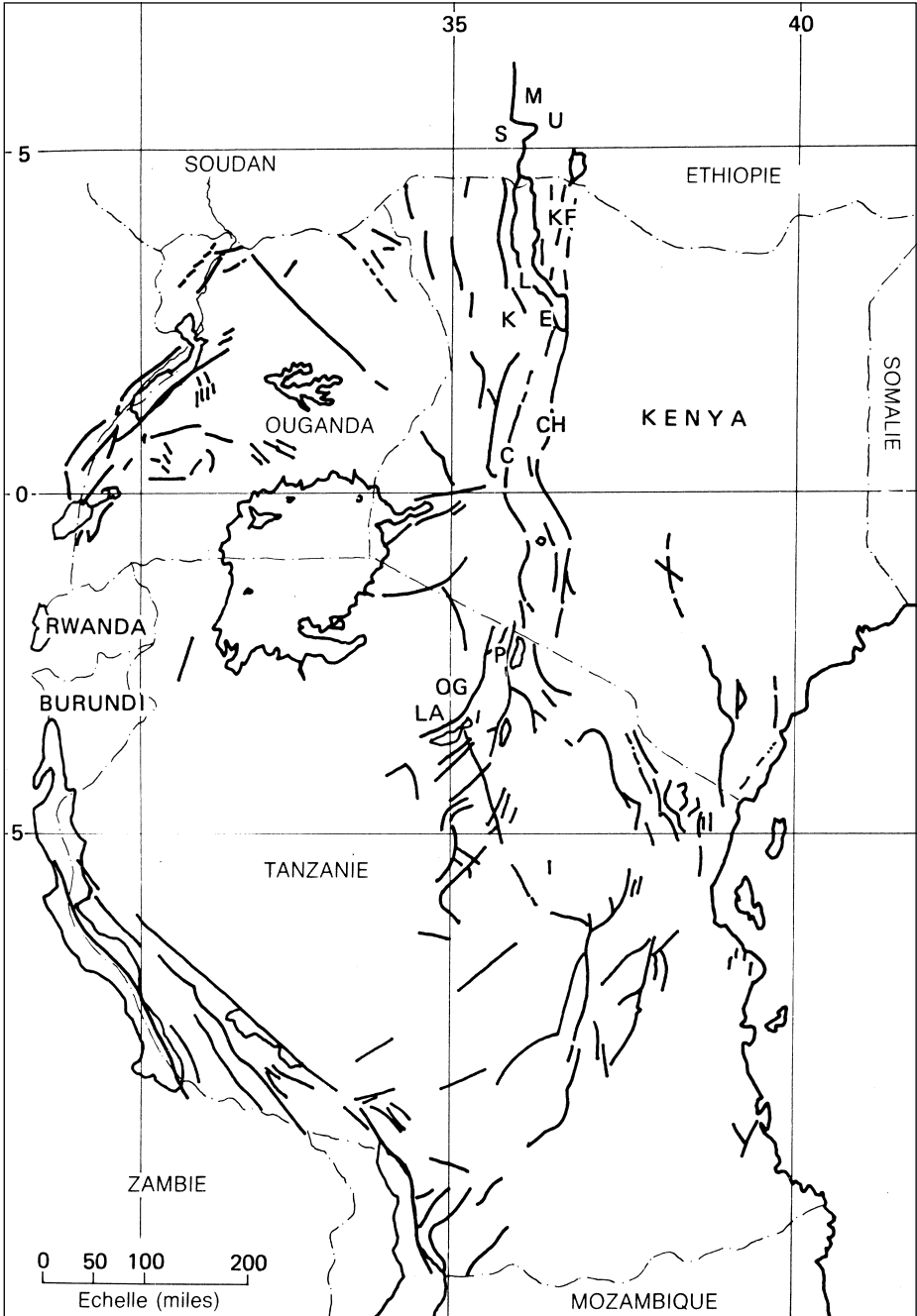


Fig. 8 : Carte des localités du Plio-Pléistocène de l'Est africain.

Légende: M : Mursi, U : Usno, S : Shungura, formations du bassin inférieur de l'Omo. I : Ileret, KF : Koobi Fora, secteurs de l'est du lac Rudolf. L : Lothagam, K/E : Kanapoi et Ekora, du bassin hydrographique du Bas Kerio. C : Chermeron, Ch : Chesowanja, localités du bassin du Baringo. K : Kanam, golfe de Kavirondo. P : Peninj, bassin du Natron. OG : Gorge d'Olduvai. LA : Laetoli, plaine de Serengeti. Fond de carte largement repris de la carte géologique au 1 : 4000000 de l'Est africain (Kenya). D'après F. CLARK HOWELL, 1972.

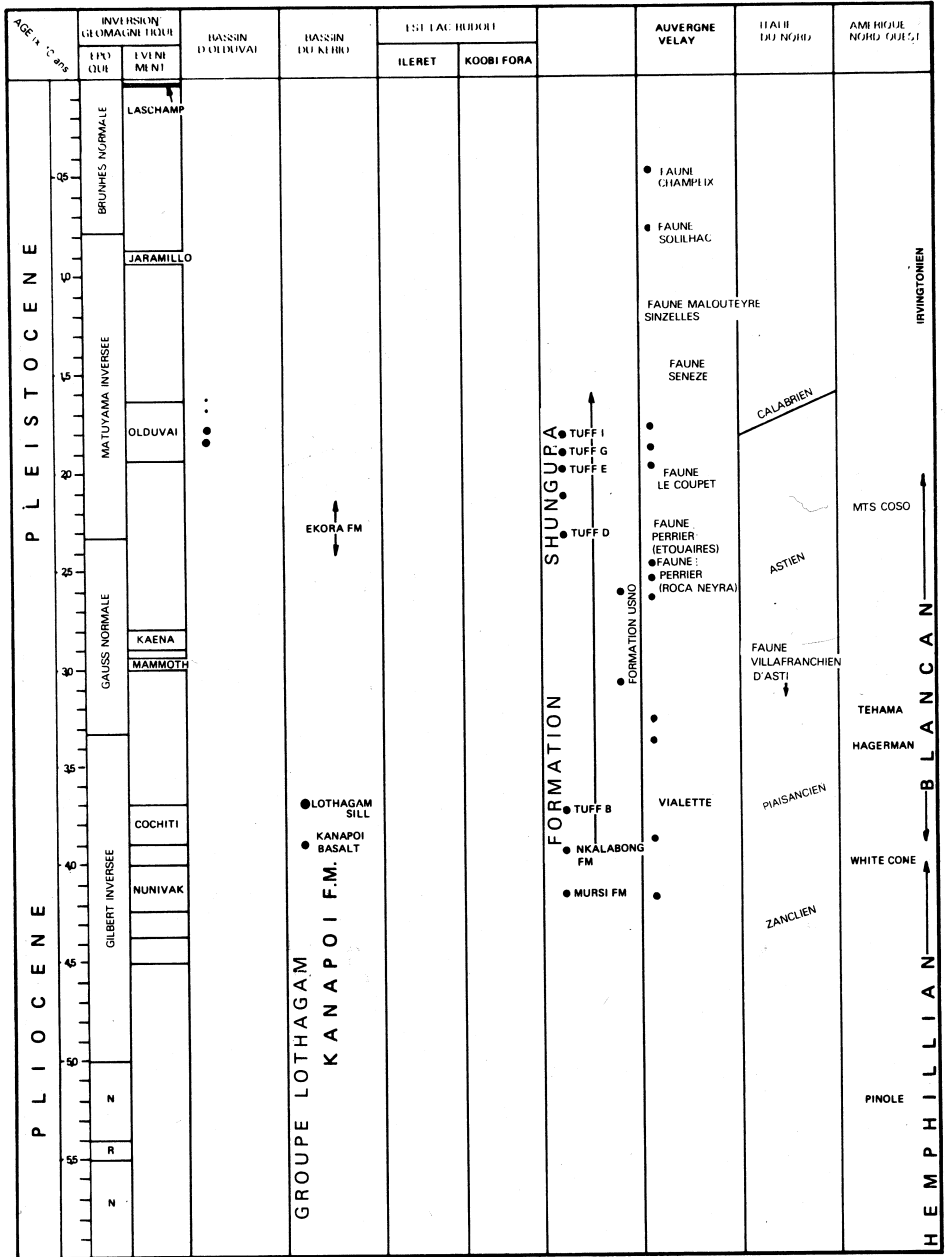


Fig. 9: Chronologie radiométrique et paléomagnétique du Pliocène/Pleistocène de l'Est africain, du sud-ouest de l'Europe et du nord-ouest de l'Amérique. Les très importantes successions autorisées par les mesures effectuées dans les zones de l'Ileret et de Koobi-Fora (secteur est du lac Rudolf) sont encore à l'étude et, les résultats étant incomplets, les colonnes correspondantes ont été laissées en blanc. D'après F. CLARK HOWELL, 1972.

second maximum vers 20000-18000). Les niveaux les plus élevés atteints durant les interglaciaires éémien et actuel sont comparables entre eux (à 5 % près). Les remontées du niveau de la mer durant les interstades (45000 et 30000 B.P.) atteindraient peut-être entre 60 et 80% de la remontée maximale (Inchirien de Mauritanie par exemple). Elles confirment la fusion d'une masse de glace équivalente durant l'interstade.

### *Afrique*

Il est probable que, à l'image de ce qui se passe dans les océans, la répercussion des phénomènes glaciaires soit atténuée vers les latitudes intertropicales. Les différences entre les températures d'un stade glaciaire à un stade interglaciaire qui atteignent 5 à 10° aux moyennes latitudes ne sont peut-être que de 2 à 3° entre les tropiques. Ce sont les conséquences sur la répartition et la quantité des pluies qui constituent le phénomène le plus aisément enregistré en Afrique.

Peu de régions d'Afrique possèdent une chronologie radiométrique bien établie pour les 130000 dernières années. Le sondage du lac Abhé a cependant permis à F. Gasse (1975) de mettre en évidence trois stades lacustres au Pléistocène supérieur, avant l'aridification de 20000-14000 ans B.P. Ces périodes lacustres sont les suivantes: la période de 30000 à 20000 ans B.P. (climat humide tropical tempéré), séparée d'une autre extension lacustre d'environ 40000 à 30000 ans B.P. par un retrait important vers 30000 ans. Le stade lacustre le plus ancien daterait de 50000-60000 ans B.P. (ou peut-être 60000-80000?) et correspondrait à une période plus fraîche indiquée par les diatomées.

Une autre indication sur une variation climatique mal datée, du Pléistocène supérieur, est fournie par l'étude des pollens de la haute vallée de l'Awash (Afar) où R. Bonnefille (1973, 1974) a mis en évidence un climat nettement plus humide que l'actuel et peut-être plus froid, caractérisé par une steppe altimontaine.

### *Bassin méditerranéen*

Compris entre les deux zones géographiques précédemment étudiées, le bassin méditerranéen constitue un domaine climatique important dont l'évolution semble complexe. En particulier, il n'est plus possible de considérer que les glaciations y ont tout simplement permis l'installation d'un climat humide.

Analysant les études palynologiques, micropaléontologiques et isotopiques effectuées en Méditerranée orientale, en Grèce et en Israël (Emiliani -1955, Vergnaud-Grazzini et Herman-Rosenberg -1969, Wijmstra 1969, van der Hammen -1971, Rossignol -1969, Issard -1968, Issard et Picard -1969), Farrand (1971) arrive à la conclusion que l'abaissement de température pendant la dernière glaciation pouvait être de l'ordre de 4° pour l'air, et peut-être de 5-10° pour la mer. En Grèce, la sécheresse était plus importante durant la période glaciaire, alors que l'inverse se produisait sur les côtes d'Israël.

En revanche, l'étude de microrestes de mammifères (rongeurs) (Tchernov -1968, *in* Farrand -1971) semble indiquer une évolution progressive des conditions humides vers des conditions arides au cours des 80000 dernières années. En Israël, vers 20000 B.P., le niveau du lac Lisan s'abaisse de 190 m

en 1000 ans, du fait d'un assèchement (combiné à un mouvement tectonique du *rift* de la mer Morte), et nous avons vu (p. 421) que la fin de l'extension maximale du froid würmien correspond à des conditions fraîches et arides sur l'ensemble du Bassin méditerranéen.

La complexité de la situation géoclimatique du Bassin méditerranéen nécessite encore, comme en Afrique, des études de grand détail permettant d'en préciser l'évolution climatique au Würm.

## Conclusion sur la chronologie et les climats depuis 130000 ans

La dernière période glaciaire offre un modèle d'un cycle climatique complet à l'échelle de la centaine de milliers d'années (interglaciaire - glaciaire - interglaciaire), avec ses fluctuations interstadiques et stadiques d'une durée de l'ordre de 10000 ans. Elle est caractérisée en Afrique par des extensions lacustres (d'une durée comparable) séparées par des stades de dessiccation.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la précision de la chronologie ne permet pas de mettre avec certitude en corrélation les stades froids ou chauds et les stades humides ou secs de l'Afrique. On peut souhaiter que les travaux en cours, appuyés sur des coupes et des sondages offrant une succession continue des événements, permettent de répondre à cette question dans l'avenir.

## Chronologie et climats depuis 3500000 ans

La lente tendance au refroidissement qui caractérise le Quaternaire a commencé il y a près de 55 millions d'années (M.A.) («Cénozoïque climatique décline») (Nat. Ac. Sci., 1975). La calotte glaciaire de l'Antarctique, déjà formée vers 25 millions d'années (M.A.), s'accrut largement vers 10 M.A., puis vers 5 où elle atteignit presque son volume actuel. La calotte de l'Arctique sur les continents voisins de l'Atlantique Nord apparut vers 3 M.A. Le premier grand refroidissement général des océans a commencé vers 1,8 M.A. (Bandy *in* Bishop et Miller, 1972), un peu avant la base de l'étage marin Calabrien, vers l'événement de Gilsa (1,79 M.A.).

En Afrique, plusieurs régions (Tchad, Afrique de l'Est, etc.) ont livré de riches faunes de Vertébrés d'abord rapportées au Villafranchien (entre 3,3 et 1,7 ou 1 M.A.). Certaines associations de mammifères impliquent des conditions d'humidité beaucoup plus grande que celle qui caractérise l'environnement actuel des gisements. Elles ont donc été considérées comme marquant des «Pluviaux» en Afrique.

Les stratigraphies les plus détaillées, appuyées sur une chronologie Ar/K et paléomagnétique, sont celles des dépôts des fossés (*rift*) est-africains.

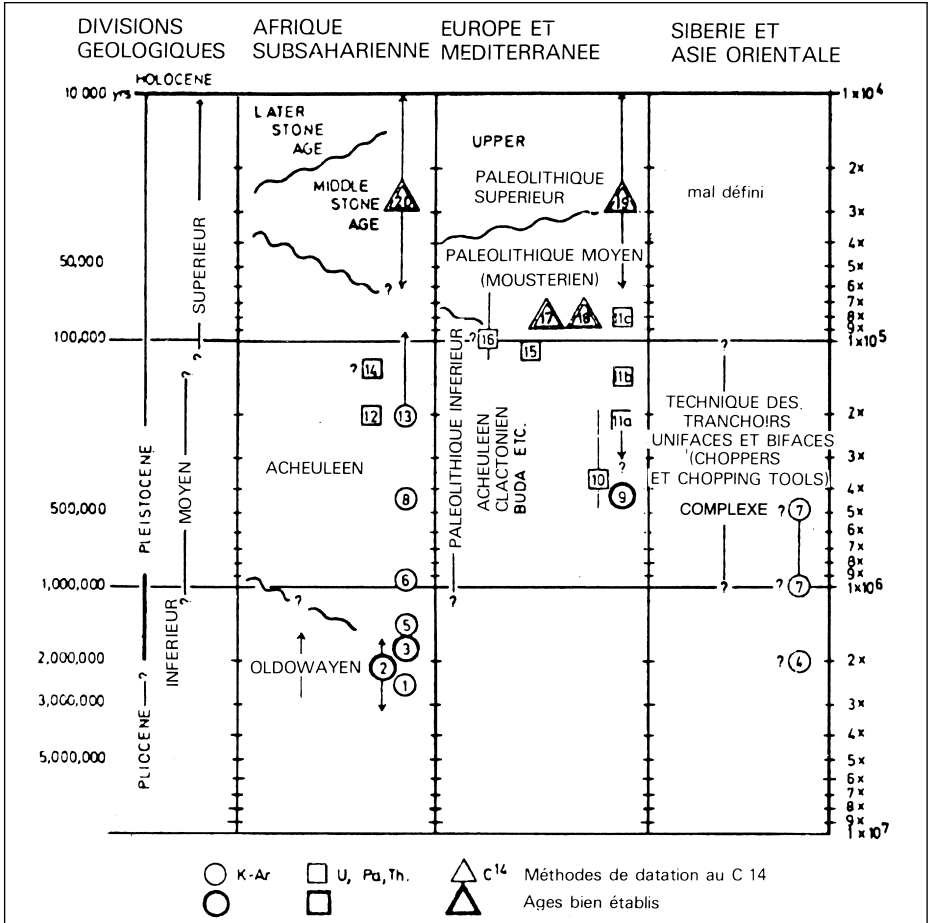
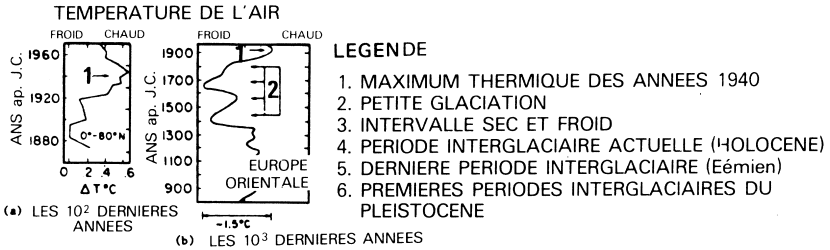
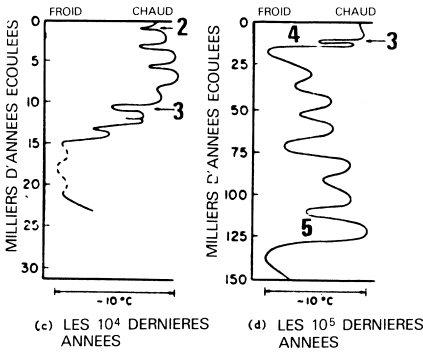


Fig. 10: Chronologie et rythme de l'évolution des civilisations au cours du Pléistocène, par rapport à l'évolution des hominidés. W.W. BISCHOP et J.A. MILLER, 1972, pp. 381-430, fig. 9; d'après G.L. ISAAC. Les principaux horizons culturels sont rapportés à une échelle des temps logarithmique. Les dates ou séries de dates particulièrement bien établies sont signalées par des symboles en trait gras.

VARIATIONS CLIMATIQUES



**TEMPERATURE DE L'AIR LATITUDES MOYENNES**



**VOLUME MONDIAL DES GLACES**

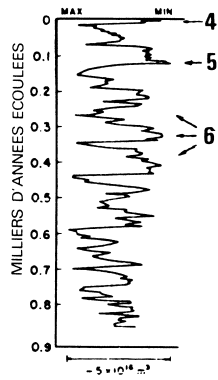


Fig. 11: Les tendances générales du climat mondial depuis un million d'Années, a) Modifications de la moyenne quinquennale des températures de surface dans la région 0-80 N au cours des 100 dernières années (MITCHELL, 1963). b) Indice de rigueur de l'hiver en Europe orientale au cours des 1000 dernières années (Lamb, 1969). c) Tendances générales de la température de l'air sous les latitudes moyennes de l'hémisphère nord au cours des 15000 dernières années, d'après l'altitude maximale des arbres (La Marche, 1974), les fluctuations marginales des glaciers alpins et continentaux (DENTON et KARLEN, 1973) et les modifications de la végétation enregistrées dans les spectres du pollen (VAN der HAMMEN et al., 1971). d) Tendances générales de la température de l'air dans l'hémisphère Nord au cours des 100000 dernières années, d'après les températures des eaux de surface aux latitudes moyennes, les données de la palynologie et les données mondiales relatives aux niveaux des mers. e) Fluctuations du volume mondial des glaces depuis un million d'années, d'après l'évolution de la composition isotopique du plancton fossile dans la carotte sous-marine V 28-238 (SHACKLETON et OPDYKE, 1973.)

Dans ce type de remplissage sédimentaire, l'effet du climat est plus difficile à mettre en évidence que celui de la tectonique et du volcanisme et des modifications topographiques qu'ils entraînent, si bien qu'actuellement les auteurs ont renoncé à une succession climatique détaillée. En revanche, la chronostratigraphie est bien établie et constitue une référence mondiale.

Dans les différents gisements de Vertébrés et d'Hominidés d'Afrique de l'Est (fig. 8 et 9), les successions sédimentaires datées sont les suivantes :

— *CMO* (Ethiopie): la formation de Shungura, épaisse d'environ 1000 m, s'étend de 3,2 à 0,8 M.A., celle d'Usno de 3,1 à 2,7 M.A. (d'après Heinzelin, Brown, Howell -1971, Coppens -1972, Bishop, Miller -1972, Howell -1972, Brown -1972, 1975). L'étude des pollens de la formation de Shungura a mis en évidence un important changement climatique allant vers la sécheresse il y a près de 2 M.A., avec le développement d'une savane herbeuse à graminées (Bonnefille -1973, 1974). Ce changement est confirmé par l'étude des faunes. Il pourrait être proposé de le mettre en parallèle avec un stade du refroidissement mondial des océans (1,8 M.A.).

— *Olduvai* (Tanzanie): la succession des formations classiques et leur chronologie est la suivante :

– Ndutu	Beds	0,032 M.A.
		0,4
– Masen	Beds	0,6
	Bed IV	0,8
(ancien Kanjeran)	Bed III	1,15
	Bed II	– 1,7
(ancien Kamasian)	Bed I	– 2,1

(d'après Leakey, Cook, Bishop -1967, Howell -1972, Hay -1975)

— *East Rudolf* (Kenya): la stratigraphie résumée par la figure 10 due à Brock et Isaac (1974) concerne 325 m de dépôts qui s'échelonnent dans le temps entre 3,5 et 1,5 M.A. environ.

(d'après Bowen, Brock, Vondra, 1975).

— *Hadar, Afar central* (Ethiopie): enfin les formations à Hominidés et richement fossilifères d'Hadar en Afar central, étudiées par l'équipe I.A.R.E. (International Afar Research Expedition) se situeraient autour de 3 M.A. d'après Johanson et Taieb et coll. (1974, 1975).

Les travaux activement en cours dans ces régions d'Afrique orientale permettront d'ici quelques années de proposer une nouvelle évolution climatique fondée sur la sédimentologie et sur l'écologie végétale et animale, et tenant compte de l'interférence des facteurs tectoniques et volcaniques.

D'autres régions d'Afrique comme la Saoura (Alimen et coll. -1959, Alimen -1975), la vallée du Nil (Wendorf -1968, Butzer et Hansen -1968, de Heinzelin -1968, Giegengak -1968, Saïd – sous presse), le Tchad (Coppens -1965, Servant -1973), ou l'Afrique du Nord, ont fait l'objet d'études intensives. Les variations climatiques proposées sont fondées sur la succession des dépôts et creusements fluviatiles ou sur les successions de faunes de



mammifères. A défaut d'une chronologie radiométrique ou magnétostratigraphique, il n'est pas encore possible de mettre en relation ces variations avec les fluctuations glaciaires européennes.

## Conclusion

L'accentuation des gradients thermiques du globe, liée à d'amples modifications du climat au cours du temps, caractérise le Cénozoïque supérieur depuis 5 M.A. Elle a provoqué dans les hautes latitudes des variations de température importantes, responsables des périodes glaciaires et des périodes interglaciaires. Dans les latitudes intertropicales, les fluctuations thermiques sont relativement atténuées, mais les circulations atmosphériques perturbées par le renforcement ou l'affaiblissement des fronts polaires provoquent des variations importantes dans la répartition et les quantités de pluies qui contribuent à changer profondément l'environnement des différentes zones climatiques. En modifiant périodiquement le milieu géographique et végétal, cadre de vie de la faune et du développement des Hominidés, ces variations climatiques rythment l'histoire de l'évolution de l'Afrique d'une façon plus discrète que celle des glaciations en Europe.

Ce qu'il faut retenir de cette rapide revue de l'état de nos connaissances sur la chronologie et les variations climatiques en Afrique est la nécessité de poursuivre la récolte des faits d'observation et de mesure avant de figer nos connaissances disparates dans le cadre rigide d'une théorie. D'un autre côté, apparaît l'importance de l'échelle de temps des différentes manifestations de modification du climat. Il convient d'être attentif à placer chaque observation et chaque phénomène dans l'échelle de temps qui est la leur. Ceci est illustré à titre de conclusion par la figure 11 tirée du volume de la National Academy of Sciences, Washington (1975), où cinq exemples de variations climatiques sont donnés pour des échelles de temps allant du siècle au million d'années.

# L'homínisation problèmes généraux

## *Partie I*

*Y. Coppens*

### Les données paléontologiques

L'homme est un Mammifère et, plus précisément, un Mammifère placentaire<sup>1</sup>. Il appartient à l'ordre des Primates.

#### Critères paléontologiques

Les Primates dont l'Homme fait partie se différencient des autres mammifères placentaires par le développement précoce du cerveau, l'amélioration de la vision devenue stéréoscopique, la réduction de la face, le remplacement des griffes par des ongles plats et l'opposabilité du pouce aux autres doigts. Parmi les Primates, divisés en Prosimiens et Simiens, l'Homme fait partie des seconds que caractérisent une augmentation de la taille, la migration des orbites en façade, une amélioration consécutive de la vision et l'indépendance des fosses temporales.

Une explosion de formes se manifeste soudain parmi ces Simiens, à l'Oligocène supérieur, vers 30 000 000 d'années, permettant de supposer que la différenciation de la famille des Hominidés pourrait remonter à cette époque. Pour pouvoir écrire l'histoire de ces Hominidés, il nous faut donc rechercher parmi les fossiles de Simiens des 30 derniers millions d'années, ceux dont les tendances évolutives s'orientent vers les traits qui caractérisent

1. Les Mammifères représentent la plus évoluée des 5 classes de Vertébrés; les Mammifères placentaires sont les plus évolués des Mammifères; ils disposent d'un organe nouveau, le placenta, destiné à la respiration et à la nutrition du foetus.

le genre *Homo* que nous sommes : bipédie avec tout ce que cela implique de transformations du pied, de la jambe, du bassin, de l'orientation du crâne, des proportions de la colonne vertébrale; développement de la boîte crânienne; réduction de la face; arrondissement de l'arc dentaire; réduction de la canine; enfouissement du palais, etc.

Le Propliopithèque de l'Oligocène supérieur présente, discrètement, quelques-unes de ces tendances, d'où l'enthousiasme sans doute prématuré de certains auteurs à le considérer comme l'un des nôtres.

Plus sérieuses sont les tendances observables chez les Ramapithèques; le cerveau semble y avoir atteint 400 cm<sup>3</sup>, la face est réduite, l'arc dentaire arrondi, les incisives et les canines, réduites elles aussi, sont implantées verticalement. Un autre primate, l'Oréopithèque, dont on connaît le squelette complet, présente à la fois ces mêmes traits crâniens et un bassin de bipède occasionnel; on peut supposer que le squelette post-crânien du Ramapithèque, que l'on ne connaît pas encore, pouvait présenter lui aussi ces toutes premières marques d'adaptation au redressement du corps.

Par contre, c'est sans ambiguïté qu'apparaissent les tendances évolutives des Australopithèques: Bipèdes permanents, ils ont un pied humain, une main très moderne, un cerveau en net accroissement de volume, de petites canines et une face réduite. Ils ne peuvent pas ne pas être considérés comme des Hominidés.

Le genre *Homo*, fin de la chaîne, se distingue des Australopithèques par une augmentation de taille, une amélioration de la station droite, un accroissement du volume cérébral qui, dès la plus ancienne espèce, peut atteindre 800 cm<sup>3</sup>, et une transformation de la denture qui voit se développer les dents antérieures relativement aux dents latérales par suite d'un changement du régime alimentaire, de végétarien à omnivore.

On voit que la démarche du paléontologiste est une étude d'anatomie à la fois comparative et dynamique. Sachant que l'évolution procède toujours du plus simple au plus compliqué et de l'indifférencié au spécialisé, il lui faut retrouver des fossiles à la fois suffisamment comparables et, compte tenu de l'âge géologique, suffisamment différents de l'Homme dont il cherche les ancêtres.

Les plus anciens Primates sont les Prosimiens; ce groupe est représenté aujourd'hui par les Lémuriens malgaches, les tarsiers des Philippines et d'Indonésie et un petit galagos d'Afrique tropicale.

Les Simiens vont se diviser, dès l'Eocène<sup>2</sup> en deux grands groupes: les Platyrrhiniens<sup>3</sup> ou Singes du Nouveau Monde, à cloison nasale épaisse et

2. Rappelons que le temps géologique se divise en ères primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire. Les Primates qui apparaissent à la fin de l'ère secondaire, il y a 70 millions d'années, se développent durant les ères tertiaire et quaternaire. Le tertiaire est divisé en 5 grands étages qui sont, du plus ancien au plus récent, le Paléocène, l'Eocène, l'Oligocène, le Miocène et le Pliocène; le quaternaire ne comprend que deux étages, le Pléistocène et l'Holocène.

3. On trouvera en annexe à ce chapitre un glossaire donnant la signification des différents termes scientifiques employés.

36 dents; les Catarhiniens, ou Singes de l'Ancien Monde, à cloison nasale mince et 32 dents.

Les Catarhiniens vont eux-mêmes se diviser en un certain nombre de familles: les Cercopithecidés, les Pongoïdes, les Hominidés, les Hylobatidés, les Oréopithécidés, les Sivapithécidés, les Gigantopithécidés, etc.

Entre 20 et 40 millions d'années

Il n'est pas facile de voir ce qui se prépare, à l'Eocène et à l'Oligocène, entre 20 et 40 millions d'années, car les fenêtres ouvertes sur ce passé sont rares.

Un très beau gisement, cependant, le Fayoum, à quelques dizaines de kilomètres au sud du Caire, a livré, aux différentes missions qui sont venues l'interroger, une incroyable variété de Primates: *le Parapithecus*, *l'Apidium*, *l'Oligopithecus*, *le Propliopithecus*, *l'Aeolopithecus*, *l'Aegyptopithecus*.

Le Parapithecus et l'Apidium ont l'intérêt d'avoir trois prémolaires, c'est-à-dire 36 dents comme les Prosimiens et comme les Singes du Nouveau Monde (Platyrrhiniens). Un troisième genre, à morphologie voisine, *l'Amphipithecus*, vient compléter en Birmanie cette image.

Mais beaucoup d'autres caractères assimilent ces Primates aux Catarhiniens caractérisés par 32 dents.

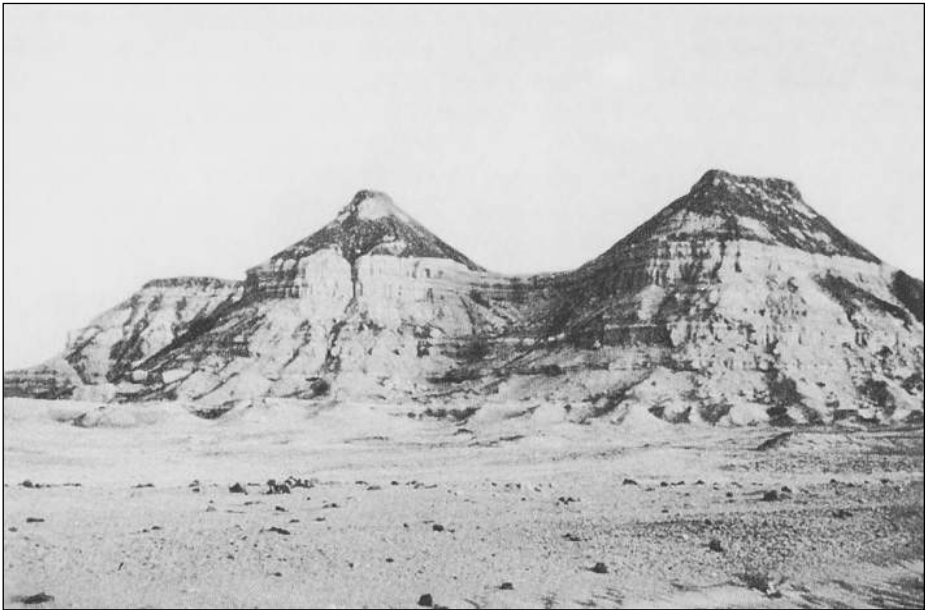
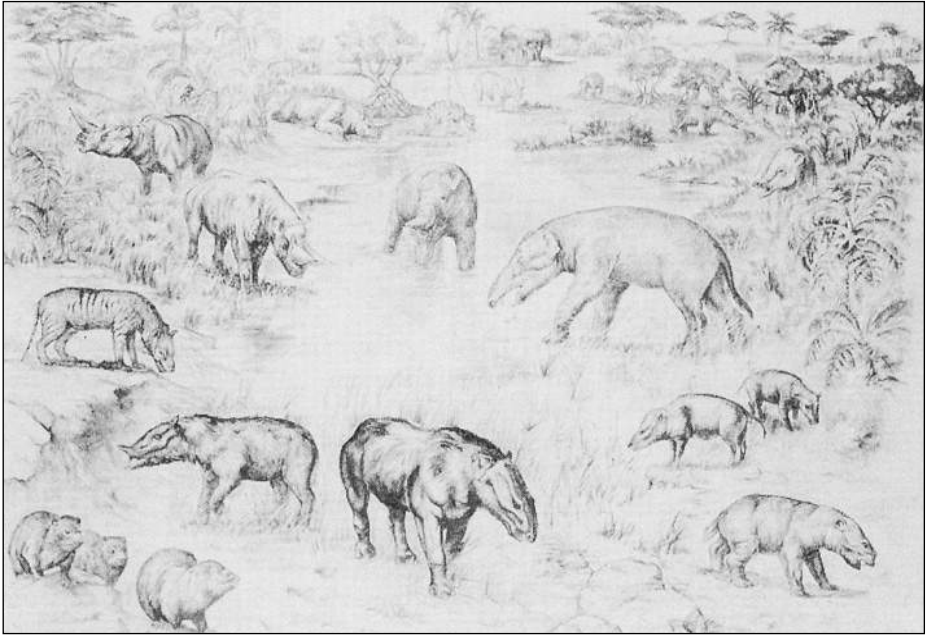
Il s'agit donc ici des ancêtres des Catarhiniens ou Protocatarhiniens.

Dès le premier coup d'œil en arrière apparaît ainsi une sorte de préface à l'apparition des préhominiens illustrée par un stade Protocatarhinien à 36 dents, et trois personnages *Parapithecus*, *Amphipithecus*, *Apidium*.

*L'Oligopithecus*, *le Propliopithecus*, *l'Aeolopithecus*, *l'Aegyptopithecus* ont 2 prémolaires. Il s'agit alors de Catarhiniens proprement dits possédant 32 dents. L'Oligopithèque, petit primate de 30 cm de hauteur, a des molaires de type primitif; on y voit la souche des Cercopithèques. C'est le plus ancien Primate connu qui ait 32 dents. L'Aéolopithèque a d'énormes canines et des molaires à tubercules indépendantes; il pourrait bien annoncer les Gibbons; les Pliopithèques du Miocène d'Europe et les Limnopithèques du Miocène du Kenya et d'Ouganda, s'en approchent.

L'Aegyptopithèque a aussi de grandes canines et des prémolaires hétéromorphes<sup>4</sup>; ancêtre des Dryopithèques, rencontrés dans tout l'Ancien Monde, c'est peut-être aussi l'ancêtre des Chimpanzés. Le Propliopithèque a des canines plus faibles et une première prémolaire inférieure à un tubercule et demi; on y a vu l'esquisse de l'homomorphie des deux prémolaires inférieures, caractéristiques des Hominidés; est-ce l'ancêtre du groupe ou plus modestement, l'ancêtre commun aux Grands Singes et aux Hommes ou déjà un Pongidé?

4. Les prémolaires et les molaires ont des couronnes divisées par des sillons en petites bosses que l'on appelle des cuspidés ou des tubercules; chez les grands singes (Pongidés), la première prémolaire inférieure ressemble à une canine; elle n'a qu'une cuspidé; chez les Hominidés, cette dent ressemble à la seconde prémolaire; elle a deux cuspidés. On parle, dans le premier cas, d'hétéromorphie des prémolaires; dans le second cas, de leur homomorphie.



1. Reconstitution de l'environnement du Fayoum il y a 40 000 000 d'années, dessins Bertoincini-Gaillard sous la direction d'Yves Coppens, exposition « Origines de l'Homme », musée de l'Homme (septembre 1976 - avril 1978), photo Y. Coppens, Coll. musée de l'Homme.

2. Gisements éocène et oligocène du Fayoum, Egypte. Coll. musée de l'Homme (photo Elwyn Simons).

Quel que soit le dessin des parentés, l'intérêt de cette période est de montrer au nord-est de l'Afrique, il y a 30 millions d'années, une grande variété de petits Primates annonçant tous les Primates d'aujourd'hui: *Cercopithèques*, *Pongidés*, *Hylobatidés* et *Hominidés*: les orientations fondamentales sont prises.

Entre 10 et 20 millions d'années

D'autres progrès interviennent.

L.S.B. Leakey a découvert, au Kenya et en Ouganda, les restes d'un petit Primate, *Kenyapithecus africanus*, qu'il classe comme Hominidé. Ce petit Primate a 20 millions d'années. Il a l'arcade dentaire arrondie, les dents jugales<sup>5</sup> supérieures divergentes, le prognathisme<sup>6</sup> faible; ses incisives et ses canines sont plantées verticalement et les couronnes de ses prémolaires et de ses molaires sont basses. Mais beaucoup d'auteurs lui ont trouvé des caractères de Grand Singe. Au Kenya, L.S.B. Leakey a retrouvé aussi, à Fort Ternan, ce qu'il pense être une autre espèce du même genre, *Kenyapithecus wickeri*. Elle est datée cette fois de 14 000 000 d'années. D'autres auteurs, s'appuyant sur d'autres caractères ou interprétant différemment les caractères décrits, situent encore ce Primate parmi les Pongidés. L.S.B. Leakey avait pourtant apporté en faveur de son nouveau candidat des arguments de poids, puisqu'il s'agit d'arguments culturels. Au Congrès panafricain de Dakar en 1967, il avait présenté des pierres de basalte dont les tranchants naturels portaient des traces d'usage; et à Addis Abeba en 1971, il déclarait que la plupart des ossements d'animaux découverts en association avec *Kenyapithecus wickeri* étaient artificiellement brisés. C'est évidemment très impressionnant d'imaginer ce petit Primate africain choisissant des cailloux pointus ou tranchants pour préparer sa nourriture. Disons que théoriquement ce n'est pas impossible.

Depuis 1934, on connaît, dans les formations mio-pliocènes du Nord de l'Inde et du Pakistan, un autre Primate *Ramapithecus punjabicus*; il a aussi 8 à 14 millions d'années. Simons de Yale l'a revu et lui a associé des restes attribués à *Bramapithecus*. C'est un petit Primate de 18 à 36 kilos. Sa face courte, son épaisse mandibule à branche montante verticale, la verticalité d'implantation de ses canines en réduction et de ses petites incisives, le retard de l'éruption de ses molaires, l'homomorphie de ses prémolaires inférieures ont fait retenir *Ramapithecus punjabicus* comme un Hominidé par beaucoup d'auteurs, mais pas par tous. Simons a même groupé ce fossile indien avec *Kenyapithecus* d'Afrique orientale, et quelques découvertes isolées de Chine et d'Europe, pour constituer une nappe préhominiennne miocène étendue à tout l'Ancien Monde. Il n'avait d'ailleurs pas tort puisque les recherches de ces trois dernières années ont fait apparaître ce Ramapithèque en Turquie (I. Tekkaya) et en Hongrie (M. Kretzoi), tandis que de nouveaux documents

5. On appelle dents jugales, ou dents de la joue, les prémolaires et les molaires.

6. Prognathisme signifie "mâchoires en avant"; ce mot traduit la projection de toute la face ou de la partie de la face qui se trouve sous le nez.

pakistanaï (expédition D. Pilbeam) apportaient de nombreuses informations sur ce primate.

Un énorme Primate, le Gigantopithèque, a été récolté en Chine et en Inde ; il se nomme *Gigantopithecus blacki* en Chine, *Gigantopithecus bilaspurensis* en Inde où son âge est estimé à quelques millions d'années. Ses incisives sont petites, ses canines ne sont pas grandes mais elles ne sont pas hominiennes ; sa première prémolaire inférieure a deux cuspidés ; ses dents jugales sont grandes, puissantes et montrent une usure considérable ; sa face est courte, sa mandibule puissante a une branche montante haute et verticale ; mais sa candidature pour être l'ancêtre de l'Homme est rejetée aujourd'hui par pratiquement tous les auteurs. Des recherches en Grèce sous la direction de L. de Bonis ont fait connaître un primate de 10 000 000 d'années, *Ouranopithecus macedoniensis*, qui pourrait être l'ancêtre de *Gigantopithecus*.

Enfin, il y a 12 000 000 d'années, se balançant de branche en branche, dans les forêts de Toscane, mais aussi peut-être du Kenya, un autre Primate, l'Oréopithèque. Découvert en 1872 par Gervais, sa description est due à un excellent paléontologiste suisse, Johannes Hürzeler. J. Hürzeler a repris des fouilles à Grosseto en Toscane et a eu la chance de récolter un squelette pratiquement entier d'*Oreopithecus bambolii*. *Oreopithecus bambolii* a une face courte ; les os du nez font saillie par rapport au profil de sa face ; ses incisives sont petites, ses canines aussi ; sa première prémolaire inférieure est bicuspide ; son bassin est celui d'un bipède, mais ses membres antérieurs sont extrêmement longs. L'Oréopithèque est peut-être un petit Hominidé ; en tout cas c'est un Primate brachiateur<sup>7</sup> adapté à un mode de vie forestier.

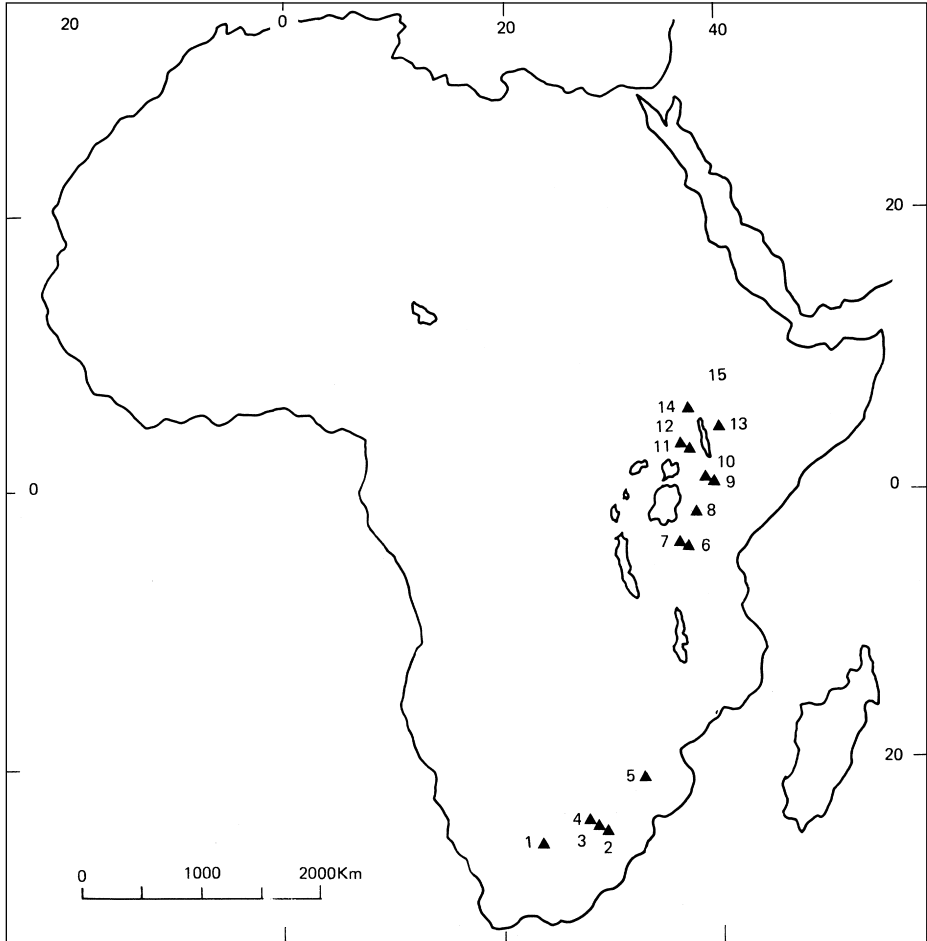
*Kenyapithecus africanus*, *Kenyapithecus wickeri*, *Ramapithecus punjabicus*, *Gigantopithecus blacki*, *Gigantopithecus bilaspurensis*, *Oreopithecus bambolii* : l'important n'est pas pour le moment de savoir qui est l'ancêtre de qui. Plusieurs lignées sont d'ailleurs représentées ici. Mais il nous apparaît, avec ces 4 genres miocène et pliocène, une image d'un Primate qui, vivant en forêt, semble, pour la première fois, venir s'alimenter en partie en zones ouvertes, autour des lacs et le long des rivières. De nouveaux modes de vie vont évidemment apparaître avec cette sortie de la forêt. Et apparaissent en même temps une réduction des dents antérieures, une réduction de la face, une tendance de la première prémolaire qui n'est plus gênée par la canine, à doubler sa cuspidé initiale. *C'est l'esquisse de la conquête de la savane et avec elle, de la bipédie*<sup>8</sup>.

Entre 10 et 1 million d'années

Au Pliocène et au Pléistocène, entre 10 millions et 1 million d'années, nous nous trouvons en présence d'un groupe à la fois polymorphe et très localisé,

7. La brachiation est un mode de locomotion arboricole qui consiste à se déplacer de branche en branche, suspendu par les membres antérieurs.

8. La bipédie est un mode de locomotion terrestre qui consiste à se déplacer dressé sur ses deux membres postérieurs.



Légende de la carte

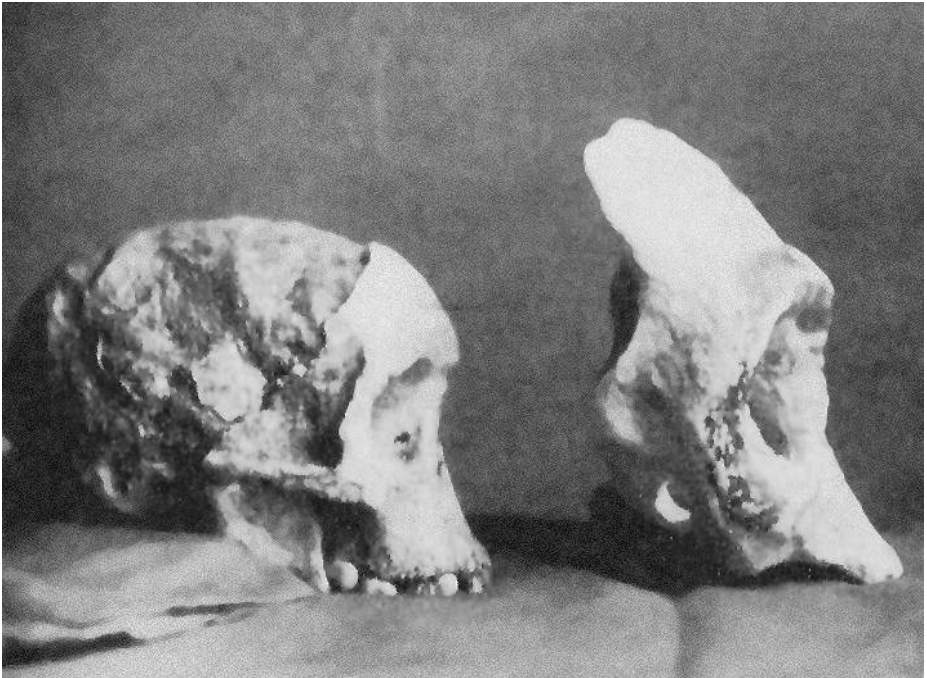
- |  |   |
|--|---|
| 1 – Gisement de Taung, Afrique du Sud        | 9 – Gisement de Chemeron, Kenya                             |
| 2 – Gisement de Sterkfontein, Afrique du Sud | 10 – Gisement de Chesowanja, Kenya                          |
| 3 – Gisement de Swartkrans, Afrique du Sud   | 11 – Gisement de Kanapoi, Kenya                             |
| 4 – Gisement de Kromdraai, Afrique du Sud    | 12 – Gisement de Lothagam, Kenya                            |
| 5 – Gisement de Makapansgat, Afrique du Sud  | 13 – Gisement de l'Est du Lac Rodolphe (lac Turkana), Kenya |
| 6 – Gisement de Garusi-Laetolil, Tanzanie    | 14 – Gisement de l'Omo, Ethiopie                            |
| 7 – Gisement d'Olduvai, Tanzanie             | 15 – Gisement de l'Afar, Ethiopie                           |
| 8 – Gisement de Natron-Peninj, Tanzanie      |   |

*Les données paléontologiques.*





1



2

1. Gorges d'Olduvai, Tanzanie, fouilles Louis et Mary Leakey (photo Y. Coppens), Coll. musée de l'Homme.

2. Crâne d'Australopithecus africanus. De droite à gauche, profil de jeune (Taung, Botswana) et d'adulte (Sterkfontein, Transvaal), Coll. musée de l'Homme (photo Y. Coppens).

les Australopithèques. Un bref historique de leur découverte va nous permettre, en même temps, de les circonscrire géographiquement.

### *Historique*

C'est en 1924 que le Professeur R. Dart décrit et baptisa le premier Australopithèque; il s'agissait du crâne d'un jeune individu de 5 à 6 ans découvert, en Afrique du Sud, dans la brèche d'une grotte du Bechuanaland appelée Taung. Cette découverte fut suivie de beaucoup d'autres effectuées à partir de 1936 par les Professeurs R. Broom et J. Robinson, puis par les Professeurs R. Dart et P. Tobias dans 4 grottes du Transvaal: Sterkfontein, Swartkrans et Kromdraai près de Johannesburg et Makapansgat près de Potgietersrus.

En 1939, le professeur allemand L. Kohl Larsen découvrait à Garusi ou Laetolil, au nord-est du lac Eyasi en Tanzanie, un maxillaire d'Australopithèque, agrandissant à l'Afrique orientale l'aire de répartition de ces Hominidés. Les travaux dans ce gisement viennent d'être repris par Mary Leakey, avec beaucoup de succès puisqu'elle a mis au jour une très intéressante série d'Hominidés fossiles rapportables sans doute aux Australopithèques.

Ce furent ensuite les travaux célèbres de la famille Leakey dans les gorges d'Olduvai, en Tanzanie, travaux qui apportèrent depuis 1955 près de 70 pièces attribuables à des Hominidés, dont certaines tout à fait remarquables. En 1964, R. Leakey et G. Isaac ajoutèrent un troisième gisement aux sites tanzaniens en recueillant une mandibule d'Australopithèque près du lac Natron. Puis les découvertes se déplacèrent vers le Nord.

En 1967, une expédition internationale reprenait l'exploration des gisements paléontologiques affleurant sur la rive occidentale de la basse vallée de l'Omo en Ethiopie. Elle était composée de trois équipes, une française sous la direction des Professeurs C. Arambourg et Y. Coppens, une américaine sous la direction du Professeur F. Clark Howell, et une kényane sous la direction du Dr. L.S.B. Leakey et de son fils Richard. Ces gisements, découverts au début du siècle par des voyageurs français, avaient été exploités dès 1932-1933 par une mission du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris sous la direction de C. Arambourg. Dès le premier mois, cette nouvelle expédition avait la chance de mettre au jour la première mandibule d'Australopithèque de ces gisements. Cette découverte allait être suivie de très nombreuses autres: en 9 campagnes, les missions françaises et américaines ont en effet réalisé un bilan exceptionnel: près de 400 restes d'Hominidés.

L'équipe kényane avait quitté l'Omo dès 1968 pour aller explorer, sous la conduite de R. Leakey, les rives orientales du lac Turkana au Kenya. Or, en 10 campagnes, cette équipe put recueillir plus de 100 fragments d'Hominidés dont certains très importants.

Sur les rives sud-ouest du même lac, une mission américaine de Harvard, sous la direction de B. Patterson, exploitait, pendant ce temps, trois petits gisements, dont deux allaient livrer des restes d'Hominidés.

Une mission anglaise du Bedford College de Londres, qui se proposait de lever la carte géologique du bassin du lac Baringo, au Kenya, découvrit à son tour des restes paléoanthropologiques dans 5 sites.



*1. Gorges d'Olduvai, Tanzanie (fouilles Louis et Mary Leakey). Photo Y. Coppens, Coll. musée de l'Homme.*

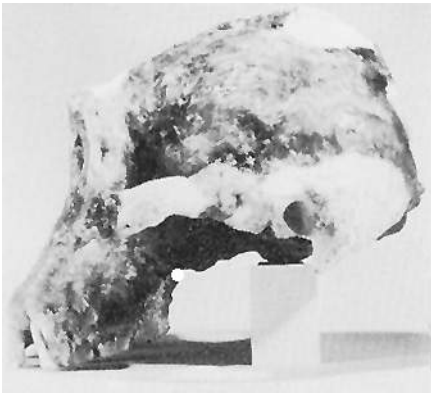


*2. Gisement de l'Omo, Ethiopie. Photo Y. Coppens, Coll. musée de l'Homme.*



2. Gisement de l'Omo, Ethiopie,  
Photo Y. Coppens, Coll. musée  
de l'Homme.

2

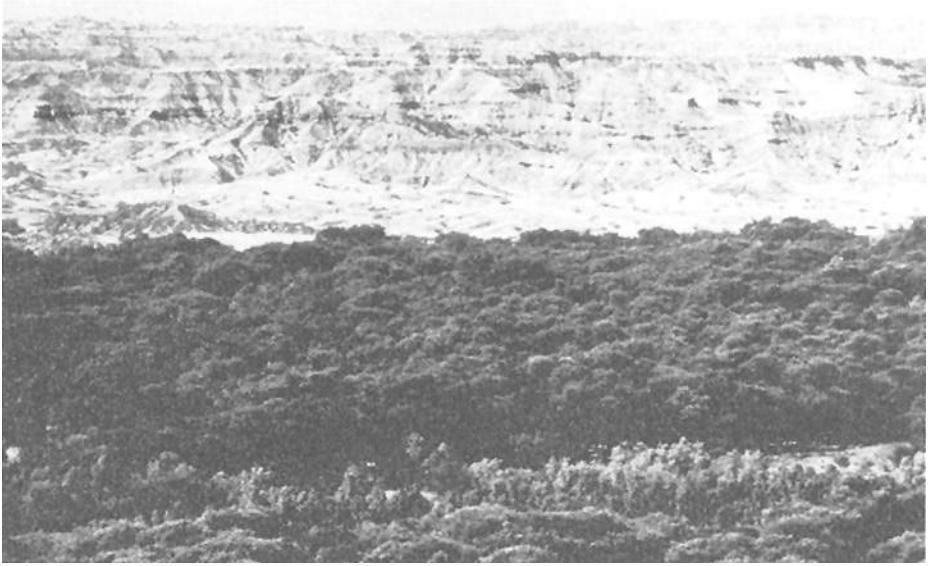


3. 4. Crânes d'*Australopithecus*  
*Boisei*, gisement de l'Omo, Ethiopie  
– Expédition Y. Coppens 1976  
– Photos J. Oster (N° D-77-1497-493  
et D-77-1496-493), Coll. musée de  
l'Homme.

3



4



1



2

1. Gisement de l'Afar, Ethiopie. Expédition M. Taieb, Y. Coppens et D.C. Johanson (photo M. Taieb, Coll. musée de l'Homme).

2. Crâne de Cromagnoïde d'Afalou, Algérie. Coll. musée de l'Homme (Institut de paléontologie humaine), photo J. Oster, n° C.77-60-493.

A partir de 1973, une expédition internationale sous la direction de Maurice Taieb, Yves Coppens et Donald C. Johanson, mettait au jour à Hadar, dans l'Afar éthiopien, en 4 campagnes, plus de 300 pièces paléanthropologiques de conservation exceptionnelle, appartenant à une ou deux formes d'Hominidés. Une seconde mission en Afar, émanation de la première, allait à son tour recueillir un crâne attribuable à un Pithécantrope.

Enfin, après 9 ans de patientes fouilles, Jean Chavaillon mettait au jour en 1975 et 1976, à Melka Konturé près d'Addis Abeba, trois intéressantes pièces en association avec des industries oldowayennes et acheuléennes.

Cet ensemble de découvertes circonscrit l'aire de répartition des Australopithèques dans les régions orientale et méridionale de l'Afrique.

### *Datation*

Le plus ancien de ces gisements est celui de N'Gorora, dans le bassin du lac de Baringo, au Kenya, puisqu'il atteint 9 à 12 millions d'années BP; il n'a livré qu'une molaire supérieure d'Hominidé indéterminé mais l'on met évidemment beaucoup d'espoir dans de futures exploitations de ce site. La couronne de cette molaire est basse comme celle des dents de *Ramapithecus*. La structure de ses cuspidés ressemble à celle des Australopithèques. Il s'agit peut-être d'un Sivanpithèque. Un autre gisement du bassin du lac Baringo, Lukeino, daté de 6 à 6,5 millions d'années ans, a livré, lui aussi, une molaire; il s'agit, cette fois, d'une dernière molaire inférieure très comparable à celles des Australopithèques.

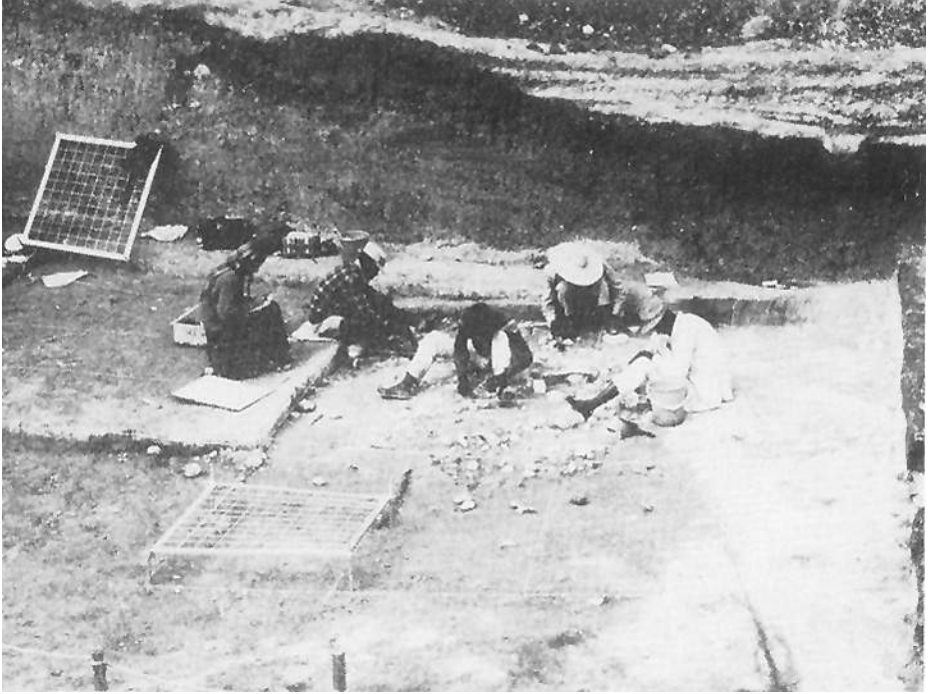
A Lothagam, dans le sud-ouest du lac Turkana, au Kenya, B. Patterson a mis au jour un fragment de mandibule porteur d'une dent dont la morphologie évoque un Australopithèque; la faune de Vertébrés associée indique un âge pliocène que l'on peut estimer de 5 à 16 millions d'années.

Deux sites du Kenya, l'un du bassin du lac de Baringo, Chemeron, l'autre du bassin du lac Turkana, Kanapoi, estimés à 4000000 d'années, ont respectivement livré un temporal et un humérus d'Hominidés.

Le gisement de Laetolil en Tanzanie a été daté d'au moins 3500000 ans; ses Hominidés fossiles sont étonnamment comparables à ceux recueillis à Hadar, en Afar éthiopien, situés, quant à eux, entre 2800000 et 3200000 ans.

Les gisements de l'Omo sont constitués d'un ensemble sédimentaire de plus de 1000 mètres de puissance, fait d'une succession de sables fossilifères, d'argiles et de dépôts volcaniques permettant des datations absolues. La séquence a pu ainsi être datée de plus de 4000000 d'années à la base et de moins de 1000000 d'années au sommet. Les restes d'Hominidés se rencontrent à partir de 3200000 ans jusqu'au sommet, c'est-à-dire de manière continue sur plus de 2000000 d'années.

Les gisements de l'est du lac Turkana qui livrent des Hominidés, s'étendent entre 3000000 et 1000000 d'années. Par comparaison des faunes, les plus anciennes des grottes à Australopithèques d'Afrique du Sud, Makapansgat, Sterkfontein, ont été récemment estimées de 2500000 à plus de 3000000 d'années, mais cette date reste encore très contestée. Les gorges d'Olduvai en Tanzanie livrent des restes d'Hominidés et leurs industries tout au long des cent mètres de dépôt, datés à la base d'1800000 ans.



1



2

1. Chantier de fouilles à Olduvai, photo J. Chavaillon, Coll. musée de l'Homme.

2. Australopitèques robuste (à droite) et gracile (à gauche). Photo J. Robinson, Coll. musée de l'Homme.

Deux autres grottes à Australopithèques d'Afrique du Sud, Swartkrans et Kromdraai, pourraient être contemporaines des couches anciennes d'Olduvai ou leur être légèrement antérieures (2000000 à 2500000 ans).

Enfin Chesowanja, dans le bassin du lac de Baringo au Kenya, le site du lac Natron en Tanzanie et peut-être la brèche de Taurig en Afrique du Sud, ont sans doute livré les Australopithèques les plus jeunes puisqu'ils dépassent à peine le million d'années.

Les Australopithèques semblent donc apparaître vers 6 à 7 millions d'années et disparaître aux alentours d'un million d'années.

Que livrent ces gisements? Plusieurs Hominidés, quelquefois contemporains. L'un est appelé Australopithèque robuste ou Paranthrope, ou Zinjanthrope, l'autre est appelé Australopithèque gracile, ou Australopithèque au sens strict, ou Plésianthrope, ou Paraustralopithèque. Un troisième est appelé *Homo habilis* ou *Australopithecus habilis*. Enfin, le quatrième est appelé *Homo erectus* ou *Telanthropus* ou *Meganthropus*.

### *Les hominidés*

a) L'Australopithèque robuste: on le connaît en Afrique du Sud dans des grottes de 2 à 2,5 millions d'années, dans la vallée de l'Omo en Ethiopie et dans l'est du lac Turkana au Kenya, aux mêmes âges à Olduvai vers 1800000 ans, à Chesowanja à 1100000 ans. On l'appelle robuste parce qu'il est effectivement plus fort et plus grand que les autres. Sa morphologie crânienne révèle un appareil masticateur puissant: ses molaires et ses prémolaires sont en effet énormes. Il s'ensuit une mandibule robuste, des muscles masticateurs à l'ancrage résistant, une arcade zygomatique<sup>9</sup> vigoureuse et pour les muscles temporaux, une crête sagittale<sup>10</sup> impressionnante. Le front est absent. La face est haute et plate et les dents antérieures petites, ce qui favorise les mouvements latéraux de broyage. La mandibule a consécutivement une très haute branche montante, ce qui accroît les mouvements de mastication des muscles masseter et pterygoïdiens. Le corps de cet Australopithèque est plus massif que celui des autres espèces. Pour 1,55 mètre, on estime son poids de 35 à 65 kilos. Sa bipédie n'était pas parfaite, car les fémurs ont des têtes petites et de longs cols. La capacité crânienne a été estimée à 530 cm<sup>3</sup> à Swartkrans, à 530 cm<sup>3</sup> également à Olduvai. On doit noter ici le développement du cervelet, indiquant, peut-être, un plus grand degré de contrôle des mouvements (de la main et de la locomotion, par exemple).

b) L'Australopithèque gracile est celui de Makapansgat et de Sterkfontein en Afrique du Sud; on pense l'avoir retrouvé à l'Omo en Ethiopie, à Garusi ou Lactolil en Tanzanie, en Afar en Ethiopie, à Lothagam au Kenya. On lui donne 1 à 1,25 m et un poids de 18 à 31 kilos. Sa face est plus projetée que celle de l'Australopithèque robuste. Ses arcades suborbitaires<sup>11</sup>, modérément développées, supportent un front qui, lui, est relativement développé. Les incisives spatulées sont implantées verticalement; les cani-

9. L'arcade zygomatique est un pont osseux du crâne qui joint la tempe à la face.

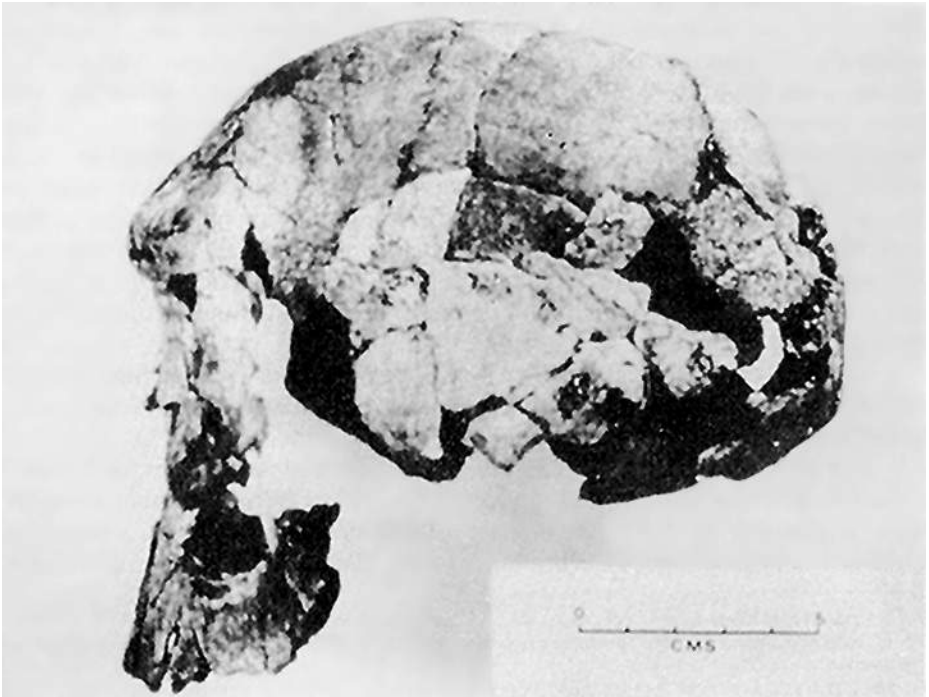
10. La crête sagittale est un développement osseux formant, sur le sommet du crâne, une lame semblable au cimier d'un casque.

11. Les arcades suborbitaires sont les bords osseux supérieurs des orbites qui contiennent les yeux.





1



2

1. 2. *Homo habilis*, photo National Museums of Kenya.

nes, petites, ressemblent à des incisives. Les dents jugales divergent, ce qui donne une arcade dentaire parabolique. Ces dents jugales sont grosses, leurs cuspidés rondes, l'émail épais, l'usure à plat. Même si cet Australopitèque a une diète plus variée que le précédent, son alimentation de base devait être également végétarienne; l'épaisseur de la mandibule, celle de l'émail, l'usure à plat, la brièveté de la face, la grande taille des prémolaires et des molaires indiquent, en effet, un puissant appareil masticateur. Il y a un retard dans l'éruption dentaire et ce retard, joint à l'épaisseur de l'émail, signifie une adaptation à une vie, et singulièrement à une adolescence, plus longue. La capacité endocrânienne varie de 428 à 485 cm<sup>3</sup>, soit 444 cm<sup>3</sup> de moyenne, dans la forme sud-africaine. Les os longs, en particulier l'humérus et l'omoplate, rappellent une brachiation ancestrale. Cependant, l'Australopitèque gracile est un bipède permanent.

L'*Homo habilis* a été décrit à Olduvai (Tanzanie) en 1964, et il a peut-être été retrouvé à l'Omo en Ethiopie, dans l'est du lac Turkana et à Kanapoi au Kenya. Ses dents jugales montrent des dimensions plus basses que celles des Australopitèques graciles d'Afrique du Sud. Ces dents ont d'autre part des proportions différentes: elles sont plus allongées et plus étroites. A partir des pariétaux, la capacité endocrânienne d'*Homo habilis* a été estimée à 680 cm<sup>3</sup>; un crâne de l'Est Turkana atteint presque 800 cm<sup>3</sup>. Il semble donc s'agir d'un être plus proche de nous que l'Australopitèque par les tendances évolutives de ses dents et celles de son cerveau. Et cependant son squelette postcrânien<sup>12</sup> le rapproche de l'Australopitèque gracile; sa clavicule rappelle en particulier l'ancestralité brachiatrice déjà évoquée à l'occasion de ce dernier. On a estimé sa taille de 1,20 à 1,40 mètre.

d) L'*Homo erectus*: enfin, à Swartkrans en Afrique du Sud à 2500000 ans, à Olduvai en Tanzanie à 1500000 ans, dans l'est du lac Turkana au Kenya à 1500000 ans, à Melka Konturé, à Bodo, à l'Omo en Ethiopie entre 500000 et 1500000 ans, les fouilleurs annoncent la découverte d'*Homo erectus*, c'est-à-dire d'Hominidés plus évolués que tous les précédents.

A Swartkrans, Broom et Robinson avaient isolé dès 1949 quelques ossements pour les attribuer à une forme plus hominienne, *Telanthropus capensis*. Robinson en 1957 avait envisagé l'attribution de cette forme aux Pithécanthropes, à *Homo erectus*.

En 1969, Ron Clarke, Clark Howell et Brain ont manipulé les spécimens de Swartkrans et se sont aperçus que le crâne d'Australopitèque robuste SK 847 avait un contact parfait avec le maxillaire de *Telanthropus*. Et cet assemblage donne une intéressante image qui confirme les présomptions de Robinson: au dessus d'un torus supraorbitaire<sup>13</sup> prononcé, un front à courbe ascendante tranchée avec l'absence de front de l'Australopitèque robuste; ce crâne a de grands sinus<sup>14</sup> frontaux; la constriction postorbitaire<sup>15</sup> est modérément accusée; les os

12. On appelle squelette postcrânien l'ensemble du squelette moins le crâne.

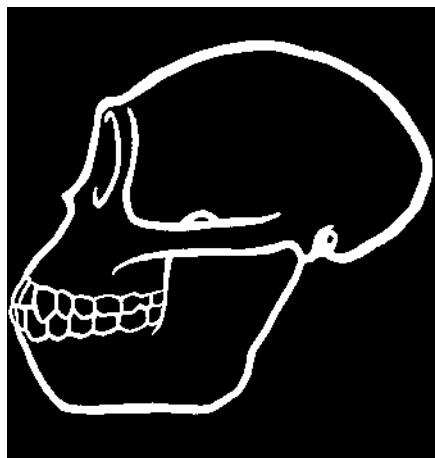
13. Lorsque le bord supérieur de l'orbite se charge d'un développement osseux en visière, on l'appelle torus ou bourrelet sus ou supraorbitaire.

14. Les sinus sont des cavités.

15. Le crâne se pince latéralement, derrière les orbites: c'est ce qu'on appelle la constriction postorbitaire.



1



2

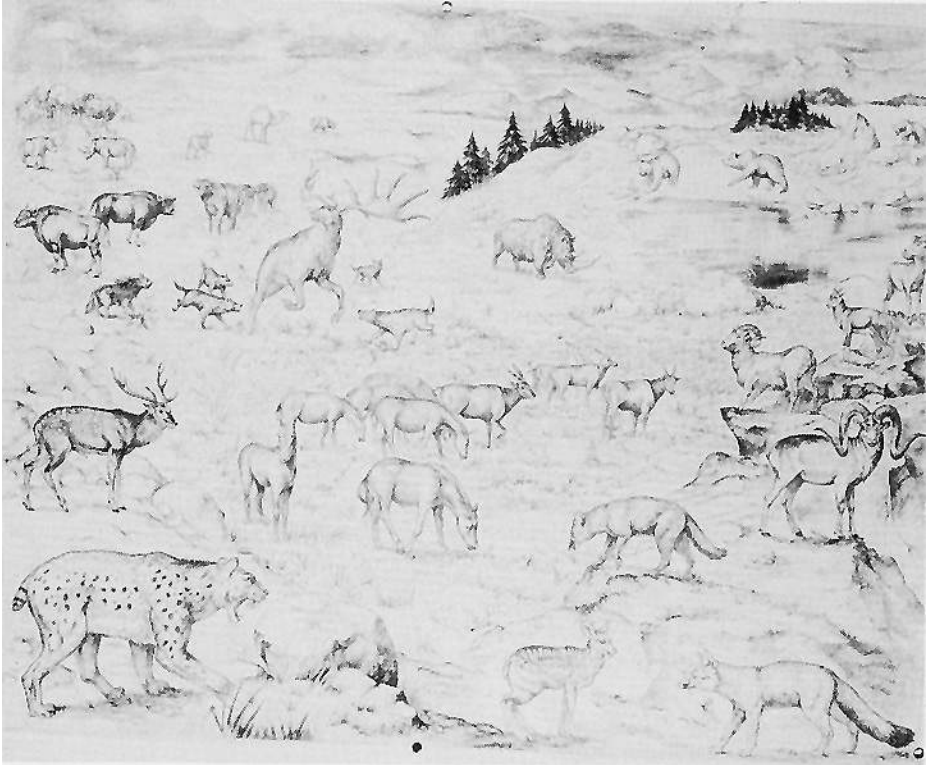


3

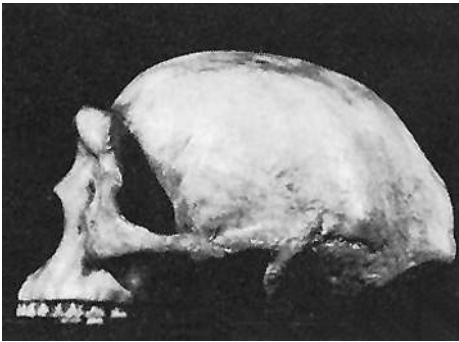
1. Les gisements de Siwaliks au nord du Pakistan, expédition D. Pilbeam, Coll. musée de l'Homme (photo H. Thomas).

2. Reconstitution du crâne de Ramapithecus, Coll. musée de l'Homme, photo J. Oster, no D.78.1043.493.

3. Squelette d'*Oreopithecus bambola*, 12000000 d'années trouvé dans le site de Grosseto (Toscane) par Johannes Hürzeler en 1958 (photo J. Oster, Coll. musée de l'Homme).



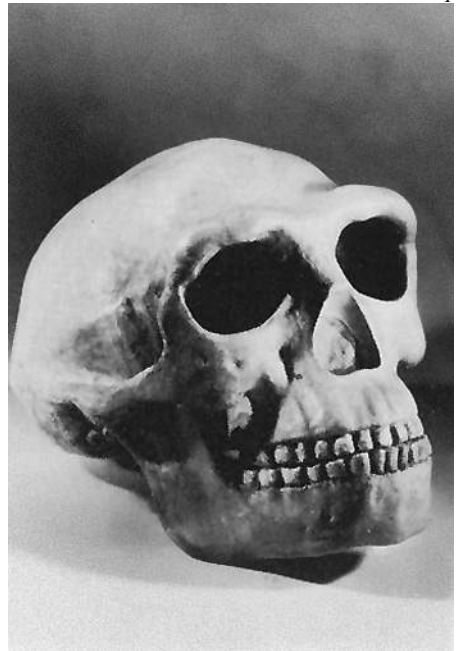
1



2

1. Reconstitution de l'environnement d'*Homo erectus* de Chou Kou Tien (ou *Sinanthrope*), Chine (400000 ans), Photo Y. Coppens, coll. Musée de l'Homme, exposition « Origines de l'homme », nov. 1976–avril 1978; dessin Bertoncini-Gaillard, sous la direction d'Y. Coppens.

2. 3. *Homo erectus* de Chou Kou Tien (reconstitution). Profil (n° D75-371-493) et face (n° 77-61-493), photos J. Oster, coll. musée de l'Homme



3

du nez sont proéminents; l'arcade dentaire est courte, ce qui indique une petite mandibule à branche montante basse; la dentition et la structure du squelette facial le rapprochent d'*Homo* et plus spécialement d'*Homo erectus*.

A Olduvai, l'Hominien 13 a une denture réduite de 20% par rapport à celle d'*Homo habilis*, une mandibule plus petite; l'Hominien 16 a une arcade suborbitaire proéminente. Leakey et Tobias les classent parfois comme *Homo erectus*. Mais si ces deux fossiles ont un statut incertain, il n'en est de toute façon pas de même pour l'Hominien 9 qui a une incontestable calotte crânienne d'*Homo erectus*.

A l'est du lac Turkana, au Kenya, un grand nombre de découvertes sont parentes de cette espèce progressive du genre *Homo*; citons, en particulier, la récolte récente de trois crânes, répartis dans le temps, et donnant une très belle illustration du développement des tendances évolutives au sein de cette espèce.

Rappelons ici qu'une récente datation du plus ancien Pithécantrophe javanais, le crâne d'enfant de Modjokerto, aurait donné 1900000 ans, mais s'agit-il bien d'*Homo erectus*?

De même, des comparaisons effectuées à Cambridge entre les pièces originales javanaises et tanzaniennes par Tobias et Von Koenigswald permettaient de conclure à l'identité morphologique d'*Homo habilis*, le plus ancien, avec *Meganthropus palaeojavanicus* et peut-être avec *Hemianthropus peii* de Chine, puis à celle d'*Homo habilis* plus récent (Hominien 13) avec *Pithecanthropus* IV, Sangiran B et *Telanthropus capensis*.

### *Industries*

Pour la première fois, dans *l'histoire des Primates*, ces restes se trouvent associés à des outils fabriqués.

Dans les gisements de l'Omo, la mission française mettait au jour, en 1969, quelques outils en pierre et en os de plus de 2 millions d'années; l'année suivante la mission kenyane de l'est du lac Turkana recueillait en place, dans un niveau volcanique daté de 2000000 d'années, une industrie de pierre et d'os comparable aux outils de l'Omo.

Plus récemment c'était au tour des missions américaine et française de repérer une douzaine de niveaux archéologiques de deux millions d'années. En 3 ans, on peut dire que, par ces découvertes du bassin plio-pléistocène du lac Turkana, l'âge des premiers outils taillés a été repoussé à plus de deux millions et demi d'années, sans doute 3 millions, allongeant de près d'un million d'années l'âge des plus anciennes industries connues jusqu'alors.

Cette première industrie de l'Histoire est constituée d'une grande quantité d'éclats, artificiellement percutés et utilisés pour leurs tranchants, de galets dont une pointe ou un tranchant a été aménagé par une série d'enlèvements, et d'ossements ou de dents préparés ou utilisés directement lorsque leurs formes s'y prêtaient (canine d'hippopotame ou de suidé, par exemple).

Ces outils peuvent se ranger en un certain nombre de types. Chacun de ces types est reproduit à un certain nombre d'exemplaires. Ce qui signifie que leur forme a déjà fait l'objet d'une recherche, qu'elle est l'acquisition d'une expérience transmise d'une génération à l'autre, impliquant une

certaine vie sociale. En d'autres termes, il y a 2500000 ans, nous ne sommes pas à l'origine de l'outil. Mais nous approchons probablement des limites de sa perception; au-delà, il doit se confondre avec des objets naturels.

A Makapansgat, en Afrique du Sud, a été mise en évidence une industrie faite d'os, de cornes et de dents, appelée pour cette raison « ostéodontokératique » et qui pourrait être aussi très ancienne, si les tentatives récentes de corrélations entre les grottes sud-africaines et les grands gisements est-africains s'avéraient exactes. On peut y faire, en tout cas, les mêmes constatations que dans le bassin du lac Turkana; les divers types d'outils y sont reproduits en séries, ce qui prouve qu'ils ont déjà une histoire.

A Hadar, récemment, H. Roche a découvert une industrie de galets aménagés, proche de celle d'Olduvai, dans un niveau qu'il n'est pas impossible de dater de 2500000 ans.

A partir des couches les plus anciennes d'Olduvai (1800000 ans), les outils sont partout, abondants et constants; les galets aménagés particulièrement fréquents ont fait appeler cette industrie "Pebble culture" ou oldowayen. Fouillant le niveau le plus ancien d'Olduvai, le Dr Leakey remarqua un jour une grande accumulation de cailloux de basalte; au fur et à mesure que la fouille progressait, il s'aperçut que ces cailloux, loin d'être éparpillés n'importe comment, s'ordonnaient en petits tas dessinant un cercle. Il est possible que chaque petit tas représentait les pierres de calage d'un poteau. Si on imagine un cercle de piquets ou d'arceaux et des peaux ou feuillages tendus entre ces piquets, on est évidemment tenté d'y voir les restes d'une construction. On serait donc en présence d'une structure d'habitation de quelque deux millions d'années!

A Melka Konturé, près d'Addis Abeba, Jean Chavaillon a mis récemment au jour, dans le niveau oldowayen le plus ancien du site (1500000 ans), une structure assez semblable. Au beau milieu d'un sol d'occupation jonché d'outils, il a soudain dégagé une surface ronde de 2,50 mètres de diamètre sans le moindre outil, surélevée de 30 cm par rapport au reste du sol que bordait une gouttière de 2 mètres de longueur; quelques petits tas de cailloux évoquent ici aussi la présence de poteaux.

On a dit que l'Australopithèque robuste pouvait être le mâle de l'Australopithèque gracile. Certains pensent qu'*Homo habilis* était un Australopithèque gracile un peu plus jeune et plus évolué que le sud-africain. D'autres disent que le Téthanthrope ou *Homo erectus* de Swartkrans pouvait entrer dans les limites inférieures de variations de l'Australopithèque robuste du même gisement. On a dit que le Méganthrope javanais était un Australopithèque et que, de même, certains Australopithèques (Olduvai, Swartkrans) étaient des Pithécantropes. De cette apparente confusion, se dégage néanmoins une thèse très nette. C'est au sein de la nappe des Australopithèques d'abord cantonnés à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique du Sud, puis (sous une forme Australopithèque ou sous une forme plus évoluée) étendue à l'Asie sud-himalayenne qu'apparaît le genre *Homo* et l'outil fabriqué. Celui-ci devient très vite la caractéristique de son artisan; plusieurs types d'outils sont rapidement créés pour des propos précis; leur fabrication est enseignée. Enfin,

des structures d'habitation apparaissent. *C'est en ce sens* que l'on peut parler d'origine africaine de l'humanité.

### *Conclusion*

L'Homme apparaît donc au bout d'une très longue histoire, comme un Primate qui un jour améliore l'outil dont il se sert depuis déjà longtemps. Outils fabriqués et habitations révèlent tout à coup un être réfléchi qui prévoit, apprend et transmet, construit la première société qu'il dote de la première culture.

Une datation de plus de deux millions d'années a été récemment avancée pour certains restes fossiles d'Hominidés de Java. Des galets aménagés de plusieurs gisements du sud de la France ont été quelquefois estimés d'un âge aussi grand. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, l'Afrique, par le nombre et l'importance de ses révélations d'une très grande ancienneté, demeure le vainqueur de la compétition.

Disons pour conclure que tout se passe comme si, il y a 6 à 7 millions d'années, naissait, dans le quadrant sud-est du continent africain, un groupe d'Hominidés appelés Australopithèques. Il y a deux millions et demi à trois millions d'années, de ce groupe polymorphe, émergeait un être, Australopithèque lui-même ou déjà Homme, capable de tailler la pierre et l'os, de construire des huttes et de vivre en petites sociétés, représentant ainsi, par toutes ses manifestations, l'origine proprement dite de l'Humanité fabricante.

### Le dernier million d'années

Le dernier million d'années voit naître l'Homo sapiens et, durant les derniers siècles, sa pullulation inquiétante, puisqu'on a mis 115 ans pour passer de un milliard à deux milliards d'individus et 35 ans pour passer de deux milliards à trois milliards, 15 ans pour passer de 3 milliards à 4 milliards et l'accélération se poursuit...

---

# L'hominisation problèmes généraux

## *Partie II*

*L. Balout*

### Les données archéologiques

Pour aborder le problème de l'«hominisation» en Afrique, la démarche du préhistorien est assez différente de celle du paléontologiste. Pour celui-ci l'hominisation est cette cérébralisation progressive qui permet à l'homme de concevoir et de réaliser, par la mise en œuvre de techniques de plus en plus élaborées, un outillage (ce terme étant pris dans son acception la plus large) si diversifié et si efficace qu'il multiplie, au fil des millénaires, son action sur l'environnement naturel, au point de rompre à son seul profit les équilibres biologiques. L'évolution paléontologique qui conduit à l'homme ne permet pas de définir aisément un « seuil » de l'hominisation ; la pierre taillée démontre que celui-ci est franchi. P. Teilhard de Chardin l'a très bien dit dans une formule justement célèbre : « L'homme est entré sans bruit. [...] En fait, il a marché si doucement que lorsque, *trahi par les instruments de pierre indélébiles qui multiplient sa présence*, nous commençons à l'apercevoir, déjà [...] il couvre l'Ancien Monde. »

La position du préhistorien est justifiée : le vrai « missing link » (anneau manquant) n'est pas la forme intermédiaire entre Australopithèques et Pithécanthropiens, entre Néandertaliens et Homo Sapiens. Il est entre les pierres ou les os taillés et ces fossiles. Les industries préhistoriques, attribuées avec une certitude absolue à *Homo Sapiens*, à partir du Paléolithique supérieur, avec une évidence peu discutable à l'homme de Néandertal au Paléolithique moyen, ne peuvent être rapportées que par hypothèse aux Pithécanthropiens



et aux Australopithèques. Sans doute est-ce la seule hypothèse qui puisse être scientifiquement formulée. Mais l'industrie qui accompagne les Sinanthropes n'est pas celle que l'on recueille auprès des Pithécanthropiens, et celle-ci est diverse à Java (Pithécanthrope), en Algérie (Atlantrope), en Afrique orientale. Quant aux Australopithèques, ils représentent un groupe hétérogène dont on distingue mal encore les auteurs possibles, sinon probables, de l'Ostéodontokératique et de la Pebble culture.

Si donc, pour le paléontologiste, il y a un « seuil » de l'hominisation — le « Rubicon cérébral » que le Professeur Vallois fixa à une capacité cérébrale de 800 cm<sup>3</sup> — pour le préhistorien il existe un « seuil de technicité » qui, une fois franchi, ouvre la voie du progrès, jusqu'à nous. Définir ce seuil postule la solution de deux problèmes: *comment et quand?* Le premier problème est d'éliminer toutes les causes naturelles pour, dans l'outil, reconnaître la main de l'homme. Le second est de disposer de cadres chronologiques permettant de dater, avec une approximation acceptable, ces témoignages les plus reculés d'une industrie humaine.

Jusqu'à maintenant, l'Afrique seule a répondu positivement à ces deux problèmes.

La théorie du monogénisme étant universellement acceptée, l'Afrique est donc considérée actuellement comme étant le berceau de l'Humanité. Ce « berceau à roulettes », selon la boutade de l'Abbé Breuil, longtemps baladé des sommets du Pamir aux plaines de l'Euphrate, s'est donc, pour l'instant, fixé en Afrique orientale, et cela se serait passé il y a quelque 3000000 d'années, au moins. En fait, l'Ancien Testament (livre de la Genèse) situait le Paradis terrestre, l'Eden, dans un paysage de jardins, de plantes cultivées. Dieu vouait Adam à l'agriculture et à l'élevage, à un genre de vie « néolithique » dans une région où tout un Paléolithique allait peu à peu se révéler. Toutes les chronologies tirées de l'Écriture sainte dataient la création en 6484 et 3616 avant notre ère. Sans doute le Proche-Orient fut-il un, sinon le plus ancien foyer de néolithisation; rien ne permet plus de dire qu'il fut le berceau de l'Humanité.

L'Homme est entré sans bruit, et ce sont les pierres taillées par lui qui, longtemps après, trahissent son existence; l'espèce humaine « n'a rien ébranlé dans la Nature au moment de son apparition [...] elle émerge phylétiquement à nos yeux comme n'importe quelle autre espèce, exactement » (Teilhard). La responsabilité du préhistorien devient donc immense; car, en identifiant les plus anciennes traces d'industries humaines qui nous soient perceptibles, il apporte un élément de preuve que la Paléontologie est impuissante à donner: « Grâce à l'outil, atteindre l'Homme. Tel est le but exaltant de la Préhistoire. »

Le préhistorien de l'Afrique doit répondre au préalable à trois questions:

- L'outil est-il certainement un critère d'hominisation?
- L'outil nous permet-il de saisir les débuts de l'hominisation?
- L'outil humain, dans la mesure où il nous a été conservé, est-il à coup sûr discernable?

L'outil est-il certainement un critère d'hominisation ?

Les données de ce problème sont en grande partie africaines. Dans les dernières années de sa vie, l'Abbé Breuil, frappé par le comportement de certains animaux, me confiait qu'il se demandait si l'outil marquait bien le franchissement du seuil de l'hominisation, et s'il ne fallait pas lui préférer l'Art, ce qui revenait à la distinction entre un *Homo* vraiment «*sapiens*», le peintre de Lascaux, notre ancêtre direct, et une série d'êtres industriels «*Faber*», l'ayant précédé.

Comme Mme Tetry l'a savamment exposé, l'usage d'outils extérieurs aux organes de l'être vivant, qui sont des «*outils naturels*», n'est le propre ni de l'homme ni même des primates. La guêpe ammophile ou la fourmi couturière, chez les insectes, le pinson des Galapagos, le goéland, le gypaète, le busard, la grive musicienne chez les oiseaux, la loutre de mer, le castor et tant d'autres, en sont la preuve. Dans l'ordre des Primates, le Chimpanzé est le plus proche voisin de l'homme. Dans sa vie quotidienne, il utilise des outils ou des armes pour se défendre contre les prédateurs tels les serpents. Un réflexe de peur et de défense lui fait ramasser et brandir des bâtons<sup>1</sup>. Ce comportement, relevé dans les parcs zoologiques, a été aussi, entre 1964 et 1968, dans les réserves de Tanzanie. Vivant en groupes de plus de trente individus, les chimpanzés savent choisir de menues branches pour déterrer les termites, utiliser des bâtons pour briser des nids ou pour atteindre le miel, se servir de feuilles pour recueillir l'eau dans les trous d'arbres, emmancher des bâtons pour atteindre des bananes.

Quant aux pierres, elles leur servent à briser les fruits, à chasser par jet sur et sous le bras, au même titre que des bâtons, les prédateurs rivaux. Enfin, ils communiquent entre eux par signaux sonores. On pourrait également faire état des observations faites sur les gorilles du Rwanda<sup>2</sup>.

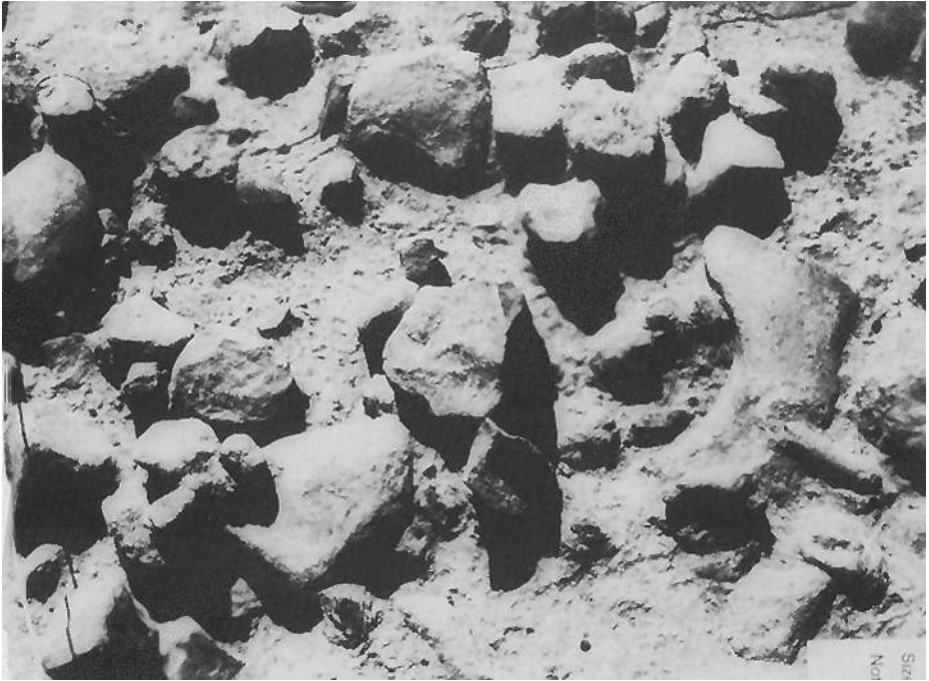
Ainsi, pour qu'un outil puisse être considéré comme un critère de l'Hominisation, le concept d'utilisation d'un objet extérieur aux «*outils naturels*» de l'être vivant ne suffit pas. Nous devons exiger le concept de la transformation délibérée, de l'«*aménagement*» de cet outil; ce qui va nous permettre une réponse positive à la troisième question posée, nous l'interdire à la seconde.

L'outil nous permet-il de saisir les débuts de l'hominisation ?

En effet, l'outil ne nous permet pas de saisir les débuts de l'Hominisation. Tout d'abord parce que seuls des ossements fossiles et des pierres se sont conservés jusqu'à nous. Sans vouloir faire une comparaison ethnographique absurde, qu'il soit permis de rappeler qu'un groupe humain peut emprun-

1. *Current Anthropology*, juin 1967.

2. *Nat. Géogr. Soc.*, Washington, oct. 1971.



1



2

1. Détail du sol oldowayen (objets des polyèdres et un gros os d'hippopotame), photo J. Chavaillon coll. musée de l'Homme.

2. Détail du sol oldowayen, photo J. Chavaillon, Coll. musée de l'Homme.

ter la totalité de son outillage au seul règne végétal. On cite toujours, à cet égard, les Menkopis des îles Andaman. Que, dans la savane arborée des plateaux africains, l'arbre ait offert aux premiers hominiens les premiers outils, est aussi indémontrable que vraisemblable. Et même pour ce qui est des ossements fossiles et des dents, R. Dart a attribué aux Australopithèques du Transvaal une industrie à base d'os, de dents et de cornes qu'il appela ostéodontokératique, et qui est longtemps restée *sub judicio*; nous y reviendrons. R. van Riet Lowe avait distingué, dans la Pebble culture, des « split » et des « trimmed » pebbles. Les premiers, galets simplement brisés, ont dû être mis très généralement en doute. Si, à coup sûr, le galet que la main humaine a ramassé puis lancé n'a gardé aucune trace discernable de cette utilisation, même le galet brisé peut être un jeu de la nature: les rivières au pied de leurs chutes, le ressac de la mer burinent des galets que rien ne distingue de ce que l'homme a ainsi fracturé. L'industrie du Kafouen n'a pas survécu à cette expertise.

Le texte de Teilhard de Chardin dont j'ai cité un passage au début de cet exposé comporte de grosses erreurs et souffre d'une très grave lacune: « l'homme est entré sans bruit. [...] En fait, il a marché si doucement que lorsque, trahi par les instruments de pierre indélébiles qui multiplient sa présence, nous commençons à l'apercevoir, déjà, du cap de Bonne Espérance à Pékin, il couvre tout l'Ancien Monde. Déjà, certainement, il parle et vit en groupes. Déjà il fait du feu. Après tout, n'est-ce pas là exactement ce à quoi nous devons nous attendre? Chaque fois qu'une nouvelle forme vivante se lève à nos yeux des profondeurs de l'Histoire, ne savons-nous pas qu'elle surgit toute faite et qu'elle est déjà légion? » *Homo Loquens* ne semble apparaître qu'au temps des Pithécantropes; le feu attribué à *Australopithecus Prometheus* était une erreur d'interprétation, nous n'en avons aucune indication valable avant les Pithécantropes, et pas en Afrique; en revanche, les « instruments de pierre indélébiles » de l'Oldowayen ne trahissent certes pas un commencement. La variété des formes, leur nombre, la systématique de leur taille en font plutôt un aboutissement. Ce sont les préhistoriens de l'Afrique qui ont réclamé ce million d'années avant le Bed One d'Olduvai que l'Omo et Koobi Fora leur ont récemment apporté. Et cela ne nous suffit pas!

L'outil humain est-il discernable?

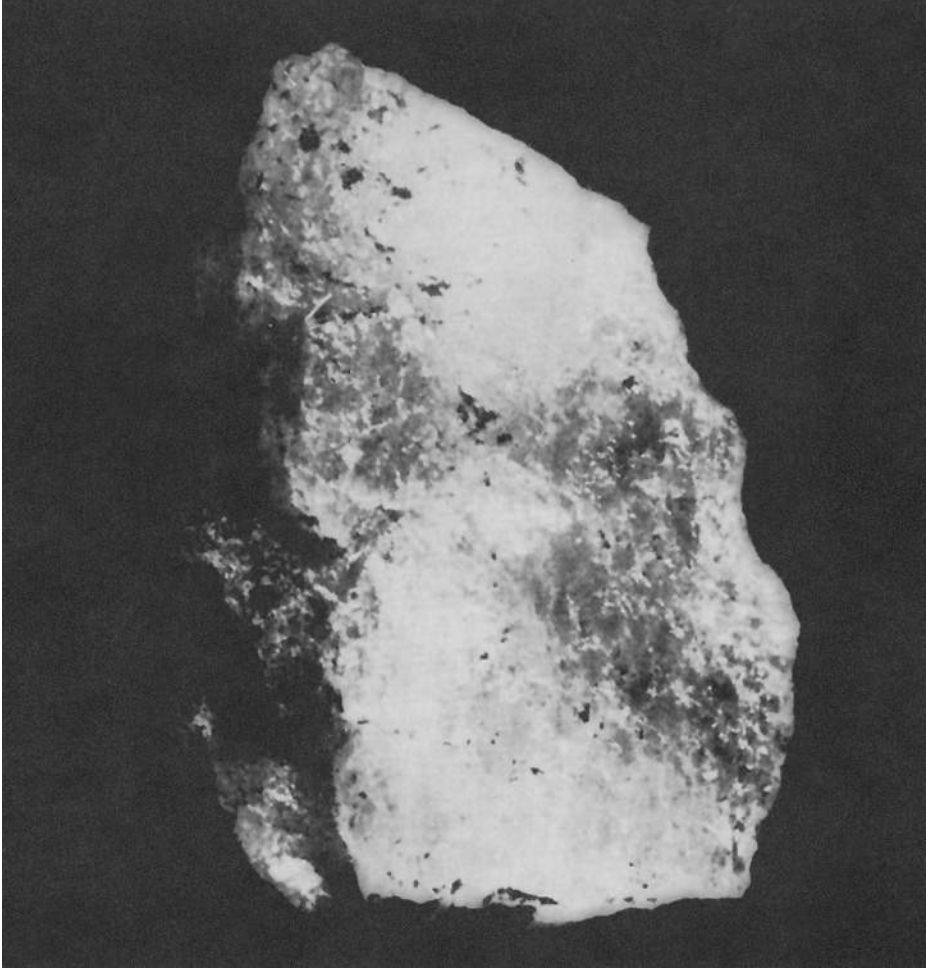
Nous devons donc nous astreindre à résoudre le troisième problème qui est de faire la preuve de l'intention humaine sur les « outils » les plus rudimentaires, les moins élaborés. L'Afrique seule permet, par la richesse des documents, cette recherche. Elle portera sur deux domaines: *l'os et la pierre*.

a) l'industrie *ostéodontokératique*. L'hypothèse formulée par R. Dart en 1949 a fait l'objet d'un bilan, en 1970, par Donald L. Wolberg (*C. A.* février 1970). Déjà l'Abbé Breuil, examinant les ossements recueillis avec les Sinanthropes de Chou Kou Tien, avait envisagé qu'un « âge de l'os » aurait pu précéder l'« âge de la pierre ». Il y aurait eu un « préolithique » antérieur au paléolithique. Avant 1955 (Afrique du Sud), 1959-60 (Olduvai-Tanzanie),

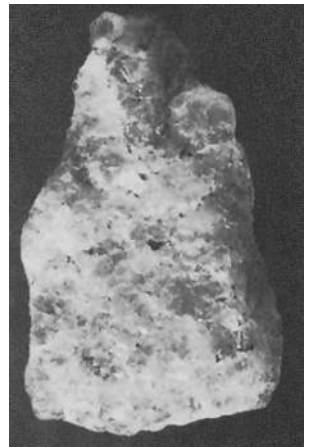
1969 (Omo - Ethiopie), 1971 (lac Rodolphe - Kenya), on ne connaît pas d'industrie lithique au contact des gîtes à Australopithèques. En revanche, R. Dart se fait le défenseur d'une industrie osseuse, à base d'ossements, de dents et de cornes, qu'il consacre « osteodontokeratic culture ». Nous ne disposons malheureusement pas d'une bonne chronologie, relative ou absolue, des Australopithèques d'Afrique méridionale, moins favorisée à cet égard que l'Ethiopie, le Kenya et la Tanzanie. Pour nous en tenir ici au problème de l'industrie, R. Dart qui en a soutenu l'existence de 1949 à 1960, s'est fondé sur l'examen des fractures crâniennes des babouins et des Australopithèques, sur le choix ayant présidé, semble-t-il, à l'accumulation d'ossements à Makapansgat (336 humérus, 56 fémurs, par exemple), sur les vertèbres cervicales (*atlas* et *axis*) représentant 56 % de celles recueillies avec les crânes de bovidés. Pour lui, les ossements animaux des brèches à Australopithèques sont des tas de rebut, des restes de cuisine d'un chasseur-prédateur à qui la libération de la main par la station érigée permet l'utilisation d'armes et d'outils. C'est ici que l'examen de 50 crânes de babouins et 6 d'Australopithèques permet à Dart d'affirmer, sur 80 % d'entre eux, l'existence de traumatismes causés par des armes de poing. Les coups sont généralement portés de face et le traumatisme peut être double, traduisant une arme à deux têtes. A Makapansgat, nombre d'humérus d'ongulés portent des traces d'usure *avant* fossilisation, alors que les autres os longs sont intacts, et Dart de conclure : « L'outil caractéristique de l'Australopithèque est une massue en os, de préférence un humérus d'ongulé ». Le chasseur a également utilisé des mandibules; les cassures par torsion (fracture spiralée) des humérus et des os canons impliquent là aussi l'intervention de la main comme Breuil et Teilhard de Chardin l'avaient déjà avancé à Chou Kou Tien dans les « loci » à Sinanthropes. Cette corne droite fossilisée de *Gazella Gracilior* enfoncée dans un fémur de grande antilope, où la calcite l'a cimentée, qu'elle soit outil ainsi emmanché ou outil à fendre le fémur, traduit une action humaine. De même ce crâne d'hyène avec, entre la calotte et l'arcade zygomatique, enfoncement d'un calcanéum d'antilope.

Il y aurait donc eu un stade ostéodontokératique, préolithique puis paléolithique, s'enchaînant avec la Pebble culture, puis avec les industries à bifaces. C'est bien là le début d'une « cultural implemental activity ».

Une telle hypothèse devait, de toute évidence, soulever d'âpres discussions sur le thème « chasseur ou gibier » (« The Hunters or the Hunted »). Pour les uns, tous les ossements, y compris ceux des Australopithèques, ne sont que les reliefs de festins de carnassiers. D'autres y voient l'accumulation dans des repaires d'hyènes, ce qui est en contradiction avec les habitudes de ce charognard; ou encore le fait de porcs-épics. Pourtant, sur 7159 fragments osseux recueillis à Makapansgat avant 1955, seulement 200 sont rongés. Et puis, les hyènes vivent au milieu d'ossements d'hyènes. Un gisement daté du Riss-Würm montra que pour 130 animaux décomptés, il y a 110 hyènes, alors qu'à Makapansgat, on n'en trouve que 17 pour 433 individus. Dans la brèche à Australopithèques, 47 dents isolées d'hyènes sur 729; dans le gisement Riss-Würm: 1000 sur 1100.



1. *Un des plus vieux cailloux taillés du monde (fouilles J. Chavaillon.)*
2. *Un des premiers cailloux taillé du monde (fouilles J.Chavaillon.)*



Peu à peu, néanmoins, une tendance favorable à l'industrie ostéodontoké-  
raticque devait l'emporter, sans d'elle préjugât du type d'Australopithèque  
qui serait considéré comme étant le chasseur. La coexistence d'une industrie  
lithique (Steirkfontein, 1955) venait à son appui; mais c'est l'industrie osseuse  
d'Olduvai, admirablement publiée par M. Leakey<sup>3</sup> qui devait emporter l'ad-  
hésion. Elle est hors de discussion et prépare celle attribuée aux Pithécantropes  
d'Afrique, d'Asie (Chou Kou Tien) et d'Europe (Torralba et Ambrona,  
par exemple). Il y a d'un bout à l'autre des temps préhistoriques un phylum  
d'industrie de l'os parallèle à celui de l'industrie lithique. Son analyse est plus  
délicate, elle n'en existe pas moins. Elle n'est nulle part plus ancienne qu'en  
Afrique; même si la preuve d'un stade « préolithique » n'est pas acquise.

*b) l'industrie lithique.* Depuis l'abandon de l'hypothèse des « éolithes »,  
les galets aménagés de ce que l'on a longtemps appelé la Pebble Culture ont  
représenté la plus ancienne industrie lithique que nous puissions reconnaître.  
On sait comment E.J. Wayland, alors directeur du Service géologique  
de l'Ouganda, a remarqué en 1919 la présence dans cette partie de l'Afrique  
orientale de galets taillés analogues à ceux découverts à Ceylan avant 1914.  
En 1920, il crée les termes de Pebble Culture et Kafouen (de la rivière Kafou).  
Il distingue en 1934 des stades évolutifs au nombre de 4. C'est encore lui qui  
conseille à L. Leakey, en 1936, de créer le terme « Oldowan » pour qualifier  
la Pebble culture évoluée de la gorge d'Olduvai (Tanzanie). En 1952, van  
Riet Lowe tente une première classification technique et morphologique de  
la Pebble culture. Mais c'est encore d'Asie qu'est venue, sous la plume de H.  
Movius, la définition des formes considérées comme essentielles: *le chopper*,  
*le chopping tool*, *la hand-axe* (1944). Peu à peu la conviction gagne les préhisto-  
riens de toute l'Afrique, sinon ceux d'Europe: Algérie (C. Arambourg), Maroc  
(P. Biberson), Sahara (H. Hugot, H. Alimen, J. Chavaillon), Katanga (Mortel-  
mans) etc. Des classifications morphologiques, fondées sur les techniques  
de taille, sont proposées (L. Ramendo, P. Biberson). Deux constatations se  
dégagent aussitôt: premièrement, la Pebble culture est déjà trop complexe;  
les formes trop variées, fixées et systématiques; elle ne peut représenter le  
début des industries de la pierre; deuxièmement, la Pebble culture contient  
en puissance toutes les possibilités évolutives qui permettront les industries  
classiques du Paléolithique inférieur africain à bifaces et hachereaux. On ne  
retiendra que le premier de ces points.

En raison de cette complexité de la Pebble culture et de sa diffusion, les  
préhistoriens de l'Afrique aspiraient à une chronologie plus longue que celle,  
déjà si difficilement admise, qui accordait 1000000 d'années au Quaternaire,  
la datation de l'Oldowayen par la méthode du Potassium-Argon (1850000 à  
1100000 pour ce Bed I) étant renforcée par celle du chopping-tool de l'Omo  
(entre 2100000 et 2500000) et bientôt par celle du gisement du lac Turkana:  
2600000. Mais cette dernière industrie, si elle comprend bien des galets  
aménagés, n'appartient pas dans son ensemble à la Pebble culture. Elle est  
une industrie d'éclats. En 1972, des éclats, moins probants sans doute, ont  
été recueillis à l'Omo. On peut donc se demander si l'aménagement des

3. *Olduvai Gorge*, T. III.

galets en Pebble-tools n'a pas été précédé de l'utilisation d'éclats débités d'un bloc quelconque de matière première. Mais nous arrivons là à nos limites de possibilité d'attribution à une cause non naturelle: si les stigmates de taille sont confus (talon-bulbe), si l'on doit mettre l'accent sur des « retouches d'utilisation », nous retrouvons le vieux problème des éolithes.

C'est alors la présence inexplicable autrement que par l'intervention d'un Hominien qui retient l'attention. Mais où s'arrêter dans notre interrogation? La limite la plus audacieuse a été atteinte par L. Leakey qui attribue au Kenyapithèque des « bone-bashing activities »: avoir utilisé un morceau de lave (lump of lava), percuté (battered) et écrasé (bruised) par l'usage, ainsi qu'un os long présentant une fracture déprimée (depressed)<sup>4</sup>.

Ici se rejoignent les problèmes des industries osseuse et lithique à leur origine. Aucune preuve technologique ni morphologique ne peut plus être apportée. On n'observe aucun stigmaté « classique » d'une action humaine. Le seul argument positif est en fait cette présence inexplicable d'éclats auprès des restes du Kenyapithèque; mais l'élimination du jeu de la nature (*lusus naturae*) n'écarte pas l'utilisation par un Anthroïde préhominien. Ce que nous avons dit plus haut du comportement actuel des chimpanzés plaide dans ce sens.

Pour le préhistorien de l'Afrique, si les instruments d'os et de pierre attestent qu'un processus cérébral de l'hominisation est en marche il y a plus de deux millions et demi d'années, ce n'est point là son début.

4. L. S. B. Leakey, « Bone smashing by Late Miocene Hominid », *Nature*, 1968.



## GLOSSAIRE

**Abbevillien.** Faciès industriel défini par H. Breuil à Abbeville (vallée de la Somme); il est caractérisé par des bifaces taillés par grands enlèvements, avec un percuteur dur (pierre). Défini en Europe, il y correspond au début du Paléolithique inférieur.

**Acheuléen.** De Saint-Acheul (vallée de la Somme); c'est le principal faciès culturel du Paléolithique inférieur; il a duré de la glaciation du Mindel à la fin de l'interglaciaire Riss-Würm. L'instrument type est un biface plus régulier que celui de l'Abbevillien, taillé au percuteur tendre (bois ou os).

**Amazonite.** Variété verte de microlite.

**Amirien.** Cycle continental marocain contemporain du Mindel européen.

**Anfatien.** D'Anfa (Maroc). Troisième transgression marine quaternaire au Maroc.

**Atérien.** De Bir el-Ater (Algérie orientale). Industrie paléolithique d'Afrique du Nord, entre le Moustérien et le Capsien. Elle comprend des pointes et des raclours pédoncules, quelques pointes foliacées. L'Atérien s'est développé pendant toute une partie du Würm et est sans doute contemporain en partie du Paléolithique supérieur d'Europe.

**Atlantrophe.** Fossile du groupe des Archanthropiens, défini par C. Arambourg au gisement de Ternifine (Algérie). Les restes sont rapportés à la fin du Pléistocène inférieur.

**Augite.** Silicate naturel de calcium, de magnésium et de fer. Ce minéral entre dans la composition du basalte.

**Aurignacien.** D'Aurignac (Haute-Garonne). Industrie préhistorique du début du Paléolithique supérieur. Ce nom, donné par H. Breuil et E. Cartailhac en 1906, désigne les industries situées chronologiquement entre le Moustérien et le Périgordien. Il est caractérisé par des pointes de sgaie en

bois de renne, des grattoirs épais, des lames longues portant des retouches continues plates et écailleuses, quelques burins. On voit apparaître les premières œuvres d'art: figurines animales schématiques et signes sommairement gravés sur des blocs de calcaire. Il apparaît il y a environ 30000 ans.

**Australopithèque,** (lat. *Australis*: méridional, gr. *pithêkos*: singe). Nom de genre donné par Dart en 1924 à plusieurs fossiles d'Afrique du Sud présentant des caractères simiens et annonçant cependant des aspects humains. Depuis, les découvertes se sont réparties en Afrique orientale et méridionale.

**Basalte.** Roche volcanique.

**Biface.** Outil de pierre taillée sur les deux faces, de la forme d'une amande. D'abord appelés «haches» puis «coups de poing», il semblent avoir été utilisés pour couper, accessoirement pour racler. Ils sont caractéristiques du Paléolithique inférieur.

**Calabrien.** De Calabre. Etage le plus ancien du Quaternaire marin, identifié par M. Gigoux en 1910.

**Calcédoine.** Variété fibreuse de silice, formée de quartz et d'opale.

**Calcite.** Carbonate de calcium naturel cristallisé. On en trouve dans la craie, le marbre blanc, l'albâtre calcaire, etc.

**Capsien.** De Capsa (nom latin de Gafsa, Tunisie méridionale). Industrie de la fin du Paléolithique africain. Défini par J. de Morgan, le Capsien associe à un outillage de type Paléolithique supérieur de nombreux microlithes et de petits perçoirs épais servant probablement au forage des fragments de coquilles d'œufs d'autruche employés pour confectionner des colliers. Il remonte à environ 11000 ans.

**Catarhiniens.** Singes de l'Ancien Monde, à 32 dents et cloison nasale mince.

**Cénozoïque.** Synonyme de Tertiaire et Quaternaire; commençant avec l'Eocène il y a 65 millions d'années, comprenant ensuite l'Oligocène (- 40 millions d'années), le Miocène (- 25 millions d'années), le Pliocène (- 11 millions d'années), le Pléistocène et la période récente.

**Cercopithèque,** (gr.: *kerkos*: queue, *pithêkos*: singe). Singe africain à longue queue.

**Chelléen.** De Chelles. Faciès industriel du Paléolithique inférieur décrit par G. de Mortillet. Ancienne dénomination de l'Abbevillien.

**Clactonien.** De Clacton-on-Sea (Grande-Bretagne). Industrie préhistorique du Paléolithique inférieur, décrite par H. Breuil en 1932, caractérisée par des éclats de silex à plan de frappe lisse et large. Le Clactonien semble contemporain de l'Acheuléen.

**Cornaline.** Calcédoine rouge.

**Coup-de-poing.** Outil de pierre en forme d'amande, taillé sur les deux faces, qui devait servir pour fouir et dépouiller. Ancienne dénomination du biface.

**Diabase.** Roche de la famille du gabbro et de la diorite, souvent verte.

**Diorite.** Roche grenue.

**Discoïde.** Outil de pierre en forme de disque de l'Acheuléen final, taillé sur les deux faces.

**Dolérite.** Roche de la famille du gabbro dont les minéraux sont visibles à l'œil nu.

**Énéolithique,** (lat. *aeneus*: airain, gr. *lithos*: pierre). Synonyme de Chalcolithique. Période préhistorique où l'on commence à utiliser le cuivre.

**Eocène.** Première période du Tertiaire, de - 65 à - 45 millions d'années.

**Épidote.** Silicate hydraté naturel d'aluminium, de calcium et de fer.

**Fauresmith.** D'après une localité de l'état d'Orange (Afrique du Sud). Industrie lithique comprenant des racloirs et des pointes à retouches unifaciales, des bifaces et de

petits hachereaux; elle correspond au Paléolithique moyen d'Europe.

**Galène.** Sulfure naturel de plomb.

**Gamblien.** Quatrième pluvial africain, défini autour des lacs Nakuru, Naivacha et Elmen-teita (Kenya). Contemporain de l'époque glaciaire würmienne, mais n'est plus utilisé.

**Günz.** Du nom d'une rivière d'Allemagne. La plus ancienne glaciation quaternaire alpine.

**Hachereau.** Instrument massif sur éclat présentant un tranchant vif qui résulte de la rencontre de deux surfaces d'éclatement; il caractérise l'Acheuléen africain mais se rencontre aussi dans les industries du Paléolithique ancien et moyen de quelques gisements du sud de la France, et en Espagne.

**Harounien.** Quatrième transgression marine du Quaternaire du Maroc atlantique.

**Hématite.** Oxyde ferrique naturel.

**Holocène.** Période la plus récente du Quaternaire. Débute il y a 10000 ans.

**Homidé.** Famille zoologique de Primates supérieurs représentée par les hommes fossiles et actuels.

**Homo.** Nom de genre donné dans la classification zoologique à l'homme fossile et actuel.

**Homo habilis.** Nom créé par Leakey, Tobias et Napier pour désigner des fossiles dont le degré d'évolution anatomique est intermédiaire entre celui des Australopithèques et des Pithécantropes.

**Homo sapiens** (homme savant). Dénomination de C. Linné (1735) que l'on réserve aux formes modernes ou néanthropiennes, pour désigner l'homme parvenu, grâce à son intelligence, à un état d'adaptation au milieu qui lui permet de penser et de réfléchir librement.

**Ibéromaurusien.** Faciès culturel du Paléolithique final et de l'Épipaléolithique du Maghreb, dont l'évolution fut marquée par la multiplication de l'outillage microlithique et qui a duré du X<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> millénaire.

**Jadéite.** Aluminosilicate naturel de sodium, avec peu de calcium, de magnésium et de fer.

**Jaspe.** Calcédoine impure colorée par bandes ou par taches, généralement en rouge.

**Kafuen.** De la rivière Kafu (Ouganda). Faciès industriel du début du Paléolithique inférieur d'Afrique orientale, caractérisé par des galets plats, sommairement taillés, non retouchés. Son origine humaine est contestée.

**Kaguérien.** De la rivière Kaguera (Tanzanie). Premier pluvial africain, identifié par E.J. Wayland en 1934. Il est contemporain de la glaciation du Günz dans les Alpes, mais n'est plus utilisé.

**Kamasien.** De Kamasa (Kenya). Deuxième pluvial africain, couramment appelé Kamasien I, contemporain de la glaciation européenne du Mindel, mais n'est plus utilisé.

**Kanjérien.** De Kanjera (Kenya). Troisième pluvial africain défini par L.S.B. Leakey, couramment appelé Kamasien II. Il correspond dans les Alpes à l'époque glaciaire du Riss, mais n'est plus utilisé.

**Lapis-lazuli.** Pierre bleu azur, employée dans les mosaïques et dont la poudre est l'outremer.

**Latérite** (later: brique). Sol rouge vif ou rouge brun très riche en oxyde de fer et en alumine, formé par le lessivage sous un climat chaud.

**Levallois (technique).** De Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Procédé de débitage de la pierre permettant d'obtenir, par une préparation du nucleus, de grands éclats de forme prédéterminée.

**Levalloisien.** Faciès industriel défini par H. Breuil en 1931, caractérisé par la présence d'éclats généralement peu ou pas retouchés, extraits de nucleus de type Levallois. Il n'est plus reconnu comme un faciès véritable.

**Lupembien.** De Lupemba au Kasai (Zaïre). Faciès industriel du Paléolithique final caractérisé par l'association d'outils massifs (pics, ciseaux) et de pièces foliacées finement retouchées sur les deux faces. Il date d'environ 7000 ans avant notre ère.

**Lydianite.** Schiste durci.

**Maarifien.** Du Maarif (Maroc). Deuxième transgression marine quaternaire du Maroc atlantique.

**Magosien.** De Magosi (Ouganda). Industrie lithique découverte par Wayland en 1926, située entre le Gamblien et le Makalien, qui associe des objets d'aspect moustérien, nucleus, discoïdes et pointes, des pièces foliacées à retouches bifaciales et des micro-lithes géométriques.

**Makalien.** De la rivière Makalia (Kenya). Phase humide du Quaternaire africain, contemporaine du premier postglaciaire d'Europe. N'est plus utilisé.

**Malachite.** Carbonate basique naturel de cuivre, de couleur verte.

**Mazzérien.** Premier pluvial saharien, équivalent du Kaguérien.

**Mésolithique**, (gr. *mesos*: au milieu de, et *lithos*: pierre). Mot qui fut employé pendant longtemps pour désigner l'ensemble des faciès culturels situés entre le Paléolithique et le Néolithique. Ils sont plus fréquemment rapportés aujourd'hui à une phase Epipaléolithique.

**Micoque.** Site préhistorique situé au nord des Eyzies à 25 km au nord-ouest de Sarlat, qui a livré l'industrie micoquienne (forme très évoluée de l'Acheuléen, contemporaine de la glaciation du Würm).

**Mindel.** Du nom d'une rivière bavaroise. Deuxième glaciation quaternaire alpine. Elle semble située entre -300000 et -400000 ans.

**Miocène**, (gr. *meiôn*: moins et *kainos*: récent). C'est-à-dire contenant moins de formes récentes que le système suivant. C'est une période du Tertiaire comprise entre -25 et -10 millions d'années.

**Moulouyen.** De la vallée de la Moulouya (Maroc); terme employé par Biberson. Villafranchien moyen du Maroc.

**Moustérien.** Du Moustier (Dordogne). Industrie préhistorique du Paléolithique moyen, répandue dans la seconde moitié

du dernier interglaciaire, reconnue dès 1865 par E. Lartet; caractérisée par l'abondance des pointes et racloirs obtenus par la retouche d'éclats sur une seule de leurs faces.

**Nakurien.** Phase humide définie par les dépôts de la plage inférieure à celle des 102 m du lac Nakuru (Kenya). On a découvert dans ces couches des industries d'aspect néolithique dont l'âge pourrait remonter aux environs de - 3000.

**Néandertalien.** Du nom d'un vallon du bassin de la Düssel (Allemagne) où le premier spécimen fut découvert par le docteur Fuhlrott en 1856. Représentant d'un groupe particulier du genre *Homo*, ayant vécu en Europe occidentale, au Pléistocène supérieur et qui s'est éteint brusquement sans laisser de descendants.

**Néolithique** (gr. *neos*: nouveau, *lithos*: pierre). Age de la pierre avec production de nourriture (agriculture, pastoralisme); terme forgé en 1865 par J. Lubbock.

**Obsidienne.** Roche volcanique vitreuse, compacte, ressemblant à du verre sombre.

**Oldowayen.** De la gorge d'Olduvai en Tanzanie septentrionale. Complexe d'outillage lithique ancien (galets aménagés) découvert par Katwinkler en 1911. Complexe dans lequel Leakey a reconnu 11 niveaux, du Oldowayen I correspondant au Chelléen ancien, au Oldowayen XI correspondant à l'Acheuléen VI, avec outils levalloisiens.

**Oligocène.** Deuxième période du Tertiaire, de -45 à -25 millions d'années.

**Ostéodontokératique.** Industrie préhistorique faite sur os (grec *osteon*), dents (grec *odous*, *odontos*) et corne (grec *keras*, *keratos*), mise en évidence à Makapansgat (Afrique du Sud), par R.A. Dart.

**Ougartien I.** Deuxième pluvial saharien, équivalent du Kamasien.

**Ougartien II.** Troisième pluvial saharien, équivalent du Kanjérien.

**Paléolithique** (grec *paleos*: ancien, *lithos*: pierre). Désigne l'Age de la pierre sans

production de nourriture: terme forgé par J. Lubbock en 1865.

**Paléozoïque.** Synonyme de Primaire.

**Paranthrope.** Australopithèque robuste découvert en 1948 dans le Plio-Pléistocène de Kromdrasi (Transvaal) = Zinjanthrope = Paraustralopithèque. Ce type archaïque présente de nombreux caractères simiens, mais possède, notamment dans son organisation dentaire, des traits qui le situent plus près de l'homme que des anthropoïdes.

**Pebble culture.** Industrie de galets aménagés, la plus ancienne industrie lithique reconnue, composée essentiellement de galets sur lesquels un tranchant a été créé par un ou plusieurs enlèvements.

**Pithécanthrope**, (singé - homme). Fossile présentant à la fois des caractères assez proches de l'Homme actuel pour appartenir au genre *Homo*, et d'autres assez différents pour caractériser une autre espèce. Le premier fut découvert par E. Dubois à Java en 1889. Il appartient à l'espèce *Homo erectus*.

**Platyrrhinien.** Singe du Nouveau Monde, à 36 dents et à cloison nasale épaisse.

**Pléistocène** (gr. *pleistos*: beaucoup et *kainos*: récent). Subdivision géologique de l'ère quaternaire comprenant le début et la plus grande partie de celle-ci. Ce terme, créé par Ch. Lyell en 1839, correspond aux moments des grandes glaciations quaternaires et précède la période holocène qui s'ouvre à 10000 ans avant notre ère.

**Plésianthrope.** Australopithèque gracile découvert au Transvaal en 1936, à la base du Pléistocène.

**Pliocène.** Période terminale de l'ère tertiaire. Il débute à -5,5 millions d'années et finit à -1,8.

**Pongidé.** Famille de singes anthropoïdes dont l'orang-outan est le type, et qui comprend également le gorille, le gibbon, le chimpanzé.

**Précambrien.** La plus ancienne formation géologique. Elle a duré depuis la formation du globe terrestre (estimée à 4 milliards

d'années) jusqu'à l'ère primaire (-500 millions d'années).

**Présoltanien.** Période continentale marocaine correspondant à la fin du Riss; vient avant le Soltanien (de Dar es-Soltan).

**Quartzite.** Roche dure, formée principalement de quartz.

**Ramapithèque.** *Ramapithecus wickeri*: primate omnivore du Miocène, qui pourrait être l'ancêtre des Hominidés. Il date de 12 à 14 millions d'années. Découvert dans les collines des Siwaliks (Indes du Nord) on en connaît d'autres spécimens en Chine, en Turquie, à Fort Ternan en Afrique et en Europe (France, Allemagne, Grèce, Autriche, Espagne, Hongrie).

**Riss.** Du nom d'une rivière de Bavière. Avant-dernière glaciation quaternaire alpine, située entre -200000 et -120000 ans.

**Sangoen.** Site éponyme: Sango Bay (sur le lac Victoria en Ouganda); complexe lithique découvert par Wayland en 1920, caractérisé par un outillage associant à des objets sur éclats obtenus par la technique Levallois, des pics massifs, des bifaces et des pièces foliacées. Il s'est développé entre le Kamasién et le Gamblien.

**Saourien.** De la Saoura (oued du Sahara algérien). Quatrième pluvial saharien, équivalent du Gamblien.

**Schiste.** Roche sédimentaire silico-alumineuse, feuilletée, se divisant facilement en lamelles.

**Serpentine.** Silicate hydraté de magnésium.

**Sinanthrope** (lat. *sinensis*: chinois, gr. *anthropos*: homme). Fossile présentant à la fois des caractères assez proches de l'homme actuel pour appartenir au genre *Homo*, et d'autres assez différents pour caractériser une autre espèce. Le gisement de Chou Kou Tien (au sud-ouest de Pékin) a été exploité de 1921 à 1939 par le Dr. Pei, M. Black, P. Teilhard de Chardin et F. Weidenreich. Il appartient à l'espèce *Homo erectus*.

**Solutréen.** De Solutré (Saône-et-Loire). Industrie préhistorique du Paléolithique supérieur caractérisé par des lames de silex très minces. Les instruments caractéristi-

ques doivent leur aspect à un façonnage par retouches rasantes, parallèles, envahissant les deux faces de la pièce.

**Stillbayen.** De Still Bay (province du Cap). Industrie lithique riche en pièces foliacées à retouches bifaciales rappelant les feuilles de laurier du Solutréen français. Contemporain du Gamblien.

**Tchadanthrope** (homme du Tchad). Hominidé fossile situé anatomiquement entre les stades australopithèque et pithécanthrope.

**Tectite.** Verre naturel riche en silice et en alumine, dont l'origine est vraisemblablement cosmique.

**Télanthrope.** Appellation générique attribuée par Broom et Robinson à deux fragments de mandibule trouvés en 1949 dans le gisement de Swartkrans (Afrique du Sud) dont la morphologie rappelle certains Archanthropiens.

**Tensiftien.** De l'oued Tensift (Maroc occidental). Cycle continental marocain correspondant à la première partie du Riss.

**Tschitolien.** Terme créé sur la base d'un complexe lithique récolté à Tschitolo (Kasaï). Faciès industriel épipaléolithique caractérisé par la persistance d'un outillage massif mais de dimensions plus réduites que dans le lupembien, et par la multiplication des pointes de flèche à retouche bifaciale.

**Tuf.** Roche volcanique poreuse, légère et tendre.

**Villafranchien.** De Villafranca d'Asti (Piémont). Formation sédimentaire correspondant à la transition entre les ères tertiaire et quaternaire.

**Wiltonien.** D'après le site de Wilton (le Cap occidental). Industrie lithique datant d'environ 15000 ans, comprenant de petits grattoirs inguiformes, des microlithes en segment de cercle et en trapèze, des perçoirs et des pièces à bords denticulés. Faciès tardif qui s'est prolongé jusqu'à l'introduction du fer.

**Würm.** Du nom d'un lac et d'une rivière de Bavière. La plus récente des glaciations quaternaires alpines. Elle a débuté il y a 75000 ans et pris fin vers 10000 ans avant notre ère.

## Les hommes fossiles africains

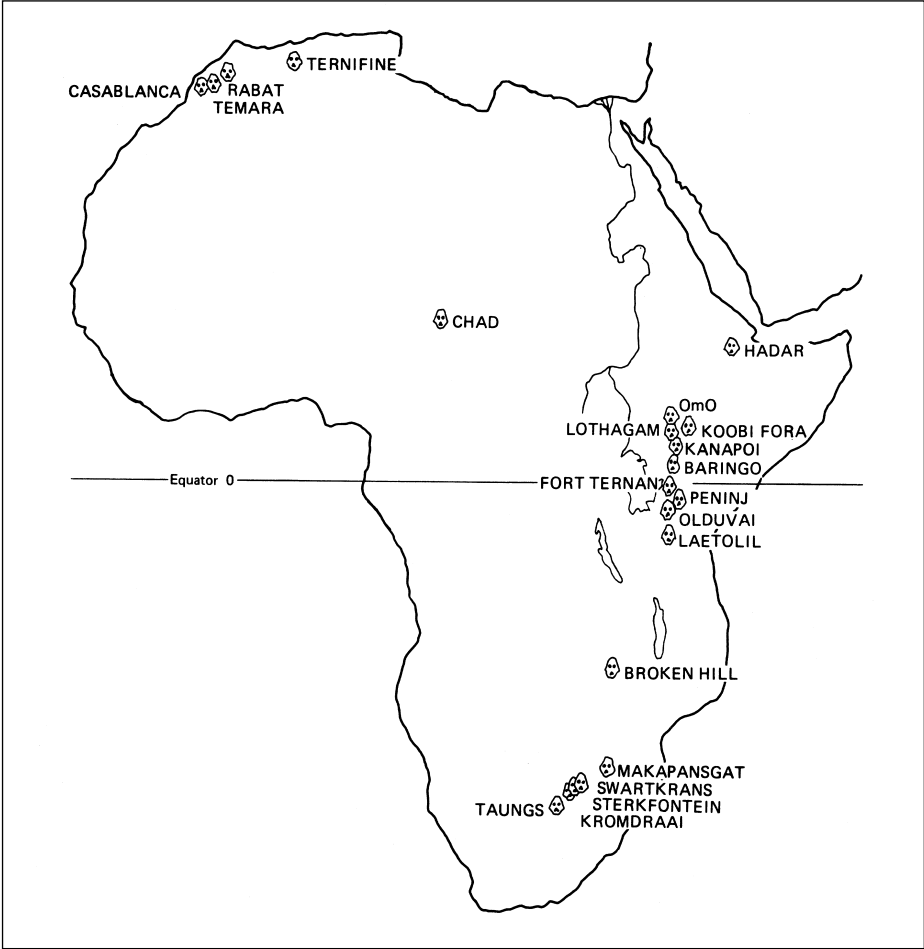
*R. Leakey*

### L'Afrique, berceau de l'humanité

Charles Darwin fut le premier scientifique à publier une théorie moderne sur l'évolution et sur l'origine de l'homme. Il fut aussi le premier à désigner l'Afrique comme son lieu d'origine. Au cours des cent dernières années, les recherches ont montré à quel point il avait raison, car de nombreux aspects du travail de précurseur de Darwin se sont trouvés confirmés. Il n'est plus réaliste de considérer l'évolution comme une simple hypothèse théorique.

Les témoignages sur le développement de l'homme en Afrique sont encore incomplets; mais au cours de la dernière décennie, un nombre important de fossiles a pu être étudié et interprété. Il y a de bonnes raisons de penser que l'Afrique est le continent où les hominidés apparurent pour la première fois et, plus tard, acquièrent la bipédie et la station verticale qui sont des éléments décisifs de son adaptation. Il est extrêmement intéressant de rechercher quand et par quels processus l'homme a pu réaliser cette adaptation. La période d'évolution est longue. Or, de nombreuses phases de l'évolution de l'homme ne peuvent être attestées par aucun spécimen fossile. La conservation de ces fossiles est liée, en effet, à des conditions tout à fait spéciales.

La fossilisation nécessite des conditions géologiques dans lesquelles la sédimentation est rapide et où la composition chimique des sols et des eaux de percolation permet la substitution d'éléments minéraux aux éléments organiques. Les fossiles ainsi formés restent profondément enfouis sous



*Quelques-uns des plus importants sites d'hominidés.*

les sédiments accumulés et peuvent n'être jamais découverts par l'homme moderne si la nature n'intervient pas par des phénomènes d'érosion ou des mouvements tectoniques. De tels sites sont rares et dispersés. Et même si chaque année de nouveaux gisements sont signalés, une grande partie de l'Afrique ne livrera jamais de témoins fossiles sur l'apparition de l'homme.

Il est intéressant d'évoquer les raisons pour lesquelles certaines parties de l'Afrique sont si riches en témoignages préhistoriques. La première est la diversité de l'habitat en Afrique. Le continent est vaste, de part et d'autre de l'équateur, et s'étend jusqu'aux zones tempérées au nord et au sud. Ce seul fait assure la variété des climats. Mais les hautes terres de la région équatoriale introduisent une dimension supplémentaire. Ce môle intérieur s'élève depuis la frange côtière par une série de plateaux jusqu'à des chaînes de montagnes et des pics dont certains retiennent des neiges éternelles malgré la chaleur et la sécheresse du climat.

Les hauteurs variées offrent des environnements différents dont la fraîcheur augmente avec l'altitude. Or ces facteurs ont toujours existé en Afrique. Et si des changements climatiques se sont certainement produits, l'Afrique semble avoir toujours offert un habitat convenable pour l'homme. Quand un secteur particulier devenait trop chaud ou trop froid, un déplacement régional vers un environnement plus approprié restait possible.

On a formulé l'hypothèse d'une corrélation entre les périodes glaciaires de l'hémisphère Nord et les périodes humides de l'Afrique, dans la mesure où l'on constate effectivement des variations importantes du niveau des lacs, qui correspondent à des variations de la pluviométrie. Cette question a été très étudiée au cours des dernières années. Mais si une avance glaciaire a dû exercer une influence globale sur la météorologie, une corrélation automatique n'apparaît pas avec précision.<sup>1</sup> Cependant, l'accumulation de sédiments dans les bassins des lacs d'Afrique pendant le Pléistocène confirme l'idée que les pluies ont dû être plus abondantes pendant cette période.

L'ampleur de la sédimentation a été très grande. Un grand nombre de lacs du Pléistocène africain étaient petits et peu profonds, et de caractère probablement saisonnier avec une fluctuation annuelle de leur niveau reflétant la nature même du climat tropical avec seulement quelques mois de fortes pluies dans l'année. Ces lacs étaient des bassins de réception parfaits pour les sédiments qui se déposaient annuellement sur leurs rives plates et autour des embouchures des rivières qui s'y déversaient et inondaient leurs berges pendant les hautes eaux. Les restes d'animaux morts, près des rives du lac, se trouvaient ainsi souvent ensevelis dans les sables ou les vases déposés pendant la période de crue. Ce processus a duré des millions d'années et des vestiges animaux ont été détectés à des niveaux différents dans des séries sédimentaires dont l'épaisseur totale peut dépasser 500 m.

Avec le comblement des lacs et les modifications du régime des pluies, certains bassins s'assèchèrent et d'autres se formèrent. Certes, le processus de fossilisation est lent; mais le Pléistocène couvre plus de trois millions

1. Voir chapitre 16.



d'années, et tout au long de cette période des restes animaux ont été enfouis dans des sédiments favorables à leur conservation.

Retrouver ces vestiges est naturellement un problème important pour les paléontologues, mais là encore, en Afrique et plus spécialement en Afrique orientale, certains facteurs ont contribué à diminuer la difficulté. Pendant le Pléistocène, et particulièrement à la fin de celui-ci, l'Afrique orientale a connu une période de mouvements tectoniques liés à une fracture de la croûte terrestre dénommée la *Rift Valley*. Ces mouvements créèrent des failles et, dans de nombreux endroits, provoquèrent la surrection de masses de sédiments. L'érosion ultérieure a mis au jour des couches dans lesquelles des fossiles s'étaient formés. La recherche des vestiges fossiles est donc généralement concentrée dans les anciens bassins lacustres où les formations sédimentaires ont été fracturées et apparaissent sous forme de terres arides et ravinées.

Il existe pourtant d'autres possibilités, comme en témoigne le grand nombre de restes d'hominidés d'Afrique du Sud. Ces fossiles ont été déposés dans des grottes calcaires où l'accumulation d'ossements a été ensevelie sous le remplissage et les éboulements du plafond de la grotte. Les os avaient été apportés dans la grotte par plusieurs agents dont les plus probables sont des animaux nécrophages ou prédateurs comme le léopard et l'hyène. Il existe quelques indications d'une occupation des grottes par des hominidés qui seraient donc responsables du dépôt des débris osseux que l'on a retrouvés fossilisés. Le problème des sites de ce genre est qu'il n'existe pratiquement aucun critère de stratigraphie, et qu'il est très difficile de déterminer l'âge relatif des fossiles découverts.

Dans de nombreuses régions de l'Afrique au Pléistocène, les conditions nécessaires à la fossilisation des vestiges animaux n'étaient pas réalisées. Par conséquent, même en l'absence de vestiges, il n'y a pas de raison de conclure que l'homme n'était pas présent dans ces régions; et de nouvelles recherches peuvent encore révéler de nouveaux sites.

Les outils de pierre sont plus fréquents que les fossiles osseux. Ils se conservent en général bien, même s'ils n'ont pas été immédiatement enfouis sous des sédiments. Les archéologues ont donc rassemblé une masse importante de données sur la technologie primitive, qui contribue beaucoup à nos connaissances sur l'apparition de l'homme.

L'homme, ou plus précisément l'espèce *homo*, peut sans doute être considéré comme le seul animal capable de fabriquer des outils de pierre. Mais ici, comme dans d'autres secteurs de la recherche relative à l'origine de l'homme, les opinions des spécialistes diffèrent.

L'étude de l'origine de l'homme est largement fondée sur une démarche pluridisciplinaire, qui ne se limite pas à l'étude des ossements fossiles et des vestiges archéologiques; la géologie, la paléoécologie, la paléontologie, la géophysique et la géochimie jouent un rôle important. Quand les hominidés ont commencé à utiliser des outils, l'archéologie devient d'un grand intérêt. L'étude des primates vivants, y compris l'homme, est souvent utile pour une meilleure compréhension de la préhistoire de notre planète.

Les fossiles de la famille de l'homme, les Hominidés, peuvent être présentés comme distincts et séparés des grands singes actuels, les Pongidés, depuis plus de 14 millions d'années. Les témoignages les plus anciens sont incomplets et il existe une grande lacune dans nos connaissances sur le développement de l'homme dans la période allant de 14 millions à un peu plus de 3 millions d'années. C'est pendant cette période que la différenciation semble s'être effectuée, car nous connaissons plusieurs formes fossiles d'hominidés à partir de - 5 000 000 ans.

Les témoins fossiles relatifs aux groupes autres que l'homme sont souvent mieux connus et comportent un matériel plus complet. Ces vestiges sont importants et permettent d'essayer de reconstituer l'environnement primitif des hominidés aux premiers stades de leur évolution. Il existe déjà des données sur plusieurs périodes importantes, où de nombreuses espèces animales subirent des changements très rapides en réponse à des pressions de l'environnement.

Il est démontré de même que l'homme est passé par divers stades avant de devenir le bipède hautement cérébralisé qu'il est aujourd'hui. A certaines époques existaient plusieurs types d'hommes; et chacun pourrait représenter une adaptation spécifique. Les changements à partir de la forme simiesque des hominidés du Miocène peuvent représenter une certaine forme de spécialisation ou d'adaptation qu'il nous appartient d'élucider. Bien que les données dont nous disposons soient loin d'être complètes, nous connaissons certains détails de cette évolution complexe. Nous allons l'examiner en partant des fossiles les plus récents pour remonter vers les plus anciens.

## L'homme actuel et l'homme sapiens

La définition classique de l'homme est loin d'être satisfaisante — être humain; la race humaine; adulte de sexe masculin; individu (de sexe masculin). L'un des problèmes de cette définition est que l'homme moderne constitue peut-être l'espèce connue la plus diversifiée, tant existent de différences — physique ou de comportement — entre les populations du monde, diversités dont il faut rendre compte. Mais malgré des différences apparentes, l'homme constitue aujourd'hui une seule espèce et tous les hommes partagent la même origine et la même histoire durant l'évolution initiale. C'est probablement au cours des quelques derniers millénaires que l'espèce a fait apparaître des variantes superficielles. Puisse cette notion contribuer à rassurer plus rapidement l'homme sur la communauté de son identité et de sa finalité et confirmer chez les hommes la conscience d'une identité de nature et de destin.

L'homme d'aujourd'hui qui appartient dans son intégralité à l'espèce *Homo Sapiens Sapiens* peut vivre dans une remarquable variété d'habitats, et cela a été rendu possible par le développement des techniques. La vie dans des cités surpeuplées contraste avec celle des nomades gardiens de chameaux dans le désert, et toutes deux contrastent avec la vie des chasseurs vivant au plus profond de la forêt dense d'Afrique occidentale. L'homme peut vivre

pendant de longues périodes sous la mer à bord de sous-marins et en orbite terrestre à bord de capsules spatiales. Dans chaque cas, la clef est l'adaptation par la technologie. Un cerveau volumineux et complexe et des mains libérées de toute fonction locomotrice et entièrement disponibles pour la manipulation, une station bipède permanente, sont les préalables physiologiques fondamentaux. Ces caractéristiques peuvent être repérées dans le temps, de même que les vestiges non périssables de l'activité technique de l'homme. Le degré de développement du cerveau, l'aptitude à la manipulation et la bipédie peuvent être considérés comme les meilleurs repères pour retracer l'histoire de notre espèce à travers le temps.

En Afrique, plusieurs découvertes importantes attestent la présence de l'*Homo Sapiens* primitif il y a plus de 100000 ans. Tout indique que la présence de notre espèce y est aussi ancienne qu'ailleurs et de nouvelles recherches pourraient permettre de dater de manière précise le vestige le plus ancien qui pourrait s'avérer vieux de près de 200000 ans.

En 1921, un crâne et quelques restes osseux ont été découverts à Broken Hill en Zambie et, parce que ce pays était précédemment nommé Rhodésie du Nord, ce spécimen est connu sous le nom de Homme de Rhodésie ou *Homo Sapiens rhodésiensis*. Une date d'environ – 35000 a été suggérée et le spécimen appartient certainement à notre espèce. Son âge réel est peut-être plus ancien, mais cela reste problématique. Il présente d'étroites affinités avec le Néandertalien d'Europe et constitue certainement un exemple africain de ce type. Des traces encore plus anciennes de l'*Homo sapiens* ont été trouvées en Afrique orientale.

En 1932 le Dr L.S.B. Leakey a découvert sur le site Kanjera, dans l'ouest du Kenya, des fragments de deux crânes. Ces fossiles semblaient associés avec une faune de la fin du Pléistocène moyen, ce qui indique un âge voisin de 200000 ans. Le site n'a pas encore été daté de manière précise, ce qui est regrettable, car les deux crânes et un fragment de fémur semblent être des exemples d'*Homo sapiens*, et pourraient représenter les plus anciens témoignages de l'espèce connus actuellement en Afrique.

En 1967, des fragments de deux individus ont été découverts dans un site de la vallée de l'Omo au sud-ouest de l'Ethiopie. Ils consistent en un fragment de crâne, des morceaux de squelette post-crânien et la calotte d'un autre crâne. Ces deux fossiles provenaient de couches pour lesquelles on suggère un âge un peu antérieur à 100000 ans. L'Omo est probablement connu surtout par ses fossiles plus anciens ; mais il y existe une très grande quantité de dépôts récents qui promettent de livrer une riche documentation sur les premiers *Homo sapiens* d'Afrique. De plus, on a signalé dans la même région des sites qui ont livré de la poterie archaïque, ce qui pourrait fournir des indications sur les plus anciennes utilisations de la poterie.

Ainsi donc, bien que l'*Homo sapiens* primitif soit faiblement représenté au niveau des fossiles, il semble raisonnable de supposer que l'espèce était largement répandue à la fois en Afrique et ailleurs sur le globe.

## Les pré-sapiens

Il existe toujours une tendance à relier les espèces fossiles aux espèces modernes, mais cela doit être compris comme des relations très générales. Nous proposons ici de considérer l'origine de l'*Homo Sapiens* dans une lignée qui peut remonter à plusieurs millions d'années. A différentes époques ont existé probablement plusieurs types morphologiquement distincts à l'intérieur de la lignée et la composition génétique de l'homme moderne doit refléter, en partie, cet héritage composite.

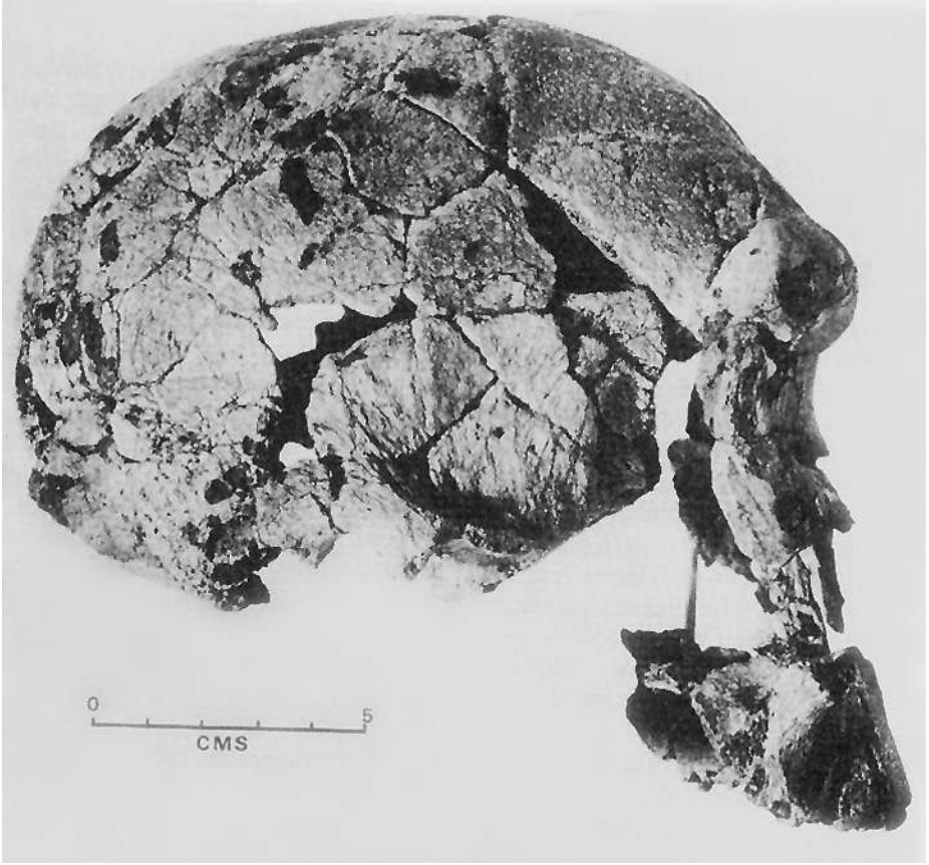
La dénomination des espèces fossiles est difficile et il se produit souvent des confusions par suite du désir de mettre une étiquette nouvelle sur chaque spécimen découvert. La pratique habituelle est de classer les spécimens similaires dans la même espèce, les différences mineures servant de base pour différencier l'espèce, tandis que les différences importantes servent à l'identification du genre. Les espèces animales vivantes ne sont pas difficiles à classer; un excellent système a été créé depuis longtemps par le grand savant Linné. Le problème des paléontologues est de considérer l'évolution, dans le temps, d'une espèce particulière qui peut avoir subi des transformations rapides. Dans ces conditions le terme d'« espèce morphologique » sera utilisé pour décrire les fossiles qui présentent des caractères physiques semblables. Il convient de noter que la controverse relative à l'origine de l'homme provient en grande partie d'opinions différentes sur l'emploi de la terminologie.

Les fossiles des trois derniers millions d'années ont permis d'identifier au moins deux *genres* et plusieurs *espèces* d'hominidés, ce qui nous permet de mieux comprendre l'origine de notre espèce. Récemment encore, on considérait que l'évolution s'était développée à un rythme uniforme. Mais il apparaît maintenant que les populations locales d'une espèce donnée peuvent avoir réagi différemment aux forces de la sélection. Il semble que des formes « primitives » peuvent être contemporaines de formes avancées ou « progressives ». L'identification des caractères « primitifs » chez une espèce qui est attestée sur une longue période est moins difficile que lorsque l'échantillon est limité, car il est possible d'identifier des tendances et des adaptations qui permettent d'expliquer le processus de survie par modifications progressives.

Les restes fossiles humains de l'Afrique révèlent à l'analyse deux groupes principaux. Nous proposons de les considérer comme des lignées évolutives; la première représentée par le genre *Homo* peut être suivie jusqu'à nos jours, tandis que l'autre, représentée par le genre *Australopitèque*, s'est apparemment éteinte il y a un million d'années.

Il est également possible de considérer les formes primitives repérés dans des dépôts où sont absentes des formes plus avancées, pourtant présentes dans des strates plus anciennes. La tentation est grande d'y voir une régression. Mais il est plus probable que la continuation d'une espèce progressive nous échappe uniquement parce qu'elle occupait des zones qui ne se prêtaient pas à sa préservation par fossilisation.

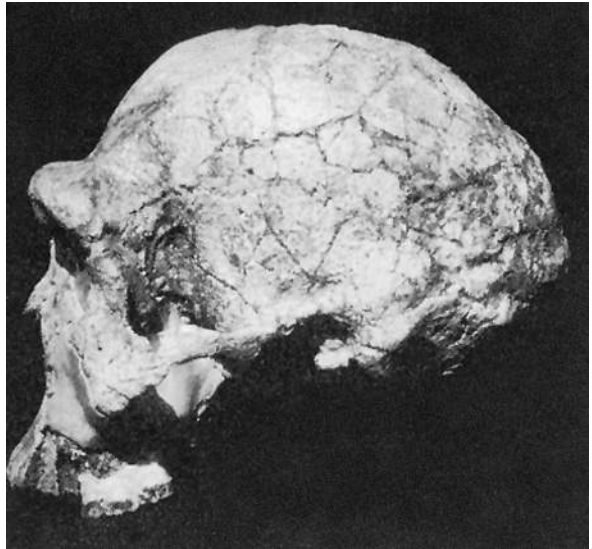
Pour les besoins du présent chapitre, nous proposons de considérer les hominidés antérieurs à l'*Homo sapiens* sur la base de ces deux lignées. Il n'est



1

1. Crâne d'*Homo habilis*, vue latérale (KNM-ER 1470), Koobi Fora, Kenya (photo Nat. Mus. Kenya).

2. Crâne d'*Homo erectus*, vue latérale (KNM-ER 3733), Koobi Fora, Kenya (photo National Museums of Kenya).



2

pas facile de décrire la forme ancestrale commune à ces deux branches, tant les témoignages fossiles sont fragmentaires. Le plus ancien hominidé d'Afrique provient de Fort Ternan au Kenya où ont été trouvés plusieurs fragments de maxillaire supérieur, un fragment de mandibule et quelques dents. Le site a été daté de 14 millions d'années. Ses fossiles montrent qu'à cette époque la différenciation entre les hominidés et les pongidés s'était déjà effectuée. C'est ainsi que la réduction de la canine, trait typique des hominidés, s'était légèrement accentuée à partir des caractéristiques proprement simiesques.

Les témoignages fossiles entre 14 et 3,5 millions d'années sont très incomplets. Nous disposons de quatre spécimens seulement qui peuvent être rattachés à cette période. Ils proviennent tous du Kenya. Ce sont: un fragment très endommagé de mandibule en provenance de Kanam, trouvé par le Dr L.S.B. Leakey, en 1932, un fragment d'humérus à Kanapoi, un fragment de mandibule avec une couronne dentaire venant de Lothagam, et une molaire isolée de Ngorora. Les trois premiers spécimens proviennent de dépôts datés de 4 à 5,5 millions d'années tandis que l'on considère que la dent isolée provient de dépôts datant de 9 millions d'années. Aucun de ces spécimens n'est très significatif, car ils sont trop fragmentaires. Le fragment de mâchoire de Lothagam a été attribué à l'Australopithèque; mais dans l'état actuel de nos connaissances cette identification est discutée par de nombreux anthropologues.

A partir du début du Pléistocène, vers 4000000 d'années, jusqu'à l'apparition de l'*Homo sapiens*, les données sur l'évolution des hominidés en Afrique sont nettement plus substantielles. En 1973, des recherches ont été entreprises dans deux nouveaux gisements qui ont livré un grand nombre de fossiles provenant de couches datées de 3 à 4 millions d'années. Laetolil en Tanzanie et Hadar en Ethiopie sont d'une importance telle quant à l'apparition du genre *Homo* qu'il est justifié de s'y attarder quelque peu.

Laetolil est situé à 50 km environ de la fameuse Gorge d'Olduvai, sur les pentes des monts Lemagrut, dominant l'extrémité nord du lac Eyasi. Ce site est daté d'environ 3,5 millions d'années, date qui prend d'autant plus de valeur qu'on a proposé de rattacher plusieurs des spécimens mis au jour à Laetolil au genre *Homo*. Il s'agit de maxillaires, de dents, et d'un fragment de membre.

Les gisements de l'Hadar, dans la dépression de l'Afar en Ethiopie, sont contemporains ou légèrement plus récents. Un riche matériel y a été découvert depuis 1973, dont de bons exemples du squelette crânien et post-crânien. Trois types peuvent y être distingués qui se rattachent à *Homo habilis*, à un australopithèque gracile et à un australopithèque robuste.

Ainsi donc cette toute première période est presque muette sur les origines de l'*Homo* ou de l'*Australopithecus*. En revanche, la période entre 3 et 1 million d'années est relativement riche en témoignages fossiles.

L'échantillon assez important de spécimens dont nous disposons, en provenance de sites datés de 3 millions d'années et moins, indique qu'il existait deux groupes distincts d'hominidés primitifs qui occupaient parfois la même région. Ces deux formes, *Homo* et *Australopithecus*, hantaient vraisemblablement des milieux différents et, si leurs territoires pouvaient se chevaucher, la

compétition pour la nourriture n'était apparemment pas suffisante pour qu'une forme puisse exclure l'autre. Il reste beaucoup à apprendre sur l'adaptation de chaque hominidé. Mais actuellement la coexistence des deux genres pendant une période supérieure à 1,5 million d'années est un fait établi qui atteste aussi leurs caractères distincts.

*L'Australopithecus* était-il l'ancêtre de *l'Homo*? Cette question reçoit généralement une réponse affirmative. Mais avec les nouvelles données disponibles, il n'est plus certain qu'il en soit ainsi. Certains spécialistes (dont l'auteur) tendent à penser que ces deux formes avaient un ancêtre commun distinct de chacune d'elles. Il est nécessaire, pour établir cette thèse, d'examiner les deux genres au point de vue de leurs « adaptations spécifiques » et de considérer le taux de variation, s'il existe, dans chaque groupe. Pour ce faire, il est essentiel de définir clairement les caractéristiques qui sont typiques de chacun d'eux, et qui se sont révélées permanentes dans le temps.

Notons enfin que certains chercheurs regroupent tous ces fossiles dans un même genre, qui présenterait une forte variabilité intragénérique et un dimorphisme sexuel marqué.

## Les genre homo (pré-sapiens) :

### Homo erectus

La forme pré-sapiens la mieux connue de *l'Homo* est celle qui a été attribuée à une espèce morphologique largement répandue et assez diverse: *Homo erectus*. Cette espèce a d'abord été reconnue en Extrême-Orient et en Chine, mais plus récemment la même forme a été retrouvée en Afrique du Nord, en Afrique orientale et peut-être en Afrique du Sud. Les spécimens asiatiques n'ont pas pu être datés en datation absolue. Néanmoins, une date inférée pour une partie du matériel a été publiée et suggère que *l'Homo erectus* apparaît dans des sites vieux de 1,5 à 0,5 million d'années. La datation des sites d'Afrique du Nord et du Sud associés à *l'Homo erectus* est également inférée en des termes évoquant le « Pléistocène moyen ».

Les restes d'Afrique orientale proviennent de sites où des datations physico-chimiques ont été réalisables. L'exemplaire le plus ancien attribué à *Homo erectus* est daté d'environ 1,6 million d'années. Cette datation très reculée pourrait témoigner d'une origine africaine d'*Homo erectus*, et certains chercheurs sont prêts à accepter l'idée que tous les témoignages de cette humanité découverts hors d'Afrique viendraient de populations ayant émigré d'Afrique au début du Pléistocène. Il existe néanmoins quelques dates nouvelles très anciennes pour des *Homo erectus* de Java.

Nous ne disposons pas à l'heure actuelle d'un matériel abondant qui permette des études globales et synthétiques. Les données sont cependant suffisantes pour montrer que cette espèce était largement répandue en Afrique et qu'elle se rencontrait aussi en Asie et en Europe. Les restes de membres dénotent la station verticale, l'adaptation à la marche et une bipédie analogue à celle de l'homme moderne. Le degré d'intelligence peut être très



3

3. Crâne d *Australopithecus boisei*, vue latérale (OH5), gorge d'Olduvai, Tanzanie (photo Nat. Mus. Kenya).

4. *Australopithecus boisei*, mandibule, vue en face occlusale (KNM-ER 729), Koobi Fora, Kenya (photo Nat. Mus. Kenya).



4



sommairement évalué par estimation du volume de la boîte crânienne. Cette capacité varie de 750 cc à 1000 cc pour l'*Homo erectus*, alors que la moyenne pour l'*Homo sapiens* est supérieure à 1400 cc.

Leur technologie peut être inférée de l'observation des vestiges. *Homo erectus* fabriquait et utilisait des outils de pierre. Il vivait de chasse et de cueillette dans les savanes, en Afrique. Les spécialistes sont unanimes pour associer le biface de l'industrie acheuléenne à l'*Homo erectus*. Ce type de matériel lithique caractéristique est représenté dans les sites d'Afrique et d'Europe, et dans une moindre mesure, en Asie. Il n'est pas certain que l'*Homo erectus* ait été le stade final du développement conduisant à l'*Homo sapiens* et il est plus sage de laisser la question en suspens dans l'attente d'informations supplémentaires sur cette espèce.

Avant de quitter l'*Homo erectus* nous traiterons rapidement de ses caractéristiques. Les traits les plus typiques apparaissent sur le crâne: arcades sourcilières épaisses et protubérantes, front bas, et forme de l'occipital. Les dents peuvent être caractéristiques, mais il est possible que différentes espèces dans la lignée *Homo* aient eu une morphologie dentaire très similaire. De même, la morphologie de la mandibule peut être moins distinctive qu'on ne le pense généralement; et certains prétendus spécimens d'*Homo erectus* représentés seulement par des mandibules et des dents pourraient, en réalité, constituer une espèce différente à l'intérieur du même genre.

## Le genre homo (pré-sapiens):

### *Homo habilis*

Les restes attribués à la lignée *Homo*, mais qui sont plus anciens qu'*Homo erectus*, sont actuellement limités à l'Afrique orientale.

Les plus anciennes formes sont peut-être celles de Laetolil et de l'Hadar, mais il reste à en faire l'étude approfondie. Il est néanmoins probable que ces fossiles soient des formes ancestrales d'espèces plus récentes. Ces espèces intermédiaires, si cela s'avère réellement le cas, pourraient être dénommées *Homo habilis*. La définition de cette espèce repose sur des spécimens découverts à Olduvai, et, plus récemment, à Koobi Fora, sur la rive est du lac Turkana.

Les principales caractéristiques d'*Homo habilis* seraient un développement relativement important du cerveau (capacité crânienne pouvant dépasser 750 cc), des ossements crâniens relativement minces, une voûte crânienne assez développée et une constriction post-orbitaire réduite. Les incisives sont assez larges, les molaires et les prémolaires réduites et la mandibule dénote un bourrelet externe. Les éléments du squelette post-crânien sont morphologiquement proches de ceux de l'homme moderne.

Les exemplaires les plus complets d'*Homo habilis* proviennent de Koobi Fora, où plusieurs crânes, mandibules et os longs ont été mis au jour. Le crâne le mieux conservé est connu sous le nom de KNM-ER 1470 (fig. 2).

## Le genre *australopithecus*

Le problème de la détermination d'éventuelles espèces dans le genre *Australopithecus* est loin d'être résolu, mais je pense qu'il y a suffisamment d'éléments pertinents dans la formation de Koobi Fora pour distinguer deux espèces. La plus nette, *Australopithecus boisei* est très caractéristique, avec de très fortes mandibules, de grandes prémolaires et molaires en comparaison avec les incisives et les canines, une capacité crânienne inférieure à 550 cm<sup>3</sup>; le dimorphisme sexuel est révélé par des caractères externes du crâne, tels que les crêtes sagittales et occipitales développées chez le mâle (fig. 4). Ce que l'on connaît du squelette post-crânien s'avère également caractéristique: fémur, humérus, astragale.

Cette espèce a une aire de répartition assez large. On la connaît dans d'autres sites: Chesowanga, Peninj, Olduvai, dans la partie méridionale de la Rift Valley de l'Est africain. Il n'est cependant pas certain que *A. boisei* constitue une véritable espèce, et l'on peut envisager d'en faire un faciès régional de la forme sud-africaine *A. robustus*. Seules de nouvelles découvertes permettront de trancher ces problèmes, qui surgiront toujours à un niveau de taxinomie aussi affiné en paléontologie des vertébrés. C'est pourquoi, il semble préférable dans l'immédiat de retenir l'existence de deux espèces robustes apparentées mais géographiquement distinctes.

Les témoignages sur la présence d'une forme gracile d'*Australopithecus* en Afrique de l'Est sont moins probants; cependant, si l'on inclut tous les spécimens découverts dans une seule espèce, la variabilité paraît alors beaucoup trop importante. Le meilleur exemple d'une forme gracile en Afrique orientale serait le specimen KNM-ER 1813 de Koobi Fora (fig. 5). On peut y associer plusieurs mandibules et des fragments du squelette post-crânien, tout en gardant à l'esprit la difficulté de classer les mandibules. Jusqu'à présent, aucun essai de définition de ces formes graciles en Afrique orientale n'a été proposé; il faut toutefois retenir la légèreté des mandibules avec de petites prémolaires et molaires, une capacité crânienne de 600 cc au moins, des crêtes sagittales rares ou inexistantes. Le squelette post-crânien paraît comparable à celui d'*A. boisei* mais à une échelle plus petite et moins robuste. L'un des traits caractéristiques de ces deux espèces est l'épiphyse proximale du fémur: le col est long, comprimé d'avant en arrière, la tête est petite et subsphérique. Il y aurait encore d'autres caractéristiques à définir, mais on connaît mal la variabilité interne de ces espèces et l'échantillon est actuellement trop pauvre pour conclure.

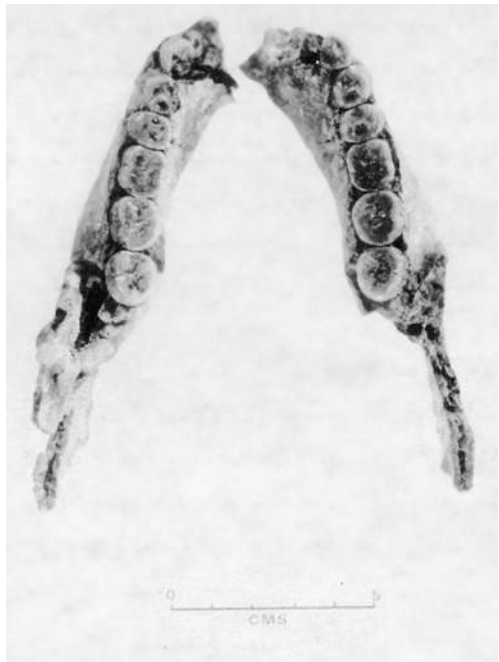
Je considère cependant cette dernière espèce comme proche de l'*Australopithecus africanus* gracile d'Afrique du Sud, dont elle pourrait représenter un faciès plus septentrional. On connaît l'os illiaque d'*A. africanus* et *A. robustus* en Afrique du Sud, et de petites différences ont pu être relevées entre les deux formes. Aucun reste de cette partie du squelette ne peut être attribué à un *Australopithecus* en Afrique orientale; en revanche, deux spécimens



5

5. Crâne d'*Australopithecus africanus*, vue latérale (KNM-ER 1813), Koobi Fora (photo Nat. Mus. Kenya).

6. Mandibule d'*Australopithecus africanus*, vue en face occlusale (KNM-ER 992), Koobi Fora (photo Nat. Mus. Kenya).



6

contemporains peuvent être attribués à *Homo* et ils témoignent de différences notables entre les deux genres. Ces différences sont plus importantes que celles que l'on pourrait raisonnablement attendre dans une seule espèce, même si son aire de répartition est vaste.

## L'outillage et les habitations

Le plus grand nombre d'outils et de sites d'habitat proviennent du lac Turkana, au Kenya, de Melka Konturé en Ethiopie, de la gorge d'Olduvai en Tanzanie, où de nombreuses fouilles ont été conduites depuis trente ans. La progression depuis les galets aménagés les plus rudimentaires jusqu'aux bifaces les plus parfaits peut y être parfaitement suivie. Quelques inférences sur l'organisation sociale (importance du groupe) et les habitudes de chasse peuvent également être faites à partir de ces sites. A Olduvai, on a mis au jour dans une localité les restes d'une structure de pierres — peut-être la base d'une hutte circulaire — datés avec une bonne probabilité de 1,8 million d'années. A Melka Konturé une plate-forme surélevée, également circulaire, a été découverte.

L'origine exacte des facultés techniques des Hominidés est difficile à situer et l'on peut, au mieux, suggérer qu'elles firent leur apparition au cours du Pléistocène, peut-être en liaison avec la réponse adaptative qui est au cœur de la différenciation du genre *Homo*.

Au Pléistocène ancien, vers 1,6 million d'années, des bifaces grossiers font leur apparition. Le développement du galet aménagé en biface peut être suivi à Olduvai, et d'autres sites de l'Est africain le confirment également. En Europe les plus anciennes industries découvertes jusqu'à une époque récente étaient des industries à bifaces. A mon avis, les données pourraient suggérer une migration des groupes humains « à bifaces » depuis l'Afrique vers l'Europe et l'Asie au début du Pléistocène ou peut-être même avant. Le développement ultérieur des industries de pierre est très complexe; on en a des témoignages abondants dans le monde entier. Sans parvenir à le prouver, on peut supposer que l'apparition des industries post-acheuléennes est liée à l'émergence de l'*Homo sapiens*. L'association d'industries de pierre avec des restes humains anciens est rare, et de nombreux sites du Pléistocène moyen et récent n'ont livré qu'un ou deux spécimens. Il est vrai qu'il y a de notables exceptions!

Il apparaît clairement que nous avons progressé d'une manière extraordinaire au cours des dernières années dans la découverte de témoignages fossiles, et les recherches en cours vont sans doute en apporter encore. Il y a maintenant des preuves d'une étonnante diversité des hominidés du Plio-Pléistocène en Afrique; cela a été interprété comme la conséquence d'une différenciation au cours du Pliocène, suivie d'expériences évolutives différentes jusqu'au début du Pléistocène. La présence simultanée d'au moins trois espèces en Afrique de l'Est peut être établie à la fois sur du matériel crânien et post-crânien. Or, toute analyse se doit d'inclure l'ensemble des spécimens recueillis.

### Liste du matériel *Homo erectus* connu en provenance d'Afrique

Région	Pays	Site	Détail des spécimens
Nord-ouest	Algérie	Ternifine	3 mâchoires et un fragment de crâne
Nord-ouest	Maroc	Sidi Abderrahman	2 fragments de mandibule
Nord-ouest	Maroc	Rabat	Fragment de mandibule et crâne
Nord-ouest	Maroc	Tamara	Mandibule
Est	Tanzanie	Olduvai	Crâne, quelques restes d'os postérieurs du crâne et une éventuelle mandibule
Sud	Afrique du Sud	Swartkrans	Crâne incomplet et quelques fragments de mandibule

### Terminologie

*Les termes tels que « Middle Stone Age, Early Stone Age, Late Stone Age » ne sont pas traduits en français dans le présent ouvrage, le 8<sup>e</sup> Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire, qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) en septembre 1977, ayant confirmé la décision de maintenir, pour l'Afrique au sud du Sahara, la terminologie anglaise.*

*Périodes et industries de la préhistoire africaine - Tableau de concordance établi par H.J. Hugot.*

	MAGREB	AFRIQUE ORIENTALE	SAHARA DE L'OUEST	SAHARA MERIDIONAL	INDUSTRIES	Dénomination des mêmes étages par les archéologues anglophores	EUROPE	
Holocène	Rharnien	Humide Makalien	Actuel	Actuel	Age des métaux	Late Stone Age	Actuel	
			Guirien	Désertification récurrence humide	Néolithique		Post glaciaire	
					Epipaléolithique			
Pléistocène supérieur	Soltanien	Aride post Gamblien	Soltanien	Aride	Atérien Moustérien	Second Intermediate	Würm	
		Humide Gamblien		Derniers grands lacs		Middle Stone Age		
Pléistocène moyen	Tensiften	Aride post Kanjérien	Ougartien	Aride	Paléolithique inférieur à bifaces	First Intermediate	inter Riss-Würm	
	Amirien	Humide Kanjérien					Riss	
	Saletien	Aride post Kamasien	Taourirtien	Sahara des grands lacs	Paléolithique inférieur archaïque à galets aménagés	(Earlier Stone Age)	Old Stone Age	inter Mindel-Riss
		Kamasien						
		Aride post Kaguérien	Kaguérien				inter Gunz-Mindel	
						Gunz		
Pléistocène inférieur	Moulouyen		Moulouyen					inter Donau-Gunz

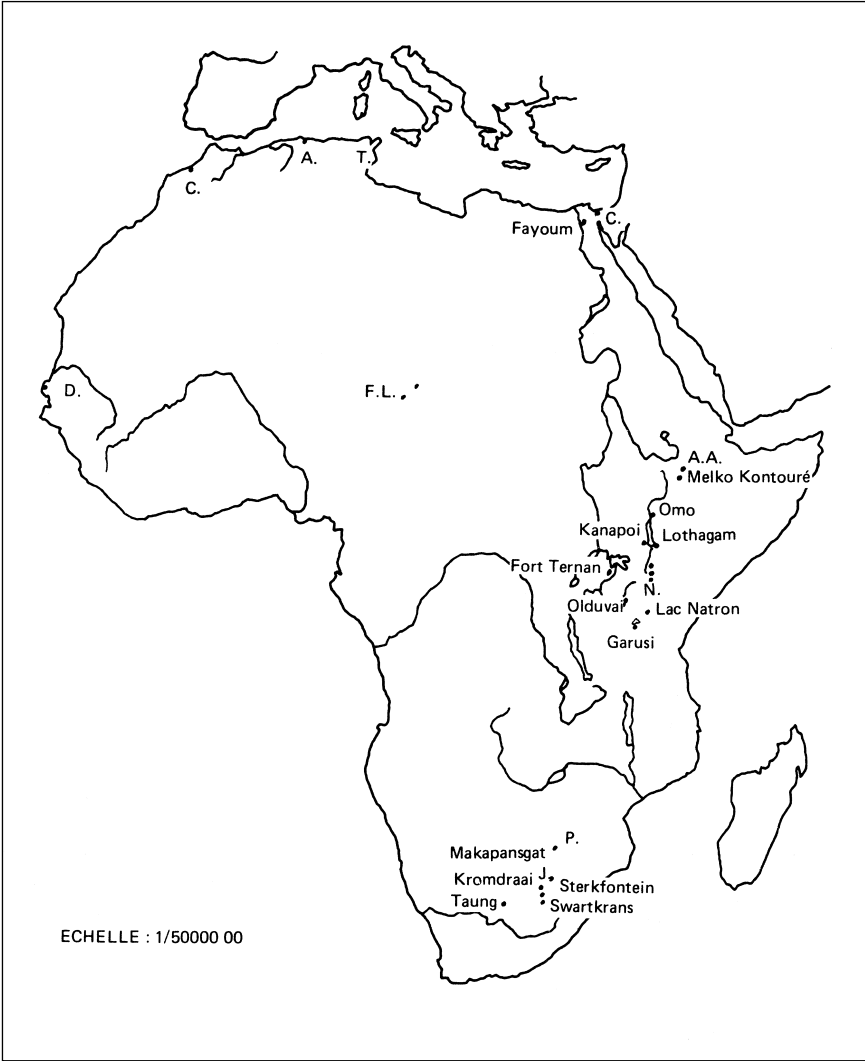
# Préhistoire de l'Afrique orientale

*J.E.G. Sutton*

## La recherche préhistorique

### Prolégomènes méthodologiques

C'est dans la partie orientale de l'Afrique que l'homme apparut comme un animal à station verticale, fabriquant des outils, il y a environ trois millions d'années. Pour cette raison, l'histoire, dans cette partie du monde, a été plus longue que nulle part ailleurs, et l'âge de la pierre, en particulier, y est plus étendu que sur les autres continents et dans les autres régions de l'Afrique. Son point de départ peut être fixé au moment où les premiers hominidés commencèrent à fabriquer des outils de pierre reconnaissables, selon des formes et des types prédéterminés, de façon régulière. Cette combinaison de capacités physiques et mentales pour la production d'outils — en d'autres termes le dépassement de sa condition biologique — et le fait de dépendre, de plus en plus, de ces capacités et activités extrabiologiques, c'est-à-dire culturelles, distinguent l'homme des autres animaux, et définissent... *l'humanité*. L'évolution de l'homme vers le statut d'animal capable de s'asseoir, de se tenir debout et de se déplacer sur deux pieds — à la différence des singes et autres mammifères quadrupèdes ou quadrumanes — facilita l'utilisation et la fabrication d'outils, en libérant les mains qui devinrent disponibles pour tenir, porter, saisir et manipuler. De plus, ces développements furent nécessaires à sa survie et à ses performances dans le monde, particulièrement en ce qui concerne l'obtention et la préparation de sa nourriture. Et chaque nouvelle génération eut à apprendre les aptitudes et connaissances culturelles accumulées



*La préhistoire en Afrique orientale (1974).*

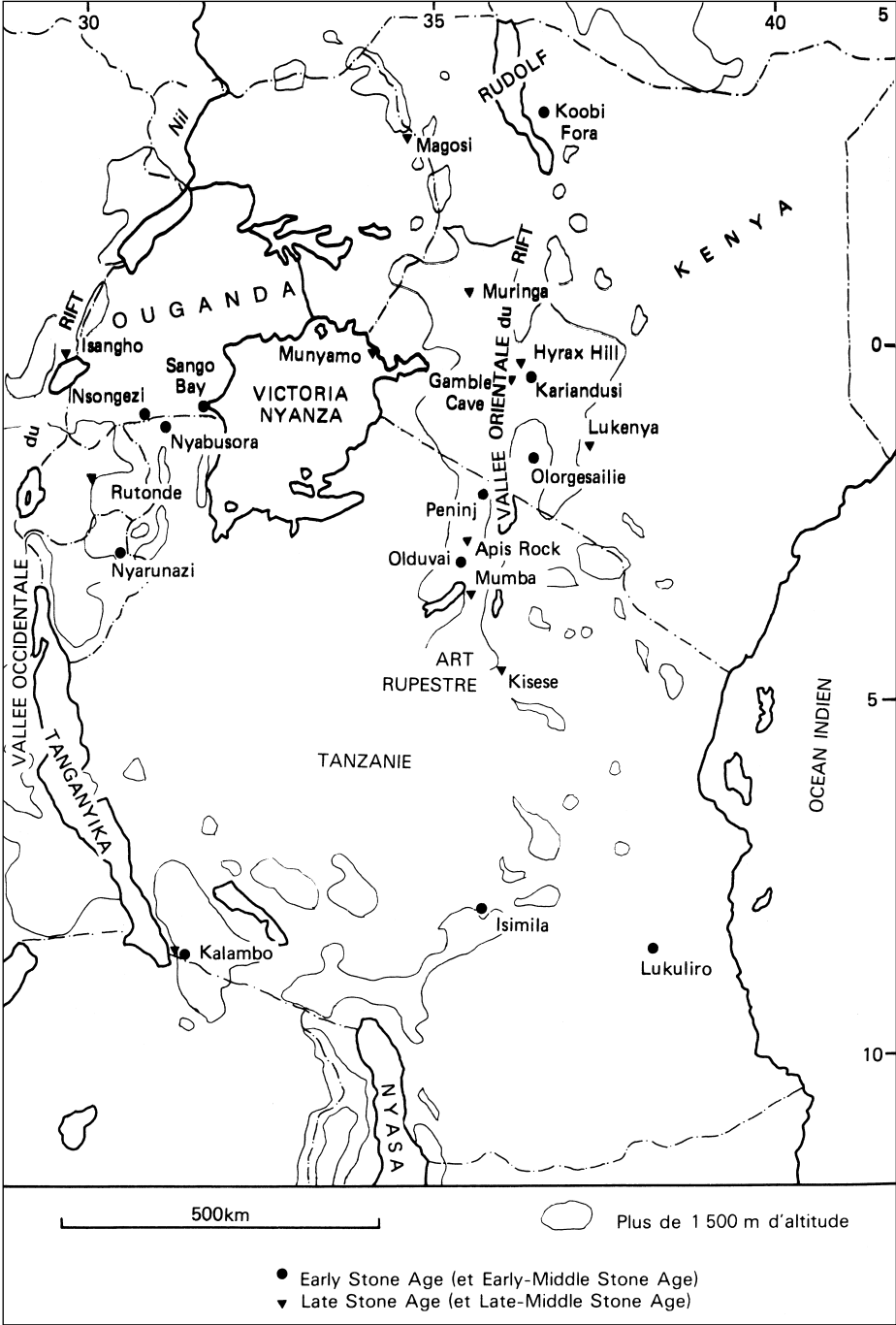


par ses parents. Il est vraisemblable que les tout premiers outils façonnés par l'homme demeurent inconnus, parce qu'ils ont dû être si rudimentaires et si peu différenciés qu'ils sont impossibles à reconnaître. Il est également probable que d'autres matériaux qui se sont décomposés sans laisser de traces, particulièrement le bois, le cuir et l'os, ont été employés et travaillés à une époque au moins aussi reculée que la pierre. Cependant, les progrès dans l'emploi de ces autres matériaux doivent avoir été limités tant que l'homme n'avait pas maîtrisé la technique fondamentale permettant de produire de manière régulière une arête tranchante et un outil coupant efficace, en percutant et brisant avec précision une pierre sélectionnée, au moyen d'une autre pierre ou d'un objet dur approprié. La fabrication d'outils — et l'humanité — peuvent ainsi avoir commencé antérieurement à la date pour laquelle nous possédons actuellement des témoignages sûrs de ces développements cruciaux. Ces témoignages sont constitués par les premiers outils de pierre reconnaissables; ainsi doit être fixé le début de ce que l'on appelle, pour des raisons de commodité, l'âge de la pierre.

Cet âge de la pierre a donc commencé il y a environ trois millions d'années et s'étend jusqu'à la phase très récente de l'histoire humaine où la pierre a été supplantée par le métal en tant que clé de la technologie, et comme matériau essentiel pour la fabrication d'outils et la production de tranchants. Cette transition d'une industrie de la pierre (ou « lithique ») vers une industrie du métal eut lieu à des époques légèrement différentes sur l'ensemble du monde. En Asie occidentale, le travail du cuivre a commencé il y a six ou neuf mille ans. En Afrique orientale, le fer, premier et seul métal utilisé de façon régulière, a été travaillé il y a deux mille ans environ.

Il est permis de se demander si cette appellation d'âge de la pierre est historiquement satisfaisante, étant donné qu'elle recouvre les 999 millièmes de la période durant laquelle l'homme a vécu en Afrique orientale; de plus, elle met l'accent sur l'aspect technologique du développement de l'humanité aux dépens d'aspects économiques ou culturels plus généraux. On peut objecter qu'elle est chronologiquement trop étendue et culturellement trop restreinte. Il est cependant possible de répondre à ces objections, et l'« âge de la pierre » demeure un terme et un concept utiles, moyennant certains préalables. Ainsi, puisque cette très longue période du passé ne nous est connue que par des témoignages archéologiques — et encore des témoignages archéologiques très partiels, puisqu'il ne reste presque rien d'autre que des pierres — et non par des traditions orales ou des documents écrits, les historiens ont besoin d'inventer un nom ou des noms, pour la nommer, l'étudier et la décrire.

En outre, cet âge de la pierre n'a pas été une période statique de l'histoire. L'évolution technologique au cours du Paléolithique et du Néolithique apparaît clairement à travers les changements et la diversification des types d'outils, l'efficacité plus grande de l'outillage lithique et de ses techniques de fabrication. Il est donc à la fois possible et nécessaire de diviser l'âge de la pierre en plusieurs périodes, et d'introduire des subdivisions supplémentaires à la fois chronologiques et géographiques. Des collections d'outils de



*Afrique orientale: principaux gisements du Stone Age (1974).*

Pierre (si elles sont bien choisies et bien présentées) peuvent être fascinantes en elles-mêmes à contempler, mais elles nous apprennent peu si elles ne sont pas arrangées et comprises en fonction de la chronologie et du stade de développement. Également vides de sens sont les expressions populaires comme « vivant à l'âge de la pierre » ou « homme de l'âge de la pierre », qui sont fondées sur l'idée fautive que l'homme et son genre de vie sont restés inchangés tout au long de cette période. En effet, l'outillage des populations de l'âge de la pierre était différent d'une période et d'une région à l'autre, et ces populations elles-mêmes ont évolué culturellement et physiquement. L'âge de la pierre a été le témoin de mutations et de différenciations du corps et du cerveau humain, de l'économie, de l'organisation sociale et de la culture en général, allant de pair avec les développements technologiques que révèlent les témoignages archéologiques. Il convient également d'observer ici que, si le changement au cours de toutes les périodes de l'âge de la pierre a été très lent par rapport aux normes modernes, c'est au cours des périodes les plus anciennes qu'il a été le plus lent; plus l'on se rapproche de l'époque actuelle, plus les changements ont été rapides. Cette période récente fut également le moment d'une spécialisation et d'une diversification régionales plus importantes; par conséquent, des caractères lentement mûris dans une région donnée peuvent apparaître brusquement dans une autre région, sous leur forme achevée — par suite de migrations ou de contacts culturels — créant ainsi dans cette dernière l'illusion d'une « révolution ». C'est pourquoi, en termes de développement, deux générations à la fin de l'âge de la pierre peuvent avoir été l'équivalent d'un demi-million d'années dans la période initiale.

Il en ressort que l'étude historique de l'âge de la pierre ne se limite pas aux pierres et aux outils. L'archéologue a parfois la chance de faire d'autres trouvailles, le plus souvent sur des sites d'habitats de l'extrême fin de l'âge de la pierre, où des témoignages directs de cuisine et de nourriture peuvent être conservés sous forme de charbons de bois, vestiges de foyers, et de fragments d'os d'animaux. De tels vestiges organiques sont extrêmement rares en Afrique pour les périodes originelles sauf dans quelques sites où des conditions minérales favorables ont provoqué la fossilisation des os avant qu'ils ne se décomposent. Cependant, même lorsqu'il ne peut travailler que sur des pierres, l'archéologue doit s'efforcer d'ouvrir ses déductions et ses interprétations sur des domaines plus vastes.

En premier lieu, ce ne sont pas les outils particuliers découverts et examinés isolément qui importent, mais *l'assortiment d'outils*, avec les différentes variétés d'objets qui peuvent être trouvés dans un site, que ce soit le lieu d'habitation d'un groupe, un campement temporaire de chasseurs, ou un « atelier » de fabrication.

Plus répandus que les outils finis sont les éclats de « débitage » et les nuclei (résidus du débitage). Ils doivent être étudiés en même temps que les outils finis étant donné qu'ils indiquent les techniques de fabrication et le niveau d'habileté atteint. De plus, ces déchets n'étaient pas toujours mis au rebut: souvent, et plus particulièrement dans les stades primitifs de l'âge de la pierre, nombre de ces éclats possédaient des arêtes tranchantes et

pouvaient, si leur dimension et leur forme étaient d'un maniement pratique, venir en complément des outils « finis » plus lourds; ils constituaient ainsi une partie essentielle de l'outillage. Se limiter à recueillir et étudier les outils finis les plus spectaculaires comme les bifaces et les hachereaux, conduit à donner un tableau lamentablement limité et grossièrement déformé de la technologie et des activités des populations préhistoriques. Dans les périodes plus récentes de l'âge de la pierre, lorsque les outils lourds du type biface ont cédé la place à des instruments plus petits, plus délicats et plus précis, souvent destinés à être fixés à des manches de bois ou des poignées d'os, ces objets de pierre étaient produits par une préparation habile du nucleus puis une retouche compliquée de la lame ou de l'éclat détaché. Il est alors essentiel pour permettre une analyse et des déductions utiles, d'avoir un ensemble aussi complet que possible des pièces terminées ainsi que des déchets de débitage.

L'assortiment d'outils avec leur variété de tranchant et de pointes — pour couper, rogner, dépouiller, racler, percer, entailler, frapper, fendre et fouiller — permettra (même en tenant compte de certaines incertitudes inévitables sur l'usage auquel ils étaient en réalité destinés) de déterminer l'existence d'autres outils fabriqués à partir de matériaux périssables d'origine animale ou végétale et utilisés par cette communauté. Par exemple, les peaux d'animaux une fois débarrassées de leur graisse, séchées et tannées, pouvaient être coupées pour fabriquer des cordes de cuir et des courroies. Pour capturer, tuer et dépouiller l'animal, différents outils et armes de pierre et de bois devaient être nécessaires. Des lanières pouvaient être utilisées en combinaison avec des outils de pierre pour lier et attacher les projectiles utilisés pour la chasse ou pour fixer, avec l'aide d'une résine végétale, une lame de pierre ou une pointe à l'extrémité d'une lance de bois ou d'une flèche. En dehors de ces armes, des instruments composites courants, consistant en petits éclats et lamelles minutieusement travaillés, soigneusement fixés et collés sur des manches ou des poignées d'os et de bois, peuvent être reconstitués par une étude intelligente des vestiges lithiques de la fin de l'âge de la pierre; et cela, bien qu'il n'existe aucun témoignage direct des éléments de bois et d'os. Mais, même plus tôt, lorsque les outils de bois et de pierre plus rudimentaires n'étaient pas combinés, ils étaient néanmoins interdépendants. Une lance de bois par exemple, pouvait être coupée à bonne longueur avec un couteau de pierre, mais elle devait certainement être dégrossie et égalisée à l'aide d'un racloir, un outil à dégrossir et peut-être une courroie de cuir ou de fibre végétale avant qu'elle ne soit en état d'être tenue ou lancée. Par ailleurs, la préparation de la pointe de lance devait exiger des outils de pierre coupants, après quoi elle devait être durcie au feu, comme en font foi certains spécimens retrouvés. Durant la période plus récente de l'âge de la pierre, le bon emmanchement d'une pointe de pierre sur un javelot était le résultat d'un travail minutieux de rognage et de rainurage à l'aide d'outils de précision.

Voilà quelques exemples de ce que nous pouvons obtenir d'une étude intelligente et imaginative de l'outillage lithique pour, en fait, lui faire perdre son visage pétrifié et le rendre plus vivant. Il serait possible d'extrapoler à propos des usages du bois et des peaux préparées pour examiner le problème des

tentes et des coupe-vent. Là, comme pour les outils et les armes dont nous venons de parler, nous sortons d'un point de vue technologique restreint pour proposer une interprétation économique et culturelle plus générale des témoignages, et reconstituer la vie des différentes communautés de chasseurs-cueilleurs des diverses périodes de l'âge de la pierre. Il convient de souligner ici qu'à toutes les périodes de l'âge de la pierre la majorité des outils, y compris l'outillage lithique, n'étaient pas des armes. Bien que la chasse ait toujours été importante et essentielle pour l'apport de protéines (sauf dans les lieux où le poisson était abondant et quand existaient les moyens de se le procurer), la collecte des végétaux et, en particulier, la récolte de racines féculentes et de tubercules était également vitale et assurait l'essentiel du régime alimentaire. Ces activités, et celles qui sont liées aux travaux domestiques et au travail du bois, aident à élucider la fonction de la plus grande partie des outils.

La difficulté du transport de l'eau devait restreindre considérablement le choix des sites de campement. Un camp saisonnier pour un groupe familial devait se trouver près d'un cours d'eau ou d'un lac, et bénéficiait de surcroît d'une végétation plus abondante et d'une variété de ressources alimentaires susceptibles d'attirer le gibier.

Nous nous sommes efforcés de démontrer que l'étude technologique de l'âge de la pierre permet, dans une approche combinant bon sens et imagination, de reconstituer un tableau économique et culturel. Mais nous devons convenir que, même pour la partie la plus récente de la préhistoire en Afrique orientale, les témoignages sont très sélectifs et que ces efforts d'interprétation élargie sont inévitablement spéculatifs. Il est assurément nécessaire de résister aux conjectures hasardeuses et aux théories. Cependant, cela étant admis, il ne sert à rien de boudier les vestiges dont nous disposons et il convient plutôt de les considérer de manière positive, habile et imaginative pour déterminer les faits et les idées qu'il est possible d'en extraire. C'est ainsi que sont stimulées les démarches nouvelles et la recherche d'autres documents. Dans la suite de ce chapitre, nous nous efforcerons de déterminer certains des moyens permettant d'obtenir davantage d'informations et d'atteindre des conclusions plus intéressantes.

Nous avons mentionné plus haut la présence occasionnelle d'ossements d'animaux fossilisés dans certains sites anciens et la découverte d'os non fossilisés dans des sites récents, particulièrement dans des abris sous roche. Il s'agit là d'un témoignage direct sur les animaux qui étaient chassés et consommés. Parfois même l'examen attentif des os pour y rechercher les marques d'outils et de fracture, ou encore la façon dont ils sont répartis sur le sol peuvent suggérer les méthodes de décarnisation et de consommation de l'animal. Cependant, des témoignages directs de ce genre peuvent ne nous donner qu'un tableau incomplet. Par exemple, il est possible que de petits mammifères et des reptiles, des oiseaux et des insectes aient été capturés; mais ils n'ont laissé aucune trace, soit que leurs os et parties dures aient été trop fragiles pour subsister, soit que le chasseur ait consommé ces petites prises sur place au lieu de les apporter au campement. Le miel, les fruits, les baies, les noix et même les œufs d'oiseaux laissent également peu ou pas de

trace tangible étant plutôt consommés dans la nature sans qu'il soit besoin d'outils de pierre pour leur collecte et leur préparation. En réalité, nous découvrons très rarement des restes préhistoriques de nourriture végétale; néanmoins, le régime des chasseurs-cueilleurs devait être raisonnablement équilibré, et une reconstitution plausible de celui-ci doit également être équilibrée, par un examen intelligent des vestiges archéologiques et de l'environnement local avec toutes ses ressources alimentaires.

Pour certaines régions (Tanzanie centrale) le témoignage archéologique relatif au mode de vie des chasseurs-cueilleurs à l'extrême fin de l'âge de la pierre est complété de manière remarquable par l'art rupestre. Indépendamment de toute considération sur l'habileté technique, la maturité et le sens artistique dont témoignent beaucoup de ces peintures, celles-ci nous apportent une information précieuse sur le gibier représenté et sur les méthodes de chasse à la lance et à l'arc, ainsi que sur certains types de pièges. Les autres techniques d'acquisition de nourriture semblent plus rarement représentées, comme l'arrachage des tubercules et la récolte du miel. Cela éclaire considérablement et étend notre vision de la vie préhistorique, d'autant plus que certaines des activités indiquées par les peintures peuvent être comparées avec les pratiques récentes ou actuelles des peuples de l'Afrique orientale.

Le témoignage de l'art doit être confronté avec le matériel technique à destination économique ou culturelle. Lorsque pareil tableau commence à se dessiner, nous pouvons commencer à nous poser d'autres questions sur les méthodes de chasse, de piégeage et de récolte, sur la taille du groupe de chasseurs, ou de la communauté, sur son territoire et l'organisation sociale nécessaire à sa survie. Le développement de ces considérations est encore au stade expérimental, de telle sorte que les réponses à ces questions sont rarement exprimées avec une assurance totale. Cependant, des progrès indiscutables sont en cours, qui dépendent du témoignage fondamental en provenance des divers sites archéologiques. C'est dire que ces preuves doivent être recueillies suivant les méthodes les plus soigneuses, les plus systématiques, et, si possible, les plus raffinées.

Les gisements qui ont livré de l'industrie lithique ne sont pas rares en Afrique orientale. Ils ont commencé à être reconnus au tout début du XX<sup>e</sup> siècle et, à la suite du travail de pionnier effectué au Kenya par le Dr Louis Leakey dans les années 1920, un nombre croissant de sites de toutes les périodes de la préhistoire ont été découverts dans l'ensemble de l'Afrique orientale; de nombreux autres restent certainement à découvrir. Ils sont généralement mis au jour par l'érosion ou d'autres bouleversements du terrain, les outils ou déchets de taille étant entraînés dans des ravins, des lits de rivière ou des abris sous roche; ou bien ils sont remontés à la surface par l'agriculture, la marche du bétail ou des travaux de construction. Ces sites et ces objets sont découverts par des archéologues professionnels; mais plus souvent encore par des amateurs, des fermiers, des étudiants, etc. Tous les sites méritent d'être connus et devraient être signalés à l'autorité compétente. Tous les outils ou autre matériel archéologique découverts devraient être déposés dans les musées, où il est possible de les étudier et de les comparer avec d'autres collections

locales. La pratique des archéologues étrangers d'emporter leurs trouvailles dans les musées de leur pays d'origine n'a jamais été très répandue dans le cas particulier de l'Afrique orientale et, heureusement, a maintenant cessé. Cependant, certaines collections d'Afrique orientale recueillies au début du siècle sont conservées dans des musées européens. La plus grande partie, et de loin la plus précieuse, du matériel archéologique d'Afrique orientale est conservée dans les musées nationaux.

Une collection de surface nous apprend, en elle-même, peu de choses, car les outils et les déchets de taille ont été entraînés hors de leur site d'origine et le ramassage lui-même est généralement sélectif. Cependant, même une petite collection de surface donnera vraisemblablement des indices: le type ou la facture des outils renseigneront sur la période à laquelle ils appartiennent et sur leur relation avec d'autres sites connus. Cela aidera à déterminer l'intérêt d'une exploration plus détaillée et de fouilles véritables.

Celles-ci doivent être préparées et entreprises par des archéologues possédant une expérience du type de site concerné. Cependant, comme on l'a souligné, ces archéologues spécialisés sont dépendants des informations locales fournies par des amateurs ou des étudiants. De plus, ces derniers peuvent souvent aider aux fouilles et par là même s'initier au métier. Seules des méthodes correctes, faisant appel aux plus récentes techniques de fouille et d'examen des vestiges, à la fois dans leur remplacement original et après qu'ils ont été enregistrés et enlevés, permettent à l'archéologue de recueillir dans un site le maximum d'informations et un tableau, sinon exhaustif, du moins le plus complet possible des activités dont il était le théâtre. C'est ainsi que des travaux de fouille exemplaires effectués dans les sites du Old Stone Age en Afrique orientale au cours des dernières années ont contribué à orienter le style de la recherche dans d'autres parties du monde, en matière de méthode, d'analyse et d'interprétation.

L'archéologue engagé dans des fouilles est donc concerné moins par la *découverte* de spécimens individuels que par la *recherche* de la plus grande information possible sur le genre de vie d'une communauté ancienne, par l'identification et l'étude exhaustive de la plus grande partie possible de l'« ensemble culturel » et la collecte de toute l'information disponible sur l'environnement. Cela peut exiger des méthodes de fouille très méticuleuses et lentes; tous les objets doivent être recueillis et toutes les caractéristiques du sol d'un site d'habitation, y compris les légères irrégularités de la surface et les modifications de la couleur du sol qui pourraient être un indice de feu ou d'une autre activité, doivent être signalées. Lorsque la présence de petits objets, comme les éclats de pierre, des fragments d'os et même des graines végétales est prévisible ou vraisemblable, il est d'usage de tamiser les sédiments. Ce tamisage est une pratique très fréquente dans les abris sous roche récents où les dépôts ont tendance à être très meubles et cendreaux. Habituellement dans un abri sous roche et, souvent, dans un site de plein air, le matériel n'est pas représentatif d'une occupation unique mais de plusieurs occupations successives, dont chacune demande une étude séparée. Le fouilleur doit donc porter une

attention particulière à la stratigraphie, car le mélange d'objets provenant d'occupations différentes déformerait fâcheusement l'interprétation.

Si le fouilleur est responsable de l'identification, de l'enregistrement et de l'étude principale de toutes les trouvailles, il aura cependant besoin de l'assistance d'autres spécialistes. Celle-ci peut intervenir ultérieurement en laboratoire, par exemple pour l'identification d'ossements d'animaux. De même, si le fouilleur, grâce aux hasards de la conservation, détecte des restes végétaux — par exemple, des graines carbonisées, des noix ou des morceaux de bois — il devra leur faire subir un traitement spécial sur place et les envoyer à un spécialiste de botanique. L'identification et l'étude de tels échantillons augmentera notre information sur le régime alimentaire et l'économie de la communauté, mais ce qu'elle révèle sur l'environnement d'alors est également important. Si, par chance, des pollens anciens ont été préservés, un examen palynologique des échantillons peut être fructueux et fournir des indications sur le type de la végétation et ses modifications. Les échantillons de sol contenant des micro-organismes ou des coquilles peuvent également être révélateurs, car ils peuvent de même indiquer le type de végétation dominant et, par conséquent, le climat qui prévalait. L'étude de la géologie, de la géomorphologie et de la structure des sols intéresse également ces tentatives de reconstitution de l'environnement ancien et des ressources que pouvait exploiter une communauté préhistorique. Il est clair que la plus grande partie de cette enquête sur l'environnement pour être approfondie et valable, doit tirer profit de la présence de ces différents spécialistes sur le site même pendant au moins une partie du temps. Car les échantillons recueillis et envoyés dans les laboratoires ne sont pas les seuls à contenir des indices. Ils doivent être soigneusement choisis et contrôlés dans le cadre même du site. De grandes modifications du paysage peuvent être intervenues entre la période étudiée et la période présente, par suite de changements climatiques, de mouvements géologiques, ou plus souvent encore, grâce à l'activité humaine, particulièrement l'agriculture et le défrichage qui lui est associé dans les époques récentes. L'approche du passé passe toujours par une étude intelligente du présent et de tous les indices, archéologiques ou autres, qu'il contient.

D'autres études sont également en rapport avec notre recherche qui, si elles n'apportent aucun témoignage direct sur l'époque préhistorique, fournissent de précieux éclairages indirects. Il s'agit, en premier lieu de la recherche anthropologique dans les quelques sociétés de chasseurs-cueilleurs qui existent dans le monde, et particulièrement celles d'Afrique. En fait, dans les développements qui précèdent, nombre de considérations ont été inférées explicitement ou implicitement, des pratiques des chasseurs actuels, comme les Hadza de Tanzanie septentrionale et les San du Kalahari, auxquels les chercheurs se sont intéressés au cours des dernières années pour recueillir de plus amples informations sur leur culture et les genres de vie anciens. Ces observations des Hadza et des San procurent de nombreux aperçus utiles sur la viabilité, l'organisation et les contraintes du genre de vie fondé sur la chasse et la récolte, et suggèrent de nombreux points qui auraient autrement échappé à l'attention des archéologues.



Cependant, ce serait une grave erreur de considérer ces communautés comme des répliques exactes des sociétés de l'âge de la pierre ou comme de simples survivances de celui-ci.

Il est exact, naturellement, que certains de ces groupes modernes de chasseurs-cueilleurs, particulièrement les San d'Afrique du Sud, sont essentiellement les descendants de populations du Late Stone Age, et peuvent donc éclairer certains problèmes du passé. Par exemple, il n'est pas rare de trouver dans un contexte du Late Stone Age une pierre percée d'un trou circulaire. La pratique récente des San, que confirment apparemment des peintures rupestres d'Afrique du Sud, montre que ces pierres percées étaient parfois utilisées pour lester des bâtons pointus servant à déterrer des racines comestibles; cependant les corrélations spécifiques de cette sorte sont rares. Des changements sont intervenus dans la société des San pour diverses raisons, y compris le contact immédiat ou lointain avec des peuples utilisant le fer et vivant en économie de production de nourriture. Très peu de San continuent à travailler la pierre sur une grande échelle, car le fer peut être obtenu par échange ou dans les détritiques; des modifications technologiques ou culturelles en résultent inévitablement. D'autres survivants de chasseurs-cueilleurs se sont mêlés plus intimement à des populations productrices de nourriture, d'autres encore ne sont pas vraiment aborigènes; revenus à ce genre de vie à une époque récente, ils subsistent par l'échange des produits de la forêt avec leurs voisins agriculteurs et pasteurs. Cette dépendance réciproque a caractérisé nombre de groupes connus sous le nom de « Dorobo » qui vivent encore sur les hautes terres du Kenya et de la Tanzanie. Si pareilles précautions sont nécessaires contre la tentation d'établir des parallèles naïfs entre les populations modernes de chasseurs-cueilleurs et celles de la préhistoire récente, elles sont encore plus nécessaires si nous considérons les époques plus reculées. Cependant, là aussi, des indices utiles sont fournis sur les ressources alimentaires du territoire et l'organisation nécessaire à son exploitation.

Une autre source précieuse de renseignements, c'est l'étude de la vie des sociétés de primates, particulièrement des plus proches parents actuels de l'homme, le chimpanzé et le gorille, ainsi que les babouins. Les babouins sont biologiquement beaucoup moins proches de l'homme, mais ils sont particulièrement intéressants du point de vue du comportement, pour l'étude de la société humaine car, plus que les autres primates, ils vivent la plupart du temps en groupes sur le sol et sont relativement faciles à observer et à étudier. Comme il a été expliqué par ailleurs, l'homme ne descend pas de ces singes, et nous ne suggérons pas ici qu'aucune communauté préhistorique, même parmi les plus anciennes, en ait été sensiblement plus proche que ne l'est l'homme moderne. Cependant, si nous essayons de discerner le comportement fondamental des primates et les traditions que l'homme a héritées de ses ancêtres préhumains, et si nous essayons de comprendre comment ces ancêtres immédiats de l'homme, à qui faisait défaut la capacité ou l'habitude de fabriquer des outils, assuraient leur vie essentiellement végétarienne, il y a beaucoup à glaner de ces études dont un grand nombre sont effectuées en Afrique orientale.

Nous avons déjà souligné que la durée de la préhistoire fut énorme, et que les populations de la fin de celle-ci avaient accompli de grands progrès et différaient considérablement de leurs ancêtres de l'aube de la préhistoire. De plus, les habitants de l'Afrique orientale au Late Stone Age, dont certains se sont maintenus jusqu'à une époque récente, étaient nettement africains. Certains étaient apparentés aux San, d'autres ont été assimilés aux populations négroïdes de l'âge du fer. En revanche, les populations du Old Stone Age, particulièrement de son stade le plus reculé, sont bien représentées en Afrique orientale et n'ont pendant longtemps été connues que dans cette partie du monde, mais elles sont aussi les ancêtres de l'humanité dans son ensemble. Ces fabricants d'outils les plus primitifs, dont les ossements ont été découverts dans les couches les plus profondes d'Olduvai dans le nord de la Tanzanie et dans la région du lac Turkana au nord du Kenya et au sud de l'Éthiopie, sont habituellement classés comme *Homo*; mais ils étaient physiquement et cérébralement distincts de l'homme moderne (*Homo sapiens sapiens*). L'histoire ancienne de l'Afrique orientale devient ainsi l'histoire ancienne de l'humanité, et c'est cet élément qui lui confère une signification planétaire. En effet, parce qu'elle recèle une information inestimable sur l'homme primitif et sa culture, et sur l'écologie des primates, l'Afrique orientale est devenue à juste titre le centre mondial de la recherche sur la vie, l'environnement et l'origine de l'homme.

## Chronologie et classification

Alors que dans la plus grande partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique du Nord l'âge de la pierre est divisé conventionnellement en Paléolithique, Mésolithique et Néolithique, ce système a été abandonné par la plupart des spécialistes pour l'Afrique au sud du Sahara. Le «Stone Age» y est généralement considéré et étudié en trois grandes périodes — «Early, Middle et Late» — qui se distinguent par des modifications importantes et reconnaissables de la technologie (elles possèdent naturellement de plus vastes implications culturelles et économiques). Ces systèmes de classification ne constituent *pas* deux manières d'exprimer les mêmes choses: conceptuellement et chronologiquement, les critères de classification sont complètement différents (voir tableau et notes correspondantes).

Les trois périodes africaines sont approximativement datées comme suit:

- *Early Stone Age (ou Old Stone Age)*: depuis l'époque des outils de pierre les plus primitifs (disons, trois millions d'années) jusqu'à environ 100 000 ans;
- *Middle Stone Age*: d'environ 100 000 à 15 000;
- *Late Stone Age*: de 15 000 environ au début de l'âge du fer (qui se situe il y a environ 2 000 ans dans la plupart des régions).

Nous devons souligner à la fois que ces dates sont approximatives et que, dans une certaine mesure, elles sont controversées. Jusqu'ici des dates en général plus tardives ont été suggérées pour la transition du Middle Stone Age

au Late Stone Age, et plus particulièrement pour la transition du Early Stone Age au Middle Stone Age. Cette approche conservatrice était due en partie à la rareté des sites et des industries lithiques définis, décrits et datés de manière satisfaisante, combinée avec le fait que la première transition du Early Stone Age au Middle Stone Age eut lieu à un moment qui est pratiquement à la limite, sinon au-delà des possibilités de datation par le radio-carbone. Bien que des dates de 50 000-60 000 années aient été obtenues et soient souvent citées, il est vraisemblable qu'elles sont des dates minima plutôt que des dates strictement exactes. En réalité, une incertitude considérable subsiste non seulement pour les débuts du Middle Stone Age, mais aussi pour la totalité de la dernière partie du Early Stone Age. De nouvelles techniques sont en cours d'essai, qui sont expliquées ailleurs dans ce volume ; et la méthode du potassium-argon, en particulier, a déjà contribué à établir un cadre chronologique approximatif pour des périodes éloignées de plus d'un demi-million d'années. Il est nécessaire, en fait, d'avoir toujours largement recours à la datation relative déduite de la stratigraphie archéologique ou géologique, et de la typologie.

Les datations suggérées ici pour les périodes de la préhistoire sont par conséquent plutôt plus hautes que celles habituellement avancées. Elles ne sont cependant pas aussi radicales que le voudraient actuellement certains spécialistes. Même l'école «révisionniste» est moins radicale qu'il ne paraît, car les questions qu'elle soulève portent en réalité plus sur les définitions que sur la datation.

Outre le fait que la datation de ces périodes est imprécise, sinon controversée, il est important de ne pas les imaginer comme des périodes statiques à l'intérieur desquelles ne se produisirent ni changements ni variations ; il ne faut pas concevoir non plus que les changements d'une période à l'autre furent nécessairement soudains. Des développements eurent lieu aussi bien au cours de chaque période que lors du passage de l'une à l'autre. De plus, les transitions entre les technologies du Early Stone Age et du Middle Stone Age, aussi bien qu'entre le Middle Stone Age et le Late Stone Age, sont complexes. Pour en rendre compte, certains auteurs parlent de périodes «intermédiaires». La tendance récente, cependant, a été d'abandonner ces périodes «intermédiaires» en tant que périodes «officielles» du schéma chronologique de l'âge de la pierre. Le «Second Intermediate» entre le Middle Stone Age et le Late Stone Age avait, de toute manière, toujours été défini de façon assez peu satisfaisante. Le «First Intermediate» comprenant les industries connues sous le nom de «Fauresmithien» et «Sangoen» est parfois considéré maintenant comme une phase terminale du Old Stone Age ; mais nous l'incluons ici dans un Middle Stone Age plus étendu. Cela explique la datation plus ancienne du début de ce dernier dans la présente étude.

Cet abandon des «Intermediates» est une simple question de commodité, et ne dénote pas une simplification des vues relatives au développement technologique, culturel et économique de l'homme durant la préhistoire. Il est de plus en plus admis qu'il en est tout autrement. En premier lieu, à toutes les époques de l'âge de la pierre, des technologies différentes ont pu être pratiquées simultanément, même à l'intérieur d'aires restreintes. Dans

certains cas, ces contrastes peuvent s'expliquer par l'environnement. Une tradition technologique pouvait correspondre à la vie dans une région boisée ou au bord de l'eau et une technologie contemporaine différente pouvait correspondre à des régions plus sèches ou plus découvertes; les ressources alimentaires et leurs méthodes d'exploitation pouvaient alors imposer une adaptation culturelle et une technologie différentes.<sup>1</sup>

Une explication correcte peut, cependant, ne pas être toujours aussi simple: il arrive que les activités d'une communauté *unique* (chasse de gibier gros et petit, piégeage, arrachage de racines et de tubercules, travail du bois et du cuir, etc.) dont certaines sont saisonnières, apparaissent suffisamment variées pour rendre compte des différents outillages de même âge dans une localité donnée. D'un autre côté, des différences peuvent apparaître qui dénotent des divergences culturelles et des spécialisations économiques beaucoup plus profondes, dont on peut concevoir qu'elles sont le fait de races ou de communautés différentes — ou, durant le Early Stone Age, de différentes espèces d'*Homo*. C'est là un sujet controversé, mais les plus récentes découvertes en Afrique orientale montrent que ce qui était jusqu'alors considéré comme deux périodes distinctes du Old Stone Age — les industries à galets aménagés (ou Oldowayen) suivies par, ou se transformant en industries à bifaces (ou Acheuléen) — présentent en fait un long recouvrement qui dura, au strict minimum, un demi-million d'années. Il est difficile de solliciter la « théorie du mode d'activité » pour rendre compte de manière satisfaisante de cette constatation; et certains spécialistes l'interpréteraient plutôt comme l'indication de deux traditions culturelles distinctes appartenant à deux populations tout à fait séparées coexistant côte à côte en exploitant des ressources alimentaires différentes.

De plus, on peut observer des recouvrements à travers les divisions arbitraires entre le Early Stone Age, Middle Stone Age et Late Stone Age. On peut trouver des types d'outils du Early Stone Age ou l'utilisation de techniques de fabrication primitives, dans un contexte qui est essentiellement du Middle Stone Age. Un mélange de caractéristiques innovatrices et conservatrices peut être le signe d'un changement graduel. La transition n'est cependant pas toujours perceptible: dans certains sites présentant une séquence stratigraphique claire, il peut arriver qu'une technologie nouvelle apparaisse subitement sous une forme achevée sans aucune trace d'évolution locale. Ceci suggère une diffusion d'une région à une autre, qui peut être, mais pas nécessairement, le résultat d'un mouvement de population. Les modifications climatiques, avec leurs effets sur l'environnement, furent aussi des stimulus de l'adaptation culturelle et du progrès technologique; cependant l'archéologue doit, dans ce domaine, se méfier des interprétations déterministes simplistes.

Cette subdivision assez arbitraire de l'âge de la pierre est donc un schéma de référence utile dans l'état actuel de nos connaissances, mais nous devons

1. Voir en particulier, plus loin, l'exposé sur le Middle Stone Age.

lui conserver une flexibilité permettant de le modifier constamment. Il est possible qu'un jour son utilité disparaisse. Si ce jour n'est probablement pas encore arrivé, l'utilité de ce système risque d'être compromise par une application trop formelle ou trop rigoureuse à des fins pour lesquelles il n'a pas été prévu.

Nous présentons dans le *tableau* un schéma plus détaillé qui illustre la manière dont les différentes « cultures » de l'âge de la pierre et les différentes industries lithiques reconnues par les archéologues en Afrique orientale peuvent être situées dans cette division en trois périodes. Ce tableau est proposé pour servir de guide à nos connaissances actuelles et aux principales études, et n'a pas la prétention de constituer l'interprétation « correcte », ou celle qui survivra aux résultats des recherches futures ou à un réexamen des recherches déjà effectuées. Il doit être considéré simplement comme un *guide*, et un guide *flexible*. Certaines des « cultures » qui y sont nommées (et d'autres qui ont été délibérément omises) peuvent avoir été individualisées d'après une recherche ou des descriptions insuffisantes, fondées sur l'exploration et la description complète d'un seul site, de telle sorte que leur existence en tant qu'unité culturelle peut être mise en doute. D'autres ont une extension géographique ou chronologique énorme. On estime que l'Acheuléen du Old Stone Age couvre plus d'un million d'années en Afrique orientale, et s'étend non seulement au travers du continent, mais également dans une grande partie de l'Eurasie méridionale et occidentale. Dans la première phase du Middle Stone Age, le Sangoen s'est étendu de certaines parties de l'Afrique orientale et méridionale à l'extrême ouest du continent. Parmi les industries plus récentes représentées en Afrique orientale, le Stillbayen et le Wiltonien ont été pour la première fois décrits et nommés dans la province du Cap (Afrique du Sud). Les spécialistes préfèrent maintenant donner des noms nouveaux et distincts à leurs variantes d'Afrique orientale. Cependant, nous avons préféré pour le présent compte rendu une approche simplifiée, en soulignant certaines difficultés évidentes et certaines révisions vraisemblables. Les lecteurs qui le désirent peuvent suivre les nouveaux développements et les débats en commençant par la lecture des ouvrages dont la liste est donnée dans notre bibliographie.

Ils restent libres d'essayer d'appliquer une terminologie plus sophistiquée.

Ce texte et ce *tableau*, avec ses notes, ne sont pas consacrés à la terminologie en soi; la terminologie ne possède en elle-même aucune signification; et celui qui essaiera d'apprendre par cœur ce schéma se rendra un mauvais service. Mais l'âge de la pierre en tant que période « préhistorique » peut seulement être connu, discuté et étudié de manière utile au moyen de termes et de symboles inventés par les archéologues. Tout essai sérieux de compréhension de cette période et de la vaste littérature qui s'y rapporte, qu'on le considère dans son ensemble ou l'analyse en détail, exige une maîtrise de la terminologie employée par les différents auteurs, aussi incohérente et erronée qu'elle puisse être parfois. Ce chapitre est donc un essai d'introduction à la littérature et à la compréhension historique de l'Afrique orientale de l'âge de la pierre.

# La préhistoire en Afrique orientale

Années (environ) av. notre ère	Divisions		Caractéristiques technologiques diagnostiquées	Principales industries lithiques	Equivalents approximatifs dans les régions méditerranéennes et eurasiennes	Périodes géologiques (corrélations approximatives)
3 millions 1 million	EARLY STONE AGE	PREMIERE PHASE	galets aménagés et éclats	Oldowayan (industries à galets aménagés)	Paléolithique inférieur	Pléistocène inférieur Pléistocène moyen
		DEUXIEME PHASE	outils bifaciaux (bifaces, hachereaux, etc.)	Acheuléen (industries à biface)		
100 000 40 000	MIDDLE STONE AGE	PREMIERE PHASE	outils sur éclats fabriqués à partir de nucleus préparés	Sangoen	Paléolithique moyen	Pléistocène supérieur
		DEUXIEME PHASE	emmanchement ; outils plus petits, retouchés.	Lupembien		
15 000	LATE STONE AGE		lames et microlithes retouchés	Tshitolien	Paléolithique supérieur	Holocène
			outils composites	Capsien du Kenya cultures à « bols de pierre » Final Late Stone Age		
de notre ère						
AGE DU FER						

*Notes concernant le tableau*

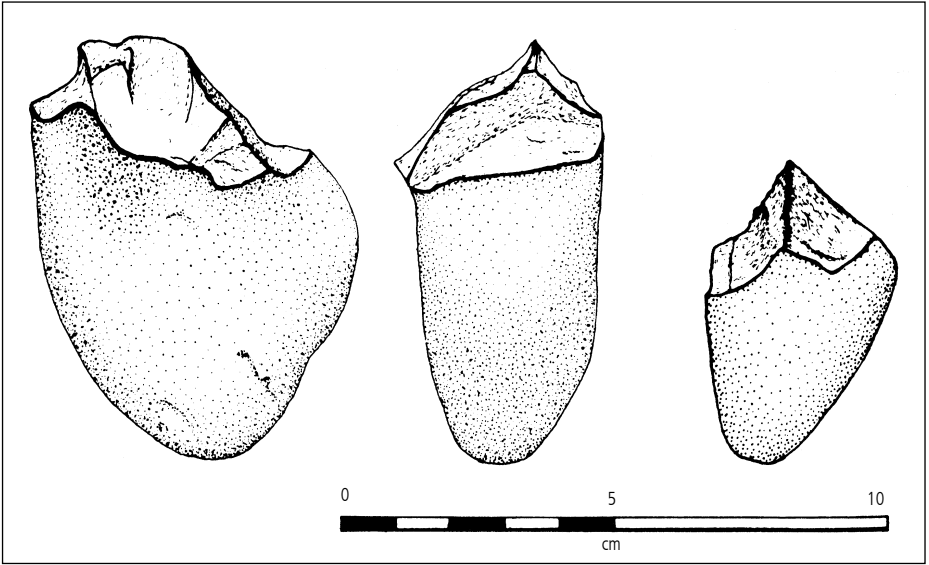
Les deux colonnes de droite, indiquant des corrélations sommaires avec les périodes géologiques et la chronologie du Paléolithique employée pour la région méditerranéenne, l'Afrique du Nord et l'Eurasie, ne sont données que dans un but de référence, spécialement en relation avec d'autres chapitres de ce volume et d'autres textes (comprenant d'anciens ouvrages sur l'archéologie de l'Afrique orientale). *Ces deux colonnes ne sont pas nécessaires pour la lecture du présent chapitre.*

Les termes « inférieur », « moyen », « supérieur » — où « inférieur » désigne l'époque la plus ancienne — sont conformes à la pratique géologique normale fondée sur les séquences stratigraphiques. Dans la plupart des ouvrages géologiques — et dans beaucoup d'ouvrages archéologiques — ces tableaux sont donc présentés dans l'ordre logique, de bas en haut. Le présent tableau présente un classement de haut en bas conformément aux tableaux historiques.

Comme l'indique le tableau, le terme Paléolithique (âge ancien de la pierre) n'est *pas* l'équivalent du Early Stone Age africain. « Paléolithique », tel qu'il fut d'abord et est encore employé en Europe signifie « âge de la pierre sans production de nourriture », par opposition à « Néolithique » (nouvel âge de la pierre) qui signifie « âge de la pierre avec production de nourriture », c'est-à-dire agriculture et/ou pastoralisme précédant l'emploi des métaux. Une interprétation quelque peu différente du « Néolithique », qui se rencontre parfois, préfère les critères d'une culture matérielle avancée, particulièrement la poterie ou la pierre polie, au témoignage spécifique de production de nourriture. Dans certaines parties du monde, on distingue une période de transition (ou « palier culturel », selon certains auteurs) qui est appelée « Mésolithique ». Nous ne la prendrons pas en considération ici, sinon pour noter qu'elle n'a aucun rapport avec le Middle Stone Age africain contrairement à une erreur qui n'est que trop fréquente dans les études générales de l'histoire africaine.

Dans la presque totalité de l'Afrique au sud de l'équateur, nous ne trouvons aucun équivalent du Néolithique des autres parties du monde, car la production de nourriture ne s'est pas répandue avant le commencement de l'âge du fer.<sup>2</sup> Cependant, dans les hautes terres du Kenya et du nord de la Tanzanie, il existe des témoignages de la production de nourriture (pastoralisme, sinon un peu d'agriculture également) au « Final Late Stone Age », il y a deux ou trois mille ans. Cette culture, avec sa poterie et ses bols de pierre, est appelée « néolithique » par certains auteurs.

2. Ce point de vue est récusé par de nombreux auteurs.



1. Gorge d'Olduvai, Tanzanie septentrionale: La gorge, entaille de plus de 100 m dans la plaine, montre une succession de couches (surtout d'anciens fonds lacustres). Les couches inférieures, vieilles de deux millions d'années environ, contiennent des vestiges de quelques-uns des premiers hommes (et des « hominiens ») ainsi que de leurs outils (de type oldowayen) et des débris de leur nourriture. A un niveau supérieur, on a trouvé des bifaces et d'autres objets du mode de vie acheuléen (seconde phase du premier âge de la pierre) (photo J.E.G. Sutton).

2. Early Stone Age, première phase: outils oldowayens typiques (« galets aménagés »).



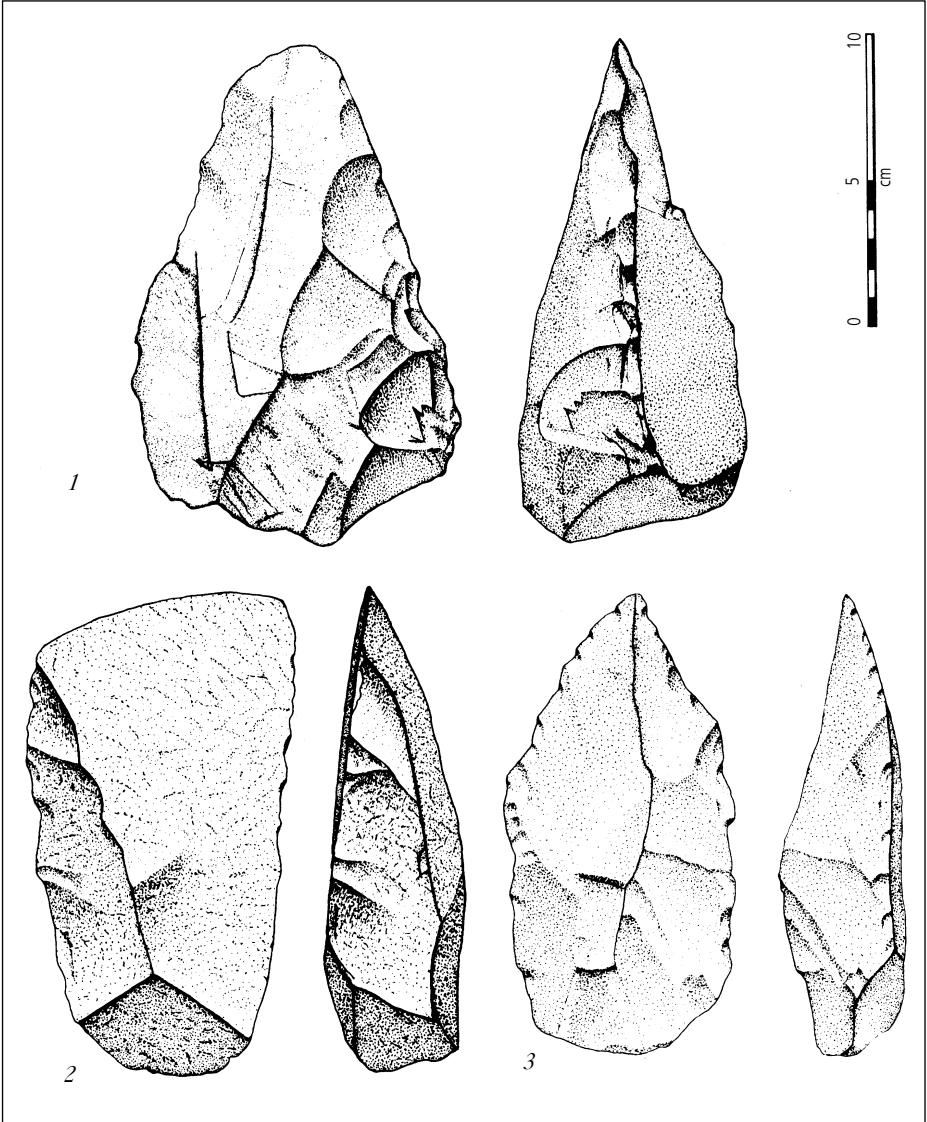
## Old Stone Age

### *Première phase*

Les outils de fabrication humaine les plus anciens que nous connaissons datent d'une période comprise entre deux, sinon trois millions d'années et au moins un million d'années; ils ont été découverts sur les bords d'anciens lacs ou marais près de la Rift Valley en Tanzanie septentrionale, au Kenya et en Ethiopie. Peut-être les plus anciens outils taillés sont-ils ces tout petits éclats de quartz, débités et utilisés, que l'on a retrouvés dans plusieurs sites du lac Turkana et de la vallée de l'Omo en Ethiopie. Leur usage reste problématique. Beaucoup plus abondants et mieux connus sont les galets aménagés, contemporains ou légèrement postérieurs. Ce sont des galets de la taille du poing et des petits blocs de pierre d'où avaient été enlevés quelques éclats (au moyen d'une autre pierre) pour produire des outils coupants, grossiers mais utilisables. Alors que les travaux les plus durs, qu'il s'agisse de couper la peau d'un animal, ou de briser ou broyer un matériau végétal coriace, devaient normalement demander l'emploi de l'outil principal tenu à pleine main, un grand nombre d'éclats (habituellement, mais à tort, décrits comme des déchets) qui étaient plus minces et par conséquent plus tranchants, devaient convenir pour des travaux plus légers et plus précis, par exemple la préparation d'un animal tué, la fabrication d'armes de bois, ou les travaux domestiques au campement. En réalité, une étude plus poussée de ces industries dites à «chopper» ou à galets aménagés, en particulier par le Dr Mary Leakey pour la *gorge d'Olduvai* où ils sont situés dans les niveaux inférieurs et par J. Chavaillon à Melka Konturé en Ethiopie, révèle une plus grande variété de types et une plus grande recherche technologique qu'il n'avait jusque-là été supposé. Le terme de «galet aménagé» est un peu sommaire et celui de «civilisation des galets aménagés» qui est fréquemment employé à propos de cette phase du Early Stone Age est inexact, en particulier parce que les pierres choisies pour la fabrication des «choppers», des éclats et des autres outils, n'étaient pas toujours des galets. De plus, l'os, et sans doute le bois, étaient également utilisés. La plupart des archéologues préfèrent donc appeler cette phase «Oldowayen», d'après Olduvai en Tanzanie septentrionale. Cela ne signifie pas, naturellement, qu'ils furent fabriqués pour la première fois à Olduvai.<sup>3</sup>

On pensait naguère que les fabricants de ces galets aménagés n'étaient capables de chasser et tuer que du petit gibier, comme des oiseaux, des lézards, des tortues et des hyrax pour compléter leur collecte de fruits, végétaux et insectes. Il est maintenant évident qu'ils tuaient également de grands animaux. Parmi les os fossilisés découverts avec les outils ou à proximité des campements, figurent ceux d'éléphants et de grandes antilopes. Certaines de ces bêtes peuvent être mortes de mort naturelle, avoir été blessées par accident ou tuées par des lions ou autres carnassiers. Mais il est vraisemblable que

3. L'orthographe «Oldowayen» dérive de la forme allemande du nom *Oldoway* trouvée sur les premières cartes. Le nom du lieu est un nom d'origine Masai, qui serait plus correctement rendu par Oldupai.



*Early Stone Age, deuxième phase :  
outils acheuléens typiques (face et  
profil). 1.: pic; 2.: hachereau ;  
3.: biface.*

d'autres, dès cette époque ancienne, étaient capturées au piège ou poussées dans des marécages par des bandes de chasseurs qui les achevaient avec des épieux et des massues de bois, et peut-être des projectiles de pierre.

Une partie de la viande était sans doute consommée par les chasseurs sur le lieu où l'animal avait été tué, mais une partie était fréquemment ramenée dans le campement pour être partagée avec le reste du groupe, y compris les femmes et les enfants. En effet, les débris qui ont subsisté comprennent souvent les os de différents animaux mêlés à divers outils servant à couper, gratter et broyer; ils constituent un témoignage très remarquable de ce que pouvait être un lieu d'habitat à ce stade le plus primitif de l'humanité. De plus, l'étude de la répartition des vestiges suggère que des pare-vent étaient élevés; à Olduvai un cercle approximatif de pierres est interprété comme la base de la charpente d'une hutte ou d'un abri en bois, qui était peut-être recouvert de peaux. A Melka Konturé, une plate-forme artificielle a pu avoir le même usage.

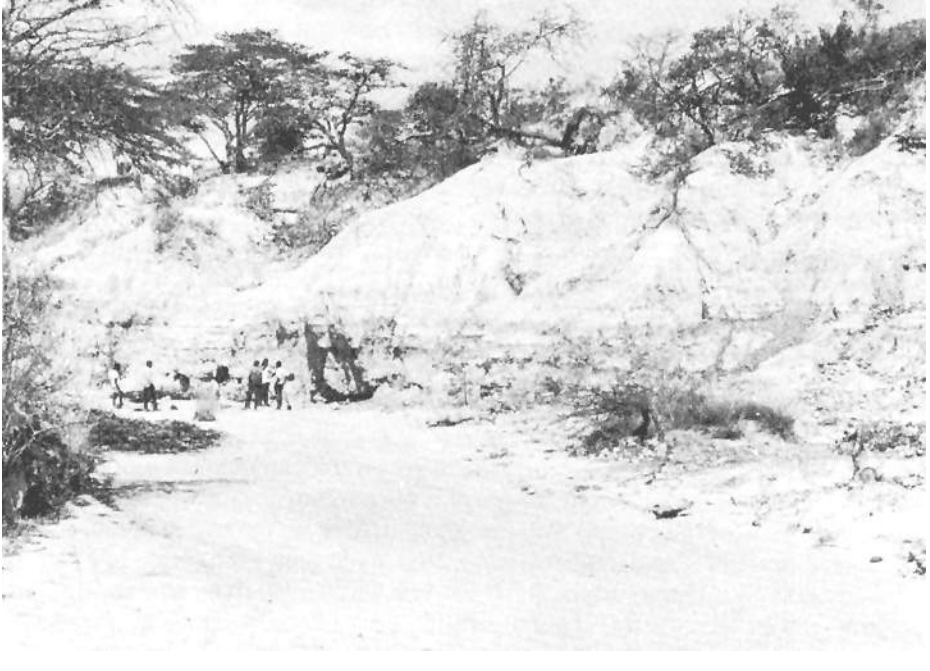
Outre plusieurs sites des rivages lacustres qui s'étendent d'Olduvai au lac Turkana, et parmi lesquels figurent les plus anciens sites connus, des gisements à galets aménagés ont été mis au jour depuis l'Afrique du Sud jusqu'aux rives de la Méditerranée. Ils datent peut-être d'un stade plus évolué que la phase la plus ancienne d'Afrique orientale. Il est vraisemblable, mais pas absolument certain, que cette industrie eut son origine en Afrique centrale ou orientale, puis se répandit sur l'ensemble du continent. En raison de la datation de ces outils et, plus encore, de leur association occasionnelle en Afrique orientale avec des ossements humains, ils peuvent être attribués aux hominidés les plus primitifs, les australanthropiens ou, comme certains le soutiennent aujourd'hui avec vigueur, spécifiquement à *Homo habilis*.<sup>4</sup>

#### *Deuxième phase*

L'Acheuléen ou « civilisation des bifaces » est aussi répandu en Afrique que l'Oldowayen et les sites sont beaucoup plus nombreux. Cela peut être dû à une population plus nombreuse, mais également à la fabrication en nombre de plus en plus important d'outils de grandes dimensions facilement identifiables. A la différence de l'Oldowayen, l'Acheuléen s'étend hors de l'Afrique, en Asie occidentale et méridionale et aussi en Europe méridionale et occidentale. Ses débuts en Afrique remontent à plus d'un million d'années. Cette tradition technologique a perduré pendant plus d'un million d'années, jusqu'à des temps relativement récents: pas plus de cent mille ans. Ce million d'années enregistra des changements climatiques marqués, à l'échelle mondiale<sup>5</sup> et il est peu vraisemblable que toutes les régions dans lesquelles ont été trouvés des outils acheuléens aient été occupées de façon continue. Par ailleurs, à l'est de l'Inde, les véritables industries acheuléennes sont rares ou inexistantes; et il apparaît que l'Inde orientale a conservé une technologie distincte de la pierre, plus apparentée au type « galet aménagé » évolué. Cela peut constituer une délimitation culturelle importante entre

4. Voir le chapitre 17 de ce volume.

5. Voir le chapitre 16 de ce volume.



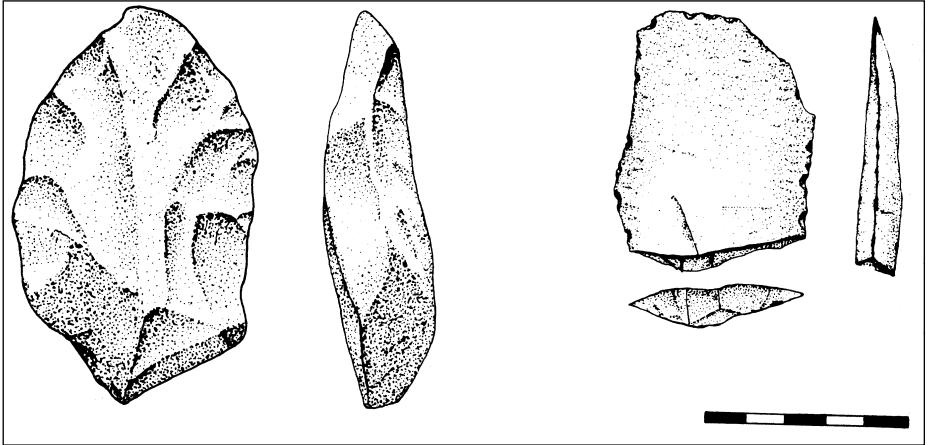
*Isimila, hautes terres de la Tanzanie méridionale. 1. Vue sur le ravin érodé laissant voir les couches où les outils acheuléens subissent l'érosion ; 2. Concentration de bifaces, hachereaux et autres outils acheuléens (au centre, la petite truelle donne l'échelle). Photos J. G. Sutton.*

l'Est et l'Ouest. Ces industries acheuléennes, où le biface est l'outil le plus connu, doivent en grande partie être associées avec *Homo erectus*, une forme d'hominidé intermédiaire entre les australanthropiens et l'homme moderne. Cependant, vers la fin de la phase acheuléenne, l'évolution de l'*Homo erectus* vers les premiers types de l'*Homo sapiens* était déjà en cours.

L'Afrique fut l'un des cadres dans lequel se déroula l'évolution d'*Homo erectus*, de même que l'évolution culturelle attestée par les techniques acheuléennes de fabrication d'outils et le genre de vie plus efficace qu'il est possible d'en déduire; mais des traditions culturelles plus anciennes (et probablement des types physiques plus primitifs) se sont maintenus pendant un certain temps à côté des traditions nouvelles. La meilleure illustration de cette assertion est donnée par les niveaux successifs d'anciens rivages lacustres à Olduvai, où des outillages distincts, oldowayens et acheuléens, ont été fabriqués et utilisés conjointement pendant une période de plusieurs centaines de milliers d'années, il y a environ un million d'années. L'Acheuléen comporte par ailleurs des stades et des variations multiples; mais dans une étude générale, seule est significative la division principale entre l'Acheuléen ancien plus fruste et plus simple et l'Acheuléen évolué auquel appartiennent les plus beaux bifaces et hachereaux. Des sélections de ces outils ornent les expositions des musées d'Afrique orientale et celles en provenance d'Isimila dans les hautes terres de Tanzanie sont parmi les plus belles au monde. Il est clair que l'« Acheuléen évolué » doit avoir commencé par *évoluer* quelque part à partir de l'« Acheuléen ancien »; toutefois, par la suite, les nouvelles techniques et l'ancienne tradition ont subsisté côte à côte pendant un certain temps.

L'Afrique orientale, à l'Acheuléen, n'était donc qu'une des nombreuses régions de l'Ancien Monde habitées par l'homme; mais elle contient des sites dont l'étude a fourni quelques-unes des informations les plus précieuses sur la technologie et l'économie de l'*Homo erectus* et de l'*Homo sapiens* primitif. Ces sites comprennent, en dehors d'Olduvai — avec ses séries incomparables de strates successives — et d'autres sites de la même région, Olorgesailie et Kariandusi dans le Rift du Kenya et plusieurs gisements à l'est du lac Turkana, Nsongezi et les sites voisins à la frontière de la Tanzanie et de l'Ouganda, Isimila et Lukuliro en Tanzanie méridionale, et Melka Konturé en Éthiopie, où plusieurs phases de l'Acheuléen ont été découvertes.

Les dénominations de « biface » et « hachereau » données aux deux types les plus caractéristiques d'outils acheuléens sont, bien entendu, des termes archéologiques conventionnels. Le biface ou « hand-axe » en anglais (hache à main) n'était pas une hache, mais sans doute un outil d'usage général, dont l'extrémité pointue et les longs tranchants pouvaient être utilisés pour fouir et dépouiller, entre autres choses. Le hachereau (« cleaver ») avec son extrémité coupante quadrangulaire convient particulièrement pour dépouiller des animaux. La différence entre les technologies de l'Oldowayen et de l'Acheuléen est en grande partie une différence quantitative: les ensembles d'outils comme les outils individuels sont maintenant mieux individualisés. De plus, les techniques acheuléennes, avec un débitage plus précis, plus régulier et



1



2

1. Middle Stone Age et outils intermédiaires : l'exemple de droite est une pointe fine pouvant être emmanchée, peut-être comme pointe de lance.  
 2. Olorgesailie, Rift Valley du Kenya. Des fouilles sont en cours sur un site d'occupation acheuléenne (photo J.E.G. Sutton).

plus systématique sur les deux faces, exécuté moins souvent avec un percuteur de pierre (comme dans l'Oldowayen) qu'avec un percuteur de bois cylindrique ou un os long d'animal, permettaient la production d'outils plus grands, avec des tranchants plus longs et des éclats plus tranchants utilisés comme couteaux.

Tout au long du Early Stone Age, les populations consistaient en groupes de chasseurs-cueilleurs qui se déplaçaient à chaque saison dans les savanes et les régions faiblement boisées en suivant les fluctuations des ressources animales et végétales. Il est très vraisemblable qu'ils se séparaient à certains moments de l'année et se réunissaient vers la fin de la saison sèche en groupes plus importants, auprès d'un lac ou de tout autre territoire riche. On a suggéré que les énormes concentrations d'outils acheuléens de belle facture dans des sites comme Isimila et Ologesailie, pourraient correspondre à de semblables « jamborees » annuels.

C'est dans des contextes archéologiques ayant livré des industries de l'Acheuléen évolué qu'ont été découverts les premiers témoignages du feu en Afrique orientale; les publications existantes ont jusqu'ici situé cette découverte il y a environ cinquante mille ans. Cette datation est presque certainement trop prudente. Il existe des vestiges indiscutables de feu et de cuisson par l'*Homo erectus* en Asie orientale et en Europe il y a un demi-million d'années; il paraît donc très vraisemblable, bien que non prouvé, que le feu a été connu et que la nourriture cuite a été souvent consommée durant une grande partie de l'Acheuléen en Afrique.

### Middle Stone Age

Les populations du Middle Stone Age appartenaient à l'espèce *Homo Sapiens*, mais peut-être d'abord à des sous-espèces de l'*Homo sapiens* quelque peu différentes de l'homme moderne. Vers la fin du Middle Stone Age, cependant, non seulement l'homme moderne (*Homo sapiens sapiens*) devait être apparu, mais les caractéristiques physiques distinctives des races existantes devaient être bien développées en Afrique comme ailleurs.

Du point de vue technologique, le Middle Stone Age enregistra des progrès importants. La technique de base de fabrication d'outils de pierre, par enlèvement d'éclats sur un bloc, jusqu'à ce qu'il approche d'une forme type présentant des arêtes tranchantes utilisables, est délaissée. Elle fut de plus en plus remplacée par une technique plus complexe, consistant en une préparation du nucleus par enlèvement précis d'éclats pour lui donner la forme et la taille requises, permettant le détachement de l'outil *fini*. Parallèlement est utilisée la technique de détachement d'éclats quelconques, qui sont ensuite mis en forme par *retouche*. Une des conséquences a été la production d'outils plus petits, d'une forme et d'un travail plus parfaits, habituellement plus minces que ceux du Early Stone Age et, par conséquent, plus efficaces. Cela permit, dans la seconde phase du Middle Stone Age, une innovation aux conséquences énormes: l'emmanchement d'outils de pierre taillée dans du bois ou d'autres matériaux. Les pointes foliacées, caractéristiques des industries « Still

bayennes », retouchées par pression de manière très précise, étaient sans doute souvent fixées et collées dans une fente d'un manche de bois pour constituer une lance. Beaucoup d'outils d'usage domestique devaient de la même manière être sertis dans des manches appropriés, ce qui impliquait la préparation de gommages de résineux, et le façonnage, le dégauchissage et le rainurage du bois, toutes choses qui étaient sans doute facilitées par un traitement au feu.

Ces développements technologiques du Middle Stone Age étaient liés à des évolutions économiques, ou au moins à des modifications dans l'adaptation au milieu. Ici se posent deux questions qui sont reliées. La première est celle des changements climatiques<sup>6</sup>. Leurs détails et leur datation ainsi que les corrélations avec les témoignages archéologiques sont encore assez mal connus, et il serait téméraire d'expliquer les uns par de faciles références aux autres. De plus, ces changements climatiques — fluctuations de la sécheresse à l'humidité et vice-versa, affectant l'expansion et le recul de la forêt, la fréquence et la dimension des lacs ou des rivières et par conséquent la répartition et l'abondance des différentes ressources alimentaires — n'avaient rien de nouveau; et il est nécessaire de se demander pourquoi les changements climatiques plus anciens n'avaient pas entraîné une percée technologique et économique. Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible d'apporter de réponse satisfaisante à cette question, bien qu'il soit possible de supposer que la pression démographique ait rendu nécessaires des moyens plus efficaces et plus variés d'exploitation de l'environnement. Quelle qu'en ait été la cause, c'est effectivement ce qui se produisit au Middle Stone Age.

Notre seconde question est celle de la spécialisation régionale, qui permit à l'homme de commencer à occuper de nouveaux territoires. A travers le monde, l'*Homo sapiens* exerçait sa souplesse d'adaptation innée et reculait les frontières de ses établissements. En Afrique apparut une division culturelle claire entre les populations des régions herbeuses ou des savanes légèrement boisées, et les populations qui pénétraient les régions plus humides à forêt plus dense. Chez les premières se développa la tradition de la chasse du gros gibier à la lance (sans que pour cela soit exclue la cueillette), alors que les dernières mirent l'accent sur la cueillette des végétaux et des fruits, la pêche et la capture depuis le rivage, au moyen de lances et, sans doute, de divers pièges.

Durant la première phase du Middle Stone Age, cette spécialisation régionale n'était pas aussi extrême qu'on l'a parfois supposé. Dans les hautes terres du Kenya, sinon dans les marges forestières, des outils connus sous le nom de « Fauresmithien » ont été recueillis. Les industries de Gondar et de Garba III (à Melka Konturé) y sont également assimilées. Le « Fauresmithien » est à bien des égards un Acheuléen évolué. Les outils principaux sont les mêmes, mais ils sont généralement de plus petite taille et combinent de nouvelles techniques de fabrication. Ces industries contrastent avec les industries « sangoennes », qui sont plus répandues, et dont les meilleurs exemples ont été recueillis autour du lac Victoria et dans la Rift Valley occidentale, en Ouganda méridional, au Rwanda et en Tanzanie occidentale. Ces

6. Voir le chapitre 16 de ce volume.



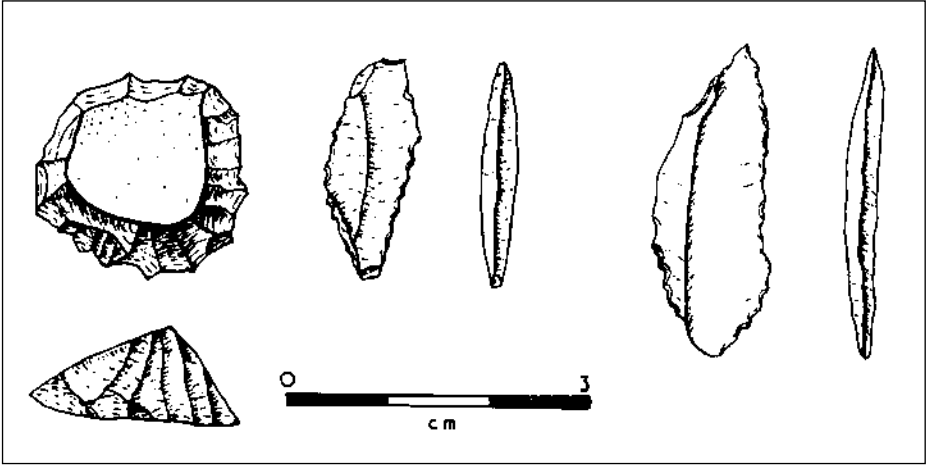
industries présentent aussi un mélange d'outils de type acheuléen et de nouvelles techniques; mais les traits dominants sont différents de ceux du faciès de Fauresmith. La première impression que donnent les séries du Sangoen est celle de grossièreté, mais elle est probablement le signe d'une activité technologique plus variée plutôt que d'une régression culturelle. En effet, beaucoup de ces outils d'apparence grossière étaient très probablement des outils servant à fabriquer d'autres outils, spécialement de bois, tandis que les gros pics devaient être utiles pour déterrer des racines qui constituaient une partie de la diète en région boisée.

La forme développée sous laquelle se rencontre d'abord le Sangoen en Afrique orientale suggère que son origine et son développement à partir d'un Acheuléen doivent se situer quelque part ailleurs, vers le centre ou l'ouest du continent. Il est possible que son expansion dans les parties occidentales de l'Afrique orientale eut lieu pendant une période humide au cours de laquelle s'étaient étendues les limites de la forêt équatoriale. Il est vraisemblable que les sites de campement se trouvaient dans des zones arborées, et le long de rivages boisés, plutôt que dans les grandes forêts denses. Notons que, dans le bassin du Zaïre, la distribution des sites sangoens répertoriés indique à peine davantage de pénétration de la forêt équatoriale qu'à l'Acheuléen. Cependant, dans la seconde phase du Middle Stone Age, les créateurs des industries «lupembiennes» (essentiellement une évolution et un raffinement du Sangoen), fameuses pour leurs pointes de lance en pierre, d'un travail très fin, appartenaient plus nettement au milieu forestier.

Lu Lupembien est présent également autour du lac Victoria et dans d'autres régions occidentales d'Afrique orientale aussi bien que dans le bassin du Zaïre, contrastant avec le Stillbayen et ses pointes foliacées qui se rencontre sur les hautes terres herbeuses qui bordent la Rift Valley, au Kenya, et en Ethiopie, près du lac Tana (abri de Gargora) ou de Dire Daoua (grotte du Porc-épic). Dans d'autres régions, particulièrement le sud-est de la Tanzanie, prédominent différents types d'industries au Middle Stone Age, moins spécifiques, du moins jusqu'à plus ample informé. Certaines d'entre elles peuvent avoir une affinité générale avec le «Sangoen-Lupembien». Il existait probablement de nombreuses traditions régionales qui résultent peut-être d'adaptations à des environnements locaux. Une fois solidement établies, elles ont maintenu nombre de leurs caractères distinctifs par la tradition culturelle aussi bien qu'en raison de pressions écologiques ou économiques. Ces facteurs culturels régionaux peuvent être responsables de la variabilité qui est évidente en Afrique orientale, après l'adoption des innovations technologiques du Late Stone Age.

### Late Stone Age

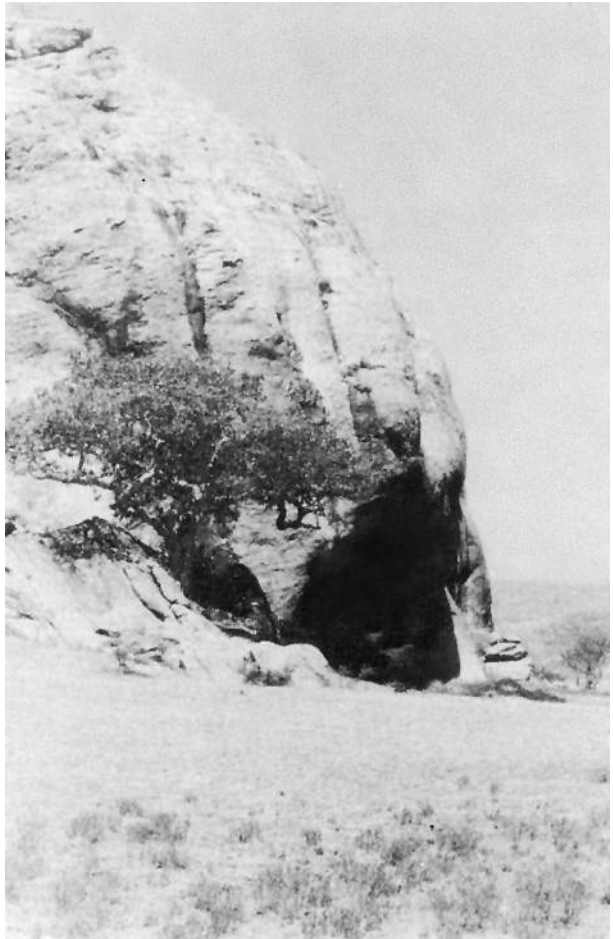
L'avènement de ces techniques encore plus compliquées pour la fabrication d'outils de pierre remonte à dix ou vingt mille ans. A la différence du Middle Stone Age où l'accent était mis sur la production d'éclats à partir de nuclei préparés, le Late Stone Age se concentra surtout sur les lames en



1

1. Late Stone Age: lame à bord abattu (à droite); segment de cercle (centre); racloir et microlithe (à gauche), faits en obsidienne dans la vallée du Rift (Kenya).

2. Apis rock (Nasera), Tanzanie septentrionale. Sous l'abri bien visible, à droite, les fouilles ont mis au jour une succession d'occupations humaines de l'âge récent de la pierre (photo J.E.G. Sutton).



2

détachant par percussion directe ou indirecte des fragments à bords parallèles, longs et fins. Ces lames pouvaient ensuite être retouchées en vue de formes et d'emplois très variés. Généralement, les pièces retouchées étaient très petites — ce sont des « microlithes », d'une longueur parfois inférieure à un centimètre. Une forme commune est ce que les archéologues appellent « segment de cercle » avec un tranchant droit et un bord abattu courbe. Il n'était pas destiné à être tenu et utilisé à la main comme un outil individuel, mais à être inséré et fixé dans des poignées de bois et d'os. L'emmanchement était devenu une pratique bien au point et courante: fréquemment plusieurs microlithes étaient fixés ensemble, à la suite, dans la fente d'un manche en bois pour constituer un « outil composite » comme un couteau ou une scie. Dans les régions possédant des roches convenant bien à la production de lames, particulièrement le silex ou, encore mieux, le verre volcanique opaque (obsidienne) qui se rencontre dans des lieux proches de la Rift Valley en Tanzanie septentrionale et au Kenya, de beaux segments, des lames à bord abattu, des perçoirs, des burins, des grattoirs et d'autres types caractéristiques pouvaient être manufacturés. D'autres régions ne possédaient que du quartz ou des pierres de qualité inférieure, se prêtant mal au débitage. Si des outillages efficaces pouvaient être fabriqués à partir de ces matériaux, leur première apparence est celle d'outils irréguliers et grossiers. Parfois, les archéologues retrouvent des milliers d'éclats dans un site d'habitation du Late Stone Age mais ne peuvent en classer que deux ou trois pour cent en des formes reconnaissables d'outils.

Ces innovations technologiques permettent de reconnaître ou de déduire un certain nombre d'innovations culturelles et économiques. C'est probablement durant cette période que l'arc et la flèche furent utilisés pour la chasse. Un ou deux microlithes pouvaient être fixés à l'extrémité d'une hampe en bois pour constituer la pointe, et d'autres pouvaient être placés plus bas pour constituer les barbelures. La préparation de poisons pour ces flèches à armature de pierre remonte probablement à cette époque. De même, l'emploi de filets dans les régions boisées est suggéré par les pratiques de populations de chasseurs-cueilleurs actuelles ou récentes parmi lesquelles se maintenaient certaines traditions du Late Stone Age. L'os était certainement utilisé en abondance, et la découverte de perçoirs en pierre et de poinçons en os indiquent la couture de peaux, pour la fabrication de vêtements et d'abris. Des perles faites de graines, d'os, de coquilles d'œuf d'autruche et finalement, de pierres peuvent avoir été cousues sur ces vêtements ou enfilées en colliers. Les meules, qui apparaissent dans certaines séries du Late Stone Age étaient utilisées, entre autres, pour broyer l'ocre rouge. Mais il est également vraisemblable qu'elles avaient une utilisation économique plus fondamentale, pour broyer des aliments végétaux.

Certains campements du Late Stone Age étaient en plein air, près de cours d'eau et de lacs, et il faut imaginer l'existence de pare-vent ou de huttes faites de poteaux, d'herbes et peut-être couvertes de peaux. Également commune à cette époque était l'occupation d'abris sous roche (parfois appelés à tort « grottes »). Ces abris naturels se rencontrent sous des falaises, le long

de certaines vallées ou sous d'énormes blocs de granit, partout où il était possible de trouver une protection suffisante contre la pluie et le vent dominant, sans que l'éclairage soit trop réduit. Certains de ces abris sous roche étaient favorablement situés, sur des éminences permettant de surveiller de vastes étendues de la plaine avec son gibier. Un groupe de chasseurs pouvait s'y arrêter pour la nuit, une famille ou un groupe de familles pouvaient s'y installer pour une saison. Certains abris recherchés ont été utilisés année après année ou par intermittence pendant des centaines ou même des milliers d'années durant le Late Stone Age. Cela explique les couches successives de débris — constitués principalement de cendres de cuisine, d'os d'animaux consommés, d'outils de pierre et de déchets de taille.

Dans une région du centre-nord de la Tanzanie, la paroi rocheuse de beaucoup de ces abris sous roche était, comme nous l'avons noté plus haut, décorée de peintures d'animaux, de scènes de chasse et autres dessins. S'il est rarement possible de relier telles peintures particulières à telle couche de la séquence du Late Stone Age représentée dans les abris, la relation générale entre les deux est parfaitement claire. Il est, de plus, vraisemblable que la plus grande partie de l'art qui *subsiste* appartient aux millénaires récents, vers la fin du Late Stone Age; une partie de celui-ci doit déborder sur la période de diffusion des communautés de l'âge du fer. L'origine de cet art de chasseurs — et des croyances ou cosmologies correspondantes — doit cependant être beaucoup plus ancienne.

La vraisemblance d'un ancien fonds de tradition, datant de plusieurs millénaires et remontant au début du Late Stone Age sinon au Middle Stone Age, peut rendre compte des similitudes qui existent entre l'art des chasseurs de Tanzanie et celui d'Afrique du Sud. De même, les industries lithiques des deux régions, bien que n'étant aucunement identiques, ont en commun certains caractères généraux (souvent approximativement appelés « Wiltoniens »). En Afrique du Sud, il a été démontré que certains ensembles récents d'art rupestre et des industries lithiques wiltoniennes étaient l'œuvre des San, dont quelques groupes mènent encore une existence de chasseurs-cueilleurs dans certaines régions. Leurs caractères physiques « San » et leurs langues khoisan (ou à « click ») sont les uns et les autres distinctifs. Il existe justement en Afrique orientale une petite région seulement où sont parlées des langues à « click » : c'est précisément la région de l'art rupestre du centre-nord de la Tanzanie, et ces populations de langues khoisan, tout en présentant certaines preuves somatiques d'une possible origine San conservent une très forte tradition de chasseurs-cueilleurs.<sup>7</sup>

L'on ne peut expliquer valablement ces parentés par une migration relativement récente de San — depuis l'Afrique du Sud; et il doit y avoir eu à un moment donné un continuum de tels chasseurs-cueilleurs du nord de la Tanzanie au cap de Bonne-Espérance, qui a été brisé par l'expansion au cours des trois derniers millénaires de populations de langue, de culture et d'économie distinctes, ayant un genre de vie pastoral et agricole. Les

7. Voir le chapitre 11 de ce volume.

origines de ce continuum culturel dans les savanes d'Afrique orientale et méridionale appartiennent clairement au Late Stone Age — sinon à la phase Stillbayenne du Middle Stone Age. Cependant, jusqu'à ce que cette phase du Middle Stone Age et la transition avec le Late Stone Age, représentées par les industries définies de manière erronée comme « magosiennes », aient été mieux reconnues et comprises dans les régions intermédiaires, la question de cette ancienneté doit rester en suspens. On peut noter qu'en Ethiopie le « magosien » succède dans plusieurs sites directement au Stillbayen, tout en témoignant par rapport à ce dernier d'une grande diversification.

Cette suggestion d'une longue tradition pour les cultures de savane du Late Stone Age peut rendre compte de certaines variations régionales que comporte la catégorie générale du « Wiltonien ». Les archéologues, dans le passé, ont eu tendance à y inclure presque toutes les industries présentant un élément microlithique marqué, en Afrique orientale comme en Afrique méridionale; et il est possible que certaines de ces industries, dans les parties les plus septentrionales d'Afrique orientale, n'aient que des rapports très ténus ou n'aient peut-être rien à voir avec les populations San du sud. Dans les parties occidentales de l'Afrique orientale, on pourrait, de plus, s'attendre à trouver une tradition distincte établissant un lien avec le bassin du Zaïre où ont fleuri les industries du « Tshitolién », dérivées des industries de forêts et de régions boisées du Middle Stone Age (« Sangoen-Lupembien »). Cependant, ce lien n'est pas spécialement évident, sauf au Rwanda.

Une région néanmoins contraste nettement avec les autres: celle des hautes terres et de la Rift Valley du Kenya. Certes on y retrouve au Late Stone Age des industries à affinités « wiltoniennes »; mais aussi d'autres industries dans lesquelles prédominent des outils fabriqués sur de longues lames, plutôt que des microlithes. Ces industries, appelées « Capsien du Kenya », utilisent l'obsidienne locale; elles sont datées de -10 000 et -5 000. La meilleure série est celle qui a été recueillie par le Dr Leakey à Gamble's Cave près de Nakuru dans les années 1920. Des industries apparentées ou dérivées ont persisté jusqu'à l'extrême fin de l'âge de la pierre. Ce « Capsien du Kenya » présente des affinités avec une tradition plus ancienne qui est répandue sur une grande partie de l'Afrique du Nord-Est et de la région méditerranéenne. Cependant, la comparaison de l'industrie lithique n'est pas la seule considération importante. Il est plus important de noter que le « Capsien du Kenya » et ses artisans représentent l'extension Sud-Est de la civilisation noire fondée sur l'exploitation des ressources aquatiques, qui s'étendit à travers l'Afrique comme une écharpe au Sud-Sahara et en amont de la vallée du Nil en direction de l'Afrique orientale. Cette expansion eut lieu pendant une période humide temporaire au cours de laquelle le niveau des lacs était élevé et les rivières puissantes. Cette civilisation connut son zénith vers le VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Ces populations riveraines pêchaient poissons et animaux aquatiques au moyen de lances et de harpons en os caractéristiques, fabriqués avec des outils de pierre. On les trouve au lac Edouard dans la Rift Valley occidentale, au lac Rodolphe et sur les berges anciennes du lac Nakuru. La fabrication de paniers et de poteries était connue, cette dernière représentant l'une des plus anciennes

inventions de la cuisson de la céramique dans le monde. Tout cela indique un mode de vie sédentaire, l'habitat principal étant situé au bord de l'eau.

## Néolithique

Il y a quelques années encore, par manque de preuves archéologiques, on estimait que l'élevage et surtout l'agriculture étaient peu développés en Afrique Orientale avant le I<sup>er</sup> millénaire, à l'exception des sites bordant la vallée du Nil, apparentés au Néolithique de Khartoum. Il est encore hasardeux d'avancer que ce sont les groupes de pêcheurs en partie sédentarisés dès les VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> millénaires autour des grands lacs et des rivières qui, sous la pression du milieu (accélération brutale du processus de désertification du Sahara à partir du début du III<sup>e</sup> millénaire), et grâce à leur technologie avancée (ils possédaient déjà la poterie) ont été à l'origine du pastoralisme et peut-être de l'agriculture; on peut cependant estimer qu'ils furent réceptifs aux techniques de production alimentaire collective (domestication animale et végétale) qui vont se répandre à travers toute la région dès le III<sup>e</sup> millénaire et permettre de pallier l'incidence du changement climatique sur les ressources naturelles.

Le site le plus connu de cette période est Es Shaheinab (Soudan), situé sur une ancienne terrasse un peu au nord de la confluence du Nil Bleu et du Nil Blanc. En plus d'une industrie lithique à microlithes géométriques, J. Arkell y a récolté des harpons (perforés à la base) et des hameçons en coquille qui attestent de la permanence de la pêche, des herminettes en rhyolithe, des gouges, de petites haches polies en os, une poterie à décor en lignes ondées et ponctuation. Parmi les vestiges osseux, des espèces sauvages, dont beaucoup de poissons, mais aussi des chèvres et très peu de moutons. Le site d'Es Shaheinab est daté de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> millénaire. Au site de Kadero, proche géographiquement et par le matériel, les 9/10 des restes osseux récoltés sont d'espèces domestiquées, dont des bovidés.

En Ethiopie, à Agordat (Erythrée), on a retrouvé la trace de quatre villages d'habitat semi-permanent. Bien que limité à des récoltes de surface, le matériel a fourni des haches, des masses en pierre polie, des plats et des bracelets en pierre, de la poterie à décor en relief ou chevrons incisés, des perles, des labrets, des pendentifs; la présence de meules, de broyeurs et d'une figurine de pierre représentant un bovidé semblable à ceux élevés par le « Groupe C » (populations centrées sur la Nubie et à l'ouest de celle-ci) ne suffit pas à prouver l'existence d'une économie agricole et pastorale, mais la suggère. Dans l'abri de Godebra (III<sup>e</sup> millénaire), près d'Axoum, avec une industrie à microlithes géométriques et de la poterie, ont été retrouvées des graines de milchandelle (*Eleusine coracana*). Nulle part n'ont encore été découvertes en Ethiopie des traces anciennes de la culture du tef (*Era grostis tef*) — qui demeure la céréale de base de haute valeur nutritive pour de nombreuses ethnies du nord de l'Ethiopie — et de la « banane d'Abyssinie » (*Ensete edule*), plus répandue dans le Sud; pas plus que de blé ou d'orge.

Au Kenya, si les preuves de l'existence de l'agriculture manquent encore, le pastoralisme est en revanche fortement attesté tout le long de la Rift Valley,

jusqu'en Tanzanie, et sur les hauts plateaux également. Ce sont soit des sépultures (Njoro River Cave, près de Nakuru, Keringet Cave, près de Molo, qui sont des sépultures à incinération; Ngoron-goro Crater, en Tanzanie septentrionale, sépulture sous un cairn, le squelette étant en position repliée) avec tout un matériel archéologique dont systématiquement des meules et des pilons; soit des espaces d'habitat (Crescent Island, près du lac Naivasha, Narosura, dans le sud du Kenya). A Narosura, 95 % de la faune récoltée est domestiquée et se répartit de la manière suivante: 57 % de chèvres et de moutons et 39 % de bovidés. L'étude ostéologique a d'autre part mis en évidence que le gros bétail était tué âgé tandis que chèvres et moutons étaient tués beaucoup plus jeunes. On peut en déduire que le bétail était davantage élevé pour le lait (et peut-être le sang, comme les Masai actuels) que pour la boucherie. Là encore, la présence de meules et de pilons ne sont que la preuve indirecte d'une certaine agriculture.

L'introduction du pastoralisme et de l'agriculture, très fréquemment liés en économie mixte, a souvent été présentée, pour l'Afrique orientale, comme la résultante de deux influences, une venue de ce qui est maintenant le Sud-Sahara vers la zone soudanaise, la seconde de l'Egypte vers la Nubie («Khartoum»). La néolithisation aurait gagné les hauts plateaux éthiopiens puis se serait répandue vers le sud par de petits mouvements de population de langue couchitique. Cependant, le passage à une économie de production s'est fait, comme souvent, de manière progressive, et l'archéologie a apporté la preuve que le substrat existant a joué un rôle important aussi bien sur le plan économique que technologique. La chasse et la pêche ont perduré; et il n'y a pas de rupture avec la culture matérielle des petits groupes de pêcheurs en partie sédentarisés bien avant le III<sup>e</sup> millénaire, ni même des chasseurs-cueilleurs, qui eux ne connaissaient pas la poterie (Capsien du Kenya-Elmenteitien). S'il y a encore peu d'évidences que l'agriculture était très développée, on sait qu'elle existait déjà et que l'élevage du mouton, de la chèvre puis des bovidés s'est très rapidement développé dès le III<sup>e</sup> millénaire et surtout pendant le II<sup>e</sup>. Lors de l'essor de l'âge du fer, ces populations d'Afrique orientale avaient sans doute dépassé le stade pré-agricole.

### La tradition des pêcheurs de l'Afrique centrale et orientale

Il y a huit ou dix mille ans, le climat de l'Afrique était très humide. Aussi les lacs étaient-ils plus vastes et plus nombreux; les marais, plus étendus; les rivières, plus puissantes et plus longues; les cours d'eau saisonniers, plus réguliers. Dans ces conditions, un mode de vie tout à fait particulier, étroitement lié à l'eau, aux rivages, à leurs ressources vivrières, avec des techniques avancées de pêche et de construction de bateaux, s'était établi d'un bout à l'autre du continent, de la côte de l'Atlantique au bassin du Nil, soit sur un vaste espace, compris entre un Sahara extrêmement réduit et une forêt équatoriale considérablement étendue. Cette «civilisation aquatique», ainsi que nous pourrions l'appeler, est révélée par de nombreux sites archéologiques dans les hautes terres du Sahara et la frange méridionale du

désert, depuis le haut Niger jusqu'au moyen Nil en passant par le bassin du Tchad et de là, plus au sud, jusqu'aux vallées d'effondrement (rift valleys) de l'Afrique orientale et l'équateur. Dans le Rift occidental on l'a retrouvée à Ishango sur la rive congolaise du lac Edouard, tandis que dans le Rift oriental on trouve des sites analogues en bordure des lignes de rivage fossiles les plus élevées des lacs Turkana et Nakura — le premier, au fond de la dépression, le second, plus au sud, dans la partie montagneuse de la *Rift Valley*. Le site le plus important, non loin de l'endroit où s'élargit ce lac Nakuru a été nommé *Gamble's Cave*: c'est, en réalité, un abri sous roche mis au jour dans les années 1920 par le Dr L.S.B. Leakey. Dans la couche d'occupation la plus profonde, il trouva des vestiges du Late Stone Age, attribués au Capsien du Kenya. La présence d'une céramique caractéristique ainsi que d'une industrie osseuse typique, la datation récente de cette couche (environ -6000) nous permettent de considérer le Capsien du Kenya comme une forme locale de la grande tradition africaine de pêcheurs.

La présence dans les anciens campements et établissements littoraux d'arêtes de poissons et de coquilles de mollusques, ainsi que d'ossements de mammifères et de reptiles aquatiques (rats et tortues des roseaux, et parfois hippopotames et crocodiles) suggère d'intéressants aperçus économiques. Mais les animaux terrestres n'en étaient pas moins également chassés; il est très vraisemblable que les plantes nutritives des eaux courantes et des marais étaient méthodiquement récoltées et consommées. Les techniques d'obtention et de préparation des aliments présentaient quelques caractéristiques très avancées — têtes de harpons sculptées dans l'os (au moyen d'instruments lithiques) et récipients de céramique. Les harpons étaient fixés à l'extrémité de lances de bois avec des attaches de fibre; ils servaient à attraper poissons et autres animaux aquatiques, à partir de canots ou du bord du rivage. La poterie était de belle taille et souvent décorée avec des arêtes de poissons ou des coquilles, de motifs baptisés « wavy line », et « dotted wavy line ». Bien qu'elle ait subi des variations, la tradition « wavy line »/« dotted wavy line » est suffisamment caractéristique pour prévenir, dans ces vastes régions, toute confusion avec des types de poterie plus récents. Certains des motifs décoratifs, de même que les formes plus largement ouvertes de ces récipients de céramique, peuvent avoir été inspirés par ceux des paniers qui devaient servir à porter les poissons après la pêche.

Sur les sites des rivages lacustres est-africains, comme le long du moyen Nil et dans le Sahara, le développement de cette civilisation a été datée entre -8000 et -5000. Son apogée et son plein épanouissement se sont produits au cours du VII<sup>e</sup> millénaire. Sans doute les premiers harpons ont-ils été taillés un peu plus tôt; tandis que la découverte de la poterie ne doit pas remonter au-delà de -6000. Ces récipients de céramique sont non seulement les plus anciens de l'Afrique, mais ils comptent parmi les premières poteries manufacturées au monde. On peut difficilement douter que cette invention se soit produite spontanément quelque part dans cette zone de l'Afrique centrale.



Rien ne vient suggérer que ces populations riveraines se soient appliquées, il y a de cela sept à dix mille ans, à quelque forme d'agriculture, que ce soit en Afrique orientale ou en d'autres points de leur vaste territoire. Néanmoins, l'importance même de leur expansion et la rapidité avec laquelle elle s'est produite, jointes à la complexité technologique de ce nouveau mode de vie, affirment son prestige et son rayonnement culturels tout au long de cette période de très forte humidité. La considérer comme une simple variante des cultures fondées sur la chasse et la cueillette du Late Stone Age serait ignorer complètement ses caractéristiques et ses performances. Il se peut que ces populations n'aient pas vécu dans des villages réellement permanents; mais, avec des ressources alimentaires assurées par les grands lacs et les rivières et une technologie capable d'exploiter efficacement ce milieu, elles ont été en mesure d'entretenir des installations communautaires plus importantes et plus stables qu'aucune des populations antérieures. Non seulement la population a-t-elle pu s'accroître grâce à ces éléments, mais ces derniers ont également permis une ambiance intellectuelle et sociale nouvelle, dont l'artisanat complexe, indispensable à la confection de pirogues et de harpons, de paniers et de pots, et le style de vie plus évolué qui en imposait l'usage, portent également témoignage.

Le rôle de la céramique est plus particulièrement important — plus encore peut-être que ne l'ont généralement reconnu les historiens et même certains archéologues. De matériau fragile, les récipients de céramique sont de peu d'intérêt pour les sociétés mobiles, à qui font défaut les bases fixes, et par conséquent à la plupart des chasseurs d'Afrique. Mais, pour les communautés organisées, la céramique possède une signification chargée de civilisation en permettant l'introduction ou l'amélioration des façons de préparer et cuire les aliments.

La morphologie de ces populations riveraines d'Afrique occidentale et orientale a pu évoluer. Cependant les quelques vestiges de squelettes découverts indiquent que la souche en était fondamentalement négroïde.<sup>8</sup> Il semble même que ce soient l'expansion et le succès des sociétés exploitant les ressources aquatiques, il y a neuf ou dix mille ans, qui ont établi la prédominance d'un type définitivement négroïde d'un bout à l'autre de la bande soudanaise jusqu'au Nil Moyen et au Haut-Nil et jusqu'à la partie septentrionale de l'Afrique de l'Est. Il est très probable que cette prédominance va de pair avec l'expansion géographique, la dispersion et la différenciation qui s'ensuivirent, de la grande famille (ou *phylum*) linguistique que Greenberg appelle nilo-saharienne. Elle est, de nos jours, extrêmement fragmentée le long de la zone qui va du haut Niger à la Tanzanie centrale. Une telle fragmentation suggère, pour un phylum si largement répandu, une ancienneté de plusieurs milliers d'années — antiquité plus grande que celle d'autres familles linguistiques (Niger-Congo, et diverses branches de l'Afro-asiatique) qui se sont introduites dans cette zone de l'Afrique centrale. Parmi les régions dans

8. La remarque fréquemment rencontrée, relative à l'origine caucasôïde des populations « *Kenya-Capsian* », est fondée sur une interprétation erronée des travaux de Leakey à Gamble's Cave et ailleurs.

lesquelles s'est maintenu le nilo-saharien, y compris sa subdivision orientale, le « Chari-Nil », on retrouve celles qui sont riches en lacs, en étangs, en rivières, c'est-à-dire celles où la vie de pêcheurs, étroitement associée avec la langue nilo-saharienne que l'on peut imaginer, a été en mesure de persister le plus longtemps, même après avoir subi des modifications.

Cet exposé sur la grande civilisation des milieux aquatiques et les langues nilo-sahariennes nous a entraînés sensiblement plus loin que ne le demandaient ce chapitre et ce volume. Mais c'est là un aspect fort important, négligé jusqu'ici, de l'histoire des populations africaines, l'un de ceux qui ont laissé des marques indiscutables sur les populations postérieures, leurs cultures, et leurs économies, sur une très grande partie de ce continent englobant, entre autres, l'Afrique de l'Est.

A partir de 5 000 ans environ avant notre ère, un assèchement général du climat commence à se faire sentir. Le niveau des lacs s'abaisse en conséquence et l'économie d'exploitation des ressources aquatiques subit un déclin. Elle subsista cependant encore un certain temps dans la Rift Valley du Kenya. Au cours du second ou du premier millénaire avant notre ère, arrivèrent dans cette région de nouvelles populations, en provenance d'Ethiopie, ainsi que du bétail et peut-être quelques pratiques agricoles.

# Préhistoire de l'Afrique australe

*J. Desmond Clark*

## Les premiers hominidés

Darwin et Huxley considéraient les tropiques et, peut-être, le continent africain comme étant l'habitat originel de l'homme puisque l'on y trouve le chimpanzé et le gorille, ses plus proches parents parmi les primates. Ces pongidés, de même que l'ancêtre commun des singes anthropoïdes et de l'homme, sont arboricoles; leurs caractéristiques morphologiques prouvent que leur évolution a dû s'accomplir au cours d'une très longue période d'adaptation à la vie des forêts tropicales dans les basses terres et moyennes montagnes. Pour sa part, l'homme a évolué non dans la forêt mais dans les savanes. En Afrique orientale et méridionale, les hominidés fossiles les plus anciens sont exhumés dans les prairies semi-arides et les forêts claires de caducifoliés; leurs ancêtres avaient dû y faire face à des problèmes de survie entièrement différents, avec des ressources potentielles infiniment plus variées que celles dont disposent les anthropoïdes.

L'unanimité ne s'est pas encore faite sur l'époque à laquelle ont divergé les familles des pongidés et des hominidés. D'après l'interprétation des témoignages paléontologiques, on a estimé que cette séparation s'était produite pendant le Cénozoïque ancien, au cours du Miocène inférieur, il y a environ 25 millions d'années. Mais à l'inverse, les récents travaux sur la biochimie comparée des primates (chromosomes, protéines du sérum, hémoglobine et différences immunologiques entre l'homme, les singes anthropoïdes et les singes de l'Ancien Monde) indiqueraient que la séparation n'est

pas antérieure à dix millions d'années, peut-être même à quatre millions. On aurait pu penser que les indices fournis par les fossiles eux-mêmes seraient plus sûrs; il n'en est malheureusement rien. Si la chronologie longue s'avérait exacte, la période cruciale pendant laquelle les hominidés se seraient déjà sensiblement différenciés de la lignée des singes anthropoïdes — Miocène récent/Pliocène ancien (de – 12 millions à – 5 millions d'années) — ne nous a fourni jusqu'ici que fort peu de fossiles de primates en Afrique. Ce n'est que pour la fin du Pliocène que l'on dispose à nouveau de matériel fragmentaire, et la présence d'hominidés fossiles à cette époque n'est pas douteuse.

*Ramapithecus wickeri*, fossile du Miocène récent, découvert à Fort Ternan, dans le bassin du lac Victoria, date d'il y a quelque 12 à 14 millions d'années. On n'en connaît, malheureusement, que des fragments de la face et des dents, mais les caractéristiques de ces fragments incitent à le classer parmi les hominidés. Toutefois, pour acquérir la certitude que le reste de l'anatomie et le système de locomotion ne différaient pas radicalement de ceux des hominidés, il faut des vestiges moins fragmentaires et surtout les os de la base du crâne. Il faut donc malheureusement réserver pour le moment notre jugement avant de décider si ce spécimen est déjà suffisamment différencié en tant qu'hominidé. Le *Ramapithecus* occupait un habitat où dominait la forêt-galerie, les cours d'eau et la savane, à une époque où les forêts pérennes qui ne subsistent plus de nos jours qu'au sud du Grand Escarpement en Afrique du Sud, étaient beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui. Dès lors que la présence de *Ramapithecus* est constatée en Afrique orientale et dans l'Inde du nord-ouest, elle est également probable dans les savanes de l'Afrique australe.

Les premiers indices certains de la présence d'hominidés remontent environ à 5 millions d'années, époque à laquelle les australopithèques ou « hommes singes » étaient déjà présents dans la partie orientale de la Grande Vallée du Rift. Ces australopithèques occupaient les savanes de l'Afrique tant australe qu'orientale et l'on pense que les plus anciens fossiles de l'Afrique du Sud datent de la fin du Pliocène ou du Pléistocène ancien, soit de – 2,5 à 3 millions d'années.

La plus grande partie de la période géologique du Pliocène a connu un climat relativement stable qui a facilité le développement et l'expansion dans la savane des espèces biologiquement adaptées. L'abaissement général de la température, ainsi que des bouleversements tectoniques et des phénomènes volcaniques ont mis fin à cette période de stabilité relative, en particulier tout le long de la Grande Vallée du Rift. Le système de drainage d'un certain nombre de bassins fluviaux et lacustres subit aussi, à cette époque, des modifications — souvent considérables — par suite du plissement tectonique de la croûte terrestre. Les températures en baisse qui marquent le début du Pléistocène ont coïncidé avec une diminution des précipitations et un assèchement, de telle sorte que la brousse du Karroo a pu s'étendre largement en Afrique australe au détriment des prairies et des forêts.

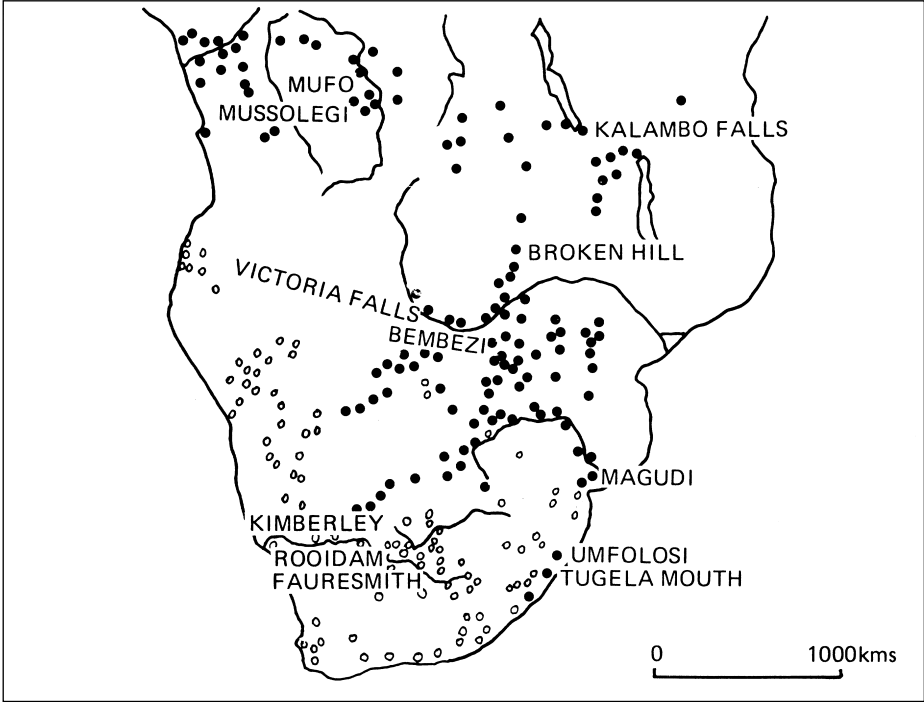
Ces modifications majeures du climat et de l'environnement ont imposé aux hominidés d'importants réajustements et une diversification morphologique concomitante probablement dictée par des réactions d'adaptation aux

nouvelles pressions de cet environnement<sup>1</sup>. Il est certain qu'à cette époque, ayant abandonné la forêt pour la savane à un moment donné du Pliocène, ou peut-être avant, l'ancêtre des hominidés (qu'il ait été quadrumane ou déjà partiellement bipède) avait dû subir une évolution génétique relativement rapide permettant son adaptation à plusieurs niches écologiques nouvelles; c'est pourquoi, au Pléistocène inférieur, il semble que l'on puisse identifier trois formes distinctes d'hominidés en Afrique australe, très probablement d'une même espèce, et interfécondes.

Le premier australopithèque fossile, un enfant, a été extrait en 1924 d'une brèche colmatée par du calcaire dans une grotte, à Taung, au nord de la province du Cap (Afrique du Sud). En 1936, on trouvait le premier adulte, toujours dans les dépôts anciens d'une grotte, mais cette fois au Transvaal, dans la région de Krugersdorp. Depuis, de nombreux australopithèques et autres hominidés ont été retrouvés grâce aux travaux intensifs que des équipes ont entrepris au niveau des sédiments déposés par les eaux dans la cuvette du Rift de l'Afrique orientale et dans les grottes profondes du plateau calcaire de l'Afrique du Sud, où les conditions sont favorables à la conservation des fossiles de cette époque.

Hormis ces régions, le seul autre fossile qui ait été regardé comme australopithèque est originaire de Korotoro, dans le bassin du lac Tchad. Mais ce spécimen est maintenant considéré comme plus récent; ainsi donc, bien qu'un très grand nombre de fossiles australopithèques soient aujourd'hui connus, leurs lieux d'origine sont limités. La plupart proviennent des grottes de l'Afrique du Sud et des gisements de la Rift Valley, car les conditions favorables à la préservation des ossements fossiles sont assez rarement réalisées. Dans de nombreuses régions d'Afrique, par exemple dans les forêts denses d'Afrique occidentale, l'acidité des sols, l'érosion et d'autres facteurs en ont empêché la conservation; néanmoins il est permis de croire qu'il y a deux ou trois millions d'années, plusieurs types d'hominidés différenciés étaient répandus dans les savanes tropicales. En Afrique orientale, la datation des fossiles est de plus en plus précise grâce aux méthodes radiométriques et à la chronologie des inversions paléo-magnétiques. Jusqu'ici, les fossiles de l'Afrique du Sud n'ont pu être datés qu'en chronologie relative par des comparaisons paléontologiques et géomorphologiques. Portant sur les suidés, les éléphants et les hyènes, les dernières études suggèrent que les plus anciens fossiles du Transvaal dateraient d'au moins 2,5 millions d'années. Les brèches des grottes qui ont livré ces fossiles, les carrières de chaux de Makapan et le gisement-type de Sterkfontein contiennent quelques espèces de mammifères présentes dans les ensembles faunistiques d'Afrique orien-

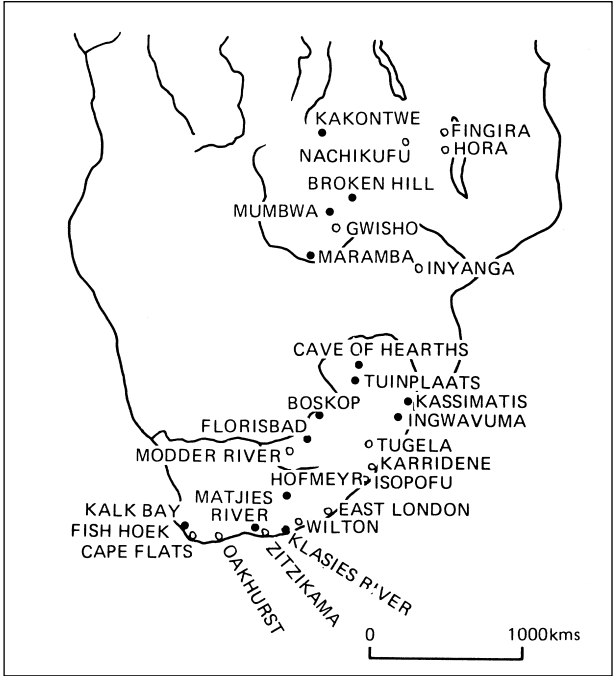
1. En Afrique australe, Langebaanweg, à l'ouest de la province du Cap, est la seule localité importante qui ait livré des fossiles de cette période. Le site n'est pas éloigné de la côte; l'environnement est à la fois terrestre et celui d'un estuaire; on y trouve en abondance une faune de mammifères africains de formes archaïques, datant d'environ 3 à 5 millions d'années. Bien qu'aucune trace d'hominidé n'ait encore été découverte, on y trouve des fossiles de primates, et il est fort possible que des travaux ultérieurs fassent apparaître à Langebaanweg des vestiges d'hominidés qu'on pourrait comparer à ceux d'Afrique orientale de la même époque.



1

1. Répartition des gisements « Fauresmith » (●) et sangoens (○) en Afrique australe (Fig. 21, in « The Prehistory of Africa », J.D. Clark, 1970, Thames and Hudson, Londres).

2. Gisements d'homme fossile du Pléistocène supérieur (●) et quelques gisements d'homme fossile du Post-Pléistocène (○) en Afrique australe (Fig. 25, in « The Prehistory of Africa », J.D. Clark, 1970, Thames and Hudson, Londres).



2

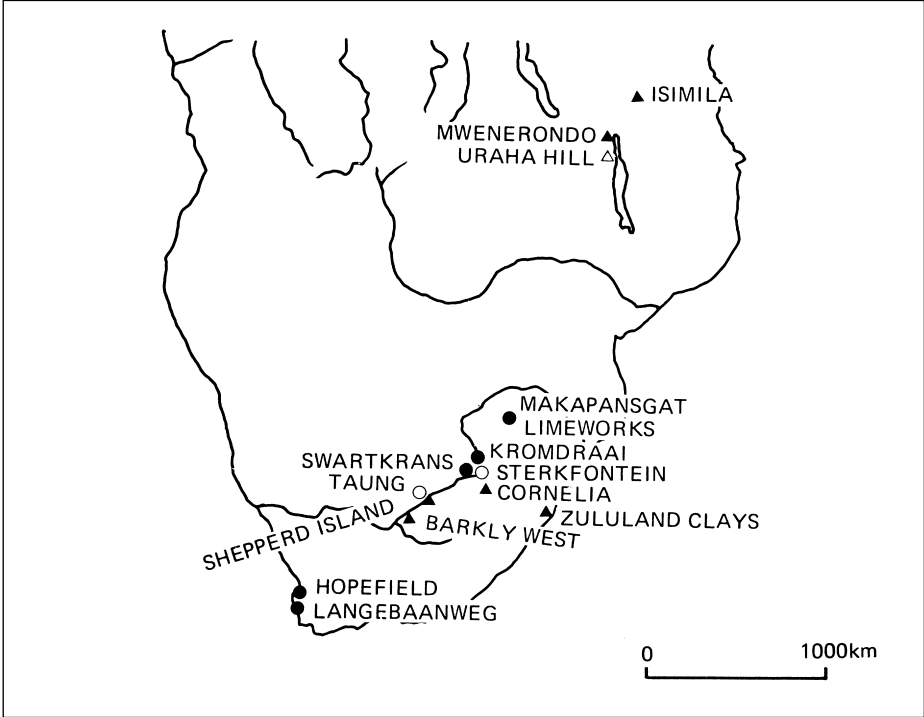
tale; elles offrent des caractéristiques morphologiques comparables à celles des fossiles de la limite Plio-Pléistocène.

Les plus anciens australopithèques de l'Afrique du Sud étaient pour la plupart de morphologie gracile (*A. africanus*). La taille est en moyenne de 1,40 m, la station verticale; les membres inférieurs sont adaptés à une locomotion entièrement bipède et les membres supérieurs à l'utilisation d'outils. La tête est centrée au sommet de la colonne vertébrale, qui est supportée par une ceinture pelvienne de forme essentiellement humaine. La capacité crânienne est plus proche de celle du gorille (450 à 550 cm<sup>3</sup>) que de celle de l'homme moderne, bien que le squelette post-crânien et la dentition révèlent une forme essentiellement humaine. Cependant, la face est plus simiesque, sa partie inférieure est prognathe, les pommettes sont saillantes et les orbites surmontées d'un fort bourrelet. Les points d'insertion des muscles de la nuque et des muscles masticateurs indiquent que ceux-ci étaient très puissants.

Dans les gisements plus récents des cavernes de Swartkrans, Kromdraai (et très probablement aussi, comme on le croit aujourd'hui, Taung), le type dominant est beaucoup plus robuste (*A. robustus*). Il s'agit d'individus beaucoup plus lourds, pesant dans les 68 kg. Les grands mâles sont pourvus de crêtes osseuses — l'une au sommet, l'autre à la base du crâne — permettant l'insertion des très puissants muscles de la nuque et des muscles masticateurs. On a pensé généralement que toutes les formes les plus anciennes étaient graciles (*A. africanus*) et les plus récentes, robustes (*A. robustus*); mais de récentes études anthropométriques montrent que la différence n'est pas aussi nette qu'on le pensait et l'on sait maintenant que les spécimens robustes et graciles peuvent être contemporains. Tel est le cas dans l'un au moins des gisements d'Afrique du Sud (Makapan). Il en est de même dans le Pléistocène inférieur de l'Afrique orientale, et les fossiles recueillis dans cette région semblent indiquer que la différenciation de ces deux lignées à partir d'un ancêtre commun, plus gracile, a pu se produire il y a 5 millions d'années.

Récemment, en 1972, au nord-est du lac Turkana, on a découvert un crâne fossile (capacité crânienne: environ 810 cm<sup>3</sup>), des os longs et d'autres fragments crâniens et post-crâniens, datant de -3 à 2,6 millions d'années. Ces vestiges présentent de nombreuses affinités avec *Homo* tout en témoignant de caractéristiques (en particulier sur la face et la dentition) qui les rattachent aux australopithèques. D'autres fossiles qui leur sont apparentés, avec une capacité crânienne importante et qui sont classés soit comme des australopithèques évolués, soit comme *Homo* ancien (*H. habilis*), ont été découverts dans d'autres gisements d'Afrique orientale, notamment dans la gorge d'Olduvai (Tanzanie). On peut les dater entre -2 et 1,75 million d'années<sup>2</sup>. Il est fort probable qu'une forme ancienne d'*Homo* existait à la même époque en Afrique australe. Il reste à en découvrir les fossiles caractéristi-

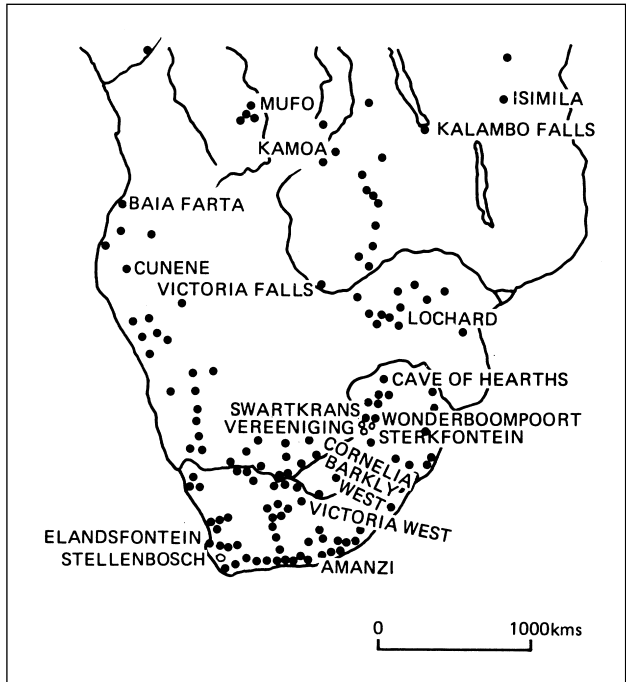
2. On considère maintenant que le fragment facial et le palais trouvés à Chesowanja, dans le bassin du lac Baringo, datent de plus de 3 millions d'années. Puisque ces fragments présentent certaines caractéristiques qui les apparentent à *Homo* (espèce indéterminée) ils peuvent se situer non loin de l'époque où la lignée *Homo* commence à se différencier des australopithèques.



1

1. Principaux gisements de faune et d'homme fossile de la fin du Pliocène (faune = ▲; homme = ○) au début du Pléistocène (▲; ●) en Afrique australe.

2. Répartition des principaux gisements acheuléens en Afrique australe. Acheuléen inférieur = ○; supérieur = ● (Fig. 9 et 18 in « The Prehistory of Africa », J.D. Clark, 1970, Thames and Hudson, Londres).



2



ques. Cette probabilité est renforcée par la découverte en 1975 dans l'Hadar, dans la partie éthiopienne de la Rift Valley connue sous le nom de Triangle de 1 Afar, de fossiles d'hominidés datant d'environ 3 millions d'années. Le Dr D. Johanson suggère que les douze individus découverts pourraient appartenir à trois *taxa* distincts : un hominidé gracile représenté par un squelette très bien conservé — une forme robuste comparable à *A. robustus* — et une troisième forme identifiée par le maxillaire inférieur et supérieur, plus proche de *Homo sapiens*. Si cela était confirmé, il s'ensuivrait que la lignée *Homo* s'était déjà différenciée des australopithèques il y a 3 millions d'années.

## Mode de vie des premiers hominidés

Bien qu'un grand nombre de fossiles d'hominidés australopithèques aient été découverts dans les grottes d'Afrique du Sud, il semble peu probable, et même improbable, que les sites où ils ont été trouvés puissent être considérés comme leur lieu d'habitat. Il fut un temps néanmoins où l'on pensait que les profondes grottes calcaires du Transvaal étaient les demeures des hominidés et que les ossements fossiles qu'elles renfermaient étaient les restes d'animaux que les hominidés avaient rapportés pour en faire des armes ou d'autres instruments. Il est vraisemblable cependant que les produits de cette « industrie ostéodontokératique » ne sont que les restes de nourriture laissés par quelque carnivore. Une étude minutieuse des restes de faune du gisement de Swartkrans montre en effet que l'accumulation dans les grottes de fossiles d'australopithèques et d'autres mammifères peut avoir différentes causes, la plus pertinente étant en l'occurrence la prédation par de grands carnivores, vraisemblablement des léopards et/ou des tigres. Mais l'accord n'est pas fait sur ce point (cf. chapitre 17 deuxième partie).

Tout autre matériau étant détruit assez rapidement à moins de circonstances exceptionnelles, seuls se sont conservés ceux des premiers outils de l'homme qui étaient faits de pierre. Pourtant, aucun outil de pierre, reconnu comme tel, n'apparaît dans les brèches des grottes où ont été découverts les fossiles des plus anciens hominidés d'Afrique du Sud (Makapan, Sterkfontein), bien que des outils de pierre soient connus dans trois gisements d'hominidés de l'Afrique orientale datant de -2, 5 millions d'années ou plus. En Afrique orientale, les sites occupés étaient proches d'un lac ou d'un cours d'eau alimentant un lac ; on les reconnaît à une concentration ponctuelle d'ossements et d'outils de pierre. D'après la variété des espèces et le nombre d'animaux dont témoignent les ossements systématiquement brisés que l'on trouve dans ces gisements, il est certain que nous sommes en présence des vestiges d'activités collectives (chasse/nécrophagie) des hominidés qui utilisaient les outils de pierre pour, entre autres choses, débiter la viande et les os, ainsi que les végétaux qui ont dû représenter la majeure partie de leur alimentation. La variété de ces vestiges et la diversité de leur état de conservation donnent à penser que ces campements ont été occupés à plusieurs reprises et non pas seulement lors d'une halte passagère. Toutefois,

on connaît également des « sites d'abattage », où le cadavre d'un seul animal de grande taille a été dépecé par un groupe. La superficie recouverte par les déchets d'occupation laissés dans les campements, généralement limitée, suggère que le groupe était vraisemblablement réduit et ne comprenait pas plus de deux ou trois familles. Quant au rôle de tueurs-prédateurs si souvent attribué aux premiers hominidés, il est contestable. Il semble beaucoup plus probable que, tout en cherchant dans la viande une part de plus en plus importante de leur alimentation, ils n'étaient pas plus agressifs que tant d'autres grands carnivores; sans doute même l'étaient-ils sensiblement moins, car ils ne dépendaient pas de la viande seule mais utilisaient aussi, abondamment, les ressources végétales. Pourtant, il est clair que c'est l'organisation de la chasse qui a poussé les premiers hommes à créer un système socio-économique plus structuré ce qu'ils ont pu faire grâce à leur adresse dans la confection des outils à des fins spécifiques. En Afrique orientale, les vestiges de leurs campements, vers lesquels ils rapportaient régulièrement les produits de la chasse et de la cueillette, montrent que les hominidés du Pliocène final ou du Pléistocène inférieur étaient probablement organisés en groupes sociaux dont la composition devait être sujette à de fréquents changements. Le partage de la nourriture ainsi que le laps de temps pendant lequel les jeunes dépendaient de leurs parents pour leur alimentation et leur formation (comme l'enfant actuel) devaient assurer la cohésion de ces groupes. La chasse et l'alimentation carnée ont probablement conduit au travail de la pierre pour la production d'éclats tranchants. La chasse exigeait une organisation et une communication efficaces entre les participants, ce qui, à la longue, devait conduire au développement du langage. C'est à peu près à cette époque qu'a dû s'opérer la division des tâches entre hommes et femmes, les premiers allant à la chasse et les secondes se chargeant de la cueillette et du soin des enfants.

Cependant, si les grottes du Transvaal n'ont pas constitué l'habitat des hominidés mais plutôt le garde-manger de quelque autre grand carnivore dont les hominidés eux-mêmes peuvent avoir été parfois les victimes, il est vraisemblable que les australopithèques ont en fait vécu non loin de là; car dans les brèches plus récentes du groupe de grottes de Sterkfontein (Swartkrans, Sterkfontein Extension Site et Kromdraai) qui peuvent dater de 1,5 million d'années, on a trouvé des outils de pierre rudimentaires, mêlés aux fossiles. Ces outils sont fabriqués avec des roches qu'on ne rencontre pas dans les environs immédiats de la caverne — galets de quartzite, quartz et diabase; ils proviennent sans doute d'un campement voisin. La plupart des restes d'hominidés trouvés dans les brèches récentes de Swartkrans et de Kromdraai appartenant à l'australopithèque robuste, on a présumé que celui-ci était le fabricant de ces outils. La même présomption vaut pour Sterkfontein (Extension Site). Toutefois, l'on a trouvé dans ce même dépôt de Swartkrans des fragments d'os du crâne et de la face, et quelques os post-crâniens appartenant à un *Homo sapiens* ancien; et sans doute est-ce à lui qu'il conviendrait d'attribuer les outils. Ce qui n'exclut pas la possibilité que les australopithèques aient été en mesure d'en fabriquer: une expérience récemment conduite à Bristol a démontré de façon pittoresque qu'un jeune orang-

outan pouvait produire des éclats pour se procurer de la nourriture après qu'on lui eut enseigné la méthode et qu'il se fut rendu compte de l'usage qu'on pouvait en faire. Puisque l'on trouve, en Afrique orientale et méridionale, des fossiles d'australopithèques et d'*Homo* dans les mêmes endroits et qu'ils vivaient dans des niches écologiques très similaires, voire identiques, il est encore plus vraisemblable que l'*Australopithecus robustus* ait eu la dextérité suffisante pour fabriquer des outils simples, semblables à ceux qui appartiennent à la plus ancienne industrie connue, l'Oldowayen — bien que l'on puisse douter qu'il en ait eu la faculté intellectuelle et que la fabrication des outils soit le fait de formes anciennes d'*Homo* (*Homo habilis* et autres) il y a quelque 2, 5 millions d'années.

## Les premiers outils de pierre : les industries Oldowayennes

Bien que les tout premiers outils de l'homme parvenus jusqu'à nous soient faits de pierre, il ne faut pas oublier que d'autres matériaux — bois, écorce, os, corne, peau, etc. — ont pu aussi être utilisés. Il est vraisemblable qu'une très longue période d'*utilisation* d'outils, au cours de laquelle des objets dont la forme convenait naturellement ont été à peine modifiés, a dû précéder la *fabrication* intentionnelle, impliquant la volonté déterminée de produire un petit nombre de types d'outils déterminés à partir de matériaux qui, sans transformation, eussent été inutilisables. Après débitage, ou autre transformation, leur forme pouvait parfois être améliorée par des retouches. Dès le commencement, les outils de pierre portent témoignage de la capacité des hominidés à tailler ce matériau et à assimiler les principes de sa technologie.

Les industries lithiques les plus anciennes que l'on connaisse dans le monde entier ont reçu le nom d'Oldowayen — d'après la gorge d'Olduvai en Tanzanie — et les plus vieux spécimens d'Afrique orientale datent d'il y a 2,5 millions d'années<sup>3</sup>. Il est possible que certaines des découvertes effectuées dans les anciens graviers fluviaux (ceux du Vaal ou du Zambèze) ou sur les hautes falaises marines bordant les côtes de l'Afrique australe appartiennent aussi à cette même époque. Toutefois, ces outils n'ayant pas encore été trouvés en stratigraphie, associés à des éléments qui permettraient de les dater, on ne peut guère se prononcer sur leur ancienneté, et celle-ci pourrait ne pas remonter aussi loin. On aurait pu s'attendre à ce que, de même que la Grande Vallée du Rift d'Afrique orientale, le Rift du Malawi ait conservé des outils de cette époque tout autant que des fossiles d'hominidés. L'extrémité septentrionale du Malawi a bien livré un ensemble de vestiges d'animaux datant du Plio-Pléistocène qui forme le seul lien important entre les vestiges de l'est et du sud de l'Afrique, mais, pour une raison inconnue, cette zone n'a été occupée que

3. Les outils du tuf KBS de Koobi Fora avaient été datés de 2,6 millions d'années d'après des datations au K/Ar (Potassium/Argon). Toutefois, des résultats plus récents et les corrélations faunistiques avec la formation de Shungura de l'Omo et celle de Koobi Fora du lac Turkana suggèrent que leur ancienneté aurait été surestimée et qu'une date de 1,8 million d'années serait plus vraisemblable.

beaucoup plus tardivement par l'homme et l'on ne trouve que rarement des traces de primates dans les sédiments de ces profonds bassins du fossé austral.

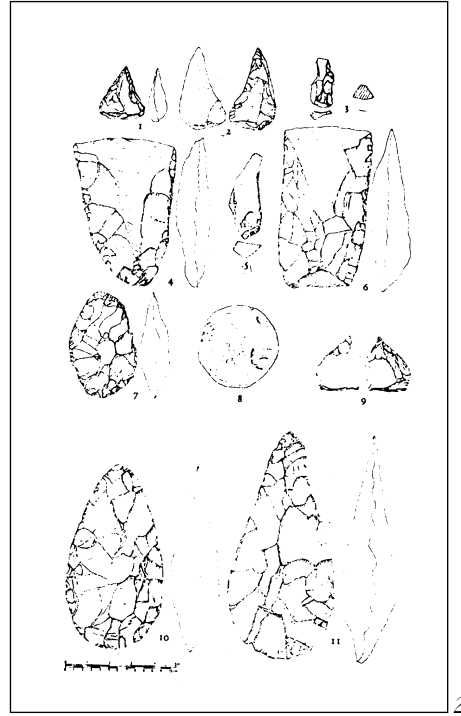
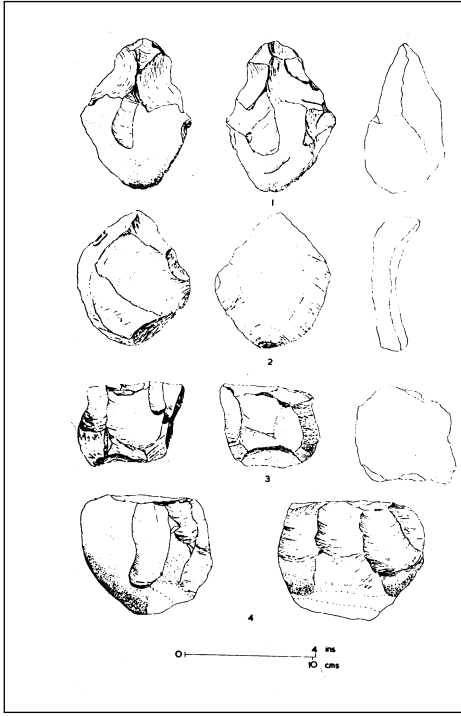
L'outillage des gisements d'australopithèques récents (Swartkrans, Sterkfontein Extension et Kromdraai) près de Krugersdorp offre plusieurs types distincts : « choppers » obtenus par enlèvement d'éclats sur une ou deux faces d'un galet ou d'un petit bloc de manière à former un bord tranchant irrégulier ; polyèdres portant souvent des traces de coups attestant un façonnement par violent martelage ; outils à base plate et bord abattu courbe, avec un bord abrupt repris en racloir taillé sur une partie de la circonférence ; éclat pour couper et dépecer, et nucleus d'où ces éclats ont été intentionnellement débités. Eclats et déchets de taille sont généralement rares à Sterkfontein Extension et Swartkrans, ce qui est une raison de plus pour supposer qu'ils ne furent pas des lieux d'habitation. Cependant, à mesure que la fouille systématique des brèches progresse sur ces deux sites et met au jour des ensembles plus complets, nous pouvons nous attendre à en savoir beaucoup plus sur l'outillage de ces premiers hominidés.

En comparaison avec les industries des gisements d'Afrique orientale, les outils d'Afrique du Sud présentent des caractéristiques plus proches de celles de l'Oldowayen récent que de l'ancien et, par conséquent, peuvent être considérées comme appartenant à l'Oldowayen évolué. En Afrique orientale, l'Oldowayen évolué le plus ancien date d'il y a environ 1,5 million d'années et, en tenant également compte de la faune fossile, on admet généralement aujourd'hui que les gisements d'australopithèques récents en Afrique du Sud appartiennent à la même époque<sup>4</sup>. Sont présentes alors deux lignées assez nettement différenciées d'hominidés : celle d'*Australopithecus robustus*, et une autre, correspondant aux premiers représentants de la véritable lignée *Homo*.

## Le complexe acheuléen

C'est à peu près à cette époque qu'apparaît une seconde industrie, dite acheuléenne, caractérisée par de grands outils tranchants connus sous le nom de bifaces et de hachereaux. Cette industrie se distingue de celle d'Olduvai par la plus grande dimension des objets, fabriqués à l'aide de grands éclats dont le débitage à partir de blocs ou de rognons exigeait de la force et de l'adresse. Les outils oldowayens, au contraire, peuvent tous être tenus dans la paume de la main ou, pour des travaux délicats, entre le pouce et les doigts. L'Oldowayen évolué et l'Acheuléen ont été présentés comme deux industries contemporaines que l'on découvre parfois sous une forme purement oldowayenne ou purement acheuléenne, parfois mélangées dans des proportions variables sur le même site. Diverses

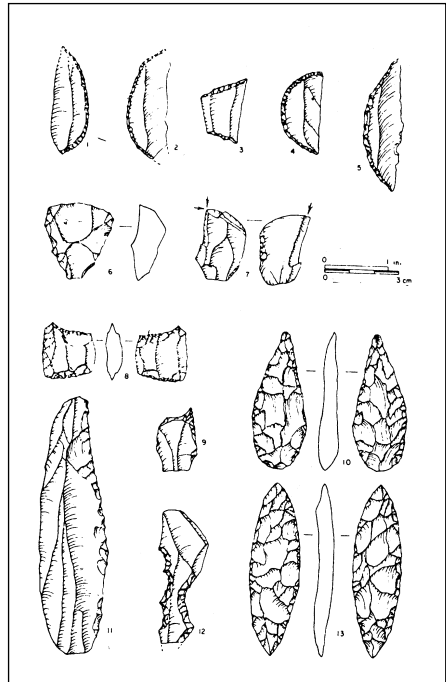
4. Le Dr C.K. Brain a annoncé récemment que la brèche la plus ancienne contenant les restes d'*Australopithecus* et d'*Homo* pouvait être divisée en deux niveaux. Le niveau I, le plus ancien, a livré *A. robustus* et *Homo sapiens* et un seul outil de pierre irrécusable ; le niveau II, plus récent, contiendrait *Homo sapiens* (*Telanthropus*) et une industrie lithique dans laquelle figurent deux hachereaux acheuléens. Ce niveau II daterait de 500 000 ans. (C.K. BRAIN, Communication personnelle.)



1. Acheuléen inférieur, Sterkfontein : biface, éclat cuboïde et nucléus (Fig. 83, in Prehistory of the Transvaal, R. Mason, 1962, Witwatersrand University Press, Johannesburg).

2. Outils de l'Acheuléen supérieur, Kalambo Falls. Grands outils en quartzite, petits outils en silex noir. 1: racloir convergent; 2: racloir concave; 3: racloir denticulé; 4: hachereau à arêtes divergentes; 5: couteau sur éclat à bords retouchés; 6: hachereau à arêtes parallèles; 7: biface ovale; 8: sphéroïde; 9: poinçon; 10: biface ovale allongé; 11: biface lancéolé. Plus de 190 000 ans BP.

3. Outils en provenance des gisements d'Howiesonspoor: 1. 2. 3. 4. 5: segments de cercle à bord abattu; 6: nucléus Levallois; 7: burin; 8: outil écaillé; 9: perçoir; 10, 13: pointes bifaces; 11: racloir; 12: racloir bilatéral. Les spécimens 2, 3 et 5 proviennent d'Howiesonspoor, tous les autres de la grotte du Tunnel (Fig. 84, in « The Stone Age Archaeology of Southern Africa », C.G. Sampson, 1974, Academic Press, New York).



2

3

interprétations ont été données à ces deux traditions technologiques. On a dit qu'elles étaient le fait d'hominidés appartenant à des espèces différentes ou encore qu'elles étaient le produit d'activités diverses exigeant un outillage différent correspondant à des comportements distincts (voir chapitre 19). Ces deux traditions persistent et se retrouvent dans d'innombrables combinaisons jusqu'à environ -200 000, c'est-à-dire longtemps après la disparition d'*A. robustus* provoquée par sa compétition avec *Homo*. Nous préférons donc expliquer l'existence de ces deux outillages distincts par des différences d'activité ou de mode d'exploitation des ressources, et par des choix fondés sur la tradition ou des préférences individuelles, l'outillage étant fabriqué par une population d'hominidés unique en fonction des circonstances. L'apparition relativement soudaine de l'Acheuléen montre par conséquent que de nouvelles ressources étaient exploitées ou que des méthodes meilleures avaient été inventées pour utiliser celles auxquelles l'homme appliquait l'outillage de type Oldowayan.

Les premiers ensembles sud-africains appartenant à l'Acheuléen, et qui peuvent être pratiquement contemporains de *Homo sapiens* et *A. robustus* de Swartkrans, proviennent des deux gisements voisins situés au confluent du Vaal et de son affluent le Klip, près de Vereeniging. On les trouve dans les graviers d'une terrasse à 10 mètres au-dessus de la rivière actuelle; les outils sont le plus souvent roulés, donc en position dérivée et non pas dans leur contexte original. Toute une gamme d'outils y est représentée — bifaces pointus obtenus par un petit nombre d'enlèvements de grands éclats, hachereaux, polyèdres, galets aménagés, raclours nucléiformes et un certain nombre d'outils sur éclats à peine retouchés, aussi bien que des nucléus et des déchets de taille. Tous révèlent l'emploi de la technique du percuteur dur; à cet égard, ils correspondent à l'Abbevillien européen. La présence de deux formes ressemblant à des bifaces dans le gisement de Sterkfontein Extension Site semble confirmer que celui-ci n'est pas très éloigné dans le temps des gisements de la Klip (Three Rivers et Klipplaatdrif). Quelques découvertes d'autres ensembles d'apparence ancienne ont été effectuées en divers endroits d'Afrique australe — par exemple, sur les anciennes terrasses fluviales de Stellenbosch, dans la province du Cap, ou dans les environs de Livingstone, en Zambie — mais elles sont très incomplètes et encore moins bien datées.

Quelque part entre 1 million et 700 000, la souche *Homo* primitive (représentée par le crâne 1470 de Koobi Fora, à l'est du lac Turkana, et par les fossiles d'*Homo habilis* de la gorge d'Olduvai, du bassin de l'Omo et d'autres gisements) a été remplacée par un type plus robuste à capacité crânienne plus élevée, connu sous le nom d'*Homo erectus*. Au même moment, ou peut-être même un peu plus tôt, les groupes d'hominidés s'étaient rapidement répandus vers l'Afrique du Nord et, hors de l'Afrique, en Europe et en Asie. Aussi trouve-t-on des fossiles et des vestiges culturels de l'*Homo erectus* dans plusieurs régions de l'Ancien Monde fort éloignées les unes des autres. En Afrique, les fossiles d'*Homo erectus* nous sont maintenant connus grâce à la partie supérieure du Bed II de la gorge d'Olduvai (une forme à cerveau développé), aux découvertes de Melka Konturé en Ethiopie et aux gisements du

littoral et de l'intérieur de l'Afrique du nord-ouest et du Maghreb, où ils sont associés à des industries de l'Acheuléen ancien. En Afrique méridionale, *Homo erectus* était très probablement l'auteur des vestiges acheuléens, mais aucun fossile n'en a été découvert.

C'est avec l'apparition de l'Acheuléen récent ou évolué que nous commençons à observer en Afrique australe, comme sur le reste du continent, une prolifération de gisements qui indiquent une augmentation générale du nombre et de la taille des groupes d'hominidés. Il est possible que la rareté des gisements appartenant à des temps plus éloignés soit due en partie à la relative rareté des sédiments préservés datant de cette époque. Mais cela n'est sans doute pas la raison principale qui puisse rendre compte de la nette augmentation du nombre des gisements acheuléens récents ni de leur vaste extension géographique. Toutefois, bien que l'on connaisse de nombreux gisements (389 pour l'Afrique du Sud dans l'Atlas de la préhistoire africaine; la plupart des systèmes fluviaux explorés ayant livré des associations de bifaces et de hachereaux caractéristiques), très peu ont été fouillés et peu ont été trouvés dans leur contexte d'origine<sup>5</sup>. Ce qui eut préservé la position des outils ainsi que d'autres vestiges d'habitation après l'abandon du site par ses occupants.

Les gisements fouillés révèlent la variété des habitats et certains des aspects du comportement de l'homme acheuléen. Aucun des sites n'a encore été daté avec précision car tous se situent bien au-delà de la portée du radiocarbone et les roches ou les sédiments avec lesquels ils sont associés ne se prêtent pas à la méthode du potassium-argon ni à celle de la chronologie fondée sur les inversions paléo-magnétiques. Le gisement le plus septentrional est celui de Kalambo Falls, à la frontière de la Zambie et de la Tanzanie (Afrique centrale) où un concours exceptionnel de circonstances a permis la conservation du bois dans plusieurs niveaux d'occupation. Ce bois peut être daté et pour un échantillon de l'un des gisements, on a obtenu par la méthode de la racémisation des acides aminés une date antérieure à -190 000 (J. Bada, communication personnelle). Cette date correspond à celle d'Isimila, au centre de la Tanzanie, où une série acheuléenne stratifiée a été datée de -260 000 environ par la méthode thorium-uranium. Il est vraisemblable qu'aucune de ces industries ne remonte au-delà de -700 000, époque à laquelle prit fin la dernière grande période de magnétisme inverse, celle de Matuyama. Elles ne doivent sans doute pas non plus être postérieures à -125 000, début de la dernière période interglaciaire (Éémienne) au cours de laquelle des industries plus évoluées ont fait leur apparition. Elles appartiennent donc essentiellement à l'époque appelée Pleistocène moyen.

Les restes d'habitat des chutes de Kalambo étaient situés sur des bancs de sable bordant la rivière, et vraisemblablement à l'intérieur de la forêt ripicole qui couvrait les berges à cette époque. L'étude des pollens montre qu'au début de l'Acheuléen, la température était plus élevée et les précipitations

5. Par exemple, on trouve dans la partie occidentale de la vallée du Vaal et de nombre de ses affluents, de grandes quantités d'outils acheuléens, mais si certains de ces ensembles témoignent de changements technologiques intéressants, tous ont été déplacés par l'érosion et sont en position dérivée.

un peu moins abondantes qu'aujourd'hui; mais la transition vers une plus grande aridité ne suffisait pas à modifier sensiblement le peuplement végétal qui alors, comme aujourd'hui, consistait en une forêt ripicole pérenne, avec des vallées peu profondes et herbeuses périodiquement inondées (dambos); sur les pentes plus élevées, c'est une forêt claire à *Brachystegia*. Toutefois, vers la fin de la phase acheuléenne, l'étude des pollens et des vestiges végétaux macroscopiques dénote une baisse de température et une certaine augmentation des précipitations qui ont permis à quelques espèces végétales croissant aujourd'hui à quelque 300 mètres plus haut de descendre jusqu'au niveau du bassin local du Kalambo. On pense que les niveaux d'habitat n'avaient chacun été occupés que pendant une ou deux saisons. Après quoi, le sol était recouvert par des dépôts de sable fluviatile, de vase et de boue sur lesquels s'établissaient des installations similaires ultérieures. Ces horizons montrent des concentrations clairement délimitées où l'on a découvert un grand nombre de bifaces et de hachereaux, de nombreux outils sur éclats retouchés, des raclours nucléiformes ainsi que des pics, des polyèdres et des sphéroïdes en moindre quantité.

Différents instruments en bois sont associés à cette industrie lithique: un épieu, des bâtons à fouir, des bâtons courts et pointus (servant peut-être également à fouir), un outil mince en forme de lame, des fragments d'écorce qui peuvent avoir servi de plateaux. Certains de ces horizons offrent de nombreuses traces d'utilisation du feu: troncs d'arbres calcinés, charbon de bois, cendres et amas ovales en forme de cuvettes d'herbes carbonisées et cassées ainsi que de plantes ligneuses qui ont peut-être servi de litières. En outre on y a découvert un grand nombre de graines et de fruits carbonisés appartenant à des genres et des espèces de plantes comestibles qui poussent encore aujourd'hui dans le bassin du Kalambo. Comme ils atteignent leur maturité à la fin de la saison sèche (septembre et octobre), on présume que ces installations acheuléennes étaient des campements occupés pendant cette saison.

Aucun reste de faune n'a été conservé à Kalambo Falls, mais à Mwan-ganda, près de Karonga, à l'extrémité nord-ouest du lac Malawi, se trouve un autre gisement du Pleistocène moyen: un éléphant y a été dépecé, non loin d'un cours d'eau coulant vers l'est jusqu'au lac. Trois groupes d'individus au moins auraient, semble-t-il, participé à ces travaux de dépeçage, car on a retrouvé trois ensembles d'ossements séparés, associés chacun à un outillage de pierre utilisé sur place avant d'être abandonné. Pour la plupart, ces outils sont des éclats à peine retouchés, de petits raclours et quelques « galets aménagés ». En fait il s'agit d'Oldowayen évolué où se reflète l'outillage de l'Oldowayen primitif. A Oppermandrif, près de Bloemhof, des fouilles ont fourni d'intéressantes indications sur l'efficacité de l'homme acheuléen en tant que chasseur, aussi bien que sur ses techniques de débitage de la viande et d'évacuation des déchets osseux. Ceux-ci sont empilés en plusieurs tas, le long du cours d'eau, mêlés à des bifaces en provenance du même horizon.

Les outillages acheuléens sont parfois associés à des affleurements de matières premières mêlés à des éboulis et à des déchets de fabrication. Ces sites (comme celui de Gwelo Kopje, au Zimbabwe) nous apprennent peu de



choses sur l'environnement, mais semblent avoir été occupés régulièrement; tel est le cas de Wonderboompoort près de Prétoria, au Transvaal, site où l'on trouve des déchets formant une couche épaisse de 3 mètres et qui semble être associé à l'un des points de passage du gibier dans la chaîne de Magaliesberg, entre le *middleveld* et le *highveld*.

Quoi qu'il en soit, au cours de l'Acheuléen, l'homme s'installait toujours à proximité d'un point d'eau, par exemple dans les *dambos* où le gibier a l'habitude de se regrouper et où l'eau ne fait jamais défaut. Un tel site existe à Kabwe (Broken Hill), voisin du célèbre Kopje où l'on a découvert le crâne et d'autres restes de l'*Homo rhodesiensis*. On y a mis au jour une petite collection de grands outils tranchants associés à des sphéroïdes et à un certain nombre de petits outils de quartz. Il existe au Zimbabwe, à Lochard, à cheval sur la ligne de partage des eaux du Zambèze et du Limpopo, un autre gisement dans un dambo qui n'a pas encore été fouillé et qui a livré de nombreux bifaces et hachereaux. Au nord de la région d'Orange (Afrique du Sud) le lieu-dit Cornelia en est un autre exemple. A la différence des deux premiers gisements, Cornelia a livré de nombreux vestiges de faune dont on pense que certains sont liés à une industrie comportant quelques bifaces et hachereaux ainsi qu'un certain nombre de polyèdres, de « galets aménagés » et de petits outils. Il est possible que les animaux, en particulier les bubales géants, aient été refoulés dans la boue des *dambos* et mis à mort. Il y a lieu de croire qu'à l'époque le *highveld* était bien irrigué et recouvert d'herbe basse, de bosquets disséminés et de forêts ripicoles, à peu près comme aujourd'hui. Dans la brousse steppique du Karroo, au nord de la province du Cap et du Botswana, la population acheuléenne s'était fixée autour des cuvettes et des bassins lacustres peu profonds qui abondaient à l'époque dans cette région. Près de Kimberley, Doornlaagte est typique de ce genre d'établissement; on y trouve, apparemment dans leur contexte d'origine, toute une série d'outils cimentés et scellés dans une croûte calcaire. Le site a été occupé à maintes reprises pendant une période assez longue mais la faune est absente.

A Elandsfontein, près de Hopefield, dans la partie occidentale de la province du Cap, autour des mares ou *vleis*, et des cuvettes situées entre les anciennes dunes de sable stabilisées, l'homme acheuléen a dû trouver un terrain de choix pour la chasse aux grands mammifères. La faune est celle du Pléistocène moyen; elle est en général caractéristique de la faune historique du Cap; éléphants, rhinocéros, girafes, hippopotames, antilopes de moyenne et grande taille, *Equus* et sangliers. Là encore, il est possible que les animaux aient été tués après avoir été traqués jusqu'à des terrains marécageux; il n'est pas non plus impossible que l'on ait pratiqué l'empoisonnement des points d'eau. Ce gisement a livré la calotte crânienne d'un hominidé très proche de celui de Kabwe (Broken Hill) et indiscutablement plus avancé que *H. erectus*. Ainsi, rien ne permet de penser qu'à l'ouest du Cap l'environnement ait sensiblement différé de celui qui existe aujourd'hui.

Les hommes de l'Acheuléen ont aussi vécu sur le littoral, comme en témoigne l'important gisement découvert plus au sud, sur l'étroite plaine côtière, au cap Hangklip (False Bay), dans les dunes de sable consolidées qui

recouvrent la plage de 18 mètres. Il n'y a pas de faune mais le gisement a livré bon nombre de beaux bifaces et une moindre quantité de hachereaux ainsi que de nombreux raclours sur éclats, des raclours nucléiformes et de petits outils. Il importe toutefois de noter qu'à cette époque, tant sur les rives atlantiques du Maroc que dans le bassin méditerranéen, l'homme ne se nourrissait pas de mammifères marins ni de poissons, mais presque exclusivement de mammifères terrestres.

L'homme de l'Acheuléen campait aussi au voisinage des sources comme à Amanzi, dans la zone des pluies d'hiver, au sud du Grand Escarpement près de Fort Elisabeth. Plusieurs sources y ont déposé, lorsqu'elles étaient actives, une série de sables stratifiés, alors que, pendant les temps morts, au cours desquels croissaient des roseaux et autres végétaux, se formaient des couches de tourbe. L'homme de l'Acheuléen fréquentait régulièrement ces sources, campant aux alentours où les outils qu'il abandonnait ont été piétinés par les éléphants et autres animaux attirés eux aussi par ces mêmes eaux. On a mis au jour quelques assemblages épars et, d'après les vestiges de bois, de plantes et de pollens, il semble que la végétation de l'époque ne différerait pas sensiblement de celle qu'on trouve aujourd'hui au cap Macchia.

Enfin, en Afrique australe, l'homme de l'Acheuléen a parfois occupé des grottes dont deux doivent être signalées. La première, la grotte des foyers (*The Cave of Hearths*), est située à Makapan dans le *bushveld* du Transvaal septentrional et contient quelque 9 mètres de dépôts avec des niveaux d'occupation acheuléenne et des foyers. L'analyse des sédiments montre que les précipitations étaient alors plus fortes qu'aujourd'hui. La faune appartient généralement au Pléistocène moyen et s'apparente à celle du *bushveld* actuel. Ce gisement a livré également un fragment de mâchoire humaine — il s'agit d'un sujet jeune qui peut avoir des affinités avec les fossiles néandertaloïdes ou, peut-être, « rhodésioïdes »<sup>6</sup>. Le mobilier est comparable à celui de Kalambo Falls, de Hangklip et des autres gisements où l'on a découvert de grands outils tranchants, mêlés à un outillage de petite taille abondant. La seconde grotte, celle de Montagu, au sud de la province du Cap, est proche d'une source et d'un cours d'eau permanents, et entourée de végétation de maquis. Elle contient elle aussi un certain nombre de couches superposées d'époque acheuléenne récente, mais n'a malheureusement livré aucun reste de faune.

Ces divers gisements constituent de bons exemples des différents types d'habitat adoptés et de la variété des outillages acheuléens du Pleistocène Moyen. Tous les habitats ont en commun quelques caractéristiques. Ils sont en pays découverts, depuis les forêts claires de caducifoliés (Kalambo Falls, Kabwé [Broken Hill]) jusqu'aux prairies et parcs naturels (Lochard et Cornelia) ou aux maquis (Montagu et Amanzi). Tous sont à proximité immédiate de l'eau, là où les arbres procuraient de l'ombre et des fruits comestibles, et où le gibier avait tendance à se grouper à mesure que la saison sèche avançait. Tous sont situés dans des lieux où existent aujourd'hui

6. Voir p. 552.

plusieurs associations végétales (zones dites *écotones*) et, si le cadre général est resté le même que par le passé, comme l'indiquent les vestiges actuels, toutes ces associations végétales pouvaient être exploitées non loin des lieux d'habitat. Là où la faune s'est conservée, les gisements révèlent une prédilection pour le gros gibier: éléphants, hippopotames, girafes, grands bovidés, et *Equus*; mais on trouve aussi parmi les déchets des restes de petits bovidés, de suidés, etc.

Toute une gamme de matières premières a servi à la fabrication de l'outillage de pierre à partir des ressources locales; nous avons ainsi la preuve que l'homme de l'Acheuléen possédait une adresse et une faculté d'adaptation peu communes pour tailler de nombreuses roches à l'aide de percuteurs durs et tendres, et produire des outils très raffinés. Il savait choisir entre plusieurs techniques différentes celle qui s'appliquait le mieux aux matériaux utilisés. Partout où des gros galets de silex ou de quartzite constituaient la matière première, les bifaces étaient taillés directement à partir du galet; mais lorsqu'il fallait utiliser des blocs plus importants, l'homme de l'Acheuléen recourait à diverses méthodes ingénieuses<sup>7</sup> en préparant et débitant un grand nucléus pour obtenir des éclats importants à partir desquels il façonnait les bifaces et les hachereaux.

En Afrique australe, l'Acheuléen récent s'étend probablement sur une période à peu près comparable à celle de l'Acheuléen récent de l'Afrique orientale, soit peut-être de -700 000 environ à -200 000. Mais il n'existe pas encore de méthode suffisamment précise permettant de mesurer les différences d'âge entre les diverses industries acheuléennes. Lorsqu'on disposera de ces précisions, et qu'on aura pu fouiller un plus grand nombre de sites en stratigraphie, sans doute sera-t-il possible de définir quantitativement les tendances générales de la technologie des outillages et la parenté qui doit exister entre les différentes variantes identifiées au sein du complexe acheuléen, ainsi que la paléo-écologie d'un site donné à l'époque à laquelle il était occupé.

Ainsi que ce résumé nécessairement bref l'a montré, les industries acheuléennes se conforment à quelques modèles types qui se retrouvent dans l'ensemble du monde acheuléen. Il est des outillages qui consistent principalement en bifaces et hachereaux. D'autres qui comportent des galets aménagés et un outillage plus réduit à la manière de l'Oldowayan évolué, d'autres encore qui font apparaître diverses combinaisons de ces deux traditions, certains enfin où prédominent les pics, les racloirs nucléiformes et d'autres instruments « lourds ». Par conséquent, tandis qu'il existe une infinie variété dans la composition des industries, dans la nature de l'habitat et de ses ressources, certaines caractéristiques générales paraissent communes à l'ensemble de l'Acheuléen et suggèrent que le mode de vie ne variait guère d'un bout à l'autre du monde du biface. Le tableau général du comportement des hominidés au cours du Pléistocène moyen est donc

7. Par exemple: Pseudo-Levallois, proto-Levallois, Levallois, Tachengit et Kombewa. Voir M.N. BREZILLON, 1968, « La dénomination des objets de pierre taillée », *Gallia Préhistoire*, Suppl. IV, Paris, pp. 79-96 et 101-102.

celui de groupes de chasseurs-collecteurs ayant généralement le même style de vie, tendant à se grouper et à communiquer entre eux avec plus ou moins d'efficacité. Ils formaient des groupements plus importants que par le passé et se rendaient plus régulièrement à certains endroits déterminés selon un rythme saisonnier. La structure sociale doit avoir été encore suffisamment fluide pour permettre la libre circulation des individus et des idées. Toutefois, des zones importantes du continent africain, entre autres les forêts, restaient apparemment inhabitées; et la dispersion de l'ensemble de la population impliquait probablement l'isolement à peu près total de chacun de ces groupes par rapport à ses voisins.

### L'Acheuléen final ou «Fauresmithien»

On sait depuis longtemps que certaines industries ont existé sur le haut plateau de l'intérieur. Elles sont caractérisées par des bifaces de volume généralement plus réduit, fort bien fabriqués, une gamme étendue d'outils sur éclats, et des raclours nucléiformes; les hachereaux sont relativement peu nombreux. Ces industries datent probablement d'une époque plus récente que l'Acheuléen évoqué plus haut. S'il en est ainsi, elles représentent probablement un stade «final» de la tradition des bifaces. Pourtant, la plupart des outils sont recueillis en surface et peuvent avoir été mêlés à des éléments plus récents. La matière première utilisée était généralement la lydianite (schiste durci) dans les régions où abonde cette roche; ailleurs, le quartzite était d'un usage plus courant.

Peu de séries proviennent de fouilles et un très petit nombre seulement peut être considéré comme représentatif. L'une de ces séries provient d'une ancienne cuvette, près de Rooidam, à l'ouest de Kimberley. L'industrie y était incluse dans quelque 5 mètres de sédiments coiffés d'une croûte massive de calcaire steppique. Ces sédiments représentent une accumulation progressive de dépôts colluviaux due au ruissellement. Parfois de petites dimensions, les bifaces sont d'une facture plutôt médiocre et la plupart des outils sont de petits raclours, et autres petits instruments retouchés, tous en lydianite. Dans cet ensemble, la méthode de préparation du nucléus, connue sous le nom de «technique du nucléus discoïde», permettant d'obtenir plusieurs petits éclats, est bien représentée. Par contre, la technique «Levallois», qui donne un seul éclat plus grand à chaque préparation du nucléus, paraît absente. Deux autres gisements en place (sur le Vaal, près de Windsor-ten et dans la zone du barrage de Verwoerd sur l'Orange) contiennent une industrie similaire, mais avec la présence des deux techniques: le débitage Levallois et le nucléus discoïde. Il semble que la tradition et peut-être d'autres facteurs, comme le temps, peuvent expliquer cette variété dans la forme des éclats et du nucléus.

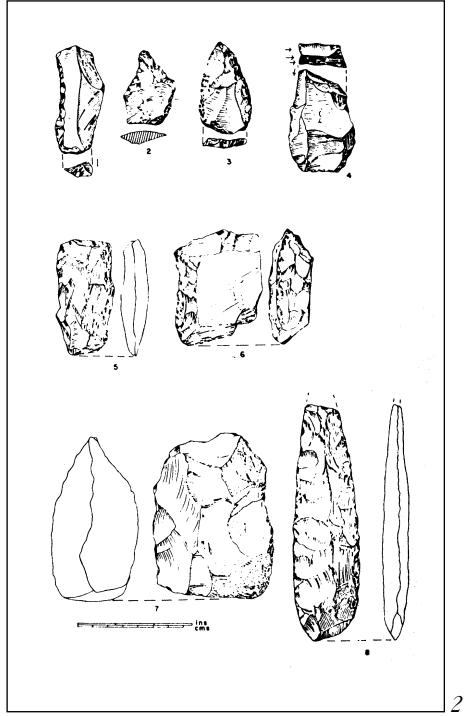
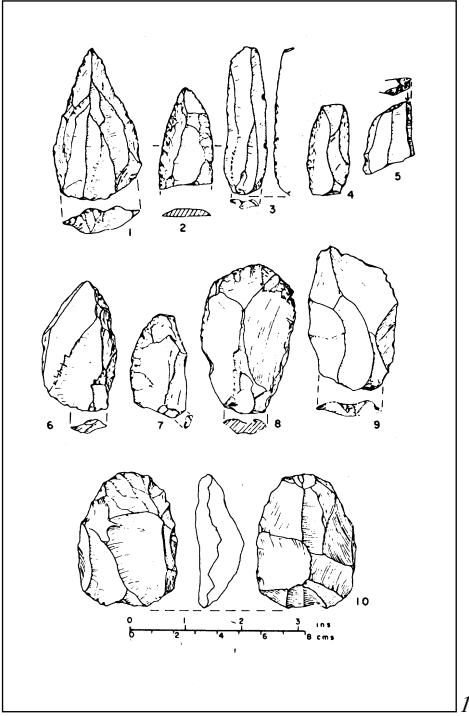
On a baptisé ces industries du nom de «Fauresmithien», d'après l'endroit de la région d'Orange où les bifaces amygdaloïdes caractéristiques ont été pour la première fois découverts en grande quantité à la surface. Cependant, on ne sait toujours pas si ces industries représentent une entité suffisamment distincte de l'Acheuléen pour mériter une appellation propre. On les trouve

le plus souvent dans les prairies, la brousse du Karroo et le maquis d'Afrique du Sud et de Namibie. La seule indication de leur âge possible est fournie par une datation au thorium/uranium sur un carbonate de Rooidam; celui-ci indique  $115\,000 \pm 10\,000$  années BP. On ignore à quelle époque les industries fauresmithiennes ont été remplacées par un nouveau complexe ou une nouvelle tradition technologique mettant l'accent sur l'outillage sur éclats et sur lames, qui marquent le commencement du Middle Stone Age. Il semble que ce changement ait pu intervenir entre  $-100\,000$  et  $-80\,000$ .

Dans les régions à plus fortes précipitations et à végétation plus dense de l'Afrique centrale, ce n'est pas le Fauresmithien qui a remplacé l'Acheuléen récent, mais des industries présentant une importante proportion d'outillage lourd: pics, bifaces, galets aménagés et raclours nucléiformes. Certes, ces types d'outils apparaissent déjà dans les industries acheuléennes; mais, à l'exception d'un faciès peu connu, ils n'avaient jamais, à cette époque, prévalu sur les autres types d'outils. Pourtant un tel équipement lourd devient prépondérant plus tard dans les zones de précipitations plus fortes et de températures plus élevées où on le trouve mêlé à toute une gamme d'outils légers faits sur éclats et fragments. On le rencontre en Zambie, au Zimbabwe, dans certaines régions de l'Afrique du Sud-Est (en particulier dans la plaine du Mozambique) et dans les régions côtières du Natal, où il appartient à ce que l'on appelle le complexe sangoen. Pour la plupart, les assemblages sangoens ne sont pas datés, si ce n'est de façon relative par la méthode stratigraphique. On ne sait pas avec certitude s'ils sont contemporains de l'Acheuléen final (Fauresmithien) des savanes herbeuses ou plus récents que lui.

A Kalambo Falls, le faciès du Sangoen local (industrie de Chipeta) est daté, d'après 12 résultats obtenus par la méthode du radiocarbone, de  $46\,000$  à  $38\,000$  BP. Dans l'Angola du Nord-Est, à Mufo, une phase comparable date d'environ  $38\,000$  BP. Au Zimbabwe, le Sangoen local (industrie de Gwelo) est comparable aux industries jadis dénommées «Proto-Stillbayen», mais pourrait être plus ancien<sup>8</sup>. Il est d'autant plus difficile d'établir une corrélation entre ces industries de type sangoen qu'il faut tenir compte de facteurs écologiques et autres, car là où l'habitat, la tradition ou des considérations particulières ont favorisé l'emploi de cet outillage lourd, il est probable qu'il a joué de bonne heure un rôle important et que ce rôle a persisté aussi longtemps que les raisons qui l'avaient fait adopter. Il est indéniable qu'il existe une corrélation entre cet outillage d'une part, et les fortes précipitations créant des zones de végétation plus denses, d'autre part. Il faut donc considérer ces éléments lourds comme déterminés par des données écologiques plutôt que comme représentant telle période ou tel stade culturel dans l'évolution de l'outillage de pierre. De même, puisqu'on peut montrer que ces éléments sangoens sont associés à des systèmes de végétation plus denses, on peut s'attendre qu'ils

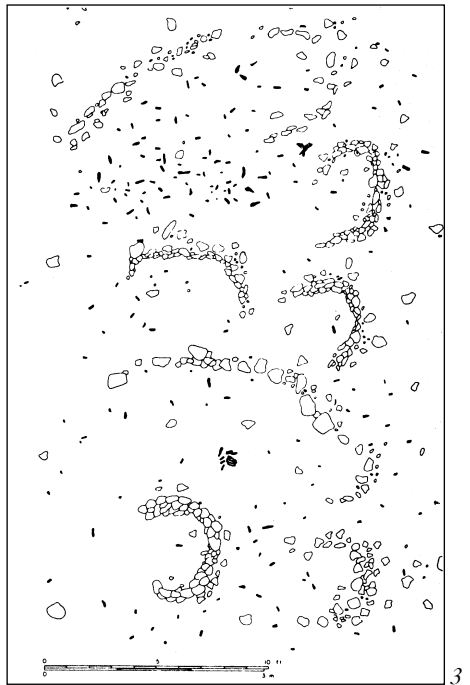
8. Ce sont les gisements de grottes en stratigraphie comme celles de Pomongwe et de Bambata et le site de plein air du plateau de Chavuma, d'après lequel cette industrie a été rebaptisée récemment «industrie de Chavuma», qui donnent la meilleure idée, au Zimbabwe, de la composition de ces ensembles protostillbayens. Bien qu'on ne dispose d'aucune date précise, il semble que l'industrie de Chavuma remonte au-delà de  $42\,000$  BP. L'industrie de Gwelo est par conséquent plus ancienne.



1. Objets façonnés du Middle Stone Age, en provenance de Witkrans Cave (Fig. 11, in J.D. Clark, 1971, « Human behavioural differences in Southern Africa during the Later Pleistocene », *American Anthropologist*, vol. 73). Tous sont en silex noir, sauf 6 qui est en schiste. 1 et 2: pointes unifaces; 3: lame utilisée; 4, 6, 7: racloirs simples; 5: burin sur troncature; 8: grattoir; 9: éclat Levallois; 10: nucleus Levallois.

2. Outils du Lupembien moyen, Kalambo Falls; Blocage 1, gisement B1, 1956. Tous sont en silex, sauf 4: burin dièdre (croûte siliceuse); 7: tranchoir (quartzite); 1: racloir concave simple; 2: grattoir denticulé, convergent et à museau; 3: pointe uniface; 5: hache nucléiforme; 6: grattoir nucléiforme; 8: pointe lancéolée.

3. Répartition des lames et fragments de lames utilisées, par rapport à des structures en blocs de dolérite, sur l'horizon primaire à Orangia (Fig. 58, in « The Stone Age Archaeology of Southern Africa, p. 166, 1974, C.G. Sampson, Academic Press, New York).



apparaissent d'abord, dans ces régions, à la même époque que les phases finales de l'Acheuléen (le Fauresmithien) dans les savanes herbeuses, et qu'ils soient absents des habitats plus ouverts où l'accent était placé, nous l'avons vu, sur d'autres types d'outillage. Des industries de type sangoen ont été découvertes en Zambie, au Malawi, au Zimbabwe, au Mozambique, en Angola, ainsi qu'au nord et au sud-est de l'Afrique du Sud. Ainsi pouvons-nous détecter dans le Fauresmithien et le Sangoen l'amorce d'une spécialisation régionale de l'outillage, qui reflète des modalités d'adaptation différentes selon qu'il est utilisé dans les prairies ou dans les forêts claires et les forêts denses.

## Middle Stone Age

La nécessité de considérer l'outillage de pierre de l'homme préhistorique — ce qui est généralement tout ce qui reste de lui — comme le produit de l'activité et des besoins immédiats de ceux qui le fabriquaient, et non comme l'ouvrage de populations nécessairement distinctes d'un point de vue génétique et ethnique, s'impose particulièrement à l'égard des diverses composantes des ensembles régionaux contemporains de ce que l'on a longtemps appelé le Middle Stone Age. Pour assigner un assemblage au Middle Stone Age, on se fondait essentiellement sur certaines caractéristiques techniques et typologiques et sur le fait qu'il se situait stratigraphiquement entre le Early Stone Age et le Late Stone Age. Ces termes évolutionnistes, chrono-stratigraphiques, ont aujourd'hui peu de signification: ils demeurent aussi mal définis qu'au moment de leur apparition. En outre, la chronologie au radiocarbone montre que les phases technologiques sur lesquelles reposent ces concepts sont plus conjecturales que réelles et que les techniques et les types d'outils qui constituaient leurs aboutissements transcendent des frontières horizontales aussi artificielles. Travaillant de très près, comme il le fait, sur des objets de pierre, le préhistorien tend parfois à négliger le fait que ceux-ci ne sont que la fraction subsistante d'une vaste gamme d'outils et de matériaux qui n'ont pas été conservés et qui, s'ils avaient pu être étudiés, auraient sûrement bouleversé nos conceptions de la technologie préhistorique. En outre, partout où le besoin s'en fait sentir, la technologie change en réponse à de nouvelles pressions et aux facultés de sélection et d'adaptation du groupe. Il convient de tenir compte de ces deux faits quand on étudie les industries lithiques qui témoignent du comportement culturel au cours du Pléistocène récent et de l'Holocène.

A un moment donné entre -100 000 et -80 000, le niveau de la mer commença à baisser par rapport au niveau surélevé de + 5 à 12 mètres qui est bien représenté par les restes de plages suspendues dans un certain nombre de localités du littoral méridional du continent<sup>9</sup>; et c'est peu après que l'homme a commencé à occuper des emplacements qui lui convenaient

9. On pense que le dernier niveau des hautes eaux correspond à la transgression du dernier interglaciaire (Eémien) dans le bassin de la Méditerranée où le niveau de la mer est généralement comparable: entre 6 et 8 mètres.

sur les plages ultérieurement dégagées. Certains de ces emplacements étaient des grottes et, malgré les particularités locales, la technologie de l'époque est généralement similaire dans la Méditerranée et en Afrique australe.

Au début de la dernière glaciation dans l'hémisphère nord correspond, sous les tropiques, une baisse de la température (d'environ 6 à 8 degrés) et de l'hygrométrie, bien que l'abaissement des taux d'évaporation ait assuré un approvisionnement en eau superficielle régulier et peut-être même plus abondant qu'aujourd'hui. Au même moment, le climat semi-aride qui était alors celui du Bassin du Zaïre dans la zone équatoriale, a considérablement réduit la forêt pérenne ou l'a remplacé par des herbages ou des forêts claires offrant ainsi aux hommes et au gibier un habitat hautement favorable; les uns et les autres commencèrent alors à peupler ce pays jusque là presque complètement inhabité. De même, pendant le Pléistocène récent, le désert du Namib, aujourd'hui si inhospitalier, fut occupé par des bandes de chasseurs qui laissèrent leur outillage sur les lieux de leurs campements.

Pendant le Middle Stone Age, la séquence stratigraphique de chaque grande région fait apparaître la cohérence du progrès technologique depuis les produits les moins élaborés jusqu'aux plus évolués et la diminution progressive de la taille des outils. Cependant, l'évolution culturelle d'une région n'est pas nécessairement comparable à celle d'une autre, bien qu'on puisse relever certaines tendances et caractéristiques communes. De nombreux facteurs — écologiques, technologiques et sociaux — sont probablement responsables des variations régionales caractéristiques des industries du Pléistocène supérieur. Des modes de vie différents exigeaient un outillage différent ou imposaient à l'outillage des utilisations différentes, et, bien que des innovations technologiques à l'échelle du continent aient pu jouer un rôle en déterminant l'époque à laquelle tel ou tel détail apparemment nouveau faisait son apparition, ce sont vraisemblablement la nature des ressources et les méthodes traditionnelles de leur exploitation qui ont été les facteurs décisifs de l'acceptation de tel perfectionnement et de la date de son adoption.

A cette époque, les techniques de base étaient la méthode Levallois et celle des nucléus discoïdes utilisées pour fabriquer des éclats et débiter les lames, d'abord par percussion directe puis au moyen d'une pièce intermédiaire. Les éclats et les lames étaient utilisés pour fabriquer des outils légers qui étaient retouchés en pointes, racloirs, couteaux, burins (ciseaux), perçoirs, etc. En Afrique australe, les industries régionales peuvent être groupées d'après leur technologie en trois grandes unités qui sont aussi en grande partie, sinon entièrement, des unités chronologiques. Pour cette raison, il est plus facile de les considérer comme des groupes ou des phases plutôt que comme des stades qui impliqueraient des rapports chronologiques.

Le premier de ces groupes ou phases (Groupe I) est caractérisé par de grands éclats préparés par la méthode Levallois et par de longues lames débitées par percussion directe. On n'en connaît que quelques assemblages épars<sup>10</sup>. Dans les quelques gisements où existe une séquence stratigraphi-

10. Ainsi, le pietersburgien inférieur de la couche 4 de la Grotte des Foyers, à Makapan; le Middle Stone Age I, immédiatement au-dessus de la plage de 6-8 m. à l'embouchure du fleuve



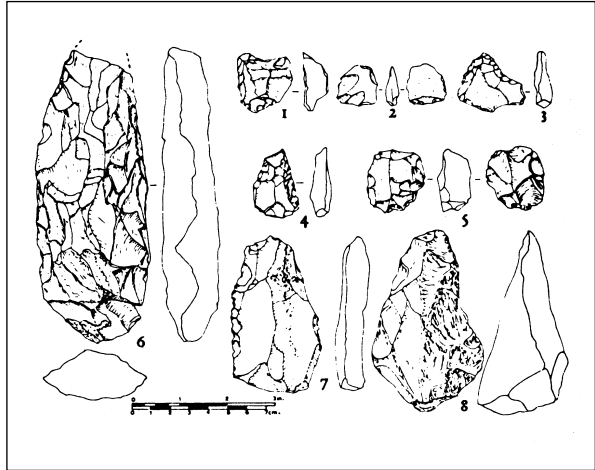
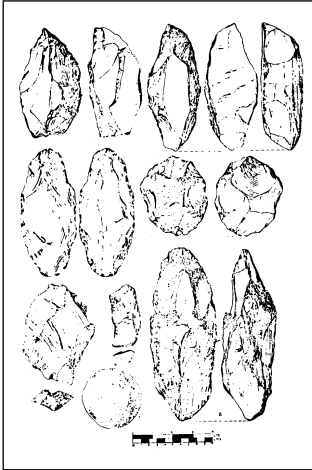
que, les phénomènes techniques les plus évolués apparaissent dans les strates supérieures et les ensembles lithiques du Groupe I sont les plus anciens (par exemple, à la Grotte des Foyers et aux chutes de Kalambo); mais il ne semble pas exister de cohérence chronologique entre les différentes régions. Ainsi, sur le Klassies on suppose que le Middle Stone Age I date d'environ –80 000 ans, tandis que l'industrie de Nakasasa de Kalambo Falls date d'environ 39 000 à 30 000 BP; les autres séries n'ont pas été mises au jour dans des contextes qu'il soit possible de dater.

D'autres industries qui appartiennent au début du Pléistocène supérieur et remontent donc à plus de 40 000 ans BP, mais qui n'entrent pas dans le Groupe I, présentent un ensemble de caractéristiques différent. Tel est le cas d'une industrie à éclats, nucléus, raclours nucléiformes, polyèdres, enclumes et outils de broyage en dolérite, provenant du niveau I de la couche de tourbe de Florisbad dans la région d'Orange. Ces outils sont en général atypiques et il se peut qu'ils ne représentent pas la gamme complète du matériel fabriqué à l'époque sur ce site; mais il est également possible qu'on puisse leur associer une lame unique, longiligne et retouchée. Ce même niveau I a également livré ce qui paraît être la poignée d'une arme de jet courbe, en bois, ainsi qu'un fragment de crâne d'hominidé. Cet horizon de Florisbad remonte au-delà de 48 000 BP. Une autre industrie, qui diffère de celle du Groupe I tout en lui étant probablement contemporaine, est celle de Chavuma, au Zimbabwe, dont il a été dit plus haut qu'elle remontait au-delà de 42 000 BP. Elle se caractérise par des pics, quelques rares bifaces et d'importants éléments légers comprenant, entre autres outils, des pointes, des raclours et des lames portant des traces d'utilisation. Ces outils sont taillés dans une matière première assez variée — chalcédoine, opaline, quartzite, quartz, etc. En Zambie, l'industrie de Twin Rivers (datation: 22 800 ± 1 000 BP) ressemble à celle de Chavuma bien que la datation, si elle est exacte, fasse ressortir qu'une méthode fondée sur la technologie a aujourd'hui beaucoup perdu de sa valeur comme élément de corrélation entre les industries de différentes régions.

De nombreuses séries provenant de grottes et de gisements de surface appartiennent à un second groupe d'industries (Groupe II)<sup>11</sup>. La datation les situe généralement entre 40 000 et 20 000 BP mais elles se prolongent parfois au-delà, par exemple sur la côte méridionale. Ces industries sont caractérisées par l'utilisation diversifiée des techniques du nucléus discoïde et levallois, en particulier en ce qui concerne le débitage d'éclats triangulaires, ainsi que par la production abondante de lames. Lames et éclats triangulaires, taillés le plus souvent dans le quartzite et la lydianite, sont courants dans les zones de pluies d'hiver au sud du Grand Escarpement du Sud-Ouest africain et sur les *highveld*

Klassies; un site de plein air dans la région de l'Orange River Scheme (Elandskloof); et un autre dans le Transvaal central (Koedoesrand). En outre, l'industrie de Nakasasa, à Kalambo Falls, est caractérisée par des formes similaires bien qu'elle possède aussi certains outils bifaciaux lourds du type que l'on peut s'attendre à rencontrer avec les industries des forêts claires à *Brachystegia*.

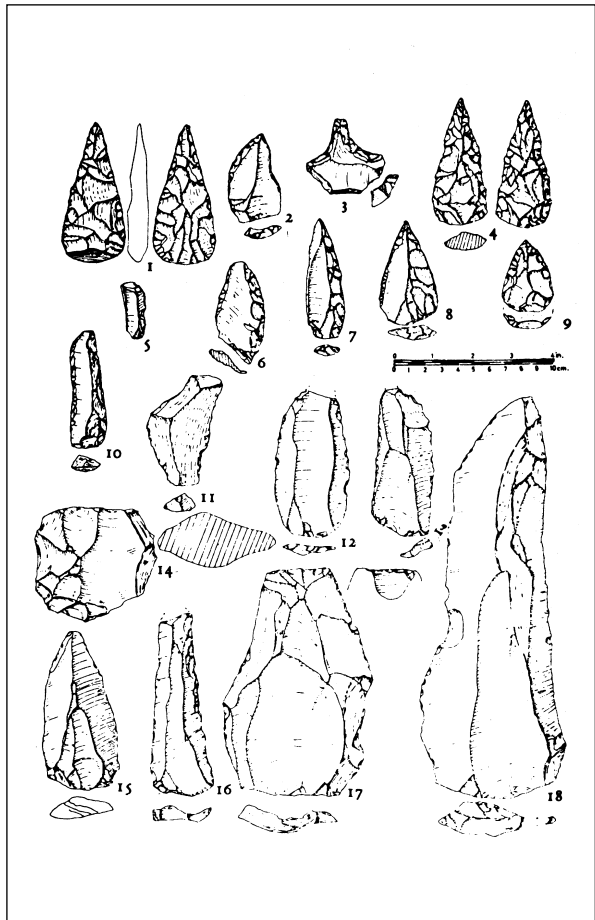
11. Exemples d'industries du Groupe II: couche 5 de la Grotte des Foyers; couche 1 de la grotte de Mvulu au Transvaal, Middle Stone Age II du fleuve Klassies; les outillages de Mossel Bay et de la Grotte de Skildergat au sud de la province du Cap; enfin l'industrie stillbayenne de la grotte de Mumbwa en Zambie.



1. *Civilisation sangoenne de Rhodésie. Variante du Zambèze (division supérieure). 1 et 2: pics; 3 et 8: haches nucléiformes; 4: nucléus discoïde; 5 et 6: éclats retouchés; 7: sphéroïde* (Pl. XII, in « *The Stone Age Cultures of Northern Rhodesia* », J.D. Clark, 1950, *South African Archaeological Society, Le Cap*).

2. *Industries du Middle Stone Age, Twin Rivers (Zambie). 1: racloir à angles; 2: éclat utilisé d'un nucléus discoïde de petite dimension; 3: racloir convergent; 4: racloir à pointe manquante; 5: racloir de petite dimension; 8: biface. Tous les spécimens sont en quartz, sauf le 3, en silex noir et le 8, en dolérite. Entre 32000 et 22000 ans BP* (Fig. 34, in « *The Prehistory of Africa* », J.D. Clark, 1970, *Thames and Hudson, Londres*).

3. *Industries de Pietersberg et Bombata, Grotte des foyers (Cave of Hearths), Transvaal, et Grotte de Bambata, Rhodésie. Outils caractéristiques des pays de buissons épineux et du Bushveld* (Fig. 35, in J.D. Clark, 1970).



2

3

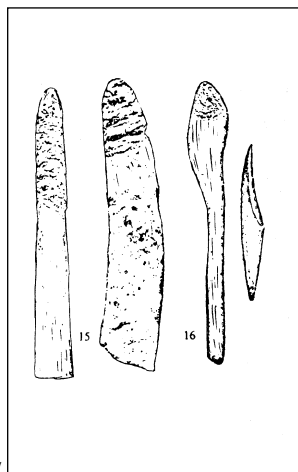
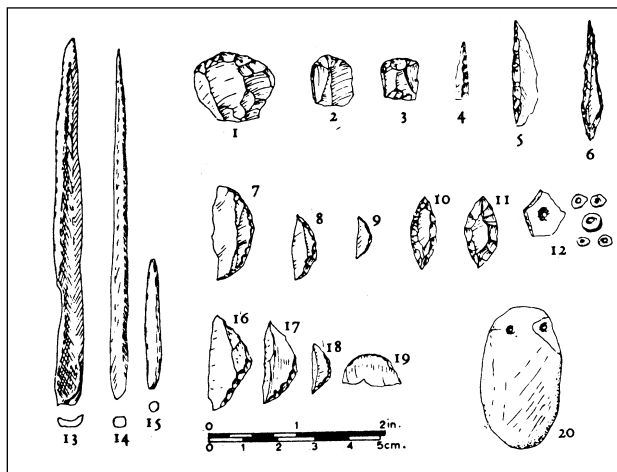
de la région d'Orange et du Transvaal. Sur ces outils du Groupe II, les retouches ne sont jamais très étendues; elles sont généralement limitées aux bords et sont alors souvent denticulées. Dans les forêts claires tropicales du nord du Limpopo, où l'utilisation du quartz était plus répandue, l'on trouve surtout des éclats plus courts taillés en racloirs et en diverses autres formes avec des retouches également limitées. Une partie de l'outillage, restreinte mais significative, se compose d'outils lourds, qui ont pu être produits, pense-t-on, en vue d'un usage plus généralisé du bois et de ses produits.

Un troisième groupe d'industrie (Groupe III)<sup>12</sup> se situe entre 35 000 à 15 000 BP; il se distingue par un nombre beaucoup plus grand d'outils à retouche ample. La retouche des racloirs et des grattoirs est semi-envahissante et les formes à étranglement ne sont pas rares; les pointes foliacées peuvent être retouchées sur la totalité d'une seule ou des deux faces; les perçoirs et les broyeurs sont caractéristiques. D'une façon générale les outils sont de plus petites dimensions et montrent, dans la retouche, un raffinement qui n'existait pas dans les groupes antérieurs.

En dehors des trois groupes qui viennent d'être décrits, il en est un quatrième (Groupe IV) qui s'en écarte par quelques différences marquantes. C'est le complexe connu sous le nom de «Magosien» ou «Second Inter-médiata». Il combine une forme évoluée et souvent miniaturisée de la technique du nucléus discoïde et de la technique levallois avec la fabrication de lames délicates, aux bords parallèles, débitées avec un chasse-lame d'os, de corne ou de bois dur. Les matières premières choisies sont généralement des roches cryptocristallines; et les pointes foliacées ou triangulaires, les racloirs et grattoirs qui en sont tirés, souvent par la méthode des nucléus discoïde et levallois, sont délicatement retouchés, parfois, croit-on, par pression. A ces outils traditionnels du Middle Stone Age, s'en ajoutent d'autres faits sur lames et sur fragments de lames, souvent de petites dimensions, dont un bord a été abattu, ou encore qui ont été utilisés ou retouchés de diverses façons, ainsi que plusieurs types de burins, notamment une forme carénée ou polyédrique. Ce type d'outillage semble être propre à certaines parties du sous-continent — au Zimbabwe et à la Zambie, à l'est de la région d'Orange, au sud de la province du Cap et à certaines parties de la Namibie, par exemple. Mais il est apparemment absent de la plus grande partie de la portion centrale du plateau intérieur où la lydianite a fourni la principale matière première. Si une telle distribution a une base écologique, il nous appartient de tenter de déterminer les caractères communs aux régions où ont été découvertes ces industries du Groupe IV.

On a considéré que ces industries «évoluées» représentaient une fusion entre les techniques du «nucléus préparé» du Middle Stone Age et la technique du débitage de lames au punch du «Paléolithique supérieur». Elles ne remonteraient alors guère au-delà de 15 000 à 20 000 BP et, de fait, un certain nombre de datations se situent dans cet intervalle. Toutefois, plus

12. Exemple: l'industrie du Pietersburgien supérieur de la Grotte des Toyers et de la grotte de Mvulu ou de la Grotte de Border au Natal; la partie supérieure du Stillbayen de la grotte de Peer dans la province du Cap; l'industrie Bambata des grottes Khami, au Zimbabwe.

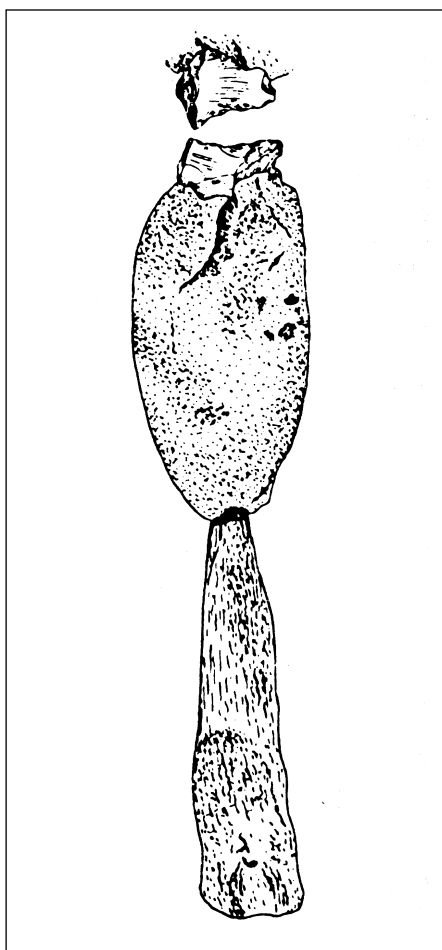


2

1. Outils des industries wiltoniennes (1 à 12) de la Province du Cap, Afrique du Sud (d'après M.C. Burkiitt, 1928): 1-3: grattoirs courts; 4, 5: microlithes droits à bord abattu; 6: poinçon; 7 à 9: segments de cercle; 10, 11: « doubles croissants »; 12: perles en coquille d'oeuf d'autruche. Les spécimens 3, 4 et 12 viennent de l'abri sous roche de Wilton, les autres de la Plaine du Cap. Silex et calcédoine. Outils des industries de Matopan (= « Wiltonien de Rhodésie ») (13 à 20) en provenance d'Amadzimba Cave, Matopos Hills, Rhodésie (d'après C.K. Cooke et K.R. Robinson, 1954); 13: poinçon en os spatulé; 14: pointe en os à talon en biseau; 15: élément cylindrique; 16-19: segments de cercle et croissants épais, quartz; 20: pendentif d'ardoise (Fig. 56, in « The Prehistory of Africa », J.D. Clark, 1970, Thames and Hudson, Londres).

2. Instruments en bois, provenant de gisements du Pléistocène en Afrique australe. 15: poignée d'un propulseur (à gauche), provenant du niveau I de la couche de tourbe à Florisbad Mineral Spring; âge C.48 000 BP. Comparer avec la poignée d'un propulseur australien, où des entailles ont été creusées pour empêcher la main de glisser; 16: massue et outil à double pointe, étage d'occupation acheuléenne à Kalambo Falls (Zambie); âge 190 000 BP (planches XV et XVI, in J.D. Clark, 1970).

3. Eclat d'herminette en forme de croissant, en silex noir, monté à l'aide de mastic, sur un manche en corne de rhinocéros, provenant d'une grotte de Plettenberg Bay, à l'est de la Province du Cap (d'après J.D. Clark, 1959).



3

récemment, plusieurs dates très antérieures à celles-ci<sup>13</sup> ont été obtenues pour les industries du Groupe IV, qui ont été baptisées *magosiennes* ou, en Afrique du Sud, « Howieson's Poort » (d'après le nom du gisement où le premier outillage caractéristique a été découvert, non loin de Grahamstown). Malheureusement, exception faite de la grotte de Montagu, dans la province du Cap, et de l'industrie de Tshangulan au Zimbabwe, aucune information précise sur la composition de ces découvertes n'est encore disponible, de telle sorte qu'on ne sait si tous ces ensembles sont homogènes ou s'il existe plus d'une industrie.

En admettant, pour le moment, que les ensembles soient homogènes, ces dates éloignées montrent qu'une technologie évoluée de la lame a coexisté en Afrique australe avec les technologies traditionnelles des éclats préparés du Middle Stone Age. La situation ne diffère guère de celle de l'Afrique du Nord, où deux complexes industriels contemporains, la culture de Dabba et l'Atérien, se différencient au niveau régional. L'évolution et la succession des industries de pierre ont généralement été expliquées dans le passé par des mouvements de populations génétiquement distinctes. Toutefois cette hypothèse de migrations n'est guère étayée par d'autres preuves, et la façon dont les industries ont été adoptées par des populations de chasseurs-collecteurs et dont elles se sont répandues parmi elles doit dépendre beaucoup plus des avantages et de la supériorité qu'elles possédaient par rapport à l'équipement traditionnel, en particulier lorsque leur emploi facilitait l'exploitation de nouvelles ressources. A moins qu'elles n'impliquent l'occupation de régions « vides » telles que le Nouveau Monde ou le bassin du Zaïre et les zones forestières d'Afrique occidentale à la fin du Pléistocène moyen, les migrations sur de longues distances sont probablement minimales pour des chasseurs-cueilleurs et concernent plus particulièrement les populations agricoles. L'invention indépendante, par des populations presque isolées, ayant des ressources et des méthodes d'exploitation similaires, constitue une explication plus vraisemblable des changements apportés à l'outillage; l'explication réside plus dans la diffusion d'un stimulus que dans de vastes migrations ethniques.

A titre d'explication, il est nécessaire d'examiner brièvement les témoignages fossiles de l'Afrique australe après la fin de l'Acheuléen, auxquels le crâne de Saldanha paraît être associé. Dès lors que le crâne de Kabwe (Broken Hill) s'apparente de si près à celui de Saldanha, il est vraisemblable qu'ils ne sont pas tellement éloignés dans le temps. Le petit nombre d'outils et de sphéroïdes légers en provenance de Kabwe qui paraissent avoir été associés aux restes d'hominidé ne sont pas typiques, et peuvent se situer n'importe où entre l'Acheuléen récent et le début du Middle Stone Age. Des niveaux d'habitats en stratigraphie attribués à cette période ont été découverts dans ce gisement, si bien que, tandis qu'il est possible de présumer que le crâne presque complet et les autres vestiges sont représentatifs de la

13. Les industries du Groupe IV ont été datées: à la Grotte de Montagu de -23 200 à -48 850. Sur le Klassies, au sud de la province du Cap, les datations tournent autour de 36 000 BP; à la grotte de Rose Cottage, dans la région d'Orange, elle est de -50 000, et de -46 300 pour l'« Epi-Pietersburgien » à la grotte de Border. Le Tshangulan, industrie du Groupe IV, au Zimbabwe, se situe entre 21 700 ± 780 et 25 650 ± 1 800 BP.

famille d'hominidés auxquels on doit le Sangoen local ou l'Acheuléen final, il est impossible d'en apporter la preuve tant qu'une méthode de datation plus précise n'aura pas été appliquée au fossile même. Pourtant, les analogies entre les fossiles de Saldanha et de Kabwe (Broken Hill), le fragment crânien (H. 12) du Bed IV de la gorge d'Olduvai et celui de Njarassi, dans le *Rift* du lac Eyassi, en Afrique orientale, sembleraient indiquer que ces formes « rhodésioïdes » et autres formes apparentées à l'*Homo sapiens* ont remplacé *H. erectus* à la fin du Pléistocène moyen (comme l'homme de Néandertal en Eurasie) et qu'au début du Pléistocène supérieur, ils étaient largement répandus dans les zones tropicales de l'Afrique sub-saharienne<sup>14</sup>.

On peut penser que les changements climatiques qui, d'après les études polliniques, limnologiques et autres, se sont produits en Afrique en même temps que ceux qui accompagnaient en Eurasie la dernière glaciation, la dispersion générale et le quasi-isolement des populations d'hominidés ont provoqué des changements et une évolution dans plusieurs directions différentes, alors que les hominidés s'adaptaient plus efficacement sur les plans génétique et culturel aux environnements variés qu'ils avaient réussi à occuper.

Quelles qu'aient été les causes — maîtrise du langage, évolution de la structure sociale, technologie avancée ou autres — qui ont apporté à l'homme moderne (*H. Sapiens sapiens*) un avantage indéniable sur les autres hominidés, il est certain qu'elles sont à la base des interactions génétiques entraînées par le remplacement relativement rapide des néandertaloïdes, rhodésioïdes et autres formes moins heureusement adaptées. L'homme moderne (représenté par les crânes de la « Formation de Kibish », dans le bassin inférieur de l'Omo, et le bassin du lac Victoria, à Kanjera) paraît présent en Afrique orientale il y a environ 200 000 ans BP. En Afrique australe, le crâne de Florisbad, qui date de plus de 48 000 ans, appartient à une forme ancienne, robuste, proche de l'homme moderne. Un certain nombre de fossiles plus récents, mais datés avec moins de précision, dont la plupart se situent entre -35 000 et -20 000 (Boskop, Grotte de Border, Tuinplaats, Skildergat (Grotte de Peer), Mimbwa et quelques autres), représentent plusieurs populations différenciées sur le plan régional et déjà modernes, responsables de l'une ou l'autre des variantes culturelles du Middle Stone Age.

Vers la fin du Pléistocène, il y a quelque 10 000 ans, des populations génétiquement apparentées mais régionalement distinctes, ancêtres lointains de certains des peuples d'aujourd'hui, se sont différenciées — les souches de San, grands et petits, en Afrique méridionale et en Afrique du centre-est; les « Négroïdes d'Afrique » équatoriale et occidentale; le profil « nilotique » de l'Afrique orientale. Les fossiles sont fragmentaires; ils se limitent généralement à un seul spécimen. Il est rare que l'on trouve des indications précises sur la portée des variations auxquelles on peut s'attendre au sein d'une seule et même population. Toutefois, il n'en est pas moins clair que les « races » africaines autochtones ont une ancienneté considérable sur le continent où

14. De nouvelles datations par racémisation pour deux des fossiles d'hominidés indiquent une période allant de 100 000 à 200 000 BP (J. BADA: communication personnelle).

l'on peut considérer qu'elles ont évolué pendant le Pléistocène supérieur et les débuts de l'Holocène à la suite d'une longue période d'adaptation et de sélection dans les principales régions biogéographiques.

Comme il est indiqué plus haut, les lames obtenues par percussion indirecte et divers petits outils sur lames à bord abattu ou à troncature, découverts avec l'outillage du Groupe IV (Howieson's Poort), ont, dans le passé, été considérés comme le signe de mouvements de population; cet outillage aurait été introduit par des groupes immigrants d'« hommes modernes ». Que cette « hypothèse ethnique » se vérifie par la suite ou que cet outillage reflète l'adoption de nouvelles techniques transmises par diffusion d'un stimulus et adoptées parce qu'elles permettaient une exploitation plus efficace des ressources locales, ou encore qu'il soit le produit de facteurs totalement différents, il convient d'attendre le résultat d'une étude définitive des sites fouillés pour être fixé sur ce point. Toutefois, quelle qu'en soit la cause, il est peu douteux que l'introduction de la technologie des lamelles se rattache au développement des outils composites où deux ou plusieurs pièces et (ou) matériaux se combinent pour donner un instrument plus perfectionné et plus efficace. L'emmanchement de la pierre ou d'autres matériaux pour en obtenir une plus grande efficacité a probablement commencé dès l'époque du Groupe II: les traces d'amincissement sur les faces dorsales des pointes de Mossel Bay ou l'enlèvement du talon par des retouches inverses semblent indiquer des modifications liées à la fixation d'un manche. Ainsi en Afrique le moyen le plus simple de monter, par exemple, un couteau de pierre ou une pointe de projectile était probablement d'utiliser différentes formes de mastic (résine, gomme, latex, etc.) avec des ligatures de fibres et de tendons.

L'apparition de l'homme moderne dans la préhistoire s'accompagne de toute une série d'innovations sur le plan des pratiques et des caractéristiques culturelles. Les sédiments accumulés dans les grottes et les abris sous roche, ainsi que dans certains sites de plein air favorables, montrent que désormais les installations saisonnières sont une règle générale. Il semble que nous ayons à faire à des groupes beaucoup plus structurés bien qu'ils soient restés ouverts et que leur composition ait été sujette à de fréquentes modifications. La multiplicité et la normalisation des différents types d'outils, la fréquence plus grande des sépultures intentionnelles et le dépôt d'objets et d'aliments placés auprès du mort pour lui permettre d'affronter l'au-delà, l'emploi plus régulier de pigments dans la décoration, probablement le rituel, et même le goût de la musique, décelable en Afrique du Nord: tout témoigne des avantages génétiques certains de l'*Homo sapiens sapiens*. Un des aspects de la plus grande spécialisation de l'outillage à l'échelon régional s'explique par les préférences locales pour certaines espèces de gibier et la consommation plus intensive de certains aliments végétaux, dont la préparation requiert meulage et broyage. Le matériel de broyage apparaît pour la première fois avec les groupes III et IV, plus particulièrement peu après -25 000. Tout un ensemble d'outils lourds accompagne les outils plus légers du nord et du nord-est de la Zambie. Il reflète un cadre d'exploitation offrant des ressources très analogues à celles du Zaïre et de l'Angola.

L'idée traditionnelle que l'on se faisait du Middle Stone Age, comprenant des variantes régionales distinctes (Stillbay, Pietersburg, Mossel Bay, Howieson's Poort, etc.), toutes plus ou moins contemporaines et caractérisées par quelques fossiles directeurs, peut nous paraître aujourd'hui simplifiée à l'excès. Les industries du Middle Stone Age méritent d'être considérées comme les produits d'une adaptation régulière à des régions ou zones biogéographiques distinctes, où les besoins et les activités des groupes humains ont dicté le choix des matières premières à utiliser pour la fabrication des artefacts. Pour établir l'importance relative, aux yeux du groupe, des divers matériaux — bois, pierre, os, corne, etc. — le mieux est de comparer les données de la paléo-écologie à celles des approches du type « site catchment analysis »<sup>15</sup>. Un ensemble d'outils de pierre quelconque ne signifie pas obligatoirement « médiocrité » pas plus qu'un ensemble d'outils de pierre « raffinés » n'est signe de supériorité. Les outils lithiques à eux seuls nous fournissent un minimum d'informations quant au comportement de ceux qui les ont fabriqués. Seule est significative l'association de ces objets et de tous les autres produits de l'activité humaine conservés pour une phase d'occupation. La structure des sites du Middle Stone Age est moins bien connue que celle de l'Acheuléen et des époques antérieures. La Grotte des Foyers nous apporte la preuve de l'existence de foyers et la Grotte de Montagu nous renseigne sur la répartition des outils autour des foyers à chaque horizon. Le site d'Orangea I a livré des « fondations » en pierre de plusieurs petits coupe-vent, et l'on a pu repérer une vaste zone d'activité protégée à Zeekoegat 27, dans la région de l'Orange River Scheme. Des ossements entassés après une ou plusieurs chasses fructueuses ont été retrouvés à Kalkbank, dans le centre du Transvaal; enfin, d'après les découvertes dans la Grotte des Lions, au Swaziland, il apparaît que l'on a commencé à extraire de l'hématite pour les pigments il y a quelque 28 000 ans. Des enclumes calées pour le débitage des pierres ont été retrouvées dans les horizons de Rubble I, à Kalambo Falls. Elles datent d'environ 27 000 BP. On a également découvert sur le même site de petits cercles de pierre qui ont peut-être délimité des foyers, tandis que les vestiges d'un campement temporaire de l'industrie Bambata ont été découverts éparpillés sur la rivière Nata, au Botswana. Les restes de faune correspondant à des déchets de nourriture montrent que les gros animaux constituaient la source principale de ravitaillement; certains d'entre eux, buffles, gnous, bubales, zèbres et suidés, figurent parmi les espèces les plus fréquemment rapportées sur les lieux d'habitation. Dans l'ensemble, il apparaît qu'on retrouve sur les sites du Middle Stone Age une plus grande variété d'espèces que sur ceux de l'Acheuléen. Cependant, si l'acquisition de meilleures armes de chasse semble avoir permis des expéditions plus

15. Le « site catchment analysis » est une méthode prônée par Vita FINZI et HIGGS (1970) pour établir le potentiel des ressources d'une région exploitée à partir d'un site préhistorique donné. Cela nécessite l'identification des limites du territoire, et de la mesure dans laquelle l'habitat et le biome diffèrent des actuels. Vita FINZI et E.S. HIGGS 1970, « Prehistoric economy in the Mount Carmel Area of Palestine: site catchment analysis », *Proc. of the Preh. Soc.*, 36, 1-37.



fructueuses, le tableau de chasse demeure très varié. Ce n'est qu'avec le Late Stone Age qu'il prend un caractère plus sélectif.

En résumé, il n'est plus possible de considérer les industries du Middle Stone Age comme traduisant une progression simple et linéaire vers une technologie plus raffinée et plus évoluée. Elles révèlent au contraire, si les datations sont exactes, un certain nombre de techniques différentes ayant une base essentiellement économique. Ces techniques s'influencent mutuellement à des degrés divers et peuvent évoluer en fonction des besoins matériels. Les différentes variantes identifiées reflètent probablement des préférences régionales en matière de ressources et d'extraction, même si la plupart de ces variantes appellent une définition plus précise. Dans quelques régions, certains sites en stratigraphie (comme la Grotte des Foyers) laissent apparaître une séquence nettement progressive, tandis que dans d'autres (Klassies River sur la côte méridionale de l'Afrique du Sud et la Grotte de Zombepata, au Zimbabwe), la succession stratigraphique n'est pas sans rappeler les traditions moustériennes de l'ouest de la France, et certains groupes peuvent se succéder sans continuité apparente. Le remplacement d'un groupe par un autre peut être dû à des causes économiques et refléter des changements écologiques, donc indiquer de nouvelles préférences alimentaires. Les rares témoignages dont nous disposons confirmeraient cette hypothèse ; mais les analyses détaillées de la faune et les données polliniques manquent encore pour établir si de telles variantes ont pu survenir simultanément dans de vastes régions biogéographiques ou si elles ne font que refléter une évolution temporelle des ressources alimentaires de tel ou tel habitat.

Tandis que le Middle Stone Age, en Afrique du Sud, est à peu près contemporain du Paléolithique supérieur européen, ses phases primitives, bien qu'elles soient fort mal connues, paraissent être plus généralement contemporaines du Moustérien ou du Jabrudien (Pré-aurignacien) du Moyen-Orient.

## Late Stone Age

En Afrique australe, l'image classique du Late Stone Age est celle d'industries principalement microlithiques, généralement baptisées « wiltoniennes » d'après le nom de la grotte située à l'ouest de la province du Cap où ces industries caractéristiques ont été découvertes et décrites pour la première fois, ainsi que l'industrie à raclours, dite de Smithfield, dans la zone à lydianite du highveld. Dans quelques sites du sous-continent, cependant, on a découvert des industries auxquelles on a donné le nom de pré-wiltoniennes. Elles ont fait leur apparition il y a un peu plus de 20 000 ans et marquent un changement radical dans la technologie de l'outillage lithique. Les « nucléus préparés » du Middle Stone Age font place à des nucléus sans forme précise dont sont débités des éclats irréguliers. Les seuls outils préservant un caractère spécifique paraissent être des types variés de grands raclours, des grattoirs sur éclat ou abrupts, ainsi que plusieurs formes de grattoirs plus petits et convexes.

On en trouve des spécimens sur des gisements de la côte méridionale<sup>16</sup> de la région d'Orange<sup>17</sup> du Transvaal<sup>18</sup> et de la Namibie<sup>19</sup> où ces vestiges sont associés à l'abattage de trois éléphants.

Au Zimbabwe, l'industrie équivalente est le Pomobgwien qui se situe entre  $\pm 9400$  et  $12200$  BP. Elle est en particulier associée à de grands foyers de cendres blanches, et quelques-unes des premières pointes en os découvertes à cette époque. Il faut peut-être lui rattacher un niveau de la grotte Leopard's Hill, en Zambie, daté de  $21000$  à  $23000$  BP. D'autres trouvailles, non encore datées, ont été faites à Pondoland (Grotte d'Umgazana), dans la vallée du Moyen-Zambèze, en Zambie (Lukanda) et dans d'autres régions. Il semblerait, d'après cette répartition, que ce changement technologique radical pourrait avoir été assez général entre  $\pm 20000$  et  $9000$ . Les causes en demeurent incertaines. Toutefois, l'auteur du présent chapitre présume qu'elle pourrait bien être la résultante des changements de l'environnement survenus à cette époque, et que l'on pense avoir mis en évidence dans un certain nombre de sites de l'Afrique australe (baie de Nelson, Zombepata, etc.) et du développement ou de la diffusion d'un outillage et de techniques plus efficaces en particulier de méthodes nouvelles de chasse.

Ces industries « pré-wiltoniennes » sont associées à l'exploitation de grands ongulés : bubales, gnous, antilopes bleues et quagga. En outre, dans la grotte de la baie de Nelson, il semble qu'elles aient coïncidé avec un changement écologique survenu peu après  $12000$  BP, lorsque la faune des prairies a été remplacée par les espèces de la forêt pérenne ; en outre, l'apparition d'une grande quantité d'animaux marins parmi les restes de faune indique que la montée du niveau de la mer, au cours des dernières phases du Pléistocène, avait rendu possible l'exploitation directe de la faune marine à partir de cette grotte.

Il semble aujourd'hui que les industries à lamelles, comprenant un pourcentage élevé de formes microlithiques à bord abattu aient pu apparaître dans le sud de l'Afrique centrale sensiblement plus tôt qu'on ne l'avait pensé. L'une des plus anciennes de ces industries est représentée par le stade ancien de l'industrie Nachikufienne (Nachikufu I) de Zambie où la plus ancienne datation donne  $16715 \pm 95$  BP. Une industrie wiltonienne locale est apparue au Zimbabwe vers  $12000$  BP (grotte de Tschangula) et un peu plus tard en Afrique du Sud (approximativement  $8000$  à  $5000$  BP). Ces exemples du sud de l'Afrique centrale ont comme parallèles les industries purement microlithiques de lames à dos provenant de gisements d'Afrique orientale — celles de l'Ouganda (grotte de Munyama, île Buwuma,  $14480 \pm 130$  BP) ;

16. Grotte de la baie de Nelson, datée de  $18000$  à  $12000$  BP; Matjes River, remontant à  $11250/10500$  BP, et Oakhurst. Dans la grotte de la baie de Nelson, une industrie qui recouvre l'industrie à grattoirs abrupts date de  $12000$  à  $9000$  BP. La plupart des outils sont faits sur de grands éclats; il n'existe pas de formes microlithiques. Une industrie « pré-wiltonienne » analogue se rencontre dans d'autres gisements de la région des montagnes méridionales, par exemple à Memkoutboum, où elle date de  $10500 \pm 190$  BP.

17. « Smithfield A », par exemple l'industrie de la phase I, de Zeekoeget 13.

18. Uitkomst, daté de  $7680$  BP.

19. Windhoek, remontant à  $\pm 10000$  BP.

du Kenya, du Rift de Nakuru/Naivasha (Prolonged Drift, 13 300 ± 220 BP) et de la Tanzanie centrale (abri sous roche de Kiesese, 18 190 ± 300 BP). Dans le bassin du Zaïre, le Tshitoliien représente une industrie apparentée, mais régionalement distincte (12 970 ± 250 BP).

La tradition microlithique coïncide avec le développement de formes de plus en plus efficaces d'outils composites; l'un des plus significatifs étant l'arc et la flèche. On ignore à quelle date ces armes apparurent en Afrique pour la première fois, sans doute pendant la dernière phase du Pléistocène. Mais tout aussi importants que les segments et autres formes d'outils à bord abattu en pierre, utilisés comme armatures de flèches, furent les différentes formes de pointes en os et armes de jet qui furent probablement aussi des pointes de flèches. Certaines d'entre elles remontent sans doute à 12 000 ans.

On estime possible de reconnaître des séquences évolutives dans ces industries microlithiques en de nombreux points de l'Afrique australe mais, dans d'autres régions, comme au nord-ouest de la Zambie, le nucléus discoïde a apparemment persisté jusqu'au deuxième millénaire avant notre ère, tandis qu'ailleurs (dans la région d'Orange, par exemple), les éléments microlithiques wiltoniens semblent avoir disparu pour être remplacés par des industries où prédominera le grattoir (Smithfield B).

On connaît beaucoup plus de sites du Late Stone Age que du Middle Stone Age, et l'on a des raisons de penser que le début de l'Holocène a été une période d'augmentation démographique. C'est également à partir de cette époque (10 000 BP) que les grottes et les abris sous roche ont été de plus en plus occupés. Les ressources locales ont été exploitées plus intensément qu'auparavant, et les restes de faune découverts sur les sites d'habitation montrent l'importance accrue de la chasse et de la capture d'animaux déterminés. Il est vraisemblable que ce type d'exploitation n'était pas très différent de celui des San actuels du Kalahari et autres chasseurs-cueilleurs de la zone tropicale aride.

Les déplacements et le territoire d'un groupe dépendaient sans doute des ressources saisonnières en eau, en végétaux et animaux, et l'on peut imaginer des contacts réguliers entre groupes voisins. Ceux qui vivaient à proximité de sources d'eau douce ou de la mer exploitaient désormais aussi les ressources locales en poissons, coquillages et mammifères aquatiques. D'autres chassaient surtout les immenses troupeaux d'antilopes; d'autres encore le petit gibier. Dans la région montagneuse méridionale de la province du Cap, les formes d'outils les plus communes sont des petits grattoirs de différents types. Les déchets alimentaires proviennent le plus souvent de petits mammifères, vraisemblablement piégés. D'autre part, au Zimbabwe, en Zambie et ailleurs, dans les prairies et les forêts claires, les industries révèlent de nombreux segments microlithiques et des lamelles à bord abattu associés à des déchets de grands mammifères. Ces outils indiquent que les armes principales durent être l'arc et la flèche, les microlithes étant emmanchés, seuls ou par paires, pour former de larges pointes tranchantes semblables à celles de l'Égypte dynastique et aux quelques flèches des San de l'époque historique qui sont parvenues jusqu'à nous. L'étendue des territoires des groupes de chasseurs a dû dépendre de divers facteurs écologiques. Dans l'ouest de la province du Cap (De Hangen),

on a montré que les groupes préhistoriques de San passaient l'hiver sur la côte, vivant surtout des produits de la mer, et l'été dans les montagnes, à quelque 140 kilomètres à l'intérieur, où ils se nourrissaient de plantes diverses, d'hyrax, de tortues et autre menu gibier.

Dans les régions très favorables de l'Afrique australe, les chasseurs-cueilleurs du Late Stone Age ont occupé certaines des zones les plus riches du monde en ressources alimentaires animales et végétales. Lorsque, comme ici, les ressources de la chasse étaient pratiquement inépuisables, le temps ne manquait point aux chasseurs pour s'adonner à des activités intellectuelles comme en témoignent, par exemple, les merveilleux vestiges de l'art rupestre des monts Drakensberg, du Zimbabwe et de Namibie. Il est vrai que nombre de ces œuvres artistiques ne remontent guère au-delà de 2000 à 3000 ans; elles n'en offrent pas moins un témoignage incomparable du mode de vie de ces chasseurs-cueilleurs préhistoriques qui, à bien des égards, s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les San du Kalahari central. Il est clair que cet art remonte également à une très haute époque et les peintures les plus anciennes découvertes à ce jour en Afrique australe proviennent de l'abri sous roche d'Apollo 11 au sud-ouest africain (Namibie) où elles se présentent sur des pans de rocher à un niveau daté 28 000 BP.

Au cours des tout premiers siècles de notre ère, les populations du Late Stone Age vivant de chasse et de cueillette ont été remplacées dans une grande partie de l'Afrique australe par des agriculteurs connaissant la métallurgie. Il y a de fortes chances pour que ces populations aient été les précurseurs des émigrants de langue bantu qui seraient partis d'un territoire situé au nord-ouest (Tchad et Cameroun), pour s'installer dans le sous-continent. Par conséquent, il n'y a pas en Afrique australe de traces probantes de culture néolithique, ce qui voudrait dire qu'il n'y a pas eu d'agriculteurs fabriquant de la poterie, mais seulement des populations connaissant un outillage lithique, notamment des haches meulées et polies. Il faut toutefois nuancer cette assertion en disant que s'il n'y a pas de trace d'agriculture avant l'apparition des populations du début de l'Age du Fer, il est indéniable que, dans l'Afrique du Sud-Ouest, certains groupes du Late Stone Age récent avaient des moutons puis des bovins, au plus tard vers le premier siècle avant notre ère et, presque certainement, plus tôt encore. On peut assimiler certains d'entre eux aux Khoï Khoï historiques, c'est-à-dire à des pasteurs nomades qui ne pratiquaient pas l'agriculture mais fabriquaient un type déterminé de poterie. Cependant, aucun vestige d'habitat pastoral identifié avec certitude n'a encore été mis au jour, de sorte que faute de pouvoir compter sur l'archéologie, il nous faut, pour connaître ces groupes, recourir aux sources historiques. La question se pose également de savoir d'où provenait leur bétail. D'après certains auteurs, les données linguistiques indiquent qu'il serait venu de peuples parlant les langues du Soudan oriental et central alors que d'autres penchent plutôt pour des migrants du début de l'Age du Fer. Quelle que soit l'origine, il est peu probable que le début de cette phase pastorale soit antérieure à 300 avant notre ère, et elle s'est achevée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, les résultats des recherches préhistoriques menées en Afrique australe montrent le rôle prépondérant qu'ont joué les terres du haut plateau

intérieur dans l'évolution de l'homme fabricant d'outils. L'ingéniosité et l'efficacité croissantes avec lesquelles les populations d'hominidés successives ont su élaborer des comportements et un capital culturel, qui leur ont permis d'exploiter toujours plus intensément les ressources des écosystèmes où elles ont vécu, permettent d'expliquer les différences ethniques et culturelles qui distinguent les peuples autochtones de l'Afrique australe actuelle (San et Khoï Khoï, BergDama, OvaTjimba, Twa et Bantu), tout en démontrant la haute antiquité et la grande continuité de nombreux traits de comportement qui ont survécu jusqu'à notre époque.

# Préhistoire de l'Afrique centrale

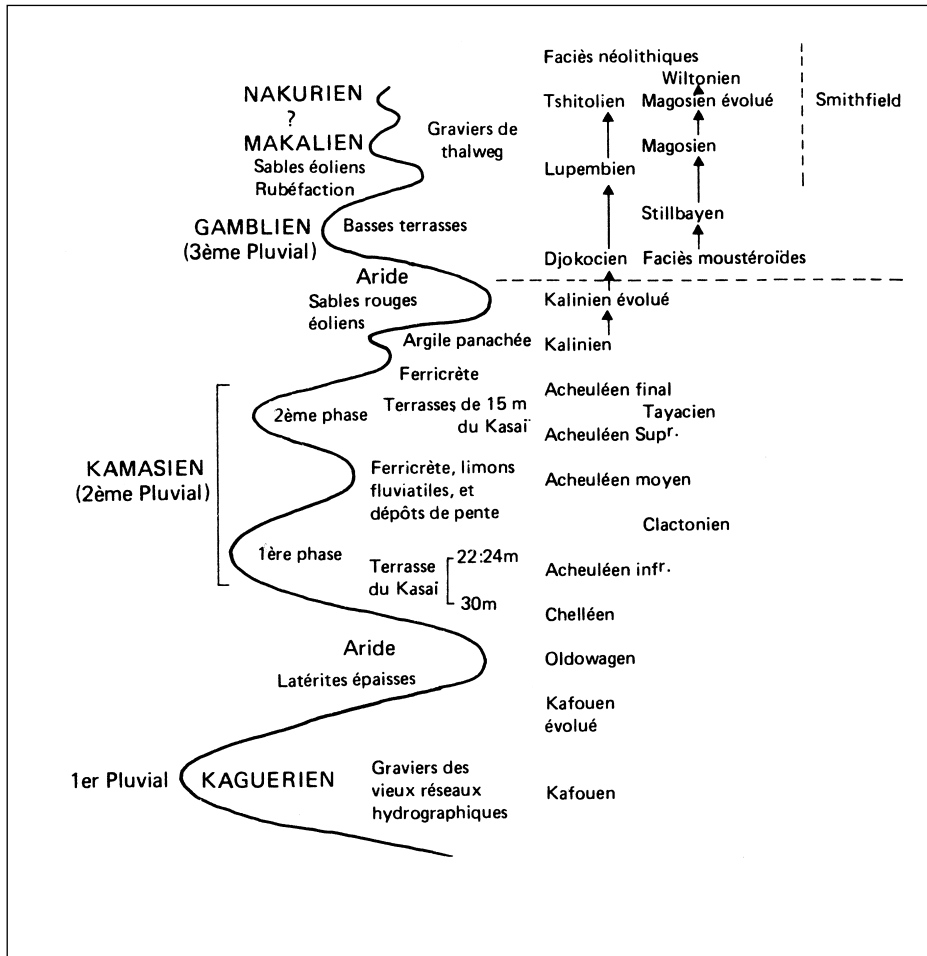
## *Partie I*

*R. de Bayle des Hermens*

Le bassin du Zaïre s'étend géographiquement du golfe de Guinée à l'ouest, à la zone des grands lacs à l'est, approximativement sur le dixième parallèle sud en Angola et au Shaba (ex-Katanga) et sur la ligne de partage des eaux des bassins hydrographiques du Tchad et du Zaïre au nord<sup>1</sup>.

Il représente actuellement la zone essentiellement équatoriale et son couvert végétal constitué par la grande forêt est le plus dense que l'on puisse rencontrer en Afrique. Il est par ailleurs connu que cette zone forestière s'est étendue, au moment de certaines périodes très humides, beaucoup plus au nord qu'elle ne l'est actuellement. Au cours des millénaires, la forêt a régressé en ne subsistant que par des galeries forestières plus ou moins larges le long des fleuves et des rivières. Si nous insistons sur ce couvert végétal, c'est parce qu'il a été un facteur primordial dans le développement et l'évolution des civilisations préhistoriques de cette région. D'après les travaux et les connaissances actuelles, les civilisations préhistoriques et plus particulièrement, semble-t-il, celles qui ont succédé à l'Acheuléen ont évolué sur place, conditionnées par la forêt primaire et sans contact avec les populations vivant dans les zones à végétation moins dense. Au nord, les grandes migrations du Néolithique cheminant d'est en ouest ont longé la forêt et n'y ont pas pénétré comme si elle représentait une véritable barrière et un monde où ne s'aventuraient pas les populations habituées à vivre dans les zones de savanes et les grands espaces dégagés. Rien dans les industries du Paléolithique

1. Nous entendons par Afrique centrale les pays suivants : Zaïre, Centrafrique, République populaire du Congo, Gabon, Cameroun et, pour partie, Angola, Rwanda et Burundi.



*Variations climatiques et industries préhistoriques du bassin du Congo, d'après G. Mortelmans (1952).*

moyen et supérieur, rien dans le Néolithique, rien dans l'art rupestre, peu connu par ailleurs dans le bassin du Zaïre, ne permet d'affirmer qu'il y ait eu des contacts avec les populations vivant dans un Sahara qui n'était pas encore le grand désert aride que nous connaissons aujourd'hui. Si des contacts sont à trouver, c'est vers l'est et le sud de l'Afrique qu'il faudra se tourner, de même qu'il faudra y chercher le départ des migrations des groupes humains qui ont peuplé la grande forêt équatoriale de l'Ouest.

Au point de vue climatique, le Quaternaire de cette zone serait très proche de celui de l'Afrique orientale avec cependant des variations locales dues à l'altitude élevée des zones montagneuses. D'après G. Mortelmans (1952) il existerait quatre périodes pluviales et deux épisodes humides<sup>2</sup>:

Nakurien	– 2 <sup>e</sup> humide
Makalien	– 1 <sup>er</sup> humide
Gamblien	– 4 <sup>e</sup> pluvial
Kanjérien	– 3 <sup>e</sup> pluvial
Kamasien	– 2 <sup>e</sup> pluvial
Kaguérien	– 1 <sup>er</sup> pluvial

De ces alternances de périodes relativement sèches et de périodes très humides, dépend dans une certaine mesure le peuplement d'une région et ceci par la modification de ce que nous appelons aujourd'hui « l'environnement ».

La pénétration difficile de la grande forêt a fait dire à plusieurs préhistoriens que le peuplement de cette zone a été peu important du Paléolithique inférieur au Néolithique. Pour notre part, nous ne sommes pas d'accord avec ce point de vue, et il convient de détruire le mythe relatif à la difficulté de peuplement de cette région. Si dans toute cette zone les récoltes d'outillage lithique ont été peu abondantes dans une certaine mesure, c'est que les chercheurs ont hésité à faire des recherches de longue durée dans des conditions difficiles. Au vu des résultats obtenus récemment par plusieurs missions en Angola, en Centrafrique et au Zaïre, et compte tenu des quantités énormes de pierres taillées recueillies, il faut bien reconnaître que le peuplement préhistorique de ce qu'il est convenu d'appeler « la grande forêt » est aussi important que dans les autres secteurs de l'Afrique.

Nous devons noter enfin que, dans la zone équatoriale humide, les vestiges organiques ne se sont pas conservés par suite de l'acidité des terrains et que, de ce fait, les fossiles humains, les restes de faune et l'outillage osseux sont totalement absents, à de très rares exceptions près, ces exceptions concernant d'ailleurs des périodes très récentes, voire historiques.

2. — *Nakurien*. Phase humide définie par les dépôts de la plage inférieure à celle des 102 mètres du lac Nakuru au Kenya.

— *Makalien*. Phase humide reconnue dans les plages lacustres des 114 mètres et 102 mètres du lac Nakuru.

— *Gamblien*. Le pluvial défini autour des lacs Nakuru, Naïvacha et surtout Elmenteita (Gamble's cave) au Kenya.

— *Kanjérien*. 3<sup>e</sup> pluvial défini par L.S.B. Leakey d'après un dépôt fossilifère découvert à Kanjera sur le Kavirondo gulf.

— *Kamasien*. 2<sup>e</sup> pluvial qui doit son nom à des dépôts de diatomites étudiées par Grégory à Kamasia dans la Kenya Rift Valley.



## Historique des recherches

La préhistoire de la zone forestière équatoriale du bassin du Congo est restée longtemps ignorée à cause de son énorme couvert végétal et de ses puissantes formations latéritiques dans lesquelles se trouvent incluses les industries de plusieurs civilisations préhistoriques.

Pour commencer à connaître la préhistoire de ce secteur, il a fallu attendre le développement des grands travaux publics (constructions de chemins de fer, routes, ponts et canaux d'assainissement) et les recherches minières, pour que géologues et préhistoriens aient à leur disposition des coupes géologiques mettant au jour des outillages lithiques.

Au Zaïre, les premières découvertes isolées d'outils préhistoriques semblent être celles du Commandant Cl. Zboïnsky, découvertes effectuées au cours de la construction des lignes de chemins de fer. Elles furent étudiées en 1899 par X. Strainer qui tenta une synthèse provisoire malgré l'absence de toute stratigraphie. De 1927 à 1938, les recherches se développent, d'importants travaux sont publiés, en particulier ceux de J. Colette, F. Cabu, E. Polinard, M. Becquaert, G. Mortelmans, le R.P. Anciaux de Favaux et l'abbé H. Breuil. Les travaux plus récents sont ceux de H. Van Moorsel, F. Van Noten et D. Cahen dont les recherches se poursuivent actuellement.

Pour la République populaire du Congo, zone essentiellement forestière, les travaux publiés sont moins nombreux; il convient cependant de noter les recherches et études de J. Babet, R.L. Doize, G. Droux, H. Kelley, J. Lombard et P. Le Roy, travaux qui concernent particulièrement les découvertes effectuées le long de la ligne de chemin de fer de Pointe-Noire à Brazzaville.

La préhistoire du Gabon est connue par les travaux de Guy de Beauchêne, B. Farine, B. Blankoff et Y. Pommeret, mais là encore les connaissances sont assez limitées et aucune stratigraphie n'est établie d'une manière certaine.

Les premiers travaux effectués en Centrafrique sont ceux du Professeur Lacroix qui, vers 1930, découvrit des outils préhistoriques dans les alluvions des rivières du plateau de Mouka. Ces découvertes furent publiées en 1933 par l'Abbé H. Breuil et la même année Félix Eboué signalait dans une étude d'ethnographie quelques outils en pierre découverts au cours de travaux divers. C'est enfin de 1966 à 1968 que des recherches systématiques sont effectuées dans le pays par R. de Bayle des Hermens. Les publications qui s'ensuivent permettent alors d'avoir une idée assez exacte des industries préhistoriques rencontrées dans une zone où l'on ne connaissait pratiquement rien.

La préhistoire du Cameroun est assez mal connue jusqu'à ces dernières années et il a fallu attendre les travaux de N. David, J. Hervieu et A. Marliac pour avoir un aperçu général d'un autre secteur de l'Afrique où la prospection reste à faire.

Quant à l'Angola, il s'y rattache les noms de J. Janmart, H. Breuil et J.D. Clark qui ont effectué leurs travaux sur les riches gisements d'alluvions des chantiers diamantifères.

## Bases chronologiques

Nous utiliserons pour ce paragraphe les travaux de chronologie du Quaternaire du bassin du Zaïre qui ont été élaborés par G. Mortelmans (1955–1957) et qui, au vu des connaissances actuelles, sont les plus acceptables.

### Le pluvial kaguérien

Il paraît être le pluvial le plus important des quatre qui se sont succédé. C'est une période de creusement intense des vallées et de formation de très vieilles terrasses de graviers qui contiennent les plus anciennes industries du bassin du Zaïre. Ces industries constituées en presque totalité par des galets aménagés, se classent dans un Pré-Acheuléen inférieur (Kafuen de G. Mortelmans). Un aride important succède au pluvial Kaguérien et les vieilles terrasses se recouvrent d'un puissant manteau de latérites où l'on rencontre un Pré-Acheuléen plus évolué mais mal situé chronologiquement du fait de son manque de stratigraphie.

### Le pluvial kamasien

Il se situe à l'étage final du Pléistocène inférieur et couvre tout le Pléistocène moyen. En réalité il se divise en deux phases séparées par une période plus sèche. Dans le bassin du Kasai se rapportent à cette période les terrasses de 30 mètres et de 22-24 mètres; au Shaba (Katanga) et, semble-t-il, dans l'ouest du Centrafrique, les graviers de terrasses, de fonds de thalweg et des lits fossiles des cours d'eau. Il se produit alors, dans les régions au relief peu accentué, le remblaiement total de certains lits de rivières et le creusement d'un nouveau cours. Dans les couches profondes de ces lits fossiles se rencontre un outillage Pré-Acheuléen plus évolué que celui que l'on rencontre dans les vieilles terrasses du Kaguérien. Quelques bifaces commencent à y apparaître, mais sa place chronologique n'est pas non plus située avec exactitude.

La fin de la période maximale du Kamasien voit l'Acheuléen inférieur succéder aux industries à galets aménagés. Cet Acheuléen inférieur possède encore de nombreux galets taillés mais on y voit apparaître de nouveaux outils: les bifaces et les hachereaux en particulier. Ces derniers, assez rares au début, vont prendre rapidement une place importante dans l'outillage de cette civilisation.

Une phase modérément sèche suit le premier maximum kamasien. Elle voit la formation de nouvelles latérites, d'éboulis de pente et de dépôts de limons fluviatiles. Un Acheuléen moyen se situe à cette période. Il est généralement façonné sur éclats, et souvent ces éclats sont obtenus par une technique de débitage latéral dite « technique Victoria West I »<sup>3</sup>.

3. Nom donné à deux techniques de débitage Levallois observées particulièrement dans les industries recueillies aux environs des chutes du Zambèze à Victoria (Victoria Falls).

Le second maximum kamasien<sup>4</sup>, moins accentué que le premier, voit le dépôt de nouveaux graviers et la mise en place des terrasses des 15 mètres au Kasai. Le cycle se termine par le début d'une nouvelle période sèche qui voit la formation de nouvelles latérites. L'évolution de l'Acheuléen s'y poursuit avec une nouvelle technique de débitage: Victoria West II, et le développement d'un nouvel outil, le pic, qui va occuper, en zone forestière, une place considérable dans les ensembles industriels succédant à l'Acheuléen.

La période aride post-kamasienne est la plus importante connue dans cette région. Le Sahara s'étend vers le sud et le désert du Kalahari vers le nord. Certains auteurs pensent que la forêt équatoriale a pratiquement disparu et ne subsiste plus que par des galeries forestières. Des sables rouges désertiques s'accumulent en épaisseurs parfois considérables. L'Acheuléen disparaît ou plutôt semble se transformer sur place en une nouvelle industrie appelée Sangoen, particulièrement en Afrique équatoriale et dans les zones forestières.

L'outillage se transforme. Les hachereaux se raréfient et finissent par disparaître; les bifaces deviennent plus épais et plus massifs, les pics sont très abondants et de nouveaux outils, totalement inconnus à l'Acheuléen figurent dans l'outillage: des pièces bifaciales allongées de grandes dimensions. Cet outillage serait adapté à une vie en milieu forestier. Il y a cependant là une contradiction avec l'environnement dans lequel s'est développé le Sangoen, si l'on admet que la forêt équatoriale avait pratiquement disparu à l'aride post-kamasien où il se situe. Il faut bien le reconnaître, le Sangoen est actuellement l'une des industries africaines les plus mal connues.

### Le pluvial gamblien

Le pluvial gamblien voit se reconstituer la forêt équatoriale tandis que les fleuves creusent les vallées et déposent les alluvions des basses terrasses, alluvions constituées de sables éoliens accumulés lors du dernier aride. Au Zaïre occidental et au Kasai, le Sangoen évolue vers une nouvelle industrie moins massive, le Lupembien, elle aussi considérée comme une civilisation forestière. Les régions sud-orientales voient se développer des industries apparentées à celles de l'Afrique du Sud et du Kenya: industries à éclats et lames avec faciès moustéroïdes connus sous le vocable de Middle Stone Age (Age moyen de la pierre), mal situées, aussi bien dans leur stratigraphie, souvent inexistante, que dans leur typologie.

### Le Makalien et le Nakurien, phases humides post-gambliennes

Ces deux périodes sont beaucoup moins accentuées que les pluviaux précédents; entre les deux s'intercale une courte phase sèche, et le Nakurien

4. Certains auteurs font de ce second maximum kamasien, le «Kanjérien», ce qui donne 4 périodes humides au lieu de 3, dont une avec deux phases bien distinctes.

n'est pas connu très nettement dans le bassin du Zaïre. Au Makalien les rivières creusent légèrement leur lit, puis se produit un nouveau remblaiement. Sur place le Lupembien évolue, les outils deviennent de plus en plus petits, tandis que tranchets et pointes de flèche deviennent très nombreux dans le Tshitoliien, civilisation de chasseurs. Au Zaïre oriental, au Shaba et en Angola se développent plusieurs faciès inclus dans le Late Stone Age (Age récent de la pierre), ensemble qu'il est d'ailleurs nécessaire de revoir sérieusement car on y a placé plusieurs industries aussi différentes que disparates que l'on ne savait où situer avec exactitude dans la chronologie.

Pendant et après la période humide nakurienne, les industries néolithiques — dont fait partie le Tshitoliien — envahissent toute l'Afrique équatoriale où elles semblent avoir une durée beaucoup plus longue que dans d'autres secteurs. Les civilisations du Cuivre et du Fer ne pénétreront qu'à une époque très tardive dans cette région à accès difficile, fait qui montre encore une fois l'évolution sur place des civilisations préhistoriques.

## Les industries préhistoriques du bassin du Zaïre

### Les industries pré-acheuléennes

Des industries préhistoriques très anciennes constituées par des galets fracturés sont connues dans tout le bassin du Zaïre. En général elles sont enfouies sous les vieilles latérites comme dans le bassin de la haute Kafila au Zaïre; en Centrafrique, dans les formations latéritiques du plateau de Salo en Haute-Sangha. Elles se rencontrent également dans les alluvions profondes des lits fossiles de rivières et de fleuves de cette même région. En Angola, elles sont incluses dans les alluvions profondes à éléments lourds de très nombreuses rivières.

Ces civilisations préhistoriques anciennes, dites «civilisations du galet aménagé», Pebble culture, Early Stone Age, portent des noms divers suivant les lieux et les préhistoriens qui les ont signalées pour la première fois. En fait, toutes s'incluent dans une lente évolution des techniques de taille qui a duré près de deux millions d'années.

### *Le Kafuen*

Site éponyme: la vallée de la Kafu en Ouganda, découvert par E.J. Wayland en 1919. L'industrie est constituée de galets de rivière sur lesquels trois éclats ont été enlevés dans trois directions principales, rarement sur une, déterminant ainsi un tranchant grossier. Le Kafuen se subdivise actuellement en quatre niveaux: Kafuen archaïque, Kafuen ancien, Kafuen récent et Kafuen évolué; ces quatre stades sont connus à Nsongesi (sud Ouganda) dans les terrasses de 82 et 61 mètres. Le Kafuen évolué est très proche ou même identique à l'Oldowayan. Certains préhistoriens estiment que les niveaux anciens du Kafuen ne sont pas des preuves d'un outillage humain et que les galets fendus qui s'y trouvent sont dus à des fractures naturelles.

*L'Oldowayen*

Site éponyme: Olduvai en Tanzanie dans la plaine de Serengeti, découvert par Katwinkel en 1911 puis rendu célèbre à partir de 1926 par les travaux et les découvertes de L.S.B. Leakey.

La gorge d'Olduvai entaille profondément les dépôts d'un ancien lac pléistocène moyen et supérieur. L'on y a identifié onze niveaux «Chelléo-Acheuléen» au-dessus d'un pré-Acheuléen qui constitue l'Oldowayen.

L'Oldowayen est une industrie façonnée à partir de galets de rivière, moins plats généralement que ceux du Kafuen. La taille est plus développée et le tranchant sinueux est obtenu par enlèvements alternés qui, dans le dernier stade de cette industrie, finissent par dégager une pointe annonçant déjà les civilisations à bifaces. L'Oldowayen est connu au Shaba, dans l'ouest du Centrafrique (gisements d'alluvions de la Haute-Sangha), il semble présent dans le nord-est de l'Angola, mais en revanche, malgré la découverte de galets aménagés isolés au Cameroun, au Gabon et en République populaire du Congo, il n'a pas été localisé avec certitude dans ces derniers pays en bordure du golfe de Guinée.

*L'Acheuléen*

L'Acheuléen est une civilisation particulièrement bien représentée dans le bassin du Zaïre et certains gisements d'alluvions ou de terrasses sont d'une richesse exceptionnelle. Les divisions faites dans l'Acheuléen en quatre ou cinq stades, suivant les auteurs, correspondent plus particulièrement à des techniques de taille et de finissage des outils; elles sont plus typologiques que stratigraphiques. Les gisements acheuléens sont en grande partie constitués par les alluvions des cours d'eau anciens, déposées sous formes de terrasses, en graviers et en sables de thalweg et dans les lits fossiles de petites rivières dont les cours se sont déplacés. Les industries ne sont pas en place, elles ont été transportées, concentrées par le ruissellement et usées au cours de ce charriage. De ce fait, l'étude de l'Acheuléen dans ces gisements est surtout fondée sur la typologie et non sur la stratigraphie, comme à Olduvai où les dépôts lacustres renfermant les industries ont une puissance de l'ordre d'une centaine de mètres.

L'industrie acheuléenne se caractérise par un outillage assez varié et beaucoup plus élaboré que dans les civilisations pré-acheuléennes. Le galet aménagé y subsiste encore, mais il devient plus rare au fur et à mesure que l'industrie évolue, sans jamais disparaître cependant. Des outils nouveaux y prennent une grande importance: le biface tout d'abord, objet qui, comme son nom l'indique, est taillé sur deux faces à partir d'un galet ou d'un éclat; sa forme est ovale ou amygdaloïde, sa pointe est plus ou moins dégagée, sa base est souvent arrondie, sa section est le plus souvent lenticulaire et ses dimensions sont très variables. Un autre outil important est le hachereau, caractérisé par un tranchant opposé à la base et taillé à partir d'un éclat. Il s'y ajoute des pics, peu nombreux à l'Acheuléen inférieur et moyen mais très abondants à l'Acheuléen final. Avec ces quatre outils figurent dans l'outillage de nombreux

éclats divers, de dimensions très variées qui ont été utilisés bruts de taille ou qui ont été retouchés de manière à former des racloirs, des grattoirs et d'autres outils moins élaborés tels que les pièces à coches par exemple.

La subdivision de l'Acheuléen, reposant sur la typologie et sur les techniques de débitage donne donc cinq stades.

### *Acheuléen I*

(Abbevillien ou Chelléen ancien pour certains auteurs).

L'outillage comporte de très grands éclats, obtenus par percussion de blocs rocheux sur une enclume dormante. Ces éclats clactoniens sont utilisés bruts mais le plus souvent transformés en bifaces et en hachereaux, outils lourds et massifs, aux arêtes latérales très sinueuses. La taille des galets aménagés n'a pas disparu mais au contraire s'est développée puisque certains bifaces dits «à base réservée» constituent le perfectionnement et l'aboutissement de la taille des galets du Pré-Acheuléen.

Ce stade est représenté au Shaba par les gisements de la Kamoia et de Luena, découverts par F. Cabu. Il existe aussi en Angola septentrional où il a été reconnu dans le bassin de la Luembe. Certains gisements de l'ouest du Centrafrique appartiennent également à ce stade. Très souvent les outils de l'Acheuléen I, recueillis dans les alluvions de terrasses ou de lits fossiles de rivières, sont très roulés par suite du transport fluvial qu'ils ont subi. C'est particulièrement le cas pour les gisements de la Lopo et de la Libangué en Centrafrique.

### *Acheuléen II*

(Abbevillien récent ou Acheuléen inférieur).

C'est une industrie très proche de la précédente qui se rencontre également dans les graviers des rivières de l'Angola et du Shaba, mais dont les outils sont moins roulés et surtout plus finis du point de vue de la taille secondaire que ceux de l'Acheuléen I. Les arêtes des bifaces et des hachereaux deviennent plus rectilignes, semble-t-il, par suite d'une retaille au percuteur tendre en bois ou en os.

### *Acheuléen III*

(Acheuléen moyen).

Ce stade se rencontre en surface sur les graviers de la Luena et de la Kamoia où il se trouve inclus dans les limons fluviaux. Il voit s'opérer une véritable révolution dans les techniques de débitage: celle de la préparation des nucléus en vue de l'obtention de grands éclats. Cette technique, bien connue en Afrique australe est dite «Victoria West I». C'est la technique proto-Levallois. La préparation du nucléus aboutit à un plan de frappe à facettes. L'éclat est détaché latéralement et ensuite retouché soigneusement pour obtenir un biface, un hachereau ou un racloir. La taille est faite au percuteur manuel tendre. Les outils sont très réguliers et symétriques, les arêtes latérales deviennent pratiquement rectilignes. Les hachereaux sont façonnés par une retouche alterne des bords latéraux, ce qui leur donne une section losangique.

*Acheuléen IV*

(Acheuléen supérieur).

A ce stade les techniques de débitage restent foncièrement de même type mais se perfectionnent (technique Victoria West II). Il s'agit d'un nucléus beaucoup plus circulaire, à plan de frappe facetté, d'où sont détachés de grands éclats à bulbe situé sur une base étroite et non plus très large comme pour la technique Victoria West I. Ces éclats servent à la fabrication des outils, bifaces, racloirs et hachereaux qui tous sont très finement retouchés. La section des hachereaux est trapézoïdale ou lenticulaire. Cet Acheuléen supérieur se rencontre à la Kamoia dans des limons d'âge kamasien II et au Kasai dans les terrasses des 15 mètres.

*Acheuléen V*

(Acheuléen évolué et final).

L'Acheuléen final voit s'amorcer une diversification culturelle en expressions régionales mieux adaptées semble-t-il à l'environnement climatique et végétal. Il correspond à l'installation des hommes sur des moyennes et basses terrasses asséchées. Aux techniques déjà connues commence à s'ajouter la technique de débitage Levallois. Le reste de l'outillage ne varie guère de celui des stades précédents, sauf pour la perfection, le finissage et l'apparition de bifaces et de hachereaux de très grandes dimensions, certains dépassant 30 centimètres de long. Un outil s'y développe d'une manière considérable: le pic, robuste et massif, à section triangulaire ou trapézoïdale; adapté peut-être à un travail du bois avec de grandes pièces bifaciales allongées, il annonce déjà le complexe Sangoen. On y rencontre également des boules de pierre soigneusement façonnées et comparables aux «bolas». Le gisement de la rivière Mangala, dans l'ouest du Centrafrique, en a fourni une série particulièrement importante. Cet Acheuléen final se rencontre au Shaba, à la Kamoia et aux environs de Kalina au Zaïre. Il est également représenté en Angola, peut-être aux environs de Brazzaville, et en Centrafrique par les riches gisements de la rivière Ngoéré en Haute-Sangha.

Les hommes porteurs de cette civilisation sont malheureusement inconnus dans tout le bassin du Zaïre par suite de l'acidité des terrains ne permettant pas la conservation des restes organiques.

### Le Sangoen

Le site éponyme qui a donné le nom de cette civilisation est Sango Bay, sur la rive ouest du lac Victoria en Tanzanie, site qui fut découvert par E.J. Wayland en 1920.

Le Sangoen est une industrie dérivée directement du substrat acheuléen local et sans introduction d'éléments venant de l'extérieur. Il occupe la fin du pluvial Kanjérien et se poursuit pendant une phase de transition entre ce pluvial et le grand aride qui lui succède. C'est une industrie relativement mal connue qui présente plusieurs faciès locaux. Ceux-ci semblent avoir poursuivi une évolution interne et s'être adaptés à un milieu forestier ou du



1

*1. Monument mégalithique de la région de Bouar en Centrafrique. Cliché R. de Bayle des Hermens*

*Acheuléen supérieur. Centrafrique, rivière Ngoéré. Haute-Sangha. 2. Hachereau :3. biface (photos Muséum d'Histoire naturelle)*



2



3



moins à un environnement relativement boisé du fait que l'on se trouve dans le début d'une période aride. Cinq stades ont été individualisés dans cette civilisation : proto-Sangoen, Sangoen inférieur, Sangoen moyen, Sangoen supérieur et Sangoen final.

L'outillage lithique Sangoen, le seul qui soit parvenu jusqu'à nous, subit de profondes modifications par rapport à l'Acheuléen final qui le précède. Au début de son évolution, les bifaces continuent la tradition acheuléenne ; progressivement ils deviennent plus massifs, plus larges et plus courts en même temps qu'apparaissent des bifaces proches des pics, avec deux extrémités pointues. Les hachereaux en revanche disparaissent très rapidement et les rares qui subsistent sont de petites dimensions, leurs bords latéraux, taillés par larges éclats, sont très sinueux. Les galets aménagés sont encore présents, sans être très abondants. Les pics que l'on a vu apparaître à la fin de l'Acheuléen prennent une place importante dans l'outillage. De grandes dimensions, à section triangulaire, losangique ou trapézoïdale, et associés à de nombreux racloirs, ils paraissent adaptés au travail du bois. Le phénomène le plus spectaculaire est l'apparition de pièces bifaciales, longues et étroites, taillées par percussion et souvent d'une grande finesse. Ces pièces représentent parfois près du quart des outils du Sangoen. Elles ont été classées en divers types d'outils : pics, rabots, ciseaux, gouges et poignards qui s'associent souvent pour donner des outils multiples : pics-ciseaux, pics-rabots, pics-gouges, pics-poignards. Certaines de ces pièces atteignent parfois des dimensions exceptionnelles et dépassent 25 centimètres de long. Au cours de l'évolution du Sangoen, cet outillage qui ne varie pratiquement pas quant aux types d'outils, diminue en dimensions tandis que la taille atteint une grande perfection.

Le Sangoen est très abondant dans le bassin du Zaïre. Il est connu au Zaïre dans la plaine de Kinshasa ; dans le Haut-Shaba où il diffère de celui des zones occidentales par l'absence de poignards et de pointes foliacées ; en revanche, figurent dans l'industrie de nombreux bolas, polyèdres à facettes ou boules soigneusement achevées par piquetage, et de très nombreux éclats utilisés. Il a été recueilli dans les alluvions de la rivière Luembe, à Candala et Lunda dans le nord-est de l'Angola où il se trouve souvent mélangé à des industries plus anciennes ou plus récentes du fait de sa position dans des graviers remaniés. Il existe également en République populaire du Congo, sur la rive droite du Stanley Pool et au Gabon où il a été identifié récemment. En Centrafrique il est connu par des gisements d'une richesse exceptionnelle dans le centre-est du pays où les alluvions des chantiers diamantifères du Nzako à Ambilo, Téré, Tiaga et Kono ont fourni des milliers d'outils dans un état de conservation remarquable et qui se classent dans un Sangoen moyen ou supérieur.

Jusqu'à maintenant, le Sangoen n'est pas vraiment différencié au Cameroun ; et ici se pose le cas de son extension vers l'ouest de l'Afrique. Certains auteurs l'ont signalé au Sénégal ; il s'agit en réalité d'industries qui possèdent des pièces bifaciales identiques ou très proches de celles du Sangoen mais qui sont encore très mal situées dans la chronologie préhistorique. Il n'est pas impossible que des groupes humains se soient déplacés vers l'ouest et dans

la zone de grande forêt. Actuellement rien ne nous permet d'individualiser leurs influences.

Comme l'avait fait l'Acheuléen, le Sangoen évolue sur place, sans grands contacts avec un monde étranger à son environnement forestier. C'est ainsi que lui succède, dans des conditions encore mal précisées, une industrie appelée Lupembien que nous allons présenter maintenant.

### Le Lupembien

Le Lupembien<sup>5</sup> est, selon la classification recommandée au Congrès Panafricain de 1955, une industrie du Middle Stone Age. Il convient cependant d'être prudent avec ce terme de Middle Stone Age car on y a placé tout un ensemble d'outillages très disparates dont la position exacte n'est pas encore bien définie.

Le Lupembien se développe au moment où les conditions de pluviosité reviennent à la normale au début du quatrième pluvial dit « Gamblien » ; il atteint son apogée au cours de la deuxième partie de cette période très humide et, si l'on tient compte des datations en âge absolu, sa durée est voisine de 25 000 ans. Comme l'avait fait l'Acheuléen terminal en évoluant sur place, le Sangoen, lui aussi, se modifie, s'affine, acquiert de nouvelles techniques de taille qui vont trouver leur apogée dans le Lupembien sans qu'il y ait eu de contacts avec des éléments étrangers à la grande forêt qui continue de jouer un rôle protecteur. Au début du Lupembien subsistent encore dans l'industrie quelques bifaces qui disparaissent assez rapidement ; les hachereaux sont totalement absents. Au point de vue débitage, la technique Levallois est prédominante pour l'obtention des lames et éclats ; la retouche est faite par percussion. A un stade suivant, la technique Levallois continue à être employée pour l'obtention des éclats, mais une technique beaucoup plus avancée, le débitage au pousoir, est utilisée pour l'obtention de lames de très belle venue qui vont permettre la fabrication de pièces longues, étroites et remarquablement retouchées.

Les derniers travaux concernant le Lupembien ont permis d'y distinguer cinq stades.

#### *Lupembien I*

Il est localisé dans tout le bassin occidental du Zaïre où il est une évolution locale du Sangoen. Les éléments acheuléens ont totalement disparu ; taille et retouche sont faites par percussion. Les outils du Sangoen subsistent mais évoluent et diminuent en dimensions absolues. Les pics, pics-rabots, pics-planes ne dépassent pas 15 centimètres. Apparaissent des gouges, des ciseaux, des pièces coupantes et des scies taillées à partir de lames. Avec ces pièces de belle facture, la base de l'outillage continue d'être constituée d'éclats grossiers. A la fin du Lupembien I commencent à apparaître des pointes, des poignards et de véritables pointes de flèches.

5. *Lupembien*. Site éponyme : station préhistorique de Lupemba au Kasai, terme créé par l'Abbé H. BREUIL.

*Lupembien II*

Ce stade a été défini à la Pointe Kalina par J. Colette, mais il est également connu au Stanley Pool. Les ciseaux foliacés du Lupembien I évoluent et passent à la hachette. Des ciseaux à bord droit et un nouveau type de tranchet à tranchant oblique remplacent les formes connues au Sangoen. Les armes comprennent des poignards de 15 à 35 centimètres de long et des pointes foliacées finement taillées et très minces.

*Lupembien III*

Il est connu sur des gisements de surface au Stanley Pool et dans certains gisements de l'Angola. A ce stade la technique de taille de la pierre atteint son apogée grâce à la retouche-pression. Les éclats obtenus par un débitage Levallois évolué sont à volonté triangulaires, rectangulaires ou ovales. Un outillage pédonculé apparaît, se développe et devient très fréquent. Les outils du Lupembien ancien se retrouvent ici, mais avec des dimensions plus réduites : pics, ciseaux, petits bifaces, quelques racloirs, limaces, tranchets à tranchant droit ou oblique et lames à bord abattu. Les poignards atteignent parfois des dimensions considérables, jusqu'à 46 centimètres. Les pointes sont denticulées et forment ainsi des armes très meurtrières ; les hachettes deviennent plus communes sans être pourtant abondantes. Le fait important est l'apparition de pointes de flèches de divers types, foliacées, losangiques, pédonculées ou non, aux bords parfois denticulés et d'une grande perfection.

En Angola, un stade tardif du Lupembien est daté par la méthode du C 14 :  $14503 \pm 560$  ans soit 12550 avant notre ère. Par rapport à l'Europe, il se situe dans le Paléolithique supérieur.

*Lupembien IV*

Le Lupembien IV est très mal connu. Il serait surtout caractérisé par son débitage épilevallois.

*Lupembo-Tshitolien*

Ce dernier stade semble se situer, du point de vue stratigraphique, à la phase aride par laquelle se termine, en Afrique centrale et orientale, le Pléistocène, juste avant le premier humide makalien. Les gisements connus sont localisés sur des alluvions graveleuses ou à la base de la couche humide qui les recouvre, très souvent sur les îles des fleuves.

Par rapport aux autres stades du Lupembien, le débitage ne se modifie pas, il est toujours épilevalloisien. La retouche, en revanche, associe à la percussion et à la pression une nouvelle technique : la retouche abrupte qui caractérise le Mésolithique. L'outillage comprend toujours des ciseaux, gouges et bifaces, mais racloirs et lames à dos ont disparu. Aux tranchets s'ajoute un « micro-tranchet » à retouche abrupte des bords, qui peut être considéré dans certains cas comme une armature à tranchant transversal. Les pointes de flèches sont plus variées : foliacées, losangiques, à ailerons, mais plus rarement denticulées et pédonculées.

En Angola une industrie classée dans le Lupembo-Tshitolien est datée 11 189 ± 490 ans.

Le Lupembien n'est pas encore connu en Centrafrique et au Cameroun. Il a par contre été signalé en République populaire du Congo et au Gabon, mais du fait de la situation des gisements dans des régions difficiles d'accès, il y est encore assez mal précisé.

### Civilisations préhistoriques à caractère non forestier

Tandis que le Lupembien occupe la zone forestière de l'ouest du bassin du Zaïre, le Shaba et l'est de l'Angola voient se développer des civilisations à caractères non forestiers : le Proto-Stillbayen, le Stillbayen et le Magosien. Ces civilisations atteindront une grande expansion en Afrique de l'Est et du Sud.

#### *Le Proto-Stillbayen*

Le site éponyme en est Still Bay, gisement du littoral de la province du Cap. Le Proto-Stillbayen est une industrie caractérisée par des pointes unifaciales, des grattoirs, des coches, des pierres de jet, de rares bifaces de petites dimensions, des pointes semi-foliacées à section épaisse, grossièrement retouchées et de rares burins. Ces outils sont obtenus par une retouche relativement abrupte.

#### *Le Stillbayen*

Au Stillbayen, le fond de l'outillage ne varie pas sensiblement par rapport au stade précédent, mais l'on y remarque une grande maîtrise dans les techniques de débitage épivalloisien. Une acquisition importante est la retouche-pression, utilisée surtout dans le façonnage des armes et des pointes moustéroïdes unifaciales ou bifaciales qui souvent conservent un talon facetté. Dans un dernier stade, connu au Kenya seulement, des lamelles à dos, des burins et des segments de cercle figurent dans l'outillage.

Le Proto-Stillbayen est très abondant au Shaba ; le Stillbayen y est moins courant. Les restes humains les plus anciens découverts au Zaïre appartiennent au Stillbayen. Il s'agit de deux molaires découvertes avec des quartz taillés et une pointe bifaciale, par le R.P. Anciaux de Favaux dans les brèches ossifères de Kakontwe.

#### *Le Magosien*

Le site éponyme de cette industrie est Magosi en Ouganda, site découvert par Wayland en 1926. C'est une culture dans laquelle se retrouvent les principales pièces du Stillbayen. Des outils microlithiques : lamelles à bords abattus, segments de cercle, triangles, grattoirs unguiformes, petits burins et grains d'enfilage en test d'œuf d'autruche complètent l'industrie. Le Magosien semble exister au Katanga, mais aucun site bien défini n'a encore été reconnu avec certitude.

## Une industrie mésolithique : le Tshitolien

A la fin du Pléistocène, deux périodes relativement sèches provoquent un recul du couvert forestier, notamment en altitude. C'est sur ces sols, dégagés de la végétation, au voisinage des sources, souvent au sommet de collines tabulaires ou sur les cols, que s'installent les hommes du Tshitolien<sup>6</sup>. Les gisements de ce type sont connus sur le plateau Bateke, au Stanley Pool, dans la plaine de Kinshasa et dans le nord-est de l'Angola. L'outillage varie suivant les gisements ; il comporte encore une proportion assez forte d'outils forestiers mais de dimensions très réduites. On y rencontre des outils nouveaux ou peu connus dans les industries précédentes : rabots, lames à pointe retouchée, couteaux à dos ; et surtout des éléments microlithiques et géométriques : trapèzes, triangles, quartiers d'orange et micro-tranchets. Les pointes de flèches présentent une grande variété de types et de formes : foliacées, losangiques, ovales, triangulaires, à ailerons, pédonculées, denticulées et à tranchant transversal. Elles sont taillées en presque totalité par retouche-pression, ce qui leur donne une grande finesse.

Le Tshitolien, par son armement qui est réduit à la pointe de flèche, peut être considéré comme un pré-Néolithique ne comportant ni céramique ni haches polies. Il apparaît comme une expression tardive des cultures forestières africaines, avant le développement du Néolithique du Zaïre occidental qui, lui, semble avoir un caractère intrusif.

## Le Néolithique

Dans tout le bassin du Zaïre, au sens large du terme, les civilisations préhistoriques dont nous venons de parler dans les paragraphes précédents — formant, du pré-Acheuléen au Tshitolien, les étapes successives d'un immense complexe culturel, développé dans un milieu forestier, où il a, comme nous l'avons déjà dit, évolué sur place sans apports sensibles venant du monde extérieur à cette grande forêt.

Les faciès néolithiques — car il faut immédiatement préciser qu'il y a plusieurs faciès, parfois fort différents les uns des autres — se développent au cours du dernier et bref humide : le Nakurien. A ce moment-là, le climat est sensiblement le même que celui que nous connaissons aujourd'hui. Le couvert forestier est plus dense, car il n'a pas encore subi l'action de dégradation de l'homme, et les espèces végétales sont celles qui existent actuellement.

C'est donc dans une forêt tropicale très dense que, venant du nord, après avoir franchi le fleuve aux environs des rapides d'Isanghila, les hommes d'une civilisation néolithique dite « du Congo occidental » envahissent progressivement la région. Ces hommes sont porteurs de nouvelles techniques qui vont fusionner plus ou moins avec celles qui survivent sur place. Ce Néolithique se distingue par l'emploi presque exclusif de roches très difficiles à tailler : schistes, quartz, jadéite. Cela donne des éclats de mauvaise facture, conditionnant ainsi un outillage très médiocre. Cet outillage est variable selon les sites. Il

6. *Tshitolien*. Terme créé sur la base d'un outillage lithique récolté à Tshitole au Kasai.

comporte des pics grossièrement façonnés, des ciseaux, des galets aménagés de très petites dimensions, des pierres perforées de formes, de poids et de matériaux très divers, et surtout un grand nombre de haches. Ces dernières sont d'abord taillées et partiellement polies puis piquetées et polies finement. Au Zaïre de nombreux polissoirs sont connus; ils ont certainement servi au polissage des haches. Les pointes de flèches ne sont pas absentes, mais en général elles sont d'une facture assez médiocre et souvent taillées dans des éclats de quartz. Dans certains sites, plus spécialement à Ishango, l'industrie comporte un outillage en os et en particulier des harpons à un rang puis à deux rangs de barbelures. Avec cet outillage lithique et osseux, figure dans certains gisements une abondante céramique très bien décorée et ornée.

Les gisements néolithiques sont connus dans le Kwango occidental, en association avec du Tshitolien; sur les deux rives du fleuve Zaïre entre le Pool et Congo dia Vanga, comme en plusieurs points de la République populaire du Congo. Un faciès avec un grand nombre de haches en hématite, affectées d'un polissage particulièrement soigné, se rencontre dans l'Uélé au nord du Zaïre. Le Néolithique, sous divers faciès comme nous l'avons déjà indiqué, est connu au Cameroun, au Gabon en en Centrafrique.

Dans ce dernier pays, le gisement de Batalimo en Lobaye a livré une industrie en jadéite où de nombreuses haches taillées sont associées à une très belle céramique. Une datation effectuée par la méthode de la thermoluminescence a donné  $380 \pm 220$  ans de notre ère. Cette date peut à première vue paraître anormale, mais à l'examen et compte tenu de ce que l'on connaît actuellement, il semble bien que le Néolithique, dans la zone de grande forêt, ait duré beaucoup plus longtemps que dans les autres régions et se soit prolongé jusqu'à une période historique. L'introduction des métaux dans ce même secteur semble avoir été très tardive, et certains auteurs situent l'entrée du fer aux environs du IX<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### Les monuments mégalithiques

Les civilisations mégalithiques se sont développées sous diverses formes à travers l'Afrique et plus particulièrement en Afrique du Nord et au Sahara. Le bassin du Zaïre n'a pas connu de telles civilisations, sauf en ce qui concerne le nord-ouest du Centrafrique. En Angola, au Zaïre, au Gabon, en République populaire du Congo, on ne connaît aucun monument mégalithique, et au Cameroun seulement quelques pierres dressées.

En revanche, le Centrafrique, dans la région de Bouar, possède des mégalithes particulièrement spectaculaires. Ces monuments occupent une bande de 130 kilomètres de long et d'une trentaine de kilomètres de large sur la ligne de partage des eaux des bassins du Zaïre et du Tchad. Ils ne semblent pas être connus au Cameroun, ni en d'autres lieux du Centrafrique; cette civilisation se trouve donc bien localisée géographiquement dans le nord-ouest du pays.

Ces monuments se présentent sous forme de tumulus de dimensions variables, surmontés d'un certain nombre de pierres dressées, de quelques unités à plusieurs dizaines, et dont la hauteur hors-sol dépasse parfois trois



*Vase néolithique à fond plat  
(Centrafrique, Batalimo, Lobaye).  
Photo laboratoire de Préhistoire,  
Muséum d'Histoire naturelle.*

mètres. Les fouilles pratiquées dans plusieurs de ces monuments ont fait connaître leur structure interne, mais n'ont apporté que peu d'éléments archéologiques: quartz taillé, céramique et objets en métal dans les couches supérieures. Par contre les charbons de bois recueillis ont permis d'effectuer des datations par la méthode du C 14<sup>7</sup>. Les résultats obtenus donnent des dates extrêmement importantes: les premières, concernant les couches profondes des monuments: 7 440 ± 170 ans BP, soit 5 490 avant notre ère et 6 700 ± 140 ans BP, soit 4 750 avant notre ère; les secondes: 1 920 ± 100 BP, soit 30 ans de notre ère et 2 400 ± 110 ans BP, soit 450 de notre ère. Ces deux séries de datations nous donnent pour les plus anciennes l'âge d'édification des mégalithes et pour les plus récentes l'âge d'une réutilisation d'ailleurs confirmée par les quelques objets métalliques recueillis dans les couches supérieures. Dans l'état actuel des recherches, les mégalithes de Bouar ne peuvent être attribués avec certitude au Néolithique, mais l'on peut dire que la civilisation qui les a édifiés lui est au moins contemporaine.

### *L'art rupestre*

Placé entre les deux grandes régions d'art rupestre du Sahara et de l'Afrique du Sud, le bassin du Zaïre possède également un art rupestre mais qui n'est pas aussi riche que l'on pouvait s'y attendre du fait de sa situation.

Au Tchad, dans l'Ennedi et le Borkou, s'est développé un art rupestre qui fait partie des grands ensembles sahariens. Au Cameroun, on connaît un site de gravures sur dalles horizontales, polies et usées par l'érosion, dans le nord du pays à Bidzar. Les figurations sont essentiellement géométriques: cercles et boucles, elles se présentent soit isolées, soit en groupe.

En Angola, des gravures existent dans la région de Calola. Elles se présentent sur dalles horizontales, et les motifs sont géométriques comme au Cameroun. Des peintures paraissant plus récentes sont signalées dans ce même secteur. Au Zaïre, plusieurs sites d'époques diverses sont connus. Le Shaba semble être la province la plus riche en art rupestre et faire partie du même groupe que la Zambie et l'Angola de l'Est. Ce groupe est caractérisé par un art schématique et non naturaliste comme celui de l'Afrique du Sud. En 1952, l'Abbé Henri Breuil publiait les figures incisées et ponctuées de la grotte de Kiantapo<sup>8</sup> et G. Mortelmans un essai de synthèse des dessins rupestres du Shaba<sup>9</sup> en mettant l'accent sur les difficultés de datation des différents styles par manque de documents archéologiques. Des dalles gravées ont été découvertes dans le Bas-Zaïre, et un art rupestre a subsisté dans ce secteur jusqu'à une époque très récente. Des groupes de gravures du mont Gundu dans l'Uélé paraissent avoir des relations avec les rites de l'eau et du feu.

En Centrafrique, l'art rupestre actuellement connu se situe dans le nord et l'est du pays. Dans le nord, les abris de Toulou, de la Koumbala et du Djebel Mela présentent des peintures traitées à l'ocre rouge, noir et blanc: personnages et signes divers, mais absence de figurations animales. Dans

7. R. DE. BAYLE DES HERMENS et P. VIDAL. 1971. pp. 81-82.

8. H. BREUIL. 1952. pp. 1-32. 14 planches.

9. G. MORTELMANS. 1952. pp. 35-55. 9 planches.



l'est, les gisements de Lengou et du Mpatou près de Bakouma présentent sur des dalles horizontales de latérite un art gravé qui paraît relativement récent et qui a été exécuté par des hommes connaissant déjà le fer, compte tenu des nombreux couteaux de jet et pointes de lance qui y figurent.

L'art rupestre du bassin du Zaïre n'a aucune similitude avec celui du Sahara. C'est vers l'Afrique du Sud et de l'Est qu'il faut en chercher l'axe de pénétration. Cet art est très proche de ce qui est connu en pays bantu ; il est donc récent, voire historique. Il est cependant important pour étudier les migrations et mouvements de populations à une période très mal connue de la protohistoire ou même de l'histoire de l'Afrique tropicale.

## Conclusion

De ce que nous venons d'exposer sur la préhistoire du bassin du Zaïre, il ressort que jusqu'à l'Acheuléen supérieur les industries préhistoriques ne se distinguent que très peu de ce qui est connu dans les autres régions de l'Afrique sub-équatoriale. C'est à partir du complexe Sangoen que commence la vaste diversification régionale des cultures à faciès forestier, avec un fait remarquable : l'isolement presque total dans lequel ont vécu les hommes de cette région jusqu'à l'arrivée des néolithiques venus du nord et fuyant peut-être déjà les zones sahariennes en voie d'assèchement.

La grande forêt équatoriale a joué le rôle d'une barrière naturelle limitant les contacts avec le nord et le sud de l'équateur. Les civilisations néolithiques ont duré beaucoup plus longtemps qu'ailleurs dans une zone où elles se sont trouvées isolées et protégées jusqu'à une époque qui, pour d'autres régions, était depuis longtemps entrée dans l'histoire, avec l'introduction des métaux et du fer.

---

# Préhistoire de l'Afrique centrale

## *Partie II*

*F. van Noten*

*avec la collaboration de :*

*P. de Maret, J. Moeyersons, K. Myuya, E. Roche*

L'Afrique centrale dont il sera question dans ce chapitre couvre le Zaïre et quelques pays limitrophes: la République du Congo, le Gabon, le Rio Muni, le Centrafrique, le Rwanda, le Burundi et l'Angola.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette partie du continent a attiré l'attention des archéologues, mais les recherches y sont restées très dispersées.

Les premiers chercheurs qui se sont intéressés à l'Afrique centrale ont d'abord voulu y reconnaître des périodes semblables à celles décrites en Europe. C'est X. Stainier qui tenta une première étude d'ensemble en 1899, mais c'est à J. Colette que revient le mérite d'avoir entrepris des fouilles dès 1925 (Bequaert, 1938). Toutefois on peut dire que la recherche scientifique n'a réellement pris de l'extension qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Depuis lors, des études systématiques ont été effectuées par J.D. Clark en Zambie et en Angola, R. de Bayle des Hermens en Centrafrique, J. Nenquin au Rwanda et au Burundi, G. Mortelmans, J. de Heinzelin et H. van Moorsel au Zaïre, et par la Société préhistorique et protohistorique gabonaise au Gabon.

Au Zaïre, les travaux se sont surtout développés depuis la création de l'Institut des musées nationaux en 1970.

Toutefois nos connaissances demeurent très inégales. Si Colette avait fait œuvre de pionnier en réalisant la première étude chrono-stratigraphique, son exemple fut trop rarement suivi et dans beaucoup de parties de l'aire envisagée nos connaissances reposent uniquement sur des récoltes de surface. Mais il faut se rendre compte que l'archéologie se heurte en Afrique centrale à bien des difficultés. Certaines régions se prêtent mal aux fouilles

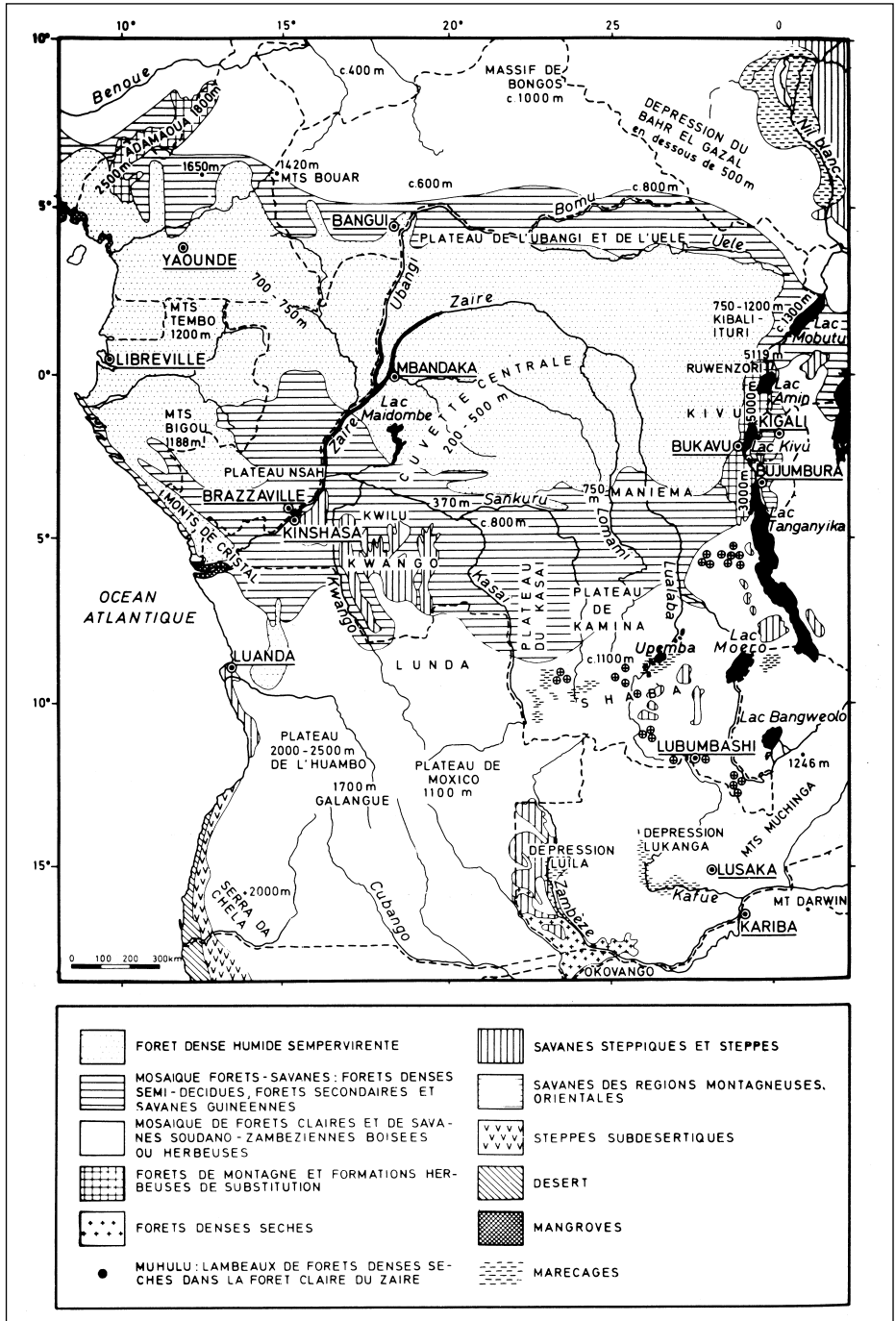


Fig. 1. Carte de l'Afrique centrale avec indication des zones végétales.

en raison d'épaisses cuirasses latéritiques comme on les rencontre au Nord, tandis que, en forêt même, les prospections sont difficiles.

D'autres facteurs compliquent encore la tâche; en général, les conditions climatiques et l'acidité des terrains n'ont pas permis la conservation des restes osseux, ce qui explique leur absence dans la plupart des sites étudiés. Il existe cependant des exceptions notamment à Ishango et à Matupi où le milieu calcaire a favorisé une bonne conservation du matériel.

La nomenclature a sans cesse été révisée et les subdivisions ont été très souvent remises en question. La succession des âges de la pierre ancien, moyen et récent, entrecoupés de périodes intermédiaires ne semble plus admissible, ni chronologiquement, ni même typologiquement. Après une période de tentatives de classements rigoureux, on en revient donc à considérer comme très relatives et provisoires ces grandes catégories.

L'étude de sites nouveaux fouillés et datés systématiquement confirme cette façon de voir. Citons comme exemple l'âge de la pierre récent: en 1959, J.D. Clark situait le début de cette époque vers 7500 BP. En 1971, nous obtenions pour la grotte de Munyama en Ouganda, une date de C. 15 000 BP (Van Noten, 1971) et six ans plus tard, l'industrie microlithique de Matupi est estimée à environ 40 000 BP (Van Noten, 1977). Il y a donc manifestement des contradictions entre la classification ancienne et les découvertes récentes.

Alors que partout dans le monde les archéologues commencent à s'intéresser surtout à la façon de vivre de l'homme préhistorique en étudiant son environnement et en essayant de comprendre les rapports qu'il entretenait avec son milieu, la préhistoire en Afrique centrale est restée très longtemps l'étude de la typologie et de la chronologie. Dans cette nomenclature, la place faite à l'homme est minime.

Plutôt que de dresser le catalogue exhaustif de sites qui ne recouvrent le plus souvent que quelques trouvailles de surface, nous nous attacherons ici aux trop rares fouilles systématiques qui ont fourni des éléments de datation: Ishango, Gombe, Bitorri, Kamoia, Matupi et Kalambo, quitte à étoffer ces données dispersées par des informations complémentaires apportées par l'étude d'autres localités.

Nous sommes plus que jamais convaincus qu'il est impossible d'établir de grandes aires culturelles bien définies. Nous devons nous borner à constater la présence de l'homme à un moment déterminé, sans pouvoir encore répondre à la question: s'est-il développé sur place ou venait-il d'ailleurs? Il est certain qu'il s'est adapté dès la première heure à des milieux bien définis ayant leur climat, leur flore et leur faune propres. Ces milieux, le chasseur-récolteur primitif devait les explorer afin de survivre et déjà le choix du matériau présent dictait ses gestes lors de la fabrication d'outils. Il est clair que l'homme a dû répondre de façons différentes aux conditions créées par la diversité des environnements de l'Afrique centrale. Il en résulte l'existence d'aires distinctes qui parfois montrent des traits communs mais en même temps des adaptations régionales, voire locales, qui ne s'expliquent pas par un simple déterminisme de conditions écologiques changeantes; il serait cependant prématuré de parler d'aires culturelles.

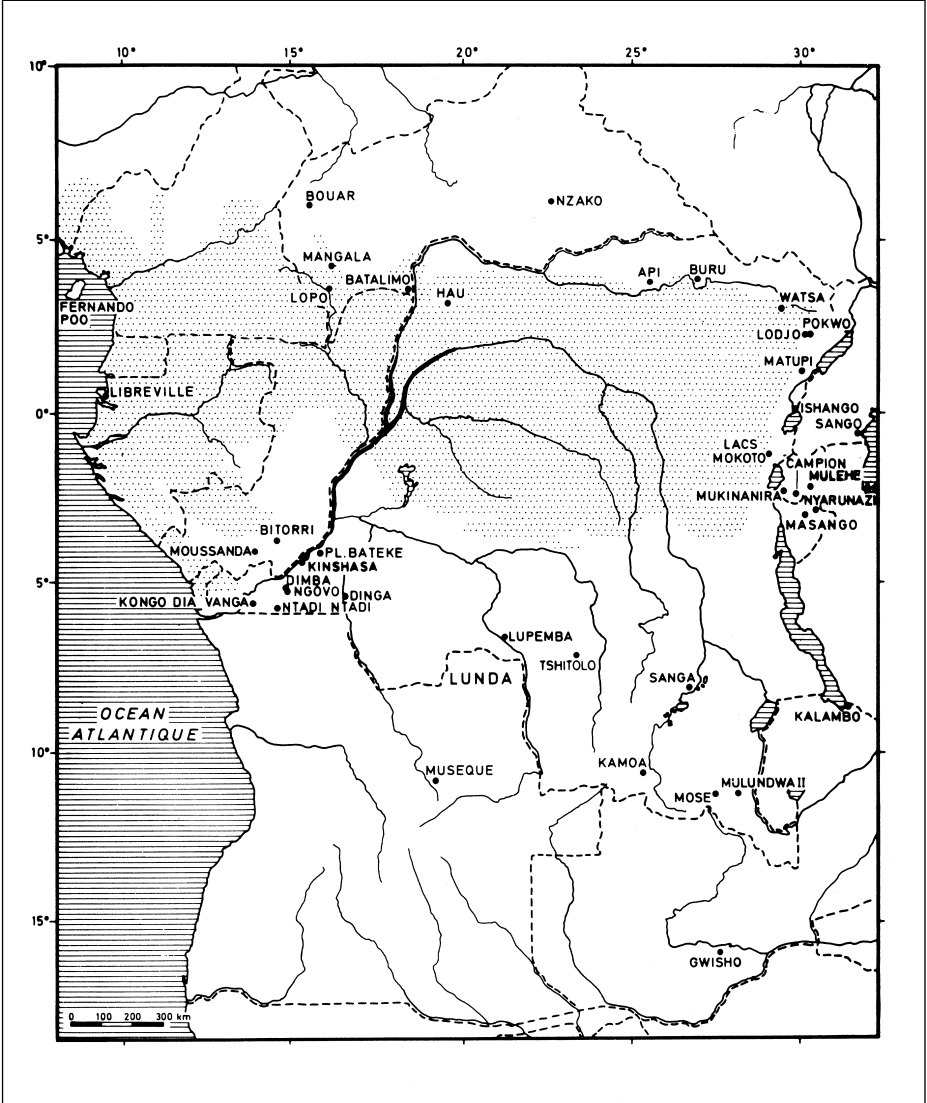


Fig. 2. Carte de l'Afrique centrale avec les noms des lieux cités dans le texte.

## Cadre géographique

Les grands traits de la morphologie de l'immense région appelée « Afrique centrale » sont le résultat d'une série de mouvements tectoniques qui avaient déjà commencé au début du Tertiaire et qui, probablement, ne sont pas encore achevés.

La cuvette centrale, dont l'altitude n'excède pas 500 m, est entourée d'une ceinture de plateaux, de reliefs de côtes ou de montagnes, formés sur les couches géologiques recouvrant le socle précambrien cristallin. Celui-ci affleure à la périphérie; il est très accidenté, notamment au Kivu où il a été soulevé, parfois au dessus de 3000 m, et fortement recoupé par l'érosion. Des reliefs très élevés surmontent le socle localement: les plateaux basaltiques (c. 3000 m) de la rive sud-est du lac Kivu et de l'Adamaoua (c. 2500 m), les appareils volcaniques dans la région des Virunga (c. 4500 m), le horst du Ruwenzori (5119 m) et le plateau de l'Huambo (c. 2600 m). Les mouvements tectoniques qui ont affecté les hautes régions ont provoqué la formation de grabens: le fossé situé à l'est de l'Afrique centrale et le « trou » de la Bénoué.

Excepté pour la région côtière au sud de l'Angola et dans le bassin du Cubango-Zambèze, l'Afrique centrale jouit de précipitations abondantes. Dans la cuvette, les chutes de pluie sont régulières toute l'année: elles représentent plus de 1700 mm d'eau par an. Sur les côtes du Gabon, du Rio Muni et du Cameroun, elles peuvent atteindre 4000 mm. Ailleurs, dans les régions où existe une saison sèche (3 à 7 mois), les précipitations atteignent encore de 800 à 1200 mm.

En Afrique centrale, la forêt dense humide, qui se développe sous régime pluvial élevé entre 5° N et 4° S, couvre la cuvette du Zaïre, la majeure partie de la République populaire du Congo, le Gabon, le Rio Muni et le sud du Cameroun. A l'est, cette forêt passe, par des formations de transition, aux forêts denses de montagne qui occupent, entre 2° N et 8° S, les crêtes et les versants fort arrosés de l'est zaïrois, du Rwanda et du Burundi. Aux endroits où elle est exploitée, la forêt dense donne naissance à des recrues forestiers et à des forêts secondaires.

Des forêts denses semi-décimées, souvent fort dégradées, qui peuvent subir une saison sèche de deux à trois mois, bordent la forêt équatoriale. Au nord, elles constituent une frange peu étendue en latitude allant du Cameroun au lac Victoria en passant par le sud du Centrafrique et l'Entre-Bomu-Uélé. Au sud, elles forment avec des savanes d'origine anthropique une mosaïque végétale couvrant une partie de la République populaire du Congo, le Bas-Zaïre, les régions basses du Kwango, le Kasai-Sankuru et le Lomami.

Disposées en arc de cercle autour de la zone des forêts denses guinéennes, les forêts claires et les savanes soudano-zambéziennes couvrent des régions où la saison sèche peut atteindre 7 mois: le centre du Cameroun, le Centrafrique, le Soudan méridional, l'est du Rwanda et du Burundi, le Shaba au Zaïre, la Zambie et l'Angola.

De vastes dépressions marécageuses se rencontrent le long des fleuves notamment sur le cours du Nil Blanc au sud du Soudan, dans la cuvette et dans la dépression de l'Upemba au Zaïre, dans le bassin du Zambèze en Angola et en Zambie.

## Évolution de l'environnement

La reconstitution de l'environnement de l'homme préhistorique est devenue un élément important des recherches archéologiques. C'est en Afrique de l'Est que les premières études furent entreprises dans ce domaine. Divers chercheurs, comme E.J. Wayland (1929, 1934), P.E. Kent (1942) et E. Nilson (1940, 1949), avaient observé dans le Quaternaire des alternances de périodes humides (pluviaux) et de périodes sèches (interpluviaux).

Les pluviaux étaient considérés comme contemporains des glaciations de l'hémisphère Nord et furent appelés, du plus ancien au plus récent: Kaguérien, Kamasien et Gamblien. Deux phases humides du début de l'Holocène furent reconnues ensuite: le Makalien et le Nukurien. L.S.B. Leakey (1949), J.D. Clark (1962, 1963) et d'autres tentaient ensuite d'étendre à d'autres parties de l'Afrique ces noms, qui avaient acquis une signification stratigraphique concrète en Afrique de l'Est. En réaction, des auteurs comme T.P. O'Brien (1939), H.B.S. Cooke (1958), R.F. Flint (1959), F.E. Zeuner (1959) et W.W. Bishop (1965) ont émis des réserves sur la généralisation de la théorie: les recherches effectuées en Afrique centrale ont montré que des décalages importants existent entre les phases pluviales des deux régions.

J. de Ploey (1963) reconnut le premier en Afrique centrale l'existence, au Pléistocène supérieur, d'une période semi-aride, contemporaine, au moins en grande partie, de la glaciation würmienne en Europe. Cette phase sèche a été retrouvée au Shaba par différents auteurs (J. Alexandre, S. Alexandre, 1965; J. Moeyersons, 1975). Une oscillation plus humide vers 6000 BP a été trouvée par J. de Ploey (1963) au Bas-Zaïre, à Mose au Shaba (Alexandre, communication personnelle) et à Moussanda au Congo (Delibrias *et al.*, 1974, 47). Les études à la Kamoia ont montré que cette pulsation était précédée par une autre oscillation humide entre 12000 BP et 8000 BP, séparée de l'oscillation vers 6000 BP par une courte phase d'érosion, liée à une reprise de la sécheresse. L'oscillation humide entre 12000 BP et 8000 BP est contemporaine de l'extension des lacs en Afrique de l'Est, trouvée par K.W. Butzer *et al.* (1972). Les études de J. de Ploey (1963, 1965, 1968, 1969) au Bas-Zaïre et de J. Moeyersons (1975) à la Kamoia indiquent que les périodes plus sèches étaient caractérisées par une intensification des processus morphogénétiques. Ainsi, dans la région de Kinshasa, durant le Léopoldvillien, les collines furent fortement dénudées avec comme résultat une sédimentation importante dans la plaine. De même, à la Kamoia, cette période a vu une évolution très forte des versants sous forme d'un rétrécissement des bords des vallées. Tout cela confirme l'opinion de H. Rhodenburg (1970) sur l'alternance de phases morphodynamiques identifiées avec les périodes sèches, et de phases stables, humides.

L'évolution de l'environnement en Afrique centrale a donc été fortement marquée par les conditions climatiques des cinquante derniers millénaires. Les études relatives aux formations végétales actuelles et à leur équilibre avec le climat ainsi que les analyses palynologiques de divers sites ont permis la reconstitution du couvert végétal ancien et des conditions climatiques qui l'ont façonné.

C'est surtout dans les régions montagneuses de l'Est que l'on perçoit le mieux les changements de climat par suite du déplacement des étages de végétation. Les diagrammes polliniques des tourbières d'altitude reflètent une succession de flores froides, de flores chaudes et humides, de flores sèches. C'est le cas notamment au site de Kalambo Falls situé à 1200 m d'altitude en Zambie. J.D. Clark et E.M. van Zinderen-Bakker (1964) y ont décelé une longue phase xérique entre 55000 BP et 10000 BP avec deux oscillations humides vers 43000 BP et 28000 BP, ainsi que le début d'une phase humide plus importante vers 10000 BP. Pendant les périodes arides, la température a sensiblement baissé dans les hautes régions entourant le graben, ce que J.A. Coetzee et F.M. van Zinderen-Bakker (1970) avaient déjà signalé au Mont Kenya où ils ont mis en évidence la « Mount Kenya glaciation » entre 26000 BP et 14000 BP.

J.D. Clark et E.M. van Zinderen-Bakker (1962) ont également étudié l'évolution du couvert végétal dans la région de Lunda. Une forêt claire sèche à *Brachystegia* a occupé la région entre 40000 BP et 10000 BP, puis a fait place à une forêt plus fermée pendant la phase humide de 10000 BP à 5000 BP. D'après l'étude palynologique du site de la Kamoia faite par E. Roche (1975), en complément de l'étude géomorphologique de J. Moeyersons (1975), il semble qu'une période sèche ait existé depuis l'Acheuléen final jusqu'à 15000 BP. On observe l'évolution progressive d'une savane steppique vers la forêt claire puis l'installation d'une forêt plus dense avec extension des galeries forestières consécutive à l'humidification du climat à partir de 12000 BP.

Selon M. Streeck (1963), les forêts claires xériques et les savanes à *Acacias* auraient connu une grande extension entre 50000 BP et 20000 BP. Cette extension qui se serait produite à partir des régions zambéziennes a eu pour effet de repousser la forêt dense vers la cuvette. Pour P. Duvigneaud (1958), le Shaba peut être considéré comme un carrefour où la végétation est le reflet de diverses influences : guinéo-congolaise, zambézienne et afro-orientale.

Se fondant sur la théorie de la mobilité de l'équateur thermique émise par Milankovitch, A. Schmitz (1971) estime qu'un déplacement de celui-ci de 8° vers le sud durant une phase chaude et humide qui se situerait entre 12000 et 5000 BP, a eu pour effet un développement important de la forêt dense. Celle-ci se serait étendue à tout le Zaïre et même à une partie de l'Angola comme l'atteste la présence de lambeaux de forêt dense plus sèche dans les forêts claires actuelles. Les forêts étaient aussi plus étendues vers le nord et couvraient la majeure partie du Cameroun et du Centrafrique.

Pendant cette période humide, des forêts claires et des savanes ont subsisté dans les stations qui leur étaient favorables : sur les plateaux et les



sols pauvres. Il est vraisemblable que les plateaux du Zaïre méridional et de l'Angola n'ont jamais connu de végétation réellement fermée et que c'est à partir de là que la forêt claire a pu reprendre de l'extension lorsque le climat s'est asséché après 5000 BP. Mais A. Schmitz (1971) croit que c'est surtout une action anthropique qui, dans le dernier millénaire, a provoqué le recul de la forêt dense.

En conclusion, l'Afrique centrale a connu, de 50000 BP à 10000 BP, une longue phase xérique contemporaine de la glaciation würmienne, tandis que la phase humide débutant vers 12000 BP correspondrait aux oscillations climatiques marquant le début de l'Holocène. Pendant cette longue période sèche, probablement interrompue par une pulsation humide vers 28000 BP, les processus morphodynamiques étaient importants et la forêt claire a connu une large extension. Avec la période humide du début de l'Holocène, la forêt dense s'est étendue sur la majeure partie de l'Afrique centrale et son recul actuel est dû à une action humaine.

## Peuplement de l'Afrique centrale

En l'absence d'ossements humains on admet généralement que la première manifestation de la présence de l'homme est constituée par des galets fracturés nommés « galets aménagés ». Ceux-ci sont comparables aux artefacts de l'Oldowayen du site éponyme d'Olduvai en Tanzanie. On découvre des objets semblables un peu partout en Afrique centrale: au Zaïre dans le bassin du Kasai, et au Shaba, au Cameroun, au Gabon, au Congo, en Centrafrique et au nord-est de l'Angola où on les rencontre dans les alluvions. Mais il n'est pas toujours facile de savoir qui, de l'homme ou de la nature, a fracturé ces galets. Il nous semble inexact, comme on l'a souvent fait, de considérer tous les galets qui indubitablement portent les marques d'une taille intentionnelle comme des outils, alors qu'en majorité ils s'avèrent plutôt être des nucléus dont on a enlevé des éclats. C'est ceux-ci qui ont été utilisés soit tels quels comme outils à tout faire, soit aménagés et employés en guise de racloirs et de grattoirs.

Aucun habitat remontant à cette époque n'a jusqu'à présent été repéré. Il nous manque également les artefacts en bois et os qui ont dû représenter une part assez importante de l'outillage. On peut imaginer que les galets aménagés sont l'œuvre d'*Australopithèques* ou d'*Homo habilis* qui, selon des observations faites ailleurs en Afrique, menaient sans doute une vie de nécrophages. La vie sociale devait cependant s'organiser dès ce moment. Les débuts de cette période de l'histoire humaine remontent au-delà de 2 000 000 d'années, et elle s'est poursuivie jusqu'aux alentours de 500 000 ans.

Mais ce n'est qu'avec l'outillage acheuléen que nous avons la première preuve indiscutable d'une présence humaine en Afrique centrale. Son stade le plus vieux, l'Acheuléen inférieur, n'est connu que dans la région de Lunda (Clark, 1968). L'Acheuléen supérieur, rencontré généralement en milieux arides, a été retrouvé en différents points de la périphérie de la cuvette

centrale; J.D. Clark l'a décrit en Angola, J. Nenquin au Rwanda et au Burundi et R. de Bayle des Hermens en Centrafrique. Kalambo en Zambie et Kamoia au Zaïre en constituent les meilleurs sites de référence.

L'Acheuléen est caractérisé par des bifaces et des hachereaux, qui ont fait l'objet de plusieurs tentatives de classification morphologique (Cahen, Martin, 1972). Certains auteurs ont voulu voir une transformation d'un stade archaïque vers un stade plus évolué et ont établi une succession d'Acheuléen de I à V, mais ces différences typologiques n'ont pas toujours une grande signification chronologique. Comme son nom l'indique, le biface est un artefact taillé sur ses deux faces à partir d'un galet ou d'un grand éclat. Caractérisé par une pointe plus ou moins dégagée, sa base est presque toujours arrondie. Avec le biface on rencontre un autre outil très caractéristique, le hachereau, qui se termine, lui, par un tranchant. A côté de ces outils, on rencontre des artefacts moins caractéristiques tels que trièdres, pics, couteaux, sphéroïdes et divers petits outils. Si les trouvailles acheuléennes abondent, les sites où cette industrie peut être considérée comme étant archéologiquement en place, ou même représentée d'une façon homogène, restent rares. Un des seuls endroits où l'Acheuléen a été trouvé en stratigraphie se situe en bordure de la rivière Kamoia au Shaba (Cahen, 1975). Ce site très vaste s'étend sur plusieurs hectares. Les chasseurs-récolteurs qui l'habitaient y ont laissé leurs outils ainsi que les déchets de fabrication de ceux-ci. On peut donc considérer que nous avons à faire à une sorte d'atelier-habitat. Vu l'homogénéité de l'industrie dans lequel on ne distingue pas d'évolution, on peut penser qu'il s'agit d'une accumulation d'occupations saisonnières. La matière première était ramenée d'un endroit à 1,5 km du site, où l'on retrouve d'énormes nucléus dormants. Les éclats étaient transportés au site où le débitage et la finition des outils devaient avoir lieu. L'Acheuléen évolué ou final de la Kamoia est analogue aux industries qu'on retrouve au Sahara et en Afrique du Sud. La date de 60 000 BP proposée doit être considérée comme un terminus *ante quem*; la date réelle devant, selon nous, être beaucoup plus ancienne.

D'après des trouvailles faites dans d'autres régions d'Afrique, nous savons qu'il faut attribuer cette industrie à l'*Homo erectus*. Pour sa subsistance quotidienne, cet hominien devait dépendre de la chasse et de la cueillette. On suppose que la vie sociale continuait à se développer et que l'homme avait acquis la maîtrise du feu.

## Évolution technologique et adaptation

Après l'Acheuléen, nous distinguons plusieurs régions dont les industries, bien qu'assez différentes, donnent néanmoins l'impression d'une certaine unité. Considérons d'une manière générale une partie occidentale et une partie orientale qui elle-même peut se séparer en deux, bien que le manque de données pour le nord et le sud de l'aire envisagée ici rende largement

*Ce tableau reprend les noms des industries selon les différentes datations au carbone 14 existantes, l'évolution du milieu et de la flore.*

B.P.	REGION OCCIDENTALE				REGION SHABA-LAC TANGANYIKA		REGION INTER-LACUSTRE	EVOLUTION DU MILIEU	FLORE
	PLAINE DE KINSHASA	GOMBE	DIMBA BITORRI MOUSSANDA	REGION DE LUNDA	KALAMBO	KAMO MOSE	MATUPI		
1000			NEOLITHIQUE					EVOLUTION VERS CLIMAT ACTUEL	★
2000									
3000	TSHITOLIEN	NDOLIE ?							
4000	TSHITOLIEN		TSHITOLIEN SUPERIEUR	TSHITOLIEN SUPERIEUR	KAPOSWA (A.P.R.)	AGE DE LA PIERRE RECENT		PULSATION HUMIDE ?	
5000	TARDIF	NDOLIE ?						REPRISE D'EROSION - DESSECHEMENT ?	
6000	TSHITOLIEN		TSHITOLIEN MOYEN	TSHITOLIEN				OSCILLATION HUMIDE.	
7000	TARDIF							PENTES STABLES, FORMATION DE MINCES PALEOSOLS, EXTENSION DES LACS.	
8000		DJOKOCIE ?							
9000	TSHITOLIEN						RECENT		
10000									
11000	LUPEMBIEN MOYEN			LUPEMBO-TSHITOLIEN	POLONGU (TRANSIT.)				
12000	MOYEN								
13000	EVOLUANT								
14000	LUPEMBIEN MOYEN	DJOKOCIE ?		TSHITOL. INF.		INDUSTRIE DE TRANSITION			
15000				LUPEMBIEN FINAL OU LUPEMBO-TSHITOLIEN					
16000									
17000									
18000									
19000									
20000			LUPEMBIEN SUPERIEUR			AGE DE LA PIERRE MOYEN		PERIODE SECHE A SEMI-ARIDE, BAISE DE LA TEMPERATURE DANS LES REGIONS MONTAGNEUSES, FORTE EROSION DES PENTES.	
21000			LUPEMBO-TSHITOLIEN ?					ABLATION SUR LES COLLINES, RETRECISSEMENT DES BORDS DES VALLEES, RIVIERES INTERMITTENTES.	
22000									
23000									
24000									
25000									
26000									
27000	STANLEY POOL I ET LUPEMBIEN ANCIEN	KALINIEN							
28000									
29000									
30000									
31000	STANLEY POOL I ET LUPEMBIEN				NAKISASA (LUPEMB.)			OSCILLATION HUMIDE (?) AVEC INCISION DES RIVIERES ?	
32000									
33000									
34000									
35000									
36000									
37000									
38000									
39000									
40000				LUPEMBIEN INFERIEUR					
41000									
42000									
43000									
44000									
45000									
46000		KALINIEN							
47000									
48000									
49000									
50000									
51000									
52000									
53000									
54000									
55000									
56000									
57000									
58000									
59000									
60000									
— DATE ANTE QUEM POUR L'ACHEULEEN									
● Datation par le carbone 14									

★ Action anthropique : régression de la forêt dense, extension des forêts claires et des savanes.

conjecturales ces subdivisions. Dans la partie occidentale qui s'étend de l'Angola jusqu'au Gabon, la région la mieux étudiée englobe le Bas-Zaïre, Kinshasa, la région du Lunda, le Kwango et le Kasai, c'est-à-dire le sud-ouest du bassin du Zaïre. La partie orientale couvre la région interlacustre et la région Shaba-lac Tanganyika.

Dans la partie occidentale, on croit reconnaître une série d'industries qui ont été généralement décrites comme une succession typologico-chronologique: le Sangoen, suivi du Lupembien, suivi lui-même du Tshitoliien. Le Sangoen représenterait le passage entre l'Acheuléen et le Lupembien et se situerait dans la première période intermédiaire, le Lupembien constituant le Middle Stone Age tandis que le Lupembo-Tshitoliien constituerait la deuxième période intermédiaire. Il aboutirait finalement au Tshitoliien qui serait lui contemporain du Late Stone Age de l'Afrique orientale et australe. Comme si elles prolongeaient la technique acheuléenne, toutes ces industries sont caractérisées par la technique de taille bifaciale, tandis que la technique Levallois y reste rare.

La partie orientale de l'Afrique centrale montre un mélange plus complexe d'industries. Elles sont comparables à celles de la partie occidentale mais la taille bifaciale n'y est pas tellement abondante. En revanche, les techniques de débitage dites moustériennes et Levallois sont très développées, les lames et éclats laminaires nombreux. Dès la deuxième période de transition, on voit ici intervenir des changements très profonds et la tradition s'interrompt définitivement pour faire place à des industries microlithiques qui semblent n'avoir aucun lien avec les industries antérieures. Assez caractéristiques, les industries de type Sangoen et Lupembien de ces régions permettent d'y déceler deux aires différentes: l'une qui couvrirait la partie septentrionale, c'est-à-dire la région interlacustre, est caractérisée par des bifaces foliacés, lancéolés et des poignards; l'autre, couvrant la partie sud, c'est-à-dire la région du Shaba et les bords du lac Tanganyika, est caractérisée par l'absence de « pointes » et par la présence d'outils bifaces de type ciseau ou gouge qui curieusement font pratiquement défaut dans la région interlacustre. Cela illustre bien l'absurdité de la distinction entre industries de forêt et de savane. D'ailleurs, à cette époque, aucune région ne semble avoir été plus boisée qu'une autre. Au contraire, le climat devait être nettement plus sec qu'aujourd'hui; ce n'est que vers la fin de cette période que la forêt prendra de l'extension. Le site de Masango reflète bien le caractère des industries de cette région. On y voit toute une gamme de pointes bifaces à côté d'éléments grossiers comme des pics. L'élément Levallois y est très bien représenté (Cahen, Haesaerts, van Noten, 1972). Une séquence d'industries lithiques allant du Sangoen jusqu'au Late Stone Age aurait été découverte à Sanga, mais n'a pas encore été étudiée en détail (Nenquin, 1958).

Examinons maintenant la région occidentale de plus près. Ses industries groupent toute la gamme des éléments qu'on a rencontrés dans les régions orientales, ce qui leur confère une plus grande variété typologique correspondant mieux à l'idée que l'on se fait généralement du Sangoen et du Lupembien. On y rencontre des pics grossiers qui, déjà présents à

l'Acheuléen, persistent même jusqu'au Tshitolién. Cet artefact, considéré comme le fossile directeur du Sangoen, n'a donc pas en fait de signification chronologique. Mais on trouve aussi associé un outillage très élaboré dont de belles pointes de lances foliacées et de longs poignards. Ensuite, on voit également apparaître des pointes de flèches prouvant que l'homme avait découvert l'usage de l'arc.

L'*Homo sapiens* semble être responsable de ces adaptations bien qu'on n'en ait pas retrouvé jusqu'à présent de restes. Les sites où l'on trouve plusieurs niveaux en stratigraphie sont rares. C'est à la pointe de la Gombe que J. Colette découvrit la première succession de ces industries d'Afrique centrale. Il a mis en évidence quatre industries: le Kalinien, le Djokocien, le Ndolien et le Léopoldien, suivies de traces de l'âge du fer. Le Premier Congrès Panafricain de préhistoire réuni à Nairobi en 1947 n'a pas tenu compte des noms des industries définies par J. Colette et a adopté les termes de Sangoen et de Lupembien qui ne reposaient sur aucune base archéologique sérieuse. Ces nouveaux venus sont entrés dans la littérature et ont été employés sans discernement non seulement en Afrique centrale mais même bien au-delà de ses limites. La pointe de Gombe, seul site connu où l'on pouvait espérer établir une chronologie, a été refouillée par D. Cahen en 1973 et 1974 (Cahen, 1976) afin de préciser et de dater la séquence qu'avait découverte J. Colette. Mises à part quelques pièces qui évoquent l'Acheuléen, la séquence commence avec le Kalinien qui est caractérisé par des pics grossiers sur galet ou éclat, des raclours massifs, des gros denticulés et des rabots de grandes dimensions. On trouve aussi des bifaces lancéolés, des raclours convergents ainsi que des outils bifaces ou unifaces étroits à bords plus ou moins parallèles. A cet ensemble s'ajoutent de nombreuses armatures à tranchant transversal sur éclat (petits tranchets) et des nucléus circulaires de type « moustérien ». Le débitage comporte des éclats d'allure Levallois et quelques mauvaises lames. Les gros éléments évoquent le Sangoen tandis que les outils fins rappellent le Lupembien et même le Tshitolién. Le niveau suivant, le Djokocien, est surtout caractérisé par des pointes de flèche pédonculées ou foliacées souvent retouchées par pression; le débitage est le même qu'au Kalinien. Le Djokocien évoque le Lupembien récent de la plaine de Kinshasa (Moorsel, 1968), le Lupembo-Tshitolién, voire le Tshitolién ancien ainsi que le définissaient G. Mortelmans (1962) et J.D. Clark (1963). Le troisième niveau, le Ndolien, n'est présent que sous forme de petites concentrations. Les petites pointes de flèche foliacées en sont typiques; le débitage bipolaire était pratiqué sur place, ce qui explique la présence des « pièces esquillées ». Cette industrie est à rapprocher du Tshitolién tardif (Moorsel, 1968; Cahen, Mortelmans, 1973).

Une des dates obtenues pour le Kalinien coïncide avec l'âge du Sangoen (Clark, 1969, 236). Une autre avec les phases anciennes du Lupembien (Clark, 1963, 18-19; Moorsel, 1968, 221). Les dates obtenues pour des échantillons du niveau Djokocien ne diffèrent guère des dates calculées ailleurs pour des industries analogues. Parmi les dates associées au Ndolien, l'une correspond aux dates du Tshitolién tardif, obtenues précédemment dans la plaine de Kinshasa et dans la région de Lunda.

D'une façon générale, on peut dire que les industries trouvées en stratigraphie à la Lunda, à Gombe et dans la plaine de Kinshasa sont comparables typologiquement et coïncident bien chronologiquement. Le Sangoen-Lupembien inférieur se situerait entre 45 000 et 26 000 BP; Le Lupembien inférieur irait, lui, de 10 000 à 7 000 BP, et le Tshitoliien supérieur de 6 000 à 4 000 ou 3 500 BP (cf. tableau).

Une tranchée de prospection fouillée par P. de Maret à la grotte de Dimba a produit une succession de 15 couches archéologiques et une date de  $20\,000 \pm 650$  BP pour une industrie du type Lupembien supérieur ou Lupembo-Tshitoliien. Il semble qu'une date d'environ 25 000 BP réduirait le hiatus signalé par D. Cahen (1977), qui existe dans les datations entre 27 000 BP et 15 000 BP.

La grotte de Hau, seul site qui se trouvait peut-être en forêt équatoriale pendant son occupation et où F. van Noten avait repéré une industrie «Lupembienne» suivie d'un «Late Stone Age», n'a pas produit de datations au radiocarbone acceptables.

J.P. Emphoux (1970) a fouillé en 1966 la grotte de Bitorri et y a relevé vingt niveaux d'occupation de l'âge de la pierre. Un niveau a livré une date au radiocarbone, de  $3930 \pm 200$  BP; un niveau inférieur a donné une date de  $4030 \pm 200$  BP. Le matériel lithique qui n'évolue pas d'un niveau à l'autre peut être considéré comme formant une unité typologique dont l'industrie fait penser au Tshitoliien supérieur. Le même chercheur a daté de  $6600 \pm 130$  BP un niveau Tshitoliien moyen à Moussanda (Delibrias *et al.*, 1974, 47).

Au Gabon, des industries dites lupembiennes ont été repérées à plusieurs reprises (Blankoff, 1965; Hadjigeorgiou, Pommeret, 1965; Farinne, 1965).

## Chasseurs-récolteurs spécialisés

A un moment donné, probablement entre 50 000 BP et 40 000 BP, on voit apparaître des microlithes géométriques: segments de cercle, triangles, rectangles et trapèzes. Les plus caractéristiques semblent être les segments, bien qu'en Afrique du Sud ceux-ci soient déjà présents à la fin du Middle Stone Age où ils étaient probablement employés comme barbillons à la base de pointes de lances<sup>1</sup>. Au Late Stone Age, en revanche, ces microlithes servaient seuls, comme armatures de flèches, de lances, de harpons, de couteaux ou de ciseaux.

Comme à la période précédente, la région étudiée peut être partagée en deux zones distinctes. Dans la partie occidentale qui couvre le nord de l'Angola, le Kasai, le Kwango, le Bas-Zaïre et la République populaire du Congo, on observe la persistance de la tradition dite lupembienne, comme si le Lupembien, évoluant sur place, avait donné naissance au Tshitoliien. Les microlithes géométriques deviennent nombreux, mais ils ne dominent pas de la même façon que dans la partie orientale où ils représentent l'élément

1. F. CARTER, communication personnelle.

essentiel de l'outillage. S. Miller (1972) qui a passé en revue le Tshitoliien et a résumé les travaux antérieurs, définit cette industrie par la présence d'outils bifaciaux du type pic-ciseaux, de pointes foliacées, de pointes pédonculées, de petits tranchets et de microlithes géométriques. La région de Lunda aurait livré une industrie regroupant tous ces éléments bien qu'ils soient généralement représentés de manière incomplète dans les différents sites. On distingue ainsi un faciès de vallée avec abondance de petits tranchets, comme à Dinga, et un faciès de plateau où l'armature était principalement constituée par des pointes pédonculées (Bequaert, 1952). Un site du plateau Bateke, où G. Mortelmans avait pratiqué une fouille de sauvetage en 1959 (Cahen, Mortelmans, 1975), a produit une industrie dite « complète » comme celle décrite dans la région de Lunda. Le grès polymorphe qui est pratiquement le seul matériau à avoir été utilisé dans l'outillage découvert, provient de gisements dont les plus proches sont à une dizaine de kilomètres du site. Cette industrie se caractérise par une grande proportion d'éclats et de déchets de taille (96,1%), quelques nucléus (1,4%) et quelques instruments (2,4%). A côté de pointes de flèche foliacées et pédonculées, on a retrouvé un grand nombre de microlithes géométriques et un grand éclat avec un tranchant poli. La majorité des nucléus sont du type circulaire ou lamellaire; on remarque aussi de nombreux petits nucléus, totalement épuisés. Le débitage dont la masse est composée des déchets de retouche, montre quelques éclats Levallois, des lames et des lamelles. Ce sont là les caractéristiques d'un Tshitoliien tardif. Ce site semble bien avoir été un campement de chasse, car si le plateau Bateke est nettement steppique il est recoupé par des galeries forestières qui devaient attirer l'homme préhistorique à la recherche de gibier. Si la matière première utilisée était apportée, bon nombre d'outils ont dû être taillés sur place et l'on peut concevoir que le latex et le copal retrouvés en fouille ont servi de mastic pour fixer les microlithes aux hampes de lances et aux flèches. Les racloirs, ciseaux et hachettes étaient certainement employés à fabriquer des outils composites dans lesquels tranchants transversaux et pointes de flèches pédonculées bifaces trouvaient leur place.

La région de Lunda étudiée par J.D. Clark a produit un Tshitoliien qui se situerait entre 13000 et 4500 BP (Clark, 1963, 18-19), mais cette industrie aurait continué jusqu'au début de notre ère (Clark, 1968, 125-149). Le Tshitoliien de la plaine de Kinshasa serait, lui, compris entre 9700 et 5700 BP (Moorsel, 1968, 221).

On peut se demander ici à quoi correspondent les faciès reconnus dans le Tshitoliien. S'agit-il d'adaptations à des milieux variés et, par exemple, d'une spécialisation des techniques de chasse, ou s'agit-il de différences uniquement « culturelles » ?

Dans la partie orientale, au pourtour de la forêt équatoriale, du Centrafrique jusqu'au Shaba, on trouve des industries dites du Late Stone Age. Les plus vieilles de ces industries sont typologiquement non diversifiées, car ce n'est que plus tard qu'on voit apparaître un outillage plus spécialisé. C'est ce qui a été observé dans la grotte de Matupi où deux campagnes de fouilles successives, en 1973 et 1974, ont révélé les vestiges d'une très longue

occupation humaine, commencée bien avant 40 000 BP et perdurant sans hiatus perceptible jusqu'à 3000 BP (van Noten, 1977). Le matériel étudié jusqu'à présent vient d'un seul mètre carré qui a livré 8045 artefacts; il est taillé presque exclusivement sur quartz par un procédé caractéristique des industries purement microlithiques: la technique bipolaire. Les déchets de débitage représentent 90%, l'outillage proprement dit n'intervient que pour 5,4% à quoi il faut ajouter les pièces portant des traces d'utilisation sans pour autant être des outils « mis en forme » et qui représentent 5%. L'industrie est typiquement microlithique, la longueur maximale des éclats se situant vers 17,7 mm. Tout l'outillage proprement dit consiste dans l'ordre de leur fréquence en coches, grattoirs, perçoirs, burins, éclats et lamelles à bord abattu, éclats retouchés, pièces tronquées et quelques microlithes géométriques (segments, demi-cercles, triangles). L'outillage macrolithique fait sur quartzite, grès ou schistes, consiste en meules, broyeurs, enclumes, percuteurs, racloirs concaves et quelques ciseaux. Un fragment de pierre trouée décorée d'incisions a été daté d'environ 20 000 BP<sup>2</sup>. Les restes osseux de la faune sont bien conservés; ils indiqueraient un environnement plus sec qu'aujourd'hui. Les occupants de la grotte chassaient, en ordre décroissant, des bovidés (antilopes et buffles), des damans, des rongeurs (surtout thryonomyidés), des suidés et en plus faible proportion des cercopithécidés et des porcs-épics. Située aujourd'hui en forêt équatoriale, cette caverne devait, pendant presque toute son occupation, se trouver en savane, mais non loin de forêts-galeries comme l'indiquent les analyses palynologiques. Elle a été occupée d'une façon ininterrompue pendant que l'industrie très peu caractéristique du début se transformait en une industrie plus classique qui livre des microlithes géométriques, de rares outils en os, de l'hématite rouge qui était employée comme colorant et des rondelles d'enfilage en test d'œuf d'autruche. Vu la pauvreté en outils susceptibles de servir d'instruments ou d'armes, surtout dans les couches anciennes, nous pensons que l'outillage devait dans une très large mesure être en bois, comme nous l'avons observé à Gwisho (Fagan, van Noten, 1972).

Les fouilles à Ishango entreprises par J. de Heinzelin en 1950 ont révélé trois industries microlithiques (Heinzelin, 1957). Si la plus ancienne n'a pas de microlithes géométriques, la suivante en a davantage, et dans la plus jeune ils sont abondants. Le caractère typologique est généralement très fruste, le débitage associe toutes les techniques et se laisse guider par la nature du très mauvais quartz qui sert de matière première. Ces éléments rappellent incontestablement l'évolution observée à Matupi. Ishango a livré une série de harpons qui ont dû être employés pour la pêche et la chasse, et qui montrent une nette évolution, allant d'exemplaires à deux rangées de barbelures dans les couches inférieures, à des exemples à une seule rangée dans les niveaux plus jeunes. Un bâtonnet en os décoré de stries et qui sert de manche à un éclat en quartz est une des trouvailles les plus spectaculaires. L'industrie d'Ishango a été datée de 21 000 ± 500 BP, ce qui avait paru trop

2. Connues aussi sous le nom de « Kwé », les pierres trouées qui font partie des industries du Late Stone Age, étaient probablement employées comme lest de bâtons à fouir.



vieux à l'époque de la publication de la monographie du site, mais vu les dates obtenues à Matupi, ce résultat semble aujourd'hui beaucoup moins improbable. Les habitants d'Ishango vivaient de la pêche et de la chasse, surtout celle de l'hippopotame et du topi mais aussi d'autres mammifères dont certains ont aujourd'hui disparu. Les oiseaux servaient également de gibier. Parmi les poissons, on retrouve surtout des silures, des cichlides et des protoptères. Les restes humains, découverts parmi les déchets de cuisine, furent étudiés par F. Twiesselmann (1958); ils montrent que le site était habité par une population dont les caractéristiques biométriques atypiques et frustes n'offrent pas de lien direct avec l'une ou l'autre population moderne.

A côté de ces industries purement microlithiques, on voit apparaître dans la région interlacustre ainsi qu'au Shaba et aux abords du lac Tanganyika des industries typologiquement intermédiaires entre un microlithisme pur et les industries typiques de la partie occidentale de l'Afrique centrale. On peut d'ailleurs concevoir que par leur caractère hétéroclite, ces industries continuent la tradition du Middle Stone Age décrite plus haut. J. Nenquin a dû inventer le nom de « Wilton/Tshitoliien » pour décrire le Late Stone Age au Rwanda et au Burundi (Nenquin, 1967) où malheureusement très peu de sites ont été datés. On estime à 15 000-12 000 BP l'âge de l'industrie de transition de la Kamoia qui peut être rapprochée du Lupembo-Tshitoliien de la partie occidentale. Au même site, le Late Stone Age qui est pauvre et peu caractéristique, est daté d'environ 6000 à 2000 BP (Cahen, 1975). Il semble donc bien que différentes traditions pouvaient subsister longtemps côte à côte; et effectivement, à côté d'industries à caractère mélangé, on en trouve d'autres purement microlithiques comme à Mukinanira (van Noten, Hiernaux, 1967) et aux lacs Mokoto (van Noten, 1968-a).

L'Afrique centrale n'a pas encore livré de site d'une richesse exceptionnelle qui permettrait une reconstitution détaillée du mode de vie de ces chasseurs dont l'existence devait être comparable à celle que mènent encore maintenant les San au Kalahari. Le site de Gwischo en Zambie donne un aperçu très complet de la vie au Late Stone Age au V<sup>e</sup> millénaire BP. A côté d'outils polis, on eut la chance exceptionnelle d'y retrouver une grande quantité d'objets en bois et en os qui prouvent l'importance prise par le travail du bois même en savane claire (Fagan, van Noten, 1972).

## Fin des âges de la pierre

L'abondance des outils polis dans certaines régions les a fait considérer comme l'indice d'un néolithique; mais nous avons vu qu'on rencontre de tels outils dès le Late Stone Age et qu'on les fabriquait et utilisait encore au XIX<sup>e</sup> siècle dans la région de l'Uélé (van Noten, 1968). Aussi la découverte d'outils polis, en dehors de tout contexte archéologique, n'a-t-elle pas grande signification. La répartition de ces vestiges n'est cependant pas sans intérêt, car ces objets n'ont été signalés qu'à la périphérie de la cuvette centrale. A l'Est, de telles découvertes sont extrêmement rares;

tout au plus connaît-on au Burundi deux haches polies et une grotte avec des polissoirs (van Noten, 1969; Cahen, van Noten, 1970). Le nombre de trouvailles augmente un peu vers le Sud-Est où quelques haches polies ainsi que des polissoirs sont signalés au Shaba tandis qu'au Kasai, si l'on rencontre encore des polissoirs, les outils polis sont pratiquement absents (Celis, 1972).

En revanche, ces éléments représentent l'essentiel des découvertes archéologiques réalisées au nord de la grande forêt. Dans le bassin de l'Uélé et jusqu'en Ituri, on a recueilli plus de 400 outils dont de splendides haches en hématite soigneusement polies et de nombreux polissoirs. Une seule carte de répartition de ces outils avait pu être dressée jusqu'à présent (van Noten, 1968). Au moins partiellement, le « Néolithique Uélien » ne remonterait peut-être pas au delà du XVII<sup>e</sup> siècle et appartient donc à l'âge du fer comme semblent l'indiquer des fouilles à Buru (F. et E. van Noten, 1974).

Plus à l'ouest, dans la région où l'Oubangui pénètre dans la forêt, une autre concentration de haches polies est observée. Beaucoup moins soignées que celles de l'Uélien, elles ne sont en général que très partiellement polies. Une prospection dans ces régions n'a pas permis de découvrir de pareils outils en contexte archéologique. Mais, de l'autre côté du fleuve, à Batalimo, en Centrafrique, R. de Bayle (1975) a découvert pour la première fois en fouille une hache à tranchant poli associée à une industrie non microlithique et à de la céramique. Celle-ci présente un fond plat et est généralement ornée d'un décor couvrant où se combinent cannelures, incisions et impressions, notamment au peigne. Datée par thermoluminescence, cette céramique ne serait pas antérieure au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, ce qui paraît bien récent pour une telle industrie. Si d'autres haches polies isolées ont été recueillies en divers points du Centrafrique, il n'existe à notre connaissance pas un seul polissoir dans ces régions.

Avant d'aborder la dernière zone de concentration, il faut signaler qu'au large du Cameroun, sur l'île de Fernando Po, des haches polies associées à de la céramique ont été datées du VII<sup>e</sup> siècle (Martin del Molino, 1965) et sont restées en usage jusqu'à une époque récente.

La dernière zone s'étend parallèlement à la côte atlantique depuis le Gabon jusqu'au nord-ouest de l'Angola. Les outils « néolithiques » qu'on trouve dans cette vaste aire sont généralement taillés, seul le tranchant étant poli.

Au Gabon les haches présentent des bords sinueux formant un tenon caractéristique (Pommeret, 1966). Un pot découvert à l'occasion de grands travaux contenait un fragment d'outil poli et du charbon de bois qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'une datation (Pommeret, 1965). En République populaire du Congo comme en Angola (Martins, 1976), il ne s'agit que de trouvailles de surface. En revanche, à la pointe de la Gombe, J. Colette avait découvert une hache polie paraissant associée à de la céramique à fond plat (Bequaert, 1938); il en avait fait le « néolithique léopoldien », terme par lequel on désigna ensuite les nombreuses haches polies que l'on trouvait au Bas-Zaïre. Mortelmans (1959) recueillit en surface, à Congo dia Vanga, des haches polies, des quartz taillés atypiques et une céramique grossière à fond

plat. Cette même céramique se retrouve dans les grottes de Ntadi-ntadi, Dimba et Ngovo, associée dans ces deux derniers sites à des haches polies. A quatre reprises, du charbon de bois voisin a pu être daté des deux derniers siècles avant notre ère (Maret, 1977-a). Malheureusement il ne s'agit que de sondages trop limités pour permettre d'exclure définitivement l'appartenance de ces vestiges à l'âge du fer, d'autant que de nouvelles fouilles montrent que le Léopoldien de la pointe de la Gombe rentre peut-être dans l'âge du fer (Cahen, (1976). Mais ce site a connu d'importantes perturbations et il peut s'agir d'une simple contamination par les horizons supérieurs.

A Dimba et Ngovo, seul site où des ossements étaient conservés, l'analyse de la faune associée n'a pas permis jusqu'à présent de déceler la présence d'animaux domestiques. En l'absence d'autres données socio-économiques, il est prématuré d'y voir un véritable néolithique dont les responsables auraient utilisé des outils polis et de la céramique tout en pratiquant l'élevage ou l'agriculture. Il en est de même pour toutes les autres industries d'aspect néolithique récoltées à ce jour en Afrique centrale; nous ne connaissons ni leurs utilisateurs, ni leur époque, ni leur système économique. Récemment toutefois, on a émis l'hypothèse que certains des vestiges en question appartiendraient à un stade final de l'âge de la pierre auquel correspondraient peut-être les premières étapes de l'expansion des populations de langue bantou vers le dernier millénaire avant notre ère, c'est-à-dire avant qu'elles n'aient acquis la maîtrise du fer (Phillipson, 1976; Maret, 1977-b; van Noten, sous presse).

Il nous faut aussi mentionner ici les mégalithes découverts dans la région de Bouar; ils remonteraient au V<sup>e</sup> millénaire ou au I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, mais il s'agit peut-être, déjà, d'une réutilisation (Bayle des Hermens, 1975). Par leurs dimensions, ces monuments paraissent devoir être le fait de populations sédentaires dont on peut supposer qu'elles avaient dépassé le stade de la chasse et de la cueillette. Mentionnons ici que le dallage mégalithique d'Api est un phénomène naturel et nullement un travail humain (van Noten, 1973), comme c'est le cas pour toutes les autres constructions dites mégalithiques connues jusqu'à présent au Zaïre.

## Séquence idéalisée ?

Lors du Congrès Panafricain de Dakar en 1967, J.D. Clark avait essayé de mettre de l'ordre dans la nomenclature du bassin du Zaïre (Clark, 1971). En retraçant l'historique des différentes nomenclatures que l'on a utilisées pour désigner les industries post-acheuléennes de la région traitée ici, D. Cahen a clairement montré qu'il s'agit d'un extraordinaire imbroglio (Cahen, 1977).

Les fouilles récentes à Gombe ont permis de retrouver et de dater la séquence archéologique définie par J. Colette. Mais le remontage entre les pièces provenant de différentes profondeurs montre que le site a été très perturbé et que les industries ne sont pas homogènes (Cahen, 1976). Les objets ont bougé dans le sol comme des expériences en laboratoire l'ont

confirmé (Moeyersons, 1977). Il est donc possible que dans d'autres sites où les vestiges archéologiques sont déposés dans des sables Kalahari remaniés, comme au nord-est de l'Angola, au Bas-Zaïre, au Kasai, au Shaba et au Congo, des phénomènes similaires aient pu se produire (Cahen, Moeyersons, 1977). Nous ne savons toutefois pas dans quelle proportion les différentes industries ont été affectées par ces perturbations. D'autre part, on observe une convergence typologique et chronologique frappante entre les différents sites préhistoriques du bassin méridional du Zaïre et, dans une moindre mesure, de l'Afrique centrale. D. Cahen (1977) a proposé de regrouper ces ensembles préhistoriques convergents en un seul complexe industriel post-acheuléen de l'Afrique centrale, pour se rétrécir au cours du temps et se limiter finalement au sud-ouest du bassin du Zaïre.

Cet auteur estime en outre que tous les termes tels que Sangoen, Lupembien et Tshitolien ne correspondent à aucune réalité scientifiquement établie. Cependant, comme nous avons essayé de le montrer dans ce chapitre, il nous semble possible, après l'Acheuléen, de distinguer dans les industries lithiques des variantes régionales, et de suivre leur évolution. Pour schématiques et discutables que soient ces distinctions, elles reflètent une certaine réalité, réalité qui, certes, nous apparaît maintenant beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait d'abord supposé. C'est en raffinant notre taxonomie sur la base de nouvelles fouilles que nous rendrons le mieux compte de l'extraordinaire diversité présentée par l'Afrique centrale aux cours des âges de la pierre. La nomenclature existante peut, selon nous, être conservée comme un outil de travail provisoire.

## Conclusion

Le passé de l'Afrique centrale est encore mal connu car ce n'est que très récemment que son étude a été entreprise d'une façon systématique; mais déjà l'archéologie enregistre ses premiers résultats. Ainsi, en l'espace de quelques années, le nombre de datations au carbone 14 a presque quintuplé (Maret, van Noten, Cahen, 1977) et l'on peut esquisser les premières synthèses (van Noten, en préparation).

Le but premier des nouvelles recherches était d'effectuer une série de fouilles couvrant des régions et des périodes différentes afin d'arriver dans un délai raisonnable à l'établissement du cadre chrono-stratigraphique général pour l'Afrique centrale. Ce projet ambitieux doit être provisoirement relégué au second plan: un site clé comme celui de Gombe a remis en question non seulement les nomenclatures existantes mais la validité même des observations stratigraphiques; et d'autres sites, comme Matupi, ont fourni de nouvelles industries dont les datations remettent en question leur insertion dans un vaste cadre où des « industries » et des « cultures » trouveraient une fois pour toute leur « place ».

Plus on découvre de sites nouveaux, plus il devient clair que chaque fois on trouve quelque chose d'original et d'inattendu. Cela correspond

assez bien à une de nos hypothèses de travail qui prévoyait une très grande diversité dans chacune des « industries » ou « cultures ». L'homme, face à un micro-environnement spécifique, a dû adapter son outillage à ce milieu. On se plaît à le voir, dans les limites de son territoire, mener une vie plus sédentaire que cette vie de nomadisme absolu que l'on prête trop souvent aux chasseurs-récolteurs. Loin de poursuivre inlassablement le gibier, ces populations doivent avoir développé une culture propre, synthèse harmonieuse entre l'environnement et leurs traditions ancestrales. Nous ne croyons pas à un déterminisme absolu du milieu. Dès que s'établit la balance mésologique, l'outillage peut rester inchangé pendant de très longues périodes. Sans doute répond-il alors pleinement aux exigences du milieu et de ses habitants; aussi longtemps qu'a persisté ce délicat équilibre rien n'a incité l'homme à évoluer rapidement.

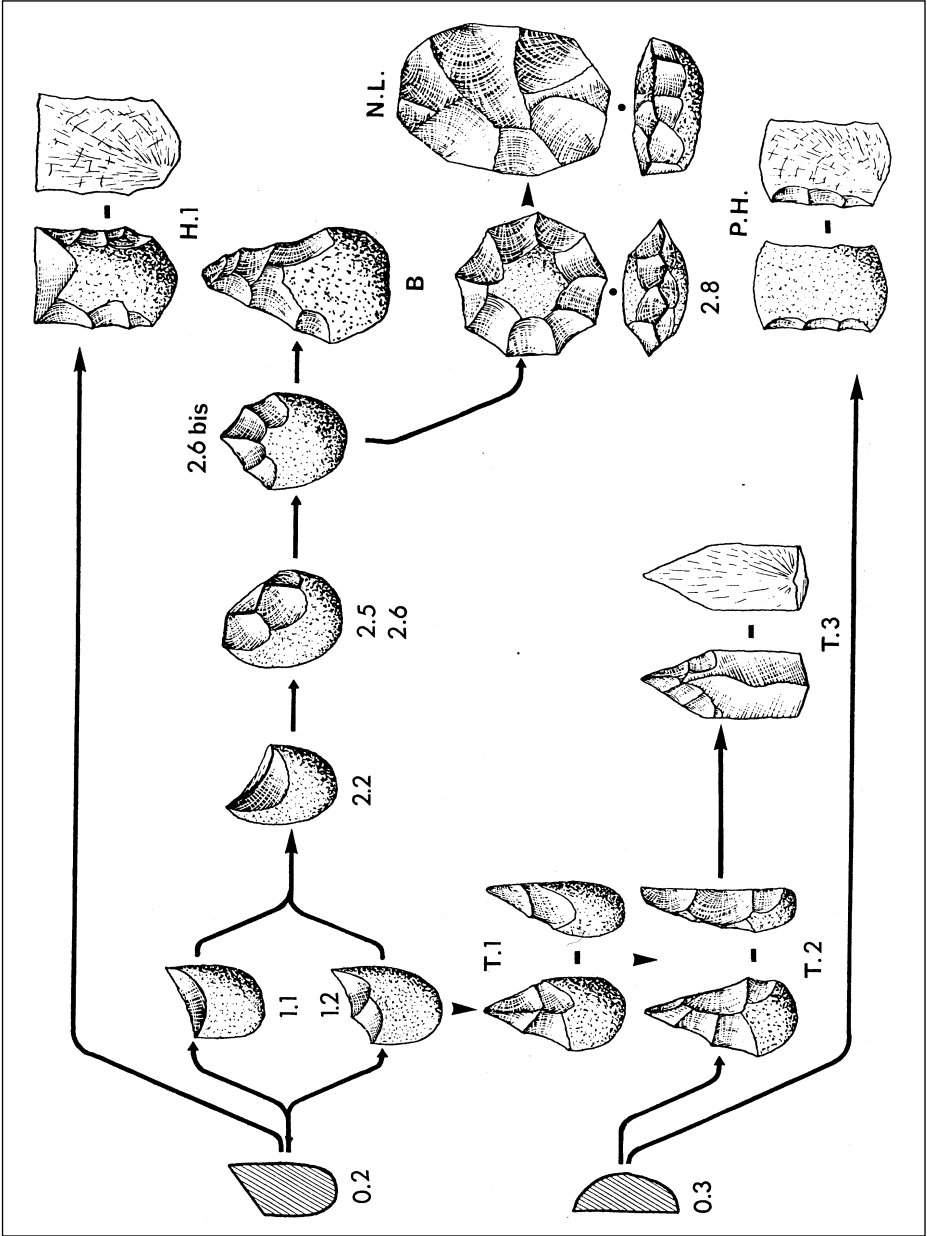
# Préhistoire de l'Afrique du Nord

*L. Balout*

Proches de l'Europe, méditerranéens par leur façade maritime septentrionale, les pays du Maghreb ont été parcourus, il y a plus d'un siècle parfois, par les premiers chercheurs curieux de leur préhistoire. Ainsi s'accumula une abondante bibliographie, de valeur très inégale. Des mises au point (1952-1955-1974) l'émondèrent. Mais la recherche préhistorique dans cette partie du nord de l'Afrique n'a pas conservé l'avance dont elle disposa pendant longtemps; elle est, tout au contraire, en retard dans deux domaines essentiels: les méthodes de fouilles, sauf de trop rares exceptions, et la chronologie absolue, ici essentiellement limitée aux possibilités du radiocarbone. L'Afrique orientale a réalisé infiniment mieux dans ces deux domaines.

Aussi, faute de fossiles humains du Pléistocène inférieur, de dates obtenues par la méthode du potassium-argon, de sols d'occupation paléolithiques, ce n'est que grâce à des corrélations hypothétiques sur la faune et la typologie des industries lithiques que l'on peut actuellement apprécier l'ancienneté de l'implantation d'Hominidés dans le Maghreb et au Sahara.

Faute de stratigraphies suffisamment étendues et nombreuses, la continuité, d'ailleurs très probable, de l'occupation humaine a quelque peine à être démontrée. Des gisements essentiels sont isolés dans le temps comme dans l'espace: Ternifine (Atlanthrope) en Algérie, par exemple. Les problèmes du Moustérien, de ses relations avec l'Atérien, de l'Homme porteur de cette dernière civilisation, le passage de l'Atérien à l'Ibéromaurusien, la stratigraphie du Capsien, les faits de néolithisation, attendent en grande partie solution. La recherche préhistorique a apporté beaucoup à la connaissance du



*Evolution de la « Pebble Culture » vers les formes de l'Acheuléen : les chiffres renvoient à la classification typologique en usage pour le Pré-acheuléen africain — H = hachereau — Photo M. Bovis.*

Quaternaire: stratigraphie, paléontologie; elle a permis l'établissement d'une typologie dont la portée dépasse les limites du Maghreb; elle doit adopter dorénavant une optique palé-ethnonologique: passer de « l'Homme *et* son milieu » à « l'Homme *dans* son milieu ».

## Les plus anciennes industries humaines: le «Pré-Acheuléen»

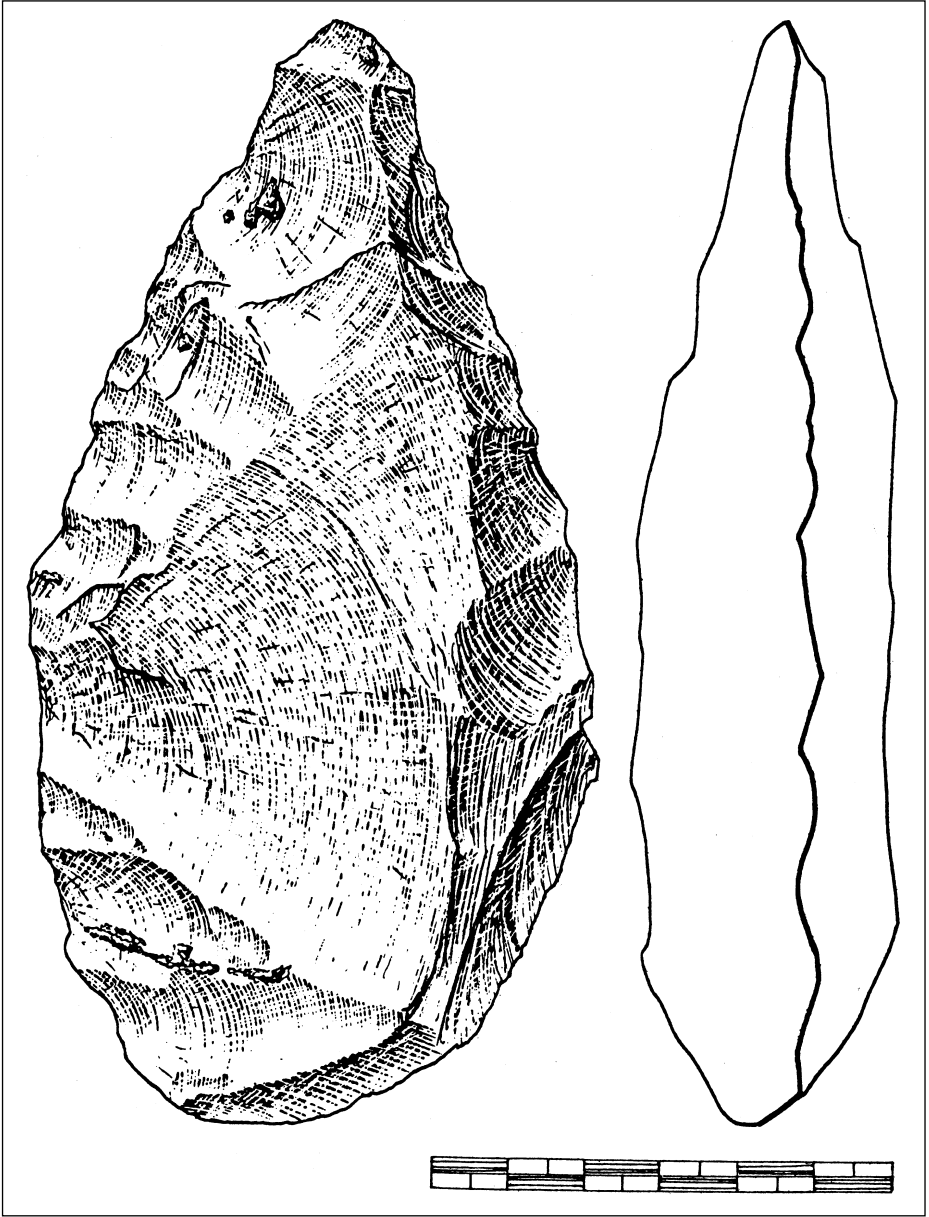
Les témoignages ne manquent pas, mais leur interprétation, autre que typologique, est délicate. Elle se fonde sur la stratigraphie du quaternaire littoral au Maroc (Biberson), sur la paléontologie animale en Algérie (Aïn Hanech, près de Sétif, fouilles C. Arambourg) et en Tunisie (Aïn Brimba, près de Kebili), uniquement sur la typologie au Sahara (Reggan, In Afaleleh, etc.). Des ponts plus ou moins fragiles peuvent ainsi être jetés en direction des gisements de Tanzanie, du Kenya et d'Éthiopie. Fragiles, parce que seul le littoral atlantique du Maroc a permis d'établir une évolution des « galets aménagés » sur les bases que P. Biberson a utilisées et qui sont partiellement remises en cause; parce que les faunes ne sont pas forcément contemporaines, parce qu'il y a *présence* archéologique d'un côté, *structure* archéologique de l'autre, parce que les méthodes d'analyse typologique sont différentes en Afrique « francophone » et « anglophone », etc.

Il n'est pas actuellement vraisemblable que la présence d'Hominidés dans le Maghreb et au Sahara soit aussi ancienne qu'en Afrique orientale et méridionale. Les industries sur éclats ayant précédé les galets aménagés n'ont pas été identifiées; pas trace d'une « osteodontokeratic culture », pas de restes d'Australopithécinés. Il y a tout lieu de penser néanmoins que les galets aménagés du Maroc, d'Algérie et du Sahara s'inscrivent dans une chronologie parallèle à celle d'Olduvai, c'est-à-dire entre 2 et 1 million d'années (2, 5 millions si l'on tient compte du galet à taille bifaciale de l'Omo).

L'effort a donc nécessairement porté sur une corrélation *chronostratigraphie/évolution typologique*. Il a abouti à l'établissement de *listes typologiques* ayant des implications chronologiques. Ce fut l'œuvre de P. Biberson au Maroc, de H. Hugot et L. Ramendo au Sahara central, de H. Alimen et J. Chavaillon au Sahara occidental. L'analyse est fondée sur les caractéristiques techniques dont la répétition crée des formes systématiques. La classification procède du simple au complexe: taille uniface, biface, polyédrique. Qu'elle s'inscrive dans une chronologie linéaire n'est que probable. P. Biberson, dans le cadre des plages quaternaires du Maroc atlantique et J. Chavaillon, dans celui des terrains de la Saoura, ont édifié des systèmes de portée au moins régionale. C'est en se fondant sur la paléontologie que les « sphéroïdes à facettes » de l'Aïn Hanech sont placés dans l'évolution de la faune du Villafranchien, telle qu'elle est connue du Maroc (Fouarat), d'Algérie (Aïn Boucherit, Aïn Hanech), de Tunisie (lac Ischkeul, Aïn Brimba).

Tout compte fait, nous nous appuyons sur une stratigraphie du Villafranchien fondée en grande partie sur la Paléontologie animale. Dans cette série





*Biface acheuléen, le plus  
évolué du gisement de Ternifine  
(Algérie occidentale). Fouilles C.  
Arambourg (1954) – Dessin M.  
Dauvois.*

apparaissent les industries humaines, et leur évolution vers les bifaces et hachereaux du Paléolithique inférieur classique est démontrable; mais nous n'avons nulle part de structure archéologique, donc de cadre palé-ethnologique, comme en Tanzanie (Olduvai), au Kenya et en Ethiopie.

## Les industries acheuléennes

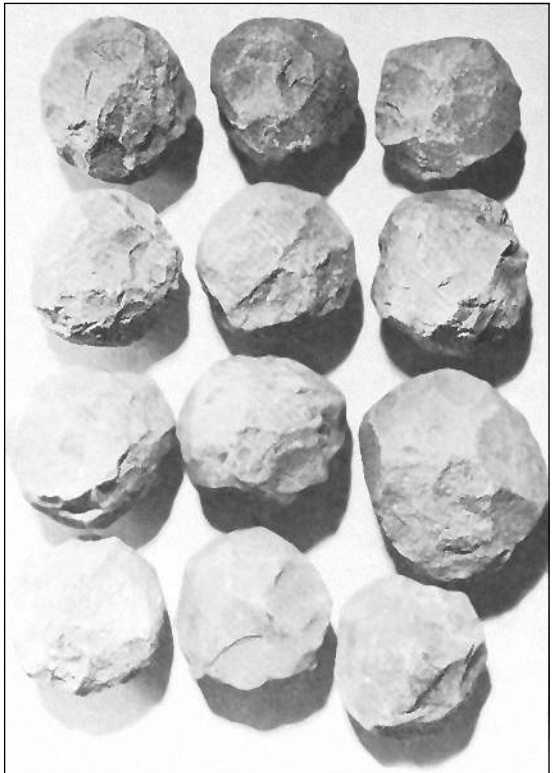
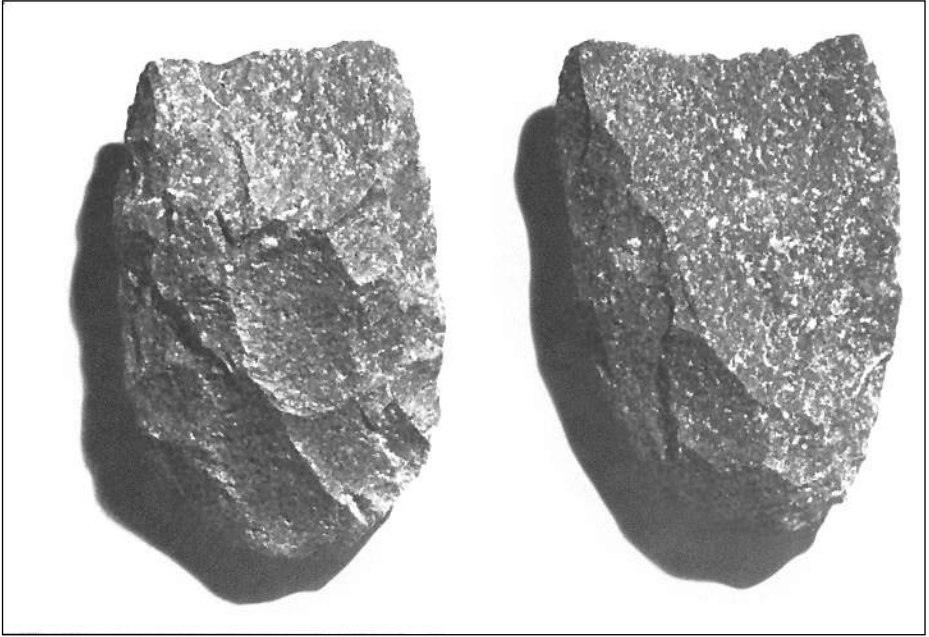
Depuis le Symposium de Burg Wartenstein (1965) et le Congrès Panafricain de Préhistoire de Dakar (1967), on groupe sous le terme d'«Acheuléen africain» tout le Paléolithique inférieur, ce qui correspond en Europe occidentale à l'Abbevillien et à l'Acheuléen, mais aussi au «Clactonien» et au «Levalloisien», si discutés l'un et l'autre.

L'Acheuléen est très abondant au Maghreb et, mises à part les stations actuellement de surface, il se présente dans trois types de gisements assez particuliers:

*a)* Les gisements en relation avec le Quaternaire littoral, continental et même marin. C'est, en particulier, le cas du Maroc atlantique, où P. Biberson a pu proposer une séquence acheuléenne partant des galets aménagés de la Pebble Culture du Pré-Acheuléen et aboutissant au Paléolithique moyen (Atérien). Pour des raisons qui relèvent de la géomorphologie littorale, l'Algérie n'est pas aussi favorisée. Néanmoins, des «gisements» ont été signalés sur la côte kabyle (Djidjelli) et près d'Annaba (Bône). Je ne connais pas de gisement acheuléen de ce type sur le littoral tunisien.

*b)* Les gisements d'alluvions fluviales ou lacustres. Les premiers sont infiniment plus rares et pauvres qu'en Europe, et leurs relations stratigraphiques et paléontologiques sont le plus souvent très imprécises. C'est le cas de nombre de sites marocains (Oued Mellah), et algériens: Ouzidane (près de Tlemcen), Champlain (près de Medea), Tamda (Oued Sebaou), Mansourah (Constantine), Clairfontaine (N. de Tebessa), S'Baikid et surtout El-Ma El-Abiod (S. de Tebessa); en Tunisie, l'Acheuléen de Redeyef (Gafsa). On ose à peine évoquer des gisements de rives de lacs, si extraordinaires en Afrique orientale (par exemple Ologresailie, Kenya). Il y a bien le lac Karar (Tlemcen), aux fouilles trop anciennes et mal conduites de M. Boule, et Aboukir (Mostaganem), encore plus mal connu. Un seul site émerge de cette imprécision, celui de Sidi Zin (Le Kef, Tunisie), où un niveau à hachereaux est pris entre deux autres à bifaces, sans hachereaux. En revanche l'Acheuléen lié aux dépôts lacustres est de règle, de la Mauritanie à la Libye.

*c)* Les gisements en rapport avec d'anciennes sources artésiennes. Celles-ci semblent avoir attiré les hommes de l'Acheuléen à l'Atérien. C'est d'abord le cas de Tit Mellil (Casablanca) et de l'Aïn Fritissa (sud d'Oujda) au Maroc; du «lac Karar» déjà cité, en Algérie, ainsi que Chetma (Biskra), dont on ne sait presque rien, et surtout Ternifine (Mascara). Seul ce dernier a fait l'objet de fouilles récentes (1954-1956) et systématiques, confiées par l'Algérie au professeur C. Arambourg. Encore ne faut-il pas se faire illusion à l'excès: l'industrie est d'un extrême intérêt, la faune d'une prodigieuse



1. Acheuléen de l'Erg Tihodaine: hachereaux en rhyolite.
2. Pointe moustérienne, El Guettar (Tunisie), fouilles Dr Gruet.
3. Aïn Hanech, « sphéroïdes à facettes » (Photos M. Bovis).

richesse et c'est là qu'on découvre l'Atlantrophe; mais la stratigraphie de ce beau gisement pose problème, ce qui laisse trop ouvert l'éventail chronologique dans lequel s'insère l'ensemble des documents; mais peut-être la nature même du site, des sables remaniés sans cesse par les griffons artésiens, ne permettait-elle pas l'établissement d'une chrono-stratigraphie. Ce n'est pas démontré. L'étude de l'outillage semble prouver qu'il ne s'agit pas d'ateliers de taille, mais plutôt d'affûts de chasse.

L'Acheuléen maghrébin et saharien n'est pas foncièrement différent de celui défini autrefois en France. Les méthodes d'analyse (Bordes, 1961 et Balout, 1967) ne trahissent pas d'originalité foncière des bifaces. Il en est de même des trièdres. L'existence d'éclats et d'une petite industrie, à Ternifine par exemple, n'a plus rien de choquant. L'utilisation du percuteur tendre apparaît vers la fin de l'Acheuléen ancien (taille ou retaille): une seule pièce est attestée à Ternifine (biface). On voit aussi apparaître le « coup de tranche » dans le dégagement de l'extrémité distale des trièdres. La principale originalité, depuis longtemps soulignée, est la place tenue par les hachereaux sur éclat. C'est abusivement qu'on a voulu y voir un outil (sorte de cognée) strictement africain. En fait, il n'est pas toujours présent dans l'Acheuléen de l'Afrique (il est inconnu dans l'admirable ensemble d'El-Ma el-Abiod, pour ne citer qu'un cas algérien); en revanche, il existe du Proche-Orient à la péninsule indienne. Sa présence en Espagne (Rio Manzanara, près de Madrid), et son franchissement des Pyrénées ont conduit H. Alimen à reconsidérer très récemment (1975) le problème du franchissement du détroit de Gibraltar bien avant la navigation néolithique. Elle conclut à l'existence d'un isthme favorisé par de hauts fonds, rendu praticable au cours des régressions rissiennes.

On doit à J. Tixier la plus pertinente analyse typologique des hachereaux maghrébins. Deux constatations sont d'importance capitale. La première est l'apparition de la méthode « Levallois » de débitage, dès l'Acheuléen ancien, qui aboutira à l'incroyable standardisation des hachereaux dits de Tabelbalat-Tachenghit (Sahara algérien occidental). La seconde est la technique de l'« éclat-nucléus », permettant d'obtenir des éclats à deux faces d'éclatement opposées, déterminant un pourtour tranchant parfait (technique de Kombema en Afrique méridionale). Est-ce l'Afrique qui transmettra des méthodes aussi élaborées à l'Europe, où la première tout au moins joue un rôle considérable avant le Paléolithique moyen ?

La définition de l'Acheuléen a toujours été d'ordre archéologique. Les industries à bifaces couvrent deux glaciations (Mindel - Riss), l'interglaciaire qui les sépare et les interstades qui les morcellent. Un parallélisme a été tenté par P. Biberson avec les transgressions et régressions marines: Amirien = Mindel, Anfatién = Riss, Tensiftien = Riss. Ces corrélations sont toujours hypothétiques. Un prolongement dans l'interglaciaire Riss-Würm est très soutenable.

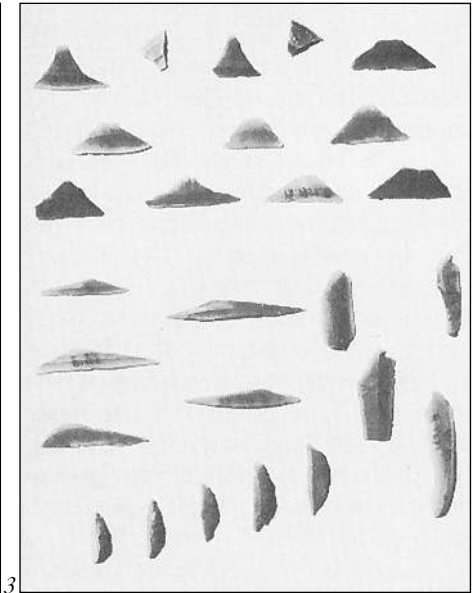
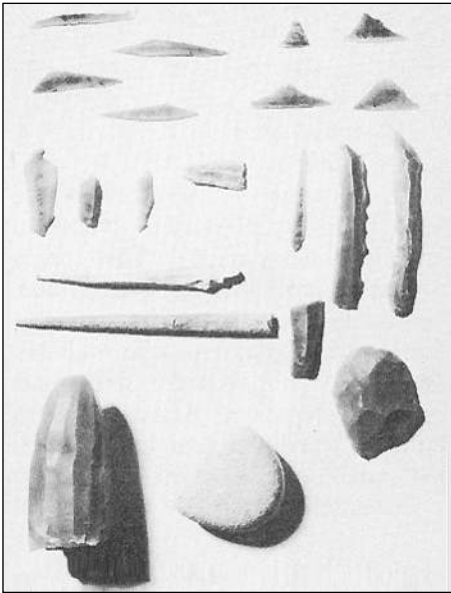
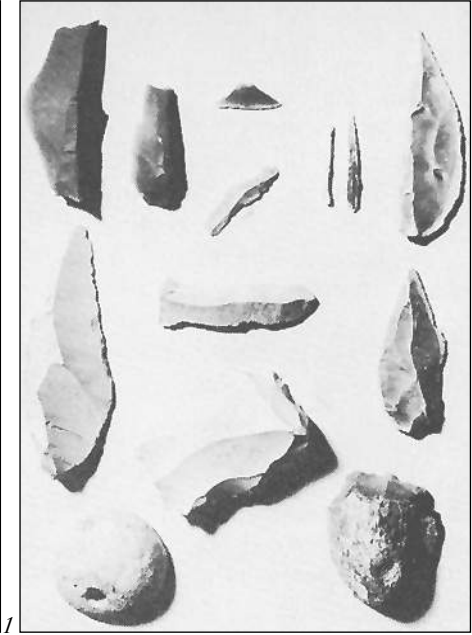
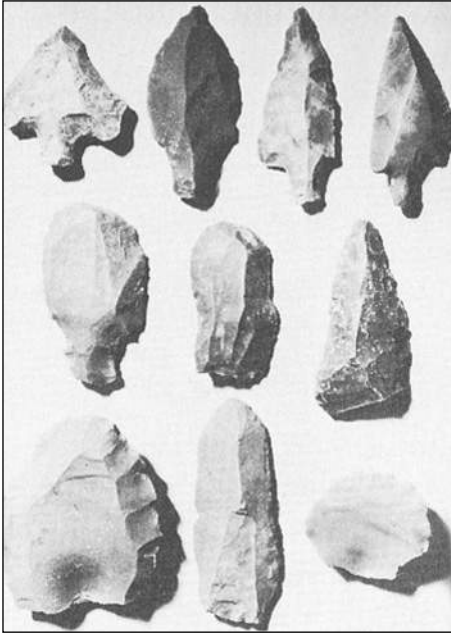
Faute de datations absolues, nous devons nous appuyer sur la Paléontologie. La faune voit disparaître ses composants attardés du Villafranchien supérieur et devient la « grande faune tchado-zambézienne », comme la

qualifiait C. Arambourg. Encore ne connaissons-nous pas encore la micro-faune de Ternifine, ni la flore.

L'Atlantrope, celui de Ternifine, comme ceux du Maroc: H. de Rabat?, de Sidi Abderrahmane (Casablanca) appartient à *Homo Erectus*. Ces Pithécanthropiens, d'ailleurs plus proches des Sinanthropes de Pékin, ne peuvent être situés dans une chronologie qu'avec une large imprécision: au moins 4 à 500 000 ans semble l'hypothèse la plus soutenable. Ces hommes ont, ailleurs, maîtrisé le feu et peut-être eu un langage rudimentaire. Le Maghreb ne nous apporte rien dans ces domaines.

## Moustérien — Atérien

En 1955, j'ai écrit que je doutais de l'existence d'un Moustérien autonome en Afrique du Nord. Le Dr Gobert m'a sévèrement réprimandé, et il avait raison. Ultérieurement (1965), j'ai fortement nuancé ma position première; mais cela ne résolvait pas le problème: il était simplement déplacé. Il y avait à coup sûr des gisements vraiment moustériens dans le Maghreb; mais situés dans des conditions géographiques invraisemblables, aussi contraires qu'il est possible à toute conception d'ethnie préhistorique: 6 gisements hors de discussion en Tunisie: Sidi-Zin (Le Kef), Aïn Mhrotta (Kairouan), Aïn Metherchem (Dj. Chambi), Sidi Mansour de Gafsa, El-Guettar (Gafsa), Oued Akarit (Gabès); un seul en Algérie: Retaïmia (vallée du Chélif); 3 au Maroc: Taforalt (Oujda), Kifan bel Ghomari (Taza), Djebel Irhoud (Safi); aucun au Sahara. Or les sites pré- ou post-moustériens se comptent par centaines. Cela ne reflète pas l'état des recherches, car la découverte du Moustérien était une préoccupation essentielle des préhistoriens formés en France, où il abonde; comme d'ailleurs dans les péninsules ibérique et italienne, dès Gibraltar, par exemple. Il y a 800 km de Sidi Zin (Le Kef) à Retaïmia, 360 de ce site à la grotte de Taforalt, et encore 700 pour atteindre le Dj. Irhoud. Et pourtant, il s'agit de Moustérien parfaitement caractérisé, assimilable aux faciès européens, en particulier à débitage Levallois. Et aux deux extrémités géographiques, nous avons le témoignage des Hommes: les Néandertaliens du Djebel Irhoud, et le plus ancien monument rituel connu, le «cairn» ou «Hermaion» d'El-Guettar, dont seul le sommet émergeait de la source, à laquelle il était sans doute consacré. Sauf à l'Oued Akarit, aucun gisement moustérien indiscutable n'est proche du littoral. Mais où était alors le rivage du golfe de Gabès? Le Moustérien maghrébin n'a pu venir que de l'Est. Mais le plus remarquable est que ce Moustérien connut très vite une évolution originale: il s'est transformé sur place en «Atérien». Appliquant avec rigueur les règles de classification géologique, par «les fossiles les plus récents», j'avais considéré comme Atérien ces gisements à industrie du Moustérien où se trouvait une pointe pédonculée atérienne (El-Guettar, Aïn Metherchem, etc.). Je ne crois pas que ce soit une preuve de contemporanéité des Moustériens et des Atériens; je pense que le Moustérien du Maghreb a subi une mutation différente de l'évolution de tous les autres moustériens.



1. *Atérien de l'Oued Djouf el-Djemel (Algérie orientale): pointes et grattoirs pédonculés, raclours, nucléi Levallois (photo M. Bovis). 2. Industrie du Capsien typique (photo M. Bovis).*

3. *Industrie d'armatures du Capsien supérieur: triangles scalènes, trapèzes et microburins, scies, lames à coches multiples, petit burin d'angle, poinçons, grattoir, nucléus «cannelé», etc. (photo M. Bovis).*

4. *Capsien supérieur: microlithes géométriques (trapèzes, triangles scalènes, croissants et microburins) (photo M. Bovis).*

J. Tixier a définitivement montré qu'il ne s'agit pas d'une adjonction de pointes ou de grattoirs pédonculés, mais d'une transformation d'une trentaine de formes moustériennes en formes atériennes par la taille d'un pédoncule basilaire. En Europe, et particulièrement en France, le complexe moustérien a suivi d'autres voies. Celle-ci est si originale qu'une distinction spécifique a été acceptée, ce qui n'est plus soutenable: l'Atérien n'est qu'un faciès évolutif, propre à une partie de l'Afrique, du Moustérien; il en occupe la place, même sur le plan chronologique. La définition de R. Vaufrey d'un Atérien « paléolithique supérieur » n'est plus valable pour l'essentiel. Certains des vieux auteurs avaient déjà parlé d'un « Moustérien à outils pédonculés », tout comme nous disons aujourd'hui un « Moustérien à denticulés ». Et comme l'industrie du gisement éponyme de l'Atérien (Oued Djebbana, près de Bir el-Ater, sud de Tebessa) n'a jamais été analysée à fond par son inventeur, « Atérien » demeure, comme le disait M. Antoine, un « nomen nudum ». Et puisqu'il est une évolution précoce du Moustérien et durera fort longtemps, envahissant le Maghreb et le Sahara du nord au sud, il est à la fois l'équivalent chronologique d'une partie du Paléolithique moyen et du début au moins du Paléolithique supérieur.

Nos repères chronologiques restent cependant très imprécis. Fragiles sont les rapprochements proposés par G. Camps avec les dates obtenues par McBurney en Cyrénaïque, car l'identité des industries n'est en rien démontrée. L'Atérien est « très discutable » (Camps) et l'Ibéromaurusien n'existe pas (Tixier). Des relations stratigraphiques ont pu être précisées avec le Quaternaire continental ou marin, tant au Sahara que dans le Maghreb, et aussi bien chronologie relative qu'absolue. Le 40<sup>e</sup> millénaire avant notre ère n'est sans doute pas la date la plus haute qui puisse être envisagée pour l'apparition de l'Atérien. Notre gêne vient des limites de fiabilité du C14. Mais les dates obtenues dans le Maghreb et au Sahara s'inscrivent entre -37 000 et -30 000, et constituent un écheveau cohérent qui inspire confiance. L'Atérien est donc un Paléolithique moyen à ses débuts. Il est ensuite contemporain du Castelperronien et de l'Aurignacien, c'est-à-dire de la première partie du Paléolithique supérieur, en France tout au moins. Concordantes sont les relations avec les formations quaternaires. Il arrive que l'Atérien imprègne, sans être roulé, les plages néotyrhéniennes tout juste exondées par le début de la dernière grande régression (par exemple à Karouba, près de Mostaganem, Algérie occidentale). La fin de cet interstade würmien (Würm 1/2) avait eu lieu vers -48 000. Les formations continentales, généralement rubéfiées, riches en Atérien, qui recouvrent ces plages plongeant sous la mer actuelle, datent de la régression qui a pu atteindre 150 m.

Dater la fin de l'Atérien est infiniment plus délicat. La conquête du Sahara est un fait. L'évolution technique de l'industrie vers des formes plus ou moins annonciatrices du Néolithique en est un autre.

Pour H. Hugot, l'Atérien n'a pas franchi la barrière des grands lacs à diatomées qui ont été en eau jusqu'au VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. La preuve de cet Atérien « pré-néolithique » n'est pas apportée, si séduisante qu'en soit l'hypothèse. Néanmoins, on ne connaît pas d'industrie intermédiaire,

et le principal obstacle, d'ordre anthropologique, est en train de s'effriter: de toutes récentes découvertes, faites au Maroc, renforcent l'hypothèse que l'Homme atérien n'est plus un Néandertalien comme les Moustériens du Djebel Irhoud, mais déjà un *Homo Sapiens*.

## Paléolithique supérieure et épipaléolithique

Quels qu'aient pu être les prolongements atériens au Sahara, autre chose se passe dans le Maghreb. Il est inutile d'écrire ici l'histoire de la démolition des hypothèses de R. Vaufrey, qui firent autorité pendant des décennies. Mieux vaut sans doute faire le point des connaissances actuelles. Elles s'organisent autour de quatre idées forces:

— l'*Ibéromaurusien*, que j'avais déjà contribué à séparer du Capsien pour des raisons anthropologiques et palé-ethnologiques, est beaucoup plus ancien qu'on ne le croyait. Il est contemporain du Magdalénien français, c'est donc une civilisation du Paléolithique supérieur;

— la controverse sur l'«*Horizon Collignon*», qui opposa R. Vaufrey au Dr Gobert et à moi-même, est close: cette industrie à lamelles, plus proche de l'Ibéromaurusien que du Capsien, est largement antérieure à ce dernier;

— la distinction établie par R. Vaufrey d'un *Capsien* «*typique*» surmonté d'un *Capsien* «*supérieur*», ou «*évolué*», cède la place à un buissonnement des industries capsiennes, appuyé sur un très grand nombre de dates radiométriques, qui n'emportent pas toutes l'adhésion.

— le «*Néolithique de tradition capsienne*», créé par R. Vaufrey sur des bases très étroites, et néanmoins étendu par lui-même à une grande partie de l'Afrique, doit être ramené à ses dimensions originelles et céder les immensités indûment conquises à bien d'autres faciès de la Néolithisation africaine.

### L'Ibéromaurusien

La vieille définition de Pallary (1909), encore citée, n'est plus acceptable. Il avait fortement mis l'accent sur la profusion d'une technique, celle du bord abattu des lamelles, qui marquait presque tout l'outillage lithique. Il faudra attendre les minutieuses analyses typologiques de J. Tixier pour substituer un ensemble de formes précises à une technique globale, ce qui avait été plus ou moins ressenti par certains préhistoriens, en particulier le Dr Gobert, en Tunisie. La reprise des fouilles par E. Saxon dans le gisement de Tamar Hat (corniche de Bejaïa, Algérie) a permis d'obtenir des dates isotopiques très hautes et de mieux comprendre ces chasseurs de mouflons, habitants de grottes littorales séparées de la mer par des marais et une plate-forme continentale émergée, riche en coquillages. L'Ibéromaurusien est en effet une civilisation littorale et tellienne qui, néanmoins, connaît des pénétrations continentales dont la moins discutable est le gisement de Columnata (Tiarret, Algérie). Il



n'empêche que la région tangéroise et la côte du sahel tunisien paraissent très vides. Si l'Ibéromaurusien est aussi absent de Tunisie, au sud de l'Oued Medjerda, c'est qu'il s'y passe autre chose que nous exposerons ci-dessous.

Même analysé en détail, l'outillage ibéromaurusien reste pauvre. Quelques centaines de microburins recueillis bien après les fouilles dans le gisement typique de la Mouilah (près de Maghnia, Algérie) ont confirmé que ceux-ci étaient liés à la fabrication des pointes à piquant trièdre (dites « Pointes de la Mouilah ») et non de microlithes géométriques, comme dans le Capsien. L'industrie osseuse est fort pauvre, et ne connaît qu'une forme originale : le « tranchet ». Ni art mobilier, ni art pariétal. Or, nous sommes au temps d'Altamira et de Lascaux, et les hommes sont, au nord comme au sud de la Méditerranée, des Cromagnoïdes, ici le type de « Mechta el-Arbi ».

L'hypothèse devenue traditionnelle d'une origine orientale de laquelle auraient divergé, vers le nord de la Méditerranée, le courant des Cro-Magnon européens et, au sud, le long des rivages africains, les Hommes de Mechta el-Arbi, n'est pas prouvée. Sur le plan anthropologique, on peut envisager qu'ils descendent des Néandertaliens par l'intermédiaire de l'Homme atérien. Si séduisante que soit cette hypothèse, elle n'explique pas une industrie qui n'a plus aucun point de comparaison avec le Moustérien et même l'Atérien qui l'ont précédée. Ne pas faire des Ibéromaurusiens les porteurs de cette civilisation est peu concevable, puisque celle-ci n'a pas de racines locales. Et là ne réside pas l'unique problème. Ces « Cro-Magnon » maghrébins ont une vocation et une destinée absolument opposées à celles des Européens. Leur industrie lithique, contemporaine du Magdalénien, au moins à ses débuts, est « mésolithique », au point qu'on en fit autrefois un « Azilien barbaresque » ; leur industrie osseuse est sans commune mesure avec celle des Magdaléniens, et ils n'ont ni art mobilier ni art pariétal, quoiqu'on en ait prétendu au Maroc. En revanche, ils se maintiendront jusqu'au Néolithique et coloniseront même, au plus tôt vers la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, l'archipel canarien. Bien d'autres faits sont propres au Maghreb : les mutilations dentaires, les nécropoles en grottes ou sous abri (Afalou-bou-Rhummel, Algérie ; Taforalt, Maroc), les monuments funéraires (Columnata).

### L'« Horizon Collignon » et les autres industries lamellaires pré-capsiennes

Il est aujourd'hui démontré, sur des bases stratigraphiques et géomorphologiques, que les industries sur lamelles de la Tunisie présaharienne (Gafsa, Lalla, région des Chotts, etc.) sont antérieures à toute la série capsienne. A Gafsa (Sidi Mansour), l'« horizon Collignon » s'intercale dans le remblaiement alluvial ; le stade d'arrêt de la sédimentation en milieu lagunaire est marqué par d'importantes formations gypsifères. La sédimentation ayant repris est arrêtée par la subsidence de la cuvette de Gafsa, qui entraîne une reprise de l'érosion. Le Capsien, typique et évolué, occupe les paliers de cette érosion, voire les buttes témoins. Aucune

position chronologique ne peut encore être précisée si ce n'est qu'il y a un peu de Moustérien à la base de la sédimentation. Ces industries lamellaires ne peuvent être rapprochées de l'Ibéromaurusien que dans la mesure où elles diffèrent spécifiquement du Capsien. Leur typologie est différente, sauf la prolifération de la technique du bord abattu. L'origine est à rechercher sans doute vers l'est (Cyrénaïque, Égypte, Proche-Orient). D'autres industries épipaléolithiques originales s'insèrent localement entre Ibéromaurusien et faciès capsien. Le « Columnatien », auquel se rattache la nécropole est, au VII<sup>e</sup> millénaire, caractérisé par une industrie extrêmement microlithique. D'autres sites sont connus dont le plus important est l'abri de Koudiat Kifène Lahda (Aïn M'lila, Algérie orientale), où l'industrie antérieure au Capsien remonte également au VII<sup>e</sup> millénaire. Le terme « élassolithique » a été proposé pour désigner cet ensemble ultra-microlithique lié sans doute à un genre de vie que nous ne pouvons définir. D'autres faciès ont été signalés en Algérie occidentale, en particulier le « Kérémien », et le « Kristélien ». La liste est loin d'être close. En fait, il y a entre l'Ibéromaurusien, en grande partie paléolithique, et le Capsien, un buissonnement d'industries comme nous en connaissons dans le Mésolithique européen.

### Les faciès capsien

La « série capsienne » a été la pièce maîtresse des hypothèses de R. Vaufray: Capsien « typique » — « supérieur » — « de tradition capsienne ». Si cette structure simpliste est justement attaquée, en se fondant particulièrement sur de très nombreuses dates radiométriques, il faut bien reconnaître que la connaissance de l'ensemble n'a pas fait les progrès attendus depuis 20 ans. La conduite des fouilles dans les « escargotières » n'a pas encore trouvé le moyen de reconnaître les stratigraphies, ni les structures archéologiques, à de très rares exceptions près. Aussi longtemps que de nombreuses coupes ne permettront pas d'observer les superpositions des divers faciès capsien, on fondera les contemporanéités et les séquences sur les dates C14, ce qui ne vaut jamais une bonne stratigraphie.

La superposition capsien supérieur - capsien typique ayant été établie en plusieurs points, elle reste le point de départ de toute classification. Dans l'un et l'autre cas, les gisements sont des tas de rebut, entremêlant cendres et pierres brûlées, coquilles d'escargots par centaines de milliers, des ossements d'animaux consommés par l'homme, son industrie lithique et osseuse, des objets de parure et d'art mobilier, des restes humains, etc. On est en droit d'imaginer des habitats sous huttes alimentant ces tas de déchets; peut-être des cabanes de roseaux réunis par de l'argile, si l'on en croit une observation, malheureusement trop ancienne, faite dans la région de Khenchela (Algérie orientale).

L'industrie lithique du Capsien typique est d'une qualité généralement très belle. Les burins d'angle sur troncature tiennent une place exceptionnelle. Moins nombreuses, mais aussi caractéristiques, sont les grandes lames

à bord abattu, dites parfois «couteaux», au dos fréquemment ocré. Les lamelles à bord abattu représentent 1/4 à 1/3 de l'outillage lithique, parfois obtenues en retouchant des chutes de burins («aiguillons droits» de Gobert). Il y a déjà des microburins, qui ne proviennent pas, comme dans l'Ibéromaurusien, de la fabrication des «pointes de la Mouilah», mais de celle de vrais microlithes géométriques (trapèzes, triangles scalènes). L'industrie osseuse est pauvre. Le Capsien typique n'est connu que dans une zone assez bien délimitée, de part et d'autre de la frontière algéro-tunisienne, au sud plus qu'au nord du 35<sup>e</sup> parallèle. Il ne couvrirait que le VII<sup>e</sup> millénaire, si l'on en croit les datations radiométriques. Il serait donc, dans cette zone même, contemporain du Capsien «supérieur», ce qui est contraire aux stratigraphies connues. Je n'y croirai que lorsqu'on aura observé la présence de Capsien «supérieur» *sous* le Capsien typique! D'où sortirait, dans ce cas, ce Capsien que tout le monde s'accorde à qualifier d'«évolué»? De plus, le porteur de la civilisation du Capsien «typique» nous est à peu près inconnu...

Le Capsien évolué nous présente un buissonnement de faciès qui envahirent l'Ouest algérien et une partie au moins du Sahara. Encore faudrait-il être prudent et ne pas commettre l'erreur qui fut celle de R. Vaufrey, en étendant son «Néolithique de tradition capsienne», par additions successives, à une grande partie du continent africain.

Si l'on excepte ce que j'ai appelé «faciès tébessien», encore alourdi du gros outillage du Capsien typique, le Capsien évolué est une industrie d'objets de petite taille, riche en microlithes géométriques de qualité technique généralement exceptionnelle, surtout les triangles et certains trapèzes. Les distinctions faites sur des bases «statistiques» ne sont pas valables, car il s'agit de collections de musées, d'un choix et d'un tri de fouilles généralement mal conduites, discontinues, de «couches» artificielles, d'épaisseur variable suivant les fouilleurs. Une «escargotière» que j'ai étudiée, l'Aïn Dokkara, a connu une occupation humaine de mille ans, du milieu du VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère au milieu du VI<sup>e</sup>. Est-on en droit d'en caractériser l'industrie par une statistique globale?

Descendant jusqu'au V<sup>e</sup> millénaire, au moins dans son extension septentrionale, le Capsien «supérieur» perdure jusqu'à la néolithisation, qui s'échelonne elle-même sur une très longue période. Ainsi peut être soutenue la contemporanéité en des régions différentes d'industries des Capsiens typique et supérieur, et du Néolithique «de tradition capsienne».

La civilisation capsienne a donc duré près de 2000 ans, quelques siècles de moins que l'Égypte pharaonique. Si nous ne pouvons écrire son histoire, du moins saisissons-nous les éléments essentiels d'une ethnologie. Les hommes capsiens n'appartiennent pas au type cro-magnon de Mechta-Afalou: ce sont des Méditerranéens dont le sujet le plus complet, le mieux conservé, dans des conditions stratigraphiques indiscutables, est l'Homme de l'Aïn Dokkara (Tébessa), qui remonte au milieu du VII<sup>e</sup> millénaire. Les habitats capsiens se comptent par centaines, et chacun a duré des siècles et jusqu'au-delà du millénaire. Une telle sédentarisation, pré-pastorale et pré-agricole, est digne de remarque. Ce n'étaient pourtant que des huttes de roseaux et de branchages colmatés d'argile ou tendus



1

*1. Meule et molette. Traces de charbon et d'ocre. Fragments de coquilles d'Helix. Néolithique de tradition capsienne du Damous el-Ahmar, Algérie orientale (photo M. Bovis).*

*2. Plaquette calcaire gravée. Capsien supérieur du Khanguet el-Mouhaad, Algérie orientale (photo M. Bovis).*



2

de peaux. La chasse ne joue pas un rôle de premier plan, si l'on envisage non la variété des restes d'animaux, mais leur faible quantité. Les mollusques terrestres tiennent une place qui ne peut être minimisée; mais la cueillette de végétaux jouait un rôle que nous ne pouvons mesurer sans excès d'imagination; ni les « faucilles » de *Columnata*, ni les boules de pierre perforées, ni les molettes, ni le « lustre des moissons », ne prouvent l'agriculture.

L'ethnie capsienne inhume ses morts selon des rites variables, souvent en *décubitus latéral* fléchi. L'emploi fréquent de l'ocre reste mystérieux. Plus surprenante est l'utilisation d'ossements humains, dont la plus inattendue est le « crâne trophée », peut-être utilisé comme masque, de Faid Souar (Aïn Bieda, Algérie). Déjà sur les vivants, les Capsiens pratiquaient des mutilations dentaires; sur les femmes, jusqu'aux 8 incisives.

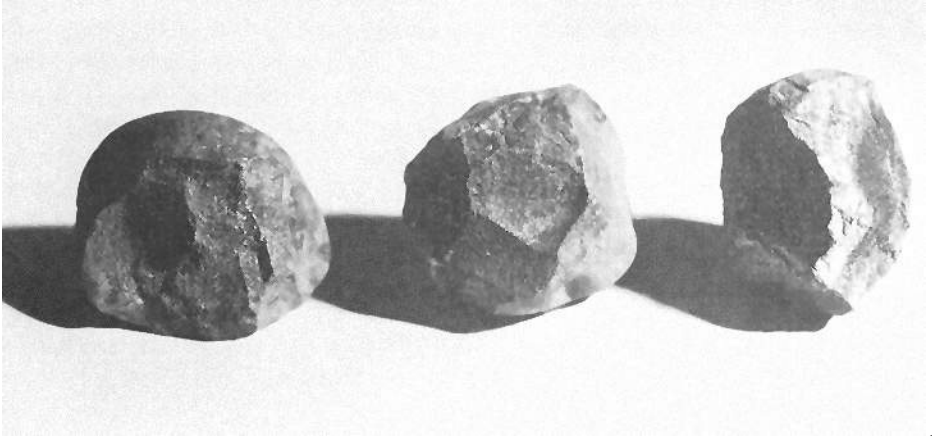
Et pourtant, ils sont les premiers artistes du Maghreb: objets de parure, tests d'œuf d'autruche gravés dès le Capsien typique, plaquettes gravées, pierres sculptées qui pourront conduire à l'Art pariétal.

### Néolithisation et néolithiques

La vision que l'on pouvait avoir du Néolithique en Afrique du Nord a été, depuis 1933, ordonnée, systématisée, uniformisée par R. Vaufrey. Son « Néolithique de tradition capsienne », qu'il étendit rapidement au Maghreb tout entier, au Sahara et à une partie de l'Afrique sud-saharienne, fut si généralement admise que le sigle « N.T.C. » devint d'usage courant. Cependant, le Dr Gobert et moi-même avons exprimé de fortes réticences sur le caractère artificiel de cette construction échafaudée par un processus d'additions successives dont l'ensemble nous paraissait disparate.

En fait, nous n'avions pas saisi la démarche intellectuelle de R. Vaufrey. Pourquoi avait-il pris comme site de référence le très pauvre gisement de la Table de Jaatcha (Tunisie). Dans sa thèse (1976), G. Roubet expose le cheminement de la pensée de R. Vaufrey. Ce n'est pas le Néolithique en soi qui l'intéresse, il veut seulement montrer le maintien d'une « tradition capsienne » s'atténuant progressivement à l'extrême en s'éloignant de ses sources. Le Néolithique n'est plus ainsi qu'un épiphénomène du Capsien. L'extension prêtée au N.T.C. va être justifiée par la greffe d'éléments culturels considérés comme néolithiques, ce qui aboutit à une conception « typologique » de celui-ci et ne rend pas compte de ce qui dépasse et explique les révolutions techniques: le bouleversement du genre de vie. En fait, on est d'autant moins parvenu à un stade néolithique de genre de vie que la tradition capsienne est plus vivace. Et les armatures de traits, « pointes de flèches », si abondantes au Sahara, ne font que témoigner du prolongement d'un genre de vie de chasseurs-prédateurs qu'on ne saurait qualifier de néolithique.

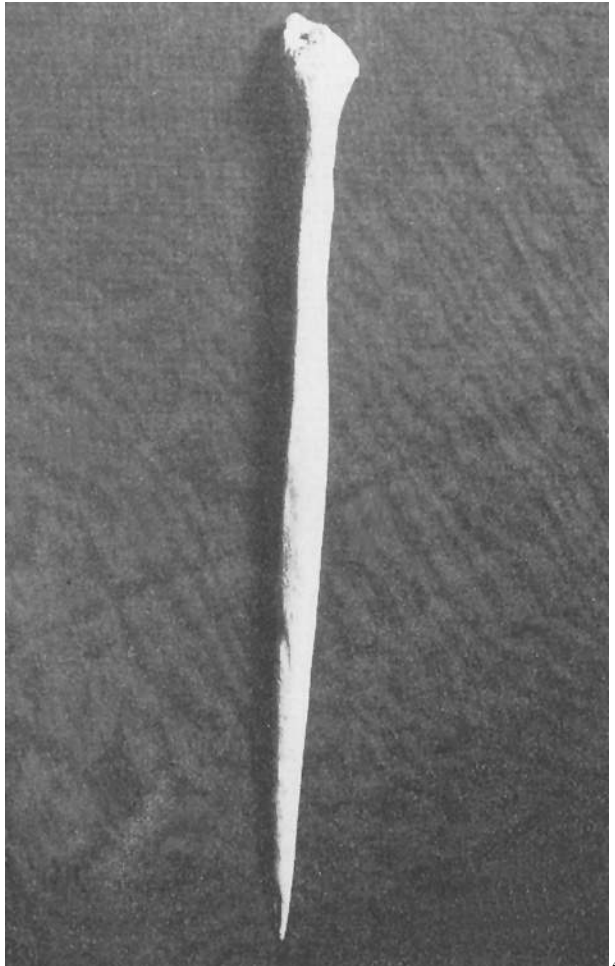
Dans ces conditions, il faut ramener le Néolithique de tradition capsienne aux limites de sa zone originelle. C'est ce qu'a fait C. Roubet, en se fondant sur ses fouilles de la Grotte Capeletti (Aurès, Algérie). A côté de l'indispensable typologie, la place de l'écologie devient essentielle, c'est-à-dire



1

1. Aïn Hanech, Galets aménagés à taille uniface (chopper) ou biface (chopping tool) (photo M. Bovis).

2. Péroné humain aménagé en poignard. Capsien supérieur. Mechta el-Arbi (Algérie orientale), fouilles de 1952 (photo M. Bovis).



2

la connaissance du milieu dans lequel les hommes vivaient. Ainsi peut être définie une économie pastorale pré-agricole, transhumante, qui n'est plus la fin de la Préhistoire, mais le point de départ de la civilisation montagnarde actuelle des Ghaouia de l'Aurès, petits pasteurs de moutons et de chèvres.

Il y a donc bien d'autres formes de Néolithisation du Maghreb que le N.T.C. *stricto sensu* entre le V<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. En premier lieu, les régions restées à l'écart du Capsien ont connu une évolution originale qui a deux caractéristiques essentielles : succéder à l'Ibéromaurusien et être très tôt en relations avec l'Europe méditerranéenne ; cela dès le V<sup>e</sup> millénaire. Le problème de la navigation est en effet dès lors posé. Complètement indépendants de toute tradition capsienne, il y a plusieurs faciès littoraux du Néolithique qui attestent de ces contacts avec l'Europe par leur céramique, les importations d'obsidienne. Cela est également vrai pour le littoral atlantique du Maroc.

En revanche, le Néolithique de tradition capsienne ne peut être étendu, comme le voudrait G. Camps, au Sahara septentrional ; et moins encore au Sahara plus méridional, celui de l'Art rupestre de l'Ahaggar et du Tassili-n-Ajjer.

Pourtant l'association de l'Art rupestre et du Néolithique, proposée par R. Vaufrey, reste très valable, si discutable que soit l'attribution au Néolithique de tradition capsienne. Encore ne s'agit-il que d'une partie des œuvres gravées, l'autre étant d'âge protohistorique. Ces premières œuvres de style naturaliste ne sauraient être rattachées ni à l'Europe ni au Sahara ; leur origine est à rechercher dans la néolithisation capsienne, mais l'articulation « Industrie-Art » reste encore à prouver.

Ainsi, la préhistoire maghrébine avoue-t-elle ses faiblesses, si riches qu'en soient les témoignages. Seules de grandes fouilles conduites comme il sied aujourd'hui la feront progresser.

# Préhistoire du Sahara

*H.J. Hugot*

Le Sahara est un immense désert couvrant la majeure partie du nord de l'Afrique. Il n'est facile ni à délimiter ni à définir. L'aridité est, cependant, le dénominateur commun des diverses régions qui le forment. D'est en ouest, sur 5700 km, entre la mer Rouge et l'Atlantique, et du nord au sud, sur 1500 km, entre l'Atlas présaharien et le Sahel soudanien les conditions désertiques se sont installées sur un territoire de près de 8,6 millions de km<sup>2</sup>. Pourtant ce Sahara, tel que nous le voyons aujourd'hui, est très différent de l'aspect qu'il présenta au cours des diverses périodes de la Préhistoire.

Ce qui en fait l'unité actuelle c'est une remarquable indigence de l'hygrométrie qui est l'une des plus basses du monde. Les principales caractéristiques de ce désert seront, outre l'extrême rareté de l'eau, de très importants écarts entre les températures diurnes et nocturnes et l'abondance du sable qui, éternellement mobilisé par le vent, inflige une usure intensive à un modelé sénescant.

Désert aujourd'hui, le Sahara fut largement peuplé, autrefois, à plusieurs reprises. Le départ des dernières ethnies qui l'occupaient est imputable à l'installation d'un climat de plus en plus sec et chaud ayant entraîné la raréfaction des précipitations et le tarissement des sources et des rivières. La disparition consécutive du couvert végétal et de la faune dont il tirait sa subsistance a rejeté l'homme vers les régions périphériques, plus clémentes.

Beaucoup de spécialistes se sont penchés sur le problème de la « désertification » du Sahara, sur ses causes et sur ses conséquences. En particulier



E.F. Gautier<sup>1</sup>, Th. Monod<sup>2</sup>, R. Capot-Rey<sup>3</sup>, J. Dubief<sup>4</sup>, L. Balout<sup>5</sup>, K. Butzer, J.A. Huzayyin<sup>6</sup>, etc, pour n'en citer que quelques-uns. On connaît maintenant les raisons théoriques pour lesquelles la « mousson du golfe de Guinée » et le « front froid polaire » ont cessé d'apporter au Sahara les deux chances d'humidité commandant sa fertilité; celle qui, au cours de la Préhistoire, lui a permis d'être un pays peuplé et riant. Mais il s'en faut que l'unanimité soit réalisée autour du problème de l'évolution du climat saharien. Nous ne savons pas encore si nous sommes au maximum d'une péjoration climatique ou si, au contraire, celle-ci est soit dépassée, soit encore à atteindre. En outre nous ne savons toujours pas sur quel mode se réalise la désertification: se propage-t-elle régulièrement autour d'un centre? Ou bien alors les marges du Sahara se déplacent-elles selon un mouvement de balance gagnant tantôt vers le sud, tantôt vers le nord?

Quant à la succession même des épisodes climatiques qui ont permis à plusieurs reprises au Sahara d'être accueillant aux hommes, il s'en faut, et de beaucoup, que nous soyons en mesure d'en restituer la chronologie précise. Quelques travaux de grande envergure ont été poursuivis ici et là. Mais il faut reconnaître qu'ils sont rares et que rien de sérieux n'a été fait pour les développer. Cependant ils ont une importance capitale non seulement sur le plan de la science, mais aussi sur celui de la compréhension d'un phénomène qui intéresse la vie des hommes. La connaissance des modifications climatiques du Sahara au cours du Quaternaire a, désormais, un intérêt capital pour l'étude des transformations écologiques. Dans un temps où chaque mètre carré sera compté aux humains, ce « merveilleux désert » aura un rôle d'autant plus important à jouer que son passé sera connu avec exactitude.

## Historique

La disparition de toute publication bibliographique régulière concernant la recherche préhistorique sur l'ensemble du Sahara ne rend pas commode la mise à jour de la carte des travaux qui y sont réalisés. En ce qui concerne la période coloniale nous possédons bien de telles bibliographies, mais elles sont incomplètes et souvent dispersées. Le fait que des découvertes importantes soient par exemple consignées dans des rapports militaires en rend l'accès assez délicat. Bien entendu le découpage politique du Sahara explique, d'autre part, la dispersion des travaux consacrés à ses richesses préhistoriques. Anglais, Espagnols, Français et Italiens auxquels se sont joints plus récemment Allemands, Japonais, Russes, etc. ont apporté une large contribution scientifique à la découverte du passé du Sahara.

Pourtant la pénétration du « désert » est relativement récente.

1. GAUTIER E.F., 1928
2. MONOD T., 1945, pp. 27-55; Burg-Wartenstein Symposium, 1961.
3. CAPOT-REY R., 1953
4. DUBIEF J., 1959
5. BALOUT L., 1952, pp. 9-21.
6. BUTZER K.V., 1958; HUZAYYIN J.A., 1936, pp. 19-22.

La première note sérieuse se rapportant à la préhistoire saharienne est peut-être celle publiée par l'abbé Richard en 1868<sup>7</sup>. Elle concerne le Sahara algérien. En Egypte les recherches commencent presque à la même époque. Elles auront pour point de départ une lettre de A. Arcelin datée de février 1867<sup>8</sup>. A l'ouest ce n'est guère qu'au début du siècle que les recherches seront entreprises. Celles qui concernent le Sahara central doivent beaucoup aux explorations lancées par Foureau à partir de 1876<sup>9</sup> et qui auront leur apothéose dans la grande mission de 1898-1900<sup>10</sup>. Entre-temps O. Lenz<sup>11</sup> note l'existence d'objets préhistoriques à Taoudenit en 1886. Par la suite les études de préhistoire saharienne devaient connaître une certaine notoriété et elles furent à peine ralenties par les deux guerres mondiales.

Bien entendu l'attention de nombreux savants a été attirée par la richesse préhistorique du Sahara. Il est impossible d'en donner ici la liste complète; mais la lecture des travaux anciens sera toujours étonnante tant ils apportent de richesse. Ceux de G.B.M. Flamand<sup>12</sup>, de Frobenius<sup>13</sup>, de Miss C. Caton-Thompson<sup>14</sup> par exemple sont les indispensables préalables à toute étude sérieuse de la préhistoire saharienne.

La recherche préhistorique s'est ressentie, dans le désert plus qu'ailleurs, des préoccupations du moment. Il s'y est ajouté un phénomène très particulier qui a longtemps faussé la compréhension des problèmes qui lui étaient propres. En effet la préhistoire a le plus souvent été considérée comme « science annexe » dans les préoccupations des missions qui se lançaient à travers le Sahara. De ce fait elle fut confiée soit à des amateurs, soit à des spécialistes d'autres questions qui n'accordèrent pas à son contenu toute l'attention nécessaire. En outre, dans un milieu très difficile à pénétrer, où la vie dépend de chaque kilo de fret transporté, le volume, le poids et l'encombrement des documents préhistoriques les ont fait assez négliger. Il faut également ajouter que le Sahara n'est pas le lieu idéal pour permettre au voyageur de vagabonder et plus encore pour lui fournir le temps et les moyens de procéder à des sondages sérieux. Cela explique sans doute pourquoi pendant très longtemps on a parlé d'« industries en l'air », d'« absence complète de stratigraphie », de « nomen nudum », etc. En réalité la Préhistoire saharienne est aussi riche que toute autre.

Dès que le temps et les moyens furent fournis à des missions spécialisées les choses changèrent rapidement. C'est ce qui arriva après la Deuxième Guerre mondiale et permit d'aboutir à un nombre hélas trop peu élevé d'excellentes monographies qui intéressent en particulier le Hoggar, la Saoura, le Tchad, la Mauritanie, le désert libyque, le Fezzan, etc.

7. RICHARD, Abbé, 1868, pp. 74-75.

8. ARCELIN A. Dans une lettre adressée à la rédaction de la revue *Matériaux pour l'histoire primitive de l'Homme* et publiée dans le t. V de 1869.

9. FOUREAU F., 1883.

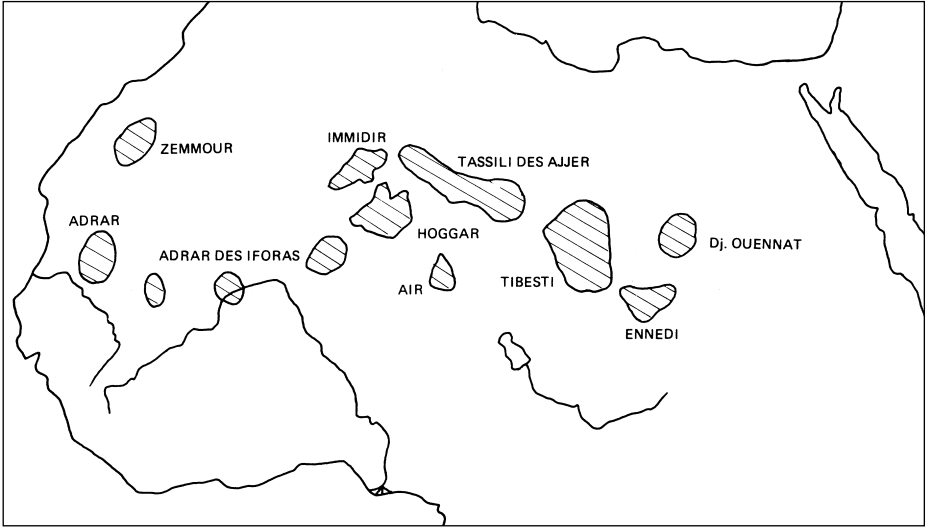
10. FOUREAU F., 1905.

11. LENZ O., 1884.

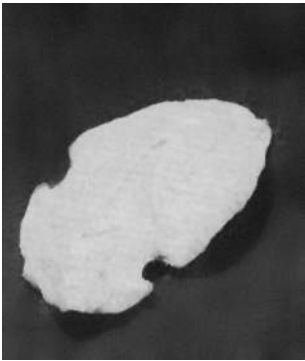
12. FLAMAND G.B.M., 1902, pp. 535-538; 1921, pp. 114-115; PERRET R., 1937, liste des sites étudiés.

13. FROBENIUS L., 1937.

14. CATON-THOMPSON G., et GARDNER E.W., 1934.



1

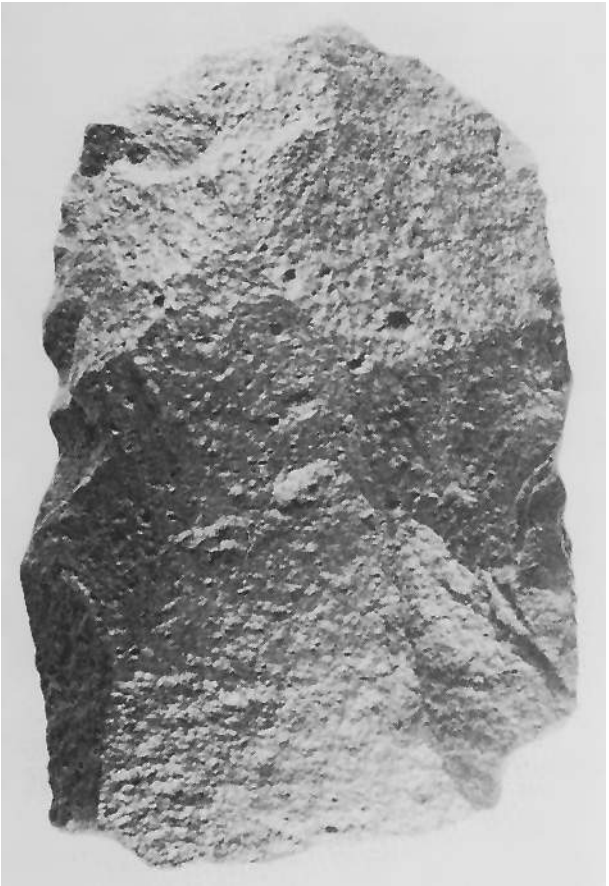


2

1. Principaux emplacements des peintures et gravures rupestres sahariennes.

2. Hache plate à crans, Gossolorum (Niger).

3. Hachereau de Ti-n-Assako (Mali).



3

La collaboration de l'industrie et de la science permet même de réaliser l'étonnante performance consignée dans les « Documents scientifiques des missions Berliet-Ténééré-Tchad »<sup>15</sup>.

Cependant, il s'en faut, et de beaucoup, que la Préhistoire saharienne en dépit de son haut intérêt et de sa richesse en soit au point de se voir représentée par un « manuel ». Elle ne l'est même pas par un ouvrage de vulgarisation, dans un temps où l'on va pourtant dans la lune. On peut simplement rappeler qu'elle fait l'objet d'un grand nombre d'études de détails et de quelques chapitres d'ouvrages généraux, en particulier dans H. Alimen<sup>16</sup>, H.J. Hugot<sup>17</sup> et R. Vaufrey<sup>18</sup>.

### Recherche d'une chronologie

Dès ses débuts la préhistoire saharienne chercha ses séries de comparaison en Europe et plus particulièrement en France. On parla de « Clacto-abbeyvillien », de « Chelléo-acheuléen », de « Moustérien » de « lames aurignaciennes », de « pointes foliacées solutréennes », etc. Les erreurs engendrées par cette vue simpliste font encore sentir leurs effets. D'autant que, comme pour toutes les préhistoires du monde, celle du Sahara ne peut naître que de l'analyse des monographies exhaustives consacrées à ses diverses industries; or on en est encore à les attendre. Une autre conséquence fâcheuse de l'indiscipline de la recherche préhistorique au Sahara réside dans l'attribution, selon les besoins, de statuts sociaux précis à des ethnies disparues alors même qu'on ne possède aucune preuve sérieuse de la réalité des faits qui les fondent.

S'agissant de la chronologie<sup>19</sup> deux remarques s'imposent. La première est que, en aucun point du Sahara, nous ne connaissons encore une stratigraphie<sup>20</sup> assez importante pour nous permettre d'établir avec précision

15. HUGOT H.J., 1962.

16. ALIMEN H., 1960.

17. HUGOT H.J., 1970.

18. VAUFREY. R., 1969.

19. *Chronologie quaternaire*: succession dans le temps des diverses phases climatiques. Pour le Sahara pauvre en stratigraphie, on ne possède dans beaucoup de cas que des éléments de chronologie relative. l'une des meilleures a été présentée par J. Chavaillon (1964). De la base au sommet de la Saoura, dans le Sahara nord-occidental, cet auteur a distingué :

Quaternaire ancien	Aidien
(villafranchien)	Mazérien
Quaternaire moyen	Taourirtien
	Ougartien
Quaternaire récent	Saourien
	Guirien

20. *Stratigraphie*: la stratigraphie étant la lecture et l'interprétation des couches qui se sont successivement déposées en un lieu pour former le sol sur lequel nous marchons, il est compréhensible que le Sahara frappé par de grands cataclysmes climatologiques, ne nous ait pas conservé beaucoup de documents. Il en existe cependant assez pour savoir qu'il existe en beaucoup d'endroits une série de trois terrasses dites ancienne, moyenne et récente, qui sont les témoignages de trois grands épisodes climatiques. Mais il ne faut pas schématiser à l'excès. En réalité, compte tenu des micro-climats, le problème des épisodes climatiques lisibles dans la stratigraphie est extrêmement complexe. La stratigraphie révèle que vers 1000 avant notre ère, la désertification est déjà un fait acquis.

la succession des étages préhistoriques. La seconde est que, en dehors du Néolithique, nous ne possédons pas de dates qui nous permettraient d'établir une chronologie absolue. En dépit de ces difficultés nous disposons cependant des excellents travaux de J. Chavaillon pour la Saoura<sup>21</sup> de H. Faure pour le Tchad<sup>22</sup> de Ph. Chamard<sup>23</sup>, pour la Mauritanie. Ces analyses sont étayées par de solides études périphériques sur l'Algérie<sup>24</sup>, le Maroc<sup>25</sup>, la Libye<sup>26</sup>, etc.

De - 1000 à + 1000	Dernière récurrence humide	Monuments dits «pré-islamiques»
De - 1000 à - 2000	Alluvionnement des fonds de marigot Diminution des sources Premiers puits Subsidence de micro-climats montagnards	Néolithique récent. Tichitt Fadellien Borkou
De - 2000 à - 5000	Dernier creusement des vallées Lacs à phragmites	Néolithique ancien. Meniet In Guezzam Tilemsi
De - 5000 à - 7000	Dunes anciennes de type II. Aouker?	?
De - 7000 à - 15000	Niveau final des grands lacs à diatomées. Silure, éléphant, hippopotame, rhinocéros Régime torrentiel des eaux Dunes anciennes de type I. Volcanisme Ferruginisation des conglomérats Fin de l'érosion. Formation des terrasses du Tefassasset Ecoulement des grands fleuves Mise en place des grands lacs Erosion violente	Atérien Saoura Tidikelt Mauritanie Air  Acheuléen III à VIII de Biberson (1961)  Civilisation des galets aménagés

## Tableau

*Chronologie de la préhistoire saharienne*

A leur lumière on peut se faire une idée relativement précise des grandes lignes du cadre chronologique de la préhistoire saharienne. Cependant la pauvreté de celle-ci en documents paléontologiques et, en général, en matières organiques utilisables pour les datations par mesure de la radio-activité subsidente, ne permet guère de pousser la chronologie absolue au-delà du Néolithique (cf. Tableau ci-dessus).

21. CHAVAILLON J., 1964.

22. FAURE H., 1962.

23. CHAMARD Ph., 1966-1970.

24. BALOUT L., 1955 1955.

25. BIBERSON P., 1961.

26. McBURNEY C.B.M. et HEY R.W., 1955.

Bien entendu ce tableau est simplifié à l'extrême. En particulier il ne fait pas de place à un important complexe de grands éclats, souvent de technique levalloisienne, qui se greffent sur un fonds de bifaces minces, de taille et de poids réduits et se situant vraisemblablement à la fin de l'Acheuléen. Il en est ainsi à Tiguelguemine<sup>27</sup>, à Broukkou<sup>28</sup>, etc. On notera enfin qu'à l'heure actuelle rien n'autorise à parler de Paléolithique<sup>29</sup> supérieur au Sahara: le mot n'a pas de support dans les faits. A plus forte raison est-il dangereux de parler de Mésolithique, terme dont l'emploi tend à tomber en désuétude.

Le tableau précédent peut donner naissance à une chronologie plus détaillée. Il met en relation les grandes lignes de ce que nous savons de la climatologie, avec le peuplement préhistorique.

Le Sahara a livré très peu de squelettes accompagnés des industries qui en permettent le classement. Néanmoins celles que l'on y rencontre parlent en faveur de la très haute antiquité de l'homme.

## Le paléolithique

### L'apparition de l'Homme au Sahara et l'industrie des galets aménagés

Sur les rives des anciens fleuves morts on observe assez souvent des terrasses constituées à l'époque où les eaux étaient vives. Ces terrasses sont formées par trois niveaux très distincts que pour plus de commodité on nomme terrasse ancienne, terrasse moyenne, terrasse récente. Au Djebel Idjerane<sup>30</sup> à 120 km à l'est d'In Salah (Sahara algérien), la terrasse ancienne a livré des «galets aménagés». On sait que ces galets sont les premiers outils portant des stigmates observables dus au travail de l'homme. Dans la majorité des cas ce sont de simples galets de rivières sur une portion desquels on a enlevé quelques éclats pour ménager un tranchant grossier et sinueux. On a émis l'idée que ces objets seraient spécifiques de l'industrie de *Homo habilis*.

Au Sahara nigérien, sur les berges du Teffassasset<sup>31</sup>, ancien affluent du lac Tchad, existent aussi d'importantes quantités de galets aménagés mais dans une position moins significative qu'à Idjerane. D'autres ensembles, comme celui d'Aoulef<sup>32</sup>, ont été bouleversés ou détruits. Quant à la série provenant de la Saoura<sup>33</sup>, elle est numériquement trop faible pour donner

27. HUGOT H.J., 1962.

28. HUGOT H.J., 1962.

29. *Paléolithique*: le nouveau découpage chronologique dû à la reconnaissance de *Homo habilis* en tant qu'ancêtre probable de la lignée actuelle de l'homme n'a pas modifié les problèmes qui se posent au Sahara. En particulier il ne semble pas, actuellement, y avoir existé ni de Paléolithique moyen ni d'Épipaléolithique. On aurait un Paléolithique terminal représenté par l'Atérien, donc postérieur au Moustérien et séparé du Néolithique par un bref hiatus.

30. BONNET A., 1961, pp. 51-61.

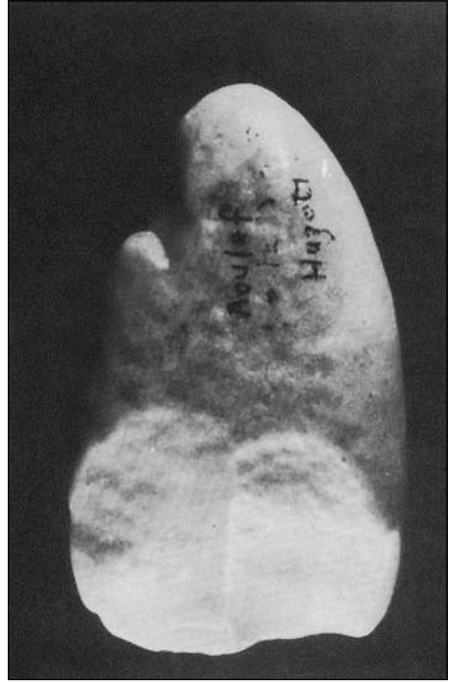
31. HUGOT H.J., 1962, pp. 151-152.

32. HUGOT H.J., 1955, pp. 131-149.

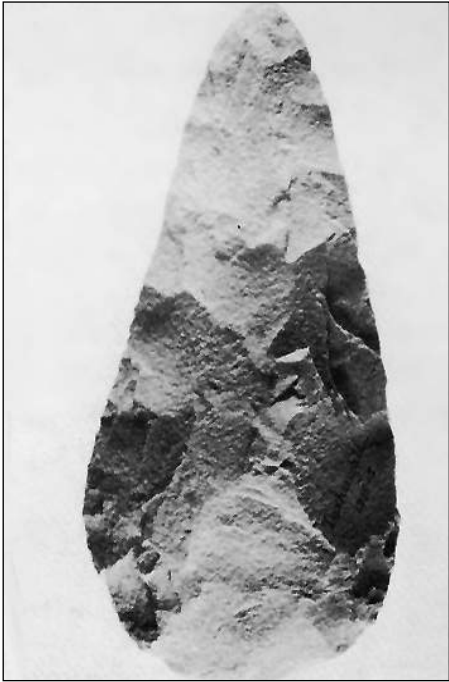
33. CHAVAILLON J., 1956



3



2



3



4

*1 et 2. Galets aménagés (Pebble culture), Aoulef (Sahara algérien).*

*3. Biface du Paléolithique inférieur, Tachenghit (Sahara algérien); 4. Hachereau du Paléolithique, inférieur, Tachenghit (Sahara algérien).*

corps à une étude. Ce que l'on peut affirmer c'est que la civilisation des galets aménagés a connu une vaste dispersion à travers ce Sahara alors humide et très différent de celui que nous connaissons. Malheureusement aucun fossile animal ou humain de cette époque n'est parvenu jusqu'à nous et nous pouvons simplement émettre l'hypothèse que ces outils très frustes qui, en dehors des sites où ils sont groupés, existent un peu partout au Sahara, sont bien ceux qui furent taillés et utilisés par nos plus lointains ancêtres.

L'homo erectus, fabricant de bifaces

La fin de la civilisation des galets aménagés laisse apparaître une évolution technique conduisant à des formes qui ne seraient pas reniées par le début du Paléolithique inférieur. Le mystère entourant la grande mutation humaine et technique qui marque l'apparition du biface reste entier. Au Sahara on n'a découvert aucun squelette des auteurs de ce remarquable outil et de son dérivé, le hachereau, évocateur d'un horizon forestier qui devait prédominer à cette époque. Nous ignorons l'écologie qui fut celle des inventeurs du galet aménagé. On est un peu mieux renseigné sur celle que connurent ses successeurs. Alors pays de grands lacs, le Sahara connaissait une hydrographie importante, des précipitations suffisantes pour assurer une végétation qui révèle un climat à tendance presque fraîche. Bien entendu la grande faune « éthiopienne » était partout présente. Fait remarquable, les violentes pluies d'orage qui marqueront la période suivante ont, presque partout, effacé ou très abîmé les dépôts qui se sont constitués dans les grands lacs de cette époque. En outre une séquence très sèche entre l'époque précédente et celle-ci peut avoir accéléré les processus de destruction.

Du fait même de ces destructions, les témoins stratigraphiques sont très rares bien que le nombre des bifaces couvrant le Sahara soit immense.

Nous nous garderons de dire que l'hominidé fossile du Tchad<sup>34</sup> est un fabricant de bifaces. Vaufrey<sup>35</sup> le place en tête de son chapitre sur « le Paléolithique inférieur et moyen » du Sahara. Mais ce vénérable ancêtre dont on ignore entièrement s'il était un tailleur d'outils ne représente qu'une très intéressante découverte paléontologique.

A Tihodaïne, mentionnée pour la première fois par Duveyrier en 1864<sup>36</sup> et visitée par E.F. Gautier et M. Reygasse en 1932<sup>37</sup>, une industrie « acheuléenne » a été trouvée avec du rhinocéros, de l'éléphant, de l'hippopotame, des bovidés, du buffle, du phacochère, du zèbre, du crocodile, de la gazelle, etc. De toute évidence l'industrie acheuléenne de Tihodaïne est évoluée, souvent taillée à l'os ou au bois. Elle est donc déjà à un stade avancé de l'Acheuléen et ne fait pas suite à la civilisation précédente.

Non loin de Tihodaïne existent deux très beaux gisements acheuléens présentant un mélange de bifaces, parfois de formes très réduites, presque

34. COPPENS Y., 1962, pp. 455-459.

35. VAUFREY R., *op. cit.* (posthume), 1969, 21.

36. DUVEYRIER H., 1864.

37. GAUTIER E.F. et REYGASSE M., 1934.



« s'baïkiennes » et de hachereaux. Il s'agit du gisement de l'Erg d'Admer<sup>38</sup> découvert par un militaire en 1934 et publié pour la première fois par H. Lhote et H. Kelley, en 1936<sup>39</sup>. Ce gisement de surface est mal daté, comme celui de l'oued Teffassasset<sup>40</sup> découvert par la mission Berliet-Ténéré, mais leur importance n'a pas suscité les travaux qui auraient permis d'en assurer la mise en valeur.

Tabelbala et Tachenghit<sup>41</sup> sont connus pour leurs bifaces en grès quartzite rougeâtre mais surtout par leur impressionnante série de hachereaux révélant une technique très évoluée.

Dans cette même partie de l'Afrique les travaux de J. Chavaillon et de H. Alimen ont montré la présence, en place, d'un acheuléen évolué qui précéderait immédiatement les industries sur éclats, ou s'incluerait dans un acheuléen moyen. Il en est ainsi à Mazer, Beni Abbes et Kerzaz<sup>42</sup>.

A Chebket Mennouna (Saoura, Sahara algérien)<sup>43</sup> il y aurait une série significative; elle est malheureusement très réduite en nombre.

A In Ekker comme à Meniet et à Arak<sup>44</sup>, l'Acheuléen moyen est sous les alluvions contenant de l'Atérien en diffusion.

On a encore trouvé de l'Acheuléen en quantité très importante à Aoulef<sup>45</sup>, à Sherda<sup>46</sup>, à el-Beyed<sup>47</sup>, à es-Shaheinab<sup>48</sup>, au Sahara occidental<sup>49</sup>, à Kharga, dans le désert libyque<sup>50</sup>. En définitive il couvre toute la superficie du Sahara mais nous sommes encore dans l'impossibilité de le classer chronologiquement, car en dehors de quatre ou cinq cas il n'est pas en position stratigraphique. l'essentiel reste à faire à son sujet des fouilles et des sondages sérieusement conduits.

### Un point obscur : les industries sur éclats

Le Paléolithique inférieur européen est caractérisé, comme au Sahara, par l'objet essentiel qu'est le biface. Parti des formes les plus frustes groupées d'abord sous le nom de « Chelléen », il évolue vers les pièces élégantes, équilibrées, parfaitement taillées et finies, comme celles de la Micoque. Au Sahara les premiers bifaces sont annoncés par les derniers galets aménagés. Rapidement l'on assiste à une radicale transformation de la technique de taille; et cette maîtrise nouvelle dans l'art difficile de préparer la pierre n'est pas

38. Ce gisement de surface illustre bien la difficulté de départager entre l'industrie dominante et les contaminations postérieures par d'autres objets plus récents.

39. LHOE H., et KELLEY H., 1936, pp. 217-226.

40. HUGOT H.J., 1962.

41. CHAMPAULT B..

42. ALIMEN H., 1960, pp. 421-423

43. CHAVAILLON J., 1958, pp. 431-443; 1956, p. 231, ID

44. HUGOT H.J., 1963.

45. POND W.P. *et al.*, 1938, pp. 17-21.

46. DALLONI M., 1948.

47. BIBERSON P., 1965, pp. 173-189.

48. ARKELL A.J., 1954, pp. 30-34.

49. ALMAGRO BASCH M., 1946.

50. CATON-THOMPSON G., 1952.

étrangère à l'allégement et à la perfection des formes. Ces progrès, en Europe comme au Sahara, n'ont été rendus possibles que par la découverte des vertus du percuteur souple, d'os ou de bois, substitué au marteau de pierre sans grande précision, par suite de la brutalité de son impact. Cependant, si le biface est l'essentiel, le fossile directeur en quelque sorte du Paléolithique inférieur, il s'en faut qu'il soit le seul objet manufacturé par l'*Homo erectus*. Il y a beaucoup de raisons pour croire que depuis la toute première origine de la technique les éclats ont également été utilisés, et non seulement eux mais aussi une bonne part des déchets multiples provenant du débitage des nucléus. C'est pourquoi la prépondérance prise par l'éclat à l'aube du Paléolithique moyen est normale<sup>51</sup>. L'éclat n'est donc pas une découverte, c'est une transformation. Cette transformation se marquera aussi par une miniaturisation des bifaces qui vont tendre vers l'armature. En revanche, ce qui est révolutionnaire, c'est la généralisation de la technique levalloisienne. Au Sahara, on la voit apparaître très tôt, c'est d'elle que relève le procédé de fabrication de certains bifaces de Tachenghit<sup>52</sup>, à elle encore que l'on doit l'industrie de Broukkou ou de Timbrourine. Mais en dépit de cette apparition précoce, il ne semble pas que le genre de vie des inventeurs soit en cause. Ces précurseurs ne sont certainement pas des Néandertaliens car alors ils auraient sans doute adopté un genre de vie différent qui aurait exigé d'eux qu'ils utilisent un armement et un outillage allégés, opposés quant à leur conception à la lourdeur du biface et du hachereau. En effet ce qui frappe, et l'on n'y a guère prêté attention, ce n'est pas tant l'absence d'un Moustérien vrai au Sahara ou de toute autre forme moustéroïde en tenant lieu, c'est que l'Atérien qui le remplace et qui est en fait « moustérianisant » est par excellence une industrie de chasseurs. Le pédoncule évoque non seulement le manche, mais la sagaie, les bolas; les grands éclats-pointes levalloisiens font penser à des instruments de chasseurs. C'est en un mot une industrie de migrants et c'est pour cela qu'elle est si légère comparée à celles qui la précèdent.

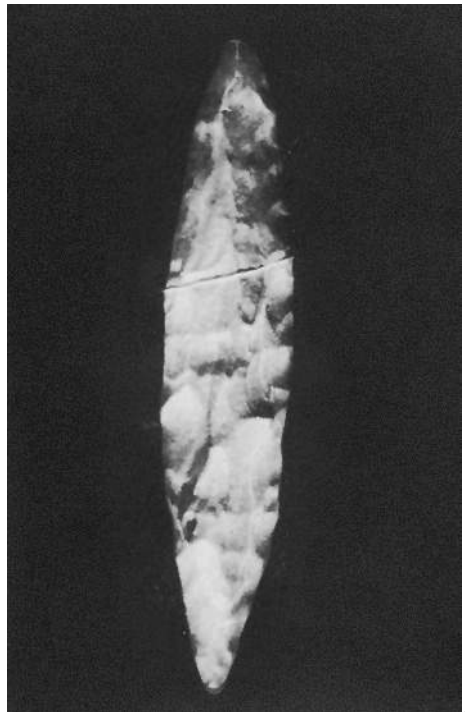
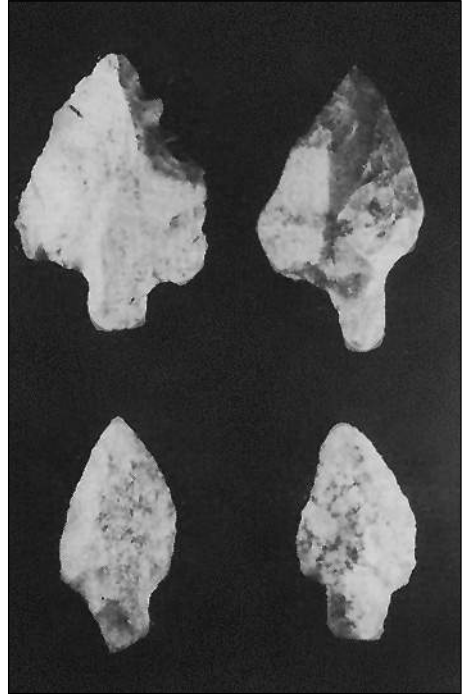
## L'Atérien

En l'état actuel de la recherche, l'Atérien<sup>53</sup> tient donc au Sahara la place qui est ailleurs celle du Moustérien. Il en a possédé bien des traits par la place qu'il offre à la technique levalloisienne, par la nature des retouches autant que par la typologie des objets finis. Il s'en éloigne cependant par deux caractères essentiels :

51. Il ne faut cependant pas oublier que la véritable mutation est humaine et signée par l'apparition de l'homme de Néandertal, l'auteur des industries moustériennes.

52. TIXIER J., 1957.

53. *Atérien*: L'Atérien est une industrie d'origine nord-africaine, composée pour l'essentiel d'un fonds moustéroïde auquel s'ajoute toute une série d'objets pédonculés. Chronologiquement, l'Atérien est postérieur au Moustérien. Très marqué par la technique levalloisienne, ce remarquable outillage lithique a évolué en progressant à travers le Sahara. Sa limite méridionale semble avoir été constituée par les grands lacs du sud, aujourd'hui disparus sauf le Tchad. C'est sur la bordure nord-est du Tchad ancien qu'ont été trouvés des sites que l'on peut dater de - 9000 à - 8000. Davantage qu'à un Paléolithique moyen, c'est à un Paléolithique terminal qu'il faut attribuer cette industrie.



1. Grande pointe double bifaciale atérienne, Timimoum (Sahara algérien).

2. Pointes atériennes, Aoulef (Sahara algérien).

3. Pointe double bifaciale atérienne, Adrar Bous V (Niger).

2

3

— la présence d'un objet pédonculé qui peut être une pointe, retouchée ou brute, un grattoir, un burin, voire un perçoir;

— de sensibles différences sur le plan statistique avec l'industrie moustérienne classique; mais, cela mis à part, l'idée de « substrat moustéroïde » reste forte et en dépit du fait que nous ne possédions aucun squelette atérien, on a pris l'habitude d'attribuer à un parent de l'Homme de Néandertal cette intéressante industrie.

L'Atérien, on le sait, est une industrie nord-africaine qui a fortement divergé vers le sud<sup>54</sup> pour s'arrêter, en gros, le long des rives des grands lacs du Sahara méridional. Au fur et à mesure de son extension vers le sud, on le voit se transformer jusqu'à donner l'éblouissant faciès de l'Adrar Bous<sup>55</sup> où s'ajoutent au fonds classique des nucléus, des lames, éclats, grattoirs, racloirs, coches, pointes doubles foliacées de technique bifaciale et boules de pierre, ainsi que de très belles pointes pédonculées également de technique bifaciale. L'une d'elles atteint 19 cm de long.

La dispersion de l'Atérien est immense, puisqu'on le trouve en Tunisie<sup>56</sup>, au Maroc<sup>57</sup>, en Algérie<sup>58</sup> dans la Saoura, dans le Tidikeit où il utilise avec bonheur le matériau de choix fourni par un *Araucaria* fossile<sup>59</sup>, en Mauritanie où l'Adrar marque, en gros, sa frontière<sup>60</sup>. Il est partout, dans le Hoggar<sup>61</sup>, à l'Erg d'Admer<sup>62</sup>, à Tihodaïne<sup>63</sup>, à l'Adrar Bous<sup>64</sup>; on le note encore au Fezzan, au Zumri, et ses derniers bastions orientaux sont Kharga, en Egypte<sup>65</sup>.

Sur le plan chronologique l'Atérien est très difficile à situer. Il peut apparaître vers -35 000. Au bord du lac Tchad, sa progression semble avoir été stoppée par le dernier haut niveau des eaux. Dans ces conditions, il s'étendrait entre -9000 et -7000. Ce ne sont là que des hypothèses.

Logiquement, à cette industrie si marquée par des influences moustériennes, devrait succéder un Paléolithique supérieur, mais deux questions se posent. A-t-on le droit de placer l'Atérien, somme toute très tardif, dans un Paléolithique moyen? Dans sa thèse magistrale, L. Balout n'a pas cru devoir céder à cette tentation. Par ailleurs que savons-nous d'un épipaléolithique vrai au Sahara? Peu de chose à vrai dire; l'industrie de l'Oued Eched, découverte par R. Mauny<sup>66</sup> n'a pas livré son secret. Les ensembles lithiques d'allure capsienne de la bordure méridionale du Tademaït<sup>67</sup> restent très discutables. Seule la série déjà ancienne de Merdjouma (Oued Mya, plateau

54. HUGOT H.J., 1967, pp. 529-556.

55. HUGOT H.J., 1962, pp. 158-162.

56. GRUET M., 1934.

57. ANTOINE M., 1938.

58. REYGASSE M., 1922, pp. 467-472.

59. GAUTIER E.F., 1914; MINETTE de SAINT-MARTIN, 1908; REYGASSE E.F., 1923.

60. GUITAT R., 1972, pp. 29-33.

61. HUGOT H.J., 1962, pp. 47-70.

62. BOBO J., 1956, pp. 263-268.

63. BALOUT L., in ARAMBOURG C. et BALOUT L., 1955, pp. 287-292.

64. HUGOT H.J., 1962, pp. 158-162.

65. CATON-THOMPSON G., 1952 et 1946.

66. Industrie inédite déposée au département de préhistoire de l'IFAN de l'Université de Dakar.

67. HUGOT H.J., 1952, 1955, pp. 601-603.

du Tademaït, Sahara central algérien) peut attester de l'implantation d'un groupe de capsien véritables dans une région englobée de nos jours par le Sahara. C'est trop peu pour emporter la conviction.

C'est pourquoi, afin de permettre de trouver une solution chronologique, il a été proposé de grouper l'Atérien sous le titre peu compromettant de Paléolithique terminal.

### Le hiatus

Récemment, pour qualifier une industrie évoluée post-atérienne de l'Adrar Bous (Niger), J.D. Clark a utilisé le mot « mésoolithique ». Sur un plan général, ce terme — qui tend heureusement à tomber en désuétude — n'a pas de sens. Il ne correspond à rien de connu au Sahara et ne pourrait que consacrer l'erreur d'Arkell<sup>68</sup> fort explicable du temps où il travaillait sur le Nil. Les préhistoriens français ne sont pas, dans l'état actuel de la recherche, d'accord avec l'emploi de ce terme.

Cela ne veut pas dire que le problème de l'épipaléolithique ne se posera pas: le Sébilien III d'Égypte, envahi par les microlithes géométriques<sup>69</sup> précède le Néolithique A sans se confondre avec lui, et quelques indices, très rares il est vrai, permettent de supposer qu'il a pu déborder les zones où il a été reconnu.

## Le néolithique

Nous ignorons l'essentiel de la genèse des ethnies néolithiques<sup>70</sup>. Elles semblent avoir progressé à travers le Sahara en prenant leur départ de bases différentes. D'après M.-C. Chamla<sup>71</sup> il y a une constante dans le peuplement néolithique saharien: c'est le métissage avec, à ses deux pôles, des Noirs, d'une part, et d'autre part des Blancs d'origine méso-orientale groupés ordinairement sous le titre de « méditerranéens ».

### Premier peuplement: néolithiques de tradition soudanienne

Il s'en faut que le peuplement néolithique du Sahara soit homogène. Si l'on procède par ordre, il semble que la vague la plus ancienne soit celle qui,

68. ARKELL A.J., 1949; 1943.

69. VIGNARD E., 1923, pp. 1-76.

70. *Néolithique*: Mot utilisé pour désigner l'apparition de nouvelles techniques en particulier l'art de la céramique, le polissage de la pierre, le début de la domestication, de l'agriculture, de l'urbanisme, etc., s'ajoutant au fonds très évolué de l'industrie lithique de l'Épipaléolithique. Au Sahara, il semblerait que les plus anciens établissements de cette époque soient attribuables au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. On sait que le Néolithique peut ne pas résulter de la connaissance de la totalité des techniques précitées. Mais l'un des phénomènes les plus remarquables sur lequel il convient de se pencher est la cuisson des aliments qui, par ses transformations chimiques, va influencer d'une façon décisive sur l'évolution physiologique de l'homme. Le Néolithique saharien et ses multiples courants offrent l'étonnant exemple d'une « explosion » technique et non pas d'une révolution comme on l'a trop souvent affirmé.

71. CHAMLA M.C., 1968.

formée sur les bords du Nil, à hauteur de Khartoum et de es-Shaheinab, a effectué un mouvement d'est en ouest le long des grands lacs. Elle ne paraît pas avoir dépassé de beaucoup la frange orientale de l'Aouker, ni avoir pénétré la forêt. En revanche elle a poussé au moins deux reconnaissances vers le nord, l'une au Hoggar jusqu'à la marge septentrionale de l'enceinte préatassilienne, l'autre vers la Saoura, en partant du Tilemsi. Cette brillante civilisation se reconnaît facilement grâce au particularisme et à la richesse des décors appliqués à la céramique. Sur le plan industriel elle est, en revanche, extrêmement difficile à définir, car les « néolithiques de tradition soudanienne » ont su tirer parti de tout. Premiers occupants du Sahara, ce sont des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs. Ils sont friands d'hippopotame et de baies de micocoulier (*celtis sp*), mais ils ne dédaignent ni le poisson des lacs, ni la tortue d'eau douce, ni le melon d'eau. Le fait qu'ils ont fabriqué à profusion herminettes, houes, broyeurs, meules, etc. ne signifie absolument pas qu'ils aient possédé une forme quelconque de pratiques agricoles<sup>72</sup>. Tout au plus, le remplissage constant des jarres avec des baies de micocoulier et la fréquente découverte d'empreintes de graines de cucurbitacées dans la fouille des sites peuvent-ils suggérer une hypothèse de protoculture. Il y a répartition du travail en fonction des spécialités. Le polissage de la pierre est très répandu, la panoplie des armatures très riche. On chasse à l'arc ou au javalot; le harpon et l'hameçon en os sont utilisés. Haches, houes, herminettes en pierre polie tiennent une grande place dans l'équipement. Habiles à confectionner des perles en pierre dure (amazonite, calcédoine, hématite, cornaline, etc.), les spécialistes ont mis au point un matériel de percement très astucieux<sup>73</sup> qui comporte des chutes de burin, des aiguilles, des perçoirs utilisés en même temps que des résines, et du sable fin. Le matériel de broyage est très important et souvent très beau. Il atteste sinon d'une meunerie vraie, du moins de la connaissance du broyage. Le produit broyé est à coup sûr quelquefois de l'ocre mais aussi peut-être des graines sauvages, des baies, des herbes sèches, des colorants végétaux, des produits pharmaceutiques, etc. La céramique mérite une mention spéciale tant à cause de la richesse de son décor que par la beauté des formes réalisées. Signalons que les fonds coniques à fossette, les formes allongées en amphore n'existent pas. En revanche on signale quelques becs verseurs, des anses, des boutons.

Cette première vague néolithique est donc assez bien connue.

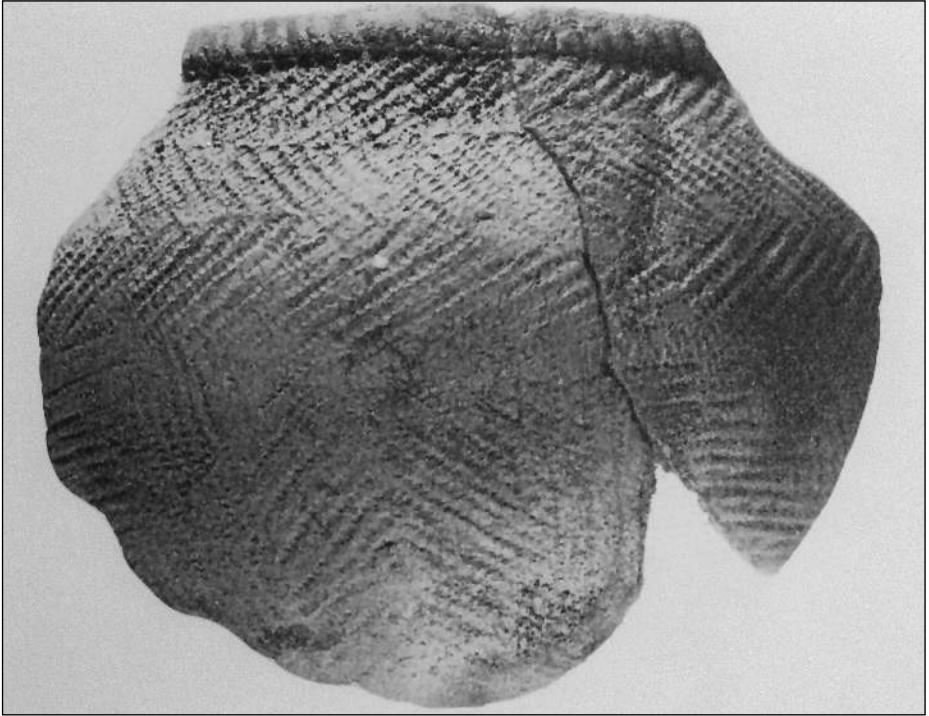
72. *Agriculture*: « Culture raisonnée de plantes sélectionnées sur des portions de sol mis spécialement en forme. » La preuve de la connaissance d'une agriculture peut résulter:

— de preuves palynologiques statistiquement valables;

— de l'existence de traces de terrains cultivés;

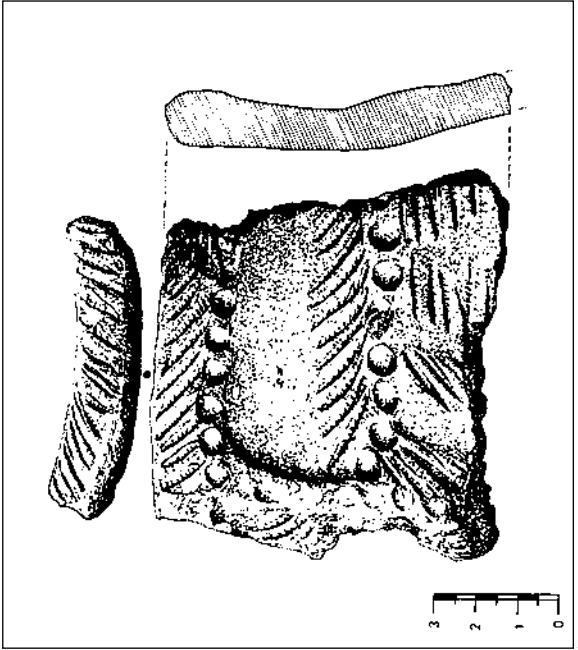
— de la récolte de végétaux fossiles identifiés. A elle seule la présence d'un outillage réputé « agricole » n'a pas de sens précis. La houe a pu servir à extraire de l'argile pour la céramique; la meule a pu servir à broyer des colorants, des graines sauvages, des produits médicamenteux, etc. L'attribution du qualificatif « agricole » résulte donc de règles précises et non d'hypothèses non vérifiées.

73. GAUSSEN M. et J., 1965, p. 237.



1. Céramique néolithique, Dhar Tichitt (Mauritanie).

2. Céramique d'Akreijit, Mauritanie.



2

## Le Néolithique guinéen

Elle est suivie, plus au sud, par la progression d'une autre ethnie africaine, qui va occuper la forêt, mais en dépit de son importance sera longtemps masquée par le couvert forestier. Ce néolithique, bien identifié en Guinée, sera appelé pour cette raison, bien que son origine soit probablement en Afrique centrale, le *Néolithique guinéen*<sup>74</sup>.

## Le Néolithique de tradition capsienne

Un peu plus tard le *Néolithique de tradition capsienne*, qui résulte de la néolithisation sur place du vieux capsien nord-africain, va commencer son mouvement vers le Sud. Il parviendra en Mauritanie du Nord-Est, atteindra le Hoggar, puisqu'à Meniet il existait en voile à la surface des sites du Néolithique de tradition soudanienne. Sa limite à l'est est plus imprécise faute de monographies libyennes utilisables. Le Néolithique de tradition capsienne est plus sévère que le Néolithique de tradition soudanienne. Sa céramique est peu ou pas ornée, mais alors que l'industrie lithique de la tradition soudanienne est souvent opportuniste, celle de la tradition capsienne est d'une technique rigoureuse et son faciès saharien s'enrichit d'une prolifération éblouissante d'armatures de pointes de flèches. La pierre polie y est souvent fort belle et pour effacer l'impression produite par la céramique, les écuelles en pierre dure, les statuettes<sup>75</sup> zoomorphes sont autant de chefs-d'œuvre. On trouve avec ce faciès du néolithique des grains d'enfilage qui sont parfois des fragments d'encrine, mais surtout des rondelles confectionnées à partir de petits morceaux de test d'œuf d'autruche. Des œufs entiers ont été vidés et transformés en récipients et certains ont été gravés de dessins au trait.

L'on sait que les Ibéromaurusiens sont autres que les Capsiens. Alors que ces derniers ont occupé principalement les hauts plateaux algériens où ils nous ont laissé ces curieux amas coquilliers connus sous le nom d'« escargotières », les Ibéromaurusiens se sont installés en bordure de la Méditerranée, de la Tunisie au Maroc; on ne sait pas très bien comment ces cromagnoïdes se sont installés en Afrique du Nord, ni comment se sont départagées les deux ethnies. Ce qui est certain c'est qu'elles se sont toutes les deux « néolithisées » sur place. Les néolithiques de tradition ibéromaurusienne vivant à proximité de la mer n'ont pu manquer d'être influencés par elle. Or, si l'on continue à longer la côte atlantique marocaine en direction du sud, on constate l'existence de « kjokenmøddings » constitués par des coquilles de moules et d'huîtres, puis par des arches (*Arca senilis*) qui sont d'ailleurs encore consommés au Sénégal. Le littoral du Sahara marocain et de la Mauritanie a été occupé par ce faciès très particulier, peu ou pas étudié, qui se caractérise par une céramique peu ornée, grossière, des pierres de foyer et une très rare industrie lithique. Il serait très intéressant de savoir comment il s'est formé et d'où il venait, car s'il a pu subir l'influence de son homologue Ibéromaurusien au Maroc, nous ignorons tout de ses éléments constitutifs.

74. DELCROIX R.; et VAUFREY R., 1939, pp. 265-312.

75. Collections préhistoriques, musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo (Alger), album N° 1, A.M.G. édit., Paris, 1956, pl. 107 à 110.



## Le «Ténéréen»

Un cinquième courant a retenu, depuis, l'attention des spécialistes. C'est celui qui fut identifié à l'Adrar Bous et baptisé de ce fait «Ténéréen». Récemment J.D. Clark qui l'a vu sur place suggère qu'il peut être représentatif du «néolithique saharien». C'est impensable, à moins de voir dans l'adjectif «saharien» le qualificatif d'une région géographique étendue!

Par ses armatures en fleur de lotus, ses disques, ses grattoirs concaves épais, ses éléments de scie, ses haches à gorge, comme par sa typologie et sa composition statistique, le Ténéréen, découvert par Joubert en 1941<sup>76</sup> ne peut être un Néolithique saharien classique, ce terme étant plus spécialement réservé aux faciès soudaniens et capsien qui couvrent l'essentiel du Sahara. Vaufrey, souvent tenté par le désir de tout ramener au Néolithique de tradition capsienne<sup>77</sup> dit d'ailleurs: «Les influences égyptiennes reconnues dans le Sahara algérien ont pénétré sous leur forme la plus parfaite jusqu'au Hoggar», et plus loin: «Ces stations du Ténéré représentent un apogée de l'industrie néolithique saharienne qui évoque irrésistiblement le prédynastique égyptien.<sup>78</sup>» Remarquons d'ailleurs qu'en dehors du Ténéré l'influence égyptienne n'apparaît pas nettement en dépit de ce que Vaufrey affirme.

Il reste donc à savoir par quelle voie la magnifique industrie ténéréenne, tirée pour l'essentiel d'un beau jaspé vert, a reçu les influences qu'elle illustre si bien.

Il faut cependant se garder d'étendre à l'infini la notion de «faciès». Nous savons maintenant qu'une même ethnie peut avoir répondu avec exubérance aux déterminismes imposés par l'écologie, le sous-sol, les minéraux, etc. Là où jaspé et silex permettent des chefs-d'œuvre à partir de la pierre, l'industrie sera différente de celle qu'il sera possible de confectionner avec des grès fragiles. L'Adrar Bous et le Gossolorum<sup>79</sup> sont une seule et même chose, mais il faut avoir étudié la céramique, les disques, les haches, etc. pour le croire. Les deux industries n'ont en commun que la qualité de leur taille.

Il reste cependant à dire deux mots d'un très beau faciès néolithique récolté dans la Mauritanie du Sud-Est, exactement le long du Dhar Tichitt<sup>80</sup>. D'importants travaux poursuivis dans cette région montrent que l'industrie, assez tardive, est liée à un exceptionnel ensemble de villages en pierres sèches où l'urbanisme<sup>81</sup> et l'art des fortifications sont du plus haut intérêt. On vient enfin d'avoir la preuve que dès – 1500, les communautés locales consom-

76. JOUBERT R. et VAUFREY R., 1941-1946, pp. 325-330.

77. VAUFREY R., 1938, pp. 10-29.

78. VAUFREY R., 1969, p. 66.

79. HUGOT H.J., 1962, pp. 154-163 et 168-170.

80. HUGOT H.J. *et al*, 1973.

81. *Urbanisme*: C'est l'étude du plan d'un ensemble d'habitats généralement occupés par des sédentaires et organisés selon un plan précis en fonction de la division du travail et des idées religieuses des occupants. Le seul ensemble répondant à cette définition est celui du Dhar Tichitt, en Mauritanie, daté, à son début de –2000.

maient du mil, ce qui pour une fois donne un sens précis à l'énorme matériel de meunerie existant dans les ruines des villages. Par sa céramique comme par d'autres traits particuliers, la civilisation du Dhar Tichitt était africaine; sans doute est-elle venue de l'est et plus particulièrement du proche Tilemsi, mais ce n'est là qu'une hypothèse provisoire.

Ainsi donc le Néolithique peut-il être réduit à quelques lignes de force génératrices de courants secondaires qui se caractérisent par leur fonds culturel commun identifiable grâce à la céramique, plus rarement par des particularismes techniques appliqués à l'industrie lithique ou osseuse.

En somme le Néolithique s'étendra du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère au début du I<sup>er</sup> millénaire. Pendant cette période, le niveau des lacs n'aura pas cessé de décroître. Du coup la grande faune éthiopienne reflue sur les marges, en particulier au sud; la flore se dégrade, l'homme à son tour émigre avec ses troupeaux.

### La Faune et la Flore

La faune, elle, est héritée de l'Atérien, qui s'achève au moment où les lacs atteignent leur dernier haut niveau; on identifie alors sur leurs bords ou dans leurs eaux la faune dite éthiopienne avec rhinocéros, crocodile (*Crocodilus niloticus*), hippopotame, éléphant, zèbre, girafe, buffle et phacochère. Un grand silure (*Clarias*) et une perche du Nil (*Ictalurus niloticus*) pullulent dans les eaux ainsi qu'une tortue d'eau douce (*Trionyx*). Les pâturages sont parcourus par des caprins, des antilopes, etc. Cette énumération ne surprend que par le lieu auquel elle s'applique: le Sahara. En revanche la flore déroute complètement. Au début du Néolithique on trouve encore le noyer, le tilleul, le saule, le frêne! Une coquille de limicole trouvée à Méniet (Mouy'ir, Sahara algérien) indique qu'il y tombait au moins 500 mm d'eau; la bruyère couvre certains étages montagnards. Très rapidement cependant cette végétation se dégrade et fait place à un tableau plus évocateur d'aridité: cèdre, pin d'Alep, genévrier, olivier, lentisque et, entre autres, le micocoulier qui tiendra une grande place dans l'alimentation des autochtones.

Les lacs sont aussi largement pourvus de mollusques; on retrouve en certains endroits les traces d'énormes dépôts de valves d'*Unio*.

Bien entendu l'un des caractères du Sahara néolithique à l'aube de cette civilisation est la présence d'une suite de lacs fonctionnant isolément. C'est au long de leurs rives que les néolithiques de tradition soudanienne progresseront. Ce sont ces lacs qui rendront possibles des établissements humains à qui ils fourniront de nombreuses ressources.

### Le Sahara, berceau agricole

L'idée a été lancée à différentes reprises et pour beaucoup sans vérification, des possibilités de l'emploi d'un terme à implications si graves.

Il n'y a pas preuve de l'agriculture quand celle-ci est fondée sur la présence d'objets ou d'outils réputés agricoles. L'agriculture est en revanche

démontrée quand les fossiles, graines ou pollens, justifient l'hypothèse appliquée aux objets ou outils. Les poches de mil trouvées à Tichitt (Mauritanie) confirment les idées de Munson<sup>82</sup> et celles de Monod<sup>83</sup> dans ce domaine.

Pour le reste nous savons que les néolithiques du Sahara ont amassé de grosses quantités de baies de *celtis sp* ou micocoulier dont ils ont certainement fait un usage alimentaire. A Meniet et à Tichitt on a également observé la présence de graines de cucurbitacées qui sont sans doute des melons d'eau (et non pas *citrus colocinthis*). Ces deux derniers végétaux relèvent de la cueillette et, au plus, de la protoculture, mais non de l'agriculture qui est la mise en forme de la terre en vue de la culture raisonnée de plantes sélectionnées.

Le tableau est donc assez pauvre. A Meniet<sup>84</sup> aucune indication précise n'a été relevée par l'analyse palynologique des sédiments néolithiques quant à la connaissance d'une forme quelconque d'agriculture. A l'Adrar Bous une analyse sommaire n'a rien donné non plus, ni à Ti-n-Assako, ni en aucun des multiples sites étudiés de ce point de vue. Les seules traces certaines d'une consommation de produits végétaux sur les sites néolithiques sahariens sont celles de graines : *ziziphus*, *lotus*, *celtis sp.*, diverses graminées sauvages ; il faut y ajouter les empreintes de *Pennisetum* décelées par Munson et les graines de mil découvertes à Tichitt dans des tourbes fossilisées.

Cependant il reste à faire l'analyse systématique des sédiments néolithiques avant d'en déduire une quelconque conclusion. En dépit de son énorme intérêt, la palynologie a été très peu appliquée au Sahara. De toutes façons, si certaines plantes ont pu être cultivées au Sahara, il n'apparaît pas que cette région ait été le lieu privilégié où les plantes de consommation courante du nord de l'Afrique se sont développées.

En somme, et depuis très longtemps, ce sont les éleveurs qui ont presque partout succédé aux « chasseurs-pêcheurs-cueilleurs ». Le fait qu'un outillage en pierre fait de houes, de meules, de broyeurs, de poids à lester les bâtons à fouir et de pics soit présent un peu partout n'implique pas, *ipso facto*, l'existence d'une agriculture au sens reçu du terme. En Égypte où ce phénomène s'est amplement développé, on en retrouve partout les traces précises. A Tichitt, en Mauritanie, on les a retrouvées également parce que les villages sédentaires devaient les justifier ; mais ailleurs il y a peu de chance, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'il en ait été ainsi. Et, de toutes façons, il ne faut pas oublier qu'en - 1000, la désertification du Sahara est pratiquement acquise. L'arrêt des pluies n'a pas favorisé l'agriculture. Cela n'implique pas la méconnaissance de toute protoculture, ni la cueillette sélective qui l'a précédée. En outre on peut être assuré que l'expérimentation de la nourriture d'origine végétale a dû conduire ses auteurs à la recherche d'espèces déterminées, en somme à une première forme de sélection. Mais il

82. MUNSON P.J., 1968, pp. 6-13.

83. MONOD T.H., 1961.

84. FLAMAND G.B.M., 1921.

n'y a possibilité de culture que dans le cadre d'une sédentarisation, ou d'une fixation saisonnière. Or, en bien des lieux du Sahara, le néolithique « en voile » fait davantage penser à des campements nomades qu'à des villages organisés, lesquels existent cependant.

### L'origine de la domestication et le Sahara

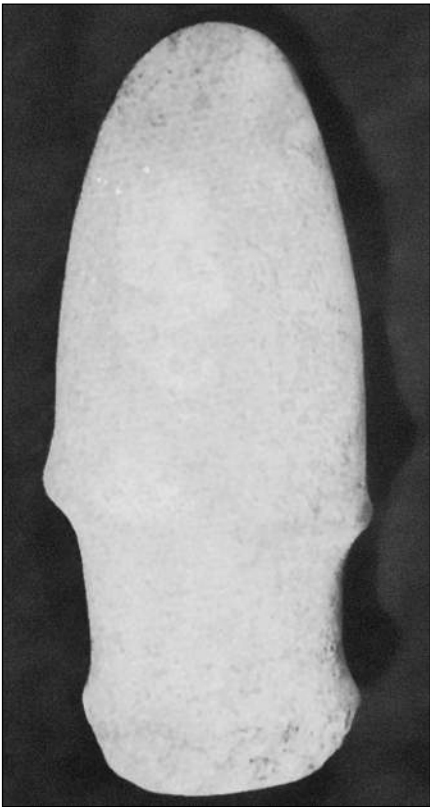
Le Sahara néolithique a eu sa vie propre. Bien que les pasteurs bovidiens du Tassili N'Ajjer soient contemporains des chars « au galop volant » dont l'âge est imprécis mais qui peuvent être contemporains des invasions des « peuples de la mer » qui furent dispersés après s'être proposé la conquête de l'Égypte, ils n'en ont pas moins développé sur place un art de l'élevage qui surprend toujours le non-initié. Il semble bien qu'à l'époque de son apogée la civilisation bovidienne ait acquis un art si consommé des méthodes d'élevage qu'elles présupposent un long apprentissage. Les Égyptiens se sont livrés à de multiples expériences de dressage, mais nous le savons par les bas-reliefs qui nous apprennent qu'ils tentèrent d'apprivoiser félins et gazelles, canidés et même hyènes ! Qu'en fut-il au Sahara ? Le sloughi soudanais, précieux auxiliaire des chasseurs némadi, semble être de souche très ancienne. C'est lui probablement qui est représenté par les peintures bovidiennes. Il y a aussi d'autres indices, mais finalement aucune preuve absolue. L'on sait qu'en -2000 le bœuf et le chien sont présents dans l'Aouker, mais les rupestres ne nous montrent pas, pour les périodes antérieures, quels animaux l'homme aurait pu s'efforcer de domestiquer.

### La vie néolithique

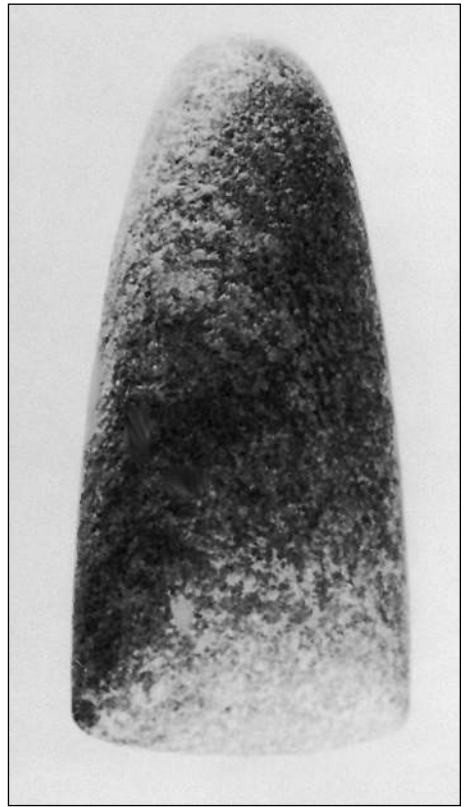
Nous savons que les hommes du néolithique de tradition soudanienne eurent une curiosité sans borne vis-à-vis des nouvelles techniques. Ils continuèrent à tailler la pierre pour en tirer une merveilleuse panoplie d'armatures de pointes de flèches et un outillage, généralement très léger, fait de lamelles diversement retouchées, de perçoirs, de grattoirs de formes multiples, de microlithes géométriques, de scies, etc. Ce qui est nouveau c'est la technique subtile du polissage de la pierre. Elle est appliquée à des haches, des houes, des gouges, des ciseaux. Parfois des récipients en pierre dure, des labrets, des perles d'amazonite, de cornaline, de quartz ; des billes (peut-être projectiles de fronde) viennent compléter cette panoplie. Il s'y ajoute une profusion de meules dormantes et de broyeurs qui ne sont pas forcément une preuve de la connaissance de l'agriculture, des « kwés », ces pierres à lester les bâtons à fouir naguère encore employés en Afrique du Sud ou chez les Pygmées. Le tout se complète d'une éblouissante série de vases en céramique dont les formes et les décors sont déjà très « négro-africains ». L'os a été travaillé et a servi à confectionner des harpons, des poinçons, des aiguilles, des peignes de potier, des lissoirs, peut-être des poignards. Les néolithiques de tradition soudanienne ont su merveilleusement s'adapter au déterminisme minéralogique des pays qu'ils occupaient, ce qui a fait croire à une multiplicité de supports



1



2



3

1. Pointes de flèches néolithiques, In Guezzam (Niger).

2. Hache à gorge néolithique, Adrar Bous (Niger) : 3. Hache polie néolithique, région de Faya (Tchad).

ethniques, alors qu'ils semblent au contraire très stables et culturellement très unis, ne serait-ce qu'à cause de l'homogénéité de l'inspiration des décors de leur céramique. Ajoutons que ces hommes formés dans le creuset de la vie socialisée ont dû connaître la navigation et qu'il n'est pas impensable qu'ils aient circulé sur les lacs avec ces barques de roseaux comme on en connaît sur le Tchad où elles sont baptisées « kaddei ».

Les néolithiques de tradition capsienne s'opposent par bien des points à leurs homologues et prédécesseurs de la tradition soudanienne. Ces derniers, partis du Soudan, sont allés en plusieurs vagues, d'est en ouest, sans atteindre, semble-t-il, la côte atlantique. C'étaient des mélanodermes et assez souvent des africains authentiques. Les hommes qui partirent des hauts plateaux algériens sont davantage des méditerranéens et, de leurs prédécesseurs capsien, ils ont hérité un don remarquable pour la taille du beau silex. L'inventaire de leur outillage étonne; les fines lamelles à retouches à peine visibles évoquent souvent la bijouterie. Perçoirs, pointes aiguës, petits grattoirs se complètent par des microlithes géométriques formés au détriment de lames et qui sont des trapèzes, des rectangles, des triangles, des segments de cercle. Pour autant, ils n'ignorent pas l'art de la chasse car ils confectionnent d'innombrables armatures de pointes de flèches qui deviennent, hélas, aujourd'hui l'objet d'un important commerce touristique. Les haches polies sont nombreuses et ignorent la forme trappue, ramassée, fréquente dans le Néolithique de tradition soudanienne. En somme, et contrairement à ce dernier, la tradition capsienne fait une place plus importante à l'outillage lithique dont la technique est également plus variée. Mais ici aussi on sait polir des écuelles en pierre dure, travailler en ronde bosse de merveilleuses statuettes comme le bovidé de Silet, le bélier de Tamentit, la gazelle de l'Imakassen. La poterie est pourtant beaucoup moins riche en formes et en décors. Non que les artisans manquent d'imagination, ils en font au contraire la démonstration par leur aptitude à décorer les œufs d'autruche dont ils font, entiers, des récipients, brisés, des perles innombrables. Beaucoup de fragments de test gardent encore de fins dessins au trait. Bien entendu dans ce contexte existent aussi meules dormantes et broyeurs. L'on sait avec certitude qu'une partie de ce matériel a servi à écraser des colorants, probablement pour des peintures corporelles.

Le Néolithique littoral est peu connu. Les travaux qui le concernent ne sont pas encore publiés, mais l'on sait que, depuis le Maroc et tout au long du rivage atlantique, existent d'innombrables dépôts de coquilles, parfois de véritables « tells », mélangés à des cendres et des fragments de céramique. Il en est ainsi jusqu'au Sénégal, mais il semblerait qu'à cette latitude un mouvement ethnique protohistorique prenne le relais. Il restera à dire pourquoi à la frontière de la Mauritanie et du Sahara Occidental, à la céramique à fond rond ou plat connue au Sahara, fait place une merveilleuse céramique à fond nettement conique. Mais tout est à publier de ce nouveau faciès.

Plus à l'est, dans l'Aïr, à l'Adrar Bous, un gisement tranche nettement sur les autres faciès connus du Néolithique saharien quelle qu'en soit leur origine. C'est celui qui fut baptisé Ténéréen. Tiré d'un jaspe vert vif et s'épanouissant en un outillage magnifique, ce Néolithique est riche en formes évoquant l'énéolithique égyptien. Disques plats, armatures en fleur de

lotus, grattoirs à coche dits « croissants », hoes à tranchant poli par l'usage peuvent être évidemment des convergences, mais à ce point il serait véritablement étrange qu'elles soient fortuites. Ajoutons à cela que certains types de meules dormantes associées à ce brillant complexe sont les mêmes que l'on retrouve devant les bas-reliefs égyptiens et l'on sera prêt à croire que l'Adrar Bous a été colonisé par des hommes qui avaient eu d'étroits contacts avec le Nil bien que, et ceci est étrange, ils aient utilisé une céramique en tout comparable à celle du Néolithique de tradition soudanienne. Mais cette dernière n'a-t-elle pas ses archétypes à Es-Shaheinab ?

Au sud de la ligne des lacs, à une époque plus humide, la forêt devait être plus dense et plus verte que de nos jours. Cela expliquerait sans doute qu'elle soit une barrière que les habitants du Sahara n'ont pas franchie. C'est d'ailleurs une étude à peine entamée que celle du Néolithique forestier, que pour des raisons de commodité et d'antériorité on a baptisé « guinéen » alors qu'en réalité il semble venir de beaucoup plus loin, du Congo peut-être.

## Conclusion

La passionnante étude du passé du Sahara en est à ses balbutiements. Elle offre aux spécialistes et aux hommes de bonne volonté une chance exceptionnelle qu'il est urgent de saisir avant que la mise en chantier des dernières réserves naturelles nous enlève à jamais la chance de percer le mystère des problèmes qui en définitive concernent tout le passé de l'homme. Or c'est en prenant conscience du passé que l'humanité pourra forger son avenir : notre expérience ne se limite pas au présent mais elle nous vient en droite ligne de la préhistoire. Le nier c'est lui enlever tout support rationnel, toute valeur scientifique. Mais la préhistoire du Sahara a cessé d'être une recherche individuelle pour devenir une entreprise collective, donc d'équipe, donc de moyens. Or il est remarquable de constater combien elle est abandonnée. Il appartient à ceux dont relève ce grand et rude désert de former les hommes qui sauront lui faire dire ses secrets.

# Préhistoire de l'Afrique occidentale

*T. Shaw*

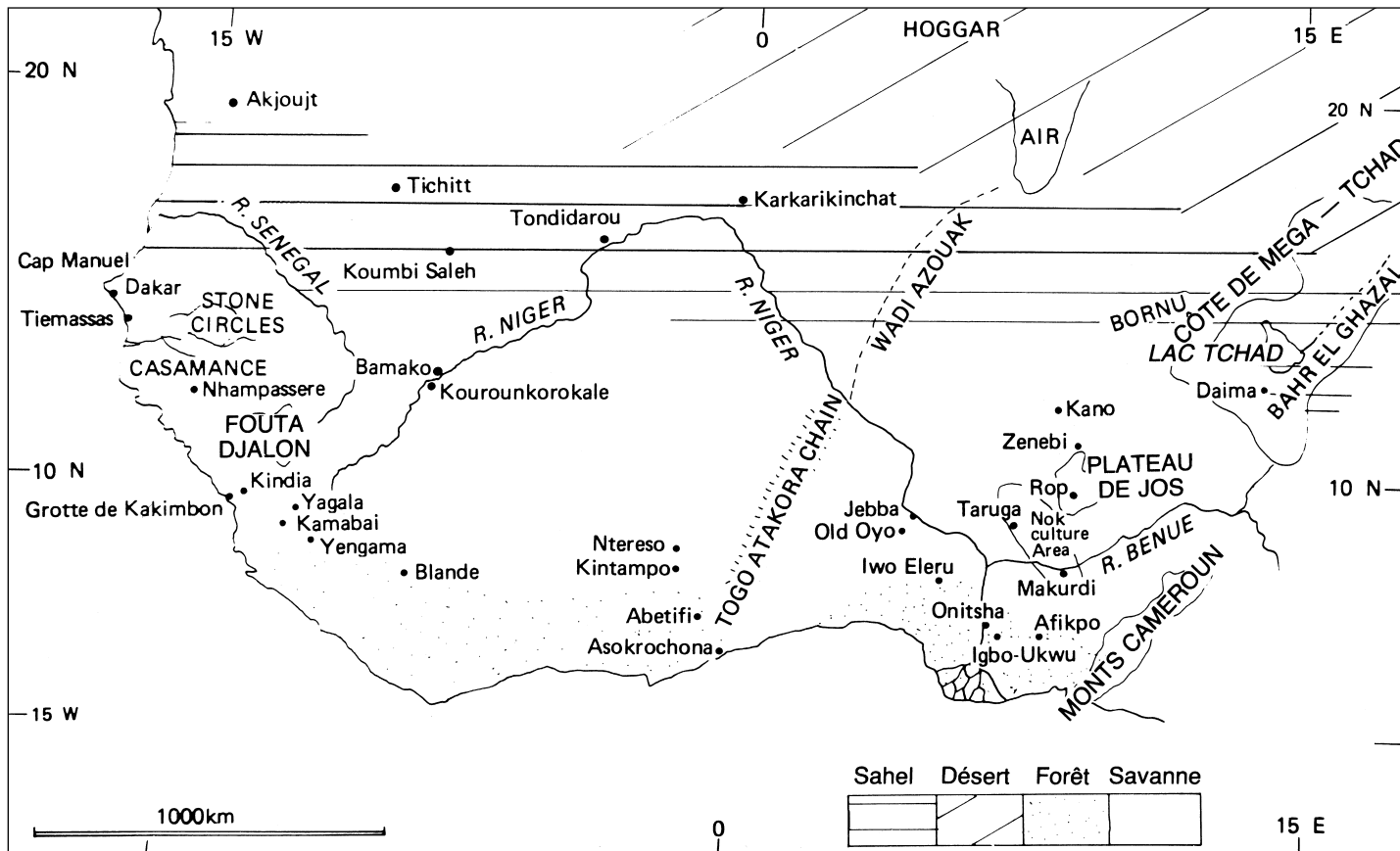
Les principales zones climatiques et phytologiques traversent d'est en ouest toute l'Afrique occidentale. Les plus fortes précipitations sont enregistrées près du littoral; elle diminuent à mesure qu'on se dirige vers le nord, à l'intérieur des terres. Au nord, la frange méridionale du désert est bordée par la bande sèche du Sahel; plus au sud, on trouve la grande savane. Entre la savane et la forêt tropicale, dense et humide, qui longe la côte, existe une zone de forêt dégradée, défrichée, que l'action de l'homme a transformée en savane.

## Climat et environnement

Les précipitations sont très nettement saisonnières. Dans le sud, elles prédominent d'avril à octobre (avec maxima en juillet et octobre); dans le nord, de juin à septembre. Ces pluies sont apportées par les vents du sud-ouest, qui se chargent d'humidité au-dessus de l'Atlantique. En outre, le front intertropical coupe l'Afrique occidentale d'est en ouest; il sépare la masse d'air tropical maritime, formée au-dessus de l'Atlantique Sud, de la masse d'air continental et sec du Sahara. La position du front varie avec les saisons; en janvier, il est à l'extrême sud, de sorte que les alizés du nord-est provenant de la masse septentrionale d'air sec descendent tout droit sur la côte guinéenne et y provoquent une baisse spectaculaire de l'humidité.

Il est indispensable d'avoir pris conscience des données de ce climat et de cette végétation pour comprendre la préhistoire et l'archéologie de l'Afrique occidentale: la situation et l'étendue des différentes zones de végétation, ainsi que la position du front intertropical, ont, dans le passé, subi des varia-





tions, affectant les conditions dans lesquelles l'homme a vécu, à différentes époques, en Afrique occidentale.

Il existe dans ces zones de végétation un certain nombre de particularités géographiques qui entraînent des modifications locales du cadre général: le massif du Fouta Djallon et les hautes terres de Guinée; au Togo, la chaîne de l'Atacora; au Cameroun, le plateau de Baoutchi et les hautes terres du Mandara; le delta intérieur du Niger et sa grande boucle vers le nord, le lac Tchad, et le delta de l'embouchure du Niger. Entre le Ghana et le Nigeria, la ceinture de la forêt tropicale humide présente une solution de continuité, la «trouée du Dahomey».

## L'homme préhistorique

### Vestiges paléontologiques

Jusqu'ici l'Afrique occidentale n'a produit ni vestiges des formes anciennes de l'humanité, ou d'hominidés, comparables à ceux qui ont été découverts en Afrique orientale et méridionale<sup>1</sup>, ni outillage de l'époque correspondante<sup>2</sup>. Peut-on prétendre que de tels êtres aient existé en Afrique occidentale? Le manque actuel de données est-il dû au fait que ces hominidés n'ont pas vécu à l'époque dans cette région, ou bien sommes-nous seulement, à titre provisoire, démunis de témoignages? C'est une question à laquelle il est, pour le moment, impossible de répondre; toutefois, on n'assiste en Afrique occidentale, dans le domaine de la recherche, à aucun effort comparable à ceux dont l'Afrique orientale a été le théâtre. Il faut aussi admettre que les gisements de même ancienneté semblent y être plus rares. On sait, enfin, qu'étant donné le haut degré d'humidité et d'acidité du sol, les conditions de conservation sont de beaucoup inférieures<sup>3</sup>. Cela est illustré par les données d'une période sensiblement plus récente: une carte la répartition, en Afrique, des découvertes de vestiges humains osseux du Late Stone Age fait apparaître un blanc total pour la région Congo-Afrique occidentale<sup>4</sup>. Pourtant, depuis l'établissement de cette carte, des découvertes ont été faites au Nigeria et au Ghana, qui montrent que le «blanc» indiquait plus une situation donnée des recherches qu'une réelle absence de vestiges préhistoriques<sup>5</sup>. Il peut en être de même pour la période plus ancienne que nous allons aborder<sup>6</sup>, éventuellement aussi pour la carte de répartition des gisements de fossiles de vertébrés du Pléistocène inférieur et moyen, qui présente le même vide<sup>7</sup>. Aussi loin que l'on puisse remonter, il semble que certaines régions de l'Afrique occidentale

1. LEAKEY R.E.F., 1973.

2. LEAKEY M., 1970.

3. CLARK J.D., 1968, p. 37.

4. GABEL C., 1966, p. 17.

5. SHAW Th., 1965; 1969 b; BROTHWELL D. et SHAW Th.; 1971; FLIGHT C., 1968, 1970.

6. COPPENS Y., 1966, *B.I.F.A.N.*, p. 373.

7. COPPENS Y., 1966, *B.I.F.A.N.*, p. 374.

aient présenté des conditions écologiques très proches de celles qui permettent le développement des Australopithèques de l'Afrique orientale — ce qui, bien entendu, ne signifie pas qu'elles aient réellement été occupées. De nombreux secteurs de la forêt tropicale pourraient, aujourd'hui, subvenir aux besoins des gorilles, mais en fait on ne les trouve qu'en deux endroits bien délimités<sup>8</sup>; de même, en dépit d'une certaine similarité de conditions, la savane d'Afrique occidentale ne nourrit pas un gibier aussi riche en nombre et en variété que l'Afrique orientale<sup>9</sup>.

La portion crânio-faciale d'une boîte crânienne, trouvée à 200 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Largeau, apporte un élément positif permettant de penser qu'il est possible de retrouver certains des premiers hominidés du début du Pléistocène en Afrique occidentale. Ce spécimen a été nommé *Tchadanthropus uxoris*<sup>10</sup>; considéré d'abord comme australopithèque<sup>11</sup>, on l'a plus tard jugé plus proche de l'*Homo habilis*<sup>12</sup>. En fait il est difficile d'en juger en l'absence d'une datation exacte et dans l'état de fragmentation de ce vestige. Une étude plus complète de ce crâne, qui présente des caractéristiques archaïques et évoluées, suggère une évolution vers *Homo erectus*<sup>13</sup> stade plus évolué des hominidés, disposant d'une capacité crânienne de 850 à 1200 cm<sup>3</sup>. Il convient de répéter que l'Afrique occidentale n'offre pas d'exemple de cette forme, bien que des spécimens du même type, baptisés *Atlanthropus mauritanicus*, aient été trouvés en Algérie<sup>14</sup>.

### Les industries

Bien que les outils de l'homme préhistorique aient été taillés tant dans l'os et le bois que dans la pierre, il est rare que le bois se conserve, et la composition des sols de l'Afrique occidentale est impropre à la préservation de l'os. En dehors des éclats grossièrement façonnés, les outils de pierre les plus anciens et les plus simples consistent en galets ou blocs taillés par percussion pour donner des instruments présentant un tranchant de 3 à 12 cm de long. On les désigne sous le nom de galets aménagés ou d'outils oldowayens, d'après la gorge d'Olduvai en Tanzanie. Ils sont très fréquents en Afrique. Les hommes qui en sont les auteurs ont fort bien pu se répandre dans la plupart des savanes et des brousses du continent. On a trouvé, en plusieurs endroits d'Afrique occidentale, de tels outils<sup>15</sup> néanmoins rien ne permet encore d'affirmer qu'ils datent de la même période que l'industrie d'Olduvai, qui, en Afrique orientale, se situe entre -2,0 et -0,7 million d'années. Une étude minutieuse des galets aménagés découverts le long de la rivière Gambie, au Sénégal, a

8. DORST J.P. et DANDELOT P., 1970, p. 100.

9. DORST J.P. et DANDELOT P., 1970, pp. 213-223.

10. CAMPBELL B.G., 1965, pp. 4-9.

11. COPPENS Y., 1961.

12. COPPENS Y., 1965 a; 1965 b; H.B.S. COOKE 1965.

13. COPPENS Y., 1966, *Anthropologia*.

14. ARAMBOURG C. et HOFSTETTER R., 1954, 1955; C. ARAMBOURG, 1954, 1966.

15. DAVIES O., 1961, pp. 1-4; DAVIES O., 1964, pp. 83-91; MAUNY R., 1963; SOPER R.C., 1965, p. 177; HUGOT H.J., 1966, *B.I.F.A.N*

démonstré que certains d'entre eux devaient avoir une origine néolithique tandis que d'autres remonteraient au Late Stone Age; aucun élément stratigraphique ne permet de les considérer comme industrie préacheuléenne<sup>16</sup>. Nous ne pouvons être assurés de l'ancienneté des galets aménagés que si leur datation provient de leur découverte *in situ*, dans des gisements qui peuvent eux-mêmes être datés de façon relative ou absolue. La paléontologie permet une datation relative des gisements de Yayo qui ont fourni le *Tchadanthropus*; il ne s'y trouvait malheureusement aucun outillage. D'après les indications fournies par les ossements de l'*Hippopotamus imaguncula* (aujourd'hui disparu) extraits d'un puits profond de 58 mètres au Bornou<sup>17</sup>, il est vraisemblable que les sédiments du bassin du Tchad contiennent des vestiges paléontologiques et, sans doute, archéologiques du Pléistocène; mais ceux-ci reposent sous une couche très épaisse d'alluvions plus récentes.

## Changement climatiques

En Europe, plusieurs phases glaciaires se sont produites durant le Quaternaire dont les quatre principales ont reçu le nom de rivières d'Allemagne. On sait maintenant qu'en dépit d'un rythme et de caractéristiques valables en général pour les phénomènes glaciaires, de nombreuses variantes locales doivent être prises en considération; aussi s'est-on servi de noms locaux, pour chaque région particulière. Sensiblement plus complexe, le résultat est probablement beaucoup plus proche de la réalité<sup>18</sup>.

Il en a été de même en Afrique, lorsque, dans les vestiges de plages lacustres surélevées grâce aux phases d'érosion et de dépôts de graviers, les premiers chercheurs ont découvert les traces caractéristiques de périodes du Quaternaire au cours desquelles le climat africain avait été beaucoup plus humide qu'aujourd'hui. Ces périodes de précipitations plus abondantes furent baptisées « pluviaux ». Dès lors que le concept de périodes glaciaires était déjà admis pour les zones septentrionales tempérées, quoi de plus naturel que l'idée d'une période pluviale correspondant sous la chaleur des Tropiques aux périodes glaciaires de l'Europe et de l'Amérique du Nord<sup>19</sup>? Avec le temps, l'idée de trois, puis de quatre périodes pluviales africaines devint orthodoxe<sup>20</sup>: on supposa qu'elles correspondaient aux glaciations de l'ère glaciaire européenne<sup>21</sup>, encore qu'on ait proposé une nouvelle théorie selon laquelle une période pluviale africaine correspondrait à deux glaciations septentrionales<sup>22</sup>. Qu'il ait été possible d'avancer des suggestions aussi différentes montre la quasi-impossibilité de toute corrélation *chronologique* exacte. Il est

16. MAUNY R., 1968, p. 1283; BARBEY C. et DESCAMPS C., 1969.

17. TATTAM C.M., 1944, p. 39.

18. FLINT R.F., 1971; SPARK B.W. et WEST R.G., 1972.

19. WAYLAND E.J., 1934; 1952.

20. L.S.B. LEAKEY, 1950; L.S.B. EAKY, 1952, Résolution 14 (3), p. 7; CLARK J.D., 1957, p. XXXI, Résolution 2.

21. NILSSON E., 1952.

22. G.C. SIMPSON, 1957.

certain que, sur de grandes distances, les corrélations géologiques ne devraient pas être établies en fonction des climats mais des formations rocheuses; en outre, sensiblement moins nets que les traces des glaciations, les vestiges des périodes pluviales ont donné lieu à beaucoup de confusion<sup>23</sup>. Avec le temps, l'hypothèse des quatre pluviaux fut elle-même remise en question<sup>24</sup>.

L'Afrique occidentale n'a pas échappé à l'extrapolation, et l'on s'est efforcé d'utiliser les résultats obtenus en d'autres régions du continent pour conférer un sens à des données qui demeureraient autrement isolées ou difficiles à interpréter<sup>25</sup>. Plus récemment, toutefois, deux éléments ont permis d'améliorer l'approche scientifique en Afrique occidentale: une recherche plus approfondie sur ce sujet<sup>26</sup>, et l'apparition d'une nouvelle théorie sur les variations climatiques de l'Afrique<sup>27</sup>.

En ce qui concerne ces fluctuations climatiques, l'Afrique occidentale n'offre aucune information géologique ou géomorphologique digne de foi, qui remonte au-delà de la dernière glaciation en Europe. L'étude du lac Tchad fait ressortir l'existence de hauts niveaux à partir de -40000<sup>28</sup>. Ce haut niveau est marqué par la crête de Bama, sur laquelle s'élève Maiduguri, et qui à cet endroit est axée nord-ouest sud-est. Puis les deux extrémités s'évasent vers le nord-est, encerclant Largeau, toute la dépression de Bodélé et le Bahr el-Ghazal. La formation de cette crête, considérée plus comme une barre de lagon que comme le tracé réel d'une rive, peut avoir duré 6000 ans<sup>29</sup>. L'ancien lac était situé à 332 m au-dessus du niveau de la mer alors que l'altitude actuelle du Tchad est de 280 m; il lui arrivait de déborder dans le déversoir de Bongor et de drainer la Bénoué. Pendant cette période plus humide, il semble donc que la forêt de l'Afrique occidentale se soit étendue sensiblement plus au nord qu'aujourd'hui; il est cependant impossible d'affirmer qu'elle ait atteint le 11<sup>e</sup> degré de latitude nord<sup>30</sup> ou la ligne isohyète des 750 mm actuelle<sup>31</sup>, tant que la palynologie ne nous en aura pas donné confirmation.

À peu près à l'époque du dernier maximum de la dernière glaciation en Europe du Nord, dont le début se situe aux alentours de -20000, il semble que l'Afrique occidentale ait été beaucoup plus sèche qu'aujourd'hui. En ce temps là les fleuves de la région déversaient leurs eaux dans un océan dont le niveau se situait à quelque 100 mètres au-dessous du niveau actuel, par suite de l'énorme quantité d'eau bloquée dans les calottes glaciaires des pôles. Ainsi, à Makurdi, la Bénoué a-t-elle creusé son lit à une vingtaine de mètres au-dessous du niveau actuel de la mer et plus profondément encore à Yola; tandis qu'à Djebba le lit fossile du Niger se trouve 25 m au-dessous du

23. CLARK J.D., 1957, p. XXXI, Resolution 4; BUTZER K.W., 1971, pp. 312-315

24. FLINT R.F., 1959.

25. BOND G., 1956, pp. 197-200; B.E.B. FAGG, 1959, p. 291; DAVIES O., 1964, pp. 9-12 PIAS J., 1967.

26. Association sénégalaise pour l'étude du Quaternaire, 1966, 1967, 1969; BURKE *et al.*, 1971; BUTZER K.W., 1972, pp. 312-351.

27. ZINDEREN-BAKKER (E.M. van), 1967.

28. SERVANT M. *et al.*, 1969; GROVE A.J. et WARREN A., 1968; BURKE K. *et al.*, 1971.

29. GROVE A.T. et PULLAN R.A., 1964.

30. DAVIES O., 1964.

31. DAVIES O., 1960.

niveau de la mer et s'enfonce plus encore à Onitsha<sup>32</sup>. Le Sénégal, lui aussi, coulait dans un lit bien au-dessous du niveau actuel; mais de vastes dunes de sable bloquaient son embouchure, ce qui est également le cas du cours moyen du Niger. Le Tchad était alors à sec; des dunes de sable s'étaient formées sur le fond du lac et dans certaines régions du Nigeria septentrional — ce qui indique des précipitations annuelles inférieures à 150 mm, alors que, de nos jours, elle dépassent 850 mm. Bien que nous n'ayions de datations absolues que pour certains dépôts de l'embouchure du Sénégal et des alentours du lac Tchad, tous les autres indices convergent pour témoigner d'une période généralement sèche aux alentours de - 18000. Si les dunes de sable se sont formées à la latitude de Kano, la savane et la zone forestière ont dû être repoussées loin vers le sud; en fait, il est probable que presque toute la forêt avait disparu, à l'exception de forêts reliques, dans des régions de plus grandes précipitations, telles les côtes du Libéria, une partie du littoral de la Côte d'Ivoire, le delta du Niger et les montagnes du Cameroun.

Vers -10000, les conditions semblent avoir évolué vers une humidité plus forte. Le Niger du Mali déborde au-dessus du seuil de Taoussa, et le Grand-Tchad, ainsi qu'on l'a nommé<sup>33</sup>, recouvre à nouveau une vaste étendue; par suite de saisons plus humides, les dunes de sable formées au cours de la précédente période sèche ont pris une teinte rouge. Des vestiges de charbon de bois dispersés, datés des XI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> millénaires avant notre ère, à Igbo-Ukwu, peuvent indiquer peut-être des feux de brousse et la survivance, à cette époque et à cette latitude, d'une végétation du genre savane<sup>34</sup>. Il est vraisemblable que, pendant cette période, la forêt soit de nouveau remontée vers le nord à partir des zones-refuges du littoral où elle avait survécu pendant la période sèche précédente. La théorie qui permet le mieux de rattacher les événements climatiques de la fin du Quaternaire en Afrique occidentale à ceux de l'Europe du Nord est fondée sur des preuves de plus en plus nombreuses établissant le caractère mondial des variations de la température; elles ont provoqué un glissement des zones climatiques de chaque côté de l'équateur, glissement modifié par la configuration des grandes masses terrestres et océaniques<sup>35</sup>. Lorsque les températures mondiales baissaient, il en résultait, dans les latitudes nord, une glaciation repoussant vers le sud l'anticyclone polaire; les zones climatiques situées au-delà étaient comprimées vers l'équateur, de telle sorte que le front intertropical nord était déplacé au sud de sa position actuelle. En conséquence, les vents secs de nord-est soufflaient plus longtemps et plus fort d'un bout à l'autre de l'Afrique occidentale, tandis que les vents pluvieux du sud-ouest, dits vents de mousson, soufflaient plus faiblement et sur une distance moindre pendant la saison humide. Ce qui explique la coïncidence approximative entre une période sèche en Afrique occidentale et une période glaciaire septentrionale. Simultanément, le nord du Sahara était plus humide qu'aujourd'hui puisque

32. VOUTE C, 1962; FAURE H. et ELOUARD P., 1967.

33. MOREAU R.E., 1963; SERVANT M. *et al.*, 1969.

34. SHAW Th., 1970, pp. 58, 91.

35. ZINDEREN-BAKKER (E.M. van), 1967.

la trajectoire des orages de l'Atlantique débouchait au sud de l'Atlas au lieu de passer au nord de cette chaîne.

Puis, lorsque les températures mondiales s'élevèrent, les calottes glaciaires se retirèrent vers le nord, le front intertropical en fit autant, et le niveau des mers s'établit à sa hauteur actuelle. Par suite du déplacement vers le nord de la trajectoire des orages de l'Atlantique, le Sahara du Nord devint plus sec, mais les réserves aquatiques et végétales du Sahara suffirent à en retarder l'assèchement final jusqu'à -3000 et au-delà. Lorsque celui-ci devint tel que les habitants ne purent continuer à vivre au Sahara, il s'ensuivit naturellement des répercussions dans les zones situées plus au sud.

## L'Age de pierre

Les termes «Paléolithique», «Epipaléolithique» et «Néolithique» sont toujours en usage en Afrique du Nord; depuis longtemps en revanche les archéologues de l'Afrique sub-saharienne ont jugé préférable d'utiliser une terminologie qui leur soit propre, fondée sur la réalité d'un continent et non sur un système européen imposé de l'extérieur. Cette terminologie a été officiellement adoptée lors du III<sup>e</sup> Congrès Panafricain de préhistoire, il y a environ 20 ans. Nous utiliserons donc les termes de «Early Stone Age», «Middle Stone Age» et «Late Stone Age»<sup>36</sup>. Les limites chronologiques de ces divisions de l'Age de pierre varient quelque peu de région à région. Très approximativement, on retient la période de -2 500 000 à -50 000 avant notre ère pour le Early Stone Age; de -50 000 à -15 000 avant notre ère pour le Middle Stone Age; et de -15 000 à -500 avant notre ère pour le Late Stone Age. Avec l'accumulation des connaissances nouvelles, des divisions et des datations aussi simples en viennent à être modifiées, et demandent une présentation plus complète<sup>37</sup>. L'usage du terme «Néolithique» est lui aussi de plus en plus critiqué lorsqu'il est appliqué à l'Afrique sub-saharienne; c'est en effet un terme ambigu, dont on ne sait pas toujours très bien s'il renvoie à une période, une technologie, un type d'économie ou à l'ensemble des trois.

### Le Early Stone Age en Afrique occidentale

#### *Acheuléen*

Dans l'Afrique de l'Est, du Sud et du Nord-Ouest, l'ensemble des industries oldowayennes fit place au complexe que nous connaissons sous le nom d'Acheuléen, et qui est caractérisé par des bifaces. Ce sont des outils de forme ovale ou ovale appointée dont le tranchant sur tout le pourtour a été soigneusement taillé sur les deux faces; un autre type caractéristique, le hachereau, possède un tranchant transversal rectiligne. Bien que la moitié,

36. CLARK J.D., 1957, Résolution 6.

37. BISHOP W.W. et CLARK J.D., 1967, pp. 687-899; SHAW Th., 1967, pp. 9-43; VOGEL J.C., et BEAUMONT P.B., 1972.

au moins, des ressources alimentaires ait encore dépendu des femmes et des enfants qui récoltaient baies, graines et racines, les hommes se groupaient et coordonnaient leurs efforts pour chasser le gros gibier. Le feu était connu en Afrique dès la fin de la période acheuléenne. Le type d'homme responsable de la fabrication des outils acheuléens, partout où il a été retrouvé, est *Homo erectus*. Sa capacité cérébrale est sensiblement inférieure à celle de l'homme moderne, mais il est, sous d'autres rapports, bien proche de ce dernier pour la structure corporelle.

Les types de bifaces généralement considérés comme anciens (jadis nommés «chelléens») sont absents du Sahara. On a signalé leur présence au Sénégal<sup>38</sup>, dans la république de Guinée<sup>39</sup>, en Mauritanie<sup>40</sup> et au Ghana, où on les aurait trouvés en stratigraphie très roulés, dans les alluvions de la «terrasse moyenne»<sup>41</sup> — quelle que soit la signification de cette situation en termes de chronologie relative. Leur aire de répartition a fait l'objet de cartes<sup>42</sup> qui sembleraient indiquer une colonisation à partir du Niger le long de la chaîne de l'Atacora et des collines du Togo.

Les derniers stades de l'Acheuléen, caractérisés par de beaux bifaces taillés au percuteur tendre (en bois ou en os) abondent dans le Sahara au nord du 16<sup>e</sup> parallèle. Peut-être convient-il de lier cette répartition à l'avant-dernière période glaciaire européenne (Riss) — ou, peut-être, au tout premier maximum de la dernière glaciation (Würm); à cette époque, les pluies ont dû être plus abondantes dans le nord du Sahara et, reculant vers le sud, la zone désertique ne devait offrir que peu d'attraits aux chasseurs-cueilleurs. Les terres élevées du plateau de Jos semblent avoir échappé à la règle: il est possible que le climat s'y soit montré moins aride et qu'il y ait favorisé l'existence de vastes prairies parsemées de bois, que recherchait l'homme acheuléen; ce plateau apparaît donc comme un promontoire de terres habitables projeté au sud de l'Air et de l'aire acheuléenne du Sahara (nord du 16<sup>e</sup> parallèle). Du matériel associé à de l'outillage acheuléen, dans des graviers de base remplissant les ravines creusées au cours de la période humide précédente, a été daté au C 14 d'une époque «antérieure à 39 000 BP»<sup>43</sup>.

Quand l'homme acheuléen hantait le plateau de Jos, il est vraisemblable que le massif du Fouta Djallon était lui aussi propice à l'implantation humaine; un certain nombre d'outils acheuléens ont été découverts dans cette région<sup>44</sup>. On trouve également des vestiges de l'Acheuléen moyen et supérieur disséminés aux alentours et au nord du Haut-Sénégal — qui pourrait être considéré comme le trait d'union entre la zone du Fouta Djallon et les sites prolifiques de Mauritanie.

38. CORBEIL R., 1951.

39. CREACH P., 1951.

40. MAUNY R., 1955, pp. 461-479.

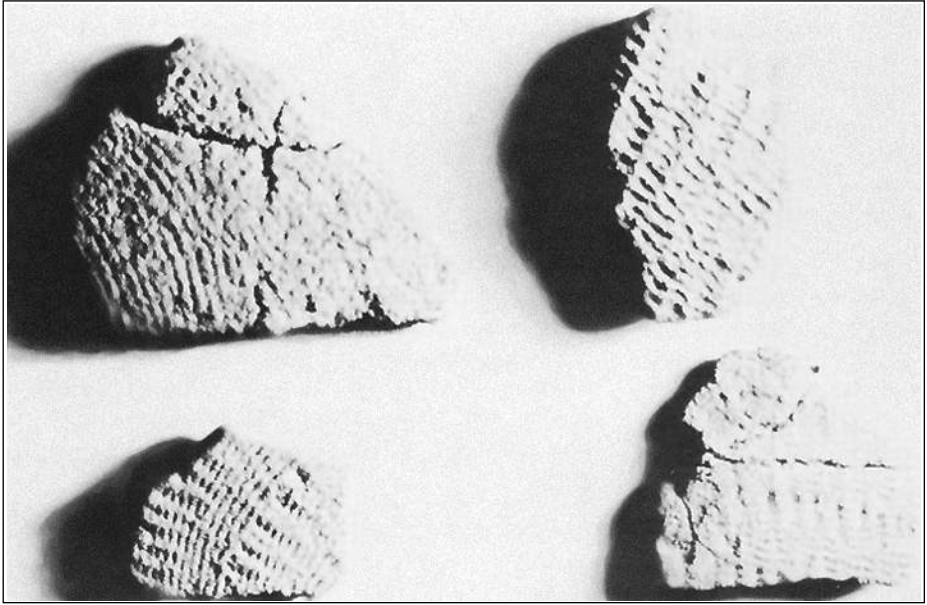
41. DAVIES O., 1964, pp. 86-91.

42. DAVIES O., 1959.

43. BARENDSON G.W. *et al.*, 1965.

44. CLARK J.D., 1967, *Atlas*

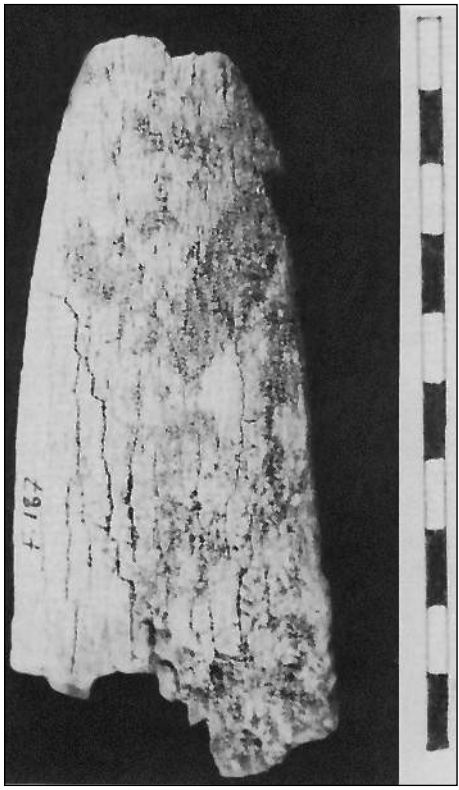




1

1. Céramique (tessons décorés) du Cap Manuel, Sénégal, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).

2. Lissoir en os trouvé sur le gisement néolithique du Cap Manuel, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).



2

Des traces d'Acheuléen ont été relevées<sup>45</sup> dans le Ghana du sud-est et au long de la chaîne de collines du Togo et de l'Atacora; elles suggèrent la possibilité d'une pénétration par le nord de ces régions qui devaient offrir un environnement favorable. Toutefois, la pénétration ne semble pas avoir été très poussée; aucun vestige acheuléen n'a été vraiment découvert en stratigraphie dans la région, et il est souvent très difficile, par la seule typologie, de classer définitivement comme acheuléens des séries pauvres ou de rares spécimens, dès lors que tant de formes tendent à se chevaucher ou à se confondre avec celles, plus récentes, de l'industrie sangoenne<sup>46</sup>.

### *Le Sangoen*

L'ensemble des industries sangoennes est difficile à définir<sup>47</sup>, et l'on a mis en doute jusqu'à son existence en Afrique occidentale<sup>48</sup>. Succédant à l'Acheuléen, conservant certaines pièces de son outillage, telles le pic et le biface, un nouveau complexe d'industries vient au jour; le hachereau disparaît, les sphéroïdes se raréfient tandis que la priorité revient aux pics, de forme souvent lourde et massive; on rencontre aussi des «choppers» fréquemment taillés sur des galets.

En Afrique occidentale, la répartition des éléments sangoens est plus méridionale que celle de l'Acheuléen<sup>49</sup>; cela suggère de nouveaux modes d'établissement. Au cap Manuel à Dakar, une industrie d'abord considérée comme néolithique<sup>50</sup> est maintenant reconnue comme sangoenne<sup>51</sup> ou, éventuellement, comme l'une de ses survivances tardives. On peut en dire autant de certains éléments recueillis à Bamako<sup>52</sup>. Dans le Nigeria, les vestiges sangoens se situent surtout dans la partie du pays qui s'étend du sud du plateau de Jos au nord de la forêt tropicale dense; on les trouve le long des vallées fluviales, dans des graviers de 10 à 20 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière<sup>53</sup>. Dans la vallée du Niger, près de Boussa, une industrie consistant surtout en galets aménagés et dont les pics sont absents est cependant considérée comme contemporaine du Sangoen pour des raisons géologiques<sup>54</sup>. On a repéré de l'outillage sangoen disséminé au pied de la chaîne de l'Atacora-Togo, et dans le sud du Ghana<sup>55</sup>; rares dans le Ghana du Nord, ces industries sont relativement répandues dans le Sud.

Ailleurs en Afrique<sup>56</sup>, le Sangoen se voit attribuer des dates remontant à 50 000 avant notre ère, et l'on a suggéré que le complexe industriel sangoen pourrait refléter la nécessité de s'adapter, lors d'une période devenant

45. DAVIES O., 1964; CLARK J.D. 1967, *Atlas*

46. DAVIES O., 1964, pp. 83-97. 114, 137-139.

47. CLARK J.D., 1971.

48. WAI-OGUSU B., 1973.

49. CLARK J.D., 1967, *Atlas*.

50. CORBEIL R. *et al.*, 1948, p. 413.

51. DAVIES O., 1964, p. 115; HUGOT H.J., 1964, p. 5.

52. DAVIES O., 1964, pp. 113-114.

53. DAVIES O., 1964, pp. 113-114; SOPER R.C., 1965, pp. 184-186.

54. SOPER R.C., 1965, pp. 186-188.

55. DAVIES O., 1964, pp. 98, 100.

56. CLARK J.D., 1970, p. 250.

plus aride<sup>57</sup>, à une contrée plus boisée. En Afrique occidentale, l'industrie sangoenne n'a fait l'objet d'aucune datation au C 14; dans le Ghana du Sud, le matériel sangoen de la tranchée du chemin de fer d'Asokrochona est, en totalité, antérieur à la « Beach IV » de Davies, que celui-ci considère comme au moins l'équivalent de l'interstadial de Gottweig<sup>58</sup> — position stratigraphique qui ne nous apporte rien de plus que le *terminus post quem* auquel nous pouvions nous attendre. Si, près de Djebba, les graviers situés de 10 à 20 m au-dessus du Niger ont été déposés lorsque le lit du fleuve correspondait au niveau de la haute mer du Upper Incharian<sup>59</sup>, la présence parmi eux d'outils sangoens non roulés suggère une date proche de -30 000, tandis que les spécimens qui ont été roulés pourraient être contemporains ou plus anciens. Il est possible que la répartition méridionale du Sangoen, en milieu forestier et le long des fleuves, témoigne d'un mode de vie en réponse à la sécheresse, antérieur à -40 000; après quoi, le lac Tchad commence à se remplir et à s'étendre. Peut-être le gibier qu'on avait jadis chassé s'était-il fait plus rare, se réfugiant vers le sud, et la recrudescence des pics peut avoir répondu au besoin tant de déterrer racines et tubercules que de creuser des fosses pour y piéger des animaux dont la chasse devenait difficile.

### Le Middle Stone Age en Afrique occidentale

Le terme Middle Stone Age sert à décrire un ensemble de complexes industriels s'étendant approximativement de -35 000 à -15 000.

En Afrique occidentale, les industries appartenant au Middle Stone Age ont été identifiées avec moins de certitude que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Quelques rares spécimens de type lupembien ont été découverts au Ghana<sup>60</sup> et dans le Nigeria<sup>61</sup>, mais aucun n'offre des indications stratigraphiques satisfaisantes pour leur datation. Sur le plateau de Jos et au nord de celui-ci, dans les collines du Lirus, on a découvert d'importantes séries d'un matériel caractérisé par des « talons facettés » que l'on a classées comme du Middle Stone Age<sup>62</sup>; à Nok, elles sont en stratigraphie entre les graviers de base contenant des outils acheuléens et les dépôts plus récents renfermant des éléments de la culture de Nok<sup>63</sup>. Sans rapport avec le complexe industriel lupembien, elles se rapprocheraient plutôt des industries du Paléolithique moyen de l'Afrique du Nord, de type général « moustéroïde », et reflètent probablement un mode de vie plus adapté à la savane. Des industries comparables ont été signalées au Ghana, en Côte d'Ivoire<sup>64</sup>, à Dakar<sup>65</sup>, et dans

57. CLARK J.D., 1960, p. 149.

58. DAVIES O., 1964, pp. 23, 137-142.

59. FAURE H. et ELOUARD P., 1967.

60. DAVIES O., 1964, pp. 108-113.

61. Découverts à la surface de la zone d'Afikpo par le Pr. D.D. PARTLE et ayant appartenu aux collections de l'Université du Nigeria, à Nsukka.

62. SOPER R.C., 1965, pp. 188-190.

63. B.E.B. FAGG, 1956 a, pp. 211-214.

64. DAVIES O., 1964, pp. 124-142; CLARK J.D., 1967, *Atlas*.

65. CORBEIL R. *et al.*, 1948; CORBEIL R., 1951; RICHARD, 1955.

le Sahara central<sup>66</sup>. Un morceau de bois provenant du gisement de Zenebi dans le nord du Nigeria, l'un des sites alluviaux contenant des vestiges moustéroïdes, a fourni une date de  $-3485 \pm 110$ ; toutefois, la position précise de ce fragment de bois par rapport aux outils de pierre n'a pas été précisée, et la date est sensiblement plus récente qu'on ne l'attendrait d'une industrie de ce type<sup>67</sup>.

A Tiemassas, près de la côte du Sénégal, des fouilles archéologiques ont mis au jour, entre autres, des pointes bifaciales, mêlées à des outils du type « paléolithique moyen » et « supérieur ». On a considéré d'abord qu'il s'agissait d'un mélange d'éléments néolithiques et plus anciens<sup>68</sup>. Un examen plus poussé fit cependant ressortir que ces pointes bifaciales formaient partie intégrante d'une industrie en stratigraphie ne comportant pas d'autres éléments néolithiques; aussi la jugea-t-on comme un exemple d'industrie moustéroïde, caractérisée localement par ces éléments et qui remplacerait ici l'Atérien qu'on trouve plus au nord<sup>69</sup>. Ce dernier complexe industriel appartient à la fin du « paléolithique moyen » en Algérie, et il s'étend vers le sud dans le désert. Davies en voit, en Afrique occidentale, un prolongement qu'il nomme « Atérien guinéen »<sup>70</sup>; mais ses arguments ne sont pas convaincants et sont mis en doute par la plupart des chercheurs<sup>71</sup>.

### Le Late Stone Age

Dans presque toute l'Afrique, le Late Stone Age est caractérisé par l'essor de très petits outils de pierre, appelés pour cette raison « microlithes ». Il s'agit d'objets minuscules, minutieusement taillés pour être fichés dans des hampes de flèches dont ils constituaient la pointe et les barbelures, ou bien assemblés en tout autre outil composite. Ils démontrent que leurs auteurs possédaient l'arc, et que la chasse à l'arc tenait un rôle important dans leur économie.

Ici, nous sommes gênés par le mot « Néolithique » et l'ambiguïté de sa signification; il est préférable, en Afrique, d'en éviter l'emploi chaque fois qu'on le peut — en tout cas en Afrique subsaharienne<sup>72</sup> —, mais il faut tenir compte de la persistance de cet usage en Afrique du Nord et au Sahara. Dans le Sahara, on rencontre un grand nombre d'industries que leur outillage a fait baptiser « néolithiques » et qui, dans la partie centrale, datent du sixième millénaire avant notre ère. Les conditions climatiques étaient plus humides qu'aujourd'hui; il en résultait une flore de type méditerranéen et une population pastorale — que ces bergers aient ou non été aussi des cultivateurs<sup>73</sup>. La présence d'agriculteurs est clairement établie en Cyrénaï-

66. CLARK J.D., 1967, *Atlas*.

67. BARENDSON G.W. *et al.*, 1965.

68. DAGAN Th., 1956

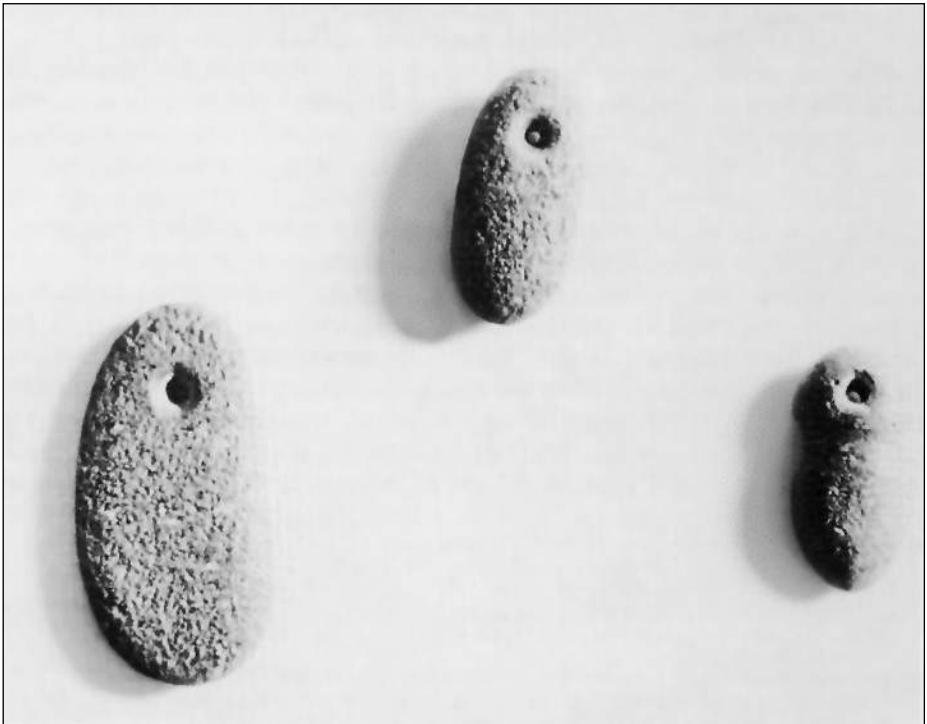
69. GUILLOT R. et DESCAMPS C., 1969.

70. DAVIES O., 1964, pp. 116-123.

71. HUGOT H.J., 1966 a.

72. BISHOP W.W. et CLARK J.D., 1967, p. 898, Résolution Q; CLARK J.D., 1967; SHAW Th., 1967, p. 35, Résolution 13; MUNSON P., 1968. A noter que certains auteurs ne sont pas de cet avis.

73. HUGOT H.J., 1963, pp. 148-151; MORI F., 1965; CAMPS G., 1969.



1. Meule brisée en roche volcanique trouvée sur la gisement néolithique bilairien de Ngor, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).  
2. Pendeloques de pierre (basalte) de la Patte d'oie, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).

que en -4800<sup>74</sup>; mais il est maintenant démontré que le « Néolithique de tradition capsienne », largement répandu dans le nord-ouest de l'Afrique et faisant suite aux cultures épipaléolithiques, n'avait pas de pratiques agricoles, bien qu'il s'étende au-delà du second millénaire avant notre ère<sup>75</sup>. Il fut un temps où des découvertes à Rufisque, au Sénégal, ont été classées dans le « Néolithique de tradition capsienne »<sup>76</sup> mais il est préférable de les considérer comme faisant partie du continuum microlithique répandu en Afrique occidentale<sup>77</sup>. En dehors de ces fouilles près de Dakar, ce continuum microlithique, ou « Microlithique guinéen », est largement répandu dans la moitié est de l'Afrique occidentale; mais dans la moitié ouest il paraît être absent des sites les plus méridionaux, dans l'aire du Libéria, de la Sierra Leone et du sud de la République de Guinée. C'est en Guinée, dans un certain nombre de grottes et d'abris sous roche, que furent effectuées les premières fouilles archéologiques d'Afrique occidentale; certaines remontent à plus de soixante-dix ans<sup>78</sup>. Dans quelques-uns des sites, des pièces bifaciales rappellent des formes plus anciennes que le Late Stone Age; certains y ont vu des houes et, partant, un témoignage indirect d'agriculture. Cette possibilité ne doit certainement pas être exclue, car le riz remplace alors l'igname en tant que récolte principale dans la moitié ouest de l'Afrique occidentale; ce riz africain, *Oryza glaberrima*, a probablement été domestiqué dans la zone du delta du Niger moyen<sup>79</sup>. On considère aussi comme houes et comme preuve d'agriculture au Ghana de larges fragments de quartz aux contours grossièrement ébauchés<sup>80</sup>; mais dates et recoupements valables font défaut. La plupart des sites de la République de Guinée ont livré des microlithes, des haches de pierre polie, des meules et de la poterie; il en est de même d'un site de la Guinée-Bissau<sup>81</sup>; certains sites guinéens contiennent de la poterie, bien que, dans la grotte de Kakimbon, la poterie n'apparaît que dans la couche supérieure<sup>82</sup>. Les fouilles effectuées dans l'abri sous roche de Blandé, à l'extrémité sud-est de la République de Guinée, ont également mis au jour une industrie comportant haches de pierre et poteries mêlées à des outils bifaciaux de grande taille rappelant ceux des grottes de Kindia et du Fouta Djallon, mais sans élément microlithique<sup>83</sup>. Les microlithes sont pareillement absents de la grotte de Yengema, dans la Sierra Leone, où le niveau le plus ancien a révélé une petite industrie d'éclats de quartz, comparée par le chercheur à l'industrie d'Ishango sur le lac Edouard; dans le niveau moyen, des « pics » et des « houes » bifaciaux — ressemblant à une partie du matériel des grottes guinéennes — sont considérés par le chercheur comme

74. McBURNEY C.B.M., 1967, p. 298.

75. ROUBET C., 1971.

76. VAUFREY R., 1946; ALIMEN H., 1957, pp. 229-233; DAVIES O., 1964, p. 236.

77. HUGOT H.J., 1957, 1964, pp. 4-6; SHAW Th., 1971 a, p. 62.

78. HAMY E.T., 1900; GUEBHARD P., 1907, 1909; DESPLAGNES L., 1907, *B.S.G.C.*; HUE, 1912; HUBERT R., 1922; BREUIL H., 1931, DELCROIX R. et VAUFREY R., 1939; SHAW Th., 1944.

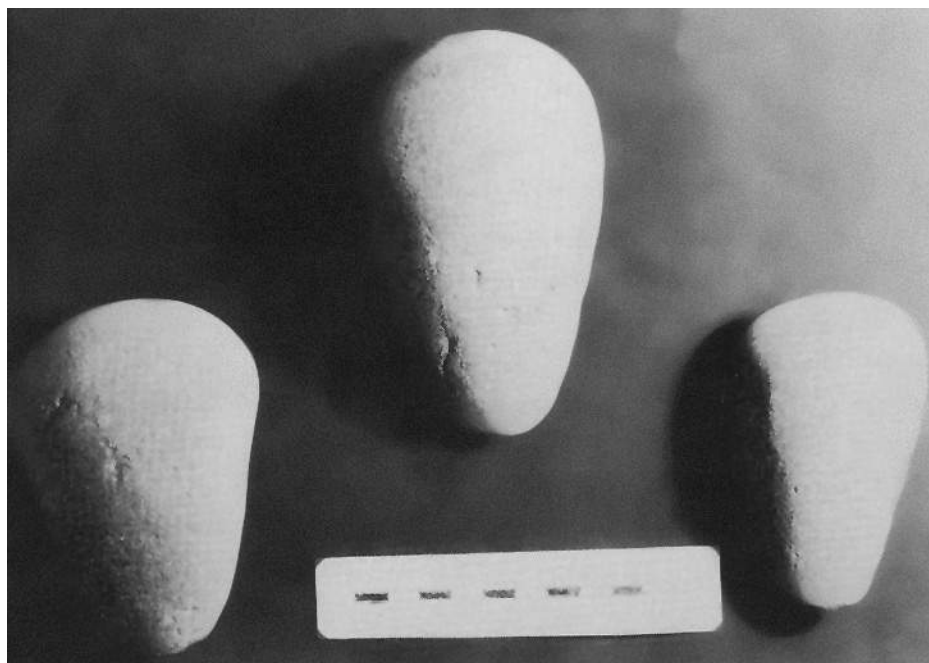
79. PORTERS R., 1962, pp. 197-199.

80. DAVIES O., 1964, pp.203-230.

81. MATEUS A., 1952.

82. HAMY E.T., 1900.

83. HOLAS B., 1950, 1952; HOLAS B. et MAUNY R., 1953.



1

*1. Haches polies « de Bel Air en dolérite, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).*

*2. Céramique de Diakité, Néolithique dit « de Bel Air», musée de l'IFAN (photo I. Diagne).*



2

un complexe industriel lupembien; enfin, le niveau supérieur a livré des haches de pierre et de la pierre, situées par deux datations par thermoluminescence aux alentours de -2000 à -1750<sup>84</sup>. Quoiqu'il en soit, un élément microlithique apparaît dans deux autres abris sous roche explorés plus au nord de la Sierra Leone, à Yagala et à Kamabai; les datations au radiocarbone indiquent ici une phase du Late Stone Age, s'étendant de -2500 jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>85</sup>.

Il semblerait donc que, dans cette partie Ouest de l'Afrique occidentale, une sorte de tradition du Middle Stone Age (qui peut aussi exister à Dakar et à Bamako) ait survécu, relativement inchangée, dans les sites les plus méridionaux, et qu'elle n'ait ni adopté ni inventé la technique microlithique; il est fort possible que les raisons en soient d'ordre écologique, étant donné que la technique microlithique est associée à l'économie de la zone des savanes, dans laquelle la chasse jouait un rôle important. Si l'on relève la répartition des sites sans microlithes (Conakry, Yengama, Blandé) et que l'on trace une ligne de démarcation entre ceux-ci et les sites qui en sont pourvus (Kamabai, Yagala, Kindia, Nhampasséré), on s'aperçoit que cette frontière est bien proche de celle qui sépare la forêt et la savane. Les nouvelles techniques des haches polies et de la poterie sont arrivées dans cette région plus tard, en provenance du nord. La date de l'apparition de ces influences se situe vers le milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, ce qui correspond au moment où l'assèchement du Sahara est accompli; il est donc raisonnable de rapprocher les deux événements et d'y voir l'influence de la migration des populations hors du Sahara. Bien que nous ne possédions encore aucune donnée ostéologique à cet égard, ces populations ont probablement amené du bétail avec elles — peut-être, entre autres, la souche ancestrale de la race Ndama du Fouta Djallon, qui est immunisée contre la trypanosomiase.

Dans presque tout le reste de l'Afrique occidentale, un continuum microlithique précède les techniques de fabrication de la poterie et des haches de pierre polie; celles-ci paraissent s'être greffées sur la tradition microlithique et non l'avoir remplacée.

A Kouroukorokale, près de Bamako, une couche inférieure avec microlithes et objets en os grossiers est sous-jacente à une couche possédant des microlithes plus raffinés, des haches de pierre polie et de la poterie<sup>86</sup>. Au Nigeria, les abris sous roche de Rop<sup>87</sup> sur le plateau de Baouchi, et d'Iwo Elerou, dans le Western State, ont livré des niveaux microlithiques sans poterie et sans haches polies sous des couches à industries microlithiques qui possèdent ces dernières. A Iwo Elerou, une datation au radiocarbone de -9200 a été obtenue près de la base de la couche inférieure; la transition avec la couche supérieure semble à peine postérieure à -3000<sup>88</sup>. A Old Oyo, dans

84. COON C.S., 1968.

85. ATHERTON J.H., 1972.

86. SZUMOWSKI G., 1956.

87. FAGG B.E.B., 1944, 1972; EYO E., 1972, W.A.J.A.; ROSENFELD A., 1972; FAGG A., 1972 b.

88. SHAW Th., 1969 b.



la grotte de Mejiro, on a retrouvé une industrie microlithique dépourvue de poterie, ainsi que des haches de pierre polie; mais l'échantillon est maigre et il n'est pas daté<sup>89</sup>. Au Ghana encore, la grotte de Bosumpra, à Abefiti, offre une association de poterie, de microlithes et de haches polies; mais la datation fait défaut<sup>90</sup>. Au Ghana, existe un faciès tardif du Late Stone Age baptisé «Culture de Kintampo»; succédant à une phase antérieure dotée de microlithes et de poterie, la culture de Kintampo présente des haches polies, des bracelets de pierre (connus d'après les sites «néolithiques» sahariens) et un type particulier de broyeur bouchardé. La phase ancienne (*Punpun*) remonte à – 1400; la phase récente a livré des bovidés domestiques et des chèvres naines dont la race est très voisine des *Dwarf Shorthorn* ou «Naines-brévicornes» de l'Afrique occidentale<sup>91</sup>. Même en Mauritanie méridionale, dans la phase la plus ancienne (Akreijit) de la séquence de Tichitt, les microlithes sont présents en même temps que la poterie et les haches de pierre; mais ils disparaissent dans toutes les phases ultérieures.<sup>92</sup>

Au long des marges septentrionales de notre zone, dans le Sahel, immédiatement au sud du désert saharien, la situation apparaît peu différente dans la phase la plus récente du Late Stone Age avec des adaptations à l'écologie locale manifestes dans la culture matérielle. A Karkarichinkat, au nord de Gao, entre – 2000 et – 1500, les populations pastorales vivaient sur des tertres au-dessus du niveau des cours d'eau saisonniers; elles connaissaient la céramique et disposaient d'un équipement lithique incluant haches de pierre polie, pointes de flèches bifaciales du type saharien (mais pas à base concave)<sup>93</sup> et, çà et là, des microlithes. La pêche constituait un apport important à l'économie, ainsi qu'en témoigne abondamment le Sud saharien au «Néolithique récent»<sup>94</sup>. Dans le nord-est du Nigeria, à Daima, on trouve, mille ans plus tard, une situation à peu près analogue: il est vraisemblable que les pasteurs de bovidés ont aussi cultivé le sorgho dans l'argile fertile laissée par le retrait du lac Tchad; bien qu'ils aient utilisé la poterie, les haches polies et une panoplie abondante d'objets en os, la manufacture des microlithes leur est inconnue<sup>95</sup>.

A l'opposé, le long de la bordure méridionale de l'Afrique occidentale sur le littoral atlantique, on trouve une adaptation à un milieu écologique totalement différent. Là, les populations du Late Stone Age exploitaient les coquillages abondants des lagons et des estuaires, tant comme appât pour la pêche que pour leur propre nourriture; derrière eux, ils laissent d'énormes amas de coquilles. En Côte d'Ivoire, il est établi que de telles escargotières ont existé depuis – 1600 jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>96</sup>. Au Sénégal, on

89. WILLETT F., 1962 b.

90. SHAW Th., 1944.

91. DAVIES O., 1962; 1964, pp. 239-246; 1967 b, pp. 216-222; FLIGHT C., 1968, 1970; CARTER P.L. et FLIGHT C., 1972.

92. MUNSON P., 1968, 1970.

93. MAUNY R., 1955 b; SMITH A., 1974.

94. MONOD Th. et MAUNY R., 1957.

95. CONNAH G., 1967, 1969, 1971.

96. MAUNY R., 1973; OLSSON I.V., 1973.

a découvert dans l'une d'elles une hache taillée dans de l'os<sup>97</sup>. Des sites analogues qui ont fait l'objet d'études dans la région de la Casamance sont postérieurs à l'âge de pierre<sup>98</sup>.

A Afikpo, dans le sud du Nigeria, on a trouvé un site avec de la céramique, des haches de pierre polie et une industrie lithique sans microlithes; la datation au radiocarbone situe cette industrie entre -3000 et -1000<sup>99</sup>. A Fernando Po, on a distingué quatre phases principales dans un ensemble du Late Stone Age<sup>100</sup>, comportant poterie et haches de pierre polies, mais où les microlithes sont absents; une datation au radiocarbone indique le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère pour la phase la plus ancienne, ce qui, sauf erreur, rend cette séquence fort tardive; la forme cintrée des haches présente des affinités avec celle de haches en provenance du Nigeria du Sud-Est<sup>101</sup>, du Cameroun et de la République du Tchad<sup>102</sup>.

En résumé, le Late Stone Age en Afrique occidentale peut être divisé en deux phases: la Phase I, ne commençant pas plus tard que -10 000, comporte deux faciès: le faciès A est celui des industries à microlithes, associé avec la chasse dans la savane; le faciès B appartient à la zone forestière à l'extrémité sud-ouest de l'Afrique occidentale; il est dépourvu de microlithes. La Phase II débute peu après -3000; on peut y distinguer quatre faciès: le faciès A ajoute la céramique et les haches de pierre polie aux microlithes, dans la plus grande partie de la savane; le faciès B, dans le Sahel, inclut la pêche dans son économie, ne possède pratiquement pas de microlithes, mais présente une industrie de l'os qui comporte « harpons », hameçons, etc.; le faciès C est côtier; son économie est adaptée à l'exploitation des ressources des lagunes et des estuaires; le faciès D est lié à l'environnement de la forêt; il connaît la poterie, la hache polie, mais ne possède pas de microlithes.

Au cours du III<sup>e</sup> millénaire, lorsque les pasteurs du Sahara émigrèrent pour la première fois vers le sud, ils ne firent pas qu'y rencontrer des « chasseurs microlithiques », ils abandonnèrent une région dans laquelle ils disposaient de silex en abondance pour une autre, où les armatures et les barbelures de flèches ne pouvaient être réalisées que dans le quartz ou toute autre pierre extrêmement difficile à tailler en pointe bifaciale. Aussi — l'œil moderne dût-il en être déçu au plan de l'esthétique — semblent-ils avoir adopté, pour la plupart, la technique microlithique locale pour armer et « barbeler » leurs flèches, voyant que c'était aussi efficace; ceux d'entre eux qui atteignirent Ntereso, dans le Ghana central, au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> millénaire et y conservèrent leurs pointes de flèches bifaciales caractéristiques, constituent l'exception<sup>103</sup>.

97. JOIRE J., 1947; MAUNY R., 1957, 1961, pp. 156-162.

98. LINARES DE SAPIR O., 1971.

99. HARTLE D.D., 1966, 1968.

100. MARTIN DE MOLINO, 1965.

101. KENNEDY R.A., 1960.

102. CLARK J.D., 1967, p. 618.

103. DAVIES O., 1966 a; 1967 a; 1967 b, p. 163; SHAW Th., 1969 c, pp. 227-228.

Si cette migration vers le sud des populations sahariennes a représenté l'introduction d'un élément nouveau dans la population autochtone, il se peut que cela n'ait guère exercé d'influence visible sur le type physique: les unes comme les autres étant également de race noire<sup>104</sup>. Si, ainsi qu'il semble plausible, les immigrants parlaient le protonilo-saharien, il n'est pas exclu que les petits groupes aient perdu leurs dialectes particuliers et adopté l'idiome Niger-Congo dominant localement; seuls, des groupes plus étoffés, tels les ancêtres des Songhaï, ont dû être à même de conserver leur propre langue.<sup>105</sup>

## L'économie de production

Le passage de la situation où l'homme dépendait de la chasse, de la pêche et de la cueillette des baies sauvages, à la culture des végétaux et à l'élevage du bétail, est le pas le plus important franchi par nos ancêtres au cours des dix derniers millénaires. Cette révolution ne s'est pas faite en un seul point du monde pour se propager partout ailleurs, mais, plutôt, dans un nombre limité de « foyers ». Pour l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord-Est, le foyer important se trouve dans la région montagneuse de l'Anatolie, de l'Iran et du nord de l'Irak. C'est là que furent développés la culture du blé et de l'orge et la domestication du mouton, de la chèvre et des bovidés. Plus tard, la production alimentaire fut introduite dans les grandes vallées fluviales du Tigre et de l'Euphrate, du Nil et de l'Indus, améliorée par le drainage et l'irrigation<sup>106</sup>. Au V<sup>e</sup> millénaire, ovins et bovins étaient domestiqués en Egypte; les céréales y étaient cultivées<sup>107</sup>. A l'heure actuelle, nous avons la preuve que le bétail domestiqué existait antérieurement dans les hautes terres sahariennes, et des indications, quoique minces, de la culture des céréales<sup>108</sup>. Ainsi que l'enseigne l'exemple de la vallée du Nil, la difficulté rencontrée pour la culture des céréales dans l'Afrique subsaharienne vient de ce que les plus anciennes plantes cultivées, le blé et l'orge, dépendent des « pluies d'hiver » et ne peuvent prospérer que difficilement, au sud du front intertropical, dans la région des « pluies d'été ». Ce qui s'avérait nécessaire, c'était la domestication sur place de graminées sauvages appropriées, d'où la culture des millets africains. La plus importante de ces graminées est le *Sorghum bicolor* ou millet de Guinée, qui fut cultivé pendant la première moitié du second millénaire dans l'aire située entre le désert et la savane, entre le Nil et le lac Tchad<sup>109</sup>. D'autres graminées sauvages furent domestiquées qui donnèrent le millet perlé et le millet coracan ou *finger millet*; le riz africain a déjà été mentionné<sup>110</sup>. Dans la Mauritanie du Sud, autour de Tichitt, on retrouve les traces de la consommation

104. CHAMLA M.C., 1968; BROTHWELL D. et SHAW Th., 1971.

105. GREENBERG J.H., 1963 b.

106. CLARK G., 1969, p. 70 ss.; UCKO P.J. et DIMBLEBY G.W., 1969.

107. CATON-THOMPSON G. et GARDNER E.W., 1934; SEDDON D., 1968, p. 490; WENDORF F. *et al.*, 1970, p. 1168.

108. MORI F., 1965; CAMPS G., 1969.

109. DE WET J.M.J. et HARLAN J.R., 1971.

110. PORTERES R., 1951, 1958, 1972.

de graines de graminées locales, mais vers -1100, la proportion du millet perlé fait un bond de 5 à 60%<sup>111</sup>. Dans les régions plus humides de l'Afrique occidentale, le tubercule important est l'igname, dont plus d'une variété africaine a été cultivée<sup>112</sup>; toutefois, bien que cette culture puisse remonter jusqu'à près de 5000 ans, nous ne possédons pas encore les données archéologiques ou botaniques susceptibles d'en apporter la preuve; une longue histoire de la culture de l'igname combinée avec les apports nutritifs complémentaires des baies du palmier à l'huile, protégés ou entretenus, aiderait à expliquer la densité de la population du Nigeria méridional<sup>113</sup>.

Bien qu'elle constitue un préalable à l'urbanisation, l'expansion de la production alimentaire ne conduit pas automatiquement d'elle-même à la croissance de villes et de cités. Il semble que d'autres éléments entrent en jeu, telles l'augmentation, jusqu'à un certain seuil, de la pression démographique et une pénurie en terres cultivables<sup>114</sup>. En Afrique subsaharienne, l'incidence de la malaria s'accrut à la suite du défrichement agricole et de la présence de communautés stables plus importantes; aussi la croissance de la population résultant de l'adoption de l'agriculture fut-elle plus lente qu'elle aurait dû l'être<sup>115</sup> et, dans la plupart des zones subsahariennes, les terres cultivables ne manquaient pas à l'époque<sup>116</sup>. Néanmoins, au début du premier millénaire de notre ère, une économie agricole avait été établie, suffisant à subvenir aux besoins d'anciens royaumes tels que ceux du Ghana, du Mali, du Songhaï, du Bénin et de l'Ashanti.

## L'avènement du métal

Bien qu'il soit question depuis déjà longtemps — et pour des raisons méthodologiques valables — d'abandonner, en Europe, le système des «trois âges», Age de pierre, Age du bronze et Age du fer<sup>117</sup>, sa commodité même n'a cessé d'en perpétuer l'emploi.

Dans son ensemble, l'Afrique occidentale fut à peine effleurée par l'Age du bronze. Cependant, venant de l'Espagne et du Maroc, l'un de ses faciès se manifeste en Mauritanie, où l'on a découvert près de 130 objets de cuivre et où étaient exploitées les riches mines d'Akjoujt, qu'une datation au C 14 situe au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère; en outre, des pointes de flèches plates en cuivre ont été trouvées, çà et là, au Mali et au sud-est de l'Algérie<sup>118</sup>.

Pourquoi l'Afrique occidentale ne connut-elle pas l'Age du bronze? Pourquoi ne fut-elle pas davantage influencée par l'ancienne civilisation

111. MUNSON P., 1968, 1970.

112. COURSEY D.G., 1967, 1972.

113. SHAW Th., 1972, pp. 27-28; REES A.R., 1965.

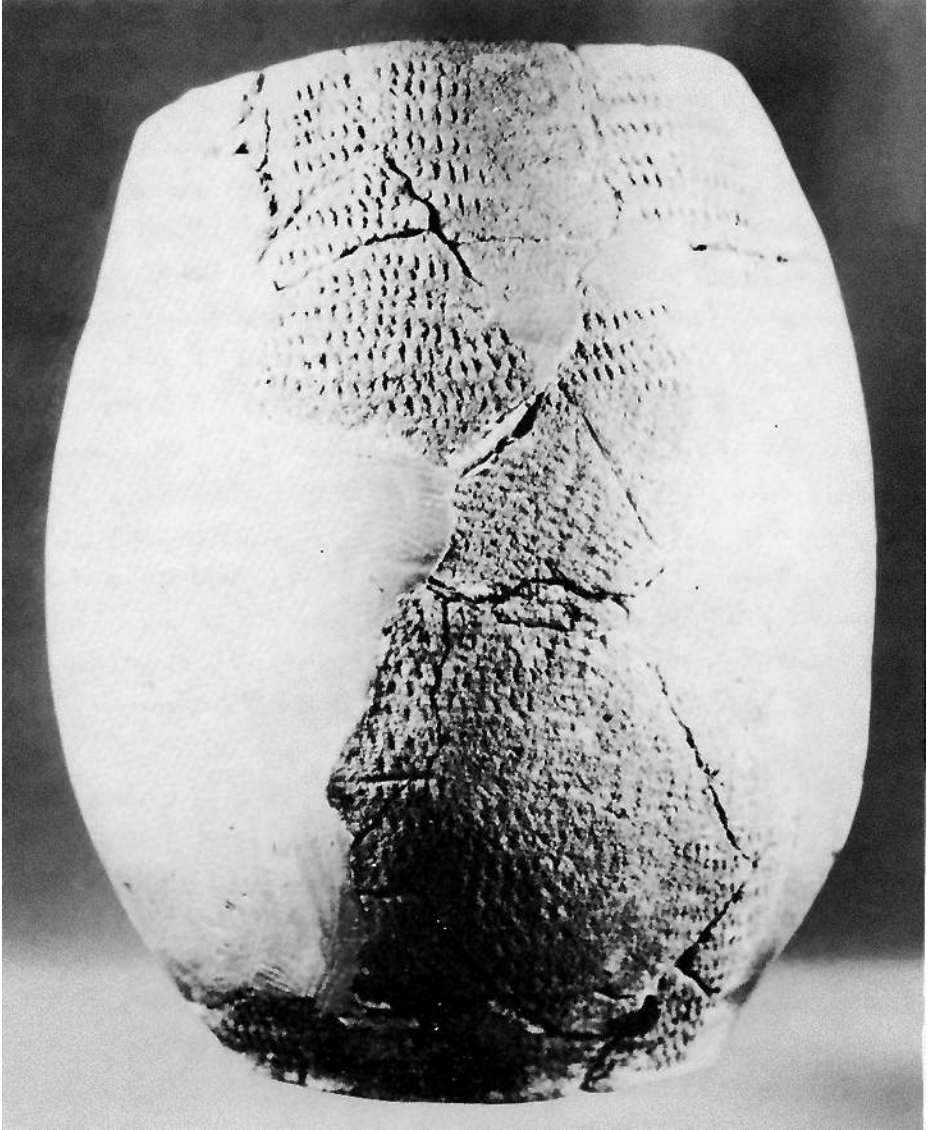
114. WEBB M.C., 1968.

115. LIVINGSTONE F.B., 1958; WIESENFELD S.L., 1967; COURSEY D.G. et ALEXANDER J., 1968.

116. SHAW Th., 1971 b, pp. 150-153.

117. DANIEL G., 1943.

118. MAUNY R. 1951; MAUNY R. et HALLEMANS J., 1957; LAMBERT N., 1970, 1971.



*Poterie à fond plat de l'âge  
du fer, musée IFAN (photo I.  
Diagne).*

égyptienne? Les raisons résident en partie dans le fait que le III<sup>e</sup> millénaire — pendant lequel la métallurgie, l'écriture, l'architecture des monuments de pierre, l'utilisation de la roue et la centralisation du gouvernement s'établirent solidement en Egypte — fut aussi l'époque de l'assèchement final du Sahara. Ainsi, les populations émigraient-elles du Sahara et celui-ci ne pouvait-il plus servir de lien indirect entre l'Egypte et l'Afrique occidentale. Ce lien ne fut rétabli que quelque 3000 ans plus tard, à l'aide du chameau. D'autres raisons se rapportent à la mise en œuvre, plus tardive et plus lente, d'une économie agricole en Afrique occidentale — il en a été question plus haut. Soucieux d'apporter une certaine dignité et un certain lustre à son histoire, quelques écrivains se sont attachés à mettre en valeur les relations de l'Afrique occidentale avec l'ancienne Egypte et, par là, à lui permettre d'en refléter la gloire<sup>119</sup>; cela ne semble point nécessaire<sup>120</sup>.

### Le début de l'âge du fer (environ –400 à 700)

Tout au long du début de l'Age du fer, il semble que de nombreux secteurs de l'Afrique occidentale soient demeurés coupés de l'extérieur et, dans la plupart des cas, les contacts qui ont pu exister avec le monde antique connu durent être indirects, sporadiques, négligeables<sup>121</sup>. On a fait beaucoup de bruit autour du prétendu périple d'Hannon; le récit en est probablement fallacieux<sup>122</sup>. Le compte rendu d'Hérodote sur le «commerce muet» des Carthaginois repose presque certainement sur des faits<sup>123</sup>. Assurément il dut exister quelques motifs de contact avec le monde extérieur, car c'est au début de cette période que la connaissance du fer apparaît en Afrique. Il ne s'agit pas seulement d'une importation d'objets en fer, mais d'une connaissance de la transformation du métal qu'il est difficile de considérer comme une invention originale, dès lors qu'aucun rudiment de métallurgie n'existait auparavant<sup>124</sup>. Dans le Nigeria central, à Taruga, on a étudié un certain nombre de sites de fonderies de fer; le C 14 indique des dates allant du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>125</sup>. Des fouilles pratiquées dans les tertres d'habitation de la vallée du Niger témoignent aussi de la présence du fer au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>126</sup>. D'après nos connaissances actuelles, il semble fort probable que l'initiation de l'Afrique occidentale à la métallurgie du fer soit due non pas au royaume de Méroé comme on l'a souvent suggéré<sup>127</sup>, mais à la région de l'Afrique du Nord alors soumise à l'influence de Carthage; peut-être les Garamantes, utilisateurs, de chars, ont-ils servi d'intermédiaires:

119. LUCAS J.O., 1948; DIOP Ch. a., 1960, 1962.

120. SHAW Th., 1964 a, p. 24.

121. LAW R.C., 1967; FERGUSON J., 1969; MAUNY R., 1970 b, pp. 78-137.

122. PICARD G. Ch., 1971; MAUNY R., 1970 a; 1971, pp. 75-77.

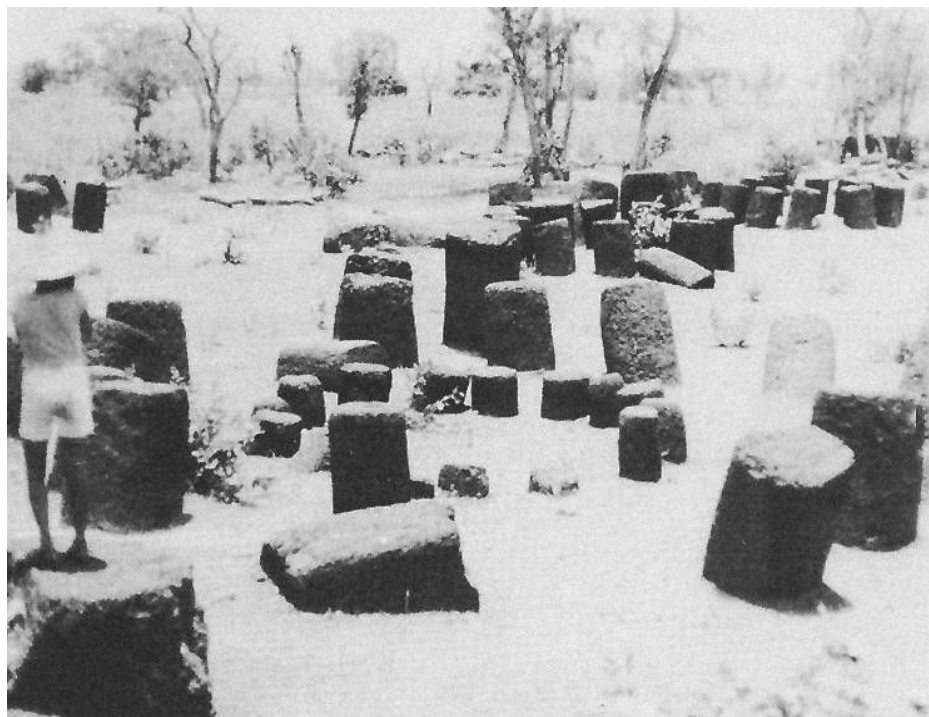
123. HERODOTE, 1964, Livre IV, p. 363.

124. DAVIES O.; 1966 b; SHAW Th.; 1969 b, pp. 227-228.

125. FAGO B.E.B., 1968, 1969.

126. PRIDDY A.J., 1970; HARTLE D.D., 1970; YAMASAKI F., *et al.*, 1973, pp. 231-232.

127. CLARK G., 1969, p. 201.



*1. zone de mégalithes séné-gambiens, Tiekène Boussoura, Sénégal, au premier plan : « Tombeau du roi », musée de l'IFAN (photo I. Diagne).*

*2. Statuette anthropomorphe de Thiaroye, Sénégal, musée de l'IFAN (photo I. Diagne).*



des gravures rupestres de chars jalonnent la piste du Fezzan à la boucle du Moyen-Niger<sup>128</sup>. Plus à l'ouest, les peintures rupestres révèlent un autre itinéraire de chars, reliant le Maroc au sud de la Mauritanie; peut-être est-ce sous la pression de nomades sachant manier le fer (la lance à pointe de métal devient l'arme commune et remplace l'arc dans les gravures sur roche) que les hommes du Late Stone Age, habitants de Tichitt (phase Akinjeir), se décidèrent à fortifier leurs villages à partir du V<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>129</sup>. A Taruga, les découvertes faites lors des fouilles furent associées aux figurines en terre cuite, de ce style si caractéristique auquel on a donné le nom du village nigérien de Nok où elles ont été trouvées pour la première fois, et en plus grand nombre, lors de l'exploitation de mines d'étain<sup>130</sup>; étant donné qu'elles proviennent d'alluvions contenant de l'étain, ce sont souvent les têtes, plus solides et plus résistantes qui, de tout le corps, demeurent seules intactes. Il a été difficile, au début, de savoir si les autres objets découverts dans le gravier étaient tous contemporains des figurines ou bien s'ils représentaient un mélange d'objets de la même époque et d'autres plus anciens; car, en plus des objets de fer et des tuyaux servant au tirage de la fonderie, on avait trouvé des haches de pierre polie et des outils plus petits, de type du Late Stone Age<sup>131</sup>. Il semble, aujourd'hui, que le matériel du Late Stone Age est plus ancien et dû à un apport alluvial<sup>132</sup>; à Taruga, il est de fait qu'il n'existe aucun vestige de l'Age de pierre, bien qu'on ait trouvé une hache de pierre polie dans l'un des rares sites d'occupation de la région<sup>133</sup>. La datation des graviers situe les figurines entre -500 et l'an 200 de notre ère — laps de temps ultérieurement confirmé et précisé à l'aide des datations au radiocarbone opérées à Taruga et dans le site d'occupation déjà mentionné (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Une datation par thermoluminescence donne  $-620 \pm 230$ <sup>134</sup>. Bien qu'il ne soit pas constant, le style des terres cuites représente une remarquable réussite artistique et quelques spécialistes de l'histoire de l'art ont reconnu en elles les ancêtres de certaines formes de l'art Yoruba, qui verra le jour mille ans plus tard et à 600 km de là en direction du sud-ouest<sup>135</sup>. Les découvertes de la civilisation de Nok ont été effectuées dans une région qui s'étire sur quelque 500 km de longueur, du sud à l'ouest du plateau de Jos.

Près de la rivière Gambie, au Sénégal et en Gambie, existe un district dans lequel se trouvent en grand nombre des piliers de pierre dressés verticalement, isolés ou disposés en cercles; les mégalithes les plus travaillés sont doubles et tendent à représenter une lyre. Les fouilles opérées ont

128. MAUNY R., 1952; LHOE H., 1966; SHAW Th., 1969 c, p. 229; DANIELS Ch., 1970. pp. 43-44; HUARD P., 1966.

129. MAUNY R., 1947; 1971, p. 70; MUNSON P., 1968, p. 10.

130. FAGG B.E.B., 1945; 1956 b; 1959.

131. FAGG B.E.B., 1956 b.

132. SHAW Th., 1963, p. 455.

133. FAGG A., 1972 b.

134. FAGG B.E.B. et FLEMING S.J., 1970.

135. FAGG W. et WILLETT F., 1960, p. 32; WILLETT F., 1960, p. 245; 1967, pp. 119-120, 184; 1968, p. 33; RUBIN A., 1970.



été éclairées par trois datations au radiocarbone indiquant les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles sans compter deux dates du I<sup>er</sup> siècle, provenant de l'ancien sol sous les mégalithes et qui fournissent un *terminus post quern* pour leur érection; il semble qu'il s'agisse de monuments funéraires<sup>136</sup>. A Tondidarou, dans la courbe du Moyen-Niger, un remarquable ensemble de monuments phalliques en pierre a été mis à mal par l'ignorance et l'enthousiasme naïf des chercheurs et des administrateurs du XX<sup>e</sup> siècle; aussi, n'en avons-nous plus qu'une connaissance réelle très limitée; peut-être appartiennent-ils à la même époque que les monuments sénégalais<sup>137</sup>.

Vers la fin de la période des premiers contacts, à la lisière nord de l'Afrique occidentale, des populations noires sont entrées en relation avec les Berbères nomades du désert qui, équipés désormais de chameaux, transportaient vers le nord l'or de l'Afrique occidentale, à travers le Sahara. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, la réputation du «Ghana, terre de l'or» avait atteint Bagdad<sup>138</sup>. Ces régions septentrionales de l'Afrique occidentale étaient alors dotées des rudiments de l'agriculture et d'une technologie du fer. Elles étaient mûres pour prendre la voie du progrès politique et de la formation d'Etats, pour faire front à la pression des nomades venus du nord, pour s'emparer, enfin, du profitable contrôle du commerce de l'or. Plus au sud, dans le nord de la Sierra Leone, le passage à l'utilisation du fer ne semble guère poindre avant le VIII<sup>e</sup> siècle, et encore se fera-t-il lentement<sup>139</sup>.

136. OZANNE P., 1966; BEALE P.O., 1966; CISSE K. et THILMANS G., 1968; FAGAN B.M., 1969, p. 150; DESCAMPS C., 1971.

137. DESPLAGNES L., 1907, *le Plateau Central-nigérien*, pp. 40-41; MAES E., 1924; MAUNY R., 1961, pp. 129-134; 1970 b, pp. 133-136.

138. LEVTZION N., 1971, p. 120.

139. ATHERTON J.H., 1972, 1973.

# Préhistoire de la vallée du Nil

*F. Debono*

Soudan, Nubie, Egypte, trois régions bien différentes, unies entre elles par un seul fleuve, constituent une unique vallée. Mais on a de la peine à s'imaginer aujourd'hui que l'immensité désertique qui l'enserme des deux côtés offrait autrefois, selon les fluctuations climatiques et écologiques des points de stationnement, des lieux de passage ou des barrières infranchissables avec le reste du continent africain.

Ces mêmes facteurs physiques conditionneront aussi le mode de vie des premiers habitants de cette vallée, dans leur perpétuelle lutte d'adaptation à des milieux hostiles ou favorables à leur épanouissement. Dans ce contexte, on tracera succinctement l'histoire de leur longue évolution, depuis l'aube de l'hominisation jusqu'à l'apogée pharaonique. Certaines cultures, à certains moments, sont déjà bien connues; dans beaucoup d'autres cas, le caractère encore incomplet des recherches, d'une part, et l'esprit de système qui est trop souvent appliqué aux résultats, d'autre part, conduisent à un morcellement qui pourrait se révéler à l'avenir artificiel et parfois même abusif: la multiplication des « types », à quelques kilomètres de distance, dans certains cas, a quelque chose de peu vraisemblable. Les historiens inquiets de cette dispersion cherchent à regrouper les « types » reconnus en grandes catégories chronologiques; pour le moment ces dernières elles-mêmes peuvent être, quelquefois, imparfaites et insuffisantes.

## Oldowayen<sup>1</sup>

Cette culture est, partout, caractérisée par des galets aménagés (choppers). Des découvertes récentes concernant l'origine de l'homme permettent d'affirmer l'existence des premières traces laissées par celui-ci non seulement dans les autres régions de l'Afrique, mais aussi dans la vallée du Nil.

Au Soudan, dès 1949, les témoignages très anciens de ces êtres déjà humains, témoignages constitués de galets à peine ébauchés en outils informes, ont été découverts à Nuri et Wawa. Mais ces trouvailles isolées et superficielles ne pouvaient constituer une preuve définitive.

C'est seulement à partir de 1971, après des recherches systématiques effectuées à Thèbes, en Haute-Egypte, que cette certitude fut acquise. En effet, l'exploration de 25 dépôts alluvionnaires du Quaternaire ancien a fourni une riche récolte de ces outils grossiers. La découverte, en 1974, de trois gisements stratifiés contenant des galets aménagés (choppers) procure des renseignements importants, qui balayent les derniers doutes. Les niveaux à galets aménagés étaient sous-jacents à l'Acheuléen ancien (Old Stone Age), caractérisé notamment par des trièdres, dans ses niveaux les plus anciens. Très récemment, une dent appartenant à un hominidé a été découverte dans les alluvions anciennes de la montagne thébaine, associée aux choppers.

Rappelons qu'une succession semblable avait également été notée, vers 1925, dans les alluvions de l'Abbassieh, près du Caire. Mais les galets aménagés de cette couche avaient été classés à ce moment-là dans la catégorie des éolithes. Une contribution supplémentaire pour l'étude de cette période reculée a été fournie très récemment à Adeima, en Haute-Egypte, avec nos explorations de 1974 (mission de l'I.F.A.O.)<sup>2</sup>. Il s'agit d'un nouveau dépôt, toujours sous étude, qui paraît semblable aux dépôts précédents.

## Old Stone Age<sup>3</sup>

Cette belle industrie lithique, caractérisée par des bifaces à extrémité rétrécie, existe pratiquement partout en Afrique. De ce continent elle tirerait même son origine à partir des galets aménagés de l'époque précédente avant de cheminer vers d'autres parties du monde. Dans la vallée du Nil, les témoignages de cette civilisation se manifestent sans interruption apparente du Soudan à l'Égypte.

Au nord du Soudan, cette culture nous est mieux connue que dans les régions méridionales grâce à des travaux récents. L'Acheuléen inférieur, illustré par des bifaces à tranchants plutôt sinueux, parfois grossiers, s'accompagne de galets aménagés, à Atbara, à Wawa et à Nuri. Dans ce dernier site,

1. Cette période est dénommée d'après les découvertes faites à Olduvai (voir chapitre 28); on l'a parfois appelée, antérieurement, pré-acheuléen ou paléolithique archaïque.

2. I.F.A.O.: Institut français d'archéologie orientale.

3. Correspond en gros au Paléolithique inférieur, souvent dénommé aussi Acheuléen. soit de -600 000 environ à -200 000 environ.

il évolue avec un complexe de transition. L'Acheuléen moyen et supérieur, étudié surtout au Nord, se distingue par le perfectionnement du finissage et l'apparition d'industries paralevallois. Ces dernières qui donneront plus tard naissance au débitage Levallois sont visibles aussi à Khor Abou Anga. Si l'Acheuléen se rencontre également dans d'autres continents, un type *Sangoen*, aboutissement de l'Acheuléen, qui a longtemps persisté, est nettement africain. Relevé jusqu'ici surtout en Afrique méridionale et centrale, il commence à présent à être reconnu aussi au Soudan : à Khor Abou Anga et à Saï. Il semble perdre plusieurs de ses éléments à partir de Ouadi Halfa. De rares hachereaux bifaces à biseau distal semblent exister au Soudan.

En Nubie égyptienne, l'Acheuléen fut retrouvé sur les anciennes terrasses du fleuve. On y suit une évolution fondée sur le perfectionnement de la taille. Mais ses caractères typologiques nous sont insuffisamment connus.

En Égypte, en revanche, les gisements stratifiés de l'Abbassieh (près du Caire), ceux que nous avons récemment étudiés à Thèbes (1974) et les anciennes terrasses du Nil révèlent, dans des étages successifs, des industries acheuléennes. Au niveau oldowayen, caractérisé par les galets aménagés, succède un Acheuléen contenant des trièdres, des bifaces grossiers et aussi des galets aménagés. Le niveau suivant révèle des bifaces plus évolués et des pièces protolevallois. Le gisement de Kharga livre des couches superposées d'un Acheuléen plus récent, aboutissant au Middle Stone Age. Si les bifaces offrent les formes classiques retrouvées ailleurs, on note aussi parfois leur réaménagement en *hachereaux*, sur l'extrémité distale; c'est actuellement le seul type de hachereau connu en Égypte. Également particuliers à l'Égypte : les bifaces traités selon une technique proche de celle que l'on nomme « Victoria-West », qui elle-même précède le débitage levalloisien classique<sup>4</sup>. D'autres bifaces de type sangoen, peut-être plus récents, sont à noter jusque près du Caire.

## Middle Stone Age<sup>5</sup>

Des conditions de vie nouvelles motivent à ce moment la généralisation de l'usage de l'éclat; celui-ci se substitue au biface qui se raréfie rapidement, puis disparaît. Elaborés souvent à partir de la technique paralevallois déjà citée, ces éclats à talon facetté proviennent d'un nucleus spécial produisant des éclats à forme prédéterminée. En Afrique, ce procédé perdure dans certaines régions jusqu'au Néolithique, tant il procède d'une réflexion technologique déjà très avancée.

Peu étudiée au sud du Soudan, l'industrie moustérienne à débitage Levallois existerait à Tangasi et sous une forme plus évoluée à Abou Tabari et à Nuri. Par contre, des recherches récentes effectuées au Nord établissent trois ensembles distincts : le *Moustérien nubien*, se rapproche du Moustérien

4. On enlève, par percussion, le plus souvent sur l'une des faces latérales, plus rarement à l'une des extrémités, un gros éclat qui sert à son tour d'outil.

5. Cette dénomination recouvre, en gros, le Paléolithique moyen, depuis environ -200 000.

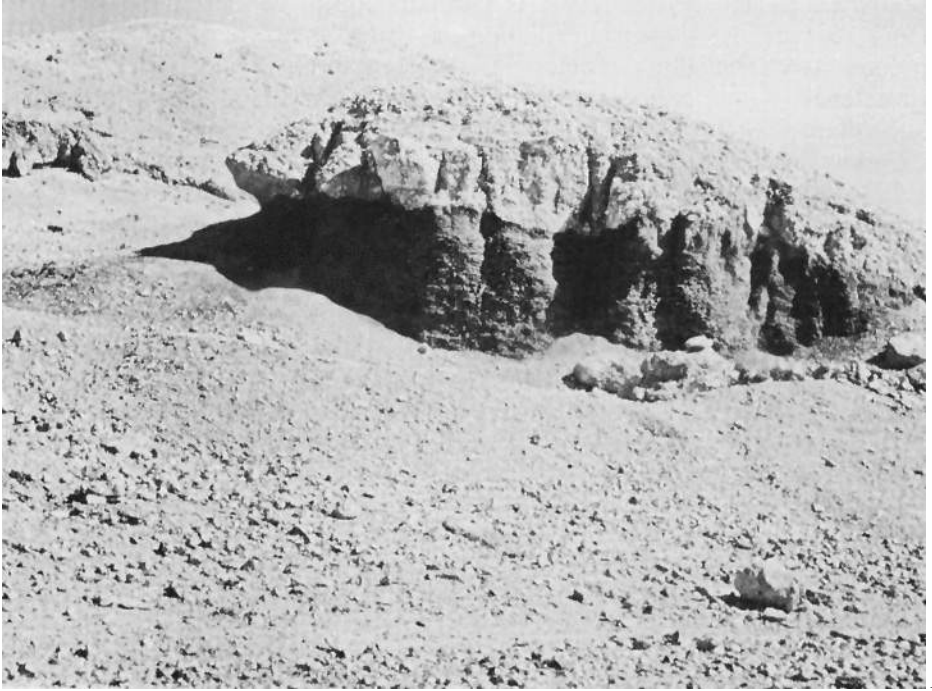
d'Europe sans lui être identique. On y note un faible pourcentage d'éclats Levallois et des outils de type moustérien, pauvrement retouchés, s'associant à des types du Paléolithique supérieur, et dans quelques cas au biface acheuléen (vers -45 000 à -33 000). Le *Moustérien denticulé*, se signale également par une infériorité numérique des éclats Levallois et la rareté des lames. D'autre part les pièces denticulées se multiplient. Le *Sangoen lupembien*, marque un accroissement du débitage Levallois auquel s'ajoutent des bifaces, des grattoirs latéraux, des pièces à encoches ou denticulées, des éclats tronqués et des bifaces pointus à retouches foliacées. Le *Khormusien*, s'étend depuis Gemai jusque vers Dongola et comprend une importante proportion d'éclats Levallois retouchés, des denticulés, des burins, plus rares; il est daté par des travaux récents: vers -25 000 à -16 000; estimation reculée dernièrement jusqu'à -41 490 et -33 800.

En comparaison avec le nord du Soudan, les renseignements récoltés en Nubie égyptienne sont insuffisants. Les anciens travaux de Sandford et Arkell établissent une prédominance de la technique à débitage Levallois, parfois de tradition acheuléenne. Des recherches récentes le mentionnent en 1962 à Afyeh et Khor Daoud. Nous-mêmes l'avons détecté à Amada en 1962-1963, à l'état de débitage Levallois pur. A Seboua, nous avons étudié une industrie appartenant sans doute à la phase finale de cette période, associée à des éclats non Levallois, comprenant de nombreux burins.

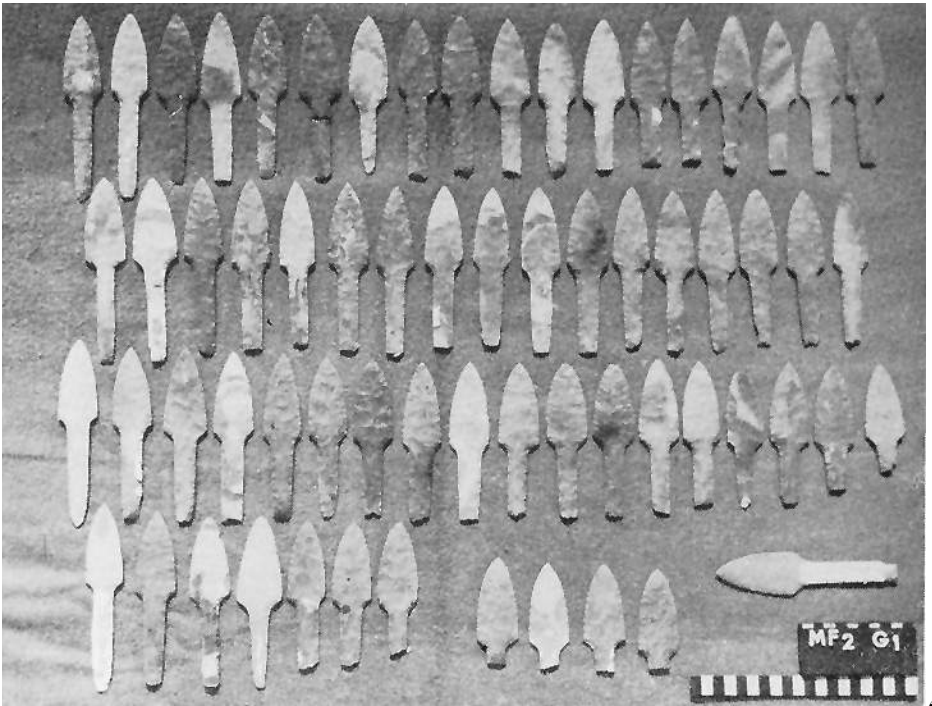
L'Atérien, industrie typique du Maghreb et du Sahara méridional, se signale par des éclats se terminant à la base par un pédoncule prononcé et par l'usage de la taille foliacée. Débutant sans doute avec le Moustérien, il perdurera dans certaines contrées, occasionnellement, jusqu'au Néolithique. En Nubie égyptienne, on l'a récemment identifié au désert libyque, au nord-ouest d'Abou Simbel<sup>6</sup>, associé avec une faune très riche: rhinocéros blanc, grands bovidés, âne sauvage, deux espèces de gazelles, antilopes, renard, chacal, phacochère, autruche, une espèce éteinte de dromadaire, et tortue. L'Atérien en Nubie semble se métisser à l'Amadien, industrie de tradition moustéro-levalloisienne. En Egypte, il existe à l'état pur dans les oasis de l'Est, à Siwa, Dakhlé et Kharga. Au désert oriental, on le trouve au Ouadi Hammamat. Dans la vallée même, il s'éparille en petits lots à Thèbes et à Dara (?). Il a pu influencer le Hawarien à l'époque suivante à Esna et à Thèbes. Il se présente en dimensions microlithiques, dans cette même industrie, à l'Abbassieh et au Djebel Ahmar, près du Caire (au moins depuis -44 000 à -7 000 au moins).

Malgré les très nombreux vestiges du Middle Stone Age en Egypte, une étude typologique exhaustive de son outillage est loin d'être achevée. Les premiers travaux, menés sur les anciennes terrasses de la vallée et du Fayoum, permettaient déjà une vision générale de la civilisation qui prévalait alors. Nos fouilles systématiques récentes, sur la montagne thébaine depuis 1971, sous les auspices de l'Unesco, apportent cependant du nouveau. En effet, le repérage dans des dépôts géologiques et dans une centaine de sites de cette époque,

6. Ces découvertes datent de 1976. Elles ont été effectuées au Bir Tarfawi et au Bir Sahara.



1



2

1. La Vallée des reines (photo J. Devise).

2. Pointes de javelots en silex. Mirgissa. Soudan. Fouilles de J. Vercoutter (photo Mission archéologique française au Soudan).

placés en étagements successifs et chronologiques, permet de dessiner déjà dans ses grandes lignes l'évolution de cette industrie qui s'annonce à prédominance Levallois. Toutes ces recherches convergent pour démontrer l'existence d'une période ancienne «acheuléo-levalloisienne» à laquelle succède une autre à nucleus massifs qui s'affinent progressivement en réduisant les dimensions. Dans une phase plus récente, apparaissent sur les éclats laminaires<sup>7</sup> des retouches secondaires plus nombreuses et d'allure *moustéroïde*, ainsi que des outils divers. Si ces industries présentent des éléments de ressemblance avec d'autres en Afrique, il convient de faire état d'une autre industrie typiquement égyptienne, jamais signalée ailleurs. Il s'agit de celle, assez nombreuse, dite du «Djebel Souhan» singularisée par l'usage du nucleus à débitage Levallois, à plans de frappe bipolaires, retailés après usage, en grattoir concave sur l'une des extrémités.

A propos de l'homme de cette époque, il faut noter la découverte que nous avons faite en 1962 à Silsileh de deux fragments d'une calotte crânienne, datant vraisemblablement de cette période<sup>8</sup>. Son étude encore inachevée a déjà révélé des caractères archaïques, associés à d'autres, plus récents; la suite des travaux, sur ce point, pourra fournir un regard nouveau sur l'origine discutée de l'homme africain au Paléolithique moyen, très peu connu jusqu'à présent par les trouvailles isolées, faites en Cyrénaïque, au Maroc et en Zambie.

## Late Stone Age

En Europe et dans d'autres régions d'Afrique, on note en général que le passage de l'âge précédent à celui-ci s'effectue par rupture assez brutale et rapide, au plan technologique et même parfois au niveau humain. Il n'en est pas ainsi dans la vallée du Nil. La difficulté de découvrir des démarcations claires de période à période rend les séquences chronologiques délicates à individualiser. A la même place, à partir de la période précédente, l'évolution crée des faciès régionaux nouveaux, parfois parallèles, redevables à des milieux locaux. En même temps, les changements écologiques paraissent modifier les relations entre les habitants de la vallée et leurs voisins, rompre d'anciennes solidarités et faire apparaître de nouveaux rapprochements. L'inventaire des types culturels actuellement et récemment connus laisse l'impression d'une très grande dispersion. Il s'agit d'une situation provisoire, en attendant que des analyses plus poussées permettent de dégager les traits synthétiques. Ces remarques concernent aussi la période suivante: celle de l'Épipaléolithique.

Au Soudan, cette période vient d'être étudiée dans le secteur Nord; elle révèle deux industries différentes:

7. Il existe désormais deux techniques de débitage des éclats: la technique levalloisienne classique et le détachement de lames allongées. Entre ces deux techniques existent de nombreuses formes de transition.

8. Renseignements fournis par M.P. VANDERMEERSH (Laboratoire de paléontologie humaine, faculté des Sciences, université Paris VI) à qui l'étude de ces documents fut confiée.

— *le Gémaïen*, au voisinage de Halfa, compte des éclats à faible pourcentage Levallois, des pointes légèrement retouchées, et se caractérise par des grattoirs latéraux et distaux; des burins et des denticulés (vers -15000 et -13000);

— *le Sébilien*, signalé autrefois à Kom Ombo (Égypte), apparaît à présent au Soudan, à Halfa au stade I. Ses éclats à troncatures retouchées proviennent de nucleus discoïdes ou Levallois (vers -13000 à -9000).

En Nubie égyptienne, deux industries sont connues:

— *l'Amadien*, découvert par nous à Amada (missions de l'Institut allemand, 1963) contient un outillage varié à prédominance Levallois, associé avec des grattoirs récurants, des perçoirs, des pièces de technique kharguienne étudiés plus loin et l'usage occasionnel de retouches foliacées, faisant songer à l'Atérien;

— *le Sébilien*, reconnu par nous à Séboua (mission de l'IFAO, 1964), en plusieurs endroits, appartient aussi à la phase I, mêlé à des éclats simples ou Levallois, à de rares grattoirs et de nombreux burins. Il existerait également au Khor Daoud.

— *Le Ghizéen*, a été identifié près du Caire dès 1938; il comprend des pierres de débitage Levallois; ses éclats se rapprocheraient par certaines formes géométrisantes du Khormusien.

— *Le Hawarien*, (ex-Epilevalloisien)<sup>9</sup>, industrie microlithique, s'étend au moins d'Esna (Haute-Égypte), jusqu'à la pointe du Delta et aux régions voisines (Ouadi Tumilat). De débitage Levallois, comme le Sébilien (mais ne possédant pas des formes géométriques), il comprend des stades et des faciès divers, encore sous étude. Il se caractérise aussi par le nombre des nucleus bipolaires dérivant probablement du nucleus dit « Djebel Souhan » déjà évoqué au Middle Stone Age. Certains des nucleus peut-être plus récents, produisant simultanément éclats et lamelles à talons facettés, forment transition avec les lamelles à talons lisses, qui prédominent au Late Stone Age et à l'Épipaléolithique. Une influence atérienne se percevait dans le Hawarien d'Esna et de Thèbes, par la présence occasionnelle de retailles foliacées et de pièces hybrides. Des éclats pédoncules microlithiques, typologiquement atériens, par contre, s'observent dans le Hawarien de l'Abbassieh et du Djebel Ahmar, près du Caire. Ces influences seraient-elles dues à des intrusions des peuples du désert dans la Vallée ?

— *Le Kharguien*, plus ou moins contemporain du Hawarien et dont l'existence est contestée par certains préhistoriens, se retrouve dans l'oasis de Kharga avec un Levallois-Kharguien, précédant le Kharguien pur. Cette industrie à éclats Levallois à retouches abruptes, en apparence informes, existe aussi dans l'oasis de Karkour, en Égypte, à Qara et Thèbes. Il est associé à d'autres industries à Esna (Haute-Égypte) et à Amada (en Nubie égyptienne).

9. Le Sébilien avait d'abord paru caractériser, partout, l'ensemble de cette époque. Les recherches ont montré qu'il n'est réellement caractéristique que de la région de Kom-Ombo. On a dès lors distingué un type différent, et contemporain, que l'on avait nommé Epilevalloisien. La poursuite des discussions entre spécialistes a conduit l'auteur de cet article à repousser l'idée de désigner une culture uniquement par ses techniques et à penser qu'il valait mieux la désigner par le nom du lieu où elle avait d'abord été découverte: l'Epilevalloisien est ainsi devenu le Hawarien.



## Épipaléolithique

Dans la vallée du Nil, cette période se différencie en général de l'époque précédente, grâce au remplacement des techniques de débitage à éclats par celles à lames et lamelles microlithiques à talons facettés, sauf en cas de persistances, résurgences ou chevauchements.

Les recherches effectuées au nord du Soudan et au sud de la Nubie égyptienne ont exhumé un complexe d'industries, qui représentent sans doute, parfois, les faciès d'une même culture.

— *Le Halfien*, de Halfa (Khor Koussa), serait identifiable aussi au nord de Kom Ombo (Égypte). Il marquerait une transition précoce entre le débitage Levallois de l'époque précédente et celle microlithique utilisant l'éclat ou la lamelle. L'utilisation de la retouche dite d'Ouchtata serait une pratique d'avant-garde qui apparaît tardivement avec l'Ibéromaurusien du Maghreb. On note pour le Halfien l'emploi successif des éclats et lamelles à dos, des grattoirs, des burins, des denticulés et des pièces écaillées (vers -18000 à -15000).

— *Le Ballanien*, plus récent à Halfa et à Ballana, comprend des microlithes tronqués, d'autres à dos légèrement retouchés, des éclats tronqués, des grattoirs, des burins, des pointes et des nucleus simples ou à plans de frappe opposés (vers -14000 à -12000).

— *Le Qadien*, provenant d'Abka et de Toshké en Nubie, comprend un outillage d'abord à éclats microlithiques, ensuite lamellaire. Il possède des grattoirs, des dos arrondis, des burins, des outils tronqués, des pointes qui dégénèrent par la suite. Les sépultures ovales situées à l'intérieur ou à l'extérieur des domiciles sont couvertes de dalles. Elles révèlent une race très voisine de celle du type Cro-Magnon du Maghreb (vers -12000 à -5000).

— *L'Arkinien*, en Égypte, reconnu sur un seul site près de Halfa, est surtout une industrie à éclats. Il comprend des grattoirs distaux, des lamelles à dos, à retouches d'Ouchtata, des demi-cercles, des pièces écaillées et des mollettes (vers -7400).

— *L'El-Kabien*, près d'El-Kab, a été identifié dans trois couches d'occupations successives. L'une d'elles fournit ce qui semble être une palette rectangulaire, en os poli (vers -5000).

— *Le Shamakien*, dans la région de Halfa, possède des nucleus multidirectionnels et révèle, à sa dernière phase, un outillage à forme géométrique associé à des pièces plus grossières. Il serait un développement latéral du Capsien du Maghreb (vers -5000 à -3270).

— *Le Silsilien*. En Égypte, nous avons étudié — et d'autres après nous — le Silsilien, dans la région de Silsileh près de Kom Ombo. Il comporte trois étages. Le Silsilien I offre des lamelles légèrement retouchées, parfois à soie, des triangles irréguliers occasionnellement à soie, des microburins, de rares burins et grattoirs et une industrie de l'os. Les restes humains se montrent

cromagnoïdes (vers -13000). *Le Silsilien II*<sup>10</sup> comporte des lames et longues lamelles à retouches discontinues parfois à soie, des burins et grattoirs et une industrie à base d'os (vers -12000). *Le Silsilien III*, encore sous étude, révèle une profusion de lamelles souvent peu retouchées, des pierres à chauffer et une hutte ronde, la plus ancienne reconnue à ce jour en Égypte.

— *Le Fakourien* étudié dans la région d'Esna semble quelque peu apparenté à l'Ibéromaurusien. Il existerait aussi en d'autres points de l'Égypte (vers -13000). Cette industrie est caractérisée par de fines lamelles retouchées, des perçoirs et des fléchettes.

— *Le Sébilien*. Cette industrie qui conserve le débitage Levallois se caractérise par des éclats à base rectifiée et à formes géométrisées. Industrie méridionale en Égypte, elle se rencontre surtout dans le secteur de Kom Ombo, de Silsileh et à Daraou, plus particulièrement au stade II. Attestée en Nubie, elle est beaucoup plus rare dans le Nord et parfois atypique. Nos travaux à Silsileh ont fourni aussi un outillage d'os, des meules et molettes et des restes humains provenant de nos fouilles encore à l'étude (vers -11000). L'exemple du Sébilien est intéressant à discuter. Les datations physico-chimiques donnent une chronologie qui contredit, à première vue, les informations technologiques livrées par cette culture. Le fait est d'autant plus notable que le Sébilien n'est pas éloigné, dans le temps et dans l'espace, du Fakourien.

— *Le Menchien* (région de Silsileh) comprend un équipement lithique quelque peu apparenté à l'« Aurignacien » du Levant et une industrie d'os, des mollettes, des lamelles à bord luisant, des objets de parure, des restes humains. Une relative contemporanéité avec le Sébilien II ressort de l'analogie de certains outils nouveaux de type intermédiaire.

— *Le Lakéitien*, culture reconnue par nous au désert oriental, se singularise par des scies fortement denticulées, accompagnées de fléchettes pédonculées.

— *Le Hérouanien* que nous avons reconnu aux environs d'Hérouan (sud du Caire), comprend quatre phases différentes. La première offre une profusion de lames et de lamelles parfois légèrement retouchées (Ouchtata). La seconde se distingue par des microlithes, composés de triangles scalènes et isocèles, de segments de cercles normaux et des microburins. La troisième présente des segments de cercles.

La dernière phase comporte des segments de cercles à base rectiligne d'un type nouveau.

— *Le Natoufien*, industrie de Palestine, aurait opéré des intrusions successives en territoire égyptien. A Hérouan a été reconnue une phase de cette industrie caractérisée par des pièces à dos façonné par retouches croisées. Au contraire, les pointes de flèches à base pourvue d'encoches symétriques, d'abord attribuées au Natoufien, avaient été repérées dès 1876 à Hérouan, où nous en avons nous-mêmes retrouvé en 1936; plus récemment encore, en 1953, nous en avons découvert dans la partie Nord du désert oriental (vers

10. Dénomination de P. SMITH (1966), en souvenir du dieu Sebek, personnifié par le crocodile, divinité de cette localité. Ayant nous-mêmes aussi fouillé ce site, nous proposons le nom de *Silsilien II* d'après le Djebel Silsileh situé dans cette région; cela est plus conforme aux règles habituelles des dénominations s'appuyant sur la toponymie.

–8000 –7000). Depuis elles sont connues à El-Khiam et à Jéricho (Palestine) et sont appelées par les spécialistes « pointes d'El-Khiam ». L'hypothèse des infiltrations natoufiennes reste donc à vérifier minutieusement.

## Néolithique et prédynastique

Cette longue période qui couvre, en gros, deux millénaires (de –5000 à –3000 environ), est analysée ici en détail. Les aspects *matériels* de chacune des « cultures » ou « horizons culturels » qui la constituent sont décrits avec minutie, formant ainsi un répertoire indispensable à qui veut apprécier dans son contexte physique la lente évolution qui, de groupes humains nomades ou semi-nomades, conduit peu à peu à la constitution de sociétés, soit fortement centralisées comme en Egypte, soit en petites principautés autonomes, comme au Soudan nilotique. L'évolution *historique* de ces sociétés néolithiques et prédynastiques est étudiée au chapitre 28 du présent volume. Les deux exposés sont donc complémentaires. Ils envisagent les problèmes sous des angles différents. Les notes de bas de page indiqueront les renvois indispensables permettant au lecteur d'insérer une « culture » déterminée, décrite dans le présent chapitre, dans le schéma plus général de l'évolution historique de l'ensemble des « horizons culturels » du chapitre 28.

Ce stade nouveau marque une étape décisive de l'histoire de l'humanité. De nomade ou semi-nomade, devenu sédentaire, l'homme de la vallée du Nil crée les principaux éléments de notre cycle actuel de civilisation. L'habitat fixe détermine l'usage de la poterie, la domestication et l'élevage, l'agriculture et la multiplicité d'un outillage qui sert à satisfaire des besoins grandissants.

— *Le Khartoumien*<sup>11</sup>. C'est peut-être la plus ancienne culture de cette période au Soudan<sup>12</sup>. Il est repéré dans plus d'une douzaine de localités, sur une vaste aire d'extension. A l'est, depuis Kassala et, à l'ouest, sur 400 km en plein désert, au nord jusqu'à Dongola et au sud vers Abou Hugar sur le Nil Blanc. Les renseignements obtenus par les fouilles de Khartoum, auxquelles nous avons participé, offrent les preuves d'un habitat fixe : usage de huttes en clayonnages, utilisation sur une grande échelle d'une poterie évoluée et emploi de la meule. Cette poterie constituée de bols se caractérise par un décor de lignes ondulées incisées (« wavy lines ») et par des points imprimés (« dotted lines »). L'outillage lithique abondant, en quartz, nettement microlithique et géométrique, comprend des types variés : des demi-cercles et des segments de cercles, des triangles scalènes, des rectangles, des trapèzes, des éclats écaillés, des perçoirs. Les demi-cercles et les segments de cercles, retouchés aussi sur le tranchant, montrent des

11. C'est le « Khartoum ancien » du chapitre 28, p. 759. Nous préférons conserver le nom de « Khartoumien », en prévision de découvertes futures pouvant révéler des phases plus anciennes que celle-ci.

12. Voir chapitre 28, pp. 759-760.

similitudes avec celui du Wiltonien et du Néolithique de Hyrax Hill en Rhodésie. Les outils taillés dans la rhyolite, roche dure, plus grands que ceux de quartz, possèdent des éclats et des lames simples, certains à talon retaillé (grattoirs), des demi-cercles volumineux et de rares grattoirs. Les harpons en os à barbelures, surtout unilatérales, caractérisent aussi le Khartoumien. S'y ajoutent des mollettes de pierre à cupule centrale, des broyeurs, des percuteurs, des disques à perforation centrale, des meules plus rares, des contrepoids pour filets probablement du même type qu'au Fayoum, à El Omari (Égypte) et au Sahara nigérien. Les objets de parure comprennent des perles discoïdes en œuf d'autruche, de rares pendeloques; l'ocre rouge ou jaune est utilisée pour la peinture corporelle. Les morts enterrés à domicile, couchés sur le côté, appartenaient à une race noire, la plus ancienne d'Afrique. Ils subissaient de leur vivant une mutilation dentaire rituelle, pratiquée autrefois chez les Capsiens et les Ibéromaurusiens du Maghreb, chez les Néolithiques du Kenya. Cette pratique a longtemps persisté au Soudan et ailleurs en Afrique. La faune identifiée comprend notamment le buffle, l'antilope, l'hippopotame, le chat sauvage, le porc-épic, la souris, le crocodile et une énorme quantité de poissons (vers -4000?).

— *Le Shaheinabien*, apparaît dans des sites assez nombreux, dispersés au sud de la 6<sup>e</sup> Cataracte. Les fouilles à Shaheinab procurent les éléments d'une culture dérivée sans doute du Khartoumien, et dont les caractères distinctifs reposent sur l'usage d'une poterie spéciale, de la gouge et de la hache polie en os. La poterie comprend des bols décorés parfois de «dotted lines» comme au Khartoumien; elle s'individualise cependant, par le lissage des surfaces, l'engobe rouge, la présence de bords noirs, le décor de triangles incisés. L'équipement lithique s'enrichit en plus des types microlithiques, de haches polies, de gouges polies («planes») et de têtes de massues planes ou convexes.

Les harpons en os persistent cependant qu'apparaissent l'hameçon en nacre, les perles en amazonite ou en cornaline, et des labrets en usage encore de nos jours. Buffles, antilopes, girafes, phacochères étaient chassés et la chèvre naine domestiquée. Aucune trace d'habitations légères mais des foyers profonds. Le Shaheinabien<sup>13</sup> accuse des points communs avec une des phases du Fayoumien d'Égypte, par l'emploi des planes, des gouges, des harpons, les têtes de massue, l'amazonite et les foyers excavés. Il se lie avec le Prédynastique ancien d'Égypte par la poterie lissée et celle à bords noirs de Haute-Égypte. Des points communs avec l'Ouest (Tibesti) sont suggérés par l'amazonite, la gouge, la poterie incisée, et avec le Nord-Ouest par la chèvre naine. Le site Kadéro, actuellement en cours de fouille, d'un âge plus récent, a fourni des sépultures (vers -3500 à vers -3000).

Des fouilles en cours (1976-1977) à Kadada (région de Shendi) fournissent une troisième variante, probablement plus récente, du Shaheinabien, comprenant des sépultures associées à l'habitat. Des haches de pierre polie, de fort calibre, des palettes à fard de forme presque rhomboïdale, des disques percés d'usage encore indéterminé, des vases caliciformes et des sépultures d'enfants dans des jarres, semblent en être les signes distinctifs.

13. Parfois dénommé «Néolithique de Khartoum».

— *L'Abkien*<sup>14</sup> du Soudan Nord et Sud, au moins jusqu'à Saï, serait contemporain successivement du Khartoumien et du Shaheinabien. Il se prolongerait même au-delà de cet âge, en passant par quatre étapes: l'étape pauvre en poteries dérivant peut-être du Kadien; celle qui comprend un assemblage de céramiques, à orifices incisés et à surface décorée de traits gravés en zigzags, en pointillages rectangulaires ou arrondis; celle à outillage lithique à perçoirs sur éclats parfois multiples, et à lamelles simples ou à bords retouchés; celle où l'on trouve une poterie à bords noirs, à surfaces rouges polies ou striées offrant des similitudes avec le Shaheinabien, le groupe A de Nubie et l'Égypte prédynastique (vers -3380 à -2985).

— *Le Post-Shamakien*, retrouvé seulement dans deux sites, comporte comme pièces caractéristiques des micro-pointes, des lamelles à coches, des éclats latéraux et des planes, suggérant des contacts avec le Fayoum et l'oasis de Kharga (vers -3650 à -3270).

L'absence en Nubie égyptienne des cultures précitées, ou de cultures chronologiquement correspondantes, s'expliquerait par une conjoncture écologique particulière, par la rareté des sites, ou plus simplement peut-être par une exploration incomplète. On détecte au contraire en Nubie égyptienne, sauf particularités locales, une assez nette identité avec les civilisations du Prédynastique égyptien, et même, semble-t-il, avec le Badarien.

— *Le Négadien I*<sup>15</sup> paraît, entre autres, à Enéiba, à Séboua, Khor Abou Daoud (Nubie), seul site actuel d'habitat pourvu de magasins à provisions.

— *Le Négadien II*<sup>16</sup> existe près d'Abou Simbel, Khor Daoud, Séboua, Bahan, Ohemhit. A partir de la I<sup>re</sup> dynastie, les contacts entre la Nubie et l'Égypte se ralentissent. Les industries nubiennes évoluent sur place, en gardant leurs caractères préhistoriques jusqu'au Nouvel Empire, en portant les noms successifs de Groupe A<sup>17</sup> Groupe B et Groupe C nubiens.

En Égypte, des conditions géographiques et physiques différentes font évoluer deux groupes culturels distincts qui se sont développés parallèlement en territoire égyptien, au Sud et au Nord. Ils conservent cette indépendance de cultures jusqu'à l'unification des deux Pays, sous la I<sup>re</sup> dynastie. L'usage du cuivre joue un rôle secondaire car il s'amorce dans le Sud bien avant le Nord, par suite du voisinage des petits gisements de ce minerai qui suffisaient pour des usages restreints.

## Le groupe culturel du Sud (Haute-Égypte)

Le groupe du Sud se manifeste dès les débuts comme une civilisation avancée. Elle a été définie par l'étude de vastes et nombreuses nécropoles et par des restes peu importants d'agglomérations.

14. Comparer avec l'Abkien du chapitre 28, p. 760.

15. Prédynastique ancien du chapitre 28, p. 753.

16. Prédynastique moyen du chapitre 28, p. 754.

17. Voir chapitre 28, pp. 762-763.

— *Le Tasién*, encore sommairement analysé et même contesté par certains préhistoriens, existe en Moyenne-Egypte, à Taza, Badari, Mostagedda et Matmar. Étudié dans des sépultures et de maigres vestiges de villages, il se signale par des signes originaux inconnus ailleurs. La poterie, le plus souvent des bols foncés, plus rarement rouges et à bords noirs, parfois à surface ridée, se manifeste par l'angle prononcé entre la partie supérieure droite ou oblique, et la base rétrécie. Les vases caliciformes à décors incisés et pointillés illustrent un autre type original, de caractère africain. L'équipement lithique possède notamment des haches polies de grandes proportions, en calcaire silicifié, des grattoirs, couteaux, perçoirs, etc. Les palettes à fard, surtout en albâtre, de forme rectangulaire, les anneaux, les bracelets en ivoire et des coquilles marines perforées complètent la série des objets de parure. Citons aussi des cuillères et des hameçons d'os. Les usages funéraires révèlent des tombes ovales ou rectangulaires pourvues à l'occasion d'une niche latérale abritant un corps posé sur le côté, membres repliés, tête au sud et visage tourné vers l'ouest. On les pourvoyait d'objets de parure, de vases, d'outils.

— *Le Badarien*<sup>18</sup>, brillante civilisation, surtout en Moyenne-Egypte, se retrouve à Badari, Mostagedda, Matmar et Hémamiéh. Une très belle poterie en souligne la physionomie originale par des vases variés, rouges, bruns, gris, ou rouges à bords noirs, souvent recouverts de rides finement incisées surtout obliquement. Ce sont en particulier des jattes étroites, ou carénées, ou évasées.

On note des bols, des gobelets de basalte et des pots d'ivoire. Des motifs végétaux incisés, occasionnellement, ornent l'intérieur. L'outillage de pierre possède des armatures bifaciales à tranchant denticulé convexe, des têtes de flèches à base évidée ou en feuille de laurier et d'autres outils de technique lamellaire. De haute valeur artistique sont les cuillerons, les peignes, les anneaux de bras, les hameçons et figurines en os et en ivoire. Les figurines féminines et celles d'hippopotames ont une fonction rituelle. La parure compte des perles de quartz dans du cuivre fondu, des coquillages et des palettes à fards en schiste, rectangulaires à extrémité souvent concave. Le blé, l'orge, le lin sont cultivés; le bœuf et le mouton sont domestiqués, la gazelle, l'autruche et la tortue, chassées et consommées. Les demeures, simples huttes légères, ont disparu.

Les morts, en position contractée, en général reposaient sur le côté, tête au sud et face vers l'ouest, dans des fosses ovales ou circulaires, plus rarement rectangulaires et possédaient pour l'au-delà les divers éléments déjà cités. Des ramifications disparates de cette culture se détectent probablement au désert oriental (O. Hammamat), à Armant (Haute-Egypte), dans la région d'Adaïmeh (Haute-Egypte), et peut-être même en Nubie.

— *Le Négadien I*<sup>19</sup>, repéré à Hémamiéh et à Mostagedda en position stratigraphique, est sous-jacent au Badarien, depuis la Moyenne-Egypte, en Nubie et même au désert oriental (O. Hamamat). La poterie à surface lisse ou polie, de couleur rouge, brune ou noire, se distingue de celle du Badarien. Typique du Négadien I est la décoration dont les motifs, non plus

18. Prédynastique primitif, chapitre 28, pp. 752-753.

19. Prédynastique ancien, du chapitre 28, pp. 753-754, parfois appelé *Amratien*.

incisés mais peints en blanc sur vases rouges, dessinent des sujets linéaires, avec des végétaux et des compositions de style naturaliste. Les vases de pierre tubulaires, souvent de basalte à anses percées, se terminent fréquemment par un pied conique. L'outillage en pierre à taille bifaciale possède des flèches à base concave, des couteaux en forme de losange et de virgule, d'autres à bout fourchu en forme de U, des haches polies et de l'outillage lamellaire, des massues discoïdes ou coniques. Les palettes à fard, surtout en schiste, d'abord en formes de losange, deviennent ensuite thériomorphes. Les objets d'os et d'ivoire, d'une inspiration nouvelle, s'ornent, de même que les peignes et les épingles, de figurations animales ou humaines. D'usages magiques, ils constituent parfois aussi des harpons. Les maisons sont des abris légers en palissades, reconnus à Mahasna.

On note la progression de l'usage du cuivre. Les provisions étaient gardées dans des dépôts creusés dans la terre, mais aussi dans des vases, à Mostagedda et à Deir el-Medineh. Les usages funéraires révèlent des tombes rectangulaires contenant des morts accroupis sur le côté, orientés tête au sud et face vers l'ouest, et on note des cas d'inhumations multiples ou des corps démembrés (vers -4000 à -3500).

— *Le Négadien II*<sup>20</sup>, stratigraphiquement, surmonte le Négadien I, à Hémamiéh, Mostagedda et à Armant. Il est repérable depuis l'entrée du Fayoum à Gerzeh, jusqu'en Nubie égyptienne méridionale. La poterie traditionnelle du Négadien I se développe en rétrécissant les orifices et avec des rebords prononcés. La poterie à décor blanc est remplacée par une autre, rose à décor brun, à sujets codifiés et emblématiques: spirales, barques, végétaux, personnages à bras levés... Typiques sont aussi les vases pansus à anses ondulées qui deviendront tubulaires ensuite, et perdront leurs anses à la Protohistoire. Les vases en pierres diverses, souvent très évolués, reproduisent en général les formes de la poterie rose. Les outils de pierre, souvent très évolués, comportent des couteaux bifides à extrémité en forme de V, et d'autres à tranchants opposés concave-convexe, à retouches très régulières sur l'une des faces préalablement polie. Les manches se recouvrent à l'occasion d'une feuille d'or ou d'ivoire. Les têtes de massues sont piriformes. L'industrie du cuivre plus développée produit des pointes, des épingles, des haches. Les palettes, progressivement schématisées, deviennent finalement rondes ou rectangulaires. Des figurines d'os et d'ivoire se schématisent, elles aussi, à outrance. Les pratiques funéraires se perfectionnent. Les parois des fosses ovales ou rectangulaires se revêtent de bois, de limon ou de briques. A Adéimah, les fouilles récentes effectuées par nous (mission de l'IFAO, 1974), ont livré des fosses d'un nouveau type, en forme de baignoire, datant de la fin de cette civilisation. La disposition des offrandes suit à présent des règles constantes; on les dépose parfois dans des annexes latérales. On signale de même parfois des corps démembrés, mais les tombes multiples disparaissent. En outre l'orientation des morts n'est plus constante. L'habitat consiste en des huttes rondes ou

20. Prédynastique moyen ou Gerzéen du chapitre 28, p. 754.

semi-rondes en argile, en abris légers et en structures en terre, de formes rectangulaires (El Amrah) (vers -3500 à -3100).

### Le groupe culturel du Nord (Basse-Egypte)

Le groupe culturel du Nord se différencie sensiblement de celui du Sud surtout par l'extension des agglomérations, la poterie monochrome et l'usage momentané d'inhumations dans l'habitat même.

— *Le Fayoumien B*<sup>21</sup>, encore mal connu, étudié au nord du lac de cette région du Fayoum, appartiendrait à un Paléolithique final, ou bien à un Néolithique précéramique. Il comprend des lamelles simples et microlithiques à dos retaillé, des harpons d'os, des molettes. Les recherches les plus récentes dégagent, entre le Fayoumien B, le plus ancien, et le Fayoumien A, plus proche de nous, un stade intermédiaire que nous proposons de nommer Fayoumien C et qui comporterait des gouges, des pointes de flèches bifaces pédonculées, comparables à celles du désert occidental (Siwa en Libye); par là serait établie une relation avec le Sahara, datable de -6500 à -5190 environ.

— *Le Fayoumien A*<sup>22</sup>, beaucoup mieux étudié dans ses lieux d'habitat, possède une céramique d'allure grossière, monochrome, lissée ou polie, rouge, brune ou noire comportant des bols, des gobelets, des coupes, des baquets rectangulaires, des vases à pied ou garnis de mamelons sur les bords, comme au Badarien. L'industrie de la pierre d'une technique avancée et bifaciale enregistre des flèches à base concave ou triangulaire, des pointes, des armatures de faucilles montées sur manche de bois droit, des haches polies et une tête de massue discoïdale. En os, on trouve des épingles, poinçons, pointes à base pédonculée. Les palettes à fards grossières sont en calcaire et plus rarement en diorite. Les coquillages marins, les fragments d'œufs ou de microcline (amazonite) servaient de grains d'enfilage. Dans les lieux d'habitat aucune trace n'a survécu des abris, sans doute très légers, mais de nombreux foyers creusés dans le sol sont semblables à ceux de Shaheinab au Soudan.

Des silos constitués de corbeilles enfoncées dans la terre, groupés au voisinage de l'habitat, conservaient le blé, l'orge, le lin et d'autres produits. Le porc, la chèvre, le bœuf, l'hippopotame, la tortue servaient d'aliments à ces peuples. Aucune trace, jusqu'à présent, de cimetières, sans doute éloignés. Cette culture (vers -4441 à -3860) pourrait être contemporaine du Badarien.

— *Le Mérimdien*<sup>23</sup> occupe une grande agglomération de plus de deux hectares, à l'ouest du Delta. Les fouilles, encore inachevées et publiées seulement dans de brefs rapports préliminaires, attestent trois couches successives de débris archéologiques montrant l'évolution d'une même culture au cours des âges, originale, mais typique de celle du Nord. La poterie monochrome, lissée, polie ou rugueuse, compte des types variés, notamment des bols, gobelets, plats, cruches, mais pas d'exemples d'orifi-

21. Voir *Néolithique - Fayoum B*, du chapitre 28, p. 749.

22. *Pré-dynastique primitif* du chapitre 28, p. 752-753.

23. Voir chapitre 28, p. 753.



ces rétrécis à rebord. Les formes particulières sont des louches comme au Badarien, des bols à mamelons comme au Badarien et au Fayoumien et des vases à pied comme au Fayoumien. Ces vases se décorent parfois de pointillés en creux sur le rebord, de lignes incisées verticales, de motifs en relief, ou encore d'un dessin en feuille de palmier. Rares sont les vases de basalte ou en pierre verte dure terminés par un pied, du type Négadien I. L'outillage de la pierre bifaciale évoque les mêmes types qu'au Fayoum. On note une tête de massue piriforme ou globulaire. Poinçons, aiguilles, alènes, harpons, spatules, hameçons sont taillés dans l'os ou l'ivoire. Les objets de parure consistent en épingles à cheveux, bracelets, bagues, coquillages percés et perles en matières diverses. Signalons deux palettes à fard, l'une scutiforme en schiste, l'autre en granit, matériaux importés du Sud. Les habitations, au début, sont des huttes espacées, légères et ovales, soutenues par des piquets. Succèdent ensuite d'autres plus résistantes et moins espacées. Finalement, des maisons ovales avec murs en mottes d'argile agglomérée accusant même des alignements de rues. Des silos du type Fayoum s'ajoutent aux huttes, remplacés plus tard par des jarres enfoncées dans le sol. Les morts, sans doute pas tous, étaient inhumés dans des fosses ovales, sans mobilier, parmi les habitations et tournés, semble-t-il, vers leurs maisons. Le chien, la chèvre, le mouton, le porc, étaient domestiqués. On chassait notamment l'hippopotame, le crocodile, la tortue, tout en pratiquant la pêche. Développée entre -4180 et -3580, cette culture pourrait être contemporaine du Fayoumien et se prolonger au début du Négadien I. — *L'Omarien A*<sup>24</sup>, autre culture du groupe du Nord, a été mise au jour près d'Héluouan, parmi les restes d'une grande agglomération ayant plus d'un kilomètre de long, à l'entrée du Ouadi Hof. Une dépendance de ce village préhistorique se dresse sur un plateau, au-dessus d'une falaise abrupte, exemple unique en Egypte. Les fouilles, effectuées par nous et encore inachevées, ont fourni les éléments d'une nouvelle civilisation différente de celle du Sud, comme à Mérimdé et au Fayoum. La céramique d'une belle qualité, d'un style plus évolué que celles de ces deux sites, bien que monochrome, possède des types très différents. Parmi les 17 formes de vases, lissés ou polis, rouges, bruns ou noirs, on dénombre des vases à orifices étranglés, d'autres ovoïdes, des gobelets, d'autres cylindriques, des terrines évasées ou concaves, d'autres coniques, des jarres. Seuls les vases à mamelons se rapprochent de ceux de Mérimdé et du Fayoum. De rares vases en calcite ou en basalte étaient utilisés. L'industrie du silex bifacial en général ne diffère pas de celles des sites précédents. Mais l'industrie lamellaire offre des caractères particuliers, nouveaux en Egypte. Ce sont des couteaux à dos arqué, rabattu vers la pointe, pourvus à la base d'un petit manche formé d'une double encoche, peut-être survivance de « Natoufiens » ayant séjourné à l'époque précédente dans la même région; on peut citer aussi des poids de filets d'un type rencontré au Khartoumien, au Fayoumien et au Saharien nigérien, où existe aussi une industrie à éclats abondants. L'industrie de l'os de bonne qualité représente

24. Voir chapitre 28, p. 754.

les types classiques. L'hameçon cependant est en corne. Les objets de parure plus nombreux comportent des coquillages gastéropodes de la mer Rouge, des perles taillées dans les œufs d'autruche, l'os, la pierre, les vertèbres de poissons. Les nummulites fossiles, percés, servaient de pendeloques. La galène et la résine étaient importées. Quant aux palettes à broyer l'ocre, elles sont grossières et façonnées dans le calcaire et le quartzite. La faune comporte des bovidés, des chèvres, des antilopes, le porc, l'hippopotame, un canidé, l'autruche, l'escargot, la tortue et de nombreux poissons. On y cultivait le blé, l'orge, le lin. La végétation comprenait notamment le sycomore, le dattier, le tamaris, l'alfa. Les habitations représentaient deux types: les unes, dont les toits étaient soutenus par des piquets, étaient de forme ovoïde; les autres, partiellement creusées dans le sol, de plan rond, se distinguaient des silos à grains disposés un peu partout par une dimension plus grande. Les morts inhumés dans le village même, de manière plus concentrée qu'à Mérimdé, sont disposés en général selon une orientation constante, tous dans un vase en terre, tête au sud, visage vers l'ouest. L'un de ces morts, probablement un chef, tenait un sceptre en bois (le sceptre « Amés ») d'une forme connue dans le nord du pays à l'époque pharaonique (vers -3300?).

— *L'Omarien B*<sup>25</sup> s'annonce et se développe au début du Négadien I. Il fut identifié par nous à l'est du site précédent et s'en sépare par des différences dans les pratiques funéraires et l'industrie. Ainsi, le cimetière nettement distinct de l'agglomération comprenait des sépultures recouvertes d'un tertre de pierres. Aucune règle constante ne préside à l'orientation des corps. Quant à l'agglomération, beaucoup moins étendue que celle de l'Omarien A, nous n'y avons point encore achevé les recherches. Si la céramique possède des points communs, l'outillage lithique est nettement dissemblable. De technique laminaire, il se compose de petits couteaux, de grattoirs de dimensions réduites, plats et arrondis, et de petites tranches. En attendant la reprise de nos travaux, il est difficile de pouvoir dater le site, par rapport à celui de l'Omarien A.

— *Le Méadien*<sup>26</sup> a été révélé, par des fouilles encore incomplètes, dans une grande agglomération proche de deux nécropoles à Méadi, près du Caire, et par celles effectuées par nous dans une troisième nécropole découverte à Héliopolis (banlieue du Caire). Très originale dans sa culture, elle ne succède pas directement chronologiquement à celle de l'Omarien et représente un deuxième ensemble culturel du groupe du Nord. Sa céramique monochrome, moins fine que celle d'El-Omari, surtout lissée et de couleur noire ou brune, est rarement rouge ou couverte d'un engobe blanc. Les modèles les plus fréquents sont des vases ovoïdes et allongés à rebord prononcé. On note aussi des petits vases globulaires au col souvent orné de pointillés gravés. Plus typiques sont les vases à base formée d'un bourrelet circulaire (« base-ring ») qui rappellent les vases de basalte de ce type d'ailleurs présents eux

25. Peut-être à ranger dans le *Prédynastique récent* (appelé aussi *Gerzéen récent*), du chapitre 28, pp. 755-756. mais la datation paraît encore incertaine.

26. Appartient peut-être, au moins en partie, au *Prédynastique* ou *Gerzéen récent* (cf. chap. 28, p. 754), mais il pourrait aussi être contemporain du *Prédynastique moyen* ou *Gerzéen* (cf. chap. 28, pp. 755-756).

aussi. Très rares et probablement importés du Sud paraissent être les vases à décors bruns du Négadien II. On y relève également des vases pansus à anses ondulées existant au Négadien II et en Palestine. Ces vases marquent la poursuite des contacts culturels et chroniques entre le Nil et la Palestine. De même les vases de basalte tubulaire sont comparables à ceux de Haute-Egypte de l'époque Négadienne I. Une nombreuse et belle industrie lithique laminaire se manifeste à profusion, retaillée en outils typiques de cette culture méadienne. Plus rares et également peut-être importés du Négadien I sont les couteaux fourchus en forme de U. On note la pauvreté des objets de parure. Cependant les quelques palettes de schiste en losange viennent aussi du Négadien I. Les autres sont en quartzite ou des simples rognons de silex plats.

Fait majeur, la culture méadienne nous fournit, pour la première fois dans les cultures prédynastiques du nord du pays, l'utilisation du cuivre et cela sur une assez grande échelle. Le Fayoumien, le Mérimdien et l'Omarien n'en avaient aucune connaissance, alors qu'en Haute-Egypte des époques bien plus réculées en faisaient usage. Dès le Badarien et surtout à partir du Négadien, les habitants de la vallée exploitaient les petits gisements voisins dans le sud du désert oriental. En effet, on a retrouvé des ciseaux, des épingles, des perçoirs, des hameçons et des haches de cuivre. En même temps, il semble y avoir eu une sorte d'afflux de minerai. Ce métal, à Méadi, commençait à acquérir une importance notable. Nous attribuons cet état de choses au contact à ce moment-là des Méadiens avec les gisements miniers du Sinai. Ces contacts se confirment d'ailleurs par plusieurs points communs avec l'Est. A part la poterie présente également en Palestine, déjà citée, on peut faire état de certains outils en silex ou de manganèse. La faune consiste en bovidés, chèvres, brebis, porcs, hippopotames, tortues, poissons. Les ressources végétales sont le blé, l'orge, le ricin et l'alfa.

Dans l'agglomération, on a trouvé un grand nombre de piquets enfoncés dans le sol, qui ont permis de prouver l'existence de huttes ovales, et des traces d'abris sommaires. On a également découvert des huttes plus évoluées, rectangulaires, bâties avec des briques comme à Mahasna, et d'autres souterraines auxquelles on accédait par des marches. Des jarres, enfoncées dans la terre, servaient de silos à grains, et les excavations circulaires étaient des magasins à provisions qui recélaient souvent des vases comme au Négadien. Des cimetières séparés du village contenaient des tombes rondes ou ovales, jamais rectangulaires, préservant des corps repliés sur le côté, orientés le plus souvent la tête vers le sud et la face vers l'est, fréquemment pourvues de vases. On enterrait également dans ce cimetière des gazelles, sans doute animaux sacrés, souvent accompagnées de nombreux vases. Dans la nécropole d'Héliopolis, à la limite du cimetière, nous avons mis au jour une rangée de chiens orientés dans tous les sens et dépourvus d'objets funéraires, probablement destinés au rôle de gardiens, comme de leur vivant.

Cette culture n'a pas succédé immédiatement à l'Omarien; elle est apparue à la fin du Négadien I et a poursuivi son développement jusque vers la fin du Négadien II de Haute-Egypte.

## La pierre encore utilisée à l'époque pharaonique

Après avoir décrit les courants qui se partagèrent l'Égypte à l'époque prédynastique, il convient à présent de résumer leurs caractéristiques, en essayant d'expliquer les causes de leurs divergences, puis finalement leur rencontre à l'époque pharaonique.

Lorsque, au cours de la longue histoire des pharaons, des allusions sont faites aux deux Égyptes du Nord et du Sud, unifiées par le légendaire Ménès, fondateur de la première dynastie, ces allusions reposent sur des faits constatés, remontant à un très lointain passé préhistorique.

Les fouilles récemment menées, on vient de le voir, affirment la véracité de cette tradition et le fait que ce dualisme régional, entre le nord et le sud du pays, prévalait déjà au stade dit « néolithique ». Ces distinctions n'étaient pas seulement géographiques, elles touchaient divers domaines de l'existence de l'homme, au point de motiver deux grands groupes culturels spécifiques, puisant leurs sources à des conditions topographiques et écologiques dissemblables. Le groupe du Sud surgit le long de l'étroit couloir nilotique, encaissé entre deux falaises arides. Celui du Nord s'ébaucha sur le vaste éventail du fertile delta aux horizons sans fin.

Le groupe du Nord révéla plusieurs cultures, semblables dans les grandes lignes, mais diversifiées dans les détails et qui sont plus ou moins successives chronologiquement. Celui du Sud accuse, dans un fonds commun, des divergences beaucoup plus prononcées que dans les cultures du Nord. Ces distinctions s'opposent dans les caractères de ces deux ensembles qui, plus tard, constitueront la Grande Égypte.

Ainsi, dès les débuts, un développement urbain notoire se remarque dans le pays du Nord. Au Fayoum, ce sont de petits hameaux assez voisins les uns des autres. A Mérimdé, une véritable bourgade de près de deux hectares, comprenant des alignements de maisons. El-Omari s'étend sur plus d'un kilomètre, et Méadi sur un kilomètre et demi. Au Sud, en revanche, étant donné l'exiguïté apparente des sites, très peu de vestiges urbains ont survécu jusqu'ici.

Quant à d'autres manifestations touchant la vie de l'homme et de ses réalisations en Égypte, à cette époque, la poterie du Nord, qu'elle soit brune, noire ou rouge et malgré l'évolution des formes, préserve une monochromie immuable et caractérisée par l'absence pratiquement totale de décor. En revanche, au Sud, la multiplicité des formes et la décoration, très poussée, demeurent des signes distinctifs, avec la présence des fameux vases à bords noirs.

Si la céramique, au Nord, semble accuser une certaine infériorité, il n'en va pas de même pour l'industrie du silex qui révèle un perfectionnement extraordinaire dans son façonnage. Néanmoins, le fini de la taille pour certaines pièces du Sud atteint un niveau élevé.

Dans le domaine de l'art pur, le Nord montre une indigence absolue, contrastant avec le grand essor obtenu au Sud. Il s'est au Sud manifesté dès le Badarien par d'admirables figurines en os, ivoire ou terre cuite, par des objets usuels, tels que peignes, cuillrons, pendeloques ainsi que les si belles palettes à broyer le fard et les amulettes taillées dans le schiste vert.

On réalise ainsi les grandes divergences, dans des domaines variés, entre les deux parties de l'Égypte. On constate que si le Nord présente un développement supérieur, au point de vue urbain ou économique, le Sud a acquis un stade artistique très avancé, annonçant celui des pharaons. Et l'unification de ces deux cultures complémentaires, sans doute, sera responsable de la grandeur de l'Égypte des pharaons.

Mais l'avènement de l'époque historique, avec l'introduction de l'écriture, l'unification de l'Égypte sous un seul roi et le développement de l'usage du métal, n'a pas pour autant modifié certains aspects du mode de vie des habitants de la vallée. Cela concerne notamment la persistance de l'usage du silex, extrêmement efficace et abondant dans le pays, qui se poursuit tout au long de l'époque pharaonique.

Fait à souligner, la plus grande maîtrise dans la taille du silex atteint même son apogée sous les premières dynasties. Ainsi en témoignent les superbes couteaux, dits de « sacrifice », des tombeaux royaux d'Abydos en Haute-Égypte, de Saqqarah ou d'Hérouan près du Caire, qui étonnent par la perfection du façonnage et leur dimension extraordinaire. Les restes d'habitats de cette époque livrèrent également tout un outillage domestique en silex avec de très rares objets de cuivre à Hiérakonpolis et el-Kab, en Haute-Égypte, et au Ouadi Hammamat dans le désert oriental.

Dans des vestiges du Moyen Empire, de l'antique Thèbes à Karnak, récemment mis au jour, nous avons découvert un très abondant outillage en silex. Il ne se différencie en rien par la technique de fabrication, la diversité des outils, de celui en usage durant le Paléolithique supérieur et l'Épipaléolithique. On y note même de nombreux burins et des microlithes.

D'autre part les explorations systématiques entreprises par nous depuis 1971, sur la montagne thébaine à Louxor, révélèrent que parmi les 200 ateliers de taille du silex, plus de la moitié ne dataient pas de la Préhistoire mais du Nouvel Empire. Ils ravitaillaient abondamment la capitale en un outillage façonné selon une technique plus fruste que celle du Moyen Empire, et qui était constitué presque exclusivement de lames de couteaux et d'armatures de faucilles. Celles-ci persistaient encore durant la Basse Époque.

Le silex à l'époque des pharaons ne fut pas réservé seulement aux outils d'usage domestique. Des croissants en silex servirent à forer des bracelets de schiste au Ouadi Hammamat, objets de parure, utilisés depuis la Protohistoire jusqu'à la fin de l'époque archaïque. A la fin de la troisième dynastie, on les a employés pour découper à un moment donné les blocs de pierre de la pyramide à degrés du pharaon Djéser à Saqqarah. Les vases de pierre tendre ont été creusés à l'aide de ces mêmes instruments jusqu'à l'Ancien Empire, dans des ateliers du Fayoum, au voisinage des gisements de calcite.

Depuis les premières dynasties jusqu'à la fin du Nouvel Empire, les flèches des guerriers égyptiens étaient armées de pointes tranchantes de silex. Notons que celles du pharaon Tout-Ankh-Amon (XVIII<sup>e</sup> dynastie) étaient en pâte de verre, matière de luxe aussi efficace que le silex.

L'Égypte pharaonique a aussi utilisé des roches moins fragiles que le silex pour la fabrication d'outils d'usage précis. Les pics et les maillets pour les travaux des mines ou des carrières, pourvus d'une gorge pour l'emmanchement, étaient en pierres dures, durant l'Ancien Empire. Elles seront plus frustes et en calcaire silicifié au Moyen et au Nouvel Empire. Les hypogées funéraires de l'Ancien Empire à Gizeh (près du Caire), ceux du Moyen Empire en Moyenne-Égypte, et ceux du Nouvel Empire dans la montagne thébaine, ont été creusés et aménagés avec ces rudes instruments de pierre.

En ce qui concerne la Nubie égyptienne et une partie de la Nubie soudanaise, à présent immergées, les recherches archéologiques ont été insuffisamment menées lors des opérations de sauvetage. Cela nous prive désormais de nombreux et précieux renseignements sur le passé de ces régions, entre autres sur les persistances de l'utilisation de la pierre aux époques historiques.

Cependant le matériel archéologique rapporté d'un village du Groupe C nubien (Moyen Empire) (à es-Seboua) nous a permis d'identifier un ensemble de lames, de lamelles et d'armatures de faucilles en silex. Ces dernières, importées sans doute d'Égypte, sont similaires en tous points à celles datant de la même époque et récemment découvertes à Karnak, comme mentionné plus haut.

D'autre part, à Amada, autre village du Groupe C, encore en Nubie égyptienne, fouillé autrefois par nos soins, on trouve des preuves supplémentaires concernant les survivances de l'Âge de la pierre durant l'Âge du métal. Comme à es-Seboua, des lames et lamelles, des armatures de faucilles en silex provenaient d'Égypte. Mais de plus, sur le site d'Amada, nous avons découvert, jointes à cette industrie lithique importée, de minuscules pointes de flèches transversales en agate et en cornaline, ainsi que des haches polies en pierres dures de provenance locale.

Quant à la Nubie soudanaise, les fouilles entreprises dans la forteresse égyptienne de Mirgissa ont livré comme il se devait des armes. Parmi ces dernières datant de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, les flèches étaient du type classique, c'est-à-dire à pointe tranchante en pierre du type décrit plus haut. Mais, fait nouveau, les têtes de lances n'étaient pas en métal comme en Égypte pharaonique à cette époque, mais en silex, façonnées selon une taille bifaciale parfaite, similaire à celle en usage à la période néolithique. La résurgence de ce procédé avait pour but de reproduire le plus parfaitement possible les têtes de lance de métal. La difficulté d'obtenir le métal motiva sans doute ce retour à une technique de fabrication oubliée depuis des millénaires.

## Conclusion

Après avoir brossé ce panorama sommaire de l'histoire des premiers hommes qui habitèrent la vallée du Nil, il convient à présent d'en dresser le

bilan. Réunir les faits réellement acquis et souligner les importantes et nombreuses lacunes.

Pour les périodes les plus reculées, des découvertes très récentes permettent d'affirmer la présence de l'homme le plus primitif connu, l'Oldowayan, non seulement dans l'Afrique du Sud et de l'Est, mais également dans la partie nord de la vallée du Nil. Nous le connaissons par un abondant outillage de pierre. Mais il conviendrait de poursuivre les recherches pour compléter la documentation ostéologique, représentée jusqu'ici par une unique dent humaine. Des explorations similaires concernant cette époque devraient être entreprises dans la partie soudanaise, qui est un point de jonction avec l'Ethiopie, où ont été faites des trouvailles remarquables pour cette période.

L'outillage lithique de l'Old Stone Age a été bien analysé dans sa typologie, presque uniquement dans la région de Ouadi Halfa. Celle de Thèbes a fourni des données sur une des phases les plus anciennes. Mais nombreuses sont les questions à élucider encore, entre autres en ce qui concerne les « races » humaines durant cette période.

Quant au Middle Stone Age, les témoins lithiques figurent en nombre tout au long de la vallée du Nil. Des progrès ont été réalisés toujours dans la région de Ouadi Halfa, qui permettent de mieux comprendre la morphologie de l'outillage dans ce secteur seulement. Les fructueuses récoltes faites sur la montagne thébaine sont encore sous étude et permettront des comparaisons profitables avec celles du Sud. Les fragments d'un occipital demeurent les seuls restes humains mis au jour jusqu'à présent. Au désert libyque au nord-ouest de Ouadi Halfa, un outillage lithique a été retrouvé, pour la première fois associé à une faune. Pour cette période, il reste encore de vastes régions soudanaises à étudier.

L'Atérien, presque contemporain, a été dernièrement signalé aussi, dans le désert au nord-ouest d'Abou Simbel. Associée à une faune, cette industrie originaire du Nord-Ouest africain s'est prolongée très tardivement dans ces régions. Il serait intéressant de juger dans quelle mesure elle serait semblable en âge à d'autres découvertes en Egypte; et si elle a pu influencer des industries typiquement égyptiennes.

Quant au Late Stone Age et à l'Epipaléolithique, les trouvailles effectuées seulement dans des secteurs bien délimités, ont fourni de nombreux faits jusqu'ici inconnus. Mais à défaut de stratigraphie, peut-être a-t-on trop abusé de dénominations nouvelles, appuyées par des examens statistiques et des analyses physico-chimiques sommaires.

Des progrès indéniables ont été réalisés au sujet du Néolithique (dénomination qui n'a pas de signification précise en Egypte) et du Prédynastique, au long de la vallée du Nil.

Ainsi, en Egypte, les sites du groupe culturel du Sud ont fourni une copieuse documentation puisée surtout dans des nécropoles. Des recherches devraient être menées sur une plus grande échelle dans les agglomérations, lesquelles fourniront un dossier plus complet, sur l'habitat, la poterie d'usage usuel et l'outillage lithique.

A cause des grandes surfaces qu'ils occupent, les sites du Nord de l'Égypte n'ont pas été exhaustivement fouillés et ils ne nous sont donc connus que par des rapports partiels. Malgré cela, ils ont fourni des données bien plus complètes que les sites contemporains du Sud, dotés de cultures différentes ; et cela grâce à des recherches réalisées aussi bien dans les habitats que dans les nécropoles. Il conviendrait donc que les investigations, interrompues depuis quelques années dans cette région Nord de l'Égypte pour des raisons diverses, puissent reprendre en vue de compléter notre documentation.

En ce qui concerne la Nubie soudanaise, plusieurs civilisations spécifiques appartenant à ces époques ont été étudiées avec soin. Parmi elles le Khartoumien et le Shaheinabien jusqu'ici paraissent être les plus représentatives. Mais un vaste champ d'action est encore à envisager, puisque des dizaines d'installations repérées semblent remonter à ces cultures ou à des phases différentes et attendent les travaux des fouilleurs.

Le but de cette enquête est de contribuer à ajuster les chaînons de l'histoire africaine, avant la période pharaonique.



# L'art préhistorique africain

*Y. Ki-Zerbo*

Dès que l'homme apparaît, il y a des outils, mais aussi une production artistique. *Homo faber, homo artifex*. Cela est vrai de la préhistoire africaine.

Depuis des millénaires, les reliques préhistoriques de ce continent sont soumises à des dégradations du fait des hommes et des éléments. Les hommes, dès la Préhistoire, ont parfois perpétré des destructions dans un but d'iconoclastie magique. Les coloniaux civils ou militaires, les touristes, les pétroliers, les autochtones se livrent toujours à ces déprédations et « pillages éhontés » dont parle L. Balout dans la préface de la brochure de présentation de l'exposition : « Le Sahara avant le désert »<sup>1</sup>.

En général, l'art préhistorique africain orne l'Afrique des hauts plateaux et des massifs, alors que l'Afrique des hautes chaînes, des cuvettes et des bassins fluviaux et forestiers de la zone équatoriale est incomparablement moins riche dans ce domaine.

Dans les secteurs privilégiés, les sites sont localisés essentiellement au niveau des falaises formant les rebords des hautes terres, surtout quand ils surplombent les talwegs de fleuves actuels ou fossiles. L'Afrique saharienne et australe constituent les deux foyers majeurs. Entre l'Atlas et la

1. H. LHOÏTE parle de militaires français qui en 1954 en Algérie avaient recouvert d'une couche de peinture à l'huile le magnifique panneau d'éléphants de Hadjra Mahisserat pour mieux le photographier. D'autres avaient criblé de balles de mitrailleuse la paroi proche de la grande gravure du scorpion, à Garef et-Taleb. A Beni Ounif, les crêtes parées de gravures avaient été démantelées pour construire des maisons, etc. Cf. H. LHOÏTE, 1976. Mais certains spécialistes eux-mêmes ne sont pas au-dessus de tout reproche. De nombreuses pièces ont été débitées et évacuées à Vienne par Emil Holub, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

forêt tropicale d'une part, la mer Rouge et l'Atlantique d'autre part, des centaines de sites ont été repérés, renfermant des dizaines, peut-être des centaines de milliers de gravures et peintures. Certains de ces gîtes sont aujourd'hui mondialement connus grâce aux travaux des préhistoriens français, italiens, anglo-saxons et, de plus en plus, africains : en Algérie, avec le Sud oranais, le Tassili-n'Ajjer (Jabbaren, Sefar, Tissoukai, Djanet, etc.) au Sud marocain, au Fezzan (Libye), dans l'Air et le Ténéré (Niger), au Tibesti (Tchad), en Nubie, dans le massif abyssin, dans le Dhar Tichitt (Mauritanie), à Mosamedes (Angola). Le second épïcêtre important est situé dans le cône méridional de l'Afrique, entre l'océan Indien et l'Atlantique ; aussi bien au Lesotho, qu'au Botswana, au Malawi, au Ngwane, en Namibie et en République d'Afrique du Sud, singulièrement dans les régions d'Orange, du Vaal et du Transvaal, etc. Là, les peintures sont sous abris rocheux, et les gravures à ciel ouvert. Les grottes comme celle de Cango (Cap) sont exceptionnelles. Rares sont les pays africains où des vestiges esthétiques, parfois non préhistoriques il est vrai, n'ont pas été découverts. La prospection est loin d'être achevée.

Pourquoi cette floraison dans les déserts et les steppes ? D'abord parce qu'à l'époque ce n'en était point. Ensuite, le fait qu'ils le soient devenus les a transformés en conservatoires naturels grâce à la sécheresse même de l'air ; puisqu'on a découvert, au Sahara par exemple, des objets restés *in situ* depuis des millénaires. Pourquoi au bord des vallées traversant les massifs ? Pour des raisons d'habitat, de défense, et d'approvisionnement en eau et en gibier. Par exemple dans le Tassili gréseux moulé autour du noyau cristallin des monts du Hoggar et surplombant le sud par une falaise de 500 mètres, les alternances de chaleur et de froid sensibles surtout au ras du sol, combinées avec les ruissellements, ont évidé la base des rochers en auvents et abris grandioses qui dominaient les talwegs des fleuves. L'un des exemples les plus saisissants en est l'abri sous roche de Tin Tazarift. Par ailleurs, les grès tabulaires ont été cisailés et taraudés par l'érosion éolienne en galeries naturelles vite exploitées par l'homme. Tel est le cadre de vie retracé avec tant de fidélité et de brio par les chefs-d'œuvre de l'art pariétal africain.

## Chronologie et évolution

### Méthodes... et difficultés de datation

La méthode stratigraphique liée à la roche en place s'avère ici souvent peu utile, car le climat humide durant de longues périodes de la préhistoire a entraîné un lessivage profond des couches qui recouvrent les planchers des abris. Néanmoins, en Afrique du Sud, on trouve parfois des gravures au-dessous des peintures. Les débris des matières organiques (peinture) tombés des parois dans une couche non rapportée peuvent donner des indices. Mais les déblaiements et remblaiements de ces couches, parfois

intentionnels, embrouillent la datation, même relative, qu'on pourrait espérer en tirer.

On recourt alors parfois aux patines des tableaux et de la roche support, en étudiant leurs modifications chromatiques comparées. Cette méthode, judicieuse parce que liée au sujet lui-même, pose que les patines les plus claires et les plus différentes de la roche-mère sont les plus récentes. En effet, la formation de la patine s'opère lentement sur toutes les roches, y compris les grès blancs. C'est un processus analogue à la latéritisation par laquelle les oxydes et carbonates infiltrés sous forme liquide par la pluie ou l'humidité remontent en surface par capillarité et, grâce à l'évaporation, constituent une croûte solide plus ou moins sombre selon l'ancienneté. On aurait donc ainsi, par référence avec la roche en place, une base théorique de chronologie relative. Mais les obstacles foisonnent : tout dépend de la nature de la roche, de son exposition au soleil ou sous abri, au vent ou sous le vent, etc. Une telle chronologie est donc doublement ou triplement relative<sup>2</sup>.

On se réfère parfois aussi aux animaux représentés pour juger de l'ancienneté des tableaux, puisque toutes les espèces n'ont pas vécu aux mêmes grandes périodes. Le bubale par exemple est une espèce fort ancienne disparue, connue seulement par ses ossements fossiles. Mais ces bêtes ne peuvent-elles pas avoir été reproduites comme souvenirs d'une période antérieure ? Les styles ne constituent pas non plus, comme nous le verrons, un repère précis, tant s'en faut. Au départ bien sûr, l'observation semble l'avoir emporté ; d'où une veine semi-naturaliste caractéristique. Par ailleurs les gravures bubaliennes du Sahara sont en général antérieures aux peintures. Les objets sous-jacents portant le même type de décorations que les peintures sont, en principe, contemporains de celles-là. Mais il n'y a ici absolument aucune règle générale. Un autre procédé intervient parfois aussi : c'est la datation relative à partir des surcharges, les traits qui effacent d'autres traits étant plus récents que ces derniers. Mais, d'une part, les surcharges sont loin d'exister partout, et de plus, la détérioration des rochers et l'altération des pigments en rendent l'interprétation souvent hasardeuse et contradictoire<sup>3</sup>.

Reste évidemment la méthode du C 14 qui est idéale ; mais qui est d'application très rare pour les raisons invoquées plus haut. De nombreuses précautions s'imposent aussi : le débris de peinture n'a-t-il pas été en contact avec des matières organiques récentes ? Le fragment de charbon ne provient-il pas d'un incendie provoqué par la foudre ? Néanmoins les dates de ce genre se multiplient peu à peu. A Meniet par exemple (Mouydir) au Sahara central, un charbon recueilli dans une couche profonde a donné la date 5410 + 300 BP.

2. La déformation du profil du trait qui, dans les gravures, sous l'effet de processus physico-chimiques évolue du V au dessin évasé et écrasé, ne donne que des indications très vagues sur l'âge du tableau.

3. J.D. LAJOUX a appliqué les procédés techniques les plus récents de la photographie aux peintures de Inahouanrhat (Tassili). Les personnages rouges qui semblaient surajoutés à une femme masquée vert brun ne le sont pas entièrement ; les ornements blancs de la femme ayant été rajoutés après coup sur les personnages rouges. La pratique de repeindre les rupestres australiens (wondjina), en vue de les revigorer, est courante : les autochtones l'accompagnent de récits mythiques pour implorer la pluie. L. Frobenius l'avait observé aussi de la part de jeunes gens sénégalais.

La politique peut aussi se mêler de la chronologie. C'est ainsi que les observateurs Boers acceptent mal le très grand âge de la civilisation artistique des autochtones africains. Ils ont donc tendance à en raccourcir le développement par télescopage, ou par application mécanique des méthodes d'évaluation utilisées pour les rupestres européens. Dans ces conditions, les représentations du Drakensberg sont situées par eux après le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire longtemps après l'arrivée des Bantu. Or, sans compter que certaines galeries de l'art sud-africain décrivent des bêtes qui datent de beaucoup plus longtemps dans ces régions, est-il vraisemblable que les San aient attendu les conflits avec les Bantu pour créer un art qui postule au contraire pour son invention un minimum de stabilité ? C'est pourquoi il y a lieu d'examiner le problème des périodes.

### Périodes

Si l'on veut classer les trouvailles de l'art préhistorique en séquences temporelles intelligibles, la première approche doit être géologique et écologique, puisqu'aussi bien c'est le milieu, plus contraignant qu'aujourd'hui pour des peuples alors plus démunis techniquement, qui posait et imposait le cadre général d'existence. Le biotope, en particulier, conditionnait la vie des espèces représentées, y compris de l'homme lui-même, de ses techniques et de ses styles. S'il est vrai que, selon l'expression de J. Ruffie, « l'homme à l'origine a été un animal tropical » africain, les conditions boréales tempérées après les grandes glaciations ont permis une colonisation humaine de l'Europe, qui a culminé dans le splendide épanouissement de l'art des galeries souterraines il y a 40 siècles. L'art pariétal africain est bien postérieur. Certains auteurs comme E. Holm pensent que ses origines datent de l'Épipaléolithique ; mais il a marqué essentiellement le Néolithique<sup>4</sup>.

On a pris l'habitude de baptiser les grandes périodes de l'art pariétal par le nom d'un animal qui sert alors de repère typologique : quatre grandes séquences ont été ainsi caractérisées par le bubale, le bœuf, le cheval et le chameau.

4. Le Néolithique saharien, d'après les trouvailles récentes, s'avère d'ailleurs de plus en plus ancien. Un gisement néolithique à poteries du Hoggar a été daté au C 14 de 8450 ans BP. Il est donc pratiquement contemporain du Néolithique du Proche-Orient. Il faut se reporter aussi aux dates avancées par D. OLDEROGGE au chapitre XI pour Ballana et Tochke en Basse-Nubie : 12050 et 12550 BP. A I-n-Itinen, un gisement dans un abri sous roche à peintures bovidiennes a fourni des déchets alimentaires. Le foyer le plus ancien a été daté au C 14 de 4860 ± 250 BP. F. MORI, dans le massif de l'Acacous (Libye), a trouvé entre deux couches dotées de restes de foyers un fragment de paroi tombé avec un élément de peinture datant de la période des bœufs ; les deux couches ayant été datées, il en ressort que le morceau de paroi remonte à 4730 BP (Voir H. LHOÏTE : 1976, pp. 102 et 109). On cite aussi la date de 7450 BP pour la phase bovidienne moyenne de l'Acacous, cf. H.J. HUGOT, 1974, p. 274. De même, J.D. CLARK signale à Solwezi (Zambie) une date de 6310 ± 250 BP.

Par contre, la date fournie dans la thèse de J.T. LOUW pour l'abri de Mattes (province du Cap, 11 250 ± 400 BP) est considérée comme peu sûre. Extraordinaire est le cas de Ti-n-Hanakaten où l'on peut mettre en corrélation des fresques avec toute une série de niveaux néolithiques et protohistoriques comportant des squelettes. Même un niveau atérien y est inclus dans une stratigraphie humaine aisément datable. Cf. « Découverte exceptionnelle au Tassili », *Archeologia*, n° 94, mai 1976, pp. 28 et 59.

Le bubale (*bubalus antiquus*) était une sorte de buffle gigantesque qui date, d'après les paléontologues, du début du Quaternaire. Il est représenté depuis le début de l'art rupestre (environ 9000 BP) jusqu'aux environs de l'an 6000. Les animaux qui marquent aussi cette période, sont l'éléphant et le rhinocéros. Quant au bœuf, il s'agit, soit du *bos ibericus* ou *brachyceros*, à cornes courtes et épaisses, soit du *bos africanus* doté de magnifiques cornes en forme de lyre. Il apparaît vers l'an 6000 BP.

Le cheval (*equus caballus*), tirant parfois un char, arrive vers l'an 3500 BP<sup>5</sup>. Le style du galop volant, sans être réaliste, y est naturaliste sur la piste occidentale du Maroc au Soudan, alors qu'il est très schématisé sur la « route » orientale du Fezzan<sup>6</sup>. Nous sommes ici déjà depuis longtemps dans la période historique où l'hippopotame disparaît des représentations rupestres, ce qui signifie sans doute la fin des eaux pérennes. Le chameau ferme la marche de cette caravane historique. Apporté en Egypte vers -500 par la conquête perse, il est fréquent aux environs du début de l'ère chrétienne<sup>7</sup>. En fait, s'agissant de la préhistoire, ce sont les deux premières périodes surtout et le début de la période caballine qui nous intéressent ici. Ce sont elles qui marquent la vie active de cet espace immense qui n'était pas encore le Sahara pétrifié. Par ailleurs, à l'intérieur de chaque grande période, des spécialistes, dans leur ardeur au découpage chronologique, se disputent sur les sous-périodes. Mais les découvertes se poursuivent; et il faut prendre garde de ne pas coller hâtivement de façon trop rigide des estampilles zoologiques sur des tranches entières d'un passé si peu connu. Il s'agit plutôt, si j'ose dire, de dynasties animales très vagues, dans l'iconographie, avec de multiples chevauchements. Le bélier par exemple, classé comme postérieur au bubale et à l'éléphant, leur semble parfois contemporain. Il se présente sur les mêmes parois avec les mêmes techniques et offrant la même patine. Peut-être était-il pré-domestiqué ou gardé en captivité en vue d'un culte. De même, les grands bœufs gravés de Dider (Tassili), dont l'un qui a plus de 5 mètres arbore de grandes cornes en lyre encadrant un symbole, semblent contemporains du bubale. Le bœuf à pendeloque de l'Oued Djerat est classé par certains spécialistes dans la période bubalienne. Par ailleurs, des animaux nouveaux apparaissent de plus en plus dans le tableau, tels ces chouettes de Tan-Terirt, qui, au nombre d'une quarantaine, recourent les images de bovins.

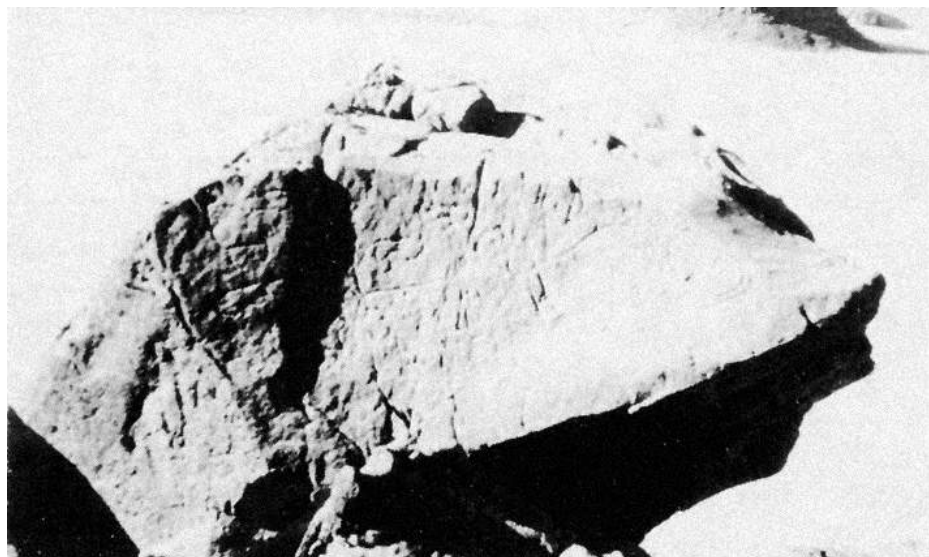
Pour les régions autres que le Sahara, les grandes périodes sont souvent postérieures, et elles se définissent par d'autres critères qui varient d'ailleurs selon les auteurs, d'autant plus que ceux-ci s'appuient parfois pour la périodisation, sur les techniques, les genres et les styles<sup>8</sup>.

5. On lie trop souvent l'arrivée du cheval en Afrique à celle des Hyksos en Egypte. Voir à ce sujet J. KI-ZERBO, 1973, p. 99.

6. Sur les « routes des chars » voir R. MAUNY, 1961.

7. Le chameau semble néanmoins connu depuis la période pharaonique. Cf. E. DEMOUGEOT: 1960, pp. 209-247.

8. En Afrique, méridionale, certains auteurs, en se fondant sur la forme du trait, la technique d'attaque de la roche (incision, martelage plus ou moins accentué, polissage, etc.), la nature des êtres représentés, distinguent deux grandes périodes dont la première comprendrait deux phases et la seconde, quatre.



1



2



3

1. *Rhinocéros rupestre du Blaka, Niger* (photo H.J. Hugot).

2. *Gazelles du Blaka, Niger* (photo H.J. Hugot).

3. *Bovidé de Tin Rharo, Mali* (photo H.J. Hugot).

4. *Eléphant d'In Eker, Sahara algérien* (photo H.P.C. Haam).



4

## Techniques, genres et styles

### Techniques

#### *Les gravures*

En général, elles sont antérieures aux peintures là où ces dernières existent aussi, et leur technique la plus admirable apparaît dans les plus hautes périodes. Elles sont réalisées sur des roches gréseuses moins dures, mais aussi sur des granites et des quartzites, avec une pierre appointée frappée au percuteur néolithique, dont certains exemplaires ont été trouvés dans les parages des tableaux. Avec ce seul équipement minimal, la précision de la technique a été assurée avec éclat. L'éléphant du Bardai est campé par un trait léger et simple; c'est presque une esquisse mais qui indique l'essentiel. L'éléphant d'In Galjeien (Mathendous) en revanche, et celui d'In Habeter II sont profondément burinés d'un trait à la fois lourd et vivant; de même le rhinocéros de Gonoa (Tibesti). Le profil du trait est, soit en V, soit en U surbaissé d'une profondeur d'un centimètre environ. Les encoches ont été obtenues soit à la hachette de pierre, soit avec un bois très dur, en utilisant peut-être du sable humide comme abrasif. Parfois il apparaît que plusieurs techniques ont été combinées; par exemple le martelage fin et l'incision en V; le piquetage préalable a laissé ici ou là des traces d'aspérités au fond de la rainure. Le polissage terminal était assorti d'un bouchardage. La réalisation de ces gravures a demandé parfois des qualités sportives indéniables. Dans l'Oued Djerat, par exemple, on voit un éléphant de 4,5 m de haut, et l'amorce d'un rhinocéros de 8 m de long.

En Afrique centrale et australe, les gravures à contours largement incisés seraient liées à des considérations religieuses, alors que les dessins à rainure fine traduiraient un projet initiatique ou pédagogique. Le raffinement vient du fait que certaines surfaces, évidées et polies avec brio, servent à représenter les couleurs de la robe des bêtes ou des objets portés par elles. Il y a là une préfiguration des bas-reliefs de l'Égypte pharaonique. La figure se lit en effet parfois comme un relief en creux dans la roche évidée à cet effet (camée). La roche-mère est utilisée avec beaucoup d'à-propos. Par exemple, une girafe est présentée sur un bloc oblong de diabase dont elle épouse parfaitement la forme (Transvaal occidental). De même, dans la région de Leeufontein, un rhinocéros figure sur une roche à surface rugueuse et arêtes anguleuses qui reproduisent exactement la carapace de la bête. Ailleurs, sur la colline de Maretjiesfontein (Transvaal occidental), un zèbre quagga est obtenu par gravure et piquetage dans une pièce de diabase, et son maxillaire inférieur est limité par un léger renflement de la pierre qui marque la forme de l'anatomie. Au Musée du Transvaal, une antilope mâle splendide a sa crinière rendue par des bandes gravées au piquetage, cependant que sa mèche frontale ressort de traits finement incisés. Les couleurs interne (bleu) et superficielle (ocre rouge) de la roche sont utilisées à la perfection pour souligner les contrastes. Un autre chef-d'œuvre de l'école des graveurs préhistoriques africains est le groupe de

girafes du Blaka, avec leurs pelages variés, leurs pattes aux poses si naturelles, et même le frémissement de leurs queues. Mais la technique ira dans l'ensemble en se dégradant. Déjà à la période dite des bœufs, les gravures sont souvent médiocres. Par exemple, dans le cas des girafes d'El Greiribat traitées par piquetage large et grossier.

### *Les peintures*

Elles ne doivent pas être dissociées entièrement des gravures. A Tissoukai par exemple, on voit sur les parois des esquisses gravées qui laissent supposer que les artistes gravaient avant de peindre. Ici aussi, l'art nécessitait parfois des exploits sportifs. Dans l'oued Djerat, un plafond d'époque caballine à pente raide est peint sur 9 m. Et dans certaines stations du Tassili comme Tissoukai, des peintures apparaissent à plus de 4 m comme si l'on voulait éviter les zones inférieures à portée de l'homme; ce qui a nécessité l'utilisation d'échelles frustes et même d'échafaudages. Les peintures sont monochromes ou polychromes selon les cas<sup>9</sup>. Au bas Mertoutek, c'est le kaolin violet. Dans l'abri de la face sud de l'Enneri Blaka, c'est le kaolin ocre rouge du type sanguine. Ailleurs, c'est une palette chatoyante qui brille par la combinaison tellement judicieuse des tons qu'elle recrée les conditions mêmes et l'équilibre pourtant inimitable du réel. Cela nécessitait une technologie afférente, assez complexe, dont les vestiges ont été retrouvés sous forme d'ateliers. A I-n-Itinen par exemple, de petites meules plates assorties de broyeurs minuscules pour réduire en poudre les roches, ainsi que de petits godets de peinture, ont été exhumées. Les pigments se sont avérés très résistants, si l'on en croit la fraîcheur étonnante de leur éclat jusqu'à nos jours. La gamme relativement riche est fondée sur quelques couleurs de base: le rouge et le brun, provenant d'ocres tirés des oxydes de fer; le blanc obtenu à partir du kaolin ou de fientes d'animaux, de latex ou d'oxydes de zinc; le noir extrait du charbon de bois, d'os calcinés et broyés ou de fumée et de graisses brûlées. S'y ajoutent le jaune, le vert, le violet, etc. Ces ingrédients finement pulvérisés au pilon dans un mortier étaient malaxés, intégrés dans un liquide, peut-être le lait (dont la caséine est un excellent liant) ou la graisse fondue, ou encore le blanc d'œuf, le miel, la moelle d'os cuite: d'où cet éclat vivace des tons qui a traversé les millénaires. La couleur était apposée avec les doigts, avec des plumes d'oiseaux, ou avec des spatules de paille ou de bois mâchonné, avec des poils de bêtes fixés sur un bâtonnet à l'aide de tendons, et aussi « au pistolet », en pulvérisations du liquide par la bouche. C'est ce dernier procédé qui donne les mains négatives qu'on voit encore sur les parois des roches et qui constituent une sorte de signature originale de leurs chefs-d'œuvre. Parfois des corrections sont faites sans effacer les traits précédents. D'où les bovins à quatre cornes ou des hommes à trois bras, etc. Ici aussi, l'utilisation des particularités de la roche est fort judicieuse. Par exemple à Tihilahi où une fente naturelle de la paroi est devenue l'abreuvoir vers lequel le troupeau se penche<sup>10</sup>.

9. En Afrique méridionale, le Transvaal et la Namibie contiennent surtout des peintures monochromes, alors que les peintures du Botswana, du Griqualand et du Natal sont plutôt polychromes.

10. J.D. LAJOUX, 1977, p. 151.



*Les bijoux*

L'art des parures n'exige pas une technique moins avancée, au contraire. Certaines perles sont en cornaline, roche extrêmement dure. Les débris laissés par les joailliers d'alors, à plusieurs étapes de leur travail, permettent de reconstituer celui-ci. D'abord, des rondelles plates étaient dégagées par percussion puis par friction. Alors, une grosse aiguille quadrangulaire était détachée d'un morceau de silex et servait de burin. Sa pointe acérée, enfoncée au milieu de la rondelle tour à tour des deux côtés, créait deux coupelles confrontées dont la rencontre constituait le moment le plus délicat de l'ouvrage. Le stylet de silex se transformait alors en foret giratoire, et grâce à du sable fin enrobé dans du goudron végétal, il limait le trou médian jusqu'à l'ouvrir entièrement. D'autres pierres aussi difficiles (amazonite, hématite, calcédoine) étaient également travaillées, de même que l'os et l'ivoire, pour donner des pendentifs, des bracelets, des chevillères. La pierre ponce entrait en jeu pour leur polissage. A Tin Hanakaten, on a retrouvé quelques mèches de foret en microdiorite au milieu des grains d'enfilage en test d'œuf d'autruche.

*La poterie*

Les pâtes pour la céramique étaient apprêtées avec un liant constitué de déjections de ruminants. Elles étaient ensuite montées «au colombin», c'est-à-dire avec un boudin de pâte enroulé sur lui-même et travaillé aux doigts et au lissoir. Les cols de ces vases sont multiformes : galbés en boudin, évasés, déversés, déjetés. La cuisson devait être impeccable, à en juger par les teintes nuancées qui vont du rose au brun foncé. L'engobe était connue ; ainsi que le vernis végétal utilisé aujourd'hui encore en Afrique pour la poterie et pour laquer ou orner le plancher, la toiture ou les murs des maisons. Les décorations remarquables étaient dessinées à l'aide de peignes en os, d'arêtes de poisson, d'empreintes d'épis, de corde, de graines, avec un débordement d'imagination à travers une grande profusion de motifs. A Oued Eched au nord du Mali, des fours de potiers regroupés dans un secteur réservé témoignent de l'importance du métier de ces artistes qui n'avaient rien à envier à la virtuosité de leurs congénères d'Es-Shaheinab au Soudan Khartoumien<sup>11</sup>.

*La sculpture*

La sculpture n'est pas absente non plus. Elle porte cependant sur des miniatures : un ruminant couché, dans l'Oued Amazzar (Tassili) ; un bœuf couché à Tarzerouck (Hoggar) ; à Adjefou, un petit lièvre aux longues oreilles rabattues sur le corps ; une tête saisissante de bélier à Tamentit du Touat ; une pierre sculptée anthropomorphe d'Ouan Sidi dans l'erg oriental ; une tête de chouette splendidement stylisée à Tabelbalet ; à Tin Hanakaten, des figurines d'argile représentant des formes stylisées d'oiseaux, de femmes, de bovidés dont l'un porte encore deux brindilles en guise de cornes.

11. Cf. J.H. HUGOT, 1974, p. 155.



1. *Peinture rupestre de Namibie*  
(photo A. A. A., Myers,  
n° 3672).

2. *Gravure rupestre au Tibesti*  
(photo Hoa-Qui, n° ART  
11003).



## Types et styles

On peut distinguer en gros au Sahara trois grands types et styles qui recourent presque les périodes évoquées plus haut.

Le premier type est la facture archaïque à tendance monumentale et semi-naturaliste ou symboliste. L'homme semble encore sous le coup des émotions premières devant la force des bêtes qu'il faut subjuguier éventuellement par la magie. Deux étages sont à y distinguer. Le premier est celui du style « bubalien » centré surtout au Sud oranais, au Tassili, au Fezzan, avec des gravures marquées au coin d'un sens aigu de l'observation. Les sujets qui sont essentiellement des bêtes, généralement de grande taille, sont souvent isolés. La facture semi-naturaliste, dépouillée et austère, s'en tient aux traits essentiels campés avec maîtrise. Tels sont le rhinocéros et les pélicans de l'Oued Djérat (Tassili); l'éléphant du Bardai (Tchad), l'éléphant d'In Galjein dans l'Oued Mathendous. Le second étage est caractérisé par des antilopes et des mouflons surtout peints. L'homme y pullule avec des « têtes rondes ». Semi-naturalisme encore et parfois symbolisme. Mais les lignes, au lieu d'être sobres, sont plutôt animées, voire agitées ou même pathétiques; le rite n'est pas loin; et on le flairé à la vue des animaux totems et des hommes masqués, des danses rituelles, etc. Ici, l'isolement n'est pas de mise. De petits tableaux existent; mais aussi des frises et fresques composées, les plus grandes du monde. Ce style, qui est concentré au Tassili, se lit dans des scènes où apparaissent des mouflons aux cornes puissantes, des danseurs masqués comme à Sefar (site éponyme selon J. Lajoux), la prêtresse (dite Dame Blanche) d'Ouanrhet.

Le second grand type est celui de la peinture et de la gravure naturaliste à sujets de petite dimension, seuls ou en groupes. Le style est nettement descriptif. On sent déjà que l'homme s'affaire et qu'il domine et mène les bovins, canins, ovins et caprins. Les couleurs se multiplient. C'est le Sahara des villages et des campements. Le site éponyme en serait Jabbaren.

Le troisième type stylistique est schématique, symboliste ou abstrait. La technique antérieure est conservée; souvent elle se dégrade. Néanmoins il ne faut pas croire à une décadence généralisée. La gravure surtout s'abâtardit dans le flou, le pointillé et le piquetage approximatif. Mais en peinture, le style du trait fin, inférieur à certains égards au trait austère et vigoureux d'antan, permet de progresser pour saisir le mouvement, parfois de trois quarts; il se prête mieux à la stylisation et aux formules neuves. Par exemple, chez l'homme de Gonoa (Sahara tchadien), l'élégance des traits rappelle le dessin à la plume, où les yeux et les pupilles, les cheveux, la bouche et le nez apparaissent avec une précision presque photographique. De même la technique du lavis permet de rendre des nuances très délicates. Par exemple, dans le cas de la petite antilope d'Iheren (Tassili) aux pattes flageolantes, qui vient téter sous le muffle presque tendrement baissé de sa mère. Cet art est bien fait pour styliser les chevaux et les chars, puis le dromadaire, mais aussi l'homme qui devient triangulaire comme à Assendjen Ouan Mellen, ou qui arbore un long cou en lieu de place de la tête. Il y a donc à la fois tendance au maniérisme du crayon précis, et au schématisme géométrique plus ou moins bâclé, qui se marie en fin de période avec les caractères alphabétiques libyco-berbères ou en tiffinagh. Un grand nombre de détails, comme par exemple les selles à troussequin ara-

bes, manifestement postérieures au VII<sup>e</sup> siècle, permettent de classer de telles compositions bien en dehors de la Préhistoire.

Quelques observations s'imposent d'ailleurs à propos de ces styles qui évoluent sans découpage chronologique précis. Le second étage du style archaïque en particulier est fort composite. Le bovin à l'amble de Sefar n'a rien des têtes masquées et à motifs symbolistes. Par ailleurs, certains stéréotypes traversent aussi plusieurs types et styles. Par exemple la technique picturale qui consiste à représenter les bovidés avec des cornes de face et la tête de profil comme à Ouan Render. Stéréotypes aussi dans certains gestes ou attitudes, comme celle des bergers qui ont un bras étendu cependant que l'autre est fléchi sur la taille. Enfin certains thèmes régionaux se dégagent nettement : le bélier au Sud oranais, la spirale au Tassili, alors qu'elle n'apparaît pas au Fezzan et dans le Sud oranais. Par contre les motifs sexuels caractérisent surtout le Fezzan et le Tassili.

En ce qui concerne le style des parures, on relève dans le capsien supérieur des gravures sur œufs d'autruche à thèmes géométriques. Mais c'est surtout au Néolithique de tradition soudanienne qu'on doit les outils et armes artistiques, les broches splendides en silex jaspé, vernies de vert et rouge sombre, les poteries décorées avec des lignes ondulées (*wavyline*), les têtes de flèches de Tichitt, avec leurs denticulations minutieusement polies et leur profil triangulaire parfait.

Dans les autres régions d'Afrique, la typologie est toujours en voie de définition. En Namibie, par exemple, un auteur fait état de 20 strates et styles de couleurs différentes avec 4 grandes phases : 1. celle des grands animaux de facture archaïque sans figurations humaines ; 2. les panneaux de petites dimensions avec des représentations humaines ; 3. la phase monochrome avec des scènes de chasse et des danses rituelles débordant de vie ; 4. la phase polychrome qui atteint aux sommets esthétiques comme dans l'abri de Philipp Cave (Damaraland) et dans les peintures de Brandberg datées de l'an 1500.

L. Frobenius de son côté, distingue deux styles principaux d'art rupestre en Afrique australe. Dans la pointe sud du continent, du Transvaal au Cap, et du Drakensberg oriental aux falaises de la côte de Namibie, c'est un art « naturaliste » où les bêtes dominent, traitées souvent individuellement avec une habileté consommée qui rend exactement les plis de la peau d'un pachyderme et les rayures de la robe du zèbre. Mais cet art serait plutôt figé et froid, même si les peintures y sont polychromes et composées, les couleurs étant appliquées par frottement, avec un doigté remarquable. Il s'agit de scènes agencées de chasses, de danses, de processions et conseils. Par contre, du Transvaal central au Zambèze (Zambie, Zimbabwe, Malawi), l'art est fondamentalement monochrome, fondé sur le rouge ou l'ocre des oxydes de fer et virant parfois au violet. La roche support est le granite au lieu du grès dans le cas précédent. La technique est celle du dessin qui sait être aussi fidèle au réel que les « lavis » du sud. Mais il ne s'agit pas d'une fidélité mécanique. La réalité est parfois interprétée dans des compositions scéniques où la fertilité imaginative est prodigieuse<sup>12</sup>.

12. Dans l'ensemble, la représentation du gibier et des animaux est naturaliste, parfois pour des raisons magiques ; car l'image doit reproduire le plus exactement possible l'objet du rite. Par contre, les effigies humaines sont souvent volontairement schématiques, car il s'agit de les soustraire à la prise magique.

L'homme apparaît, large d'épaules et la taille pincée, bref, « cunéiforme ». Vu de face, ses membres se présentent de profil comme dans les bas-reliefs égyptiens. Les personnages du sud sont plus naturels, avec des membres mieux galbés, dans des scènes de chasse et de combat parfois enchevêtrées ; alors que dans le nord, il s'agit de scènes de funérailles solennelles, peut-être des obsèques royales, avec des personnages manifestant des témoignages poignants de compassion. Par ailleurs, la faune, par exemple, dans la grande grotte d'Inoro, défile, non comme une arche de Noé soigneusement étiquetée, mais comme un bestiaire fantasmagorique : oiseaux gigantesques avec des becs ressemblant à des gueules de crocodiles, éléphants géants à dos crénelé, animaux bicéphales. Parfois ce sont des mythes élaborés, comme celui de la pluie. Le cadre de ces fresques fantastiques est constitué par de véritables paysages où les rochers stylisés et les arbres identifiables au point de vue botanique, les lacs poissonneux, sont intelligemment disposés. C'est l'art zimbabwéen, moins animé physiquement qu'au sud, mais lesté d'émotions tumultueuses ou poignantes. D'après Frobenius, le style « cunéiforme » serait lié à une haute civilisation, et l'on sait que la région du Zimbabwe n'en a pas manqué. Il pense aussi que ce style anguleux et austère a fait place à un style plus arrondi et plus souple, plus maniéré et plus efféminé, au moment de la dégénérescence des sociétés qui l'avaient inspiré<sup>13</sup>.

En Haute-Volta, les gravures rupestres dans le nord du pays (Aribinda) sont de style semi-naturaliste ou schématique, alors que dans le sud elles sont plutôt de forme géométrique. Il existe aussi des peintures dans les grottes de la falaise de Banfora.

En Centrafrique, les fouilles ont révélé des sites attestant l'occupation humaine depuis le pré-acheuléen jusqu'à l'Age des métaux ; quelques foyers d'art rupestre ont été localisés : l'abri de Toulou dans la région de Ndele, occupé depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, et qui comporte des personnages stylisés en rouge très anciens, et des sujets peints en blanc, les bras en « anse de pot » ; l'abri de la Koumbala ; les sites de gravures des sources du Mpatou et ceux de Lengo (Mbomou). Cet art s'apparente assez peu à celui du Sahara, mais plutôt aux tableaux de l'Afrique orientale et méridionale<sup>14</sup>.

## Motivations et interprétations

On a qualifié les représentations rupestres de pétroglyphes. En effet, plus que partout ailleurs, cet art est signe, c'est-à-dire pont entre le réel et l'idée. C'est un symbole graphique qui requiert une grille de lecture. L'ignorance des conditions sociales de production de cet art est en fait le plus grand handicap pour son explication correcte. C'est pourquoi il importe de ne pas se ruer trop vite vers l'interprétation, en brûlant l'étape de la description du signe lui-même, c'est-à-dire de l'analyse formelle. Or très souvent, la description elle-même est faite déjà en termes d'interprétation. A la limite,

13. E. HABERLAND, 1973, p. 27.

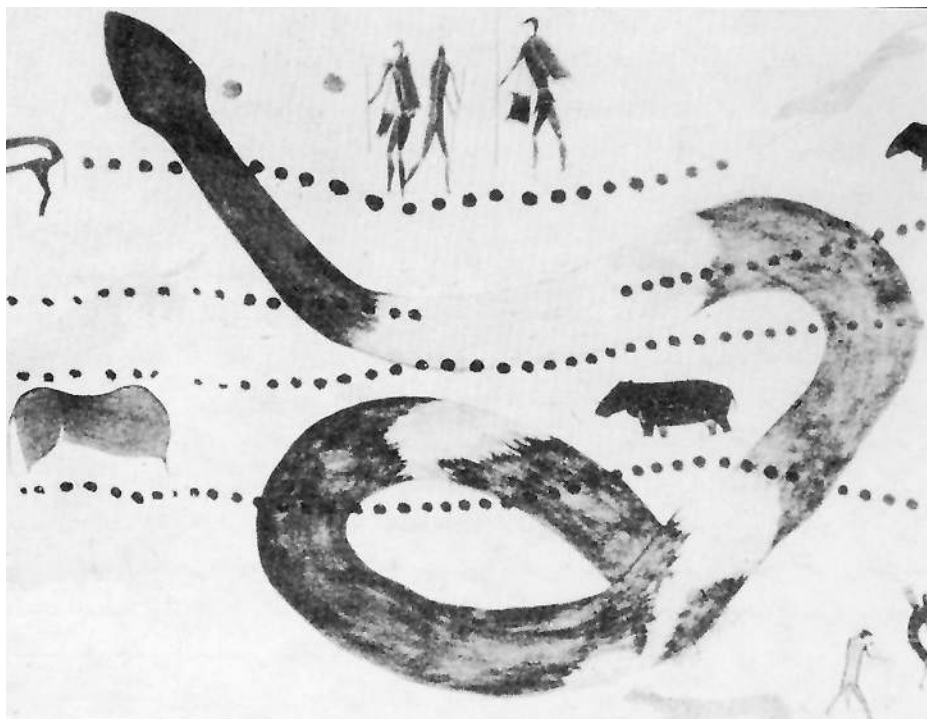
14. R. de BAYLE des HERMENS, 1976.

l'approche statistique pourrait permettre de répertorier les données quantitatives et qualitatives pour le plus grand nombre possible de tableaux, de façon à autoriser une analyse comparative<sup>15</sup>. L'on pourrait voir, par exemple, si les systèmes de signes repérés dans un nombre donné de tableaux obéissent à une dynamique quelconque dans le temps et l'espace. Mais la séquence d'évolution reconstruite sera d'autant plus plausible que la documentation aura été plus complète. Enfin ces hypothèses, issues de l'analyse formelle, ne pourront être confirmées que si elles cadrent avec le bloc de données qui constituent le système global de cette société. Un tableau préhistorique, en effet, n'est qu'une parcelle infime d'un macro-système d'information, c'est-à-dire d'une culture qui en comprend beaucoup d'autres. A ce niveau de l'analyse, on voit à quelle complexité de signes il faut atteindre pour appréhender le vrai sens d'une représentation esthétique. Sans compter que celle-ci, en plus du sens obvie, peut présenter un sens caché; car le signe est non seulement signe de quelque chose, mais aussi signe pour quelqu'un (symbolisme). Il faut donc s'élever de la morphologie à la syntaxe sociale, et pouvoir passer du simple commentaire d'un tableau purement naturaliste dont le sens est évident, au décryptage du message codé d'un tableau abstrait. C'est ici que la référence à la culture englobante est indispensable, car le signifié est représenté différemment selon les cultures. Plus un signe est éloigné de l'objet désigné, plus il est spécifique d'une culture; plus il sert d'indicateur. Exactement comme la même onomatopée se retrouvant dans plusieurs langues n'en caractérise aucune spécialement, elle n'est que le reflet de la même commune nature; il n'en est pas de même pour un mot typique d'une langue donnée. On peut donc considérer les grandes galeries d'art comme des postes-émetteurs de messages culturels. Mais quels sont les récepteurs? Ces postes n'émettaient-ils pas souvent pour les producteurs eux-mêmes avant tout, et aussi pour l'ensemble de leur société qui nous a laissé trop peu d'autres vestiges pouvant faciliter la lecture et le décodage de ces messages? En somme, la problématique et la stratégie d'exploration esthétique doivent se terminer par une définition des types de culture qui sous-tendent ces manifestations partielles. Par la délimitation des espaces culturels dans lesquels ils baignent, on peut reconstruire les relations historiques dans le tissu desquelles elles étaient insérées.

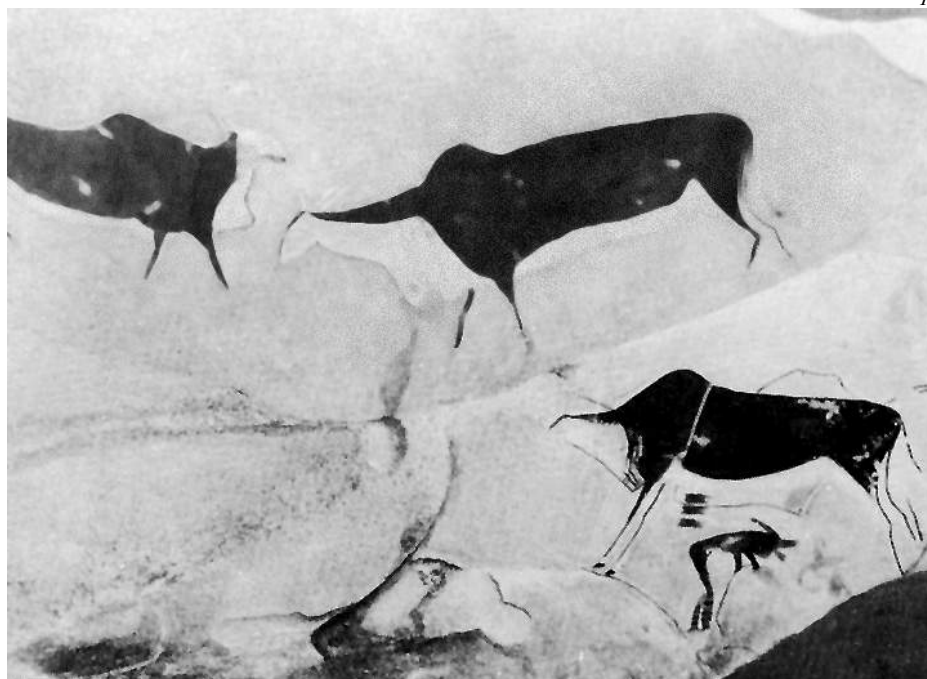
C'est pourquoi la description de peintures rupestres africaines par des formules ou des légendes comme *les Juges de paix, la Dame blanche, l'Arracheur de dents, Joséphine vendue par ses sœurs, les Martiens*, est assez appauvrissante, parce que d'emblée elle transfère et aliène un bloc culturel en le lisant à travers le code d'un seul observateur ou d'une autre civilisation<sup>16</sup>. On peut poser comme principe général que l'art préhistorique africain doit être interprété

15. Cette approche quantitative peut faire éventuellement l'objet d'un traitement par ordinateur, avec toutes les précautions qui s'imposent alors. Voir à ce sujet les travaux de A. STRIEDTER à l'Institut Frobenius de Francfort dirigé par le Professeur HABERLAND.

16. Voir à ce sujet les observations pertinentes de J.D. LAJOUX, 1977, p. 115 et sq. Sans nier le droit à l'humour ni l'immense culture de l'Abbé BREUIL et les services éminents qu'il a rendus à l'étude de la préhistoire en général et à celle de l'Afrique en particulier, il faut dire qu'il a trop souvent succombé à cette tendance.



1



1. *Piste du Serpent*, photo A. A. A., Mauduit, n° 35. C.

2. *Rupestre de « White Lady »*, photo A. A. A., Duverger, n° DUV-4852.

avant tout à partir de références autochtones. Et ce n'est que lorsqu'on n'a pas trouvé de réponse à un problème dans l'environnement spatio-temporel et culturel local, régional ou continental, qu'on peut chercher les causes ailleurs.

Cela dit, deux approches principales sont mises en œuvre pour l'interprétation de l'art préhistorique : l'idéaliste et la matérialiste. D'après l'explication idéaliste, cet art est avant tout l'expression des visions du monde qui gouvernaient les populations d'alors. Seules ces conceptions expliquent non seulement le contenu, mais même la facture des représentations. Il importerait donc de se libérer du carcan rationaliste : « L'art sud-africain, écrit Erik Holm, apparaît sous son vrai jour si on le considère comme la manifestation de la ferveur religieuse et du besoin de transcender les choses ; cette métaphysique fut celle de l'humanité primitive et les images zoomorphes ne sont qu'un masque qui dissimule la véritable nature des aspirations humaines. Plutôt que de nous laisser entraîner à des polémiques, contentons-nous des indications fournies par le mythe ; elles sont suffisamment explicites. »<sup>17</sup>

Dans ces conditions, le symbolisme mythologique et cosmogonique est la principale clé pour explorer l'univers de l'art pariétal. L. Frobenius a brillamment développé les mêmes thèses, encore que chez lui les considérations sociologiques apparaissent aussi.

A Leeufontein, nous dit-on, le lion est gravé sur la face latérale du rocher pour être éclairé par les premiers rayons du soleil, parce qu'il représente l'astre du jour, alors que le rhinocéros est orienté vers le couchant parce qu'il est l'esprit de la nuit et de l'obscurité. Le rhinocéros dont les cornes symbolisent le croissant de la lune naissante, est considéré par la tradition comme ayant assassiné la lune, etc. E. Holm parle aussi de la « vocation sacrée » des grottes situées dans les massifs reculés. La légende cosmogonique, recueillie au XIX<sup>e</sup> siècle par le philologue allemand Willem Bleek de la bouche des San, l'amène à dire que ces derniers « ne font pas de distinction entre la matière et l'esprit ». L'antilope du Cap dessinée avec les membres atrophiés symbolise la lune ascendante. Confrontée à des figures humaines comme dans la galerie d'Herenveen (Drakensberg), ces hommes sont censés l'adorer. Le chamois vif et zébré de rouge symbolise l'orage, la mante religieuse l'éclair, et l'éléphant, le nuage qui laisse tomber la pluie (comme on le voit au Mont Saint-Paul, Drakensberg). Ce mythe se retrouverait non seulement ailleurs en Afrique (Grotte Philipp en Namibie, Djebel Bes Seba et Ain Guedja en Algérie), mais aussi sur un ivoire gravé de la Madeleine en France.

La magnifique antilope du Cap, au musée du Transvaal, présente un pelage couleur de miel ; cela rappellerait simplement que l'antilope a été créée par la mante religieuse, incarnation du soleil, et que la mante, en vue de lustrer le pelage de la bête, l'aurait ointe de miel vierge. Si le zèbre quagga est peint parfois sans rayure comme dans la grotte de Nswatugi dans les monts Matopo au Zimbabwe, c'est qu'à l'origine le zèbre n'était pas rayé. Ce n'est qu'après avoir pris le soleil sur son échine qu'il en reçut les brûlures qui marquent son pelage, etc. Dans cette optique, il suffirait de posséder

17. E. HOLM, *L'Art dans le Monde. L'Age de pierre*, p. 183 et sq., p. 170 et sq., etc.



dans le menu détail le « métabolisme panthéiste » des origines africaines pour disposer d'une sorte de clé passe-partout permettant de déchiffrer toutes les énigmes de l'art pariétal africain qualifié d'« intemporel comme le mythe ». Avouons que ce serait trop beau.

Les tenants de l'approche matérialiste, quant à eux, pensent que l'art préhistorique comme tout autre art n'est qu'un reflet de l'existence concrète des hommes d'une société donnée: un moment « idéologique » et un outil superstructurel exprimant un certain équilibre écologique et sociologique, et permettant à l'homme de le préserver ou de l'améliorer en sa faveur.

Il y a lieu, pensons-nous, d'opérer une synthèse entre ces deux approches qui seraient trop partielles si elles étaient exclusives. L'art préhistorique africain a véhiculé incontestablement un message pédagogique et social. Les San, qui constituent aujourd'hui le peuple le plus proche de la réalité des représentations rupestres, affirment que leurs pères leur ont expliqué le monde selon les San, en partant de ce gigantesque livre d'images que constituent les galeries. L'éducation des peuples sans écriture est fondée avant tout sur l'image et le son, sur l'audiovisuel, comme le montre l'initiation des jeunes dans l'Afrique au sud du Sahara jusqu'à nos jours. Les pétroglyphes de l'art sont de cet ordre. Mais il est bien évident que le mythe n'explique pas tout, car avant de produire le mythe, il faut produire et reproduire la société elle-même. Le mythe peut devenir ainsi un moyen privilégié d'améliorer (ou de détériorer) les forces productives et les rapports de production. E. Holm le suggère d'ailleurs lui-même, quand il cite le cas du jeune San persuadé que la pointe de flèche taillée dans le quartz brillant est une parcelle de l'étoile qu'il invoque en affûtant son trait: « Toi qui ne manques jamais le but, toi qui es infaillible, fais en sorte que j'atteigne ma proie ! » Cette seule phrase, contrairement à la conclusion idéaliste qu'en tire l'auteur, est à portée avant tout utilitariste. L'homme, pour survivre, ameute et mobilise l'Univers. C'est là la fonction du mythe. Mais je ne pense pas que ce soit sa seule fonction<sup>18</sup>. Il ne faut donc pas que la forêt du symbole nous empêche de voir les arbres de la réalité concrète.

En effet, la fonction spirituelle peut exister parfois de façon autonome servant alors subjectivement non plus comme un moyen, mais comme une fin en soi. Le mythe après tout n'est-il pas une façon pour l'homme de comprendre l'Univers en l'ordonnant, c'est-à-dire en le rationalisant d'une certaine manière, puisqu'il y a une sorte de logique immanente au discours mythologique. Le but spirituel existe donc, même s'il est souvent lesté de contenus infrastructures. Représenter un être redouté, c'est en effet déjà s'en libérer; le tenir sous son regard, c'est le maîtriser. Le silence minéral presque tangible qui habite les couloirs rocheux secrets et barrés à I-n-Itinen et Tïssoukaï, signifie-t-il le recueillement de sanctuaires et lieux d'initiation, ou le recel de bêtes parquées ou volées? Peut-être les deux. Les person-

18. Du point de vue proprement historiographique, signalons que les mythes sont parfois pleins d'enseignements. C'est ainsi que d'après les San le soleil, mécontent du transport sur le dos du zèbre, l'aurait déserté pour se réfugier entre les cornes d'un taureau, ce qui nous renvoie à l'autre bout du continent aux figurations nord-africaines (Sud oranais, Sahara, Egypte) de bovidés affublés du disque solaire. La déesse-Vache Hathor serait-elle née du mythe panafricain ?



1

*1. Détail d'un rupestre de Haute-Volta (photo J. Devisse).*

*2. Peinture rupestre de Namibie (photo A. A. A., Myers, n° 3808).*



2

nages masqués à têtes zoomorphes, et les animaux à attributs céphaliques (disques, aureus, barres, etc.)<sup>19</sup> qui sont souvent associés dans le Sud oranais et à l'Oued Djerat, suggèrent l'idée de personnages en position d'orants devant les animaux. De même les trois chasseurs masqués de Djaret, qui semblent traquer un buffle porteur de disque, signalent peut-être une scène d'envoûtement. Les masques étant toujours utilisés par certaines populations africaines, pourquoi ne pas fonder l'interprétation de telles scènes sur cette problématique culturelle, au lieu de se livrer à la simple affabulation? On constaterait que parfois l'explication n'est pas toujours religieuse. Jusqu'à nos jours, les chasseurs de la zone sahélienne coiffent une tête de calao qu'ils secouent de haut en bas à l'imitation de cet oiseau, en vue de s'approcher à quatre pattes d'une antilope avant de lui décocher leur flèche à bout portant. Mais parfois, la disproportion est telle entre les moyens et le résultat que cela sent très fort la magie; comme lorsqu'un homme masqué traîne sans effort un rhinocéros abattu, les quatre fers en l'air, dans une gravure d'In Habeter (Libye). Certains cultes de fécondité apparaissent nettement dans le comportement des acteurs mis en scène, qui semblent se livrer à des accouplements rituels, par exemple le coït entre une femme et un homme masqué à Tin Lalan (Libye), ou qui exécutent des danses animées avec des attributs phalliques protubérants. La fécondité, en effet, surtout en fin de période préhistorique au Sahara ou dans le désert namibien, était la grande affaire, face au recul de toute trace de vie, devant la marche implacable de la sécheresse. Un bijou en cornaline de forme hexagonale dans le gisement néolithique de Tin Felki a été reconnu par Hampaté Ba comme un talisman de fécondité utilisé jusqu'à nos jours par les femmes Peul<sup>20</sup>. Dans ce cas précis, la *motivation esthétique* n'est pas non plus à écarter. En effet, les hommes et les femmes du Néolithique africain étant de la catégorie *sapiens* comme nous, on ne peut leur dénier le sentiment spécifique à notre espèce qu'est la joie de créer des formes pour la simple et seule joie de les contempler. L'émerveillement que nous éprouvons aujourd'hui devant ces créations, était encore plus vif quand les tableaux étaient tout frais et que leurs modèles grouillaient dans l'environnement proche. Les petits broyeurs à fards, les perles en amazonite, en calcédoine ou en test d'œuf d'autruche du Ténéré, aussi bien que le modelé souverainement bien galbé des haches à gorges, témoignent hautement du goût esthétique des Africains d'alors.

Les brouillons délaissés comme insatisfaisants sont relativement nombreux. Par ailleurs bien des tableaux sont tellement exposés à l'air libre, face au ciel ou au premier passant, que leur caractère profane ne fait pas l'ombre d'un doute. C'était souvent de l'art populaire. Populaire aussi du fait que l'intention « historique » n'en est probablement pas absente. En effet, la joie du souvenir et le désir de perpétuer la mémoire des faits individuels ou collectifs comptent aussi parmi les « marqueurs » de notre espèce humaine. L'homme est né chroniqueur. Et les artistes de la Préhistoire sont les premiers

19. Voir les exemples célèbres du bœuf de Maia Dib (Libye) et du bélier de Boualem (Atlas Saharien).

20. La croix d'Agadès ou d'Iferouane serait issue du signe de Tanit, symbole sexuel féminin.



1



3



2



4

*Peintures rupestres du plateau du Tassili N'Ajjer (Algérie). Photos A. A. A., 1. et 4.: Naud, n° 12 599, 12 379; 2 et 3.: Sudriex, n° 31, 43.*

historiens africains, puisqu'ils nous ont représenté en termes lisibles les états progressifs de l'homme africain dans ses relations avec son milieu naturel et social.

## La charge historique, ou l'art comme document

En quoi l'art préhistorique africain est-il l'édition illustrée du premier livre d'Histoire de l'Afrique ?

### L'environnement écologique

Il y a là d'abord un film documentaire sur l'*infrastructure* des premières sociétés vivant sur notre continent. Par exemple sur leur environnement écologique. Ce biotope peut-être constaté directement comme dans le cas d'objets retrouvés *in situ*. Mais il peut aussi bien être induit du contenu des tableaux. Certes, on a pu lancer un appel à la prudence en rappelant qu'une représentation esthétique ne constitue pas forcément un reportage sur la réalité ambiante et contemporaine; l'artiste a pu décrire des souvenirs anciens, matérialiser des mirages ou des rêves. Mais en l'occurrence, le caractère massif des témoignages concordant avec les résultats de l'analyse géomorphologique qui a défini l'extension des paléo-lacs et des réseaux hydrographiques anciens, ne laisse aucun doute. Par ailleurs, dans un gisement de l'Adrar Bous daté de 5140 BP au C 14, des ossements d'hippopotames ont été retrouvés par H. Lhote. Cela confirme par exemple l'authenticité historique du groupe d'hippopotames figurés à Assadjén Ouan Mellen. Or cette bête est un véritable indicateur écologique, puisqu'elle exige des eaux pérennes. De même l'éléphant qui consomme chaque jour des quantités énormes de produits végétaux. Le Sahara des peintures préhistoriques était donc un grand parc à végétation méditerranéenne dont quelques vestiges ont survécu jusqu'à nos jours. Cette écologie fera place de plus en plus à un biotope « soudanais et sahélien »<sup>21</sup>. A la période du cheval et des chars, on rencontre quelques représentations d'arbres, par exemple, des palmiers, signalant sans doute des oasis.

En Afrique australe, le style nordique (dit rhodésien) pullule de dessins d'arbres dont certains sont identifiables. Une faune grouillante et variée hante ainsi les abris des lieux aujourd'hui déserts, ressuscitant pour ainsi dire une sorte d'arche de Noé, un jardin zoologique pétrifié: poissons gravés, animaux sauvages hirsutes et puissants, comme le bubale antique avec sa vaste encornure (jusqu'à 3 mètres de diamètre), félins, comme le guépard et la cynhyène, singes cercopithèques ou cynocéphales (à Tin Tazarift), autruches, hiboux, etc. Partout des scènes de chasse apparaissent qui évoquent le grand

21. Y. et M. VIA, 1974.

match originel de l'homme et de la bête. Ces scènes pleines de vie et parfois de violence, où on lit la victoire de l'intelligence sur la force brute, ne sont pas sans rappeler les chasseurs signalés par Yoyotte dans la vallée du Nil prédynastique, avec leurs poches phalliques entre les jambes, leurs armes courbes, leur « queue postiche » qui est en fait, comme aujourd'hui encore en Afrique tropicale, une peau de bête portée en sautoir. A Iheren, on voit une chasse au lion où le fauve traqué est environné d'un cercle de lances menaçantes. A Tissoukai, un onagre abattu est sur le point d'être dépecé. Dans la vallée du Nil, en Libye et dans tout le Sahara, il y a une multitude de figurations de pièges qui démontrent l'ingéniosité multiforme des hommes d'alors qui adaptaient leurs techniques à l'écologie et aux mœurs des bêtes<sup>22</sup>.

Cette profusion de tableaux cynégétiques, du Nil à l'Atlantique, met en lumière vive l'existence d'une véritable civilisation de chasseurs. Des bêtes géantes comme l'éléphant n'y échappaient pas, comme en témoigne la grande scène de chasse du Haut Mertoutek. Les pièges sont presque partout associés aux signes des chasseurs dans un bloc culturel très original, qui a couvert presque toute l'Afrique pendant des dizaines de millénaires jusque très avant dans la période historique comme en témoigne la légende de Soundjata.

Ces figurations nous révèlent aussi le passage graduel de la surveillance ou « mise en captivité » des bêtes à leur apprivoisement, puis à leur domestication. On voit un homme armé d'un arc et tenant un animal en laisse, cependant qu'une chasse au mouflon à Tissoukai se fait à l'aide de chiens. Le chien sloughi croqué sur le vif au Sefar, avec sa queue embobinée, a traversé les âges comme compagnon de l'homme du désert. Une scène de Jabbaren montre un chasseur à l'affût devant une bête sauvage; équipé d'une arme courbe, il est suivi d'un autre animal aux aguets, mais qui semble domestiqué. Les variétés de bovidés sont signalées: *bos ibericus* à cornes courtes et épaisses dans le Sud, *bos africanus* à Taghit, à Jabbaren, etc., avec ses grandes cornes en lyre. Ces bêtes portent parfois une pendeloque au cou (Oued Djerat).

Puis nous voyons des bovidés aux cornes splendidement ouvragées, décorées, artificiellement déformées en spirale comme à I-n-Itinen. La variété d'âne chassée à Tissoukai est celle-là même qui est domestiquée depuis le Néolithique où on le voit monté par un homme. Il y a aussi des ovins et caprins, etc. L'équipement nautique même semble apparaître, comme à Tin Tazarift, avec un profil qui rappelle celui des barques en papyrus des lacs et fleuves du Soudan tchadien et de Nubie.

## Le contexte humain

Des peintures d'I-n-Itinen montrent des hommes penchés vers le sol, maniant des outils coudés qui font penser aux scènes de récolte avec faucilles des bas-reliefs pharaoniques. De même, des peintures de femmes courbées

22. On a recensé des palissades et des filets, des pièges à détente, des fosses-pièges ou trappes, des pièges assommoirs, des pièges à blocage, à tension ou à torsion, comme à Dao Timni aux confins nigéro-tchadiens où une girafe est immobilisée par un système complexe à tension qui lui rabat l'encolure à l'horizontale. Pour le détail des recherches sur ce sujet important, voir P. HUARD et J. LECLAN, 1973, pp. 136 et sq.

dans l'attitude caractéristique des vanneuses ou des glancuses, peuvent faire penser à une céréaliculture néolithique au Sahara, dont la surabondance des meules et broyeurs à grains semble fournir la confirmation<sup>23</sup>. Mais les études de palynologie sur des échantillons sahariens incitent à une certaine prudence. Il s'agit peut-être de ramassage. Encore que la limite soit difficile à tracer entre la végéculture ou protoculture et l'agriculture proprement dite. A Battle Cave, des jeunes filles San partent pour la cueillette avec leur bâton à fouir sur l'épaule. Quoi qu'il en soit, la profusion même des objets d'art pariétal ou mobilier découverts dans de vastes régions d'Afrique, en particulier celles qui sont aujourd'hui désertiques, donne une idée intéressante sur la densité démographique de ces régions. Par leurs masses énormes, ils suggèrent parfois des productions semi-industrielles, comme au nord-est de Béchar et dans l'Erg Erroui, et même dans la Madjouba (Ouest saharien) comme en font foi les observations de Th. Monod.

L'art préhistorique africain est très éloquent aussi sur la garde-robe des hommes d'alors. Il nous apprend que comme il arrive souvent à l'origine, les hommes étaient plus parés que les femmes jusqu'à la période bovidienne où la tendance semble se renverser.

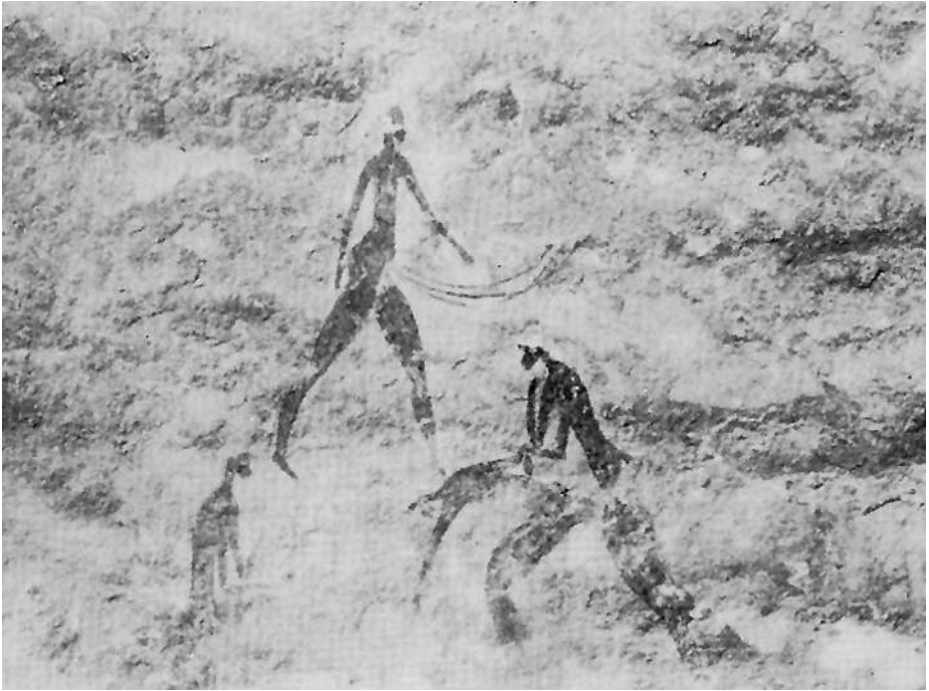
Vêtus de peaux de bêtes, affublés de bandelettes frontales ornées ou de manteaux de plumes, ils arborent des insignes divers parfois énigmatiques : colliers, brassards, bracelets, etc. Les femmes portent souvent un vêtement réduit au minimum, portant parfois le lempè (bande de coton passée entre les jambes sur une ceinture et retombant devant et derrière) familier aux jeunes filles de la région soudanaise. Mais il y a aussi le pagne avec les pans inférieurs diversement arrangés, des robes collantes, des sortes de cache-seins ou soutiens-gorge, des coiffures multiples dont celle en cimier comme à Jabbaren.

Quant à l'habitat, il est souvent figuré sous forme schématique par des demi-sphères représentant des huttes dans lesquelles on voit du mobilier et aussi des scènes familiales. Les découvertes de la falaise de Tichitt (Mauritanie) où 127 villages ont été déjà reconnus démontrent d'ailleurs que les Africains néolithiques étaient aussi des bâtisseurs. Implantées sur des éperons méridionaux prolongeant le Dahr, ces agglomérations en pierre sèche, regroupant chacune environ 3000 personnes, reposaient souvent sur une substructure de roches cyclopéennes qui n'est pas sans rappeler les zimbabwe de l'Afrique centrale et australe. Des piliers de soutènement en pierre taillée caractérisent cet art architectural remarquable pour l'époque<sup>24</sup>.

Ainsi donc, à travers les fresques de l'art pariétal africain, nous entrevoyons toute une société qui s'anime jusqu'à prendre presque la troisième dimension, celle de la vie. A Takedetoumatine par exemple, des femmes aux formes rebondies et qu'on sent bien nourries de lait, sont assises devant des huttes avec leurs enfants; des veaux sont soigneusement attachés en ligne à une corde, cependant que des hommes s'occupent à traire les vaches. Scène du soir, empreinte d'une sérénité pastorale. Le nombre de femmes peut-il

23. Ceux qui ont été ramenés par la mission Berliet-Ténéré, comptent parmi les plus beaux.

24. Voir les travaux de H.J. HUGOT sur Tichitt.



1. Scène érotique du Tassili  
(photo P. Colombel, n° 75 321).

2. Scène érotique du Tassili  
(photo P. Colombel, n° 731 075).





suggérer un régime polygamique? A Orange Springs et à Nkosisama Stream (Natal), des scènes de danses très vives montrent les gens réunis, en particulier des femmes, battant des mains autour de danseurs masqués.

A Jabbaren, une femme entraîne son enfant rétif. A Sefar, un homme tire la corde à veaux, objet sacré (*dangul*) chez certains pasteurs peul d'aujourd'hui. Sur la fresque grandiose de l'abri d'Iheren qui est l'un des sommets de la peinture préhistorique, on voit défiler des bœufs finement harnachés, avec aux flancs des outres d'eau, montés par des femmes aux riches atours. Des bêtes se penchent vers l'abreuvoir, cependant qu'un immense troupeau s'avance dignement. Des femmes parées sont nonchalamment installées devant leurs demeures, alors que des hommes avec des plumes aux cheveux semblent s'être arrêtés là pour saluer.

Dans les cases, on découvre un mobilier varié.

A I-n-Itinen des notables en tenue d'apparat et des guerriers en uniforme démontrent que la société commence à se hiérarchiser. Des archers en manteau semblent organisés comme escouades en patrouille avec un chef de contingent. Il y a là comme un relent de « forces de l'ordre ».

En Afrique australe, les scènes de guerre pullulent et retracent les conflits multiples entre San et Bantu.

Mais cela n'abolissait pas l'amour. Des scènes nombreuses démontrent que les artistes préhistoriques africains ne nourrissaient aucune fausse honte quant à cet aspect de la vie de leur société. Des bêtes en rut sont représentées, comme sur l'éperon ouest de Blaka où l'on voit deux rhinocéros dont l'un flairer le sexe de l'autre. Ailleurs c'est un bouc en train de couvrir une chèvre. Les scènes d'accouplement humain avec des positions variées démontrent avec naïveté et réalisme que l'homme n'a rien inventé d'essentiel dans ce domaine depuis des temps anciens. Le rocher Ahanna dans l'Oued Djerat (Tassili) est un festival d'hommes masqués aux phallus géants érigés au seuil des sexes de femmes en position gynécologique. Tous les détails y sont. De même, la grande fresque de Tin Lallan (Acacous, Libye) est consacrée principalement au même thème orgiaque. (Hugot-Bruggman, n° 164.)

A Inahouanrhat, c'est une scène plus prosaïque de coït à tergo, cependant qu'à Timenzouline (Tassili) un couple en action est environné de trois autres couples encore debout, chez lesquels les attitudes de résistance plus ou moins feinte des femmes sont parfaitement rendues.

Quand on aborde le domaine de la magie et de la religion, on est obligé de reconnaître que bon nombre de tableaux demeurent toujours hermétiques, enkystés qu'ils sont dans le mystère des mythes. Que représentent les bœufs bicéphales ou avec un corps double hermaphrodite pour une tête unique, qu'on voit à l'Oued Djerat? Que signifient les spirales magnifiquement gravées associées à de nombreux animaux, comme sur le bubale de l'Oued Djerat? Ce motif que l'on retrouve sur la poterie guerzéenne semble lié aux rites de chasse (envoûtement), de même que la spirale du serpent Mehen attestée à l'époque thinite (I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> dynasties pharaoniques)<sup>25</sup>. Pour certains, la spirale signifie la

25. Voir aussi le rôle du serpent dans les cosmogonies africaines.

continuité de la vie. Quant au lien ombilical qu'on remarque entre deux personnages, partant par exemple de l'intersection des cuisses d'une femme pour aboutir à l'ombilic d'un archer en chasse, il semble signifier un flux mystique partant de la mère en prière les mains levées, en direction de son fils placé en situation dangereuse. De même, en Afrique méridionale (Botswana), on voit un animal pluviateur conduit à travers le pays au bout d'une corde tenue par une procession de personnages alertes. Les motifs solaires appartiennent au même fonds religieux. Mais seule la référence au contexte culturel et culturel proprement africain donnera la clé de certains tableaux qui restent encore muets. C'est ce qui s'est produit quand A. Hampaté Ba a reconnu dans une scène de Tin Tazarift baptisée jusqu'alors *les Bœufs schématiques* (parce que leurs pattes semblent réduites à des moignons, on les supposait accroupis) des animaux menés à l'eau au cours de la cérémonie du lotori, en vue de célébrer l'origine aquatique des bovins. Dans le motif digité indéchiffrable qui jouxte cette scène, Hampaté Ba a détecté le mythe de la main du premier berger nommé Kikala, main qui évoque les clans Peul, les couleurs de la robe des bœufs et les quatre éléments naturels<sup>26</sup>.

En général, l'évolution indique le passage de la magie, liée parfois aux danses paroxystiques, vers la religion dont témoigne une séquence de la grande frise de I-n-Itinen qui évoque le sacrifice d'un mouton.

### Relations et migrations

La tendance à expliquer tous les traits culturels africains par le diffusionnisme à partir de l'extérieur, doit être répudiée; ce qui ne signifie pas qu'il faut nier les relations, mais qu'il faut les définir avec circonspection. L'art pariétal franco-cantabrique qui date de 40 000 ans environ, est paléolithique et donc antérieur à l'art préhistorique africain. En revanche le Néolithique saharien est antérieur à celui de l'Europe<sup>27</sup>. La tentation a donc été forte de faire dériver du Nord l'inspiration des artistes du continent africain. On est même allé jusqu'à parler d'un art eurafricain dont le foyer aurait été européen; suggérant ainsi une sorte de théorie hamitique en matière d'art préhistorique africain.

### Une civilisation autochtone

Or il n'en est rien. Sans compter que 15 000 ans au moins séparent les deux mouvements esthétiques, il est reconnu que le Levant espagnol qui devrait être le maillon intermédiaire d'une influence éventuelle, n'a rien de commun avec l'Art originel du Sud oranais, du Tassili et du Fezzan. L. Balout a insisté avec force sur l'absence de relation entre la Préhistoire de l'Afrique du Nord et l'Espagne au Paléolithique supérieur. Par ailleurs, l'origine capsienne des gravures du Sud oranais et du Sahara est rejetée par pratiquement tous les

26. Il est vrai qu'il faut prendre garde de ne pas extrapoler automatiquement en amont les récits mythiques actuels pour expliquer tout le détail des symboles issus de la Préhistoire, cf. J.D. LAJOUX, 1977.

27. « Le Néolithique saharien remonte au moins au VII<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, alors qu'il n'y a pas si longtemps, l'opinion prévalait qu'il était retardataire par rapport à l'Afrique du Nord, à l'Égypte et au Proche-Orient », H. LHOPE, 1976, p. 227.

auteurs. C'est à partir de l'Atlas que l'art préhistorique a vraiment fleuri, et ses pôles ou épicentres sont proprement africains.

On s'est demandé aussi si ce n'était pas de l'Est, c'est-à-dire de la vallée du Nil, que cet art a irradié vers l'intérieur du continent. Or, il est évident que l'essor artistique de la vallée égyptienne du fleuve est bien postérieur à celui de l'Afrique saharienne et soudanienne. Les figurations sahariennes de bovidés, avec disques entre les cornes, sont bien antérieures à celles de la vache céleste Hathor... Le faucon finement ciselé sur la plaque de grès de la Hammada du Guir est bien antérieur aux figurations du même genre mais plus petites, qui apparaissent sur les palettes des tombes pré-dynastiques égyptiennes et qui préfigurent Horus. Le magnifique bélier à sphéroïde de Bou Alem précède de loin dans le temps le bélier d'Amon qui n'apparaît en Egypte que sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Les têtes zoomorphes de l'Oued Djerat observées par Malraux ont été jugées par lui comme étant des « pré-figurations de la zoolâtrie égyptienne ». Il en est sans doute de même pour les déesses à tête d'oiseau de Jabbaren. Le semi-naturalisme n'apparaît en Egypte qu'à l'époque guerzéenne, et il s'apparente aux gravures sahariennes de l'époque bovidienne. C'est le cas des tableaux de l'Ouadi Hammamat qui sont d'ailleurs de facture médiocre. Les superbes barques « de type égyptien » qu'on voit au Sahara (Tin Tazarift) sont sans doute simplement de type saharien. Les silhouettes de Rhardes (Tissoukai) qui évoqueraient des « Hyksos, » le « Pharaon », « Antinéa » avec sa coiffure qui ressemblerait au « pschent pharaonique », doivent être revus, me semble-t-il, à l'envers, en termes de perspective historique. Certes l'Égypte a exercé un rayonnement éclatant mais sans doute limité, vers l'intérieur de l'Afrique; mais ce qui est encore plus clair, c'est l'antériorité de la civilisation du Sahara préhistorique. C'est aussi le fait qu'aucun obstacle autre que la distance ne séparait alors les peuples du Hoggar, du Tassili et du Fezzan, de la vallée du Nil qui fut longtemps (jusqu'à la dessiccation du Sahara) une zone plutôt répulsive encombrée de marais. Ce n'est qu'à partir de la période « historique » que l'Égypte a acquis cette splendeur qui fait qu'on tend aujourd'hui à tout lui attribuer, selon le principe qu'on ne prête qu'aux riches. Mais en matière d'art et de technique, les pôles étaient primitivement situés au Sahara, au Soudan khartoumien, en Afrique orientale et au Proche-Orient. Le Sahara préhistorique doit d'ailleurs lui-même beaucoup plus aux foyers du sud-est qu'au Proche-Orient. Quant aux relations entre l'Afrique australe et la région saharienne, elles n'apparaissent pas fondées sur des preuves palpables, bien que Frobenius ait souligné un certain nombre d'analogies<sup>28</sup>. On a même parlé d'une « civilisation magosienne » qui selon E. Holm aurait été presque panafricaine. Mais rien d'évident n'apparaît ici. Les productions de l'art préhistorique sud-africain sont de toute façon généralement postérieures à celles de l'Afrique au nord de l'équateur, bien que le peuplement de la partie méridionale du continent soit extrêmement ancien<sup>29</sup>. Certains auteurs, bien

28. E. HABERLAND, 1973, p. 74.

29. Cf. le chapitre 20 de ce volume par J. D. Clark. Certains auteurs suggèrent une diffusion de l'art rupestre du Zimbabwe vers la Namibie et le Cap, puis vers le Transvaal et la région d'Orange; et enfin pour les polychromes évolués, de nouveau, du Zimbabwe vers la Namibie, cf. A.R. WILLCOX, 1963.

à tort, comme nous l'avons souligné au début, rejettent la grande période des représentations du massif du Drakensberg au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire après l'arrivée des Bantu. Du point de vue stylistique en tout cas, il semble que la peinture du sud n'ait pas d'affinité avec la période dite des « Têtes rondes » au Sahara et n'offre de parenté qu'avec la période des bœufs. Elle se distingue aussi par des motifs caractéristiques comme la végétation abondante, les paysages avec figurations stylisées de rochers, les thèmes funéraires, etc. Quoi qu'il en soit, l'étude comparative doit être poussée plus avant et, surtout, le cadre général de l'histoire de l'*Homo sapiens* africain préhistorique doit être affiné, avant qu'on puisse tracer des flèches éventuelles représentant des courants esthétiques.

### Schématisme des théories raciales

Cette observation est encore plus valable pour les « races » responsables de cette production artistique. Mais n'y a-t-il pas un abus de langage à utiliser ici le concept de race<sup>30</sup> ? Les quelques squelettes ou débris osseux disponibles peuvent-ils autoriser la hardiesse des scénarios du peuplement par des « races » préhistoriques ? Néanmoins, le processus démographique d'une rare complexité a été schématisé de la façon suivante par certains auteurs. Après le peuplement originel par des « Africains » de souche, des Néandertaliens du Proche-Orient auraient émigré en Afrique en deux branches, l'une s'avancant jusqu'au Maroc, et l'autre en direction des hauts plateaux est-africains par la Corne de l'Afrique ; ce sont les Atériens du Paléolithique moyen. Par la suite, avec un épisode épipaléolithique, probable parent du Sébilien d'Égypte, une autre vague de Cro-Magnoïdes serait arrivée en Afrique du Nord. Ils auraient comporté un noyau ibéro-maurusien et un noyau capsien. Ces groupes se seraient sans doute néolithisés sur place pour donner en particulier le Néolithique de tradition capsienne qui occupe, entre autres régions, le nord du Sahara. Cependant, d'autres foyers signalent une diversification remarquable des techniques et des arts. Il faut noter, en particulier, le rayonnement vigoureux des néolithiques de tradition soudanienne et de tradition « guinéenne », avec des centres secondaires au Ténéré et sur le littoral atlantique au nord de la Mauritanie<sup>31</sup>. Pour quelques auteurs, la période bubalienne de l'art rupestre serait due à des « méditerranéens » mal définis, blancs, disent certains, métis selon d'autres. La période dite des « Têtes rondes » serait due à des « négroïdes » que d'autres disent avoir été métissés par apport des peuples du Proche-Orient et qui constitueraient le Néolithique de tradition soudanienne. La période bovidienne serait l'œuvre des ancêtres des Peul. Enfin la tradition dite guinéenne plus au Sud, se serait fait sentir jusque dans les édifices de la falaise de Tichitt (Mauritanie). Toutes ces reconstructions, il faut bien le dire, restent très fragiles, et elles privilégient énormément les apports

30. Le processus de spéciation dont parle J. RUFFIE devait être déjà largement renversé, surtout avec les brassages facilités par l'écologie assez homogène de l'oïkoumène saharien. Voir au chapitre 11 « Races et Histoire en Afrique ».

31. Cf. H.J. HUGOT, 1974, pp. 62 et sq.

extra-africains. On en arrive même à parler de « nette influence africaine » dans un tableau rupestre du Sahara... Mais surtout, ces reconstructions tendent à établir des équivalences entre des concepts aussi différents que ceux de race, d'ethnie, de genre de vie et de civilisation. On parle de Noirs, de Blancs, de Peul, d'Africains, de Capsiens, de Soudanais, sans préciser, et pour cause, la définition de tous ces vocables. Lhote par exemple, rejette l'influence des Capsiens sur les gravures de la période bubalienne<sup>32</sup>. Et pourtant il déclare que dans les gravures de l'Oued Djerat, « il n'y a pas un seul profil véritablement négroïde; tous ceux qui sont lisibles sont incontestablement européens. Il faut donc présumer qu'il s'agissait de Blancs, tout comme on peut le penser après l'examen des figures du Sud oranais et du Fezzan ». « Dommage, me dit un jour un collègue sud-africain, qu'ils ne puissent parler »<sup>33</sup>.

C'est sur les mêmes indicateurs aussi fragiles de morphologie anthropologique qu'on se fonde pour attribuer la période des « Têtes rondes » aux Noirs, et la période bovidienne aux Peul. Mais l'identification raciale est souvent fondée aussi sur les genres de vie et les cultures, ce qui est une grande aberration. Les Néolithiques de tradition soudanienne sont définis comme « l'ethnie des chasseurs pasteurs venus de l'Est ». Les « traits fins, les techniques pastorales, les coiffures en cimier des femmes, et la tresse des cheveux chez les hommes » suffisent à attribuer tout l'art rupestre qui représente ces réalités aux Peul, lors même que ces derniers ne manifestent aujourd'hui aucun goût esthétique de ce genre et n'en ont même pas gardé le souvenir, comme cela existe, par exemple, chez les San. Lors même que tous les « étages » et tous les styles, ainsi que tous les profils anthropologiques, se chevauchent largement dans les tableaux rupestres. Dans presque toutes les régions d'Afrique tropicale aujourd'hui encore, il est possible de reconstituer la gamme de tous les profils observables dans les peintures du Sahara<sup>34</sup>. Sans compter qu'un peintre « peul » peut avoir reproduit des danseurs masqués, comme un artiste « nègre » peut très bien avoir représenté des scènes de vie pastorale, ou avoir transformé les traits de ses héros et héroïnes, comme le font certains peintres sénégalais de nos jours. Les petits hommes San ne se représentent-ils pas souvent grands, minces, élancés, avec des anatomies forcées? Tout art est convention, et nul n'a jamais vu un peuple noir ayant seulement des « Têtes rondes ». Par ailleurs, la spécialisation « agriculteurs-pasteurs » était-elle aussi prononcée qu'aujourd'hui<sup>35</sup>?

H.J. Hugot écrit bien à propos du néolithique mauritanien: « Quand ils sont arrivés, les hommes Noirs de Tichitt étaient accompagnés de leurs bœufs. » Il écrit ailleurs que « la phase pastorale moyenne voit arriver des éléments négroïdes. C'est la grande époque bovidienne, avec les troupeaux

32. Cf. H. LHOTE, 1976, p. 110.

33. H. LHOTE, 1976, p. 41.

34. P.V. TOBIAS note aussi que toutes les tailles et toutes les formes de crânes se retrouvent chez les Hottentots du Cap.

35. « Il est remarquable que nous ne connaissions aucun critère sûr de distinction entre les hommes de la période bubaline et ceux de la première période pastorale (bovin I). L'existence de bovidés à peu près certainement domestiqués dès la période des belles gravures naturalistes, ferait donc remonter relativement haut l'apparition du bétail. » Th. MONOD, janv. 1951.

de bœufs figurés à profusion. »<sup>36</sup> Le pastoralisme n'est donc pas un critère suffisant. Pas plus que les mensurations craniologiques, ou les impressions subjectives sur la qualité des traits. Ce ne sont pas les « races » qui font l'Histoire, et la science moderne ne place pas la race dans des caractères somatiques superficiels<sup>37</sup>. Toutes les « dames blanches » des peintures rupestres africaines, comme celle d'Afrique du Sud, dont seul le visage est blanc, et qui rappelait à l'Abbé Breuil les fresques de Knossos, évoquant pour lui « le passage de colonnes de prospecteurs venus du golfe Persique », représentent sans doute des officiants, des chasseurs ou des jeunes filles africaines sortant des cérémonies d'initiation, tels qu'on peut les voir encore aujourd'hui, peints au kaolin blanc ; car cette couleur est celle de la mort à une personnalité antérieure, pour accéder à un nouveau statut<sup>38</sup>.

En ce qui concerne les auteurs de tableaux d'art rupestre en Afrique australe, les controverses ne manquent pas non plus. Mais le soubassement historique global est un peu mieux connu ici. Il s'agit des rapports entre Khoï-Khoï et San d'abord, puis entre Khoï-San et Bantu. Nombre de tableaux reproduisent cette dynamique historique. La comparaison statistique des mains positives dessinées sur les roches correspond à la taille des San. De même, la stéatopygie, la semi-érection du sexe, etc.

Quant aux gravures de la période des chevaux et des chars, elles relèvent de la période historique.

On a pu se demander si les peintres et les graveurs étaient des peuples différents ; les premiers opérant dans les abris et les seconds sur les collines. Il apparaît que non. En effet, les peintres ne pouvaient pas généralement opérer en plein air. S'ils l'ont fait, leurs œuvres ont sans doute été délavées et ont disparu. En revanche, les gravures se réalisaient mieux sur les dolérites et les diabases des kopje sur lesquelles elles donnaient un joli contraste entre la patine ocre et l'intérieur gris ou bleu de la roche. Ce qui n'était pas valable pour le calcaire des abris. D'ailleurs on trouve parfois des peintures et des gravures au même endroit, ainsi que des gravures qui ont d'abord été peintes comme dans le district de Tarkstad. Parfois aussi une même convention esthétique se retrouve dans les deux catégories de tableaux.

## Esthétique

Dans le domaine esthétique proprement dit, l'art préhistorique africain se trouve aux sources mêmes de l'art africain d'aujourd'hui dont on a encore

36. H.J. HUGOT, *op. cit.*, pp. 225-274.

37. Cf. « Races et Histoire en Afrique », note du chapitre 11.

38. Pour de nombreux auteurs, « la Dame Blanche » de Brabdberg, dont les reproductions s'écartent du tableau réel, serait en fait un jeune homme à en juger par son arc, ses fesses étroites et son sexe apparent comme il arrive souvent chez les San au pénis semi-érigé. Quant à sa couleur, il faut noter aussi que sa face n'est pas peinte, mais est rendue par la roche en place, alors que sa couleur est rose des pieds à la taille et noire plus haut. La couleur d'ailleurs ne signifie rien. Car on trouve des éléphants, des singes, des femmes peints en rouge, des hommes en blanc. Cf. A.R. WILLCOX, 1963, pp. 43-45.

très peu exploré les racines, et dont il constitue la préface éblouissante. Il y a là une richesse de styles dont on peut suivre parfois presque à la trace le cheminement jusque dans les créations esthétiques de l'Afrique d'aujourd'hui. Celle-ci a beaucoup emprunté à l'art arabe et européen. Mais il y a aussi un vieux fonds dont la matrice se trouve dans les abris sous roche et les galeries préhistoriques. La peinture est fondée sur quelques couleurs simples comme l'ocre rouge, le blanc, le noir, le jaune et accessoirement le bleu et le vert. Aujourd'hui encore, on retrouve ces couleurs dans la palette chromatique des masques et les parements des danseurs.

Il s'agit d'un art d'observation, d'attention presque amoureuse et parfois révérentielle devant le réel. La gravure et la peinture rendent aussi bien cet aspect, mais pas de la même manière. Le bovin d'Augsbourg (Botswana), dont la partie antérieure seule est conservée, ressort d'une ligne inflexible qui révèle les détails anatomiques les plus précis du museau, des yeux, des oreilles, des poils, etc. La girafe de l'Eneri Blaka est une véritable sculpture réaliste grâce au marquetage de la robe par martelage en creux délicatement appuyé pour montrer le contour de la tête, les arêtes zygomatiques, les cornes, les yeux globuleux, les naseaux, les sabots avec leur fourche, l'éclat de leur corne. Le naturel jaillit de la maîtrise de l'incision qui campe souverainement le profil, du martelage qui affine les détails intérieurs, mais aussi de la présence d'un girafon qui s'appuie sur sa mère dans un mouvement de touchante spontanéité.

Cette veine d'observation se retrouve dans la fresque d'Iheren où se pressent sans jamais se confondre, tant la sûreté du trait est impeccable, un monde de seize girafes emmêlées avec grâce, des groupes de femmes chamarrées en voyage sur leurs bœufs porteurs, des gazelles et antilopes (dorca, dama, oryx, bubales) respectivement reconnaissables aux cornes fines, à la robe blanche, aux longues cornes rejetées vers l'arrière, à la tête allongée. Sur le même panneau, un girafon nouveau-né, lié encore par le cordon ombilical, cherche son équilibre à croupetons. Un lion qui serre un mouton dans ses griffes, surveille des hommes armés lancés à sa poursuite, cependant que d'autres moutons détalent, terrorisés. Un bœuf s'approche d'une mare pour boire, ce qui fait bondir des grenouilles : c'est le frémissement chatoyant et pathétique de la nature, avec l'intrusion de l'homme-roi.

Mais le naturalisme du détail n'exclut jamais le recours à l'essentiel, et un art de la composition scénique qui relève d'une sorte d'approche sculpturale de la peinture. Ainsi, le personnage essentiel est présenté en gros plan, dominant les autres qui sont relativement minimisés, tels ces grands chasseurs masqués qui écrasent de leur taille les fauves, tel le pharaon terrassant ses ennemis, tel l'oba du Bénin magnifié par rapport à ses sujets.

Le sens de l'essentiel engendre les formes symbolistes qui sont aux antipodes du baroque. Joint à la facture sculpturale, il donne ce rythme particulier qui anime aussi bien le bubale rendu par un trait sec et dépouillé, que le troupeau de bœufs de Jabbaren dont on croirait entendre le piétinement sourd, le souffle chaud et les mugissements.

## Actualité de l'art préhistorique africain

Populaire et quotidien, cet art est animé d'une pointe d'humour qui est l'ironie souriante ou amère de la vie. Esotérique, il vibre comme une ferveur mystique portée par le stylet ou le pinceau de l'artiste, et donne alors quelques-uns des plus beaux fleurons de l'art universel. Tel le bélier à disque solaire de Boualem dont l'attitude hiératique annonce le mystère et appelle le recueillement<sup>39</sup>. Cette double approche traduit bien la double condition de l'homme africain d'aujourd'hui : si spontané et presque trivial dans la vie courante, si grave et si mystique quand il est pris par le rythme d'une danse religieuse.

Au total, l'art préhistorique africain n'est pas mort. Il est actuel ; ne serait-ce que dans les toponymes qui perdurent. Une vallée affluente de l'Oued Djerat dénommée Tin Tehed, soit le lieu-dit de l'ânesse, est effectivement marquée par une belle gravure d'âne. Issoukai-n-Afella est réputé hanté par les esprits (djenoun) peut-être parce qu'en face d'un tas de cailloux constitué par les jets de pierres votives, se trouve un être zoomorphe horripant, réunissant les attributs du renard à ceux de la chouette, sans compter un sexe monumental.

Cet art mériterait d'être réintroduit, du moins par le truchement des programmes scolaires, dans la vie des Africains qui en sont coupés par des distances franchies seulement par les spécialistes et les experts des pays riches.

Il devrait être jalousement protégé des dégradations de toutes sortes qui le menacent quotidiennement, car il constitue un patrimoine qui n'a pas de prix<sup>40</sup>. Un corpus général devrait être dressé pour permettre l'analyse comparative.

En effet, l'art c'est l'homme. Et dans la mesure où l'art préhistorique est un témoin intégral de l'homme africain des origines, depuis son environnement écologique jusqu'à ses émotions les plus hautes ; dans la mesure où l'image est un signe parfois aussi éloquent que l'écriture, on peut affirmer que l'art pariétal africain est le premier livre d'histoire de ce continent. Mais il s'agit bien sûr d'un témoin ambigu et insondable qui demande à être conforté par d'autres sources d'information comme la paléontologie, la climatologie, l'archéologie, la tradition orale, etc.

A lui seul, l'art préhistorique ne révèle que la partie visible de l'iceberg. C'est la projection, sur le tableau minéral et figé des abris rocheux, d'un scénario vivant à jamais aboli. L'art est reflet et moteur. Par l'art préhistorique, l'homme africain a proclamé pour tous les temps sa lutte acharnée pour dominer la nature, mais aussi son arrachement conscient à cette nature, pour accéder à la joie infinie de la création, à l'ivresse de l'homme démiurge.

39. Il est remarquable que les auteurs nous signalent dans la cour de l'empereur du Mali au XIV<sup>e</sup> siècle, deux béliers chargés de protéger le roi contre le mauvais œil. L'on signale aussi le bélier dans d'autres cours africaines (Méroé, pays akan (Ghana), Kouba (Zaire), Kanem (Tchad).

40. En 1974, un décret du gouvernement algérien a érigé toute la zone des peintures et gravures du Tassili en parc national.



# Débuts, développement et expansion des techniques agricoles

*R. Portères\**

*J. Barrau*

Pendant longtemps, les idées reçues sur les origines de l'agriculture ont été fortement teintées d'ethnocentrisme. On eut et on a encore parfois tendance à voir dans le berceau cultural et pastoral du Proche-Orient, siège de la « révolution néolithique » définie par Gordon Childe<sup>1</sup>, non seulement le lieu de naissance de la culture de céréales majeures (blé, orge, etc.) et de l'élevage du bétail (chèvre, mouton, puis bœuf,...), bases matérielles initiales de la civilisation blanche, mais encore le noyau, le foyer primaire de la civilisation tout court, tout au moins en ce qui concerne le « vieux monde ». Sans doute les recherches archéologiques effectuées depuis la dernière guerre mondiale, surtout au cours des vingt dernières années, ont-elles contribué à modifier quelque peu ce point de vue étroit et d'une certaine suffisance. Elles ont certes montré l'importance du « croissant fertile » dans l'histoire de l'agriculture mondiale<sup>2</sup>, mais elles ont aussi mis en lumière le

\* Roland Portères, professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, est mort le 20 mars 1974. Chargé par le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique de rédiger ce chapitre sur les origines et le développement des techniques agricoles, il en fit une ébauche, mais ce fut l'une de ses dernières tâches. L'œuvre restait donc inachevée et, me fondant sur les nombreuses publications de Roland Portères, sur ses notes et sur les fréquentes conversations que nous eûmes à ce sujet, je me suis efforcé de mener à terme ce travail, en cherchant à rester fidèle à l'intérêt passionné que Portères portait à la fascinante nature de l'Afrique comme à ses pays, peuples et civilisations. Aussi imparfaite soit-elle, cette contribution à son œuvre veut être un hommage rendu au maître et à l'ami qui fit tant pour une meilleure connaissance de l'agriculture et des plantes cultivées du continent africain. — Jacques Barrau.

1. 1942 (revu en 1954).

2. Voir, par exemple, R.J. BRAIDWOOD, 1960.

rôle d'autres parties du globe dans ce changement majeur dans l'histoire des hommes: la *production* de denrées qui, jusqu'alors, n'avaient fait l'objet que d'une *appropriation* dans le milieu naturel. Ainsi apparut plus nettement la signification des inventions culturelles et des domestications végétales en Amérique<sup>3</sup> ou encore la relative antériorité du berceau agricole du Sud-Est asiatique tropical<sup>4</sup> ou, enfin la contribution africaine à l'histoire de cette agriculture mondiale.

Pourtant, il y a déjà près d'un demi-siècle, le célèbre agronome et généticien russe N.I. Vavilov<sup>5</sup> avait reconnu l'existence de centres d'origine de plantes cultivées en Afrique et, plus tard, un de ses collaborateurs, A. Kuptsov<sup>6</sup>, montrait qu'il y avait en Afrique des *berceaux agricoles primaires*. Quelques années plus tard, l'un de nous précisait la localisation, le nombre et le rôle de ces berceaux<sup>7</sup>.

Des préjugés coloniaux aussi bien qu'une méconnaissance de l'origine de plusieurs cultigènes africains et, plus généralement, de la préhistoire du continent, avaient cependant fait que, trop longtemps, on minimisa ou même on ignora la part jouée par l'Afrique dans le développement de l'agriculture, de ses techniques et de ses ressources.

Cette situation a bien changé et, depuis quelques années, un vif intérêt s'est manifesté pour l'étude des origines de l'agriculture africaine comme en témoignent, par exemple, les essais publiés en 1968 par *Current Anthropology*<sup>8</sup> et les nombreux commentaires qu'ils ont suscités. Il faut aussi citer à ce sujet les études rassemblées par J.D. Fage et R.A. Oliver<sup>9</sup> ou encore, plus récemment, la contribution de W.G.L. Randles à l'histoire de la civilisation bantou<sup>10</sup>. Mais, avant de tenter une brève synthèse des connaissances sur la préhistoire et l'histoire agricoles de l'Afrique, il convient de décrire à grands traits le cadre écologique où elles ont pris place.

## Milieux naturels et origines de l'agriculture africaine

Il va sans dire que les origines, la diversification et le développement des techniques agricoles ont été en étroites relations avec les conditions (climat, hydrographie, relief, sols, végétation, types de plantes originellement utilisées, nature des denrées fournies par celles-ci, etc.) des milieux naturels où

3. Voir à ce sujet, par exemple, R.S. MACNEISH, 1964.

4. Voir J. BARRAU, 1975.

5. N.I. VAVILOV, 1951, 1-6.

6. A. KUPTSOV, 1955 et C.D. DARLINGTON, 1963.

7. Voir R. PORTERES, 1962.

8. O. DAVIES, «The origins of agriculture in West Africa»; H.J. HUGOT, «The origins of agriculture: Sahara»; D. SEDDON, «The origins and development of agriculture in East and Southern Africa».

9. J.D. FAGE et R.A. OLIVER, 1970.

10. W.G.L. RANDES, 1974.

ils se situaient. Si ces facteurs constitués par les milieux naturels ont joué un rôle important, voire prépondérant, dans la genèse culturelle et pastorale, ils n'ont cependant pas été les seuls en cause, car ces processus impliquaient aussi des faits de culture ou de civilisation.

En effet, même aux âges préagricoles et à ceux des origines agricoles, les hommes, au cours de migrations et déplacements, ont transporté avec eux leur outillage, leurs techniques, leurs modes de perception et d'interprétation de l'environnement, leurs façons d'aménager et d'utiliser l'espace, etc. Ils apportaient aussi avec eux toute une série d'attitudes et de comportements engendrés par des rapports avec la nature dans leurs habitats initiaux. Ainsi, tandis que l'Europe émergeait à peine du Paléolithique, culture des végétaux et élevage des animaux étaient déjà bien établis au Proche-Orient où apparaissaient les premières villes; or, c'est de ce Proche-Orient qu'arrivèrent dans cette Europe un peu attardée les inventions techniques et des idéologies concomitantes qui allaient y permettre aussi une « révolution néolithique » fondée sur l'agriculture et l'élevage.

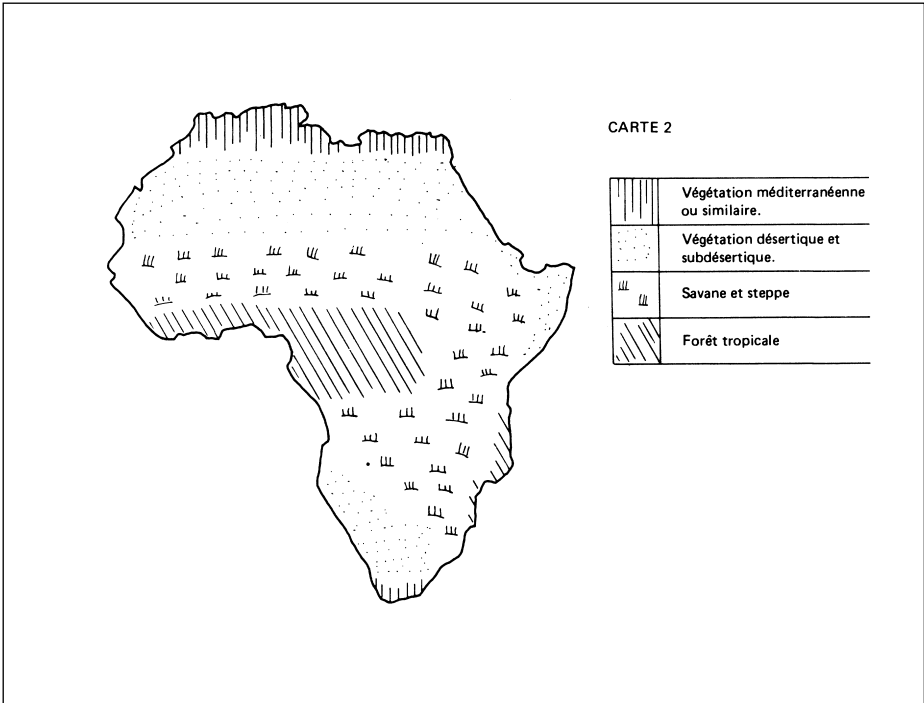
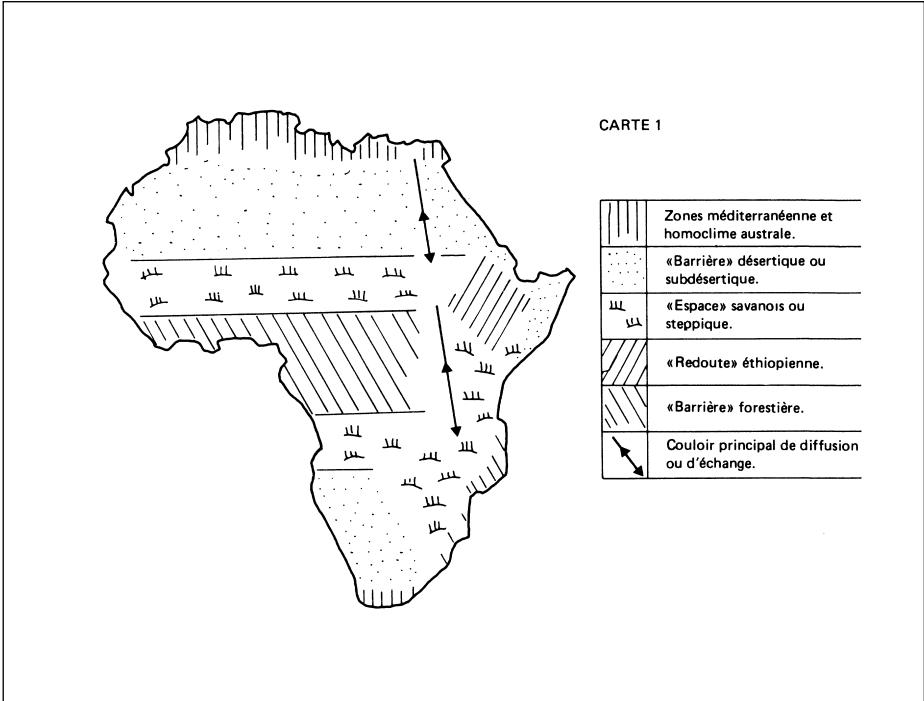
Des phénomènes comparables de diffusion ou d'échange se sont produits ailleurs dans le monde et, bien sûr, en Afrique, en raison des migrations humaines qui l'atteignirent ou en partirent ou qui se produisirent dans son sein.

Au premier chef, il importe cependant de bien voir ce qu'ont impliqué les inventions culturelles et pastorales ainsi que la domestication de plantes et d'animaux: d'abord ce passage de l'*appropriation* (cueillette, chasse...) à la *production* (culture, élevage...). L'homme se libéra ainsi progressivement et partiellement des contraintes imposées par les écosystèmes dont il faisait partie et où, jusqu'à cette apparition de l'agriculture et de l'élevage, il menait, à peu de chose près, la vie « biocénétique » d'autres organismes soumis au cours normal des choses de la nature.

Ce changement fondamental que fut la naissance de l'agriculture et de l'élevage s'est traduit par des adaptations humaines à divers milieux naturels permettant de faire produire à des complexes biologiques plus, ou autre chose, que ce que ces derniers fournissaient naturellement. Du fait de l'homme cultivateur ou éleveur, il y a donc eu transformation plus ou moins profonde des milieux naturels ainsi qu'orientation en quantité et en qualité de leurs productions.

Mais, quelle que soit la maîtrise de l'homme sur les éléments de ces milieux naturels, il n'a pu soudainement et totalement s'affranchir de toutes leurs contraintes. Aussi faut-il tout d'abord considérer celles de leurs caractéristiques qui ont pu jouer un rôle prépondérant dans la préhistoire et l'histoire agricoles. Dans le cas du continent africain, il nous faut pour cela en brosser à grands traits une esquisse environnementale: l'Afrique paraît divisée en larges bandes latitudinales, écologiquement différenciées et symétriquement disposées de part et d'autre de l'équateur.

Comme le note Randles (*op. cit.*), certaines de ces bandes ont pu jouer le rôle de *barrières* à l'égard de courants nord-sud de diffusion: c'est le cas du Sahara, de la grande forêt équatoriale, de la « steppe » tanzanienne et du désert du Kalahari. D'autres, en revanche, ouvraient leurs *espaces* à ces courants qui pouvaient y trouver des « niches » favorables: c'est le cas des savanes du nord



Carte 1 : Zonation écologique latitudinale.

Carte 2 : Différents écosystèmes.

et du sud. Randles remarque cependant qu'aucune des *barrières* envisagées ci-dessus n'était absolument infranchissable, Sahara et grande forêt ayant, par exemple, manifestement permis une certaine circulation humaine.

En Afrique, la latitude n'est point seule à permettre une délimitation sommaire de grandes zones écologiques. Relief et donc altitude viennent interférer avec elle; ainsi la dorsale Zaïre-Nil sépare les hautes terres de l'Est africain de la pénéplaine de l'Ouest africain, ce dernier étant lui-même divisé par un petit axe surrectionné allant de l'île de Principe au Tchad.

Dans cette zonation écologique latitudinale du continent africain, il y a donc des exceptions dont la plus importante est peut-être celle de ces hautes terres s'étendant, parallèlement au « Rift », du nord du lac Victoria aux monts Munchinga et qui, pour citer encore Randles, constituent un étroit couloir salubre permettant de franchir la « *barrière équatoriale* » (carte 1). Et puis, il y a la « redoute » éthiopienne dont nous dirons plus loin le rôle dans l'origine africaine des plantes cultivées.

Si nous combinons maintenant ces diverses données, encore qu'elles soient très sommaires, l'Afrique nous apparaît comme comportant au nord, à l'est et au sud, autour d'un noyau forestier équatorial, une zone presque semi-circulaire de savanes et « steppes », puis au nord comme au sud, deux zones arides: Sahara et Kalahari; enfin, à l'extrême nord et à l'extrême sud, deux étroites zones presque homoclimatiques, que, en schématisant beaucoup, on pourrait dire « méditerranéennes » au sens climatique du terme bien entendu, encore qu'il y ait quelques originalités écologiques en Afrique de l'extrême Sud! (carte 2). A partir du « cœur » forestier équatorial et en ignorant les régions littorales, nous avons donc schématiquement un gradient du très humide au très sec; d'« écosystèmes généralisés » du type « forêt tropicale humide » à des « écosystèmes » plus « spécialisés » des types « savane », « steppe », et végétation des déserts<sup>11</sup>.

A propos des déserts, plus particulièrement du Sahara, il faut rappeler qu'ils n'ont pas toujours été arides. Agriculture et élevage y furent pratiqués, et divers auteurs<sup>12</sup> ont suggéré que des berceaux cultureux et pastoraux ont pu y être situés.

Revenons cependant au schéma écologique du continent africain que nous venons de donner. Il est à notre avis possible d'imaginer que, aux temps anciens préagricoles, dans l'*écosystème généralisé* de la grande sylvie tropicale, furent d'abord pratiquées des formes de cueillette et de chasse comparables, à quelques détails technologiques près, à celles encore pratiquées de nos jours par les Pygmées. On notera que les ressources alimentaires, végétales et animales, dans de tels *écosystèmes*, sont aussi diverses et abondantes que le sont les composantes de leurs *biocénoses*.

Les observations que nous avons pu faire sur l'économie vivrière de bandes pygmées nous ont montré que ces ressources, compte tenu de la densité de ces populations forestières, étaient à même d'assurer leur subsistance sans qu'il leur en coûte un excessif labeur.

11. Sur les termes « *écosystème spécialisé* » et « *écosystème généralisé* », voir D. HARRIS, 1969.

12. Par exemple, A. CHEVALIER, 1938; H.J. HUGOT, *op. cit.*; et J.J. HESTER, 1968.

La même constatation peut d'ailleurs être faite dans le cas de cueilleurs-chasseurs en *écosystèmes* plus *spécialisés* dans des régions arides ou subarides; tels les San Kung du Kalahari étudiés par R.B. Lee<sup>13</sup>. Mais, dans leur cas, les ressources sont cependant moins diverses et l'approvisionnement en eau est un facteur limitant: du fait de sa variation saisonnière prononcée, il y a sous-exploitation de ces ressources qui ne sont utilisées qu'en fonction de la proximité des points d'eau.

Pour revenir au passé africain préagricole, rappelons que, après la fin du Pléistocène, s'est produite une phase humide, le Makalien (-5500 à -2500), qui facilita les contacts entre le littoral méditerranéen et les régions au sud du Sahara tandis que l'état des cours d'eau et lacs rendait possible, même au cœur du continent, un développement de la pêche, donc la relative sédentarisation des populations s'y adonnant, condition propice à un passage progressif à la production agricole<sup>14</sup>. Dans le même temps, d'ailleurs, des diffusions ont pu se produire à partir des berceaux agricoles proche-oriental et méditerranéen; elles accélèrent sans doute ce processus<sup>15</sup>.

De plus, dès le Pléistocène terminal, soit entre -9000 et le début du Makalien, il y eut, semble-t-il, sur le continent africain des foyers privilégiés de cueillette relativement intensive ayant sans doute permis de relatives concentrations de populations humaines. Ce fut le cas de l'interface forêt-savane à la périphérie du noyau forestier équatorial, des plateaux herbeux de l'Est africain, des environs des lacs et cours d'eau majeurs, dont le Nil, ainsi que des régions littorales au nord et au sud du Continent<sup>16</sup>.

Ces zones de transition, notamment cette interface forêt-savane, ont d'ailleurs aussi été, beaucoup plus tard, des « niches » privilégiées pour les développements culturels et, de ce fait, pour certaines des civilisations africaines; Randles (*op. cit.*) note à ce sujet que c'est « *aux limites des deux savanes (sahel et lisière de la forêt) que se situent les civilisations bantu les plus prestigieuses* ».

Il nous faut maintenant considérer avec plus de détails les possibilités de domestication végétale qu'offrait le continent africain, la logique écologique voulant que soient d'abord considérés ces *producteurs primaires* que sont les plantes.

## L'origine africaine de certaines plantes cultivées

Les sciences de la nature ne se sont préoccupées que relativement récemment de l'origine des plantes cultivées. En effet, si l'on excepte le remarquable ouvrage de A. de Candolle à ce sujet, publié en 1883, ce n'est

13. R.B. LEE, 1966.

14. Au sujet de cette sédentarisation des pêcheurs dans ses rapports avec les origines de l'agriculture, voir C.O. SAUER, 1952.

15. Voir à ce sujet J. Desmond CLARK, 1970.

16. Voir J. Desmond CLARK, 1970.

qu'avec les travaux du généticien soviétique N.I. Vavilov et de son équipe, au lendemain de la révolution d'Octobre 1917, que se développa une approche synthétique, à l'échelle mondiale, de cette question d'une importance fondamentale dans l'histoire de l'humanité: l'aménagement des milieux naturels et la gestion de leurs ressources<sup>17</sup>. Combinant dépouillement systématique des données floristiques et phytogéographiques avec inventaires agrobotaniques et études génétiques, Vavilov et ses collaborateurs, sur la base de la variabilité des plantes cultivées, reconnurent l'existence de huit *centres d'origine de plantes cultivées* (dont, selon Vavilov, trois centres secondaires, c'est-à-dire rattachés à des centres régionaux importants). Un seul de ces centres, l'*Abyssin*, est situé en Afrique tandis qu'un autre, le *Méditerranéen*, intéresse partiellement le continent africain (Afrique du Nord, Egypte) tout en présentant des affinités avec le vaste et important *centre proche-oriental* où, entre autres plantes cultivées, apparurent, comme on l'a dit, des céréales majeures (blés, orges, seigles...).

En ce qui concerne l'Afrique, c'était là cependant un progrès sensible par rapport aux conclusions de Candolle (*op. cit.*) qui ne donnait à l'agriculture et aux végétaux domestiques que trois principaux foyers initiaux: Chine, Sud-Ouest asiatique (avec prolongement égyptien) et Amérique.

La contribution de Vavilov à la connaissance de l'origine des plantes cultivées fut aussi très importante au plan théorique car elle mit en lumière le fait que, dans l'origine d'une plante cultivée, il fallait distinguer un *foyer* ou *centre de variation primaire* caractérisé par une grande diversification des formes de la plante, avec manifestation majoritaire de *caractères dominants*, et des aires de *variation secondaire* avec abondance de caractères récessifs, masqués dans le foyer de primo-variation.

La localisation et la distribution géographiques de ces divers foyers de variation permet de déterminer celle d'un *berceau agricole* car, si les aires de ces foyers se superposent en tout ou partie, on est fondé à penser que, dans cette zone de coïncidence, des civilisations ont longtemps exercé leurs activités domesticatrices et transformatrices à l'égard des végétaux en question.

Précisons un autre point d'importance: le *centre d'origine botanique* d'une espèce végétale cultivée ne coïncide pas nécessairement avec ces aires de variabilité liées aux interventions humaines sur le matériel végétal; en d'autres termes, la zone occupée par les possibles parents sauvages d'un cultigène se distingue souvent et nettement de celle ou celles où ont eu lieu, du fait de l'homme, l'apparition de ce *cultigène*, végétal issu de la domestication et de la sélection, et sa diversification. Ceci a au moins une raison: celle, aux temps anciens, d'un transfert fréquent hors de l'habitat des parents sauvages utilisés par simple cueillette<sup>18</sup>.

En ce qui concerne le continent africain, l'un de nous a pu compléter le tableau dressé par Vavilov<sup>19</sup>. On a ainsi montré que, outre le *foyer abyssin* et la partie africaine du *foyer méditerranéen*, il y avait aussi un *foyer ouest-africain* et

17. Sur l'œuvre, très vaste, de N.I. VAVILOV, voir 1951, *op. cit.*

18. Voir J. BARRAU, 1962.

19. Voir R. PORTERES, 1950, 9-10; 1951, 239-240.

un foyer *est-africain*, ce dernier pouvant être un prolongement du foyer *abyssin* dans les hautes terres équatoriales<sup>20</sup>.

Si nous rassemblons et résumons les données relatives à ces divers foyers ou centres en ce qui concerne l'origine et la diversification des plantes cultivées, nous avons le tableau suivant :

#### *Centre méditerranéen (pro-parte)*

A ce centre correspond tout un groupe de plantes cultivées caractéristiques des régions méditerranéennes dont des céréales (blés et orges, notamment) et des légumineuses à graines comestibles (*Cicer*, *Lens*, *Pisum*, *Vicia*...) montrant les affinités de ce centre avec celui du Proche-Orient. On y trouve aussi la cohorte des « cultigènes » méditerranéens dont l'olivier (*Olea europea* L.) et le caroubier (*Ceratonia siliqua* L.). Certaines de ces plantes sont cependant propres à l'Afrique, tel l'arganier, *Argania sideroxylon* Roem., arbre marocain fournissant l'huile et la gomme d'argan. A ce centre appartient l'Égypte dont les liens avec le centre *proche-oriental* sont évidents et dont l'influence sur l'histoire de l'agriculture et de l'élevage en Afrique septentrionale fut importante. Elle partage avec le Proche-Orient syrien l'origine d'une plante d'intérêt économique certain, le bersim ou trèfle d'Alexandrie, *Trifolium alexandrinum* L. Si cette partie africaine du centre *méditerranéen* n'a pas joué un rôle direct dans l'histoire agricole de l'Afrique tropicale, elle a néanmoins profondément influé sur le Sahara quand celui-ci connut une phase climatique plus favorable aux développements culturels et pastoraux<sup>21</sup>.

#### *Centre abyssin*

On y trouve des affinités « cultigéniques » avec le centre *proche-oriental* (blés, orges, légumineuses des genres *Cicer*, *Lens*, *Pisum*, *Vicia*...) et avec les centres proprement africains (*Sorghum*...) dont il sera ci-dessous question. Il est en outre manifeste que des plantes originaires de l'Asie tropicale transitèrent par ce centre dans leur pénétration en Afrique. Ce Centre *abyssin* a cependant des « cultigènes » caractéristiques dont le caféier d'Arabie (*Coffea arabica* L.), le bananier abyssin (*Musa ensete* I.F. Gmelin), le tef (*Eragrostis abyssinica* Schrad.) et le *Guizotia abyssinica* (L.f.) Cass, ou *niger* à graines oléagineuses.

#### *Centre est-africain*

Il est caractérisé par des sorghos différenciés à partir du *Sorghum verticilliflorum* Stapf., des mils-pénicillaires, des millets dont l'*Eleusine coracana* Gaertn, des sésames...

#### *Centre ouest-africain*

On y trouve l'origine de divers sorghos dérivés du *Sorghum arundinaceum* Stapf., de mils-pénicillaires tels les *Pennisetum polystachyum* Stapf. et Hubb. ou encore le *P. Gambiense* Stapf. et Hubb., des mils-digitaires dont l'*iburu*, *Digitaria iburua* Stapf. et le *fonio* *D. exilis* Stapf., ou encore divers riz

20. Voir aussi, à ce sujet, R. SCHNELL, 1957.

21. Voir à ce sujet, J. Desmond CLARK et H.J. HUGOT, *op. cit.*



sur lesquels nous reviendrons plus loin<sup>22</sup>. Dans ce centre, on peut en fait distinguer deux grands secteurs: tropical et subéquatorial respectivement; et dans le secteur tropical, plusieurs sous-secteurs (sénégalais, nigérien central, tchadien-nilotique), chacun caractérisé par des plantes cultivées particulières, céréales notamment, mais aussi par des plantes à tubercules (le *Coleus dazo* Chev. notamment) ou encore des plantes oléagineuses, tel le *Butyrospermum parkii* (Don.) Kotschy (connu aussi des botanistes sous le nom *Vitellaria paradoxa* Gaertner).

Au secteur subéquatorial de ce *centre ouest-africain* correspondent surtout des ignames (*Dioscorea cayenensis* Lamk., *D. dumetorum* Pax, *D. rotundata* Poir.) mais aussi des plantes à graines oléagineuses (*Elaeis guineensis* Jacq., *Telfairia occidentalis* Hook. f.,...), des plantes stimulantes (*Cola nitida* A. Chev.). En fait, ce centre se prolonge en Afrique centrale comme le font d'ailleurs les aires de distribution de certains genres de végétaux plus haut cités (*Cola*, *Coleus*, *Elaeis*...). C'est là d'ailleurs que se trouve l'origine du « pois de terre », le *Voandzeia subterranea* Thon., l'autre légumineuse géocarpe africaine, le *Kerstingiella geocarpa* Harms. appartenant d'ailleurs au *centre ouest-africain*.

Il nous paraît que, à l'est comme au sud immédiats du noyau forestier équatorial, exista initialement un complexe cultigénique comparable à celui que nous venons de décrire pour le *centre ouest-africain* et qui, en quelque sorte, se prolongeait dans une bande enveloppant ce noyau forestier, côtoyant au passage le *centre est-africain* et occupant donc à peu près la zone périforestière de cueillette plus intensive dont il a été plus haut question<sup>23</sup>.

### Les «berceaux» agricoles

Ce qui précède avait conduit<sup>24</sup> à envisager l'existence d'un certain nombre de *berceaux agricoles* sur le continent africain, *berceaux* dont aujourd'hui nous pouvons, comme suit, reconsidérer la liste en les passant en revue du nord au sud (carte 3):

- Le *berceau afro-méditerranéen*, de l'Égypte au Maroc, qui influença le Sahara cultural et pastoral et échangea sans conteste, via l'Égypte, des influences avec le *berceau proche-oriental*;
- A l'ouest, le *berceau afro-occidental*, avec ses secteurs tropical et subéquatorial;
- A l'est, le *berceau nilo-abyssin*, avec deux secteurs: nilotique et abyssin;
- Le *berceau afro-central*;
- A l'est de ce dernier, le *berceau afro-oriental* se prolongeant, vers l'ouest, jusque vers l'Angola.

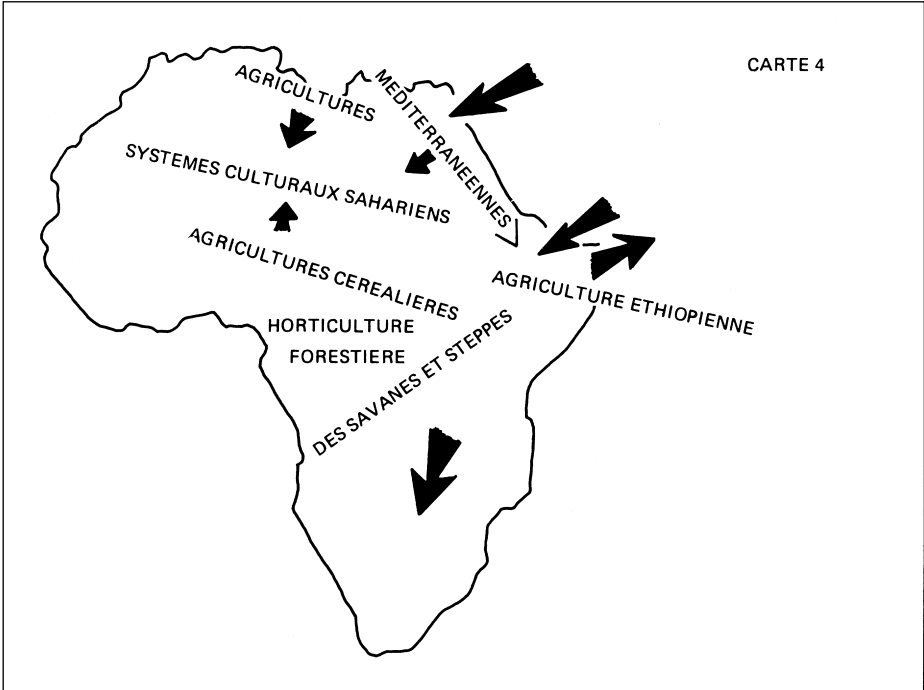
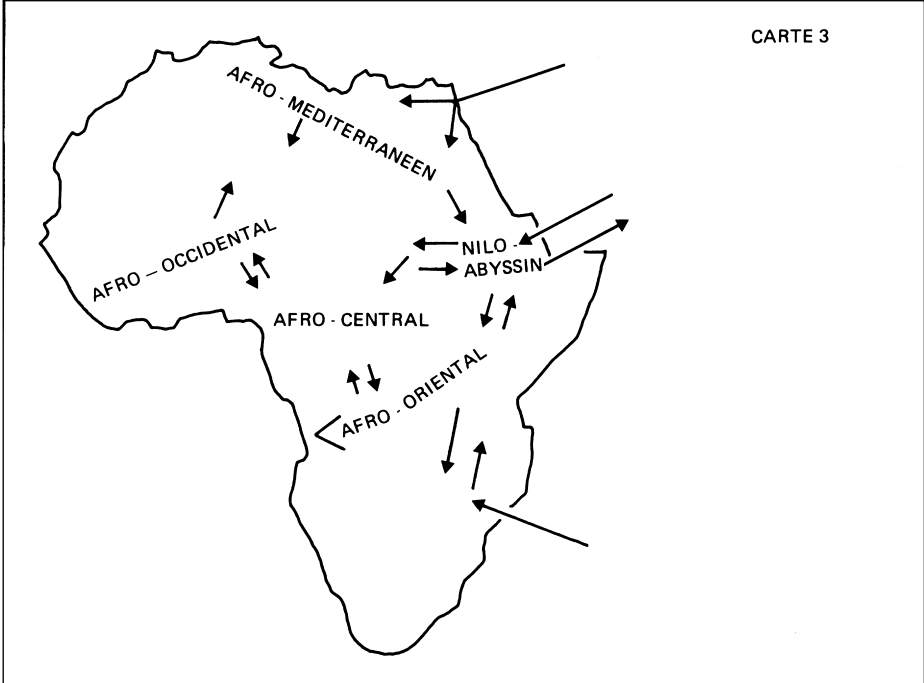
Plus au sud, il semble que les cueilleurs, sans doute confortés par des ressources suffisantes mais aussi protégés par l'aridité du Kalahari, aient longtemps résisté à l'avancée culturelle et pastorale à partir des *berceaux* qu'on vient de décrire, particulièrement à partir de l'afro-oriental<sup>25</sup>.

22. Voir R. PORTERES, 1962, *op. cit.*

23. Voir D. SEDDON, 1968, *op. cit.*

24. Voir R. PORTERES, 1962, *op. cit.*

25. Voir D. SEDDON, 1968, *op. cit.*



Carte 3 : Les berceaux agricoles africains.

Carte 4 : Esquisse géo-culturelle de l'Afrique.

## Foyer horticole et foyer agricole

En fait, ce concept de *berceau* peut avoir l'inconvénient de donner, en matière de préhistoire et d'histoire agricoles, l'impression d'un « patch-work ». Or, à la lumière de ce qui précède, il nous semble possible de dégager un ensemble plus cohérent :

a) Au noyau forestier central, écosystème « généralisé », correspond un foyer « végéicultural » (pour employer le mauvais terme inventé par R.J. Braidwood et C.A. Reed)<sup>26</sup> que nous préférons nommer *foyer horticole* où, cependant, la productivité de la cueillette en milieu forestier permit à celle-ci de persister. On notera ici que le potentiel végétal domesticable de ce foyer était moins important que ceux des forêts tropicales humides de l'Asie ou de l'Amérique.

b) A l'ourlet de savanes de ce noyau forestier, écosystème plus *spécialisé*, correspond un *foyer agricole* céréalier s'étendant de l'Afrique de l'Ouest à celle de l'Est et se prolongeant vers l'Angola.

Au nord, dans la partie méditerranéenne du continent africain, se fit nettement sentir, via l'Égypte, l'influence agricole céréalière de la Mésopotamie proche-orientale; quand il était cultivable le Sahara subit aussi cette influence, ce qui pourrait expliquer certaines diffusions jusqu'au sud de l'actuel désert, de même que d'autres, sud-nord celles-là, à partir de l'Afrique subsaharienne.

L'influence mésopotamienne est aussi sensible dans la « redoute » éthiopienne qui, néanmoins, présente aussi des affinités avec le *foyer agricole* des savanes et steppes et a ses caractéristiques cultigéniques propres.

Ce qui différencie le *foyer agricole* du *foyer horticole* c'est la prédominance dans ce dernier, d'une part, de plantes à tubercules multipliées par voie végétative et, d'autre part, de pratiques culturales relevant du jardinage: au champ, l'*ager* des savanes et des steppes, s'oppose, en quelque sorte, le jardin-verger, l'*hortus* de la forêt et de ses marges.

Dans l'ensemble africain, houe et pieu à fouir, ainsi que leurs variations, caractérisent l'outillage cultural mais, via l'Égypte et l'Éthiopie, l'aire s'est frayé un chemin dans une partie du *foyer agricole* céréalier.

## Des sorghos et des riz

En contraste avec ce *foyer horticole* de la forêt tropicale, en écosystème *généralisé*, le *foyer agricole* africain, dans l'écosystème relativement spécialisé des savanes et des steppes, est caractérisé par :

- l'utilisation prédominante de la reproduction des plantes cultivées par voie sexuée (graines semées);
- l'importance des céréales dans le complexe alimentaire végétal.

26. R.J. BRAIDWOOD et C.A. REED, 1957.



1



2

1. Fourneaux d'écobuage après combustion — Fouta Djalon : Pita, Timbi-Madina, photo R. Portères.  
2. Labour fait au Kadyendo par les Dyula d'Oussouye (Casamance) préparant la remise en culture des casiers à riz, photo R. Portères.

Les agricultures qui se sont développées dans ce foyer pratiquent un « traitement massal » des végétaux s'opposant au « traitement individuel » des horticultures au foyer forestier. Les civilisations du *foyer agricole* ont sans doute étendu leurs champs aux dépens de la forêt quand elles l'ont rencontrée au cours de leur expansion territoriale. Cet expansionnisme agricole a d'ailleurs dû jouer un rôle dans les processus de savanisation. En termes écologiques, ces derniers correspondent à une « spécialisation » *d'écosystèmes* originellement *généralisés*. Tout se passe donc comme si ces civilisations agricoles avaient ainsi adapté l'environnement naturel à leurs techniques, ou mieux à leur mode de perception de cet environnement. Dans cette pénétration des agricultures en milieu forestier, il a pu aussi se produire des désadaptations plus ou moins prononcées : par exemple, il a pu y avoir abandon de céréales au profit de cultures vivrières caractéristiques des milieux forestiers, voire même — l'hypothèse ne peut être écartée — éventuelle adoption de plantes de cueillette comme bases de subsistance par des cultivateurs savanois contraints jadis, au cours de leurs migrations, à la vie en environnement forestier.

Il n'en reste pas moins que les céréales demeurent les caractéristiques des agricultures savanoises et « steppiques ». Parmi ces céréales et nonobstant les originalités céréalières des divers *berceaux* du *foyer agricole*, l'une, le sorgho (*Sorghum* sp.) ou « gros mil », apparaît comme le trait cultigénique commun à l'ensemble de ce foyer.

L'origine de ce sorgho, ou plutôt de ces sorghos, fit longtemps l'objet d'opinions quelque peu contradictoires<sup>27</sup>, mais il apparaît que les sorghos céréalières sont bien originaires d'Afrique et que, au sein du *foyer agricole* africain, ils ont eu en fait des origines indépendantes que nous rappellerons ici :

— A l'espèce sauvage *Sorghum arundinaceum* Stapf., dont l'aire couvre la zone tropicale humide s'étendant du Cap Vert à l'Océan Indien, correspond la série des sorghos cultivés de l'Ouest africain : *S. Aterrimum* stapf., *S. nitens* Snowd., *S. drummondii* Millsp. et Chase, *S. margaritifera* stapf., *S. guineense* Stapf., *S. gambicum* Snowd., *S. exsertum* Snowd...

— A l'espèce sauvage *S. verticilliflorum* Stapf. de l'Est africain, de l'Erythrée à l'Afrique sud-orientale, correspondent deux groupes de sorghos cultivés : l'un du Sud-Est africain, celui des sorghos « Kafir » : *S. caffrorum* Beauv., *S. coriaceum* Snowd., *S. dulcicaule* (sorgho sucré) ; l'autre, nilo-tchadien, du Soudan nigérien à l'Erythrée, avec les *S. nigricans* Snowd. et *S. Caudatum* Stapf.

— A l'espèce sauvage *S. aethiopicum* Rupr., de l'Erythrée et de l'Abyssinie, correspondent le *S. rigidum* Snowd. du Nil Bleu, le *S. Durra* Stapf. cultivé du Tchad à l'Inde et dans toutes les contrées subdésertiques, le *S. cernuum* Host., le *S. subglabrescens* Schw. et Asch. des régions nilotiques et le *S. nigricum* du delta central nigérien.

27. Voir R. PORTERES, 1962, *op. cit.*



*Le Soung ou bêche chez les Seereer Gnominka ; pêcheurs-riziculteurs des îles de la Petite Côte du Sénégal. Est utilisé pour les labours et les billonages de terres fortes des rizières sur mangrove. Correspond au Kadyendo des Dyula Bayott de Casamance ; au Kofi ou Kop des Baga de Guinée littorale — photo R. Portères.*

Notons au passage la présence dans le sous-secteur nigérien central, secteur tropical du *berceau afro-occidental* (voir plus haut), d'un sorgho cultivé particulier, le *S. mellitum* Snowd. var. *mellitum* Snowd. qui, du fait de sa richesse en sucre, sert à la préparation d'une boisson alcoolisée<sup>28</sup>; divers sorghos sont utilisés d'ailleurs pour préparer la « bière de mil ».

Entre ces divers groupes de sorghos cultivés, il existe des relations comme en témoigne l'existence des *S. conspicuum* Snowd. (du Tanganyika au Zimbabwe et à l'Angola) et *S. roxburghii* Stapf. (Ouganda, Kenya, Zimbabwe, Afrique du Sud) qui paraissent issus de croisement entre des sorghos apparentés les uns à *S. arundinaceum*, les autres à *S. vesticilliflorum*.

Parmi les sorghos cités, l'un, le *S. durra*, mérite une mention particulière en raison de sa vaste distribution: du Soudan oriental à l'Asie mineure et à l'Inde, de la Mésopotamie à l'Iran et au Gujérat.

Ce qui précède montre assez l'importance de ces céréales dans la flore économique du *foyer agricole* des savanes et steppes africaines, importance dont la signification dépasse d'ailleurs le cadre du continent africain puisque certains des *Sorghum* domestiqués dans ce dernier atteignirent, il y a bien longtemps, d'autres régions du monde.

Dès lors, l'Afrique nous apparaît mieux à la fois comme un ensemble de berceaux cultureaux originaux et comme une mosaïque de centres d'origine de plantes cultivées dont certaines ont une importance économique à l'échelle mondiale.

L'originalité culturelle de l'Afrique a d'autres aspects: l'un, et non des moindres, est celui de sa riziculture. Elle fut en effet originellement fondée sur des riz proprement africains qui méritent attention. Ils sont propres au *berceau afro-occidental* dont il a été plus haut question, plus précisément du sous-secteur nigérien central (foyer primaire) et du sous-secteur sénégalais (foyer secondaire).

Dès l'Antiquité, Strabon parla d'une riziculture africaine et, au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Battuta signala que le Niger produisait du riz<sup>29</sup>. Ces témoignages furent souvent ignorés et on crut longtemps que la culture du riz en Afrique avait pour origine le riz asiatique (*Oryza sativa* L.). Ce n'est que vers 1914 qu'on prit vraiment conscience de l'existence d'un riz spécifiquement africain, l'*O. glaberrima* Steudel, à panicules rigides, dressés, et à caryopses bruns ou rouges, riz exploité par cueillette mais aussi produit par culture et qui semble apparenté à l'*O. breviligulata* A. Chev. et O. Roer qu'on trouve dans une bonne partie de l'Afrique tropicale.

Si l'on veut bien se reporter à ce qui a été dit plus haut des travaux de N.I. Vavilov, on trouvera à propos de ce riz africain une illustration du schéma proposé par cet agronome et généticien quant à l'origine des plantes cultivées: très vaste aire du parent sauvage; maximum de variation du riz africain avec majorité de caractères dominants dans le delta central nigérien (foyer primaire); diversification variétale avec caractères récessifs en Haute-Gambie et Casamance (foyer secondaire).

28. Voir R. SCHNELL, 1957, *op. cit.*

29. Voir R. SCHNELL, 1957, *op. cit.*



1



2

1. Casiers à riz sur sols hydromorphes à engorgement hydrique temporaire de saison des pluies (riziculture d'impluvium), Casamance: village bayoxy de Nyassa — Photo R. Portères.

2. Iles artificielles pour la culture du riz dans les rizières aquatiques trop profondes n'évacuant pas suffisamment les eaux douces; la friche de saison sèche est occupée par *Scirpus littoralis* Schrader; *Nymphaeae Lotus* en fleurs — guinée portugaise: Kassabol, près de Cap Varella — Photo R. Portères.



A partir donc du delta central nigérien, les riz africains cultivés se sont répandus dans l'ensemble de l'Ouest africain jusqu'à la Guinée littorale. L'usage de l'*O. glaberrima* par cueillette est certainement fort ancien et cette céréale sauvage a dû figurer en bonne place dans ces foyers privilégiés de cueillette relativement intensive (voir plus haut) où ont dû s'amorcer les démarches domesticatrices. On peut donc penser que la domestication de ce riz est au moins aussi ancienne que celle des autres céréales africaines.

Par la suite, les riz cultivés de l'Asie (*O. sativa*) furent introduits en Afrique (à partir du VIII<sup>e</sup> siècle sur la côte orientale par les Arabes? à partir du XVI<sup>e</sup> siècle sur la côte occidentale par les Européens?).

Retenons donc que les indices cultigéniques énumérés jusqu'ici (et nous ne pouvons ici en présenter qu'un sommaire) font apparaître nettement le caractère endogène des civilisations culturelles en Afrique, à partir des ressources végétales des environnements naturels locaux et sans nécessairement impliquer des influences extra-africaines.

## Entre l'Afrique et l'Asie

Certes, et nous l'avons indiqué plus haut, des diffusions à partir du berceau cultural et pastoral du Proche-Orient mésopotamien ont dû jouer un rôle important dans l'histoire agricole ancienne de l'Afrique. C'est ainsi que, de l'Abyssinie à l'Afrique du Nord en passant par l'Égypte de la vallée du Nil, il existe une zone qu'on peut considérer comme faisant partie du *domaine paléo-méditerranéen* défini par Haudricourt et Hedin (1943, *op. cit.*), mais, même dans cette zone, on trouve des composantes cultigéniques proprement africaines, en Éthiopie notamment mais aussi en Égypte et en Afrique du Nord.

Plus intéressante et peut-être moins connue est l'histoire des relations anciennes entre Afrique et Asie. L'Afrique a donné à l'Asie des végétaux domestiques et le cas des sorghos exposé plus haut le montre bien. Mais l'Afrique a reçu de l'Asie non seulement des cultigènes proche-orientaux (blés, orges, etc.) mais aussi des plantes venues du Sud-Est asiatique tropical. Il semble bien en effet que, soit par la voie sabéenne du sud de l'Arabie et l'Est africain, soit par des navigateurs anciens ayant atterri sur la côte sud-orientale, arrivèrent jadis sur le continent africain des bananiers, la grande igname (*Dioscorea alata* L.), le taro (*Colocasia esculenta* (L.) Schott, peut-être la canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.), certaines de ces plantes cultivées originaires d'Asie ayant permis, les bananiers notamment, une conquête culturelle plus accentuée du domaine forestier tropical de l'Afrique.

Mais revenons au cas des sorghos qui nous fournissent un bon exemple du chassé-croisé Afrique-Asie<sup>30</sup>. Il existe en effet en Asie des sorghos cultivés d'origine africaine autres que ceux déjà mentionnés: c'est le cas notamment

30. Voir R. PORTERES, 1962, *op. cit.*

du *S. bicolor* Moench qui semble avoir pour origine un croisement entre des cultigènes issus du *S. aethiopicum*, d'une part et, d'autre part, l'espèce sauvage *S. sudanense*. A ce *S. bicolor* peuvent être rattachés notamment le *S. dochna* Snowd. de l'Inde, de l'Arabie et de la Birmanie, réintroduit plus récemment en Afrique, ainsi que le *S. miliforme* Snowd. de l'Inde, récemment introduit au Kenya. Un autre sorgho cultivé, le *S. nervosum* Bess. semble apparenté au *S. aethiopicum* et au *S. bicolor*; paraissent, entre autres, pouvoir lui être rattachés, des sorghos birmans mais aussi chinois.

Sans entrer dans le détail nécessairement complexe de ce « cocktail » génétique, nous remarquerons qu'il y a là des indices de vieux contacts entre sorghos africains et sorghos asiatiques. Tout porte à croire qu'il y eut entre Afrique orientale et Asie de très anciennes relations et échanges de matériel végétal, ce que la présence précoloniale de quelques cultigènes (voir plus haut) originaires du Sud-Est asiatique tropical semble confirmer.

On ne peut exclure d'ailleurs la possibilité signalée plus haut d'une plus facile conquête culturelle de la forêt africaine grâce à l'arrivée de cultigènes (bananiers, taro,...) originaires de l'*écosystème généralisé* qu'est la forêt tropicale humide de l'Asie du Sud-Est et du monde insulindien; c'est de ce dernier que vinrent d'ailleurs par mer les migrants qui jadis atteignirent, avec certaines de leurs plantes domestiques, Madagascar et la côte orientale de l'Afrique.

Si, aux temps anciens, cette dernière a donné des végétaux cultivés au monde asiatique et en a reçu de ce dernier, il semble bien qu'elle ait été en bonne partie tributaire de celui-ci quant à ses animaux domestiques; certains pores de l'Afrique orientale semblent ainsi être apparentés aux suidés domestiqués en Asie. Comme le note C. Wrighey<sup>31</sup>: « Il est tout à fait certain que l'élevage ne s'est pas développé indépendamment en Afrique au sud du Sahara où la faune ne comprend et ne comprenait aucun ancêtre possible des bovins, caprins et ovins domestiques. » Ces derniers vinrent donc dans cette partie de l'Afrique surtout d'Egypte via la vallée du Nil. On notera cependant la bonne possibilité de domestication de certains de ces animaux dans la partie africaine du *domaine paléo-méditerranéen* (voir plus haut), notamment de bovins en Egypte où, aux temps préneolithiques, les hommes chassaient, semble-t-il, les *Bos primigenius* et *B. brachyceros*.

L'esquisse que nous venons de faire a pu montrer que l'Afrique est loin d'être ce continent qu'on présenta longtemps comme ayant reçu d'ailleurs l'essentiel de son développement culturel et pastoral. Certes, pas plus que l'Europe ou l'Asie, l'Afrique des temps anciens n'a été fermée aux apports extérieurs; certes aussi, dans sa partie septentrionale, elle partage avec l'Europe et l'Asie l'appartenance à un *domaine méditerranéen* qui eut naguère plus de continuité écologique qu'il n'en a aujourd'hui. Il demeure cependant que le continent africain a connu des développements agricoles et horticoles originaux fondés notamment sur la domestication de végétaux qui lui étaient propres et dont le reste du monde a d'ailleurs jadis bénéficié en ce qui

31. C. WRIGHEY, 1970.

concerne certains cultigènes, notamment les sorghos. Et si, dans quelques parties de l'Afrique, cueillette et chasse sont longtemps restées des bases de la subsistance, ce n'est pas le fait d'un attardement mais c'est plutôt le résultat d'une abondance et d'une diversité des ressources spontanées qui permirent aux hommes de vivre aisément dans leurs *écosystèmes* sans avoir nécessairement à les transformer en les domestiquant.

## En guise de conclusion

A côté de la cueillette, on trouve en Afrique cette forme de la culture naissante qui consiste à aider, à favoriser un végétal sans pour autant intervenir directement dans sa reproduction. C'est le cas encore aujourd'hui de plantes alimentaires arborescentes tels les colatier, karité ou palmier à huile. Mais on y trouve aussi tous les stades de l'évolution horticole et agricole, bref, une grande diversité de techniques culturelles traditionnelles, y compris toute une gamme d'utilisation ingénieuse des sols pour la culture des riz africains, diverses formes d'écobuage et d'essartage avec de nombreuses variations, des systèmes agro-sylvo-pastoraux, etc.

Pour l'essentiel cependant les débuts et les développements cultureux de l'Afrique se rattachent à trois centres ou foyers principaux (carte 4):

— L'un, intéressant le nord du continent de l'Egypte au Maroc, fait partie du *domaine méditerranéen* et subit une influence certaine du berceau cultural et pastoral proche-oriental, encore qu'il ait certainement connu des développements qui lui étaient propres.

— L'autre, intéressant l'ensemble de la périphérie savanoise et «step-pique» du cœur forestier de l'Afrique, et qui vit le développement d'une agriculture à céréales (sorghos, mils...).

— Un autre enfin intéressant la forêt et ses marges, caractérisé par une horticulture avec cueillette associée, cueillette à laquelle elle a emprunté certains de ses végétaux cultivés.

Entre ces foyers, il n'y eut point de barrières infranchissables: dans les cultures des oasis voisinent blés, sorghos et mils; dans les champs de la savane on trouve, à l'occasion, des plantes vivrières venues de l'horticulture des marges forestières, elle-même ayant emprunté des végétaux à la cueillette spécialisée pratiquée dans la sylve tropicale. Autre exemple, l'Ethiopie a, dans sa flore économique traditionnelle, des plantes qui lui sont propres, d'autres qui relèvent du *domaine méditerranéen*, d'autres qui viennent du *foyer agricole* des savanes et steppes africaines, d'autres enfin venues de l'Est non africain...

De tous ces foyers, celui qui paraît avoir la plus grande signification dans l'histoire agricole de l'Afrique, c'est celui des savanes et «steppes», plus particulièrement dans ses parties, qui avoisinaient soit la forêt, soit des cours ou plans d'eau importants.

Quant à dater avec précision la préhistoire et l'histoire culturelles de l'Afrique, c'est encore malaisé. On peut cependant penser que la période

déterminante dans l'ébauche des démarches domesticatrices proprement africaines se situa au pléistocène terminal, soit entre -9000 et -5000; alors la périphérie du noyau forestier central connu, semble-t-il, une intensification, voire une spécialisation de la cueillette. La pêche dans les eaux intérieures se perfectionna, s'accompagnant d'une relative sédentarisation... bref, apparurent des conditions propices aux domestications. Nous penserions volontiers, en attendant bien sûr que l'archéologie confirme ou infirme ce point de vue, que cela se passa alors que, dans le «croissant fertile» du Proche-Orient, se constituaient les bases culturelles et pastorales qui devaient être celles, entre autres, des civilisations de l'espace européen.

# Invention et diffusion des métaux et développement des systèmes sociaux jusqu'au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère

*J. Vercoutter*

Dans l'histoire générale de l'Afrique, la vallée du Nil joue un rôle privilégié. Malgré les difficultés causées par les cataractes, difficultés que l'on a parfois beaucoup exagérées<sup>1</sup>, le Nil, avec ses quelque 6500 km de longueur, est un moyen de communications et d'échanges transcontinentaux du sud au nord qui ne peut être sous-estimé. En venant du nord, au-delà du 16<sup>e</sup> parallèle et des déserts de la Bayouda, à l'ouest, et de la Boutana, à l'est, la vallée du Nil entre dans une région de pluies annuelles et permet d'atteindre la grande voie transversale africaine, ouest-est, qui, par les vallées et dépressions du Niger et du Tchad, les plateaux du Darfour et du Kordofan, puis les plaines de piémont de l'Atbara et du Baraka, mène de l'Atlantique à la mer Rouge. Ainsi, aux avantages d'un axe de communication sud-nord, des Grands Lacs équatoriaux à la Méditerranée, se joignent ceux de l'axe ouest-est, le bassin du Nil ouvrant l'accès à ceux du Congo, du Niger et du Sénégal.

Cette vaste région qui occupe l'angle nord-oriental du continent est donc d'un intérêt capital dès l'histoire lointaine de l'Afrique. Malheureusement, elle est encore très imparfaitement explorée archéologiquement et historiquement. La basse vallée du Nil, de la II<sup>e</sup> Cataracte à la Méditerranée, est assez bien connue grâce aux efforts des archéologues qui ont exploité cette partie de la vallée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours. Mais il n'en va de même ni pour la vallée moyenne du fleuve (entre II<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes), ni pour la haute vallée (de Khartoum aux Grands Lacs), ni surtout pour les

1. Sur les cataractes et leurs difficultés réelles ou imaginaires, l'ouvrage le plus détaillé reste celui de A.CHELU, 1891, pp. 30-73, qui décrit chaque cataracte et donne les plans des chenaux navigables.

approches, désertiques du Nil et de ses affluents. Tant à l'est qu'à l'ouest, celles-ci sont pratiquement inexplorées du point de vue archéologique, et leur Histoire ne relève encore que du domaine d'hypothèses trop souvent appuyées sur des observations insuffisantes ou déficientes, aussi bien en nombre qu'en qualité.

Dans notre exposé, nous suivrons à la fois l'ordre chronologique et l'ordre géographique. Nous distinguerons deux périodes: d'abord, du Néolithique aux débuts du III<sup>e</sup> millénaire, qui voient l'apparition des documents écrits dans la basse vallée du Nil, période pour laquelle nous exposerons — en allant du relativement mieux connu à l'inconnu, c'est-à-dire du nord au sud — ce que l'on sait des civilisations qui ont occupé les bords du fleuve. La seconde période comprendra les débuts du III<sup>e</sup> millénaire jusqu'au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère et, de la même façon, ira géographiquement de la basse vallée à la haute vallée du Nil.

## Du néolithique au III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère

Cette période, qui couvre en gros deux millénaires, de -5000 environ à -3000, voit l'apparition de la diffusion du métal dans la vallée du Nil, ainsi que la manifestation des premiers systèmes sociaux. C'est donc une période des plus importantes, sinon la plus importante, du point de vue historique.

Si nous reprenons, d'ailleurs très rapidement et sans nous arrêter à leur aspect matériel, les cultures néolithiques de la vallée du Nil déjà étudiées dans cet ouvrage (cf. chapitre 2), c'est qu'il est difficile de parler des siècles obscurs de la protohistoire nilotique au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère (de -3800 à -3000), sans évoquer en même temps les cultures qui les ont précédés. En effet, toutes les recherches récentes en Nubie comme en Egypte l'ont confirmé abondamment: l'apparition du métal ne marque pas une casure dans l'évolution générale des civilisations de l'Afrique nord-orientale. Les cultures de l'âge du cuivre sont les descendantes légitimes, directes de celles du Néolithique, et il est bien souvent impossible de distinguer sur le terrain un site de la fin du Néolithique d'un site Chalcolithique. Le premier roi de la dynastie thinite en Egypte est le descendant légitime des chefs des dernières ethnies néolithiques, tout comme les grands pharaons de l'époque thébaine le seront des maîtres de l'empire memphite.

La basse vallée du Nil, de -4500 à -3000<sup>2</sup>

L'organisation sociale que l'on voit, ou plutôt que l'on devine se mettre en place dans la basse vallée du Nil, en Egypte, dès -3000, est incontestablement la résultante des techniques imposées par l'irrigation pour la mise

2. Sur la formation même de l'Egypte antérieurement aux époques néolithique et chalcolithique qui voient le développement des premiers systèmes sociaux, on lira l'excellente mise au point de W.C. HAYES, 1965. Cet ouvrage posthume édité par K.C. SEELE comporte tout un chapitre sur la formation de l'Egypte: 1, pp. 1-29, avec une abondante bibliographie analytique aux pages 29-41.

en valeur agricole de la Vallée. Cette prise de possession de la Vallée par l'homme a commencé dès le Néolithique, et son développement s'est poursuivi jusqu'à l'apparition d'un système monarchique unifié.

Hérodote l'a dit, et combien d'auteurs l'ont depuis répété: « L'Égypte est un don du Nil. » Dès le début de l'époque historique, alors que s'achevait le processus de dessiccation de l'Afrique saharienne, de l'Atlantique à la mer Rouge, l'Égypte n'aurait pu vivre sans l'inondation annuelle du fleuve; sans la crue, elle serait un désert comme le Sahara lui-même ou le Neguev. Mais ce cadeau qu'elle reçoit du fleuve, ce cadeau qui lui donne vie, peut aussi devenir un cadeau empoisonné. En l'an 3 d'Osorkon III (-754), l'inondation fut si forte qu'aucune digue ne put résister et que « tous les temples de Thèbes furent comme un marécage », et le Grand-Prêtre d'Amon dut supplier le dieu d'arrêter la montée des eaux. La même catastrophe se produisit en l'an 6 de Taharqa (-683), lorsque toute la vallée « se transforma en océan » — bien que pour les besoins de sa popularité le roi ait présenté le phénomène comme une bénédiction du Ciel!

La crue est très inconstante; trop forte ou trop faible, elle est rarement ce qu'il serait souhaitable qu'elle fût<sup>3</sup>. Ainsi, de 1871 à 1990, on a noté: trois mauvaises crues, trois médiocres, dix bonnes, onze trop abondantes, trois dangereuses. Sur trente crues, dix seulement ont donc pu être considérées comme satisfaisantes<sup>4</sup>.

L'histoire de la civilisation en Afrique nilotique est donc aussi celle de la « domestication », si l'on peut dire, du fleuve par l'homme. Cette domestication exige l'établissement de digues, ou levées de terre, les unes parallèles, les autres perpendiculaires au cours du fleuve. Ce dispositif permet d'aménager sur chaque rive des bassins de retenue, ou *hods*, destinés à ralentir l'inondation, à la contenir, et à l'étendre à des terrains qu'elle n'atteindrait pas si elle était abandonnée à elle-même.

Fruit d'une longue expérience, ce système n'a pu être établi que progressivement<sup>5</sup>. Pour être vraiment efficaces, en effet, les bassins de retenue doivent être préparés méthodiquement sur l'ensemble du territoire, ou du moins sur de larges régions. Ils exigent donc l'entente préalable d'un grand nombre d'hommes pour un travail communautaire. C'est là l'origine des premiers systèmes sociaux dans la basse vallée du Nil: ethnies groupées autour d'un centre agricole provincial d'abord, puis rassemblement de plusieurs centres provinciaux qui formèrent enfin deux groupements politiques plus larges, l'un au sud, l'autre au nord<sup>6</sup>.

3. Sur les dangers de l'inondation, cf. J. BESANÇON, 1957, pp. 78-84.

4. J. BESANÇON, *op. cit.*, pp. 82-83; bibliographie, pp. 387-388.

5. Les ouvrages généraux sur l'irrigation égyptienne n'examinent pas, à ma connaissance, les problèmes que posent l'apparition et le développement progressif de l'irrigation en Égypte. Le système, établi, est décrit dans J. BESANÇON (*op. cit.*, pp. 85-97), et dans F. HARTMANN, 1923, pp. 113-118. L. KRZYŻANIĄK, 1977, distingue une période d'irrigation naturelle (pp. 52-123) et une période d'irrigation contrôlée (pp. 127-167). Celle-ci aurait commencé au Gerzéén (Nagada II), cf. *ibid.*, p. 137. C'est-à-dire aux alentours de  $-3\ 070 \pm 290$ . Pour cette date, voir H.A. NORDSTROM, 1972, p. 5.

6. J. VERCOUTTER, 1967, pp. 253-257.

La documentation à notre disposition pour cette période de -5000 à -3000 ne permet pas de préciser la nature du système social qui est la base de cette occupation et de la mise en valeur de la basse vallée du Nil. Le terme même d'« ethnies » que nous venons d'employer est sans doute abusif. Rien ne permet, en effet, d'affirmer qu'il y ait eu à cette époque des groupes ethniques très différenciés le long de la vallée du Nil, alors qu'il paraît établi qu'il y avait déjà des groupes politiques ou politico-religieux. La seule indication que nous ayons est fondée sur les représentations de monuments votifs de petites dimensions : palettes à fard, massues cérémonielles d'origine magico-religieuse. Cette documentation ne reflète, bien sommairement d'ailleurs, que la situation à l'extrême fin de la période, aux dernières générations de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire<sup>7</sup>. On peut admettre, toutefois, que le système social que l'on entrevoit grâce à cette documentation n'a guère évolué au cours des deux millénaires de cette période.

Le début de l'histoire écrite coïncide, en gros, avec la fusion en un seul système, et sous l'autorité d'un roi unique, des groupements politiques du Sud et du Nord. Nous avons là, schématiquement, l'histoire de la basse vallée du Nil, de -5000 à -3000, histoire qui, on le voit, est dominée non seulement par l'apparition du métal, phénomène en réalité mineur, mais surtout par la mainmise de l'homme sur l'ensemble de la Vallée ; mainmise qui, indépendamment de l'aménagement de digues et barrages de retenue, a exigé l'aplanissement du sol pour que l'eau, d'une part, ne stagne pas dans les bas-fonds et, d'autre part, se répande au plus loin pour élargir les terres cultivables de la Vallée. C'est donc incontestablement une victoire du paysan sur une nature hostile quoi qu'on en ait dit.

## Le Néolithique

On trouvera au chapitre 25 du présent volume une description détaillée de l'aspect *matériel* des différentes « cultures » ou « horizons culturels » qui constituent, pour ainsi dire, la trame de l'évolution *sociale* de ces cultures groupées sous les termes généraux de « Néolithique » et de « Prédynastique », dans la vallée du Nil, au Soudan comme en Egypte. Dans les pages qui suivent nous nous sommes uniquement préoccupés de dégager les aspects sociaux et le développement historique de ces cultures. En effet, Néolithique et Prédynastique constituent dans la vallée du Nil un « continuum » culturel. Pour ne prendre qu'un exemple, le « Badarien », analysé en détail au chapitre 25 n'est qu'une étape dans l'évolution d'une culture qui, partie du « Tasien », aboutit au « Négadien II » et aux sociétés « Préthinites ». En d'autres termes, nous présentons ici sous une forme synthétique ce qui est décrit sous une forme analytique au chapitre 25. Les deux aspects des problèmes évoqués sont complémentaires l'un de l'autre et l'on trouvera entre crochets [...] les renvois indispensables qui permettront au lecteur de retrouver facilement la description détaillée des « cultures » qui ne sont évoquées dans le présent chapitre que d'une façon très générale.

7. Sur ces problèmes, cf. en dernier. J.-L. de CENIVAL, 1973, pp. 49-57.



La période Néolithique en Egypte n'est connue que par un petit nombre de sites qui souvent ne sont même pas contemporains entre eux. Le plus ancien occupe les bords de la dépression du Fayoum [= Fayoumien B] à l'ouest de la Vallée, en Moyenne Égypte<sup>8</sup>. Dans le nord, on connaît les sites de Mérimdé-Beni-Salamé<sup>9</sup> [= Mérimdien] dans le Delta occidental, en bordure du désert à 50 km environ au nord-ouest du Caire, et celui d'El-Omari<sup>10</sup> [= Omarien A et B] proche du Caire, près d'Hérouan; en Moyenne et en Haute-Egypte, ce sont les sites de Deir Tasa, au sud-est d'Assiout, et ceux, moins importants de Toukh et d'Armant-Cebelein, dans la région thébaine<sup>11</sup>. Les comparaisons que l'on peut faire entre ces sites pour déterminer la nature et l'extension des différents aspects du Néolithique qu'ils représentent, sont rendues plus difficiles encore par le fait qu'ils ne sont pas contemporains d'après les analyses au carbone 14: le plus ancien, celui du Fayoum-A, remonte à - 4400 (± 180), puis viennent les sites de Mérimdé-Beni-Salamé, - 4100 (± 180), et d'El-Omari, - 3300 (± 230), et en dernier, celui de Tasa qui date de la fin du Néolithique<sup>12</sup>.

En d'autres termes, les sites fouillés nous donnent des lumières sur les débuts du Néolithique dans le Fayoum et le Delta d'une part, et d'autre part, sur la fin de cette période à la pointe sud du Delta et en Moyenne-Egypte. Mais, de - 4000 à - 3300, c'est-à-dire pendant sept siècles, nous ne savons rien, ou fort peu, de l'évolution générale du Néolithique égyptien dans son ensemble. Il en va de même pour la région qui s'étend au sud de la Moyenne Egypte. Certes, les trouvailles de surface en bordure de la vallée et dans le désert sont nombreuses; elles prouvent la réalité de ce que l'on a appelé l'« Intervalle humide », ou « Neolithic sub-pluvial »<sup>13</sup>, à la fin du VI<sup>e</sup> millénaire, qui marque un temps d'arrêt dans le processus de dessiccation climatique de l'Afrique du Nord-Est. Mais ces trouvailles nous renseignent peu, faute de fouilles systématiques, sur les cultures néolithiques dont elles constituent les vestiges, les seules études fructueuses restant celles qui se fondent sur les sites bien fouillés que nous avons mentionnés. Or, on le voit, très étendues encore dans le temps comme dans l'espace sont les zones obscures que laisse subsister l'exploration de ces sites. Cela est d'autant plus regrettable qu'il est généralement admis que la « révolution » néolithique est venue en Egypte du Proche-Orient syro-palestinien, le « croissant fertile », où elle est très anciennement attestée; c'est ainsi, notamment, que le proto-néolithique de Jéricho a pu être daté de -6800, bien antérieurement donc au Néolithique du

8. Sur le néolithique du Fayoum, cf. W.C. HAYES, 1965, pp. 93-99, et 139-140, auquel on ajoutera les remarques de F. WENDORF, R. SAID et SCHILD, 1970, pp. 1161-1171.

9. Sur le site de Mérimdé-Béni-Salamé, cf. W.C. HAYES, *op. cit.*, pp. 103-116 et 141-143, auquel on ajoutera, pour la céramique, L. HJALMAR, 1962, pp. 3 et sq.

10. Cf. W.C. HAYES, *op. cit.* pp. 117-122 et 143-144.

11. Pour la Haute-Egypte, on ne dispose malheureusement pas des mises au point et de la bibliographie critique de W.C. HAYES, l'ouvrage ayant été interrompu par la mort de l'auteur (cf. *op. cit.*, p. 148, n.l.). On se reportera à la mise au point de J. VANDIER, 1952, pp. 166-180.

12. Sur le néolithique « Tasién », cf. G. BRUNTON, 1937, pp. 5-33. Pour la date, cf. W.F. LIBBY, 1955, pp. 77-78.

13. BUTZER, 1964, pp. 449-453 et G. CAMPS, 1974, p. 222.

Fayoum. Mais pour prouver que le Néolithique dans la basse vallée du Nil, et notamment dans le Delta et le Fayoum, est bien venu de l'Asie, il faudrait connaître des sites de la lisière maritime et de la partie orientale du Delta jusqu'à la hauteur de Memphis. Or, c'est là justement une des zones obscures dans nos connaissances. Il en résulte que l'origine asiatique du Néolithique égyptien demeure une hypothèse<sup>14</sup>.

Hypothèse qui demande maintenant d'autant plus à être étayée qu'au cours de cette dernière décennie les recherches archéologiques au Sahara ont montré que le Néolithique y est également très ancien, notamment au Hoggar, où le site d'Amekni est presque contemporain de Jéricho proto-néolithique<sup>15</sup>. Au demeurant, on notera que les dates de ce Néolithique saharo-soudanais sont toutes antérieures, aussi bien à celles du Néolithique égyptien, du moins pour les gisements actuellement datés du Fayoum et de Mérimdé-Béni-Salamé<sup>16</sup>, qu'à celles du Néolithique nubien<sup>17</sup>. Par ailleurs, la poterie apparaît peut-être plus tôt en Nubie qu'en Egypte<sup>18</sup>, toujours, bien entendu, si l'on s'en tient aux sources actuellement à notre disposition.

Compte tenu de l'ancienneté du Néolithique saharo-soudanais, on voit qu'il n'est pas exclu *a priori* que le Néolithique de la vallée du Nil, en Egypte comme en Nubie, soit le descendant de ce Néolithique africain. Il convient, bien entendu, d'être prudent, étant donné, d'une part, la très grande rareté des sites néolithiques dans la basse vallée du Nil, en Egypte, et, d'autre part, le fait qu'en Nubie seules les rives du fleuve ont été soigneusement explorées, et encore seulement entre la I<sup>re</sup> et le sud de la II<sup>e</sup> Cataracte. La frange qui s'étend entre la vallée du fleuve et le Sahara oriental est encore inconnue du point de vue archéologique. Il n'en demeure pas moins que les influences qui se sont exercées au Capsien et à l'Ibéro-maurusien de l'Afrique du Nord vers la Nubie, et au Sébilien comme au paléolithique moyen d'Afrique centrale toujours vers cette même Nubie<sup>19</sup>, ces influences ont pu persister au proto-néolithique. Etant bien entendu que le Delta égyptien, constituant un carrefour de routes évident, a pu être le point de rencontre d'influences venues de l'ouest et du sud comme de l'est et du nord-est.

Dès l'apparition du Néolithique dans la basse vallée du Nil, on constate une différenciation culturelle entre le groupe du Nord et celui du Sud. Certes, dans les deux groupes les populations sont des agriculteurs et des éleveurs, qui tous continuent à pratiquer la pêche et la chasse: toutefois, le

14. En étudiant le problème de l'origine du peuplement égyptien prédynastique, Mrs E. BAUMGARTEL a, en 1955, rejeté la possibilité des provenances occidentale, septentrionale et orientale (cf. E. BAUMGARTEL, 1955, p. 19). Les récents travaux des archéologues au Sahara (cf. ci-dessous) ont montré que cette position devait être nuancée en ce qui concerne l'Ouest, toutefois elle reste valable pour l'Est.

15. G. CAMPS, 1974, p. 224; 1969. Amekni date de 6700 avant notre ère, le proto-néolithique de Jéricho de 6800 avant notre ère.

16. H. NORDSTRÖM, *op. cit.*, p. 5.

17. H. NORDSTRÖM, *op. cit.*, pp. 8, 16-17 et 251.

18. F. WENDORF, 1968, p. 1053. La poterie apparaît en Nubie au «shamarkien» en -5750, mais seulement en 6391 BP, soit vers -4400 au Fayoum.

19. F. WENDORF, *op. cit.*, p. 1055, fig. 8.

matériel même qu'elles nous ont laissé diffère sensiblement d'un groupe à l'autre en nature, en qualité et en quantité [25]. Il en va de même pour certaines coutumes.

Dans le Nord, les maisons mieux groupées peuvent laisser croire à une structure sociale déjà cohérente, et les morts sont enterrés dans les villages comme s'ils continuaient à appartenir à une communauté organisée<sup>20</sup>. Le Sud, pour sa part, creuse ses sépultures à l'orée du désert, alors qu'avec son habitat plus dispersé, il semble conserver une organisation plus familiale. Les différences entre les deux groupes se marquent encore dans les techniques utilisées de part et d'autre: le Nord pratique une taille de la pierre plus raffinée et ses artisans commencent à fabriquer des vases de pierre, donnant naissance à une technique qui restera une des plus caractéristiques de l'Égypte pharaonique archaïque. Pour la poterie, en revanche, si le Nord connaît une plus grande variété de formes, le Sud possède une meilleure technique de fabrication. C'est là, en effet, qu'apparaît à côté de la céramique noire à décor blanc, la remarquable poterie rouge à bord noir qui léguera elle aussi à l'Égypte prédynastique et archaïque, une des industries les plus spécifiques de la vallée du Nil, au Soudan comme en Égypte.

Ainsi se précise dès le Néolithique la séparation entre deux groupes de culture, et peut-être de systèmes sociaux. Dans l'espace, l'un se situe autour de la région Memphis-Fayoum-pointe nord-ouest du Delta; l'autre en Moyenne et en Haute-Égypte, entre Assiout et Thèbes<sup>21</sup>. Cette différence culturelle qui, au demeurant, n'exclut pas des points de contact entre les groupes, va se préciser pendant les derniers siècles du IV<sup>e</sup> millénaire, avant de se fondre en une civilisation aux caractères communs un peu avant l'apparition de la monarchie unifiée dans la vallée égyptienne du Nil, vers -3000<sup>22</sup>.

## Le Prédynastique

Il est fréquent de qualifier le Prédynastique égyptien d'énéolithique ou chalcolithique, comme si l'apparition du métal marquait un événement capital, une véritable cassure, dans le développement de la Vallée. En réalité, et il faut le souligner, il n'y a aucune rupture entre le Néolithique et l'Énéolithique dans la basse vallée du Nil. Tout au contraire, la continuité du développement est évidente, et c'est pourquoi nous préférons garder le terme de *Prédynastique* pour qualifier ces siècles obscurs, mais d'une importance primordiale pour l'Histoire de l'Afrique.

L'apparition du métal en Égypte est lente et ne semble pas être le fait d'envahisseurs. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres civilisations, le cuivre apparaît avant l'or<sup>23</sup>, bien que ce dernier soit plus facile à trouver à l'état naturel, dans des gisements à proximité de la Vallée. Les premiers objets de cuivre, de très petites dimensions, se manifestent dans le groupe

20. H. JUNKER, 1930, pp. 36-47. Pour la bibliographie complète du site, cf. chapitre 25.

21. On remarquera que le groupe du Nord ne touche pas à la mer; il est aussi « continental » que le groupe du Sud, cf. J.-L. de CENIVAL, *op. cit.*, Carte A, p. 50.

22. J. VERGOUTTER, 1967, pp. 250-253.

23. Cf. A. LUCAS, 1962, pp. 199-200.

du Sud, sur le site de Badari qui a donné son nom au Badarien<sup>24</sup>, et dans celui du Nord, à Demeh, Kasr-Maroun et Khasmet-ed-Dib, dans le Fayoum; ce groupe de sites est appelé Fayoum-A pour le distinguer du Fayoum néolithique ou Fayoum-B.

L'origine de la métallurgie du cuivre en Egypte est discutée<sup>25</sup>. Il est possible qu'elle ait été apportée de l'extérieur, du Proche-Orient, mais si tel fut le cas, ce fut de façon très limitée: quelques individus révélant aux habitants de la Vallée la technique du cuivre. On ne saurait toutefois écarter l'hypothèse d'un phénomène de convergence: les habitants de la vallée du Nil découvrant eux-mêmes le métal à peu près au moment où celui-ci était découvert aussi dans le «croissant fertile». C'est en effet à la même époque que, peut-être par accident, les populations badariennes découvrent l'émail bleu en chauffant des meules ou des palettes sur lesquelles avait été broyé du fard pour les yeux, fard à base de malachite qui est un minerai de cuivre<sup>26</sup>. Ainsi, les habitants de la Vallée auraient découvert du même coup, pourrait-on dire, le cuivre, qu'ils travaillaient à froid, et ce qu'on appelle la «faïence égyptienne», c'est-à-dire l'émail bleu, qu'ils utilisèrent aussitôt pour fabriquer des perles.

Quoi qu'il en soit de l'origine du métal, asiatique ou autochtone, son emploi est très limité et les outils de pierre restent encore les plus nombreux, aussi bien dans le groupe Sud que dans le groupe Nord. Une chose enfin est certaine: la découverte ou la diffusion du métal ne change en rien l'organisation sociale telle qu'on peut l'entrevoir grâce à l'ordonnance des sépultures.

Le Prédynastique, de -4000 environ à -3000, peut se diviser en quatre phases qui aident à marquer l'évolution de la Vallée durant cette période malheureusement fort obscure encore. Nous distinguerons donc les Prédynastiques primitif, ancien, moyen et tardif.

Au *Prédynastique primitif* [= Badarien], les deux groupes du Sud et du Nord continuent à évoluer chacun de son côté. Cette phase est connue dans le Sud grâce surtout au site de Badari qui se trouve à proximité de Deir Tasa. Malgré l'apparition du métal, le *Badarien*<sup>27</sup> est encore si proche du Néolithique que l'on a pu se demander parfois si cette culture n'était pas une simple variante locale du Tasién néolithique. Physiquement, l'étude des squelettes montre que les Badariens du Prédynastique primitif étaient très proches des Egyptiens vivant actuellement dans la même région. Les populations continuaient à occuper des huttes ovales, où elles disposaient toutefois d'un peu plus de confort qu'à l'époque précédente: elles utilisaient des nattes tissées, des coussins de cuir et même des lits de bois. Le culte des morts se développe: le cadavre est désormais isolé par une paroi de bois dans la fosse

24. Cf. chapitre 25. La civilisation badarienne a souvent été étudiée (cf. bibliographie ci-dessous). L'ouvrage de base reste celui de G. BRUNTON et G. CATON-THOMPSON, 1928, à compléter avec G. BRUNTON, 1948, chap. VI, pp. 9-12.

25. Cf. A. LUCAS, *op. cit.*, pp. 201-206. Sur l'origine de la métallurgie du cuivre dans le Moyen-Orient ancien, cf. B.J. FORBES, 1964, pp. 16-23. Le nom hiéroglyphique du cuivre n'a pu être établi que récemment; cf. J.R. HARRIS, 1961, pp. 50-62.

26. A. LUCAS, *op. cit.*, p. 201.

27. Sur cette civilisation, les ouvrages de base restent ceux de G. BRUNTON, 1928, pp. 1-42, 1937, pp. 33-66 et 1948, pp. 4-11.

ovale où il repose, et il est entouré d'un mobilier funéraire, nourriture, vases, objets d'usage quotidien. Comme les néolithiques du Tasién, les Badariens cultivent et tissent le lin, tout en utilisant le cuir obtenu par la chasse comme par l'élevage. Ils pratiquent donc une économie mixte: déjà agriculteurs et éleveurs, ils poursuivent néanmoins les expéditions de chasse et de pêche. Ils continuent la fabrication des vases rouges à bord noir et de la belle céramique rouge finement polie. La découverte de l'émail permet aux artisans de fabriquer des perles d'un bleu intense. Le fard pour les yeux est broyé sur les palettes de schiste dont certaines sont décorées, comme le sont aussi les peignes en ivoire. C'est ainsi que l'art apparaît peu à peu.

Le *Prédynastique primitif* [= Fayoumien A]. La couche la plus récente de Mérimd-Béni-Salamé pourrait aussi appartenir à ce prédynastique primitif qui est connu dans le groupe du Nord grâce aux sites du Fayoum-A<sup>28</sup>. Comme dans le Badarien, le silex y est d'un emploi beaucoup plus fréquent que le métal pour l'outillage. Les potiers du Fayoum-B produisent une plus grande variété de formes de vases que ceux du Badarien, mais leur technique en est moins perfectionnée. Il est vrai que l'artisan du Nord reprend l'avantage en taillant de très beaux bols et vases de pierre de schiste noir principalement. Pour le reste, les deux groupes sont très proches l'un de l'autre, chacun ne représentant d'ailleurs que l'évolution normale de la culture néolithique qui l'a précédé sur place. Rien n'indique qu'il y ait eu, dans l'un ou l'autre groupe, de différences sensibles entre les membres de la communauté. Il ne semble pas notamment qu'il y ait eu à l'intérieur de la collectivité des individus sensiblement plus riches que d'autres. Tout se passe comme s'il y avait égalité de statut social entre les différents membres de la communauté quel que soit d'ailleurs leur âge ou leur sexe. Cela, bien entendu, si l'on admet que les nécropoles connues et fouillées ont appartenu à l'ensemble du groupe humain considéré; en d'autres termes, que certains membres de cette communauté n'ont pas été inhumés hors des nécropoles par suite d'une discrimination quelconque, raciale, religieuse ou sociale.

Le *Prédynastique ancien* [= Négadien I] n'est malheureusement connu que par des sites du Sud. On le désigne aussi par le nom d'Amratien, du lieu-dit El-Amrah<sup>29</sup>, près d'Abydos, nettement plus au sud donc que Badari. L'Amratien correspond à ce que l'on appelle encore parfois la culture de Nagada I, d'après la nomenclature de Flinders Pétrie, utilisée notamment dans les datations au carbone 14.

La culture amratienne est la descendante, dans le temps, de celle du Badarien, sans qu'il y ait rupture, là non plus; sur certains sites, le niveau amratien se trouve en contact direct avec le niveau badarien. Elle produit toujours la belle poterie rouge à bord noir de sa devancière, mais introduit la poterie décorée de dessins géométriques et naturalistes, peints en blanc terne sur fond rouge ou brun-rouge; parfois, plus rarement, le décor est fait d'incisions remplies de blanc sur fond noir. Le potier amratien, plus inventif que

28. G. CATON-THOMPSON et E.W. GARDNER, 1934.

29. Cf. J. VANDIER, *op. cit.*, pp. 231-232. Le site fut découvert en 1900. Il est publié par D. RANDALL-MACIVER and A.C. MACE, 1902, pp. 3-52.

son prédécesseur badarien, crée de nouvelles formes, d'animaux notamment. La chasse joue encore un grand rôle dans les thèmes décoratifs naturalistes, particulièrement la chasse à l'hippopotame. Il semble donc qu'au Prédynastique ancien, le passage d'un système social composé de chasseurs-pêcheurs plus ou moins nomades, à celui de villages ou groupes d'agriculteurs-éleveurs sédentaires n'était pas encore achevé.

Il faut noter que l'arme typique de l'Amratien est une massue, souvent taillée dans une pierre dure, affectant la forme d'un tronc de cône<sup>30</sup>. Le fait est d'importance car cette arme disparaît complètement après l'Amratien. Or, un signe du système hiéroglyphique, à l'époque historique, l'utilise encore avec une valeur phonétique<sup>31</sup>; ce qui signifie que c'est à l'époque amratiennne, donc au Prédynastique ancien, vers -3800 (date fournie par le C 14), que le système d'écriture hiéroglyphique a dû commencer à se former.

L'art continue à se développer. C'est alors qu'apparaissent des statuettes d'hommes barbus, portant un étui phallique, de femmes dansant, et d'animaux divers, en même temps qu'un plus grand nombre de palettes à fard décorées et de peignes ornés de représentations animales<sup>32</sup>.

Les sites de l'Amratien, groupés entre Assiout au nord et Thèbes au sud, comptent notamment ceux de Nagada, Ballas, Hou, Abydos. Il est d'autant plus regrettable qu'on ne connaisse pas dans le groupe du Nord de site contemporain de l'Amratien que, dans ce dernier, on décèle des traces nettes de contacts entre le Sud et le Nord, notamment par l'apparition dans le mobilier funéraire amratien des vases de pierre aux formes caractéristiques du Prédynastique septentrional. Rien dans les pratiques funéraires n'indique qu'il y ait eu un changement d'organisation sociale entre le Prédynastique primitif et le Prédynastique ancien de l'Amratien. Nous sommes, semble-t-il, toujours en présence de communautés humaines composées d'individus égaux même s'ils sont sous l'autorité d'un chef unique, ou d'un groupe d'individus.

Après un siècle d'existence, peut-être moins, la culture amratiennne se fonde peu à peu dans une culture nouvelle, complexe, qui mêle des éléments de l'Amratien à d'autres d'origine incontestablement septentrionale. Cette culture mixte, le *Prédynastique moyen*, [= Négadien II et peut-être Omarien A] ou *Gerzéén* (Nagada II dans la nomenclature de Pétrie), tire son nom du site de Gerzeh<sup>33</sup>, en Basse-Egypte, près du Fayoum, où elle apparaît le plus clairement. Elle a deux aspects, l'un purement gerzéén dans le Nord, l'autre mêlant amratien et gerzéén dans le Sud<sup>34</sup>.

Cette culture nouvelle est centrée, au Nord, dans la région Memphise-Fayoum-pointe sud du Delta. C'est surtout dans la poterie que le Gerzéén septentrional marque son originalité, avec des vases de couleur claire, chamois, d'une matière très différente de celle de la poterie du Sud. Le décor est natu-

30. Pour cette massue, cf. W.M.F. PETRIE, pl. XXVI et pp. 22-24.

31. A.H. GARDINER, 1957, p. 510, T.I.

32. J.L. de CENIVAL, *op. cit.*, pp. 16-21.

33. Le village d'El-Gerzeh est situé à hauteur du Fayoum, donc bien au sud du Caire actuel, le site prédynastique a été fouillé en 1911. Cf. W.M.F. PETRIE, E. MACKAY et G. WAINWRIGHT, 1912.

34. J. VERCOUTTER, 1967, pp. 245-267, et J. VANDIER, *op. cit.*, 248-252 et 436-496.

raliste, à l'ocre rouge sur fond clair, avec des thèmes nouveaux: montagnes, ibex, flamants, aloès, et surtout des bateaux. Comme les artisans du Fayoum-A, à qui ils succèdent, ceux du Gerzéen fabriquent des vases de pierre, mais au schiste, ils ajoutent les pierres les plus dures: brèche, basalte, diorite, serpentine. L'arme typique de cette culture est la massue piriforme<sup>35</sup> qui deviendra l'arme royale par excellence aux débuts de l'histoire, et restera, comme la massue amratiennne, l'un des signes de l'écriture hiéroglyphique<sup>36</sup>.

On devine aussi une évolution sociale et religieuse. Les morts sont maintenant ensevelis dans des tombes rectangulaires et, tête au nord, font face à l'est et non plus à l'ouest. Quant aux bateaux si souvent représentés sur les poteries gerzéennes, ils portent à la proue des « insignes » dans lesquels il est difficile de ne pas voir les ancêtres des enseignes des *nomes*, ou provinces de l'Égypte pharaonique.

Il semble donc que, dépassant le stade de la famille et du village, les groupes humains s'associent désormais en ensembles beaucoup plus vastes. La puissance qui résulte de cette nouvelle organisation sociale permet sans doute une meilleure mise en valeur de la Vallée par l'irrigation, et apporte par conséquent une plus grande richesse qui se traduit dans la production des objets travaillés, tels les vases de pierre plus nombreux et plus beaux et le plus grand nombre d'outils et d'armes de cuivre: ciseaux, dagues, pointes de harpon et haches. Sans doute n'est-ce pas un hasard si, à ce moment, les parures funéraires font appel à l'or et à nombre de pierres semi-précieuses: lapislazuli, calcédoine, turquoise, cornaline, agate. La statuaire se développe, et les sujets représentés, faucon et tête de vache notamment, montrent bien que la religion pharaonique est, elle aussi, en gestation; Horus, le Faucon, et Hathor, la Vache, sont déjà adorés.

Dans le Sud, les cultures qui suivent l'Amratiennne du Prédynastique ancien sont fortement imprégnées d'influences gerzéennes. Ainsi, la poterie gerzéenne classique, chamois, à décor naturaliste rouge, se trouve côte à côte avec la traditionnelle céramique du Sud, rouge à bord noir ou à décor blanc terne.

En fait, l'influence est réciproque d'un groupe sur l'autre et les ressemblances entre les deux groupes sont nombreuses à cette époque: l'outillage lithique notamment, la technique de la taille des couteaux de silex atteint son point de perfection, et les palettes à fard en schiste sont similaires. On va donc peu à peu vers une fusion complète des deux groupes de culture.

Cette fusion entre le Sud et le Nord sera le fait du *Prédynastique récent*, ou Gerzéen récent; on l'appelle aussi parfois Semainien [= Omarien B et Méadien]<sup>37</sup>. On est maintenant au seuil de l'histoire, car la durée de cette dernière phase a pu être très brève. Si on maintient la date de -3000 pour les débuts de l'histoire, ce que nous avons fait afin de rester fidèle aux dates encore traditionnellement admises, cette phase n'aurait probablement pas duré plus de deux ou trois générations au maximum. Une date du C 14 pour

35. W.M.F. PETRIE, *op. cit.*, pl. XXVI et pp. 22-24.

36. A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 510, T.3.

37. L'expression est de Flinders PETRIE, 1939, p. 55 et suiv. Semainch est un village de Haute-Égypte, près de Qena. Cf. aussi J. VERCOUTTER, 1967, pp. 247-250.

le Prédynastique moyen nous apprend, en effet, que celui-ci durait encore en -3066, ce qui laisse trois quarts de siècle à peine pour passer de la fin du Prédynastique moyen aux débuts de l'Histoire. En fait, il faut vraisemblablement abaisser de deux siècles environ ces débuts, mais même si l'on fixe ceux-ci vers -2800<sup>38</sup>, il ne reste guère qu'un peu plus de deux siècles pour une phase qui voit l'achèvement de la mise en valeur de la basse vallée du Nil et l'établissement d'un système social dirigé par une monarchie de droit divin.

Cette phase est tellement proche de celle qui voit l'apparition de textes écrits, que l'on a essayé d'extrapoler les renseignements fournis par ceux-ci, dans ce que l'archéologie nous apprend<sup>39</sup>. Les textes laissent deviner, semble-t-il, qu'au début du Prédynastique récent sinon dès la fin du Prédynastique moyen, la ville la plus puissante du Sud était Ombos (Noubet en égyptien), près de Nagada, donc en plein cœur de la culture amratiennne. Le dieu de la ville est Seth, dieu animal dont la nature est encore discutée : on y a vu un fourmilier, une espèce de porc, une girafe... et un animal mythique, ou anciennement disparu de la faune égyptienne. Les textes nous apprennent que ce dieu méridional entre en lutte avec un dieu-faucon, Horus, adoré dans la ville de Behedet, qui devait se trouver dans le Delta, c'est-à-dire dans le domaine de la culture gerzéenne. Donc, à la fin du Prédynastique moyen, l'Égypte aurait été divisée en deux structures sociales, l'une au Nord, dominée par Horus de Behedet, l'autre au Sud, dirigée par Seth d'Ombos. Malheureusement ici encore les sources à notre disposition ne permettent pas de préciser la nature de ces structures sociales. Tout au plus peut-on deviner l'importance du chef de groupe, importance reposant sur ses pouvoirs magiques et religieux, qui se traduira à l'époque historique par le caractère divin de la personne royale<sup>40</sup>. On pourrait peut-être admettre que le chef de la collectivité dispose de pouvoirs pratiquement illimités vis-à-vis des individus de la collectivité, mais que celle-ci, en retour, pouvait à l'occasion tuer le chef dont les pouvoirs magiques s'étaient amoindris (cf. A. Moret, *la Mise à mort du dieu en Égypte*).

En interprétant les textes, on admet que la lutte entre ces deux groupes se serait terminée, dans un premier temps, par une victoire du Nord sur le Sud et même que, à la suite de cette victoire, un royaume unifié se serait créé, dont le centre aurait été à Héliopolis<sup>41</sup>, près du Caire, c'est-à-dire à une soixantaine de kilomètres au nord du site de Gerzeh. Traduite en termes archéologiques, cette victoire du Nord sur le Sud correspondrait à la pénétration de la culture gerzéenne dans le domaine amratienn.

Au cours du Prédynastique récent, toujours par extrapolation des renseignements fournis par les textes, il y aurait eu une évolution politique ou sociale dans les deux groupes, au Nord comme au Sud. L'unité politique résultant de

38. A. SCHARFF, 1950, p. 191.

39. L'ouvrage de base reste le brillant essai de K. SETHE, 1930.

40. Cf. G. POSENER, 1960.

41. K. SETHE, *op. cit.*, hypothèse rejetée par H. KEES, 1961, p. 43.



la victoire du Nord sur le Sud à la fin du Prédynastique moyen, ou au début du Prédynastique récent, aurait eu peu de durée, et chaque groupe aurait aussitôt repris son existence indépendante. A la suite de cette évolution, on constate que le centre politique du Nord se déplace de Béhedet, dont la position exacte est encore inconnue, à Bouto, dans le Delta occidental, à une quarantaine de kilomètres de la mer, région où il n'a pas été possible d'atteindre les niveaux archéologiques contemporains du Prédynastique. Dans le même temps, la capitale politique du Sud passait d'Ombos à El Kab (Nekkeb, en ancien égyptien) à cent kilomètres plus au sud<sup>42</sup>. Le groupe du Sud devient ainsi plus méridional, et celui du Nord plus septentrional.

A Bouto, on adorait une déesse-cobra, Ouadjyt, à El Kab un vautour-femelle. Ces deux divinités resteront à l'époque historique la protection des pharaons et figureront régulièrement dans le « protocole » donné au roi<sup>43</sup>, lors des rites du couronnement. Certains documents, postérieurs de près d'un millénaire, avaient conservé les noms des souverains de ces groupes politiques de la fin du Prédynastique récent, mais peu sont parvenus jusqu'à nous. A partir de cette époque, l'unité culturelle entre le Sud et le Nord paraît établie. Ainsi, notamment, le dieu Horus, originaire du Nord, est également adoré dans le Sud, et les chefs politiques, dans le Sud comme dans le Nord, se considèrent comme ses serviteurs ou partisans, avec le titre de Shemsou Horus<sup>44</sup>.

Du point de vue matériel, il y a peu de différence entre la civilisation du Prédynastique moyen et celle du Prédynastique récent, mais on note un progrès incontestable dans l'art et la technique. La figure humaine devient un thème souvent traité par les artistes, et la peinture murale fait son apparition à Hiérakonpolis (Nekken, en ancien égyptien), centre important sur la rive ouest du fleuve, presque en face d'El Kab<sup>45</sup>. Hiérakonpolis devient le berceau de la royauté du Sud qui, aux alentours de -3000, entreprend la lutte contre le Nord.

Combien de temps dura cette lutte, il est impossible de le savoir. Elle occupe les toutes dernières années du Prédynastique récent et elle s'achève par la victoire du Sud sur le Nord et la création d'un état unifié réunissant toute la vallée, d'El Kab à la Méditerranée. Cet état sera gouverné par des rois du Sud, originaires de la région de This<sup>46</sup>, tout près d'Abydos, qui constituent les deux premières dynasties, dites thinites. C'est pour cette raison que la brève période du Prédynastique récent est souvent qualifiée de *Préthinite*.

Les monuments préthinites qui nous sont parvenus ont tous été trouvés à Hiérakonpolis<sup>47</sup>. Ce sont essentiellement de grandes palettes à fard votives<sup>48</sup>,

42. J. VERCOUTTER, 1967, pp. 248-249.

43. Cf. A.H. GARDINER, 1957, pp. 71-76.

44. Sur les *Shemsou-Hor*, cf. J. VANDIER, *op. cit.*, pp. 129-130 et 635-636.

45. Hiérakonpolis a fourni de nombreux monuments prédynastiques, cf. PORTER et MOSS, 1937, pp. 191-199.

46. Le site de la capitale n'a pas été découvert. La présence d'une nécropole royale de cette époque (cf. W.M.F. PETRIE, 1901), sur la rive ouest du Nil, en Abydos, indique que la ville devait se trouver à proximité.

47. Le site a été exploré en 1898: cf. J.E. QUIBELL, *Hiérakonpolis*, London, 1900-1902.

48. Les plus belles ont été réunies par W.M.F. PETRIE, 1953.

historiées, en schiste, et de grandes têtes de massue en calcaire, sculptées. Les scènes qui figurent sur ces deux types de documents nous éclairent un peu sur le système politique et social qui règne désormais dans la basse vallée du Nil. Le pays est divisé en provinces, ou groupes humains, dont on voit les enseignes accompagner le souverain dans les grandes occasions.

La comparaison des enseignes, représentées sur les bateaux gerzéens et sur les palettes ou massues préthinites avec les emblèmes des « nomes », ou provinces, sur les monuments de l'époque historique, montre que dès le gerzéen le développement du système social dans la basse vallée du Nil, au Nord comme au Sud, progresse dans un cadre géographique et économique et non ethnique. Le groupe humain s'organise autour d'un habitat et de sa divinité. C'est là le résultat des impératifs agricoles imposés à la Vallée par le régime du Nil, aussi bien dans le Nord que dans le Sud. Le groupe ne peut survivre et se développer que dans la mesure où il est assez nombreux et suffisamment organisé pour mener à bien les travaux qui mettront son territoire à l'abri des crues, accroîtront les terres cultivables et assureront des réserves indispensables pour faire face aux incertitudes de la crue du fleuve. La double organisation, agricole et religieuse — car seule la divinité peut assurer la réussite des travaux entrepris, et par conséquent la prospérité du groupe —, est le fait primordial et permanent qui domine le système social de la basse vallée du Nil.

Il est possible, au demeurant, que ce système établi sur une répartition géographique se soit substitué à un système plus ancien à base ethnique ou sociale. C'est ce que l'on croit discerner dans trois mots égyptiens qui, présents dès l'aurore de l'Histoire, persisteront jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne. Ces mots, *Pât*, *Rekhyt*, et *Henememet*<sup>49</sup>, semblent s'appliquer à trois groupements humains très vastes: les *Pât* seraient les habitants de la Haute Vallée, avec Horus pour seigneur, les *Rekhyt* ceux de la Basse Vallée, vaincus à la fin du Prédynastique récent, les *Henememet* enfin, ou « peuple du Soleil », ceux de la région orientale située entre mer Rouge et Nil. Cette dernière région, encore habitée au Néolithique et au Prédynastique, est importante pour l'économie de la Vallée puisque c'est elle qui fournit les métaux, cuivre et or. C'est ce vaste système « socio-ethnique » qui se serait scindé en petites unités géographiques et agricoles. Le rôle de la monarchie sera purement politique: dans un premier temps, elle réunira ces groupements provinciaux en deux grandes confédérations, l'une au Nord, l'autre au Sud, puis dans un deuxième temps, elle unifiera par la force les deux confédérations en un seul royaume, assurant ainsi une meilleure mise en valeur de l'ensemble du territoire égyptien. Cette seconde tâche sera l'œuvre des premiers pharaons thinites. C'est alors que nous entrons dans l'Histoire.

La haute vallée du Nil (–5000 à –3000)

Les diverses cultures de la basse vallée du Nil que nous venons de voir, ne dépassent guère, vers le sud, la région d'El Kab. La région d'Assouan et la

49. A.H. GARDINER, 1947, I, p. 98 + - 112 +.

I<sup>re</sup> Cataracte appartiennent déjà à un domaine culturel différent. Du point de vue ethnique, il semble bien que les populations de la haute vallée du Nil étaient proches de celles du groupe Sud de la Basse Vallée : Badariens et Amratiens. Sans doute pourrait-on étendre les rapprochements aux ethnies avoisinantes du Sahara oriental, pour autant que l'on puisse se fonder sur des études anthropologiques encore trop peu nombreuses<sup>50</sup>.

Néolithique et Prédynastique sont mal connus en Égypte, nous l'avons vu, en raison du faible nombre de sites scientifiquement explorés. La situation est beaucoup plus défavorable encore pour la Haute Vallée où seule la partie nord, entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataracte, est relativement bien explorée — encore convient-il de noter que les résultats des fouilles exécutées de 1960 à 1966 ne sont encore qu'en partie publiés<sup>51</sup>.

De la II<sup>e</sup> Cataracte jusqu'aux Grands Lacs équatoriaux, les rares éléments connus proviennent de rapports de prospection en surface, car un nombre infime de sites a été fouillé. De ce fait, nos connaissances, dans le temps comme dans l'espace, sont beaucoup plus limitées pour la Haute Vallée que pour la Vallée égyptienne.

*Le Néolithique (± - 5000 à - 3800)*

C'est dans la région de Khartoum qu'un site indiscutablement néolithique a été fouillé pour la première fois. La culture qu'il révèle, connue parfois sous le nom de Néolithique de Khartoum, est plus généralement appelée *Shaheinab* [= Shaheinabien] du nom du site qui l'a fait connaître<sup>52</sup>.

Shaheinab est un site d'habitat dont on n'a pas retrouvé les sépultures, mais l'abondant matériel de la vie quotidienne qu'il a fourni montre que les Soudanais de Shaheinab, surtout chasseurs et pêcheurs, étaient aussi des éleveurs. L'étude de leur poterie, décorée par l'impression d'une molette que l'on faisait basculer, indique qu'ils étaient probablement les descendants d'une autre culture néolithique plus ancienne dont les traces ont été relevées sur un site dans Khartoum même ; ce site, *Khartoum ancien (Early Khartoum)*<sup>53</sup> [= Khartoumien] a fourni, lui, des tombes où avaient été enterrés des Noirs. Si, comme tout semble l'indiquer, Shaheinab descend bien du Khartoum ancien, il faudrait admettre que nous sommes en présence, là aussi, d'une population noire, composée de groupes de chasseurs et de pêcheurs qui s'attaquaient aussi bien aux lions, buffles et hippopotames, qu'aux antilopes, gazelles, oryx et lièvres, dont on a retrouvé les ossements dans leurs foyers. Leur armement était constitué de haches polies et de massues hémisphériques que l'on a parfois considérées comme ancêtres de la massue tronconique amratiennne. Ils travaillaient le bois, ils connaissaient le tissage mais préféraient le cuir, semble-t-il, pour leurs vêtements. Leur civilisation est parfois appelée « culture de la gouge », en raison du grand nombre d'outils de ce type découverts sur le site. Grâce à sa poterie très caractéristique, il a été possible de montrer

50. Cf., en dernier, O.V. NIELSEN, 1970, *passim* et p. 22, bibliographie pp. 136-139.

51. Pour les époques qui nous intéressent ici on notera surtout les ouvrages : F. WENDORF, 1968 et H. NORDSTRÖM, 1972.

52. Cf. A.J. ARKELL, 1953.

53. Cf. A.J. ARKELL, 1949.

que la culture de Shaheinab s'étendait aussi bien vers l'ouest (Ténééré, Tibesti), ou vers l'est, que sur les Nils Blanc et Bleu, au sud de Khartoum. Rien ne permet de déterminer quelle était leur organisation sociale.

Il serait intéressant de savoir quels étaient les liens entre le Néolithique de Shaheinab et celui de la Basse Vallée, du Fayoum notamment; malheureusement on ne connaît aucun site au nord de Khartoum, entre VI<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> Cataracte, qui permette de faire des comparaisons utiles. Les récents travaux en Basse-Nubie, au nord de la II<sup>e</sup> Cataracte, semblent avoir montré que le Néolithique de cette région est assez proche de celui de Shaheinab, mais assez différent néanmoins pour que les archéologues anglo-saxons qui l'ont étudié l'aient qualifié de « Khartoum Variant »<sup>54</sup>.

Le passage du Néolithique au Prédynastique, donc à l'Enéolithique, dans la Haute Vallée est encore très obscur. Quelques sépultures trouvées au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu sembleraient indiquer l'existence, en cet endroit, d'une culture influencée par le Prédynastique nubien, dit du Groupe A (cf. ci-dessus), mais cette culture ne peut être datée avec précision.

Sur la II<sup>e</sup> Cataracte, en revanche, une industrie a été découverte récemment, à laquelle on a donné le nom d'*Abkien* (Abkan),<sup>55</sup> [= Abkien] du nom du site d'Abka où elle est le mieux représentée. Elle n'est encore connue que par son industrie lithique et par sa poterie. Les sites où elle a été rencontrée ne sont pas encore tous publiés. De ce que l'on sait, il semble que cette culture appartienne à une population de chasseurs-pêcheurs, comme celle de Shaheinab, mais la chasse y est moins productive, peut-être parce que l'on entre dans la phase de dessiccation qui suit la « période humide ». Pour la pêche, les hommes d'Abka paraissent utiliser de vastes pièges permanents, intelligemment construits dans les chenaux de la cataracte durant la période des basses eaux, et dans lesquels les poissons restaient prisonniers lors du retrait de l'inondation. La collecte de fruits et plantes sauvages complétait cette ressource. La construction des pièges, faits de murs de pierre souvent de grandes dimensions, implique un groupement social déjà organisé. Cette culture ne semble pas apparentée à celle de Shaheinab qui, sur place, sous sa forme de « Khartoum Variant », paraît être très distincte et lui être contemporaine. Ce serait donc une forme particulière du Néolithique qui ne devrait rien ni au Sud ni au Nord. En revanche, il semble bien que ce soit du Néolithique abkien que soit sorti le Prédynastique nubien.

#### *Prédynastique (- 3800 à - 2800)*

Lorsque, en 1907, le gouvernement égyptien décida de surélever de sept mètres le premier barrage d'Assouan, inondant ainsi toute la Basse-Nubie de Shellal à Korosko, une prospection archéologique systématique fut entreprise dans la région qui allait être noyée. Constatant les différences de cultures entre l'Égypte qu'ils connaissaient bien et la Nubie, les archéologues adoptèrent un système provisoire de classement par lettres pour les

54. F. WENDORF, 1968, pp. 768-790 et H. NORDSTRÖM, pp. 9-10.

55. Description de cette industrie dans F. WENDORF, 1968, pp. 611-629, cf. aussi H. NORDSTRÖM, 1972, pp. 12-16.

nouvelles cultures qu'ils découvraient, distinguant suivant une datation relative le Groupe A, du Groupe B, du Groupe C, etc.<sup>56</sup> Depuis, on a tenté d'établir un système calqué sur celui de la Basse Vallée, où le Nubien ancien et le Nubien moyen par exemple correspondraient à l'Ancien Empire et au Moyen Empire<sup>57</sup>. Mais devant les difficultés rencontrées pour étendre ce système de la Nubie au nord de la II<sup>e</sup> Cataracte à celle du sud, on y a provisoirement renoncé. Nous continuerons donc à utiliser la dénomination Groupe A, qui couvre le Prédynastique.

Dans le temps, le *Groupe A*<sup>58</sup> va de la fin du Néolithique, vers - 3800, jusqu'à la fin de l'Ancien Empire égyptien, vers - 2200. On peut y distinguer plusieurs phases : le Groupe A ancien, de -3800 à - 3200 environ, le Groupe A classique, de - 3200 à - 2800 environ, et le Groupe A tardif (ancien Groupe B), de - 2800 à - 2200 environ. Nous ne considérerons ici que les deux premières phases.

Le *Groupe A ancien* est le plus mal connu<sup>59</sup>. C'est au cours des récentes fouilles en Nubie soudanaise, entre 1960 et 1966, que l'on s'est aperçu que la civilisation «énéolithique» du Groupe A succédait directement à celle; de l'Abkien néolithique; il faudra donc attendre la publication des rapports de fouilles *in extenso* pour avoir une idée plus précise de ce qu'il représente. En Basse-Nubie, il semble que le site de Khor Bahan, au sud de Shellal, appartienne à cette phase ancienne et qu'il soit contemporain du Gerzéen, donc du Prédynastique moyen égyptien. A cette époque, l'agriculture et l'élevage, absents de l'Abkien, sont pratiqués en Basse-Nubie : utilisant une technique propre à la Haute Vallée, les communautés d'agriculteurs établissaient au moment des basses eaux des barrages de pierre perpendiculaires au fleuve, barrages qui avaient pour effet de ralentir le courant, et ainsi de faciliter le dépôt du limon sur les champs en bordure du Nil, et d'élargir l'étendue de ces champs. Par ailleurs, la trouvaille d'os de bovidés et de capridés dans les tombes, provenant sans doute de sacrifices funéraires, suggère que ces communautés étaient semi-nomades. Les champs, en effet, étant insuffisants pour nourrir un grand nombre de bêtes, on doit imaginer que les troupeaux nomadisaient une partie de l'année sur les plateaux avoisinants qui devaient encore connaître un régime de steppe, comme le montre la présence d'antilopes et de lions.

La trouvaille d'objets en cuivre dans les sites du Groupe A ancien pose le problème de la diffusion de ce métal dans la Haute Vallée. Comme les populations du Badarien, les Africains du Groupe A utilisaient la malachite comme fard pour les yeux et la broyaient sur des palettes de quartz; ils connaissaient aussi la technique de fabrication de la pâte émaillée (« faïence égyptienne »). Etant donné qu'il existe des gisements de minerai de cuivre

56. G.A. REISNER, 1910, pp. 313-332.

57. B.G. TRIGGER, 1965, pp. 67 et suiv., fig. I, p. 46.

58. Tous les rapports des fouilles faites en Nubie à l'appel de l'Unesco, aussi bien en Egypte qu'au Soudan, ne sont pas encore publiés. Pour le Groupe A, voir, en dernier, H. NORDSTRÖM, 1972, pp. 17-32.

59. H. NORDSTRÖM, 1972, pp. 17-28 et *passim*.

en Nubie, qui ont été exploités très anciennement, il est fort possible que les objets de cuivre trouvés dans les sites du Groupe A ancien (surtout des aiguilles) soient uniquement de fabrication locale<sup>60</sup>.

Les importations venues du nord semblent se limiter à des vases de pierre, albâtre, schiste, brèche, et à des matières premières, comme le silex, qui n'existe pratiquement pas dans les grès nubienés alors qu'il est abondant en Egypte. La poterie reste du type rouge à bord noir; fabriquée localement, elle est d'une excellente technique. Pour leurs outils et leurs armes, les populations du Groupe A utilisaient davantage la pierre et l'os que le métal: couteaux et massues, de même forme que celles de l'Amratien, sont en silex ou en diorite et basalte; les aiguilles ou fibules et poinçons sont le plus souvent en os ou en ivoire. L'or apparaît dans les parures. Les palettes à fard de schiste sont sans doute inspirées des palettes égyptiennes, mais on trouve des palettes de quartz blanc qui sont typiques de la culture du Groupe A<sup>61</sup>.

Au Groupe A ancien encore peu connu, succède le *Groupe A classique* qui, si l'on en juge par le nombre de tombes et de nécropoles qu'il a laissées, connaît ce que l'on pourrait appeler une explosion démographique<sup>62</sup>. Très proche matériellement de son prédécesseur, le Groupe A classique s'en distingue surtout par l'importation d'un beaucoup plus grand nombre d'objets de la Basse Vallée. On a vu dans ce phénomène la preuve d'un commerce actif entre basse et haute vallée du Nil. La poterie reste d'une qualité et d'une finesse supérieures, mais elle est accompagnée d'un grand nombre de vases d'importation de type gerzéen, de couleur claire. Ce sont des vases utilitaires ayant sans doute contenu des matières périssables (on pense particulièrement à l'huile), importées en échange de l'ivoire et de l'ébène venus du sud.

La culture du Groupe A classique continue à prospérer jusqu'aux alentours de -2800 environ, lorsque brusquement elle disparaît presque totalement et fait place à la culture très appauvrie du *Groupe A tardif* (ancien Groupe B)<sup>63</sup>. On a vu dans cette quasi-disparition le résultat des raids égyptiens conduits par les pharaons de la I<sup>re</sup> dynastie thinite. Des inscriptions égyptiennes de cette époque, découvertes un peu au nord de la II<sup>e</sup> Cataracte rendent cette explication très plausible. De toute façon, nous sortons maintenant de l'époque préhistorique.

Si nous voulions résumer, pour la vallée du Nil, cette période obscure mais si importante qui va du Néolithique à la fin du Prédynastique, nous dirions qu'elle est marquée dans la Basse Vallée par le passage d'un système social fondé sur des familles ou des groupes restreints de chasseurs-pêcheurs, pratiquant un peu l'élevage et une agriculture limitée en bordure du fleuve et du Fayoum, à un système complexe de sédentaires organisés en villages et groupes de villages, et pratiquant l'irrigation et une agriculture spécialisée. Ces villages se trouvent réunis, vers -3000, sous l'autorité d'un chef unique, le pharaon, qui gouverne la Basse Vallée, de la I<sup>re</sup> Cataracte à la Méditerranée.

60. On notera qu'à l'Ancien Empire déjà le minerai de cuivre paraît avoir été traité sur place, à Bouhen notamment, cf. W.B. EMERY, 1965, pp. 111-114.

61. F. HINTZE, 1967, p. 44.

62. B.G. TRIGGER, 1965, pp. 74-75.

63. H.S. SMITH, 1966, pp. 118-124.

Dans la Haute Vallée, nous assistons au passage de groupements de pêcheurs-chasseurs, pratiquant un élevage très limité, à un système qui groupe des éleveurs-agriculteurs semi-nomades sans doute, mais ayant des attaches géographiques au long du fleuve, où ils établissent des épis pour étendre leurs cultures. La construction de ces épis suppose une organisation collective importante, cependant moins considérable que dans la Basse Vallée.

Au cours de cette même époque, à partir de -3300, nous voyons le cuivre se répandre dans toute la vallée du Nil. Bien que l'origine de la métallurgie du cuivre reste encore mal connue, et discutée, il n'est pas impossible qu'elle ait pris naissance, ou ait été réinventée, dans la vallée du Nil.

## L'époque historique de -3000 au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère

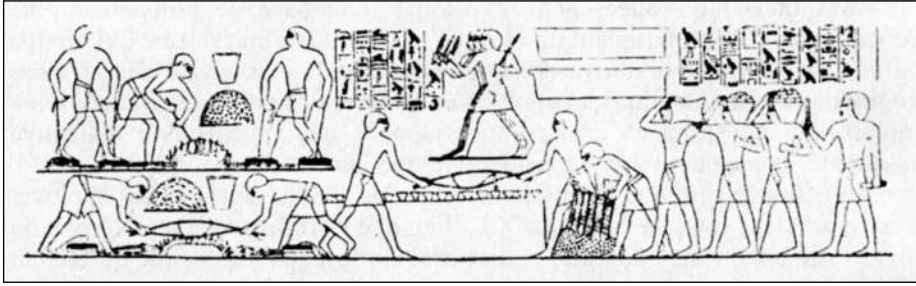
Lorsque les premiers textes égyptiens apparaissent, vers -3000, les systèmes sociaux sont établis, semble-t-il, dans l'ensemble de la vallée du Nil et n'évolueront plus guère. Au Nord, nous avons un système de monarchie de droit divin gouvernant une masse d'individus égaux devant le roi, en théorie au moins. Dans le Sud, le système paraît moins rigide, et en raison du nomadisme, ou semi-nomadisme, un système fondé en grande partie sur la famille s'est sans doute maintenu pendant presque toute la période qui va de -3000 au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ce ne sera qu'à l'extrême fin de celle-ci que la vallée du Nil, entre la 1<sup>re</sup> Cataracte et le confluent des Nils Blanc et Bleu, sinon plus au sud encore, connaîtra un régime social peut-être similaire à celui de la vallée égyptienne.

Etant donné le caractère statique des systèmes sociaux au cours de cette période, nous exposerons rapidement leur évolution. Nous insisterons davantage sur les deux faits culturels qui marquent cette période : l'invention et la diffusion du bronze d'une part, puis très tardivement celles du fer.

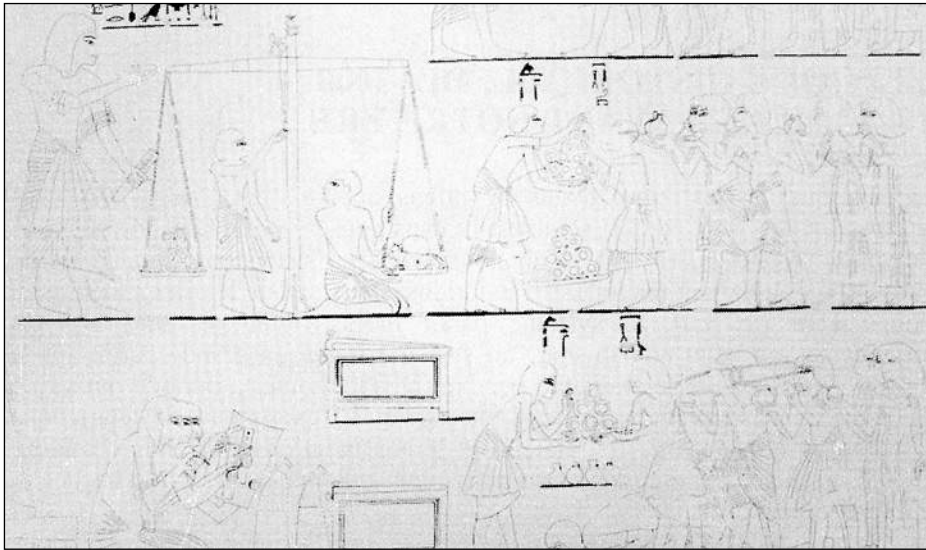
### Evolution des systèmes sociaux

Faute de documents juridiques en nombre suffisant, l'organisation sociale dans la Basse Vallée n'est qu'imparfaitement connue. Si l'on en croyait les auteurs classiques, Hérodote et Strabon entre autres, la société égyptienne aurait été répartie en castes rigides. Cela est certainement faux, sauf peut-être pour les soldats, à l'extrême fin de l'histoire pharaonique. Ainsi, il n'y eut jamais de « classe de prêtres » comme le prétend Strabon. Il n'est même pas sûr qu'il y ait eu une classe d'esclaves, dans le sens que nous donnons à ce mot<sup>64</sup>. En fait, le système social égyptien, à l'époque historique, est d'une grande souplesse. Il est fondé davantage sur l'exploitation du sol, la mise en

64. Cf. Les remarques pertinentes de G. POSENER dans G. POSENER, S. SAUNERON, et J. YOYOTTE, 1959, s. v. *Esclavage*, p. 107.



1



2

1. La tombe de Rekh mi-re à Thèbes, *The Metropolitan Museum of Art, Egyptian Expedition, vol. X.*

2. La tombe de Huy: mur est (façade sud).

3. Rasoir (Mirgissa, Soudan), photo Mission archéologique française au Soudan.



3



valeur du pays, que sur un droit rigide. L'Égypte n'ayant jamais connu de monnaie, l'individu quel que soit son rang dans la société doit, pour vivre, être rattaché à un organisme qui lui fournit nourriture, vêtement et logement.

Le plus simple de ces organismes est le domaine familial. Si la terre appartient en principe à Pharaon, le droit de la cultiver est parfois attribué à un particulier qui peut le transmettre à ses héritiers<sup>65</sup>. De tout temps, il y eut des domaines familiaux de ce type, souvent exigus, dans lesquels le chef de famille distribue lui-même les revenus, à son gré, et la famille, au sens large, dépend entièrement de lui. La seule obligation du chef de famille est de satisfaire les droits de l'Etat: impôts, corvées, servitudes.

À côté des domaines familiaux, et beaucoup plus importants, il y a les domaines religieux et royaux. Les domaines religieux, surtout à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (après -1580) peuvent être très riches. Ainsi le domaine du dieu Amon compte 81 322 hommes, 421 362 têtes de bétail, 43 jardins, 2393 km<sup>2</sup> de champs, 83 bateaux, 65 villages<sup>66</sup>. Ces biens s'étendent en Haute et Basse-Égypte, en Syrie-Palestine, en Nubie. Le domaine royal est composé de même façon et dispersé dans le pays autour d'un palais ou du temple funéraire du souverain. Chaque individu relève obligatoirement d'un domaine qui pourvoit à ses besoins de façon très hiérarchisée. La rémunération, en nature, varie beaucoup selon la fonction occupée: un scribe reçoit plus de « rations » qu'un cultivateur ou un artisan; ce qui permet aux plus favorisés du système d'acquiescer à leur tour serviteurs et domaines familiaux en vendant non pas leur fonction, mais une partie des revenus affectés à cette fonction.

S'il veut échapper à la contrainte qu'impose le système social égyptien, l'individu n'a d'autre ressource que la fuite. Les « déserteurs » s'enfuient vers l'ouest, en bordure du désert, où ils vivent de raids sur les cultures de la Vallée, ou bien ils passent à l'étranger, surtout en Syrie-Palestine<sup>67</sup>.

La stabilité du système social dépend en grande partie de l'autorité et de l'énergie du pouvoir central, roi et administration. Lorsque ceux-ci sont faibles, on peut assister à un désordre profond dans le fonctionnement du système, voire à des révolutions, ce fut le cas, notamment entre -2200 et -2100 environ, lorsque l'autorité du Pharaon fut mise en question et les favoris dépossédés de leurs biens<sup>68</sup>. On connaît aussi des désordres localisés, telle la grève des artisans du domaine royal de Deir-el-Medineh, en 1165: ils n'avaient pas reçu leurs rations mensuelles ni leurs vêtements...

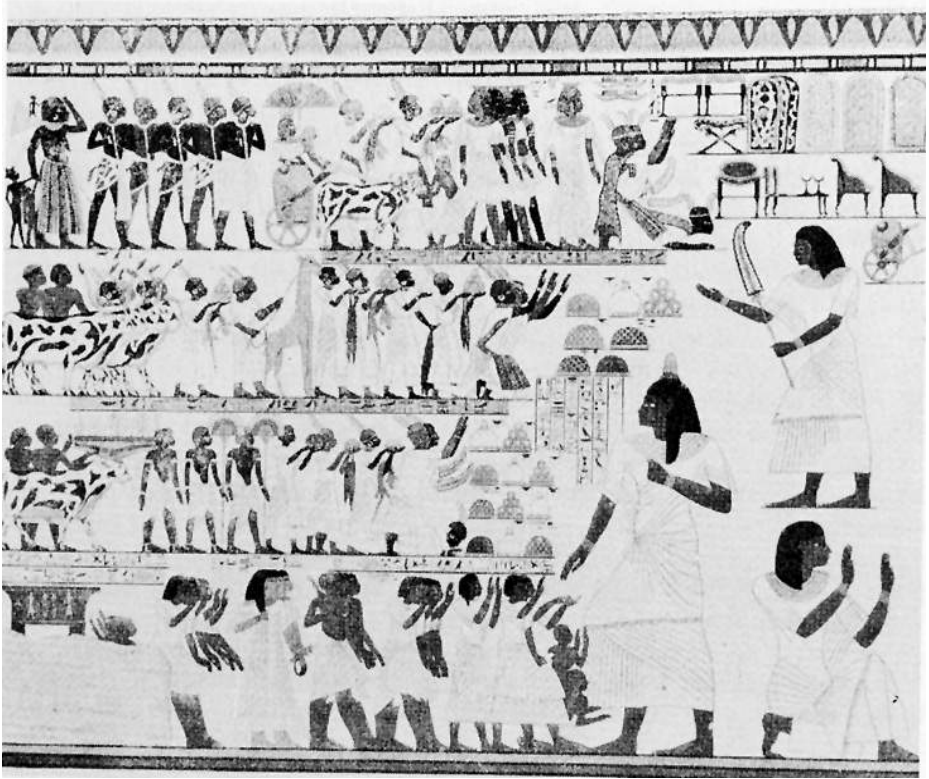
La situation sociale d'un individu n'est pas définitivement fixée; elle peut toujours être mise en question, soit par la volonté royale, soit à la suite de fautes commises dans l'exercice d'une fonction. La dégradation d'un

65. J. PIRENNE, 1932, pp. 206-211 et G. POSENER, 1959, pp. 76 et 107.

66. J.H. BREASTED, 1906, p. 97.

67. Le meilleur exemple de ce fait est celui de Sinouhé, qui de crainte d'être impliqué dans un complot de palais s'enfuit en Palestine. Il lui faudra solliciter le pardon de Pharaon pour pouvoir rentrer en Égypte. Cf. G. LEFEBVRE, 1949, « l'Histoire de Sinouhé », pp. 1-25. On y ajoutera W.K. SIMPSON, éd., 1972, pp. 57-74.

68. J. VANDIER, 1962 pp. 213-220 et 235-237.



*La tombe de Huy (photo "the Egypt Exploration Society").*

fonctionnaire et son renvoi « à la terre » sont mentionnés à diverses reprises dans les textes égyptiens<sup>69</sup>.

A partir de -1580 environ, les militaires occupent une place à part dans le système social égyptien. Pour expulser les Hyksôs de l'Égypte et conduire leur politique de raids agressifs vers la Nubie comme vers l'Asie Mineure, les pharaons ont créé une véritable armée de métier<sup>70</sup>. Les militaires sont récompensés par des dons de terres, de propriétés agricoles, qu'ils peuvent transmettre à leurs héritiers à condition que ceux-ci continuent le métier des armes. Ce système se développa au cours des siècles et aboutit, à la fin de l'histoire de l'Égypte, à la création d'une « caste » militaire.

Dans la haute vallée du Nil, l'organisation sociale est encore mal connue. Nous avons vu qu'à la fin de l'époque prédynastique un système social s'était établi, au moins en Basse-Nubie, qui comportait sédentaires et nomades ou semi-nomades, sans que l'on puisse savoir si les uns et les autres vivaient en communauté ou simplement côte à côte. Les rares documents égyptiens faisant allusion à l'organisation politique des populations au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte laissent entrevoir une répartition de groupements humains de faible densité, le long de la Vallée, sous l'autorité de chefs locaux dont le pouvoir était héréditaire<sup>71</sup>.

L'archéologie n'apporte guère plus de renseignements. L'élevage reste un facteur économique important de la Haute Vallée; sans doute favorise-t-il le maintien des structures familiales. Au demeurant, à partir de -1580, l'intervention égyptienne modifie certainement le système existant, ou plutôt le fait disparaître. L'occupation par l'Égypte des territoires au sud d'Assouan aboutit rapidement à leur dépeuplement<sup>72</sup>. Pour les besoins de sa politique asiatique, en effet, l'Égypte exploite à outrance la Haute Vallée dont les habitants disparaissent, fuyant sans doute vers le sud et l'ouest, dans des régions actuellement inconnues de l'archéologie.

Ce n'est que vers -750, sous l'impulsion de souverains soudanais originaires de la région de Dongola, que nous voyons se créer un véritable royaume organisé, inspiré du modèle égyptien. Il s'étend, semble-t-il, du confluent des deux Nils, au sud, jusqu'à la II<sup>e</sup> Cataracte d'abord, puis jusqu'à la Méditerranée, absorbant la Basse-Nubie de -750 à -650<sup>73</sup>. Dans ce royaume, le matriarcat, au moins pour la famille dirigeante, joue un rôle important, mais les documents sont trop rares et peu explicites pour nous éclairer sur le système social auquel sont soumis les groupements humains qui le composent.

## Diffusion des métaux

Aux débuts de la période historique, les métaux précieux, or et argent, de même que le cuivre, sont connus et largement diffusés dans l'ensemble de

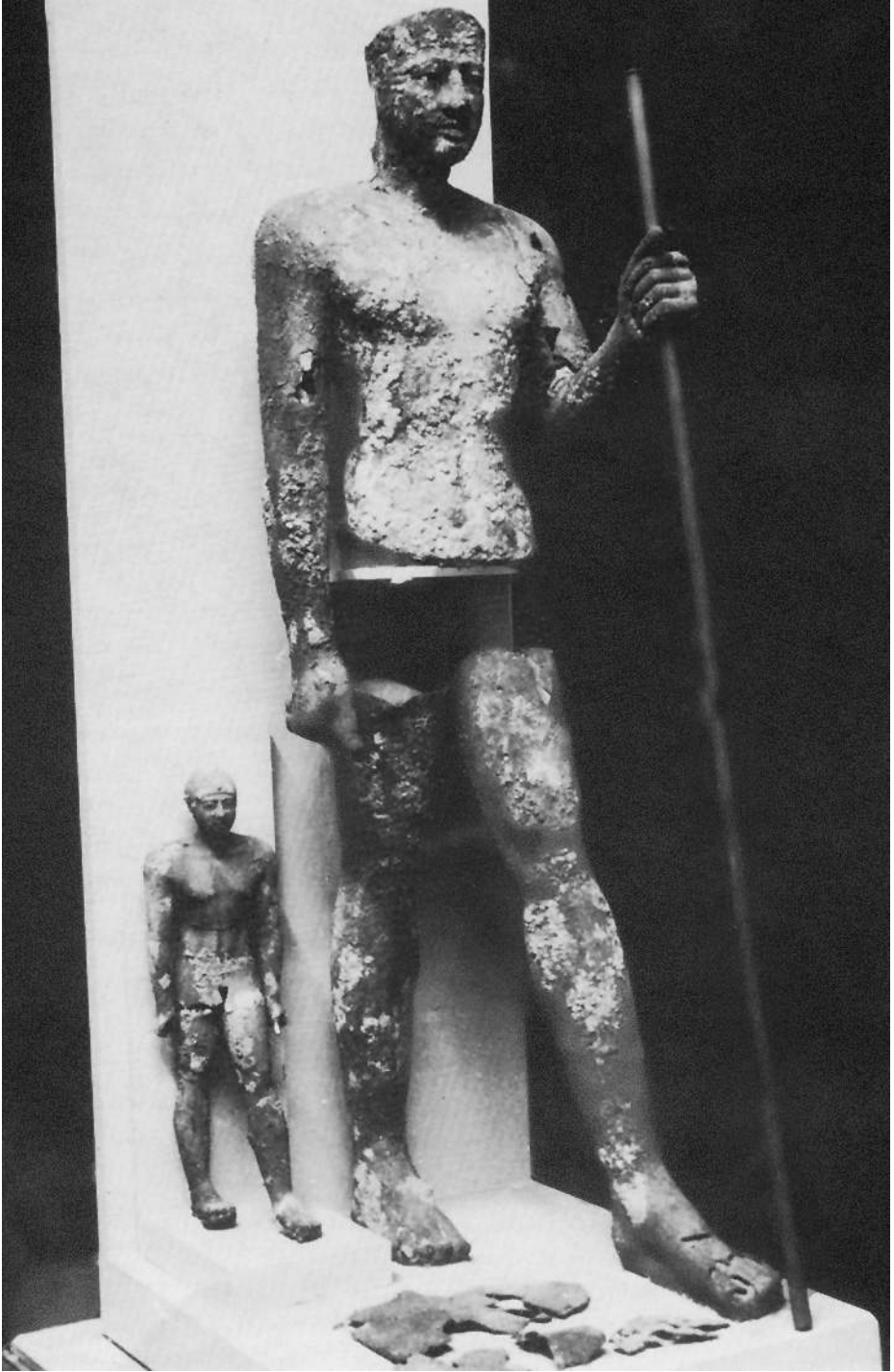
69. Notamment dans le décret de Nauri où c'est une des sanctions courantes, cf. F.L.GRIFFITH, 1927, pp. 200-208.

70. R.O. FAULKNER, 1953, pp. 41-47.

71. G. POSENER, 1940, pp. 35-38 et 48-62.

72. W.Y. ADAMS, 1964, pp. 104-109.

73. H.V. ZEISSL, 1955, pp. 12-16.



*Statue de cuivre de Pépi I (Ancien Empire). Musée du Caire.*

la vallée du Nil. La métallurgie de ces métaux continue à se développer après le III<sup>e</sup> millénaire. Au II<sup>e</sup> millénaire apparaissent le bronze, alliage de cuivre et d'étain, et, sporadiquement, à partir de -1580, le fer.

C'est entre les I<sup>re</sup> et III<sup>e</sup> Cataractes que se trouvent la majeure partie des mines d'or exploitées par les Egyptiens et les Nubiens<sup>74</sup>. En prospectant les gisements de métaux précieux, les Egyptiens du Moyen Empire ont atteint, puis dépassé la II<sup>e</sup> Cataracte. Au Nouvel Empire, l'or joue un rôle primordial dans la politique asiatique de l'Égypte pour « acheter » les alliances locales. L'or extrait des mines d'Égypte et de Nubie contient toujours une forte proportion d'argent<sup>75</sup>; et l'on distinguait l'or blanc, ou *electrum* (*hadji*, en égyptien) qui contient au moins 20 % d'argent, de l'or jaune (*noub*, en égyptien); à ce propos, notons qu'il n'est pas certain que ce mot égyptien soit à l'origine du mot Nubie. L'or a été utilisé en Égypte pour de multiples usages: dans le mobilier funéraire, les parures et même l'architecture, où l'on recouvrait de plaques d'or la pointe des obélisques, les porches et certaines salles des temples.

La haute vallée du Nil emploie l'or avec la même profusion, bien que le pillage systématique des sépultures nous ait laissé relativement peu d'objets en or: amulettes, perles, ornements de coiffure, bracelets, bagues et boucles d'oreille. Le mobilier de bois, au XVIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, pouvait même être recouvert de plaques d'or. Le mobilier funéraire au VIII<sup>e</sup> siècle est aussi d'une grande richesse en or et en argent, comme on le voit à Nuri, en aval de la IV<sup>e</sup> Cataracte, où l'on a recueilli de nombreux objets en dépit des pillages anciens<sup>76</sup>.

Seule l'analyse en laboratoire permet de distinguer le cuivre du bronze<sup>77</sup>. Celui-ci n'apparaît dans la vallée du Nil qu'à partir de -2000 environ, encore faut-il attendre -1500 pour qu'il se répande plus largement, sans jamais parvenir à évincer le cuivre. Le bronze, alliage de cuivre et d'étain, a sur le cuivre l'avantage d'être plus résistant, si la proportion d'étain n'est pas trop forte, d'avoir un point de fusion plus bas et d'être plus facile à couler.

Bien que l'Égypte possède quelques gisements d'étain, le bronze n'a pas été découvert dans la vallée du Nil; il vient vraisemblablement de Syrie<sup>78</sup> où il est connu dès le début du II<sup>e</sup> millénaire. Dans les alliages égyptiens, la proportion d'étain varie de 2 à 16 %. Jusqu'à 4 % d'étain, le bronze est plus dur que le cuivre, au-delà il devient cassant et perd beaucoup de ses avantages. C'est pourquoi, sans doute, il n'a jamais remplacé le cuivre qui peut être considérablement durci par simple martelage.

On ne possède pas d'analyses des objets de cuivre — ou bronze — trouvés dans la Haute Vallée, à Kerma notamment, qui, datant du II<sup>e</sup> millénaire, auraient pu nous apprendre si le bronze avait été adopté dans la Haute Vallée. De toute façon, les objets de cuivre — ou bronze — y sont très nom-

74. J. VERCOUTTER, 1959, pp. 128-133 et carte p. 129.

75. A. LUCAS, 1962, pp. 224-234.

76. Dows DUNHAM, 1955, *passim*.

77. A. LUCAS, *op. cit.* 199-217 et 217-223.

78. A. LUCAS, *op. cit.* 217-218 et 255-257.

breux, plus nombreux en fait, qu'en Egypte même: on a retrouvé à Kerma 130 dagues de cuivre pour la période de -1800 à -1700 environ, c'est-à-dire plus que n'en a fourni l'ensemble de l'Egypte. A cette époque, le cuivre est utilisé pour fabriquer des objets de toilette, miroirs notamment, des armes et des outils, des vases, des bijoux, des incrustations de meubles. Généralement martelé, il est moulé en de très rares cas.

Le nombre et la qualité des objets trouvés à Kerma<sup>79</sup> montrent que la Haute Vallée a joué un rôle important dans la diffusion de la métallurgie du cuivre en Afrique, dès le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. La présence de mines de cuivre dans le « complexe de base » géologique nilotique a beaucoup contribué à l'importance de cette diffusion.

Pendant très longtemps la vallée du Nil n'a connu que le fer météorique<sup>80</sup>. Ce n'est qu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère que le fer commence à se répandre dans la Basse Vallée; un siècle plus tard il est aussi employé que le bronze et le cuivre. A cette date, il est fondu et travaillé en Egypte dans les centres d'influence grecque.

La vallée du Nil tient alors une grande place dans la diffusion du fer en Afrique<sup>81</sup>. Il est possible qu'il ait été travaillé plus anciennement dans la haute que dans la basse vallée du Nil, ce qui expliquerait son emploi plus fréquent sous la XXV<sup>e</sup> dynastie, originaire de Dongola (vers -800). Toutefois, bien que la Haute Vallée disposât à la fois de minerai de fer et de forêts pour la fabrication du charbon de bois nécessaire à la métallurgie du fer, ce n'est qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, avec l'épanouissement de la civilisation méroïtique, entre III<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataracte, que le fer se répandra largement<sup>82</sup>. C'est donc surtout comme initiatrice de la civilisation de Méroé que la culture nilotique de Napata, du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, a tenu un rôle important dans la diffusion du fer en Afrique.

79. G.A. REISNER, 1923, chap. 26, pp. 176-205.

80. P.L. SHINNIE, 1971, pp. 92-94.

81. A. LUCAS, 1962, *op. cit.*, pp. 235-243.

82. Le rôle de Méroé dans la diffusion du fer en Afrique n'est pas aussi évident qu'on le croyait naguère, cf. P.L. SHINNIE, 1971, p. 94-95, qui cite aussi B.C. TRIGGER, 1969, pp. 23-50. Au demeurant Méroé n'est pas la seule possibilité pour la diffusion. Le fer a pu être diffusé à partir de l'Afrique du Nord, par les pistes du Sahara, cf. P.L. SHINNIE, 1967, p. 168, avec renvoi à C. HUARD, 1960, pp. 134-178 et 1964, pp. 49-50.

## De la nature brute à une humanité libérée

*J. Ki-Zerbo*

Les chapitres qui précèdent démontrent amplement le rôle majeur qu'a joué l'Afrique à l'aube des temps humains. Aujourd'hui placées à la périphérie du monde techniquement développé, l'Afrique et l'Asie ont occupé les devants de la scène du progrès durant les premiers 15 000 siècles de l'Histoire du monde, depuis l'Australopithèque et le Pithécantrophe. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'Afrique a été le théâtre principal de l'émergence de l'homme en tant qu'espèce royale sur la planète, ainsi que de l'émergence d'une société politique. Mais ce rôle d'excellence dans la Préhistoire sera relayé, durant la période historique des deux derniers millénaires, par une « loi » de développement marquée au coin de l'exploitation par la réduction au rôle d'ustensile.

### L'Afrique patrie de l'homme ?

Bien qu'il n'y ait encore aucune certitude absolue à ce sujet, ne serait-ce que parce que l'Histoire humaine enfouie depuis les origines, l'Histoire souterraine, n'est pas entièrement exhumée, mais alors que les fouilles ne sont qu'à leur début en Afrique, et que l'acidité des sols y dévore bien des restes fossiles, les trouvailles faites jusqu'ici classent déjà ce continent comme l'un des grands, sinon le principal foyer du phénomène d'homini-sation. Cela est vrai déjà au niveau du kényapithèque (*Kenyapithecus Wickeri* — 14 millions d'années) que d'aucuns considèrent comme l'initiateur de la dynastie humaine. Le ramapithèque d'Asie n'en est qu'une variété qui a dû

gagner l'Inde à partir de l'Afrique. Mais cela se vérifie surtout avec l'Australopithèque (*Australopithecus Africanus* ou *afarensis* qui est incontestablement le premier hominidé, bipède explorateur des savanes d'Afrique orientale et centrale et chez qui les moulages endocrâniens ont révélé un développement des lobes frontaux et pariétaux du cerveau témoignant du niveau déjà élevé des facultés intellectuelles. Puis ce sont les zinjanthropes et la variété qui porte le nom si avantageux d'*homo habilis*. Ce sont les premiers humains qui représentent un nouveau bond en avant dans l'ascension vers le statut d'homme moderne.

Suivent les Archanthropiens (Pithécanthropes et Atlanthropes), les Paléanthropiens ou Néandertaliens, et enfin, le type *homo sapiens sapiens* (homme d'Elmenteita au Kenya, de Kidish en Ethiopie), dont de nombreux auteurs ont noté, dans la haute époque de l'Aurignacien, les caractéristiques souvent négroïdes. Qu'ils soient polycentristes ou monocentristes, tous les savants reconnaissent que c'est en Afrique que se trouvent tous les maillons de la chaîne qui nous relie aux plus anciens hominidés et préhominiens, y compris les variétés qui semblent en être restées au stade d'ébauche de l'homme et n'ont pas pu opérer le décollage historique permettant d'accéder à la stature et au statut d'Adam. D'ailleurs, c'est en Afrique qu'on retrouve encore les « ancêtres » ou plutôt les cousins présumés de l'homme. Selon W.W. Howells, « les grands singes d'Afrique, le gorille et le chimpanzé sont même plus proches de l'homme qu'aucun des trois ne l'est de l'orang-outan d'Indonésie »<sup>1</sup>. Et pour cause ! L'Asie dans ses latitudes inférieures et surtout l'Afrique, à cause de sa plongée remarquable dans l'hémisphère austral, échappaient aux conditions climatiques prohibitives des zones boréales. C'est ainsi que durant les quelque deux cent mille ans du Kaguérien, l'Europe occupée par les calottes glaciaires n'offre aucune trace d'outils paléolithiques, tandis que l'Afrique d'alors présente trois variétés successives de pierres taillées selon des techniques en progression. En fait les latitudes tropicales bénéficiaient alors d'un climat « tempéré » favorable à la vie animale et à son épanouissement. En effet, si l'on veut détecter les moteurs de cette émergence de l'Homme, on ne peut que mettre en avant d'abord le milieu géographique et écologique. Ensuite, il faut tenir compte de la technologie et enfin du milieu social.

### L'adaptation au milieu

L'adaptation au milieu fut un des plus puissants facteurs de façonnement de l'Homme depuis les origines. Les caractéristiques morpho-somatiques des populations africaines jusqu'à présent ont été élaborées dans cette période cruciale de la Préhistoire. C'est ainsi que le caractère glabre de la peau, sa couleur brune, cuivrée ou noire, sa richesse en glandes sudoripares, les narines et les lèvres épanouies d'un bon nombre d'Africains, les cheveux frisés, bouclés ou crépus, tout cela tient aux conditions tropicales. La mélanine et les cheveux crépus par exemple protègent de la chaleur. Par ailleurs,

1. W.W. HOWELLS, 1972, p. 5.



la station debout qui fut une étape si décisive du processus d'hominisation et qui supposa ou entraîna un réaménagement de l'économie des os de la ceinture pelvienne, est liée d'après certains préhistoriens à l'adaptation au milieu géographique des savanes à hautes herbes des plateaux est-africains : il fallait toujours se redresser pour regarder par-dessus, afin de guetter sa proie ou fuir les bêtes hostiles.

D'autres savants (Alister Hardy, par exemple) privilégient le milieu aquatique, non seulement pour l'apparition de la vie, mais pour l'hominisation. Ainsi pense Mrs Elaine Morgan pour qui ce processus se serait développé en Afrique, au bord des grands lacs ou de l'océan. Elle explique ainsi la station debout par la nécessité de se tenir la tête hors de l'eau dans laquelle on s'était plongé pour échapper à des monstres plus forts mais allergiques à l'eau. Elle explique aussi, par le milieu aquatique, certaines caractéristiques humaines comme la présence d'une couche de graisse sous-cutanée, la position rétractée des organes sexuels chez la femme et l'allongement correspondant de l'organe sexuel masculin, le fait que nous soyons les seuls primates qui pleurent etc.<sup>2</sup> Toutes ces adaptations biologiques étaient au fur et à mesure prises en charge par l'hérédité et transmises comme caractéristiques permanentes. L'adaptation au milieu a imposé aussi le style des premiers outils humains. C'est ainsi que C. Gabel se prononce pour une origine autochtone des outils de type « capsien », le style des lames, burins et grattoirs s'adaptant au matériau si remarquable qu'est l'obsidienne.

### Le milieu technologique

Le milieu technologique créé par eux fut en effet le second facteur qui permit aux hominiens africains de dominer la nature et, d'abord, de s'en distinguer.

C'est parce qu'il a été *faber* (artisan) que l'homme est devenu *sapiens* (intelligent). Les mains de l'homme libérées déchargent les muscles, ainsi que les os du maxillaire et du crâne, de nombreux travaux. D'où libération et accroissement de la boîte crânienne où les centres sensitivo-moteurs du cortex se développent. Par ailleurs, la main affronte l'homme avec le monde naturel. C'est une antenne qui capte un nombre infini de messages, lesquels organisent le cerveau et le font déboucher sur le jugement, en particulier par l'idée de moyen donné pour un but donné (principe d'identité et de causalité).

Après avoir ébréché grossièrement la pierre par des casses de tailles inégales disposées au hasard (*pebble culture* de l'homme d'Olduvai), les hommes préhistoriques africains sont passés à un stade plus conscient du travail créateur. Et la présence d'outils lithiques à différents niveaux d'élaboration dans les vastes ateliers, comme ceux des environs de Kinshasa, permet de conclure que la représentation de l'objet fini était appréhendée dès le stade initial, et se matérialisait d'éclat en éclat. Comme ailleurs, le progrès dans ce domaine est passé de la taille par frappe d'un galet sur un autre, à la taille à

2. Alister HARDY, spécialiste en biologie marine cite par Elaine MORGAN, 1973, pp. 33-55.

l'aide d'un percuteur moins dur et cylindrique (marteau de bois, d'os, etc.), ensuite à la percussion indirecte (par le truchement d'un ciseau) et enfin par la pression pour les retouches de finition en particulier sur les microlithes.

Un progrès constant marque l'emprise de l'homme préhistorique sur les outils, et, dès les premiers pas, on reconnaît au changement du matériau, à l'ajustage des ustensiles et des armes, cette hantise de l'efficacité toujours plus précise et de l'adaptation à des fins de plus en plus complexes, qui est la marque même de l'intelligence, et qui dégage l'homme des stéréotypes de l'instinct. C'est ainsi qu'on est passé du biface *factotum* aux industries à éclats (Égypte, Libye, Sahara), puis aux faciès encore plus spécialisés de l'Atérien<sup>3</sup>, du Fauresmithien<sup>4</sup>, du Sangoen<sup>5</sup>, du Stillbayen<sup>6</sup>, et enfin aux formes encore plus raffinées du Néolithique (capsien, wiltonien, magosien, elmenteitien). En Afrique moins qu'ailleurs on ne peut tracer de seuil chronologique net permettant de scander par des chiffres précis le passage d'un stade à l'autre. Les différentes phases de la préhistoire semblent s'y être chevauchées, télescopées et avoir coexisté durant de longues périodes. Au même niveau stratigraphique, on peut trouver des reliques de l'Âge primitif de la pierre, des outils beaucoup plus évolués (pierres polies) et même des objets métalliques. C'est ainsi que le Sangoen qui débute dès le premier Âge de la pierre se prolonge jusqu'à la fin du Néolithique. L'ensemble de ces progrès, marqué par des échanges et des emprunts multiples se présente plutôt sous la forme de vagues d'inventions à long rayon historique, qui s'entremêlent parfois et s'inscrivent dans une courbe ascendante générale, laquelle débouche sur la période historique de l'Antiquité, après la maîtrise des techniques agro-pastorales et l'invention de la poterie. La culture du blé, de l'orge et des plantes textiles comme le lin du Fayoum se répandait, ainsi que l'élevage des animaux domestiques. Deux foyers principaux de sélection et d'exploitation agricoles ont sans doute exercé un rayonnement marqué dès le VI<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> millénaire: la vallée du Nil et celle de la boucle du Niger. Le sorgho, le petit mil, certaines variétés de riz, le sésame, le fonio et, plus au sud, l'igname, le dâ (*ibiscus esculentus*) pour ses feuilles et ses fibres, le palmier à huile, le kolatier et peut-être une certaine variété de coton, sont inventés. La vallée du Nil bénéficia par surcroît des trouvailles de la Mésopotamie, comme l'emmer (blé), l'orge, les oignons, les lentilles et le pois, le melon et les figues, tandis que d'Asie arrivaient la canne à sucre, d'autres variétés de riz et la banane, celle-ci sans doute par l'Éthiopie. Ce dernier pays, instruit des façons culturales par les paysans de la vallée du Nil, développa aussi la culture du café. Les sites de Nakourou et de la rivière Njoro au Kenya suggèrent eux aussi la promotion de la céréaliculture.

Nombre de plantes domestiquées durant la préhistoire persistent encore sous des formes parfois améliorées et nourrissent jusqu'à présent les Africains. Elles ont entraîné la fixation et la stabilisation des hommes, sans quoi

3. De Bir el-Alter en Algérie.

4. De Fauresmith en Afrique du Sud.

5. De Sango Bay sur la rive ouest du lac Victoria.

6. De Stillbay dans la province du Cap.

il n'y a pas de civilisation progressive. Le véritable néolithique qui ne se développe en Europe occidentale qu'entre -3000 et -2000, a commencé trois mille ans plus tôt en Egypte. Or la poterie d'Elmenteita (Kenya) qui date sans doute de cinq millénaires est un des éléments qui permet d'inférer que la connaissance de la céramique est parvenue au Sahara et en Egypte à partir des hautes terres de l'Afrique orientale. La poterie, innovation révolutionnaire, accompagne l'accumulation primitive du capital sous les espèces des biens arrachés à la nature par l'industrie humaine. Avec la cuisine débute l'un des aspects les plus raffinés de la culture qui nous permet de mesurer le bond qualitatif accompli depuis l'*homo habilis* et sa diète de feuilles, de racines et de chair pantelante, bref, son « économie de proie ».

### La dynamique sociale

Mais ces changements qualitatifs qui confirmaient et consolidaient les aptitudes essentielles de l'homme n'ont été possibles que par les échanges avec ses congénères et grâce à une dynamique sociale qui a sculpté le profil de l'être humain au moins autant que les pulsions issues du tréfonds de sa vitalité, des méandres de ses lobes cérébraux ou des interstices de sa subconscience. Le facteur social a joué d'ailleurs un rôle majeur au niveau de l'agressivité, par l'élimination violente des plus faibles. C'est ainsi que l'*homo sapiens* a dû balayer les néandertaliens après une sorte de guerre mondiale qui a duré plusieurs dizaines de millénaires. Mais la dimension sociale a joué aussi un rôle plus positif : « Les études comparées de moulages endocrâniens des Paléanthropiens et d'*homo sapiens* montrent justement que chez ces derniers les parties corticales qui sont liées aux fonctions du travail et de la parole, à la régulation du comportement du sujet au sein du collectif, atteignent un développement considérable. »<sup>7</sup>

En effet, la sociabilité a joué un rôle cardinal dans l'acquisition du langage, depuis les signaux sonores hérités des ancêtres zoologiques jusqu'aux sons plus articulés combinés de façons différentes sous formes de syllabes. La phase de lallation marquée par des monosyllabes visait à déclencher, comme par réflexe conditionné, tel geste, tel acte, tel comportement, ou à signaler tel événement accompli ou imminent. Bref, au départ, la parole fut essentiellement relation. Cependant que l'allongement de la mâchoire repoussait en arrière les organes de la gorge et abaissait ainsi le point d'attache de la langue. « Le flux d'air expiré ne s'acheminait plus directement vers les lèvres comme chez les singes, mais franchissait une série d'écrans contrôlés par les centres corticaux. »<sup>8</sup>

En somme la parole est un processus dialectique entre la biologie, les techniques et l'esprit, mais par la médiation du groupe. Sans partenaire faisant écho, sans interlocuteur, l'homme serait resté muet. Mais réciproquement, la parole est un acquis tellement précieux que dans les représentations magiques ou cosmogoniques africaines, on lui reconnaît une prise sur les choses.

7. Vsevolod P. IAKIMOV, 1972, p. 2.

8. Cf. Victor BOUNAK, 1972, p. 69.

Le verbe est créateur. La parole, c'est aussi le vecteur du progrès. C'est la transmission des connaissances, la tradition ou « l'héritage des oreilles ». C'est la capitalisation du savoir, laquelle hisse l'homme définitivement au-dessus de l'éternelle mécanique close de l'instinct<sup>9</sup>. La parole, ce fut enfin l'aube de l'autorité sociale, c'est-à-dire du leadership et du pouvoir.

## Emergence des sociétés politiques

Si l'*homo sapiens* un animal politique, il l'est devenu durant cette période préhistorique. Les moteurs et étapes de ce processus sont difficiles à périodiser. Mais là encore, les techniques de production et les rapports sociaux ont joué un rôle majeur.

### Les techniques d'abord

En effet, les préhominiens et les hommes préhistoriques africains se sont retrouvés en troupeaux, puis en bandes, en troupes et en équipes organisées à la faveur des tâches techniques concrètes qu'on ne pouvait accomplir qu'en groupe pour survivre et pour mieux vivre.

L'habitat est déjà un cadre communautaire qui apparaît dès les premières lueurs de l'intelligence humaine. Il y a toujours un lieu de ralliement, même s'il est transitoire, un point adapté au repos, à la défense, à l'approvisionnement. Le feu réunissait déjà périodiquement les membres de la troupe pour les prémunir contre les bêtes, la peur, et les ténèbres extérieures. Dans la vallée de l'Omo (Ethiopie) d'humbles vestiges lithiques, intentionnellement agencés, dessinent encore sur le sol le plan exhumé des « cases » des premiers hominidés. Ces dispositifs iront en se perfectionnant jusqu'à ces villages néolithiques perchés sur des positions avantageuses à l'abri des inondations et des attaques, mais à proximité d'un point d'eau, par exemple sur la falaise de Tichitt-Walata (Mauritanie). Mais c'est pour la pêche et la chasse surtout que la communauté de desseins s'exprimait de façon décisive. Nos ancêtres préhistoriques ne pouvaient abattre les animaux dotés d'une force supérieure qu'en déployant une organisation supérieure. Ils se rassemblaient pour traquer des bêtes qu'ils poussaient vers des falaises et des ravins où certains de leurs compères étaient postés pour les achever. Ils creusaient auprès des points d'eau, où pullulait le gros gibier en saison sèche, des pièges géants dans lesquels les animaux venaient s'écrouler. Mail il fallait ensuite achever la bête, la dépecer, transporter les quartiers, toutes tâches qui nécessitent déjà une certaine division du travail. Celle-ci prend toute sa valeur au Néolithique grâce à la diversification croissante des activités. En effet, le jeune homme du Paléolithique inférieur n'avait pas le choix. Son orientation

9. « Le langage qui a permis à l'homme de conceptualiser, de mémoriser et de retransmettre les connaissances acquises immédiatement dans l'expérience de la vie quotidienne, n'est-il pas le plus extraordinaire produit de la capacité scientifique des sociétés non savantes? » B. VERHAEGEN, 1974, p. 154.

professionnelle était automatique : cueillette, chasse ou pêche. Mais, au Néolithique, le choix est beaucoup plus étendu, et cela implique une judicieuse répartition des travaux, lesquels deviennent de plus en plus spécialisés : pour les femmes et les hommes, les paysans et les pasteurs, les cordonniers, les artisans de la pierre, du bois, et de l'os, et bientôt les forgerons.

### Les rapports sociaux

Cette organisation nouvelle et l'efficacité croissante des outils permirent de dégager des surplus, autorisèrent certains à se soustraire au rôle de producteurs de biens, pour s'adonner aux services. Les rapports sociaux se diversifient en même temps que les groupes qui se juxtaposent ou se superposent dans une amorce de hiérarchie. C'est le moment aussi où les « races » se forment et se mettent en place. Les plus archaïques étant les Khoï-San et les Pygmées. Le nègre de grande taille (Soudanais ou Bantu) apparaîtra plus tard ; tel l'homme d'Asselar (vallée de l'Oued Tilemsi au Mali). Le nègre qui avait naguère développé une expansion pluri-continentale<sup>10</sup> se différençia et se développa, semble-t-il en triomphant, en Afrique, sa terre natale, à partir du Sahara, alors qu'ailleurs il était refoulé comme en Asie dans le réduit dravidien du Deccan, ou supplanté, comme en Europe, par des races mieux adaptées aux conditions climatiques défavorables. C'est ce qui se passa aussi dans les régions de l'Afrique du Nord en faveur des « races » méditerranéennes. D'après Furon, les statuettes de l'Aurignacien présentent un type ethnique qui est négroïde. En effet, pour cet auteur, « les Aurignaciens négroïdes se prolongent en une civilisation dite capsienne »<sup>11</sup>. Quant à Dumoulin de Laplante, il écrit : « C'est alors qu'une migration de négroïdes du type hottentot aurait, partant d'Afrique australe et centrale, submergé l'Afrique du Nord [...] et apporté par la force à l'Europe méditerranéenne, une nouvelle civilisation : l'Aurignacien. »<sup>12</sup> Il faut donc en conclure que sur les franges du monde noir des métissages anciens rendent compte de populations aux caractéristiques négroïdes moins marquées, hâtivement baptisées « race brune » : Peul, Ethiopiens, Somali, Nilotes, etc. On a même abusivement parlé de race « Hamite ».

Un autre domaine où éclate avec un brio insurpassé la représentation de la vie sociale en éveil, c'est l'art préhistorique africain, pariétal et plastique. L'Afrique ayant été le continent le plus important dans l'évolution préhistorique, celui où les populations d'hominidés puis d'hominiens étaient les plus anciennes, les plus nombreuses et les plus inventives, il n'est pas étonnant que l'art préhistorique africain soit de loin le plus riche du monde et qu'il ait imposé en son temps un *dominium* aussi important que la musique négro-africaine dans le monde d'aujourd'hui. Ces vestiges sont concentrés surtout dans l'Afrique du Sud et de l'Est, le Sahara, l'Égypte et les hauts plateaux

10. Cf. « Il y a 30000 ans la race noire couvrait le monde », *Sciences et Avenir*, octobre 1954, n° 92, Voir aussi A. MORET, 1931.

11. R. FURON, 1943, pp. 14-15.

12. DUMOULIN DE LAPLANTE, 1947, p. 13.

de l'Atlas. Cet art fut bien sûr assez souvent le reflet de l'émerveillement individualiste devant la vie animale grouillante autour de l'abri. Mais la plupart du temps, il s'agit d'un art social centré sur les tâches quotidiennes, « les travaux et les jours » du groupe, ses affrontements avec les bêtes ou les clans hostiles, ses trances et ses effrois, ses loisirs et ses jeux, bref les temps forts de la vie collective. Galeries ou fresques animées et palpitantes qui reflètent sur le miroir des parois rocheuses la vie ardente ou bucolique des premiers clans humains. Cet art qui procède d'une technique quintessenciée, reflète souvent aussi les préoccupations et les angoisses spirituelles du groupe. Il représente des danses d'envoûtement, des cohortes de chasseurs masqués, des sorciers en pleine action, des dames au visage enduit de blanc (comme on le fait aujourd'hui encore en Afrique noire dans les cérémonies initiatiques) et qui s'empressent, comme appelées par un mystérieux rendez-vous. On sent d'ailleurs au fil du temps un passage graduel de la magie à la religion, et cette observation confirme l'évolution de l'homme vers la société politique au cours de la préhistoire africaine, puisque nombre de leaders seront au départ à la fois chefs et prêtres.

En effet, la croissance des forces productives au Néolithique a dû provoquer un essor démographique qui à son tour a déclenché des phénomènes migratoires, comme en font foi la dispersion caractéristique de certains « ateliers » préhistoriques dont le matériel lithique présente une parenté de style. Le rayon d'action des raids et des départs définitifs s'étendait au fur et à mesure que l'efficacité des outils et des armes, liée parfois à la réduction de leurs poids, se développait. L'Afrique est un continent où les hommes ont boursinué dans tous les sens, comme aspirés par les horizons immenses de cette terre massive. L'inextricable imbroglio des imbrications que présente aujourd'hui la carte ethnique africaine, dans un puzzle qui découragerait un ordinateur, est le résultat de ce mouvement brownien des peuples, d'envergure plurimillénaire. Autant qu'on puisse en juger, les premières pulsations migratoires semblent être parties des « Bantu » de l'Est et du Nord-Est pour irradier vers l'Ouest et le Nord. Puis à partir du Néolithique, le « trend » général semble être à la descente vers le Sud comme sous l'effet répulsif du désert géant, terrible écharpe écologique installée désormais souverainement en travers du continent. Ce reflux vers le Sud et l'Est (Soudanais, Bantu, Nilotes etc.) se poursuivra durant la période historique jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle où les dernières vagues en venaient expirer sur les côtes de la mer australe.

Le leader de caravane qui, bardé d'amulettes et d'armes, conduisit le clan vers le progrès ou l'aventure, c'est l'ancêtre éponyme qui propulsait son peuple dans l'histoire et dont le nom traversera les siècles, nimbé d'un halo de vénération quasi rituelle. En effet, les migrations étaient essentiellement des phénomènes de groupes, des actes à composantes hautement sociales.

Ces migrations, conséquences de succès (ou d'échecs) dans le milieu d'origine, se solderont finalement par des résultats ambigus. D'une part, en effet, elles créent le progrès parce que leurs nappes successives et convergentes assurent peu à peu la prise de possession sinon la maîtrise du continent et, grâce aux échanges qu'elles suscitent, elles exaltent les innovations par

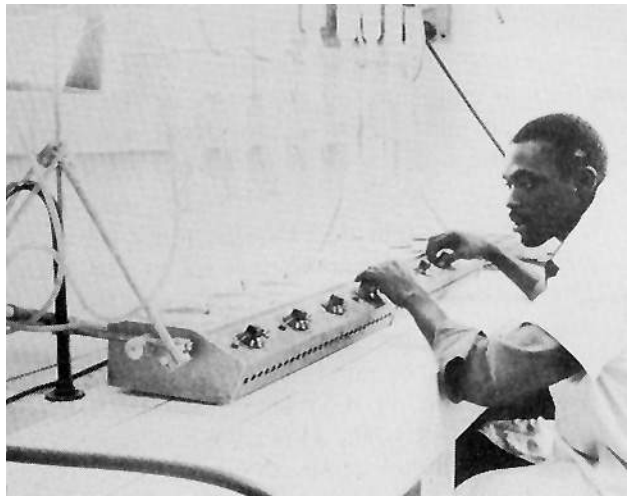


1

*De la nature brute à une  
humanité libérée.*

*1. Australopithecus boisei,  
gisements de l'Omo, Coll. musée  
de l'Homme (photo Oster,  
n° 77.1495.493);*

*2. Laboratoire affecté aux  
recherches sur l'aménagement du  
delta du Sénégal, Rosso-Bethie.  
Sénégal (photo B. Nantet).)*



2

une sorte d'effet cumulatif. Mais, en revanche, les migrations, en diluant la densité du peuplement dans un espace démesuré, interdisent aux groupes humains d'atteindre le seuil de concentration à partir duquel la fourmilière humaine est contrainte de se dépasser en inventions pour survivre. La dilution dans le milieu géographique augmente l'emprise de ce dernier, et tend à ramener les premiers clans africains vers les origines obscures où l'homme se frayait un enfantement douloureux à travers la croûte opaque de l'univers inintelligent.

## Le mouvement historique

Ainsi donc, la trame de l'évolution humaine dont nous venons de baliser trop brièvement le sens et les étapes, nous montre l'homme préhistorique africain s'arrachant péniblement à la nature pour se plonger peu à peu dans le collectif humain sous la forme de groupes, de communautés originelles, s'agrégeant et se désagrégeant pour se recomposer sous d'autres formes, avec des techniques appuyées de plus en plus sur des outils ou des armes en fer, dans des mariages ou des affrontements qui font résonner les premiers chants d'amour et les premiers cliquetis de l'Histoire. Or, ce qui frappe dans cette ascension, c'est la permanence des communautés originelles issues de la préhistoire à travers le mouvement historique jusqu'au cœur du XX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, si l'on fait débiter l'histoire à partir de l'utilisation des objets en fer, on peut dire que la Préhistoire s'est poursuivie dans de nombreuses régions africaines jusqu'aux parages de l'an 1000. Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, nombre de groupes africains qui n'étaient pas seulement des « paléonigritiques » étaient dotés de forces productives et de rapports socio-économiques qui n'étaient pas substantiellement différents de ceux de la Préhistoire, sauf en ce qui concerne l'utilisation des instruments métalliques. Les techniques de chasse des Pygmées reproduisent en plein XX<sup>e</sup> siècle et par-delà des millénaires les techniques mêmes des Africains de la Préhistoire.

Par-delà le sommet éblouissant de la civilisation égyptienne et les réalisations éminentes ou glorieuses de tant de royaumes et empires africains, cette réalité massive est là, qui donne son corps et sa texture à la ligne de développement des sociétés africaines, et qui mérite qu'on s'y arrête pour conclure.

Certes, le « sens de l'Histoire » n'a jamais été une direction univoque à laquelle les esprits des hommes se soient unanimement ralliés. Les conceptions à cet égard sont multiples.

Marx et Teilhard de Chardin ont les leurs. L'Afrique elle-même a produit des penseurs dont certains ont élaboré des visions profondes de la dynamique et de la destination du mouvement historique. Saint Augustin (354-430) fait franchir un pas de géant à la vision historique en rompant avec la conception cyclique de l'éternel retour courante à cette époque, et en professant que, du péché originel au jugement dernier, un axe irréversible existe, dressé dans l'ensemble par la volonté divine, mais où, par ses



actes, chaque homme se sauve ou se perd. Et la cité terrestre n'est étudiée dans son passé que pour y détecter les signes annonciateurs de la Cité de Dieu.

Pour sa part Ibn Khaldūn (1332-1406), tout en reconnaissant à Allah un empire éminent sur les destins humains, est le fondateur de l'Histoire comme science, fondée qu'elle est sur des preuves vérifiées par la raison. « Il faut s'en rapporter à la balance de son propre jugement, puisque toute vérité peut être conçue par l'intelligence. » Par ailleurs, pour lui, l'objet de cette science n'est pas seulement l'écume superficielle des événements: « Quel avantage y a-t-il à rapporter le nom des femmes d'un ancien souverain, l'inscription gravée sur son anneau? » Il étudie surtout les modes de production et de vie, les rapports sociaux, bref la civilisation (al-Umrān al-Bashaṛī). Enfin, il élabore, pour expliquer le processus de progression de l'Histoire, une théorie dialectique opposant le rôle de l'esprit solidaire égalitariste (asabiya) et la dictature du roi, respectivement dans les zones rurales ou pastorales (al-Umrān al-Badawī) et dans les villes (al-Umrān al-Hadaṛī).

Il y a ainsi un passage incessant et alterné du *dominium* de l'un à celui de l'autre forme de civilisation, sans que ce rythme soit cyclique; car il se reproduit chaque fois à un niveau supérieur pour donner naissance à une sorte de progression en spirale. En affirmant que « les différences dans les usages et les institutions des divers peuples dépendent de la manière dont chacun d'eux pourvoit à sa subsistance », Ibn Khaldūn formulait avec netteté et avec quelques siècles d'avance l'une des propositions axiales du matérialisme historique de Karl Marx. Ce dernier, après avoir analysé avec la vigueur et la puissance de synthèse que l'on sait la loi d'évolution du monde occidental, s'est penché subsidiairement sur les modes de production exotiques. Il dégage en 1859 dans *Formen* le concept de mode de production asiatique, une des trois formes de communauté agraires, « naturelles », fondées sur la propriété commune du sol. Le mode de production asiatique se qualifie par l'existence de communautés villageoises de base dominées par un corps étatique bénéficiaire des surplus de production des paysans, lesquels sont soumis, non à un esclavage individuel, mais à un « esclavage général », les assujettissant en tant que groupe. Il y a donc de la part des dirigeants, concurremment à un pouvoir de fonction publique, un pouvoir d'exploitation des communautés inférieures par cette communauté supérieure qui s'adjuge la propriété éminente des terres<sup>13</sup>, commercialise les surplus et lance des grands travaux surtout d'irrigation pour promouvoir la production, bref, exerce sur les masses une autorité qualifiée de « despotisme oriental ». Or les connaissances archéologiques et anthropologiques accumulées depuis Marx ont montré que le développement de certaines sociétés n'est réductible, ni à tous les cinq stades définis par Marx dans le *Capital* et érigés en dogme

13. L'unité supérieure est présentée comme le « propriétaire supérieur » ou comme « l'unique propriétaire ». En effet, « tantôt Marx insiste sur le fait que c'est l'Etat lui-même qui est vrai propriétaire du sol, tantôt il note en même temps l'importance des droits de propriété des communautés villageoises. Il n'y a sans doute pas contradiction entre ces deux tendances », J. CHESNEAUX, 1969, p. 29.

intangibles par Staline, ni à la variété précapitaliste du « mode de production asiatique » considéré comme une variante du passage à l'Etat pour les sociétés non européennes. En particulier, et sous réserve d'études monographiques ultérieures infirmant cette proposition, l'analyse concrète des structures africaines ne permet pas de dégager toutes les caractéristiques formulées par Marx pour retrouver la succession des différents modes de production.

C'est ainsi qu'au stade de la communauté primitive, contrairement aux formes européennes (antique et germanique) qui se distinguent par le fait que l'appropriation privée du sol s'y développe déjà au sein de la propriété commune, la réalité africaine ne révèle pas une telle appropriation<sup>14</sup>. A part cette caractéristique remarquable, les communautés originelles en Afrique présentent les mêmes traits que dans le reste du monde. De même les différences qui existent entre les structures africaines et le mode de production asiatique sont très flagrantes. En effet, dans les communautés villageoises africaines, l'autorité supérieure, l'Etat, n'est pas davantage propriétaire du sol que les particuliers. Par ailleurs, l'Etat généralement ne se livre pas à de grands travaux. Quant à la structure même du pouvoir, en tant que superstructure, on ne l'inclut pas dans la définition propre d'un mode de production, encore qu'elle constitue un indice de la constitution de classes. Or cette structure en Afrique ne montre pas les traits du « despotisme oriental » décrit par Marx<sup>15</sup>. Sans nier qu'il y ait eu des cas d'autocratie sanguinaire, l'autorité étatique en Afrique noire prend presque toujours la forme d'une monarchie tempérée, encadrée par des corps constitués et par des coutumes, véritables constitutions non écrites, toutes instances issues le plus souvent de l'organisation ou de la stratification sociale antérieures. Même quand des empires prestigieux et efficaces comme le Mali décrits avec admiration par Ibn Baṭṭūṭa au XIV<sup>e</sup> siècle s'étendaient sur d'immenses territoires, leur décentralisation, du fait d'un choix délibéré, laissait les communautés de base fonctionner dans une autonomie très réelle. En tout état de cause, l'écriture étant en général peu utilisée, les techniques et moyens de déplacement étant restés peu développés, l'empire des métropoles était toujours mitigé par la distance. Celle-ci rendait aussi très concrète la menace permanente de la part des sujets de se soustraire par la fuite à une éventuelle autocratie.

Par ailleurs, le surproduit des communautés de base en Afrique semble avoir été modeste, sauf quand il y avait un monopole d'Etat sur des denrées précieuses comme l'or au Ghana ou en Ashanti, l'ivoire, le sel, etc. Mais, même dans ce cas, il ne faut pas oublier la contrepartie des services rendus par la chefferie (sécurité, justice, marchés, etc.) ni minimiser le fait qu'une bonne partie des contributions et redevances était redistribuée lors des fêtes coutumières conformément au code de l'honneur en vigueur pour ceux qui

14. « Il n'y a pas de propriété privée de la terre, au sens du droit romain ou du Code civil », J. SURET-CANALE, 1964, p. 108.

15. « Si l'on entend par despotisme une autorité absolue et arbitraire, on ne peut que rejeter l'idée d'un despotisme africain », J. SURET-CANALE, *op. cit.*, p. 125; « Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de chercher dans l'organisation des Etats africains la reproduction d'un modèle emprunté à l'Asie; tout au plus peut-on relever quelques similitudes superficielles », *op. cit.*, p. 122.

doivent vivre noblement<sup>16</sup>. C'est ce qui explique la somptueuse générosité de Kankou Moussa le Magnifique, empereur du Mali, lors de son fastueux pèlerinage en 1324.

Quant au mode de production esclavagiste, existait-il en Afrique? Là encore on est obligé de répondre par la négative. Dans presque toutes les sociétés au sud du Sahara, l'esclavage n'a joué qu'un rôle marginal. Les esclaves ou mieux les captifs sont presque toujours des prisonniers de guerre. Or la captivité ne réduit pas un homme à l'état de propriété pure et simple au sens défini par Caton... L'esclave africain jouissait souvent lui-même d'un certain droit de propriété. Il n'est pas d'ordinaire exploité comme un instrument ou un animal. Le captif de guerre, s'il n'est pas sacrifié rituellement comme cela arrivait parfois, est très rapidement intégré dans la famille dont il est la propriété collective. C'est un appoint humain supplémentaire qui bénéficie à terme d'un affranchissement de droit ou de fait.

Quand ils sont employés comme fantassins, les captifs trouvent dans ce métier des avantages substantiels et sont parfois même, comme au Kayor, représentés au sein du gouvernement en la personne du généralissime. En Ashanti, pour assurer l'intégration « nationale » il était strictement interdit de faire allusion à l'origine servile de quelqu'un. Si bien qu'un ancien captif pouvait devenir chef de village. « La condition de captif, bien que généralement répandue en Afrique [...] n'impliquait pas le rôle déterminé dans la production qui caractérise une classe sociale. »<sup>17</sup>

Là où l'esclavage prend un caractère massif et qualitativement différent comme au Dahomey, en Ashanti et à Zanzibar aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il s'agit de structures relevant déjà d'un mode de production dominant, le capitalisme, et suscitées en fait par l'impact économique extérieur. Quid du mode de production féodal? Des assimilations hâtives ont entraîné certains auteurs à qualifier de « féodale » telle ou telle chefferie africaine<sup>18</sup>. Or, là aussi, très généralement, il n'y a ni appropriation ni attribution privée du sol, donc pas de fief. Le sol est un bien communautaire inaliénable, à tel point que le groupe des conquérants qui s'empare du pouvoir politique laisse souvent la responsabilité des terres communales à son gestionnaire autochtone, le « chef de terre » : la *teng-soba* mossi par exemple. En effet, l'autorité de

16. J. MAQUET, après avoir noté que pour G. BALANDIER « tout compte fait, le prix que devaient verser les détenteurs du pouvoir politique n'est jamais intégralement payé », pense pour sa part que les services publics des chefs « n'exigent un pouvoir coercitif que dans les sociétés vastes, hétérogènes et urbaines. Ailleurs, le réseau lignager et ses sanctions non imposées par la force suffisent... » Il conclut donc : « A l'exception de la redistribution, c'est sans contrepartie économique que le surplus d'une société traditionnelle était drainé par les gouvernants », J. MAQUET, 1970, p. 99-101.

17. J. SURET-CANALE, *op. cit.*, p. 119. Voir aussi A.A. DIENG, *C.E.R.M.* n° 114, 1974 : critique pénétrante et documentée des thèses marxistes « élastiques » de Mahjemout DIOP, 1971-1972.

18. Même quand on pense comme J. MAQUET évoquant M. BLOCH et GANSHOF que « ce n'est pas le fief, mais la relation entre le seigneur et le vassal qui est cruciale », il est clair qu'on ne saurait entièrement dissocier l'un de l'autre. Les relations de « féodalité » que l'auteur décrit semblent d'ailleurs assez particulières aux sociétés interlacustres, et s'établissent souvent comme en Ankole ou au Buhia entre les membres de la caste supérieure. S'agit-il dans ces conditions de la même réalité institutionnelle qu'en Europe par exemple?

l'aristocratie « s'exerçait sur les biens et les hommes, sans atteindre la propriété foncière elle-même, prérogative des autochtones » La « noblesse » en Afrique n'est d'ailleurs pas entrée dans le commerce. Elle restait toujours un attribut congénital dont personne ne pouvait déposséder le titulaire.

Enfin, il faut tenir compte de structures socio-économiques comme le système familial matrilinéaire qui caractérisa si puissamment les sociétés africaines du moins à l'origine, avant que des influences ultérieures comme l'islam, la civilisation occidentale, etc., n'aient imposé peu à peu le système patrilinéaire. Cette structure sociale, si importante pour qualifier le rôle éminent de la femme dans la communauté, comportait aussi des incidences économiques, politiques et spirituelles, puisqu'elle jouait un rôle remarquable aussi bien dans la dévolution des biens matériels que dans celle des droits à la succession royale, comme au Ghana. Or la parenté utérine semble être issue des profondeurs de la préhistoire africaine au moment où la sédentarisation du Néolithique avait exalté les fonctions domestiques de la femme, au point d'en faire l'élément central du corps social. D'où de multiples pratiques, telles que la « parenté à plaisanterie », le mariage avec la sœur, la dot versée aux parents de la future épouse, etc.

Dans ces conditions, comment peut-on décrire la ligne d'évolution caractéristique des sociétés africaines façonnées par la Préhistoire? Il faut noter d'abord que durant cette période, l'Afrique a joué dans les rapports pluricontinentaux un rôle de pôle et de foyer central d'invention et de diffusion des techniques. Mais cette haute performance s'est transformée assez vite en statut subordonné et périphérique en raison des facteurs antagonistes internes évoqués plus haut, mais aussi par suite des ponctions de biens et services africains sans contrepartie suffisante en faveur de ce continent, par exemple sous la forme d'un transfert équivalent de capitaux et de techniques. Cette exploitation plurimillénaire de l'Afrique a connu trois temps forts. D'abord l'Antiquité où, après le déclin de l'Égypte, la vallée du Nil et les provinces romaines du reste de l'Afrique du Nord sont mises en coupe réglée et deviennent le grenier de Rome. En plus des denrées alimentaires, l'empire tira de l'Afrique une quantité énorme d'animaux sauvages, d'esclaves et de gladiateurs pour l'armée, les palais, les latifundia et les jeux sanguinaires du cirque. Au XVI<sup>e</sup> siècle commence l'ère sinistre de la traite des Noirs. Enfin, au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la consécration de la dépendance par l'occupation territoriale et la colonisation. Phénomènes symétriques et complémentaires, l'accumulation du capital en Europe et l'essor de la révolution industrielle seraient impensables sans cette contribution forcée de l'Asie, des Amériques et surtout de l'Afrique.

Parallèlement, même durant les siècles de développement intérieur sans rapacité extérieure trop prononcée (de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle), de nombreuses contradictions internes au système africain lui-même constituaient des freins structurels endogènes sans engendrer pour autant par pression interne le passage à des structures plus progressives. Comme le note avec pénétration J. Suret-Canale à propos du mode de production asiatique (mais cette remarque vaut *a fortiori* pour le cas africain y compris durant la période coloniale): « Dans ce système, en effet, l'aiguïsement de l'exploitation de classe, loin de détruire les structures fondées sur la propriété collective de

la terre, les renforce: elles constituent le cadre dans lequel s'effectue le prélèvement du surproduit, la condition même de l'exploitation.» En effet, ce sont les communautés de base qui en tant que telles répondent du versement d'un surproduit. L'Afrique des clans et des villages toujours vivants, peu portée sur l'appropriation privée du sol (un bien aussi répandu et aussi précieux, mais aussi gratuit que l'air) a ignoré très longtemps ce moteur de la dynamique souvent presque antagoniste des groupes sociaux. Mais telle ne fut pas la seule cause de «l'archaïsme» des formes sociales observables en Afrique. Le faible niveau des techniques et des forces productives par une sorte de cercle vicieux était à la fois la cause et la conséquence de la dilution démographique dans un espace incontrôlé parce que quasi illimité.

En raison des obstacles naturels, le trafic commercial à longue portée ne devint presque jamais assez massif et porta sur des produits de luxe souvent cantonnés aux oasis économiques des palais. En effet, sans recourir à la notion plékhanovienne du «milieu géographique», car ce dernier n'est qu'une des facettes du milieu historique, il faut bien tenir compte des barrages écologiques évoqués dans l'Introduction de ce volume. La contre-épreuve de cette assertion, c'est que chaque fois que ces barrages ont été totalement ou partiellement supprimés, comme dans la vallée du Nil, et à une moindre échelle dans la vallée du Niger, la dynamique sociale s'est dégelée à la faveur de l'essor concomitant de la densité humaine et de la propriété privée.

Ainsi donc, dans l'ensemble, en Afrique (noire) ni stade esclavagiste ni stade féodal comme en Occident<sup>19</sup>. On ne peut même pas dire que les modes africains soient des modalités de ces systèmes socio-économiques, car il y manque souvent des éléments constitutifs essentiels. Est-ce à dire qu'il faut soustraire l'Afrique aux principes généraux d'évolution de l'espèce humaine? Evidemment non. Mais même si ces principes sont communs à toute l'humanité, même si l'on admet que l'essentiel des catégories méthodologiques générales du matérialisme historique sont applicables partout, il y aurait lieu de revenir uniquement à l'essentiel: les correspondances (non mécaniques) qu'on peut observer entre les forces productives et les rapports de production, ainsi que le passage (non mécanique) des formes de société sans classe aux formes sociales de luttes de classe. Dans ce cas, il conviendrait d'analyser les réalités africaines dans le cadre non d'un retour, mais d'un recours à Karl Marx. Si la raison est une, la science consiste à adapter la prise de la raison à chacun de ses objets.

Bref, on constate en Afrique la permanence remarquable d'un mode de production *sui generis* apparenté aux autres types de communautés «primitives» mais avec des différences fondamentales, en particulier cette sorte d'allergie à la propriété privée ou étatique<sup>20</sup>

19. J. CHESNEAUX, *op. cit.*, p. 36: «Ce qui semble bien établi, c'est la quasi-impossibilité de considérer que les sociétés africaines précoloniales, à de rares exceptions près, relèvent de l'esclavagisme ou du féodalisme proprement dits.»

20. Allergie qui n'est pas liée à un statut congénital spécifique ni à une «nature» différente, mais à un milieu historique original.

Puis c'est un passage graduel et sporadique vers des formes étatiques longtemps immergées elles-mêmes dans le réseau des rapports pré-étatiques à la base, mais s'extrayant progressivement par poussée interne et pression externe de la gangue du collectivisme primitif déstructuré, pour se structurer sur la base de l'appropriation privée et du renforcement de l'Etat, dans un mode de production capitaliste, d'abord dominant, puis monopolisateur.

L'Etat colonial s'est institué en effet comme le gestionnaire des composants périphériques du capital avant d'être relayé par un Etat capitaliste indépendant au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. A moins que, par une autre voie, le passage ne se fasse de la dominante communautaire originelle à la dominante capitaliste coloniale, puis à la voie socialiste de développement.

De toutes façons, un fait s'impose crûment en Afrique: pour des raisons structurelles qui n'ont pas changé dans leur essence depuis un demi-millénaire au moins, et compte tenu de la croissance démographique, c'est la stagnation des forces productives qui n'exclut d'ailleurs pas des croissances sporadiques et localisées avec ou sans développement. Cette stagnation n'exclut pas non plus l'extraordinaire épanouissement artistique, ni le raffinement des relations interpersonnelles. Comme si les Africains y avaient investi l'essentiel de leur énergie créatrice<sup>21</sup>. En somme, la civilisation matérielle partie des latitudes tropicales afro-asiatiques durant la Préhistoire est montée vers les latitudes nordiques jusqu'à l'isthme européen, où par un processus cumulatif de conjugaison des techniques et d'accaparement des capitaux, elle s'est pour ainsi dire installée et cristallisée avec éclat. La transformation de ce système planétaire proviendra-t-elle de son cœur occidental, ou de la périphérie rééditant ainsi le rôle des « Barbares » à l'égard de l'Empire romain? L'Histoire le dira. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que la Préhistoire de l'Afrique c'est l'histoire de l'humanisation d'un primate différencié, puis de l'humanisation de la Nature par cet agent vecteur responsable de tout progrès. Longue marche où l'équilibre entre la Nature et l'Homme a été peu à peu rompu en faveur de la raison. Restait l'équilibre ou le déséquilibre dynamique entre les groupes humains à l'intérieur du continent et vis-à-vis de l'extérieur. Or, plus les forces productives augmentent, plus les antagonismes aiguissent le tranchant de l'intérêt et de la volonté de puissance. Les luttes de libération, qui aujourd'hui font rage encore dans certains territoires d'Afrique, sont comme le révélateur et la négation de cette entreprise de domestication du continent dans le cadre d'un système qu'on pourrait appeler le mode de sous-production africain. Mais dès les premiers balbutiements de l'*homo habilis*, c'est déjà la même lutte de libération, la même intention têtue et irréprouvable d'accéder au plus-être, en se dégageant de l'aliénation par la nature puis par l'homme.

Bref, en Afrique, la création, l'auto-crédation de l'homme amorcée il y a des milliers de millénaires reste encore à l'ordre du jour.

En d'autres termes, d'une certaine manière, la préhistoire de l'Afrique n'est pas encore terminée.

21. C'est pourquoi, dans la définition d'un « mode de production africain » éventuel, une attention particulière devrait être portée aux « instances » sociologiques, politiques et « idéologiques » en référence avec les analyses de A. GRAMSCI et de N. POULANTZAS.

---

## *Notice biographique des auteurs du volume I*

### *Introduction*

J. KI-ZERBO (Haute-Volta). Spécialiste de la méthodologie de l'histoire africaine; auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique noire et son histoire; professeur d'histoire au Centre d'enseignement supérieur de Ouagadougou; Secrétaire général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.

### *Chapitre 1*

J.D. FAGE (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale; auteur et co-éditeur de publications sur l'histoire de l'Afrique. Pro-Vice Chancellor de l'université de Birmingham et ancien directeur du centre d'études africaines de l'université de Birmingham.

### *Chapitre 2*

S.E. Boubou HAMA (Niger). Spécialiste des traditions orales; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du Niger et de la région soudanienne; ancien directeur du Centre régional de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines.

### *Chapitre 3*

Ph. D. CURTIN (Etats-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de la traite des esclaves; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la traite des esclaves; professeur d'histoire à l'université John-Hopkins.

### *Chapitre 4*

Th. OBENGA (République populaire du Congo). Spécialiste de langues africaines; auteur de plusieurs articles d'histoire africaine et d'ouvrages sur l'Afrique dans l'Antiquité; professeur à la Faculté des Lettres de l'université Marien N'Gouabi.

*Chapitre 5*

H. DJAIT (Tunisie). Spécialiste de l'histoire médiévale du Maghreb; auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire de la Tunisie; professeur à l'université de Tunis.

*Chapitre 6*

I. HRBEK (Tchécoslovaquie). Spécialiste de l'histoire africaine et arabe; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire africaine; professeur; chef de la section des pays arabes et africains à l'Institut oriental de Prague.

*Chapitre 7*

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire africaine; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Afrique équatoriale; professeur d'histoire à l'université du Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique).

*Chapitre 8*

S. Exc. A. HAMPATE BA (Mali). Spécialiste des traditions orales; auteur de nombreux ouvrages sur les anciens Empires africains et la civilisation africaine.

*Chapitre 9*

Z. ISKANDER (Egypte). Spécialiste de l'histoire de l'Egypte; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'ancienne Egypte; directeur général des affaires techniques au département des Antiquités.

*Chapitre 10*

P. DIAGNE (Sénégal). Linguiste; docteur ès sciences politiques et économiques; auteur de deux ouvrages sur le pouvoir politique africain et la grammaire wolof. Maître-assistant à l'université de Dakar.

*Chapitre 11*

D.A. OLDEROGGE (URSS). Spécialiste des sciences sociales africaines; auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique; membre de l'Académie des Sciences de l'URSS.

*Chapitre 12*

J.H. GREENBERG (Etats-Unis d'Amérique). Linguiste; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'anthropologie et la linguistique; professeur d'anthropologie à l'université de Stanford.

*Chapitre 13*

S. DIARRA (Mali). Spécialiste de géographie tropicale; professeur de géographie à l'université d'Abidjan.



*Chapitre 14*

A. MABOGUNJE (Nigeria). Auteur de nombreux ouvrages sur les Yoruba; professeur de géographie à l'université d'Ibadan.

*Chapitre 15*

J. KI-ZERBO (Haute-Volta).

*Chapitre 16*

S. RUSHDI (Egypte). Physicien; Président du « Egyptian Geological Survey and Mining Authority ».

H. FAURE (France). Docteur ès sciences; géologue de la France d'outre-mer; ouvrages sur la géologie de l'Afrique de l'Ouest; Maître de conférences à l'université de Dakar puis à Paris VI. Président du Comité technique de géologie du quaternaire du Centre national de la recherche scientifique.

*Chapitre 17*

L. BALOUT (France). Spécialiste de la préhistoire africaine; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique du Nord; ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Y. COPPENS (France). Spécialiste de la préhistoire; auteur de nombreux ouvrages sur l'origine de l'humanité; sous-directeur du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

*Chapitre 18*

R. LEAKEY (Royaume-Uni). Spécialiste de la préhistoire africaine; auteur d'ouvrages sur les fouilles relatives à l'origine de l'homme en Afrique orientale; chef de l'International Louis Leakey Memorial Institute for African Prehistory.

*Chapitre 19*

J.E.G. SUTTON (Royaume-Uni). Spécialiste de la Préhistoire; auteur de nombreux ouvrages et articles sur la Préhistoire africaine; ancien président du département d'archéologie de l'université d'Oxford.

*Chapitre 20*

J. D. CLARK (Etats-Unis d'Amérique). Spécialiste de préhistoire africaine; auteur de nombreuses publications sur la préhistoire et les anciennes civilisations africaines; professeur d'histoire et d'archéologie.

*Chapitre 21*

R. DE BAYLE DES HERMENS (France). Spécialiste de la Préhistoire; auteur de nombreux ouvrages et articles, notamment sur la Préhistoire africaine; chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique de Paris.

*Chapitre 22*

L. BALOUT (France).

*Chapitre 23*

H.J. HUGOT (France). Préhistorien; maître de conférences; auteur de nombreux travaux sur l'histoire naturelle: Préhistoire et Quaternaire; sous-directeur du Muséum national d'Histoire naturelle.

*Chapitre 24*

Th. SHAW (Royaume-Uni). Professeur d'histoire ancienne; auteur de nombreux travaux sur la préhistoire de l'Afrique de l'Ouest; vice-président du Congrès panafricain de préhistoire.

*Chapitre 25*

F. DEBONO (Royaume-Uni). Spécialiste de la préhistoire égyptienne; auteur de nombreux ouvrages et articles sur la recherche préhistorique en Egypte; chercheur.

*Chapitre 26*

J. KI-ZERBO (Haute-Volta).

*Chapitre 27*

R. PORTERES (France). A consacré une grande partie de son existence à la recherche botanique en Afrique; ancien professeur au Muséum national d'histoire naturelle; décédé.

J. BARRAU (France). Auteur de nombreux travaux sur les plantes tropicales; sous-directeur du Laboratoire d'ethno-botanique et d'ethno-zoologie.

*Chapitre 28*

J. VERCOUTTER (France). Spécialiste de l'histoire antique; auteur de nombreuses publications sur l'Egypte ancienne; professeur d'histoire, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

*Conclusion*

J. KI-ZERBO (Haute-Volta).

---

*Membres du comité scientifique  
international pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J.F.A. AJAYI (Nigeria) — 1971-1979  
Directeur du volume VI
- Professeur F.A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil) — 1975-1979
- Professeur A. ADU BOAHEN (Ghana) — 1971-1979  
Directeur du volume VII
- S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger) — 1971-1978
- H.E. Mrs. Mutumba BULL (Zambie) — 1971-1979
- Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe) — 1975-1979
- Professeur Ph. CURTIN (Etats-Unis d'Amérique) — 1975-1979
- Professeur J. DEVISSE (France) — 1971-1979
- Professeur Manuel DIFUILA (Angola) — 1978-1979
- Professeur H. DJAIT (Tunisie) — 1975-1979
- Professeur Cheikh Anta DIOP (Sénégal) — 1971-1979
- Professeur J.D. FAGE (Royaume-Uni) — 1971-1979
- S. Exc. M. Mohammed EL FASI (Maroc) — 1971-1979  
Directeur du volume III
- Professeur J.L. FRANCO (Cuba) — 1971-1979
- M. Musa. H.I. GALAAL (Somalie) — 1971-1979
- Professeur Dr. V.L. GROTTANELLI (Italie) — 1971-1979
- Professeur Eike HABERLAND (Rép. féd. d'Allemagne) — 1971-1979
- Dr. AKLILU HABTE (Ethiopie) — 1971-1979
- S. Exc. M. A. HAMPATE BA (Mali) — 1971-1978

- Dr. Idris. S. EL-HAREIR (Libye) — 1978-1979  
Dr. Ivan. HRBEK (Tchécoslovaquie) — 1971-1979  
Dr. (Mrs.) Abeodu JONES (Libéria) — 1971-1979  
Abbé Alexis KAGAME (Rwanda) — 1971-1979  
Professeur I.M. KIMANBO (Tanzanie) — 1971-1979  
Professeur J. KI-ZERBO (Haute-Volta) — 1971-1979  
Directeur du volume I  
M. Dioudé. LAYA (Niger) — 1979  
Dr. A. LETNEV (URSS) — 1971-1979  
Dr. Gamal. MOKHTAR (Egypte) — 1971-1979  
Directeur du volume II  
Professeur Ph. MUTIBWA (Ouganda) — 1975-1979  
Professeur D.T. NIANE (Sénégal) — 1971-1979  
Directeur du volume IV  
Professeur L.D. NGCONGCO (Botswana) — 1971-1979  
Professeur Th. OBENGA (R. P. du Congo) — 1975-1979  
Professeur B.A. OGOT (Kenya) — 1971-1979  
Directeur du volume V  
Professeur Ch. RAVOAJANAHARY (Madagascar) — 1971-1979  
M. Walter RODNEY (Guyana) — 1979  
Professeur Mekki. SHIBEIKA (Soudan) — 1971-1979  
Professeur Y.A. TALIB (Singapour) — 1975-1979  
Professeur Avelino TEIXEIRA DA MOTA (Portugal) — 1978-1979  
Mgr. Th. TSHIBANGU (Zaïre) — 1971-1979  
Professeur Jan VANSINA (Belgique) — 1971-1979  
The Rt. Hon. Dr. Eric. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago) — 1976-1978  
Professeur A. MAZRUI (Kenya)  
Directeur du volume VIII (n'est pas membre du Comité)  
Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une  
Histoire générale de l'Afrique : M. Maurice GLÉLÉ, Division des études  
de cultures, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris

---

*Abréviations  
utilisées  
dans la bibliographie*

- A.A.** American Anthropologist, Washington.
- A.A.R.S.C.** Annales de l'Académie royale des sciences coloniales, Bruxelles.
- A.A.T.A.** Art archaeological and technical abstracts, New York.
- A.C.P.M.** Annals of the Cape Province museum of natural history, Grahamstown.
- Actas V Congr. P.P.E.C.** Actas del V Congreso panafricano de prehistoria y de estudio del cuaternario, Tenerife, 1966.
- Actes I Coll. Intern. Archéol. Afr.** Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international d'archéologie africaine, Fort-Lamy 11-16 déc. 1966. Publications de l'Institut national tchadien pour les sciences humaines. Fort Lamy.
- Actes II Coll. Intern. L.N. A.** Actes du Second Colloque international de linguistique négro- africaine, Dakar.
- Actes II Congr. P.P.E.Q.** Actes de la deuxième session du Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du quaternaire, Alger, sept.-oct. 1952.
- Acts III P.C.P.Q.S.** Acts of the third panafrican congress of prehistory and quaternary studies, Livingstone 1955, London, Chatto and Windus, 1957.
- Actes III Congr. U.I.S.P.P.** Actes du Troisième Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Zürich, 1950.
- Actes IV Congr. P.P.E.Q.** Actes du IV<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville, 1959, Tervuren, 1962, A.M.R.A.C. 40.
- Actes VII Congr. P.P.E.Q.** Actes du VII<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Addis Abeba, 1971.
- Actes VI Congr. U.I.S.P.P.** Actes du VI<sup>e</sup> Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Rome.
- Actes IX Congr. U.I.S.P.P.** Actes du IX<sup>e</sup> Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Nice, 1976.
- Actes IX INQUA Congr.** Acts of the IX<sup>th</sup> international association congress for quaternary research, Christchurch, Nouvelle-Zélande.
- Actes XV Congr. I.A.A.P.** Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, Paris.

- Actes 46 Congr. A.F.A.S. Actes du 46<sup>e</sup> Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Montpellier, 1922.
- Actes Coll. Intern. Fer Actes du Colloque international, Le fer à travers les âges, Nancy, 3-6 oct. 1956. Annales de l'Est, Mém. n° 16, Nancy.
- A.D.G. Abhandlungen des deutschen Geographentags.
- Africana Africana bulletin, Varsovie.
- A.G. Archaeologia geographica, Hambourg.
- A.G.S. American geographical society, New York.
- A.H.S. African historical studies, Brooklin (Mass.).
- A.J.H.G. American journal of human genetics, Chicago.
- A.J.P.A. American journal of physical anthropology, Philadelphie.
- A.L.R. African language review, Freetown.
- A.L.S. African language studies, Londres.
- A.M.R.A.C. Annales du musée royal d'Afrique centrale, Série in 8°, Sciences humaines, Tervuren.
- A.M.R.C.B. Annales du Musée royal du Congo belge.
- A.N. African notes, Ibadan.
- Annales Annales-Economics, sociétés, civilisations, Paris.
- Ant. Afr. Antiquités africaines, Paris.
- A.S.A.E. Annales du Service des antiquités de l'Égypte, Le Caire.
- A.S.A.M. Annals of the South african museum, Cape Town.
- A.T. L'Agronomie tropicale, Nogent-sur-Marne.
- A.Z. Afrika Zamani ; journal de l'Association des Historiens Africains.
- B.A.S.E.Q.U.A. Bulletin de l'association sénégalaise d'études quaternaires africaines, Dakar.
- B.A.U.G.S. Bulletin of the All Union geographical society.
- B.C.E.H.S. Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, Dakar.
- B.F.A. Bulletin of faculty of Arts, Le Caire.
- B.G.H.D. Bulletin de géographie historique et descriptive, Paris.
- B.G.S.A. Bulletin of the geological society of America, New York.
- B.I.E. Bulletin de l'Institut d'Égypte, Le Caire.
- B.I.F.A.N. Bulletin de l'Institut français (puis fondamental) d'Afrique noire, Dakar.
- B.I.F.A.O. Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.
- B.I.E.G.T. Bulletin d'information et de liaison des instituts d'ethno-sociologie et de géographie tropicale, Abidjan.
- B.I.R.S.C. Bulletin de l'Institut de recherches scientifiques du Congo.
- B.J.B.E. Bulletin du jardin botanique de l'Etat, Bruxelles.
- B.M.L. Bowman memorial lectures, New York, The American geographical society.
- B.N.H.S.N. Bulletin of news of the historical society of Nigeria, Ibadan.
- B.R.A.S. Bulletin of the royal asiatic society.
- B.S.A. Bulletin de la Société d'anthropologie, Paris.
- B.S.A.E. British school of archaeology in Egypt and egyptian research account, Londres.
- B.S.A.O.S. Bulletin of the School of African and Oriental studies, Londres.
- B.S.E.R.P. Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques, Les Eyzies.
- B.S.G.C. Bulletin de la Société de géographie commerciale, Bordeaux.
- B.S.G.F. Bulletin de la Société géologique de France, Paris.
- B.S.H.N.A.N. Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord.
- B.S.L. Bulletin de la Société de linguistique.

- B.S.P.F.** Bulletin de la Société préhistorique française, Paris.  
**B.S.P.M.** Bulletin de la Société préhistorique du Maroc, Rabat.  
**B.S.P.P.G.** Bulletin de la Société préhistorique et protohistorique gabonaise, Libreville.  
**B.S.R.B.A.P.** Bulletin de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire, Bruxelles.  
**B.S.R.B.B.** Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique, Bruxelles.  
**B.U.P.A.** Boston university papers on Africa, Boston.  
**C.A.** Current anthropology, a world journal of the Science of Man, Chicago.  
**C.A.E.H.** Cahiers d'anthropologie et d'écologie humaine, Toulouse.  
**C.D.A.P.C.** Companhia de diamantes de Angola, Publications culturaes, Lisbonne.  
**C.E.A.** Cahiers d'études africaines, Paris.  
**C.H.E.** Cahiers d'histoire égyptienne, Héliopolis.  
**C.H.M.** Cahiers d'histoire mondiale, Paris.  
**C.J.A.S.** The Canadian journal of african studies. Revue canadienne des études africaines Ottawa.  
**C.L.A.D.** Centre de linguistique appliquée de Dakar.  
**C.M.** Cahiers de la Maboké, Tervuren.  
**C.O.R.S.T.O.M.** Cahiers de l'Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer. Série sciences humaines, Paris.  
**Coll. C.N.R.S.** Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique Paris.  
**C.R.A.P.E.** Centre de recherches d'anthropologie, de préhistoire et d'ethnographie d'Alger.  
**C.R.A.S.** Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences, Paris.  
**C.R.S.B.** Compte rendu de la Société de biogéographie.  
**E.A.J.** East African Journal, Nairobi.  
**Econ. Bot.** Economic Botany.  
**Ecol. Monogr.** Ecological Monographs.  
**G.A.** Geografiska annaler, Stockholm.  
**G.J.** The geographical journal, Londres.  
**G.S.A.B.** Geological society of America bulletin, Boulder, Colorado (U.S.A.).  
**G.S.A.M.** Geological society of America memoir, Boulder, Colorado (U.S.A.).  
**H.T.** Hesperis Tamuda, Rabat.  
**L'Homme L'Homme ;** Cahier d'ethnologie, de géographie et de linguistique, Paris.  
**I.J.A.H.S.** International journal of African historical studies, Boston.  
**I.J.A.L.** International journal of American linguistics, Bloomington.  
**I.N.E.A.C.** Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge.  
**I.P.H.** International association of paper historians.  
**I.R.S.** Institut de recherches sahariennes (université d'Alger).  
**I.S.H.M.** Institut des sciences humaines du Mali.  
**J.A.H.** Journal of African history, Londres.  
**J.A.L.** Journal of African languages, Hertford.  
**J.A.F.** Journal of American folklore, Washington.  
**J.A.O.S.** Journal of American oriental Society, Boston.  
**J.A.T.B.A.** Journal d'agronomie tropicale et de botanique appliquée.  
**J. Afr. Soc.** Journal of African Society.  
**J.E.A.** Journal of Egyptian archaeology, Londres, Egypt exploration Society.  
**J.E.A.S.C.** Journal of the East African Swahili committee, Kampala.  
**J.H.S.** Journal historique du Sokoto.

- J.H.S.N. Journal of the historical Society of Nigeria, Ibadan.  
 J.M.A.S. Journal of modern African studies, Londres.  
 J.N.S. Journal of Negro studies, Washington.  
 J.R.A.I. Journal of the royal anthropological institute of Great Britain and Ireland, Londres.  
 J.R.A.S. Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, Londres.  
 J.W.A.L. Journal of West African languages, Londres.  
 Kush Kush ; journal of the Sudan antiquities service, Khartoum.  
 L.N.R. Lagos notes and records, Lagos.  
 M.A.I. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, Paris.  
 M.A.M. Mémoires de l'Académie malgache, Tananarive.  
 M.I.R.C.B. Mémoires de l'Institut royal du Congo belge, Bruxelles.  
 M.N. Masca newsletter, the University museum, Philadelphie.  
 M.S.B. Mémoires de la Société de Biogéographie.  
 Mém. Soc. Ling. Mémoire de la Société de linguistique.  
 N.A. Notes africaines, Dakar.  
 O.J.S. The Ohio journal of Science, Columbus.  
 O.M. Oduma Magazine, Rivers State council for arts and culture, Nigeria.  
 P.A. Practical anthropology, New York.  
 P.N.A.S. Proceedings of National Academy of Sciences.  
 P.C.P. Panafrican Congress of Prehistory.  
 P.R. Polish review, Varsovie.  
 P.T.R.S. Philosophical transactions of the royal Society of Londres: A. Mathematics and physical sciences, London.  
 Proc. Burg. Wart. Symp. 56 Proceedings of the symposium held at Wartenstein, Austria, on the origin of African plant domesticates.  
 Proc. Conf. Cult. Ecol. Proceedings of the conference of cultural ecology, Museum of Canada bulletin.  
 Proc. VII Congr. I.N.Q.U.A. Proceedings of the VII<sup>th</sup> international association congress for quaternary research, Salt Lake City, Univ. Utah press.  
 Proc. IX Congr. I.N.Q.U.A. Proceedings of the IX<sup>th</sup> international association congress for quaternary research, Christchurch, Nouvelle-Zélande.  
 Proc. III Intern. W.A.C. Proceedings of the III<sup>rd</sup> International West African conference Ibadan, 1949.  
 Proc. Sem. A.S.E.W.A. Proceedings of the Seminar on application of Sciences in examination of works of art, Boston, 1958.  
 R.A. Revue africaine, Bulletin de la Société historique algérienne, Alger.  
 Rap. 12 C.I.S.H. Rapport du 12<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques.  
 R.E. Revue d'égyptologie, Paris.  
 S.A.A.A.S. South African association for the advancement of Science, Johannesburg.  
 S.A.A.B. South African archaeological bulletin, Cape Town.  
 S.A.J.S. South African journal of Science, Johannesburg.  
 S.P.P.G. Société préhistorique et protohistorique gabonaise, Libreville.  
 S.W.J.A. South western journal of anthropology, Albuquerque, Nouveau-Mexique.  
 T.G.S.S.A. Transactions of the geological Society of South Africa.  
 T.H.S.G. Transactions of the historical Society of Ghana, Legon, Accra.  
 Trav. C.A.M.A.P. Etudes et travaux du centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences, Varsovie.  
 Trav. I.R.S. Travaux de l'Institut de recherches sahariennes, Alger, Université d'Alger.  
 T.M.I.E. Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, Paris.



**U.J.** Uganda journal, Kampala.

**W.A.** World archaeology, Londres.

**W.A.A.N.** West African archaeological newsletter, Ibadan.

**W.A.J.A.** West African journal of archaeology, Ibadan.

**W.A.R.** West African review, Londres.

**Z.E.S.** Zeitschrift für Eingeboren in Sprachen, Berlin.

**Z. Phon.** Zeitschrift für phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft.

---

## Bibliographie Générale

Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister. (N.D.L.R.).

- ADAMS (W.Y.). 1964. « Post-Pharaonic Nubia in the light of archaeology », *J.E.A.* 50 (28)\*.
- AGUESSY (M.). 1972. « Traditions orales et structures de pensée: essai de méthodologie », *C.H.M.* XIV, 2 (Intr. Gle) (4) (7) (10).
- AITKEN (M.J.). 1961. *Physics and archaeology*, London, Intersc. Pub. Ltd., X + 181 p. (9).
- 1963. « Magnetic location », *Science in archaeology*, Londres, Thames and Hudson (9).
- 1970. « Dating by archaeomagnetic and thermoluminescent methods », *P.T.R.S.*, A 269, n° 1193 (9).
- AKINJOGBIN (I.A.). 1967. *Dahomey and its neighbours 1708-1818*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (Intr. Gle).
- ALAGOA (E.J.). 1968. « The use of oral literacy data for history », *J.A.F.* 81 (7).
- 1968. « Songs as historical data. Exemples from the Niger delta », *Research review*, V, 1 (7).
- 1970. « Long distance trade and states in the Niger delta », *J.A.H.* XI, 3: 319-29 (Intr. Gle).
- 1971. « The Niger delta states and their neighbours, 1600-1800 », in J.F.A. AJAYI and Michael CROWDER (éd.), *History of West Africa*, vol. I, London, Longmans (3).
- 1973. « Oral tradition and archaeology. The case of Onyoma », *O.M.* 1, 1 (Intr. Gle) (4).

\* Les chiffres arabes placés entre parenthèses à la fin de chaque titre indiquent le chapitre où l'ouvrage est cité.

- al-ALAWI ('Aidarus b, Al-Sharīf 'Alī al-'Aidarus al-Nadīrī al-'Alawī). 1374/1954-55. *Bughyat al-Amal fi tarikh al-Sumal*, Mogadishu (en arabe) (Intr. Gle) (5) (6)).
- ALBERTI (L.) 1811. *Description physique et historique des Caffres sur la côte méridionale de l'Afrique*, Amsterdam (6).
- ALEXANDER (Sir J.). 1967. *Expedition of discovery into the interior of Africa...*, 2<sup>e</sup> éd., Cape Town (6).
- ALEXANDRE (J.) et ALEXANDRE (S.). 1968. « Contribution à l'élaboration d'une stratigraphie du Quaternaire, basée sur les variations de climat dans une région du monde intertropical », *VII<sup>e</sup> Congrès INQUA*, 7 (21).
- ALEXANDRE (P.). 1970. « Afrique centre-équatoriale et centre-occidentale », *Histoire générale de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F. (10).
- ALEKSEIEV (K.). 1973. « Sur la classification anthropologique de la population indigène de l'Afrique », *les Problèmes fondamentaux des études africaines*, Moscou (11).
- ALIMEN (H.). 1955. *Préhistoire de l'Afrique*, Paris, Boubée (23).
- 1957. *The prehistory of Africa*, Londres, Hutchinson (24).
- 1960. « Découverte d'un atelier de l'Acheuléen supérieur, en place, à la limite du 2<sup>e</sup> pluvial et du 3<sup>e</sup> pluvial dans les monts d'Ougarta (Sahara occidental) », *B.S.P.F.* 57: 421-3 (23).
- 1962. « Les origines de l'homme », *Bilan de la science*, Paris, Fayard (Concl.).
- 1963. « Considérations sur la chronologie du Quaternaire saharien », *B.S.G.F.* 5: 627-34 (13).
- 1966. *Préhistoire de l'Afrique*, réédition, Paris, Boubée, 340 p. (Intr. Gle) (13) (21) (22) (23) (24) (28).
- 1975. « Les isthmes hispano-marocain et sicilo-tunisien aux temps acheuléens », *Anthropologie*, 79, 3: 399-430 (22).
- 1975. « Limite Pliocène-Quaternaire et définition du Quaternaire », *Prace o Plejstocie, Livre jubilaire du Professeur ROXYCKI*, Varsovie (16).
- 1976. Variations climatiques dans les zones désertiques de l'Afrique nord-équatoriale durant les quarante derniers millénaires, Actes VII<sup>e</sup> P.P.E.Q., pp. 337-347, Addis Abeba (16).
- ALIMEN (H.) et CHAVAILLON (J.). 1956. « Industrie acheuléenne in situ de l'oued Fares, dans les monts d'Ougarta (Sahara occidental) », *B.S.P.F.* 53-202-14 (23).
- ALIMEN (H.), CHAVAILLON (J.) et MARGAT (J.). 1965. « Contribution à la chronologie préhistorique africaine. Essai de corrélation entre les dépôts quaternaires du bassin Guir-Saoura (Sahara) et du bassin du Tafilat (Maroc) », *Congr. Préhist. de France*, Monaco, 1959, pp. 161-267, 2 fig. et 1 tableau (16).
- ALLEN (J.W.T.). 1959. « The collection of swahili literature and its relation to oral tradition and history », *T.N.R.* 53 (6).
- ALMAGRO-BASCH (M.). 1946. « Prehistoria del Norte Africa y del Sahara español », Barcelona, *Instit. Estud. afr.*, 302 p. (23).
- ALMAGRO-BASCH (M.) et GORBEA (M.A.). 1968. « Estudios de arte rupestre nubio », *Memorias de la Misión arqueologica en Egipto* 10, Madrid (23).
- AMER (M.). 1933. « The excavations of the egyptian University at Maadi », *B.F.A.* 1: 322-4 (25).
- 1935. « The excavations in the prehistoric site at Maadi », *B.F.A.* II: 176-8 (25).
- 1953. « Rizkana, I. Excavations in the Wadi Digla », *B.F.A.* XV: 97-100, 201-205 (25).
- ANCI AUX DE FAVAUX (A.). 1955. « Les gisements préhistoriques de Kansenia », *Actes II<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 333-4 (21).
- 1957. « Une industrie sur galets spéciale aux plateaux des Bianco (Katanga-Congo belge) », *Acts III<sup>rd</sup>. P.C.P.Q.S.*: 210-3 (21).

- 1962. « Evolution parallèle de deux ou plusieurs techniques au Paléolithique ancien et moyen sur les hauts plateaux katangais. Fouilles 1960-1961 », *Actes VI<sup>e</sup> Congr. I.S.P.P.*, III: 230-5. (21).
- ANDERSON (B.). 1870. *Narrative of a journey to Mussardu, the capital of the western mandigos*, New York (6).
- ANTOINE (M.). 1938. « Notes de préhistoire marocaine. XIV: un cône de résurgence du Paléolithique moyen à Tit-Mekil, près Casablanca », *B.S.P.M.*, 12 (23).
- APTER (D.). 1955. *The Gold Coast in transition*, Princeton, Princeton Univ. Press, X + 355 p. (3).
- ARAB-FAQIH. 1897-1910. *Histoire de la conquête de l'Abyssinie*, Paris, R. Basset, 2 vol. (6).
- ARAMBOURG (C.). 1949. « Sur la présence dans le Villafranchien d'Algérie de vestiges éventuels d'industrie humaine », *C.R.A.S.* 229: 66-7 (22).
- 1954. « L'hominien fossile de Ternifine (Algérie) », *C.R.A.S.* 239: 293-5 (24).
- 1962. « Etat actuel des recherches sur le Quaternaire en Afrique du Nord », *Actes IV P.P.E.Q.* 40: 255-77 (16).
- 1966. « Aperçu sur les résultats des fouilles du gisement de Ternifine », *Actes V Congr. P.P.E.C.* I: 129-36 (16) (24).
- ARAMBOURG (C.) et COPPENS (Y.). 1967. « Sur la découverte dans le Pléistocène inférieur de la vallée de l'Omo (Ethiopie) d'une mandibule d'Australopithécien », *C.R.A.S.* 265: 589-90 (17).
- 1968. « Découverte d'un Australopithécien nouveau dans les gisements de l'Omo (Ethiopie) », *S.A.J.S.*, 64, 2: 58-9 (17).
- ARAMBOURG (C.) et HOFSTETTER (R.). 1954. « Découverte en Afrique du Nord de restes humains du Paléolithique inférieur », *C.R.A.S.* 239: 72-4 (24).
- 1955. « Le gisement de Ternifine. Résultats des fouilles de 1955 et découvertes de nouveaux restes d'*Anianthropus* », *C.R.A.S.* 241: 431-3 (24).
- 1963. « Le gisement de Ternifine », *I.P.H. Archives*: XXXII, Paris, Masson, 191 p. (22).
- ARKELL (A.J.). 1949. *The Old Stone Age in the Anglo-Egyptian Sudan*, Cambridge (25).
- 1949. *Early Khartoum. An account of the excavation of an early occupation site carried out by the Sudan Government antiquities service, 1944-1945*, London, Oxford Univ. Press (23) (25) (28).
- 1950. « Gold Coast copies of fifth to seventh century bronze lamps », *Antiquity*, 24: 38-40 (24).
- 1953. *Shaheinab. An account of the excavation of a Neolithic occupation site carried out for the Sudan antiquities service in 1949*, London, Oxford Univ. Press (23) (25) (28).
- 1954. « The late Acheulean of Esh Shaheinab », *Kush*, I: 30-4 (23).
- 1961. *History of the Sudan*, 2<sup>e</sup> éd., London, Athlone (28).
- 1964. *Wanyanga and an archaeological reconnaissance of the South-West libyan desert. The british Ennedi expedition, 1957*, London, Oxford Univ. Press (23).
- 1975. « Prehistory of the Nile Valley », *Handbuch des Orientalistik*, VII, Abteilung, Band 2, Abschnitt A. Lief 1, Leiden-Köln (28).
- ARKELL (W.J.) et SANDFORD (K.S.). 1933. *Palaeolithic man and the Nile Valley in Nubia and Upper Egypt*, Chicago (23).
- ARMSTRONG (R.). 1964. « The use of linguistics in ethnogeography », in J. VANSINA and al., *The historian in tropical Africa*, Oxford, Oxford Univ. Press (10).
- 1971. « The collection of oral traditions in Africa », *A.U.A.* 579-83 (7).
- A.S.E.Q.U.A. 1964 et années suivantes. *Bulletin* n° 1 et suivants (16).

- 1966. «Etat des recherches sur le Quaternaire de l'Ouest africain», 1<sup>re</sup> série, *B.I.F.A.N.*, 28: 371-429 (24).
- 1967. «Etat des recherches sur le Quaternaire de l'Ouest africain», 2<sup>e</sup> série, *B.I.F.A.N.*, A, 29: 821-65 (24).
- 1969. «Etat des recherches sur le Quaternaire de l'Ouest africain», 3<sup>e</sup> série, *B.I.F.A.N.*, A, 31: 210-83 (24).
- ATHERTON (J.H.). 1972. «Excavations at Kamabai and Yagala Rock Shelters, Sierra Leone», *W.A.J.A.* 2: 39-74 (24).
- 1973. «The Stone Age/Iron Age transition in Northeast Sierra Leone», *Underground West Africa*, 7 (24).
- AUBREVILLE (H.). 1949. «Climats, forêts, désertification de l'Afrique tropicale», Paris, Larose, 351 p. (13).
- 1962. «Savanisation tropicale et glaciations quaternaires», *Andansonnia*, 2, 1: 1684 (13).
- AYACHE (G.). 1961. «Les archives marocaines», *H.T.* 2 (6).
- BA (A.H.). 1972. *Aspects de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine (8).
- BA (A.H.) et CARDAIRE (M.). 1957. *Tierno Bokar, le sage de Bandiagara*, Paris, Présence africaine (8).
- BA (A.H.) et DAGET (J.). 1962. *L'Empire peul du Macina*. Paris, Mouton (8).
- BA (A.H.) et DIETERLEN (G.) 1961. *Koumen, texte initiatique des pasteurs peul*. (Intr. Gle).
- BA (O.) 1972. *Glossaire des mots étrangers passés en Pulaar du Fouta Toro*, Dakar, C.L.A.D. (10).
- BABET (V.). 1936. «Note préliminaire sur un atelier de pierres taillées à Brazzaville (Afrique équatoriale française)», *B.S.P.F.* 33: 153-5 (21).
- BAILLOUD (A.). 1966. «L'évolution des styles céramiques en Ennedi», *Actes 1<sup>er</sup> coll. intern. Archéol. Afr.* (Intr. Gle).
- al-BAKRI. 1968. «Routier de l'Afrique blanche et noire du Nord-Ouest (Cordoue, 1068)», v. MONTEIL, trad., *B.I.F.A.N.* B; 30, 39-116 (24).
- BALANDIER (G.). 1971. *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, 3<sup>e</sup> éd. — Paris, P.U.F. (Intr. Gle) (15).
- BALANDIER (G.) et MAQUET (J.). 1968. *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Hazan (Intr. Gle) (4).
- BALBI (A.). 1826. *Atlas ethnographique du globe ou Classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*; Paris (12).
- BALL (J.). 1939. *Contributions to the geography of Egypt*, Survey and Mines Dept., 308 p. (16).
- BALOUT (L.). 1952. «Du nouveau à l'Aïn Hanech», *B.S.H.N.A.N.* 43: 152-9 (22).
- 1952. «Pluviaux, interglaciaires et préhistoire saharienne», *Trav. I.R.S.* 8: 9-21 (16) (23).
- 1955. in ARAMBOURG et BALOUT, «L'ancien lac de Tihodaine et ses gisements préhistoriques», *Actes 1<sup>er</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 287-92 (23).
- 1954. «Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara. Inventaire descriptif et critique», *Libyca*, II (22).
- 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, Paris, A.M.G. (12) (22) (23).
- 1958. *Algérie préhistorique*, Paris, A.M.G. (23).
- 1965. «Le Moustérien du Maghreb», *Quaternaria*, 7: 43-58 (22).
- 1967. «Procédés d'analyse et questions de terminologie dans l'étude des ensembles industriels du Paléolithique inférieur en Afrique du Nord», *Background to evolution in Africa*, Chicago, London, the Univ. of Chicago Press: 701-35 (22).

- 1967. « L'homme préhistorique et la Méditerranée occidentale, *R.O.M.M.* III: 9-29 (22).
- 1968. « L'art rupestre nord-africain et saharien. Etat de quelques problèmes », *Simposio internacional de arte rupestre*, Barcelona: 257-64 (22).
- 1976. *Orientations nouvelles de la préhistoire maghrébine. In memoriam Pedro Bosch Gimpera, 1891-1974*, Mexico, pp. 99-113 (22).
- BALOUT (L.) *et al.* « Fiches typologiques africaines », 9 cahiers publiés depuis 1967 sous l'égide des *Congr. P.P.E.Q.* (22).
- BALOUT (L.), BIBERSON (P.) et TIXIER (J.). 1967. « L'Acheuléen de Ternifine, gisement de l'Atlantrophe », *Anthropologie*, 71: 217-37 (22).
- BALOUT (L.) et ROUBET (C.). 1970. « Datation radiométrique de l'Homme de l'Aïn Dokkara et de son gisement, l'Escargotière du Chacal, région de Tébessa, Algérie », *Libya*, 18: 21-35 (22).
- BARBER (E.J.W.). 1974. *Archaeological decipherment. A handbook*, Princeton, Princeton Univ. Press (4).
- BARBEY (C.) et DESCAMPS (C.). 1969. « A propos des Pebble-tools de la Moyenne-Gambie », *B.I.F.A.N.*, A, 31: 276-82 (24).
- BARBOT (J.). 1732. *A description of the coasts of North and South Guinea*, Churchill's voyages, Londres, A. et J. Churchill (1).
- BARENDSON (G.W.), DEEVEY (E.S.) et GRALENSKI (L.J.). 1965. « Yale natural radiocarbon measurements III », *Science* 126: 916-7 (24).
- BARRAU (J.). 1962. « Les plantes alimentaires de l'Océanie, origines, distribution et usages », *Annales du Musée colonial de Marseille* 7, III-IX, 275 p. (27).
- 1975. « L'Asie du Sud-Est, berceau culturel? », *Etudes rurales*: 53-6 (27).
- BARROW (J.). 1801-1803. *Travels into the interior of the Southern Africa*, London, 2 vol. (6).
- BARRY (B.). 1974. « La chronologie dans la tradition orale du Waalo. Essai d'interprétation », *Afrika Zamani*, 3: 31-49 (4).
- BASSET (R.). 1894. *Etudes sur les dialectes berbères*, Paris (10).
- 1909-1913. *Mission au Sénégal*, Paris, Leroux, 3 vol. (6) (10).
- BATTISTINI (R.). 1967. *L'Afrique australe et Madagascar*, Paris, P.U.F. 230 p. (13).
- BAULIN (J.). 1962. *The Arab role in Africa*, London, Penguin books (5).
- BAUMANN (H.). 1936. *Geschichte und Urzeit des Menschen in Mythus der Afrikanischen Völker*, Berlin (7).
- BAUMAN (H.) et WESTERMANN (D.). 1962. *Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot (Intr. Gle) (6) (10).
- BAUMGARTEL (E.J.). 1955. *The culture of prehistoric Egypt*, Oxford (28).
- BAYLE DES HERMENS (R. DE). 1967. « Premier aperçu du Paléolithique inférieur en République centrafricaine », *Anthropologie*, 71: 135-66 (21).
- 1969. « Les collections préhistoriques de la République centrafricaine au Musée royal de l'Afrique centrale, *C.M.* VII: 27-40 (21).
- 1971. « Quelques aspects de la préhistoire en République centrafricaine », *J.A.H.* XII: 579-97 (21).
- 1975. « Recherches préhistoriques en République centrafricaine », Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, série *Recherches oubangiennes* n° 3, Paris, Université de Paris X, 345 p. (21).
- 1976. « A la découverte de la préhistoire en République centrafricaine », *Archeologia* n° 92 (26).
- BAYLE DES HERMENS (R. DE) et VIDAL (P.). 1971. « Deux datations sur la méthode du Carbone 14 des monuments mégalithiques de Bouar, R.C.A. », *C.M.* IX: 81-2 (21).

- BAYNON (J.). 1970. «The Contribution of linguistics to history in the field of Berber studies», *Language and history of Africa* (6) (10) (15).
- BEALE (F.C.). 1966. *The anglo-gambian stone circles expedition 1964/65*, Bathurst, Government Printer (24).
- BEATTIE (J.). 1968. «Aspects of Nioro symbolism», *Africa* 38, 4: 413-42 (7).
- BEAUCHENE (G. DE). 1963. «La Préhistoire du Gabon», *Objets et Mondes*, T. III (21).
- BEBEY (F.). 1969. *Musique de l'Afrique*, Expressions, Horizons de France, Paris.
- BECKER (C.H.). 1968. «Materialien zur Kenntnis des Islam in Deutsch Ost-Afrika», *I.N.R. LXVII* (Intr. Gle) (5) (6).
- BECKINGHAM (CF.) et HUNTINGFORD (G.W.B.). 1954. *Some records of Ethiopia 1593-1646*, London (6).
- BEHRENSMEYER (A.K.). 1975. «The taphonomy and palaeoecology of Plio-Pleistocene vertebrate assemblages east of Lake Rudolf, Kenya», *Bull Mus. Comp. Zool* (17).
- BEIDELMAN (Th.). 1970. «Myth, legend and oral history: A Kaguru traditional text», *Anthropos* 65: 74-97 (7).
- BEQUAERT (M.). 1938. «Les fouilles de Jean Colette à Kalina», *A.M.R.C.B.* 1, 2: 29-88 (21).
- 1952. «Fouilles à Dinga (Congo Belge)», *Actes II Congr. P.P.E.Q.*: 317-53 (21).
- 1953. «La préhistoire du Congo Belge et ses relations avec la préhistoire africaine sud-saharienne à l'Holocène», *B.S.R.B.A.P. LXIV*: 37-49 (21).
- BEQUAERT (M.) et MORTELMANS (G.). 1955. «Le Tshitoliien dans le bassin du Congo», *A.A.R.S.C.* II, 5, 40 p. (21).
- BERG (F.). 1968. «The Swahili Community of Mombasa 1500-1900», *J.A.H.* IX: 35-56 (Intr. Gle) (5) (6).
- BERGER (R.). 1970. «Ancient Egyptian Chronology», *P.T.R.S.* 269, 1193; 23-36(9).
- BERGGREN (W.A.). 1973. «Correlation and calibration of late Pliocene and Pleistocene marine and continental biostratigraphies», *Acts IX congr. I.N.Q.U.A.* (16).
- BERQUE (J.). 1957. *Histoire sociale d'un village égyptien au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris (15).
- BERTIER (H.). 1933. «Le cahier de l'écriture de Radama I», *M.A.M.* 36 (6).
- BESANCON (J.). 1957. *L'Homme et le Nil*, Paris, Gallimard (28).
- BIBERSON (P.). 1961. «Le cadre paléogéographique de la préhistoire du Maroc atlantique», Rabat, *Pub. Serv. Antiq. Maroc*, T. 17, 544 p. (22).
- 1961. «Le paléolithique inférieur du Maroc atlantique», Rabat, *Pub. Serv. Antiq. Maroc*, T. 17 (23).
- 1965. «Recherches sur le Paléolithique inférieur de l' Adrar de Mauritanie», *Actes V<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 173-89 (23).
- BIEBUYCK (D.) et MATEEME (K.C.). 1969. *The Mwindo Epic from the Banyanga (Congo Republic)*, Berkeley, Los Angeles (7).
- BIRDELL (J.B.). 1972. *Human evolution. An introduction to the new physical anthropology*, Rand McNally and C<sup>o</sup>, 299 p. (4).
- BIROT (P.) 1970. *L'Afrique, les régions naturelles du globe*, Paris, Masson (13).
- BISHOP (W.W.). 1965. «Quaternary geology and geomorphology in the Albertine rift valley, Uganda», *G.S.A.M.* 84: 293-321 (21).
- BISHOP (W.W.) et CLARK (J.D.) (éd.). 1967. *Background to evolution in Africa*, Chicago Univ. Press., 935 p. (16) (19) (22) (23) (24) (Concl.).
- BISHOP (W.W.) et MILLER (J.A.) (éd.). 1972. «Calibration of hominoid evolution», *Univ. of Toronto Press* (16) (20).

- BITTNER (M.). 1897. *Die topographischen Capital des indischen See-spiegels Mohit*, Vienne (6).
- BIVARD (A.D.H.) et HISKETT (M.). 1962. «The arabic literature of Nigeria to 1804: a provisional account», *B.S.A.O.S.* XXV, 1 (Intr. Gle) (5) (6).
- BLANKOFF (B.). 1965. «Quelques découvertes récentes au Gabon», *B.S.P.P.G.* L, 3: 52-60 (21).
- 1966. «L'état des recherches préhistoriques au Gabon», *Actes I<sup>er</sup> coll. intern. archéol. afr.*: 62-80 (21).
- BLEEK (D.F.). 1929. *Comparative vocabularies of the Bushman languages*, University Press, Cambridge (10).
- BLEEK (W.H.I.). 1851. *De nominum generibus, linguarum Africae australis, copticae, semitarum, aliarumque sexualium*, Bonn, A. Marcus, IV + 60 p. (12).
- 1862-1869. *Comparative grammar of South African languages*, Capetown, Juta, 2 vol. (10) (12).
- BLOCH (M.). 1939. *La Société féodale. La Formation des liens de dépendance*, vol. 1, 34 et 34 bis de l'*Evolution de l'humanité*, dirigée par H. BERR, Paris (1).
- 1949. *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, Paris, A. Colin (7).
- BLUNDEL (H.W.). 1923. *The royal chronicles of Abyssinia, 1769-1840*, Londres (6).
- BLUNDEL (H.W.), BOAZ (N.) et HOWELL (F.C.). 1977. «A gracile hominid cranium from upper member G of the Shungura Formation, Ethiopia», *A.J.P.A.* 46, 1: 93-108 (17).
- BOAHEN (A.A.) et WEBSTER (J.B.). 1970. *The growth of African civilization. West Africa since 1800*, London, Longmans (Intr. Gle) (8).
- BOBO (J.). 1956. «Un ensemble de stations moustéro-atériennes aux environs de Djanet (Tassili des Ajjer)», *Libyca*, 4: 263-8 (23).
- BONATTI (E.). 1966. «North mediterranean climate during the last Würm glaciation», *Nature*, 209, 5027: 985-7 (16).
- BOND (G.). 1956. «A preliminary account of the Pleistocene geology of the plateau Tia Fields region of Northern Nigeria», *Proc. III Intern. W.A.C.*: 187-202.
- BONIFAY (E.). 1975. «Stratigraphie du Quaternaire et âge des gisements préhistoriques de la zone littorale des Alpes-Maritimes», *B.S.P.F.* 72, 7: 197-206 (16).
- BONNEFILLE (R.). 1972. *Associations polliniques actuelles et quaternaires en Ethiopie (vallées de l'Awash et de l'Omo)*, thèse, Paris, 2 tomes (16).
- 1974. «Etude palynologique de dépôts plio-pléistocènes d'Ethiopie», *A.S.E.Q.U.A. B.*, 42-3: 21-2 (16).
- 1976. «Végétation et climats des temps oldowayens et acheuléens à Melka Kunturé (Ethiopie)», *l'Ethiopie avant l'Histoire*, Cahier 1: 55-71 (17).
- BONNEL DE MEZIERES (A.). 1920. «Recherches sur l'emplacement de Ghana et de Tekrou», *M.A.I.*, 13, 1: 227-77 (24).
- BONNET (A.). 1961. «La "pebble culture" in situ de l'Idjerane et les terrasses de piémont du Sahara central», *B.S.P.F.* 58: 51-61 (23).
- BOSMAN (W.). 1967. *A new and accurate description of the coast of Guinea*, London, Frank Cass & C<sup>o</sup> (1).
- BOSTON (J.S.). 1964. «The Hunter in Igala legends of origin», *Africa* 34: 118-20 (7).
- BOULLE (M.), VALLOIS (H.V.) et VERNEAU (R.). 1934. *Les Grottes paléolithiques des Bani Ségoval (Algérie)*, Paris, Masson (22).
- BOUNAK (V.). 1972. «Du cri au langage», *Le Courrier*, août-sept. (Concl.).
- BOUYSSONIE (J.), BREUIL (H.) et al., 1956. *Musée du Bardo, coll. préhist., planches*, Album n<sup>o</sup> 1, Paris, A.M.G. (23).



- BOVIER-LAPIERRE (P.). 1925. « Le Paléolithique stratifié des environs du Caire », *Anthropologie*, XXXV: 37-46 (25).
- BOXER (C.R.). 1959. (Dir.) *The tragic history of the sea, 1589-1622*, University Press, Cambridge (6).
- BOYLE (A.H.) et JEFFREYS (W.). 1947. « Speculative origins of the fulany language », *The language of Africa*, vol. 17 (10).
- BRADBURY (R.E.). 1959. « Chronological problems in the study of Benin history », *J.H.S.N.* 1: 263-87 (24).
- BRAHIMI (C.). 1970. *L'Ibéromaurusien littoral de la région d'Alger*, Paris, A.M.G. (22).
- 1972. *Initiation à la préhistoire de l'Algérie*, Alger (22).
- BRAIDWOOD (R.J.). 1960. « The agricultural revolution », *Scientific America*, September (27).
- BRAIDWOOD (R.J.) et REED (C.A.). 1957. « The achievement and early consequence of food production ; a consideration of the archaeological and natural historical evidence », *Cold spring harbour symposium on quantitative biology* (27).
- BRAIN (C.K.). 1958. « The Transvaal Ape-Man. Bearing cave deposits, Transvaal museum », *Mémoire* n° 11, Prétoria (20).
- BRASIO (A.). 1952. *Monumento missionaria africana*, Lisbonne, 9 vol. (6).
- BRAUDEL (F.). 1969. *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion (Intr. Gle).
- BREASTED (J.H.). 1906. *Ancient Records of Egypt*, vol. IV, Chicago, University Chicago Press (28).
- BREUIL (Abbé H.). 1931. *L'Afrique*, Cahiers d'art, Paris (24).
- 1944. « Le Paléolithique au Congo Belge d'après les recherches du docteur Cabu ; VI Plateau de Bena Tshitolo » *T.R.S.A.* XXX: 143-60 (21).
- 1952. « Les figures incisées et ponctuées de la grotte de Kiantapo (Katanga) », *A.M.R.C.B.*: 1-32 (21).
- BREZILLON (M.). 1970. *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Larousse (Concl.).
- BROTHWELL (D.) et SHAW (Th.). 1971. « A late Upper Pleistocen proto-West African negro from Nigeria », *Man*, 6, 2: 221-7 (24).
- BROUTANO (A.). 1867. « La tradition orale chez les Agni Ahali de Moronou », *B.I.E.G.T.* (7).
- BROWN (G.). 1941. *The Economic History of Liberia*, Washington, Associated Publishers, IX + 366 p. (3).
- BROWNE (W.G.). 1806. *Travels in Africa, Egypt and Syria*, London (6).
- BRUCE (J.). 1790. *Travels to discover the source of the Nile*. Edimbourg, 5 vol. (6).
- BRUNTON (G.). 1928. *G. Brunton and G. Caton-Thompson, The Badarian civilization*, London, Quaritch (25) (28).
- 1937. *Nostagedda, British Museum expedition to Middle Egypt 1928-1929*, London, Quaritch (25) (28).
- 1948. *Matma, British Museum expedition to Middle Egypt 1929-1931*, London, Quaritch (25) (28).
- BRYANT (A.T.). 1929. *Olden times in Zululand and Natal*, London (6).
- BUCHA (V.). 1970. « Evidence for changes in the Earth's magnetic field intensity », *P.T.R.S.* 269, 1193: 47-56 (9).
- 1971. « Archaeomagnetic dating », H.N. MICHAEL and E.K. RALPH (éd.) *Dating techniques for the archaeologist*, Cambridge, Mass. (9).
- BUDA (J.L.), SCHROEDER (R.A.), PROTSCH (R.) et BERGER (R.). 1974. « Concordance of collagen based radiocarbon and aspartic acid raumization ages », *AATA*, 11, 2 (9).

- BUEDER (J.). 1958. « Die Flaeschenbildung in den feuchten Tropfen und die Rölls fossier solcher Flaeschen in anderen Klimazonen *A.D.G.*, 89-121 (16).
- BULCK (G.V.). 1948. « Les recherches linguistiques au Congo belge », *M.I.R.C.B.* (10).
- BURKE (K.), DUROTYE (A.B.) et WHITEMAN (A.J.). 1971. « A dey Phase south of Sahara, 20000 years ago », *W.A.J.A.* I (24).
- BUTLER (J.). 1966. *Boston University Papers on Africa. Prehistoric Populations in Africa*, Boston (Concl.).
- BUTZER (K.W.). 1957. « The last « pluvial » phase of the eurafrican subtropics », *les Changements de climats, recherches sur la zone aride*, Paris, Unesco, 20: 211-6 (13).
- 1958. « Studies zum vor-und-frühgeschichtlichen Landschaftswandel der Sahara », *Akademie des Wissenschaften und der Litteratur*, n° 1, 49 p. (23).
- 1972. *Environment and Archaeology*, 2<sup>e</sup> éd., Chicago ; (1<sup>re</sup> éd., 1964, Londres), XXVIII + 703 p. (16) (24) (28).
- BUTZER (K.W.) et HANSEN (CL.). 1968. *Desert river in Nubia*, Madison, Univ. of Wisconsin Press (16).
- BUTZER (K.W.) et ISAAC (G.L.). 1975. *After the australopithecines, Stratigraphy, ecology and culture change in the middle pleistocene*, La Haye (19).
- BUTZER (K.W.), RICHARDSON (J.L.) et WASHBOURKNKAMAU (C.). 1972. « Radiocarbon dating of East African Lake levels », *Science*, 175: 1069-76 (16) (21).
- BUTZER (K.W.) et THURBER (D.L.). 1969. « Some late cenozoic sedimentary formations of the Lower Omo Basin », *Nature*, 222, 5199: 1132-7.
- BYNON (J.). 1970. « The contribution of linguistics to history in the field of berber studies » D. DALBY (éd.) *Language and history in Africa* (6) (10) (15).
- CABU (F.). 1935. « Considérations sur la stratigraphie de gisements pléistocènes à outillage paléolithique de la région de Léopoldville », *B.S.R.B.A.P.* 50: 269-84 (21).
- 1935. « Les industries préhistoriques de la cuvette centrale congolaise et leurs rapports avec la préhistoire générale », *B.S.R.B.A.P.* 50: 399-411 (21).
- CADENAT (P.). 1957. « Fouilles à Columnata. Campagne 1956-57. La nécropole », *Libyca*, V: 49-81 (22).
- 1962. « Sur l'extension de la civilisation capsienne vers l'ouest », *B.S.P.F.*, 59: 27-32 (22).
- 1970. « Le Columnatien, industrie épipaléolithique de l'Algérie », *B.S.E.R.P.* 20: 40-50 (22).
- CAHEN (D.). 1975. « Le site archéologique de la Kamoia (région du Shaba, République du Zaïre). De l'Age de la pierre ancien à l'Age du fer », *A.M.R.A.C.* 84 (21).
- 1976. « Nouvelles fouilles à la pointe de la Gombe (ex-pointe de Kalina), Kinschasa, Zaïre », *Anthropologie*, 80, 4: 573-602 (21).
- 1977. « Vers une révision de la nomenclature des industries préhistoriques de l'Afrique centrale », *Anthropologie*, 81 (21).
- CAHEN (D.), HAESAERTS (P.) et NOTEN (F. VAN). 1972. « Un habitat lupembien à Massango (Burundi). Rapport préliminaire », *Africa-Tervuren*, XVIII: 78-80 (21).
- CAHAN et NOTEN (F. VAN). 1970. « Des polissoirs dans la grotte de Mpinga (Burundi) », *Africa-Tervuren*, XVI, I: 13-7 (21).
- CALEY (E.R.). 1949. « Validity of the specific gravity method for the determination of the fineness of gold objects », *O.J. S.*, XLIX: 76-92 (9).
- 1948. « On the application of Chemistry of Archaeology », *O.J.S.* XLVIII: 1-8 (9).

- CAMPBELL (B.G.) 1965. « The Nomenclature of the Hominidae », *Royal anthropological Institute, Occasional paper n° 22* (24).
- CAMPBELL (R.). 1861. *A pilgrimage to my motherland... among Egba and Yoruba in 1859-60*, Philadelphia (6).
- CAMP-FABRER (H.). 1966. *Matière et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, A.M.G. (22) (23).
- CAMP-FABRER (H.), BOUCHUD (J.), CHABEUF (M.), CHAMLA (M.C.), COUVERT (M.), DUGHI (R.) et SIRUGUE (F.). 1975. *Un gisement capsien de faciès sétifien Madjéz II, el-Eulma (Algérie)*, Paris, C.N.R.S., 448 p. (22).
- CAMPS (G.). 1969. *Amekni, Néolithique ancien du Hoggar*, Paris, A.M.G. (22) (23) (24) (28).
- 1974. *Les Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 366 p. (22) (28).
- CANDOLLE (A.). 1883. *L'Origine des plantes cultivées*, Paris, F. Alcan (27).
- CAPORIAMCO (L. D.I.) et GRAZIUSI (P.). 1934. *Le pitture rupestri di Ain Doua (Auenat)*, Florence, Centro di studi coloniali (23).
- CAPOT-REY (R.). 1953. *Le Sahara français*, Paris, P.U.F. 487 p. (23).
- CAPRILLE (Y.P.). 1972. *Carte des langues du Tchad*, Paris, I.G.N. (10).
- CARRE (J.M.). 1932. *Les Voyageurs français en Egypte, 1517-1840*, Paris (6).
- CARSON (P.). 1962. *Materials for West African history in the archives of Belgium and Holland*, London (6) (24).
- 1968. *Materials for West African history in french archives*, London, the Athlone Press (6) (24).
- CARTER (G.F.). 1964. « Archaeological Maize in West Africa: a discussion of Stanton and Willet », *Man*, 64 p. 95 (24).
- CARTER (P.L.) et FLIGHT (C.). 1972. « Report on the fauna from the sites of Ntereso and Kintampo Rock Shelter six in Ghana: with evidence for the practice of animal husbandry during the second millennium B.C. », *Man*, 7, 2: 227-32 (24).
- CASTANHOSO (M.). 1548. *Historia das cousas que o muy esfocado Dom Christouao da Gama fez nos Reynos de Preste Joao*, Lisboa (6).
- CATON-THOMPSON (G.). 1928. *The Badarian civilization*, London (28).
- 1946. « The aterian industry: its place and significance in the Palaeolithic world », *J.R.A.I.*, 44 p. (23).
- 1952. *Kharga oasis in Prehistory*, London, the Athlone Press (23) (25).
- CATON-THOMPSON (G.) et GARDNER (E.W.). 1934. *The desert Fayum*, London, Royal anthropological Institute, 114 p. (23) (24) (25) (28).
- CAVAZZI de MONTECUDOLO (G.A.). 1687. *Istorica descrizione dei tre regni Congo*, Bologne (1).
- CELIS (M.). 1972. *Gepolijst archeologisch stenen materiaal uit de Democratische Republiek van Zaïre*, thèse, Gand, Université de Gand (21).
- CENIVAL (J.-L. DE). 1973. *L'Égypte avant les Pyramides, IV<sup>e</sup> millénaire, Grand Palais, 29 mai-3 septembre 1973*, Paris, éd. des Musées nationaux (28).
- CERULLI (E.). 1926. « Iscrizioni e documenti arabi per la Storia della Somalia », *Rivista degli studi orientali*: 1-24 (Intr. Gle) (5) (6).
- 1957. *Somalia, scritti vari editi e inediti, I*, Roma (Intr. Gle) (5) (6).
- CHAMARD (Ph.). 1969-70. *Le Bassin versant de la Sebkhâ de Chemchane (Adrar de Mauritanie)*, Dakar, Fac. Lettres-Sc. hum., 205 p. (23).
- CHAMLA (M.C.). 1968. « Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes: étude des restes humains néolithiques et protohistoriques », *M.C.R.A.P.E.* 9 (23) (24).

- 1970. *Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie occidentale)*, Paris, A.M.G. (22).
- 1973. « Etude anthropologique de l'Homme capsien de l'Aïn Dokkara (Algérie orientale) », *Libyca*, XXI: 9-53.
- CHAMOT (E.M.) et MASON (C.W.). 1938. *Handbook of chemical microscopy*, vol. 1, 2<sup>e</sup> éd., New York, Wiley (9).
- CHAMPAULT (B.). 1953. « L'industrie de Tachenghit », *70<sup>e</sup> Congr. A.F.S.S.*, 126 p. (23).
- CHASSELOUP-LAUBAT (F. DE). 1938. *L'Art rupestre au Hoggar (Haut Mertoutek)*, Paris, Plon, 63 p. (23).
- CHAVAILLON (J.). 1936. « Quaternaire de la vallée du Guir (Sahara nord-occidental) », *C.R. Som. Séances Soc. Géolog. Fr.* (23).
- 1958. « Industrie archaïque du Paléolithique ancien en place, dans les alluvions de l'oued Guir (Sahara nord-occidental) », *B.S.P.F.* 55: 431-43 (23).
- 1964. *Les Formations quaternaires du Sahara nord-occidental*, Paris, C.N.R.S., 393 p., 32 pl. (23).
- 1973. « Chronologie des niveaux paléolithiques de Melka Konturé (Ethiopie) », *C.R.A.S.* 276: 1533-6 (17).
- CHAVAILLON (J.), BRAHIMI (C.) et COPPENS (Y.). 1974. « Première découverte d'Hominidé dans l'un des sites acheuléens de Melka Konturé (Ethiopie) », *C.R.A.S.* 278: 3299-3202 (17).
- CHAVAILLON (J.), CHAVAILLON (N.), COPPENS (Y.) et SENUT (B.). Sous presse. « Présence d'Hominidé dans le site oldowayen de Gomboré I à Melka Konturé, Ethiopie », *C.R.A.S.*, tome 285, pp. 961-963 (17).
- CHELU (A.). 1891. *Le Nil, le Soudan, l'Egypte*, Paris, Chaix (28).
- CHESNEAUX (J.). 1969. *Le Mode de production asiatique*, Paris, Editions sociales (Concl.).
- CHEVALIER (A.). 1938. « Le Sahara, centre d'origine des plantes cultivées », *Société de Biogéographie*, VI: « La vie dans la région désertique nord-tropicale de l'Ancien Monde », Paris: 309-22 (27).
- CHILDE (G.). 1954. *What happened in history?*, Harmondsworth, Penguin Books Ltd. (27).
- CHURCH (R.J.H.). 1969. *Africa and the Islands*, London, Longmans, 494 p. (13).
- CISSE (K.) et THILMANS (G.). 1968. « A propos de la datation des mégalithes sénégalais », *N.A.* 117: 13-7 (24).
- CISSOKO (S.M.). 1967. *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence africaine (Intr. Glé).
- CLARK (G.). 1969. *World Prehistory*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge Univ. Press, XVI + 331 p. (19) (24).
- CLARK (J.D.). 1950. *The Stone Age cultures of Northern Rhodesia*, South African Archaeological Society, Le Cap (20).
- 1957. Third Panafrikan Congress on Prehistory, Londres Chatto and Windus (24).
- 1960. *The Prehistory of southern Africa*. Harmondsworth, Penguin Books Ltd. (19) (21) (24).
- 1962. « Vegetation patterns, climate and sands in North East Angola », *Actes IV<sup>e</sup> congr. P.P.E.Q.*, 151-66 (21).
- 1963. « Ecology and culture in the African Pleistocene », *S.A.J.S.* 59, 7: 353-66 (21).
- 1963. « Prehistoric cultures of northeast Angola and their significance in tropical Africa », *C.D.A.P.C.* 62 (21).

- 1964. «The Sangoan culture of Equatoria: the implications of its stone equipment», Instituto de prehistoria y arqueologia, Monographies, Barcelone, 9: 309-25 (20).
- 1966. «The distribution of prehistoric culture in Angola», *C.D.A.P.C.* 73 (21).
- 1967. «The problem of Neolithic culture in sub-Saharan Africa», W.W. BISHOP and J.D. CLARK (éd.) *Background to evolution in Africa*, Chicago, Chicago Univ. Press, 601-28 (24).
- 1967. *Atlas of African prehistory*, Chicago, Chicago Univ. Press (19) (24).
- 1968. «Review of Oliver Davies's 'The Quaternary in the Coastlands of Guinea'», *W.A.A.N.* 13, 9: 37-40 (24).
- 1968. «Further palaeo-anthropological studies in Northern Lunda», *C.D.A.P.C.* 78 (21).
- 1969-74. *Kalambo Falls prehistoric site*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 3 vol. (19) (20) (21).
- 1970. «The prehistoric origins of african cultures», in J.D. FAGE and R.A. OLIVER, *Papers in african prehistory*, Cambridge (21).
- 1970. «The spread of food production in sub-saharan Africa», in J.D. FAGE and R.A. OLIVER, *Papers in african prehistory*, Cambridge (27).
- 1970. *The Prehistory of Africa*, Londres, Thames & Hudson (14) (19) (20) (24).
- 1971. «Human behavioural differences in Southern Africa during the later Pleistocene», *American Anthropologist*, vol. 73, pp. 1211-1236 (20).
- 1971. «Problems of archaeological nomenclature and definition in the Congo Basin», *S.A.A.B.* XXVI: 67-78 (24).
- CLARK (J.D.) et HAYNES (C.V.). 1969. «An elephant butchery site at Mwanganda's village, Karonga, Malawi and its relevance for Palaeolithic archaeology», *W.A.* 1, 3: 390-411 (20).
- CLARK (J.D.), MAWBY (J.E.) et GAUTIER (A.). 1970. «Interim report on palaeoanthropological investigations in the Lake Malawi Rift», *Quaternaria*, XIII: 305-54 (20).
- CLARK (J.D.) et Le GROS (W.E.). 1967. «Man-Apes or Ape-Men? The story of discoveries in Africa», New-York (20).
- CLARK (J.D.) et ZINDEREN BARKER (E. M. VAN). 1962. «Pleistocene climates and cultures in North-Eastern Angola», *Nature*, 196, 4855: 639-42 (21).
- 1964. «Prehistoric cultures and Pleistocene vegetation at the Kalambo Falls, Northern Rhodesia», *Nature*, 201, 4923: 971-5 (21).
- CLARKE (J.). 1848. *Specimens of dialects: Short vocabulary of languages and notes of countries and customs in Africa*, Berwick-on-Tweed, D. Cameron, 104 p. (12).
- CLARK-HOWELL (P.), KLEINDIENST (M.R.) et KELLER (C.M.). «Isimila, Preliminary report», *Proc. 4<sup>th</sup> P.C.P.Q.S.* (19).
- CLIMAP. 1974. *Mapping the atmospheric and oceanic circulations and other climatic parameters at the time of the last glacial maximum about 17000 years ago*. Climatic research Unit, School of environmental sciences, University of East Anglia, Norwich, 123 p. (16).
- C.N.R.S. (éd.). 1974. «Les méthodes quantitatives d'étude des variations du climat au cours du Pléistocène», *Colloque international du C.N.R.S.* n° 219, 317 p. (16).
- COCKERELL (T.A.D.). 1907. «A fossil tse-tse fly in Colorado», *Nature*, 76-414 (14).
- 1909. «An other fossil tse-tse fly», *Nature*, 80, 128 (14).
- 1919. «New species of North American fossil beetles, Cockroaches and tse-tse flies», *Proc. N.S. St. Nat. Mus.* 54: 301-11 (14).

- COETZE (J.A.) et ZINDEREN-BAKKER (E. M. VAN). 1970. «Palaeoecological problems of the Quaternary of Africa», *S.A.J.S.* 66: 78-84 (21).
- COHEN (D.W.). 1972. *The historical tradition of Busoga. Mukama and Kintu*, Oxford, the Clarendon Press. X + 218 p. (3).
- COHEN (M.). 1958. *La Grande Invention de l'écriture et son évolution*, Paris (10).
- 1947. *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du Chamitosémitique*, Paris, H. Champion XI + 248 p. (10) (12).
- COLE (D.T.). 1971. «The history of African linguistics to 1945», in *Linguistics in Subsaharan Africa*, vol. VII de *Current trend in linguistics*, dir. T.A. SEBEOK, Paris La Haye, Mouton (12).
- COLE (G.H.). 1967. «Nsongezi. Summary account», W.W. BISHOP and J.D. CLARK, *Background to evolution in Africa*, 481-528 (19).
- COLE (S.). 1964. *The prehistory of East Africa*, New York-London (19).
- COLEMAN (J.S.). 1958. *Nigeria. Background to Nationalism*, Berkeley, California Univ. Press., XIV + 510 p. (3).
- COLES (J.M.) et HIGGS (E.S.). 1969. *The archaeology of early man*, London (19).
- COLETTE (J.R.F.). 1931. «Industries paléolithiques du Congo belge», *Actes XV Congr. I.A.A.P.*, 285-92 (21).
- 1935. «Complexe et convergences en préhistoire», *B.S.R.B.A.P.* 50: 49-192 (21).
- COMMONWEALTH ARTS FESTIVAL. 1965. *Treasures from the Commonwealth*, Commemorative Catalogue, Londres (24).
- CONNAH (G.). 1967. «Progress report on archaeological work in Bornu. Northern history research scheme, second interim report», *Zaria* (24).
- 1969. «Settlement mounds of the Firki The reconstruction of a lost society», *Ibadan*, 26: 48-62 (24).
- 1971. «Recent contributions to Bornu chronology», *W.A.J.A.* I: 55-60 (24).
- 1972. «Archaeology in Benin», *J.A.H.* 13, 1: 25-38 (24).
- COOK (R.M.). 1963. «Archaeomagnetism», D. BROTHWELL and E. HIGGS (éd.), *Science in archaeology*, London, Thames and Hudson (9).
- COOKE (C.K.). 1969. «A re-examination of the "Middle Stone Age" industries of Rhodesia», *Arnoldia*, 17 (4).
- 1971. «Excavation in Zombepata Cave, Sipolilo District, Mashonaland, Rhodesia», *S.A.A.B.* XXVI: 104-27 (20).
- COOKE (H.B.S.). 1958. «Observations relating to Quaternary environments in east and southern Africa», *T.G.S.S.A.*, Annexe au vol. 61 (16) (21).
- 1963. «Pleistocene mammal faunas of Africa with particular reference to southern Africa», in F.C. HOWELL and F. BOURLIERE (éd.), *African Ecology and Human evolution*, 65-116 (20).
- 1965. «Tentative correlation of Major Pleistocene deposits in Africa, *The origin of Man, Wenner-Green symposium*, Chicago (24).
- 1972. «Pleistocene chronology: long or short», *Maritimes sediments*, 8, 1: 1-12 (16).
- COONS (C.S.). 1968. *Yengema cave report*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania, p. V + 77 + 35 pl. (24).
- COPANS (J.) et GODELIER (M.). 1971. *L'Anthropologie, science des sociétés primitives?*, Paris, Denoël (Intr. Gle).
- COPPENS (Y.). 1960. «Les cultures protohistoriques et historiques du Djourab», *Actes 1<sup>er</sup> coll. intern, archéol. afr.* (Intr. Gle).
- 1961. «Découverte d'un Australopithéciné dans le Villafranchien du Tchad», *C.R.A.S.* 252: 3851-2. (23) (24).
- 1962. «Découverte d'un Australopithéciné dans le Villafranchien du Tchad», *Colloques internationaux du C.N.R.S.* 104: 455-9 (23).

- 1965. « L'Hominien du Tchad », *C.R.A.S.* 260: 2869-71 (24).
- 1965. « L'Hominien du Tchad », *Actes V Congr. P.P.E.C.*, I: 329-30 (24).
- 1966. « Le Tchadanthropus », *Antropologia*, 70: 5-16.
- 1966. « Le gisement des vertébrés quaternaires de l'Ouest africain », *B.I.F.A.N.* A, 27: 373-81 (24).
- 1970. « Localisation dans le temps et dans l'espace des restes d'Hominidés des formations plio-pléistocènes de l'Omo (Ethiopie) », *C.R.A.S.* 271: 1968-71 (17).
- 1970. « Les restes d'Hominidés des séries inférieures et moyennes des formations plio-villafranchiennes de l'Omo en Ethiopie », *C.R.A.S.*, 271: 2286-9 (17).
- 1971. « Les restes d'Hominidés des séries supérieures des formations plio-villafranchiennes de l'Omo en Ethiopie », *C.R.A.S.* 272: 36-9 (17).
- 1972. « Tentative de zonation du Pliocène et du Pléistocène d'Afrique par les grands Mammifères », *C.R.A.S.* 274: 181-4 (17).
- 1973. « Les restes d'Hominidés des séries inférieures et moyennes des formations plio-villafranchiennes de l'Omo en Ethiopie (récoltes 1970, 1971 et 1972) », *C.R.A.S.* 276: 1823-6 (17).
- 1973. « Les restes d'Hominidés des séries supérieures des formations plio-villafranchiennes de l'Omo en Ethiopie (récoltes 1970, 1971 et 1972) », *C.R.A.S.* 276: 1981-4 (17).
- 1975. « Evolution des Mammifères, de leurs fréquences et de leurs associations au cours du Plio-Pléistocène dans la basse vallée de l'Omo en Ethiopie », *C.R.A.S.* 281: 1571-4 (17).
- 1975. « Evolution des Hominidés et de leur environnement au cours du Plio-Pléistocène dans la basse vallée de l'Omo en Ethiopie », *C.R.A.S.* 281: 1693-6 (17).
- COPPENS (Y.), HOWELL (F.C.), ISAAC (G. Ll.) et LEAKEY (R.E.F.). 1976. *Earliest man and environments in the Lake Rudolf basin*, Univ. of Chicago Press, 615 + XXII p. (17) (18) (19).
- CORBEIL (R.). 1951. « Les récentes découvertes au Cap-Vert concernant le Paléolithique », *B.I.F.A.N.* B, 13: 384-437 (24).
- 1951. « Mise en évidence d'industries lithiques anciennes dans l'extrême ouest sénégalais », *C.R. Conf. Intern. Africanistes Ouest* I, 2: 387-90 (24).
- CORBEIL (R.), MAUNY (R.) et CHARBONNIER (J.). 1948. « Préhistoire et protohistoire de la presqu'île du Cap Vert et de l'extrême ouest sénégalais », *B.I.F.A.N.* B, 10: 378-460 (24).
- CORNEVIN (R.). 1962. *Histoire de l'Afrique*, Paris (5).
- COUPEZ (A.) et KAMAZI (T.). 1970. *Littérature de cour au Rwanda*, Oxford (7).
- COURSEY (D.G.). 1967. *Yams*, London, Longmans-Green, XIV + 230 p. (24).
- 1972. « The origins and domestication of yams in Africa », *Proc. Burg. Wart. Symp.* 56 (24).
- COURSEY (D.G.) et ALEXANDER (J.). 1968. « African agricultural patterns and the Sickle Cell », *Science*, 160: 1474-5 (24).
- COURTOIS (Ch.). 1955. *Les Vandales et l'Afrique*, Paris (5).
- CREACH (P.). 1951. « Sur quelques nouveaux sites et quelques nouvelles industries préhistoriques d'Afrique occidentale française », *C.R. Conf. Intern. Africanistes Ouest* I, 2: 397-430 (24).
- CREACH (D.A.). 1970. « A tale type index for Africa » *Research in Africa, Literatures*, Austin, I, 1: 50-3 (7).
- CREACH (S.A.). 1852. *A vocabulary of the Yoruba Language*, London, Seeleys, V + 38, 219 p. (12).

- 1855. « Journal of an expedition up the Niger and Tshadda rivers », London (6).
- CUGOANO (O.). 1787. *Thoughts and sentiments on the wicked traffic of the slavery*, Londres (6).
- CUNY (A.). 1946. *Invitation à l'étude comparative des langues indo-européennes et des langues chamito-sémitiques*, Bordeaux (10).
- CUOQ (J.). 1975. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, C.N.R.S. 493 p. (5).
- CURRY (R.R.). 1969. Chronologie glaciaire absolue de la Sierra Nevada, Californie, pour les derniers 2 700 000 ans, Paris (16).
- CURTIN (Ph. D.). 1960. « The archives in tropical Africa: a reconnaissance », *J.A.H.* I, 1, pp. 129-147.
- 1968. « Field Techniques for collecting and processing oral data », *J.A.H.* IX, 3: 367-85 (7).
- CURTIN (Ph. D.) et VANSINA (J.). 1964. « Sources of the 19<sup>th</sup> century Atlantic slave trade », *J.A.H.* 5 (6).
- CUVELIER (J.) et JADIN (L.). 1954. *L'Ancien Royaume du Congo d'après les archives romaines 1518-1640*, Bruxelles (6).
- DAHL (O. C.). 1951. *Malgache et Maanjan: une comparaison linguistique*, Oslo, Egede Institut, 406 p. (12).
- DAIN (A.). 1961. « Témoignage écrit et philologie », *l'Histoire et ses méthodes*, encyclopédie de la Pléiade, Paris (5).
- DALBY (D.). 1965. « The Mel Languages: a reclassification of southern "West Atlantic" », *A.L.S.* 6 (10) (12).
- 1966. « Levels of relationship in the classification of African languages », *A.L.S.* (10).
- 1967. « Survey of the indigenous scripts of Liberia and Sierra Leone », *A.L.S.* 8 (6).
- 1970. *Language and History in Africa*, Franck Cassad and C°, Londres, 160 p. (10).
- 1970. « Reflections on the classification of African languages, with special reference to the work of Sigismund Wilhem Koelle and Malcolm Guthrie », *African language studies*, XI (12).
- DALLONI (M.). 1935. *Mission au Tibesti (1930-1931)*, Paris, Gauthier-Villiar, 2 vol. (23).
- 1948. *Matériaux pour l'étude du Sahara oriental, région entre la Libye, le Tibesti et le Kaouar (Niger)*, Alger, I.R.S., 120 p. (23).
- 1952. « La station moustérienne de Retāimia près d'Inkermann (Algérie) », *Actes II<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 419-27 (22).
- DALLONI (M.) et MONOD (Th.). 1948. « Géologie et préhistoire (Fezzan méridional, Kaouar et Tibesti) », Mission scientifique du Fezzan (1944-45), *Trav. I.R.S.* 6 (23).
- DALLONI (M.), DALRYMPLE (G.), BRENT, LANPHERE et MARVIN (A.) 1969. *Potassium-Argon Dating. Principles, techniques and applications to geochronology*, San Francisco, W. H. Freeman and C° (4).
- DALTON (G.). 1968. *Primitive, archaic and modern economies, essays of Karl Polanyi*, New York (13).
- DAMAS (I.) (éd.). 1966. « Ecological essays: proceedings of the conference of cultural ecology », *Museum of Canada Bull.* 230 (27).
- DANIEL (G.). — *The Tree Ages*, Cambridge, Cambridge University Press (24).
- DANIELS (Ch.). 1970. *The Garamantes of Southern Libya*, Stoughton, Oleander Press (24).



- DAPPER (O.). –1668. *Naukeurige Beschrijvinghe des Afrikaenshe Gewesten*, Amsterdam
- DARLINGTON (C.D.). 1963. *Chromosomes botany and the origins of cultivated plants*, London, G. Allen Unwin Ltd. (27).
- DAVIDSON (B.). 1959. *The last cities of Africa*, Boston, Atlantic monthly Press (Intr. Gle).
- 1964. *The African past*, London, Longmans (Intr. Gle).
- 1965. *Old Africa rediscovered*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle).
- 1965. *Mère Afrique*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle).
- 1966. *The growth of African civilisation : West Africa 1000-1800*, London, Longmans (Intr. Gle).
- DAVIES (O.). 1959. «The distribution of Old Stone Age material in Guinea», *B.I.F.A.N.* B, 21: 1-2 (24).
- 1960. «The neolithic revolution in tropical Africa», *T.H.S.G.* 4 (24).
- 1961. *Archaeology in Ghana*, Edinburg, Nelson, IV +45 p. (24).
- 1962. «The Neolithic culture of Ghana», *Actes IV Congr. P.P.E.Q.* 3: 291-301 (24).
- 1964. *The Quaternary in the Coastlands of Guinea*, Glasgow, Jackson, XVI +276 p. (24).
- 1966. «The invasion of Ghana from the Sahara in the Early Iron Age», *Actas V Congr. P.P.E.C.* 2: 27-42 (24).
- 1966. «Comment on: "J. Arkell, B. Fagan and R. Summers, The Iron Age in Sub Saharan Africa"» *C.A.* 7: 470-1 (24).
- 1967. «New radiocarbon dates from Ghana», *B.A.S.E.Q.U.A.* 14-15: 28 (24).
- 1967. *West Africa before the Europeans*, Londres, Methuen, XX +364 p. (24).
- DAVIES (O.), HUGOT (H.) et SEDDON (D.). 1968. «The origins of African agriculture», *C.A.* 9, 5: 479-504.
- DAVISON (C.C.). 1973. «Glass beads in African archaeology», *A.A.T.A.*, 10, 2 (9).
- DAVISON (C.C.), GIAUQUE (R.D.) et CLARK (J.D.). 1971. «Two chemical groups of dichroic glass beads from West Africa», *Man* 6, 4: 645-9 (9).
- DAY (M.H.) et LEAKEY (R.E.F.). 1973. «New evidence for the genus Homo from East Rudolf, Kenya, I», *A.J.P.A.* 39: 341-54 (17).
- 1974. «New evidence for the genus Homo from East Rudolf, Kenya, III», *A.J.P.A.* 41: 367-80 (17).
- DAY (M.H.), LEAKEY (R.E.F.), WALKER (A.C.) et WOOD (B.A.). 1975. «New hominids from East Rudolf, Kenya, I», *A.J.P.A.* 42: 461-76 (17).
- 1976. «New hominids from East Turkana, Kenya», *A.J.P.A.* 45, 3: 369-436 (17).
- DAYRELL (E.). 1911. «Further notes on nsibidi signs with their meanings from the Ikom district, Southern Nigeria», *J.R.A.I.*, vol. 41, pl. LXV-LXVII (10).
- DEACON (H.J.). 1970. «The Acheulian occupation of Amanzi Springs, Uitenhage district, Cape province», *A.C.P.M.* 8, 11 (20).
- 1972. «Wilton: an assessment after fifty years», *S.A.A.B.* XXVII, 1-2: 10-48 (20).
- 1972. «A review of the post Pleistocene in South Africa», *S.A.A.B.*, Goodwin series I: 26-45 (20).
- DEBONO (F.). 1948. «Le Paléolithique final et le Mésolithique à Hélouan», *A.S.A.E.* XLVIII: 629-37 (25).
- 1948. «El-Omari», *A.S.A.E.* XLVIII: 562-8 (25).
- 1951. «Expédition archéologique royale au Désert oriental», *A.S.A.E.* LI: 59-91 (25).
- 1954. «La nécropole prédynastique d'Héliopolis», *A.S.A.E.* LII: 625-52 (25).
- 1956. «La civilisation prédynastique d'el-Omari (nord d'Hélouan)», *B L E.* XXXVII: 331-9 (25).

- 1969. « Le sentiment religieux à l'époque préhistorique en Egypte », *C.H.E.* XI: 1-13 (25).
- 1970. « Recherches préhistoriques dans la région d'Esna », *B.I.F.A.O.* LXIX: 245-51 (25).
- 1971. « Etude des dépôts de silex », *Graffiti de la Montagne thébaine*, Le Caire (25).
- 1971. « Prospection préhistorique (campagne 1972-1973) », *Graffiti de la Montagne thébaine*, t. I, 4, Le Caire (25).
- 1975. « Thèbes préhistorique, ses survivances à l'époque pharaonique », *Actes du XXIX<sup>e</sup> Congr. Inter. Orient.* (25).
- 1976. « L'homme oldowaïen en Egypte », *B.I.E.* (25).
- 1976. « Survivances préhistoriques de l'usage du silex à l'époque pharaonique », *B.I.E.* (25).
- DEGAN (Th.). 1956. « Le site préhistorique de Tiémassas (Sénégal) », *B.I.F.A.N.* B, 8: 432-61 (24).
- DELAFOSSÉ (M.). 1901. *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou Mandingue*, Paris, Leroux, 304 p. (12).
- 1912. Haut-Sénégal Niger, Paris, Larose (10).
- 1914. « Mots soudanais du Moyen Age », *Mém. Soc. Ling.* Paris, 18 (10) (12).
- 1924. « Groupe sénégalo-guinéen », A. Meillet et M. Cohen (dir.), *Langues du monde*, Paris, H. Champion, XVI + 811 p. (10) (12).
- DELANY (M.R.). 1861. « Official report on the Niger Valley exploring party », Leeds (6).
- DELCROIX (R.) et VAUFREY (R.). 1939. « Le Toumbien de Guinée française », *Anthropologie*, 49: 265-312 (23) (24).
- DELIBRIAS (G.), GUILLIER (M.T.) et LABEYRIE (J.). 1974. « Gif natural radiocarbon measurements VII », *Radiocarbon*, 16, 1: 15-94 (21).
- DELIVRE (A.). 1974. *L'Histoire des rois d'Imerina: Interprétation d'une tradition orale*, Paris (8).
- DEMOUGEOT. 1960. « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine », *Annales*, 209-47 (26).
- DENIS (J.), VENNETIER (P.) et WILMET (J.). 1971. *L'Afrique centrale et orientale*, Paris, P.U.F., 294 p. (13).
- DENNINGER (E.). 1971. « Use of paper chromatography to determine the age of albuminous binders and its application to rock paintings », *S.A.A.A.S.* 2: 80-4 (9).
- DENY (J.). 1930. *Sommaire des archives turques du Caire*, Le Caire (6).
- DESCAMPS (C.). 1971. *Sénégal, préservation et mise en valeur du patrimoine archéologique*, « D. Les mégalithiques du Sine-Saloum », Paris, Unesco (24).
- DESCHAMPS (H.). 1962. « Pour une histoire de l'Afrique », in « Regards sur l'Afrique », *Diogenès* 37, pp. 113-120 (Intr. Gle.).
- 1964. *L'Afrique tropicale aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, C.D.U. (Intr. Gle).
- 1969. *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle).
- DESCHAMPS (H.) et al. 1970. *Histoire générale de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F., 2 t. (Intr. Gle) (7).
- DESPLAGNES (L.). 1907. « L'Archéologie préhistorique en Guinée française », *B.S.G.C.* (24).
- 1907. *Le Plateau central nigérien*, Paris (21).
- DESPOIS (J.) et RAYNAL (R.). 1967. *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, Payot, 571 p. (13).
- DESTANIQ (Ed.). 1911. « Notes sur des manuscrits arabes de l'Afrique occidentale », *Revue africaine* (Intr. Gle) (5) (6).

- DEVA (I.). 1974. «La tradition orale et l'étude des sociétés agricoles», *Diogenes*, 85: 123-42 (4).
- DIAGNE (P.). 1972. *Anthropologie de la littérature wolof*, Dakar, I.F.A.N. (10).  
— 1976. *Enquête linguistique*, Unesco, Tchad (10).
- DIALLO (Th.). 1968. *Les Institutions politiques du Fouta-Djallon au XIX<sup>e</sup> siècle*, Dakar (ronéo.) (6).
- DIEHL (Ch.). 1969. *L'Afrique byzantine*, 2<sup>e</sup> éd., New York, 2 vol. (5).
- DIENG (A. A.). 1974. *Classes sociales et mode de production esclavagiste en Afrique de l'Ouest*, Paris, C.E.R.M. n° 114 (Concl.).
- DIENG (A.A.). 1978. Hegel, Marx, Engels et les problèmes de l'Afrique noir, Paris, Fonkoré.
- DIMBLEBY (G.W.). 1963. «Pollen analysis», *Science in archaeology*, BROTHWELL (D.) et HIGGS (E.), dir., Londres, Thames and Hudson, pp. 139-149 (9).
- DIOP (C.A.). 1955. *Nations nègres et culture*, Paris, Prés. afr. (10) (24).  
— 1959. *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Prés. afr.  
— 1960. *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Prés. afr. (24).  
— 1962. «Réponse à quelques critiques», *B.I.F.A.N.* B. 24: 542-74 (24).  
— 1962. «Histoire primitive de l'Humanité: évolution du monde noir», *B.I.F.A.N.* B. 24: 449-541 (24).  
— 1973. *Introduction à l'étude des migrations en Afrique occidentale et centrale*, Dakar, I.F.A.N. (6) (10).  
— 1974. *Physique nucléaire et chronologie absolue*, Dakar-Abidjan, N.E.A. (4).  
— 1977. Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues africaines: processus de sémitisation; la pigmentation des anciens Egyptiens, test par la mélanine, *BIFAN*.
- DIOP (M.). 1971-72. *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest*, Paris, F. Maspero (Concl.).
- DOBLHOFFER (E.). 1959. *Le Déchiffrement des écritures* (trad. de l'allemand), Paris, Arthaud (4).
- DOIZE (R.L.). 1938. «Les boules de pierre et les pierres perforées des collections de préhistoire du musée du Congo», *A.M.R.A.C.* I: 89-140 (21).
- DOKE (C.M.) et COLE (D.T.). 1961. *Contribution to the history of African linguistics*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 129 p. (12).
- DORRESSE (J.). 1971. *Histoire sommaire de la Corne orientale de l'Afrique*, Paris (5).
- DORIZE (L.). 1974. «L'oscillation pluviométrique récente sur le bassin du lac Tchad et la circulation atmosphérique générale», *Revue de géographie physique et de géologie dynamique*, 16, 4: 393-420 (16).
- DORSON (R.M.). 1972. «African Folklore. Garden City (récits, genres oraux, folklore, littérature et histoire)» (8).  
— 1976. «Oral literature, oral history and the folklorist», *Folklore and Fakelore*, Cambridge: 127-44 (8).
- DORST (J.P.) et DANDELÔT (F.). 1970. *A field guide to the larger mammals of Africa*, Londres, Collins (24).
- DRAR (M.). 1963. «Flore du continent africain: région au nord du Sahara», *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco: 257-70 (13).
- DRIOTON (E.) et VANDIER (J.). 1962. *L'Égypte*, 4<sup>e</sup> éd. augmentée, Paris, P.U.F., 2 vol. (5) (28).
- DROUX (G.) et KELLEY (H.). 1939. «Recherches préhistoriques dans la région de Boko-Sogho et à Pointe-Noire (Moyen-Congo)», *J.S.A.* 9: 71-84 (21).
- DUBIEF (J.). 1959. «Le climat du Sahara», *Mém. I.R.S.*, 2 vol. (23).

- DUBOIS (W.E.B.). 1903. *The souls of black folk*, Mac Clurg (Intr. Gle)  
 — 1944. *Black folk then and now*, New York, H. Holt (Intr. Gle).
- DUMOULIN DE LAPLANTE (P.). 1947. *Histoire générale synchronique*, Paris (Concl.).
- DUNBAR (J.H.). 1941. *Some nubian rock pictures of lower Nubia*, Le Caire (23).
- DUNHAM (D.). 1955. *Nuri, the royal cemeteries of Kush*, Boston, University of Fine Arts (28).
- DUNHILL (A.). 1969. *The Pipe Book* (éd. révisée), Londres, Barker (24).
- DUVEYRIER (H.). 1864. *Les Touaregs du Nord*, Paris, Challamel, 502 p. (23).
- DUVIGNEAUD (P.). 1958. « La végétation du Katanga et de ses sols métallifères », *Bulletin de la société royale de botanique de Belgique*, 90, 2: 126-278 (21).
- DUYVENDAK (J. J.L.). 1949. *China's discovery of Africa*, London (5).  
 — 1973. « Eastern african coast », *J.R.A.S.*: 98-122 (Intr. Gle) (5) (6).
- EBOUE (F.). 1933. « Les peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale », *Ethnographie* 27: 3-79 (21).
- EDWARDS (I.E.S.). 1970. « Absolute dating from Egyptian records and comparison with carbon-14 dating », *P.T.R.S.* 269, 1193: 11-9 (9).
- EGHAREVBA (J.). 1960. *A short history of Benin*, Ibadan, Ibadan Univ. Press (24).
- EHRET (Ch.). 1963. « Sheep and central sudanic peoples », *J.A.H.* IX, 2 (Intr. Gle).
- EL-KETTANI (M.). 1961. « L'histoire et ses méthodes », Paris, *Encyclopédie de la Pléiade*, N.R.F. (Intr. Gle).  
 — 1968. « Les manuscrits de l'occident africain dans les bibliothèques du Maroc », *H.T.* 9, 1: 57-63 (Intr. Gle).  
 — 1968. « Les sections d'archives et de manuscrits des bibliothèques marocaines », *H.T.* 9, 3: 459-68 (Intr. Gle).
- EL-TOUNSY (O.). 1845. *Voyage au Darfour*, trad. Dr Perron, Paris (6).
- EMERY (W.B.). 1961. *Archaic Egypt*, Harmondsworth, Penguin Book (28).  
 — 1965. *Egypt in Nubia*, London, Hutchinson (28).
- EMILIANI (C.). 1975. « Paleoclimatological Analysis of Late Quaternary Cores from the Northeastern Gulf of Mexico », *Science*, 189, 4208: 1083-7 (16).
- EMPHOUX (J.P.). 1970. « La grotte de Bitorri au Congo-Brazzaville », *Cah. O.R.S.T.O.M.* II: 3-20 (21).
- ENCYCLOPÉDIE DE L'ISLAM*, 2<sup>e</sup> éd., Leyde (Intr. Gle) (5).
- ENGELMAYER (R.). 1965. *Die Felsgravierungen in Distrikt Sayala Nubien*, Vienna, H. Böhlau Nachf, 90 p. (23).
- ENNOUCHI (E.). 1962. « Un néandertalien: l'homme du Djebel Irhoud », *Anthropologie*, 66 (22).
- ERMAN (A.) et RANKE (H.). 1952. *Aegypten und aegyptischen Leben im Altertum*, Tübingen. Traduction française: *La Civilisation égyptienne*, Paris, Payot (28).
- EYO (E.). 1969. « Excavation at Ile-Ife », *Afr. Arts*: 44-7 (24).  
 — 1972. « Rop Rock Shelter excavations 1964 », *W.A.J.A.* 2: 13-6 (24).  
 — 1972. « New treasures from Nigeria », *Expedition*, 14, 2: 1-11 (24).  
 — 1974. « Excavations at Odo-Ogbe Street and Lafogido, Ife, Nigeria », *W.A.J.A.* 4 (24).
- EVANS-PRITCHARD (E.E.). 1939. « Nuer Time Reckoning », *Africa* 12: 189-216 (7).
- EWING (G.W.). 1954. *Instrumental methods of chemical analysis*, Londres, McGraw Hill Book Company Inc. (9).
- EYRE (S.R.). 1963. *Vegetations and Soils*, Londres (14).
- FAEGRI (K.) et IVERSEN (J.). 1950. *Introduction to pollen analysis*, Copenhagen (9).
- FAGAN (B.M.). 1969. « Radiocarbon dates for sub-saharan Africa, VI », *J.A.H.* 10: 149-69 (24).

- FAGAN (B.M.) et NOTEN (F. VAN). 1971. «The Hunter-Gatherers of Gwisho», *A.M.R.A.C.* 74, XXII + 228 p. (21).
- FAGE (J.D.). 1962. *An introduction to the history of West Africa*, 3<sup>e</sup> éd., Cambridge (Intr. Gle).
- 1965. *An atlas of African history*, London, Ewd. Arnold.
- 1970. *Africa discovers her past*, Oxford, Oxford Univ. Press (15).
- FAGE (J.D.) et OLIVER (R.A.). 1970. *Papers in African prehistory*, Cambridge Univ. Press (Concl.).
- FAGG (A.). 1972. «Pottery from the Rock Shelter excavations of 1944 and 1964», *W.A.J.A.* 2: 29-38 (24).
- 1972. «Excavation of an occupation site in the Nok Valley, Nigeria», *W.A.J.A.* 2: 75-9 (24).
- FAGG (B.E.B.). 1944. «Preliminary report on a microlithic industry at Rop Rock Shelter, Northern Nigeria», Cambridge, *Proceedings of the prehistoric society*, 10: 68-9 (24).
- 1945. «A preliminary note on a new series of pottery figures from Northern Nigeria», *Africa*, 15: 21-2 (24).
- 1956. «An outline of the Stone Age of the Plateau Minesfield», *Proc. III Internat. W.A.C.* 203-22 (24).
- 1956. «The Nok culture», *W.A.R.* 27: 1083-7 (24).
- 1959. «The Nok culture in prehistory», *J.H.S.N.* 1, 4: 288-93 (24).
- 1962. «The Nok terracottas in west african art history», *Actes IV Congr. P.P.E.Q.* III: 445-50 (24).
- 1968. «The Nok culture: excavations at Taruga», *W.A.A.N.* 10: 27-30 (24).
- 1969. «Recent work in West Africa; new light on the Nok culture», *W.A.* I: 41-50 (24).
- 1972. «Rop Rock Shelter excavations 1944», *W.A.J.A.* 2: 1-12 (24).
- FAGG (B.E.B.) et FLEMING (S.J.). 1970. «Thermoluminescent dating of a terracotta of the Nok culture, Nigeria», *Archaeometry*, 12: 53-5 (24).
- FAGG (W.). 1963. *Nigerian images*, London, Lund Humphries, 124 p. (24).
- FAGG (W.) et WILLET (F.). 1960. «Ancient Ife: an ethnographical summary», *ODU*, 8: 21-35 (24).
- FARAG (N.) et ISKANDER (A.). 1971. *The Discovery of Neferwptah*, Le Caire (9).
- FARINE (B.). 1963. *Sites préhistoriques gabonais*, ministère de l'Information, Libreville (21).
- 1965. «Recherches préhistoriques au Gabon», *B.S.P.P.G.*, vol. I, 3, pp. 68-84 (21).
- 1967. «Quelques outils principaux des divers faciès préhistoriques des districts de Ndjole et de Bououé», *B.S.P.P.G.*: 22-36 (21).
- FAULKNER (R.O.). 1953. «Egyptian military organisation», *J.E.A.* 39: 32-47 (28).
- FAURE (H.). 1962. *Reconnaissance géologique des formations sédimentaires postpaléozoïques du Niger oriental*, thèse, Paris (23).
- 1967. «Evolution des grands lacs sahariens à l'Holocène», *Quaternaria* 15: 167-75 (16).
- 1969. «Lacs quaternaires du Sahara», *Internationale Vereinigung für theoretische und Angewandte Limnologie*, 17: 131-48 (16).
- FAURE (H.) et ELOUARD (P.). 1967. «Schéma des variations du niveau de l'océan Atlantique sur la côte de l'ouest de l'Afrique depuis 40 000 ans», *C.R.A.S.* 265: 784-7 (24).
- FEREMBACH (D.). 1970. *Les Cro-Magnonides de l'Afrique du Nord. L'Homme de Cro-Magnon*, Paris, A.M.G. (22).

- FEREMBACH (D.), DASTUGUE (J.) et POITRAT-TARGOWLA (M.-J.). 1962. *La Nécropole épi-paléolithique de Taforalt (Maroc oriental)*, Casablanca (22).
- FERGUSON (J.). 1969. « Classical contacts with West Africa », L.A. THOMPSON and J. FERGUSON (éd.), *Africa in classical antiquity*, Ibadan, Ibadan Univ. Press, IX + 221 p. (24).
- FIELDS (P.R.), MILSTED (J.), HENRICKSEN (E.) et RAMETTE (R.W.). 1971. « Trace impurities copper ores and artefacts », *Science and archaeology* (4).
- FILESI (T.). 1962. *La Relazione della Cina con l'Africa nel mediovo*, Milano (5).
- FILIPOWIARK (M.). 1969. « L'expédition archéologique polono-guinéenne à Niani en 1968 », *Africana* II: 107-17 (24).
- 1969. « Discovering Niani », *Polish Rev.*, 4, 92: 14-6 (24).
- FINNEGAM (R.). 1970. *Oral literature in Africa*, Oxford (8).
- FISHER (H.J.). 1972. « He swalloweth the ground with fierceness and rage: the horse in the central Sudan », *J.A.H.*, 13-3: 367-88 (24).
- FLAMAND (G.B.M.). 1902. « Les pierres écrites (Hadjrat Mektoubat), du nord de l'Afrique et spécialement de la région d'In Salah », *Anthropologie*, 12: 535-8 (23).
- 1921. *Les pierres écrites (Hadjrat Mektoubat). Gravures et inscriptions rupestres du Nord africain*, Paris, Masson (23).
- FLEMING (H.C.). 1969. « The classification of west cushitic within Hamito-Semitic », D.F. McCALL, N.R. BENNETT and J. BUTTER (dir.), *Eastern african history*, New York, Washington, London and Praeger (12).
- FLIGHT (C.). 1970. « Kintampo 1968 », *W.A.A.N.* 12: 71-3 (24).
- FLINT (R.F.). 1947. *Glacial geology and the Pleistocene epoch*, London, New York, 589 p. (16).
- 1959. « Pleistocene climates in Eastern and Southern Africa », *B.G.S.A.* 70: 343-74 (16) (21).
- 1959. « On the basis of Pleistocene correlation in East Africa », *Geology magazine* V, 96: 265-84 (21) (24).
- 1971. « Glacial and Quaternary Geology », New York, Wiley, p. XIV + 892 (16) (24).
- FLUTRE (L.F.). 1957. *Pour une étude de la toponymie de l'A.O.F.*, Dakar, publication de l'Université (Intr. Glc).
- FODOR (I.). 1966. *The Problems in the classification of the african languages*, Budapest, Center for afro-asian research of the Hungarian Acad. Sc. (4).
- FOERSTER (R.) éd. 1893. *Scriptores physiognomici* (11).
- FORBES (R.J.). 1964. *Studies in ancient technology*, Leyde, Brill. 1. (28).
- FORD (J.). 1971. *The historical role of tsé-tsé*, The Clarendon Press, Oxford (Intr. Glc).
- FORDE (D.). 1954. *African worlds*, Londres, O.U.P. (Intr. Glc).
- 1956. *Efik trades of old Calabar*, Londres (6).
- FORTES (M.) et EVANS-PRITCHARD (E.E.). 1962. *African political systems*, London, O.U.P. (Intr. Glc).
- FOSBROOKE (H.A.). 1950. « Rock-paintings of north-central Tanzania », *T.N.R.* 29 (19).
- FOUREAU (F.). 1883. « Excursion dans le Sahara algérien », *l'Explorateur* 16 (23).
- 1905. *Documents scientifiques de la mission saharienne*, mission Fourcau-Lamy d'Alger au Congo par le Tchad, Paris, Masson, 3 vol. (23).
- FOURNIER (F.). 1963. « Les sols du continent africain », *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, 227-255 (13).
- FREEMAN (Th.). 1844. *Journal of various visits to the kingdom of Ashanti Dahomey and Abeokuta*, Londres (6).
- FREEMAN-GRENVILLE (G.S.P.). 1958. « Swahili literature and the history and

- archaeology of the East African Coast», *J.E.A.S.C.*: 28, 2. (Intr. Gle) (5) (6).
- 1959. «Medieval evidences for Swahili», *J.E.A.S.C.* 29, 1 (Intr. Gle) (5) (6).
- 1960. «East African coin finds and their historical significance», *J.A.H.*, 1: 31-43 (Intr. Gle) (5) (6).
- 1962. *The East African coast, select documents from the first to the early nineteenth century*, Oxford (6).
- FROBENIUS (L.). 1913. *The voice of Africa*, Londres, B. Bleen (Intr. Gle).
- 1937. *Ekade Ektab. Die Felsbilder Fezzan*. Veröffentlichung des Forschungsinstitut für Kulturmorphologie, Leipzig, Harrasowits (23).
- 1949. *Mythologie de l'Atlantide*, Paris, Payot (Intr. Gle).
- 1952. *Histoire de la civilisation africaine*, Paris, Gallimard (Intr. Gle).
- FROBENIUS (L.) et OBERMAIER (H.). 1923. *Hadschra Mektuba*, Munich, K. Wolff (23).
- FROGER (J.). 1965. «La machine électronique au service des sciences humaines», *Diogenè* 52: 110-44 (4).
- FROUDE (J.A.). 1888. *The English in the West Indies*, Oxford (1).
- FURON (R.). 1943. *Manuel d'archéologie préhistorique*, Paris, Payot (Concl.).
- 1958. *Manuel de préhistoire générale*, Paris, Payot (Concl.).
- 1960. *Géologie de l'Afrique*, Paris, Payot, 351 p. (13).
- FYNN (N.F.). 1950. *The diary of... 1803-61*, Pietermaritsburg (6).
- GABEL (C.). 1966. «Prehistoric populations of Africa», *B.U.P.A.*: 1-37 (15).
- GABEL (C.) et BENNET (N.R.). 1967. *Reconstructing african culture history*, Boston, Boston Univ. Press (15).
- GALTON (F.). 1853. *Narrative of an explorer in tropical Africa*, Londres (6).
- GARDINER (A.H.). 1947. *Ancient egyptian onomastica*, Londres, Oxford Univ. Press (28).
- 1957. *Egyptian Grammar*, 3<sup>rd</sup> edit., Londres, Oxford Univ. Press (28).
- GARDNER (J.V.) et HAYS (J.D.). 1975. «Eastern equatorial Atlantic: subsurface temperature and circulation responses to global climatic change during the past 200,000 years», *G.S.A.M.* 145 (16).
- GARLAKE (P.). 1974. «Excavations at Obalara's Land, Ife, Nigeria», *W.A.J.A.* 4 (24).
- GASSE (F.). 1975. *L'Evolution des lacs de l'Afar Central (Ethiopie et T.F.A.I.) du Pliocène à l'Actuel*, thèse, Paris, Université de Paris VI, 3 vol.(16).
- GAUSSEN (M. et J.). 1965. «Un atelier de burins à Lagreich-Néo. 1, Oued Tilemsi (Mali)», *Anthropologie*, 69 (23).
- GAUTHIER (E.F.). 1914. «Minette de St-Martin, note sur une collection préhistorique saharienne», *Revue africaine* (23).
- 1933. «Deux centres d'influence méditerranéenne qui rendent intelligible l'Afrique occidentale», *B.S.G.F.*: 71-2 (Intr. Gle).
- 1946. *Le Sahara algérien*, Paris (23).
1950. *Le Sahara*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Payot, 231 p. (23).
- GAUTHIER (E.F.) et REYGASSE (M.). 1923. «Découverte d'un outillage moustérien à outils pédonculés atériens dans le Tidikelt, oueld Asriouel, région d'Aoulef Chorfa», *Actes 46<sup>e</sup> congr. A.F.A.S.* (23).
- 1934. «Les monuments de Tin Hinan», *A.A.S.C.* 7, 12 p. (23).
- GENTNER (W.) et LIPPOLT (H.J.). 1963. «The potassium-argon dating of Upper Tertiary and Pleistocene deposits», *Science in Archaeology*, BROTHWELL D. et HIGGS E. (dir.), Londres, Thames and Hudson: 72-84 (9).
- GERMAIN (G.). 1957. *Qu'est-ce que le périple d'Hannon?*, Rabat (5).
- GEUS (F.). 1976. *Rapport annuel d'activité 1975-76*, Khartoum, Service des Antiquités

du Soudan (28).

- GIEGENGACK (R.F.). 1968. *Late Pleistocene history of the Nile Valley in Egyptian Nubia*, Ph. D. Dissertation, Yale University (16).
- GILBERT (E.W.). 1932. «What is historical geography?» *The Scottish geographical magazine*, 48, 3 (14).
- GLELE (M. Ahanhanzo). 1974. *Le Danxome, du pouvoir Aja à la nation Fon*, Paris, Nubia (10).
- GOBERT (E.G.). 1951-52. «El-Mekta, station princeps du capsien», *Karthago*, 2, 72 p. (22).
- 1963. «Bibliographie critique de la préhistoire tunisienne», *Cah. de Tunisie*, 41-42: 37-77 (22).
- GODEE-MOLSBERGEN (E.C.). 1916-1932. *Reüsen in Zuid Africa in the Hollandse Tijd*, La Haye, 4 vol. (6).
- GOODWIN (A.J.H.) et RIET LOWE (C. VAN). 1929. «The Stone Age Cultures of South Africa», *A.S.A.M.* 27 (20).
- GOODY (J.). éd. 1968. *Literacy in traditional societies*, Cambridge (7).
- GOROG-KARADY (V.). 1966-1972. «Littérature orale africaine: bibliographie analytique (périodiques)», *C.E.A.* 21, VIII: 243-501 ; 36, IX: 631-66 ; 40, X: 583-631 ; 45, XII: 174-92 (7).
- GOUROU (P.). 1970. *L'Afrique*, Paris, Hachette, 488 p. (13).
- GRANDIDIER (A. et G.). 1903-1920. *Collections des ouvrages concernant Madagascar*, Paris, Comité de Madagascar, 9 vol. (12).
- GRAY (R.). 1965. «Eclipse maps», *J.A.H.*, VI-3 pp. 251-262 (7).
- 1968. «Annular eclipse maps», *J.A.H.* IX, I pp. 147-157 (7).
- GRAY (R.) et CHAMBERS (D.S.). 1965. *Materials for West African history in Italian archives*, Londres (6) (24).
- GRAZIOSI (P.). 1924. *L'arte rupestre della Libia*, Naples, Ediz. Della mostra d'oltremare (23).
- GREENBERG (J.H.). 1948. «The classification of African languages», *A.A.* (10).
- 1954. «Etude sur la classification des langues africaines», *B.I.F.A.N.B.*, XVI (Intr. Gle) (1) (10).
- 1957. *Essays in linguistics*, Chicago (10).
- 1957. «Nilotic hamitic and hamito-semitic», *Africa*, 27 (10) (12).
- 1963. *Langues et Histoire en Afrique*, Présence africaine n° 45, pp. 35-45 (10) (15).
- 1963. «The language of Africa», *I.J.A.L.* 29, 1 (1) (10) (12) (24).
- 1963. «History and present status of the Kwa problem», *Actes II coll. Intern. L.N.A.*
- 1966. *The languages of Africa*, Indiana Univ. (Intr. Gle).
- 1966. *The languages of Africa*, The Hague, Mouton, 2<sup>e</sup> éd., 180 p. (12).
- 1971. *Language culture and economy*, Stanford Univ. Press (10).
- 1972. «Linguistic evidence regarding Bantu origins», *J.A.H.* 13, 2: 189-216 (12).
- GREGERSEN (E.A.). 1967. «Linguistic seriation as a dating device for loanwords with special reference to West Africa», *A.L.R.* (10).
- 1977. *Languages in Africa: An introductory survey*, New York-Paris-Londres, Gordon and Breach (12).
- GRIAULE (M.). 1947. «Mythe de l'organisation du monde chez les Dogon du Soudan», *Psyché*, 6: 443-53 (8).
- 1949. «L'image du monde au Soudan», *J.S.A.* 19: 81-7 (8).
- 1952. «Etendue de l'instruction traditionnelle au Soudan», *Zaire* 6: 563-8 (8).



- GRIAULE (M.) et DIETERLEN (G.). 1951. « Signes graphiques soudanais », *L'homme*, 86 p. (10).
- 1965. *Le Renard pâle*, « I: le mythe cosmogonique », Paris, 544 p. (8).
- GRIFFITH (F.L.). 1927. « The Abydos Decree of Seti I at Mauri », *J.E.A.* 13: 193-208 (28).
- GROVE (A.T.) et PULLAN (R.A.). 1964. « Some aspects of the palaeogeography of the Chad Basin », F. Clark-Howell and Bourlière (éd.), *African ecology and human evolution*, London, 230-45 (16) (24).
- GROVE (A.T.), STREET (F.A.) et GOUDIE (A.S.). 1975. « Former lake levels and climatic change in the rift valley of southern Ethiopia », *G.J.* 141, 2: 177-202 (16).
- GROVE et WARREN (A.). 1968. « Quaternary landforms and climate on the South Side of the Sahara », *G.J.* 134: 194-208 (24).
- GRUET (M.). 1954. « Le gisement moustérien d'El-Guettar », *Karthago*, 5, 79 p. (22) (23).
- GSELL (S.). 1913-28. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 8 vol. (5).
- GUEBHARD (P.). 1907. « Trois abris sous roche fouillés dans le Fouta-Djallon », *B.G.H.D.* 3: 408-20 (24).
- GUERNIER (F.). 1952. *L'Apport de l'Afrique à la pensée humaine*, Paris, Payot (Intr. Gle).
- GUILLOT (R.) et DESCAMPS (C.) 1969. « Nouvelles découvertes préhistoriques à Tiémassas (Sénégal) », *B.I.F.A.N.* B, 31: 602-37 (24).
- GUMA (S.M.). 1967. *The form, content and technique of traditional literature in Southern Sotho*, Pretoria (7).
- GUITAT (R.). 1972. « Présentation de pièces pédonculées d'El Azrag (Mauritanie) », *N.A.* 135: 29-33 (23).
- GUTHRIE (M.). 1948. *The classification of the Bantu languages*, Londres-New York, Oxford Univ. Press, 91 p. (12).
- 1962. « Some developments in the prehistory of the Bantu languages » *J.A.H.*, 3, 2: 273-82 (12).
- 1967. *Comparative Bantu*, Londres, Faber and Faber (10).
- 1969. *Linguistics and history*, Londres, d'Alby (10).
- HABERLAND (E.). 1973. *L. Frobenius*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag (26).
- HABLE SELASSIE (S.). 1967. *Source material for ancient and medieval history of Ethiopia*, communication au Congrès international des Africanistes, Dakar (5).
- HADJIGEORGIOU (C.) et POMMERET (Y.). « Présence du lupembien dans la région de l'estuaire », *B.S.P.P.G.* 1,3: 111-31 (21).
- HAIR (P.E.H.). 1965. « The enslavement of Koelle's informants », *J.A.H.* 6 (6).
- HALKIN (L.E.). 1963. *Initiation à la critique historique*, Paris, A. Colin (Intr. Gle) (15).
- HALL (E.T.). 1965. « Recent research at the Research Laboratory for archaeology and the history of art », *Proc. Sem. A.S.E.W.A.*, Boston (9).
- 1970. « Analytical techniques used in archaeometry », *P.T.R.S.* 269, 1195 (9).
- HALPERN (J.W.), HARRIS (J.E.) et BARNES (C.). 1971. « Studying skulls in Egypt », *Research News, Ann Arleor*, The University of Michigan, vol. XXII, n° 1 (9).
- HAMILTON (E.I.). 1965. *Applied Geochronology*, Londres, Academic Press, p. 47-79 (9) (16).
- HAMY (E. T.). 1900. « La grotte de Kakimbon à Rotoma près de Konakry », *C.R. 12 Congr. Intern. A.A.P.* (24).
- HANOTAUX (G.) et MARTINEAU (A.) dir. 1931. *Histoire des colonies françaises*, Paris, 8 vol. (1).

- HARLAN (J.R.). 1975. *Crops and man*, American society of agronomy, Madison, Wisconsin (27).
- HARLAN (J.R.), WET (J.M. DE) et STEMLER (A.B.L.) dir. 1976. *Origins of African plant domestication*, Paris-La Haye, Mouton (27).
- HARLEY (G.V.). 1950. Compte rendu de «Masks as agents of social control in Northeast Liberia», Peabody Museum, Harvard Univ., vol. XXXII (15).
- HARRIES (L.). 1962. *Swahili poetry*, Oxford (6).
- 1964. «The Arabs and Swahili culture», *Africa* XXXIV: 224-9 (Intr. Gle) (5) (6).
- HARRIS (D.). 1969. «Agricultural systems, ecosystems and the origin of agriculture», P.J. UCKO and G.W. DIMBLEBY (éd.), *The domestication and exploitation of plants and animals*, Londres, Duckworth (27).
- HARRIS (J.R.). 1961. *Lexicographical studies in ancient Egyptian minerals*, Berlin (28).
- HARTLE (D.D.). 1966. «Archaeology in Eastern Nigeria», *W.A.A.N.* 5: 13-7 (24).
- 1968. «Radiocarbon Dates», *W.A.A.N.* 9: 73 (24).
- 1970. «Preliminary Report of the University of Ibadan's Hainji Rescue Archaeology Project», 1968, *W.A.A.N.* 12: 7-19 (24).
- HARTMANN (F.). 1923. *L'Agriculture dans l'ancienne Egypte*, Paris (28).
- HASSAN (F.A.) et WENDORF (F.). 1974. «A sibilian assemblage from El-Elh», *Chronique d'Egypte*, 49: 211-22 (25).
- HAU (E.). 1959. «Evidence of the use of pre-portuguese written characters by the Bini», *B.I.F.A.N.* XXI (10).
- HAY (R.L.). 1976. *Geology of the Olduvai Gorge*, Los Angeles-Berkeley-Londres, 203 p. (17).
- HAYES (W.C.). 1964. *Most Ancient Egypt*, Chicago-Londres, K.C. Seele (28).
- HAYS, (J.D.), SAITO (T.), OPDYKE (N.D.) et BURCKLE (L.H.). 1969. «Pliocene-Pleistocene sediments of the Equatorial Pacific: their paleomagnetic, biostratigraphic and climatic record», *G.S.A.B.* 80: 1481-1513 (16).
- HEINTZE (B.). 1976. «Oral traditions. Primary sources only for the collector», *History in Africa: A journal of method*, 3.
- HEINZELIN de BRAUCOURT (J. DE). 1957. *Les fouilles d'Ishango*, Bruxelles (21).
- 1963. «Paleoecological conditions of the Lake Albert-Lake Edward Rift», *Viking Fund Publ. Anthropol.* 36 (16).
- HEINZELIN de BRAUCOURT (J. DE), BROWN (F.E.) et HOWELL (F.C.). 1971. «Plio-Pleistocene formations in the lower Omo basin (Southern Ethiopia)», *Quaternaria* (16).
- HENIGE (D.P.). 1971. «Oral Tradition and Chronology», *J.A.H.*, XII, 3 (7).
- 1974. *The chronology of oral tradition. Quest for 2 Chimera*, Oxford, Studies in African affairs (7).
- HERBERT (E.W.). 1973. «Aspects of the use of copper in pre-colonial West Africa», *J.A.H.* 14, 2: 179-94 (24).
- HERODOTE. éd. 1964. *Histoires, trad. George Hawlinson*, Londres, Dent, vol. 1, p. XXI + 366 (24).
- HERVIEU (J.). 1969. «Les industries à galets aménagés du haut bassin de la Benoué (Cameroun)», *B.A.S.E.Q.U.A.* 22: 24-34 (21).
- HERZOG (R.). 1938. *Punt*, Glückstadt (11).
- HESTER (J.J.). 1968. *In* «Comments», *C.A.* 9 (5) (27).
- HEUSCH (L. DE). 1972. *Le Roi ivre ou l'Origine de l'Etat*, Paris (7).
- HIBEN (F.C.). 1967. «Lukuliro», *Archaeology* XX: 247-53 (19).
- HIERNAUX (J.). 1970. «La diversité biologique des groupes ethniques», *Histoire générale de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle) (11).
- 1974. *Rapport sur le concept de race*, Paris, Unesco (11).

- HILL (P.). 1963. *Migrant Cocoa-farmers in southern Ghana*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, XVI + 265 p. (3).
- HINTZE (F.). 1951. « Revue de l'essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique de M. COHEN », *Z. Phon* 5, 65, 87 (10).
- 1955. « Die sprachliche Stellung des Meroitischen », *Deutsche Akademie der Wissenschaften Veröff.*, 26: 355-72 (12).
- HINTZE (F. et U.). 1967. *Alte Kulturen im Sudan*, Munich, G.D.W. Callwey, 148 p. (28).
- HIRTH (F.). 1909-10. « Chinese notices of East African territories », *J.A.O.S.* 30 (5).
- HISKETT (M.). 1957. « Material relating to the state of learning among the Fulani before their jihad », *B.S.A.O.S.* 19 (6).
- HJALMAR (L.). 1962. « Die Merimdekeramik im Mittelmeeremuseum », *Orientalia Suecana*, XI (28).
- HOCKETT (Ch. F.) et ASCHER (R.). 1964. « The Human Revolution », *C.A.* 5, 3 (4).
- HODGE (C.T.). 1968. « Afro-asiatic 67 » in *Language sciences, Indiana* (10).
- HODGKIN (Th.). 1956. *Nationalism in colonial Africa*, Londres (3).
- 1966. « The Islamic literary tradition in Ghana », I.M. LEWIS (dir.), *Islam in Tropical Africa*, Oxford (6).
- HOFFMANN (I.). 1967. *Die Kulturen des Nilstal von Aswan bis Sennar*, Hamburg (28).
- HOHENBERGER (J.). 1956. « Comparative Masai word list », *Africa*, 26: 281-7 (12) (26).
- HOLAS (B.). 1950. « Notes préliminaires sur les fouilles de la grotte de Blandé », *B.I.F.A.N.* 12: 999-1006 (24).
1952. « Note complémentaire sur l'abri sous roche de Blandé (Guinée) », *B.I.F.A.N.* 14: 1341-52 (24).
- HOLAS (B.) et MAUNY (R.). 1953. « Nouvelles fouilles à l'abri sous roche de Blandé (Guinée) », *B.I.F.A.N.* 15: 1605-17 (24).
- HOMBURGER (L.). 1930. « Les dialectes copte et mandé », *B.S.L.* 3, 1 (Intr. Gle).
- 1930. « Le bantou et le mandé », *B.S.L.* 135, 43 (Intr. Gle).
- 1936. « Le verbe en peul et en massai », *Anthropologie* 46 (Intr. Gle).
- 1941. *Les Langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*, Paris, Payot, 350 p. (Intr. Gle) (12).
- 1948-50. « Eléments dravidiens en peul », *J.S.A.* 18, 2 (Intr. Gle).
- 1958. « La linguistique et l'histoire de l'Afrique », *B.I.F.A.N.* XX, 3, 4: 554-61 (10).
- L'HONORE-NABER (S.L.). 1931. *Reisebeschreibungen von deutschen Beamten und Kriegseuten im Dienst der Niederländischen West und Ost indischen Kompanien 1602-1797*, La Haye, 13 vol. (6).
- HOORE (J. D'). 1964. *Carte des sols d'Afrique au 1:5 000 000 et mémoire explicatif*, Lagos, CCTA (13).
- HORTON (J.A.B.). 1868. *West african countries and peoples... and a vindication of african race*, Londres (6).
- HOUDAS (O.). *Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan*, Paris, Leroux (Intr. Gle).
- HOUIS (M.). 1955. « Problèmes linguistiques de l'Ouest africain », *Guide bleu de l'Afrique occidentale française*, Paris, Hachette (11).
- 1958. « Quelques données de toponymie ouest-africaine », *B.I.F.A.N.*
- 1961. « Mouvements historiques et communautés linguistiques dans l'Ouest africain », *L'homme*, I, 3: 72-92 (11).
- 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle) (10)

(11).

- HOWELL (F.C.). 1965. (The editors of Life) *Early man*, New York, Time Inc. 200p. (19).
- 1969. « Remains of Hominid from Pliocene-Pleistocene Formations in the lower Orno Basin, Ethiopia », *Nature*, 223,20: 1234-9 (17).
- 1969. « Hominid teeth from White Sands and Brown Sands localities, lower Omo Basin, Ethiopia », *Quaternaria*, XI: 47-64 (17).
- HOWELL (F.C.), COPPENS (Y.) et HEINZELIN (J. DE). 1974. « Inventory of Remains of Hominidae from Pliocene-Pleistocene Formations of the lower Omo Basin, Ethiopia (1967-1972) », *A.J.P.A.* 40, 1:1-16 (17).
- HOWELLS (W.W.). 1972. « 20 millions d'années pour faire un homme, les origines de l'homme », *le Courrier* 8-9: 4-13 (Concl.).
- HRBEK (I.). 1965. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, t. V, Vienne, Horn Austria: Berger (5).
- 1966. *Dejiny Afriky*, Prague, 2 vol. (Intr. Gle).
- HUARD (P.). 1960. « Contribution à l'étude anthropologique des Teda du Tibesti », *B.I.F.A.N.* B, XXII, 1-2: 179-201 (28).
- 1963. « Gravures rupestres de l'Ennedi et des Erdis », *B.I.R.S.C.*, 2: 3-39 (26).
- 1964. « Un établissement islamique tchadien ouogayi », *B.I.F.A.N.*, B, XXII, 1-2 (28).
- 1966. « Introduction et diffusion du fer au Tchad », *J.A.H.* 7, 3: 377-407 (24).
- 1969. « Aires ou origines de quelques traits culturels des populations préislamiques du Bas Chari, Logone », *Actes 1er coll. Intern. Archéol. Afr.*: 179-224 (Intr. Gle).
- HUARD (P.) et BECK (P.). 1969. *Tibesti, carrefour de la préhistoire saharienne*, Paris (26).
- HUARD (P.) et LECLANT (J.). 1973. « Figurations de chasseurs anciens du Nil et du Sahara », *R.E.* 25 (26).
- HUBERT (R.). 1922. « Objets anciens de l'Afrique occidentale », *B.C.E.H.S.* 5: 382-99 (24).
- HUE (E.). 1912. « L'Age de la pierre au Fouta Djalon », *B.S.P.F.* 2 (24).
- HUGOT (H.J.). 1955. « Du Capsien au Tidikelt », *Actes II<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 601-3 (23).
- 1955. « Un gisement de pebble-tools à Aoulef », *Trav. I.R.S.* 13: 131-49 (23).
- 1957. « Essai sur les armatures de pointes de flèches du Sahara », *Libyca*, 5: 89-236 (24).
- 1962. *Documents scientifiques des missions Berliet-Ténére-Tchad*, Paris, A.M.G. (23).
- 1963. « Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord-occidental 1950-1957 », *Mém. C.R.A.P.E.* (23) (24).
- 1964. « Etat des recherches préhistoriques dans l'Afrique de l'Ouest, 1964-1965 », *W.A.A.N.* 1: 4-7 (24).
- 1966. « Limites méridionales dans l'Atérien », *Actas V Congr. P.P.E.C.* (22) (24).
- 1966. « Présence d'un faciès archaïque du Paléolithique inférieur à Dakar », *B.I.F.A.N.*, A, 28: 415-6 (24).
- 1970. *L'Afrique préhistorique*, Paris, Hatier, 128 p. (21) (23).
- 1974. *Le Sahara avant le désert*, Paris, Les Hespérides (25) (26).
- HUGOT (H.J.) et al.. 1973. *Tichitt I*, rapport scientifique (ronéo) (23).
- HUGOT (H.J.) et BRUGGMANN (M.). 1976. *Les gens du matin, Sahara, dix mille ans d'art et d'histoire*, Paris-Lausanne (23).
- HUNTINGFORD (G.W.B.). 1956. « The "Nilo-Hamitic" languages », *S.W.J.A.* 12: 200-22 (12).

- HUNWICK (J.O.). 1962. «Arabie manuscript material bearing on the history of the Western Sudan», Supplement, *B.N.H.S.N.* VII, 2: 1-9 (Intr. Gle) (5) (6).
- 1973. «The mid-fourteenth century capital of Mali», *J.A.H.* 14, 2 (Intr. Gle) (24).
- HUZAYYIN (S.A.). 1936. «Glacial and pluvial episodes of the diluvium of the old world», *Man*, 36: 19-22 (23).
- 1941. *The place of Egypt in prehistory*, Le Caire (25).
- IAKIMOV (V.P.). 1972. «Deux grandes théories sur l'apparition des races», *Le Courier* (août-sept.), (Concl.).
- ILIFFE (J.). 1969. *Tanganyika under german rule 1905-1912*, Cambridge, Camb. Univ. Press, XIII, 235 p. (3).
- INSKEEP (R.R.). 1969. «Some problems in relation to the Early Stone Age in South Africa», *S.A.R.B.* XXIV, 3-4: 174-81 (20).
- ISAAC (G.L.). 1966. «The geological history of the Ologesailie area...», *Proc. 5<sup>th</sup> P.C.P.Q.S.* 2: 125-44 (19).
- 1971. «The diet of early man: Aspects of archaeological evidence from Lower and Middle Pleistocene sites in Africa», *W.A.* 2: 278-98 (20).
- (sous presse) «East Rudolf...», *Proc. 7<sup>th</sup> P.C.P.Q.S.*, 1977 (19).
- ISAAC (G.L.), LEAKEY (R.E.F.) et BEHRENSMEYER (A.K.). 1971. «Archaeological traces of early hominid activities, east of Lake Rudolf, Kenya», *Science* 173: 1129-34 (17).
- ISAAC (G.L.) et MCCOWN (E.R.). 1976. *Human origins: Louis Leakey and the East African evidence*, Los Angeles-Berkeley (19).
- ISAAC (N.). 1836. *Travels and adventures in Eastern Africa*, London, 2 vol. (6).
- ISKANDER (Z.). 1960. «The scientific study and conservation of the objects and materials found in the discovery of the wooden Boat at Giza», *The Cheops Boats*, I<sup>re</sup> partie, Le Caire, Antiquities Department of Egypt (9).
- 1961. «Chemical identification of the samples found at the Monestary of Phoebanmon», C. Bachaty (éd.), *Le monastère de Phoebanmon dans la Thébaïde*, Le Caire, Société d'archéologie copte (9).
- ISKANDER (Z.) et SHAHEEN (A.E.). 1964. «Temporary stuffing materials used in the process of mummification in Ancient Egypt», *A.S.A.E.* LVIII (9).
- ISNARD (H.). 1964. *Géographie de l'Afrique tropicale*, Paris, P.U.F. (13).
- 1966. *Le Maghreb*, Paris, P.U.F., 272 p. (13).
- JABVU (D.T.). 1920. *The black problem: papers and address on various native, problems*, Lovedale (6).
- JACQUARD (A.). 1974. «Distances généalogiques et distances génétiques», *C.A.E.H.*: 11 (10).
- JANMART (J.). 1953. «The Kalahari sands of the Lunda (N-E. Angola), their earlier redistribution and the Sangoen culture», *C.D.A.P.C.* 20 (21).
- JASON (H.). 1959. «A multidimensional approach to oral literature», *C.A.* X, 5: 413-26 (7).
- JEFFREYS (M.D.W.). 1963. «How ancient is West African maize?» *Africa*, 33: 115-31 (24).
- JOHANSON (D.C.) et COPPENS (Y.). 1976. «A preliminary anatomical diagnosis of the first Plio-Pleistocene hominid discoveries in the Central Afar, Ethiopia», *A.J.P.A.* 45, 2: 217-34 (17).
- JOHANSON (D.C.) et TAIEB (M.). 1976. «Pliocene hominid remains from Hadar, Central Afar, Ethiopia», *Actes IX Congr. U.I.S.P.P.* 120-37 (17).
- 1976. «Plio-Pleistocene hominid discoveries in Hadar, Ethiopia», *Nature*, 260, 5549: 293-7 (17).

- JOHNSON (S.). 1921. *The history of the Yoruba. From the earliest times to the beginning of the British protectorate*, Lagos C.M.S. (Nigeria) Bookshops, IX, 684 p. (3) (10).
- JOHNSTON (H.H.). 1919-22. *A comparative study of the Bantu and semibantu languages*, Oxford, Clarendon Press, 2 vol. (12).
- JOIRE (J.). 1947. « Amas de coquillages du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis », *B.I.F.A.N.* 9: 170-340 (24).
- JONES (D.H.). 1949. *The prehistory of Southern Rhodesia*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (Concl.)
- 1958. « Report on the second conference of London on History and Archaeology in Africa », *Africa*, 28, 1 (Concl.).
- 1970. « Problems of african Chronology », *J.A.H.* XI, 2: 161-76 (7).
- JOUBERT (G.) et VAUFREY (R.). 1941-46. « Le Néolithique du Ténéré », *L'Anthropologie*, 50, 3-4: 325-30 (23).
- JULIEN (Ch.-A.). 1931. *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 2 vol. (Intr. Gle) (5).
- 1944. *Histoire de l'Afrique*, Paris, P.U.F. (Intr. Gle).
- 1952. *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, R. Julliard, 439 p. (3).
- 1978. *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 372 p., 2 vol.
- JUNKER (H.). 1929-40. « Vorläufiger Bericht über die Grabung der Akademie des Wissenschaften in Wien auf des neolithischen Siedlung von Merimde, Benisalame (Westdelta) », *Anzeiger des philo-hist. Klasse des Akademie des Wissenschaften in Wien*, XCI-XVIII: 156-248 ; V-XII: 21-82 ; I-IV: 82-6 ; XVI-XVIII: 53-97 ; X: 118-32 ; I-IV: 3-25 (25) (28).
- KABORE (V.). 1962. Le caractère féodal du système politique mossi, *C.E.A.*: 609-23 (Concl.).
- KAGAME (A.). 1970. *Introduction aux grands genres lyriques de l'ancien Rwanda*, Butare (7).
- 1972. *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare (7).
- KAISER (W.). 1977. « Zur inneren Chronologie des Nagadakultur », *A.G.* 6 (28).
- KALK (P.). 1972. « Pour une localisation du Royaume de Gaoga », *J.A.H.* XIII, 4 (Intr. Gle).
- KAMARA (Ch.-M.). 1970. « La vie d'El-Hadji Omar », *B.I.F.A.N.* B, 32: 370-411 (3).
- KARDINER (A.) et PREBLE (E.). 1964. *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Gallimard.
- KEES (H.). 1961. *Ancient Egypt, a cultural topography*, Londres, Faber and Faber (28).
- KELLER (C.M.). 1970. « Montagu Cave: a preliminary report », *Quaternaria* XIII: 187-204 (20).
- KENNEDY (R.A.). 1960. « Necked and lugged axes in Nigeria », *Antiquity*, 34: 54-8 (24).
- KENSDALE (W.E.N.). *A catalogue of the arabic manuscripts preserved in the university library*, Ibadan (Nigeria) (Intr. Gle) (5) (6).
- KENT (P.E.). 1942. « Pleistocene climates in Kenya and Abissinia », *Nature*, 149: 736-7 (21).
- KENT (R.K.). 1970. *Early Kingdoms in Madagascar, 1500-1700*, New York, Holt Rinehart and Winston, XVI + 336 p. (3).
- KESTELOOT (L.). 1978. *Da Monzon de Ségou. Epopée Bombara*, Paris, F. Nathan, 2 vol. (Concl.).
- KHALIL (F.). 1963. « La faune du continent africain: taxonomie, écologie et zoogéographie », *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, pp. 285-325 (13).
- KILHAM (H.). 1828. *Specimens of African languages spoken in the colony of Sierra Leone*,

- Londres, XI + 69 p. (12).
- KIWANUKA (M.S.H.). 1967. «Some reflections on the role of oral Tradition in the Writing of the pre-colonial history of Africa», *Acta Africana*, VI, 1: 63-74 (4).
- KI-ZERBO (J.). 1964. *Le Monde africain noir*, Paris, Hatier (Intr. Gle).
- 1957. Histoire et conscience nègre, *Présence africaine*, n° 16, pp. 53-69 (II) (Intr. Gle).
- 1969. «La tradition orale en tant que source pour l'histoire africaine», *Diogenès*, 67: 127-42 (Intr. Gle).
- 1978. *Histoire de l'Afrique Noire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hatier (Intr. Gle) (10) (26).
- KLEIN (R.G.). 1970. «Problems in the study of the Middle Stone Age of South Africa», *S.A.A.B.* XXV: 127-35 (20).
- 1972. «Preliminary report of the July through September, 1970, Excavations at Nelson Bay Cave, Plettenberg Bay (Cape province, South Africa)», *Palaeoecology of Africa* 6: 117-208 (20).
- 1972. «The late Quaternary mammalian fauna of Nelson Bay Cave (Cape province South Africa): its implication for Negafaunal extinctions and environmental and cultural changes», *Quaternary research*, 2, 2: 135-42 (20).
- KOECHLIN (J.). 1963. «La flore du continent africain ; région du sud du Sahara», *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, 271-284 (13).
- KOELLE (S.W.). 1963. *Polyglotta Africana, or a comparative vocabulary of nearly 300 words and phrases in more than 100 distinct African languages*, 2<sup>e</sup> éd., Graz (6) (10) (12).
- KOELLE (S. W.) et GUTHRIE (M.). 1970. *African language studies* XI (12).
- KOHLER (O.). 1955. *Geschichte der Erforschung des nilotischen Sprachen*, Berlin (10).
- KOLB (P.). 1719. *Vollständige Beschreibung des afrikanischen Vorgebirges der Guten Hoffnung*, Nüremberg (6).
- KOLTHOFF (I.M.), SANDELL (E.B.), MEEHAN (E.J.) et BRUCKENSTEIN (S.). 1969. *Quantitative chemical analysis*, 4<sup>e</sup> éd., New York, Mac Millan, XII + 1200 p. (9).
- KOUYATE (N.). 1969-1970. *Recherches sur la tradition orale au Mali (Pays Manding)*, mémoire de recherche, non édité, Alger, Université d'Alger (8).
- KRZYZANIAK (L.). 1972. «Preliminary report on the first season of excavations at Kadero, Sudan», *Trav. C.A.M.A.P.* (avril) (25).
- 1977. «Early Farming Cultures on the Lower Nile», *Trav. C.A.M.A.P.* 21 (28).
- KUBBEL (L.E.) et MATVEÏEV (V.V.). 1960 et 1965. *Sources arabes pour l'ethnographie et l'histoire des peuples d'Afrique au sud du Sahara* (VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle), Moscou, 2 vol. (Intr. Gle) (3) (5).
- KUKLA (G.J.) et MATTHEWS (R.K.). 1972. «When will the present interglacial end?», *Science*, 178: 190-191 (16).
- KUPTSOV (A.). 1955. «Geographical distribution of cultivated flora and its historical development», *B.A.U.G.S.* 87 (27).
- LAJOUX (J.D.). 1977. *Tassili N'Ajjer*, Paris, Chêne (26).
- LALL (B.B.). 1967. *Indian archaeological expedition to Nubia*, 1962, Cairo, Antiq. Egypt. Serv. (25).
- LAMB (H.H.). 1974. «Remarks on the current climatic trend and its perspective», *W.M.O.*, 421: 473-7 (16).
- LAMBERT (N.). 1970. «Medinet Sbat et la Protohistoire de Mauritanie occidentale», *A.A.* 4: 15-62 (24).
- 1971. «Les industries sur cuivre dans l'Ouest africain», *W.A.J.A.* 1: 9-21 (24).
- LANFRANCHI (R.). 1976. *Rapport des missions d'études et de recherches préhistoriques pour*

- l'année scolaire 1975-76*, Brazzaville, Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Brazzaville, 28 p. (21).
- LAROUÏ (Abd.). 1970. *L'Histoire du Maghreb*, Paris, Maspero (5).
- LASSORT (A.). « L'écriture guerczée », *C.R. 1<sup>re</sup> Conf. afr. Ouest*, Dakar, I.F.A.N. (Intr. Gle).
- LAUDE (J.). 1966. *Les Arts de l'Afrique noire*, Paris, Le Livre de poche Intr. Gle).
- LAUER (J.P.) et DEBONO (F.). 1950. « Technique du façonnage des croissants de silex utilisés dans l'enceinte de Zozer à Saqqarah », *A.S.A.E.*, vol. L pp. 2 et sq. (25).
- LAW (R.C.C.). 1967. « Contacts between the Mediterranean civilizations and West Africa in pre-islamic times », *L.N.R.* 1, 1: 52-62 (24).
- 1971. « The constitutional troubles of Oyo », *J.A.H.* XII, 1 (Intr. Gle).
- LAWSON (A.C.). 1927. *The Valley of the Nile*, Univ. Calif. Chron., 29, 235-259 (16).
- LAYA (D.). 1972. *La tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*, Centre régional de documentation pour la tradition orale, Niamey (7) (15).
- LEAKEY (L.S.B.). 1936. *Stone Age Africa*, Oxford (19).
- 1949. « Tentative study of the Pleistocene climatic changes and Stone-Age culture sequence in North-Eastern Angola », *C.D.A.P.C.* 4, 82 p. (21).
- 1950. « The lower limits of the Pleistocene in Africa », *Report on the XVIII<sup>th</sup> international geology Congress* (Londres, 1948), 9: 62-5 (24).
- 1952. *Proceedings of the Panafrican Congress on Prehistory*, Oxford, Blackwell, VIII + 239 p. (24).
- 1965. *Olduvai Gorge 1951-1961 Fauna and Background*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 118 p. (17).
- 1971. *Stone Age Cultures of Kenya Colony*; Cass, Londres (19).
- LEAKEY (L.S.B.), LEAKEY (M.D.) et al. 1965-71. *Olduvai Gorge*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, Vol. I-III (18) (19) (20).
- LEAKEY (M.D.). 1970. « Early artefacts from the Koobi Fora area », *Nature*, 226: 228-30 (17) (24).
- 1971. *Olduvai Gorge, excavations in beds I and II 1960-1963*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 306 p. (17).
- LEAKEY (M.D.), HAY (R.L.), CURTIS (G.H.), DRAKE (R.E.), JACKES (M.K.) et WHITE (T.D.). 1976. « Fossil Hominids from the Laetolil beds », *Nature*, 262: 460-6 (17).
- LEAKEY (R.E.F.). 1970. « New hominid remains and early artefacts from northern Kenya », *Nature* 226: 223-4 (17).
- 1971. « Further evidence of lower Pleistocene hominids from East Rudolf, North Kenya », *Nature* 231: 241-5 (17).
- 1972. « Further evidence of lower Pleistocene hominids from East Rudolf, North Kenya 1971 », *Nature* 237: 264-9 (17).
- 1973. « Evidence for an advanced Plio-Pleistocene hominid from East Rudolf, Kenya », *Nature* 242: 447-50 (17) (24).
- 1973. « Further evidence of lower Pleistocene hominids from East Rudolf, North Kenya, 1972 », *Nature* 242: 170-3 (17) (18).
- 1973. « Skull 1470 », *Natural Geographic*, 143: 818-29 (17) (18).
- 1974. « Further evidence of Lower Pleistocene hominids from East Rudolf, North Kenya, 1973 », *Nature* 248: 653-6 (17) (18).
- LEAKEY (R.E.F.), BUTZER (K.W.) et DAY (M.H.). 1969. « Early Homo Sapiens remains from the Omo River Region of South-West Ethiopia », *Nature*, 222, 5199: 1137-43 (17).



- LEAKEY (R.E.F.) et ISAAC (G.L.). 1972. «Hominid fossils from the area east of Lake Rudolf, Kenya: photographs and a commentary on context», S.L. WASCHBURB and P. DOLHINOW (éd.) *Perspectives on human evolution*, San Francisco, Holt Rinehart and Winston, 129-40 (17) (18).
- LEAKEY (R.E.F.), MUNGAI (J.M.) et WALKER (A.C.). 1971. «New australopithecines from East Rudolf, Kenya», *A.J.P.A.* 35: 175-86 (17).
- 1972. «New australopithecines from East Rudolf, Kenya, II», *A.J.P.A.* 36: 235-51 (17).
- LEAKEY (R.E.F.) et WALKER (A.C.). 1973. «New australopithecines from East Rudolf, Kenya, III» *A.J.P.A.* 39: 205-22 (17).
- LEAKEY (R.E.F.) et WOOD (B.A.). 1973. «New evidence for the genus Homo from East Rudolf, Kenya, II», *A.J.P.A.* 39: 355-68 (17).
- 1974. «A hominid mandible from East Rudolf, Kenya», *A.J.P.A.* 41: 245-50 (17).
- 1974. «New evidence for the genus Homo from East Rudolf, Kenya, IV», *A.J.P.A.* 41: 237-44 (17).
- LEBEUF (J.P.). 1956. «La civilisation du Tchad», *Proc III Internat. W.A.C.*: 293-6 (24).
- 1962. *Archéologie tchadienne*, Paris, Hermann (24).
- 1962. «Caractères particuliers de la recherche historique en Afrique», *Revue de psychologie des peuples* (15).
- 1969. «Essai de chronologie sao», *Actes Ier coll. intern. Archéol. afr.*: 234-41 (24).
- 1969. *Carte archéologique des abords du lac Tchad*, Paris, C.N.R.S., p. 171 + cartes (24).
- LECLANT (J.). 1956. «Le Fer dans l'Égypte ancienne, le Soudan et l'Afrique», *Actes Coll. Intern. Fer*: 83-91 (28).
- LEE (D.N.) et WOODHOUSE (H.C.). 1970. *Art on the rocks drawing by Marion Didcott Purnell*, Cape Town Londres (26).
- LEE (R.B.). 1966. «The kung bushman subsistence: an input/output analysis», D. DAMAS, éd., «Ecological essays», *Proc. Conf. Cult. Ecol.* 230 (27).
- LEE (R.B.) et DEVORE (I.) éd. 1968. *Man the Hunter*, Chicago (19).
- LEFEBVRE (G.). 1949. *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris (28).
- LEFEVRE (H.). 1974. *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos (15).
- LE GROS-CALRK (W.E.). 1972. *The fossil evidence for human evolution*, 2<sup>e</sup> éd., Chicago, University of Chicago Press, 201 p. (18).
- LEIRIS (M.) et DELANGE (J.). 1967. *Afrique noire, la création plastique*, Paris, Gallimard (Intr. Gle).
- LENZ (O.). 1884. *Timbuktu*, Leipzig, 2 vol. (23).
- LEPSIUS (C.R.). 1863. *Standard alphabet*, Londres, Williams and Norgate, XVIII + 315 p. (12).
- 1888. *Nubische Grammatik*, Berlin, 506 p. (10) (12).
- LEROI-GOURHAN (A.). 1943. *Evolution et techniques*, vol. I: «L'homme et la matière», Paris, Albin-Michel (Concl.).
- 1945. *Evolution et techniques*, vol. II: «Milieu et techniques», Paris, Albin-Michel (Concl.).
- 1969. *Sur le « mode de production asiatique »*, Paris, Editions sociales (Concl.).
- 1974. «Analyses polliniques, préhistoire et variations climatiques quaternaires», in «Les méthodes quantitatives d'étude des variations du climat au cours du Pléistocène», *Colloques internationaux du C.N.R.S.*, 219: 61-6.
- LEROY (P.). 1953. «La préhistoire à Brazzaville et dans le Moyen Congo», *Liaison*,

31: 39-43 (21).

- LESLAU (W.). 1949. «Revue d'essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique», *L.G.* 25 (10).
- 1963. *Etymological dictionary of Harari*, Los Angeles, Berkeley, Univ. California Press (11).
- LE TOURNEAU (R.). 1954. «Les archives musulmanes en Afrique du Nord», *Archivum*, 4.
- LEVAILLANT (G.). 1970. *Travels from the Cape of Good Hope into the interior parts of Africa*, Londres (6).
- LEVI-PROVENCAL (E.). 1922. *Les Historiens des Chorfa, essai sur la littérature historique et biographique du Maroc du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris (6).
- LEVTZION (N.). 1968. «Ibn-Hawqual, the Cheque and Awdaghost», *J.A.H.*, 9, 2: 223-33 (24).
- 1971. «The early states of the Western Sudan to 1500», J.F.A. AJAYI et M. CROWDER (éd.), *History of West Africa*, London, Longman, 1: 120-37 (24).
- LEWICKI (T.). 1961. «Les historiens biographes et traditionalistes des Ibadites», *Folia orientalia*, 3, Cracovie (6).
- 1971. «The Ibadites in Arabia and Africa», *C.H.M.* XII, 1: 51-130 (5).
- LEWIN (S.Z.). 1968. «The conservation of limestone objects and structures», *Study of Weathering of Stones*, ICOMOS, vol. I, pp. 41-50, Paris (9).
- LHOTE (H.). 1958. *A la découverte des fresques du Tassili*, Paris, Arthaud (23).
- 1966. «La route des chars de guerre libyens, Tripoli-Gao», *Archeologia*, 9: 28-35 (24).
- 1970. «Les gravures rupestres du Sud oranais», *M.C.R.A.P.E.* XVI, 208 p. (22).
- 1976. *Vers d'autres Tassili*, Paris, Arthaud (26).
- LHOTE (H.) et KELLEY (H.). 1936. «Gisement acheuléen de l'Erg d'Admer (Tassili des Ajjers)», *J.S.A.*, 6: 217-26 (23).
- LIBBY (W.F.). 1955. *Radiocarbon dating*, 2<sup>e</sup> éd., Chicago, Chicago Univ. Press (28).
- 1970. «Radiocarbon dating», *P.T.R.S.*, Londres, vol. A. 269, n° 1193 (9).
- LIBRA. 1963. «I Cinesi e l'Africa orientale», *Africa*, 18 (5).
- LICHTENSTEIN (H.). 1811-12. *Reisen in südlichen Afrika in den Jahren 1803, 1804, 1805, und 1806*, Berlin, C. Sulfeld, 2 vol. (6) (12).
- LINARES de SAPIR (O.). 1971. «Shell Middens of lower Casamance and problems of Diola Protohistory», *W.A.J.A.* 1: 23-54 (24).
- LININGTON (R.E.). 1970. «Techniques used in archaeological field surveys», *P.T.R.S.*, Londres, vol. A. 269, n° 1193 (9).
- LIVINGSTONE (D.). 1937. *Missionary travels and researches in South Africa*, Londres (6).
- 1967. «Postglacial vegetation of the Ruwenzori mountain in Equatorial Africa», *Ecol. Monogr.* (16).
- LIVINGSTONE (F.B.). 1958. «Anthropological implications of sickle cell gene distribution in West Africa», *A.A.* 60, 3: 533-62 (24).
- LO (A.). 1934. «Bindoum Cholofol ti arab toubab», Saint-Louis (10).
- LOMBARD (J.). 1935. «Quelques remarques sur le Quaternaire de l'Afrique tropicale équatoriale», *J.S.A.* V: 175-80 (21).
- LOVEJOY (P.E.). 1979. *Indigenous African Slavery*, Slave studies conference, Univ. of Waterloo, Ontario.
- LUCAS (A.). 1962. *Ancient Egyptian materials and industries*, 4<sup>e</sup> éd., revised & enlarged by J.R. HARRIS, Londres, E. Arnold (9) (28).

- LUCAS (C.P. Sir). 1887-1923. *Historical geography of the British colonies*, 15 vol. (1).
- LUCAS (J.O.). 1938. « Der hamitique Gehalt der Tschadchamistischen Sprachen », *Z.E.S.* 28: 286-99 (12).
- 1948. *The Religion of the Yoruba in relation to the religion of Ancient Egypt*, Lagos, C.M.S. Bookshop, XII + 420 (24).
- LUCAS (S.A.). 1967. *L'Etat traditionnel luba*, deuxième partie, « Mythe et structure politique luba Problèmes sociaux congolais », 79, pp. 93-116, Kinshasa (7).
- LUDOLF (H.). 1681. *Historia Aethiopica*, Francfort (6).
- LUKAS (J.). 1936. « The linguistic situation in the lake Chad area of Central Africa », *Africa*, 9: 332-49 (10).
- LYNCH (H.R.). 1967. *Edward Wilmot Blyden, pan-negro patriot, 1832-1912*, London (6).
- MACAULAY (Th. B.). 1971. « Minute on Indian Education of February 2, 1835 », Ph. D. CURTIN (éd.) *Imperialism*, New York, Walker, 13 p. (3).
- MAC BURNEY (C.D.M.). 1967. *The Haua Fteah (Cyrenaica) and the stone age of south east Mediterranean*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (24).
- MAC BURNEY (C.D.M.) et HEY (R.W.). 1955. *Prehistory and Pleistocene geology in Cyrenaican Libya*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (23).
- MAC CALL (F.D.). 1969. *Africa in time's perspective*, New York, Oxford Univ. Press (Intr. Gle) (15).
- MAC GAFFEY (W.). 1974. « Oral Tradition in Central Africa », *I.J.A.H.S.* VII: 417-26 (8).
- MACGREGOR (J.K.). 1909. « Some notes on Nsibidi », *J.R.A.I.*, vol. 39, pp. 215, 217, 219 (10).
- MACIVER (D.R.) et MACE (A.C.). 1902. *El-Amrah and Abydos, 1899-1901*, Londres (28):
- MAC NEISH (R.S.). 1964. « Ancient mesoamerican civilisation », *Science*, 143 (27).
- MAES (E.). 1924. « Notes sur les pierres taillées de Tundidarou », *B.C.E.H.S.* 31-8.
- MAHABAVA (J.). 1922. *The color bar in South Africa*, Lovedale (6).
- MAITRE (J.-P.). 1971. « Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar, I, Tefedest central », *M.C.R.A.P.E.* XVII, 225 p. (23).
- MALCOM X. 1967. *On Afro American history*, New York, Merit. Publishers (Intr. Gle).
- MALEY (J.). 1973. « Mécanisme des changements climatiques aux basses latitudes », *P.P.P.* 14: 193-227 (16).
- MALOWIST (M.). 1969. *L'Europe et l'Afrique au commencement de l'Exposition coloniale*, Varsovie (Intr. Gle).
- MANESSY (G.). 1971. « Les langues Gurma », *B.I.F.A.N.* (10).
- MANSO (P.). 1877. *Historia da Congo*, Documentos, Lisbonne (6).
- MANTRAN (R.). 1965. *Inventaire des documents turcs en Tunisie*, Paris (6).
- MAQUET (J.-J.). 1961. « Une hypothèse pour l'étude des féodalités africaines », *C.E.A.* 6, 11: 292-314 (15).
- 1970. *Pouvoir et société en Afrique*, Paris, Hachette (Concl.).
- MARET (P. DE). A paraître. « Premières datations pour des haches polies associées à la céramique au Bas-Zaïre », *Actes IX<sup>e</sup> Congr. U.I.S.P.P* A paraître. « Bribes, débris et bricolage », *Coll. C.N.R.S, l'Expansion bantu, Actes, 1977* (21).
- MARET (P. DE), NOTEN (F. VAN) et CAHEN (D.). 1977; « Radiocarbon dates from Central Africa: a synthesis », *J.A.H.*, XXVIII, 4 (21).
- MARIN (Ph.). 1972. « Classification formelle automatique et industries lithiques. Interprétation des hachereaux de la Kamoà », *A.M.R.A.C.* 76 (21).
- MARIN (Ph.) et MOEYERSONS (J.). 1977. « Subsurface movements of stone artefacts

- and their implications for the prehistory of Central Africa », *Nature*, 266, 5605: 812-5 (21).
- MARIN (Ph.) et MORTELMANS (G.). 1973. « Un site tshitoliien sur le plateau des Bateke (République du Zaïre) », *A.M.R.A.C.* 81, 46 p. (21).
- MARLIAC (A.). 1973. « Prospection archéologique au Cameroun », *C.O.R.S.T.O.M.* X: 47-114 (21).
- MARROU. 1954. *De la connaissance historique*, Paris, Seuil (Intr. Gle) (5) (6).
- MARTIN (B.G.). 1969. « Mai Idris of Bornu and the Ottoman Turks, 1576-78 », S.M. STERN (éd.), *Documents from islamic chanceries II*, Oxford (Intr. Gle) (5) (6).
- MARTIN (D.) et YANNOPOULOS (T.). 1973. *Guide de recherches. L'Afrique noire*, Paris, A. Colin, 195 p. (15).
- MARTIN DEL MOLINO (A.). 1963. « Secuencia cultural en el Neolítico de Fernando Poo », *Trabajos de prehistoria, Seminario de historia primitiva del hombre de la universidad de Madrid*, vol. XVII (21) (24).
- MARTINS (R.). 1976. « A estação arqueológica da antiga Banza Quibaxe », *Contribuções para o estudo da anthropologia portuguesa*, Coimbra, IX, 4: 242-306 (21).
- MARTY (P.). 1927. *Les Chroniques de Oualata et de Nema*, Paris, Geuthner (6).
- MARX (K.). éd. 1972. *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales (Concl.).
- MARX (K.) et ENGELS (F.). éd. 1952. *Formen*, Berlin, Dietz Verlag (Concl.).
- éd. 1968. *L'Ideologie allemande*, Paris, Editions sociales (Concl.).
- MASON (R.J.). 1962. *The Prehistory of the Transvaal*, Witwatersrand University Press, Johannesburg (20).
- MASSAQUOI (M.). 1911. « The Vaï people and their syllabic writing », *J.A.S.*: 10-40 (Intr. Gle).
- MASSOULARD (E.). 1949. « Préhistoire et Protohistoire d'Égypte », *T.M.I.E.* III (28).
- MATHEUS (A. DE). 1952. « Nota preliminar Acerca da Estação Prehistórica de Nhampasseré », *C.R.C.I.A.O.* IV: 375-86.
- MAUNY (R.). 1947. « Une route préhistorique à travers le Sahara », *B.I.F.A.N.* 9: 341-57 (24).
- 1951. « Un âge de cuivre au Sahara Occidental? », *B.I.F.A.N.* 13, 1: 168-80 (24).
- 1952. « Essai sur l'histoire des métaux en Afrique occidentale », *B.I.F.A.N.* 14: 545-95 (24).
- 1952. *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain*. Dakar. I.F.A.N. (10).
- 1955. « Contribution à l'étude du Paléolithique de Mauritanie », *Actes II Congr. P.P.E.Q.*: 461-79 (24).
- 1955. « Les gisements néolithiques de Karkarichinkat », *Actes II Congr. P.P.E.Q.*: 616-9 (24).
- 1957. « Buttes artificielles de coquillages de Joal-Fadioute », *N.A.* 7, 75: 73-8 (24).
- 1960. « Reviews of Cheikh Anta Diop's "Nations nègres et culture" and "l'Afrique Noire précoloniale" », *B.I.F.A.N.* B, 22: 544-5 (24).
- 1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie*, Dakar, I.F.A.N. 587 p. (5) (24) (25) (26).
- 1963. « Contribution à la préhistoire et la protohistoire de la région de Kédougou (Sénégal oriental) », *B.S.A.* 5, 11: 113-22 (24).
- 1968. « Commentaires sur "West Africa before the Europeans" par Olivier Davies », *B.I.F.A.N.* B, 30: 1283-4 (24).
- 1970. « Le périple d'Hannon, un faux célèbre concernant les navigations anti-

- ques», *Archéologia*, 37: 78-80 (24).
- 1970. *Les Siècles obscurs de l'Afrique noire*, Paris, Fayard (5) (24).
- 1973. «Datation au carbone 14 d'amas de coquillages des lagunes de Basse Côte-d'Ivoire», *W.A.J.A.* 3: 207-14 (24).
- MAUNY (R.) et HALLEMANS (J.). 1957. «Préhistoire et Protohistoire de la région d'Akjoujt (Mauritanie)», *Proc. III P.C.P.Q.S.* 248-61 (24).
- MAZRUI (A.A.). 1969. European exploration and Africa's self discovery, *J.M.A.S.* 7, 4 (6).
- MAZRUI (S.A.). 1944. *Tarikh al-Mazari*, Arabic MS in photostat in the possession of G.S.P. Freeman-Grenville (Intr. Gle) (5) (6).
- MBITI (J.). 1967. «Afrikaanse begrippen van tijd, geschiedenis en de dood», *Africa*, 21, 3: 78-85 (7).
- MEEK (Ch.). 1931. *Tribal studies in Northern Nigeria*, Londres, 2 vol. (10).
- MEILLASSOUX (C.). 1972. «L'itinéraire d'Ibn Battuta de Walata à Mali», *J.A.H.* 13, 3: 389-95 (24).
- éd. 1975. *L'Esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, 17 études (Concl.).
- 1975. *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero.
- 1977. *Terrains et théories*, Paris, Anthropos.
- MEINHOF (C.). 1904. *Linguistische Studien in Ost Africa*, M.S.O.S. (10).
- 1906. *Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantu-sprachen*, Berlin (10).
- 1912. *Die Sprachen der Hamiten*, Hamburg, XV + 256 p. (10) (12) (19).
- 1919-20. «Afrikanische Wörter in Orientalischer Litteratur», *Z.E.S.* 10: 147-52 (12).
- 1932. *An Introduction to the phonology of the Bantu languages*, Berlin (Intr. Gle) (10).
- MEKNASI (A.). 1953. *Sources et bibliographies d'histoire marocaine du XVI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, Rabat (6).
- MENGHIN (O.) et AMER (M.). 1932 et 1936. *The excavations of the egyptian university in the neolithic site at Maadi, first and second preliminary reports*, Le Caire (25).
- MERCIER (P.). 1966. *Histoire de l'anthropologie*, Paris (Int. Gle).
- MERIVALE (H.). 1861. *Lectures on colonization and colonies*, Oxford (1).
- METCALFE (G.E.). 1964. «Great Britain and Ghana», *Documents on Ghana history, 1867-1957*, University of Ghana, Londres, Th. Nelson and Sons (6).
- MICHAEL (H.N.) et RALPH (E.K.). 1970. «Correction factors applied to egyptian radiocarbon dates from the era before Christ», *Nobell Symposium* 12: 109-20 (9).
- MIGEOD (F.W.). 1911. *The languages of West Africa*, Londres (10).
- MILLER (J.). 1976. *Kings and Kinsmen: Early Mbundu States in Angola*, Oxford (8).
- MILLER (S.). 1972. «A new look at the Tshitolian», *Africa-Tervuren*, XVIII, 3-4: 86-9 (21).
- MINETTE DE SAINT-MARTIN. 1914. «Note sur une collection préhistorique saharienne», *Revue africaine* (23).
- MIQUEL (A.). 1977. *La Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, 2 vol. (5).
- MISCHLISH (A.) et LIPPERT (J.). 1903. *Beiträge zur Geschichte der Haussastaaten* Berlin (Intr. Gle) (5) (6).
- MOEYERSONS (J.). 1975. «Evolution paléogéographique du site de la Kamon», *A.M.R.A.C* 84: 18-46 (21).
- 1977. «The behaviour of stones and stone implements buried in consolidating and creeping Kalahari Sands», *Earth Surface Processes* Leeds.
- MOFFAT (R.). 1842. *Missionary labours and scenes in Southern Africa* Londres (6).
- 1945. *Matabele journals, 1829-1860* Londres (6).

- MOHAMMADOU (A. et E.). 1971. «Un nouveau manuscrit arabe sur l'histoire du Mandara», *Revue camerounaise d'histoire* 1 (Intr. Gle).
- MOKHTAR (H.) et HEYMOURBI (A.). 1965-66. *Catalogue provisoire des manuscrits mauritaniens en langue arabe préservés en Mauritanie* Nouakchott-Stockholm (Intr. Gle) (5) (6).
- MOLENA (S.M.). 1920. *The Bantu, past and present* Edimbourg (6).
- MONIOT (H.). 1962. *Pour une histoire de l'Afrique noire, Annales* 1 (15).
- 1965. «Les sources orales dans le problème des sources de l'histoire de l'Afrique noire jusqu'à la colonisation européenne», *Rap. 12<sup>e</sup> C.I.S.H II*: 198-208 (15).
- MONOD (Th.). 1932. «L'Adrar Ahnet. Contribution à l'étude d'un district saharien», *T.M.I.E* 19, 200 p. (23).
- 1939. *Contribution à l'étude du Sahara occidental* Paris, Larose (Concl.).
- 1945. «La structure du sahara atlantique», *Trav. I.R.S* 3: 27-55 (23).
- 1957. «Découverte de nouveaux instruments en os dans l'Ouest africain», *Proc. III P.C.P.Q.S*: 242-7 (24).
- 1958. *Majabat al-Koubra. Contribution à l'étude de «l'empty quarter» ouest saharien* Mém. *I.F.A.N* 52; 406 p. (23) (Concl.).
- 1963. «The Late Tertiary and Pleistocene in the Saharan and adjacent southerly regions», F.C. HOWELL et F. BOURLIERE (éd.), *African ecology and human evolution* New York, Viking Fund Publications in Anthropology, 36 (16) (23).
- 1969. «Le "Macden Ijafen"»: une épave caravanrière ancienne dans la Majabat al-Koubra», *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr*: 286-320 (24).
- MONOD (Th.) et MAUNY (R.). 1957. «Découverte de nouveaux instruments en os dans l'Ouest africain», *Proc. III P.C.P.Q.S* (24).
- MONTEIL (V.). 1965. «Les manuscrits historiques arabo-africains», *B.I.F.A.N* B. XXXVII (Intr. Gle) (6).
- MONTFRANS (H.M. VAN). 1971. *Palaeomagnetic dating in the North Sea Basin* Rotterdam, Prince N.V. (16).
- MOODIE (D.). 1960. *The record or a series of official papers relative to the conditions and treatment of the native tribes of South Africa* Amsterdam (6).
- MOORSEL (H. VAN). 1959. *Esquisse préhistorique de Léopoldville* Léopoldville, musée de la Vie indigène (Concl.).
- 1968. *Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa* Kinshasa, Pub. Univ. Lovanium, 288 p. (21).
- MORE (B.). 1969. «Contribution du Liberia à la science de la communication par écrit», *Symposium du Festival Panafricain d'Alger* (Intr. Gle).
- MOREAU (R.E.). 1963. «Vicissitudes of the African Biomas in the late Pleistocene», *Proceedings of the zoological Society of London* 141: 395-421.
- MOREL (J.). 1953. «Le capsien du Kahnguet el Mouhaâd», *Libyca* I: 103-19 (22).
- MORENO (M.). 1940. *Manuale di Sidamo* Roma (10).
- MORET (A.). 1931. *Histoire de l'Orient* Paris, Coll. Glotz (Concl.).
- MORGAN (E.). 1973. *La Fin du surmâle* Paris, Calman Lévy (Concl.).
- MORGAN (W.B.) et PUGH (J.C.). 1969. *West Africa* Londres, 188 p. (14).
- MORI (F.). 1965. *Tadrart Acacus. Arte rupestre e culture del Sahara preistorico* Turin, Einaudi, 260 p. (23) (24).
- MORITZ (B.). 1892. *Sammlung arabischer Schriftstücke aus Zanzibar und Oman mit einem Glossar* Stuttgart-Berlin (Intr. Gle) (5) (6).
- MORNER (N.A.). 1973. «Climatic changes during the last 35,000 years as indicated by land, sea, and air data», *Boreas* 2: 33-53 (16).
- 1975. «Eustatic amplitude variations and world glacial changes», *Geology* 3: 109-

- 10 (16).
- MORRISON (R.B.) et WRIGHT (H.E.J.). éd. 1968. « Means of correlation of Quaternary successions », *Proc. VII Congr. I.N.Q.U.A* 8 (16).
- MORTELMANS (G.). 1952. « Les dessins rupestres gravés, ponctués et peints du Katanga. Essai de synthèse », *A.M.R.C.B.*: 33-55 (21).
- 1952. *Contribution à l'étude des cultures pré-abbévilliennes à galets taillés du Katanga : le site Mulundwa 1*, Bruxelles, Publications de la Soc. Roy. Belge d'anthrop. et de préhist. (21).
- 1952. « Les industries à galets taillés (Pebble Culture) du Katanga », *Actes II Congr. P.P.E.Q.*: 295-8 (21).
- 1953. « La Pebble Culture africaine, source des civilisations de la pierre », *B.S.R.B.A.P LXV* (21).
- 1953. « Vue d'ensemble sur le quaternaire du bassin du Congo », *Actes III Congr. U.I.S.P.P.*: 114-26 (21).
- 1957. « Le Cénozoïque du Congo belge », *Proc. III P.C.P.Q.S.*: 23-50 (21).
- 1957. « La préhistoire du Congo belge », Bruxelles, *Revue de l'Université de Bruxelles* 54 p. (21).
- 1957. « The Early Pebble Culture of Katanga », *Proc. III P.C.P.Q.S.*: 214-6 (21).
- 1959. « Préhistoire et protohistoire du Bas-Congo belge, une esquisse », *Volume de Homenagem ao Prof. Doutor Mendes Corrêa* Porto, Soc. Port. Anthrop. Ethno: 329-44 (21).
- 1962. « Vue d'ensemble sur la Préhistoire du Congo occidental », *Actes IV<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 129-64 (21).
- MORTELMANS (G.) et MONTEYNE (R.). 1962. « Le Quaternaire du Congo occidental et sa chronologie », *Actes III Congr. P.P.E.Q.*: 97-132 (21).
- MOSCATI (S.). 1964. *An introduction to the comparative grammar of the Semitic languages* Wiesbaden (10).
- MUKAROVSKY (H.G.). 1966. « ÜBER die Stellung der Mandesprachen », *Anthropos* 61: 679-88 (12).
- MULLER (D.K.). 1923. *Geschichte der ersten Hottentotenmission 1737-1744* Herrnhut (6).
- MULLER (F.). 1863. *Die Musiksprache in Zentral Africa* Wien (10).
- 1867. *Reise der österreichischen Fregate « Novara » um die Erde in den Jahren 1857, 1858, 1859. Linguistischer Teil* Wien, Staatsdruckerei (12).
- 1876-1884. *Grundrisse der Sprachwissenschaft* Wien, A. Holder, 4 vol. (12).
- MUNSON (P.). 1968. « Recent archaeological research in the Dhar Tichitt region of South-Central Mauretania », *W.A.A.N* 10: 6-13 (23) (24).
- 1970. « Corrections and additional comments concerning the "Tichitt Tradition" », *W.A.A.N* 12: 47-8 (24).
- MURDOCK (G.P.). 1959. *Africa. Its peoples and their culture history* New York, McGraw-Hill Book Company, XIII + 456 p. (Intr. Gle) (3) (10) (12).
- MURRAY (G.W.). 1920. « The Nilotic languages, a comparative essay », *J.R.A.I* (10).
- al-MURSHIDI (Hamid bin Al-Hasan b. Hamid Bá Fajin). 1937. *A History of the Walis of Lamu* Arabic text with draft translation (Intr. Gle) (5) (6).
- MUZUE (A.) et NOSEK (E.). 1974. « Metal examination of iron objects from Niani », *A.A.T.A* 11, 1 (9).
- MYINT (H.). 1964. *The economics of the developing countries* Londres, Hutchinson, 192 p. (3).
- NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES. 1975. *Understanding climatic change. A program for action* United Committee for the global atmospheric research program, 239

- p. (16).
- NEI MASATOSHI et ROY COUDHURY (A.R.). 1974. « Genetic variation within and between the three major races of man », *A.J.H.G* 26 (10) (11).
- NENQUIN (J.). 1957-58. « Opgravingen te Sanga » (Fouilles à Sanga), *Gentse Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis en de Oudheidkunde XVIII*: 289-311 (21).
- 1967. « Contribution to the Study of the Prehistoric Cultures of Rwanda and Burundi », *A.M.R.A.C* 59 (19) (21).
- *Inventaria archeologica africana* Tervuren (Concl.).
- NEWBURY (C.W.). 1965. *British policy towards west Africa. Select documents, 1786-1894* Oxford (6).
- NEWMAN (P.) et MA (R.). 1964. « Comparative chadic: phonology and lexicon », *J.A.L* 5, 3: 218-51 (10) (12).
- NIANE (D.T.). 1960. « Recherches sur l'Empire du Mali », *Etudes africaines* Conakry (7).
- 1960. *Soundjata ou l'Épopée mandingue* Paris, Prés. afr. (3) (7).
- 1970. « Notes sur les fouilles de Niani, ancienne capitale du Mali », *W.A.A.N* 12: 43-6 (24).
- NIELSEN (O.J.). 1970. « Human Remains », *Scandinavian joint expedition to Sudanese Nubia* Copenhagen-Oslo-Stockholm (28).
- NILSSON (E.). 1931. « Quaternary glaciations and pluvial lakes, in british East Africa », *G.A* 13: 249-349 (16).
- 1940. « Ancient changes of climate in british East Africa and Abissinia: study of ancient lakes and glaciers », *G.A* XXII, 1-2: 1-79 (16) (21).
- 1949. « The pluvials of East Africa: an attempt to correlate Pleistocene changes of climate », *G.A* XXXI, 1-4: 204-11 (21).
- 1952. « Pleistocene climatic changes in East Africa », *Proc. II P.C.P.Q.S*: 45-55 (24).
- NKETIA (H.J.). *History and organisation of music in West Africa* Legon, Institute of African Studies of Ghana (Intr. Gle).
- NORDSTRÖM (H.A.). 1972. « Neolithic and A-Group Sites », *Scandinavian joint Expedition to Sudanese Nubia* Copenhagen-Oslo-Stockholm, Scandinavian Univ. Books (25) (28).
- NORRIS (E.). 1841. *Outlines of a vocabulary of few of the principal languages of Western and Central Africa* Londres, J.W. Parker, VII + 213 p. (12).
- NORRIS (Th.). 1968. *Shingiti folk literature and songs* Oxford (6).
- NOTEN (F. van). 1968. « Note sur l'âge de la pierre récent dans la région des lacs Mokoto (Kivu, Congo) », *B.S.R.B.A.P* 79: 91-101 (21).
- 1968. « The Uelien. A Culture with a Neolithic Aspect, Uele-Basin (N.E. Congo Republic) », *A.M.R.A.C.* 64, XIV + 154 p. (21).
- 1969. « A ground axe from Burundi », *Azania*: 166 (21).
- 1971. « Excavation at Munyama Cave », *Antiquity* XLV, 177: 56-8 (21).
- 1973. « Mystification en Archeologie in Noord-Zaire » (Mystification et Archéologie au Nord-Zaire), *Africa-Tervuren* XIX, 4: 97-102 (21).
- 1977. « Excavations at Matupi Cave », *Antiquity* LI, 201: 35-40 (21).
- 1978. « The Early Iron Age in the Interlacustrine Region », *J.A.H* XIX, 1 (21).
- NOTEN (F. et E. VAN). 1974. « Het Ijzersmelten bij de Madi » (La fonte du fer chez les Madi), *Africa-Tervuren* XX, 3-4: 57-66 (21).
- NOTEN (F. VAN), CAHEN (D.), MARET (J. DE), MOEYERSONS (J.) et ROCHE (E.). En préparation. *The Archaeology of Central Africa* Graz, Akademische Druck-u. Verlagsanstalt (21).
- NOTEN (F. VAN) et HIERNAUX (J.). 1967. « The Late Stone Age Industry of Muki-



- nanira, Rwanda », *S.A.A.B* 22, IV: 151-4 (21).
- OAKLEY (K.P.). 1961. « Man the Tool-maker », British Museum, *Natural History* 5<sup>e</sup> éd. (19).
- OBENGA (Th.). 1970. « Méthodologie en histoire africaine: sources locales », *Africa* XXV (Intr. Gle).
- 1973. *L'Afrique dans l'Antiquité*, Paris, Prés. africaine (10).
- O'BRIEN (T.P.). 1939. *The prehistory of Uganda Protectorate* Londres, Cambridge Univ. Press, 319 p. (21).
- OLABIYAL (J.). 1968. *Remarques sur l'état actuel des recherches linguistiques au Dahomey* Paris, Prés. afr. (10).
- OLDEROGGE (D.). 1966. « Ecritures méconnues de l'Afrique noire », *Le Courrier de l'Unesco* 10).
- OLDEROGGE (D.) et POTEKINE (I.). 1954. *Les Peuples de l'Afrique*, Moscou (Intr. Gle).
- OLIVER (R.). 1966. « The problem of the Bantu expansion », *J.A.H* 7, 3 (12).
- 1973. « African studies in London, 1963-1973 », *Proc. III Intern. W.A.C* (non publié) (3).
- OLSSON (I.U.). 1973. « The radiocarbon dating of Ivory Coast shell mounds », *W.A.J.A* 3: 215-20 (24).
- ONDE (H.). 1963. « La géographie régionale et le monde africain », *Genève-Afrique* II, 2: 149-62 (4).
- ORGAN (R.M.). 1968. *Design for scientific conservation of antiquities* Londres, Butterworths, XI + 497 p. (9).
- ORHONLU (C.). 1972. « Turkish archival sources about Ethiopia », *Proc. 4<sup>th</sup> I.C.E.S* (Intr. Gle) (5) (6).
- ORLOVA (A. S.). 1967. *Histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Moscou, Institut d'Afr. de l'URSS (Intr. Gle).
- OUSSEDIK (O.). 1972. « Les bifaces acheuliens de l'Erg Tihodaïne: analyse typométrique », *Libyca* 20 (22).
- OZANNE (P.). 1964. « Notes on the later prehistory of Accra », *J.H.S.N* 3, 1: 3-23 (24).
- 1966. « The anglo-gambian stone circles expedition », *W.A.A.N* 4: 8-18 (24).
- 1969. « The diffusion of smoking in West Africa », *Odu*, N.S. 2: 29-42 (24).
- 1969. « A new archaeological survey of Ife », *Odu*, 1: 28-45 (24).
- 1971. « Ghana », P.L. SHINNIE, *African Iron age*, Oxford, Clarendon Press, 35-65 (24).
- PADMORE (G.). 1962. *Panafricanisme ou Communisme* Paris, Prés. afr. 14 (Intr. Gle).
- PAGER (H.). 1971. *Ndedema* Graz, Akademische Druck.
- 1975. *Stone age myth, and magic* Akademische Druck.
- PALMER (H.). 1928. *Sudanese memoirs being mainly translations of a number of arabic manuscripts relating to the central and western Sudan* Lagos (5) (6).
- PANKHURST (R.). 1966. *The royal Ethiopian chronicles* Oxford (6).
- PARENKO (P. et R. P.) et HEBERT (J.). 1962. « Une famille ethnique ; les Gan, les Padoro, les Dorobe, les Komono », *B.I.F.A.N* B, I, XXIV, 3, 4 et 6.
- PARKINGTON (J.) et POGGENPOEL (C.). 1970. « Excavations at De Hangen, 1968 », *S.A.A.B* XXVI: 3-36 (20).
- PATTERSON (J.R.). 1926. *Kanuri songs* Lagos (6).
- PAULME (D.). 1956. « Les sculptures de l'Afrique noire », Paris, PUF (Intr. Gle).
- 1956. *Parures africaines* Paris, Hachette (Intr. Gle).
- 1960. *Les Civilisations africaines* Paris, PUF (Intr. Gle).
- PAYDDOKE (E.). 1963. *The scientist and archaeology* Londres, Phoenix House, XIII + 208 p. (9).

- PEDELABORDE (P.). 1970. *Les Moussons* Paris, Colin-U2 (16).
- PELLETIER (A.) et GOBLOT (J.-J.). 1973. *Matérialisme historique et Histoire des civilisations* Paris, Editions sociales (Concl.).
- PENDER CUTLIP (P.). 1972. « Oral traditions and anthropological analysis: Some contemporary myths », *Azania*: 3-24 (8).
- 1973. « Encyclopedic informants and early interlacustrine history », *I.J.A.H.S.*, VI: 468-79 (8).
- PERLMAN (I.) et ISARO (F.). 1969. « Pottery analysis by neutron activation », *Archaeometry* 11: 21: 52 (8).
- PERRET (R.). 1937. « Une carte des gravures rupestres et des peintures à l'ocre de l'Afrique du Nord », *J.S.A* VII, 71: 107-123 (8).
- PERROT (C.). 1974. « Ano Aseman: mythe et histoire », *J.A.H* XV: 199-212 (8).
- PERSON (Y.). 1962. « Tradition orale et chronologie », *C.E.A* 7, II, 3(7).
- 1963. « Classe d'âges et chronologie », *Latitudes*, n° spécial (15).
- 1968. *Samori. Une révolution dyula* Dakar, I.F.A.N. 3 vol (3).
- PETRIE (W.M.F.). 1901. *The royal tombs of the first dynasty* Londres (28).
- 1920. « Prehistoric Egypt », *B.S.A.E* (23) (28).
- 1921. « Corpus of prehistoric pottery and palettes », Londres (23).
- 1939. *The Making of Egypt* Londres (25) (28).
- 1953. « Ceremonial slate palettes », *B.S.A.E.* LXVI (25) (28).
- PETRIE (W.M.F.), MACKAY (E.) et WAINWRIGHT. 1912. *The labyrinth, Gerzeh and Mazghunah*, Londres (28).
- PEYROUTON. 1966. *Histoire générale du Maghreb*, Paris, A. Michel (Intr. Gle).
- PHILIPS (J.). 1828. *Researches in South Africa* Londres, 2 vol. (6).
- PHILIPSON (D.W.). 1976. « The Early Iron Age in Eastern and Southern Africa: A critical re-appraisal », *Azania* XI: 1-23 (21).
- PIAS (J.). 1967. « Chronologie du dépôt des sédiments tertiaires et quaternaires dans la cuvette tchadienne », *C.R.A.S.* 264: 2432-5 (24).
- PICARD (G. Ch.). 1971. « Le Périples d'Hannon n'est pas un faux », *Archéologia*, 40: 54-9 (24).
- PIGAFETTA (F.) et LOPEZ (D.). éd. 1965. *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes* trad, et annoté par Willy Bal (2<sup>e</sup> éd. révisée), Louvain (1) (4).
- PIVETEAU (J.). 1973. *Origine et destinée de l'homme* Paris, Masson, 167 p. (18).
- PIOTROVSKY (B.). 1967. « The early dynasty settlement of Khor-Daoud », *Campagne internationale de l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de la Nubie*, Le Caire, Service des antiquités de l'Égypte (25).
- PIRENNE (J.). 1932. *Histoire des institutions et du droit privé de l'Ancienne Égypte* Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth (28).
- PLAATJE (S.T.). 1916. *Native life in South Africa before and since the European war and the boer rebellion* Londres (6).
- 1930. *Mhundi: an epic of South Africa native life a hundred years ago*, Lovedale (6).
- PLENDERLEITH (H.J.). 1962. *The Conservation of antiquities and works of art*, Londres, Oxford Univ. Press, XV + 376 p. (9).
- PLOEY (J. DE). 1963. « Quelques indices sur l'évolution morphologique et paléoclimatique des environs du Stanley-Pool (Congo) », *Studia universitatis Lovanium* 17, 16 p. (21).
- 1965. « Position géomorphologique, genèse et chronologie de certains dépôts superficiels au Congo Occidental », *Quaternaria*: 131-54 (21).
- 1968. « Quaternary phenomena in the Western Congo », *Proc. VII Congr. INQUA*, 8: 500-18 (21).
- 1969. « Report on the Quaternary of the Western Congo », *Palaeoecology of Africa*,

- the surrounding islands and Antarctica*: 65-8 (21).
- POIRIER (J.). 1969. *Histoire de l'ethnologie* Paris, PUF (Intr. Gle).
- POLOTSKY (H.). 1964. « Egyptian at the dawn of civilisation », *The world history of the Jewish people*, ser. I. (10).
- POMMERET (Y.). 1965. « Notes préliminaires à propos du gisement lupembien et néolithique de Nodjobé », *Mém. S.P.P.G.* II, 45 p. (21).
- 1966. « Principaux types d'outils de tradition forestière (Sangoen-lupembien-tchitolien) découverts à Libreville », *B.S.P.P.G.* II, 4: 29-47 (21).
- 1966. « Les outils polis au Gabon », *B.S.P.P.G.* II, 6: 163-79 (21).
- POND (W.P.) *et al.* 1938. Prehistoric habitation sites in the Sahara and North Africa, The Logan Museum, Beloit College, Wisconsin (23).
- PORTER (B.) et MOSS (R.L.B.). *Topographical bibliography of ancient egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings* Oxford, The Clarendon Press (28).
- PORTERES (R.). 1950. « Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale », *A.T.* 9-10 (27).
- 1951. « Géographie alimentaire, berceaux agricoles et migrations des plantes cultivées en Afrique intertropicale », *C.R.S.B.*: 239-40 (27).
- 1951. « Eleusine coracana Gaertner, céréale des humanités pauvres des pays tropicaux », *B.I.F.A.N.* 23: 1-78 (24).
- 1958. « Les appellations des céréales en Afrique », *J.A.T.B.A.*, 5 (24).
- 1960. « La monnaie de fer dans l'Ouest africain au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherche africaine* 4 (15).
- 1962. « Berceaux agricoles primaires sur le continent africain », *J.A.H.* 3, 2: 195-210 (14) (24) (27).
- 1972. « Le millet coracan ou Finger Millet », *Burg. Wart. Symp* 56 (24).
- POSENER (G.). 1940. *Princes et Pays d'Asie et de Nubie* Bruxelles, Fond. égyptol. Reine Elisabeth (28).
- 1960. « De la divinité de Pharaon », *C.S.A.* 15 (28).
- POSENER (G.), SAUNERON (S.) et YOYOTTE (J.). 1959. Dictionnaire de la civilisation égyptienne, Paris, Hazan (28).
- POSNANSKY (M.). 1969. « The prehistory of East Africa », *in*. B.A. OGOT et J.A. KIERAN, *Zamani A survey of East african history* Nairobi-Londres, Longmans & C<sup>o</sup> Ltd: 49-68 (19).
- 1971. « Ghana and the origins of West african trade », *Africa quarterly* 11: 110-25 (24).
- PRESENCE AFRICAINE. 1971. *Perspectives nouvelles sur l'Histoire africaine* Paris (5).
- PRICHARD (J.C.). 1855. *The natural history of Man* 4<sup>e</sup> éd., Londres, H. Ballière, 2 vol. (12).
- PRIDY (A.J.). 1970. « An Iron Age Site near Yelwa, Sokoto Province: preliminary report », *W.A.A.N.*, 12: 20-32 (24).
- PRINS (A.H.J.). 1953. *East African age class systems*, Groningen, (15).
- 1958. « On Swahili Historiography », *J.E.A.S.C.* LXXVIII, 2 (Intr. Gle) (5) (6).
- QUEZEL (P.) et PONS (A.). 1957. *Première étude palynologique de quelques paléo-sols sahariens* Alger, I.R.S. (4).
- RABIE (H.). 1972. *The financial system of Egypt* Londres (5).
- RADCLIFFE-BROWN (A.R.) et FORDE (D.). *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique* Paris, PUF (Intr. Gle).
- RALPH (E.K.), MICHAEL (H.M.) et HAN (M.G.). 1973. « Radiocarbon dates and reality », *M.N.* 9, 1: 1-20 (9).
- RAMENDO (L.). 1963. « Les galets aménagés de Reggan (Sahara) », *Libyca* II: 43-74

(22).

- RANDLES (O.). 1974. « La civilisation bantu, son essor et son déclin », *Annales*, 29, 2 (27).
- RANDLES (W.G.L.). 1958. *South-East Africa and the empire of Monomotapa as shown on selected printed maps of the 16<sup>th</sup> century*, Lisbonne (6).
- RANGER (Y.O.). 1962. « Emerging themes of african history », *International Congress of african historians*, Dar-es-Salam (15) (Intr. Gle).
- 1967. *Revolt in Southern Rhodesia. A Study in african resistance* Londres, Heinemann, x11 + 403 p. (3).
- RATTRAY (R.S.). 1923. *Ashanti* Oxford, Clarendon Press (24).
- REED (C.A.). 1964. « Natural history study of Karkur Oasis, Libyan desert », *Postilla-Peabody Museum* 84 (25).
- 1965. « A human frontal bone from the late pleistocene of the Kom-Ombo Plain », *Man* 95: 101-4 (25).
- 1967. *Preliminary report on the archaeological research of the Yale University, Prehistoric expedition to Nubia, 1962-1963*, Caire, Antq. Depart. Egypt. (25).
- REES (A.R.). 1965. « Evidence for the African origin of the oil palm », *Principes*, 9: 30-6 (24).
- REINDORF (C. Ch.). 1889. *The History of the Gold Coast and Asante*, Bâle n. d. 1 C. 183 (3).
- REINSEH (L.). 1881. *Die Kunama-Sprache in Nord-Ost Afrika* Vienne (10).
- REISNER (G.A.). 1910. *Archaeological survey of Nubia, report for 1907-1908* vol. I, Le Caire, National Printing Dept. (28).
- 1923. *Excavations at Kerma* Cambridge, Harvard African Studies (28).
- RENAN (E.). 1855. *Histoire générale et Système comparé des langues sémitiques*, Paris, Impr. Roy., VIII + 499 p. (1).
- REVUE de géographie physique et de géologie dynamique. 1976. n° spécial, « Oscillations climatiques au Sahara depuis 40 000 ans », Paris, Masson (16).
- REYGASSE (M.). 1922. « Note au sujet de deux civilisations préhistoriques pour lesquelles deux termes nouveaux me paraissent devoir être employés », *Actes 46<sup>e</sup> Congr. A.F.A.S.*: 467-72 (23).
- 1923. « Découverte d'outillage moustérien à outils pédonculés atériens dans le Tidikelt, Oued Asriouel, région d'Aoulef Chorfa », *Actes 46<sup>e</sup> Congr. A.F.A.S.*: 471-2 (23).
- RHODENBURG (H.). 1970. « Morphodynamische Aktivitäts -und Stabilitäts-zeiten statt Pluvial -und Interpluvialzeiten », *Eiszeitalter und Gegenwart*, 21: 81-96 (21).
- RHODENBURG (H.) et SABELBERG (U.). 1969. « Zur landschafts-ökologisch-bodengeographischen und klimagenetisch-geomorphologischen Stellung des westlichen Mittelmeergebietes », *Göttinger Bodenkundliche Berichte* 7: 27-47 (16).
- RHOTERT (H.). 1952. *Libysche Felsbilder*, Darmstadt, L.C. Wittich (23).
- RICHARD (Abbé). 1869. « Sur la découverte de silex taillés dans le sud de l'Algérie », *Matériaux pour l'histoire primitive de l'Homme* 4: 74-5 (23).
- RICHARD (C. DE). 1955. « Contribution à l'étude de la stratigraphie du quaternaire de la presqu'île du Cap Vert (Sénégal) », *B.S.P.F.* 52: 80-8 (24).
- RICHARDSON (J.L.) et RICHARDSON (A.E.). 1972. « History of an African rift Lake and its climatic implication », *Ecol. Monogr.* 42: 499-534 (16).
- RIGHTMIRE (G.P.). 1974. *Comments on race and population history in Africa*, New York (11).
- ROBERT (D.). 1970. « Les fouilles de Tegdaoust », *J.A.H.* 11,4: 471-93 (24).
- 1970. « Report on the excavations at Tegdaoust », *W.A.A.N.*, 12: 64-8 (24).

- ROBERT (D. et S.) et DEVISSE (J.). 1970. *Tegdaoust I, Recherches sur Aoudaghost*, Paris, A.M.G. (24).
- ROBERTS (A.D.). 1967. « Oral traditions of the peoples of Tanzania », *E.A.J* 12: 23-5 (7).
- 1968. *Recording East Africa's past: a brief guide for the amateur historian* Dar-es-Salam (7).
- 1968. « Oral tradition through the Sieve: Notes and Comments on the Second Conference on Tanzania's oral history », *E.A.J*: 35-8 (7).
- 1968. *Tanzania before 1900*, Nairobi, East African Publishing House, XX + 162 p. (3).
- ROCHE (E.). 1975. « Analyse palynologique du site archéologique de la Kamoia », D. Cahen, *le Site archéologique de la Kamoia (région du Shaba, République du Zaïre). De l'Age de la pierre ancienne à l'Age du fer* A.M.R.A.C. 84: 331-7 (21).
- 1963. *L'Épipaléolithique marocain*, Lisbonne (22).
- RODIER (J.). 1963. « Hydrologie du continent africain », *Enquête sur les ressources naturelles du continent africain*, Paris, Unesco, pp. 185-226 (13).
- ROGNON (P.). 1974. « Modifications naturelles du cycle hydrométéorologique depuis 10 000 ans. Leur utilisation pour la prévision climatique à long terme », *in Influence* 16).
- ROSENFELD (A.). 1965. *The inorganic raw minerals of Antiquity*, Londres (14).
- 1972. « The microlithic industries of Rop Rock Shelter », *W.A.J.A* vol. II: 17-28 (24).
- ROTHBERG (R.J.), dir. 1971. *Africa and its explorers: motives, methods, and impact* Cambridge, Mass. (6).
- ROTHBERG (R.J.) et ROUBET (F.E.). 1966. « Présentation comparative d'un gisement côtier, des environs de Berard, à l'ouest d'Alger », *Congr. Préhist. Français*, Ajaccio: 109-28 (22).
- ROTHBERG (H.) et ROUBET (C.). 1968. « Nouvelles observations sur l'Épipaléolithique de l'Algérie orientale. Le gisement de Koudiat Kifène Lahda », *Libyca* 16: 55-101 (22).
- 1972. « The microlithic industries of Rof Rock Shelter », *W.A.J.A* 2, 17-28 (24).
- (à paraître): *Une économie pastorale pré-agricole en Algérie orientale. Le néolithique de tradition capsienne. L'exemple de l'Aurès* (22).
- ROTHBERG (R.J.) et MAZRUI (A.A.), éd. 1970. *Protest and Power in Black Africa* New York, Oxford University Press, XXX + 1274 p. (3).
- ROUBET (C.). 1968. *Le Gisement du Damous el Ahmar* Paris, A.M.G. (21) (22).
- 1971. « Sur la définition et la chronologie néolithique de tradition capsienne », *Anthropologie*, 75: 553-74 (22) (24).
- RUBIN (A.). 1970. Review of Philip Allison's « African Stone Sculpture » and Franck Willett's « Ife in the History of West African Sculpture ». *Art bulletin*, 72, 3: 348-54 (24).
- RUFFIE (J.). 1977. *De la biologie à la culture*, Flammarion 598 p. (Intr. Gle, 10).
- 1977. « Génétique et Anthropologie », *Science et vie* n° 120 Hors série (11).
- RYDER (A.F.C.). 1965. *Materials for West African History in Portuguese Archives*, Londres (6) (24).
- 1965. « A reconsideration of the Ife-Benin relationship », *J.A.H* 6, 1: 25-37 (24).
- SABERWAL (S.). 1967. « The oral tradition, periodization and political system », *C.J.A.S I*: 157-62 (7).
- SAID (R.). *The geological evolution of the River Nile* 16).
- SALEH (S.A.), GEORGE (A.W.) et HELMI (F.M.). 1972. « Study on glass and glass-

making processes at Wadi-El-Natrum, 1<sup>re</sup> partie. Fritting crucibles, their technical features and temperature employed », *Studies in Conservation* Londres, 17: 143-70 (9).

- SAMB (A.). 1971. « Langues négro-africaines et leurs emprunts à l'arabe », *N.A.* (10).
- SAMPSON (C.G.). 1972. « The Stone Age industries of the Orange River Scheme and South Africa », *Memoirs of the National Museum Bloemfontain*, 6 (20).
- 1974. *The Stone Age archaeology of Southern Africa*, Academic Press, New York (20).
- SANCHO (I.). 1781. *Letters of the late I. Sancho, an african... to which are prefixed memoirs of his life*, Londres, 2 vol. (6).
- SANDER (E.R.). « The hamitic hypothesis, its origin and function in time perspective », *J.A.H X*, 4: 521-32 (Intr. Gle) (12).
- SANDFORT (K.S.) et ARKELL (A.J.). 1929. *Palaeolithic man and the Nile*, Fayum divide. Oriental Institute Publication, 10, (23).
- SAPIR (D.). 1973-1974. « Linguistics in Sub-saharan Africa », in *Current trend in linguistics* T.A. SEBEOK (dir.), Paris-La Haye, Mouton (10) (12).
- SAUER (C.O.). 1952. « Agricultural origins and dispersion », *B.M.L* 2 (27).
- SAUNDERS (A.M.C.). 1964. *World population: past growth and present trends* Londres (14).
- SAUVAGET (J.). 1946. *Historiens arabes* Paris, A. Maisonneuve (Intr. Gle).
- 1961. *Introduction à l'histoire de l'Orient musulman*, Paris (5).
- SAVAGE (G.). 1967. *The art and antique restorers' handbook* Londres, Barris et Rockliff, 142 p. (9).
- SAVARY (P.). 1966. « Monuments en pierres sèches du Fasnoun », *M.C.R.A.P.E* 6, 78 p. (23).
- SAYCE (R.U.). 1933. *Primitive arts and crafts* Cambridge, Cambridge University Press, XIII + 291 p. (24).
- SAYRE (E.V.) et MEYERS (P.). 1971. « Nuclear activation applied to materials of art and archaeology », *A.A.T.A* 8, 4: 115-50 (9).
- SCHARFF (A.) et MOORGAT (A.). 1950. *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, München, F. Bruckmann (28).
- SCHEUB (H.). 1975. *The Ntsomi: a Xhosa performing art* Oxford (7).
- SCHLÖZER (A.L. VON). 1781. In EICHHORN J.G., *Repertorium für biblische und morgenländische Literatur* Leipzig, Wiedmanns Erben und Reich, 1777-1786, 18 parties, partie VIII (12).
- SCHMITZ (A.). 1962. « Les Muhulu du Haut-Katanga méridional », *B.J.B.E* XXXII, 3 (21).
- 1971. « La végétation de la plaine de Lubumbashi (Rép. Dém. Congo) » *Publ. INEAC* 113: 11-388 (21).
- SCHNELL (R.). 1967. *Plantes alimentaires et agricoles de l'Afrique noire* Paris, Larose (Intr. Gle) (27).
- SCHOLLAR (I.). 1970. « Magnetic methods of archaeological prospecting advances in instrumentation and evaluation techniques », *P.T.R.S.* 269, 1193: 103-19 (9).
- SEBEOK (T.A.). 1963-1974. *Current trend in linguistics*, Paris-La Haye, Mouton (10) (12).
- SECK (A.) et MONDJANNAGNI (A.). 1967. *L'Afrique occidentale*, Paris, PUF, 290 p. (13).
- SEDDON (D.). 1968. « The origins and development of agriculture in East and Southern Africa », *C.A* 9, 5: 489-94 (24) (27).
- SELIGMAN (G.). 1930. *Races of Africa* Londres (10).

- SERVANT (M. et S.) et DELIBRIAS (G.). 1969. «Chronologie du Quaternaire récent des basses régions du Tchad», *C.R.A.S* 269: 1603-6 (24).
- 1973. «Séquences continentales et variations climatiques: évolution du bassin du Tchad au Cénozoïque supérieur», *M.O.R.S.T.O.M.*, 348 p. (16).
- 1974. «Les variations climatiques des régions intertropicales du continent africain depuis la fin du Pléistocène», *13<sup>e</sup> journée de l'hydraulique, Soc. Hydrotech. Fr.* (16).
- SETHE (K.). 1930. *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter* Leipzig, F.A. Brickhaus (28).
- SEYDOU (Ch.) éd. 1977. *La Geste de Ham-Bodéïo ou Hama le Rouge*, Paris, A. Colin, Classiques africains, 18 (2).
- SCHAPERA (I.). 1933. *The early Hottentots*, Cape Town (6).
- SHAPERS (I.). 1668. *The Early Cape Hottentots, described in the writings of Dapper* (6).
- SHAW (Th.). 1944. «Report on excavations carried out in the cave known as Bosumpra at Abetifi, Kwahu, Gold coast Colony», *Proceedings of the prehistoric society* Cambridge, 10: 1-67 (24).
- 1960. «Early Smoking Pipes: in Africa, Europe and America», *J.R.A.I.* (24).
- 1961. *Excavation at Dawu*, Edinburgh, Nelson, VIII + 124 p. (24).
- 1962. «Chronology of excavation at Dawu», *Man*, 72: 217 (24).
- 1963. «Field research in nigerian archaeology», *J.H.S.N.*, 2, 4: 449-64 (24).
- 1964. *Archaeology in Nigeria*, Ibadan, Ibadan University Press (24).
- 1964. «Smoking in Africa», *S.A.A.B* 19, 75: 75-6 (24).
- 1965. «Spectrographic analyses of the Igbo and other Nigerian bronzes», *Archaeometry*, 8: 86-95 (24).
- 1965. «Akure excavations: Stone Age Skeleton 9000 BC», *A.N.* 3: 5-6 (24).
- 1967. «Terminology», *W.A.A.N.* 7: 86-95 (24).
- 1969. «Further spectrographic analyses of nigerian bronzes», *Archaeometry* 11: 85-98 (24).
- 1969. «The later Stone Age in the nigerian forest», *Actes 1<sup>er</sup> Coll. internat. Archaeol. Afr.*: 364-74 (24).
- 1969. «On radiocarbon chronology of the Iron Age in Sub-Saharan Africa», *C.A.* 10: 226-31 (24).
- 1970. «The analysis of West African bronzes: a summary of the evidence», *Ibadan* 20: 80-9 (24).
- 1971. «The Prehistory of West Africa», in. F.A. AJAYI and M. CROWDER, *History of West Africa*, London, Longmans (24).
- 1971. «Africa in Prehistory: leader or laggard?», *J.A.H.*, 12, 1: 143-53 (24).
- 1971. *Igbo-Ukwu: an account of archaeological discoveries in eastern Nigeria* Londres, Faber and Faber, 2 vol. (24).
- 1972. «Early crops in Africa: a review of the evidence», *Burg. Wart. Symp* 56 (24).
- 1973. «Trade and the Tsoede bronzes», *W.A.J.A* 3: 233-8 (24).
- SHELTON (A.K.). 1968. «Causality in african thought; Igbo and other», *P.A* 15, 4: 157-69 (7).
- SHEPPERSON (G.) et PRICE (Th.). 1958. *Independent Africa. John Chilembwe and the Origins. Setting and Significance of the Nyassaland native rising of 1915*, Edinburgh, Edinburgh University Press, X 564 p. (3).
- SHINNIE (P.L.). 1967. *Meroe, a civilization of the Sudan* New York, Washington (28).
- 1971. *The African Iron Age* Oxford, Claredon Press (24) (28).
- SIBRAVA (V.) dir. 1975. *Quaternary glaciations in the Northern hemisphere* rapport n° 2, Projet 73/1/24, Prague, Unesco, 151 p. (16).

- SILVA REGO (A. da). 1949-1958. *Documentos para historia do missoes de Padreoda portuguesa de oriente*, 12, Lisbonne (6).
- SIMPSON (G.C.). 1957. «Further studies in world climate», *J.R.M.S.* 83: 459-85 (24).
- SIMPSON (W.K.) éd. 1972. *The literature of ancient Egypt*, New Haven-London (28).
- SINGER (R.). 1958. «The Rhodesian, Florisbad and Saldanha Skulls, G.H.R. von KOENIGSWALD», *Neandertal Centenary*, Utrecht: 52-62 (20).
- SINGER (R.) et WYMER (J.). 1968. «Archaeological Investigations at the Saldanha skull site in South Africa», *S.A.A.B XXV*: 63-74 (20).
- SINGH (G.). 1973. «Late Quaternary changes in vegetation and climates in the arid tropics of India», *Acts IX I.N.Q.U.A. Congr.* (16).
- SMITH (A.). 1974. «Preliminary report of excavations at Karkarichinkat, Mali, 1972», *W.A.J.A.* 4 (24).
- SMITH (H.F.C.). 1958. «Source material for the history of the Western Sudan», *J.H.S.N.* 1, 3: 238-48 (Intr. Gle) (5) (6).
- 1961. «Arabic manuscript material bearing on the History of Western Sudan: a seventeenth century writer of Katsina», *B.N.H.S.N.* VI, 1 (Intr. Gle) (5) (6).
- SMITH (H.S.). 1966. «The Nubian B Group», *Kush*, XIV: 69-124 (28).
- SMITH (P.E.). 1966. «The late Paleolithic of Northern Africa in the light of recent researches», *A.A.* 68: 326-55 (25).
- 1966. «New prehistoric investigation at Kom-Ombo», *Zephyrus XVII* (25).
- 1967. «New investigations in the late Pleistocene archaeology of the Kom-Ombo Plain», *Quaternaria IX* (25).
- SOGA (T.B.). 1929. *Inflalo ka Zossa*, Lovedale (6).
- SOMMER (F.). 1953. *Man and beast in Africa*, Londres, 206 p. (14).
- SOPER (R.C.). 1965. «The Stone Age in Northern Nigeria», *J.H.S.N.* 3, 2: 175-94 (24).
- SOUVILLE (G.). 1958-59. «La pêche et la vie maritime au Néolithique en Afrique du Nord», *B.A.M 3*: 315-44 (22).
- 1973. *Atlas de préhistoire du Maroc* «Maroc atlantique», Paris, C.N.R.S., Etudes d'antiquités africaines (22).
- SOW (A.I.). 1968. *Chroniques et récits du Fouta-Djalou* Paris, Klincksieck, 262 p. (6)
- SOWUNMI (M.A.). 1973. «A preliminary palynological study in the Rivers Stat», *Oduma I*, 1: 13-4 (4).
- SPARKS (B.W.) et WEST (R.G.). 1972. *The Ice Age in Britain*, Londres, Methuen, XVIII + 302 p. (24).
- SPARRMAN (A.). 1789. *A voyage to the Cape of Good Hope, towards the Antarctic polar circle, and round the world, but chiefly into the country of the Hottentots and Caffres, from the year 1772 to 1776* Perth (6).
- STAINER (X.). 1898. «L'âge de la pierre au Congo», *A.M.R.A.C.* III, 24 p. (21).
- STANTON (W.R.) et WILLET (F.). 1963. «Archaeological evidence for changes in Maize type in West Africa: an experiment in technique», *Man*, 63 (24)
- STREEL (M.). 1963. *La Végétation tropophylle des plaines alluviales de la Lufira moyenne* Liège, *F.U.L.R.E.A.C* (21).
- STROSS (F.H.) et O'DONNALL. 1972. *Laboratory analysis of organic materials USA*, Addison-Wesley modular publications, module 22 (9).
- STROUHAL (E.). 1976. *Problems of study of human races* Prague (11).
- STRUEVER (S.) éd. 1971. *Prehistoric agriculture* New York, American museum source-book in anthropology (4).
- STUVIER (M.) et SUESS (H.E.). 1966. «On the relationship between radiocarbon



- dates and true sample ages », *Radiocarbon* 8: 534-40 (9).
- SURET-CANALE (J.). 1964. « Les sociétés traditionnelles en Afrique tropicale et le concept de mode de production asiatique », *Pensée*, 117: 21-42 (Concl.).
- 1968. *Afrique noire occidentale et centrale* Paris, Editions sociales, « I. Géographie, civilisations, histoire », 339 p. (Intr. Gle) (13).
- SWADESH (E.). 1966. « A Preliminary glottochronology of Gur », *J.W.A.L.* (10).
- 1966. « Glottochronology », *J.W.A.L.*, III (10).
- SZUMOWSKI (G.). 1956. « Fouilles de l'abri sous roche de Kourounorokale », *B.I.F.A.N.*, B, 18: 462-508 (24).
- TAIEB (M.). 1974. *Evolution quaternaire du bassin de l'Awash (Rift éthiopien et Afar)*, Thèse, Paris, 2 tomes (17).
- TAIEB (M.), COPPENS (Y.), JOHANSON (D.C.) et KALB (J.). 1972. « Dépôts sédimentaires et faunes du Plio-Pléistocène de la basse vallée de l'Awash (Afar central, Ethiopie) », *C.R.A.S.* 275: 819-22 (17).
- TAIEB (M.), JOHANSON (D.C.) et COPPENS (Y.). 1975. « Expédition internationale de l'Afar, Ethiopie (3<sup>e</sup> campagne, 1974) découverte d'Hominidés plio-pléistocène à Hadar », *C.R.A.S.* 281: 1297-1300 (17) (18).
- TAIEB (M.), JOHANSON (D.C.), COPPENS (Y.) et ARONSON (J.L.). 1976. « Geological and paleontological background of Hadar hominid site, Afar, Ethiopie », *Nature* 260, 5549: 289-93 (16) (17).
- TAIEB (M.), JOHANSON (D.C.), COPPENS (Y.), BONNEFILLE (R.) et KALB (J.). 1974. « Découverte d'Hominidés dans les séries plio-pléistocènes d'Hadar (bassin de l'Awash, Afar, Ethiopie) », *C.R.A.S.* 279: 735-8 (17).
- TALBOT (P.A.). 1923. *Life in Southern Nigeria: the magic, beliefs and customs of the Ibido Tribe* Londres, Macmillan, pp. 448-464 (10).
- TARDITS (C.). 1962. « Religion, épopée, histoire ; notes sur les fonctions latentes des cultes dans les civilisations du Benin », *Diogenes* n° 37 (15).
- TATTAM (C.M.). 1944. *A Review of nigerian stratigraphy* Annual report of the geological survey of Nigeria, 1943, Lagos, Government printer (24).
- TAUXIER (L.). 1882. « Les deux rédactions du périple d'Hannon », *R.A.* 15-37 (5).
- TEILHARD DE CHARDIN (P.). 1954. « Les recherches pour la découverte des origines humaines en Afrique au sud du Sahara », *Anthropologie* (Concl.).
- 1955. « L'Afrique et les origines humaines », *Revue des questions scientifiques* (Concl.).
- 1956. *Le Groupe zoologique humain*, (15).
- THEAL (G.M.). 1896-1903. *Records of South-Eastern Africa*, Londres, 8 vol. (6).
- 1897-1905. *Records of the Cape colony* Londres, 36 vol. (6).
- THOMASSEY (P.) et MAUNY (R.). 1951. « Campagne de fouilles à Koumbi Saleh », *B.I.F.A.N.* 13, 1: 438-62 (24).
- 1956. « Campagne de fouilles à Koumbi Saleh », *B.I.F.A.N.B.* 18: 117-40 (24).
- THOMPSON (L.). 1969. *African societies in Southern Africa*, Londres, Heinemann (Intr. Gle) (24).
- TIME-LIFE BOOKS. 1972. « The Missing Link. Emergence of Man », sér. 3 (19).
- TIXIER (J.). 1957. « Le hachereau dans l'Acheuléen nord africain. Notes typologiques », *C.R. XV Congr. Préhist. Fr.*: 914-23 (22) (23).
- 1958-59. « Les pièces pédonculées de l'Atérien », *Libyca* 6, 7: 127-57 (22).
- 1963. *Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb* Paris, A.M.G. (22).
- « Les industries lithiques de l'Aïn Fritissa », *B.A.M.* 3: 107-247 (22).
- TOBIAS (P.V.). 1967. *Olduvai George. The cranium of Australopithecus (Zinjanthropus) boisei* Cambridge, Cambridge Univ. Press, 264 p. (17).

- 1967. « Cultural hominization among the earliest African Pleistocene hominid », *Proc. Prehist. Soc.* 33: 367-76 (20).
- 1968. « Middle and early Upper Pleistocene members of the genus *Homo* in Africa », *Sonderdruck aus Evolution und Hominization* Stuttgart, G. Kurth, 176-94 (20).
- 1968. *Man's past and future*, Raymond Dart lecture, Johannesburg, Witwatersrand Univ. Press (20).
- TOBIAS (P.V.) et COPPENS (Y.). 1976. « Les plus anciens hominidés » *Actes IX Congr. U.I.S.P.P.* (17).
- TRICART (J.). 1956. « Tentative de corrélation des périodes pluviales africaines et des périodes glaciaires », *C.R.S.G.F.* : 164-7 (16).
- TRIGGER (B.G.). 1965. *History and Settlement in Lower Nubia* New Haven, Yale University pub. in anthropology, 69 (28).
- « Meroitic and Eastern Sudanic: a linguistic relationship? », *Kush* vol. 12 (12).
- TRIGGER (B.G.). 1969. « Meroe and the African iron age », *A.H.S.* II (28).
- TSHUDI (J.). 1955. *Nordafrikanische Feldsmalereien* Florence, Sansoni, 106 p. (23).
- TUCKER (A.N.). 1940. *The Eastern Sudanic languages* Londres (10).
- 1948. *Distribution of the Nilotic-Hamitic Languages of Africa* Londres (10).
- TUCKER (A.N.) et BRYAN (M.A.). 1966. *Linguistic Analyses: The non-Bantu languages of North-Eastern Africa* Londres-New York-Le Cap, Oxford Univ. Press, XV + 228 p. (10) (12).
- TUREKIAN (K.K.). éd. *Late Cenozoic Glacial Age* New Haven, Yale Univ. Press (16).
- TURNER (L.D.). 1955. « The odyssey of a Zulu warrior », *J.N.H.* 40, 4 (6).
- TWIESELNANN (F.). 1958. *Les Ossements humains du gîte mésolithique d'Ishango* Mission J. de Heinzelin de Braucourt en 1950, Bruxelles, Institut des Parcs nationaux du Congo belge, 125 p. (21).
- UCKO (P.J.) et DIMBLEBY (G.W.) dir. 1969. *The domestication and exploitation of plants and animals* Londres, Duckworth, XXVI + 581 p. (24).
- 1970. « The history of Africa », *C.H.M.* XII, 4: 527-605 (15).
- 1972. « Les origines de l'homme », *Le Courrier*, août-sept., n° spécial (Concl.).
- UNESCO. 1965. *L'art de l'écriture*.
- 1973. *Recueil sélectif de textes en arabe provenant d'archives marocaines* par le prof. Mohammed Ibrahim El Kettani, Paris (Intr. Gle).
- 1974. *Colloque scientifique international sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de la langue méroïtique*, Le Caire, 28 jan.-3 fév. (Intr. Gle).
- U.S. NATIONAL REPORT. 1971-1974-1975. « American géophysical union, 15<sup>th</sup> general ass. International union of geology and geophysics, Grenoble », *Rev. geophys. Space phys.*, vol. 13, n° 3, 1110 p. (16).
- VAJDA (G.). 1950. « Contribution à la connaissance de la littérature arabe en Afrique occidentale », *J.S.A.* XX: 229-37 (Intr. Gle) (5) (6).
- VANDIER (J.). 1952. *Manuel d'archéologie égyptienne* Tome I, 1, « La Préhistoire », Paris, Picard (28).
- VANDIER (J.) et DRIOTON (E.). 1962. « Les peuples de l'Orient méditerranéen », II — *L'Égypte* Clio, Paris, PUF (28).
- VANSINA (J.). 1961. *De la tradition orale* essai de méthode, Tervuren, Mémoire n° 36 du Musée royal d'Afrique Centrale (Intr. Gle) (7).
- 1971. « Once upon a time: Oral traditions as history in Africa », *Daedalus* 100, 2: 442-68 (7)
- 1973. *The Tyo Kingdom of the Middle Congo. 1880-1892* Oxford, Clarendon Press, XIX + 590 p. (3).

- 1974. « Comment: traditions of Genesis », *J.A.H.X.V.*: 317-322 (8).
- VANSINA (J.), MAUNY (R.) et THOMAS (L.V.). 1964. *The historian in tropical Africa*, Oxford, Oxford Univ. Press, (Intr. Gle) (15).
- VAUFREY (R.). 1939. *L'Art rupestre nord-africain*, Paris, Institut de paléontologie humaine, Mém. 20, 127 p. (23).
- 1946. « Le Néolithique de tradition capsienne au Sénégal », *Rivista di Scienza preistorica*, Rome (24).
- 1949. « Le Néolithique paratoumbien, une civilisation agricole primitive du Soudan », *J.E.A.* 35 (Concl.).
- 1953. « L'Âge de la pierre en Afrique, exposé synoptique », *J.S.A.* XXIII: 103-38 (Concl.).
- 1955 et 1970. *Préhistoire de l'Afrique* I. « le Maghreb », II. « Au nord et à l'est de la Grande Forêt », Paris, Masson (22) (23).
- VAVILOV (N.I.). 1935. *Bases théoriques de la sélection des plantes* tome I, « Sélection générale », Moscou-Léninegrad, 1045 p. (14) (27).
- 1951. « The origin, variation, immunity and breeding of cultivated plants », Selected writings translated by K. STAAR, *Chronica Botanica*, 13: 1-6 (27).
- VERCOUTTER (J.). 1959. « The Gold of Kush », *Kush* VII: 120-53 (28).
- VERCOUTTER (J.), BOTTERO (J.) et CASSIN (E.). 1967. *The New East, the early civilizations*, New York, Delacorte (28).
- VERHAEGEN (B.). 1974. *Introduction à l'histoire immédiate*, Paris, Duculot (Intr. Gle) (15) (Concl.).
- VERMEERSCH (S.). 1976. « L'Épipaléolithique dans la vallée du Nil », *Actes IX Congr. U.I.S.P.P.* (25).
- VIA (Y. et M.). 1974. *Sahara, milieu vivant*, Paris, Hatier (26).
- VIDAL (O.E.). 1852. in CROWTHER (S.A.), *A vocabulary of the Yoruba languages*, Londres, Seeleys (12).
- VIDAL (P.). 1969. *La Civilisation mégalithique de Bouar. Prospections et fouilles, 1962-1966* Paris, F. Didot, 132 p. (21).
- VIGNARD (E.). 1923. « Une nouvelle industrie lithique: le Sébilien », *B.I.F.A.O.* 22: 1-76 (23).
- VOEGELIN (CF. et F.M.). 1973. *Index of the World's languages*, (12).
- VOGEL (J.C.) et BEAUMONT (P.B.). 1972. « Revised radiocarbon chronology for the Stone Age in South Africa », *Nature*, 237: 50-1 (20) (24).
- VOUTE (C.). 1962. « Geological and morphological evolution of the Niger and Benue Valleys », *Proc. IV. P.C.P.Q.S.* 1: 189-207 (24).
- WAINWRIGHT (G.A.). 1949. « Pharaonic survivals between Lake Chad and the West Coast », *J.E.A.* 35: 170-5 (24).
- WAI-OGUSU (B.). 1973. « Was there a Sangoan industry in West Africa? », *W.A.J.A.* 3: 191-6 (24).
- 1974. « Pleistocene man in Africa with special reference to West Africa », *J.H.S.N.* 7, 2: 357-68 (24).
- WATTS (A.D.). 1926. *The early hunters and explorers in South West Africa*, thesis, Cape Town, Univ. of Cape Town (6).
- WAYLAND (E.J.). 1929. « Rift valleys and Lake Victoria », *C.R. XV<sup>e</sup> C.I.G* II: 323-53 (21) (24).
- 1934. « Rifts, rivers and rains and early man in Uganda », *J.R.A.I.* 64: 332-52 (21) (24).
- 1952. « The study of past climates in Tropical Africa », *P.C.P.*, 1947, Oxford, Blackwell: 66 (24).

- WEBB (M.C.). 1968. «Carneiro's hypothesis of limited land resources and the origins of the state: a Latin Americanist's approach to an old problem», *South Eastern Latin Americanist*, 12, 3: 168 (24).
- WELMERS (W.). 1973. *African language structures*, Los Angeles, Univ. of California Press (12).
- WENDORF (F.). 1965. *Contributions to the Prehistory of Nubia*, Dallas, Fort Burgwin Research Center and Southern Methodist Univ. Press, 164 p. (23).
- 1968. *The Prehistory of Nubia* Dallas, Fort Burgwin Research Center and Southern Methodist Univ. Press (16) (28).
- WENDORF (F.), SAID (R.) et SCHILD (R.). 1970. «Egyptian prehistory: some new concepts», *Science*, 169: 1161-71 (24) (28).
- WENDORF (F.), LAURY (R.L.), ALBRITON (C.C.), SCHILD (R.), HAYNES (C.V.), DAMON (P.E.), SHAFIQUILLAH (H.) et SCARBOROUGH (R.). 1974. «Dates for the Middle Stone Age of East Africa», *Science*, 187: 740-2 (16).
- WENDT (W.E.) et REED (C.H.). 1966. «Two prehistorical archaeological sites in Egyptian Nubia», *Postilla*, 102: 1-46 (25).
- WERBER (A.). 1925. *The language families of Africa*, Londres, Society for promoting Christian knowledge, VII + 149 p. (12) (10).
- 1930. *Structure and Relationship of African languages* Londres -New York, Longmans Green and Co, VII + 61 p. (10) (12).
- WERNER (A.E.A.). 1970. «Analysis of ancient metals», *P.T.R.S.* 269, 1193 (9).
- WESTCOTT (R.W.). 1957. «Did the Yoruba come from Egypt?», *Odu*, 4 (24).
- WESTERMANN (D.). 1911. *Die Sudansprachen, eine sprachvergleichende Studie* Hambourg, L. Friederichsen, VIII + 222 p. (12).
- 1927. *Die westlichen Sudansprachen und ihre Beziehungen zum Bantu*, Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen, Den Haag, de Gruyter (12).
- WESTPHAL (E.O.J.). 1962. «On classifying Bushman and Hottentot languages», *A.L.S.* III: 30-48 (11).
- 1966. «The non-Bantu languages of Southern Africa», A.N. Tucker and M.A. Bryan, *Linguistic analyses*, London-New York-Cape Town (12).
- WET (J.M.J. DE) et HARLAN (J.R.). 1971. «The origin and domestication of Sorghum-bicolor», *Econ. Bot.* 25: 128-35 (24).
- WHEATLEY (P.). 1964. *The land of Zanj: exegetical notes on chinese knowledge of East Africa prior to A.D. 1500* Londres, Liverpool essays (5)
- WICKENS (G.E.). 1975. Changes in the climate and vegetation of the Sudan since 20 000 B.P., *C.-R. VIII Reunion A.B.I.F.A.T.*: 43-65 (16).
- WIERCINSKY. 1965. «The analysis of racial structure of early dynastic populations in Egypt», *Materialow practical anthropologianich*, 72 (11).
- WIESENFIELD (S.L.). 1967. «Sickle cell trait in human biological and cultural evolution», *Science*, 157: 1134-40 (24).
- WILKS (I.). 1956. «Tribal history and myth», *Universitas*, 2-3 (Intr. Gle).
- 1961. «Begho and the Mande», *J.A.H.* 2: 25-34 (24).
- 1963. «The growth of Islamic learning in Ghana», *J.H.S.*, 2, 4 (6).
- 1975. «Do Africans have a sense of time? *I.J.A.H.S.* VIII, 2 (2).
- WILLCOX (A.). 1963. *The rock art of South Africa*, Johannesburg, Nelson (26) (Concl.).
- WILLET (F.). 1960. «Ife and its archaeology», *J.A.H.* 2: 231-48 (15).
- 1962. «The Introduction of maize into West Africa: an assessment of recent evidence», *Africa*, 32: 1-13 (24).
- 1962. «The Microlithic Industry from Old Oyo, Western Nigeria», *Actes IV Congr. P.P.E.Q.* 2: 261-72 (24).

- 1964. «Spectrographic analysis of Nigeria bronzes», *Archaeometry*, 7: 81-93 (9) (24).
- 1966. «On the funeral effigies of Owo and Benin, and the interpretation of the life-size bronze heads from Ife», *Man*, 1: 34-45 (24).
- 1967. *Ife in the History of West African sculpture* London, Thames & Hudson (15).
- 1968. «New light on the Ife-Benin relationship», *African Forum*, 3, 4, 4, 1 (24).
- 1969. «New radiocarbon dates from Ife», *W.A.A.N.* 11: 23-5 (24).
- WILLIAMS (M.A.J.). 1966. «Age of alluvial clays in the western Gezira, Republic of the Sudan», *Nature*, 211: 270-1 (16).
- 1975. «Late Pleistocene tropical aridity synchronous in both hemispheres?», *Nature*, 253, 5493: 617-8 (16).
- WILLIAMS, CLARK (J.D.), ADAMSON (D.A.) et GILLESPIE (R.). 1975. «Recent Quaternary research in Central Sudan», *B.A.S.E.Q.U.A.*, 46 (16).
- WILLIS (R.G.). 1964. «Tradition history and social structure in Ufipa», *Africa*, 34, 4: 340-51 (7).
- WILSON (A.C.) et SARICH (V.M.). 1969. «A molecular timescale for human evolution», *P.N.A.S.* 63, 4: 1088-93 (20).
- WILSON (M.) et THOMPSON (L.). 1969-71. *The Oxford history of South Africa* Oxford, Clarendon Press, 2 vol. (3).
- WILSON (W.). 1966. *Tempe and the West Atlantic group* S.L.I.R., Indiana, 226. 9. (10).
- WINKLER (H.A.). 1937. *Völkerbewegungen im vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Pelsbilderfunde* Stuttgart (23).
- 1939. *Rock drawings of Southern Upper Egypt*, Londres, Egypt exploration society, 2 vol. (23).
- WOLLIN (G.), ERICSON (D.B.) et WOLLIN (J.). 1974. «Geomagnetic variations and climatic changes 2 000 000 BC-1970 AD», *Coll. C.N.R.S.* 219: 273-88 (16).
- WORLD METEOROLOGICAL ORGANISATION. 1975. WMO/IAMAP. «Symposium on long-Term climatic fluctuations», *Proc. Norwich*, WMO n° 421, 503 p. (16).
- WRIGLEY (C.). 1970. «Speculations on the Economic Prehistory of Africa, in J.D. FAGE et R.A. OLIVER, p. 69 (27).
- WYMER (J.J.) et SINGER (R.). 1972. «Middle Stone Age occupational settlements on the Tzitzikama coast, eastern Cape province, South Africa», P.J. UCKO, R. TRINGHAM and G.W. DIMBLEBY (éd.), *Man, settlement and urbanism*, Londres, 207-10 (20).
- YAMASAKI (F.), HAMADA (C.) et HAMADA (T.). 1973. «Riken natural radiocarbon. Measurements VII», *Radiocarbon*, 14, 1: 223-38 (24).
- YILBUUDO (J.T.). 1970-71. *Tradition orale*, Mémoire: séminaire de Koumi, Haute-Volta.
- YORK (R.N.). 1973. «Excavations at New Buipe», *W.A.J.A.* 3: 1-189 (24).
- YOUNG (W.J.). 1958. «Examination of works of art embracing the various fields of science», *Proceedings of the Seminar on application of Sciences in examination of works of art*, Boston (9).
- YOYOTTE (J.). 1959. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris (28).
- ZAHAN (D.). 1963. *La dialectique du verbe chez les Bambara*. Paris (8).
- ZAKI (A.) et ISKANDER (Z.). 1942. «Ancient Egypt Cheese», *A.S.A.E.* XLI: 295-313 (9).
- ZEISSL (H.V.). 1955. «Äthiopien und Assyrer in Ägypten, *Ägyptologische Forschungen*, Heft 14, Glückstadt-Hamburg-New York, J.J. Augustin (28).
- ZEUNER (F.F.). 1950. *Dating the Past*, Londres, Methuen (16).
- 1959. *The pleistocene period, its climate, chronology and faunal successions*, Londres,

Hutchinson Scientific and technical, 447 p. (16) (21).

ZIEGERT (H.). 1967. *Dor el Gussa und Gehelben Ghaama* Wiesbaden, F. Steiner, 94 p. (23).

ZINDEREN BAKKER (E.M. VAN). 1967. «Upper Pleistocene and Holocene Stratigraphy and Ecology on the basis of vegetation changes in subsaharan Africa», in *Background to evolution in Africa*, ed. W.W. BISHOP and J.D. CLARK, Chicago University Press (24).

— 975. *Paleoecology of Africa*, vol. 1-9 (16)

---

# Index

## A

- Abd es-Salam Shabayani 150  
Abidjan 89, 92  
Abka 676  
Abkan 760  
Abomey 110, 277  
Abou Hugar 678  
Abou Simbel 672, 680, 690  
Abou Tabari 671  
Abu Makhrama 149  
Abuja 156  
Abydos 688, 753, 754  
Abyssinie 135  
Acacus 305  
Addis Abeba 439, 447, 455  
Adeimah 682  
Adjefou 701  
Adrar Bous 631, 632, 636, 638, 642, 713  
Afar 416, 421, 422, 433, 447, 449, 531  
Afikpo 661  
Afrique australe 302, 304, 319, 349, 356, 357, 526, 528, 533, 540, 541, 550, 552, 555, 556, 557, 558, 559, 569, 704, 713, 719, 722  
Afrique centrale 108, 117, 314, 509, 522, 523, 537, 556, 574, 581, 585, 586, 588, 592, 599, 699, 733  
Afrique du Nord 45, 81, 88, 124, 150, 304, 314, 315, 329, 330, 331, 337, 351, 352, 353, 364, 375, 403, 433, 480, 500, 505, 536, 551, 553, 577, 654, 655, 720, 731, 741, 750  
Afrique du Nord-Est 519, 749  
Afrique du Sud 62, 91, 116, 146, 148, 177, 245, 272, 296, 299, 324, 329, 336, 337, 352, 363, 366, 367, 443, 447, 449, 451, 474, 480, 483, 499, 503, 509, 518, 526, 527, 531, 534, 537, 539, 543, 545, 551, 555, 556, 566, 580, 593, 639, 694, 739  
Afrique du Sud-Est 165, 543  
Afrique occidentale 46, 122, 133, 158, 164, 181, 324, 327, 349, 351, 352, 355, 361, 363, 475, 523, 551, 646, 648, 649, 654, 657, 660, 661, 665  
Afrique orientale 149, 161, 185, 189, 314, 315, 319, 337, 349, 351, 352, 367, 443, 458, 474, 480, 483, 490, 496, 497, 499, 500, 503, 509, 515, 518, 519, 521, 523, 525, 526, 529, 531, 532, 533, 534, 541, 552, 556, 645, 646, 719, 742  
Afrique tropicale 46, 364, 436, 580, 714, 721  
Afych 672  
Agathias 126  
Agordat 520  
Ahanna 717  
Ahmadu Seku 160  
Ahmed Baba 155  
Ahmed Gran 144  
Akan 60, 266  
Akkad 305  
Akreijit 660  
Alada 110  
Ali Essa 198  
Allemagne 302, 303, 304  
Altamira 612  
Amada 672, 675, 689

- Amadou Fodia 223  
 Amanzi 540  
 Amari 132  
 Ambrona 464  
 Amhara 288  
 Amina 71  
 Angleterre 301, 302, 303  
 Angola 49, 50, 151, 185,  
 189, 313, 314, 315, 323,  
 349, 366, 543, 545, 553,  
 561, 563, 564, 567, 568,  
 569, 570, 572, 574, 575,  
 576, 577, 579, 581, 585,  
 587, 588, 589, 591, 593,  
 597, 599, 694, 733, 739  
 Ankermann 303  
 Antananarivo 361  
 Antarctique 430  
 Antera Duke 158  
 Antilles 90  
 Aouker 633, 639  
 Aoulef 625, 628  
 Apollo 11 558  
 Appien 124  
 Arabie 46, 288, 331, 355,  
 741, 742  
 Arak 628  
 Ardo Dembo 198  
 Aribinda 705  
 Armant 681, 682, 749  
 Art 616  
 Aru 142  
 Ashanti 52, 71, 176, 385  
 Asie 91, 95, 302, 303, 347,  
 352, 398, 421, 480, 482,  
 491, 500, 509, 513, 536,  
 741, 742, 750  
 Asokrochona 654  
 Assiout 749, 751, 754  
 Assouan 91, 337, 405, 406,  
 758, 760, 767  
 Astvacatur Timbuk 150  
 Atacora 645, 653  
 Atbara 360, 670  
 Atlas 304, 349, 351, 401,  
 403, 405, 537, 619,  
 693, 719  
 Australie 294, 349, 421,  
 425  
 Autriche 303  
 Avatik Bagdasarian 150  
 Axoum 520
- Ayyubides 116, 118
- B**
- Badari 681, 752  
 Bafour 199, 211, 215, 216,  
 219, 220, 223  
 Bafulero 67  
 Baga Koba 263  
 Baguirmi 156  
 Bahan 680  
 Bahr el-Ghasal 401, 648  
 Bahrey 145  
 Bakongo 260  
 Bakouma 580  
 Balbus 127  
 Ballana 305, 676  
 Baluba 272  
 Bama 648  
 Bamako 198, 225, 659  
 Bambara 193, 214, 225,  
 277, 278  
 Bamoun 104, 139  
 Bandiagara 200, 224, 230,  
 277  
 Bandy 430  
 Banfora 705  
 Bantu 108, 260, 262, 274,  
 559, 696, 717, 720,  
 722  
 Bantuphones 266  
 Baol 287  
 Baoutchi 645  
 Barbades 413  
 Barcelone 132  
 Bari 303  
 Bariba 111  
 Barros de 157, 388  
 Basa 161  
 Basari 263  
 Batalimo 577, 597  
 Battle Cave 715  
 Bechuanaland 443  
 Behedet 756  
 Bejja 130  
 Belime 228  
 Bemba 320  
 Benezet 50  
 Beni Abbes 628  
 Bentley Glass 296  
 Bermudes 413  
 Bidzar 579
- Birmanie 437, 742  
 Biskra 404  
 Bizerte 351  
 Blaka 700, 717, 723  
 Bloemhof 538  
 Bodo 451  
 Bokar Ilo 219  
 Bongor 648  
 Borkou 579  
 Bornou 156, 160, 161, 647  
 Boskop 552  
 Bosumpra 660  
 Botswana 539, 554, 694,  
 718, 723  
 Boualem 724  
 Boubou Hama 168  
 Bougouni 202, 225  
 Bouhen 256  
 Boum 100  
 Boumi 100  
 Bouto 757  
 Bowen 433  
 Bowler 416, 425  
 Boyd 293, 298  
 Bozo 212  
 Brandberg 245, 704  
 Brazzaville 564, 570  
 Brock 433  
 Broken Hill 248, 476, 539,  
 540, 551, 552  
 Broukkou 625  
 Bullom 319  
 Bunyoro 67  
 Burundi 177, 360, 581,  
 585, 589, 597  
 Bushveld 366
- C**
- Cadamosto 49  
 Calabar 158  
 Calame 384  
 Calola 579  
 Cambyse 102  
 Cameroun 89, 100, 104,  
 111, 140, 161, 171, 222,  
 265, 272, 342, 356, 385,  
 564, 568, 572, 577, 579,  
 585, 587, 588, 597, 645,  
 649, 661  
 Canada 94  
 Candala 572



- Capsien 519, 522, 601, 611, 613  
 Capsiens 635  
 Carthage 124, 288, 302  
 Casamance 661, 739  
 Cassiodore 126  
 Cave of Hearths 540, 548  
 Cayor 266  
 Centrafrique 222, 335, 563, 564, 565, 567, 568, 569, 570, 571, 577, 578, 581, 585, 587, 588, 589, 594, 597, 705  
 Cerko 73  
 Ceterwayo 148  
 Ceuta 115  
 Ceylan 464  
 Chaka 70, 72  
 Chari 99, 100, 400  
 Chasse URS 593  
 Chebket Mennouna 628  
 Chemeron 447  
 Chine 439, 440, 480  
 Chipeta 543  
 Chou Kou Tien 462, 464  
 Chronologie 182, 500, 694  
 Climatologie 413  
 Conakry 355, 659  
 Congo 50, 62, 89, 108, 151, 179, 180, 181, 323, 564, 568, 575, 577, 581, 585, 586, 588, 593, 597, 642, 645  
 Congo dia Vanga 598  
 Copenhague 160  
 Corippus 126  
 Cornelia 539, 540  
 Cosmas Indicopleustes 46  
 Crescent Island 521  
 Croissant fertile 305  
 Cross River Valley 161  
 Cuba 90  
 Curtis 248  
 Cyprien 125
- D**  
 Da Monzon 71  
 Dabba 551  
 Dahomey 50, 71, 111, 277, 288, 356, 361, 645  
 Daima 660  
 Dakar 62, 89, 92, 155, 355, 657, 659  
 Damara 366  
 Damaraland 704  
 Danxome 110  
 Danxomenu 110  
 Dara 672  
 Darfour 99, 150, 161  
 Datation 244, 447  
 Deir el-Bahari 105  
 Deir el-Medineh 682  
 Delaporte 108  
 Demeh 752  
 Dhar Tichitt 636, 694  
 Dider 697  
 Dina 150  
 Dinga 594  
 Dingaana 148  
 Diodore 123, 124, 127  
 Diula 185, 393  
 Dixon 292  
 Djanet 694  
 Djebba 648, 654  
 Djenne 154, 155  
 Dogon 168, 176, 177, 186, 200, 214, 277, 278  
 Dolgopoljskij 270  
 Dongola 672, 678, 767, 770  
 Dorobo 499  
 Dqurou 100  
 Drakensberg 558, 696, 704, 708, 720  
 Dreimanis 416  
 Droyat 108  
 Duala 265
- E**  
 East Rudolf 433  
 Ecritures 192  
 Efik 104  
 Egypte 45, 91, 102, 104, 105, 114, 115, 116, 117, 123, 127, 129, 131, 132, 135, 139, 141, 142, 143, 161, 233, 239, 240, 241, 243, 245, 251, 271, 288, 302, 303, 305, 330, 337, 352, 367, 390, 401, 406, 407, 521, 557, 613, 614, 631, 632, 670, 671, 672, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 683, 684, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 719, 720, 731, 732, 733, 735, 741, 742, 743, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 755, 756, 759, 760, 766, 769, 770  
 Elandsfontein 539  
 el-Beyed 628  
 Elmenteita 398, 399  
 El-Saadi 154  
 el-Sijazi 142  
 el-Tamghruti 142  
 el-Zarkachi 142  
 Embu 174, 182  
 Emiliani 429  
 Ennedi 305, 579  
 Erg Erroui 715  
 Esna 672, 675, 677  
 es-Shaheinab 628, 633  
 Etat 82, 133, 174, 183, 392  
 Etats-Unis 94, 421  
 Ethiopie 46, 49, 50, 81, 101, 117, 130, 132, 133, 139, 144, 146, 150, 164, 174, 239, 303, 304, 314, 315, 324, 329, 330, 331, 399, 402, 407, 433, 443, 449, 451, 462, 485, 500, 507, 511, 515, 519, 520, 536, 603, 690, 741  
 Ethiopiens 298  
 Eurasie 503, 505, 552  
 Europe 88, 302, 304, 305, 351, 398, 425, 480, 482, 485, 500, 505, 509, 513, 536, 581, 618, 696, 718, 742  
 Evernden 248
- F**  
 Fang 171  
 Farrand 429  
 Fauresmithien 501, 514, 542  
 Fayoum 128, 240, 437, 679, 682, 687, 688, 749, 750, 751, 752, 760, 762  
 Fayoumien 684, 753

Fernando Po 320, 661  
 Fezzan 117, 127, 130, 621,  
 631, 694, 697, 703,  
 704, 718, 719, 721  
 Flaccus 127  
 Florisbad 552  
 Fon 110, 262  
 Fort Elisabeth 540  
 Fort Ternan 439, 479, 526  
 Fouarat 603  
 Fouta-Djalou 155, 225  
 France 301, 302, 708  
 Fu Kiau 168

**G**

Ga 159  
 Gabon 171, 349, 564, 568,  
 572, 575, 577, 581, 585,  
 588, 591, 593, 597  
 Gafsa 612  
 Galla 145, 174, 303, 314  
 Gambie 139, 151, 646,  
 739  
 Gao 131, 385, 660  
 Gaolo 222, 223  
 Garamantes 127  
 Gargora 515  
 Garstin 401  
 Georges de Chypre 126  
 Gervais 440  
 Gerze 161  
 Gerzeh 682, 754, 756  
 Ghana 48, 57, 89, 108,  
 130, 164, 180, 366,  
 385, 386, 390, 645,  
 654, 657, 660, 661  
 Gheel de 166  
 Gibraltar 355, 607  
 Gikuyu 67  
 Gizeh 241, 257, 689  
 Glaciations 410  
 Godebra 520  
 Goldie 57  
 Gondwana 349  
 Gonoa 699, 703  
 Gossolorum 636  
 Gouro 174  
 Grahamstown 551  
 Grande-Bretagne 91, 95,  
 158, 164  
 Grazzini 429

Great Dike 366  
 Gregory Rift Valley 367  
 Griots 214  
 Griqua 148  
 Groenland 422  
 Grossetto 440  
 Grotte des Lions 554  
 Guanches 330  
 Guerze 289  
 Gujerat 739  
 Gundu 579  
 Gur 108  
 Gwandu 160  
 Gwelo Kopje 538  
 Gyarmathy 323

**H**

Habashat 303  
 Habitations 485  
 Hadar 433, 447, 455, 479,  
 482, 531  
 Hadza 498  
 Hadzapi 314, 315  
 Hammadi Djenngoudo  
 228  
 Hannibal 124  
 Hannon 124, 127  
 Harrar 314  
 Harratin 298  
 Hatsa 336  
 Hatshepsout 105  
 Haudricourt 741  
 Haute-Volta 65, 67, 172,  
 219, 299, 393, 705  
 Haute-Volta 89  
 Haut-Kwango 189  
 Hawsa 172, 185, 262, 275,  
 299  
 Hedin 741  
 Hegel 51, 52, 302  
 Herenveen 708  
 Herero 147  
 Herkhouf 105  
 Herman 429  
 Hitler 296  
 Hoggar 305, 403, 404,  
 621, 631, 633, 694,  
 701, 719, 750  
 Homination 459  
 Homo 436, 455, 477, 529  
 Homo erectus 451, 455,

480, 511, 536, 589,  
 646  
 Homo habilis 451, 482,  
 509  
 Homo sapiens 98, 456,  
 475, 513, 532, 536, 592  
 Honea 303  
 Hongrie 439  
 Hopefield 539  
 Hor-Aha 239  
 Hou 754  
 Huambo 585  
 Hyksos 303  
 Hyrax Hill 679

**I**

Ibadan 62  
 Ibn Battuta 739  
 Ibn Fartuwa 156  
 Ibn Iyas 142  
 Ibn Jubayr 135  
 Ibn Mbeng 275  
 Ibn Othman 142  
 Ibo 260, 288, 393  
 Idriss Ngada 219  
 Igala 179  
 Igbo-Ukwu 649  
 Iheren 703, 714, 717, 723  
 Ijo 171  
 Imbangala 185  
 Inahouanrhat 717  
 Inde 149, 439, 440, 509,  
 739, 742  
 Irak 128  
 Iran 739  
 Iraqw 315  
 Isanghila 576  
 Ishango 522, 583, 595,  
 596, 657  
 Isimila 510, 513  
 Islam 45, 115, 223  
 Issard 429  
 Italie 133  
 Ituri 597  
 Iwa 198, 218

**J**

Jaatcha 616  
 Jabbaren 694, 703, 714,  
 717, 719, 723

- Java 458, 480  
 Johannesburg 443  
 Juba II 124, 127  
 Juda 110  
 Jugurtha 385  
 Justinien 123, 126
- K**
- Kabwe 539, 551, 552  
 Kadada 679  
 Kadero 520  
 Kafila 567  
 Kafuen 567  
 Kagera 360  
 Kaggwa 186  
 Kaguru 181  
 Kalahari 313, 354, 356,  
 358, 363, 364, 498, 557,  
 596, 599, 727, 729, 733  
 Kalambo Falls 537, 538,  
 540, 543, 554, 587  
 Kalina 570, 574  
 Kalkbank 554  
 Kamabai 659  
 Kamoa 569, 570, 583, 586,  
 587, 589, 596  
 Kampala 62  
 Kanam 479  
 Kanapoi 447, 451, 479  
 Kanem 130  
 Kanjera 552  
 Kankou Moussa 66  
 Kariandusi 511  
 Karkarichinkat 660  
 Karkour 675  
 Karnak 251, 688, 689  
 Karonga 538  
 Karoo 349, 366  
 Kasr-Maroun 752  
 Kassala 678  
 Kati 154, 225  
 Katsina 156  
 Kebbi 160  
 Kendall 420  
 Kenya 98, 100, 104, 174,  
 182, 186, 304, 313, 366,  
 367, 427, 437, 439, 440,  
 443, 447, 449, 451, 462,  
 479, 499, 500, 505, 507,  
 511, 514, 515, 517, 519,  
 520, 521, 522, 524, 566,  
 603, 679, 739  
 Keringet Cave 521  
 Kerma 769, 770  
 Kerzaz 628  
 Kharga 628, 631, 671, 672,  
 675  
 Khartoum 62, 145, 337,  
 359, 401, 520, 521,  
 633, 759, 760  
 Khartoumien 679  
 Khasmet-ed-Dib 752  
 Khayruddin Barbarossa  
 142  
 Khenchela 613  
 Khor Abou Anga 671  
 Khor Bahan 761  
 Khor Daoud 672, 675,  
 680  
 Khor Koussa 676  
 Kiantapo 579  
 Kibish 552  
 Kicongo 166  
 Kiesese 557  
 Kikuyu 104  
 Kilimandjaro 349  
 Kilwa 151, 157, 160  
 Kimberley 539, 542  
 Kindia 657, 659  
 Kinshasa 265, 360, 572,  
 576, 586, 591, 592,  
 593, 594  
 Kintampo 660  
 Kirdi 385  
 Kiroi 100  
 Kissi 393  
 Kiswahili 262  
 Klassies 555  
 Klip 536  
 Koco Barma 275  
 Kom Ombo 405, 675, 676,  
 677  
 Kongo 101, 109, 110, 171,  
 179  
 Konkomba 393  
 Kono 572  
 Koobi Fora 482, 483, 536  
 Kopje 539  
 Kordofan 317, 319, 335  
 Korosko 760  
 Kotoko 156  
 Kouba 176, 179, 181  
 Koukouya 181  
 Koulango 388  
 Koullé 225  
 Koumbala 579, 705  
 Koumbi Saleh 186, 385  
 Kounta 223  
 Kouranko 393  
 Kouroukorokale 659  
 Koush 364  
 Kpele 289  
 Kramers 131  
 Kromdraai 443, 449, 532,  
 534  
 Krugersdorp 527, 534  
 Kuki 130  
 Kumasi 52, 160  
 Kwa 108  
 Kwadi 314  
 Kwango 577, 585, 591, 593
- L**
- La Haye 146  
 Laetolil 443, 447, 449,  
 479, 482  
 Lalla 612  
 Landman 293  
 Langues 321  
 Largeau 646  
 Lascaux 459, 612  
 Late Stone Age 500, 515,  
 555, 593, 645, 647,  
 655, 674  
 Latif 198, 225  
 Leakey 399, 433, 442  
 Lebna Dengel 144  
 Lebu 262  
 Leeufontein 699, 708  
 Lengo 580, 705  
 Leptis Magna 256  
 Lesotho 147, 694  
 Liberia 104  
 Libreville 355  
 Libye 127, 256, 305, 624,  
 683, 694, 714, 717  
 Limpopo 245, 359, 539  
 Linguistique 259  
 Liptako 160, 172  
 Livingstone 536  
 Loango 108  
 Lobaye 577  
 Lobenguella 148  
 Lobi 393

- Lochard 539, 540  
 Logone 99, 100, 400  
 Londres 146, 255  
 Lopo 569  
 Lothagam 98, 447, 449, 479  
 Louxor 241, 251, 688  
 Luba 171, 319  
 Lubumbashi 92  
 Luedji 71  
 Luembe 569, 572  
 Luena 569  
 Lukanda 556  
 Lukeino 447  
 Lunda 71, 572, 587, 588, 591, 592, 593, 594  
 Lupembien 515, 566, 573, 591  
 Lwandjili 108
- M**
- Ma-Ba 160  
 Macina 150, 160, 222, 225, 359  
 Madagascar 158, 353, 356, 357, 361, 363, 742  
 Madjoubia 715  
 Maghnia 612  
 Maghreb 90, 103, 114, 115, 118, 124, 127, 130, 131, 132, 133, 135, 139, 143, 150, 349, 352, 356, 358, 363, 537, 601, 603, 612, 616, 618, 672, 676, 679  
 Magie 196  
 Magon 124  
 Magosien 575  
 Mahasna 682, 686  
 Mahi 110  
 Maidu-guri 648  
 Makapan 527, 529, 540  
 Makapansgat 443, 447, 449, 455, 462  
 Makoro 203  
 Malacca 322  
 Mali 48, 66, 177, 180, 186, 195, 197, 198, 205, 211, 212, 214, 222, 223, 274, 387, 393, 649, 701  
 Malindi 149
- Maloango 108  
 Mameluks 119  
 Mandara 100, 156, 645  
 Mandingue 262, 266, 274, 277  
 Mangbetou 390  
 Manifin 203  
 Maretjiesfontein 699  
 Marka 222, 225, 299  
 Maroc 124, 141, 142, 144, 160, 161, 366, 403, 464, 603, 612, 624, 631, 674, 697, 720, 733, 743  
 Masai 174, 303, 521  
 Masango 591  
 Maternus 127  
 Mathendous 699, 703  
 Matmar 681  
 Matupi 583, 594, 595, 596  
 Mauritanie 127, 143, 144, 186, 274, 315, 330, 349, 355, 429, 621, 624, 631, 634, 636, 638, 641, 660, 694, 715, 720  
 Mazer 628  
 Mbandaka 265  
 Mbanza Kongo 101  
 Mbochi 108  
 Mbomou 705  
 Mdaga 111  
 Mechta el-Arbi 612  
 Mechta-Afalou 614  
 Mehri 303  
 Memphis 750, 751  
 Mende 161  
 Meniet 628, 635, 638, 695  
 Merina 158  
 Mertoutek 700, 714  
 Meru 174  
 Micoque 628  
 Middle Stone Age 500, 512, 544, 654, 671  
 Mimbwa 552  
 Mina 262  
 Mirgissa 689  
 Modjokerto 454  
 Molo 521  
 Momolu Duwela Bukele 161  
 Monomotapa 139  
 Monrovia 62, 104
- Mont Saint-Paul 708  
 Montagu 540, 554  
 Mopti 212  
 Morice 160  
 Mosamedes 694  
 Mose 586  
 Moshesh 147, 148  
 Mossel Bay 553, 554  
 Mossi 65, 66, 67, 172, 266  
 Mostagedda 681, 682  
 Mouilah 614  
 Mouka 564  
 Moussanda 586, 593  
 Mouydir 695  
 Moyen-Orient 185, 331, 555  
 Mozambique 81, 287, 322, 349, 351, 352, 355, 357, 543, 545  
 Mpatou 580, 705  
 Mufo 543  
 Munyama 556, 583  
 Mwindo 171  
 Mzilikazi 148
- N**
- Nagada 754, 756  
 Nairobi 398  
 Naivasha 398, 399, 420, 521, 557  
 Nama 147  
 Namib 355, 357, 546  
 Namibie 140, 147, 313, 366, 543, 556, 558, 694, 704, 708  
 Napata 770  
 Nara 223  
 Narmer 277, 278, 289  
 Naron 315  
 Narosura 521  
 Natal 147, 543, 717  
 Ndaamal Gosaas 275  
 Ndele 705  
 Neferwptah 240  
 Niger 71, 73, 127, 158, 216, 361, 416, 422, 522, 632, 694  
 Nigeria 62, 104, 111, 156, 158, 160, 161, 172, 177, 179, 181, 186, 223, 225, 288, 334,

- 645, 649, 654, 659,  
660, 661, 665  
 Nil 91, 103, 105, 268, 315,  
324, 359, 360, 403,  
404, 405, 406, 407,  
522, 523, 633, 686  
 Nil Blanc 401, 520, 586,  
678, 760  
 Nil Bleu 399, 401, 520,  
760  
 Njarassi 552  
 Njoro River Cave 521  
 Njoya 161  
 Nkosisama Stream 717  
 Nok 654  
 Nsibidi 278, 288  
 Nsongezi 511  
 Nswatugi 708  
 Ntadi-ntadi 598  
 Ntereso 661  
 Nubie 91, 130, 132, 150,  
305, 349, 364, 520,  
521, 669, 671, 672,  
675, 676, 677, 680,  
681, 689, 694, 714,  
746, 750, 760, 767  
 Nubien 761  
 Numides 127  
 Nunfayri 203  
 Nuri 670, 671  
 Nyangatom 100  
 Nzako 572
- O**
- Ohemhit 680  
 Old Stone Age 500, 507,  
670  
 Oldowayen 464, 502, 507,  
533, 568, 588, 670  
 Olduvai 98, 248, 442, 444,  
449, 451, 454, 455, 464,  
479, 483, 485, 500, 507,  
509, 511, 529, 533, 534,  
536, 552, 568, 588, 603,  
646  
 Olorgesailie 511, 512  
 Ombos 756, 757  
 Omo 100, 443, 444, 449,  
451, 454, 462, 464,  
507, 536, 552  
 Onitsha 649
- Oppermansdrif 538  
 Orange Springs 717  
 Osei Tutu 71  
 Osorkon III 747  
 Otavi 314  
 Ouadi el-Natrum 241  
 Ouadi Halfa 671, 690  
 Ouadi Hammamat 672,  
688, 719  
 Ouadi Hof 684  
 Ouadi Tumilat 675  
 Ouan Render 704  
 Ouan Sidi 701  
 Ouanrhet 703  
 Oubangui 597  
 Ouchtata 676, 677  
 Ouganda 60, 67, 186, 437,  
439, 464, 511, 514, 556,  
567, 575, 583, 739  
 Oumarel Samba Dondo  
227  
 Oyo 71, 186, 659
- P**
- Paiva Manso 162  
 Pakistan 439  
 Palestine 305, 677, 678,  
686  
 Parole 193, 195  
 Pebble culture 455, 567  
 Peninj 483  
 Peul 172, 207, 210, 216,  
222, 265, 266, 272,  
273, 274, 299, 303,  
711, 718, 720, 721  
 Peul Bororo 298  
 Philipp Cave 704  
 Philocorus 123  
 Pietersburg 554  
 Pignari 200  
 Pise 132  
 Platon 392  
 Plutarque 124  
 Pointe-Noire 564  
 Pologne 92  
 Polybe 119, 123, 125, 127  
 Pondoland 556  
 Posidonius 127  
 Pount 105, 122  
 Primates 435, 437  
 Proche-Orient 46, 102,
- 304, 315, 364, 613,  
719, 720, 727, 732,  
741, 744, 749  
 Procope 119, 126  
 Prosper Tire 126
- Q**
- Qaa 247  
 Qara 675  
 Qattara 404
- R**
- Rabih 160  
 Radama I 158  
 Ramapithecus 526  
 Raombana 158  
 Reggan 603  
 Regueibat 298  
 Rehoboth 148  
 Rif 351  
 Rift Valley 399, 514, 515,  
517, 519, 520, 531  
 Rio Muni 581, 585  
 Rome 114, 124  
 Rooidam 542  
 Rop 659  
 Rosenberg 429  
 Rossignol 429  
 Rufisque 657  
 Ruwenzori 403, 585  
 Rwanda 89, 182, 360, 459,  
514, 519, 581, 585, 589
- S**
- Saa Basi 275  
 Sabaluka 401  
 Sabratha 256  
 Saedi 141  
 Safeen 263  
 Sahara 46, 48, 81, 87, 102,  
116, 127, 140, 142,  
151, 167, 288, 298,  
299, 305, 320, 330,  
349, 350, 354, 356,  
357, 358, 360, 364,  
367, 376, 377, 403,  
404, 415, 416, 419,  
421, 425, 464, 519,  
520, 521, 563, 577,

- 579, 580, 589, 601, 603, 616, 618, 619, 620, 621, 623, 626, 628, 629, 631, 632, 633, 635, 636, 637, 638, 639, 641, 642, 649, 655, 659, 672, 679, 694, 695, 697, 703, 705, 709, 713, 714, 718, 719, 720, 721, 727, 733, 747
- Sahel 139, 155, 357, 619, 643, 660, 661
- Saint-Louis 159
- Saldanha 551, 552
- Salluste 124, 125
- Salo 567
- Samo 393
- Samory 160
- San 147, 294, 302, 303, 312, 314, 315, 324, 325, 336, 498, 499, 518, 519, 557, 558, 596, 708, 709, 717, 721, 730
- Sango Bay 570
- Sangoen 501, 515, 543, 552, 570, 591, 672
- Sansanding 228
- Sao 111
- Saoura 405, 433, 621, 624, 625, 628, 631, 633
- Saqqarah 688
- Savi 110
- Schwedezky 293
- Scipion 125
- Scipion Emilien 125
- Seereer 263, 265, 266, 272, 274, 289
- Semliki 402
- Senoufo 74
- Shaba 334, 561, 565, 567, 568, 570, 572, 575, 579, 585, 586, 587, 588, 589, 591, 594, 596
- Shambe 401
- Sheikh Salah 224
- Sheikou Amadou 225
- Shellal 760, 761
- Shendi 679
- Sherdra 628
- Shungura 427
- Shungwaya 165
- Sidi Ali 150
- Sidi Mansour 612
- Sierra Leone 62, 89, 158, 160, 270, 337, 352, 366, 393, 657, 659
- Sigi 177
- Sijilmasa 141
- Sikasso 198
- Silsileh 674, 676
- Silva Correin 50
- Simons 438
- Sirhan Ibn Sirhan 149
- Siwa 672, 683
- Skildergat 552
- Smithfield 555
- Snowy Mountains 421
- Sokoto 74, 160
- Somali 299, 303
- Somalie 324, 329, 356
- Somono 212
- Sonni Ali 69, 74
- Sonni le Grand 69
- Sorko 69
- Sotho 171
- Soudan 46, 57, 101, 108, 116, 117, 128, 130, 132, 133, 135, 142, 143, 144, 150, 151, 157, 160, 222, 256, 299, 315, 319, 320, 324, 326, 331, 337, 359, 367, 386, 401, 421, 520, 585, 586, 641, 670, 671, 672, 673, 675, 676, 678, 680, 683, 697, 701, 714, 719, 739, 748, 751
- Soundjata 70, 71, 171, 189, 714
- Spannus 303
- Stanley 152
- Stanley Pool 359, 572, 574, 576
- Stellenbosch 536
- Sterkfontein 442, 447, 527, 532
- Sterkfontein Extension Site 532, 536
- Still Bay 575
- Stillbayen 503, 575
- Stow 302
- Strabon 46, 123, 124, 127, 739, 763
- Suez 352
- Sumer 305
- Susu 260, 272
- Swartkrans 443, 449, 451, 455, 532, 534, 536
- Swaziland 554
- T**
- Tachenghit 628, 629
- Tacite 124
- Taghit 714
- Taharqa 747
- Takedetoumatine 715
- Tamentit 701
- Tamghrut 142
- Tanganyika 172, 351, 739
- Tangasi 671
- Tan-Terirt 697
- Tanzanie 98, 174, 181, 272, 314, 315, 330, 331, 336, 366, 433, 442, 444, 449, 451, 459, 462, 464, 479, 485, 496, 498, 499, 500, 505, 507, 510, 514, 515, 517, 518, 521, 523, 529, 533, 537, 557, 568, 570, 588, 603, 646
- Taoussa 649
- Tekstad 722
- Tarzerouck 701
- Tasmanie 421
- Taung 442, 527
- Taurig 449
- Tchad 111, 222, 269, 354, 416, 422, 430, 433, 558, 561, 621, 624, 627, 661, 694, 703, 729
- Tchaka 390
- Tchernov 429
- Tegdaoust 108
- Tekrour 180
- Tell 351
- Temne 263
- Temps 72
- Tera 71
- This 757
- Three Rivers 536
- Tiaga 572
- Tibesti 403, 404, 679, 694, 760
- Tichitt 638, 704, 715, 720
- Tidjani 224, 225

- Tiemaassas 655  
 Tierno Bokar Salif 224  
 Tigrigna 288  
 Tiguelguemine 625  
 Tihilahi 700  
 Timenzouzine 717  
 Tin Felki 711  
 Tin Lalan 711  
 Tin Tazarift 694, 713,  
 714, 718, 719  
 Tin Tehed 724  
 Ti-n-Assako 638  
 Tite-Live 124  
 Tiyo Soga 148  
 Togo 385, 645, 653  
 Toma 161, 289, 393  
 Tombouctou 48, 59, 150,  
 151, 154, 155, 161, 361  
 Torralba 464  
 Toscane 440  
 Touareg 288, 298  
 Touat 701  
 Toubou 299  
 Toucouleur 222, 225, 227,  
 299  
 Tougan 204  
 Toukh 749  
 Toulou 579, 705  
 Toutankhamon 240  
 Tradition graphique 277  
 Traditionalistes 197  
 Transcaucasie 150  
 Transvaal 366, 442, 527,  
 539, 540, 549, 554,  
 694, 699, 704, 708  
 Tripoli 57, 142, 161  
 Tripolitaine 117, 141  
 Tshitoliën 567, 574, 576,  
 591, 594  
 Tswana 171  
 Tuinplaats 552
- Tummo 404  
 Tunis 47  
 Tunisie 141, 366, 404,  
 603, 611, 631  
 Turkana 100  
 Turquie 150, 439  
 Twa 559  
 Twin Rivers 548
- U**  
 Um Ruwaba 401  
 Umgazana 556  
 Usno 427  
 Uwaynat 404
- V**  
 Vaal 533, 536, 542, 694  
 Vallois 458  
 Vasco de Gamade 149  
 Vatican 164  
 Venise 132  
 Vereeniging 536  
 Vergnaud 429  
 Verwoerd 542  
 Victor de Vita 126  
 Virunga 585
- W**  
 Wad Dayfallah 144  
 Wanzarba 71  
 Warga 151  
 Watt 176, 178  
 Wichale 146  
 Wijnstra 429  
 Willcocks 401  
 Williamson 344  
 Wiltonien 503  
 Wiltoniens 518
- Windsor-ten 542  
 Wollin 422  
 Wolof 259, 262, 274, 275,  
 289
- X**  
 Xhosa 148, 177
- Y**  
 Yacouba Baoutchi 73  
 Yagala 659  
 Yatenga 66, 172  
 Yayo 647  
 Yengema 657  
 Yola 648  
 Yoruba 60, 158, 176, 278
- Z**  
 Zambie 248, 476, 536,  
 537, 543, 545, 548,  
 553, 556, 557, 581,  
 585, 586, 587, 589,  
 674, 704  
 Zanj 149  
 Zanzibar 116, 157, 161  
 Zaria 71  
 Zarma 69  
 Zendj 130, 131  
 Zenebi 655  
 Zimbabwe 55, 91, 337,  
 364, 366, 367, 386,  
 538, 539, 543, 545,  
 555, 556, 557, 558,  
 704, 705, 739  
 Zirides 116  
 Zones climatiques 356  
 Zululand 147  
 Zyhlarz 337

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*II. Afrique ancienne*

DIRECTEUR DE VOLUME : G. MOKHTAR



Éditions UNESCO



HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

## II

*Afrique ancienne*

Directeur du volume  
G. MOKHTAR

UNESCO

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par l'organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75732 Paris SP, France

1<sup>re</sup> édition, 1980  
1<sup>re</sup> réimpression, 1984  
2<sup>e</sup> réimpression, 1989  
3<sup>e</sup> réimpression, 1995  
4<sup>e</sup> réimpression, 1999

ISBN 92-3-201708-3

© UNESCO 1980, 1984, 1989, 1995, 1999

---

# Table des matières

## *Chronologie*

### *Introduction générale*

G. MOKHTAR avec le concours de J. VERCOUTTER .....	9
---	---

### *Chapitre 1*

Origine des anciens Egyptiens Cheikh ANTA DIOP .....	39
---	----

### *Chapitre 2*

L'Égypte pharaonique A. ABU BAKR .....	73
---	----

### *Chapitre 3*

L'Égypte pharaonique: société, économie et culture J. YOYOTTE .....	107
--	-----

### *Chapitre 4*

Relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique A.H. ZAYED avec le concours de J. DEVISSE .....	133
--	-----

### *Chapitre 5*

Le legs de l'Égypte pharaonique R. EL NADOURY avec le concours de J. VERCOUTTER .....	153
---	-----

<i>Chapitre 6</i>	
L'Égypte à l'époque hellénistique	
H. RIAD	
avec le concours de J. DEVISSE .....	191
<i>Chapitre 7</i>	
L'Égypte sous la domination romaine	
S. DONADONI .....	217
<i>Chapitre 8</i>	
La Nubie : trait d'union entre l'Afrique centrale et la Méditerranée, facteur géographique de civilisation	
S. ADAM	
avec le concours de J. VERCOUTTER .....	235
<i>Chapitre 9</i>	
La Nubie avant Napata (3100 à 750 avant notre ère)	
N.M. SHERIF .....	259
<i>Chapitre 10</i>	
L'empire de Koush : Napata et Meroé	
J. LECLANT .....	295
<i>Chapitre 11</i>	
La civilisation de Napata et de Meroé	
A. HAKEM	
avec le concours de I. HRBEK et J. VERCOUTTER .....	315
<i>Chapitre 12</i>	
La christianisation de la Nubie	
K. MICHALOWSKI .....	347
<i>Chapitre 13</i>	
La culture pré-axoumite	
H. DE CONTENSON .....	363
<i>Chapitre 14</i>	
La civilisation d'Axoum du I <sup>er</sup> au VII <sup>e</sup> siècle	
F. ANFARY .....	385
<i>Chapitre 15</i>	
Axoum : du I <sup>er</sup> au IV <sup>e</sup> siècle	
Economie-système politique, culture	
Y. KOBISHANOV .....	407
<i>Chapitre 16</i>	
Axoum chrétienne	
TEKLE TSADIK MEKOURIA .....	429
<i>Chapitre 17</i>	
Les protoberbères	
J. DESANGES .....	453

<i>Chapitre 18</i>	
La période carthaginoise	
B.H. WARMINGTON .....	475
<i>Chapitre 19</i>	
La période romaine et post-romaine en Afrique du Nord	
I. La période romaine	
A. MAHJOUBI .....	501
II. De Rome à l’Islam	
P. SALAMA .....	539
<i>Chapitre 20</i>	
Le Sahara pendant l’Antiquité classique	
P. SALAMA .....	553
<i>Chapitre 21</i>	
Introduction à la fin de la préhistoire en Afrique subsaharienne	
M. POSNANSKY .....	575
<i>Chapitre 22</i>	
La côte d’Afrique orientale et son rôle dans le commerce maritime	
A.M.H. SHERIFF .....	595
<i>Chapitre 23</i>	
L’Afrique orientale avant le VII <sup>e</sup> siècle	
J.E.G. SUTTON .....	613
<i>Chapitre 24</i>	
L’Afrique de l’Ouest avant le VII <sup>e</sup> siècle	
B. WAI-ANDAH .....	641
<i>Chapitre 25</i>	
L’Afrique centrale	
F. VAN NOTEN avec le concours de D. COHEN et P. DE MARET .....	673
<i>Chapitre 26</i>	
L’Afrique méridionale: chasseurs et cueilleurs	
J.E. PARKINGTON .....	695
<i>Chapitre 27</i>	
Les débuts de l’Age du fer en Afrique méridionale	
D.W. PHILLIPSON .....	729
<i>Chapitre 28</i>	
Madagascar	
P. VÉRIN .....	751
<i>Chapitre 29</i>	
Les sociétés de l’Afrique sub-saharienne au premier Age du fer	
M. POSNANSKY .....	779

---

<i>Rapport de synthèse du colloque «le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique»</i> .....	795
<i>Conclusion</i>	
G. MOKHTAR .....	825
<i>Notice biographique des auteurs du volume II</i> .....	831
<i>Membres du Comité scientifique internationale pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique</i> .....	835
<i>Abréviations utilisées dans la bibliographie</i> .....	837
<i>Bibliographie générale</i> .....	843
<i>Index</i> .....	893

## *Chronologie*

*Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates :*

*Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières différentes :*

*— soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 ; toutes les dates sont donc négatives par rapport à + 1950 ;*

*— soit en référence au début de l'ère chrétienne ; les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par un simple signe – ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ », « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant notre ère », « de notre ère ».*

*Exemples : (i) 2300 BP = – 350*

*(ii) 2900 avant J.C. = – 2900*

*1800 après J.C. = + 1800*

*(iii) V<sup>e</sup> siècle av. J.C. = V<sup>e</sup> siècle avant notre ère*

*III<sup>e</sup> apr. J.C. = III<sup>e</sup> siècle de notre ère*



---

# Introduction générale

*G. Mokhtar*

avec la collaboration de *J. Vercoutter*

Le présent volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* concerne cette longue période de l'histoire du continent qui va de la fin du Néolithique, c'est-à-dire vers le VIII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Cette période qui couvre quelque neuf mille ans de l'histoire de l'Afrique a été découpée, non sans hésitation, selon quatre grandes zones géographiques :

- Le « couloir » nilotique, égyptien et nubien (chapitres 1 à 12).
- Le « massif » éthiopien (chapitres 13 à 16).
- La partie de l'Afrique souvent désignée, par la suite, sous le nom de « Maghreb », et son complément saharien (chapitres 17 à 20).
- Le reste de l'Afrique, enfin, à l'est comme à l'ouest, au sud comme au nord de l'équateur, avec les îles africaines de l'océan Indien (chapitres 21 à 24).

La répartition ainsi adoptée résulte en fait du compartimentage actuel de la recherche historique en Afrique. Il aurait pu paraître plus logique, en effet, de diviser le volume selon les grandes divisions écologiques du continent qui offrent aux groupes humains qui les habitent les mêmes conditions de vie, sans qu'aucune véritable « barrière » physique ne s'oppose aux échanges, culturels ou autres, à l'intérieur de ces régions.

On aurait obtenu alors une division toute différente qui, allant du nord au sud, aurait compris : ce que l'on appelle, après le VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, « l'île du Maghreb », en grande partie méditerranéenne par sa géologie, son climat, son écologie en général ; la large bande sub-tropicale saharienne et

son « accident » tectonique qu'est la vallée du Nil; puis la zone des grands bassins fluviaux sub-tropicaux et équatoriaux, avec leur façade atlantique; on aurait eu ensuite, vers l'est, le massif éthiopien avec la corne de l'Afrique tournée vers l'Arabie et l'océan Indien; enfin, la réunion des Grands Lacs équatoriaux aurait offert la transition nécessaire entre les bassins nilotique, nigérien et congolais vers l'Afrique méridionale et ses annexes que sont Madagascar et les autres îles proches de l'Afrique dans l'océan Indien.

Un tel découpage, plus satisfaisant pour l'esprit que celui qui a dû être arrêté, était malheureusement irréalisable. Le chercheur qui veut étudier l'Histoire de l'Afrique dans l'Antiquité est considérablement gêné, en effet, par le poids du passé. Le « sectionnement » qui lui est imposé et qui se reflète dans le plan ici adopté, résulte en très grande partie de la colonisation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de notre ère. Qu'il fût « colon », intéressé au pays où il vivait, ou « colonisé » se penchant sur le passé de son peuple, l'historien se trouvait, malgré lui, enfermé dans des limites territoriales arbitrairement fixées, Il lui était difficile, voire impossible, d'étudier les rapports avec les contrées avoisinantes qui pourtant faisaient le plus souvent un « tout », historiquement parlant, avec le pays où il résidait.

Ce poids historique, si lourd, n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Par paresse d'esprit d'une part: enfermé dans une ornière, on a, malgré soi, tendance à la suivre, mais aussi parce que les archives de l'Histoire de l'Afrique que sont les documents de fouilles ou les textes et l'iconographie, pour certaines régions, sont réunies, classées et publiées selon un ordre préconçu, mais arbitraire, qu'il est fort difficile de remettre en question.

Ce volume de l'*Histoire de l'Afrique*, plus encore peut-être que le volume qui l'a précédé, doit recourir aux hypothèses. La période qu'il couvre est obscure, en raison de la rareté des sources, en général, et des sources bien datées, en particulier. Cette remarque vaut aussi bien pour les sources archéologiques, très inégalement réunies, que pour les sources écrites ou figurées, sauf pour certaines régions relativement privilégiées comme la vallée du Nil et le « Maghreb ». C'est cette insuffisance de bases fermes de documentation qui rend indispensable le recours aux hypothèses, les faits établis avec certitude restant toujours l'exception.

Autre point à souligner: il y a de grandes insuffisances dans les sources archéologiques dont dispose l'historien. Les fouilles, pour l'ensemble du continent, n'ont pas rejoint la densité qu'elles ont atteinte dans certaines parties de l'Afrique, le long de la côte et dans l'arrière-pays de sa frange septentrionale notamment, et surtout dans la vallée du Nil depuis la mer jusqu'à la II<sup>e</sup> Cataracte.

Cette insuffisance, en quantité, des documents archéologiques ne peut malheureusement être complétée par les récits de voyageurs étrangers, contemporains des événements ou des faits que l'on cherche à cerner. Le caractère massif et l'étendue même du continent ont découragé, dans l'Antiquité comme aux époques ultérieures, la pénétration en profondeur des allogènes. On remarquera que l'Afrique, dans l'état actuel de nos connaissances, est le seul continent où les « périple » aient joué un rôle historique important. (Cf. chapitres 18 et 22).

Ces diverses considérations expliquent pourquoi l'Histoire de l'Afrique, de - 7000 à + 700, reste encore le domaine des grandes hypothèses. Celles-ci, toutefois, ne sont jamais gratuites, elles reposent sur des documents, rares et insuffisants certes, mais qui existent néanmoins. La tâche des auteurs qui ont contribué à cet ouvrage a été de réunir, de peser, de critiquer ces sources. Spécialistes des régions dont ils retracent l'histoire, aussi fragmentaire soit-elle, ils présentent ici la synthèse de ce qu'il est légitime de déduire des documents dont ils disposaient. Les hypothèses qu'ils présentent, bien que sujettes à réexamen lorsque les sources s'enrichiront, permettront, nous en sommes sûrs, d'encourager et de donner des lignes directrices de recherches aux historiens de l'avenir.

Parmi les nombreuses zones d'ombre qui nous masquent encore l'évolution historique de l'Afrique, celle qui recouvre le peuplement ancien du continent est l'une des plus denses. Ce peuplement est en effet des plus mal connus. Les thèses en présence qui trop souvent reposent sur un nombre insuffisant d'observations scientifiquement valables, ces thèses sont difficilement conciliables à une époque où l'anthropologie physique est en pleine mutation. Le « monogénéisme » lui-même, par exemple (cf. chapitre 1), n'est encore qu'une hypothèse de travail qui demande à être éprouvée. Par ailleurs, compte tenu de l'énorme laps de temps qui s'est écoulé entre les pré- ou proto-humains découverts dans la vallée de l'Omo ou à Olduvai (cf. volume I) et l'apparition de types humains bien caractérisés en Afrique méridionale notamment, admettre, sans preuves ou découverte de chaînons intermédiaires, qu'il y a eu continuité permanente et évolution *in situ*, ne peut être malheureusement qu'une vue de l'esprit.

Dans ce même domaine du peuplement, la *densité* de la population africaine durant la période cruciale qui s'est écoulée de 8000 à 5000 avant notre ère serait importante à apprécier. C'est, en effet, la période de la genèse des cultures qui se sont ensuite diversifiées. Or, selon que cette densité est très forte ou faible, elle favorise ou rend inutile le développement de l'écriture.

L'originalité de l'Égypte antique, par rapport au reste de l'Afrique à la même époque, réside peut-être essentiellement dans le fait que la forte densité des populations établies à haute époque sur les bords du Nil, entre I<sup>re</sup> Cataracte et partie méridionale du Delta, a exigé, peu à peu, l'usage de l'écriture pour la simple coordination du système d'irrigation indispensable à la survie de ces populations. En revanche, au sud de la cataracte d'Assouan, une faible densité de l'occupation humaine n'aurait pas rendu l'emploi de l'écriture indispensable, les petits groupes somatiques occupant le pays restant indépendants les uns des autres. Il est donc, on le voit, très regrettable que la densité du peuplement reste, à cette époque, du seul domaine des hypothèses.

L'écologie, enfin, joue un grand rôle dans l'histoire de l'Afrique. Elle y varie considérablement dans l'espace comme dans le temps. La dernière phase humide du Néolithique s'achève vers - 2400, en pleine période historique, alors que les Pharaons de la V<sup>e</sup> dynastie règnent en Égypte. Les conditions climatiques, et donc agricoles, qui ont présidé à l'éclosion des premières grandes civilisations africaines, ne sont donc pas les mêmes que celles qui ont

prévalu par la suite. Il faut en tenir compte dans l'étude des rapports qui ont uni ces civilisations avec les populations qui les entouraient. L'environnement de – 7000 à – 2400, soit pendant 4600 ans, c'est-à-dire pendant beaucoup plus de la moitié de la période étudiée dans ce volume, a été très différent de celui qui s'est établi après la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire. Ce dernier, qui semble très proche de l'environnement actuel, a fortement marqué les sociétés humaines établies en Afrique. La vie de société n'est pas, ne peut pas être la même dans les grandes zones désertiques subtropicales au sud et au nord que dans le domaine de la grande forêt équatoriale, dans les massifs montagneux et dans les grands bassins fluviaux, ou dans les marais et les grands lacs. Au demeurant, ce « compartimentage » en grandes zones écologiques donne une importance capitale aux *routes* qui permettent de passer d'un domaine à l'autre, par exemple du « Maghreb » ou de l'Ethiopie montagneuse, comme de la vallée du Nil, vers les bassins centraux du Congo, du Niger et du Sénégal; ou encore de la façade maritime atlantique vers la mer Rouge et l'océan Indien. Or, ces routes sont encore très mal explorées. On les devine, ou plutôt on les « suppose » beaucoup plus qu'on ne les connaît. Leur étude archéologique, quand elle pourra être entreprise systématiquement, devrait nous apprendre beaucoup sur l'histoire de l'Afrique. En effet, ce n'est que lorsqu'elles auront été reconstruites et explorées à fond que l'on pourra aborder, avec fruit, l'étude des migrations qui, de – 8000 à – 2500, ont profondément modifié la répartition des groupes humains en Afrique, à la suite des dernières grandes fluctuations climatiques qui affectèrent le continent.

Nous ne possédons encore que de trop rares jalons sur certaines de ces routes. Il n'est même pas impensable que certaines d'entre elles soient complètement inconnues de nous. L'examen approfondi des photographies prises par satellites n'est pas encore systématiquement entrepris. Il devrait éclairer d'un jour tout nouveau l'étude des grands axes de communication anciens, transafricains, aussi bien que les voies secondaires, non moins importantes. Cet examen permettra aussi de diriger et de faciliter les contrôles archéologiques sur le terrain, indispensables pour apprécier, entre autres, les influences réciproques que les grandes aires de culture ont exercé les unes sur les autres dans l'Antiquité. C'est peut-être dans ce domaine que l'on peut attendre le plus des recherches à entreprendre.

Comme on le voit, les chapitres du volume II de *l'Histoire de l'Afrique* constituent des points de départ pour des recherches futures beaucoup plus que l'exposition de faits bien établis. Sauf dans des cas exceptionnels et pour des régions très limitées par rapport à l'immensité du continent africain, ces derniers restent malheureusement fort rares.

La vallée du Nil depuis le Bahr el-Ghazal, au sud, jusqu'à la Méditerranée, au nord, tient, dans l'Antiquité, une place à part dans l'Histoire de l'Afrique. Elle doit cette place particulière à plusieurs faits: à sa propre position géographique tout d'abord, ensuite à l'originalité de son écologie par rapport au reste du continent, enfin, et surtout, l'abondance — relative, certes, mais unique en Afrique — de sources originales bien datées, qui permettent de suivre son histoire depuis la fin du Néolithique vers – 5000 jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Position géographique

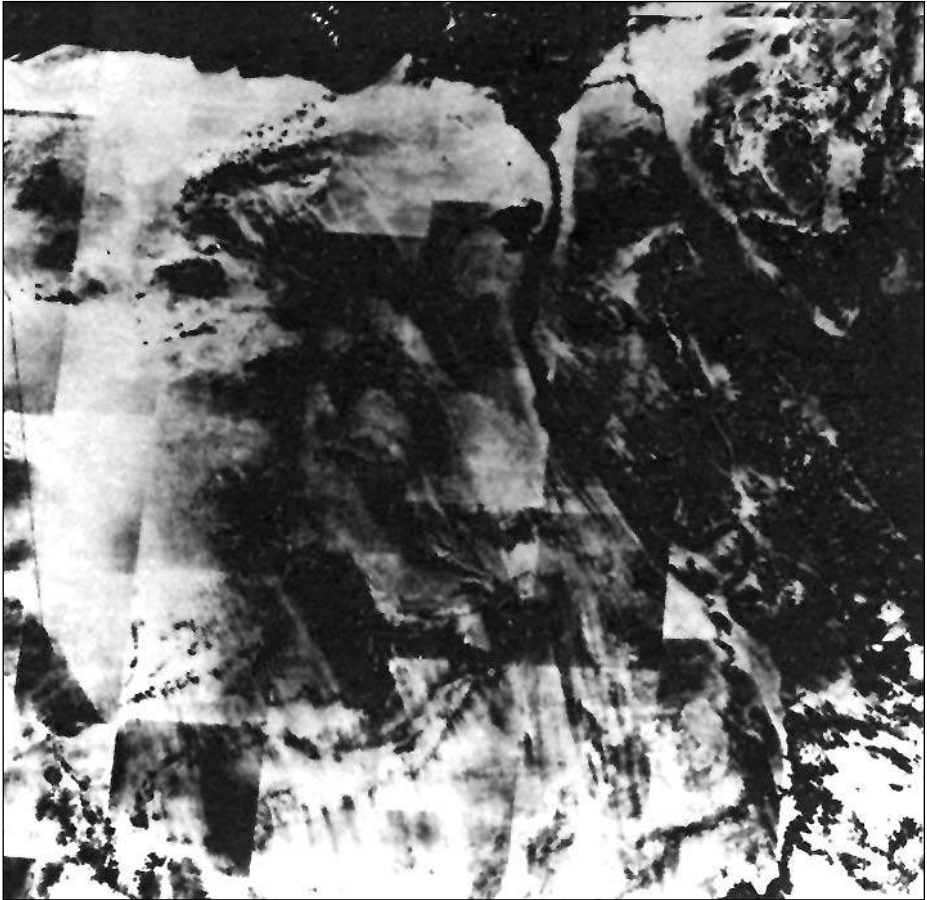
En grande partie parallèle aux rives de la mer Rouge et de l'océan Indien auxquels des dépressions perpendiculaires à son cours lui donnent accès, la vallée du Nil, au sud du 8<sup>e</sup> parallèle Nord et jusqu'à la Méditerranée, est aussi largement ouverte vers l'Occident grâce aux vallées qui, parties de la région tchadienne, du Tibesti et de l'Ennedi, aboutissent dans son cours. L'épanouissement du Delta, les oasis libyques, comme l'isthme de Suez, lui donnent enfin un large accès à la Méditerranée. Ainsi ouvert à l'est et à l'ouest, comme au sud et au nord, le « couloir nilotique » est une zone de contacts privilégiés non seulement entre les régions africaines qui le bordent, mais aussi avec les centres de civilisation anciens plus éloignés de la péninsule arabique, de l'océan Indien et du monde méditerranéen, occidental aussi bien qu'oriental.

Toutefois l'importance de cette situation géographique varie dans le temps. Le Néolithique finissant est caractérisé, en Afrique, par une dernière phase humide qui se prolonge dans l'hémisphère Nord jusque vers - 2400. Durant cette période qui s'étend du VII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les régions situées à l'est comme à l'ouest du Nil connaissent des conditions climatiques favorables aux installations humaines et en conséquence les rapports et les contacts entre l'orient et l'occident du continent ont une importance égale à ceux qui se nouent entre le nord et le sud.

A partir de - 2400, en revanche, le dessèchement même de la partie de l'Afrique située entre les 30<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> parallèles Nord fait de la vallée du Nil la voie de communication principale entre la façade méditerranéenne du continent et ce que l'on appelle aujourd'hui l'Afrique au sud du Sahara. C'est par elle que transiteront, du nord au sud et vice versa, matières premières, objets fabriqués et, sans doute, idées.

Comme on le voit, en raison des variations du climat, la position géographique de la vallée moyenne du Nil, comme de l'Égypte, n'a pas la même importance, ou plus précisément le même impact, durant la période qui s'écoule de - 7000 à - 2400 qu'après cette date. De 7000 à 2400 avant notre ère, groupes humains et cultures peuvent circuler librement dans l'hémisphère Nord, aussi bien de l'est à l'ouest que du sud au nord. C'est l'époque primordiale de formation et d'individualisation des cultures africaines. C'est aussi l'époque où les rapports entre l'est et l'ouest ont pu, le plus librement, jouer entre la vallée du Nil et les civilisations du Proche-Orient, d'une part, comme entre l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale d'autre part.

A partir de - 2300, en revanche, et jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, la vallée du Nil devient la voie privilégiée entre le sud et le nord du Continent. C'est par elle que passeront les échanges de nature diverse entre l'Afrique noire et la Méditerranée.



*Le déferlement des sables (extrait de l'article de Farouk El-Baz, « Le Courrier de l'Unesco », juillet 1977, photo Nasa, Etats-Unis). L'assemblage de 60 photographies de l'Égypte, transmises par un satellite « Landsat » en orbite à 920 km de la Terre, montre nettement, en foncé, l'étroit ruban fertile constitué par la vallée du Nil, ainsi que le triangle du delta et l'oasis du Fayoum. Le désert occupe les deux tiers de l'image, à l'ouest du Nil. Dans la partie inférieure, on peut distinguer des rangées de dunes dessinant de grandes courbes parallèles.*

## Sources de l'histoire de la vallée du Nil dans l'Antiquité

L'importance et les avantages que procure à la vallée du Nil sa position géographique dans l'angle nord-est du continent auraient pu rester un simple « thème » excitant pour l'esprit, servant, au mieux, d'introduction aux recherches historiques, si cette même vallée n'était pas aussi la partie de l'Afrique la plus riche en sources historiques anciennes. Ces sources permettent, dès le V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, de contrôler et d'apprécier le rôle joué par les facteurs géographiques dans l'histoire de l'Afrique en général. Elles nous permettent aussi non seulement de connaître assez bien l'histoire « événementielle » de l'Égypte proprement dite, mais, surtout, de nous faire une idée précise de la culture matérielle, intellectuelle et religieuse de la basse et moyenne vallée du Nil, jusqu'aux marais du Bahr el-Ghazal.

Les sources à notre disposition sont à la fois archéologiques, donc muettes — en apparence du moins —, et littéraires. Les premières, surtout pour les plus hautes époques, n'ont été recherchées et réunies que récemment. Elles sont encore non seulement incomplètes et inégales, mais aussi peu ou mal exploitées. Les secondes, en revanche, ont une longue tradition derrière elles.

Bien avant Champollion, en effet, l'Égypte « mystérieuse » a attiré la curiosité. Dès l'époque « archaïque », au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Grecs, successeurs en cela des Préhellènes, notaient déjà ce qui dans la vallée du Nil différait de leurs coutumes et de leurs croyances. Les observations qu'ils firent dans ce domaine nous sont parvenues grâce à Hérodote. Pour mieux comprendre leurs nouveaux sujets, les souverains lagides — surpris de l'originalité de la civilisation égyptienne — firent rédiger au III<sup>e</sup> siècle, toujours avant notre ère, une histoire complète de l'Égypte pharaonique : politique aussi bien que religieuse et sociale. Manéthon, égyptien de naissance, fut chargé de la rédaction de cette histoire générale de l'Égypte. Il avait accès aux archives anciennes, et pouvait les lire. Si son œuvre nous était parvenue complète, bien des incertitudes nous eussent été épargnées. Malheureusement elle disparut dans l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie. Les extraits, qui ont été conservés au hasard de compilations trop souvent faites à des fins apologétiques, nous fournissent néanmoins un cadre solide pour l'histoire de l'Égypte. En effet, les trente et une dynasties « manéthoniennes » restent aujourd'hui encore la base solide de la chronologie relative égyptienne.

La fermeture des derniers temples égyptiens sous Justinien, au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, eut pour conséquence l'abandon des écritures de l'Égypte pharaonique : hiéroglyphique aussi bien que hiératique ou démotique. Seule la langue survécut dans le copte, mais les sources écrites devinrent peu à peu lettres mortes. Il fallut attendre 1822 et la découverte de Jean-François Champollion (1790-1832) pour que l'on ait de nouveau accès aux documents anciens rédigés par les Égyptiens eux-mêmes.

Ces sources littéraires égyptiennes anciennes ne peuvent être utilisées qu'avec prudence car elles ont un caractère particulier. Le plus souvent elles

ont été rédigées avec une arrière-pensée précise: énumérer les réalisations d'un pharaon, pour démontrer ainsi qu'il accomplissait au mieux sa mission terrestre, celle de maintenir l'ordre universel voulu par les dieux (Maât), en s'opposant aux forces du chaos qui menacent cet ordre en permanence. Ou encore, assurer la perpétuité du culte et du souvenir des pharaons qui avaient mérité la reconnaissance des générations successives. C'est à ces deux catégories de documents qu'appartiennent d'une part les longs textes et les représentations figurées « historiques » qui ornent certaines parties des temples égyptiens et, d'autre part, les « listes d'ancêtres » vénérables comme celles que l'on trouve sculptées dans les temples de Karnak, à la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et à Abydos à la XIX<sup>e</sup>.

Pour compiler les listes royales comme celles auxquelles nous venons de faire allusion, les scribes disposaient de documents « authentiques » établis soit par le clergé, soit par l'administration royale. Cela suppose, d'ailleurs, l'existence d'archives officielles régulièrement tenues. Malheureusement deux seulement de ces documents nous sont parvenus. Encore sont-ils incomplets.

Ce sont la Pierre dite de Palerme, car le fragment le plus important de ce texte est conservé au musée de cette ville sicilienne, et le Papyrus royal de Turin.

### La Pierre de Palerme

C'est une dalle de diorite, gravée sur ses deux faces, qui nous donne les noms de tous les pharaons ayant régné en Egypte depuis les origines jusqu'à la V<sup>e</sup> dynastie vers – 2450. A partir de la III<sup>e</sup> dynastie, la Pierre de Palerme énumère non seulement les noms des souverains dans l'ordre de leur succession, mais aussi, année par année, les événements les plus importants des règnes. Ce sont de véritables « annales » et il est d'autant plus regrettable que, brisé, ce document incomparable ne nous soit parvenu qu'incomplet.

### Le Papyrus de Turin

Ainsi appelé car il est conservé dans le musée de cette ville, il est non moins capital, bien qu'il ne consiste qu'en une liste des souverains, avec leur « protocole complet » et le nombre d'années, mois et jours de leur règne, classés par ordre chronologique. Cette liste allait jusqu'à la XX<sup>e</sup> dynastie. Il donnait donc une liste complète de tous les pharaons depuis la plus haute époque jusqu'en – 1200 environ. Malheureusement, trouvé intact au XIX<sup>e</sup> siècle, il fut si malmené lors de son transport qu'il fut mis en miettes et qu'il a fallu des années de travail pour le reconstituer.

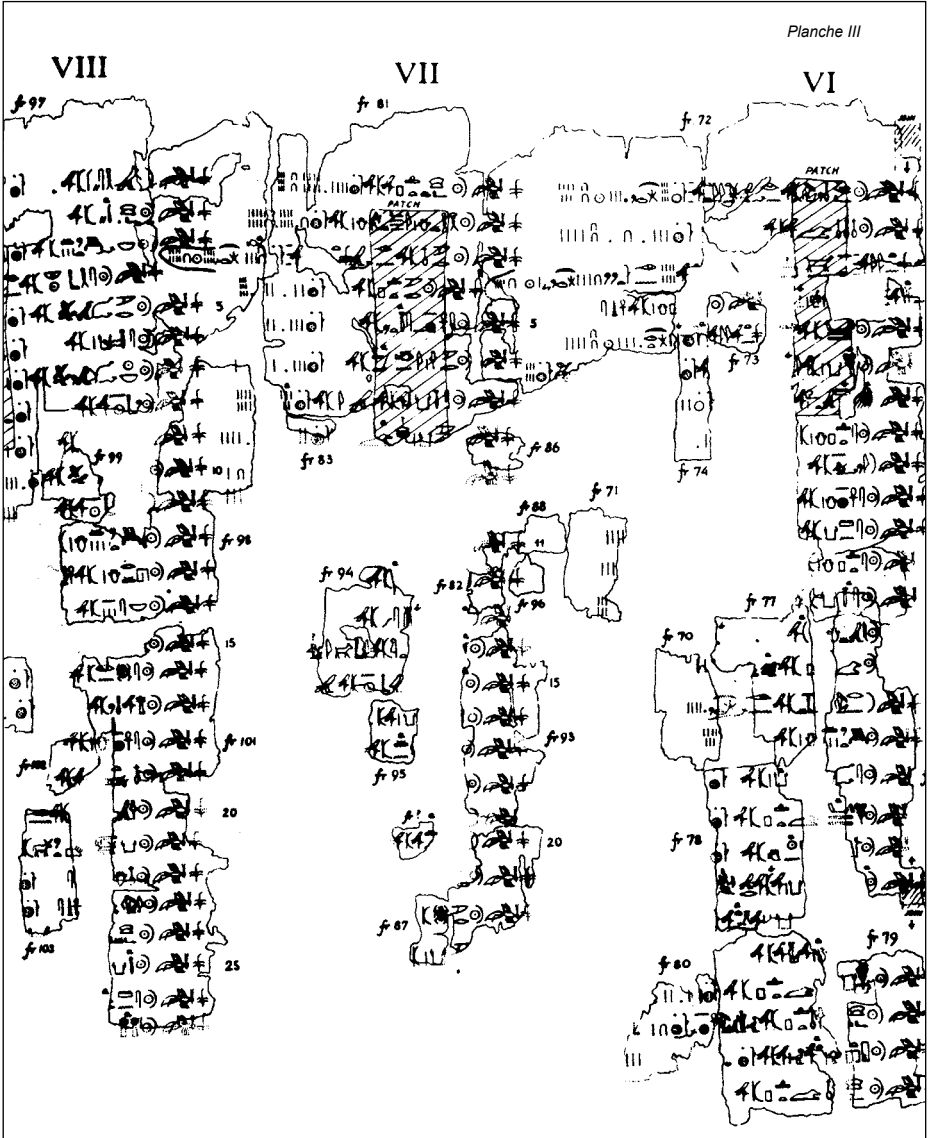
Mais de très nombreuses lacunes subsistent encore aujourd'hui. Une des particularités du Papyrus de Turin est de grouper les pharaons en séries. A la fin de chacune de ces « séries », le scribe fait l'addition du nombre total d'années pendant lesquelles les pharaons ainsi groupés ont gouverné. Nul doute que nous n'ayons là l'origine des « dynasties » manéthoniennes.





*La Pierre de Palerme.*

(Source: A.H. Gardiner, « *The Egypt of the Pharaohs* », 1961, Oxford University Press.)



*La papyrus de Turin.*  
 (Source : A.H. Gardiner,  
 « The Royal Canon of Turin »,  
 Oxford, 1954.  
 Photo Griffith Institute,  
 Ashmolean Museum, Oxford.)

## Chronologie égyptienne

Pierre de Palerme, Papyrus de Turin et listes royales monumentales sont d'autant plus importants pour l'histoire de l'Égypte que les Égyptiens n'ont jamais utilisé d'ère continue ou cyclique tels que nos dates: avant ou après le Christ, celle de l'Hégire ou des Olympiades, par exemple. Leur comput est fondé sur la personne même du pharaon, et toute date est donnée par rapport au souverain régnant lors de la rédaction du document. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'une stèle sera datée de «l'an 10 du pharaon N, le 2<sup>e</sup> mois de la saison *Akhet*, le 8<sup>e</sup> jour», mais le comput repartira à *un* lors de l'accession au trône du souverain suivant. Cet usage explique l'importance, pour l'établissement de la chronologie, de connaître à la fois les noms de *tous* les pharaons ayant régné et la *durée* du règne de chacun d'entre eux. S'ils avaient pu nous parvenir intacts, Papyrus de Turin et Pierre de Palerme nous auraient fourni cette connaissance indispensable. Malheureusement il n'en est rien et les autres monuments qui complètent parfois les lacunes de ces deux sources capitales n'ont pas suffi cependant à nous transmettre une liste complète et sûre de tous les pharaons égyptiens. Non seulement, pour certaines périodes, l'ordre de succession lui-même reste sujet à controverse lorsque Papyrus de Turin et Pierre de Palerme font défaut, mais encore la durée exacte du règne de certains souverains reste inconnue. On ne possède, au mieux, que «la plus haute date connue» d'un pharaon donné, mais son règne a pu durer fort longtemps après l'érection du monument qui donne cette date.

Même avec ces lacunes, si l'on additionne bout à bout toutes les dates fournies par les sources à notre disposition, on arrive à un total de plus de quatre mille ans. C'est la chronologie *longue* qui fut acceptée par les premiers égyptologues jusque vers 1900. On s'aperçut alors qu'un tel laps de temps était impossible, car l'étude des textes et des monuments montrèrent, d'une part, qu'à certaines époques plusieurs pharaons régnaient en même temps et qu'il y avait donc des dynasties parallèles, et, d'autre part, qu'il arrivait parfois qu'un pharaon prenait un de ses fils comme co-régent. Chacun des souverains datant ses monuments de son propre règne, il y avait donc des chevauchements; et en additionnant les règnes des dynasties parallèles ou ceux des co-régents avec les règnes des souverains en titre, on aboutissait obligatoirement à un chiffre beaucoup trop élevé et faux.

Il aurait probablement été impossible de trouver une solution au problème qui se posait ainsi, si une particularité du calendrier pharaonique ancien n'avait fourni un cadre chronologique sûr, parce qu'il liait ce calendrier à un phénomène astronomique permanent pour lequel il était facile d'établir des tables. Nous faisons allusion ici au lever de l'étoile Sothis — notre Sirius — en même temps que le soleil sous la latitude de Héliopolis-Memphis. C'est ce qu'on appelle le «lever héliaque de Sothis» qui fut observé et noté dans l'Antiquité par les Égyptiens. Ce sont ces observations qui ont fourni les dates «sothiaques» sur lesquelles repose encore aujourd'hui l'essentiel de la chronologie égyptienne.

A l'origine, les Egyptiens comme la majorité des peuples de l'Antiquité semblent avoir utilisé un calendrier lunaire, notamment pour fixer les dates des fêtes religieuses. Mais, à côté de ce calendrier astronomique, ils en utilisaient un autre. Peuple de paysans, leur vie quotidienne était puissamment marquée par le rythme de la vie agricole : semailles, moissons, engrangement, préparation des nouvelles semailles. Or, en Egypte, dans la Vallée, ce rythme agricole est conditionné par le Nil, dont les avatars déterminent la date des différentes opérations. Rien d'étonnant donc que, parallèlement à un calendrier religieux, lunaire, les anciens habitants de la Vallée aient aussi utilisé un calendrier naturel fondé sur le retour périodique de l'événement, capital pour leur existence, qu'était l'inondation, la crue du Nil.

Dans ce calendrier, la première saison de l'année — en égyptien *Akhet* — voyait le début de la crue. Les eaux du fleuve montaient peu à peu et recouvraient les terres desséchées par l'été torride. Pendant quatre mois environ, les champs allaient se gorger d'eau. Au cours de la saison suivante, les terres peu à peu sorties de l'eau de la crue étaient prêtes à être semencées. C'est la saison *Peret* — littéralement : « sortir » —, terme qui fait sans doute allusion à la fois à la « sortie » des terres de l'eau et à celle de la végétation. Les semailles achevées, le paysan attendait la germination puis la maturation des plantes. Au cours de la troisième et dernière saison, les Egyptiens moissonnaient puis engrangeaient les récoltes. Ils n'avaient plus ensuite qu'à attendre la nouvelle crue et à préparer les champs à sa venue. C'était la saison *Shemou*.

Il est possible, sinon très vraisemblable, que pendant fort longtemps les Egyptiens se soient contentés de ce calendrier. Le premier de l'an commençait alors avec la montée réelle de la crue. La saison *Akhet* ainsi inaugurée se poursuivait jusqu'au retrait réel des eaux, qui marquait le début de la saison *Peret*. Celle-ci se terminait lorsque les céréales venues à maturité étaient prêtes à être fauchées, ce qui marquait le début de la saison *Shemou* qui ne se terminait qu'avec la nouvelle crue. Peu importait aux paysans que telle saison fut plus longue que telle autre, ce qui comptait pour eux c'était l'organisation du travail qui variait avec les trois saisons.

A quel moment, et pour quelles raisons, les Egyptiens ont-ils lié la crue du Nil à l'apparition simultanée du soleil et de l'étoile Sothis à l'horizon ? Il sera sans doute difficile de le déterminer. Nul doute que ce lien ne soit le résultat d'observations répétées et de profondes croyances religieuses. L'étoile Sothis (Sirius) — en égyptien *Sepedet* : « l'Aiguë », la Pointue — sera plus tard identifiée à Isis dont les larmes, croyait-on, déterminent la crue du Nil. Peut-être avons-nous là le reflet d'une croyance très ancienne qui associait l'apparition de l'étoile divinisée à la montée des eaux. Quelles que soient leurs raisons, les Egyptiens, en liant le début de la crue et, partant, le premier jour de l'année à un phénomène astronomique, nous ont fourni le moyen de fixer des points de référence très sûrs dans leur longue histoire.

Sous la latitude de Memphis, le début, fort discret, de l'inondation se situe vers la mi-juillet. Une observation de quelques années semble avoir suffi aux Egyptiens pour leur montrer que le commencement de la crue revenait en moyenne tous les 365 jours. Ils divisèrent alors leur année de trois saisons empi-

riques en une année de douze mois de trente jours chacun. Puis ils affectèrent quatre mois à chacune des saisons. En ajoutant cinq jours supplémentaires — en égyptien les cinq *heryourenepet*: « les cinq sur (en plus de) l'année », que les Grecs appelèrent « épagomènes » — les scribes obtinrent une année de 365 jours qui était, de beaucoup, la meilleure de toutes celles qui furent adoptées dans l'Antiquité. Toutefois, bien que très bonne, cette année n'était pas parfaite. En effet, la révolution de la terre autour du soleil se fait, non pas en 365 jours, mais en 365 jours 1/4. Tous les quatre ans, l'année officielle, administrative, des Egyptiens prenait un jour de retard sur l'année astronomique, et ce n'est qu'au bout de 1460 ans — ce que l'on appelle une *période sothiaque* — que les trois phénomènes: lever du soleil, lever de Sothis, début de l'inondation se produisaient simultanément au premier de l'an officiel.

Ce lent décalage entre les deux années eut deux résultats importants. Le premier est de permettre aux astronomes modernes de déterminer à quelle date les Egyptiens avaient pu adopter leur calendrier; cette date devant, nécessairement, coïncider avec le début d'une période sothiaque. La coïncidence des phénomènes, début de l'inondation et lever héliaque de Sothis, s'est produite trois fois au cours des cinq millénaires qui ont précédé notre ère: en -1325/-1322, en -2785/-2782 et en -4245/-4242. On a longtemps cru que c'était entre -4245 et -4242 que les Egyptiens avaient adopté leur calendrier. On admet maintenant que ce ne fut qu'au début de la période sothiaque suivante, soit entre -2785/-2782.

Le deuxième résultat de l'adoption par les Egyptiens du calendrier solaire fixe fut d'entraîner peu à peu un décalage entre les saisons *naturelles*, déterminées par le rythme même du Fleuve, et les saisons *officielles* utilisées par l'administration, qui étaient, elles, fondées sur une année de 365 jours. Ce décalage, d'abord peu sensible, un jour tous les quatre ans, s'accroissait peu à peu; il passait d'une semaine à un mois, puis à deux mois, jusqu'à ce que les saisons officielles en arrivent à être entièrement décalées et que l'été (*Shemou*) du calendrier officiel tombe en pleine saison *Peret* naturelle. Ce décalage ne manqua pas de frapper les scribes égyptiens et nous possédons des textes qui notent, très officiellement, la différence entre le lever héliaque réel de Sothis et le début de l'année administrative. Ces observations ont permis de fixer avec une approximation de quatre ans les dates suivantes:

- Le règne de Sésostri III englobe nécessairement les années -1882/-1879.
- L'an 9 d'Aménophis I est tombé entre les années -1550 et -1547.
- Le règne de Thoutmosis III englobe les années -1474/-1471.

En combinant ces dates avec celles, relatives, fournies par les sources à notre disposition: Papyrus de Turin, Pierre de Palerme, monuments datés des diverses époques, on a pu obtenir une chronologie de base, la plus sûre de celles de tout l'Orient ancien. Elle fixe le début de l'histoire de l'Égypte à -3000. Les grandes divisions « manéthoniennes » peuvent se chiffrer ainsi:

- III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> dynastie (Ancien Empire): vers -2750/-2200.
- VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> dynastie (I<sup>re</sup> Période intermédiaire): -2200/-2150.
- XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> dynastie (Moyen Empire): -2150/-1780.

- XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> dynastie (II<sup>e</sup> Période intermédiaire): – 1780/– 1580.
- XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> dynastie (Nouvel Empire): – 1580/– 1080.
- XXI<sup>e</sup>-XXIII<sup>e</sup> dynastie (III<sup>e</sup> Période intermédiaire): – 1080/– 730.
- XXIV<sup>e</sup>-XXXI<sup>e</sup> dynastie (Basse Epoque): – 730/– 330.

La conquête d'Alexandre de Macédoine, en 332 avant notre ère, marque la fin de l'histoire de l'Égypte pharaonique et le début de la période hellénique (cf. chap. 6).

## L'environnement nilotique

Il n'est peut-être pas inutile de citer ici la phrase d'Hérodote (II.35) concluant la description de l'Égypte: «Les Égyptiens qui vivent sous un climat singulier au bord d'un fleuve offrant un caractère différent de celui des autres fleuves, ont adopté aussi presque en toutes choses des mœurs et des coutumes à l'inverse des autres hommes» (trad. Ph. E. Legrand).

Certes, lorsqu'il écrivit cette phrase, Hérodote ne pensait qu'aux pays riverains de la Méditerranée. Il n'en demeure pas moins que, de tous les pays africains, l'Égypte est celui qui possède l'environnement le plus original. Elle le doit au régime du Nil. Sans le fleuve, l'Égypte n'existerait pas. Cela a été dit et redit mille fois depuis Hérodote: c'est une vérité première.

Au vrai, les servitudes sévères que le fleuve nourricier impose aux sociétés humaines installées sur ses rives ne se sont fait sentir que progressivement. Elles ne sont devenues inéluctables qu'à un moment où la civilisation égyptienne était déjà vieille de plus de sept siècles. Les groupes humains qui ont créé cette civilisation ont donc eu le temps de s'habituer progressivement aux impératifs qui leur furent peu à peu imposés par l'écologie nilotique.

Du Néolithique finissant, vers –3300 jusqu'à –2400, l'Afrique nord-occidentale, Sahara compris, a connu un régime relativement humide. L'Égypte, à cette époque, ne dépendait donc pas uniquement du Nil pour sa subsistance. À l'est comme à l'ouest de la Vallée, la steppe s'étendait encore, abritant un gibier abondant et facilitant un élevage important. L'agriculture n'était encore alors qu'une des composantes de la vie quotidienne, et l'élevage — voire la chasse — jouait un rôle au moins aussi important, comme en fait foi la Pierre de Palerme qui nous laisse deviner que l'impôt dû par les puissants du régime au pouvoir central était calculé non pas sur le revenu des terres qu'ils pouvaient posséder, mais sur le nombre de têtes de bétail confié à leurs bergers. Le recensement de cette richesse fondamentale se faisait tous les deux ans. Les scènes qui décorent les mastabas de l'Ancien Empire, de la fin de la IV<sup>e</sup> à la VI<sup>e</sup> dynastie (de – 2500 à – 2200), montrent bien que l'élevage tient toujours une place essentielle dans la vie des Égyptiens à cette époque.

On peut donc soupçonner que la recherche du «contrôle» du Fleuve par l'homme, qui sera l'achèvement essentiel de la civilisation égyptienne car c'est ce contrôle qui lui permettra de s'épanouir, fut sans doute stimulée à l'origine, non pas par le désir de mieux tirer parti de l'inondation

pour l'agriculture, mais surtout pour se défendre des méfaits de la crue. On oublie parfois que le débordement du Nil n'est pas seulement bénéfique : il peut être une véritable catastrophe et c'est sans doute pour s'en protéger que les premiers habitants de la Vallée apprirent à construire digues et barrages pour mettre à l'abri leurs villages et à creuser des canaux pour assécher leurs champs. Ce faisant ils acquirent peu à peu une expérience qui leur fut indispensable lorsque le climat africain entre les 30<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> parallèles Nord devint progressivement aussi sec qu'il l'est aujourd'hui, transformant en déserts absolus les abords immédiats de la vallée du Nil en Egypte comme en Nubie. Toute la vie dans la Vallée fut désormais rigoureusement conditionnée par la crue.

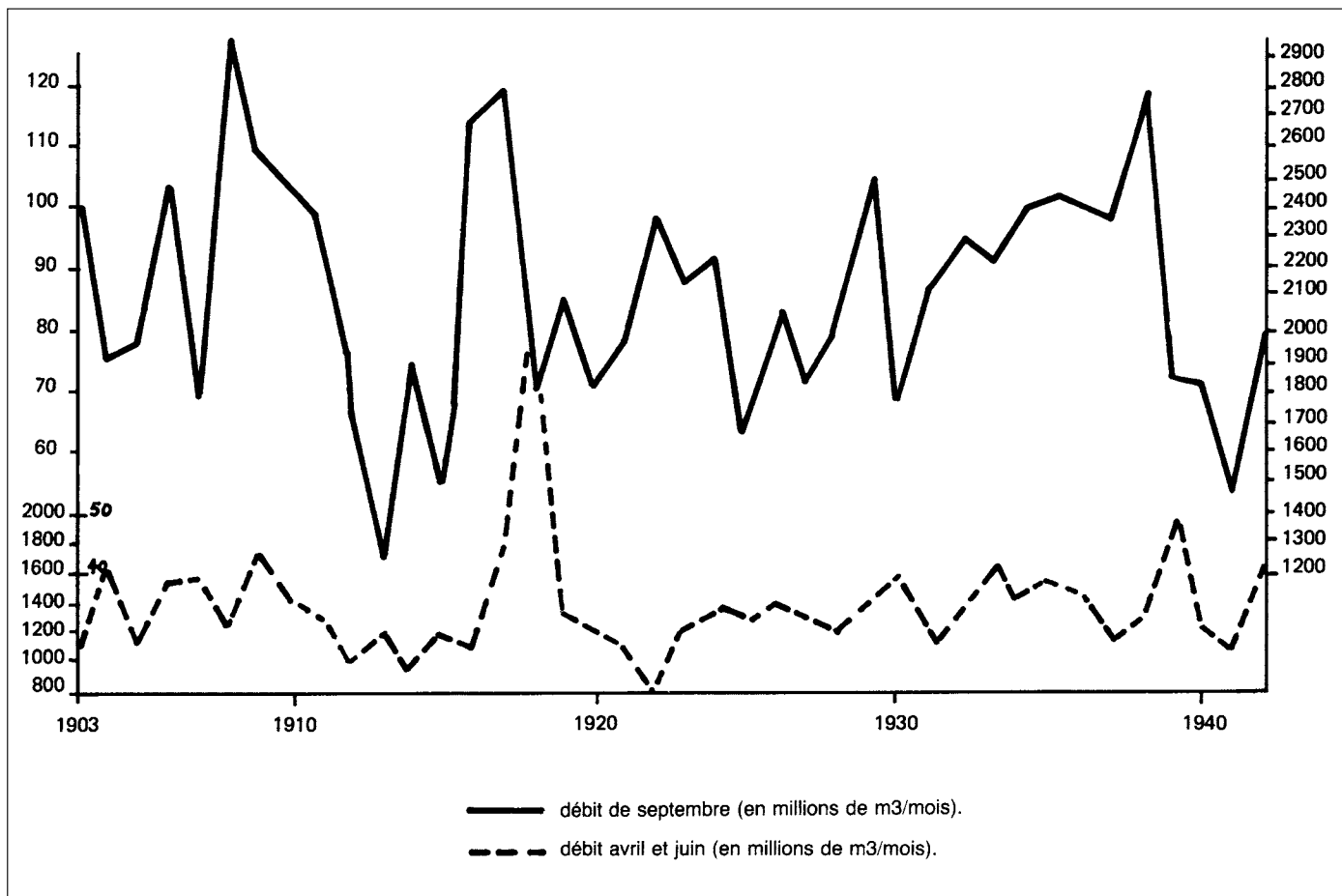
Utilisant les techniques de construction de digues et de creusement de canaux acquises au cours des siècles, les Egyptiens mirent peu à peu au point le système d'irrigation par bassins (*hod*) et assurèrent ainsi non seulement leur survie, sous un climat de plus en plus désertique, mais encore leur expansion (cf. chapitres 4 et 8). Ce système, simple dans son principe et complexe dans son fonctionnement, exige une synchronisation. Il comporte deux surélévations naturelles, créées par le Nil parallèlement à ses rives au cours de millénaires de crues. Ces « digues » naturelles, renforcées peu à peu par les riverains pour se mettre à l'abri d'une inondation trop brutale, furent complétées par des digues perpendiculaires, véritables barrages artificiels, qui doivent sans doute leur origine aux digues édifiées par les populations les plus anciennes pour protéger leurs installations lors de la crue.

L'édification, à la fois, des levées de terre parallèles au fleuve et des barrages perpendiculaires eut pour résultat de découper l'Égypte en une série de bassins, d'où le nom du système. Leur sol fut rigoureusement aplani pour que, lors de la crue, l'ensemble du bassin soit recouvert d'eau. A l'arrivée de l'inondation, des « saignées » pratiquées dans les digues parallèles au Fleuve permettaient de remplir les bassins. Après avoir séjourné un certain temps, pour saturer les champs, l'eau était renvoyée au Nil en aval. Par ailleurs, un système de canaux utilisant la pente naturelle de la vallée permettait d'envoyer l'eau prise en amont vers des terres plus basses parce que situées en aval, terres que la crue, même bonne, n'aurait pu atteindre.

Les avantages du système, que l'expérience apprit peu à peu aux Egyptiens, étaient d'assurer une répartition égale de l'eau et du limon sur toute la surface des terres cultivables, d'irriguer des parties de la Vallée qui seraient restées stériles, enfin, et surtout, de maîtriser le Fleuve et sa crue. Le remplissage des bassins tout comme les prélèvements d'amont en aval par les canaux avaient pour effet de ralentir le courant et d'éviter ainsi les conséquences désastreuses de l'irruption brusque de millions de mètres cubes d'eau arrachant tout sur leur passage. Le ralentissement du courant à son tour facilitait le dépôt sur les champs du limon dont ces eaux étaient chargées.

Il n'est pas exagéré de dire que ce système d'irrigation, tout à fait original, est à la base même du développement de la civilisation égyptienne. Il explique comment l'ingéniosité humaine parvint peu à peu à surmonter des difficultés considérables et réussit à modifier l'écologie naturelle de la Vallée.

*Les crues du Nil.*  
(Source: J. Besançon, « L'Homme et le Nil », Paris, Gallimard, NRF, 1957, p. 79.)





Cette nouvelle écologie qui résulte de l'intervention humaine exige un travail considérable. Après chaque crue, il faut réparer les digues, renforcer les barrages transversaux, recréer les canaux. C'est là une œuvre permanente et collective, qui, à l'origine, était sans doute effectuée à l'échelle du village primitif. A l'époque historique, elle est contrôlée et mise en œuvre par le gouvernement central. Que ce dernier n'assure pas à temps l'entretien délicat de l'ensemble du système et la crue suivante risque de tout emporter avec elle, remettant la Vallée dans son état primitif. En Egypte, l'ordre politique conditionne l'ordre naturel dans une très grande mesure. En effet, il ne suffit pas, pour que la subsistance de tous soit assurée, que le système des bassins fonctionnât avec régularité. Un des caractères de la crue du Nil est de varier énormément, en volume, d'une année sur l'autre. Les inondations peuvent être, ou trop fortes et tout détruire sur leur passage, ou trop faibles et ne pas assurer une irrigation suffisante. Par exemple, de 1871 à 1900, la moitié à peine des crues furent suffisantes pour assurer les besoins de l'Egypte (cf. fig. page 24).

L'expérience apprit vite aux Egyptiens à se méfier de l'inconstance du Fleuve. Il était indispensable, pour pallier les insuffisances prévisibles, d'avoir toujours disponible un « volant » de sécurité afin de nourrir la population et, pour prévoir l'avenir, d'assurer un ensemencement normal quelles que fussent les circonstances. Ce volant est assuré par le gouvernement central grâce au *double grenier royal* qui stocke le grain nécessaire dans des magasins répartis dans tout le pays. En limitant la consommation dans les périodes d'abondance et en mettant en réserve le plus de ressources possible, en prévision de crues insuffisantes ou trop fortes, le gouvernement se substituait, pour ainsi dire, à l'ordre naturel et jouait un rôle d'une extrême importance.

On voit que l'homme, en modifiant profondément les conditions que lui imposait la nature, joue un rôle essentiel dans l'éclosion et le développement de la civilisation dans la vallée du Nil. L'Egypte n'est pas seulement un « don du Nil », elle est avant tout une création humaine, d'où l'importance des problèmes anthropologiques dans la Vallée.

## Le peuplement de la vallée du Nil

Dès le Paléolithique, l'homme occupe, sinon le fond de la Vallée proprement dit, du moins ses abords immédiats et notamment les terrasses qui le dominent. Les successions de périodes humides et sèches au Paléolithique comme au Néolithique (cf. volume I) ne manquèrent pas de modifier dans un sens ou dans l'autre la densité de la population, mais le fait demeure qu'aussi loin que l'on puisse remonter, l'*homo sapiens* a toujours habité l'Egypte.

A quelle race appartenait-il ? Il est peu de problèmes anthropologiques qui aient soulevé autant de discussions passionnées. Au demeurant ce problème n'est pas nouveau. Déjà en 1874 on argumentait pour savoir si les Egyptiens anciens étaient « noirs » ou « blancs ». Un siècle plus tard, le Colloque organisé par l'Unesco au Caire prouvait que la discussion n'était pas

close, ni sans doute près de l'être. Il n'est pas facile, en effet, de trouver une définition physique du « Noir », qui soit acceptée de tous. Récemment un anthropologue mettait en doute la possibilité même de trouver des moyens sûrs permettant de déterminer la « race » à laquelle appartenait un squelette donné — au moins en ce qui concerne les restes humains très anciens, ceux du Paléolithique par exemple. Les critères traditionnels, physiques, des anthropologues (indice facial, longueur des membres, etc.) ne sont plus acceptés par tous aujourd'hui et on revient, comme les Anciens, à la détermination du « Noir » par la nature des cheveux et la couleur de la peau, appréciée scientifiquement il est vrai par le taux de « mélanine ». Toutefois, la valeur de ces indications est, à son tour, contestée par certains. A ce rythme, après avoir perdu au cours des ans la notion même de race « rouge », nous risquons fort de devoir abandonner bientôt celle de « races » noire ou blanche. Au demeurant, il est fort douteux que les habitants de la vallée du Nil aient jamais appartenu à une « race » pure, unique, qui y aurait introduit la civilisation. L'histoire même du peuplement de la Vallée s'inscrit en faux contre une telle possibilité.

L'Homme, en effet, n'a pas pénétré d'un seul coup, en une fois, dans une vallée vide ou peuplée seulement d'une faune sauvage. Il s'y est installé progressivement au cours de millénaires, au fur et à mesure que la densité même de groupes humains ou les variations climatiques exigeaient de nouvelles ressources alimentaires ou une sécurité plus grande. Étant donné sa position à l'angle nord-oriental du continent africain, il était inévitable que la vallée du Nil dans son ensemble, et l'Égypte en particulier, devinssent le point d'aboutissement de courants humains venus non seulement de l'Afrique mais aussi du Proche-Orient, pour ne pas parler de l'Europe plus lointaine. Aussi n'est-il pas étonnant que les anthropologues aient cru pouvoir discerner, parmi les quelques squelettes « nilotiques » très anciens dont ils disposaient, des représentants de la « race » de Cro-Magnon, des « arménoïdes », des « négroïdes », des « leucodermes » etc.; encore conviendrait-il de n'accepter tous ces termes qu'avec précaution. Si une « race » égyptienne a jamais existé — et l'on doit en douter — elle est le résultat de mélanges dont les éléments de base ont varié dans le temps comme dans l'espace. On pourrait le vérifier s'il était possible, ce qui est bien loin d'être le cas, de posséder un nombre suffisant de restes humains pour chacune des périodes historiques et des diverses parties de la Vallée.

Un fait demeure cependant, c'est la permanence en Égypte comme en Nubie d'un certain type physique qu'il serait vain de qualifier de « race », car il varie légèrement suivant que l'on considère la Basse ou la Haute-Égypte. De couleur plus foncée dans le Sud que dans le Nord, il est dans l'ensemble plus sombre que dans le reste du bassin méditerranéen, Afrique du Nord comprise. Les cheveux sont noirs et frisés; le visage plutôt rond et glabre est parfois, à l'Ancien Empire, orné d'une moustache; assez élané en général, c'est le type humain que fresques, bas-reliefs et statues pharaoniques nous font connaître, et il ne faut pas oublier que ce sont des *portraits* comme l'exigent les croyances funéraires égyptiennes qui veulent que ce soit l'individu même, non une abstraction, qui survive dans l'outre-tombe.

Il serait certes facile, en sélectionnant certains portraits et en négligeant l'ensemble de ceux qui nous sont parvenus, de faire appartenir le type égyptien à telle ou telle « race », mais il serait non moins facile aussi de choisir d'autres exemples qui anéantiraient de telles conclusions. En fait, à qui sait voir, c'est la variété même des individus que l'art égyptien nous présente : « profils droits, profils prognathes, pommettes saillantes à l'occasion comme chez Sésostri III, lèvres charnues souvent ourlées ; parfois un nez légèrement busqué (Hémiou-mou, Pepi I, Gamil Abd el-Nasser), le plus souvent un nez raide et massif à la Chéphren et, dans le Sud surtout, des nez qui s'effacent, des lèvres plus épaisses » (Jean Yoyotte). C'est cette variété même qui montre que dans la vallée du Nil nous avons affaire à un type humain, non à une race, type que les habitudes et les conditions de vie particulières à la Vallée ont, peu à peu, créé au moins autant que les mélanges dont il est le produit. On en a un exemple frappant dans la statue du « Cheikh-el-Beled », vivant portrait du maire du village de Saqqarah au moment où la statue, vieille de plus de quatre mille ans, fut découverte. Que dans l'égyptien ancien, le fonds « africain » — qu'il soit noir ou clair — soit prépondérant, cela est plus que probable, mais dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible d'en dire plus.

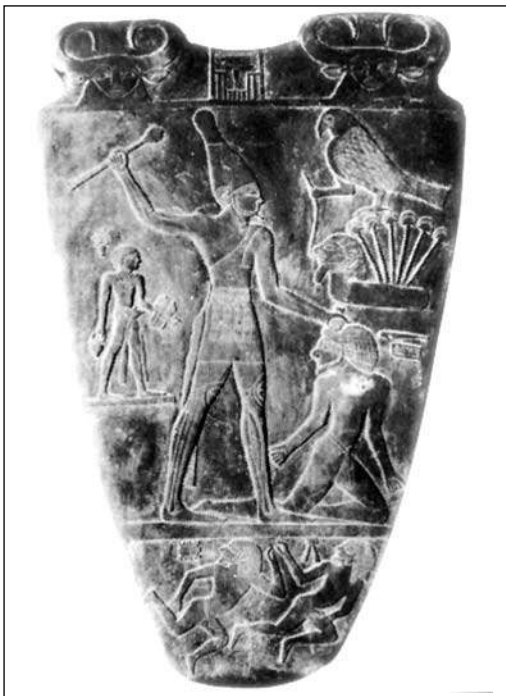
## Écriture et environnement

L'Égypte fut le premier pays d'Afrique à utiliser l'écriture. Si l'on en juge par l'emploi dans le système hiéroglyphique de « pictogrammes » représentant des objets qui n'étaient plus utilisés depuis longtemps au début de l'époque historique, il est possible de fixer son invention à l'époque « amratiennne » dite aussi du « Nagada I » (cf. vol. I), c'est-à-dire vers – 4000, si l'on suit les dates proposées par la méthode du carbone 14. C'est donc un des plus anciens systèmes d'écriture connus. Il se développa très rapidement puisqu'il apparaît déjà constitué sur la Palette de Narmer, le premier monument « historique » de l'Égypte que l'on peut dater de – 3000. Il est, de plus, essentiellement africain par la faune et la flore utilisées dans les signes d'écriture.

L'écriture égyptienne est, fondamentalement, « pictographique » comme beaucoup d'écritures anciennes, mais alors qu'en Chine et en Mésopotamie, par exemple, les signes, pictographiques à l'origine, évoluèrent rapidement vers des formes abstraites, l'Égypte resta fidèle à son système jusqu'à la fin de son histoire.

Tout objet ou être vivant qui peut être dessiné fut employé comme signe, ou « caractère », dans l'écriture égyptienne : pour écrire les mots « harpon » ou « poisson » il suffisait au scribe de dessiner un harpon ou un poisson. C'est ce que l'on appelle les « signes-mots », car un seul signe suffit à écrire un mot tout entier. Ce principe resta utilisé pendant toute la civilisation pharaonique, ce qui permit aux scribes de créer autant de signes-mots nouveaux qu'ils en eurent besoin pour « signifier » êtres ou objets inconnus lors de la création de l'écriture, tels que le cheval ou le char par exemple. Dans le système pictographique pur, les *actions* aussi peuvent être représentées par des

*Palette en schiste de Narmer (I<sup>re</sup> dynastie), recto/verso. Ce spécimen d'écriture égyptienne est l'un des plus anciens connus. Le protocole du roi, figuré par le poisson ncr et le ciseau mr, occupe le rectangle situé entre les deux têtes d'Hathor. Les autres petits hiéroglyphes inscrits au-dessus de la tête des différents personnages en indiquent le nom ou le titre; le chef capturé s'appelait peut-être Washi (wr = harpon, š = mare). Le groupe situé en haut à droite était probablement censé expliquer la figure centrale: à cette époque très ancienne, la substance de phrases tout entières pouvait apparemment être exprimée à l'aide de simples groupes de symboles dont les éléments suggéraient des mots distincts. En l'espèce, on pourrait donner l'interprétation suivante: le Dieu-Faucon Horus (c'est-à-dire le roi) fait prisonniers les habitants du pays du papyrus (T - mḥw, « le Delta »)*



dessins. Pour écrire les verbes « courir » ou « nager », il suffisait au scribe de dessiner un personnage en train de courir ou de nager.

Toutefois, malgré toute son ingéniosité, le système pictographique était incapable d'écrire des mots abstraits tels que « aimer », « se souvenir », « devenir ». Pour surmonter cette difficulté, il fallait que les Egyptiens dépassent le stade de la pictographie pure. Ils le firent en utilisant deux autres principes : celui de l'*homophonie*, d'une part, et de l'*idéographie* d'autre part. C'est d'ailleurs l'emploi *simultané* des trois principes — pictographie pure, homophonie et idéographie — qui rendit si difficile le déchiffrement des hiéroglyphes à l'époque moderne. En effet, dans l'écriture égyptienne, certains signes se lisent phonétiquement, d'autres non : ils ne servent qu'à *préciser* la lecture (son) ou le sens du mot.

Le principe de l'homophonie est simple : en langue parlée le mot écrit, l'échiquier par exemple, se prononçait *men*. Grâce à ce principe le signe pictographique représentant un échiquier pourra, à volonté, être utilisé pour signifier l'objet même, ou pour écrire *phonétiquement* tous les « homophones », c'est-à-dire tous les mots qui se prononçaient aussi *men* et, parmi ceux-ci, le mot abstrait « être stable ». De la même façon, le signe de la « houe » se prononçait *mer*, il pouvait donc être employé pour écrire le verbe « aimer », qui se disait *mer*. Dans ces cas les signes-mots originels devenaient des signes phonétiques. Etant donné que le nombre d'homophones simples, mot pour mot — du type *men* « échiquier » pour *men* « être stable » ou *mer* « houe » pour *mer* « aimer » — est relativement limité, l'innovation n'aurait présenté qu'un avantage réduit, si les scribes ne l'avait étendue à des mots complexes. Par exemple, pour écrire le mot abstrait « établir » qui se prononçait *semen* et qui n'avait pas d'homophone simple, ils utiliseront deux signes-mots en se servant de leur valeur phonétique : ce seront un morceau d'étoffe plié qui se prononçait *s(e)* et l'échiquier *men*. Mis côte à côte ces deux signes se liront alors phonétiquement *s(e) + men = semen* et l'ensemble signifiera « établir », « fonder ». Arrivé à ce stade le scribe égyptien avait à sa disposition un instrument capable d'exprimer phonétiquement, au moyen d'images, n'importe quel mot de la langue, quelle que fût sa complexité. Il lui suffisait de décomposer le mot en autant de sons qu'il pouvait transcrire au moyen d'un signe-mot ayant approximativement la même prononciation. L'écriture hiéroglyphique avait déjà atteint ce stade à l'époque « Thinite » vers – 3000, ce qui suppose une assez longue évolution antérieure.

Le système ainsi complété avait toutefois des défauts. Il utilisait nécessairement un grand nombre de signes — on en compte plus de quatre cents usuels — qui pouvaient laisser le lecteur perplexe quant à leur lecture. Prenons, en français, l'exemple simple du dessin d'un bateau. Faudrait-il le lire : barque, canot, bateau, navire, nef, etc. ? Il était de plus impossible, à première vue, de savoir si un signe donné était employé comme signe-mot désignant l'objet représenté ou s'il était utilisé comme signe phonétique.

La deuxième difficulté fut aisément surmontée : les scribes prirent l'habitude de faire suivre d'un trait vertical les signes-mots désignant l'objet même. Pour la première, un système complexe se mit en place progressive-

ment. C'est celui que les égyptologues qualifient de « compléments phonétiques ». Ceux-ci sont constitués de vingt-quatre signes-mots ne comportant qu'une seule consonne. Ils furent peu à peu utilisés par les scribes pour préciser la lecture phonétique des signes. Pour prendre un exemple : le signe représentant une natte sur laquelle un pain est posé se lit *hetep*. On prit peu à peu l'habitude de faire suivre le signe-mot, employé phonétiquement, de deux autres signes : le pain, qui se lisait *t*, et le siège qui se lisait *p*. Ces deux signes rappelaient aussitôt qu'il fallait lire *hetep*.

Il est manifeste que ces vingt-quatre signes simples jouent en fait le rôle de nos lettres, et qu'il y avait là en germe l'invention de l'alphabet puisque ces signes expriment toutes les consonnes de la langue égyptienne, et que l'égyptien, comme l'arabe et l'hébreu, n'écrit pas les voyelles. Il n'y avait donc aucun mot de la langue qui n'aurait pu être écrit simplement au moyen de ces signes. Cependant les Egyptiens ne franchirent jamais le pas et bien loin de n'employer que les seuls signes simples, pratiquement « alphabétiques », ils compliquèrent encore, au moins en apparence, leur système d'écriture en faisant intervenir, en plus des signes employés phonétiquement et leurs compléments phonétiques, de nouveaux signes purement idéographiques. Ces signes sont placés à la fin des mots. Ils permettent à première vue de classer ces mots dans une « catégorie » donnée. Les verbes désignant une action physique comme « frapper », « tuer », seront suivis du signe du bras humain tenant une arme. Ceux qui désignent un fait abstrait comme « penser », « aimer » seront suivis du signe représentant un rouleau de papyrus. De même pour les substantifs : le mot « bassin » sera suivi de l'idéogramme de l'eau — trois traits ondulés horizontaux —, les noms de pays étrangers seront suivis du signe de la « montagne » — par opposition à l'Égypte qui est plate, etc.

Si les Egyptiens n'utilisèrent jamais une écriture simplifiée — on ne possède qu'un seul texte en écriture « alphabétique », encore est-il de très basse époque et a-t-il pu être influencé par l'exemple des écritures alphabétiques utilisées par les voisins de l'Égypte —, ce « conservatisme » s'explique sans doute par l'importance que l'image, et donc le signe qui est une image, garde à leurs yeux. Cette image possède une puissance magique latente. Encore vers -1700 les scribes dans certains cas mutilent les signes qui représentent des êtres dangereux, du moins à leurs yeux : les serpents auront la queue coupée, certains oiseaux seront dépourvus de pattes. Cette puissance magique que possède le signe s'étend au mot tout entier ; elle est telle que, lorsqu'on voudra nuire à une personne, le *nom* de celle-ci sera soigneusement martelé ou effacé partout où il est écrit. Ce nom, en effet, fait partie de l'individu, dans un sens il *est* la personne même : le détruire c'est la détruire.

Avec son système complexe de signes-mots, de signes plurisyllabiques phonétiques, de compléments phonétiques et de déterminatifs idéographiques, donc pêle-mêle de signes qui se lisent et d'autres qui ne se lisent pas, l'écriture hiéroglyphique est complexe, certes, mais aussi très évocatrice. Les déterminatifs coupent bien les mots, l'ordre rigide des mots dans la phrase — verbe, sujet, complément — facilite l'interprétation, et les difficultés que peut rencontrer le traducteur moderne résident le plus souvent dans l'ignorance

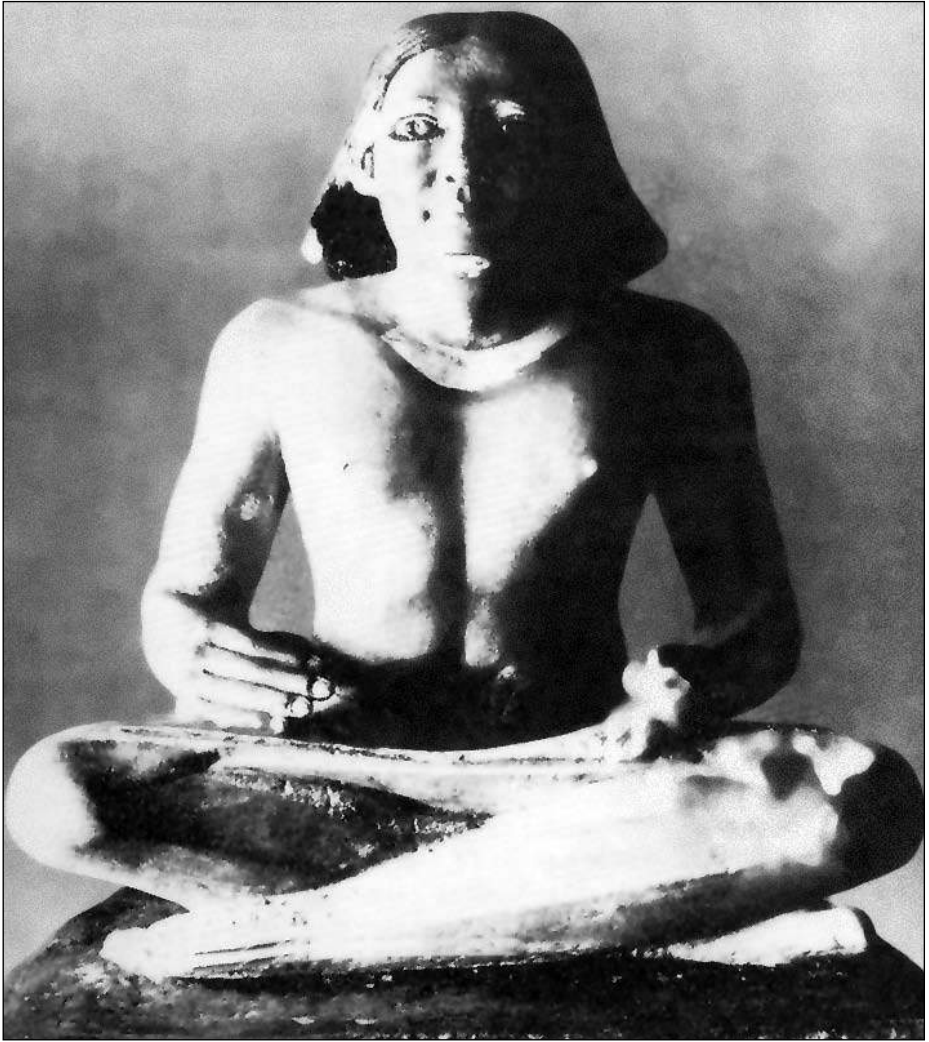
où nous sommes parfois du sens exact de beaucoup de mots. Encore peut-on savoir grâce aux « déterminatifs » dans quelles catégories il faut les ranger.

On a souvent laissé entendre que l'écriture hiéroglyphique égyptienne avait été soit apportée dans la Vallée par des envahisseurs venus de l'Est, soit empruntée par les Egyptiens à la Mésopotamie. Le moins que l'on puisse dire est qu'aucune trace matérielle d'un tel emprunt n'est décelable dans l'écriture de l'Égypte pharaonique telle qu'elle nous apparaît à l'aurore de l'Histoire vers – 3000. Bien au contraire on peut suivre sa lente formation stade par stade: de la pictographie pure, au stade des phonogrammes complexes, à celui des « compléments phonétiques », enfin à celui des « déterminatifs ». Certains signes employés phonétiquement représentent des objets qui n'étaient plus employés lorsque les premiers textes apparaissent, ce qui prouve que l'écriture s'est forgée à la période *pré*-historique, alors que ces objets étaient d'un emploi courant. Enfin, surtout peut-être, les signes hiéroglyphiques anciens sont *tous* empruntés à la faune et à la flore nilotiques prouvant ainsi que l'écriture est d'origine purement africaine. Si l'on admet une influence externe dans l'apparition de l'écriture égyptienne, ce ne pourrait être, tout au plus, que celle de *l'idée* d'écrire. Ce qui, au demeurant, est peu probable, compte tenu de la très haute époque où l'écriture s'est formée en Égypte, au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

Une des forces qui a présidé à l'invention et au développement de l'écriture hiéroglyphique dans la vallée du Nil réside sans doute dans la nécessité pour ses habitants d'agir en commun et de façon concertée pour lutter contre les fléaux qui les menaçaient périodiquement et, entre autres, l'inondation du Nil. Si une famille, un groupe de familles, voire un petit village étaient impuissants à ériger une protection assez forte contre une montée imprévisible des eaux, il n'en allait pas de même des groupes humains nombreux agissant en commun. La configuration même de l'Égypte favorise la constitution de tels groupes. En effet, la largeur de la Vallée n'est pas régulière. Parfois limitée au cours même du fleuve, elle s'élargit aussi et forme alors des petits bassins d'une étendue parfois assez considérable. Ces bassins naturels constituent autant d'unités géographiques à possibilités agricoles certaines. Elles paraissent avoir eu très rapidement tendance à se constituer en petites unités politiques sous l'autorité de l'agglomération la plus importante du bassin dont la divinité protectrice devient celle de l'ensemble. C'est très probablement là l'origine des « nomes » qui apparaissent déjà constitués à l'époque historique.

Il y a certes une très grande différence géographique entre la Haute-Égypte, le Saïd, ainsi segmenté en une succession de bassins naturels bien individualisés, et la Basse-Égypte, ou Delta, où le fleuve en se divisant en multiples bras découpe lui-même le sol en unités d'un caractère tout différent et moins nettes que celles du Saïd.

Il faut rappeler ici que la terminologie traditionnelle de « Haute » et « Basse » Égypte, lorsqu'on l'emploie pour l'époque de formation de l'État pharaonique est fallacieuse. Dans l'état actuel de nos connaissances des cultures prédynastiques, ce que l'on appelle la Haute-Égypte ne dépasse guère au sud la région d'El-Kab pour se terminer au nord aux environs du



*Statue du scribe accroupi, Knouf.*

*(Source : W.S. Smith, « The history of Egyptian sculpture and painting in the Old Kingdom, » 1<sup>re</sup> éd., 1946, pl. 19a. Photo Museum of Fine Arts, Boston.)*



Fayoum. Son centre politique se situe dans le « bassin » thébain à Negada, mais descendra vers le nord dans la région d'Abydos, autre bassin naturel, qui jouera un grand rôle dans l'histoire de l'Égypte. La Basse-Égypte, elle, part du Fayoum mais se borne au nord à la pointe aiguë du Delta. Bien que l'on soit très mal renseigné sur son extension à une aussi ancienne époque, il paraît certain qu'elle n'atteignait pas la mer. Son centre se situait dans la région du Caire-Héliopolis actuels.

Dans ce « berceau » de l'Égypte pharaonique, les « bassins » du Sud constituent une force au moins égale à celle du Nord. Cette force est mieux structurée grâce à l'individualité des bassins qui la composent. On comprend mieux alors que ce soit la Confédération des provinces du Sud qui ait en définitive imposé l'unité culturelle à la Vallée en soumettant la Confédération des provinces du Nord, à l'originalité moins marquée.

Les petites unités politiques du Sud, suivant l'étendue du « bassin » qu'elles occupaient, disposaient d'un nombre d'hommes suffisant pour entreprendre les travaux collectifs indispensables à la survie de la province, tels que le renforcement des berges latérales du fleuve, qu'ils transformèrent peu à peu en véritables digues (cf. ci-dessus), puis la construction des barrages qui protégeaient les agglomérations. Ce travail pour être effectif exigeait une organisation. Celle-ci, à son tour, dut faciliter sinon l'invention de l'écriture, du moins son rapide développement. Il fallait, en effet, transmettre les ordres à un nombre important d'hommes répartis sur des distances assez grandes pour accomplir une tâche qui ne pouvait être exécutée que dans un temps limité : *après* la moisson et *avant* la nouvelle montée des eaux. La répartition du travail, l'ordre de priorité, la fourniture de l'outillage, même rudimentaire, l'approvisionnement sur place des travailleurs, tout cela exigeait une « administration » aussi simple fût-elle. Celle-ci ne pouvait être efficace que si elle pouvait prévoir, concevoir et diriger les différentes étapes des opérations à partir d'un centre nécessairement parfois assez éloigné du point où les travaux allaient être exécutés. Cela se conçoit mal sans l'instrument incomparable que constitue l'écriture pour enregistrer les données indispensables : nombre d'hommes, rations, hauteur des digues à atteindre et surtout transmettre rapidement les ordres aux différents points du territoire.

L'unification politique de l'Égypte par Ménès vers – 3000 ne pouvait qu'accentuer encore le développement de l'administration et, partant, de l'écriture. En effet, il s'agissait pour le « Chef » d'organiser les travaux d'intérêt collectif non plus seulement dans un territoire d'étendue limitée, mais pour l'ensemble du pays dont une des caractéristiques est d'être très allongé et où, par conséquent, la capitale qui donne les ordres est toujours très éloignée d'une importante partie du territoire. Par ailleurs, en raison même de l'inconstance de l'inondation (cf. fig. page 24), une des responsabilités de l'administration centrale est de mettre en réserve le plus de vivres possible en période d'abondance, pour pallier les insuffisances toujours prévisibles à brève échéance. Il faut donc que les dirigeants, en l'espèce Pharaon, sachent exactement ce qui est à la disposition du pays pour pouvoir, en cas de nécessité, ou rationner ou répartir les ressources existantes dans les régions les

plus touchées par la famine. C'est là la base de l'organisation économique de l'Égypte et, en fait, de son existence même. Cela exige matériellement une comptabilité complexe d'« entrées » et de « sorties », aussi bien « matières » que « personnel », qui explique le rôle essentiel que joue le *scribe* dans la civilisation de l'Égypte ancienne.

Le scribe est donc la véritable cheville ouvrière du système pharaonique. Dès la III<sup>e</sup> dynastie, vers – 2800, les plus hauts personnages de l'État se font représenter l'écritoire sur l'épaule et les princes de l'Ancien Empire se feront « statufier » en scribes accroupis (cf. figure page 32). Dans un conte célèbre, le roi en personne prend la plume, si l'on peut dire, pour consigner par écrit ce que s'apprête à lui dire un prophète. La puissance magique qui reste toujours attachée à l'écriture renforce encore l'importance du scribe dans la société. Connaître le nom des choses c'est avoir pouvoir sur elles. Il n'est pas exagéré de dire que toute la civilisation égyptienne repose sur le scribe et que c'est l'écriture qui a permis son développement.

Le contraste entre l'Égypte et la vallée nubienne du Nil permet de mieux comprendre le rôle de l'écriture et ses raisons d'être dans l'éclosion et le développement de la civilisation égyptienne. Au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte, en effet, nous sommes en présence d'une population de même composition que celle de la Haute-Égypte. La Nubie cependant fut toujours réfractaire à l'emploi de l'écriture, bien que les contacts permanents qu'elle eut avec la vallée égyptienne n'aient pu lui laisser ignorer celle-ci. Cela s'explique, semble-t-il, par la différence de mode de vie. D'un côté nous avons un peuplement dense que les nécessités de l'irrigation et du « contrôle » du Fleuve, dont dépend son existence même, ont étroitement lié dans une société hiérarchisée où chacun joue un rôle précis dans la mise en valeur du pays.

De l'autre côté, en revanche, en Nubie, nous avons une population possédant à l'aurore de l'histoire une culture matérielle égale, sinon supérieure, à celle de la Haute-Égypte, mais cette population est répartie dans des groupes moins nombreux et plus espacés. Ces groupes sont plus indépendants et plus mobiles car chez eux l'élevage nécessite de fréquents déplacements et joue un rôle économique au moins aussi important que l'agriculture, très limitée dans une vallée plus étroite qu'en Égypte. Ces populations nubiennes n'éprouvent pas le besoin d'une écriture. Elles resteront toujours dans le domaine de la tradition orale, n'adoptant que de façon très épisodique l'écriture, et encore uniquement semble-t-il pour des besoins religieux, ou lorsqu'elles seront sous la dépendance d'une autorité centrale de type monarchique (cf. chapitres 10 et 11).

La différence de comportement entre deux populations de composition ethnique similaire éclaire singulièrement un fait en apparence aberrant : pourquoi l'une adopte et invente peut-être une écriture alors que l'autre, qui connaît cette écriture, la dédaigne ? Les conditions de vie, imposées au groupe habitant la Basse Vallée par les servitudes du contrôle du Nil, auront pour résultat de faciliter l'éclosion puis le développement de l'écriture. Celle-ci à son tour fit de ce groupe une des premières grandes civilisations mondiales.

## L'Égypte africaine, réceptacle d'influences

Vers - 3700, on constate une unification de la culture matérielle dans les deux foyers de civilisation de la vallée du Nil; ou, plus précisément, le foyer méridional, tout en gardant ses traits distinctifs, adopte en partie la culture du foyer septentrional. On associe souvent cette pénétration dans le Sud de la civilisation du Nord, d'une part, à l'invention de l'écriture et, d'autre part, à l'apparition en Égypte d'invasisseurs plus évolués que les autochtones.

Nous avons vu précédemment qu'en ce qui concerne l'écriture, une origine purement nilotique, donc africaine, non seulement n'est pas exclue, mais reflète probablement la réalité. Par ailleurs, une invasion d'éléments «civilisateurs» venus de l'extérieur, de Mésopotamie notamment, ne repose que sur des indices des plus fragiles. Cela dit, l'originalité comme l'antiquité de la civilisation égyptienne ne doivent pas masquer le fait qu'elle fut aussi le réceptacle d'influences multiples. Sa position géographique, d'ailleurs, la prédisposait à cela.

La relative humidité du climat à la fin du Néolithique et durant toute la période prédynastique, qui voit la formation de la civilisation en Égypte, rendait «perméable», si l'on peut dire, le désert arabe entre mer Rouge et vallée du Nil. C'est sans doute par cette voie qu'ont pénétré en Égypte les influences mésopotamiennes dont l'importance, d'ailleurs, a peut-être été exagérée. À l'opposé, on connaît mal, faute de suffisantes prospections, les contacts de l'Égypte avec les cultures du Sahara oriental à la fin du Néolithique. Certaines figurations de palettes protodynastiques laissent supposer, toutefois, des traits communs entre les populations du désert libyque et celles de la vallée du Nil.

Vers le nord, il ne semble pas qu'à haute époque les liens, par l'isthme de Suez, entre l'Égypte et le couloir syro-palestinien aient été aussi étroits qu'ils le seront à partir de l'Ancien Empire; bien que, là aussi, on note des traces très anciennes de contacts avec la Palestine, et que le mythe osirien ait pu prendre naissance à l'occasion de rapports entre le foyer de civilisation du Delta et la côte boisée du Liban, rapports qui remonteraient alors à une très haute époque.

Les liens avec le Sud paraissent de prime abord plus clairs, mais leur importance est difficile à cerner. Dès le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les populations au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte (cf. chapitre 10) sont en contact étroit avec la basse vallée du Nil. Aux époques pré- et protodynastiques, les échanges entre les deux groupes de populations sont nombreux: similitude des techniques dans la poterie et la fabrication de la pâte émaillée («faïence égyptienne»), utilisation des mêmes fards, emploi d'armes similaires, mêmes croyances dans la vie d'outre-tombe, rites funéraires apparentés. À l'occasion de ces contacts, les Égyptiens ont dû avoir des relations, directes ou par personnes interposées, avec les populations de l'Afrique plus lointaine, comme on peut le déduire du nombre des objets en ivoire et en ébène qui ont été recueillis dans les tombes égyptiennes les plus anciennes. Même si l'on admet que la limite écologique de l'ébène s'établissait plus au nord que de nos jours, elle était encore fort éloi-

gnée de la Basse-Nubie, et nous trouvons donc là une indication précieuse de contacts entre l'Afrique «au sud du Sahara» et l'Égypte. Indépendamment de l'ivoire et de l'ébène, l'encens, qui apparaît très tôt, ainsi que l'obsidienne, produits étrangers à la vallée du Nil, ont pu faire l'objet d'importations de la part des Égyptiens. Par ce commerce, techniques et idées seront passées d'autant plus facilement d'un domaine à l'autre que les Égyptiens possédaient, nous l'avons vu, un fonds africain important.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud, l'Égypte a reçu des influences extérieures. Celles-ci, cependant, n'ont jamais altéré profondément l'originalité de la civilisation qui s'est peu à peu élaborée sur les rives du Nil avant de rayonner à son tour sur les régions voisines.

## Les points obscurs de nos connaissances

Pour pouvoir apprécier le rôle que les influences extérieures ont pu jouer lorsque la civilisation est apparue dans la vallée du Nil, il faudrait que l'archéologie de l'ensemble du pays fût bien connue pour les hautes époques. Une connaissance très complète est en effet indispensable pour comparer avec fruit le matériel archéologique recueilli en Égypte et celui fourni par les cultures voisines, afin de déceler importations ou imitations, seules preuves tangibles de contacts importants.

Or, si l'archéologie du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère est assez bien connue, aussi bien en Haute-Égypte qu'en Basse-Nubie (entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataractes), il n'en va pas de même pour les autres parties de la vallée du Nil. Le Delta, notamment, nous est pratiquement inconnu pour les époques pré- et protodynastiques, sauf pour de très rares endroits situés sur sa périphérie désertique. Toutes les évocations de possibles influences venues d'Asie à ces époques, par l'isthme de Suez ou la côte méditerranéenne, relèvent donc du domaine des hypothèses.

Nous nous heurtons aux mêmes difficultés pour la haute vallée du Nil, entre V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes. Notre ignorance de l'archéologie des hautes époques dans cette vaste région est d'autant plus regrettable que c'est là qu'ont dû se produire les contacts et s'effectuer les échanges entre la partie égyptienne de la vallée du Nil et l'Afrique au sud du Sahara. Cette ignorance nous empêche de comparer les réalisations de la civilisation pharaonique naissante avec celles des cultures qui régnaient alors non seulement dans la Haute Vallée, mais aussi dans les régions situées à l'est, à l'ouest et au sud du Nil. De récentes découvertes, entre V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes, suggèrent l'existence, sinon de contacts directs, du moins d'une troublante similitude de formes et de décors dans le mobilier funéraire comme dans celui de la vie quotidienne, entre la Haute-Égypte prédynastique et le Soudan au sud du 17<sup>e</sup> parallèle.

A la déficience de nos connaissances dans l'espace, si l'on peut dire, s'ajoute celle de nos connaissances dans le temps. La civilisation pharaonique proprement dite dura plus de trois millénaires; pour un tiers environ de cet

énorme laps de temps, nous ne savons pas, ou nous connaissons mal, ce qui s'est passé en Egypte. L'histoire des pharaons, en effet, se divise en temps forts et en temps faibles (cf. chapitre 2). Durant les périodes de centralisation marquée du pouvoir royal, nous possédons de nombreux documents et monuments qui permettent de reconstituer avec sûreté les événements importants. Telles sont les époques que l'on est convenu d'appeler l'*Ancien Empire*, de - 2700 à - 2200, le *Moyen Empire*, de - 2000 à - 1800, et le *Nouvel Empire*, de - 1600 à - 1100. Pendant les périodes d'affaiblissement du pouvoir central, en revanche, les sources de nos connaissances s'amenuisent, voire même disparaissent, de sorte que l'histoire pharaonique présente des « trous », que les égyptologues désignent sous le nom de « Périodes intermédiaires ». Il en existe trois : la première s'étend de - 2200 à - 2000, la deuxième de - 1800 à - 1600, la troisième enfin, de - 1100 à - 750. Si on leur ajoute les débuts de la monarchie pharaonique, de - 3000 à - 2700, encore très insuffisamment connus, on voit que, pendant plus de dix siècles, l'histoire de l'Egypte reste pour nous sinon totalement inconnue, du moins dans une brume épaisse.

## Conclusions

Malgré les défauts que nous venons de souligner dans nos connaissances de la civilisation pharaonique, celle-ci tient cependant une place primordiale dans l'histoire de l'Afrique antique. Par ses monuments, par ses textes, par l'intérêt qu'elle a suscité chez les voyageurs anciens, elle nous apporte une quantité de renseignements sur les façons de penser, de sentir, de vivre, des Africains à des époques qu'il nous serait impossible d'aborder autrement que par elle.

Cette place, bien que primordiale, n'est sans doute que dérisoire par rapport au rôle que la connaissance de l'Egypte et de la Nubie antiques peut jouer dans l'histoire du continent. En effet, lorsque l'archéologie des pays qui cernent la vallée du Nil sera mieux explorée et donc mieux connue, l'Egypte et le Soudan nilotique fourniront à l'historien et à l'archéologue les moyens de comparaison et de datation indispensables à la résurrection du passé, comme à l'étude des courants d'influences qui, du sud au nord et de l'est à l'ouest, constituent la trame même de l'histoire de l'Afrique.

# Origine des anciens Égyptiens

*Cheikh Anta Diop*

Le triomphe à la suite des travaux du professeur Leakey de la thèse sur l'origine monogénétique et africaine de l'humanité permet de poser le problème du peuplement de l'Égypte et même du monde en des termes tout à fait nouveaux. Il y a plus de 150 000 ans, des hommes morphologiquement identiques à l'homme actuel vivaient dans la région des Grands Lacs aux sources même du Nil, à l'exclusion de toute autre région du monde. Cette idée et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici constituent la substance du dernier rapport en cours de publication que feu le D<sup>r</sup> Leakey a présenté au VII<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire à Addis Abeba en 1971<sup>1</sup>. Cela veut dire que l'humanité entière a pris naissance conformément à l'intuition des Anciens au pied même des monts de la Lune. Contre toute attente et contre les hypothèses récentes, c'est de cet endroit que les hommes sont partis pour peupler le reste du monde. Il en résulte deux faits d'importance capitale.

— Nécessairement, la première humanité était ethniquement homogène et négroïde; en effet, la loi de Gloger qui s'appliquerait aussi à l'espèce humaine veut que les organismes des animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine)<sup>2</sup>. Si donc l'humanité a pris naissance sous les tropiques, sous la latitude des Grands Lacs, elle avait nécessairement une pigmentation brune dès l'origine et c'est par la différenciation sous d'autres climats qu'elle s'est fragmentée postérieurement en d'autres races.

1. Actes du VII<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire (sous presse), décembre 1971, Addis Abeba.

2. M.F. Ashley MONTAGU, 1960, p. 390.

— Deux voies seulement s'offraient à cette humanité pour aller peupler les autres continents, le Sahara et la vallée du Nil. Nous ne traiterons ici que de cette dernière région.

Du Paléolithique supérieur à l'époque dynastique, tout le bassin du Fleuve fut occupé par ces peuples négroïdes dans un mouvement progressif.

## Témoignage de l'anthropologie physique relatif à la race des anciens Égyptiens

On pourrait supposer qu'il s'agit d'un problème anthropologique et que, par conséquent, les conclusions des anthropologues auraient dissipé tous les doutes par l'apport de vérités certaines et définitives. Il n'en est rien, le caractère arbitraire des critères employés pour ne mentionner que ce fait, tout en écartant l'idée d'une conclusion recevable sans critiques, introduit tant de « complications savantes » qu'on se demande par moments si la solution du problème n'eût pas été plus proche si on n'avait pas eu le malheur de l'aborder de cette façon.

Cependant, bien que les conclusions de ces études anthropologiques soient au-dessous de la réalité, elles n'en attestent pas moins, et d'une façon unanime, l'existence d'une race nègre depuis les époques les plus reculées de la préhistoire jusqu'à la période dynastique. Il est impossible de citer ici toutes ces conclusions: on les trouvera résumées dans le chapitre X de *Préhistoire et Protohistoire d'Égypte* du Dr Emile Massoulard (Institut d'ethnologie, Paris, 1949). Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes:

« Miss Fawcett estime que les crânes de Negadah forment un ensemble suffisamment homogène pour que l'on puisse parler d'une race de Negadah. Par la hauteur totale du crâne, la hauteur auriculaire, la hauteur et la largeur de la face, la hauteur nasale, l'indice céphalique et l'indice facial, cette race se rapprocherait des Nègres; par la largeur nasale, la hauteur de l'orbite, la longueur du palais et l'indice nasal, elle serait plus près des Germains.

« Les Négadiens prédynastiques ressembleraient donc par certains de leurs caractères aux Nègres, par d'autres aux races blanches » (*op. cit.* pp. 402-403).

Notons que l'indice nasal des Ethiopiens et des Dravidiens les rapprocherait des Germains, bien qu'il s'agisse de deux races noires.

Ces mensurations qui nous laisseraient indécis entre les deux extrêmes que sont la race nègre et la race germanique donnent une idée de l'élasticité des critères employés. Citons ici quelques-uns de ces critères:

« Thomson et Randall MacIver ont cherché à préciser davantage l'importance du facteur négroïde dans la série de crânes qui provient d'El-Amrah, Abydos et Hou. Ils les ont divisés en trois groupes: 1. Crânes négroïdes, ce sont ceux dont l'indice facial est inférieur à 54 et l'indice nasal supérieur à 50, c'est-à-dire face basse et large et nez large; 2. Crânes non négroïdes, ceux dont l'indice facial est supérieur à 54 et l'indice nasal

inférieur à 50, face haute et étroite et nez étroit; 3. Crânes intermédiaires, ceux qui appartiennent à l'un des deux premiers groupes par leur indice facial et à l'autre par leur indice nasal, ainsi que ceux qui sont à la limite de ces deux groupes. La proportion des négroïdes serait, au Prédynastique ancien, de 24 % chez les hommes et 19 % chez les femmes, au Prédynastique récent de 25 % et 28 %.

« Kieth a contesté la valeur du critérium choisi par Thomson et Randall MacIver pour séparer les crânes négroïdes des non négroïdes. Il estime que si l'on examinait d'après ce même critérium une série quelconque de crânes d'Anglais actuels, on en trouverait environ 30 % négroïdes » (*op. cit.* pp. 4200-421).

On pourrait faire la remarque inverse de celle de Kieth en disant que si l'on examinait d'après ce même critère les 140 millions de Nègres qui vivent aujourd'hui en Afrique noire, un minimum de 100 millions de Nègres sortiraient « blanchis » de ces mensurations.

Remarquons d'autre part que la distinction de « négroïdes », « non négroïdes » et « intermédiaires » n'est pas claire; en effet, « non négroïde » n'est pas l'équivalent de race blanche et « intermédiaire » encore moins.

« Falkenburger a repris l'étude anthropologique de la population égyptienne dans un travail récent où il fait état de 1787 crânes masculins dont l'âge va du Prédynastique ancien jusqu'à nos jours. Il distingue quatre groupes principaux » (*op. cit.* p. 421).

La répartition des crânes prédynastiques entre ces quatre groupes donne les résultats suivants, pour le Prédynastique entier :

« 36 % de Négroïdes, 33 % de Méditerranéens, 11 % de Cromagnoïdes et 20 % d'individus ne rentrant dans aucun de ces trois groupes, mais apparentés soit aux Cromagnoïdes, soit aux Négroïdes. La proportion des Négroïdes est nettement supérieure à celle que Thomson et Randall MacIver ont indiquée et que Kieth trouve cependant trop élevée.

« Les chiffres de Falkenburger correspondent-ils à la réalité? Il ne nous appartient pas d'en décider. S'ils sont exacts, la population prédynastique, loin de représenter une race pure, comme l'a dit Elliot Smith, se composait d'au moins trois éléments raciaux différents: de Négroïdes pour plus d'un tiers, de Méditerranéens pour un tiers, de Cromagnoïdes pour un dixième, et pour un cinquième, d'individus plus ou moins métissés » (*op. cit.* p. 422).

Ce qu'il faut retenir de toutes ces conclusions, c'est que leur convergence prouve, malgré tout, que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique.

Elles sont donc incompatibles avec les idées selon lesquelles l'élément nègre ne se serait infiltré en Egypte que tardivement. Au contraire, les faits prouvent que cet élément a été prépondérant du commencement à la fin de l'histoire égyptienne, surtout quand on remarque encore que « méditerranéen » n'est pas synonyme de race blanche. Il s'agirait plutôt de la « race brune ou méditerranéenne » d'Elliot Smith.

« Elliot Smith fait de ces proto-Egyptiens un rameau de ce qu'il appelle la race brune, qui n'est autre que la race méditerranéenne ou eurafricaine de Sergi » (*op. cit.* p. 418).



L'épithète brune ici concerne la peau et n'est que « l'euphémisme » de nègre<sup>3</sup>.

On voit donc que c'est la totalité de la population égyptienne qui était nègre, à part une infiltration d'éléments nomades blancs à l'époque protodynastique.

L'étude de Petrie sur la race égyptienne révèle une immense possibilité de classification qui ne manque pas de surprendre le lecteur.

« Petrie a néanmoins publié une étude sur les races de l'Égypte au Prédynastique et au Protodynastique où il n'est fait état que des représentations. Il distingue, outre la race stéatopygienne, six types différents : le type aquilin, caractéristique d'une race libyenne à peau blanche ; le type à barbe tressée, qui appartient à une race d'envahisseurs venue peut-être des bords de la mer Rouge ; le type à nez pointu, venu sans doute du désert arabe ; le type à nez droit (titled nose), originaire de la Moyenne-Égypte ; le type à barbe projetée en avant, venu de la Basse-Égypte ; le type à cloison nasale droite, originaire de la Haute-Égypte. D'après les représentations, il y aurait donc eu en Égypte, aux époques considérées, sept types raciaux différents. On verra dans les pages suivantes que l'étude des squelettes ne semble guère autoriser "de telles conclusions" (*op. cit.* p. 391).

Cette classification donne une idée de la gratuité des critères employés pour déterminer la race égyptienne.

Quoi qu'il en soit, on voit que l'anthropologie est loin d'avoir établi l'existence d'une race égyptienne blanche ; elle tendrait même à établir le contraire.

Cependant, dans les manuels courants, le problème est supprimé : le plus souvent, on tranche, on affirme catégoriquement que les Égyptiens étaient des Blancs. Tous les honnêtes profanes ont alors l'impression qu'une telle affirmation doit nécessairement s'appuyer sur des travaux solides antérieurement établis alors qu'il n'en est rien, comme le montre tout ce qui précède. C'est ainsi qu'on a faussé l'esprit de tant de générations.

Beaucoup d'auteurs tournent aujourd'hui la difficulté en parlant de Blancs à peau rouge et de Blancs à peau noire sans que leur bon sens cartésien soit choqué.

« L'Afrique est, dans la bouche des Grecs, la Libye, expression déjà impropre puisqu'on y compte bien d'autres peuples que lesdits Libyens, lesquels figurent parmi les Blancs de la périphérie septentrionale, ou si l'on veut méditerranéenne, et distincts à ce titre, pour un grand nombre de fractions, des Blancs à peau brune (ou rouge) (Égyptiens). »<sup>4</sup>

On trouve, dans un manuel destiné à la classe de cinquième, la phrase suivante :

3. On pourra reprendre l'étude de la pigmentation de cette race selon la méthode que nous décrivons ci-dessus ; en effet, Elliot SMITH a souvent trouvé sur les cadavres des lambeaux de peau et la momification qui détériore celle-ci n'existait pas encore.

4. D.P. DE PEDRALS, 1950, p. 6.

« Un Noir se distingue moins par la couleur de sa peau (car il y a des Blancs à peau noire) qu'à ses traits: lèvres épaisses, nez épaté, etc. »<sup>5</sup>

Ce n'est qu'au prix de tels remaniements de base qu'on a pu « blanchir » la race égyptienne.

Il n'est pas inutile de rappeler les excès des théoriciens de l'anthropologie du siècle dernier et du début de ce siècle qui, à la suite d'une microanalyse des physionomies, distinguaient en Europe même, en France en particulier, des stratifications raciales là où il n'y avait plus qu'un même peuple devenu quasi homogène<sup>6</sup>. Aujourd'hui, les Occidentaux qui tiennent à leur cohésion nationale se gardent bien d'examiner leurs propres sociétés dans une telle optique explosive, mais ils continuent à appliquer inconsciemment la même méthode aux sociétés extra-européennes.

Les représentations de la période protohistorique :  
leur valeur anthropologique

L'étude des représentations faite par F. Petrie sur un autre plan montre que le type ethnique était noir: d'après cet auteur, il s'agit du peuple des Anou (Anu) dont le nom attesté dès cette époque est toujours « écrit » avec trois colonnes (barres) sur les rares inscriptions de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Les ressortissants sont toujours représentés avec des attributs incontestables de chef qu'on chercherait en vain sur les rares représentations des autres races qui apparaissent toutes comme des éléments étrangers asservis, arrivés dans la Vallée par infiltration (cf. « Tera-Neter »<sup>7</sup> et le roi Scorpion que Petrie groupe ensemble: (traduction) « Le roi Scorpion... appartenait à la race précédente des Anu. D'ailleurs, il adorait Min et Seth »<sup>8</sup>).

On verra ci-dessous que Min, comme les principaux dieux égyptiens, était appelé dans la tradition égyptienne même « le grand Nègre ».

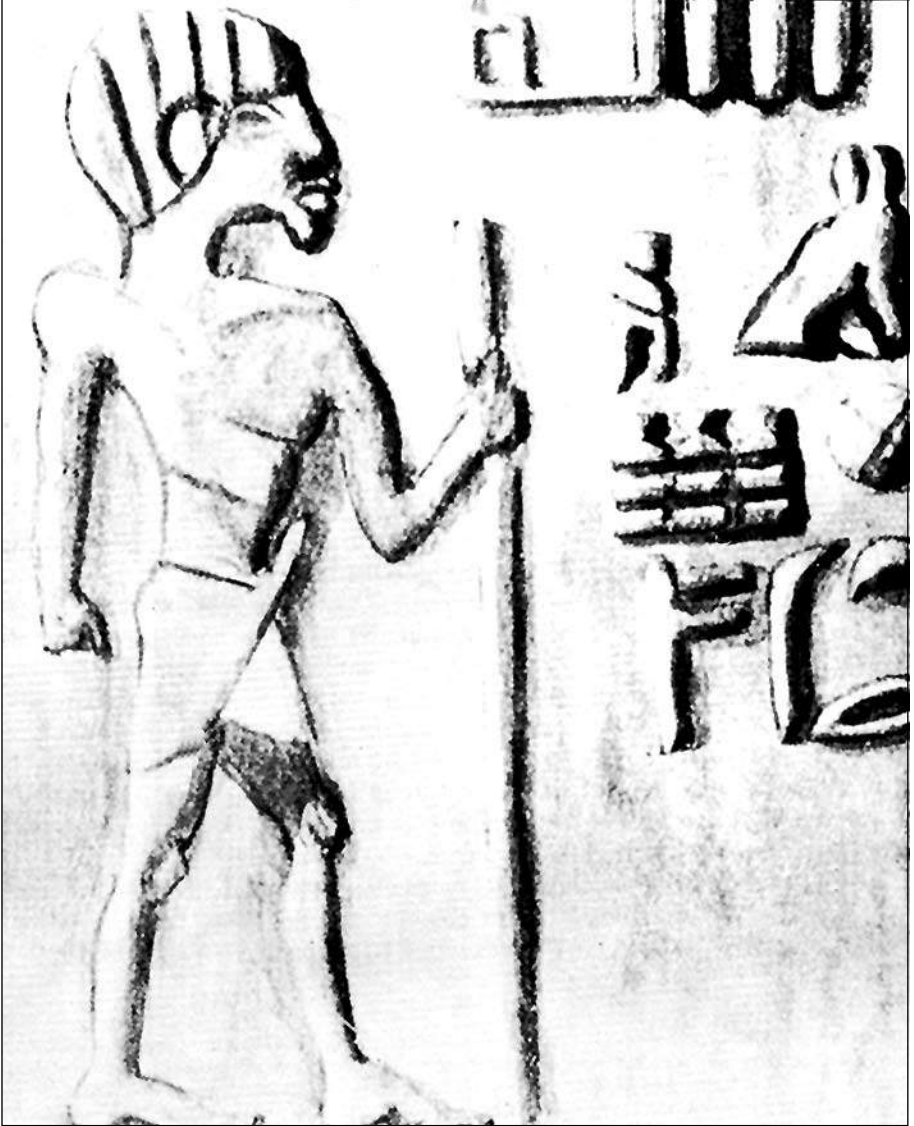
Après avoir évoqué les différents types étrangers qui disputaient la Vallée aux Noirs autochtones, Petrie décrit ces derniers, les Anu, dans les

5. Géographie, classe de 5<sup>e</sup>, 1950.

6. Dans sa « *Lutte des races* » (1883), GUMPLOVICZ affirme que les diverses classes dont se compose un peuple correspondent toujours à des races différentes, dont l'une a établi sa domination sur les autres par la conquête. G. DE LAPOUGE, dans un article publié en 1897, ne posait pas moins d'une douzaine de « lois fondamentales de l'anthropo-sociologie », dont quelques-unes sont bien typiques: la « loi de répartition des richesses » stipulait que, dans les pays à mélange Europaeus-Alpinus, la richesse croît en raison inverse de l'indice céphalique; la « loi des indices urbains », illustrée par Ammon à propos de ses recherches sur les conscrits badois, énonçait que les habitants des villes présentent une plus grande dolichocéphalie que ceux des campagnes environnantes; la « loi de stratification » se formulait: « L'indice céphalique va en diminuant et la proportion des dolichocéphales en augmentant des classes inférieures aux classes supérieures dans chaque localité ». Dans ses *Sélections sociales*, le même auteur n'hésitait pas à affirmer que « la classe dominante de l'époque féodale se rattache, d'une manière à peu près exclusive, à l'Homo Europaeus » de sorte que « ce n'est pas le hasard qui a maintenu les pauvres au bas de l'échelle sociale, mais leur infériorité congénitale ». « On voit que le "racisme" allemand n'avait rien inventé. Lorsque A. Rosenberg affirmait que la Révolution française s'explique par une révolte des brachycéphales de la race alpine contre les dolichocéphales de la race nordique ». A. CUVILLER, 1967, p. 155.

7. Illustration p. 44.

8. W.M.F. PETRIE, 1939, p. 69.



1. Figure protohistorique du Seigneur Tera-Neter, appartenant à la race nègre des Anou qui furent les premiers habitants de l'Égypte.  
(Source: C.A. Diop, « Antériorité des civilisations nègres: Mythe ou réalité historique? », Présence Africaine, Paris, 1967, pl. XIV.)


2. Figurines prédynastiques.  
(Source: C.A. Diop, 1967. pl. LVI(4).)


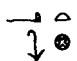



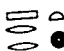

1  
2


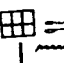
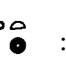
termes suivants: (traduction) « A côté de ces types, appartenant au nord et à l'est, il y a la race autochtone des Anu ou Annu, peuple dont le nom est écrit avec trois barres (ou colonnes) qui constitua une partie des habitants de l'époque historique. La question se complique trop si on inclut tous les noms écrits avec une seule barre, mais en ne considérant que les Anu, représentés par trois barres, nous trouvons qu'ils occupaient l'Egypte du Sud et la Nubie, et leur nom se rencontre aussi au Sinaï et en Libye. Quant aux Egyptiens du Sud, nous possédons le document le plus important qui les concerne, le portrait d'un chef, Tera-Neter, moulé grossièrement en relief dans une faïence de couleur verte, trouvé dans le tout premier temple d'Abydos. Précédant son nom, son adresse est donnée sur la plus ancienne des cartes de visite, "Palais d'Anu dans la cité Hemen, Tera-Neter"; Hemen était le nom du dieu du Tuphium. Herment, sur le côté opposé, était l'emplacement de Anu du sud, Anu Menti. L'endroit suivant, au sud, est Aunti (Gebeleyn) et au-delà de ce lieu, Aunyt-Seni (Esneh). »<sup>9</sup>





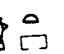

Amelineau donne dans l'ordre géographique les villes fortifiées bâties dans toute la vallée du Nil par les Noirs Anou.

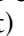
 : Ant, (Esneh)

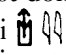
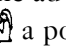

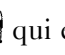
 ou  : Ant, « On » du sud (aujourd'hui Hermonthis)

   : Denderah où naquit Isis d'après la tradition



   : désigne une ville appelée « On » dans le nome de Tinis

   ou    : désigne la ville appelée « On » du nord, la célèbre Héliopolis.

L'ancêtre commun de ces Anou établis le long du Nil était Ani ou An, nom déterminé par le bois  (khet) et qui, dès les plus anciens textes du *Livre des morts* est donné au dieu Osiris.

Le dieu Ani   a pour femme la déesse Anet   qui est aussi sa sœur, comme Isis est la sœur d'Osiris.

9. W.M.F. PETRIE.

L'identité de ce dieu An avec Osiris a été démontrée par Pleyte<sup>10</sup>. En effet, rappelons que Osiris est aussi surnommé l'Anou: «Osiris Ani». Le dieu Anou est tantôt représenté par le signe  tantôt par . Les tribus Anouak actuelles du Haut-Nil sont-elles apparentées aux anciens Anou? Les recherches futures permettront de répondre à la question.

Petrie croit pouvoir opposer le peuple prédynastique représenté par Tera-Neter et le roi Scorpion (qui est déjà un pharaon, témoin sa coiffure) à un peuple dynastique adorateur du faucon et qui serait représenté par les pharaons Narmer<sup>11</sup>, Khasékhem Sanekhel et Djeser<sup>12</sup>. En se reportant aux figures reproduites ici, on s'aperçoit aisément qu'aucune différence ethnique n'existe entre ces deux catégories et qu'elles appartiennent toutes à la race noire.

La peinture murale de la tombe SD.63 (séquence date 63) d'Hiérakonpolis montre les Noirs autochtones soumettant les éléments étrangers qui s'étaient infiltrés dans la Vallée si l'on en croit l'interprétation de Petrie: (traduction) «En-dessous se trouve la barque noire d'Hiérakonpolis appartenant aux hommes noirs que l'on voit en train de vaincre les hommes "rouges" »<sup>13</sup>.

Le manche de couteau de Djebel el-Arak offre des scènes de combats analogues: (traduction) «Il y a aussi des combats d'hommes noirs maîtrisant des hommes rouges»<sup>14</sup>. Cependant la valeur archéologique de ce dernier objet, qui n'a pas été trouvé en place mais entre les mains d'un marchand, est inférieure à celle du matériel précédent.

Il ressort de ce qui précède que les représentations humaines de la protohistoire et de la période dynastique même ne correspondent nullement à l'idée que les anthropologues occidentaux aiment à se faire de la race égyptienne. Partout où le type racial autochtone est rendu avec tant soit peu de netteté, il apparaît négroïde. Nulle part, les éléments indo-européens et Sémites ne sont représentés, même comme simples citoyens jouissant de leur liberté, à plus forte raison sous les traits d'un chef local quelconque, mais invariablement comme des étrangers soumis. Les rares spécimens que l'on rencontre sont toujours figurés sous les traits de captifs, les mains liées derrière le dos, ou en position de crapaudine<sup>15</sup>. Une figure protodynastique représente un captif indo-européen à genoux, les mains serrées contre le corps et portant une longue tresse. Les caractéristiques de l'objet montrent qu'il servait de pied de meuble et représentait une race vaincue<sup>16</sup>. Souvent la représentation est volontairement grotesque comme c'est le cas pour d'autres figures protodynastiques montrant des individus aux cheveux tressés en forme de «queue de cochon», les «pigtail» de Petrie<sup>17</sup>.

10. E. AMELINEAU. 1908, p. 174.

11. Illustration p. 64.

12. Illustration p. 64.

13. WMF. PETRIE, *op. cit.*, p. 67.

14. Illustration p. 49.

15. Illustration p. 63.

16. Illustration p. 63.

17. Illustration p. 63. Je sais que l'on a l'habitude de dire que l'indo-européen est une langue et non une race, mais je préfère ce terme à celui d'aryen dès l'instant que cet emploi n'engendre aucune confusion.

Dans la tombe du roi Ka (I<sup>re</sup> dynastie) à Abydos, Petrie a trouvé une plaquette représentant un captif indo-européen enchaîné les mains derrière le dos. Pour Elliot Smith il s'agit d'un sémite.

L'époque dynastique a livré également des documents (voir p. 50) montrant des prisonniers indo-européens et Sémites. En revanche, les traits typiquement négroïdes des pharaons Narmer, I<sup>re</sup> dynastie, le fondateur même de la lignée des pharaons, Djeser, III<sup>e</sup> dynastie (avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne étaient déjà en place), Chéops, le constructeur même de la grande pyramide (type camerounais)<sup>18</sup>, Mentouhotep, le fondateur de la XI<sup>e</sup> dynastie (teint noir foncé)<sup>19</sup> Sésostris, I<sup>er</sup>, la reine Ahmosis Nefertari et Aménophis I<sup>er</sup> montrent que toutes les classes de la société égyptienne appartenaient à la même race noire.

Nous avons reproduit à dessein les documents représentant les types indo-européen et sémite pour les opposer aux différentes physionomies des pharaons noirs et pour bien montrer que ces deux types sont radicalement absents dans toute la lignée des pharaons, si l'on exclut les dynasties étrangères libyennes et ptolémaïques (illustration p. 58).

On a l'habitude d'opposer les « négresses » de la tombe de Horemheb au type égyptien. Cette opposition est purement factice ; elle est sociale et non ethnique ; il existe autant de différence entre une aristocrate sénégalaise de Dakar et ces anciennes paysannes africaines aux mains calleuses, aux extrémités anguleuses, qu'entre elles et une aristocrate égyptienne des anciennes villes.

Il existe deux variantes de la race noire :

— les Noirs à cheveux lisses: représentés en Asie par les Dravidiens et en Afrique par les Nubiens et les Tubbou ou Tedda; les uns et les autres ont souvent la peau d'un noir de jais;

— les Noirs à cheveux crépus des régions équatoriales.

Les uns et les autres formaient la population égyptienne.

### Test par le dosage de la mélanine

En fait on peut connaître directement la couleur de peau des anciens Égyptiens et, partant, l'ethnie de ceux-ci, par une analyse microscopique pratiquée en laboratoire; je ne crois pas que cette possibilité ait échappé à la sagacité des chercheurs qui se sont intéressés à la question.

La mélanine (eumélanine), corps chimique responsable de la pigmentation de la peau, est insoluble en général et se conserve pendant des millions d'années dans la peau des animaux fossiles<sup>20</sup>. A plus forte raison, on la retrouve aisément dans la peau des momies égyptiennes, malgré une légende tenace selon laquelle les peaux des momies, altérées par les

18. Illustration p. 53

19. Illustration p 54.

20. R.A. NICOLAUS, 1968, p. 11.

produits de momification, ne se prêtent plus à aucune analyse<sup>21</sup>. Bien que l'épiderme soit le niveau de localisation de la mélanine, les inclusions des mélanocytes dans le derme au niveau de la couche de séparation de ces deux parties de la peau révèlent, même dans le cas d'une destruction plus ou moins importante de l'épiderme par les produits de momification, un taux de mélanine inexistant chez les races leucodermes. Les échantillons que nous avons analysés ont été prélevés au laboratoire d'Anthropologie physique du musée de l'Homme à Paris sur les momies provenant des fouilles de Mariette en Egypte<sup>22</sup>. Cette méthode est parfaitement applicable aux momies royales de Thoutmosis III, Sethi I<sup>er</sup>, Ramsès II, qui sont en très bon état de conservation au Musée du Caire. Depuis deux ans, j'ai demandé, en vain, de tels échantillons à analyser au conservateur du Musée du Caire. Pourtant il ne faudrait pas plus de quelques millimètres carrés de peau pour monter une préparation; on réalise ainsi des préparations d'une épaisseur de quelques U, éclaircies au benzoate d'éthyle. On peut les observer en lumière naturelle ou avec un éclairage en ultraviolet qui rend fluorescent les grains de mélanine.

Quoi qu'il en soit, disons en résumé que l'évaluation du taux de mélanine par l'observation microscopique est une méthode de laboratoire qui permet de classer les anciens Egyptiens indubitablement parmi les Noirs.

### Mensurations ostéologiques

Parmi les critères retenus en anthropologie physique pour classer les races, celui des mensurations ostéologiques est peut-être le moins trompeur (par opposition à la craniométrie) pour distinguer un Noir d'un Blanc. Or, l'application de ce critère classe également les Egyptiens parmi les Nègres. Cette étude a été faite par le célèbre savant allemand Lepsius à la fin du siècle dernier, et ses conclusions restent valables; les progrès réalisés depuis dans le domaine de la méthodologie en anthropologie physique ne dévalorisent en rien ce critère: «Le canon dit de Lepsius, et qui donne, mis au carreau, les proportions du corps de l'Egyptien parfait, a le bras court, est négroïde ou nigritien.»<sup>23</sup>

### Groupes sanguins

Il est remarquable que même les Egyptiens d'aujourd'hui, surtout ceux de la Haute-Egypte, appartiennent au même groupe B que les populations d'Afrique occidentale sur l'océan Atlantique et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche avant tout métissage<sup>24</sup>. Il serait intéressant d'étudier l'importance du groupe A2 sur les momies égyptiennes puisque les techniques actuelles permettent de le faire.

21. Thomas J. PETTIGREW, 1834, pp. 70-71.

22. Cheikh Anta DIOP, *B.I.F.A.N.*, 1977.

23. M.E. FONTANE, pp. 44-45 (Voir reproduction: T).

24. M.F.A. MONTAGU, *op. cit.*, p. 337.



1. Manche du couteau de Djebel el-Arak (recto). Epoque prédynastique tardive. (Photo Giraudon, musée du Louvre).

2. Captifs sémites de l'époque pharaonique. Rocher du Sinäi. (Source: C.A. Diop, 1967, pl. LIX)





1. Prisonniers indo-européens.  
(Source : C.A. Diop, 1967. pl.  
LVIII(b))

2. Prisonnier indo-européen.  
(Source : C.A. Diop, 1967. pl.  
LVIII(a))



## La race égyptienne d'après les auteurs classiques de l'Antiquité

Pour les écrivains grecs et latins contemporains des Egyptiens de l'Antiquité, l'anthropologie physique de ces derniers ne posait pas de problèmes : les Egyptiens étaient des Nègres lippus, à cheveux crépus et à jambes grêles ; l'unanimité de leurs témoignages, sur un fait physique aussi saillant que la race d'un « peuple », sera difficile à minimiser ou à passer sous silence.

Nous citons quelques-uns de ces témoignages pour fixer les idées. **Hérodote** (480 ? à 425 avant notre ère). Surnommé le père de l'histoire.

A propos de l'origine des Colches<sup>25</sup>, Hérodote écrit :

« Manifestement, en effet, les Colchidiens sont de race égyptienne ; mais des Egyptiens me dirent qu'à leur avis les Colchidiens descendaient des soldats de Sésostris. Je l'avais conjecturé moi-même d'après deux indices : d'abord parce qu'ils ont la peau noire et les cheveux crépus (à vrai dire, cela ne prouve rien, car d'autres peuples encore sont dans ces cas), ensuite et avec plus d'autorité, pour la raison que, seuls parmi les hommes, les Colchidiens, les Egyptiens et les Ethiopiens pratiquent la circoncision depuis l'origine. Les Phéniciens et les Syriens de Palestine reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont appris cet usage des Egyptiens. Les Syriens, qui habitent la région du fleuve Thermodon et du Pathenios, et les Macrons, qui sont leurs voisins, disent l'avoir appris récemment des Colchidiens. Ce sont là les seuls hommes qui pratiquent la circoncision et l'on peut constater qu'ils le font de la même manière que les Egyptiens. Des Egyptiens eux-mêmes et des Ethiopiens, je ne saurais dire lesquels des deux apprirent cette pratique des autres ; car c'est évidemment chez eux une chose très ancienne ; qu'on l'ait apprise en fréquentant l'Égypte, voici qui en est aussi pour moi une forte preuve : tous ceux des Phéniciens qui fréquentent la Grèce cessent de traiter les parties naturelles à l'imitation des Egyptiens et ne soumettent pas leurs descendants à la circoncision »<sup>26</sup>.

Hérodote revient à plusieurs reprises sur le caractère nègre des Egyptiens et l'utilise, chaque fois, comme une donnée qui tombe sous le sens pour démontrer des thèses plus ou moins complexes.

Ainsi, pour prouver que l'oracle grec de la ville de Dodone, en Epire, est d'origine égyptienne, il donnera entre autres arguments : « et lorsqu'ils ajoutent que cette colombe était noire, ils nous donnent à entendre que cette femme était égyptienne »<sup>27</sup>.

25. Au <sup>ve</sup> siècle avant notre ère à l'époque où Hérodote visita l'Égypte, vivait encore en Colchide, sur le rivage arménien de la mer Noire, à l'est de l'antique port de Trébizonde, un peuple noir, les Colches, entouré de nations leucodermes. L'antiquité savante s'interrogea sur ses origines et Hérodote dans *Euterpe*, son livre II consacré à l'Égypte, essaie de prouver que les Colches étaient des Egyptiens, d'où les arguments que nous citons. Hérodote, se fondant sur les stèles commémoratives dressées par Sésostris en pays conquis, soutient que ce pharaon est allé jusqu'en Thrace et en Scythie où l'on aurait trouvé ces stèles encore de son temps, livre II, 103.

26. Hérodote, Livre II, 104. Comme chez beaucoup de peuples d'Afrique noire, la femme égyptienne était excisée : cf. Strabon (*Géographie*, Livre XVII, ch. 1).

27. Hérodote, Livre II, 57.

Les colombes en question, il y en avait deux en fait d'après le texte, symbolisent deux femmes égyptiennes qui auraient été enlevées de Thèbes en Egypte pour fonder les oracles de Dodone en Grèce et de Libye (Oasis de Jupiter Amon).

Hérodote ne partageait pas l'opinion d'Anaxagore selon laquelle la fonte des neiges sur les hauts sommets de l'Éthiopie était à l'origine des crues du Nil<sup>28</sup>. Il s'appuyait sur le fait qu'il ne pleut ni ne neige en Egypte «et que la chaleur y rend les hommes noirs»<sup>29</sup>.

**Aristote** (389? à 322 avant notre ère). Savant, philosophe, précepteur d'Alexandre le Grand.

Aristote, dans un de «ses» ouvrages mineurs, a tenté d'établir avec une naïveté inattendue une corrélation entre le physique et le moral de l'être et nous a laissé un témoignage sur la race égyptienne et éthiopienne, qui confirme les dispositions d'Hérodote. Selon Aristote :

«Ceux qui sont trop noirs sont couards, ceci s'applique aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Mais ceux qui sont excessivement blancs sont également couards, témoin les femmes, mais la complexion qui correspond au courage est entre les deux.»<sup>30</sup>

**Lucien** (125? à 190 de notre ère). Ecrivain grec.

Le témoignage de Lucien est aussi explicite que les deux précédents. Il met en scène deux Grecs, Lycinus et Timolaus, entre lesquels s'instaure un dialogue.

«*Lycinus* (décrivant un jeune Egyptien). — Ce garçon n'est pas seulement noir, mais il est lippu aussi et a les jambes trop grêles... Ses cheveux ramassés derrière en une tresse montrent qu'il n'est pas de condition libre. *Timolaus*. — Ceci est le signe d'une très haute naissance en Egypte, Lycinus. Tous les enfants de condition libre (nés libres) tressent leurs cheveux jusqu'à l'âge adulte; c'est juste le contraire de nos ancêtres qui trouvaient convenable, pour les personnes âgées, de nouer leurs cheveux avec une broche en or pour les tenir.»<sup>31</sup>

**Apollodore** (1<sup>er</sup> siècle avant notre ère). Philosophe grec.

D'après Apollodore, «Egyptos subjuga le pays des pieds noirs et l'appela Egypte d'après son propre nom»<sup>32</sup>.

**Eschyle** (525? à 456 avant notre ère). Poète tragique, créateur de la tragédie grecque.

Dans les *Suppliantes* Danaos, fuyant avec ses filles les «Danaïdes», poursuivi par son frère Egyptos, accompagné de ses fils les «Egyptiades», qui veulent épouser de force leurs cousines, monte sur un tertre, observe la mer et décrit ainsi les «Egyptiades» qui rament au loin : «Je distingue l'équipage avec ses membres noirs sortant des tuniques blanches.»<sup>33</sup>

28. Sénèque, *Questions naturelles*. Livre IV, 17.

29. Hérodote, Livre II, 22.

30. Aristote, *Physiogn.* 6.

31. Lucien, *Navig.*, paragraphes 2 à 3.

32. Apollodore, Livre II, «La famille d'Inacus», paragraphes 3 et 4.

33. Eschyle: *Les Suppliantes*, vers 719 à 720. Voir également vers 745.



*Chéops, pharaon de la IV<sup>e</sup> dynastie, constructeur de la Grande Pyramide.  
(Source: C.A. Diop, 1967, pl. XVIII.)*



*Mentouhotep I<sup>er</sup>.*  
(Source : C.A. Diop, 1967, pl. XXII.)

Une description similaire du type égyptien est reprise encore, quelques lignes plus bas, au vers 745.

**Achille Tatius d'Alexandrie**

Il rapproche les bouviers du Delta des Ethiopiens et montre qu'ils sont noirâtres comme des métis.

**Strabon** (58 avant notre ère ? vers 25 après).

Visita l'Égypte et presque tous les pays de l'Empire romain. Il confirme la thèse selon laquelle les Égyptiens et les Colches appartenaient à la même race : mais il pensait que la migration ne s'était faite qu'à partir de l'Égypte vers l'Éthiopie et la Colchide.

« Des Égyptiens se sont établis dans l'Éthiopie et dans la Colchide. »<sup>34</sup>

Il n'y a aucun doute sur l'idée que Strabon se faisait de la race des Égyptiens, car il tente par ailleurs d'expliquer pourquoi les Égyptiens sont plus noirs que les Hindous, ce qui permettrait d'écarter, s'il en était besoin, toute tentative de confusion entre la race « hindoue et l'égyptienne ».

**Diodore de Sicile** (63 avant ? 14 après). Historien grec contemporain de César Auguste.

D'après son témoignage, c'est l'Éthiopie qui aurait colonisé l'Égypte (au sens athénien du terme : la densité augmentant, une fraction du peuple émigre vers de nouvelles terres).

« Les Ethiopiens disent que les Égyptiens sont une de leurs colonies<sup>35</sup> qui fut menée en Égypte par Osiris. Ils prétendent même que ce pays n'était au commencement du monde qu'une mer, mais que le Nil, entraînant dans ses crues beaucoup de limon d'Éthiopie, l'avait enfin comblé et en avait fait une partie du continent... Ils ajoutent que les Égyptiens tiennent d'eux, comme de leurs auteurs et de leurs ancêtres, la plus grande partie de leurs lois. »<sup>36</sup>

**Diogène Laërce**

Il a écrit à propos de Zénon (333-261 avant notre ère), fondateur du stoïcisme :

« Zénon, fils de Mnaseas ou Demeas, était natif de Citium à l'île de Chypre, une cité grecque qui avait reçu des colons phéniciens. »

« Il avait le cou tordu, dit Thimoteus d'Athènes dans son livre intitulé *Vies* cependant Apollonius de Tyr dit qu'il était frêle, très grand et noir, d'où le fait que certains l'aient appelé une branche de vigne égyptienne, selon Chryssippe dans le 1<sup>er</sup> livre de ses *Proverbes*. »<sup>37</sup>

**Ammien Marcellin** (330 ? – 400 de notre ère). Historien latin ami de l'empereur Julien.

34. Strabon, *Géographie*, Livre I, chapitre 3, paragraphe 10.

35. Souligné par nous.

36. Diodore, *Histoire universelle*, Livre III. L'ancienneté de la civilisation éthiopienne est attestée par l'auteur grec le plus ancien et le plus vénérable, Homère, aussi bien dans l'Iliade que dans l'Odyssée :

« Jupiter aujourd'hui suivi de tous les dieux  
Des Ethiopiens reçoit les sacrifices » (*Iliade* I, 422).

« Hier pour visiter la sainte Éthiopie  
Au bord de l'océan Jupiter s'est porté » (*Iliade* I, 423).

37. Diogène Laërce, Livre VII. 1.

Avec lui, nous touchons au déclin de l'Empire romain et à la fin de l'Antiquité classique.

Neuf siècles environ séparent sa mort de la naissance d'Eschyle ou d'Hérodote, neuf siècles pendant lesquels les Egyptiens submergés par les leucodermes n'ont cessé de se métisser. On peut dire sans exagération qu'en Egypte, dans une maison sur dix, il y avait un esclave blanc, asiatique ou indoeuropéen<sup>38</sup>.

Il est remarquable que ce métissage n'ait pas réussi, malgré son intensité, à bouleverser les constantes raciales. En effet, Ammien Marcellin écrit :

« Mais les hommes d'Egypte sont, pour la plupart, bruns et noirs, d'aspect grêle et sec. »<sup>39</sup>

L'auteur confirme également les dépositions précédentes sur les Colches.

« Au-delà de ces contrées se trouvent les régions peuplées des "Camaritac"<sup>40</sup> le Phasis avec son cours impétueux borde le pays des Colches, une ancienne race d'origine égyptienne. »<sup>41</sup>

Nous venons de procéder à une revue partielle des témoignages des auteurs gréco-latins anciens sur la race égyptienne. Leur convergence est impressionnante et constitue un fait objectif difficile à minimiser ou à dissimuler. L'érudition moderne oscille constamment entre ces deux pôles.

Signalons le témoignage d'un savant de bonne foi, Volney, qui, s'étant rendu en Egypte entre 1783 et 1785 — c'est-à-dire en pleine période d'esclavage nègre —, fit les constatations suivantes sur la race égyptienne, celle-là même d'où étaient issus les pharaons, les Coptes :

« Tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse : en un mot, un vrai visage de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat, lorsque, ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée de Nègre dans tous ses traits, je me rappelai le passage remarquable d'Hérodote, où il dit : pour moi, j'estime que les Colches sont une colonie des Egyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus : c'est-à-dire que les anciens Egyptiens étaient de vrais Nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique ; et dès lors, on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très générale et poser en principe que la physiologie est une sorte de monument propre, en bien des cas, à contester ou éclaircir les témoignages de l'histoire sur les origines des peuples... »

Volney, après avoir illustré cette proposition en citant le cas des Normands qui, 900 ans après la conquête de la Normandie, ressemblent encore aux Danois, ajoute :

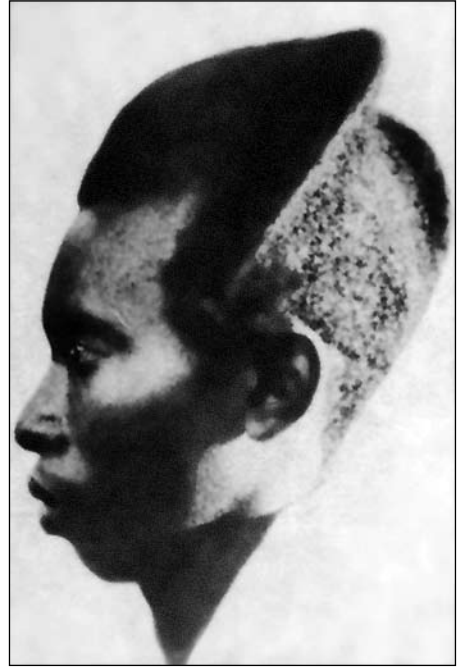
« Mais en revenant à l'Egypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie

38. Les notables égyptiens aimaient avoir dans leur « harem » une esclave syrienne ou mitannienne.

39. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 16 (23).

40. Bandes de pirates qui montaient sur de petites embarcations appelées « Camare ».

41. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 8 (24).



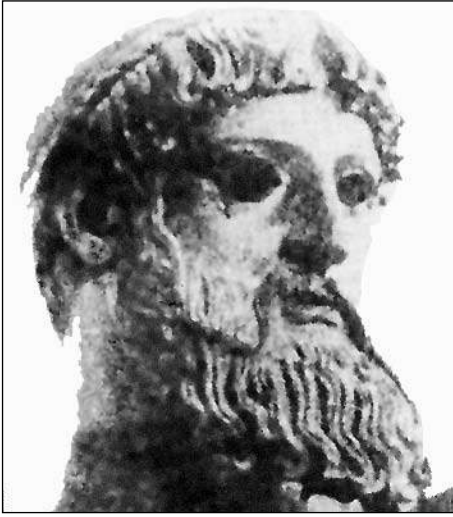
1  
2



1. Ramsès II et un Mutuisi actuel.  
(Source: C.A. Diop, 1967, pl. XXXV).

2. Le Sphinx tel que l'a trouvé la première mission scientifique française du XIX<sup>e</sup> siècle. Son profil typiquement nègre serait celui du pharaon Khâêfré ou Chéphren (vers -2600 IV<sup>e</sup> dynastie), bâtisseur de la deuxième pyramide de Giseh. Ce profil n'est ni hellène ni sémite: il est bantu.  
(Source: C.A. Diop, 1967, pl XIX.)





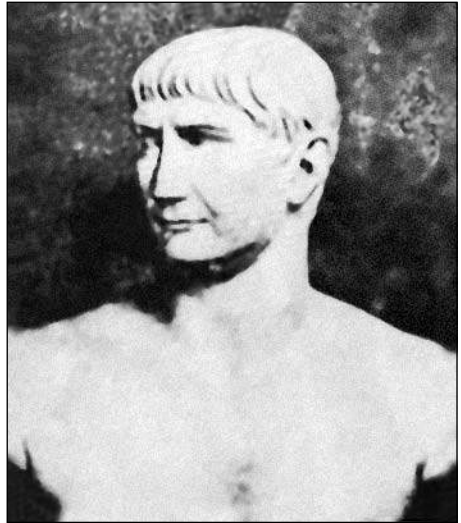
1



2



3



4

1, 2, 3, 4, Différents types indoeuropéens (Zeus, Ptolémée, Sérapis, Trajan). Comparer avec le type égyptien. Une confusion est-elle possible ? (Source : CA. Diop, 1967, pl. LVII).

5. Voici le type sémite ; comme le type indo-européen, il est totalement absent dans la classe dirigeante d'Égypte où il n'entra d'abord que comme captif de guerre ainsi que le type indo-européen.



5

et l'ignorance actuelle des Coptes issus de l'alliance du génie profond des Egyptiens et de l'esprit brillant des Grecs, de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de notre mépris, est celle-là même à qui nous devons nos arts, nos sciences et jusqu'à l'usage de la parole, d'imaginer, enfin, que c'est au milieu des peuples qui se disent les plus amis de la liberté, de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages et mis en problème si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce de celle des hommes blancs! » (*Voyage en Syrie et en Egypte*, par M.C.F. Volney, Paris, 1787, Tome I, p. 74 à 77.)

A cette déposition de Volney, Champollion-Figeac, frère de Champollion le Jeune, répliquera dans les termes suivants :


« La peau noire et les cheveux crépus, ces deux qualités physiques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre et la conclusion de Volney relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. »<sup>42</sup>

Etre noir de la tête aux pieds et avoir les cheveux crépus, cela ne suffit pas pour être un Nègre! On voit ainsi à quel type d'argumentation spéculative l'égyptologie a dû recourir dès sa naissance. Certains spécialistes soutiennent que Volney a voulu placer le débat sur un terrain philosophique. Mais qu'on le relise, Volney ne fait que tirer les conséquences de faits bruts matériels qui s'imposent à ses yeux et à sa conscience comme une évidence.

## Les Égyptiens vus par eux-mêmes

Il n'est pas superflu d'interroger les principaux intéressés. Comment les Egyptiens anciens se voyaient-ils eux-mêmes? Dans quelle catégorie ethnique se classaient-ils? Comment se désignaient-ils? La langue et la littérature léguées par les Egyptiens de l'époque pharaonique fournissent des réponses explicites à ces questions que les savants ne peuvent pas s'empêcher de minimiser, de déformer ou d'interpréter.

Les Egyptiens n'avaient qu'un terme pour se désigner eux-mêmes :

 = *kmt*: les Nègres (littéralement)<sup>43</sup>. C'est le terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur; il est de ce fait écrit avec un hiéroglyphe qui représente un bout de bois qui a charbonné et non des écailles de crocodiles<sup>44</sup>. Ce mot est l'origine étymologique de la fameuse racine *kamit* qui a proliféré dans la littérature anthropologique moderne. La racine biblique *kam* en dériverait. Il a fallu donc faire subir aux faits une distorsion pour qu'il puisse signifier aujourd'hui « blanc » dans la langue des


42. J.J. Champollion-Figeac, 1839, pp.26-27.

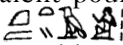
43. Cette découverte importante a été faite du côté africain par Sossou Nsougan qui devait rédiger cette partie du chapitre I. Pour le sens du mot, voir *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, fünfter Band, Berlin, 1971, pp.122 et 127.

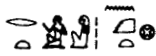
44. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 122.


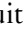

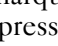

savants alors que, dans la langue pharaonique mère qui lui a donné naissance, il signifiait noir charbon.

Dans la langue égyptienne, on forme un collectif à partir d'un adjectif ou d'un substantif en les mettant au féminin singulier.

*kmt* a été formé de la sorte, à partir de l'adjectif  = *km* : noir; il signifie donc, rigoureusement, les Nègres et pour le moins les Noirs. Le terme est un collectif qui désigne ainsi tout le peuple de l'Égypte pharaonique en tant que peuple noir.

En d'autres termes, sur le plan purement grammatical, si l'on veut désigner les Nègres dans la langue pharaonique, on ne peut pas user d'un autre mot que celui-là même que les Égyptiens utilisaient pour se désigner. Il y a mieux: la langue nous offre un autre terme,  = *kmtjw* = les Nègres, les Noirs (littéralement): les Égyptiens par opposition aux autres peuples étrangers<sup>45</sup>, qui dérive de la même racine *km* et que les Égyptiens utilisaient également pour se désigner en tant que peuple et par opposition aux autres peuples étrangers<sup>45</sup>. Ce sont là les deux seuls adjectifs nationaux que les Égyptiens employaient pour se désigner et qui tous signifient Nègre, Noir dans la langue pharaonique. Les spécialistes ne les citent presque jamais, ou alors, c'est pour les traduire par des euphémismes comme «les Égyptiens», en passant complètement sous silence le sens étymologique<sup>46</sup>. Ils leur préférèrent l'expression :

 = *rmt n kmt* = les hommes du pays des Noirs ou les hommes du pays noir.


En égyptien, les mots sont suivis en général d'un déterminatif qui en précise le sens; aussi, pour cette dernière expression, les spécialistes font remarquer que  = *km* noir, et cette couleur doit s'appliquer au déterminatif  qui le suit et qui symbolise le pays; donc, disent-ils, on doit traduire la terre noire (à cause du limon) ou le pays noir, et non le pays des Noirs, comme nous serions enclins à le faire aujourd'hui en pensant à l'Afrique noire et l'Afrique blanche. Soit, mais si nous appliquons précisément cette règle à  = *kmt*, nous sommes obligés de reconnaître que noir s'applique ici au déterminatif, lequel représente tout le peuple d'Égypte symbolisé par les deux hiéroglyphes de l'homme, la femme et les trois traits placés au-dessous d'eux et qui marquent le pluriel. Donc, si l'on peut élever un doute en ce qui concerne l'expression:  = *kmt*, on ne le peut pas lorsqu'il s'agit des deux adjectifs nationaux  *kmt* et *kmtjw* à moins de raisonner selon son bon plaisir.

Il est remarquable que l'idée ne soit jamais arrivée aux Égyptiens anciens d'appliquer ces qualificatifs aux Nubiens et autres populations de l'Afrique pour se distinguer d'eux; pas plus qu'un Romain, à l'apogée de l'Empire, ne pouvait employer un terme de couleur pour se distinguer des Germains de l'autre rive du Danube, de même race, mais restés à l'âge ethnographique.

45. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 128.

46. R.O. FAULKNER, 1964, p. 286.


Dans les deux cas, il s'agissait du même univers anthropologique; aussi les termes distinctifs employés étaient-ils des termes de civilisation ou d'appréciation morale. Pour les Romains civilisés, les Germains de même race étaient des barbares.


Les Egyptiens désignaient les Nubiens par le terme  = *Nahas*<sup>47</sup>, qui est un nom de peuple et ne revêt aucune signification de couleur dans la langue égyptienne; c'est faire un contresens volontaire de traduire par nègre comme on le fait dans presque toutes les publications actuelles.

## Les épithètes divines


Enfin, noir ou nègre est l'épithète divine qui qualifie invariablement les principaux dieux bienfaiteurs d'Égypte, tandis que les esprits maléfiques ont pour épithète *dešrêt* = rouge et nous savons que, dans l'esprit des Africains, ce terme désigne les nations blanches; il est à peu près certain qu'il en était ainsi en Égypte, mais je voudrais m'en tenir ici aux faits les moins discutables.

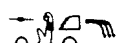
Voici les surnoms :

 = *km-wr*: le grand noir; surnom d'Osiris d'Athribis<sup>48</sup>.

 = *kmj*: le noir, le nègre, titre d'Osiris<sup>49</sup>.

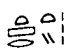
 = *kmt*: déesse, la noire<sup>50</sup>.

 = *km*: noir, appliqué à Hathor, Apis, Min, Thot<sup>50</sup>.

 = *set kemet*: la femme noire, Isis<sup>51</sup>.

En revanche, Seth, le désert stérile, a pour épithète *dešrêt* = le rouge<sup>52</sup>.

Les animaux sauvages qu'Horus a combattus pour créer la civilisation sont qualifiés de *dešrêt* rouge; en particulier, l'hippopotame<sup>53</sup>. De même les êtres maléfiques anéantis par Thot sont des :

 = *dešretjw*: les rouges, et ce terme est l'opposé grammatical de *kmtjw* (page 60) et est construit selon la même règle: formation des nisbés.

47. C'est le terme qui figure sur la stèle de Sésostri III.

48. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 124.

49. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 125.

50. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 123.

51. On remarquera que *set-km* = épouse noire en walaf. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 492.

52. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 493.

53. *dešrêt* = le sang en égyptien. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 494.

*deret* = le sang en walaf.

## Témoignage de la Bible

D'après la Bible: «Les fils de Cham furent: Cush, Mitsraïm (c'est-à-dire l'Égypte), Puth et Cannan. Les fils de Cush: Saba, Havila, Sabta, Raema et Sabteca.»<sup>54</sup>

D'une façon générale, toute la tradition sémite (juive et arabe) classe l'Égypte ancienne parmi les pays des Noirs.

L'importance de ces dépositions ne peut être ignorée car il s'agit de peuples qui ont vécu côte à côte et parfois en symbiose (les Juifs) avec les anciens Égyptiens et qui n'ont aucun intérêt à présenter ceux-ci sous un faux jour ethnique. L'idée d'une interprétation erronée des faits ne saurait être retenue non plus<sup>55</sup>.

## Données culturelles

Parmi les innombrables faits culturels identiques recensés en Égypte et dans le monde africain noir actuel, nous ne retiendrons que la circoncision et le totémisme.

D'après le passage d'Hérodote cité ci-dessus, la circoncision est d'origine africaine. L'archéologie a donné raison au père de l'histoire car Elliot Smith a pu constater par l'examen des cadavres bien conservés que les Égyptiens étaient circoncis dès la protohistoire<sup>56</sup>, c'est-à-dire antérieurement à 4000 avant notre ère.

Le totémisme égyptien est resté vivace jusqu'à l'époque romaine<sup>57</sup>. Plutarque le mentionne également; les études d'Amelineau<sup>58</sup>, Loret, Moret, Adolphe Reinach ont démontré l'existence évidente d'un totémisme égyptien contre les défenseurs de la thèse d'une zoolâtrie.

«Si l'on réduit la notion de totem à celle d'un fétiche, généralement animal, représentant d'une espèce avec laquelle la tribu se croit apparentée et avec laquelle elle renouvelle périodiquement son alliance, fétiche qu'elle porte à la guerre comme enseigne; si l'on accepte cette définition minimale mais suffisante du totem, on peut dire qu'en nul pays le totémisme n'a eu des destinées aussi brillantes qu'en Égypte; nulle part sans doute on ne pourrait mieux l'étudier.»<sup>59</sup>

## Parenté linguistique

Le wala<sup>f60</sup>, langue sénégalaise parlée dans l'extrême Ouest africain sur l'océan Atlantique, est peut-être aussi proche de l'égyptien ancien que le

54. Genèse 10 (6.7).

55. Cheikh Anta DIOP, 1954, p. 33 et suivantes.

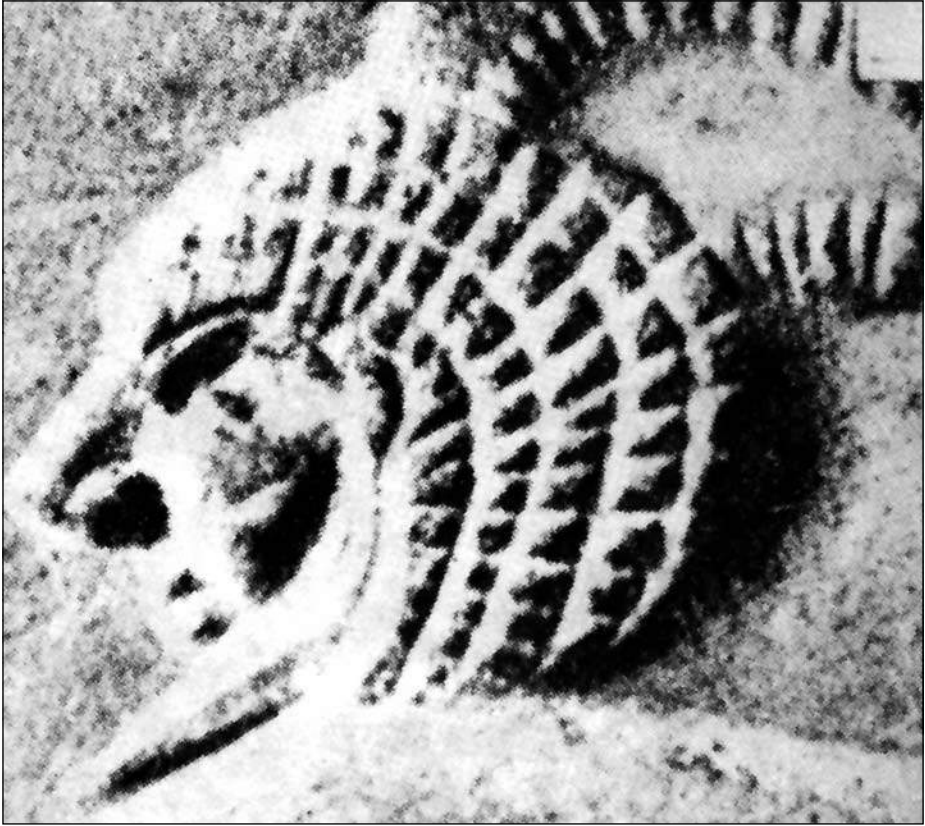
56. E. MASSOULARD, 1949, p. 386.

57. JUVENAL, Satire XV, vers 1 à 14.

58. A. AMELINEAU, *op. cit.*

59. A. REINACH, 1913, p. 17.

60. Orthographié souvent wolof.



1

1. Type étranger.  
(Source: C.A. Diop. 1967.  
pl. LVIII(1)).

2. Crapaudine de porte  
en pierre provenant de  
Hiérakonpolis. 1<sup>er</sup> dynastie,  
Égypte.  
(Source: University Museum.  
Philadelphie).

3. Captif libyen.  
(Source: C.A. Diop. 1967.  
pl. LVI(2)).



2

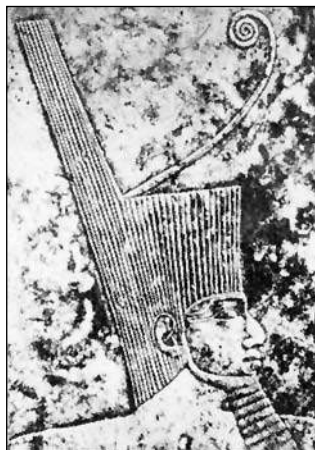


3



1. Un pharaon de la I<sup>re</sup> dynastie (d'après J. Pirenne, il s'agirait de Narmer, le premier pharaon de l'histoire). (Source : C.A. Diop, 1967, pl XVI).

2. Djeser, nègre typique, pharaon de la III<sup>e</sup> dynastie, qui inaugura la grande architecture en pierre de taille : pyramide à degrés et domaine funéraire de Saqqara. Avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne sont déjà en place et vont se perpétuer. (Source : C.A. Diop, 1967, pl. XVII).



2

copte. Une étude exhaustive consacrée à cette question vient d'être faite<sup>61</sup>. Nous n'en présenterons ici que quelques éléments de nature à montrer que la parenté entre l'égyptien ancien et les langues africaines n'est pas un fait hypothétique, mais une évidence que l'érudition moderne n'a pas la possibilité d'écarter. On verra qu'il s'agit d'une parenté généalogique.

## Verbes

	<b>Egyptien</b>	<b>Copte</b>	<b>Walaf</b>
𓂏 = <i>kef</i>	empoigner, prendre, dépouiller (de quelque chose) <sup>62</sup> .	(dialecte sa'idique) <i>kef</i> : saisir sa proie. <i>keh</i> : dompter <sup>63</sup> .	
	<b>Présent</b>	<b>Présent</b>	<b>Présent</b>
	kef i kef ek kef et  kef ef kef es kef n kef ten kef sen <sup>64</sup>	keh ei keh ek keh ere  keh ef keh es keh en keh etetû keh ey <sup>63</sup>	kef na kef nga  kef na kef ef } na kef es } kef nanu kef ngen kef nânu
	<b>Passé</b>	<b>Passé</b>	<b>Passé</b>
	kef ni kef (o) nek kef (o) net  kef (o) nef kef (o) nes kef (o) nen kef (o) n ten kef (o) n sen <sup>64</sup>	keh nei keh nek keh nere  keh nef keh nes keh nen keh netsten keh ney <sup>63</sup>	kef (on) nâ kef (on) nga  kef (on) na kef (on) ef } na kef (on) es } kef (on) nanu kef (on) ngen kef (on) nânu

61. Cheikh Anta DIOP, 1977 (a).

62. Roger LAMBERT, 1925, p. 129.

63. A. Mallon, pp. 207-234.

64. Dr. A. DE BUCK, 1952



**Egyptien**


**Walaf**

⊕ Δ = *feh* : s'en aller

*feh* : s'en aller précipitamment

Nous avons les correspondances suivantes entre les formes verbales avec identité ou similitude de sens: toutes les formes verbales égyptiennes, à l'exception de deux, sont aussi attestées en walaf.











<b>Egyptien</b>	<b>Walaf</b>
{ <i>feh-ef</i> <i>feh-es</i>	{ <i>feh-ef</i> <i>feh-es</i>
{ <i>feh-n-ef</i> <i>feh-n-es</i>	{ <i>feh-ôn-ef</i> <i>feh-ôn-es</i>
<i>feh-w</i>	<i>feh-w</i>
{ <i>feh-wef</i> <i>feh-w-es</i>	{ <i>feh-w-ef</i> <i>feh-w-es</i>
{ <i>feh-w-n-ef</i> <i>feh-w-n-es</i>	{ <i>feh-w-ôn-ef</i> <i>feh-w-ôn-es</i>
{ <i>feh-in-ef</i> <i>feh-in-es</i>	{ <i>feh-il-ef</i> <i>feh-il-es</i>
{ <i>feh-t-ef</i> <i>feh-t-es</i>	{ <i>feh-t-ef</i> <i>feh-t-es</i>
{ <i>feh-tyfy</i> <i>feh-tysy</i>	{ <i>feh-ati-fy</i> <i>feh-at-ef</i> <i>feh-at-es</i>
{ <i>feh-tw-ef</i> <i>feh-tw-es</i>	{ <i>mar-tw-ef</i> <i>mar-tw-es</i>
<i>feh-kw(i)</i>	<i>fahi-kw</i>
{ <i>feh-n-tw-ef</i> <i>feh-n-tw-es</i>	{ <i>feh-an-tw-ef</i> <i>feh-an-tw-es</i>
{ <i>feh-y-ef</i> <i>feh-y-es</i>	{ <i>feh-y-ef</i> <i>feh-y-es</i>

<b>Egyptien</b>	<b>Walaf</b>
 = <i>mer</i> : aimer	<i>mar</i> : lécher <sup>65</sup>
{ mer-ef mer-es	{ mar-ef mar-es
{ mer-n-ef mer-n-es	{ mar-ôn-ef mar-ôn-es
mer-w	mar-w
{ mer-w-ef mer-w-es	{ mar-w-ef mar-w-es
{ mer-w-n-ef mer-w-n-es	{ mar-w-ôn-ef mar-w-ôn-es
{ mer-in-ef mer-in-es	{ mar-il-ef mar-il-es
{ mer-t-ef mer-t-es	{ mar-t-ef mar-t-es
{ mer-tw-ef mer-tw-es	{ mar-tw-ef mar-tw-es
{ mer-tyfy mer-tysy	{ mar-at-ef mar-at-es
	{ mar-at y-fy mar-aty-sy
mer-kwi	mari-kw
{ mer-y-ef mer-y-es	{ mar-y-ef mar-y-es
{ mer-n-tw-ef mer-n-tw-es	{ mar-an-tw-ef mar-an-tw-es
	{ mar-tw-ôn-ef mar-tw-ôn-es

65. Par extension: aimer intensément (d'où le verbe *mar-mara*) à la manière de la femelle qui lèche le petit qu'elle vient de mettre bas. Ce sens ne s'oppose pas à l'idée que peut évoquer le déterminatif de l'homme portant la main à la bouche.

Démonstratifs égyptiens et walafs

On a les correspondances phonétiques suivantes entre les démonstratifs égyptiens et walafs :

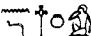



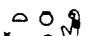
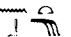
Egyptien	Walaf	Eg	W
 = <i>pw (ipw)</i>	<i>bw</i>	( p ( w	b w
 = <i>pwy (ipwy)</i>	<i>bwy</i>	( p ( w ( y	ḅ w y
 = <i>pn (ipn)</i>	<i>banē</i>	( p ( n ( p ( n	ḅ n ḅ l <sup>66</sup>
 = <i>pf (ipf)</i>	<i>bafē</i>	p f	b f
 = <i>pfʒ (ipfʒ)</i>	<i>bafa</i>	p f ʒ	ḅ f a
 = <i>pfy</i>	<i>bafy</i>	p f y	ḅ f y
 = <i>pʒ (ipʒ)</i>	<i>bâ</i>	p ʒ	b ā
 = <i>iptw</i>	<i>baṭw</i>	p ṭ w	b t w
 = <i>iptn</i>	<i>baṭné, baṭalé</i>	p ṭ { n n	b t n l
 = <i>iptf</i>	<i>baṭafé</i>	p ṭ f	ḅ t f

66. Voir ci-dessous l'explication de cette loi importante.





Ces correspondances phonétiques ne relèvent ni de l'affinité élémentaire ni de lois générales de l'esprit humain, car elles sont des correspondances régulières de faits singuliers, vérifient un système entier, celui des démonstratifs dans les deux langues et celui des formes verbales... C'est en appliquant de pareilles lois que l'on a pu démontrer l'existence de la famille linguistique indo-européenne.

On pourrait pousser la comparaison et constater que la plupart des phonèmes restent inchangés d'une langue à l'autre. Les quelques changements qui présentent un grand intérêt sont les suivants :

**La correspondance n (E) → I (W)**

Egyptien	Walaf	
n	l	
 = <i>nad</i> : demander	<i>lad</i> = demander	
 = <i>nah</i> : protéger	<i>lah</i> = protéger	
 = <i>benben</i> : sourdre	<i>bel bel</i> = sourdre	
 = <i>teni</i> : vieillir	<i>talé</i> = important	
 = <i>tefnut</i> : la déesse sortie de la salive de Ra	{ <i>tefnit</i> = « cracher » un être humain { <i>teflit</i> = crachat { <i>tefli</i> = crachant	
 = <i>nebt</i> : tresses		{ <i>let</i> = tresses { <i>nâb</i> = tresser provisoirement les cheveux

**La correspondance ḥ (E) → g (W)**

Egyptien	Walaf
ḥ	g
 = <i>henn</i> : phallus	<i>gen</i> = phallus
 = <i>hwn</i> : l'adolescent, jeune	{ <i>gwné</i> = adolescent { <i>goné</i>
 = <i>hor</i> : Horus	
 = <i>hor gwn</i> : Horus adolescent	<i>gor gwné</i> = homme jeune (m,ă,m)

Cependant, il est encore prématuré de parler de l'entourage vocalique des phonèmes égyptiens avec précision. Mais la voie est ouverte pour la redécouverte du vocalisme de l'égyptien ancien à partir du comparatisme avec les langues africaines.

## Conclusion

La structure de la royauté africaine avec la mise à mort réelle ou symbolique du roi après un temps variable de règne oscillant autour d'une huitaine d'années, correspond à la cérémonie de régénération du pharaon par le truchement de la fête *sed*.

De même le rite de la circoncision, le totémisme, les cosmogonies, l'architecture, les instruments de musique, etc.<sup>67</sup> de l'Afrique noire renvoient à l'Égypte.

L'antiquité égyptienne est à la culture africaine ce que l'antiquité gréco-latine est à la culture occidentale. La constitution d'un corps de sciences humaines africaines devra partir de ce fait.

On comprend combien il est délicat de rédiger un pareil chapitre dans un ouvrage comme celui-ci où l'usage des euphémismes et des compromis est de règle. Aussi, plutôt que de sacrifier la vérité scientifique, nous avons pris soin de proposer trois préalables à la rédaction de ce volume, qui furent tous acceptés, lors de la séance plénière de 1971<sup>68</sup>. La réalisation des deux premiers correspond à la tenue du colloque du Caire du 28/1 au 3/2/1974<sup>69</sup>; qu'il me soit permis de rappeler certains passages du rapport du colloque. S'agissant de la répartition conventionnelle en parts égales de la population égyptienne entre Noirs, Blancs et Métis après une discussion approfondie, le professeur Vercoutter qui fut chargé par l'Unesco de rédiger le rapport d'introduction reconnut que l'idée est insoutenable :

« Le professeur Vercoutter est d'accord pour renoncer aux estimations en pourcentages qui ne signifient rien, aucun élément statistique indiscutable ne permettant de les fixer » (p. 16, §3).

Concernant la culture égyptienne :

« Le professeur Vercoutter rappelle que, pour lui, l'Égypte est africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser » (p. 17, §5).

« Le professeur Leclant lui reconnaît ce même caractère africain [à l'Égypte] dans son tempérament et dans sa manière de penser » (p. 17, §6).

Dans le domaine linguistique le rapport constate : « Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments du rapport du professeur Diop et le rapport du professeur Obenga ont été considérés comme très constructifs » (p. 28, §7).

67. Cheikh Anta DIOP, 1967.

68. Voir rapport final du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, Paris 30 mars - 8 avril 1971.

69. Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique. Cf. *Études et Documents*, Histoire générale de l'Afrique, n° 1, Unesco, 1978.

De même le colloque a rejeté la thèse selon laquelle l'égyptien pharaonique serait une langue sémitique : « Plus largement, le professeur Sauneron souligne l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue [utilisée] durant au moins 4500 ans. L'Égypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères ; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique » (p. 29, §4).

La parenté génétique, c'est-à-dire non accidentelle, entre l'égyptien et les langues africaines est reconnue : « Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée, puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms-suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléoafricaine à partir des langues actuelles » (p. 29, §7).

Dans la conclusion générale du rapport, il est noté que :

« La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire de l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions » (p. 30, §7).

Par conséquent, c'est une nouvelle page de l'historiographie africaine qui a été écrite au Caire. Le colloque avait recommandé des études complémentaires sur la notion de race. Celles-ci sont faites depuis mais n'apportent rien de nouveau au débat historique. Elles nous disent que la génétique et la biologie moléculaire ne reconnaissent que l'existence des populations, la notion de race, elle, n'ayant plus de sens. Pourtant, dès qu'il s'agit de la transmission d'une tare héréditaire, la notion de race au sens le plus classique du terme revêt de nouveau un sens, car la génétique nous apprend que « l'anémie falciforme ne frappe que les Noirs ». La vérité est que tous ces « anthropologues » ont déjà tiré au fond d'eux-mêmes les conséquences du triomphe de la thèse monogénétique de l'humanité sans oser aller jusqu'à l'explication, car si l'humanité a pris naissance en Afrique, elle fut nécessairement négroïde avant de blanchir par mutation et adaptation à la fin de la dernière glaciation en Europe au Paléolithique supérieur ; et l'on comprend mieux maintenant pourquoi les Négroïdes grimaldiens ont d'abord occupé l'Europe pendant dix mille ans avant qu'apparût le Cro-magnon (vers -2000 BP), prototype de la race blanche.

Le point de vue idéologique transparaît aussi à travers des études apparemment objectives.

Sur le plan de l'histoire et dans le domaine des relations sociales, c'est le phénotype, c'est-à-dire l'individu, le peuple, tel qu'il est perçu, qui est le facteur dominant par opposition au génotype. La génétique d'aujourd'hui nous autorise à imaginer un Zoulou ayant le « même » génotype que Vorster ; est-ce à dire que l'histoire qui se déroule sous nos yeux va mettre sur un même pied d'égalité les deux phénotypes, c'est-à-dire les deux individus, dans toute

l'activité nationale et sociale? Certainement non, l'opposition restera non pas sociale mais ethnique.

Cette étude oblige à réécrire l'histoire universelle dans une perspective plus scientifique en tenant compte de la composante négro-africaine qui fut longtemps prépondérante.

Elle rend désormais possible la constitution d'un corps de sciences humaines négro-africaines qui s'appuie sur des bases historiques solides au lieu d'en rester à l'état d'hypothèses.

Enfin, s'il est vrai que seule la vérité est révolutionnaire, on peut ajouter que seul le rapprochement opéré sur la base de la vérité est durable; on ne sert pas la cause du progrès humain en jetant un voile pudique sur les faits.

La redécouverte du vrai passé des peuples africains doit contribuer non pas à les éloigner les uns des autres, mais à les unir dans la plénitude, à les cimenter du nord au sud du continent pour les rendre aptes à accomplir ensemble une nouvelle mission historique pour le plus grand bien de l'humanité, et cela est conforme à l'idéal de l'Unesco<sup>70</sup>.

70. *Note du Directeur de volume*: Les opinions exprimées par le professeur Cheikh Anta Diop dans ce chapitre sont celles qu'il a exposées et développées au Colloque de l'Unesco sur « Le peuplement de l'Égypte ancienne » qui s'est tenu au Caire en 1974. On trouvera un résumé de ce colloque à la fin de ce volume. La position qui est présentée dans ce chapitre n'a pas été acceptée par tous les experts qui se sont intéressés au problème (cf. ci-dessus, Introduction). — *Gamal Mokhtar*.

# L'Égypte pharaonique

*A. Abu Bakr*

La fin de l'ère glaciaire en Europe semble avoir entraîné d'importantes modifications dans le climat des pays situés au sud de la Méditerranée. La diminution du volume des pluies amena les populations nomades de l'Afrique saharienne à immigrer vers la vallée du Nil pour être sûres de trouver de l'eau de façon permanente. Le premier peuplement véritable de la vallée du Nil pourrait avoir commencé au début du Néolithique (vers -7000). Les Égyptiens adoptèrent alors un mode de vie pastoral et agricole. Tout en perfectionnant leurs outils et leurs armes de pierre, ils inventèrent également ou adoptèrent la poterie, ce qui nous a été très précieux pour reconstituer un tableau complet des différentes cultures de l'Égypte au cours du Néolithique<sup>1</sup>.

## Préhistoire

Peu avant la période historique, les Égyptiens apprirent à utiliser les métaux<sup>2</sup>. Ceci les conduisit à la période dite Chalcolithique (ou Cuprolithique). Le métal peu à peu supplanta le silex. L'or et le cuivre eux aussi firent leur première apparition bien que le bronze n'ait pas été utilisé avant le Moyen Empire et que, semble-t-il, l'emploi du fer n'ait pu être généralisé avant la dernière période de l'histoire pharaonique.

1. Cf. *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, vol. I, chap. 25, «Préhistoire de la vallée du Nil».

2. *Ibid.*, chap. 28, «Invention et diffusion des métaux, et développement des systèmes sociaux jusqu'au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère».



L'Égypte, située au nord-est de l'Afrique, est un petit pays par rapport à l'énorme continent dont elle forme une partie. Et pourtant, elle a donné naissance à l'une des plus grandes civilisations du monde. La nature elle-même a divisé le pays en deux grandes parties différentes : les étroites bandes de terre fertile situées le long du fleuve, d'Assouan jusqu'à la région du Caire d'aujourd'hui, que l'on appelle la « Haute-Égypte », et le large triangle formé au cours des millénaires par le limon déposé par le Nil qui coule vers le nord pour se jeter dans la Méditerranée, région que l'on appelle « Basse-Égypte » ou « Delta ».

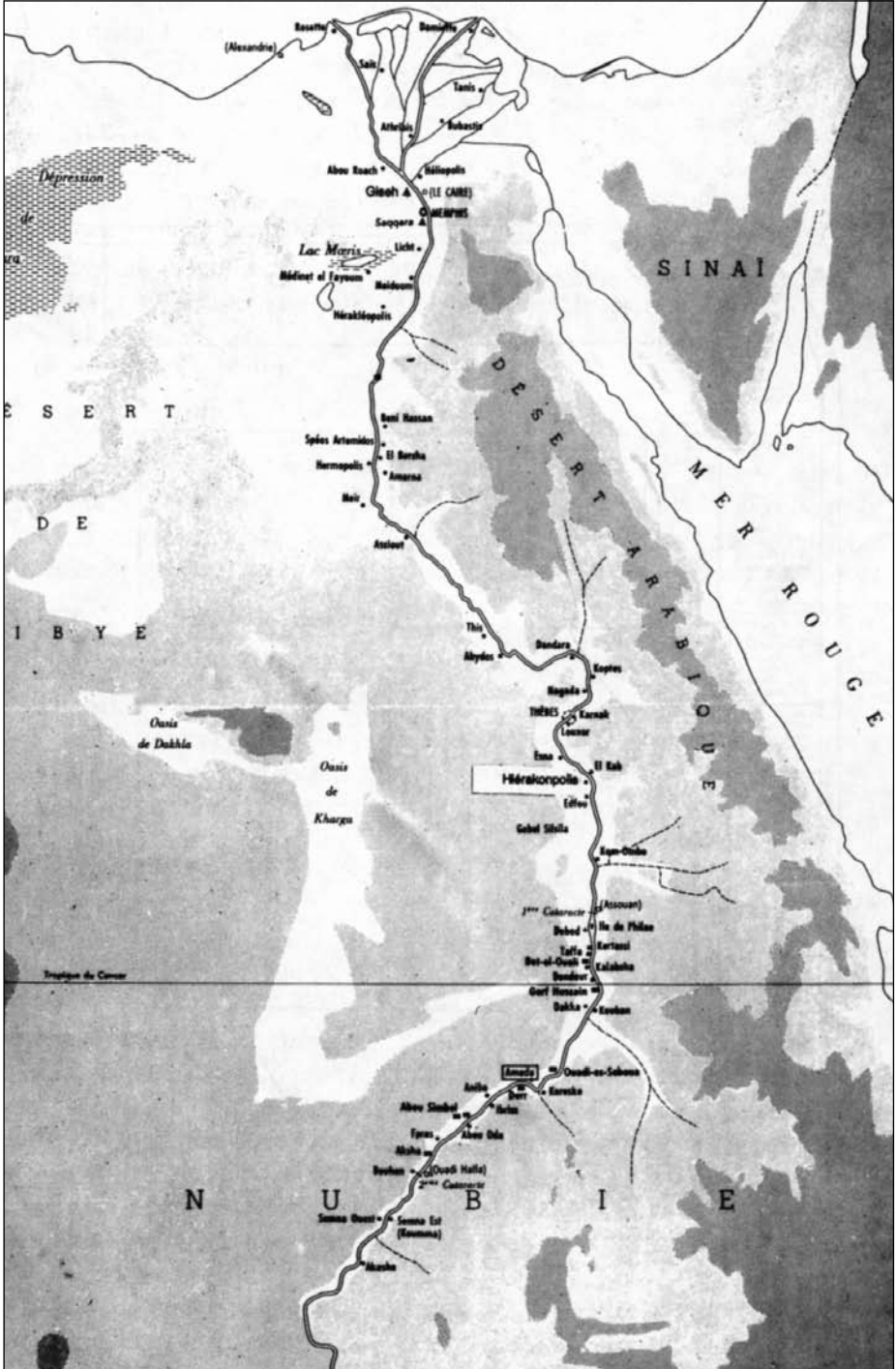
Les premiers occupants n'eurent pas la vie facile et il dut y avoir d'âpres luttes entre différents groupes humains pour s'assurer des terres en bordure du Nil et dans la région relativement restreinte du Delta. Ces populations venues de l'est et de l'ouest aussi bien que du sud appartenaient sans doute à plusieurs groupes somatiques. Il n'y a rien de surprenant à ce que les obstacles dressés par la nature, ajoutés à la diversité des origines, aient au départ isolé ces différents groupes qui s'établirent dans des territoires séparés, le long de la Vallée. On peut voir dans ces groupes l'origine des nomes qui constituèrent le fondement de la structure politique de l'Égypte au cours de la période historique. Cependant le Nil fournissait un moyen de communication commode entre les localités situées sur ses rives et contribua à créer l'unité de langue et de culture qui fit disparaître finalement les particularités individuelles.

La grande réalisation de l'époque historique fut le contrôle de la terre (cf. ci-dessus, Introduction). Installés tout d'abord sur des affleurements de pierre au-dessus des plaines d'alluvions, ou sur un terrain plus élevé en bordure du désert, les premiers Égyptiens réussirent à dégager le terrain situé immédiatement autour d'eux pour le cultiver, à assécher les marécages et à construire des digues pour lutter contre les crues du Nil. Peu à peu, ils apprirent les avantages des canaux pour l'irrigation. Ce travail nécessitait un effort organisé sur une grande échelle, qui contribua au développement d'une structure locale à l'intérieur de chaque province.

Certains fragments de textes de la littérature primitive<sup>3</sup> pourraient avoir conservé le souvenir du développement de l'unité politique de l'Égypte. A une époque reculée, les nomes du Delta se seraient, semble-t-il, organisés en coalitions. Les nomes occidentaux de cette région étaient traditionnellement unis par le culte du dieu Horus, tandis que ceux de l'est du Delta avaient pour protecteur commun le dieu Andjty, seigneur de Djadou, qui fut plus tard absorbé par Osiris. Les nomes occidentaux, a-t-on suggéré, auraient vaincu ceux de l'Est et formé au nord de l'Égypte un royaume uni. Ainsi, dans tout le Delta se serait étendu le culte d'Horus considéré comme le plus grand des dieux, culte qui se serait étendu progressivement à la Haute-Égypte pour détrôner Seth, le principal dieu d'une union des peuples de la Haute-Égypte<sup>4</sup>.

3. Sur les « Textes des Pyramides », voir en dernier la traduction anglaise de R.O. FAULKNER, Oxford, 1969.

4. La référence de base de cette théorie aujourd'hui controversée est K. SETHE, Leipzig, 1930. (*Abshandlungen für die Kunde des Morgenland*, XVII, 4) (J. V.).



*Le Nil de III<sup>e</sup> Cataracte à la Méditerranée.*

(Source: Centre d'études et de documentation sur l'Ancienne Egypte (C.E.D.A.E.) Amada - Cahier 1, pl.1.)



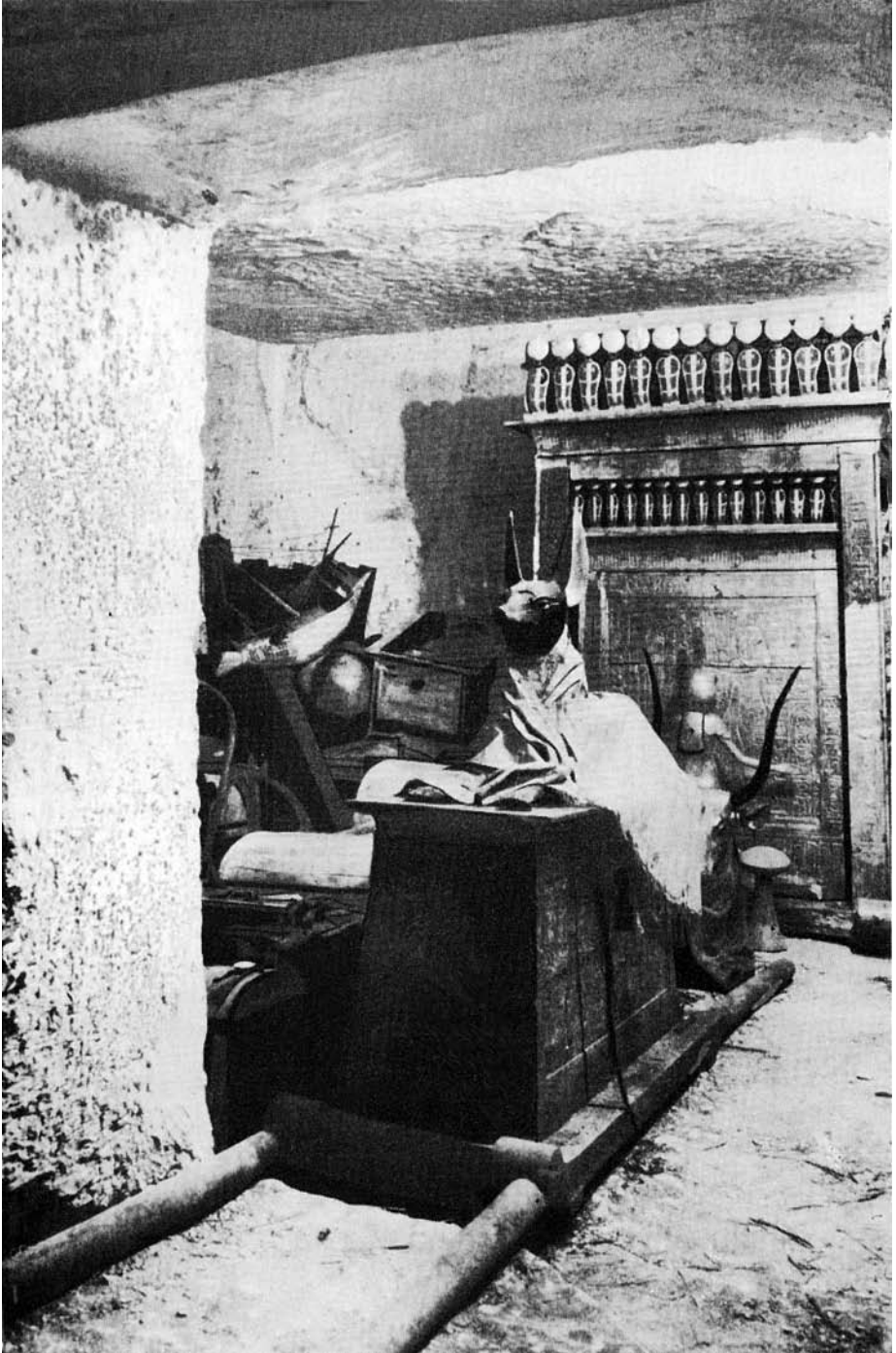
Le premier événement d'importance historique qui nous soit connu, est l'union de ces deux royaumes préhistoriques en un seul; ou plutôt l'assujettissement de la Basse-Egypte par le souverain de la Haute-Egypte que la tradition désigne sous le nom de Ménès alors que les sources archéologiques l'appelèrent Narmer. Il inaugure la première des trente « dynasties » ou familles régnantes entre lesquelles l'historien égyptien Manéthon (-280) répartit la longue lignée des souverains jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand. La famille de Ménès résidait en Haute-Egypte à Thinis, qui était la principale cité de la province englobant la ville sacrée d'Abydos. C'est près d'Abydos, où se trouve le temple du dieu Osiris, que Petrie déterra les gigantesques tombeaux des rois des deux premières dynasties. Sans aucun doute, c'est le royaume du Sud qui imposa sa domination au pays tout entier et peu après sa première victoire Narmer installa sa capitale à Memphis, près de la ligne de démarcation des deux territoires<sup>5</sup>.

Nous ne connaissons encore que de façon assez vague les rois des deux premières dynasties (la période archaïque) (cf. chap. 1); et il ne nous est pas possible d'en apprendre beaucoup plus sur les événements de chacun de leurs règnes. Cependant, il est hors de doute que cette période fut marquée par une rude tâche de consolidation. Au cours des 300 ans qui suivirent la I<sup>re</sup> dynastie, la culture de la fin de la période pré-dynastique demeura vivace, mais il apparaît que pendant les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> dynasties l'unité politique se renforça et que le nouvel Etat avait assez de stabilité pour s'exprimer d'une manière spécifiquement égyptienne. Ceci s'effectua grâce à la création d'un nouveau dogme selon lequel le roi était considéré comme différent des hommes, en fait comme un dieu régnant sur les humains. Le dogme de la divinité de Pharaon<sup>6</sup>, difficile à cerner, fut un concept formé au cours des premières dynasties de façon à affermir une autorité unique sur les deux territoires. A dater de la III<sup>e</sup> dynastie, on pourrait admettre que c'est un dieu qui est à la tête de l'Etat, et non un Egyptien du Nord ou du Sud.

Selon la théorie de la royauté, le pharaon incarnait l'Etat et était responsable de toutes les activités du pays (cf. chap. 3). De surcroît il était le grand prêtre de chacun des dieux et tous les jours, dans tous les temples, il était au service de ceux-ci. Dans la pratique, il lui était impossible d'accomplir tout ce qu'il était censé faire. Il lui fallait des délégués pour s'acquitter de ses tâches au service des dieux: des ministres d'Etat, des représentants officiels dans les provinces, des généraux dans l'armée et des prêtres dans les temples. En vérité, son pouvoir théorique était absolu; mais, dans la pratique, il n'était pas libre d'agir à sa guise. Après tout, il incarnait des croyances et des pratiques solidement établies depuis longtemps, et qui, au cours des années, s'étaient progressivement développées. La vie privée des rois était dans la réalité si codifiée qu'ils ne pouvaient même pas se promener à pied ou prendre un bain sans se soumettre à un cérémonial établi pour eux et réglé par des rites et des obligations.

5. Cf. W.C. HAYES, Chicago, 1965. J. de CENIVAL, Paris, 1973.

6. Sur la conception même de la divinité de Pharaon, consulter G. POSENER, Paris, 1960.



*Trésor de Toutankhamon : Anubis à l'entrée du Trésor. (Source: The Connoisseur et M. Joseph, « Life and death of a pharaoh: Tutankhamun ». Photo Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford.)*

Pourtant, sous leurs couronnes richement ornées, les pharaons avaient bien sûr un cœur et un esprit humains ; ils étaient sensibles à l'amour et à la haine, à l'ambition et à la méfiance, à la colère et au désir. L'art et la littérature ont établi un type idéal auquel on se réfère pour dépeindre un Dieu Roi d'Égypte stéréotypé du début à la fin de l'histoire, et il est remarquable que l'on parvienne néanmoins à connaître des rois pris en particulier comme des êtres doués d'une personnalité distincte.

Nous savons tous le grand intérêt que les nations de l'Antiquité portaient aux croyances égyptiennes, et comment ceux qui avaient perdu leur foi dans les croyances de leurs ancêtres se tournaient vers les « sages » de l'Égypte. Une certaine vénération pour la « sagesse » de l'Égypte survécut même jusqu'à la disparition des religions non monothéistes.

Comme d'autres peuples contemporains, les Égyptiens du Néolithique voyaient des dieux dans la nature qui les entourait ; ils étaient persuadés que la terre et le ciel étaient pleins d'esprits innombrables. Ces esprits, croyaient-ils, établissaient leur demeure terrestre dans les plantes ou les animaux, ou dans n'importe quel objet remarquable par sa taille ou sa forme. Par la suite, toutefois, ils ne considérèrent plus les animaux ou les objets eux-mêmes comme des dieux, car progressivement, ils crurent plutôt qu'il s'agissait là de la manifestation visible ou de l'habitat d'une force divine abstraite. L'animal ou l'objet choisi comme la manifestation tangible d'un dieu pouvait être, soit une créature utile et amie, telle que la vache, le bélier, le chien ou le chat, soit une bête sauvage terrifiante telle que l'hippopotame, le crocodile ou le cobra. Dans chacun de ces cas, les Égyptiens rendaient hommage et offraient des sacrifices à un seul et unique représentant de l'espèce sur terre. Ils vénéraient la vache, et pourtant abattaient les vaches pour se procurer de la viande ; ils adoraient également le crocodile, et pourtant tuaient les crocodiles pour se défendre.

Tels étaient les dieux locaux et chacun dans son propre domaine était le dieu suprême et le maître incontesté du territoire, à une exception près : celle du dieu local d'une ville dans laquelle un chef de groupe prenait le pouvoir. S'il parvenait à monter sur le trône et à réussir à établir ou à consolider l'unité des royaumes du Sud et du Nord, ce dieu local montait en grade et devenait le dieu officiel de tout le pays.

En outre les premiers Égyptiens voyaient des forces divines dans le soleil, la lune, les étoiles et les crues du Nil. Ils ont dû en redouter les manifestations visibles et ressentir l'influence qu'elles avaient sur eux, car ils les vénéraient et en faisaient de puissants dieux : Rê le soleil, Nout le ciel, Noun l'océan, Chou l'air, Geb la terre et Hapi l'inondation<sup>7</sup>.

Ces divinités étaient représentées sous une forme humaine ou animale, leur culte n'était pas limité à une localité en particulier. Les déesses jouaient, elles aussi, un rôle décisif dans la religion et jouissaient d'une vénération très largement répandue. Leur nombre, cependant, n'a probablement pas dépassé la douzaine bien que certaines d'entre elles, telles que Hathor, Isis, Neith et

7. Exposé systématique détaillé des croyances égyptiennes dans H. KEES, Leipzig, 1941.



*Trésor de Toutankhamon. Le dossier du trône en plaqué or : la Reine Ankhesenamun met la dernière main à la toilette du Roi. (Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.)*

Bastet, aient joué un rôle important dans tout le pays. Hathor était généralement associée à Horus, Isis à Osiris, Neith était la déesse protectrice de la capitale préhistorique du Delta, et Bastet (la déesse-chatte) jouit d'une grande popularité après la II<sup>e</sup> dynastie dans le dix-huitième nome de Basse-Egypte.

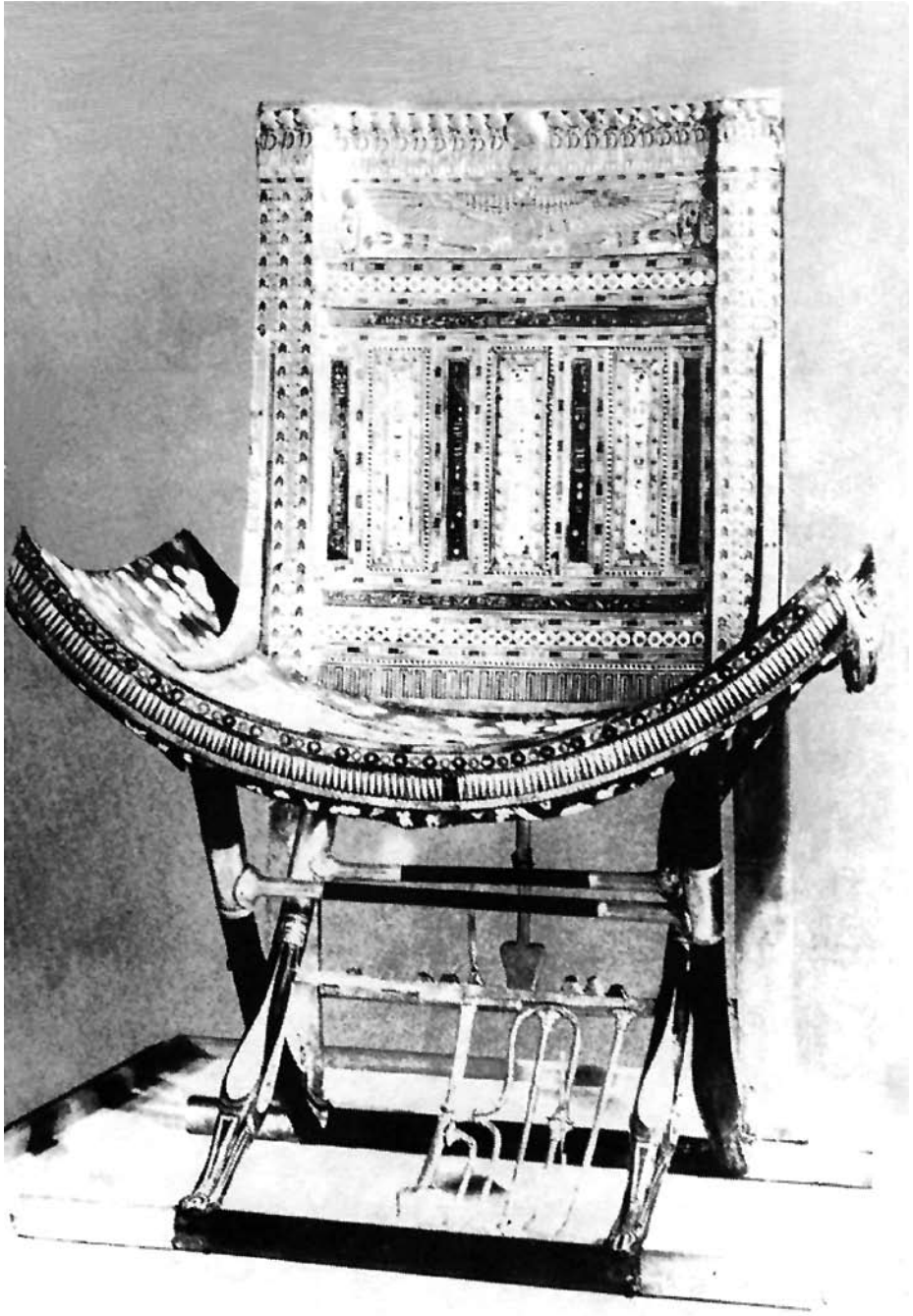
Chez aucun autre peuple, ancien ou moderne, l'idée d'une vie au-delà de la tombe n'a joué un rôle aussi important et n'a influencé autant la vie des croyants que chez les anciens Egyptiens<sup>8</sup>. La croyance dans l'au-delà fut sans doute à la fois favorisée et influencée par les facteurs géographiques propres à l'Égypte où la sécheresse du sol et la chaleur du climat assuraient une remarquable conservation des corps après la mort, ce qui a dû accroître fortement la conviction que la vie continuait après la mort.

Au cours de l'histoire, les Egyptiens en vinrent à croire que le corps renfermait différents éléments immortels, à savoir : le *ba* représenté par un oiseau à tête d'homme, aux traits identiques à ceux du défunt et possédant des bras humains. Ce *ba* prenait vie à la mort de l'être humain et les prières récitées par le prêtre qui présidait la cérémonie funèbre, ainsi que la nourriture qu'il offrait, contribuaient à assurer la transformation du mort en un *ba* ou âme. Le second élément était connu sous le nom de *ka* ; c'était un esprit protecteur qui prenait vie à la naissance d'une personne. Lorsque le dieu Khnoum, le dieu-bélier d'Assouan, créateur des êtres humains, les façonnait à partir du limon, il créait deux modèles pour chaque individu, un pour son corps, l'autre pour son *ka*. Le *ka* était l'image exacte de l'homme et demeurait avec lui tout au long de sa vie, mais passait avant lui dans l'au-delà. C'est pour servir le *ka* que les Egyptiens garnissaient en abondance leurs tombes de ce que nous appelons le « mobilier funéraire » (un assortiment complet de tout ce que le propriétaire possédait dans sa maison terrestre). Bien que l'on crût que le *ka* demeurait généralement à l'intérieur de la tombe, il pouvait aussi sortir à l'extérieur. Ainsi la nécropole était la cité des *kas*, tout comme la ville était le lieu de résidence des vivants. Le troisième élément important était l'*ib*, le cœur, considéré comme le centre des émotions et la conscience de l'individu. C'était le guide de ses actes pendant le temps qu'il passait sur terre. Le quatrième élément était l'*akh* que les Egyptiens croyaient être un pouvoir surnaturel ou divin auquel l'homme ne parvenait qu'après sa mort. Ils croyaient que les étoiles qui brillaient dans le ciel étaient des *akhs* des défunts. Enfin, il y avait le corps lui-même, le *khat* ou coquille enveloppante périssable, mais qui pouvait être embaumé afin d'être à même de partager avec le *ka* et le *ba* la vie éternelle de l'au-delà.

En dehors de leurs idées sur la vie future dans la tombe et la nécropole, les Egyptiens élaborèrent peu à peu d'autres conceptions concernant l'au-delà et le destin qui attendait leur *ba*. Deux d'entre elles, les théories solaires et osiriennes, se répandirent largement. On crut d'abord que le pharaon mort, étant lui-même d'essence divine, résidait avec les dieux, et on l'identifia tout à la fois au dieu Soleil (Horus ou Rê) et à Osiris. Avec le temps, cependant,

8. L'ouvrage de base approfondi sur les croyances funéraires des Egyptiens est H. KEES, Leipzig, 1926; Berlin, 1956





*Trésor de Toutankhamon.*

*Le trône « ecclésiastique » de Pharaon : les restes des éléments de décoration ajourée entre les pieds évoquent « La Réunion des Deux Terres ».*

*(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.)*

ce concept fut adopté par des nobles influents au Moyen Empire, et plus tard par tous les Egyptiens sans considération de rang social.

Ceci ressort des textes mortuaires, dont les versions les plus anciennes qui aient été conservées sont ce qu'on appelle les « Textes des Pyramides », inscrits en hiéroglyphes sur les murs des salles mortuaires de la pyramide du roi Ounas, dernier pharaon de la V<sup>e</sup> dynastie. Lorsque les chefs de groupes locaux ainsi que les roitelets de la Première Période Intermédiaire, et plus tard les nobles du Moyen Empire, se furent appropriés les « Textes des Pyramides », un bon nombre de formules magiques et de rites furent éliminés, modifiés ou recomposés pour les adapter au tout-venant des individus. Ces textes, généralement connus sous le nom de « Textes des Sarcophages »<sup>9</sup>, étaient pour la plupart inscrits en écriture hiéroglyphique cursive à l'intérieur des cercueils rectangulaires typiques du Moyen Empire, les titres à l'encre rouge, le reste du texte à l'encre noire. Au Nouvel Empire, la plupart des formules des Textes des Sarcophages ainsi qu'une foule d'autres strophes nouvelles sont appelées « Le Livre des Morts »<sup>10</sup>; mais cette appellation est quelque peu trompeuse. En réalité, aucun « livre » de ce genre n'a jamais existé; le choix des chapitres transcrits sur chaque papyrus variait selon les dimensions du rouleau, le goût de l'acquéreur et les sentiments du prêtre qui les transcrivait. Quarante ou cinquante chapitres représentaient la longueur moyenne pour un « Livre des Morts ». A ce livre vint s'ajouter un certain nombre d'autres « Livres » funéraires écrits sur papyrus ou inscrits sur les murs des tombes; les prêtres du Nouvel Empire les composèrent et les popularisèrent. Ces livres comprenaient notamment ce que l'on connaît sous le nom de « Livre de Celui qui est aux Enfers » (Imj-Douat) et le « Livre des Grandes Portes », guide magique décrivant le voyage du soleil dans les régions souterraines pendant les douze heures de la nuit.

## L'Ancien Empire<sup>11</sup> (2900-2280 avant notre ère)

### III<sup>e</sup> dynastie

On a déjà noté que les rois des deux premières dynasties (période archaïque) semblent s'être avant tout préoccupés de conquêtes et de la consolidation de celles-ci. Nous croyons que le nouveau dogme de la royauté divine apparut en fait avec la III<sup>e</sup> dynastie et que c'est à ce moment-là seulement que

9. Pour les « Textes des Sarcophages », l'édition de base du texte seul est de A. de BUCK, Chicago, 1935-1961. Traduction anglaise des textes dans R.O. FAULKNER, Oxford, 1973-1976

10. En français, traduction dans P. BARGUET, Paris, 1967. L'Oriental Institute of Chicago a publié de son côté, en traduction anglaise annotée, un « Livre des Morts » complet; cf. Th. G. ALLEN, Chicago, 1960.

11. En anglais, cf. W.S. SMITH, Cambridge, 1971 (3<sup>e</sup> éd.); en français, J. VANDIER, « L'Ancien Empire » et « La fin de l'Ancien Empire et la Première Période Intermédiaire », dans E. DRIOTON et J. VANDIER, Paris, 1962, pp.205, 238, 239-242.

l'Égypte devint une nation unifiée. La dynastie fut fondée par le roi Djoser qui, de toute évidence, fut un souverain vigoureux et capable. Cependant sa renommée a été considérablement surpassée par celle d'Imhotep, architecte, médecin, prêtre, magicien, écrivain et compositeur de proverbes, célèbre déjà de son temps, et dont la renommée est parvenue jusqu'à nous. Vingt-trois siècles après, il devint le dieu de la Médecine, dans lequel les Grecs (qui l'appelaient Imouthès) reconnaissaient leur propre « Asclépios ». Sa réalisation la plus remarquable comme architecte fut la « pyramide à degrés » et le vaste complexe funéraire qu'il construisit pour son pharaon à Saqqarah sur une superficie de quinze hectares dans un rectangle de 544 mètres sur 277. Il en commença la construction par un mur de clôture semblable à celui d'une forteresse; il introduisit une innovation remarquable en substituant la pierre à la brique.

Les autres rois de la III<sup>e</sup> dynastie furent aussi peu marquants que ceux des deux premières, bien que l'immense pyramide à degrés, restée inachevée, du roi Sekhemkhet (qui fut peut-être le fils et le successeur de Djoser) à Saqqarah, ainsi que l'énorme excavation d'un tombeau non achevé à Zawijet-el-Aryan, dans le désert au sud de Gizeh, indiquent suffisamment que le complexe pyramidal de Djoser ne fut pas unique. Le roi Houni, dernier de la III<sup>e</sup> dynastie, est le prédécesseur immédiat de Snéfrou, fondateur de la IV<sup>e</sup> dynastie. C'est le propriétaire d'une pyramide à Meidoum, à environ soixante-dix kilomètres au sud du Caire. Ce monument, qui à l'origine se présentait sous la forme d'une série de marches, subit plusieurs agrandissements et transformations avant de devenir une véritable pyramide lorsqu'il fut achevé (peut-être par Snéfrou).

#### IV<sup>e</sup> dynastie

La IV<sup>e</sup> dynastie, l'un des sommets de l'histoire de l'Égypte, commence avec le long règne de Snéfrou dont les annales, telles qu'elles sont conservées en partie sur la Pierre de Palerme<sup>12</sup>, nous content les campagnes militaires victorieuses contre les Nubiens du sud et les tribus libyennes à l'ouest, le maintien du commerce (en particulier celui du bois) avec la côte syrienne, et les vastes entreprises de construction menées année après année et comprenant l'édification de temples, de forteresses et de palais dans toute l'Égypte. Snéfrou régna vingt-quatre ans; il appartenait probablement à l'une des branches mineures de la famille royale. Pour légitimer sa situation, il épousa Hétep-Hérès<sup>13</sup>, la fille aînée d'Houni, infusant ainsi du sang royal à la nouvelle dynastie. Il fit construire deux pyramides à Dashour, celle du sud de forme rhomboïdale, celle du nord véritablement pyramidale et d'une forme qui se rapproche quelque peu de celle de la grande pyramide de Khoufou à Gizeh.

Les successeurs de Snéfrou, Khoufou (Chéops), Kafrê (Chéphren) et Menkaouré (Mykérinos), sont surtout connus grâce aux trois grandes pyrami-

12. Cf. ci-dessus. Introduction.

13. La tombe de la reine Hétep-Hérès a été découverte à Gizeh. Elle a fourni un mobilier d'excellente qualité qui montre l'habileté des artisans égyptiens à l'Ancien Empire. Cf. G.A. REISNER, Cambridge, Mass., 1955.



*Chéphren.*  
(Source: J. Pirenne 1961, vol. I  
fig. 33, p. 116.)

des qu'ils firent élever sur le haut promontoire de Giseh, à dix kilomètres du Caire d'aujourd'hui. La pyramide de Khoufou possède la particularité d'être la plus grande construction d'une seule pièce jamais élevée par l'homme<sup>14</sup> et, par la perfection du travail, la précision du plan et la beauté des proportions, elle demeure la première des Sept Merveilles du monde. Les pyramides du fils et du petit-fils de Khoufou, bien que plus petites, sont semblables à la fois par la construction et par la disposition de leurs bâtiments secondaires.

Il y eut plusieurs interruptions dans la succession royale de la IV<sup>e</sup> dynastie, dues aux luttes de succession entre les enfants des différentes épouses de Khoufou. Son fils Didoufri gouverna l'Égypte pendant huit ans avant Chéphren, et un autre fils s'empara du trône pour une courte période avant la fin du règne de Chéphren. Il se peut qu'un troisième ait succédé au dernier vrai roi de la dynastie, Shepseskaf.

### V<sup>e</sup> dynastie

Cette dynastie montre bien la puissance grandissante du clergé d'Héliopolis. Une légende du Papyrus Westcar<sup>15</sup> rapporte que les trois premiers rois de la V<sup>e</sup> dynastie furent les descendants du dieu Rê et d'une femme Radjedet, épouse d'un prêtre d'Héliopolis. Ces trois frères étaient Ouserkaf, Sahourê et Neferirkarê. C'est surtout par les magnifiques bas-reliefs qui décoraient son temple funéraire à Abousir, au nord de Saqqarah, que l'on connaît Sahourê. C'est un fait bien connu que, quoique les pyramides royales de la V<sup>e</sup> dynastie fussent bien plus petites que les grandioses tombeaux de la IV<sup>e</sup> dynastie et de moins bonne construction, les temples funéraires voisins des pyramides étaient des ouvrages raffinés, abondamment décorés de bas-reliefs peints dont certains avaient un caractère semi-historique. Près des pyramides, la plupart des rois de cette dynastie firent construire de grands temples dédiés au dieu Soleil; chacun était dominé par un gigantesque obélisque solaire.

Outre la fréquente construction de temples et leur dotation, comme la Pierre dite de Palerme (cf. Introduction) en donne la liste, les pharaons de la V<sup>e</sup> dynastie consacrèrent leur activité à préserver les frontières de l'Égypte et à développer les relations commerciales qui existaient déjà avec les pays voisins. Des expéditions punitives menées contre les Libyens du désert occidental, les Bédouins du Sinaï et les populations sémitiques du sud de la Palestine furent relatées sur les murs de leurs temples funéraires. De grands navires capables d'affronter la mer explorèrent les côtes

14. On sait que la pyramide proprement dite, symbole solaire, contient ou surmonte le caveau funéraire où reposait la momie royale; cette pyramide n'est qu'un élément du complexe que constitue la sépulture royale complète. Celle-ci comporte, outre la pyramide, un temple bas, dans la plaine, dit souvent « temple de la Vallée » et une allée ouverte, ou « chaussée », montant de ce temple à l'ensemble « haut du complexe », sur le plateau désertique, composé de la pyramide proprement dite et du temple funéraire, accolé à la face est, le tout entouré d'une enceinte. Cf. I.E.S. EDWARDS, London, 1947, revised edition, 1961.

15. Texte rédigé pendant le Moyen Empire, cf. G. LEFEBVRE, Paris, 1949, p. 79. Le récit du Papyrus Westcar est romancé. Les premiers rois de la V<sup>e</sup> dynastie descendent des rois de la IV<sup>e</sup> dynastie. Cf. L. BORCHARDT, 1938, pp. 209-215. Toutefois, il paraît certain que le clergé d'Héliopolis joue un rôle important lors du passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> dynastie.

de Palestine durant les règnes de Sahourê et d'Isési. Des navires égyptiens atteignirent les rivages du pays de Pount sur la côte des Somalis pour se procurer des produits de grande valeur (myrrhe, ébène), des animaux, etc. Le commerce du bois de cèdre avec la Syrie continua d'être prospère et le port très ancien de Byblos, sur la côte, au pied des pentes boisées du Liban, vit de plus en plus souvent la flotte égyptienne chargée du commerce de bois de construction. On sait que les relations commerciales avec Byblos existèrent dès les toutes premières dynasties (cf. chap. 8). Un temple égyptien y fut élevé pendant la IV<sup>e</sup> dynastie et des objets portant le nom de plusieurs pharaons de l'Ancien Empire ont été découverts dans la ville et dans les environs du vieux port.

## VI<sup>e</sup> dynastie

Rien ne prouve que des troubles politiques dans le pays aient accompagné le passage de la V<sup>e</sup> dynastie à la VI<sup>e</sup>. Avec le long règne dynamique de Pépi I (le troisième roi), la dynastie révéla ses mérites. Pour la première fois un roi égyptien renonça à la tactique militaire purement défensive pour pénétrer avec le gros de ses armées au cœur du pays ennemi. Sous la poussée de la grande armée conduite par Ouni, le général égyptien, les ennemis furent refoulés chez eux jusqu'au mont Carmel au nord et pris au piège, pendant la dernière de cinq campagnes, par des troupes débarquées de navires égyptiens sur un point éloigné de la côte nord de la Palestine.

Il est possible, si l'on en croit certaines indications, que Pépi I ait pris son fils Mérenrê comme co-régent car il apparaît qu'il ne régna seul que pendant cinq ans au plus. Pendant ce temps, toutefois, il fit beaucoup pour développer et consolider la mainmise égyptienne en Nubie, et peu avant sa mort, il parut en personne à la I<sup>re</sup> Cataracte pour recevoir l'hommage des chefs de provinces nubiennes.

A la mort de son frère Mérenrê, Pépi II, qui avait six ans, monta sur le trône et dirigea le pays pendant quatre-vingt-quatorze ans; il quitta ce monde au cours de sa centième année, après l'un des plus longs règnes de l'histoire. Pendant la minorité du roi, le pouvoir fut aux mains de sa mère et de son frère. La seconde année du règne de Pepi II fut marquée par le retour en Egypte d'Herkhouf, nomarque d'Elephantine qui avait voyagé en Nubie et avait atteint la province de Yam; il ramenait une riche cargaison de trésors et un danseur pygmée en cadeau pour le roi. Plein d'enthousiasme, le roi âgé de huit ans adressa une lettre de remerciements à Herkhouf, le priant de prendre toutes les précautions possibles pour que le pygmée arrivât à Memphis en bon état<sup>16</sup>.

Le très long règne de Pépi II s'acheva dans la confusion politique dont l'origine remonte au début de la VI<sup>e</sup> dynastie, au moment où la puissance croissante des nomarques de la Haute-Egypte leur permit de construire leurs tombeaux dans leur propre province et non pas près du roi dans la nécropole.

16. Herkhouf, nomarque, fit graver le texte même de la lettre royale sur les parois de sa tombe à Assouan. Traduction du texte par J.H. BREASTED, Chicago, 1906, pp.159-161. L'aspect anthropologique du problème du « Nain danseur du Dieu » a été étudié par R.A. DAWSON, 1938, pp. 185-189.

La décentralisation progressa alors rapidement. A mesure que le roi perdait le contrôle des provinces, les puissants gouverneurs provinciaux voyaient leur pouvoir s'accroître de plus en plus. L'absence de monuments après ceux de Pépi II est bien le signe de l'appauvrissement total de la maison royale. Comme la désintégration gagnait rapidement du terrain, cet appauvrissement atteignit toutes les classes de la société. La chute fut-elle précipitée par les forces de désintégration déjà trop puissantes pour qu'aucun pharaon pût résister, ou par le très long règne de Pépi II qui sut mal se défendre, on ne le sait pas exactement. Ce qui est clair c'est que l'Ancien Empire se termina presque dès la mort de Pépi II, et que commença alors une période d'anarchie que l'on appelle « la Première Période Intermédiaire ».

## La première période intermédiaire

A la mort de Pépi II, l'Égypte se désintégra dans une explosion de désordre. Une période d'anarchie, de chaos social et de guerre civile commença alors. Sur toute la longueur de la vallée du Nil, des principicules se battaient dans une telle confusion que Manéthon nota dans son *Histoire de l'Égypte* que la VII<sup>e</sup> dynastie comprit soixante-dix rois qui régnèrent soixante-dix jours. Ceci représente sans doute un régime d'exception installé à Memphis pour remplacer temporairement la royauté disparue avec l'écroulement de la VI<sup>e</sup> dynastie<sup>17</sup>.

On connaît peu de choses sur la VIII<sup>e</sup> dynastie et même si le nom des rois nous est parvenu, l'ordre chronologique de leurs règnes est controversé. Peu après, cependant, une nouvelle maison réussit à s'installer à Héracléopolis (en Moyenne-Égypte) et il y eut quelques tentatives pour maintenir la culture memphite. Les rois des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> dynasties tinrent évidemment sous leur contrôle le Delta, qui avait été la proie de nomades pillards vivant dans le désert. La Haute-Égypte toutefois s'était fractionnée entre ses anciennes unités initiales, chacun des nomes sous le contrôle de son gouverneur local. Par la suite, l'histoire de l'Égypte est marquée par la croissance d'un empire thébain qui, pendant la XI<sup>e</sup> dynastie, devait s'étendre sur la Haute-Égypte d'abord, et, peu de temps après, sur toute l'Égypte.

C'est le sage Ipou-Our qui a le mieux décrit la situation de l'Égypte après l'écroulement de l'Ancien Empire, qui avait été l'instigateur des plus importantes réalisations matérielles et intellectuelles du pays et qui avait permis aux plus hautes capacités individuelles de se donner libre cours. Ses écrits qui remontent, semble-t-il, à la Première Période Intermédiaire<sup>18</sup> ont été conservés sur un papyrus du Nouvel Empire qui se trouve maintenant au musée de Leyde. Certaines citations tirées de son ouvrage permettraient de

17. La Première Période Intermédiaire (en abrégé P.Pé.I), pose encore de très nombreux problèmes. On trouvera des exposés généraux dans J. SPIEGEL, 1950, et H. STOCK, Rome, 1949. Très bons résumés des problèmes, dans J. VANDIER, in E. DRIOTON et J. VANDIER, *op. cit.*, 1962, pp. 235-237 et 643-645.

18. La date du texte est controversée, on a proposé de le dater de la II<sup>e</sup> Période Intermédiaire, cf. J. VAN SETERS, 1964, pp. 13-23. Toutefois cette nouvelle date n'a pas été acceptée.

montrer la révolution sociale au cours de la première partie de la Première Période Intermédiaire, et l'absence de toute autorité centralisée :

« Tout n'est que ruine. Un homme frappe son frère, (le fils) de sa mère ; la peste sévit sur tout le pays. Le sang coule partout. Quelques individus sans foi ni loi n'ont pas hésité à piller les terres royales. Une tribu étrangère a envahi l'Égypte. Les nomades des déserts sont partout devenus égyptiens. Eléphantine et Thinis dominent la Haute-Égypte, sans payer de taxes, en raison de la guerre civile [ ... ]. Les pillards sont partout [ ... ]. Les portails, les colonnades et les murs sont consumés par le feu [ ... ]. Les hommes ne naviguent plus vers [Byblos] au nord. Qu'allons-nous faire pour les cèdres ? L'or fait défaut. Partout le blé a disparu [ ... ]. Les arrêts de la cour de justice sont dédaignés [ ... ]. Celui qui n'a jamais rien possédé est maintenant un homme prospère. Les pauvres du pays sont devenus riches, et celui qui possédait est maintenant devenu celui qui n'a rien [...] »<sup>19</sup>

Cependant, de la tourmente naquirent certaines valeurs positives : une insistance nouvelle et encourageante sur l'individualisme, par exemple, l'égalité sociale et la dignité de l'homme, quelle que soit sa classe sociale. Ainsi, au sein même du chaos, les Égyptiens élaborèrent un ensemble de valeurs morales qui exaltait l'individu. Ceci ressort nettement du papyrus bien connu sous le nom de *Protestations du paysan éloquent*<sup>20</sup> datant de la X<sup>e</sup> dynastie. C'est l'histoire d'un pauvre paysan qui, ayant été spolié de ses biens par un riche propriétaire fermier, clame ses droits :

« Ne dépouille pas de son bien un pauvre homme, un faible, tu le sais bien. Ce qu'il possède c'est le [souffle même] d'un homme qui souffre, et celui qui s'en empare lui bouche le nez. Tu as été désigné pour mener les débats à l'audience, pour trancher entre deux hommes et pour punir le brigand mais, regarde, c'est le défenseur du voleur que tu voudrais être. On te fait confiance, alors que tu es passé à l'ennemi. Tu as été désigné pour être le rempart du malheureux, pour le protéger afin qu'il ne se noie pas [mais] regarde, tu es le lac qui l'engloutit. »<sup>21</sup>

Il est clair que les Égyptiens considéraient la démocratie non pas dans son sens politique, mais comme une affirmation de l'égalité entre tous les hommes en face des dieux d'une part et des dirigeants d'autre part. Le changement le plus frappant, cependant, se fit sentir dans ce que nous appelons « la démocratisation de la religion funéraire ». Sous l'Ancien Empire, seuls les personnages de rang royal ou distingués par le pharaon avaient l'assurance de rejoindre les dieux dans l'autre vie. Avec l'affaiblissement du pouvoir royal, cependant, les puissants de ce monde s'approprièrent les textes funéraires et les inscrivent sur leur cercueil. Les nouveaux possédants eurent, pour leur enterrement, des cérémonies convenables et des stèles commémoratives. Les barrières entre les classes sociales disparaissaient ainsi à la mort, et c'est en fait grâce au dieu Osiris que cela se fit.

Osiris était l'un des dieux du Delta, connu dès les tout premiers temps, et son culte se répandit rapidement dans le pays entier. Il dut son succès moins à la

19. D'après A.H. GARDINER, Leipzig, 1909.

20. Traduction française du texte dans G. LEFEBVRE, Paris, 1949, pp.47-69. Traduction anglaise récente, dans W.K. SIMPSON, New Haven-Londres, 1972, pp.31-49.

21. D'après J.A. WILSON, in J.B. PRITCHARD, 1969, p. 409.





*Trésor de Toutankhamon :  
Dossier d'un siège décoré de  
noms royaux et des symboles du  
souhait que Pharaon vîve « un  
million d'années ». (Source: The  
Connoisseur et M. Joseph, op. cit.  
Photo F.L. Kennett.)*

destinée politique de ses adorateurs qu'au caractère funéraire de ses attributs et dès la XI<sup>e</sup> dynastie son culte était solidement établi à Abydos, la grande cité qui demeura, durant toute l'histoire de l'Égypte, le centre du culte des rois morts. Le fait que les prêtres d'Abydos ne nourrissaient pas d'ambition politique fit échapper Osiris au destin de certains autres dieux dont le culte ne survécut pas aux rois qui, en montant sur le trône, les avaient installés au premier plan. Dans la dernière période de l'histoire de l'Égypte, le culte d'Osiris et d'Isis s'étendit plus que jamais, gagnant les îles grecques, Rome et même les forêts de Germanie<sup>22</sup>. En Égypte même, il n'y avait pas de temple consacré à quelque divinité que ce fût qui ne réservât un autel au culte du grand dieu des Morts et certaines cérémonies les jours de fêtes en l'honneur de sa résurrection.

## Le Moyen Empire (2060-1785 avant notre ère)<sup>23</sup>

Bien que les Égyptiens aient été conscients des valeurs démocratiques, ils les perdirent de vue. Elles semblaient se préciser pendant les périodes de troubles, mais s'estompèrent rapidement avec le retour de la prospérité et de la discipline pendant le Moyen Empire, qui fut la seconde grande période de développement national. Une fois de plus, l'Égypte s'unifia par la force des armes. Thèbes jusque-là petit nome inconnu et sans importance, mit un terme à la suprématie d'Hérakléopolis et revendiqua l'Etat d'Égypte tout entier; en gagnant la guerre, Thèbes réunit les deux pays sous son autorité unique.

Le roi Mentouhotep II se distingue comme la personnalité dominante de la XI<sup>e</sup> dynastie. Sa grande œuvre dut être la réorganisation de l'administration du pays. Toute résistance à la maison royale avait été écrasée, mais il se peut qu'il y ait eu de temps à autre de petits soulèvements. Quoi qu'il en soit, le climat politique du Moyen Empire fut différent de celui des époques précédentes en ce que la sécurité paisible de l'Ancien Empire était une chose révolue. Mentouhotep II, dont le règne fut long, construisit le plus important monument de l'époque à Thèbes: le temple funéraire de Deir el-Bahari. Son architecte créa une forme de construction nouvelle et efficace. Il s'agissait d'un édifice en terrasses garni de colonnades et surmonté d'une pyramide bâtie au milieu d'une salle à colonnes située au niveau supérieur<sup>24</sup>.

Après Mentouhotep, la famille commença à décliner. Sous le règne du dernier roi de la XI<sup>e</sup> dynastie, incertain Amenemhat, portant entre autres titres celui de vizir du roi, est sans doute le même homme qui fonda la XII<sup>e</sup> dynastie, le roi Amenemhat, premier d'une ligne de puissants souverains.

22. L'exposé le plus complet que l'on possède de la légende osirienne est celle que recueillit et publia Plutarque, dans son *de Iside et Osiride*. Cf. en dernier: en anglais J.G. GRIFFITH, Cambridge, 1970; en français, J. HANI, Paris, 1976.

23. E. DRIOTON et J. VANDIER. 1962. *op. cit.* chap. VII. pp. 239-281; W.C. HAYES. Cambridge. 1971.

24. E. NAVILLE, 1907-1913.

Amenemhat I adopta trois mesures importantes qui furent strictement respectées par ses successeurs. Il établit une nouvelle capitale appelée It-Taoui (c'est-à-dire : « Celle-qui-saisit-les-deux-terres ») peu éloignée de Memphis vers le sud, d'où il pouvait mieux contrôler la Basse-Egypte ; il instaura la coutume de placer à côté de lui sur le trône son fils comme co-régent, coutume considérée comme opportune, sans doute à la suite d'une conspiration de palais qui mit sa vie sérieusement en danger, et à laquelle il fait allusion avec amertume dans les conseils qu'il a laissés pour servir de guide à son fils Sésostri I<sup>25</sup> ; et enfin il établit le projet de l'assujettissement de la Nubie et installa un comptoir commercial plus au sud qu'on n'avait jamais tenté de le faire. Il fut peut-être le fondateur du comptoir commercial de Kerma (près de la III<sup>e</sup> Cataracte) qui fut, semble-t-il, un centre d'influence égyptienne à partir du règne de Sésostri I.

Sésostri I marcha sur les traces de son père et, grâce à sa propre énergie, à ses capacités et à sa largeur de vues, put appliquer des plans pour l'enrichissement et l'expansion de l'Égypte. Une série d'expéditions, menées par le roi lui-même ou par ses officiers de haute valeur, resserra le contrôle de l'Égypte sur la Basse-Nubie. C'est à cette époque que fut construite la première forteresse de Bouhen en aval de la II<sup>e</sup> Cataracte<sup>26</sup>. À l'ouest, l'activité du roi semble s'être limitée à des expéditions punitives contre les Libyens Temehou et Tehenou, et au maintien des communications avec les oasis. Sa politique vis-à-vis des pays du Nord-Est consista seulement à défendre ses frontières et à poursuivre le commerce avec les pays du Proche-Orient.

Les deux rois suivants, Amenemhat II et Sésostri II ne s'intéressèrent apparemment pas à la consolidation et à l'expansion des conquêtes de l'Égypte<sup>27</sup>. Sésostri III, cependant, s'impose à notre souvenir par la reconquête totale et l'assujettissement de la Basse-Nubie qu'il réduisit à l'état de province égyptienne. Le long règne prospère de son successeur Amenemhat III fut marqué par un programme ambitieux d'aménagements hydrauliques aboutissant à une vaste expansion agricole et économique au Fayoum (une oasis au bord d'un grand lac alimenté par un canal venant du Nil). Ce canal passait par une étroite brèche dans les collines du désert au bord de la vallée à environ 80 km au sud du Caire. Grâce à un barrage, l'écoulement des eaux qui se jetaient dans le lac fut régularisé et le percement de canaux d'irrigation ainsi que la construction de digues permirent une récupération massive des terres.

Avec Amenemhat IV la famille royale commença, de toute évidence, à perdre de sa force. Son règne court et terne, suivi par le règne encore plus court de la reine Sébekneferouré, marque la fin de la dynastie.

25. Sur l'avènement de cette dynastie, consulter G. POSENER, Paris, 1956.

26. Les fouilles et travaux récents à Bouhen, consécutifs à la Campagne de sauvetage de la Nubie lancée par l'Unesco, sont en cours de publication. Cf. R.A. CAMINOS, Londres, 1974 et H.S. SMITH, Londres, 1976.

27. On notera néanmoins que la forteresse de Mirgissa au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte, la plus importante des fortifications dans le Batn-el-Haggar nubien, a été construite par Sésostri II (cf. J. VERCOUTTER, 1964, pp. 20-22) et qu'en conséquence, la Nubie était toujours sous contrôle égyptien, sous son règne.

## La deuxième période intermédiaire<sup>28</sup>

Les noms portés par certains pharaons de la XIII<sup>e</sup> dynastie sont le reflet de l'existence en Basse-Egypte d'une importante population asiatique. Sans doute cet élément s'accrut-il sous l'effet de l'immigration de groupes nombreux venus des terres situées au nord-est de l'Égypte et contraints à se déplacer vers le sud par suite de vastes mouvements de populations dans le Proche-Orient. Les Égyptiens appelaient les chefs de ces tribus *Heka-Khasouta* — c'est-à-dire « Chefs de pays étrangers » — d'où le nom d'*Hyksos* forgé par Manéthon et qui est maintenant généralement appliqué au peuple tout entier.

Les Hyksos ne commencèrent à mettre sérieusement en péril l'autorité politique de la XIII<sup>e</sup> dynastie qu'aux environs de -1729. En -1700, cependant, ils apparaissaient comme un peuple de guerriers bien organisés et bien équipés; ils conquièrent la partie est du Delta, y compris la ville de « Hat-Ouaret » (Avaris) dont ils refirent les fortifications et qu'ils prirent pour capitale. L'on admet généralement que la domination des Hyksos en Égypte ne fut pas la conséquence d'une invasion soudaine du pays par les armées d'une nation asiatique isolée. Ce fut, comme nous l'avons dit, le résultat d'une infiltration, durant les dernières années de la XIII<sup>e</sup> dynastie, de groupes appartenant à plusieurs peuples, surtout sémitiques, du Proche-Orient. En effet, la plupart de leurs rois portaient des noms sémites tels que *Anat-Her*, *Semken*, *Amou* ou *Jakoub-Her*.

Il ne fait aucun doute que l'occupation Hyksos eut une profonde répercussion sur le développement de la nation<sup>29</sup>. Ils introduisirent en Égypte le cheval, le char et l'armure. Les Égyptiens, qui n'avaient jamais jusque-là eu besoin de pareilles armes, les retournèrent finalement contre les Hyksos et les chassèrent du pays. C'était la première fois au cours de leur histoire que les Égyptiens se trouvaient sous domination étrangère. L'humiliation ébranla le sentiment qu'ils avaient depuis toujours de leur suprématie et de la sécurité que leur assurait la protection des dieux. Ils entamèrent une guerre de libération sous la conduite des gouverneurs du nome de Thèbes. Les rares documents qui nous restent de cette époque relatent surtout la guerre de libération entreprise par les rois de la fin de la XVII<sup>e</sup> dynastie contre les oppresseurs asiatiques et après presque cent cinquante ans de colonisation. Ahmosis réussit finalement à s'emparer de leur capitale Avaris, et à les poursuivre jusqu'en Palestine où il mit le siège devant la place-forte de Charouhen. Il progressa ensuite vers le nord-est et fit un raid dans le territoire de Zahi, sur la côte phénicienne. La puissance Hyksos était enfin abattue.

28. L'ensemble de cette période très obscure de l'histoire de l'Égypte a fait l'objet d'une publication, J. V. BECKERATH, 1965.

29. Sur les Hyksos et les divers problèmes que posent leur occupation de l'Égypte et ses séquelles, cf. en dernier lieu J. VAN SETERS, New Haven-Londres, 1966.

## Le Nouvel Empire (1580-1085 avant notre ère)

### La XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>30</sup>

Le roi Ahmosis I, salué par la postérité comme le père du Nouvel Empire et le fondateur de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, fut de toute évidence d'une vigueur et d'une capacité exceptionnelles. Son fils Aménophis I lui succéda; digne successeur de son père, il dirigea avec vigueur la politique intérieure aussi bien que la politique extérieure. Quoique plus préoccupé sans doute par l'organisation de l'empire que par les conquêtes, il trouva cependant le temps de consolider et d'étendre la conquête de la Nubie jusqu'à la III<sup>e</sup> Cataracte. La Palestine et la Syrie ne bougèrent pas pendant les neuf années de son règne.

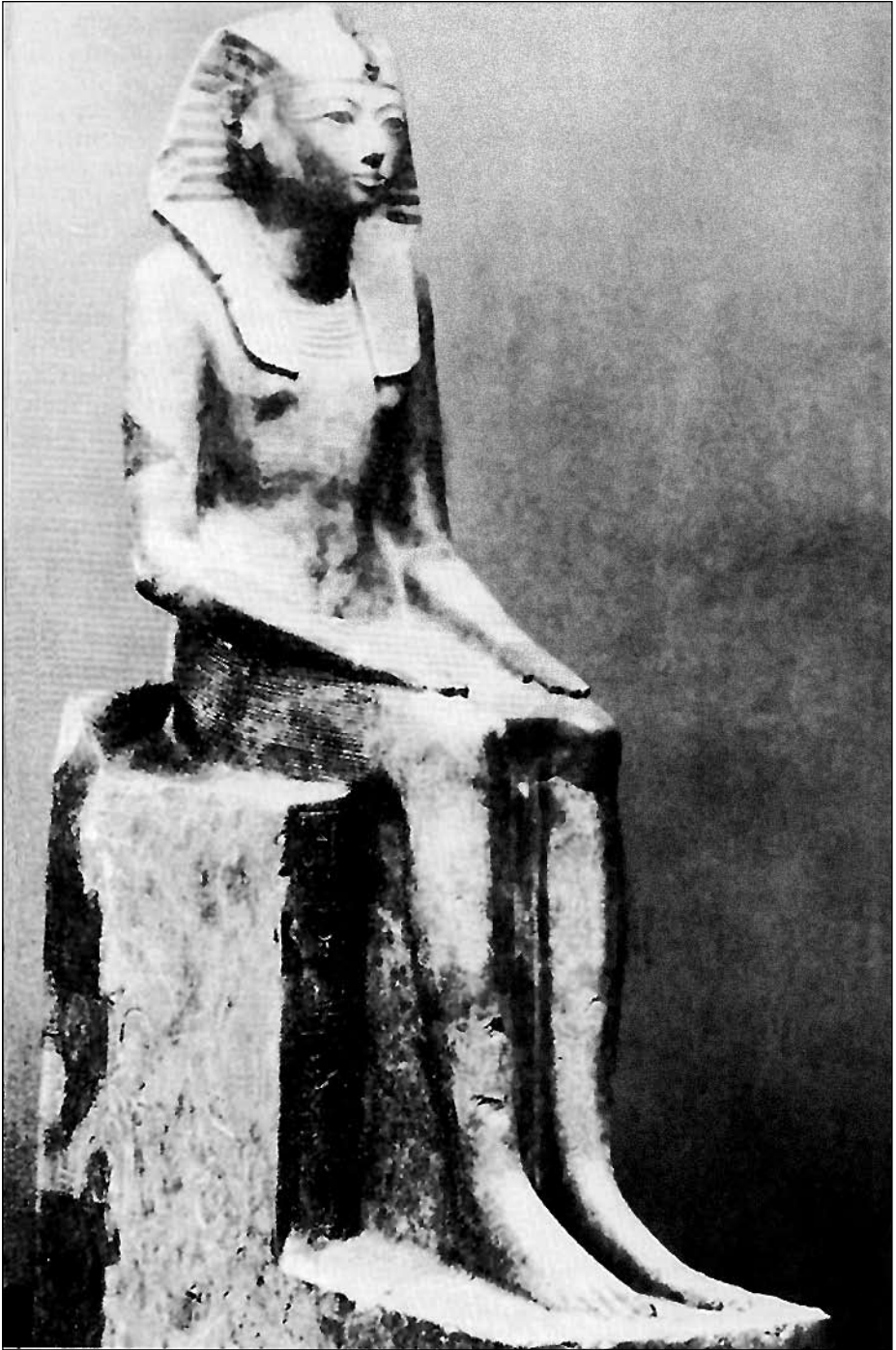
Aménophis I semble avoir mérité sa réputation de grandeur qui fut à son apogée lorsque l'on fit de lui et de sa mère les divinités tutélaires de la nécropole thébaine<sup>31</sup>. Ses successeurs furent Thoutmosis I et Thoutmosis II, puis la reine Hatshepsout qui épousa successivement chacun de ses deux demi-frères, Thoutmosis II et Thoutmosis III. Toutefois, au cours de la cinquième année de son règne, Hatshepsout fut assez puissante pour pouvoir se déclarer chef suprême du pays. Pour légitimer ses prétentions<sup>32</sup>, elle fit savoir que son père était le dieu national Amon-Rê qui se présenta à la mère de la reine sous les traits du père de celle-ci, Thoutmosis I. Les vingt années de son règne pacifique furent prospères pour l'Égypte. Elle s'attacha tout particulièrement aux affaires intérieures du pays et à la construction de grands édifices. Les deux réalisations dont elle fut le plus fière furent l'expédition au pays de Pount et l'érection de deux obélisques flanquant le temple de Karnak. Toutes deux devaient témoigner de sa dévotion à son « père » Amon-Rê.

Après la mort de Hatshepsout, Thoutmosis III prit enfin le pouvoir. Dans la force de ses trente ans, il nous raconte lui-même que, jeune prêtre, il participait à Karnak à une cérémonie où son père était officiant; la statue d'Amon le distingua et par un oracle le désigna comme roi. Son premier acte fut de renverser les statues d'Hatshepsout et d'effacer le nom et l'image de celle-ci partout où ils apparaissaient. Sa vengeance assouvie, il forma rapidement une armée et partit en guerre contre une coalition des États-cités de la région de la Palestine, de la Syrie et du Liban, qui avaient uni leurs forces dans la ville de Megiddo et se préparaient à la révolte contre la domination égyptienne. Progressant avec une rapidité stupéfiante, Thoutmosis surprit l'ennemi et l'amena à chercher refuge à l'intérieur des murs de la cité. Avec la reddition de Megiddo, toute la région jusqu'au Liban méridional tomba sous le contrôle

30. Cf. J. VANDIER cf. note 11, ch. IX, pp.335-342; et ch. X, pp.390-414; T.G.H. JAMES, W.C. HAYES, Cambridge, 1973.

31. J. CERNY, 1927, pp.159-203.

32. Le « Problème d'Hatshepsout » et la « persécution » de la reine par Thoutmosis III a fait couler beaucoup d'encre. On trouvera un bon exposé du problème et des solutions qui lui ont été proposées dans J. VANDIER (cf. note 11), pp.381-383.



*Reine Hatshepsout assise. (Source: C. Aldred: « New Kingdom Art of Ancient Egypt », fig. 21. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)*

égyptien. Thoutmosis III entreprit dix-sept campagnes à l'étranger et instaura une crainte des armes égyptiennes qui pendant longtemps imposa le respect en Syrie et dans le nord de la Mésopotamie. L'Égypte était devenue une puissance mondiale; les frontières de son empire s'étendaient au loin. Sur aucun autre règne, nous n'avons de renseignements aussi complets que ceux fournis par les Annales de Thoutmosis III, gravées sur les murs du temple de Karnak. D'autres détails furent rapportés par ses généraux; ces événements furent transformés en contes populaires tels que celui de Joppé envahi par surprise par le général Djehouti qui cacha ses hommes dans des sacs et réussit ainsi à les faire pénétrer subrepticement dans la ville assiégée — une histoire qui rappelle beaucoup celle d'Ali Baba et des quarante voleurs.

A Thoutmosis succédèrent deux pharaons pleins de capacités et d'énergie: Aménophis II et Thoutmosis IV, ce dernier étroitement allié au royaume du Mitanni par son mariage avec la fille de la maison royale. C'est cette princesse, sous son nom égyptien de «Mout-em-Ouya» qui figure sur les monuments comme étant l'épouse principale du pharaon et la mère d'Aménophis III.

Quand Aménophis III succéda à son père, il avait probablement déjà épousé la principale de ses femmes, la reine Tiï. L'accession au trône du jeune roi eut lieu à un moment de l'histoire égyptienne où, grâce à quelque deux siècles de réalisations uniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le pays était à l'apogée de sa puissance politique et connaissait la prospérité économique et le développement culturel. De surcroît, la paix régnait sur le monde et le pharaon et son peuple pouvaient profiter des nombreux plaisirs et du luxe que la vie leur offrait alors. Il semble qu'Aménophis III se soit peu soucié de maintenir son autorité à l'étranger, bien qu'il se soit véritablement efforcé de retenir ses Etats «vassaux» et ses alliés par des dons libéraux en or nubien. Vers la fin de son règne, comme il ressort clairement des lettres de Tell-el-Amarna<sup>33</sup>, l'absence de démonstrations militaires encouragea les hommes énergiques à comploter pour retrouver leur indépendance et à se révolter contre l'autorité égyptienne. Aménophis III cependant ne semble pas s'en être préoccupé outre mesure. C'est en tant que bâtisseur et patron des arts qu'il mérita son nom de «Aménophis le Magnifique». C'est à lui que nous devons le temple de Louxor qui est considéré comme le plus beau de tous les édifices du Nouvel Empire, ainsi que d'autres réalisations architecturales à Karnak et d'autres encore dans tout le pays et ailleurs comme en Nubie à Soleb.

Bien que le culte d'Aton ait commencé sous le règne d'Aménophis III, son développement semble n'avoir pas influencé le culte des autres dieux jusqu'à une période avancée de son règne; c'est peut-être au cours de sa trentième année de règne que son fils Aménophis IV (connu plus tard sous le nom d'Akhnaton) serait devenu co-régent. Physiquement faible, le corps

33. Trois cent soixante-dix-sept tablettes cunéiformes découvertes dans les ruines du bureau des Archives de la capitale et comprenant essentiellement de la correspondance entre Aménophis III et Akhnaton d'une part, et d'autre part les rois du Hatti, de l'Arzawa, du Mitanni, de l'Assyrie, de la Babylonie, de Chypre et les gouverneurs des villes de Palestine et de Syrie. Sur ces textes, cf. W.F. ALBRIGHT, Cambridge, 1975.

frêle et efféminé, le nouveau roi n'avait en lui l'étoffe ni d'un soldat ni d'un homme d'Etat. Il se préoccupa surtout de problèmes intellectuels et spirituels, ou plutôt de ses propres problèmes intellectuels et spirituels. Comblé de son titre de « celui qui vit la Vérité », il cherchait à se rapprocher toujours plus étroitement et plus harmonieusement de la nature et à trouver dans la religion des relations plus directes et plus rationnelles avec sa divinité<sup>34</sup>.

Aménophis IV, jeune et fanatique, fut l'instigateur d'une profonde évolution politique. L'objet de ses attaques fut principalement le clergé d'Amon. Ses mobiles étaient peut-être tout autant politiques que religieux. En effet, les grands prêtres du dieu national Amon-Rê à Thèbes avaient acquis une puissance et une richesse telles qu'ils constituaient une menace directe pour le trône. Aménophis IV, au début de son règne, vécut encore à Thèbes, où il fit élever un grand temple dédié à Aton à l'est du temple d'Amon à Karnak. Puis, manifestement ulcéré par les réactions que ses réformes suscitaient à Thèbes, il décida de quitter la ville. Il créa une nouvelle résidence royale à Tell-el-Amarna, en Moyenne-Egypte. Dans la sixième année de son règne, lui-même et sa famille, ainsi qu'une importante suite de fonctionnaires, prêtres, soldats et artisans, se rendirent à la nouvelle résidence qu'il appela « Akhet Aton » (c'est-à-dire « l'horizon d'Aton »), où il vécut jusqu'à sa mort qui survint quatorze ans plus tard. Il changea son propre nom en celui de « Akhnaton », ce qui signifie « Celui-qui-est-au-service d'Aton », tandis qu'il donnait à sa reine Nefertiti le nom royal de « Neferneferou-Aton », autrement dit « Beau-de-beauté est Aton ».

Non content de proclamer Aton « Le Seul Vrai Dieu », Akhnaton s'en prit aux anciennes divinités. Il ordonna en particulier que le nom d'Amon fût rayé de toutes les inscriptions, même dans les noms comme celui de son père. Il décréta en outre la dissolution du clergé et la dispersion des biens des temples. C'est sur ce point qu'Akhnaton souleva la plus violente opposition, car les temples vivaient de subventions accordées par le gouvernement, en échange des bénédictions solennelles données aux entreprises de l'Etat.

Tandis que le tumulte grondait autour de lui, Akhnaton vivait dans sa capitale, adorant son dieu unique. C'était le culte de la puissance créatrice du soleil sous le nom d'Aton; ce culte n'avait nul besoin d'images du Dieu, et il se pratiquait en plein air, dans la cour du temple, consistant surtout à déposer des fleurs et des fruits sur l'autel. La religion d'Aton était bien plus simple que la religion traditionnelle, car elle s'appuyait sur la vérité, ou plutôt sur la liberté individuelle. Elle se rattachait à l'amour de la nature, car les pouvoirs créateurs de vie du soleil s'exprimaient universellement dans toute chose vivante. L'hymne composé par le roi<sup>35</sup> exprime, par-dessus tout, une joie de vivre spontanée et l'amour de toutes les choses créées, dans lesquelles l'esprit d'Aton s'incarnait.

Akhnaton, en esthète qu'il était, méprisait les formes stylisées de l'art traditionnel et insistait pour que l'artiste, dans un esprit de libre naturalisme,

34. Aménophis IV-Akhnaton et son époque ont récemment fait l'objet de nombreuses publications. On consultera C. ALDRED, 1968.

35. Traduction de J.A. WILSON, in J.B. PRITCHARD, 1969. *op. cit.* pp.369-371.





*Akhnaton devant le soleil*  
(photo fournie par le D G. Mokhtar).

représentât l'espace et le temps perceptibles immédiatement et non pas sous leur aspect d'éternité. Il permit ainsi que lui-même et sa famille fussent représentés dans des poses autres que solennelles : en train de manger, de jouer avec leurs enfants ou de les étreindre. Il ne chercha nullement à cacher au public sa vie privée ; en agissant ainsi, il choqua ses contemporains qui trouvaient cette absence de cérémonial malséante pour sa condition de Roi-Dieu.

La révolution atoniste ne survécut pas à Akhnaton. Son co-régent et successeur, Sémenkharê entreprit immédiatement de se réconcilier avec le clergé d'Amon. Un compromis fut trouvé, aux termes duquel Amon était à nouveau reconnu. Sémenkharê ne régna pas plus de trois ans ; son successeur fut Toutankhaton qui par la suite changea son nom en celui de Toutankhamon<sup>36</sup>. Puisque nous savons que ce jeune pharaon mourut vers l'âge de dix-huit ans et qu'il régna au moins neuf ans, il avait aux alentours de huit ans quand il monta sur le trône. L'origine de ces deux rois est discutée ; cependant tous deux fondaient leurs prétentions au trône sur le fait qu'ils avaient épousé les filles d'Akhnaton. Pendant le règne de Toutankhamon, et même après sa mort, l'on hésita quelque peu à répudier Aton qui, malgré la réhabilitation d'Amon, gardait sa place parmi les dieux. Cet état de choses se prolongea pendant le règne du roi Aï qui suivit celui de Toutankhamon. Ce n'est qu'avec Horemheb que la persécution d'Aton commença avec le même acharnement que l'on avait auparavant déployé contre Amon.

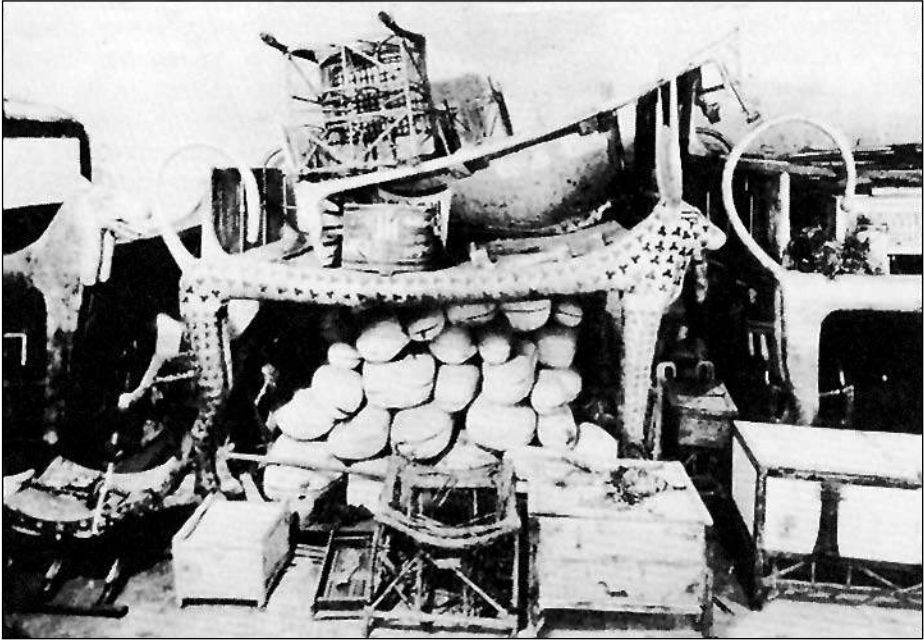
### La XIX<sup>e</sup> dynastie<sup>37</sup>

Horemheb était issu d'une lignée de nobles provinciaux d'une petite ville de Moyenne-Egypte. Sa longue carrière de maréchal de l'armée égyptienne et d'administrateur lui donna l'occasion de mesurer la corruption politique qui s'était dangereusement accrue depuis le début du règne d'Akhnaton. Il lança rapidement une vaste série de réformes qui furent salutaires pour le pays. Il promulgua également un décret pour hâter le recouvrement du revenu national et mettre un terme à la corruption des fonctionnaires militaires et civils.

Horemheb témoigna d'une faveur particulière à l'égard d'un officier du nom de Ramsès qu'il nomma vizir et choisit comme son successeur au trône. Mais c'était déjà un vieillard et il ne régna que deux ans. Après lui, vint son fils et co-régent, Séthi I, premier d'une lignée de guerriers qui concentrèrent tous leurs efforts pour redonner à l'Égypte son prestige à l'extérieur. Dès que Séthi I monta sur le trône, il eut à faire face à la dangereuse coalition de différentes cités syriennes, encouragées et même soutenues par les Hittites. Il eut la chance de pouvoir attaquer la coalition, la vaincre et redonner à l'Égypte la possibilité de reprendre le contrôle de la Palestine. Peu après avoir repoussé

36. La découverte sensationnelle, en 1926, de la tombe pratiquement inviolée du jeune pharaon a suscité de très nombreux articles. On consultera surtout H. CARTER et A.C. MACE, Londres, 1923-1933, et Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, Paris, 1963.

37. Cf. J. VANDIER cf. note 11, chap. IX, pp. 349-356 et chap. X, p. 418-422 ; R.O. FAULKNER, Cambridge, 1975.



1. Trésor de Toutankhamon. Intérieur de l'antichambre. La couche d'Hathor.

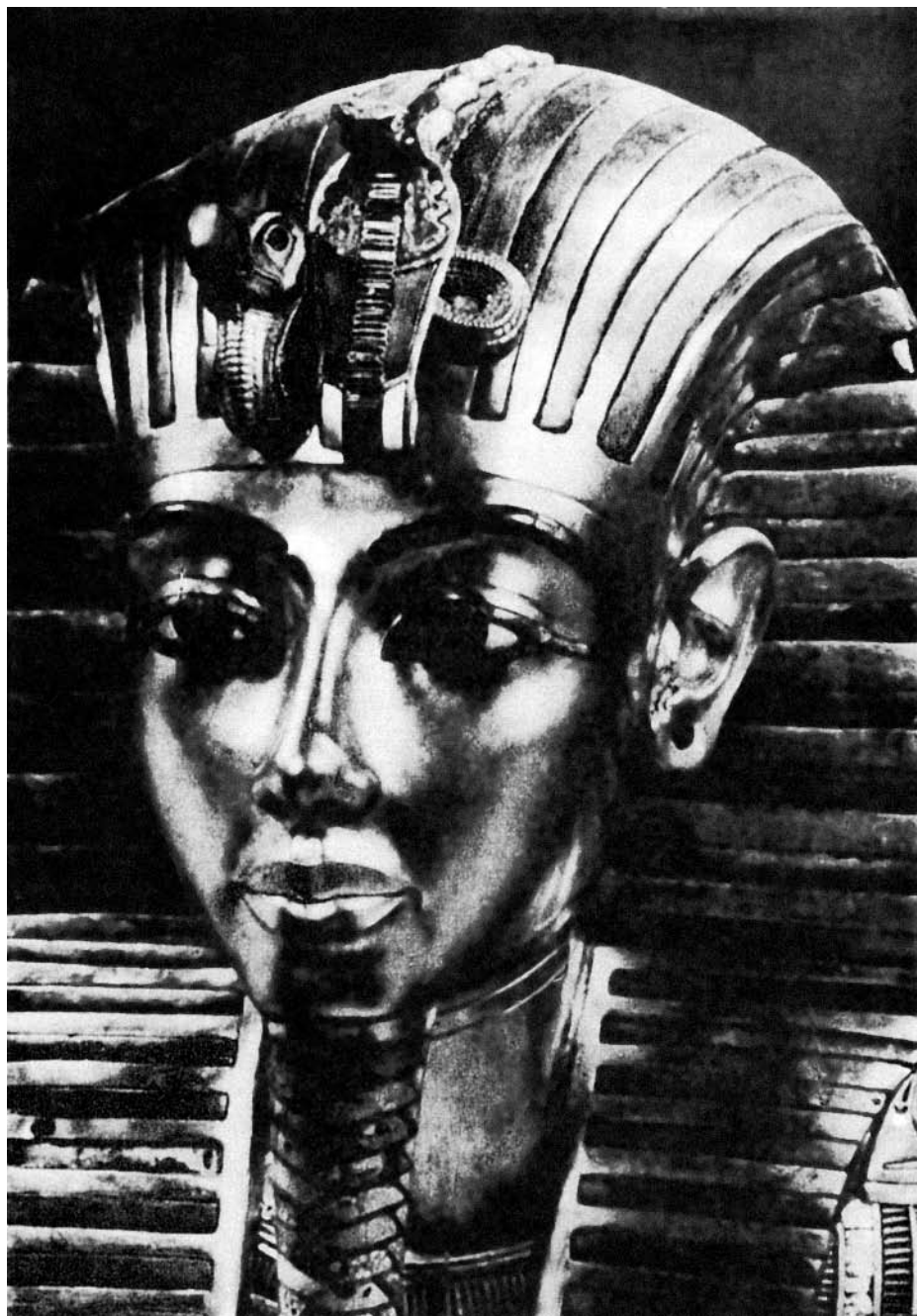
2. Howard Carter, l'archéologue qui découvre le tombeau de Toutankhamon, avait dû ouvrir un sarcophage de pierre et trois cercueils emboîtés avant d'atteindre le quatrième qui renfermait la momie. Le masque en or massif battu à l'effigie du défunt, qui était posé sur le visage, est l'une des pièces les plus spectaculaires de l'exposition « Treasures of Tutankhamun ». (Photo Harry Burton, coll. The Metropolitan Museum of Art, New York.)

une attaque libyenne, Séthi pénétra en Syrie septentrionale où les troupes égyptiennes entrèrent en conflit ouvert avec les Hittites pour la première fois. Il réussit à prendre Kadech, mais bien que les Hittites eussent été contraints à se retirer provisoirement, ils étendirent leur influence en Syrie septentrionale. La guerre fut poursuivie par son successeur Ramsès II.

Sous le règne de Ramsès II, la résidence royale et le centre administratif furent transférés dans une ville située dans la partie nord-est du Delta et nommée Pi-Ramsès, où fut établie une base militaire, convenant bien aux manœuvres d'importants corps d'infanterie et de chars de guerre. Dans la cinquième année de son règne, Ramsès II partit à la tête de quatre armées pour écraser une puissante coalition de peuples asiatiques rassemblés par le roi hittite Moutaouali, et poursuivre les tentatives de son père pour récupérer les possessions égyptiennes en Syrie septentrionale. Dans la célèbre bataille qui eut lieu près de Kadech sur l'Oronte, l'avant-garde des forces de Ramsès tomba dans un piège tendu par l'ennemi, une de ses armées fut mise en déroute par les chars hittites et lui-même dut se battre pour sortir d'une situation désespérée; il réussit cependant à regrouper ses forces et à transformer ce qui aurait pu être une déroute en une victoire quelque peu douteuse. Des représentations et des comptes rendus détaillés de cette bataille ainsi que de certaines des campagnes les plus glorieuses de Palestine et de Syrie qui se déroulèrent avant et après cette bataille, furent sculptés sur les murs des grands temples de Ramsès II taillés dans le roc, à Abou-Simbel et à El-Derr en Basse-Nubie, dans son temple d'Abydos, sur le pylône qu'il fit ajouter au temple de Louxor et dans le temple de Karnak ainsi que dans son temple funéraire, le Ramesseum.

Les hostilités entre les deux pays se poursuivirent pendant un certain nombre d'années. Ce n'est pas, en fait, avant la vingt et unième année de son règne que Ramsès II conclut finalement la paix en signant un remarquable traité avec le roi hittite Hattousil. Par la suite, des relations cordiales furent entretenues entre les deux puissances et Ramsès épousa la fille aînée de Hattousil au cours d'une cérémonie présentée partout comme un symbole de «paix et fraternité». En conséquence de cet accord, l'influence égyptienne s'étendit le long de la côte jusqu'à Ras-Shamra (Ougarit), ville de Syrie septentrionale. Bien que les Hittites aient conservé leur pouvoir à l'intérieur, dans la vallée de l'Oronte, celui-ci était près de sa fin. A la mort de Hattousil, un nouveau danger apparut avec la migration des «Peuples de la Mer»<sup>38</sup>. Cette migration en masse irradia, à partir des Balkans et de la région de la mer Noire, sur tout l'est du monde méditerranéen et bientôt submergea le royaume hittite. Ramsès, qui vieillissait (il régna soixante-sept ans), ne prit pas garde aux signes inquiétants venus de l'étranger, et son vigoureux successeur Mineptah se trouva placé devant une situation grave quand il monta sur le trône.

38. Sur les «Peuples de la Mer», cf. en dernier, l'hypothèse hardie de A. NIBBI, 1975, pp.146-159.



*Trésor de Toutankhamon : Le masque funéraire en or massif de Toutankhamon.  
(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit., photo F.L. Kennett).*

Un très grand nombre de belliqueux Peuples de la Mer avaient pénétré dans la région côtière à l'ouest du Delta et, s'étant alliés aux Libyens, menaçaient l'Égypte. Mineptah les affronta dans une grande bataille dans l'ouest du Delta pendant la cinquième année de son règne, et infligea aux envahisseurs une écrasante défaite. Sur les stèles de Mineptah, il est fait mention de ses activités militaires dans la région syro-palestinienne, et l'on trouve énumérés les cités et les petits Etats qu'il conquiert, dont Canaan, Askalon, Gézer, Yenoam et Israël (ce dernier mentionné pour la première fois dans les documents égyptiens).

La XX<sup>e</sup> dynastie<sup>39</sup>

A la mort de Mineptah, il y eut une lutte dynastique et le trône fut occupé par cinq souverains plus ou moins éphémères dont l'ordre de succession et le degré de parenté n'ont pas encore été établis avec une certitude raisonnable. L'ordre fut rétabli par Sethnakht qui occupa le trône pendant trois ans et fut le premier roi de la XX<sup>e</sup> dynastie. Son fils Ramsès III lui succéda et, au cours d'un règne de plus de trente et un ans, s'employa à faire renaître, alors qu'il était déjà bien tard, la gloire du Nouvel Empire. Au cours des cinquième et onzième années de son règne, il infligea une défaite décisive aux hordes d'envahisseurs venues de Libye occidentale et, au cours de la huitième, fit battre en retraite les Peuples de la Mer, venus en masse ordonnée par mer et par terre. Il est significatif que ces guerres furent toutes trois défensives et eurent lieu, à part l'unique expédition sur terre contre les Peuples de la Mer, aux frontières de l'Égypte, ou même à l'intérieur du pays. Une seule défaite eût signifié la fin de l'histoire de l'Égypte en tant que nation, car il ne s'agissait pas là de simples attaques militaires lancées dans un but de pillage ou de domination politique, mais de véritables tentatives d'occupation du riche Delta et de la vallée du Nil par des nations entières de peuples avides de terres, comprenant les combattants, leurs familles, leurs troupeaux et leurs biens.

Face aux maux internes qui assaillaient alors son pays, Ramsès III fut moins heureux que devant les ennemis venus de l'étranger. L'Égypte était accablée par des perturbations dans la main-d'œuvre, des « grèves sur le tas » d'ouvriers du gouvernement, une inflation du prix du blé, une chute de la valeur du bronze et du cuivre. La décadence fut complète sous les rois suivants : de Ramsès IV à Ramsès XI. La faible autorité de la maison royale fut rendue encore plus précaire par la puissance accrue des prêtres d'Amon, qui finalement s'arrangèrent pour choisir un grand-prêtre, Hérihor, pour monter sur le trône et fonder une nouvelle dynastie.

39. Cf. J. VANDIER (cf. ci-dessus, note 11), chap. IX. pp. 356-366 et chap. X, pp. 432-439.

## Période de déclin<sup>40</sup>

### Dynasties XXI à XXIV

Au cours de la XXI<sup>e</sup> dynastie, le pouvoir fut partagé, d'un commun accord, entre les princes de Tanis dans le Delta<sup>41</sup> et la dynastie de Hérihor à Thèbes. A la mort de ce dernier, Smendès, qui gouvernait le Delta, semble avoir exercé son autorité sur tout le pays. Cette période vit l'épanouissement d'une nouvelle puissance, une famille d'origine libyenne, venue du Fayoum. Il se peut qu'à l'origine ils aient été des mercenaires qui s'étaient établis là quand l'Égypte abandonna l'Empire<sup>42</sup>. Toutefois, l'un des membres de cette famille, appelé Sheshonq, réussit à s'emparer du trône d'Égypte et à fonder une dynastie qui dura environ deux cents ans.

Vers la fin de la XXII<sup>e</sup> dynastie, l'Égypte se trouva irrémédiablement divisée en petits Etats rivaux et menacée à la fois par l'Assyrie et par un puissant Soudan indépendant. Pourtant, un homme du nom de Pédoubast réussit à asseoir une dynastie rivale. Bien que Manéthon appelle dynastie tanite cette XXIII<sup>e</sup> dynastie, les rois n'en continuèrent pas moins à porter les noms des pharaons de la XXII<sup>e</sup> dynastie : Sheshonq, Osorkon et Takélot. Sous ces deux dynasties, l'Égypte maintint des relations pacifiques avec Salomon à Jérusalem qui épousa même une princesse égyptienne. Pourtant, au cours de la cinquième année du règne du successeur de Salomon, Sheshonq attaqua la Palestine. Bien que l'Égypte n'ait pas cherché à conserver la Palestine, elle regagna un peu de son ancienne influence et bénéficia d'un commerce extérieur développé.

La XXIV<sup>e</sup> dynastie ne comprend qu'un seul roi, Bakenrenef, que les Grecs appelaient Bocchoris, fils de Tefnakht. C'est probablement ce dernier qui signa un traité avec Hoshen de Samarie contre les Assyriens. Bocchoris entreprit de soutenir le roi d'Israël contre le roi assyrien Sargon II, mais son armée fut battue à Raphia en -720. Son règne prit fin quand le roi du Soudan Shabaka envahit l'Égypte.

### La XXV<sup>e</sup> dynastie ou dynastie soudanaise<sup>43</sup>

Aux alentours de -720, il y eut une nouvelle invasion de l'Égypte, mais cette fois venue du sud. D'une capitale située près de la IV<sup>e</sup> Cataracte, Peys, un Soudanais qui gouvernait le Soudan entre les I<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes, se trouva assez puissant pour défier le trône des pharaons. Il eut vent de la nouvelle qu'un certain Tefnakht de Sais avait réussi à unifier le Delta, avait occupé

40. Cf. KITCHEN, Warminster, 1973. La généalogie et la chronologie de cette époque confuse est étudiée par M. BIERBRIER, Londres, 1975.

41. Cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 122-151.

42. Cf. W. HOLSCHER, Glückstadt, 1937.

43. Vue d'ensemble dans H. VON ZEISSL, Glückstadt, 1944. Pour plus de détails sur cette période, cf. chap. 10 de ce volume.



*Trésor de Toutankhamon : Pot à onguent en forme de double cartouche probablement à usage rituel.  
(Source : The Connoisseur et M. Joseph, op. cit. Photo F.L. Kennett.*



Memphis et mettait le siège devant Hérakléopolis. Lorsqu'il apprit que le gouverneur d'Hermopolis en Moyenne-Egypte s'était joint aux forces de Tefnakht, il envoya une armée en Egypte. C'était sans aucun doute un vaillant chef. Sa conduite chevaleresque au combat, sa manière de traiter dignement les princesses faites prisonnières, son amour des chevaux, la façon dont il célébrait scrupuleusement les cérémonies religieuses, et son refus de traiter avec les princes vaincus, qui selon les rites étaient impurs (ils n'étaient pas circoncis et mangeaient du poisson), tous ces traits sont révélateurs de sa personnalité. Cette dynastie dura soixante ans, jusqu'au moment où les Assyriens, après bien des campagnes, réussirent à y mettre fin.

#### La dynastie saïte<sup>44</sup>

L'Egypte fut libérée de la domination assyrienne par un Egyptien du nom de Psammétique. En -658, il réussit avec l'aide de Gygès de Lydie, et des mercenaires grecs, à détruire tous les vestiges de la suzeraineté assyrienne, et à fonder une nouvelle dynastie, la XXVI<sup>e</sup>. Les rois de cette dynastie furent plus ou moins des hommes d'affaires qui s'efforcèrent courageusement de redresser la situation de l'Egypte en contribuant à la prospérité commerciale du pays. La Haute-Egypte devint le grenier où s'accumulait la production agricole que vendait la Basse-Egypte.

#### La période perse<sup>45</sup>

Sous le règne de Psammétique III, les Egyptiens durent subir la conquête de leur pays par les Perses dirigés par Cambyse; avec cette occupation, l'histoire de l'Egypte comme puissance indépendante s'acheva pratiquement. La XXVII<sup>e</sup> dynastie comprit des rois perses. La XXVIII<sup>e</sup> dynastie fut celle d'Amyrtée, dynaste local qui fomenta une révolte durant le règne tourmenté de Darius II. Grâce à des alliances avec Athènes et Sparte, les rois des XXIX<sup>e</sup> et XXX<sup>e</sup> dynasties réussirent à conserver l'indépendance ainsi conquise pendant une soixantaine d'années.

La seconde domination perse en Egypte commença sous Artaxerxès III en -341. Alexandre y mit rapidement fin en envahissant l'Egypte en -332, après avoir battu les Perses à la bataille d'Issos.

44. Cf. J. VANDIER (cf. note 11), chap. XIII, pp. 574-600. Sur l'intervention saïte en Nubie, très important pour l'histoire de l'Afrique. Cf. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp. 157-207.

45. L'ouvrage de base sur cette période demeure G. POSENER, Le Caire, 1936.

# Egypte pharaonique société, économie et culture

*J. Yoyotte*

## Économie et société

### Champs et marais

La constitution de l'Etat pharaonique autour de l'an -3000 et la période obscure qui suivit correspondirent sans aucun doute à un grand développement économique. Les tombes royales et privées d'époque thinite laissent entrevoir : les dimensions des bâtiments augmentent et de nombreux objets d'art suggèrent les progrès du luxe et le savoir-faire raffiné des artisans. On ne saurait démontrer si la nécessité de coordonner les irrigations fut la cause majeure de la formation d'un Etat unifié ou si la réunion du pays sous les rois thinites, jointe au développement de l'écriture, allait permettre de coordonner les économies régionales par la rationalisation des travaux d'infrastructure et la répartition systématique des ressources alimentaires. Toujours est-il que, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle de notre ère, la prospérité et la vitalité de l'Egypte seront liées à la culture des céréales (blé, orge). Un système de bassins d'inondation, qui disciplinent et étalent, entre des digues de terre, les eaux et les limons apportés par la crue, a duré jusqu'au triomphe actuel de l'irrigation pérenne : il est attesté dès le Moyen Empire, et on peut supposer qu'il avait pris forme à de plus hautes époques<sup>1</sup>. Ce

1. Les textes relatifs aux techniques d'irrigation sont très rares. La plus ancienne allusion sûre à l'irrigation par bassins (*hod*) se trouve dans les textes des sarcophages du Moyen Empire (A. DE BUCK, Chicago, 1951, p. 138 b-c).



1



2

1. Moisson. (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. I, fig. 79 (haut), p. 256. Mastaba d'Akhet-hetep, musée du Louvre, n° 6889).

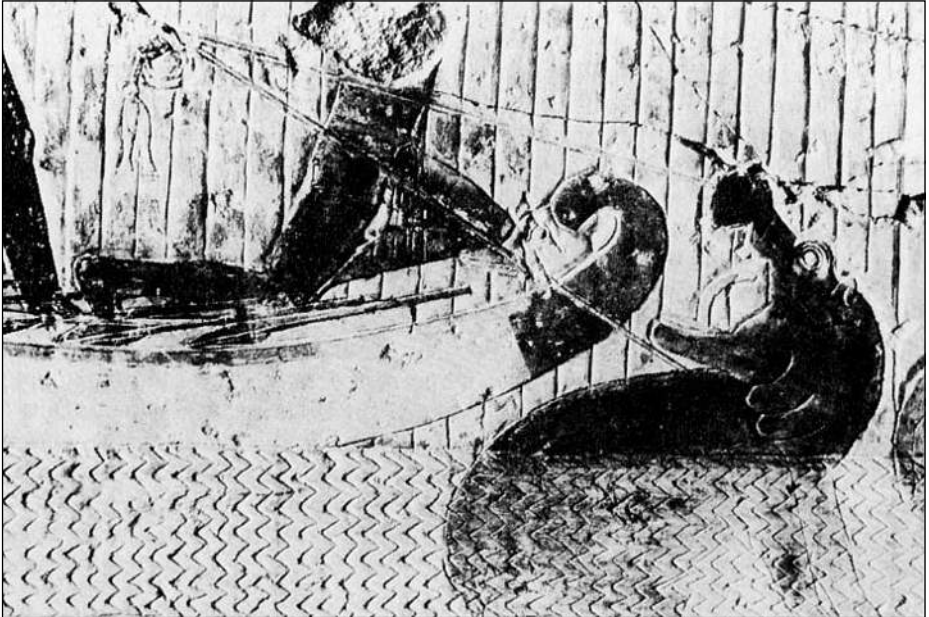
2. Confection d'une meule. (Source: J. Pirenne, 1961, Vol.1, fig. 79 (bas), p. 256. Mastaba de Ptahsekhem-ankh. Museum of Fine Arts, Boston, n° 6483.)

système ne permet évidemment qu'une récolte par an; en revanche, la courte durée du cycle agricole libère beaucoup de main-d'œuvre au profit des grands travaux que demandent les constructions divines et royales. Les Anciens pratiquaient aussi une irrigation pérenne en élevant l'eau de canaux ou de bassins creusés jusqu'à la nappe souterraine. Mais longtemps les jambes et les épaules d'hommes chargés de palanches furent les seules machines élévatoires qu'ils connurent et l'arrosage par rigoles resta réservé aux cultures maraîchères, aux arbres fruitiers et aux vignobles (il est possible, toutefois, que l'apparition du shadouf au Nouvel Empire ait permis de faire par endroits une double récolte annuelle de céréales)<sup>2</sup>. Faute de savoir stocker les eaux, on ne savait pas encore pallier les conséquences qu'avaient les Nils trop bas, cause d'infertilité pour nombre de bassins, et les Nils trop hauts, qui dévastaient les terrains et les habitations. Toutefois, des greniers et le développement des transports fluviaux permettaient d'assurer l'alimentation d'une province par une autre ou d'une année sur la suivante. Les rendements moyens sont bons; les surplus font vivre un personnel administratif surabondant et les travailleurs de fabriques d'importance moyenne (arsenaux maritimes et fabriques d'armes, filatures de certains temples, etc.). Les temples et les hauts fonctionnaires, par le contrôle qu'ils exercent — plus ou moins selon les périodes — sur les ressources alimentaires, peuvent se constituer des clientèles.

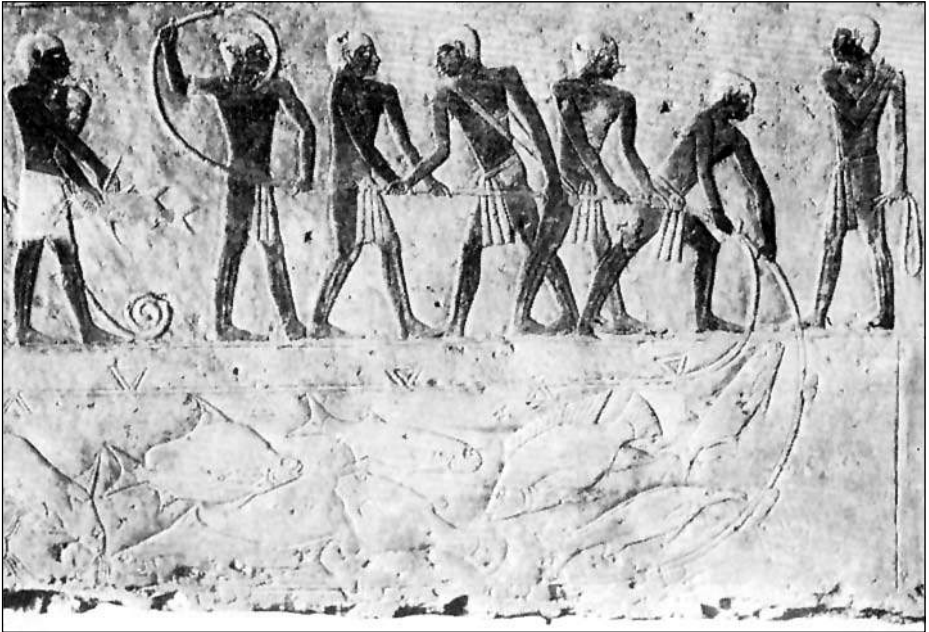
Le pain et la bière, tirés des céréales, sont la base de la nourriture quotidienne, mais l'alimentation des anciens Egyptiens n'en fut pas moins étonnamment diversifiée. On est frappé par le nombre de types de gâteaux et de pains qui sont recensés dans les textes. Les jardins procurent, comme de nos jours, fèves, pois chiches et autres légumineuses, oignons, poireaux, laitues et concombres. Les vergers fournissent des dattes, des figes, des noix de sycomore, du raisin. Une viticulture savante, pratiquée principalement en divers points du Delta et dans les oasis, offre une grande variété de crus. Des ruchers contribuent à l'alimentation en sucre. L'huile est extraite du sésame et du nebaq, l'olivier, introduit au Nouvel Empire, restant rare et réussissant assez mal.

L'Égypte pharaonique n'a pas transformé la totalité de la Vallée en terrain agricole et, à côté des ressources qu'elle tirait des champs et des jardins, elle trouvait des ressources complémentaires dans les marais et les étangs qui couvraient, en vastes étendues, les franges septentrionales du Delta et les rivages du lac Moeris, ou qui, par places, occupaient les terrains déprimés en bordure du désert et au creux des méandres du Nil. Dans ces *pehou*, on chassait ou capturait une sauvagine abondante et variée; on pêchait, à la nasse, au panier, à la ligne, la grande variété des poissons du Nil, lesquels, en dépit d'interdits qui en frappaient la consommation selon les provinces ou le statut des personnes, tenaient un rôle certain dans l'alimentation populaire. Un appoint était fourni, en outre, par ces produits de cueillette que sont les rhizomes du souchet comestible, la moelle du papyrus et, à partir de

2. Voir l'interprétation ingénieuse que W. SCHENKEL a proposé des données du Papyrus Wilbour, Wiesbaden, 1973.



1  
2



1. Chasse à l'hippopotame.  
2. Pêche au filet.  
(Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 66, p. 201. Mastaba  
d'Akhet-hetep, musée du Louvre.  
Photos Archives photographiques, Paris.)

l'époque perse, les graines du lotus indien. Les marais, enfin, servaient de pâturage aux vaches et aux bœufs.

L'élevage bovin, encore que le climat, trop humide, ne lui ait pas été spécialement propice et que du cheptel frais ait été régulièrement importé de Nubie et d'Asie, tint une place considérable dans la vie et les représentations religieuses du pays. Les tables des dieux et des grands devaient être bien alimentées en viande de bœuf; l'art du découpage était spécialement raffiné, les graisses animales couramment utilisées pour fabriquer des onguents parfumés. On sait que les Egyptiens de l'Ancien Empire s'appliquaient à garder captifs et à engraisser dans des parcs un certain nombre d'espèces — oryx, bubales, gazelles, etc., et même des grues et des hyènes — mais le pays renonça par la suite à un élevage décevant, qui mobilisait beaucoup de main-d'œuvre, les ruminants du désert devenant par la suite, dans les proverbes comme dans les rites d'envoûtement, le symbole des êtres inassimilables<sup>3</sup>. En revanche, ils connurent de belles réussites dans l'élevage de basse-cour, avec notamment l'oie du Nil. Les chèvres, si néfastes aux arbres dont la Vallée était pauvre, et les moutons, élevés sur les jachères et les franges désertiques, ainsi que le porc (en dépit de quelques interdits) prenaient une place appréciable dans l'alimentation populaire. En pleine époque historique, on assiste à une transformation du cheptel ovin: à l'ancien bélier aux cornes horizontales torsadées, incarnation de Khnoum, de Rê, d'Herishef et autres antiques divinités, s'ajoute vers -2000 et se substitue progressivement par la suite le bélier aux cornes recourbées qui sera voué au dieu Amon et dont on discute l'origine, africaine ou asiatique. Deux espèces africaines, domestiquées par les Egyptiens, réussirent spécialement bien et sont étroitement liées, dans nos représentations, au passé pharaonique: l'âne, utilisé dès la période archaïque, bête de charge que l'homme ne monte pas (et qui fut paradoxalement voué au méchant dieu Seth) et le chat familier qui n'apparaît qu'au tournant de l'Ancien et du Moyen Empire (et qu'on adora comme une forme apaisée des déesses dangereuses).

### Mines et industries

La chasse au lièvre et au gros gibier, que pratiquaient dans le désert les nobles et les soldats de police, fournissait des plaisirs sportifs et un moyen de varier l'ordinaire, mais ne pouvait avoir une grande importance économique. Ce que le désert offre, c'est un bel ensemble de ressources minières: fards vert et noir du désert arabe, utilisés pour soigner et orner les yeux dès la préhistoire; pierres solides et de belle apparence qui serviront aux bâtisseurs et aux sculpteurs (calcaire fin de Toura, grès du Silsileh, granit d'Assouan, albâtre d'Hatnoub, quartzite du Gebel Ahmar, «grauwacke» du Hammamat<sup>4</sup>); pierres semi-précieuses telles que la turquoise du Sinaï ou les

3. Papyrus Lansing, 2, 8-9 (R.A. CAMINOS, 1954, p. 382). Sur la signification religieuse de l'antilope-oryx: Ph. J. DERCHAIN.

4. La grauwacke ou greywacke (inexactement qualifiée de «schiste» dans beaucoup d'ouvrages) est «a fine-grained, compact, hard, crystalline, quartzore rock, very like slate in appearance and generally of various shades of grey». A. LUCAS, Londres, 1962, pp.419-20.

cornalines et améthystes de Nubie. Très tôt, naquit une industrie de la glaucure qui permettait de fabriquer des objets ayant l'aspect de la turquoise ou du lapislazuli (stéatite glacée et « faïence égyptienne » à noyau de quartz). Au Nouvel Empire, l'Égyptien améliore, grâce à l'Asie, ses techniques de la verrerie et y passe maître.

Un avantage que le pays tire des immensités arides qui l'entourent est l'or qu'on va chercher dans le désert arabe et en Nubie. Symbole d'immortalité parfaite, ce métal ne joue pas encore le rôle économique fondamental qu'il aura dans des civilisations plus récentes; on le tient, cependant, comme un signe essentiel de richesse, et il se voit attribuer plus de valeur que l'argent, métal d'importation qui fut pourtant toujours plus rare et avait, à l'Ancien Empire, plus de prix que l'or. Les déserts contiennent quantité de gisements de cuivre, mais d'assez faible teneur, sauf au Sinaï, et l'Égypte devint bientôt tributaire du cuivre d'Asie. Il faut noter que les transformations de la métallurgie pharaonique demeurèrent toujours à la traîne de celles du Proche-Orient. L'âge du bronze, puis l'âge du fer y sont plus tardifs qu'ailleurs. Le métal, heureusement remplacé par le bois et le silex dans l'outillage agricole, par les pierres dures pour le façonnage des sculptures, est relativement rare et précieux, outils et armes étant conservés et distribués par les services publics<sup>5</sup>.

La capacité industrielle de l'Égypte ancienne s'affirme en deux domaines qui la placent dans une position privilégiée par rapport aux voisins asiatiques auxquels elle devait demander des métaux et du bois de charpente. Les pharaons furent exportateurs de textiles, le lin d'Égypte étant alors d'une finesse inégalée, et de papeterie. Le papyrus, utile à tant de choses — voiles, cordes, vêtements, chaussures —, permet de fabriquer un support à écrire très souple qui est l'instrument du pouvoir scribal et qui, à partir du moment où l'écriture alphabétique se répand aux alentours de la Méditerranée orientale, est très demandé à l'extérieur. L'exploitation intense de cette plante a sans doute contribué pour beaucoup à la disparition des marais, refuges des oiseaux, des crocodiles et des hippopotames qui égayaient, selon le goût des Anciens eux-mêmes, le paysage égyptien.

Un facteur déterminant des réalisations du régime pharaonique réside incontestablement dans ses moyens de transport. Rarement utilisés, les bovins n'étaient guère attelés qu'à l'araire ou au traîneau funèbre et c'est l'âne, plus résistant et moins exigeant qui, dans les champs comme sur les pistes désertiques, était l'animal de bât idéal (on sait que le cheval, introduit au cours du II<sup>e</sup> millénaire, resta un luxe de guerrier et que les riches virtualités économiques de la roue, dont le principe était connu pourtant dès l'Ancien Empire<sup>6</sup>, ne furent pas exploitées). Avec un moindre rendement, certes, bien qu'on sût l'employer par troupeaux entiers, l'âne précéda et sup-

5. Sous la XIII<sup>e</sup> dynastie, des pointes de flèche et de javelot de silex étaient fabriquées à l'imitation des modèles de métal, mais selon une tradition technique archaïque, comme le montre l'armement retrouvé dans la forteresse de Mirgissa (A. VILA, 1970. pp. 171-199).

6. Une échelle de siège montée sur roulettes est représentée dans un tombeau de la VI<sup>e</sup> dynastie (W.S. SMITH, Boston, 1949, p. 212 fig. 85).

pléa le chameau qui ne s'implanta que lentement dans les campagnes à partir de l'époque perse. L'Égypte, pour les transports de masse à longue distance, était servie par son fleuve et par ses canaux: barques moyennes et grands bateaux assuraient une vitesse appréciable et une régularité certaine. Les qualités précoces de la nautique égyptienne ont rendu possibles aussi bien la centralisation de l'économie que les prodigieuses réalisations architecturales (pyramides, temples énormes, colosses, obélisques). En outre, dès les Hautes Époques, des voiliers étaient lancés sur la mer Rouge et la Méditerranée (et rien ne permet d'affirmer qu'à l'origine les Phéniciens furent les initiateurs des Égyptiens en matière de navigation maritime). Pour déplacer notamment les lourdes masses de pierre indispensables aux constructions sacrées, l'ingénierie pharaonique avait inventé des procédés subtils, mais dont la simplicité confond: utilisation des vertus dérapantes du limon mouillé pour déplacer de simples traîneaux (ni roues ni rouleur); mise à profit de la montée du Nil pour lancer les barges chargées d'énormes blocs; recours à des claies de roseaux pour freiner les bateaux<sup>7</sup>, etc. C'est dans la reconstitution de tels procédés auxquels un moderne ne pense pas, obnubilé qu'il est par des technologies sophistiquées et d'autres notions du rendement, que la recherche est en train de fournir la clef de la science mystérieuse des pharaons<sup>8</sup>.

La plupart des procédés agricoles et industriels avaient été inventés dès le III<sup>e</sup> millénaire et il semble que l'Égypte ait été lente, timide, voire misonéiste, lorsqu'elle aurait pu tirer parti des innovations techniques qui lui furent révélées de l'extérieur. Dans l'état présent de la documentation et des études, on croirait que les remarquables réalisations des origines avaient fourni des solutions aux problèmes vitaux qui se posaient aux habitants de la Vallée et mis en place un système social et politique efficace, le « despotisme pharaonique », dont les carences étaient comme refoulées par une représentation religieuse si cohérente qu'elle survivra encore dans les temples, plusieurs siècles après que la mainmise de pouvoirs étrangers eut démontré l'inadaptation d'une tradition et d'une pratique sociale au défi de jeunes puissances.

### Le système économique et social

Mieux vaut s'abstenir de qualifier en termes abstraits le mode de production pharaonique, que l'on ne pourra jamais qu'entrevoir, faute de sources conservées en nombre suffisant<sup>9</sup>.

Quelques données typiques se dégagent de la documentation disponible. Le commerce extérieur et l'exploitation des mines et carrières relèvent de l'État. La plupart des transactions commerciales connues par les textes portent sur de faibles volumes de denrées et sont faites de gré à gré entre particuliers; l'intervention d'intermédiaires professionnels est rare et paraît bien impliquer d'ordinaire les agents commerciaux relevant du roi ou d'un temple.

7. G. GOYON, 1970, pp.11-41.

8. En dernier lieu, H. CHEVRIER, 1964, pp.11-17; 1970, pp.15-39; 1971, pp.67-111.

9. Mise au point critique et bibliographie chez J.J. JANSSEN, 1975, pp.127-185.



Rien ne permet d'imaginer l'existence d'une « bourgeoisie » d'entrepreneurs et de commerçants privés et si l'expression, parfois employée, de « socialisme d'Etat » est ambiguë et anachronique, il apparaît bien que, dans l'ensemble, production et distribution aient relevé de services administratifs.

Un regard d'ensemble sur le matériel disponible donnera en effet l'impression que tout relève du roi. Doctrinalement, certes, celui-ci est le maître de toute décision et de toute ressource. En vertu d'un devoir théologique, il assure l'ordre cosmique, la sécurité de l'Égypte, le bonheur de ses habitants en ce monde et dans l'autre, non seulement en exerçant son métier de roi, mais en entretenant les divinités, ce qui l'amène à partager sa prérogative économique avec les temples. D'autre part, tant pour rendre le culte dans ces temples que pour gérer les affaires de la nation, Pharaon, seul prêtre en théorie, seul guerrier, seul juge, seul producteur, délègue son pouvoir à toute une hiérarchie d'individus : un des moyens de salarier ces fonctionnaires est de leur confier des terres dont ils touchent le revenu. En fait, à toute époque, le monopole royal sur les biens de production fut une illusion doctrinale.

Assurément, les expéditions qui vont au Pount, à Byblos, dans les déserts, en Nubie, chercher des denrées exotiques et des pierres, sont normalement envoyées par le roi et encadrées par des fonctionnaires. Les constructions de temples relèvent pareillement de l'administration. A l'époque impériale, le Pays de Koush annexé et les protectorats palestinien et syrien sont directement exploités par la couronne, etc. En revanche, la mise en valeur de la terre égyptienne ne dépendait pas exclusivement de celle-ci. A côté de la « maison du roi », il y a les domaines des dieux qui possèdent des champs, du cheptel, des ateliers (le dieu Amon lui-même, à son apogée, put détenir des mines) et disposent de leur propre hiérarchie bureaucratique. Le fait que les dieux soient parfois immunisés par charte royale contre certains impôts et réquisitions est, au fond, un signe que les temples sont « propriétaires » de leurs terres, de leur personnel et de leur outillage. En outre, à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie au moins, les guerriers reçoivent des tenures héréditaires. Les hauts fonctionnaires bénéficient de dotations foncières qu'ils gèrent eux-mêmes. Les scènes de la vie privée, sculptées dans les mastabas de l'Ancien Empire, montrent que leur maison possède ses troupeaux, ses artisans et sa propre flottille de transport. On ignore comment se constituent des fortunes privées et transmissibles, mais il est patent qu'il en existe et qu'à côté des fonctions qu'on peut seulement souhaiter transmettre à ses enfants, il y a des « biens de maison » dont on dispose entièrement. Cependant, pratiquement à toute époque, les tenures sont d'étendue restreinte et territorialement dispersées, de sorte que les grandes fortunes ne prennent pas la forme, redoutable pour le pouvoir, de latifundia. La petite propriété rurale est attestée, notamment au Nouvel Empire où le terme « champs d'hommes pauvres » désigne en fait les terres de petits exploitants indépendants et bien distincts des tenanciers opérant sur les champs des dieux ou du roi. Relativement peu nombreux, les étrangers que l'on déporte en Égypte au temps des grandes conquêtes sont des spécialistes (viticulteurs palestiniens, bouviers libyens) ou deviennent des colons militaires; les esclaves acquis par des particuliers ne sont

souvent que des domestiques et pour attestée qu'elle soit, la main-d'œuvre servile (parfois pénale) ne fournit, croit-on, qu'une force limitée à l'agriculture (encore que l'assimilation tardive des « répondants » magiques, mis à la disposition des défunts, à un troupeau d'esclaves achetés<sup>10</sup> ferait croire que l'esclavage permit, sous les Ramsès, d'assurer les gros travaux d'irrigation et d'amendement). Il reste que la masse de la population laborieuse paraît avoir été attachée *de facto* à la terre, une terre qu'elle n'avait guère lieu de fuir qu'en cas de défaillance fiscale.

On peut supposer que, dans les villages, prédominait une économie domestique, le gros du travail des champs étant à la charge des hommes. Dans les bourgs, les domaines royaux, les temples, la spécialisation professionnelle est poussée fort loin. Des corps parfois très hiérarchisés de boulangers, potiers, faiseurs de bouquets, fondeurs, sculpteurs, dessinateurs, orfèvres, porteurs d'eau, gardiens en tous genres, bergers de chiens, moutons, chèvres, oies, et ainsi de suite pour toutes les espèces domestiques, relèvent du roi ou des temples, le métier s'enseignant de père en fils. On sait relativement bien comment vivait la communauté des ouvriers qui, installés dans un village adossé à la Vallée des Rois (site actuel de Deir el-Medineh), creusaient et décoraient les tombes des pharaons et des reines : artistes et excavateurs sont des fonctionnaires, dirigés par un scribe royal et deux chefs d'équipe nommés par le souverain<sup>11</sup>. Ils perçoivent, en céréales, un salaire régulier, prélevé parfois directement sur les revenus d'un temple, et des attributions en poisson, légumes ou autres aliments. Ils échangent entre eux de petits biens et de petits services et se jugent entre eux (sauf à recourir au verdict oraculaire d'un dieu local). Standing assez satisfaisant et position morale assez forte pour que la communauté sache recourir à la grève en cas de retard de paiements.

### Les services administratifs

L'organisation et la répartition de la production, la gestion de l'ordre public, le contrôle de toute activité revenaient aux cadres administratifs relevant soit du prince — le pharaon ou, durant les périodes de division, les chefs locaux —, soit des temples. Ces cadres sont recrutés parmi les scribes, la connaissance de l'écriture étant la porte de toute érudition, de toute technique supérieure (les intéressés se sont plu à le faire valoir dans leurs *Satires des métiers* et leurs essais épistolaires) et donc source confisquée de pouvoir et de confort. Ces scribes, dépositaires de la culture profane et religieuse, régissent sur toutes les activités professionnelles ; les hauts officiers des forces armées eux-mêmes le sont au Nouvel Empire. Ils peuvent être ingénieurs, agronomes, comptables, ritualistes, et beaucoup cumulent plusieurs compétences. Instruits non sans une brutale sévérité, ils professent une morale souvent élevée, chargée d'intentions bienveillantes et d'un certain mépris à l'égard du commun, de respect pour l'ordre social tenu pour parfaite expression de l'harmonie universelle. Même lorsqu'ils s'abstiennent

10. J. CERNY, 1942, pp. 105-133.

11. Bibliographie chez D. VALBELLE, 1974.

de toute prévarication, conformément à des principes trop souvent réaffirmés, ils jouissent de ressources proportionnées à leur rang dans la hiérarchie (l'éventail des rémunérations étant largement ouvert, au moins sous la XII<sup>e</sup> dynastie)<sup>12</sup>: dotations en terres, salaires en rations, bénéfices sacerdotaux pris sur les revenus réguliers et offrandes royales aux temples, cadeaux honorifiques ou funéraires reçus directement du souverain. Les plus hauts mènent grand train en ce monde et dans l'autre, et leur richesse, sans parler de leur influence, leur recrute une clientèle.

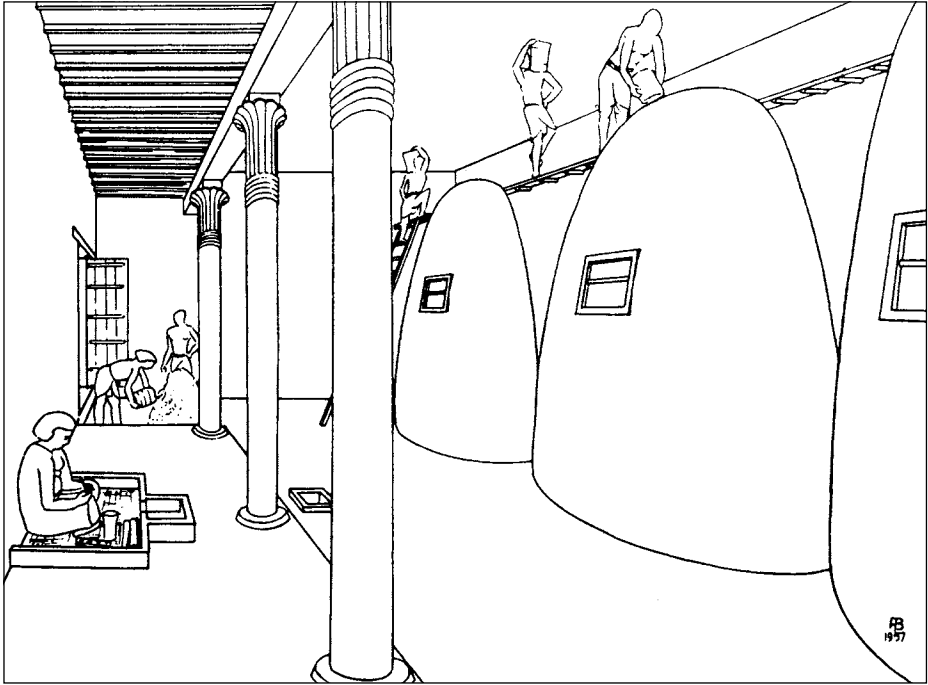
Titulatures et généalogies montrent clairement qu'il n'y avait pas une caste de « scribes » distincte d'une caste de guerriers et d'une caste de prêtres. La classe dirigeante est une et se confond avec la fonction publique. Tout bon élève peut normalement accéder aux emplois et monter fort loin si sa compétence et son zèle le font distinguer par le roi, seul arbitre, théoriquement, en matière de promotion sociale. Il est toutefois normal de transmettre une partie au moins de ses fonctions à ses enfants et nous ne devons pas être trop dupes d'une phraséologie qui présente volontiers tout fonctionnaire comme quelqu'un que le roi a tiré de rien. Nous connaissons des lignées de grands commis et dans la Thèbes du I<sup>er</sup> millénaire, on peut voir quelques familles se partager les postes et prêtrises de la « maison d'Amon » à une époque, il faut le dire, où le droit d'hérédité prend une importance considérable.

L'histoire pharaonique paraît bien avoir été rythmée par la lutte entre le haut fonctionnariat, tendant à se constituer en pouvoir héréditaire et autonome, et la monarchie s'attachant à conserver le contrôle des nominations. L'Ancien Empire disparaît ainsi quand s'affermissent, dans les provinces du Sud, les lignées de « grands chefs » ou préfets héréditaires. A la Deuxième Période Intermédiaire, de hautes fonctions sont devenues un bien personnel susceptible d'être vendu. La fin du Nouvel Empire est venue lorsque le pontificat thébain et le commandement militaire du Sud réunis deviennent l'apanage d'une dynastie de grands prêtres d'Amon et la période libyenne verra se reproduire dans le Delta le processus de morcellement que la Haute-Egypte avait connu durant la Première Période Intermédiaire. Les implications économiques, causes et conséquences de ces évolutions, ne peuvent être sérieusement définies. On retiendra qu'à chaque période d'affaiblissement du pouvoir central, d'émiettement territorial du système administratif, des luttes intestines perturberont la tranquillité des campagnes, l'influence internationale et la sécurité des frontières seront compromises; les constructions religieuses se font plus rares ou plus modestes, la qualité des œuvres d'art diminue.

## L'organisation politique

L'idéal avoué de la société égyptienne est donc une monarchie forte, sentie comme le seul moyen de donner au pays l'impulsion nécessaire à son bonheur. Le souverain est l'essence du service public: le terme « pharaon », vient de l'expression *per-aô* qui s'appliquait, sous l'Ancien Empire, à la

12. Texte caractéristique, G. GOYON, Paris, 1957.



1



2

1. Remplissage de greniers  
(dessin). (Source: A. Badawy,  
« A history of Egyptian  
architecture », Los Angeles, 1966,  
fig. 17, p. 36.)

2. Reddition des comptes.  
(Source: J. Pirenne, 1961, fig. 94  
(haut), p. 297. Mastaba de  
Méréronka, Saqqara. Photo  
Fondation égyptologique Reine  
Elisabeth, n° 283.)

« grande maison » du prince, y inclus sa résidence et ses ministères et qui, au Nouvel Empire, en est venue à désigner la personne du roi. Celui-ci est d'une autre nature que le reste des humains: les légendes relatives à sa prédestination, les quatre noms canoniques et les épithètes qu'il ajoute à son nom de naissance, le protocole qui l'entoure, la mise en scène qui accompagne ses apparitions et ses décisions, la multiplication infinie de ses images, de ses cartouches et de ses titulatures dans les bâtiments sacrés, ses fêtes jubilaires, le type de sa sépulture (pyramides memphites, syringes thébains), marquent la différence. Une des manifestations les plus évidentes de l'usure périodique du pouvoir et de certaines poussées sociales est l'adoption par un nombre croissant de particuliers de formes de tombeau<sup>13</sup>, de thèmes iconographiques et de textes funéraires qui étaient auparavant réservés au seul roi. D'autre part, alors que la pratique monogame paraît avoir prédominé chez les humains, le roi-dieu prend couramment plusieurs femmes; il épouse parfois sa sœur, voire ses filles.

La dévolution du pouvoir royal est chose mystérieuse. Le transfert du trône de père en fils est assurément habituel, conforme au modèle donné dans le mythe par Osiris et Horus, prototype du fils qui procède à l'inhumation de son père et le venge de la mort, et le principe d'hérédité prête parfois, comme sous la XII<sup>e</sup> dynastie, à un couronnement anticipé du successeur. Il ne faut pas croire, cependant, que le droit d'être roi trouve simplement sa source dans une simple transmission héréditaire, de mâle en mâle et par primogéniture. Les quelques souverains qui nous parlent de leurs antécédents insistent sur le libre choix que leur père avait fait d'eux comme lieutenant-général et héritier présomptif (Séthi I, Ramsès II, Ramsès III, Ramsès IV). Cependant, les formules phraséologiques par lesquelles est rappelée la « légitimité » d'un roi sont les mêmes, que celui-ci soit le fils aîné de son prédécesseur ou un parvenu. Chaque souverain hérite « de la royauté de Rê, de la fonction de Shou, du trône de Geb », succédant ainsi directement aux dieux fondateurs et ordonnateurs du monde; chacun a été « choisi » par le dieu de sa ville d'origine. Prédestiné à sa fonction, le roi a été procréé des œuvres mêmes du dieu solaire (mythe figuratif de la théogamie)<sup>14</sup> et, au Nouvel Empire, la désignation ou reconnaissance du nouveau roi par l'oracle d'Amon fonde la légitimité du nouveau monarque. Un « droit divin » direct l'emporte donc sur la légitimité dynastique. Chaque règne est, en fait, un nouveau commencement. C'est le rite qui fait et maintient le souverain et, chaque fois que celui-ci agit en prêtre ou en législateur, les mêmes purifications, les mêmes onctions, les mêmes ornements renouvellent son « apparition en roi ». Assimilé alors à un dieu, adoré parfois de son vivant comme un véritable dieu — Aménophis III ou Ramsès II, par exemple, à travers leurs prodigieux colosses —, le pharaon assume une fonction surnatu-

13. Le phénomène de différenciation du traitement posthume des rois, puis d'usurpation progressive des privilèges funéraires du souverain par les particuliers se produisit plusieurs fois. Le premier cycle commença au cours de l'Ancien Empire puis fut accéléré par l'affaiblissement du pouvoir royal durant la Première Période Intermédiaire; mais on ne peut plus soutenir que se produisit brusquement à cette époque une démocratisation des privilèges funéraires.

14. H. BRUNNER, Wiesbaden, 1964.

relle sans toutefois prétendre sérieusement à posséder des dons surnaturels et en restant au contraire l'homme par excellence qui dépend des dieux et qui doit les servir<sup>15</sup>. On compte quatre femmes devenues pharaons : curieusement, les deux premières (Nitocris et Sobek-nofrou) marquent la fin d'une dynastie et les deux autres (Hatshepsout et Taouosré) ont été traitées en usurpatrices par la postérité. Des honneurs étaient prodigués aux mères, épouses et filles de roi. Certaines princesses du Moyen Empire et plus nettement encore, ultérieurement, Tii, première femme d'Aménophis III, et Néfertari, première femme de Ramsès II, n'eurent des honneurs exceptionnels. L'influence qu'une Ahhotep, sous Ahmosis, ou d'une Ahmose-Nofretari, sous Aménophis I, purent exercer sur les affaires politiques ou religieuses, fut sans doute déterminante. L'attribution à des princesses ou à des reines de la fonction rituelle d'« Épouse divine d'Amon » marque le rôle moteur de la féminité et de la femme dans le culte rendu au dieu cosmique. Cependant rien ne permet de déceler sûrement les manifestations d'un régime matriarcal dans la conception égyptienne de la royauté et,<sup>16</sup> notamment, la théorie selon laquelle le droit dynastique était normalement transmis par les femmes chez les Amôsides est loin d'être démontrée.

L'étude des titulatures de grands et petits fonctionnaires, et des quelques textes législatifs et administratifs qui sont parvenus jusqu'à nous, permet de se faire une idée plus ou moins précise de l'organisation des services : gouvernement des nomes ; hiérarchie et répartition des obligations culturelles des prêtres ; administrations royales ou sacerdotales des terres arables, du cheptel, des mines, des greniers, des trésors, des transports fluviaux, de la justice, etc. ; organigrammes savants, sinon rigoureux — qui varièrent évidemment selon les époques —, prouvant une science raffinée de la gestion, de remarquables techniques de secrétariat et de comptabilité (rubriques, accolades, tableaux croisés, etc.). Cette paperasserie envahissante n'en fut pas moins efficace. L'Égypte dut sans doute plus sa puissance extérieure à son organisation avancée qu'à son agressivité, et ses réalisations monumentales qui ont bravé le temps sont certainement dues à l'art que ses scribes avaient de manier sur une grande échelle le travail humain et les matériaux lourds.

À la tête de l'ensemble des services, siège le *tjaty*, ou « vizir », selon une désignation traditionnelle en égyptologie. Ce premier ministre, responsable de l'ordre public, est comparé au dieu Thot, « cœur et langue du Soleil Rê », il est avant tout la plus haute instance judiciaire de l'État après Pharaon et le ministre de la justice. Certains vizirs qui furent en fonction durant plusieurs règnes consécutifs durent prédominer dans la vie politique du pays. Néanmoins le *tjaty* (ou les deux *tjaty* au Nouvel Empire) n'était pas le seul conseiller du roi, ni même nécessairement le premier. Nombre de dignitaires se vantent d'avoir été entendus à huis clos par leur souverain ou d'avoir été choisis pour des missions extraordinaires et, à l'époque impériale, le gouverneur de la Nubie « fils royal » honoraire, relève directement du pharaon et est presque souverain sur son territoire. À vrai dire, il ne semble pas que la puis-

15. G. POSENER, Paris, 1960.

16. Données utiles chez B. GROSS-MERTZ, 1952.

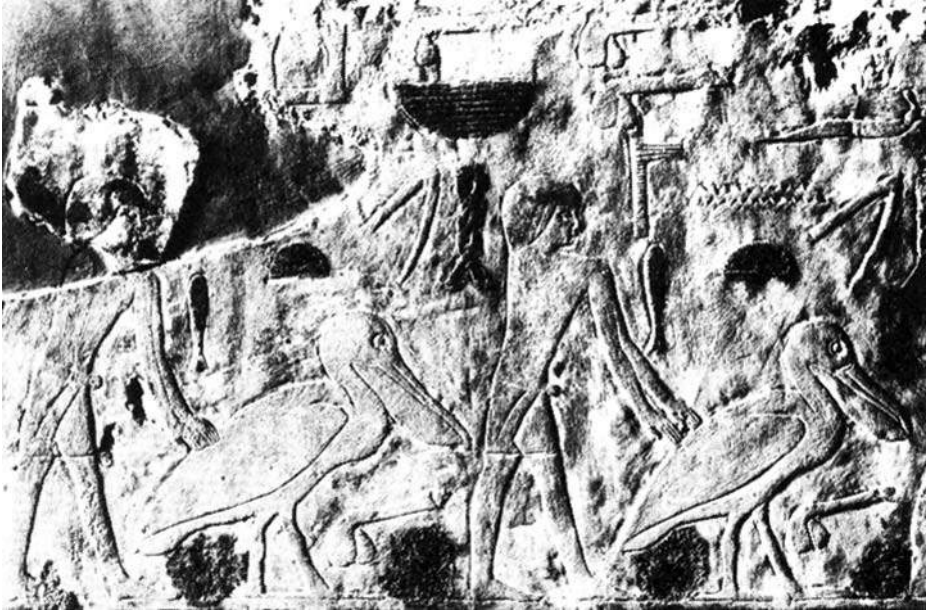
sance politique des ministres se soit exactement reflétée dans la hiérarchie administrative. Certaines personnalités, le scribe des recrues Amenhotep, fils de Hapou, un architecte qui fut progressivement érigé au rang des dieux pour sa sagesse, ou encore le pontife de Ptah, Khâmouas, un des nombreux fils de Ramsès II<sup>17</sup>, furent sans doute aussi influents que les vizirs contemporains. Le despotisme radical de la monarchie pharaonique ramenait à la Résidence le soin de dénouer les conflits politiques majeurs : la proscription de la mémoire de divers hauts fonctionnaires — non seulement un Senmout et les autres familiers d'Hatshepsout, mais des personnages ayant servi des souverains moins contestés (deux princes royaux et le vice-roi de Nubie Ousersatet sous Aménophis II) — est le témoin muet de crises gouvernementales.

### L'organisation militaire

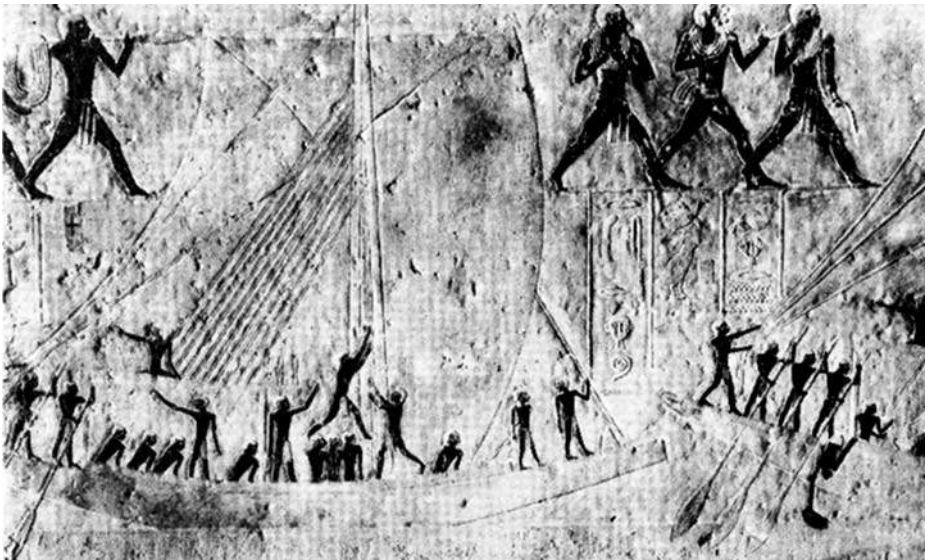
Le roi est responsable de la sécurité nationale. Doctrinalement, tout le mérite des victoires et des conquêtes lui revient. Pour avoir tenu seul, avec sa garde, devant Kadech, Ramsès II tira de ce thème, par l'image et par la littérature, de grands effets de propagande, réaffirmant la primauté du roi, seul sauveur par la grâce divine, sur une armée dont pourtant sa dynastie était issue. Bien entendu, dès le temps des pyramides, le pays était doté d'un commandement, à la fois militaire et naval, spécialisé, dirigeant des forces déjà accoutumées à manœuvrer et parader en rangs disciplinés. Cependant, au III<sup>e</sup> millénaire, les peuplades des contrées avoisinantes ne font pas peser de bien lourdes menaces. Des razzias dépeuplent aisément la Nubie au profit de l'Égypte; de triomphales promenades, pour lesquelles on lève en masse les populations rurales, suffisent à intimider et spolier les populations sédentaires des confins libyques et asiatiques, tandis que les « chasseurs du désert » contrôlent les mouvements de Bédouins faméliques. Le meilleur de ce que nous savons des militaires memphites concerne leur participation à des activités d'intérêt économique et aux grands travaux de construction. Les « équipes de jeunes recrues d'élite » qui servent de garde au roi encadrent le transport des pierres destinées aux pyramides et certaines grandes expéditions vers les mines du Sinaï ou les carrières orientales. Un corps para-militaire spécialisé, les *sementi*<sup>18</sup>, prospecte et exploite les mines d'or dans les déserts et la Nubie, tandis que les « interprètes » s'en vont au loin négocier ou arracher l'acquisition de produits asiatiques ou africains. Avec la Première Période Intermédiaire, la division du royaume en principautés rivales modifie l'organisation militaire : aux suivants personnels du prince et aux contingents des nomes, s'adjoignent des auxiliaires de choc, recrutés chez les Nubiens ou les Aâmou asiatiques. Deux traits caractéristiques, déjà manifestes au III<sup>e</sup> millénaire, caractériseront toujours les années pharaoniques : la participation, des troupes aux grandes entreprises économiques ou monumentales, comme encadrement ou comme main-d'œuvre; le recours à des troupes fraîches et mordantes recrutées chez

17. Sur ce personnage, thèse récente de Farouk GOMAA, 1973.

18. Sur ce corps peu connu de chercheurs d'or, J. YOYOTTE, 1975, pp. 44-45.



1



2

1. *Pélicans apprivoisés.* (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 61 (haut), p. 188. Bas-relief au musée de Berlin.)

2. *Opérations navales.* (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 74-75, pp. 220-221. Mastaba d'Akhethetep, musée du Louvre.) Photo Archives photographiques, Paris.



des étrangers. Volontiers militaire par sens de l'ordre et goût du prestige, l'Égypte se sentit d'humeur peu guerrière.

Le Nouvel Empire, bien sûr, temps de grands conflits internationaux, connaîtra un développement jusqu'alors inconnu de l'armée de métier, répartie en deux armes, charrerie et infanterie, divisée en grands corps d'armée, commandée par une hiérarchie complexe et servie par une importante bureaucratie, vaste structure qui tint tête aux empires et aux principautés d'Asie et paraît bien avoir réglé la crise ouverte par l'hérésie atoniste. Les soldats reçoivent de petites tenures et, sous les Ramsès, de nombreux captifs, Nubiens, Syriens, Libyens, Peuples pirates de la Mer, seront incorporés et dotés de la sorte. En dépit de leur acculturation assez rapide, les Libyens (renforcés peut-être par des envahisseurs de même origine) se constitueront en force autonome et finiront par faire de leur grand chef un pharaon. Pourtant, cette Égypte des guerriers meshouesh ne saura pas s'adapter au renouvellement des techniques militaires, tandis que l'Assyrie s'organisait en une formidable machine de combat. Dans le nouveau choc des empires, les rois saïtes, plutôt que de dépendre de ces guerriers, s'appuieront sur de nouveaux colons militaires, recrutés chez les Ioniens, les Cariens, les Phéniciens et les Judéens. Enfin, dans les ultimes guerres contre l'Empire perse, les derniers pharaons indigènes, comme d'ailleurs leurs adversaires, solderont des mercenaires grecs réunis par des aventuriers cosmopolites. Le détraquement de l'appareil défensif national qui ne dissipa ni le mythe ancestral du pharaon triomphateur unique, ni la nostalgie des conquêtes passées (*Geste de Sésostris*), ni le souvenir complaisant des guerres intestines (*Cycle de Petoubastis*), fut le point faible d'une Égypte renaissante dont, pour le reste, ni l'économie ni la culture n'étaient tombées en décadence.

## Représentations religieuses et morales

### Les mythes

Une grandeur sûrement, une faiblesse peut-être, de la civilisation pharaonique réside dans l'image splendide qu'elle se fit du monde et des forces qui le régissent, image cohérente qui se manifeste dans ses mythes, ses rites, ses arts, sa phraséologie et sa littérature sapientiale. Un trait doit être rappelé de cette mentalité égyptienne qui expliquera pourquoi l'exposé succinct et partiel qu'on va lire de la mythologie pharaonique ne fournira ni claire hiérarchie ou généalogie du panthéon, ni cosmogonie et cosmographie systématiques. Pour appréhender une force, une réalité naturelle, la poésie mythique accepte toutes les images, toutes les légendes léguées par la tradition. Il peut y avoir plusieurs dieux uniques : le ciel est un plafond liquide, le ventre d'une vache, le corps d'une femme, une truie, etc. Il exista ainsi plusieurs visions de la genèse de l'univers, qui furent combinées de diverses façons dans les grandes synthèses élaborées localement au cours des âges et dont chacune pouvait être réactualisée à l'état pur dans l'accomplissement

d'un acte rituel donné, auquel elle conférait une dimension cosmique. De grands traits sont communs à chaque système. Le monde actuel est organisé et maintenu par le soleil, après que la déesse (Methyer, Neith) qui nageait dans le Noun, les eaux préexistantes, ou encore un collège de dieux révolus (l'Ogdoade ou les « dieux morts » à Edfou et à Esna), ou encore la première terre émergée (Ptah-Totenen), eurent préparé la manifestation de ce démiurge qui existait, virtuel, « inerte », au sein du chaos. Celui-ci a déclenché le processus générateur à l'aide de Sa Main, première déesse, et s'est démultiplié en couples successifs : Shou (l'atmosphère) et Tefnout, force de flamme, tous deux êtres léonins, Geb (la terre) et Nout (le ciel) et, de proche en proche, tous les membres des Ennéades, plus exactement des pluralités divines, procèdent de lui. La structure présente du cosmos, voulue par le démiurge, est installée et complétée par son verbe, par la concrétisation des sons et c'est ainsi, notamment, que les hommes (*romê*) sont issus de ses larmes (*ramê*), comme d'ailleurs aussi les poissons (*remou*).

La force de la divinité solaire, un rayonnement vital mais qui peut être destructeur, est l'« Œil de Rê », entité féminine qui se confond à l'occasion avec la déesse par qui s'accomplit la génération des créatures, lorsque le dieu se dédouble, et qui, compagne et fille à la fois, se manifeste dans la chevelure et les couronnes royales et peut être saisie sous les apparences d'un cobra, d'un lion, d'une torche, de l'encens que le feu embrase. La genèse qui n'a fait que rejeter à l'extérieur les ténèbres premières, se renouvelle pratiquement chaque jour au lever du soleil. Chaque jour, comme aux origines, le créateur doit affronter des forces hostiles : le dragon Apopis qui menace d'assécher le fleuve céleste, ou bloque la marche de l'astre par l'action de son œil maléfique<sup>19</sup>, la mystérieuse Tortue et les « ennemis » innommables qui se déchaînent à l'Orient. Avant chaque apparition matinale, le soleil doit aussi se laver dans les étangs du bord du monde, se purifier de la nuit et de la mort. Il vieillit au cours de son périple diurne et il se régénère mystérieusement, tandis qu'au long de la nuit, il parcourt sur un autre fleuve un autre monde. Au Nouvel Empire, de fantastiques compositions, telles que le *Livre de l'Amdouat* ou le *Livre des Porches*, symboliseront les phases de cette régénération physique des « chairs » de Rê, en décrivant les rivages hantés de divinités auxiliaires, de formes et de forces énigmatiques, de bienheureux et de damnés.

Ce monde est bien précaire. La nuit, la lune, second Œil divin, se substitue à l'autre, mais il ne cesse de décroître, attaqué par le couteau d'un dieu terrible, Thot ou Chonsou qu'on identifiera ensuite pudiquement à l'astre lui-même<sup>20</sup>, ou encore par Seth, un cochon, un oryx... Diverses légendes, d'autre part, racontent que l'Œil droit, la déesse incandescente, s'enfuit loin du soleil et doit être récupéré. L'une d'elles, explicitement, lie cette escapade à une opération d'anéantissement lancée contre l'humanité qui conspirait contre Rê vieillissant. Un beau jour, en effet, la « révolte » est née ici-bas et les hommes

19. Ce thème mythologique a été récemment mis en lumière par J.F. BORGHOUTS, 1973, pp. 114-150.

20. Choix de textes chez G. POSENER, S. SAUNERON et J. YOYOTTR, Sur l'aspect archaïque des dieux lunaires, G. POSENER.

y ont perdu leur égalité première<sup>21</sup>. Périodiquement aussi, le courroux de l'Œil de Rê se réveille, cette « puissante » Sekhmet afflige les humains de maladies et le Nil insuffisant ajoute aux « calamités de l'année ».

Rê a pardonné leur révolte aux hommes et leur a donné la magie pour assurer leur survie, mais il s'est éloigné d'eux. Une dynastie divine a régné sur ce monde. En ces temps-là, Seth a tué Osiris qui, ressuscité par les soins d'Isis et d'Anubis l'embaumeur, devient le parangon de tout roi défunt et, par extension, de tout défunt. Il est aussi l'image quotidienne du soleil qui meurt au soir et la lympe issue de son cadavre est tenue pour l'eau qui monte annuellement (une image, entre plusieurs autres, de la crue du Nil). Sokar-Osiris est aussi le grain qu'on enterre et qui germe. Seth, proscrit des tombes et des sanctuaires osiriens, resta longtemps un dieu vénéré, brutalité vitale, entité orageuse, auxiliaire de Rê contre Apophis, désordre nécessaire à l'ordre<sup>22</sup>. Ce n'est que vers le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère qu'une ferveur nouvelle tirant Osiris et Isis de la sphère funéraire où leur mythe fondait la survie, Seth fut dégradé au rang d'Apophis et traité comme personnification du Mal et comme patron des envahisseurs.

L'harmonie suppose l'unité; l'unité, toujours précaire, appelle la réunion. Rival d'Horus, fils d'Osiris, Seth en est l'indispensable contrepartie. Selon la tradition première, tout roi réalise dans sa personne Horus et Seth réconciliés, de même que doivent être réunies les deux plaines du Nord et du Sud ou encore la terre noire de la vallée et la terre rouge du désert. Le mythe selon lequel l'œil d'Horus a été arraché par Seth et soigné par Thot supportera maintes gloses rituelles qui assimilent à la récupération de l'œil guéri (*oudjat*) toute offrande, toute addition de grain nourricier et la lune elle-même, en quelque sorte tout ce qui doit être complet pour assurer la plénitude et la fécondité.

A l'ordre divin répondent non seulement la structure et les rythmes du monde physique, mais un ordre moral — la Maât — norme de vérité et de justice qui s'affirme lorsque Rê triomphe de son ennemi et qui doit s'imposer, pour le bonheur des hommes, dans le fonctionnement des institutions comme dans les comportements individuels. « Rê vit de Maât. » Thot, dieu des savants, comptable de Rê, juge entre les dieux, est « heureux par Maât »<sup>23</sup>.

## Les dieux

Toutes les doctrines, toutes les images qu'on vient de voir sont reçues dans tous les temples. Les hymnes qui chantent les attributs cosmiques et la merveilleuse providence du dieu initiateur reprennent les mêmes motifs, qu'il s'agisse d'une déesse primordiale comme Neith, d'un dieu-terre comme Ptah, ou encore d'Amon-Rê, de Khnoum-Rê, de Sobek-Rê. Les

21. A. DE BUCK, Chicago, 1961, pp. 462-464.

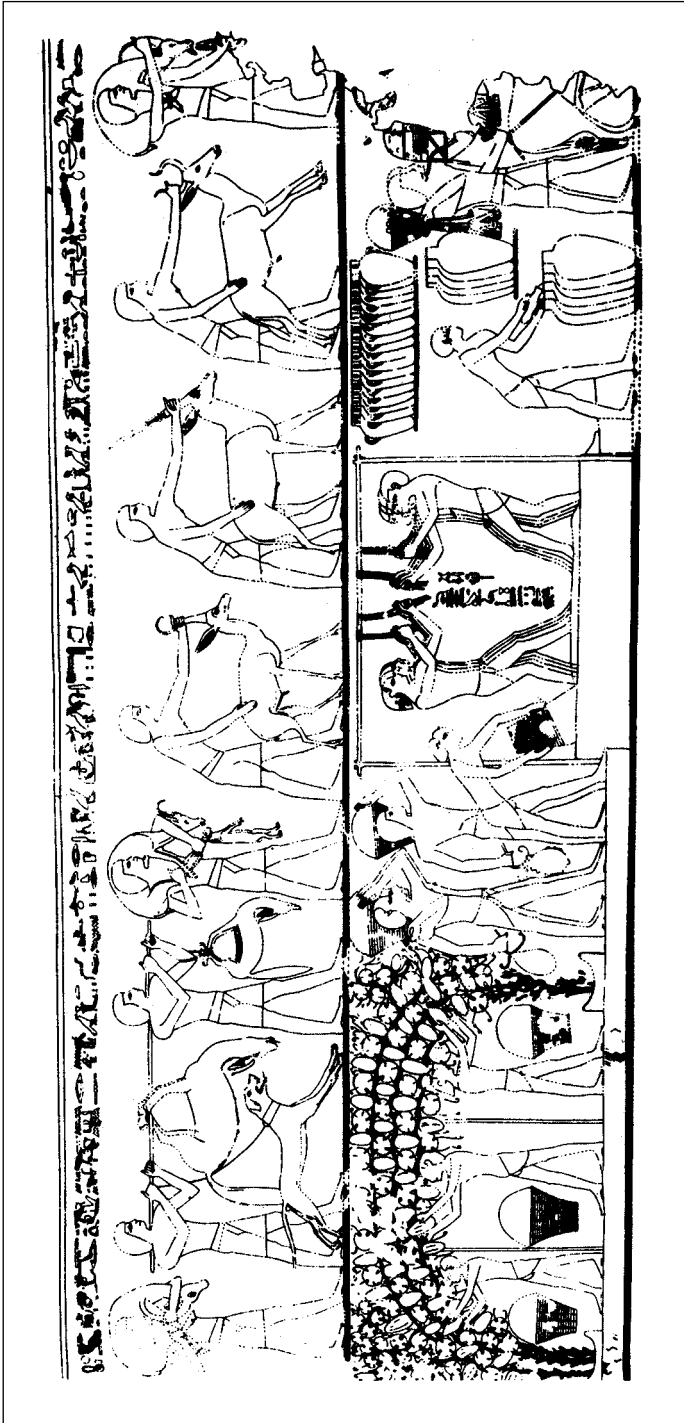
22. H. TE VELDE, 1967.

23. Des textes mettent en parallèle le dérèglement de la nature et la perturbation de l'ordre politique et social. Cependant, Maât est une notion morale et judiciaire et, en dépit d'une théorie assez répandue, il n'est pas évident que ce concept englobe l'ordre physique du monde.

grands mythes — l'Œil de Rê, l'Œil d'Horus, la passion d'Osiris — ainsi que les pratiques rituelles fondamentales sont communes à tous les centres. Cependant, ce sont des dieux différents, possédant en propre leur nom, leur image traditionnelle, leurs manifestations animales, leurs dieux associés, qui sont les « maîtres » des différentes villes: Khnoum à Elephantine, à Esna et ailleurs, Min à Coptos et Akhmim, Montou à Hermonthis, Amon à Thèbes, Sobek à Soumenou, au Fayoum et ailleurs, Ptah-Sokar à Memphis, Rê-Harakhté-Atoum à Héliopolis, Neith à Saïs, Bastet à Boubastis, Oudjyt à Bouto, Nekhbet à El-Kab, etc., et les nombreux dieux locaux qui sont surnommés des Horus, les nombreuses déesses qui sont des Sekhmet redoutables ou d'aimables Hathor. Avait-on anciennement réparti à travers le territoire des figures qui étaient associées dans des mythes plus ou moins oubliés? La chose est possible. En tout cas, l'existence préhistorique de différentes religions locales pourrait expliquer pour beaucoup le polythéisme qui prolifère dans une religion dont l'unité est manifeste. Il apparaît que cette religion tendit, par des identifications, à réduire cette pluralité à quelques types: un dieu suprême, généralement solaire et souvent explicitement identifié à Rê (Amon-Rê, Montou-Rê, Haroeris-Rê, etc.); une déesse-compagne qui est l'Œil de Rê (Moût = Bastet = Sekhmet = Hathor, etc.); le dieu-fils combattant du type Horus-Onouris; un dieu mort du type Osiris (Sokar, Seth, etc.). Les théologiens du Nouvel Empire présentèrent chaque ville « initiale » comme une station que le démiurge avait touchée au cours d'une genèse itinérante et considérèrent que les trois premiers dieux de l'Etat, Amon aérien, Rê solaire, Ptah chthonien, étaient trois manifestations cosmographiques et politiques d'une seule et même divinité. Le dédale des problèmes théoriques posés par un panthéon multiforme fut le domaine de maintes spéculations théologiques, voire philosophiques: Ptah concevant dans « son cœur qui est Horus » et créant par « sa langue qui est Thot »; Sia, « la connaissance » et Hou, « l'ordre », attributs majeurs du soleil; les quatre Ames qui sont Rê (feu), Shou (air), Geb (terre) et Osiris (eau); l'inconnaissabilité et l'infinité de Dieu qui est « le ciel, la terre, le Noun et tout ce qui est entre eux », etc. Un vif sentiment de l'unité divine prédomina chez les lettrés, à partir au moins du Nouvel Empire, ce sentiment allant avec une foi qui vénérât, comme autant d'approches de l'ineffable, les mythes, les noms, les idoles de tous les dieux du pays. La démarche du fameux Akhnaton qui ne voulut reconnaître comme dieu véritable que le seul disque visible du soleil, reste dans la droite ligne de la pensée égyptienne. Elle est hérésie par la façon dont elle bouscula une tradition qui, faisant la part du mystère, acceptait et conciliait toutes les formes de piété et de pensée.

## Le temple

Tous les dieux ont créé leur ville, tous entretiennent leur domaine et, par-delà leur domaine, l'Égypte entière. Le roi, simultanément, s'occupe de tous les dieux. Héritier du soleil, successeur d'Horus, il lui incombait de maintenir l'ordre providentiel et pour cela, d'entretenir des êtres divins, eux-mêmes menacés par d'éventuels retours du chaos, de détourner les



*Vendange et pressoir*  
(Source: N. de G. Davies; « The Tomb of Rekh-mi-rè at Thebes », 1943, Vol. II, pl. XLV. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

colères de la déesse, de recourir à la perpétuelle collaboration du divin pour que soient garantis le cycle de l'année, la montée du Nil, la croissance normale des plantes, la multiplication du cheptel, la neutralisation des rebelles, la sécurité des frontières, la joie de vivre et le règne de Maât parmi ses sujets. Pour ce faire, une science sacrée recourt à la magie du verbe et du geste, à la magie des écrits et des images, à celle des formes architecturales, tous procédés qui auront également cours pour assurer la survie des défunts. Les cérémonies exécutées par les prêtres initiés accompagnent les gestes rituels de formules verbales qui en renforcent l'effet contraignant par des références conjuratoires aux précédents mythiques. A représenter ces rites, à écrire ces textes sur les murs des temples, on en fixe durablement l'action. De même, en multipliant dans les enceintes sacrées les statues du roi et les images des particuliers, on leur permet, pour toujours, de servir le dieu, d'être ses commensaux et d'en recevoir un surcroît de force vitale. Du temple, l'architecte fait un modèle réduit de l'univers dont il assure la pérennité : son pylône est la montagne du Levant, son Saint des Saints obscur est le lieu où s'endort le soleil, ses colonnes sont le marais primordial d'où la création émergea, le soubassement de ses murs est la terre d'Égypte. Avec ses jardins et ses bâtiments de service, il est isolé par une haute enceinte de briques des impuretés qui pourraient polluer le divin ; les officiants et les privilégiés qui sont admis sur le témenos sont astreints à des lustrations et des interdits alimentaires, vestimentaires et sexuels. Pour que le culte soit effectivement assuré par le pharaon, des tableaux gravés sur les murs le représentent qui accomplissent les divers rites, et qui présente, en de longs défilés, les nomes d'Égypte, les phases de la crue, les divinités mineures qui président aux différentes activités économiques. Au long de chaque jour, l'idole, autrement dit la forme par laquelle on peut communiquer avec le dieu, est purifiée, encensée, vêtue, nourrie et longuement invoquée : des hymnes qui l'exhortent à l'éveil, réaffirment sa puissance providentielle et sollicitent son action bienveillante. Lors des grandes fêtes, le dieu sort en procession pour se recharger d'énergie divine au contact des rayons solaires, pour visiter les tombes des rois morts et des dieux révolus, pour réactualiser les événements mythiques par lesquels le monde a été formé<sup>24</sup>.

Le temple est, avant tout, une usine où le roi, doublé par des prêtres initiés, pratique une haute magie d'Etat pour assurer la bonne marche des choses (en premier lieu, pour assurer l'alimentation de son peuple). Pour lointains qu'ils soient, les dieux, ces moteurs du monde, n'en sont pas moins sentis comme des êtres personnels, proches de chaque mortel. Au Nouvel Empire, le commun s'en vient les prier devant les portes secondaires des temples, dans des oratoires de village ou dans les vestiges de monuments anciens, où l'on ressent leur présence (le grand Sphinx de Gizeh notamment fut tenu comme une idole, à la fois du soleil et d'Houroun, dieu guérisseur

24. Notre connaissance du symbolisme des temples et de leur décor ainsi que de leur fonctionnement rituel se fonde sur les grands monuments bâtis et décorés aux époques grecque et romaine (Edfou, Ombos, Dendara, Philae, etc.). Pour une information générale, cf. S. SAUNERON et H. STERLIN, Paris, 1975-1975.

emprunté aux Cananéens). Des hymnes sont gravés sur de petites stèles pour dire la confiance que de simples mortels portent au dieu de leur ville, et, du grand Amon lui-même, « juge impartial, qui vient vers celui qui l'appelle, qui écoute les suppliques », on implore d'humbles grâces pour sa santé ou ses affaires. De tout temps, d'ailleurs, les noms propres nous apprennent que toutes les couches de la population se réclamaient du patronage direct des plus grandes divinités. Au demeurant, en dépit de sa forte spécificité et d'un clergé jaloux de secrets où résidait la vie de la nation, la religion égyptienne fut singulièrement accueillante. Elle s'annexa au Nouvel Empire les divinités syro-palestiniennes, fit de Bès, génie protecteur des femmes et des bébés, un habitant du Soudan oriental, accepta et égyptianisa Dedoun, seigneur de la Nubie, reconnu Amon dans le dieu-bélier des Nubiens et implanta profondément le culte du dieu thébain en pays de Koush, identifia plus tard ses dieux à ceux du panthéon hellénique et, dans les campagnes, gagna le cœur des colons grecs à l'époque lagide.

Pourtant, l'identification de la terre égyptienne et du monde organisé informait singulièrement sur l'idée que les sujets de Pharaon se faisaient des nations extérieures. Peuples africains et sémitiques, cités et monarchies étaient assimilables à des forces de chaos, toujours prêtes à subvertir la création (l'écriture hiéroglyphique caractérise tout pays étranger comme un désert montagneux !). De part et d'autre des portes, dans les temples, deux tableaux se font face, montrant au sud le roi triomphant des Nubiens, au nord le roi triomphant des Asiatiques<sup>25</sup>. Ces images anéantissent magiquement, aux entrées du microcosme, les « rebelles » qui menacent l'ordre; au Nouvel Empire, les vastes représentations qui seront sculptées sur les parois extérieures pour montrer les campagnes victorieuses et les butins rapportés au dieu ne feront qu'illustrer par l'anecdote historique la coopération permanente du souverain et de la divinité dans le maintien de l'équilibre universel. Trait de mentalité intéressant et qui nuance le « chauvinisme » du dogme: les rites d'envoûtement dirigés contre les princes et peuples d'Asie, de Nubie et de Libye ne visent pas tant à les ruiner qu'à les priver d'intentions hostiles.

### La morale

Une harmonie parfaite a été créée et le roi est là pour la maintenir. L'idéal se situe donc « au temps de Rê » et les prêtres de Basse Epoque imaginaient même un âge perdu où les serpents ne mordaient pas, où les épines ne piquaient pas, où les murs ne croulaient pas, tandis que Maât régnait sur terre<sup>26</sup>. Le régime parfait n'est pas une utopie que l'on tend à réaliser par des règles nouvelles qu'il convient d'inventer; il se situe aux origines et il est actuel du moment que l'on se conforme à Maât. C'est dire que la morale que professent les *Enseignements* rédigés par de hauts fonctionnaires mem-

25. Ch. DESROCHES-NOBLECOURT et Ch. KUENTZ, Le Caire, 1968, pp.49-57 et notes 178-189, pp.167-8.

26. E. OTTO, Paris, 1969, pp.93-108.

phites (Djedefhor, Ptahhotep) et par divers scribes des époques ultérieures (Ani, Amenemope), ainsi que les instructions gravées dans les temples tardifs à l'intention des prêtres, est fondamentalement conformiste et que la pédagogie ne tendait guère à développer les facultés d'invention. Les textes où quelqu'un fait état de ses trouvailles sont bien peu nombreux par rapport aux autobiographies conventionnelles et aux formules convenues. Le talent des nombreux sculpteurs qui surent faire œuvre personnelle tout en acceptant tout naturellement les contraintes traditionnelles n'en est que plus édifiant.

L'éthique courante classe sur le même plan les vertus proprement dites et les qualités intellectuelles, la bienséance et la droiture, l'impureté physique et la vilénie. Fondée sur une psychologie désabusée, elle prône la soumission aux supérieurs et la bonté envers les inférieurs. Il est admis que la réussite sociale est la suite habituelle de la vertu et si la notion d'une rétribution posthume des actes se développa très tôt, les artifices magiques offerts, par les formules funéraires pour échapper au tribunal divin en marquent les limites. Un grand soin est apporté à l'éducation du comportement : ne pas trop parler, rester calme dans ses gestes, pondéré dans ses réactions, idéal que la statuaire égyptienne exprime à merveille. Tout excès est préjudiciable : l'emporté trouble autrui et court à sa propre perte. Certains sages, toutefois, introduisent dans leurs réflexions une vive religiosité intime et traduisent une aspiration au dépassement individuel. Mieux vaut un cœur droit que d'accomplir formellement les rites. C'est en Dieu qu'on trouve le « chemin de vie ». La dette de la sagesse biblique à l'égard de la culture égyptienne ne doit pas être sous-estimée. Même si elle se réfère plus souvent à des nécessités d'ordre social qu'à une compréhension charitable, la préoccupation pour l'autre est grande. Les rois et les scribes nous ont laissé de bonnes leçons de morale sociale : soigner tout uniment les intérêts du roi et ceux du peuple, ne pas avantager le fort au détriment du faible, ne pas se laisser corrompre, ne pas tricher sur les poids et mesures. L'Égypte dégagait aussi la notion de dignité humaine : « n'usez pas de violence envers les hommes (...), ils sont nés des yeux de Rê, ils sont issus de lui » ; dans un des célèbres contes du *Papyrus Westcar*, un magicien refuse de se livrer à une expérience dangereuse sur un prisonnier « car il est interdit d'agir ainsi envers le troupeau de Dieu ».

Le tableau que l'idéologie officielle traçait de l'ordre idéal correspondait, somme toute, à celui que le pays offrait lorsque, les Deux Terres dûment réunies, une monarchie forte et une administration consciencieuse assuraient la prospérité et la tranquillité générale. Avec la Première Période Intermédiaire, les guerres civiles, les infiltrations de barbares, le bouleversement brutal des conditions éveillèrent l'angoisse. « Des changements s'opèrent, ce n'est déjà plus comme l'an dernier ». Il fallut trouver des « mots nouveaux », pour parler comme l'écrivain Khakheperre-sonb, dit Ankhou dans ses *Propos*, pour saisir des événements inouïs. Ainsi naquit un genre pessimiste dont procède notamment la *Prophétie de Neferti* qui évoque la crise qui mit fin à la XI<sup>e</sup> dynastie et les *Admonitions* du chef des



chanteurs Ipou-our à la veille de l'époque Hyksôs<sup>27</sup>. Un Néferti et plus tard l'*Oracle du Potier* et les divers contes relatifs à l'expulsion des *Impurs* ne stigmatisent la subversion de Maât que pour faire ressortir le triomphe final du roi-sauveur et de l'ordre. En revanche, le *Dialogue du Désespéré avec son âme* vient à mettre en doute l'utilité des rites funéraires, tandis que des *Chants de Harpiste* invitent à profiter du bon temps. Parfois des propos hédonistes se glissent dans des compositions conventionnelles. Mieux conservée, la littérature profane révélerait un monde de pensée plus diversifié que ne le font, sur la pierre, les inscriptions royales et sacerdotales. Certains contes, les chants d'amour, des détails comiques émaillant dans les chapelles funéraires les scènes de la vie privée, les essais allègres que les dessinateurs jettent sur des ostraca révèlent en fin de compte, au-delà du conformisme pharaonique, un peuple heureux, habile, humoriste, amical, tel qu'il est demeuré.

### Le droit

La religion et la morale insistent, on l'a vu, sur le maintien d'une discipline totale qui profite à la communauté des sujets considérée dans son ensemble et sur l'action exclusive, dans l'administration et dans les rites, de la personne royale. L'art lui-même s'intéresse plus au général qu'à l'individuel, au type exemplaire qu'à la spontanéité individuelle. Il est d'autant plus saisissant de constater que le droit pharaonique fut résolument individualiste. Vis-à-vis des décisions royales, de la procédure et des pénalités, hommes et femmes de toutes classes semblent avoir été juridiquement égaux. La famille est restreinte au père, à la mère et à leurs jeunes enfants et la femme jouit de droits égaux en matière de propriété et d'action en justice. Dans l'ensemble, la responsabilité est strictement personnelle. La famille étendue n'a pas de consistance légale et le statut d'un homme ne se définit pas en fonction de son lignage. Dans le domaine du droit, l'Égypte pharaonique se différencie nettement par rapport à l'Afrique traditionnelle et anticipe singulièrement les sociétés européennes actuelles.

### Croyances et pratiques funéraires

Le même individualisme régnait dans les croyances et pratiques relatives aux destinées posthumes. Chacun, selon ses ressources, pourvoit à sa survie, à celle de son conjoint et à celle de ses enfants en cas de mort prématurée. Le fils doit participer rituellement aux funérailles de son père et, si besoin est, assurer sa sépulture. L'être humain (ou divin), en dehors de son corps charnel, réunit plusieurs composantes — le *ka*, le *ba* et d'autres entités moins connues — dont la nature reste difficile à préciser et dont les relations réciproques n'apparaissent quasiment pas. Les pratiques funéraires veulent assurer la survie de ces «âmes», mais un trait célèbre de la religion égyptienne est d'avoir lié cette survie à la conservation du corps lui-même, en

27. Cf. J. VAN SETERS, 1964, pp. 13-23.

recourant à la momification, et d'avoir multiplié les dispositions pour que les défunts puissent jouir d'une vie au moins aussi intense et heureuse qu'en ce monde-ci. Une tombe est composée d'une superstructure ouverte aux survivants et d'un caveau où le défunt prendra place, accompagné d'objets magiques ou usuels. Les personnages aisés confient par contrat un revenu à des prêtres professionnels qui, de père en fils, se chargeront d'apporter des offrandes alimentaires. Et, précaution définitive, le pouvoir contraignant de la parole et de l'écrit, la magie des images sculptées et peintes seront mis en œuvre. Dans la chapelle — mastaba ou hypogée — les rites efficaces de l'enterrement et de l'offrande sont fixés pour l'éternité; d'autres tableaux reconstituent les activités laborieuses et joyeuses d'un domaine idéal; statues et statuettes multiplieront les corps de substitution. Sur les planches du cercueil, sur les parvis du caveau, sur un « Livre des Morts » confié à la momie, seront recopiées les formules récitées lors de l'inhumation et des conjurations permettant de jouir de toutes ses facultés, d'échapper aux dangers de l'Autre Monde, d'accéder à la destinée divine. Comme en théologie, la doctrine égyptienne relative aux destinées posthumes aura juxtaposé différentes représentations: survie comme compagnon du soleil, résidence au sein de la tombe avec réveil matinal, sortie du *ba* en plein air et jouissance d'objets familiers, installation dans de merveilleuses campagnes auprès d'Osiris. Dans tous les cas, celui qui peut bénéficier d'une belle sépulture changera de condition: il est pareil aux dieux, pareil à Osiris, pareil à tous les rois qui sont des Osiris.

## Relations de l’Égypte avec le reste de l’Afrique

*Abd el Hamid Zayed*  
*avec le concours de J. Devisse*

Sur un tel sujet, il convient de se garder des confusions, des généralisations hâtives, des conclusions sans fondements scientifiques suffisants.

Ce qui est aujourd’hui communément admis est que, sur la base des recherches archéologiques, les preuves décisives manquent des contacts entre l’Égypte et l’Afrique au sud de Méroé. Ceci n’interdit évidemment pas les hypothèses. Mais elles doivent être considérées comme telles tant que des découvertes nombreuses ne viennent pas leur donner le poids indispensable.

On a parlé, voici quelques années, de la découverte d’objets égyptiens fort loin au cœur du continent. Un Osiris du VII<sup>e</sup> siècle a été retrouvé au Zaïre, sur les bords du fleuve Lualaba, près du confluent de la Kalunegongo; une statue portant le cartouche de Thoutmosis III (– 1490 – 1468) a, elle, été trouvée au sud du Zambèze. Mais l’étude critique des conditions dans lesquelles ces objets ont été mis au jour ne permet absolument pas, à l’heure actuelle, de conclure qu’ils sont significatifs de relations entre l’Égypte et les régions considérées au VII<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

On se souvient que A. Arkell avait, lui, conclu à l’existence de relations entre l’Égypte byzantine et l’actuel Ghana, sur la foi d’un indice assez peu convaincant.

Bien entendu, ceci ne signifie nullement qu’on doive, dès maintenant, fort de l’argument *a silentio*, conclure qu’il n’a pas existé de relations anciennes entre l’Égypte et l’ensemble du continent. Il faut sur ce terrain, et quelle que soit la discipline de base pratiquée, procéder avec une rigueur

1. Voir J. LECLANT, *B.S.F.E.*, 1956, pp. 31-32.

scientifique qui exclut les hasardeux rapprochements et les impressions pour ne se fier qu'aux démonstrations matérielles qu'apportent *les séries de faits scientifiquement établis*.

On croit par exemple retrouver, sur quelques points, des influences de la civilisation égyptienne sur d'autres civilisations africaines. Seraient-elles démontrées — elles ne le sont pas — *ces influences* n'apporteraient pas la preuve de *contacts* anciens. Eva L.R. Meyerowitz voit dans le fait que les Akan ont pris le vautour pour symbole de l'« autocréation », une influence évidente de l'Égypte<sup>2</sup>; le même auteur souligne les rapports entre les dieux Ptah et Odomankoma (akan), qui ont créé le monde de leurs propres mains, après s'être créés eux-mêmes, et qui sont l'un et l'autre bissexués. Le rapprochement est intéressant<sup>3</sup>; il n'administre pas la preuve qu'ont existé des contacts entre l'Égypte ancienne d'une part, les ancêtres des Akan ou la région du golfe du Bénin d'autre part.

On a, pour en finir, très tôt considéré que le culte du serpent, étudié dans toutes les civilisations africaines par nombre de spécialistes éminents, pouvait avoir une origine égyptienne. C'est, sur ce terrain comme sur bien d'autres, céder peut-être aux illusions du diffusionnisme et négliger l'observation attentive que les cultures anciennes ont porté à leur environnement. Au demeurant, d'autres hypothèses demeurent ouvertes: J. Leclant<sup>4</sup> n'expose-t-il pas que l'on tend à penser, parfois, que le culte du serpent viendrait, à Méroé et peut-être en d'autres régions d'Afrique, de l'Inde.

Une fois soulignée la prudence qu'il convient d'adopter, il est loisible d'étudier les traces certaines, hypothétiques, peu probables, des relations anciennes de l'Égypte avec le reste du continent.

Il faut encore, avant d'y venir, remarquer que, quelle que soit la thèse que l'on adopte finalement en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Égypte<sup>5</sup>, le *décalage* chronologique et technologique semble grand entre celle-ci et les civilisations périphériques<sup>6</sup>. Très tôt la *culture égyptienne*, même si elle est techniquement totalement solidaire de l'Afrique, s'est séparée de son environnement occidental et méridional; bien plus encore, c'est évident, s'est-elle méfiée de ses voisins septentrionaux lorsqu'ils sont devenus menaçants. L'Égypte pharaonique se sent, culturellement, *décalée* par rapport à ses voisins. Son avance — dont les causes sont si difficiles à discerner — est incontestable. Dès lors progressivement, même si des solidarités ethniques demeurent, les différences profondes du mode de vie établissent une distance entre Égyptiens et peuples voisins. Surtout si l'on admet l'identité ethnique entre les Égypt-

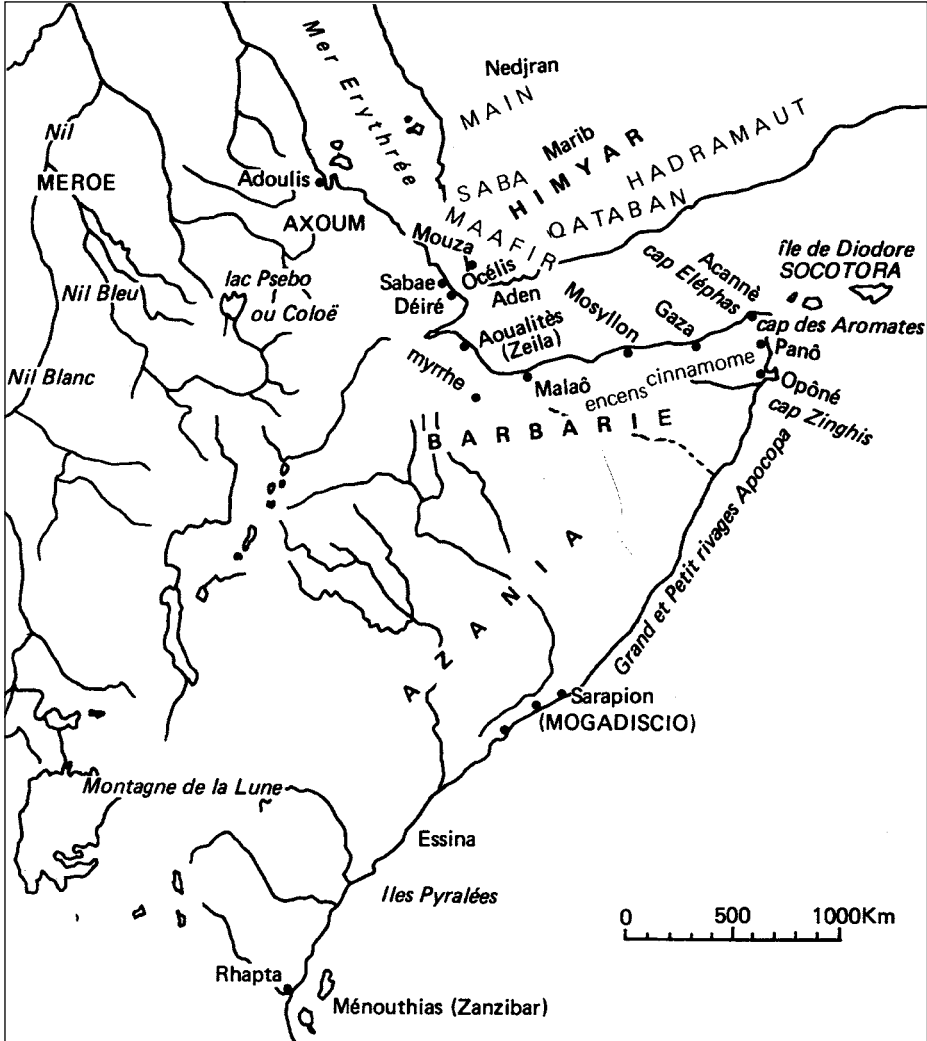
2. E.L.R. MEYEROWITZ, 1960, p. 71.

3. Il faut d'ailleurs noter ici que le problème de l'autocréation n'est pas limité à Ptah (démurge mais surtout patron des ouvriers-artisans), mais s'étend aussi à Rê et à d'autres divinités. Il semble qu'il y ait, en Égypte, un mythe général sous-jacent, adopté localement par divers groupements, peut-être d'ailleurs à diverses époques.

4. Voir chapitre 10.

5. Voir chapitre 1 et le résumé des Actes du Colloque du Caire.

6. H.J. HUGOT, 1976, p. 76, fait remarquer qu'au moment où l'Égypte est unifiée, vers - 3200, le Néolithique saharien est à son apogée. H.J. HUGOT rejette catégoriquement l'hypothèse, parfois formulée, que le Néolithique égyptien pourrait être d'origine saharienne (p. 73).



*La Corne de l'Afrique et les régions voisines dans l'Antiquité (d'après J. Doresse).*

tiens et leurs voisins méridionaux, il est capital de s'interroger sur les raisons qui éclaireraient, si nous parvenions à les découvrir, les limites d'adoption de l'écriture comme instrument de cohésion culturelle et sociale dans la vallée du Nil. Le problème, à lui seul, devrait retenir l'attention des chercheurs. L'adoption et la perpétuation de l'usage de l'écriture seraient-elles des faits liés à des considérations « biologiques » et « naturelles », un accident « essentiel » lié au « génie d'un peuple », ou plus simplement le produit nécessaire d'une culture à un certain stade de son intégration politique et sociale ?

Le Colloque du Caire (1974) a souligné la grande stabilité ethnique et culturelle de l'Égypte durant les trois millénaires de sa vie pharaonique. Véritable « éponge », la basse Vallée du fleuve a absorbé, durant plus de trente siècles, les infiltrations ou colonisations venues des diverses périphéries, sauf en quelques moments difficiles de plus massive pression des peuples étrangers. À l'Ouest, mais aussi au Sud, les peuples plus ou moins parents ont été contenus dans leur habitat par des fortifications, ou considérés comme utilisables à merci pour le ravitaillement de la Vallée ou pour sa défense. Hors de ce sentiment de l'originalité égyptienne, qui n'est peut-être caractéristique que des hautes classes de la société et qui se développe peu à peu, il est difficile de comprendre comment les Égyptiens se comportent vis-à-vis de leurs voisins immédiats. Ceux-ci sont, comme d'ailleurs tous les autres peuples avec lesquels les Égyptiens entrent en contact, considérés comme normalement astreints à apporter leur contribution en hommes et en richesses à la civilisation pharaonique. Le tribut est, dès les origines, l'un des signes de la soumission des voisins aux Égyptiens ; non versé, il entraîne l'envoi d'expéditions punitives. Mais les voisins n'ont pas eu, trois millénaires durant, qu'une attitude résignée et passive ; l'Égypte n'a pas toujours été en mesure de leur dicter sa loi. Les rapports de l'Égypte avec l'Afrique varient, bien entendu, avec les siècles.

## Voisins de l'Ouest : Sahariens et Libyens<sup>7</sup>

On admet en général que, à l'époque prédynastique, les échanges humains intenses ont diminué, voire cessé, avec le Sahara. Encore que ces échanges soient très mal connus et parfois niés<sup>8</sup>. Pour l'époque dynastique, l'influence de l'Égypte sur le Sahara est certaine mais très mal connue encore<sup>9</sup>.

7. Il nous faut remercier ici le Professeur T. GOSTYNSKI, auteur d'une monographie sur la Libye antique qu'il a bien voulu communiquer à l'Unesco pour faciliter la rédaction de ce chapitre. Divers emprunts à cette étude ont été faits par l'auteur de ce chapitre.

8. Rapport final du Colloque du Caire (1974) en plusieurs passages. L'une des enquêtes en cours les plus prometteuses a pour base les gravures et peintures rupestres « de l'Atlantique à la mer Rouge » ; cette enquête paraît concerner surtout la période préhistorique, mais elle est riche en informations précises.

9. H.J. HUGOT, 1976, p. 73. Mais cet auteur (p. 82) met en garde contre les conclusions hâtives de ceux qui, par exemple, veulent reconnaître dans certains thèmes de peintures rupestres sahariennes (béliers à disques solaires, sorciers à masques zoomorphes, etc.) les traces d'une influence de la XVIII<sup>e</sup> dynastie : « C'est, dit-il, aller vite en besogne et oublier trop facilement la façon d'administrer la preuve scientifique nécessaire à la validité d'une hypothèse ».

En fait, dans l'état actuel des recherches, pour les Egyptiens à l'époque dynastique, les Sahariens sont essentiellement les Libyens, progressivement concentrés au nord d'un des plus grands et difficiles déserts du monde. Il n'en était pas ainsi au Néolithique : la rapide désertification qui s'est aggravée à l'époque dynastique a rejeté les Libyens, pasteurs et chasseurs, à la périphérie de leur ancien habitat, lorsqu'elle ne les a pas conduits, affamés, à « frapper à la porte » du paradis nilotique qu'il a fallu défendre contre eux. Leur pression s'est exercée, incessante et rarement couronnée de succès, sauf peut-être dans l'ouest du Delta où leur peuplement est certainement ancien et homogène. Les grandes oasis qui ceignent leur désert : Kharga, Dakhla, Farafara, Siouah, voient se développer les activités cynégétiques de l'aristocratie égyptienne. Celle-ci assume ainsi une obligation qui à l'origine incombaît au roi. Lutter contre les habitants du désert (même le lièvre inoffensif) — et les détruire — c'est contribuer au maintien de l'ordre cosmique. Le désert appartient à Seth et au chaos primordial qui, en permanence, menace de revenir sur terre et de détruire l'ordre (Maât) voulu par les dieux et dont Pharaon a la responsabilité. La chasse, dès lors, n'est pas un divertissement de privilégiés : elle a une profonde résonance religieuse.

Lorsqu'on veut se diriger, par le sud, vers le Tchad ou, par le nord, vers le Fezzan puis le Niger, il faut passer par ces oasis. Rien ne prouve aujourd'hui, cependant, que ces itinéraires aient été régulièrement fréquentés à l'époque dynastique.

L'une des recherches futures les plus intéressantes devrait justement les concerner. L'archéologie, la toponomastique devraient permettre de révéler si oui ou non ces grands axes de la circulation africaine ont été utilisés par les Egyptiens vers le Tibesti, le Darfour, le Bahr el-Ghazal, le Tchad et vers le Fezzan et Ghadamès.

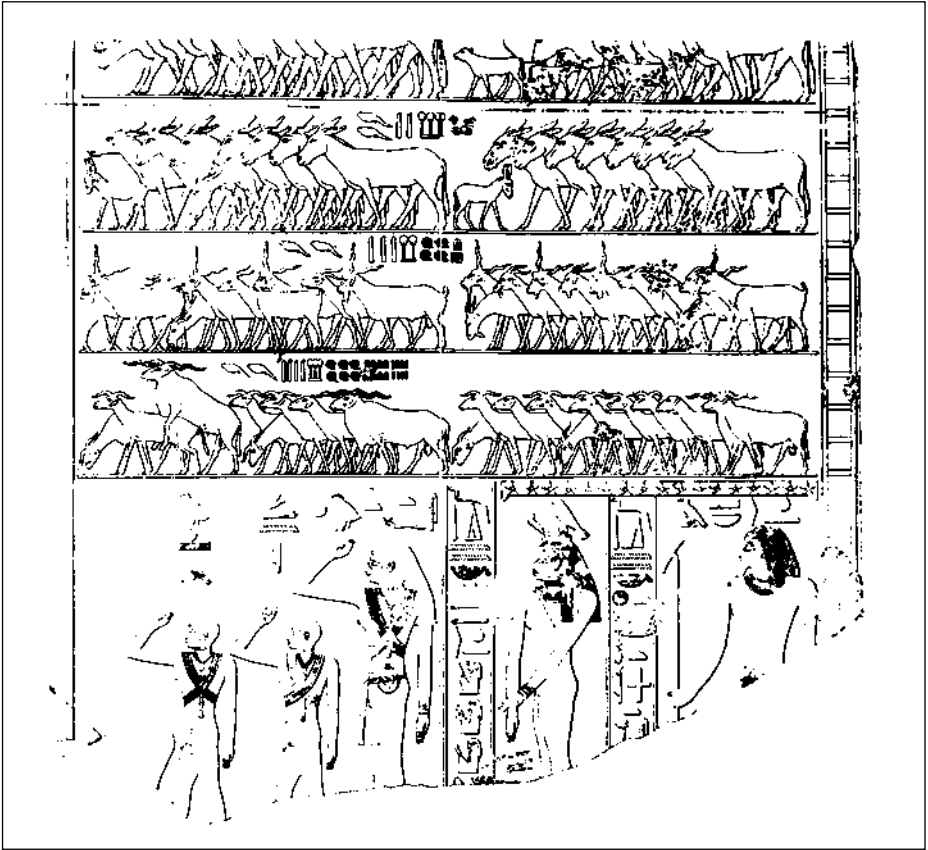
En tout cas les Libyens constituent pour les Egyptiens une réserve de main-d'œuvre et de soldats, au moins à partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie. Les captifs libyens, reconnaissables à la plume qu'ils portent plantée sur la tête, ont bonne réputation militaire, en particulier comme conducteurs de chars. Capturés et souvent marqués au fer rouge, s'ils ne sont pas utilisés pour les grands travaux collectifs ou domestiques<sup>10</sup> ils sont enrôlés dans l'armée, où leur place proportionnelle s'accroît au fil des siècles et où ils retrouvent d'autres « importés », les Nubiens. Eleveurs, ils fournissent aussi, sous forme de tribut ou, involontairement, au cours de razzias, un bétail abondant à la consommation égyptienne<sup>11</sup>. Là encore, d'ailleurs, ils remplissent une fonction économique comparable à celle des Nubiens.

Bien entendu, l'historiographie égyptienne juge très mal les interventions libyennes lorsqu'elles se sont produites<sup>12</sup>. Faisant déjà pression sous

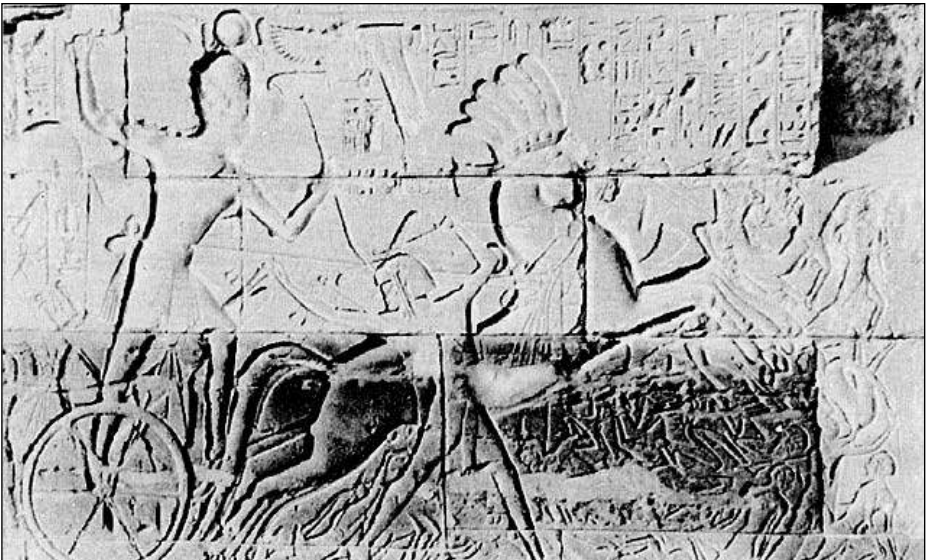
10. Snéfrou se vante d'avoir capturé 11 000 Libyens et 13 100 têtes de bétail.

11. Les inscriptions parlent d'« importations » de plusieurs dizaines de milliers de têtes de bovins, d'ovins, de caprins et d'ânes.

12. De - 3000 à - 1800 les Egyptiens sont capables — d'après leurs sources — de maîtriser les poussées libyennes. Toutes les expéditions dont il est question, pendant cette longue période, vont d'Egypte en Libye. Leur existence même révèle qu'il existe un problème des relations avec les Libyens. De - 1800 à - 1300, les sources égyptiennes sont muettes sur ce point.



1



2

1. Tribut des prisonniers libyens à l'Ancien Empire (dessin). (Source: W. Smith, « Interconnections in the Ancient Near East », 1965 fig. 186, Photo Yale University Press).

2. Sethi I tuant un chef libyen. (Source: H. Schafer, « Principles of Egyptian Art », 1974, pl. 56. Photo Oriental Institute, University of Chicago.)



l'Ancien Empire, les Libyens ont à nouveau cherché aux XIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles à pénétrer en Egypte. Séthi I<sup>er</sup> et Ramsès II ont développé un réseau de fortifications contre eux et capturé les plus audacieux. Après deux vaines tentatives d'invasion du Delta occidental d'où ils avaient été chassés, les Libyens obtiennent de Ramsès III, au XII<sup>e</sup> siècle, l'autorisation de s'installer dans ce même Delta. En échange, ils prennent une part accrue à la défense militaire de l'Egypte. Au X<sup>e</sup> siècle, et pendant près de deux siècles, des Libyens gouvernent l'Egypte, sous les XXII<sup>e</sup> et XXIII<sup>e</sup> dynasties. Cette situation nouvelle provoque de vives réactions en Haute-Egypte où l'on cherche à s'appuyer, contre eux, sur Napata. Ainsi apparaît un schéma qui va demeurer longtemps important dans la vie de l'Egypte : celui de la rivalité entre hommes de guerre et politiques noirs et blancs associés à la vie de l'Etat égyptien. La réponse nubienne, dans l'instant, a consisté dans l'installation de la dynastie « éthiopienne » créée par Peye.

Il convient de ne jamais oublier, lorsqu'on pense aux relations de l'Egypte avec l'extérieur, africain ou non, au rôle encore si mal connu du Delta. Les fouilles archéologiques sont encore si insuffisantes dans cette région de l'Egypte que seules des hypothèses peuvent être ébauchées.

A l'époque dynastique, le Delta a été submergé fréquemment et parfois massivement, par les mouvements des peuples voisins de l'Ouest, du Nord ou du Nord-Est<sup>13</sup>. Ces faits ont toujours eu des conséquences plus ou moins importantes sur la vie de l'Egypte. Il suffit de rappeler les relations vitales de ce pays avec Byblos pour le ravitaillement en bois, l'épisode des Hyksos, celui de l'Exode du peuple hébreu, les assauts des Libyens et des Peuples de la Mer, pour comprendre que le Delta a toujours constitué une zone difficile dans la vie de l'Egypte pharaonique. En particulier lorsque celle-ci cherche à développer des échanges extérieurs complémentaires entre l'Afrique, l'Asie et la Méditerranée, est-elle contrainte de contrôler solidement le rivage deltaïque. Dans une certaine mesure, dès l'époque pharaonique, l'engagement au Nord et au Nord-Est de la politique militaire et commerciale égyptienne peut entrer en contradiction avec le désir de contacts et de pénétration vers l'intérieur du continent africain. Il convient de ne jamais oublier, s'agissant de l'histoire de l'Egypte à toutes les époques, cette contradiction importante. Méditerranéenne et maritime, l'Egypte doit contrôler un « espace utile » ouvert sur la Méditerranée et le nord de la mer Rouge, des portages bien aménagés entre cette dernière et le Nil au nord de la I<sup>re</sup> Cataracte suffisant à assurer la jonction indispensable entre « bassins économiques » occidental et oriental. Plus africaine, l'Egypte peut être tentée par une pénétration

13. L'Histoire ancienne du Delta, le Colloque du Caire l'a fortement souligné, reste à découvrir. En fait, ce que l'on sait de l'Egypte du « Nord » à la pré- et proto-histoire ne descend pas beaucoup plus bas que... Le Caire actuel ! On n'est guère mieux renseigné à l'Ancien Empire. La frange maritime a pu rester fort longtemps et sur une grande profondeur, hors de l'univers égyptien. En fait, au IV<sup>e</sup> millénaire, lors de la formation de l'Etat égyptien, la « Basse-Egypte » est la région qui va d'Héliopolis au Fayoum inclus. La « Haute-Egypte », elle, va du sud du Fayoum à El-Kab. Le « Delta » est donc à peine en cause, et la Haute-Egypte, plus « africaine », dit-on, s'arrête à l'apparition des grès justement qualifiés de « nubiens », qui marquent l'entrée dans un autre monde (ethnique ? politique ?). le « Pays de l'Arc », Ta-Seti.

profonde le long du Nil, au moins jusqu'à la IV<sup>e</sup> Cataracte; elle rencontre alors des difficultés de tous ordres qui sont examinées dans d'autres chapitres de cet ouvrage; elle peut aussi être attirée vers le Tchad par les vallées anciennes qui débouchent sur la rive gauche du Nil, vers l'Éthiopie riche en ivoire; vers le sud, elle rencontre probablement un obstacle majeur dans l'immense zone marécageuse du Sud difficilement atteinte ou franchie par les Égyptiens et qui a protégé pendant toute l'Antiquité le secret des très hautes vallées du Nil. Si l'on suit aujourd'hui assez bien l'histoire des relations septentrionales de l'Égypte, celle des portages entre mer Rouge et Nil, l'information archéologique est indigente concernant les relations terrestres méridionales lointaines des Égyptiens anciens.

On a donc recours, pour le moment, à des hypothèses plus ou moins solides, fondées sur des textes, sur la linguistique, l'ethnologie ou le simple bon sens. Mais l'histoire de l'Égypte a si longtemps été considérée par les égyptologues eux-mêmes comme « méditerranéenne » et « blanche », qu'il faut reconvertir les techniques d'enquête, les matériaux utilisés et surtout les mentalités des chercheurs pour replacer la terre des pharaons dans son contexte africain.

## Voisins du Sud : les Égyptiens, les hauts bassins du Nil et leurs liaisons avec l'Afrique<sup>14</sup>

Les fouilles archéologiques les plus récentes, souvent encore inédites, soulignent des parentés, très difficiles à expliquer, entre le Néolithique de la région de Khartoum et celui de la Basse-Vallée.

Dès l'Ancien Empire, cependant, les relations ont cessé d'avoir cette apparente unité de l'époque néolithique. Dès la I<sup>re</sup> dynastie, des forts protègent le sud de l'Égypte contre les voisins méridionaux. De plus en plus, à travers une longue histoire commune, les différences, les divergences d'intérêt, de politique et de culture séparent les territoires situés au nord de la I<sup>re</sup> Cataracte de ceux qui s'étendent au sud de la IV<sup>e</sup>. Les relations, cependant, n'ont jamais totalement cessé, complexes et diverses, entre les Égyptiens et leurs voisins du Sud qu'ils nomment *Nehesyou*.

En tout état de cause, la Basse-Nubie intéresse les Égyptiens pour l'or qu'elle produit; et les régions nilotiques plus méridionales pour les routes de pénétration qu'elles recèlent vers l'Afrique intérieure par le Nil Blanc, les vallées sahariennes ou le Darfour. Cet intérêt constant, dans l'histoire de l'Égypte, pour l'accès au Sud, explique aussi probablement l'attention prêtée par les Égyptiens au contrôle des oasis occidentales, voie d'accès au Sud parallèle à celle du Nil.

14. Pour le détail des événements et certains développements qui n'ont pas été repris ici, on se reportera aux chapitres 8, 9, 10, 11.

Dès le début de l'Ancien Empire, comme la Libye, le Soudan a fourni aux Egyptiens des hommes<sup>15</sup> et des ressources en animaux et en minéraux<sup>16</sup>. Les Nubiens ont tenu, eux aussi, une grande place dans l'armée égyptienne, où ils sont des archers réputés. De même sont-ils importés comme main-d'œuvre agricole (au Moyen Empire, au Fayoum par exemple, des villages de colons nubiens sont identifiables par le nom du village: « Village des Nubiens ») mais assez rapidement assimilés par le milieu socio-culturel égyptien. Dès la fin de la I<sup>re</sup> dynastie, probablement, des changements apparaissent en Nubie, qui ont vraisemblablement perturbé les relations avec l'Égypte. La longue émergence du Groupe C, qui n'apparaît totalement constitué qu'à l'époque de la V<sup>e</sup> dynastie, laisse un trou chronologique de cinq siècles dans nos connaissances sur ces relations.

Les Egyptiens commencèrent à organiser leurs relations avec le Soudan à la fin de la V<sup>e</sup> dynastie. A cette même période un nouveau poste politique et économique, celui de gouverneur du Sud, apparut. Le titulaire était chargé de garder la « porte » Sud de l'Égypte, d'organiser les échanges commerciaux, et de faciliter la circulation des expéditions commerciales. Ce poste exigeait de son titulaire certaines conditions, parmi lesquelles la connaissance du commerce et des langues des habitants de la région. Ouni est l'un de ces gouverneurs du Sud sous la VI<sup>e</sup> dynastie, qui commandait aux recrues des différentes parties de la Nubie: Nehesyou (Nubiens) des pays de Irtet, du Medja, du Yam, des Ouauat et du Kaou.

A la fin de l'Ancien Empire les relations commerciales entre l'Égypte et le Soudan subirent une interruption. Cependant, le prince d'Edfou raconte sur le mur de son tombeau à Moalla que des grains furent envoyés à Ouauat pour empêcher la famine. Cela apporte la preuve de la continuation des relations entre l'Égypte et la Nubie. De même, les soldats de Nubie ont joué un grand rôle dans les combats en Moyenne-Égypte pendant la Première Période Intermédiaire; des modèles en bois peint d'une troupe d'archers nubiens de quarante hommes prouvent l'importance que les Egyptiens accordaient aux soldats soudanais.

Cependant, à ce même moment, le développement du Groupe C en Basse-Nubie est probablement responsable, au même titre que les troubles de la Première Période Intermédiaire, de l'amoindrissement des relations entre Egyptiens et « Soudanais ».

Les peuples du Groupe C sont encore mal connus. On a cru longtemps qu'ils s'étaient lentement infiltrés dans la vallée du Nil; on pense aujourd'hui qu'ils sont simplement les successeurs des peuples du Groupe A.

En tout état de cause, les rapports de ces peuples avec les Egyptiens ont été constamment difficiles.

15. Le pharaon Snéfrou affirme avoir ramené 7000 hommes du Sud, d'un pays nommé Ta-Seti. Seti = arc (archaic type of bow), A.H. GARDINER, 1950, p. 512. Ta-Seti = Terre de ceux qui portent l'arc Seti. Il est intéressant de noter que toutes les tribus, du Soudan, portent ce même arc, jusqu'au bassin du Congo.

16. Dès -2500, des fourneaux destinés à fondre le cuivre local sont installés par les Egyptiens à Bouhen, au sud de Ouadi Halfa.

Plusieurs pièces de poterie découvertes près de Djebel Kokan, au bord du Khor Baraka à Agordat (Erythrée) se trouvent au musée de Khartoum. Elles ressemblent aux poteries du Groupe C découvertes en Basse-Nubie. Une raison inconnue aurait-elle poussé les peuples du Groupe C à abandonner la Basse-Nubie — un événement qui se situerait probablement durant la XII<sup>e</sup> dynastie égyptienne — (sécheresse, apparition de forces égyptiennes en Nubie?). Le peuple de ce groupe se serait alors dirigé de la vallée de Ouadi Allaqi vers les montagnes de la mer Rouge où se trouvent de nos jours les tribus des Bédja.

De même, quelques peuples parlant un langage nubien habitent les collines de Nuba au sud du Kordofan. De là on peut tirer l'hypothèse que le Soudan a vu un mouvement du Groupe C du nord vers le sud et l'ouest.

Au Sud, l'empire de Kerma, moins directement aux prises avec les poussées égyptiennes, reçoit de l'Égypte une influence culturelle dès –2000, mais garde son originalité jusqu'à son terme, vers –1580.

Peu à peu, les Égyptiens vont appliquer à cette culture le nom de Koush, connu dès –2000 mais utilisé par eux pour caractériser le royaume organisé au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte après –1700.

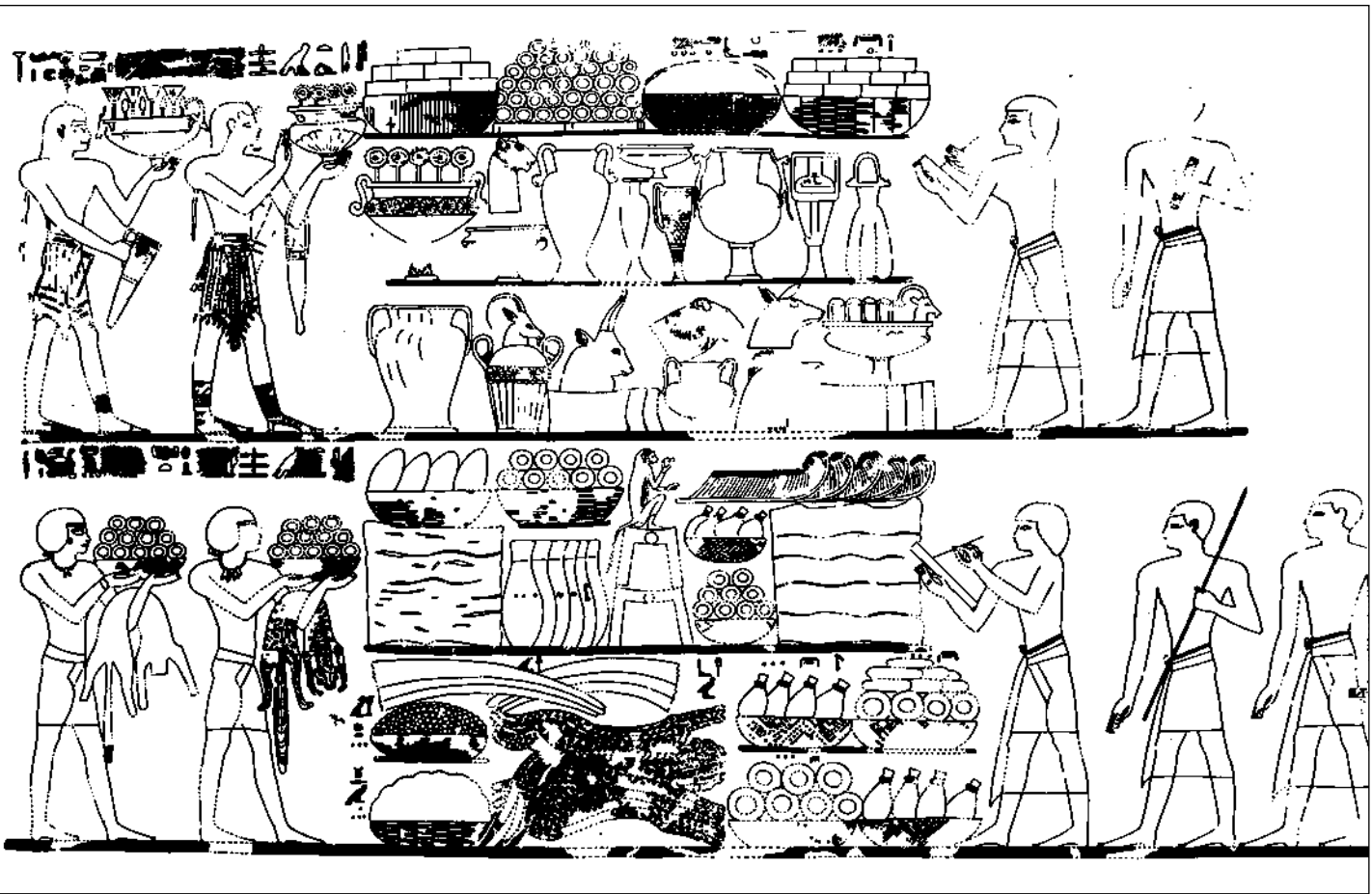
Au début du Moyen Empire, les rois de l'Égypte, menacée par des Bédouins asiatiques, auraient demandé l'aide des habitants du Soudan. Mentouhotep III, fondateur de la XI<sup>e</sup> dynastie, était peut-être noir de peau, ce qui apporterait la preuve du retour des relations entre l'Égypte et le Soudan interrompues durant la Première Période Intermédiaire. Il est probable que des Égyptiens se sont dirigés vers le Soudan. Les stèles trouvées à Bouhen nous apprennent que plusieurs familles égyptiennes vécurent longtemps en Nubie durant le Moyen Empire<sup>17</sup>. Elles portent des noms égyptiens et adorent des dieux locaux<sup>18</sup>. Les rois du Moyen Empire ont construit quatorze citadelles en Nubie pour protéger les frontières et les expéditions commerciales.

Lorsque les Hyksos s'emparèrent des parties septentrionale et moyenne de l'Égypte, Koush accrut son indépendance et sa puissance. Le royaume de Koush présentait un danger latent pour les pharaons. Un texte égyptien récemment découvert le montre: au cours de la reconquête contre les Hyksos, Kamose, dernier pharaon de la XVII<sup>e</sup> dynastie est avisé de la capture d'un messager du roi hyksos invitant le roi de Koush à s'allier à lui contre les Égyptiens. Avec la XVIII<sup>e</sup> dynastie, la pression sur le Soudan est redevenue très forte et l'expansion plus large que jamais auparavant<sup>19</sup>. Du même coup, l'égyptianisation des régions entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes a progressé.

17. J. VERCOUTTER, V, 1957, p. 61-69. La datation adoptée par J. VERCOUTTER dans cet article a été récemment contestée. J. VERCOUTTER pense maintenant que ces stèles datent plutôt de la II<sup>e</sup> Période Intermédiaire, et sont presque contemporaines des Hyksos.

18. Georges POSENER, 1958, p. 65: «Ce pays [Koush] a été colonisé par l'Etat pharaonique, il a subi pendant de longs siècles l'ascendant de la civilisation égyptienne, les mœurs, la langue, les croyances, les institutions; tout le cours de l'histoire de la Nubie porte l'empreinte de sa voisine du Nord».

19. C'est l'époque où, sans raisons apparemment claires encore aujourd'hui, l'iconographie égyptienne marque une rupture importante dans la représentation des Noirs d'Afrique. Diverses hypothèses ont été formulées à partir de ce constat, dont celle d'une intensification et d'une extension des contacts avec le reste du continent à ce moment.



Tribut mubien de Rekh-mi-ré. (Source: N. de G. Davies, 1943, pl. XVIII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

Durant le règne de Thoutmosis III les tombeaux de cette région changèrent de forme, et, au lieu de tombes en tumuli, on construisit des tombeaux de forme égyptienne; au lieu de tombeaux rupestres, de petites pyramides comme celles qui furent trouvées à Deir el-Medineh. D'où la ressemblance entre les cités de Bouhen et Aniba et les cités égyptiennes. De même, on trouve dans les tombeaux du Soudan des *shaouabtis* et des scarabées. Les dessins des tombeaux des princes et leurs noms étaient inscrits d'une façon typiquement égyptienne. Le tombeau de Heka-Nefert<sup>20</sup>, le prince d'Aniba durant le règne de Toutankhamon, ressemblait aux tombeaux rupestres en Egypte. Simpson a même supposé que cette tombe était surmontée d'une pyramide du genre de celles de Deir el-Medineh. De même le tombeau de Dhouty-Hotep, le prince de Debeira sous le règne de la reine Hatshepsout, est typiquement semblable à ceux de Thèbes.

L'union de la Nubie et de l'Égypte n'a jamais été plus forte qu'à ce moment: en -1400 est édifié le temple de Soleb. Réciproquement les Soudanais jouent un rôle militaire et parfois administratif plus fort qu'auparavant. L'union culmine lorsque la XXV<sup>e</sup> dynastie «éthiopienne» domine l'Égypte. Cependant, égyptianisés, les habitants des hautes vallées ne sont pas devenus égyptiens. Sous une forme égyptienne, c'est une culture originale qui s'exprime, même à l'époque de la XXV<sup>e</sup> dynastie.

Cette dernière rend à l'Égypte une «profondeur africaine» qu'a enregistrée la Bible: Dieu protège les Hébreux de l'assaut des Assyriens, en inspirant à ceux-ci, en songe, la crainte d'une intervention de Taharqa<sup>21</sup>; le roi juif Ezechias recherche l'alliance du pharaon et de son peuple<sup>22</sup>.

Ce sont les derniers grands moments de l'unité.

A la conquête de Thèbes par les Assyriens répond le développement, au sud, de l'empire méroïtique. La défense de cette zone contre les assauts du nord devient d'autant plus nécessaire que les armées «égyptiennes» désormais comportent de forts contingents de Juifs, de Phéniciens, de mercenaires helléniques. On connaît mal, faute de recherches suffisantes, les relations certainement difficiles entre le nouvel empire nilotique et l'Égypte.

## Pount

La localisation du «fabuleux» pays de Pount, avec lequel les Égyptiens étaient en relations, au moins au Nouvel Empire, et dont parlent les «images» de Deir el-Bahari, a fait, comme tant d'autres problèmes de l'histoire africaine, couler beaucoup d'encre. Pas toujours d'excellente qualité. On a

20. W.K. SIMPSON, 1963, n° 1.

21. II Rois XIX 9 et Isaïe XXXVII 9.

22. W. REICHHOLD, 1976. L'auteur fournit une intéressante traduction d'un passage du chapitre XVIII d'Isaïe, où il est question de l'envoi d'une ambassade chez le pharaon noir: «Allez, messagers rapides, vers le peuple élané et bronzé, vers un peuple redouté depuis toujours, peuple puissant et dominateur au pays sillonné de fleuves».

cherché à placer ce pays au Maroc, en Mauritanie, en «Zambézie», etc.<sup>23</sup> L'accord est aujourd'hui à peu près réalisé pour situer Pount «dans la Corne de l'Afrique», avec beaucoup d'hésitations encore sur l'endroit exact où en fixer le territoire. Une hypothèse séduisante l'attache à la partie de la côte africaine qui va de la rivière Poitaleh, au nord de la Somalie, au cap Gardafui. Cette zone est montagneuse et comporte des terrasses de cultures qui évoquent celles qui sont représentées à Deir el-Bahari. Sur ces terrasses poussent de nombreux arbres dont le baumier producteur d'encens. Il se trouve dans cette région un golfe qui serait le quai des bateaux de la reine Hatshepsout. Cette région est nommée aujourd'hui Golwin et c'est là que se jette l'ancienne rivière nommée Elephas. Cette localisation, l'évocation des navires d'Hatshepsout destinés au Pount postulent l'utilisation de la voie maritime pour les relations des Egyptiens avec ce pays extérieur.

Récemment, R. Herzog (1968) s'est efforcé de montrer qu'il n'en avait pas été ainsi et que les relations des Egyptiens avec Pount avaient été possibles par la seule voie de terre. Les réactions ont été vives contre cette tentative<sup>24</sup>.

De très récentes recherches<sup>25</sup> ont permis de retrouver sur la côte de la mer Rouge, au nord de Quseir, à l'embouchure du Ouadi Gasus, les traces de l'activité des Egyptiens en relation avec Pount. L'une des inscriptions retrouvées est ainsi transcrite par l'auteur de la découverte: «King of Upper and Lower Egypt, Kheperkare<sup>26</sup> beloved of the God Khenty-Khety, son of Re, Sesostris beloved of Hathor, mistress of Pwenet» (Pount). Une autre comporte ce passage: «... the Mine of Punt to reach [it] in peace [and] to return in peace.»

Ces découvertes confirment — d'autres inscriptions s'ajoutant à celles-là pour renforcer les certitudes — l'utilisation de la voie maritime pour gagner Pount. Elles n'apportent malheureusement, de par le lieu où elles ont été faites, aucune indication nouvelle sur la localisation géographique de Pount.

L'accord semble donc à peu près établi sur l'idée que les navires égyptiens allaient chercher à Pount l'encens précieux et bien d'autres produits naguère dispensés par l'Arabie méridionale. On peut au moins tenter de jalonner l'espace sans doute visité par ces navires<sup>27</sup>.

On prétend que quelques pharaons ont essayé d'accéder à des régions plus lointaines. Une expédition à Pount sous Ramsès III est décrite dans le grand papyrus Harris. «La flotte, [...] passa par la mer Mouqad». Ses bateaux arrivèrent au sud du cap Gardafui, peut-être jusqu'au cap de Hafoun qui donne sur l'océan Indien. Mais cette route était assez dangereuse pour les bateaux égyptiens, à cause des tempêtes qui s'élèvent en cette région. Sans

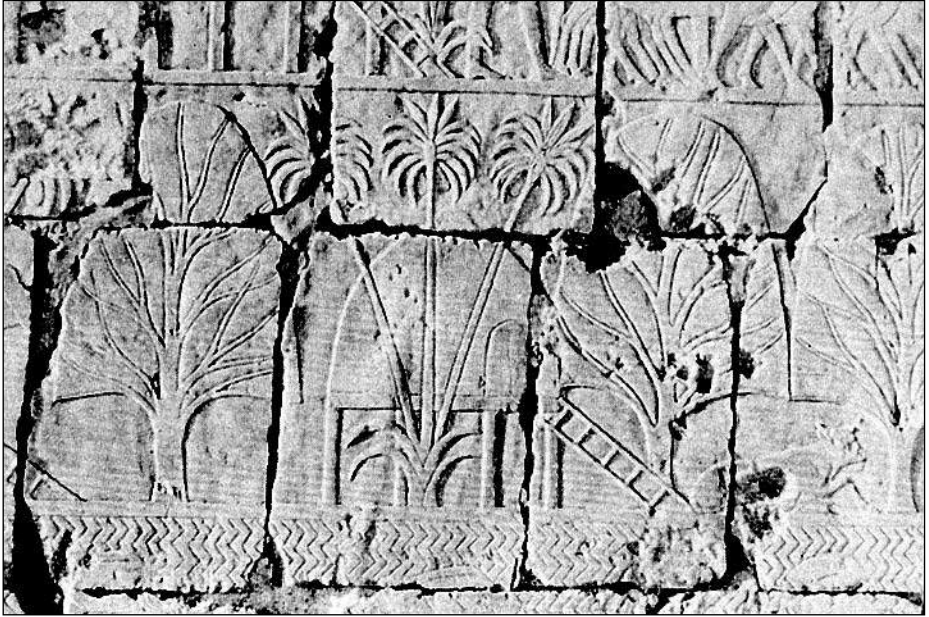
23. Dernier état de la question qui fait un relevé complet des hypothèses. R. HERZOG, 1968, p. 42-43.

24. Voir par exemple: K.A. KITCHEN, 1971. Cependant les découvertes archéologiques récentes, dans les contrées qui séparent Pount de l'Égypte ne permettent pas de refuser sans examen approfondi, l'hypothèse formulée par HERZOG.

25. Abd el-Halim Fayyd, *Mana'im* (thèse), Alexandrie, 1976.

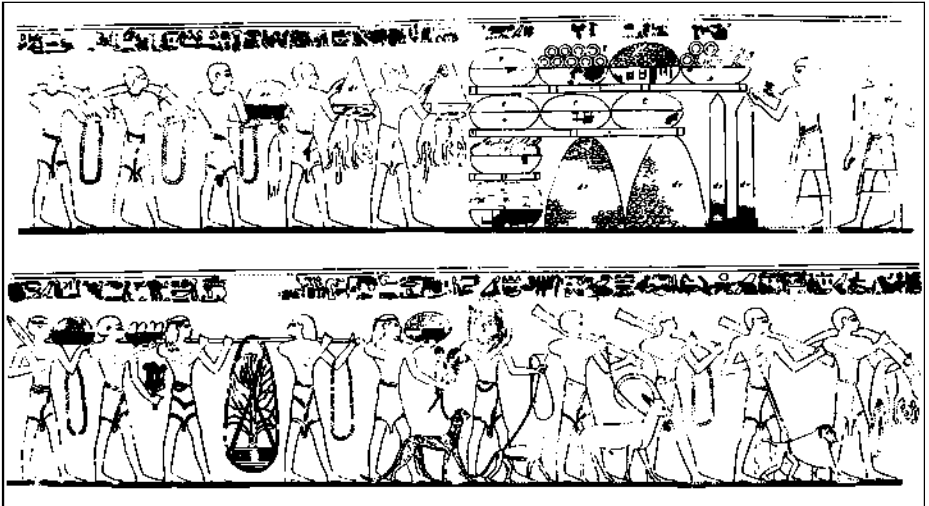
26. Il s'agit de Sésostri I<sup>er</sup> (environ -1970 -1930). Les textes égyptiens mentionnent des expéditions à Pount bien avant cette date, dès l'Ancien Empire.

27. C'est ce que fait K.A. KITCHEN, 1971.



1

2



1. Maisons du pays de Pount. (Source: W. Wolf, « Le Monde des Egyptiens », 1955, pl. 72 (bas), Correà-Buchet-Chastel. Photo A. Brack.)

2. Le tribut de Pount. (Source: N. de G. Davies, 1943, pl. XVII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)



doute, dès lors, faut-il conclure que le cap Gardafui constituait une limite méridionale de la navigation vers Pount, et que les frontières méridionales de Pount se situaient près de ce cap. Quant à ses limites septentrionales, on peut dire qu'elles ont changé de siècle en siècle.

Il existerait, à en croire P. Montet, une autre manière d'envisager le problème. P. Montet écrit<sup>28</sup> : « [...] le pays de Pount était un pays africain, car s'il pleut sur la montagne de Pount, d'après une stèle d'époque saïte, le régime du Nil en est affecté; et il s'étendait jusqu'en Asie, car une expression géographique, dont le seul exemple encore inédit se trouve à Soleb, est Pount d'Asie. Pour tenir compte de cette double donnée, il faut identifier les deux pays du dieu avec les deux rives du détroit de Bal el-Mandeb, et d'autant plus que l'arbre à l'encens pousse aussi bien dans l'Arabie heureuse qu'en Afrique »<sup>29</sup>.

Les relations entre l'Égypte et Pount ont connu des étapes successives.

La première précède le règne d'Hatshepsout. Les Égyptiens n'avaient alors pas assez d'informations sur Pount; ils obtenaient l'encens par des intermédiaires qui multipliaient les légendes sur ce pays afin d'augmenter le prix de l'encens. Rares et hardis sont les quelques Égyptiens connus pour avoir réussi le « voyage à Pount ». Un homme d'Assouan, sous l'Ancien Empire, dit: « Étant parti avec mes maîtres, les princes et scelleurs du dieu Teti et Khuri à Byblos et Pount, onze fois j'ai visité ces pays ».<sup>30</sup>

Hatshepsout a ouvert la deuxième période. Une flotte de cinq navires, à en croire le décorateur du temple de Deir el-Bahari, a été expédiée pour ramener des arbres à encens.

Perchu et sa femme — cette dernière était difforme<sup>31</sup> — avec sa fille, ainsi qu'un groupe d'indigènes sont là pour recevoir l'expédition. Ils échangent des compliments, des cadeaux et des produits connus pour provenir du Pount. Trois grands arbres ont été ramenés et plantés par la suite dans le jardin du dieu Amon; ils ont poussé à tel point que les bestiaux passent en dessous<sup>32</sup>. Au pied de ces grands arbres, les autres cadeaux sont représentés amassés: l'ivoire, les carapaces de tortues, le bétail à petites cornes et à grandes cornes, « des arbres à encens avec leurs racines et leur terre d'origine, emballés comme le ferait de nos jours un bon jardinier, l'encens sec, l'ébène, des peaux de panthère, des babouins, des cercopithèques et des lévriers, une girafe, etc. »

28. P. MONTET, 1970, p. 132.

29. K.A. KITCHEN, 1971, p. 185, souligne que cette hypothèse est rendue inacceptable par la seule présence de la *girafe* parmi les animaux caractéristiques de Pount.

30. J.H. BREASTED, 1906-1907, 1, para. 361.

31. Essentiellement par sa stéatopygie.

32. DIXON, 1969, p. 55, trouve que la réussite de la plantation des arbres à encens ramenés par l'expédition de Hatshepsout à son temple était temporaire. Il dit, p. 64: « Notwithstanding a partial and temporary success, the transplantation experiments were a failure. The precise reasons for this failure will be clear only when the botanical identity of the tree(s) producing the incense has been established. These cannot be done on the basis of the conventionalized Egyptian representations. In the meantime it is suggested that for reasons of commercial self-interest the Puntites may have deliberately frustrated the Egyptian experiment. » Il semble que cette réussite fut momentanée, les rois qui suivirent Hashepsout n'auraient pas continué à apporter ces arbres: par exemple Amenhotep II en apporta (voir tombeau n° 143 à Thèbes) ou Ramsès II et III qui en demandèrent l'importation.

Il existe aussi dans une salle du même temple de Deir el-Bahari une représentation de la naissance divine de Hatshepsout, où sa mère Ahmosé s'éveille à l'odeur d'encens du pays de Pount. Là, le nom de Pount a été joint à sa naissance divine, une preuve de l'amitié entre la reine d'Égypte et le Pount et les habitants de celui-ci qui adoraient Amon.

La représentation de cette expédition nous a permis de connaître la vie du pays de Pount, ses plantes, ses animaux, ses habitants. Les huttes coniques dressées sur pilotis parmi les palmiers, les ébéniers et les baumiers.

Après Hatshepsout, à en croire les représentations de Pount qui figurent sur les temples, aucune nouveauté n'apparaît. Puis les textes parlent de l'arrivée d'habitants de Pount en Égypte. Pount figure désormais dans les listes des peuples vaincus — ce qui, étant donné l'éloignement de ce pays, semble assez peu réaliste. Les chefs de Pount sont considérés comme devant apporter des cadeaux au pharaon; celui-ci charge un de ses subordonnés de recevoir ces chefs et leurs cadeaux. Des indices apparaissent du trafic dans les ports de la mer Rouge entre Pountiens et Égyptiens et du transit des marchandises venues de Pount par la voie terrestre entre la mer Rouge et le Nil (Tombeau d'Amon-Mose à Thèbes et tombeau n° 143).

Vers la fin du règne de Ramsès IV, les relations avec Pount s'interrompent. Mais la mémoire de Pount demeure dans l'esprit des Égyptiens.

Peut-être faut-il compter au nombre des traces laissées par ces relations anciennes le fait que l'appuie-tête porte, en langue somalienne actuelle, un nom (*barchi* ou *barki*) proche de celui qu'il portait en égyptien ancien; de même les Somaliens nommaient leur nouvel an « la fête de Pharaon ».

## Le reste de l'Afrique

La recherche de relations extérieures, par un peuple ou ses dirigeants, peut répondre à des motivations extrêmement variées, même si celles-ci peuvent être, en définitive, ramenées, le plus souvent, à des mécanismes simples.

Les *besoins* constituent un puissant mobile à l'exploration et à la recherche de relations stables. Or l'Égypte a besoin de produits africains: l'ivoire, l'encens, l'ébène et plus généralement les bois sont de ce nombre; le Proche-Orient peut, pour le bois, constituer une excellente solution de remplacement. Encore conviendrait-il de rechercher, statistiquement, dans l'ensemble de la production culturelle égyptienne, s'il n'existe pas de traces d'utilisation de bois venus d'Afrique intérieure.

On pose trop souvent le problème des rapports de l'Égypte et de l'Afrique en termes unilatéraux, l'Égypte diffusant sa propre culture vers l'extérieur. C'est oublier que, matériellement, elle dépend de la vente de certains produits africains et que, dès lors, les influences ont fort bien pu être réciproques. Dans ce domaine tout reste à faire et l'enquête est très difficile. L'écologie a changé depuis les époques lointaines de l'Ancien Empire jusqu'à l'apparition des Grecs en Égypte; il faudra de patientes, de longues recherches, fondées sur l'archéologie et la linguistique, pour reconstituer les

réseaux anciens d'échange dont les textes et les images n'ont peut-être gardé que des traces très indirectes. Dans ce domaine, ce que nous avons appris ces dernières années, par l'archéologie par exemple, du commerce lointain de l'obsidienne, matériau privilégié, aux temps préhistoriques, doit nous inciter à la patience, à la prudence, mais aussi à l'espoir d'aboutir à des résultats aujourd'hui insoupçonnables...

La curiosité scientifique peut constituer un deuxième mobile, puissant, de recherche de contacts.

Une exploration navale des côtes africaines, à l'époque du pharaon Nékaou II (- 610 - 595) retient l'attention des chercheurs. Tous ne sont pas d'accord sur l'historicité des faits rapportés par Hérodote, un siècle après.

« La Libye se trouve être entièrement entourée par la mer, sauf du côté où elle confine à l'Asie. Nékou, roi d'Egypte, est, pour autant que nous le sachions, le premier qui en a fourni la preuve. Lorsqu'il eut fait arrêter le creusement du canal qui devait amener les eaux du Nil dans le golfe Arabique, il expédia des vaisseaux montés par des Phéniciens, en leur donnant l'ordre d'effectuer leur retour par les Colonnes d'Hercule et la mer située au nord, et de rentrer ainsi en Egypte. Les Phéniciens, s'étant donc embarqués sur la mer Erythrée, s'engagèrent dans la mer Australe. L'automne venu, ils abordèrent dans la partie de la Libye où ils étaient et y semèrent du blé. Ils attendirent ensuite l'époque de la moisson et, après la récolte, ils reprirent la mer. Après avoir voyagé ainsi pendant deux années, ils doublèrent les Colonnes d'Hercule dans le courant de la troisième, et rentrèrent en Egypte.

« Ils rapportèrent, à leur retour, que pendant leur voyage de circumnavigation autour de la Libye, il avaient eu le soleil à leur droite. Cela me semble absolument incroyable, mais paraîtra peut-être admissible à un autre. C'est ainsi que la Libye a été connue pour la première fois.<sup>33</sup> »

Bien entendu, dans ce texte, Libye désigne le continent africain tout entier, les Colonnes d'Hercule sont le détroit de Gibraltar, les Phéniciens proviennent de leur pays récemment conquis par Nékaou II. Cela étant, le problème demeure entier. J. Yoyotte<sup>34</sup> croit à l'authenticité de ce récit et des événements qu'il rapporte. Une association a été récemment créée en France — sous le nom d'Association Pount — qui s'est donné pour but de refaire, sur un bateau spécialement construit selon les techniques égyptiennes, le tour de l'Afrique décrit ici. Mais les sceptiques ne manquent pas, qui expliquent tel ou tel passage du récit d'Hérodote autrement que par la circumnavigation du continent; ou qui, même, mettent totalement en cause l'authenticité de cette affaire. Comme pour le périple d'Hannon, la bataille entre chercheurs n'est probablement pas, de loin, terminée sur ce point.

Nékaou II, qui se situe bien plus tard dans la longue chaîne des pharaons, avait entrepris bien d'autres travaux. On lui attribue les premiers grands travaux de construction d'un canal sur le tracé duquel les historiens, une fois de plus, hésitent. Ce pourrait être un canal joignant la Méditerranée et la

33. Hérodote.

34. J. YOYOTTE, 1958, VI, p. 370.

mer Rouge, il faut plus probablement penser au canal joignant le Nil à la mer Rouge, canal qui fut effectivement ouvert, pendant de longs siècles à la navigation et qui garda, à l'époque islamique, une grande importance pour les relations de l'Égypte et de l'Arabie.

Est-ce aussi à la curiosité et au goût de l'exotisme qu'il faut attribuer l'expédition d'Hirkhouf, pour le compte de Pépi II, d'où l'on tire de si contradictoires et si difficilement admissibles conclusions. Hirkhouf, on l'a vu<sup>35</sup>, a ramené du « pays de Yam » un nain danseur pour Pépi II. On en tire parfois la conclusion que cet exemple — unique — fournit la preuve de l'existence de *relations* entre l'Égypte, le Haut-Nil et le Tchad, par l'imprudente conclusion que le nain était un Pygmée<sup>36</sup>.

Certes les expéditions de Hirkhouf ont un caractère historique, alors que beaucoup d'autres revêtent un aspect légendaire ou fictif<sup>37</sup>; mais, d'une part, l'habitat ancien des Pygmées est très mal connu et il demeure hasardeux de leur attribuer une présence importante dans les zones supérieures des bassins du Nil<sup>38</sup> et, d'autre part, rien ne prouve que le nain en question ait été un Pygmée; enfin la localisation du pays de Yam demeure très incertaine<sup>39</sup>.

Le dossier est, on le voit, mal assuré et encore peu consistant, du point de vue de la curiosité d'esprit et de l'exotisme. L'observation, souvent retenue, que la faune africaine est présente dans l'iconographie égyptienne, ne constitue nullement une preuve décisive, pour le moment, de l'existence de relations profondes avec l'Afrique. Le babouin, animal de Thot, les peaux « de panthère », qui font partie du rituel du culte rendu par Horus à Osiris et du vêtement pharaonique, peuvent provenir des pays limitrophes ou d'un commerce segmentaire, de main en main. Aucune conclusion sérieuse n'est possible tant que, d'une part, l'aire exacte des animaux « cités » par les Égyptiens, par le texte ou par l'image, n'est pas connue aux dates contemporaines de celles où ils sont cités; tant que, d'autre part, statistiquement et chronologiquement, l'étude qualitative et quantitative de ces citations ne permet pas d'avoir une idée précise des connaissances égyptiennes réelles sur ce point.

Qu'il s'agisse des besoins ou de la curiosité, les informations aujourd'hui rassemblées sont donc très minces, d'interprétation trop difficile et trop controversée pour conclure dès maintenant, alors que des voies nombreuses et originales sont ouvertes à une recherche rentable et incontestable.

Il est, dès lors, tout à fait légitime d'enregistrer quelques hypothèses, d'insister sur quelques recherches souhaitables, sans laisser au lecteur l'impression ou le droit de penser que ce qui suit est acquis et, encore moins, démontré.

35. Voir chapitres 8, 9, 10, 11.

36. P. MONTET, 1970, p. 129, dit beaucoup plus prudemment à ce sujet: « Avant [Hirkhouf] un voyageur nommé Baourded avait ramené un nain danseur originaire du pays de Pount. »

37. Mattha GIRGIS, Le Caire, 1963.

38. Sur les variations dans la localisation des Pygmées, voir: Claire PREAUX, 1957, pp. 284-312.

39. HERZOG (1968) estime que Hirkhouf a atteint les marais du Sueddi ou les collines du Darfour. T. SÄVE SÖDERBERGH, Le Caire, 1953, p. 177, situe, lui, le pays de Yam au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte et pense que les oasis « libyennes », à l'ouest du Nil, ont pu servir de relais dans les voyages d'exploration vers le Sud, qui préfigurent les futures caravanes du Darfour.

On peut s'interroger — on ne l'a guère fait jusqu'ici — sur la possibilité pour les Egyptiens d'avoir usé de l'étain du Nigeria. Il y a, dans le monde antique, deux grands pôles de production d'étain connus et alimentant le commerce international de ce produit: la Cornouaille et l'Insulinde. Est-il totalement déraisonnable de penser que Nok aurait pu naître d'une ancienne exploitation de l'étain du Bauchi, cette exploitation trouvant un débouché dans la vallée du Nil?<sup>40</sup> Simple et gratuite hypothèse pour le moment qui mériterait d'être vérifiée, tant elle éclairerait, si les résultats de l'enquête n'étaient pas négatifs, des aspects difficiles à comprendre, des relations anciennes entre l'Egypte et l'Afrique plus méridionale. Pour vérifier cette hypothèse, il serait évidemment indispensable de travailler très sérieusement, sur tous les plans, à l'aide de toutes les disciplines, les vestiges que pourraient conserver les régions de passage comme le Darfour et le Bahr el-Ghazal. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, presque tout reste à faire.

Les ethnologues pourraient, par des enquêtes très longues et très rigoureuses, apporter plus d'une information dans ce difficile dossier.

On s'est souvent demandé si le chevet ne se serait pas, inventé par les Egyptiens, répandu depuis leur civilisation vers les autres régions de l'Afrique<sup>41</sup>. Une fois encore, il convient d'être prudent et de ne pas céder au vertige du diffusionnisme. Le chevet, l'appui-tête sont-ils exclusivement africains à partir de l'Egypte? Existents-ils dans d'autres cultures éloignées de l'Afrique? Ne seraient-ils pas, d'abord, fonctionnels et comme tels susceptibles d'avoir été « inventés » en des points très éloignés les uns des autres?

Faut-il, sur un autre terrain, conclure, comme le font un peu vite certains chercheurs, que toute forme de « royauté sacrée » est, en Afrique, d'origine égyptienne par relation physique et historique entre l'Egypte ancienne et ses créateurs africains?<sup>42</sup> Ne faut-il pas penser à des héritages plus ou moins décalés dans le temps?

Quels ont été les cheminements du culte du bélier, animal d'Amon présent aussi à Koush, au Sahara, chez les Yoruba et chez les Fon? Il faut pour le moment inventorier ces ressemblances et ces présences, sans conclure trop rapidement<sup>43</sup>.

Dans beaucoup de domaines, il est possible de rapprocher des techniques, des pratiques ou des croyances égyptiennes anciennes de faits africains similaires, plus ou moins récents.

Un des exemples les plus séduisants, à première vue, est celui des « doubles » de la personne physique auxquels les Egyptiens et nombre des sociétés

40. Contre cette hypothèse, voir le récent article de H. SCHÄFFER (*J.E.A.*), qui estime que l'étain utilisé par les Egyptiens provenait de Syrie.

41. Note sur les chevets des anciens Egyptiens et sur les affinités ethnographiques que manifeste leur emploi, par E. T. HAMY, dans le livre de Geoffrey PARRINDER, 1969, p. 61, qui nous donne un bel exemple d'un appui-tête africain. Il est exposé au British Museum. Au Fèzzan on en a découvert un: C.M. DANIELS, 1968, p. 267. pls. 7. 6 et fig. 10.

42. Voir G. W. B. HUNTINGFORD, dans R. OLIVER et G. MATHEW, 1963, pp 88-89 Et aussi Basil DAVIDSON, 1965, p. 44.

43. G.A. WAINWRIGHT, 1951.

africaines actuelles accordent de l'importance. Les formes de la survie de ces doubles après l'apparence de la mort physique, par exemple chez les Bantu ou les Oulé, chez les Akan aussi, rend évidemment très tentant un rapprochement avec les conceptions égyptiennes de l'époque pharaonique<sup>44</sup>.

On a depuis longtemps souligné que les Dogon enterrent des poteries d'envoûtement — ils ne sont d'ailleurs, et de loin, pas les seuls à le faire — et on a rapproché ce fait de l'habitude qu'avaient les Egyptiens de placer des tessons de poterie portant les noms de leurs ennemis dans d'autres poteries qu'ils enterraient en des points très précis. Le rapprochement a été fait aussi, entre les rites d'inhumation égyptiens et ceux que décrit al-Bakrī pour les rois du Ghana au XI<sup>e</sup> siècle.

On n'en finirait pas de relever, dans une littérature plus ou moins scientifique, des faits de même nature accumulés depuis des décennies. La linguistique, à elle seule, fournit d'autre part un immense champ d'enquête où les probabilités sont, à l'heure actuelle, plus nombreuses encore que les certitudes.

Tout cela conduit à conclure que *l'influence* de la civilisation égyptienne sur les civilisations africaines plus récentes est vraisemblable mais très mal mesurée aujourd'hui et sans la prudence nécessaire qui consiste à se poser la question de l'influence exercée, *dans l'autre sens* sur l'Égypte. Influence sur cinq mille ans n'est pas preuve de contacts synchroniques; traces de contacts n'est pas preuve de permanence de ces contacts. Ce dossier est passionnant, mais il vient à peine d'être ouvert.

D'une manière générale, et pour conclure, cette question des relations entre l'Égypte et le continent africain à l'époque pharaonique est l'une des plus importantes qui se posent aujourd'hui à l'historiographie africaine. Elle met en cause un grand nombre de postulats scientifiques ou philosophiques, par exemple l'acceptation ou le refus du caractère noir exclusif du peuplement le plus ancien de l'Égypte, l'acceptation ou le refus du diffusionnisme. Elle met en cause aussi la méthodologie de la recherche, par exemple pour la circulation des inventions, du cuivre ou fer, des textiles aux supports d'écriture. Elle met en cause la possibilité, jusque-là tranquillement assumée, pour un chercheur isolé de mener à bien de si larges enquêtes sans le concours des disciplines voisines.

Cette question est, de tous ces points de vue, un test capital du sérieux, de la rigueur et de l'ouverture d'esprit scientifique des Africains qui vont s'efforcer de la débroussailler, avec le concours, plus éclairé que naguère, des chercheurs étrangers à l'Afrique.

44. G. POSENER, S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1959, p. 113, ont souligné l'intérêt de ce rapprochement avec la prudence nécessaire.

# Le legs de l’Égypte pharaonique

*Rashid el-Nadoury*  
*avec le concours de J. Vercoutter*

Le précieux héritage légué à l’humanité par l’Égypte pharaonique se retrouve dans de nombreux domaines tels que l’histoire, l’économie, la science, l’art et la philosophie. Les spécialistes de chacun de ces domaines parmi beaucoup d’autres en ont depuis longtemps reconnu l’importance bien qu’il soit souvent difficile, voire impossible, de déterminer de quelle façon le « legs » égyptien est passé aux cultures voisines ou postérieures. En effet, cet « héritage », si important pour l’histoire de l’humanité, ou tout au moins le témoignage que nous en avons, s’est en grande partie transmis par l’intermédiaire de l’Antiquité classique, grecque d’abord, latine ensuite, avant de passer dans le domaine arabe. Or Préhellènes et Grecs ne sont entrés en contact avec l’Égypte qu’à partir de –1600 environ. Des liens étroits ne se sont établis qu’au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère avec la dispersion d’aventuriers, de voyageurs, puis de colons grecs dans le Bassin méditerranéen, en Égypte particulièrement. Par ailleurs, les Grecs et leurs prédécesseurs, à ces mêmes époques du II<sup>e</sup> puis du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, étaient en contact avec les civilisations de l’Asie Mineure et par elles avec le monde mésopotamien ancien qu’elles continuaient. Or, il est souvent fort difficile de préciser dans quel domaine culturel, asiatique ou égyptien, toujours étroitement lié, est apparue telle ou telle « invention », telle ou telle technique.

Par ailleurs, les difficultés de la chronologie aux hautes époques rendent les attributions de « paternité » d’autant plus hasardeuses que les datations au carbone 14 sont trop vagues pour permettre de décider dans un milieu où les connaissances se sont toujours transmises rapidement, lequel des deux

domaines, l'asiatique ou l'africain, doit être considéré, à un ou deux siècles près, comme l'initiateur. Enfin, on ne saurait négliger les *convergences* possibles. Pour ne prendre qu'un exemple: tout laisse supposer (cf. Introduction) que l'écriture a été découverte à peu près à la même époque en Égypte et en Mésopotamie, sans qu'il y ait eu nécessairement *influence* d'une civilisation sur l'autre.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que le legs égyptien à la civilisation en général, et aux anciennes civilisations de l'Afrique en particulier, ne saurait être sous-estimé.

## Époque préhistorique

Une des contributions les plus anciennes et les plus précieuses de l'Égypte à l'histoire de l'humanité se situe dans le domaine de l'économie. A la fin de la période néolithique, vers 5000 avant notre ère, les anciens Égyptiens ont peu à peu transformé la vallée du Nil (cf. chap. 1), permettant à ses habitants de passer d'une économie de cueillette à une économie de production de nourriture, et cette importante étape du développement de la Vallée eut des conséquences matérielles et morales considérables. L'accroissement de l'agriculture qu'elle rendit possible eut pour première conséquence l'adoption d'un mode de vie villageois stable et intégré, et cet important progrès devait influencer l'évolution sociale et morale pendant les longues périodes dynastiques aussi bien que pendant la préhistoire.

Il n'est pas certain que, dans la « révolution » néolithique, l'Asie ait joué le rôle prédominant et unique qu'on lui attribuait naguère (cf. *Histoire de l'Afrique*, Unesco, Vol. I, chap. 27). Quoiqu'il en soit, un des premiers résultats de cette « révolution » néolithique dans la Vallée fut d'orienter la pensée des anciens Égyptiens vers les forces naturelles qui les entouraient. Ils considéraient celles-ci, particulièrement le soleil et l'inondation, comme des divinités symbolisées sous des formes nombreuses, spécialement celles des animaux et des oiseaux qui leur étaient les plus familiers. Le développement de l'agriculture eut également pour conséquence l'établissement du principe de la coopération à l'intérieur de la communauté villageoise, sans laquelle la production agricole serait restée assez limitée. Ceci entraîna une autre conséquence importante: l'introduction à l'intérieur de la communauté d'un nouveau système social, la spécialisation du travail. Une classe de travailleurs spécialisés apparut: dans l'agriculture, l'irrigation, les industries agricoles, la céramique et de nombreuses activités connexes. La masse importante de vestiges archéologiques témoigne de leurs anciennes traditions dans ces domaines.

Un des traits remarquables de la civilisation pharaonique est sa continuité. Ce qui est une fois acquis se transmet, souvent en se perfectionnant, depuis l'aurore jusqu'à la fin de l'histoire de l'Égypte. C'est ainsi que des techniques du Néolithique se sont transmises et enrichies au Prédynastique



(-3500/-3000) puis se sont maintenues en pleine période historique. Nous n'en voulons pour preuve que la taille de la pierre.

Héritiers du Néolithique de la Vallée, les Egyptiens, utilisant les gisements de la Vallée, à Thèbes notamment, taillent dès -3500 des silex d'une qualité incomparable dont le couteau du Djebel el-Arak n'est qu'un échantillon entre des centaines d'autres. Obtenues par pression, les fines et régulières rainures de la pierre donnent à l'objet une surface légèrement ondulée, parfaitement polie, inimitable. La fabrication de telles armes exige une remarquable habileté manuelle. Celle-ci ne se perd pas en Egypte et une scène peinte dans une tombe de Beni Hasan montre des artisans du Moyen Empire (vers -1900) taillant encore ces mêmes couteaux à lame incurvée.

Cette maîtrise de la matière se retrouve dans la taille des vases de pierre. Là encore la technique passe du Néolithique au Prédynastique, puis à l'Ancien Empire et se perpétue jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne. Toutes les pierres même les plus dures sont utilisées par le sculpteur égyptien : basalte, brèche, diorite, granit, porphyre ne présentent pas pour lui plus de difficultés que les albâtres calcaires, schistes, serpentines et steatites plus tendres.

D'Egypte, les techniques de taille des pierres dures passeront au monde méditerranéen. Il est difficile, en effet, de ne pas croire que c'est sinon en Egypte même, du moins en milieu profondément imprégné de culture égyptienne comme le couloir syro-palestinien, que les tailleurs de vases Crétois ont appris leur métier : les formes mêmes du vase qu'ils sculptent au Minoen ancien<sup>1</sup> trahissent l'origine égyptienne.

L'habileté du tailleur de pierre dure passera aux sculpteurs. Elle se manifeste dans la grande sculpture égyptienne en pierre dure, du Chéphren du Caire, en diorite, jusqu'aux grands sarcophages en basalte noir des taureaux Apis ; elle se transmettra aux sculpteurs ptolémaïques puis à la statuaire de l'Empire romain.

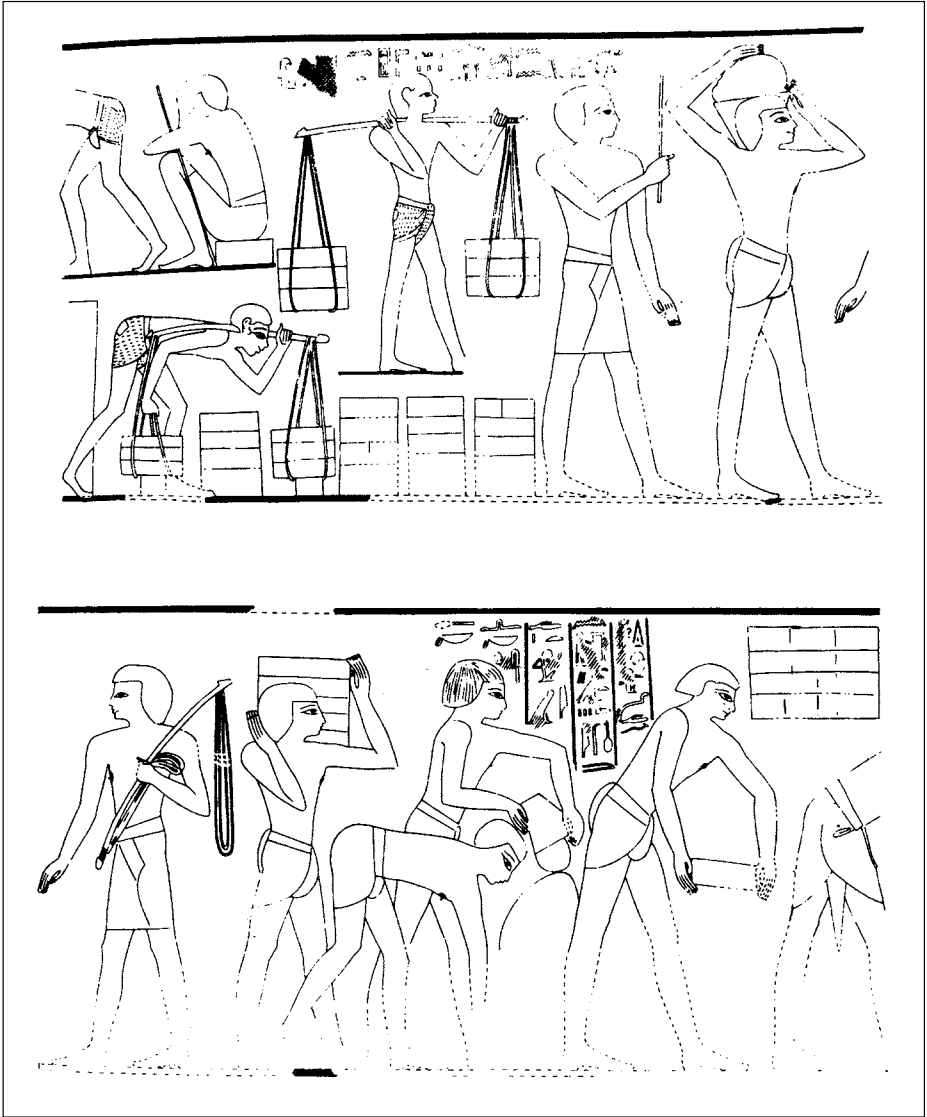
Les changements qui se produisent ainsi au Néolithique se traduisent de façon exemplaire dans l'apparition en Egypte de l'urbanisme, dont on trouve un exemple frappant dans l'un des plus anciens villages de la vallée du Nil, Merimdé Beni Salamé, à la limite ouest du Delta.

Avec la croyance très ancienne à l'au-delà et à l'immortalité, nous avons un ensemble d'importants progrès culturels et sociaux que nous pouvons suivre à travers le Néolithique et le Chalcolithique, la période prédynastique et la période protodynastique. Ils ont abouti à la constitution et au développement de la tradition pharaonique.

## Époque historique

Dans la civilisation pharaonique des temps historiques on peut distinguer deux courants principaux dont l'un est constitué par l'héritage matériel

1. Cf. PENDLEBURG, *Aegyptium*.



*Fabrication de briques.*  
(Source : N. de G. Davies, 1943,  
pl. LIX. Photo The Metropolitan  
Museum of Art, New York.)

néolithique et prédynastique. L'autre venu aussi du plus lointain passé est de nature plus abstraite. Ces deux aspects sont liés entre eux et constituent le phénomène culturel égyptien. La partie matérielle de cet héritage est constituée par les réalisations dans les domaines de l'artisanat, de la science (géométrie, astronomie, chimie), des mathématiques appliquées (médecine, « chirurgie ») et de l'art. La partie culturelle comprend les théories religieuses, littéraires et philosophiques.

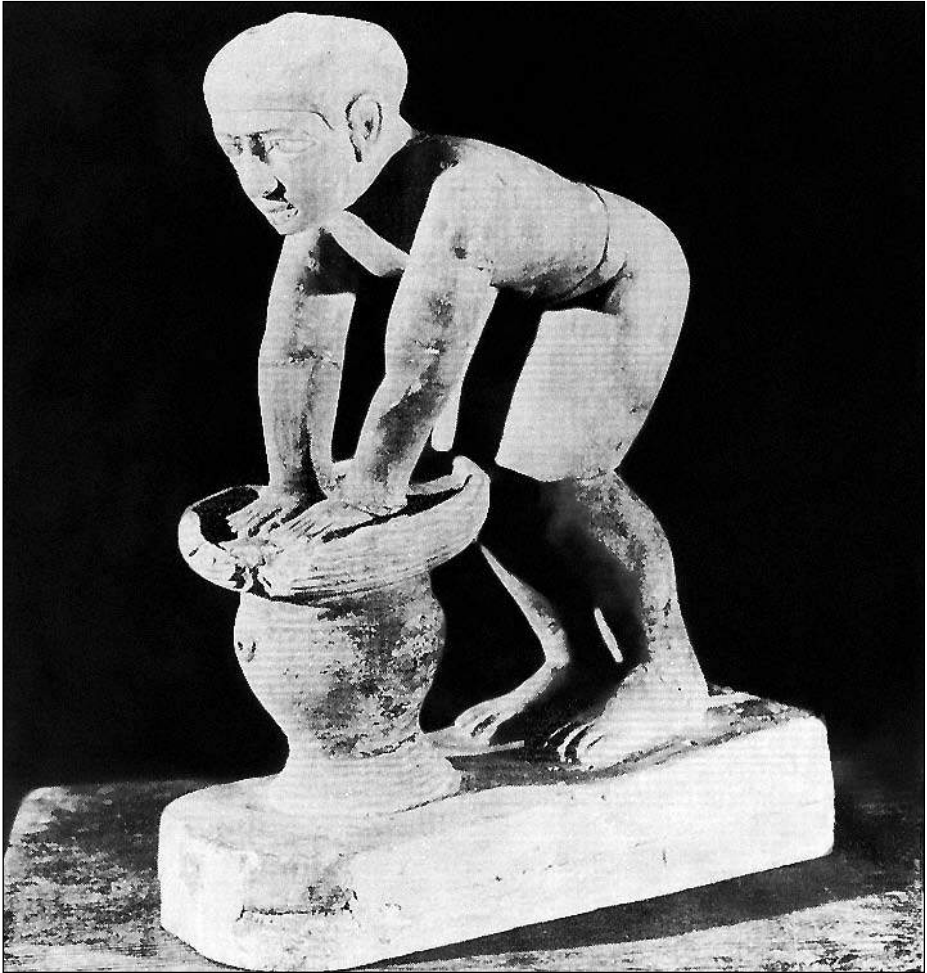
### L'artisanat

La contribution de l'ancienne Egypte dans le domaine de l'artisanat apparaît dans le travail de la pierre comme nous venons de le voir, mais aussi de la métallurgie, du bois, du verre, de l'ivoire, de l'os et de nombreux autres matériaux. Les anciens Egyptiens, après avoir découvert les diverses ressources naturelles du pays, procédèrent à leur extraction et perfectionnèrent peu à peu les techniques. Celles de l'agriculture et de la construction, d'une nécessité vitale pour la communauté, exigeaient la fabrication d'outils de pierre et de cuivre tels que haches, ciseaux, maillets et herminettes. Ces outils étaient façonnés avec une grande habileté pour satisfaire aux diverses exigences de l'architecture et de l'industrie, comme le percement de trous ou la fixation des blocs. Ils fabriquaient également des arcs, des flèches, des poignards, des boucliers et des bâtons de jet. Pendant longtemps, et même à l'époque historique, outillage et armement, hérités de l'époque néolithique, resteront surtout lithiques. Les falaises calcaires qui bordent le Nil sont riches en silex de grande taille et d'excellente qualité, que les Egyptiens continuèrent à utiliser longtemps après l'apparition du cuivre et du bronze. Au demeurant, très souvent le rituel religieux exigeait l'emploi d'instruments de pierre, ce qui contribua beaucoup au maintien des techniques de taille de la pierre, et en particulier du silex.

Pour l'outillage métallique, le fer n'ayant pratiquement pas été utilisé avant l'extrême fin de l'époque pharaonique, les techniques métallurgiques de l'Egypte se ramènent à celles de l'or, de l'argent, du cuivre et de ses alliages, bronze et laiton. On a retrouvé au Sinaï des traces de l'exploitation et du traitement du minerai de cuivre par les Egyptiens; de même en Nubie, à Bouhen, où les pharaons de l'Ancien Empire disposaient de fonderies pour le cuivre.

Au Sinaï, comme en Nubie, les Egyptiens travaillaient en collaboration avec les populations locales et les techniques utilisées pour le traitement du métal purent donc facilement passer d'un domaine culturel à l'autre. C'est peut-être à cette occasion que, d'une part, l'écriture pharaonique par le truchement de l'écriture protosinaïtique, qu'elle influença, put jouer un rôle important dans l'invention de l'alphabet, et que, d'autre part, la métallurgie du cuivre put se répandre largement en Afrique nilotique d'abord, puis au-delà.

Dès l'époque archaïque, vers -3000, les Egyptiens ont connu et utilisé pour leurs outils de cuivre, toutes les techniques de base de la métallurgie : forgeage, martelage, moulage, estampage, soudure et rivetage. Ils les maîtrisèrent très vite, et indépendamment des outils, on a retrouvé de grandes



1

1. Fabrication de la bière,  
Ancien Empire. (Photo Otonoz.)

2. Modèle d'atelier de tissage  
(XII<sup>e</sup> dyn., vers -2000).  
(Source : W. Wolf, 1955, pl. 45.  
Photo The Metropolitan Museum  
of Art, New York.)



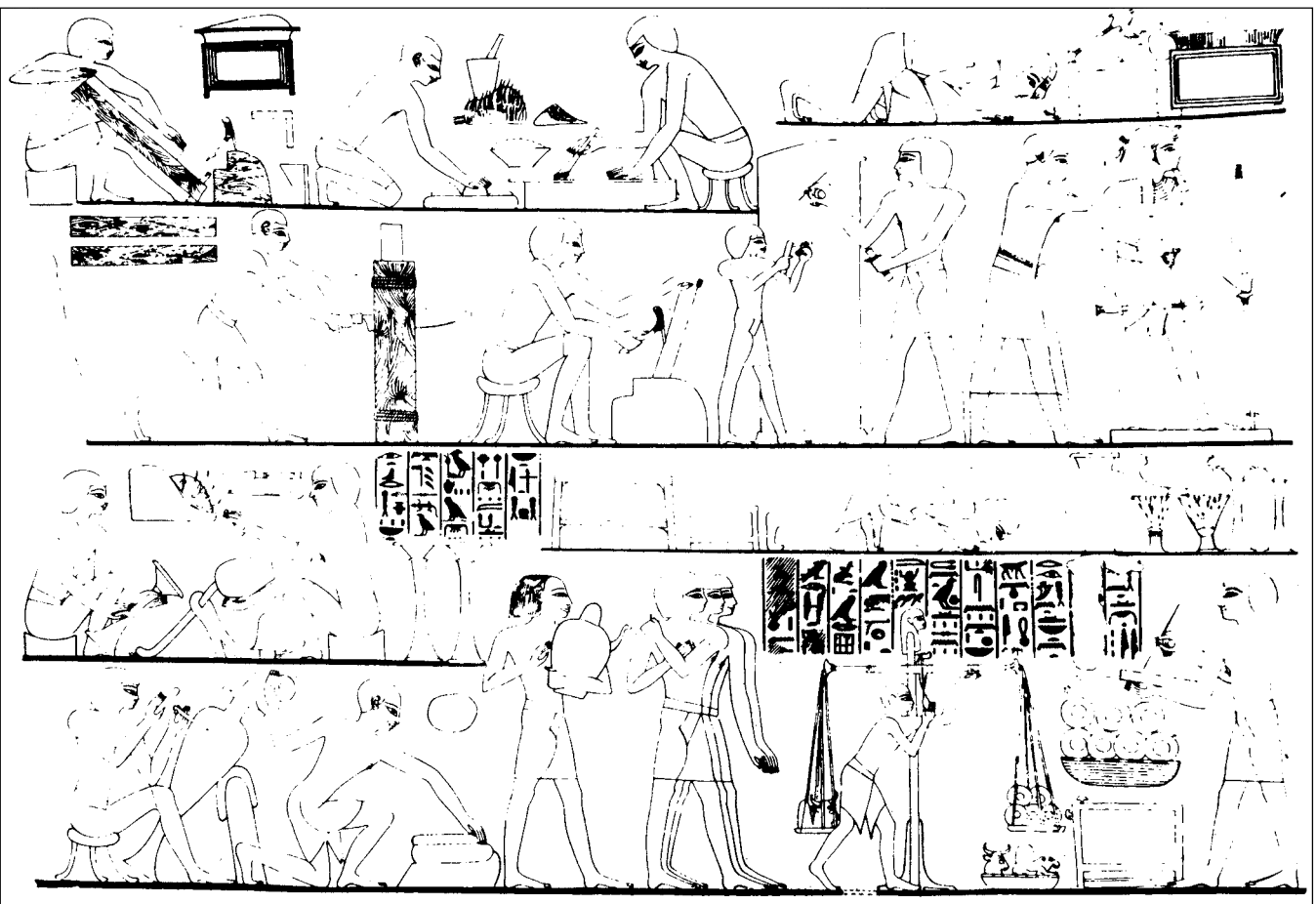
2

statues égyptiennes de cuivre datant de – 2300; dès – 2900, les textes signalent des statues de même type et dès la plus haute époque, les scènes des mastabas montrent des ateliers où l'or et l'électrum, mélange d'or et d'argent, sont transformés en bijoux. Si la métallurgie de l'or comme du cuivre n'a pas pris naissance en Egypte, il n'en demeure pas moins que l'Egypte a largement contribué à son perfectionnement et à son expansion.

Ainsi que nous l'avons souligné au début de ce chapitre, il est souvent difficile de déterminer qui du domaine culturel asiatique ou africain, a « inventé » telle ou telle technique. L'Egypte présente un grand avantage; grâce aux figurations des tombes, elle nous a transmis de très nombreux renseignements sur les techniques employées par ses artisans. Dans les ateliers, représentés en peinture ou en bas-relief sur les parois des sépultures, qu'elles soient construites ou hypogées, nous voyons, par exemple, menuisiers et ébénistes s'affairer à la fabrication des meubles, des armes, des bateaux, etc.; grâce à ces scènes nous découvrons non seulement les outils: pinces, marteaux, scies, drillles, herminettes, ciseaux, maillets, tous fidèlement représentés dans le moindre détail, mais aussi la manière dont ils étaient employés. C'est ainsi que nous savons que la scie égyptienne était une scie « à tirer » et non une scie « à pousser », comme la scie moderne. Il y a là pour l'histoire des techniques et de leur transmission une mine de renseignements qui n'a pas encore été pleinement utilisée.

A côté des représentations figurées, les anciens Egyptiens ont laissé dans leurs sépultures des « modèles réduits » représentant différents ateliers avec les ouvriers aux divers stades de leur travail, qui sont aussi pour l'historien d'une valeur inestimable pour l'interprétation des techniques et du développement de celles-ci. Par ailleurs les quantités importantes d'objets fabriqués à la main ou à l'aide d'outils qui ont été retrouvées attestent de la diversité des industries dans l'ancienne Egypte. Par exemple, ils utilisaient pour la joaillerie des matières précieuses et semi-précieuses comme l'or, l'argent, le feldspath, le lapislazuli, la turquoise, l'améthyste et la cornaline, et fabriquaient avec une remarquable précision des couronnes, des colliers et autres parures.

La culture précoce du lin leur fit acquérir très tôt une grande habileté dans la filature et le tissage. Ce dernier est connu dès le Néolithique, vers – 5000, et son origine se confond donc avec l'apparition de la civilisation dans la vallée du Nil. Ce sont les femmes qui filent le lin, de façon très habile puisqu'elles manient souvent deux fuseaux à la fois. Une des caractéristiques de la technique du filage égyptien est la grande distance entre la filasse brute, contenue dans des récipients posés à même le sol, et le fuseau qui la transforme en fil. Pour accroître encore cette distance les fileuses se juchent sur des tabourets. Les métiers à tisser, d'abord horizontaux puis verticaux à partir du Moyen Empire, leur permirent la confection d'étoffes de grande longueur qu'exigeait aussi bien l'ample vêtement quotidien que le rituel funéraire: bandelettes et linceuls pour momies. Les tissus constituaient pour les pharaons un des moyens d'échange les plus appréciés à l'étranger. Le plus fin d'entre eux, le *bysus*, fabriqué dans les temples, était particulièrement vanté. Les Ptolémées surveillaient les ateliers de tissage et contrôlaient la



*Ebénistes au travail.*  
(Source: N. de G. Davies, 1943, pl. LV, *The Metropolitan Museum of Art, New York.*)

qualité de la fabrication et c'est leur administration centrale qui, suivant sans doute l'usage des pharaons autochtones, organisait la vente à l'étranger, qui procure au roi d'énormes revenus en raison de la qualité du travail des tisserands égyptiens. Nous saisissons là sur le vif une des façons dont le « legs égyptien » s'est transmis.

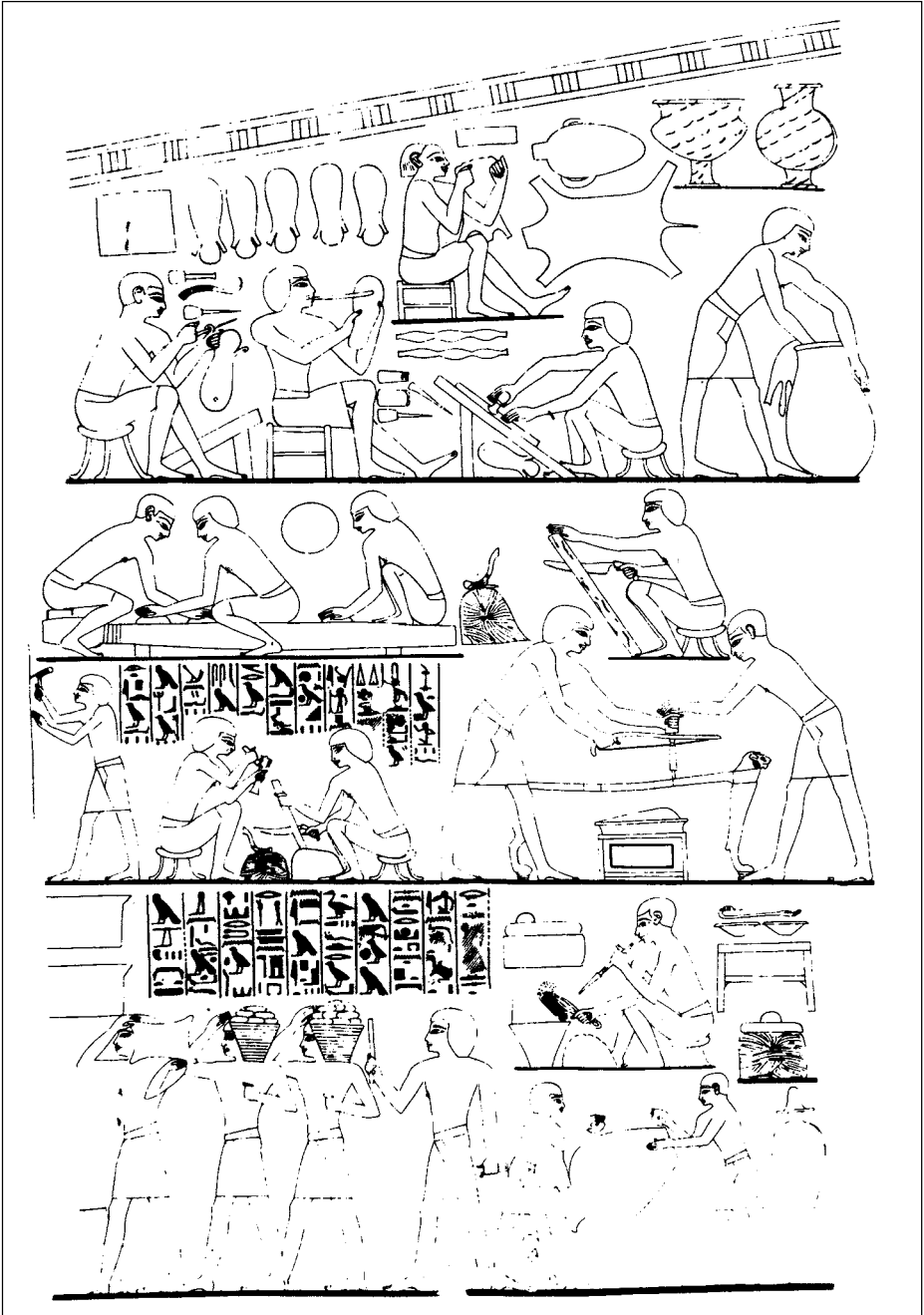
Les industries du bois, du cuivre et du métal furent également perfectionnées et leurs produits sont parvenus jusqu'à nous dans un bon état de conservation.

Parmi les autres objets, produits par l'artisanat égyptien, figurent des vases d'argent, des cercueils de bois, des peignes et des manches d'ivoire décorés. Les anciens Egyptiens savaient également très bien tisser les roseaux sauvages pour la fabrication de nattes; la fibre tirée du palmier leur permettait de confectionner filets et cordages robustes. Nous citerons également la fabrication de poteries, qui commença dans la préhistoire par une poterie grossière, suivie par une poterie plus fine, rouge à bord noir, puis par une poterie lissée et incisée. Ces récipients étaient utilisés pour emmagasiner diverses matières, mais certains avaient un but décoratif. La croyance des Egyptiens en certaines valeurs, et particulièrement à la vie éternelle, en nécessitant la fabrication d'objets souvent décorés en grand nombre à l'usage des morts, fut à l'origine d'un haut niveau de perfection et de production artistique.

Parmi les contributions de l'Egypte à la civilisation mondiale figurent les techniques du verre. S'il est vrai que la Mésopotamie et les civilisations de l'Indus connurent elles aussi, très tôt, la technique de l'émaillage qui est à l'origine du verre, rien ne permet cependant d'affirmer que ce soient elles qui l'aient répandu. Tout au plus peut-on supposer qu'une fois encore il y a eu un phénomène de convergence et que le verre a été découvert indépendamment, en Asie et dans la vallée du Nil.

Un fait demeure: l'habileté dont les verriers égyptiens témoignèrent assez vite. Dès le Prédynastique (vers – 3500) l'existence d'objets en verre (perles) paraît attestée en Egypte, bien qu'il ne soit pas certain qu'ils résultent d'une création volontaire de l'artisan. Le verre, en tant que tel, connu à la V<sup>e</sup> dynastie (vers – 2500), se répand à partir du Nouvel Empire (vers – 1600). Il est alors employé non seulement pour des perles, mais pour la fabrication de vases dont les formes varient beaucoup, de l'élégant calice à pied aux vases en forme de poisson. Ils sont le plus souvent polychromes et toujours opaques. Le verre transparent apparaît sous Toutankhamon (vers – 1300). A partir de – 700 environ, les vases de verre égyptiens de la forme dite « alabastre », polychromes, se répandent dans toute la Méditerranée. Ils sont copiés par les Phéniciens qui en font une de leurs industries.

A la Basse-Epoque, des signes hiéroglyphiques, moulés en verre de couleur, sont sertis dans le bois ou la pierre pour constituer des inscriptions. Les techniques des verriers pharaoniques passent aux artisans de l'époque hellénistique qui inventent le verre « soufflé ». Alexandrie d'Egypte devient alors le plus grand centre de fabrication d'objets de verre qui sont exportés jusqu'en Chine et Aurélien taxera les verres égyptiens importés à Rome.



*Fabrication de vases de métal. (Source: N. de G. Davies, 1943, The Metropolitan Museum of Art, Egypt Expedition, Vol. XI. New York, pl. LIII. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)*



L'Empire méroïtique importera des objets en verre d'Alexandrie, mais surtout adoptera les techniques de fabrication et les répandra dans la haute vallée du Nil.

Une des plus importantes industries des anciens Egyptiens fut celle du papyrus, dont il furent les inventeurs.

Il n'est pas de plante qui ait joué un plus grand rôle en Egypte que le papyrus. Ses fibres servaient à fabriquer ou à calfater les bateaux, à faire des mèches pour les lampes à huile, des nattes, des corbeilles, des cordes, des câbles. Les câbles qui servirent à amarrer le pont de bateaux que Xerxès tenta de lancer au travers de l'Hellespont, avaient été tressés en Egypte avec des fibres de papyrus. Réunis en faisceaux, ses tiges avaient servi de piliers à l'architecture primitive avant que les architectes classiques ne s'en inspirent pour leurs colonnes fasciculées ou simples, aux chapiteaux en forme de fleurs fermées ou épanouies. Surtout le papyrus servait à la fabrication du « papyrus » d'où est venu notre mot « papier », sans doute reflet d'un mot égyptien ancien *paperaâ*, « Celui-de-la-Grande-Demeure » (le Palais Royal), qui nous a été transmis par l'Antiquité classique.

Le papyrus était fabriqué en croisant des épaisseurs successives de fines bandes tirées de la tige de la plante qui, après pressage et séchage, permettaient de produire une grande feuille.

Vingt feuilles réunies entre elles lorsqu'elles étaient encore fraîches constituaient un rouleau dont la longueur variait de trois à six mètres. On pouvait mettre bout à bout plusieurs rouleaux, certains papyrus mesurant 30 et 40 mètres de long.

C'est le rouleau qui constitue le « livre » égyptien. On le tenait de la main gauche et on le déroulait au fur et à mesure de la lecture. Le « volumen » de l'Antiquité classique en est l'héritier direct.

De tous les supports utilisés pour écrire dans l'Antiquité, le papyrus est certainement le plus pratique. Il est souple et léger; son seul inconvénient est sa fragilité. Il résiste mal, à la longue, à l'humidité et c'est un combustible de choix. On a estimé que pour tenir à jour les listes de matériel d'un petit temple égyptien, il fallait 10 mètres de papyrus par mois. Les notaires de province, à l'époque ptolémaïque, utilisaient de six à treize rouleaux, soit de 25 à 57 mètres par jour: de 750 à 1600 mètres par mois. Or chaque grand domaine, le palais royal, tous les temples, avaient leurs registres, leurs inventaires, leurs bibliothèques, ce qui représente des centaines de kilomètres de papyrus qui ont certainement existé alors que quelques centaines de mètres seulement ont été retrouvés.

Le papyrus, utilisé en Egypte dès la I<sup>re</sup> dynastie, vers – 3000 jusqu'à la fin de l'histoire pharaonique, sera adopté par les Grecs, les Romains, les Coptes, les Byzantins, les Araméens et les Arabes. Une grande partie de la littérature hellénistique et latine nous est parvenue sur papyrus. Les rouleaux de papyrus constituaient une des exportations importantes de l'Egypte; c'est, incontestablement, un des legs majeurs de l'Egypte pharaonique à la civilisation.

Toutes ces industries demandaient technique et savoir-faire, et elles ont amené la création d'une nouvelle classe d'artisans et de nouvelles techniques.

Les musées et les collections privées du monde entier contiennent des centaines, et même des milliers, de spécimens archéologiques des divers produits de l'Égypte ancienne.

La tradition et le savoir-faire des anciens Égyptiens dans le domaine de la construction en pierre ne fut pas la moindre de leurs contributions à l'histoire des techniques de l'humanité. Ce n'était pas tâche facile de transformer les énormes blocs bruts de granit, de calcaire, de basalte et de diorite en des blocs bien façonnés et polis, prêts pour l'utilisation dans leurs différentes entreprises architecturales.

Au demeurant, la recherche des pierres pour les monuments contribua, tout comme la prospection des minerais métalliques, des fibres et pierres semi-précieuses et des pigments colorés, à la diffusion des techniques égyptiennes dans le domaine culturel asiatique aussi bien qu'africain.

En effet, les Égyptiens n'hésitaient pas à aller chercher leurs pierres en plein désert, parfois à une centaine de kilomètres du Nil. La carrière dont provient la statue de diorite bien connue de Chéphren du musée du Caire, a été retrouvée dans le désert nubien à quelque 65 kilomètres au nord-ouest d'Abou Simbel. L'exploitation des carrières apparaît dès l'aurore de l'histoire de l'Égypte vers – 2800.

Les techniques des carrières égyptiennes variaient avec la nature de la pierre. Pour le calcaire, ils creusaient des galeries dans les larges bancs des falaises éocènes qui bordent le Nil. C'est ainsi qu'ont été obtenus les magnifiques blocs de pierre fine avec lesquelles étaient édifiées les grandes pyramides, recouverts de blocs de granit. Le grès, à partir d'El-Kab en Haute-Égypte, comme en Nubie, était exploité à ciel ouvert. Pour les pierres dures, les carriers taillaient une rainure autour du bloc à détacher. Ils creusaient ensuite, de place en place, dans cette rainure de profondes encoches dans lesquelles ils plaçaient des coins de bois qu'ils mouillaient. La dilatation du bois suffisait à fendre le bloc le long de la rainure. Cette technique est encore employée par les carriers modernes pour le granit. Nous vient-elle d'Égypte ?

Les seuls outils des carrières égyptiens sont le maillet de bois et le ciseau de cuivre pour les pierres tendres : calcaire et grès ; le pic, le ciseau et le marteau de pierre dure pour les roches métamorphiques : granit, gneiss, diorite, basalte. Lorsque la carrière était située loin du Nil, une expédition était lancée qui pouvait comprendre jusqu'à 14 000 hommes, officiers et soldats, portefaix et carriers, scribes et médecins. Ces expéditions qui pouvaient séjourner longtemps hors d'Égypte ont dû contribuer à la diffusion de la civilisation égyptienne, notamment en Afrique.

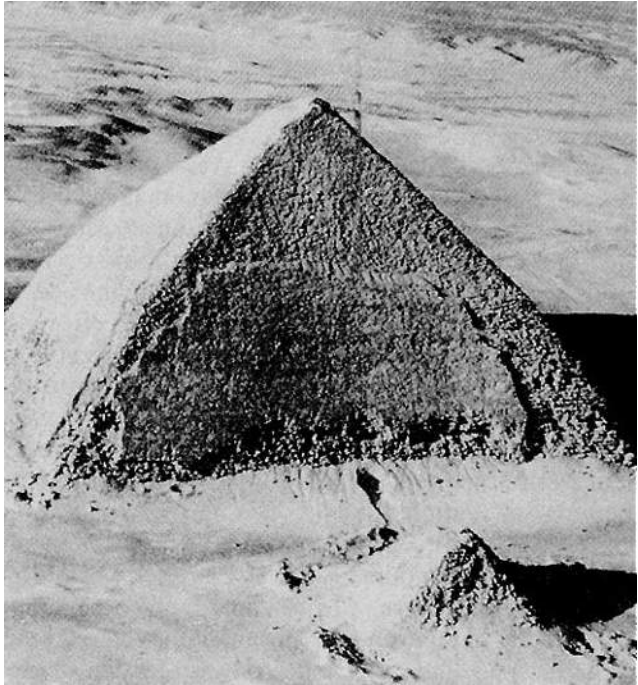
L'habileté acquise dans l'exploitation des pierres de construction dès l'époque archaïque a amené les Égyptiens, dès la fin de l'Ancien Empire (vers –2400), à creuser en plein roc leurs demeures éternelles, c'est-à-dire leurs tombes. Bien avant cette date, de –3000 à –2400, l'établissement de leurs sépultures construites, conçues comme l'habitation du mort, les avaient déjà amenés à construire au-dessus de celles-ci d'imposantes superstructures dont l'évolution architecturale a, au cours des temps, produit la pyramide à degrés puis la pyramide.



1

1. Colonnes « protodoriques »  
de Deir el-Bahari. (Source :  
J. Pirenne, vol. II, fig.  
36, pp. 156–157. Photo J.  
Capart.).

2. Pyramide de Snefrou à  
Dashour.  
(Source : J. Pirenne, 1961,  
vol. I, fig. 25, p. 100.).

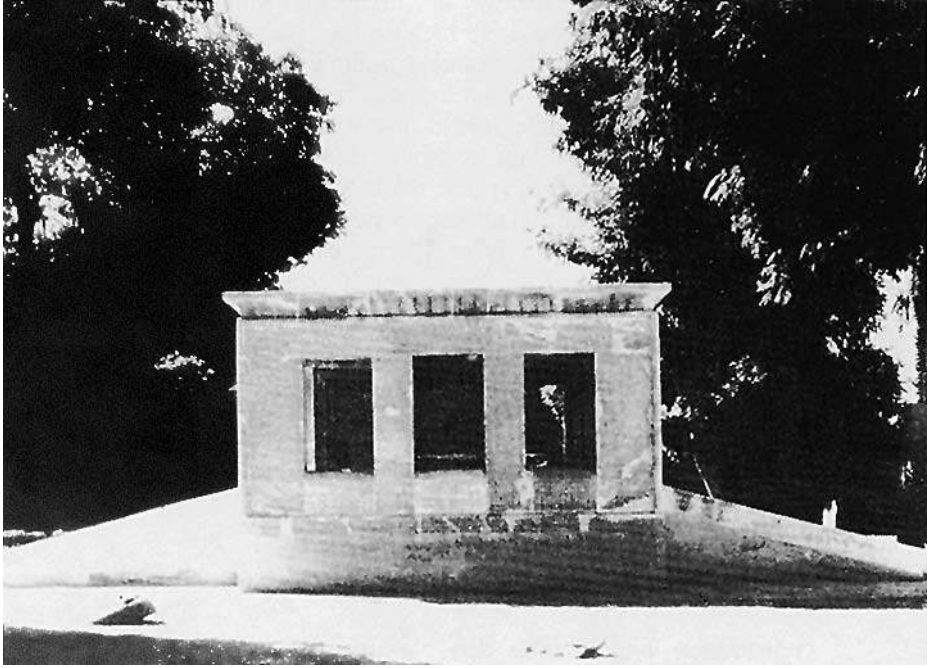


2

La maîtrise des Egyptiens dans le travail du bois s'affirme de façon éclatante dans la construction navale. Les nécessités mêmes de la vie quotidienne dans la vallée du Nil, où la seule voie de communication commode est le Fleuve, a fait des Egyptiens des experts en navigation dès l'aurore de l'histoire. Les bateaux occupent une place privilégiée dans les toutes premières œuvres d'art dès l'époque préhistorique. Aussi n'est-il pas étonnant que leur croyance en une vie d'outre-tombe étroitement calquée sur la vie terrestre les ait incités, soit à déposer dans les tombes des modèles de bateau, soit à représenter construction de bateaux et scènes de navigation sur les parois des tombes. Il leur arrivait même d'enterrer de véritables barques à proximité des sépultures pour les mettre à la disposition des morts. Tel fut le cas à Helouan dans une nécropole des deux premières dynasties et à Dasher, près de la pyramide de Sésostri III, mais une découverte plus récente est extraordinaire. En 1954 en effet, on découvrit, le long du flanc sud de la grande pyramide, deux fosses creusées en plein roc et recouvertes d'énormes dalles de calcaire. Dans ces fosses avaient été déposés, démontés mais complets, avec rames, cabines, gouvernails, les bateaux mêmes qui avaient servi à Chéops. Un de ces bateaux a été sorti de la fosse et remonté. L'autre attend encore qu'on le sorte de sa « tombe ».

Le bateau de Chéops, qui occupe maintenant un musée spécial, a été remonté. Il est composé de 1224 pièces de bois qui avaient été partiellement démontées, et placées en treize couches superposées dans la fosse. Il mesure 43,40 m de long, 5,90 m de large, et était d'un tonnage d'environ 40 tonnes. Les planches du bord ont 13 à 14 cm d'épaisseur. Son tirant d'eau, difficile à calculer avec précision, était manifestement très faible par rapport à la masse du navire. Bien qu'il possède des couples rudimentaires, le bateau de Chéops n'a pas de quille, il est à fond plat, étroit. Le fait le plus remarquable est qu'il a été construit sans l'aide d'aucun clou : les pièces de bois sont entièrement assemblées entre elles à l'aide de tenons et mortaises. Les éléments constitutifs : bordées, couples, traverses, sont liés entre eux par des cordes. Ce qui, au demeurant, a facilité leur remontage. Le navire comportait une grande et spacieuse cabine centrale, ainsi qu'un abri couvert à l'avant. Il n'avait pas de mât, et était uniquement propulsé à la rame ou halé, bien que la voile ait été utilisée par les Egyptiens avant le règne de Chéops. La méthode de construction par pièces assemblées entre elles par des liens, explique les expéditions militaires amphibies loin de l'Egypte en mer Rouge, comme sur l'Euphrate. L'armée égyptienne emportait avec elle, démontés, les bateaux dont elle pouvait avoir besoin.

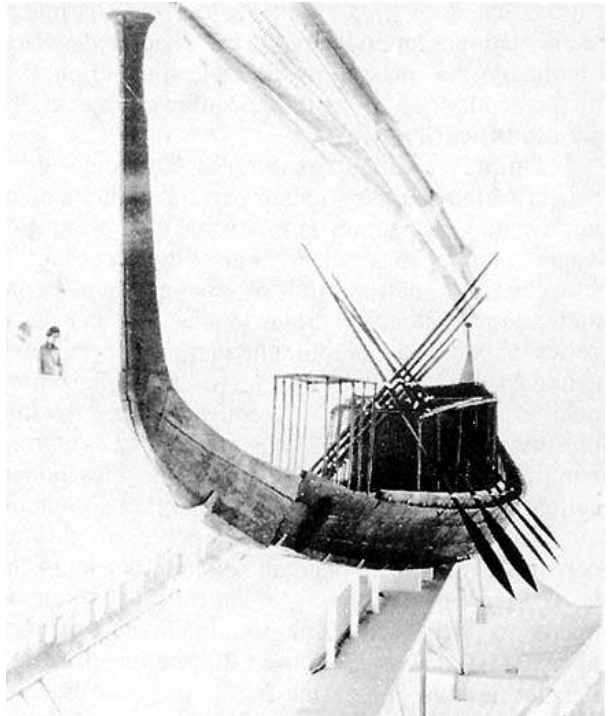
Comme en témoigne leur largeur par rapport à leur longueur et surtout leur très faible tirant d'eau, les bateaux égyptiens ont été manifestement conçus pour la navigation fluviale. Il s'agissait avant tout d'obtenir la plus grande capacité possible tout en évitant les ensablements. Néanmoins, dès la V<sup>e</sup> dynastie, et sans doute avant, les Egyptiens avaient su adapter leurs navires à la navigation hauturière. Les bateaux de Sahouré montrent que pour la navigation en mer la hauteur de la proue comme celle de la poupe, qui dépassent largement la ligne de flottaison sur le bateau de Chéops, a été fortement diminuée. Elle constituait en effet un handicap quand le navire



1

*1. Karnak : reposoir de la  
barque d'Amon.*

*2. Gizeh : reposoir de la  
barque de Chéops.*



2

avait à affronter les lames de la Méditerranée ou de la mer Rouge. Par ailleurs les ingénieurs navals égyptiens surent donner une grande solidité à l'ensemble du navire en le dotant d'un « câble de torsion » qui reliait, au-dessus du pont, l'avant à l'arrière. Ce câble jouait ainsi le rôle d'une véritable quille en assurant la rigidité de l'ensemble et en palliant le danger d'une cassure médiane.

Ainsi modifié, le navire égyptien était capable d'assurer les liaisons maritimes les plus lointaines qu'aient entreprises les pharaons, que ce soit en Méditerranée vers la Palestine, la Syrie, Chypre et la Crète, ou en mer Rouge vers le lointain pays de Pount. Rien ne permet de croire dans ce domaine, que les Egyptiens aient été influencés par les Phéniciens. Bien au contraire, il est fort probable, bien qu'impossible à prouver dans l'état actuel de nos connaissances, que ce soient les Egyptiens qui aient été, d'une part, les initiateurs de la navigation maritime à voile : vergues et voiles égyptiennes sont orientables et permettent diverses « allures », et, d'autre part, les inventeurs du gouvernail : dès l'Ancien Empire les grandes rames de direction situées à l'arrière du bateau sont pourvues de barres verticales qui en font de véritables gouvernails.

## La science

La contribution pharaonique dans le domaine de la science et des mathématiques appliquées constitue un précieux héritage, en physique, en chimie, en zoologie, en médecine, en pharmacologie, en géométrie et en mathématiques appliquées. Dans chacun de ces domaines, ils ont légué à l'humanité une masse considérable d'expériences, qu'ils avaient parfois eux-mêmes combinées pour la réalisation d'objectifs particuliers.

### *La momification*

Un des meilleurs exemples du génie des anciens Egyptiens est la momification, qui illustre leur parfaite maîtrise de nombreuses sciences comme la physique, la chimie, la médecine et la chirurgie, résultat de l'accumulation d'une longue expérience. Par exemple, leur découverte des propriétés chimiques du natron, qui se trouvait dans certaines régions d'Egypte, en particulier au Ouadi Natroun, a été suivie par des progrès dans l'utilisation de celles-ci pour l'accomplissement pratique des exigences de leurs croyances dans la vie d'outre-tombe. Ils croyaient à la prolongation de la vie dans l'au-delà et ils essayaient de prouver cette croyance de manière pratique en préservant à jamais le corps humain. Le natron a été analysé comme un composé de carbonate de sodium, de bicarbonate de sodium, de sel et de sulfate de sodium. Les anciens Egyptiens connaissaient les fonctions chimiques de ces substances. Dans le processus de momification, ils mettaient le corps dans du natron pendant soixante-dix jours. Ils extrayaient le cerveau par les narines et retiraient les intestins par une incision dans le côté. Ces opérations demandaient une connaissance précise de la structure de l'organisme. La bonne conservation des momies illustre une connaissance intime de l'anatomie humaine et une familiarité avec la chirurgie.



*Ramsés II (technique des fluides). Photo Commissariat à l'énergie atomique.*

*Chirurgie*

Ce sont sans doute les connaissances du corps humain acquises par la momification qui permirent aux Egyptiens de développer les techniques chirurgicales dès une haute époque. La chirurgie égyptienne est, en effet, assez bien connue grâce au «Papyrus Smith», copie d'un original composé sous l'Ancien Empire, entre -2600 et -2400. C'est un véritable traité de chirurgie osseuse et de pathologie externe. Quarante-huit «cas» y sont examinés systématiquement. Chaque fois, l'auteur du traité commence par un intitulé général: «Instructions *concernant* (tel ou tel cas)», puis suit une description clinique: «*Si tu remarques* (tels symptômes)». Les descriptions sont toujours précises et justes. Elles sont suivies du diagnostic: «*Tu diras à ce sujet: un cas de* (telle ou telle blessure); et, selon le cas, «*un cas que je traiterai*» ou «*un cas pour lequel on ne peut rien*». Si le chirurgien peut traiter, le traitement à suivre est alors décrit avec précision, par exemple: «*tu banderas avec de la viande le premier jour, puis tu mettras deux bandes de tissus de façon à faire joindre les lèvres de la blessure, etc.*».

Plusieurs des traitements indiqués par le Papyrus Smith sont encore appliqués de nos jours. Les chirurgiens égyptiens savaient fermer les plaies par des points de suture, et réduire les fractures au moyen d'attelles de bois ou de cartonnage. Enfin, il leur arrivait de recommander de laisser agir la nature. Par deux fois, en effet, le Papyrus Smith ordonne de laisser le blessé à son régime diététique habituel.

Parmi les cas étudiés par le Papyrus Smith figurent les plaies superficielles du crâne et du visage, surtout, et les lésions qui atteignent les os ou les articulations: contusions des vertèbres cervicales ou spinales, luxations, perforations du crâne ou du sternum, fractures diverses: nez, mâchoires, clavicules, humérus, côtes, crâne, vertèbres. L'examen des momies a parfois permis de retrouver les traces du travail des chirurgiens tels cette mâchoire de l'Ancien Empire qui porte deux trous percés pour drainer un abcès, ou ce crâne où la fracture consécutive à un coup de hache ou d'épée a été réduite et le patient guéri. Par ailleurs, les dentistes opéraient des plombages avec un ciment minéral et on a retrouvé sur une momie un essai de prothèse (fil d'or reliant deux dents branlantes).

Par son esprit de méthode, le Papyrus Smith témoigne de la maîtrise acquise par les chirurgiens égyptiens anciens. Une maîtrise qui, on peut le penser, fut transmise de proche en proche, en Afrique comme en Asie, et à l'Antiquité classique, notamment par les médecins qui accompagnaient toujours les expéditions égyptiennes en territoire étranger. On sait, d'ailleurs, que des souverains étrangers, tels le prince asiatique de Bakhtan, Bactriane, ou Cambyse lui-même, faisaient venir chez eux des médecins égyptiens et qu'Hippocrate «avait accès à la bibliothèque du temple d'Imhotep à Memphis» et que d'autres médecins grecs suivront son exemple.

*Médecine*

La connaissance de la médecine peut être considérée comme une des plus importantes contributions des anciens Egyptiens à l'histoire de l'humanité. Les documents indiquent de manière détaillée les titres des médecins



égyptiens et leurs différents domaines de spécialisation. Les civilisations du Proche-Orient antique et du monde classique ont reconnu les capacités et la réputation des anciens Égyptiens dans les domaines de la médecine et de la pharmacologie. Une des plus importantes personnalités égyptiennes de l'histoire de la médecine est Imhotep, vizir, architecte et médecin du roi Djoser de la III<sup>e</sup> dynastie. Sa renommée s'est transmise à travers toute l'histoire ancienne de l'Égypte jusqu'à l'époque grecque. Divinisé par les Égyptiens sous le nom d'Imouthès, il fut assimilé par les Grecs à Asklépios, le dieu de la médecine. L'influence égyptienne sur le monde grec, à la fois en médecine et en pharmacologie, est facilement discernable dans les remèdes et dans les prescriptions. Les fouilles ont permis de découvrir certains instruments médicaux utilisés dans les opérations chirurgicales.

Le témoignage écrit sur la médecine égyptienne ancienne est constitué par des documents médicaux comme le Papyrus Ebers, le « Papyrus de Berlin », le Papyrus chirurgical Edwin Smith et beaucoup d'autres, qui illustrent les techniques d'opérations et décrivent les traitements qui étaient prescrits.

Ces textes sont des copies d'originaux remontant à l'Ancien Empire (vers – 2500). A la différence du Papyrus chirurgical Edwin Smith (cf. ci-dessus), très scientifique, les textes purement médicaux sont influencés par la magie. Pour les Égyptiens, la maladie était le fait des dieux ou d'esprits malfaisants, ce qui justifie le recours à la magie et explique que certains remèdes du Papyrus Ebers, par exemple, ressemblent plus à une incantation magique qu'à une prescription médicale.

Malgré cet aspect, au demeurant commun aux autres civilisations de l'Antiquité, la médecine égyptienne est loin d'être négligeable et on y décèle un embryon de méthode, notamment dans l'observation des symptômes, méthode qui, sans nul doute, passera à la postérité en raison de son importance.

Le médecin égyptien examinait le malade et constatait les symptômes du mal. Il établissait ensuite son diagnostic puis prescrivait le remède. Tous les textes connus suivent ce schéma, il s'agit donc d'une pratique courante. L'examen pouvait se faire en deux fois à quelques jours de distance pour les cas douteux.

Parmi les maladies reconnues et bien décrites par les médecins égyptiens, voire traitées par eux, figurent : les embarras gastriques, la dilatation d'estomac, les cancers cutanés, le coryza, la laryngite, l'angine de poitrine, le diabète, la constipation, les maladies du rectum, la bronchite, la rétention et l'incontinence d'urine, la bilharziose, les ophtalmies, etc.

Dans leurs traitements, les médecins égyptiens utilisaient : suppositoires, onguents, électuaires, potions, onctions, massages, clystères, purges, cataplasmes et même les inhalations qu'ils enseignèrent aux Grecs. La pharmacopée comporte beaucoup de « simples », dont malheureusement nous ne savons pas traduire les noms. Ainsi, en raison de sa méthode, des ressources dont elle disposait dans sa pharmacopée, on comprend le prestige dont la médecine égyptienne a joui dans l'Antiquité ; prestige dont Hérodote nous a conservé l'écho.

Les noms de près d'une centaine de médecins égyptiens anciens nous sont connus grâce aux textes. Parmi eux, on note des oculistes, dentistes parmi lesquels Hesy-Rê, qui vécut sous la IV<sup>e</sup> dynastie vers – 2600, peut être considéré comme un des plus anciens. Il y avait aussi parmi les « spécialistes », des vétérinaires. Les médecins utilisaient dans leurs opérations des instruments différenciés.

*Mathématiques (arithmétique, algèbre et géométrie)*

Les mathématiques constituent un domaine important de la science dans lequel ont travaillé les anciens Égyptiens. La précision des mesures de leurs monuments et de leurs sculptures gigantesques est une bonne preuve de leur goût pour l'exactitude. Ils n'auraient jamais pu atteindre cette perfection sans un minimum d'esprit mathématique.

Deux importants papyrus mathématiques du Moyen Empire (– 2000 – 1750), nous sont parvenus. Ce sont les Papyrus de Moscou et Rhind. La méthode de numérotation égyptienne, à base décimale, consistait à répéter les signes des nombres : unités, dizaines, centaines, milliers, autant de fois qu'il était nécessaire pour obtenir le chiffre désiré. Le « zéro » n'existait pas. Il est intéressant de remarquer que les symboles de fractions égyptiennes pour  $1/2$ ,  $1/3$ ,  $1/4$ , etc. prennent leur origine dans le mythe d'Horus et Seth, dans lequel l'œil du faucon Horus fut arraché par Seth, et coupé en morceaux. Ce sont ces morceaux qui symbolisent certaines fractions.

On peut considérer les mathématiques égyptiennes dans trois aspects : l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie.

Le calcul *arithmétique* était une nécessité de l'organisation administrative égyptienne. Celle-ci, très centralisée, devait connaître, pour être efficace, ce qui se trouvait dans chaque province, dans chaque domaine ; aussi les scribes passaient-ils un temps infini à dresser des états : surface des terres cultivées, quantités et répartitions des produits disponibles, nombre et quantité du personnel, etc.

Pour leurs calculs, les Égyptiens utilisaient une méthode simple : ils ramenaient toutes leurs opérations à des séries de multiplication ou de division par deux (*duplication*), système lent mais qui n'exige qu'un effort minimum de mémoire et rend inutile toute table de multiplication. Dans les divisions, lorsque le dividende n'est pas exactement divisible par le diviseur, le scribe fait intervenir les fractions, mais le système employé ne comporte que des fractions dont le numérateur est un 1. Les opérations sur les fractions se font aussi par duplications systématiques. On trouve dans les textes de nombreux partages proportionnels obtenus ainsi, et le scribe ajoute à la fin de ses calculs la formule « c'est bien cela », qui équivaut à notre C.Q.F.D.

Tous les problèmes posés et résolus par les « traités » égyptiens ont ce trait commun : ce sont des problèmes matériels du type de ceux que le scribe, seul dans un poste lointain, aura à résoudre quotidiennement, tels le partage de sept pains entre dix hommes proportionnellement à leur grade hiérarchique, ou le calcul du nombre de briques nécessaires à la construction d'un plan incliné. C'est donc un système essentiellement empirique aussi peu abstrait

que possible, et il est difficile de savoir ce qui, dans un tel système, a pu se passer dans les domaines culturels voisins.

Il n'est pas sûr que l'on puisse parler d'une *algèbre* égyptienne : les spécialistes de l'histoire des sciences ne sont pas d'accord sur ce sujet. Certains problèmes du Papyrus Rhind sont libellés en utilisant la formule : « Une *quantité* (égyptien ahâ) à laquelle on ajoute (ou retranche) telle ou telle partie (n) devient (N), quelle est cette quantité? » ce qui revient à poser  $x \pm x/n = N$ .

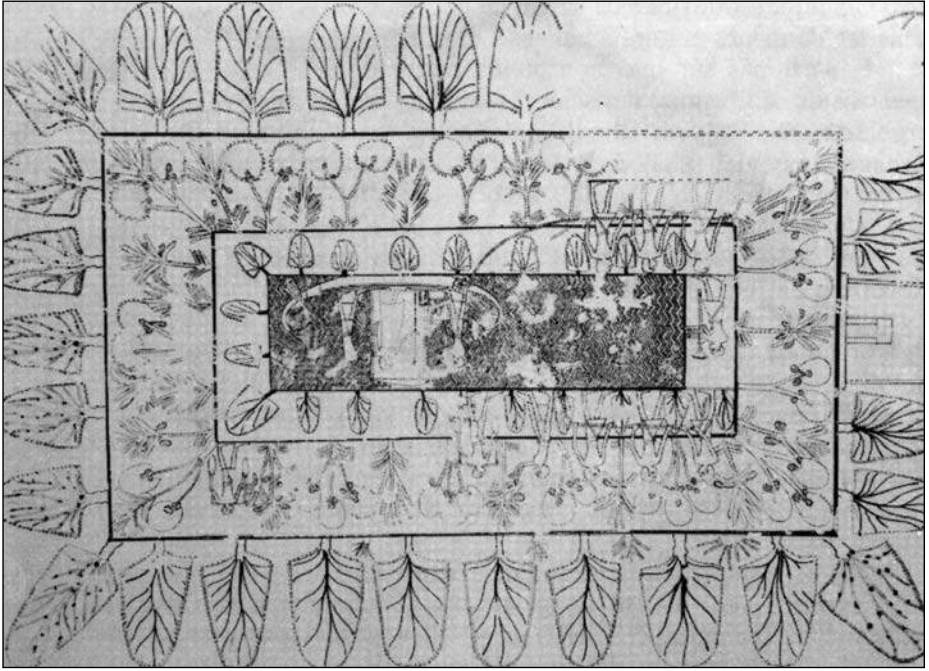
Ce qui a incité certains historiens des sciences à admettre que les Egyptiens ont utilisé le calcul algébrique. Mais les solutions proposées par le scribe du Papyrus Rhind pour ce type de problème sont toujours obtenues par l'arithmétique simple et le seul cas où l'algèbre aurait pu être utilisée est un problème de partage qui implique l'existence d'une équation du second degré. Le scribe, pour le résoudre, a opéré comme un algébriste moderne, mais a pris comme base de calcul, non pas un symbole abstrait comme  $x$ , mais le chiffre 1. Suivant que l'on admet ou non qu'il est possible de pratiquer l'algèbre sans symboles abstraits, on acceptera ou rejettera l'existence de l'algèbre égyptienne.

Les écrivains grecs, d'Hérodote à Strabon, s'accordent pour admettre que les Egyptiens ont inventé la *géométrie*. Ils y auraient été conduits par la nécessité de calculer chaque année la superficie des terres enlevées ou apportées par la crue du Nil. En fait, comme les mathématiques, la géométrie égyptienne est empirique. Il s'agit avant tout, dans les traités anciens, de fournir au scribe la « recette » pour trouver rapidement la surface d'un champ, le volume de grains contenus dans un silo, le nombre de briques nécessaires à la construction d'un édifice. Pour y parvenir le scribe ne suit jamais de raisonnement abstrait, il donne les moyens pratiques d'arriver à la solution : il donne des chiffres. Cela dit, on constate que les Egyptiens savaient parfaitement calculer la surface du triangle et du cercle, le volume du cylindre, de la pyramide, du tronc de pyramide, et, vraisemblablement celui de la demi-sphère. Leur plus grande réussite est le calcul de la surface du cercle. Ils procédaient en soustrayant  $1/9$  du diamètre et en portant ce résultat au carré, ce qui revient à donner à la valeur 3,1605, très supérieure à la valeur 3 que lui donnent les autres peuples de l'Antiquité.

Ces connaissances géométriques étaient appliquées pratiquement dans l'*arpentage* qui joue un grand rôle en Egypte. Nombreuses sont les scènes figurées des tombes qui représentent l'équipe d'arpenteurs occupés à contrôler que les bornes des champs n'ont pas été déplacées et à mesurer ensuite à l'aide d'une corde à nœuds, ancêtre de notre chaîne d'arpentage, la superficie du champ cultivé. La corde d'arpentage, *nouh*, apparaît dans les textes les plus anciens, vers - 2800. Le gouvernement central possédait des archives cadastrales qui d'ailleurs furent mises à mal par la révolution memphite aux environs de - 2150, mais remises en ordre au Moyen Empire, vers - 1990.

### *Astronomie*

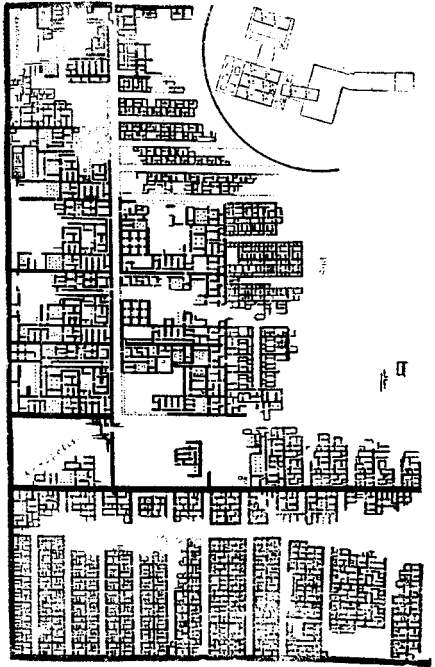
Nous ne disposons pas pour l'astronomie égyptienne d'exposés d'ensemble des connaissances comparables à ceux que nous avons pour les



1

1. Jardin égyptien.  
 (Source : N. de G. Davies,  
 1943, *The Metropolitan  
 Museum of Art, Egypt  
 Expedition, Vol. XI, New York,*  
*pl. CX. Photo The Metropolitan  
 Museum of Art, New York.)*

2. Urbanisme : plan de Kahoun,  
 dessin d'après Pétrie : *La  
 ville d'Illahun, montrant  
 l'encombrement des quartiers  
 pauvres (dans le médaillon,  
 tombeau de Maket, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>  
 dyn.). Source : J.H. Breasted,  
 Histoire de l'Égypte », I, p. 87,  
 reproduit dans J. Pirenne II,  
 p. 74, Editions de la Bacon-  
 nière, Neuchâtel.*



2

mathématiques (Papyrus Rhind et de Moscou), ou pour la chirurgie et la médecine (Papyrus Edwin Smith et Ebers). Pourtant, il est vraisemblable que de tels « traités » ont existé; en effet, le Papyrus Carlsberg 9, qui décrit une méthode de détermination des phases de la lune, a certes été écrit à l'époque romaine, mais il dérive de sources beaucoup plus anciennes et n'est pas influencé par la science hellénistique; il en va de même pour le Papyrus Carlsberg 1. Malheureusement les sources les plus anciennes ne nous sont pas parvenues et l'apport égyptien dans le domaine astronomique doit se déduire des applications pratiques faites à partir d'observations. Cet apport est loin d'être négligeable.

Nous avons vu (cf. Introduction) que l'année civile égyptienne était répartie en trois saisons, de quatre mois de trente jours chacun; à ces 360 jours étaient ajoutés cinq jours en fin d'année. Cette année de 365 jours, la plus exacte que connut l'Antiquité, est à l'origine de la nôtre, puisqu'elle servit de base à la réforme julienne de - 47, d'abord, et ensuite à la réforme grégorienne de 1582. A côté du calendrier civil, les Egyptiens utilisaient aussi un calendrier liturgique lunaire et savaient prévoir les phases lunaires avec une approximation suffisante.

Depuis l'expédition d'Egypte de Bonaparte, les Européens ont été frappés par l'exactitude de l'orientation des édifices pharaoniques et particulièrement de celle des pyramides dont les faces sont tournées vers les quatre points cardinaux. En effet, la déviation par rapport au nord vrai des grandes pyramides est toujours inférieure au degré. Une telle précision n'a pu être obtenue que par observation astronomique: direction de l'étoile polaire de l'époque; culmination d'une étoile fixe; bissectrice de l'angle formé par la direction d'une étoile à douze heures d'intervalle; bissectrice de l'angle du lever et du coucher d'une étoile fixe; ou encore observation des écarts maxima d'une étoile fixe (qui aurait été 7 de la Grande Ourse, selon Z. Zorba). Dans tous ces cas une observation astronomique précise est à la base de l'orientation. Observation que les Egyptiens étaient fort capables d'opérer, puisqu'ils disposaient, sous l'autorité du vizir, d'un corps d'« astronomes », chargés d'observer quotidiennement le ciel nocturne pour noter le lever des étoiles, notamment de Sirius (Sothis); mais surtout pour déterminer le déroulement des heures nocturnes. Celles-ci, pour eux, étaient de durée variable selon les saisons: la nuit, qui devait comporter douze heures, commençait toujours au coucher du soleil pour se terminer à son lever. Sur des tables qui nous sont parvenues, chaque heure nocturne était précisée mois par mois, de dix jours en dix jours, par l'apparition d'une constellation ou d'une étoile de première grandeur. Ils distinguaient trente-six de ces constellations ou étoiles qui constituaient des *décans*, chacun de ceux-ci étant chef d'une *décade* (dix jours).

Ce système remonte au moins à la III<sup>e</sup> dynastie (vers - 2600). Les prêtres astronomes, indépendamment des « tables », disposaient d'instruments d'observation simples: une mire et une équerre munie d'un fil à plomb qui demandaient la participation d'une équipe de deux observateurs. En dépit de cette technique rudimentaire, les observations étaient justes comme en témoigne la précision des orientations. Des représenta-



1

*1 et 2. Vue partielle de  
Mirgissa, forteresse militaire,  
construite il y a environ 4000 ans.  
(Photos R. Keating.)*



2

tions du ciel figurent dans certaines tombes. Elles sont imagées, ce qui a permis d'identifier quelques-unes des constellations reconnues par les Egyptiens. La Grande Ourse est appelée la « Jambe de Bœuf » ; les étoiles groupées autour d'Arcturus sont représentées par un crocodile et un hippopotame accolés, le Cygne est figuré par un homme aux bras étendus, Orion par un personnage courant la tête tournée en arrière, Cassiopée par une figure aux bras étendus, et sous différentes figures, le Dragon, les Pléiades, le Scorpion et le Bélier.

Pour la détermination des heures diurnes, elles aussi variables selon les saisons, les Egyptiens utilisaient le *gnomon* : simple tige plantée verticalement sur une planchette graduée, munie d'un fil à plomb. C'était cet instrument qui servait à contrôler le temps pendant lequel on irriguait les champs, l'eau devant être impartialement répartie. Indépendamment du gnomon, les Egyptiens disposaient aussi, dans les temples, d'« horloges à eau » que les Grecs leur emprunteront et perfectionneront, ce sont les clepsydres de l'Antiquité. On en fabriquait en Egypte dès – 1580.

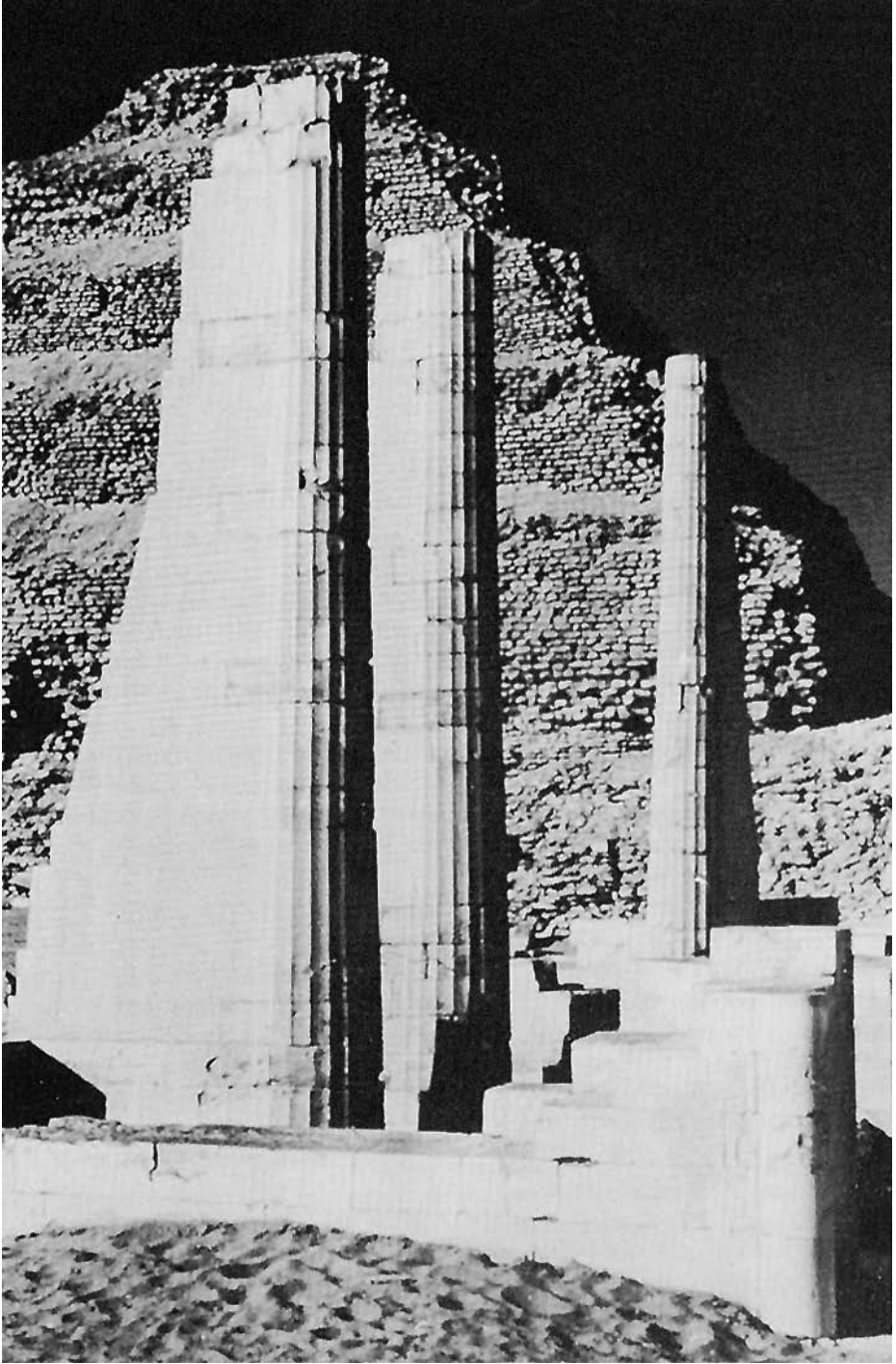
### *Architecture*

Les anciens Egyptiens appliquèrent leurs connaissances mathématiques à l'extraction, au transport et à la mise en place des énormes blocs de pierre qu'ils utilisaient pour leurs entreprises architecturales. Ils possédaient une longue tradition de l'emploi de la brique crue et de diverses espèces de pierre, qui datait d'une époque très reculée. Ils commencèrent à utiliser le lourd granit au début du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, pour le sol de certaines tombes de la I<sup>re</sup> dynastie à Abydos. Pendant la II<sup>e</sup> dynastie, le calcaire fut utilisé pour la construction des murs des tombes.

Une nouvelle phase architecturale fut inaugurée pendant la III<sup>e</sup> dynastie. Ce fut un événement capital de l'histoire de l'Egypte car il s'agissait de la construction du premier bâtiment entièrement en pierre : la pyramide à degrés de Saqqarah, qui constitue une partie du grand complexe funéraire du roi Djoser.

C'est à Imhotep, architecte et sans doute vizir du roi Djoser (vers – 2580), que l'on doit ce complexe de la pyramide à degrés où apparaît, pour la première fois, la pierre de taille. Elle est alors de petites dimensions. Tout se passe comme si elle était une imitation en calcaire de la brique crue, utilisée antérieurement dans l'architecture funéraire. De même, colonnes engagées et solives du plafond sont des copies en pierre des faisceaux de plantes et des poutres utilisées dans la construction primitive. Tout indique donc que c'est à l'Egypte que nous devons la première architecture en pierre de taille en assises régulières.

Nombreuses sont les formes architecturales inventées par l'Egypte : la plus caractéristique est sans doute la *pyramide*. D'abord à degrés, ce n'est que progressivement sous la IV<sup>e</sup> dynastie, vers – 2300, qu'elle prend sa forme triangulaire. Dès cette époque les architectes abandonnent le petit appareillage de la III<sup>e</sup> dynastie au profit de blocs de grandes dimensions, tant de calcaire que de granit.



*Colonnes fasciculées du temple de Saqqarah. (Source: J. Pirenne, 1961, vol. I, fig. 17, p. 64.)*



L'architecture civile, jusqu'à la conquête romaine, reste fidèle à la brique crue, qui est employée même pour les palais royaux. Les bâtiments annexes du Ramesseum à Thèbes, comme les grandes forteresses de Nubie, permettent de se faire une idée des ressources qu'offre ce matériau. Il permet d'atteindre à un extrême raffinement, comme en témoigne le palais d'Aménophis IV à Tell el-Amarna avec ses pavements et ses plafonds décorés de peintures.

Une autre contribution de l'Égypte dans le domaine de l'architecture est l'invention de la colonne. Ce fut d'abord la colonne engagée, qui fut suivie par la colonne libre.

Ces techniques s'appuyaient sur l'expérience de l'environnement local, qui exerça une grande influence sur le développement de l'architecture. Par exemple, les anciens Égyptiens empruntèrent l'idée de la colonne aux bottes de plantes sauvages comme le roseau et le papyrus. Ils taillèrent les chapiteaux des colonnes en forme de fleurs de lotus, de papyrus et de plantes. Les colonnes cannelées et les chapiteaux en forme de lotus, de papyrus et de palme sont également des innovations architecturales qui constituent une contribution à l'architecture mondiale.

Il semble que ce soient les anciens Égyptiens qui aient inventé la voûte, qui fut d'abord une voûte de briques, dès la II<sup>e</sup> dynastie, vers -2900, pour devenir voûte de pierre à la VI<sup>e</sup> dynastie.

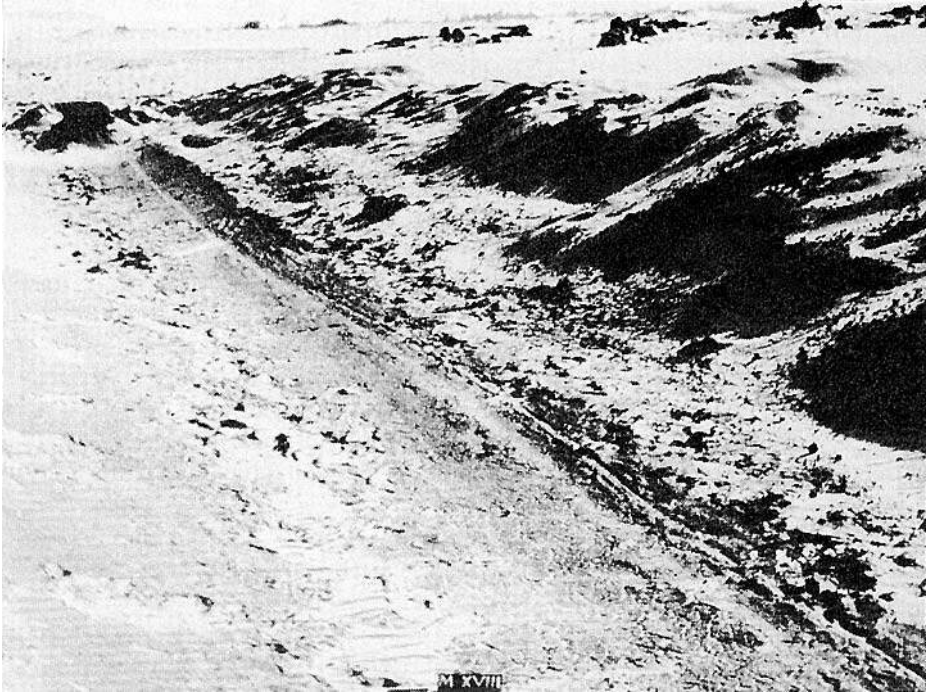
Notons, toutefois, que la voûte « en berceau » de briques crues apparaît aussi très tôt en Mésopotamie. C'est un cas où lys asiatique et lys africain se confondent et où il est à peu près impossible de déterminer qui est l'initiateur, s'il n'y a pas eu, en fait, simple phénomène de « convergence », ces deux domaines ayant inventé, séparément, la même technique.

La grande pyramide de Gizeh était une des sept merveilles du monde ancien. La réalisation d'une construction de proportions aussi énormes est une preuve des capacités architecturales et administratives des anciens Égyptiens. La construction des corridors ascendants menant à la chambre royale de granit, et la présence de deux ouvertures reliées à l'extérieur sur les deux côtés nord et sud de la chambre royale, pour assurer la ventilation, peuvent être considérées comme de bons exemples de leur ingéniosité.

L'exactitude des proportions, des mesures et de l'orientation des chambres et des corridors des pyramides, sans parler de la taille et de l'érection d'obélisques de pierre massive, indiquent un haut degré de développement technique dès une époque reculée.

Pour le transport et la mise en place des blocs de pierre, les Égyptiens utilisaient leviers, rouleaux et traverses de bois. Leurs réalisations architecturales, malgré leurs dimensions considérables, n'utilisent en fait que la seule force des bras humains, sans l'aide d'aucun moyen mécanique autre que le principe du levier sous ses diverses formes.

Les connaissances techniques acquises par les Égyptiens aussi bien dans la construction que dans l'irrigation grâce au creusement des canaux et à l'établissement de digues ou de barrages se retrouvent dans d'autres domaines proches de l'architecture.



1

1 et 2. Mirgissa : « La glissière à bateaux ».  
(Photos Mission archéol. franç.  
au Soudan.)



2

Dès –2550, ils étaient capables de construire, en pierre de taille, un barrage de retenue dans un ouadi près du Caire. Un peu plus tard, leurs ingénieurs aménageaient des chenaux navigables dans les roches de la I<sup>re</sup> Cataracte à Assouan. Tout laisse supposer que vers –1740, ils réussirent à établir un barrage sur le Nil même, à Semneh en Nubie, pour faciliter la navigation vers le Sud. Enfin, toujours à la même époque, ils construisaient parallèlement à la II<sup>e</sup> Cataracte, un « chemin de terre » sur lequel, utilisant la fluidité... du limon du Nil, ils faisaient glisser leurs bateaux. Cette route de plusieurs kilomètres, véritable préfiguration de ce que sera le *diolkos* grec de l'isthme de Corinthe, leur permettait de n'être jamais arrêtés par l'obstacle des rapides de la II<sup>e</sup> Cataracte (cf. illustration p. 180).

C'est encore au domaine architectural que font penser l'art des jardins et l'urbanisme égyptien.

Les Egyptiens aimaient les jardins. Pauvres, il s'arrangeaient pour faire pousser un ou deux arbres dans l'étroite cour de leur maison. Riches, leur jardin rivalisait en importance et en luxe avec la demeure proprement dite. Sous la III<sup>e</sup> dynastie (vers –2800), un haut fonctionnaire possède un jardin de plus d'un hectare, avec un bassin qui est le trait distinctif du jardin égyptien. Celui-ci, en effet, s'ordonne systématiquement autour du ou des bassins, car il peut y en avoir plusieurs. Ceux-ci sont à la fois viviers, des réservoirs d'eau pour l'arrosage, et une source de fraîcheur pour la maison toute proche : c'est près du bassin aussi que le maître de maison fait souvent construire un léger pavillon de bois pour venir respirer la fraîcheur vespérale et recevoir ses amis en buvant frais (cf. illust. p. 174).

Les bassins artificiels peuvent être de grandes dimensions. Snéfrou navigue sur le lac de son palais en compagnie de jeunes rameuses peu vêtues, et Aménophis III en fera aménager un immense dans son palais thébain. Ce goût si égyptien du jardin-parc se transmettra à Rome.

Le « génie » grec ne semble pas avoir eu la primeur de l'« urbanisme ». Dès –1895, sous le règne de Sésostri II, nous voyons une agglomération comme Kahoun entourée d'une enceinte rectangulaire. La ville comporte à la fois des bâtiments administratifs et des habitations. Les maisons « ouvrières » — on en a fouillé près de 250 — sont construites en « blocs » le long des rues de 4 m de large, qui donnent dans une artère centrale de huit mètres de large. Chaque maison occupe une superficie — au sol — de 100 à 125 m<sup>2</sup> et comporte une dizaine de pièces de plain-pied. Dans une autre partie de la ville s'élèvent les demeures des « dirigeants » — « hôtels » qui peuvent avoir jusqu'à 70 pièces, ou maisons plus modestes, beaucoup plus grandes cependant que les demeures « ouvrières ». Ces demeures sont elles aussi disposées le long d'artères rectilignes, parallèles aux murs d'enceinte. Ces rues sont pourvues en leur centre d'une rigole pour l'évacuation des eaux (cf. illust. p. 174).

Ce dispositif urbain se retrouve dans les grandes forteresses construites en Nubie, et il est encore adopté au Nouvel Empire, à Tell el-Amarna notamment, où les rues se recoupent à angles droits, bien que la disposition de la ville soit moins rigoureusement géométrique qu'à Kahoun.



1



2

1. Mirgissa. (Photo Mission archéologique française au Soudan.)

2. Mirgissa. (Photo R. Keating.)

Il serait certes dangereux de penser que toutes les villes égyptiennes étaient aménagées comme celles de Kahoun et de Tell el-Amarna. Celles-ci ont été bâties en une fois sur l'ordre d'un souverain. Les villes qui se sont développées peu à peu devaient avoir un aspect moins régulier. Il n'en demeure pas moins que les plans géométriques et les maisons, si l'on peut dire, standardisées, nous éclairent sur les tendances égyptiennes en urbanisme. Sont-elles à l'origine de l'urbanisme hellénistique? On peut se poser la question.

S'il est incontestable que l'architecture est un des domaines où l'Égypte a beaucoup apporté, il est en revanche plus malaisé de déterminer quelle part de cette œuvre est passée dans le domaine universel. Certes les architectes du monde entier — et jusqu'à nos jours — ont utilisé portiques à colonnes, pyramides et obélisques, ces créations indiscutablement égyptiennes. N'y eut-il pas, en plus, une influence plus lointaine grâce à l'intermédiaire grec? Il paraît difficile de ne pas voir dans les colonnes fasciculées de Saqqarah, dans celles « proto-doriques » de Beni Hasan les ancêtres lointains des colonnes de l'art classique grec, puis romain. Un fait au moins paraît établi: les traditions architecturales pharaoniques pénètrent en Afrique par l'intermédiaire napatien d'abord, puis méroïtique qui transmet formes — pyramides et pylônes entre autres — et techniques — construction en petites pierres de taille bien appareillées.

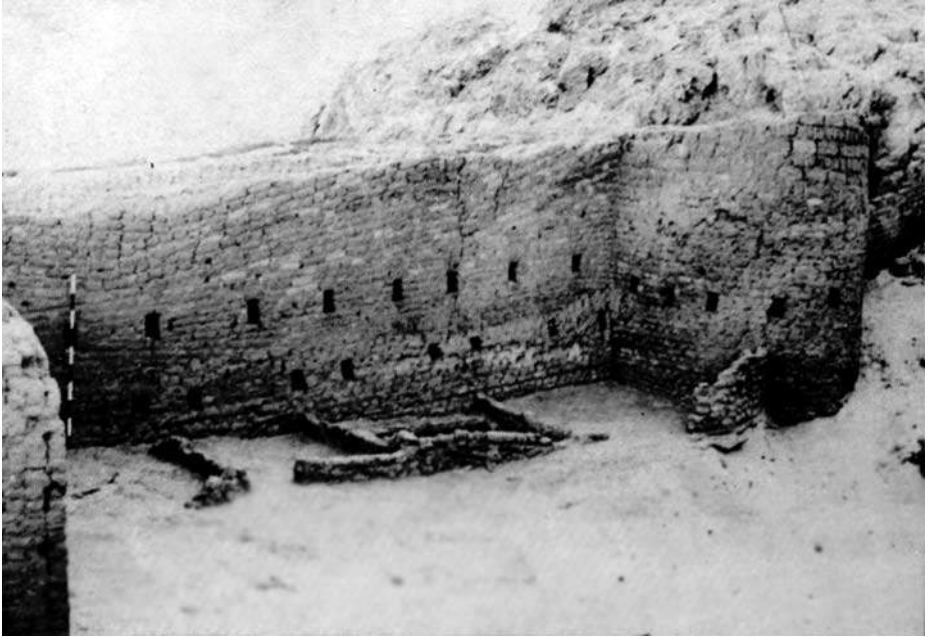
## Contribution culturelle

Cet aspect abstrait de l'héritage pharaonique est constitué par les contributions dans les domaines de l'écriture, de la littérature, de l'art et de la religion.

### Littérature

Les Égyptiens mirent au point un système d'écriture hiéroglyphique dans lequel beaucoup de signes proviennent de leur environnement africain, ce qui laisserait supposer une création originale de leur part plutôt qu'un emprunt (cf. ci-dessus Introduction). Ils exprimèrent d'abord leurs idées au moyen d'idéogrammes, puis cette forme d'écriture évolua rapidement vers l'expression d'éléments phonétiques qui, à son tour, conduisit à un système d'abréviation qui pourrait, peut-être, être considéré comme une étape vers l'écriture alphabétique.

Les contacts culturels avec l'écriture sémitique au Sinaï, où des graphies particulières apparaissent qui empruntent des formes apparentées à l'écriture hiéroglyphique ont pu contribuer à l'invention du véritable alphabet qui fut emprunté par les Grecs et exerça une influence sur l'Europe. Les Égyptiens avaient également inventé les instruments de l'écriture (que nous avons déjà décrits à propos de leurs activités industrielles); leur découverte du « papyrus », transmise à l'Antiquité classique, grâce à la légèreté, à la souplesse, aux dimensions pratiquement illimitées que l'on pouvait donner aux



1

*1. Mirgissa, mur d'enceinte externe.*

*2. Mirgissa, mur d'enceinte septentrionale.*

*(2 photos de la Mission archéologique française au Soudan.)*



2

« rouleaux » de papyrus, joua un rôle certain dans la diffusion de la pensée et des connaissances.

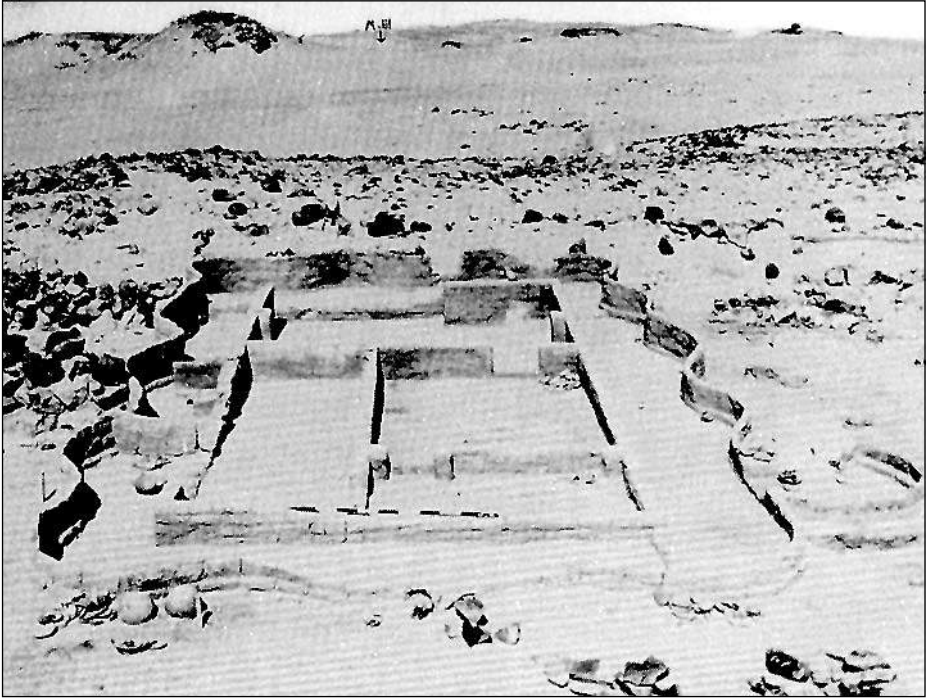
Il existe une littérature importante des temps pharaoniques, qui couvre tous les aspects de la vie des anciens Egyptiens : théories religieuses, littérature telle que récits, théâtre, poésie, dialogues et satires. Cette littérature peut être considérée comme une des parties les plus importantes de l'héritage culturel de l'Égypte, bien qu'il soit impossible de déterminer ce qui en fut recueilli par les cultures africaines avoisinantes. Un ethnologue contemporain a pu recueillir chez les Nilotes de la province de l'Equatoria, en République du Soudan, une légende d'origine égyptienne, connue aussi par un texte d'Hérodote.

Certains des spécimens les plus marquants de la littérature égyptienne sont des œuvres de la Première Période Intermédiaire, et du début du Moyen Empire. Un égyptologue eminent, James Henry Breasted, a pu considérer cette littérature comme un signe précoce de maturité sociale et intellectuelle. Il a décrit cette période comme l'aube de la conscience, où un homme pouvait dialoguer avec sa propre âme sur des thèmes métaphysiques. Nous citerons également une œuvre écrite : *Le paysan éloquent* qui exprime le mécontentement à propos de la communauté et de la situation du pays, et pourrait être considérée comme un premier pas vers la révolution sociale et la démocratie. Un bon exemple de la littérature égyptienne est le texte inscrit sur quatre cercueils de bois trouvés à El-Bersheh en Moyenne-Egypte. « J'ai créé les quatre vents afin que chaque homme puisse respirer... J'ai fait l'inondation afin que le pauvre puisse en profiter aussi bien que le riche... J'ai créé chaque homme égal à son voisin... »

Il est vraisemblable enfin que certains éléments de la littérature égyptienne se soient perpétués jusqu'à nous, grâce aux récits merveilleux de la littérature arabe. Ceux-ci, en effet, semblent avoir parfois puisé dans la tradition orale égyptienne. On a pu ainsi rapprocher le récit d'Ali-Baba et des quarante voleurs dans les *Mille et une nuits* d'un texte pharaonique de -1450, *la Prise de Joppé*, et le récit de Sindbad le Marin a été rapproché du conte pharaonique du Moyen Empire, *le Naufragé*.

## Art

Dans le domaine de l'art, les anciens Egyptiens ont utilisé de nombreux moyens d'expression comme la sculpture, la peinture, le bas-relief et l'architecture. Ils mêlent les affaires et les activités terrestres aux espoirs pour l'au-delà. En effet, si leur art est particulièrement expressif, c'est que cet art répond à l'expression de croyances profondes. La mort pour un Egyptien n'est qu'apparente ; lorsque tout signe de vie a cessé, la personne humaine subsiste néanmoins, intégralement. Toutefois, pour se maintenir elle a besoin d'un support : le corps grâce à la momification ou, à défaut, son image. Statues et statuettes, bas-reliefs et peintures des tombes, ne sont là que pour perpétuer la vie de l'individu dans l'au-delà. Cela explique pourquoi les détails du corps humain sont proportionnés avec exactitude. Pour donner plus de vivacité au regard, les yeux des statues étaient incrustés et



1



2

1. Mirgissa. Maison particulière. (Photo Mission archéol. française au Soudan.)

2. Modèle de maison au Moyen Empire. (Photo fournie par le D G. Mokhtar.)



les sourcils eux-mêmes étaient faits de cuivre ou d'argent. Les prunelles étaient de quartz blanc et les pupilles de résine. Les artistes égyptiens fabriquaient parfois des statues d'or ou de cuivre martelé sur un support de bois, qui demandaient une grande adresse et une grande expérience dans le façonnage du métal. Cette adresse est illustrée par un très grand nombre de statues découvertes dans les différents sites archéologiques tout au long de la période historique.

Dans le domaine des arts mineurs, les anciens Egyptiens ont produit un très grand nombre d'amulettes, de scarabées et de sceaux, ainsi que des objets d'ornement et de la joaillerie qui, pour être de petite taille, n'en sont pas moins beaux. Ce sont sans doute ces petits objets qui ont été le plus largement répandus et appréciés — dans le monde africain et le Proche-Orient, voire l'Europe. C'est souvent grâce à eux que l'on peut déceler les liens qui unissaient jadis l'Égypte à d'autres peuples.

L'ensemble de l'activité artistique n'exprimait pas seulement une préoccupation de l'art pour l'art, mais constituait surtout une expression de la croyance égyptienne en une répétition dans l'au-delà de la vie terrestre.

## Religion

La religion peut être considérée comme une des contributions philosophiques de l'Égypte. Les anciens Egyptiens ont conçu de nombreuses théories sur la création de la vie, le rôle des puissances naturelles et le comportement de la communauté humaine à leur égard, ainsi que sur le monde des dieux et leur influence sur la pensée humaine, les aspects divins de la royauté, le rôle des prêtres dans la communauté, la croyance en l'éternité et en la vie dans l'au-delà.

Cette profonde expérience de la pensée abstraite a exercé sur la communauté égyptienne une influence qui produisit un effet durable sur le monde extérieur. L'influence religieuse égyptienne sur certains aspects de la religion gréco-romaine est particulièrement apparente pour l'historien, comme en témoigne la popularité de la déesse Isis et de son culte dans l'Antiquité classique.

## Transmission de l'héritage pharaonique Rôle du couloir Syro-Palestinien

Dans la transmission de l'«héritage» pharaonique au reste du monde, la Phénicie joue un rôle particulier et important.

L'influence de l'Égypte sur la Phénicie est le résultat des contacts économiques et culturels entre les deux régions. Cette relation devint apparente avec le développement du commerce et de l'exploration dès les temps pré- et protodynastiques, pour satisfaire aux besoins importants de ces périodes. L'invention de l'écriture comme moyen essentiel de communication fut



*Déesse Hathor protégeant Pharaon.*

elle-même en partie le résultat de facteurs économiques et religieux. Les contacts avec la Phénicie, en effet, étaient indispensables pour l'importation de matières premières essentielles comme le bois, qui était nécessaire pour la construction des temples et monuments religieux.

Les commerçants égyptiens avaient établi leur propre sanctuaire à Byblos, une cité avec laquelle ils entretenaient des contacts commerciaux très étroits. Par l'intermédiaire phénicien, idées et culture égyptiennes se répandirent dans l'ensemble du bassin de la Méditerranée. L'influence de la culture égyptienne sur la sagesse biblique, entre autres, mérite d'être soulignée (cf. chap. 3).

Les relations commerciales et culturelles entre l'Égypte et le Levant se sont poursuivies tout au long du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> millénaires avant notre ère, qui comprennent le Moyen et le Nouvel Empire ainsi que sous les dernières dynasties. Les relations se développèrent naturellement à la suite de l'expansion politique et militaire égyptienne et les traits du style artistique égyptien apparaissent dans divers sites de Syrie et de Palestine comme Ras Shamra, Qatna et Megiddo, comme le montrent des statues, des sphinx et des motifs décoratifs. Les échanges de présents ont contribué à développer ces relations culturelles et commerciales.

Il convient de remarquer que c'est l'influence artistique égyptienne qui a affecté l'art local de Syrie, et que c'est là une conséquence directe des contacts entre l'Égypte et le Levant.

Au Mittani, dans le nord-est de la Syrie, il est également possible d'observer des éléments artistiques égyptiens comme, par exemple, des représentations de la déesse Hathor sur les peintures murales. Il semble que l'influence artistique égyptienne se soit répandue à partir de la Syrie dans les communautés voisines. Ceci est illustré par des manches et des appliques d'ivoire, ainsi que par la présence de motifs égyptiens dans le décor de certains bols de bronze et, particulièrement, par des efforts pour imiter le costume égyptien, les scarabées ailés et les sphinx à tête de faucon.

L'influence artistique égyptienne observée dans l'art de Phénicie et de Syrie se combine avec des motifs artistiques locaux, ainsi qu'avec d'autres éléments étrangers, à la fois dans la sculpture en ronde bosse et dans le bas-relief. Ce phénomène peut être observé non seulement en Syrie, mais aussi dans les objets phéniciens découverts à Chypre et en Grèce, car les Phéniciens jouèrent un important rôle culturel et commercial dans le monde méditerranéen, et transportèrent des éléments de la culture égyptienne dans d'autres régions.

L'influence de l'écriture hiéroglyphique égyptienne se retrouve dans les écritures sémitiques du Levant, comme le montre la comparaison de certains hiéroglyphes égyptiens typiques, des signes proto-sinaïtiques et de l'alphabet phénicien. Les éléments proto-sinaïtiques ont été influencés par les idéogrammes hiéroglyphiques égyptiens, et ils simplifièrent ceux-ci d'une manière qui peut apparaître comme une étape vers les signes alphabétiques. L'écriture proto-sinaïtique pourrait être considérée comme une étape vers l'alphabet phénicien, et donc vers les alphabets européens. Ce vaste héritage

pharaonique répandu par les civilisations anciennes du Proche-Orient a été à son tour transmis à l'Europe par l'intermédiaire du monde classique.

Les contacts économiques et politiques entre l'Égypte et le monde méditerranéen oriental, à l'époque historique, eurent pour résultat de répandre certains éléments de la civilisation pharaonique jusqu'en Anatolie et dans le monde égéen préhellénique. C'est ainsi qu'une coupe portant le nom du temple solaire d'Ouserkaf, premier pharaon de la V<sup>e</sup> dynastie, a été retrouvée dans l'île de Cythère. Des fragments ayant appartenu à un fauteuil plaqué d'or, portant les titres de Sahouré ont été trouvés à Dorak en Anatolie.

À côté des rapports entre l'Égypte pharaonique et le monde méditerranéen, il faut souligner l'importance des relations culturelles qui ont uni l'Égypte à l'Afrique profonde. Ces rapports existent aussi bien durant les périodes préhistoriques les plus lointaines qu'à l'époque historique. Sous les pharaons la civilisation égyptienne a imprégné les cultures africaines avoisinantes. Les études comparatives montrent l'existence d'éléments culturels communs entre l'Afrique noire et l'Égypte, tels les rapports entre la Royauté et les forces de la Nature. Ceci résulte clairement des faits archéologiques observés dans l'ancien domaine du Pays de Koush : des pyramides royales ont été construites à El-Kurru, Nouri, Djebel Barkal et Méroé. Elles témoignent de l'importance du rayonnement égyptien dans le domaine africain. Malheureusement notre ignorance de la langue méroïtique, comme de l'étendue de son Empire, nous cache encore l'impact qu'a pu avoir ce rayonnement sur les cultures africaines anciennes dans leur ensemble, à l'est comme à l'ouest et au sud de l'Empire méroïtique.

# L'Égypte à l'époque hellénistique

*H. Riad*  
*avec le concours de J. Devisse*

A la mort d'Alexandre le Grand, son empire comprenait la Macédoine, une grande partie de l'Asie Mineure, la côte est de la Méditerranée, l'Égypte et s'étendait vers l'est en Asie jusqu'au Pendjab. Après sa mort survenue en – 323, trois dynasties issues de trois de ses généraux étaient bien implantées pour diriger l'empire : les Antigonos en Macédoine, les Séleucides dans ce qui avait été l'Empire perse en Asie, et les Ptolémées en Égypte.

Les Ptolémées règnent trois siècles sur l'Égypte, ouvrant une période très différente des précédentes dans l'histoire de ce pays, au moins dans les formes externes de sa vie et de sa géographie politique. L'Égypte devait passer ensuite sous la domination romaine.<sup>1</sup>

## Un État d'un type nouveau en Égypte

Sous un peu plus d'une douzaine de souverains lagides, l'Égypte a commencé par être marquée vigoureusement du sceau étranger et des nécessités de la

1. Ces limites sont conventionnelles ; voir : W. TARN, Londres. 1930. p.1 et sq., K. BIEBER, New York. 1955. p.1. donne comme limites –330–300 ; elle mentionne d'autres auteurs, tels que DROUSEN : –280 jusqu'au début de l'âge d'Auguste et Richard LAGUEUR qui donne pour début –400.

politique nouvelle, quitte, comme autrefois, à assimiler ensuite lentement les nouveaux maîtres<sup>2</sup> du Delta<sup>3</sup>.

La défense avancée de la capitale, Alexandrie, située pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte au bord de la mer, à partir de Ptolémée II probablement, nécessite le contrôle militaire et naval de la Méditerranée orientale. Le double danger des assauts de leurs rivaux de Syrie et des Nubiens contraint les Lagides à une politique militaire très coûteuse. D'autre part, il a fallu distribuer des terres aux mercenaires, mais aussi payer en numéraire de grosses dépenses; d'autre part, les Lagides ont dû rechercher fort loin de l'Égypte les bases d'une puissance militaire suffisante. La recherche du bois pour construire les navires a conduit à la fois à ralentir les travaux de construction en Égypte, à développer, dans la vallée du Nil, des plantations royales et à importer les bois de l'Égée et des îles; il a fallu importer aussi le goudron, la poix, le fer, nécessaires aux constructions navales<sup>4</sup>. Une des constantes de la vie économique égyptienne pour plus d'un millénaire se met alors en place. L'aspect le plus spectaculaire de l'« effort d'armement » réside en l'équipement de bases de chasse à l'éléphant sur toute la côte africaine jusqu'en Somalie<sup>5</sup> et la construction de navires destinés au transport des pachydermes, à très grands frais. Il faut des éléphants pour lutter contre les rivaux Séleucides qui s'en procurent en Asie<sup>6</sup>. Il faut aussi aller chercher en Inde des dompteurs capables de dresser les pachydermes capturés. Les conséquences culturelles d'un tel effort sont la seule trace durable qui en soit demeurée: la découverte du mécanisme des moussons par Hippale, à l'époque de Ptolémée III, abrège le voyage aux Indes et le rend moins dangereux et moins coûteux. Tout naturellement les relations commerciales avec l'Asie s'accroissent.<sup>7</sup> Les Ptolémées n'ont pas ménagé leurs efforts pour améliorer les relations entre la mer Rouge et le Delta. Le canal que Darius I<sup>er</sup> avait fait percer depuis la branche orientale du Nil vers les lacs Amers est creusé davantage et la navigation des gros bateaux y est rendue plus aisée sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Celui-ci fait aussi établir une route entre Coptos en Thébaïde et Bérénice sur la mer Rouge.

La politique extérieure a conduit les Lagides à de fortes dépenses, qu'il fallait compenser par des revenus très importants au bénéfice du pouvoir. La direction stricte de l'économie, la surveillance des exportations, le dévelop-

2. C'est le cas surtout sous le fondateur de la lignée, Ptolémée Soter I<sup>er</sup> (-367 -283), sous son fils Ptolémée II Philadelphe (-285 -246) et sous Ptolémée III Evergète (-246 -221) qui sont les plus remarquables hommes de guerre et peut-être de gouvernement de toute la lignée.

3. Claire PREAUX (1950, p. 111) fait à juste titre remarquer l'importance tout à fait nouvelle du Delta dans les relations extérieures de l'Égypte.

4. Claire PREAUX (1939) souligne l'importance de l'effort: en -306, Ptolémée I<sup>er</sup> dispose de 200 vaisseaux. Ptolémée Philadelphe disperse plus de 400 navires dans son « empire ».

5. J. Leclant, 1976 (b), p. 230. Ptolémée Philadelphe a fait créer des ports à Arsinoé, Myos Hormos et Bérénice. Il a, de plus, fait jalonner les routes entre le Nil et la mer Rouge (C. PREAUX, 1939).

6. C. PREAUX, 1939.

7. « Ptolémée Philadelphe essaie de détourner de la voie caravanière d'Arabie les marchandises qui, par là, venaient de l'Éthiopie, de l'Arabie même et — par l'intermédiaire des Arabes — de l'Inde. C'est encore à Alexandrie que profite cette politique », cité dans A. BERNAND, 1966, pp.258-9.

pement systématique de certaines d'entre elles, sous monopole royal, ont apporté une première solution. Le blé est stocké dans d'immenses greniers à Alexandrie. Le roi dispose ainsi de produits à exporter vers le Nord, en échange des matières premières stratégiques; il dispose aussi des moyens de récompenser l'énorme population d'Alexandrie par des distributions périodiques de blé; en particulier aux moments de disette. L'accroissement de la production des denrées exportables a conduit à une mise en valeur systématique de terres nouvelles, payées sur le trésor royal. Mais le pouvoir demeure indifférent au sort des cultivateurs égyptiens. Il ne joue plus, au moins au début, le rôle pharaonique de coordinateur de la production, mais seulement celui de prédateur des produits dont son trésor a besoin.<sup>8</sup>

Un autre moyen de combler les énormes dépenses d'armement et d'importation consiste à favoriser l'exportation vers la Méditerranée de produits africains: l'ivoire, l'or, les œufs d'autruche sont achetés au sud de l'Égypte, dans la Corne de l'Afrique, et revendus en Méditerranée. De l'océan Indien arrivent encore d'autres produits: bois précieux, colorants, soieries, pierres précieuses, qui, retravaillés parfois par les Alexandrins, sont réexportés vers la Grèce, les colonies grecques, l'Italie et toute la Méditerranée orientale, et jusqu'à la mer Noire. Une fois de plus, on le verra, les conséquences de cette activité commerciale sont grandes sur le plan culturel.

Sans doute même les Lagides vendent-ils des esclaves: certainement moins que Carthage au même moment.<sup>9</sup>

En même temps on a cherché à diminuer les frais d'achat de produits qu'exigeait l'importante colonie grecque qui occupait l'Égypte: pour satisfaire les goûts et les habitudes des Grecs, les Lagides ont tenté d'imposer en Égypte des cultures nouvelles, comme celle du baumier. Mais les paysans égyptiens se sont montrés réfractaires à ces nouveautés.

Ces efforts ne pouvaient porter leurs fruits qu'au prix d'une tension militaire constante, d'un contrôle permanent de la Méditerranée orientale, de la mer Rouge et de l'océan Indien: les Lagides n'ont jamais eu durablement tous les atouts en mains; dès le quatrième souverain, les atouts leur échappent peu à peu et l'Égypte, lentement, se replie une fois de plus sur son économie traditionnelle.

Il reste que les Lagides ont donné à l'économie égyptienne une impulsion vigoureuse, mais assez artificiellement tout de même, puisque l'État et la classe dominante grecque en étaient les principaux bénéficiaires. L'industrie de transformation est particulièrement développée dans le Delta et dans la région d'Alexandrie. On veille tout particulièrement à obtenir de la laine et à acclimater les moutons arabes et milésiens. Les ateliers de tissage travaillent cette matière première nouvelle, à côté du lin: on sait alors fabriquer quatorze variétés différentes de tissus. Alexandrie a le monopole de la manufacture du papyrus, plante particulière à l'Égypte qui pousse dans les marécages du Delta, non loin de la capitale. L'art du verre, déjà connu au temps des pharaons, est poussé à un très haut degré de perfection et de nouvelles méthodes

8. Bien entendu, le papyrus est l'un de ces produits.

9. J. LECLALNT, 1976 (b), p. 230.

sont mises au point sous les Ptolémées. Pendant des siècles, Alexandrie est un centre de fabrication d'articles en verre. A Alexandrie, on est aussi très habile pour travailler des métaux comme l'or, l'argent et le bronze et les vases incrustés sont hautement estimés.

Alexandrie exporte non seulement les marchandises qu'elle produit (tissus, papyrus, verre, joaillerie), mais aussi celles qui arrivent d'Arabie, de l'Afrique orientale et de l'Inde.

Sans doute, l'une des raisons du développement de la production « industrielle » dans le Delta a-t-elle consisté dans le développement de l'esclavage.<sup>10</sup>

Il fallait, pour résoudre tant de problèmes de financement, une monnaie de qualité<sup>11</sup>; celle-ci devait, pour faciliter les échanges avec le reste du monde hellénistique, être rattachée aux étalons monétaires de celui-ci, qui sont étrangers à l'Égypte. Tout un système financier est mis en place. Les banques jouent un rôle important dans la vie économique du pays. Une banque centrale d'Etat est installée à Alexandrie avec des filiales dans les nomes et des sous-filiales dans les villages importants. Toutes sortes de transactions bancaires se font dans ces banques royales. Il existe également des banques privées qui jouent un rôle secondaire dans la vie économique du pays. Le fonctionnement des monopoles royaux, la lourde administration fiscale coûtent très cher et pèsent très gravement sur la population.<sup>12</sup> Cette économie très encadrée n'apporte aucun élément d'enrichissement aux Egyptiens eux-mêmes.

Les conflits sont très fréquents entre les indigènes et les étrangers dans le domaine de l'agriculture. Certains de ces conflits se terminent par la retraite de paysans dans les temples pour se mettre sous la protection des dieux ou par la fuite loin de chez eux.

Les Lagides sont considérés comme les rois les plus riches de leur époque. Leur richesse est certainement partagée par un grand nombre de Grecs qui appartiennent à la classe dirigeante. Tous vivent confortablement. Pour leur plaisir, les Lagides et les Grecs d'Alexandrie peuvent, par exemple, aisément se procurer « en province » fleurs et fruits de l'Égypte.<sup>13</sup>

Ptolémée Philadelphie a, le premier, senti que le poids de ce système risquait d'être insupportable aux Egyptiens. Il a voulu devenir un véritable souverain égyptien, héritier des pharaons: on le voit par exemple visiter les travaux de mise en valeur du Fayoum. Après leurs échecs extérieurs, ses successeurs ont accentué cette tendance.

Mais les Lagides n'ont jamais réussi à effacer l'inégalité originelle de la société sur laquelle ils régnaient.

Du point de vue social, politique, économique, la situation des étrangers était fort différente de celle des autochtones et bien plus avantageuse. Les

10. PREAUX, 1939.

11. La recherche de l'or s'intensifie, sous les Lagides, dans les vallées des affluents du Nil, en direction de l'Éthiopie: les conditions d'extraction sont décrites comme effroyables par Strabon. L'or produit ne suffit pas à la demande: son prix monte (C. PREAUX, 1939).

12. Comme c'est presque toujours le cas, cette fiscalité s'est alourdie lorsque les revers ont succédé aux succès initiaux (C. PREAUX, 1939).

13. Sur l'ensemble de l'économie lagide, voir, récemment: Edouard PILL, 1966, p. 133 sq.



hauts fonctionnaires du palais et les membres du gouvernement étaient des étrangers, de même que, dans l'armée, les officiers et les soldats. Dans le domaine agricole, les étrangers avaient plus de chances que les indigènes de devenir propriétaires terriens. Dans l'industrie, ils étaient entrepreneurs et non pas ouvriers. La plupart des banques royales et privées étaient dirigées par eux. Bref, ils étaient riches tandis que les indigènes étaient pauvres. Si un indigène désirait emprunter de l'argent ou du grain, il le faisait généralement auprès d'un étranger; s'il désirait louer un lopin de terre, c'était habituellement du terrain qui appartenait aux étrangers, et le tout à l'avenant. Si bien que les indigènes devinrent des outils dociles entre les mains des étrangers. Outre leur travail habituel, les Egyptiens autochtones avaient beaucoup d'autres charges à remplir. Ils devaient obligatoirement travailler aux canaux et aux digues, et de temps en temps dans les mines et les carrières. Par faveur spéciale, les étrangers étaient probablement exemptés de travail imposé, et certaines classes chez eux jouissaient de privilèges spéciaux en matière d'impôts.

Il ne faudrait cependant pas pousser à l'extrême cette analyse: les Egyptiens de naissance sont parvenus, en s'enrichissant et en collaborant avec les Grecs, à prendre place parmi les classes dominantes. C'est, par exemple, le cas de Manéthon.

L'archéologie livre parfois des trouvailles difficiles à interpréter, s'agissant de cette société; E. Bernand a publié l'épithaphe, rédigée par un poète local de culture grecque, d'un esclave noir.<sup>14</sup>

L'une des conséquences les plus imprévues de la venue de nombreux Grecs en Egypte a consisté en la diffusion de certains cultes égyptiens dans l'ensemble du monde hellénique.

Les Grecs ont, en arrivant, leurs dieux et leurs conceptions religieuses, fort différents de ceux des Egyptiens. Très vite cependant, un effort d'association de certains dieux grecs et égyptiens apparût: on crée une nouvelle triade, formée de Sérapis le Dieu-Père, Isis la Déesse-Mère et Harpocrate le Dieu-Fils. Pour les Egyptiens, Sérapis est l'ancien dieu Osir-Hapi, Osirapis (d'où vient le nom de Sérapis). Pour les Grecs, Sérapis, représenté sous les traits d'un vieillard barbu, ressemble à leur dieu Zeus. Et chacune des deux communautés l'adore à sa manière. Isis est une déesse purement égyptienne, mais elle est désormais représentée vêtue d'une robe grecque garnie du nœud caractéristique sur la poitrine. Harpocrate, Horus enfant, fils d'Isis, est représenté comme un enfant, le doigt dans la bouche.

Le centre de cette nouvelle religion est le Serapeion d'Alexandrie élevé à l'ouest de la ville. Nous possédons très peu de renseignements sur la forme de ce temple, mais nous savons par les historiens romains qu'il se dressait sur une haute plate-forme à laquelle on accédait par un escalier de cent marches. Au III<sup>e</sup> siècle déjà, le culte de Sérapis s'étend rapidement aux îles de la mer Egée. Au I<sup>er</sup> siècle, partout les hommes invoquent Sérapis et Isis, comme sauveurs. Leur culte s'étend au loin, celui d'Isis parvenant à Ourouk en Babylonie, tandis que celui de Sérapis atteint l'Inde. De toutes

14. E. BERNAND, 1969. pp. 143-147.



*Relief représentant la déesse  
Isis avec son fils Harpocrate à  
l'arrière-plan.  
(Photo Musée du Caire.)*

les divinités du monde hellénistique, Isis-aux-Noms-Innombrables est probablement la plus grande. On a découvert à Zos un hymne à Isis qui dit: «Je suis celle que les femmes appellent déesse. J'ai décrété que les femmes seraient aimées par les hommes, j'ai réuni mari et femme, et j'ai inventé le mariage. J'ai décrété que les femmes porteraient des enfants et que les enfants aimeraient leurs parents».<sup>15</sup>

Lorsque le christianisme triomphe, Isis est la seule à survivre; ses statues servent d'images pour la Madone.

Jean Leclant note, dans un ouvrage récent, qu'une tête sculptée de prêtre d'Isis trouvée à Athènes et qui correspond au I<sup>er</sup> siècle, est peut-être celle d'un mulâtre<sup>16</sup>; le même auteur insiste sur le rôle des Noirs dans la diffusion du culte isiaque.<sup>17</sup>

## Une capitale prestigieuse, sur la mer «à côté de l'Égypte»

Au cours du règne de Ptolémée est fondée Alexandrie; et elle est si florissante qu'elle devient non seulement la capitale de l'Égypte mais aussi la cité la plus importante du monde hellénistique. Il convient d'insister sur l'idée que l'Égypte, militairement vaincue et politiquement incorporée à l'empire macédonien, a exercé une fascination incomparable sur Alexandre qui a voulu y fixer une de ses créations urbaines les plus prestigieuses et qui a peut-être songé à y établir la capitale de son empire. La science égyptienne, d'autre part, a une réputation si considérable que les savants de l'empire viennent très vite s'installer à Alexandrie. Sous les Ptolémées, Alexandrie peut être considérée comme la capitale intellectuelle du monde méditerranéen. On parle d'elle comme si elle n'était pas située *en* Égypte, mais *près* de l'Égypte (*Alexandrea ad Aegyptum*). Strabon la définit ainsi: «Le principal avantage que présente la ville, c'est d'être le seul lieu de toute l'Égypte placé également pour le commerce de la mer à cause de la beauté de ses ports et pour le commerce intérieur parce que le fleuve y transporte facilement toutes les marchandises et les rassemble en ce lieu, devenu le plus grand marché de la terre habitable.»<sup>18</sup> En fait, Strabon est à la fois optimiste quant à l'excellence du site choisi et bien loin de donner, en ces quelques lignes, un portrait complet d'Alexandrie.

La création de la ville et de ses ports a en fait exigé d'énormes et durables travaux.<sup>19</sup>

15. W. TARN, 1930, p. 324; G. DITTEMBERGER, 1893-1901.

16. J. LECLANT, 1976 (b).

17. J. LECLANT, 1976 (b), p. 282. Voir aussi SNOWDEN, 1976, pp. 112-116.

18. Cité par A. BERNAND, 1966, p. 92.

19. Pour ne citer que cet exemple, d'immenses citernes conservaient l'eau douce pour les habitants. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, trois cents de celles-ci étaient encore visibles (A. BERNAND, 1966, p. 42).



*Tête d'Alexandre le Grand.  
(Photo Musée gréco-romain  
d'Alexandrie.)*

L'emplacement de la nouvelle cité avait été choisi par Alexandre le Grand tandis qu'il se rendait de Memphis à l'Oasis d'Amon (Siouah) pour consulter le célèbre oracle du temple de Zeus-Amon en - 311. Il avait été frappé par l'excellence de la position de la bande de terre située entre la Méditerranée au nord et le lac Mariout au sud, bien à l'écart des marécages du Delta et en même temps tout près de la branche canopique du Nil. L'endroit était occupé par un petit village du nom de Rakot, bien protégé des vagues et des tempêtes par l'île de Pharos. Les plans de la future cité qui immortalise le nom d'Alexandre furent tracés par l'architecte Dinocrate et le travail commença immédiatement. Au moment de la mort d'Alexandre, les travaux n'étaient pas très avancés et il semble que la ville n'était pas achevée avant le règne de Ptolémée II (- 285 - 246).

L'architecte forma le projet de relier l'île de Pharos à la terre ferme par une grande jetée appelée Heptastadion (elle avait sept stades de long, soit environ 1200 mètres). Cette jetée a disparu sous les alluvions accumulées des deux côtés.

La construction de l'Heptastadion a pour conséquence la création de deux ports de mer : l'un à l'ouest le « Portus Magnus », plus important que celui de l'est appelé « Portus Eunostos » ou « port de bon retour ». Un troisième port sur le lac Mareotis est destiné au commerce intérieur.

Les plans de la nouvelle cité sont tracés dans le style le plus moderne des cités grecques. Son trait principal est la prédominance des lignes droites. En règle générale, les rues sont rectilignes et se coupent à angle droit.

Sous Ptolémée I<sup>er</sup> Soter, Memphis garde encore le rôle politique principal. Mais le corps d'Alexandre ayant été, dit-on, transporté dans la nouvelle capitale<sup>20</sup>, Ptolémée II y installe définitivement le siège du pouvoir lagide.

La cité est divisée en districts. Phion d'Alexandrie (- 30 + 45), dit qu'il y avait cinq districts dont les noms étaient ceux des cinq premières lettres de l'alphabet grec. Nous ne connaissons malheureusement que peu de choses sur ces districts. Le quartier royal occupe presque un tiers de la surface de la ville et donne sur le port oriental. C'est le quartier le plus beau avec les palais royaux entourés de jardins où se trouvent de magnifiques fontaines et des cages renfermant des animaux ramenés de tous les coins du monde. Ce district englobe également le célèbre Musée, la Bibliothèque et le cimetière royal.

Les habitants de la ville vivent par communautés : les Grecs et les étrangers dans la partie est, les Juifs dans le district du Delta tout près du quartier royal, tandis que les Egyptiens proprement dits demeurent à l'ouest dans le quartier Rakoti. L'ensemble de cette population a une réputation d'instabilité, même si les caractéristiques de chacun des groupes ethniques ou sociaux sont très différentes les unes des autres.

L'éventail social est extrêmement ouvert dans la ville. Il y a là le roi et sa cour, les hauts fonctionnaires et l'armée. Il y a également des érudits, des savants et des hommes de lettres, de riches hommes d'affaires, de modestes

20. A. BERNAND, 1966, p. 299; le tombeau n'a jamais été retrouvé, s'il a existé.

boutiquiers, des artisans, des débardeurs, des marins et des esclaves. Les Égyptiens autochtones forment l'élément principal de la population d'Alexandrie; on compte parmi eux des paysans, des artisans, des petits commerçants, des bergers, des marins, etc.

Dans les rues de la ville, on parle plusieurs langues: le grec, avec ses divers dialectes, est bien entendu la plus répandue; mais dans les quartiers indigènes l'égyptien est la langue des habitants, tandis que, dans le quartier juif, l'araméen et l'hébreu prédominent. On entend aussi d'autres langues sémitiques.

Alexandrie est célèbre, en particulier, à cause de quelques monuments dont la localisation n'est pas aisée de nos jours. Certaines des parties les plus importantes de la ville hellénistique sont aujourd'hui au-dessous du niveau de la mer et le reste est profondément enfoui sous la ville moderne. Aussi, en parlant des monuments de la ville ancienne, nous nous appuyerons souvent sur la description d'auteurs anciens autant que sur ce que les archéologues ont découvert.

Au sud-est de l'île de Pharos, à l'entrée du port situé à l'est, se dressait le célèbre *Phare* qui était considéré comme l'une des sept merveilles du monde. Le phare d'Alexandrie donna son nom et sa forme fondamentale à tous les phares de l'Antiquité.

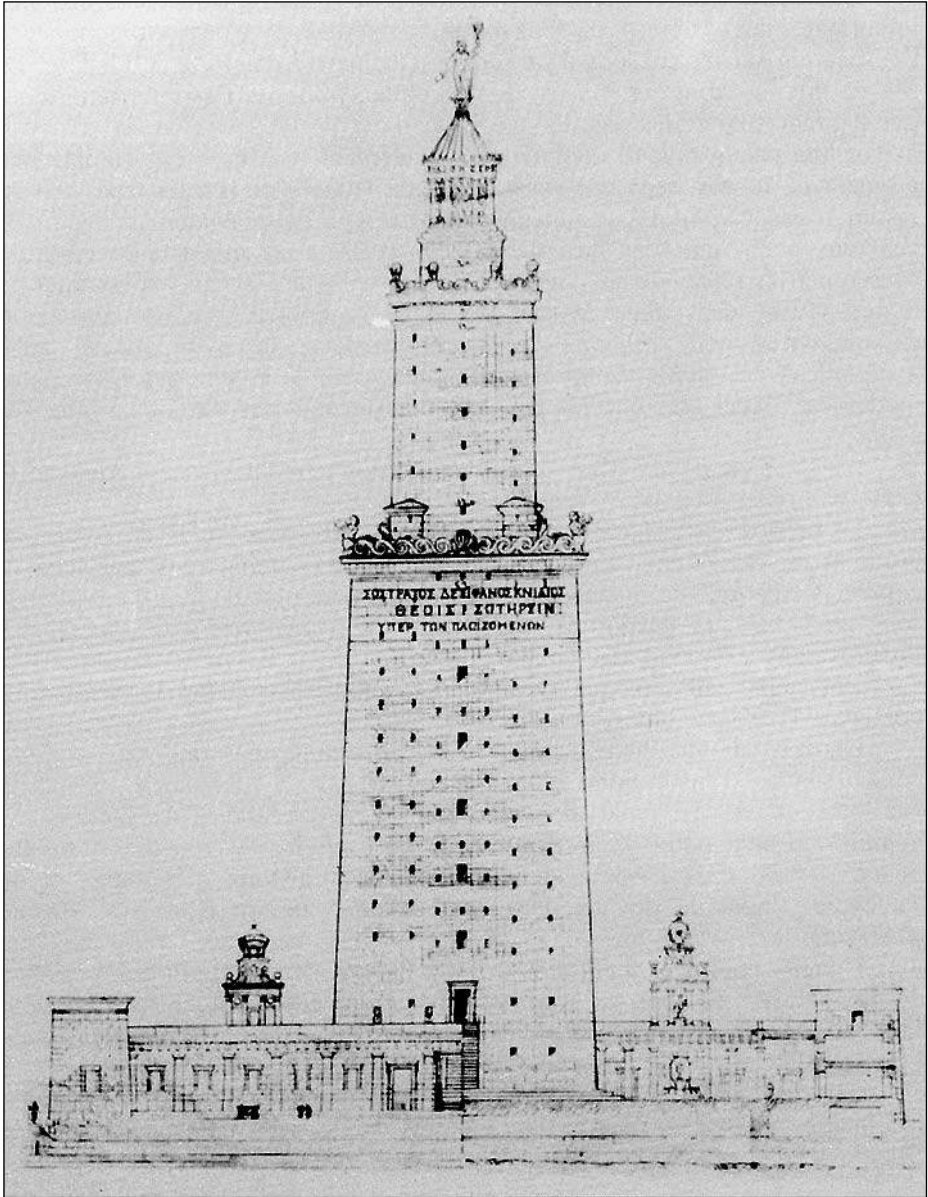
Ce phare fut complètement détruit au XIV<sup>e</sup> siècle, si bien que ce que nous savons de sa forme et de son aménagement repose sur quelques références classiques et certaines descriptions d'historiens arabes<sup>21</sup>.

Des pièces de monnaie anciennes et des reproductions effectuées sur mosaïque nous donnent une idée de sa forme. C'est Sostrate de Cnide qui en est l'architecte, vers -280, sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Sa hauteur est d'environ 135 mètres. La pierre calcaire est le matériau principal utilisé pour sa construction. Les frises et les ornements sont partie en marbre, partie en bronze.

Le Phare fonctionne jusqu'à l'époque de la conquête arabe en +642. Puis commence une série de catastrophes qui se succèdent jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. En +1480, le sultan mameluk Kait Bey utilise les ruines pour construire un fort qui sert de défense côtière contre les Turcs qui menaçaient l'Égypte à cette époque; ce fort est toujours debout et porte le nom du sultan.

Le même mot arabe — *al-Manarah* — désigne à la fois phare et minaret. On a souvent voulu voir dans le Phare d'Alexandrie le prototype du minaret des mosquées. La chose n'est pas démontrée avec une certitude totale; du moins y a-t-il des rapports intéressants entre les proportions du phare et celles de certains minarets.

21. En +1166, Abu-I-Hajjy Yussuf Ibn Muhammad al-Balawi al-Andalusi vient en touriste à Alexandrie. Il laisse une description précise des mesures du phare. La section de base en est un carré de 8,55 m de côté, le premier étage s'élève jusqu'à 56,73 m du sol; le deuxième, de section octogonale, s'élève encore de 27,45 m au-dessus du premier; le troisième, un cylindre, mesure encore 7,32 m de hauteur. Voir A. BERNAND, 1966, p. 106; des mesures fournies par cet auteur arabe ne coïncident pas avec celles que l'on attribue traditionnellement au Phare d'Alexandrie.



*Phare d'Alexandrie.*  
(Source: Thiersch, « Der Pharos  
Antike Islam und Occident ».)

Le *Musée*, avec son énorme *Bibliothèque* est de loin la réalisation la plus importante des Lagides à Alexandrie. Ptolémée I<sup>er</sup> Soter en commence l'édification sur les conseils d'un réfugié athénien, Démétrios de Phalère. Le Musée tire son nom des Muses, dont le culte symbolise l'esprit scientifique. Les bâtiments sont ainsi décrits par Strabon :

« Les palais royaux comprennent également le Musée qui compte une promenade, un exèdre et une vaste salle dans laquelle on sert les repas pris en commun par les philologues attachés au Musée. Il existe également des fonds généraux pour l'entretien du collège et un prêtre a été mis à la direction du Musée par les rois et de nos jours par César. »<sup>22</sup> Ainsi, savants et hommes de lettres vivent dans cette institution, logés et nourris; ils se consacrent entièrement à leurs recherches et à leurs études, sans avoir aucune tâche matérielle à accomplir. Cette organisation ressemble à celle des Universités modernes, à ceci près que les pensionnaires ne sont pas astreints à faire des cours<sup>23</sup>.

Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, le titre de pensionnaire du Musée d'Alexandrie demeurait objet d'envie.

Démétrios de Phalère avait conseillé à Ptolémée Soter de créer une bibliothèque rassemblant l'ensemble de la culture contemporaine par achat et copie systématique de manuscrits: très rapidement plus de 200 000 volumes sont rassemblés. La gestion de ce dépôt culturel est confiée à des spécialistes illustres dans le monde grec contemporain<sup>24</sup>.

Une autre bibliothèque de moindre importance, dans le Serapeion, contenait 45 000 volumes.

Dans le monde hellénistique il n'y eut nulle part ailleurs, à notre connaissance, d'institution semblable au Musée d'Alexandrie. Seule la Bibliothèque de Pergame pouvait rivaliser avec celle d'Alexandrie. Si aujourd'hui nous pouvons lire les tragédies d'Eschyle, les comédies d'Aristophane, les odes de Pindare et de Bacchylide, l'histoire d'Hérodote et de Thucydide, nous le devons dans une certaine mesure à la Bibliothèque d'Alexandrie.

Un tel « équipement culturel » devait bien évidemment attirer les savants du monde grec. Ils sont, en effet, venus en grand nombre à Alexandrie et ont fait, au Musée, quelques-unes des découvertes les plus importantes de l'Antiquité.

Certains poètes y font œuvre de secrétaires mais aussi de courtisans. Callimaque y compose, parmi bien d'autres œuvres, une élégie célèbre: « la Boucle de cheveux de Bérénice ». Bérénice, épouse de Ptolémée III Evergète, promet aux dieux une boucle de ses cheveux si son mari revient sain et sauf de la guerre en Syrie. Quand il rentre, la reine s'acquitte de son vœu. Le

22. STRABON. éd. Londres, 1917, 17-18.

23. Comme nos universités, le Musée est parfois critiqué. Un Alexandrin se plaint que « dans l'Egypte peuplée, on engraisse des scribes, grands amateurs de grimoires, qui se livrent à des querelles interminables dans la volière des Muses », cité par A. BERNAND, 1966.

24. L'un de ceux-ci, Callimaque de Cyrène (-310 -240) dresse un catalogue en 120 livres de tout ce que contient la Bibliothèque.



lendemain la boucle royale disparaît du temple. A cette époque Conon l'astronome vient de découvrir une nouvelle constellation parmi les étoiles du ciel; aussi l'appelle-t-il « la Boucle de Bérénice », et il invente le mythe que les dieux eux-mêmes ont retiré la boucle du temple pour la placer au ciel. De nos jours encore la constellation porte ce nom. Cette galante invention de l'astronome, Callimaque la glorifie dans une élégie que nous ne possédons que dans la traduction latine de Catulle (vers – 84/vers – 54).

Les géographes, les cosmographes, les astronomes prennent une large part au développement de la science alexandrine. Mais, nous le verrons, c'est essentiellement à l'Égypte qu'ils doivent certaines de leurs découvertes, et pas seulement à la Bibliothèque d'Alexandrie.

Eratosthène, père de la géographie scientifique, est né à Cyrène vers – 285. Vers – 245 Ptolémée lui offre le poste de bibliothécaire. Il l'occupe jusqu'à sa mort. L'effort le plus remarquable d'Eratosthène est celui fait pour mesurer la circonférence de la terre en se fondant sur le rapport entre l'ombre projetée au solstice d'été sur le cadran solaire d'Alexandrie et l'absence de cette ombre à Syène (Assouan). Il parvient à la conclusion que la circonférence de la terre entière est de 252 000 stades (46 695 kilomètres), ce qui dépasse d'un septième la circonférence réelle de la terre, qui est 40 008 kilomètres. Le même Eratosthène dresse un catalogue de 675 étoiles.

Le géographe Strabon (vers – 63/+ 24) à qui nous devons le plus ancien relevé systématique de la géographie de l'Égypte, naît en Cappadoce, passe la majeure partie de sa vie à Rome et en Asie Mineure et vient finalement s'établir à Alexandrie. Bien que Strabon appartienne à la période romaine, l'essentiel de son œuvre est hellénistique. Son traité de géographie comprend dix-sept volumes; sa description de l'Égypte se trouve dans le dernier volume et en occupe près des deux tiers.

La géographie et l'astronomie supposent des connaissances très poussées en mathématiques. Parmi les hommes éminents du Musée se trouve le célèbre mathématicien Euclide (– 330 – 275); il est le premier à se voir confier la direction de la section des mathématiques et écrit un ouvrage important sur l'astronomie (les « Phenomena ») en même temps que le célèbre traité de géométrie (les « Eléments ») qui demeura par la suite un ouvrage fondamental, traduit en latin et en arabe. Archimède de Syracuse (– 287/– 212), l'un des plus grands mathématiciens de l'école d'Euclide, découvre la relation entre le diamètre et la circonférence, la théorie de la spirale et la loi de la pesanteur. Mais sa plus importante contribution aux mathématiques et à la mécanique est son invention: la « vis d'Archimède » qu'on utilise encore en Égypte pour élever l'eau.

Apollonios de Perga, le grand géomètre, vient de Palmyre à Alexandrie vers – 240 pour travailler à l'école mathématique et doit son renom à son remarquable traité sur les « Sections Coniques ». C'est le fondateur de la trigonométrie.

Très dépendante, au début, des disciples d'Eudoxe et de Pythagore, l'école mathématique d'Alexandrie prend dès le III<sup>e</sup> siècle sa personnalité propre; elle devient le principal foyer des mathématiques grecques.

Théophraste vit à l'époque de Ptolémée I<sup>er</sup>; il est considéré comme le fondateur de la botanique scientifique en raison de son histoire et de sa physiologie des plantes.

L'historien Diodore de Sicile se rend en Egypte en - 59. Le premier livre de son ouvrage, *Bibliothèque historique*, écrit en grec, est consacré à une étude des mythes, rois et coutumes de l'Egypte. Il écrit (1.10): «Au commencement du monde, l'homme parut pour la première fois en Egypte, en raison du climat favorable de ce pays et de la nature du Nil.»

Les médecins, eux aussi, viennent travailler au Musée et à la Bibliothèque; la liberté intellectuelle qui y règne leur permet d'étudier plus avant l'anatomie grâce à la dissection des cadavres. Hérophile d'Asie Mineure vient en Egypte dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle; il est le premier à découvrir la relation entre les battements du cœur et le pouls, à distinguer entre les artères et les veines. Certains des noms qu'il donne à des parties du corps sont encore utilisées de nos jours; tels sont par exemple, le duodenum et le torcular d'Hérophile.

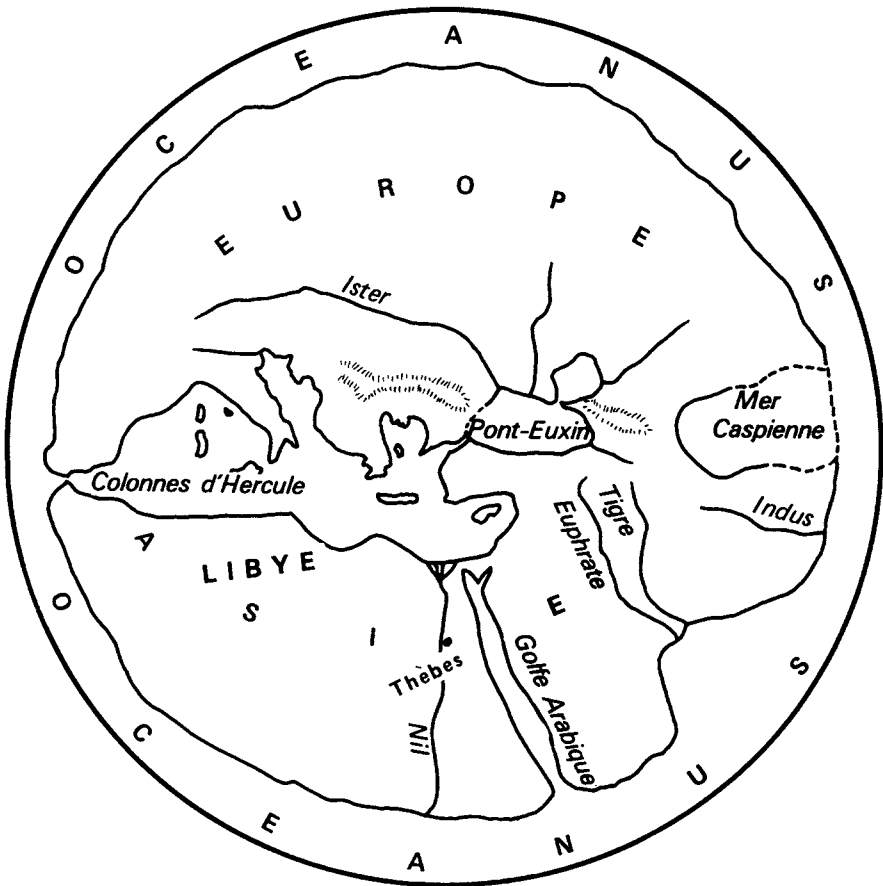
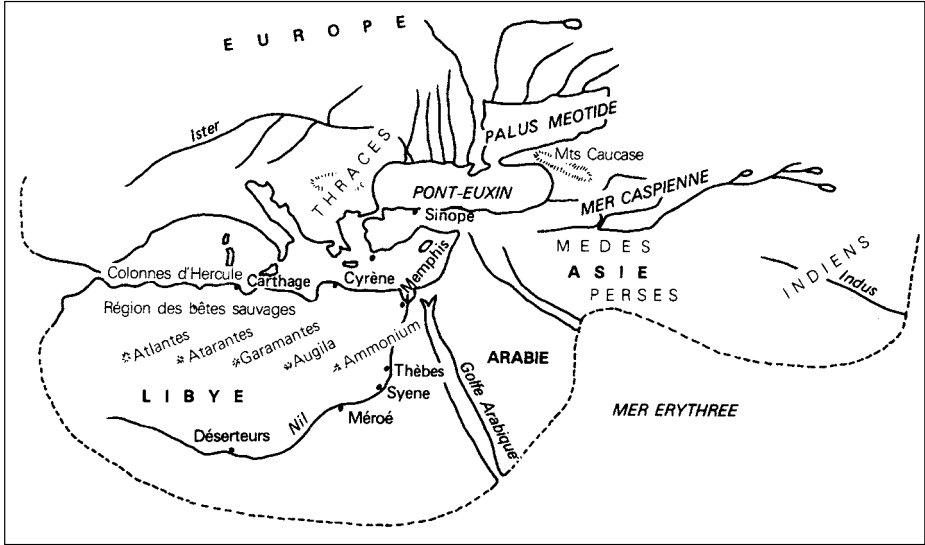
Erasistrate, autre chirurgien éminent, né aussi en Asie Mineure, améliore à Alexandrie la connaissance anatomique du cœur.

Dans ce cas, la célébrité de l'école médicale d'Alexandrie va survivre longtemps; une épigramme funéraire de Milan dit du médecin à qui elle est destinée: «Il avait pour patrie la toute divine Egypte».

Avec le temps, l'élément d'origine proprement égyptien fait de plus en plus sentir son existence. Manéthon, un Egyptien de Samanoud dans le Delta, est l'un des plus célèbres prêtres-érudits qui vécurent au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Son principal ouvrage, *Aegyptiaca*, aurait été notre meilleure source d'informations sur l'histoire de l'ancienne Egypte, s'il nous était parvenu dans son intégralité. Les fragments que nous possédons encore contiennent des listes de noms de rois groupés en dynasties et mentionnent la durée du règne de chacun, méthode adoptée par les historiens modernes.

Le Musée et sa Bibliothèque ont connu, cependant, une fin déplorable. On suppose que la première catastrophe eut lieu pendant la campagne d'Alexandrie, de Jules César. Celui-ci mit le feu aux navires qui se trouvaient dans le port pour empêcher ses ennemis de s'en emparer. Les flammes furent si violentes qu'elles atteignirent les dépôts de livres, bien que certains croient qu'elles n'atteignirent point la Bibliothèque et que le feu détruisit seulement les boutiques de libraires.

Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le déclin et la ruine ont dû être progressifs. Le Musée et la Bibliothèque souffrirent des troubles de cette époque. Parmi les savants, beaucoup quittèrent le pays et les livres prirent le chemin de Rome. En + 270, l'empereur Aurélien détruisit une grande partie du Bruchium, le quartier d'Alexandrie où étaient situés le Musée et la Bibliothèque. En outre, le développement et le triomphe du christianisme leur portèrent un coup fatal. Il est absolument impossible d'admettre leur existence après le V<sup>e</sup> siècle. Aussi l'accusation d'avoir fait brûler la Bibliothèque d'Alexandrie portée contre Amr Ibn al-As par l'historien syrien chrétien



1. Le monde selon Hérodote (d'après Bunbury, « History of Ancient Geography », pl. III).

2. Le monde selon Hécateé (d'après Bunbury, id., pl. II).

Abu al-Faraj ibu al- Ibrî (connu en Europe comme Barhebraeus) du XIII<sup>e</sup> siècle est-elle dénuée de fondement.

## L'imprégnation égyptienne de la culture hellénistique

Les Ptolémées, on l'a vu, se sont efforcés de développer les relations entre l'Égypte et l'océan Indien. On discute encore vivement aujourd'hui la question de savoir s'ils ont eu une politique systématique d'exploration terrestre pour reconnaître le cours du Nil et faire du Fleuve, loin vers le sud, un axe de pénétration et de relations économiques. En tout cas l'activité d'exploration au sud de l'Égypte est certaine : Timosthène, navarque de Philadelphie, visite la Nubie ; Ariston reconnaît les côtes de l'Arabie ; Satyros longe la côte africaine jusqu'au sud du cap Gardafui. Les récits de ces reconnaissances sont consignés : ils alimentent l'œuvre de savants comme Agatarchide<sup>25</sup>.

Les explorateurs ont d'ailleurs d'illustres prédécesseurs. Hécatée de Milet a été le premier géographe grec à visiter l'Égypte ; il a rédigé vers -500 la première description systématique du monde. Malheureusement, il ne nous est parvenu que des fragments de son traité de géographie. En Égypte, il avait poussé jusqu'à Thèbes, et il semble bien qu'il ait inséré dans son traité une description détaillée de l'Égypte. Hécatée considérait la terre comme un disque plat, ayant pour centre la Grèce. Il divisait le monde en deux continents : l'Europe et l'Asie. Celle-ci comprenait l'Égypte et l'ensemble de l'Afrique du Nord, connue à cette époque sous le nom de Libye. Il imaginait que le Nil était relié au sud au fleuve Océan, lequel entourait le monde entier. Hérodote d'Halicarnasse avait visité l'Égypte vers -450. Il était allé au sud, jusqu'à Eléphantine, qu'il décrivit comme étant la frontière entre l'Égypte et l'Éthiopie. Hérodote consacra le second des neuf livres de ses « Histoires » à l'Égypte. Il est le premier géographe à avoir mentionné Méroé par son nom : il rencontra réellement des Méroïtes à Assouan.

Hérodote pensait que la terre est plate mais, contrairement à Hécatée, il ne croyait pas qu'elle était de forme circulaire ; il ne croyait pas non plus qu'elle était entourée par le fleuve Océan. Il divisait le monde en trois continents : l'Europe, l'Asie et la Libye (c'est-à-dire l'Afrique) ; il déclarait que celle-ci était entourée de tous côtés par la mer, sauf là où elle touchait à l'Asie.

Longtemps après eux, Diodore visite l'Égypte en -59. Il décrit le cours du Nil dans le 1<sup>er</sup> livre de son ouvrage. Le Fleuve pour lui, prend sa source en Éthiopie ; il baigne de nombreuses îles dont celle qui est nommée Méroé. Diodore consacre le 3<sup>e</sup> livre entier à l'Éthiopie, c'est-à-dire au pays qui s'appelle de nos jours le Soudan. Comme lui, Strabon nomme « Ile » la région de Méroé ; il donne aussi des détails sur les habitants.

25. Voir C. PREAUX, 1939, p. 356. A ce moment les peuples visités sont dépeints d'après les mœurs observées et nommés en fonction de leurs habitudes alimentaires : ces traits sont passés ensuite dans les textes latins antiques et médiévaux et pour une part dans les sources arabes.



1

*1. Ulysse échappe à Polyphème  
caché sous le ventre d'un bélier  
(sculpture antique). Edit.  
Alinari, Rome, n° 29773.*

*2. Peinture d'un tombeau à  
Anfushi, Alexandrie.*



2

Si les Grecs, en général, considèrent comme un exploit qu'ils commémorent en gravant leur nom sur les monuments égyptiens, d'aller visiter la I<sup>re</sup> Cataracte et de la dépasser un peu au sud,<sup>26</sup> les savants s'intéressent beaucoup à la vallée du Nil au sud d'Assouan (appelée alors Syène). Dès l'époque de Ptolémée Philadelphe, la latitude exacte de Méroé est connue<sup>27</sup>. Eratosthène qui, on l'a vu, a travaillé à Syène, calcule la distance de Méroé à l'équateur. Le même Eratosthène décrit avec un grand luxe de détails les conditions de navigation sur le Nil. Il connaît, au moins indirectement, le Nil Bleu et l'Atbara. Ses connaissances et celles de bien d'autres « explorateurs » sont passées dans des ouvrages postérieurs. Ceux de Strabon, d'abord, puis ceux de Pline, friand de détails pittoresques sur l'intérieur de l'Afrique et la vallée du Nil. Chez le grand cosmographe Ptolémée enfin, qui va plus tard systématiser les données de l'héritage hellénistico-égyptien. A leur tour ces auteurs transmettent ces données encombrées parfois de détails ou d'observations plus ou moins légendaires, aux cultures byzantine, occidentale ou musulmane. L'essentiel des connaissances sur la vallée moyenne du Nil est donc fixé pour longtemps, à l'époque des Lagides. On a pu dire que cette vallée moyenne est le « point de ralliement des astronomes et des ethnographes » et que les missions scientifiques y accompagnent régulièrement les expéditions militaires<sup>28</sup>.

Plus étonnante encore est l'absorption lente du milieu grec par l'égyptien. Les Egyptiens n'ont pas, semble-t-il, cédé à la pression culturelle; ils sont demeurés indépendants d'esprit à l'égard des Lagides, à la différence des Grecs dont l'adulation de la royauté est frappante<sup>29</sup>. Pourtant la langue grecque bénéficie alors d'un caractère international et d'une facilité de graphie que ne connaît pas l'égyptien. Officiellement tout le monde parle ou écrit le grec. Les archéologues constatent cependant qu'ils découvrent presque autant de papyrus en démotique qu'en grec<sup>30</sup>. Le droit grec ne pénètre que très lentement les actes juridiques égyptiens. Au contraire, c'est peu à peu le calendrier égyptien qui s'impose. En grec finalement tout un héritage égyptien est mis à la disposition d'un monde qu'il n'aurait jamais atteint sans l'outil linguistique nouveau qui lui sert de véhicule.

C'est probablement dans l'art que l'imprégnation égyptienne et même noire de la culture hellénique est la plus surprenante et spectaculaire. Amis du théâtre, comme à Athènes, les Grecs ont installé en Egypte des monuments adaptés à leurs goûts. Mais ils ont contracté, au contact des temples égyptiens, le sens du colossal. La même tendance leur est venue aussi dans le domaine de la sculpture: on a retrouvé une tête de Sérapis mesurant cinquante et un centimètres de haut; les statues gigantesques sont nombreuses au musée gréco-romain d'Alexandrie.

26. C. PREAUX, 1957, p. 310 sq.

27. Ibidem.

28. Ibidem.

29. C. PREAUX, 1939.

30. La grande différence entre eux est celle des travaux qui leur sont consacrés: très nombreux pour les papyrus grecs, ils demeurent rares pour les autres. Il y aurait là, cependant, une source abondante de renseignements sur la gestion des temples, sur la vie des familles égyptiennes.

Bien sûr les techniques et les goûts artistiques sont, au départ, en milieu grec d'Égypte, comparables à ceux des autres milieux grecs de l'empire éclaté. Bien sûr aussi, la production des ateliers alexandrins ressemble pour une part à celle de Grèce et elle subit l'influence des modes extérieures à l'Afrique. Des exemples de cet art importé existent en grand nombre, au musée d'Alexandrie. L'un des plus remarquables est la tête d'Alexandre qui s'inscrit dans la tradition de l'école de Lysippe. Mais à Alexandrie aussi, on innove: la plus importante des innovations est ce que les archéologues appellent, à l'aide d'un mot italien, le *sfumato* — c'est-à-dire un mélange de lumière et d'ombre sur les contours adoucis des traits du visage, sans accorder beaucoup d'attention à la représentation des cheveux ou des joues. Cheveux et joues sont en général modelés en stuc, car celui-ci se prête au modelage en taille-douce préféré par les artistes d'Alexandrie. Quand on se livrait ainsi à un ajout, celui-ci était généralement coloré. A tous les niveaux, sculpteurs et peintres s'inspirent des modèles égyptiens. On peut imaginer ce qu'il en est au niveau des dieux. Isis porte une robe très ajustée garnie du nœud caractéristique entre les seins; elle a sur la tête une couronne égyptienne, mais le modelé du corps est typiquement grec. Parmi les déesses grecques, Aphrodite était très populaire. Des figurines la représentent souvent nue, dans différentes attitudes: surgissant de la mer, tordant ses cheveux, soulevant le pied et se penchant pour dénouer sa sandale, ou bien s'efforçant de maintenir des deux bras son manteau autour de la partie inférieure de son corps.

Parmi les héros grecs, Héraclès est fréquemment représenté. Sur des bols ou des lampes trouvés à Alexandrie figurent ses travaux: on le voit lutter contre le lion, le taureau et les Amazones.

Le Nil était représenté dans l'Égypte pharaonique sous la forme d'un gros homme, aux mamelles porteuses de lotus et de papyrus, les plantes qui poussent dans la vallée du Nil. Les Grecs le voient comme un homme fort et barbu, assis ou couché, entouré d'hippopotames, de crocodiles ou d'un sphinx, les symboles de l'Égypte. Les représentations royales suivent la même voie. La peinture, très fidèle aux modèles grecs aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles encore, laisse apparaître au II<sup>e</sup> siècle des scènes de style égyptien, qui en côtoient d'autres de style grec, comme, à Alexandrie, dans l'un des tombeaux d'Anfushi. La principale chambre mortuaire est décorée dès l'entrée d'un mélange de styles égyptien et grec à la fois dans l'architecture et dans la peinture.

Le I<sup>er</sup> siècle est marqué par le manque de précision linéaire des palmiers peints d'un autre tombeau d'Anfushi. La décoration du second tombeau d'Anfushi comporte beaucoup plus d'éléments égyptiens et de nouvelles scènes de type égyptien.

La mosaïque est connue d'abord dans l'est de la Méditerranée et peut-être à Alexandrie même. Plusieurs pavements en mosaïque avec des motifs picturaux ont été découverts à Alexandrie et aux alentours. Le plus important porte le nom de «Sophilos» et représente, dans le rectangle central, une tête de femme qui tient un mât et une vergue; cette tête est couronnée d'une coiffe en forme de proue de navire: on a pensé que c'était une personnification

de la ville d'Alexandrie. Ce rectangle central est entouré d'une série de riches bordures décoratives. On l'a trouvé dans l'est du Delta et il date du II<sup>e</sup> siècle.

Mais c'est sans aucun doute dans la prolifération des statuettes humoristiques, grotesques<sup>31</sup> ou réalistes qui représentent des scènes de vie quotidienne et mettent en scène Egyptiens et Africains noirs que la production hellénistique d'Égypte surprend le plus par la variété de ses inventions et de ses goûts. De petites figurines de bronze, marbre, terre cuite ou stuc représentent la part populaire de cet art. Mais des productions de plus grande valeur montrent le succès général de ces thèmes.

Bès, le plus égyptien des dieux adoptés par les Grecs, est représenté sous des traits grotesques. On lui donne alors une épouse: Bésa ou Béset, aussi drôle et aussi laide que lui. L'attrance des Grecs d'Égypte pour tout ce qui est non grec les conduit à commander des objets d'usage quotidien, de luxe ou d'agrément qui représentent des Noirs. Le réalisme de l'observation atteint parfois à une grande qualité artistique; le plus souvent il manifeste davantage les qualités d'observation du sculpteur que son goût. Parfois une scène révèle quelques incidents de rue comme cette statuette représentant un jeune Noir endormi près d'une amphore. Les Noirs sont associés à toute sorte d'objets d'usage quotidien, par exemple les vases à eau. Aucune peur, aucun sens malsain de l'exotisme n'apparaissent dans ces représentations. L'association du Noir aux éléphants, leur lutte contre les crocodiles deviennent des topiques de cette production; cependant que la représentation de nains constitue un écho assourdi des thèmes littéraires anciens relatifs aux Pygmées. Lutteurs, danseuses, jongleurs, orateurs, musiciens noirs révèlent une présence saisie sur le vif par les sculpteurs, mais aussi le goût d'un public pour ces représentations. Des têtes, des portraits de Noirs, parfois fort beaux, montrent aussi que des personnages de rang social plus élevé qui proviennent de l'Afrique noire, vivent ou passent dans l'Alexandrie des Lagides<sup>32</sup>.

Peut-être l'intérêt porté par les Lagides aux grandes oasis présahariennes, voie d'accès vers le monde Noir, explique-t-il partiellement cette attention prêtée aux Noirs par les Alexandrins.

Par l'art hellénistique d'Égypte, la figure du Noir pénètre plus que jamais auparavant dans le monde méditerranéen.

## L'Égypte à l'époque hellénistique: ses rapports avec ses voisins

D'Égypte, certains aspects de la civilisation hellénistique gagnent, à travers la Cyrénaïque (la partie est de la Libye), l'Afrique du Nord<sup>33</sup>. La civilisation grecque n'apparaît pas en Cyrénaïque pour la première fois

31. A. BADARY. 1965. pp. 189-198.

32. Sur le sujet voir: F.M. SNOWDEN Jr., 1976. pp. 187-212.

33. Sur la Libye, l'auteur du chapitre a reçu le concours du D<sup>r</sup> Nostapha Kamel Abdel Alim.





1

2

1. Fragment d'un balsamarium en bronze. (Source: « L'Image du Noir dans l'art occidental », Vol. I, 1976, ill. n° 237, photo Menil Foundation/Hickey and Robertson, Houston; D. and J. de Menil Collection.)

2. Tête de grotesque. (Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie.)

3. Statuette (fragment) : « Allumeur de réverbère » noir, debout, marchant, vêtu d'une tunique et portant une courte échelle du bras gauche (manquent le bras droit et les pieds). (Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie. INV. 16422.)

3



à cette période: nous savons que des Grecs venus de l'île dorienne de Théna émigrèrent en Cyrénaïque où ils fondèrent en -631 Cyrène, leur première colonie, qui fut suivie de quatre autres: le port de Cyrène (plus tard Cyrollonia), Tauchira, Barca (aujourd'hui Al-Marj) et Euhespéridès. Ces quelques colonies, spécialement Cyrène, étaient des produits de la civilisation grecque et subirent les transformations politiques qui survenaient normalement dans n'importe quelle cité grecque. Avec la fondation de Cyrène commença le règne de la dynastie battiade qui prit fin à la suite de luttes internes aux alentours de -440. Puis s'ensuivit le conflit traditionnel entre l'aristocratie et la démocratie, et la Cyrénaïque devint une terre de confusion et de troubles.

Pendant ce temps, la totalité du monde antique était à la veille d'un grand bouleversement avec l'arrivée d'Alexandre le Grand. Celui-ci, à l'automne de -332 envahit l'Égypte, se dirigea vers l'ouest jusqu'à Praetorium (aujourd'hui Marsa-Matrouh) en se rendant à l'oasis de Siouah pour consulter l'oracle de Zeus-Amon. Comme Cyrène et probablement les autres villes souhaitaient éviter l'invasion de la Cyrénaïque par Alexandre (en réalité, elles s'étaient méprises sur les intentions de ce dernier), elles envoyèrent des ambassadeurs qui devaient le rencontrer à Praetorium et l'assurer du loyalisme de leurs cités, pour tenter de sauvegarder leur indépendance. Mais elles ne purent la préserver indéfiniment. En effet, en -322, après la mort d'Alexandre, Ptolémée, encore satrape de l'Égypte, profita des luttes intestines à Cyrène et annexa la Cyrénaïque; ce fut le début de la période hellénistique dans ce pays. Sauf pendant une brève période d'indépendance (vers -258/-246), la domination des Ptolémées sur la Cyrénaïque se maintint de -332 à -96, date à laquelle Ptolémée Apion (le fils de Ptolémée III Evergète) qui régnait sur la Cyrénaïque la légua au peuple romain; jumelée avec la Crète, elle devint une province romaine.

Au début de l'époque hellénistique, la Cyrénaïque était un pays de petits villages avec très peu de villes. Sous le règne des Ptolémées, ces villes reçoivent de nouveaux noms, dont certains sont des noms dynastiques des Ptolémées. Tandis que Cyrène garde son nom, Tauchira est rebaptisée Arsinoé (aujourd'hui Tokra), le port de Barka reçoit le nom de Ptolémaïs (aujourd'hui Tolmeta) et devient le centre officiel de la ville.

Euhespéridès est abandonnée pour une nouvelle cité qui reçoit le nom de Bérénice (aujourd'hui Bengazi) en l'honneur de la princesse cyrénéenne et épouse de Ptolémée III.

Le port de Cyrène est élevé au rang de cité et reçoit le nom d'Apollonia (aujourd'hui Susa).

La Cyrénaïque était peuplée d'un mélange de races. Dans les villes, outre les Grecs, citoyens à part entière, et les Grecs qui jouissent de certains droits limités, il existe une population non grecque, composée surtout de Juifs et de nombreux autres étrangers. En dehors des villes, la population rurale (*georgoi*) comporte des Libyens de naissance et les soldats mercenaires établis comme *clérouques*.

Ces *georgoi* cultivent les terres arables de la Cyrénaïque, qui comprennent les terres royales (*gê basiliké*), les terres des cités (*gê politiké*) et celles

laissées aux Libyens de naissance. Cette structure sociale provoque le conflit entre les Libyens de naissance et les colons grecs.

Du point de vue économique, la Cyrénaïque était, à la période hellénistique, un pays de grande importance. Elle était considérée comme l'un des greniers du monde antique. Cyrène aurait envoyé un don de 800 000 médimnes de grains aux villes grecques situées en Grèce proprement dite pendant la famine qui sévit de -330 à -326. On a beaucoup parlé de la laine, de l'élevage de chevaux et du célèbre silphium de Cyrénaïque qui fut un monopole des rois battiades et qui reste probablement aussi un monopole pour les Ptolémées.

Ce don de grains n'est pas la seule preuve des étroites relations d'amitié entre les Grecs de Cyrénaïque et ceux de Grèce. Il est bien connu que Cyrène avait largement contribué à la vie intellectuelle des Grecs, particulièrement au IV<sup>e</sup> siècle par ses philosophes et ses mathématiciens de grand renom. Grâce à ses étroits contacts intellectuels avec Athènes, Cyrène permit à la philosophie et à de nombreuses branches du savoir de fleurir sur le plateau de Cyrénaïque. A Cyrène, se développa l'école philosophique de Cyrénaïque, appelée « Cyrénéenne », école socratique mineure fondée par Aristippe (vers -400 -365), petit-fils de l'Aristippe, ami et compagnon de Socrate. Cette activité et cette richesse de production intellectuelle se manifestèrent encore à l'époque hellénistique. Il suffit pour s'en convaincre de citer le nom de Callimaque (-305 -240) et celui d'Eratosthène (-275 -194) qui, parmi d'autres, quittèrent Cyrène pour Alexandrie pour enrichir l'activité de celle-ci dans le domaine des sciences et de la littérature. A l'Académie, au Musée et à la Bibliothèque, ils apportèrent leur participation à l'intelligence créatrice d'Alexandrie, et permirent à cette cité de devenir le principal pôle d'attraction intellectuelle de l'époque hellénistique. Et à Athènes même Carnéade le Cyrénéen (-305 -240), l'un des « philosophes sceptiques », fonda la Nouvelle Académie. A Cyrène, ainsi que dans les autres cités grecques, le système grec d'éducation fut conservé. Un grand nombre d'inscriptions font référence au gymnase et à l'éphébeion.

Bien des statues de philosophes, de poètes et des neuf Muses ont été découvertes à Cyrène. La découverte d'un buste de Démosthène, même s'il s'agit d'une copie romaine, offre un grand intérêt, car elle montre en quelle haute estime la population grecque de Cyrène tenait un si grand orateur grec.

Quelques bons exemples de sculpture alexandrine ont été découverts parmi les nombreuses statues de marbre de Cyrène. Les rares portraits originaux de l'époque hellénistique montrent des affinités très étroites avec « l'art hellénistique » d'Alexandrie. Il est bien naturel que la technique utilisée à Alexandrie ait été suivie jusqu'à un certain point à Cyrène. Une autre ressemblance entre la sculpture grecque de Cyrénaïque et celle d'Alexandrie se retrouve dans les bustes de Cyrène. En comparant les bustes funéraires cyrénéens et les portraits de momies égyptiennes, on ne peut manquer de remarquer l'étroite similitude qui existe entre eux. Même si les exemplaires datent de l'époque romaine, leur origine ptoléméenne ne saurait être niée.

De Cyrène venaient de la poterie hellénistique peinte et des figurines en terre cuite. Ces dernières étaient fabriquées dans des ateliers locaux qui avaient commencé par reproduire et imiter les créations grecques en terre cuite, mais peu à peu créèrent un type et un style qui leur étaient propres. L'étude de ces figurines est importante car elles sont le reflet de la vie quotidienne des habitants de la Cyrénaïque, surtout de ceux qui vivaient dans les villes.

Dans le domaine de la religion, le culte dynastique des Ptolémées parvint en Cyrénaïque comme le montrent tant d'inscriptions dédicatoires consacrées aux rois et aux reines de cette dynastie. Les cités de Cyrénaïque adoptèrent aussi le culte de Sérapis. A Cyme et Ptolémaïs, on a découvert des temples d'Isis et d'Osiris.

De Cyrénaïque, ce culte gréco-égyptien atteignit probablement la Tripolitaine, qui ne fut jamais gouvernée par les Ptolémées aux temps des Pré-Romains. A Leptis Magna, on a découvert le sanctuaire de Sérapis et d'Isis, et il est intéressant de noter qu'à Sabratha le culte d'Isis était accompagné de mystères isiaques. Le culte d'Isis et de Sérapis a dû s'étendre plus loin vers l'ouest, à mesure que le culte d'Isis s'universalisait et que le culte de Sérapis donnait au monde antique un nouvel espoir de vie meilleure.

Une grande partie de ce qui a été dit de la Cyrénaïque hellénistique ne concerne que les Grecs car il est difficile de découvrir des renseignements considérables sur les Libyens autochtones et de savoir jusqu'à quel point ils furent influencés par la civilisation hellénistique. Nous savons que les Libyens de souche ne voyaient pas d'un bon œil la présence des Grecs du fait qu'ils étaient chassés des terres côtières fertiles et maintenus à l'intérieur de leur pays. Toutefois la civilisation hellénistique doit beaucoup à cette région de l'Afrique du Nord qui lui permit de se développer et de s'épanouir pendant trois siècles.

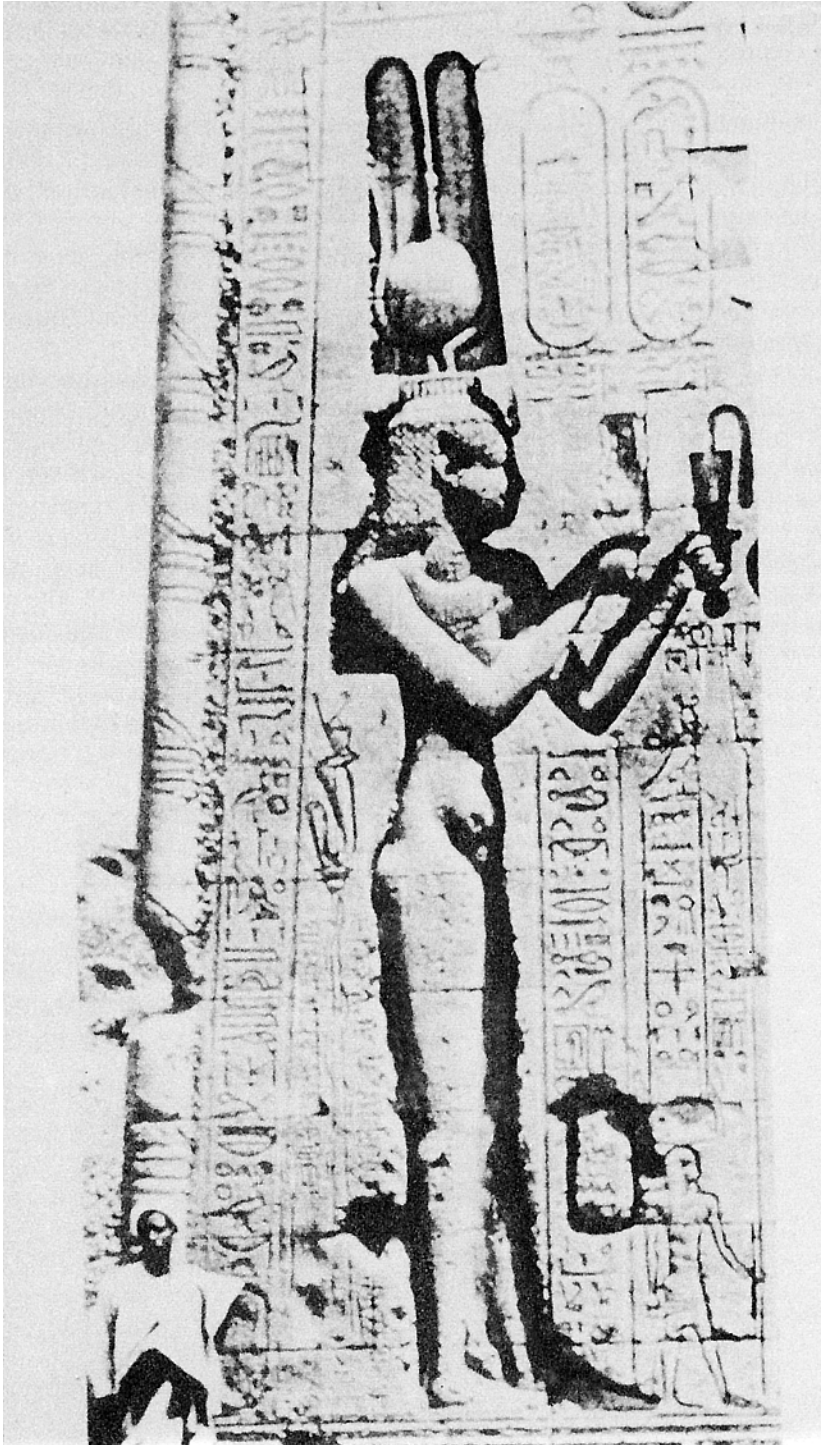
Des relations amicales entre l'Égypte et Méroé ont certainement été la cause essentielle de la grande prospérité de Méroé, surtout pendant le règne d'Ergamènès et de ses successeurs. On a trouvé jusqu'ici peu de traces de l'influence hellénistique dans les temples et les pyramides de Méroé<sup>34</sup>. Ergamènès fit édifier à Dakka, en Basse-Nubie, un temple de conception purement égyptienne. Lorsqu'il mourut, sa momie fut enfermée dans une pyramide près de Méroé, qui était décorée de scènes inspirées du Livre des Morts. Son successeur, Azekranon (Ezekher-Amon), fit bâtir un temple de style égyptien près de Debôd, non loin de Philae.

Les gens de Méroé menaient une vie très proche de celle des Égyptiens. Nos renseignements sur la vie et la société de cette époque ne peuvent provenir que de l'étude de documents archéologiques puisque nous ne savons pas encore lire la langue méroïtique<sup>35</sup> et que nous ne possédons pas cette richesse d'informations sur la vie quotidienne que nous offrent les peintures tombales de l'Égypte ancienne.

Comme en Égypte, le roi était considéré comme divin. Les reines jouaient un rôle important dans la vie du pays, et gouvernaient parfois. Les

34. Voir F. et U. HINTZE, 1966. pp. 23-28.

35. Sur cette question, voir chapitre 10.



*Cléopâtre VII*

prêtres avaient une influence considérable et les temples possédaient de grands biens. Les populations méroïtiques s'inspiraient la plupart du temps, pour leurs idées religieuses officielles, de l'Égypte : mais elles avaient aussi leurs propres dieux.

Les coutumes funéraires méroïtiques révèlent un mélange de traditions locales et égyptiennes. Le mobilier que l'on a découvert montre que les lits sont de style *angareeb*, semblables aux lits de l'Égypte ancienne et utilisés de nos jours encore dans la vallée du Nil.

La principale activité de la majorité des populations méroïtiques était l'agriculture. Pour irriguer leurs terres, elles utilisaient la *shadouf* et la *sakkieh* (ou *saqia*, voir p. 300), deux dispositifs encore utilisés en Égypte et au Soudan pour faire passer l'eau des basses aux hautes terres.

On a trouvé çà et là de semblables outils et des armes tels que des herminettes, des lames de houe, des haches et des ciseaux, ainsi qu'un grand nombre d'articles comme des petites pinces. Tous ces instruments étaient en bronze. Mais on a aussi découvert à Méroé de grands outils en fer ; la présence de gros tas de carcasses de fer près de l'emplacement de la ville rendait la production et l'usage du fer très commun. Le minerai était fondu dans de simples fourneaux chauffés au charbon de bois produit à partir des acacias qui poussaient le long du Nil.

Il existe des traces d'objets semblables en Égypte et au Soudan. Mais il en est qui sont, et de façon frappante, égyptiens d'allure, tels que des pose-tête et des instruments de musique, et il se peut que l'origine de ces objets soit Méroé.

# L'Égypte sous la domination romaine

*S. Donadoni*

## Rome, de l'alliance à la domination sur l'Égypte

Le passage de l'Égypte de la domination ptolémaïque à celle de Rome s'effectua pratiquement sans secousses. Depuis longtemps les rapports entre Alexandrie et Rome avaient été marqués par une cordialité qui remontait à l'époque de Ptolémée Philadelphie. Celui-ci le premier avait signé un traité d'amitié et envoyé une ambassade à Rome en -273. Un demi-siècle plus tard, Ptolémée Philopator avait maintenu sa bienveillance envers Rome pendant la guerre avec Hannibal (-218/-201). Rome à son tour avait sauvé l'indépendance égyptienne lors de l'invasion d'Antiochus III en -168. Toutefois, après cette prise de position, la République avait pratiquement acquis la possibilité et l'habitude d'un contrôle dans les affaires égyptiennes qui ne se montra que trop ouvertement dans les dernières années du royaume des Ptolémées. Les intrigues entre Cléopâtre VII (-51/-30) et les généraux romains avaient eu probablement pour but de leur faire épouser les intérêts de son royaume, mais son soutien inconditionnel à Marc Antoine lui valut enfin la perte définitive du trône au moment où son ami fut vaincu par Octavien (-31).

L'attitude du nouveau maître envers l'Égypte montre bien l'importance qu'il attachait à cette nouvelle province de l'Empire romain. Trois légions (à peu près 15 000 hommes) y furent détachées. On leur confia avant tout la reprise de contrôle sur le pays, victime de l'anarchie qui y avait sévi pendant les derniers règnes des Ptolémées et qui avait amené jusqu'à la destruction de Thèbes en -88. C'est le premier « préfet » romain, Cornelius Gallus, qui

conduisit les troupes en Haute-Egypte et leur fit même passer la 1<sup>re</sup> Cataracte. Après lui le préfet Petronius reconquit cette province de la Basse-Nubie qui s'appelait la Dodécaschène puisqu'elle mesurait « 12 schènes » (soit à peu près 120 km) de Syène (Assouan) à Hiéra Sykaminos (Maharaqa). Elle avait été jadis territoire ressortissant des Ptolémées, mais depuis longtemps déjà les souverains de Méroé (au Soudan actuel) l'avaient annexée à leur royaume. L'excès de fierté que l'homme de confiance de l'empereur romain, le préfet Gallus, tira de ses entreprises finit par lui coûter la vie (-28) : ce qui mit bien en évidence le caractère très spécial qu'Octavien, devenu Auguste, attribuait à sa conquête. La Province d'Egypte, en effet, fut très jalousement réservée à l'administration directe de l'empereur, et le Sénat n'avait nullement le droit de s'en occuper à quelque titre que se fût. On en arriva même à interdire formellement aux sénateurs d'y mettre pied et la règle fut suivie avec beaucoup de sévérité. En Egypte, l'empereur romain devenait donc le successeur des Ptolémées et tâchait d'assumer leur fonction dans la structure du pays. Il assume la responsabilité des cultes, et déjà Auguste connu comme bâtisseur de nombreux temples (dont les mieux conservés sont ceux de Nubie, à Débod, à Talmis, à Dendour, à Pselkis). Il assume aussi la responsabilité du bien-être commun, et l'armée est employée non seulement à garantir l'ordre public, mais aussi à réparer le réseau des canaux qui avait beaucoup souffert pendant la période de désordre des derniers Ptolémées [cet exemple fera règle, et un semblable emploi des troupes se rencontre du temps de Néron (+ 54 + 68), de Trajan (+ 98 + 117), de Probus (+ 276 + 282)].

## L'administration romaine

L'empereur romain tient des Ptolémées le modèle d'une administration de l'Egypte, conçue comme si celle-ci formait en réalité une sorte de vaste domaine personnel, dont le revenu est globalement administré par le roi. L'exploitation du pays devient sous Auguste le point de départ de toute la politique envisagée pour le pays, et elle continuera, même si son successeur en vient à reprocher au préfet d'y avoir levé trop de taxes, en lui rappelant qu'il faut bien tondre les brebis, mais non pas les écorcher.

L'autorité, exercée directement par l'empereur, se manifeste dans le fait que la plus haute autorité du pays est le « préfet » qui est nommé directement par lui, et parmi des gens de rang « équestre » (non sénateurs !), ainsi qu'il en est pour les autres fonctionnaires (des *procuratores*)<sup>1</sup> qui agissent au nom de l'empereur. Au point de vue administratif, un petit détail en dit beaucoup sur le caractère particulier de l'Egypte : c'est ici en effet le seul pays dans tout l'Empire où l'on compte les ans selon le « règne » de l'empereur et non pas selon les noms des consuls en charge. On continue ainsi la vieille habitude ptolémaïque et pharaonique, en reconnaissant au chef de l'Etat romain un

1. Soit des « représentants » *pro*, au lieu de, et *curare*, s'occuper.





*Tête de tétrarque.  
(Source: Grimm et Johannes,  
1975, op. cit., pl. 59. Photo Musée  
du Caire.)*

caractère « royal » qu'on ne lui connaît nulle part ailleurs dans l'organisation de l'Empire.

Ce qui toutefois donne un caractère nouveau à l'exploitation impériale par rapport à celle des Ptolémées, c'est le fait que, tandis que sous ceux-ci les produits des champs et de l'industrie égyptienne servaient à enrichir une dynastie qui d'une façon ou d'une autre avait ses intérêts dans le pays même, les empereurs voyaient dans l'Égypte le réservoir de ce blé qu'on avait l'habitude de distribuer à la plèbe de Rome pour en mériter la bienveillance. Cette fonction de « grenier de l'Empire » ôte au pays le fruit de son sol sans qu'il en retire des contreparties substantielles par l'effet d'un commerce régulier.

Le passage de l'Égypte de la condition d'Etat indépendant à celle de « province » comporte en réalité d'autres et plus importantes différences de structure.

Il nous est possible d'en parler avec beaucoup de détails, puisque nous sommes très largement renseignés sur tout ce qui touche à la vie quotidienne par des documents précieux et particuliers à l'Égypte : les « papyrus ». Il s'agit des chartes publiques et privées que le sol sec de l'Égypte a conservées pendant des millénaires et qu'il a transmises aux savants, qui depuis un siècle et demi les soumettent à leur examen philologique et historique. Ce sont donc des textes originaux qui sont à la base de nos connaissances et qui éclairent les narrations des historiens avec une précision des données rarement atteinte dans d'autres domaines du monde ancien.

L'administration de base maintient comme unité géographique le « nome » (aujourd'hui on dirait une *moudiriyah*), subdivisé à son tour en deux « toparchies », qui réunissaient un certain nombre de villages (*kome*). Les nomes de Haute-Égypte sont réunis dans une unité supérieure, la Thébàide, ainsi que les « Sept Nomes » de la Moyenne-Égypte (l'Heptanomis) et que les nomes du Delta. A la tête du nome est un « stratège », selon le vieux titre ptolémaïque d'origine militaire, qui a à ses côtés comme technicien administratif un « scribe royal » (encore un titre ptolémaïque). De plus petits fonctionnaires sont en charge de l'administration des unités moindres, et là aussi on maintient des traditions plus anciennes.

Nouvelle est l'administration centrale, dont le noyau est installé à Alexandrie, la vieille ville royale, qui assure maintenant le rôle de capitale à la place de Memphis. Cet état-major de l'administration est entièrement composé de citoyens romains et directement nommé par l'empereur. Le préfet, avant tout : il est le chef de toutes les branches de l'administration, de celle des finances aussi bien que de l'armée et de la justice. Son pouvoir n'est limité que par la possibilité qu'on a de faire appel de ses décisions auprès de l'empereur lui-même. Pour faire face à ses devoirs, le préfet dispose d'un conseil composé lui aussi de « chevaliers » romains. Le *juridicus*, le *dikaiodotes*, l'*archidikastes*, l'assistant dans l'administration de la justice, le *procurator usiacus*<sup>2</sup> dans l'administration financière des biens revenus

2. de *ousia*, « le domaine. »

personnellement à l'empereur, et un chevalier contrôle les temples. Les groupes de nomes sont, eux aussi, sous l'autorité de trois « épistratèges » qui sont des chevaliers et ont le rang de *procuratores*. La tradition organisatrice romaine veut que le même personnage qui a la responsabilité militaire ait celle de l'administration en général et de la justice en particulier. Cela a profondément affecté le mécanisme juridique le plus ancien, qui reconnaissait l'autorité des juges selon le droit local égyptien pour les causes dont la documentation était dans la langue du pays et des juges grecs dans les autres cas. Maintenant le seul juge est le préfet, qui peut évidemment déléguer son pouvoir à d'autres (le « stratège » surtout), mais qui reste le seul responsable. Il fait chaque année un tour à travers le pays pour résoudre les cas les plus complexes (c'est ce qu'on appelle le *conventus* qui a lieu à Péluse près d'Alexandrie, à Memphis, à Arsinoé dans le Fayoum). Il applique le droit romain pour les citoyens romains, et pour les autres le « droit des étrangers », qui tient compte des us et coutumes du pays, avec un certain nombre de limitations toutefois.

On entrevoit déjà par ces quelques indications que la présence romaine a de quoi modifier la structure de l'Égypte ptolémaïque. Mais dès l'époque d'Auguste, d'autres faits sont encore plus lourds de conséquences. L'administration ptolémaïque était très centralisée, et en principe elle était formée de fonctionnaires payés, dont les émoluments étaient constitués par le droit d'exploiter des domaines agricoles de dimensions différentes en rapport avec l'importance de la fonction. Pareillement, l'armée était une organisation héréditaire, qui comportait le bénéfice également héréditaire de cultiver des propriétés, elles aussi différenciées selon que le titulaire était grec ou égyptien, qu'il avait un cheval à nourrir ou non, etc. Le système avait souffert, déjà pendant l'époque ptolémaïque, d'une usure inévitable : à l'époque romaine il change totalement.

On substitue à l'idée du « fonctionnaire » payé celle du « magistrat » gratuit. En même temps on institue des « collèges » de gens ayant tous la même fonction, tous solidairement responsables. À côté du « stratège » on rencontrera les *archontes* (les « commandants »), à côté du « scribe du village » (*komogrammateus*), des « anciens » (*presbyteroi*).

Si l'État ne prend plus à son compte l'administration et ses frais, on assiste en revanche à un élargissement de l'importance de la petite et de la moyenne propriété privée, dérivant de la distribution des terrains qui étaient jusque-là « royaux » ou bien en usufruit (les *kleroi* dédommageant les employés publics). On aura donc une classe de possédants parmi lesquels seront élus les magistrats non payés, qui vont exercer leur fonction comme un devoir (*munus*), duquel ils ont été dédommagés à l'avance par les droits de propriété qui leur ont été donnés. Cette classe de propriétaires et de potentiels administrateurs est celle à qui l'Empire confie la défense de ses intérêts en choisissant un groupe social comme favori et l'opposant aux autres.

Sous les premiers Ptolémées les Grecs avaient eu une position de privilège de fait, qui s'était de beaucoup amoindrie après la bataille de Raphia (-217), où les troupes égyptiennes nationales s'étaient bien battues, et surtout lors des difficultés des derniers rois de la dynastie.

L'occupation romaine, dans son besoin d'opposer un groupe à l'autre, reprend la vieille tradition, et redonne aux Grecs une position de privilège, et cette fois-ci non seulement en pratique, mais également sur un plan juridique.

Les Egyptiens paient une taxe de « capitation » (la *laographie* à laquelle on est tenu par le fait même d'exister), dont les Grecs sont exempts; les habitants des capitales des nomes (les « métropoles ») paient des taxes moins élevées que celles des habitants des villages; les paysans sont empêchés de quitter le sol qu'ils travaillent (*idia*); il est surtout important que l'on provienne d'une famille d'éducation grecque, et cela n'est prouvé que si l'on peut démontrer par des documents que les deux aïeuls mâles ont tous les deux fréquenté le « gymnase », c'est-à-dire l'école grecque. Celle-ci était une institution libre à l'époque ptolémaïque: elle devient maintenant une institution limitée aux « métropoles » et contrôlée par l'Etat. Les « provenants du gymnase » (les *apo tou gymnasiou*) n'ont droit à cette appellation qu'après un examen de leurs titres généalogiques (*epikrasis*), et forment une bourgeoisie urbaine hellénisante en opposition avec les habitants de la campagne, paysans et égyptiens pour la plupart.

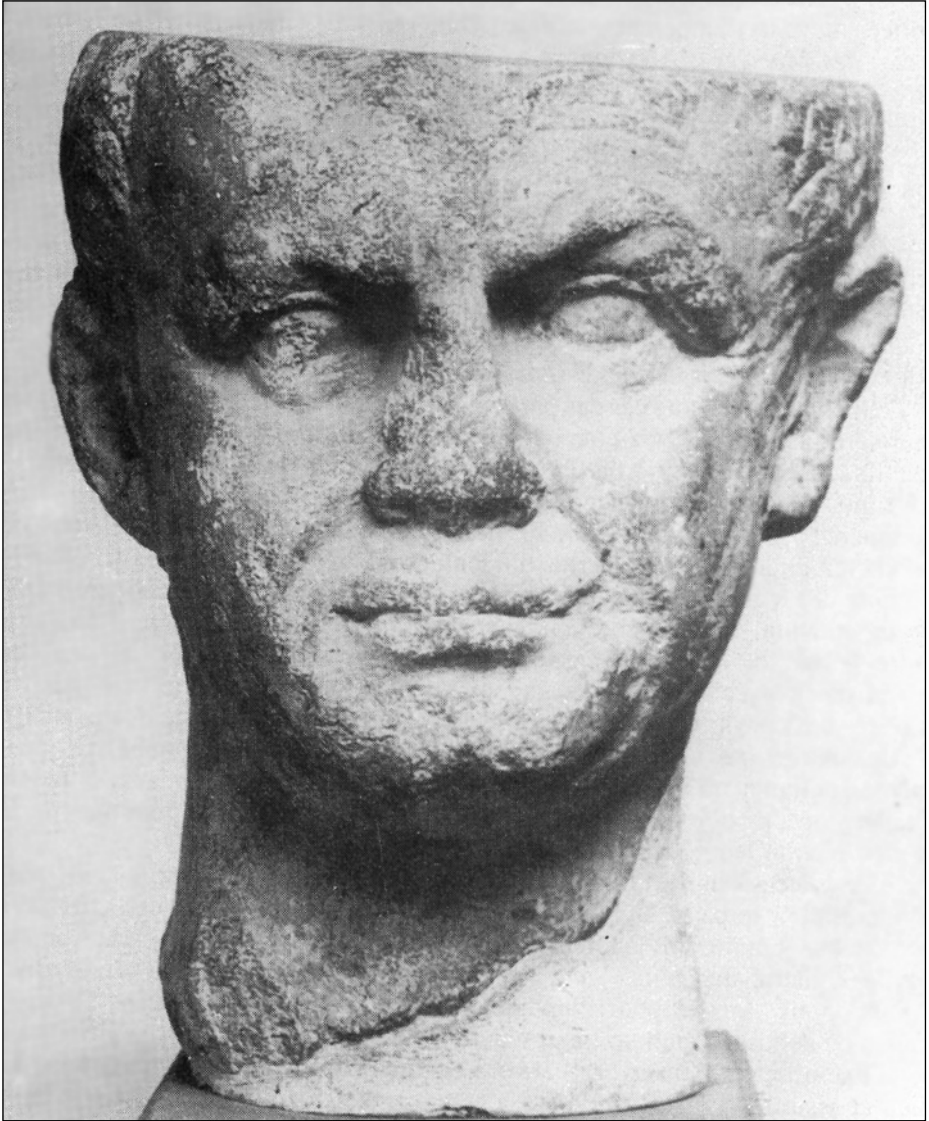
Les droits des Egyptiens en tant que tels disparaissent dans ce nouveau contexte social, qui s'efforce avant tout d'organiser une classe moyenne solide et co-intéressée au sort de l'Empire.

Ce n'est peut-être pas le lieu de souligner le statut particulier de celles qui, sous les Ptolémées, étaient des « villes autonomes » (*poleis*) telles que Ptolémaïs en Haute-Egypte et la vieille et glorieuse Naucratis<sup>3</sup> dans le Delta. La troisième *polis*, Alexandrie, reste le plus grand port de la Méditerranée et rivalise avec Rome en population et importance. Elle perd son Sénat, toutefois; et son port devient la base de la *classis Augusta Alexandrina*, une unité navale militaire, tandis que tout près de la ville, à Nicopolis, campe l'armée romaine. Les Alexandrins, dont la verve caustique et l'esprit turbulent étaient célèbres, ne sont jamais en bons termes avec les nouveaux maîtres, et s'efforcent de le montrer à chaque occasion.

## L'Égypte sous la domination romaine

Pour bien longtemps on ne touche point à ces bases de la domination romaine. La vie provinciale se déroule dans une *pax romana* qui est payée par les obligations relatives à la consigne du blé (*annona*) et qui périodiquement fait place à des sursauts de rébellion et de protestation. Cependant, Tibère (+14/+37), le successeur d'Auguste, peut déjà réduire à deux le nombre des légions détachées en Egypte. Sous son successeur se manifestent pour la première fois des désordres opposant les Grecs d'Alexandrie et les Juifs, nombreux dans la ville. Il apparaît ainsi une rivalité qui se manifeste alternativement par les luttes les plus sanglantes et les plaintes

3. Une colonie grecque remontant à l'époque saïte.



*Tête d'une statue de Vespasien.  
(Source: Grimm et Johannes.  
« Kunst der Ptolemäer - und  
Römerzeit im Ägypt » . pl. 36.  
975. Photo Musée du Caire.)*

officielles portées devant l'empereur à Rome. Une littérature édifiante (les prétendus *Actes des Martyrs d'Alexandrie*) raconte avec des couleurs apologétiques les procès des Juifs. En réalité, Rome a tenté d'imposer des solutions d'équilibre qui ont mécontenté les deux parties, dont chacune a cru être la sacrifiée.

Les rapports entre le gouvernement et les Juifs d'Égypte s'enveniment lors de la révolte en Judée. Vespasien (+69/+79), devenu empereur en Syrie et acclamé à Alexandrie, rappelle les légions de Nicopolis pour le siège de Jérusalem; et après la destruction de cette ville, sous le règne de Trajan (+98/+117), les Juifs d'Égypte organisent une rébellion qui en arrive à mettre Alexandrie en état de siège et dont on se souvient longtemps comme « la guerre des Juifs ». Lorsque le général Marcius Turbo a défait les rebelles, la colonie juive d'Alexandrie cesse d'exister.

Si on laisse de côté ces cas particuliers, le premier siècle de l'Empire et les premières années du deuxième constituent une période de calme et de bien-être relatifs. L'empereur Néron (+54/+68) envoie des explorateurs dans le royaume de Méroé, avec lequel on entretenait des rapports de paix et de commerce; Vespasien (+69/+79) devient très populaire à Alexandrie où l'on en vient à lui attribuer des vertus miraculeuses; Trajan (+98/+117) réduit le nombre des légions résidant en Égypte et en laisse une seule en raison du calme de la situation. C'est encore à Trajan que l'on doit le creusement d'un canal entre le Nil et la mer Rouge qui doit faciliter le commerce oriental, en concurrence avec les routes caravanières aboutissant en Syrie et passant à travers des pays hors du contrôle romain. Tout cela est à l'avantage d'Alexandrie, qui reste le port principal de toute la Méditerranée. On peut même souligner qu'à l'occasion d'une famine qui accable le pays, le même Trajan s'occupe d'y faire parvenir le blé nécessaire, renversant pour une fois le principe selon lequel l'Égypte doit verser l'*annona* à Rome.

Le successeur de Trajan, Hadrien (+117/+138) montre encore plus d'intérêt pour le pays. Il y fait un voyage assez long en +130 et +131 avec son épouse. On lui doit la réfection des destructions occasionnées à Alexandrie par la « guerre des Juifs », et la fondation en Moyenne-Égypte d'une ville, Antinoopolis, fondée pour commémorer son favori Antinoos dans l'endroit même où celui-ci s'était volontairement noyé pour sauver son maître — dit-on — d'une obscure menace oraculaire. Le jeune martyr fut considéré comme un dieu et assimilé à Osiris, et on est là certainement dans la tradition égyptienne de l'apothéose « par noyade »; mais des raisons pratiques ont conseillé la fondation de cette ville, à qui est donné le statut des *poleis* (« villes libres ») et qui va être en même temps un centre philoromain dans l'intérieur de l'Égypte et le point de débouché d'une route caravanière reliant la mer Rouge avec la vallée du Nil.

La situation économique des paysans et des petits propriétaires que nous pouvons contrôler d'assez près sur les documents originaux représentés par les papyrus, montre toutefois que la discrimination à l'avantage de la bourgeoisie, qui avait été de règle dans la politique romaine, allait porter de mauvais fruits. Les petits s'appauvrissent et une inquiétude commence à se



1

*Fouilles polonaises à Kôm  
el-Dikka, Alexandrie :*  
1. Thermes romains et hypocauste.  
2. Corridor autour du théâtre.



2

manifeste, dont le signe prémonitoire est le meurtre du préfet d'Alexandrie sous le règne du successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux (+138/ +161). Celui-ci doit se rendre en Egypte pour y remettre de l'ordre. Son fils, le philosophe et philanthrope Marc Aurèle (+161/+180), se trouve aux prises avec une situation encore plus critique lorsque les *boukoloï*, les « bouviers » du Delta, se soulèvent dans une insurrection qui fut à la fois une jacquerie farouche et un sursaut de nationalisme, sous la conduite d'un prêtre égyptien, Isidore. Un enthousiasme mystique unit les rebelles qui en arrivent (dit-on) à des pratiques d'anthropophagie rituelle, mais qui savent défendre avec héroïsme leurs droits à une vie moins misérable et à leur caractérisation ethnique. Les Alexandrins sont cette fois-ci du côté des Romains, en tant que privilégiés par rapport aux Egyptiens. La rébellion ne peut être brisée par les troupes locales et il faut que le général Avidius Cassius arrive de Syrie avec ses légions. Il ne peut arriver à vaincre les « bouviers » qu'en semant entre eux la discorde.

Il est assez important de rappeler que ce même Avidius Cassius en +175, alors que circulaient des rumeurs de la mort de l'empereur, se fit acclamer empereur lui-même par ses troupes à Alexandrie : c'est la première tentative en ce sens qui ait eu lieu en Egypte, et elle se termina sans grand dommage, puisque Marc Aurèle pardonna à l'imprudent.

La tension entre Rome et l'Egypte ne cesse d'augmenter malgré la réforme de Septime Sévère (+193/+211) qui restitue aux Alexandrins leur « Sénat » (la *boulé*, marque d'autonomie) qu'Auguste avait supprimé. Lorsque son successeur Caracalla (+211/+217) vient visiter Alexandrie, il est tellement vexé des boutades de ses citoyens à son égard qu'il n'hésite pas à organiser un massacre général des jeunes gens de la ville, après les avoir fait rassembler sous prétexte de vouloir les enrôler dans l'armée. Après le carnage, les troupes abandonnent leurs quartiers de Nicopolis et restent dans la ville elle-même pour la contraindre à la soumission.

Ces épisodes sanglants diminuent en partie l'importance du geste le plus fameux du prince, l'octroi de la *Constitutio Antoniana* en +212. Ce document capital donne le droit de cité à tous les habitants de l'Empire, et abolit les barrières qui séparaient jusque-là les citoyens romains des provinciaux. Les citoyens romains en Egypte étaient restés jusque-là très rares, à l'exception des fonctionnaires venus du dehors. Dans la plupart des cas il s'agissait des Egyptiens qui avaient servi dans l'armée romaine, qui, au moment où ils étaient mis en congé après 20 ou 25 ans de service, obtenaient leur droit de citoyen et qui revenaient dans leur ville d'origine pour occuper une position en vue dans le petit cadre des « métropoles ».

Avec la *Constitutio* l'Empire perd, en principe, cette duplicité de statut pour ses habitants, le droit commun devient celui de Rome, la structure générale de la société s'en trouve bouleversée. Toutefois, s'il y a eu un pays où cette révolution sociale fut le moins ressentie, c'est l'Egypte. En effet, une clause de la *Constitutio* excluait des bénéfices de la cité les *dediticii*, ceux qui s'étaient rendus après une défaite militaire, et les Egyptiens furent considérés comme tels.



Encore une fois, la classe moyenne, la bourgeoisie urbaine hellénisée, est favorisée par les empereurs au détriment de la plèbe paysanne autochtone. Un rescrit du même Caracalla en arrive à interdire l'accès des Egyptiens à la ville d'Alexandrie, excepté lorsqu'ils y apportent le combustible pour les thermes et les boeufs pour la boucherie. Toutefois, on fait une exception pour ceux qui voudraient (et qui pourraient) décider d'y vivre pour parfaire une éducation qui les assimilerait aux Grecs. On ne pourrait pas montrer plus éloquemment le caractère économique de la discrimination.

En concomitance avec la *Constitutio*, on change le système général de l'administration. Au moment où Alexandrie reçoit de nouveau son Sénat, une réforme générale change le statut des villes. Les « métropoles » deviennent « cités » (*poleis*) et assument directement l'administration du nome. Les charges publiques ne sont plus confiées à ceux parmi les « riches et capables » (*euporei kai epitedeoi*) qui ont été tirés au sort par l'épistratège, mais aux membres du Sénat (*boulé*) dont désormais toute ville est pourvue. Chacun doit à son tour prêter son concours à l'administration et se charger des dépenses nécessaires. Il nous reste dans des papyrus les procès-verbaux de séances des hauts collèges, où les *prytanes* (tel est le titre des membres qui composent la *boulé*) établissent qui doit occuper les charges publiques. Les candidats malgré eux tâchent de s'y soustraire. Ces honneurs en effet sont devenus intolérablement lourds dans une économie qui a souffert de la révolte des « bouviers » et des destructions qui en ont découlé, et par la sclérose du système — et qui a ainsi perdu la plus grande partie de sa splendeur primitive.

L'Égypte n'est plus le grenier de l'Empire : cette fonction est remplie désormais par l'*Africa* (le Maghreb actuel), déjà à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Cela ne peut signifier autre chose, sinon que l'Égypte est épuisée. On commence à assister à un phénomène qui devient de plus en plus répandu et dangereux, la « fuite » (*anachoresis*) des cultivateurs qui abandonnent leurs champs et vont vivre dans le désert, étant désormais incapables de payer les impôts que l'Etat exige d'eux.

Le III<sup>e</sup> siècle voit, vers sa moitié, une série d'événements très spectaculaires : un préfet d'Égypte, Marc Jules Emilien, qui se fait nommer empereur (+ 262), sa défaite sanglante par Galien après quelques mois de règne, l'apparition à l'horizon de l'Égypte de peuples étrangers qui y viennent faire des razzias, ou même en occuper le territoire pendant quelque temps.

Ce n'est pas un hasard si, pendant le règne de Claude II (+ 268/+ 270) un Egyptien, Thimagenes, appelle dans le pays des Palmyréens. Ceux-ci, dans leur opulente ville caravanière, sont alliés mais indépendants de l'Empire. Sans rompre avec celui-ci, leur reine Zénobie envoie une armée de 70 000 hommes, qui donne beaucoup de peine à la garnison romaine, dont les victoires sont inutiles, la population prenant le parti des envahisseurs. Même lorsqu'Aurélien a repris en main la situation et que les Palmyréens ont été refoulés, des éléments antiromains de la population, sous la conduite d'un certain Firmus, s'allient avec ce qui reste en Égypte des envahisseurs. De plus, ils se rattachent une peuplade dont on commence maintenant à parler avec terreur, les Blemmyes, c'est-à-dire les nomades qui sont en train d'occu-



1



2

1. Statuette : Gladiateur noir debout, vêtu d'une tunique, d'une cuirasse et d'un casque, armé d'un bouclier et d'un poignard. (Source : E. Breccia, « Terracotta » II, 1934. Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie, Inv. 23241.)

2. Statuette : Guerrier noir debout, tenant une double hache. (Source : E. Breccia, 1934. Photo Musée gréco-romain d'Alexandrie, Inv. 23099.)

3. Carreau de faïence : Noir agenouillé soufflant dans un instrument de musique. (Photo Allard Pierson Museum, Amsterdam, Inv. 1991.)



3

per la Basse-Nubie et qui souvent apparaissent en Haute-Egypte, surgissant du désert qu'ils dominent et terrorisant les populations agricoles.

Le général qui a tenu tête aux Palmyréens, aux Blemmyes et à leurs alliés de la guérilla égyptienne est Probus (+276/+282), successeur d'Aurélien après en avoir commandé les troupes. On lui doit des tentatives sérieuses pour améliorer la situation d'un pays qui courait vers la ruine et qui n'avait plus d'intérêt à une vie sociale ayant son centre dans l'administration traditionnelle. Les faveurs avec lesquelles avaient été accueillis même les Blemmyes qui se comportaient pourtant comme des nomades maraudeurs avaient bien montré que le pays devait être protégé de l'intérieur, en donnant une nouvelle confiance à ses habitants. C'est sans doute dans cet esprit que l'on voit le général Probus, vainqueur des barbares envahisseurs, employer ses troupes (une fois qu'il est devenu empereur) à creuser les canaux pour améliorer l'agriculture.

La crise de l'Égypte ne fait que précéder, en réalité, dans un domaine bien défini, une crise plus vaste de beaucoup, celle de l'Empire lui-même. L'homme qui a le courage de l'affronter est Dioclétien (+284/+305), qui refond à nouveau tout le système de l'État. Il n'est pas question ici de toucher à un sujet aussi vaste si ce n'est pour ce qui a trait à l'Égypte. L'esprit réaliste du nouvel empereur lui fait abandonner la Nubie, ouverte à l'invasion des Blemmyes, en la donnant aux Nobades — une population africaine voisine de celle des Blemmyes — à condition qu'ils montent la garde à la frontière méridionale de l'Empire. Pour ce service celui-ci est prêt à payer des sommes que ces roitelets (*reguli, basiliskoi*) se plaisent à considérer comme des tributs.

L'Égypte elle-même est divisée en trois provinces, dont chacune comprend une vieille épistratégie. Les deux provinces septentrionales (le Delta et l'«Heptanomis»), appelées maintenant *Aegyptus Jovia* et *Aegyptus Herculia*, sont sous le contrôle d'un fonctionnaire civil (*praeses*) qui n'a pas de pouvoir sur les troupes, tandis que la province méridionale, la Thébaïde, qui est plus exposée aux invasions éventuelles, est soumise à un *dux*, réunissant en ses mains le pouvoir civil et militaire. L'Égypte perd ses caractères de province à part, on y frappe une monnaie qui est analogue à celle du reste de l'Empire. L'administration voit surgir, ainsi que partout ailleurs, les nouveaux personnages du *curator civitatis*, le «curateur de la cité», du *defensor civitatis*, le «défenseur de la cité» à qui on adresse les réclamations, de l'*exactor civitatis*, le «percepteur de la cité», qui s'occupe des problèmes fiscaux. Sans entrer dans les détails on doit remarquer que l'on inaugure à ce moment un nouveau système d'impôts, qui sont fixés par périodes de quinze ans à la fois («indictions»), ce qui constitue un certain progrès par rapport au désordre des taxations arbitraires ou inattendues, mais qui n'a de sens que si tout le système de la production de la richesse reste rigoureusement égal à lui-même. La société tend, lentement au début, d'une façon de plus en plus claire par la suite, à se figer dans des cadres fixes, auxquels on tâche d'échapper lorsque le poids fiscal devient trop lourd. L'État est ainsi porté à veiller à ce que personne n'abandonne son poste, et si les paysans doivent rester paysans et toujours sur les mêmes terres devenant ainsi des serfs de la

glèbe, les *honestiores* (les « respectables ») eux aussi sont liés à leur devoir de contribuables et d'administrateurs. L'*anachoresis* devient vite une nécessité à tous les niveaux de l'échelle sociale. Il n'y a que les personnages ayant une autorité politique assez concrète qui arrivent à défendre leur position. Il est assez naturel que les moins fortunés cherchent à se placer dans l'entourage de ces puissants, en leur demandant aide contre le fisc, et en leur passant la disponibilité de leurs biens. Le gouvernement s'oppose avec toutes ses ressources légales à ce glissement vers une société dominée et organisée par la grande propriété foncière : mais les lois sont vaines là où on ne tient pas compte des raisons qui sont à la base du processus que l'on voudrait bloquer. Lorsque les grands propriétaires auront le droit de se considérer comme les percepteurs des impôts qu'ils doivent à l'Etat, (ce que l'on appelle l'*auto-pragie*), le système de la propriété aura définitivement changé : la petite propriété qui avait été la force de la classe moyenne au début de l'Empire disparaît devant la propriété (et l'autorité) baronale, et celle-ci émiette les vieilles unités administratives du type municipal et d'autres unités économiques de subsistance.

## Le christianisme, levain de transformation de la société égyptienne

Ce processus exige évidemment une longue période de développement, et ne saurait être séparé de toute une autre série de considérations sur un événement qui lui est contemporain : l'essor du christianisme en Egypte.

On peut considérer ce phénomène dans un cadre historique assez large comme un des moments des échanges entre l'Egypte et le reste du monde ancien dans le domaine de la religion. On sait bien, en effet, la diffusion et l'importance des cultes de la vallée du Nil dans l'Empire romain. Isis et Osiris, ou Sérapis qui en est une forme, deviennent des dieux que l'on vénère partout et qui donnent à des peuples éloignés les uns des autres les mêmes espoirs mystiques de salvation, les mêmes expériences de foi ardente.

De tels cultes, dont l'emprise sur les consciences et les sentiments des masses était difficilement contrôlable par le pouvoir politique, connurent à plusieurs reprises des moments difficiles. Auguste, qui a pourtant été en Egypte un bâtisseur de temples, n'a pas caché sa méfiance envers les dieux de ce pays, qui avaient soutenu son adversaire Antoine, dont la propagande avait dit que la relation avec Cléopâtre allait jusqu'à menacer la position impériale de Rome. La défaite d'Actium avait été officiellement une défaite des dieux égyptiens aussi. Mais déjà Caligula change d'attitude vis-à-vis des divinités étrangères ; Titus (+79/+81) consacre un taureau Apis ; son successeur Domitien (+81/+96) est un adepte fervent des dieux d'Egypte à qui il est lié par des dettes de gratitude superstitieuse à partir du moment où, dans une situation dangereuse, il a pu se sauver en se camouflant en prêtre isiaque. Depuis lors, la passion d'Osiris, le deuil d'Isis, la résurrection de son époux deviennent des garanties pour ceux qui souffrent, et l'on reconnaît dans ces

divinités une profonde consonance avec la nature humaine, en même temps que des qualités qui la transcendent.

C'est dans ce sens que l'expérience religieuse égyptienne peut avoir aidé à la diffusion d'une autre religion de salut, tel que peut être considéré sous certains de ses aspects le christianisme. Et cela, évidemment, d'autant plus dans un pays où les préoccupations de l'au-delà ont toujours eu un poids prépondérant dans la spéculation religieuse.

Mais il ne faut non plus oublier que l'Égypte avait, depuis de longs siècles, une colonie juive, dont nous avons parlé et dont la présence, déjà à l'époque de Ptolémée Philadelphie, avait motivé une traduction grecque du texte de la Bible que l'on appelle la « traduction des Septante ». Une connaissance des données scripturaires sur lesquelles se greffe le christianisme était donc possible en Égypte assez tôt et dans des milieux différents, ce qui peut en avoir facilité la diffusion à ses débuts.

De tout cela nous savons fort peu en réalité. Ce que l'on peut plutôt souligner, c'est que la diffusion du christianisme est un fait qui a ses parallèles dans l'essor d'autres expériences religieuses, telles que celle des Gnostiques ou des Manichéens, dont l'Égypte a restitué les œuvres originales dans des papyrus ou des parchemins sortis de son sol.

Tout cela est une conséquence de la crise du monde païen, qui n'arrive plus par sa religion traditionnelle à satisfaire les besoins spirituels des hommes de cette époque; mais dans le contexte égyptien il n'est que trop facile de noter que le christianisme ainsi que le gnosticisme ou le manichéisme adoptent comme langue de prédication la langue du pays, les parlers coptes recueillis dans leurs variantes provinciales région par région, selon l'exigence de la propagande religieuse. Si cela, d'un côté, signifie que l'on s'adresse aux couches les plus humbles de la population, celles qui avaient été exclues de la culture grecque des classes dominantes, cela signifie aussi que sur le plan religieux on donne la première place à cet élément indigène et à cette culture nationale qui, pratiquement dans les mêmes années, étaient exclus des bénéfices de la *Constitutio Antoniana* et étaient refoulés en dehors des nouveaux cadres de l'Empire où la plupart des sujets étaient devenus des « citoyens ». Là où, au point de vue officiel, l'Égyptien de souche est un *dediticius* qu'on ne s'occupe pas d'assimiler, pour les chrétiens au contraire la désignation d'« Hellène » devient synonyme de « païen » et par cela désignation de mépris.

Le nombre et l'importance des chrétiens se manifeste, par un paradoxe singulier mais non rare, à travers les persécutions lancées contre eux à plusieurs reprises par les empereurs. Celle de Dèce (+ 249/+ 251) nous a laissé en Égypte une série de singuliers monuments: il s'agit des certificats que l'on décernait à ceux qui, en présence des autorités, avaient fait le sacrifice païen, en brûlant quelques grains d'encens pour le salut de l'empereur: ceux qui refusaient étaient des chrétiens, et pouvaient être châtiés en tant que sujets déloyaux. Mais la persécution qui efface le souvenir de toutes les autres dans le souvenir populaire, au point qu'elle donne le point de départ à l'ère copte (« ère des Martyrs ») est celle déclenchée par Dioclétien avec toute l'énergie et la rigueur dont ce prince était capable (+ 303).

Ce fut la dernière épreuve, celle qui démontra l'inutilité de s'opposer à une situation qui était désormais consolidée. Peu d'années après, Constantin reconnaissait à Milan (+313) le droit d'être chrétien, et entreprenait la longue œuvre d'assimilation de la société des chrétiens aux nécessités de l'Empire. L'histoire du christianisme égyptien, à partir de ce moment, est strictement liée aux rapports entre Alexandrie et Constantinople, la nouvelle ville impériale.

## L'originalité de l'Égypte à l'intérieur de l'Empire chrétien

A partir du moment où, sous Théodose, l'Empire devient officiellement chrétien, l'histoire de l'Égypte est directement concernée par l'attitude officielle des empereurs, qui, de Constantinople, prétendent de plus en plus définir ce que doit être le dogme enseigné et reçu dans tout l'Empire. Le désir de l'unité juridique s'accompagne vite de la volonté d'uniformité religieuse à laquelle on donne le nom d'orthodoxie.

En tant que religion, le christianisme est caractérisé par un certain nombre de points de foi: dès les premiers siècles de son existence ils ont fait l'objet de méditations et d'interprétations différentes, opposant parfois d'une façon farouche les coreligionnaires les uns aux autres.

Tant que l'Église n'avait pu paraître en plein jour, les querelles entre fidèles étaient restées sans poids politique. Mais dès que la communauté des chrétiens finit par coïncider avec la masse des sujets de l'Empire, leurs démêlés deviennent des affaires d'Etat. Constantin déjà, a été souvent obligé d'intervenir pour régler les différends qui envenimaient les rapports entre groupes de chrétiens, et qui, sous le couvert de la théologie, menaçaient souvent l'ordre public. Pour l'esprit pratique et autoritaire de l'empereur, la discussion religieuse — l'« hérésie » — est quelque chose qui doit disparaître pour laisser place à une conception ordonnée et définitivement reconnue de ce qui est vrai et par conséquent, légitime. Ses successeurs suivirent son exemple, et cette attitude fut à la base de continues tensions entre la cour constantinopolitaine et l'évêché alexandrin, chacun des deux se considérant responsable de la rectitude de la foi, de l'« orthodoxie ».

Dans ces débats religieux, les traditions locales profondément ressenties, conservées et vénérées, s'opposent souvent aux décisions abstraites et lointaines du pouvoir. A Alexandrie comme à Antioche, le prestige des sièges épiscopaux les plus anciens de la chrétienté est renforcé par la qualité de certains des prélats qui les occupent. Plus encore peut-être, les deux capitales intellectuelles du monde gréco-romain imposent aux débats théologiques qui s'y développent un tour difficilement conciliable avec les conceptions impériales et parfois même avec les conceptions de l'évêque de Rome.

A Alexandrie, le christianisme a pris très tôt et de manière organique un caractère assez différent de ce qui était le sien dans le reste du pays. La

culture grecque dont la ville est imprégnée se manifeste dans la façon même par laquelle la nouvelle religion y a été accueillie. Plutôt que d'un acte révolutionnaire de foi, il s'agit d'une tentative de justifier et d'encadrer des conceptions nouvelles dans les grandes expériences de la philosophie et de la philologie antiques. On a devant les yeux le modèle de ce qu'avait accompli à Alexandrie même le juif Philon au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, lorsqu'il a tenté de donner un sens grec et universel à l'Écriture. On organise, ainsi, un *Didaskaleion*, dont le fondateur semble être un certain Pantène, stoïcien converti, qui a une bonne expérience de la philosophie grecque. La persécution de Septime Sévère fait fermer l'école pendant quelque temps, mais elle reprend sous la conduite de personnages tels que Clément d'Alexandrie (c. 145/+ 210), un prodige d'érudition, et de son élève Origène (+185/+252). Avec ce dernier, la spéculation philosophique et l'intérêt philologique atteignent leur point culminant; il en arrive à suivre, bien qu'étant chrétien, l'enseignement du fondateur du néo-platonisme, Ammonius Saccas. Ce sont ces personnages qui ont fait le plus pour greffer le christianisme encore en formation sur la tradition classique, et qui lui ont donné la capacité de recueillir l'héritage d'une civilisation (celle de la Grèce et de Rome) qui en principe semblait ne pouvoir lui être assimilée. C'est là l'apport le plus important de l'Égypte au christianisme naissant. Mais cette attitude n'est pas faite pour séduire la partie non grecque du pays, qui vit son expérience religieuse d'une façon plus instinctive. De son côté, l'évêque d'Alexandrie se trouve dans une position très particulière vis-à-vis de ses prêtres (*presbyteroi*) qui forment un collège très puissant comme dans l'Église des origines. Aussi s'appuie-t-il sur les évêques provinciaux (les *chorepiskopoi*, les évêques de la *chora* — le terme par lequel on désigne l'Égypte en dehors d'Alexandrie), qui dépendent de lui pour leur consécration.

Dans cette tension d'intérêts et d'attitudes éclatent des différends très graves. Le premier fut l'œuvre de l'évêque Mélèce de Lycopolis (Assiout) qui rallie autour de lui les rigoristes. Ceux-ci se refusent à admettre dans le sein de l'Église ceux qui ont failli pendant les persécutions.

Un autre débat beaucoup plus lourd de conséquences résulte des divergences d'interprétation entre clercs et entre écoles philosophiques sur la co-présence de l'humanité et de la divinité dans le Christ. Faut-il penser qu'il y a en lui deux natures indissociables, une seule divine, l'humaine n'étant qu'apparence, ou deux, séparées. Un prêtre, Arius, penche en Syrie pour cette dernière solution. Il suscite la réplique officielle de l'Église qui le condamne. Le défenseur le plus ardent de l'orthodoxie, saint Amanase (+293/+373), patriarche d'Alexandrie, dans cette tempête, tient triomphalement tête même aux empereurs favorables à l'arianisme; il est le champion reconnu de l'Église aussi bien chez les Grecs que chez les Latins. Un demi-siècle plus tard, c'est encore un patriarche d'Alexandrie, Cyrille (+412/+444), qui s'oppose aux doctrines de Nestorius, le patriarche de Constantinople, et qui sait tenir tête à l'empereur Théodose II. A cette occasion, Cyrille corrige les affirmations antérieures des théologiens en soulignant qu'il y a dans le Christ une personne et deux natures. Après sa mort, le moine Eutychès, appuyé par le successeur de Cyrille, Dioscore, franchit une nouvelle étape en déclarant



1



2

1. Peinture de Baouit. (Source: K. Wessel, « Koptische Kunst », Recklinghausen, 1963, fig. 100. Photo Musée du Caire.)

2. L'antique résidence qui desservait le monastère de Mari-Mina.



qu'il n'y a dans le Christ qu'une seule nature. Le Concile de Chalcedoine a condamné cette doctrine en +451. Puis les Alexandrins, fiers de la science et de la sainteté de leurs patriarches, l'ont retenue comme vérité de foi. On a donné par la suite à cette tendance philosophico-théologique, le nom de monophysisme.

Les décisions du Concile de Chalcedoine (+451), qui tranche définitivement en rendant obligatoire la croyance en l'union intime de deux natures dans le Christ, ouvre à Alexandrie une crise qui n'a trouvé son épilogue qu'avec la conquête musulmane. Désormais au patriarche nommé par Constantinople et qui, dépendant du roi (*maliken* arabe) est appelé melchite, patriarche nanti de pouvoirs administratifs, judiciaires et policiers, s'oppose couramment un patriarche monophysite, défenseur, aux yeux des Egyptiens, de la seule vérité théologique tolérable: l'unicité de nature du Christ. Au pouvoir du patriarche melchite appuyé sur la légitimité et la force impériales, s'oppose celui du patriarche monophysite qui a pour lui l'appui d'un « sentiment national » progressivement de plus en plus anti-byzantin.

Les démêlés acharnés et parfois sanglants des fidèles ont surtout pour théâtre la ville d'Alexandrie. Des échos d'événements souvent scandaleux qui se passent dans cette ville parviennent en province. En réalité, le christianisme de la Vallée a su manifester son goût pratique comme contrepoids des spéculations des Alexandrins par une expérience qui allait être fondamentale dans le développement de l'Eglise. Considérant la vie mondaine comme source et occasion de péché, les chrétiens d'Egypte développent d'une façon organique le refus du monde et se réunissent en collectivités religieuses. Celles-ci avaient peut-être des exemples tant dans l'Egypte païenne que parmi les Juifs d'Egypte (qu'on se souvienne des *Thérapeutes* dont Philon décrit les usages vertueux) mais elles deviennent maintenant éléments portants de la nouvelle religion. On peut distinguer différents moments dans l'histoire de ce mouvement: le monachisme. Son premier représentant illustre est Paul de Thèbes (+234/+347), ermite qui fuit le monde suivi de son disciple Antoine (+251/+356) qui organise les anachorètes, et enfin et surtout Pacôme (+276/+349) qui, avec un sens pratique très poussé, imagine des groupes vivant en commun (*koinobia*) et travaillant en commun, soumis à une certaine discipline avec des responsabilités et une vie sociale très poussée. On arrive ainsi à Schenoute d'Atripe (+348/+466) qui au Couvent Blanc (le Deir el-Abiad) assujettit à la discipline la plus stricte hommes et femmes, et porte à son achèvement en Egypte le système qui devait connaître d'autres développements dans l'Europe médiévale.

Il est évident que ce refus du monde, d'un côté, ce rassemblement d'un grand nombre de personnes, de l'autre, ne sont pas seulement des gestes de foi. Il s'agit plutôt du transfert dans un cadre religieux de ces faits que nous avons déjà remarqués comme typiques de l'Egypte byzantine. L'*anachoresis* est un terme aussi bien religieux que fiscal (*anachoretos* désigne tant l'ermite que celui qui s'enfuit pour échapper aux taxes qu'il n'a plus les moyens de payer); et l'enthousiasme avec lequel on se rend dans le désert pour y vivre dénonce l'amertume de la vie quotidienne. En même temps, de nombreux documents originaux relatifs à la vie dans les monastères nous les montrent

comme de grandes administrations, propriétaires de terres, de bestiaux, d'ateliers, de magasins et d'installations agricoles. Le couvent peut être riche et actif, là même où les moines peuvent être personnellement pauvres et adonnés à la vie contemplative. On s'aperçoit aisément qu'on est là en présence d'une solution analogue à celle qui détermine la disparition de la petite propriété à l'avantage du *latifundium*. Ce n'est pas par hasard que les empereurs tâchent d'empêcher de se faire moines les personnes inscrites sur les listes des administrateurs : ceux qui vivent dans un couvent y trouvent non seulement de quoi satisfaire leur sentiment religieux, mais aussi une protection contre l'autorité et les difficultés de la vie qui est l'aspiration ultime de cette époque.

Sous cet angle on peut comprendre la signification des chiffres relatifs à la population des monastères que nous transmettent les sources. Il s'agit souvent de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Le statut de moine est devenu celui d'une grande partie de la population, une façon d'organiser la vie collective pour faire face à l'Etat ou suppléer à son incapacité de remplir ses devoirs envers la population. Dans ce cadre, les autorités ecclésiastiques tendent de plus en plus à se substituer aux autorités civiles.

On se rend facilement compte que ce milieu est moins porté que par le passé à exploiter les traditions de l'hellénisme, tant dans ses formes classiques que dans ses nouvelles manifestations constantinopolitaines. Les traditions figuratives de l'époque romaine se développent sur place dans ce qu'on appelle, d'une façon assez vague, l'art copte. La littérature nationale, qui n'a maintenant que des intérêts religieux, s'exprime dans la langue parlée du pays, et une riche floraison de textes pieux témoigne du développement d'une tradition qui n'a peut-être pas trouvé jusqu'ici pleine justice dans le milieu des historiens.

Finalement, cependant, l'esprit de résistance alexandrin, essentiellement théologique, rejoint au VI<sup>e</sup> siècle celui des anachorètes. Le pouvoir de Constantinople exerce une pression accrue pour imposer, à l'Egypte qui n'en veut pas, les formules de Chalcedoine et bien d'autres, nées à Constantinople par la suite. Tout concourt à discréditer en Egypte l'« Eglise officielle » riche et autoritaire, chargée du maintien de l'ordre et à rendre populaires les persécutés monophysites qui ont reçu au V<sup>e</sup> siècle de grands renforts doctrinaux de Syrie et qui accueillent d'autres persécutés syriens au VI<sup>e</sup> siècle. Un sentiment commun de lassitude s'empare des Egyptiens des divers milieux sociaux. La certitude de la justesse et de la justice des positions égyptiennes est renforcée par la multiplication des textes apocryphes relatifs à des épisodes de la vie du Christ en Egypte. Le Byzantin est devenu un étranger indésirable, un occupant mal supporté.

Les papyrus nous ont gardé des renseignements très précis sur l'état d'esprit des diverses couches de la population. Partout c'est le même sentiment de crainte, d'insuffisance, de lassitude. On comprend bien que le pays n'a plus de force économique, épuisé qu'il est par une administration rapace et inepte, divisé à l'intérieur par des querelles, séparé de Constantinople par une méfiance mutuelle.

En quelques années deux conquêtes militaires vont révéler la fragilité de la domination byzantine.

Le roi sassanide Chosroës II veut affaiblir Byzance. Déjà les Sassanides dominent le sud de l'Arabie et gênent le commerce byzantin en mer Rouge. Ils frappent, après +615, dans trois directions : vers l'Anatolie et Byzance, vers Alep et Antioche, vers Akaba et l'Égypte. Le Delta est atteint en +615. L'occupation perse se traduit par l'insurrection des Juifs libérés de la longue oppression romaine. Et aussi par la réapparition au grand jour de l'Église monophysite, la seule officielle durant quelques années.

La reconquête de l'Égypte par Héraclius en +629 n'ouvre qu'un court répit pour les Byzantins, contraints de surveiller attentivement une colonie désormais ingouvernable. La terreur règne, appliquée par le patriarche melchite, lorsque Byzance décide d'imposer, en +632, une nouvelle orthodoxie qui n'est ni celle de Chalcédoine et de Rome ni le monophysisme. Dès +639 les Musulmans apparaissent menaçants. En +642, l'Égypte s'est donnée aux nouveaux conquérants qui ont promis d'établir une situation économique et fiscale plus juste. La conquête arabe ouvre une nouvelle période de l'histoire égyptienne.

# La Nubie

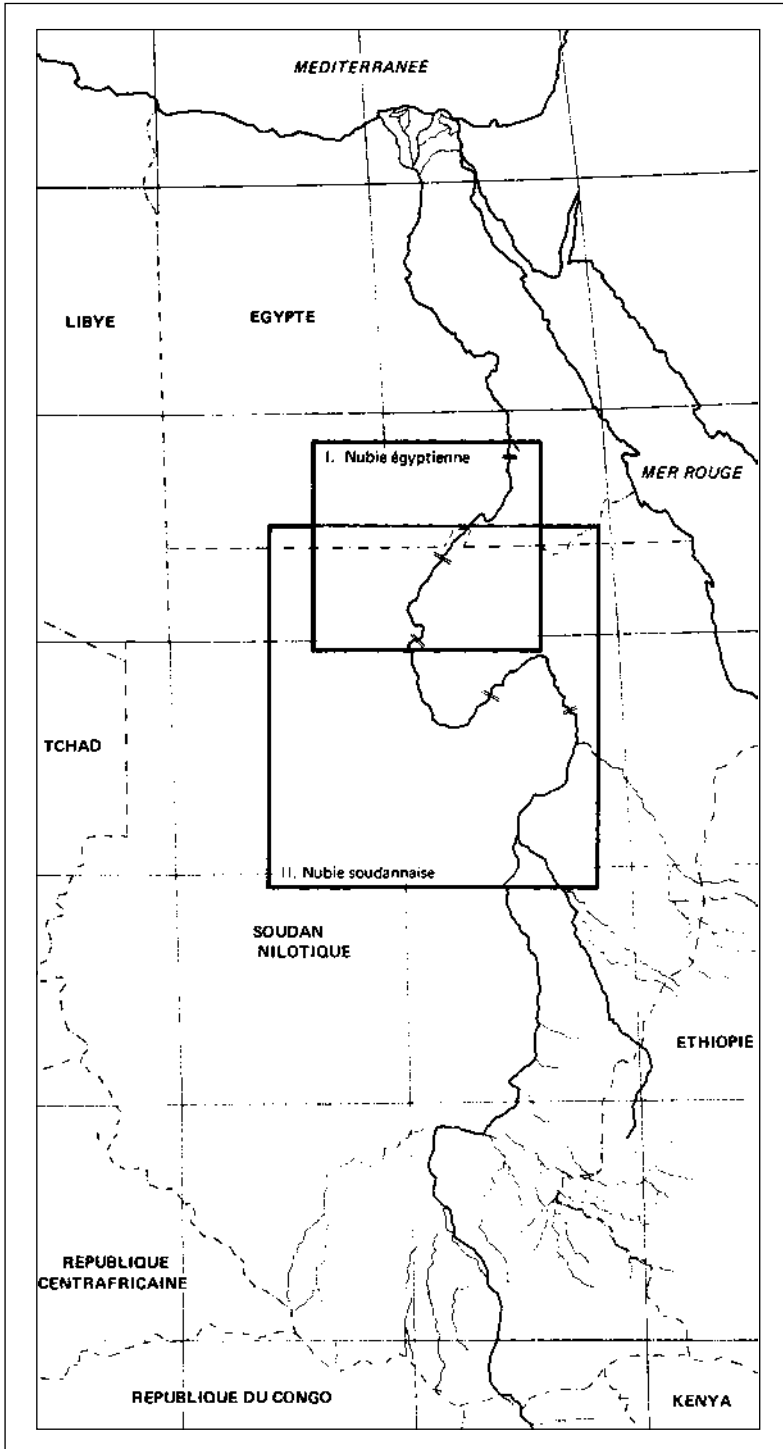
## trait d'union entre l'Afrique centrale et la Méditerranée

### facteur géographique de civilisation

*Shehata Adam*  
*avec le concours de J. Vercoutter*

Un simple coup d'œil sur une carte générale, physique, de l'Afrique suffit à montrer l'importance de la Nubie pour les rapports de l'Afrique centrale, celle des Grands Lacs et du bassin congolais, avec le monde méditerranéen. Parallèle en grande partie à la mer Rouge, la vallée du Nil, en creusant le « Couloir » nubien entre le Sahara à l'ouest et le désert arabe ou nubien à l'est, met en prise directe, si l'on peut dire, les vieilles civilisations du bassin de la Méditerranée avec celles du monde noir. Ce n'est pas un hasard si une admirable tête en bronze d'Auguste a été trouvée à Méroé, à moins de 200 km de Khartoum.

Certes, si la route ainsi créée par le Nil permet la traversée sûre d'une des régions désertiques du monde, elle n'est toutefois pas aussi aisée qu'elle pourrait sembler de prime abord. Les « cataractes », d'Assouan aux environs d'Omdurman, gênent considérablement la remontée du Nil du nord vers le sud; elles peuvent même interrompre complètement la navigation. Par ailleurs, les boucles du fleuve allongent beaucoup la route; elles peuvent elles aussi constituer un obstacle sérieux, comme entre Abou Hamed et le ouadi el-Milk, lorsque le cours du Nil, de sud-nord qu'il était, tourne vers le sud-ouest. Courants et vents dominants s'unissent alors pour s'opposer pendant une grande partie de l'année à la remontée des bateaux vers le sud; on remarquera toutefois qu'ils favorisent la descente vers la Méditerranée. Plus au sud, enfin, la région des grands marécages des « Sudds », sans être impénétrable, ne facilite cependant pas les échanges culturels ou économiques.



*La vallée du Nil et le « couloir » nubien. (Carte fournie par J. Vercoutter.)*

Tout bien considéré, néanmoins, la Nubie reste en Afrique une zone de contacts très privilégiée, non seulement entre le sud et le nord du continent mais aussi entre l'est et l'ouest. En effet, dans sa partie méridionale, par le Nil Bleu, l'Atbara et leurs affluents, ainsi que par les plaines de piémont éthiopiennes et la dépression perpendiculaire à la côte de la mer Rouge, la Nubie offre des accès commodes non seulement vers les hautes terres éthiopiennes, mais aussi vers la mer Rouge et l'océan Indien. Enfin, par les tributaires occidentaux du Nil, les ouadis Howar et el-Milk, aujourd'hui asséchés mais qui ne le furent pas toujours et qui débouchent dans la vallée principale entre III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes, comme par les plaines du Kordofan et du Darfour, la Nubie a aussi un accès facile avec la dépression du Tchad et, par elle, avec le bassin du Niger, et donc avec l'Afrique atlantique.

Comme on le voit, la Nubie est un véritable carrefour de routes africaines. Les civilisations de l'est comme de l'ouest, du sud comme du nord du continent, sans oublier celles du Proche-Orient, de l'Asie plus lointaine et de l'Europe méditerranéenne, peuvent s'y rencontrer.

Depuis quelques années, le mot « Nubie » a tendance à se restreindre à la seule partie septentrionale du pays située entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataractes. La campagne de l'Unesco pour la « Sauvegarde de la Nubie » a accentué, sinon créé, cette tendance. En réalité, la Nubie ne s'arrête pas au redoutable Bat-el-Haggar, aride et rocailleux, elle va beaucoup plus au sud. Déjà en 1820, dans la *Description de l'Égypte*, Costaz la définissait comme « la partie de la vallée du Nil qui s'étend de la I<sup>re</sup> Cataracte jusqu'au Royaume de Sennar », dont la capitale est à plus de 280 km au sud de Khartoum. Aussi larges soient-elles, les limites géographiques de la Nubie ainsi précisées sont encore trop étroites.

Historiquement, comme en font foi les plus anciens textes égyptiens, la Nubie commençait, lorsqu'on venait du nord, un peu après El-Kab. En effet, la province égyptienne située entre Thèbes et Assouan porta longtemps le nom de « Pays de l'Arc », en égyptien ancien *Ta-Seti*, qui traditionnellement dans les documents hiéroglyphiques désigne ce que nous appelons la Nubie. La Grande Nubie, à l'aurore de l'Histoire, commençait donc avec la partie gréseuse de la vallée du Nil, celle où les « grès nubiens » remplacent les formations calcaires de l'aval. Elle incluait à l'origine la I<sup>re</sup> Cataracte. Sa limite sud est plus difficile à saisir. Toutefois, l'archéologie montre que, dès le IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les mêmes cultures ou des cultures apparentées entre elles ont couvert toute la région qui s'étend depuis les confins du massif éthiopien au sud, jusqu'à la partie égyptienne de la vallée du Nil au nord. En définitive, reprenant et précisant la phrase de Costaz, on pourrait définir la Nubie historique comme la partie du bassin du Nil qui s'étend de la frontière ouest-nord-ouest de l'Éthiopie actuelle jusqu'à l'Égypte. Cela comporte non seulement la vallée du Nil principal, mais aussi une part de celles du Nil Blanc et du Nil Bleu, ainsi que de tous les tributaires situés au nord du 12<sup>e</sup> parallèle, tels l'Atbara, le Rahad et le Dinder (cf. cartes).

Il importait de préciser les limites de la Nubie, afin, d'une part, de faire le point de ce que nous savons du pays, et, d'autre part, de mieux apprécier

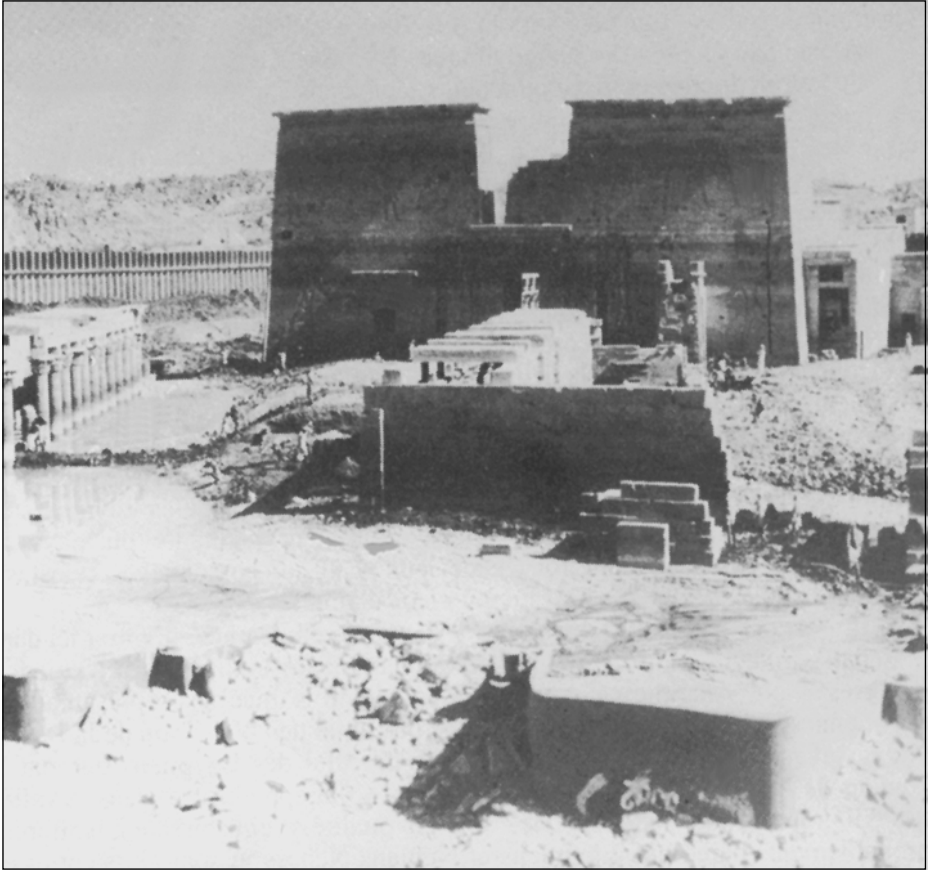
le rôle d'intermédiaire qu'elle a joué entre l'Afrique centrale et le monde méditerranéen.

Il faut tout de suite noter un énorme déséquilibre dans nos connaissances sur les diverses parties de la Nubie. Grâce aux prospections archéologiques entreprises avant la construction ou surélévation des barrages à Assouan, la Basse-Nubie, celle qui s'étend entre Assouan et la Cataracte de Dal (cf. carte), est sans conteste la partie de la vallée du Nil la mieux connue du point de vue archéologique. Il faut toutefois noter qu'aucune prospection ne fut effectuée avant l'édification du tout premier barrage d'Assouan, en 1896, de sorte que tous les vestiges anciens situés près du fleuve, dans les limites de la première retenue d'eau, furent détruits sans qu'on ait une idée de leur nombre, de leur nature ou de leur importance. Ce n'est qu'à partir de la première surélévation du barrage, en 1902, que les prospections furent entreprises et renouvelées systématiquement avant chaque nouvelle surélévation; après la dernière, en 1929-1938, plus de cinquante volumes, très souvent *in-folios*, avaient été consacrés aux monuments et à l'archéologie de la Nubie « égyptienne ». Avant la mise en eau du nouveau barrage de Shellal, le Sadd-el-Aly, une nouvelle et dernière prospection préalable fut menée jusqu'au Batn-el-Haggar. Les rapports *in extenso* de cet ultime effort commencent à paraître.

On peut donc considérer que l'histoire et l'archéologie de la Basse-Nubie sont assez bien connues, et lorsque toutes les études historiques, archéologiques et anthropologiques en cours de rédaction seront publiées, on pourra apprécier à sa juste valeur le rôle que cette partie de la Nubie a joué dans les rapports entre le sud et le nord du continent africain.

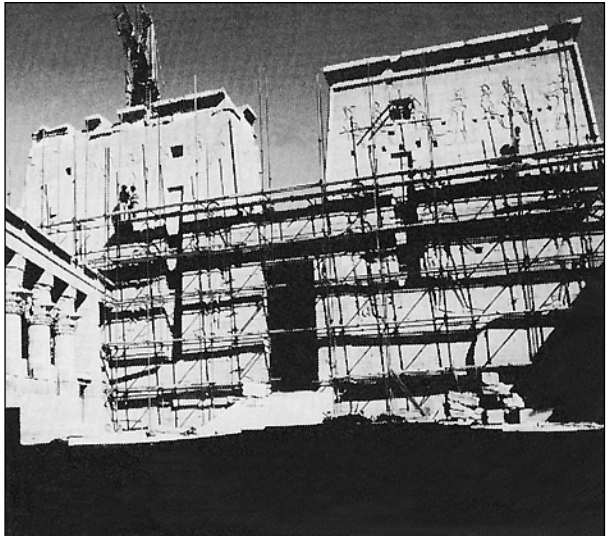
En ce qui concerne la Nubie au sud du Batn-el-Haggar, la situation est fort différente et beaucoup moins satisfaisante. Certaines régions, très limitées d'ailleurs, sont privilégiées par rapport à l'ensemble du pays qui reste en grande partie *terra incognita* du point de vue archéologique, et partant historique. Certes, les sites « pharaoniques » importants entre II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes ont été fouillés ou sont en voie de l'être; de même un certain nombre de sites plus spécifiquement « soudanais », tels, du sud vers le nord: Djebel Moya, quelques habitats néolithiques à Khartoum ou proches de la ville, les centres de Naque, Mussawarat es-Sufra, Ouad ben Naga, Méroé, Ghazali, Napata, Dongola et Kerma. Encore faut-il souligner qu'aucun de ces sites n'a été exploré de façon exhaustive, et que des sites majeurs, comme Kerma ou Méroé, centres politiques d'importance capitale pour l'étude du rayonnement « nubien » en Afrique, sont encore à peine effleurés.

Indépendamment des fouilles archéologiques, les sources littéraires anciennes pharaoniques aussi bien que grecques et latines apportent quelques renseignements sur l'histoire et la civilisation de la Nubie antique. Elles permettent de se faire une certaine idée du rôle que celle-ci a joué dans l'évolution de l'Afrique. Toutefois ces sources ne suffisent pas à combler des lacunes qui résultent de l'absence totale d'informations archéologiques et littéraires, sur la majeure partie de la Nubie, qu'il s'agisse des grandes vallées du pays: celles du Nil principal, au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte, du Nil Bleu, du Nil



*1. Les monuments nubiens de Philae en cours de remontage sur l'île voisine d'Agilkia.*

*2. Le temple d'Isis en cours de remontage à Agilkia. A gauche, colonnade du « Mammisi » ou « Maison de la naissance » où naquit Horus le dieu-soleil. (Photo Unesco, A.H. Vorontzoff.)*





Blanc et de l'Atbara, aussi bien que des territoires limitrophes tels Darfour, Kordofan et routes orientales vers la mer Rouge et l'Éthiopie.

Ainsi, par sa situation géographique, la Nubie est le pays d'Afrique qui devrait fournir le plus de renseignements bien datés sur les liens qui n'ont pas manqué de s'établir à la fois entre l'Afrique centrale et le nord du continent, aussi bien qu'entre l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale. Mais l'insuffisance des sources à notre disposition, sauf pour le nord du pays ne nous permet qu'une idée des plus rudimentaires sur la nature, la durée et l'importance de ces liens.

Un fait, qui a frappé tous les observateurs anciens venus de la Méditerranée, mérite d'être souligné dès l'abord: la Nubie est un pays peuplé de Noirs. Les Égyptiens représentent toujours ses habitants d'une couleur beaucoup plus foncée que la leur. Les Grecs et après eux les Romains les désignent du nom d'« Éthiopiens », c'est-à-dire « à la peau brûlée » et les premiers voyageurs arabes qualifieront la Nubie de « Beled es-Sudan », le « Pays des Noirs ». Dans les textes médiévaux le titre « Préfet des Nubiens » se dira « Praefectus Negritorum » et les Nubiens seront appelés « Nigrites ». Dans les peintures murales de Faras enfin, les habitants du pays se distingueront par la couleur foncée de leur peau des personnages célestes: Christ, Madone, saints et saintes de couleur claire.

Il n'est pas dans notre intention, ni de notre compétence, d'entrer ici dans le débat purement anthropologique de l'appartenance ethnique des Nubiens: « nègres » ou « hamites » (sic). Notons toutefois que les représentations égyptiennes distinguent nettement le type physique des Néhésyou de la Basse-Nubie, avant -1580, qui ne se différencie de celui des Égyptiens que par la couleur de la peau, de celui des « Koushites » qui apparaissent dans la vallée du Nil à partir de cette époque, soit en qualité d'envahisseurs, soit plus probablement, parce que Égyptiens et Nubiens Néhésyou sont alors entrés en contact avec eux dans des régions situées plus au sud. Ces nouveaux « Koushites », non seulement ont la peau extrêmement noire, ils ont aussi beaucoup des traits faciaux que l'on retrouve encore aujourd'hui dans la population de l'Afrique centrale et occidentale: ils diffèrent des Nubiens anciens et modernes.

Africaines de langue comme de civilisation, les populations nubiennes étaient à même de servir utilement d'intermédiaires entre les diverses cultures qui les entouraient et étaient certainement fort proches de la leur. On trouvera dans les chapitres qui suivent celui-ci (chapitres 9 à 12) l'histoire détaillée de la Nubie, depuis le VII<sup>e</sup> millénaire *avant* jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle *après* notre ère. Il est donc inutile de l'exposer à nouveau. Rappelons brièvement, cependant, ce qui dans cette longue histoire touche plus particulièrement aux rapports du pays avec les civilisations voisines.

Du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire et surtout durant la phase humide du Néolithique finissant, il y eut, semble-t-il, communauté de culture matérielle entre l'ensemble de la Nubie, depuis les confins du massif montagneux éthiopien jusqu'à la région d'El-Kab, voire plus au nord encore jusqu'à la Moyenne-Égypte. Ce n'est qu'à partir de l'extrême fin du IV<sup>e</sup> millénaire que l'on note

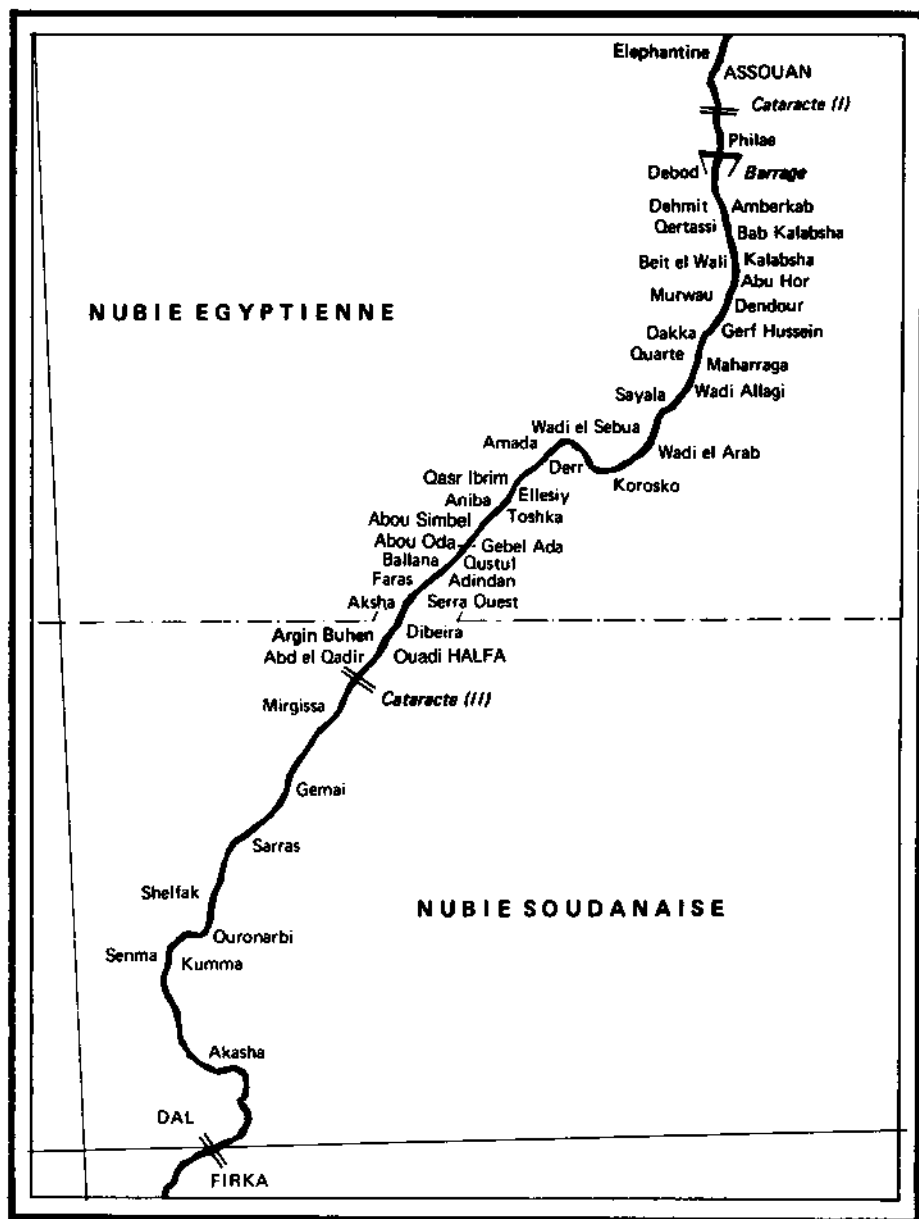
une nette différenciation de civilisation entre la basse vallée égyptienne du Nil et la haute vallée nubienne. Jusqu'à cette date, coutumes funéraires, céramique, instruments lithiques, puis métalliques, sont sinon identiques, du moins fort similaires depuis Khartoum, au sud, jusqu'à Matmar, près d'Assiout, au nord. Ils témoignent d'une forte parenté d'organisation sociale de croyances religieuses et funéraires, comme de mode de vie qui associe chasse, pêche et élevage, à une agriculture encore rudimentaire.

Vers -3200, l'écriture apparaît en Egypte alors que la Nubie au sud de la 1<sup>re</sup> Cataracte reste fidèle à ses systèmes sociaux et à sa culture orale propre. En effet, c'est probablement l'organisation politique fortement centralisée qui entraîne la généralisation de l'écriture dès -2800 et qui permet le développement de l'irrigation et, en conséquence, de l'agriculture communautaire, au détriment de la chasse, de la pêche et de l'élevage; ce qui va peu à peu accentuer les différences de civilisation entre le sud et le nord de la vallée, entre la Nubie dans le sens le plus large du terme et l'Egypte.

Dans le sud, les populations noires de la Nubie, avec leur culture orale, gardent une organisation sociale et politique fragmentée en petits groupes qui n'éprouvent pas le besoin d'adopter l'écriture dont ils ne peuvent cependant pas ignorer l'existence, puisqu'ils restent en contact direct, parfois violent, avec le monde « pharaonique ». Ce dernier de son côté, et en raison des nécessités même de l'irrigation, va tendre peu à peu à une organisation de type monarchique très fortement centralisée. Seule une autorité centrale puissante est en effet capable d'imposer, en temps utile, les travaux collectifs qu'exige la mise en culture de l'ensemble de la basse vallée du Nil: établissement et entretien des digues latérales au fleuve, aplanissement des « bassins », creusement des canaux et des barrages pour la meilleure répartition possible des eaux d'une inondation toujours variable. Ainsi, par la force des choses, deux types de sociétés très différenciées vont progressivement se créer et coexister dans la vallée du Nil: l'une, en Nubie, de type pastoral, peut-être encore semi-nomadique, bien qu'elle n'ignore pas l'agriculture, l'autre essentiellement agricole, étroitement liée à l'exploitation intensive de la terre, et politiquement centralisée. Ces deux civilisations ainsi « spécialisées », si l'on peut dire, de similaires et autarciques qu'elles étaient à l'origine, avant le III<sup>e</sup> millénaire, vont devenir complémentaires du point de vue économique, facilitant, en fait, les échanges entre elles.

Il est malheureusement fort difficile de saisir dans leur détail les liens qui se tissent entre les deux sociétés. En effet, les rapports entre les deux domaines culturels, à partir de la fin de ce III<sup>e</sup> millénaire ne sont plus connus que par les sources égyptiennes, déformées, quand elles sont littéraires, car les textes égyptiens ont tendance à ne mentionner que les expéditions militaires; très incomplètes quand elles sont archéologiques, sauf pour la Basse-Nubie, puisqu'elles se limitent au matériel archéologique nubien trouvé en Egypte, ou, au mieux, aux objets égyptiens trouvés dans les sites nubiens qui ont été fouillés entre Assouan et la Cataracte de Dal.

Telles quelles ces sources nous permettent d'entrevoir des liens assez étroits entre haute et basse vallée du fleuve. La communauté d'origine des



*La Nubie qui fut (d'après  
K. Michalowski. « Faras. Die  
Kathedrale aus dem Wüstensand ».  
Benziger Verlag. 1967. page 29).*

deux cultures, qu'il ne faut pas oublier, favorise au demeurant les échanges. La poterie commune égyptienne proto-dynastique et thinite pénètre jusqu'à la Cataracte de Dal et au-delà. Elle témoigne de l'échange de produits fabriqués entre le Nord et le Sud, car aux objets égyptiens retrouvés en Nubie : vases, perles, amulettes, répondent l'ébène, l'ivoire, l'encens, peut-être l'obsidienne, abondants dans le mobilier funéraire égyptien à cette époque. A l'occasion de ces échanges, techniques et idées ont pu se répandre et passer de part et d'autre. Nos connaissances sont encore trop fragmentaires pour pouvoir évaluer l'importance, voire le sens, de ces influences. Pour ne prendre que deux exemples : la technique de remailage — perles et amulettes — est-elle passée du Nord au Sud, ou du Sud au Nord ? Elle apparaît pratiquement à la même époque dans les deux sociétés.

Il en va de même pour la poterie rouge à bords noirs si caractéristique de l'art du potier dans tout le domaine nilotique ancien. Elle semble apparaître dans la haute vallée du Nil, entre IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes, avant d'être attestée dans la basse vallée, en Egypte ; mais là encore les repères chronologiques sont trop incertains pour que l'on puisse être affirmatif.

En revanche, la poterie faite à partir d'une argile fossile de couleur claire, « chamois », celle que les spécialistes désignent sous le nom de « poterie Qena » (Qena ware), est indiscutablement égyptienne, aussi bien par la matière dont elle est faite que par sa technique de fabrication. Cette poterie est largement importée au moins en Basse-Nubie depuis la fin du IV<sup>e</sup> jusqu'au début du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Sa présence, très fréquente dans les sites nubiens au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte témoigne d'un commerce actif entre la région thébaine et la Basse-Nubie. L'argile de Qena, en effet, permet la fabrication de vases de grandes dimensions, réceptacles de matières, liquides ou solides, dont nous ignorons malheureusement la nature : huiles, graisses, fromages (?), mais qui constituent le témoignage indéniable d'échanges réitérés entre le Couloir nubien et l'Egypte. Echanges qui dépassent sans doute en importance historique les raids épisodiques que, dès la fin du IV<sup>e</sup> millénaire, les pharaons prennent l'habitude de lancer dans la région située entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataractes, le Ta-Seti — le « Pays de l'Arc ».

Ces raids, dont les tout premiers textes égyptiens nous ont gardé le souvenir (cf. chapitre 9, ci-dessous), sont cependant le premier témoignage du double aspect, à la fois militaire et économique, des rapports qui s'établissent entre le sud et le nord de la vallée du Nil. Ce sont ces rapports qui, pour ambigus qu'ils soient, donnent toute son importance au « Couloir nubien » en tant que trait d'union — par personnes interposées — entre l'Afrique et la Méditerranée.

Dès -3200, sous la I<sup>re</sup> dynastie, les Egyptiens connaissent assez bien le pays pour oser y aventurer une troupe jusqu'à l'entrée de la II<sup>e</sup> Cataracte. On devine déjà les raisons de cette pénétration : tout d'abord la recherche de matières premières qui font défaut — ou commencent à faire défaut — à l'Egypte. Le bois notamment : la forêt-galerie qui, à haute époque, a dû régner le long du fleuve est menacée, et doit disparaître peu à peu avec les

progrès de la mise sous contrôle du Nil dans la basse vallée comme par l'élaboration progressive du système d'irrigation par bassins (cf. chap. 1).

La volonté d'assurer la liberté de passage vers le sud est sans doute une seconde et forte raison de l'intervention armée égyptienne en Nubie : encens, gomme, ivoire, ébène, panthères, ne proviennent pas de la région entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataractes, mais de beaucoup plus au sud. Or la Basse-Nubie possède alors une population dense, comme le prouvent le nombre et l'étendue des cimetières du Groupe A (cf. chap. 9).

Cette population, contrairement à ce que l'on pensait il y a quelques années encore, n'est pas venue du nord ; elle est la descendante des groupes néolithiques installés dans la vallée entre I<sup>re</sup> et III<sup>e</sup> Cataractes. Elle est aussi, sans doute, apparentée à celles qui occupaient la haute vallée entre IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes, si l'on en juge par le *mobilier* archéologique recueilli de part et d'autre. Cette population, tout en comptant encore chasseurs et pêcheurs parmi ses membres, est agricole le long du fleuve, mais essentiellement pastorale, peut-être même semi-nomade, par ses éléments habitant la savane qui s'étend à l'ouest comme à l'est du Nil. Nous sommes encore, en effet, dans la phase climatique humide de la fin du Néolithique africain, de sorte que le « Couloir nubien » ne se borne pas à l'étroite vallée du fleuve, mais s'étend sans doute largement de part et d'autre, de telle sorte que ses habitants sont à même d'intercepter, s'ils le veulent, le passage des convois égyptiens vers le sud, non seulement le long du fleuve mais aussi sur terre.

Au demeurant, l'intérêt que portent les Egyptiens à la Basse-Nubie est prouvé par le nombre des noms — ethniques ou toponymes — se rapportant à cette région que les textes pharaoniques les plus anciens nous ont conservés pour une partie somme toute limitée de la Vallée, puisqu'elle n'est que d'environ 325 km entre Eléphantine au nord et les premiers rapides de la II<sup>e</sup> Cataracte au sud, à Bouhen, où les Egyptiens sont parvenus, au moins sous le règne du roi Djer de la I<sup>re</sup> Dynastie, sinon sous le roi Scorpion lui-même, à l'extrême fin de l'époque prédynastique.

A partir de -2700 disparaît brusquement la source d'information sur les contacts Nord-Sud que constituaient les sites fouillés du Groupe A, du moins en Basse-Nubie. En effet, on n'y trouve plus alors, ou pratiquement plus, de sépultures et d'habitats nubiens. Tout se passe comme si le pays avait été brusquement abandonné par ses habitants. Cette disparition de populations autrefois denses, entre I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> Cataractes, est encore mal expliquée. Est-elle due à une surexploitation du pays par les pharaons ou à un retrait volontaire des Nubiens : soit dans la savane, de part et d'autre de la vallée, soit plus au sud ? Il est d'autant plus difficile de répondre à ces questions que la région qui s'étend au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte, de même que les approches orientales et occidentales du Nil, sont pratiquement inexplorées du point de vue archéologique.

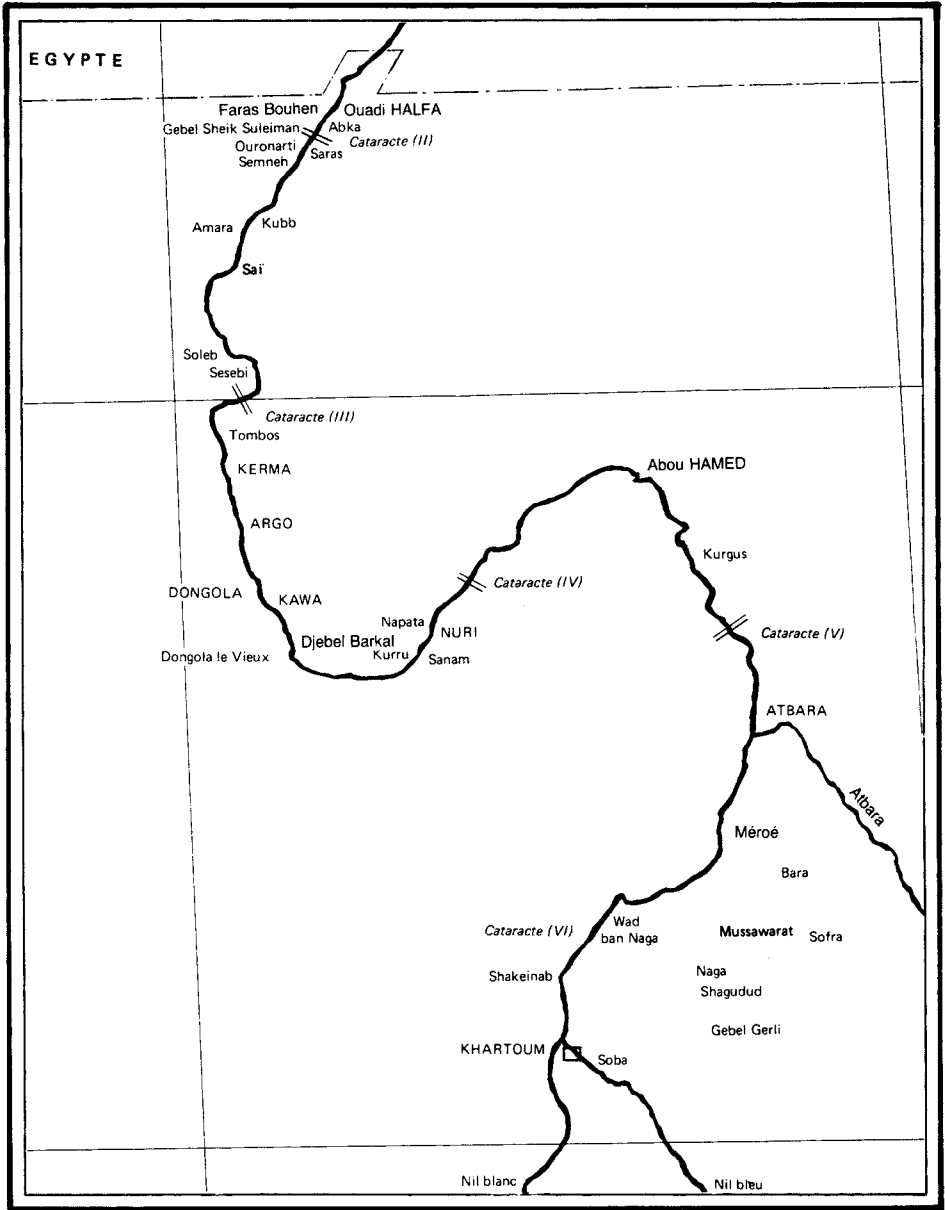
Ainsi, pour la période qui va de -2700 à -2200 environ, sommes-nous réduits aux seules indications, fort maigres, que nous fournissent les sources littéraires égyptiennes. Celles-ci font état de campagnes militaires en Nubie, dans le Ta-Seti, celles mêmes qui pourraient être à l'origine de l'abandon du pays par ses habitants. C'est ainsi qu'elles nous apprennent que sous Snéfrou

(vers -2680) les troupes de Pharaon auraient capturé un très grand nombre de prisonniers (11 000) et de têtes de bétail (200 000), ce qui confirme à la fois la densité de la population nubienne, à la fin du Groupe A, avant l'abandon du pays, et l'importance de l'élevage dans leur société. Une importance que l'on a pu rapprocher du « Cattle-Complex » des Africains modernes du nord-est du continent. Au demeurant, une telle quantité de bêtes ne peut s'expliquer que si, non seulement la vallée du Nil, mais également la steppe ou savane qui l'encadrerait alors, étaient exploitées par ces populations sur une bande sans doute fort profonde de part et d'autre du fleuve.

Une source archéologique importante éclaire un peu l'histoire non événementielle du Couloir nubien durant cette période obscure. On a retrouvé en effet, en 1961-1962, à Bouhen, un habitat de l'Ancien Empire égyptien : il a fourni des empreintes de sceaux des pharaons de la fin de la IV<sup>e</sup> et surtout de la V<sup>e</sup> dynastie. Cet habitat était lié à un ensemble de hauts fourneaux pour le traitement du minerai de cuivre.

Cette découverte montre d'une part que les Egyptiens ne dépendaient pas uniquement du minerai asiatique, du Sinaï notamment, pour leur approvisionnement en métal et qu'ils avaient déjà bien prospecté la Nubie africaine pour en connaître les possibilités en matières premières métallifères. D'autre part, et surtout, elle indique que les Egyptiens ont pu — sinon dû — introduire les techniques de fonderie dans la haute vallée du Nil. L'exploitation du cuivre africain, dont la trouvaille de Bouhen apporte la preuve, exigeait en effet le repérage et l'exploitation du filon métallique, la construction de fours spéciaux, leur approvisionnement en combustible convenable, la fabrication de creusets, la conduite de la coulée et le raffinement, au moins grossier, du métal obtenu et sa transformation en lingots. Il est impossible que les Nubiens qui assistèrent à ces opérations, s'ils n'y participèrent pas, n'aient pas acquis alors les rudiments de la métallurgie. Cette initiation précoce, au milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, expliquerait, au mieux, la maîtrise dont ils témoigneront un demi-millénaire plus tard, vers -2000 aussi bien dans la fabrication des objets en cuivre que dans la métallurgie de l'or.

Un peu avant -2200, la période obscure qui vient d'être évoquée prend fin et les sources, archéologiques aussi bien que textuelles, réapparaissent. Pour leur part, les textes égyptiens de la VI<sup>e</sup> dynastie, la dernière de l'Ancien Empire, nous ont gardé plusieurs récits d'expédition menées en Haute-Nubie (cf. chap. 9). Ces expéditions ont, au début de la dynastie, un caractère économique et pacifique très net. Il s'agit pour les Egyptiens de se procurer en Nubie, soit les pierres rares nécessaires aux constructions royales, soit simplement du bois — suivant une technique qui sera réutilisée plus tard, recherche de produits rares ou encombrants et celle du bois sont associées. On construit dans la haute vallée, avec le bois local, des bateaux qui serviront au transport des produits échangés. La flotte parvenue à bon port en Egypte, le bois qui a servi à la construction des bateaux est récupéré pour être employé à d'autres usages. Nul doute qu'à l'occasion de ces échanges, idées et techniques, cette fois encore, aient circulé de part et d'autre de la vallée. Le panthéon égyptien s'enrichit même au passage d'un dieu



*La Haute-Nubie soudanaise  
 (d'après F. et U. Hintze, « Alte  
 Kulturen im Sudan », Munich,  
 1966, p. 26.)*

africain, Dedoun, pourvoyeur d'encens. Pour faciliter les rapports avec le sud, les Egyptiens creusent des chenaux navigables dans les rapides de la I<sup>re</sup> Cataracte à Assouan, inaugurant ainsi au III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère une politique d'aménagement des voies de communication, politique qui sera ensuite imitée par les pharaons du Moyen Empire, comme par ceux du Nouvel Empire.

Parallèlement à la route du fleuve, les expéditions égyptiennes empruntent aussi les routes de terre, qu'il serait certainement inexact, à cette époque, de qualifier de désertiques puisque la phase humide « néolithique » s'achève à peine et que les pistes vers le sud devaient encore être sinon ombragées, du moins jalonnées de nombreux points d'eau, ce qui explique qu'elles aient pu être régulièrement empruntées par des animaux de bât comme l'âne, qui exigent un ravitaillement en eau régulier. C'est par une de ces routes terrestres, dite des oasis — des découvertes récentes semblent indiquer que l'une d'entre elles au moins avait son point de départ dans l'oasis de Dakhlah, l'oasis de Kharga étant alors encore un lac —, c'est par cette voie de terre que parviennent en Egypte, à dos d'âne, l'encens, l'ébène, certaines huiles, les peaux de léopard, l'ivoire, etc. Malheureusement les textes égyptiens ne nous disent, ni ce que les Egyptiens donnaient en échange de ces produits, ni surtout où, exactement, ils se les procuraient. Les noms de pays africains que mentionnent ces textes font encore l'objet de discussions entre spécialistes pour en déterminer la localisation. Là encore, il faut attendre beaucoup de l'exploration archéologique systématique non seulement de la vallée nubienne du Nil au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte, mais aussi — surtout peut-être — des routes terrestres qui à l'ouest de la vallée joignent la chaîne des oasis dites libyques, à Selima et aux vallées ou dépressions conduisant à l'Ennedi, au Tibesti, au Kordofan, au Darfour et au Tchad (cf. carte).

Que ce soit en suivant la route de la Vallée, ou par voie de terre, il semble très vraisemblable d'admettre que dès cette haute époque les Egyptiens soient déjà en contact avec l'Afrique au sud du Sahara et que le Couloir nubien joue un rôle essentiel dans ces rapports. En effet, sous Pépi II, vers -2200, une expédition égyptienne ramène du sud lointain un « nain danseur du dieu » (cf. chap. 9). Le mot employé pour désigner ce personnage est *deneg*, alors que le mot habituel pour « nain » dans les textes hiéroglyphiques est « nemou ». On se demande donc — et la réponse est le plus souvent affirmative — s'il ne faut pas voir dans ce *deneg* un Pygmée. Si tel est bien le cas, et la traduction *deneg* = Pygmée est largement acceptée aujourd'hui, les Egyptiens de l'Ancien Empire auraient été en contact directement ou par personnes interposées avec ce peuple de la forêt équatoriale. Même si, ce qui est possible — sinon vraisemblable en raison de la différence de climat au III<sup>e</sup> millénaire —, l'habitat des Pygmées s'étendait beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que ce domaine se trouvait très au sud de la Nubie et qu'en conséquence, d'une part, les Egyptiens de l'Ancien Empire avaient des contacts avec l'Afrique centrale, et d'autre part, la Nubie et ses habitants jouaient un rôle considérable dans l'établissement de ces rapports.



Au demeurant, les contacts Afrique centrale-Egypte devaient remonter fort loin puisque le mot *deneg* apparaît déjà dans les Textes des Pyramides. La date de composition de ces textes est, il est vrai, controversée, mais dans l'hypothèse la plus conservatrice ils ne peuvent être plus récents que la V<sup>e</sup> dynastie et, selon toute probabilité, ils sont beaucoup plus anciens.

Ainsi, sous la V<sup>e</sup> dynastie au plus tard, les Egyptiens auraient connu l'existence des Pygmées, ce qui est confirmé par le texte de la VI<sup>e</sup> dynastie qui rappelle qu'un *deneg* était déjà parvenu en Egypte du temps du pharaon Isési, avant-dernier roi de la V<sup>e</sup> dynastie, ce Pygmée ayant été trouvé dans le pays de Pount, cela appuie la localisation de son pays d'origine très au sud de la Nubie, puisque Pount doit se trouver sur la côte érythréenne ou somalienne. Là aussi, le « nain danseur » avait dû être procuré aux Egyptiens par personnes interposées. On voit que, dans tous les cas, la présence vraisemblable de Pygmées en Egypte implique des rapports entre la basse vallée du Nil et l'Afrique sub-équatoriale.

A la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie, sous le règne de Pépi II, les rapports entre Egypte et Nubie, fondés pacifiquement sur l'intérêt mutuel et la nécessité pour les pharaons d'avoir libre accès aux ressources de l'Afrique lointaine, ces rapports semblent se détériorer. Les textes de la fin du règne de Pépi II laissent soupçonner des conflits entre les expéditions égyptiennes et les habitants du « Couloir ». C'est ainsi qu'un chef d'expédition égyptien est tué au cours d'un voyage vers le sud et que son fils doit conduire un raid de secours pour récupérer le cadavre et l'ensevelir selon les rites en Egypte.

Il est difficile de ne pas rapprocher cette tension des changements climatiques qui se produisent à partir de -2400 et qui entraînent, certainement, des mouvements de population. Jusqu'à -2400, en effet, l'humidité, plus forte qu'aujourd'hui, rendait habitable toute la zone située entre les 30<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> parallèles Nord. Même si la densité de population était faible en raison de son étendue, cette zone devait contenir un nombre important d'habitants.

Le dessèchement progressif du climat eut pour résultat d'obliger ces populations à se réfugier dans des régions plus hospitalières: le sud, d'une part, et, bien entendu, la vallée du Nil, d'autre part. Il semble que l'iconographie égyptienne ait gardé le souvenir de ces migrations. C'est vers -2350, en effet, à partir de la V<sup>e</sup> dynastie, que l'on voit apparaître dans les scènes de la vie quotidienne qui ornent les mastabas le thème des bergers d'une maigre squelettique. Il est tentant, pour ne pas dire plus, de voir dans ces « affamés » les pasteurs nomades ou semi-nomades fuyant les régions en voie de désertification pour trouver nourriture et travail en Egypte.

Il paraît donc inutile de chercher, comme cela a été fait, une origine lointaine aux populations dites du Groupe C (cf. chapitre 9) qui apparaissent vers -2300 dans le Couloir nubien. En réalité, ces populations étaient proches de la Vallée, où seules des conditions climatiques nouvelles les ont poussées à s'installer. Toutefois, ce mouvement convergent du désert en formation vers les rives du fleuve a dû entraîner des conflits entre les habitants déjà établis dans la Vallée et les nouveaux venus. Ce serait un écho de ces conflits que les textes de la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie nous auraient conservé.

Quoi qu'il en soit, ces nouvelles populations sont les descendantes directes de celles du Groupe A, comme le montrent les sources archéologiques. Elles conservent les traditions d'échanges mutuels avec la basse vallée du Nil, et vont servir d'intermédiaires entre l'Afrique et les mondes égyptien et méditerranéen.

A partir de -2300, pour autant que l'archéologie permette de l'entrevoir, la population du Couloir nubien se répartit en plusieurs « familles » très proches les unes des autres, distinctes cependant, à la fois par la culture matérielle: céramique, types des instruments, armes et outils utilisés, et par le rituel observé lors des enterrements: types de tombes, répartition du mobilier funéraire à l'intérieur et à l'extérieur de la sépulture, etc. Toutefois, les ressemblances sont beaucoup plus nombreuses que les divergences: importance de l'élevage, emploi général de la céramique rouge à bord noir, sépultures du type « tumulus », etc.

D'Assouan au Batn-el-Haggar (cf. carte) les populations du Groupe C restent, de -2200 à -1580, en contact étroit avec l'Égypte, soit que celle-ci administre directement la région, de -2000 à -1700 environ, soit que, de -1650 à -1580, de nombreux Égyptiens vivent à demeure dans le pays, sans doute au service du nouveau royaume de Koush (cf. ci-dessous et chap. 9), tout en gardant des liens avec la région thébaine dont ils proviennent, contribuant ainsi à la diffusion des idées et des techniques égyptiennes.

Plus au sud, à partir du Batn-el-Haggar, commence le domaine du royaume de Kerma, du nom du centre le plus important retrouvé à ce jour (cf. chap. 9). La civilisation de Kerma ne diffère de celle du Groupe C que par des détails. Le matériel archéologique découvert dans les rares sites fouillés témoigne de liens étroits non seulement avec l'Égypte, mais également, à partir de -1600, avec les Hyksos asiatiques qui ont eu avec elle des contacts directs, semble-t-il.

Il est assez facile de déterminer la limite nord de la zone administrée directement par les populations « Kerma », elle s'établit dans le Batn-el-Haggar. En revanche, il est beaucoup plus malaisé d'en préciser la limite sud. Des trouvailles récentes (1973) de poterie Kerma au sud de Khartoum, entre Nil Bleu et Nil Blanc, sembleraient indiquer que, sinon le royaume de Kerma lui-même, du moins son influence s'étendait jusqu'à la Gezira actuelle. Il aurait donc été en contact direct avec le monde nilotique des Suds (cf. carte).

Cette incertitude où l'on est de l'extension du royaume de Kerma vers l'Afrique équatoriale est d'autant plus regrettable que ce royaume, qui fut sans doute le premier « empire » africain connu de l'Histoire, était en mesure d'exercer, par le degré de civilisation qu'il a atteint, une influence profonde sur les pays situés tant au sud, sur le haut Nil et en Afrique centrale, que dans les régions avoisinantes de l'est et de l'ouest. Si l'on admet que le royaume de Kerma s'étendait de la III<sup>e</sup> Cataracte jusqu'au Nil Blanc, il commandait non seulement la grande voie africaine nord-sud, par la vallée du Nil, mais aussi les routes transversales est-ouest vers l'Afrique atlantique et vers la mer Rouge et l'océan Indien (cf. carte et ci-dessus). Il pouvait donc transmettre aux cultures africaines de ces régions techniques

et idées venues d'Égypte, ou des Hyksos d'Asie Mineure, avec lesquelles, nous l'avons vu, il était en contact.

Ce n'est pas le lieu de reprendre ici la discussion sur l'origine égyptienne ou nubienne des grands édifices qui aujourd'hui encore dominent le site de Kerma (cf. chap. 9); bien que la technique de fabrication des briques soit pharaonique, les bâtiments ont un plan tout différent de ce qui est attesté dans la basse vallée à la même époque. Jusqu'à plus ample informé, il est préférable d'y voir des constructions «koushites» ayant subi l'influence égyptienne. Il semble que ce site soit le centre urbain le plus important du royaume de Koush dont le nom apparaît dans les textes pharaoniques dès -2000. Il importe seulement de souligner que ce royaume pouvait influencer profondément les cultures voisines par ses techniques, en métallurgie notamment, et que, grâce à sa puissance politique, indiquée par l'importance de sa capitale, il avait la possibilité d'étendre au loin cette influence. Malheureusement, l'archéologie périphérique, si l'on peut dire, de son domaine est encore mal explorée, voire complètement inconnue, de sorte que, dans l'état actuel de nos connaissances, toute spéculation sur le rôle joué par le royaume de Kerma dans la transmission des idées, des langues ou des techniques reste du domaine des hypothèses.

Nous venons de souligner un fait qui paraît certain: la puissance matérielle du royaume de Koush. Cette puissance est attestée par les précautions que prennent contre lui les pharaons de la XII<sup>e</sup> dynastie, depuis Sésostri I jusqu'à Amenemhat III. Pour apprécier la menace latente que représente «Kerma» pour l'Égypte, il faut avoir vu la chaîne de forteresses qui, de Semneh au sud jusqu'à Debeira au nord (cf. carte), défendait la frontière sud de l'Égypte face aux armées koushites. Toutes ces forteresses, onze au total, avec leurs murailles épaisses de six à huit mètres sur dix à douze mètres de hauteur, avec leurs défenses avancées à bastions arrondis et leurs accès protégés vers le fleuve, non seulement assuraient la protection de celui-ci, mais constituaient autant de bases de départ pour les campagnes militaires dans le désert ou vers le sud, expéditions qui se succèdent sans répit sous les six premiers pharaons de la dynastie et qui témoignent de l'irréductible énergie des populations Kerma, elles-mêmes peut-être poussées par des mouvements ethniques venus du Sud lointain. C'est une des tragédies de la construction du nouveau barrage d'Assouan d'avoir entraîné la disparition de ces forteresses, chefs-d'œuvre de l'art de la fortification, sans qu'il ait été possible de les sauver.

De -2000 à -1780, les travaux d'aménagement exécutés par les Égyptiens sur la voie nord-sud prouvent abondamment que le Couloir nubien demeure le trait d'union principal entre l'Afrique, la basse vallée du Nil et le monde méditerranéen: nettoyage des chenaux navigables dans la I<sup>re</sup> Cataracte, établissement d'un *doilkos* — piste terrestre pour bateaux — parallèle aux infranchissables rapides de la II<sup>e</sup> Cataracte, barrage à Semneh pour faciliter le passage des rapides mineurs du Batn-el-Haggar, tout montre que les pharaons de la XII<sup>e</sup> dynastie entendent améliorer au maximum la route vers le sud.

En fixant la frontière de l'Égypte à Semneh, Sésostri III renforce encore les défenses militaires contre un éventuel et puissant agresseur méridional

mais il rappelle aussi dans un texte célèbre (cf. chap. 9) que cette barrière fortifiée ne doit pas gêner le trafic commercial, profitable aux Egyptiens comme aux Nubiens.

La période troublée, encore mal connue, de -1780 à -1580, que les égyptologues ont appelée « Deuxième Période Intermédiaire », semble avoir été l'âge d'or du royaume de Koush. Sa capitale, Kerma, aurait alors tiré parti de l'affaiblissement de la royauté égyptienne pour intensifier et capter à son profit les échanges entre basse et haute vallée du Nil.

L'importance de ces échanges ne saurait être minimisée. Les innombrables empreintes de terre sigillaire qui ont servi à sceller correspondance et envois divers venus du nord en témoignent; elles ont été retrouvées à Kerma aussi bien que dans les forteresses égyptiennes qui, contrairement à ce que l'on croyait naguère, ne furent pas abandonnées à la Deuxième Période Intermédiaire, ou ne le furent que tardivement et pour peu de temps. Alors qu'au Moyen Empire les garnisons étaient régulièrement relevées, sous la Deuxième Période Intermédiaire les occupants des forteresses restent en permanence en Nubie, ils y ont leur famille, ils sont enterrés sur place; il est même vraisemblable que peu à peu ils ont reconnu la suzeraineté du roi de Koush. De culture égyptienne, ils ont dû largement contribuer à répandre celle-ci dans une société à laquelle ils s'étaient intégrés.

Il semble que les rapports entre royaume africain de Koush et Egypte aient connu le maximum d'intensité à l'époque Hyksos (-1650 -1580). Tout au long du Couloir nubien, se retrouvent scarabées et empreintes de sceaux aux noms des souverains asiatiques qui occupent alors l'Egypte. Ils sont si nombreux à Kerma même que l'on a pu croire pendant un temps que la Nubie avait été conquise par les Hyksos après la soumission de la Haute-Egypte. Il n'en fut rien, mais les liens entre Africains du Nil moyen et Asiatiques du Delta étaient tels que, lorsque les pharaons thébains de la XVII<sup>e</sup> dynastie entreprendront la reconquête de la Moyenne et de la Basse-Egypte, le roi Hyksos se tournera tout naturellement vers son allié d'Afrique pour lui proposer une action militaire concertée contre leur ennemi commun, le pharaon d'Egypte (cf. chap. 9).

Au demeurant, les contacts entre la Haute-Egypte thébaine et les Koushites de Kerma sont ambivalents, à la fois hostiles et complémentaires. De -1650 à -1580, des Thébains au service du roi de Koush en Moyenne-Nubie lui apportent leurs connaissances techniques; de nombreux Egyptiens restent dans les forteresses de Basse-Nubie où ils assurent par leur présence la continuité des rapports entre Koush au sud et hégémonie Hyksos au nord. Par ailleurs les derniers pharaons de la XVII<sup>e</sup> dynastie emploient des mercenaires africains, les Medjaiou, aussi bien dans les luttes entre Egyptiens pour l'unification de la Haute-Egypte que dans la guerre de libération contre les Hyksos. Ces Medjaiou du désert nubien sont cousins germains des Nehesyou sédentaires qui occupent les rives du fleuve; de même race, ils ont pratiquement la même culture.

Ainsi, pendant toute la Deuxième Période Intermédiaire, des mouvements constants de personnes entre Nubie et Egypte furent certainement favorables aux échanges commerciaux aussi bien que culturels entre les deux

contrées. Le Couloir nubien devient alors un creuset où s'élabore une culture mixte, africaine et méditerranéenne à la fois. Ces contacts très étroits eurent toutefois des répercussions dramatiques sur l'évolution du premier royaume Koush de Kerma.

Les pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, les Thoutmosides, héritiers et descendants de ceux qui rétablirent l'unité de l'Égypte et entreprirent la libération du pays contre les envahisseurs Hyksos, se rendirent compte du danger que représentait pour l'Égypte la présence, au sud de ses frontières, d'un royaume africain uni, car il s'en fallut de peu sans doute pour qu'une alliance Hyksos-Koushites ne réduisît à néant les ambitions thébaines. D'autre part, la menace asiatique subsistait même après le retrait des Hyksos en Palestine. Pour s'en protéger, l'Égypte va entreprendre une politique systématique d'intervention au Proche-Orient.

Réduite à ses seules ressources en hommes et en matières premières, l'Égypte est faible face aux possibilités de l'Asie Mineure, l'évolution de l'histoire en fera la preuve. Connaissant la richesse de l'Afrique au sud de Semneh, en hommes comme en matières premières qui leur font défaut, les pharaons thébains n'auront de cesse qu'ils ne contrôlent complètement le Couloir nubien, unique voie d'accès à cette Afrique dont les ressources leur sont nécessaires pour leur politique asiatique.

Contrairement à ce qui est souvent écrit, la conquête du Couloir nubien par les armées égyptiennes ne fut pas aisée. Pour la réaliser, campagnes après campagnes militaires se succédèrent sous chacun des pharaons du Nouvel Empire, depuis Ahmosis jusqu'à Sétî I et Ramsès II inclus.

Il est vraisemblable que la résistance manifestée par les populations nubiennes se traduit non seulement par des révoltes contre la mainmise égyptienne sur le pays, mais aussi par une fuite plus ou moins générale vers le sud en abandonnant leurs terres. Le pays se vide peu à peu de ses habitants comme en témoigne le nombre décroissant de tombes en Haute comme en Basse-Nubie. Les pharaons furent alors contraints de pousser de plus en plus loin vers le sud, pour obtenir ce qu'ils cherchaient en Afrique et dont ils avaient le plus grand besoin pour leur politique d'hégémonie au Proche-Orient.

Ayant conquis dès Thoutmosis I toute la région située entre II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes, les Égyptiens commandaient directement les pistes menant au Darfour, au Kordofan et au Tchad, soit par Selima et le ouadi Howar à partir de Saï, soit par le ouadi el-Milk à partir de l'actuelle Debba. Par ailleurs ils pouvaient désormais pénétrer vers l'Afrique des Grands Lacs soit en suivant simplement la vallée du Nil à partir de Abou Hamed, près duquel on a retrouvé des inscriptions rupestres aux cartouches de Thoutmosis I et Thoutmosis III, soit en coupant le désert de la Bayouda à partir de Korti et en rejoignant le Nil principal à hauteur de la VI<sup>e</sup> Cataracte en passant par les ouadis Moqaddam et Abou Dom, itinéraire beaucoup plus court et qui, en outre, offrait l'avantage d'éviter les difficultés de la remontée du Nil, sud-ouest/nord-ouest, entre Korti et Abou Hamed, comme de la traversée des rapides des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Cataractes.

Les pharaons du Nouvel Empire ont-ils vraiment profité de ces possibilités exceptionnelles d'atteindre l'Afrique profonde? Rien ne permet de

l'affirmer. Une fois encore, toutefois, il nous faut souligner l'absence de toute reconnaissance archéologique sérieuse le long de ces voies de pénétration, aussi bien dans les ouadis occidentaux (Howar et El-Milk), que sur le tronçon du Nil entre IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Cataractes, comme dans la Bayouda. Toutefois à partir du règne de Thoutmosis IV, vers -1450, le profond changement dans l'iconographie des Noirs représentés dans les tombes et sur les monuments semble indiquer que les Egyptiens ont en fait utilisé ces routes, soit que leurs expéditions les aient parcourues, soit que des intermédiaires l'aient fait pour eux.

Les Noirs qui figurent dans les tombes comme sur les monuments pharaoniques présentent des types physiques tout à fait nouveaux. Ces types rappellent parfois ceux des Nilotes actuels, Shillouks et Dinkas (tombe de Sebek-hotep), mais aussi ceux des habitants du Kordofan et des Nouba « Mountains » du Soudan moderne.

Les quelques études anthropologiques valables faites sur les populations qui continuèrent à habiter la vallée nubienne entre II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes malgré l'occupation pharaonique au II<sup>e</sup> millénaire ne semblent pas apporter d'indices d'importants changements ethniques en Nubie à cette époque. Elles montrent, au contraire, une remarquable continuité dans le type physique des habitants de la région. On pourrait donc admettre, jusqu'à plus ample informé, que ces Noirs qui apparaissent dans l'iconographie égyptienne du Nouvel Empire sont entrés en contact avec les Egyptiens là même où ils habitaient — et en conclure que, même limités aux courtes périodes d'expéditions militaires, des contacts directs se produisirent en Afrique profonde, entre Egyptiens et Noirs, entre -1450 et -1200.

Le tableau rapide que nous venons d'esquisser du rôle d'intermédiaire privilégié, parfois involontaire, que joue la Nubie en raison de sa position géographique entre l'Afrique centrale et la Méditerranée, montre que ce rôle est bien établi à partir de -1800. Les constantes de ce tableau (importance pour l'Égypte de s'assurer des ressources africaines, d'une part, et d'autre part attraction de la part de la Nubie vers les cultures septentrionales) font que s'établit un courant permanent d'échanges, courant qui se maintient avec des périodes d'intensité variables au cours des périodes suivantes de -1200 à +700.

Que ce soit le royaume de Napata de -800 à -300, ou l'empire de Méroé de -300 à +300, les civilisations de Ballana et Qustul (Groupe X) de +300 à +600, ou les royaumes chrétiens à partir de +600, dans tous les cas la Nubie reste le lien essentiel entre l'Afrique centrale et la civilisation méditerranéenne. Comme les Hyksos avant eux, les Perses, les Grecs, les Romains, les chrétiens et les musulmans, tous découvrent en Nubie le Monde africain noir. Sur cette terre privilégiée se cristallisent ainsi des cultures mixtes de la même façon que, de -7000 à -1200, une civilisation s'était peu à peu établie qui à des traits nubiens fondamentaux joignait une influence égyptienne, septentrionale, évidente.

A travers la Nubie, objets, techniques, idées, s'infiltrèrent du Nord vers le Sud, et sans doute vice versa. Malheureusement, nous l'avons dit à maintes reprises mais on ne saurait trop le répéter, tant que l'archéologie de l'Afrique

au sud du 20<sup>e</sup> parallèle ne sera pas mieux établie, le tableau que nous venons de tracer ne demeurera qu'une esquisse très incomplète, voire fallacieuse, dans laquelle la part attribuée au Nord, par rapport à celle qui appartient au Sud, est sans doute exagérée simplement parce que nous ne connaissons pas encore ce dernier. Toutes les hypothèses, souvent élaborées, de diffusion des langues et des cultures de part et d'autre de la vallée du Nil, comme entre le Nord et le Sud, resteront... des hypothèses, tant que nous n'aurons pas de connaissances plus précises des cultures « noires » qui ont existé de -7000 à +700 dans les Sudds nilotiques, le Kordofan, le Darfour, le Tchad aussi bien qu'à l'est sur les confins éthiopiens comme entre Nil et mer Rouge.

## La Nubie avant Napata (3100 à 750 avant notre ère)

*Nagm-el-Din Mohamed Sherif*

### La période du groupe A

Vers la fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère florissait en Nubie une culture remarquable appelée par les archéologues culture du Groupe A<sup>1</sup>. Les outils de cuivre (les plus anciens outils de métal trouvés à l'heure actuelle au Soudan) et les poteries d'origine égyptienne exhumées des tombes du Groupe A montrent que l'épanouissement de cette culture fut contemporaine de la I<sup>re</sup> dynastie en Egypte (-3100). Cette culture est désignée par une simple lettre parce qu'elle ignorait l'écriture, qu'on n'a trouvé d'allusions à elle dans aucune culture possédant une écriture et qu'on ne peut l'associer à aucun lieu précis de découverte ni aucun centre important. Ce fut néanmoins une période de prospérité, marquée par une augmentation considérable de la population.

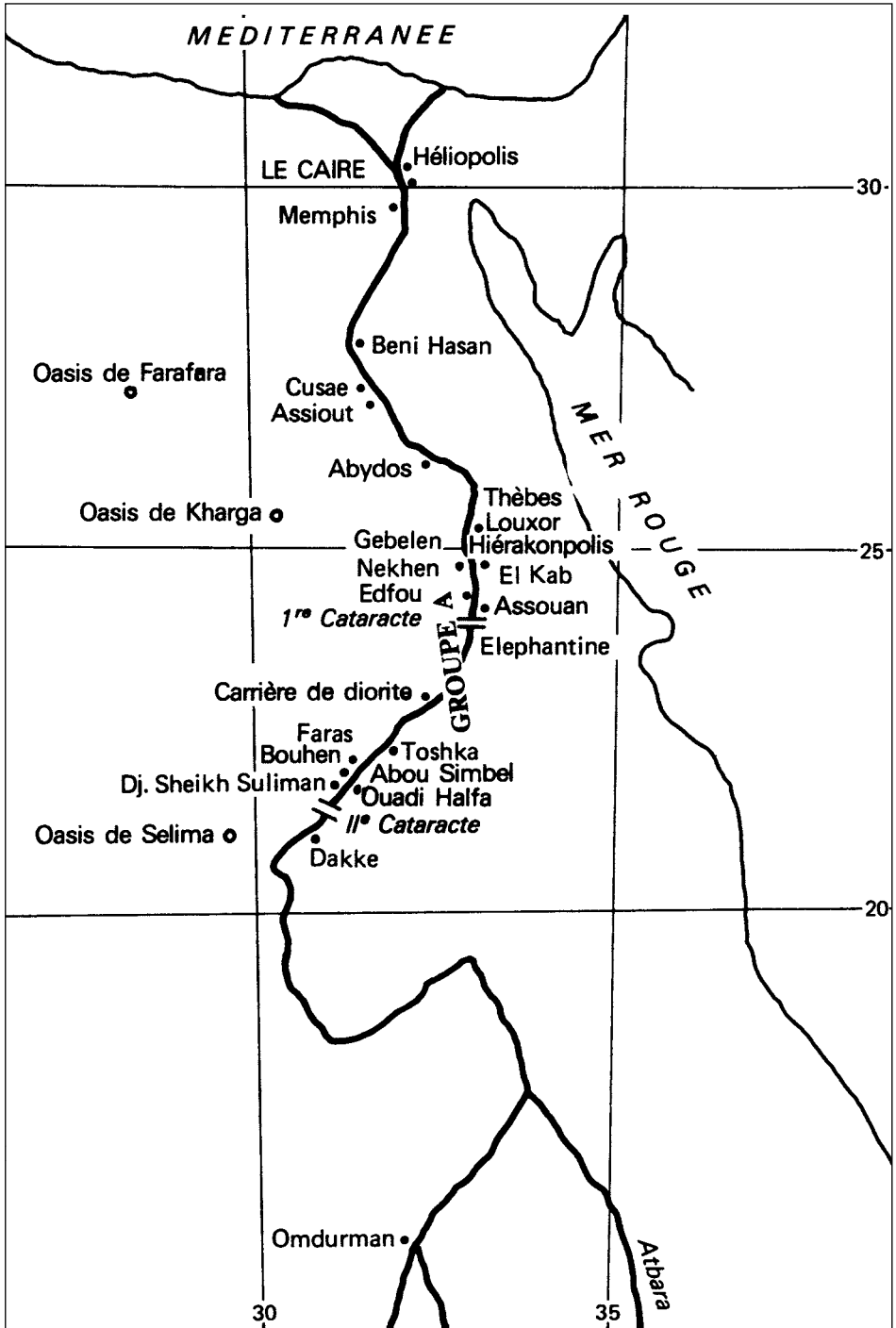
Des découvertes archéologiques appartenant certainement au Groupe A ont été faites jusqu'à présent en Nubie, entre la I<sup>re</sup> Cataracte au nord et Batnel-Haggar (le Ventre de pierres) au sud. Mais on a aussi trouvé des poteries semblables à celles du Groupe A à la surface de divers sites plus au sud, au Soudan septentrional. Une tombe située près du pont d'Omdurman<sup>2</sup> a fourni un pot qui est impossible à distinguer d'un autre pot trouvé à Faras dans une tombe du Groupe A<sup>3</sup>.

1. G.A. VON REISNER, 1910.

2. A.J. ARKELL, 1949, xvi, 145 pp. 99, 106 et pl. 91-100.

3. F.L. GRIFFITH, 1921, pp. 1-13, 83.





La Nubie et l'Égypte.  
 (Carte fournie par l'auteur.)

Du point de vue ethnique, le Groupe A était très semblable physiquement aux Egyptiens prédynastiques<sup>4</sup>. C'était un peuple semi-nomade, qui élevait probablement des moutons, des chèvres et quelques bovins. Il vivait habituellement dans de petits campements, se déplaçant toutes les fois qu'un pâturage était épuisé.

Au point de vue culturel, le Groupe A appartient au Chalcolithique, c'est-à-dire qu'il était essentiellement néolithique, mais faisait un usage limité d'outils de cuivre, qui étaient tous importés d'Egypte. Une des caractéristiques importantes de la culture du Groupe A est la poterie que nous trouvons dans les tombes des peuplades appartenant à ce groupe. On peut distinguer plusieurs types, mais les traits constants de la poterie du Groupe A sont la facture très adroite et les dessins et la décoration artistique, qui mettent cet art céramique bien au-dessus de celui de la plupart des cultures contemporaines<sup>5</sup>. Un des exemples typiques de la poterie du Groupe A est une belle poterie mince avec un intérieur poli noir et à l'extérieur des décorations peintes en rouge imitant la vannerie. En même temps que ce type de poterie on trouve de grandes jarres en forme de bulbes avec une base pointue<sup>6</sup> et des pots avec des poignées en « rebords onduleux » et des jarres coniques de faïence rose foncé<sup>7</sup> d'origine égyptienne.

En ce qui concerne les sépultures du Groupe A, nous connaissons deux types de tombes. Le premier type est une simple fosse ovale d'environ 0,80 m de profondeur, et le deuxième une fosse ovale de 1,30 m de profondeur avec une chambre plus profonde d'un côté. Le corps, dans un suaire de cuir, était placé en position repliée sur le côté droit, avec, normalement, la tête vers l'ouest. A part les poteries, les articles placés dans les tombes comprenaient des palettes de pierre en forme de plaques ovales ou rhomboïdes, des éventails en plumes d'autruche, des meules d'albâtre, des haches et des poinçons de cuivre, des boomerangs de bois, des bracelets d'os, des idoles féminines d'argile et des grains de colliers en coquillages, en cornaline et en stéatite émaillée bleue.

### La fin du Groupe A

Au Groupe A, qui a probablement survécu en Nubie jusqu'à la fin de la II<sup>e</sup> dynastie d'Egypte (- 2780), succéda une période de pauvreté et de déclin culturel très net, qui dura depuis le commencement de la III<sup>e</sup> dynastie d'Egypte (-2780) jusqu'à la VI<sup>e</sup> dynastie (-2258). Elle a donc été contemporaine de la période connue en Egypte sous le nom de période de l'Ancien Empire<sup>8</sup>. La culture trouvée en Nubie pendant cette période a été appelée Groupe B par les premiers archéologues qui ont travaillé dans cette région. Ils estimaient que la Basse-Nubie, pendant la période de l'Ancien Empire

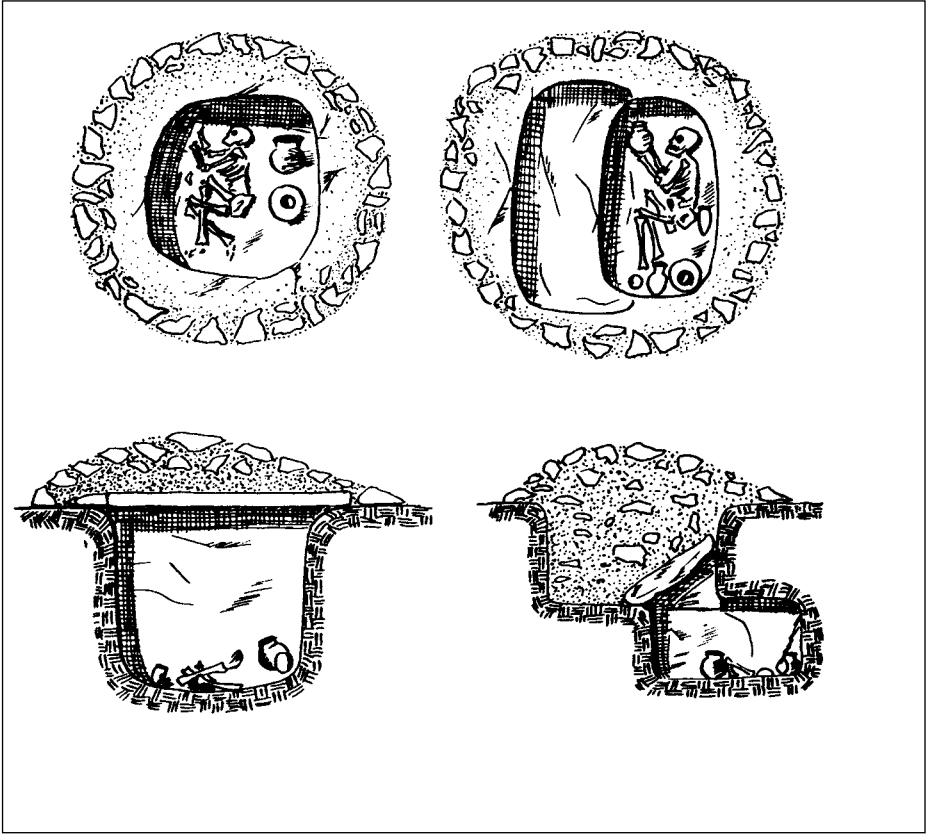
4. W.B. EMERY, 1965, p. 124.

5. B. SCHONBACK, 1965, p. 43.

6. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 125.

7. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 125.

8. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, pp. 124-127.

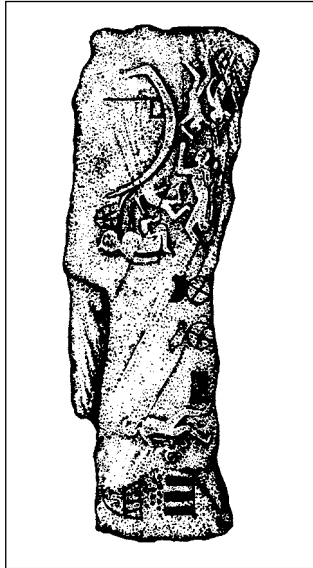


1

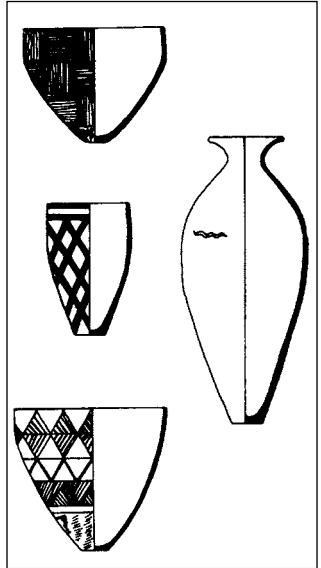
1. Types de sépultures du Groupe A (d'après W.B. Emery, 1965).

2. L'inscription du roi Djer à Djebel Sheikh Suliman.

3. Types de poteries du Groupe A.



2



3

égyptien, était habitée par un groupe distinct du Groupe A qui l'avait précédé<sup>9</sup>.

Cette hypothèse, que certains savants<sup>10</sup> continuent de tenir pour valable<sup>11</sup> a été rejetée par d'autres<sup>12</sup> et l'existence du Groupe B est maintenant généralement considérée comme douteuse<sup>13</sup>.

La persistance des caractéristiques du Groupe A dans les tombes attribuées au Groupe B montre qu'il est plus probable que c'étaient simplement des tombes du peuple du Groupe A appauvri, à un moment où sa culture était sur le déclin. Les nouvelles caractéristiques propres au Groupe B et par lesquelles il diffère de son prédécesseur peuvent n'avoir été que le résultat du déclin général et de la pauvreté. La cause de ce déclin peut être cherchée dans les activités hostiles répétées de l'Égypte contre la Nubie après l'unification de la première et sa transformation en un État fort et centralisé sous un souverain unique.

### L'Égypte en Nubie

Depuis les premiers temps, les anciens Égyptiens étaient éblouis par les richesses que renfermait la Nubie sous forme d'or, d'encens, d'ivoire, d'ébène, d'huiles, de pierres semi-précieuses et d'autres marchandises de luxe; ils avaient donc constamment essayé de faire passer sous leur domination le commerce et les ressources économiques de ce pays<sup>14</sup>. Nous voyons ainsi que l'histoire de la Nubie est presque inséparable de celle de l'Égypte. Une tablette d'ébène datant de l'époque de Hor-aha, premier roi de la I<sup>re</sup> dynastie égyptienne, semble célébrer une victoire sur la Nubie<sup>15</sup> mais la nature exacte des activités du roi contre les Nubiens n'est pas encore connue. Il pouvait s'agir seulement d'une expédition militaire destinée à protéger sa frontière à la hauteur de la I<sup>re</sup> Cataracte<sup>16</sup>. Les objets façonnés égyptiens découverts à Faras<sup>17</sup> dans les tombes du Groupe A qui dataient du règne de Djer et Ouadji (le troisième et le quatrième roi de la I<sup>re</sup> dynastie), témoignent aussi du contact entre les deux pays même en ces temps lointains.

Cependant, la plus ancienne preuve de conquête égyptienne proprement dite en Nubie est le document très important exposé maintenant au jardin des Antiquités du Musée national du Soudan à Khartoum. C'est une scène gravée sur une plaque de grès, qui se trouvait originellement au sommet d'un petit monticule appelé Djebel Sheikh Suliman, sur la rive gauche du Nil, environ

9. G.A. VONREISNER, 1910, *op. cit.*, pp. 313-348.

10. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, pp. 127-129.

11. B.G. TRIGGER, 1965, p. 78

12. H.S. SMITH, 1966, p. 118.

13. F. HINTZE, 1968.

14. B.G. TRIGGER, *op. cit.*, p. 79.

15. W.M.F. PETRIE, 1901, p. 20 et pl. 1 et 2.

16. T. SAVE-SODERBERGH, 1941.

17. F.L. GRIFFITH *op. cit.*, pp 1-18.

onze kilomètres au sud de la ville de Ouadi Haifa<sup>18</sup>. Elle date du règne du roi Djer, troisième roi de la I<sup>re</sup> dynastie comme nous l'avons dit plus haut. La scène décrit une bataille livrée sur le Nil aux Nubiens par le roi Djer.

À l'extrême droite de la scène on voit un bateau du style de la I<sup>re</sup> dynastie, avec une poupe verticale et une proue élevée. Plusieurs cadavres flottent au-dessous du bateau et un personnage (peut-être un chef nubien) est suspendu à la proue. À gauche de ce bateau, il y a deux dessins ressemblant à des roues qui sont les hiéroglyphes représentant un village avec un carrefour, ce qui signifie une ville. À gauche des signes des villes se trouve le signe des vaguelettes qui représente l'eau (ce qui indique probablement que le champ d'opérations était la région de la Cataracte). Ensuite, on voit l'image d'un homme avec les bras liés derrière le dos et tenant un arc (en égyptien *seti*), qui personnifie « Ta-Seti », le Pays de l'Arc (c'est-à-dire la Nubie). Derrière cet homme, on voit le nom du roi Djer sur ce qui est probablement la façade d'un palais<sup>19</sup>.

On trouve un autre témoignage des entreprises hostiles de l'Égypte contre la Nubie dans un fragment de pierre portant des inscriptions venant de Hiérakonpolis (El-Kom-el-Ahmar, sur la rive gauche du Nil, au nord d'Edfou), qui montre le roi Khasékhem, de la II<sup>e</sup> dynastie, agenouillé sur un prisonnier représentant la Nubie. Mais la véritable conquête de la Nubie semble avoir eu lieu sous le règne de Snéfrou, le fondateur de la IV<sup>e</sup> dynastie. La Pierre de Palerme<sup>20</sup> nous apprend que le roi Snéfrou a détruit Ta-Nehesyou, « le Pays des Nubiens »<sup>21</sup> et a capturé 7000 prisonniers et 200 000 moutons et bovins.

Après les opérations militaires de Khasékhem et de Snéfrou, les Nubiens semblent avoir accepté la suprématie des Égyptiens, car il est évident que les Égyptiens n'eurent aucune difficulté à exploiter les vastes ressources minérales de la Nubie. On ouvrit des carrières de diorite à l'ouest de Toshka pour fournir de la pierre pour les statues royales et les différentes expéditions y gravèrent sur le roc des inscriptions de Chéops — le constructeur de la grande pyramide de Gizeh —, Didoufri et Sahouré de la V<sup>e</sup> dynastie (–2563 –2423). Pour pouvoir exploiter les ressources minérales du pays qu'ils avaient conquis, les Égyptiens colonisèrent la Nubie. Les récentes découvertes archéologiques à Bouhen, juste au-dessous de la II<sup>e</sup> Cataracte, ont montré l'existence d'une colonie purement égyptienne à Bouhen à l'époque des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> dynasties. Une des industries de cette colonie égyptienne était le travail du cuivre, car on y a trouvé des fourneaux et du minerai de cuivre; cela indique l'existence de gisements de cuivre dans la région. Plusieurs noms de rois de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> dynastie y ont été trouvés sur des papyrus et des sceaux de jarre<sup>22</sup>.

Il est en outre très probable que les Égyptiens étendirent leur autorité sur le pays situé au sud de la II<sup>e</sup> cataracte au moins jusqu'à Dakka, environ 133 kilomètres au sud de Bouhen. Une inscription de l'Ancien Empire

18. A.J. ARKELL, 1950, pp.27-30.

19. N.M. SHERIF, 1971, pp.17-18.

20. J.H. BREASTED, 1906, p. 146.

21. A.H. GARDINER, 1961, pp.34. 133.

22. W.B. EMERY, 1963, pp.116-120.

découverte par l'auteur à Dakka montre que les Egyptiens cherchaient des minerais dans cette partie de la Nubie<sup>23</sup>.

Deux inscriptions mentionnant le roi Mérenrê, de la VI<sup>e</sup> dynastie, découvertes au niveau de la I<sup>re</sup> Cataracte<sup>24</sup> indiquent que la frontière sud de l'Égypte était peut-être à Assouan pendant la VI<sup>e</sup> dynastie (-2423 -2242); cependant il semble que les Egyptiens exerçaient une certaine influence politique sur les tribus nubiennes, car on peut inférer de ces inscriptions que le roi Mérenrê était venu dans la région de la I<sup>re</sup> Cataracte pour y recevoir l'hommage des chefs de Medjou, Irtet et Ouaouat, qui étaient probablement des régions tribales au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte.

Quoi qu'il en soit, la paix régna en Nubie pendant la VI<sup>e</sup> dynastie.

Les Egyptiens attachaient une grande importance aux possibilités commerciales de ce pays et à leurs incidences sur la prospérité économique de l'Égypte. Le commerce était bien organisé et dirigé par les nomarques très compétents d'Assouan, dont l'importance avait beaucoup augmenté à l'époque, du fait de sa situation comme centre d'échanges entre le nord et le sud et comme poste de contrôle frontalier. Les chroniques de ces rois, inscrites dans leurs tombes sur la rive gauche du Nil à Assouan, fournissent aux chercheurs une grande quantité d'informations intéressantes sur les conditions de vie en Nubie à l'époque. D'après ces chroniques, la Nubie semble avoir été à l'époque divisée en régions gouvernées par des princes indépendants.

Parmi les inscriptions de ces seigneurs d'Assouan, la plus révélatrice est la biographie de Herkhouf, le célèbre chef de caravane qui servit les rois Mérenrê et Pépi II. Il conduisit quatre missions au pays de Yam, région non encore identifiée mais certainement située plus au sud que la II<sup>e</sup> Cataracte. Trois de ces expéditions<sup>25</sup> eurent lieu sous le règne de Mérenrê et la quatrième sous celui de Pépi II. Lors du premier voyage, Herkhouf et son père étaient chargés de «trouver une route pour aller à Yam», mission qui leur prit sept mois. Le second voyage, que Herkhouf fit seul, dura huit mois. Pour ce voyage il prit la «route éléphantine» (la route du désert partant de la rive occidentale à Assouan) et revint par Irtet, Mekker et Tereres. Herkhouf dit clairement que les pays d'Irtet et de Setou étaient gouvernés par un même chef. Son troisième voyage passa par la «route des oasis». Il apprit au cours de ce voyage que le chef de Yam était parti conquérir la Libye. Il le suivit jusque dans ce pays et réussit à l'apaiser. Il revint de ce voyage «avec 300 ânes chargés d'encens, d'ébène, d'huile, de peaux de léopard, de défenses d'éléphants, de troncs d'arbres et de beaucoup d'autres beaux objets». Quand il passa au nord par les territoires d'Irtet, de Setou et de Ouaouat, qui étaient maintenant sous la domination d'un seul chef, il était accompagné par une escorte militaire de Yam. De la quatrième et dernière expédition, Herkhouf ramena de Yam un nain danseur pour le jeune roi Pépi II, qui en fut enchanté.

23. F. HINTZE, 1965, p. 14.

24. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, pp.317-318.

25. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, pp.333-335.

Mais, par la tombe de Pépinakht, un autre nomarque d'Eléphantine qui était vassal de Pépi II, nous apprenons que, bien que les relations entre Egyptiens et Nubiens aient été en général bonnes pendant la VI<sup>e</sup> dynastie, la paix pouvait être sérieusement perturbée en Nubie. Il semble qu'il y ait eu des périodes de troubles où l'Égypte dut recourir aux armes. Pépinakht fut envoyé une fois « pour tailler en pièces Ouauat et Irtet ». Sa mission fut couronnée de succès, car il réussit à tuer un grand nombre de Nubiens et à faire des prisonniers. Il fit une deuxième expédition vers le sud pour « pacifier ces régions ». Cette fois il ramena deux chefs nubiens à la cour d'Égypte.

## La période du groupe C

Vers la fin de l'Ancien Empire d'Égypte<sup>26</sup> ou pendant la période appelée par les égyptologues la Première Période Intermédiaire (-2240 -2150)<sup>27</sup> apparut en Nubie une nouvelle culture indépendante (avec des objets caractéristiques et des rites funéraires différents), appelée par les archéologues le Groupe C. Analogue à son prédécesseur le Groupe A, cette culture était aussi chalcolithique. Elle dura dans cette partie de la vallée du Nil jusqu'au moment où la Nubie fut complètement égyptianisée, au XVI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La limite nord de la culture du Groupe C se trouvait au village de Koubanieh nord, en Égypte<sup>28</sup>; la frontière sud n'est pas encore connue avec certitude, mais on a trouvé des restes de cette culture vers le sud jusqu'à Akasha, à la limite la région de la II<sup>e</sup> Cataracte, ce qui fait qu'il est probable que cette frontière du Groupe C était quelque part dans la région de Batn-el-Hagggar.

On ne sait encore rien de certain sur les affinités ethniques du Groupe C ni sur l'origine de sa culture. En l'absence de tout indice précis à ce sujet, les archéologues ont été amenés à formuler diverses théories hypothétiques<sup>29</sup>. L'une de ces théories avance que le Groupe C pourrait être une continuation du Groupe A, car ces deux cultures sont apparentées<sup>30</sup>. Une autre théorie soutient que le Groupe C provient d'une influence étrangère, introduite en Nubie par l'arrivée d'une nouvelle peuplade. Les partisans de cette théorie diffèrent entre eux quant à l'origine de ce peuple et de la direction d'où il est venu. Les divers arguments ont été étayés par des indices culturels et anatomiques. Certains avancent que cette nouvelle peuplade est entrée en Basse-Nubie par le désert de l'est ou de la région de la rivière Atbara<sup>31</sup>. D'autres pensent qu'elle venait de l'ouest et plus précisément de la Libye<sup>32</sup>. Une théorie récente rejette l'hypothèse d'une migration et estime que la culture du groupe C est le résultat d'une évolution. Quoi qu'il en soit, il reste

26. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 87.

27. A.J. ARKELL, 1961, p. 46.

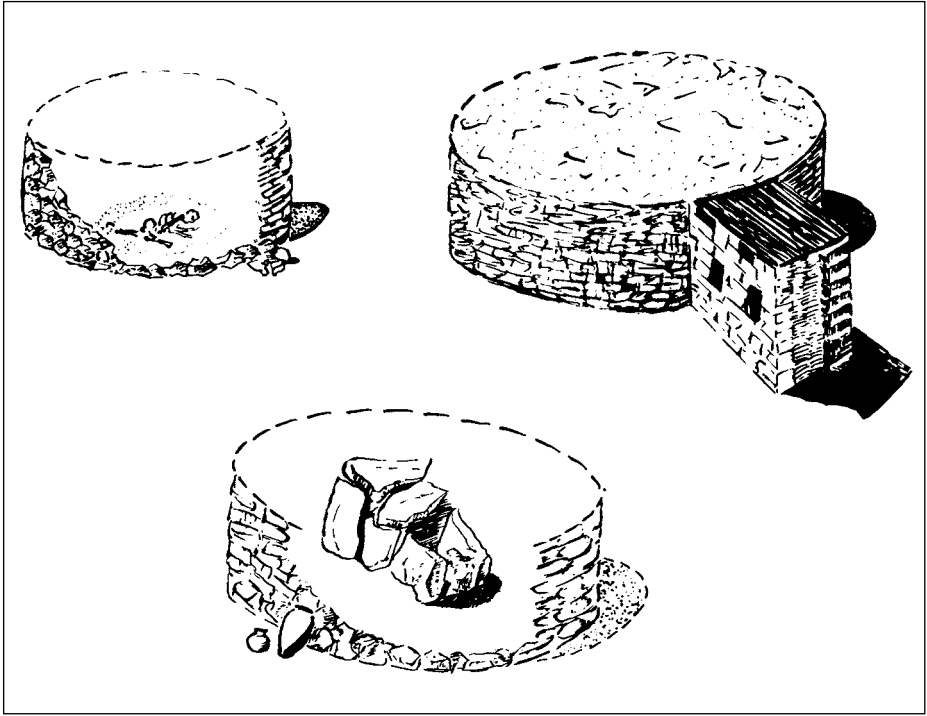
28. H. JUNKER, 1920, p. 35.

29. M. BIETAK, 1965, 1-82.

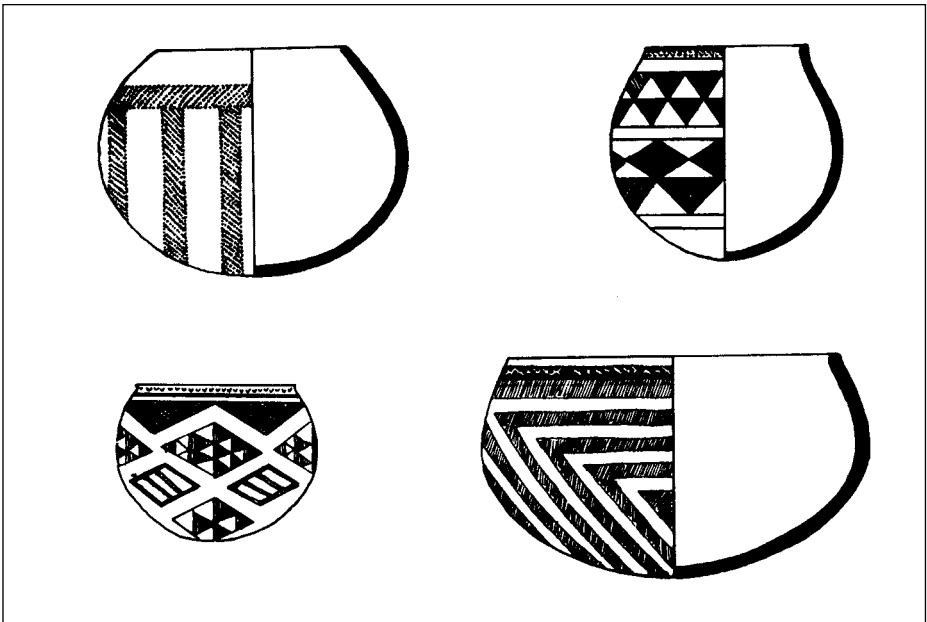
30. G.A. VON REISNER, 1910, *op. cit.*, p. 333.

31. C.M. FIRTH, Le Caire, pp. 11-12.

32. W.B. EMERY et L.P. KIRWAN, 1935, p. 4.



1



2

1. Tombes typiques du Groupe C (d'après Steindorff).

2. Types de poteries du Groupe C.



beaucoup à apprendre sur l'archéologie des régions en question et, tant que les fouilles n'auront pas donné des résultats beaucoup plus importants, les théories esquissées ci-dessus resteront de simples hypothèses.

Le peuple du Groupe C était essentiellement pasteur et habitait de petits campements ou, à l'occasion, s'installait dans des villages. Les maisons découvertes dans la région de Ouadi Haifa appartiennent à deux types: l'un avec des pièces rondes, dont les murs sont faits de pierre enduite de boue, l'autre constitué par des pièces carrées dont les murs sont de briques de boue<sup>33</sup>. Leurs principales caractéristiques sont déduites du grand nombre de peintures rupestres représentant du bétail et de l'importance du bétail dans leurs rites funéraires.

Les plus anciennes sépultures de la culture du Groupe C sont caractérisées par de petites superstructures de pierre au-dessus de fosses rondes ou ovales. Le corps, à demi replié, était couché sur le côté droit, la tête orientée vers l'est et souvent placée sur un oreiller de paille. Le corps était souvent enveloppé d'un vêtement de cuir. Ce type de sépulture fut suivi par un autre, comprenant de grandes superstructures de pierre sur des fosses rectangulaires, souvent avec les angles arrondis et parfois garnies intérieurement de plaques de pierre. Un troisième type, plus tardif, est aussi considéré comme appartenant au Groupe C. On y trouve des chapelles de briques, fréquemment adossées au nord et à l'est des superstructures de pierre. Les tombes étaient habituellement orientées du nord au sud. Des animaux étaient enterrés dans les tombes. Parfois des crânes de bœufs ou de chèvres, avec des motifs peints en rouge et noir, étaient placés tout autour des superstructures. Les objets contenus dans les tombes comprenaient différents types de poteries, des bracelets de pierre, d'os et d'ivoire, des boucles d'oreilles en coquillages, des grains de collier d'os et de faïence, des sandales de cuir, des disques de nacre pour bracelets et des scarabées égyptiens. On y trouve parfois aussi des miroirs de bronze et des armes (poignards, épées courtes et haches de combat)<sup>34</sup>.

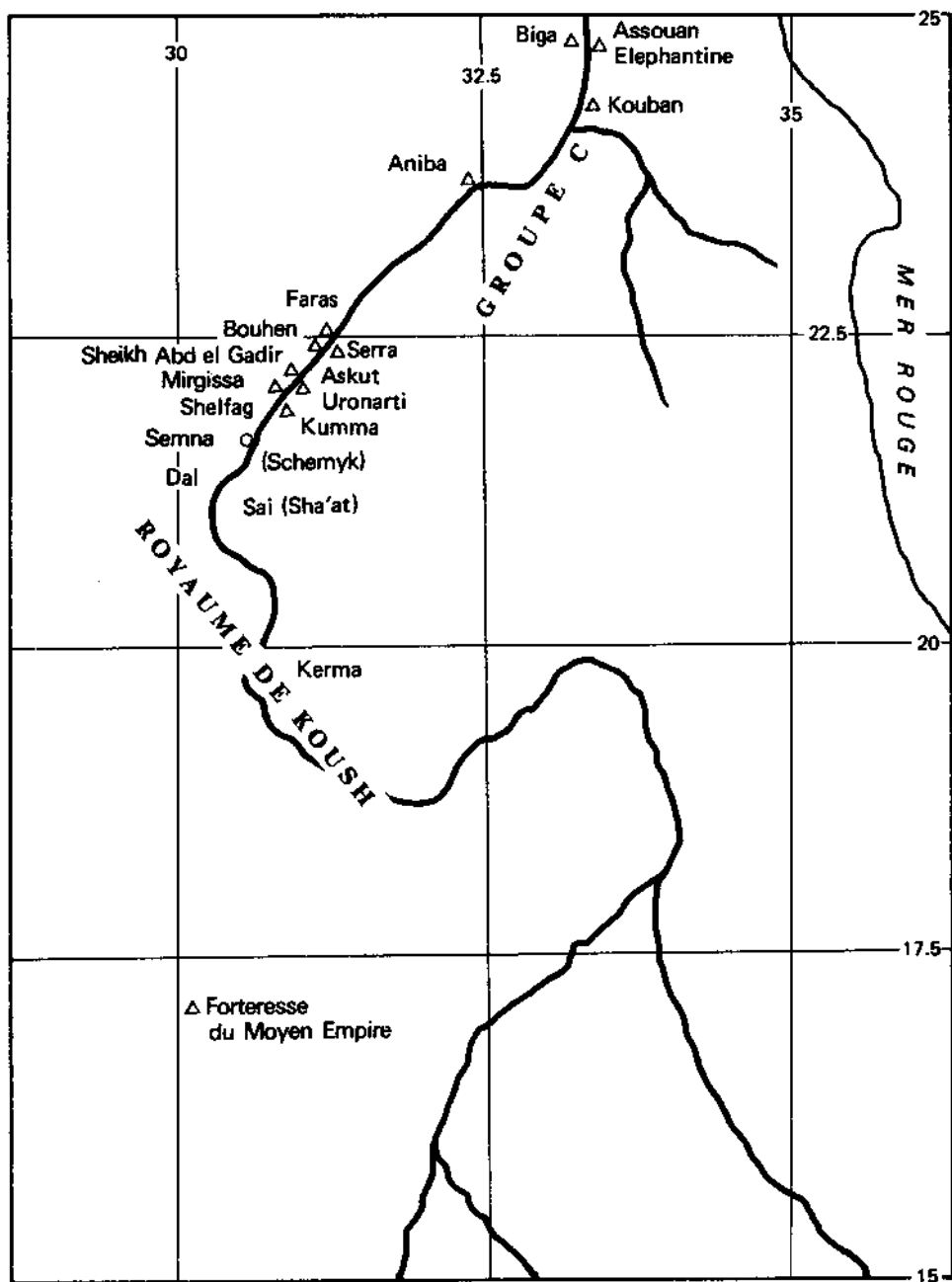
Malgré des contacts de plus en plus nombreux avec l'Égypte, la culture du Groupe C continue à se développer de façon indépendante, sans adopter ni la technologie, ni les croyances religieuses, ni l'écriture de l'Égypte. L'une des caractéristiques les plus importantes de cette culture est sa poterie. Elle est faite à la main et normalement en forme de bol; ces bols sont fréquemment décorés de motifs géométriques imprimés ou gravés sur la surface et souvent remplis d'un pigment blanc. Un des outils de pierre typiques du Groupe C est la hache de pierre verte (néphrite).

## Le Moyen Empire

Les souverains du Moyen Empire d'Égypte, après avoir mis fin aux troubles internes de leur pays et l'avoir unifié sous leur pouvoir, tournè-

33. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1965, pp. 44-45.

34. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1965, *op. cit.*, pp. 49-50.



*La Nubie avant -1580. (Carte  
fournie par l'auteur.)*

rent leur attention sur le pays situé au sud, la Nubie. Cette entreprise commença sous les rois de la XI<sup>e</sup> dynastie, de Thèbes. Sur un fragment provenant du temple de Gebelein en Haute-Egypte, Mentouhotep II est représenté en train de frapper ses ennemis, parmi lesquels on voit des Nubiens. Une inscription sur roche relative à Mentouhotep III, près de la I<sup>re</sup> Cataracte, mentionne une expédition « avec des navires vers Ouauat », le secteur Shellal-Ouadi Haifa. En outre, l'existence de plusieurs graffiti sur les deux collines à l'est et au nord du village d'Abd el-Gedir, sur la rive gauche du Nil juste au-dessous de la II<sup>e</sup> Cataracte, graffiti qui mentionnent les noms d'Antef, Mentouhotep et Sebekhotep (noms communs pendant la XI<sup>e</sup> dynastie) et relatant des activités liées à l'exploitation des carrières, à la chasse et au travail des scribes<sup>35</sup> montre que les Egyptiens de la XI<sup>e</sup> dynastie avaient probablement occupé la Nubie jusqu'à Ouadi Haifa vers le sud. En tout cas, quelle qu'ait été la situation de la Nubie sous la XI<sup>e</sup> dynastie, c'est sous la XII<sup>e</sup> dynastie (-1991 -1786) que la Nubie fut effectivement occupée jusqu'à Semneh où la frontière sud du royaume fut solidement établie. C'est pour marquer la frontière de façon certaine que fut érigée à cet endroit la remarquable stèle de Sésostri III, le cinquième roi de la dynastie. Elle défendait à tout Nubien de la passer « en descendant le courant, par voie de terre ou par bateau, et aussi à tous troupeaux des Nubiens, excepté les Nubiens qui viendraient pour faire du commerce à Iken ou pour toute affaire légitime qui pourrait être traitée avec eux »<sup>36</sup>. On sait maintenant qu'Iken est la forteresse de Mirgissa, à environ quarante kilomètres au nord de Semneh<sup>37</sup>.

Plusieurs documents indiquent que c'est Amenemhat I, le fondateur de la XII<sup>e</sup> dynastie, qui a commencé l'occupation permanente de cette partie de la Nubie. On pense qu'il est en partie d'origine nubienne, ce qu'on déduit du contenu d'un papyrus, conservé maintenant au Musée de Léninegrad, dont le seul objet était de légitimer son accession au trône d'Egypte. D'après ce papyrus, le roi Snéfrou, de la IV<sup>e</sup>, appela un prêtre pour qu'il l'amuse. Quand le roi l'interrogea sur l'avenir, le prêtre lui prédit une période de souffrances et de misère en Egypte, qui finirait « quand un roi appartenant au sud viendrait, du nom d'Ameny, fils d'une femme de 'Ta-Seti » (la Nubie). Le nom Ameny est une abréviation du nom Amenemhat<sup>38</sup>. Une inscription rupestre trouvée près de Korosko, en Basse-Nubie, et datant de la vingt-deuxième année du règne d'Amenemhat déclare que ses troupes ont atteint Korosko afin de « renverser Ouauat ». Dans les instructions qu'il a laissées à son fils, Amenemhat déclare : « J'ai saisi le peuple de Ouauat et capturé le peuple de Medjou. »<sup>39</sup> D'autres inscriptions du même roi à l'ouest d'Abou Simbel font état de l'exploitation de carrières en Basse-Nubie pendant la dernière partie de son règne.

35. A.J. ARKELL, 1961, pp.56, 58-59.

36. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 135.

37. J. VERCOUTTER, 1964, p. 62.

38. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 126.

39. J.H. BREASTED, 1906, *op. cit.*, p. 483.

L'occupation de la Nubie commencée par Amenemhat I fut achevée par son fils et successeur Sésostri I<sup>40</sup>. Sur une grande pierre gravée — dressée en la dix-huitième année du règne de Sésostri I à Bouhen par un officier du nom de Mentouhotep — le dieu thébain de la guerre, Montou, est représenté donnant au roi une rangée de prisonniers de guerre ligotés, provenant de dix localités nubiennes. Le nom de chaque localité est inscrit dans un ovale au-dessus de la tête et des épaules du captif représentant le peuple de cette localité. Parmi les pays conquis mentionnés sur cette stèle de grès figurent Koush, Sha'at et Shemyk. Sha'at s'appelle maintenant l'île de Sai<sup>41</sup>, à environ 190 kilomètres au sud de Bouhen, et Shemyk, d'après une inscription récemment découverte, est la région de la Cataracte de Dal, quarante kilomètres en aval de l'île de Sai.

Koush est un nom que les Egyptiens utilisèrent vite pour désigner un grand territoire au sud; cependant c'était à l'origine un territoire nubien limité qui est évoqué pour la première fois sous le Moyen Empire<sup>42</sup>. Si la stèle de Bouhen énumère les noms de lieux dans l'ordre, du nord au sud, comme d'autres documents connus de la même période<sup>43</sup>, Koush se situait dans ce cas non seulement au nord de Sha'at, mais aussi au nord de Shemyk. Or, nous savons que ce dernier lieu est l'île de Dal ou la région de la cataracte de Dal, au nord de l'île de Sai; nous pouvons situer Koush sans crainte de nous tromper quelque part au nord de Dal et au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte ou de Semneh<sup>44</sup>.

Un second témoignage de la victoire de Sésostri I sur la Nubie, assurant aux pharaons de la XII<sup>e</sup> dynastie la domination complète de la contrée au nord de Semneh est fourni par l'inscription trouvée dans la tombe d'Ameny, le nomarque de Beni Hassan en Egypte. Elle nous apprend qu'Ameny est remonté en bateau vers le sud en compagnie du roi lui-même et qu'il était « allé au-delà de Koush et parvenu à l'extrémité de la terre »<sup>45</sup>.

Les raisons qui poussaient les Egyptiens à occuper une partie de la Nubie étaient à la fois économiques et défensives. Les raisons économiques étaient le désir de s'assurer, d'une part, l'importation des produits du sud tels que plumes d'autruche, peaux de léopards, ivoire et ébène et, d'autre part, l'exploitation des richesses minières de la Nubie<sup>46</sup>. En outre, la sécurité de leur royaume exigeait la défense de sa frontière méridionale contre les Nubiens et les habitants du désert à l'est de la Nubie. Leur stratégie consistait à maintenir une région tampon entre la véritable limite de l'Egypte proprement dite, au niveau de la I<sup>re</sup> Cataracte, et le pays situé au sud de Semneh qui constituait la source de la véritable menace pour les Egyptiens, ce qui leur permettait de commander le passage le long du Nil et de prévenir les menaces pouvant venir pour eux du pays de Koush.

40. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, pp. 59-60.

41. J. VERCOUTTER, 1958, pp. 147-148.

42. G. POSENER, 1958, p. 47.

43. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, p. 60.

44. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, p. 50.

45. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 134.

46. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 94.



*Une forteresse du Moyen  
Empire à Bouhen :  
les fortifications Ouest. (Source:  
ministère de l'Information et de la  
Culture, République démocratique  
du Soudan.)*

La nature défensive de l'occupation égyptienne en Nubie pendant la période du Moyen Empire est clairement montrée par le nombre et la puissance des forteresses que les rois de la XII<sup>e</sup> dynastie durent bâtir dans le territoire occupé. Un papyrus de la fin du Moyen Empire, découvert dans une tombe près du Ramesseum à Louxor<sup>47</sup> énumère dix-sept forts nubiens entre Semneh au sud et Shellal au nord. Il y en a deux sortes : ceux qui sont au nord de la II<sup>e</sup> Cataracte, qui sont destinés à tenir bien en main la population indigène<sup>48</sup>, c'est-à-dire le peuple du Groupe C, et ceux qui sont construits sur des éminences entre la II<sup>e</sup> Cataracte et Semneh, qui ont pour fonction de protéger les bateaux en difficulté sur les hauts-fonds et de défendre la frontière<sup>49</sup>. Le fait que ces forts étaient construits en vue de la défense est d'ailleurs indiqué par les noms mêmes qui leur sont donnés, tels que : « repousser les tribus », « réprimer... », « maîtriser les déserts », « repousser Inou » et « repousser les Mezaïou »<sup>50</sup>.

Pour illustrer la solidité de ces forteresses et les efforts accomplis pour les rendre inexpugnables, il suffit de décrire la forteresse de Bouhen, qui était l'une des mieux conservées en Nubie avant d'être inondée par les eaux du nouveau barrage d'Assouan. Cette formidable forteresse du Moyen Empire était composée d'une série complexe de fortifications construites suivant un plan rectangulaire de 176 mètres sur 160<sup>51</sup>. Le système de défense comprenait un mur de briques de 4,80 m d'épaisseur et d'au moins 10 m de haut avec des tours à des intervalles réguliers. Au pied de ce mur principal était un rempart pavé de briques, protégé par une série de bastions ronds avec deux rangées de meurtrières. Tout le fort était entouré d'un fossé sec creusé dans le roc et profond de 6,50 m. Ce fossé était large de 8,40 m et l'escarpement extérieur était rehaussé par des briques. Il y avait deux portes sur la face est regardant vers le Nil et une troisième, lourdement fortifiée, à l'ouest vers le désert.

Après la chute du Moyen Empire et l'invasion des Hyksos (tribus asiatiques), les Egyptiens perdirent le pouvoir en Nubie. Les forts furent pillés et brûlés par les indigènes qui semblent avoir profité de la chute du gouvernement central d'Égypte pour prendre leur indépendance.

## Kerma (–1730 – 1580)

Comme nous l'avons déjà vu, la frontière sud du Moyen Empire égyptien avait incontestablement été fixée à Semneh par Sésostri III. Mais les importantes fouilles de l'archéologue américain G.A. Reisner entre 1913 et 1916 à Kerma, un peu en amont de la III<sup>e</sup> Cataracte et à 240 km à vol d'oiseau au sud de Semneh, ont révélé une culture, appelée culture de Kerma, dont les spécialistes ont donné des interprétations divergentes.

47. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 143.

48. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 134.

49. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 61.

50. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 135.

51. W.B. EMERY, 1960, pp. 7-8.



1, 2 et 3. Poterie de Kerma.  
(Source : ministère de l'Information et de la Culture, Rép. dém. du Soudan.)

L'ancien site de Kerma comprend deux édifices remarquables, connus localement sous les noms de Doufoufa de l'Ouest et Doufoufa de l'Est. Le premier est une masse compacte de briques séchées au soleil et le deuxième est une chapelle funéraire, elle aussi en briques faites de boue, entourée d'un grand cimetière de tumulus. Le mode de construction des deux bâtiments est typique du Moyen Empire. Dans la Doufoufa de l'Ouest, Reisner a trouvé des fragments de vases d'albâtre avec les cartouches de Pépi I et Pépi II, de la VI<sup>e</sup> dynastie, ainsi que ceux d'Amenemhat I et Sésostris I. Près de la Doufoufa de l'Est on a trouvé une inscription sur pierre relatant qu'Antef, compagnon unique du roi, avait été envoyé pour réparer un bâtiment à « Inebou — Amenemhat maa Kherou », « les murs d'Amenemhat le justifié ». Dans un tumulus près de cette chapelle funéraire, on a trouvé la partie inférieure d'une statue de Hapidjefa (prince d'Assiout en Egypte, où se trouve sa tombe), une statue de sa femme Sennouwy et des fragments d'autres statues de rois et de hauts fonctionnaires égyptiens. A la lumière de ces découvertes, Reisner conclut<sup>52</sup> que: a) les murs situés au-dessous de la Doufoufa de l'Ouest sont ceux du poste de commerce de l'Ancien Empire; b) la Doufoufa de l'Ouest était, pendant le Moyen Empire, le plus avancé au sud de la chaîne de forts construits par les Egyptiens entre Assouan et Kerma pour protéger leurs intérêts en Nubie; c) Kerma était le quartier général des gouverneurs-généraux égyptiens, dont le premier a pu être Hapidjefa; d) les gouverneurs-généraux égyptiens étaient enterrés dans le cimetière près de la Doufoufa de l'Est selon des rites différents de ceux des Egyptiens; e) quand les Hyksos ont envahi l'Egypte, le poste fortifié de Kerma, le plus avancé, fut détruit par les Nubiens.

C'est Junker<sup>53</sup> qui a le premier mis en question l'interprétation avancée par Reisner pour les matériaux archéologiques découverts à Kerma. La Doufoufa de l'Ouest était trop petite pour être un fort et en même temps, étant à 400 km du fort égyptien le plus proche, à Semneh, était dangereusement isolée. De plus, les matières premières, telles que graphite, oxyde de cuivre, hématite, mica, résine, cristal de roche, cornaline, coquille d'œufs d'autruche, découvertes dans les diverses pièces, indiquent que la Doufoufa de l'Ouest était un poste commercial fortifié plutôt qu'un centre administratif.

Pour ce qui est du cimetière, l'opinion de Reisner, à savoir que c'était le lieu de sépulture des gouverneurs égyptiens, était fondée seulement sur la découverte des statues d'Hapidjefa et de sa femme dans un des grands tumulus, comme nous l'avons dit plus haut. Le mode de sépulture dans ces grandes tombes de Kerma était entièrement nubien. Les corps n'étaient pas momifiés et le défunt était enterré sur un lit, avec ses femmes, ses enfants et ses domestiques dans la même tombe. Sachant que ces tombes ne sont égyptiennes ni par leur construction ni par leur mode de sépulture et que les Égyptiens redoutaient d'être enterrés à l'étranger principalement parce que les rites n'y seraient pas respectés, il devient difficile de croire qu'un homme du rang social et politique d'Hapidjefa aurait été enterré à l'étranger selon un rite complètement différent des croyances religieuses

52. G.A. VON REISNER, 1923, *H.A.S.*

53. H. JUNKER, 1921.





*Poterie de Kerma. (Source: ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)*



égyptiennes. En outre, parmi les objets trouvés dans le tumulus attribué à Hapidjefa, se trouvaient de nombreux objets datant sans aucun doute de la Deuxième Période Intermédiaire ou période des Hyksos<sup>54</sup>. Säve-Söderbergh et Arkell<sup>55</sup> en ont conclu que les statues trouvées dans ce tumulus avaient été échangées par des négociants égyptiens contre des marchandises nubiennes venant des princes locaux de Kerma pendant la Deuxième Période Intermédiaire.

Ainsi l'idée de Reisner au sujet de la Doufoufa de l'Ouest et du cimetière autour de la Doufoufa de l'Est a été généralement rejetée. La plupart des spécialistes ont soutenu que la Doufoufa de l'Ouest était seulement un poste de commerce égyptien, et que le cimetière était destiné à la sépulture des princes locaux.

Hintze, réexaminant les diverses idées qui ont été avancées au sujet de Kerma, constate qu'elles « contiennent des contradictions internes qui font douter de leur correction »<sup>56</sup>. Il note d'abord que les arguments présentés par Junker contre l'interprétation de Reisner sont également valables contre l'hypothèse de Junker lui-même, selon laquelle la Doufoufa de l'Ouest était un poste de commerce fortifié. Hintze considère aussi que l'existence d'un poste de commerce fortifié égyptien dans cette partie de la Nubie est improbable dans l'hypothèse où Kerma serait (comme le soutiennent certains des adversaires de Reisner)<sup>57</sup> le centre politique de Koush, l'ennemi traditionnel de l'Égypte pendant le Moyen Empire. Et comme tous les savants dont il a examiné les opinions sont d'accord pour considérer que le cimetière est nubien et que la Doufoufa de l'Est est une chapelle funéraire qui lui est rattachée, Hintze fait remarquer l'invraisemblance de l'envoi par le pharaon d'un fonctionnaire égyptien dans le « vil Koush » pour réparer une chapelle rattachée à un cimetière nubien. Enfin, Hintze souligne que, comme l'avait déjà montré Säve-Söderbergh, le cimetière appartient à la Deuxième Période Intermédiaire; il est donc postérieur à la Doufoufa de l'Ouest et par conséquent, les gouverneurs supposés de la Doufoufa de l'Ouest au moment du Moyen Empire ne peuvent y être enterrés.

Toutes ces observations ont donc conduit Hintze à abandonner complètement la notion d'un poste de commerce égyptien à Kerma. Pour lui, Kerma est simplement « le centre d'une culture indigène nubienne et la résidence d'une dynastie locale ». La Doufoufa de l'Ouest était la résidence du prince indigène de Koush et a été détruite par les troupes égyptiennes au début du Nouvel Empire.

C'est une théorie simple et qui semble plus proche de la vérité, surtout si l'on tient compte des indices fournis par le cimetière. La date des objets trouvés dans les tombes, le mode de construction de ces dernières et les rites d'enterrement montrent que ce ne sont pas des tombes destinées à des gouverneurs-généraux égyptiens du Moyen Empire. Mais il faudra encore

54. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1941, 111-13, 1956: 59.

55. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 71.

56. F. HINTZE, 1964, pp. 79-86.

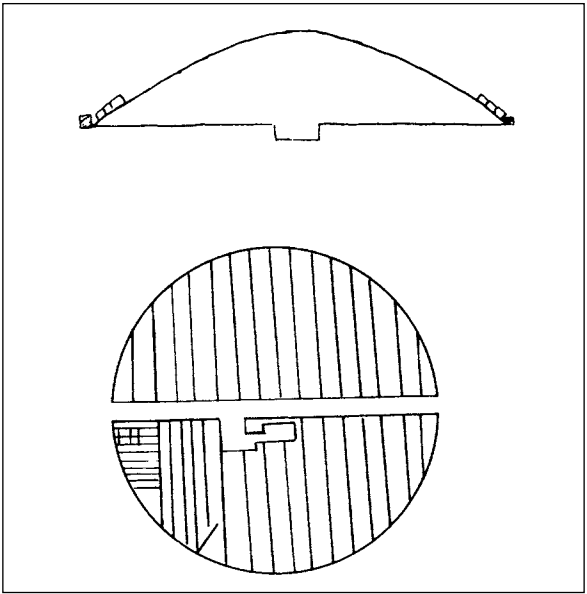
57. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 72.



1

1. Kerma: la façade Est de Doufoufa, avec une tombe au premier plan. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)

2. Sépulture de Kerma.



2

trouver des preuves convaincantes avant de conclure que la Doufoufa de l'Ouest était la résidence du prince indigène de Koush. L'existence d'un poste de commerce ordinaire égyptien à Kerma pendant le Moyen Empire ne peut être rejetée aussi facilement que Hintze voudrait le faire. Le site fouillé par Reisner est le seul qui ait été exploré jusqu'ici dans la région de Dongola et même là les fouilles ne sont pas encore terminées. La région de Dongola est riche en sites de l'époque de Kerma et, tant qu'on n'y aura pas fait des recherches archéologiques systématiques, beaucoup de choses resteront à apprendre sur la culture de Kerma.

### Le royaume de Koush

Comme le nom géographique de Koush est lié à Kerma<sup>58</sup> et comme les tumulus de Kerma montrent clairement qu'ils servaient à la sépulture de puissants rois indigènes qui avaient des relations diplomatiques et commerciales avec les rois Hyksos en Egypte, il semble plus vraisemblable que Kerma était la capitale de Koush. Ce royaume a connu son ère de prospérité à l'époque appelée, dans l'histoire de l'Egypte, Deuxième Période Intermédiaire (-1730 - 1580). L'existence de ce royaume, dont le souverain était appelé « Prince de Koush », est attestée par plusieurs documents. La première stèle de Kamose<sup>59</sup> le dernier roi de la XVII<sup>e</sup> dynastie égyptienne et probablement le premier roi qui ait dressé la bannière de la lutte organisée contre les Hyksos, décrit la situation politique dans la vallée du Nil à cette époque. Elle montre l'existence d'un royaume indépendant de Koush, dont la frontière nord était fixée à Eléphantine, d'un Etat égyptien, dans la Haute-Egypte, entre Eléphantine au sud et Cusae au nord et enfin du royaume Hyksos en Basse-Egypte. Une autre stèle<sup>60</sup> nous apprend que Kamose intercepta sur la route des oasis un message envoyé par Apophis, le roi Hyksos, « au Prince de Koush », demandant son aide contre le roi égyptien. En outre, deux stèles découvertes à Bouhen montrent que deux fonctionnaires nommés Sepedher<sup>61</sup> et Ka<sup>62</sup> étaient au service du « Prince de Koush ». Le royaume de Koush, qui comprit toute la Nubie au sud d'Eléphantine après la chute du Moyen Empire en Egypte (à la suite de l'invasion Hyksos), s'écroula quand Thoutmosis I conquit la Nubie au-delà de la IV<sup>e</sup> Cataracte.

### La culture de Kerma

Les sites typiques de la culture de Kerma découverts en Nubie ne vont pas plus loin au nord que Mirgissa<sup>63</sup> ce qui indique que la II<sup>e</sup> Cataracte était la frontière entre la culture Kerma et la culture du Groupe C. Les éléments

58. G. POSENER, 1958, *op. cit.*, 39, 68; A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 72.

59. L. HABACHI, 1955, p. 195.

60. SÄVE-SÖDERBERGH, 1956, pp. 54-61

61. Philadelphia, 10984

62. Khartoum, N° 18.

63. J. VERCOUTTER, 1964, pp. 57-63.



*1 et 2. Poterie de Kerma. (Source : ministère de l'Information et de la Culture, Rép. dém. du Soudan.)*

caractéristiques de la culture Kerma sont une poterie tournée fine et très polie, rouge avec un haut noir, des vases en forme d'animaux ainsi que d'autres décorés de dessins d'animaux, des poignards spéciaux en cuivre, du bois travaillé et décoré de figures incrustées en ivoire et des figures et ornements de mica cousus sur des chapeaux de cuir. Bien qu'une grande partie des objets découverts à Kerma montre sans aucun doute une tradition culturelle indigène, on ne peut pas ignorer l'influence des techniques et de l'artisanat égyptiens<sup>64</sup>. On a avancé qu'une grande partie de ces objets avaient été fabriqués par des artisans égyptiens<sup>65</sup>, mais on peut aussi penser qu'ils ont été faits suivant le goût local par des artisans indigènes qui avaient appris les techniques égyptiennes.

Dans le domaine religieux, ce sont les rites funéraires qui caractérisent la culture de Kerma. La tombe de Kerma est marquée par un tumulus de terre en forme de dôme bordé par un cercle de pierres noires parsemées de galets blancs. Un des grands tumulus du cimetière de Kerma (K III) consistait en murs de briques formant un cercle de 90 mètres de diamètre<sup>66</sup>. Deux murs parallèles qui traversaient le tumulus d'est en ouest en son milieu formaient un couloir central qui le divisait en deux sections. Un grand nombre de murs parallèles partaient à angle droit des deux côtés de ce couloir jusqu'à la circonférence du cercle vers le nord et le sud. Au milieu du mur sud du couloir, une porte ouvrait sur un vestibule conduisant vers l'est à la chambre principale de la sépulture. A Kerma, le principal personnage enterré reposait sur un lit, couché sur le côté droit. Sur ce lit étaient posés un oreiller de bois, un éventail en plumes d'autruche et une paire de sandales. Un grand nombre de vases en terre étaient placés à côté du lit et le long des murs de la fosse. La plus frappante des coutumes funéraires de Kerma était celle des sacrifices humains, dont les victimes étaient enterrées avec leur maître. Le titulaire de la tombe était accompagné de 200 à 300 personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ils étaient enterrés vivants dans le couloir décrit ci-dessus.

## Le nouvel Empire (–1580 – 1050)

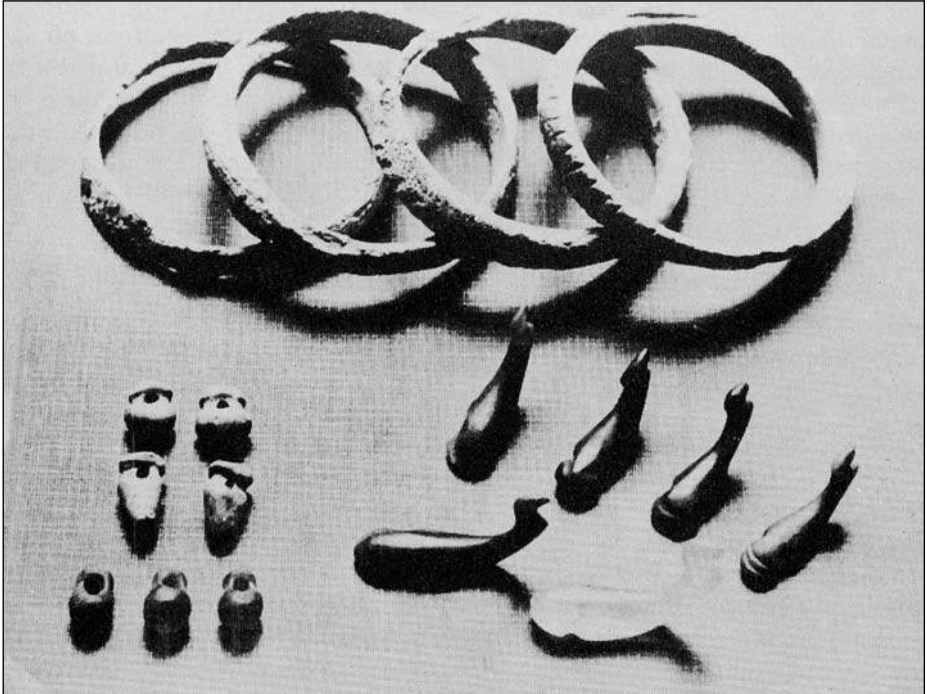
Quand les Egyptiens se furent réinstallés après avoir complètement libéré leur pays des Hyksos, ils recommencèrent à tourner leur attention vers leur frontière sud, et ce fut le commencement de la conquête la plus complète de la Nubie par l'Égypte depuis le début de son histoire ancienne.

La première stèle du roi Kamose, déjà mentionnée, explique comment Kamose était situé entre un roi en Basse-Égypte et un autre dans le pays de Koush. Elle déclare aussi que ses courtisans étaient satisfaits de l'état de choses sur la frontière sud de l'Égypte puisque l'Égypte était fortement

64. B.G TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 103.

65. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 74.

66. G.A. VON REISNER, 1923, *H.A.S.*, p. 135.



1



2

1. Ornaments individuels.  
2. Poterie de Kerma. (Source :  
ministère de l'Information et de la  
Culture, République démocratique  
du Soudan.)

tenue. Mais un passage de la deuxième stèle<sup>67</sup> montre que Kamose fit la guerre contre les Nubiens avant d'attaquer les Hyksos. Compte tenu de la déclaration des courtisans (disant que la frontière à Eléphantine était forte et bien gardée), il est vraisemblable que Kamose ne fit qu'une expédition punitive contre les Nubiens, ce qui peut expliquer l'existence des noms royaux de Kamose près de Toshka en Basse-Nubie.

L'occupation véritable de la Nubie fut entreprise par Amosis, successeur de Kamose et fondateur de la XVIII<sup>e</sup> dynastie égyptienne. Notre principale source d'information sur ses activités militaires en Nubie et celles de ses successeurs immédiats est l'autobiographie de l'amiral Ahmose, simple patron de navire (commandant), fils d'Ebana, qui est inscrite sur les murs de sa tombe à El-Kab en Egypte. Nous y apprenons que « Sa Majesté est montée jusqu'à Hent Hennefer (localité non identifiée en Nubie) pour renverser les Nubiens après qu'elle eut détruit des Asiatiques ». Amosis réussit à rebâtir et agrandir la forteresse Bouhen et à y dresser un temple. Il a même pu avancer jusqu'à l'île de Sai, 190 km en amont de Bouhen, car on y a trouvé une statue de lui et des inscriptions portant son nom et celui de sa femme<sup>68</sup>.

Cependant ce fut Thoutmosis I (-1530 -1520) qui mena à bien la conquête du Soudan du Nord, mettant fin ainsi à l'indépendance du royaume de Koush. En arrivant à Toumbous, à l'extrémité sud de la III<sup>e</sup> Cataracte, il y grava sa grande inscription. Ensuite, il continua sa marche vers le sud, occupant effectivement toute la longueur du fleuve entre Kerma et Kourgous, à 80 km au sud d'Abou Hamed, où il laissa une inscription et peut-être bâtit un fort<sup>69</sup>. Ainsi la Nubie fut entièrement conquise par l'Egypte et ce fut le commencement d'une ère nouvelle et brillante de son histoire, qui a laissé sur sa vie culturelle des marques qui ont persisté pendant les périodes suivantes.

### La Nubie sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie

Nous savons par une inscription rupestre entre Assouan et Philae, datée de la première année du règne de Thoutmosis II<sup>70</sup>, qu'il y eut une révolte en Nubie après la mort de Thoutmosis I. D'après cette inscription, un messager arriva pour apporter à Sa Majesté la nouvelle que Koush avait commencé à se révolter et que le chef de Koush et d'autres princes établis plus au nord conspiraient ensemble. Elle nous apprend aussi qu'une expédition avait été envoyée et la révolte matée. Après cette expédition punitive, la paix fut restaurée et solidement établie en Nubie pour de nombreuses années.

Tout le règne de Hatshepsout, qui succéda à Thoutmosis II, connut la paix. Le monument le plus important de l'époque de cette reine en Nubie est le temple magnifique qu'elle bâtit à Bouhen à l'intérieur des murs de la citadelle du Moyen Empire<sup>71</sup>. Il était dédié à Horus, le dieu à tête de faucon,

67. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1956, *op. cit.*, p. 57.

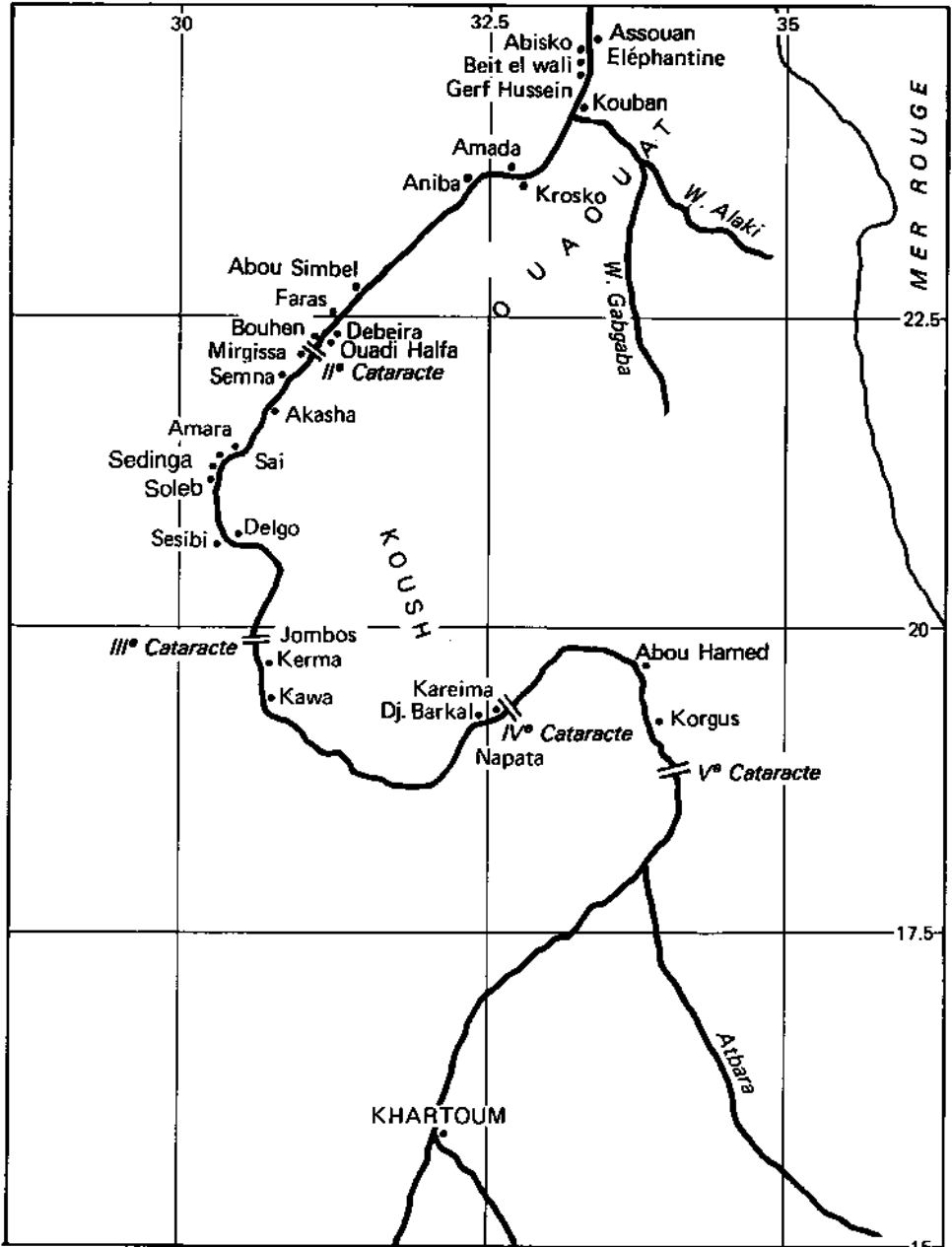
68. J. VERCOUTTER, 1956 et 1958, *op. cit.*

69. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 84.

70. J.A. BREASTED, 1906, pp. 119-122.

71. D. Randall MACIVER et C.L. WOOLLY, 1911.





*La Nubie pendant le Nouvel Empire. (Carte fournie par l'auteur.)*

« Seigneur de Bouhen ». Ce temple présente un grand intérêt, à la fois historique et artistique. On y trouve des reliefs dans le plus beau style et de la plus belle facture de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et les couleurs sur les murs sont encore bien conservées. Plus tard, le temple fut usurpé par Thoutmosis III, qui dénatura le plan original et effaça systématiquement et impitoyablement les cartouches et les portraits de la reine Hatshepsout.

Le temple est construit en grès nubien et comprend deux parties principales : une avant-cour et un bâtiment rectangulaire avec une rangée de colonnes sur chacun des côtés nord, sud et est. La reine Hatshepsout construisit aussi un temple dédié à la déesse Hathor à Faras, sur la rive occidentale du Nil, juste à l'endroit de la frontière moderne entre l'Égypte et le Soudan<sup>72</sup>.

Les annales de Thoutmosis III, inscrites sur les murs du grand temple d'Amon à Karnak, font état du paiement des tributs de Ouaoouat et de Koush pendant respectivement huit ans et cinq ans. Cela indique clairement que le tribut de Nubie parvenait régulièrement dans les coffres du roi<sup>73</sup> et, par conséquent, que la paix continua à régner sous Thoutmosis III. Dans la seconde année de son règne, il reconstruisit en pierre le temple bâti en brique par Sésostri III à Semneh-Ouest, qui était en ruines, et le dédia au dieu nubien Dedoun, à Khnoum et à Sésostri III déifié. Ce temple est l'un des mieux conservés des temples indépendants pré-ptolémaïques de toute la vallée du Nil. Ses murs sont couverts de scènes en relief, d'inscriptions hiéroglyphiques et de peintures. Les textes et les scènes sont incontestablement l'œuvre d'artisans de première classe<sup>74</sup>. Il construisit aussi de petits temples dans les forts de Semneh-Est, Ouronarti, Faras et peut-être dans celui de l'île de Sai.

A Thoutmosis III succéda Aménophis II, pendant le règne duquel la paix continua à régner en Nubie. Il acheva l'érection du temple d'Amada (ville importante de Basse-Nubie), commencé par son père Thoutmosis III. Une stèle datée de la troisième année de son règne, dressée dans ce temple, relate son retour victorieux d'une campagne en Asie avec les corps de sept princes « qu'il avait abattus avec sa propre massue ». Il fit pendre six princes captifs devant les murailles de sa capitale à Thèbes. La stèle nous apprend que le septième prince fut « envoyé par bateau jusqu'en Nubie et pendu au mur d'enceinte de Napata afin que la preuve visible de la puissance victorieuse de Sa Majesté soit visible éternellement »<sup>75</sup>.

Du règne de Thoutmosis IV, qui succéda à Aménophis II, nous avons dans l'île de Konosso, près de Philae, une inscription rappelant une expédition victorieuse pour réprimer une révolte en Nubie. Elle est datée de la huitième année du règne de Thoutmosis IV.

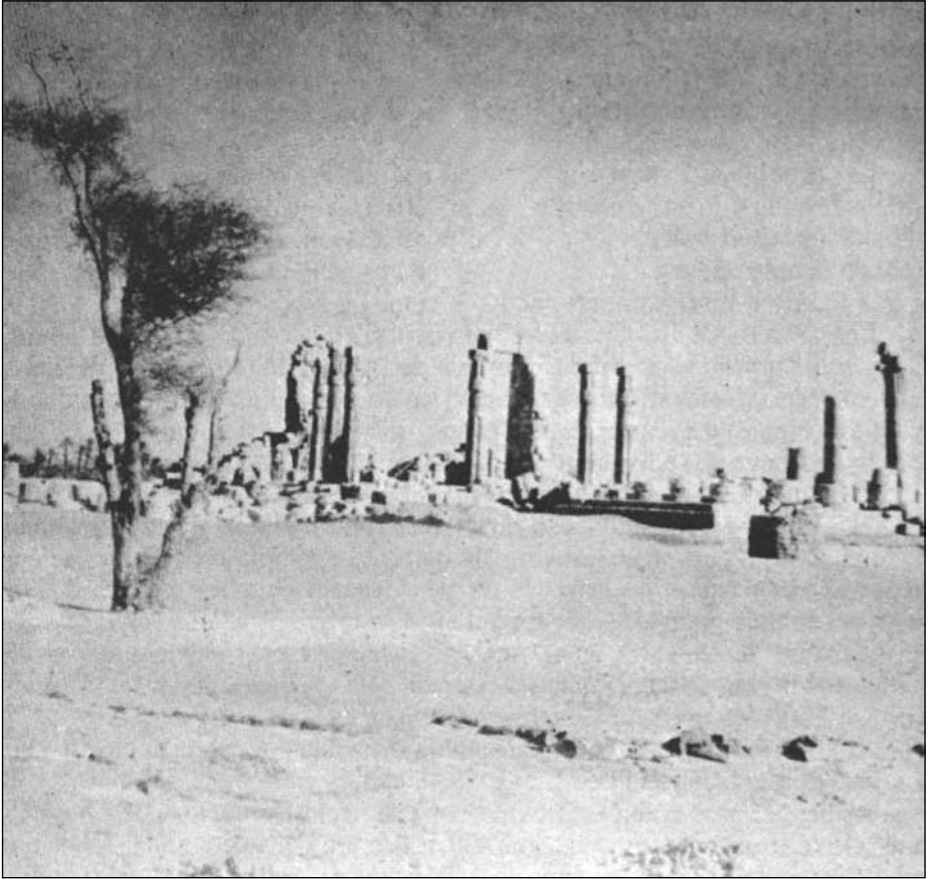
A Thoutmosis IV succéda son fils Aménophis III qui mena, en la cinquième année de son règne, une campagne contre la Nubie jusqu'à Karei. Il érigea à Soleb, sur la rive gauche du Nil à 220 km au sud de Ouadi Haifa, le

72. F.L. GRIFFITH, 1921, *op. cit.*, p. 83.

73. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 88.

74. R.A. CAMINOS, 1964, *Kush*, p. 85.

75. A.H. GARDINER, 1961, *op. cit.*, p. 200.



*Le temple d'Aménophis III à Soleb. (Source: ministère de l'Information et de la Culture, République démocratique du Soudan.)*

temple le plus magnifique de toute la Nubie. Ce temple était dédié à sa propre image vivante. Aménophis III construisit aussi un temple pour la reine Tii, à Sedinga, 21 km au nord de Soleb sur la même rive du Nil.

Le soulèvement politique causé en Egypte par la révolution religieuse d'Aménophis IV ou Akhnaton (-1370 - 1352) ne troubla pas la paix en Nubie et les travaux de construction continuèrent comme auparavant. Aménophis IV, avant de changer son nom en Akhnaton, construisit à Sesebi, au sud de Soleb et en face de Delgo, un groupe de trois temples sur un même soubassement<sup>76</sup>. Ils étaient à l'intérieur d'une petite ville enceinte de murs, qui comprenait une petite chapelle dédiée à Aton, le nouveau dieu. Il semble qu'il ait fondé aussi la ville de Gem-aton, située à Kawa, en face de l'actuelle Dongola. A Kawa un petit temple fut aussi bâti par son successeur Toutankhamon<sup>77</sup>. A Faras, Houy, le vice-roi de Toutankhamon pour la Nubie, bâtit un temple et une colonie entourée de murs<sup>78</sup>.

La fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, bien que marquée par des troubles en Egypte, ne semble pas avoir affecté la continuité de la paix et de la stabilité en Nubie. Au total, la Nubie se développa paisiblement pendant la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

### La Nubie sous la XIX<sup>e</sup> dynastie

A partir de l'époque d'Akhnaton, la position de l'Egypte s'affaiblit continuellement à l'intérieur et à l'extérieur. Akhnaton était un rêveur et son mouvement religieux fit beaucoup de tort à l'Empire. En outre, les pharaons qui lui succédèrent furent des faibles, complètement incapables de trouver des solutions aux problèmes de l'époque. Le malaise avait envahi tout le pays. Il y avait tout lieu de craindre une guerre civile ouverte et le pays était menacé par une anarchie générale. A ce moment critique, l'Egypte eut la chance de trouver un libérateur en la personne d'un général nommé Horemheb, qui était un chef capable et expérimenté. Pendant le règne de Toutankhamon, Horemheb parcourut la Nubie en qualité de chef de l'armée pour vérifier la loyauté de l'administration après la restauration de l'ancien régime<sup>79</sup>. Quand il usurpa le trône d'Egypte, il fit une seconde apparition en Nubie. Bien que ce voyage, d'après les inscriptions sur les murs de son temple commémoratif creusé dans le roc à Silsila en Haute-Egypte, ait été une expédition militaire, il semble qu'il se soit agi plutôt d'une simple visite de l'usurpateur qui voulait s'assurer de sa position dans une région d'importance vitale pour lui en Egypte. En tout cas, Horemheb s'assura la loyauté de l'administration égyptienne de Nubie, comme le montre le fait que Aser, vice-roi de la Nubie sous le règne précédent, continua à occuper le même poste sous Horemheb.

Ramsès I (-1320 - 1318), qui succéda à Horemheb, fut le véritable fondateur de la XIX<sup>e</sup> dynastie. Pendant la seconde année de son règne, il érigea

76. H.W. FAIRMAN, 1938, pp.151-156.

77. M.F.L. MACADAM, 1955, p. 12.

78. F.L. GRIFFITH, 1921, *op. cit.*, p. 83.

79. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 94.

une stèle dans le temple de Hatshepsout à Bouhen, sur laquelle il nous apprend qu'il a augmenté le nombre des prêtres et des esclaves du temple et qu'il lui a ajouté de nouveaux bâtiments.

Après la mort de Ramsès I, son fils Séthi I (-1318 -1298) monta sur le trône. Il exploita systématiquement les mines d'or de Nubie pour accroître son trésor afin de mener à bien ses immenses projets de construction. Pour augmenter la production des mines de Ouadi-el-Alaki, il creusa un puits sur la route qui va de Kouban en Basse-Nubie vers le sud-est, mais il ne trouva pas d'eau et ne réussit pas à augmenter la production d'or de cette région. En Haute-Nubie, Séthi I construisit une ville à Amara-Ouest, à environ 180 km au sud de Ouadi Haifa. Il construisit probablement aussi le grand temple d'Amon à Djebel Barkal (le *dw-w3b* des anciens Egyptiens: la montagne sacrée) près de Kereima. On ne trouve guère de traces d'activités militaires en Nubie pendant le règne de Séthi I. Il semble qu'il n'y ait jamais eu besoin d'expéditions militaires importantes, mais cela n'exclut pas qu'il y ait eu de petites expéditions punitives envoyées en Nubie pour une raison ou pour une autre.

A Séthi succéda son fils Ramsès II (-1298 -1232). Nous avons de nombreuses représentations d'activités militaires en Nubie sous le règne de ce pharaon, mais, comme elles ne donnent pas de dates ni de noms de lieux, elles sont considérées comme sans valeur historique<sup>80</sup>. Dans l'ensemble la paix a régné en Nubie sous Ramsès II, comme le confirment les énormes travaux de construction entrepris par lui dans toute la Nubie.

Au cours de la troisième année de son règne, nous trouvons Ramsès II à Memphis, en consultation avec ses hauts fonctionnaires au sujet de la possibilité d'ouvrir le pays Alaki pour y développer les mines d'or que son père avait tenté en vain d'exploiter. Le vice-roi de Koush, qui était présent, expliqua les difficultés au roi et lui raconta les vaines tentatives de son père pour fournir de l'eau à la route. Cependant le roi ordonna une nouvelle tentative qui réussit: on trouva de l'eau seulement douze coudées au-dessous de la profondeur atteinte par son père Séthi I. Une stèle fut dressée à Kouban, où la route conduisant aux mines de Ouadi-el-Alaki quitte la vallée du Nil, pour commémorer ce succès.

Ramsès II, comme nous l'avons déjà dit, construisit énormément en Nubie. Il bâtit des temples à Beit-el-Ouali, Gerf Hussein, Ouadi-es-Sébua, Derr, Abou Simbel et Akasha en Basse-Nubie et à Amara et Barkal en Haute-Nubie.

Les fouilles faites jusqu'à présent à Amara<sup>81</sup> ont montré que la ville a été fondée par Séthi I et que le temple était l'œuvre de Ramsès II. La ville a été habitée de façon continue pendant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties. On pense qu'Amara était la résidence du vice-roi de Koush<sup>82</sup>.

Le temple d'Abou Simbel, une des plus grandes œuvres creusées dans le roc du monde entier, est sans aucun doute une pièce architecturale

80. W.B. EMERY, 1968, *op. cit.*, p. 193.

81. H.W. FAIRMAN. 1938, *op. cit.*; 1939, pp. 139-144; 1948, pp. 1-11.

82. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 194.

unique<sup>83</sup>. Il est taillé dans un promontoire de grès sur la rive gauche du Nil. La raison du choix de ce site est peut-être qu'il était considéré comme sacré depuis longtemps. Il était consacré à Rê-Harakhte, dieu du soleil levant, qui est représenté comme un homme à tête de faucon portant le disque solaire.

Sur la façade du temple d'Abou Simbel se trouvent quatre statues colossales de personnages assis, également taillées dans le roc. Ces statues, deux de chaque côté de l'entrée, représentent Ramsès II portant la double couronne d'Égypte. L'entrée ouvre directement dans la grande salle où l'on voit deux rangées de quatre piliers à base carrée. Sur le devant de ces piliers, se trouvent de gigantesques statues du roi debout portant toujours la double couronne. Sur les murs de la grande salle, qui sont hauts de neuf mètres, on voit des scènes et des inscriptions relatives à des cérémonies religieuses et aux activités militaires du pharaon contre les Hittites en Syrie et les Nubiens dans le sud. Dans les murs nord et est de cette salle s'ouvrent des portes qui mènent à plusieurs magasins dont les murs sont entièrement couverts de bas-reliefs religieux. En sortant de la grande salle par la porte centrale du mur ouest on entre dans une petite salle, dont le toit est supporté par quatre piliers carrés et les murs ornés de bas-reliefs religieux. Entre cette salle et le sanctuaire, on trouve encore une pièce qui possède trois portes dans son mur ouest, les deux portes latérales donnant accès à des pièces plus petites, sans inscriptions sur leurs murs, et celle du milieu menant au saint des saints, où Ramsès II est représenté sur son trône comme un dieu, à côté des trois dieux les plus puissants d'Égypte, à savoir Amon-Rê de Thèbes, Rê-Harakhte d'Héliopolis, la cité du soleil, et Ptah de Memphis, la ville capitale.

### Administration de la Nubie

A la tête de la machine administrative en Nubie pendant la période du Nouvel Empire se trouvait le vice-roi de Nubie. Depuis le début, ce personnage porta le titre de « gouverneur des pays méridionaux » en même temps que celui de « Fils du roi ». C'est le premier titre qui correspond à ses fonctions réelles. A l'époque de Thoutmosis IV, le vice-roi de Nubie avait le même nom que le prince héritier, Aménophis. Pour distinguer l'un de l'autre, on appela le vice-roi de Nubie « le fils koushite du roi ». Ensuite ce titre fut donné à tous les vice-rois qui succédèrent à Aménophis. Ce titre n'indique pas nécessairement que les vice-rois de Nubie étaient de famille royale; mais il peut indiquer l'importance de cet office et la grande autorité dont disposait le vice-roi. Ces hauts fonctionnaires étaient choisis parmi des hommes de confiance entièrement dévoués au pharaon, devant lequel ils étaient directement responsables; et ils étaient des administrateurs capables.

La Nubie était divisée en deux vastes territoires: le pays entre Nekhen (en Haute-Égypte) et la II<sup>e</sup> Cataracte, appelé Ououat, et l'ensemble du pays plus au sud, entre la II<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Cataracte, appelé Koush. Le vice-roi était à la tête d'un grand nombre de départements administratifs qui étaient

83. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 194.

manifestement imités de ceux de l'Égypte. Il était aidé par des fonctionnaires placés à la tête des divers départements administratifs nécessaires pour l'administration de la Nubie. Les villes nubiennes étaient dirigées par des gouverneurs responsables devant le vice-roi. Le vice-roi de Nubie était aussi le chef religieux du pays. Son personnel comprenait un « commandant des archers de Koush » et deux adjoints, un pour Ouauat et l'autre pour Koush. Il avait sous ses ordres des forces de police pour la sécurité intérieure, des garnisons dans les villes et une petite armée pour protéger les diverses expéditions vers les mines d'or. La principale responsabilité du vice-roi était la livraison ponctuelle du tribut de Nubie personnellement au vizir de Thèbes<sup>84</sup>.

Les chefs de tribus indigènes participaient aussi à l'administration de la Nubie. La politique égyptienne de l'époque était de s'assurer la loyauté des princes locaux<sup>85</sup> ce que les Égyptiens obtenaient en leur permettant de garder leur souveraineté dans leurs districts.

### L'égyptianisation de la Nubie

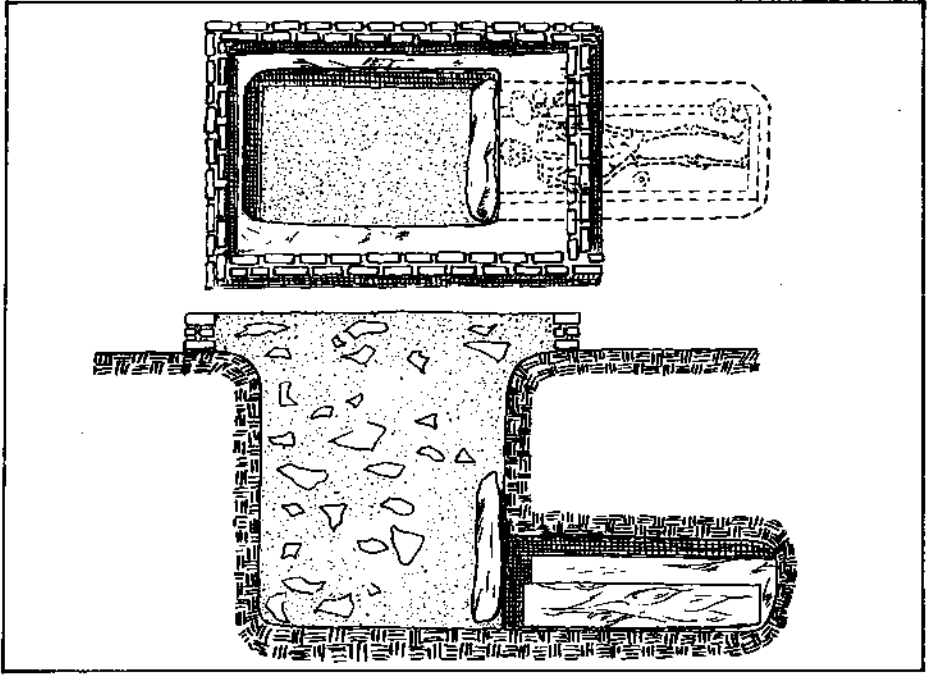
Les premiers stades de l'occupation égyptienne en Nubie pendant le Nouvel Empire rencontrèrent naturellement de la résistance. Mais les Nubiens s'accommodèrent bientôt du développement pacifique sans précédent de leur pays sous la nouvelle administration égyptienne. Nous avons déjà vu dans les pages précédentes que des temples avaient été bâtis dans toute la Nubie par les rois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> dynasties. Ensuite, des villes, centres religieux, commerciaux et administratifs se développèrent autour de ces temples. L'ensemble de la Nubie fut réorganisée suivant une ligne purement égyptienne, et un mode d'administration entièrement égyptien fut appliqué, ce qui entraîna la présence dans ces centres d'un nombre considérable de scribes, prêtres, soldats et artisans égyptiens. Cette situation aboutit finalement à l'égyptianisation complète de la Nubie. Les indigènes adoptèrent la religion égyptienne et se mirent à adorer des divinités égyptiennes. Les anciennes coutumes funéraires cédèrent la place aux rites égyptiens typiques. Au lieu de coucher les morts sur le côté dans une position à demi repliée, on les allongea sur le dos ou on les plaça dans un cercueil de bois. Les tombes de cette époque sont de trois types<sup>86</sup> : une fosse rectangulaire simple, un puits creusé dans le roc avec une chambre funéraire souterraine à l'extrémité et une fosse rectangulaire avec une niche latérale creusée le long d'un des grands côtés. Les objets déposés dans ces tombes sont des objets égyptiens typiques de l'époque. Les techniques égyptiennes en art et en architecture furent aussi adoptées par les Nubiens.

Le processus d'égyptianisation, qui avait en réalité commencé en Nubie pendant la Deuxième Période Intermédiaire, fut alors simplement accéléré pour atteindre son maximum. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué

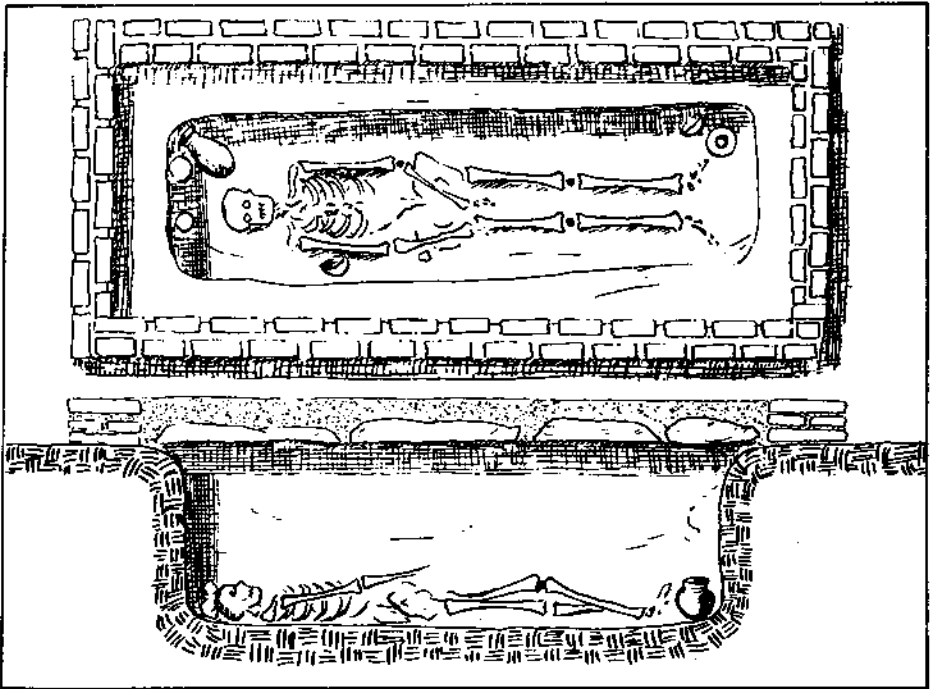
84. A.J. ARKELL, 1961, *op. cit.*, p. 98.

85. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 107.

86. W.B. EMERY, 1965, *op. cit.*, p. 178.



1



2

1 et 2. Types de sépultures du Nouvel Empire (d'après W.B. Emery, 1965).



à favoriser l'assimilation rapide du mode de vie égyptien par les Nubiens, on peut citer la politique de l'administration pharaonique en Nubie pendant le Nouvel Empire. Comme nous l'avons déjà dit, la politique officielle était de s'assurer la loyauté et le soutien des chefs indigènes. Leurs fils étaient élevés à la cour royale d'Égypte, où « ils entendaient le langage des Égyptiens de la suite du roi, ce qui leur faisait oublier leur propre langue »<sup>87</sup>. Ils étaient ainsi fortement égyptianisés et cela contribuait naturellement à renforcer la loyauté des princes nubiens envers l'Égypte et la culture égyptienne. Il s'ensuivit naturellement que, le chef s'étant converti à une religion étrangère et ayant accepté dans sa vie quotidienne les règles d'une autre culture, ses sujets imitèrent son exemple. L'égyptianisation atteignit d'abord les classes supérieures, ce qui prépara la voie à une égyptianisation rapide de la population locale de la Nubie.

L'un des princes locaux qui vivaient ainsi de la même façon qu'un Égyptien de la classe supérieure de l'époque fut Djehouty-hotep, prince du district de Serra (l'ancien Teh-khet), au nord de Ouadi Haifa. Il vécut sous le règne de la reine Hatshepsout et il hérita de son père sa charge qui passa ensuite à son frère Amenemhat. Par une statuette ayant appartenu à Amenemhat (et qui est maintenant au Musée national du Soudan), nous savons qu'il avait travaillé comme scribe dans la ville de Bouhen avant de devenir prince de « Teh-khet ». Cela montre que la classe supérieure participait à l'administration de la Nubie, pendant le Nouvel Empire, au même titre que les Égyptiens.

La tombe de Djehouty-hotep a été découverte à un kilomètre et demi à l'est du Nil près du village de Debeira, à environ vingt kilomètres au nord de la ville de Ouadi Haifa<sup>88</sup>. Elle a été taillée dans une petite colline de grès et elle est conçue et décorée de façon entièrement égyptienne. Les scènes de cette tombe nous montrent le prince Djehouty-hotep inspectant les travaux dans sa ferme, recevant l'hommage de ses serfs à la manière égyptienne, monté sur un chariot traîné par un cheval pour chasser avec un arc et des flèches, enfin participant à un banquet avec ses invités. Il serait à peu près impossible de le distinguer d'un noble Égyptien du Nouvel Empire s'il ne mentionnait pas son nom nubien à côté de son nom égyptien. Les inscriptions hiéroglyphiques sur les montants de la porte de la tombe mentionnent Horus, probablement la déesse Hathor, Dame de Faras, autrefois « Ibshek »<sup>89</sup>, et Anubis, le dieu à tête de chien de la Nécropole.

### L'économie de la Nubie

L'importance économique de la Nubie pendant le Nouvel Empire se déduit principalement des listes de tribut sur les murs des temples et aussi des représentations picturales de marchandises nubiennes dans les tombes des fonctionnaires égyptiens qui avaient la charge de les apporter aux pharaons.

87. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1941, *op. cit.*, p. 185.

88. H.T. THABIT, 1957, pp. 81-86.

89. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1960, p. 30.

A cette époque les Egyptiens intensifièrent leur exploitation des mines de Nubie plus qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant, pour se procurer de la cornaline, de l'hématite, du feldspath vert, de la turquoise, de la malachite, du granit et de l'améthyste. Mais le principal produit de la Nubie était toujours l'or. Pendant le règne de Thoutmosis III le tribut annuel du seul pays de Ouauat se montait à 550 livres du métal précieux<sup>90</sup>. L'or de Nubie provenait des mines de la région située autour de Ouadi-el-Alaki et Ouadi Gabgaba, dans le désert de l'est, et aussi des mines situées le long de la vallée du Nil jusqu'à Abou Hamed au sud<sup>91</sup>.

Les autres importations de l'Égypte en provenance de la Nubie comprenaient l'ébène, l'ivoire, l'encens, des huiles, du bétail, des léopards, des œufs et des plumes d'autruche, des peaux de panthères, des girafes et des chasse-mouches faits de queues de girafe, des lévriers, des babouins et du grain. A la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, nous voyons, parmi les représentations des produits constituant le tribut de Nubie, des produits manufacturés. Dans la tombe de Houy, vice-roi de Nubie pendant le règne de Toutankhamon, nous voyons que le tribut venant du sud comprenait des boucliers, des tabourets, des lits et des fauteuils<sup>92</sup>.

### Fin du Nouvel Empire

Par suite de ses richesses et aussi de la puissance de ses troupes, la Nubie commença vers la fin du Nouvel Empire à jouer un rôle important dans les affaires politiques intérieures de l'Égypte elle-même. Le désordre, la faiblesse, la corruption et les luttes pour le pouvoir ont caractérisé cette époque en Égypte. Ceux qui prenaient part à ces luttes, comprenant pleinement l'importance de la Nubie pour leurs entreprises, s'efforçaient de gagner le soutien de son administration. Le roi Ramsès-Siptah de la XIX<sup>e</sup> dynastie alla lui-même en Nubie, pendant la première année de son règne, pour nommer Sėti vice-roi de Nubie<sup>93</sup>. Son délégué apporta des cadeaux et des récompenses aux hauts fonctionnaires de Nubie. Minseptah-Siptah, le dernier roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie, fut même obligé d'envoyer un de ses fonctionnaires pour rapporter le tribut de la Nubie<sup>94</sup>, ce qui figurait parmi les devoirs du vice-roi de Nubie quand le pharaon avait un pouvoir réel sur l'ensemble de son empire.

Pendant la XX<sup>e</sup> dynastie, la situation se détériora considérablement en Égypte. y eut une conspiration du harem sous Ramsès III (-1198 -1166), visant à le déposer. Parmi les conspirateurs, il y avait la sœur du commandant des archers de Nubie, qui prit contact avec son frère pour qu'il lui prêle son concours dans l'exécution du complot. Mais il est évident que le vice-roi de Nubie resta fidèle au pharaon. Sous Ramsès XI, le dernier roi de la XX<sup>e</sup> dynastie, une révolte éclata dans la région d'Assiout. Le roi

90. F. HINTZE, 1968, *op. cit.*, p. 17.

91. J. VERCOUTTER, 1959, *op. cit.*, p. 128.

92. N.M. DAVIES, et A.H. GARDINER, 1926, p. 22.

93. J.A. BREASTED, 1906, *op. cit.*, III, p. 642.

94. D. Randall MACIVER et C.L. WOOLLEY, 1911, *op. cit.*, 26 pl. 12.

réussit, avec l'aide de Pa-nehesi, le vice-roi de Koush, et de ses troupes, à réprimer la révolte et à restaurer l'ordre en Haute-Egypte. Après ce soulèvement un certain Hérihor devint le grand prêtre d'Amon à Thèbes. Il semble que Hérihor ait été fait grand prêtre par Pa-nehesi et ses soldats nubiens. Il faisait probablement partie de la suite de Pa-nehesi. Dans la dix-neuvième année du règne de Ramsès XI, après la mort de Pa-nehesi, Hérihor fut nommé vice-roi de Nubie et vizir de Thèbes. Il devint ainsi le maître véritable de la Haute-Egypte et de la Nubie. Après la mort de Ramsès XI, il devint roi (-1085) et avec lui commença une nouvelle lignée de rois en Egypte. Ensuite, le chaos régna sur l'Egypte et entraîna en Nubie une période sombre, qui dura jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère: à ce moment Koush devint subitement une puissance mondiale.

## L'empire de Koush : Napata et Méroé

*J. Leclant*

Région aujourd'hui fort isolée par les déserts et les barrières si difficilement franchissables des II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Cataractes du Nil, le Dongola et les bassins voisins du Nil moyen ont été autrefois le centre de formations politiques puissantes et riches. Dans la première moitié du II<sup>e</sup> millénaire, la culture dite de Kerma correspond à un royaume fort et prospère : Koush des textes égyptiens. La prospection archéologique, fort lacunaire, de cette zone aujourd'hui encore mal connue ne permet guère de préciser l'histoire de ce secteur, après la phase brillante, mais relativement courte, de la domination par l'Égypte du Nouvel Empire (–1580 –1085) ; pour près de trois siècles, le lien semble coupé entre l'Afrique et le monde méditerranéen ; un silence presque total règne sur la Nubie. Mais à partir de la fin du IX<sup>e</sup> siècle avant notre ère, c'est le réveil ; la fouille par G. A. Reisner de la nécropole de Kurru<sup>1</sup>, près de Napata, en aval de la IV<sup>e</sup> Cataracte, a fait connaître les tombes d'une suite de princes : des tertres d'abord, puis des sortes de mastabas maçonnés.

### La domination soudanaise en Égypte La XXV<sup>e</sup> dynastie dite «éthiopienne»

Ce sont les rois ancêtres de la lignée qui a réalisé l'union de l'Égypte et du Soudan — connue dans l'histoire sous le nom de XXV<sup>e</sup> dynastie d'Égypte

1. D. DUNHAM, I, 1950.

ou « dynastie éthiopienne »<sup>2</sup>. On a longtemps pensé que celle-ci descendait de transfuges égyptiens ayant fui la région thébaine. La similitude de certains noms, le rôle joué par le dieu Amon et son clergé étaient les arguments invoqués. Puis quelques pointes de flèches de type saharien firent croire à une origine libyenne de la dynastie. En fait, celle-ci est indigène; celle peut-être des successeurs des anciens souverains de Kerma.

Les premiers princes demeurent anonymes. Puis à Alara succède Kashta dont le nom semble formé sur celui de Koush; ses cartouches, à l'égyptienne, figurent sur une stèle trouvée à Elephantine; les Nubiens occupaient alors (vers -750), partiellement du moins, la Haute-Egypte.

### La stèle de Peye (Piankhy)

Avec le roi suivant (Piankhy) dont le nom doit se lire désormais Peye<sup>3</sup>, on entre dans la grande histoire: l'une des inscriptions qu'il a fait graver à Napata et qui, retrouvée au milieu du siècle dernier, est conservée au Musée du Caire, la stèle de la Victoire<sup>4</sup>, est un des textes les plus longs et les plus circonstanciés de l'Égypte ancienne; sur les deux faces et sur les tranches, 159 lignes de hiéroglyphes rendent compte des délibérations du roi dans son palais et des étapes de sa campagne contre les princes libyens, maîtres de la Moyenne-Egypte et du Delta, scènes pieuses et discours se succèdent; Peye sait se montrer clément; grand amateur de chevaux, il est courroucé à Hermopolis de trouver les animaux morts à l'écurie, mais il pardonne; il refuse cependant de rencontrer des « impurs », les dynastes du Delta, qui mangeaient du poisson. Et soudain, au milieu des jubilations, c'est le retour vers le sud, jusqu'au Soudan. Cependant à Thèbes est installée dès lors comme Divine Adoratrice d'Amon la propre fille de Kashta, Aménirdis l'ancienne<sup>5</sup>. Une autre grande stèle de Peye<sup>6</sup>, découverte en 1920, définit le caractère fédératif de l'Empire koushite en même temps qu'elle affirme la prépondérance du dieu Amon: « Amon de Napata m'a fait souverain de tout peuple; celui auquel je dis: tu es roi, il sera roi; celui auquel je dis: ne sois pas roi, il ne sera pas roi. Amon de Thèbes m'a fait souverain de l'Égypte; celui auquel je dis: apparais en roi, il apparaît en roi; celui auquel je dis: n'apparais pas en roi, il n'apparaîtra pas en roi.... Les dieux font un roi, le peuple fait un roi, mais c'est Amon qui m'a fait. »

2. J. LECLANT, Le Caire, 1965, pp. 354-359.

3. Le nom lu autrefois Piankhy comporte en écriture hiéroglyphique le signe de la « croix ansée », qu'on lisait *ankh* à l'égyptienne; mais le signe semble avoir été considéré par les Méroïtes comme un simple idéogramme, celui de la « vie », correspondant au sens de la racine méroïtique *p(e)y(e)*; d'où la lecture Peye généralement adoptée aujourd'hui. Cf. A. HEYLER et J. LECLANT, 1966, p. 552; K.B. PRIESE, 1968, pp. 165-191; G. VITTMANN, 1974, pp. 12-16.

4. J.H. BREASTED, 1906-1907, pp. 406 sq.; K.H. PRIESE, 1970, pp. 16-32; J. LECLANT, 1974, pp. 122-123.

5. J. LECLANT, 1973 (b).

6. Musée de Khartoum, n° 1851; G.A. VON REISNER, 1931, pp. 89-100 et pl. V.

## Le roi Shabaka

Vers -713, Shabaka, frère de Peye, monte sur le trône. Il soumet à l'Empire de Koush<sup>7</sup> la vallée entière du Nil jusqu'au Delta. Il aurait fait brûler Bocchoris, le dynaste de Saïs, qui lui résistait; les compilateurs des listes royales d'Égypte le considèrent comme le fondateur de la XV<sup>e</sup> dynastie. La grande politique du Proche-Orient entraîne les Koushites vers l'Asie où la poussée des Assyriens commence à se faire sentir; les appels se font pressants des princes et des villes de Syro-Palestine, en particulier de Jérusalem<sup>8</sup>. Mais au début Shabaka semble maintenir de bonnes relations avec l'Assyrie. Au Soudan et en Égypte, il commence une politique monumentale qui se développe sous ses successeurs, les deux fils de Peye: Shabataka d'abord (-698 -690), puis le glorieux Taharqa (-690 -664)<sup>9</sup>.

## Le roi Taharqa, la lutte contre les Assyriens

Le nom de Taharqa se retrouve sur de nombreux monuments tout au long de la vallée. Il construit des sanctuaires au pied du Djebel Barkal, cette montagne vénérée, sorte de table de grès qui domine le grand bassin fertile de Napata. Son nom se lit en plusieurs autres points de Nubie, à Kawa par exemple. Dans la région thébaine, il dresse des colonnades aux quatre points cardinaux du temple de Karnak et y édifie de nombreuses petites chapelles où s'associent les cultes d'Amon et d'Osiris. Sa présence est assurée à Memphis et dans le Delta. Délaissant la nécropole traditionnelle de Kurru, Taharqa édifia à Nuri ce qui semble un cénotaphe comparable à l'Osireion d'Abydos<sup>10</sup>; une tombe présentant des éléments de sa titulature a été retrouvée à Sedinga<sup>11</sup>. Plusieurs statues d'une exceptionnelle qualité nous font connaître les traits du monarque, s'avancant d'une démarche ferme; le granit splendidement taillé était rehaussé d'éléments d'or; la face est lourde, le nez charnu s'épanouit au-dessus d'une large bouche aux lèvres épaisses; le menton court et fort souligne l'extraordinaire puissance du visage. Des textes, en particulier plusieurs grandes stèles découvertes par Griffith à Kawa, font mieux connaître la politique du roi: constructions religieuses, donations somptueuses en vaisselle, objets culturels et matières précieuses, dotations en personnel. L'an VI est particulièrement célèbre: une haute crue du Nil permit de souligner la

7. Égyptiens et Nubiens ont désigné cette formation politique du nom de « Koush » qui était traditionnellement utilisé pour la région du Nil moyen, depuis le Moyen Empire. Ce nom figurant dans la Bible, les auteurs anglo-saxons utilisent l'adjectif « kushite ». Dans la tradition de l'historiographie française en revanche, nous désignons la dynastie correspondante, la XXV<sup>e</sup>; d'Égypte, comme « éthiopienne » (cf. note 2). Nous éviterons ici ce dernier terme pour supprimer tout risque de confusion avec l'Éthiopie contemporaine.

8. H. VON ZEISSL, 1955, pp.21-26.

9. J. LECLANT, 1965, index p. 407.

10. D. DUNHAM, II, 1955, pp.6-16.

11. Tombe WT I de Sedinga: M.S. GIORGINI. 1965 pp.116-123.

prospérité du royaume<sup>12</sup>. Le roi qui à ce propos insiste sur les circonstances de son avènement relate la venue de la reine-mère Abaïé<sup>13</sup>.

Vis-à-vis des Assyriens, Taharqa avait accepté la lutte: son nom retentit dans la Bible<sup>14</sup> où se perçoit l'effroi devant les guerriers noirs du pays de Koush. Assarhaddon (-681 -669) échoue dans sa tentative de pénétrer en Egypte; c'est son successeur Assurbanipal qui, à la tête d'une très forte armée, s'empare de Thèbes en -663 et met la ville à sac.

Le roi Tanoutamon,  
la fin de la domination soudanaise sur l'Égypte

A Taharqa a déjà succédé alors son neveu Tanoutamon, le fils de Shabataka. La stèle dite du Songe conte successivement l'apparition de deux serpents — allusion évidente au double *uraeus* des souverains Koushites, le couronnement de Tanoutamon à Napata, sa marche vers le nord, la prise de Memphis, des constructions à Napata, une campagne dans le Delta avec la soumission des princes locaux. Mais en fait, avec la défaite infligée par les Assyriens, c'est le repli des Koushites vers le sud et la fin de leur dynastie en Égypte. Désormais cette dernière sera tournée définitivement vers la Méditerranée, l'unité du pays étant faite par un dynaste du Delta, le saïte Psammétique I qui le libère des Assyriens. En l'an IX de Psammétique I (-654), celui-ci fait adopter sa fille Nitocris comme Divine Adoratrice à Thèbes<sup>15</sup>.

## Une monarchie double

Sans doute convient-il de s'arrêter à ces cinquante années pendant lesquelles l'Égypte et le Soudan unis ont été une grande puissance africaine. Le royaume koushite apparaît comme une monarchie double; le symbole en est le double *uraeus*, ces deux serpents qui se dressent au front du pharaon et le protègent. Par leur allure générale, leurs vêtements, leurs attitudes, les souverains de la XXV<sup>e</sup> dynastie copient les pharaons d'Égypte qui les ont précédés et dont ils s'affirment les successeurs, voire les descendants. Le style de leurs monuments est typiquement pharaonique. Les inscriptions sont égyptiennes avec des réminiscences de la tradition la plus classique. Les reliefs et les statues font apparaître les traits suivants: pommettes marquées, maxillaires puissants, lèvres fortes. Ils portent aussi des ornements propres au Soudan: ils arborent volontiers une sorte de calotte qui enserre

12. Provoquée par d'énormes pluies, cette « inondation à entraîner les bestiaux » submergea le pays entier; mais la volonté providentielle d'Amon évita d'autres calamités annexes, détruisant rongeurs et rampants, repoussant les déprédations des sauterelles et ne permettant pas de déchaînement des vents du Sud.

13. M.F.L. MACADAM, 1949, Inscr. IV, pp. 18-21.

14. II *Livre des Rois*, 19, 9; *Isaïe*, 37, 9.

15. R.A. CAMINOS, 1964, pp. 71-101.

étroitement leur nuque et dont une patte protège la tempe; un épais bandeau noué la maintient et laisse flotter deux pans à l'arrière des épaules. Des têtes de béliers, animal sacré d'Amon, parent leurs boucles d'oreilles ou les retombées de leurs colliers. Amon est en effet le grand dieu dynastique, adoré dans quatre grands sanctuaires: Napata, Tore (sans doute Sanam), Kawa et Pnubs (Tabo, dans l'île d'Argo). Au culte de chacun de ces sanctuaires étaient consacrées des princesses, musiciennes d'Amon. Dans la partie soudanaise de leur Empire, les Koushites sont fréquemment entourés de leurs mères, épouses, sœurs et cousines. Ce n'est pas le cas en Egypte même, où cependant les pharaons Koushites sont assistés à Thèbes par les Divines Adoratrices — princesses vouées à la virginité parce qu'épouses exclusives du dieu Amon; pourvues de privilèges régaliens, les Aménirdis et les Shepenoupet constituent une sorte de dynastie parallèle, se succédant de tante à nièce; mais elles ne sont pas éponymes et n'ont pas à agir sur la crue du Nil. A la tête d'une importante maison, leur pouvoir est cependant limité par la présence à Thèbes même d'un Préfet de la Ville, représentant de Pharaon.

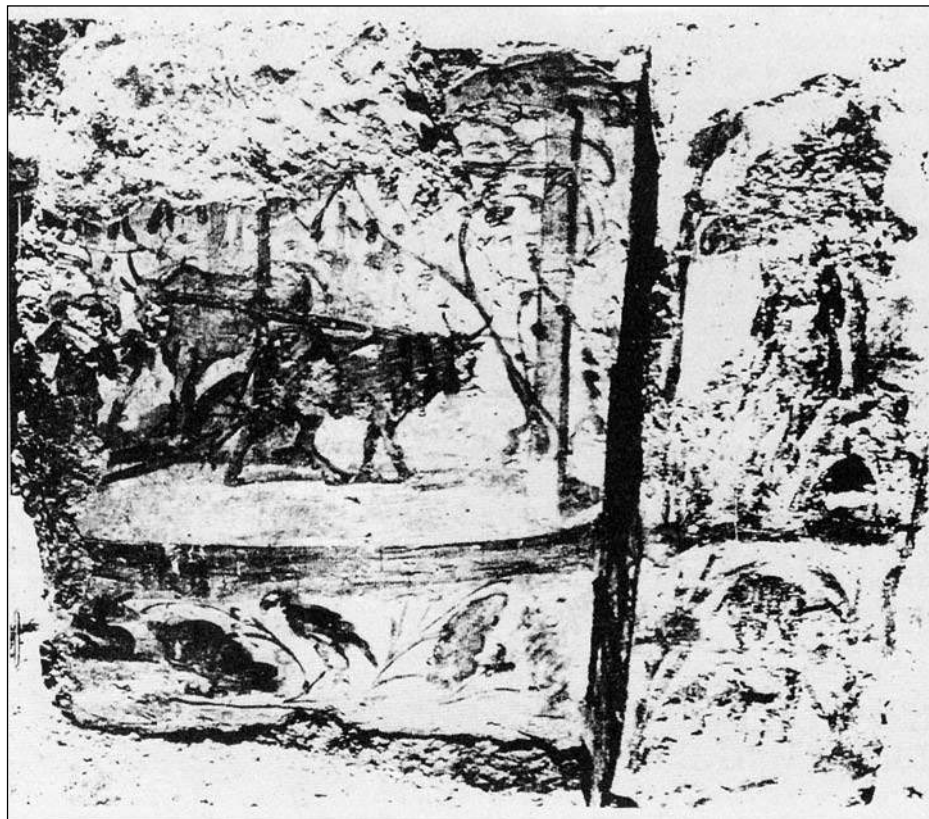
La gloire de la XXV<sup>e</sup> dynastie a été grande; toute une tradition à son sujet s'est élaborée chez les auteurs classiques. Et de fait l'art de cette époque témoigne d'une grande vigueur. Reprenant le meilleur de la tradition passée, les Koushites y ont apporté une puissance nouvelle et une force remarquable.

## Napata, première capitale de l'Empire koushite

Après que les Koushites se furent retirés de l'Egypte sous les coups des Assyriens, leur histoire est bien plus difficile à établir; la chronologie même demeure fort incertaine. Pendant un millénaire se poursuit le destin d'un Etat désormais de plus en plus africain: le royaume de Koush, comme il se désigne lui-même, d'après l'antique nom indigène de la contrée. Du point de vue de l'égyptologie traditionnelle, c'est une longue décadence durant laquelle les influences pharaoniques auraient dégénéré. En fait c'est une culture d'Afrique qui tantôt s'affirme davantage dans sa spécificité et tantôt veut se mettre à l'unisson de la civilisation égyptienne, elle-même d'ailleurs proprement africaine; des échos parviennent parfois de la Méditerranée, en particulier après la fondation d'Alexandrie.

La capitale se maintient d'abord à Napata, au pied de la montagne sainte du Djebel Barkal. Puis, sans doute au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, elle est transférée bien plus au sud, à Méroé. L'extension du royaume Koushite n'est guère précisée, la diversité de ses régions encore mal mise en évidence. A l'extrême nord, la Basse-Nubie, sorte de marche-frontière, demeura en litige entre les Méroïtes et les maîtres de l'Egypte: Saïtes, Perses, Ptolémées puis Romains; zone de silence depuis la fin du Nouvel Empire égyptien (vers -1085), cette région peu favorisée, dans les solitudes des déserts du Tropique, semble





*Saia. (Source:  
« Archaeology », automne 1977,  
Vol. 17, n° 3).*

être restée très peu peuplée jusque vers le tournant de l'ère chrétienne; sa renaissance fut alors due vraisemblablement à l'introduction de la *saqia* (cf. chap. 11) (roue à eau). Au cœur de l'Empire, la Nubie proprement dite, étirée le long du fleuve (bassins de Napata, de Letti, de Dongola, de Kerma) fut toujours, semble-t-il, assez différente de la région des steppes de l'« île de Méroé ». En direction de l'est, le Butana recèle de nombreux sites, tandis que les pistes et les rives de la mer Rouge attendent encore d'être explorées. Les prospections archéologiques sont insuffisamment développées pour qu'on puisse indiquer les limites du royaume Koushite vers le sud, dans les savanes et les terres très fertiles de la Gezira; on admet cependant qu'il comprenait le Soudan central et s'étendait au moins jusqu'à Sennar, sur le Nil Bleu, et à Kosti, sur le Nil Blanc; il faut tenir compte aussi des éléments exhumés au Djebel Moya. Vers l'ouest, son influence devait gagner le Kordofan; on peut attendre beaucoup d'explorations menées à travers la vaste bande des savanes nilo-tchadiennes.

A Napata, les tombes du cimetière de Nuri<sup>16</sup> sont parmi les éléments essentiels pour établir l'histoire, encore très mal connue, des rois de la dynastie napatéenne. Les premiers souverains demeurent très égyptianisés. Comme pour les rois de la XXV<sup>e</sup> dynastie, leurs sépultures sont dominées par des pyramides à l'égyptienne, dont la forme rappelle plus celles des hauts dignitaires de la fin du Nouvel Empire que les pyramides royales de la IV<sup>e</sup> dynastie; le décor de leurs chambres funéraires et leurs sarcophages massifs de granit sont en tout point conformes au style égyptien: des textes religieux, dont la tradition remonte jusqu'aux Textes des Pyramides, couvrent leurs parois; les objets du matériel mortuaire qui ont échappé au pillage des tombes, vases à libation, shaouabtis, figurines, ne diffèrent pas non plus de l'Égypte.

Les deux premiers rois ne sont guère que des noms: Atlanarsa (-653 -643), fils de Taharqa, et son fils Senkamanisken (-643 -623), dont de beaux fragments statuariers ont été retrouvés au Djebel Barkal. Les deux fils et successeurs de ce dernier, Anlamani (-623 -593), puis Aspelta (-593 -568), sont mieux connus. A Kawa, une stèle d'Anlamani<sup>17</sup> relate la tournée du roi à travers les provinces dont il pourvoit les temples; il mène une campagne contre un peuple qui pourrait être les Blemmyes; puis sont évoquées la venue de la reine-mère Nasalsa et la consécration des sœurs du roi comme joueuses de sistre devant le dieu Amon en chacun de ses quatre grands sanctuaires.

Son frère et successeur Aspelta (-593 -568) a laissé deux grands textes retrouvés depuis longtemps. Celui de l'intronisation ou du couronnement date de l'an 1<sup>18</sup>; l'armée est assemblée près du Djebel Barkal; les chefs décident de consulter Amon de Napata, qui désigne Aspelta dont la descendance par les « sœurs royales » est particulièrement glorieuse; il prend les insignes royaux, remercie et invoque le dieu; reçu avec joie par l'armée, il fait des donations aux temples; tels sont les fondements militaires et religieux de

16. D. DUNHAM, 1955.

17. M.F.L. MACADAM, *op. cit.*, 1949, pp. 44-50, pl. 15-16.

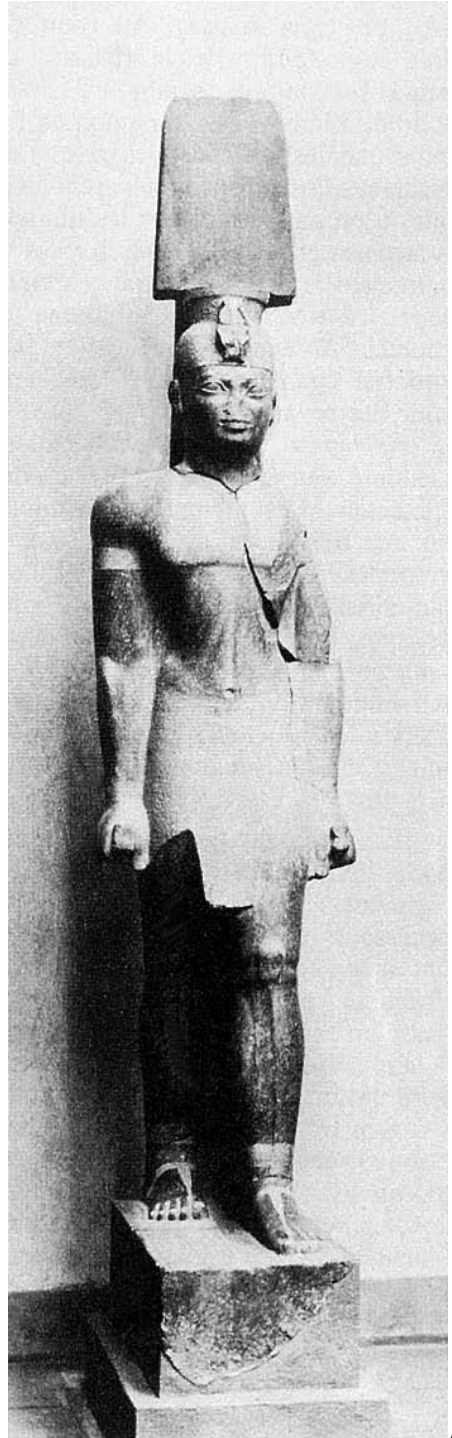
18. I. HOFFMANN, 1971.



2

1. Statue en pied d'Aspelta, en granit noir d'Ethiopie.

2. Détail (buste).  
(Photos Museum of Fine Arts,  
Boston.)



1

la monarchie koushite. La stèle de l'apanage des princesses, de l'an 3, est conservée au musée du Louvre: c'est le procès-verbal de l'investiture d'une princesse comme prêtresse. Par un autre texte découvert par G.A. Reisner au Djebel Barkal, le souverain établit un service mortuaire en l'honneur de Khaliut, fils de Peye, longtemps après sa mort. On peut douter en revanche de l'attribution faite parfois à Aspetta de la stèle de l'excommunication; les noms du roi ont été martelés; le texte obscur rapporte comment sont exclus du temple d'Amon de Napata les membres d'une famille qui avait projeté un meurtre; le dieu les condamne à être brûlés; le roi met en garde les prêtres contre le retour de pareils faits.

L'expédition de Psammétique II, la chute de Napata

Aspelta est un contemporain de Psammétique II. C'est l'un des très rares synchronismes vraiment assurés, presque l'unique, d'un millénaire d'histoire. En -591, soit l'an 2 du roi, le pays de Koush est envahi par une expédition égyptienne grossie de mercenaires grecs et cariens, sous la conduite des généraux Amasis et Potasimto<sup>19</sup>. Napata est prise.

## Transfert de la capitale à Méroé

Les Koushites souhaitèrent dès lors mettre une distance plus grande entre eux et leurs puissants voisins du Nord; c'est sans doute au raid égyptien dont on avait longtemps sous-estimé l'importance qu'il faut attribuer le transfert de la capitale de Napata à Méroé, c'est-à-dire beaucoup plus au sud, non loin de la VI<sup>e</sup> Cataracte. Aspelta est en effet le premier souverain dont le nom soit attesté à Méroé. Napata demeura toutefois sans doute la capitale religieuse du royaume: les souverains continuèrent à se faire enterrer dans la nécropole de Nuri jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

En -525 se dessine la menace perse. On connaît la réponse du souverain nubien aux envoyés de Cambyse<sup>20</sup>: «Quand les Perses banderont aussi aisément que je le fais des arcs aussi grands que celui-ci, qu'ils marchent alors avec des forces supérieures contre les Ethiopiens.» Cambyse ne tint pas compte du conseil; son armée ne put franchir le Barn el-Haggar et dut se replier avec de lourdes pertes. Pourtant, les Perses ont compté les habitants de Koush parmi leurs sujets. Un écusson leur est réservé sur le socle, décoré des peuples de l'Empire, de la magnifique statue de Darius récemment exhumée à Suse<sup>21</sup>. On peut admettre qu'une frange de la Nubie resta dans leur obédience. Des contingents koushites se trouvent dans les armées de Darius et de Xerxès. On mentionne également des présents d'or, d'ébène,

19. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp.157-207. Une nouvelle version de ce texte a été publiée par H.S. BAKRY, 6, 1967, pp.225 sq., pl. 56-59.

20. HERODOTE III, 21.

21. J. PERROT et al, 1972, pp.235-266.

de défenses d'éléphant et même d'enfants, les antiques « tributs » autrefois consignés par l'Égypte s'en seraient allés jusqu'à Persépolis et Suse.

Le transfert de la capitale s'expliquerait aussi par des raisons climatiques et économiques. Les steppes offraient à Méroé une extension beaucoup plus vaste que les bassins voisins de Napata resserrés au cœur du désert. Aux ressources de l'élevage s'ajoutaient celles de l'agriculture, fort possible dans cette zone de pluies d'été. De vastes bassins d'irrigation (*hafirs*) furent creusés à proximité des grands sites. Le commerce devait être actif: Méroé constituait un carrefour de choix pour les voies caravanières entre le mer Rouge, le haut Nil et le Tchad. Surtout, l'abondance relative des arbres et des buissons fournissait le combustible nécessaire au traitement du fer, dont le minerai se trouve dans le grès nubien. Les amoncellements de scories attestent l'ampleur de l'activité industrielle; mais les plus récents auteurs dénoncent l'exagération qu'il y aurait à appeler Méroé la Birmingham de l'Afrique<sup>22</sup>.

Pour de longs siècles qui demeurent obscurs, l'historien ne dispose guère que des sépultures royales. Leur fouilleur, G.A. Reisner, s'est employé à faire coïncider la liste des noms royaux attestés avec les pyramides mises en évidence; travail aléatoire qui a subi depuis de nombreuses retouches et peut être encore l'objet de modifications. Le dernier souverain enterré à Nuri est Nastasen (un peu avant -300). Ensuite les cimetières de Méroé reçoivent les inhumations royales et princières. Toutefois plusieurs souverains retournent au Djebel Barkal, ce qui a pu faire croire à certains historiens qu'il y aurait eu dans la Nubie du Nord deux dynasties parallèles à celles de Méroé, l'une immédiatement après Nastasen, l'autre au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>23</sup>.

Seuls quelques grands textes jettent des lueurs — bien partielles cependant. La langue égyptienne s'altère; plus exactement peut-être, sous les graphies hiéroglyphiques qui peuvent prendre des aspects quelque peu fantastiques, faut-il chercher des notations de l'état contemporain de la langue — en fait le démotique — et aussi des reflets du méroïtique, la langue propre aux Koushites.

On possède plusieurs inscriptions du roi Amannoteyeriké (un peu avant -400). La meilleure relate l'élection du roi, un « gaillard de 41 ans », puis des expéditions militaires entremêlées de festivités religieuses, une retraite aux flambeaux, la visite de la reine-mère, des restaurations d'édifices et des donations à des sanctuaires.

Puis vient Harsiotef, dont l'inscription, célèbre, se partage entre cérémonies et campagnes contre de nombreux ennemis. Il en est de même de la stèle de Nastasen, rapportée par Lepsius à Berlin; peut-être offre-t-elle un synchronisme, s'il faut bien y lire le nom de Khababash, roitelet éphémère d'Égypte (deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Dans une de ses campagnes, Nastasen captura 202 120 têtes de gros bétail et 505 200 de petit bétail. On aimerait pouvoir situer tous les peuples mentionnés par les

22. Voir l'orientation bibliographique donnée *infra*, en particulier: B.G. TRIGGER, 1969, pp. 23-50 et H. AMBORN, 1970, pp. 74-95.

23. Sur la chronologie méroïtique, voir *infra* l'orientation bibliographique.

inscriptions; les butins sont souvent énormes; bien évidemment certaines ethnies doivent être recherchées dans la savane nilo-tchadienne. La gravure de la stèle est d'une très belle qualité et témoigne de la permanence — ou du retour — d'une influence égyptienne directe.

## Ergamène le philhellène

La renaissance qui semble marquer les décennies suivantes s'affirme dans l'historiographie grecque sous le nom d'Ergamène. Après avoir mentionné la toute-puissance du clergé koushite, qui peut contraindre le roi au suicide s'il a cessé de plaire, Diodore de Sicile<sup>24</sup> raconte comment un souverain imprégné de culture grecque, Ergamene, osa résister et fit mettre à mort quelques prêtres. Des doutes subsistent cependant sur l'identité d'Ergamène; lequel des trois souverains méroïtiques, Arkakamani, Arnekhamani ou Arcemani, doit-on reconnaître en lui? Arnekhamani est le roi constructeur du Temple du Lion à Mussawarat es-Sufra<sup>25</sup> On y lit des hymnes en bonne langue égyptienne ptolémaïque; artistes et scribes égyptiens ont dû être présents. Pourtant, on se trouve face à des reliefs de style proprement méroïtiques, coiffure, parure, insignes du roi sont d'inspiration locale, les visages s'écartent des canons égyptiens; à côté des divinités pharaoniques, on adore des dieux proprement méroïtiques, Apédémak, le dieu-lion<sup>26</sup> et Sbomeker. Certes les relations avec l'Égypte ne sont pas coupées, puisque des sanctuaires sont dédiés en commun à Philae et à Dakka, en Basse-Nubie. Mais les révoltes au sud de l'Égypte lagide, à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, peuvent avoir été soutenues par des roitelets nubiens; Ptolémée V dut faire campagne dans le pays et Ptolémée VI fonda des colonies dans la Triacotaschène<sup>27</sup>.

## La langue et l'écriture méroïtiques

Avec la reine Shanakdakhete (-170 -160) semble s'affirmer pleinement la puissance d'un matriarcat<sup>28</sup> — typiquement local. C'est sur une construction à son nom, à Naga, que se trouvent gravées des inscriptions en hiéroglyphes méroïtiques qui sont parmi les plus anciennes connues. Ces hiéroglyphes sont empruntés à l'égyptien, mais de valeurs différentes. Par un retournement, qui peut témoigner d'une volonté délibérée de différenciation, ils

24. Diodore de Sicile III, 6. On ne possède pas d'autre indication sur une éventuelle mise à mort du roi.

25. F. HINTZE, 1976.

26. L.V. ZABKAR, 1975.

27. Les Grecs ont désigné du nom de Dodécaschène la région au sud de Philae sur une longueur de « 12 schènes », soit environ 120 km. On a discuté s'il fallait compter les 320 km environ de la « Triacotaschène » également à partir de Philae, ou au contraire à partir de la limite sud de la région précédemment définie.

28. Cf. B.G. HAYCOCK, 1965, pp. 461-480; I.S. KATZNELSON, 1966, pp. 35-40 (en russe); M.F.L. MACADAM, 1966, pp. 46-47; J. DESANGES, 1968, pp. 89-104 et 1971, pp. 2-5.



*La reine Amanishakheto : relief de la pyramide Beg N6 de Méroé.*

doivent être lus selon la direction inverse de ceux de l'Égypte. A ces hiéroglyphes correspond une écriture cursive d'une graphie souvent sommaire; les signes semblent dériver pour une part de l'écriture démotique en usage dans l'Égypte d'alors pour les documents administratifs et privés. De toute façon, la langue méroïtique, dont la nature échappe encore, et le système graphique différent totalement de l'égyptien; les vingt-trois signes notent les consonnes, certaines voyelles et des syllabiques; des groupes de deux points séparent généralement les mots les uns des autres. En 1909, l'Anglais F. Ll. Griffith a donné la clé de la translittération. Depuis, on a classé les différents types de textes, mettant en parallèle les formules que l'on retrouve, comparables entre elles, en particulier dans les textes funéraires. Après une invocation à Isis et Osiris, ceux-ci comportent le nom du défunt, ceux de sa mère (en tête généralement) et de son père, un certain nombre de parentage ou d'appartenance qui livrent une abondance de titres et de dignités, des noms de lieux et de divinités. Il est difficile cependant d'aller au-delà. L'analyse du jeu de l'article en particulier a permis le découpage des textes en des unités maniables pour l'analyse, les stiches. L'effort a été porté également sur le verbe pour lequel un jeu d'affixes a pu être mis en évidence. Tout récemment l'usage de l'informatique a permis l'enregistrement systématique des textes translittérés avec les éléments d'analyse correspondants<sup>29</sup>. Mais pour l'instant, la traduction proprement dite des quelque huit cents textes recueillis demeure dans l'ensemble impossible.

Les premiers longs textes méroïtiques figurent sur deux stèles du roi Taniydamani, que l'on date vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les incertitudes de la chronologie méroïtique sont particulièrement graves pour cette période. Au point, nous l'avons vu, que certains spécialistes ont cru à l'existence d'un Etat indépendant à Napata, ce qui paraît bien improbable. Deux reines tiennent alors une place prépondérante: Amanirenas et Amanishakneto. Leurs époux restent effacés — on ignore même le nom de celui de la seconde. Le trône est également occupé pendant quelques années par le prince devenu roi, Akinidad, fils de la reine Amanirenas et du roi Teriteqas. L'ordre de succession est pourtant important de ces deux reines, ces deux «Candaces» (c'est la transcription du titre méroïtique *Kdke*, dans la tradition des auteurs classiques)<sup>30</sup>.

## Rome et Méroé

L'une des deux reines eut affaire avec Auguste dans un épisode fameux, l'un des rares où Méroé apparaisse sur la scène de l'histoire universelle: à la suite du sac d'Assouan par les Méroïtes (c'est alors sans doute que fut prise la statue d'Auguste dont la tête a été retrouvée enfouie sous le seuil d'un des palais de Méroé), le préfet de l'Égypte devenue romaine, Petro-

29. Le Groupe d'études méroïtiques de Paris a entrepris l'enregistrement par les voies de l'informatique des textes méroïtiques groupés dans le Répertoire d'épigraphie méroïtique. Cf. orientation bibliographique, *infra*, en particulier les articles publiés dans *Répertoire d'épigraphie méroïtique*, Khartoum, 1974, pp.17-60.

30. Cf. note 28.



nus, entreprend une expédition de représailles et s'empare de Napata en -23. Une garnison permanente est installée par les Romains à Primis (Qasr Ibrim), qui résiste aux attaques des Méroïtes<sup>31</sup>. On en arrive à un traité de paix négocié à Samos, où séjournait alors Auguste (-21 -20).

La garnison romaine semble avoir été retirée, on renonce à exiger des Méroïtes un tribut, finalement, la frontière entre l'Empire romain et celui de Méroé s'établit à Hiérasykaminos (Maharraqa). Saura-t-on jamais qui d'Amanirenas ou d'Amanishaketo était la Candace à un œil et d'apparence « hommasse », cette femme vigoureuse et héroïque qui, aux dires de Strabon, Pline et Dion Cassius, mena les négociations avec les envahisseurs romains ?

### L'apogée de l'empire méroïtique

Cette période des entours de l'ère chrétienne est un des points culminants de la civilisation méroïtique, dont témoignent plusieurs constructions. Les noms d'Akinidad et de la reine Amanishakheto se lisent au Temple T de Kawa. On a attribué à la souveraine un palais mis au jour ces dernières années à Ouad ben Naga, à proximité immédiate du fleuve<sup>32</sup>. On admire la belle sépulture dans la nécropole Nord de Méroé<sup>33</sup>. Sa pyramide, précédée à l'est, de la chapelle et du pylône traditionnels est une des plus imposantes de la capitale; elle a livré en 1834 à l'aventurier italien Ferlini les bijoux d'un luxe chargé qui font aujourd'hui la gloire des musées de Munich et de Berlin. Des parures semblables ornent les reliefs où reines et princes affichent un luxe quelque peu tapageur, qui n'est pas sans rappeler celui d'une autre civilisation de marchands enrichis aux lisières du monde hellénisé, celle de Palmyre. Il s'y ajoute une touche de violence: scènes cruelles de prisonniers déchirés par les lions, transpercés d'épieux, dévorés par les oiseaux de proie.

Natakamani, gendre et successeur d'Amanishakheto ainsi que son épouse, la reine Amanitere (-12 +12) furent aussi de grands constructeurs: leurs noms sont sans doute les plus fréquemment mentionnés sur les monuments koushites. A travers les grandes villes de l'Empire, ils témoignent de la puissance d'une dynastie à son apogée. Au Nord, au sud de la II<sup>e</sup> Cataracte, les souverains édifièrent un temple à Amara; les reliefs en étaient de facture égyptienne, si l'on excepte le détail de la coiffure royale méroïtique, calotte qu'enserme un bandeau flottant vers l'arrière. Dans l'île d'Argo, juste en amont de la III<sup>e</sup> Cataracte, les deux colosses ont longtemps passé pour ceux de Natakamani<sup>34</sup>. Le couple royal entreprit également la restauration de Napata, dévastée par l'expédition de Petronius, et en particulier du temple d'Amon. A Méroé même, les noms de Natakamani et de son épouse se lisent dans le grand temple d'Amon, conjointement avec celui du prince Arikankharor. A Ouad ben Naga, le temple Sud est l'œuvre des deux souverains. Ceux-ci

31. J. DESANGES, 1949, pp. 139-147 et M.J. PLUMLEY, 1971, pp. 7-24, 1 carte, 11 ill.

32. J. VERCOUTTER, 1962, pp. 263-299.

33. D. DUNHAM, IV, 1957, pp. 106-111.

34. S. WENIG propose d'y reconnaître désormais les dieux Arensnuphis et Sebiuameker, 1967, pp. 143-144.

se sont attachés à Naga, le grand centre des steppes, au sud de Méroé; le temple d'Amon s'ouvrait en façade par un pylône dont la décoration allie influences égyptiennes et caractéristiques proprement méroïtiques; l'édifice le plus célèbre est le temple du Lion de Naga, dont les reliefs sont parmi les plus représentatifs de l'art méroïtique. Les pyramides du roi, de la reine et des princes ont été identifiées à Méroé. Les deux souverains aiment être accompagnés sur les représentations par un des princes royaux Arikankharor, Arikakhatani ou Shorkaror, qui varie selon les monuments; peut-être les princes étaient-ils vice-rois des provinces dans les temples principaux desquels ils étaient figurés? Shorkaror semble être monté sur le trône à la suite de ses parents, peu après l'ère chrétienne; un relief rupestre du Djebel Qeili, dans le sud du Butana, le montre triomphant de nombreux ennemis sous la protection d'un dieu solaire.

### Méroé et les pays voisins

Dans les années suivantes, se place l'épisode fameux des *Actes des Apôtres* (VIII, 28-39): sur la route de Jérusalem à Gaza, le diacre Philippe convertit un «Ethiopien», un eunuque, haut fonctionnaire de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors<sup>35</sup>. Quels que soient la valeur et le sens de ce témoignage, il atteste que Méroé était connu au loin.

Dans une toute autre direction, on a été longtemps tenté de chercher des connections extérieures: une représentation d'Apédémak, le dieu-lion, le montre avec un triple mufle léonin et quatre bras<sup>36</sup>. On a invoqué à ce sujet l'Inde, tout comme pour des reliefs de Naga qui figurent une fleur de lotus d'où jaillit un serpent; son cou se mue en un corps humain pourvu d'un bras que surmonte le mufle d'Apédémak coiffé d'une triple couronne. Dans les ruines de Mussawarat es-Sufra, on remarque de nombreuses figurations d'éléphants; l'une des plus curieuses est celle d'un pachyderme qui sert d'embout à un large mur. Les recherches les plus récentes tendent à éliminer l'hypothèse indienne et à considérer des faits strictement locaux, d'autant plus intéressants, du royaume de Koush<sup>37</sup>.

Ce pays lointain continue à intriguer les Romains. Néron, vers +60, envoie deux centurions qui remontent le Nil; à leur retour, ils déclarent la contrée trop pauvre pour être digne de conquête<sup>38</sup>. Une inscription en latin est gravée sur l'un des murs de Mussawarat. Des monnaies romaines sont parvenues, en nombre d'ailleurs infiniment restreint, jusqu'en quelques points de Nubie et du Soudan: une monnaie de Claude à Méroé, une de Néron à Karanog, une monnaie de Diocétien loin dans le Kordofan (El Obeid) ainsi qu'une autre du milieu du IV<sup>e</sup> siècle à Sennar. Ces vestiges modestes prennent leur place

35. Traduction de la Sainte Bible, dite de Jérusalem, où les notes précisent qu'il s'agit de la région: «au-delà de la I<sup>re</sup> Cataracte: Nubie ou Soudan égyptien», c'est-à-dire le pays de Koush que nous avons défini, cf. note 7.

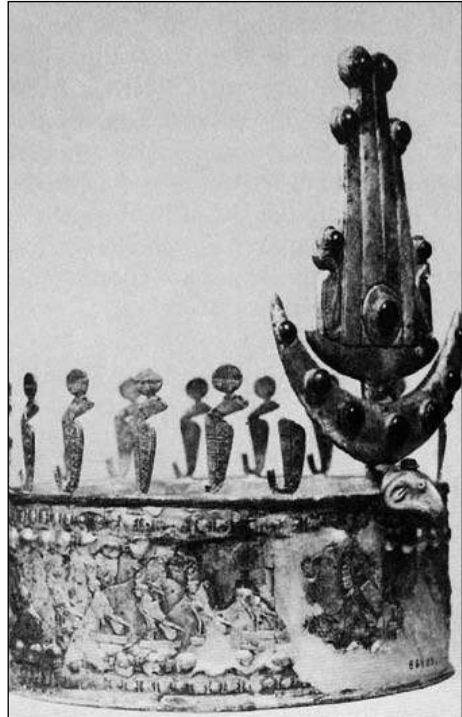
36. Cf. note 26.

37. Cf. orientation bibliographique *infra*. Note sur les rapports éventuels avec l'Inde, cf. A.J. ARKELL, 1951; I. Hoffmann, 1975.

38. Sur les sources concernant l'expédition de Néron, voir F. HINTZE, 1959, pp. 70-71.



1



2

1. Verrerie bleue à décor peint de Sedinga.  
(Photo Musée de Khartoum. )

2. Une couronne de Ballano.  
(Source : W.B. Emery, « The Royal Tombs of Ballana and Qustul », Le Caire, 1938.  
(Photo Musée du Caire. )

à côté des découvertes des bains de Méroé, des bronzes de certaines tombes ou du magnifique lot de verreries tout récemment trouvé à Sedinga<sup>39</sup>.

Les rapports les plus constants de Méroé furent ceux qu'elle entretenait avec le temple d'Isis de Philae; on envoya régulièrement des ambassades avec de riches présents pour le sanctuaire de la déesse; de nombreux graffiti y ont été conservés en démotique, en grec et en méroïtique. Ils permettent d'établir l'unique synchronisme d'un des derniers règnes méroïtiques, celui de Teqeri-deamani (+246/+266), qui, en +253, envoya des ambassadeurs à Philae. Nous savons très peu des derniers siècles de Méroé. La part indigène devient de plus en plus considérable. Le contrôle des voies caravanières entre la vallée du Nil, la mer Rouge et la savane nilo-tchadienne — fondement économique de cet Empire — n'allait probablement pas sans difficulté. Les pyramides royales deviennent de plus en plus petites et pauvres. La rareté d'objets égyptiens ou méditerranéens indique une coupure des influences extérieures, cause ou conséquence de la décadence.

### La décadence et la chute de Méroé

Les Méroïtes qui avaient jusqu'alors triomphé des incursions des tribus nomades, deviennent désormais une proie tentante pour leurs voisins: Axoumites au sud, nomades Blemmyes à l'est et Noubas à l'ouest. C'est sans doute à ces derniers, cités pour la première fois par Eratosthène en 200 avant notre ère, qu'il convient d'attribuer la chute de l'Empire méroïtique.

Nous ne possédons à ce sujet qu'un témoignage indirect. Vers +330, le royaume d'Axoum, qui s'était développé sur les hauts-plateaux de l'Éthiopie actuelle, était rapidement parvenu au faîte de sa puissance; Ezana<sup>40</sup>, le premier de ses souverains à embrasser le christianisme, atteint le confluent de l'Atbara et se vante d'avoir fait une expédition fructueuse de butin « contre les Noubas »; on peut en conclure que le royaume méroïtique s'était déjà effondré lors de la campagne d'Ezana. Dès lors ont cessé les inscriptions en méroïtique; peut-être la langue méroïtique a-t-elle alors cédé la place à l'ancêtre de l'actuel nubien. La poterie elle-même, tout en restant fidèle à sa tradition millénaire, prend des caractéristiques nouvelles.

Certains ont supposé que la famille royale koushite s'était enfuie à l'ouest et établie au Darfour, où l'on aurait des traces de survivance de traditions méroïtiques<sup>41</sup>. En tout cas, des recherches dans ces régions et au Soudan méridional devraient permettre de mieux comprendre comment des influences égyptiennes se sont transmises vers l'Afrique profonde par l'intermédiaire de Méroé. La gloire de Koush se reflète à coup sûr dans certaines légendes de l'Afrique du Centre et de l'Ouest. Chez les Sao se garderait le souvenir d'une initiation due à des hommes venus de l'Est. Des techniques

39. Cf. *Orientalia* 40, 1971, pp. 252-255, pl. XLIII-XLVII; J. LECLANT, 1973, pp. 52-68, 16 fig.; et J. LECLANT, in K. MICHALOWSKI, 1975, pp. 85-87, 19 fig.

40. L.B. KIRVAN, 1960, pp. 163-173; I. HOFFMANN, 1971, pp. 342-352.

41. En particulier, A.J. ARKELL, 1961, p. 174 sq., a présenté cette hypothèse, en s'appuyant sur la présence de ruines et sur les indices onomastiques. Mais il ne semble pas que le stade de la simple hypothèse ait été dépassé.

ont circulé; certains peuples coulent le bronze par le procédé de la cire perdue, comme dans le royaume koushite; mais surtout, apport capital, ce serait grâce à Méroé que l'industrie du fer se serait répandue dans le continent africain<sup>42</sup>.

Quelle que soit l'importance de cette pénétration des influences méroïtiques à travers le reste de l'Afrique, on ne saurait sous-estimer le rôle de Koush: un millénaire durant, à Napata, puis à Méroé, s'épanouit une civilisation puissamment originale qui, sous une parure à l'égyptienne affirmée de façon plus ou moins constante, demeura profondément africaine.

## La Nubie après la chute de Méroé — le « groupe X »

On peut estimer que les Noubas, revenus de l'ouest ou du sud-ouest, étaient les porteurs de la langue nubienne, dont les rameaux constituent aujourd'hui encore des parlers en usage, tant dans certaines régions montagneuses du Darfour que dans les divers secteurs de la Haute et de la Basse-Nubie.

Comme on vient de le voir, certains groupes Noubas s'étaient installés dans la partie méridionale du royaume méroïtique. Ils s'y distinguent archéologiquement par une poterie d'un type assez africain. Leurs tombes sont des tumuli; certains ont été fouillés à Tanqassi<sup>43</sup>, près du Djebel Barkal, et à Ushara; d'autres restent à explorer, en particulier le long de la rive ouest du Nil. C'est vers +570, semble-t-il, que ces Noubas furent convertis au christianisme par l'évêque monophysite Longin.

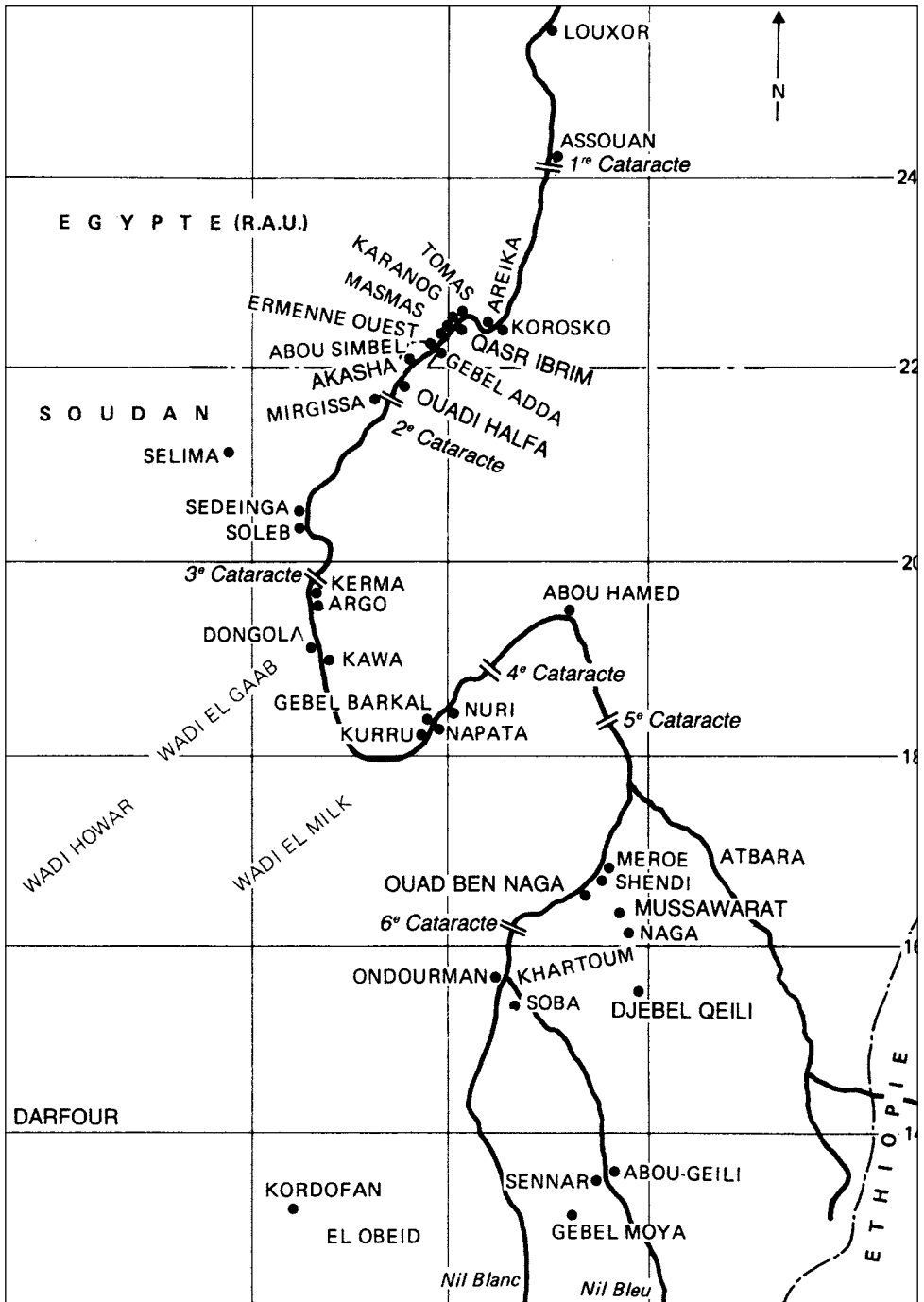
Dans le nord, les débris du royaume méroïtique semblent avoir connu une destinée jusqu'à un certain point différente. Depuis l'étude de G.A. Reisner en 1907, une simple lettre y désigne la phase culturelle qui fait suite à la chute de Méroé: le « groupe X » — ce qui est évidemment un aveu d'ignorance. Cette culture occupe toute la Basse-Nubie, jusqu'à Sai et Kawa au sud, en direction de la III<sup>e</sup> Cataracte; dans cette aire, elle se développe de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'introduction du christianisme et l'épanouissement rapide des royaumes chrétiens de Nubie.

Le luxe barbare des roitelets du groupe X a été révélé en 1931-1933, lorsque les archéologues anglais Emery et Kirwan fouillèrent à Ballana et Qustul<sup>44</sup>, à quelques kilomètres au sud d'Abou Simbel, de vastes tumuli que J.-L. Burchardt, l'infatigable découvreur de la Nubie, avait déjà aperçus, dès le début du siècle dernier. Accompagnés de leurs femmes, de leurs ser-

42. Cf. note 18 et orientation bibliographique, *infra*.

43. P.L. SHINNIE, *Kush*, 1954 et L.P. KIRWAN, 1957, pp. 37-41.

44. Cf. *infra* orientation bibliographique, et en particulier W.E. EMERY et L.B. KIRWAN, 1938.



viteurs et de leurs chevaux richement harnachés, les défunts reposaient sur des litières, comme aux temps anciens de Kerma. Leurs lourds diadèmes et les bracelets d'argent aux cabochons de pierres de couleur sont surchargés de réminiscences égyptiennes ou méroïtiques, tels la tête du bélier d'Amon surmontée d'une grande couronne *atef*, les frises d'*uraei* ou les bustes d'Isis. Les influences alexandrines sont très nettes dans les trésors d'argenterie qui jonchaient le sol : parmi les aiguères, coupes et patènes, un plat ciselé montre Hermès assis sur un globe, flanqué d'un griffon ; on remarque aussi des grandes lampes de bronze et un coffret en bois incrusté de panneaux d'ivoire gravés. Quant à la poterie, elle demeure de tradition méroïtique ; ainsi persistent, à travers les millénaires, les qualités d'une technique proprement nubienne.

### Nobades ou Blemmyes

Qui étaient les populations du groupe X : Nobades ou Blemmyes ? Les Blemmyes<sup>45</sup> sont des nomades belliqueux que l'on identifie habituellement avec les tribus Bedjas du désert oriental. Quant aux Nobades — ou Nobates — après maintes controverses, on y reconnaît des Noubas ; nous serions tentés de voir en eux les maîtres de Ballana et de Qustul. De toute façon, Blemmyes et Nobates ne sont guère pour nous que des noms ; il semble préférable d'user du terme de groupe X ou de « culture de Ballana ».

Témoignages littéraires anciens et documents épigraphiques permettent de fixer les grandes lignes. Selon l'historien Procope, l'empereur romain Dioclétien, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, en ramenant la frontière à la I<sup>re</sup> Cataracte, avait poussé les Nobates à quitter la région des oasis et à s'installer sur le Nil ; il escomptait qu'il mettrait l'Égypte à l'abri des incursions des Blemmyes. En fait, sous Théodose, vers +450, Philae fut attaquée par les Blemmyes et les Nobates ; le général Maximin puis le préfet les défirent. Cependant ceux qui n'étaient pas encore convertis furent autorisés à continuer à se rendre à Philae, au sanctuaire d'Isis ; ils pouvaient emprunter la statue de la déesse à l'occasion de certaines grandes fêtes. Qasr Ibrim était-il une des stations de ce pèlerinage ? On y a retrouvé ce qui semble avoir été une statuette d'Isis en terre cuite peinte. C'est seulement sous Justinien, entre +535 et +537, que le général Narsès ferma le temple de Philae et en chassa les derniers prêtres.

Dans le même temps fut entreprise l'évangélisation de la Nubie. Si l'on en croit Jean d'Ephèse, les envoyés de l'empereur, des orthodoxes melkites, furent devancés par le missionnaire monophysite Julien, encouragé par l'impératrice Theodora, qui réussit en +543 à convertir le roi des Nobates. Dans une inscription en grec barbare du temple de Kalabsha, malheureusement non datée, le souverain nobate Silko se vante d'avoir vaincu, grâce à Dieu, les Blemmyes, rayés ainsi de l'histoire.

45. L. CASTIGLIONE, 1970, pp.90-103.

# La civilisation de Napata et de Méroé

*A.M. Ali Hakem*  
*avec le concours de I. Hrbek et J. Vercoutter*

## Organisation politique

Le trait le plus remarquable du pouvoir politique en Nubie et au Soudan central, du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, semble avoir été sa stabilité et sa continuité exceptionnelles. A la différence de beaucoup d'autres royaumes de l'Antiquité, le pays a échappé aux bouleversements qui accompagnent les changements dynastiques violents. Nous pouvons considérer que c'est essentiellement la même famille royale qui a continué de régner sans interruption suivant la même tradition.

### La nature de la royauté

Jusqu'à une époque récente, la théorie la plus couramment répandue était que la dynastie de Napata avait été d'origine étrangère, soit libyenne<sup>1</sup> ou égyptienne et qu'elle tenait cette dernière origine des Grands Prêtres de Thèbes<sup>2</sup>. Toutefois, les arguments sur lesquels reposaient ces théories sont assez faibles aujourd'hui et la plupart des spécialistes inclinent à penser que cette dynastie était au contraire d'origine locale<sup>3</sup>. Mis à part les caractéristiques somatiques que l'on retrouve sur les statues des rois<sup>4</sup> un grand nombre

1. G.A. REISNER, 1919, pp.41-44; 1923, *J.E.A.*, pp.61-64, et beaucoup de ses autres études. Cf. également F.L. GRIFFITH, 1917, p. 27.

2. G. MASPERO, 1895, p. 169; E. MEYER, 1931, p. 52; S. CURTO, 1965.

3. Un compte rendu de cette controverse est fourni par M. DIXON, 1964, pp.121-132.

4. Cf. J. LECLANT, 1976 (b).



d'autres traits — le système d'élection, le rôle des reines-mères, les coutumes funéraires et quelques autres indications — font nettement ressortir l'existence d'une culture et d'une origine indigènes que n'a altérées aucune influence extérieure.

Un grand nombre de ces traits nous permettent d'arriver à quelques conclusions valables sur le caractère et la nature de la structure politique et sociale de l'Empire de Koush.

L'un des traits particuliers du système politique méroïtique a été l'éligibilité du nouveau souverain. Les auteurs classiques, depuis Hérodote (V<sup>e</sup> siècle avant notre ère) jusqu'à Diodore de Sicile (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère), ont exprimé dans leurs relations concernant les « Ethiopiens », qui était le nom sous lequel ils connaissaient généralement les habitants de l'Empire de Koush, leur surprise devant cette pratique si différente de celle qui était en usage dans les autres royaumes de l'Antiquité. Ils insistèrent sur le choix oraculaire du nouveau roi; Diodore affirme que « les prêtres choisissent auparavant les meilleurs d'entre eux et, parmi ceux qui lui sont présentés, le peuple prend pour roi celui que le Dieu choisit tandis qu'il est porté en procession (...). Dès lors, il s'adresse à lui et l'honore comme s'il était un dieu puisque le royaume lui a été confié par volonté divine. »<sup>5</sup>

Diodore décrit seulement ici, et sans aucun doute par ouï-dire, la cérémonie officielle qui accompagnait le début d'un nouveau règne et qui incorporait des symboles religieux, mais la mécanique du choix proprement dit lui est restée inconnue ainsi qu'à ses informateurs.

Heureusement, nous sommes en mesure de reconstituer la mécanique de la succession d'une part grâce à certaines inscriptions trouvées à Napata qui décrivent en détail des cérémonies du choix et du couronnement. Les plus anciennes appartiennent au roi Peye (Piankhy) (-751/-716) et les plus récentes à Nastasen (-335/-310). Peut-être existe-t-il des inscriptions de couronnement postérieures à cette date, mais l'écriture et la langue employées sont méroïtiques, et n'ont pas encore été déchiffrées, de sorte qu'elles ne nous sont d'aucune utilité. Les inscriptions du couronnement de Napata sont donc notre meilleure source pour comprendre les institutions politiques, en particulier les caractéristiques de la royauté et des institutions qui s'y rattachent; bien que ces documents aient été écrits dans le style des hiéroglyphes égyptiens contemporains, ils présentent de grandes différences par rapport aux inscriptions similaires normales du Nouvel Empire. On les traitera donc comme un produit de leur propre culture<sup>6</sup>.

5. DIODORE DE SICILE, livre III, 5; J. DESANGES, 1968, p. 90.

6. Pour la Stèle de la Conquête de Peye et la Stèle du Règne de Tanwetamani, voir J.H. BREASTED, 1962, pp. 406-473; Stèle de Taharqa, Stèles du roi Anlamani, Grande Inscription du roi Amaninete-Yerike, traduites par M.F.L. MACADAM, 1949, vol. I, pp. 4-80. Pour la Stèle de l'Élection d'Aspelta, la Stèle de Dédicace de la Reine Madiqen, la Stèle d'Excommunication du Roi Aspelta, les Annales d'Harsiotef et les Annales du Roi Nastasen, voir E.A.W. BUDGE, 1912.

Parmi ces inscriptions, les trois plus récentes, celles de Amaninete-Yerike (–431/–405), Harsiotef (–404/–369) et Nastasen (–335/–310) montrent que les rois étaient soucieux d’observer des pratiques traditionnelles strictes et de proclamer leur attachement aux traditions et aux coutumes de leurs ancêtres. En même temps, elles donnent plus de détails que les inscriptions plus anciennes bien que leur langue soit difficile à comprendre. Elles présentent une grande homogénéité dans leur contenu et même parfois dans leur phraséologie. C’est ainsi que, dans les trois cas, le roi avant sa nomination est décrit comme vivant à Méroé, parmi les autres « Frères Royaux ». Il accède d’abord au trône à Méroé et voyage ensuite vers le nord jusqu’à Napata pour les cérémonies. En fait, Amaninete-Yerike déclare catégoriquement qu’il fut élu roi par les chefs de ses armées à l’âge de quarante et un ans et qu’il avait effectué une campagne militaire avant de pouvoir se rendre à Napata pour y être couronné; et même, quand il arriva à Napata, il se rendit au palais royal où il reçut la couronne de *Ta-seti* en confirmation supplémentaire de son accession à la royauté. Ensuite, il entra dans le temple pour la cérémonie au cours de laquelle il demanda au dieu (c’est-à-dire à la statue ou au sanctuaire) de lui accorder la royauté, et la divinité la lui accorda aussitôt comme une simple formalité.

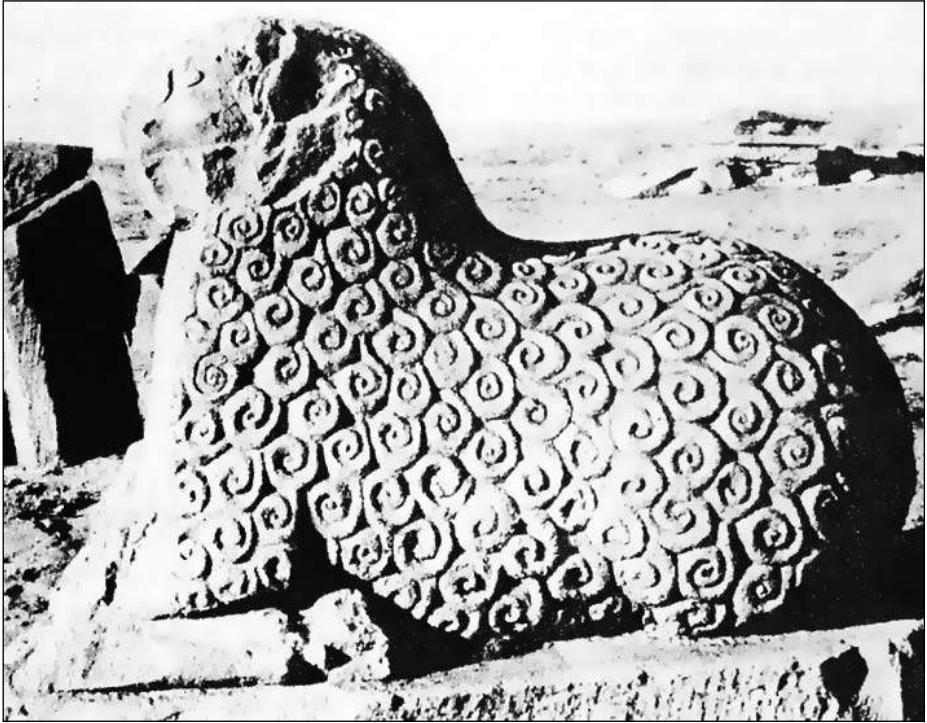
Les inscriptions plus anciennes confirment les conclusions selon lesquelles la succession au trône était déjà réglée avant que le roi ne pénétrât dans le temple. Ainsi, la succession de Taharqa (–689/–664) a été décidée par Shebitku (–701/–689) qui résidait à Memphis en Egypte. Taharqa fut choisi parmi ses « Frères Royaux » et il entreprit le voyage vers le nord (en passant certainement par Napata) et rendit hommage à Gematon (Kawa) avant de parvenir à Thèbes<sup>7</sup>.

Les faits saillants des cérémonies, tels que nous les rapporte la stèle de Tanwetamani (–664/–653), nous indiquent qu’il résidait quelque part en dehors de Napata, peut-être parmi ses « Frères Royaux » avec sa mère Qalhata; là il fut d’abord proclamé roi, puis partit en procession en direction du nord vers Napata, puis Eléphantine et Karnak. Il est donc probable que le lieu où il se trouvait avant le départ de la procession était au sud de Napata, c’est-à-dire Méroé. Par conséquent, la décision de la succession fut prise en dehors de Napata conformément à une pratique normale. Anlamani (–623/–593) décrit les épisodes des fêtes de son couronnement à Gematon (où fut découverte la stèle) en termes identiques et ajoute qu’il s’y était fait accompagner par sa mère pour qu’elle assistât aux cérémonies comme Taharqa l’avait fait avant lui<sup>8</sup>.

Dans une stèle célèbre, Aspelta (–593/–568) donne des détails supplémentaires sur cette cérémonie. Il confirme qu’il succéda à son frère Anlamani et qu’il fut choisi parmi ses « Frères Royaux » par un groupe de vingt-quatre hauts personnages civils et militaires. Pour justifier ses prétentions au trône, Aspelta ne se limite pas à invoquer la volonté du dieu Amon-Rê, mais aussi son origine pour affirmer ses droits héréditaires de succession par

7. M.F.L. MACADAM, 1955, p. 28.

8. M.F.L. MACADAM, 1955, *op. cit.*, p. 46.



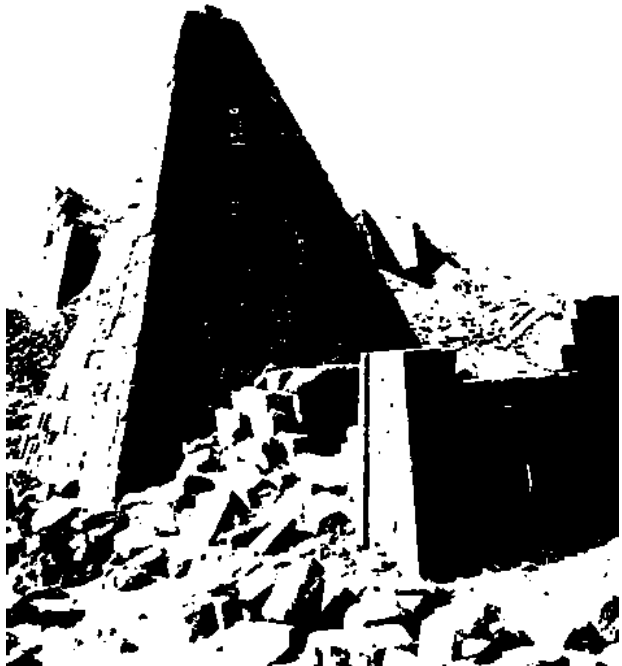
1

1. Béliér de granit à Naga

2. Pyramide du roi Natakamani à Méroé, ruines de chapelle et de pylone au premier plan.

(Source des deux ill. : W.S. Shinnie, « Meroe, a civilization of the Sudan ». 1967. Photos Oriental Institute. Univ. of Chicago.)

2



les femmes. Il est donc évident que, malgré les longues actions de grâces rendues à Amon-Rê, le rôle des prêtres était limité. Aspelta donne également d'autres détails plus précis sur la manière dont il pénètre à l'intérieur du temple où il trouve les sceptres et les couronnes de ses prédécesseurs et reçoit la couronne de son frère Anlamani. Cette relation est assez semblable à celles d'Amaninete-Yerike et de Nastasen mentionnées plus haut.

D'importantes conclusions se dégagent de l'étude des inscriptions. L'une d'elles est que le voyage effectué vers le nord pour se rendre dans ces temples était une partie importante du cérémonial du couronnement que chaque roi devait observer lors de son accession au trône; la seconde, que le temple d'Amon à Napata jouait un rôle particulier dans ce cérémonial et que sa prééminence était indiscutée. De telles conclusions sont en rapport direct avec la théorie de Reisner, récemment reprise par Hintze, concernant l'existence de deux royaumes de Napata indépendants<sup>9</sup>.

Cette théorie a été proposée par G. A. Reisner pour expliquer la répartition des sépultures royales. Il partait du postulat que la localisation de ces sépultures était directement liée à la capitale, c'est-à-dire qu'un roi devait avoir sa tombe assez près de sa résidence. Le cimetière d'El-Kourou, qui est le cimetière royal le plus ancien, et le cimetière de Nuri qui lui succéda furent des sépultures royales jusqu'à Nastasen alors que la capitale était Napata; ultérieurement, les deux cimetières de Begrawiya Sud et Nord devinrent cimetières royaux quand la capitale fut transférée à Méroé, après Nastasen, vers -300. Au Djebel Barkal, c'est-à-dire à Napata, il existe deux groupes de pyramides. Les considérations archéologiques et architecturales ont amené Reisner à suggérer que le premier groupe est immédiatement postérieur à Nastasen et que le second date du premier siècle avant notre ère et se termina avec le sac de Napata par les Romains en 23 avant notre ère ou peu après. Chaque groupe était rattaché à une branche de la famille royale qui régnait à Napata indépendamment de la famille régnante principale de Méroé<sup>10</sup>.

La plupart des spécialistes ont cependant abandonné cette division du royaume<sup>11</sup>; et, suivant la présente étude de la succession et des cérémonies du couronnement qui s'y rattachent, l'hypothèse de Reisner n'est plus plausible. Il est en effet inconcevable qu'un roi proclamé roi dans sa capitale se rende ensuite dans la capitale d'un royaume indépendant pour y être couronné, surtout lorsque cette capitale est celle d'un royaume tout à fait insignifiant comme le suggère l'hypothèse de Reisner. D'un autre côté, il n'existe aucun témoignage de discontinuité dans la tradition qui permette de supposer que le cérémonial ait été abandonné, même pendant la période proposée pour cette division car les auteurs grecs ont confirmé la persistance du cérémonial pendant les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles (cf. Bion\*) et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (cf.

9. F. HINTZE, 1971 (b).

10. G.A. REISNER, 1923, *J.E.A.*, *op. cit.*, pp.34-77.

11. S. WENIG, 1967, pp.9-27.

\* Bion est l'auteur de plusieurs traités de géographie et d'histoire naturelle, dont il ne reste que des fragments connus par divers auteurs anciens. On connaît en particulier dans PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre VI, une liste de cités au long du Nil dressée par Bion.

Diodore de Sicile). Il est au contraire possible d'affirmer que Napata a joué un rôle important dans le royaume méroïtique : les rois se rendaient à Napata pour recevoir les insignes de leur règne conformément à une tradition établie et y avaient parfois leur sépulture.

L'analyse de tous les textes montre que l'office du roi était héréditaire par lignage royal ; contrairement au système pharaonique et à tout autre système oriental de l'Antiquité où le fils succédait normalement à son père, le roi à Napata et Méroé était choisi parmi ses « Frères Royaux ». L'initiative du choix du nouveau souverain émanait des chefs militaires, des hauts personnages de l'administration civile et/ou des chefs de clan. Tout prétendant dont les capacités étaient mises en doute ou qui était impopulaire auprès de ces groupes pouvait fort bien en être éliminé. La confirmation oraculaire qui ne servait qu'à ratifier de façon formelle un choix qui était déjà fait, avait un caractère surtout symbolique, destiné au public qui était persuadé que c'était le dieu lui-même qui avait choisi le nouveau souverain. En outre, il est clair qu'en théorie la couronne devait passer aux frères d'un roi avant d'être remise à la génération suivante : sur les vingt-sept rois qui régnèrent avant Nastasen, quatorze furent les frères des rois précédents. Il y eut évidemment quelques exceptions quand tel ou tel roi usurpa le trône, mais, en pareil cas, il essaya toujours de justifier et de légaliser son acte. Il existe également certains signes selon lesquels le droit au trône pouvait dépendre encore davantage des prétentions fondées sur la matrilinéarité que sur la paternité royale ; beaucoup d'inscriptions témoignent du rôle de la reine-mère dans le choix d'un nouveau roi. On retrouve certaines caractéristiques très semblables dans les royaumes et les chefferies de plusieurs parties de l'Afrique<sup>12</sup>.

Toutes les cérémonies du couronnement soulignent le caractère sacré que revêtait la royauté à Napata et Méroé ; le roi était considéré comme le fils adoptif de plusieurs divinités. Il est difficile de dire dans quelle mesure il se considérait lui-même comme un dieu ou son incarnation mais, choisi par les dieux, c'étaient les dieux qui guidaient sa main par l'intermédiaire des préceptes de droit coutumier. Nous trouvons ici un concept très élaboré d'un roi désigné par un dieu qui dispense jugement et justice conformément à la volonté du dieu (ou des dieux), concept qui constitue l'essence de toute royauté absolue ancienne et moderne. Bien qu'en théorie, son pouvoir fût absolu et sans partage, le roi devait régner en se conformant strictement au droit coutumier dont il lui était interdit de s'écarter ; il était, en outre, limité dans son action par de nombreux tabous. Strabon et Diodore de Sicile nous rapportent des cas où les prêtres, affirmant avoir reçu des instructions divines, ordonnèrent au roi de se suicider<sup>13</sup>. Selon eux, cette coutume aurait persisté jusqu'à l'époque d'Ergamène (environ -250/-215) qui massacra tous les membres du haut clergé pour les châtier de leur outrecuidance parce qu'il avait reçu une éducation grecque qui l'avait libéré de la superstition ; depuis, la coutume du suicide royal fut abolie<sup>14</sup>.

12. Par exemple à Kaffa, dans le Buganda, en Ankola, chez les Shilluk, au Monomotapa et ailleurs.

13. STRABON, XVII, 2, 3 ; DIODORE DE SICILE, III, 6.

14. DIODORE, *loc. cit.*, signale que les sacrifices rituels des rois sur l'ordre des prêtres ou des notables sont fréquents en Afrique, cf. L. FROBENIUS, 1931.

Les souverains de Napata et de Méroé utilisèrent dans leurs inscriptions les titres pharaoniques traditionnels; nous ne retrouvons nulle part dans l'énoncé de leurs titres, le mot méroïtique pour «roi». Ce titre — *kw̄r* (lire *gere*, *ger* ou *geren*) — n'apparaît que dans la relation que Psammétique II donne de sa conquête de Koush où il mentionne le roi Aspelta<sup>15</sup>. Bien que ce titre ait dû être le terme habituel par lequel on s'adressait aux souverains koushites, on ne l'a pas laissé s'introduire dans les monuments de Koush.

### La Candace ou le rôle de la reine-mère

Le rôle exact joué dans le royaume par les femmes de sang royal au cours des périodes antérieures n'apparaît clairement nulle part, mais il existe cependant de nombreuses indications montrant qu'elles occupaient des postes élevés et remplissaient de hautes fonctions dans le royaume. Au cours de la domination koushite de l'Égypte, la fonction de grande prêtresse (*Dewat Neter*) du dieu Amon à Thèbes était tenue par la fille du roi, ce qui lui conférait une grande influence économique et politique. Même après la perte de l'Égypte et la disparition de cette fonction, les femmes de rang royal continuèrent à occuper des postes très importants dans le clergé des temples d'Amon à Napata et ailleurs, et à exercer en même temps un pouvoir considérable.

La reine-mère continua de jouer un rôle si important à la cérémonie de couronnement de son fils, comme l'indiquent Taharqa et Anlamani, que l'on ne peut douter de son influence décisive et de son statut spécifique. Elle jouait également un rôle important par l'entremise d'un système compliqué d'adoption dans lequel la reine-mère, portant le titre de «Maîtresse de Koush» adoptait l'épouse de son fils. Ainsi, Nasalsa adopta Madiqen, épouse d'Anlamani, qui mourut peu après et auquel succéda son frère Aspelta, dont l'épouse Henuttakhabit fut finalement adoptée à la fois par Nasalta et Madiqen. Cela est répété sur la stèle de Nastasen (–335/–310) dont la scène supérieure montre sa mère Pelekha et son épouse Sakhmakh tenant chacune un sistre qui semble avoir été l'insigne de la fonction; l'inscription d'Anlamani dit qu'il avait consacré quatre de ses sœurs à chacun des quatre temples d'Amon pour y être joueuses de sistre et prier le dieu pour lui.

L'iconographie confirme le prestige qui s'attachait à l'état de reine-mère: dans les scènes religieuses sur les murs des temples, elles occupent une position prééminente, venant immédiatement après le roi. Sur les murs des chapelles des pyramides, la reine apparaît derrière le roi défunt comme le principal porteur d'offrandes.

Plus tard, ces reines — mères ou épouses — commencèrent à assumer le pouvoir politique et se proclamèrent elles-mêmes souveraines, allant jusqu'à adopter le titre royal de «Fils de Rê, Seigneur des Deux Terres» (*sa Re, neb tawy*) ou «Fils de Rê et Roi» (*sa Re, ns̄wbit*)<sup>16</sup>. Un grand nombre d'entre elles

15. S. SAUNERON et J. YOYOTTE, 1952, pp.157-207, ont reconnu pour la première fois *kw̄r* comme étant le titre méroïtique pour «roi». Le mot moderne *Alur ker* — «la qualité de chef» — se rattache probablement sur le plan étymologique au mot méroïtique, cf. B.G. HAYCOCK, 1954, p. 471, n. 34.

16. F. HINTZE, 1959, pp.36-39.

devinrent célèbres et, à l'époque gréco-romaine, Méroé était connue pour avoir été gouvernée par une lignée de *Candaces* (*Kandake*) ou reines-mères régnautes.

Ce titre vient du mot méroïtique *ktke* ou *kdke*<sup>17</sup> qui signifie « reine-mère ». L'autre titre — *gere*, « chef » — n'a pas été utilisé jusqu'à l'apparition de l'écriture méroïtique; en fait, quatre reines seulement sont connues pour l'avoir utilisé: Amanishekhete, Nawidemak et Maleqereabar, et toutes par définition sont des Candaces<sup>18</sup>. Il est intéressant de noter ici que les sépultures royales de Nuri, dont la première est celle de Taharqa (vers -664) et la dernière celle de Nastasen (vers -310), ne fournissent aucun témoignage à propos d'une reine ayant reçu une sépulture de monarque régnant: il n'y aurait donc pas eu de reine régnante pendant cette période. La plus ancienne reine régnante attestée est Shanakdekhete, au début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, qui reçut une sépulture royale à Begrawiya Nord. Très probablement, le titre et la fonction ne signifiaient guère plus au début que reine-mère. Celle-ci est chargée de l'éducation des enfants royaux, car la stèle de Taharqa indique qu'il vécut avec sa mère la reine Abar jusqu'à l'âge de vingt et un ans ainsi que ses autres frères royaux, « ces jeunes gens d'essence divine », parmi lesquels était choisi l'héritier de la couronne. Par ce moyen, la reine disposait d'un pouvoir et d'une influence considérables comme en témoignent très tôt son rôle spécial dans la cérémonie du couronnement et l'adoption de l'épouse de son fils. Ces femmes ont dû, à un moment ou à un autre, prendre plus d'importance que leurs fils ou leur mari et, au moment favorable, s'emparer de la totalité du pouvoir. A partir de Shanakdekhete, nous avons une série de reines régnautes, mais, à partir d'Amarirenas (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère), il semble se produire un fait nouveau. Il s'agit de l'association étroite de la première épouse du roi et de leur fils aîné(?) sur de nombreux monuments importants, ce qui suggère l'idée d'un certain degré de co-régence, puisque l'épouse, qui souvent devient la Candace régnante, survit à son mari. Cependant, ce système ne dura pas plus de trois générations et semble se terminer après Natakamani, Amanitere et Sherakarar vers la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il se peut donc que nous soyons ici en présence de l'évolution interne d'une institution locale et non d'un fait soudain emprunté à l'extérieur, par exemple aux Ptolémées d'Égypte (cf. Cléopâtre). Nous pouvons observer au contraire que ces institutions ont revêtu au cours des siècles une complexité croissante.

Ce système de royauté que l'on trouve à Koush présente certains avantages par rapport aux contraintes rigides de la stricte succession directe car il élimine le danger d'un successeur indésirable, qu'il s'agisse d'un mineur ou d'une personnalité impopulaire. L'injection d'un sang nouveau dans la famille royale était assurée par le système de l'adoption, tandis que les différents contrepoids et contrôles incorporés dans le système, la position prééminente de la reine-mère et l'importance accordée à la légitimité maintenaient la même famille royale au pouvoir. Il faut peut-être voir là l'une des

17. Le  $\eta$  est souvent élidé dans les noms propres méroïtiques, cf. F.L. GRIFFITH, 1911, p. 55.

18. M.F.L. MACADAM, 1966.



1

1. Plaque de grès représentant le Prince Arikhankerer massacrant ses ennemis (peut-être du 11<sup>e</sup> siècle de notre ère). (Source: W.S. Shinnie, 1967, pl. 33. Photo Worcester Art Museum, Massachusetts.)

2. Roi Arnekhmani, du temple du Lion à Mussawarat es-Sufra. (Source: F. et U. Hintze. « Alte Kulturen im Sudan », 1966, pl. 91.)



2



causes de la continuité et de la stabilité dont ont bénéficié Napata et Méroé pendant tant de siècles.

### Administration centrale et provinciale

Notre connaissance de la structure et de l'administration centrale et provinciale est encore incomplète et fragmentaire. Nous manquons de documents biographiques relatifs à des personnes privées qui nous auraient renseignés sur le titre des postes, leur signification et les fonctions qui s'y attachaient.

Au centre de l'administration se trouvait le roi, autocrate absolu dont la parole avait force de loi. Il ne délégua son pouvoir à personne et ne le partageait avec personne. En fait, il n'y avait pas un seul administrateur concentrant entre ses mains certains pouvoirs comme un grand prêtre pour tous les temples ou un vizir. La résidence royale était le centre du système administratif. D'après de récentes recherches<sup>19</sup>, il semble que Méroé soit la seule ville que l'on puisse considérer comme le siège principal de la royauté et le centre de l'administration. Peye est assez imprécis quant à son lieu de résidence, alors qu'il est évident que Memphis fut la capitale de ses successeurs immédiats de la XXV<sup>e</sup> dynastie d'Égypte. Toutefois, Taharqa indique clairement qu'il vivait parmi ses « Frères Royaux » avec sa mère; selon d'autres inscriptions, il est clair que ces « Frères Royaux » constituaient un groupe résidant à Méroé. A cet égard, il est remarquable que l'on ne trouve qu'à Méroé, et en particulier au cimetière de Begrawiya Ouest, des sépultures de jeunes enfants ou d'enfants en bas âge, avec des objets funéraires montrant qu'ils avaient été des enfants vivant à la cour, alors que ces sépultures ne se retrouvent dans aucun autre des cimetières royaux d'El-Kourou et de Nuri. C'est donc bien à Méroé que résidait la famille royale et c'est cette ville qui a dû être le lieu de résidence permanent du roi.

L'administration centrale était dirigée par un certain nombre de hauts fonctionnaires dont les titres (égyptiens) nous ont été transmis par deux stèles d'Aspelta; parmi ces inscriptions, nous trouvons — mis à part les commandants militaires — les chefs du trésor, les gardes du sceau, le chef des archives, les chefs des greniers, le scribe principal de Koush et d'autres scribes<sup>20</sup>. Il est difficile de dire si ces titres correspondaient aux fonctions réelles de leurs titulaires ou s'ils ne reflètent que les modèles égyptiens. Quel que soit le cas, ils jouèrent un rôle important dans l'élection d'un nouveau roi ainsi que dans l'administration du royaume; il se peut que le déchiffrement de l'écriture méroïtique nous renseigne un jour sur ce point important.

Les chefs militaires apparaissent à plusieurs reprises sur ces inscriptions dans des moments critiques. Ils étaient chargés de proclamer l'avènement d'un nouveau roi et d'effectuer les cérémonies traditionnelles de couronnement. En fait, ils peuvent avoir joué un rôle significatif dans le choix du successeur, et très probablement la majorité d'entre eux appar-

19. A.M. ALI HAKEM, 1972 a, pp.30 sq., Khartoum.

20. H. SCHAFER, 1905-1908, pp.86, 103-104, in STEINDORFF, éd., 1903-1919.

tenaient à la famille royale et étaient peut-être même des princes de haut rang<sup>21</sup>. L'usage voulait que le roi n'allât pas sur le champ de bataille mais restât dans son palais tandis que la conduite de la guerre était confiée à l'un des généraux; tel fut le cas, par exemple, de la campagne de Peye en Egypte, de la guerre menée par Amaninete-Yerike contre les Reherahas dans le Butana et de la campagne de Nastasen. Cependant, nous ne savons pas ce qu'il advenait de ces généraux; même après une campagne victorieuse, ils disparaissaient et le roi seul récoltait tous les honneurs de leurs victoires.

En ce qui concerne l'administration des provinces, l'existence de palais royaux est mentionnée dans de nombreuses localités et chaque palais constituait une petite unité administrative dirigée peut-être par un garde du sceau qui tenait les magasins et les comptes de la Résidence<sup>22</sup>.

Cependant, pour la période plus récente, c'est-à-dire à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère peut-être, nous disposons d'un nombre suffisant de documents d'administrateurs provinciaux pour reconstituer au moins dans les grandes lignes l'organisation de la province septentrionale du royaume qui semble s'être développée très rapidement, peut-être face aux circonstances spéciales nées de l'instabilité qui a suivi la conquête de l'Egypte par les Romains et leur tentative infructueuse de pénétrer plus au sud en Nubie. Pour faire face à cette situation, les rois méroïtiques ont installé une organisation administrative particulière en Basse-Nubie; à la tête de l'administration se trouvait l'un des principaux personnages de la cour, le *Paqar* (*pqr*) qui était peut-être le prince héritier car ce titre fut pour la première fois porté par Akinidad, fils de Teritiqas et Amanirenas, adversaires des Romains en Nubie. Le même titre a également été porté par les trois fils de Natakamani et Amanitere (en -12 et en 12) qui se nommaient Arikankharor, Arikakhatani et Sherekarer (connus comme rois par les peintures rupestres de Djebel Qeili)<sup>23</sup>. Leurs noms accompagnés du titre *pqr* ont été trouvés à Napata, Méroé et Naga<sup>24</sup>; cependant, aucun n'était associé avec la Basse-Nubie et le terme semble être un titre général pour un prince et non pas un titre spécifique pour le vice-roi du Nord.

Cependant, le *Paqar* est plusieurs fois mentionné avec d'autres titres moins importants comme *tarahebet anhararab* de la petite ville de Taketer, ou *harapan*, chef de la région de Faras<sup>25</sup>, d'où nous pouvons conclure que le détenteur du titre était le chef provincial de la Basse-Nubie méroïtique. Sous l'autorité du *Paqar*, le principal fonctionnaire chargé de l'administration était en fait le *peshte*<sup>26</sup> qui apparaît à partir du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et devint plus important pendant le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

21. E.A.W. BUDGE, 1912, pp. 105 sq.

22. M.F.L. MACADAM, 1949, p. 58.

23. F. HINTZE, 1959, pp. 189-192.

24. A.J. ARKELL, 1964, p. 163.

25. F.L. GRIFFITH, 1911, p. 62.

26. F.L. GRIFFITH, 1911, *op. cit.*, p. 120 et Index. Il correspond à l'Égyptien p: s: *nsaw*, *psentaw*, cf. M.F.L. MACADAM, 1950, pp. 45-46.

La région relevant de la juridiction du *peshte* était *Akin*, soit l'ensemble de la Nubie méroïtique jusqu'à Napata au sud. Nous ne savons pas clairement comment on devenait *peshte*: héréditairement, par décret royal, ou nommé par le *Paqar*. Cependant, leur grand nombre porte à penser qu'ils n'occupaient leurs fonctions que pendant une période assez courte. Au titre de *peshte* étaient associés d'autres titres, parfois religieux de très haut rang, non seulement sur le plan local mais même à Napata ou Méroé. Deux autres postes importants dépendaient du *Peshte*: le *Pelmès-ate* (général de l'eau) et le *Pelmès-adab* (général de la terre). La fonction exacte correspondant à ces deux titres semble avoir été de veiller sur les maigres mais vitales ressources de la Nubie, c'est-à-dire les communications par terre et par eau, pour assurer le commerce avec l'Égypte, contrôler les frontières et contenir les dangereux mouvements des tribus nomades à l'est et à l'ouest du Nil. Ces fonctionnaires étaient assistés d'un personnel de scribes, de prêtres et d'administrateurs locaux. Nous ignorons si un système similaire d'administration provinciale existait dans les autres provinces. Il est certain cependant que le genre d'environnement et de peuplement du Butana appelait un type d'administration différent de celui de la Basse-Nubie le long de la vallée du Nil. Malheureusement, nous ne possédons pas de documents, si ce n'est la présence de temples imposants qui ont dû constituer une base solide pour des unités administratives en plus de leurs fonctions religieuses.

A son apogée, le royaume méroïtique était si vaste et les communications probablement si mauvaises qu'une importante dévolution de pouvoir aux gouverneurs provinciaux a dû être indispensable pour assurer le fonctionnement de l'administration. Les chefs des différents groupes ethniques extérieurs au cœur du royaume entretenaient avec le gouvernement central des relations beaucoup moins étroites; au cours des périodes plus récentes, l'Etat englobait un certain nombre de principautés. Pline écrit que, dans l'«île de Méroé», régnaient quarante-cinq autres rois éthiopiens<sup>27</sup> (mis à part les Candaces) et d'autres auteurs classiques parlent de «tyrannoi», qui étaient les vassaux des rois méroïtiques<sup>28</sup>.

Au sud de Méroé s'étaient installés les Simbriti (réfugiés d'origine so-disant égyptienne) qui avaient pour souverain une reine placée sous la souveraineté méroïtique; mais, sur la rive gauche du Nil (à Kordofan), vivaient de nombreux groupes de Nubai qui avaient pour chefs différents principicules indépendants de Méroé<sup>29</sup>. Il semble que la même situation se soit présentée dans le désert oriental où habitaient de nombreux groupes nomades différents des Méroïtes par la culture et la langue.

Comme l'indiquent de nombreuses inscriptions, les rois méroïtiques prenaient souvent la direction d'expéditions militaires contre ces groupes ethniques indépendants ou semi-indépendants, soit pour les obliger à accepter leur souveraineté ou afin de se livrer à des représailles pour des incursions qu'ils avaient commises, soit pour se procurer du butin sous forme de bétail

27. PLINE

28. Cf. BION et NICOLAS de DAMAS, vol. III, p. 463, vol. IV, p. 351; SÉNÈQUE, VI, 8, 3.

29. STRABON, XVII, 1, 2, qui cite Eratosthène.

ou d'esclaves. Les peuples les plus fréquemment nommés étaient les Reheres et les Majai, qui vivaient probablement entre le Nil et la mer Rouge et qui ont pu être les ancêtres des *Beja*.

Ces différentes indications montrent que Koush n'a pas été un Etat centralisé et que, au cours de la période ultérieure, ce royaume comprenait un certain nombre de principautés qui étaient placées sous la dépendance des rois méroïtiques<sup>30</sup>.

## Vie économique et sociale

### Ecologie

Le royaume de Koush reposait sur une économie très diversifiée. Cette diversité économique répondait à la diversité géographique d'un territoire qui s'étendait de la Basse-Nubie au sud de Sennar et à la région du Djebel Moya dans la plaine méridionale de Jezira, et comprenait de vastes régions situées entre la vallée du Nil et la mer Rouge; de même, de larges zones à l'ouest du Nil étaient probablement sous domination méroïtique, mais leur étendue est encore inconnue. Ce vaste territoire va des zones arides à celles qui reçoivent des quantités de pluies appréciables en été. En Nubie, l'activité économique était *réglée* par le type d'agriculture de la vallée du Nil où le Fleuve est la seule source d'eau. Si, dans certaines régions, la terre arable est entièrement absente ou limitée à une bande étroite, elle s'étend en larges bassins dans certains endroits de Haute-Nubie. Ce type d'agriculture riveraine se prolonge plus au sud le long des rives du Nil et de ses affluents. Cette situation géographique de la Basse-Nubie a eu une influence directe sur la vie politique et socio-économique. Des travaux archéologiques récents ont révélé des niveaux plus bas pour le Nil et, étant donné que la Nubie se situait en dehors de la zone des pluies, l'écologie ne se prêtait pas à une agriculture qui pût nourrir une population de quelque importance. En fait, au cours de la première partie de la période de Napata, la Basse-Nubie se serait dépeuplée pendant une longue période pour se repeupler à partir du III<sup>e</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère grâce à l'introduction de la *sagia*<sup>31</sup>.

En Haute-Nubie, la présence de plaines d'inondation, par exemple le bassin de Kerma, le bassin de Letti, Koush, etc. — qui peuvent être cultivés grâce au débordement du Nil ou, en son absence, grâce à des dispositifs d'élévation d'eau qui peuvent être utilisés plus efficacement —, a permis l'existence de grands centres urbains d'une importance historique considérable comme à Barkal, Kawa, Tabo, Soleb, Amara, etc. Dans cette région, l'économie agraire a joué un plus grand rôle, les vergers de dattiers et de vignes en particulier étant mentionnés à plusieurs reprises dans les inscriptions de Taharqa, d'Harsiotef et de Nastasen.

30. Même dans la période de Napata, l'Empire de Koush avait un caractère fédératif, cf. chapitre 10, p. 2.

31. B.G. TRIGGER, 1965. p. 123.

Toutefois, à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, cette région connaît une série de périodes de dessèchement et d'extension des zones de sable liés aux changements écologiques qui réduisaient des pâturages dans l'arrière-pays. Ces conditions peuvent avoir incité les nomades du désert oriental à pénétrer dans la vallée du Nil, où ils entrèrent en conflit avec la population. Telle a peut-être été la raison des guerres qui se sont étendues jusqu'aux parties nord de Méroé sous le règne d'Amaninete-Yerike (-431/-404) et des souverains suivants. Ces facteurs firent reperdre à la Haute-Nubie une grande partie de son importance au cours des derniers siècles de la monarchie méroïtique.

A partir du confluent du Nil et de l'Atbara, avec le Nil principal s'étendant vers le sud, ce fleuve n'est plus la voie obligatoire coupant à travers le désert. Chacun des affluents du Nil, Atoara, Nil Bleu, Nil Blanc, Dinder, Rahad, etc., est également important et offre les mêmes avantages agricoles et économiques, ce qui permet d'accroître l'étendue des terres cultivées. En outre, le territoire situé entre ces affluents reçoit une quantité appréciable de pluie en été, si bien que de vastes étendues peuvent servir de pâturages et être également cultivées. En fait, le Butana (c'est-à-dire l'île de Méroé entre l'Atbara, le Nil Bleu et le Nil Blanc) constituait le cœur du royaume méroïtique, et le type principal d'activité économique était une activité pastorale, nomade et semi-nomade.

### Agriculture et élevage

A l'époque de l'ascension du royaume de Napata, l'élevage était déjà une tradition millénaire et formait avec l'agriculture la principale source de subsistance de la population. Mis à part le bétail à cornes longues et courtes, la population élevait des brebis, des chèvres et dans une moindre mesure des chevaux et des ânes comme bêtes de somme<sup>32</sup>. Le chameau n'a été introduit que relativement plus tard à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>33</sup>.

Dans la vie économique du pays, l'élevage jouait un rôle si important que le transfert de la résidence de Napata à Méroé a pu s'expliquer également par le désir de se rapprocher des régions où se trouvaient les principales zones de pâturage puisque la zone des pluies commence au sud de la nouvelle capitale. Le pâturage intensif dans les parties nord a également provoqué peu à peu l'érosion du sol sur les deux rives du Nil. Il semble que le transfert du centre de l'Etat au cours du IV<sup>e</sup> siècle ait donné une nouvelle impulsion au développement de l'élevage, mais, après quelque temps, le même phénomène s'est répété, les troupeaux détruisant, en plus de l'herbe, les arbustes et les arbres, provoquant ainsi le début du processus de dessèchement. A partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, les terres de pâturage au sud de Méroé ne purent nourrir l'ancienne population très dense de pasteurs qui émigrèrent alors vers l'ouest ou le sud. A long terme, cette évolution fut probablement l'une

32. Il existe un cimetière de chevaux à El-Kourou, D. DUNHAM, I, pp. 110-117.

33. Une figure de chameau en bronze a été découverte sur le tombeau du Roi Arikankharer (-25/-15), cf. D. DUNHAM, IV, 1957, table XLIX.

des principales raisons de la faiblesse et finalement de la chute de l'empire méroïtique.

De nombreux indices attestent la primauté de l'élevage dans l'empire de Koush : l'iconographie, les rites funéraires, les métaphores (une armée sans chef est comparée à un troupeau sans berger)<sup>34</sup> etc.

Les offrandes aux temples étaient constituées principalement d'animaux d'élevage et il semble que la richesse des rois, de l'aristocratie et du clergé se soit mesurée en troupeaux. Les relations des auteurs classiques (Strabon et Diodore de Sicile) ne laissent aucun doute sur le caractère pastoral de la société méroïtique qui s'apparente à de nombreux égards aux sociétés d'élevage africaines des époques ultérieures.

Pendant toute l'époque de l'histoire de Napata et Méroé, le développement de l'agriculture dans les parties nord du pays a été influencé à la fois par le climat et par la rareté des terres fertiles dans l'étroite vallée du Nil. Le manque de terre a été l'une des causes qui ont amené les habitants — contrairement à leurs voisins du nord les Egyptiens — à ne pas sentir la nécessité de mettre en place un système d'irrigation, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les plans social et politique. Ceci ne veut pas dire que l'irrigation ait été inconnue dans cette partie de la Nubie ; les vestiges d'anciens ouvrages d'irrigation ont été découverts sur le plateau de Kerma et datent du XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La principale machine d'irrigation de l'époque était le *shadouf*, qui devait être remplacé par la suite par la *saqia*. Cette dernière, appelée en nubien *kole*<sup>35</sup>, ne fit son apparition en Basse-Nubie qu'à l'époque méroïtique mais il est difficile d'en préciser la date. Les sites de Dakka et de Gammal, datés du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, semblent être les plus anciens à contenir des vestiges de *saqia*<sup>36</sup>. L'introduction de cette machine d'irrigation a eu une influence déterminante sur l'agriculture, en particulier à Dongola, car cette roue permet d'élever de l'eau sur 3 à 8 mètres avec beaucoup moins d'efforts et de temps que le *shadouf*, qui nécessite un travail humain, tandis que la *saqia* est actionnée par le buffle ou un autre animal. Même les parties méridionales du pays, du moins à la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, étaient surtout peuplées de pasteurs, si nous devons en croire Hérodote qui décrit l'île de Méroé comme habitée surtout par des éleveurs et comme ayant une agriculture assez peu développée<sup>37</sup>. Les travaux archéologiques semblent confirmer l'opinion d'Hérodote étant donné qu'au niveau B du Djebel Moya daté de la période de Napata et d'une période plus tardive (du VI<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle) on ne trouve aucune trace de travaux agricoles<sup>38</sup>.

Avec le déplacement progressif du centre de l'Empire vers le sud et l'augmentation de la surface des terres irriguées, la situation s'est modifiée. Au cours de la période de prospérité du royaume méroïtique, l'« île de Méroé »

34. M.F.L. MACADAM, 1949, Inscr. IX.

35. Un grand nombre de noms de localités entre Shellal et es-Sebua sont formés de ce mot, tels que Kolebul, Koleyseg, Arisman-Kole, Sulwi-Kole, etc. Cf. U. MONNERET DE VILLARD, 1941, pp. 46 sq.

36. O. BATES et D. DUNHAM, 1927, p. 105 ; R. HERZOG, 1957, p. 136.

37. HERODOTE, III, 22-23.

38. F. ADDISON, 1949, p. 104.

a été cultivée de façon intensive; un réseau de canaux et de *hafirs* (bassins d'irrigation) en est le témoignage. L'un des emblèmes des rois méroïtiques de l'époque était un sceptre en forme de charrue (ou mieux de houe) semblable à celle qui était largement utilisée en Egypte.

Les principales céréales étaient l'orge, le blé, et surtout le sorgho ou dourra d'origine locale; parmi les autres cultures nous trouvons les lentilles (*lens esculenta*), le concombre, le melon et la courge.

Au nombre des cultures techniques, la première place revient au coton: cette plante était inconnue dans l'ancienne Egypte, mais de nombreux indices montrent que sa culture dans la vallée du Nil a déjà commencé dans l'empire de Koush, au cours des siècles précédant le début de notre ère. Les indices datant des époques antérieures sont rares, mais, vers le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la culture du coton et la technique de sa filature et de son tissage à Méroé avaient atteint un niveau très élevé. Certains prétendent même que l'exportation de textiles a été l'une des richesses de Méroé<sup>39</sup>. Le roi axoumite Ezana s'enorgueillissait dans ses inscriptions d'avoir détruit de vastes plantations de coton à Méroé<sup>40</sup>.

Nos sources ne disent rien du régime foncier et d'exploitation des terres; mais, étant donné que la communauté villageoise a continué d'exister jusqu'à une période avancée du XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons supposer qu'elle existait également au cours des périodes de Napata et de Méroé. Le roi était considéré comme seul propriétaire de toutes les terres: une caractéristique — commune à beaucoup de sociétés de l'Antiquité — qui a permis d'avoir différentes formes de régime foncier, de sorte qu'il est absolument impossible d'en tirer une conclusion en ce qui concerne les relations effectives dans le domaine de la production.

La culture des fruits et celle des raisins ont été l'un des secteurs importants de l'agriculture. Un grand nombre de ces vergers et ces vignobles appartenaient aux temples et étaient cultivés par des esclaves.

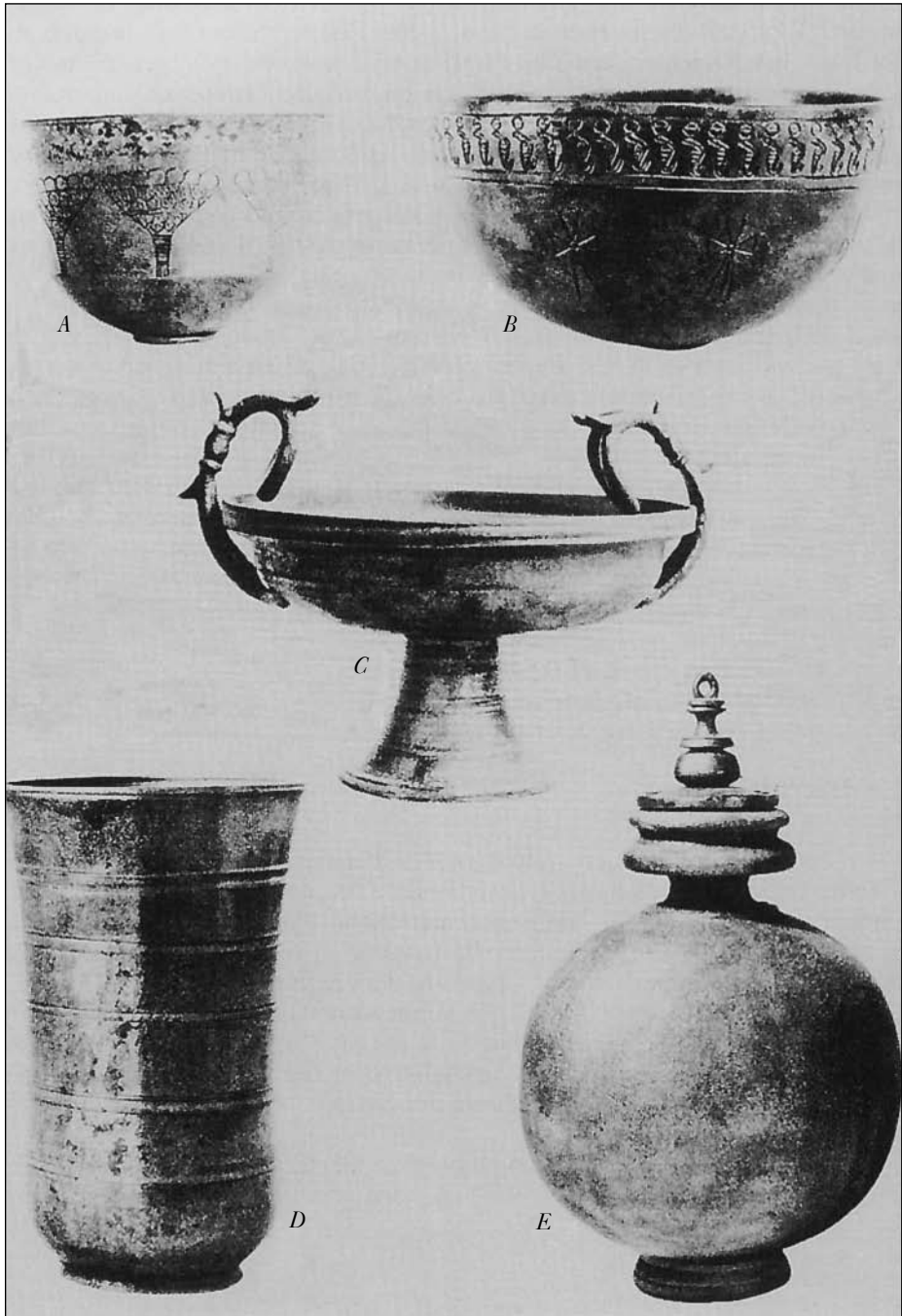
D'une manière générale, il existait aux périodes de Napata et de Méroé les mêmes branches de l'agriculture que celles que l'on retrouve dans l'ancienne Egypte mais dans un rapport différent. L'élevage l'emportait sur l'agriculture, et l'horticulture ainsi que les cultures fruitières étaient moins développées. Mais le coton a commencé d'être cultivé dans cette région beaucoup plus tôt qu'en Egypte. Pour autant qu'on le sache, les produits agricoles n'étaient pas exportés car ils suffisaient à peine à la consommation locale.

### Ressources minérales

Au cours de l'Antiquité, l'empire de Koush a été considéré comme l'un des pays les plus riches du monde connu. Cette renommée était due davantage aux richesses minérales des terres frontières à l'est du Nil qu'à celles de l'intérieur du royaume lui-même.

39. J.W. CROWFOOT, 1911, p. 37.

40. E. LITTMANN, 1950, p. 116.



*Bols et coupes de bronze provenant de Méroé. (Source: W.S. Shinnie, 1967, pl. 64–68. Photos a, c, d Shinnie, Professor of Archaeology, Khartoum; b: British Museum; e: Ashmolean Museum.)*



Koush a été l'une des grandes régions productrices d'or dans le monde antique. L'or était extrait entre le Nil et la mer Rouge, surtout dans la partie au nord du dix-huitième parallèle où l'on a trouvé de nombreuses traces d'anciennes mines. La production d'or a dû être une occupation importante sous l'Empire méroïtique et les temples semblent en avoir possédé de grandes quantités; ainsi Taharqa a doté l'un de ses nombreux temples de 110 kg d'or en neuf ans<sup>41</sup>. De récentes fouilles effectuées à Méroé et à Mussawarat es-Sufra ont montré des temples avec leurs murs et statues couverts de feuilles d'or. Les richesses et les exportations d'or n'ont pas été seulement l'une des principales sources de la richesse et de la grandeur du royaume mais ont influé dans une large mesure sur ses relations avec l'Égypte et Rome. On a calculé que, au cours de l'Antiquité, Koush a produit environ 1 600 000 kg d'or pur<sup>42</sup>. Cet or a dû être en possession des peuples nomades comme en témoignent diverses relations; le roi Nastasen a exigé des diverses tribus qu'il avait vaincues près de Méroé la livraison de 300 kg d'or<sup>43</sup>. Bien que de nombreux objets en argent et en bronze aient été découverts dans les sépultures et que les offrandes aux temples aient contenu très souvent des objets d'artisanat en argent, parfois d'une haute qualité artistique, il semble que ni l'argent ni le cuivre n'aient été produits localement, mais qu'ils aient été importés de l'étranger.

En revanche, le désert oriental abondait en pierres précieuses et semi-précieuses telles que l'améthyste, l'escarboucle, la jacinthe, la chrysolithe, le béryl et quelques autres. Même si toutes ces mines n'étaient pas placées sous la domination du royaume méroïtique, tous les produits qu'on en tirait passaient finalement par le circuit commercial méroïtique, ajoutant ainsi à la renommée de Méroé en tant que l'un des pays les plus riches du monde antique.

### Le travail du fer

Les importants crassiers trouvés près de l'ancienne ville de Méroé et dans d'autres régions du Butana ont fourni matière à de nombreuses spéculations sur l'importance du fer dans la civilisation méroïtique. En outre, on a soutenu que la connaissance de la technique de la fonderie et du travail du fer dans de nombreuses parties de l'Afrique saharienne était partie précisément de Méroé. Déjà en 1911, A.H. Sayce déclara que Méroé avait dû être le « Birmingham de l'ancienne Afrique »<sup>44</sup>; cette opinion a été reprise jusqu'à une date toute récente par beaucoup d'autres spécialistes et est devenue une théorie généralement acceptée dans la majorité des ouvrages sur l'histoire africaine et soudanaise<sup>45</sup>.

Ces dernières années, cette opinion généralement admise a été contestée par quelques spécialistes qui ont élevé un grand nombre de sérieuses

41. J. VERCOUTTER, 1959, p. 137.

42. H. QUIRING, 1946, p. 56.

43. H. SCHÄFER, 1901, pp. 20-21.

44. A.H. SAYCE, 1911, p. 55.

45. G.A. WAINWRIGHT, 1945, pp. 5-36; A.J. ARKELL, dans beaucoup de ses écrits et 1966, pp. 451 sq.; P.L. SCHINNIE, 1967, pp. 160 sq.; I.S. KATZNELSON, 1970, pp. 289 sq. *et al.*

objections à son égard<sup>46</sup>. Ces auteurs ont fait observer que les objets en fer découverts dans les nombreuses tombes l'ont été en très petites quantités. Wainwright s'est rendu compte que le fer ne se retrouvait qu'à l'état de traces vers -400 et que, même après, et jusqu'à la chute de l'Empire méroïtique (environ 320), les objets en fer sont loin d'être très répandus. De son côté, Tylecote a affirmé catégoriquement que l'on trouvait des traces de la fonte du fer avant -200 tandis qu'Amborn, grâce à une analyse minutieuse de tous les objets métalliques découverts dans la nécropole, a montré la prédominance des objets en bronze sur les objets en fer, même au cours de la période ultérieure. Il en a conclu qu'il est plus probable que toutes les découvertes de fer consistent en métal importé qui aurait été travaillé en Nubie par les forgerons locaux dont l'existence n'est cependant connue qu'à partir de la culture du Groupe X post-méroïtique. Toutefois, on ne peut en aucune manière déduire de la présence d'objets en fer travaillé qu'il existait une véritable métallurgie du fer.

En ce qui concerne les crassiers trouvés à Méroé, Amborn estime qu'il s'agit de vestiges d'autres industries que de celle du fer parce que, si ces amoncellements de déchets étaient réellement des déchets de fonderie, la région se trouvant autour de Méroé aurait été littéralement parsemée de fours, alors qu'aucun archéologue n'a jusqu'à présent découvert ne fût-ce que la trace d'un four de cette nature<sup>47</sup>.

La controverse est loin d'être close. Des recherches archéologiques plus poussées sont nécessaires pour parvenir à une preuve catégorique de l'existence de la métallurgie du fer à Méroé; la rareté des objets en fer se trouvant dans les sites funéraires ne permet pas de conclure à une production de fer importante et infirme ainsi la théorie qui veut faire de Méroé le « Birmingham de l'Afrique ». En revanche, cela ne signifie pas que la fonte du fer ait été totalement inconnue dans cette région et qu'elle n'ait pas pu s'étendre à quelques parties avoisinantes de l'Afrique. Le problème du fer à Méroé fait partie des problèmes les plus importants de l'histoire africaine et mérite d'être étudié en profondeur au moyen de toutes les techniques modernes dont disposent l'archéologue et l'historien. Ce n'est qu'après cette étude que nous serons en mesure d'apprécier entièrement le rôle de Méroé dans l'Age du fer africain.

### Villes, artisanat et commerce

Le caractère permanent de la vie le long de la vallée du Nil réglée par l'infaillible inondation annuelle rendit possible la vie sédentaire et le développement de grandes ou petites villes. Ce genre d'établissement encourageait le développement de l'artisanat; lorsque ces centres urbains de la vallée du Nil étaient situés en des points stratégiques, ils constituaient

46. Cf. B.G. TRIGGER, 1969, pp.23-50; R.F. TYLECOTE, 1970, pp.67-72, H. AMBORN, 1970, pp.71-95.

47. H. AMBORN, *op. cit.*, pp.83-87 et 92. P.L. SHINNIE et F.Y. KENSE viennent de faire à la Third International Meroitic Conference, Toronto, 1977, une communication où ils contestent l'affirmation d'H. AMBORN: des fours, pour le fer, ont bien été découverts à Méroé Begrawiya au cours de fouilles récentes.

des débouchés économiques pour l'arrière-pays et des centres commerciaux. Beaucoup de ces établissements urbains jouèrent un rôle en tant que centres administratifs et religieux<sup>48</sup>.

On peut penser qu'en Basse-Nubie le développement urbain a été le résultat d'une évolution politique et a accru l'intérêt des Méroïtes pour leurs frontières nord avec l'Égypte. Les armées méroïtiques ont été envoyées à maintes reprises en Basse-Nubie et, finalement, les soldats se sont fixés dans cette région pour y créer une économie indépendante. Ils ont également bénéficié des relations commerciales avec l'Égypte et, de ce fait, de grands centres urbains et des communautés locales prospères se sont multipliés en Basse-Nubie en des points stratégiques tels que Qasr Ibrim ou Djebel Adda. La vie politique et religieuse se concentrait autour d'un magnat local ou d'une famille détenant à titre héréditaire des postes administratifs et/ou militaires. Cette aristocratie vivait dans des « châteaux » comme celui de Karanog ou dans des palais comme le « Palais du Gouverneur » de Mussawarat es-Sufra.

Pline (s'appuyant sur Bion et Juba) nous a déjà transmis le nom de beaucoup de villes méroïtiques sur les deux rives du Nil situées entre la 1<sup>re</sup> Cataracte et la ville de Méroé<sup>49</sup>.

Le monument méroïtique le plus septentrional est la chapelle d'Arqamani à Dakka (ancienne Pselchis) mais la vraie ville frontière semble s'être trouvée au sud de Ouadi es-Sebua où l'on a retrouvé les vestiges d'un grand peuplement avec un cimetière. D'autres habitats urbains importants de cette région furent Karanog (près de la ville actuelle d'Aniba) et, en face d'elle, le grand fort de Qasr Ibrim, mais les bâtiments qui ont subsisté jusqu'à maintenant datent presque tous de l'époque méroïtique.

La ville de Faras (Pakhoras) a été le principal centre administratif de la province appelée *Akin*, qui correspond à la Basse-Nubie. Les fouilles ont mis au jour certains bâtiments officiels parmi lesquels le bâtiment dit « Palais de l'Ouest » (qui remonte au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère), construction faite de briques séchées, ainsi qu'une fortification se trouvant juste sur la rive du fleuve.

Au sud de Faras, les peuplements méroïtiques sont rares, la région étant inhospitalière et la vallée trop étroite pour une importante population productive. C'est seulement au voisinage de Dongola que nous trouvons des terres plus larges et des signes plus nombreux d'ancienne occupation. Face à la ville moderne de Dongola, se trouve Kawa, où une ville importante dotée de nombreux temples atteste une longue histoire et où les fouilles ont révélé de nombreux monuments et inscriptions importantes d'origine méroïtique.

En amont de Kawa, on ne trouve aucun site important avant Napata. La place que cette ville occupe dans les cérémonies royales et les coutumes religieuses a été soulignée dans les pages précédentes; l'importance de cette ville a été rehaussée par son emplacement à l'extrémité nord de la route caravanière qui permettait d'éviter trois cataractes difficiles à franchir.

48. A.M. ALI HAKEM, 1972 b, pp.639-646.

49. *Hist. Nat.*, VI, 178, 179.

Toutes les marchandises en provenance des régions méridionales et centrales du royaume ainsi que de l'intérieur de l'Afrique passaient par Napata. Bien que le site de la ville de Napata reste encore en partie à découvrir, les cimetières royaux d'El-Kourou, Nuri et Djebel Barkal ainsi que les temples de Djebel Barkal et de Sanam ont tous été explorés, ce qui permet d'évaluer l'importance de Napata en tant que centre royal et religieux au cours de la période antérieure de l'histoire de Koush. Jusqu'à l'époque de Nastasen, les cimetières se trouvant autour de Napata étaient utilisés pour les sépultures royales et, même après, lorsque les rois furent normalement enterrés à Méroé, certains préférèrent être transférés au Djebel Barkal.

Le centre urbain le plus important de la vallée du Nil après celui-ci se trouve à Dangeil (à environ 8 km au nord de Berber) où les vestiges de bâtiments et de murs de briques furent découverts; le site lui-même semble s'être trouvé sur une route importante qui conduisait de Méroé vers le nord.

Dans l'« île de Méroé », qui correspond à peu près à la plaine actuelle de Butana (entre l'Atbara et le Nil Bleu), on a trouvé de nombreuses traces de peuplement méroïtique<sup>50</sup>. Bien que la ville de Méroé soit mentionnée pour la première fois au cours du dernier quart du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère (inscription de Amannateieriko du temple de Kawa) par le mot *B:rw:t*, les strates inférieures montrent qu'un important peuplement existait déjà sur ce site au VIII<sup>e</sup> siècle; Hérodote (II, 29) l'appelle une « grande cité » et les fouilles ont confirmé que cette ville occupait une grande superficie avec une partie centrale entourée de faubourgs, peut-être également d'une enceinte. Outre qu'elle fut pendant de nombreux siècles capitale et résidence royale, Méroé fonctionna comme l'un des grands centres économiques et commerciaux du pays, se trouvant au carrefour des routes caravanières et servant également de port fluvial. La majeure partie de la zone couverte par la ville, qui se compose de beaucoup de monticules recouverts de fragments de brique rouge, attend toujours ses archéologues<sup>51</sup>. Mais la partie fouillée et examinée jusqu'ici est suffisante pour que l'on en conclue que Méroé, lorsqu'elle était à son apogée, a été une cité énorme dotée de tous les éléments liés à la vie urbaine. En tant que telle, Méroé appartient aux monuments les plus importants des débuts de la civilisation du continent africain. Les principaux éléments des secteurs de la ville mis au jour contiennent la « cité royale » avec ses palais, des thermes royaux et d'autres bâtiments ainsi que le temple d'Amon. Au voisinage, on a découvert le temple d'Isis, le temple aux Lions, le temple du Soleil, un grand nombre de pyramides, des cimetières destinés à d'autres personnages que le roi.

Non loin de Méroé se trouve le site de Ouad ben Naga, qui se compose de ruines d'au moins deux temples; des fouilles récentes ont mis au jour un grand bâtiment, peut-être un palais et une structure en forme de ruche qui a peut-être été un énorme silo. Cela, ainsi que beaucoup de monticules dans

50. A.M. ALI HAKEM, *op. cit.*

51. Il faut mentionner ici les travaux récents 1972-1975 des Universités de Calgary et Khartoum au cours desquels de nombreux temples nouveaux ont été découverts.



*Pièces de poterie méroïtique. a et b: Pots peints représentant des figures caricaturales, c: Pot peint représentant un lion dévorant un homme, d: Pot peint décoré de têtes du dieu-lion Apedemak. e: Pot d'argile rouge décoré d'un bandeau de grenouilles assises dos à dos et séparées par des plantes. (Source : W.S. Shinnie, 1967, pl. 44-48. Photos Ashmolean Museum, Oxford.)*

le voisinage, indique l'importance de cette ville qui était la résidence des Candaces et un port du Nil<sup>52</sup>.

Quant aux autres sites, on ne peut en signaler que quelques-uns. Basa, se trouvant dans le Ouadi Hawad, a un temple et un énorme *hafir* entouré de statues de lions en pierre. Mais le trait le plus intéressant de ce site est que cette ville ne s'est pas développée de façon anarchique mais selon un plan très strict adapté au terrain qui était recouvert à cette époque d'arbres et de broussailles<sup>53</sup>.

A beaucoup d'égards, Mussawarat es-Sufra dans le Ouadi el-Banat, à quelque distance du Nil, revêt une importance exceptionnelle. Sa principale caractéristique, la Grande Enceinte, consiste en de nombreux bâtiments et murs d'enceinte entourant un temple construit au premier siècle avant notre ère ou un peu plus tôt. Le nombre d'éléphants représentés sur ces murs donne à penser que cet animal a joué un rôle de premier plan. Il y a un certain nombre de temples dont le plus important est le temple aux Lions dédié au dieu Apedemak. Les fouilles récentes effectuées par F. Hintze<sup>54</sup> apportent de nouveaux éléments sur un grand nombre d'aspects de l'histoire, de l'art et de la religion méroïtiques mais un grand nombre de leurs caractéristiques restent cependant encore mystérieuses.

Mis à part leurs fonctions administratives et religieuses, les villes méroïtiques ont également été d'importants centres d'artisanat et de commerce. Aucune étude particulière n'a été consacrée jusqu'ici à ces aspects de l'histoire économique méroïtique mais les indices dont on dispose actuellement attestent d'un haut niveau technologique et artistique des produits de l'artisanat. La présence de différents corps de métier a été nécessaire pour l'érection et la décoration de nombreux monuments (palais, temples, pyramides, etc.); bien qu'on ne puisse douter de l'importance de l'influence égyptienne au cours de la période antérieure, un grand nombre d'éléments autochtones ont fait leur apparition à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et montrent que les artisans et artistes méroïtiques se sont libérés des modèles étrangers et ont commencé à produire une tradition artistique tout à fait originale et indépendante.

La poterie appartient aux produits les mieux connus de la civilisation méroïtique; elle doit sa célébrité à une haute qualité aussi bien de sa matière que de sa décoration. Nous pouvons y discerner deux traditions; la poterie faite à la main par les femmes, qui montre une remarquable continuité de forme et de style et une tradition africaine profondément enracinée<sup>55</sup>, tandis que la poterie faite au tour par l'homme est plus variée et répond davantage aux changements de style. Cette distinction permet également de conclure que, dès les premiers temps, la poterie faite au tour s'est développée comme un art distinct produisant pour le marché et pouvant donc répondre aux changements de la mode et de la demande des classes moyennes et supérieures

52. Cf. J. VERCOUTTER, 1962.

53. J.W. CROWFOOT, 1911, pp. 11-20.

54. Cf. F. HINTZE, 1962 et 1971 (a).

55. P.L. SHINNIE, 1967, p. 116: l'auteur souligne que cette poterie est exécutée aujourd'hui dans le même style non seulement au Soudan mais dans de nombreuses autres parties de l'Afrique.

de la société méroïtique tandis que le menu peuple continuait d'utiliser la poterie traditionnelle faite à la maison par les femmes.

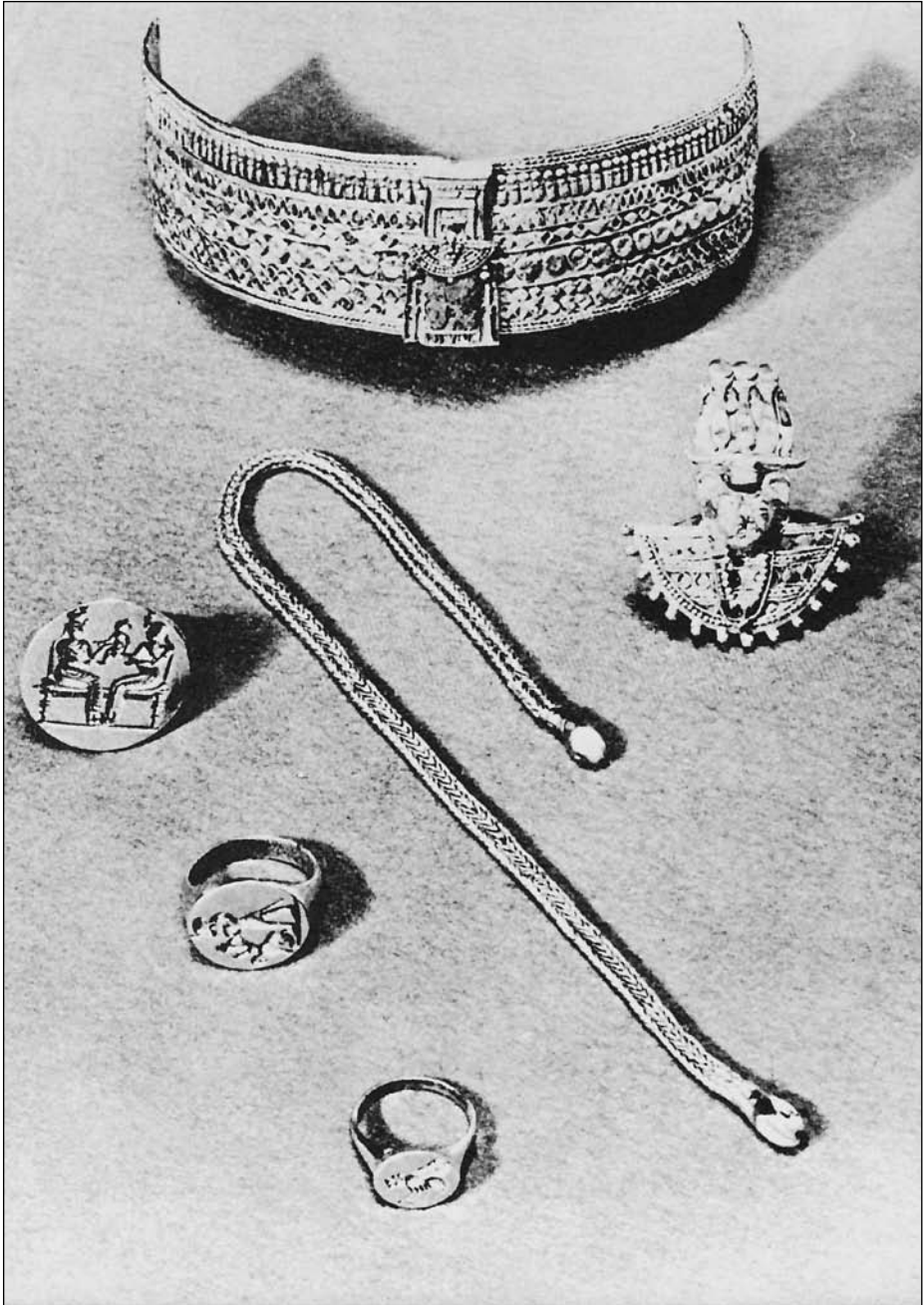
Un autre artisanat qui avait atteint un haut degré de développement était la joaillerie. C'est surtout dans les tombes royales qu'on en a découvert les produits en quantité considérable. Comme pour les autres objets de l'artisanat, les premiers bijoux étaient étroitement copiés sur le style égyptien et ce n'est que plus tard que l'on trouve des bijoux spécifiquement méroïtiques dans leur style et leur ornement. Ces objets étaient principalement faits en or, en argent et en pierres semi-précieuses; ils comprenaient des plaques, colliers, bracelets, boucles d'oreilles et bagues. Leurs modèles étaient aussi très variés, certains d'inspiration égyptienne, tandis que d'autres montraient clairement qu'ils étaient d'origine locale et le produit de l'artisanat et des artistes méroïtiques. La sculpture de l'ivoire était aussi un art étroitement lié à celui de la joaillerie; en raison de l'abondance et de l'accessibilité de cette matière à Méroé, il n'est pas surprenant que les sculpteurs aient mis au point leurs propres techniques et leurs propres traditions, qui utilisent principalement les motifs animaux (girafes, rhinocéros, autruches).

Les ébénistes fabriquaient différentes sortes de meubles, en particulier des lits mais également des fûts de bois, des coffres et même des instruments de musique; les tisserands fabriquaient des tissus de coton et de lin, les tanneurs traitaient les peaux et le cuir. Des vestiges de leur travail ont été découverts dans plusieurs tombes royales et non royales.

Toutes ces indications montrent qu'il existait à Méroé une classe relativement nombreuse d'artisans à laquelle appartenaient également les artistes, architectes et sculpteurs. Comment cet artisanat était organisé, on ne le sait pas encore, étant donné que les noms de métiers se trouvant dans les inscriptions méroïtiques n'ont pas encore été déchiffrés. Il est probable que des ateliers réservés au service du temple existaient comme en Egypte<sup>56</sup> et peut-être aussi à la cour royale.

L'empire de Koush constitua au cours de son histoire un entrepôt idéal pour les routes caravanières entre la mer Rouge, le Haut Nil et la savane nilotchadienne. Il n'est donc pas étonnant que le commerce extérieur ait joué un rôle important dans l'économie et dans la politique méroïtiques. Nous disposons d'indications suffisantes sur le commerce avec l'Egypte pour pouvoir évaluer l'importance de ce commerce et en connaître les produits et les itinéraires; en revanche, on ne peut que formuler des hypothèses pour le commerce avec les autres parties de l'Afrique et un grand nombre de questions restent encore sans réponse. Depuis les temps anciens, les principaux produits d'exportation en provenance de Nubie ont été l'or, l'encens, l'ivoire, l'ébène, les huiles, les pierres semi-précieuses, les plumes d'autruche, les peaux de léopard, etc. Bien qu'une partie de ces marchandises ait eu pour origine le territoire méroïtique, on peut constater que beaucoup d'autres provenaient de pays situés au sud.

56. On trouve ces ateliers au temple T à Kawa qui date du VII<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, cf. M.F.L. MACADAM, 1955, pp.211-232.



*Bijoux en or de la Reine Amanishabete (41-12 avant notre ère).  
(Source: F. et U. Hintze, 1966, pl. 132. Photo Staatliche Museum, Berlin.)*



Le commerce extérieur était dirigé principalement vers l'Égypte et le monde méditerranéen et peut-être plus tard vers l'Arabie du Sud. La grande route commerciale longeait le Nil, bien que, dans certaines parties, elle traversât la savane (par exemple entre Méroé et Napata et Napata et la Basse-Nubie). L'« île de Méroé » a dû être parcourue dans tous les sens par un grand nombre de caravanes; elle a été également le point de départ pour les caravanes en direction de la mer Rouge, de l'Éthiopie du Nord, du Kordofan et du Darfour. Le contrôle de ce vaste réseau de routes a été un souci constant pour les rois car les peuples nomades attaquaient très souvent les caravanes; pour assurer plus facilement la sécurité des routes commerciales, les souverains ont construit des forteresses aux points stratégiques importants (dans la steppe de Bajuda entre Méroé et Napata) et y ont fait creuser des puits.

Le peu d'indices dont on dispose ne nous permet pas de suivre de près l'évolution du commerce extérieur de Méroé au cours de toute son histoire. Nous ne pouvons que supposer que ce commerce a atteint son apogée au début de la période hellénistique, lorsque la demande de la dynastie des Ptolémées pour les produits exotiques en provenance d'Afrique s'est accrue. Plus tard, au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, la principale route a été transférée de l'axe du Nil à la mer Rouge, diminuant ainsi le volume de marchandises directement exportées de Méroé, étant donné qu'un grand nombre d'entre elles pouvaient être obtenues dans les régions de l'Éthiopie du Nord où Axoum venait juste d'amorcer son ascension. Les derniers siècles du royaume méroïtique coïncidèrent avec la crise générale de l'Empire romain, ce qui a conduit tout d'abord à un déclin brutal puis à une interruption quasi totale des relations commerciales entre Méroé et l'Égypte. Un grand nombre de villes de la Basse-Nubie qui dépendaient de ce commerce se trouvèrent ruinées; en outre, ni Rome ni Méroé n'étaient à cette époque en mesure de défendre les routes commerciales contre les attaques des Blemmyes et Nobades nomades<sup>57</sup>.

### La structure sociale

En l'absence de toute information directe, il est presque impossible de présenter un tableau cohérent de la structure sociale de Méroé. Nous savons seulement qu'il existait une classe supérieure ou dirigeante composée du roi et de sa famille, d'une cour et d'une aristocratie provinciale qui remplissait diverses fonctions administratives et militaires et d'un clergé très influent; à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les sources dont nous disposons font état de nombreuses reprises de l'existence d'esclaves recrutés parmi les prisonniers de guerre. Des témoignages indirects donnent à penser que, mis à part les agriculteurs et les éleveurs qui devaient former la majorité de la population méroïtique, il existait une classe moyenne d'artisans, de commerçants, de petits fonctionnaires et de domestiques mais on ignore tout de leur statut social. Tant que nous ne disposerons pas de renseignements plus

57. Pour une analyse des causes de ce déclin, voir I.S. KATZNELSON, *op. cit.*, pp. 249 sq.

précis il serait prématuré de vouloir définir le type de rapports qui existait entre les diverses classes sur le plan social et sur le plan de la production.

Les documents épigraphiques et autres permettent de supposer que les activités guerrières ont joué un rôle non négligeable dans le royaume, mais il est difficile de dire comment les armées étaient levées et organisées. Il semble que, mis à part une garde royale permanente, tous les habitants de sexe masculin étaient mobilisés en cas de besoin. Les relations datant de la période romaine indiquent que l'armée était divisée en infanterie et cavalerie mais que, comparés aux légions romaines, les soldats méroïtiques étaient peu disciplinés. Des guerres furent menées contre des groupes nomades du désert oriental, qui ne furent jamais complètement soumis et étaient prêts à s'emparer au moment opportun des terres cultivées. En même temps, de nombreuses guerres d'agression furent menées pour agrandir le territoire et s'emparer d'un butin (bétail et esclaves) qui devait constituer une source importante de richesses pour les classes dominantes et le clergé.

Un grand nombre des prisonniers de guerre était régulièrement remis par les rois aux temples, parfois même avec les territoires ou les terres nouvellement occupés. Le nombre des esclaves a dû être relativement très élevé et, à l'époque romaine, beaucoup d'esclaves noirs furent déportés en Egypte et dans les pays méditerranéens. La main-d'œuvre servile a été utilisée pour la construction de pyramides, de temples, de palais et autres monuments ainsi que pour la culture des vergers et des jardins des temples. Peut-être était-elle employée pour le creusement et la réparation des canaux et des bassins d'irrigation (*hafirs*). L'esclavage s'est développé à Méroé comme dans les autres royaumes orientaux mais il l'a fait assez lentement et n'a jamais constitué la principale base de production, étant donné que la main-d'œuvre servile avait une sphère d'utilisation relativement plus limitée; dans les inscriptions, le nombre des femmes esclaves est toujours supérieur à celui des hommes, ce qui indique que l'esclavage domestique était la forme la plus répandue.

## Religion

### Caractéristiques générales

Le peuple méroïtique tirait la plupart de ses idées religieuses officielles d'Egypte. La majorité des dieux qui faisaient l'objet d'un culte dans les temples méroïtiques correspondaient à ceux d'Egypte et les premiers rois considérèrent Amon comme le dieu souverain dont ils tenaient leurs droits au trône. Les prêtres d'Amon exercèrent une influence considérable, du moins jusqu'à l'époque du roi Ergamène qui semble avoir brisé leur pouvoir absolu. Toutefois, même plus tard, les rois firent preuve — du moins dans leurs inscriptions — d'une vénération pour Amon et ses prêtres qu'ils favorisaient de diverses manières en leur accordant des dons en or, en esclaves, en bétail et en terres.

En même temps que les divinités pharaoniques (Isis, Horus, Thoth, Arensnuphis, Satis, etc.) avec leurs symboles originaux, les habitants de Méroé pratiquaient le culte de dieux purement méroïtiques comme le dieu-lion Apedemak ou le dieu Sebewyemeker (Sbomeker). Le culte de ces dieux n'est devenu officiel qu'au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère; il semble qu'ils aient été auparavant des dieux locaux des parties méridionales de l'empire et qu'ils n'aient accédé à la première place qu'à l'époque où l'influence égyptienne commença de décliner pour être remplacée par des traits culturels plus authentiquement méroïtiques. (Il ne faut pas oublier que c'est aussi vers cette époque que l'écriture et la langue méroïtiques furent introduites dans les inscriptions).

Le dieu guerrier Apedemak était une divinité d'une grande importance pour les Méroïtes. On le dépeint avec une tête de lion et les lions jouèrent un certain rôle dans les cérémonies du temple, surtout à Mussawarat es-Sufra<sup>58</sup>. Au même endroit, nous trouvons un autre dieu méroïtique n'ayant pas de correspondant égyptien: Sebewyemeker, qui était peut-être le principal dieu local à être considéré comme un créateur. Quelques déesses sont aussi dépeintes à Naga, mais leur nom et la place qu'elles occupaient dans le panthéon méroïtique nous sont encore inconnus.

La présence de deux sortes de divinités, l'une d'origine égyptienne et l'autre d'origine locale, se reflète aussi dans l'architecture des temples.

### Les temples d'Amon

Le symbolisme religieux a joué un rôle important dans le plan des temples de l'ancienne Egypte. Le culte s'exprime dans des rituels complexes et élaborés et chaque partie du temple a un rôle particulier dans le déroulement du rituel. Ces différentes parties (par exemple salles, cours, chambres, chapelles, etc.) étaient disposées suivant un axe et constituaient un long corridor de procession. Des temples de ce type ont été édifiés dans la région de Dongola par Peye, Taharqa et leurs successeurs; Napata était le centre où le plus important de ces temples fut construit et dédié à Amon-Rê du Djebel Barkal. Toutefois Méroé ne figure pas dans les inscriptions de couronnement plus anciennes comme étant un lieu où fut construit un temple d'Amon.

Vers la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère cependant, la ville de Méroé fut honorée de la construction d'un de ces temples devant lequel fut placée une longue inscription en méroïtique. Les noms les plus anciens qui lui sont associés sont ceux du roi Amanikhabale (-65/-41) et de la reine Amanishakhte (-41/-12). Ce temple devint peut-être le plus important dans la dernière moitié de l'histoire du royaume. Nous devons cependant remarquer qu'à partir de cette époque, d'autres temples d'Amon-Rê similaires et de plus petites dimensions ont été construits à Méroé, Mussawarat es-Sufra, Naga et Ouad ben-Naga. Le temple d'Amon à Méroé a joué un rôle semblable à celui de Napata et de Djebel Barkal, et a dû devenir un rival redoutable

58. L.W. ZABKAR, 1975.

pour le temple de Napata qu'il finit par supplanter. Même durant la période antérieure à la construction du temple d'Amon de Méroé, Napata n'avait pas le monopole en tant que centre religieux car il existait d'autres types de temples qui dominaient la vie religieuse dans tout le Butana et rayonnaient de là vers le nord. C'est du temple aux Lions que nous devons maintenant parler.

### Le temple aux Lions

Le nom de « temple aux Lions » est dû à une prépondérance marquée de représentations de lions, sculptées en ronde-bosse, gardant les abords et l'entrée de ces temples, ou occupant une place importante dans les bas-reliefs. Le lion représente également le grand dieu méroïtique Apedemak. Cependant, il ne faut pas en conclure que ces temples étaient tous dédiés uniquement à Apedemak. L'existence de ces temples a été observée par différents auteurs<sup>59</sup>, mais dans la description de temples particuliers il leur a été donné des noms différents<sup>60</sup>: temple d'Apis, temple d'Isis, temple du Soleil, temple principal d'Auguste (Fesco Chamber), etc. L'emploi de pareils termes a, dans certains cas, causé des malentendus et des conclusions erronées<sup>61</sup>. L'emploi de l'expression temple aux Lions éliminerait d'autres malentendus, la représentation du lion en étant la marque la plus distinctive. Les statues de bélier sont associées aux temples d'Amon (Barkal, Kawa, Méroé, Naga) alors que les statues de lion en sont complètement absentes, bien que le dieu-lion Apedemak doive peut-être figurer parmi les divinités qui y étaient adorées et que son image apparaisse parmi celle des autres dieux. De même, si les divinités à tête de bélier (Amon-Rê et Khnoum) apparaissent fréquemment sur les bas-reliefs de ces temples aux Lions, il n'existe aucun exemple de statue de bélier associée à un temple aux Lions.

#### *Répartition et types des temples aux Lions*

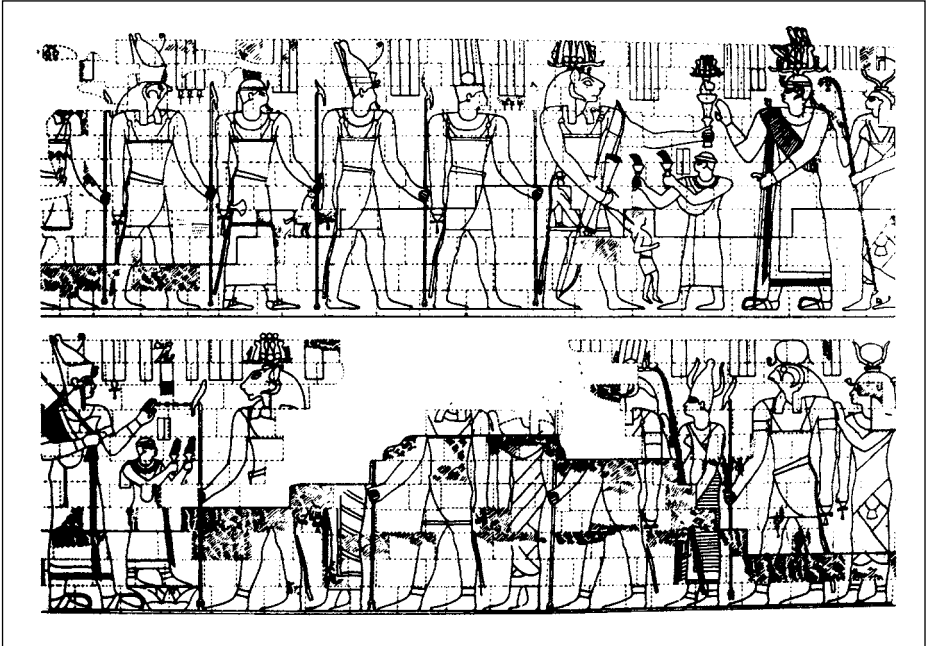
En plus de 32 temples aux Lions connus, il existe 14 sites où la présence d'un temple aux Lions est presque certaine. Si nous ajoutons l'existence dans les textes méroïtiques de titres religieux associés à ces temples dans des localités comme Nalete, Tiye, etc., le nombre de ces temples a dû être en fait très important. Il semble qu'ils aient été répartis sur l'ensemble du royaume de Méroé. Leur distribution présente deux caractéristiques très nettes. La première est qu'il existe quatre sites où plusieurs temples ont été découverts: Naga (huit temples), Mussawarat (six), Méroé (six) et Barkal (trois).

La présence de plusieurs temples dans une même localité dénote l'importance religieuse du site. En fait, les temples les plus élaborés et peut-être les plus importants du royaume sont celui de Mussawarat es-Sufra et le Temple du Soleil de Méroé (M.250). Néanmoins, Naga a plus de temples

59. J. GARSTANG, *et al.*, 1911, p. 57; M.F.L. MACADAM, 1955, p. 114; F. HINTZE, *op. cit.*, p. 170.

60. B. PORTER et R. MOSS, 1951, pp. 264 sq.

61. Par exemple le Temple du Soleil, ainsi appelé par Sayce sur la base d'une indication d'Hérodote à propos de la présence d'une « Table du Soleil », a amené certains auteurs à suggérer l'existence à Méroé d'un culte spécial du soleil. De même des termes comme temple d'Isis et temple d'Apis pourraient être la cause de conclusions également erronées.



1

1. Le dieu Apedemak conduisant d'autres dieux méroïtiques.

(Source: F. Hintze, « Die Inschriften des Löwentempels von Mussawarat es-Sufra, Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin », Kl. für Spr., Lit. und Ku. Jahrgang 1962, Nr. 1, Berlin 1962, pl. II.)

2. Dieu Sebewyemeker méroïtique, du temple du Lion à Mussawarat es-Sufra. (Source: F. et U. Hintze, 1966, pl. 101.)



2

que tout autre site et Barkal possède les spécimens datables les plus anciens. Le premier (B.900) construit par Peye (-750/-716) possédait à l'origine deux chambres qui ont été transformées ultérieurement en un temple à pylône et à chambre unique. Le second temple est B.700, commencé par Atlanersa (-653/-643) et terminé par Senkamanisken (-643/-623).

Le deuxième trait remarquable est que les centres des deux types de temples ne coïncident pas. Il est possible d'avancer que, d'une manière générale, les temples d'Amon étaient concentrés dans la région de Napata, alors que les temples aux Lions se trouvaient dans l'île de Méroé où les temples d'Amon n'ont été construits qu'à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

Tous les temples aux Lions peuvent être divisés en deux types principaux. Le premier est un temple à deux chambres; les plus anciens temples de ce type sont en brique séchée et ne possèdent pas de pylône. Le deuxième avait une seule chambre; la plupart avaient un pylône sur la façade, mais les plus anciens n'en possédaient pas.

Le second type de temple aux Lions pourrait remonter à deux sources locales. D'une part, il se rattache au premier type, comme le montre le fait que B.900 a été ultérieurement reconstruit sur un plan du second type. D'autre part, il existe à la fois à Barkal<sup>62</sup> et à Kerma<sup>63</sup> plusieurs petites constructions à une seule chambre qui peuvent être à l'origine du second type. Les spécimens les plus anciens de ce type se trouveraient peut-être sous Méroé M.250, datant peut-être d'Aspelta et sous le temple 100 de Mussawarat es-Sufra, datant d'avant 500 avant notre ère<sup>64</sup>.

L'autre source qui peut avoir influencé le choix du temple aux Lions est l'Égypte, où des chapelles ont été construites à diverses époques à l'intérieur de l'enclos d'autres temples ou en bordure du désert. Ce sont des haltes pour la barque ou la statue du dieu durant diverses processions. Cependant, la plupart d'entre elles sont élaborées et comportent plusieurs chambres<sup>65</sup> et si, parmi les monuments thébains, la XXV<sup>e</sup> dynastie a construit ou ajouté diverses petites chapelles à Karnak et ailleurs<sup>66</sup>, celles-ci ne rappellent pas le plan du temple aux Lions. Une origine indigène semblerait donc plus vraisemblable. Dans sa simplicité, ce type de monument était en fin de compte adaptable à des régions comme le Butana où le manque de main-d'œuvre qualifiée et de matériaux empêchait l'adoption de bâtiments élaborés comme les temples d'Amon, au moins dans la période la plus ancienne. La simplicité du temple reflète peut-être un type simple de culte, probable dans les communautés nomades du Butana et d'autres régions.

Ces deux types de temple, les temples d'Amon et les temples aux Lions, suggèrent au premier abord l'existence de deux types de religion, mais un second examen attentif montre qu'il s'agit en fait d'une religion unique. La dualité religieuse supposerait soit une grande tolérance, hautement improbable

62. G.A. REISNER, 1918, p. 224.

63. G.A. REISNER, *H.A.S.*, 1923, p. 243.

64. F. HINTZE, 1970.

65. A. BADARY, 1968, p., 282.

66. J. LECLANT, 1965, p. 18.

à cette époque, soit une lutte farouche et des guerres religieuses continuelles dont nous ne connaissons aucune trace. Au contraire, le panthéon des temples d'Amon semble avoir été le même que celui des temples aux Lions, avec cette différence que certains dieux avaient la prééminence dans tel ou tel temple. Ces dieux sont d'ailleurs un mélange de dieux égyptiens comme Amon-Rê, la triade osirienne, etc., et de dieux indigènes locaux comme Apedemak, Mandulis, Sebewyemeker, etc.<sup>67</sup> Par conséquent, la différence de plan indique une différence de rites plutôt que de religion. Ainsi le rituel des cérémonies du couronnement exigeait pour les processions et les fêtes un temple du type des temples d'Amon. Cette forme de pratique religieuse a rendu possible l'incorporation sans conflit de diverses divinités et croyances locales et a contribué de ce fait à la cohésion durable d'un substrat qui, sinon, eût été trop diversifié.

67. J. LECLANT, 1970 (b), pp. 141-153.

## La christianisation de la Nubie

*K. Michalowski*

D'une part la décadence du royaume de Méroé, qui occupait le territoire de la Nubie du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, d'autre part la romanisation puis la christianisation de l'Égypte au nord furent les deux facteurs de base à l'origine des structures sociales et des événements historiques en Nubie dans la période chrétienne. Après la chute du royaume de Méroé, se forma en Nubie septentrionale, entre la I<sup>re</sup> Cataracte et la Dal, c'est-à-dire la région qui s'étend entre la II<sup>e</sup> et la III<sup>e</sup> Cataracte, un État nobade. Il naquit après de longues luttes entre les peuples des Blemmyes et les Nobades, luttes achevées par la domination de ces derniers sur la vallée du Nil. Les Nobades rejetèrent les Blemmyes (Bedjas ou Buğa) vers le désert à l'est du fleuve.

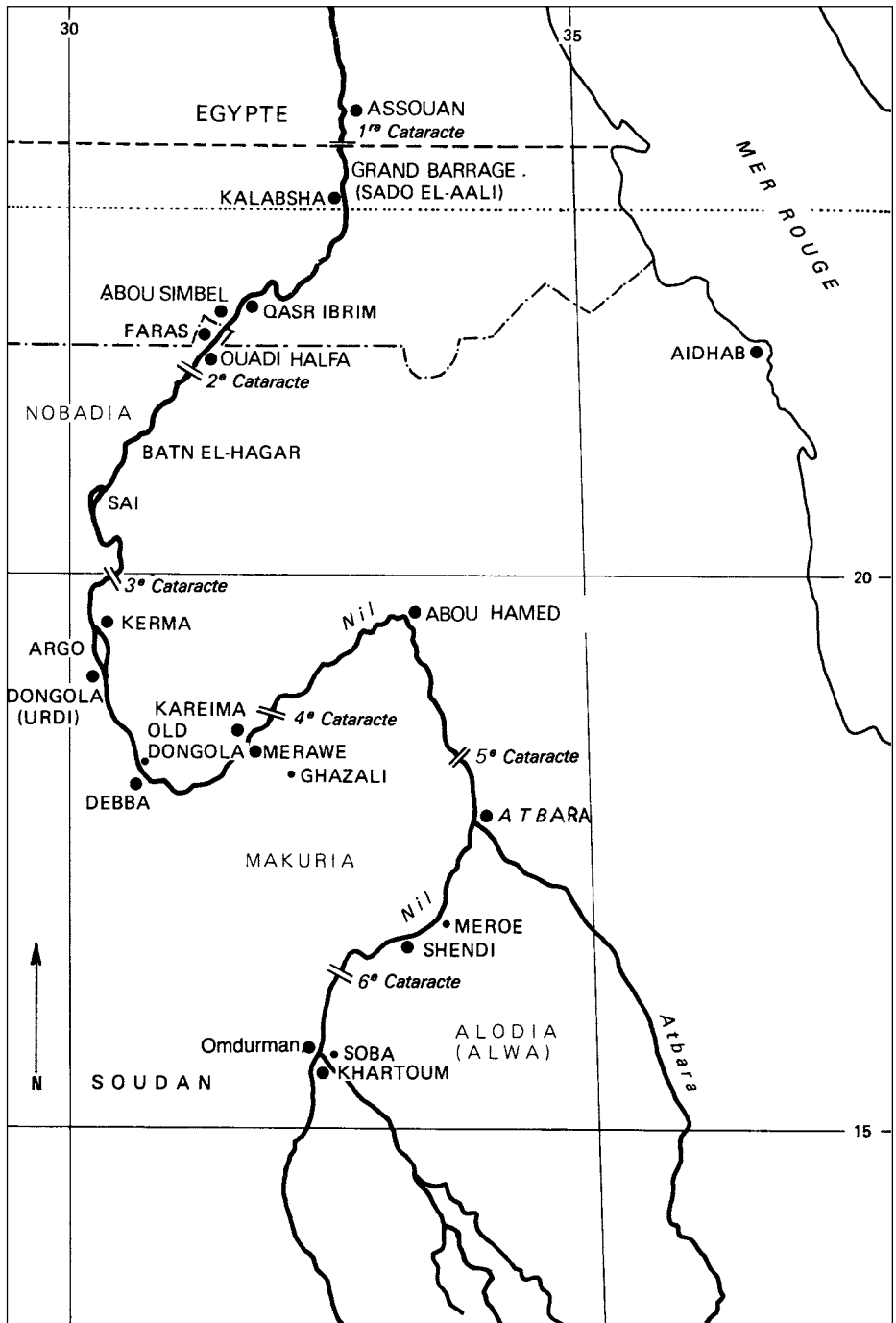
Les fouilles entreprises par diverses missions internationales, à l'occasion de la campagne de sauvegarde des monuments de Nubie, ont apporté de nombreuses informations nouvelles sur cette période de l'histoire nubienne.

À Faras, les fouilles polonaises ont apporté la preuve que l'ancienne Pakhoras a bien été, vers la fin de la période des Nobades, la capitale de leur royaume. Là se trouvait le palais des souverains transformé plus tard en une première cathédrale<sup>1</sup>.

Comme le démontrent les traces de leur culture matérielle, les contrastes dans le niveau de vie de la société étaient extrêmes. Les masses étaient relativement pauvres. Leurs modestes sépultures firent appeler leur culture fautive de possibilité d'une définition historique plus précise, culture du Groupe X

1. K. MICHALOWSKI, 1967 (b), pp. 49-52.





*Le Nil de la 1<sup>re</sup> à la IV<sup>e</sup> Cataracte. (Carte fournie par l'auteur.)*

par le premier découvreur de cette civilisation, l'archéologue américain G.A. Reisner<sup>2</sup>. En opposition au bas standard de vie de la population, les classes dirigeantes, les princes et la cour cultivaient les traditions de l'art et de la culture méroïtiques. Les restes les plus représentatifs de la culture matérielle de cette mince couche sociale sont les riches mobiliers funéraires des fameux tumuli de Ballana, découverts en 1938 par W.B. Emery<sup>3</sup>, ainsi que le palais des souverains de Nobadie à Faras mentionné plus haut.

L'interdépendance entre ladite culture de Ballana et la culture du Groupe X ne fut éclaircie que récemment<sup>4</sup>. En effet, il y a peu de temps, cette question était encore l'objet de controverses entre les savants. Certains affirmaient que le Groupe X est, dans l'histoire de la Nubie, une énigme<sup>5</sup>, les tumuli de Ballana étant attribués aux chefs de tribus Blemmyes<sup>6</sup>, les autres objets de cette période à l'art et à la culture méroïtiques tardifs<sup>7</sup>. Il fut aussi question d'appeler toute cette période « Ballana Civilization »<sup>8</sup>.

Les fouilles polonaises à Faras ont mené à la découverte, sous le palais des souverains des Nobades, d'une église chrétienne en briques crues qui doit remonter à avant la fin du V<sup>e</sup> siècle. Il est vrai que la haute datation de cette construction a récemment été mise en doute<sup>9</sup>, mais le fait est que parmi des tombes dudit Groupe X on retrouve des sépultures chrétiennes<sup>10</sup>, que des lampes à huile chrétiennes et de la céramique décorée de graffiti en forme de croix apparaissent dans les couches du Groupe X sur l'île de Meinarti<sup>11</sup>. Ce sont des preuves évidentes que très tôt, même avant la christianisation officielle de la Nubie par la mission du prêtre Julien envoyée par l'impératrice Théodora de Byzance, la foi chrétienne était parvenue chez les Nobades, trouvant facilement des néophytes parmi les pauvres. Un argument supplémentaire pour une ancienne pénétration de la foi chrétienne en Nubie est l'existence en ce pays dès la fin du V<sup>e</sup> siècle de monastères et ermitages<sup>12</sup>. On peut donc tranquillement affirmer que la religion chrétienne s'infiltra peu à peu en Nubie avant sa conversion officielle qui eut lieu en l'an 543 suivant l'information transmise par Jean d'Ephèse<sup>13</sup>.

Beaucoup de facteurs expliquent cette précoce christianisation du pays des Nobades. L'Empire romain, encore hostile au christianisme au III<sup>e</sup> siècle, aussi bien que l'Empire chrétien des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, persécute ceux qui n'obéissent pas aux injonctions officielles en matière de religion. Beaucoup d'Égyptiens peut-être, et aussi des Nubiens qui fuyaient l'Égypte, ont

2. G.A. REISNER, 1910, p. 345 sq.

3. W.B. EMERY et L.P. KIRWAN, 1938.

4. K. MICHALOWSKI, 1967 (a), pp. 104-211.

5. L.P. KIRWAN, 1963, pp. 55-78.

6. W.B. EMERY, 1965, pp. 57-90.

7. F.L. GRIFFITH, 1926, pp. 21 sq.

8. B.G. TRIGGER, 1955, pp. 127 et suiv.

9. P. GROSSMANN, 1971, pp. 330-350.

10. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1963, p. 67.

11. W.I. ADAMS, 1965 (a), p. 155; *id.*, 1965 (c), p. 172; *id.*, 1967, p. 13.

12. S. JAKOBIELSKI, 1972, p. 21.

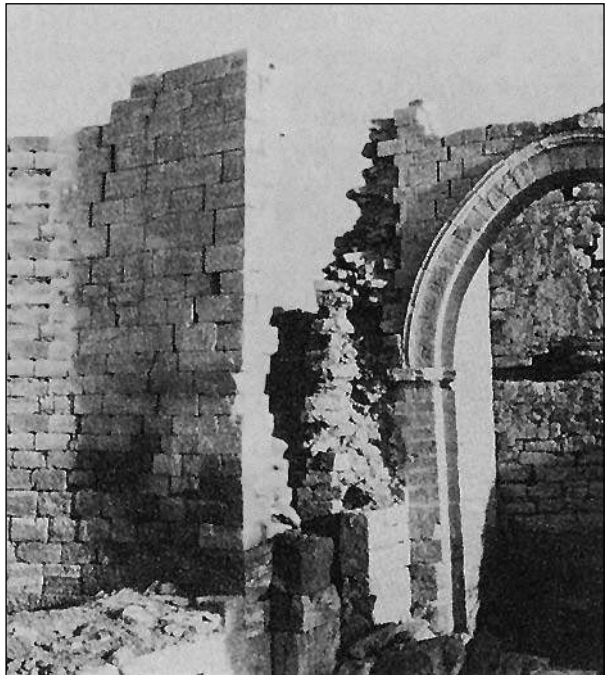
13. L.P. KIRWAN, 1939, pp. 49-51.



1

1. *Façade est de l'église de Qasr Ibrim : « Les Arches ».*  
(Photo fournie par le Dr Gamai Mokhtar.)

2. *Cathédrale de Faras.* (Photo Musée national de Varsovie.)



2

probablement alors porté leur foi aux Nobades résidant au sud d'Assouan. Les caravanes des commerçants gagnaient le Sud, par Assouan, transportant elles aussi les croyances en même temps que les hommes. La diplomatie byzantine des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, soucieuse d'entente avec Axoum contre la menace perse en mer Rouge, n'a certainement pas non plus joué un rôle mineur. En 524, un traité formel avait permis à Axoum l'envoi de Blemmyes et de Nobades pour l'expédition projetée au Yémen. Les prêtres n'étaient sans doute pas inactifs dans ces tractations et relations.

En 543, sur l'ordre de l'impératrice Théodora, le prêtre Julien ne baptisa en fait, suivant le rite monophysite, que les souverains du pays. Déjà bien avant, sous l'influence de l'Égypte chrétienne, la majorité de la population avait adopté la nouvelle foi pour elle pleine d'attrait. Au VI<sup>e</sup> siècle, une église proche de la rive du Nil, dans un quartier éloigné du centre, desservait une chrétienté populaire. La conversion des souverains nobades au christianisme fut de leur part un acte politique de poids. En ce temps, ils ne disposaient plus d'une idéologie religieuse bien définie qui leur aurait facilité l'emprise sur la population. Maintenant, le christianisme leur ouvrait la voie vers l'Égypte où, depuis le IV<sup>e</sup> siècle, des évêques résidaient dans l'île de Philae<sup>14</sup>. Par l'intermédiaire de l'Égypte, ils pouvaient avoir accès à la Méditerranée et au centre de la civilisation de cette époque, Byzance.

Le royaume des Nobades (en arabe Nūba), la Nobadia, s'étendait de Philae à la II<sup>e</sup> Cataracte. Il avait Faras pour capitale.

Au sud, jusqu'à l'antique Méroé, un autre royaume nubien a pris corps au VI<sup>e</sup> siècle, dont la capitale fut le Vieux Dongola (en arabe Dungula); par la suite ce royaume fut appelé Makuria (en arabe Mukurra). Contrairement à la Nubie septentrionale qui avait adopté le christianisme de rite monophysite, Makuria fut convertie par une mission de l'empereur Justin II, en 567-570, au rite orthodoxe melchite<sup>15</sup>. Les fouilles polonaises menées à Old Dongola depuis 1964 ont permis d'identifier quatre églises et le palais royal chrétien<sup>16</sup>. L'un des édifices date de la fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> siècle; au-dessous de lui les vestiges d'une église plus ancienne en briques crues ont été repérés. Cet édifice religieux, qui n'était pas la cathédrale, comptait cinq nefs et seize colonnes de support en granit de 5,20 m de haut. L'ampleur des vestiges découverts permet de penser que les descriptions faites, avec enthousiasme, au XI<sup>e</sup> siècle par un voyageur arabe, correspondent à la réalité historique: Dongola était une capitale importante au moins dans ses monuments.

Finalement, entre 660 et 700, les Makurites ont aussi adopté le monophysisme et le fait n'est pas demeuré sans conséquences importantes.

Au sud, dans la région de la VI<sup>e</sup> Cataracte, se forma un troisième Etat chrétien en Nubie avec pour capitale Soba, non loin de l'actuel Khartoum. Il s'appelait Alodia (en arabe Alwa).

14. U. MONNERET DE VILLARD, 1938; H. MUNIER, 1943, pp.8 sq.

15. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, p. 64; L.P. KIRWAN, 1966.

16. K. MICHALOWSKI, 1966. pp.189-299; *id.*, 1969, pp.30-33; S. JAKOBIELSKI et A. OSTRASZ, 1967; S. JAKOBIELSKI et L. KRZYANIAK, 1967; K. MICHALOWSKI, 1969. pp.167 sq. et pp.70-75; P. GARTKIEWICZ, pp.49-64; M. MARTENS, 1973. pp.263-271; S. JAKOBIELSKI, 1975. pp.349-360.

Avec l'appui des Nobades, vers 580, une mission byzantine vint en Alodia. Son chef, l'évêque Longin, constate que le pays avait été déjà partiellement converti par les Axoumites. Ainsi donc, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, la Nubie était un pays chrétien composé de trois royaumes : au nord, Nobadia ; au centre, Makuria ; au sud, Alodia. Encore aujourd'hui leurs rapports mutuels ne sont pas entièrement clairs, tout au moins en ce qui concerne la première période de leur existence autonome<sup>17</sup>.

Encore récemment l'histoire de la Nubie chrétienne était rangée dans la périphérie de l'égyptologie, de l'histoire ancienne et paléochrétienne. Le plus souvent elle était traitée en fonction de l'histoire de l'Égypte copte.

Une somme des connaissances sur la Nubie chrétienne jusqu'en 1938 est renfermée dans l'étude essentielle d'Ugo Monneret de Villard<sup>18</sup>. La publication en quatre volumes sur la Nubie médiévale du même auteur<sup>19</sup> fournissait un matériel illustratif riche pour ce temps ; jusqu'aujourd'hui, elle sert aux chercheurs pour l'étude de nombreux points de détail. Dans ses travaux, Monneret de Villard tint compte des résultats des fouilles archéologiques mais aussi il mena des recherches minutieuses sur les textes d'écrivains arabes qui souvent jusqu'à nos jours restent les seules sources d'information sur des faits importants de l'histoire de la Nubie et pour la chronologie des rois nubiens. Parmi les plus importants, on compte les textes de Ya'kub (874), al-Mas'udi (956), Ibn Hawkal (vers 960), Selim al-Aswāni (vers 970), Abu Sālih (vers 1200), al-Makīn (1272), Ibn Khaldun (1342-1406) et surtout Makrīsī (1364-1442)<sup>20</sup>.

Depuis les recherches de Monneret de Villard, de nombreuses découvertes archéologiques se sont accumulées, surtout par suite de ladite campagne de Nubie, organisée sous le patronage de l'Unesco en 1960-1965 pour l'exploration des terrains destinés à être recouverts par les eaux du Nil retenues par le barrage de Sadd el-<sup>c</sup>Ālī.

Sur certaines portions de la Nubie septentrionale, le lent exhaussement du niveau des eaux du lac de retenue permet pour plus longtemps des fouilles, jusqu'en 1971 et, pour Qasr Ibrim qui n'est pas inondé, jusqu'à maintenant.

Le résultat des recherches de ces dernières années, souvent d'une valeur exceptionnelle, ont remis au premier plan les problèmes de la Nubie chrétienne. Les premiers rapports de fouilles furent avant tout publiés dans *Kush*, pour la Nubie soudanaise, et les *Annales* du Service des antiquités de l'Égypte, pour la Nubie égyptienne. Certains rapports de fouilles ont donné matière à des séries de publications indépendantes<sup>21</sup>. De nouvelles études de synthèse sont parues et les recherches archéologiques se sont déplacées au sud de la zone menacée par les eaux.

17. W.Y. ADAMS, 1955, p. 170.

18. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*

19. U. MONNERET DE VILLARD, 1935-1957.

20. Récemment une liste des plus importants textes arabes et chrétiens sur l'histoire de la Nubie chrétienne a été donnée par G. Vantini.

21. T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1970 (c) ; M. ALMAGRO, 1963-1965 ; K. MICHALOWSKI, 1965 (c).

Une nouvelle approche du problème est due à W. Y. Adams (surtout dans le domaine de la classification de la céramique)<sup>22</sup>, B. Trigger, L.P. Kirwan, P.L. Shinnie, J.M. Plumley, K. Michalowski, S. Jakobielski, et W.H.C. Friend<sup>23</sup>. Les informations détaillées sur les récentes découvertes en Nubie, publiées chaque année par J. Leclant dans *Orientalia*, méritent une attention particulière<sup>24</sup>.

Des informations très abondantes, en partie hypothétiques, furent fournies par le premier symposium sur la Nubie chrétienne, qui se tint en 1969 à la villa Hügel d'Essen. Ces matériaux ont été publiés en un volume à part sous la direction de E. Dinkler<sup>25</sup>. Les résultats du second colloque, qui eut lieu en 1972 à Varsovie, ont paru en 1975<sup>26</sup>.

Bien que la Nubie, contrairement à l'Égypte, n'ait pas fait partie de l'Empire byzantin, incontestablement il existait entre eux des liens spécifiques entamés par les missions des prêtres Julien et Longin. L'organisation des administrations nubiennes, comme le trahit la nomenclature, était strictement calquée sur la bureaucratie byzantine. Même si l'invasion perse en Égypte de l'an 616 s'arrêta à la frontière nord de la Nubie, certains faits prouvent que le royaume septentrional souffrit des incursions de détachements sassanides au sud de la I<sup>re</sup> Cataracte. De toute façon l'invasion de Chosroës II mit fin aux liens directs entre la Nubie et l'Égypte alors chrétienne, et en particulier aux contacts entre le clergé nubien et le Patriarcat d'Alexandrie qui officiellement supervisait l'Église de Nubie.

En 641, l'Égypte passa au pouvoir des Arabes. Pour des siècles la Nubie fut séparée de la culture méditerranéenne.

Tout d'abord les Arabes n'attachèrent aucune importance à la prise de la Nubie, se limitant à des incursions armées dans le nord. Aussi, une fois l'Égypte soumise, ils signèrent avec la Nubie un traité, appelé *baqt*, prévoyant de la part des Nubiens un tribut annuel sous forme d'esclaves et de certains produits, tandis que les Arabes s'engageaient à fournir une quantité appropriée de nourriture et de vêtements. Pendant les sept siècles d'existence de la Nubie chrétienne indépendante, en principe, les deux parties considérèrent ce traité comme en vigueur. Néanmoins plus d'une fois des heurts eurent lieu. Ainsi, presque immédiatement après la signature du *baqt*, nous entendons parler d'une incursion de l'émir Abdallah ibn Abu Sarh jusqu'à Dongola en 651-652. Cela n'empêcha pas l'existence entre la Nubie et l'Égypte musulmane de liens commerciaux constants<sup>27</sup>.

22. W.Y. ADAMS et C.J. VERWERS, 1961, pp.7-43; W.Y. ADAMS, 1962 (a), pp.62-75; 1962 (b), pp.245-288; W.Y. ADAMS et A.A. NORDSTRÖM, 1963, pp.1-10; W.Y. ADAMS, 1964 (a), pp.227-247; 1965 (b), pp.87-139; 1966 (a), pp.13-30; 1967, pp.11-19; 1968, pp.194-215; T. SÄVE-SÖDERBERGH, 1970 (a), pp.224, 225, 227, 232, 235; 1970 (c), pp.11-17.

23. B.G. TRIGGER, 1965, pp.347-387; L.P. KIRWAN, 1966, pp.121-128; P.L. SHINNIE, 1965, pp.87-139 et 1971, pp.42-50; J.M. PLUMLEY, 1970, pp.129-134 et 1971, pp.8-24; K. MICHALOWSKI, 1965, pp.9-25; *id.*, 1967 (b), pp.194-211; *id.*, 1967 (a), pp.104-211; *id.*, 1967 (c); S. JAKOBIELSKI, 1972; W.H.C. FRIEND, 1968, p.319; *id.*, 1972 (a), pp.224-229; *id.*, 1972 (b), pp.297-308.

24. J. LECLANT, *Orientalia*, 1968-1974.

25. K. MICHALOWSKI, 1975.

26. K. MICHALOWSKI, 1975, *op. cit.*

27. W.Y. ADAMS, 1965 (c), p.173.

Sans doute par suite des premiers incidents armés entre les Arabes d'Égypte et les Nubiens, se fit l'union de la Nubie septentrionale et centrale en un seul Etat. Se référant à des sources arabes plus anciennes, Makrīsī affirme que, dès la moitié du VII<sup>e</sup> siècle, toute la Nubie centrale et septentrionale, jusqu'aux frontières d'Alodia, se trouvait sous la domination du même roi Qalidurut<sup>28</sup>. Les sources chrétiennes semblent prouver que l'union de la Nubie fut l'œuvre du roi Merkurios qui monta au trône en 697. Merkurios aurait introduit le monophysisme en Makuria et installa la capitale du royaume uni à Dongola.

Jusqu'aujourd'hui la question du monophysisme en Nubie n'est pas entièrement claire, surtout en ce qui concerne ses rapports avec l'église orthodoxe melchite. Il reste possible qu'à l'intérieur du royaume le rite melchite fut d'une certaine manière continué. En effet, nous savons que, encore au XIV<sup>e</sup> siècle, la province Maris, soit l'ancien royaume de Nubie septentrionale, était soumise à un évêque melchite qui, en tant que métropolitain résidant à Tafa, contrôlait un diocèse englobant toute la Nubie. Par ailleurs, sauf au VIII<sup>e</sup> siècle, Alexandrie a toujours eu deux patriarches, un monophysite et un melchite<sup>29</sup>.

L'union des deux royaumes nubiens assura un net développement économique et politique du pays. Le successeur de Merkurios, le roi Kyriakos, était considéré comme un « grand » roi gouvernant par l'intermédiaire de trente gouverneurs. Tout comme les pharaons de l'Ancien Empire en Égypte, les rois de Nubie étaient aussi des prêtres de haut rang. Non seulement ils avaient droit de regard sur les questions religieuses, mais aussi ils pouvaient remplir certaines fonctions religieuses, à condition que leurs mains ne soient pas tachées de sang humain<sup>30</sup>.

Le même roi Kyriakos, apprenant l'emprisonnement du patriarche d'Alexandrie par le gouverneur umayyade, attaqua sous ce prétexte l'Égypte et atteignit même Fustat<sup>31</sup>. Une fois le patriarche relâché, les Nubiens rentrèrent chez eux. L'expédition de Kyriakos jusqu'à Fustat prouve que la Nubie ne se limitait pas strictement à la défensive, mais entreprenait aussi des actions offensives contre l'Égypte musulmane.

D'importants documents sur papyrus, mettant en lumière les relations entre l'Égypte et la Nubie dans cette période, ont été récemment trouvés à Qasr Ibrim. Il s'agit de la correspondance entre le roi de Nubie et le gouverneur d'Égypte. Le plus long rouleau, daté de 758, contient une plainte en arabe de Musa K'ah Ibn Uyayna contre les Nubiens qui ne respectaient pas le *baqt*<sup>32</sup>.

Mais les expéditions guerrières ne sont pas les seules preuves de la floraison de l'Etat nubien depuis le début du VIII<sup>e</sup> siècle. Les trouvailles archéologiques ont fourni des témoignages de l'extraordinaire développement de la culture, de

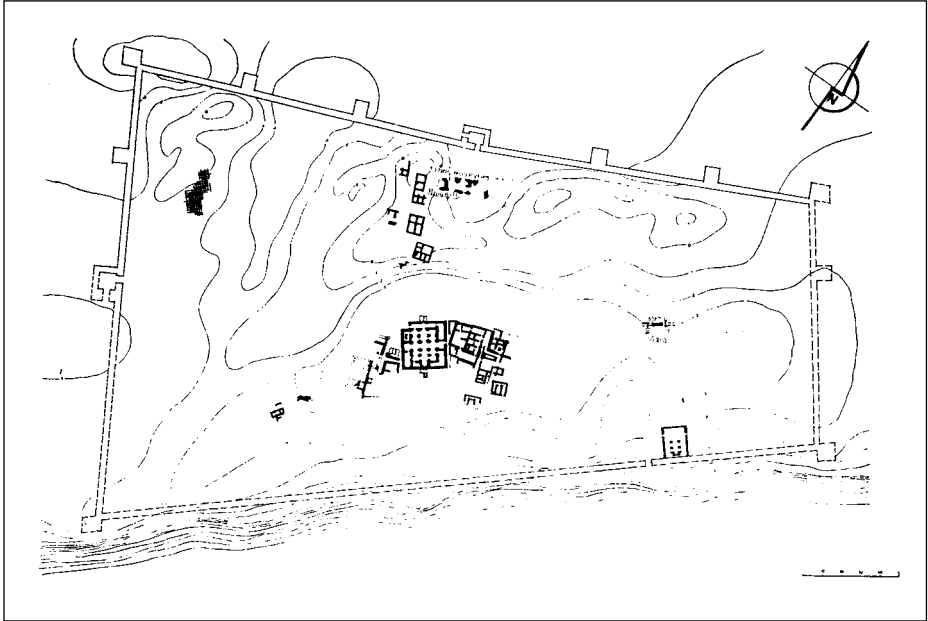
28. K. MICHALOWSKI, 1967 (b).

29. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, pp. 81, 158-159; L.P. SHINNIE, Khartoum, 1954, p. 5.

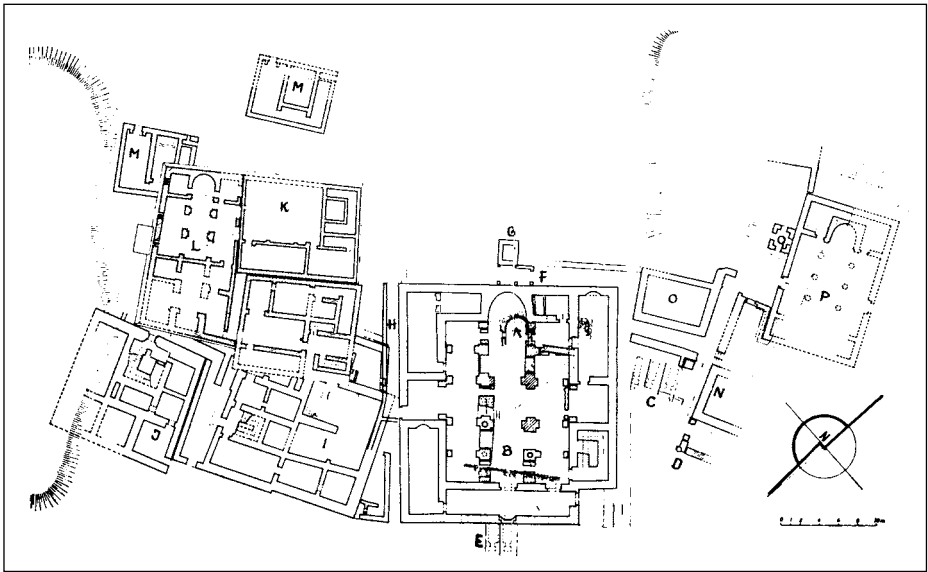
30. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 99.

31. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 98.

32. J.P. PLUMLEY et W.Y. ADAMS, 1974, pp. 237-238; P. VAN MOORSEL, J. JACQUET, H. SCHNEIDER, 1975.



1



2

1. Faras. Plan général du site à l'intérieur des murs d'enceinte. Au milieu: le Grand Kom; en haut à gauche: vestiges de la Grande Eglise; en bas à droite: l'Eglise de la Porte du Fleuve.

2. Faras. Edifices chrétiens mis au jour par l'expédition polonaise (1961-1964). A. Eglise en pisé; B. la cathédrale; C. tombes d'évêques des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles; D. pilier supportant la croix; E. tombes d'évêques du X<sup>e</sup> siècle; F. chapelles commémoratives de Joannes; G. tombes de Joannes; H. corridor nord; I. et J. ancien monastère et palais; K. monastère nord; L. église du monastère; M. maisons; N. résidence de l'évêque (peut-être un monastère); O. bâtiment non identifié; P. église sur la pente sud de Kom; Q. tombe de l'évêque Petros.



l'art et de l'architecture monumentale en Nubie justement en cette période. En 707 l'évêque Paul refait la cathédrale de Faras, l'ornant de splendides peintures murales<sup>33</sup>. A la même période remontent d'importants édifices religieux à Old Dongola<sup>34</sup>. D'autres églises de Nubie, comme par exemple Abdallah Nirqi<sup>35</sup> ou es-Sebua<sup>36</sup> se couvrent alors d'une splendide décoration peinte qui dès lors sera un élément constant de la décoration des intérieurs d'apparat.

Plus humblement les fouilles ont révélé l'ampleur de l'implantation chrétienne dans les villages, sur des sites anciennement connus ou plus récemment explorés, dès le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

Vraisemblablement à la fin du VIII<sup>e</sup> — début du IX<sup>e</sup> siècle, le roi nubien Yoannès ajouta également au royaume uni de Nubie la province méridionale d'Alodia<sup>38</sup>.

La période chrétienne fut pour la Nubie un temps de net développement économique. La population de la seule Nubie septentrionale s'élevait approximativement à 50 000 habitants<sup>39</sup>. L'introduction, dans l'agriculture, de la *saqia* dès l'époque ptolémaïque et romaine permit d'augmenter la superficie des terres cultivables, ce qui aussi était en relation avec les crues du Nil abondantes en ce temps<sup>40</sup>. On cultivait le blé, l'orge, le sorgho et la vigne. Les abondantes récoltes de dattes dans les plantations de palmiers assuraient aussi un niveau de vie plus élevé.

Le commerce se développait avec les pays voisins mais allait aussi bien plus loin, les habitants de Makuria vendaient de l'ivoire à Byzance, le cuivre et l'or allaient vers l'Égypte. Les caravanes de marchands allaient jusqu'au cœur de l'Afrique, et dans les Etats de la côte atlantique comme les actuels Nigeria et Ghana. Les moyens de transport étaient soit les bateaux à rames, soit les caravanes de chameaux.

Les couches aisées de la population préféraient le vêtement byzantin. Les femmes portaient de longues robes souvent ornées de broderies de couleurs<sup>41</sup>.

Comme nous avons dit plus haut, l'organisation du pouvoir dans la Nubie chrétienne était copiée sur Byzance. Le gouverneur civil de la province était l'éparque, dont les attributs du pouvoir comportaient le diadème à cornes placé sur un casque orné d'un croissant<sup>42</sup>; en général il portait un vêtement bouffant serré par une écharpe. Dans le vêtement liturgique riche et complexe des évêques, l'extrémité des franges terminant l'étole était décorée de clochettes.

33. K. MICHALOWSKI. 1964, pp.79-94; J. LECLANT et J. LEROY. 1968, pp.36-362; F. et U. HINTZE. pp.31-33. fig. 140-147; K. WEITZMANN. 1970. pp.325-346; T. GOLGOWSKI. 1968. pp.293-312; M. MARTENS. 1972. pp.207-250; *id.*, 1973; K. MICHAJOWSKI. 1974.

34. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*

35. A. KLASENS, 1964, pp.147-156; p. VAN MOORSEL. 1967, pp.388-392; *id.*, 1966, pp.297-316; *id.*, Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ., pp.349-395; *id.*, pp.103-110, 1970.

36. F. DAUMAS, 1967, pp.40 sq.; M. MEDIC, 1965, pp.41-50.

37. J. VERCOUTTER, 1970, pp.155-160.

38. U. MONNERET DE VILLARD, 1938, *op. cit.*, p. 102; K. MICHALOWSKI, 1965, p. 17.

39. B.G TRIGGER, 1965, p. 168.

40. B.G. TRIGGER, 1965, *op. cit.*, p. 166.

41. I. HOFMANN, 1967, pp.522-592.

42. K. MICHALOWSKI, 1974, *op. cit.*, pp.44-45.



1



2

1. Tête de sainte Anne, peinture murale du bas-côté nord de la cathédrale de Faras (VIII<sup>e</sup> siècle). (Photo Unesco.)

2. Faras: Linteau de porte décoré du début de l'ère chrétienne (seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle ou début du VII<sup>e</sup> siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

Les Nubiens étaient des archers fameux, ce qui est confirmé par de nombreux auteurs antiques et arabes. En dehors de l'arc, ils utilisaient le glaive et le javelot.

Les édifices privés, en briques crues, comportant plusieurs pièces, étaient pourvus de voûtes ou de toits plats en bois, chaume et argile. Dans la période de floraison de la Nubie, les murs de ces maisons sont plus massifs et blanchis. Les maisons à étages avaient peut-être un rôle défensif. Dans certains quartiers existait un système de canalisation. Sur les îles de la II<sup>e</sup> Cataracte, on a retrouvé des murs de maisons en pierres non taillées. En Nubie septentrionale, souvent les agglomérations rurales étaient entourées de murs protégeant les habitants des incursions arabes. Parfois, la population prévoyait des réserves communes pour les cas de siège. Une situation centrale dans les agglomérations était occupée par l'église.

Dans l'architecture sacrée on utilisait comme matériau, en dehors de quelques rares exceptions, la brique crue. Juste dans le cas, par exemple, des cathédrales de Qasr Ibrim, Faras et à Dongola, les murs des sanctuaires étaient en pierres ou briques cuites. Dans la majorité des églises prédominait le type basilical, bien que parfois nous rencontrions dans l'architecture nubienne des églises cruciformes ou de plan central. En ce qui concerne la décoration de la première période, soit jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons parler que sur la base des monumentales cathédrales citées plus haut.

En dehors d'éléments d'édifices païens réemployés comme par exemple à Faras, c'était une décoration en grès répétant le motif traditionnel du rinceau qui fut puisé par l'art méroïtique dans l'art hellénique de l'Orient romain. Il faut mentionner les belles volutes sculptées des chapiteaux aux cols ornés de feuilles. Vraisemblablement des icônes peintes sur bois ou sculptées servaient alors d'images du culte.

Les plus anciens monuments d'art chrétien en Nubie trahissent de fortes influences de l'Égypte copte<sup>43</sup>. Il s'agit avant tout des thèmes, par exemple la frise de colombes ou aigles rappelant les images de ces oiseaux sur les stèles coptes<sup>44</sup>.

A partir du VIII<sup>e</sup> siècle, les églises nubiennes sont ornées de peintures en technique *al fresco-secco*. Grâce aux découvertes de Faras en 1961-1964, on peut, sur la base de plus de 120 peintures murales dans un état parfait, dont des portraits d'évêques, et à l'aide de la liste des évêques permettant de définir les dates de leur épiscopat, définir une évolution générale du style de la peinture nubienne<sup>45</sup> qui s'est également confirmée sur les fragments provenant d'autres églises nubiennes.

Incontestablement, en ce temps, Faras était le centre artistique tout au moins de la Nubie septentrionale<sup>46</sup>. Les peintures découvertes au nord

43. P. DU BOURGUET, 1964 (b), pp.221 sq.; KESSEL, 1964, pp.223 sq.; *id.*, 1963; P. DU BOURGUET, 1964 (a), pp.25-38.

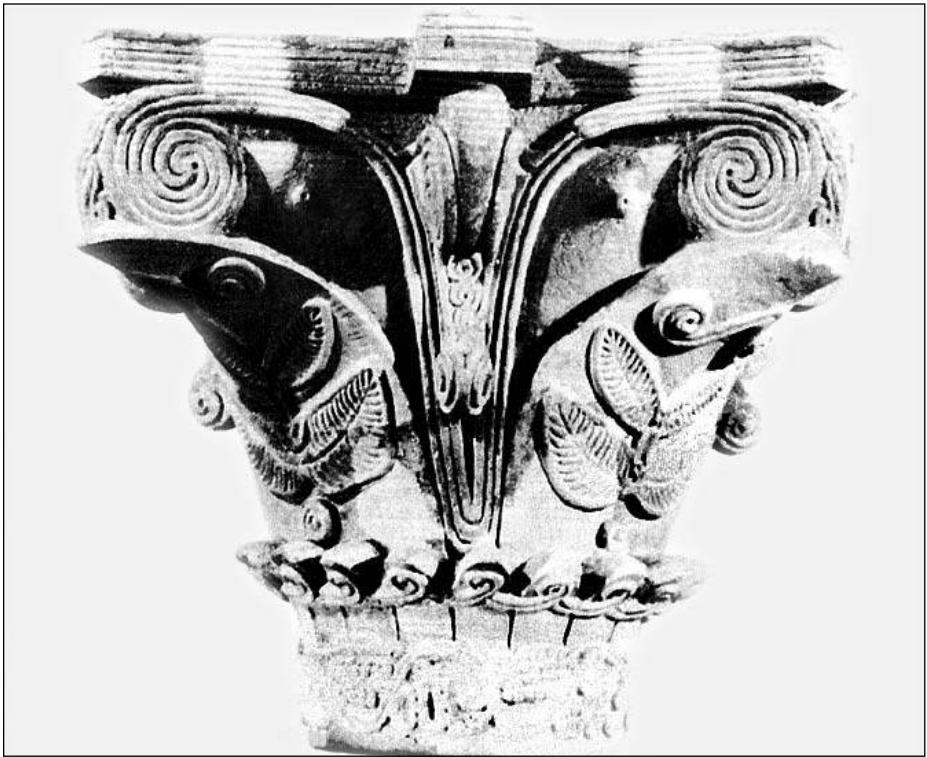
44. J.M. PLUMLEY, 1970, pp.132-133; fig. 109-119; N. JANSMA, M. DE GROOTH, 1971, pp.2-9; L. TÖRÖK, 1971.

45. K. MICHALOWSKI, 1964, pp.79-94; cf. aussi note 32.

46. K. MICHALOWSKI, 1967 (c).



1



2

1. Fragment d'une frise décorative en grès de l'abside de la cathédrale de Faras (première moitié du VII<sup>e</sup> siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

2. Faras: Chapiteau en grès (première moitié du VII<sup>e</sup> siècle). (Photo Musée national de Varsovie.)

de Faras à Abdallah Nirqi<sup>47</sup> et Tamit<sup>48</sup>, au sud à Sonqi Tino<sup>49</sup>, trahissent nettement un caractère provincial de ces œuvres par rapport aux grandes compositions de Faras.

A partir du début du VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du IX<sup>e</sup> les peintres nubiens préférèrent dans leurs compositions les tonalités violettes. Cette période de la peinture nubienne reste sous la forte influence de l'art copte dont les traditions remontaient au style expressif des portraits du Fayoum. Parmi les œuvres les plus représentatives de cette période, mentionnons la tête de sainte Anne de Faras (aujourd'hui au musée de Varsovie)<sup>50</sup>. Mais ici aussi on remarque un apport de l'art byzantin et de ses sujets<sup>51</sup>. Ensuite ce style subit une évolution et jusqu'à la moitié du X<sup>e</sup> siècle prédomine nettement la teinte blanche. Peut-être est-ce une influence de la peinture syro-palestinienne qui se remarque surtout par le rendu caractéristique des doubles plis des vêtements et certains éléments iconographiques<sup>52</sup>. Peut-être le fait qu'en ce temps-là Jérusalem était un but de pèlerinage de tous les pays de l'Orient chrétien explique-t-il les sources de cette évolution dans la peinture nubienne d'alors.

On sait également qu'à cette époque il existait des liens très étroits entre le royaume de Nubie monophysite et la secte monophysite des Jacobites d'Antioche. Il est mentionné par le diacre Jean<sup>53</sup> aussi bien que par Abu Salih<sup>54</sup> qu'alors, sous le règne du roi Kyriakos, le patriarche monophysite (jacobite) d'Alexandrie était le supérieur de l'Eglise de Nubie. En ce temps-là, dans la peinture nubienne apparaît pour la première fois un très fort courant réaliste dont l'illustration la meilleure est le portrait de l'évêque Kyrios de Faras (actuellement au musée de Khartoum)<sup>55</sup>.

Les fouilles ont mis au jour de très grandes quantités d'objets. Les plus abondants sont évidemment les céramiques. W.Y. Adams en a effectué l'étude systématique<sup>56</sup>. Il y reconnaît les traces d'évolutions techniques, formelles et économique-sociales intéressantes.

La fabrication locale des céramiques modelées révèle, après les réussites de l'époque du Groupe X, une certaine diminution du nombre des formes et un amoindrissement des décors à l'époque chrétienne ancienne dont il est ici

47. A. KLASSENS, 1967, pp.85 sq.; L. CASTIGLIONE, 1967, pp.14-19; P. VAN MOORSEL, 1967, pp.388-392; *id.*, 1966, pp.297-316; *id.*, 1970, pp.103-110; *id.*, Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ., pp.349-395; P. VAN MOORSEL, J. JACQUET et R. SCHNEIDER, 1975.

48. Mission archéologique de l'université de Rome en Egypte, Rome, 1967.

49. S. DONADONI, G. VANTINI, 1967, pp.247-273; S. DONADONI et S. CURTO, pp.123 sq.; S. DONADONI, 1970, pp.209-218.

50. K. MICHALOWSKI, 1965, p.188, pl. XLI b; *id.*, 1967 (b), p.109, pl.27 et 32; T. ZAWADZKI, 1967, p.289; K. MICHALOWSKI, 1970, fig.16; M. MARTENS, 1972, p.216, fig.5.

51. K. MICHALOWSKI, 1967 (b), p.74; S. JAKOBIELSKI, 1972, pp.67-69; M. MARTENS, *op. cit.*, pp.234 et 249.

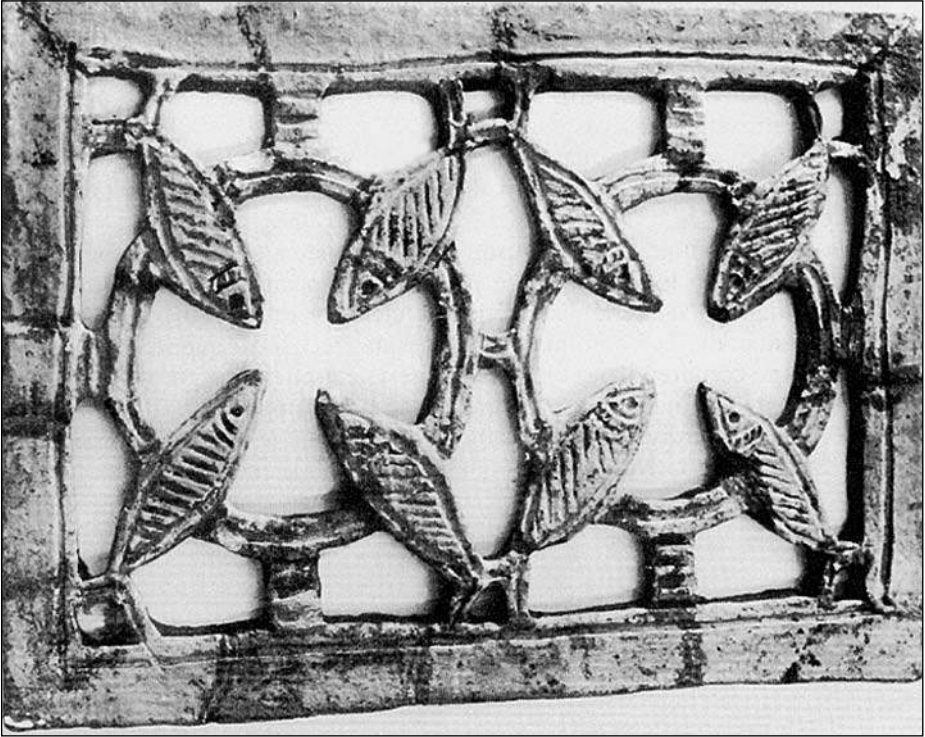
52. K. WETZMANN, p.337.

53. *Patrologia Orientalis*, pp.140-143.

54. B.T.A. EVETTS et A.J. BUTLER, 1895; U. MONNERET DE VILLARD, pp.135-136; F.L. GRIFFITH, 1925, p.265.

55. K. MICHALOWSKI, 1967 (c), p.14, pl. VI, 2; *id.*, 1967 (b), p.117, pl.37; S. JAKOBIELSKI, 1966, pp.159-160, fig.2 (liste); K. MICHALOWSKI, 1970, pl.9; M. MARTENS, 1973, *op. cit.*, pp.240-241, 248 sq.; S. JAKOBIELSKI, 1972, pp.86-88, fig.13.

56. En dernier lieu: W.Y. ADAMS, 1970, pp.111-123.



1

1. Fenêtre en terre cuite  
provenant de l'« Eglise des  
colonnes de granit », Old Dongola  
(Soudan), fin du VII<sup>e</sup> siècle. (Photo  
Musée national de Varsovie.)

2. Nubie chrétienne :  
céramique. (Photo fournie par le Dr  
Gamai Mokhtar.)



2

question. Les céramiques tournées évoluent elles aussi: à cause de l'interruption des relations avec la Méditerranée, le nombre de récipients destinés à la conservation et à la consommation du vin paraît diminuer; en même temps divers raffinements sont introduits, comme la généralisation des pieds qui facilitent l'utilisation des vases.

Avant 750 déjà, Assouan fournit au sud une part non négligeable des céramiques utilisées. L'installation des musulmans en Egypte n'a pas interrompu ce commerce.

Au total la Nubie connaît, jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, un premier essor que ne gêne pas beaucoup le voisinage, le plus souvent pacifique, des musulmans. L'unité culturelle de la Nubie chrétienne ancienne est difficile à déceler. A Faras, l'aristocratie et l'administration parlent grec, ainsi que le haut clergé. Mais le clergé comprend aussi le copte qui est peut-être la langue de nombreux réfugiés. Quant au nubien, s'il est très parlé par la population, il ne laisse de traces écrites que tardivement, probablement pas avant le milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

L'âge d'or de la Nubie chrétienne est, vers 800, encore à venir.

## La culture pré-axoumite

*H. de Contenson*

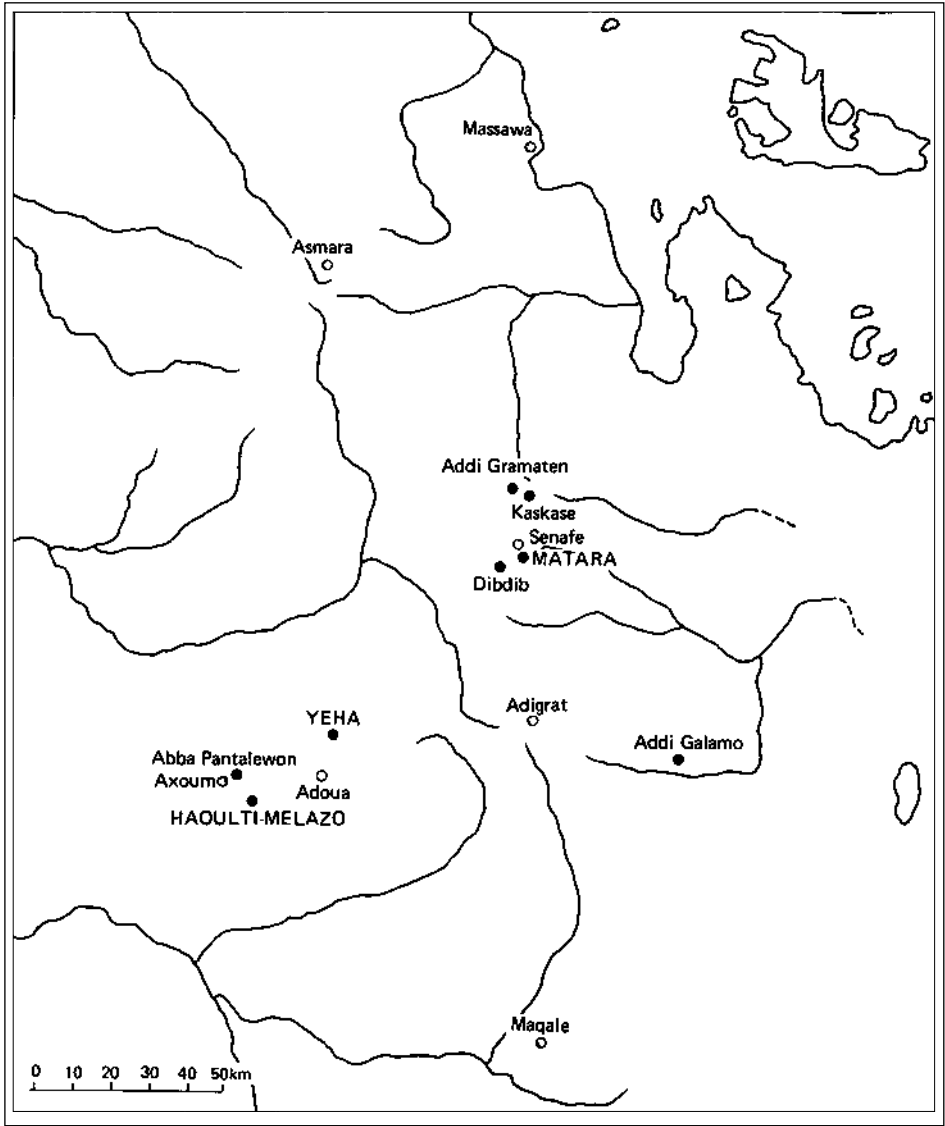
Les régions septentrionales de l'Éthiopie, qui devaient émerger de la préhistoire vers le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ne semblent pas avoir connu auparavant une forte densité de population. Leurs premiers habitants nous sont encore très mal connus; les rares indices recueillis permettent de dire que l'évolution des groupes humains n'y diffère guère de celle du reste de la Corne de l'Afrique.

Durant les dix derniers millénaires avant l'ère chrétienne, les vestiges d'outillage lithique s'intègrent dans les industries du Late Stone Age d'Afrique australe. Pendant cette période, on devine l'existence de peuples pastoraux, qui ont dessiné leur bétail sans bosse et à longues cornes sur les parois rocheuses depuis le nord de l'Erythrée jusqu'au pays de Harrar; leurs troupeaux sont semblables à ceux qui étaient élevés à la même époque au Sahara et dans le bassin du Nil. Il y a eu très tôt des relations avec le monde égyptien.

Sur le plan linguistique, il ne faut pas négliger non plus l'élément koushitique, correspondant à un fonds local, qui commence à se manifester dans d'autres domaines; en effet, des découvertes récentes à Gobedra, près d'Axoum (Phillipson, 1977), révèlent l'apparition de la culture du millet et de l'usage de la céramique au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> millénaire; à côté des activités pastorales, se serait donc développée dès cette époque une agriculture spécifiquement éthiopienne. Ces techniques nouvelles seraient liées à un mode de vie plus sédentaire, qui créait des conditions plus favorables à l'élaboration d'une civilisation plus évoluée.

Si la fondation de la cité d'Axoum et l'avènement d'une dynastie royale axoumite peuvent être situés au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne par le témoi-





*L'Ethiopie à la période sud-arabisante. Les points représentent les sites archéologiques, dont les principaux sont en majuscules. Les cercles indiquent les villes actuelles. (Carte fournie par l'auteur.)*

gnage du géographe Claude Ptolémée<sup>1</sup>, confirmé environ un siècle plus tard par celui du *Périple de la mer Erythrée*<sup>2</sup> ainsi que par les découvertes archéologiques<sup>3</sup>, les auteurs anciens grecs et latins sont restés à peu près muets sur les siècles qui ont précédé ces événements.

Ils nous apprennent seulement que Ptolémée Philadelphie a fondé au milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère le port d'Adoulis, qui fut agrandi par son successeur Ptolémée Evergète, et que Pline, vers 75 de notre ère, considère comme une des escales les plus importantes de la mer Rouge (*maximum hic emporium Troglodytarum, etiam Aethiopum*); il mentionne également les nombreuses tribus des Asachae qui vivent de la chasse à l'éléphant dans des montagnes situées à cinq jours de la mer. (*Inter montes autem et Nilum Simbarri sunt, Palugges, in ipsis vero montibus asachae multis nationibus; abesse a mari dicuntur diem V itinere; vivunt elephantorum venatu.*<sup>4</sup>) Le rapprochement souvent proposé entre ce terme ethnique et le nom d'Axoum demeure tout à fait hypothétique.

Les autres sources écrites contemporaines, en particulier les textes sud-arabiques connus jusqu'à présent, ne semblent pas contenir la moindre allusion à ce qui se passait à cette époque sur la rive africaine de la mer Rouge.

Si l'on ne tient pas compte des récits légendaires qui n'ont pas leur place dans ce chapitre, il faut donc chercher des renseignements dans les découvertes archéologiques qui se sont succédé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci ont fait revivre une époque pré-axoumite, à l'intérieur de laquelle on peut distinguer à la suite de F. Anfray une période sud-arabisante et une période intermédiaire<sup>5</sup>.

## Période sud-arabisante

C'est la période où « l'influence sud-arabique s'exerce fortement sur l'Éthiopie du Nord ». Cette influence se traduit surtout par la présence en Erythrée et dans le Tigré de monuments et d'inscriptions, qui sont apparentés à ceux que connaît l'Arabie du Sud à l'époque de la suprématie du royaume de Saba. Ces parallèles sud-arabiques sont datés, grâce aux études paléographiques et stylistiques de J. Pirenne, des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère, chronologie qui a été adoptée par l'ensemble des spécialistes de ce domaine de recherche<sup>6</sup>. On admet généralement que ces dates s'appliquent également aux trouvailles faites en Éthiopie, mais l'hypothèse émise par C. Conti-Rossini d'un décalage entre les deux rives de la mer Rouge ne

1. C. PTOLEMÉE, 1901; H. DE CONTENSON, 1960, pp. 77, 79, fig. 2.

2. H. DE CONTENSON, 1960, pp. 75-80; J. PIRENNE, 1961, pp. 441, 459.

3. H. DE CONTENSON, 1960, pp. 80-95.

4. PLINE, éd. 1947; H. DE CONTENSON, 1960, pp. 77, 78, fig. 1.

5. F. ANFRAY, 1967, pp. 48-50; F. ANFRAY, 1968, pp. 353-356.

6. J. PIRENNE, 1955; J. PIRENNE, 1956.

peut être définitivement exclue<sup>7</sup>; d'après F. Anfray, « il y a des raisons de penser que dans l'avenir, on devra réduire la chronologie, ramener peut-être les dates de la période sud-arabique ».

Le seul monument architectural qui ait été conservé de cette période est le temple de Yeha, plus tard transformé en église chrétienne. Edifié en grands blocs soigneusement ajustés à refends et bossage, il se compose d'une cella rectangulaire d'environ 18,60 sur 15 m, posée sur un soubassement pyramidal à huit gradins. Comme l'a souligné J. Pirenne, le traitement des façades, préservées sur près de 9 m de haut, se retrouve sur plusieurs constructions de Marib, capitale du royaume de Saba, dont le temple principal, qui se dresse également sur des gradins; mais le plan de Yeha ne correspond à aucun des sanctuaires sud-arabes connus<sup>8</sup>. Un autre édifice de Yeha, très ruiné, comporte des piliers quadrangulaires mégalithiques sur une haute terrasse; situé au lieu-dit Grat-Beal-Guebri, il est actuellement en cours de dégagement et semble remonter également à cette période<sup>9</sup>. Des piliers semblables se retrouvent sur deux autres sites. Au sommet de la colline de Haoulti, au sud d'Axoum, ils sont dressés sans ordre apparent et ne s'y trouvent peut-être pas dans leur position originelle<sup>10</sup>. A Kaskasé, sur la route de Yeha à Adoulis, six piliers n'ont pas encore livré la clef de leurs alignements, car l'emplacement n'a pas encore été fouillé<sup>11</sup>. Ils ne sont pas sans évoquer les rangées de gigantesques piliers quadrangulaires qui ornent les sanctuaires de Mārib (Awwam, Bar'am) et de Timna' (temple d'Ashtar).

C'est encore vers Mārib que nous orientent les autres éléments sculptés trouvés à Yeha, tels que la frise de bouquetins ou les plaques à rainures et denticules, que l'on retrouve dans la région de Melazo, à Haoulti et Enda Cerqos, et qui ont pu servir de revêtements muraux. Ce secteur de Melazo, à une dizaine de kilomètres au sud d'Axoum, s'est révélé un centre important de sculptures remontant à la période sud-arabique. Aux stèles de Haoulti et aux plaques décorées déjà mentionnées s'ajoute un certain nombre d'œuvres également réutilisées dans des remaniements postérieurs; les plus remarquables sont le *naos* et les statues découvertes à Haoulti.

Le monument, auquel l'appellation de *naos* proposée par J. Pirenne semble mieux convenir que celle antérieurement suggérée de trône, est sculpté en un seul morceau de calcaire fin d'origine locale d'environ 140 cm de haut<sup>12</sup>. Quatre pieds en forme de pattes de taureau, dont deux dirigés vers l'avant et deux vers l'arrière, soutiennent un socle sur lequel sont figurés deux barreaux et qui est surmonté d'une niche, entièrement décorée sauf au dos qui est complètement lisse. Cette niche est coiffée d'un dais en forme d'arc surbaissé de 67 cm de large sur 57 cm de profondeur; sur sa tranche, haute de 7 cm, courent deux files de bouquetins couchés qui convergent vers un arbre stylisé, dressé

7. C. CONTI-ROSSINI, 1928, I, pp. 110-111.

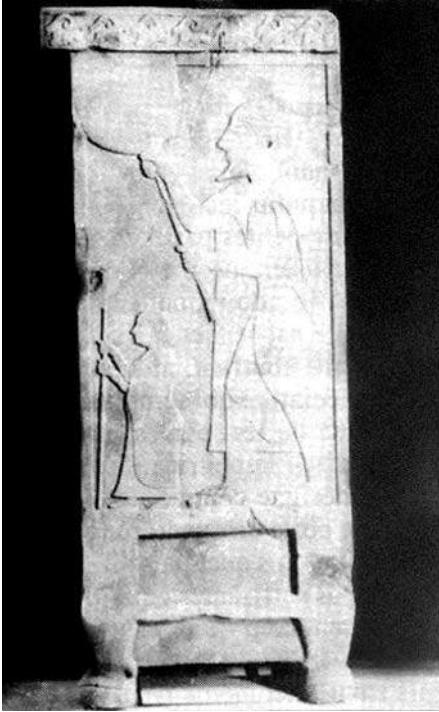
8. D. KRENCKER, 1913, pp. 79-84, fig. 164-176; J. PIRENNE, 1965, pp. 1044-1048.

9. D. KRENCKER, 1913, pp. 87-89, fig. 195-199; F. ANFRAY, 1963; *id.*, 1972 (a), pp. 57-64; R. FATTOVICH, 1972, pp. 65-86.

10. H. DE CONTENSON, 1963, pp. 41-86; J. PIRENNE, 1970 (a), pp. 121-122.

11. D. KRENCKER, 1913, pp. 143-144, fig. 298-301.

12. H. DE CONTENSON, vol. 39, 1962, pp. 68-83; J. PIRENNE, vol. 7, 1967, pp. 125-133.



1



2

*Le « trône » ou « naos » de  
Haouli (1. côté gauche; 2. de  
face; 3. côté droit). (Photos:  
Institut éthiopien d'archéologie.)*



3

au point culminant du *naos*; les mêmes bouquetins, tournés vers l'intérieur de la niche, recouvrent en métopes superposées de 13 cm de large la tranche des deux flancs.

La face extérieure de chacun des côtés est ornée de la même scène sculptée en bas-relief: un petit personnage imberbe, tenant un bâton, précède un grand homme barbu, qui tient une sorte d'éventail; tous deux semblent dans l'attitude de la marche. Le nez légèrement aquilin leur donne un type sémitique, tandis que la chevelure est figurée par de petites pastilles. Le petit personnage porte une robe unie qui descend en s'évasant jusqu'aux chevilles, et un manteau qui couvre les épaules; sur le côté droit du monument, sa tête est surmontée d'un nom propre masculin en écriture sabéenne, qui se lit RFŠ (Rafash). Le grand personnage est habillé d'un pagne bouffant, muni d'un pan qui retombe par derrière et serré à la taille par une ceinture qui semble nouée à l'arrière avec une partie pendante; un manteau, posé sur les épaules, est retenu par deux de ses coins noués en un large nœud plat sur la poitrine. Sur le bas-relief de gauche, il tient des deux mains l'objet désigné comme un éventail, mais sur le bas-relief de droite, son poignet gauche porte un quadruple bracelet et sa main droite tient également une sorte de massue. Les quelques différences constatées entre les deux bas-reliefs ne paraissent pas suffisantes pour supposer qu'il ne s'agit pas dans les deux cas de la représentation de la même scène, dont l'interprétation sera examinée plus loin.

Le même site de Haoulti a livré plusieurs statues du même type, dont une seule est à peu près complète. Elle avait été trouvée en morceaux, mêlés à ceux du *naos*; faite de calcaire fin blanc à veines mauves, d'origine locale, elle mesure 82 cm de haut. Elle représente une femme assise, les mains posées sur les genoux, entièrement vêtue d'une longue robe à petits plis verticaux, figurés par des cannelures qui suivent le mouvement du corps; une ganse entoure l'encolure, légèrement échancrée par devant; au bas de la robe, une autre ganse limite une étroite bande unie. Sur cette robe, elle porte un large collier, fait de trois épais cordons annelés; un pectoral fait d'une plaque scutiforme est suspendu à ce collier, qui présente aussi entre les omoplates un contre-poids composé d'un trapèze contenant six tiges verticales. Les poignets sont enserrés dans un quadruple bracelet torique. Les mains sont posées à plat sur les genoux; les pieds nus reposent sur un petit socle rectangulaire. La tête, également nue, est intacte, à l'exception du nez et de l'oreille droite; des rangées de petites pastilles représentent la chevelure; les yeux sont soulignés par un bandeau en relief. Le menton est empâté, et les joues assez pleines dessinent autour de la bouche des fossettes, qui leur donnent l'aspect d'un bec et une physionomie souriante peut-être involontaire. Cette statue était destinée à s'encastrer sur un siège, car la partie postérieure des jambes est aplatie et munie en son milieu d'un tenon vertical, fortement endommagé.

Outre les fragments d'au moins deux statues semblables, une statue acéphale moins finement exécutée ne différait de la précédente que par le fait qu'elle ne portait que le triple collier et qu'elle faisait corps avec un petit tabouret à barreau.

L'attitude des statues de Haoulti rappelle celle d'une statuette trouvée accidentellement avec un lot d'autres antiquités à 'Addi Galamo, sur la bor-



1  
La statue de Haoulti. 1. côté gauche; 2. buste.

3. Autel à encens à Addi Galamo.

(Photos: Institut éthiopien d'archéologie.)



3

dure occidentale du plateau tigréen (site désigné auparavant sous les noms de Azbi Derä ou Haouilé-Assaraou)<sup>13</sup>. Celle-ci ne mesure qu'une quarantaine de centimètres et présente un aspect beaucoup plus fruste; les mains sont posées sur les genoux, mais tiennent deux godets cylindriques, sans doute destinés à contenir des offrandes. Elle a également les cheveux pastillés; des rainures gardent la trace d'un collier à contre-poids et de bracelets, peut-être en métal précieux; la robe n'est pas plissée, mais ornée de rosaces, probablement incrustées, qui figurent peut-être des broderies, et se termine par une frange; le siège est un simple tabouret à barreau.

Les fouilles exécutées par F. Anfray à Matara, site important dans le voisinage de Kaskasé, ont mis au jour dans une couche pré-axoumite du tertre B, un fragment de tête du type de celle des Haoulti, mais de facture plus rudimentaire et en haut-relief<sup>14</sup>.

Une autre statuette, exposée au Musée national de Rome (MNR 12113), présente de nombreux points communs avec celles de Haoulti: elle représente une femme assise en calcaire jaunâtre, dont la tête et les bras sont brisés; la hauteur conservée est de 13,7 cm; elle porte une longue robe striée, un double collier annelé, auquel sont suspendus une rangée de breloques sphériques, un pectoral et un contre-poids. La partie inférieure a la forme d'un socle, sur lequel est inscrit un nom sud-arabe, Kanān, dont la graphie, d'après J. Pirenne, daterait de la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>15</sup>. La provenance attribuée à cette statuette d'un style assez rude est l'Arabie du Sud, mais, en l'absence d'une localisation plus précise, il est permis de se demander s'il ne s'agit pas en réalité d'une production éthiopienne sud-arabique.

L'Arabie du Sud n'a en effet fourni jusqu'à présent que des ressemblances aussi générales que celle de l'attitude assise qui ne présente rien de particulièrement spécifique: statuettes dites « statues d'ancêtre » dont certaines sont féminines, figurations de femmes assises sur des bas-reliefs funéraires de Mārib, Hāz ou du Musée d'Aden, et statue de « lady Bar'at » à Timna', où J. Pirenne voit la grande déesse sud-arabe<sup>16</sup>.

Déjà aux IX<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère, le type de la déesse ou de la femme assise, tenant souvent un gobelet, est très répandu dans le domaine syro-hittite (Tell Halaf, Zindjirli, Marash, Neirab). Une impression de réelle parenté est ressentie entre les statues éthiopiennes et celles d'Asie Mineure à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au début du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (branchides, effigies funéraires de Milet), représentant des personnages corpulents assis, les mains posées sur les genoux et revêtus d'une longue robe. Au même moment, l'on voit dans cette région des visages aux yeux saillants, aux joues pleines et à la bouche en arc de cercle aux extrémités relevées, physionomie très proche de celle de Haoulti; ces traits sont communs à une déesse phrygienne de Boghaz

13. A. SHIFERACU, 1955, pp. 13-15; A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 18-26, pl. V-VIII; J. DORESSE, 1957, pp. 64-65.

14. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 60-61.

15. A. JAMME, p. 67; H. DE CONTENSON 1962, pp. 74-75, fig. 9; J. PIRENNE, 1965, pp. 1046-1047.

16. H. DE CONTENSON, 1962, p. 76; J. PIRENNE, 1967, p. 131.

Keuy, qui nous a été signalée par H. Seyrig, à une tête de Milet et à d'autres sculptures ioniennes. Cette expression devient vraiment un sourire sur les œuvres de l'Attique dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>17</sup>. J. Pirenne avait déjà souligné certaines affinités entre l'art grec orientalisant du VI<sup>e</sup> siècle ou les styles dérivés du V<sup>e</sup> siècle et l'art sud-arabe.

Une tête de l'Acropole présente également une chevelure stylisée qui n'est pas sans rappeler celle de Haoulti. Le même traitement de la coiffure se retrouve sur une petite tête gréco-persé d'Amrit et à l'Apadana de Persépolis, où il sert à représenter indifféremment les cheveux crépus des Koushites négroïdes et les boucles calamistrées de l'huissier mède qui les précède<sup>18</sup>. Il est donc difficile de savoir si ces cheveux pastillés sont la stylisation de cheveux bouclés ou la reproduction fidèle de cheveux crépus, et d'en tirer des conclusions d'ordre ethnique.

Si les statues assises trouvent surtout des répondants du côté du Proche-Orient sémitique et de l'hellénisme orientalisant, il reste une influence égyptienne et plus précisément méroïtique dans les colliers à contre-poids, inspirés de la « *mankhit* », ainsi que dans la robe plissée qui, comme l'a remarqué J. Pirenne, rappelle la tunique des reines de Méroé et la corpulence que celles-ci ont héritée de Ati de Pount, contemporaine d'Hatshepsout<sup>19</sup>.

Ces rapprochements mettent en valeur la diversité des influences qui se reflètent dans ces femmes assises du Tigré, mais ne fournissent pas de réponse décisive à la question de savoir ce qu'elles représentent. On ne peut guère tirer argument non plus du socle inscrit trouvé à 'Addi Galamo et qui paraît associé à la statuette, que le texte signifie, comme le pensait A. J. Drewes, « Afin qu'il accorde à YMNT un enfant », ou selon G. Ryckmans, « A celui qui prête secours à Yamanat. Walidum », voire, d'après J. Pirenne, « A la (divinité) protection du Yemen. Walidum ». On peut encore hésiter à y voir des reines ou de grands personnages ou, comme le soutient J. Pirenne, des représentations de la grande déesse. Malgré la difficulté soulevée par la présence simultanée de plusieurs effigies à peu près identiques, il faut rappeler à l'appui de cette dernière interprétation l'enchevêtrement des débris de la statue complète et du *naos*, ainsi que leurs proportions concordantes, constatations qui nous avaient fait supposer, au moment de leur dégagement, que les deux monuments s'adaptaient l'un à l'autre.

Nous serions donc disposés à renoncer à l'hypothèse d'un trône vide du type de ceux de Phénicie, d'Adoulis ou du Tacazzé, pour revenir à notre première impression et y voir, avec J. Pirenne, « la reproduction en pierre d'un *naos* de procession », le reposoir d'une statue de culte. Mis à part quelques fragments trouvés à Haoulti et qui pourraient provenir d'un monument semblable, celui-ci reste unique en son genre. Si l'Arabie du Sud n'a encore rien livré d'analogue, ce qui pourrait cependant s'expliquer par l'état actuel des recherches archéologiques au Yemen, on y reconnaît un certain nombre d'éléments avec un traitement rigoureusement identique.

17. H. DE CONTENSON, 1962, p. 77.

18. H. DE CONTENSON, 1962, p. 82.

19. H. DE CONTENSON, 1962, p. 78; J. PIRENNE, 1967, p. 132.



Les pattes de taureau se retrouvent sur des meubles en pierre, identifiés par G. van Beek et sur une statuette en marbre de Mārib<sup>20</sup>. Les bouquetins couchés, souvent disposés en métopes superposées et sur la bordure d'une stèle plate, dont un exemplaire a été découvert récemment à Matara, sont fréquents dans le domaine sabéen (Mārib, Hātz)<sup>21</sup>. On trouve également des bouquetins associés à un arbre stylisé, dont ils semblent manger les fruits, sur un autel de Mārib. La signification religieuse de ces bouquetins, associés ou non à un « arbre de vie », ne paraît pas douteuse: Grohmann semble avoir démontré que le bouquetin était le symbole du dieu lunaire Almaqah, auquel était également consacré le taureau<sup>22</sup>.

Si la technique des bas-reliefs latéraux s'apparente plus à celle de la Perse achéménide qu'aux œuvres sud-arabes actuellement connues, apparemment plus tardives, il existe des parallèles entre les personnages représentés et la ronde-bosse en bronze de Mārib: chevelure, yeux, oreilles, pagne, sandale<sup>23</sup>. Le traitement de la coiffure, du regard et de la bouche ne diffère pas de celui de la statue de Haoulti; le nez qui manque à cette dernière accentue le type sémitique du grand personnage, type qui est encore assez répandu dans le Tigré. Il ressemble étroitement au roi de Pount de Deir el-Bahari, avec son allure élancée, ses cheveux courts, sa barbe pointue, son nez aquilin, sa ceinture nouée par derrière et son pagne à pan retombant<sup>24</sup>.

L'interprétation de la scène figurée prête encore à discussion. Des deux hypothèses présentes dans la toute première publication, l'une, réaliste, proposait d'y voir un serviteur portant un éventail ou un étendard et, dans la main droite, une massue ou un chasse-mouches, précédé d'un enfant, dont le sexe était déterminé par le nom masculin RFŠ. L'autre, plus conforme aux conventions antiques, suggérait d'y voir une personnalité importante, divinité ou puissant, protégeant un personnage inférieur<sup>25</sup>. A. Jamme adoptait ce dernier point de vue, en attribuant le nom RFŠ au grand personnage qui serait une divinité tenant un van et une massue, accordant sa protection à une femme enceinte, qui ne serait autre que la femme assise, étroitement associée au « trône »<sup>26</sup>. J. Pirenne conclut, pour sa part, à un personnage important, « sinon même un *moukarrib* ou un chef », du nom de RFŠ, présentant à la déesse dont la statue se trouvait à l'intérieur du *naos* les insignes du pouvoir: éventail ou parasol et massue, et précédé d'une femme plantureuse qui serait son épouse et qui offrirait le bâton<sup>27</sup>. Si cette explication paraît actuellement la plus plausible, il reste difficile d'admettre que le nom RFŠ s'applique au grand personnage, étant donné son emplacement. Par ailleurs, il faudrait expliquer l'association de la déesse-mère avec les symboles du dieu lunaire masculin.

20. H. DE CONTENSON, 1962, p. 79.

21. H. DE CONTENSON, 1962, p. 80; F. ANFRAY, 1965, p. 59, p. LXIII, 2.

22. A. GROHMANN, 1914, pp. 40, 56-67.

23. F.P. ALBRIGHT, 1958.

24. H. DE CONTENSON, 1962, pp. 82-83.

25. H. DE CONTENSON, 1962, p. 73.

26. A. JAMME, 1963, pp. 324-327 (on ne voit pas sur quoi se fonde cet auteur pour préciser que la femme serait enceinte sur la paroi droite, mais non sur la paroi gauche, les deux figures étant rigoureusement identiques).

27. J. Pirenne, 1967, p. 132.

La sculpture de la période sud-arabisante est également représentée par des *sphinx*, qui, à l'exception d'un petit fragment recueilli à Melazo<sup>28</sup>, n'ont jusqu'à présent été retrouvés qu'en Erythrée. Le mieux conservé provient de 'Addi Gramaten, au nord-est de Kaskasé; sa chevelure est nattée, comme le seront plus tard certaines têtes axoumites en terre cuite et les femmes actuelles du Tigré; il porte un triple collier<sup>29</sup>. Ce dernier détail se retrouve sur deux avant-trains de sphinx au visage martelé, qui se détachent sur une plaque de pierre trouvée à Matara<sup>30</sup>. Un autre sphinx, très mutilé, a été découvert à Dibdib, au sud de Matara<sup>31</sup>. J. Pirenne fait remarquer que ces lions à tête humaine n'ont rien de commun avec les griffons et sphinx ailés de tradition phénicienne, que l'on rencontre en Arabie du Sud à une époque plus tardive<sup>32</sup>. Peut-être faut-il leur chercher des prototypes égyptiens ou méroïtiques, origines déjà proposées pour une tête sud-arabe à cheveux nattés et collier<sup>33</sup>.

Une catégorie d'objets sculptés en pierre particulièrement bien représentée en Ethiopie du Nord est celle des autels à encens. La plupart appartiennent à un type bien connu en Arabie du Sud, l'*autel cubique à décor architectural, souvent posé sur un socle pyramidal*; le plus bel exemple qui, d'après J. Pirenne, surpasserait tous les exemplaires sud-arabes, est celui de 'Addi Galamo, mais une série d'autels plus ou moins complets ont été trouvés à Gobochema de Melazo, plusieurs à Yeha, des fragments à Matara, ou provenant de localités non identifiées<sup>34</sup>. Un groupe de quatre autels découverts à Gobochema représente une variante jusqu'alors *inconnue, l'autel à encens cylindrique sur pied tronconique*<sup>35</sup>; le décor s'y limite au symbole divin sud-arabe du croissant surmonté du disque et à une frise de triangles. Quant au petit *autel cubique* d'Arabie du Sud, on ne peut y rattacher que deux objets qui, malgré leur caractère fruste, appartiendraient cependant à la période sud-arabisante. L'un, exhumé à Matara, est le premier en Ethiopie à être explicitement désigné comme autel brûle-parfum, « mqr »<sup>36</sup>. Le second, trouvé près du site précédent au lieu-dit Zala Kesedmaï, se distingue par les bas-reliefs qui ornent ses faces: sur l'une, le symbole divin du disque et du croissant, sur la face opposée, un « arbre de vie » stylisé qui n'est pas sans rappeler celui de Haoulti, vers lequel sont tournés les bouquetins qui occupent les deux autres côtés<sup>37</sup>.

28. J. LECLANT, 1959 (b), p. 51, pl. XLII, a.

29. A. DAVICO, 1946, pp. 1-6.

30. F. ANFRAY, 1965, p. 59, pl. LXIII, 4.

31. C. CONTI-ROSSINI, 1928, p. 225, pl. XLIII, n° 128-129; V. FRANCHINI, 1954, pp. 5-16, fig. 7-8, 11-14.

32. J. PIRENNE, 1965, pp. 1046-1047.

33. A. GROHMANN, 1927, fig. 55.

34. 'Addi Galamo: A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 26-32, pl. IX-XI; Gobochema: J. LECLANT, 1959, pp. 47-53; A.J. DREWES, 1959, pp. 90-97, pl. XXX, XXXI, XXXIV, c, XXXVIII; J. PIRENNE, 1970 (a), p. 119, pl. XXIV, b; Yeha: A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59, pl. XVI, p. 62, pl. XIX; Matara: F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 59, 75, 89-91, pl. LXIII, 3, LXXI; Localités indéterminées: R. SCHNEIDER, 1961, p. 64, pl. XXXVIII, b.

35. J. LECLANT, 1959, pp. 48-49; A.J. DREWES, 1959, pp. 88, 89, 91, 94, pl. XXXV-XXXVII.

36. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp. 89-91, pl. XLIII, 1-2.

37. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 76, pl. LXXIV.

Comme en Arabie du Sud, à côté de ces pyrées, on rencontre des *autels à libations*, reconnaissables à la rigole qui permettait l'écoulement du liquide offert. Yeha a livré plusieurs plateaux analogues à ceux de Hureigha ou de la région de Mārib, dont la rigole est en forme de bucrane; sur l'un d'entre eux, il y avait bien une tête d'animal, mais l'usure ne permet pas de l'identifier<sup>38</sup>. D'autres portent de belles inscriptions en relief et des frises de « têtes de poutres » comme les brûle-parfum<sup>39</sup>. Le premier exemplaire cité, un de ceux du second groupe et un autel à libations inédit de Matara donnent le nom local de cette série d'objets, « mtryn », terme qui n'est pas attesté en Arabie du Sud. Du site de Matara proviennent également des tables d'offrandes épaisses, analogues à la première de Yeha<sup>40</sup>. L'autel à libations de 'Addi Gramaten ressemble beaucoup plus au type plus élaboré avec frise de « têtes de poutre » et socle à gradins<sup>41</sup>. Celui de Fikya, près de Kaskasé, en forme de bassin avec protomes de sphinx ou de lions, se rapprocherait plutôt, d'après J. Pirenne, de formes méroïtiques<sup>42</sup>.

En guise de vestiges matériels, les fouilles archéologiques n'ont livré en dehors de ces sculptures qu'une céramique encore mal connue. F. Anfray attribue à cette période des vases en forme de tulipe et de grandes jarres à anse et bourrelets horizontaux de Matara et Yeha. Il rapproche ce matériel de celui recueilli à Es-Soba, à quelques kilomètres au nord d'Aden, qui daterait du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>43</sup>.

Les documents épigraphiques que la paléographie permet d'attribuer à la période la plus ancienne sont tous en écriture sud-arabique, mais, d'après A.J. Drewes, se répartissent en deux groupes: le premier est constitué d'inscriptions monumentales dont la langue est du sabéen authentique avec quelques particularités locales, le second groupe comprend des inscriptions rupestres dont la graphie est imitée du groupe précédent mais transcrit une langue sémitique qui serait seulement apparentée au sabéen<sup>44</sup>. Dans l'état actuel des recherches, l'extension géographique du second groupe serait limitée au district érythréen de l'Acchele Guzaï dans la partie nord du haut-plateau. Si l'ensemble de ces inscriptions apporte avant tout des renseignements sur l'onomastique, où l'on voit prédominer les noms propres d'aspect sud-arabe, le premier groupe donne également des aperçus sur les croyances et sur la structure sociale de l'époque.

Ces textes mentionnent non seulement, comme on l'a vu plus haut, les termes désignant des objets cultuels tels que brûle-parfum ou tables d'offrandes, mais aussi un certain nombre de divinités, qui constituent un panthéon à peu près identique à celui du royaume de Saba. La liste la plus complète actuellement connue figure sur un bloc réemployé dans l'église de

38. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 59-60, pl. XVI, b-c.

39. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 60-62, pl. XVIII, a-b.

40. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp. 59, 75, 90, pl. LXXII, 1-3.

41. A. DAVICO, 1946, p. 1-3.

42. A.J. DREWES, 1956, pp. 179-182, pl. I; F. ANFRAY, 1965, pp. 6-7, pl. III, D.

43. F. ANFRAY, 1966, pp. 1-74 et 1970, p. 58.

44. A.J. DREWES, 1962.

Enda Ćerqos de Melazo: «... Astar et Awbas et Almaqah et Dāt-Himyam et Dāt-Ba'dan...»<sup>45</sup>.

Astar est connu par deux autres inscriptions dont une de Yeha et l'autre de provenance inconnue<sup>46</sup>. Ce n'est autre que la forme éthiopienne du nom du dieu stellaire Athtar, qui est également associé à Almaqah dans trois textes votifs, dont un à Yeha et deux à Matara<sup>47</sup>. Dans ce dernier site, un autel est dédié à ShRQ̄N, qui est une épithète de ce dieu identifié à la planète Vénus<sup>48</sup>.

Awbas, divinité lunaire, semble-t-il, n'est connu en Ethiopie, en dehors du texte de Enda Ćerqos, que sur le sphinx et l'autel de Dibdib<sup>49</sup>.

Cependant, la divinité lunaire qui paraît la plus vénérée aussi bien chez les Sabéens qu'en Ethiopie, est Almaqah (ou Ilumquh, selon A. Jamme). Outre les inscriptions déjà citées de Matara, Yeha et Enda Ćerqos, c'est à lui seul que sont dédiés tous les textes trouvés à Gobochela de Melazo, ainsi que l'autel de 'Addi Galamo et un autel à libations de Yeha<sup>50</sup>. C'est à lui aussi qu'était consacré le temple de cette localité comme l'étaient les grands sanctuaires Awwām et Bar'am à Mārib. C'est Almaqah enfin qui est symbolisé par les bouquets de Matara, Meha et Haoulti, les pattes de taureau sculptées sur le *naos* de ce dernier site, ainsi que le taureau en albâtre de Gobochela<sup>51</sup>.

Le culte solaire est représenté par un couple de déesses, Dāt-Himyan et Dāt-Ba'Dan, qui correspondraient au «soleil d'été» et au «soleil d'hiver». La première est mentionnée également sur l'autel à libations de 'Addi Gramaten, ainsi qu'à Yeha et Fikya. La seconde apparaît sur des inscriptions fragmentaires de Matara et Abba Pentelēon, près d'Axoum<sup>52</sup>.

D'autres divinités attestées sur des autels à libations de Yeha semblent jouer un rôle beaucoup plus effacé. NRW, associé dans un cas à Astar est cité deux fois et correspond au sud-arabe Nawraw, également dieu stellaire<sup>53</sup>. Le même autel qui mentionne ces deux divinités, y ajoute YF'M, qui serait, d'après Littmann, un nom de divinité. Un autre autel est dédié à SDQ̄N et NSBTHW<sup>54</sup>. Enfin, le nom qui est inscrit sur le *naos* de Haoulti, NFS, est considéré par A. Jamme comme celui d'une divinité. Une religion aussi élaborée suppose une organisation sociale complexe.

Alors que les textes de dédicace ne donnent généralement que la filiation des personnages, ceux de Gobochela révèlent une population organisée en clans. Quatre textes de ce site et un de Yeha mentionnent «LHY, du clan de GRB, de la famille (ou fils de) YQDM'L FQMM, de Mārib»; ce personnage

45. A.J. DREWES, 1959, p. 99; R. SCHEIDER, 1961, pp. 61-62.

46. R. SCHEIDER, 1961, pp. 64-65 (JE 671, graphique B 1-B 2); A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 60-61.

47. A.J. DREWES, 1959, pp. 89-91; A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59.

48. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp. 89-90.

49. C. CONTI-ROSSINI, 1928, p. 225, pl. XLIII, n° 128-129; V. FRANCHINI, 1954, pp. 5-16, fig. 7-8, 11-14; A.J. DREWES, 1954, pp. 185-186.

50. A.J. DREWES, 1959, pp. 89-94, 97-99; A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 61-62.

51. G. HAILEMARIAM, 1955, p. 50, pl. XV; J. LECLANT, 1959, p. 51, pl. LI.

52. R. SCHNEIDER, 1965, p. 90.

53. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, p. 62 et p. 61.

54. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 59-60.

s'associe à son frère SBHHMW sur certaines dédicaces; à Yeha, il consacre à Attar et Almaqah ses biens et son fils HYRHM<sup>55</sup>. S'il est probable mais non certain que les termes YQDM'L et FQMM désignent des groupes ethniques, cela est assuré pour GRB. Les expressions «de Marib» ainsi que «de Hadaqan» sur deux textes de Matara<sup>56</sup> évoquent plutôt des toponymes que des «tribus»; il s'agit peut-être de localités fondées dans le nord de l'Éthiopie par des colons sud-arabes, mais ces termes indiqueraient plutôt, d'après L. Ricci, que ces groupes étaient originaires d'Arabie proprement dite<sup>57</sup>.

L'organisation politique de l'Éthiopie du Nord à la période sud-arabisante est connue par quelques inscriptions, en particulier l'autel de 'Addi Galamo et un bloc retrouvé à Enda Ćerqos de Melazo<sup>58</sup>. Il s'agirait d'une monarchie héréditaire, dont deux dynastes RBH et son fils LMN, portent la même titulature: «roi SR'N, de la tribu de YG'D, moukarrib de D'iamat et de Saba'»; le premier de ces deux souverains y ajoute, sur l'autel de 'Addi Galamo, «descendant de la tribu W'RN de Raydan». Le second est également mentionné sur l'autel de provenance inconnue consacré à Astar; le même LMN ou un souverain homonyme est cité dans deux textes de Matara, sur l'un desquels il est associé à un certain Sumu'alay, nom porté par un moukarrib sabéen<sup>59</sup>. Le rattachement explicite à la tribu Waren de Raydan indique l'importance pour ces rois de leur filiation sud-arabe. Le titre de moukarrib de D'iamat et de Saba' peut s'expliquer de diverses façons; il pourrait s'agir de régions sud-arabes, dont les princes auraient également exercé leur domination sur le nord de l'Éthiopie; ces termes pourraient représenter des districts africains auxquels des colons sud-arabes auraient donné les noms de leurs provinces d'origine; ils pourraient enfin n'avoir qu'une signification politique et non territoriale. La première hypothèse paraît bien improbable et il faut penser, avec A.J. Drewes, que ces dynastes exerçaient le pouvoir de moukarrib de Saba' à l'égard de leurs sujets sud-arabes ou d'extraction sud-arabe. Les titres de «roi AR'N, de la tribu de YG'D» pourraient se lire: «roi des Tsar' ané, de la tribu des Ig'azyan»; ils indiqueraient qu'ils gouvernent aussi la partie autochtone de la population et qu'ils sont issus de la tribu locale de YG'D (ou Igz), où A.J. Drewes voit les ancêtres des Guèzes.

Trois inscriptions fragmentaires, celle de Abba Penteléon, de l'autel de 'Addi Galamo et du Panthéon de Enda Ćerqos, font allusion à un événement historique qui semble s'être produit sous le règne de Rbh. Il y est question de la prise et du sac de D'iamat, «sa partie orientale et sa partie occidentale, ses rouges et ses noirs». Malheureusement, l'identification de cette région et des agresseurs reste douteuse.

Le témoignage de l'architecture, des œuvres d'art, de l'épigraphie ainsi que les données fournies par les textes sur les croyances religieuses et l'or-

55. A.J. DREWES, 1959, pp. 89, 91, 97-99. A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1970, pp. 58-59.

56. R. SCHNEIDER, 1965 (a), pp. 89-91.

57. L. RICCI, 1961, p. 133; A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1970, p. 59.

58. A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp. 26-33; R. SCHNEIDER, 1965 (b), pp. 221-222.

59. R. SCHNEIDER, 1961, pp. 64-65; 1965 (a), p. 90; A.J. DREWES et SCHNEIDER, 1967, pp. 89-91.

ganisation sociale en Ethiopie du Nord s'accordent pour traduire une forte influence sud-arabique aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Comme l'a rappelé F. Anfray, l'émergence de cette culture à prédominance sémitique a été précédée de plusieurs siècles de pénétration silencieuse; sous l'effet sans doute de pressions économiques et démographiques, que l'on ne peut encore saisir, «des immigrants par petits groupes colportent la culture sud-arabique»<sup>60</sup>. Il n'est pas impossible, comme le suggère le même chercheur, que ces colons aient introduit de nouvelles techniques agricoles, et en particulier l'usage de l'araire, et construit les premiers villages en pierre de l'Ethiopie.

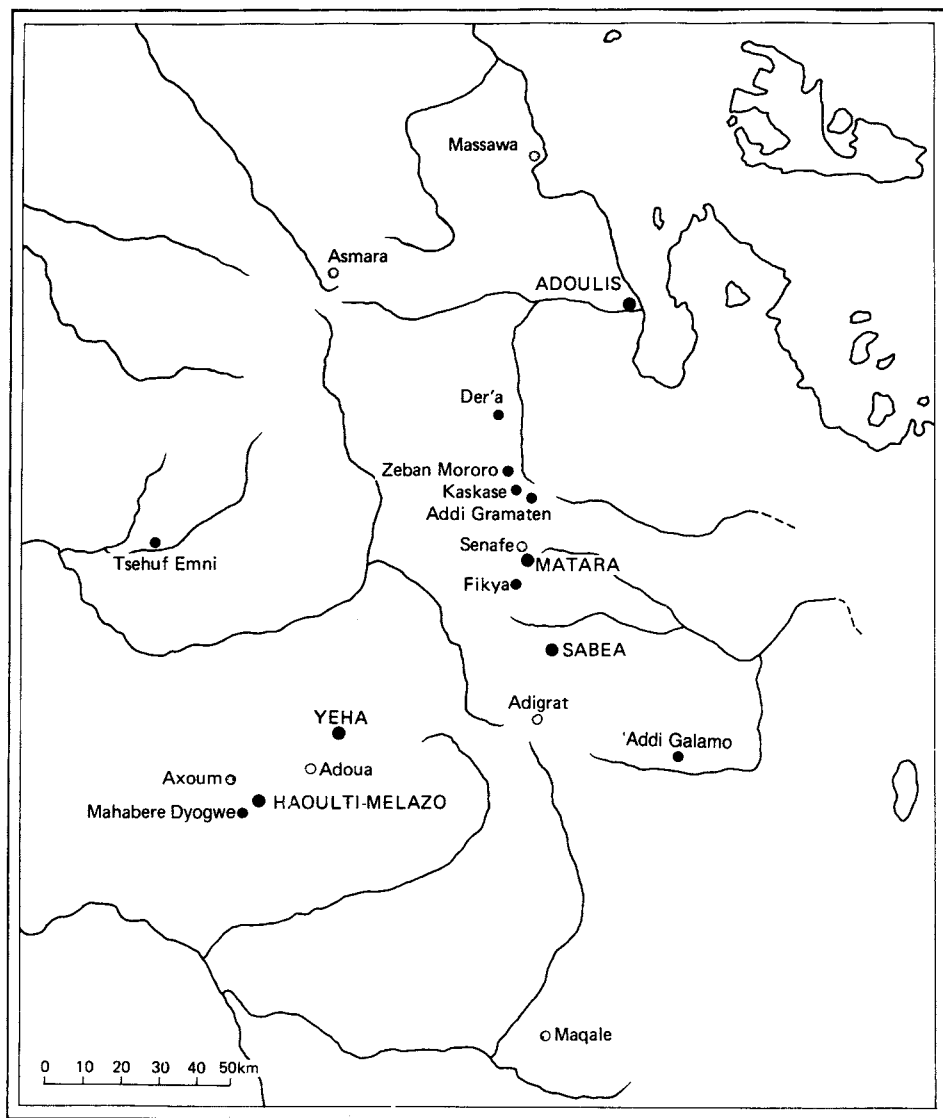
Les travaux de L. Ricci et A.J. Drewes donnent l'impression que l'élément sud-arabe était prépondérant dans certains centres, où un embryon de vie urbaine se constituait autour d'un sanctuaire, ainsi à Yeha, dans la région de Melazo, peut-être aussi à 'Addi Galamo et à Matara, alors que le fonds local, avec certains apports nilotiques, serait mieux représenté dans la partie érythréenne, avec les sites de l'Acchele Guzai, 'Addi Gramaten et Dibdib.

L'apparition d'une unité culturelle dont la cohérence interne est évidente cependant sur toute la partie septentrionale du plateau éthiopien coïncide certainement avec l'accès au pouvoir et le maintien en qualité de classe dominante d'un groupe, dont on ne saura sans doute jamais s'il était constitué de descendants de colons sud-arabes ou d'autochtones ayant si bien assimilé cette culture supérieure qu'ils se l'étaient appropriée. C. Conti-Rossini avait surtout insisté sur la prédominance du caractère sud-arabe de cette première civilisation éthiopienne. Réagissant contre cette tendance, J. Pirenne et F. Anfray ont mis en valeur les aspects originaux de cette culture, qui représente la synthèse d'influences variées et qui, lorsqu'elle s'inspire de formes sud-arabiques, se montre supérieure à ses modèles; le terme de «période éthiopo-sabéenne» rendrait mieux compte du caractère spécifique de cette culture. Comme le reconnaît cependant F. Anfray, la supériorité apparente des productions africaines n'est peut-être que l'effet de la discontinuité qui a caractérisé jusqu'à présent la recherche archéologique au Yemen. De nouvelles découvertes aussi bien au-delà de la mer Rouge et en Ethiopie que dans l'ancien royaume de Méroé permettront sans doute de mieux apprécier les phénomènes d'acculturation qui ont pu se produire dans la seconde moitié du dernier millénaire avant notre ère. Il n'est pas douteux que l'Ethiopie était dès ce moment un carrefour de courants commerciaux et d'influences culturelles.

## Période intermédiaire

L'affirmation d'une culture locale ayant assimilé les apports étrangers se fait beaucoup plus forte dans la seconde période pré-axoumite qui a été appelée période intermédiaire.

60. F. ANFRAY, 1967, pp. 49-50; 1968, pp. 353-356.



*L'Éthiopie à la période pré-axoumite intermédiaire. Les points représentent les sites archéologiques, dont les principaux sont en majuscules. Les cercles indiquent les villes actuelles. (Carte fournie par l'auteur.)*

Sans doute un élément d'origine sud-arabe est-il encore sensible, mais comme l'a bien souligné F. Anfray, il ne s'agit plus d'une influence directe mais d'une évolution interne à partir des apports antérieurs. Des inscriptions d'une graphie beaucoup plus fruste servent à transcrire une langue qui s'écarte de plus en plus du dialecte sud-arabe primitif<sup>61</sup>. Il n'est plus question de moukarrifs, mais un texte trouvé à Kaskasé mentionne un roi qui porte un nom sud-arabe, Waren Hayanat (W'RN HYNT'), descendant de Salamat<sup>62</sup>. Le clan de GRB, bien attesté à Gobochela de Melazo durant la phase sud-arabisante existe toujours, bien qu'on ne précise plus ses liens avec Mārib, puisqu'un de ses membres dédie à Almaqah un autel à encens du type cubique à pied pyramidal<sup>63</sup>; à la même divinité est également dédiée une statuette de taureau en schiste d'un style grossier<sup>64</sup>. A 'Addi Gramaten, une main tardive a ajouté sur l'autel une seconde dédicace à Dāt-Himyam et sur le sphinx un nom: « Wahab-Wadd ». La documentation épigraphique est complétée par des inscriptions en sud-arabique cursif comme celles de Der'a et Zeban Mororo et par la dalle inscrite de Tsehuf Emni, dont la langue ne serait ni du sud-arabique ni de l'éthiopien<sup>65</sup>.

L'architecture de la période intermédiaire n'est guère représentée que par des édifices de culte dégagés dans la région de Melazo. Tous les objets de Gobochela ont été trouvés, soit réutilisés, soit *in situ*, par J. Leclant dans une construction rectangulaire orientée est-ouest; elle comporte une enceinte de 18,10 m sur 2,30 m, à l'intérieur de laquelle se trouve une esplanade précédant une cella de 8,90 m sur 6,75 m; cette dernière s'ouvre par une porte axiale à l'ouest et sa partie orientale est occupée par une banquette sur laquelle se trouvaient les objets consacrés<sup>66</sup>.

La statue et le *naos* de Haoulti ont été trouvés dans un couloir entre deux constructions très ruinées, également orientées est-ouest<sup>67</sup>. Seules les dimensions est-ouest sont certaines: 11 m pour le bâtiment nord, 10,50 m pour le bâtiment sud. Chacune présente un perron sur sa face orientale, probablement au milieu, ce qui donnerait du nord au sud 13 m, pour le bâtiment nord, et 11 m pour le bâtiment sud. Chaque perron permettait d'accéder à une terrasse dont il est difficile de savoir si elle était ou non couverte. Toutes deux sont entourées d'une banquette qui n'est interrompue que par le perron et sur laquelle étaient posés des ex-voto en céramique et en métal. La plupart de ces objets votifs en terre cuite sont des animaux, généralement très stylisés mais parfois aussi d'un style tout à fait naturaliste: bovidés, parfois associés à des modèles réduits de joug, bêtes de somme portant un fardeau, quadrupèdes étranges à la langue pendante, sanglier, léopard, pintades<sup>68</sup>. On y rencontre aussi des plateaux à ablutions, des modèles de maisons, quelques femmes assises et, près des per-

61. L. RICCI, 1959, pp. 55-95; 1960, pp. 77-119; A.J. DREWES, 1962, *passim*.

62. D.A.E., Berlin, pp. 62-63.

63. J. LECLANT, 1959, p. 47; A.J. DREWES, 1959, p. 92, pl. XXXII-XXXIII.

64. A.J. DREWES, 1959, pp. 95-97, pl. XXXIX-XL.

65. C. CONTI-ROSSINI, 1947, p. 12, pl. II-III; A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1970, pp. 66-67.

66. J. LECLANT, 1959, pp. 44, 45, pl. XXIII-XXVI.

67. H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp. 41-42, pl. XXVI-XXIX.

68. H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp. 43-44, pl. XXXV-XL.



rons, des sphinx également en terre cuite. Outre l'orientation d'après les points cardinaux, un autre trait commun aux diverses constructions de cette période est d'être édifiées non plus en calcaire, mais en granit bleu ou schiste local; ce caractère se retrouvera dans l'architecture axoumite et il apparaît en Erythrée dans la période 2 de Matara et dans les ruines encore vierges de Fikya, qui appartiennent peut-être également à la phase intermédiaire<sup>69</sup>.

Une autre caractéristique de cette période est l'accumulation d'objets dans des dépôts souterrains, soit tombes à puits de Yeha ou de Matara, soit fosses de Sabéa et de Haoulti<sup>70</sup>. Il faut noter que sur trois fosses vidées à Sabea, dont le nom semble évoquer l'Arabie du Sud, deux paraissent d'après la description de J. Leclant avoir la même forme que les tombes à puits contemporaines. L'importance des objets en métal dans ces dépôts aussi bien que sur la colline de Haoulti autour des sanctuaires est tout à fait remarquable et suggère un développement considérable de la métallurgie locale à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

L'outillage en fer, dont la fabrication a sans doute été introduite durant cette phase, est surtout représentée à Yeha par des anneaux, des ciseaux, des épées et des poignards, auxquels s'ajoutent une épée et des anneaux de Matara. Plusieurs fragments d'objets en fer ont également été recueillis autour des temples de Haoulti.

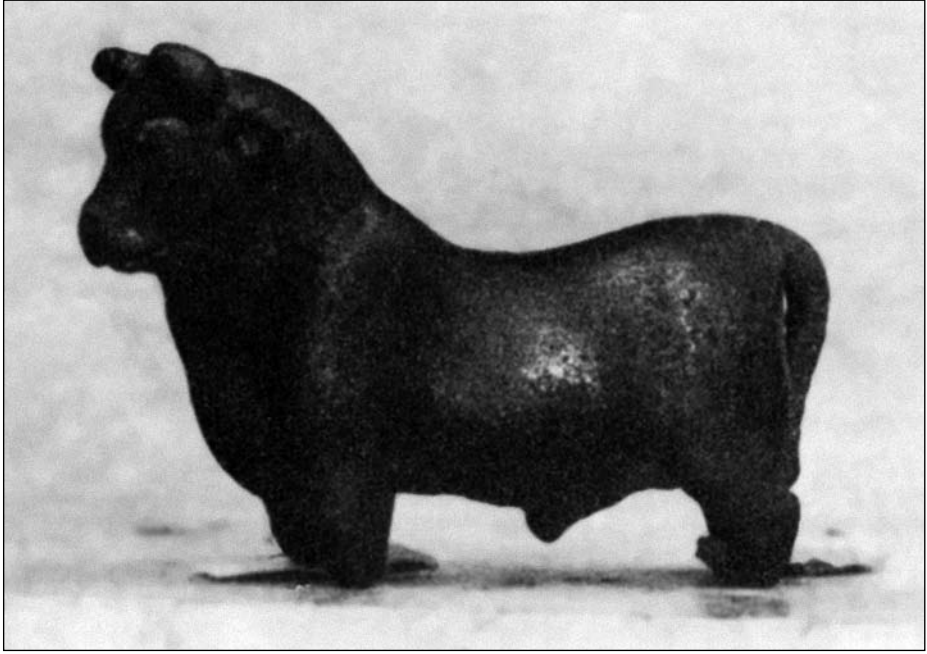
Le bronze cependant est beaucoup plus abondant, peut-être en raison de sa meilleure résistance à la corrosion. Une autre quantité de gros anneaux ouverts à section rectangulaire a été trouvée à Sabéa, et un objet du même type reposait sur la banquette d'un des sanctuaires de Haoulti; ils ont pu servir de bracelets ou d'anneaux de cheville à la mode méroïtique; mais l'on peut se demander s'ils n'étaient pas aussi utilisés comme monnaie<sup>71</sup>. A Yeha et Matara, ils sont remplacés par des anneaux plus légers, qui peuvent être considérés comme des bracelets ou des boucles d'oreille. Un certain nombre d'outils à tranchant évasé ont pu être utilisés pour le travail du bois: haches de Haoulti et Yeha et herminettes courbes à tenons de Yeha et Sabéa, auxquelles on peut ajouter l'instrument de Maï Mafalu en Erythrée<sup>72</sup>: ciseaux droits de Yeha et ciseaux courbes du même site, dont le mode d'utilisation n'est pas clair; les travaux agricoles sont évoqués par des faucilles à rivets à Yeha, Haoulti et aussi Gobochea. L'armement est illustré par une hache ou hallebarde crescentiforme et deux poignards à rivets de Haoulti, ainsi que deux couteaux de Matara, dont un à rivets et l'autre à poignée avec pommeau crescentiforme. Les tombes de Yeha ont également livré des marmites, des plateaux de balance et un grelot; des fragments de récipients ont été aussi recueillis sur le sommet de Haoulti. Aiguilles et épingles proviennent de Haoulti, Yeha et Matara. De petites perles en bronze sont attestées à Sabéa, Haoulti et Yeha.

69. F. ANFRAY, 1965, pp. 6-7, pl. III, et pp. 59, 61, 72, 74.

70. *Yeha*: F. ANFRAY, 1963, pp. 171-192, pl. CXIV-CLVI; *Matara*: F. ANFRAY, 1967, pp. 33-42, pl. IX-XVII, XXX-XXXIV, XLII; H. DE CONTENSON, 1969, pp. 162-163; *Sabéa*: J. LECLANT et A. MIQUEL, 1969, pp. 109-114, pl. LI-LXIII; *Haoulti*: H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp. 48-51, pl. XLIX-LX.

71. O. TUFNELL, 1958, pp. 37-54.

72. C. CONTI-ROSSINI, 1928.



1



2



3

4

1. Taureau en bronze de Mahabere Dyogwe.

2, 3, et 4. Marques d'identité en bronze de Yeha, en forme d'oiseau, de lion et de bouquetin. (Photos: Institut éthiopien d'archéologie.).

Une dernière catégorie d'objets en bronze reflète une tradition sud-arabique: il s'agit de plaques ajourées que l'on désigne sous le nom de marques d'identité<sup>73</sup>. A. J. Drewes et R. Schneider y distinguent deux séries: l'une comprend des objets petits et minces, de forme géométrique, munis d'un anneau de préhension avec un remplissage symétrique, où l'on reconnaît parfois des monogrammes ou des lettres isolées; elle groupe les documents de Sabéa, Haoulti et la majeure partie de ceux de Yeha. L'autre série qui n'est connue que sur ce dernier site est constituée d'objets plus grands et plus épais, munis d'une poignée, et dont la forme évoque un animal stylisé: taureau, bouquetin, lion, oiseau; les plaques de cette catégorie contiennent des noms propres écrits en sud-arabique cursif; là encore, on a l'impression d'une langue intermédiaire entre le sabéen et le guèze; la lecture la plus claire est celle du nom «W'RN HYWT», qui est précisément celui du roi mentionné à Kaskasé. Il faut noter que des figurations analogues ont été trouvées soit sur des inscriptions rupestres, soit sur des tessons de Haoulti, non pas sous la forme d'empreintes mais en relief. En dehors de l'Éthiopie, on ne connaît que quelques objets semblables en bronze en Arabie du Sud.

Lorsqu'on considère le haut niveau technique que révèlent ces objets, il paraît plausible, en accord avec F. Anfray, d'attribuer aux bronziers éthiopiens de cette phase intermédiaire d'autres œuvres, comme une paire de sabots de taureau miniature, trouvés près des sanctuaires de Haoulti, et la puissante figurine de taureau de Mahabere Dyogwe<sup>74</sup> qui serait encore un témoin du culte d'Almaqah. F. Anfray en déduit judicieusement que les représentations de bovidés à bosse, tels que celles de 'Addi Galamo, Matara et Zeban Kutur, ne seraient pas antérieures à l'époque axoumite; sur le premier de ces sites, elles seraient contemporaines des autels tripodes en albâtre et du sceptre en bronze de Gadar.

L'or sert à fabriquer des objets de parure: bagues annulaires à Yeha et Haoulti, boucles d'oreille, perles et fil enroulé sur ce dernier site. De très nombreux petits éléments de collier de diverses couleurs sont en pâte de verre ou *fritte* sur tous les sites de cette période, et également en pierre à Sabéa et Matara.

Comme autres objets en pierre, on peut signaler de petits mortiers ou brûle-parfum en grès de forme discoïde ou rectangulaire à Yeha, Matara et Haoulti, un sceau à Sabéa, un vase en albâtre et un anneau incisé en serpentine à Yeha.

Le dépôt de Haoulti contenait enfin deux amulettes en faïence représentant un Ptah-patèque et une tête hathorique, tandis que les niveaux inférieurs de Matara livraient une amulette en cornaline représentant un Harpocrate. Parmi les objets recueillis à 'Addi Galamo se trouvaient quatre récipients en bronze, dont un bol à décor finement gravé de fleurs de lotus et de grenouilles, et un fragment de vase avec défilé de bovidés au repoussé. Cette série d'objets est particulièrement intéressante, puisqu'ils sont d'origine méroïtique et attestent les relations entre l'Éthiopie ancienne et la vallée du Nil<sup>75</sup>.

73. A.J. DREWES et R. SCHNEIDER, 1967, pp.92-96, pl. XLIV.

74. H. DE CONTENSON, 1961, pp. 21-22, pl. XXII; F. ANFRAY, 1967, pp.44-46.

75. H. DE CONTENSON, 1963, p. 48, pl. XLIX, b, c; LP. KIRWAN, 1960, p. 172; J. LECLANT, 1961, p. 392; J. LECLANT, 1962, pp.295-298, pl. IX-X

Quelques influences méroïtiques se manifestent aussi dans la céramique caractéristique de cette période<sup>76</sup>. Les formes sont d'une variété et d'une élégance qu'on ne retrouvera plus par la suite en Ethiopie. La pâte est généralement micacée, de teinte noire ou rouge; les surfaces sont souvent lustrées. Les décors géométriques sont le plus souvent incisés, mais parfois aussi peints en rouge et blanc; on rencontre également des ornements incisés remplis d'une pâte, la plupart du temps blanche mais aussi bleue et rouge. Au matériel des fosses s'ajoute une abondante documentation, encore en grande partie inédite, du sommet de la colline de Haoulti, des couches profondes de Yeha et Matara, et probablement la poterie la plus ancienne d'Adoulis.

Si les ex-voto de Haoulti indiquent que la base de l'économie est essentiellement agricole et pastorale, l'essor de la métallurgie du bronze, du fer et de l'or, de la fabrication en série d'objets en pierre ou en pâte de verre, ainsi que de la céramique, atteste le développement d'un artisanat spécialisé. Il semble bien que le processus d'urbanisation soit en cours dans certains centres fondés à la période sud-arabique, tels que Melazo ou Matara, ou dans des foyers plus récents, comme Adoulis. Si le souvenir des traditions sud-arabes ne s'est pas encore perdu, l'impulsion nouvelle semble venir du royaume de Méroé, qui a joué un rôle primordial pour la diffusion en Afrique des techniques du métal.

Il n'est pas impossible que le déclin de Méroé, d'une part, et l'affaiblissement des royaumes sud-arabes, d'autre part, aient permis aux Ethiopiens de contrôler le commerce de l'or, de l'encens, de l'ivoire ainsi que des produits importés de l'océan Indien, instaurant ainsi au II<sup>e</sup> siècle de notre ère les conditions favorables à la création du royaume axoumite.

76. R. PARIBENI, 1908, p. 446-451; J. LECLANT et A. MIQUEL, 1959, pp. 109-114, pl. LI-LXIII; H. DE CONTENSON, 1963, pp. 44, 49-50, pl. XLI, LIII, b-LX; F. ANFRAY, 1963, pp. 190-191, pl. CXXVIII-CXLV; 1966, pp. 13-15, pl. XLVII-L, fig. 1, 2, 11; 1967, p. 42, pl. XXX-XXXIX, XLII.

## La civilisation d'Axoum du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle

*F. Anfray*

Suivant les sources de base, l'histoire du royaume d'Axoum s'étend sur près d'un millénaire à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Elle enregistre un certain nombre d'événements majeurs tels que trois interventions armées en Arabie du Sud aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, une expédition à Méroé au IV<sup>e</sup> siècle, et, au cours de la première moitié de ce même siècle, l'introduction du christianisme.

Une vingtaine de rois, dont la plupart ne sont connus que par les monnaies qu'ils ont émises, se sont succédé sur le trône d'Axoum. Parmi eux, les noms d'Ezana et de Caleb (ou Kaleb) brillent d'un éclat particulier. D'autres monarques ont aussi leurs noms conservés par les traditions que les siècles ont léguées. Ces traditions, fâcheusement, comportent une grande part d'incertitude. Le plus anciennement attesté de ces rois est Zoskalès que mentionne un texte grec de la fin du I<sup>er</sup> siècle. Ce nom correspond-t-il au Za-Hakalè des listes royales traditionnelles? La question reste ouverte.

Les sources de renseignements sur la civilisation axoumite sont de nature diverse. Elles comprennent des passages d'auteurs anciens depuis Pline qui fait état d'Adoulis jusqu'aux chroniqueurs arabes, Ibn Hîschac, Ibn Hîscham et Ibn Hawkal. Ces textes sont en général peu explicites. L'essentiel de la documentation est naturellement fourni par l'épigraphie locale et le matériel archéologique que le développement de la recherche accroît au fil des années. Peu nombreuses, les inscriptions ont été rassemblées dès le XIX<sup>e</sup> siècle. De grands textes d'Ezana, gravés dans la pierre, se rangent au nombre des plus importantes. Naguère, la découverte de nouvelles inscriptions d'Ezana, de Caleb et d'un de ses fils (Waazeba), en grec, en guèze et en pseudo-sabéen,



*Photo aérienne d'Axoum.  
(Photo Institut éthiopien  
d'archéologie.)*

a livré des indications multiples. Durant ces vingt dernières années, d'autres témoignages ont été réunis, notamment des inscriptions rupestres et des textes sur plaques de schiste découverts en Érythrée. Ils constituent les plus anciens écrits de la période axoumite, à dater du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'observation archéologique et le produit des fouilles composent assurément la source majeure de documentation sur la civilisation d'Axoum. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, des voyageurs notent l'existence de sites, de monuments et d'inscriptions. Des études paraissent; quelques-unes du plus grand intérêt, ainsi l'ouvrage abondamment documenté de la mission allemande d'Axoum en 1906. L'Institut éthiopien d'archéologie est créé en 1952. Des travaux méthodiques sont alors entrepris. Plusieurs sites font l'objet d'enquêtes approfondies: Axoum, Melazo, Haoulti, Yeha et Matara. Dans le même temps, la carte des établissements antiques s'accroît notablement. Elle montre actuellement une quarantaine de sites majeurs et il est certain que d'autres prospections en augmenteront la liste. Mais il reste que notre information est dans l'ensemble défectueuse. C'est que les recherches ont été encore insuffisantes. Les vestiges mis au jour sont pour la plupart de datation imparfaite. Les inscriptions sont presque les seuls documents à entrer dans un cadre chronologique, pas toujours fixe. Trop de données font encore défaut pour qu'on puisse présenter autrement qu'à grands traits le panorama de la civilisation d'Axoum.

## L'aire axoumite

Le territoire axoumite, selon le repérage de l'archéologie, s'inscrit dans un rectangle vertical de 300 km de longueur et de 160 km de largeur très approximativement. Ce rectangle est compris entre 13 et 17 degrés de latitude Nord, 38 et 40 degrés de longitude Est. Il s'étend de la région au nord de Keron jusqu'à l'amba Alagui au sud, d'Adoulis, sur la côte, jusqu'aux parages de Takkazé, à l'ouest. Addi-Dahno est pratiquement le dernier site connu de ce côté, à une trentaine de kilomètres d'Axoum.

## Époque proto-axoumite

Le nom d'Axoum apparaît pour la première fois dans le *Périple de la mer Érythrée*, guide maritime et commercial composé par un marchand originaire d'Égypte. L'ouvrage date de la fin du I<sup>er</sup> siècle. Ptolémée le Géographe, au II<sup>e</sup> siècle, indique également le site.

Le *Périple* fournit aussi des informations sur Adoulis, aujourd'hui un lieu ensablé, à quelque cinquante kilomètres au sud de Massaoua. Il précise que c'est « un gros village d'où il y a trois jours de voyage jusqu'à Koloè, une ville de l'intérieur et le principal marché de l'ivoire. De cette place à la cité du peuple appelé les Axoumites, il y a cinq jours de voyage de plus. C'est là qu'est apporté tout l'ivoire de la contrée au-delà du Nil à travers la région

appelée Cyenum et de là, il va à Adoulis ». Ce village était donc le débouché d'Axoum, notamment pour l'ivoire. Le texte dit qu'on y fournissait aussi la corne de rhinocéros, l'écaille de tortue et l'obsidienne. Ce sont des articles qui d'ailleurs figurent au nombre des exportations que Pline signalait déjà avant l'auteur du *Périple* à propos du commerce d'Adoulis dont le nom est ainsi mentionné antérieurement à celui d'Axoum. Pour Pline, Adoulis est au pays des Troglodytes. « *Maximum hic emporium Troglodytarum, edam Aethiopum...* ». Ainsi, dès le I<sup>er</sup> siècle, les Romains et les Grecs connaissaient l'existence du peuple des Axoumites et de ses « villes » dans l'arrière-pays d'Adoulis.

L'archéologie nous procure peu de renseignements sur la culture matérielle des premiers siècles de notre ère. Quelques inscriptions du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle constituent pratiquement les seuls témoins datables de cette époque. Peu nombreux et laconiques, ils offrent pourtant des particularités remarquables. On y découvre les premières formes de l'alphabet éthiopien dont l'usage s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Certes, ces inscriptions ne sont pas les plus anciennes trouvées dans l'aire axoumite car plusieurs autres, de type sud-arabique, y ont été recueillies qui appartiennent à la deuxième moitié du dernier millénaire avant notre ère. Cette écriture sud-arabique a été le modèle de l'écriture éthiopienne. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, la forme des lettres a considérablement évolué ; elle se sépare de l'écriture sud-arabique.

Outre l'écriture, il est certain que des vestiges de ces premiers siècles existent, tels que des ruines d'édifices, de la poterie et d'autres objets. L'état actuel de la recherche n'a pas permis de les identifier. Quelques monuments du III<sup>e</sup>, ou du début du IV<sup>e</sup> siècle, comme les stèles de Matara et de Anza, montrent que la civilisation axoumite n'a pas été en rupture complète avec la culture de la période pré-axoumite. On y remarque, en creux ou en relief, le symbole lunaire, disque sur croissant, dans la forme même qu'on lui voit sur les brûle-parfum du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il figure également sur les monnaies. Et une écriture d'aspect sud-arabique apparaît encore sur les grandes pierres d'Ezana et de Caleb. Cependant des transformations importantes se manifestent. D'après les inscriptions, on se rend compte que la nature de la religion a changé. Les dieux anciens ne sont plus invoqués et, à l'exception du symbole lunaire, tous les autres emblèmes ont été abandonnés, ibex, lion, sphinx par exemple. C'est qu'à cette époque véritablement une forme nouvelle de civilisation se façonne, nettement distincte de celle de la période précédente appelée pour cette raison pré-axoumite. Le phénomène se marque dans bien d'autres aspects de la vie culturelle telle que les sites permettent de l'observer.

## Sites axoumites

Aux extrémités de la route antique, selon le *Périple*, Adoulis et Axoum sont les sites sans doute les plus importants. Ils sont aussi les seuls dont le nom ancien, attesté dans les textes et les inscriptions, ait été conservé aux loca-



lités même de nos jours. Adoulis est un site désert mais les habitants des villages voisins appellent encore Axouli le champ de ruines. Tous les autres lieux antiques sont désignés par des noms dont il est certain qu'ils ne sont pas ceux de l'antiquité axoumite, au moins pour la majorité d'entre eux. Ces sites se rencontrent en grand nombre principalement dans la région orientale où se trouvent, d'Aratou au nord à Nazret au sud, les grands gisements de Kohaito (identifié non sans vraisemblance à Koloè), Tokonda, Matara, Etch-Marè. (Voir carte chapitre 16.)

## Axoum

Au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, cette cité ainsi que le royaume du même nom possèdent une réputation affirmée si l'on en croit un texte de cette époque attribué à Mani qui qualifie ce royaume de « troisième du monde ». Il est vrai que dans la bourgade même de grands monuments et des témoins matériels nombreux gardent la mémoire d'une grande saison historique. Des stèles gigantesques — l'une d'elles est le plus haut monolithe sculpté qui se puisse voir —, une énorme table de pierre, des bases de trônes massives, des morceaux de piliers, des hypogées royales, des vestiges qu'on devine considérables sous une basilique du XVIII<sup>e</sup> siècle, enfin des traditions et légendes accueillent le visiteur et lui parlent d'un passé prestigieux.

Au début du siècle, une mission allemande effectuait le relevé graphique et photographique de tous les monuments visibles. Dans le secteur ouest, elle dégagait les substructions de trois ensembles architecturaux considérés à juste titre comme les restes de palais. Par la suite, d'autres travaux archéologiques, notamment ceux de l'Institut d'archéologie, ont mis au jour des monuments nouveaux et observé une masse de faits relatifs à l'ancienne cité royale.

Des trois édifices que la tradition appelle Enda-Simon, Enda-Michael, Taakha-Maryam, il ne subsistait que les soubassements. On ne les voit plus aujourd'hui si ce n'est dans les dessins et photos de la mission allemande. Le plus vaste de ces palais ou châteaux, Enda-Simon, avait 35 m de côté; Enda-Michael, 27 m, et Taakha-Maryam, 24 m. Ces châteaux étaient entourés de cours et de constructions annexes, formant des ensembles de plan rectangulaire mesurant, à Taakha-Maryam, environ 120 m de longueur et 85 m de largeur.

Les ruines d'un autre édifice aux dimensions imposantes se trouvent sous l'église Maryam-Tsion, à l'est de laquelle on distingue encore, en contrebas de la terrasse, des parties préservées: un soubassement massif large de 30 m à son extrémité et de 42 m vers le centre.

A l'ouest de la bourgade, une mission de l'Institut éthiopien d'archéologie découvrait et étudiait de 1966 à 1968 les restes d'un autre ensemble architectural. Situées au lieu-dit Dongour, au nord de la route de Gondar, ces ruines sont celles d'un autre château dont la date avoisine le VII<sup>e</sup> siècle.

Un tertre arrondi s'élevait au-dessus du terrain décline. Sa partie supérieure montrait une surface plane. (Une tradition locale rapportait que cette butte de pierres et de terre recouvrait le tombeau de la reine de Saba.) Les vestiges de l'édifice mis au jour occupent une superficie de quelque trois

mille mètres carrés. Les murs forment un quadrilatère irrégulier dont un côté mesure 57 m, un autre 56,50 m. Au centre des ruines, des murs ont encore 5 m de haut.

Ordonnées en quatre îlots peu symétriques, une quarantaine de pièces d'habitation, disposées en carré, enclosent un corps de logis central. Construit sur un socle à gradins, haut de 1,80 m, le pavillon central comprend sept salles auxquelles trois escaliers extérieurs donnent accès. Trois cours séparent ce pavillon de ses dépendances. Les murs du pourtour extérieur comportent des parties à redans et à recès, alternativement. Dans plusieurs pièces du corps de logis et des habitations secondaires, des piles de maçonnerie, groupées par deux ou par quatre, étaient enterrées. Elles servaient de socles à des piliers de pierre ou plus probablement à des poteaux de bois pour le soutien de structures supérieures. Dans les vestibules du pavillon central, de larges bases de maçonnerie jouaient le même rôle sous un dallage géométrique. Au nord-est et au sud-ouest, des aménagements particuliers suggèrent que, à ces emplacements, des escaliers donnaient accès à un étage où se trouvait le véritable lieu d'habitation.

Trois fours de briques cuites ont été mis au jour dans la partie ouest du monument. Dans une salle des dépendances, au sud, une installation de briques léchées par les flammes semble avoir été un dispositif de chauffage.

Ce monument de Dongour représente le plus bel exemple d'architecture axoumite visible présentement. Étant donné sa situation périphérique, et aussi ses dimensions relativement modestes, il est peu probable qu'il ait servi de demeure royale. Sans doute plus justement faut-il y voir la résidence d'un notable.

Un autre édifice de premier plan se dressait sur une colline au nord-est d'Axoum. La tradition en attribue les restes à Caleb et à son fils Guebr. Deux sortes de chapelles parallèles étaient construites sur des cryptes composées de plusieurs caveaux bâtis et couverts de grosses dalles de pierre. Cinq caveaux pour la crypte de Guebra-Masqal au sud, et trois caveaux pour celle de Caleb au nord. La partie supérieure de l'édifice est tardive. Elle présente d'ailleurs de nombreuses preuves de réaménagements. Il est à penser que les cryptes sont plus anciennes, les caveaux ayant été réutilisés vers le VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle. Au tombeau de Caleb, dans l'escalier, de gros blocs de pierre à appareil polygonal évoquent certains monuments de la Syrie du nord des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Une vaste nécropole entourait ce monument. Plusieurs tombeaux à puits ont été naguère découverts à proximité. D'autres existent assez loin vers l'est.

À l'est de la bourgade, au lieu-dit Bazen, quelques tombeaux à four sont creusés dans le rocher, à flanc de collines. Certains ont un puits et des caveaux au fond, de part et d'autre. Un tombeau multiple à escalier de dix-sept marches, creusé lui aussi dans le rocher, est dans le même secteur que domine une stèle qui n'était pas isolée anciennement puisque, dans ce lieu, un voyageur anglais au début du XIX<sup>e</sup> siècle vit quatorze « obélisques » renversés.

La ville antique se déployait dans un espace compris entre les stèles géantes et le monument de Dongour. Partout dans ce sol des ruines sont

enfouies. Des affleurements de murs ici et là indiquent des constructions axoumites. Les fouilles archéologiques, lorsqu'elles pourront être entreprises dans les endroits que la tradition nomme Addi-Kiltè et Tchaanadoug révéleront un vaste pan du passé d'Axoum.

### Adoulis

Peu de vestiges en surface marquent l'emplacement de ce site qui ne se trouve pas en bordure du rivage marin, mais à environ 4 km à l'intérieur des terres. La pierre, le sable et la végétation recouvrent cependant un ensemble considérable de ruines qui s'inscrivent, autant que les éléments de surface permettent de le discerner, dans un rectangle de 500 m de long et 400 m de large, approximativement. En quelques places, des buttes signalent des déblais laissés par diverses missions archéologiques. Vers le nord-est, des morceaux de piliers traînent sur le sol que parsèment des tessons de poterie à profusion. Des travaux effectués depuis l'année 1868 où des hommes d'un corps expéditionnaire britannique débarqués non loin exhumerent quelques vestiges de constructions, il ne subsiste guère que les murs dégagés par la mission de Paribeni en 1906 et ceux qu'un sondage de la mission de l'Institut éthiopien d'archéologie mit au jour en 1961-1962.

Au début de 1906, le Suédois Sundström découvrit dans le secteur nord un édifice de grandes dimensions. Peu de temps après, Paribeni, à l'est et à l'ouest de ce monument, dégagèrent deux autres ruines d'édifices de taille inférieure. Tous ces monuments sont des soubassements à gradins et redans de constructions rectangulaires. Des bâtiments latéraux les encadrent. Sundström appela « Palais » le monument qu'il déblaya. C'est un vaste ensemble de 38 m de long et 22 m de large, d'une superficie plus considérable que le château d'Axoum, Enda-Simon, dont le pavillon central mesurait 35 m en longueur. Sur le soubassement, deux rangées de piliers divisent la longueur en trois sections. Il en va de même en largeur. C'est un plan basilical qui pourrait naturellement inciter à voir dans cet édifice non un « palais » mais un sanctuaire chrétien.

Le soubassement que Paribeni dégagèrent à l'ouest du précédent monument présente la même forme architecturale. Sa longueur est d'environ 18,50 m. La partie supérieure était recouverte d'un pavement et montrait des vestiges de piliers de nef. À l'extrémité Est, entre deux salles, une abside semi-circulaire indiquait suffisamment que les ruines étaient celles d'une basilique. Un niveau inférieur de l'édifice appartenait à un bâtiment plus ancien que le fouilleur italien désignait sous le nom d'Autel du Soleil. À la lumière d'autres constatations, il est permis d'y voir aujourd'hui le vestige d'une construction — religieuse probablement — d'une époque antérieure à celle de la basilique superposée.

À l'est du monument de Sundström, Paribeni découvrit le soubassement d'une autre église, longue de 25 m. Dans le dessin on distingue la trace d'une abside semi-circulaire. L'édifice offrait deux particularités remarquables : la présence d'une cuve baptismale dans la pièce au sud de l'abside et, au centre

du bâtiment, des restes de huit piliers en octogone. Dans le même édifice se combinaient ainsi le plan rectangulaire et le plan carré.

## Matara

Sur le plateau érythréen, à 135 km au sud d'Asmara, près de Sénafé, se trouve un des sites de la plus haute antiquité éthiopienne puisque ses niveaux profonds sont ceux d'un établissement important de la période sud-arabisante.

De 1959 à 1970, l'Institut d'archéologie a effectué une fouille méthodique du site de Matara. Il s'en faut de beaucoup que les travaux aient épuisé l'intérêt de ce site. Les niveaux pré-axoumites n'ont fait l'objet que de simples sondages, en raison principalement de l'existence, au-dessus, de structures architecturales nombreuses. Environ la moitié du niveau axoumite a été fouillée. Ont été mis au jour quatre grandes villas, trois sanctuaires chrétiens, un quartier d'habitations ordinaires formant une trentaine de logis familiaux. Les quatre villas sont construites selon le type désormais habituel : un corps de logis central sur soubassement à gradins qu'encadrent les dépendances. Comme ailleurs, des piles de maçonnerie étaient disposées dans le sol des salles du pavillon central pour soutenir les poteaux des vestibules. Le perron des grandes entrées devait être protégé par des auvents ; aux angles des perrons on observe des cavités dans lesquelles, peut-être, s'encastraient les montants de bois de ces auvents.

Les maisons ordinaires comprennent deux ou trois pièces. Les murs sont larges en moyenne de 70 cm. Des vestiges de foyers, des fourneaux de terre, de nombreux vases ont permis le repérage de sols d'habitations.

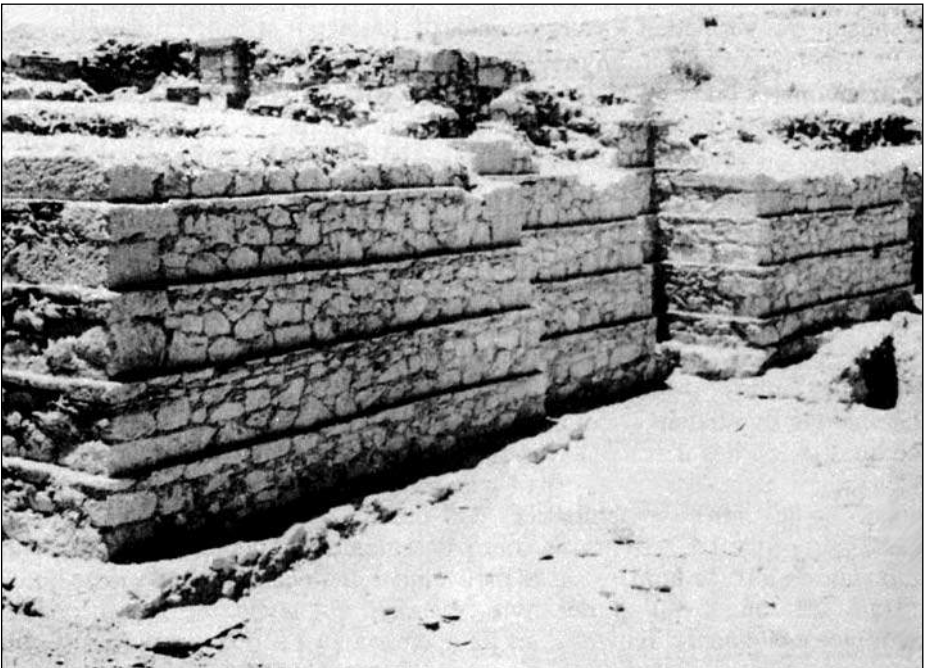
De dimensions intermédiaires entre celles de la villa et de l'habitation ordinaire, un type de maison présente certains traits du pavillon central de la villa : plan similaire et gradins extérieurs. On peut penser que cette typologie architecturale reflète une hiérarchie sociale.

Au sud et à l'est de l'agglomération, les édifices religieux ont un aspect extérieur qui les distingue peu des autres constructions : bâtiment central entouré de cours et de dépendances ; mode de construction identique. L'un de ces édifices est une sorte de chapelle funéraire non sans analogie avec le « Tombeau de Caleb » à Axoum, bien que de proportions plus restreintes. Cette chapelle, longue de 15 m, large de 10, est élevée sur une crypte à laquelle on accède par un escalier de quatorze marches.

Ailleurs, en direction Est, une autre église — troisième vers le haut d'une superposition des ruines de quatre édifices — avait une nef centrale et des collatéraux divisés par deux rangées de quatre piliers dont subsistent les bases. Une abside est enclose entre deux salles, dans l'axe de la nef orienté, comme d'ailleurs tous les édifices de ce genre. Les murs extérieurs du monument ont 22,40 m de long et 13,50 m de large. Dans une pièce située à l'est de l'église, derrière l'abside, on a découvert une cuve baptismale. Un conduit d'alimentation en eau y débouchait, composé d'amphores emboîtées les unes dans les autres et disposées verticalement contre le mur extérieur de la salle baptismale.



1



2

*1. Lionne sculptée sur le flanc d'un rocher, période axoumite.*

*2. Matara: Embasement d'un édifice axoumite  
(Photos Institut éthiopien d'archéologie.)*

Une autre église s'élevait au sud du site, sur la colline de Goual-Saïm. Le plan en est à peine discernable, les murs ayant été détruits en grande partie. Les vestiges d'un dallage de schiste et des bases de piliers subsistent cependant. C'était un édifice de petites dimensions.

### Kohaito

Au nord de Matara, à une altitude de 2600 m, ce lieu offre au regard de nombreux vestiges architecturaux. Une dizaine de tertres sur une assez large superficie conservent des restes de constructions importantes de la fin de la période axoumite et, la chose ne semble pas faire de doute, des ruines plus anciennes. Plusieurs piliers se dressent aujourd'hui encore sur ces tertres. On pense que pour la plupart ils appartenaient à des églises aux dimensions proches de celles de Matara. Sur tous les monticules les murs présentent l'appareil axoumite et un ordonnancement rectangulaire pareil à ceux des autres sites de l'époque. Sept de ces ensembles se distinguent aisément. Outre ces ruines d'édifices, au nord-nord-ouest, un barrage de pierres fait de blocs parfaitement ajustés en rangées régulières était destiné à retenir l'eau au sud-est d'un bassin naturel communément appelé « bassin de Safra ». Long de 67 m, ce barrage a une hauteur de 3 m environ dans sa section centrale. A cet endroit, deux séries de pierres saillantes en marches d'escalier constituaient un dispositif qui permettait l'accès du haut du barrage à la nappe d'eau.

Ailleurs, vers l'est, un tombeau à puits aménagé dans le rocher comporte deux chambres ou caveaux funéraires. Une croix de type axoumite sculptée en creux dans la roche orne une des parois du tombeau.

Dans un ravin proche du site, la roche est peinte et gravée de figures représentant des bœufs, des chameaux, etc.

### Villes, marchés

Les grands établissements — ceux qui viennent d'être évoqués et plusieurs autres — forment des agglomérations denses, compactes, aux habitations se jouxtant et comportant des édifices aux fonctions variées. C'est ce que les fouilles d'Axoum, d'Adoulis et de Matara ont permis de constater. Ce sont de véritables centres urbains. Dans le quartier populaire de Matara, une ruelle sinue entre les habitations. On devine une population relativement nombreuse dont les activités ne sont pas seulement agricoles. La présence de monnaies jette une lumière sur le mouvement de l'économie, de même que la nature des objets qu'on découvre: verres, amphores méditerranéennes; présence également d'œuvres d'art (lampe en bronze et objets d'or) qui ne sont pas sans trahir un certain luxe.

Un point est à noter: la plupart des édifices habituellement visibles ou ceux qui ont été mis au jour par les fouilles appartiennent à la période axoumite tardive, mais il existe cependant des éléments plus anciens — même si

on ne peut toujours les dater avec précision — sur lesquels ont pris place les constructions de la dernière époque, et ces éléments attestent que la situation, à date ancienne, ne devait pas être très différente. L'auteur du *Périple*, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, parle de «ville de l'intérieur» à propos de Koloè. Il dit aussi que c'est le «principal marché de l'ivoire». Il désigne Adoulis comme une ville-marché. Cette ville reçoit l'ivoire de «la cité du peuple appelé Axoumite» où il est d'abord collecté; il y a donc lieu de voir dans cette cité une autre ville-marché. Et il convient de considérer comme des marchés, des lieux de négoce, les autres centres urbains (Aratou, Tokonda, Etch-Maré, Degoum, Haghero-Deragoueh, Henzat, etc.). Il n'est pas certain que les échanges se faisaient à l'intérieur des villes mais bien plutôt aux abords immédiats. On constate en effet que ces villes antiques ne sont pas entourées de remparts. Aucune indication à cet égard n'a été jusqu'à présent relevée.

## L'architecture Axoumite

L'emploi de la pierre, le plan carré ou rectangulaire, l'alternance systématique de parties saillantes et de parties rentrantes, l'élévation en gradins des soubassements sur lesquels se dressent les grands édifices, un type de maçonnerie sans mortier autre que de terre, tels sont les traits principaux de l'architecture axoumite. A quoi s'ajoute ce caractère remarquable: une reproduction généralisée de ces traits distinctifs. On a noté déjà que cette constance des formules architecturales s'étend à tous les édifices majeurs, qu'ils soient religieux ou non. Des édifices sont bâtis sur les mêmes socles à gradins. Des escaliers monumentaux, de sept marches dans beaucoup de cas, y donnent accès. Des dépendances les encadrent par-delà des courettes.

On peut tenir pour assuré que les châteaux et villas comportaient un étage au-dessus du rez-de-chaussée qu'il serait préférable d'ailleurs d'appeler étage, compte tenu de sa sur-élévation. A considérer l'exiguïté des pièces de ce premier étage, encombrées de piliers et de poteaux, il est probable que les véritables salles d'habitation se trouvaient à l'étage supérieur. Une question est de savoir si les grands châteaux d'Axoum avaient plusieurs étages. Au début du siècle, l'architecte de la mission allemande tenta une reconstitution. Le dessin du monument de Enda-Michael présente aux angles du pavillon des tours de quatre étages. A peu près rien ne subsistant de cet édifice (aujourd'hui moins encore qu'en 1906), il n'est pas facile de juger du bien-fondé de la tentative, mais si l'on observe la nature de la maçonnerie telle que les photos et dessins la montrent, telle aussi que d'autres monuments la font connaître — des murs sans grande épaisseur que la maçonnerie de pierres liées par un simple mortier de terre rendait d'une stabilité précaire —, il semble permis de douter que Enda-Michael, comme d'ailleurs les autres châteaux, ait comporté plus de deux étages. Peut-être certains d'entre eux, de solidité spéciale, en possédaient-ils trois, ce qui est douteux. En tout cas il ne paraît guère pertinent d'imaginer plus. Au VI<sup>e</sup> siècle, Cosmas Indicopleustes dans sa *Topographie chrétienne* rapporte qu'il

vit en Ethiopie (il ne dit d'ailleurs pas à Axoum où il est probable qu'il se rendit cependant) une « demeure royale aux quatre tours ». Cette succincte observation ne précise pas la position de ces tours. Il faut pourtant retenir qu'elle signale des bâtiments construits en hauteur.

Le bois entrait dans la construction axoumite. Les châssis des ouvertures étaient en bois, et en certains endroits des murs, notamment aux angles de pièces, des lambourdes s'encadraient dans la maçonnerie pour en assurer la cohésion. Les solives qui supportaient les planchers d'étage ou les toits — sans doute en terrasse — étaient naturellement en bois. A cet égard les stèles sculptées qui montrent des abouts de solives reproduisent fidèlement, on n'en peut douter, la coutume de l'époque.

Il était d'usage également pour donner une assiette aussi solide que possible aux grandes constructions de disposer aux angles des soubassements, ou en longues bandes à leur sommet, de gros blocs de pierre taillée. On voit beaucoup de ces blocs dans les constructions de la période axoumite tardive. Certains d'entre eux y sont d'ailleurs en emploi. Il est certain que les bâtisseurs de la première époque axoumite, des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles particulièrement, avaient le goût des blocs massifs. Les stèles et la dalle gigantesque qui est devant illustrent singulièrement cette prédilection.

## Monuments monolithiques

Ces stèles d'Axoum sont de plusieurs types. Beaucoup de celles qu'on voit dans la localité sont de grandes pierres simplement dégrossies. Ainsi au lieu-dit Goudit dans le secteur sud de Dongour. Eparpillées dans un labour, il ne fait pas de doute que dans l'Antiquité elles marquaient l'emplacement de tombeaux. D'autres stèles ont des faces lisses et leur sommet souvent cintré. Il en est dont la hauteur dépasse 20 m. On les trouve elles aussi en plusieurs endroits. Les plus nombreuses avoisinent l'ensemble des stèles géantes. Celles-ci sont au nombre de sept. Leur particularité est de présenter un décor sculpté. Une seule est encore debout, cinq gisent à terre, brisées. La septième a été transportée à Rome et depuis 1937 cette stèle a été érigée près du théâtre de Caracalla où elle se trouve encore.

Leur décor imite une architecture à étages multiples. La plus haute de ces stèles, qui atteignait environ 33 m, superpose neuf étages sur l'une de ses faces. Porte, fenêtres, abouts de solives, parfaitement sculptés dans une pierre dure, figurent une haute demeure. La signification de cette architecture fictive échappe complètement. Elle est pratiquement sans comparaison avec des exemples qui pourraient exister dans d'autres contrées. Au fronton de l'une de ces stèles, des lances sont sculptées. Une autre, qui n'appartient pas à cette catégorie des stèles architecturales, présente une sorte de bouclier — mais est-ce un bouclier? — sous un toit à double pente — mais est-ce un toit? Les cavités ou bien des clous métalliques servaient à fixer des emblèmes — disparus — dont on ne sait ce qu'ils étaient ni même s'ils n'ont pas été ajoutés tardivement. Que ces monuments soient des cippes funéraires, il





1



2

1. Bases de trône.

2. Matara: inscription du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.  
(Photos Institut éthiopien d'archéologie.)

n'y a guère lieu d'en douter. Siège d'une puissance divine ou mémorial d'une existence humaine, on hésite à préciser. Le symbolisme du décor jette dans une totale incertitude. Quant à la différence de leurs dimensions il peut ne pas être vain de dire qu'elle correspond à une hiérarchie de statuts sociaux.

L'incertitude règne également touchant le sens de cette énorme dalle de pierre, en face des grandes stèles, qui était placée, à l'origine au moins, sur de gros piliers. Ses dimensions (longueur: plus de 17 m; largeur: 6,50 m; épaisseur: 1,30 m) défient l'imagination si on essaie de représenter la somme d'énergie qu'a pu coûter le déplacement de cette pierre sur une distance qui s'évalue en centaines de mètres. Pas plus que pour les stèles, on ne sait d'où ces blocs ont été extraits. Un atelier de taille antique existe près d'une haute colline à l'ouest d'Axoum où d'ailleurs un grand bloc d'environ 27 m de long a reçu un début de dégrossissement. Il n'est pas assuré pour autant que la dalle gigantesque et les stèles sculptées proviennent de cet endroit, éloigné de plus de 2 km. Quoi qu'il en soit du transport, leur érection suggère l'idée d'une puissante organisation collective.

Sur le plateau oriental, à Matara et à Anza, deux stèles à sommet cintré ont environ 5 m de haut. Elles présentent deux particularités: le disque sur croissant, symbole de la religion sud-arabique; une inscription en guèze. Ces inscriptions ont une signification commémorative, c'est au moins certain pour celle de Matara. D'après le critère paléographique, elles datent du III<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> siècle. La facture de ces monolithes est celle des stèles à faces lisses d'Axoum.

A Axoum encore, d'autres monolithes sont épars en divers endroits. Il s'agit de grands plateaux de pierre. On en voit une douzaine en groupe aligné dans le secteur des stèles géantes, près de la basilique Maryam-Tsion. Selon la meilleure des probabilités ce sont des bases de trônes. Quelques-uns de ces plateaux ont plus de 2,50 m de long, et une épaisseur moyenne de 40 à 50 cm. Au centre de la face supérieure, une proéminence est creusée de cavités pour recevoir des montants de siège. Une de ces bases existait jadis sur le site de Matara. A ce jour un total de vingt-sept a été inventorié.

Ces trônes avaient une grande place dans la culture axoumite. Deux inscriptions d'Ezana en font état. Au VI<sup>e</sup> siècle, Cosmas note à Adoulis la présence d'un trône auprès duquel se dressait une stèle. «Le trône a une base carrée», «il est d'un excellent marbre blanc», et «tout entier... taillé dans un seul bloc de pierre». Les deux monuments sont «couverts de caractères grecs». L'inscription du trône émane d'un souverain axoumite des environs du III<sup>e</sup> siècle. La signification de ces monuments n'est pas claire. Trônes commémoratifs de victoires? Chaires votives? Symboles du pouvoir royal? Ils sont énigmatiques comme les grandes stèles.

Le groupe disposé près de Maryam-Tsion est aligné de telle sorte que les chaires étaient tournées vers l'Est, dans la même direction que les faces sculptées des stèles. Si cette disposition est ancienne, on peut penser qu'elles étaient tournées vers un temple qui pouvait se trouver alors à l'emplacement de l'église actuelle. Il y a là des ruines considérables.

Les inscriptions elles-mêmes sont gravées dans la pierre dure, une sorte de granite. L'un des textes d'Ezana est tracé en trois écritures différentes

— éthiopienne, sud-arabique et grecque — sur les deux côtés d'une pierre haute de plus de deux mètres.

Cette prédilection pour les monuments de grandes dimensions semble avoir prévalu en ce qui concerne les statues. Au début du siècle une pierre plate a été observée à Axoum; elle offrait en creux la marque de pieds longs de 92 cm. La pierre avait été utilisée comme support d'une statue, probablement de métal. Les inscriptions d'Ezana disent qu'il dressait des statues en honneur de la divinité. L'un des textes indique: « En signe de reconnaissance à Celui qui nous a engendrés, Arès l'invaincu, nous Lui avons dressé des statues, l'une d'or et la seconde d'argent, et trois autres d'airain, à sa gloire ». Aucune statue axoumite n'a été retrouvée, mais la recherche archéologique est loin d'être achevée. Que ce soit en pierre ou en métal, peu de reproductions d'animaux ont été découvertes. Cosmas raconte qu'il vit « quatre statues de bronze » d'unicornes (rhinocéros sans doute) « dans le palais royal ».

## La poterie

Les sites axoumites livrent une grande quantité de vases en terre cuite, soit entiers, soit en morceaux.

Il s'agit essentiellement d'une poterie utilitaire en terre cuite rouge et en terre cuite noire mais où la poterie en terre cuite rouge prédomine largement. Beaucoup de pots ont leur paroi extérieure de couleur mate; plusieurs ont été lissés à la pierre; certains ont un engobe rouge. Rien jamais n'indique l'usage du tour.

Les dimensions des vases sont variées, depuis de minuscules gobelets jusqu'à des cuveaux de 80 cm de hauteur. Les jarres, bols, cruches, jattes, marmites, tasses, ne sont pas toujours décorés. Quand c'est le cas, le décor se compose habituellement de motifs géométriques incisés, peints, moulés en relief ou estampés. Les dessins sont simples pour la plupart: festons, dents-de-scie, ronds groupés, guillochis, treillis, croisillons, etc., peu de sujets naturalistes apparaissent: quelques épis de blés, des oiseaux et des serpents modelés. Certains de ces décors ont une signification symbolique apparente, comme ces bras modelés sur le bord de jattes. Enfin la croix chrétienne est reproduite à profusion sur le bord, les parois ou le fond des vases.

Une différence se remarque dans les collections céramiques en provenance de l'est ou de l'ouest du plateau. Dans la région d'Axoum, on observe un type de vase dont la paroi est piquetée d'incisions linéaires. Ce type apparaît peu sur le plateau oriental. A Matara, un bol à bossette et à côtes sous le bord n'est pas à ce jour attesté dans la région d'Axoum. On y trouve au contraire une jarre au goulot en forme de tête humaine que, dans l'état actuel des recherches, on ne voit pas ailleurs.

Des travaux en cours permettent de classer des groupes de poteries en séries chronologiques. Il faudra cependant que les fouilles se développent pour qu'on soit en mesure d'arriver à des datations quelque peu précises.



1



2

1. Goulot de jarre.

2. Brûle-parfum d'inspiration alexandrine.

3. Défense d'éléphant.  
(Photos : Institut éthiopien d'archéologie.)



3

Dans la couche axoumite de tous les sites, on découvre aussi des poteries d'importation, principalement des amphores à anses et à parois côtelées. Ces amphores, en grand nombre à Adoulis, sont d'origine méditerranéenne. Elles étaient parfois utilisées comme urnes funéraires pour les nouveaux-nés, ainsi que le fait a été observé à Adoulis, Matara et Axoum. On ne trouve pas trace de ces amphores dans les niveaux pré-axoumites. De nombreux fragments de fioles, flacons et gobelets en verre appartiennent aussi à la couche axoumite, ainsi que des vases à glaçure bleue. Ces vases à glaçure datent de la fin de la période axoumite. La majorité d'entre eux était importée de l'océan Indien. (Au vrai, on recueille plus souvent des tessons que des vases entiers.) De petites coupes offrant l'aspect de « terra sigillata » ont été probablement importées d'Égypte.

L'abondance de la poterie dans les sites suppose une importante consommation de bois. Dans l'Antiquité, le pays devait être plus boisé qu'on ne le voit aujourd'hui.

## Quelques objets particuliers

Les recherches archéologiques ont entraîné la découverte d'objets divers : cachets en pierre ou en terre cuite gravés de motifs géométriques ou de profils d'animaux, petits outils en métaux, dés en terre cuite, débris de lames, figurines d'animaux, statuettes féminines analogues aux fécondités de la préhistoire, etc. Parmi ces objets il convient de faire une place à part à une lampe en bronze et à un trésor mis au jour lors de fouilles à Matara.

Une coupe oblongue reposant sur un pied imitant une colonnade de palmiers stylisés est surmontée d'un motif en ronde-bosse. Ce motif représente un chien muni d'un collier qui saisit un bouquetin à la course. Au dos de la coupe un bucrane apparaît en léger relief. L'objet est haut de 41 cm. La coupe a 31 cm de long. Si l'on en juge par son symbolisme — la chasse rituelle — que renforce la présence du bucrane, cette lampe est sans doute originaire de l'Arabie du Sud où d'ailleurs d'autres objets comparables ont été trouvés.

Le trésor était dans un vase de bronze haut de 18 cm. Il comprend : deux croix, trois chaînes, une broche, soixante-huit pendeloques, soixante-quatre perles de collier, quatorze monnaies d'empereur romain des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, les Antonine principalement, et deux bractéates. Le tout en or, et dans un état remarquable de conservation. D'après le lieu où ils ont été trouvés, ces objets ont dû être rassemblés aux alentours du VII<sup>e</sup> siècle. (Les monnaies en l'occurrence ne constituent pas un critère de datation, car à l'exception d'une seule, elles sont pourvues de bélières qui en font des bijoux.)

Il arrive que les niveaux axoumites livrent des inscriptions sud-arabiques et des morceaux de brûle-parfum du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ces pierres sont généralement brisées et remployées dans les constructions axoumites. Ces niveaux fournissent aussi, en petit nombre, des objets importés d'Égypte et de Nubie ou, comme à Haoulti, des figurines en terre cuite qui, selon Henri de Contenson, « paraissent apparentées à celles que l'on rencontre

dans l'Inde aux phases de Mathourâ et de Goupta. » Le fouilleur de Haoulti à ce propos remarque de façon pertinente que « les deux premiers siècles de notre ère sont précisément la période la plus florissante des contacts commerciaux entre l'Inde et la Méditerranée, par l'intermédiaire de la mer Rouge ».

## La numismatique

Les monnaies axoumites revêtent une importance spéciale. C'est par elles seules en effet que dix-huit noms de rois d'Axoum sont connus.

Quelques milliers de ces monnaies ont été recueillies. Autour d'Axoum, les champs de labour en livrent beaucoup, notamment au temps des pluies qui délavent les terres. La plupart sont en bronze. Leurs dimensions varient de 22 à 8 mm. Les rois figurent sur ces monnaies, souvent en buste, avec ou sans couronne. Un seul est représenté assis sur un trône, de profil. On y voit des symboles divers : le disque et le croissant pour les premiers rois (Endybis, Aphilas, Casanas I, Wazeba, Ezana). A partir d'Ezana et sa conversion au christianisme, toutes les monnaies portent la croix, soit qu'elle occupe le centre d'une face, soit qu'elle se mêle aux lettres de la légende sur le pourtour. Dans certains cas deux épis courbés encadrent le buste royal ou bien un épi droit figure au centre de la monnaie. Ainsi pour les monnaies d'Aphilas et d'Ezana. Sont-ils, ces épis, l'emblème d'un pouvoir agraire ?

Les légendes sont écrites en grec ou en éthiopien, jamais en sud-arabique. Le grec apparaît dès la plus ancienne des pièces ; c'est seulement à partir de Wazeba que l'éthiopien est employé. Les formules sont diverses : « Par la grâce de Dieu », « Joie et salut au peuple », « Paix au peuple », « Il vaincra par le Christ », etc. On lit naturellement le nom du roi avec la mention « Roi des Axoumites » ou « Roi d'Axoum ».

Les monnaies ne sont pas datées, ce qui pour leur classement donne lieu à de nombreuses conjectures. Le type le plus ancien — Endybis, semble-t-il — ne remonte pas au-delà du III<sup>e</sup> siècle. Le plus tardif — Hataza — date du VIII<sup>e</sup> siècle.

## L'écriture et la langue des Axoumites

Le plus ancien alphabet utilisé en Ethiopie dès le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, est de type sud-arabique. Il transcrit une langue proche parente des dialectes sémitiques de l'Arabie méridionale.

L'écriture des Axoumites est différente de cette écriture sud-arabique. Elle en dérive cependant.

Les premiers témoins de l'écriture éthiopienne proprement dite apparaissent au cours du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Ils présentent une forme consonantique. Les caractères conservent encore un aspect sud-arabique, mais ils évoluent progressivement vers des formes particulières. Variable

au début, la direction de la graphie se fixe et va de gauche à droite. Ces premières inscriptions sont gravées dans des plaques de schiste. Elles sont peu nombreuses et ne comportent que quelques mots. La plus ancienne a été découverte à Matara en Erythrée. Du III<sup>e</sup> siècle, on connaît une inscription gravée dans un objet de métal. Elle mentionne le roi Gadara, et pour la première fois on trouve le nom d'Axoum dans une inscription éthiopienne. D'autres textes sont gravés dans la pierre. Au IV<sup>e</sup> siècle, appartiennent les grandes inscriptions du roi Ezana. C'est avec elles que le syllabisme fait son apparition. Il devient la règle de réécriture éthiopienne. Des signes vocaliques s'intègrent au système consonantique. Ils notent les divers timbres de la langue.

Cette langue, que les inscriptions révèlent, est le guèze. Elle appartient au groupe méridional de la famille sémitique. C'est la langue des Axoumites.

Durant l'époque axoumite, les écritures sud-arabique et grecque sont en usage; d'une façon limitée cependant. L'écriture sud-arabique figure encore au VI<sup>e</sup> siècle dans les inscriptions de Kaleb et d'un de ses fils, Wazeba.

Vers le V<sup>e</sup> siècle, la traduction de la Bible fut effectuée en guèze.

## L'essor Axoumite

Cinq siècles avant notre ère, une forme particulière de civilisation marquée de l'empreinte sud-arabique, s'est établie sur le plateau éthiopien du nord. Essentiellement agricole, elle s'épanouit au cours des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Au cours des siècles suivants elle périclité, si du moins on en juge par l'indigence actuelle de la documentation archéologique. Cette culture ne s'efface pas cependant. Des éléments qui lui sont propres se perpétuent au sein de la civilisation axoumite. Des faits de langue et d'écriture, un emblème religieux, le nom d'une divinité (Astar apparaît encore dans une inscription d'Ezana), des traditions architecturales et agricoles (probablement, et entre autres choses, l'usage de l'araire) manifestent qu'aux premiers siècles de notre ère un vieil héritage demeure. Il est d'ailleurs remarquable que, sur le plateau oriental notamment, la plupart des établissements axoumites occupent les sites mêmes de la période pré-axoumite. Une sorte de continuité est ainsi attestée.

Néanmoins il est patent que les témoignages archéologiques des premiers siècles révèlent une abondance d'aspects nouveaux. Si elle dérive d'une écriture sud-arabique, la graphie des inscriptions dénote un changement important. La religion s'est modifiée. Astar excepté, le nom des anciennes divinités a disparu. Au contraire, d'autres noms les remplacent dans les textes d'Ezana; ceux de la triade Mahrem, Beher, Meder. La construction, si elle maintient l'emploi de la pierre et du bois et le dispositif de gradins à la base des édifices, présente plusieurs traits nouveaux. La poterie est largement dissemblable dans sa façon, ses formes et ses décors. Elle s'accompagne d'une céramique d'importation et le verre se rencontre dans tous les sites. Là où il n'y avait que des villages, des bourgades et des villes se constituent. Le nom

d'Axoum entre à cette époque dans l'histoire et il est sans doute significatif que le site semble ne pas avoir de passé appréciable avant le 1<sup>er</sup> siècle.

## Facteurs économiques

Pendant l'âge axoumite, comme dans les siècles antérieurs, l'agriculture et l'élevage forment la base de la vie économique. Le développement axoumite prend cependant un aspect particulier. Deux facteurs permettent probablement de l'expliquer, qui, parmi d'autres, semblent avoir joué un rôle dans cette évolution.

Toutes les sources antiques indiquent que le trafic maritime s'intensifie en mer Rouge au cours des deux premiers siècles. Il faut mettre ce fait sur le compte de l'expansion romaine favorisée dans cette région par le progrès de la navigation. On sait que les méthodes de la navigation se sont améliorées dès le début du 1<sup>er</sup> siècle. Le pilote Hippale a fait connaître l'avantage que les navigateurs pouvaient tirer de l'utilisation des vents. Nul doute qu'une impulsion n'en soit résultée pour la circulation maritime. Strabon note que « chaque année, au temps d'Auguste, cent vingt vaisseaux partaient de Nyos Hormos ».

Les rapports commerciaux se multiplient. Le navire apporte des marchandises. Il rend possible les échanges avec l'Inde et le monde méditerranéen. Adoulis est le point de rencontre pour le trafic maritime ; il l'est aussi — c'est le deuxième facteur — pour le commerce terrestre. Dans l'arrière-pays un courant de négoce prend de l'importance ; une denrée de prix fait l'objet de ce négoce : l'ivoire. Pline et l'auteur du *Périple* ne manquent pas d'ailleurs de lui donner la première place dans la liste des exportations d'Adoulis. Axoum est le grand centre de cet ivoire. Il lui parvient de diverses régions. L'article était indispensable au luxe romain. A l'époque des Ptolémées, l'éléphant d'Ethiopie était déjà en particulière estime. Les armées l'utilisaient comme char d'assaut. Par la suite on s'en prit à ses défenses. Tous les auteurs anciens, lorsqu'ils parlent d'Adoulis, d'Axoum et de l'Ethiopie (Afrique orientale), font grand cas de l'éléphant et de son ivoire. D'autres marchandises retiennent aussi leur attention, ainsi les peaux d'hippopotames, la corne de rhinocéros, l'écaille de tortue, l'or, les esclaves, les aromates. L'éléphant est cependant l'objet d'un intérêt spécial. D'après le *Périple*, il vit à l'intérieur des terres, de même que le rhinocéros, mais il arrive qu'on le chasse « sur le rivage même, près d'Adoulis ». Sous Justinien, Nonnosus vient à Axoum ; en chemin il remarque un troupeau de cinq mille éléphants. Cosmas observe qu'il y en a « une multitude, et ce sont des éléphants ayant de grandes défenses ; de l'Ethiopie on expédie ces défenses par bateaux dans l'Inde, en Perse, au pays des Himyarites et en Romanie » (*Topographie chrétienne*, XI<sup>m</sup> 33). En 1962, la mission de l'Institut éthiopien d'archéologie découvrait à Adoulis une défense d'éléphant dans les ruines axoumites et, en 1967, une figurine (fragmentaire) en terre cuite du pachyderme dans les murs du château de Dongour.



## La souche africaine

La civilisation d'Axoum se développe au cours des premiers siècles, mais ses racines lointaines plongent dans la préhistoire. On a observé aussi que ses prodromes se manifestent dans la culture des cinq siècles d'avant notre ère. L'archéologie s'emploie à discerner ses traits distinctifs. Il y a lieu de noter que les recherches n'ont encore été que parcellaires. De ce fait le recensement des réalités antiques est loin d'être complet. La tâche essentielle reste de déterminer ce qui procède des influences extérieures et ce qui est la part proprement autochtone, tant il est vrai que, comme d'autres, la civilisation axoumite est le résultat d'une évolution secondée par des conditions de milieu géographique et des circonstances historiques. Cette part autochtone est naturellement considérable car il est certain que cette civilisation est avant tout le produit d'un peuple dont l'épigraphie, la linguistique et l'étude des traditions permettent progressivement d'apercevoir l'identité ethnique. L'enquête archéologique peu à peu découvre la singularité de sa création matérielle. Il reste beaucoup à faire et les travaux futurs s'attacheront à préciser cette part des choses née du sol, mais déjà on sait que c'est la souche africaine qui a donné à cette civilisation d'Axoum sa physionomie particulière.

## Axoum : du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle économie, système politique, culture

Y. M. Kobishanov

Des sources historiques datant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles font état de l'ascension rapide d'une nouvelle puissance africaine, Axoum. Vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, Claude Ptolémée, qui fut le premier à citer les Axoumites parmi les peuples d'Éthiopie, connaît les villes de Méroé et d'Adoulis, mais ignore celle d'Axoum. A cette époque, la situation de l'Afrique du Nord-Est ressemble à celle que décrit Héliodore, auteur gréco-phénicien du III<sup>e</sup> siècle, dans son récit *Aethiopica*, où l'on voit des ambassadeurs axoumites se présenter au roi de Méroé en amis et alliés, et non pas en sujets ou tributaires. Le « Periplus maris erythraei » (*Le Périples de la mer Érythrée*), qui nous renseigne sur la période allant d'avant l'an 105 de notre ère au début du III<sup>e</sup> siècle, dit de la « métropole de ceux qui se nomment Axoumites » qu'elle est une ville peu connue et que le royaume de son souverain Zoscalès (il s'agit manifestement du Za-Hekalé de la liste des rois axoumites) est de fondation très récente. Zoscalès régnait sur toute la côte érythréenne de la mer Rouge, mais le désert bedja était soumis à Méroé. Cet équilibre entre les deux puissances — la vieille métropole des Méroïtiques et la jeune métropole des Axoumites — se retrouve dans le roman d'Héliodore. Le *Périples* ne fait aucune allusion à l'expansion axoumite vers l'Arabie du Sud. Les premières sources à en faire état sont des inscriptions sabéennes de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup> siècle, où il est dit que les « Abyssiniens » ou Axoumites sont en guerre au Yémen, où ils occupent une partie du territoire. Il semble que, de 183 à 213, le roi axoumite Gadara et son fils aient été les souverains les plus puissants de l'Arabie méridionale et les chefs véritables de la coalition anti-sabéenne. A la fin du III<sup>e</sup> siècle et

au tout début du IV<sup>e</sup> siècle, Azbah, roi d'Axoum, devait aussi combattre en Arabie du Sud<sup>1</sup>.

Par la suite, les Himyarites unifièrent le pays mais les rois axoumites prétendirent demeurer leurs souverains, ainsi que l'indiquent leurs titres.

Deux inscriptions grecques faites par des rois d'Axoum, dont nous ignorons les noms et les dates de règne, relatent aussi des guerres en Arabie méridionale. La plus longue de ces inscriptions fut recopiée au milieu du VI<sup>e</sup> siècle par Cosmas Indicopleustes. Son auteur avait conquis les régions côtières du Yémen, « jusqu'au pays des Sabéens », ainsi que de vastes territoires en Afrique, des « frontières de l'Égypte » à la région de l'encens, en Somalie<sup>2</sup>.

Vers l'an 270, la renommée du nouvel Etat avait atteint la Perse. Le *Kephalaia* du prophète Mani (216-276) décrit Axoum comme l'un des quatre plus grands empires du monde.

De quelles ressources et de quelle organisation Axoum disposait-il pour s'assurer de tels succès ?

## Activités

La grande majorité des Axoumites pratiquaient l'agriculture et l'élevage, et menaient une vie pratiquement identique à celle que mènent aujourd'hui les paysans du Tigré. Ils avaient aménagé les pentes montagneuses en terrasses et capté les eaux des torrents pour irriguer leurs champs. Sur les contreforts et dans les plaines, ils avaient construit des citernes et des barrages pour emmagasiner l'eau de pluie et creusé des canaux d'irrigation. D'après les inscriptions, ils cultivaient le blé<sup>3</sup> et d'autres céréales ; ils connaissaient aussi la viticulture. Ils utilisaient des charrues tirées par des bœufs. Ils possédaient de grands troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, ainsi que des ânes et des mulets. Comme les Méroïtiques, les Axoumites avaient appris à capturer et à domestiquer les éléphants — mais ceux-ci étaient réservés à l'usage de la cour du roi<sup>4</sup>. D'après les inscriptions, ils se nourrissaient de galettes de blé, de miel, de viande, de beurre et d'huile végétale, et buvaient du vin, de la bière et de l'hydromel<sup>5</sup>.

Les métiers artisanaux, pratiqués notamment par les forgerons et autres artisans métallurgistes, les potiers, les maçons, les tailleurs de pierre et les sculpteurs, révèlent un très haut degré d'adresse et de sens artistique. L'innovation technique la plus importante est l'utilisation d'outils de fer, alors

1. Les principales inscriptions sont contenues dans : *Corpus inscriptionum semiticarum ab Academia inscriptionum. ... Pars quarta*, A. JAMME, 1962 ; G. RYCKMANS, 1955 et 1956. On trouvera quelques inscriptions dans : G. RYCKMANS et A. JAMME, 1964. Pour un exposé événementiel, voir également H. VON WISSMANN, 1964. Pour la chronologie, voir A.G. LOUIDINE et G. RYCKMANS, 1964.

2. E.O. WINSTEDT, 1909, pp. 74-74.

3. *D.A.E.* 4, 21 ; *D.A.E.* 6, 10 ; *D.A.E.* 7, 12 (E. LITTMANN. 1913 : A.J. DREWES. 73 A.B (A.J. DREWES, 1962, pp. 30 sq.).

4. L.A. DINDORFF, 1831, pp. 457-458 ; E.O. WINSTEDI, 1909, *op. cit.*, p. 324.

5. *D.A.E.* 4, 13-21 ; *D.A.E.* 6, 7-11 ; *D.A.E.* 7, 9-13.

beaucoup plus répandus qu'au premier millénaire avant notre ère; ceux-ci contribuèrent inévitablement à l'expansion de l'agriculture, du commerce et de l'art militaire. Autre innovation, l'utilisation en maçonnerie d'un mortier facilitant la cimentation, qui allait permettre l'essor d'un type de construction à base de pierre et de bois.

## Structure politique

A ses débuts, Axoum semble avoir été une principauté qui, avec le temps, allait devenir la première province d'un royaume « féodal ». A ses dirigeants, l'histoire a imposé des tâches diverses, dont la plus urgente était l'affirmation de leur hégémonie sur les Etats « segmentaires » de l'Ethiopie septentrionale et la réunion de ceux-ci en un seul royaume. Le succès dépendait de la puissance du souverain d'Axoum et de sa supériorité sur celle des autres princes de l'ancienne Ethiopie. Il arrivait parfois que, lors de son accession au trône, un nouveau monarque fût dans l'obligation d'inaugurer son règne par une campagne menée d'un bout à l'autre du royaume pour obtenir des principautés ne fût-ce qu'une soumission formelle. C'est ce que dut faire Ezana dès le début de son règne, bien qu'un monarque d'Axoum, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous mais qui nous a laissé le *Monumentum Adulitanum*, l'eût déjà fait avant lui<sup>6</sup>.

La fondation d'un royaume servit de base à l'édification d'un empire. De la fin du II<sup>e</sup> siècle au début du IV<sup>e</sup>, Axoum a pris part aux luttes diplomatiques et militaires qui opposaient les Etats de l'Arabie méridionale. Puis les Axoumites soumièrent les régions situées entre le plateau du Tigré et la vallée du Nil. Au IV<sup>e</sup> siècle, ils menaient à bien la conquête du royaume de Méroé, alors en décadence.

Ainsi s'est construit un empire, qui s'étendait sur les riches terres cultivées de l'Ethiopie septentrionale, le Soudan et l'Arabie méridionale; il comprenait tous les peuples qui occupaient les pays situés au sud des limites de l'Empire romain — entre le Sahara à l'ouest, et le désert de Rub'el Hālī au centre de l'Arabie, à l'est.

L'Etat se divise entre Axoum proprement dit et ses « royaumes vassaux », dont les monarques sont sujets du « Roi des rois » d'Axoum, auquel ils paient tribut. Les Grecs désignaient le potentat d'Axoum sous le nom de « basileus » (seuls Athanase le Grand et Philostogius l'ont qualifié de tyran): les rois vassaux sont dénommés archontes, tyrans ou ethnarques. Les auteurs syriens, tels Jean d'Ephèse, Simeon de Beth-Arsam et l'auteur du *Livre des Himyarites*, ont accordé le titre de roi (mlk') au « Roi des rois » d'Axoum, mais aussi aux rois d'Himyar et d'Alwa, qui étaient ses sujets. Il faut penser cependant que le terme axoumite qui leur était appliqué à tous était « négus ».

6. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 72-77; D.A.E. 8; D.A.E. 9.

Les variantes terminologiques étaient en réalité employées dans les textes destinés à des lecteurs étrangers<sup>7</sup>.

Chaque « peuple », royaume, principauté, cité-commune ou « tribu » avait son propre « négus »<sup>8</sup>. Il est fait mention de négus dans l'armée axoumite (*D.A.E.* 9, 13: *nägästa särawit*). En dehors du commandement des armées en temps de guerre, ces négus assument la direction des entreprises de construction<sup>9</sup>. Parmi les négus, les inscriptions font apparaître les noms de « rois » de quatre tribus bega (*bedja*) dont chacun règne sur quelque 1000 sujets (*D.A.E.* 4, 19-2; *D.A.E.* 6, 7-17; *D.A.E.* 7, 6-18), et celui du seigneur de la principauté d'Agabo, qui ne dispose guère que de 200 à 275 hommes adultes; soit, au total, de 1000 à 1500 personnes. Les royaumes vassaux étaient situés sur le plateau du Tigré et dans la région de la baie de Zula (Agabo, Metin, Agāmē, etc.) au-delà de la rivière Takkazé (Walqu'it, Samen, Agaw), dans l'aridité des hautes terres éthiopiennes (Agwezat) et de la péninsule arabique. Après la victoire d'Ezana, ces royaumes s'étendirent jusqu'à la Haute-Nubie, entre la IV<sup>e</sup> Cataracte et Sennar. Certains rois feudataires (ceux de l'Arabie méridionale et de la Haute-Nubie, par exemple) avaient leurs propres vassaux — seigneurs héréditaires d'un rang inférieur au leur. Ainsi, du Roi des rois d'Axoum jusqu'aux chefs de communautés distinctes, s'était créée une hiérarchie du pouvoir.

Il existait deux façons de collecter le tribut. Ou bien les monarques vassaux (tel Abraha, roi des Himyarites) envoyaient à Axoum un tribut annuel; ou bien, accompagné d'une escorte nombreuse, le Roi parcourait son domaine, récoltant chemin faisant le tribut et des vivres pour sa suite. Les rois vassaux faisaient de même. On finit par aboutir à un compromis entre les deux méthodes, les vassaux apportant leur tribut à des points spécifiés du parcours royal.

Les sources sont muettes sur le système administratif d'Axoum qui semble avoir été assez peu développé. Les proches parents du roi assumaient une part importante de la gestion des affaires publiques. Dès lors, on comprend que l'empereur romain Constantin II ait adressé sa lettre non seulement à Ezana, mais également à son frère Se'azana<sup>10</sup>. Il était de règle que les expéditions militaires fussent conduites par le roi, son frère<sup>11</sup> ou d'autres parents<sup>12</sup>. Des armées de moindre importance, commandées par des « rois d'armée », étaient

7. Ainsi, dans le texte grec des inscriptions bilingues d'Ezana (*D.A.E.* 4 + 6 + 7), le monarque d'Axoum a droit à l'appellation de « Roi des rois », ainsi qu'à celle de « roi des Axoumites » et à quelques autres encore, tandis que les monarques *bedja* sont nommés « petits rois ». Dans le texte « pseudo-sabéen », on se réfère au roi d'Axoum en utilisant des termes d'origine sabéenne — *mlk*, *mlk mlkn* — alors qu'on emploie le terme éthiopien — *nägäst* — pour les rois *bedja*. Dans l'inscription grecque retraçant sa campagne de Nubie, Ezana se nomme simplement « roi » et non roi des rois, peut-être pour des raisons de politique extérieure. (Voir: A. CAQUOT et P. NAUTIN, 1970.

8. *D.A.E.* 8, 7-12, 27, 29; *D.A.E.* 9, 9-12; *D.A.E.* 11, 36; A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 30 et suiv., 65-67; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 771-775.

9. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, p. 65; A.E. VASILYEV, 1907, pp. 63-64.

10. J.P. MIGNE, 1884, p. 635.

11. *D.A.E.* 4, 9; *D.A.E.* 6, 3; *D.A.E.* 7, 5.

12. PROCOPE, éd. 1876, p. 275.

composées de guerriers des communautés ou des tribus. Dans la bouche d'un roi d'Axoum, l'expression « mon peuple » est synonyme de « mes armées »<sup>13</sup>.

Les monarques axoumites pacifièrent les « tribus » guerrières établies aux frontières de l'Etat: les « Abyssiniens », en Arabie du Su<sup>14</sup>; quatre tribus bega, dans la région de Matlia ou dans le pays de « BYRN » (peut-être dans la province de Begameder) (*D.A.E. 4, D.A.E. 6, D.A.E. 7*). En outre, il est évident que le « Roi des rois » disposait d'une suite armée: sa cour en temps de paix et ses gardes en temps de guerre (ainsi qu'il en sera dans l'Ethiopie du XIV<sup>e</sup> siècle). Apparemment, le personnel au service de la cour remplissait les fonctions d'agent du gouvernement, de chargé de mission, etc. Les Syriens hellénisés, Aedesius et Frumentius (Frumentice), esclaves du roi, furent promus par la suite, l'un aux fonctions d'échanson, l'autre à celles de secrétaire et de trésorier du roi d'Axoum<sup>15</sup>.

Nous connaissons trop peu l'histoire de ce royaume pour pouvoir retracer le développement de son système politique. Il semble néanmoins probable qu'à l'apogée de la monarchie axoumite, une sorte de processus de centralisation en ait modifié la structure. Au IV<sup>e</sup> siècle, l'activité d'Ezana consistait essentiellement à soumettre ou à capturer des vassaux rebelles, souverains héréditaires de principautés distinctes d'Axoum. Mais, dès le VI<sup>e</sup> siècle, un roi d'Axoum nommait les rois d'Arabie du Sud: Ma dikarib et Sumayfa Aswa à Himyar, Ibn Harith (le fils de St Aretha) à Nagran. En outre, en installant des troupes dans les royaumes de ses vassaux, le « Roi des rois » s'assurait de la soumission directe à Axoum de leurs commandants militaires.

Les règles juridiques en vigueur dans le royaume peuvent être étudiées dans les premiers textes juridiques d'Axoum que sont les quatre lois de la Safra (Drewes, 73).

## Commerce et politique commerciale

Le royaume d'Axoum tient dans le commerce mondial de l'époque la place d'une puissance de premier plan, qui frappe elle-même sa monnaie d'or, d'argent et de cuivre et s'est dotée d'un réseau de transports par embarcations de toutes tailles. Axoum fut le premier Etat de l'Afrique tropicale à battre monnaie; à l'époque, la monnaie n'existe dans aucun des pays vassaux, pas même à Himyar ou à Alwa. Battre monnaie, en particulier la monnaie d'or, constitue un acte non seulement économique mais politique. C'est proclamer devant le monde entier l'indépendance et la prospérité de l'Etat d'Axoum, le nom de ses monarques et les devises de leur règne. Le

13. *D.A.E. 4; D.A.E. 6; D.A.E. 7; D.A.E. 9, 12-13; D.A.E. 10, 9-10 et 23; D.A.E. 11, 18, 30-35, 37-38*; A. CAQUOT, 1965, pp. 223-225; R. SCHNEIDER, 1974, *op. cit.*, pp. 771, 774, 778, 781, 783, 784, 785.

14. PROCOPE, *op. cit.*, p. 274; A. MÖBERG, 1924, p. CV; *Martyrium sancti Arethae et sociorum in civitate Negran*. Acta sanctorum, octobris, t. X, Bruxelles, 1861, p. 7; Ry. 5044 (G. RYCKMANS, 1953).

15. T. MOMMSEN, 1908, pp. 972-973.



1. Monnaie en or du roi Endybis  
(III<sup>e</sup> siècle de notre ère).

2. Monnaie en or du roi  
Ousanas.



premier roi d'Axoum à mettre en circulation sa propre monnaie est Endybis, dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le système monétaire d'Axoum est comparable à celui de Byzance: qu'il s'agisse de poids, de modèle ou de forme, les pièces axoumites offrent les mêmes caractéristiques que les pièces byzantines de la même époque.

Malgré la prédominance d'une production intérieure naturelle, il existe un certain lien entre la capacité de production d'Axoum et son importance commerciale. Il s'agit d'une relation indirecte plutôt que directe, dépendant — on le verra plus loin — de la superstructure politique. Ce sont les auteurs latins et byzantins qui nous donnent une idée des exportations de l'Éthiopie axoumite. Pline mentionne les navires quittant les ports éthiopiens de la mer Rouge chargés d'obsidienne, d'ivoire, de cornes de rhinocéros, de peaux d'hippopotames, de singes (*sphingia*) et aussi d'esclaves. Le *Périple de la mer Érythrée* énumère les produits expédiés à partir d'Adoulis, notamment tortue, obsidienne, ivoire et cornes de rhinocéros. Nonnosius fait allusion à la poudre d'or comme étant l'un des produits exportés par l'Éthiopie axoumite. Cosmas Indicopleustes parle de parfums, d'or, d'ivoire et d'animaux vivants expédiés d'Éthiopie. Il rapporte également que les Axoumites acquéraient, chez les Blemmyes du désert de Nubie, des émeraudes qu'ils envoyaient en Inde septentrionale pour qu'elles y soient vendues. Cosmas affirme même avoir acheté en Éthiopie une défense d'hippopotame<sup>16</sup>.

Exception faite pour l'or et les émeraudes, les articles énumérés ne peuvent provenir que de la chasse, du piégeage ou de la collecte. Il n'est question ni de produits agricoles ou laitiers, ni d'articles produits par des artisans. Ceux-ci, s'ils ont été exportés, ont dû l'être en très petites quantités et à l'intérieur des limites de l'empire romano-byzantin. Il n'est pas impossible que le fameux blé d'Éthiopie ait été exporté dans les pays voisins, bien que la première allusion extrêmement vague à ces exportations date du X<sup>e</sup> siècle. En revanche, si l'on en croit le *Périple de la mer Érythrée*, Adoulis importait certains produits alimentaires: du vin de Laodicée (Syrie) et d'Italie, en petites quantités, ainsi que de l'huile d'olive. Les ports de la Corne de l'Afrique recevaient d'Égypte des céréales, du vin et le jus des raisins frais de Diospolis; de l'Inde, leur venaient du blé, du riz, de la canne à sucre, de l'éleusine et de l'huile de sésame. Il est vraisemblable que certains de ces produits, la canne à sucre notamment, étaient aussi expédiés à Adoulis<sup>17</sup>.

A cette époque, il était exclu d'exporter du bétail vers des pays relativement lointains. Cosmas Indicopleustes nous apprend que les Axoumites fournissaient des bœufs, du sel et du fer pour alimenter le commerce avec Sassou, où se trouvaient des champs aurifères (de toute évidence, dans le Sud-Ouest éthiopien). Mais Cosmas a dû s'inspirer d'une légende très répandue quand il relate l'échange de viande contre des pépites d'or<sup>18</sup>. Des

16. COSMAS; *Periplus maris Erythraei*, 3-7. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 69, 320, 322, 324, 325; L.A. DINDORFF, 1870, p. 474.

17. *Periplus...*, 6, 7, 17.

18. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp. 71-72.



travaux isolés nous renseignent sur la découverte en Arabie de vestiges qui illustrent le travail des métaux à Axoum : ces vestiges comprennent une lampe d'albâtre<sup>19</sup>, des monnaies et une lance samharienne que le poète arabe pré-islamique Labīd mentionne dans ses « mu allaqa »<sup>20</sup>.

On en sait un peu plus sur les articles fabriqués par des artisans étrangers et importés à Axoum. Evoquant les domaines du roi Zoscalès, le *Périple* précise : « L'on importe en ces lieux des étoffes non apprêtées fabriquées en Egypte pour ces Barbaroi ; des vêtements d'Arsinoé ; des manteaux de médiocre qualité teints en diverses couleurs ; des couvertures de lin à doubles franges ; de nombreux articles en cristal, d'autres de murrhine, faites à Diospolis ; du laiton, [...] des feuilles de cuivre mou, [...] du fer [...]. Outre cela, on importe de petites haches, des herminettes et des sabres, des coupes à boire, en cuivre, rondes et grandes ; un peu de monnaie pour ceux qui viennent au marché ; du vin de Laodicée et d'Italie, mais peu ; de l'huile d'olive, mais peu ; pour le roi, de la vaisselle d'or et d'argent faite à la mode du pays et pour l'habillement, des manteaux militaires et de minces habits de peau de peu de valeur. De même, de la région d'Ariaca de l'autre côté de cette mer, l'on obtient du fer indien, de l'acier et de la toile de coton indiens, la toile large appelée monache et celle appelée sagmatogene, des ceintures, des vêtements de peau, de l'étoffe de couleur mauve, un peu de mousseline et de la laque de couleur. »

Il est possible que cette liste omette certains des articles importés par l'Ethiopie axoumite. Ainsi, le *Périple* note qu'« un peu d'étain », de la verrerie, des tuniques, et « des vêtements assortis pour les Barbaroi », des manteaux de laine d'Arsinoé, des produits égyptiens, étaient débarqués dans les ports de la Corne de l'Afrique. Des objets de verre et de métal produits à Muza (al-Muha), en Arabie du Sud<sup>21</sup>, étaient livrés à Azania.

Avec le temps, les grands courants d'importation se modifient. Dès la fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup>, l'embargo décrété par les empereurs romains sur les exportations de métaux précieux, de fer et de produits alimentaires à destination « des Omérites (Himyarites) et des Axoumites<sup>22</sup> » a dû modifier considérablement, pour Adoulis, la liste de ses importations en provenance de l'empire romano-byzantin, encore que sous le règne de Justinien, l'alliance entre Byzance et Axoum ait quelque peu tempéré les restrictions. Néanmoins, les Axoumites durent se tourner vers d'autres horizons pour obtenir les produits frappés d'embargo par Rome.

D'une façon générale, les données archéologiques confirment et complètent les indications du *Périple*. Les fouilles pratiquées à Axoum, à Adoulis, à Matara dans les strates datant de la période en question ainsi que les découvertes faites à Hawila-Asseraw (dans le district d'Asbi-Derä), et à Debre-Damo, ont permis de dégager de nombreux objets d'origine non éthiopienne, dont certains ne pouvaient être entrés dans le pays qu'à la faveur d'échanges

19. A. GROHMANN, Bd. XXV, pp. 410-422.

20. A. HUBER, 1891, p. 74.

21. *Periplus maris Erythraei*, 6, 7, 17 in R. MAUNY, 1968, pp. 19 sq.

22. *Codex Theodosianus*, XII, 2, 12.

commerciaux. La plupart de ces articles étrangers provenaient de l'empire romain de Byzance et surtout d'Égypte; on y trouve des amphores ayant de toute évidence contenu du vin et de l'huile, des fragments de verrerie, des bijoux d'or, des colliers de pièces d'argent romaines (à Matara), une superbe gemme (à Adoulis), des lampes de bronze, une balance de bronze et des poids (à Adoulis et à Axoum)<sup>23</sup>.

On y a aussi découvert des objets originaires de l'Inde: un sceau (Adoulis), des figurines de terre cuite (Axoum)<sup>24</sup>, 104 pièces d'or datant du règne des rois Kuchana, soit antérieures à 220 (Debre Damo)<sup>25</sup>.

C'est l'Arabie pré-islamique qui a produit les pièces d'argent et de bronze trouvées, par hasard, en Érythrée ou celles découvertes à Axoum au cours de fouilles<sup>26</sup>, ou encore la lampe de bronze découverte à Matara<sup>27</sup>.

Les échantillons de l'art méroïtique abondent: fragments de récipients en céramique (en de nombreux endroits); statuettes-amulettes en faïence de Hathor et de Ptah (à Axoum), en cornaline, de Horus (Matara)<sup>28</sup>; stèles sculptées représentant Horus sur des crocodiles (vues à Axoum et décrites par James Bruce, au XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>29</sup>, bols de bronze (Hawila-Asseraw)<sup>30</sup> etc. Peut-être est-ce grâce au commerce que ces objets sont passés du Soudan en Éthiopie, mais la plupart d'entre eux proviennent probablement de prises de guerre, voire de tribut. Il est possible que les Axoumites aient importé de la région de Méroé une bonne part des articles de coton et de fer dont ils avaient besoin. D'autres pays de l'Afrique expédiaient à Axoum de l'or (en provenance de Sassou et peut-être du pays des Bedja), de l'encens et des épices (en provenance de la Somalie septentrionale).

Bientôt, l'unification, par Axoum, d'une grande partie de l'Afrique du Nord-Est enrichit l'aristocratie axoumite. C'est dans cette classe fortunée que les marchands romains, arabes et indiens trouvaient les amateurs d'articles de luxe, de beaucoup les plus profitables.

Certaines des marchandises inventoriées dans le *Périple* du pseudo-Arrianus étaient réservées, ainsi que le souligne son auteur, à l'usage exclusif du roi d'Axoum. Au début du III<sup>e</sup> siècle, les marchands étrangers étaient apparemment tenus d'envoyer au roi d'Axoum et au gouverneur d'Adoulis des présents correspondant à leur richesse. Du vivant du pseudo-Arrianus, ces dons n'étaient que des vases d'or et d'argent « sans grande valeur », des *abolla* et des *kaunakes*, qui n'étaient que de « grossières imitations ».

23. F. ANFRAY et G. ANNEQUIN, 1965, pp.68 sq.; H. DE CONTENSON, 1963, p. 12, pl. XX; F. ANFRAY, 1972 (b), p. 752.

24. R. PARIBANI, 1908, fig. 49; H. DE CONTENSON, 1963 (c), pp.45-46, pl. XL VII-XL VIII a-c.

25. A. MORDINI, 1960, p. 253.

26. A. GAUDIO, 1953, pp.4-5; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 8, pl. XIV, p. 12, pl. XIV.

27. F. ANFRAY, 1967, pp.46 sq.

28. H. DE CONTENSON, 1963 (b), p. 43; J. LECLANT, 1965, pp.86-87, pl. LXVII, 1.

29. B. VAN DE WALLE, 1953, pp.238-247.

30. J. DORESSE, 1960, pp.229-248; A. CAQUOT et J. LECLANT, 1956, pp.226-234; A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955, pp.17-41.

Il est intéressant de noter que vers 524 le patriarche d'Alexandrie fit présent au roi d'Axoum d'un vase d'argent<sup>31</sup>. D'après les descriptions que nous ont laissées Cosmas, Jean Malalas et Nonnosius de la prospérité croissante et des habitudes de luxe de la cour royale d'Axoum, on peut penser qu'elle attendait des présents d'une plus grande valeur et d'une meilleure qualité. Il se peut qu'un système de droits de douane ait été établi à cette époque.

L'accumulation des gains résultant de la création du puissant royaume d'Axoum n'enrichissait pas la seule aristocratie mais aussi l'ensemble du groupe ethno-social privilégié (les citoyens de la capitale). Une grande partie des importations énumérées dans le *Périple* étaient destinées à de larges couches de la population. Bracelets de cuivre importé, travaillé par des artisans locaux, lances de fer d'importation et autres articles de métal utilisés sur place, de même que des vêtements d'étoffes étrangères, venaient alimenter les marchés locaux et devenaient ainsi accessibles à l'ensemble de la population urbaine et rurale. En fin de compte, les étrangers, marchands ou autres, établis à Adoulis, à Axoum et dans différentes villes éthiopiennes, importaient de grandes quantités de marchandises. Chez eux, le vin et l'huile d'olive trouvaient vite preneurs. Les objets exhumés comme la balance, le poids, le sceau et les pièces de monnaies sont manifestement des vestiges laissés par des marchands romano-byzantins ou indiens ayant vécu à Axoum et à Adoulis. Le *Périple* est formel: des *denarii* (deniers) étaient introduits à Axoum à l'intention des étrangers qui y vivaient, c'est-à-dire de personnes qui n'étaient pas des sujets africains ou romains. Il est bien connu que le drainage de la monnaie romaine par l'Arabie méridionale, l'Inde, Ceylan et d'autres pays orientaux atteignait des proportions catastrophiques. Les étrangers qui introduisaient ces deniers pouvaient être des marchands indiens, cinghalais ou arabes.

Parmi ceux qui commerçaient avec le royaume axoumite, la tradition arabe mentionne les Banu-Kuraish de la Mecque; Cosmas Indicopleustes parle des habitants de l'île de Socotra, et Pseudo-Callisthène d'Indiens. L'importance relative que les cités et pays d'outre-mer revêtaient dans le commerce éthiopien au début du VI<sup>e</sup> siècle peut être illustrée par l'énumération des navires entrés dans le port éthiopien de Gabaza au cours de l'été 525. Cette liste se trouve dans le *Martyr d'Arétas*<sup>32</sup> et une analyse détaillée en a été faite par N.V. Pigulevskaya<sup>33</sup>: neuf navires sont décrits comme étant « indiens » — terme qui admet différentes interprétations. Sept navires viennent de l'île de Farasan-al-Kabir, habitée par les Farasiens, tribu chrétienne sud-arabique qui jouait un important rôle commercial dans la mer Rouge. Quinze navires arrivent d'Elat, en Palestine, premier port de la région syro-palestinienne. Vingt-deux navires proviennent de ports égyptiens — vingt de Clysmè et deux seulement de Bérénice. Sept autres viennent de l'île d'Iotoba (Thiran). Tous les citoyens romains dont les

31. *Martyrium sancti Arethae*..., p. 743, cf. note 14.

32. *Martyrium sancti Arethae*..., p. 747, cf. note 14.

33. N.V. PIGULEVSKAYA, 1951, pp. 300-301.

voyages à Adoulis et à Axoum nous sont connus avec certitude étaient nés en Egypte ou en Syrie.

Les principaux fournisseurs des marchands étrangers étaient les monarques axoumites et les vassaux qui gouvernaient des portions du royaume d'Axoum (à commencer par Adoulis et l'Arabie méridionale). Eux seuls disposaient de stocks suffisants de marchandises destinées à l'exportation. Il se peut que, dans ce royaume comme dans l'Arabie méridionale voisine ou à Byzance, des monopoles commerciaux aient existé à cette époque. Il est fort possible que la chasse à l'éléphant et la vente de l'ivoire et de l'or aient été en grande partie réservées aux souverains. Seuls le roi et les « archontes » d'Axoum avaient les moyens d'acheter des produits étrangers.

Les souverains possédaient d'immenses troupeaux. Dans les inscriptions d'Ezana, il est fait mention des captures opérées lors des deux campagnes axoumites — dans l'Afan et en Nubie ; au total : 32 500 têtes de gros bétail au moins et plus de 51 000 moutons, sans compter des centaines de bêtes de somme. Les inscriptions ne précisent pas si ce butin était celui de l'armée tout entière ou, simplement la part du roi, ce qui paraît plus vraisemblable. Dans les inscriptions relatives au nouvel établissement de quatre tribus bedja, Ezana déclare les avoir dotées de 25 000 têtes de bétail<sup>34</sup>, chiffre qui nous permet de juger de l'immensité des troupeaux appartenant au roi. Il est intéressant de noter que tous les nombres relevés dans ces inscriptions figurent d'abord en lettres, puis en chiffres — exactement comme dans les effets bancaires des temps modernes. Peut-être est-ce pendant l'ère axoumite que fut créée la charge de « Préposé aux troupeaux » (*sahāfē-lahm*), titre qui fut en honneur jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle chez les gouverneurs de certaines provinces.

A Axoum, comme dans les autres royaumes africains de l'Antiquité, les troupeaux constituaient une richesse qu'il était extrêmement difficile de monnayer. Il était exclu d'exporter systématiquement les troupeaux par mer (les Axoumites réussirent pourtant à expédier isolément quelques animaux — jusqu'aux éléphants de l'armée d'Abreha). On pouvait naturellement conduire le bétail vers l'intérieur du continent, pour le vendre aux peuples de la région — Cosmas Indicopleustes raconte ainsi que des caravanes d'Axoum amenaient du bétail jusqu'à Sassou — mais une part considérable des animaux devait inévitablement servir à nourrir les caravaniers.

Il est une marchandise pour laquelle la demande n'a jamais fléchi au cours des siècles, à savoir les esclaves. Les prisonniers de guerre (dont il est fait mention dans les inscriptions d'Ezana et dans les sources concernant les guerres entre Axoumites et Himyarites) étaient particulièrement recherchés par les marchands d'esclaves étrangers.

L'or et l'argent provenant des prises de guerre ou du tribut payé par les Nubiens, les Bedja, les Agaw (ou Aguews), Himyarites et autres, ou arrivant de Sassou par caravane, étaient convertis en monnaie et servaient au paiement des produits étrangers destinés au roi et à ses nobles.

34. *D.A.E.* 10, 17-22; *D.A.E.* 11, 43-44; *D.A.E.* 4, 13-15; *D.A.E.* 6, 7-8; *D.A.E.* 7, 9-10.

Bien que la production d'Axoum n'ait pas permis d'écouler un volume important de marchandises sur le marché, l'abondance des produits agricoles et du cheptel permettait aux Axoumites d'armer des bateaux marchands et d'équiper des caravanes; ils pouvaient ainsi subvenir directement à leurs besoins alimentaires et produire des marchandises de fabrication locale, mais aussi commercer avec des pays lointains.

Le récit de Cosmas Indicopleustes relatif à l'approvisionnement d'Axoum en or de Sassou donne une idée de leur organisation commerciale: «(A Sassou) il existe de nombreux champs aurifères. Chaque année (ou peut-être tous les deux ans?), le roi d'Axoum envoie, sous la responsabilité de l'archonte d'Agaw, des messagers chargés de rapporter l'or. Beaucoup les accompagnent pour le même motif, de telle sorte que, tous ensemble, ils sont peut-être cinq cents.» Plus loin, Cosmas souligne que tout le personnel de la caravane est armé et qu'il s'efforce de parvenir à destination avant les grandes pluies; il indique, avec exactitude, le moment où l'on doit attendre ces pluies. C'est sous forme de pépites de la taille d'une graine de lupin, connues sous le nom de *tankharas*, que l'or est apporté de Sassou<sup>35</sup>.

Il semble que les agents du roi aient constitué le noyau de ces caravanes. Ils étaient accompagnés, non par des étrangers, mais par des agents, des nobles ou de riches Axoumites. A l'époque, les monarques d'Axoum étaient loin d'ignorer leurs intérêts commerciaux. Dans le *Périple*, le roi Zoscalès est traité d'«avare et d'avidé». Le commerce était considéré comme une affaire d'Etat, et il n'est point fait mystère de l'entière responsabilité assumée par l'archonte d'Agaw, à qui il incombait d'équiper et de mettre en route pour Sassou la caravane axoumite. L'inscription d'Ézana relative à la campagne de l'Afan, décrivant la défaite de quatre tribus d'Afan et la capture de leur chef, rappelle le sort qui attend les agresseurs des caravanes axoumites; les tribus d'Afan avaient, en effet, massacré les membres d'une caravane commerciale d'Axoum<sup>36</sup>.

L'hégémonie politique du royaume d'Axoum sur les routes du commerce mondial s'avérait non moins profitable que sa participation directe à celui-ci.

Après avoir soumis la Haute-Nubie, l'Arabie méridionale, la région du lac Tana et les tribus des déserts entourant l'Éthiopie, le roi d'Axoum s'assurait le contrôle des voies de communication reliant l'Égypte et la Syrie aux pays de l'océan Indien et aux régions intérieures de l'Afrique-du Nord-Est. Le détroit de Bab-el-Mandeb, l'un des trois grands carrefours maritimes du monde antique (avec Gibraltar et le détroit de Malacca), passait lui aussi sous le contrôle d'Axoum. Dans l'Antiquité, c'est par Bab-el-Mandeb que transitaient l'important trafic maritime de la mer Rouge au golfe Persique, à l'Inde et de là à Ceylan, au détroit de Malacca et aux pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale. Du golfe d'Aden, une autre route suivait la côte de Somalie jusqu'à l'Afrique orientale (l'Azania de Claude Ptolémée et du pseudo-Arrianus). Cette route avait été explorée par les marins de l'Arabie méridionale

35. E.O. WINSTEDT, 1909, *op. cit.*, pp.70-71.

36. *D.A.E. 10*.

puis fréquentée également, au cours des premiers siècles de notre ère, par ceux de l'Inde et de l'Empire romain.

À l'époque qui nous intéresse, le commerce en mer Rouge était florissant, la piraterie était alors moins courante. Elle était le fait de peuples africains ou arabiques des côtes méridionales de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Il est significatif que les auteurs romains attribuent les attaques de pirates dans cette région aux fluctuations de la politique d'Axoum et des autres Etats de la mer Rouge à l'égard de Rome<sup>37</sup>.

Les marchands romains avaient un intérêt pressant à ce que la sûreté et la sécurité régissent sans conteste tout au long des voies commerciales situées dans la zone d'influence d'Axoum ; ils étaient, par là même, intéressés à sa politique d'unification. Aussi devinrent-ils les avocats de l'alliance de l'Empire romano-byzantin avec le royaume d'Axoum. Il ne faut pas pour autant se représenter les rois d'Axoum comme de simples artisans de la politique romano-byzantine, y compris dans ses aspects religieux et commerciaux. Leur politique était indépendante, et ne coïncidait avec celle de Byzance que lorsque les intérêts, surtout économiques, des deux puissances se confondaient. Le VI<sup>e</sup> siècle en offre des exemples typiques. Malgré leurs fréquents voyages en Inde, les Byzantins considéraient que les relations commerciales des Ethiopiens avec ce pays étaient plus stables que les leurs<sup>38</sup>.

Les Axoumites ayant jalousement dissimulé aux Byzantins leur monopole commercial avec Sassou, Cosmas Indicopleustes ne pouvait connaître ce pays que par ouï-dire, par l'intermédiaire des Ethiopiens. Il apparaît clairement que, du début du V<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup>, ce sont des diacres éthiopiens (axoumites) qui sont responsables de la colonie marchande d'Ethiopiens installée en Libye<sup>39</sup> et à Nagran<sup>40</sup>. Lorsque Moïse, évêque d'Adoulis, s'embarque pour l'Inde<sup>41</sup>, au tout début du V<sup>e</sup> siècle, c'est probablement pour rendre visite à ses ouailles qui, à l'époque, ont des comptoirs dans les ports de l'Inde et de Ceylan. Pseudo-Callisthène et Cosmas Indicopleustes relatent les expéditions commerciales effectuées à Ceylan et en Inde méridionale et septentrionale<sup>42</sup> par des habitants d'Adoulis, et plus généralement par des Ethiopiens. La croissance d'Adoulis et sa position renforcée dans le commerce mondial reflètent la puissance et l'expansion du royaume d'Axoum. Aux yeux de Pline (vers l'an 60) et de Claude Ptolémée (vers 150)<sup>43</sup>, Adoulis n'était que l'un des petits comptoirs de l'Afrique ; le pseudo-Arrianus n'y voit qu'un village. Il connaissait aussi les ports de la Corne de l'Afrique<sup>44</sup>. Toutefois, au IV<sup>e</sup> siècle et au commencement du V<sup>e</sup>, il est rare que ces ports retiennent l'attention des géographes romains. Au cours du V<sup>e</sup> siècle, Adoulis deviendra la cité portuaire la plus importante

37. *Periplus...*, 4; T. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 972.

38. PROCOPIUS, *op. cit.*, pp. 275-277.

39. A. CAQUOT et J. LECLANT, 1959, p. 174.

40. A. MOBERG, 1924, *op. cit.*, p. 14 b; S. IRFANN, 1971, p. 64.

41. B. PRIAULX, 1863, pp. 277-278.

42. *Ibid.*; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 324.

43. C. PTOLEMAEUS, *Geographia*, IV, 7, 10.

44. *Periplus...*, 4-15.



*Inscriptions grecque d'Esana (IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.)*

entre Clysmè et les ports de l'Inde, alors que les noms d'autres ports africains ont disparu des sources écrites<sup>45</sup>.

Le fait qu'Adoulis ait atteint un niveau de prospérité jamais connu auparavant ni revu depuis ne s'explique pas par un phénomène élémentaire de concurrence, mais il est uniquement dû au patronage actif de l'Etat protoféodal d'Axoum. Dès lors, on comprend qu'Adoulis soit appelé « comptoir officiel » dans le *Périple de la mer Érythrée*.

## Culture

L'évolution de l'empire protoféodal se reflète dans l'idéologie et la culture d'Axoum pendant la période qui va du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. Les brèves inscriptions consacrées aux dieux se transformèrent peu à peu en comptes rendus détaillés des victoires remportées par le « Roi des rois ». Dans ce domaine, les inscriptions d'Ezana, en éthiopien et en grec, sont particulièrement intéressantes. Le style de l'épigraphie y atteint son apogée avec une inscription où Ezana raconte, avec force détails, sa campagne de Nubie<sup>46</sup>. Il y révèle une éloquence et des sentiments religieux authentiques, ainsi qu'une parfaite aisance dans le maniement d'idées complexes. Les thèmes sous-jacents en sont la glorification d'un monarque puissant, invincible, dont ce serait folie d'évoquer le courroux, et la louange dispensée à ce dieu qui assure au roi une protection toute particulière et permanente. Des arguments pertinents sont avancés pour justifier les campagnes axoumites en Nubie, et autres représailles. Ezana lui-même est dépeint comme étant d'une objectivité et d'une magnanimité irréprochables. Cette inscription peut être justement considérée comme un chef-d'œuvre littéraire. Elle est comparable à la poésie populaire et à la littérature éthiopiennes d'une époque plus récente.

Les devises figurant sur la monnaie d'Axoum suivent une évolution parallèle. Du III<sup>e</sup> siècle au milieu du IV<sup>e</sup>, les pièces portent le « sobriquet » ethnique particulier à chaque monarque, formé par le mot be'esi (homme) et par un « ethnonyme » correspondant au nom de l'une des « armées » axoumites. D'une façon ou d'une autre, ce sobriquet était lié à la structure tribale et militaire de l'Etat axoumite; peut-être émanait-il de la démocratie militaire de l'Éthiopie antique. Par la suite, la monnaie frappée sous le règne d'Ezana et de ses successeurs porte une devise grecque signifiant: « Puisse le pays être satisfait ». Il est évident que cette astuce « démagogique » reflète une doctrine officielle, dont on discerne les premiers signes dans les inscriptions d'Ezana<sup>47</sup> (*D.A.E.* 11, 48). Il est clair qu'il souhaitait se faire aimer de la nation, intention qui s'accordait avec l'évolution du pouvoir vers la monarchie. Par la suite, les versions grecque et éthiopienne de cette devise font place à de pieuses formules chrétiennes.

45. B. PRIAULX, 1863, *op. cit.*, p. 277; J. DESANGES, 1967, pp. 141-158.

46. *D.A.E.* 11.

47. *D.A.E.* 7, 24; *D.A.E.* 11, 48.



Grâce à cette évolution des légendes des monnaies et des inscriptions royales, nous pouvons discerner dans l'idéologie de l'administration axoumite les signes de deux tendances opposées: l'idée monarchique liée à l'unité chrétienne et le penchant «démagogique» issu des traditions locales.

Avec le concept d'empire, le gigantesque s'introduit dans l'architecture et les arts figuratifs: stèles monolithiques colossales, hautes de 33,5 m, érigées sur une plate-forme de 114 m de long; dalle monolithique de basalte de 17,3 × 6,7 × 1,12 m; immenses statues de métal (dont un socle a été conservé, les dimensions des autres nous étant connues grâce aux inscriptions); vastes palais des rois d'Axoum, Enda Michael et Enda Simon, et plus encore l'ensemble des édifices royaux, le Taakha Maryam, couvrant une superficie de 120 m sur 80 — rien de comparable n'existe en Afrique tropicale. La manie du titanesque reflète les goûts de la monarchie axoumite, dont les aspirations idéologiques se concrétisaient dans les monuments destinés à inspirer une admiration craintive pour la grandeur et la puissance du potentat auquel ils étaient dédiés. Parallèlement au goût du gigantesque, l'architecture montre une tendance de plus en plus marquée pour l'art décoratif. La combinaison de la pierre et du bois, les alternances de blocs de pierre plus ou moins travaillés à tel ou tel point de l'édifice, les pièces de bois et le blocage dressé au mortier contribuaient à simplifier considérablement la tâche des constructeurs et permettaient d'obtenir des effets hautement décoratifs. De l'assemblage de pierres brutes et de pierres taillées dans les surfaces murales avec les lourds sommiers de bois se terminant par des «têtes de singe», se dégagent une surprenante harmonie de textures variées et une richesse plastique naturelle. L'effet décoratif était rehaussé par l'alternance de saillants et de rentrants, par des porches en retrait et de lourdes portes de bois auxquelles menait un escalier, enfin, par des chéneaux ornés de gargouilles à têtes de lion. On accordait aux intérieurs plus d'attention que par le passé. La tendance indéniable vers une architecture plus décorative répondait aux exigences de confort et de luxe de plus en plus marquées dans la classe dirigeante axoumite, enrichie par la formation de l'empire. Pendant cette période, l'architecture et la sculpture éthiopiennes firent preuve d'une originalité saisissante, qui n'excluait cependant pas une assimilation des différentes influences culturelles venues de l'Empire romain, de l'Arabie méridionale, de l'Inde et de Méroé. Les influences syriennes, nées de l'expansion du christianisme, furent particulièrement importantes à cet égard.

Cosmas Indicopleustes mentionne le «palais aux quatre tours» du roi d'Axoum<sup>48</sup>. D'après la reconstitution de Daniel Krencker, il s'agissait d'un château-fort et les édifices avoisinants — palais, temples et autres sanctuaires — étaient disposés d'une manière telle qu'ils en faisaient l'endroit le plus inaccessible de la cité; endroit qui, à en juger d'après les résultats des fouilles d'Henri de Contenson, demeura fortifié même à l'époque chrétienne<sup>49</sup>.

48. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 72.

49. D.M. KRENCKER, 1913, pp. 107 sq., 113 sq.; H. DE CONTENSON, 1963 (c), *op. cit.*, p. 9 pl. IX.

Le paganisme des Axoumites ressemblait beaucoup à la religion de l'ancienne Arabie du Sud. C'était un polythéisme évolué, présentant certains aspects des cultes inspirés par l'élevage et les travaux des champs. Ils adoraient Astar, incarnation de la planète Vénus, Beher et Meder (divinités chthoniennes symbolisant la Terre). Le culte d'Astar fut aussi populaire pendant la période pré-axoumite que du temps de l'Axoum païenne<sup>50</sup>. Il a longtemps laissé des traces. Beher et Meder (formant une seule déité) ont pris la suite d'Astar dans les inscriptions<sup>51</sup>. Le terme Egzi'abher (Dieu, ou littéralement le dieu Beher, ou dieu de la Terre) de l'Éthiopie chrétienne est un vestige de ce culte<sup>52</sup>.

La divinité lunaire, Awbas, a été adorée en Arabie du Sud et en Éthiopie pré-axoumite. Carlo Conti-Rossini a établi que le « dieu Gad », dont le culte fut combattu par les Saints du Moyen Âge, n'était autre que le dieu de la lune<sup>53</sup>. Conti-Rossini reliait ce culte de la lune au caractère sacré reconnu à l'antilope mâle dans l'Érythrée d'aujourd'hui. L'étude des croyances traditionnelles de ce pays au XX<sup>e</sup> siècle a montré que les cultes de l'Antiquité survivaient dans le nord de l'Éthiopie et que la lune y était encore adorée en tant que déité<sup>54</sup>. Peut-être les Axoumites associaient-ils les traits de la divinité lunaire à l'image du dieu Mahrem.

On trouve des symboles du soleil et de la lune sur des stèles d'Axoum, de Matara et d'Anza, ainsi que sur la monnaie des rois axoumites de l'époque préchrétienne. Sans doute, se réfèrent-ils à Mahrem, divinité ethnique et dynastique des Axoumites. Dans l'inscription bilingue d'Ezana, au Mahrem du texte éthiopien<sup>55</sup> correspond le nom grec, Arès<sup>56</sup>. Pendant l'époque païenne, toutes les inscriptions grecques des rois d'Axoum<sup>57</sup> (exception faite des inscriptions de Sembrythe, dans lesquelles le nom du dieu ne figure pas) utilisent le nom Arès. On sait qu'à Athènes, Arès était le dieu de la guerre. Il s'ensuit que son double, Mahrem, était également adoré comme le dieu de la guerre. Dans les inscriptions axoumites, Arès-Mahrem, dieu de la guerre, est qualifié d'« invincible », d'« indomptable pour ses ennemis », et il assure la victoire<sup>58</sup>. En sa qualité de dieu-ancêtre ethnique, Arès est appelé « le dieu des Axoumites » dans les inscriptions d'Abba-Panteléon<sup>59</sup>. En tant que divinité dynastique, Mahrem-Arès était appelé par les rois « le plus grand des dieux », l'ancêtre des rois<sup>60</sup>. Mahrem était, avant tout, considéré comme le

50. *D.A.E.* 6, 20; *D.A.E.* 7, 21; *D.A.E.* 10, 25; *D.A.E.* 27, 1. A.J. DREWES, 1962, *op. cit.*, pp. 26-27 pl. VI, XXI.

51. *D.A.E.* 6, 21; *D.A.E.* 7, 21; *D.A.E.* 10, 25-26.

52. W. VICHICHL, 1957, pp. 249-250.

53. C. CONTI-ROSSINI, 1947-1948.

54. E. LITTMANN, 1910, pp. 65 (n° 50), 69 (n° 52).

55. *D.A.E.* 6, 2, 18, 26; *D.A.E.* 7, 3, 19, 21, 25.

56. *D.A.E.* 4, 6, 29.

57. *D.A.E.* 2, 8; *Monumentum Adulitanum*; E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77; A.H. SAYCE, 1909, pp. 189, 190.

58. *D.A.E.* 2, 8; *D.A.E.* 4, 6; 29; *D.A.E.* 6, 2-3; *D.A.E.* 7, 3-4; *D.A.E.* 8, 4-5; *D.A.E.* 9, 4; *D.A.E.* 10, 5-6.

59. *D.A.E.* 2, 8.

60. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77; *D.A.E.* 10, 5, 29-30; *D.A.E.* 8, 4; *D.A.E.* 9, 3-4; *D.A.E.* 6, 2; *D.A.E.* 7, 3.

dieu géniteur et protecteur des Axoumites; en deuxième lieu comme l'invincible dieu de la guerre, en troisième lieu, comme l'ancêtre et le père du roi; enfin, il semble avoir été considéré comme le roi des dieux. C'est à lui que les rois d'Axoum consacraient leurs trônes victorieux tant à Axoum même que dans les régions qu'ils avaient conquises.

Dieu de la guerre et de la monarchie, il est clair que Mahrem régnait souverainement sur les divinités astrales et chrétiennes, tout comme une monarchie consacrée règne sur un peuple. En même temps, personnifiée par Mahrem, la guerre l'emportait sur les travaux paisibles; on la considérait comme un devoir plus honorable et plus sacré que le labeur des paysans, aussi sanctifié fût-il par les préceptes de leurs ancêtres. Ainsi apparaissent clairement dans la religion d'Axoum les caractéristiques de l'idéologie de classe de jadis, celles d'une société « féodale » en formation.

A leurs dieux, les Axoumites offraient des sacrifices. Les animaux domestiques étaient les victimes habituelles de ces immolations. L'une des inscriptions d'Ezana<sup>61</sup> nous apprend que cent bœufs furent offerts à Mahrem en un seul sacrifice. Selon les recherches effectuées par A.J. Drewes<sup>62</sup> sur l'inscription Safra, les vaches et les brebis stériles étaient l'offrande commune (ce type de sacrifice est encore en honneur chez certaines populations éthiopiennes). Cette inscription, note A.J. Drewes, contient certains des termes spécifiques utilisés pendant le sacrifice rituel, dont l'officiant était le prêtre-immolateur. On trouve, dans d'autres inscriptions, des observations sur la mise à mort des animaux brûlés en offrande à Astar. Selon l'ancienne coutume sémite, des vêtements rituellement immaculés, étaient exigés lors de la remise de certaines offrandes; dans d'autres cas ils n'étaient pas obligatoires. Mais, déjà, à l'époque pré-axoumite, l'animal sacrificiel vivant tend à être remplacé par son image consacrée. Des reproductions, en bronze et en pierre, de taureaux, de béliers et d'autres animaux sacrificiels, dont beaucoup portent des inscriptions, ont été conservées jusqu'à nos jours.

Le culte des ancêtres, particulièrement celui des rois morts, tient une place importante dans la religion axoumite. La coutume voulait qu'on leur dédiât des stèles: *häwelt*, mot dérivé de la racine *h w l*, signifie « tourner autour » ou « adorer »; tradition comparable à la prière islamique devant la Ka'ba. Les victimes étaient portées sur les autels et sur le piédestal des stèles, sculpté en forme d'autel, et leur sang s'écoulait dans des cavités taillées en forme de coupes. Les tombes des rois axoumites étaient considérées comme les lieux saints de la cité. Les vases et autres objets découverts dans les emplacements funéraires indiquent la croyance dans une Vie au-delà de la tombe. Certains éléments, indirectement reliés à la question, évoquent l'existence d'un culte des « souverains de la montagne », rappelant des cultes analogues d'Arabie.

Bien que notre documentation soit encore extrêmement fragmentaire, la religion païenne des Axoumites peut être considérée comme une religion

61. *D.A.E.* 10, 29-30.

62. A.J. DREWES, *op. cit.*, pp.50-54.



*Inscription grecque de Wa'azeb (VI<sup>e</sup> siècle.)*

relativement évoluée, comportant un rituel compliqué et un corps sacerdotal professionnel.

Dans les débuts de la période axoumite, les idées religieuses de pays voisins ou éloignés pénétrèrent en Ethiopie. Dans le *Monumentum Adulitanum*, il est fait mention de Poséidon, dieu marin manifestement vénéré par les habitants d'Adoulis et de la côte méridionale de la mer Rouge<sup>63</sup>. A Melazo et Hawila-Asseraw (ou Haouilé Assaraou), sont situés les sanctuaires d'Almaqah, dieu « national » des Sabéens révééré par le roi d'Axoum, Gadara<sup>64</sup>. La stèle récemment découverte à Axoum, où figure le symbole égyptien de la vie (ankh)<sup>65</sup>, des objets ayant servi au culte de Hathor, Ptah et Horus, et des scarabées, donnent à penser que des adeptes de la religion égypto-méroïtique ont résidé, à un moment quelconque, à Adoulis, à Axoum et à Matara. Les statuettes de Bouddha trouvées à Axoum<sup>66</sup> y ont probablement été apportées par des marchands bouddhistes venus de l'Inde. De l'Arabie du Sud, où vivaient de nombreux groupes professant le judaïsme, certains ont dû venir s'installer en Ethiopie avant les événements du VI<sup>e</sup> siècle rapportés ici. La prédominance du christianisme s'est, néanmoins, maintenue (voir chapitres 14 et 16).

Conséquence de l'influence exercée en Ethiopie et en Arabie par le christianisme et par d'autres religions monothéistes, ces pays ont acquis une vision monothéiste originale, attestée par des inscriptions en guèze comme celles d'Ezana relatives à la campagne de Nubie (*D.A.E. 11*), ou comme celle d'Abreha Tekle Axoum, à Wadi Minih<sup>67</sup> (personnage qu'il importe de ne pas confondre avec le roi Abreha). Il en est de même des dernières inscriptions sabéennes de l'Arabie méridionale.

Entre cette forme de monothéisme et le christianisme, il n'est point de divergences fondamentales : Ezana, dans l'inscription précitée, Wa'azeb, dans une inscription récemment découverte, et Abreha, roi d'Himyar, dans les siennes, emploient pour propager le christianisme, les termes et les concepts d'un « monothéisme indéfini ».

Sous l'effet des influences culturelles étrangères, la « sous-culture » de la monarchie axoumite présentait un caractère international autant que national. Le grec était utilisé à égalité avec le guèze comme langue nationale et internationale. Il apparaît que des rois comme Za-Hekalé ou Ezana savaient le grec (d'après le *Périple* le « roi Zoscalès » savait lire et écrire le grec, et le conseiller d'Ezana, Frumence, qui deviendra le premier évêque d'Axoum, était d'origine gréco-phénicienne). Les monnaies frappées par la majorité des rois d'Axoum du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle portaient des légendes grecques. Et nous connaissons six inscriptions faites en grec par des monarques d'Axoum.

63. E.O. WINSTEDT, *op. cit.*, p. 77.

64. A. JAMME, t. I; 1957, p. 79.

65. F. ANFRAY, 1972 (b), p. 71.

66. H. DE CONTENSON, 1963 (b), pp.45-46, pl. XLVII-XLVIII a-c.

67. E. LITTMANN, 1954, pp.120-121.

Le sabéen était-il au nombre des langues officielles du royaume axoumite naissant? Nous n'avons aucune raison de le penser. L'un des trois textes pseudo-trilingues d'Ezana (en réalité, bilingues guèze-grec) est d'une écriture himyaritique tardive et pousse à l'extrême quelques caractéristiques propres à l'orthographe sabéo-himyaritique. On retrouve cette écriture dans trois autres inscriptions royales axoumites d'Ezana, de Caleb et de Wa'azeb (ou Waazeba)<sup>68</sup>. Si l'on ajoute une inscription de Tsehuf-Emni (en Erythrée)<sup>69</sup> nous obtenons cinq textes « pseudo-himyaritiques » provenant d'Éthiopie. Leur langue est le guèze, avec quelques rares mots sabéens.

Nous ne savons pas clairement pour quelle raison les rois axoumites utilisaient conjointement des textes « pseudo-himyaritiques » et des textes écrits en éthiopien classique dans des inscriptions à caractère strictement officiel, mais c'est en tout cas la preuve d'une influence sud-arabique.

On peut supposer que l'emploi de l'écriture himyaritique comme de l'éthiopien vocalisé, et l'introduction de chiffres sont des innovations à mettre au compte du règne d'Ezana et que ces innovations sont liées entre elles.

Les principes fondamentaux de l'écriture éthiopienne vocalisée n'ont pas d'équivalent dans tout le domaine chamito-sémitique mais sont caractéristiques des alphabets indiens. Au XIX<sup>e</sup> siècle, B. Johns, R. Lepsius et E. Glaser ont établi des rapports entre l'alphabet éthiopien et l'Inde. En 1915, A. Grohmann montrait les similitudes fondamentales qui existent entre la conception de l'alphabet éthiopien vocalisé et l'alphabet du brahmi et du kharoshti et faisait ressortir certains détails communs, tels que les signes servant à noter *u* et *e* bref<sup>70</sup>. L'hypothèse de l'influence indienne sur les réformateurs du vieil alphabet consonantique éthiopien est donc très probable.

L'influence de la Grèce sur la création de l'alphabet éthiopien n'a pas été établie, alors qu'elle est certaine en ce qui concerne l'origine du système numérique et des principaux chiffres éthiopiens, tels qu'ils apparaissent pour la première fois dans les inscriptions d'Ezana.

Néanmoins, l'alphabet éthiopien vocalisé reproduit si étroitement le système phonologique du guèze qu'il a nécessairement dû être inventé par un Éthiopien.

Cet alphabet (augmenté de quelques signes) a été en usage en Éthiopie jusqu'à nos jours et on le considère comme une grande réalisation de la civilisation axoumite.

Peu de temps après sa création, l'écriture éthiopienne vocalisée a commencé à exercer une influence sur les écritures de Transcaucasie. D.A. Olderogge avance l'hypothèse selon laquelle Mesrop Mashtotz aurait utilisé l'écriture éthiopienne vocalisée pour inventer l'alphabet arménien. Il est possible que l'écriture éthiopienne ait été introduite en Arménie peu de temps avant (à la fin du V<sup>e</sup> siècle) par l'évêque syrien Daniel<sup>71</sup>.

68. *D.A.E.* 8, 18-19; R. SCHNEIDER, 1974, pp. 767-770.

69. C. CONTI-ROSSINI, 1903.

70. A. GROHMANN, 1915, pp. 57-87.

71. D.A. OLDEROGGE, pp. 195-203.

C'est par l'intermédiaire de la Syrie septentrionale qu'Axoum et l'Arménie ont eu des relations culturelles à cette époque. Nous avons des témoignages de la présence de Syriens à Axoum et de l'influence syrienne sur l'architecture axoumite<sup>72</sup>, que l'on peut également rapprocher (notamment en ce qui concerne la grande stèle monolithique d'Axoum dont le décor architectural évoque celui de maisons à nombreux étages) de l'architecture sud-arabique ou indienne de l'époque. Nous pouvons penser que l'influence méroïtique a prédominé pendant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Tous les objets artisanaux méroïtiques trouvés en Ethiopie datent de cette époque; un sceptre de bronze avec l'inscription de Gadara, roi d'Axoum, rappelle les sceptres des rois méroïtiques<sup>73</sup>. Les éléphants ont pu être introduits dans le rituel royal d'Axoum sous l'influence de l'Inde ou de Méroé.

Le royaume axoumite ne fut pas seulement une importante puissance commerciale sur les routes qui unissaient le monde romain à l'Inde, et l'Arabie à l'Afrique du Nord-Est, mais aussi un grand centre de diffusion culturelle, exerçant son influence le long de ces routes, et cette position, tout comme sa domination sur les pays d'antique civilisation du nord-est de l'Afrique et du sud de l'Arabie, a déterminé nombre de traits de la culture axoumite.

72. F. ANFRAY, 1974, pp. 761-765.

73. A. CAQUOT et A.J. DREWES, 1955; J. DORESSE, 1960.

## Axoum chrétienne

*Tekle Tsadik Mekouria*

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la religion, quelle qu'elle soit, a joué un grand rôle dans toutes les sociétés humaines. Le polythéisme a précédé en général le monothéisme. Les centres du christianisme actuel furent jadis les berceaux du paganisme. Aucune nation n'a reçu le christianisme sans préalablement passer par le paganisme.

L'Éthiopie ne constitue pas une exception et n'a pas eu le privilège d'entrer directement dans un monde monothéiste sans passer préalablement par les cultes les plus divers. Dans un pays comme celui-ci, qui n'a pas subi de domination étrangère prolongée, l'existence de plusieurs cultes transmis de père en fils est des plus naturelles.

### Le culte traditionnel pré-chrétien à Axoum

Parmi les habitants de l'Éthiopie ancienne, les groupes koushitiques (Bedjas et Aguews), qui avaient échappé à l'assimilation sémitique de la classe dirigeante, adoraient différents objets de la nature : arbres gigantesques, rivières, lacs, montagnes impressionnantes, ou animaux, tous abritant plus ou moins des esprits bénéfiques et maléfiques auxquels des offrandes et des sacrifices annuels ou saisonniers de tout genre devaient être faits.

Les «tribus» d'origine sémitique qui n'avaient pas hérité le culte koushitique ou les koushitiques sémitisés, relativement évolués par rapport



aux premiers, vénéraient la nature céleste (la lune, les étoiles, le soleil) et terrestre (le pays et la terre) sous les noms de Mahrem, Beher et Meder (Triade), en concurrence avec des dieux étrangers ou semi-nationaux (sud-arabes, assyro-babyloniens) tels que Almaqah, Awbas, Astar, qui étaient assimilés, eux-mêmes, aux dieux grecs (Zeus, Arès, Poséidon)<sup>1</sup>.

Assimilation peut-être arbitraire, proposée par des voyageurs influents qui faisaient de la propagande en faveur de leurs propres dieux, et admise par certains rois axoumites de culture hellénique, qui n'a cependant pas eu pour effet de changer le fondement de la divinité de Mahrem, qui faisait figure de dieu national. Chacun s'exprimant dans sa langue maternelle, le Mahrem des Axoumites pouvait être appelé Zeus par un Grec et Amon par un Nubien de culture égyptienne.

Lors de son entrée triomphale en Egypte, en 332, Alexandre le Grand, qui se disait fils de Zeus, fut reçu par les prêtres comme le fils d'Amon.

Les textes traditionnels éthiopiens, rédigés sur la base des traditions orales et des enquêtes à partir de l'époque du roi Amde Tsion (1312-1342), affirment l'existence d'un culte du Serpent « ARWe », à côté de la pratique de la loi de Moïse<sup>2</sup>. Ce serpent était considéré tantôt comme un dragon divin, tantôt comme le premier roi régnant « Arwé-Negous », père de la reine de Saba, ce qu'aucun des lecteurs actuels ne saurait prendre au sérieux.

Cette imagination populaire est digne plutôt d'être classée dans l'histoire légendaire de l'Éthiopie antique qui se situe habituellement à la veille de son histoire authentique. L'histoire ancienne et du Moyen Âge de toutes les nations sont précédées également d'une histoire légendaire, comme en Éthiopie. La louve allaitant les deux premiers rois, chez les Romains, est un exemple parmi tant d'autres. Plus souvent les vraies histoires et les miracles dont elles sont chargées se trouvent si inséparablement mélangés qu'on ne peut pas facilement les distinguer.

Chez les sémites venus de l'Arabie du Sud, ancêtres des Tigréens et des Amharas, habitant sur le haut-plateau, la présence de plusieurs cultes d'inspiration sud-arabique, cités pêle-mêle par les voyageurs, est confirmée par des documents épigraphiques et numismatiques.

Après les travaux de Bruce, Salt, E. Dillmann, etc., l'ouvrage monumental de la mission allemande de 1906 (imprimé en 1913) et les découvertes successives des archéologues de l'Institut éthiopien d'archéologie, fondé à Addis Abeba en 1952, sont à la base de notre connaissance approfondie des cultes axoumites de l'époque pré-chrétienne. Le temple de Yeha, qui est encore debout, des stèles dispersées, des sites de châteaux, des objets votifs attestent la pratique de ces cultes à la cour d'Axoum avant sa conversion au christianisme.

1. E. LITTMANN et D. KRENCKER, 1913, pp. 4-35; C. CONTI-ROSSINI, 1928, pp. 141-144; E.A. DROUIN, 1882; LONGPERRIER, 1868, p. 28.

2. *Collection du Degiazmetch Haylou*, Tarike Neguest, déposée à Paris, N° 143, pp. 23-35; TADESSE TAMRAT, 1971, pp. 21-30.

Il reste cependant à bien préciser si ce genre de culte relativement évolué est exclusivement du domaine royal et aristocratique ou bien aussi populaire. En ce qui concerne l'existence du judaïsme en Éthiopie, plusieurs facteurs témoignent de la présence d'un groupe qui professait la religion hébraïque, comme l'histoire des rois, *Tarique Neguest*, le mentionne brièvement. Un groupe qui posséda même peut-être le pouvoir pendant un certain temps.

Même en laissant de côté la narration fantastique du *Kbre Neguest* (« Gloire des rois »), considéré par la masse cléricale en Éthiopie comme un livre de base historique et littéraire, où tous les rois d'Axoum sont qualifiés à tort de Salomoniens et de Moïsiens, il reste que certaines habitudes qui se sont transmises à travers les siècles font mention de la présence de fidèles de la religion juive; les indices sont la circoncision et l'excision dès le bas âge tandis que le respect relatif du Sabbat, le chant sacré et les danses liturgiques accompagnées de tambours, de sistres et de battements des mains rappellent la danse des juifs et celle du Roi David derrière l'Arche d'Alliance.

Mais à la suite de l'introduction du christianisme qui fut précédée ou suivie d'un transfert du pouvoir entre les mains d'autres groupes (Sabéens, Habesans, etc.), les juifs furent victimes comme partout de préjugés et de violences, et se retranchèrent dans des régions difficilement accessibles. Le massacre des chrétiens de Nagran au VI<sup>e</sup> siècle en Arabie du Sud, le soulèvement des Falacha au X<sup>e</sup> siècle semblent liés aux mauvais traitements infligés aux juifs vivant dans l'empire très chrétien d'Axoum, ou constituer des répliques à l'hégémonie économique et politique de celui-ci en Arabie.

## L'introduction du christianisme à Axoum

C'est au milieu d'un tel culte polythéiste, chez les Koushites, et de la religion d'inspiration sud-arabique chez les sémites et chez les sémitisants koushites que la nouvelle religion chrétienne fondée en Palestine par le Christ, propagée par ses militants dans tous les empires d'Orient et Occident, arrive donc à son tour dans la cour d'Axoum.

Se fondant sur les textes apocryphes des Actes des Apôtres rédigés par un certain Abdia, une partie de la population pense à tort que saint Mathieu aurait le premier apporté en Éthiopie la religion chrétienne. Cette thèse ne repose sur aucun document digne de foi.

L'histoire des rois, *Tarique Neguest*, accorde au fameux Frumence le privilège d'avoir introduit le christianisme dans notre pays. Frumence est ensuite appelé « illuminateur » (« Kessaté Brhan ») ou « Abba Selama », ce qui veut dire « père de la paix ». L'arrivée de Frumence en Éthiopie, son départ pour Alexandrie et son retour à Axoum ont été décrits en détail par Eusèbe et Rufin. L'œuvre de ce dernier concernant particulièrement l'introduction du christianisme en Éthiopie a été ultérieurement traduite en guèze, puis en amharique.

Selon Rufin, un certain Meropius de Tyr avait voulu aller aux Indes (suivant l'exemple du philosophe Métrodore) avec deux jeunes proches parents,

Frumence et Aedesius ; au retour, son bateau s'étant approché d'un port (dans la mer Rouge) fut attaqué par la population. Meropius mourut et les deux jeunes gens furent conduits chez le roi d'Axoum. Le plus jeune, Aedesius, devint échanson, tandis que Frumence, à cause de sa culture grecque, devint conseiller et trésorier du roi, en même temps que tuteur de ses enfants. Selon la date de leur arrivée, ce roi semble avoir été Elle Ameda, père du roi Izana (Ezana). Après la mort d'Elle Ameda, sa femme devint régente et pria les deux jeunes gens de rester avec elle pour administrer le pays jusqu'à ce que son fils fût en âge de régner.

Frumence éduqua donc l'enfant dans l'amour de la nouvelle religion chrétienne. Ayant ainsi préparé le terrain, il repartit avec son frère Aedesius. Cependant que Aedesius rentrait à Tyr aider ses parents qui étaient âgés, Frumence se rendit à Alexandrie, alla trouver le patriarche Athanase, lui parla des bonnes dispositions de la famille royale d'Axoum à l'égard du christianisme et le pria d'y envoyer un évêque. Le patriarche, ne voulant pas d'évêque qui ne connût pas la langue et les coutumes du pays, consacra Frumence lui-même comme évêque de l'église d'Axoum et le renvoya en Ethiopie. Frumence baptisa le roi et toute la famille royale<sup>3</sup>.

C'est donc à partir de cette date que le christianisme se répandit à Axoum. Le premier roi chrétien, éduqué puis baptisé par l'évêque Frumence, serait Izana, fils de Elle Ameda. Et il y a tout lieu de penser que l'exemple du roi et de la famille royale fut largement suivi. Toutefois, on peut se demander comment un simple secrétaire et trésorier du roi puis assistant de la reine mère (Sophie?) aurait pu enseigner la nouvelle religion chrétienne, qui n'était pas la religion de la cour, c'est-à-dire de l'Etat, aux enfants royaux, au détriment du Mahrem invincible, le plus grand des dieux, l'ancêtre du roi. Il se peut que Frumence ait été un secrétaire habile et un administrateur de talent et qu'il ait ainsi, comme Rufin l'affirme, indirectement influencé en faveur de la religion chrétienne les jeunes princes confiés à sa tutelle. Néanmoins, cette influence n'aurait pas été suffisante pour renverser une religion solidement implantée depuis longtemps et la remplacer par une autre sans créer des remous.

Sans nier l'action de Frumence, je pense qu'il faut attribuer le changement de religion à un autre facteur. Grâce aux documents épigraphiques et numismatiques et aux narrations de voyageurs, nous savons que la cour d'Axoum entretenait des relations amicales avec Constantinople. Les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays étaient importants. La présence d'Ethiopiens à Constantinople durant le règne de Constantin est signalée dans le livre *Vita Constantini* d'Eusèbe. L'emploi de l'écriture et de la langue grecques à la cour d'Axoum est aussi très significatif: le roi Zoscales, du premier siècle de notre ère, parlait et écrivait le grec comme Izana lui-même. Tout cela montre bien la prépondérance de la culture grecque dans le royaume axoumite<sup>4</sup>.

3. Cosmas INDICOPLEUSTES, pp 77-78; W. BUDGE, 1966, pp.142-150; C. CONTI-ROSSINI, 1928, pp.145-160.

4. W. H. SCHOFF. 1912. pp.60-67.



*Le Roi Frumentius Abraha  
(Izana) et son frère Atsbaha, église  
d'Abraha we Atsbaha  
(XVII<sup>e</sup> siècle.)*

Or, l'empereur de Constantinople, Constantin le Grand, vainqueur en 312 de Maxence et président du Concile de Nicée (325), était le contemporain du roi Elle Ameda et d'Izana. Le faste de sa cour, son penchant pour le christianisme, racontés et développés par des voyageurs autres que Frumence, qui ne sont pas cités dans les Annales, tout cela exerça une grande influence sur la cour d'Axoum ; et Frumence, gréco-phénicien de naissance, fruit lui-même de cette culture et de cette religion, trouva finalement le roi et sa famille disposés à embrasser la nouvelle religion, déjà répandue à la cour de Constantinople.

Sans doute n'est-ce pas sans quelque embarras qu'ils le firent. Le départ de Frumence à Alexandrie et son retour à Axoum en tant qu'évêque me semblent se situer dans un climat de doute et de préparation sur lequel le prélat joua à fond.

En tout cas, trahi par son propre fils, le Mahrem « invincible à l'ennemi » fut vaincu par le Christ. Le triomphe du signe de la Croix sur le Croissant de lune est attesté par les inscriptions comme par les monnaies.

Certes, le transfert d'une religion à l'autre n'est jamais facile, et il dut l'être moins encore pour les rois, qui aimaient leur dieu comme leur propre père. L'honneur d'un roi était toujours lié à son dieu ; les intérêts de la cour et des chefs religieux étaient presque partout identifiés les uns aux autres. Quand un roi comme Izana qualifiait son dieu « d'invincible », il ne pensait au fond qu'à lui-même. A travers cette qualification, il recherchait sa propre invincibilité.

On voit donc quelles difficultés dut rencontrer Izana, comme son contemporain Constantin le Grand. Au reste, l'empereur de Constantinople, tout en montrant une vive sympathie pour les chrétiens, tout en présidant les conciles et arbitrant les différends religieux des patriarches, par peur d'être trahi par les adhérents des anciens cultes de Zeus, d'Arès, etc. ne reçut le baptême que sur son lit de mort<sup>5</sup>.

De même, comme Guidi et Conti-Rossini l'ont fait remarquer, le roi Izana et sa famille, par peur ou par amour-propre, n'abandonnèrent pas d'un seul coup le culte de leur ancien dieu en faveur de la religion chrétienne. La fameuse inscription enregistrée par *D.A.E.* dans le numéro 2, qui commence par les mots « Par la force du Dieu de la terre et du ciel... » et qui est considérée par tous les Ethiopiens comme le premier témoignage donné par Izana de son christianisme, montre explicitement sa volonté d'assimiler la nouvelle religion à la vieille croyance dans les dieux Beher et Meder, en évitant de mentionner le nom du Christ, son unité avec Dieu et la trinité qu'il forme avec le Père et le Saint-Esprit<sup>6</sup>. L'expression « Dieu de la terre et du ciel » — IGZIA SEMAY WemDR —, énoncée au IV<sup>e</sup> siècle par le premier roi chrétien, est restée en vigueur jusqu'à nos jours.

Ni les ouvrages étrangers ni les écrits locaux parus à ce jour ne donnent d'indication précise sur la date de l'introduction du christianisme à Axoum.

5. EUSEBE de PAMPHILE, pp.65, 366-368, 418-422.

6. E. CERULLI, 1956. pp.16-21.

L'histoire des rois *Tarique Neguest* ainsi que le *Guedle Tekle Haymanot* affirment que l'arrivée des frères Frumence et Aedesius aurait eu lieu en 257 et le retour de Frumence à Axoum en tant qu'évêque en 315<sup>7</sup>. Dans d'autres sources du même ordre, on trouve 333, 343, 350, etc. Toutes ces dates semblent arbitraires. Par ailleurs, certains ouvrages étrangers signalent que le roi Elle Ameda, père de Izana, serait mort autour de 320-335. Si l'on fixe à quinze ans l'âge de la majorité et en tenant compte de l'aller et retour de Frumence, le baptême du roi Izana devrait donc se situer entre 350 et 360<sup>8</sup>.

Faute de document authentique, les auteurs actuels, par prudence, se bornent à indiquer que l'introduction du christianisme en Éthiopie a eu lieu « au IV<sup>e</sup> siècle ».

En fait, une inscription en caractères grecs trouvée à Philae mentionne la visite faite en 360 par un vice-roi d'Axoum, de religion chrétienne, nommé Abratoeis, à l'empereur romain, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang<sup>9</sup>. Cet empereur devait être Constance II (341-368), fils de Constantin le Grand. Quoique chrétien, il avait adopté la doctrine d'Arius, qui niait l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la Sainte Trinité, et par conséquent l'égalité parfaite de Jésus-Christ avec le Père. Le concile de Nicée tenu en 325 et présidé par le propre père de Constantin II avait condamné cette doctrine.

L'adversaire implacable d'Arius était justement Amanase, qui consacra Frumence évêque d'Axoum. Ce patriarche fut ensuite démis de ses fonctions sur ordre de l'empereur semi-apostat, qui nomma à sa place un certain Georges, très favorable à l'arianisme.

La nouvelle de l'arrivée à Axoum de Frumence, fervent partisan du patriarche Athanase, dont il aurait reçu la consécration, ne fut pas de nature à plaire à l'empereur de Constantinople, qui dépêcha aussitôt une lettre au roi Aizana (Izana) et à son frère Saizana, en les traitant généreusement de « frères bien honorés ». Il leur demandait amicalement de renvoyer Frumence à Alexandrie auprès du nouveau patriarche, de manière que son cas fût examiné par celui-ci et par ses collègues qui, seuls, auraient le pouvoir de dire si Frumence était digne ou non de diriger l'épiscopat d'Axoum.

Malheureusement, nous ne possédons pas le document qui nous révélerait la réaction des deux frères à la réception de cette lettre. Bien que l'intérêt national les obligeât à conserver des relations amicales avec le puissant empereur de Constantinople, il ne semble pas qu'ils aient donné suite à sa demande. Toutes les sources locales affirment que Frumence poursuivit pacifiquement son œuvre épiscopale jusqu'à la fin de sa vie. Le *Synaxarium* (sorte de biographie des saints) qui raconte son apostolat se termine ainsi : « [...] Il (Frumence) arriva en pays Ag'Azî (Éthiopie) pendant le règne de Abraha et Atsbaha (Izana et son frère Atsbaha) et prêcha la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ dans tout le pays. C'est pour cette raison qu'il est nommé

7. W. BUDGE, 1928 (b); pp. 147-150; I. GUIDI, 1896, pp. 427-430; *id.*, 1906.

8. C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp. 148-149.

9. *Acti IV Congr. intern. Stud. Et.*, 1974. Vol. I, p. 174.

« Abba Sdama » (père de la paix). Après avoir amené le peuple éthiopien à la foi (chrétienne), il mourut dans la paix Divine [...] »<sup>10</sup>.

## L'expansion du christianisme

L'introduction et la propagation du christianisme par l'évêque Frumence et les deux rois-frères (Abraha-Atsbaha) sont largement reconnues. Toutes les sources locales le confirment. Ce qui est curieux, c'est que dans les nombreux textes se rapportant à cette époque et rédigés avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne trouve pas le nom de Izana, qui semble avoir été son nom païen. De même, aucune inscription épigraphique et numismatique, à ma connaissance, ne mentionne le nom « Abraha », qu'on suppose être son nom de baptême. Nous avons ainsi des noms différents pour désigner le même homme, qui, par une sorte de chance ou de malchance, a été, comme Constantin le Grand, semi-païen et semi-chrétien durant son règne. Les textes sont souvent en contradiction flagrante. Les noms de plusieurs rois qui sont gravés clairement sur les stèles et sur les monnaies axoumites ne figurent pas dans les listes rédigées par les auteurs du pays. Tel qui était païen pour les uns était un croyant selon la loi de Moïse pour les autres.

Tandis que le nom d'Abraha est considéré comme le nom de baptême d'Izana par les uns, la fameuse inscription en guèze vocalisé, enregistrée N.II dans le *D.A.E.* et regardée par tous les éthiopiens comme étant l'épigraphe du temps de sa conversion au christianisme, ne mentionne que « Izana ». Dans ce cas, « Abraha » ne peut pas avoir été son nom de baptême. Evidemment nous ne savons pas quel était le système onomastique en vigueur dans le royaume d'Axoum au IV<sup>e</sup> siècle. Nous ne savons pas non plus si, en plus de leur nom de baptême et de leur nom royal, les souverains axoumites portaient un nom propre d'enfance, comme c'était le cas pour les empereurs des dynasties amhara d'origine dite salomonienne (au XIII<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle).

L'influence des deux frères, particulièrement celle d'Abraha, fut immense dans le pays. La cité d'Axoum et la première construction de sa cathédrale lui sont dues. Plusieurs églises et couvents se vantent d'avoir été fondés par lui, sans oublier le grand concours dans cette œuvre de son frère Atsbaha et de l'évêque Frumence, ainsi que d'autres religieux dont les sources n'ont pas conservé la mémoire.

Il semble que le royaume chrétien d'Axoum ait été dirigé par une sorte de triumvirat de type théocratique « ABRAHA-ATSBABA-SELAMA », Selama étant le nom attribué par les hommes d'église à Frumence.

La première action de propagande en faveur de la nouvelle religion aurait trouvé un accueil favorable auprès d'une partie de la population liée à la cour par des liens ethniques et culturels. Il s'agit des Sabéens, des Habesans, des Himyars de souche sémitique, ancêtres des Tigréens et des Amharas, qui acceptèrent sans difficulté la religion de leurs maîtres.

10. TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1966 (a) pp.203-217.

Après l'introduction du christianisme, à mesure que les adhésions à la nouvelle foi se multiplièrent, les voyages de religieux aux Lieux saints devinrent fréquents. Dans une lettre expédiée de Jérusalem en 386, une certaine Paola écrit à son amie, nommée Marcella, qui vit à Rome : « Que devons-nous dire des Arméniens [...] du peuple indien et éthiopien, qui accourent vers ce lieu [Jérusalem] où ils montrent une vertu exemplaire [...] ». De son côté, saint Jérôme, docteur de l'église latine, signale également l'arrivée continue d'Éthiopiens aux Lieux saints<sup>11</sup>.

Mais l'expansion du christianisme dans le royaume d'Axoum, au cours du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle, fut l'œuvre de religieux que tous les textes traditionnels qualifient de « TSADKAN » (Justes) ou de « TESSEATOU KIDOUSSAN » (9 saints). Leur arrivée dans le royaume d'Axoum se trouva liée aux disputes théologiques qui se déroulaient à l'époque dans les grandes villes de l'Empire byzantin.

Née dans une petite localité de Palestine, la religion chrétienne, qui semblait être la religion des pauvres et des persécutés, devint une religion des États à partir du moment où Constantin promulgua l'édit en faveur du christianisme à Milan en 313. Appuyées par les empereurs chrétiens, les églises s'organisèrent. Les papes et les patriarches se partagèrent les régions de l'empire chrétien d'Orient et d'Occident. L'époque des persécutions et de la chasse aux sorcières sous Diocétien était à jamais révolue. La paix régnait à Rome, Alexandrie, Damas, Antioche et partout où jadis la persécution avait été la plus violente<sup>12</sup>.

Les patriarches et les docteurs de l'Église menaient une vie relativement agréable, passant le plus clair de leur temps à lire des livres saints et à fouiller certains passages susceptibles d'éclairer sur la nature de Celui qui avait fondé la religion chrétienne. Lectures et méditations inspiraient des idées de nature à semer la division parmi les chrétiens. Et c'est ainsi que la religion fondée sur l'amour, la paix et la fraternité se transforma en un terrain de lutte, au point que les successeurs des apôtres et des martyrs en venaient de temps en temps aux mains.

La recherche approfondie sur la nature du Christ (Homme-Dieu) et sur la Trinité devint une grande source de discorde, comme nous allons le voir.

Après Arius, condamné en 325, ce fut au tour du patriarche de Constantinople, Nestorius, de susciter la polémique, en professant publiquement l'humanité du Christ, en opposition avec la doctrine, établie à Nicée, de la divinité du Christ<sup>13</sup>. Selon lui, les deux natures du Christ (humaine et divine) étaient bien distinctes et séparées. La Vierge Marie n'a été mère que de l'humanité, non de la divinité, et devrait être appelée non pas « mère de Dieu », (« Theotocos ») mais simplement « mère du Christ » (« Christotokos »).

11. E CERULLI. 1953. pp. 1-2.

12. Il ne faut cependant pas oublier que les V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles ont été marqués par des controverses théologiques très violentes accompagnées de nouvelles persécutions des minoritaires condamnés.

13. C'est là une réduction fatalement très schématique de l'évolution connue par l'Église pendant cette période.





*Peinture de l'Eglise de Goh :  
les Apôtres (XV<sup>e</sup> siècle.)*

Cette proposition rencontra une énergique opposition de Cyrille, patriarche d'Alexandrie, et du pape Célestin de Rome. A Ephèse (431), Nestorius jugé hérétique fut condamné à la prison.

Son successeur Flavien, patriarche de Constantinople, sans pour autant nier que le Christ soit le vrai Dieu, avança une autre idée sur les deux natures du Christ (humaine et divine), chacune étant selon lui parfaite et distincte, bien qu'elles soient unies dans la seule personne du Christ. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, s'y opposa sur le champ. Le Christ, disait-il, n'a qu'une seule nature, à la fois humaine et divine; c'est le « monophysisme » qui eut pour principal défenseur le savant Eutyches. La discussion serrée dégénéra en tumulte lors du Concile tenu à Ephèse en 442. De ce débat houleux, Dioscore et Eutyches sortirent vainqueurs. Le perdant, après avoir subi la bastonnade de la part de ses adversaires, ne tarda pas à mourir. Dioscore retourna triomphalement à Alexandrie.

Mais cette victoire à la Pyrrhus des adeptes du monophysisme ne dura pas longtemps. Quand Théodose II, leur appui impérial, mourut, son général, Marcien, prit le pouvoir. La question brûlante de la nature du Christ fut de nouveau soulevée. Un concile groupant 636 prélats et docteurs de l'Eglise eut lieu en 451 en Chalcédoine, sous la présidence de l'empereur Marcien. La discussion fut tellement serrée que l'on ne put discerner ni le vainqueur ni le vaincu et que la question dut être portée devant le pape de Rome, qui était considéré comme le chef suprême de toutes les Eglises. Le pape Léon le Grand se déclara dans une lettre en faveur de la doctrine des deux natures séparées du Christ. Le concile condamna donc Dioscore. Ses adversaires, armés d'un côté du témoignage du chef suprême de l'Eglise universelle et de l'autre appuyés par l'empereur Marcien, allèrent jusqu'à le malmener et le battre pour venger les coups donnés auparavant au patriarche Flavien, après quoi Dioscore fut à son tour exilé dans une île de Galatie.

Or, depuis l'époque de Frumence, le royaume d'Axoum était, comme on le sait, dans la dépendance juridictionnelle du patriarcat d'Alexandrie, d'où il recevait canoniquement son évêque. Les rois et les évêques d'Axoum étaient donc naturellement des partisans du monophysisme, qui en Ethiopie prendra ultérieurement le nom de « TEW AHDO ». La nouvelle des mauvais traitements infligés à leur patriarche leur inspira une grande haine envers les partisans des deux natures du Christ. La vie leur devint insupportable dans tout l'empire de Constantinople, car les vainqueurs de Chalcédoine ne cessaient de proférer menaces et injures à leur endroit. Ne pouvant supporter une telle existence, les partisans du monophysisme furent obligés de s'enfuir vers l'Egypte et l'Arabie. C'est alors que les fameux neuf saints arrivèrent dans le royaume d'Axoum, où ils cherchèrent refuge chez ceux qui professaient la même doctrine qu'eux.

L'histoire des rois, *Tarique Neguest*, mentionne brièvement l'arrivée des neuf saints: « Sal'adoba enfanta All'Ameda, et pendant le règne de celui-ci sont venus de Rome (Constantinople) les neufs saints. Ils ont redressé

(Asterat'ou) la religion et les lois monastiques [...]. »<sup>14</sup> All'ameda ayant, d'après les sources locales, régné entre 460 et 470, selon les uns, ou entre 487 et 497, selon les autres, l'arrivée des saints se situa donc entre ces mêmes dates. Certains auteurs la situent au commencement du VI<sup>e</sup> siècle (à l'époque de Caleb et de Guebre Meskel), mais cela paraît moins vraisemblable.

L'arrivée et l'apostolat de certains de ces saints, Aregawi, Pentéléon, Guerima et Aftsé ont été décrits ultérieurement en détail par des religieux sous forme de biographies. Malheureusement, on trouve dans ces textes tant de miracles, tant de manifestations d'austérité et de pénitence que le lecteur aujourd'hui reste quelque peu sceptique.

Les lieux de leur apostolat furent divers : Abba Aregawi monta à Debre Damo, où le culte de Python semblait être enraciné parmi la population locale. Abba Guerima s'établit à Mettera (Madera), près de Senafé, et Abba Aftsé à Yeha, où l'on voit encore l'ancien temple dédié au dieu Almaqah (du V<sup>e</sup> siècle). Pentéléon et Likanos restèrent dans la ville d'Axoum, tandis que Alef et Tsihma allaient à Bhzan et à Tsédéniya ; Ym'ata et Gouba s'établirent dans la région de Guerealta.

Dans les lieux où ils vécurent se trouvent actuellement des couvents et des églises qui leur sont dédiés. Certains sont taillés dans de gigantesques rochers, et l'on ne peut y accéder qu'au moyen d'une corde. Dans le couvent de Abba Ym'ata, construit également sur un rocher à Goh (Guerealta), on voit une peinture en cercle représentant les neuf saints.

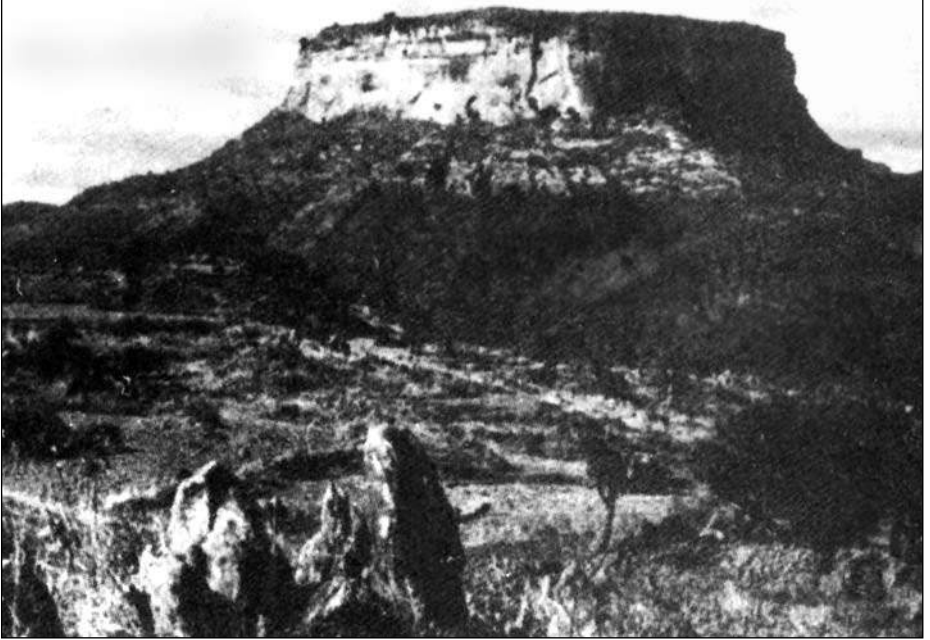
Introduit au IV<sup>e</sup> siècle par Frumence, le christianisme fut donc consolidé par les saints mentionnés plus haut, avec le concours bien entendu des successeurs du roi Izana, comme Caleb et Guebre Meskel qui étaient de fervents chrétiens. Dans leur enseignement de l'Évangile, les neuf saints soutenaient la thèse du monophysisme, pour laquelle tant de chrétiens avaient souffert et avaient été exilés.

Cependant, la diffusion du christianisme ne fut pas seulement le fait de ces neuf religieux venus de l'Empire byzantin. Sous la direction d'évêques tels que le fameux Abba Metta'c, des centaines de religieux natifs et étrangers qui n'ont pas eu le privilège, comme les neuf saints, de voir leur nom consignés dans les annales, prirent certainement part à la propagation de la foi chrétienne<sup>15</sup>. Partant des régions septentrionales, celle-ci s'implanta dans d'autres provinces (Beguemdr, Gogiam et Choa, etc.) parmi les Bedjas et les Amharas. Elle bénéficiait du soutien indéfectible des rois, des reines, des princes, des gouverneurs et des hautes autorités ecclésiastiques, qui faisaient en même temps construire des couvents et églises en des lieux où jadis les cultes traditionnels avaient été florissants.

Les temples des dieux de l'époque pré-axoumite ou axoumite pré-chrétienne étaient souvent construits en des lieux élevés, avec de grands arbres et des ruisseaux : Debre Damo, Abba Pentéléon, Abba Metta'c de Chimzana,

14. Emin Bey-Studii-Storico-Dogmatici sulla chiesa giacobina. Roma Tip. Caluneta Tarique Neguest... Manusc. Déposé à la Bibl. Nat. N<sup>o</sup>. P. 90.

15. I. GUIDI, 1896, pp. 19-30.



1

*1. Debre Damo vu de loin.*

*2. Pour arriver au couvent de Debre Damo.*



2

Yeha en portent témoignage. Après la conversion des rois axoumites, tous ces temples furent transformés en églises.

Reste à savoir en quelle langue ces religieux venus de tous les coins de l'Empire byzantin ont enseigné l'Évangile. Les gens des classes supérieures, liés à la cour, étaient plus ou moins polyglottes et parlaient le grec, le syrien ou l'arabe; il ne semble pas que le problème linguistique se soit posé pour eux. Mais les religieux étrangers durent étudier la langue du pays pour arriver à se faire entendre des masses. Peut-être parmi les dévôts qui se rendaient aux Lieux Saints, à Jérusalem, Constantinople et Alexandrie, s'en trouvait-il qui savaient le grec ou le syrien, qui pouvaient faire fonction d'interprètes, ou bien qui enseignaient eux-mêmes directement.

Cela expliquerait que l'on trouve dans plusieurs de nos textes religieux éthiopiens des noms à consonance grecque et des mots syriaques, comme: Arami (Aremené), Arb, Hay manot, Haiti, Mehayn, Melak, Meleket, etc. (païen, vendredi, la foi, péché, croyant, ange, divinité).

## Le royaume d'Axoum et l'Arabie du Sud

On sait depuis longtemps que des groupes d'origine sémitique, probablement à la recherche de terres plus riches et fertiles que leur pays désertique, traversèrent la mer Rouge et s'installèrent en Éthiopie septentrionale. Possédant une civilisation supérieure à celle des autochtones, en majorité Bedja, Aguew, etc., d'origine koushitique, les nouveaux venus finirent par s'arroger le pouvoir central avec la fondation des villes de Yeha, Matara, Axoum, etc.

D'autres groupes de même origine (Sabéens, Himyarites) restèrent dans leur pays d'origine tandis que ceux qui avaient traversé la mer Rouge devenaient de plus en plus puissants au point que le gouvernement central d'Axoum se montra fort et acquit pour certains la renommée de « troisième puissance du monde ». Les châteaux des rois, les temples, les disques et les croissants, symboles du dieu Mahrem ou d'Almaqah, tout cela confirme l'identité des deux peuples qui vivaient de part et d'autre de la mer Rouge<sup>16</sup>.

Dans une large mesure, c'est cette communauté ethnique et culturelle qui a été à l'origine de la conquête axoumite de l'Arabie méridionale, les Axoumites considérant ce pays comme un patrimoine ancestral. Le roi Izana, dans ses titres protocolaires, mentionnait justement avec force « Roi d'Axoum, de Himyar, de Saba [...] », à côté de ceux qui s'appelaient « Kasu, Siyamo et Bedja »... et qui venaient des régions occidentales ou étaient simplement natifs du pays koushitique.

Jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle, le peuple (d'origine sémitique) des deux rives de la mer Rouge professa le même culte traditionnel, c'est-à-dire le culte de la lune ayant pour symbole le Croissant, que les États arabo-musulmans d'aujourd'hui honorent toujours. Le prophète Mohammed n'a peut-être pas été obligé à abandonner ce symbole, alors que les évêques d'Axoum pressèrent les rois chrétiens de le remplacer par la croix, symbole du christianisme.

16. C. CONTI-ROSSINI, *op. cit.*, Cap. IV.

## Lutte entre les chrétiens et les juifs en Arabie du Sud

Dans cette même région de l'Arabie du Sud, d'autres groupes de religion hébraïque vivaient depuis longtemps (peut-être depuis les destructions de Jérusalem en -587 par Nabuchodonosor ou son occupation par les Lagides). Mais leur nombre augmenta surtout après la troisième destruction de la ville par l'empereur Titus en +70: les juifs persécutés par les Romains trouvèrent alors dans cette partie de l'Arabie du Sud des compatriotes accueillants.

D'autre part, après les conciles de Nicée et surtout celui de Chalcedoine, qui furent suivis par la condamnation et la persécution des Ariens et de ses adeptes du monophysisme, ces derniers quittèrent l'Empire byzantin et se réfugièrent en Arabie, où, avec l'aide du royaume d'Axoum et des chrétiens de l'endroit, ils fondèrent une puissante communauté. Sous le règne de l'empereur Justin I<sup>er</sup> (518-527), beaucoup de Syriens monophysites expulsés par ordre impérial partirent pour Hira (Najaf actuellement en Irak) et de là gagnèrent l'Arabie du Sud pour s'installer définitivement à Nagran<sup>17</sup>.

Or, entre les deux communautés juive et chrétienne, se trouvaient les Arabes-Yéménites, Catabans, Hadramoutes, etc. — qui avaient conservé le culte traditionnel de la lune et que l'enceinte florissante de la KA'ABA attirait tout naturellement. Mohammed le fondateur de l'islam et le destructeur des idoles n'était pas encore né. Les trois confessions étaient donc condamnées à vivre côte à côte. Mais les chrétiens, grâce au soutien que leur donnaient de loin et de près les Axoumites, augmentaient en nombre, se développaient et s'organisaient. Beaucoup d'églises se construisaient. Nagran et Zafare (Tafare) étaient devenus les grands centres culturels des chrétiens<sup>18</sup> et des relais commerciaux importants<sup>19</sup>.

De leur côté, les juifs, avec le talent qu'on leur connaît dans tous les domaines, avaient eux aussi formé une communauté au Saba et en Himyar et cherchaient également à contrôler le commerce. Entre les deux groupes (juifs et chrétiens), il existait donc une âpre rivalité. Les chrétiens considéraient les juifs comme des déicides qui seraient brûlés en enfer et les juifs outrageaient les chrétiens en les traitant de « Goyim », de gentils et de païens adoreurs de l'homme.

Les succès remportés par les chrétiens, alliés d'Axoum et de Byzance, les mauvais traitements subis, à Byzance et dans le monde axoumite, par ceux qui pratiquaient la religion juive, développaient une capacité de riposte violente dans les communautés juives d'Arabie méridionale. Menacés eux aussi par la monopolisation des relations économiques par les christianisés<sup>20</sup>, les Arabes, fidèles aux cultes traditionnels, se rangèrent aux côtés des juifs. Peut-être aussi le prosélytisme des chrétiens a-t-il rapproché les deux autres religions, menacées par l'impérialisme culturel et religieux du christianisme.

17. W. BUDGE, 1966, I, pp. 261-269.

18. W. BUDGE, 1928 (a), pp. 743-747.

19. Voir sur ce point la très importante étude de N. PIGULEVSKAYIA, 1969. Cette étude est traduite du russe.

20. N. PIGULEVSKAYIA, 1969, *op. cit.*, p. 211 sq.

## Massacre des chrétiens de Nagran par les juifs

Pendant que règne à Byzance l'empereur Justin I<sup>er</sup> (518-527), Caleb est empereur d'Axoum. C'est alors que les juifs, aidés des Himyarites, massacrèrent les chrétiens de Zafare et de Nagran. Ce fait est rapporté principalement par les auteurs religieux de cette époque: Procope et Sergius<sup>21</sup>. Dans leurs textes, le roi qui est appelé Caleb dans le texte guèze porte le nom grec d'« Hellesthaios ». Parfois, ce nom devient « Elle Atsbaha » (terme arabisé?): on trouve aussi la variante « Hèlesbaïos »; de même, le roi juif de Himyar qui s'appelait Zurah, ou Masruc, au moment de son accession au pouvoir, prit le nom de Yusuf, un nom juif, et les auteurs arabes l'appellent Dhu-Nuwas, ou encore Dunaas, Dimnos, Dimion ou Damianos<sup>22</sup>. Dans ce texte éthiopien qui raconte l'histoire des massacres de Nagran, il porte le nom de « FINHAS ». Pour ne pas semer la confusion dans l'esprit des lecteurs, nous appellerons ici le roi d'Axoum « Caleb » et le roi juif « Dhu-Nuwas ».

Sergius, qui prétend avoir obtenu ses informations de témoins oculaires, donne de l'événement la version suivante, que Conti-Rossini a traduite en italien dans sa *Storia di Etiopia*. Le roi des Himyarites Dhu-Nuwas (Masruc), appuyé par les Juifs et par les païens, persécutait les chrétiens. L'évêque Thomas se rendit alors en Abyssinie pour y trouver de l'aide et l'obtint. Les Abyssins, conduits par un certain Haywana, traversèrent la mer Rouge et se préparèrent à attaquer Dhu-Nuwas. Ce dernier, ne pouvant s'opposer à une telle force, signa un traité de paix avec le chef abyssin, qui, après avoir laissé une partie de son armée sur place, retourna dans son pays. Le gros des troupes étant parti, Dhu-Nuwas massacra traîtreusement les chrétiens de Zafare et brûla toutes les églises, avec les trois cents soldats chrétiens laissés en garnison.

Mais le massacre le plus terrible relaté par les auteurs de cette époque fut celui qui eut lieu en 523, à Nagran, qui était le centre le plus développé des chrétiens. Parmi les martyrs se trouvait un noble vénéré, le vieux Harité (Aretas) que le texte guèze appelle Hiruth<sup>23</sup>.

## Expédition maritime du roi Caleb

Caleb (Elle Atsbaha), fils de Tazena, fut le plus fameux empereur de son époque, comparable peut-être à Izana. Une des raisons de sa célébrité réside dans son expédition maritime, relatée ci-dessous.

Après le massacre de 523, un noble, nommé Umayyah, réussit à rejoindre Axoum et raconta au roi Caleb et à l'évêque ce qui était arrivé aux chrétiens. D'autres chrétiens s'enfuirent vers Constantinople afin d'en aviser l'empereur Justin, qui, par l'entremise du patriarche Timothée d'Alexandrie, envoya une lettre à Caleb où il le pressait de venger le sang chrétien.

21. D'autres sources ont été utilisées par N. PIGULEVSKAYA, 1964.

22. C. CONTI-ROSSINI, 1928. *op. cit.*, p. 171-173.

23. C. CONTI-ROSSINI, 1928. *op. cit.*, p. 172.

On imagine l'effet que dut faire la nouvelle du massacre des chrétiens sur les deux empereurs. Cependant, le pays de Saba et de Himyar, comme on le sait, était davantage lié, sur le plan ethnique et culturel, à l'empire d'Axoum qu'à celui de Byzance. Le roi Caleb réunit donc hâtivement une armée qui pût lui assurer la victoire. On l'estime à 120 000 hommes et 60 bateaux de guerre<sup>24</sup>, qu'il avait obtenus de l'empereur Justin<sup>25</sup>. Pourtant certains auteurs affirment qu'il partit avec ses propres bateaux ancrés à Adoulis et que son armée ne dépassait pas 30 000 soldats<sup>26</sup>.

Les sources traditionnelles indiquent que le roi, après avoir terminé les préparatifs militaires, se rendit au couvent de Abba Penteléon, l'un des neuf saints, qui était encore en vie, afin d'obtenir sa bénédiction pour lui-même et pour la réussite de la bataille qui allait s'engager. Le vieux moine l'assura du succès. Le roi se dirigea vers la plage de Gabazas, près d'Adoulis, où se déroulaient d'intenses préparatifs militaires.

Vers la fin du mois de mai (525), Caleb s'embarqua et tous les bateaux se dirigèrent vers l'Arabie du Sud, où le roi himyarite les attendait, pour interdire le passage vers la terre ferme. En fait quand le roi et son armée arrivèrent, ils trouvèrent le port ennemi barré par des chaînes que gardaient des soldats prêts à se défendre.

Sans attendre l'issue de la bataille, le roi Caleb chercha un autre lieu plus propice au débarquement de ses troupes. Par chance, un des parents de Dhu-Nuwas, capturé pendant la bataille, l'informa de l'existence d'un tel lieu. Ainsi, le roi, qu'accompagnaient une vingtaine de bateaux, parvint à débarquer sur la terre ferme, ce qui lui permit de mettre en déroute le reste des soldats du roi d'Himyar. Et c'est pendant que le gros du contingent continuait à se battre que Dhu-Nuwas tomba entre ses mains avec sept de ses collaborateurs; Caleb, voulant venger le sang chrétien, n'hésita pas à le tuer sur-le-champ.

Au terme de la bataille, les troupes chrétiennes investirent les villes de Tafare (Zarame?) d'abord, puis de Nagran.

Les soldats chrétiens dévastèrent le pays, massacrèrent à leur tour les ennemis de leur religion. Des chrétiens qui n'arrivaient pas, dans ce carnage, à se faire comprendre des soldats, dessinaient sur leurs mains une croix pour montrer qu'ils étaient chrétiens et obtenir la vie sauve<sup>27</sup>.

A Nagran le roi assista à une cérémonie solennelle à la mémoire de tous ceux qui avaient été martyrisés dans cette ville et, avant son retour à Axoum, il fit ériger à Marib un monument commémorant sa victoire<sup>28</sup>. Caleb fit également élever un monument à Marib pour éterniser son nom dans la mémoire des générations futures<sup>29</sup>.

Avant son retour à Axoum, le roi laisse à Tafare un certain Summyapha Awsa, sous la direction de Abraha, le général chrétien le plus connu à la cour d'Axoum comme en Arabie du Sud.

24. Ces chiffres sont, à juste titre, estimés inacceptables par N. PIGULEVSKAYA, 1969, *op. cit.*, p. 243.

25. Autres estimations sur la provenance de cette flotte dans N. PIGULEVSKAYA, 1969, p. 243.

26. A. CAQUOT, 1965, pp. 223-225.

27. S. IRFANN, 1971, pp. 242-276.

28. C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp. 167-201.

29. W. BUDGE, 1928, pp. 261-264.



Un contingent de 10 000 hommes fut laissé en garnison. Après l'heureuse issue de sa campagne, Caleb, de retour à Axoum, reçut comme on l'imagine un accueil triomphal. Cependant, au lieu de savourer les fruits de la victoire, ce roi religieux et combattant à la fois se retira au couvent de Abba Pentéléon pour y mener une vie monastique et jura de n'en plus jamais sortir. Il envoya sa couronne à Jérusalem en priant l'évêque Yohannes de la suspendre devant la porte du Saint Sépulcre, comme il en avait fait le vœu à son départ.

Les sources anciennes, les unes d'origine grecque, les autres arabes, et les troisièmes rédigées localement à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, se contredisent les unes les autres sur le déroulement de l'expédition, comme sur les noms propres de ceux qui jouèrent un rôle dans cette campagne maritime vengeresse. En outre, tandis que certains textes affirment qu'il n'y eut qu'une expédition, les autres relatent que Caleb fit un deuxième voyage en Arabie et que le succès final ne fut obtenu qu'à la suite de cette seconde expédition, mais ceci n'a pas grande importance pour le lecteur d'aujourd'hui.

En ce qui concerne la décision du roi de renoncer immédiatement au pouvoir après une telle victoire, elle est admirable en soi, si le fait avancé par le texte traditionnel est exact. Mais un autre texte affirme que Caleb resta au pouvoir jusqu'en 542 de notre ère. Il est bien possible en effet, si la guerre engagée entre lui et Dhu-Nuwas eut lieu en Arabie en 525 (542-525 = 17), qu'il ait régné encore dix-sept ans après son retour à Axoum, à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur de date<sup>30</sup>.

## La littérature

Axoum était dotée de plusieurs alphabets dont la cour et les hommes de lettres se servaient pour l'administration. Parmi les stèles axoumites, il en est qui portent des inscriptions uniquement en sabéen, ou en guèze et quelquefois en grec, mais rarement dans ces trois langues à la fois. Le sabéen est l'alphabet des tribus sabéennes qui passent pour être un des groupes des ancêtres des Axoumites que le texte traditionnel appelle « Neguede Yoktan » (Tribu de Yoktan)<sup>31</sup>, dont descendent les actuels Amharas, Tigréens, Gouragués, Argoba, et Hararis (Aderés).

Le grec n'était en quelque sorte que l'anglais de cette époque, c'était une langue étrangère, introduite dans le royaume d'Axoum grâce aux relations culturelles, économiques et politiques qu'il entretenait avec l'Empire byzantin, surtout sous le règne de ceux des rois qui semblent avoir porté des noms grecs : Zoscalès, Aphilas, Andibis, Sombrotus, etc. C'est donc, en fin de compte, le guèze, d'abord sans signe vocalique, puis vocalisé, qui devient, surtout à partir des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, la langue nationale et officielle des

30. TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1966 (b), pp.2-7; C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, pp.108-109.

31. E. CERULLI, 1956, pp.18-21.

Axoumites, la langue des Aga'izyan (un autre nom donné par les natifs, qui signifie libérateurs)<sup>32</sup>.

Généralement, la langue fournit une trace aux chercheurs, mais ne permet pas en elle-même de dépister l'ethnie. En effet, un natif pouvait être d'origine sémitique, de nationalité axoumite et de culture grecque, et un autre Bedja, ou Blemmye d'origine, nubien de naissance ou de nationalité, et de culture égyptienne. Donc, celui qui écrivait ou qui parlait le guèze n'était pas nécessairement un Axoumite.

A la suite de la conquête arabe au Moyen-Orient et en Afrique du Nord au VII<sup>e</sup> siècle, le grec et le sabéen cédèrent le pas au guèze qui ne cessa de se diffuser dans tous les cercles civils, militaires et religieux. Le grec ne retrouva de l'influence qu'à travers la traduction de la Bible du grec en guèze et certaines œuvres des anciens Pères de l'Eglise, tels que Cyrille, Jean Chrysostome, etc. Les traducteurs, comme il arrive partout, ne trouvant pas toujours le mot exact en guèze, employaient parfois des mots grecs. C'est ainsi que s'est forgée la forme d'appellation grecque employée en Ethiopie jusqu'à ce jour.

En l'absence totale de manuscrits sur parchemin datant d'avant le XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, la vraie et l'authentique littérature axoumite connue jusqu'ici se limite aux inscriptions épigraphiques et numismatiques. Quelquefois certaines épigraphes, à moitié disparues ou mal gravées, n'arrivent pas à fournir le sens littéraire qui permette d'envisager une reconstitution continue d'une véritable littérature.

En ce qui concerne les débuts de la littérature axoumite de l'époque chrétienne, la première inscription est celle que le *D.A.E.* a enregistrée sous le numéro 2, et dans laquelle le roi Izana, nouvellement converti, raconte sa victoire sur le peuple de Noba (les Nubiens) qui avait osé contester son pouvoir au-delà du fleuve Tekezé, et tuer ses émissaires. On peut croire au sens moral de cet empereur conquérant, quand il accuse « les Noba d'avoir maltraité et opprimé les gens de Mengourto, de Hasa, de Baria, les gens de couleur noire et rouge (SEB'A TSELIME, SEB'A QUE'YH), d'avoir violé le serment donné deux fois [...] ». Etait-ce le fruit de sa nouvelle religion ?

Cependant, Izana se targue d'avoir tué 602 hommes, 415 femmes et des enfants, grâce à la puissance de son nouveau Dieu, qu'il appelle « dieu du ciel et de la terre, qui fut vainqueur », mais sans avoir commis, lui, d'injustice. Par là, il semble qu'il veuille dire que le peuple perfide de Noba, qui avait provoqué le *casus belli*, méritait ce châtement<sup>33</sup>.

De même, l'influence du christianisme apparaît sur les nombreuses monnaies des rois d'Axoum, où la croix, symbole du christianisme, remplace le croissant, symbole de l'ancienne religion. Certains rois d'Axoum, dans leur recherche de publicité, ou pour s'attirer la sympathie de leur peuple, donnaient à leurs monnaies des légendes insolites. Ainsi, la monnaie du roi Wazeb ou Wazeba (fils du roi Caleb, VI<sup>e</sup> siècle) porte d'un côté son effigie et au verso

32. W. BUDGE, 1928, pp. 136-137; C. CONTI-ROSSINI, 1928, *op. cit.*, Monete axoumite Tabola LX.

33. E. CERULLI, 1956, *op. cit.*, pp. 222-223.

cette inscription: « Que la joie soit au peuple ». Les plus significatives sont les monnaies du roi Iyouel qui portent d'un côté son effigie couronnée (à droite de la couronne on voit une croix de petite taille) et une croix au verso, ce qui semble indiquer qu'il était un chrétien fervent. Sur une autre monnaie, du même roi, figure l'inscription « Christ est avec nous »<sup>34</sup> en guèze, sans signe vocalique. C'est la première fois que le nom du Christ est mentionné.

L'Ancien Testament fut progressivement traduit du grec en guèze au cours du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle. La Bible entra en usage en Ethiopie et son enseignement prit une importance capitale à la cour et dans la société ecclésiastique. Et peu à peu elle devint la base unique de la science et de la philosophie, sans pour autant que plusieurs œuvres des anciens Pères de l'Eglise fussent négligées.

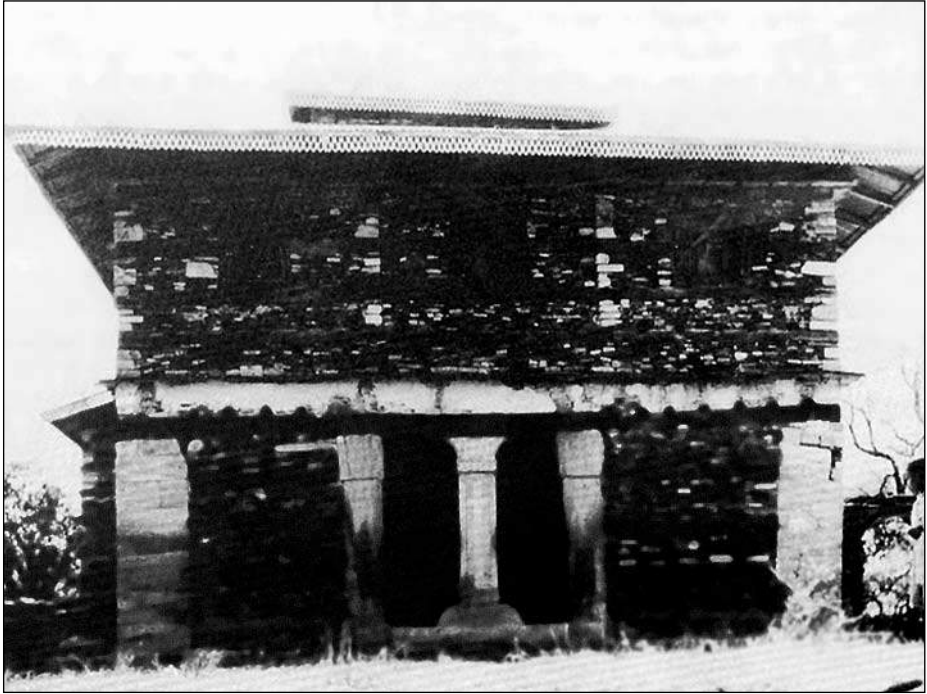
A la suite du Concile de Chalcédoine (451), les neuf saints et leurs partisans, arrivés en Ethiopie, consolidèrent l'influence du monophysisme parmi le clergé éthiopien. C'est pourquoi l'église éthiopienne évita systématiquement toutes les autres œuvres, quelle qu'en fût la valeur, si elles étaient de provenance occidentale. On se rappelle l'entente entre Amr Ibn Al-As, le compagnon du prophète Mohammed, d'un côté, et le patriarche Benjamin et Chenouda, de l'autre, durant la conquête de l'Egypte (la prise de Héliopolis) en 640. Dans leur haine contre ceux qui professent la doctrine des deux natures du Christ, et contre le patriarche Mukaukis, les monophysites d'Egypte se rallièrent aux musulmans.

Comme nous l'avons dit plus haut, la Bible finit par devenir la base de toute la connaissance. Depuis la consolidation du christianisme jusqu'au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, un savant éthiopien digne de ce nom n'était pas celui qui était versé dans la science et la philosophie gréco-romaine, mais celui qui connaissait la Bible ou les œuvres des patriarches Cyrille, Jean Chrysostome, etc., et les commentait en version différente, celui qui interprétait comme il le fallait les mystères de l'incarnation du Christ et de la Trinité de Dieu.

Pour la dynastie amhara d'origine dite salomonienne, héritière légitime des rois d'Axoum, les rois les plus vénérés étaient David et son fils Salomon. Puis venaient Alexandre le Grand, Constantin le Grand et Théodose II, à cause du soutien que les deux derniers avaient apporté au christianisme. On ne connaissait ni Charlemagne, ni Charles Martel, ni Charles le Gros. Les personnages les plus célèbres pour les religieux de culture biblique sont Josué, Samson ou Gédéon. Le Cantique des Cantiques, les Proverbes, le livre de la Sagesse de Salomon, le livre de Siracide, etc., étaient considérés comme les livres de la vraie Philosophie, plus que les ouvrages de Platon et d'Aristote. On ne connaissait pas du tout Virgile, Sénèque ou Cicéron et les savants occidentaux du Moyen Age.

La société chrétienne d'Ethiopie aime et admire plus que tout autre David, considéré comme l'ancêtre de Marie et de la dynastie dite salomonienne. Les Psaumes font tomber en extase tous les religieux éthiopiens qui,

34. J.B. COULBEAUX, 1928, pp.59-60; TEKLE TSADIK MEKOURIA, 1967.



1

*1. L'église de Abba Aregawi à Debre Damo.*

*2. Chantres s'inclinant religieusement.*



2

en lisant le matin des psaumes fixés pour chaque jour, croient être ainsi à l'abri de tout mal. En lisant constamment les psaumes, ils croient comme David que le Dieu tout puissant est leur allié exclusif.

Le Livre des Psaumes, plus que tout autre, joue un rôle dans la société chrétienne, qui cite et récite les psaumes dans les occasions les plus diverses, ainsi pendant les funérailles, les chantres « Debterotches » se partagent-ils entre eux les psaumes pour les réciter religieusement à côté du cercueil, tandis que d'autres prêtres se consacrent à la lecture du « GUENZETE » (livre d'ensevelissement), qui s'apparente beaucoup au Livre des morts des anciens Egyptiens.

Ainsi, quand les religieux recourent aux psaumes pour la prière pure, d'autres les utilisent à des fins magico-religieuses. Le savant sait par cœur les psaumes qui conviennent pour chaque circonstance, tant pour attirer le bonheur que pour éviter le malheur, pour dévier un fléau menaçant, pour être à l'abri d'un coup de feu. Généralement, il se réfère aux psaumes VI, VII, X, LVII, etc.

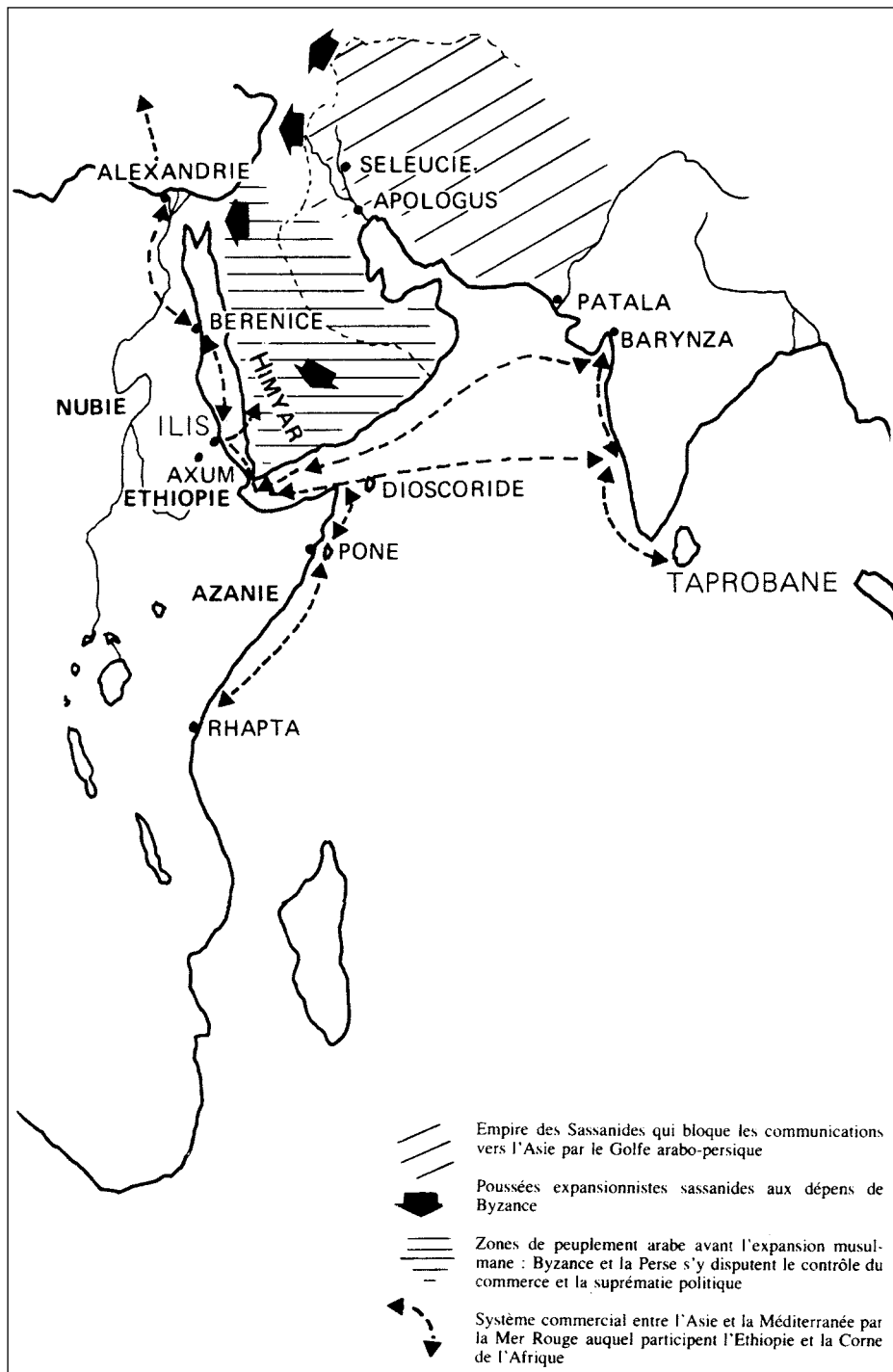
Pour montrer l'immense rôle des psaumes, je citerai seulement deux exemples: un paysan qui, ayant perdu sa vache (sa brebis ou son âne), ne la retrouve pas, récite ou fait réciter les Psaumes I-XVI, XVIII et X-XII.

En 1927, l'arrivée du premier avion à Addis Abeba fut considérée comme un grand événement. Le lendemain, une cérémonie fut organisée en présence de l'impératrice Zewditou et du Ras Teferi (futur Hailé Selassié). Les prêtres et les chantres au complet, vêtus de leurs habits de cérémonie, étaient là. Un chef religieux, interrogé sur ce qu'il fallait chanter à cette occasion, proposa sur le champ les versets suivants: «... Tu déploies les cieux comme une tente... faisant des nuées ton char, tu t'avances sur les ailes du vent... il inclina les cieux et descendit... il chevaucha... et vola, il plana sur les ailes du vent... il fit des ténèbres son voile » (Ps. 104.3).

Parmi l'héritage que l'Éthiopie a reçu de l'Axoum chrétienne se trouvent les chants liturgiques groupés dans ce qu'on appelle « DEGOUA » (recueil). L'auteur, selon les sources locales rédigées au XIV<sup>e</sup> siècle, serait un natif d'Axoum, nommé Yared, contemporain du roi Guebre Meskel et de Abba Aregawi, un des neuf saints.

En lisant ce livre de chants religieux dans tous les détails, on remarque que les textes sont tirés de la Bible, des œuvres des anciens patriarches, des théologiens renommés de l'ancien temps (III<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles), et de livres apocryphes. Ils sont arrangés de manière poétique et concise. Ils forment un grand recueil divisé en plusieurs livres, chapitres et versets. Ensuite tous les versets sont séparés (la première ligne généralement est en couleur rouge) et il y en a un pour chaque fête annuelle et mensuelle. Ils sont tous à l'intention des anges, saints, martyrs, de la Vierge Marie et de Dieu, etc., et pour le service du matin et du soir.

Le chant liturgique est divisé en quatre cadences (symbolisant les quatre bêtes qui entourent le trône de Dieu (Apoc. IV.6), de façon que le même texte destiné à une fête quelconque soit chanté et dansé de plusieurs façons différentes. J'essaierai de donner ici une idée de ces quatre cadences:



*Expansion d'Axoum. (Carte fournie par l'auteur.)*

1. *Koum-Zema* — c'est le chant direct, le chant le plus simple.

2. *Zemané-Oscillé* — c'est le chant le plus long, où les chantries jouent avec leur long bâton, empoigné dans la main droite, qu'ils agitent en s'agitant eux-mêmes dans tous les sens, selon la cadence plus ou moins lente du chant.

3. *Meregde-Saut* (Haut et bas?) — ce chant est un peu plus accéléré que les deux autres. Ici, le chanteur-religieux tient dans sa main gauche son bâton, qui lui sert quelquefois de soutien, et dans sa main droite son sistre, qui est de fer, d'argent ou d'argent doré selon son grade. Il l'agite en haut et en bas. Deux jeunes, assis, frappent leur tambour d'accompagnement, en suivant attentivement le rythme régulier du chant. L'imprudent qui fait une fausse note est immédiatement remplacé.

4. *Tsfat* (« battement des mains ») — c'est le chant le plus rapide, qu'on peut continuer à jouer au son des sistres pour un certain temps. Vers la fin, le Tsfat est suivi d'un « WEREBE », sorte de modulation variée et charmante, qu'un chantré bien doué, doté d'une voix agréable, exécute seul; les autres l'écoutent attentivement, avant de chanter en chœur avec lui et à l'unisson, en passant graduellement du moderato (« LEZEBE ») à l'allegro (« DIMKETE »), du presto au prestissimo (« TCHEBTCHEBO »). Cette fois-ci les deux jeunes qui tapaient sur leur tambour se lèvent, se passent la corde du tambour autour du cou et frappent fort pour donner à ce chant sacré de la chaleur et de la gaieté.

Alors, les chantries, la tête couverte d'une toge (en mousseline), habillés de vêtements de fête, le bâton sur l'épaule gauche et le sistre empoigné dans la main droite, chantent et dansent sur un rythme accéléré.

C'est le passage le plus mouvementé, où le chantré exécute des mouvements spectaculaires et où les femmes ravies poussent de temps en temps, de leur place, des cris de jubilation, « ILILILI ».

Ceci a lieu à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église, durant les fêtes religieuses ou bien pour célébrer la sortie et la rentrée traditionnelle du fameux Tabot (Tablette sainte, qui, à l'exemple de l'Arche d'Alliance de Moïse, représente le saint auquel l'église est dédiée) en présence de l'empereur, de l'évêque et des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques.

Quand le chef de l'église, d'accord avec le grand maître de cérémonie, qui est en même temps le chef ecclésiastique « LIKE KAHNAT », constate que les assistants sont satisfaits, il fait de la main le signal de s'arrêter. A ce moment-là, un grand silence remplace ce tumulte religieux. L'évêque se lève alors et donne sa bénédiction finale. La rentrée du Tabot provoque, comme la sortie, un tumulte de chants et de « ILILTA » et tout le monde se prosterne.

La littérature biblique et les chants liturgiques ont une longue histoire traditionnelle, faite d'authenticité et de légende, que nous n'osons pas présenter autrement qu'en résumé. C'est, parmi tant d'autres, l'héritage que l'Axoum chrétienne nous a généreusement légué, à travers les siècles.

## Les Protoberbères

*J. Desanges*

Avant l'arrivée des Phéniciens sur les côtes d'Afrique au début du premier millénaire avant notre ère, les composantes ethniques des populations libyennes étaient à peu près fixées. Elles ne devaient pas varier sensiblement pendant toute la période antique, car du point de vue quantitatif, il ne semble pas que les apports démographiques phénicien et romain aient été importants. En effet, l'apport démographique phénicien en Afrique mineure ne peut être évalué avec précision. Toutefois, il est probable que Carthage n'aurait pas eu recours de façon si constante à des mercenaires sur les champs de bataille, si les Carthaginois de souche phénicienne avaient été nombreux. L'apport démographique romain est également difficile à apprécier. On a évalué à 15 000 le nombre des Italiens qui furent installés en Afrique à l'époque d'Auguste qui fut celle de la colonisation la plus intense<sup>1</sup>. Il faut ajouter à ce chiffre quelques milliers d'Italiens qui se fixèrent en Afrique de leur propre initiative. A notre avis, on ne dépasse guère 20 000 personnes pour l'époque d'Auguste. L'Afrique romaine ne fut en aucune manière une colonie de peuplement. Quant aux apports démographiques vandale et byzantin, ils furent assurément encore beaucoup plus modestes.

Treize millénaires au moins avant notre ère<sup>2</sup>, on constate la présence d'une civilisation dite très improprement ibéromaurusienne (bien que la navigation par le détroit de Gibraltar n'ait été pratiquée que 9 000 ans plus tard),

1. P. ROMANELLI, 1959, p. 207.

2. G. CAMPS, 1974 (b), p. 262 b.



dont porteurs, la race de Mechta el-Arbi, sont grands (1,72 m en moyenne), dolichocéphales, avec un front bas et des membres longs; ce serait la première race à représenter l'*homo sapiens* au Maghreb<sup>3</sup>. Ils pratiquent souvent l'avulsion des incisives. Une évolution vers la mésobranchycéphalie et des signes de gracilisation ont été reconnus en certains sites, à Columnata (Algérie occidentale) notamment<sup>4</sup>, vers 6000 avant notre ère. La fin de la civilisation ibéromaurusienne proprement dite intervient à la fin du IX<sup>e</sup> millénaire. Mais elle n'est pas partout brutale. Supplanté en Cyrénaïque par le Capsien, en Algérie occidentale et au Maroc, l'Ibéromaurusien s'efface de façon plus indécise devant des cultures locales. Il est d'ailleurs absent des côtes nord-orientales de la Tunisie, des petites îles du littoral<sup>5</sup> et peu représenté dans la région de Tanger. Il est très probable qu'il ait atteint les Canaries, comme on le pense communément, car les Guanches, s'ils ressemblent anthropologiquement aux hommes de Mechta el-Arbi, n'avaient rien qui rappelât leur industrie et leurs usages. Cette civilisation ne peut venir d'Europe, puisqu'elle est antérieure aux débuts de la navigation dans les détroits de Gibraltar et de Sicile. On est tenté d'admettre qu'elle est d'origine orientale, peut-être plus précisément provient-elle du Nord du Soudan nilotique si l'on suit J. Tixier. Sous la pression des vagues humaines postérieures, les Ibéromaurusiens se sont sans doute réfugiés dans les montagnes, et on peut considérer qu'ils constituent une des composantes anthropologiques du peuplement des djebels.

Vers 7000 avant notre ère<sup>6</sup>, apparaissent des hommes d'assez haute taille, de race méditerranéenne mais non exempts de caractère négroïde<sup>7</sup>. On les appelle Capsiens, d'après le nom du site de Capsa (Gafsa). Ils vivaient dans une aire qui n'est pas exactement définie, en pays intérieur en tout cas, sans atteindre, semble-t-il, l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord ni le Sahara méridional. Etablis le plus souvent sur un mamelon ou accrochés à un versant à proximité d'un point d'eau, mais parfois répandus dans des plaines lacustres ou marécageuses, ils se nourrissaient notamment d'escargots. C'est également une civilisation venue de l'Est. Elle n'a pu être propagée par la navigation. Son terme doit être fixé vers 4500. Bien que les crânes des Capsiens soient identiques à nombre de crânes des populations actuelles, on pense que les véritables Protoberbères n'apparaissent qu'au Néolithique parce que les coutumes funéraires capsiennes ne semblent pas avoir survécu dans le monde libyco-berbère<sup>8</sup>. On observera cependant que la coutume capsienne de l'utilisation et de la décoration de l'œuf d'autruche qui caractérisait la « Capsian way of life », selon l'énergique expression de Camps-Fabrer<sup>9</sup>, s'est maintenue à travers le Néolithique jusqu'à des populations libyennes d'époque historique, comme les Garamantes qui, d'après Lucien (*Dips.*, 2

3. Cf. L. BALOUT, 1955, pp.375-377; cf. aussi, G. CAMPS, 1974 (d), pp.81-86.

4. M.C. CHAMLA, 1970, pp.113-114.

5. L. BALOUT, 1967, p. 23.

6. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 265.

7. On notera les réserves de G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 159.

8. L. BALOUT, 1955, *op. cit.*, pp.435-437.

9. H. CAMPS-FABRER, 1966, p. 7.

et 6) utilisaient ces œufs à de multiples fins; cette assertion a été confirmée par les fouilles de Bou N'jem en Tripolitaine intérieure<sup>10</sup>. Sans doute les hommes néolithiques d'Afrique mineure peuvent-ils être considérés comme les cousins des Capsiens. En tout cas, le peuplement historique du Maghreb résulte certainement de la fusion, dans des proportions qui restent à préciser, de ces trois éléments, ibéromaurusien, capsien et néolithique.

On est convenu de faire commencer l'époque néolithique avec l'apparition de la céramique. Des datations récentes par le C 14 mettent en évidence que l'emploi de la céramique s'est diffusé à partir du Sahara central et oriental. Dans cette aire, le Néolithique le plus ancien est de tradition soudanaise. Les débuts de la céramique peuvent être fixés au VIII<sup>e</sup> millénaire de l'Ennedi au Hoggar<sup>11</sup>. Ceux qui la fabriquaient étaient probablement des noirs ou négroïdes apparentés aux Soudanais d'Early Khartoum. Le bœuf est sans doute domestiqué vers -4000 au plus tard. Il n'est pas impossible que les bovidés aient été domestiqués plus anciennement dans l'Acacus<sup>12</sup>. Le Néolithique de tradition capsienne est un peu plus tardif. Il commence aussi par le Sahara, vers -5350 à Fort Flatters<sup>13</sup>, un peu plus tôt même dans la vallée de la Saoura, et ne s'affirme pas dans la partie nord de l'aire capsienne avant -4500. Entre ces deux courants qui intéressent « le Maghreb des hautes terres et le Sahara septentrional », le Néolithique ne se manifeste que sensiblement plus tard. Une influence européenne n'est admissible que sur une troisième civilisation néolithique mise en évidence sur les côtes du Maroc et de l'Oranie à partir du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère<sup>14</sup>, bien qu'on hésite à faire remonter à une aussi haute époque les origines de la navigation dans le détroit de Gibraltar. L. Balout admettrait de faire remonter au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère les débuts de la navigation par le détroit de Gibraltar.

Vers le milieu du III<sup>e</sup> millénaire, prend fin la période humide du Néolithique, comme l'atteste la datation du guano de la Taessa, dans l'Atakor, au Hoggar<sup>15</sup>. Les travaux d'Arkell sur la faune et la flore fossiles des sites mésolithiques et néolithiques de la région de Khartoum confirment à peu près cette date pour la haute vallée du Nil. Dès lors, l'Afrique du Nord, coupée presque totalement de l'ensemble du continent par un désert, s'est trouvée dans une position quasi insulaire, ne communiquant aisément avec le reste de l'Afrique que par l'étroit couloir tripolitain. Mais cette rupture sévère de l'ancienne unité africaine a été compensée par des rapports inaugurés précisément à cette époque aux deux ailes du Maghreb avec le sud de la péninsule ibérique, d'une part, la Sicile, la Sardaigne, Malte et le sud de l'Italie d'autre part<sup>16</sup>.

10. Cf. R. REBUFFAT, IV, 1969-70, p. 12.

11. Cf. H.-J. HUGOT, 1963, p. 134 sq., p. 138 et note 3 et p. 185. Sur les datations récentes au C 14, cf. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 269.

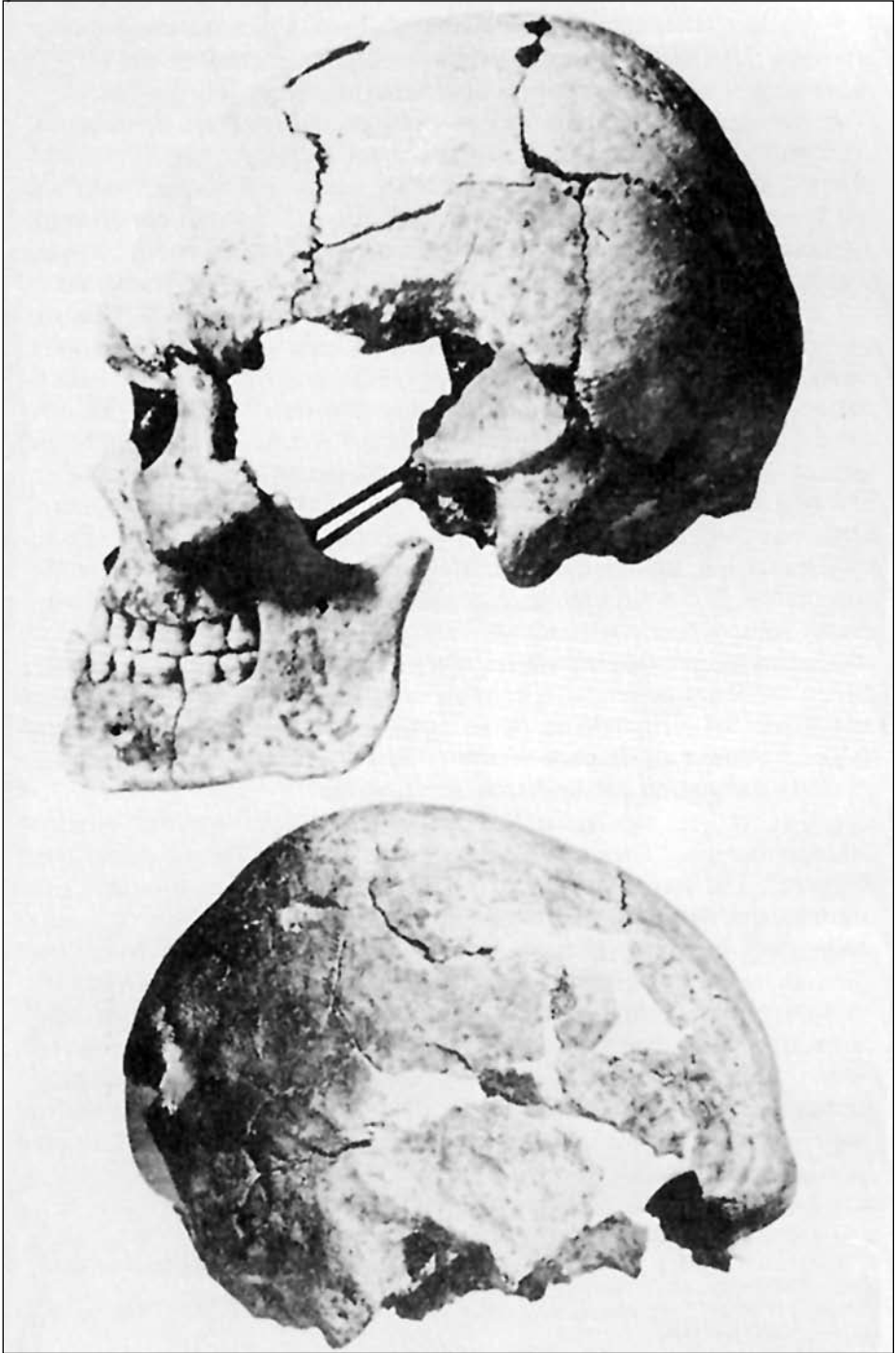
12. W. RESCH, 1967, p. 52; cf. aussi P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 193. Cf. F. MORI, 1964, pp. 233-241; J.P. MAÏTRE, 1971, pp. 57-58.

13. G. CAMPS, G. DELIBRIAS et J. TOMMERET, 1968, p. 23.

14. L. BALOUT, 1967, *op. cit.*, p. 28 et G. CAMPS, 1974 (b), p. 272.

15. A. PONS et P. QUEZEL, 1957, pp. 34-35; G. DELIBRIAS, H.-J. HUGOT et P. QUÉZEL, 1957, pp. 267-270.

16. G. CAMPS, 1960 (a), pp. 31-55; et 1961.



*Crâne de Columnata. En haut : cranium norma lateralis; en bas : calva norma lateralis dextra.*  
(Source : L. Balout, 1955, pl. VI, pl. 79. Photos M. Bovis, Musée du Bardo, Alger, Coll. Cadenat.)

Dès la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les tessons peints de Gar Canal, dans la région de Ceuta, sont à rapprocher de la céramique chalcolithique de Los Hillares; il faut donc supposer des rapports par la voie maritime<sup>17</sup> qui remontent peut-être au IV<sup>e</sup> millénaire. A partir de –2000, ivoire et œufs d'autruche sont importés en Espagne, cependant que les vases campaniformes d'origine ibérique apparaissent dans les régions de Ceuta et Tétouan. Vers –1500, on constate dans l'ouest de l'Afrique mineure la présence de pointes de flèches en cuivre ou en bronze importées à l'origine sans doute par des chasseurs d'Ibérie. Elles ne semblent pas s'être répandues vers l'ouest au-delà de la région d'Alger. L'usage du bronze ne s'est guère développé en Afrique du Nord, en raison du manque d'étain. A l'autre extrémité de l'Afrique mineure, de Korba à Bizerte, la présence d'éclats d'obsidienne, provenant des îles Lipari et travaillée en Sicile et à Pantelleria, atteste les débuts de la navigation dans le détroit de Sicile. G. Camps<sup>18</sup> a souligné les nombreux emprunts faits dès lors par l'Afrique mineure orientale à ses voisins européens: les tombes rectangulaires à couloir court et baie également rectangulaire creusées dans les falaises et *haouanet* existent en Sicile dès –1300; les dolmens de l'Algérie et de la Tunisie sont d'un type répandu en Sardaigne et en Italie; la céramique de Castellucio répandue en Sicile vers –1500, avec ses motifs géométriques peints en brun ou noir sur fond plus clair, annonce la poterie kabyle, etc. Par Malte, Pantelleria et la Sicile, transitèrent de plus lointaines influences, cyprotes ou micrasiatiques, dès lors que les navigateurs égéens, puis phéniciens touchèrent ces îles. Ainsi s'insérait dans l'ensemble méditerranéen, bien avant la fondation de Carthage, cette terre d'Afrique du Nord, gigantesque péninsule qui recevait cependant par le couloir tripolitain d'autres traits de civilisation, comme ces monuments funéraires à niche et à chapelle répandus à haute époque sur le rebord méridional de l'Atlas et dans lesquels on pratiquait peut-être le rituel de l'incubation. Le tombeau de Tin Hinan est une variante de ce type de monument<sup>19</sup>.

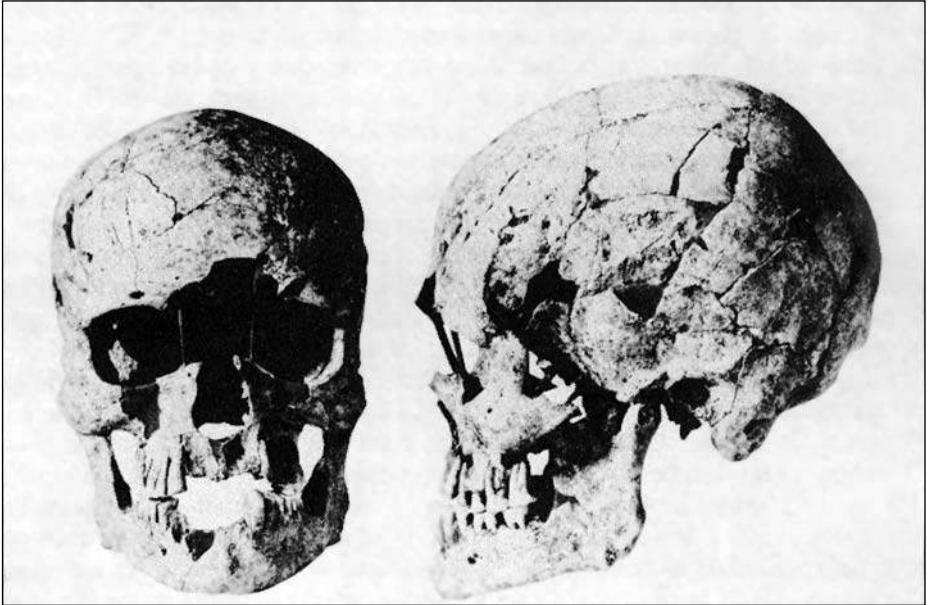
Il était nécessaire de souligner l'originalité profonde de l'Afrique mineure en bordure du continent africain. Elle résulte à la fois de l'assèchement du Sahara et de l'apparition de la navigation. Pourtant, tout lien ne fut pas coupé avec l'Afrique profonde. Si le climat de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité était sensiblement ce qu'il est de nos jours, la bordure saharienne est restée longtemps mieux arrosée et plus boisée dans ses reliefs<sup>20</sup>, avec une nappe phréatique beaucoup moins basse qui permettait un approvisionnement en eau plus facile et, partant, l'utilisation du cheval pour les liaisons sahariennes. Au Fezzan notamment ont subsisté longtemps des affleurements lacustres de la nappe phréatique, selon Pline l'Ancien (H.N. XXXI, 22) qui fait état du lac salé Apuscidamo (= apud Cidamum) et al-Bakrī (*Description de l'Afrique*

17. G. SOUVILLE, 1958-1959, pp. 315-344.

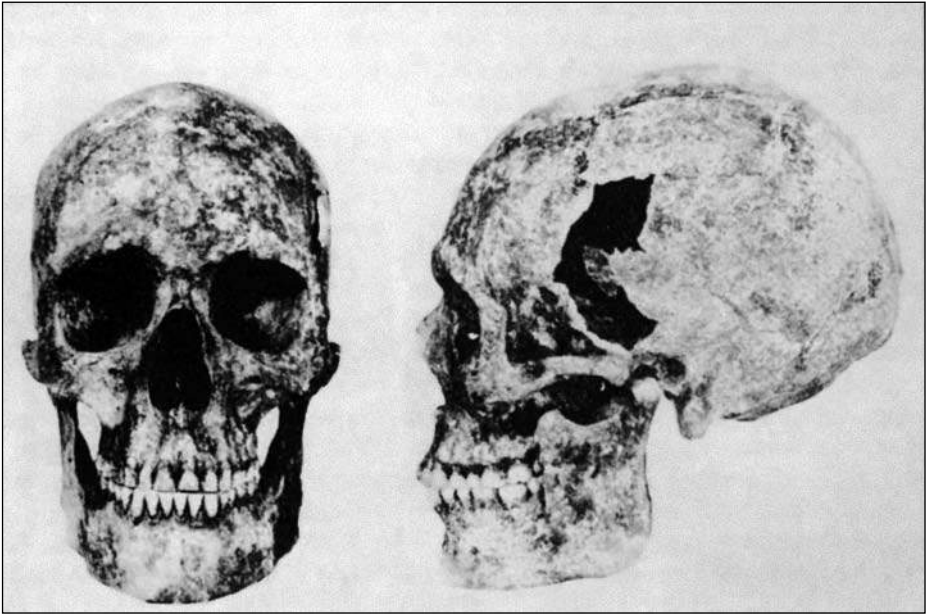
18. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 206.

19. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 207 et 568; et 1965, pp. 65-83.

20. K.W. BUTZER, 1961, p. 48, croit à une légère amélioration climatique au premier millénaire avant notre ère; avis contraire de P. QUEZEL et C. MARTINEZ, 1958, p. 224, lesquels estiment que l'aridification a été constante depuis –2700.



1



2

1. Homme de Champlain : crâne ibéromaurusien. Gauche : norma facialis, droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Bahut, « Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara », 1955, pl. VIII, p. 90. Photos M. Bovis, musée d'Ethnologie et de Préhistoire du Bardo, Alger.)

2. Crâne d'un homme capsien. A gauche : norma facialis, à droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Balout, 1955, pl. X, p. 110. Photos Delorme, Musée du Bardo, Alger.)

*septentrionale*, trad, de Slane, p. 116), qui mentionne des régions de marécages de Nefzaoua à Ghadamès. On peut considérer comme un souvenir vivant de l'unité africaine originelle la présence dans l'Antiquité, au contact du monde libyco-berbère, dans la plupart des oasis du Sahara, au Fezzan et sur tout le versant saharien de l'Atlas, d'hommes à peau foncée que les Grecs appelleront « Ethiopiens », c'est-à-dire « faces brûlées »<sup>21</sup>. Ils menaient une existence paisible consacrée non seulement à la cueillette et à la chasse, mais aussi à une agriculture fondée sur de très vieilles méthodes d'irrigation<sup>22</sup>.

Certes, il serait erroné d'imaginer un Sahara tout à fait éthiopien au Néolithique et à l'époque protohistorique, même si l'on a soin de donner au mot « éthiopien » son sens très général d'homme de couleur, en s'interdisant de le traduire par « nègre ». M.-Cl. Chamla<sup>23</sup> a récemment cru pouvoir établir que le quart seulement des squelettes de cette période pouvait être attribué à des noirs, alors que plus de 40 % d'entre eux ne présentent aucun caractère négroïde. Mais la dépouille d'enfant découverte dans le dépôt d'un abri sous roche de l'Acacus<sup>24</sup> et datée de 3446 ± 180 avant notre ère, est négroïde.

Dans les nécropoles puniques, les négroïdes ne sont pas rares et il y avait des auxiliaires noirs dans l'armée de Carthage<sup>25</sup> qui n'étaient certainement pas des Nilotiques. Mieux, à en croire Diodore<sup>26</sup>, en Tunisie du Nord, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, un lieutenant d'Agathocle soumit une population dont la peau était semblable à celle des Ethiopiens. Pendant toute l'époque classique, nombreux sont les témoignages attestant la présence d'« Ethiopiens » à la lisière méridionale de l'Afrique mineure. Mention est également faite de peuples de races intermédiaires, Mélanogétules ou Leucoéthiopiens notamment dans Ptolémée (*Géogr.* IV, 6, 5 et 6)<sup>26</sup>.

Les Garamantes eux-mêmes étaient considérés parfois comme « quelque peu noirs », voire comme noirs : « Quelque peu noirs » : Ptol. I, 9, 7; ce sont « plutôt des Ethiopiens » d'après Ptol. I, 8, 5<sup>25</sup>. Un esclave garamante est évoqué comme ayant un corps de poix : *Anthologia latina*, A. Riese. Une enquête anthropologique menée dans leurs nécropoles confirme leur caractère racial composite<sup>27</sup>; et c'est pur préjugé et affirmation improuvable que de décréter que les squelettes négroïdes sont ceux de leurs esclaves, car il est arbitraire de considérer que seuls deux groupes de squelettes (les blancs) sur quatre représentent les Garamantes de l'Antiquité.

21. Sur les Ethiopiens d'Afrique du Nord, cf. S. GSELL, *H.A.A.N.* I, pp. 293-304. Sur le concept d'Éthiopien le nom apparaîtrait déjà sur les tablettes de Pylos sous la forme ai-ti-jo-qa, cf. F.M. SNOWDEN, 1970, pp. 1-7 et 15-16, ainsi que les observations de J. DESANGES, 1970, pp. 88-89.

22. Sur l'irrigation et la culture dans les oasis du Sud tunisien dont la population était en partie « éthiopienne », cf. Pline l'Ancien H.N. XVIII, 188 et BAKRI, p. 116. Sur l'importance des canaux souterrains (foggaras) des Garamantes, population mixte, cf. C. DANIELS, 1970, p. 17. Toutefois, réserves de H. LHOTE, 1967, pp. 67-78, qui croit que la cueillette est restée longtemps la ressource essentielle de ces « Ethiopiens ».

23. M.C. CHAMLA, 1968.

24. F. SATTIN, 1964, p. 8.

25. Lors de la campagne de Sicile en -480 (FRONTIN, éd. 1888, I, 11, 18.)

26. DIODORE, XX, 57-5; PTOLÉMÉE, éd. 1901, pp. 743-745, p. 25, p. 21; A. RIESE, 1894.

27. S. SERGI, 1951.

Ces populations colorées ne paraissent avoir aucune parenté avec la plupart des populations actuelles des bords du Sénégal et du Niger. Il s'agit d'un ensemble ethnique original aujourd'hui recouvert dans une large mesure par un apport continu d'Africains occidentaux provoqué par le trafic médiéval des esclaves. S. Gsell<sup>28</sup>, suivant R. Collignon, décrit comme suit l'« Ethiopien » de l'Antiquité d'après la postérité qu'il aurait laissée dans les oasis du sud de la Tunisie: « Taille au-dessus de la moyenne, crâne fort long et étroit dont le sommet est rejeté en arrière, front oblique, arcades sourcilières saillantes, fortes pommettes à partir desquelles le devant de la face s'allonge en triangle, nez à échancrure profonde, court et retroussé, mais non épaté, grande bouche avec de fortes lèvres, menton fuyant, épaules larges et carrées, thorax en tronc de cône renversé, très étroit au-dessus du bassin. La peau est très foncée, d'un brun rougeâtre, les yeux sont très noirs, les cheveux, qui ne sont guère crépus, de la couleur du jais ». En somme un type assez proche de certains Nilotiques. Mais le type physique des pasteurs de bovidés, les ancêtres des « Ethiopiens » du Sahara, est loin d'être uniforme. Une partie d'entre eux, d'après H. Lhote et G. Camps<sup>29</sup>, feraient penser aux Peul actuels; d'autres aux Toubou. H. von Fleischhacher<sup>30</sup> suppose parmi eux l'existence de Khoïsaniens, ainsi que des descendants d'un *homo sapiens* indifférencié (ni noir ni blanc) en provenance de l'Asie.

Libyco-Berbères (Maures et Numides sur le littoral, Gétules sur les plateaux), Sahariens blancs ou métissés de la bordure du désert comme les Pharusiens, les Nigrites ou les Garamantes, « Ethiopiens » épars depuis le Sous jusqu'au Djerid, tels sont les peuples de l'Afrique mineure à l'époque des premières navigations phéniciennes, tels resteront-ils pendant toute l'Antiquité.

## Les Protoberbères dans leurs relations avec les Égyptiens et les peuples de la mer

Les sources de l'histoire de la Libye au second millénaire, inscriptions ou documents figurés, sont essentiellement égyptiennes et concernent les populations libyennes en contact avec l'Égypte<sup>31</sup> et qui ont pu, antérieurement à l'unification de la vallée du Nil, peupler le nord-ouest du Delta.

Dès l'époque prédynastique, vers le milieu du IV<sup>e</sup> millénaire, le manche en ivoire du couteau de Djebel-el-Arak aurait peut-être représenté des Libyens à la longue chevelure ayant pour tout vêtement une ceinture qui maintient l'étui phallique. Mais cette interprétation a été contestée et l'on ne peut être assuré de l'identité des Libyens dans l'iconographie qu'avec l'apparition du premier nom que leur donnèrent les Égyptiens, celui de

28. S. GSELL, *H.R.A.N.* I, p. 294.

29. H. LHOTE, *op. cit.*, 1967, p. 81; G. CAMPS, 1970, pp. 39-41.

30. H. VON FLEISCHHACHER, 1969, pp. 12-53.

31. Cf. F.F. GADALLAH, 1971, pp. 43-75.

Tehenou. Selon W. Hölscher<sup>32</sup> le nom apparaîtrait sur un fragment de palette en schiste du roi Scorpion, puis sur un cylindre en ivoire d'Hiérakonpolis du règne de Narmer (début du III<sup>e</sup> millénaire). Ce dernier document représente le butin et les prisonniers du pharaon. Mais c'est surtout un bas-relief du temple mortuaire de Sahourê (V<sup>e</sup> dynastie, *circa* –2500), qui nous renseigne sur l'aspect physique et les vêtements des Tehenou

Ces hommes de grande taille, au profil aigu et aux lèvres épaisses, avec une barbe en collier, ont une coiffure caractéristique : lourde, « coupe basse » sur la nuque, longue mèche jusqu'à l'épaule, petite mèche dressée sur le front. Outre la ceinture et l'étui phallique déjà signalés, ils se distinguent par le port de larges rubans passant sur les épaules et se croisant sur la poitrine et d'un collier orné de pendeloques. Ils peuplaient au III<sup>e</sup> millénaire le désert libyque et ses oasis.

Sous la VI<sup>e</sup> dynastie, vers 2300 avant notre ère, sont mentionnés des Temehou ; il ne s'agit pas d'une branche des Tehenou, comme le pensait O. Bates<sup>33</sup>, mais d'un groupe ethnique nouveau, à la peau plus claire et aux yeux bleus, avec un pourcentage non négligeable de blonds<sup>34</sup>. Leur manteau de cuir laisse souvent apparaître une épaule nue. Il semble, d'après la relation du troisième voyage d'Hirkhouf, que leur pays était voisin de la Basse-Nubie ; il devait englober la Grande Oasis (Kharga)<sup>35</sup>. On a suggéré de les identifier avec la population du Groupe C installée en Nubie sous le Moyen Empire et le début du Nouvel Empire<sup>36</sup>, hypothèse renforcée par la ressemblance de la céramique de ce groupe avec la céramique trouvée dans le Ouadi Howar, à 400 km au sud-ouest de la III<sup>e</sup> Cataracte<sup>37</sup>.

Ces Temehou paraissent avoir été fort belliqueux et les pharaons du Moyen Empire durent souvent les combattre. Sous le Nouvel Empire, ils sont fréquemment représentés et bien reconnaissables à leur natte tressée qui pend devant l'oreille et se recourbe au-dessus de l'épaule. Ils portent souvent des plumes dans leurs cheveux et sont parfois tatoués. Ils sont armés de l'arc, quelquefois de l'épée ou du boomerang. Tous ces traits sont encore signalés par Hérodote au V<sup>e</sup> siècle chez les Libyens des Syrtes. On peut donc admettre que les Temehou sont bien les ancêtres des Libyens que connurent les Grecs en Cyrénaïque. Mais on ne peut pour autant accepter une audacieuse hypothèse de G. Möller<sup>38</sup>, qui les identifie aux Adurmakhidae, les voisins immédiats des Egyptiens selon Hérodote (IV, 168), bien que ces derniers aient été considérés par Silius Italicus (*Punica*, IX, vers 223-225), comme des riverains du Nil assez semblables aux Noubae et qu'ils aient peut-être à l'occasion occupé des oasis méridionales. D'après le même auteur (*Punica III*,

32. W. HÖLSCHER, 1955, p. 12.

33. O. BATES, 1914, p. 46.

34. G. MÖLLER, 1924, p. 38 ; W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 24.

35. O. BATES, *op. cit.*, pp. 49-51.

36. O. BATES, *op. cit.*, p. 249, note 3 et p. 251 ; au point de vue du vocabulaire, cf. W. VYCIHL, 1961, pp. 289-290.

37. W. HÖLSCHER, *op. cit.*, pp. 54-37 ; A.J. ARKELL, éd. 1961, pp. 49-50 ; réserves de B.G. TRIGGER, 1965, pp. 88-90.

38. G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 48 ; réfutation philologique de W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 50.



268-269) leur corps serait noirci par le soleil tout comme celui des Noubae, indication qui rapprocherait les Adurmakhidae de la Basse-Nubie dont les Temehou ont été les voisins; mais elles ne s'accordent pas avec la clarté de carnation des Temehou. Leur présence à Kawa est une hypothèse qui a été envisagée<sup>39</sup>.

Les entreprises des Temehou devinrent plus dangereuses sous la XIX<sup>e</sup> dynastie. Après que Sêti I les eut repoussés vers –1317, Ramsès II incorpora des contingents libyens dans l'armée égyptienne et organisa une ligne de défense le long du littoral de la Méditerranée jusqu'à el-Alamein<sup>40</sup>. La stèle d'el-Alamein qui nous apprend l'occupation de la région par Ramsès II, est le premier document à mentionner les Libou. A partir du nom de ce peuple, les Grecs appelèrent Libye son aire de parcours d'abord, puis de proche en proche toute l'Afrique. Sous Mineptah, en –1227, sont mentionnés les Maschwesch (ou Meshwesh), voisins occidentaux des Libou<sup>41</sup>. Les Libou, comme les Maschwesch, semblent faire partie du groupe plus général des Temehou<sup>42</sup>; mais les représentations figurées montrent que les Maschwesch portent l'étui phallique (sans doute parce qu'ils sont circoncis), tandis que les Libou portent le pagne. Après avoir occupé les oasis de Baharieh et de Farafara, les tribus coalisées furent vaincues au nord-ouest de Memphis par les Egyptiens. Une inscription du temple de Karnak signale la présence aux côtés des Libyens de divers peuples du Nord: Akaiwesh, Toursha, Shardanes et Shakalesh. Ils appartiennent au groupe des Peuples de la mer qui dévastaient alors la Palestine. Leur apparition à l'ouest de l'Egypte est assez inattendue, et on a parfois supposé que l'inscription de Karnak mêlait deux campagnes presque contemporaines menées l'une à l'est et l'autre à l'ouest du Delta<sup>43</sup>, ou que ces contingents nordiques étaient simplement des mercenaires déserteurs de l'armée égyptienne.

Mais les deux guerres égypto-libyques les mieux connues datent du règne de Ramsès III, en –1194 et –1188. Elles sont relatées par le grand papyrus Harris et par les inscriptions et bas-reliefs du temple funéraire de ce pharaon à Médinet-Habou. Les Libou, puis les Maschwesch, tentèrent en vain de forcer sur le Nil la résistance égyptienne. Ils furent successivement vaincus. De nombreux prisonniers furent incorporés à l'armée du pharaon et leurs qualités militaires furent si appréciées que les officiers libyens, à la fin du Nouvel Empire, avaient acquis au sein de cette armée une influence pré-

39. Cf. M.F.L. MACADAM, 1949, 1, p. 100.

40. J.Y. BRINTON, 1942, vol. 35, pp. 78-81, 163-165 et pl. XX, fig. 4; A. ROWE, 1948, pp. 6 et 7, fig. 4; sur six nouvelles stèles représentant des scènes de victoire de Ramsès II sur les Libyens, découvertes depuis à Zawyet et Rackam par Labib Habachi, cf. J. LECLANT, 1954, p. 75 et pl. XVIII.

41. G.A. WAINWRIGHT, 1962, pp. 89-99. Sur les noms des chefs Libou et Maschwesch, cf. J. YOYOTTE, 1958, p. 23. J. YOYOTTE considère les Libou comme plus proches du Delta. F. CHAMOUX, 1953, p. 55, les fixe au contraire à l'ouest des Maschwesch, à tort à notre avis. La Libye, au sens strict, resta une région voisine de la Mareotis, cf. PTOLÉMÉE, éd. 1901, *op. cit.*, pp. 696-698. Les Libou avaient donc dû s'établir au plus près de l'Egypte. Sur les destinées postérieures de ces populations, cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 122-151.

42. W. HÖLSCHER, 1955. *op. cit.*, pp. 47-48.

43. F. CHAMOUX, *op. cit.*, p. 52.

pondérante. Parmi les Libyens qu'affronta Ramsès III, sont mentionnés les Esbet et les Beken. Il serait tentant de rapprocher de ces ethnies les Asbytes (var. Asbystes) et les Bakales d'Hérodote (IV, 170, 171). Mais la lecture Esbet est en réalité contestable<sup>44</sup> et le rapprochement devient dès lors fragile. Il est en tout cas peu raisonnable d'identifier les Maschwesch avec les Maxues d'Hérodote (IV, 191), sédentaires établis en Tunisie<sup>45</sup>.

Les victoires de Ramsès III eurent, entre autres, une conséquence importante: elles lui permirent de contrôler les oasis occidentales où se répandit le culte de l'Amon de Thèbes. Ce culte s'implanta tout particulièrement dans l'oasis de Siouah, puis par les « pistes de la soif » gagna peu à peu la Tripolitaine<sup>46</sup> et, à l'époque punique, il ne fut pas sans influencer le culte du dieu Ba'al Hammon<sup>47</sup>, son quasi-homonyme.

Tels sont les premiers témoignages qui nous renseignent sur les Libyens à l'extrémité orientale de leur large aire d'implantation. Il faut remarquer que les Peuples de la mer, quant à eux, ne sont mentionnés qu'une seule fois en contact avec les Libyens, sous le règne de Mineptah, en -1227, par une inscription de Karnak, et que cette mention même peut résulter de l'amalgame de plusieurs campagnes<sup>48</sup>. Mais en admettant la présence de détachements des Peuples de la mer parmi les Libyens, doit-on croire que ce sont ces peuples qui ont transmis l'usage des chars aux Libyens, d'abord au voisinage de l'Égypte, puis dans tout le Sahara?

Cette thèse a la faveur d'excellents spécialistes du Sahara<sup>49</sup>. Pourtant il n'y a guère de ressemblance entre les représentations égéennes et les représentations sahariennes de chars, ainsi que l'ont bien montré un archéologue de l'Antiquité classique comme G. Charles-Picard<sup>50</sup> et un spécialiste du cheval comme J. Spruytte<sup>51</sup>. Les chars du Sahara sont vus dans une perspective cavalière et non de profil. Leur plate-forme n'est pas surélevée et porte au

44. H. GAUTHIER, 1927. I. pp. 104 et 217; J. LECLANT, 1950 (b), p. 338; W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 65, note 2. Cette lecture fait penser aux Isebeten des récits touareg, cf. W. VYICHL, 1956, pp. 211-220.

45. Cf. Les réserves justifiées de S. GSELL, *H.A.A.N.* I, p. 354; *id.*, 1915, pp. 133-134.

46. J. LECLANT, 1950 (b), pp. 193-233; R. REBUFFAT, 1970, pp. 1-20; sur le culte d'Amon autour des Syrtes, cf. S. GSELL, *op. cit.*, IV, p. 286.

47. M. LEGLAY, 1966, pp. 428-431, ne croit pas que l'Amon de Siouah ait servi d'intermédiaire entre l'Amon de Thèbes et Ba'al Hammon: il pense que les Libyco-Berbères d'Afrique mineure jusqu'en Oranie ont été touchés par des influences égyptiennes à une époque antérieure à la fondation du sanctuaire de Siouah. Le culte du Ba'al Hammon punique se serait ainsi surimposé à un culte local du bélier déjà assimilé à l'Amon égyptien.

48. Ainsi les représentations figurées de Médinet-Habou mêlent les assauts des Libyens en -1194 et -1188 et l'invasion des Peuples de la mer en -1191, cf. E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, pp. 434-436.

49. R. PERRET, 1936, pp. 50-51.

50. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), p. 46. On notera toutefois que si les observations de l'auteur sur l'originalité de l'iconographie du char au Sahara sont tout à fait judicieuses, sa thèse selon laquelle cette iconographie aurait été influencée par l'art impérial romain est inacceptable, comme l'ont souligné G. CAMPS, 1960 (b), p. 21, note 46, et H. LHOÏTE, 1953, pp. 225-238. De l'époque de Ramsès III aux témoignages de Diodore, XX, 38, 2 et de Strabon, XVII, 3, 7, qui dépendent de sources antérieures à l'Empire romain, les Libyens, des abords des Syrtes au sud du Maroc, ont été en possession de chars, cf. O. BATES. 1914. *op. cit.*, p. 149.

51. J. SPRUYTTE, 1968, pp. 32-42.

centre de l'essieu assez loin des roues, ce qui limite pratiquement la charge à un occupant, qui tient entre les mains une sorte de martinet et non une arme. Les chevaux, le plus souvent de race barbe, attelés par un joug de nuque, et non de garrot, sont certes représentés en extension (« galop volant »), mais sans que leurs jarrets, ni leurs genoux, ne soient figurés. D'ailleurs, sur les documents égéens, le « galop volant » n'est pas l'attitude de chevaux attelés. Les chars sahariens paraissent donc avoir une forte originalité. Il s'agit de véhicules « sportifs » assez fragiles.

Il faut par conséquent probablement dissocier les chars sahariens des chars de guerre attestés dans l'Antiquité chez les adversaires de Ramsès III, puis chez les Garamantes (chars à quatre chevaux), les Asbytes, les Zauèces, les Libyens voisins de Carthage au service d'Agathocle, les Pharusiens et les Nigrites. Plutôt que de supposer un emprunt aux Peuples de la mer, il est plus vraisemblable d'admettre avec W. Hölscher<sup>52</sup> que les Libyens empruntèrent le char aux Egyptiens qui en avaient l'usage depuis l'invasion des Hyksos, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq siècles. Quant aux chars sahariens, leur origine demeure mystérieuse. Entièrement en bois et d'une conception très simple, ils peuvent avoir été fabriqués selon une technique originale<sup>53</sup>. Au reste, le cheval barbe (mongol), de petite taille, à la ligne front-chanfrein convexe, au dos tranchant et courbe à cinq vertèbres lombaires et à la croupe décline, ne saurait provenir du cheval arabo-oriental, au profil rectiligne, utilisé tant par les Hyksos que par les Egéens<sup>54</sup>. Peut-être s'est-il diffusé à partir de l'Afrique orientale et du Soudan<sup>55</sup>, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Notons que sur les rupestres sahariens et les figurations d'époque romaine à l'intérieur du *limes*, les représentations du cheval arabo-asiatique sont très rares, mais qu'il en existe<sup>56</sup>. Toutefois, en admettant même que nous n'ayons pas à faire dans ces cas à une convention étrangère aux réalités africaines, il demeure que jusqu'à l'arrivée des Arabes, c'est le cheval barbe qui est resté l'espèce dominante en Afrique mineure.

Si l'on peut admettre que les Libyens orientaux ont emprunté la longue épée aux Peuples de la mer, celle-ci ne semble pas avoir été largement diffusée<sup>57</sup>. Somme toute, il ne paraît pas que les Peuples de la mer aient eu sur la civilisation libyque la grande influence que leur prêtent beaucoup d'érudits. En revanche, l'influence égyptienne, favorisée par des affinités ethniques dans le Delta à l'époque protohistorique, ne doit pas être négligée, même si sa diffusion est encore mal connue.

52. W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 40; G. CAMPS, 1961, p. 406, note 3. Une représentation du char libyen, sous Ramsès III, est impossible à distinguer des représentations de chars égyptiens, cf. W.M. MÜLLER, 1910, p. 121.

53. J. SPRUYTTE, 1967, pp. 279-281. Toutefois P. HUARD et J. LECLANT, 1972, pp. 74-75, supposent que les chars des Equidiens du Sahara sont nés de l'imitation des chars égyptiens, mais ils seraient devenus rapidement des véhicules de sport et de prestige, selon un processus qui reste obscur.

54. J. SPRUYTTE, 1968, *op. cit.*, pp. 312-33. Les justes remarques de l'auteur aboutissent cependant, p. 35, à une hypothèse peu vraisemblable : le cheval barbe proviendrait, à très haute époque, par le détroit de Gibraltar, de l'Espagne, voire du sud-ouest de la France.

55. P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 225.

56. G. ESPÉRANDIEU, 1957, p. 15.

57. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 112 et notes 371-373.

## La vie des Berbères avant la fondation de Carthage

Ce ne sont pas les Phéniciens qui ont révélé aux Libyco-Berbères l'agriculture, comme l'ont souligné à juste titre H. Basset<sup>58</sup> et G. Camps<sup>59</sup>. Ceux-ci la pratiquaient en effet depuis la fin du Néolithique. Supposer que les Cananéens importèrent l'agriculture en Afrique mineure au cours du second millénaire avant notre ère est une hypothèse très aventurée. Des gravures et peintures de l'âge des métaux représentent plus ou moins schématiquement un araire à la Cheffia (Est constantinois) et dans le Haut-Atlas<sup>60</sup>. A l'ouest de Tebessa, dans la région du douar Tazbent, des quadrillages constituent de nos jours les vestiges d'installations hydrauliques primitives très antérieures à l'époque des royaumes indigènes. Les utilisateurs de ces installations avaient un outillage encore partiellement lithique.

Alors que les Phéniciens allaient introduire en Afrique mineure une charrue à soc de fer triangulaire, les Berbères usaient déjà d'un type original de charrue, d'ailleurs moins efficace, consistant en une simple pioche en bois traînée et maintenue dans le sol<sup>61</sup>. Cette charrue avait dû mettre fin à l'usage exclusif de la houe, puisque les Guanches, utilisateurs de la houe, ne connurent pas la charrue. Il semble qu'à l'origine les Libyens tiraient souvent eux-mêmes leur charrue au moyen de cordes passées autour de leur épaules. Mais ils connaissaient aussi depuis fort longtemps l'attelage des bœufs, qui est représenté sur les fresques égyptiennes comme sur les gravures du Haut-Atlas. En revanche, ils ne paraissent pas avoir usé avant l'époque punique de machine à dépiquer<sup>62</sup> : ils se contentaient de faire piétiner l'aire par le gros bétail.

Les botanistes ont établi que le blé dur (venu peut-être d'Abyssinie) et l'orge<sup>63</sup> existaient en Afrique du Nord bien avant l'arrivée des Phéniciens, ainsi que la fève et le pois-chiche<sup>64</sup>, bien que ce dernier tire son nom berbère *ikiker* du latin *cicer*.

Dans le domaine de l'arboriculture, au contraire, l'influence phénico-punique fut décisive. Pourtant les Berbères savaient peut-être greffer l'oléastre longtemps avant que les Carthaginois ne répandissent la culture de l'olivier. En revanche, il n'y a pas d'indice que la vigne, qui existait depuis le début du Quaternaire dans la région d'Alger, ait été cultivée avant l'arrivée des Phéniciens. Les Berbères présahariens, tels les Nasamons d'Hérodote (IV, 172 et 182), et les « Ethiopiens » exploitaient le palmier-dattier, moins répandu à la lisière de l'Afrique mineure que de nos jours. Quant à la figue, elle était pour

58. H. BASSET, 1921, p. 340 sq.

59. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 69 sq.

60. J. BOBO et J. MOREL, 1955, pp. 163-181 ; J. MALHOMME, 1953, pp. 373-385.

61. G. CAMPS, 1960 (b), pp. 82-83, avec la bibliographie p. 82, note 287.

62. Sur le *plostellum poenicum*, originaire de Palestine et de Phénicie, cf. en dernier lieu J. KOLENDO, 1970, pp. 15-16.

63. J. ERROUX, 1957, pp. 239-253.

64. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 80.

les Berbères le fruit par excellence<sup>65</sup>, même si c'est une figue punique toute fraîche qu'exhiba Caton l'Ancien à Rome, pour préconiser la destruction d'une cité rivale trop proche.

L'archéologie des monuments funéraires confirme l'existence à haute époque de groupes importants de sédentaires pratiquant l'agriculture en Afrique mineure. Certes, la datation des monuments protohistoriques est particulièrement difficile dans cette région du fait que la céramique berbère est très conservatrice. En tout état de cause, faute de documents anciens suffisamment datables, on considérera comme représentatif de la « vie précarthaginoise » des Berbères le matériel recueilli dans les nécropoles d'époque antique pré-romaine exemptes d'influences carthaginoises.

Ce mobilier funéraire, comme l'a bien mis en évidence G. Camps<sup>66</sup>, témoigne de la grande ancienneté de la « civilisation rurale berbère ». On peut estimer, avec ce savant, qu'une carte de répartition des nécropoles protohistoriques à céramique nous donne une assez juste idée de l'aire d'extension de l'agriculture. Il est remarquable que les tumulus du sud de l'Afrique mineure ne recèlent pas de poterie, non plus que les remontées sahariennes entre Zahrez et le Hodna ou encore le Maroc oriental entre la Moulouya et la frontière algérienne. L'étude des formes de la céramique a permis à G. Camps d'éclairer quelque peu le genre de vie des Libyco-Berbères à cette époque. La typologie est très proche de celle de la céramique actuelle : bols, jattes et gobelets pour recueillir des liquides et des bouillies, assiettes plus ou moins creuses, grands plats assez semblables à ceux qui servent de nos jours à la cuisson du pain non levé, des galettes et des crêpes ; une sorte de compotier à pied est également attesté de la protohistoire à notre époque. Des perforations prouvent que dès la haute Antiquité les Berbères suspendaient la vaisselle au mur. En revanche des vases à filtrer restent sans répondants modernes et G. Camps s'est demandé s'ils n'avaient pas servi à la séparation du miel ou à la décoction de tisanes.

L'archéologie établit encore que les nomades des sites méridionaux se paraient, plus que les sédentaires, d'armes, de bracelets, de pendeloques en métal ou de perles de cornaline. Quelques débris d'étoffes attestent l'usage de bandes de couleurs alternées. Les vêtements de cuir sont fréquemment représentés sur les peintures rupestres du Sahara et confirment des informations d'Hérodote (IV, 189). Des gravures rupestres proches de Sigus attestent l'existence antique du burnous, qui est peut-être à l'origine de légendes sur les hommes acéphales ou ceux qui ont le visage dans la poitrine. Les Blemmyes du désert arabique, aux confins de la Haute-Egypte, semblent l'avoir également porté.

Numides et Maures étaient armés d'un javelot au fer long et étroit et d'un couteau de bras, mais les sédentaires, au contraire des populations plus méridionales, se firent rarement enterrer avec leurs armes. Les populations « éthiopiennes » ou mixtes (Nigrites et Pharusiens notamment) étaient armées de l'arc et de flèches. Comme le dit Strabon (XVII, 3, 7), Plin

65. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 90.

66. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, pp.96-97, 101-104 et 107-111.

l'Ancien (*H.N.* VI, 194) nomme une population du désert « au-dessus » de la grande Syrte, Longonpori, terme transcrit du grec et qui signifie « porteurs de javeline ».

La principale richesse des nomades était l'élevage des moutons, des chèvres et des bovins. Une scène de traite est gravée à Djorf Torba, à l'ouest de Colomb Béchar<sup>67</sup>, dans une région aujourd'hui parfaitement désertique. Chez ces nomades, d'après Elien (*N.A.* VII, 10, 1), les chiens tenaient lieu d'esclaves, car ils ignoraient l'esclavage; même observation pour les Troglodytes de la mer Rouge et les Ethiopiens des marais du Nil. D'autres Ethiopiens au contraire, d'après Elien (*N.A.* VII, 40), faisaient d'un chien leur roi (la source semble être Aristocréon). Bien entendu, la chasse était fort pratiquée, et dans le Sud tunisien, aux confins de l'Ethiopie, Ptolémée mentionne des chasseurs Oreipaci, voisins des Ethiopiens Nybgenites qui erraient au sud du Djerid<sup>68</sup>.

Nous connaissons fort mal l'organisation sociale des Libyco-Berbères à l'époque antérieure aux témoignages des sources classiques, si du moins nous nous interdisions toute reconstitution récurrente à partir de témoignages postérieurs. Les proportions imposantes des tertres du Rharb au Maroc ou du mausolée du Medracen dans le Constantinois suggèrent qu'à l'ouest comme à l'est du Maghreb indépendant de Carthage, des monarchies s'étaient constituées au moins dès le IV<sup>e</sup> siècle. Mais c'est tout ce qu'il nous est permis d'affirmer, car le brillant tableau de l'organisation sociale des Libyens composé par S. Gsell repose en général sur des documents romains d'époque impériale, voire sur le témoignage du poète Corippus, un contemporain de Justinien.

## Les idées religieuses des Libyco-Berbères

Il est difficile d'appréhender les idées religieuses des Libyco-Berbères avant l'impact phénico-punique, puis romain. En effet, l'archéologie protohistorique ne permet jamais de reconstituer que des rites et encore, en ce qui concerne l'Afrique mineure, cette possibilité est-elle limitée au domaine funéraire<sup>69</sup>. Il faut donc à nouveau faire appel au témoignage des auteurs classiques et glaner dans des inscriptions d'époque romaine, sans savoir si les usages attestés existaient à la haute époque qui est l'objet de ce chapitre. A fortiori, est-il toujours hasardeux de projeter dans le passé les survivances préislamiques qu'on croit reconnaître dans les sociétés berbères des époques médiévale et moderne.

Le sentiment du sacré chez les Libyens semble s'être fixé sur les supports les plus variés. La force surnaturelle était souvent appréhendée

67. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 115 et fig. 13, p. 116.

68. J. DESANGES, 1962, pp. 89-90, 129, 228-229. Les Oreipaci/Eropaci sont peut-être les ancêtres des Rebâya à la peau sombre.

69. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, p. 461.



*Lions de Kbor Roumia.*  
(Source : M. Christoffe, « *Le Tombeau de la chrétienne* », 1951, fig. 102, p. 124.)

comme topique, d'où les nombreux génies fluviaux ou montagnards révéérés dans les inscriptions d'époque romaine<sup>70</sup>. Mais plus précisément localisée, cette force pouvait résider dans des objets fort communs. Des pierres rondes (galets de granit par exemple) ou pointues, symbolisant la face de l'homme ou son phallus, ont été l'objet d'un culte<sup>71</sup>. Pomponius Mela (Choz. I, 39) et Pline (*H.N.* II, 115) connaissaient en Cyrénaïque une roche qu'il ne fallait pas toucher sous peine de déchaîner le vent du sud. Les eaux douces, et notamment les sources et les puits, donnaient aussi lieu à un culte. Au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, Augustin nous apprend qu'à la Saint-Jean, les Numides se baignaient rituellement dans la mer. La dendrolâtrie était parfois pratiquée : un concile africain, au IV<sup>e</sup> siècle, demandait aux empereurs de détruire l'idolâtrie « même dans les bois, même dans les arbres ». Bains de mer au solstice d'été, culte des eaux et culte des arbres sont la manifestation d'une exaltation de la fécondité qui s'exprime de la façon la plus directe chez les Dapsolibues, selon Nicolas de Damas (fragm. 135 = Müller C, *Fragmenta Hist. Graec.* III, p. 462), un contemporain d'Auguste : peu après le coucher des Pléiades, à la tombée de la nuit, les femmes se retiraient et éteignaient les lumières. Les hommes allaient les rejoindre, chacun possédant celle à qui le hasard l'unissait. Nous croyons que ces « Dapsolibues » étaient en réalité des Dapsilolibues ou « Libyens opulents », ce qui rend bien compréhensible leur attachement aux rituels de fécondité, tels que la « nuit de l'erreur ».

Ce sont précisément les animaux symbolisant de la façon la plus évidente la force fécondante, le taureau, le lion et le bélier, qui furent révéérés par les Libyens. Corippus (Iohannis IV, 666-673) nous narre comment les Laguantan (= Lewâta) des Syrtes lâchaient sur leurs ennemis un taureau représentant leur dieu Gurzil, fils d'Amon. La tombe royale de Kbor Roumia près de Cherchel, tout comme le mausolée princier de Dougga sont décorés d'images du Lion. Mais le bélier surtout fut l'objet d'un culte<sup>72</sup>, probablement panafricain avant l'assèchement du Sahara. Athanase (*contra gentes*, 24) nous apprend que cet animal était tenu par les Libyens comme une divinité, sous le nom d'Amon. Il faut mentionner aussi le culte du poisson propre à l'aire de l'actuelle Tunisie et qui explique en partie l'abondance des représentations de poisson sur les mosaïques de Tunisie. Symbole phallique, le poisson éliminait le mauvais œil. Un phallus pisciforme est représenté éjaculant entre deux sexes de femme sur une mosaïque de Sousse. Au poisson correspondait le coquillage, symbole du sexe féminin très répandu en Afrique mineure, qui servait aux vivants d'amulette et réconfortait les morts dans leur tombeau.

D'autres parties du corps humain furent considérées comme le réceptacle de forces surnaturelles, notamment la chevelure. G. Charles-Picard<sup>73</sup> a attiré l'attention sur le port fréquent chez les Libyens de la natte unique

70. Cf. en dernier lieu M. LEGLAY, 1966, *op. cit.*, p. 420 et note 7, p. 421 et note 1, W. VYCICHL, 1972, pp. 623-624.

71. E. GOBERT, 1948, pp. 24-110; W. VYCICHL, 1972, *op. cit.*, p. 679.

72. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 11; M. LEGLAY, *op. cit.*, p. 11; M. LEGLAY, *op. cit.*, pp. 421-423; G. GERMAIN, pp. 93-124; W. VYCICHL, *op. cit.*, pp. 695-697.

73. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 14.





*Stèle libyque d'Abizor (au sud-est de Tizgirt). (Photo musée des Antiquités d'Alger.)*

Dalle irrégulière de grès; hauteur de 1,55 à 1,35; largeur de 1,10 à 0,88; épaisseur de 0,10. Découverte dans un verger, à Abizar en Kabylie.

Cette planche est la première reproduction photographique qui ait été publiée de ce monument, dont l'inscription a donné lieu à discussion. Le général Hanoteau y voyait: «A Ioukas (ou bien Ioukar); Annoures rend hommage à son maître». Berbrugger proposait d'y lire le nom de «Iakous». Aristide Letourneux y reconnaissait plutôt: «Babadjedel fils de Kazrouz Radji». M. Halévy: «Ravaï Mahanradun Bab fils de Lal». M. Masqueray, qui a lu: «Babaouadil fils de Kenroun Ravaï», a rapproché, dubitativement il est vrai, le nom de Babaouadil de celui de Boabdil, dernier roi de Grenade. Cette remarque n'a pas rencontré l'assentiment des savants, le nom de Boabdil étant, comme chacun sait, une déformation espagnole du nom arabe Abou-Abd-Allah.

Le bas-relief représente un cavalier en armes, un bouclier rond et trois javelots dans la main gauche, le bras droit étendu et la main élevée à la hauteur du front, avec un objet rond, mais incertain, entre le pouce et le second doigt. Sur la croupe du cheval est posé un personnage de petite taille, la main gauche en contact avec le guerrier et la main droite également levée: il tient dans celle-ci une arme. Le cavalier a la barbe triangulaire, pointue, descendant sur la poitrine. M. Masqueray a proposé d'y voir le voile des Touareg, le litam. Cette assimilation paraît d'autant plus difficile à admettre que la moustache est séparée de cette barbe de manière à indiquer la bouche, trait du visage que le litam a précisément pour but de cacher. Le cheval porte au cou une amulette<sup>1</sup> où Berbrugger voyait un phallus. En avant du cheval se trouvent deux animaux: l'un quadrupède, peut-être un chien, suivant M. Masqueray, l'autre, qui semble un volatile, peut-être une autruche, comme le pensait Berbrugger. Le sens de ces représentations est incertain. Berbrugger y voyait un chasseur, «peut-être le dieu de la chasse. Le petit bonhomme qui le suit, croyait-il, vient de battre le buisson avec son matrag et de lancer les deux animaux qui figurent comme échantillon du gibier à poil et à plume». Cette explication anecdotique a peu de chances d'être la vraie.

Le relief est sculpté moins que gravé. On le rapprochera avec intérêt de deux monuments analogues, découverts par M. Masqueray en 1881 à Souama, chez les Beni-bou-Chaïb. Ce sont des stèles grossières figurant sans doute des chefs indigènes, ceux, dit-il, auxquels Rome avait remis l'administration des peuplades de la montagne. Badagedel, désormais célèbre grâce aux travaux que cette stèle a suscités, était un personnage de même espèce.

La stèle d'Abizar est un monument capital pour l'histoire de l'art antique indigène. Elle représente, à l'âge romain, la tradition directe de l'art berbère le plus ancien. Les procédés de sculpture, les partis pris de dessin dont elle témoigne dérivent tout droit de la pratique à laquelle sont dues les grandes sculptures rupestres de Hadjar el Khenga, comme celles de Moghar, de Tyout, d'El Hadj Mimoun et de tant de points du Souf et du Sahara.

(1) Cf. les chevaux vainqueurs de la mosaïque d'Hadrumète, *Coll. Alaoui*, p. 20 sq., et les médaillons trouvés dans la même habitation, *ibid.*, pp. 23 et 25, et les talismans que portent encore au cou, suspendus de la même manière, les chevaux et les mules des Arabes.

formant cimier, depuis les fresques égyptiennes jusqu'à l'Hermès libyen des thermes des Antonins, en passant par les Maces d'Hérodote (IV, 175). A en croire Strabon (XVII, 3.7), les Maurusiens évitaient de s'approcher de trop près dans leurs promenades, pour préserver l'ordonnance de leur chevelure. Plutôt que de coquetterie, il s'agissait sans doute de la crainte religieuse d'une atteinte portée à leur vitalité. C'est sans doute pourquoi, chez les femmes des Adymachides, la capture des poux était accompagnée d'un rituel de vengeance (Hérodote, IV, 168).

Par-delà la mort, l'homme était entouré de soins. C'est le domaine de l'espace religieux libyco-berbère que l'archéologie nous décèle le mieux. La thèse monumentale de G. Camps<sup>74</sup> nous permet de l'évoquer brièvement. Le corps était en général enterré, en position latérale repliée ou contractée. Souvent les ossements avaient été au préalable soigneusement décharnés. Plus souvent encore, les chairs ou les os étaient revêtus d'une ocre rouge censée revivifier le cadavre. Des aliments continuaient de nourrir le défunt et des amulettes protégeaient sa vie d'outre-mort. Il recevait de nombreuses offrandes animales, par exemple, celle d'un cheval. Peut-être un meurtre rituel lui permettait-il de conserver parfois ses fidèles serviteurs. Les membres de sa famille venaient le rejoindre et très souvent, surtout en Oranie et au Maroc, son épouse, ce qui prouve que la monogamie était fort répandue, ou, à tout le moins, une polygamie sélective.

Les sacrifices étaient offerts aux morts devant leurs tombeaux ou dans des enclos spéciaux orientés à l'est, direction du soleil levant. Parfois, la puissance vitale du défunt était symbolisée par des menhirs-obélisques ou des stèles-menhirs. Hérodote (IV, 172) nous apprend que les Nasamons consultaient leurs ancêtres sur l'avenir en allant dormir sur leurs tombes. G. Camps pense que ce rituel d'incubation est la raison d'être des bazinas et tumulus à plateforme. Mais ce sont surtout les monuments à chapelle et chambre du Sahara qui paraissent appropriés à cette coutume. Elle était très répandue parmi les Sahariens, puisque l'absence de visions en songe chez les Atlantes (Hérodote, IV, 184) provoquait l'étonnement.

Hérodote (IV, 172) nous signale aussi que les Nasamons prêtaient serment en touchant les tombeaux des meilleurs et des plus justes. On peut voir là l'amorce d'un culte des morts. L'archéologie protohistorique montre qu'autour de certains tombeaux se sont constitués des cimetières entiers. Les morts particulièrement estimés de leur vivant ont pu rassembler des foules funéraires et sans doute aussi des foules de vivants. G. Camps<sup>75</sup> s'est demandé à juste titre si le culte de morts célèbres n'a pas entraîné la constitution ou le remodelage des ensembles de populations attestés aux époques punique et romaine. Que se forment des royaumes, et tout naturellement naîtra un culte du souverain défunt.

Les Libyens ne semblent pas avoir conçu de grandes figures divines plus ou moins humanisées, Ils ne sacrifiaient, nous dit Hérodote (IV, 188), qu'au

74. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, pp. 461-566. Nous ne pouvons tenter ici qu'un résumé très succinct de ce bilan des données archéologiques.

75. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, p. 564.

soleil et à la lune; toutefois, ceux de la région du Djerid sacrifiaient plutôt à Athéna, à Triton et à Poséidon, et les Atarantes (ID., IV, 184), voisins occidentaux des Garamantes, maudissaient le soleil. D'après Cicerón (Rep., VI, 4), Massinissa rendait grâce au soleil et aux autres divinités du ciel. Dans diverses villes de l'Afrique romaine, Mactar, Althiburos, Thugga, Sufetula, le soleil resta révééré. Mais une influence punique est çà et là possible<sup>76</sup>.

En dehors des deux grands astres, l'épigraphie et les sources littéraires nous révèlent une poussière de divinités, souvent une seule fois mentionnées, quelquefois même invoquées sous forme collective, comme les Dii Mauri<sup>77</sup>. Il est vrai qu'un relief découvert près de Béja semble figurer une sorte de panthéon à sept divinités. Mais il s'agit là sans doute d'un polythéisme organisé sous l'influence punique qui forma les Libyens à personnaliser les forces divines. De leur propre mouvement, ceux-ci furent toujours plus proches du Sacré que des dieux<sup>78</sup>.

76. G. CHARLES-PICARD, 1957, pp.33-39.

77. G. CAMPS, 1954, pp.233-260.

78. Sur l'hypothèse qu'il a existé un grand dieu principal chez les Libyco-Berbères, cf. M. LEGLAY, *op. cit.*, pp.425-431. Après avoir écarté Iolaos, Baliddir et Iush, M. LEGLAY exprime l'opinion que l'Amon de Thèbes était en passe de s'imposer à l'Afrique saharienne et à l'Afrique mineure quand les Phéniciens abordèrent ce continent. Théorie séduisante, mais qui ne nous semble pas entièrement démontrée.

## La période carthaginoise

*B.H. Warmington*

L'entrée du Maghreb dans l'histoire écrite débute avec le débarquement sur ses côtes de marins et de colons venus de Phénicie. Il est d'autant plus difficile de reconstituer l'histoire de cette époque que presque toutes les sources d'information sont grecques ou romaines et que, pendant la plus grande partie de cette période, les Grecs et les Romains n'ont eu de pires ennemis que les Phéniciens de l'Ouest, notamment ceux qui étaient placés sous l'autorité de Carthage. C'est ce qui explique pourquoi l'image que nous en donnent Athènes et Rome est si négative. Rien ne subsiste d'une littérature carthaginoise malgré les progrès enregistrés au cours des deux dernières décennies; la contribution archéologique est également limitée, car, dans la plupart des cas, les établissements phéniciens sont ensevelis sous des villes romaines beaucoup plus imposantes. Nous disposons d'un nombre important d'inscriptions sous diverses versions de la langue phénicienne, mais il s'agit surtout d'inscriptions votives ou d'épithames tombales qui nous livrent peu d'informations.

Le développement des civilisations libyennes autochtones antérieurement au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>1</sup> reste, à un certain degré, obscur lui aussi. Le Néolithique de tradition capsienne se prolonge très avant dans le premier millénaire avant notre ère et peu de vestiges peuvent être attribués à un Age du bronze distinct. Aussi, l'histoire archéologique du premier millénaire se caractérise-t-elle par une évolution lente et continue, où les influences phéniciennes deviennent de plus en plus marquées, à peu près à partir du

1. Dans ce chapitre, sauf indications contraires, les dates se rapportent à des périodes antérieures à notre ère.

IV<sup>e</sup> siècle. Le phénomène particulier des tombes fermées par de larges dalles disposées au niveau du sol ne semble pas avoir de rapport avec les civilisations mégalithiques beaucoup plus anciennes de l'Europe du Nord et date probablement de notre époque. Les monuments les plus importants, comme les tumulus de Mzora et de Medracen, sont sans doute liés à la croissance, aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, de tribus plus importantes. On retrouve là, dans tout le Maghreb, une uniformité nettement marquée.

Les auteurs classiques grecs et romains citent, en les nommant, un grand nombre de tribus distinctes; cependant, pour la période qui nous occupe, ces historiens distinguaient trois groupes principaux dans les populations non phéniciennes du Maghreb. A l'ouest, entre la côte atlantique et la Moulouya (Mulucca) vivaient les Maures, d'où le nom de Mauritanie (ancienne Maurousia) donné à ce territoire; mais, plus tard, cette appellation s'étendit à des régions situées beaucoup plus à l'est, au-delà du Chelif. Entre le territoire des Maures et la limite occidentale extrême de la partie continentale du territoire carthaginois (voir ci-après) s'étendait le pays des Numides ou Numidie. Bien que les Grecs et les Romains aient, à tort, fait dériver le mot « Numides » du verbe grec « paître » et qu'ils y aient vu une évocation de la vie nomade propre à ces peuples, il n'y a pas de différence fondamentale entre les habitants de ces deux régions. Dans l'un et l'autre pays, prévalait une culture pastorale semi-nomade, bien qu'il existât déjà des zones de vie sédentaire et d'agriculture permanente qui continuèrent à s'étendre. En outre des contacts assez étroits s'étaient instaurés entre la Mauritanie et le sud de la péninsule ibérique, où existaient des civilisations similaires. Le troisième groupe était celui des Gétules; ainsi désignait-on les vrais nomades des confins nord du Sahara. Les noms classiques de ces groupes et des diverses tribus autonomes seront employés d'un bout à l'autre de ce chapitre.

## Les premiers établissements phéniciens

Selon la tradition antique, Tyr fut le point de départ des expéditions vers l'ouest lancées par les Phéniciens, qui conduisirent à la fondation de nombreux établissements. La Bible, entre autres sources, confirme la prééminence de Tyr sur les autres villes phéniciennes durant la période qui suivit, au Proche-Orient, l'écroulement des civilisations de l'Âge du bronze (XIII<sup>e</sup> siècle). A partir de l'an 1000 environ, Tyr et les autres cités (Sidon et Byblos, par exemple) devinrent les centres commerciaux les plus actifs de la zone orientale de la mer Egée et du Proche-Orient et elles ne souffrirent guère de la croissance de l'Empire assyrien. C'est la recherche de minerais, particulièrement d'or, d'argent, de cuivre et d'étain, qui attira les marchands phéniciens en Méditerranée occidentale. Cette recherche ne tarda pas à les conduire en Espagne, qui devait demeurer l'une des grandes sources de production d'argent en Méditerranée, même à l'époque romaine. Nous devons à l'historien Diodore de Sicile (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) une analyse sans doute véridique de la situation générale qui régnait à l'époque. Celui-ci

rapporte en effet que « les autochtones » (c'est-à-dire les habitants de l'Espagne) « ignorent l'usage de l'argent jusqu'à ce que les Phéniciens aient pris l'habitude, au cours de leurs expéditions commerciales, de troquer de petites quantités de marchandises contre ce métal. En transportant l'argent en Grèce, en Asie et ailleurs, ils firent fortune. Grâce à une longue pratique de ce commerce, leur influence s'accrut, et ils purent fonder de nombreuses colonies en Sicile, dans les îles avoisinantes, en Afrique, en Sardaigne et même en Espagne. » Selon la tradition, le plus ancien des établissements phéniciens en Occident se trouvait sur l'emplacement de la Cadix actuelle, dont le nom vient du phénicien « Gadir » (c'est-à-dire « fort »), ce qui évoque l'existence probable d'un comptoir commercial à l'origine.

La longue route maritime menant jusqu'aux nouveaux marchés d'Espagne nécessitait une protection, étant donné surtout les conditions de la navigation dans l'Antiquité, lorsqu'il était de règle de longer la côte et de jeter l'ancre ou d'échouer le navire, la nuit. Les Phéniciens empruntaient deux itinéraires. L'un passait au nord, le long des côtes méridionales de la Sicile, de la Sardaigne et des Baléares; la route sud longeait les côtes de l'Afrique du Nord. Sur cette route les Phéniciens, pense-t-on, disposaient probablement d'un mouillage tous les 50 km environ, bien que divers facteurs expliquent la transformation de ces points d'escale en établissements permanents: les sites classiques étaient des îlots à proximité des côtes ou des promontoires abordables des deux côtés. L'utilisation de ces escales ne présentait pas de difficulté particulière pour les Phéniciens, car les populations du Maghreb et, du reste, de presque toute la Méditerranée occidentale, avaient un niveau de développement culturel, politique et militaire inférieur au leur. En outre, des facteurs stratégiques généraux avaient entraîné le développement de certains sites par rapport à d'autres. Il est en effet significatif que trois des plus importants — Carthage et Utica (Utique) en Afrique du Nord, Motyé (Mozia) en Sicile — occupent une position stratégique dans les détroits conduisant de la Méditerranée orientale à la Méditerranée occidentale, et qu'ils contrôlent les voies maritimes du nord comme du sud.

## Fondation de Carthage

Le nom de Carthage (en latin, Carthago) est la traduction de « Kart Hadasht » qui signifie en phénicien « ville nouvelle ». Cela peut laisser supposer que, dès le départ, ce site fut destiné à devenir le principal établissement phénicien de l'Occident mais les données archéologiques se rapportant à ses origines sont trop incomplètes pour que nous puissions en être certains. Selon la tradition, la ville fut fondée en 814, bien après Cadix (1110) et Utique (1101). Ces deux dernières dates semblent légendaires. Quant à la naissance de Carthage, les premières données archéologiques incontestables datent du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, soit deux générations d'écart par rapport à la tradition. Aucun élément historique valable ne peut être tiré des diverses légendes que les auteurs grecs et romains

nous ont transmises sur la fondation de la cité. Des indices à peu près aussi anciens ont été découverts à Utique; des datations du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle ont été effectuées à Leptis Magna (Lebda), Hadrumète (Sousse), Tipasa, Siga (Rachgoun), Lixus (sur l'oued Loukkos) et Essaouira (Mogador), colonie phénicienne la plus éloignée qui ait été connue et recensée jusqu'ici. Des découvertes datées sensiblement de la même époque ont été faites à Motyé en Sicile, à Nora (Nurri ou Norax), Sulcis et Tharros (Torre di San Giovanni) en Sardaigne, à Cadix et Almunecar en Espagne. La concordance générale des indices archéologiques montre que si des expéditions isolées ont pu être effectuées à une époque plus reculée, aucun établissement permanent n'existait sur la côte du Maghreb avant 800. Il convient de souligner que, à la différence des colonies que les Grecs fondèrent en Sicile, en Italie et ailleurs aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, tous les établissements phéniciens, y compris Carthage elle-même, demeurèrent de petites bourgades qui, durant des générations, ne comptèrent sans doute tout au plus que quelques centaines de colons. En outre, ces localités restèrent longtemps politiquement dépendantes de Tyr, ce qui est normal puisqu'elles servaient essentiellement de points de mouillage et de ravitaillement.

## L'hégémonie de Carthage sur les Phéniciens de l'Ouest

C'est au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère que Carthage devint autonome et établit sa suprématie sur les autres établissements phéniciens d'Occident, prenant la tête d'un empire en Afrique du Nord dont la création devait avoir de profondes répercussions sur l'histoire de tous les peuples de la Méditerranée occidentale. Cette évolution avait été favorisée notamment par l'affaiblissement de la puissance de Tyr et de la Phénicie, la métropole, qui tombèrent sous le joug de l'empire babylonien. Mais un facteur plus déterminant encore avait été, semble-t-il, la pression croissante exercée par les colonies grecques de Sicile. Les plus importantes, comme Syracuse, avaient connu un essor démographique et économique très rapide; elles avaient été fondées surtout pour absorber l'excédent de population dont souffrait la Grèce continentale. Au VII<sup>e</sup> siècle, il semble qu'aucun conflit important n'ait opposé les Grecs aux Phéniciens, et l'on a retrouvé trace d'importations grecques dans de nombreuses colonies phéniciennes du Maghreb. Mais en 580, la ville de Selinus (Sélinonte) et d'autres populations grecques de Sicile tentèrent de chasser les Phéniciens des établissements qu'ils possédaient à Motyé et à Palerme. Carthage paraît avoir dirigé les opérations défensives contre cette agression qui, en cas de succès, eût permis aux Grecs de menacer les villes phéniciennes de Sardaigne et leur eût ouvert la route du commerce vers l'Espagne, qui jusqu'alors leur avait été fermée. Ce succès consolida les colonies phéniciennes de Sardaigne. C'est également au cours de ce siècle que Carthage conclut une alliance avec les villes étrusques de la côte occidentale de l'Italie. Une victoire commune vers 535 empêcha les Grecs de



s'implanter en Corse. Enfin le dernier succès qui marqua cette période se produisit sur le sol même de l'Afrique: un Spartiate nommé Dorieus tenta de fonder un comptoir à l'embouchure du Kinyps (Oued Oukirri) en Libye. Carthage considéra l'entreprise comme une intrusion et, au bout de trois ans, parvint à chasser les Grecs, avec l'aide des Libyens.

La suprématie exercée sur les Phéniciens d'Occident entraînait des charges qui semblent avoir été trop lourdes par rapport aux effectifs dont disposait Carthage. Jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, Carthage, à l'instar des cités grecques, dut compter sur ses propres citoyens. Au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, sous le gouvernement de Magon, fondateur d'une puissante famille de la cité, une nouvelle politique fut inaugurée: elle consistait à recruter des troupes de mercenaires sur une grande échelle et cette pratique resta en vigueur pendant le reste de l'histoire de Carthage. Les Libyens fournirent la plupart des recrues étrangères, dont les effectifs s'accrurent à mesure que Carthage étendait ses possessions vers l'intérieur et qu'elle y instaurait la conscription obligatoire (voir ci-après). Les Libyens jouèrent un rôle efficace comme infanterie légère. D'abord mercenaires, et plus tard alliées en vertu de traités, les cavaleries numide et mauritanienne (originaires du nord de l'Algérie et du Maroc actuels) fournirent d'importants contingents aux grandes armées carthaginoises. A différentes époques, on vit servir à Carthage des mercenaires venus d'Espagne, de Gaule, d'Italie et finalement de Grèce. Cette politique se révéla plus efficace qu'on ne le reconnaît généralement, et il est peu probable que Carthage eût jamais pu soutenir les longues guerres de son histoire, si elle avait dû compter sur les faibles effectifs de sa propre population.

Une génération vit le jour après la victoire contre Dorieus; de profonds changements intervinrent dans les cités grecques de Sicile, qui réagirent vigoureusement contre Carthage. Gelon, roi de Gela — et de Syracuse à partir de 405 —, entreprit une guerre pour venger Dorieus et fit campagne pour s'emparer de la zone de colonisation phénicienne autour du golfe de Gabès. Devant cette menace, Carthage rechercha des alliances en Sicile parmi les ennemis de Gelon et, en 480, une importante force de mercenaires carthaginois débarqua dans l'île, profitant peut-être du fait que, cette même année, la Grèce était elle-même envahie par les Perses. On estime à 200 vaisseaux la flotte de Carthage à cette date, ce qui la mettait à égalité avec Syracuse et presque au niveau de la flotte grecque. Cependant, cette intervention se solda par un désastre complet: l'armée et la flotte de Carthage furent anéanties à la grande bataille d'Himère. Gelon ne put ou ne sut profiter de sa victoire; il consentit à signer la paix et se contenta d'une modeste indemnité de guerre.

## L'expansion en Afrique du Nord

A cette défaite succédèrent soixante-dix années de paix, durant lesquelles Carthage évita d'entrer en conflit avec les Grecs, tout en parvenant cependant à maintenir son monopole commercial. Fait plus important encore, elle se préoccupa d'étendre ses territoires sur le sol africain. Cette politique fut

adoptée alors que les Carthaginois se voyaient de plus en plus isolés par les succès des Grecs en Méditerranée, d'abord durant les guerres médiques contre les Perses où les Phéniciens subirent de lourdes pertes, puis contre les Etrusques en Italie. Il est possible que les Carthaginois aient cherché à réduire leurs propres échanges commerciaux avec le monde grec: le contenu des tombes datant du V<sup>e</sup> siècle paraît assurément pauvre et austère et l'on y a trouvé peu d'articles importés. Cela ne veut pas dire, cependant, que toute la communauté carthaginoise s'était appauvrie, le contenu des sépultures n'étant pas, en soi, un indice absolu du degré de richesse ou de pauvreté. Cette nouvelle politique territoriale est associée à la dynastie des Magonides, dirigée à cette époque par Hannon, fils d'Hamilcar, le vaincu d'Himère dont, plus tard, l'historien grec, Dion Chrysostome, rapporte sommairement que « de Tyriens, il transforma les Carthaginois en Africains ».

Bien que la superficie des territoires conquis au V<sup>e</sup> siècle et le nombre des colonies ayant atteint la dimension de villes même modestes restent mal connus, le maximum de ce que Carthage a jamais contrôlé n'est pas loin d'être atteint. Signalons la grande importance qu'eut la conquête de la péninsule du cap Bon et d'un vaste territoire situé au sud de la ville, s'étendant au moins jusqu'à Dougga, et englobant certaines des terres les plus fertiles de Tunisie. C'est dans cette région que la colonisation romaine atteindra, plus tard, une densité particulièrement forte. Ces terres fournissaient l'essentiel du ravitaillement de Carthage, et permirent à la ville d'accroître considérablement sa population. Plus tard, de nombreux Carthaginois possédèrent des domaines au cap Bon. Les terres du cap Bon étaient considérées domaine public et sans doute ses habitants étaient-ils réduits à une condition de servage. Dans les autres régions conquises, les populations devaient payer tribut et fournir des troupes.

Le nombre des établissements côtiers phéniciens s'accroissait désormais des propres colonies de Carthage dont la plupart des noms nous sont inconnus. Comme pour les premiers comptoirs, il s'agissait de petites communautés de quelques centaines de résidents, où les populations locales des régions voisines venaient vendre leurs produits, comme l'indique le nom que leur ont donné les Grecs: « emporia » ou marchés.

La frontière entre l'empire carthaginois et les colonies grecques de Cyrénaïque se situait dans le golfe de Sidra, mais les comptoirs étaient peu nombreux sur la côte de Libye. Le plus important était à Leptis, où il est probable qu'on établit un poste permanent lorsque l'expédition lancée par Dorieus sur la région voisine eut montré un risque d'invasion grecque. A Sabratha, la présence carthaginoise remontait au début du IV<sup>e</sup> siècle. Leptis devint le centre administratif des diverses colonies du golfe de Gabès, et l'on sait que cette ville a été prospère à la fin de la période carthaginoise. La culture phénicienne y resta dominante durant plus d'un siècle sous l'occupation romaine. L'origine de la prospérité de Leptis est généralement attribuée au commerce transsaharien, puisque la ville était située au terminus de l'itinéraire le plus court qui, par Cydamus (Ghadamès), conduisait au Niger. Cependant, nous ignorons la nature de ce commerce, bien que mention ait été faite de pierres semi-précieuses. La région

doit sa richesse agricole, à l'époque romaine, aux colons carthaginois. Dans le golfe de Gabès, existaient d'autres sites : Zouchis, qui devint célèbre pour son poisson salé et sa teinture de pourpre ; Gighthis (Bou Ghirarah) et Tacapae (Gabès). Plus au nord, citons Thacnae (Tina) située au point où la frontière sud du territoire de Carthage rejoignait la mer. Selon la tradition, Leptis Minor et Hadrumète (Sousse) ont été fondées par la Phénicie, non par Carthage. Hadrumète devint la plus grande ville de la côte est de la Tunisie. De Néapolis (Nabeul), une route coupant la base du cap Bon menait à Carthage.

A l'ouest de Carthage s'étendait Utique, qui ne le cédait en importance qu'à la métropole. Comme Carthage, c'était un port, aujourd'hui enfoncé à dix kilomètres dans les terres. Pendant longtemps, Utique garda une indépendance au moins nominale vis-à-vis de Carthage. Au-delà et jusqu'au détroit de Gibraltar, la côte offrait un certain nombre de mouillages, mais peu atteignirent un développement comparable aux escales de la côte tunisienne, sans doute surtout parce qu'ils permettaient plus difficilement l'accès vers l'intérieur des terres. Voici quelques sites recensés ou probables : Hippo Acra (Bizerte), Hippo Regius (Annaba), Rusicade (Skikda), Tipasa et Icosium (Alger). A l'époque romaine, un certain nombre de localités côtières (outre Rusicade) ont gardé le préfixe phénicien « rus » qui signifie « cap » : exemples, Rusucurru (Dellys) et Rusguniae (Matifou). Tingi (Tanger) est mentionnée au V<sup>e</sup> siècle mais était sans doute déjà connue des Phéniciens depuis leurs premières liaisons régulières avec Cadix.

## L'empire de Carthage

Carthage fut critiquée par ses ennemis pour le dur traitement et l'exploitation auxquels elle soumettait ses sujets, qui étaient certainement répartis en différentes catégories. Les plus privilégiés furent sans doute les vieux établissements phéniciens et les colonies fondées par Carthage elle-même, dont les habitants étaient appelés par les Grecs Liby-Phéniciens, c'est-à-dire Phéniciens d'Afrique. Ces comptoirs semblent avoir calqué leur système gouvernemental et administratif sur le modèle de Carthage (voir ci-après). Ce fut le cas, nous le savons, de Gades (Cadix), de Tharros (Sardaigne) et des Phéniciens de Malte. Ces villes étaient soumises au paiement de taxes sur les importations et exportations, et elles durent parfois fournir des contingents militaires. Il est probable aussi qu'elles aient en partie contribué aux équipages de la flotte carthaginoise. Après 348, il semble qu'il leur ait été interdit de commercer avec quiconque en dehors de Carthage. La situation des sujets de Carthage en Sicile était affectée par la proximité des cités grecques. Ils avaient droit à des institutions autonomes et battaient monnaie dès le V<sup>e</sup> siècle, à une période où Carthage elle-même n'en émettait pas encore. Leur droit de commerce ne semble pas avoir subi de restriction ; comme plus tard, lorsque la Sicile tomba aux mains des Romains, ils payaient un tribut égal à 10% des bénéfices.

Les Libyens de l'intérieur étaient les plus durement traités, même si apparemment ils furent autorisés à conserver leur organisation tribale. Il semble que les fonctionnaires de Carthage aient directement contrôlé la perception du tribut et l'enrôlement des contingents. Le taux normal du tribut était, semble-t-il, égal au quart des récoltes, et à une période critique des hostilités contre Rome (première guerre punique) l'impôt exigé atteignit 50%. Selon l'historien grec Polybe (II<sup>e</sup> siècle), de nombreux Libyens participèrent à la sanglante révolte des mercenaires qui suivit la défaite de Carthage pour se venger de cette exaction et de bien d'autres. « Les Carthaginois estimaient et honoraient non pas les gouverneurs qui traitaient leurs administrés avec mesure et humanité, mais ceux qui leur extorquaient le maximum de ressources et qui les traitaient avec le plus de cruauté. » Cette critique paraît fondée, un certain nombre de révoltes s'étant produites en Libye, en dehors de celle déjà mentionnée. Ainsi, les Carthaginois semblent ne s'être jamais souciés de pratiquer une politique qui pût inciter les populations conquises à accepter leur sort.

## Le commerce carthaginois et l'exploration maritime

### L'Afrique de l'Ouest

Dans l'esprit des Grecs et des Romains, Carthage était tributaire du commerce plus que toute autre cité, et l'idée qu'ils avaient du Carthaginois typique était celle d'un négociant. En outre, Carthage passait à l'époque pour la plus riche cité du monde méditerranéen. Cependant, il faut convenir que ces échanges commerciaux et cette richesse supposée ont laissé à l'archéologue bien peu de vestiges, nettement moins que dans le cas des grandes villes étrusques et grecques de la même époque. Sans doute cela tient-il avant tout au fait que le gros du commerce de Carthage consistait en produits qui ne laissent pas de trace : principalement les métaux à l'état brut qui, déjà, étaient le but essentiel des premiers navigateurs phéniciens. Il faut y joindre les textiles, le trafic des esclaves et, à mesure de la mise en culture des sols fertiles, les produits agricoles. Les échanges avec les tribus arriérées, qui livraient de l'or, de l'argent, de l'étain et vraisemblablement du fer (Carthage, on le sait, fabriquait ses propres armes) contre des articles manufacturés sans valeur, rapportaient beaucoup à Carthage, comme en témoignent les grandes armées de mercenaires qu'elle put lever au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle, ainsi que la frappe de monnaies d'or qui fut bien plus importante que dans les autres cités de développement comparable. L'Etat dirigeait activement les grandes entreprises commerciales, comme nous l'apprennent diverses sources, notamment celles qui concernent l'Afrique occidentale. Selon Hérodote (V<sup>e</sup> siècle), le pharaon égyptien Nékao (vers 610-594) envoya une expédition de marins phéniciens faire le tour complet du continent africain en passant par la mer Rouge. Le

périple aurait duré deux ans, les équipages ayant débarqué à deux reprises pour semer et récolter du blé. Hérodote croit que le voyage fut un succès, ce qui n'est pas impossible, mais il n'eut aucune répercussion à l'époque. Si un tel périple fut réellement effectué, l'immensité du continent ainsi révélée dut faire abandonner toute idée de rejoindre la Méditerranée par la mer Rouge. Toujours selon Hérodote, les Carthaginois qui croyaient à la possibilité de faire le tour de l'Afrique, durent être au courant de l'entreprise, ainsi que d'une autre tentative qui remonte au début du Ve siècle. Un prince persan avait en effet affrété en Egypte un navire qui reçut pour mission de tenter la circumnavigation dans le sens opposé. Le navire aurait longé les côtes du Maroc bien au-delà du cap Spartel, mais dut rebrousser chemin. Hérodote mentionne également le commerce que les Carthaginois pratiquaient sur les côtes marocaines. Dans un ouvrage datant de 430 environ, il rapporte ceci : « Les Carthaginois nous parlent aussi d'une région de l'Afrique et de ses habitants, au-delà du détroit de Gibraltar. Lorsqu'ils abordent sur ces rivages, ils déchargent leurs marchandises et les disposent sur la plage. Puis ils regagnent leurs bateaux et émettent un signal de fumée. Lorsque les indigènes aperçoivent la fumée, ils descendent jusqu'à la plage, placent à côté des marchandises une certaine quantité d'or qu'ils proposent en échange, puis ils se retirent. Les Carthaginois débarquent à nouveau et examinent l'or. S'ils jugent que sa valeur correspond à celle des produits offerts, ils l'emportent et mettent à la voile. Sinon, ils remontent à bord et attendent que les indigènes aient apporté suffisamment d'or pour leur donner satisfaction. Aucune des parties ne trompe l'autre ; jamais les Carthaginois ne touchent à l'or tant que la quantité offerte n'a pas atteint la valeur correspondant à leurs marchandises. De leur côté, les indigènes ne touchent pas aux marchandises tant que les Carthaginois n'ont pas emporté l'or. »

Telle est la plus ancienne description que nous possédions de la pratique traditionnelle du « troc aveugle ». Cet échange d'or est normalement associé à un texte grec très controversé, qui prétend être la traduction du compte rendu d'un voyage qu'aurait effectué le long des côtes marocaines un certain Hannon, identifié comme étant le chef de la dynastie des Magonides, au milieu du Ve siècle, et l'homme d'Etat qui fut à l'origine de l'expansion de Carthage sur le continent africain. Les difficultés d'interprétation de ce texte empêchent de l'analyser en détail. D'une manière générale, on peut dire que la publication d'un document qui divulgue tant de faits est peu vraisemblable, d'après ce que l'on sait de la politique commerciale pratiquée par les Carthaginois qui écartaient le moindre concurrent de leurs zones d'activité. En outre, le rapport ne mentionne même pas le but du voyage. La partie la plus précise traite de l'implantation de comptoirs sur la côte marocaine. Qu'il ait existé là des colonies, nous le savons ; Lixus — à l'embouchure de l'Oued Loukkos — était assurément du nombre. Hannon n'en parle pas, et l'histoire ultérieure des tribus vivant dans la région (voir plus loin) témoigne aussi de l'influence culturelle de Carthage. Le comptoir le plus méridional mentionné dans le document est appelé Cerne, que l'on associe généralement à l'île de Hern, située à l'embouchure du Rio de Oro. On retrouve ce nom dans une autre

source géographique grecque appelée Pseudo-Scylax qui date d'environ 338. «A Cerne, les Phéniciens (c'est-à-dire les Carthaginois) jettent l'ancre de leur *gauloi* (ainsi appelait-on leurs navires marchands) et plantent leurs tentes sur l'île. Après avoir déchargé la cargaison, ils transbordent celle-ci sur de petits canots jusqu'au continent. Là vivent les Ethiopiens (c'est-à-dire les Noirs) avec lesquels ils commercent. Les Phéniciens échangent leurs marchandises contre des peaux de cerf, de lion et de léopard, des cuirs et des défenses d'éléphants... Ils proposent des parfums, des pierres égyptiennes (céramique?), des poteries et des amphores athéniennes.» Là non plus, il n'est pas question d'or. Cerne apparaît comme un lieu de mouillage plutôt qu'un comptoir. La liste des marchandises offertes par les Carthaginois semble exacte, mais l'acquisition de peaux de bêtes sauvages a été contestée car il était possible de s'en procurer beaucoup plus près de Carthage. Le compte rendu de Hannon se termine par le récit de deux expéditions menées très au sud de Cerne. On y trouve des descriptions pittoresques de populations féroces, de «tambours dans la nuit», de «rivières de feu», dans le but sans doute d'alarmer tout concurrent éventuel.

La destination atteinte par ces expéditions a été fixée aussi loin au sud que le mont Cameroun, mais cela paraît vraiment excessif. Les indices archéologiques qui constituent un témoignage des expéditions carthaginoises ne se trouvent pas au-delà d'Essaouira (Mogador), mais ils concernent des voyages occasionnels datant seulement du VI<sup>e</sup> siècle, et l'on n'en retrouve aucune trace dans le rapport en question.

Si l'or était bien le but recherché, il est singulier que tout souvenir de ce commerce ait disparu avec la chute de Carthage, alors même que certains comptoirs de la côte marocaine se sont maintenus. L'historien grec Polybe navigua au sud de Cerne après 146, mais il ne découvrit rien d'intéressant. Au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'auteur romain Pline parle en ces termes du récit d'Hannon: «Sur la foi de ce document, de nombreux Grecs et Romains évoquent maintes contrées fabuleuses et relatent la fondation de maintes villes dont il ne subsiste en réalité nul souvenir ni vestige.» Fait singulier, Essaouira devait recevoir plus tard la visite d'autres étrangers: des marins originaires de Mauritanie (voir ci-après), Etat vassal de Rome, mais il semble que leur objectif était la pêche plutôt que l'or.

## L'Atlantique

Le monde antique connaissait le récit d'une autre expédition dirigée par Himilcon, contemporain de Hannon, mais les références que nous possédons sont fragmentaires. Cette expédition explora les côtes atlantiques d'Espagne et de France et atteignit certainement la Bretagne. L'objectif était sans doute de contrôler plus directement le marché de l'étain extrait de diverses régions proches du littoral atlantique. Un certain nombre d'auteurs de l'Antiquité se sont intéressés au commerce de l'étain, probablement parce que les Carthaginois laissaient filtrer très peu d'informations à ce sujet. En fait, la période carthaginoise représente la dernière phase du commerce de l'étain le long de cette côte qui remontait à la préhistoire, le sud-ouest de l'Angleterre étant l'une des principales sources de production.

Cependant, rien ne prouve que les Phéniciens aient jamais atteint les côtes d'Angleterre; aucun objet phénicien n'y fut jamais découvert (non plus qu'en Bretagne d'ailleurs). S'ils réussirent à se procurer de l'étain d'Angleterre, ce fut vraisemblablement par l'intermédiaire de tribus de Bretagne. Il est possible que la plus grande partie de la production d'étain anglais ait été acheminée à travers la Gaule, empruntant la vallée du Rhône pour parvenir jusqu'à la Méditerranée; quant aux Carthaginois, ils se procuraient ce métal surtout dans le nord de l'Espagne. Quoi qu'il en soit, la principale richesse minière exploitée en Espagne était l'argent. Nous savons qu'au III<sup>e</sup> siècle, la production était considérable et dépassait assurément de loin celle de l'étain. C'est à partir du V<sup>e</sup> siècle que Cadix prit rapidement de l'importance. Ce fut la seule possession carthaginoise d'Occident (exception faite d'Ibiza) à battre sa propre monnaie et, selon le géographe grec Strabon, ses charpentiers surpassaient tous les autres dans la construction des navires conçus aussi bien pour l'Atlantique que pour la Méditerranée.

#### *Le commerce méditerranéen*

Carthage, nous l'avons vu, possédait le monopole du commerce dans son empire, coulant tout navire intrus, ou concluant des traités de commerce avec d'éventuels concurrents, tels que Rome et les villes étrusques. En principe, aucun étranger n'était autorisé à commercer à l'ouest de Carthage: cela impliquait que toutes les marchandises importées dans cette ville étaient transbordées, puis réexportées sur des navires carthaginois. Ce fut ainsi que les produits d'Etrurie, de Campanie, d'Égypte et de diverses cités grecques atteignirent de nombreux comptoirs d'Afrique du Nord. Les produits fabriqués à Carthage sont difficiles à identifier du point de vue archéologique car ils n'ont aucune originalité ni aucune valeur. Ce fut peut-être un avantage économique au IV<sup>e</sup> siècle, surtout après les profonds bouleversements économiques et politiques provoqués en Méditerranée occidentale par les conquêtes d'Alexandre le Grand. C'est alors en effet que s'ouvrirent de vastes débouchés cosmopolites pour des articles bon marché, que les Carthaginois étaient bien placés pour exploiter. Ce fut seulement au IV<sup>e</sup> siècle que Carthage, dont les transactions avec les pays évolués se multipliaient et que l'évolution de la situation économique obligeait à payer les mercenaires en numéraire, commença à battre sa propre monnaie.

#### *Le commerce saharien*

La question de contacts entre les Carthaginois et les peuples du Sahara, et autres populations établies plus loin au sud, n'a pas encore été élucidée. Si de telles communications ont existé, elles durent s'amorcer à partir de Leptis Magna et de Sabratha, puisque cette région comporte le moins d'obstacles naturels. Le souci des Carthaginois de maintenir les Grecs à l'écart de cette zone a été donné comme preuve qu'ils pratiquaient avec l'intérieur un commerce assez important, puisque les terres agricoles propices à la colonisation y sont rares. Au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Hérodote citait deux tribus, les Garamantes et les Nasamons, qui vivaient dans l'arrière-pays, au sud du golfe

de la Syrie; il précisait également qu'il fallait trente jours pour se rendre de la côte jusqu'au territoire des Garamantes (il s'agit sans doute de la localité de Garama, ou Germa). Ce fut par l'intermédiaire des Garamantes que, des siècles plus tard, les Romains se documentèrent sur l'intérieur de l'Afrique. Selon un récit ultérieur, un Carthaginois du nom de Magon aurait accompli trois fois la traversée du désert. Malheureusement, de ce commerce — si commerce il y eut — il ne reste aucun vestige archéologique, et les auteurs ne mentionnent qu'un seul article dont il était fait commerce dans le désert: les escarboucles. La traite des esclaves était peut-être pratiquée. On disait que les Garamantes poursuivaient les Ethiopiens (c'est-à-dire les Noirs), montés sur des chars à quatre chevaux. Peut-être se livrait-on au commerce de l'ivoire et des peaux, mais il était facile de se procurer ces articles au Maghreb. Le transport d'or en provenance du Soudan est encore moins sûr, mais il n'est pas impossible qu'il ait existé. Des fouilles archéologiques récentes ont permis d'établir qu'à Germa la croissance démographique s'est amorcée dès le V<sup>e</sup> ou le IV<sup>e</sup> siècle et que, au cours des siècles suivants, une importante population d'agriculteurs sédentaires se développa peut-être sous l'effet des influences culturelles qui s'exercèrent à partir des établissements carthaginois du littoral. Après la destruction de Carthage, les Romains pénétrèrent à Germa et à Ghadamès, et à l'occasion poussèrent même plus loin au sud. Des vestiges archéologiques témoignent de l'existence de modestes importations en provenance de la Méditerranée vers l'intérieur. L'absence de chameaux en Afrique du Nord à cette époque explique la difficulté et l'irrégularité des expéditions transsahariennes. Même si les conditions naturelles qui régnaient au Sahara dans l'Antiquité étaient moins rudes que de nos jours, le manque d'animaux de bât dut rendre extrêmement difficile tout commerce de grande ampleur. L'intégration des régions sahariennes et transsahariennes en un vaste ensemble culturel ne peut donc remonter qu'au début de l'occupation arabe.

## La ville de Carthage

Bien que Carthage eût une réputation de richesse fabuleuse, nous n'en trouvons aucune trace archéologique, même en tenant compte de la destruction totale de la cité par les Romains. Cela ne signifie pas que la ville ne possédât pas d'importants monuments comme les autres agglomérations similaires de l'époque. Carthage était dotée d'un double port artificiel fonctionnant selon un système perfectionné: l'avant-port qui était destiné aux navires marchands — nous en ignorons la capacité — et l'arrière-port dont les quais et les bassins pouvaient accueillir 220 navires de guerre. Une tour de contrôle suffisamment haute avait été érigée pour commander la vue vers le large par-dessus les bâtiments de la ville. Les remparts, de dimensions exceptionnelles, résistèrent à toutes les attaques jusqu'à l'assaut final des Romains; leur longueur totale (y compris sur le front de mer) atteignait près de 40 km. Dans la partie principale défendant l'isthme de



Carthage, large de 4 km, les murs atteignaient 12 m de hauteur et avaient 9 m d'épaisseur. Une citadelle intérieure, de plus de 3 km de périmètre, enserrait la colline de Byrsa, qui constituait sans aucun doute le berceau de l'ancienne cité. Entre le port et la colline de Byrsa s'étendait une place publique correspondant à l'Agora des Grecs, mais Carthage n'eut jamais cet aspect planifié ou imposant qui devait caractériser les cités grecques. La ville paraît s'être développée de façon anarchique dans un dédale de ruelles tortueuses; certains bâtiments auraient comporté jusqu'à six étages, comme à Tyr elle-même ou à Motyé en Sicile. Quant aux temples, bien que nombreux, dit-on, il est peu probable qu'ils aient été de dimensions imposantes avant la dernière période de l'histoire de Carthage, lorsque l'influence grecque se fit nettement sentir. En effet, la plupart des indices dont nous disposons nous confirment que les Carthaginois étaient essentiellement conservateurs sur le plan religieux et qu'ils restèrent longtemps attachés au concept de simples enceintes dépourvues de monuments imposants. Quant à la population, à l'apogée de Carthage, elle ne peut faire l'objet que de suppositions raisonnées. Le chiffre de 700 000 habitants avancé par Strabon est une concentration impossible, mais il englobait peut-être la population de la ville même et de toute la région du cap Bon. Une population totale de 400 000 personnes, y compris les esclaves, paraît plus vraisemblable et correspondrait à celle d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

### Les institutions politiques de Carthage

Le seul aspect de Carthage qui ait fait l'admiration des Grecs et des Romains était son régime politique qui paraissait garantir la stabilité à laquelle le monde antique attachait tant de prix. Le système est encore mal connu dans le détail et il n'est pas certain que l'on ait toujours correctement interprété les faits, mais dans ses grandes lignes, il fonctionnait semble-t-il de la façon suivante: la royauté héréditaire prévalut dans les cités phéniciennes jusqu'à l'époque hellénistique, et, d'après toutes les sources dont nous disposons, la royauté a existé à Carthage. Ainsi Hamilcar, vaincu à Himère, et Hannon, promoteur de l'expansion de Carthage en Afrique, sont-ils désignés par le titre de roi. Il est vraisemblable que par le terme de «roi», les auteurs classiques songeaient autant aux pouvoirs sacrés et judiciaires des titulaires qu'à leur puissance politique et militaire. La charge était, en principe, élective et non héréditaire, mais plusieurs générations de la dynastie Magonide se transmittent la couronne. Aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, les rois ont à l'occasion joué, semble-t-il, le rôle de chefs militaires de la nation. Au cours du V<sup>e</sup> siècle une évolution s'amorça qui affaiblit le pouvoir des rois. Ce changement fut sans doute dû à l'influence grandissante des «suffètes», seul terme politique carthaginois que les auteurs romains nous aient transmis. Ce terme allie les notions de «juge» et de «gouverneur»; en effet, étant donné qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle deux ou plusieurs suffètes étaient élus chaque année, on peut aisément comparer cette fonction à celle des consuls romains. Le titre de suffète resta en usage en Afrique du Nord dans les régions colonisées par Carthage durant plus d'un siècle après la conquête romaine; il désignait les premiers magistrats municipaux. L'af-

faiblissement du pouvoir des rois correspond à ce qui s'est produit dans les cités grecques et à Rome. Parallèlement, l'aristocratie vit croître sa richesse et sa puissance. Outre leur droit exclusif de siéger au conseil d'Etat (analogue au Sénat romain), les nobles fondèrent une « cour » de cent membres, dont le rôle spécifique consistait apparemment à contrôler tous les organes du gouvernement. Certes, les citoyens participaient dans une certaine mesure à l'élection des monarques, des suffètes et autres dirigeants, mais il ne fait pas de doute que la politique à Carthage fut toujours dominée par les riches. Aristote jugeait néfaste le rôle joué par l'argent à Carthage. La naissance et la fortune étaient des critères déterminants dans les élections. Toutes les décisions étaient prises par les rois ou les suffètes de concert avec le Conseil, et ce n'était qu'en cas de désaccord que les citoyens étaient consultés. Au IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, le commandement des forces armées était entièrement indépendant des autres charges; les généraux étaient nommés pour chaque campagne selon les besoins, puisque Carthage n'entretenait pas d'armée régulière qui eût exigé un chef permanent. Plusieurs familles ou dynasties, les Magonides d'abord, puis les Barcides (voir plus loin), développèrent une tradition militaire. Il est intéressant de noter que jamais Carthage ne fut victime d'un coup d'Etat de la part d'un général ambitieux, comme ce fut si fréquent dans les cités grecques, surtout en Sicile; sans doute les systèmes de contrôle politique étaient-ils efficaces. Le fait que, à compter du début du V<sup>e</sup> siècle, les citoyens carthaginois aient été dispensés du service militaire — sauf en de rares occasions — les empêcha probablement de prendre conscience de leur propre force, sentiment qui, en Grèce et à Rome, contribua puissamment à la formation de l'esprit démocratique.

### La religion des Carthaginois

Si les institutions politiques de Carthage attirèrent les louanges, la vie religieuse fut en revanche sévèrement critiquée par les auteurs classiques, surtout en raison de la persistance des sacrifices humains. On a parlé aussi de l'intensité des croyances religieuses. Bien entendu, les cultes pratiqués à Carthage présentaient des similitudes avec les traditions héritées de la Phénicie qui en constituaient l'origine. Le dieu mâle suprême de la religion phénicienne était connu en Afrique sous le nom de Baal Hammon, l'épithète « Hammon » signifiant vraisemblablement « ardent » et évoquant l'aspect du soleil. A l'époque romaine, cette divinité fut assimilée à Saturne. Au V<sup>e</sup> siècle Baal fut détrôné, du moins dans le culte populaire, par la déesse Tanit. Le nom semble d'origine libyenne, et le développement de son culte est associé à l'acquisition de territoires en Afrique; en effet, cette divinité possédait des caractères nettement liés à la fécondité, rappelant beaucoup les déesses grecques Héra et Déméter. Des représentations grossières d'une forme féminine aux bras levés peuvent se voir sur des centaines de stèles à Carthage et ailleurs. Ces deux divinités éclipsaient toutes les autres, mais nous connaissons aussi Astarté, Eshmoun (identifié à Esculape, dieu de la médecine) et Melqart, protecteur attitré de Tyr, la cité-mère. La pratique des sacrifices humains est attestée par les découvertes archéologiques faites non seulement

à Carthage et à Hadrumète, mais aussi à Cirta qui se trouve en Libye, où l'influence de la culture carthaginoise fut très marquée, ainsi que dans un certain nombre de colonies carthagoises situées hors d'Afrique. La découverte, dans des enclos sacrés, d'urnes renfermant des ossements calcinés d'enfants, qui étaient souvent enfouies au pied de stèles, donne à penser qu'il s'agissait de sacrifices offerts généralement à Baal Hammon, mais souvent aussi à Tanit. D'après les sources dont nous disposons (qui demeurent, sur certains points, douteuses), les victimes étaient toujours de sexe masculin, les sacrifices avaient lieu chaque année et touchaient obligatoirement les familles influentes. Certes, cette pratique tomba en désuétude, mais elle renaissait en période de crise, comme cela c'est produit en 310, lorsque la colère divine était attribuée à l'abandon de ce rite. Il ne fait aucun doute que la ferveur religieuse des Carthagois reposait sur la nécessité d'apaiser l'humeur capricieuse des dieux. La plupart des noms carthagois avaient une étymologie sacrée, sans doute dans la même intention : ainsi « Hamilcar » signifie « favori de Melqart », « Hannibal » « favori de Baal ». Outre les sacrifices humains, un rituel complexe impliquant l'offrande d'autres victimes était assuré par un corps de prêtres nommés à titre permanent et autres officiants n'appartenant pas à une caste spéciale. Malgré les contacts qu'ils nouèrent avec l'Égypte, les Carthagois semblent n'avoir guère attaché d'importance à la vie dans l'au-delà, ce qui les rapproche des premiers Hébreux. En général, ils enterraient leurs morts et les objets funéraires étaient modestes. Dans de nombreuses tombes, on a retrouvé de petits masques grotesques en terre cuite qui, pense-t-on, devaient conjurer les influences maléfiques.

Même plus tard, les Carthagois subirent beaucoup moins l'influence de la culture grecque que les Etrusques et les Romains, sans toutefois y être complètement fermés. Le culte de Déméter et de Perséphone fut officiellement instauré à Carthage, mais les cultes traditionnels n'y furent jamais totalement hellénisés. Du point de vue artistique, les arts mineurs de Carthage ne révèlent que peu d'influences extérieures, mais les quelques vestiges qui subsistent du II<sup>e</sup> siècle montrent qu'à cette époque l'influence de l'architecture grecque se fit sentir non seulement dans la région de Carthage (Dar Essafi au cap Bon) mais également sur le territoire libyen (à Dougga). Le phénicien était employé comme langue littéraire, mais rien n'en a subsisté. Nous connaissons l'existence d'un traité d'agriculture dû à un certain Magon, dont nous possédons une traduction latine ; or, il est bien évident que Magon a emprunté aux auteurs grecs dans ce domaine. Nous savons aussi que la philosophie grecque eut quelques adeptes parmi les Carthagois.

## Les conflits avec les Grecs de Sicile

La période d'expansion en Afrique et de paix ailleurs qui avait suivi le désastre d'Himère prit fin en 410. Les établissements grecs de Sicile étaient engagés dans l'âpre lutte pour la suprématie en Grèce qui opposait Athènes et Sparte. Bien qu'une expédition menée par les Athéniens en Sicile se fût

soldée par un échec total en 413, Carthage fut entraînée dans le conflit. En effet, la ville de Segeste, communauté autochtone de Sicile mais alliée de Carthage, qui était en partie responsable de l'arrivée des Athéniens dans l'île, et qui fut alors victime d'un vaste raid de représailles de la part de la cité grecque de Sélimonte, demanda secours à Carthage. Celle-ci répondit à l'appel, sans doute parce que la défaite de Segeste eût assuré la domination grecque et qu'elle eût réduit les colonies phéniciennes à un seul promontoire dans l'ouest de l'île. Or le général carthaginois Hannibal fit de cette expédition une guerre de revanche contre la défaite d'Himère, dans laquelle son aïeul avait péri. En 409, une armée carthaginoise forte de quelque 50 000 mercenaires assiégea Sélimonte qui, le neuvième jour, tomba sous son assaut. Peu de temps après, Himère fut prise à son tour et rasée au sol; tous les habitants qui n'avaient pu fuir furent massacrés. Hannibal rentra alors à Carthage et licencia les mercenaires, ce qui prouve que Carthage n'avait aucune visée territoriale; il est évident cependant qu'à partir de cette date les Phéniciens de Sicile, comme les autres territoires occupés, devinrent une véritable province carthaginoise. Toutefois, en 406, Carthage fut tentée, pour la seule et unique fois de son histoire, de conquérir toute la Sicile en réponse aux attaques qu'elle subissait des Syracusiens. Une armée encore plus puissante fut envoyée dans l'île et Agragas (Agrigente), deuxième en importance des villes grecques de Sicile, fut prise en 406; Gela subit le même sort l'année suivante. Mais Hannibal ne put parachever sa victoire par la prise de Syracuse elle-même. Il semble qu'une épidémie ait anéanti la moitié de l'armée carthaginoise, et le nouveau tyran de Syracuse se hâta de signer la paix pour consolider sa propre position. Le traité consacrait la domination de Carthage sur l'ouest de la Sicile, y compris sur un certain nombre de villes siciliennes et sur les survivants de Sélimonte, Agragas et Himère. Carthage se vit alors placée à la tête d'un territoire plus vaste que jamais, sur lequel elle perçut de nouveaux tributs. En outre, la cité rompit ainsi l'isolement dont elle avait été frappée durant une grande partie du Ve siècle. A partir de cette date, les importations et d'une manière générale les échanges avec le monde grec reprirent malgré de fréquentes périodes d'hostilités. Il faut dire que les Grecs n'étaient pas unis, un certain nombre de cités gardant jalousement leur indépendance. Même si à plusieurs reprises, les tentatives de coalition furent faites en Sicile pour chasser les Carthaginois de l'île, ces initiatives n'eurent jamais de suite, car il s'agissait de manœuvres opportunistes dictées par les intérêts particuliers de certaines cités ou de leurs dirigeants. Tel fut le cas de Denys de Syracuse qui tenta à trois reprises, en 398-392, 382-375 et 368, d'expulser les Carthaginois. A chaque fois, il connut de singuliers revers de fortune. En 368, par exemple, la ville phénicienne de Motyé fut prise et détruite, mais l'année suivante, Syracuse, à son tour investie, fut sauvée une seconde fois par une épidémie. La plupart du temps les Carthaginois réussirent à se maintenir sur le fleuve Halycus (Platini), qui marquait la frontière orientale de leur territoire. Les troupes de mercenaires, hétérogènes et hâtivement recrutées, suffisaient dans l'ensemble à tenir tête aux hoplites grecs; la flotte de Carthage était en outre généralement supérieure. Chose plus importante encore, plus jamais

Carthage ne put être isolée du monde grec. Des Grecs résidèrent désormais à Carthage, et son intervention fut même sollicitée par des hommes politiques grecs; ainsi, elle n'allait pas tarder d'une manière générale à être reconnue comme faisant partie du monde hellénique. Au cours des années 350, Carthage était en voie d'étendre sa suprématie sur la Sicile tout entière par des moyens pacifiques à la suite des dissensions politiques qui avaient encore affaibli les cités grecques.

Les Grecs ne furent sauvés que par l'expédition menée par un idéaliste, Timoléon de Corinthe. Il est à noter qu'à la bataille du fleuve Crimisos en 341, un corps d'élite composé de 3 000 citoyens carthaginois fut anéanti. Ceci passe pour le pire désastre jamais subi par Carthage, ce qui montre à quel point elle devait compter sur des mercenaires.

L'Afrique elle-même resta naturellement à l'abri des destructions, à l'exception d'une révolte en 368-367 qui, dit-on, fut aisément réprimée. Dans les années 340, un certain Hannon tenta un coup d'Etat en faisant appel à la population d'esclaves, aux tribus africaines et mauritaniennes, mais la menace n'était, semble-t-il, pas sérieuse. Il n'en fut pas de même entre 310 et 307 à l'époque où Carthage était engagée dans une nouvelle guerre contre Syracuse, alors dirigée par Agathoclès. Durant le siège de cette ville par les Carthaginois, les Grecs firent une tentative désespérée; déjouant la flotte de Carthage, Agathoclès débarqua 14 000 hommes au cap Bon, brûla ses vaisseaux et marcha sur Carthage. A l'exception de la cité proprement dite, il n'existait ni place forte ni garnison de défense et les Grecs causèrent pendant trois ans des dégâts considérables sur le territoire carthaginois avant d'être contraints de quitter l'Afrique.

## La première guerre avec Rome

Ces conflits cependant furent mineurs par rapport aux bouleversements qui allaient secouer l'Orient à la même époque quand Alexandre le Grand fonda un empire qui s'étendait jusqu'à l'Inde. Mais Carthage n'allait pas tarder à être engagée dans une lutte d'une importance historique et mondiale au moins aussi grande: les guerres contre Rome. Un traité avait été conclu entre les deux villes dès 508, alors que Rome ne constituait encore qu'une des nombreuses communautés d'Italie de modeste dimension. En 348 fut signé un nouvel accord qui réglementait le commerce entre les deux puissances; mais bien que Rome fût devenue beaucoup plus puissante, le traité avantageait nettement Carthage, du seul fait que le commerce romain était négligeable. Au cours des décennies suivantes, Rome connut une ascension foudroyante jusqu'à devenir la puissance dominante d'Italie. Les intérêts propres aux deux puissances se rapprochèrent encore lorsqu'en 293 le vieil ennemi des Carthaginois, Agathoclès, mena campagne en Italie du Sud. Quelques années plus tard, Pyrrhus, roi d'Épire, fut invité à venir en Italie afin de libérer du joug romain les villes grecques du sud de la péninsule, dont Tarente était le chef de file. Bien qu'il eût échoué dans ce projet,

Pyrrhus fut sollicité par les Grecs de Sicile qui cherchaient à faire de lui leur protecteur contre Carthage. Pour contrecarrer cette alliance, Carthage envoya une flotte impressionnante à Rome afin d'encourager les Romains à continuer la lutte contre Pyrrhus. Carthage réussit dans son entreprise, mais Pyrrhus débarqua tout de même en Sicile et se tailla quelques succès modestes, mais non décisifs, avant de retourner en Grèce en 276. Ainsi, jusqu'à cette date, aucun conflit d'intérêt n'opposait Carthage à Rome. Or, dix ans plus tard, elles se livreront une guerre qui provoqua dans les deux camps les pertes les plus lourdes encore jamais subies dans l'histoire.

Bien que ce conflit ait eu de profondes conséquences géopolitiques, il ne fait guère de doute que l'origine en fut relativement mineure et que ni Rome ni Carthage ne poursuivaient d'objectifs précis. En 264, Rome reçut la soumission de Messina (Messine) qui avait été auparavant l'alliée de Carthage contre Syracuse. Les dirigeants politiques romains étaient à l'époque sûrs d'eux-mêmes; ils crurent, semble-t-il, que Carthage ne réagirait pas et que les villes grecques de Sicile constituaient une proie facile. En outre, certains ravivèrent les craintes des Romains que Carthage, si elle soutenait Messine, ne parvînt un jour à dominer l'Italie, pays auquel en réalité elle ne s'était jamais intéressée.

Carthage résolut de résister à l'intervention romaine, car elle risquait de modifier radicalement l'équilibre des forces existant en Sicile depuis un siècle et demi et sans doute aussi parce que la politique des Romains leur paraissait dangereusement opportuniste. La guerre qui s'ensuivit (première guerre punique) dura jusqu'en 242 et causa d'énormes pertes dans les deux camps.

Contrairement à ce que l'on eût cru, la flotte carthaginoise ne se révéla pas supérieure, bien que les Romains n'eussent jamais possédé de flotte aussi importante jusqu'en 261. La flotte romaine remporta plusieurs victoires, notamment à Mylae en 260 où Carthage perdit 10 000 rameurs, et au cap Ecnomus en 256. Mais en 255, une escadre romaine sombra dans une tempête au large du cap Camarina: 25 000 soldats et 70 000 rameurs périrent. Il y eut ultérieurement d'autres défaites dans chaque camp. Au bout de quelques années, les deux adversaires étaient épuisés, les opérations se ralentirent. Autre paradoxe, les légions romaines, qui constituaient déjà la meilleure infanterie connue, ne réussirent pas à chasser les Carthaginois de Sicile. En 256, Rome renouvela la tactique d'Agathoclès, et débarqua une armée sur la côte africaine. Les Carthaginois furent défaits à Adys (Oudna) et les légions s'emparèrent de Tunis pour s'assurer une base d'où ils attaquaient Carthage.

Cependant, Rome ne sut pas tirer avantage des révoltes qui éclatèrent chez les Numides, sujets de Carthage. En 255, les Carthaginois firent appel aux services d'un mercenaire grec de grande expérience, le général Xanthippe, qui anéantit l'armée romaine. La guerre prit fin en 242 après la défaite subie par la flotte de Carthage au large des îles Egates. Ce revers interrompit les communications entre Carthage et la Sicile, et la paix fut signée par épuisement. Carthage dut renoncer à la Sicile et acquitter une lourde indemnité de guerre.

## Hannibal et la seconde guerre avec Rome

En raison des difficultés économiques provoquées par la guerre, Carthage dut différer le paiement des soldes dues aux mercenaires, dont la moitié étaient des Libyens. Un soulèvement éclata en Afrique et fut marqué par de féroces atrocités de part et d'autre. Quelque 20 000 mercenaires y prirent part, sous la direction notamment de l'un de leurs chefs les plus capables, un Libyen nommé Mathon. Carthage elle-même fut menacée et les rebelles contrôlèrent à un moment donné Utique, Hippo Acra et Tunis. Ils étaient assez bien organisés pour émettre leur propre monnaie sous le signe *Libyon* («de Libye») en grec.

L'âpreté de la lutte, qui se termina en 237, confirme la cruauté avec laquelle les Carthaginois traitaient les Libyens. A la même époque, les Romains s'emparèrent de la Sardaigne sans coup férir, au moment où Carthage était incapable de se défendre. L'esprit de revanche devant cette agression étouffa sans doute la moindre opposition aux projets d'Hamilcar Barca, général qui s'était naguère distingué en Sicile. Celui-ci entreprit d'établir sur l'Espagne la domination directe de Carthage, qui jusqu'ici se limitait aux villes côtières. L'objectif d'Hamilcar était double: d'une part, exploiter directement les mines espagnoles de manière à compenser la perte des revenus de Sicile et, d'autre part, lever dans ce pays des troupes qui pourraient tenir tête aux Romains. En moins de 20 ans, Hamilcar et son gendre Hasdrubal conquièrent plus de la moitié de la péninsule ibérique et créèrent une armée de quelque 50 000 hommes. En 221, Hasdrubal fut remplacé à la tête du nouvel empire d'Espagne par le fils d'Hamilcar, Hannibal. Peu d'indices viennent étayer la thèse avancée plus tard par les Romains, selon laquelle toute l'affaire fut un projet personnel des Barcides (comme on appelait cette famille) qui auraient voulu se venger de Rome et auraient agi sans l'accord du gouvernement de Carthage. En 220, Rome s'inquiéta de la renaissance des forces de Carthage et manœuvra pour empêcher celle-ci d'étendre ou de consolider sa puissance en Espagne.

Hannibal et son gouvernement rejetèrent les menaces romaines et estimèrent, à la lumière de la politique d'aventure déjà suivie par les Romains en 246 et en 237, que la guerre était inévitable. En 218 Hannibal franchit l'Ebre et se dirigea vers les Alpes pour descendre jusqu'en Italie. Cette stratégie reposait sur l'idée que Rome ne pourrait être vaincue que sur son propre sol, et que porter la guerre en Italie était nécessaire pour prévenir une invasion de l'Afrique par les Romains, qui était possible puisque ceux-ci possédaient désormais la maîtrise de la mer. Cette seconde guerre punique dura jusqu'en 202, avec cette fois encore, d'énormes pertes du côté romain. Grâce à son génie militaire, Hannibal cimenta la cohésion d'une superbe armée où, aux côtés de nombreux Espagnols, servaient également des contingents gaulois et africains. Le Carthaginois remporta de grandes victoires au lac Trasimène (217) et à Cannes (216), la plus grande défaite que Rome eût jamais subie. Hannibal ne put cependant briser ni la détermination du Sénat et du peuple romain ni la solidité de l'alliance des villes italiennes qui demeurèrent dans

l'ensemble fidèles à Rome malgré les dévastations qu'elles subirent pendant des années, et qui fournirent aux Romains des réserves d'effectifs apparemment inépuisables, qu'Hannibal ne put jamais égaler. Tandis qu'en Italie Fabius Maximus appliquait une politique défensive, en privant désormais Hannibal de toute occasion d'exercer son génie dans une bataille rangée, le jeune général romain Scipion l'Africain réalisait en 206 la conquête de l'Espagne. Désormais, Rome était prête à attaquer l'Afrique.

Les Romains furent aidés dans ce projet par la situation qui régnait en Numidie. Les tribus locales étaient imprégnées de culture carthaginoise depuis plusieurs siècles. Des unités politiques plus importantes s'étaient développées avec le temps, et les nombreuses campagnes de ces peuples dans les guerres de Carthage avaient accru leur puissance et favorisé leur évolution. La plus grande tribu numide, celle des Massésyliens, dont le territoire s'étendait de Ampsaga (Oued-el-Kebir) à l'est jusqu'à la Mulacha (Moulouya) à l'ouest, avait pour chef Syphax qui s'était retiré de l'alliance carthaginoise en 213, pour la rejoindre en 208, après son mariage avec la fille d'un notable de Carthage. En revanche, Gaia, chef des Massyliens, cerné entre les Massésyliens, d'une part, et le territoire de Carthage, de l'autre, était resté loyal à cette dernière après la défection de Syphax, et le fils de Gaia, Massinissa, avait brillamment servi en Espagne. Quand Rome fut victorieuse, Massinissa décida de rejoindre le parti apparemment le plus fort et il fit la paix avec Scipion. A son retour en Afrique, il ne put prendre la tête de sa tribu, mais il leva une armée personnelle et, après deux ans d'aventures épiques, il fut prêt à combattre aux côtés de Scipion lorsque celui-ci débarqua. Massinissa joua un rôle majeur dans les premiers succès des Romains en 203, avant qu'Hannibal ne fût finalement rappelé d'Italie. La dernière bataille se déroula à Zama (Sab Biar) en 202, Hannibal fut vaincu. Massinissa, qui avait entre-temps chassé Syphax de son territoire, fournit aux Romains un corps de cavalerie de 4 000 hommes qui contribua de manière décisive à la victoire de Scipion. Aux termes du traité de paix, Carthage dut livrer sa flotte et son territoire en Afrique fut désormais limité à une ligne allant approximativement de Thabraca (Tabarca) à Thacnae. Elle dut également restituer à Massinissa tous les territoires jadis possédés par ses ancêtres, source de multiples contestations. Enfin, il fut interdit aux Carthaginois de faire la guerre en dehors de l'Afrique, et même sur son sol, sans l'autorisation de Rome.

## Massinissa et le royaume de Numidie

Carthage survécut encore durant un demi-siècle, mais cette période de l'histoire du Maghreb fut marquée essentiellement par un développement économique et social rapide de la plupart des tribus de la côte méditerranéenne. Il y a là un paradoxe historique, car cette évolution, qui entraîna une expansion sans précédent de la culture carthaginoise, fut principalement due au pire ennemi de Carthage, Massinissa. Personnage légendaire, d'une vigueur physique prodigieuse et comblé de dons naturels, celui-ci avait été élevé à Carthage et il comprit fort bien, sans aucun doute, ce que



la civilisation de cette ville pourrait apporter à ses propres territoires. Son individualité était si forte qu'après 206, au lieu d'être considéré comme un simple déserteur par les Romains, il noua des liens d'amitié étroits avec plusieurs de leurs hommes politiques les plus influents. En récompense du rôle qu'il avait joué à Zama, il reçut la partie orientale — la plus fertile — du royaume de Syphax, et il gouverna désormais, à partir de Cirta (Constantine), un territoire qui s'étendait de l'ouest de cette ville jusqu'à la nouvelle frontière de Carthage. (La région moins développée comprise entre le royaume de Massinissa et la Malouya fut laissée au fils de Syphax). Selon plusieurs écrivains de l'Antiquité, ce fut grâce à Massinissa que la production agricole s'accrut notablement en Numidie. Strabon rapporte qu'il transforma les nomades en cultivateurs. Comme toute généralisation, celle-ci est exagérée, mais il est certain que les quantités de céréales disponibles augmentèrent de façon sensible, laissant un surplus pour l'exportation, même si l'élevage était encore l'activité dominante. Ces progrès furent d'une grande importance pour le développement encore plus considérable que le pays devait connaître ultérieurement sous la domination romaine. Le commerce des autres produits restait limité, et les seules monnaies frappées étaient des pièces de bronze et de cuivre. Cirta devint, semble-t-il, une véritable cité (même s'il paraît exagéré de lui attribuer 200 000 habitants sous le règne du fils de Massinissa, comme on l'a fait). Son archéologie est mal connue, mais l'aspect de la ville dut être presque totalement carthaginois. On y a trouvé des stèles puniques en plus grand nombre que dans aucun autre établissement africain, à part Carthage elle-même. Il est hors de doute que la langue carthaginoise devint alors de plus en plus usuelle en Numidie et en Mauritanie.

## La destruction de Carthage

A cette époque, tout allié de Rome était en fait un vassal auquel il incombait avant tout d'obéir à la volonté des Romains et de s'abstenir de toute action dont ils pussent prendre ombrage, à tort ou à raison. La sagesse politique de Massinissa nous est démontrée par la manière dont il comprit la situation. Pendant cinquante ans, il s'efforça d'exercer une pression croissante sur les possessions de Carthage, et sans doute espérait-il que finalement la ville elle-même tomberait entre ses mains avec l'accord de Rome. Au début les Romains n'avaient pas intérêt à affaiblir encore Carthage qui était devenue vassale, et jusqu'en 170 les gains territoriaux du roi de Numidie restèrent faibles. A partir de 167, cependant, Rome s'engagea dans une politique de plus en plus agressive, en Afrique comme ailleurs; elle favorisa donc Massinissa, qui la poussait à se défier de Carthage, et qui d'autre part ne manquait jamais de lui fournir des hommes et des approvisionnements quand elle le lui demandait. Grâce à cette politique, Massinissa parvint à ajouter à ses possessions les emporia (marchés) situés sur le golfe de Gabès et une bonne partie de la vallée de la Bagradas (Mejerda). Les sénateurs romains

en arrivèrent peu à peu à penser, comme Caton l'Ancien, que « Carthage devait être détruite ». En fait, quoique Carthage se fût remarquablement bien relevée après la seconde guerre punique, toute crainte de la voir un jour menacer Rome à nouveau était irrationnelle. Il fut proposé aux Carthaginois soit d'abandonner leur ville pour se retirer dans l'intérieur, soit d'affronter la guerre et ses conséquences. Comme ils adoptèrent ce dernier parti, une armée romaine débarqua en Afrique en 149; malgré l'énorme supériorité des assaillants, Carthage résista jusqu'en 146. Certains Libyens continuèrent à lui prêter main forte, et Massinissa lui-même était peu satisfait de l'initiative prise par Rome, qui le privait de son plus cher espoir; mais il dut s'incliner. La plupart des villes phéniciennes et carthagoises les plus anciennes — Utique, Hadrumète, Thapsus, etc. — se rallièrent aux Romains, échappant ainsi à une destruction certaine. Carthage elle-même fut rasée et son site fut déclaré maudit au cours d'une cérémonie solennelle symbolisant la crainte et la haine que Rome avait accumulées depuis plus d'un siècle vis-à-vis de la puissance qui s'était opposée le plus farouchement à sa domination du monde méditerranéen.

## Les États successeurs de Carthage

### La Numidie

Cependant, il fallut attendre encore plus d'un siècle avant que Rome ne supplantât véritablement Carthage en tant que puissance politique et culturelle dominante au Maghreb. Pour diverses raisons (voir chapitre 20), les Romains ne prirent possession que d'une petite partie de la Tunisie du Nord-Est après la destruction de Carthage, et encore ne s'occupèrent-ils guère de ce territoire. Dans le reste de l'Afrique du Nord, ils admirèrent parmi leur « clientèle » une série de royaumes vassaux qui conservèrent de façon générale leur autonomie interne. Dans ces diverses principautés, l'influence culturelle de Carthage persista, et même s'accrut du fait que les anciennes colonies côtières continuaient de prospérer et à la suite de l'arrivée de nombreux réfugiés pendant les dernières années de la lutte entre Carthage et Rome. La forme tardive de la langue phénicienne appelée « néo-punique » se répandit plus largement que jamais. On rapporte même que les Romains remirent aux rois de Numidie les livres récupérés lors de la destruction des bibliothèques de Carthage: peut-être certains de ces ouvrages, comme le traité d'agriculture de Magon, présentaient-ils une valeur pratique. Aucun des monarques ultérieurs ne fut aussi puissant que Massinissa, mais il fait peu de doute que, pour l'essentiel, le développement des royaumes de Numidie et de Mauritanie se poursuivit. Il convient de souligner que dans une certaine mesure le nom de ces deux royaumes demeura une simple expression géographique, puisque beaucoup de tribus qui y habitaient gardèrent longtemps leur identité propre sous la domination romaine et même au-delà, tandis que l'unité politique y restait précaire. Cet état de choses fut aggravé par la polygamie

que pratiquaient les familles royales (Massinissa, dit-on, laissa dix fils qui lui survécurent) et plus tard par l'intervention des Romains. Massinissa mourut en 148 à l'âge de 90 ans environ; il eut pour successeur Micipsa (148-118), sous le règne duquel le commerce de la Numidie avec Rome et l'Italie devint plus actif; il nous est rapporté que de nombreux négociants italiens vivaient à Cirta. Après la mort de Micipsa, le royaume fut administré conjointement par deux des frères de celui-ci et par Jugurtha, petit-fils de Massinissa, qui était protégé par l'homme d'Etat romain Scipion Emilien, tout comme son aïeul l'avait été par Scipion l'Africain. Jugurtha était doué d'une grande énergie et il voulut prendre le pouvoir pour lui seul. Rome tenta d'abord de partager officiellement le territoire; cependant, quand Jugurtha eut enlevé la ville de Cirta à l'un de ses rivaux et tué tous les résidents italiens, elle lui déclara la guerre. Jugurtha organisa une résistance acharnée, tenant ses adversaires en échec jusqu'à ce qu'il fût trahi et livré aux Romains par Bocchus, roi de Mauritanie. Rome fit alors monter sur le trône un autre membre de la famille de Massinissa, nommé Gauda, dont le fils et successeur Hiempsal régna après avoir été un moment exilé par un rival (de 88 à 83) jusqu'en 60. On sait qu'il fut l'auteur d'un livre sur l'Afrique rédigé en langue punique, et il semble qu'il ait poursuivi l'œuvre civilisatrice amorcée par sa dynastie. Au cours des dernières années d'indépendance de la Numidie, celle-ci se trouva mêlée aux guerres civiles qui provoquèrent la chute de la République romaine. Le fils d'Hiempsal, Juba (60-46) qui dans sa jeunesse avait été publiquement insulté par Jules César, prit en 49 le parti de Pompée, auquel il rendit de grands services en Afrique, à tel point qu'il devait, dit-on, être placé à la tête de la province romaine d'Afrique si les partisans de Pompée l'avaient emporté. Il se suicida après la victoire de César à Thapsus, et Rome entreprit alors d'administrer directement la Numidie.

## La Mauritanie

On admet en général que le royaume de Mauritanie s'est développé plus lentement que la Numidie; mais peut-être cette opinion est-elle due à un manque d'informations. Il est clair que le massif montagneux de l'Atlas resta fermé aussi bien à l'influence phénicienne que plus tard à la culture romaine, mais la vie sédentaire se répandit quelque peu dans les régions fertiles comme la vallée de la Moulouya et le long de la côte atlantique. C'est dans les zones montagneuses que diverses tribus conservèrent leur identité propre durant la domination romaine, et même au-delà. Le nom des Maures est cité dès l'expédition de Sicile en 406, puis lors de la révolte d'Hannon (après 350) et de l'invasion romaine de l'Afrique (256). Un roi maure aida Massinissa à une époque critique de sa vie, mais des troupes maures combattirent aussi sous les ordres d'Hannibal à Zama. Plus tard, Bocchus I<sup>er</sup>, après avoir aidé Jugurtha à lutter contre Rome, le trahit ensuite et reçut en récompense un territoire assez vaste situé à l'est de la Moulouya. A la génération suivante, la région semble avoir été partagée: Bocchus II, qui gouvernait les territoires de l'est, combattit contre Juba avec le concours d'un aventurier italien P. Sittius, au profit de César, lequel avait aussi l'ap-

pui de Bogud II, qui régnait à l'ouest de la Moulouya. L'un et l'autre de ces monarques furent récompensés par César, et Bocchus élargit encore à cette occasion ses possessions aux dépens de la Numidie. Quelques années après, Bogud II, ayant pris parti pour Antoine dans la guerre civile romaine, fut chassé de son territoire par Bocchus II, qui soutenait Octave. Bocchus mourut en 33 et Bogud fut tué en 31: toute la Mauritanie se trouva alors sans maître, mais l'empereur Auguste décida que le moment n'était pas venu pour Rome de gouverner directement le pays — peut-être craignait-il que les «tribus» montagnardes n'y créent de graves difficultés militaires. En 25, il plaça donc sur le trône Juba, fils du dernier roi de Numidie, qui avait vécu dès l'âge de quatre ans en Italie, et pour lequel le royaume de Numidie avait été temporairement reconstitué en 30 et 25. Juba gouverna pendant plus de quarante ans en loyal «client» de Rome, et il accomplit dans une certaine mesure en Mauritanie ce que Massinissa avait fait pour la Numidie. C'était un homme aux goûts essentiellement pacifiques; fortement imprégné de culture hellénique, il avait écrit de nombreux livres (aujourd'hui disparus) en grec. Sa capitale Iol, rebaptisée Caesarea (Cherchell), et sans doute aussi sa seconde capitale Volubilis, devinrent sous son règne de véritables villes. Son fils Ptolémée régna après lui jusqu'en 40 de notre ère, date à laquelle l'empereur Gaius, qui l'avait convoqué à Rome, le fit mettre à mort, pour un motif qui nous est inconnu. Cette mesure qui préluait à la transformation de la Mauritanie en province romaine, déclencha une révolte d'une durée de plusieurs années. En l'an 44 de notre ère, la Mauritanie fut scindée en deux provinces, et l'ensemble du Maghreb se trouva dorénavant sous la domination directe de Rome.

## L'héritage phénicien dans le Maghreb

De façon générale, la période pendant laquelle les royaumes de Numidie et de Mauritanie restèrent indépendants fut marquée par l'élaboration et la consolidation d'une culture d'origine à la fois libyenne et phénicienne, où le second élément jouait un rôle prédominant quoiqu'il représentât seulement bien entendu une minorité de la population. Les progrès de l'agriculture en Numidie, que nous avons signalés plus haut, se produisirent dans des régions relativement éloignées où les conditions géographiques étaient favorables. Sauf à Cirta et plus tard à Iol Caesarea, la croissance des villes resta faible mais elle suffit dans certaines régions à jeter les bases de l'urbanisation importante qui se produisit à l'époque romaine. La puissance de cette culture mixte est illustrée par le fait que des inscriptions du II<sup>e</sup> siècle de notre ère sont encore rédigées en néo-punique et qu'au cours de la même période, le terme de «suffète» était, à notre connaissance, en usage dans au moins trente villes qui pouvaient être situées aussi loin l'une de l'autre que Volubilis, dans l'Ouest marocain, et Leptis Magna en Libye. La survivance de la religion phénicienne/libyenne sous la domination romaine est également un fait doté de multiples significations. L'existence dans le

Maghreb de l'époque d'une unité culturelle superficielle nous est confirmée par la mystérieuse écriture libyenne : apparue, semble-t-il, durant le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (on la trouve sur deux inscriptions à Dougga), elle fut ensuite employée au temps des Romains sur des stèles (sans doute en imitation des coutumes puniques), dont un certain nombre ont été retrouvées au Maroc, à la frontière algéro-tunisienne et en Libye. Après la conquête romaine, le libyen et le néo-punique furent remplacés, en tant que langues écrites, par le latin ; une forme orale du punique restait encore très courante à la fin de la période romaine, mais il est impossible de déterminer dans quelle mesure et où l'on continuait à parler le libyen. La similitude observée entre l'écriture libyenne et l'alphabet touareg des temps modernes demeure inexplicable.

Sur le plan de l'histoire générale, la fondation de colonies phéniciennes au Maghreb constitue le seul exemple d'extension en Méditerranée occidentale des cultures plus anciennes originaires du Proche et du Moyen-Orient auxquelles Carthage devait survivre. Ce phénomène, concurremment avec la poussée grecque vers l'Ouest, se rattache au mouvement plus général qui amena tout l'Ouest méditerranéen et aussi dans une certaine mesure l'Europe du Nord-Ouest, habitée jusque là par des « peuplades tribales » très diverses, dans la sphère d'influence des civilisations de la mer Egée et de l'Orient. En ce qui concerne l'histoire de l'Afrique proprement dite, la période phénicienne marque l'entrée du Maghreb dans l'histoire générale du monde méditerranéen, et le resserrement de ses liens avec les rivages situés au nord aussi bien qu'à l'est. Les facteurs géographiques qui, jusqu'aux temps modernes tout au moins, associaient déjà le Maghreb au monde méditerranéen se trouvèrent ainsi renforcés. En raison de la rareté des sources historiques disponibles, il faudra attendre de nouvelles découvertes archéologiques pour connaître de façon plus précise l'évolution de la culture libyenne autochtone et la manière dont elle réagit à la pénétration de la civilisation phénicienne.

*Note du Comité scientifique international*

*Il est envisagé de rendre compte, dans une édition ultérieure, de manière plus détaillée, de l'héritage et du rôle de la Libye pendant la période couverte dans ce volume.*

*Il est prévu de tenir un colloque qui portera sur la contribution de la Libye dans l'Antiquité classique avec une référence particulière au rôle de la Cyrénaïque pendant la période hellénistique, de la Libye durant la période phénicienne et la civilisation des Garamantes.*

# La période romaine et post-romaine en Afrique du Nord

## *Partie I*

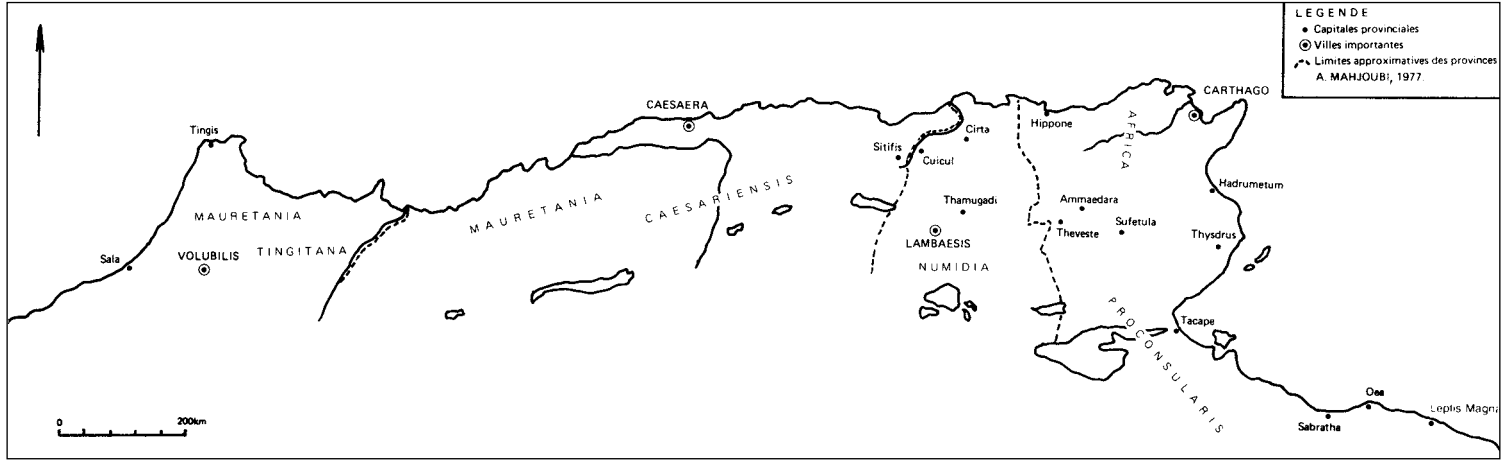
### *La période romaine*

*A. Mahjoubi*

Après la destruction de Carthage en 146 avant notre ère et la réduction de son territoire en province romaine, le sort de l'Afrique du Nord allait dépendre désormais de Rome et des royaumes indigènes. Il aurait été souhaitable de consacrer un chapitre particulier à l'étude de ces derniers, depuis l'avènement des royaumes numides jusqu'à la disparition, en 40 de notre ère, du dernier roi de Maurétanie. A partir de cette date, toute l'Afrique du Nord devint romaine et le resta jusqu'à l'invasion vandale.

## L'occupation romaine et la résistance indigène

Toutefois, ni l'occupation du pays ni surtout ce qu'on appelle par un euphémisme colonial la « pacification » ne furent aisément réalisées. L'avance romaine vers le sud et vers l'ouest, à partir de l'ancien territoire de Carthage et de l'ancien royaume de Juba I<sup>er</sup>, se heurta à une résistance opiniâtre, qui ne fut jamais complètement jugulée, mais dont on ne connaît malheureusement que les épisodes les plus saillants. Après l'établissement et l'affermissement de la domination romaine, une résistance incessante, qui revêtit des aspects militaires et aussi politiques, ethniques, sociaux et religieux, finit par ébranler l'unité économique et culturelle que Rome avait laborieusement créée en Afrique du Nord. Tout ce qui se rattache à cette résistance et à ces révoltes est relaté par les sources littéraires ou épigraphiques selon le seul



*Les provinces romaines d'Afrique du Nord à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

point de vue romain, et les difficultés de l'analyse historique sont encore aggravées par certaines approches de l'historiographie moderne : au début du siècle surtout, et jusqu'à une époque très récente, celle-ci n'avait pas pu ou n'avait pas voulu se dégager des visions plus ou moins influencées par l'idéologie dominante coloniale.<sup>1</sup>

Le caractère particulier des guerres africaines apparaît notamment durant la phase de la conquête : une série de triomphes successifs, célébrés pendant le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère par les généraux romains contre les Maures, Musulames, Gérules, Garamantes, montre bien que les populations indigènes ne furent jamais subjuguées entièrement malgré les victoires romaines<sup>2</sup>.

La plus connue de ces guerres est celle du Numide Tacfarinas, qui se prolongea pendant huit ans, sous le règne de Tibère, et s'étendit à tous les confins méridionaux de l'Afrique du Nord, depuis la Tripolitaine jusqu'à la Maurétanie. Elle est souvent présentée par les historiens modernes, d'une façon schématique, comme une lutte entre la Civilisation et la Barbarie, une opposition des indigènes nomades et semi-nomades à l'avance romaine, à la sédentarisation et, partant, aux bienfaits d'une civilisation et d'un ordre supérieurs<sup>3</sup>. Pourtant, les revendications que Tacite attribua à Tacfarinas permettent d'apercevoir d'une façon plus claire les causes profondes de la résistance indigène. Les armes à la main, le chef numide réclamait des terres à l'Empereur tout-puissant, car la conquête romaine avait été immédiatement suivie d'une mainmise sur les richesses foncières du pays. Les sédentaires indigènes étaient spoliés de leurs champs ; les terrains de parcours des nomades sans cesse réduits et limités ; vétérans et autres colons romains et italiens étaient installés partout, à commencer par les régions les plus fertiles ; compagnies fermières et membres de l'aristocratie romaine, sénateurs et chevaliers, se taillaient de vastes domaines. Leur pays ainsi mis en coupe réglée, tous les autochtones nomades, tous les sédentaires qui n'habitaient pas les quelques rares cités épargnées par les guerres successives et par les expropriations, furent, soit réduits à une condition misérable, soit refoulés vers la steppe et le désert. La seule issue était donc la résistance armée et la revendication principale était la terre.

Au cours des deux premiers siècles de notre ère, les opérations militaires se poursuivirent et à la poussée romaine vers le sud-ouest répondait l'effervescence des tribus qui se rassemblaient et se dispersaient, de la vallée de la Moulouya au Djebel Amour et à l'Ouarsenis. Aisément établie dans les régions côtières et au nord-est, l'occupation romaine franchit alors des étapes successives dans le sud de la Tunisie actuelle, comme dans les Hauts-Plateaux et l'Atlas saharien. Sous les empereurs Julio-Claudiens, la frontière du territoire conquis allait de Cirta à l'ouest à Tacapae au sud, en passant par *Ammaedara*, où était installée la III<sup>e</sup>

1. Voir, à ce propos, l'introduction de l'ouvrage de M. BENABOU, 1976, notamment, pp. 9-15.

2. P. ROMANELLI, 1959, pp. 175 et sq.

3. P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 227 et sq.



légion Auguste, Thelepte et *Capsa*. Sous les Flaviens, la légion s'installa à *Theveste* et l'avance fut poussée jusqu'à *Sitifis*; la région des Nementcha fut annexée sous Trajan et on organisa, en 100, la colonie de Timgad; enfin en 128, la légion s'établit définitivement à Lambèse; l'Aurès fut percé de routes et son accès fut interdit aux « tribus » par l'installation du camp de Gemellae. A la frontière entre les provinces romaines et les espaces désertiques du Sud, où furent refoulées les « tribus », se constitua une zone de confins — le *limes* — progressivement déplacée vers le sud-ouest, et formée, sur 50 à 100 km de profondeur, de fossés et de routes jalonnées de postes et de fortins. Les recherches d'archéologie aérienne de J. Baradez ont révélé notamment les tronçons d'un *fossatum*, bordé d'une levée de terre ou d'un mur et protégé à intervalles inégaux par des tours carrées ou rectangulaires. Pour surveiller les déplacements des tribus nomades et les empêcher de piller les centres agricoles et les caravanes qui remontaient vers le nord, pour atteindre les cités commerçantes de la côte des Syrtes, les Sévères avaient, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, établi une série de fortins en avant du *limes* proprement dit, comme *Dimmidi* (Messad), *Cydamus* (Ghadamès) et *Golas* (Bou N'jem). Les confins méridionaux des provinces africaines finirent ainsi par être efficacement défendus au cours des deux premiers siècles de notre ère.

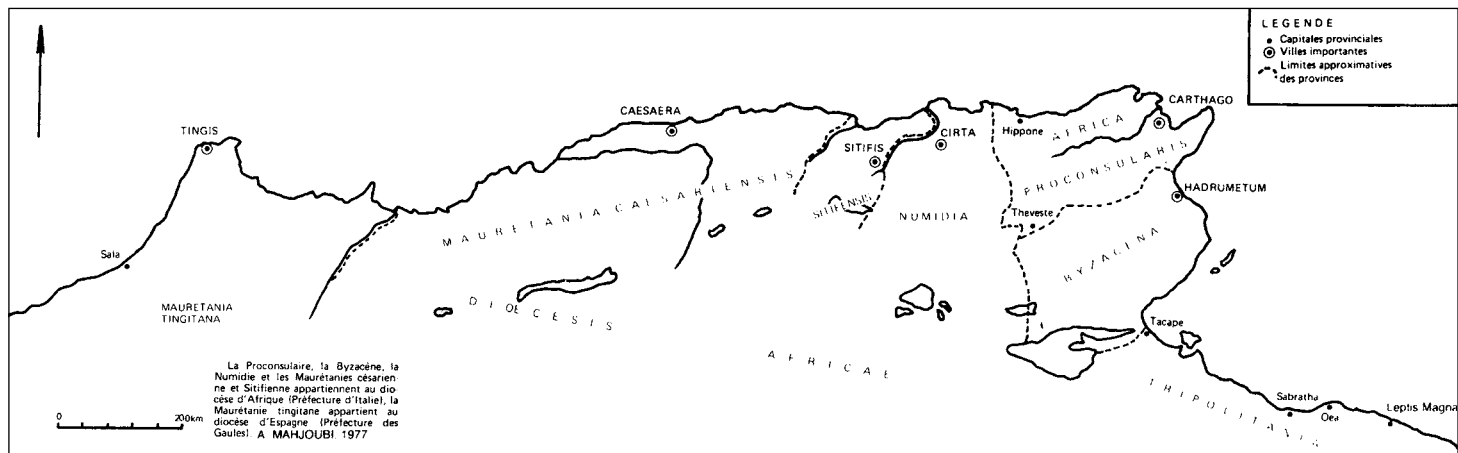
Mais Rome ne fut pas en mesure d'éliminer radicalement la résistance berbère, et n'acheva jamais la fixation des nomades du sud et de l'ouest. Malgré les efforts de Trajan et d'Hadrien, malgré la sûreté de la politique de Septime Sévère aux confins de la Tripolitaine, la crise du III<sup>e</sup> siècle interrompit trop tôt cette entreprise. Le désert et les commodités de déplacement qu'offrait aux nomades le dromadaire, la facilité des communications d'ouest en est, le long de l'Atlas saharien, laissaient aux Berbères irréductibles des possibilités de manœuvre. A cet égard, la Maurétanie Tingitane et, plus tard, les immensités désertiques de l'arrière-pays tripolitain furent le réservoir dans lequel puisèrent les tribus qui finirent par venir à bout de la domination romaine. Jusqu'au premier quart du III<sup>e</sup> siècle, on opposa aux alertes locales dans le centre et le sud du pays la III<sup>e</sup> légion Auguste, dont l'effectif théorique de 5 à 6 000 hommes fut renforcé selon les besoins par de nombreux auxiliaires. On a calculé que le nombre maximum de soldats a pu atteindre 25 à 30 000 hommes au II<sup>e</sup> siècle, chiffre qui n'est certes pas considérable, quoiqu'il faille tenir compte des vétérans encore mobilisables, qui s'installaient sur les terres gagnées à l'agriculture en bordure du *limes*; on faisait aussi venir, au besoin, des troupes prélevées sur les légions des autres provinces de l'Empire, notamment d'Espagne, pour la défense de la Maurétanie Tingitane. Le proconsul d'Afrique disposait également à Carthage, pour le maintien de l'ordre, de la XIII<sup>e</sup> cohorte urbaine ainsi que d'un petit corps de cavalerie, alors que la répression de la piraterie et la surveillance des côtes étaient confiées à la flotte d'Alexandrie. Quant au recrutement des légionnaires d'Afrique, il fut d'abord très varié, mais devint presque entièrement local, avec cependant quelques corps orientaux — la *cohors chalcidenorum*, les archers palmyréniens — formés de Syriens habitués aux guerres du désert.

## L'organisation administrative et les problèmes militaires

Le 13 janvier 27 avant notre ère, Octave, qui reçut trois jours plus tard le titre d'Auguste, partagea, selon la thèse classique, les provinces de l'Empire avec le Sénat. L'Afrique, conquise depuis longtemps, « pacifiée » et liée par des traditions multiples d'ordre économique autant que politique à la classe sénatoriale, échut avec d'autres provinces à l'administration du Sénat. Elle était limitée à l'ouest par la ligne *Ampsaga* – *Cuicul* – *Zarai* – *Hodna*, et se prolongeait au sud-est, en Tripolitaine, par une plaine côtière jusqu'aux autels des Philènes, à la limite de la Cyrénaïque. Cette *provincia Africa*, qui fut désignée aussi par l'épithète *proconsularis*, regroupait les deux provinces que Rome avait établies successivement en Afrique du Nord : celle qui correspondait au territoire punique conquis en 146 avant notre ère et qui portait le nom d'*Africa Vetus*, et celle que César avait créée après sa campagne africaine contre les Pompéiens et leur allié le roi numide Juba 1<sup>er</sup>, et qui fut appelée *Africa Nova*. A ces territoires s'ajouta également celui des quatre colonies cirtéennes, que César avait cédées au condottiere italien P. Sittius.

Comme à l'époque républicaine, le Sénat romain continua à l'époque impériale à déléguer un gouverneur en Afrique. Celui-ci était un personnage de rang très élevé, car il était choisi parmi les deux plus anciens consulaires présents à Rome au moment du tirage au sort des provinces ; il avait donc le titre de proconsul et, à moins d'une prorogation exceptionnelle, il ne restait en fonction à Carthage que durant une seule année. A ses prérogatives judiciaires, qui en faisaient le grand juge de la province au civil comme au criminel, s'ajoutaient les tâches administratives et financières : il surveillait l'administration et les autorités municipales, en principe autonomes, et leur communiquait les lois et règlements impériaux ; il ordonnait l'exécution des travaux publics importants, ordonnait les dépenses, avait la haute main sur l'administration chargée du ravitaillement de Rome en blé africain, sur le système fiscal dont les revenus étaient destinés en principe à l'*Aerarium Saturni*, la caisse du Sénat... Il était assisté de légats propréteurs qui résidaient l'un à Carthage même, l'autre à Hipponne, et d'un questeur qui administrait les finances ; il disposait enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, d'un petit contingent de troupes de 1600 hommes environ pour le maintien de l'ordre.

L'Empereur pouvait intervenir dans les affaires de la province sénatoriale, soit directement, soit surtout par la présence d'un procurateur équestre, fonctionnaire impérial chargé de la gestion des vastes domaines impériaux, de la perception de certains impôts indirects, comme la *vicesima hereditatum*, qui alimentait le trésor militaire placé sous le contrôle de l'empereur. Le procurateur avait aussi un pouvoir judiciaire, limité en principe au contentieux fiscal ; même remplacé peut-être, à partir de 135, par un *procurator Patrimonii*, pour l'administration domaniale, et par un *procurator IIII Publicorum Africae*, pour l'administration fiscale, il n'en reste pas moins que ce ou ces fonctionnaires impériaux entraient souvent en conflit avec le proconsul, sans qu'on puisse affirmer qu'ils étaient chargés de le surveiller.



*Les provinces romaines  
d'Afrique du Nord au IV<sup>e</sup> siècle de  
notre ère.*

Cependant, à l'inverse de la plupart des provinces sénatoriales, l'Afrique proconsulaire ne pouvait être dégarnie de troupes. En effet, si la partie située au nord-est, qui correspondait à l'ancienne *Africa Vetus*, était très calme, ce n'était pas le cas des régions méridionales, où l'autorité avait besoin d'une garnison militaire pour assurer la défense et étendre graduellement la zone « pacifiée ». Ces troupes, constituées surtout par la III<sup>e</sup> légion Auguste, étaient commandées par un légat impérial subordonné au proconsul : celui-ci conservait donc, exceptionnellement, les pouvoirs militaires des gouverneurs républicains. Mais cette situation ne pouvait se prolonger sans susciter la méfiance de l'empereur. C'est ce qui ne tarda pas à se produire sous Caligula qui, dans le cadre d'une politique générale visant à limiter les pouvoirs des gouverneurs et à diminuer l'autorité et l'autonomie du Sénat, apporta un important changement d'ordre politico-militaire à l'organisation de l'Afrique proconsulaire : le commandement militaire fut séparé du gouvernement civil ; ce qui aboutit à la création, en fait sinon en droit, d'un territoire militaire de Numidie, placé sous l'autorité du légat qui commandait la III<sup>e</sup> légion Auguste. Ce commandement extraordinaire dut avoir, dès 39 de notre ère, une titulature intermédiaire entre celle des légats gouverneurs provinciaux et celle des légats lieutenants généraux des légions<sup>4</sup>.

Mais la situation n'était pas très claire, et ne pouvait manquer de susciter des conflits de compétence et d'autorité entre le proconsul et le légat de la légion. Septime Sévère finit par la régulariser, en érigeant le territoire militaire en province : ce fut la création de la province de Numidie, sans doute en 198-199<sup>5</sup>. Elle était administrée par le légat de la légion, appelé aussi quelquefois *praeses* et directement nommé et déplacé par l'empereur, et sa frontière occidentale suivait toujours la rive gauche de l'*Ampsaga* (Oued-el-Kébir), passait à l'ouest de *Cuicul* et *Zaraï*, coupait la plaine du Hodna et piquait au sud dans la direction de Laghouat. À l'est, la frontière allait du nord-ouest d'Hippone à l'ouest de Calama, suivait la rive droite de l'Oued Cherf, passait à l'ouest de *Magija*, et se dirigeait vers la bordure nord-ouest de Chott-el-Jerid.

De l'*Ampsaga* à l'Atlantique s'étendait le royaume de Maurétanie, que le roi Bocchus le jeune avait légué, dès 33 avant notre ère, à l'Empire romain<sup>6</sup>. Octavien, le futur Auguste, accepta le legs et en profita pour installer dans le pays onze colonies de vétérans ; mais en 25 avant notre ère, il rétrocéda le royaume à Juba II, auquel succéda son fils Ptolémée en 23 de notre ère. Prudent, Octavien jugeait sans doute que l'occupation serait prématurée et qu'une préparation par chefs indigènes interposés était nécessaire. En 40, jugeant venu le moment de l'administration directe, Caligula fit assassiner Ptolémée<sup>7</sup>. Enfin Claude organisa, à la fin de l'année 42, les deux provinces de Maurétanie : la Césarienne à l'est, et la Tingitane à l'ouest, séparées par

4. M. BÉNABOU, 1972, pp. 61-75.

5. H.G. PFLAUM, 1957, pp. 61-75.

6. P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 156 et s.

7. J. CARCOPINO, 1958, pp. 191 sq. ; *id.*, 1948, pp. 288-301 ; M. ROSTOVITZEFF, 1957, pp. 321 et s. ; T. KOTULA, 1964, XV, pp. 76-92.

la *Muluchat* (Moulouya). Comme la Numidie, toutes deux relevaient directement de l'empereur; elles étaient gouvernées par de simples procurateurs équestres qui résidaient, l'un à *Iol-Césarée*, l'autre probablement à *Volubilis*, et y commandaient des troupes auxiliaires, tout en disposant de pouvoirs civils et militaires.

L'organisation militaire et administrative des provinces africaines ne connut pas de changements majeurs jusqu'à l'époque de Dioclétien. L'Afrique, bien que moins atteinte que d'autres provinces, ne pouvait cependant échapper aux répercussions de la crise générale qui affecta l'ensemble du monde, et revêtit des aspects multiples, politique, économique, religieux et moral. Rendue possible dès la fin de l'époque antonine, elle fut loin d'être désamorcée par les transformations de l'époque sévérienne, et dégénéra à partir de 238, et jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle, en une tourmente d'une gravité inquiétante. En Afrique du Nord, les attaques des tribus maures, qui reprirent de plus belle, entre 253 et 262, puis de nouveau sous le règne de Dioclétien<sup>8</sup>, annonçaient déjà le recul progressif de la domination romaine. A la crise financière, au préjudice plus ou moins important porté à la prospérité économique que la Proconsulaire et la Numidie connurent au II<sup>e</sup> siècle et jusqu'au premier quart du III<sup>e</sup> siècle, à l'accentuation du déséquilibre entre les différentes catégories sociales, s'ajoutèrent les contre-coups des usurpations et de l'anarchie militaire, qui provoquèrent l'émiettement de l'autorité impériale en une multitude de régnes successifs ou simultanés.

Cependant, l'Empire eut alors des sursauts qui le sauvèrent; dès le règne de Gallien, une action multiforme, progressive et empirique, engloba tous les domaines, transforma l'armée et le commandement, réforma le gouvernement et l'administration des provinces, s'étendit à la politique sociale, à la religion et à la mystique impériale. Ce fut la première étape d'une œuvre de restauration qui progressa avec Aurélien et Probus, et finit par se systématiser dans les profondes réformes de Dioclétien. Enfin, les innovations de Constantin, tout en créant un monde nouveau, constituèrent en quelque sorte une synthèse cohérente des apports et des échecs de ces réformes, ainsi que de l'évolution religieuse de l'époque.

La séparation des pouvoirs civils et militaires fut l'un des traits dominants de l'administration provinciale au Bas Empire. Elle fut réalisée progressivement entre le règne de Gallien et celui de Constantin, qui lui donna sa forme définitive et systématique.

La refonte de l'appareil militaire en Afrique du Nord fut rendue nécessaire dès la dissolution, sous Gordien III, de la légion d'Afrique, la III<sup>e</sup> Augusta<sup>9</sup>. Le commandement fut en fin de compte confié au comte d'Afrique, dont l'autorité s'exerça sur les troupes de toutes les provinces africaines. Cette armée du IV<sup>e</sup> siècle était fort différente de celle du Haut Empire; les attaques des tribus maures imposèrent la formation d'une armée mobile, masse de manœuvre toujours prête à intervenir rapidement dans

8. Voir en dernier lieu M. BENABOU, 1976, *op. cit.*, pp. 218 et s. et pp. 234 et s.

9. M. BENABOU 1976, *op. cit.*, pp. 207 et s. et, pour la reconstitution de la légion sous le règne de Valérien, pp. 214 et s.

les zones d'insécurité. Elle était composée d'unités d'infanterie légionnaire et de détachements de cavalerie recrutés surtout parmi les populations paysannes romanisées installées au voisinage des camps. Mais le service militaire devint peu à peu une obligation héréditaire et fiscale, ce qui ne manqua pas de compromettre la valeur des contingents. A cette armée mobile, considérée comme la troupe d'élite, s'ajoutaient les *limitanei*, c'est-à-dire les soldats-paysans auxquels on distribuait des lots de terre situés sur le *limes*; ils étaient exemptés d'impôts et devaient, en contrepartie, assurer la surveillance de la frontière et repousser éventuellement les incursions des tribus. Comme ceux d'Orient, les *limitanei* de Maurétanie Tingitane étaient organisés en unités classiques, ailes, cohortes, mais tous ceux des autres provinces africaines se trouvaient en revanche répartis en secteurs géographiques, placés chacun sous les ordres d'un *Praepositus limitis*. Divers documents archéologiques, trouvés notamment dans le secteur oriental du *limes*, montrent que les paysans-*limitanei* étaient groupés autour de fermes fortifiées et s'adonnaient aux travaux agricoles; en utilisant souvent le dromadaire, ils contribuèrent ainsi au développement de l'agriculture et du peuplement aux confins du Sahara, et firent du *limes* beaucoup plus une zone d'échanges économiques et de contacts culturels qu'une ligne de séparation entre les provinces romaines et le pays resté berbère et indépendant; c'est ce qui explique comment la civilisation romano-africaine et le christianisme purent atteindre, au sud, des régions qui échappaient à l'administration directe de Rome. D'ailleurs le gouvernement romain avait toujours entretenu des rapports avec les chefs de tribu qui, moyennant des subsides et une investiture impériale qui reconnaissait leurs pouvoirs locaux, fournissaient souvent des contingents qui étaient affectés à la garde du *limes*.

Parallèlement aux réformes militaires, l'organisation territoriale des provinces fut complètement bouleversée. Mais il est maintenant établi que cette réorganisation fut installée graduellement, selon les nécessités et les conditions de chaque province. Afin de renforcer l'autorité impériale, d'amoinrir par la même occasion celle du proconsul dont la puissance faisait souvent le jeu des usurpateurs, et d'accroître les ressources fiscales pour affronter les menaces extérieures, l'Afrique proconsulaire fut morcelée en trois provinces autonomes: au nord, la Zeuginate, ou Proconsulaire proprement dite, s'arrêtait au sud à une ligne reliant *Ammaedara* à *Pupput*, près d'Hamamet; à l'ouest, elle englobait Calama, *Thubursicu Numidarum* et *Theveste*. Le proconsul demeurait cependant, à Carthage, un personnage important; c'est un *clarissime*, qui, à sa sortie de charge, arrivait souvent au sommet de la hiérarchie des consulaires et prenait rang parmi les *illustres*; il n'était pas rare que ces proconsuls du IV<sup>e</sup> siècle soient de souche africaine. Ils étaient toujours assistés de deux légats qui leur étaient généralement apparentés et résidaient l'un à Carthage et l'autre à Hipponne. Le proconsul conservait ses prérogatives judiciaires et administratives, mais le contrôle des affaires municipales se faisait sans cesse plus tyrannique, et l'administration tendait à se compliquer par la multiplicité des bureaux et des agents qui relevaient du proconsul et de ses légats.

Détachée de la Proconsulaire, la province de Byzacène s'étendait de la ligne *Ammaedara-Pupput* jusqu'aux portes de *Tacapae*. A l'ouest, elle englobait les régions de Mactar, *Sufetula*, Thelepte et *Capsa*. Cependant au sud, les postes du *limes* ne dépendaient pas du gouverneur de la Byzacène qui, tout comme la Proconsulaire, était dépourvue de troupes; les postes qui se trouvaient au voisinage de Chott-el-Jerid relevaient donc de la Numidie, tandis que ceux du sud-est dépendaient de la Tripolitaine. Le gouverneur de Byzacène, qui résidait à Hadrumète, fut d'abord de rang équestre, avec le titre de *praeses*; mais peut-être dès le règne de Constantin et, de toute manière, dès 340, il accéda à la dignité de consulaire.

Au sud-est, la nouvelle province de Tripolitaine comprenait deux zones différentes: une bande côtière qui s'étendait de *Tacapae* à l'autel des Philènes et qui, jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, relevait du proconsul et très probablement de la légation de Carthage; en arrière, la région du *limes* de Tripolitaine était, jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, sous l'autorité du commandant de la III<sup>e</sup> légion Auguste, gouverneur de la province de Numidie. Cette région comprenait la Djeffara, les Matmata et arrivait jusqu'à la pointe nord du Chott-el-Jerid. Contrairement à ce qu'on croyait, les recherches récentes ont montré que si les Romains avaient évacué des positions avancées comme celle de *Golas* (Bou N'jem), ils avaient maintenu leurs positions au sud de la côte pendant le IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. C'est pourquoi les gouverneurs de Tripolitaine purent, à différentes reprises, jouer un rôle militaire important: jusqu'en 324-326, ils jouissaient avec le titre de *praeses* de leur compétence militaire et résidaient à *Leptis Magna*. Par la suite, le commandement des troupes stationnées sur le *limes* fut récupéré par le comte d'Afrique, qui ne le garda cependant pas continuellement: peu avant 360 et en 365, le *limes tripolitanus* fut enlevé provisoirement au *Comes Africae* et confié au *praeses* de Tripolitaine, peut-être en raison de l'agitation de la tribu des *Austuriani*.

La province de Numidie avait une étroite ouverture sur la mer, entre le massif de l'Edough à l'est, et l'embouchure de l'*Ampsaga* à l'ouest; mais vers le sud, son territoire s'élargissait depuis l'extrémité orientale du Chott-el-Hodna jusqu'aux portes de *Theveste*. D'abord divisée en deux zones qui groupaient l'une la région calme des villes de l'ancienne confédération cirtéenne autour de la capitale Cirta, l'autre la région montagneuse et agitée du sud, avec le centre principal de Lambèse, elle fut réunifiée dès 314. Mais elle conserva à sa tête un gouverneur de rang équestre cumulant les pouvoirs civils et militaires, avec le titre de *praeses*, jusqu'en 316. Le gouvernement civil fut alors confié à des sénateurs dotés du nouveau titre de *consularis provinciae*, puis placés au rang des *clarissimes*; la grande majorité d'entre eux appartenait aux familles de l'aristocratie romaine, à cause des intérêts fonciers qui liaient cette dernière à cette riche province. *Cirta* devint l'unique capitale et prit, en l'honneur de l'empereur, le nom de Constantine.

10. L'abandon de la Tripolitaine intérieure, affirmé par C. COURTOIS, 1955, pp.70-79, est démenti par l'archéologie. Voir A. DI VITA, 1964, pp.65-98 et G. CLEMENTE, 1968, pp.318-342.



1

*1. Timgad (antique Thamugadi, Algérie) : avenue et arc de Trajan.*

*2. Maktar (antique Macoaris, Tunisie) : Arc de Trajan donnant accès au forum.*

2





Le problème de la réorganisation administrative des provinces de Maurétanie au IV<sup>e</sup> siècle est dominé par une question primordiale: Dioclétien a-t-il, comme on le croit généralement, évacué très peu avant son avènement la Tingitane intérieure et toute la partie occidentale de la Césarienne? Des travaux récents permettent de douter sérieusement de l'abandon de la région située à l'ouest de la Maurétanie césarienne<sup>11</sup>. En revanche, on admet que Dioclétien a évacué, en 285, tous les territoires au sud de l'Oued Loukkos en Maurétanie Tingitane; Rome n'aurait conservé que des relations maritimes avec les villes côtières, ce qui expliquerait que des centres comme *Sala* aient pu continuer à vivre, sous Constantin, dans l'orbite romaine<sup>12</sup>. Dioclétien détacha d'autre part la partie orientale de la Maurétanie Césarienne, pour créer une nouvelle province: la Maurétanie Sitifiennne dont Sétif fut la capitale. Enfin la Maurétanie Tingitane fut séparée administrativement du reste de l'Afrique pour être rattachée au diocèse des Espagnes.

Pour assurer la liaison entre le gouvernement central et les provinces devenues ainsi plus petites et plus nombreuses, Dioclétien augmenta le nombre des hauts fonctionnaires qui exerçaient les fonctions, naguère extraordinaires mais devenues permanentes, de vice-préfet du prétoire: ces *vicaïres* étaient en principe des chevaliers *perfectissimes*, mais promus au *clarissimat* lorsqu'ils devaient contrôler des gouverneurs de classe sénatoriale.

A chaque vicaire était attribué un ressort fixe, le diocèse, qui groupait un certain nombre de provinces. Le diocèse d'Afrique rassemblait ainsi les provinces d'Afrique du Nord, à l'exception de la Maurétanie Tingitane; les gouverneurs de ces provinces étaient placés sous l'autorité du vicaire qui résidait à Carthage et dépendait de la préfecture du prétoire d'Italie-Afrique-Illyrie, sauf le proconsul d'Afrique qui relevait directement de l'empereur.

## La colonisation et l'organisation municipale

Comme la civilisation grecque, la civilisation romaine était essentiellement un phénomène urbain. Le degré de romanisation d'une province était donc fonction de la densité des villes<sup>13</sup>; or dans les provinces africaines, notamment en Proconsulaire, la vie urbaine était particulièrement développée: on a dénombré au moins 500 cités pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, dont 200 pour la seule Proconsulaire<sup>14</sup>; mais on n'a pas suffisamment indiqué que cet urbanisme était en grande partie hérité de l'époque punico-numide<sup>15</sup>.

11. Voir P. SALAMA, 1954 (a), pp. 224-229; *id.*, 1954 (b), pp. 1292-1311.

12. J. BOUBBE, 1959-1960, pp. 141-145; A. JODIN, 1966.

13. Pour le rôle et l'évolution historique des structures urbaines, voir M. CLAVEL et P. LEVÊQUE, 1971, pp. 7-94. Comme l'écrivait COURTOIS, tout se passe « comme si on ne participait valablement à la civilisation que dans la mesure où la vie quotidienne était le reflet plus ou moins éclatant de celle qu'on menait à Rome », 1955, *op. cit.*, p. 111.

14. G. CHARLES-PICARD, 1959, p. 45 et s.

15. Voir par exemple, dans l'article de G. CAMPS, 1960 (b), VIII, pp. 52-54, la liste des cités antérieures à la deuxième guerre punique, et celle des villes du royaume numide, entre la *Fassa Regia* et la *Mulucha*, pp. 275-277.

A l'époque républicaine, aucune cité de droit romain n'existait encore; il y avait seulement sept cités d'origine phénicienne, qui jouissaient d'une autonomie guère à l'abri des vicissitudes politiques: c'étaient celles qui avaient choisi le parti de Rome, lors de la dernière guerre entre Romains et Puniques. Leurs institutions traditionnelles furent reconnues et elles furent également exemptées de la contribution foncière, le *Stipendium*. L'autorité romaine toléra cependant, mais sans aucune garantie juridique, les institutions des autres cités africaines, qui continuèrent à s'administrer à la mode phénicienne, à avoir à leur tête des suffètes et des conseils de notables, tout en s'acquittant du *Stipendium*<sup>16</sup>. La première tentative de colonisation officielle fut entreprise par C. Gracchus, en vertu de la *lex rubria*, en 123 avant notre ère; 6 000 colons, Romains et Latins, devaient recevoir des lots considérables, 200 jugères par tête, c'est-à-dire 50 ha; ce qui, avec les communaux, supposait une étendue de terre considérable. Aussi pense-t-on que les assignations atteignirent au sud de la Mejerda la *fossa regia*, frontière de la première province romaine d'Afrique. Les colons ne devaient donc pas, du moins par la suite, habiter seulement Carthage, mais essayer dans un certain nombre de bourgs. Il fallut aussi, sans doute, exproprier et déplacer les anciens propriétaires. On connaît le sort de cette première colonisation romaine: elle échoua pour des raisons d'ordre politique, la haine des aristocrates romains pour C. Gracchus, réformateur et chef du parti populaire, et aussi pour des motifs économiques, les colons n'étant que de petites gens désargentés et, pour la plupart, sans origines paysannes; ainsi cette colonisation ne fut au fond qu'un prétexte pour renverser le parti populaire et permettre aux riches, sénateurs et chevaliers, de dépecer les terres africaines conquises par la République, en se constituant de vastes domaines.

Après la guerre de Jugurtha, en 103 avant notre ère, Marius assigna à des vétérans et à des Gétules des terres situées peut-être en bordure de la *fossa regia*, entre *Achella* et *Thaenae*, en tout cas sûrement à l'ouest, dans la vallée moyenne de la Mejerda; comme l'indique l'épigraphie, ce seraient ces assignations que rappelleraient l'inscription de *Thurnburnica*, qui fait de Marius le *conditor* de cette colonie, et les surnoms de *Mariana* et *Marianum*, que porteront plus tard la colonie d'*Uchi Maius* et le municipe de Thibar. En 103 également eut encore lieu, semble-t-il, un établissement de colons aux îles Kerkena, par le père de Jules César. Mais la colonisation ne prit de véritable départ qu'avec la création de la *Colonia Julia Carthago* soit par Octavien seul, soit par les triumvirs en 42, ou plutôt en 44 avant notre ère, selon l'opinion communément admise. Le premier siècle d'occupation romaine fut donc pour l'Afrique une époque de régression marquée, notamment, par une exploitation éhontée de ses richesses foncières; les lenteurs de la colonisation étaient ainsi dues à la cupidité des hommes d'affaires, chevaliers pour la plupart, et sénateurs qui opéraient par des intermédiaires, quand ils ne pouvaient se faire accorder sur place des missions politiques<sup>17</sup>.

16. G. CHARLES-PICARD. 1959, *op. cit.*, pp. 22 sq.

17. Sur la colonisation de la province d'Afrique à l'époque républicaine, voir S. GSELL, 1913-1928, vol. V; ainsi que P. ROMANELLI, 1959, *op. cit.*, pp. 43-71.

En reprenant l'œuvre conçue par César, son père adoptif, Octave-Auguste donna le départ à une nouvelle période dans l'histoire de l'Afrique, à une nouvelle orientation politique, à un vaste programme administratif, militaire et religieux. Bientôt il y eut, selon la liste de Pline, dont les sources sont toujours controversées<sup>18</sup>, six colonies romaines, quinze *oppida civium romanorum*, un *oppidum latinum*, un *oppidum immune* et trente *oppida libera*. Un texte épigraphique de Dougga<sup>19</sup> rend autorité, au moins en partie, à la théorie de l'Allemand Kornemann au sujet des débuts de la colonisation et de l'organisation municipale<sup>20</sup>: soit en 29 avant notre ère, lorsqu'une nouvelle déduction de colons à Carthage donna à la *Colonia Julia* son assiette définitive, soit même plus tôt, lorsque des citoyens romains qui, à la suite d'une immigration plus ou moins importante, venaient se fixer dans le périmètre des cités pérégrines en se groupant en *pagi* et en se taillant de vastes domaines ruraux, finirent par rejoindre le territoire (*pertica*) de la colonie de Carthage. Auguste créa aussi pas moins de treize colonies entre les années 33 et 25 en Maurétanie.

Les empereurs qui succédèrent à Auguste poursuivirent sa politique; on compta ainsi, sous Marc-Aurèle, plus de trente-cinq colonies réparties sur l'ensemble des provinces africaines. Les immigrants étaient en règle générale des vétérans, des éléments venus de légions dissoutes à l'occasion de la réorganisation de l'armée; il y eut aussi des Italiens dépossédés ou ruinés par la crise de l'agriculture au point de transformer les provinces africaines en colonies de peuplement. Mais l'implantation rationnelle de ces colonies tenait le plus grand compte de considérations défensives et économiques.

La reconnaissance de fait aux autochtones d'une large autonomie dans leurs affaires municipales, en tenant compte de leurs particularités linguistiques, ethniques et religieuses, n'était nullement incompatible avec une politique d'assimilation future; car l'attraction des avantages et privilèges économiques et politiques dont bénéficiaient les citoyens romains ne cessa de s'exercer sur les classes supérieures de la société africaine. Aussi y eut-il, à côté des colonies peuplées d'immigrants, des colonies honoraires de plus en plus nombreuses; c'étaient d'anciennes communes indigènes, qui se voyaient reconnaître officiellement, par l'octroi du droit romain, leur évolution constante vers les formes de la vie romaine.

La question du statut municipal pose des problèmes complexes que nous ne pouvons que résumer sommairement<sup>21</sup>. Distinguons d'abord les cités pérégrines, très nombreuses, peuplées de non-citoyens; la plupart étaient stipendiaires, mais certaines étaient dotées de la *libertas*, c'est-à-

18. De plus, les renseignements fournis par Pline l'Ancien (V, 22-30) sur le statut de ces villes sont difficiles à interpréter. Une mise au point sur le problème est faite par P.A. BRUNT, pp. 581-583.

19. C. POINSSOT, 1962, pp. 55-76.

20. E. KORNEMANN, 1901.

21. Le problème de la politique municipale de Rome en Afrique a fait l'objet de deux études récentes qui renouvellent les travaux plus anciens: L. TEUTSCH, 1962; J. GASCOU, 1972.

dire que leur autonomie était juridiquement reconnue, et quelques-unes même étaient *immunes*, exonérées du *Stipendium*, l'impôt de la conquête. Il y avait ensuite les cités latines : elles avaient reçu par concession d'ensemble, ou parce qu'elles avaient été peuplées de colons latins, soit le *jus latii majoris*, qui accordait la citoyenneté romaine aussi bien aux magistrats municipaux qu'aux membres de l'assemblée des décurions, soit le *jus latii minoris* qui restreignait la citoyenneté à ceux qui étaient établis dans une magistrature ou un *honos* ; le reste des habitants avait cependant des droits civils à peu près identiques à ceux des citoyens. Enfin, dans les colonies de droit romain, dont le statut fut organisé par une loi posthume de César, les habitants étaient citoyens romains sauf, bien entendu, les esclaves, les *incolae* (étrangers domiciliés) et les *adtributi*, c'est-à-dire les populations autochtones des secteurs rattachés administrativement à ces colonies. Pour ces derniers, qui appartenaient aux communautés paysannes aux dépens desquelles les colonies d'immigrants se formaient et se développaient, la ville apparaissait bien plus comme un centre de répression que comme un centre de romanisation.

Il y avait, d'autre part, les *vici*, *pagi*, qui faisaient le plus souvent partie de la *pertica* d'une cité ; dans les grands domaines impériaux, les cultivateurs ignoraient le plus souvent la vie municipale et l'administration était assurée par des procurateurs impériaux. Enfin, au sud des provinces africaines, et surtout dans les Maurétanies, les régions dépourvues de villes et soumises au régime tribal étaient surveillées par des détachements peu importants commandés par des *praefecti*.

Toutefois, bien des questions se posent encore au sujet des institutions municipales ; pour la définition du municipe de droit romain par exemple, on a longtemps accepté l'explication qui se réclamait de l'autorité de Mommsen et qui voulait que les communautés de citoyens romains aient été appelées municipes ou colonies, la différence étant notamment d'ordre hiérarchique, et résidant dans l'honneur octroyé par le titre de colonie. Pratiquement, on ne décelait donc pas de différence entre les deux types de communautés, ce qui se serait expliqué par l'uniformisation croissante des statuts collectifs. Une proposition de Ch. Saumagne, qui est cependant loin d'être unanimement acceptée, tend à montrer qu'il n'existe de municipe romain qu'en Italie ; par voie de conséquence, tout municipe provincial serait seulement latin et il n'y aurait pas, en dehors des colonies et des *oppida civium romanorum*, d'autres communautés de droit romain en Afrique. Ce qui aurait présenté l'avantage de clarifier le problème de la naturalisation des provinciaux : le *jus latii*, qui donne le droit de cité romain aux riches, aurait constitué ainsi une étape indispensable sur la voie de l'intégration collective<sup>22</sup>.

Tout en tenant compte de ces nuances, on constate que les cités africaines tendaient de plus en plus à se rapprocher des municipes italiens ; il y avait partout une assemblée du peuple, un sénat, des magistrats astreints

22. C. SAUMAGNE, 1965. Sa thèse est refusée notamment par J. DESANGES, 1972, pp. 253-273.

à l'annalité et à la collégialité, *duoviri, quattuorviri, aediles, quaestores*. On a cependant remarqué la longévité exceptionnelle du *populus* en Afrique, alors que l'Assemblée populaire était tombée en désuétude ailleurs. Les citoyens du *populus* étaient groupés en corps intermédiaires appelés curies; et celles-ci sont considérées par certains comme une survivance d'une vieille institution carthaginoise; les curies africaines n'auraient eu ainsi que le nom en commun avec celles des autres régions de l'empire. Toutefois, la réalité du pouvoir appartenait non pas au *populus*, mais au sénat municipal, composé d'une centaine de membres qui formaient l'*ordo decurionum*, un ordre sénatorial à l'échelle locale. Choisis parmi les anciens magistrats âgés de plus de 25 ans et aussi, parfois, parmi les riches citoyens, ces décurions disposaient des finances de la cité, décidaient des dépenses nouvelles, géraient les biens municipaux. Ils étaient hiérarchisés selon leur rang social; en tête venaient les membres honoraires, auxquels était confié le patronage de la cité: c'était généralement un enfant du pays que l'ascension sociale avait intégré par *adlectio* aux ordres supérieurs de l'empire; dans le cas le plus favorable, ce chevalier ou ce sénateur faisait carrière à Rome, pouvait approcher de près l'Empereur et représentait ainsi, auprès de lui, les intérêts de la ville dont il pouvait demander une amélioration du statut juridique ou une remise d'impôt, tout en intercédant pour favoriser la carrière d'un jeune citoyen. Venaient ensuite les anciens duumvirs, puis les anciens édiles; les anciens questeurs, enfin les simples décurions qui n'avaient revêtu encore aucune dignité. Tous devaient avoir une fortune supérieure à une sorte de cens, modeste dans les petites villes très nombreuses, mais fort élevé dans les grandes, notamment à Carthage où il égalait le cens équestre. Ainsi, seuls les riches pouvaient jouer un rôle dans la cité où les magistrats présidaient l'Assemblée du peuple et le Sénat, expédiaient les affaires courantes, étaient en rapport avec les autorités provinciales et exerçaient un pouvoir judiciaire limité aux délits mineurs et aux litiges peu importants.

L'exercice des charges publiques supposait de l'aisance et des loisirs: les magistrats ne recevaient pas de traitement mais, au contraire, devaient à leur entrée en charge verser à la caisse municipale une somme variable selon le rang de la magistrature et l'importance de la ville; on y ajoutait des générosités variées en offrant des festins, en organisant des jeux, en finançant la construction de monuments; la majeure partie des édifices publics (thermes, marchés, fontaines, temples, théâtres...) des villes africaines était ainsi due à une véritable émulation des notables. La plus haute charge civile dans la cité était celle des *duoviri quinquennales*, qui étaient élus tous les cinq ans et chargés du recensement, c'est-à-dire qu'ils devaient déterminer le nombre total d'habitants et celui des citoyens, évaluer les fortunes et déterminer par la même occasion la place des individus dans la hiérarchie sociale et la répartition de l'impôt.

Cette charge fiscale allait devenir de plus en plus déterminante et entraîner l'intervention du pouvoir central dans les affaires municipales. Dès le II<sup>e</sup> siècle, les finances des cités, parfois en difficulté, furent peu à peu contrôlées par des *curatores civitatis*, afin de pallier une situation rendue difficile par les gaspillages et les dépenses de prestige. Ce furent là les

premiers symptômes d'une centralisation et d'un étatismes bureaucratique contraignant qui, avec la crise du III<sup>e</sup> et surtout au IV<sup>e</sup> siècle, succédèrent au libéralisme et à l'autonomie municipale.

## La vie économique

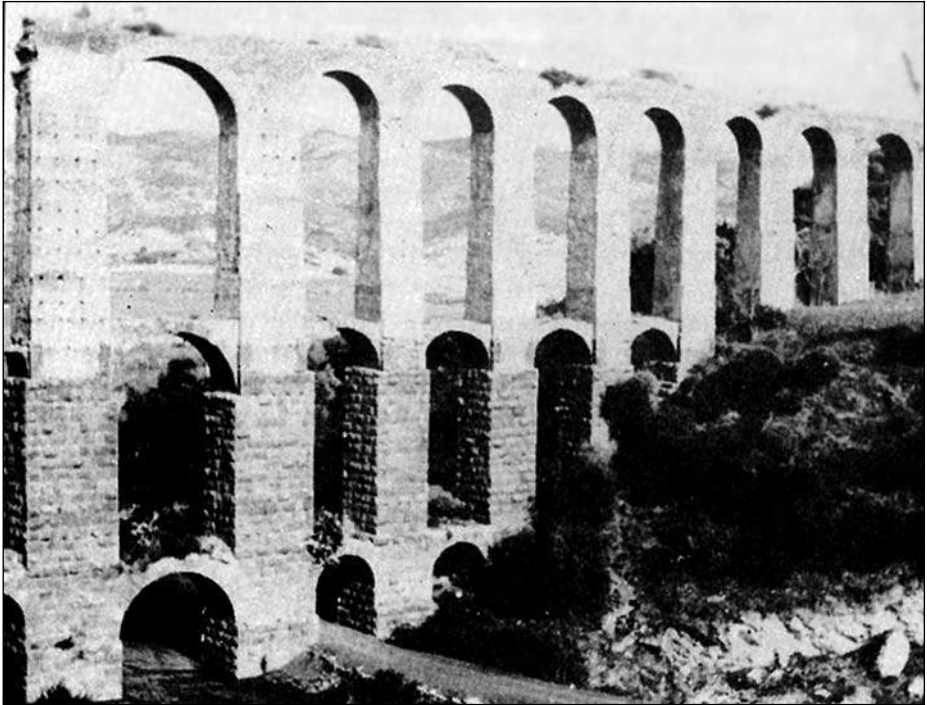
### La population

On ne possède aucune estimation plus ou moins précise sur le peuplement à l'époque romaine. Il y avait certes des recensements nécessaires à l'établissement de l'assiette fiscale, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On est donc réduit, le plus souvent, dans ce domaine, à ces hypothèses plus ou moins satisfaisantes : calcul du peuplement par application d'un coefficient de densité moyen et, surtout, emploi de l'argument topographique assorti de différentes considérations pour évaluer, notamment, le chiffre de la population urbaine. C'est ainsi que C. Courtois prend pour point de départ les listes épiscopales et s'arrête, après discussion, au chiffre de 500 cités africaines ; après de longues considérations pour adopter une superficie moyenne et une densité, il retient un nombre moyen de 5000 habitants par cité, ce qui correspond à 2 500 000 citoyens sur un total de 4 millions d'habitants dans l'ensemble des provinces africaines sous le Haut Empire, et 3 millions seulement sous le Bas Empire. Ces derniers chiffres se fondent sur les estimations de J. Beloch qui, à partir des recensements effectués en Italie par Auguste, avait évalué la population de l'Empire romain. Mais Courtois avait estimé que la densité de 16 habitants au km<sup>2</sup> retenue par le savant allemand était trop forte pour l'Afrique du Nord qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ne comptait que 8 millions d'habitants environ ; il l'avait donc ramenée à 11 habitants au km<sup>2</sup>, tout en comptant, pour les villes, 250 habitants à l'ha, comme dans les villes françaises du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. G. Charles-Picard ne manque pas de faire à C. Courtois des objections diverses et nombreuses, pour aboutir à deux conclusions : la densité de la population africaine atteignait dans certaines régions plus de 100 habitants au km<sup>2</sup> et, malgré le chiffre considérable des villes, la majorité des habitants, dans ce pays essentiellement agricole, vivait dans les bourgs et de grandes villes dispersées dans les campagnes. Ainsi, la Proconsulaire aurait eu un total de 3 500 000 habitants ; en y ajoutant la Numidie et les Maurétanies, on aurait 6 500 000 habitants entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du III<sup>e</sup> siècle, époque de la grande prospérité africaine<sup>24</sup>.

Plus récemment, A. Lézine a présenté, à propos de la population urbaine, un point de vue opposé à celui de G. Charles-Picard ; soutenant, après ce dernier, que les conditions de vie et de peuplement du Sahel tunisien se

23. C. COURTOIS 1955, *op. cit.*, pp. 104 et s.

24. G. CHARLES-PICARD. 1959. *op. cit.*, pp. 45 et 5.



1

*1. L'aqueduc de Zaghouan, qui alimentait Carthage.*

*2. Sabratha (Libye): front de scène du théâtre romain.*



2

rapprochaient beaucoup au Moyen Âge de celles de l'Antiquité, il a essayé de calculer le chiffre de la population de Sousse vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, et celui de la population de Carthage entre 150 et 238. Il a donc retenu en fin de compte un nombre de 1 300 000 citoyens, ce qui permettrait, tout en conservant le chiffre proposé par Courtois pour l'ensemble de la population, de rendre celui des campagnards plus acceptable<sup>25</sup>. Les recherches récentes permettent d'étudier d'une façon plus neuve ces problèmes de démographie; on ne fait plus intervenir seulement les chiffres antiques du *census*, les surfaces habitées, la proportion des *domus* et des *insulae* et le nombre des bénéficiaires des distributions frumentaires, mais aussi le nombre des tombes par génération et les *summae honorariae* versées par les magistrats à leur entrée en charge, dont le taux variait selon le rang et l'importance de la ville<sup>26</sup>.

### L'agriculture

On connaît la prépondérance de l'agriculture dans l'économie antique; en Afrique, à l'époque romaine, la terre est la source principale et la plus estimée de la richesse et du prestige social. On connaît aussi le lieu commun qui fait de l'Afrique le grenier de Rome; on a voulu parfois sous-entendre par là une richesse proverbiale qu'on a opposée à la misère moderne pour conclure, sans autre forme de procès et en méconnaissant totalement les problèmes complexes qui ont conduit au sous-développement, à la « déchéance des hommes ». En fait, on est bien obligé de répéter une vérité qui n'a pu échapper aux historiens: l'Afrique était le grenier de Rome parce que, conquise, elle était forcée de fournir à son vainqueur son blé, à titre de tribut. C'est ainsi que sous Auguste, 200 000 Romains recevaient gratuitement une ration de 44 litres de blé par mois, soit en tout un million de boisseaux environ. De toute façon, la théorie d'une prospérité extraordinaire de l'Afrique à l'époque romaine et d'un rendement en blé exceptionnel a été détruite par le géographe J. Despois<sup>27</sup>.

La conquête romaine entraîna d'abord une régression de l'agriculture comme de l'ensemble de l'économie africaine, la dévastation et l'abandon de l'arboriculture de la *Chora* carthaginoise, car l'Italie dominait alors le marché du vin et de l'huile et veillait à écarter toute concurrence relative aux cultures rémunératrices. Seul le blé se maintint et s'étendit dès le règne d'Auguste, pour une raison politique qui prévaudra jusqu'à la fin de la domination romaine: la nécessité d'assurer le ravitaillement de la plèbe romaine. Après l'extension de la domination romaine à l'ouest et au sud, et la mise à exécution de la politique de cantonnement des tribus, associée à une politique active de mise en valeur des terres, notamment par le

25. A. LÉZINE, 1960, pp. 69-82.

26. Voir notamment la critique des méthodes d'évaluation démographique faite par R.P. DUNCAN-JONES, p. 85 et sq. Grâce à une inscription de Siagu, qui mentionne un legs à distribuer aux citoyens de la ville, l'auteur conclut que le nombre des citoyens était de 4 000 alors que celui de l'ensemble de la population de la cité se situe entre 14 000 et 17 000.

27. Pour une mise au point relative à ces problèmes de démographie, voir M. BÉNABOU, 1976, *op. cit.*, pp. 385 et s.



développement des grands travaux hydrauliques, les chiffres de la production céréalière augmentèrent considérablement. Sous Néron déjà, on voit l'Afrique fournir à la capitale de l'Empire son ravitaillement pour huit mois de l'année : ainsi la participation africaine a été calculée à 18 millions de boisseaux, soit 1 260 000 quintaux.

Considérant que ce chiffre représentait le montant de l'*annone*, c'est-à-dire le revenu des domaines impériaux, que Néron venait d'agrandir considérablement en confisquant les grandes propriétés foncières des sénateurs romains, augmenté de l'impôt en nature prélevé sur les autres terres, G. Charles-Picard estimait que l'*annone* couvrait un peu plus du septième du produit moyen de la céréaliculture africaine. Celui-ci atteignait donc 126 millions de boisseaux environ, soit 9 millions de quintaux. Ainsi le blé qui restait en Afrique, en soustrayant les semences, ne pouvait suffire à la consommation locale, « une bonne partie des paysans était obligée de se nourrir de millet ou d'orge, et les sécheresses entraînaient nécessairement des famines »<sup>28</sup>. Pendant l'époque de la grande prospérité africaine, du milieu du II<sup>e</sup> siècle jusqu'en 238, la situation s'améliora, notamment grâce aux terres nouvelles de Numidie et aussi des Maurétanies ; mais l'Afrique dut honorer de nouvelles exigences fiscales comme la transformation, sous Septime Sévère, de l'*annone* militaire en impôt régulier. A partir du II<sup>e</sup> siècle, cependant, les investissements considérables en monuments publics dénotent une prospérité des classes supérieures et, notamment, de la classe moyenne des villes. C'est que le gouvernement impérial laissa alors se développer plus librement l'initiative économique des provinces, alors que l'Italie connaissait, dès le règne des empereurs Claudiens, une crise qui ne put être enrayée. L'oléiculture et la viticulture n'étaient cependant encouragées, au début, que pour permettre la récupération des *subcessives* ou des terres impropres à la culture des céréales. Mais la rentabilité de la vigne et de l'olivier fit le reste, ce qui explique leur extension spectaculaire, particulièrement celle des olivettes qui se développèrent largement, même dans les régions steppiques.

Domaines et paysages ruraux sont représentés sur des mosaïques qui s'échelonnent de la fin du I<sup>er</sup> siècle au milieu du IV<sup>e</sup> ; c'est généralement au milieu d'un vaste verger ou d'un parc d'agrément que se dresse la villa du maître, parfois entourée de bâtiments utilitaires où s'affairent les esclaves. Quelquefois figurée, la propriété est plus souvent symbolisée par des activités typiques ou un décor qui rappelle le paysage régional : collines, scènes de labours, de semailles, de moisson, de dépiquage, de vendanges, troupeaux de moutons, volailles, ruches d'abeilles...

Dès les débuts de l'occupation, la colonisation romaine fut matérialisée par un quadrillage agraire — la centuriation : le sol africain fut ainsi divisé en carrés de 710 mètres de côté, au moyen d'un réseau de lignes droites tirées au cordeau et se coupant à angle droit<sup>29</sup>. Devenues ainsi, du fait de la conquête, propriété du peuple romain (*ager publicus populi romani*), les terres,

28. G. CHARLES-PICARD, 1959, *op. cit.*, p. 91.

29. Voir R. CHEVALLIER et A. CAILLEMER, 1957, pp. 275-286.

dont le statut juridique était complexe et ne cessa d'évoluer, se répartissaient en plusieurs catégories. Sauf en Maurétanie, où le droit de parcours était resté sans restrictions, la propriété tribale ne cessa d'être limitée au profit d'une extension sans cesse croissante des terres de colonisation. Une vaste opération de cantonnement des tribus se poursuivit sans interruption sous le Haut Empire, et s'accrut même sous les Sévères, avec l'avance du *limes* en Tripolitaine, en Numidie et en Maurétanie, avance qui s'accompagna d'une expropriation violente et d'un rejet des tribus vers le désert. Les propriétaires indigènes qui habitaient les cités, et qui ne furent pas expropriés en faveur des colons romains ou latins, conservèrent cependant d'une façon générale leurs terres, contre le paiement du *Stipendium*, dont très peu de cités pérégrines furent exemptées. Une autre catégorie foncière était constituée de terres distribuées aux citoyens romains-vétérans, petits colons romains ou italiens qui s'installèrent dans les colonies, les *oppida civium romanorum*, les *pagi*. Cependant, avec le temps, le statut des terres des cités indigènes et celui des propriétés des cités romaines finirent par s'uniformiser en fonction de l'évolution du statut municipal vers une intégration des communautés autochtones. Une dernière catégorie comprenait enfin les domaines immenses que les membres de l'aristocratie romaine avaient réussi à acquérir, notamment à la fin de la République et dans les moments où l'Afrique constituait un vaste champ d'investissements fonciers. C'est ainsi qu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, six sénateurs romains possédaient, à eux seuls, la moitié du sol provincial africain; mais Néron les mit à mort et incorpora leurs *fundi* au *Patrimonium* impérial. Il restait cependant, sous le Bas Empire, un bon nombre de grands domaines privés de l'aristocratie romaine, notamment en Numidie; et d'une façon générale, la grande propriété tendait à absorber la petite, surtout sous le Bas Empire.

Le statut et l'organisation des grands domaines impériaux sont connus grâce à quatre inscriptions principales et à quelques autres indications fournies par la riche épigraphie africaine<sup>30</sup>. Elles ont transmis jusqu'à nous des textes de première importance, comme celui de la *lex manciiana* et de la *lex hadriana* qui ne sont pas des lois, au sens du droit public romain, mais des règlements d'exploitation. Pour beaucoup d'auteurs, ils s'appliquent à l'ensemble de l'*ager publicus*, dans tout l'Empire selon J. Carcopino, en Afrique seulement selon M. Rostovtzeff. D'autres pensent qu'il s'agit de règlements particuliers à la région des *saltus* impériaux de la Mejerda moyenne, bien que cette interprétation soit contredite par des découvertes plus récentes. De toute façon, les modalités d'exploitation ne sont bien connues que pour les domaines impériaux; ceux-ci sont affermés à des entrepreneurs appelés *conductores*, qui les font exploiter par des *villici*. Le *villicus* met en valeur directement une partie du domaine; il utilise probablement des esclaves et des ouvriers agricoles, ainsi que les prestations de travail, les corvées dues par les colons. Ceux-ci, les *coloni*, sont des cultivateurs libres qui sous-louent aux *conductores* la plus grande part du domaine. Le but principal de la

30. Une abondante bibliographie se rapporte à cette question Voir G. CHARLES-PICARD. 1959, *op. cit.*, pp.61 et s. et note 31, pp.371-372.

*lex manciiana* et de la *lex hadriana* est de déterminer les droits et devoirs des *conductores* et de leurs chefs d'exploitation (*villici*) d'une part, et de l'autre ceux des colons (*coloni*); le principe est que, moyennant la remise du tiers de leur récolte et la prestation d'un nombre déterminé de jours de corvées sur la terre mise en valeur directement par le *villicus*, les colons jouissent sur leurs parcelles respectives d'un droit d'usage qu'ils peuvent transmettre par héritage et vendre même, à condition que le nouveau détenteur n'interrompe pas la culture pendant deux années consécutives. Une administration impériale hiérarchisée surveille l'exploitation des domaines: au sommet, le *procurateur du patrimoine*, qui réside à Rome avec ses services, prépare les règlements généraux et les circulaires d'application. C'est un chevalier de rang supérieur. D'autres procurateurs, chevaliers aussi et de rang important, résident dans chaque province et supervisent les procurateurs des districts (*tractus*), qui groupent un certain nombre de domaines (*saltus*); à l'échelon inférieur, les procurateurs des domaines ne sont en général que de simples affranchis. La tâche de ces procurateurs de *saltus* est de passer contrat avec les *conductores*, de veiller à l'exécution des règlements, d'arbitrer les conflits entre *conductores* et *coloni*, d'aider les premiers à faire entrer les redevances. On s'aperçoit en fait, grâce à l'inscription de Souk-el-Khemis qui date de l'époque de Commode, que les *conductores* et procurateurs chargés de surveiller leur gestion s'entendent pour priver les colons des droits que leur accordent les règlements et augmenter arbitrairement les charges. C'est que ces *conductores* sont des personnages puissants, des capitalistes dont l'influence n'est pas sans effet sur les procurateurs. Beaucoup d'auteurs pensent, avec A. Piganiol, que la condition des colons décrite par cette inscription annonce déjà celle des colons du Bas Empire. En effet, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, le terme *coloni* désigne tous les paysans qui cultivent les domaines impériaux ou privés dans l'ensemble de l'Empire. Ce sont en principe des hommes libres, mais leur liberté est de plus en plus restreinte par les lois qui leur interdisent de quitter la terre qu'ils cultivent. Le propriétaire étant responsable des impôts que le colon doit sur sa production, il ne peut s'en acquitter que si la mise en valeur n'est pas interrompue: il est amené ainsi à fixer le colon à la terre, si bien que sa condition juridique tend à se rapprocher de celle de l'esclave. L'évolution aboutira en Occident au servage médiéval, dans lequel sont confondus descendants de colons et descendants d'esclaves ruraux.

L'évolution de l'agriculture africaine sous le Bas Empire continue à alimenter la controverse; d'une façon générale, les historiens modernes ont été frappés par l'importance des terres non soumises à prestations donc incultes, et en ont conclu à un mouvement assez rapide d'extension des friches. C. Lepelley vient de montrer récemment que le problème est plus complexe, et que la situation n'est pas aussi alarmante qu'on le croyait, du moins pour la Proconsulaire et la Byzacène; on ne peut parler d'exode rural massif, de décadence agricole catastrophique. L'Afrique restera, jusqu'à l'invasion vandale, la source d'approvisionnement de Rome, privée depuis la fondation de Constantinople de l'appoint du blé égyptien; de plus, la prospérité de l'Ifrīkya aux VIII<sup>e</sup>, et IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, attestée par les sources arabes, ne peut

pas s'expliquer si l'on retient la thèse d'un déclin caractérisé<sup>31</sup>. Cependant, les disettes, dues partout aux conditions naturelles, ne sont pas absentes et il faut indiquer que l'importance économique des céréales semble s'être atténuée au profit de celle de l'olivier, sauf en Numidie qui restait attachée à la céréaliculture.

### L'industrie et le commerce

On a généralement remarqué que l'épigraphie et les monuments figurés donnent en Afrique beaucoup moins d'indications que dans d'autres provinces occidentales sur le monde des artisans et des ouvriers. Toutefois, si le travail du métal semble moins répandu dans les provinces africaines, il faut se méfier de toute généralisation; car on pourrait remarquer, par exemple, que l'épigraphie se réfère très rarement aux ouvriers du bâtiment et aux architectes dont les œuvres couvrent cependant les innombrables sites archéologiques africains. De toute manière, la stagnation technologique de l'époque romaine ne pouvait permettre à l'industrie antique de se développer considérablement. Dans ces conditions, la place de choix était dévolue aux industries de transformation des produits agricoles, et notamment à l'oléiculture; les ruines de pressoirs, répandues de façon spectaculaire, par exemple dans la région de *Sefetula* à Thelepte et Tebessa, témoignent de l'importance de l'huile dans l'économie antique, en tant que principal aliment gras, et aussi comme combustible d'éclairage unique et produit de toilette essentiel<sup>32</sup>.

Plus ou moins liée à l'oléiculture, l'industrie de la céramique couvrait, en sus du domaine ménager, ceux de l'éclairage et de l'emballage. A l'époque punique, on fabriquait surtout, sur place, la céramique usuelle, pour importer d'abord de Grèce et d'Etrurie, puis d'Italie du Sud, les poteries les plus fines. Avec la conquête romaine, la dépendance vis-à-vis des centres de production extérieurs devint plus grande: la Campanie fut relayée par la Toscane, puis par les ateliers gaulois, qui ravitaillaient surtout les Maurétanies; cependant, en Proconsulaire et dès le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, une nouvelle industrie de la céramique se développa en liaison avec une reprise économique générale.

Les travaux de J.P. Morel, qui a décelé des imitations africaines de la céramique à vernis noir de Campanie<sup>33</sup>, ceux de P.A. Février et J.W. Salomonson sur la *terra sigillata*, enfin les dernières fouilles des chercheurs de l'Institut d'Archéologie de Tunis ont montré que les ateliers africains n'ont cessé d'augmenter en nombre et en importance<sup>34</sup>. A côté de la poterie usuelle, on produisait la céramique fine rouge-orange, puis orange clair, dont la mode s'était répandue dans tous les pays de la Méditerranée occidentale; on décorait, dès la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, de belles amphores cylindri-

31. C. LEPELLEY, 1967, pp.135-144.

32. Voir H. CAMPS, 1953.

33. J.P. MOREL, 1968, et 1962-1965.

34. Voir, par exemple, A. MAHJOUBI, A. ENNABLI et J.W. SALOMONSON, 1970.



*Mosaïque de Sousse : Virgile  
écrivant l'Enéide.  
(Photo musée du Bardo, Alger.)*

ques et des vases biconiques de reliefs d'applique inspirés surtout des jeux de l'amphithéâtre; on produisait des lampes de belle qualité, des statuettes qu'on plaçait dans les tombes ou dans les chapelles domestiques... Au IV<sup>e</sup> siècle encore, se développa la production d'un type de céramique que les spécialistes appellent sigillée claire D. Les importations étrangères, dans ce secteur économique primordial de la poterie, ne tardèrent pas à disparaître, même des Maurétanies, et les ventes des produits fabriqués et d'extraction (huile, céramiques, étoffes teintées de pourpre, verres, bois, produits des carrières comme le marbre numidique...) auxquels il faut ajouter bien sûr le blé et aussi les esclaves, le bois, les bêtes destinées aux jeux de l'amphithéâtre, devaient excéder largement les produits importés constitués sans doute d'objets fabriqués, surtout en métal.

Aussi l'Afrique avait-elle réussi à s'affranchir de sa dépendance économique et son commerce extérieur retrouva, en quelque sorte, l'essor qu'il connut à l'époque punique. L'équipement portuaire se développa en fonction des ressources exportables de l'arrière-pays et de l'acheminement du grain et de l'huile vers l'Italie; les relations se faisaient surtout avec Ostie, l'avant-port de Rome: on y a retrouvé, parmi les *scholae* (bureaux) des corporations de navigations, pas moins de neuf locaux qui appartenaient aux corporations africaines de Maurétanie Césarienne, de *Musluwium*, *Hippo Diarrhytus*, Carthage, *Curubis*, *Missua*, *Gummi*, *Sullectum* et *Sabratha*. Ces *domini navium* ou *navicularii*, groupés en corporations, avaient la responsabilité collective du transport des denrées vers l'Italie<sup>35</sup>; dès le règne de Claude, des privilèges leur furent accordés et ils restèrent, jusqu'à l'époque de Septime Sévère, sous le régime de la libre association. Mais bientôt le contrôle de l'État s'exerça dans ce domaine comme dans les autres secteurs de l'économie, d'autant que le ravitaillement de Rome était beaucoup trop important pour être laissé à la seule initiative des particuliers; les *navicularii* furent ainsi considérés comme s'acquittant d'un service public. Le trafic avec l'Italie demeura cependant entre les mains des Africains. Quant au commerce avec l'Orient, florissant à l'époque carthaginoise, il était sous l'Empire aux mains des Orientaux qui, au IV<sup>e</sup> siècle encore, venaient trafiquer dans les ports africains. Si on ignore la nature précise des produits que ces commerçants, qu'on appelait les « Syriens », débarquaient, on peut aisément imaginer la diversité et l'abondance de leur fret de retour, si l'on en juge par les nombreuses pièces d'or à l'effigie des empereurs d'Orient livrées par les fouilles, et qu'ils devaient laisser pour équilibrer leurs comptes. Enfin, le commerce transsaharien sera traité à part, dans le cadre des relations entre les provinces africaines et les peuples du Sahara.

Les textes anciens, ainsi que l'archéologie et l'épigraphie, apportent de nombreux renseignements relatifs au commerce intérieur. Nous savons ainsi que dans les bourgs ruraux se tenaient des *nundines*, sortes de foires, qui à l'image des Souks modernes, s'échelonnaient sur les jours de la

35. C. CALZA, 1916, pp. 178 et s.

semaine. Dans les villes, on édifiait des *macella* (marchés), avec une place bordée de portiques sur lesquels ouvraient les échoppes des marchands; on en a fouillé un certain nombre, notamment celui de *Leptis* où des sortes de « kiosques » étaient équipés d'étalons pour les mesures de longueur et de capacité, contrôlés par les édiles municipaux<sup>36</sup>. D'autres négoce et transactions se tenaient sur la place du forum ou dans les boutiques et halles des villes (banquiers et changeurs, cabaretiers, marchands de drap, etc.). Les routes dont le rôle fut d'abord lié aux nécessités de la conquête et de la colonisation, ne tardèrent pas, naturellement, à favoriser le commerce en facilitant le transport des denrées. Sous Auguste et ses successeurs, deux routes d'intérêt stratégique relièrent Carthage au sud-ouest, par la vallée du Miliane, et au sud-est par le littoral. Le troisième côté du triangle fut fermé par la rocade *Ammaedara-Tacapaë*, la première voie attestée par des bornes militaires. Sous les Flaviens et les premiers Antonins, une grande expansion routière fut marquée notamment par la construction de la voie *Carthage-Theveste*; autour de cet ancien centre militaire et de celui de Lambèse, un réseau engloba l'Aurès et les Nemencha et remonta vers Hippo-Regius. Les voies ne cessèrent alors de s'étendre et de s'éparpiller en Proconsulaire et en Maurétanie où le secteur fortifié de Rapidum fut réuni, d'une part à *Gemellae* et à Lambèse, de l'autre aux cités côtières de *Caesarea* et de *Saldae*; mais après 235, le réseau routier vieilli posa de nombreux problèmes d'entretien et de réparation<sup>37</sup>.

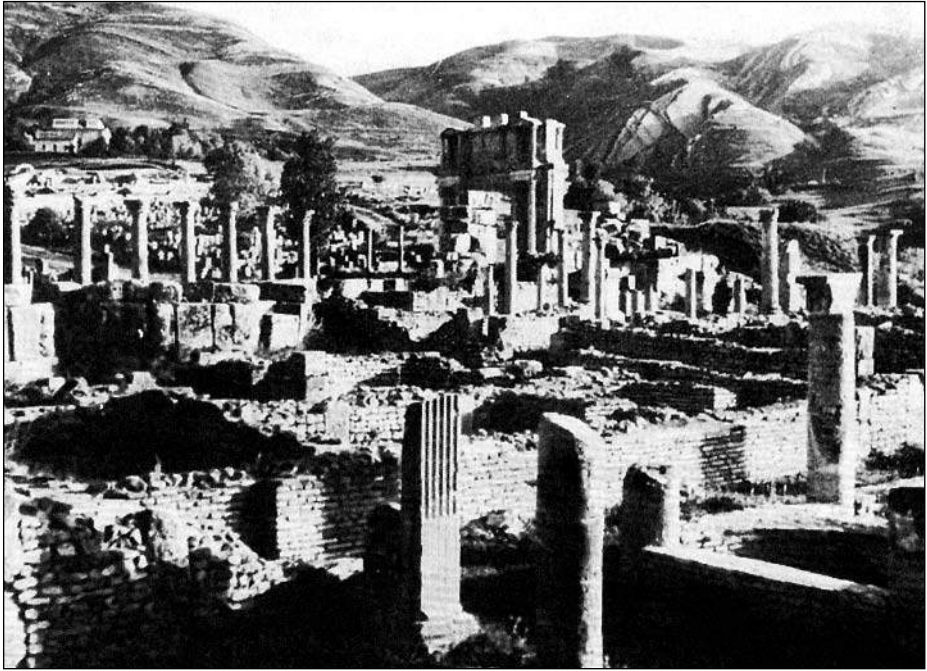
Les diverses questions techniques relatives aux voies romaines: tracé, structure, ouvrages d'art, constructions annexes à l'usage des voyageurs, ont fait l'objet de nombreuses études; celles-ci font ressortir l'esprit « routier » de la domination romaine en insistant sur le rôle stratégique et colonisateur de la voie, sur son rôle administratif illustré par les relais de courrier du *cursum publicum*, sur son rôle économique enfin; à cet égard, on a distingué, par exemple, la route du marbre qui reliait *Simithu* à *Thabraca*, et étudié la disposition des *horrea* et des *mansiones* (greniers et magasins) disposés dans des carrefours et le long des routes, pour recevoir le grain et l'huile recueillis par les percepteurs.

### Les relations entre les provinces africaines et les peuples du Sahara

Dans le sud de la Tripolitaine, aux confins du désert, on connaît depuis longtemps trois grandes forteresses sahariennes romaines: celles de Bou N'jem, Gheria el-Gherbia et Ghadamès, dont le nom antique était Cidamus. Longtemps considérées seulement comme des postes avancés du *limes*, on s'est rendu compte, plus récemment, qu'elles se situaient à la frontière du désert et d'une zone contrôlée par les Romains, peuplée de sédentaires qui résidaient dans des fermes fortifiées et cultivaient principalement l'olivier dans les bassins des oueds. Cette contrée a vu se développer une civilisation,

36. N. DEGRASSI, 1951, pp. 37-70.

37. P. SALAMA, 1951.



1



2

*1. Djemila (antique Cuicul, Algérie) : quartier central de la ville.*

*2. Lebda (antique Leptis Magna, Libye) : travaux en cours dans l'amphithéâtre romain.*



originale, très marquée de traditions locales, sur lesquelles se sont greffées les influences puniques; traditions indigènes et empreinte punique, illustrées notamment par les nombreuses inscriptions en alphabets locaux et par la survivance de la langue punique jusqu'à la veille de l'invasion arabe, se sont cependant adaptées aux apports de la civilisation romaine. Les forteresses commandaient les pistes principales qui reliaient la côte au Fezzan, le pays des Garamantes. Dès 19 avant notre ère, Cornelius Balbus s'était attaqué à ces Garamantes et y avait soumis, selon Pline, des villes et des forteresses, parmi lesquelles *Garama* et *Cidamus*. Plus tard, peut-être sous le règne de Domitien, une expédition dirigée par Julius Maternus partit de *Leptis Magna* et arriva à *Garama*; de concert avec le roi et l'armée des Garamantes, elle gagna ensuite le pays des Ethiopiens et la contrée d'Agisymba où on voyait, nous dit-on, des rhinocéros. Ce qui montre que les Romains étaient intéressés par le Fezzan dans la mesure surtout où ce port permanent des caravanes leur permettait d'aborder aux rivages de cette Afrique transsaharienne. Et cela montre aussi pourquoi les crises et les rapprochements, rapportés par des textes laconiques, ont fait du royaume des Garamantes un sujet de préoccupations permanentes pour les Romains. S'ajoutant à ces indications fragmentaires des textes, les prospections et les fouilles archéologiques de ces dernières années ont permis de préciser peu à peu notre connaissance des itinéraires caravaniers qui permettaient de gagner les confins de l'Afrique noire, de mieux suivre les progrès des Romains dans ce sens; elles ont fourni d'amples renseignements tant sur l'aspect militaire que civil et commercial de la vie, dans cette zone des confins, particulièrement à Bou N'jem<sup>38</sup>. Les pays transsahariens fournissaient de l'or, en premier lieu: depuis les temps puniques jusqu'à l'époque arabo-musulmane, les routes de l'or qui reliaient les placers de Guinée aux pays de la Méditerranée varièrent, mais chacune d'entre elles marqua d'une certaine façon l'histoire de l'Afrique du Nord. Le commerce caravanier apportait aussi les esclaves noirs, les plumes d'autruche, les fauves, les émeraudes et les escarboucles du Sahara. En échange, les provinces romaines fournissaient du vin, des objets en métal, des poteries, des textiles et de la verrerie, comme l'ont montré, notamment, les fouilles des nécropoles du Fezzan.

L'usage de plus en plus généralisé du dromadaire, à partir des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, dans la zone des confins sahariens où passent les pistes du sud et de l'est, raviva sans doute le nomadisme en facilitant les déplacements, l'élevage nomade et le pillage des caravanes et des centres de sédentaires plus ou moins acquis à la civilisation romaine. Au début, sans doute, les mêmes tribus se partageaient en sédentaires, le long des pistes et sur le *limes*, et en nomades chaméliers au sud; puis, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, le gouvernement impérial fut de moins en moins capable de faire la police du désert, et, sans qu'il y eût repli délibéré, l'épanouissement que les petits centres des confins connurent au III<sup>e</sup> siècle ne fit que survivre pour péricliter vers le V<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas une brusque et massive apparition du dromadaire au

38. Voir notamment, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* des années 1969, 1972, 1975, les communications de R. REBUFFAT relatives aux fouilles de Bou-N'jem (*Goleas*).

III<sup>e</sup> siècle qui permit, comme le pensait systématiquement E.F. Gautier, aux nomades chameliers de venir menacer la sécurité des frontières méridionales. Il s'agit plutôt d'une évolution; d'abord favorable à la politique romaine, qui avait su s'adapter aux conditions du milieu pour créer de véritables centres de pénétration, celle-ci finit par se retourner contre elle en permettant aux tribus nomades, qui avaient trouvé les moyens de transport nécessaires, de revenir à l'assaut des régions dont elles avaient été refoulées<sup>39</sup>. On peut aussi se demander si l'intelligence de la politique saharienne des Sévères ne s'explique pas par les origines lepcitaines de cette dynastie, qui lui auraient permis de disposer des renseignements de première main sur les conditions, les ressources et les itinéraires de l'arrière-pays désertique.

## L'ascension des Romano-Berbères et les problèmes de la société africaine

Sous le règne d'Auguste et de ses successeurs, les provinces africaines étaient habitées par trois populations distinctes aussi bien par le droit qui les régissait que par la langue et les mœurs: Romains ou Italiens immigrés, Puniqes et surtout Libyens sédentaires qui avaient intégré à leurs traditions propres les institutions ainsi que les us et coutumes puniques, et Libyens nomades sévèrement cantonnés ou rejetés et écartés du pays « utile ».

On a souvent dit, à juste titre, que les provinces africaines ne constituèrent pas des colonies de peuplement: à partir du règne d'Hadrien, la fondation des colonies de vétérans s'arrêta en Proconsulaire, et en Numidie elles profitèrent désormais à des militaires recrutés dans les villes africaines. Nous avons vu que le statut de ces dernières ne cessa d'évoluer vers une romanisation totale; l'intégration des citadins autochtones, surtout les plus riches d'entre eux, qui s'efforcèrent ainsi d'échapper à une condition d'infériorité socio-économique autant que juridique provoquée par la conquête, était pratiquement réalisée lorsque fut promulguée en 212 la *constitutio Antonina*. Celle-ci accordait la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'Empire qui ne l'avaient pas encore, sauf les déditices. Déjà Septime Sévère avait, après les Antonins, accéléré les promotions municipales et même coloniales; les non-citoyens devenaient une minorité, et les infériorités juridiques devenaient ainsi de moins en moins raisonnables au regard des exigences de simplification administrative et fiscale, et des tendances à l'universalisme politique, juridique, moral et religieux. Cependant, tous ceux qui n'habitaient pas un centre grand ou petit, de type municipal, notamment les membres des tribus cantonnées dans les régions steppiques ou montagneuses, durent être rangés parmi les déditices dont les institutions et l'autonomie n'avaient même pas été implicitement reconnues au moment de la capitulation; ils restèrent donc en dehors de la Romanité.

39. E. DEMOUGEOT, mars-avril 1960, pp. 209-247.

Ainsi, les distinctions ethniques ne s'amenuisèrent jusqu'à disparaître que dans les cités, au demeurant fort nombreuses, notamment en Proconsulaire. Elles y furent cependant remplacées par les distinctions sociales. Les deux ordres sociaux supérieurs, le sénatorial et l'équestre, avaient un statut défini par le cens et manifesté par des insignes et des titres. Mais si la possession du cens était nécessaire, elle n'était pas suffisante, alors que la règle de l'hérédité était toujours appliquée; ainsi, sauf faveur spéciale de l'empereur, on naissait sénateur ou chevalier. Pourtant, l'étude des carrières individuelles, grâce aux textes et surtout à l'épigraphie, montre le renouvellement rapide de cette aristocratie; la vieille *nobilitas* romaine, qui menait un train princier et se ruinait peu à peu, fit une place de plus en plus large, d'abord aux provinciaux des régions occidentales de l'Empire, puis aux Gréco-Orientaux. Le premier sénateur de souche africaine était originaire de Cirta; il remonte à l'époque de Vespasien. Mais un siècle plus tard, vers 170, les sénateurs africains, dont le nombre suivait immédiatement celui des Italiens de souche, étaient une centaine. De même, alors que le premier chevalier africain connu, originaire de Musti, reçut l'anneau d'or de Tibère, on comptait déjà sous Hadrien plusieurs milliers de chevaliers en Proconsulaire et en Numidie. Sous le Haut Empire, c'était cette demi-noblesse de l'ordre équestre qui fournissait l'écrasante majorité des fonctionnaires avec deux vocations qui se développèrent par la suite de façon peu à peu séparée: l'une civile et l'autre militaire qui, dès le III<sup>e</sup> siècle, se distingua difficilement d'une carrière sortie exclusivement de l'armée. Ainsi, au cours de la période antonino-sévérienne, l'ascension des Romano-Berbères devint manifeste et le rôle des Africains à Rome et dans l'Empire considérable.

La force sociale principale qui, sous le Haut Empire, et dans l'intérêt même des empereurs, avait permis le renouvellement des ordres nobles et garanti notamment à l'ordre équestre un niveau et des qualités susceptibles de lui permettre d'assurer ses deux vocations, c'était incontestablement la classe moyenne des villes, qu'on pourrait appeler la « bourgeoisie » municipale. Les individus issus de cette classe décursionale passaient, en effet, dans l'aristocratie impériale où les empereurs puisaient pour pourvoir les postes importants, compte tenu d'ailleurs de la solidarité qui, à Rome, unissait ceux qui étaient issus de la même province: ainsi s'explique la prépondérance des Espagnols au début du II<sup>e</sup> siècle, puis celle des Africains relayés par les Syriens, puis les Pannoniens.

La classe moyenne des décurions constitua en Afrique, comme on l'a souvent dit, l'armature même de la romanité. Sous le Haut Empire, elle s'en tint surtout à une structure de propriété foncière; le décurion vivait en ville des revenus de sa propriété, mais ce n'était ni un latifundiaire ni un paysan, et même s'il avait de l'attachement pour sa terre, il vivait plutôt en « bourgeois »; il pouvait être très riche: pour acquérir un nom dans la cité, obtenir la gratitude de ses concitoyens, il fallait multiplier avec autant de vanité que de générosité les donations: organisation de jeux, sportules et distributions de vivres aux pauvres d'une part, édification et entretien des édifices publics de l'autre; les cités les plus modestes manifestèrent ainsi un zèle monumen-

tal disproportionné avec leur importance. Elles tenaient toutes à avoir leur forum, avec bases et statues, leur curie, basilique judiciaire, leurs thermes, leur bibliothèque, leurs monuments des jeux superbes et coûteux ainsi que la multitude des temples des dieux officiels ou traditionnels. Mais si elle présentait certains avantages, comme la protection juridique des institutions municipales et l'amélioration du niveau de vie, la multiplication des cités grandes et petites reposait fatalement, comme la richesse des élites urbaines, sur l'exploitation du paysan.

Aussi, même si la théorie sur le déclin des villes au IV<sup>e</sup> siècle a été remise en question, puisque l'épigraphie montre une activité relativement intense dans la construction et que l'archéologie a permis de mettre au jour les habitations somptueusement décorées même pendant le III<sup>e</sup> siècle, y avait-il cependant de grandes différences dans la situation sociale des populations urbaines entre les époques du Haut et du Bas Empire. L'agriculture était toujours la principale source de revenus des élites citadines. Mais la place des décurions, classe moyenne qui jusque-là gouvernait collectivement les cités, fut prise par une oligarchie de grands propriétaires fonciers, les *primates* ou *principales* municipaux, enrichis grâce à l'exportation des céréales et de l'huile de leurs domaines, ce qui leur avait permis de s'intégrer à la noblesse impériale. Ces grands, soutenus par le gouvernement impérial, atteignirent les plus hautes dignités municipales et provinciales; ils restaurèrent les monuments détruits au III<sup>e</sup> siècle, ou qui menaçaient ruine par vétusté, embellirent leurs cités, s'ouvrant par cette activité liturgique la voie d'une carrière. La politique des empereurs envers les villes s'adapta à ces transformations sociales; l'essentiel était de soutenir le développement urbain, car non seulement il constituait une base principale du système fiscal de l'Empire, mais c'était surtout un solide rempart contre le danger «barbare». Quant à la masse des curiales, terme qui sous le Bas Empire désignait l'*ordo decurionum*, elle ne cessa de s'appauvrir. Elle dut supporter, en tant que collectivité, des charges de plus en plus lourdes. Astreints à assurer obligatoirement les *numera* municipaux (ravitaillement, services publics, dépenses nécessaires à l'entretien des édifices et des cultes...), les curiales devinrent de fait les percepteurs locaux des impôts dus par la cité, et leurs propriétés furent considérées comme caution des obligations fiscales collectives. Les plus riches d'entre eux cherchèrent à passer au rang des *primates*, à se réfugier ainsi dans les ordres privilégiés, la noblesse sénatoriale ou équestre. D'autres curiales fuyaient les charges municipales en entrant dans l'armée, ou dans les *militiae* administratives, ou encore en s'infiltrant dans les rangs du clergé. Le gouvernement impérial dut recourir à des mesures draconiennes pour combattre la désertion des *curies*, qui portait atteinte à la vie municipale, c'est-à-dire aux fondements même de l'ordre romain. Les curiales furent aussi obligés d'imposer l'entrée dans leur corps à quiconque possédait la fortune adéquate, pratiquement à tous les *possessores*, qui constituèrent une véritable classe héréditaire dont le déclin progressif se traduisit par celui de la romanité. Ainsi, en accordant des privilèges à un petit groupe de *principales*, qui finirent d'ailleurs pas désertier les cités, l'Empire écrasait la masse des curiales, ce qui rendit la crise sociale plus aiguë, et plus graves ses répercussions sur le destin des cités elles-mêmes.



*Mosaïque de la Chebba :  
triomphe de Neptune.  
(Photo musée du Bardo, Alger.)*

Alors qu'à l'époque du principat les citadins enrichis par le négoce pouvaient accéder finalement aux magistratures, et devenir membres de l'*ordo decurionum*, et que la considération entourait les hommes des professions libérales, médecins ou architectes, ce ne fut plus le cas sous le Bas Empire. Au-dessous des *curiales*, toutes les catégories de la population urbaine furent nivelées au rang de la « plèbe ». Les professions indispensables devinrent héréditaires : métiers alimentaires, professions des transports... dont on ne pouvait plus légalement s'évader.

Dans les campagnes, il était encore rare, au IV<sup>e</sup> siècle, que les grands propriétaires africains s'isolassent totalement sur leurs domaines ; on a vu qu'ils continuaient à s'intéresser plus ou moins à l'embellissement des cités et à la vie municipale. Mais dès la fin du siècle s'amorça un passage progressif vers une agriculture de type seigneurial ; le *dominus*, devenu de plus en plus indépendant sur ses terres, y accapara de plus en plus les prérogatives d'un Etat défaillant, organisant la police de son domaine et y exerçant même la basse justice. Avec le système fiscal de la *jugatio-capitatio*, il devint de l'intérêt à la fois du fisc impérial et des grands propriétaires fonciers qu'il n'y eût pas de changements, dans une propriété donnée, des éléments humains et fonciers composant l'exploitation.

Les seigneurs laïcs et ecclésiastiques trouvèrent ainsi l'aide de l'administration impériale pour figer la condition des *coloni* et les asservir à la terre. Quant aux petits et moyens propriétaires qui habitaient les cités, on a vu qu'ils cherchaient à fuir leur condition de *curiales* : leur choix était simple entre le retour à la plèbe urbaine, et une sorte d'inféodation au grand domaine voisin. La tendance était d'ailleurs, depuis longtemps, à la concentration foncière ; déjà au milieu du III<sup>e</sup> siècle, Cyprien rapportait que « les riches ajoutent des domaines aux domaines, chassent les pauvres de leurs confins, et leurs terres s'étendent sans mesure et sans bornes »<sup>40</sup>.

Dans le cadre de cette brève esquisse, on ne peut s'étendre sur le mouvement des circoncellions, qui est toujours l'objet de controverses entre les spécialistes. Retenons simplement que ces bandes insurrectionnelles étaient signalées en Numidie, au IV<sup>e</sup> siècle, et que tout en étant violemment anticatholique, ce mouvement qui se développa dans les campagnes présente un caractère social évident.

## La vie religieuse et l'avènement du christianisme

La domination romaine n'empêcha guère les autochtones de manifester une dévotion fidèle à leurs divinités traditionnelles. Les vieux cultes berbères des génies conservèrent souvent, dans d'humbles sanctuaires ruraux, leurs formes ancestrales ; mais ils furent aussi, parfois, absorbés par ceux des divi-

40. Sur ces questions sociales, voir notamment J. GAGE, 1964.

nités gréco-romaines: le culte des génies des eaux fertilisantes ou salutifères fut par exemple recouvert quelquefois par celui de Neptune, d'Esculape ou de Sérapis. Dans les régions qui avaient appartenu aux royaumes numides, où l'influence punique fut profonde et durable, un véritable panthéon indigène fut même ébauché. Mais la majorité de la population des provinces africaines pratiquait les cultes de Saturne<sup>41</sup> et des équivalents gréco-romains des vieilles divinités de Carthage; la religion de ce Saturne africain ne faisait que prolonger celle de Ba'al Hammon, de même que Junon-Caelestis, divinité de la Carthage romaine, n'était autre que Tanit, la grande déesse de la première Carthage. Le culte des divinités agraires — les *Cereres* — avait lui aussi été introduit dès l'époque numido-punique. Bien entendu, la romanisation transforma plus ou moins la religion africaine: la langue punique disparut des ex-voto, les symboles abstraits figurés sur les stèles furent remplacés souvent par des types divins dérivés en général de l'art gréco-romain, l'influence de l'architecture romaine gagna les édifices culturels. Mais le sens profond de la religion africaine garda vivace son particularisme qui se manifesta notamment dans le rituel, les représentations figurées des stèles et même le texte des dédicaces latines, qui gardaient avec une constance remarquable le souvenir des formulaires traditionnels.

Quant aux cultes officiels de l'Empire, ils ne tardèrent pas à être honorés dans les cités; en effet, le loyalisme à l'égard de Rome devait s'exprimer notamment sous la forme religieuse, qui était partie intégrante de la civilisation romaine. Les membres de l'*ordo decurionum* qui parvenaient à l'apogée de leur carrière municipale aspiraient ardemment à revêtir la dignité de flamme perpétuel, prêtrise à laquelle était dévolu le privilège d'offrir au couple impérial divinisé les prières et les vœux des habitants de la cité. D'autre part, l'assemblée provinciale, composée des députés de toutes les assemblées municipales, se réunissait annuellement à Carthage, et choisissait le flamme provincial, grand prêtre chargé de célébrer le culte officiel au nom de toute la province. Enfin, dans chaque cité, le culte de la triade capitoline, Jupiter, Junon et Minerve, celui de Mars, père et protecteur du peuple romain, de Vénus, Cérès, Apollon, Mercure, Hercule, Bacchus, constituaient aussi des formes officielles de la religion d'Empire et du spiritualisme gréco-romain. Partout, temples et statues, autels, sacrifices célébraient des divinités, d'autres encore, comme la Paix, la Concorde, la Fortune, le génie de l'Empire, celui du Sénat romain...

Les divinités des régions orientales de l'Empire, largement accueillies à Rome, furent aussi honorées en Afrique, introduites par des fonctionnaires, des soldats, des marchands, qui répandaient autour d'eux le culte d'Isis, de Mithra ou de Cybèle, assimilés parfois à des divinités locales, comme Isis à Déméter ou Cybèle à Caelestis. Le grand courant mystique que connut l'ensemble du monde romain atteignit ainsi l'Afrique. Mais les religions de salut orientales n'eurent pas, auprès des élites africaines, autant de succès que les thiasés bachiques ou démétriques; de même, les doctrines spiritualistes, le néoplatonisme surtout, se répandirent dans certains cercles et furent

41. M. LEGLAY, 1966 et 1967.

même conciliées avec certaines traditions puniques : les stèles de la Chorfa, par exemple, illustrent ces tendances influencées par le néo-platonisme. Certains auteurs pensent même que l'idée exprimée par ces monuments d'une divinité suprême, qui agit sur le monde terrestre par l'intermédiaire d'hypostases, avait préparé probablement la voie au monothéisme chrétien.

Ceci explique-t-il que le christianisme se soit développé en Afrique plus tôt que dans les autres provinces occidentales de l'Empire ? Les relations étroites avec Rome favorisaient cependant l'introduction rapide de la religion nouvelle, de même peut-être que l'existence de petites communautés juives, qui vivaient dans les ports, particulièrement à Carthage. Il est cependant remarquable que le latin se soit imposé dès les origines au christianisme africain, alors que l'Église romaine restait encore fidèle au grec. A en croire Tertullien, qui vécut à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup>, les chrétiens d'Afrique étaient alors fort nombreux, dans toutes les classes et toutes les professions. Aussi put-on réunir à Carthage un concile de 71 évêques vers 220 ; un autre en groupa 90 vers 240. De petites communautés chrétiennes étaient donc réparties dans de nombreuses cités africaines, ce qui constituait sans doute un grave danger pour l'Empire. En effet, par leur refus d'accepter l'idéologie impériale, et de s'associer notamment au culte de l'Empereur, les chrétiens s'installaient résolument dans l'opposition. Malgré son libéralisme et sa tolérance habituelle pour les cultes nouveaux, Rome ne pouvait que manifester son intransigeance à l'égard d'une secte qui voulait créer, hors des cadres du régime, des groupements de plus en plus nombreux qui cultivaient un idéal différent. Les rigueurs de la répression s'abattirent donc sur les chrétiens ; dès l'année 180, le proconsul fit décapiter douze chrétiens de la ville de *Scilli*, tandis que l'année 203 fut marquée par le martyre des saintes Perpétue et Félicité et de leurs compagnons, qui furent livrés aux bêtes à Carthage, dans l'arène de l'amphithéâtre. Mais les mesures de répression, qui furent d'ailleurs sporadiques, ne pouvaient arrêter le zèle et l'ardeur des fidèles dont beaucoup recherchaient avidement le martyre.

On ne peut, dans le cadre de cette brève esquisse, faire l'historique du christianisme africain, qui s'épanouit surtout depuis la paix de l'Église au IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'établissement des Arabes en Afrique du Nord. C'est de façon particulière que pourrait être abordée cette question complexe, qui comprend notamment l'étude du schisme donatiste et bien entendu celle de la littérature chrétienne depuis Tertullien, jusqu'à saint Augustin dont la personnalité et l'œuvre ont fait briller d'un dernier éclat la romanité africaine. Il sut recueillir et transmettre en Occident l'héritage de la culture latine, et transmit également à la Chrétienté de tous les temps sa doctrine d'une richesse rarement égalée.

## La culture africaine

Après avoir été longtemps négligés par les historiens de Rome, les arts provinciaux et les cultures « périphériques » sont aujourd'hui au centre des préoccupations. C'est qu'on a compris et les limites de la romanisation, et





*Tripoli (antique Oea, Libye):  
Arc de Triomphe de Marc Aurèle.  
Détail du Triomphe.*

les aspects différents qu'elle a dû prendre au contact des sociétés indigènes, tant il est vrai aussi qu'on ne peut dissocier l'art de la vie économique, sociale et religieuse d'une province donnée. A cet égard, on a admis que pour étudier et apprécier les arts qui s'étaient développés dans les provinces africaines pendant la domination romaine, il était nécessaire de tenir compte du substrat libyco-punique persistant, qui continuait d'ailleurs à vivre et à évoluer au cours des siècles.

Il n'est pas question ici de traiter des problèmes complexes abordés surtout par les archéologues, et il suffit de renvoyer à l'ouvrage de G. Charles-Picard sur la *Civilisation de l'Afrique romaine*, où un chapitre important est consacré à la littérature et à l'art africains; nous devons nous contenter de faire seulement quelques remarques. Il faut indiquer d'abord que les premiers éléments de cette culture africaine ne sont pas dus uniquement, comme on l'a souvent prétendu, aux Phéniciens et aux Carthaginois. Lorsqu'au début du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, les navigateurs orientaux commencèrent à fréquenter les côtes africaines, ils abordèrent un pays où avaient déjà pénétré avant eux, grâce à son ouverture sur les îles méditerranéennes, différentes techniques, comme celle qui fut à l'origine de la poterie peinte appelée kabyle ou berbère. L'existence à cette époque de populations sédentaires prêtes à accueillir les éléments d'une civilisation citadine est maintenant prouvée tant par les dolmens algéro-tunisiens et les haouanets du nord de la Tunisie, que par le mobilier des monuments funéraires fouillés dans le nord-ouest du Maroc<sup>42</sup>. Plus tard, la culture phénicienne et punique, mêlée d'éléments égyptiens et asiatiques, imprégnés après le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère d'influences hellénistiques, fut adoptée et adaptée par les autochtones avant et surtout après la destruction de Carthage. Enfin les apports italico-romains, plus importants et subis d'une façon plus directe, ne manquèrent pas d'engendrer des combinaisons souvent délicates à préciser. On a cependant pris l'habitude de distinguer en Afrique deux cultures: l'une officielle, de caractère romain, et l'autre populaire, indigène et provinciale. Mais il existe bien sûr plusieurs monuments dans lesquels les deux courants se rencontrent, se contaminent et se confondent.

Les œuvres architecturales africaines reproduisaient généralement des types de monuments publics qu'on retrouvait dans tout le monde romain, et s'inspiraient ainsi d'une technique et d'un idéal essentiellement romains. De même, les sculptures décoratives, les grandes statues des dieux, des empereurs et des personnages importants ne se différenciaient que fort peu de leurs semblables, érigées en Italie ou dans d'autres provinces. Toutefois, dans les œuvres d'architecture ou de sculpture liées aux traditions religieuses ou funéraires de la population, comme dans certaines techniques de construction ou de décor particulières, l'empreinte locale devenait manifeste: ainsi en fut-il des temples de divinités restées indigènes bien qu'assimilées à des divinités romaines, de certaines sépultures monumentales, d'une technique

42. Les travaux récents ont complètement renouvelé les positions traditionnelles. Voir, par exemple, G. CAMPS, 1961; 1960; E.G. GOBERT, *Karthago*, IX, 1958, pp.1-44; J. TIXERONT, 1960, pp. 1-50; P.A. FÉVRIER, avril-juin 1937, pp. 107-123.

particulière appelée *opus africanum* dans la construction des murs, de l'architecture domestique et, enfin, des stèles votives où les influences pré-romaines restèrent toujours vivaces. A l'époque sévérienne, les sculptures de Leptis Magna, celles d'autres villes de Tripolitaine et aussi de Proconsulaire étaient très influencées par un puissant courant artistique, provenant de l'Orient asiatique, et accueilli d'autant plus favorablement qu'il correspondait à des tendances anciennes, mais encore vivantes, de l'art africain.

Les mosaïques innombrables exhumées depuis le début du siècle présentent également des tendances et des caractéristiques locales. Là aussi, nous ne pouvons que renvoyer aux périodiques spécialisés et à l'ouvrage déjà cité de G. Charles-Picard qui écrit, en conclusion du chapitre sur le « baroque africain » : « L'Afrique a donc rendu à Rome autant pour le moins qu'elle en avait reçu, et s'est montrée capable de faire fructifier ses emprunts dans un esprit qui n'est ni celui de la Grèce ni celui du Levant hellénisé. »<sup>43</sup>

43. G. CHARLES-PICARD, 1959, *op. cit.*, p. 353.

---

*Partie II*  
*De Rome à l'Islam*

*P. Salama*

Lorsque prit fin en Afrique du Nord la domination romaine, implantée, suivant les régions, depuis quatre ou cinq siècles, la situation intérieure présentait un visage complexe. Soulèvements régionaux, conflits religieux, mécontentement social y créaient, certes, un climat dégradé, mais la solidité de l'expérience administrative, comme le prestige de la culture latine, garantissait à cette civilisation importée de nombreuses chances de survie.

Scindée en zones soumises ou indépendantes, selon les vicissitudes des conquêtes étrangères ou des résistances locales, l'Afrique du Nord post-romaine et pré-islamique vécut alors une des périodes les plus originales de son histoire<sup>1</sup>.

## Les régions sous occupation étrangère

Tour à tour, durant près de trois siècles, deux invasions étrangères prirent le relais de la tutelle romaine, sans jamais pouvoir en reconstituer intégralement les frontières.

### L'épisode vandale

Rien n'était plus inattendu en Afrique du Nord que ce conquérant d'origine germanique. Aucune domination n'y fut moins adaptée aux réalités du

1. Notre titre « De Rome à l'Islam » est emprunté à une étude, surtout bibliographique, de C. COURTOIS. *Revue Africaine*, 1942, pp.24-55.

pays. Distant les autres peuples germaniques qui, comme eux, avaient déferlé sur l'Europe occidentale en l'année 406, les Vandales s'installèrent d'abord dans le sud de la péninsule ibérique qui, semble-t-il, conserva leur nom (Vandalusia = Andalousie). Sollicités ou non d'intervenir dans les querelles intestines du pouvoir romain en Afrique du Nord, ils franchirent le détroit de Gibraltar, au nombre de 80 000 et sous la conduite de leur roi Geiserich (Genséric) en l'année 429. Leur avance fut foudroyante. En 430, ils assiégeaient déjà la ville d'Hippone, et les Romains leur reconnurent en 435 la possession du Constantinois. Trois ans plus tard, ils s'emparaient de Carthage, et, après une brève rétrocession de territoire en 442, ils réalisaient, dès 455, trois opérations de grande envergure: l'annexion définitive de toute la zone orientale de l'Afrique romaine, la conquête de la plupart des grandes îles de la Méditerranée occidentale, Baléares, Sardaigne et Sicile, et un audacieux raid de pillage contre Rome même. L'empire d'Orient, espérant déloger ces intrus, subit un désastre naval en l'an 468, et reconnut dès lors le fait accompli: un traité de 474 consacra définitivement les bonnes relations entre Byzance et les Vandales, ceux-ci symbolisant une grande puissance maritime en Méditerranée occidentale.

Pendant un siècle, cette occupation germanique d'une partie de l'Afrique du Nord fut-elle bénéfique? A lire les sources littéraires de l'époque, franchement hostiles aux usurpateurs, on demeure épouvanté de leurs brutalités. Mais la critique moderne a su débarrasser le sujet de son contexte passionnel. L'expression de «vandalisme», synonyme d'esprit destructeur, n'a été forgée qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui, à la lumière de nombreux documents archéologiques, il semble bien que, dans leur mauvaise gestion du territoire, les Vandales aient péché beaucoup plus par carence que par intention.

On arrive à connaître de mieux en mieux la structure juridique de l'Etat vandale: royauté issue d'une aristocratie militaire, détentrices toutes deux des grands domaines publics et privés de l'ancienne Afrique romaine; maintien en place des administrations romaines, tant régionales que locales, y compris même l'utilisation au profit du nouveau culte royal, des anciennes assemblées provinciales du culte impérial. Carthage devint donc la riche métropole du nouvel Etat. Ce même souci de traditionalisme latin affecta encore la structure agraire, où les vieilles lois romaines d'organisation paysanne, notamment la *lex manciiana*, furent ingénieusement conservées. Le phénomène d'exode urbain vers les campagnes, amorcé déjà, comme partout, sous le Bas Empire romain, s'accrut, entraînant parallèlement la décadence et l'amenuisement de nombreuses villes. Certaines autres, comme Ammaedara, Theveste ou Hippone, poursuivirent, au contraire, leurs œuvres monumentales. Il semble même, et le maintien de l'économie monétaire en témoigne, que pendant cette période, ni l'agriculture ni le commerce n'aient connu d'appauvrissement manifeste. Les relations extérieures paraissent avoir été prospères, et l'on a pu qualifier d'«empire du blé» l'ensemble des possessions vandales. Témoins de la richesse des classes possédantes, de beaux bijoux de style germanique ont parfois été retrouvés, comme à Hippone, Carthage, Thuburbo Maius ou Mactar.

Plus négatif apparaît le bilan politique et religieux. Du côté du sud et de l'ouest de leur domaine nord-africain, les Vandales subirent de tels assauts de la part des « Maures », dénomination générale des Nord-Africains révoltés, qu'il nous est presque impossible de fixer une frontière stable à leur zone de contrôle. Celle-ci fut sans doute fluctuante, et n'excéda probablement jamais vers l'ouest la région de Djemila-Cuicul.

Dans le domaine religieux, le climat de crise fut permanent. Les Vandales étaient chrétiens mais professaient l'arianisme, hérésie que ne pouvait admettre le clergé catholique traditionnel. Il s'ensuivit une répression quasi systématique de ce dernier par un pouvoir central peu enclin à supporter des résistances dogmatiques. La fureur anticatholique atteignit son paroxysme à la suite d'un pseudo-concile tenu à Carthage en 484.

Cette situation de crise morale et sociale engageait ainsi un processus d'effondrement, hâté, en définitive, par les excès ou l'impéritie des successeurs de Genséric. En l'an 530, l'usurpation de Gélimer, évinçant le roi Hildéric allié de l'empereur d'Orient Justinien, déclencha la conquête byzantine<sup>2</sup>.

### L'épisode byzantin

S'estimant l'héritière légitime de l'Empire romain, la cour de Constantinople résolut d'expulser des territoires usurpés les nouveaux États germaniques d'Occident. C'est en Afrique du Nord que leur entreprise fut le moins impuissante.

En l'an 533, sur l'ordre de Justinien, un corps expéditionnaire commandé par Bélisaire élimina en trois mois l'autorité vandale; et ce peuple lui-même disparut de l'Histoire. La première mesure byzantine, un célèbre édit de l'année 534, réorganisant les structures administratives du pays, donna le ton que l'on entendait suivre: une politique à la fois militaire et juridique, inspi-

2. Les textes littéraires antiques relatifs au séjour des Vandales en Afrique du Nord sont principalement dus à trois auteurs « engagés », d'une hostilité manifeste: d'une part l'évêque catholique Victor DE VITA (*Histoire de la persécution dans les provinces africaines*), et Fulgence DE RUSPE (*Œuvres*); d'autre part, l'historien byzantin PROCOPE (*la Guerre des Vandales*). Dernières éditions: J. FRAIPONT, 1968; O. VEH, 1971.

– Le travail moderne de base est celui de Christian COURTOIS, 1955, ouvrage considérable, corrigé et augmenté sur certains points par de nombreux apports archéologiques. La question d'ensemble est reprise par H.-J. DIESNER, 1965, pp.957-992, et 1966.

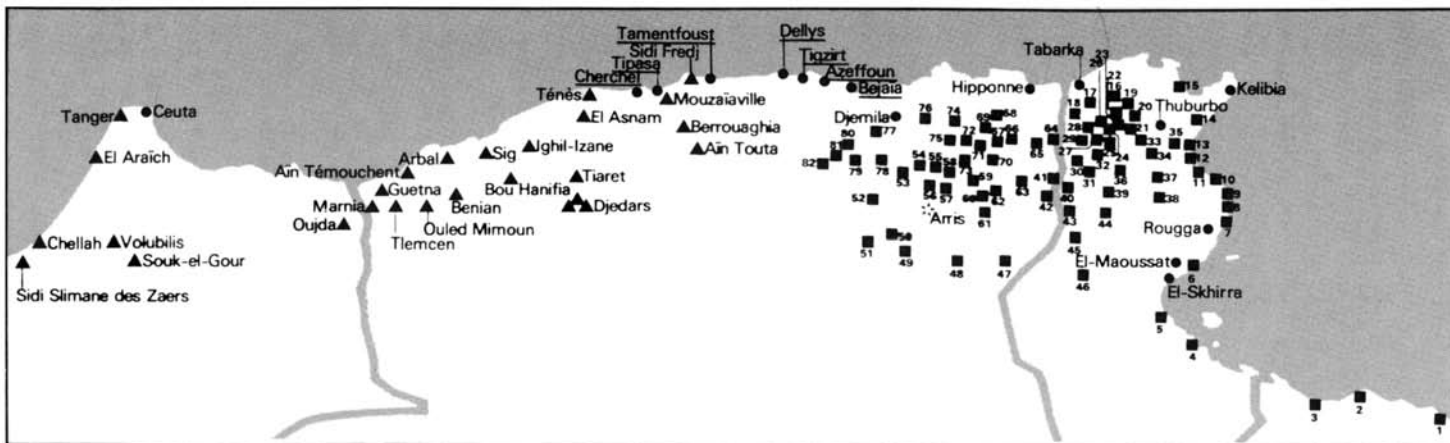
– Le problème foncier a été illustré par la découverte d'actes juridiques écrits sur planchettes de bois ou fragments de poteries: C. COURTOIS, L. LESCHI, J. MINICONI, C. FERRAT et C. SAUMAGNE, 1952; P.A. FÉVRIER et J. BONNAL, 1966-1967, II, pp.239-250.

– Sur l'extension territoriale du royaume vandale vers le sud et l'ouest de la Numidie: P.-A. FÉVRIER, 1962-1965, I, pp.214-222; cf. *Ibid*, 1966-1967, II, pp.247-248, 1965, pp.88-91; H.-J. DIESNER, 1969, pp.481-490.

– Sur les institutions: A. CHASTAGNOL, 1967, pp.130-134; A. CHASTAGNOL et N. DUVAL, 1974, pp.87-118.

– Sur l'état du royaume, et notamment la décadence urbaine: L. MAURIN, 1968, pp.225-254.

– Sur la question religieuse: C. COURTOIS, 1954; C. LEPELLEY, 1968, pp.189-204; nombreux travaux de H.-J. DIESNER, cités dans la Bibliographie analytique de J. DESANGES, S. LANCEL, 1970, pp.486-487; J.-L. MAIER, 1973.



Période byzantine en Afrique du Nord : constructions utilitaires, forteresses et villes (carte fournie par P. Salama).

**TOPONYMES NON SOULIGNÉS :**

**DERNIERS TÉMOIGNAGES, DATES, DES VILLES ET MONUMENTS DE L'AFRIQUE INDÉPENDANTE**

**Sidi Fredj** (Sidi Ferruch) : Inscription d'église ; a. 449/538

**Mouzaïaville** : inscription funéraire ; a. 495. Objets VI<sup>e</sup> siècle

**Berrouaghia** = Zaba : inscription d'église ; a. 474

**Ain Touta** : inscription d'église ; a. 461

**El Asnam** = Castellum Tingitanum ; inscription d'église ; a. 475

**Ighil Izane** = Mina ; texte ecclésiastique ; a. 525

**Tiarret** : inscription funéraire ; a. 509

**Djedars de Frenda** : monuments funéraires ; V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> (?) siècle.

**Sig** = Tasaccura ; inscription funéraire ; post 450

**Arbal** = Regiae ; inscription funéraire ; a. 494

**Bou Hanifia** = Aquae Sirenses ; inscription funéraire ; a. 577

**Benian** = Alamiliaria ; inscription funéraire ; fin du V<sup>e</sup> siècle

**Ain Témouchent** = Albulae (Safar ?) ; inscription funéraire ; a. 544

**Ouled Mimoun** = Altava ; inscription funéraire ; a. 599 ; contexte épigraphique = a. 655

**Tlemcen** = Pomaria ; inscription funéraire ; a. 651

**Guetna** : inscription funéraire ; a. 524

**Marnia** = Numerus Syrorum ; inscription funéraire ; a. 460, mais occupation

comparable à celle de Tlemcen.

**Environs d'Oujda** : monnaies ; première moitié du VII<sup>e</sup> siècle

**Volubilis** (Walili) : inscription funéraire ; a. 655, relative à un personnage d'Altava

**Souk el Gour** : monument funéraire du VII<sup>e</sup> siècle

**Sidi Slimane des Zaers** : monnaies ; première moitié du VII<sup>e</sup> siècle

**Chellah** = Sala ; poids byzantin du VI<sup>e</sup> siècle

**El Araïch** (Larache) = Lixus : monnaies ; première moitié du VII<sup>e</sup> siècle

**Tanger** = Tingis : monnaies ; première moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

**TOPONYMES SOULIGNÉS : VILLES D'OCCUPATION BYZANTINE EXTÉRIEURES AU TERRITOIRE PROTÉGÉ**

**Bejaia** = Saldae, occupation probable  
**Azeffoun** = Ruzasus, occupation probable

**Tiggirt** = Iomnium, rempart byzantin

**Dellys** = Rusuccuru, objets byzantins

**Tamentfoust** = Rusguniae, inscriptions byzantines

**Tipasa** = Tipasa, monnaies byzantines

**Cherchel** = Caesarea, textes

**Sebta (Ceuta)** = Septem, textes

Frontières modernes Maroc - Algérie - Tunisie - Libye

*PRINCIPAUX OUVRAGES MILITAIRES ET PLACES-FORTES DU TERRITOIRE BYZANTIN*

1 - Lebda = antique Leptis Magna	25 - El Krib = Mustis	49 - Thouda = Thabudeos	72 - Aïn el Bordj = Tigisis
2 - Tripoli = Oea	26 - Kern el Kebch = Aunobari	50 - Biskra = Vescera	73 - Djebel Ferroukh
3 - Sabratha = Sabratha	27 - Henchir Douamis = Uchi Maius	51 - Tolga	74 - Constantine = Constantina
4 - Bou Ghrara = Gigthis	28 - Sidi Bellaoui	52 - Tobna = Thubunae	75 - Fedj Sila = Sila
5 - Gabès = Tacapes	29 - El Kef = Sicca Veneria	53 - Ksar Bellezma	76 - Mila = Milev
6 - Bordj Junca = Macomades Minores	30 - Henchir Djezza = Aubuzza	54 - Aïn Zana = Diana Veteranorum	77 - Sétif = Sitifis
7 - Ras Kaboudia = Justinianopolis	31 - Ebba = Obba	55 - Aïn el Ksar	78 - Zraïa = Zarai
8 - Ras Salakta = Sullecthum	32 - Lorbeus = Laribus	56 - Lambèze = Lambaese	79 - Kherbet Zambia = Cellas
9 - Ras Dimass = Thapsus	33 - Sidi Amara	57 - Timgad = Thamugadi	80 - Aïn Toumella = Thamallula
10 - Lemna = Leptiminus	34 - Ksar Lemsa = Limisa	58 - Henchir Guesses	81 - Oued Ksob
11 - Sousse = Hadrumetum Justiniana	35 - Henchir Sguidam	59 - Baghaï = Bagai	82 - Béchiġa = Zabi Justiniana
12 - Hergla = Horrea Caelia	36 - El Kessra = Chusira	60 - Khenchela = Mascula	
13 - Henchir Fratis = Aphrodisium	37 - Djelloula	61 - Henchir Oum Kif = Cedias	
14 - Aïn Tébornok = Tubernuc	38 - Henchir = Ogab	62 - Ksar el Kelb = Vegesela ?	
15 - Carthage = Carthago Justiniana	39 - Sbiba = Sufes	63 - Henchir Cheragreg	
16 - Béja = Vaga	40 - Haidra = Ammaedara	64 - Taoura = Thagora	
17 - Hammam Darradji = Bulla Regia	41 - Gastel	65 - Mdaourouch = Madauros	
18 - Bordj Hellal	42 - Tébessa = Theveste	66 - Tifech = Tipasa	
19 - Aïn Tpunga = Tignica	43 - Henchir Bou Driès	67 - Khamissa = Thubursicu Numidarum	
20 - Henchir Dermoulia = Coreva	44 - Sbeïtla = Sufetula	68 - Guelma = Calama	
21 - Henchir Tembrea = Thaborra	45 - Fériana = Thelepte	69 - Announa = Thibilis	
22 - Téboursouk = Thubursicu Bure	46 - Gafsa = Capsa	70 - Ksar Adjeledj	
23 - Dougga = Thugga	47 - Négrine = Ad Maiores	71 - Ksar Sbahi = Gadiaufala	
24 - Aïn Hedja = Agbia	48 - Badès = Badias		



rée trop fidèlement de celle des Romains. C'était méconnaître qu'après plus de cent ans de relâchement, les masses rurales n'accepteraient plus la rigidité d'un conservatisme administratif; et, de fait, le siècle et demi d'occupation byzantine en Afrique du Nord se traduit par d'indéniables réalisations monumentales, acquises dans un climat d'insécurité chronique.

La reconquête du pays fut elle-même difficile, et son processus apparaît, dans une certaine mesure, comme une anticipation des interventions arabes du VII<sup>e</sup> siècle et française du XIX<sup>e</sup>: une fois exclue l'illusoire puissance vandale, comparable à la future administration turque, le conquérant se heurta à la résistance des chefs indigènes et dut en triompher lentement, soit par la force, soit par la ruse. De 534 à 539, le patrice Solomon, général talentueux mais violent, fut tenu en échec, puis tué, par les montagnards de Iavdas, dans l'Aurès, et les nomades de Coutzina et Antalas dans les steppes tuniso-tripolitaines. Son successeur, Jean Troglita, plus souple vis-à-vis des princes berbères, les divisa diplomatiquement ou s'en débarrassa par le meurtre, mais n'obtint qu'une pacification trompeuse (544-548). L'effervescence persista donc jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Il n'est que de regarder une carte de l'implantation byzantine en Afrique du Nord pour comprendre que cette « stratégie des forteresses » barrant les voies de l'invasion, occupant tous les carrefours et défendant le pays jusqu'à son cœur même, trahissait un perpétuel état d'alerte, car l'ennemi surgissait de partout. A l'esprit offensif d'antan, on substitua donc une tactique défensive synonyme d'inquiétude.

En vain, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, et au début du VII<sup>e</sup>, les empereurs Maurice Tibère, puis Héraclius tentèrent-ils de raccourcir les fronts en restreignant l'occupation du territoire. Rien n'y fit. L'expansion byzantine ne put jamais dépasser vers l'ouest la région de Sétif. Seules quelques villes côtières plus excentriques reçurent des garnisons, mais, étroitement bloquées par les « Maures », elles préfigurèrent, elles aussi, une situation militaire célèbre, celle des presidios espagnols du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans ce contexte, l'autorité byzantine eut grand mérite à s'exercer dans les domaines administratif et économique. Les villes romaines d'autrefois poursuivirent leur décadence et leur dépeuplement, à l'abri de puissantes forteresses qui en constituaient les réduits, comme à Tébessa, Haïdra ou Timgad. Les anciennes provinces, restaurées parfois artificiellement, reçurent des gouverneurs, soumis à un préfet du prétoire installé à Carthage, cependant que le pouvoir militaire en était dissocié. A la fin du VI<sup>e</sup> siècle, un chef suprême, l'exarque ou patrice, concentra pratiquement dans ses mains tous les pouvoirs.

La politique intérieure, issue des méthodes romaines, tendit naturellement à recouvrer les rendements fiscaux de jadis. L'annone, impôt annuel payable en blé, fut donc rétablie. Les domaines royaux vandales une fois confisqués, on rendit les exploitations privées à leurs anciens propriétaires, recherchés, au besoin, jusqu'à la troisième génération. Nous imaginons la somme de conflits juridiques et matériels que l'opération dut créer. En tous domaines, la fiscalité fut ressentie comme écrasante. La vie économique, cependant, connut une relative prospérité. Le maintien de l'économie monétaire dans toutes les transactions, la remise du commerce extérieur à



1

*Timgad (Algérie). Forteresse  
byzantine, VI<sup>e</sup> siècle :*

*1. Rempart sud, casernements et  
chapelle de l'état-major.*

*2. Rempart nord, piscine,  
casernements et chapelle de l'état-  
major.*

*(Photos P. Salama.)*



2

des agents officiels, les commerciaux, donnèrent à Carthage et à son hinterland une réputation de grande richesse dans le monde méditerranéen, d'autant plus que les deux rives du détroit de Sicile se trouvaient aux mains de l'autorité byzantine. On peut douter que les masses rurales nord-africaines aient elles-mêmes fortement bénéficié de cette situation générale.

Sur le plan religieux, le nouveau maître rétablit le culte traditionnel, c'est-à-dire le catholicisme orthodoxe, et interdit l'arianisme. Une réapparition du donatisme, qui jadis avait sévi dans l'Afrique romaine, fut durement réprimée; on y voyait à juste titre un phénomène de contestation sociale. Byzance s'offrit même le luxe d'une crise dogmatique, celle du monothélisme, inutile discussion sur les natures divine et humaine du Christ, et, à la veille de la conquête musulmane, le clergé nord-africain en était déchiré.

Désormais, les nombreux cas d'insoumissions administratives ou militaires, les excès de pouvoir, la corruption des cadres, face à la permanence du danger berbère, annonçait l'échéance, plus ou moins lointaine, mais infaillible, de l'effondrement. Un nouveau visiteur inattendu, le conquérant arabe, mit quelque cinquante ans, de 647 à 698, pour anéantir définitivement les Byzantins.

Outre les enseignements historiques que cette période révèle, de splendides vestiges archéologiques ont subsisté. Ainsi, l'édification de forteresses considérables, la création ou l'embellissement d'églises, parfois somptueuses, comme à Sabratha ou Kelibia, démontrent un singulier élan de persévérance et de foi<sup>3</sup>.

3. La littérature antique concernant l'Afrique byzantine est essentiellement représentée par l'historien grec PROCOPE, véritable « correspondant de guerre » de la reconquête: *la Guerre des Vandales et Des Edifices*, éd. Dewing (Londres, Loeb, 1954); et par le poète latin CORIPPUS, chantre de l'épopée militaire de Jean Troglita contre les Maures: *La Johannide*, éd. Partsch (Leipzig, Teubner, 1879) et éd. Diggle-Goodyear (Cambridge Univ. Press, 1970). L'ouvrage critique fondamental sur la période demeure celui de C. DIEHL, 1896, pp. 533-709. Depuis cette date, les découvertes archéologiques et publications de détail se sont multipliées. Nous ne pouvons en citer que les plus récentes.

– Sur l'histoire proprement dite: K. BELKHODJA, 1970, pp. 55-65. Sur les limites géographiques de l'occupation: J. DESANGES, 1963, XXXIII, pp. 41-69.

– Les ouvrages de fortification sont de mieux en mieux étudiés: R.-G. GOODCHILD, 1966, pp. 225-250; A.-H.-M. JONES, 1968, pp. 289-297; S. LANCEL et L. POUTHIER, 1957, pp. 247-253; J. LASSUS, 1956, pp. 232-239; P. ROMANELLI, 1970, pp. 398-407; J. LASSUS, 1975, pp. 463-474.

– Sur les questions religieuses: P. CHAMPETIER, 1951, pp. 103-120; A. BERTHIER, 1968, pp. 283-292, et surtout Y. DUVAL et P.-A. FEVRIER, 1969, pp. 257-320.

– L'architecture, la mosaïque et l'épigraphie religieuse de la même époque sont fondamentalement étudiées, pour Haïdra et Sbeitla, par N. DUVAL, 1971; cf. N. DUVAL et F. BARATTE, qui renvoient à la bibliographie complète. Cf. P. CINTAS et N. DUVAL, 1958, pp. 155-265; M. FENDRI, 1961; N. DUVAL, 1974, pp. 157-173; G. DE ANGELIS D'OSSAT et R. FARIOLI, 1975, pp. 29-56.

– Les trésors monétaires, et le numéraire byzantin émis par l'atelier de Carthage ont été inventoriés par C. MORRISSON, 1970. On a récemment découvert dans les fouilles de Rougga, près d'El Djem, en Tunisie, un trésor de monnaies d'or certainement enfoui au moment du premier raid arabe sur le pays, en 647; R. GUERY, 1972, pp. 318-319.



*Haïdra (Tunisie). Forteresse byzantine, VII<sup>e</sup> siècle. Vue générale et détail (photos P. Salama).*

## Les régions indépendantes

Si l'on se souvient que l'Afrique romaine du Bas Empire connaissait déjà un certain nombre de mutations politiques et sociales, on comprendra à quel point l'arrivée des Vandales servit de courant libérateur à ces anciennes tendances. L'« éternelle Afrique » reprit ses droits, et la présence étrangère, proche ou lointaine, ne fut plus regardée que comme un fardeau. Il serait donc illusoire de différencier, sur le plan psychologique, les régions gouvernées par des princes berbères et nominalement rattachées à la souveraineté vandale ou byzantine des régions parfaitement autonomes. Les premières, situées à la périphérie des zones d'occupation étrangère, sont à ce point décentralisées qu'elles entrent en dissidence à tout propos. Les Byzantins confèrent bien une investiture officielle à Iavdas, dans l'Aurès, à Guenfan, Antales et Coutzina, dans la Haute Steppe tunisienne, à Carcazan en Tripolitaine, tous ces « vassaux » gèrent à leur gré les territoires concédés, et il n'est guère question de jamais les leur reprendre.

Quant aux zones libres de toute ingérence extérieure, situées parfois très loin de positions vandales ou byzantines, dans les anciennes Maurétanies Césarienne et Tingitane, elles connaissent, dès l'année 429, une indépendance absolue, et leurs chefs n'interviennent dans les affaires voisines qu'au mieux de leurs avantages personnels.

On retrouve donc ici une des données essentielles de l'histoire du Maghreb classique : la vocation au morcellement et aux rivalités territoriales, dès l'instant qu'une force centralisatrice a disparu. Le fractionnement politique obéit alors aux impératifs géographiques.

On connaît malheureusement assez mal la morphologie de cette Afrique du Nord indépendante post-romaine. De grandes confédérations socio-politiques y forment quelques royaumes, que seules de rares allusions littéraires ou les hasards de l'archéologie nous ont révélés. C'est, au début du VI<sup>e</sup> siècle, dans la région d'Altaya et Tlemcen, le gouvernement de Masuna, « roi des Maures et des Romains » ; un peu plus tard, dans l'Aurès, le règne d'un certain Masties, « *dux* pendant soixante-sept ans, *Imperator* pendant quarante ans », et qui n'a jamais renié sa foi « ni envers les Romains ni envers les Maures ». Vartaia, autre chef local, lui rend hommage et règne peut-être sur la zone du Hodna. La ville de Tiaret, ancienne citadelle du *limes* romain, admirablement placée à la charnière des mondes nomade et sédentaire, a certainement été aussi, dès le V<sup>e</sup> siècle, la capitale d'une dynastie dont les Djedars de Frenda, grands tombeaux de prestige, symbolisent encore la puissance. Faudrait-il en rapprocher le puissant Garmul, roi de Maurétanie, qui détruisit une armée byzantine en l'an 571 ? Enfin, pendant les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, existait dans la lointaine Tingitane, au nord du Maroc actuel, une principauté indigène dont les inscriptions de Volubilis et le Mausolée de Souk el-Gour attestent la vitalité.

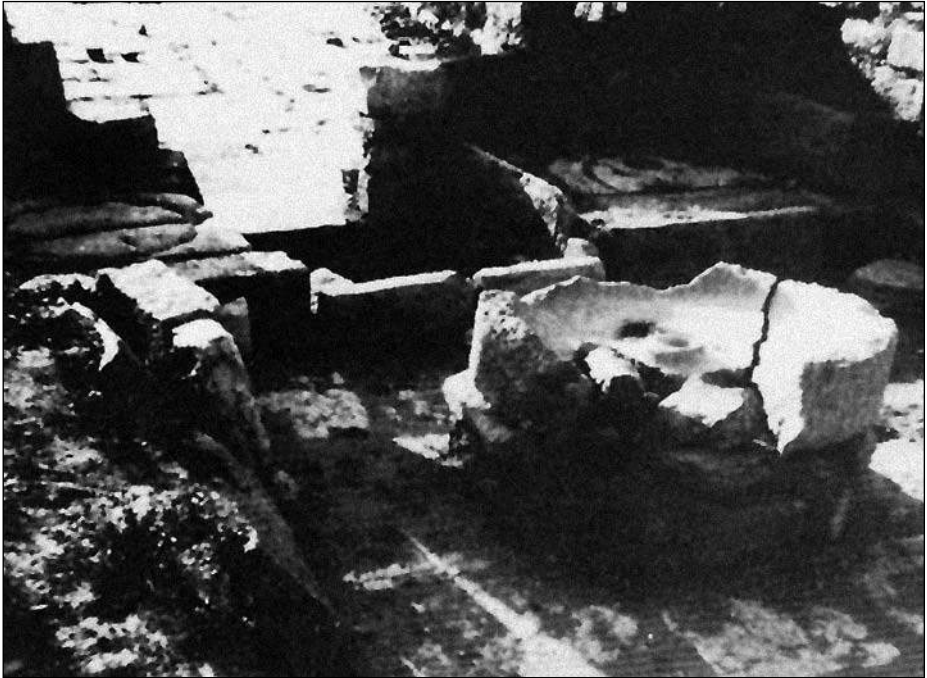
Dans la plupart des cas, l'organisation socio-politique révèle une structure qui n'est ni sommaire ni anarchique. Des institutions originales y conjuguent

les traditions berbères et le modèle administratif romain. « Maures » et « Romains » se trouvent associés, formule qui, très certainement, implique une collaboration entre éléments paysans, non romanisés, et citoyens, issus de plusieurs siècles d'influence latine. On ne met donc nullement en cause un héritage administratif et culturel, d'origine étrangère, dont on se plaît parfois à tirer quelque fierté. La carte historique que nous avons dressée pour ces régions montre ainsi la survivance de petits centres urbains, comme Tiaret, Altaya, Tlemcen, Volubilis, toujours christianisés, et où la pratique du latin demeure parfois courante jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle.

Mais il ne faut guère trop s'illusionner sur la présence de ces séquelles. Entre l'attachement nostalgique de roitelets à un prestige défunt et la force irrésistible d'indépendance et de rupture que portent en elles les masses rurales, l'avenir appartient à ces dernières. Le processus de déromanisation, et même de déchristianisation, est donc inéluctablement engagé, et revêtira, selon les lieux, des formes et durées variables. La manifestation la plus immédiate et la plus élémentaire du phénomène fut partout l'attaque par les montagnards et les nomades des symboles traditionnels de richesse, c'est-à-dire des villes et des domaines. On sait ainsi que Djémila, Timgad, Thelepte, et plusieurs cités célèbres furent dévastées avant l'arrivée des Byzantins. Un recoupement de sources archéologiques et littéraires, et notamment la découverte de plusieurs trésors monétaires, nous permettent d'entrevoir qu'entre autres troubles, une insurrection générale s'était produite à l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'intervention de grands nomades dans le Sud tunisien et la Tripolitaine, comme la tribu des Levathes ou Louata, témoigne du rôle considérable du chameau dans l'économie générale et la tactique guerrière aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Pour triompher de ces nomades en rase campagne, l'armée byzantine doit affronter un triple rang concentrique d'animaux attachés entre eux, véritable bastion vivant qu'il faut franchir à l'épée.

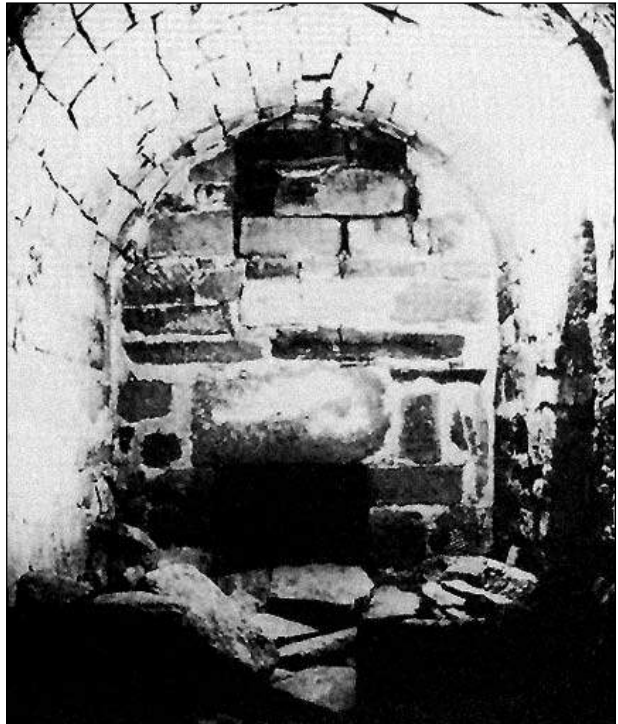
Encore ne voit-on là que des opérations d'attaque contre les étrangers, Vandales ou Byzantins. Mais le pays indépendant, lui-même, connut des tumultes comparables, guerres inter-régionales ou razzias locales.

A la lumière de ces événements agités, qui perpétuent longtemps la violence jusqu'à atteindre, finalement, un point d'équilibre, on devine tout un arrière-plan économique et social, s'acheminant vers un état de paupérisation progressive des masses populaires. Pour l'année 484, par exemple, nous possédons une statistique du nombre d'évêchés de Maurétanie Césarienne où figurent encore la plupart des villes de l'Afrique romaine classique. A supposer que beaucoup d'entre elles étaient déjà réduites au rang de bourgades, elles n'en existaient pas moins. Des constructions d'églises, parées souvent de belles mosaïques comme à El-Asnam, y font preuve d'une activité créatrice, étayée nécessairement sur un reliquat de richesses. Sans doute profite-t-on encore de la « vitesse acquise » de l'époque précédente. Or, l'archéologie ne révèle presque plus rien de tel pour les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. La désertion urbaine s'est donc poursuivie, en même temps que s'est consolidée cette nouvelle société, de type essentiellement rural, qui sera partout celle du haut Moyen Âge.



1. Sbeitla (Tunisie):  
installation d'un pressoir à huile  
dans une ancienne rue de la ville  
romaine (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle).

2. Djedar de Ternaten, près  
de Frenda (Algérie), VI<sup>e</sup> siècle:  
chambre funéraire.  
(Photos P. Salama.)



Quels vestiges monumentaux put donc nous laisser cette ultime période? Dans les zones proches du littoral maurétanien où les Byzantins s'accrochaient, des influences intervinrent aisément. Ainsi trouva-t-on jadis dans les ruines de Mouzaïville, au sud de Tîpasa, d'admirables candélabres de bronze du VI<sup>e</sup> siècle. Le site même de Ténès a été rendu célèbre par la découverte d'un des plus prestigieux trésors d'orfèvrerie du monde antique, comprenant notamment des parures officielles de hauts dignitaires impériaux. Le mystère plane encore sur leur présence en ce lieu lointain. Je crois personnellement que tous ces bijoux furent le produit d'un vol, et peut-être pourrait-on les mettre en rapport avec le sac de Rome, perpétré, nous disent les textes, en l'année 455 par les troupes vandales aidées de contingents maures.

Mais dès que l'on s'éloigne du littoral et des zones d'occupation étrangère, l'activité constructrice cesse à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Deux exceptions d'importance échappent cependant à cette règle. Elles concernent de célèbres tombeaux de type colossal où l'art de bâtir, et de bien bâtir, retrouva ses traditions anciennes, sans subir nécessairement quelque influence étrangère. Ainsi, au Maroc, le Mausolée de Souk el-Gour, datable du VII<sup>e</sup> siècle, en Algérie, les Djedars de Frenda, échelonnés chronologiquement du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle (?), témoignent d'une vigueur architecturale qui ne pourrait s'expliquer si les situations locales avaient été pitoyables. Il n'est guère surprenant que les premiers royaumes musulmans du Maghreb central et occidental, celui de Rustémides de Tiaret, puis des Idrissides de Walili (Volubilis), aient précisément pris racine en ces mêmes lieux.

Ainsi finit dans ces régions la période antique, épisode hybride où le jeu des mutations politiques et sociales effaça peu à peu l'influence latine, en révélant pour toujours, dans l'histoire nord-africaine, un esprit permanent d'indépendance et l'immense fixité des âmes<sup>4</sup>.

4. La situation de régions indépendantes n'apparaît dans les sources littéraires antiques qu'épisodiquement: PROCOPE et CORIPPUS, par exemple, y font allusion lorsque les interférences politiques des Vandales et Byzantins ont un rapport avec les Maures. Ainsi *La Johannide* contient mille détails sur la sociologie indigène. Mais notre principale documentation émane des découvertes archéologiques.

– Analyse suprêmement intuitive du problème par C. COURTOIS, pp.325-352. L'inscription honorifique de Masties, trouvée en 1941 à Arris dans l'Aurès, a été maintes fois commentée. Cf. en dernier lieu J. CARCOPINO, 1956, pp. 339-348, en réponse aux conclusions de C. COURTOIS. Les «roumis» de Volubilis, aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, ont été étudiés par J. CARCOPINO, 1948, pp.288-301.

– Pour les derniers témoignages épigraphiques, J. MARCILLET-JAUBERT, 1968

– Sur la grande insurrection de la fin du V<sup>e</sup> siècle, P. SALAMA, 1959, pp.238-239 = résumé.

– La situation économique et monétaire du territoire indépendant est précisée par R. TURCAN, 1961, pp.201-257; J. HEURGON, 1958, étudie remarquablement les bijoux et émet l'hypothèse de l'appartenance à une riche famille installée à Ténès. Mais le caractère hétéroclite du lot paraît plutôt correspondre à la psychologie d'un voleur.

– Pour le maintien de l'activité constructrice après 429, voir par exemple P.-A. FEVRIER, 1965.

– Les grands tombeaux dynastiques post-romains font l'objet de travaux analytiques très récents: G. CAMPS, 1974 (a), pp.191-208; et surtout F. KADRA, 1978.

– Sur la survivance, pendant une grande partie du Moyen Age musulman et notamment à Tlemcen, Bedjaïa, Kairouan et Tripoli, de communautés chrétiennes qui, généralement, parlent encore le latin: C. COURTOIS, 1945, pp.97-122 et 193-226; A. MAHJOURI, 1966, I, pp.85-104.



# Le Sahara pendant l'Antiquité classique

*P. Salama*

La notion traditionnelle d'« Antiquité classique » peut paraître, a priori, inconciliable avec l'étude des problèmes sahariens. Ceux-ci se rattachent, en effet, à une classification très particulière. Pour ne citer qu'un seul exemple, l'Antiquité classique, qui, dans le domaine de l'archéologie méditerranéenne, couvre approximativement une période de mille ans, du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, couvrirait, dans la Protohistoire du Sahara, la fin de l'époque « caballine » et une partie de l'époque « libyco-berbère », ces deux époques n'étant d'ailleurs pas strictement datables. Toute chronologie absolue semblerait donc être exclue dans ce cas.

Toutefois, c'est au cours de ce même millénaire que l'univers saharien fut le théâtre d'événements de haute importance, en grande partie liés à l'histoire du monde gréco-romain. Aussi n'hésitons-nous pas à nous référer aux critères chronologiques classiques, valables ainsi pour l'ensemble du monde connu.

Comment se pose pour l'historien la question du Sahara antique ? Dans un premier temps, il s'agit d'examiner les sources textuelles gréco-latines : collecte d'informations incertaines ; opération périlleuse même, mais théoriquement utile. Dans un second temps, l'intervention de méthodes scientifiques modernes se doit de corriger peu à peu les premières données, et d'éclairer l'ensemble du problème. C'est alors que le Sahara « antique » ne sera plus jugé seulement de l'extérieur. Il révélera lui-même sa personnalité.

## Les sources textuelles antiques et leurs interprétations extrêmes

On connaît la méthode analytique des géographes et historiens anciens. Faute de pouvoir visiter des régions inaccessibles, ils recueillaient à leur égard des informations de seconde main où la part d'erreur et d'affabulation tenait une grande place. *Terra incognita*, le grand désert ne reçut même pas d'appellation. Il fallut l'arrivée des Arabes pour nommer Sahara cette vaste zone ressemblant à un immense bassin. Les Grecs, puis les Romains, ne parlèrent jamais que de « Libye intérieure », expression géographique très vague signifiant l'au-delà des territoires nord-africains, ou d'« Ethiopie intérieure », zone plus méridionale encore, et qui tirait son nom de la peau foncée de ses habitants. Les descriptions de ces régions qui, par leur mystère même, effrayaient les contemporains, regorgent donc de détails fabuleux où hommes et animaux revêtent souvent l'aspect de monstres ridicules ou terrifiants.

Les auteurs sérieux, cependant, s'ils ne purent pas toujours éviter les légendes, consignèrent des informations valables; et peu à peu l'on vit s'améliorer la qualité de leurs écrits, dans la mesure, sans doute, où la progression de la colonisation gréco-romaine en Afrique prenait conscience des réalités.

Dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Hérodote se procura en Egypte des renseignements de premier ordre sur l'existence et les mœurs des populations sahariennes habitant les confins méridionaux de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. On y voit les Garamantes donner la chasse aux Troglodytes sur des chars à quatre chevaux (*Histoires*, IV, 183), les Nasamons (*ibid.*, IV, 172-175) s'enfoncer au-delà des solitudes de sable et découvrir, dans le pays des hommes à peau noire, un grand fleuve encombré de crocodiles semblable au Nil<sup>1</sup>. On y apprend encore (*ibid.*, IV, 43) l'extraordinaire exploit de marins phéniciens qui, pour le compte du pharaon Nékao, vers 600 avant notre ère, accomplirent la circumnavigation totale du continent africain, dans le sens est-ouest; puis l'échec des Perses dans la même tentative, mais en sens inverse, après avoir abordé l'Atlantique (*ibid.*, IV, 43). On y voit enfin les Carthaginois échanger leur pacotille contre une précieuse poudre d'or, sur les côtes d'Afrique occidentale (*ibid.*, IV, 196).

C'est alors qu'intervient dans nos sources un document célèbre, datable de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le *Périple* d'Hannon, relation de voyage d'un Carthaginois chargé de reconnaître et de coloniser ces mêmes rivages (*Geographi Graeci minores*, I). Ce court récit, où abondent paysages pittoresques, hommes sauvages, crocodiles et hippopotames, indique toutefois deux repères importants: l'île de *Cerné*, connue par ailleurs

1. Sur cette expédition: voir R. LONIS, à propos de l'expédition des Nasamons à travers le Sahara (Hérodote II, 32-33), 1974, pp. 165-179, confirmant l'hypothèse de S. Gsell sur les itinéraires des Nasamons vers la vallée de la Saoura.

comme un entrepôt d'ivoire et de peaux de fauves (*Périple de Scylax*, IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, par. 112); et un grand volcan, dit « Char des Dieux », dernière étape de l'itinéraire d'Hannon sur les côtes africaines. L'existence de ces deux stations sera confirmée, au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, par le voyage de l'historien grec Polybe, bien que sa relation ne soit connue qu'à travers un texte de seconde main (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, V, 9-10).

Telles sont nos principales sources d'information antérieures à la colonisation romaine en Afrique. Paradoxalement, c'est la source la plus ancienne qui prête le moins à la critique. En dehors de la circumnavigation africaine, sujette à caution, la documentation d'Hérodote est solide et généralement modérée et échappe aux interprétations excessives<sup>2</sup>. Le *Périple* d'Hannon, en revanche, prodigue en détails topographiques, a donné lieu à des commentaires euphoriques, et la doctrine classique n'hésite pas à prêter aux Carthaginois la connaissance de toute la côte d'Afrique occidentale jusqu'au Cameroun<sup>3</sup>.

Avec les Romains, la situation évolue. Solidement installés en Afrique méditerranéenne et en Egypte, les conquérants ne tardent pas à prendre eux-mêmes contact avec les régions limitrophes. Il s'agit, sans esprit de colonisation d'ailleurs, de campagnes militaires d'intimidation ou de reconnaissances commerciales, voire scientifiques.

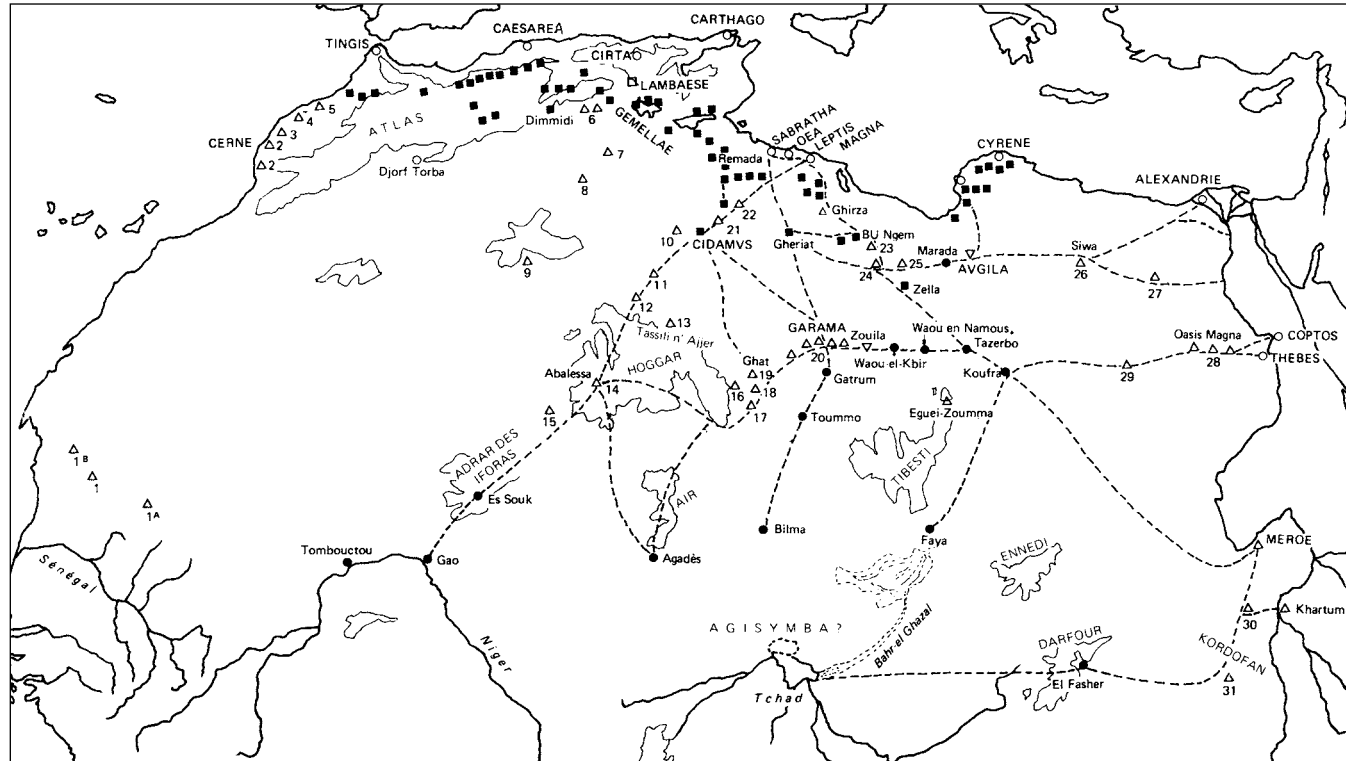
Un texte très précieux de Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, V, 5) relate ainsi le raid mené, en 19 avant notre ère, par le proconsul d'Afrique Cornelius Balbus contre l'indiscipliné royaume des Garamantes du Fezzan. En dehors de quelques toponymes parfaitement identifiables comme *Rhapsa* (Gafsa), *Cidamus* (Ghadamès) ou *Garanta* (Djarma), nombreux sont ceux qui, dans l'énumération des victoires romaines, prêtent à équivoque et rappellent des consonances sahariennes modernes. Il n'en fallait pas davantage pour conclure à l'arrivée des Romains sur le Niger<sup>4</sup>.

Plus éloquents encore apparaissent, dans la littérature d'époque latine, des relations qui sous-entendent d'importantes incursions romaines à l'intérieur du continent africain. L'écrivain Marinus de Tyr (fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et son commentateur, le célèbre géographe Claude Ptolémée dont la documentation africaine remonte aux années +110, +120, rapportent que le gouverneur Septimius Flaccus « ayant fait campagne à partir de la Libye, arriva du pays des Garamantes chez les Ethiopiens en trois mois de route en direction du midi; que, d'autre part, Julius Maternus venu, lui, de *Leptis Magna* et ayant fait route à partir de *Garanta* en compagnie du roi des Garamantes qui marchait contre les Ethiopiens, parvint en quatre mois, en se dirigeant sans arrêt vers le midi, à *Agisymba*, terre d'Ethiopie où les rhinocéros abondent » (Ptolémée, *Géographie*, 1, 8, 4). Ce récit prend d'autant plus

2. J. LECLANT, 1950 (b), pp.193-253; R. CARPENTER, 1965, pp.231-242; PLIN L'ANCIEN: V, 5.

3. S. GSELL, 1918, pp.272-519; J. CARCOPINO, 1948, pp.73-163. Cf. H. DESCHAMPS, 1970, pp.203-210.

4. H. LHOÏTE, 1954, pp.41-83.



• *Le Sahara pendant l'Antiquité classique.*  
 (Carte fournie par l'auteur.)

■ *Forteresse du LIMES romain*  
 △ *Objets romains*  
 ○ *Etapas signalées dans les textes antiques*

— *Itinéraire caravanier*  
 ● *Etape médiévale ou moderne*

- 1 - Resseremt, près d'Akjoujt (Mauritanie) : 2 deniers AR République romaine (R. Mauny, *Libyca B*, 1956, p. 255).
- 1A - Tamkartkart (Mauritanie) : Denier romain du II<sup>e</sup> s. de notre ère (*Notes africaines*, n° 115, 1967, p. 101).
- 1B - Akjoujt (Mauritanie) : Fibule romaine de bronze (*Antiquités afr.*, 1970, pp. 51-54).
- 2 - Essaouira-Mogador (Maroc) : Matériel punique et romain, VII<sup>e</sup> s. avant notre ère/V<sup>e</sup> s. de notre ère (A. Jodin, 1966).
- 2A - Cap Rhir (Maroc) : Céramique punique du III<sup>e</sup> s. avant notre ère (Rebuffat, *Ant. Afr.*, 1974, pp. 39-40).
- 3 - Safi (Maroc) : Trésor monétaire romain du IV<sup>e</sup> s. (P.S.A.M., 1934, p. 127).
- Jorf el Youdi (15 km sud de Safi) : Pied de statue punique (*Ant. Afr.*, 1974, pp. 38-39).
- 4 - Azemmour (Maroc) : Céramique punique : monnaies romaines du II<sup>e</sup> s. de notre ère (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 250 ; *Ant. Afr.*, 1974, p. 35).
- El Jedida (Mazagan) et Meharza (15 km O. et 30 km S. d'Azemmour) : Monnaies romaines des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère (*Ant. Afr.*, 1974, p. 36).
- 5 - Casablanca - Roches Noires : Trésor deniers AR République romaine provenant d'une galère naufragée (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 250).
- Sur 80 km de côte à l'Est de Casablanca : sites de Fedala, Sidi Slimane des Zaers, Bouznika, Skhirat, Dchira, Temara et Dar el-Soltane : Céramique romaine ; monnaies romaines et byzantines (*Ant. Afr.*, 1974, pp. 29-32).
- 6 - Oued Itel (Algérie) : Céramique romaine dans des tombes indigènes (*CRAI*, 1896, p. 10).
- 7 - Ghourd el Oucif : Trésor deniers AR, II<sup>e</sup> s. de notre ère (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 252).
- 8 - Hassi el Hadjar (Algérie) : Céramiques et monnaies romaines (inédit, Favergeat).
- 9 - Fort Miribel (Algérie) : Fragment de lampe à bec allongé (byzantine ?) (inédit, Huqot).
- 10 - El Menzaha (Algérie) : Clochette de bronze, céramique romaine (Morel, *Bull. Soc. Préhist. française*, 1946, p. 228).
- 11 - Erg el Ouar, près de Temassinine (ex Fort Flatters) (Algérie) : Rosace de bronze romaine (Inédit, Spruytte).
- 12 - Issaouane Tifernine, près de Tabelbalet (Algérie) : Deux bracelets de bronze (Inédit, Spruytte).
- 13 - Ilezi (ex Fort Polignac) (Algérie) : Monnaies romaines (H. Lhote, *Bull. liaison saharienne*, avril 1953, p. 57).
- 14 - Abalessa (Algérie), ensemble monumental de Tin Hinan : Bijoux et objets romains des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (G. Camps, 1965);
- 15 - Timmissao (Algérie) : Monnaies romaines (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 252).
- 16 - Chaaba-Arkouya - Djanet (Algérie) : Céramique romaine et bracelet de bronze dans un tumulus (H. Lhôte, *Libyca A*, 1971, p. 187).
- 17 - Dider et Tadrart, Tassili N'Ajjer (Algérie) : Monnaies romaines du IV<sup>e</sup> siècle ; céramique romaine (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 251 ; inédit, Spruytte).
- 18 - Tin Alkoum (Algérie) : Céramique et verrerie romaine dans des tombeaux, IV<sup>e</sup> s. de notre ère (L. Leschi, 1945).
- 19 - Ghat (Libye) : Céramique et verrerie romaine dans des tombeaux, IV<sup>e</sup> s. de notre ère (Pace, Caputo et Sergi, 1951).
- 20 - Ensemble garamantique : Djerma, Zinchera, Tin Abunda, Taghit, el Charaïg, el Abiod (Libye) : Céramique punique tardive ; céramique et verrerie romaine, I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> s. de notre ère (M. Reygasse, 1950 ; H. Lhote, 1955, G. Camps, 1965 ; M. Gast, 1972).
- 21 - Materes (Libye) : Site romanisé au II<sup>e</sup> s. de notre ère (R. Rebuffat, 1972, pp. 322-326).
- 22 - Sinaouen (Libye) : Fibule de la Tène II (IV<sup>e</sup> s. de notre ère) ; site romanisé au II<sup>e</sup> s. de notre ère (G. Camps, *Libyca A*, 1963, pp. 169-174 ; R. Rebuffat, 1972, *op. cit.*).
- 23 - Oued Neina (Libye) : Site romanisé (Brogan, *Libya antiqua*, 1965, pp. 57-64).
- 24 - Ouaddan (Libye) : Site romanisé (R. Rebuffat, 1970).
- 25 - Tagrift (Libye) : Site romanisé (R. Rebuffat, *ibid.*).
- 26 - Siouah. Oasis d'Ammon (Egypte) : Site hellénisé, puis romanisé.
- 27 - Ouadi Rayan (Egypte) : Site romanisé.
- 28 - Dakhla - Mehatta - Kharga (Egypte), Oasis Magna des Anciens : Sites hellénisés, puis romanisés.
- 29 - Abu Ballas (Egypte) : Céramique romaine tardive (Mitwally, *Amer. Journal of Arch.*, pp. 114-126).
- 30 - Kordofan (Soudan) : Site romanisé (A.J. Arkell, *ibid.*, 1951, p. 353).
- 31 - El-Obeid (Soudan) : Monnaies romaines (R. Mauny, 1956, *op. cit.*, p. 254).

de relief que Ptolémée étaye ses connaissances géographiques africaines, lesquelles paraissent immenses, sur un système mathématique où longitudes et latitudes authentifient les points cités. Des centaines de noms de montagnes, fleuves, tribus et villes, meublent sa carte de l'intérieur de l'Afrique et, les ressemblances phonétiques aidant, l'impression produite fut telle que l'on a cru, une nouvelle fois, tenir la preuve que les Romains avaient une parfaite connaissance des régions tropicales africaines et notamment du Niger et du Tchad<sup>5</sup>.

Cette vision trop libérale et excessive des problèmes posés ne se soutient plus aujourd'hui. Les méthodes modernes d'analyse nous obligent à repenser l'histoire du Sahara.

## L'approche scientifique actuelle

### La nouvelle critique textuelle

On a bien senti que trois œuvres majeures étaient en cause: le *Périple d'Hannon*, l'épisode de Cornelius Balbus et la *Géographie* de Ptolémée.

Depuis quelques années, la véracité du *Périple* a subi des assauts quasi décisifs. On a d'abord établi que des vaisseaux antiques, aventurés au-delà du cap Juby, mais soumis, sur le trajet du retour, à la pression des forts vents alizés, n'auraient jamais pu regagner leurs bases<sup>6</sup>. Ceci a donc limité la portée géographique du voyage d'Hannon aux côtes atlantiques du Maroc, où des travaux archéologiques récents identifient l'île antique de *Cerné* à l'îlot d'Essaouira-Mogador<sup>7</sup>. Mieux encore, une subtile méthode de confrontations philologiques tend à prouver que le récit du *Périple* n'est que le malhabile plagiat d'un passage d'Hérodote, donc un faux intégral<sup>8</sup>.

Seconde victime: le récit plinien du raid de Cornelius Balbus. L'analyse des manuscrits permet de réfuter systématiquement toute identification toponymique avec des régions du Sahara central et méridional. La victoire romaine n'a donc couvert que le sud du Maghreb et le Fezzan<sup>9</sup>. D'ailleurs, un proconsul, dont les fonctions ne duraient qu'un an, n'aurait guère pu aller plus avant.

La *Géographie* de Ptolémée, construction de poids, se voit enfin singulièrement bornée dans ses limites territoriales. Ses longitudes et latitudes calculées sur des critères anciens, comme ses montagnes, fleuves, villes et tribus, nous reportent aux confins méridionaux du Maghreb et le Niger, par exemple, n'est plus qu'un cours d'eau du Sud algérien. Le Fezzan aurait

5. A. BERTHELOT, 1927; C. PTOLÉMÉE: 1-8...

6. R. MAUNY, Dakar, 1945, pp. 503-508, thèse reprise dans *Mém. IFAN*, 1961, pp. 95-101.

7. A. JODIN, 1966; R. REBUFFAT, 1974, pp. 25-49.

8. G. GERMAIN, 1957, pp. 207-248; l'authenticité de l'œuvre est encore soutenue par G. CHARLES-PICARD, 1968, pp. 27-31.

9. J. DESANGES, 1957, pp. 5-43.

donc été la zone la plus méridionale connue des Romains; le problème d'Agisymba, région limitrophe des terres inconnues, restant en suspens<sup>10</sup>.

Le bilan de ces expériences modernes de critique textuelle est des plus intéressants, mais s'arrête néanmoins, dans la chronologie générale, au début du second siècle de notre ère. Aucun ouvrage géographique postérieur à cette date n'est arrivé jusqu'à nous. Or, l'archéologie nous prouvera qu'aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, des objets d'origine romaine parvinrent beaucoup plus profondément dans l'intérieur du désert. Les connaissances géographiques antiques durent être améliorées et nous ne doutons pas que la documentation romaine n'ignorait plus l'existence de zones humides au-delà du grand désert.

Délibéré ainsi de contraintes textuelles parfois pesantes, le Sahara antique peut alors essayer de s'exprimer lui-même.

Quels furent ses cadres écologique, anthropologique, sociologique? Quels vestiges archéologiques nous a-t-il révélés?

### Le problème écologique

On sait que, sur le plan paléoclimatique, le Sahara a atteint, à l'époque considérée, la phase ultime de son assèchement<sup>11</sup>. Mais encore faut-il nuancer cette situation. Des îlots de résistance, essentiellement les régions montagneuses et les grandes vallées, conservaient encore suffisamment d'humidité pour y permettre une vie beaucoup plus intense que de nos jours. Le Hoggar, le Fezzan, le Tibesti et le Sahara septentrional accusaient encore un niveau d'habitabilité d'une certaine importance. Ceci peut expliquer la survie d'une faune sauvage disparue aujourd'hui: crocodiles dans les oueds et les guettas, félins dans les zones montagneuses: mais on doute que les grands herbivores comme l'éléphant ou le rhinocéros aient encore pu vivre en-deçà du Tibesti ou même du pays de Kouar, frange septentrionale des grandes savanes tropicales tchadiennes où, naturellement, ils abondaient<sup>12</sup>.

La faune domestique, exception faite du chameau dont nous parlerons plus loin, se maintient avec les hommes dans les zones-refuges d'habitabilité. On y trouve des races bovines et des troupeaux de caprins et ovins. Mais il est curieux de constater que l'âne, « animal à tout faire » des oasis sahariennes ne tient presque aucune place dans les représentations rupestres.

### Le problème anthropologique

D'une façon générale, la littérature antique, faute de critères scientifiques, qualifiait d'« Ethiopiens » tous les peuples de l'Afrique intérieure. On ne peut leur en faire grief. Les anthropologues et historiens modernes n'ont pas toujours eux-mêmes bien analysé le problème (les critères de la négri-

10. R. MAUNY, 1947, pp. 241-293, avec une excellente carte; J. DESANGES, 1962.

11. J. DUBIEF, 1963; R. FURON, 1972.

12. R. MAUNY, 1956 (b), pp. 246-279; *cf. id.*, 1970, pp. 124-145.

tude étant mal fixés)<sup>13</sup> et l'on a supposé pendant longtemps que la présence d'une population blanche au Sahara n'était qu'un phénomène récent, une véritable conquête, résultat du refoulement par les Romains de Berbères steppiens hors du territoire du Maghreb<sup>14</sup>.

Dans ce domaine encore, la situation se clarifie, à la lumière des travaux récents menés tant au Fezzan que dans l'Algérie saharienne. On considère désormais que pendant la période protohistorique — et l'époque antique n'en est que le terme final — le Sahara central et septentrional connaissait une prédominance « d'éléments blancs de grande taille, au faciès méditerranéoïde... à capacité crânienne élevée..., à face plus ou moins longue et étroite..., aux membres graciles », caractères morphologiques qui les rapprochent totalement des Touareg modernes. Or, l'origine de ce type physique semble ne devoir plus être recherchée vers le Maghreb mais en direction nord-est du continent africain<sup>15</sup>. Quant aux modernes Haratin des oasis sahariennes, ils seraient avant tout, malgré quelques métissages, les descendants locaux de ces « Ethiopiens » sédentaires d'Hérodote, asservis par les riches Garamantes. Le problème serait identique pour les Toubou du Tibesti<sup>16</sup>. On en saura peut-être davantage lorsque la technique d'étude des groupes sanguins aura apporté des conclusions définitives<sup>17</sup>. Mais il est probable que le Sahara méridional, pour autant qu'il ait été suffisamment peuplé, n'abritait que des éléments noirs, eux-mêmes issus des savanes tropicales.

## La civilisation

Dans l'incertitude d'une chronologie parfaite, il semble a priori difficile d'apprécier les progrès de la civilisation saharienne pendant la période antique. Au surplus, les différentes zones de ce grand territoire pouvaient ne point se comporter uniformément. Une bonne base de départ, pour tenter d'appréhender le problème, est fournie par la situation culturelle du Sahara à la fin de l'époque néolithique<sup>18</sup>. A partir de cette donnée, on pourra dégager des phénomènes évolutifs dans de nombreux domaines.

### *La langue et l'écriture*

C'est incontestablement pour l'époque antique que l'on saisit un événement considérable dans l'histoire de la civilisation saharienne: la présence d'une langue. On la retrouve encore de nos jours, profondément modifiée par rapport à

13. On traduit d'ordinaire le grec *Aethiops par* « homme au visage brûlé »; une discussion très ouverte a eu lieu, lors du Colloque tenu à Dakar du 19 au 24 janvier 1976 sur le thème: Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité, sans que les positions soient profondément modifiées.

14. S. GSELL, 1926, pp.149-166; savante analyse de toute la littérature et iconographie antiques par F.N. SNOWDEN, 1970. Cf. J. DESANGES, 1970, pp.87-95; L. CRACCO-RUGGINI, 1974, pp.141-193.

15. PACE, CAPUTO et SERGI, 1951, pp.443-504; L.G. ZÖHRER, 1952-1953, pp.4-133; L.C. BRIGGS, 1955, pp.195-199; M.-C. CHAMLA, 1968, pp.181-201, avec analyse du squelette de la « reine Tin Hinan », p. 114; J. DESANGES, 1975; *id.*, 1976; *id.*, 1977. Voir l'utilisation de la littérature arabe du Moyen Age pour interpréter les origines touareg, dans BOUBOU HAMA, 1967.

16. G. CAMPS, 1969 (a), pp.11-17. Sur les Toubou, J. KI-ZERBO, 1972.

17. R. CABANNES, 1964.

18. Etat de la question bien défini, en dernier lieu, par G. CAMPS, 1974 (d), pp.221-261, 320-341, 345-347.



ses origines lointaines. La langue-mère, pluridialectale, et que, par commodité de langage, on dénomme « berbère », appartient au tronc commun dit « chamito-sémitique », mais s'en est détachée depuis longtemps. Sa forme antique, dite « libyque », est attestée dans tous les territoires de l'Afrique méditerranéenne et aux îles Canaries, grâce au critère de l'écriture<sup>19</sup>. Il n'est pas douteux que l'introduction de cette langue au Sahara se soit produite par le nord ou le nord-est avec la migration des populations blanches. On ne saurait dater l'événement; mais l'écriture saharienne, dite *tifinar*, dérivée de l'alphabet libyque maghrébin, est un phénomène assez tardif, non antérieur au I<sup>er</sup> siècle. On admet d'ailleurs que les Berbères seraient arrivés à écrire leur langue sous l'influence carthaginoise. Le mot « tifinar » lui-même repose sur la racine FNR qui, dans toutes les langues sémitiques, désigne le peuple phénicien.

Au Sahara, l'écriture *tifinar* a progressivement évolué par rapport à son ancêtre libyque, le « *tifinar* ancien » lui étant encore assez proche. Il faut donc se montrer particulièrement prudent dans la datation des représentations rupestres dites « libyco-berbères » accompagnées de caractères écrits. De très graves erreurs peuvent être commises. D'ailleurs, la langue et l'alphabet berbères ont pu être également utilisés par des populations noires.

### *L'organisation socio-politique*

Les contraintes climatiques réduisirent certainement la plupart des populations sahariennes au genre de vie nomade, avec foyers de sédentarisation, tels que les premiers conquérants arabes les connurent. L'organisation « tribale », inhérente à leur stade d'évolution, constituait la règle politique de base<sup>20</sup>, mais entraînait d'incessantes guerres exactement notées chez Hérodote et Ptolémée.

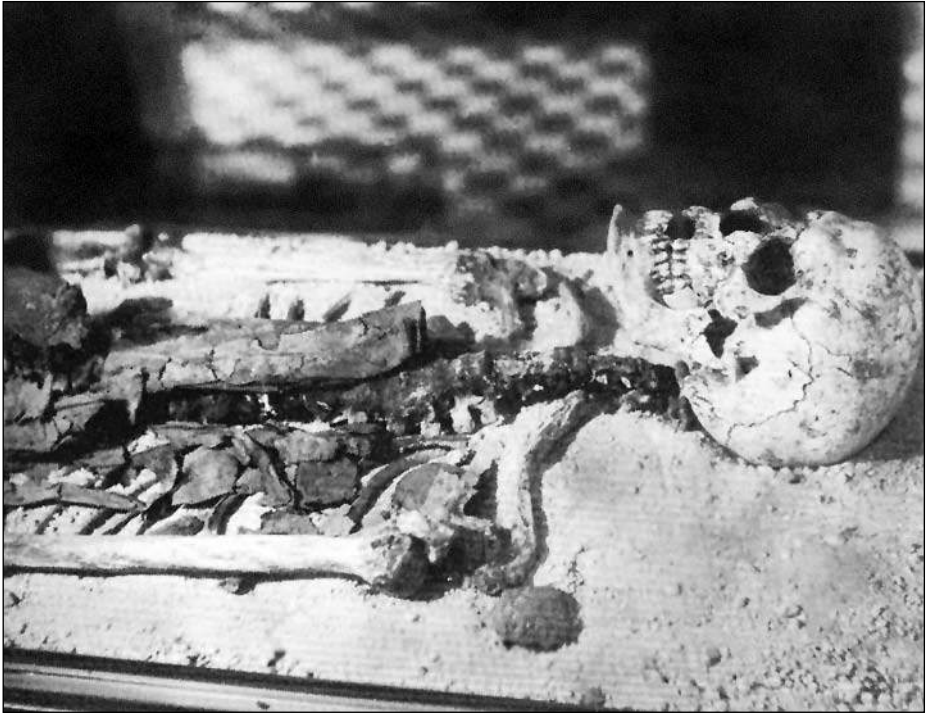
Pour deux régions, cependant, nous possédons de plus solides données : le Hoggar et la zone fezzanaise.

Au Hoggar, dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, la pyramide socio-politique aboutissait à une femme. La découverte de son tombeau intact, à Abalessa, suscita immédiatement un rapprochement avec la légende locale d'une reine Tin Hinan, venue du Tafilalet marocain dans des temps reculés, et ancêtre du peuple Targui (pluriel Touareg). Tin Hinan demeurera donc son nom pour l'éternité<sup>21</sup>. Dans le monde berbère, l'autorité suprême attribuée à une sainte femme connut plusieurs exemples; mais, par surcroît, la société targui dénote une situation libérale à l'égard des femmes. Le mobilier funéraire de cette « princesse », sept bracelets d'or, huit bracelets d'argent, plusieurs autres bijoux précieux, peut être approximativement daté par l'empreinte d'une monnaie romaine de l'empereur Constantin, remontant aux années 313-324. Quant au lit de bois sur lequel reposait le corps, soumis au test du radiocarbone, il vient de révéler la date de 470 (plus ou moins 130) de notre ère. Comme nous le verrons,

19. GALAND, 1969, pp.171-173; chroniques annuelles du même auteur. 1965-1970; J.-R. APPLIGATE, 1970, pp.586-661; J. BYNON, 1970, pp.64-77; S. CHAKER, 1973; L. GALAND, 1974, pp. 131-153; G. CAMPS, 1975.

20. R. CAPOT-REY, 1953, pp. 204-367.

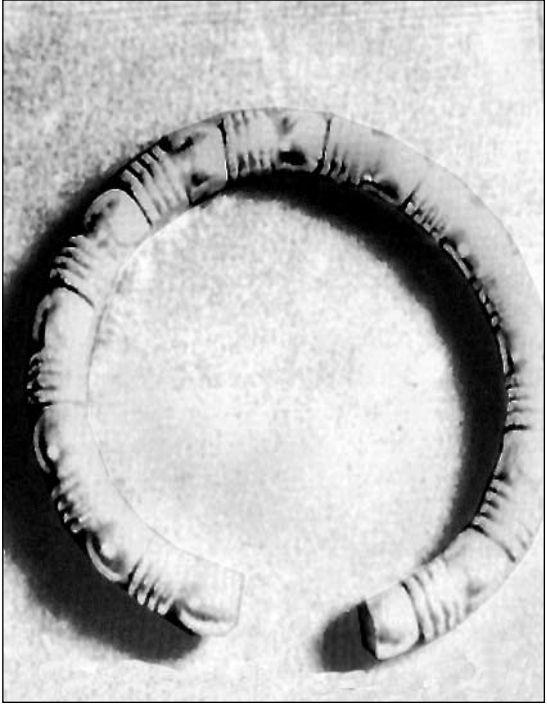
21. M. REYGASSE, 1950, pp. 88-108; H. LHOÏTE, 1955; G. CAMPS, 1965, pp.65-85; *id.*, 1974 (c), pp.497-316; cf. M. GAST, 1972, pp. 395-400.



1

*1. Squelette de la « Reine Tin Hinan ».*

*2. Bracelet d'or de la « Reine Tin Hinan » (Photos P. Salama, musée du Bardo, Alger).*



2

on ne peut s'expliquer la richesse du personnage que par sa situation privilégiée, à la fois dans la hiérarchie sociale et dans le commerce transsaharien.

Dans la vallée étroite et fertile, resserrée entre l'Erg Oubari et l'Erg de Mourzouk, s'échelonnaient une série d'oasis, d'El-Abiod à Tin Abunda; la ville de *Garama*, l'actuelle Djerma, en était le chef-lieu. A partir de leur repaire, ces Garamantes ne tardèrent pas à exercer une suprématie sur tout le Fezzan (*antique Phazania?*) et à mettre à contribution un grand nombre de tribus nomades ou sédentaires d'alentour. Cette grande entité régionale, nommée royaume des Garamantes dans la littérature gréco-latine, apparaît comme le seul Etat organisé de l'Afrique intérieure, au sud des possessions carthagiноises puis romaines. Son prestige et sa richesse, confirmée par l'archéologie, lui ont valu de nos jours un grand renom, et l'on parle de « civilisation garamantique » dans les domaines les plus divers. Il s'agissait sans doute, suivant les critères socio-politiques berbères, d'une organisation hiérarchique de tribus aboutissant à l'autorité d'un aguellid suprême. Mentionnés par Hérodote dès le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ces Garamantes s'opposèrent à l'avance romaine sur les confins méridionaux du Maghreb. Vaincus par Cornelius Balbus, en -19, puis définitivement vaincus par le légat Valerius Festus en l'an 69, ils devinrent, semble-t-il, une sorte d'Etat-client de l'Empire. Les recherches archéologiques menées à *Garama* et dans ses environs nous ont révélé près de dix siècles d'une civilisation, en partie fondée sur des relations extérieures, depuis la dernière époque punique (II<sup>e</sup> siècle avant notre ère) jusqu'à l'arrivée des Arabes (VII<sup>e</sup> siècle de notre ère)<sup>22</sup>.

Ainsi, au Hoggar et au Fezzan, mais également dans tout le Sahara septentrional, le Tassili N'Ajjer pendant sa dernière période, et peut-être même l'Adrar des Iforas, il est incontestable qu'à l'époque antique on assiste à la suprématie politique d'une aristocratie de race blanche, ou peu métissée, armée de javelots, poignards et épées, vêtue d'habits guerriers, montée sur des chars de parade, chassant et guerroyant, au détriment de peuples soumis plus ou moins noirs. Faute de documents, ce phénomène n'est pas constatable dans le Sahara limitrophe des savanes nigéro-tchadiennes. Sans doute l'apport blanc ne s'y était pas manifesté.

Dans le domaine religieux, on ne doute pas que tout le Sahara central et méridional soit resté animiste. Seules les populations du Sahara septentrional, en relations directes avec le monde méditerranéen, auraient pu embrasser le christianisme dans l'Antiquité tardive. Un texte est formel à propos des Garamantes et des Maccuritae, évangélisés à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. L'archéologie n'en apporte pas encore de confirmation.

### *L'art saharien d'époque antique*

Les plus beaux monuments de Djerma, funéraires pour la plupart, trahissent une influence romaine qui les prive en partie d'originalité. Il faut chercher ailleurs pour apprécier la personnalité saharienne.

22. PACE, CAPUTO et SERGI, 1951; S. AYOUB, 1962, 1967, *id.*, 1966-1967, pp.213-219; C.M. DANIELS, 1968 (b), pp.113-194; E. VON FLEISCHACHER, 1969, pp.12-53; C.M. DANIELS, 1972-73, pp.35-40.

23. Cf. J. DESANGES, 1962, *op. cit.*, pp.96 et 257.

Bon nombre de monuments funéraires dits « pré-islamiques » datent de notre époque. Le Hoggar nous a conservé le grand édifice d'Abalessa qui autour de la tombe de Tin Hinan, montre un dispositif architectural à déambulatoire, spécifiquement africain<sup>24</sup>. A Tin Alkoum, au débouché sud-est du Tassili N'Ajjer, une série de tombes circulaires, de facture saharienne traditionnelle, ont pu être datées par un mobilier funéraire romain du IV<sup>e</sup> siècle, particularité qui se retrouve dans la nécropole voisine de Ghat<sup>25</sup>.

Sans être spécifiquement datés, les monuments funéraires ou culturels en pierres sèches du Tassili et du Hoggar, dallages, enclos circulaires, basins, « trous de serrures » s'échelonnent dans le temps jusqu'au moment où l'islam leur substituera les tombes plates à simples stèles. Pour les plus originaux d'entre eux, ceux du Fadnoun, « c'est vers le Fezzan et les régions proches de l'Égypte » qu'il faudrait rechercher une origine stylistique.

Dans le Sahara du Nord-Ouest, la nécropole de Djorf Torba près de Bechar, hélas dévastée par les touristes, abritait même, à l'intérieur des édifices, de curieux ex-voto figurés: dalles plates, gravées ou peintes, revêtues parfois d'inscriptions libyques, où chevaux et personnages témoignent d'un art apparenté sans doute à l'Antiquité tardive du « Maghreb », car rien n'y est encore islamisé.

On est moins à l'aise pour dater les grands enclos de monolithes dressés du Hoggar (peut-être sont-ils déjà musulmans?) et surtout de Gona Orka et Enneri-Mokto, situés à l'ouest du Tibesti. Inutile, à mon avis, d'y chercher des apports étrangers, l'érection de « menhirs » funéraires ou culturels appartenant en fait à toutes les civilisations archaïques. A cet égard, rien au Sahara n'égale en valeur le site de Tondidarou près de Niafunké, à 150 km au sud-ouest de Tombouctou<sup>26</sup>.

Mais l'art saharien le plus impressionnant, il faut surtout le rechercher dans les figurations rupestres. Suivant la classification traditionnelle des préhistoriens, l'époque antique appartient à l'avant-dernier « étage » de l'art rupestre, la période « libyco-berbère » qui fait suite à l'ère « caballine » et précède l'« arabo-berbère »<sup>27</sup>. Si cet enchaînement est exact en soi, il manque encore de bases chronologiques précises et la datation du « libyco-berbère » entre -200 et +700 reste fragile. La présence de caractères « tifinar anciens » est peut-être le critère le moins incertain, quoique ce type d'écriture déborde sur l'époque musulmane. Le cheval et le char coexistant encore, il est bien difficile de les différencier chronologiquement. Les chars de guerre au « galop volant » du Fezzan et du Tassili relèvent-ils d'une tradition égyptisante qui pourrait remonter au XIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère ou d'une tradition cyrénaïque grecque, acquise tout au plus vers le VI<sup>e</sup> siècle? Les représentations de cha-

24. G. CAMPS, cf. note 21; *id.*, 1961, *passim*.

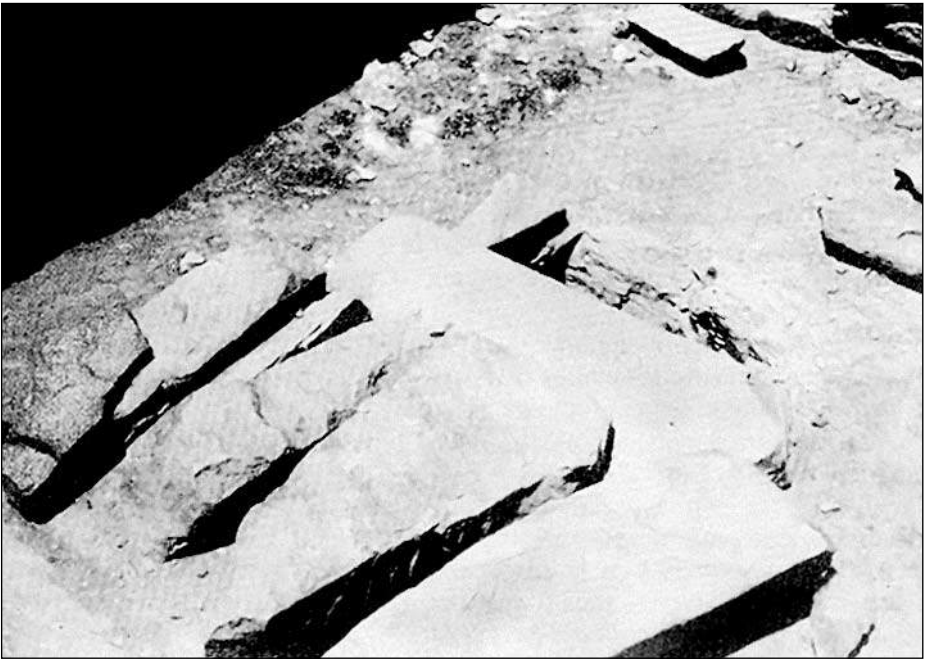
25. L. LESCHI, 1945, pp. 183-186; PACE, SERGI et CAPUTO, pp. 120-440.

26. J.P. SAVARY, 1966. Sur les stèles figurées de Djorf Torba, la littérature est presque muette: M. REYGASSE, 1950, *op. cit.*, pp. 104 et 107-108; renseignements complémentaires aimablement communiqués par L. BALOUT. Sur les mégalithes dressées du Tibesti: P. HUARD et J.-M. MASSIP, 1967, pp. 1-27; Pour Tondidarou: R. MAUNY, 1970, pp. 133-137.

27. Classification généralement adoptée (H. BREUIL, P. GRAZIOSI, P. HUARD, H. LHOÏTE, etc.). Cf. R. MAUNY, 1954. *Contra*: J.-P. MAÎTRE, 1976, pp. 759-783.



1



2

*Le tombeau de la « Reine Tin Hinan » à Abalessa : 1. Porte d'entrée ; 2. Dalles de couverture de la fosse. (Photos P. Salama.)*

meaux couvrent à peu près toutes les régions sahariennes, mais l'appréciation de leur âge est aussi aléatoire. On craint que bien peu appartiennent à notre cadre historique. Les œuvres « libyco-berbères », résidus des admirables « néolithiques » dont elles recueillent les traditions, prouvent la vigueur de l'art figuratif au Sahara, au moment où il va s'éteindre dans les territoires du nord.

### La vie économique, communications internes et relations extérieures

De tout temps, la vie économique saharienne a été liée au problème de ses communications. Il existe donc, pour l'Antiquité classique, une relation entre l'enrichissement de certaines zones, comme le Fezzan, et leur rayonnement extérieur. Ceci présuppose nécessairement l'existence d'un trafic d'une certaine importance. Lorsque l'on sait que les échanges intérieurs étaient déjà limités, on recherchera les causes de ces enrichissements dans des rapports avec l'étranger. Cette situation nouvelle tranche fondamentalement avec celle du Sahara humide des époques préhistoriques.

Mais comment peut-on envisager le problème d'ensemble ? Dans nos disciplines, pour apprécier le rôle économique d'un territoire et son rayonnement, on possède un critère qui ne trompe pas : il suffit d'examiner le matériel archéologique exhumé des régions limitrophes. Ainsi, des trésors monétaires romains en nombre considérable ont-ils été découverts en Scandinavie et en Europe nord-orientale, bref sur toute la périphérie septentrionale du monde classique, et, plus loin encore, sur les rivages de l'Inde et du Vietnam, attestant partout l'immensité du commerce extérieur de Rome. Or, qu'apprend-on de nos régions ? A mesure que l'on s'éloigne de l'Afrique du Nord elle-même, le matériel archéologique romain s'amenuise (voir carte p. 556) jusqu'à disparaître totalement au Sahara méridional. En l'état actuel de la prospection, les savanes nigéro-tchadiennes n'en ont jamais révélé la moindre trace<sup>28</sup>. Il y eut donc, en principe, isolement des mondes romain et négro-africain dans l'Antiquité classique.

Sans doute peut-on apporter quelque tempérament à cette rigueur de vue. Nous sommes encore tributaires de découvertes archéologiques futures ; mais la part d'hypothèse restera toujours sensible.

La littérature antique, par exemple, fait bien peu état de productions sahariennes ; l'archéologie confirme ce vide. Quelques textes grecs ou latins, citent, sous le nom d'escarboucles ou calcédoines, des pierres précieuses provenant des pays des Garamantes, des Troglodytes ou des Nasamons, régions à situer au sud de la Libye actuelle. Peut-être a-t-on découvert un gisement de telles pierres sous forme d'amazonite, à Egevi, Zoumma, dans le massif du Dohone, au nord-est du Tibesti<sup>29</sup>.

28. J.-P. LEBEUF, 1970, avec un important commentaire scientifique et bibliographique. Certaines régions de l'Afrique tropicale disposaient déjà depuis longtemps de leur propre culture (Civilisation de Nok au Nigéria septentrional : R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 131-133 ; J. KIZERBO, 1970, *op. cit.*, pp. 89-90.

29. T. MONOD, 1948, pp. 151-154 ; *id.*, 1974, pp. 51-66. Des pierres identiques existent également dans la vallée du Nil.

La capture de fauves a pu être, à mon sens, la principale source de profit du territoire. Certes, à la même époque, l'Afrique du Nord regorgeait encore de félins, antilopes et autruches; mais l'importance de la demande romaine était telle qu'elle requérait obligatoirement l'intervention de l'Afrique intérieure. Nous possédons à ce sujet des statistiques éloquentes: pour l'inauguration de l'amphithéâtre Flavien à Rome à la fin du premier siècle de notre ère, neuf mille bêtes furent combattues. L'empereur Trajan, lors de son triomphe de l'année 106, en exposa onze mille. La plupart d'entre elles étaient des « libycae » ou des. « africanæ », c'est-à-dire des bêtes sauvages exportées d'Afrique du Nord<sup>30</sup>. Dans cet inventaire, éléphants et rhinocéros pouvaient provenir des zones sahariennes les plus méridionales, ou même du Tchad et du Bahr el-Ghazal<sup>31</sup>. L'ivoire, en tout cas, a dû tenir une certaine place dans le commerce transsaharien, l'éléphant nord-africain ayant lui-même presque entièrement disparu dès le second siècle de notre ère. On n'oubliera pas, néanmoins, que la Nubie fournissait aussi à Rome son contingent de bêtes féroces.

Je ne crois guère à un trafic saharien d'esclaves noirs vers l'Europe. Le monde romain occidental n'en recherchait pas.

On a souvent mis l'accent sur les convois de poudre d'or, originaires du Mali actuel et du golfe de Guinée, qui auraient alimenté le marché européen, préfigurant la situation commerciale de l'époque médiévale<sup>32</sup>. Cette opinion n'est qu'hypothétique. Nous possédons les inventaires de toutes les régions productrices d'or aux époques romaine et byzantine, et l'Afrique n'y est jamais citée. On peut cependant soupçonner l'existence d'un trafic aurifère plus ou moins secret entre le Sénégal et le Sud marocain, zone elle-même productrice et très isolée des frontières romaines, puisqu'avec une rapidité extrême les Arabes prirent contact avec ce marché dès l'année 734.

Ces quelques relations commerciales, encore mal connues, mettent en cause l'utilisation d'itinéraires sahariens. Là encore, il faut être prudent. Nos éléments d'appréciation pour une tentative de reconstitution du réseau sont uniquement certains points d'aboutissement de voies naturelles, comme Ghadamès ou la Phazania, la dispersion territoriale des objets romains au Sahara, et enfin une comparaison avec les pistes caravanières antérieures ou postérieures à l'époque antique. Seules les deux dernières questions font difficulté.

30. G. JENNISON, 1937; J. AYMARD, 1951; J.M.C. TOYNBEE, 1973.

31. R. MAUNY (cf. note 12); à *Leptis Magna*, capitale portuaire de la Tripolitaine, le totem de la ville était précisément un éléphant: S. AURIGEMMA, 1940, pp. 67-86; J. DESANGES, 1964, pp. 713-725: monnaies de l'empereur Domitien, contemporaines de l'amphithéâtre Flavien et représentant des rhinocéros bicornes africains. On a rapproché Agisymba du mot Azbin, dénomination locale du Massif de l'Air; mais il n'est pas certain qu'à cette époque le rhinocéros pouvait encore survivre dans cette région saharienne. Au reste les noms d'Agisymba et Azbin pouvaient avoir des doublets phonétiques répartis sur une grande aire géographique.

32. J. CARCOPINO, 1948, *op. cit.*, avec bibliographie antérieure.



*Types «garamantiques» sur une mosaïque de Zliten, Tripolitaine. On interprète généralement cette scène de captifs livrés aux fauves comme l'épilogue de l'écrasement des Garamantes par les Romains en 69 de notre ère. (Photo P. Salama, musée de Tripoli.)*



Certes la découverte d'un objet romain isolé, particulièrement d'une monnaie, est peu probante en soi; les populations sahariennes septentrionales usaient encore de monnaies romaines au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Mais lorsque les points de découverte de ces mêmes objets s'ordonnent de façon coordonnée dans l'espace et dessinent avec vraisemblance une piste caravanière par ailleurs connue, il y lieu de les prendre en considération; car il n'y a pas que les monnaies en cause, mais aussi les poteries enfermées dans les tombes. Aussi, l'aire de dispersion de ces témoins traduit-elle un véritable rayonnement de la civilisation garamantique, elle-même tributaire de ses rapports avec Rome, sur des centaines de kilomètres. Précisons qu'il s'agit bien d'un rayonnement garamantique, c'est-à-dire d'un foyer secondaire de diffusion d'objets romains, et non d'un rayonnement romain proprement dit. C'est ici que la personnalité saharienne antique s'affirme le plus: les peuples locaux se connaissent de proche en proche, quelle que soit la cause initiale de leurs rapports, celle-ci ayant peut-être été, en effet, une quête de marchandises au profit de Rome. Dans un tel contexte, le mobilier funéraire de Tin Hinan est symptomatique: il fait figure d'une collection d'objets exotiques au profit d'un chef local qui, sans doute, prélevait des péages sur la traversée de son territoire. Les Touareg des époques postérieures auront le même comportement.

Il semble bien que, d'une façon générale, les communications sahariennes au long cours s'orientaient surtout vers le nord et le nord-est. Les Garamantes et leurs satellites auraient ainsi drainé le trafic vers la zone fezzanaise. De là des itinéraires bien attestés menaient vers les grands ports syrtiques (*Sabratha*, *Oea* et *Leptis Magna*), villes de grande opulence dès l'époque punique. De Garama également, on pouvait joindre la vallée du Nil, soit par un itinéraire septentrional à travers les oasis de Zouila, Zella, Augila et Siwa, tous points connus déjà des auteurs antiques, soit par un trajet plus méridional où Koufra jouait le rôle de carrefour<sup>34</sup>. Dans ces régions orientales du Sahara, on retrouve inévitablement le vieux problème des communications néolithiques et protohistoriques où le Tibesti assurait les relais<sup>35</sup>. Mais il semble que les relations avec l'Égypte hellénistique puis romaine aient revêtu beaucoup moins d'importance qu'autrefois, détournées en partie au profit des rivages méditerranéens<sup>36</sup>.

C'est encore vers le Sahara oriental qu'il faut probablement chercher le trait d'union de l'introduction du fer dans le monde noir à l'époque historique, pour autant, d'ailleurs, que le phénomène n'ait pas été autonome. Ce problème du passage de l'Âge de la pierre à l'Âge du métal dans les régions sahariennes et nigériennes est des plus cruciaux, et se manifeste incontestablement pendant notre période. Là encore, l'uniformité géographique ne s'affirme pas. Dans une même région, par exemple, celle de la Mauritanie, pendant les derniers siècles précédant notre ère, on constate à la fois l'existence d'un matériel lithique à Zmeilet Barka, Hassi Bernous et Oued Zegag (indications du radiocarbone sur

33. R. MAUNY, 1956 (a), pp. 249-261.

34. J. LECLANT, 1950 (b), *op. cit.*; R.C. LAW, 1967, pp. 181-200; R. REBUFFAT, 1970, pp. 1-20; *id.*, 1969-70, pp. 181-187.

35. P. BECK et P. HUARD, 1969; J. GOSTYNSKI, 1975.

36. Unesco, 1963-1967; cf. G. CAMPS, 1978, *op. cit.*

des éléments d'accompagnement) et la présence de la métallurgie du cuivre dans le secteur d'Akjoujt<sup>37</sup>. Peut-être y eut-il, dans ce dernier cas, influence de l'industrie du Sous (Sud marocain) qui aurait pu lui être antérieure; mais l'on ne doit pas refuser l'hypothèse d'une apparition purement locale du travail métallurgique, tout au moins pour l'or et le cuivre.

Se présente sous un autre aspect la question du fer, industrie qui nécessite des températures plus élevées et une technique plus ardue. On n'oublie pas, en effet, que la diffusion de la métallurgie du fer à partir du Caucase exigea plusieurs siècles avant d'atteindre l'Europe occidentale. L'apparition de ce métal dans le monde noir est donc un problème fort controversé où s'opposent les tenants d'une invention proprement africaine et les «interventionnistes». Ces derniers eux-mêmes sont divisés: certains présupposent une influence méditerranéenne, parvenue à travers le Sahara central; d'autres rattachent la technique du fer au pays de Koush, et mettent en cause la grande voie naturelle unissant la vallée du Nil au Niger par le Kordofan et le Darfour. Au deuxième ou premier siècle avant notre ère en tout cas (datations obtenues par le carbone 14), la métallurgie du fer est attestée dans les régions du Tchad et du Nigeria septentrional. On ne peut rejeter a priori l'hypothèse d'inventions locales; mais, dans le cas contraire, c'est sans doute du côté de la civilisation méroïtique qu'il faut en pressentir le foyer de transmission<sup>38</sup>. Les routes sahariennes centrales ne seraient donc pas concernées.

### Une révolution du chameau?

L'étude des moyens de transport peut aussi nous aider à mieux fixer les itinéraires sahariens et recouper certaines hypothèses. On sait que le grand désert a été conquis par le cheval avant de l'être par le chameau. Cette période «caballine» s'est d'abord traduite, comme ailleurs, par l'utilisation de chars. On ne sait à quelle époque ceux-ci disparurent mais au dire d'Hérodote, les Garamantes les utilisaient encore. L'archéologie confirme son témoignage. Les représentations les plus diverses de chars abondent au Sahara. Des inventaires méthodiques ont même permis de proposer la reconstitution cartographique de «routes de chars» transsahariennes<sup>39</sup>. Sans

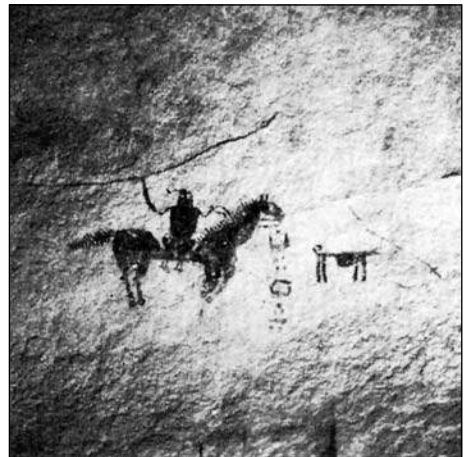
37. N. LAMBERT, 1970, pp. 43-62; G. CAMPS, 1974 (d), pp. 322-323 et 343.

38. Exposé général avec bibliographie dans R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 66-76; cf. J. LECLANT, 1956, pp. 83-91; B. DAVIDSON, 1962, pp. 62-67; P. HUARD, 1966, pp. 377-404; R. CORNEVIN, 1967, pp. 453-454.

39. Bibliographie générale dans R. MAUNY, 1970, *op. cit.*, pp. 61-65; H. LHOÏTE, 1970, pp. 83-85. Le schématisme autant que l'hétérogénéité de ces figurations suscite encore bien des réserves. Seul le style «garamantique» du char attelé de chevaux, et qui n'appartient qu'au Fezzan et au Tassili N'Ajjer, paraît explicite. Encore ne semble-t-il être qu'un véhicule de parade, en bois et cuir, dont le poids, d'après les reconstitutions de J. SPRUYTTE, ne dépasse pas une trentaine de kilos, matériel impropre, donc, au transport des marchandises G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 260-261 et J. SPRUYTTE, 1977. Je suis peu persuadé que ce style des chars «garamantiques» soit dû à l'influence d'une invasion crétoise qui se serait égarée dans les déserts de Libye vers la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. notre ère. Les «routes» elles-mêmes, simples orientations d'itinéraires sans doute, sont problématiques. Sans parler de l'hypothèse fantaisiste de Romains parvenant en char jusqu'au Niger (H. LHOÏTE, 1954, *op. cit.*), on en a contesté le principe même: R. CORNEVIN, 1967, *op. cit.*, p. 453 d'après P. HUARD; G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 346-347.



*L'appréciation de l'âge des peintures rupestres repose sur des critères de style et de patine. Pour les époques tardives, cependant, la datation reste difficile. Ces trois exemples, provenant de la région de Séfar (Tassili n'Ajjer), sont censés appartenir à l'époque « libyco-berbère ». En réalité, leurs inscriptions en « tifinar ancien » font apparaître les noms islamiques de Hakim et Mohamed. (Photos M. Gast.)*



se laisser aveugler outre mesure par ces indices, on doit reconnaître que, hormis un itinéraire occidental, parallèle au littoral atlantique, et qui reste dans nos sources classiques, plusieurs trajets antiques, attestés par des textes ou du matériel archéologique, entrent en coïncidence avec ces fameuses « routes protohistoriques ». Ajoutons que tout itinéraire saharien emprunté par des chevaux, attelés ou non, nécessitait soit un aménagement de points d'eau, ce dont nous sommes sûrs pour les Garamantes, soit le transport d'importantes provisions.

Le chameau, lui — il s'agit plus exactement du dromadaire à une bosse, originaire du Proche-Orient — n'apparaît que tardivement dans l'Afrique saharienne. On a discuté à l'infini sur cet événement<sup>40</sup>. De fait, son introduction sur le continent africain était elle-même tardive. On ne le voit apparaître en Egypte qu'aux époques perse et hellénistique, (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère) et l'on suppose avec vraisemblance qu'il fut diffusé au Sahara à partir de la basse vallée du Nil. Le fait semble bien difficile à dater. On ne dispose, à cet égard, que des figurations rupestres sahariennes « libyco-berbères », peu utilisables en chronologie absolue, et d'un nombre important d'inscriptions et sculptures de l'Afrique du Nord romaine, toutes postérieures, semble-t-il, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. En revanche, un monument graphique d'Ostie, port de Rome, monument daté des trente dernières années du premier siècle de notre ère, associe l'éléphant et le chameau dans les spectacles d'amphithéâtre. En 46 avant notre ère, César avait déjà capturé en Afrique vingt-deux chameaux du roi numide Juba I<sup>er</sup> dont les Etats s'étendaient jusqu'aux lisières sahariennes. C'étaient peut-être encore des animaux rares. Mais si, cent cinquante ans plus tard, les chameaux importés à Rome sont bien africains, on comprendra que l'animal, non encore diffusé dans les territoires du Maghreb, devait déjà vivre en nombre estimable au Sahara, où on se le procurait pour les jeux.

Mentionnons, au passage, la présence symbolique de chameaux sur les fameuses monnaies romaines dites « spintriennes », émises vraisemblablement à l'usage des courtisanes, car les Anciens attribuaient à ces ruminants des instincts lubriques exceptionnels !

J'ai tendance à partager l'enthousiasme de certains historiens quant à l'importance découlant de la multiplication du chameau au Sahara. L'animal, au pied souple adaptable à tous les terrains, d'une sobriété surprenante grâce à « l'eau métabolique » sécrétée par son organisme, devenait une providence pour tous les nomades, handicapés par les inconvénients du cheval, à une époque où le climat s'asséchait de façon inquiétante. Il s'ensuivit une mobilité accrue des individus et des groupes, avantage connu de longue date en Arabie. On pense même qu'une transformation du harnachement, par déplacement de la selle, permit le dressage de « méharis », bêtes de course et de combat<sup>41</sup>.

40. Ch. COURTOIS, 1955, pp.98-101; K. SCHAUENBURG, 1955-1956, pp.59-94; E. DEMOUGEOT, 1960, pp.209-247; H. LHOÏTE, 1967, pp.57-89; J. KOLENDO, 1970, pp.287-298.

41. T. MONOD, 1967.

En quelques siècles, la diffusion fut peut-être lente, mais systématique, à en juger par l'abondance en toutes régions du grand désert des rupestres « camélins », hélas mal datables et d'une technique évidemment beaucoup plus tardive que les belles représentations « caballines ». On ne doute pas que les Garamantes et leurs sujets, auxquels aucun texte classique ne prête la possession du chameau, finirent par utiliser un auxiliaire aussi précieux. La régularité des rapports commerciaux avec les zones les plus lointaines en fut probablement le résultat. Ce n'est peut-être pas pur hasard si le matériel romain de la région du Ghat et d'Abalessa appartient en totalité au IV<sup>e</sup> siècle : à la même époque, les chameaux pullulaient également dans la Tripolitaine septentrionale où l'autorité romaine pouvait normalement en réquisitionner 4 000 au détriment de la ville de Leptis. Le potentiel offensif des nomades vis-à-vis des territoires de Rome était ainsi considérablement renforcé.

### La « politique saharienne » de Rome

Nous ignorons, faute de documents, si la Carthage punique eut beaucoup à s'inquiéter de la présence de puissantes tribus sur ses frontières méridionales. Les fouilles de Garama prouvent tout au moins que, pendant les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère, les ports de la côte syrtique relevant, à l'époque, du royaume de Numidie, entretenaient des relations commerciales avec le Fezzan. Leur richesse en dépendait pour beaucoup.

L'histoire romaine est mieux connue. Dans ses grandes lignes, la politique latine peut se résumer brièvement ainsi : le souci d'occupation des territoires agricoles du Maghreb nécessitait une couverture stratégique méridionale. Or, dans ces régions, les nomades sahariens étaient gênants. Leurs migrations saisonnières à l'intérieur du territoire de colonisation, migrations inéluctables puisque vitales, avaient un côté utile en procurant des produits de la steppe et du désert, mais risquaient toujours de se transformer en conflits avec les sédentaires. Les Garamantes eux-mêmes, pourtant lointains, semblaient dangereux dans la mesure où ils pouvaient à tout moment renforcer le potentiel agressif des nomades. Leur seule puissance sonnait comme un défi.

L'histoire romaine, tout au long de quatre siècles, et particulièrement à l'époque tardive, abonde en exemples où les Sahariens des confins méridionaux tripolitains et cyrénaïques, nomades chameliers comme les Austuriens, les Marmarides, les Mazices surtout, réussissent à inquiéter à la fois la Libye maritime et les oasis d'Égypte<sup>42</sup>. On juge ainsi de leur mobilité et de l'étendue de leur champ d'action.

La stratégie romaine s'employa, pour conjurer ce double péril, à couper d'abord les nomades de leurs bases arrières, en détruisant rapidement les Etats sahariens les plus forts. Nasamons et Garamantes furent ainsi réduits à merci dès le début du Haut Empire. Il ne restait plus désormais qu'à organiser scrupuleusement, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, la protection du territoire de colonisation par un puissant réseau de forteresses, glacis et voies de commu-

42. Littérature et épigraphie réunies par J. DESANGES (note 10), et L. CRACCO-RUGGINI (note 14).

nication, implantés géographiquement en fonction des avantages locaux du terrain. De là, la configuration irrégulière du *limes* romain couvrant avec une virtuosité stratégique surprenante, toutes les provinces de l'Afrique méditerranéenne<sup>43</sup>. Le contrôle du nomadisme saharien septentrional promettait ainsi d'être assuré.

Il ne le fut pas toujours. A partir du IV<sup>e</sup> siècle, l'acuité du péril chamelier redoubla, affaiblissant quotidiennement les garnisons du *limes*.

On sait la suite. Dans le processus d'éviction de Rome, dû à des causes multiples, la « question saharienne » n'avait pas été absente.

Bien qu'incomplètes, nos connaissances du Sahara antique restent positives. Plusieurs points sont acquis. L'assèchement du climat n'a pas tué le désert. L'activité humaine s'y maintient. Les langues et l'écriture s'y consolident. Avec la diffusion du chameau, les moyens de transport s'accroissent. Le pays participe à sa manière à l'histoire des grands Etats méditerranéens. Peut-être en va-t-il de même du côté de l'Afrique tropicale ? Dans ce contexte évolutif, la renaissance médiévale trouvera certainement ses racines.

43. Sur la question des contacts romano-sahariens en fonction du *limes*:

Pour la Mauritanie: P. SALAMA, 1953, pp.231-251, et 1955, pp.329-367; *id.*, 1973, pp.339-349; *id.*, 1976, pp.577-595.

Pour la Numidie: J. BARADES, 1949.

Pour la Tripolitaine: A. DI VITA, 1964, pp.65-98; R. REBUFFAT, 1972, pp.319-339; *id.*, 1975, pp.495-505; *id.*, 1977.

Pour l'ensemble des provinces: M. EUZENNAT, 1976, pp.533-543.

# Introduction à la fin de la préhistoire en Afrique subsaharienne

*M. Posnansky*

L'une des conclusions principales des recherches archéologiques récentes en Afrique subsaharienne est que des peuples contemporains les uns des autres, ayant atteint des niveaux de développement technique très différents, ont vécu dans diverses parties de l'Afrique. L'Age de la pierre n'y a pas connu de fin uniforme, les techniques agricoles ont été adoptées à des périodes variables, et nombreuses sont les communautés auxquelles nous nous intéressons dans les chapitres à venir qui vivaient encore de chasse et de collecte, utilisant, jusqu'à la fin du premier millénaire de notre ère, une technologie caractéristique de l'Age de la pierre. Aucune société pourtant n'est restée statique et, dans la plupart des cas, des contacts culturels très intenses existèrent en dépit de distances parfois considérables. Paradoxalement, ces contacts furent singulièrement vifs à travers ce que l'on pourrait croire être une barrière des plus impénétrables, le désert du Sahara, et ils eurent un réel rôle unifiant pour l'histoire de l'Afrique.

## Informations fournies par l'archéologie

Il est impossible de s'arrêter à une date précise pour clore la période que nous étudions, dans une aire pour laquelle nous ne disposons pas de dates historiques sûres. Les dates connues nous sont le plus souvent fournies par le carbone 14. Ces datations sont relativement sûres, mais la marge d'imprécision pour la période qui nous concerne ici peut atteindre plusieurs

siècles. Plutôt que de s'attacher à une date fixe pour la fin de cette période, les chapitres sur l'Afrique subsaharienne traitent essentiellement de ce que l'on appelle habituellement le « Néolithique » et le début de l'Age du fer. La période ainsi définie se termine aux alentours de l'an 1000 dans la plupart des régions. Le « Néolithique » est, en Afrique subsaharienne, un terme que l'on a utilisé autrefois de manière vague, pour désigner un certain type d'économie agricole. Le terme sert aussi à opérer des distinctions au sein d'ensembles d'instruments incluant des outils tranchants en pierre polie ou taillée, des poteries, et souvent aussi des meules de divers modèles. Il a souvent servi à ces deux fins à la fois. Les premières communautés d'agriculteurs ne se ressemblaient pas nécessairement par l'utilisation d'un jeu d'outils identiques. Des fouilles récentes effectuées dans maintes parties du continent ont établi à quel point des outils en silex taillé pouvaient traverser les millénaires; ils firent leur apparition pour la première fois chez les chasseurs-collecteurs de diverses régions d'Afrique il y a 7000 ou 8000 ans; des pièces analogues étaient sans doute encore utilisées dans certaines parties du bassin du Zaïre (Uelien) jusqu'à il y a moins de mille ans peut-être. La poterie semble de même avoir été en usage chez les chasseurs-cueilleurs vivant dans le voisinage d'agriculteurs bien avant que ces nouveaux utilisateurs deviennent eux-mêmes agriculteurs. Les meules qui se rencontrent pour la première fois en diverses régions d'Afrique, dans des sites de la fin de l'Age de la pierre, illustrent l'utilisation plus intensive des végétaux. Lorsque nous parlons de début de l'Age du fer, nous envisageons l'époque où l'on recourt durablement à une technologie fondée sur le fer, au lieu d'employer des outils en fer de loin en loin seulement. Dans l'ensemble, le début de l'Age du fer correspond, en Afrique subsaharienne, à l'apparition d'établissements à effectifs faibles, relativement dispersés, et non à la naissance d'Etats qui n'ont vu le jour qu'à la fin de l'Age du fer<sup>1</sup>.

Il faut déplorer que nous en sachions si peu sur le type physique des habitants de l'Afrique au sud du Sahara. Il est certain qu'en Afrique occidentale des peuples présentant des traits physiques similaires à ceux de ces habitants actuels vivaient déjà dans ces contrées dès le dixième millénaire avant notre ère (Iwo-Eluru au Nigéria), et furent appelés « proto-négrides »<sup>2</sup>. Des fragments de squelettes négrides ont aussi été décrits tant dans le Sahara qu'aux confins du Sahel et attribués à des périodes aussi reculées que le cinquième millénaire avant notre ère<sup>3</sup>. En Afrique australe, les ancêtres de nos contemporains, les chasseurs-collecteurs Khoïsans et des pasteurs-éleveurs de Namibie et du Botswana (San et Khoï-Khoï), étaient plus grands de taille que leurs descendants et vivaient dans des régions aussi septentrionales que la Zambie, pour certains d'entre eux, voire dans le bassin de la rivière Semliki dans l'est du Zaïre. On en a des preuves de choix en provenance des sites de Gwisho, en Zambie, où les panoplies d'outils, ainsi que le

1. M. POSNANSKY, 1972, pp.577-79.

2. D. BROTHWELL et T. SHAW, 1971, pp.221-27.

3. M.-C. CHAMLA, 1968.



régime alimentaire que l'on peut en inférer, font ressortir clairement que les peuples en question étaient des ancêtres des San; à un détail près: la taille moyenne de ce groupe d'il y a 4000 ans était plus élevée que celle des San actuels qui vivent immédiatement à l'ouest dans le Botswana<sup>4</sup>. Des fouilles effectuées essentiellement dans le Rift, au Kenya, ont produit certains restes de squelettes datant du sixième millénaire avant notre ère. Leakey (1936) les a identifiés comme plus proches des types physiques de la zone éthiopienne, que de ceux des populations bantuphones ou de langue nilotique. Mais ces études sont vieilles de près d'un demi-siècle et le dossier aurait dû être rouvert de longue date. Des travaux de biogénétique dus à Singer et Weiner<sup>5</sup> ont prouvé que les San et les négrides sont plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont de n'importe quel autre groupe extérieur, ce qui donne à penser qu'ils sont les descendants directs des occupants premiers de l'Afrique à l'Age de la pierre. Ils ont aussi mis en valeur l'homogénéité biologique des populations africaines de l'Afrique occidentale à l'Afrique du Sud; Hiernaux<sup>6</sup>, dans une étude pénétrante et très complète des données génétiques connues à présent, le plus souvent grâce à la généralisation de la recherche médicale en Afrique, a souligné le caractère composite de la plupart des populations africaines, ce qui atteste bien l'ampleur et la longue durée des brassages physiques et culturels dont le continent fut le théâtre au sud du Sahara. Seules les régions reculées, telles que le milieu forestier des Pygmées au Zaïre, ou celui des San dans le Kalahari, abritent des populations d'un type sensiblement différent, et les raisons de ces particularités doivent être recherchées dans leur isolement génétique. Dans des régions comme les confins du Sahel, le pourtour de l'Afrique au nord-est et Madagascar, on observe des croisements entre des populations noires et d'autres, indépendamment de celles du sud telles que les Malayo-Polynésien à Madagascar, et des peuples proches de ceux du pourtour méditerranéen ou de l'Asie du Sud-Ouest, installés en Afrique du Nord-Est et au Sahara.

## L'apport de la linguistique

Une vue claire de la situation linguistique est nécessaire si nous voulons pouvoir connaître les débuts de l'Age du fer en Afrique subsaharienne. La majorité des archéologues ont dû recourir à des données linguistiques pour interpréter leurs propres matériaux. Deux séries d'événements nous intéressent principalement durant la période que nous étudions. D'abord l'éclatement de la famille des langues congo-kordofaniennes, pour reprendre la terminologie de Greenberg<sup>7</sup>; puis la dispersion des peuples de langue bantu, qui constituent de nos jours les 90% du peuplement total au sud

4. C. GABEL. 1965.

5. R. SINGER et J.S. WEINER, 1963, pp. 168-176.

6. J. HIERNAUX, 1968 (a).

7. Voir volume I, chapitre 12.

d'une ligne allant du golfe du Benin au littoral de l'Afrique orientale à la hauteur de Malindi. Nous ne savons que peu de choses de la première série d'événements. Tout ce qu'il est possible d'en dire est que les langues kordofaniennes sont très anciennes, relativement nombreuses, souvent parlées par des groupes d'effectifs réduits quand ils ne sont pas minuscules, chaque langue étant différente de celle des voisins; leur totalité est présente dans ce qui est devenu la province du Kordofan moderne, avec une concentration principale autour du massif des monts Nuba. Les langues kordofaniennes se sont notablement séparées des langues nigéro-congolaises et sont, par ailleurs, isolées des autres groupes linguistiques environnants. On ne possède aucune indication utile sur l'époque de cette scission entre les langues kordofaniennes et les dialectes nigéro-congolais de la famille proto-congo-kordofanienne, sinon qu'elle fut sans doute antérieure au X<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

La différenciation des langues nigéro-congolaises peut être rapprochée de l'expansion graduelle des peuples que la lente désertification du Sahara chassait du Sahel vers le sud. Painter<sup>8</sup> a situé cette évolution entre -6000 et -3000, mais les opinions divergent. Armstrong<sup>9</sup> a émis l'hypothèse que les langues du Nigeria méridional se seraient déjà formées il y a 10 000 ans, ce qui implique une migration vers le sud à une date bien plus reculée. Ces deux points de vue seraient réconciliés s'il était établi que certains locuteurs de langues nigéro-congolaises s'étaient détachés du tronc principal pour se retrouver ultérieurement isolés dans leur milieu sylvestre. Ils pourraient correspondre, sur le plan linguistique, aux habitants proto-négrides d'Iwo-Eluru. D'autres locuteurs, de parlars nigéro-congolais, auraient quitté le Sahel plus tardivement, après avoir déjà adopté un mode de vie agricole. Mais cette interprétation nous pose un problème, car il semble que les premiers producteurs de vivres du Sahel aient été des pasteurs et non pas des cultivateurs sur labours. La suggestion de Sutton, au chapitre 23<sup>10</sup> permettrait de contourner cette difficulté. Il est établi que les pasteurs du Sahel possédaient des harpons et d'autres objets associés aux cultures lacustres et riveraines. Le morcellement linguistique au sein de la famille nigéro-congolaise semblerait toutefois être lié à l'isolement géographique de groupes différents, vivant principalement d'agriculture. Ce cloisonnement est intervenu à une date suffisamment ancienne pour que chaque composante de cette famille nigéro-congolaise acquière une haute spécificité linguistique.

Lorsque nous abordons les langues bantu, nous rencontrons une situation tout autre. Il existe aujourd'hui plus de 2 000 langues bantu en Afrique orientale, australe et centrale, qui ont certains éléments de vocabulaire et un cadre structurel communs, et sont par conséquent apparentées. Leurs similitudes ont été remarquées en 1862 par Bleek, qui leur donna le nom générique de Bantu: le terme *Bantu*, dont le singulier est *muntu*, signifie « homme »

8. C. PAINTER, 1966, pp. 58-66.

9. R.G. AMSTRONG, 1964.

10. J.E.G. SUTTON, 1974, pp. 527-46. J.E.G. SUTTON pense qu'un mode de vie aquatique a pu se généraliser à une époque de conditions hygrométriques et hydrographiques optimales, mode de vie dont les peuples nilo-sahariens originaires auraient été les agents.

dans le sens de personne humaine. Meinhof avait, dès 1889, reconnu que les langues bantu étaient apparentées à celles de l'Afrique occidentale, appelées en leur temps langues du Soudan occidental. Les diverses langues bantu n'ont jamais autant divergé les unes des autres que ne l'ont fait les langues de l'Afrique occidentale. On estime généralement que leur différenciation est un fait vieux de deux ou trois millénaires environ. De toutes les théories linguistiques qui veulent rendre compte de la séparation des langues bantu d'avec celles de l'Afrique occidentale, deux sont plus généralement acceptées. Joseph Greenberg<sup>11</sup> a abordé la question sous un angle macroscopique en étudiant l'ensemble des langues africaines à partir de données à la fois grammaticales et lexicales se rapportant à quelque 800 langues. Il a retenu dans chacune d'elles une moyenne d'environ 200 morphèmes ou termes nucléaires, qu'il tient pour les éléments de base du vocabulaire, à savoir l'espèce de mots qu'une mère enseigne à son enfant, les membres les plus simples, les parties du corps, les fonctions physiologiques naturelles comme manger, boire, uriner, etc., et les composantes apparentes de l'univers physique qui entoure l'enfant, telles que la terre, l'eau ou le feu. Ces mots nucléaires lui ont fait découvrir que les langues bantu étaient plus proches des autres langues d'Afrique occidentale que l'anglais ne l'est, par exemple, du proto-germanique. Il a calculé que 42 % du vocabulaire des langues bantu se retrouvent dans les langues d'Afrique occidentale les moins éloignées, au lieu de 34 % seulement des vocables anglais dans le proto-germanique dont les linguistes ont toujours souligné l'étroite parenté. Il en conclut alors que « le bantu ne constitue pas même une sous-famille génétique unique... mais qu'il appartient à l'une des sous-familles... Bénoué-Cross ou semi-bantu<sup>12</sup> ». Il a donc fermement situé le domaine originaire du bantu dans la région frontalière du Nigéria et du Cameroun. Le professeur Guthrie<sup>13</sup>, récemment décédé, avait fait des travaux microlinguistiques après s'être plongé pendant des années dans les études comparatives sur le domaine bantu dont il avait analysé quelque 350 langues et dialectes. Il avait isolé les radicaux de vocables apparentés choisis pour leur identité sémantique dans trois langues distinctes au moins. Il a constaté que sur les 2 400 séries de radicaux ainsi identifiés, 23 % étaient « généraux » à savoir qu'ils se caractérisaient par une très grande dispersion à travers le domaine bantu, tandis que 61 % d'entre eux étaient « spécifiques », propres à une aire particulière. A partir des séries générales, il a établi un « index du bantu commun », qui donnait le pourcentage de mots généraux présents dans chaque langue bantu. Les isoglosses (ou lignes reliant des points correspondants à des pourcentages identiques par rapport au bantu commun) ainsi obtenues délimitaient une zone nucléaire, où le taux de présence était supérieur à 50 %, situé dans les terres herbeuses du sud de la forêt du Zaïre qui s'étend entre les fleuves Zambèze et Zaïre. Il a supposé que le proto-bantu s'est développé dans cette zone nucléaire, l'éclatement initial, la différenciation du proto-bantu, se faisant au départ de cette zone

11. J.H. GREENBERG, 1966 *id.*, pp. 189-216.

12. J.H. GREENBERG, 1966 *op. cit.*, p. 7.

13. M. GUTHRIE, 1967-1971, Londres, pp. 20-50.

originaires. Il a conjecturé en outre l'existence de deux dialectes proto-bantu, le bantu oriental et le bantu occidental, avec un vocabulaire contenant plus de 60 % de ses termes apparentés spécifiques. Il a eu recours à certains vocables précis pour voir ce qu'aurait pu être l'environnement où le proto-bantu était employé et il a constaté que les mots signifiant « pêcher à la ligne », « canot », « rame » et « forger » étaient assez communs, tandis que le terme correspondant à « forêt » en proto-bantu désigne le fourré plutôt que la forêt dense. Il en a donc conclu que les peuples ayant parlé le proto-bantu auraient, avant leur dispersion, connu la métallurgie du fer, vécu au sud de la grande forêt proprement dite, et utilisé communément les embarcations et les voies d'eau. Selon ce schéma de Guthrie, les langues bantu du nord-ouest (celle de l'aire originaires chez Greenberg) ne dépassent pas les pourcentages de 11 %-18% dans son index bantu commun, et ne seraient donc que les descendants lointains du proto-bantu et non pas les ancêtres de toutes les langues bantu. Il a toutefois admis que, dans un passé très reculé, une population annonçant les Bantu avait vécu dans le bassin du Tchad-Chari. Oliver<sup>14</sup> a donné une représentation diagrammatique de la théorie de Guthrie et posé l'hypothèse d'un petit groupe, qui aurait précédé les Bantu, utilisé des bateaux, et qui se serait déplacé lentement à travers la forêt vers les terres herbeuses du sud, où il serait devenu plus nombreux avant sa diaspora finale.

Si l'on s'accorde ainsi sur l'origine première des langues bantu en Afrique occidentale, les avis diffèrent à propos du centre de dispersion immédiat. Ehret<sup>15</sup> et d'autres linguistes sont favorables aux thèses de Greenberg, dans l'ensemble, estimant que, pour des raisons spécifiquement linguistiques, la zone de plus grande diversité linguistique (celle, en l'occurrence, qui se situe au nord-est du domaine bantu principal) devrait avoir été celle de l'installation la plus ancienne. Ehret a par ailleurs recommandé que l'on pondère les pourcentages de Guthrie pour les radicaux qu'il retient, dans la mesure où certains d'entre eux devraient être plus significatifs que d'autres lorsqu'il s'agit de cerner le domaine originaires du bantu. En s'appuyant ainsi partiellement sur le vocabulaire de base attribué aux premiers locuteurs du bantu, Ehret pense que les Bantu originaires auraient vécu, il y a 1000 ans, dans la forêt où ils étaient cultivateurs et aussi pêcheurs. Dalby<sup>16</sup>, qui s'oppose vivement aux conclusions de Greenberg sur des points de détail, est l'auteur de la théorie d'une « ceinture de fragmentation » (Fragmentation Belt) en Afrique occidentale, là où se trouvent les Bantu. En dehors de cette frange, on constaterait une certaine uniformité qui contraste avec une grande diversité au-dedans. Ce serait l'indice de migrations ayant abouti à la dispersion des locuteurs de langues tant nigéro-congolaises que bantu. Les auteurs que la gageure d'une chronologie ne rebute pas ont situé l'expansion des Bantu dans une fourchette d'un millénaire, il y a deux ou trois mille ans; ils sont convenus que le fer était déjà connu de ceux qui se dispersèrent, et tous ont reconnu que cette expansion bantu aurait été rapide, sinon explosive aux yeux de certains.

14. R. OLIVER, 1966, pp.361-76.

15. C. EHRET, 1972, pp. 1-12.

16. D. DALBY, 1970, pp. 147-171.

## Place de l'agriculture

Avant d'examiner la place du fer durant la dispersion des peuples, il reste à prendre en considération un autre facteur, l'agriculture. On lui accordera une étude détaillée sur une base régionale dans des chapitres ultérieurs, et on ne fera ici que certains commentaires généraux. On se souviendra que, dans un chapitre introductif comme celui-ci, on ne pourrait faire mieux que de procéder à des généralisations, le lecteur étant renvoyé, pour plus de précisions, aux conclusions du colloque de 1972 sur l'apparition de l'agriculture en Afrique<sup>17</sup>.

Qui dit agriculture dit une certaine maîtrise des approvisionnements en vivres et une existence relativement sédentaire contrastant avec les déplacements constants des chasseurs-collecteurs. Les effectifs des groupes auraient donc augmenté, et des structures plus complexes, sociales, puis politiques auraient pu se développer. L'agriculture, notamment celle qui se pratique sur des terres labourées, et l'horticulture impliquent une population plus dense et plus rassemblée. Les archéologues s'en remettent à des données à la fois directes et indirectes pour dire si une société fut agricole. Les preuves directes peuvent être des semences ou des graines, retrouvées dans un terrain de fouilles, ou provenir de techniques de recherche archéologique très évoluées, telles la flottation analytique ou encore la palynologie qui permet d'identifier les pollens fossilisés de plantes cultivées et les impressions de graines sur la poterie. Parmi les indices indirects ou d'appoint, il faut citer la découverte d'instruments destinés à cultiver ou à moissonner, ou encore à préparer des aliments à base de végétaux. Il faut déplorer que les conditions climatiques qui prédominent presque partout au sud du Sahara ne favorisent pas particulièrement la mise au jour de données directes. Les matières organiques abandonnées se décomposent normalement en l'espace de quelques jours. Les sols de la plupart des sites tropicaux contiennent des éléments aérobies qui nuisent à la conservation des pollens. Les sites où l'on trouve des pollens, tels les marais et lacs de haute altitude, sont trop éloignés des terres arables qui conviennent à la culture sur labours pour attester l'existence, autrefois, de l'agriculture<sup>18</sup>. La destination incertaine de nombreux outils et instruments agricoles fait également problème. Un couteau pour éplucher des végétaux peut servir pour d'autres usages; les meules peuvent être utilisées pour pulvériser l'ocre des peintures, ou pour piler et broyer des aliments non cultivés, et elles se rencontrent communément dans de nombreux gisements de la fin de l'Age de la pierre. De nombreux végétaux consommés en Afrique, dont les bananes, l'igname et d'autres tubercules, ne sont pas pollinifères et nombreuses aussi sont les cultures qui se pratiquent au moyen d'un bâton à fouir en bois, afin d'éviter d'endommager les racines. L'aliment proprement

17. J.R. HARLAN, 1975.

18. Il arrive cependant que des études palynologiques livrent des renseignements précieux, Comme ce fut le cas pour ce noyau prélevé à Pilkington Bay, sur le lac Victoria, qui témoigne d'une mutation de la végétation deux ou trois millénaires auparavant, lorsque les espèces sylvestres furent remplacées par des herbes, ce qui est l'indice d'un écobuage extensif postérieur à l'arrivée de populations agricoles (R.L. KENDALL et D.A. LIVINGSTONE, 1972: 380).

dit est souvent obtenu par concassage dans des mortiers au moyen d'un pilon; étant en bois, ils ne risquent guère de subsister longtemps dans les sols des régions où ils sont en usage. Les archéologues en sont donc réduits à s'appuyer sur des faisceaux de contingences pour inférer de l'existence d'établissements populeux: l'existence de pratiques agricoles, d'habitations apparemment durables, de l'utilisation de la poterie ou de l'ensevelissement des morts dans les nécropoles permanentes. Ainsi qu'il ressortira nettement du chapitre 26, les chasseurs-collecteurs d'Afrique vécurent parfois en communautés importantes; ils employaient souvent la poterie et allaient même, lorsque leurs pêches et autres activités spécialisées de chasse ou de ramassage d'aliments se révélaient d'un bon rapport, jusqu'à construire des habitations relativement permanentes, telles celles du Khartoum ancien et d'Ishango remontant à la fin de l'Age de la pierre. On peut seulement constater, en le regrettant, que les éléments en notre possession pour tirer au clair l'histoire des origines de l'agriculture en Afrique subsaharienne sont plutôt maigres, que nos conclusions ne sont que conjecturales. Avec le temps, grâce aussi à des techniques de fouille et de recherche améliorées et à l'intensification des études de botanique et de palynologie consacrées à la filiation génétique et à la répartition des plantes cultivées d'Afrique, nous aurons enfin à notre disposition des renseignements plus substantiels.

Jusqu'à la fin des années 1950, on avait plutôt coutume de supposer que l'apparition de l'agriculture n'avait été, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, qu'un événement assez tardif, contemporain en pratique de l'introduction de la technologie du fer partout, à l'exception de certaines parties occidentales de l'Afrique, et que cette innovation venue du sud-ouest de l'Asie s'était généralisée, atteignant la vallée du Nil et finalement le reste du continent. Des découvertes récentes faites au Sahara et ailleurs ne permettent toutefois plus de s'en tenir à un scénario aussi simple. C'est Murdock<sup>19</sup> qui avait été le premier à mettre en cause cette vue traditionnelle sur les débuts de l'agriculture en Afrique, quand il a affirmé que les cultures de végétaux étaient apparues pour l'essentiel dans cette région de l'Afrique occidentale qui correspond au bassin supérieur du Niger et du Sénégal dans le Fouta Djalon. Quoique l'hypothèse de Murdock ne soit susceptible à présent que d'une corroboration très partielle, il est manifeste que les ignames, une certaine variété de riz (*Oryza glaberrima*), le sorgho, le palmier à huile et d'autres denrées premières moins importantes sont originaires d'Afrique occidentale. Le gros point d'interrogation n'en concerne pas moins la question de savoir si la consommation de ces aliments végétaux en Afrique occidentale y a suscité le développement précoce d'une agriculture qui ne devait rien à celle pratiquée hors d'Afrique. Certains archéologues<sup>20</sup> se sont faits les défenseurs convaincus d'une culture de végétaux centrée sur celle de l'igname, mais il est des raisons puissantes de refuser les preuves avancées à ce jour<sup>21</sup>. Il est évident que des villages comme Amekni ont existé en Afrique dès le sixième millénaire avant

19. J.P. MURDOCK, 1959.

20. O. DAVIES, 1962, pp.291-302.

21. M. POSNANSKY, 1969, pp.101-107.

notre ère, que des communautés sylvestres du Néolithique ont connu l'usage des palmiers à huile, des pois à vaches et d'autres denrées locales de cette sorte. Et aussi que le sorgho et certaines variétés de *pennisetum* (millet) sont, à l'état sauvage, fort répandus partout dans cette large ceinture de zones de végétation de la savane et du Sahel qui s'étend de l'Atlantique à l'Éthiopie. Il est patent aussi que l'Éthiopie possédait plusieurs denrées de base comme le tef et d'autres céréales, ainsi que le bananier sauvage non fructifère (*musa ensete*) et que l'agriculture y est apparue à une date très ancienne, vraisemblablement au moins dès le troisième millénaire avant notre ère. Encore que l'on ait des raisons de penser que l'agriculture était connue au Soudan dès le quatrième millénaire, la preuve directe la plus ancienne ne permet de la faire remonter qu'au second millénaire dans des sites comme ceux de Tichitt en Mauritanie et Kintampo dans le nord du Ghana<sup>22</sup>. Quant à l'élevage il pourrait, s'il est permis de se fier aux témoignages de l'art pariétal<sup>23</sup>, dater du sixième millénaire et l'on a retrouvé des vestiges de bétail dans plusieurs sites sahéliens datés avec sûreté du début du quatrième millénaire.

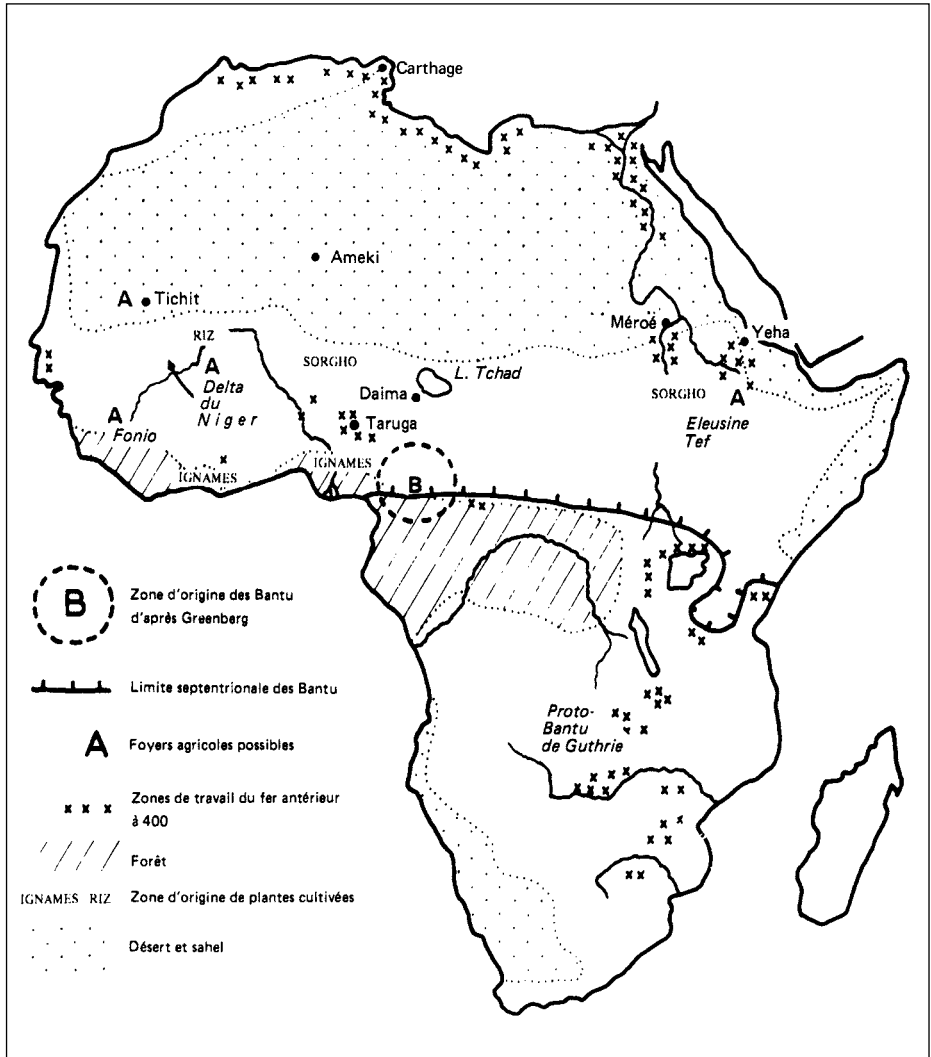
Bien que les origines et le mode de développement de l'agriculture en Afrique soient encore en général largement controversés, on convient dans l'ensemble que, sauf pour certaines communautés rigoureusement localisées du Rift du Kenya qui auraient pu cultiver le millet, les débuts de l'agriculture pratiquée sur labours, à tout le moins dans la plupart des régions d'Afrique où l'on parle bantu, furent contemporains de la première apparition de la métallurgie du fer. Il est également admis assez communément que bon nombre des denrées de base consommées très anciennement en Afrique bantu, telles que la banane fructifère, le colocase (igname qui croît au milieu des cacaoyers), l'éleusine cultivée et le sorgho, y furent introduits finalement en passant par l'Afrique occidentale, ou encore, s'agissant des bananes, indirectement, depuis l'Asie du Sud-Est. Le bétail le plus ancien est chronologiquement antérieur à l'Âge du fer et se rencontre en Afrique de l'Est dès le début du premier millénaire avant notre ère et il semble bien, si l'on en croit la démonstration qu'en donne Parkington au chapitre 26, que le mouton était déjà parvenu jusqu'au Cap, en Afrique du Sud, dès le début du premier millénaire de cette ère. Il se pourrait que la diffusion de l'élevage ait eu des rapports avec la dispersion des sociétés lacustres et riveraines que décrit Sutton au chapitre 23, et l'on se souviendra des précisions très convaincantes qu'apporte Ehret<sup>24</sup> sur les interactions sociales qui produisirent l'influence des langues du Soudan central sur les langues bantu. Il a notamment décrit comment les Bantu ont emprunté à leurs voisins du Soudan central des mots pour la « vache » et des termes se rapportant à leur traite, en même temps vraisemblablement qu'ils avaient imité leurs méthodes d'élevage et de traite proprement dites. Sur la base des différences linguistiques observables chez les locuteurs de ce que l'on suppose être des langues proto-soudaniennes du centre, Ehret<sup>25</sup> conclut que les éleveurs

22. P.J. MUNSON et C. FLIGHT, dans J.R. HARLAN, 1975, *op. cit.*

23. F. MORI, 1972.

24. C. EHRET, 1967, pp. 1-17.

25. C. EHRET, 1973, pp. 1-71.



*Hypothèses sur l'origine des Bantu et les débuts de la métallurgie du fer. (Carte fournie par l'auteur.)*



ont précédé les laboureurs. Il considère par ailleurs que ces échanges auraient pu avoir lieu pour la première fois vers le milieu du premier millénaire avant notre ère. Il suggère, de plus<sup>26</sup>, que la contrée entourant le lac Tanganyika fut stratégique pour la dispersion ultérieure du groupe oriental des proto-Bantu, car elle convenait bien, tant pour la culture du sorgho et de l'éleusine que pour l'élevage. Ehret<sup>27</sup> a en outre fait remarquer que les mots qui désignent la houe et le sorgho en proto-bantu sont dérivés des langues du Soudan central, ce qui nous amène par conséquent à envisager la double éventualité d'une interaction sociale entre les peuples nilo-sahariens et les ancêtres des Bantu et de la diffusion vers le sud d'une agriculture pratiquée au moyen de la houe ainsi que de la culture du sorgho et, ce, notamment, en direction des pays occupés par les Bantu. Bien qu'il ait pu y avoir, vers le premier millénaire avant notre ère, une certaine expansion démographique consécutive à cette évolution, les découvertes des archéologues, décrites dans les chapitres ultérieurs, montrent bien que l'expansion principale des peuples d'agriculteurs fut un phénomène datant du premier millénaire de notre ère dans la majeure partie de l'Afrique Bantu.

## Le fer

Il importe, lors de toute discussion sur la conquête ancienne de l'Afrique australe par des peuples agricoles, de se pencher sur l'origine et la diffusion de la métallurgie du fer. Lorsqu'il s'agit de nettoyer fourrés et taillis, lisières et bois, un outil tranchant est l'instrument le plus commode. L'homme de l'Age de la pierre n'en possédait pas et, quand bien même les hachereaux de pierre taillée et polie des industries « néolithiques » pouvaient lui permettre d'abattre des arbres et en tout cas de travailler le bois, ils ne valaient pas à l'usage les universels coupe-coupe, machettes en fer et autres « panga » à tout faire dont on dispose aujourd'hui. L'Afrique subsaharienne n'a pas connu d'Age du bronze. L'utilisation du cuivre est attestée pour la première fois en Mauritanie et semble avoir été tributaire de l'exploitation d'un infime gisement de cuivre, aux alentours d'Akjoujt, soit par des Maghrébins, soit par des gens qui auraient été en contact avec les peuples de l'Age du bronze de l'Afrique du Nord-Ouest. Les traces les plus anciennes d'un travail du cuivre datent d'une période située entre le IX<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>28</sup> et ne précèdent donc que de peu les premiers vestiges d'un travail du fer attestés en Afrique occidentale, à Taruga, dans le plateau de Jos au Nigéria, où ils remontent au V<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

La spéculation est en fait allée grand train et il faut insister ici sur le caractère conjectural des arguments avancés puisqu'il n'existe pour ainsi dire pas de données qui ne soient discutables sur les fourneaux et soufflets anciens, lorsqu'il est question de voir comment la métallurgie du fer est apparue en

26. C. EHRET, 1973, *op. cit.*, p. 14.

27. C. EHRET, 1973, *op. cit.*, p. 5.

28. N. LAMBERT, 1970.

Afrique. Diverses écoles de pensée proposent des schémas, tous recevables, mais aucune n'a encore pu établir qu'elle détient la vérité. La plus ancienne avait affirmé que la métallurgie du fer se serait généralisée depuis la vallée du Nil, en particulier depuis Méroé, que Sayce<sup>29</sup> baptisa la « Birmingham de l'Afrique ». Trigger<sup>30</sup> a signalé plus récemment que les objets en fer sont relativement rares en Nubie jusqu'en -400 et que, même par la suite, seules de petites pièces, tels certains ornements légers, caractérisent la période méroïtique. Tylecote<sup>31</sup> a fermement affirmé qu'il n'y a pas la moindre trace de *fonte* du fer à Méroé jusqu'en 200 avant notre ère. En Egypte, où des objets en fer se retrouvent néanmoins à l'occasion dans des gisements plus anciens, acquis vraisemblablement par échange, ou fabriqués avec des météores, ils ne deviennent importants qu'après le VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>32</sup>. Les objets en fer météorique s'obtenaient par des méthodes laborieuses utilisées plus souvent pour le travail de la pierre<sup>33</sup>. Il n'existe toutefois pas de preuve irréfutable d'une diffusion de la métallurgie du fer de la vallée du Nil vers l'ouest ou le sud.

En Ethiopie, où on le trouve au V<sup>e</sup> siècle dans plusieurs centres axoumites comme Yeha, le métal provenait sans doute d'Arabie, ce que confirmeraient les motifs qui ornent les fers à marquer le bétail à moins qu'il ne provienne de l'un de ces ports sur la mer Rouge, de l'époque ptolémaïque, comme Adoulis, avec lesquels ces centres étaient en rapport. Se fondant sur un fourneau trouvé à Méroé, Williams<sup>34</sup> a émis l'hypothèse que le fourneau courant consistait en une cuve assez étroite, où l'air circulait envoyé par des soufflets. Il en déduit que la grande extension actuelle de ces fourneaux révèle l'importance de la vallée du Nil comme foyer de dispersion initial. D'autre part, on trouve dans les régions de hauts-plateaux du Borkou-Ennedi-Tibesti, au Sahara, des gravures et peintures de guerriers armés de boucliers et de lances que l'on qualifie de « libyco-berbères », alors que d'autres présentent assurément des affinités avec les styles de la vallée du Nil. On ne connaît cependant que très peu de peintures de cette nature dont la datation soit sûre et, lorsqu'il est possible de les dater, elles semblent postérieures aux matériaux métallurgiques les plus anciens du Nigéria.

La découverte de sites attestant l'ancienne présence de la métallurgie du fer au Nigeria attira des spécialistes sur l'éventualité de son origine en Afrique du Nord. Les Phéniciens amenèrent la technologie du fer depuis le Levant jusque dans certains ports de la côte de l'Afrique du Nord durant la première partie du premier millénaire avant notre ère. La répartition géographique, de la côte de Tripolitaine jusqu'au Nil moyen en passant par le Tassili et le Hoggar, et des côtes du Maroc jusqu'en Mauritanie, des peintures et gravures où sont représentés des chariots à roues tirés par des chevaux, est

29. A.H. SAYCE, 1912, pp. 53-65.

30. B.G. TRIGGER, 1969, pp. 23-50.

31. R.F. TYLECOTE, 1970, pp. 67-72.

32. Position absolument opposée à ce point de vue dans C. A. DIOP, 1973, pp. 532-547.

33. R.J. FORBES, 1950; *id.*, 1954, pp. 572-99.

34. D. WILLIAMS, 1969, pp. 62-80.

l'indication de contacts certains entre l'Afrique du Nord et le Sahara dès le milieu du premier millénaire avant notre ère. Les chariots et les chevaux sont indiscutablement des innovations extérieures au Sahara, et Lhote<sup>35</sup> était allé jusqu'à suggérer que ces chevaux évoquaient la mer Egée par leur galop ailé. Connah<sup>36</sup> ayant constaté que la métallurgie du fer est tardive aux alentours du lac Tchad, où elle ne remonte à Daima qu'aux environs de l'an 500 de notre ère, précisément dans le corridor par où seraient parvenues les influences de la vallée du Nil, en déduit que le fer serait arrivé du nord. Sinon on aurait dû en retrouver des vestiges attestant sa présence dans la région du Tchad à une date antérieure à celle où on en trouve dans les plateaux de Jos. D'autres dates relativement anciennes, sont associées à la métallurgie du fer au Ghana, à Hani (130 ± 80), et au Sénégal. Il est certes tout aussi concevable que la métallurgie du fer ait atteint la Mauritanie depuis l'Afrique du Nord, dans le sillage des façonneurs de cuivre, pour progresser ensuite en suivant la ceinture soudanienne vers l'ouest et le sud, bien que dans ce cas les sites du Sénégal et de Mauritanie devraient logiquement être antérieurs à ceux du Nigeria. Il est évidemment possible aussi de conjecturer des cheminements multiples par lesquels la métallurgie du fer aurait pu arriver en Afrique tropicale, l'un vers la Mauritanie depuis l'Afrique du Nord, un autre vers le Nigeria à travers le Sahara, un autre encore par la mer Rouge vers l'Ethiopie, ainsi que d'autres aussi depuis les pays de la mer Rouge, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, vers l'Afrique de l'Est par la côte orientale du continent.

On a récemment suggéré que la métallurgie du fer a pu naître en Afrique même. C.A. Diop<sup>37</sup> est un partisan acharné de cette thèse que reprend le Dr Wai Andah dans le chapitre 24 de ce volume. L'argument principal en faveur d'une telle innovation en Afrique même est que les archéologues ont pendant trop longtemps cherché les vestiges de la métallurgie du fer en se référant au modèle méditerranéen, alors que la manière locale de travailler le fer a pu être fort différente en Afrique. Il faut, pour fondre le fer, des températures élevées — jusqu'à 1150° C pour transformer le minerai en loupe au lieu des 1100° C qui correspondent au point de fusion du cuivre — ainsi que certaines connaissances en chimie, puisque le fer s'obtient en ajoutant du carbone et de l'oxygène au minerai en cours de fusion. Ceux qui affirment que la métallurgie du fer a été une invention unique, ponctuelle, avancent que le savoir spécialisé requis a été conquis par expérimentation à partir des techniques utilisées pour le cuivre et le bronze et la cuisson au four des poteries. Ils font valoir ensuite que la chronologie corrobore leurs dires en ce sens que l'on ne manque pas de preuves de l'existence de la métallurgie du fer en Anatolie dès le début du second millénaire avant notre ère, alors que ces techniques restent rares dans le reste de l'Asie occidentale jusqu'au tournant du premier millénaire. Mais les défenseurs de l'invention en Afrique rétorquent que la fonte du minerai a pu être découverte à l'occasion de la cuisson des poteries dans une fosse, et que les minerais des latérites africaines se laissent traiter

35. H. LHOÏTE, 1953, pp. 1138-1228.

36. G. CONNAH, 1969 (a), pp. 30-36.

37. C.A. DIOP, 1968, pp. 10-38.

plus aisément et sont d'un emploi plus facile que ceux des roches dures du Moyen-Orient. Enfin, on fait ressortir que dans la mesure où de nombreux sites où l'on travaillait le fer à une date ancienne en Afrique occidentale, dont ceux de la culture de Nok ou ceux de Haute-Volta, livrent simultanément des outils en pierre, il nous faut réserver notre jugement et envisager que cette première métallurgie du fer a pu exister dans des contextes rappelant pour le reste la fin de l'Age de la pierre. Les fours, récents semble-t-il, en cours de prospection au Congo n'apportent malheureusement pas de précisions nouvelles et ne donneront probablement jamais de traces de production de la première époque. Mais, trouvés et datés, ils indiqueraient éventuellement la route du fer entre le Shaba et la mer et quelques dates de cette progression tardive.

Il est malheureusement impossible de prouver entièrement la validité d'aucune des théories relatives aux origines de la métallurgie du fer. Aucun des sites où l'on a trouvé des fours à fonte anciens ne renseigne suffisamment sur leur nature et moins encore sur les types de soufflets employés. Trop peu de sites comportant un four ont été fouillés à ce jour, et il est évident que le tableau de nos connaissances restera approximatif jusqu'à ce que l'on en ait découvert d'autres et que la recherche ait progressé. De vastes régions attendent toujours d'être explorées. Les emplacements où l'on fondait le fer étant souvent assez éloignés des sites habités, ils ne sont détectés qu'à la faveur d'un hasard heureux. Les prospections au moyen de magnétomètres à protons pourraient accélérer le rythme des découvertes, à ceci près que l'une des caractéristiques des fours destinés à la fonte du minerai de fer est qu'il est exceptionnel, où que ce soit, d'en retrouver qu'il soit possible de reconstituer. On ne connaît encore, dans l'ensemble, que bien trop peu de sites datant du début de l'Age du fer pour pouvoir seulement dire avec quelque certitude quand la métallurgie du fer fut introduite dans les diverses régions de l'Afrique tropicale. Ainsi, on avait cru au début des années soixante qu'elle n'était apparue en Afrique de l'Est qu'aux alentours de l'an 1000 de notre ère, mais on sait maintenant qu'il faut encore remonter dans le passé de 750 années de plus. Il en va de même pour le Ghana où, avant la découverte du four de Hani qui date du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, on citait généralement l'année 900 de notre ère environ. Il est néanmoins possible de tirer certaines conclusions. Premièrement, on dispose de fort peu de preuves de contacts directs entre la vallée du Nil et l'Afrique occidentale, en sorte que la thèse selon laquelle Méroé aurait été un centre de dispersion est la moins bien attestée de toutes. Deuxièmement, on ne dispose d'aucune donnée certaine étayant la pratique de la cuisson des poteries au four ou dans une fosse avant le début de notre ère, en Afrique occidentale, et les données ethnographiques avancées à l'appui d'un développement endogène de la métallurgie du fer dans le continent n'ont toujours pas reçu de présentation systématique et ne se rapportent, dans le meilleur des cas, qu'à des situations du deuxième millénaire de notre ère, ce qui nous condamne à une regrettable prudence lorsqu'il s'agit de ses origines. Les maigres données en notre possession confirment que les sites connus en Afrique occidentale sont de date plus ancienne que ceux d'Afrique orientale ou centrale, ce qui confirmerait plutôt l'idée que c'est d'Afrique

occidentale que cette technique s'est répandue vers le sud et vers l'est. La métallurgie du fer s'est généralisée très vite, ce dont témoignent les dates les plus anciennes où elle est attestée en Afrique du Sud<sup>38</sup> voisines de l'an 400 de notre ère, et donc postérieures de quelques siècles seulement à celles de l'Afrique occidentale à des dates correspondantes.

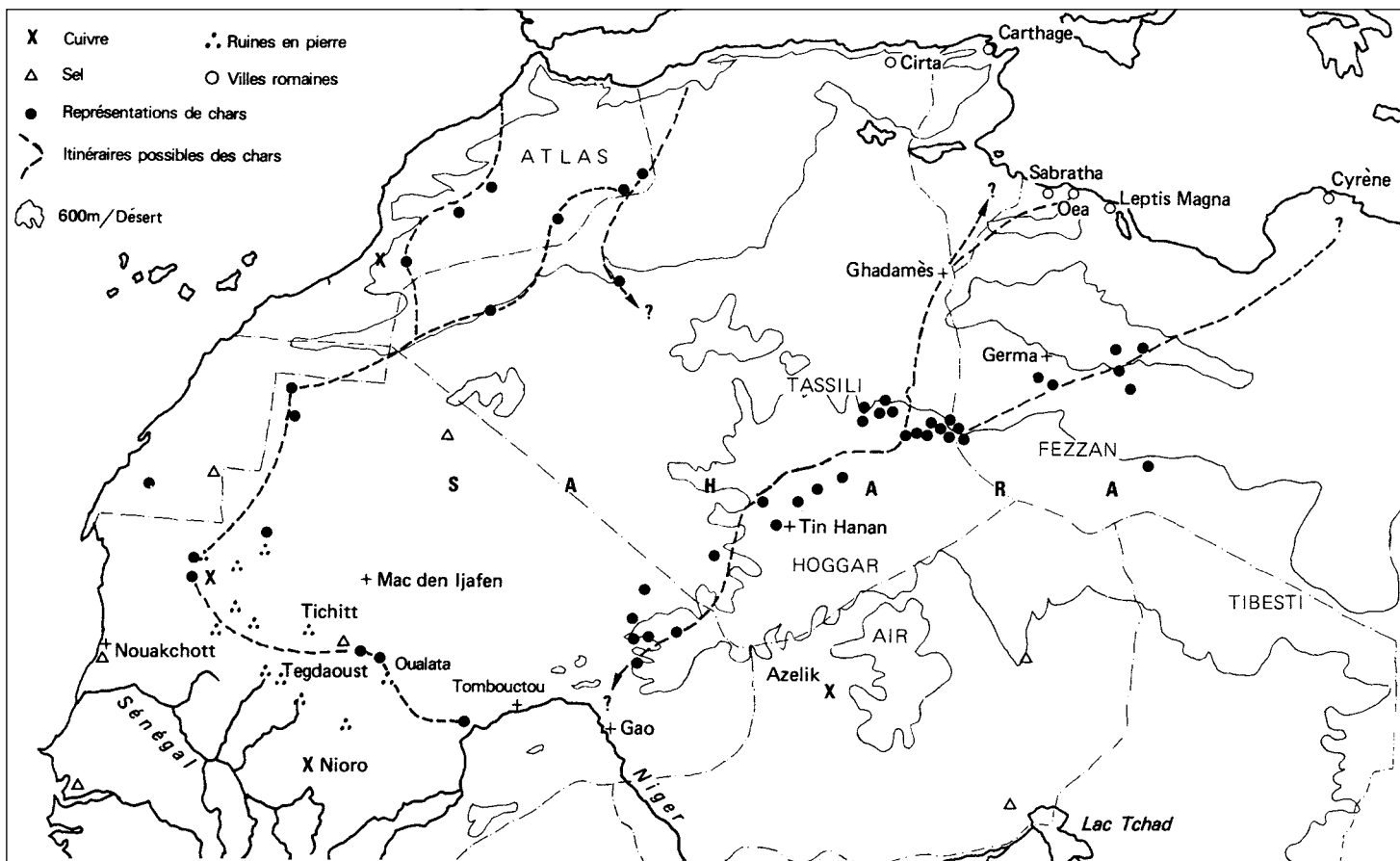
Cette diffusion rapide de la métallurgie du fer, que d'aucuns qualifiaient même d'explosive, cadre bien avec ce que nous apprend la linguistique. Les données archéologiques en provenance d'Afrique orientale et centrale ne contredisent pas cette vue. La poterie du début de l'Age du fer trouvée en Afrique tropicale présente des similitudes formelles et décoratives qui ne s'expliquent que si l'on admet une provenance commune pour ces différents articles (Soper, 1971, pour l'Afrique orientale, et Huffman, 1970, pour l'Afrique australe). A ces ressemblances initiales se seront ajoutées les marques de forts particularismes régionaux. Cette tendance est particulièrement reconnaissable en Zambie (Phillipson, 1968) où la poterie de l'Age du fer a sans doute fait l'objet d'études plus méthodiques qu'ailleurs en Afrique tropicale. Ehret<sup>39</sup>, parti de données linguistiques, pense qu'il y eut un éparpillement assez lâche de « communautés indépendantes mais en situation de s'influencer mutuellement » coexistant avec des chasseurs-collecteurs non assimilés. Cette hypothèse est compatible avec ce que disent les archéologues. A mesure que ces communautés bantu s'adaptaient à leurs environnements spécifiques, elles cessèrent d'avoir des rapports aussi fréquents avec des groupes plus lointains, et la langue et la culture des uns et des autres commencèrent à diverger.

## Échanges entre les régions du continent

Il convient aussi d'insister sur cet autre facteur de l'histoire de l'Afrique tropicale, durant cette période, à savoir l'influence durable et croissante qu'exerça l'Afrique du Nord sur la ceinture soudanienne. Parler d'influence pourrait, en fait, prêter à confusion, car les marchandises et les idées s'échangeaient en réalité dans les deux sens. Ainsi qu'il a été dit dans les chapitres précédents, le Sahara ne fut ni un obstacle ni un espace mort, mais une région ayant son histoire particulière, riche, dont il reste à démêler bien des fils. Dans ce désert, la population était peu dense, nomade, et consistait sans doute principalement en pasteurs qui se déplaçaient entre le désert et les hauts plateaux comme le Hoggar, le Tassili, le Tibesti, et allaient vers le nord ou vers le sud de la ceinture sahélienne selon ce qu'exigeait la saison. Il est tout aussi difficile de donner une idée quantitative des contacts qui eurent lieu réellement que de décrire leur ampleur et leurs effets, encore que les travaux effectués dans la zone soudanienne par les archéologues durant ces dernières années aient manifestement établi la réalité de tels

38. R.J. MASON, 1974, pp. 211-125.

39. C. EHRET, *op. cit.*, 1973, p. 24.



contacts, tant indirects, comme ceux liés au nomadisme, que directs, nés des échanges commerciaux et de l'exploitation des minéraux<sup>40</sup>. Ce que nous en savons provient de textes de l'Antiquité, de peintures et de gravures pariétales du Sahara, et du résultat de fouilles archéologiques. Si certaines pièces versées au dossier ont déjà été mentionnées dans le volume I et dans certains chapitres précédents, il n'est pas inutile à ce stade de les résumer.

Mais avant de traiter de l'information que contiennent les textes sur les relations tissées à travers le Sahara, il est nécessaire de rappeler les deux contacts maritimes qui auraient été établis entre la Méditerranée et l'Afrique occidentale. Le premier d'entre eux fut cette circumnavigation de près de trois années que des marins phéniciens auraient effectué au service de Nékaou. La relation de ce voyage, examinée au chapitre 4, nous vient d'Hérodote, qui ne lui accorde pas trop de crédit parce que les marins disaient avoir navigué en maintenant le soleil sur leur droite; alors que c'est là précisément ce qui nous incline à la tenir pour véridique. Les rares détails contenus dans les sources écrites rendent toute vérification impossible. Il est significatif que le géographe Strabon et d'autres auteurs anciens aient refusé de tenir compte de ce récit. Il semble bien pourtant qu'un voyage eut lieu, mais il n'est pas certain que ce fut un périple autour de l'Afrique. Mauny (1960) a estimé fort improbable que les lentes embarcations à rames dont disposait l'Égypte aient pu lutter contre les courants qu'il faut surmonter, soit au Cap, soit le long des côtes occidentales de l'Afrique, où ils eussent de surcroît connu les pires difficultés pour se ravitailler en eau et en vivres le long d'un littoral souvent aride, alors qu'il leur eût fallu remonter vers le nord pendant des mois et non pas des semaines seulement<sup>41</sup>. Les détails secondaires ne manquent pas pour infirmer la réalité de ce périple. Le second voyage est attribué au Carthaginois Hannon. La légende qui en est donnée dans un *Périple* est pleine d'exagérations<sup>42</sup> et de fantaisie et ses précisions topographiques sont ambiguës et souvent contradictoires. Il s'est néanmoins trouvé des auteurs nombreux pour prendre l'histoire au sérieux et suggérer que la description d'une montagne enflammée se rapporte soit au mont Cameroun en éruption, soit à des feux de brousse dans la Sierra Leone, la mention d'hommes poilus appelés « gorilles » dans le *Périple* ayant été prise à la lettre comme étant la première description du gorille<sup>43</sup>. Les recherches que Germain (1957) a

40. Sans doute ne faut-il pas céder sur ce point à une vision grossissante de quelques résultats acquis.

41. Au cours d'un Colloque tenu à Dakar en janvier 1976 (Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité), M. Raoul LONIS a présenté une communication importante dans ce domaine: les conditions de la navigation sur la côte atlantique de l'Afrique dans l'Antiquité: le problème du « retour ». En s'appuyant sur une documentation importante, écrite ou iconographique. M. LONIS s'est employé à démontrer que la thèse de R. MAUNY était probablement formulée de manière trop absolue et que les navires de l'Antiquité étaient parfaitement en mesure, techniquement, d'effectuer le voyage sud-nord le long des côtes africaines.

42. Il est dit par exemple de sa flotte qu'elle était forte de 600 bâtiments qui auraient contenu des passagers et un équipage de 30 000 personnes au total.

43. V. REYNOLDS, 1967, soutient que les auteurs de l'Antiquité connaissaient les babouins, que ces créatures étaient des singes qui ne leur étaient pas familiers, et qu'il était fort possible que le domaine du gorille qui est de même taille que l'homme, ce qui n'est pas vrai du chimpanzé, se soit autrefois étendu vers l'ouest aussi loin que la Sierra Leone.

consacrées au contexte et aux détails textuels du *Périple* nous amèneraient en revanche à en rejeter l'authenticité, et à y voir pour l'essentiel un faux datant de la fin de l'Antiquité. Mais Ferguson<sup>44</sup>, qui n'ignorait pas les objections de Germain et qui connaît la géographie de l'Afrique occidentale, a estimé que le voyage eut bien lieu et que l'estuaire du Gabon fut le point le plus éloigné de cette navigation. Mauny (1960) a précisé que les arguments de fait qu'il avançait contre le périple de l'époque de Nékaos restent vrais aussi bien que contre celui de Hannon. S'ils furent réellement effectués tous deux, il est en tout cas certain qu'ils n'eurent aucune influence en Afrique occidentale. Les fouilles n'ont livré nulle part le long de la côte occidentale de l'Afrique d'objets carthaginois, phéniciens ou égyptiens, de provenance certaine ou de date sûre et d'authenticité prouvée.

Il est certain que les Carthaginois arrivaient à se procurer de l'or sur la côte atlantique du Maroc, ainsi qu'il ressort de la relation qu'Hérodote donne du « troc silencieux », mais il est douteux que des marins de l'Antiquité soient parvenus plus loin, vers le sud, que l'embouchure du Sénégal, dont Warmington<sup>45</sup> a dit qu'il pourrait être ce « Bambotum » mentionné par Polybe, un écrivain grec de la fin du II<sup>e</sup> siècle qui travaillait pour les Romains. Cette attribution pourrait elle-même être discutée. Les documents de l'époque disent le plus souvent des Carthaginois qu'ils ont au plus haut degré le sens du secret commercial, et il est donc probable que s'ils avaient réussi un voyage d'exploration ou de commerce, ils ne s'en seraient pas vantés pour éviter d'en faire profiter leurs concurrents. Rien ne prouve qu'ils se soient aventurés par voie de terre plus au sud que les Romains dont les contacts actifs semblent, sauf pour les expéditions de Septimus Flaccus et de Julius Maternus en l'an 70 de notre ère, n'avoir pas dépassé le Hoggar. On trouve dans les textes classiques des références aux déplacements des Garamantes dont rien, toutefois, n'indique qu'ils aient affecté des contrées plus méridionales que le Fezzan.

L'air pariétal et le produit des fouilles archéologiques sont à l'origine d'une documentation bien plus riche sur les échanges de l'époque préislamique. L'art fait ressortir l'existence de voies de communication avec la ceinture soudanienne dès -500. La « légende des Nasamons » que l'on trouve chez Hérodote est peut-être le récit écrit d'un voyage réel dans une contrée qui fut apparemment celle du Niger. D'un plus grand intérêt dans ce récit est la mention d'une « cité nègre » que Ferguson<sup>46</sup> a cru pouvoir situer dans la région de Tombouctou. Les dessins représentent, le plus souvent, des chariots ou des chars, parfois précédés d'un attelage de chevaux ou de bœufs<sup>47</sup>. Lhote (1953) a remarqué qu'il n'y avait pas de chariots dans l'Aïr et le Tibesti sauf aux alentours du Fezzan. Les représentations de bœufs se trouvent, pour la plupart, sur l'itinéraire occidental. Mais mieux vaut sans

44. J. FERGUSON, 1969, pp. 1-25.

45. B.H. WARMINGTON, 1969.

46. J. FERGUSON, 1969, *op. cit.*, p. 10.

47. P.J. MUNSON, 1969, pp. 62-63.



doute ne pas tirer trop de conclusions de ces dessins de chariots. Daniels<sup>48</sup> a proposé d'y voir « l'usage largement répandu d'un véhicule de type banal plutôt que des indications relatives à quelque réseau complexe de voies à travers le Sahara ». Lorsqu'une datation est possible, et elle l'est dans le cas de villages du Néolithique tardif<sup>49</sup>, ils remontent à la période -1100 -400. Cet art nous force à admettre que les voies sahariennes ont dû être praticables pour les chevaux, les bœufs et, à coup sûr, pour ce quadrupède à l'aise partout qu'est l'âne. L'itinéraire par l'est apparaît plus fortement regroupé dans le Tassili, et Lhote a signalé qu'il a pu aboutir éventuellement à des points terminaux sur la côte de Tripolitaine tels que Leptis Magna, Oea et Sabratha. Bovill<sup>50</sup>, constatant que les trois villes d'origine carthaginoise sont plus rapprochées l'une de l'autre que l'on ne s'y attendrait à en juger par les ressources naturelles de la côte ou de l'arrière-pays immédiat, estime qu'elles étaient le point de départ de l'itinéraire suivi par les Garamantes en direction du Fezzan. On considère que les « escarboucles », qui étaient peut-être une variété de calcédoine dont on faisait des perles, furent avec les émeraudes et des pierres semi-précieuses aussi<sup>51</sup>, l'une des raisons d'être de ce trafic. Les esclaves, quoique d'importance secondaire à cette période, ont pu en être une autre, car des squelettes d'Africains ont été retrouvés dans des nécropoles puniques et les armées de Carthage comptaient assurément des soldats africains. Parmi les autres objets de ce trafic on trouve aussi des produits tropicaux comme la civette, les œufs et les plumes d'autruche.

Précédemment, dans ce chapitre, nous avons examiné les données se rapportant au travail du cuivre en Mauritanie, et les fouilles archéologiques tendraient à faire accorder une importance directe plus grande à l'itinéraire occidental qu'à celui qui traverse le Tassili dans l'est. L'exploitation du cuivre a pu stimuler, à la même époque, le travail de l'or plus au sud. L'étude des mégalithes de Sénégambie, mentionnée au chapitre 24, a montré que l'or et le fer y étaient déjà bien connus avant la naissance de l'ancien royaume du Ghana et qu'ils avaient fort bien pu être l'un des facteurs de son essor. Mauny<sup>52</sup> a relevé que les termes désignant l'or (« urus ») en wolof, en sérère et en dioula, dans le Soudan occidental, sont proches du punique « haras », et il est concevable que des prospecteurs encouragés par le commerce de l'or sur la côte atlantique du Maroc se soient enfoncés vers le sud pour y exploiter les gisements connus en Mauritanie, et qu'ils y aient ainsi répandu leur propre terminologie. Les trouvailles faites dans les tumulus du Sénégal prouvent abondamment l'existence d'une influence maghrébine, et il faut en déduire que les échanges commerciaux se seront progressivement accrus après leur institution initiale au premier ou au deuxième millénaire avant notre ère. Il est même possible que les chameaux aient servi de bêtes de trait sur l'itinéraire occidental de ce trafic avant même l'arrivée des Arabes, à la fin du VIII<sup>e</sup>

48. C.M. DANIELS, 1970.

49. P.J. MUNSON, 1969, *op. cit.*, p. 62.

50. E.W. BOVILL, 1968.

51. B.H. WARMINGTON, 1969, *op. cit.*, p. 66.

52. R. MAUNY, 1952, pp. 545-95.

siècle de notre ère, car ils étaient déjà connus en Afrique du Nord depuis au moins le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, puisque César signala leur capture en -46, et fort répandus dès le IV<sup>e</sup> de notre ère. Les richesses étalées par ceux qui élevèrent les tumulus et les mégalithes des pays de la Sénégambie et de la Haute-Volta<sup>53</sup> vers l'an 1000, sont peut-être ce qui permet le mieux de prendre la mesure de la réalité et de l'ampleur du commerce pré-islamique. Mais il restera difficile, en attendant que de nouvelles recherches archéologiques soient entreprises, de connaître l'ancienneté exacte de ce trafic ou l'importance réelle des contacts extérieurs.

Au demeurant, particulièrement dans le domaine des contacts entre régions, l'essentiel de l'information fournie ne permet guère de dépasser le stade des prudentes hypothèses. L'existence de mégalithes anciens en Centrafrique, dans la région de Bouar, d'autres pierres fichées en terre, dans bien d'autres régions d'Afrique, nécessite, par exemple, une patiente enquête sur le mégalithisme.

53. M. POSNANSKY, 1973 (a), pp. 149-62.

# La côte d’Afrique orientale et son rôle dans le commerce maritime

*Abdul M.H. Sheriff*

Une des caractéristiques remarquables de la géographie historique de la côte d’Afrique orientale a été sa relative accessibilité, non seulement depuis l’intérieur des terres, mais aussi par voie maritime. L’accessibilité depuis l’intérieur a été une considération vitale pour l’étude des mouvements de population vers la frange côtière et a aidé à expliquer la complexité ethnique et culturelle de celle-ci. La mer, d’un autre côté, a été une avenue de contacts et d’interaction avec le monde. Un des thèmes dominants de l’histoire de la côte d’Afrique orientale au cours des deux derniers millénaires a donc été non pas l’isolement, mais l’interpénétration de deux courants culturels pour constituer un amalgame nouveau, la civilisation côtière swahili. Le véhicule de ce processus fut le commerce, qui facilita l’assimilation de la côte d’Afrique orientale dans le système économique international, avec les conséquences qui en découlent.

La rareté des sources historiques, cependant, rend difficile la reconstitution de l’histoire de la côte d’Afrique orientale avant le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Toutes les sources dont nous disposons, documentaires ou numismatiques, sont des produits du commerce international, et nous avons peu de données permettant de reconstituer l’histoire de la côte avant l’établissement de contacts internationaux. Les sources gréco-romaines anciennes contiennent seulement des références indirectes à la côte orientale d’Afrique, mais elles sont souvent précieuses. Strabon (–58/+21?), qui a assisté à la phase d’expansion romaine sous Auguste, non seulement nous donne un témoignage contemporain et parfois oculaire sur le commerce de la région de la mer Rouge et de l’océan Indien, mais il incorpore également des fragments d’ouvrages géographiques

antérieurs qui sont maintenant complètement perdus<sup>1</sup>. Pline (+23/+79), décrit l'Empire romain à son apogée et il est extrêmement précieux pour sa description de la navigation et du commerce dans l'océan Indien, et de la vie de luxe et de la décadence de la Rome impériale<sup>2</sup>.

La source la plus importante relative à l'océan Indien durant cette période et la première relation directe, quoique sommaire, concernant la côte d'Afrique orientale est le *Périple de la mer Erythrée*<sup>3</sup>. Écrit apparemment par un agent commercial grec inconnu, basé en Egypte, le *Périple* est essentiellement un témoignage oculaire. Sa datation a été longtemps un sujet de controverses. De nombreux savants, dont Schoff et Miller, ont soutenu qu'il semble être la description d'un commerce romain encore prospère dans l'océan Indien à l'apogée de l'Empire romain, approximativement contemporain de la description de Pline durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>4</sup>. J. Pirenne, en revanche, est le seul à suggérer une date du début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>5</sup>. Un groupe intermédiaire est apparu qui propose une date du début du second siècle de notre ère. Mathew estime que, si le *Périple* est plus ancien que la *Géographie* de Ptolémée, les passages relatifs à l'Afrique orientale dans cette *Géographie* ne furent pas écrits au milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère comme le reste de l'ouvrage, mais furent ajoutés plus tard. Comme il sera montré plus loin, il n'y a pas de raison d'accepter l'affirmation de Mathew, et nous sommes donc obligés de conclure que le *Périple* ne peut pas être postérieur à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>6</sup>.

La *Géographie* de Ptolémée, qui a été écrite vers 156 de notre ère, dénote une augmentation considérable de la connaissance de l'océan Indien en général, et de l'Afrique orientale en particulier. Mathew a suggéré que la *Géographie* a été ultérieurement remaniée et « qu'il semble plus sûr de traiter la section relative à l'Afrique orientale comme représentant la somme des connaissances acquises dans le monde méditerranéen à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère »<sup>7</sup>. Cependant, Ptolémée reconnaît tout à fait explicitement qu'il

1. STRABON, éd. 1960-1970; E.H. BUNBURY, 1959, pp. 209-213.

2. PLINE, éd. 1938-63; E.H. BUNBURY, *op. cit.*, pp. 371-372.

3. Traductions anglaises par M. VINCENT, 1809; J.W. McCRINDLE, 1879; W.H. SCHOFF, 1912, dont la traduction a généralement été utilisée; J.I. MILLER, 1969. Plus récemment: J. PIRENNE, 1970 (b); et aussi le chapitre 16 de ce volume. Mer Erythrée était le terme employé par les géographes gréco-romains pour désigner l'océan Indien, au moins depuis l'époque d'Hérodote au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Voir W.H. SCHOFF, tr., 1912, *op. cit.*, pp. 50-1; E.H. BUNBURY, 1959, *op. cit.*, vol. I, pp. 219-21. Voir aussi J. PIRENNE, *op. cit.*, 1970.

4. W.H. SCHOFF, 1912, *op. cit.*, pp. 8-15, a suggéré vers l'an 60 de notre ère mais a ensuite proposé 70-89. Voir W.H. SCHOFF, pour ce qui est de la date du *Périple*, 1917, pp. 827-30. E.H. WARMINGTON, 1928, p. 52 (60 de notre ère). M.H. WHEELER, 1954, p. 127 (troisième quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère); M.P. CHARLESWORTH, 1951, p. 148 (50-65 de notre ère); J.I. MILLER, *op. cit.*, 1969, pp. 16-18 (79-84 de notre ère).

5. Citée dans G. MATHEW, in R.I. ROTBERG et N. CHITTICK, 1974. Voir aussi J. PIRENNE, 1970, *op. cit.*

6. G. MATHEW, in R. OLIVER et G. MATHEW, *op. cit.*, 1974, *passim*. Contre cette opinion: J. Pirenne, *op. cit.*, 1970.

7. G. MATHEW, *op. cit.*, 1963, p. 96.

doit les informations relatives à l'Afrique orientale à Marinus de Tyr qui était indiscutablement son contemporain<sup>8</sup>.

La source documentaire finale pour la période est la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustes composée pendant la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elle appartient de toute évidence à une époque où l'Empire romain et le commerce romain dans l'océan Indien étaient déjà entrés dans une période de déclin rapide. Elle est particulièrement utile pour les informations qu'elle donne sur l'Éthiopie, sur la suprématie des Perses dans l'océan Indien malgré l'ignorance qu'elle montre en ce qui concerne la côte d'Afrique orientale au sud du cap Gardafui<sup>9</sup>.

Malheureusement, nous manquons encore de témoignages archéologiques solides sur la côte d'Afrique orientale pendant cette période pour confirmer et compléter les sources documentaires dont nous disposons. Nous avons un certain nombre de collections de pièces de monnaie qui ont été connues au cours des soixante-quinze dernières années. Il convient, cependant, de souligner qu'aucune de ces collections n'a été découverte dans des sites archéologiques connus ou fouillés et les circonstances de leur découverte ont, malheureusement, été mal enregistrées. Nous pouvons, au mieux, dire que le témoignage numismatique ne contredit pas les sources documentaires dont nous disposons et il est précieux comme indice du rythme du commerce international le long de la côte d'Afrique orientale.

La trouvaille la plus ancienne consistait en six pièces trouvées à Kimoni, au nord de Tanga, « dans un monticule "sous" des arbres vieux d'environ 200 ans », et qui avaient apparemment été enfouies il y a longtemps. La trouvaille couvrait une longue période entre le III<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce trésor ne pouvait donc pas avoir été enfoui avant cette dernière date, mais nous n'avons pas la certitude que les pièces les plus anciennes furent apportées en Afrique orientale durant les temps pré-islamiques<sup>10</sup>. La seconde trouvaille consistait en une seule pièce d'argent de Ptolémée Soter (-116/-108) qui fut offerte à la vente à Dar es-Salam en 1901 par un marchand des rues africain à un commerçant allemand, et qui peut provenir d'un point quelconque de la côte<sup>11</sup>.

Un certain nombre de collections de provenance inconnue furent découvertes au musée de Zanzibar en 1955. La première, placée dans une enveloppe marquée Ctesiphon (capitale des empires Parthe et Sassanide près de Bagdad), consistait en cinq pièces perses dont les dates allaient du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. D'après Freeman-Grenville, « le type spécial de poussière » qui est typique de Zanzibar adhérait encore sur ces pièces lorsqu'il les examina et il eut la certitude qu'elles avaient été découvertes quelque part à Zanzibar. Les deux autres groupes de pièces étaient également couvertes du même type de poussière et ont probablement été découvertes à Zanzibar ou

8. C. PTOLÉMÉE, E.L. STEVENSON, tr., 1932, sections 1.9 et 11.17. Les passages intéressants sont reproduits dans J.W.T. ALLEN, 1949, pp.53-55. E.H. BUNBURY, 1959, op. cit., pp.519-20, 547, 610-11.

9. J.W. McGRINDLE, tr., 1897.

10. N. CHITTICK, 1966, pp.156-7. Ces pièces peuvent même n'avoir été ensevelies qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

11. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (a), p. 22.

Pemba. Elles couvraient une période plus étendue, du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère, ce qui suggère qu'elles ne constituaient pas des trésors mais des collections de trouvailles faites au hasard<sup>12</sup>.

Les deux autres trouvailles qui restent posent des problèmes semblables d'interprétation. Haywood a affirmé avoir trouvé en 1913 à Bur Gao (Port Dunford) une importante collection de pièces et un récipient en forme d'amphore grecque. Le récipient fut cassé dans un orage et, malheureusement, il en jeta les morceaux. Les pièces restèrent vingt ans sans être publiées et ne furent même pas mentionnées dans le compte rendu de sa visite publié en 1927. La collection semble pouvoir être divisée en deux parties distinctes. La première, qui semble constituer le noyau de la collection, consiste en soixante-quinze pièces de l'Égypte ptolémaïque, de la Rome impériale et de Byzance, couvrant la période entre le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. La seconde partie consiste en treize pièces de l'Égypte mamelouke et ottomane datant du XIII<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants. Lors de la visite rapide du site par Wheeler et Mathew en 1955, et par Chittick en 1968, il ne fut rien trouvé en surface qui puisse être attribué à une date antérieure au XV<sup>e</sup> siècle, mais aucune fouille archéologique n'a encore été effectuée. Chittick soutient que si ces pièces constituaient un trésor, elles ne peuvent pas avoir été déposées avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Wheeler, en revanche, suggère que « la signification de la découverte n'est pas nécessairement viciée » par l'addition des pièces égyptiennes postérieures<sup>13</sup>. Ces pièces peuvent avoir été ajoutées à la collection pendant le long intervalle qui s'écoula avant qu'elles ne passent aux mains du numismate. Le noyau de la collection aurait ainsi pu être déposé à un moment donné postérieur à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

La dernière collection est réputée avoir été exhumée à Dimbani, dans le sud de Zanzibar, par un vieux fermier, Idi Usi, maintenant mort, et les pièces passèrent aux mains d'un collectionneur amateur. Il n'a été procédé qu'à une identification provisoire des pièces. Le noyau semble consister en 29 pièces romaines et une pièce parthe datant du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. La collection comprend également une pièce chinoise de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et quelques pièces islamiques, européennes et même de l'Afrique coloniale, plus récentes et allant jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Comme dans le cas de la collection Haywood, il est possible de suggérer que les pièces plus récentes ont été ajoutées ultérieurement au plus anciennes.

Telles sont donc les maigres sources dont nous disposons pour reconstruire l'histoire de la côte d'Afrique orientale avant le VII<sup>e</sup> siècle. La reconstruction que nous allons tenter ne sera pas timide mais ne pourra être que conjecturale à maints égards, tant que les travaux archéologiques sur la côte n'auront pas enregistré quelques progrès pour cette période ancienne.

12. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, *op. cit.*, 1962 (a), p. 23.

13. G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (a), *op. cit.*; N. CHITTICK, 1969, pp. 24-130; M.H. WHEELER, 1954, *op. cit.*, p. 114.

14. L'actuel propriétaire de la collection désire demeurer anonyme, mais je lui suis reconnaissant de m'avoir néanmoins permis d'examiner les pièces. Identification conjecturale par Mrs S. UNWIN, dans une lettre datée 23.8.72.

## Le facteur continental

La région côtière d'Afrique orientale constitue une région géographique bien distincte, bordée à l'ouest par une bande de brousse mal arrosée appelée la *nyika*. Elle s'étend très près de la frange côtière au Kenya et s'étend plus à l'intérieur en Tanzanie où elle est également plus coupée par les bassins des rivières Ruana, Rufiji et Pangani, et par la bordure est des montagnes. Les mouvements de population suivirent donc, probablement, des corridors où l'environnement était plus favorable, autour ou à travers la *nyika*, comme celui qui existe le long de la Tana au Kenya, de la Pangani et de la chaîne de montagnes avoisinante au nord-est de la Tanzanie.

Le plus ancien témoignage relatif à la population de la côte d'Afrique orientale nous vient du *Périple* qui décrit les habitants de la côte comme une population «de très haute stature»<sup>15</sup>. Oliver suggère qu'ils étaient des Couchites, comparables aux agriculteurs de l'Age supérieur de la pierre qui habitèrent les hautes terres du Kenya à partir de -1000, et qui étaient de grande taille suivant les témoignages archéologiques dont nous disposons. La présence des objets de fer parmi les importations suggère que les peuples côtiers ne connaissaient pas encore le travail du fer. Il existe près de la côte et dans les corridors mentionnés ci-dessus plusieurs poches de langue couchite, comme les peuples Sanye près de Tana, et les Mbugu à Usambara, qui peuvent être des vestiges de cette ancienne population côtière<sup>16</sup>.

Le témoignage de l'archéologie indique une infiltration rapide dans l'hinterland côtier de populations connaissant l'utilisation du fer, probablement de langue bantu, pendant les premiers siècles de notre ère. Il est bien possible que, venant du sud, elles aient remonté la frange côtière et occupé les régions de South Pare et Kwale en arrière de Monbasa. Elles semblent avoir ensuite, vers le milieu du premier millénaire, remonté la côte jusqu'à Barawa, et le corridor de la Pangani jusqu'à North Pare et jusqu'à la région du Kilimandjaro. Au cours de leur expansion, elles assimilèrent probablement les populations de la frange côtière qui les avaient précédées<sup>17</sup>.

Il est difficile de tirer des témoignages dont nous disposons un tableau satisfaisant de l'économie et de la société côtières avant l'établissement des liaisons commerciales internationales. Ces populations peuvent avoir été des agriculteurs comme l'étaient peut-être les Couchites de l'Age récent de la pierre à l'intérieur. Il ressort clairement du *Périple* que la pêche jouait un rôle important dans l'économie et ce document donne une description très précise de nasses d'osier qui sont encore communes sur la côte. Cependant, la population semble avoir été essentiellement côtière. Elle possédait des canots creusés dans des troncs et de petits «bateaux de bois cousus», mais n'avait apparemment pas de bourres de haute mer. A une époque aussi tardive que

15. *Périple*, par. 16.

16. R. OLIVER, 1966, p. 368. J.E.G. SUTTON, 1966, p. 42. Le *Périple* ne fournit aucun témoignage d'immigration indonésienne sur la côte et le témoignage musicologique de A.M. JONES n'a pas été généralement accepté. A.M. JONES, 1969, pp. 131-190.

17. R. SOPER, 1967 (a), pp. 3, 16, 24, 33-34; N. CHITTICK, 1969, *op. cit.*, p. 122; K. ODNER, 1971c 1971, pp. 107, 145.

le XII<sup>e</sup> siècle de notre ère, al-Idrisi indique que « les Zanj n'ont aucun navire pour se déplacer, mais utilisent ceux d'Oman et d'autres pays »<sup>18</sup>. Malheureusement, nous ne possédons aucun témoignage relatif à leur organisation socio-politique durant cette période, car si le *Périple* mentionne l'existence de chefs dans chacune des villes-marchés, le commerce international peut avoir été un facteur crucial de l'apparition des chefs aussi bien que des villes-marchés<sup>19</sup>. Il apparaît ainsi que la population de la côte d'Afrique orientale avant rétablissement de liens commerciaux internationaux était d'un niveau assez bas de développement technologique et aussi, probablement, socio-politique. Ainsi, lorsque s'établirent des relations commerciales internationales, l'initiative appartient aux marins venant des rivages septentrionaux de l'océan Indien, avec toutes les conséquences qui résultent de cette situation.

## Le facteur océanique

Son accessibilité depuis la terre a fait de la côte orientale d'Afrique, historiquement, une partie intégrante du continent et son accessibilité depuis la mer en a fait le sujet d'une longue histoire de contact commercial, d'influence culturelle et de mouvements de population en provenance des rivages de l'océan Indien. Il est nécessaire, pour étudier cette histoire, d'examiner à la fois les possibilités et les occasions de communication interrégionale. Kirk définit, en termes très généraux, trois environnements géographiques autour de l'océan Indien: la « forêt » du sud-ouest qui couvre les côtes du Kenya, de la Tanzanie, du Mozambique et Madagascar; la région intermédiaire désertique allant de la Corne somali au bassin de l'Indus et la « forêt » du sud-est allant de l'Inde à l'Indonésie<sup>20</sup>. Le potentiel d'échanges entre les deux régions de « forêt » est très petit, bien qu'il puisse être augmenté si nous considérons les marchandises de luxe ou les produits manufacturés dont la provenance est plus localisée par suite de circonstances naturelles ou historiques. Le potentiel d'échanges entre le « désert » et les deux « forêts » est beaucoup plus important car, outre les échanges de marchandises de luxe et de produits manufacturés, le « désert » éprouve souvent une pénurie sérieuse de produits alimentaires et de bois qu'il peut se procurer dans la région de la « forêt ». De plus, la région du « désert » occupe une position stratégique intermédiaire entre les régions de « forêt » et entre celles-ci et le monde méditerranéen. L'histoire de l'océan Indien occidental jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle est donc, dans une grande mesure, celle de l'interaction suivant deux directions distinctes, entre l'Afrique orientale et le Moyen-Orient et entre celui-ci et l'Inde, ainsi que celle du rôle d'intermédiaire joué par le Moyen-Orient entre l'océan Indien et la Méditerranée.

Une telle interaction fut rendue possible par le développement d'une technologie maritime appropriée et la maîtrise des vents et des courants de

18. *Périple*, par. 15, 16; G.F. HOURANI, 1963, pp.91-93; G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, éd., 1962 (b) p. 19.

19. *Périple*, par 16.

20. W. KIRK, 1962, pp. 265-6.



l'océan Indien. La plus importante caractéristique géographique de l'océan Indien est le renversement saisonnier des vents de mousson. Pendant l'hiver boréal, la mousson du nord-est souffle de manière continue et se fait sentir jusqu'à Zanzibar, mais son intensité décroît vers le sud et elle est rarement régulière au-delà du cap Delgado. Ce système de circulation est renforcé par le courant équatorial qui, après avoir frappé la côte de Somalie, coule vers le sud et facilite ainsi le voyage des boutres à partir de la côte d'Arabie. Les boutres arabes peuvent quitter leurs ports d'attache fin novembre, mais la majorité part au début de janvier, quand la mousson est bien établie, et mettent vingt-cinq à trente jours pour effectuer le voyage. En mars, la mousson commence à tomber et l'Afrique orientale se trouvant à la bordure du système, elle tombe plus tôt dans le sud. En avril, le vent a tourné pour devenir la mousson de sud-ouest. Le courant équatorial frappe alors la côte près du cap Delgado et se partage entre un fort courant dirigé vers le nord qui facilite le voyage vers le nord et un courant dirigé vers le sud qui gêne la sortie du canal du Mozambique. C'est la saison du départ des boutres d'Afrique orientale, mais il existe une interruption pendant la période de mi-mai à mi-août pendant laquelle le temps est trop fort pour la navigation dans l'océan Indien. Les boutres partent donc avec l'établissement de la mousson en avril si les transactions commerciales ont pu être terminées en temps utile, ou avec la « queue » de la mousson en août qui devient de plus en plus nécessaire avec l'allongement du voyage vers le sud de Zanzibar. Il est clair qu'au début de l'ère chrétienne les marins de l'océan Indien étaient déjà familiarisés avec l'utilisation de ces vents<sup>21</sup>. Ils avaient également surmonté le problème technique de la construction de navires assez grands dans une région qui manque de fer en ayant recours à la « couture » des planches entre elles au moyen de fibres végétales<sup>22</sup>.

L'extension spatiale d'un système de mousson régulière et le niveau de l'organisation commerciale en Afrique orientale aident ainsi à définir la zone normale d'activité des boutres qui utilisaient le système des moussons. Avec une organisation commerciale relativement simple comportant des échanges directs entre les boutres étrangers et les villes-marchés, ce qui semble avoir été le cas avant le VII<sup>e</sup> siècle, les boutres venus du nord ne descendaient vraisemblablement pas beaucoup plus au sud que Zanzibar. Il faut attendre la période médiévale pour que s'établisse à Kilwa un entrepôt élaboré en vue d'une meilleure exploitation des côtes du sud.

## Développement du commerce dans l'océan Indien occidental

Les témoignages historiques les plus anciens relatifs à l'océan Indien occidental suggèrent que, contrairement à ce qu'indiquent habituellement les manuels, il n'existait aucune relation commerciale, directe ou autre, entre

21. W. KIRK, 1962, *op. cit.*, pp. 263-5; B.A. DATOO, 1970 (a), pp. 1-10; D.N. MCMASTER, 1966, pp. 13-24; B. DATOO et A.M.H. SHERIFF, 1971, p. 102.

22. G.F. HOURANI, 1963, p. 4-6

l'Afrique orientale et l'Inde avant le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Même le commerce entre l'Inde et le Moyen-Orient à l'époque du *Périple* semble avoir été limité à quelques produits de luxe<sup>23</sup>. Nous avons l'impression que, mis à part l'or et quelques autres marchandises précieuses, l'Inde se suffisait en grande partie à elle-même, particulièrement pour ce qui est des matières premières de la « forêt » qu'aurait pu fournir l'Afrique orientale. Au contraire, l'Inde semble avoir été un actif exportateur d'ivoire à cette époque, ce qui retarde probablement l'exploitation des ressources en ivoire de l'Afrique.

Cette exploitation paraît avoir été stimulée par l'intense rivalité entre les Etats grecs successeurs d'Alexandre. Le contrôle étroit exercé par les Séleucides sur les routes terrestres vers l'Inde poussa les Ptolémées à rechercher ailleurs une ouverture. Leur besoin immédiat était de se procurer des éléphants de guerre, mais les Ptolémées voulaient également briser le monopole des Séleucides sur l'approvisionnement de la Méditerranée en ivoire de l'Inde. Ils se tournèrent donc vers l'exploitation de la côte africaine de la mer Rouge et établirent une série de postes de chasse à l'éléphant jusqu'à l'entrée de la mer Rouge. La politique des Ptolémées eut pour résultat une énorme expansion du commerce de l'ivoire<sup>24</sup>.

La perte de la Syrie sous Ptolémée V (-204/-181) et l'accroissement en Italie de la demande de produits d'Arabie et des Indes, à une époque où l'hinterland immédiat de la côte de la mer Rouge était apparemment vidé de son ivoire, força l'Egypte à se retourner vers la route maritime du sud pour maintenir un certain contact commercial avec l'Inde. Vers la fin du second siècle avant notre ère, Socotra était habité par des commerçants étrangers qui comptaient parmi eux des Cretois et Eudoxe profita d'un pilote indien naufragé pour effectuer le premier voyage direct vers l'Inde. Le commerce indien continua à se développer suffisamment pour que soient nommés des fonctionnaires « responsables des mers Rouge et Indienne » entre -110 et -51<sup>25</sup>. Cependant, l'initiative d'Eudoxe ne semble pas avoir été répétée de manière régulière. Strabon laisse entendre que la faute en revient à la faiblesse et à l'anarchie qui régnaient sous les derniers Ptolémées, « lorsque moins de vingt navires osaient traverser le golfe Arabique (la mer Rouge) assez loin pour jeter un œil hors des détroits »<sup>26</sup>.

Le commerce de l'Egypte avec l'Inde était à cette époque en grande partie indirect et passait par l'intermédiaire des entrepôts du sud-ouest de l'Arabie. Nous lisons dans le *Périple* à propos d'Aden: « Dans les premiers temps de la cité, quand on n'effectuait pas encore le voyage de l'Inde à l'Egypte, et quand ils n'osaient pas faire le voyage de l'Egypte aux ports

23. H. M. WHEELER, 1966, p. 67; G.F. HOURANI, 1963, op. cit., p. 309; A.L. BASHAM, 1959, p. 230; *Périple*, par. 49, 56, 62.

24. M.F. TOZER, 1964, pp. 146-7; STRABON, vol. VII, pp. 319, 331; PLINE, vol. II, pp. 465-469; G.F. HOURANI, op. cit., pp. 19-20; W. W. TARN et G.T. GRIFFITH, 1966, pp. 245-6; H.G. RAWLINSON, 1926, pp. 90-92.

25. STRABON, vol. I, pp. 377-9; DIODORE DE SICILE, tr. par C.H. OLDFATHER, 1961, pp. 213-5; *Périple*, par. 30; W.W. TARN et G.T. GRIFFITH, op. cit., 1966, pp. 247-8; H.G. RAWLINSON, op. cit., 1966, pp. 94-96. E.H. BUNBURY, op. cit., I, 649 et II, 74-78; E.H. WARMINGTON, 1963, pp. 61-2; G.F. HOURANI, p. 94.

26. STRABON, VIII, p. 53.

de l'autre côté de l'océan et venaient tous se rencontrer dans ce lieu, elle recevait des marchandises en provenance des deux pays »<sup>27</sup>.

L'Arabie du Sud-Ouest occupait donc une position clef d'intermédiaire et s'attribuait une part du profit commercial qui devint proverbiale<sup>28</sup>. Les Sabéens furent supplantés vers -115 par les Himyarites qui en vinrent progressivement à centraliser le commerce d'entrepôt au port de Muza qui était sous l'autorité de l'Etat dépendant de Maafir<sup>29</sup>.

Les habitants de l'Arabie du Sud-Ouest semblent également avoir contrôlé l'autre branche du commerce qui descendait vers la côte d'Afrique orientale. Il a déjà été suggéré que l'un des moteurs de l'expansion commerciale des Ptolémées le long de la mer Rouge était l'accroissement de la demande de marchandises de luxe en provenance de l'Orient, comme l'ivoire. Il est donc possible que les Arabes aient à cette époque étendu leurs activités commerciales vers la côte d'Afrique orientale pour répondre à cette demande d'ivoire. Il est significatif que vers la fin du second siècle avant notre ère, lorsque Eudoxe fut apparemment jeté par la mousson de nord-est sur la côte d'Afrique quelque part au sud du cap Gardafui, il put obtenir un pilote, probablement un Arabe, qui le ramena à la mer Rouge<sup>30</sup>. Ces liens commerciaux précédèrent sans aucun doute l'établissement de toute domination formelle des Arabes sur la côte d'Afrique orientale, que le *Périple*, dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, décrit comme « ancienne »<sup>31</sup>. En l'absence de témoignage archéologique, il est difficile de déterminer exactement la date d'établissement de ces liaisons commerciales et leur extension vers le sud. A ce jour, une seule pièce d'argent des Ptolémées datant de la fin du second siècle avant notre ère a été, suppose-t-on, trouvée dans le voisinage de Dar es-Salam, tandis que les vingt-deux pièces ptolémaïques de la collection Haywood ne peuvent pas avoir été déposées avant le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère au plus tôt<sup>32</sup>.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons peut-être faire remonter l'expansion commerciale arabe en Afrique orientale aussi loin que le second siècle avant notre ère. Miller, cependant, soutient que l'Afrique orientale constituait un lien vital dans le commerce du cinnamome entre l'Asie orientale, habitat naturel du cinnamome, et la côte septentrionale de la Somalie où les Gréco-Romains et aussi les Egyptiens obtenaient cette épice dès le second millénaire de notre ère. En se fondant sur la référence de Pline au transport du cinnamome « sur de vastes mers au moyen de radeaux », Miller postule des voyages transocéaniques par des Indonésiens vers Madagascar et la côte d'Afrique orientale, suivis par des transports côtiers ou terrestres jusqu'aux ports

27. *Périple*, par. 26.

28. STRABON, vol. VII et I, 143-5; voir aussi DIODORE, vol. II, 231; PLINE, vol. II, 459. La richesse des Arabes du Sud ne provenait pas entièrement du commerce, car ils ont également créé un système d'irrigation perfectionné. G. W. VAN BEEK, décembre 1969, p. 43.

29. *Périple*, par. 21-26. W.H. SCHOFF, 1912, *op. cit.*, pp.30-32, 106-9. *Encyclopaedia Britannica*, II<sup>e</sup> éd., New York, 1911, vol. 2, p. 264 et vol. 3, pp.955-7; E.H. WARMINGTON, 1928, *op. cit.*, p. 11.

30. STRABON, I, 377-9.

31. *Périple*, par. 16; B.A. DATOO, 1970 (b), p. 73, adopte une date postérieure basée sur une datation postérieure du *Périple*. G. MATHEW, 1963, *op. cit.*, p. 98, suggère le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère mais se fonde sur la collection Haywood dont la signification historique est douteuse. Voir p. 598 ci-dessus.

32. Voir p. 598 ci-dessus

somali<sup>33</sup>. Il est possible que la migration des Indonésiens vers Madagascar ait pris cette forme, mais il est admis actuellement qu'elle eut lieu au cours du premier millénaire de notre ère. De plus, rien ne permet d'établir un rapport entre cette migration et la route commerciale décrite par Pline, qui semble clairement suivre la côte septentrionale de l'océan Indien et se terminer au port d'Ocilia au sud de l'Arabie<sup>34</sup>. Par conséquent, rien n'appuie le circuit compliqué du cinnamome avancé par Miller, ni une aussi longue ancienneté des liens commerciaux de l'Afrique orientale avec les terres au-delà de l'océan Indien.

## L'expansion du commerce sous les Romains

L'établissement de l'Empire romain sous Auguste eut pour conséquence une énorme augmentation de la demande de marchandises en provenance de l'Orient dans le monde méditerranéen. Un grand nombre d'économies séparées, à la fois à l'intérieur de l'Empire et au-delà, se trouvèrent progressivement intégrées en un vaste système de commerce international dans lequel les producteurs de matières premières et de marchandises de luxe se trouvaient engagés dans des relations d'échange avec les consommateurs situés au centre de l'Empire. Ce système élargit ainsi le marché et permit le transfert de richesses vers le centre de l'Empire<sup>35</sup>. La concentration de la richesse dans les mains de la classe guerrière dominante qui avait abandonné le commerce et l'industrie à des populations assujetties eut pour seul résultat un assaut effréné d'extravagances. Pline se plaint: «L'estimation la plus modeste indique que les Indes, la Chine et la péninsule (d'Arabie) tirent de notre Empire 100 millions de sesterces par an — c'est ce que nous coûtent notre luxe et nos femmes.»<sup>36</sup>

L'expansion du marché sous Auguste amena une politique plus agressive dans la mer Rouge en vue de briser le monopole des Arabes dans le commerce oriental. Les Romains cherchèrent à établir une route maritime directe avec l'Inde et à contrôler l'extrémité sud de la route de l'encens au moyen d'une expédition dirigée par Gallus en 24 avant notre ère. Bien que cette expédition ait été un échec, le commerce romain parvint à se développer rapidement, en partie probablement parce que la route maritime directe put concurrencer très efficacement la route arabe. Strabon apprit vers 26-24 avant notre ère que «pas moins de cent vingt navires partaient de Myos Hormos vers l'Inde alors que, précédemment, sous les Ptolémées, très rares étaient ceux qui osaient entreprendre le voyage pour effectuer le trafic des marchandises indiennes»<sup>37</sup>. Il est raisonnable de supposer qu'un trafic annuel aussi important impliquait une utilisation régulière de la mousson pour effectuer

33. J.I. MILLER, 1969, *op. cit.*, pp.42-3, 53-7, 153-72. Le professeur N. CHITTICK, consulté par le Comité, exprime des réserves sur l'existence de ce commerce de cinnamome.

34. B.A. DATOO, 1970 (b), *op. cit.*, p. 71; PLINE, XII, 87-8.

35. F. ORTEIL, 1952, pp.382-391.

36. PLINE, Vol. IV, p. 63.

37. STRABON. vol. I, 453-5; VII, 353-63.

un voyage plus direct de l'entrée de la mer Rouge au nord de l'Inde. Au cours des soixante-quinze années qui suivirent, une meilleure connaissance du tracé de la côte occidentale de l'Inde permit aux navigateurs romains de couper à travers la mer d'Arabie vers la côte de Malabar, la source du poivre, principale richesse de l'Inde<sup>38</sup>.

Malgré l'entrée des Romains dans le commerce de l'océan Indien, le *Périple* lui-même donne le tableau d'un commerce encore très vivant entre les mains des Indiens et des Arabes. Les Indiens faisaient un commerce actif dans le golfe Persique et la mer Rouge, mais n'allaient apparemment pas au sud du cap Gardafui. Ils exportaient du poivre de la côte de Malabar, de l'ivoire du nord-ouest, du sud et de l'est de l'Inde, et de grandes quantités de tissus de coton pour le marché romain; du fer et de l'acier pour les ports au nord de la Somalie et de l'Éthiopie. En retour, ils prenaient divers métaux, des tissus «de qualité inférieure», du vin et «une grande quantité de pièces de monnaie»<sup>39</sup>. Les Arabes, d'un autre côté, en dehors de l'exportation de l'encens et de la myrrhe, étaient les intermédiaires les plus importants dans le commerce entre l'océan Indien et la Méditerranée. Alors qu'ils partageaient le commerce de l'Inde avec les Indiens et, de plus en plus, avec les Romains, ils semblent avoir bénéficié d'un monopole virtuel dans le commerce avec la côte orientale d'Afrique. Ce monopole est corroboré par l'ignorance des Romains en ce qui concerne la côte africaine au sud du cap Gardafui avant le *Périple*. De plus, si ce dernier document est indiscutablement un témoignage oculaire sur une portion mal déterminée de la côte d'Afrique orientale, les quatre paragraphes seulement qui sont consacrés à celle-ci semblent indiquer que cette région se trouvait encore à l'extérieur des limites des activités normales des Gréco-Romains<sup>40</sup>.

## L'intégration de la côte d'Afrique orientale dans le système économique romain

Quel qu'ait été le niveau des activités commerciales arabes le long de la côte d'Afrique orientale durant la période pré-romaine, il est presque certain que l'unification économique et l'opulence de l'Empire romain leur donnèrent une impulsion nouvelle. La demande d'ivoire augmenta de manière énorme, non seulement pour la fabrication de statues et de peignes, mais aussi pour celle de tables, de sièges, de cages à oiseaux, de chars et même d'une écurie d'ivoire pour le cheval impérial<sup>41</sup>. Au premier siècle de notre ère, l'ivoire venait seulement de régions situées très loin à l'intérieur sur le Nil supérieur, d'où il était amené à Adoulis. L'importation d'ivoire de la côte orientale d'Afrique prit plus d'importance, bien qu'il ait été considéré

38. PLINE, Vol. II, pp.415-419.

39. *Périple*, par. 6, 14, 36, 49, 56, 62. J.I. MILLER, 1969, *op. cit.*, pp. 136-7.

40. STRABON, Vol. VII, p. 333; *Périple*, par. 15-18.

41. E.H. WARMINGTON, 1928, *op. cit.*, p. 163.

de qualité inférieure<sup>42</sup>. La région se trouva ainsi encore plus intégrée dans le système de commerce international centré sur la Méditerranée, par l'intermédiaire de l'Etat de Himyar au sud-ouest de l'Arabie. Le *Périple* indique que chacune des villes-marchés de la côte d'Afrique orientale possédait son propre chef, mais que Himyar exerçait sa suzeraineté par l'intermédiaire de son « dépendant » de Muza qui, à son tour, l'affermait aux gens de Muza. Ces derniers « envoyaient là-bas de grands vaisseaux et utilisaient des capitaines et des agents arabes, qui sont familiers avec les indigènes et se marient avec eux, connaissent toute la côte et comprennent la langue »<sup>43</sup>. L'assimilation de la côte orientale d'Afrique ne se produisait donc pas seulement au niveau du commerce, mais impliquait une domination politique et une pénétration sociale. Cette dernière peut ainsi avoir amorcé le processus de création d'une classe de population côtière métissée et orientée vers la navigation et le commerce, qui servait d'agent local du système commercial international.

L'Azania<sup>44</sup>, nom donné par les Romains à la côte orientale d'Afrique au sud de Ras Hafun, n'était probablement pas unifiée sur le plan économique. Elle consistait plutôt en une série de villes-marchés, possédant chacune leur propre chef, dépendant de leur propre hinterland restreint pour les marchandises qu'elles exportaient et visitées directement par les boutres qui naviguaient avec la mousson. Le *Périple* mentionne un certain nombre de lieux comme Sarapion, probablement quelques milles au nord de Merca, Nikon, probablement Bur Gao (Port Dunford) et les îles Myraléennes, qui ont été identifiées comme étant l'archipel de Lamu. Les navires pouvaient y mouiller mais il n'y a encore aucune mention d'activités commerciales. Au sud de l'archipel de Lamu, la tendance est nettement différente, comme le *Périple* le décrit de manière si précise. Deux jours de mer plus loin se trouvait l'île de Menouthias, « à environ 300 stades du continent (environ 55 kilomètres), basse et boisée »<sup>45</sup>. Pemba est la première île importante que les navigateurs venus du nord puissent rencontrer et probablement la seule qui puisse être atteinte en deux jours de mer depuis Lamu. De plus, Pemba est en fait à 50 kilomètres du continent contre 36 kilomètres dans le cas de Zanzibar. Menouthias, cependant, n'était pas un port commercialement important. Il fournissait de l'écaille de tortue qui était la plus recherchée après celle en provenance de l'Inde, mais la seule activité économique de l'île que décrit le *Périple* est la pêche<sup>46</sup>.

42. *Périple*, par. 4, 17.

43. *Ibid.*, par. 16.

44. Le terme apparaît pour la première fois dans PLINE, VI, 172, où il semble se référer vaguement à la mer qui est à l'extérieur de la mer Rouge. Dans le *Périple*, par. 15, 16 et 18 et dans C. PTOLÉMÉE, I, 17, 121, le terme se réfère spécifiquement à la côte orientale d'Afrique. Il a été suggéré qu'il s'agit d'une corruption de *Zanj* qui a été plus tard utilisée par les géographes arabes et qui apparaît dans C. PTOLÉMÉE et COSMAS sous la forme *Zingisa* et *Zingion* respectivement. G. FREEMAN-GRENVILLE, 1968. Voir aussi W.H. SCHOFF, p. 92. Je n'ai pas pris en considération les ports du golfe d'Aden qui constituaient une région économique séparée dont les principales activités économiques comprenaient l'exportation de l'encens et de la myrrhe et la réexportation du cinnamome du Sud-Ouest asiatique qui ne constituaient pas une caractéristique du commerce de la côte au sud de Ras Hafun. Voir B.A. DATOO, 1970 (b), p. 71-2, *op. cit.*

45. *Périple*, par. 15; B.A. DATOO, *op. cit.*, 1790 (b), p. 68; G. MATHEW, *op. cit.*, 1963, p. 95.

46. *Périple*, par. 15.

La seule ville-marché sur la côte au sud de Ras Hafun que mentionne le *Périple* est Rhapta. Suivant ce document, cet emporium se trouvait à deux jours de mer de Menouthias, et Ptolémée indique qu'il se trouvait sur une rivière du même nom « non loin de la mer »<sup>47</sup>. Baxter et Allan soutiennent que si le voyage de deux jours commence à l'extrémité nord de Pemba et se termine à une rivière à quelque distance de la mer, la localisation la plus probable de Rhapta devrait être quelque part sur la rivière Pangani qui avait autrefois une embouchure au nord. Datoo soutient qu'en raison des conditions de navigation, Rhapta se trouvait probablement entre Pangani et Dar es-Salam<sup>48</sup>. Rhapta était probablement gouvernée par un chef local qui était sous la domination générale de l'Etat du sud-ouest de l'Arabie. Cependant, le *Périple* donne l'impression que cette domination n'était pas plus qu'un monopole sur le commerce effectué par les capitaines arabes et les agents de Muza. La plus importante fonction économique du port était l'importation « d'une grande quantité d'ivoire », de défenses de rhinocéros, d'écaille de grande qualité et d'un peu d'huile de coco. Ces marchandises étaient échangées contre des articles de fer, particulièrement « des lances fabriquées à Muza spécialement pour ce trafic », des hachettes, des poignards et des poisons, divers articles de verre, et « un peu de vin et de froment, non pas pour le commerce mais pour se concilier les bonnes grâces des sauvages »<sup>49</sup>.

Le long de la côte de Somalie était apparu un nouvel emporium appelé Essina, et Sarapion et Nikon (Toniki) sont maintenant décrits comme, respectivement, un port et un emporium. Mais le développement le plus spectaculaire s'était produit à Rhapta qui est décrite comme « une métropole » ce qui, suivant l'usage ptolémaïque, désigne la capitale d'un Etat et il n'est plus fait aucune référence à la domination arabe. Bien qu'il s'agisse d'une preuve négative, il est très vraisemblable que la croissance du commerce avait permis à Rhapta d'acquérir suffisamment de richesse et de puissance pour abolir la domination arabe et établir un Etat politiquement indépendant. Cette croissance du commerce fut probablement rendue possible par l'extension de l'hinterland de Rhapta à l'époque de Ptolémée. Celui-ci situait à l'ouest de Rhapta, non seulement les montagnes de la Lune souvent citées, mais aussi le mont Maste près des sources de la rivière, sur laquelle se trouvait Rhapta, et les monts Pylae quelque part au nord-ouest<sup>50</sup>. Les informations au sujet de ces montagnes doivent être parvenues aux navigateurs gréco-romains par l'intermédiaire d'Africains ou d'Arabes locaux et semblent indiquer certaines formes de contact commercial avec l'intérieur depuis Rhapta. Le corridor le plus évident à travers les étendues sauvages de la *nyika* depuis la moitié nord de la côte de Tanzanie, et l'hinterland le plus naturel pour tout port important dans cette région, est constitué par la vallée de la Pangani et la chaîne de montagnes allant de Usumbura et Upare aux cimes enneigées du

47. *Périple*, par. 16; C. PTOLÉMÉE, I, 17, cité dans J.W.T. ALLEN, *op. cit.*, 1949, p. 55.

48. H.C. BAXTER, 1944, p. 17; J.W.T. ALLEN, 1949, *op. cit.*, pp.55-59; B.A. DATOO, 1970 (b), *op. cit.*, pp.68-69.

49. *Périple*, par. 16, 17.

50. C. PTOLÉMÉE, I, 17, 121; IV, 7, 31; E.H. WARMINGTON, 1963, *op. cit.*, pp.66-8.

Kilimandjaro où, en fait, prend naissance la Pangani. Des fouilles récentes dans les Pare Hills ont livré à Gonja des coquillages marins et des perles de coquillage qui suggèrent des liens commerciaux avec la côte, mais les témoignages dont nous disposons actuellement ne peuvent pas être datés d'avant environ 500 de notre ère<sup>51</sup>. Toutes ces considérations plaideraient en faveur d'une localisation de Rhapta près de Pangani<sup>52</sup>. Le commerce semble également s'être étendu le long de la côte vers le sud jusqu'au cap Delgado. Alors que, pour l'auteur du *Périples*, Rhapta était à l'extrémité du monde connu, Ptolémée cite un navigateur grec à propos de l'étendue qui va aussi loin au sud que le cap Prason à l'extrémité d'une vaste baie peu profonde, probablement la côte concave de la Tanzanie méridionale autour de laquelle vivaient des « sauvages mangeurs d'hommes »<sup>53</sup>.

Ainsi, au milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, une grande partie de la côte d'Afrique orientale, et au moins une portion du corridor de la Pangani, avaient été incorporées dans le système du commerce international. L'élan qui avait poussé la frontière commerciale dans les eaux d'Afrique orientale commença à s'affaiblir avec l'entrée de l'Empire romain dans une longue période de déclin, au III<sup>e</sup> siècle. Les richesses de la classe dominante furent dissipées par la décentralisation économique de l'Empire et les confiscations des Empereurs, la classe de consommateurs urbains commença à dépérir et la classe moyenne bourgeoise fut appauvrie, ce qui eut pour conséquence une contraction considérable du marché spécialement en ce qui concerne les articles de luxe et un retour à une économie féodale de subsistance. Un déplacement du commerce international se produisit, au détriment des épices, des pierres précieuses, de l'ivoire, au profit du coton et des produits industriels. Le commerce direct peut avoir cessé entièrement, comme le suggère une coupure marquée dans le témoignage numismatique, mais une brève renaissance se produisit à la fin du III<sup>e</sup> siècle et au commencement du IV<sup>e</sup> siècle avec la consolidation politique de l'Empire. Le témoignage numismatique dont nous disposons pour l'Afrique orientale n'est pas satisfaisant, mais il semble indiquer une fluctuation similaire. La collection Haywood, déjà mentionnée, comprenait six pièces de la Rome impériale allant jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère; la collection reprend de la fin du III<sup>e</sup> siècle au IV<sup>e</sup> siècle et comporte soixante-dix-neuf pièces. La collection de Dimbani semble ne comporter qu'une seule pièce du I<sup>er</sup> siècle et le reste de ces pièces romaines identifiées semble appartenir au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>54</sup>.

Quelles furent les conséquences de l'assimilation de l'Afrique orientale dans ce système commercial? A son apogée, il peut avoir stimulé la croissance économique par la fourniture d'objets de fer (bien que la plupart sem-

51. SOPER, pp. 24, 27. Communication personnelle datée du 13.10.1972.

52. Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur cette localisation, loin de là. Aucune ruine ancienne n'a été repérée, à ce jour, près de Pangani. On a parfois proposé d'identifier Rhapta avec un site disparu de l'estuaire de la rivière Rufiji.

53. *Périples*, par. 16. 18. C. PTOLÉMÉE, 1, 9, 1-3, I, 17, 121.

54. F. ORTEIL, 1956, pp. 250, 266-7, 273-5, 279; M.P. CHARLESWORTH, 1926, pp. 61, 71. Pour les témoignages numismatiques en Afrique orientale, voir p. 597-598 ci-dessus.



blent avoir été des instruments de guerre), et peut-être par la connaissance de la métallurgie qui aurait été d'une importance essentielle pour l'histoire de l'Afrique orientale<sup>55</sup>. D'autre part, la demande d'ivoire, de défenses de rhinocéros et d'écailles de tortue a valorisé des ressources qui, probablement, avaient localement peu de valeur et a ainsi augmenté les sources de richesse des habitants de l'Afrique orientale, tandis que la référence à l'exportation d'huile de coco suggère à la fois l'introduction de cette importante plante en provenance de l'est et la création d'une certaine activité industrielle pour l'extraction de l'huile. Le commerce international peut aussi avoir provoqué l'urbanisation naissante dans les villes-marchés qui recevaient la visite des commerçants étrangers mais étaient principalement habitées par des Africains et la classe en développement des métis de la côte, qui étaient à la fois de plus en plus orientés vers l'étranger et dépendants du commerce extérieur dont ils étaient le contact local. La richesse apportée par ce commerce profite à cette classe et peut avoir amené une concentration de richesse et de puissance suffisante pour permettre à Rhapta de proclamer son autonomie. Mais elle ne cherchait en aucune manière à se dégager du commerce international dont dépendait sa prospérité. Dans la mesure où elle en était venue à dépendre du commerce international, son économie peut avoir été déformée et déséquilibrée par une importance trop grande donnée à l'exportation de quelques produits de luxe vers l'opulent Empire romain et rendue ainsi vulnérable à toute fluctuation du commerce international. Lorsque les Goths commencèrent à investir Rome (qui succomba en 410), ils tuaient également un système économique centré sur Rome avec des conséquences à lointaine portée pour toutes les régions qui en étaient venues à dépendre de ce système. La lointaine Rhapta peut, en conséquence, avoir déperî. Aucune trace de cette « métropole » n'a encore été découverte sur la côte d'Afrique orientale.

## Le réajustement des relations extérieures de l'Afrique orientale

La désintégration du système de commerce international eut probablement un effet catastrophique semblable sur un Etat qui était venu à en dépendre, Himyar au sud-ouest de l'Arabie. Le déclin de la demande de Rome pour l'encens qu'il produisait et pour d'autres produits de luxe pour lesquels il servait d'intermédiaire affecta sans aucun doute son équilibre, le laissant à la merci d'invasions venues d'Ethiopie et, plus tard, de Perse. Sur mer, il doit avoir perdu la plus grande part de sa position d'intermédiaire, en partie en faveur des Ethiopiens dont le port d'Adoulis apparut alors comme centre d'exportation de l'ivoire du Nil supérieur, non seulement vers la Méditerranée, mais vers l'est en direction de la Perse et même de l'Inde qui avait

55. M. POSNANSKY, 1966 (a), pp. 87. 90.

jusque-là suffi à ses propres besoins, ce qui marque un déplacement important des courants du commerce de l'ivoire<sup>56</sup>.

Les Ethiopiens, cependant, ne semblent pas avoir pu supplanter entièrement les Arabes comme agents du commerce dans l'ouest de l'océan Indien. Plus à l'est, la Perse faisait son apparition en tant que puissance maritime. Les Sassanides commencèrent au III<sup>e</sup> siècle de notre ère à encourager la navigation de leurs nationaux, à monopoliser le commerce avec l'Inde au VI<sup>e</sup> siècle, et à étendre leur commerce jusqu'à la Chine au moins au VII<sup>e</sup> siècle. Ils s'étendirent vers l'ouest pour prendre le contrôle de l'autre route du commerce par la mer Rouge, effectuant au début du VII<sup>e</sup> siècle la conquête à la fois du sud-ouest de l'Arabie et de l'Egypte. Bien que l'Empire perse se soit écroulé sous l'assaut musulman vers 635, il existe beaucoup de témoignages de la prolongation pendant très longtemps de la domination du commerce de l'océan Indien par les navigateurs perses qui ont légué à l'ensemble du monde riverain de l'océan Indien un important vocabulaire nautique et commercial<sup>57</sup>.

Cette domination de l'ouest de l'océan Indien par les Perses au VI<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècle, particulièrement en considération du déclin des Arabes et de l'incapacité des Ethiopiens à prendre leur place, suggère fortement une influence commerciale dominante sur la côte d'Afrique orientale. Si la côte peut ne pas être tombée sous l'hégémonie perse comme on l'a un moment cru, il n'est pas improbable que la forte tradition d'une migration Shirazi (perse) vers la côte de l'Afrique orientale puisse avoir son origine dans cette période. Malheureusement, il existe un hiatus dans les sources documentaires entre les auteurs gréco-romains et les écrivains arabes à partir du IX<sup>e</sup> siècle et aucun témoignage archéologique relatif à la période pré-islamique n'a été découvert sur la côte, à l'exception des quatre pièces de monnaie parthes et sassanides des trois premiers siècles de notre ère qui peuvent avoir été exhumées quelque part à Zanzibar. Il existe, cependant, des témoignages de contacts commerciaux entre la côte d'Afrique orientale et le golfe Persique au moins à partir du VII<sup>e</sup> siècle, qui se situent déjà dans la période islamique mais peuvent s'être étendus également à la période pré-islamique. Nous trouvons déjà des références à quelques importations d'esclaves d'Afrique orientale (Zanj) et d'ailleurs, pour servir de soldats, de domestiques et de travailleurs agricoles pour la mise en valeur des régions marécageuses du sud de l'Irak. A la fin du siècle, ils se trouvaient apparemment en nombre suffisant pour se révolter pour la première fois, bien que la révolte la plus spectaculaire se soit produite environ deux siècles plus tard. Il existe également des indications d'esclaves zanj qui auraient été amenés en Chine dès le VII<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>.

56. G. W. VAN BECK, 1969, *op. cit.*, p. 46; R. PANKHURST, 1961, pp. 26-27; Cosmas, éd. Londres 1897; éd. Paris 1968; G.F. HOURANI, *op. cit.*, pp. 42-46.

57. H. HASAN, 1928; G.F. HOURANI, *op. cit.*, pp. 38-41, 44-65; PROCOPE DE CESARÉE, New York, 1954, 9-12 (Vol. I, 193-5). T.M. RICKS, 1970, pp. 342-3; une source chinoise du IX<sup>e</sup> siècle mentionne les activités commerciales des Perses sur la côte de Somalie. J.L. DUYVENDAK, 1949.

58. T.M. RICKS, 1970, *op. cit.*, pp. 339, 343; S.A. RIZVI, 1967, pp. 200-201; G. MATHEW, 1963, *op. cit.*, pp. 101, 107-8. Pour les trouvailles numismatiques. voir p. 597-598 ci-dessus.

Les Perses et le golfe Persique peuvent aussi avoir commencé à jouer un rôle important d'intermédiaires entre l'Afrique orientale et l'Inde. La chute de l'Empire romain avait privé l'Afrique orientale de son principal marché pour l'ivoire à un moment où l'Inde se suffisait encore largement à elle-même. Déjà au début du VI<sup>e</sup> siècle, cependant, la demande indienne d'ivoire pour la fabrication des parures de mariage semble avoir commencé à excéder les disponibilités locales. Cette demande était garantie par la destruction rituelle régulière de ces parures lors de la dissolution du mariage hindou à la mort de l'un des partenaires. Au X<sup>e</sup> siècle, l'Inde et la Chine étaient les plus importants marchés pour l'ivoire d'Afrique orientale<sup>59</sup>.

A la fin du VII<sup>e</sup> siècle, par conséquent, des liens commerciaux solides avaient été rétablis entre la côte d'Afrique orientale et les rives septentrionales de l'océan Indien. La demande croissante d'ivoire en Inde avait au moins permis la création de liens commerciaux entre les deux régions de « forêt » et l'Afrique orientale recevait probablement en échange une variété d'articles manufacturés, dont des tissus et des perles. Ces échanges soutinrent les cités-Etats qui se fondaient de nouveau sur la côte. Cependant, dans une grande mesure durant cette période, la côte d'Afrique orientale enregistra seulement un changement de l'orientation de son commerce, dont le caractère resta le même : elle diversifia le marché de son ivoire mais ne libéra pas son économie de sa dépendance de l'échange de quelques matières premières contre des articles manufacturés de luxe. L'exportation d'esclaves, bien qu'elle ne fût pas à cette époque une saignée ininterrompue, réduisait les ressources humaines et peut avoir été un facteur d'importance critique dans certains milieux et à certaines époques avant même le XIX<sup>e</sup> siècle. Le commerce, cependant, était sous le contrôle d'une classe de population côtière qui était elle-même un produit du commerce international et dépendait pour sa prospérité du maintien de celui-ci. Il était difficile d'attendre qu'elle prenne l'initiative de se dégager de ces relations de dépendance et de sous-développement.

59. COSMAS, p. 372; G. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (a), *op. cit.*, p. 25 al-Mas'ūdī. in G. FREEMAN-GRENVILLE 1962 (b), *op. cit.*, pp.15-16.

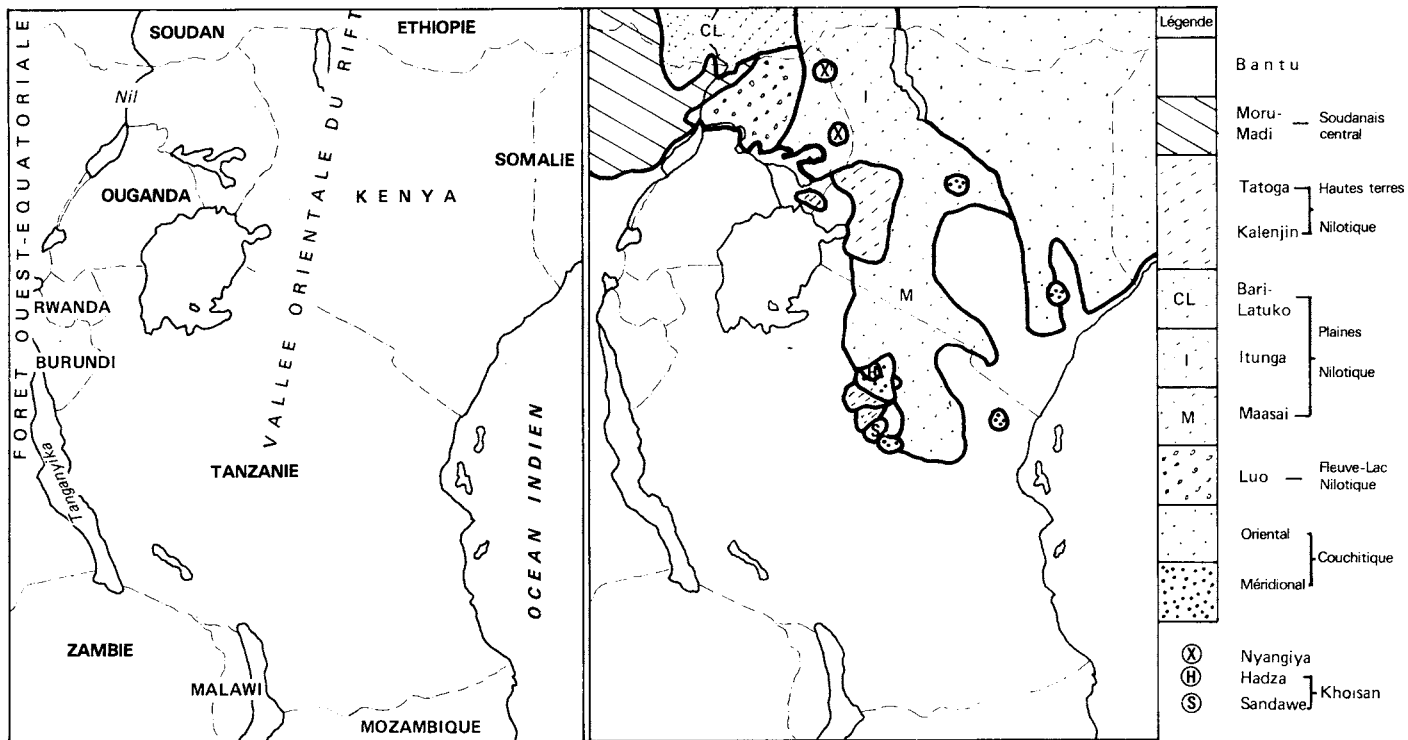
# L'Afrique orientale avant le VII<sup>e</sup> siècle

*J.E.G. Sutton*

Il est plus aisé de connaître la situation, en Afrique orientale, des peuples et des sociétés après +100 que pour les périodes plus anciennes. Pour ces dernières, beaucoup de recherches sont en cours, dont les résultats amènent à modifier, au fur et à mesure, tout ou partie des conclusions antérieures.

L'enquête sur les deux millénaires (–1000 à +1000) est difficile. Elle réclame des méthodes très affinées et une grande quantité d'informations que l'archéologie est loin d'avoir, aujourd'hui, toutes rassemblées.

L'étude qui suit est donc, sur plus d'un point, conjecturale, hypothétique, voire « provocante », et a pour but de stimuler la réflexion et la recherche. La méthode à laquelle on aura recours pour aborder l'histoire ancienne de l'Afrique de l'Est sera essentiellement culturelle; nous tenterons de recréer le ou les modes de vie autant que pourront le permettre l'ensemble des témoignages archéologiques, anthropologiques et linguistiques. Nous aurons fréquemment recours aux groupes linguistiques. Il se peut qu'ils soient, en soi, moins importants que des considérations culturelles et économiques plus larges. Néanmoins, le langage est un élément de la culture et de l'histoire, un élément transmis (malgré d'incessantes modifications) de génération en génération dans une même communauté; c'est un moyen grâce auquel les populations s'identifient clairement en tant que groupes et se distinguent les unes des autres. (Ces « autres » peuvent être considérés comme apparentés, d'une certaine manière, pour peu que les langues soient partiellement comprises, ou qu'elles présentent certains traits communs; ou inversement, s'il n'est aucune parenté évidente, ils peuvent être considérés



*Afrique orientale : carte politique et carte ethno-linguistique. (Cartes fournies par l'auteur.)*

comme complètement étrangers.) C'est en grande partie pour ces raisons que les définitions linguistiques et les classifications des populations offrent généralement aux anthropologues et aux historiens un maximum de clarté et de commodité. Celles dont il est question dans ce chapitre sont précisées dans la carte et le tableau qu'on trouvera ci-contre. Elles s'inspirent généralement du schéma reproduit dans *Zamani*<sup>1</sup>, fondé sur la classification des langues africaines de Greenberg.

## La civilisation de la chasse dans la savane australe

D'un bout à l'autre des savanes et de la forêt claire qui recouvrent la plus grande partie de l'Afrique à l'est et au sud de la grande forêt équatoriale, la population, pendant de nombreux millénaires avant l'Age du fer, était essentiellement constituée de chasseurs-collecteurs, utilisant l'arc, la flèche et les techniques avancées du travail de la pierre (principalement celles de la grande culture « wiltonienne » des archéologues — voir volume I). Ces populations appartenaient généralement à un type dont les descendants sont, de nos jours, les Khoi Khoi et les San, qui habitent le Kalahari et ses alentours. Leur langue se classerait parmi celles de la famille khoisane, qui se distingue par ses « clicks ». Actuellement ces langues se limitent aux Khoi et aux San de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest, ainsi qu'à deux petits groupes indépendants de l'Afrique orientale, vivant dans le nord de la Tanzanie centrale, les Sandawé et les Hadza<sup>2</sup>.

Les Hadza en sont restés au stade de la cueillette et de la chasse. Peu nombreux, doués d'une mobilité relative, ils sont experts dans l'art de repérer et de se procurer les ressources alimentaires sauvages existant sur leur territoire<sup>3</sup>. Depuis quelque temps, les Sandawé cultivent la terre et élèvent des chèvres et du gros bétail; mais ils gardent un attachement culturel pour la brousse et conservent un sens instinctif de ses possibilités. Par leur type physique général, ces deux « tribus » sont noires.

Toutefois, certains spécialistes estiment avoir retrouvé chez les Sandawé, et peut-être aussi chez les Hadza, des traces d'une autre ascendance; un métissage avec les populations noires voisines expliquerait un glissement dans cette dernière direction.

Il est non moins intéressant de noter que, contrairement au reste de l'Afrique orientale, le territoire des Hadza et des Sandawé, de même que celui qui les sépare, offre de nombreux spécimens de peintures rupestres. On

1. B.A. OGOT et J.A. KIERAN, 1968.

2. Ces Hadza, qui ne sont que quelques centaines, sont souvent désignés sous le nom moins précis de « Tindiga ». On a constaté la classification de leur langue parmi les langues khoisanes, mais elle est probablement exacte. Quant au Sandawé, on ne saurait sérieusement mettre en doute son appartenance à la famille khoisane.

3. Le gouvernement tanzanien tente actuellement de fixer les Hadza dans des villages en leur donnant une instruction agricole.

les trouve sur les parois des abris naturels qui servaient de temps à autre de campements temporaires et de bases familiales au cours de l'Age de la pierre récent. Ces peintures<sup>4</sup> ont une signification sociale et souvent religieuse, encore mal comprise; elles donnent également des indications intéressantes sur les méthodes de chasse, l'alimentation et la vie quotidienne. On retrouve dans plusieurs secteurs de l'Afrique du Sud des manifestations artistiques de cette même époque, également peintes sur les parois d'abris sous roche; bien qu'on puisse y discerner quelques différences manifestement régionales, on peut établir un certain nombre de parallèles entre les styles, les sujets et les techniques utilisés en Afrique du Sud et en Tanzanie. Les parallèles artistiques sont complétés par l'air de famille existant généralement dans les techniques « wiltoniennes » employées pour tailler la pierre par les occupants des abris sous roche des deux régions. Bien qu'aujourd'hui ni les Hadza ni les Sandawé ne pratiquent plus sérieusement la peinture — de même qu'ils ont les uns et les autres abandonné la fabrication d'outils de pierre — il paraît qu'à un moment donné de l'Age de la pierre récent, cette région a partagé avec les contrées plus méridionales une même tradition ethnique et culturelle.

Ce mode de vie largement répandu des chasseurs-collecteurs de la savane, avait sa culture et ses possibilités économiques propres. Si c'est la cueillette qui procurait l'essentiel des aliments consommés (ainsi que l'indiquent de récentes études sur les San et d'autres groupes analogues) la quête de viande, tâche la plus difficile et la plus respectée, était indispensable pour l'établissement d'un régime équilibré et la satisfaction de l'appétit. Tout cela impliquait une certaine mobilité, avec des camps saisonniers mais non des établissements permanents, les hommes suivant les déplacements du gibier et exploitant les ressources végétales d'un territoire; sans doute, ces pratiques ont-elles pu restreindre l'accroissement de la population et, peut-être, freiner l'évolution. Cela permet d'expliquer pourquoi cette antique population de la savane s'est trouvée, au cours des millénaires récents, assimilée dans la plupart des régions par les communautés de pêcheurs, de pasteurs et d'agriculteurs qui, utilisant des méthodes plus intensives et productives pour se procurer leur nourriture, ont pu conserver des bases plus stables, s'accroître en nombre et agrandir leur territoire.

Ainsi la plus grande partie de la vaste région jadis occupée par les chasseurs-collecteurs est-elle devenue par la suite le domaine des cultivateurs bantu. Dans un certain nombre de ces régions bantu, la tradition orale mentionne des rencontres accidentelles avec de curieux petits hommes qui auraient, jadis, vécu et chassé dans la brousse et dans la forêt. Ces légendes n'offrent aucun gage de précision historique. Il est pourtant vraisemblable qu'elles reflètent, au fond, de vagues souvenirs transmis depuis un millier d'années et plus, et datant de la période au cours de laquelle les Bantu ont colonisé ce secteur du sud de l'Afrique centrale, débordant et assimilant peu à peu les populations de type San, plus clairsemées, dont le mode de vie était très différent du leur. Par contraste, cette antique tradition de la chasse se

4. Voir volume I, chapitre 26.

reflète à l'époque agricole plus récente grâce à la prééminence accordée par la légende bantu à l'art et aux exploits de la chasse. Le fondateur d'une lignée royale est très souvent un archer errant ou un chef de troupe. Cela vient vraisemblablement d'une ancienne idéologie exaltant la force et le courage, le jugement et la persévérance du chasseur victorieux, capable de rapporter à son foyer la viande tant appréciée.

Cependant, l'Afrique orientale n'est pas entièrement devenue partie intégrante du monde bantu. Ainsi qu'on le verra plus loin, l'Ouganda du Nord, une grande partie du Kenya et des secteurs du nord de la Tanzanie centrale ont été longtemps occupés par des populations distinctes, parlant les langues couchitiques, nilotiques et autres. Certaines s'y établirent durant l'Age du fer, d'autres plus tôt encore. Ici, comme plus au sud, existent des traces indiscutables, ethnographiques et archéologiques, de l'existence à des époques à la fois lointaines et récentes, de nombreuses communautés ayant tiré leur subsistance de la chasse et de la cueillette. Pour la plupart, elles ne présentaient vraisemblablement plus les caractéristiques des traditions de la brousse des savanes méridionales. Bien que la limite septentrionale de cette tradition soit malaisée à définir, il n'y a pas lieu de la situer au-delà du lac Victoria et de l'Equateur. La documentation donne parfois à penser que les populations typiques de la brousse se sont jadis étendues jusqu'à la Corne de l'Afrique et à la hauteur du Moyen-Nil; mais cette thèse repose sur une argumentation et des preuves précaires — quelques fragments de squelettes insuffisamment probants ou appartenant à des époques très antérieures à la différenciation complète des types africains plus récents; assemblages d'outils de l'Age de la pierre récent dans l'Ouganda du nord, le Kenya, l'Ethiopie et la Somalie, présentant quelques vagues ressemblances avec les industries wiltoniennes des régions du sud; existence, enfin, en certains endroits disséminés de ces petites communautés de chasseurs récentes et d'habitants des régions boisées. La caractéristique de ces différents groupes est que peu d'entre eux se montrent socialement ou économiquement indépendants. Ils vivent souvent en bordure, voire à l'intérieur, du territoire des agriculteurs et des pasteurs que sont les Couchites et les Nilotiques; ils en parlent la langue et leur fournissent les produits de la brousse et de la forêt — miel, peaux, viande, etc. Quelques-uns de ces groupes — certaines bandes *dorobo* dans les hautes terres du Kenya, par exemple — ne sont pas obligatoirement des autochtones chasseurs et collecteurs, mais plutôt le résultat de possibilités de spécialisations plus récentes tout autant que du retour à la forêt d'individus qui n'ont pu s'adapter à la vie en société. Dans certaines régions de langues ou de forte influence couchitiques, au Kenya et en Ethiopie, de tels groupes tendent à englober les castes distinctes du groupe principal plutôt que des populations ayant acquis une identité marquée; elles s'adonnent communément à des activités « impures », telles que celles du potier et du forgeron, pour le bien de l'ensemble de la communauté. Les occupations de ce genre étaient, naturellement, totalement étrangères aux vieilles traditions de la chasse et de la cueillette dans les savanes.

Toutefois, il se peut fort bien que ces régions septentrionales de l'Afrique de l'Est aient constitué pendant une grande partie de l'Age de la



Pierre récent une zone frontière mouvante, partiellement déterminée par les changements climatiques, entre les cultures des populations de type San des savanes méridionales et d'autres établies en Afrique du Nord-Est ou du Centre. De ces régions, il reste encore beaucoup à apprendre. Cependant, il est possible d'identifier, en bordure de l'Afrique orientale, au moins deux autres traditions culturelles et entités ethniques ayant ignoré à la fois l'agriculture et l'élevage du bétail au cours des récents millénaires. Elles seront l'objet des deux sections suivantes.

## La civilisation de la cueillette et du piégeage en forêt équatoriale

Dans la forêt pluviale du bassin du Congo, et spécialement dans ses bordures orientales qui aboutissent au Rwanda et au sud-ouest de l'Ouganda, vivent des Pygmées. Leur importance et leur nombre ont diminué au cours des temps par suite de l'expansion continue des agriculteurs sédentaires, principalement bantu, qui ont défriché une bonne partie de la forêt et réduit les ressources alimentaires naturelles dont les Pygmées tiraient leur subsistance. Beaucoup d'entre eux ont été assimilés; mais il en est qui survivent en troupes indépendantes tout en entretenant des relations avec leurs voisins dont ils parlent la langue.

Bien que l'économie des Pygmées vivant dans la forêt ait été, comme celle des San, fondée sur la chasse et la cueillette, elle exigeait un type très différent d'ajustement écologique et de spécialisation technologique. Classer Pygmées et San dans la même catégorie de « chasseurs-collecteurs » serait ignorer la différence de leurs modes de vie et de pensée, aussi étrangers l'un à l'autre qu'ils le sont à ceux des cultivateurs bantu. Le mode de vie des Pygmées, comme celui des San, doit représenter une tradition culturelle et économique liée à un certain environnement, en l'espèce la forêt dense, dont la nature permet d'expliquer les particularités physiques et la petite taille de ces populations.

Toutefois, il n'existe que fort peu de données historiques relatives aux Pygmées et à leur répartition géographique antérieure, bien que l'on ait tenté, dans le bassin du Congo, d'établir une corrélation entre certains vestiges de l'Age moyen et récent de la pierre (complexe Lupembo-Tshitolién). La distribution et la datation de ce complexe indiquent tout au moins une importante tradition forestière d'origine ancienne, ayant survécu jusqu'à une époque récente. A l'est du Rwanda, on retrouve peu de traces de ses dernières phases; aussi, s'agirait-il du travail des Pygmées qu'il serait difficile de soutenir la thèse de leur expansion en Afrique orientale pendant l'Age récent de la pierre, même aux époques où les précipitations étaient plus abondantes et la forêt plus étendue. On rencontre, il est vrai, çà et là, dans des ouvrages historiques et anthropologiques, des allusions à la présence antérieure de Pygmées disséminés en diverses régions de l'Afrique équatoriale. Certaines paraissent être fondées sur des conceptions ethnographiques erronées,

d'autres sur des données folkloriques ou de vagues traditions orales mentionnant des populations peu nombreuses vivant de chasse et de cueillette dans les temps anciens. Pour autant que ces récits se réfèrent à des populations précises et à des périodes déterminées, ils se rapportent probablement, dans la plupart des cas, aux chasseurs de type San se rattachant à la tradition de la savane ou, dans la région septentrionale de l'Afrique de l'Est, à des groupes distincts, les Dorobo et autres peuples sylvestres déjà mentionnés.

Parmi ces peuples légendaires de la forêt, les Gumba, dont parlent les Kikuyu du Haut-Kenya oriental, méritent une mention spéciale. La confusion est grande en ce qui concerne les Gumba et leur mode de vie. Elle est imputable tout d'abord à l'absence de précision des témoignages et à la tendance des informateurs à rationaliser les légendes et, en second lieu, aux erreurs d'enregistrement et d'analyse des historiens. Néanmoins il existe en pays kikuyu des vestiges archéologiques indiscutables de populations qui, au cours des deux derniers millénaires, ont vécu à une époque donnée dans la forêt dense où elles ont construit et, apparemment, habité des groupes de curieuses cavités circulaires sur les crêtes. Bien qu'elles aient taillé la pierre, il est probable qu'elles ne constituaient pas seulement un vestige local, et sur le déclin, de l'Age récent de la pierre. Leur poterie et l'utilisation possible du fer suggèrent qu'elles ont entretenu quelques relations culturelles avec les anciens Bantu des hautes terres, pour qui elles accomplissaient vraisemblablement des tâches économiques particulières.

S'agit-il des Gumba des légendes ? La question reste entière. Ce qui est sûr, c'est que lorsque ces populations auront été mieux étudiées, elles offriront l'exemple d'une ethnie localisée ayant produit une culture forestière distincte, bien qu'à des époques très récentes et plus ou moins en symbiose avec celles des populations agricoles voisines. A ce niveau très général d'adaptation à l'environnement, il est possible de faire une comparaison avec les Pygmées du bassin du Congo. Mais, en dépit des spéculations de certains auteurs, rien ne permet de supposer que ces premiers habitants des forêts du pays Kikuyu, Gumba ou autres, aient eux-mêmes appartenu à la souche pygmée.

## La civilisation aquatique de l'Afrique moyenne

Cette question si longtemps méconnue a été examinée dans le précédent volume de cette *Histoire*<sup>5</sup>. Il suffit donc ici d'étudier l'évolution finale de cet intéressant mode de vie.

Vers – 5000, le climat était devenu sensiblement plus sec. Alimentées par des rivières moins nombreuses et de moindre débit, les eaux des lacs étaient descendues très au-dessous des cotes maximales antérieures. Ainsi

5. Cf. chapitre 20.

la continuité géographique et, par endroits, les fondements économiques du mode de vie aquatique étaient-ils menacés. Les jours de son hégémonie culturelle étaient révolus. Cependant aux alentours de -3000, le climat redevint pour un temps humide et, par voie de conséquence, les niveaux des lacs recommencèrent à monter (sans atteindre, toutefois, les cotes du VIII<sup>e</sup> millénaire). Au Kenya, dans la Rift Valley orientale, il y eut, à cette époque, une résurrection d'une culture aquatique modifiée sans doute par suite de nouvelles migrations, de nouveaux contacts avec le Moyen et le Haut-Nil. On a découvert, au-dessus des lacs Rodolphe et Nakuru, des vestiges de cette phase aquatique récente. Ils comprennent des poteries de style original et des bols de pierre peu profonds. Ils semblent généralement dater de -3000. Malgré l'absence apparente de harpons dans les sites de cette période, il paraît certain que les populations s'adonnaient à la pêche. Mais il est vraisemblable que le régime était moins résolument aquatique que lors de la phase principale antérieure de quelque trois à cinq mille ans. Vers -2000, parallèlement au retour de la tendance à l'aridité, les possibilités d'une culture aquatique furent définitivement anéanties dans la plus grande partie de la Rift Valley orientale.

Il semble que la population de cette dernière phase aquatique ait été, elle aussi, fondamentalement noire. Nous manquons de données indiscutables sur sa langue. Mais il est raisonnable de penser qu'elle appartenait à l'une ou l'autre des branches de la famille Chari-Nil (branche orientale du Nilo-Saharien).

On s'attendrait à ce que la grande civilisation aquatique, qu'il s'agisse de la phase principale (entre -8000 et -5000) ou de son renouveau (aux environs de -3000), se retrouve le long des rivières et des marais du bassin du Haut-Nil, en particulier sur les rives du plus grand lac de l'Afrique orientale, le Victoria Nyanza. Curieusement, les vestiges semblent manquer pour les millénaires en question. Cependant, au cours du premier millénaire avant notre ère, des hommes ont campé sur les îles et dans des abris sous roche ou en rase campagne sur les bords du lac et des rivières de la région. Ils se nourrissaient de poissons et de mollusques, mais aussi de gibier de la brousse et peut-être de bovins et de moutons. On ne sait si certains d'entre eux cultivaient la terre; mais on a observé des traces intéressantes de coupes effectuées à l'époque dans la forêt entourant le lac Victoria, ce qui indique tout au moins une forme nouvelle et relativement intensive d'utilisation des terres. Connue sous le nom de « Kansyoré », la céramique de ces populations présente quelques affinités marquées avec les poteries bien plus anciennes de la première civilisation aquatique, les poteries « à ligne sinueuse de pointillés ». Pour autant qu'on le sache, il y a longtemps que ces poteries avaient été remplacées par d'autres dans la vallée du Nil; il est donc peu probable que les types « Kansyoré » n'aient été introduits dans la région du lac Victoria qu'au premier ou second millénaire avant notre ère. La tradition aquatique remonte à plusieurs millénaires ici comme ailleurs, mais il est plus vraisemblable que tout ce qui est considéré comme lui appartenant ne concerne que sa phase la plus récente, celle qui a périclité juste avant l'Age du fer. Dans ce cas, on peut se demander si des vestiges de l'antique vie aquatique n'atten-

dent pas qu'on vienne les découvrir sur les rives des lacs plus méridionaux de l'Afrique orientale — notamment sur toute la longueur du lac Tanganyika.

Aucun indice précis ne permet de déterminer le groupe linguistique auquel appartenaient ces populations du lac Victoria au premier millénaire avant notre ère, mais il est possible qu'il s'agisse du groupe soudanais central (branche du Chari-Nil). Cette région et celle située plus au sud ont été peuplées par des Bantu depuis les débuts de l'Age du fer. D'après certains linguistes, ces Bantu auraient assimilé, au cours de leur installation, une population plus ancienne et moins nombreuse parlant une langue du groupe soudanais central; ils en auraient appris l'élevage des ovins et des bovins. N'ayant pas de mots qui leur soient propres pour désigner ces « nouveautés », les Bantu les ont empruntés aux habitants antérieurs de ces régions, dont la langue s'est éteinte. On n'a encore rien découvert, au sud du lac Victoria, qui puisse apporter à cette hypothèse une confirmation archéologique; mais autour du lac même, on peut associer les sites contenant de la céramique « Kansyoré » avec le groupe linguistique soudanais central, spécialement si, en certains endroits, on retrouve des vestiges de moutons et de gros bétail remontant au premier millénaire avant notre ère. Peut-être à cette époque une civilisation aquatique isolée et très affaiblie s'est-elle trouvée revigorée par des contacts établis à l'est avec une civilisation pastorale nouvelle qui se serait implantée sur les hautes terres du Kenya.

## La civilisation pastorale des Couchites

En effet, tandis qu'un régime climatique plus sec s'établissait aux environs du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les eaux des lacs commençaient à baisser jusqu'à atteindre, approximativement, leur niveau actuel (dans certains cas les poissons disparaissent), les forêts cédaient elles aussi du terrain, faisant place, surtout dans la Rift Valley orientale et sur les plateaux avoisinants, à d'excellents pâturages de montagne. Bien qu'on pût toujours pêcher sur les rives du lac Victoria et de plusieurs autres lacs et rivières, et préserver ainsi certains des éléments de l'ancien mode de vie aquatique, cette civilisation avait désormais perdu sa grande continuité géographique et l'assurance culturelle qui s'y rattachait auparavant. Dans la plus grande partie de l'Afrique moyenne et spécialement vers son extrémité orientale, le prestige s'attachait désormais à l'élevage: continuer à vivre près des eaux et grâce à elles était considéré comme rétrograde et comme un signe de stagnation intellectuelle. Ce n'était pas seulement un mode de vie archaïque; c'était, aux yeux des groupements pastoraux plus favorisés, barbare et impur. Les premiers pasteurs de l'Afrique orientale se reconnaissaient non seulement à leur langue couchitique et à l'importance qu'ils accordaient à la circoncision, mais aussi à l'interdit dont ils frappaient le poisson.

Depuis longtemps dans cette zone de l'Afrique de l'Est où l'herbe est de bonne qualité et pousse en quantité suffisante, épargnée en outre par la mouche tsé-tsé et les maladies endémiques, le bétail est objet de prestige

et signe de richesse; mais il importe de comprendre que cette idéologie du bétail est fondée sur un sens aigu des réalités économiques. Le bétail est dispensateur de viande et, surtout, de lait. Même chez les populations qui tirent de leurs champs la plus grande partie de leur alimentation, le bétail est une importante source de protéines ainsi qu'une assurance contre les famines qu'engendrent périodiquement la sécheresse ou d'autres fléaux. En outre, il convient de ne pas sous-estimer le rôle important des chèvres et des moutons qui sont généralement les principaux fournisseurs de viande des populations qui vivent à la fois d'agriculture et d'élevage.

Il ne s'est pas écoulé moins de trois mille ans depuis que les premiers bovins est-africains ont été introduits dans les hautes terres et la Rift Valley du Kenya. Il s'agissait sans doute d'une espèce à longues cornes et sans bosse. Des os de vaches et de chèvres (ou de moutons) ont été découverts sur plusieurs sites archéologiques antérieurs à l'Age du fer; la datation les fait remonter au premier millénaire avant notre ère. Quelques-uns de ces sites ont été habités, mais le plus souvent ce sont des sépultures, découvertes dans des grottes ou, plus communément, sous des cairns (monticules de pierres). Il est évident qu'une étude plus complète de l'économie de ces populations doit attendre la découverte et l'examen minutieux d'un plus grand nombre de sites ayant été occupés par l'homme; quoi qu'il en soit, les objets déposés dans les tombes, bien qu'ils aient de toute évidence été choisis spécialement et liés à quelque signification religieuse, sont souvent beaucoup mieux conservés et doivent, d'une façon ou d'une autre, refléter le mode de vie de la population ou son attitude devant l'existence. Parmi les découvertes effectuées à ce jour, figurent des meules et des pilons, des bols et des pots de pierre profonds, des calebasses et des récipients en bois qui ont dû contenir du lait, des paniers et de la corde, des haches de pierre polie, des fragments d'ivoire taillé, des colliers de différentes sortes de pierres, d'os, de coquilles ou de matière végétale. En tant que complexe culturel, c'est à peu près l'équivalent de ce qu'on a jadis appelé la *Stone bowl culture* (culture des bols de pierre) dans sa principale et dernière phase; mais on découvrira sans doute que ce complexe englobe, en réalité, toute une série de groupes et de variantes culturelles.

L'économie n'était plus exclusivement pastorale. On chassait l'antilope et d'autres espèces de gibier, surtout peut-être chez les populations les plus pauvres. La culture de certaines variétés de millet ou de sorgho, ou d'autres plantes, n'est pas attestée avec certitude, mais elle est très probable. Tout d'abord l'abondance de poteries découvertes sur certains de ces emplacements indique qu'une partie au moins de la population était plus sédentaire que s'il s'était agi d'une société uniquement pastorale; et les meules supposent la culture, la préparation et la consommation de céréales. Cependant, ces grandes meules plates et les pilons qui les accompagnent peuvent avoir servi à moudre des plantes sauvages et même des produits non alimentaires. Ainsi, certaines de celles que l'on a découvertes dans les tombes sont-elles teintées de l'ocre rouge dont les corps avaient été parés. Mais cela n'élimine pas nécessairement la possibilité d'un emploi utilitaire dans la vie quotidienne. Il est un autre argument, plus décisif, en faveur d'une certaine agriculture: si ces populations n'avaient pu faire appel à d'autres sources d'alimentation

en cas de crise grave consécutive à des longues périodes de sécheresse ou à des épizooties, il est peu vraisemblable qu'elles aient pu survivre longtemps ; la chasse et la cueillette n'auraient pu servir de substitut temporaire et de principale ressource alimentaire que pour des groupes très peu nombreux et très disséminés<sup>6</sup>. Néanmoins la prédominance de l'élevage et d'une économie fondée sur le bétail est illustrée par la répartition géographique de ces populations qui se sont virtuellement confinées dans les régions riches en pâturages extensifs. Dans la Tanzanie du Nord, les hautes terres où se trouve la cuvette verdoyante du cratère de Ngorongoro avec ses cimetières datant de cette période, formaient la limite méridionale de cette vaste zone pastorale. Une population plus habituée à combiner son élevage avec l'agriculture se serait étendue au-delà, sur les terres fertiles qui les bordaient à l'est et à l'ouest ; elle aurait sans doute poursuivi sa route plus au sud.

Les différents styles de céramiques et certaines autres caractéristiques de la culture matérielle de ces premiers pasteurs des hautes terres et de la *Rift Valley* du Kenya et de la Tanzanie septentrionale semblent trahir des influences de la région du Nil moyen. Mais ce sont des influences probablement indirectes qui ne donnent qu'un pâle reflet du modèle original. Elles ne signifient pas nécessairement que les troupeaux et leurs pasteurs soient originaires de cette région. Il semblerait plutôt qu'ils soient le produit de contacts, suivis d'assimilation avec l'ancienne population de civilisation aquatique et les populations nilotiques avec lesquelles elles étaient depuis longtemps en relation par les lacs de la *Rift Valley*. On peut en trouver une illustration dans le fait que les étranges bols de pierre aient persisté dans cette région pendant près de deux mille ans, de la fin de la période aquatique jusqu'au début de la période pastorale.

Les contrastes régionaux ne sont pas moins significatifs. En effet, il s'est créé, depuis le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, une ligne de partage culturelle courant du nord au sud entre les hautes terres de l'Éthiopie et du Kenya (avec leurs plaines arides) à l'est, où s'est retranchée la tradition pastorale et, à l'ouest, le bassin supérieur du Nil, avec le lac Victoria, où une économie aquatique est demeurée praticable pour des populations numériquement peu importantes. A aucun moment, cette ligne de partage n'a constitué une barrière infranchissable entre les peuples et les idées qui, en fait, n'ont pas cessé de la traverser dans les deux sens avant et pendant l'Âge du fer. Toutefois, elle représente la

6. Il est vrai que pendant ces derniers siècles, certaines sociétés pastorales ont réussi à se passer complètement de l'agriculture (et même à faire également fi de la chasse). Ce résultat n'a pu être atteint que grâce à un système de troc avec des voisins agriculteurs qui leur fournissaient des céréales et autres végétaux, ou à des razzias au détriment d'autres peuples à économie mixte agropastorale. Cette dernière solution était essentielle pour les tribus centrales des Masaï qui, malgré le contrôle qu'ils exerçaient sur de grandes étendues de riches pâturages montagnards, considéraient souvent que leurs ressources en viande n'étaient pas à la hauteur de leurs appétits et qui, de surcroît, se voyaient dans l'obligation, après des pertes de bétail ou de mauvaises années, de se procurer de nouveaux taureaux reproducteurs et de reconstituer sans délai leurs troupeaux de vaches laitières, ne serait-ce que pour assurer la survie de leur communauté et de son mode d'existence. Ni l'une ni l'autre de ces possibilités n'étaient offertes aux éleveurs de bétail de l'Afrique de l'Est au cours du premier millénaire avant notre ère.

rencontre de deux traditions culturelles importantes et généralement distinctes. On en trouve le reflet dans les données linguistiques et, avec moins de précision, dans les observations de l'anthropologie physique.

Aussi difficile qu'il soit de généraliser à partir de types physiques, on a la nette impression que les populations situées à l'ouest de cette ligne de partage sont typiquement noires, tandis que celles des hautes terres et des plaines orientales semblent l'être beaucoup moins.

Les études linguistiques font ressortir des influences provenant de l'Éthiopie vers les hautes terres de l'Afrique orientale, tout en se maintenant constamment un peu à l'est de la ligne de partage culturelle. L'Éthiopie est l'ancien berceau de la famille des langues couchitiques et la plupart des langues bantu et nilotiques actuelles, au Kenya et dans la Tanzanie du Nord-Est et du Centre-Nord, portent les traces d'emprunts pratiqués dans les langues couchitiques. En quelques endroits, notamment à l'extrémité méridionale de cette zone, ces langues couchitiques ont persisté de nos jours, bien qu'elles se soient, naturellement, considérablement écartées des formes couchitiques primitives. Parmi les messages historico-culturels engendrés par les emprunts de mots d'une langue à l'autre, on trouve la contribution à l'élevage des animaux domestiques apportés par les populations couchitiques primitives de l'Afrique orientale.

L'élément culturel couchitique en Afrique de l'Est se manifeste aussi sous d'autres formes et se reflète jusqu'à un certain point dans les institutions qui ne sont pas principalement sociales et politiques et qui se fondent sur une organisation en classes d'âge des peuples des plaines et des hautes terres du Kenya et de secteurs de la Tanzanie septentrionale. Toutefois, cette remarque est d'ordre très général, et tous les aspects de ces systèmes ne remontent pas nécessairement au peuplement couchitique initial<sup>7</sup>. Ce qui paraît plus proprement d'origine couchitique est la coutume de la circoncision au moment de l'initiation. Sa répartition coïncide de très près avec celle de nombreux emprunts lexicaux au couchitique; il en est de même pour l'aversion dont le poisson est normalement l'objet dans la même région; sa signification dans l'expérience historique est-africaine a été soulignée plus haut.

Ainsi acquérons-nous l'image d'une population pastorale de langue couchitique à la taille élevée et au teint clair. Elle se déplace vers le sud et se rend maîtresse des riches prairies, des plaines, et plus encore des plateaux du Kenya et de la Tanzanie du Nord, il y a trois mille ans environ. Toutes ces considérations peuvent paraître réaffirmer le « mythe chamitique », aujourd'hui rejeté. En fait, si les aspects les plus illogiques et les plus romantiques des hypothèses « chamitiques », aussi diverses que vagues, dérivent des préjugés universitaires européens et des idées grotesques sur l'Afrique

7. Certains de ces aspects peuvent résulter de contacts ultérieurs avec les populations couchitiques orientales de l'Éthiopie méridionale et de la frontière du Kenya, notamment dans la région du lac Rodolphe. Au cours du présent millénaire l'expansion de quelques populations est-couchitiques, entre autres des groupes de Gallas et de Somalis, s'est manifestée en profondeur au nord et à l'est du Kenya. Il convient de distinguer ces migrations de l'expansion couchitique méridionale, beaucoup plus ancienne, dont il est question ici.

et les populations noires, les faits sur lesquels elles se fondent ne sont pas entièrement fictifs. Certaines observations frappent par leur justesse et certaines interprétations historiques sont très judicieuses. L'erreur de l'école «chamitique» réside dans ses présupposés et dans son obsession des *origines* des peuples et des idées. Faute d'avoir compris les conditions locales, elle a privilégié un faisceau particulier d'influences extérieures, tels l'élément couchitique et le prestige pastoral, au lieu d'y voir l'une des nombreuses composantes de l'expérience historique et culturelle de l'Afrique de l'Est — expérience dans laquelle l'antique civilisation des chasseurs de la savane, la civilisation aquatique établie au cours des millénaires humides et, plus récemment, l'attachement des Bantu au fer et à l'agriculture, ont successivement apporté des compléments d'égale importance.

## La civilisation Bantu : l'agriculture et l'utilisation du fer

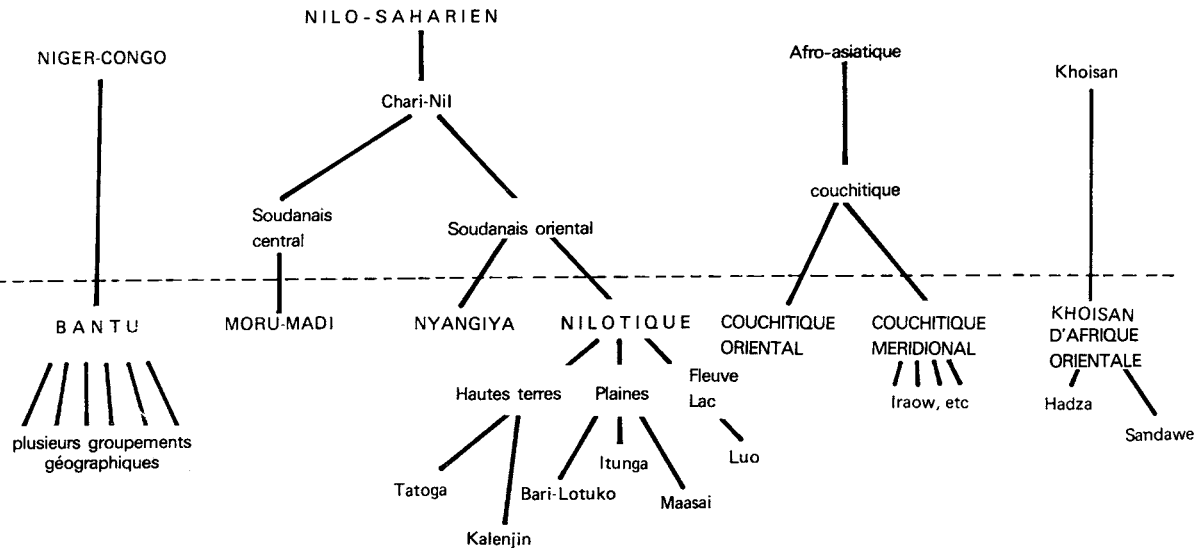
Tandis que, pendant le 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, le pastoralisme et le tabou du poisson dont il était accompagné donnaient leur marque distinctive aux Couchites dans l'une des zones de l'Afrique orientale, le travail et l'utilisation du fer caractérisèrent les Bantu au cours du millénaire suivant. On sait encore mal comment et d'où leur est venue cette notion : ce problème est examiné au chapitre 21. Beaucoup plus important que cette question de l'origine est le fait évident que les premiers Bantu dépendaient du fer et étaient considérés comme le peuple détenteur des secrets de sa métallurgie. Des populations plus anciennes de l'Afrique orientale n'en avaient sans doute pas eu connaissance. Elles fabriquaient leurs outils et leurs armes à l'aide de pierres qu'elles travaillaient selon des techniques remontant à la plus haute Antiquité. Dans la zone couchitique, la Rift Valley orientale, par exemple, est heureusement dotée de gisements d'une pierre exceptionnelle, l'obsidienne (roche volcanique opaque) dont on pouvait facilement tirer d'excellentes lames de différentes tailles propres à toutes sortes d'usages, y compris les pointes de lance et probablement les couteaux de circoncision. Les communautés contemporaines mais distinctes qui vivaient autour du lac Victoria, et chez lesquelles la tradition aquatique s'était en partie conservée, étaient moins favorisées que celles de la Rift Valley en ce qui concerne les pierres qu'elles pouvaient utiliser ; néanmoins, elles ont réussi à fabriquer des outillages perfectionnés à partir du quartz, du silex noir et d'autres pierres faciles à tailler. Il en était de même, plus au sud, chez les chasseurs de la savane. Chez toutes ces populations, le premier contact avec des étrangers pratiquant une technologie du fer a dû causer un choc intellectuel.

L'expansion principale des Bantu fut à la fois rapide et étendue, et ne s'est pas faite par phases progressives comme l'ont soutenu certains auteurs. Mais ce ne fut pas davantage un vagabondage de nomades errants, ni une entreprise de conquête militaire. Ce fut un remarquable processus de *colonisation* — au plein sens du terme — l'ouverture de l'accès à des terres



Familles  
de langues,  
super-familles  
et branches  
représentées  
en Afrique  
orientale

Groupements  
de langues  
d'Afrique  
orientale



*Groupements de langues  
d'Afrique orientale et relations  
entre ces groupements.  
(Document fourni par l'auteur.)*

essentiellement vacantes. Cette expansion bantou n'a pas englouti la totalité du territoire étudié ici. Près d'un tiers de l'Afrique orientale est demeuré non-bantou par suite de la résistance et de l'adaptabilité de quelques-unes des populations primitives, en particulier dans la longue bande de la Rift Valley orientale avec ses anciennes populations couchitiques, grossies pendant l'Âge du fer par l'arrivée de certains contingents nilotiques (voir la carte linguistique, ainsi que les sections qui précèdent et qui suivent).

Cela ne signifie pas que, pendant ces deux millénaires, aucune interaction n'ait existé en Afrique de l'Est, entre les Bantou et divers Couchites ou Nilotes. Il y eut de temps à autre miscéogénéation et assimilation dans les deux sens, de même que des emprunts culturels et toutes sortes d'enrichissements économiques. Dans ces régions de bons pâturages, exemptes de mouches tsé-tsé, les Bantou n'ont pas tardé à compléter leur régime agricole par le lait et la viande du bétail. Chez les Bantou vivant autour du lac Victoria et dans les riches pâturages montagnards de l'Ouest, le bétail jouait depuis longtemps un rôle primordial. Inversement le rôle de la culture des céréales chez les populations couchitiques et nilotiques des hautes terres du Kenya et de la Tanzanie du Nord s'est, avec le temps, considérablement développé, ne serait-ce que pour répondre à la nécessité d'alimenter une population toujours plus nombreuse, à laquelle s'ajoutait l'influence ou l'exemple des Bantou voisins et de leurs techniques. Certains secteurs des hautes terres sont devenus linguistiquement bantou tout en reflétant, par certains aspects culturels, l'assimilation d'un important substrat couchitique. Le fait est tout à fait frappant chez les Kikuyu dont la population est remarquablement nombreuse et dense. Ils parlent une langue bantou et, dans leurs collines et leurs clairières fertiles, l'agriculture intensive peut être considérée comme une adaptation locale des modes de vie bantou traditionnels. Mais fondé sur les classes d'âge et la circoncision, sans oublier l'aversion pour le poisson, le système politique kikuyu se rattache davantage aux anciennes coutumes couchitiques des hautes terres.

La zone couchitique des régions montagneuses et de la *Rift Valley*, bien qu'elle ait conservé sa configuration fondamentale (en devenant, d'après la répartition linguistique actuelle, plus nilotique que couchitique pendant l'Âge du fer), a par conséquent subi quelques empiètements de la part des Bantou, particulièrement dans les secteurs de la forêt humide, dotés d'un potentiel agricole exceptionnellement riche (ce qui expliquerait, éventuellement, que la population y soit plus dense). En revanche, en d'autres endroits, l'extension des parlers bantou a marqué un recul au cours du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, en particulier en certains points de la côte, de l'arrière-pays de la Somalie méridionale et du nord-est du Kenya — il en est de même dans les régions touchées par l'expansion Iwoo au centre et à l'est de l'Ouganda et, au Kenya, sur les rives du lac Victoria. Les mouvements et processus d'assimilation revêtent une grande importance pour l'histoire ultérieure de ces régions: ils seront étudiés plus à fond dans les volumes suivants. Toutefois, relativement parlant, il ne s'agit là que de considérations secondaires. Il est plus important d'observer ici que les éléments principaux de la carte linguistique et des traditions raciales et culturelles de l'Afrique orientale étaient déjà fixés.

L'expansion bantou était pratiquement terminée et sa limite septentrionale en Afrique de l'Est s'est approximativement stabilisée voici 1500 ans. Sur cette ligne irrégulière et élastique, la colonisation bantou a été contenue par des cultures et des économies vigoureuses et suffisamment adaptables qui s'étaient fixées antérieurement. Toutefois, la situation était différente autour du lac Victoria et dans toute la région qui s'étend au sud.

A la veille de l'expansion bantou, les populations installées sur les rives du lac Victoria et des rivières avoisinantes descendaient, nous l'avons vu, de l'ancienne population de tradition aquatique. Tout en demeurant distinctes, à l'est, des pasteurs couchitiques des hautes terres, elles s'étaient quelque peu initiées à la chasse, peut-être à un peu d'élevage, voire à l'agriculture. Quelle qu'ait été la faculté d'adaptation de ces populations, elles paraissent avoir été très rapidement absorbées par les sociétés des colons bantou. Il se peut néanmoins que leur héritage n'ait pas été à dédaigner. En particulier, plusieurs aspects des croyances et des techniques de pêche des Bantu installés sur les rives et les îles du lac Victoria proviennent très vraisemblablement de ces habitants qui les y avaient précédés. Le culte de Mugasa, dieu du lac et maître des tempêtes, dont la bienveillance assure les pêches miraculeuses et dont le courroux suscite des cataclysmes, remonte indiscutablement à l'Antiquité.

Tout aussi intéressants sont les témoignages apportés par les découvertes archéologiques et les datations de plus en plus nombreuses. Ils indiquent que c'est autour du lac Victoria et dans les hautes-terres qui dominent la *Rift Valley* occidentale que les Bantu orientaux se sont solidement établis; c'est là qu'ils ont adopté leur mode de vie de la savane après avoir quitté la forêt congolaise. C'est là que, dans une zone de précipitations favorables, en bordure de la forêt, ont été tentées les toutes premières expériences de culture du sorgho et du millet (la savane se prêtant à une culture extensive); c'est là qu'ont été acquises les premières notions d'élevage; que la céramique caractéristique des Bantu a acquis ses traits et son décor particuliers (« fossettes basales »); que la métallurgie a été perfectionnée, sinon créée. Il est significatif que de légers fourneaux de briques, signes d'une industrie du fer hautement évoluée et productive, aient vu le jour dans le nord-ouest de la Tanzanie, du Rwanda et de la province kivu du Zaïre, qui comprennent les régions fertiles situées le long de la bordure orientale de la grande forêt pluviale. S'il s'avère possible de distinguer deux phases dans l'expansion des Bantu au-delà de leur forêt d'origine, celle-ci serait la première, la phase de formation, qui remonte à quelque deux mille ans — plutôt plus que moins<sup>8</sup>.

Plus au sud, en Tanzanie et au-delà, l'expansion bantou trouve au cours de la première moitié du premier millénaire de notre ère, un pays dans un état plus sauvage, mais peut-être plus simple. Rayonnant à partir d'une région très peuplée dans la partie occidentale de l'Afrique orientale, armés des outils techniques et semences indispensables, les Bantu pénétraient désormais

8. Pour savoir s'il s'agit d'un phénomène propre au seul secteur oriental de la forêt, ou bien s'il s'applique également à son long prolongement méridional qui s'étend entre le lac Tanganyika et l'embouchure du Congo, il conviendra d'attendre une étude plus poussée de cette dernière région (voir chapitre 25).

dans des forêts claires et des savanes relativement peu peuplées jusqu'alors et exploitées par les chasseurs-collecteurs de la brousse. Bien qu'elle n'ait pas été sans conséquence, l'influence de ces chasseurs sur les Bantu semble avoir été moindre que celle de populations déjà rencontrées en Ouganda et au Kenya. Néanmoins, souplesse et adaptation étaient nécessaires dans chacun des nouveaux secteurs colonisés et dépendaient de l'altitude et des sols, des pluies et de leur répartition annuelle<sup>9</sup>. Aussi loin qu'on allât, on conservait le sens de la « bantuité » : être bantu, c'était essaimer perpétuellement, transportant avec soi un sac de semences et quelques outils pour défricher et cultiver, se fixer temporairement au lieu de s'établir définitivement dans des villages permanents. Ce processus ne prit pas fin le jour où les Bantu eurent atteint les rivages opposés du sous-continent et les bords du désert du Kalahari; il restait dans les régions traversées de nombreuses terres non défrichées, de telle sorte que l'on pouvait pendant quelque temps encore faire face à l'accroissement de la population sans avoir à recourir à des méthodes de culture plus intensives. Très souvent l'histoire bantu locale est axée sur le clan le plus ancien, dont le fondateur aurait découvert et défriché telle parcelle de brousse.

Il n'en résulte pas que les chasseurs aient été expulsés par la force ou la persécution; il est plus vraisemblable que leur connaissance du pays et leur habileté au maniement de l'arc leur ont valu le respect. Mais plus le peuplement se faisait dense, plus il devenait difficile de mener une vie communautaire fondée sur la chasse et la cueillette. Une grande partie des chasseurs ont été tôt ou tard absorbés par la société bantu — mais ils l'ont été en tant qu'individus, par le mécanisme du mariage, ou peut-être de la clientèle: il n'était pas possible à une troupe ou à un groupe de chasseurs de franchir le pas culturel et de se « bantuiser ».

Avec la nouvelle technologie, la maîtrise magique du sol qui produisait des céréales<sup>10</sup>, la céramique permettant de les cuisiner de façon savoureuse, les outils de fer et les pointes de flèche (qui pouvaient être vendues aux chasseurs), la réussite et la supériorité bantu devenaient assurées. Ils pouvaient se permettre d'assimiler les chasseurs sans crainte de perdre leur identité ou de diluer leur culture. Il ne semble pas qu'il ait été nécessaire de conserver des marques distinctives et artificielles ou des interdits: il n'existe pas apparemment de mutilations corporelles ou de tabous communs aux Bantu. Leur nouvelle langue, qui codifiait leur mode de vie, suffisait. L'économie, autant qu'on en puisse juger, ne manquait pas de souplesse; dépendant des conditions locales, elle pouvait inclure la chasse, la pêche ou l'élevage de bovins. Lorsqu'aucune de ces ressources n'était disponible ou suffisante pour assurer les besoins en protéines, il est vraisemblable que l'élevage des chèvres ou la culture de certaines légumineuses devaient y pouvoir. L'élément de base normal était probablement le sorgho: cette hypothèse se fonde sur le fait observé que la culture de cette céréale et de ses nombreuses variétés adaptées aux différents

9. Dans les régions septentrionale et côtière de l'Afrique orientale, les semilles auraient normalement pu s'effectuer deux fois par an. Or, plus au sud, le climat dominant ne permettait qu'une seule récolte.

10. Le rôle du faiseur de pluie était partout essentiel.

terrains est depuis longtemps traditionnelle en Afrique orientale et en pays bantu, alors qu'en Zambie, on a identifié des semences de sorgho calcinées lors de fouilles archéologiques d'établissements du premier Age du fer<sup>11</sup>.

Cette interprétation de l'expansion et de l'établissement des Bantu en Afrique orientale (et dans les pays situés au sud et à l'ouest) au début de l'Age du fer est fondée sur un ensemble de données linguistiques et archéologiques ainsi que sur des considérations ethnographiques générales. La caractéristique la plus évidente des nombreuses langues bantu, particulièrement de celles qui sont extérieures à la forêt congolaise, est leur étroite parenté, qui indique une séparation et une différenciation très récentes, remontant à mille ou deux mille ans environ. L'étude comparative des langues bantu fait aussi apparaître une relation avec le fer et ses techniques depuis l'Antiquité. C'est une des raisons qui permettent d'associer, dans de nombreux secteurs de l'Afrique orientale et du sud de l'Afrique centrale, les sites archéologiques de l'Age du fer ancien, datés de la première moitié du 1<sup>er</sup> millénaire de notre ère, avec la colonisation bantu. Mais il est une raison plus pressante encore d'être certain que ces sites sont ceux des premiers Bantu : c'est tout simplement que leur distribution coïncide parfaitement avec celle des populations bantu actuelles. Aucun argument majeur ne permet de supposer qu'une population totalement différente aurait vécu dans cette même vaste région pour disparaître complètement il y a mille ans.

Les objets caractéristiques le plus fréquemment rencontrés sur ces anciens sites bantu ne sont ni des outils ni des armes de fer (ceux-ci étaient généralement trop précieux pour être jetés et, même dans ce cas, ils eussent été probablement rongés par la rouille), mais des fragments de poterie. Il en a été question plus haut. Depuis les tout premiers débuts, cette poterie était loin d'être identique d'un bout à l'autre de l'immense territoire habité par les Bantu. Les archéologues ne cessent d'en découvrir de nouveaux types. Peut-être les plus connus sont-ils les spécimens à fossette basale (ou « Uréwé ») mis au jour autour et à l'ouest du lac Victoria ; on les rencontre jusqu'à l'extrémité nord du lac Tanganyika et jusqu'aux savanes arborées situées au Zaïre, au sud de la forêt. En dehors des « fossettes », certains de ces vases offrent des bords aux contours compliqués et une remarquable décoration d'arabesques et autres dessins. Au sud et à l'est de la zone caractérisée par les vases à fossette basale, la poterie de l'Age du fer ancien se classe en deux groupes principaux. Dans la Tanzanie du Nord-Est et le Kenya du Sud-Est, soit

11. Certains auteurs ont beaucoup débattu du rôle des bananes dans l'expansion bantu. Originaires de l'Asie du Sud-Est, cette culture ne semble pas avoir été introduite sur la côte orientale de l'Afrique avant le premier millénaire de notre ère. Elle n'a donc pu être connue des Bantu qu'une fois leur grande expansion terminée. Il s'agit, à l'évidence, d'une culture pratiquée par des populations installées plutôt que par des colonisateurs. Au cours de l'histoire bantu plus récente, les bananeraies permanentes ont acquis une importance de plus en plus grande dans les régions humides à population sédentaire dense, telles que les rives méridionale et occidentale du lac Victoria et différents massifs des hautes terres. En fait, pendant le dernier millénaire, l'expansion de la banane a été plus marquée en Afrique orientale que dans le reste du monde. Les aliments américains à base d'amidon, comme le maïs et le manioc, étaient inconnus en Afrique orientale jusqu'à une époque très récente.

au-delà du grand saillant couchitique, on rencontre la poterie dite de Kwalé depuis les versants montagneux en descendant jusqu'à la plaine côtière. A l'extrémité méridionale du lac Tanganyika et dans les pays situés plus au sud, on a identifié une très grande quantité de céramiques régionales. (Elles comprennent celles que l'on a antérieurement connues en Zambie sous le nom de poteries à « cannelures ».)

Nul ne conteste que toutes ces céramiques ont généralement un « air de famille » ; mais l'on a beaucoup débattu de ce qu'on pouvait en déduire au sujet des directions de l'expansion bantou. Ce ne sont pas les pots appartenant à la « moyenne » ni les plus « typiques » qui semblent devoir apporter le plus de révélations, mais ceux dont les caractéristiques sont les plus extrêmes et les plus singulières. En jetant un coup d'œil sur une collection de céramiques du premier Age du fer provenant de sites éparpillés entre l'équateur et les frontières de l'Afrique du Sud, on a immédiatement l'impression que les poteries du nord, particulièrement les vases à fossette basale en provenance des pourtours et de l'ouest du lac Victoria, ont un cachet d'originalité qui tend à disparaître à mesure que l'on descend vers le sud. Tout se passe comme si les potiers du nord avaient consciencieusement signé leurs céramiques « bantou », tandis que, séparés du grand courant de la tradition, ceux du sud avaient considéré ce point comme si bien acquis qu'il s'était produit une simplification progressive des formes, des bords et des motifs décoratifs. C'était assez naturel : partout, de la Tanzanie centrale vers le sud où la céramique paraît être un art nouveau introduit par les premiers colons bantou, la moindre poterie était automatiquement considérée comme bantou. Mais dans les hautes terres du Kenya et autour du lac Victoria, d'autres populations avaient depuis longtemps fabriqué leur propre céramique. Aussi, bien que moins originale que le type à fossette basale, la poterie « kwalé » de l'est avait-elle besoin de garder et de souligner certaines caractéristiques bantou. En fait, au nord-est de la Tanzanie, en quelques endroits où les collines boisées se rencontrent avec les plaines, on trouve à la fois le kwalé et une autre céramique de la même époque. Est-ce là le point de rencontre des Bantou et des Couchites ?

Il est impossible d'établir une carte détaillée de l'expansion bantou à partir de ces vestiges de céramique, d'autant plus que les données archéologiques font défaut dans certaines régions, dont la Tanzanie méridionale et le Mozambique. Toutefois une telle carte indiquerait un rayonnement dans les savanes à partir d'un noyau commun situé quelque part à l'ouest du lac Victoria, près de la lisière de la forêt. Les mises au point les plus récentes sur les relations linguistiques des Bantou non forestiers actuels font apparaître un schéma absolument identique de l'évolution historique des Bantou et de leur dispersion au sortir de la forêt. Partout où cette sortie de la forêt a été opérée avec succès, que ce soit au sud ou à l'est, il apparaît nettement qu'elle s'est d'abord faite le long de ses lisières, dans l'une ou dans les deux directions jusqu'aux régions tout aussi humides entourant le lac Victoria. Ce n'est que plus tard que les Bantou se sont hardiment portés vers les savanes pratiquement illimitées du sud et du sud-est.

La région entourant l'extrémité sud du lac Tanganyika, ou le « corridor » qui le sépare du lac Nyassa, a peut-être été un second centre de dispersion,

commun aux Bantu du sud et du nord-est, c'est-à-dire aux peuples de la céramique kwalé. Mais pour reconstituer utilement l'histoire de cette dernière région, il faut attendre d'avoir recueilli des informations plus précises sur ce qui s'est passé en Tanzanie méridionale au I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. Il est une thèse selon laquelle des peuples de langue couchitique se seraient étendus des hautes terres du nord à celles du sud en passant par la Tanzanie centrale.

Chez les Bantu actuels de l'Afrique orientale, la poterie est généralement une occupation féminine. Mais d'après des indications ethnographiques recueillies dans les pays situés à l'ouest et au sud, la tradition originale de la poterie bantu aurait été diffusée par des artisans mâles qui accompagnaient les envahisseurs. Cette thèse est purement conjecturale mais peut se déduire de témoignages archéologiques recueillis par D.W. Phillipson en Zambie<sup>12</sup>.

Dans ce cas, elle était très vraisemblablement associée aux autres grands métiers bantu, la métallurgie du fer et le forgeage des outils. Aucune colonie nouvelle ne pouvait réussir sans spécialistes détenteurs des secrets de la céramique et de la forge. Il semble toutefois que, pour limités qu'ils aient été, il y ait eu des échanges commerciaux dès ce stade précoce. Bien qu'il n'ait pas été rare, le minerai de fer n'était cependant pas universellement disponible, et les gisements vraiment riches étaient peu nombreux. Il se peut que sa répartition ait influé sur la colonisation bantu. L'exploitation très ancienne de minerais riches et les fourneaux perfectionnés du Rwanda et de la partie adjacente de la Tanzanie ont déjà été mentionnés. Dans la Tanzanie du Nord-Est, également, les sites anciens des monts Paré et de leurs environs traduisent peut-être l'intérêt manifesté pour les riches minerais de ce secteur. Non loin de là sur les contreforts du Kilimandjaro, où le minerai de fer est inconnu, les sites de cette période sont plus nombreux. Le type de commerce caractéristique d'une époque récente qui consistait à transporter des barres de fonte (et de la poterie) de Paré jusqu'au Kilimandjaro pour les échanger contre des produits alimentaires et du bétail, est peut-être vieux de quelque quinze cents ans. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas imaginer les premières sociétés de colons bantu se livrant sur un vaste territoire à un commerce de grande envergure. Il s'agissait pour elles de se fixer et de subsister. Ce commerce ne s'est vraiment développé qu'à partir de la période « intermédiaire » de l'histoire des Bantu. Quant à la période antérieure même, les sites où ont été découvertes les poteries kwalé dont certains sont très proches de l'océan Indien, n'ont livré aucun objet d'origine côtière ou étrangère.

Ces sociétés agricoles avaient aussi besoin de sel. Dans les temps modernes, on a utilisé différents moyens pour se procurer ce produit indispensable dans de nombreuses régions de l'Afrique orientale. Une méthode consiste à brûler certains roseaux et certaines herbes qui absorbent le sel contenu dans le sol. Les cendres sont dissoutes dans l'eau, et la saumure qui en résulte est filtrée puis on la laisse évaporer. Des procédés d'extraction similaires sont utilisés en divers endroits sur les sols salés. On peut obtenir de la soude pour la cuisson des légumes durs en recourant à des techniques analogues. La productivité

12. D.W. PHILLIPSON, 1974, pp. 1-25, en particulier pp. 11-12.

est généralement faible; la qualité du sel laisse souvent à désirer. En outre, dans certains secteurs ces opérations n'étaient même pas possibles et il fallait recourir au commerce. C'est là que les riches gisements de sel de l'intérieur de l'Afrique orientale — sels salins concentrés, sources salées et lacs d'eau minérale de la *Rift Valley* — prirent toute leur importance. Parmi ces sources, seules les sources salées d'Uvinza, en Tanzanie occidentale, paraissent jusqu'ici avoir été exploitées au cours du premier Age du Fer. Les recherches menées sur d'autres salines, à Kibiro, près du lac Albert, en Ouganda et à Ivuno, dans la Tanzanie du Sud-Ouest, n'ont révélé aucune trace d'activité antérieure au présent millénaire. Mais il est possible que des travaux ultérieurs entrepris aux mêmes endroits, spécialement sur les rives des lacs salés de Kasenyi et de Katwé dans le sud-ouest de l'Ouganda, apportent de plus amples renseignements sur la période ancienne. En outre, les Bantu les plus orientaux pouvaient sans aucun doute s'approvisionner dans les petits cours d'eau côtiers.

## Les Nilotes: adaptation et changement

Outre les Bantu, un autre groupe linguistique, ou plus exactement, plusieurs séries de groupes linguistiques apparentés de loin, ont occupé une grande partie de l'Afrique orientale pendant l'Age du fer. Ce sont les Nilotes. Si leurs caractéristiques physiques diffèrent à bien des égards de celles des Bantu, les Nilotes sont très nettement des Noirs. Il est cependant exact que les populations de langue nilotique, qui ont pénétré le plus profondément à l'est et au sud dans l'ancienne zone couchitique du Kenya et de la Tanzanie septentrionale, ont assimilé une partie de la population «éthiopoïde» antérieure — ce qui permet d'expliquer les traits originaux des groupements itunga, masāi, kalenjin et tatoga d'aujourd'hui, populations jadis classées comme «Nilo-chamites». Leur ascendance couchitique partielle se manifeste aussi dans leur héritage culturel — mais différemment selon les groupes. Il en est résulté de très nombreux emprunts aux langues couchitiques. Leurs langues cependant demeurent foncièrement nilotiques<sup>13</sup>.

On ne sait rien de précis sur la proto-histoire des Nilotes. Cependant, la répartition et les relations internes de leurs trois rameaux actuels indiquent que leur patrie d'origine se situerait dans les basses prairies du bassin du Haut-Nil et sur les rives de ses lacs et de ses cours d'eau. On peut imaginer que leur apparition en tant que groupe dominant dans la branche «soudanaise orientale» de la famille linguistique «Chari-Nil» et leurs expansions périodiques rapides, sinon explosives, dans diverses directions, résultent de leur adoption de l'élevage dans cette partie de l'ancienne zone aquatique, il y a trois mille ans. Il se peut que le bétail provienne des Couchites des

13. A l'origine le mot «nilotique» avait naturellement une acception géographique: «fleuve Nil». Mais, ici comme dans les travaux historiques contemporains, le terme «nilotique» désigne un groupe de langues défini exclusivement au moyen de critères linguistiques, en dehors de toute idée de localisation. Voir la carte p. 626



hautes terres éthiopiennes de l'Est ou plus probablement des populations établies en aval sur le Nil. Là, dans le bassin du Nil Blanc, la pratique de la pêche s'est poursuivie, parallèlement à l'élevage et à la culture des céréales. Cette exploitation économique tripartite de l'environnement reste celle des populations actuelles riveraines du Nil Blanc et de ses affluents.

Les divisions entre langues nilotiques — entre les Nilotes des hautes terres, ceux des lacs et des rivières et ceux des plaines<sup>14</sup> — sont anciennes et profondes (beaucoup plus, par exemple, que celles qui séparent les langues bantu). Et, bien qu'il soit difficile d'avancer une date précise pour la scission de la langue nilotique mère, celle-ci ne peut remonter à moins de deux mille ans. Il est vraisemblable que cette scission se produisit quelque part dans le Soudan méridional, probablement près de la frontière éthiopienne. De l'ensemble de cette région, des représentants de chacune des trois divisions ont émigré vers les secteurs septentrionaux ou même centraux de l'Afrique de l'Est, au cours des deux derniers millénaires. Cependant, les rameaux issus des Nilotes des plaines (notamment le groupe Itunga en Ouganda oriental et au nord-est du Kenya, et les Masaï du Kenya et de la Tanzanie septentrionale) et des Nilotes des rivières et des lacs (les Lwoo de l'Ouganda et des rives lacustres du Kenya) appartiennent au millénaire actuel et relèvent par conséquent des volumes ultérieurs de cette *Histoire*. Dans le présent volume, notre sujet se limite au Nilotique des hautes terres, représenté de nos jours par les Kalenjin des montagnes occidentales du Kenya et les Tatoga disséminés dans les prairies de la Tanzanie septentrionale.

Les premiers Nilotes des hautes terres ne sont pas encore connus sur le plan archéologique; cependant leur répartition actuelle et des comparaisons linguistiques internes montrent qu'ils ont dû s'installer au Kenya il y a un bon millier d'années. Il est possible que leur apparition en tant que groupe ayant son identité, sa culture et sa langue, ait coïncidé avec l'arrivée du fer dans le bassin du Haut-Nil et les confins de l'Éthiopie. Dans ces régions et dans la zone couchitique, la connaissance et le travail du fer sont vraisemblablement venus du nord<sup>15</sup>. Ce processus aurait été indépendant de leur adoption par les anciens Bantu, à qui l'on doit probablement, on l'a vu, la diffusion du travail du fer au sud et à l'ouest de l'Afrique orientale.

Quelles qu'aient été les raisons du succès des Nilotes des hautes terres au cours du I<sup>er</sup> millénaire de notre ère, ils sont arrivés à contrôler progressivement une grande partie, mais non la totalité, de la *Rift Valley*, des régions montagneuses adjacentes et des plaines qui avaient été naguère territoire couchitique. L'assimilation y joua un rôle aussi grand que l'invasion et l'explosion; le processus a dû se poursuivre probablement assez avant dans le

14. Tels sont les termes utilisés en *Zamani*. Ils correspondent à la nomenclature de J.H. Greenberg: Nilotique «méridional», «occidental» et «oriental» respectivement. Voir la bibliographie

15. Le fer commence à être connu dans le nord de l'Éthiopie et dans les régions du Moyen-Nil vers le milieu du premier millénaire avant notre ère. Des articles de fer ont été importés sur la côte d'Afrique dans les premiers siècles de notre ère (voir chapitre 22). Mais aucun élément n'indique que l'art du forgeron ait été emprunté à ces sources extérieures ou importé vers l'intérieur.

II<sup>e</sup> millénaire. Ces Nilotes connaissaient déjà l'élevage du gros bétail et la culture des céréales : cependant, ils avaient sans doute beaucoup à apprendre des Couchites en ce qui concerne l'adaptation de ces formes d'activité à leur nouvel environnement montagneux. En outre, leur organisation sociale et ses classes d'âge successives paraît être un amalgame des éléments nilotiques et couchitiques, tandis que la coutume de la circoncision, qui marque l'entrée de l'initié dans une classe d'âge nommément désignée, est spécifiquement couchitique. Il en est de même de l'interdit frappant le poisson. Celui qui gravissait les escarpements avec ses troupeaux abandonnait délibérément derrière lui les lacs, les marais et les rivières de l'ouest.

La majorité des Nilotes sont restés dans le bassin du Nil, principalement dans le Soudan méridional. Ils n'y ont pas subi directement l'influence des modes de vie couchitiques et ont utilement combiné l'élevage, la culture des céréales et la pêche. Néanmoins, les Nilotes des plaines ont fini par se scinder en trois branches principales et il est intéressant d'observer comment, du nord-ouest au sud-est, leur culture s'est modifiée et comment ils se sont adaptés à l'environnement. Un mode de vie assez typiquement nilotique s'est maintenu dans le groupe Bari-Lotuko, au Soudan méridional et aux frontières de l'Ouganda septentrional. Dans les collines et les plaines plutôt sèches qui s'étendent du nord de l'Ouganda au Kenya, dominées par le groupement Itunga (Karamojong, Turkana, Tesso, etc.), la pêche est peu pratiquée — mais cela peut être dû autant à des contraintes naturelles qu'à un interdit culturel. Au-delà des Itunga, la troisième branche des Nilotes des plaines, les Masaï, se sont établis sur une très grande partie des régions montagneuses et des plateaux herbeux du Kenya et de la Tanzanie septentrionale. Au cours des siècles derniers ils ont assimilé les Nilotes qui les y avaient précédés. Ils ont fortement subi leur influence ainsi que, directement ou indirectement, celle des Couchites du sud. Ils ont alors adopté non seulement le tabou du poisson, mais aussi la circoncision. Dans ces riches pâturages, ce sont, en fait, les Masaï du centre qui ont récemment réussi à porter l'éthique pastorale à son plus haut niveau.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux exemples d'expansion des Nilotes et d'assimilation, souvent dues au hasard : assimilation d'autres branches et sub-divisions de peuples nilotiques ou non nilotiques, et processus d'expansion exigeant fréquemment une adaptation à la fois écologique et culturelle. Au Soudan méridional et au nord et à l'est de l'Ouganda, les interactions qui se sont produites au cours du présent millénaire (et probablement aussi du précédent) entre certaines branches des Nilotes des plaines et des groupes des rivières et des lacs, ont été tout aussi complexes que celles qui viennent d'être exposées entre Nilotes et Couchites ainsi qu'entre Nilotes anciens et récents, que ce soit au Kenya ou dans les montagnes de la Tanzanie septentrionale. Les historiens ont traité davantage des pressions exercées par les Lwoo, branche des Nilotes du groupe des rivières et de lacs, sur les Bantu de l'Ouganda et des rives lacustres du Kenya pendant les six ou sept derniers siècles. Ils se sont moins intéressés à deux autres groupes non nilotiques établis, l'un au nord-est de l'Ouganda, l'autre au nord-ouest de ce pays et dans les pays avoisinants dont le territoire est aujourd'hui limité

mais qui ont connu, il y a un millier d'années et plus, une extension et une importance beaucoup plus grandes.

Le premier se compose des groupes ethniques de langue nyangiya (ils incluent les Tepeth, les Teuso et les Ik actuels) dont certains chassent, tandis que d'autres pratiquent une culture intensive dans des zones montagneuses isolées non loin de la frontière nord-est de l'Ouganda. Cette région a certainement connu une grande diversité culturelle, et l'on pense que certaines des techniques de fabrication des outils de l'Age de la pierre récent ont survécu parmi les communautés montagnardes jusqu'au présent millénaire. La contrée avoisinante, assez sèche pour la plus grande part, est celle des Itunga, population nilotique des plaines, qui, peut-être après d'autres groupements nilotiques antérieurs, ont contenu et, dans une grande mesure, assimilé ces Nyangiya. Il se peut que la langue de ces derniers soit apparentée d'assez loin avec le Nilotique (dans la branche soudanaise orientale de la famille Chari-Nil)<sup>16</sup>. Peut-être, antérieurement aux mouvements nilotiques, les Nyangiya ont-ils constitué une importante population agro-pastorale occupant une partie du territoire compris entre la zone couchitique orientale et celle des derniers peuples aquatiques du Haut-Nil.

Ces derniers représentants de l'antique tradition aquatique assez décadente peuvent avoir appartenu, ainsi qu'il a été suggéré plus haut, au groupe linguistique soudanais central (qui constitue une branche distincte de la famille Chari-Nil). Il s'agit aujourd'hui d'une sous-famille fragmentée, consistant en groupes séparés disséminés autour de la lisière nord-est de la forêt équatoriale. L'un de ces groupes (les Moru-Madi) est établi des deux côtés de la frontière, au nord-ouest de l'Ouganda. Avant l'expansion des Bantu en Ouganda central, voici près de deux mille ans, et les mouvements des Nilotes en provenance du nord et du nord-est, il est vraisemblable que l'usage des langues du groupe soudanais central était très répandu dans le bassin du Haut-Nil et du lac Victoria. Certaines des bases culturelles de cette zone très peuplée de l'Afrique orientale sont plus anciennes que les langues bantu et lwoo qui y sont actuellement parlées.

## Le problème du « mégalithique » est-africain

Les ouvrages jadis consacrés à l'Afrique orientale et à son histoire faisaient une large place aux grandes civilisations qui se seraient développées dans l'Antiquité.

On les situait dans la région interlacustre, plus particulièrement dans les hautes terres du Kenya et de la Tanzanie du Nord (il est intéressant de noter qu'il s'agit de l'ancienne zone couchitique). Ces phases historiques étaient fondées sur des « traditions orales » recueillies en dehors de toute

16. Cette classification a été contestée: d'après certains auteurs, le Nyangiya serait plus proche de la grande famille afro-asiatique (à laquelle appartient, notamment, le Couchitique).

méthode scientifique, ou des observations archéologiques portant sur les vestiges d'ouvrages supposés relever de l'art de l'ingénieur et sur les ruines de constructions et de terrasses de pierre sèche. Malheureusement, une grande partie des données ont été inexactement relevées, ou, en tout cas, interprétées sans grande logique ou rattachées à des faits sans rapport avec elles pour cadrer avec des thèses historiques fantaisistes, alors à la mode, telle la fameuse thèse « chamitique ». Cette tendance n'a été que trop facilement adoptée par des auteurs d'ouvrages de seconde main qui ont accepté sans discernement des données présentées comme originales et, dans certains cas, en ont exagéré la portée. Tout aussi illogique est l'hypothèse si souvent avancée que divers types de caractéristiques archéologiques, authentiques ou fantaisistes, avec ou sans artefacts, disséminés sur une vaste région, pouvaient être attribués à un peuple ou à une culture unique à une époque donnée du passé. Une telle hypothèse sous-tend la théorie de Huntingford sur la « civilisation azanienne » du Kenya et du nord de la Tanzanie, qu'il attribuait aux « Chamites » et celle de Murdock sur les « Couchites mégalithiques » qui auraient jadis peuplé cette même région. (Signalons au passage que Murdock s'est expressément opposé aux préjugés « chamitiques » des auteurs qui l'avaient précédé.)

Le mot « mégalithique » est donc un mot trompeur, sans signification culturelle ni scientifique en Afrique orientale. Il n'est cependant pas sans intérêt de rappeler brièvement les données sur lesquelles on se fondait pour établir l'existence de « cultures mégalithiques » anciennes. Il ne s'agit pas toujours de constructions de pierre ! Nous avons déjà mentionné dans ce chapitre les cairns (ou monticules de pierres) qui représentent des tombes ; on les rencontre souvent dans les pâturages du Kenya et du nord de la Tanzanie. Beaucoup, si ce n'est la plupart, datent de la fin de l'Age récent de la pierre (soit de deux ou trois mille ans) et sont probablement l'œuvre de populations ayant parlé une langue couchitique. D'autres peuvent être plus récents. Il est possible, mais non point certain, que quelques-uns des puits creusés dans le roc des prairies arides du sud du pays Masaï en Tanzanie, ainsi qu'au nord et à l'est du Kenya, remontent à la même période, au moment de l'introduction du bétail. Ainsi en est-il de certaines de ces « routes anciennes » des hautes terres, qui ne sont en fait rien d'autre que des « pistes de bétail » accidentellement érodées par le passage continu, pendant de longues périodes, des troupeaux traversant les crêtes et descendant les pentes jusqu'à l'eau. Nombreuses sont celles qui s'élargissent encore, et de nouvelles apparaissent. Remontant moins loin dans le temps, on retrouve aussi les traces de l'agriculture irriguée pratiquée sur les escarpements de la *Rift Valley* et les massifs montagneux de la Tanzanie septentrionale et du Kenya. Mais on peut démontrer que, par endroits, celles-ci datent au moins de quelques siècles. Les cultures en terrasses le long des pentes sont, en dépit de tout ce qu'on a pu écrire à leur sujet, beaucoup moins rares et beaucoup moins importantes historiquement. Elles n'ont été aménagées que sur des emplacements tout à fait particuliers ou marginaux. Certaines publications mentionnent même dans l'intérieur est-africain des « monolithes » et des « pierres phalliques » dont la présence dans ces contrées est extrêmement douteuse !

Le problème du « mégalithique » de l'Afrique orientale ne se limite cependant pas aux considérations qui précèdent. Il a également été question de « maisons de pierre », d'« enclos » et d'« habitations creusées dans le sol ». Bien qu'on se heurte, là encore, à des descriptions inexactes et à une interprétation erronée, il existe cependant quelques faits archéologiques dont il faut tenir compte. Les vestiges en question sont des murs et revêtements de pierres sèches que l'on rencontre dans deux secteurs distincts. Ces deux ensembles sont totalement différents l'un de l'autre sur le plan culturel, bien qu'ils soient à peu près contemporains, l'un et l'autre remontant au milieu du présent millénaire (donc bien en dehors de la période étudiée dans ce volume).

Le premier de ces complexes comprend ce que l'on nomme les « Sirikwa Holes » qui sont très nombreux sur l'ensemble des hautes terres occidentales du Kenya. Ils représentent les ruines de kraals à bétail fortifiés, aménagés par les populations kalenjin primitives: ce ne sont pas des habitations creusées dans le sol comme on l'a cru jadis. Mais les maisons, rattachées aux kraals, étaient construites en bois et en chaume, non en pierre. En fait, les kraals eux-mêmes étaient normalement construits sans pierre et entourés de terre levée et de palissades. Ce n'est que dans les endroits pierreux que dalles et blocs ont été employés comme revêtements des talus de clôture et des systèmes d'accès. Ainsi cette observation montre bien comment la présence ou l'absence de constructions en pierres doit être expliquée aussi bien par l'environnement que par des considérations culturelles.

Le second ensemble, lui aussi, est situé sur le versant occidental de la grande *Rift Valley*, mais un peu plus au sud, au-delà de la frontière de la Tanzanie. Il comprend plusieurs sites — dont le plus important et le plus connu est Engaruka<sup>17</sup> — situés auprès de rivières propres à l'irrigation au pied des escarpements des « Crater Highlands ». Là les constructions de pierre ont été utilisées à des fins différentes: entre autres, diverses sortes de travaux de défense, notamment de vastes parcs à bestiaux et des enceintes de village. A l'intérieur de ces villages resserrés, bâtis sur le versant de l'escarpement, chaque maison était construite sur un enclos en plate-forme, retenu par un magnifique revêtement de pierres, auquel on accédait par un chemin en terrasses également revêtu de pierres. Cependant, là encore, les maisons n'étaient pas en pierre mais en bois et en chaume. Ce qu'il y a de plus remarquable à Engaruka, c'est l'utilisation de la pierre pour revêtir et épauler les parois de centaines de canaux d'irrigation, et pour diviser et aplanir des milliers de champs s'étendant sur plus de vingt kilomètres carrés.

L'identité et l'apparement linguistique des habitants d'Engaruka n'ont pas encore été définitivement établis. Ils formaient un ensemble qui a été démembré et assimilé par fragments il y a deux siècles environ. Malgré la remarquable qualité et l'étendue des constructions de pierre sèche, il semble que la population de cultivateurs qui a vécu sur ce site ait stagné dans un isolement relatif, forcée de surexploiter les ressources de son sol et de ses

17. On trouvera une récente mise au point sur Engaruka et les sites qui s'y rattachent dans des articles de H.N. CHITTICK et J.E.G. SUTTON, *Azania*, 1976.

réserves d'eau sur des espaces très restreints. Son mode de vie s'était à ce point spécialisé dans une direction donnée qu'elle n'a pu s'adapter.

Telle est vraisemblablement la réponse qu'il convient de faire aux historiens à l'esprit romantique qui tendront à rechercher à Engaruka plus qu'ils ne pourront y découvrir. Ce site ne peut être invoqué pour étayer des théories sur des « grandes civilisations mégalithiques ». Ce n'était pas davantage une ville de trente mille habitants et plus, comme on l'a jadis cru — et comme on l'a répété dans plusieurs ouvrages. Il s'agissait plutôt d'une communauté paysanne concentrée, vivant d'une agriculture exceptionnellement intensive. Engaruka est remarquable, mais dans son contexte local et comme un exemple de développement et d'effondrement d'une culture rurale dans une situation très particulière. En outre, la principale datation qui le fait remonter au II<sup>e</sup> millénaire de notre ère semble maintenant suffisamment précis à la suite de recherches et d'essais au radiocarbone. Dater certains de ces vestiges du I<sup>er</sup> millénaire comme on l'a proposé dans les années 1960, l'emploi du radiocarbone ayant donné des dates d'une ancienneté inattendue, est aujourd'hui considéré comme une erreur, du moins pour l'ensemble du site.

## L'Afrique de l'Ouest avant le VII<sup>e</sup> siècle

*B. Wai Andah*

L'examen critique des données archéologiques et autres dont nous disposons ne corrobore pas la croyance populaire selon laquelle les sociétés néolithiques et de l'Âge du fer en Afrique de l'Ouest devraient essentiellement leurs origines, leur développement et leur caractère général à des facteurs culturels extérieurs. C'est une erreur, en particulier, d'affirmer que, dans la plupart des cas, des idées et des populations venues de l'extérieur, généralement du nord à travers le Sahara, ont stimulé ou provoqué tous les grands événements des premiers temps de la production alimentaire ou du travail du fer et du cuivre. Il ressort plutôt des données disponibles que plusieurs catégories complexes d'ordre régional, sous-régional ou local ont joué un rôle plus ou moins important: que les sites du Néolithique et de l'Âge du fer en Afrique de l'Ouest s'expliquent mieux, à une plus ou moins grande échelle, en tant que parties constituantes de systèmes de sites autant que possible intégrés dans le jeu des grandes contraintes écologiques.

### Origine de l'agriculture en Afrique de l'Ouest

On ne saurait trop insister sur le fait que, pour avoir une idée exacte de l'histoire et de l'évolution de l'acclimatation des plantes et de la domestication des animaux sous les tropiques, il convient de revoir fondamenta-

lement et dans certains cas, d'abandonner complètement les conceptions et les systèmes de référence traditionnels, c'est-à-dire européens. Des expériences devront être faites pour aider à découvrir combien de temps il a dû falloir pour obtenir les cultigènes africains actuels à partir de leurs divers ancêtres sauvages et dans les différentes niches écologiques. Il est en outre nécessaire d'élargir la portée des travaux archéologiques. Les études sur la succession des plantes et sur les sols dans les sites préhistoriques (par trop négligées jusqu'ici) sont essentielles (pour la raison principale que l'on manque souvent d'indications « directes ») si l'on veut comprendre quand et comment d'autres activités ont pris le pas sur la chasse et la cueillette en Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte, la domestication signifie les mesures qui consistent à soustraire les animaux aux processus de sélection naturelle, à diriger leur reproduction, à les mettre au service de l'homme en les faisant travailler ou donner leurs produits, et à leur faire acquérir, par l'élevage sélectif, de nouveaux caractères en échange de la perte de certains de ceux qu'ils possédaient. La culture des plantes s'entend ici comme la plantation de tubercules ou le semis de graines, la protection des arbres fruitiers et des plantes grimpanes, etc., en vue d'obtenir, à l'usage de l'homme, une quantité appréciable de ces mêmes tubercules et graines.

On s'abstiendra, dans cette étude, d'utiliser des termes comme *végé-culture* et *arboriculture*, d'usage courant dans les textes, mais qui impliquent l'idée d'une évolution graduelle de réalisations culturelles. De même, on ne tiendra pas compte de la définition de l'agriculture (par exemple: Spencer<sup>1</sup>) au sens technologique du terme: « systèmes de production alimentaire qui font intervenir des outils *perfectionnés*, des animaux de trait ou des moyens mécaniques, des méthodes de culture *évoluées* et des techniques de production *éprouvées* ». (Nous avons souligné certains mots pour faire ressortir le caractère relatif d'une telle définition.)

Des études écologiques indiquent, en premier lieu, que la domestication des animaux est réalisable dans les zones tropicale et subtropicale semi-arides de la savane<sup>2</sup> parce que le pH des sols y est assez élevé ( $\pm 7,0$ ); en conséquence, les macro-éléments, azote et phosphore, sont assez facilement assimilables et les pâturages offrent un apport de protéines relativement élevé. Au contraire, ces études montrent que les animaux domestiques ne constituent pas un élément important de la production alimentaire dans les régions tropicales humides, parce que, notamment, le pH des sols y est généralement faible et que les possibilités d'assimilation des macro-éléments, azote, phosphore et calcium, sont insuffisantes; il s'ensuit que les pâturages abondent en fibres de cellulose indigestes et présentent une valeur d'échauffement élevée. La production et la déperdition de chaleur chez les animaux posent ainsi de sérieux problèmes pour l'élevage du bétail dans les régions tropicales humides. Pour maintenir un certain équilibre thermique, le bétail de ces régions est

1. J.E. SPENCER, 1968, pp.501-502.

2. J.C. BONSMAN, 1970, pp.169-172.



généralement de petite taille, d'où l'avantage d'une grande surface par poids unitaire facilitant la déperdition de chaleur. Là où il y a eu effectivement élevage de bétail, le problème des températures élevées a été apparemment résolu par la sélection de bêtes (de petite taille) capables de s'adapter aux conditions tropicales.

En second lieu, les études écologiques révèlent que, contrairement à celles du Moyen-Orient, les plantes annuelles cultivées dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest étaient et sont encore adaptées à la croissance dans un climat saisonnier comportant température élevée et forte humidité. Sauf dans les hautes terres fraîches et relativement sèches, l'incapacité des céréales du Moyen-Orient à résister aux microbes pathogènes qui pullulent aux hautes températures fait que leur culture est un échec complet. Des recherches botaniques<sup>3</sup> ont expressément indiqué que certaines plantes telles que le millet (*Pennisetum typhoideum*); des légumineuses comme le pois à vache (*Vigna sinensis*) et le pois voandzou (*Voandzeia subterranea*); des tubercules comme l'igname de Guinée (*Dioscorea cayenensis* et *D. rotundata*); le palmier à huile (*Elaies guinensis*); le fonio (*Digitaria exilis*); l'arachide (*Kerstingiella geocarpa*) et le riz (*Oryza glaberrima*) sont aborigènes et ont été probablement cultivés dès une époque fort reculée dans différentes régions de l'Afrique de l'Ouest<sup>4</sup>.

Des données paléontologiques, botaniques, écologiques, ethnographiques et archéologiques s'accordent pour indiquer que, sur le plan général, les premiers complexes de production alimentaire adoptés ont été l'exploitation du sol (cultures), le pâturage et l'exploitation mixte (autrement dit la combinaison de la culture et de l'élevage). Au niveau particulier, ces complexes différaient selon les espèces de plantes cultivées, les races d'animaux élevés, la façon dont étaient pratiqués la culture et l'élevage, ainsi que les types de peuplement et les systèmes sociaux adoptés.

Des données archéologiques et ethnographiques suggèrent, en fait, l'existence en Afrique de l'Ouest des éléments suivants: 1. un élevage de bétail très ancien dans le Sahara septentrional et oriental; 2. des complexes primaires de cultures de graminées, peut-être permanentes, sur les pentes et les escarpements des hautes terres du Sahara central; 3. des complexes de cultures de graminées dans certaines parties du Sahel et des savanes septentrionales, sujettes à des influences en provenance à la fois du nord et du sud. A cet égard, il apparaît que le delta intérieur du Niger, la bordure du massif du Fouta Djallon dans les bassins supérieurs du Sénégal, du Niger et de la Gambie, et les abords soudanais en général ont pu constituer le noyau à partir duquel ont rayonné les cultures du riz (*Oryza glaberrima*), du millet (*Digitaria*), du sorgho et du millet roseau; 4. l'exploitation mixte et l'élevage du bétail dans les régions centrale et orientale du Sahel et dans certaines parties septentrionales de la savane, activités à l'égard desquelles

3. R. PORTERES, 1950, pp.489-507; *id.*, 1951 (a), pp.16-21; *id.*, 1951 (b), pp.38-42; *id.*, 1962, pp.195-210; H. DOGGET, 1965, pp.50-59; M.A. HAVINDEN, 1970, pp.532-555.

4. Voir volume I, chapitre 25.

la dessiccation du Sahara a pu jouer un rôle important; 5. des complexes de cultures de racines et d'arbres à la lisière des forêts dans l'extrême sud<sup>5</sup>.

Ces complexes primitifs «néolithiques» sont caractérisés par des catégories très variées d'objets fabriqués, ainsi que (pour une grande part selon des déductions) par divers types de peuplement et systèmes sociaux, et par diverses méthodes d'utilisation des sols. Dans certaines zones, cependant (par exemple Tiemassas, au Sénégal; Paratoumbia, en Mauritanie), on constate la rencontre et le chevauchement de deux traditions ou davantage.

En règle générale, les entités chasseresses et pastorales du Nord ont des industries lithiques à base de lames et sont caractérisées par des microlithes géométriques, des pointes projectiles, un très petit nombre ou l'absence d'outils lourds, des gravures sur pierre ou sur coquille d'œuf d'autruche et un choix réduit de poteries assez primitives. D'autre part, les complexes à culture de semis du Sahara central et des prairies septentrionales sont riches en outils de pierre taillée et polie; ils possèdent un outillage taillé varié, une gamme étendue de poteries morphologiquement diversifiées, mais peu ou point de microlithes et de pointes projectiles. Les complexes de plantation (de racines) du Sud présentent aussi des outils polis et meulés, mais se distinguent principalement par des industries fondées sur la taille et dont les produits consistent surtout en lourds bifaces et couperets taillés. Cette originalité de l'équipement technique est également évidente dans le présent ethnographique; elle se manifeste dans la culture par l'emploi de la houe et du bâton à fouir, comme aussi par la façon dont on laboure la terre (en sillons profonds ou non) et dont on la prépare, en tenant soigneusement compte du type de plantes cultivées, de la nature du sol, ainsi que de l'humidité potentielle locale.

### Premiers complexes d'élevage au Néolithique dans le Nord

On a retrouvé à Uan Muhuggiag (dans le sud-ouest de la Libye)<sup>6</sup> et à Adrar Bous (Aïr)<sup>7</sup> des restes de brévicornes domestiques, et les dates obtenues situent cette domestication du bétail à partir de  $-5590 \pm 200$  dans le premier site et de  $-3830 - 3790$  dans le second. A Uan Muhuggiag, des restes de moutons étaient également présents. Or, si l'on possède des indices de l'existence, en Egypte et à Kom Ombo, d'animaux à longues cornes contemporains du Pléistocène, il ne semble pas que le bétail brévicorne soit apparu dans la vallée du Nil avant la construction de la grande pyramide de Chéops ( $-2600$ ).

Le fait que les brévicornes aient été présents dans le Sahara central au moins 1200 ans avant de se manifester sur le Nil exclut toute possibilité qu'ils soient originaires de l'Egypte ou du Proche-Orient. A l'heure actuelle, on ne

5. J. ALEXANDER et D.G. COURSEY, 1969, pp.123-9.

6. F. MORI, 1965.

7. J.D. CLARCK, 1972.



Figure 1. Afrique de l'Ouest: sites préhistoriques importants. (Carte fournie par l'auteur.)

sait pas encore si les progéniteurs du bétail saharien à cornes courtes provenaient du Sahara ou du Maghreb. Toutefois, des mesures des métapodes des animaux de ces deux régions<sup>8</sup> indiquent clairement une diminution de leur taille au cours des âges, les animaux du Pléistocène ayant possédé les plus grands métapodes.

Cependant, des vestiges culturels donnent à penser qu'il a pu exister en Libye un premier exemple de passage de la chasse et de la cueillette au pâturage, étendu en direction du sud-est jusqu'à Adrar Bous (Ténéré – 4000 – 2500), et du sud-ouest jusqu'à Tichitt (phase Khimiya postérieure à –1500). Dans ces autres zones, les pasteurs ont été apparemment les descendants directs des premiers habitants; à Tichitt, en particulier, cette nouvelle forme d'existence a probablement supplanté celle de Néolithiques pratiquant la culture de graminées, à moins qu'elle ne l'ait amalgamée. Et s'il en fut ainsi, c'est que le concept de la domestication du bétail a été transféré à ces zones ou que celles-ci se sont trouvées en bordure d'un vaste centre d'une telle domestication. La datation au radiocarbone de sites présentant le *bos* domestiqué (figure 1) indique la possibilité que l'élevage du bétail se soit étendu du cœur du Sahara jusqu'aux confins du Sahara méridional et du Sahel ouest-africain, extension qui ne serait pas sans rapport avec la dessiccation de la région désertique.

#### Premiers complexes de cultures de graminées au Néolithique

En l'état actuel de nos connaissances, il semble que les premières cultures de graines, à l'exclusion de toute autre forme de culture, soient apparues dans les hautes terres du Sahara central (fig. 2), beaucoup plus tôt que n'importe où au sud. Les premiers signes de ces manifestations primitives du Néolithique proviennent principalement des abris sous roche d'Amekni et de Meniet, au Hoggar (fig. 1). A Amekni, Camps<sup>9</sup> a retrouvé deux grains de pollen qui, étant donné leur taille et leur forme, sont considérés comme appartenant à une variété domestique de *Pennisetum* et que la datation situe entre –6100 et –4850. Sur le site de Meniet, Pons et Quezel<sup>10</sup> ont également identifié deux grains de pollen appartenant à un niveau remontant à environ –3600 et qui paraissent provenir d'une céréale cultivée. Hugot<sup>11</sup> pense qu'il s'agit de blé.

D'autres indices, moins concluants, relatifs à la culture de graminées dans cette région proviennent de l'Abri sous roche de Sefar, dans le Tassili; le radiocarbone les situe vers –3100. Dans cet abri, des peintures rupestres<sup>12</sup> ont apparemment pour sujet le travail de la terre, tandis que des témoignages linguistiques attribuent à la culture du sorgho dans le

8. A.B. SMITH, 1973, communication personnelle.

9. G. CAMPS, 1969 (a), pp. 186-188.

10. A. PONS et P. QUEZEL, 1957, pp. 27, 35.

11. H.J. HUGOT, 1968, p. 485.

12. H. LHOÏTE, 1959, p. 118.

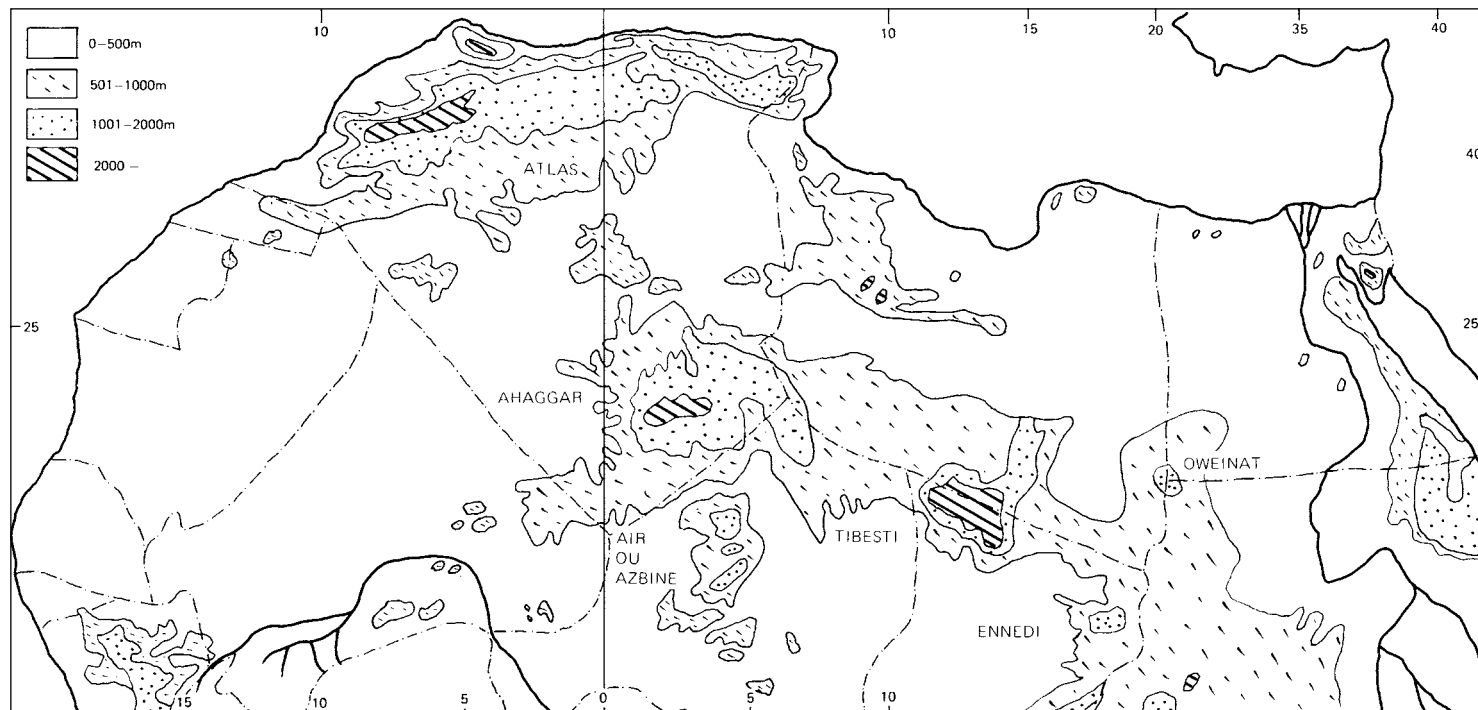


Figure 2. Sahara: carte du relief.  
 (Carte fournie par l'auteur.)

Sahara central<sup>13</sup> une très lointaine antiquité. Indépendamment de leur utilisation d'abris sous roche, les populations préhistoriques de cette région habitaient des villages relativement étendus et permanents, ou des installations situées à flanc de coteau ou au bord d'escarpements dominant des lacs ou des oueds<sup>14</sup>. Les produits de leur technologie comprenaient en abondance des haches en pierre taillée ou polie, des broyeurs et des meules, des galets évidés, des frottoirs, des poteries et toutes sortes d'outils sur éclats.

On a trop souvent suggéré sans grandes preuves à l'appui<sup>15</sup> que ce complexe de cultures était l'indice d'une diffusion-stimulation en provenance du Proche-Orient via l'Égypte. Avant tout, le complexe culturel, associé aux graines probablement récoltées découvertes dans les sites du Sahara central, est très différent de ceux d'Égypte et du Proche-Orient. Ensuite, les datations des récoltes les plus lointaines sur le plan archéologique retrouvées en Égypte sont apparemment postérieures à celles d'Amekni. Enfin, les similitudes culturelles (par exemple le grand nombre de meules), entre le complexe du Sahara central et le complexe précéramique découvert par Hobler et Hester<sup>16</sup> au voisinage des oasis de Dungal et de Dinegil dans le sud-ouest de la Libye, sont bien insuffisantes pour laisser supposer une proche parenté quelconque. Par opposition au complexe du Hoggar, celui de Libye offre une industrie de lames, non d'éclats; il comprend plusieurs lames arquées, un choix de projectiles, des outils en formes de forets et des bifaces en forme de couteaux. Ce complexe, qui remonte au moins à -6000 et peut-être jusqu'à -8300, présente une plus grande similitude avec les industries épipaléolithiques du nord-est de l'Afrique et de la région nubienne du Nil. Ainsi, bien que le complexe libyen soit situé à l'extrémité nord-est du vaste plateau semi-circulaire qui s'étend à travers le Sahara central, il ne peut en aucune façon être tenu comme le précurseur direct du « Néolithique » du Hoggar qui se présente à l'extrémité sud-ouest de ce même plateau. Il semble que les archéologues qui travaillent dans la région auraient avantage à rechercher le précurseur d'abord dans cette même région du Hoggar.

Il est courant de considérer le Néolithique dans les diverses parties de l'Ouest africain sous l'angle d'influences septentrionales, et cela non sans raison, puisque, dans cette région, certaines des industries de l'Age de la pierre récent présentent des affinités avec les complexes postpaléolithiques du Hoggar ou ceux du Sahara oriental et du Maghreb. Cependant, les principales traditions archéologiques caractéristiques du Néolithique primaire (Age de la pierre récent) de cette région présentent des traits qui leur sont propres, notamment dans la céramique, l'outillage, et les dimensions et l'ordonnance des habitats. A l'époque, ces derniers étaient pour la plupart installés sur des escarpements ou en terrain plat près de lacs ou d'oueds. On distingue trois

13. G. CAMPS, 1960 (b), p. 79.

14. J.P. MAITRE, 1966, pp. 95-104.

15. P.J. MUNSON, 1972.

16. P.M. HOBLER et J.J. HESTER, 1969, pp. 120-130.

traditions principales qui correspondent probablement à des différences dans le cadre économique et social :

— sur la bordure nord de cette région, on trouve des industries comme celles du Ténéré et de Bel-Air (Sénégal); elles sont fondées sur les lames et comprennent une variété de microlithes géométriques et/ou de projectiles, et peu ou point d'éléments de pierre polie ou meulée; quant aux installations, elles sont groupées et relativement réduites

— dans les parties centrales comme celles de Borkou, de l'Ennedi, du Tilemsi, de Ntereso et Daima, on trouve des industries où les microlithes géométriques font défaut, mais qui offrent une variété de projectiles, d'hameçons et de harpons, et des éléments de pierre polie ou meulée. Les zones d'habitat sont relativement étendues;

— le troisième groupe d'industries, au sud, est représenté surtout par les complexes de Nok et de Kintampo; il est pratiquement dépourvu de lames, de microlithes géométriques et de projectiles, mais est riche en outils de pierre polie ou meulée. Il est caractérisé par des installations plus vastes et apparemment plus permanentes.

Les indications recueillies à propos sur les sites de Karkarichinkat<sup>17</sup> (figure 3) révèlent que, pendant au moins les derniers temps de la phase humide la plus récente du Sahara (–2000 à –1300), cette zone a été habitée par des pasteurs qui vivaient d'une façon peu différente de celle des pasteurs semi-nomades d'aujourd'hui, tels les Nuer du Soudan<sup>18</sup> et les Peul d'Afrique occidentale<sup>19</sup>. Les sites de la partie sud de Karkarichinkat ressemblent à des camps de pêcheurs ou de bergers, comme en témoigne l'abondance de coquilles bivalves et d'arêtes de poissons, ainsi que de restes de *bos*; mais, mis à part des hameçons, il n'y a que peu ou point d'objets lithiques façonnés. Au contraire, l'abondance de poteries, de figurines d'animaux en argile, d'objets lithiques façonnés (notamment d'une grande variété de projectiles) dans la partie nord de Karkarichinkat fait penser à un abandon de la passivité et un engagement plus marqué dans la voie de l'élevage, de la chasse, et peut-être aussi, dans une certaine mesure, de l'agriculture.

Les groupes culturels qui vivaient dans le nord du Tilemsi, aux alentours d'Asselar, avaient une industrie tout à fait semblable à celle du Ténéré dans la région saharienne (Tixier, 1962<sup>20</sup>) et qui date au moins de la même époque (des restes de squelettes remontent à –4440). Les deux groupes contiennent des meules, des haches polies et des grattoirs. Les formes géométriques sont plus rares dans le Bas-Tilemsi et des différences sont apparentes dans des éléments tels que les pointes projectiles et la poterie. À Asselar et Karkarichinkat, en dehors de l'élevage du bétail, il semble que ces peuples aient chassé le gibier (gazelles, sangliers, girafes, etc.) Ils ont également pratiqué la pêche, le ramassage de mollusques et la récolte de plantes (*Grewia sp.*, *Celtis*

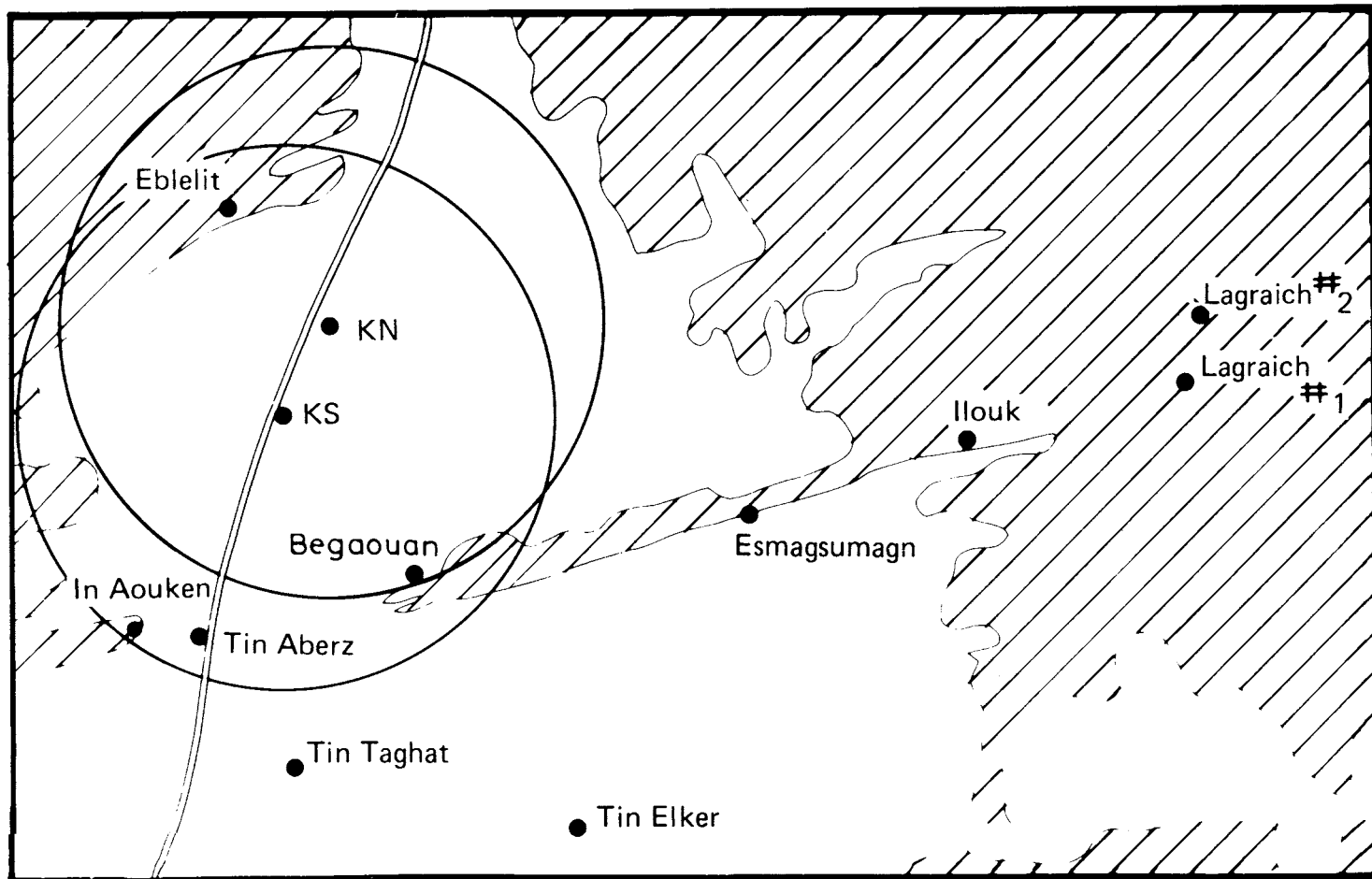
17. A.B. SMITH, 1974, pp.33-56.

18. E.E. EVANS-PRITCHARD, 1940.

19. M. DUPIRE, 1962 et 1972.

20. Cet auteur n'est pas cité dans la bibliographie.

Figure 3. Complexe de la Vallée de Tlemst (d'après A.B. Smith, 1974).





*integrifolia*, *Vitex sp.*, et *Acacia nilotica*). L'écologie actuelle de ces plantes laisse supposer des précipitations d'environ 200 mm, ce qui représente le double de celles des temps présents dans la vallée du Bas-Tilemsi. Les études de Camps<sup>21</sup> dans l'erg d'Admer, au sud du Tassili N'Ajjer, donnent à penser que des pasteurs disposant d'industries semblables à celles du Ténéré ont vécu à une latitude aussi septentrionale et qu'ils ont également occupé le Tassili N'Ajjer et les plaines avoisinantes dès le IV<sup>e</sup> millénaire, si ce n'est avant.

Les recherches effectuées dans la région du Dhar Tichitt, Mauritanie méridionale (figure 4), ont révélé une séquence en huit phases, bien datées, de l'Age de la pierre récent<sup>22</sup> contenant des données vivrières qui éclairent quelque peu le problème des premières productions alimentaires dans cette zone en particulier et dans la région des cours supérieurs du Sénégal et du Niger en général.

Une explication de la tendance en matière d'agriculture à Tichitt, plausible parce qu'elle concorde beaucoup mieux avec les données archéologiques, voudrait qu'une culture et une propagation spéciales de *Cenchrus biflorus* aient eu lieu depuis la phase Khimyia (-1500), l'intensification et l'extension de cette pratique initiale de production et propagation des plantes s'étendant à plusieurs autres plantes au cours de la phase sèche de Naghez (-1100). Munson et de nombreux autres archéologues semblent oublier que la forme cultivée d'une plante représente l'*aboutissement* et non les débuts du processus d'amélioration. Le temps requis par le processus de sélection des cultigènes diffère selon la plante et les facteurs culturels et écologiques propres à la région. Le fait que seuls le *Pennisetum* et le *Brachiaria deflexa* apportent les ultimes témoignages des efforts d'acclimatation déployés par l'homme indique simplement que c'est avec ces plantes qu'il a obtenu les meilleurs résultats et non pas qu'elles ont été les seules plantes cultivées. Ainsi s'explique aisément l'expansion marquée du *Pennisetum* et la continuité de la présence du *Brachiaria deflexa* au cours des phases ultérieures.

Parfois nommée le *firki*, la région au sud du lac Tchad comprend des plaines d'argile noire qui s'étendent à partir des rivages méridionaux du lac Tchad et dont la formation pourrait être due à des sédiments lacustres amassés en bordure d'un ancien lac plus grand<sup>23</sup>. C'est également la région où Portères pense que le *Sorghum arundinaceum* et le *Pennisetum* (millet perlé ou millet roseau) ont été acclimatés pour la première fois. Cette zone est relativement fertile et bien irriguée. Bien que la moyenne des précipitations annuelles soit faible (655 mm à Maiduguri) et la saison sèche suffisamment longue et chaude (jusqu'à 43°C) pour assécher la plupart des cours d'eau, la région est inondée et impraticable pendant les pluies, par suite, principalement, de l'imperméabilité des plaines parfaitement horizontales. D'autre part, les sols retiennent bien l'humidité une fois qu'ils l'ont absorbée; actuellement, cette rétention est culturellement facilitée par la construction de levées de

21. G. CAMPS, 1969 (a), *op. cit.*

22. P.J. MUNSON, 1967, p. 91; *id.*, 1968, pp. 6-13; *id.*, 1970, pp. 47-48; *id.*, 1972, *op. cit.*; R. MAUNY, 1950, pp. 35-43.

23. R.A. PULLAN, 1965.

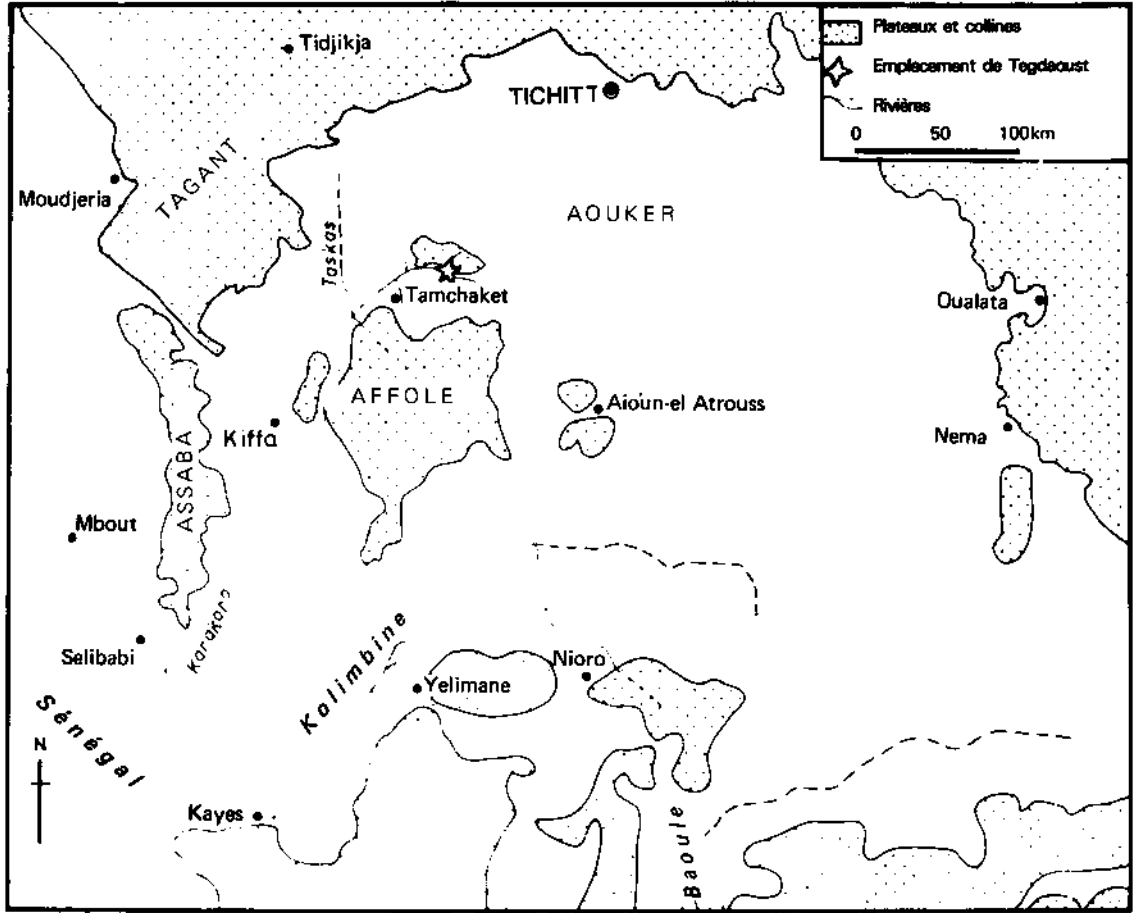


Figure 4. Région de Tichitt.  
(Carte fournie par l'auteur.)

terre de faible hauteur autour des champs. Les inondations saisonnières ont fait de cette région une zone d'habitat favorable, tant pour des cultivateurs que pour des pasteurs, mais les extrêmes saisonniers ont considérablement réduit le nombre des sites habitables, et l'utilisation constante de ces zones dans le passé a entraîné l'accumulation d'habitations sous forme de tertres ou tells.

Les fouilles pratiquées sur certains de ces tertres disséminés dans le Nord du Nigeria, au Cameroun et au Tchad ont jusqu'ici permis de mettre au jour des vestiges d'occupations échelonnées sur de longues périodes, dont on sait que, dans certains cas, elles ont approché et même dépassé 2000 ans. Lebeuf<sup>24</sup> qui a surtout travaillé au Tchad, est convaincu que ces tertres sont liés aux Sao de la tradition orale. Même si ce terme présente une grande signification culturelle ou ethnique, l'auteur de la présente étude éprouve le même scrupule que Connah<sup>25</sup> à s'en remettre à la tradition orale pour identifier des populations dont certaines vivaient voilà 2500 ans.

Connah<sup>26</sup> a procédé également à l'étude systématique d'un des plus remarquables de ces tertres, celui de Daima (14°30'E et 12°12,5'N). Ces vestiges de Daima donnent à penser que des pasteurs de l'Age de la pierre récent ont vécu dans cette région au début du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, gardant des troupeaux de bêtes à cornes, de moutons et de chèvres. Ils auraient utilisé des haches de pierre polie — dont le matériau a dû nécessairement être transporté sur de longs parcours jusqu'à cette région complètement dépourvue de pierres — et fabriqué des outils et des armes en os poli. Parmi les découvertes les plus frappantes faites à ce niveau figurent de grandes quantités d'ossements d'animaux qui témoignent de l'importance de l'élément pastoral, ainsi que de nombreuses figurines d'argile représentant apparemment des animaux domestiques. Les premiers habitants de ce site n'ont vraisemblablement construit qu'en bois et en végétaux, tout métal leur faisant totalement défaut.

A la suite des découvertes faites dans des sites tel que Rop<sup>27</sup> et Dutsen Kongba<sup>28</sup> on a de fortes raisons de croire qu'une phase néolithique parfaitement familiarisée avec l'usage de la pierre a précédé immédiatement la fameuse civilisation de Nok de l'Age du fer (c'est-à-dire avant -2500) dans la mosaïque de savanes du plateau de Jos. S'il en est ainsi, le niveau correspondant comprenait probablement des produits d'une industrie microlithique en plus des outils de pierre taillée et polie également trouvés aux niveaux de l'âge du fer récent. Les populations de Nok ont fort bien pu faire le commerce de ces outils avec celles qui occupaient, au nord, les régions dépourvues de pierres, et il en est peut-être de même des poteries dont, à Daima, la meilleure représentation consiste en une fine céramique aux surfaces rouges satinées souvent décorées au peigne ou avec la roulette.

24. J.P. LEBEUF, 1962.

25. G. CONNAH, 1969 (b), p. 55.

26. G. CONNAH, 1967 (a), pp. 146-147; *id.*, 1967 (b).

27. E. EYO, 1964-1965, pp. 5-13; *id.*, 1972, pp. 13-16.

28. R.N. YORK, F. BASSEY, et *al.*, 1974.

Des vestiges archéologiques qui indiquent l'existence d'un groupe de Noirs produisant des denrées alimentaires dès -1400 -1300 et peut-être même avant ont été découverts dans quatre régions principales du Ghana central: à l'est des monts Banda, dans les hautes terres qui entourent Kintampo, dans des sites fluviaux disséminés dans les étendues boisées du bassin intérieur de la Volta, et dans les plaines d'Accra à l'extrême sud. Il s'agit des complexes de Kintampo-Ntereso.

Sans doute est-ce sur le plan de l'environnement plutôt que sur celui du matériel culturel que ces groupes de sites peuvent être maintenant différenciés. Les enduits cuits sont assez courants à Kintampo et indiquent des habitations plus ou moins fixes. Les planches polies et les « râpes » (également dénommées cigares en terre cuite) largement répandues dans des secteurs où la pierre propre à la taille est absente sont révélatrices d'une sorte de commerce interrégional. Sur trois des sites de Kintampo, des vestiges montrent également que le complexe de Kintampo a succédé à un autre possédant une tradition toute différente du travail de la céramique et renfermant un ensemble d'objets lithiques aussi bien que d'origine animale suggérant la pratique à une grande échelle de la chasse, de la cueillette et d'une culture alimentaire naissante.

Ntereso représente dans la région de Kintampo un site assez particulier, dont la portée est difficile à déterminer. Il se trouve sur une petite élévation de terrain dominant un site fluvial où les ressources aquatiques (coquillages, poissons) avaient une grande importance. Il est donc probable que la présence de harpons et d'hameçons dans cette industrie indique une adaptation spéciale à une situation riveraine. On trouve également une grande variété de pointes de flèches fort bien travaillées, uniques dans les parages et qui témoignent d'affinités sahariennes. Les datations au radiocarbone (en moyenne -1300) situent ce site approximativement à la même époque que Kintampo (c'est-à-dire postérieurement à -1450). Les ossements d'animaux découverts appartiennent pour la plupart à des espèces sauvages, des antilopes en particulier. Toutefois, on a également identifié des chèvres naines<sup>29</sup>. Davies<sup>30</sup> a affirmé que les épis de *Pennisetum* servaient de roulettes pour décorer certaines céramiques, mais cette observation n'est guère concluante, puisque, ainsi qu'on l'a fait remarquer<sup>31</sup>, de petites oscillations rapides d'un peigne aux dents fines peuvent produire les mêmes effets.

### Les lisières de la forêt

Un complexe industriel nettement local et dont le caractère diffère de celui des industries antérieures de l'Age de la pierre récent a succédé directement à ces dernières dans les zones en bordure de la forêt en Afrique de l'Ouest, ainsi que dans les grandes prairies du nord de la Haute-Volta centrale. Cette industrie épiète sur un complexe néolithique plus septentrional de certaines parties du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie (le Paratombien de Vaufrey).

29. P.L. CARTER et C. FLIGHT, 1972, pp.277-82.

30. O. DAVIES, 1974.

31. C. FLIGHT, 1972.

Les premiers producteurs d'aliments de la région de la forêt (appelés Néolithiques de Guinée) habitaient des abris sous roche et des grottes aussi bien que des installations en plein air. Comme abris, on peut citer Yengema<sup>32</sup>, Kamabai et Yagala, tous en Sierra Leone<sup>33</sup>, Kakimbon, Blande et les « Monkey Caves » en Guinée, Bosumpra au Ghana, Iwo Eleru et Ukpa au Nigeria. D'Iwo Eleru proviennent des indices qui permettent de penser que les prédécesseurs de ces populations étaient, comme les populations néolithiques, noirs. Les plus connus des habitats en plein air comprennent les sites de la vallée et des contreforts du Rim, dans le nord de la Haute-Volta centrale, et les sites de Rarenne, de Tiemassas et du cap Manuel, sur le littoral du Sénégal.

Dans nombre de ces zones, les « Néolithiques de Guinée » occupaient ou exploitaient des sols rocheux contenant des affleurements de quartz, de la dolérite et des silex métavolcaniques. En outre, il apparaît que, dans des sites tels que Rim, les versants des collines étaient utilisés pour des cultures en terrasses. Les caractéristiques les plus courantes de ce complexe sont de lourds outils en forme de pics taillés en bifaces, des bifaces semi-circulaires (les houes de Davies) et d'autres bifaces également primitifs, un grand nombre et une grande variété de haches polies, de meules, quelques pilons et de petits fragments de quartz, notamment des « outils esquilles », et de la céramique décorée à la roulette. Les bifaces en forme de pics et en demi-lune paraissent procéder des bifaces et pics nucléiformes Sango, et l'on a émis l'avis<sup>34</sup> qu'ils servaient probablement pour la plantation et la récolte des tubercules et pour creuser des pièges à gibier. Les pilons et les mortiers (qui avaient sans doute leur réplique en bois) devaient être utilisés pour broyer les tubercules tropicaux fibreux à peu près comme on le fait encore de nos jours<sup>35</sup>.

Là où ce complexe se rencontre avec une tradition plus septentrionale, comme dans le Paratoumbien du Mali et de la Mauritanie, et au Sénégal (entre Pointe-Sarenne et Tiemassas), on trouve généralement les types précités d'objets façonnés mêlés à des pointes foliacées, des lames à entailles et des lames aux bords retouchés. A Tiemassas, le complexe local (Néolithique méridional), situé grâce à la stratigraphie naturelle à une époque comprise entre -6000 et -2000<sup>36</sup>, précède nettement le Néolithique septentrional (Belairien) surimposé; il découle directement des traditions locales de l'Age de la pierre récent.

Il est significatif que ces indices archéologiques de la jonction Mali-Mauritanie-Sénégal semblent étayer la thèse de Portères selon laquelle les riz africains à gainé rouge (*Oryza glaberrima* et *Oryza stapfili*) pourraient avoir été initialement acclimatés grâce à une méthode indigène de culture humide vieille d'au moins 3500 ans dans les vastes plaines inondées du Haut-Niger entre Ségou et Tombouctou, région du Mali où le Niger se ramifie en de nombreux cours d'eau et lacs (delta intérieur du Niger). De là, cette culture

32. C.S. COON, 1968.

33. J.H. ATHERTON, 1972, pp.39 sq.

34. O. DAVIES, 1968, pp.479-482.

35. T. SHAW, 1972.

36. C. DESCAMPS, D. DEMOULIN et A. ABDALLAH, 1967, pp.130-132.

a pu se répandre le long du cours de la Gambie et de celui de la Casamance jusqu'aux populations côtières de la Sénégambie. Il est non moins intéressant de noter que l'idée que la culture du riz a pu résulter de l'importation de connaissances en matière de cultures céréalières ne résiste pas à l'examen des indices botaniques. Portères<sup>37</sup> a fait remarquer que, si la forme ancestrale du blé (*emmer*) produisait des graines comestibles qui pouvaient être récoltées à maturité, ce qui permettait de les cultiver ensuite, tel n'était pas le cas pour le riz africain, dont les formes ancestrales ne produisaient pas de graines récoltables.

Plus à l'est, en particulier dans le cas des sites de la Sierra Leone, d'Iwo Eleru et de Bosumpra, les datations et la nature des stratifications archéologiques dans les zones des lisières de la forêt donnent à penser que de grands changements sont intervenus dans la technologie (céramique, outils de pierre polie, etc.), concordant vraisemblablement avec les débuts de la culture indigène de plantes locales telles que les ignames à noix et les palmiers à huile. Ces changements ont remonté de là vers le nord.

Ainsi l'ensemble des informations tendent à montrer que le Sahara central et les hautes terres avoisinantes du Sahel ont constitué le centre des premières cultures spontanées de certaines graminées, en particulier du *Pennisetum* et du sorgho, tandis que les zones du Nigeria à la lisière de la forêt ont été le lieu des premières cultures indigènes de certaines racines (ignames, ignames à noix) et de certains arbres (palmier à huile). D'autre part, les confins de la forêt à l'extrême ouest constituaient le point de départ de la culture du riz. Traitant plus spécialement du sorgho, Portères<sup>38</sup> a noté que, des trois régions qui possédaient des réserves substantielles de sorgho non cultivé (Afrique de l'Ouest, Ethiopie et Afrique de l'Est), l'Afrique de l'Ouest présente un intérêt particulier, parce que, à la différence de l'Afrique de l'Est (et de l'Asie), ses spécimens actuels sont uniques au lieu de résulter de croisements entre les trois formes primitives. Plus récemment, cependant, Stemler et ses collaborateurs<sup>39</sup> ont proposé de considérer *Candatum* comme une variété relativement nouvelle de sorgho, obtenue pour la première fois peu après 350 de notre ère par des populations de l'actuelle République du Soudan parlant une langue de la famille Chari-Nil.

Alors qu'elles indiquent que l'homme du Néolithique du Sahara central (environ -7000) est le premier de tous les néolithiques cultivateurs primitifs, les datations au radiocarbone révèlent aussi que, dans les zones à la lisière de la forêt, le passage à la production alimentaire a eu lieu beaucoup plus tôt que dans les zones du Soudan et du Sahel, au nord. A Iwo Eleru, cette transition s'est étendue sur une période allant de peu après -4000 -3620, jusqu'à -1500. Dans l'abri sous roche d'Upka, près d'afikpo (5°54'N; 7°56'E)<sup>40</sup> la datation de la couche renfermant de la poterie et des houes néolithiques indique une période comprise entre -2935 ± 140 et -95.

37. R. PORTÈRES, 1962, pp.195-210.

38. R. PORTÈRES, 1962, *op. cit.*,

39. A.B.L. STEMLER, J.R. HARLAN et J.M.J. DEWET, 1975, pp.161-183.

40. T. SHAW, 1969 (b), pp.364-373.

C'est un peu plus tard que le Néolithique de Guinée apparaît en Sierra Leone, à l'est, et en Haute-Volta, au nord. Dans la grotte de Yengema, une datation thermoluminescente pratiquée sur de la poterie représentant « plus ou moins le commencement et la fin du Néolithique de la céramique » indique une époque s'étendant de -2500 à -1500. A Kamabai, les niveaux néolithiques couvrent également une période allant de -2500 à +340 ± 100. Dans le centre nord de la Haute-Volta (Rim), ce même type d'industrie se situe entre -1650 et +1000.

Le caractère spécifique du Néolithique guinéen des lisières de la forêt et sa datation par rapport aux premiers complexes culturels de production alimentaire dans la savane et le Sahel suggèrent non seulement que le passage à la production alimentaire est survenu plus tôt dans les zones forestières, mais encore qu'il a été indépendant des influences septentrionales. Ces indices viennent ainsi à l'appui de l'idée que des cultures indigènes telles que le riz (à l'Ouest), les ignames et le palmier à huile (à l'est) dans la région forestière sont le résultat d'initiatives anciennes prises indépendamment par les populations locales. A cet égard, il convient aussi de remarquer que l'usure des dents du squelette d'Iwo Eleru<sup>41</sup> peut s'expliquer par la mastication de tubercules enduits de sable appartenant à une espèce telle que les ignames. Il n'est pas moins significatif que les sites néolithiques guinéens prédominent nettement en bordure de la forêt, dans les forêts-galeries le long des cours d'eau, ou dans les clairières, lieux qui sont tous l'habitat naturel de l'igname.

Le fait que les Néolithiques de Guinée se soient avancés vers le nord jusqu'en Haute-Volta et qu'on les y trouve encore plus tard (tandis qu'ils se mêlent à des éléments du nord dans certaines parties du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal) indique que des influences méridionales ont bien pénétré au nord. A l'instar de nombreux cultivateurs de la forêt tropicale de nos jours, il se peut que les Néolithiques cultivateurs d'arbres et de tubercules aient pratiqué, au moins dans les débuts, l'agriculture semi-nomade et aient, par conséquent, vécu en petits groupes et dans des installations relativement petites plutôt que le contraire.

Affirmer ainsi que les complexes des premiers Néolithiques de l'Ouest africain présentaient des caractéristiques locales bien déterminées, dont beaucoup témoignaient d'un effort d'adaptation économique et social indépendamment développé, en réponse à des conditions écologiques particulières, ne signifie pas que chacun de ces complexes constituait une enclave isolée. Les quelques restes de squelettes découverts font penser que les populations de la plupart de ces zones étaient noires.

Au Sahara, le Néolithique apparaît comme un mélange de Méditerranéens et de Noirs; ce sont eux qui peuplent le Tassili néolithique. En se repliant vers le sud, ils ont probablement donné naissance à plusieurs des groupes mélanodermes peuplant la savane actuelle.

Que les premières populations néolithiques noires de l'Afrique de l'Ouest n'aient pas vécu dans des enclaves culturelles isolées, c'est ce qui

41. T. SHAW, 1971, p. 65.

ressort également de similitudes dans les caractéristiques de la poterie (par exemple la technique « oscillante » et la décoration par empreintes de peigne). Si la datation est exacte, il est vraisemblable que ces particularités de la poterie se sont propagées à partir du Sahara central (où était connue la culture de graminées) jusqu'à des régions du Sahel et de la savane. D'autre part, la roulette était plus spécifiquement un objet du sud, alors que les lignes ondulées pointillées ou continues, typiques des régions nilotiques, sont totalement absentes dans le sud et n'apparaissent que dans quelques complexes du Sahara oriental et central (Hoggar, Bornou-Tchad et Sud-Ennedi).

Il est également important d'insister sur le fait que les changements survenus dans la production alimentaire n'ont pas obligatoirement entraîné l'utilisation d'un outillage visiblement nouveau. Des exemples ethnographiques incitent l'auteur de la présente étude à penser qu'une telle évolution a pu dépendre de changements dans les méthodes de travail et d'utilisation des sols, sans nécessairement impliquer une modification des outils. On peut citer comme exemples la construction de terrasses et le billonnage amélioré, l'utilisation du fumier, le binage et le sarclage, le repiquage, la polyculture, l'utilisation rationnelle des ressources en eau et la conservation des sols. Il est possible qu'on ait eu recours à de tels changements en divers lieux et à diverses époques, lorsque, pour une raison ou une autre, les terres cultivées venaient à se faire vraiment rares. Cette évolution des méthodes agricoles n'a pas laissé d'influencer l'organisation sociale et les caractéristiques de peuplement, mais on ne saurait généraliser, attendu que ce facteur a agi concurremment avec d'autres dont le type et le caractère variaient probablement d'une région à l'autre.

Selon les données dont on dispose aujourd'hui, il a existé au moins quatre zones principales de développement au Néolithique, dont deux se situaient à l'extrême nord de l'Afrique de l'Ouest. C'est surtout dans les vastes plaines de la région septentrionale que la forme pastorale de la transhumance s'est établie de très bonne heure. Dans les régions lacustres, dans les vallées et sur les pentes des collines avoisinantes, la culture de graminées et, dans certains cas, l'élevage associé à la culture ont prédominé. D'autre part, au sud, les terres basses et les lisières des forêts ont été des centres principaux de cultures de plantes et d'arbres.

On distingue, en Afrique de l'Ouest, deux foyers principaux: l'un au nord, dans la zone intermédiaire Sahel-Soudan, l'autre au sud, en bordure de la région forestière. Ces deux zones clés étaient ainsi comprises dans des régions à saisons opposées, avec une saison défavorable à la croissance végétale (chaleur, sécheresse, froid). Dans un tel cadre écologique, les plantes accumulent des réserves qui leur permettent de résister et de reprendre avec vigueur une vie nouvelle quand revient la saison « favorable ». Ces réserves prenaient la forme de racines et de tubercules dans le sud, et de graines dans le nord de la zone soudanaise.

Dans la forêt et la savane, où les variations climatiques saisonnières sont inexistantes ou presque, les plantes croissaient à un rythme lent et régulier. Elles n'avaient pas à lutter pour vivre, ni à accumuler de réserves, et c'est ce



qui a probablement encouragé les essais d'acclimatation dans les deux zones clés. Ensermée entre celles-ci, la savane centrale a été, selon toute apparence, le point de rencontre des influences du nord et du sud.

Un facteur important est constitué par le fait que la saison de pousse des plantes était plus longue dans la région des terres basses forestières, tandis que les sols des zones lacustres et fluviales du nord étaient à la fois plus fertiles et tout aussi faciles à travailler. Le genre de vie de l'homme dans ces régions en était influencé dans une certaine mesure, comme l'était son action sur la nature. Si, dans les régions du nord, il suffisait de défricher quelques arpents de brousse pour pouvoir ensuite travailler le sol à la houe, une activité agricole en expansion dans les zones de la forêt entraînait souvent une déforestation plus intense (ou plus étendue), ce qui n'allait pas forcément de pair avec l'agrandissement et la permanence des installations. Là où, dans le premier système, une surface limitée de terrain pouvait être exploitée de façon continue, il fallait souvent, dans le second, pratiquer un type de culture semi-nomade. Ces différences fondamentales de systèmes d'exploitation ont eu, au cours des âges préhistorique et historique, des répercussions importantes sur les dimensions et le caractère des groupes sociaux de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur la nature de leurs installations. Mais le développement des premières productions alimentaires ainsi que ses conséquences ont varié dans une certaine mesure avec le cadre écologique.

Cependant, dans les trois principales régions culturelles, le passage de la cueillette à la culture alimentaire a modifié de diverses façons l'attitude de l'homme envers son environnement naturel et son groupe. De cueilleur il est devenu producteur et « conservateur » et a pu, par la suite, échanger (grâce au commerce à grande distance) les produits qui manquaient à ses voisins contre les denrées dont avait besoin son propre groupe. L'évolution économique a, en outre, encouragé l'homme à se livrer à des activités artisanales et à mettre au point de nouvelles techniques (céramique, travail des métaux, etc.), ainsi qu'à jeter les bases de réseaux commerciaux actifs et complexes et de transformations profondes de la société. Mais ces transformations ont différé, par leur nature et leur ampleur, avec le type de base agricole qui avait été créé.

### l'Age du fer primitif

Les étapes du développement de l'Age du fer ne semblent pas avoir beaucoup différé de celles du Néolithique, si ce n'est que les premiers exemples du passage à l'Age du métal, et en particulier du fer, en Afrique de l'Ouest, ont été constatés aux deux extrémités de la zone Sahel-savane plutôt que dans les secteurs forestiers du sud. A cet égard, de même que pour les débuts de la production alimentaire, l'ensemble des indices culturels et chronologiques permet de penser que, dans cette entreprise qui aboutit au travail du métal, la part indigène est loin d'avoir été négligeable.

Ainsi qu'il a été exposé en détail ailleurs<sup>42</sup>, les traces de l'Age du fer primitif en Afrique de l'Ouest se répartissent, sur le plan typologique et,

42. B.W. ANDAH (ex. Wai-Ogosu B.), 1973.

dans une certaine mesure, chrono-stratigraphique, en collections d'objets comprenant: 1. des poteries et des outils en fer et en pierre polie; 2. des poteries et du fer ou d'autres métaux, parfois en relation avec des coutumes funéraires particulières (jarres); 3. des poteries exclusivement.

Les sites où des traces du travail du fer sont mélangées avec celles d'une industrie de la pierre plus ou moins florissante constituent ordinairement les types d'assemblage les plus anciens de l'Age du fer et illustrent probablement le passage de l'Age de la pierre à l'Age du fer. Des sites correspondant à ces industries traditionnelles ont été découverts dans plusieurs parties de l'Afrique de l'Ouest et aussi ailleurs (par exemple dans la région des Grands Lacs, en Afrique de l'Est). Ces industries ont généralement laissé des scories de fer, des lames de couteau, des fragments de flèches et de pointes de lances, des hameçons et des bracelets, des pierres-marteaux, un choix d'outils en forme de hache ou d'herminette, des disques ou des anneaux de pierre, des meules et des polissoirs. Il existe également différentes tendances régionales. Ainsi, les figurines en terre cuite sont particulièrement caractéristiques du Nigeria septentrional, mais sont également présentes dans quelques sites du Ghana. Des tuyères et des fragments de ce que l'on pense être des parois de fours ayant servi à la fusion du fer ont été découverts dans le Nigeria septentrional. D'autre part, des outils bifaces grossièrement taillés sont tout à fait typiques des sites de Kamabai et Yagala en Sierra Leone. A Rim, en Haute-Volta, de lourds outils bifaces du même genre, ainsi que des haches et des herminettes, sont présents avec des jarres funéraires, ce qui témoigne d'une parenté avec le Néolithique de Guinée des temps antérieurs.

Les caractéristiques régionales sont également manifestes dans la céramique de l'Age du fer primitif. Ainsi, la séquence de Bailloud<sup>43</sup> concernant l'Ennedi et comprenant deux styles apparentés, Telimorou et Chigeou, qui s'étendent sur la période de transition entre le Néolithique récent et l'Age du fer primitif, est apparemment liée à la « céramique cannelée » de Coppens<sup>44</sup> pour le Tchad et au style Taimanga de Courtin<sup>45</sup> pour Borkou. Telimorou est associé avec les plus anciens emplacements de villages à l'air libre et daterait, suppose-t-on, du premier millénaire avant notre ère. Bailloud et Courtin soulignent les points communs qui existent entre ces styles de céramique et ceux du groupe C de Nubie, encore que ces derniers paraissent remonter beaucoup plus loin (ayant commencé vers -2000). La plupart des caractéristiques de la décoration de ces styles: bandes d'impressions obliques au peigne, hachures gravées entrecroisées, entrelacs, triangles hachurés gravés, chevrons en faux relief, rainures parallèles, etc., sont également typiques des complexes de l'Age du fer primitif découverts à Taruga, sur les sites reconnus par Lebeuf au lac Tchad, à Sindou, dans les niveaux 2 et 3 de Ntereso, ainsi que dans les grottes de la Sierra Leone. Certaines des caractéristiques du style Taruga primitif semblent annoncer

43. G. BAILLOUD, 1969, pp.31-45.

44. Y. COPPENS, 1969, pp.129-146.

45. J. COURTIN, 1960, pp.147-159.

le « complexe d'Ife » en ce qui concerne les traditions en matière tant de céramique que de figurines.

Contrastant avec ce qui précède, les styles des poteries plus récentes de Taruga ressemblent davantage à ceux des niveaux du Néolithique et de l'Age du fer inventoriés à Rim. Dans l'un et l'autre cas prédominent une grande quantité de décorations obtenues au moyen de roulettes gravées et en spirale et l'on trouve quelques exemples de l'usage de la roulette en épi de maïs. Peut-être la mieux connue à ce jour des sociétés de l'Age du fer primitif en Afrique de l'Ouest est-elle celle de Nok. Il semble que cette société ait été aussi une des plus anciennes et des plus influentes. Les gens de Nok travaillaient le fer sans aucun doute dès -500 et probablement même un peu auparavant. Ce qu'on connaît le mieux de leur culture, c'est sa très remarquable tradition artistique et, en particulier, les figurines de terre cuite. Malgré leur connaissance du travail du fer, les populations de Nok ont continué à se servir d'outils de pierre lorsqu'ils les considéraient plus appropriés. Parmi ceux-ci, on note des meules, des galets évidés, ainsi que des haches taillées ou polies. Même lorsqu'ils ont coexisté à la même époque et dans le cadre de la même tradition artistique, certains des sites de Nok ont présenté des caractéristiques originales laissant supposer des variantes régionales. C'est ainsi que les haches en pierre polie étaient totalement absentes de Taruga et qu'il existe des différences dans la poterie domestique de Samum Dukiya, de Taruga et de Katsina Ala<sup>46</sup>.

Outre qu'elle était fermement établie il y a largement plus de 2500 ans, la culture Nok a eu, de toute évidence, une influence profonde. Ainsi, on retrouve certains des traits propres au style de Nok dans les figurines d'argile de Daima, où le travail du fer n'a commencé que vers les V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Connah pense que, aux environs du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, les premiers habitants de Daima ont été remplacés par un peuple qui faisait un ample usage du fer, cultivait surtout les céréales et avait avec ses voisins de plus larges contacts que ses prédécesseurs. Mais la tradition de l'inhumation dans la position accroupie a continué, de même que la fabrication de figurines en argile. A aucun moment ces populations n'ont enterré leurs morts dans les énormes jarres généralement dénommées vases Sao, bien que ce type de poterie ait été présent dans la partie supérieure des tertres funéraires.

Dans un rayon de 100 km autour de Ndjamena (ex-Fort-Lamy), en République du Tchad, de nombreux et importants tertres d'anciens villages, certains atteignant jusqu'à 500 m de long, ont été découverts sur des collines naturelles ou artificielles longeant les rives des cours d'eau de la vallée du Bas-Chari. Ils renfermaient à peu près les mêmes objets qu'à Nok et à Daima. Parmi ces objets se trouvaient de belles figurines en terre cuite, représentant des personnages ou des animaux, des ornements de pierre, des armes en cuivre et en bronze, et des tessons par milliers. D'énormes vases funéraires étaient également utilisés dans ces villages, qui étaient clos de murs défensifs.

46. A. FAGG, 1972, pp.75-79.

Pour ces sites Sao, Lebeuf (1969) a obtenu des datations au radiocarbone allant de -425 à +1700, ce qui semblerait couvrir la période entière de Sao I, II et III. Toutefois, Shaw<sup>47</sup> estime que ces délimitations ne sont pas définies de façon satisfaisante par la stratigraphie et le matériel culturel. Si la datation -425 devait correspondre à un niveau contenant du fer, son importance serait évidente.

Pour le Nigeria méridional, Willett<sup>48</sup> fait remarquer que « tant de traits de la culture de Nok, et notamment de son art, se retrouvent dans les cultures ultérieures ailleurs en Afrique de l'Ouest qu'il est difficile de ne pas croire que, telle que nous la connaissons, cette culture représente la souche ancestrale dont découle l'essentiel des traditions sculpturales de cette partie de l'Afrique ». Que cette observation soit juste ou non, il est certain que les nombreuses similitudes constatées dans les arts de Nok et d'Ife ne sont pas dues au hasard<sup>49</sup>. Comme à Nok, on trouve à Ife, à Benin et, à un moindre degré, dans d'autres anciennes villes du pays Yoruba une tradition sculpturale naturaliste qui remonte au moins à +960 ( $\pm 130$ ), ainsi que des pendeloques et colliers compliqués.

La poterie domestique que l'on trouve à Ife représente un progrès sur les spécimens de Nok, surtout en ce que la décoration en est plus variée; celle-ci faisait appel, notamment, à la gravure (lignes droites, zigzags, pointillisme, motifs curvilignes), au polissage, à la peinture, à l'empreinte de roulettes en bois sculpté ou corde tressée. L'application de bandes d'argile servait également à la décoration, et des fragments de poterie pavaien le sol des habitations.

Les fouilles d'Igbo Ukwu<sup>50</sup> ont révélé que l'on travaillait certainement le fer dans le Nigeria du Sud-Est dès le IX<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais rien n'empêche de penser qu'on ait pu le faire plus tôt. L'art du forgeron exigeant une grande habileté, sa pratique est restée l'apanage de certaines communautés et de certains lignages. Les forgerons Igbo les plus renommés sont ceux d'Awka (à l'est d'Onitsha), qui ont apparemment obtenu d'abord leur fer (ou leur minerai?) des fondeurs Igbo d'Udi, à l'est d'Awka, et n'ont été ravitaillés que beaucoup plus tard en fer européen. D'autres foyers de métallurgie chez les Igbo étaient ceux des Abiriba — fondeurs Igbo de la Cross River (à l'est) —, des forgerons du fer et du bronze établis près de la chaîne de collines Okigwe-Arochuku, et des forgerons Nkwerre, dans la partie méridionale de cette région.

En raison du nombre trop restreint de travaux archéologiques entrepris dans cette zone, il est difficile de commenter en détail les modalités de l'évolution du travail du fer. Le voisinage des sites d'Awka et d'Igbo Ukwu et, en général, la similitude de beaucoup de spécimens suggèrent la possibilité de relations, mais l'écart dans le temps est très grand entre les deux complexes, et les forgerons d'Awka n'ont pas fait montre, tout au moins à des époques

47. T. SHAW, 1969 (a), pp.226-229.

48. F. WILLET, 1967, p. 117.

49. F. WILLET, 1967, *op. cit.*, p. 120.

50. T. SHAW, 1970 (a).

plus récentes, de certaines des qualités artistiques et techniques — notamment en ce qui concerne la fonte du bronze — caractéristiques des produits d'Igbo Ukwu.

Dans la zone d'Akwa<sup>51</sup> des fouilles ont mis au jour quinze gongs en fer et un glaive du même métal semblable à ceux que fabriquent encore de nos jours les ferronniers d'Awka, ainsi qu'un grand nombre de cloches en bronze coulé et d'autres objets qu'on ne peut attribuer aussi aisément aux artisans d'Awka et qui datent de + 1495 (± 95).

Nous n'avons pas non plus de précisions sur l'époque où ont pu être entretenues des relations culturelles entre Ife et Igbo Ukwu, bien que Willett pense qu'Ife remonte peut-être beaucoup plus loin que nous ne l'imaginons aujourd'hui et qu'elle puisse même être beaucoup plus proche de Nok que ne le suggèrent les informations actuellement en notre possession (vers le XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère). Si, comme tendent à le démontrer des indices ethnographiques découverts au Nigeria méridional, et comme l'estime Frobenius, les colliers d'Ife sont bien les mêmes que les « akori » de la côte de Guinée, il est alors concevable que les colliers de verroterie d'Igbo Ukwu aient été confectionnés à Ife. Dans ce cas, la culture d'Ife remonterait au moins aussi loin que les découvertes faites à Igbo Ukwu (IX<sup>e</sup> siècle de notre ère). A cet égard, il n'est pas moins significatif qu'une discontinuité de tradition enregistrée à Ife dans la sculpture sur pierre, l'industrie du verre et les figurines en argile se retrouve en grande partie à Daima<sup>52</sup> et que la discontinuité culturelle constatée à Daima se situe entre les VI<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de notre ère. Et si certains objets funéraires découverts à Daima tendent à indiquer l'existence de relations commerciales entre Ife et Daima, il est très possible qu'il y ait à la fois parallèle culturel et coïncidence chronologique. Il y aurait de grandes chances pour qu'Ife remonte au moins au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### L'Age du fer en extrême Occident

L'Age du fer dans la partie extrême-occidentale de l'Afrique est encore moins connu qu'il ne l'est à Nok et dans les zones avoisinantes. Ainsi, le peu d'informations que nous possédons en ce qui concerne la Mauritanie porte non pas sur un Age du fer, mais sur un « Age du cuivre ». Dans la région du moyen Niger, et particulièrement en Sénégalie, nous ne disposons que d'une séquence chronologique partielle<sup>53</sup>.

Les fouilles effectuées par N. Lambert à Akjoujt (Mauritanie)<sup>54</sup> ont révélé que la fonte du cuivre dans le Sahara occidental date au moins de -570 à -400. Cette période peut être aussi celle du commerce du cuivre à travers le Sahara. A l'un des gisements, on a évalué à 40 tonnes la quantité cuivre extraite, et il est possible qu'une partie de cette production ait été exportée

51. D. HARTLE, 1966, p. 26; *id.*, 1968, p. 73.

52. G. CONNAH, (a), *op. cit.*, pp. 146-147.

53. O. LINARES DE SAPIR, 1971, pp. 23-54.

54. E.W. HERBERT, 1973, pp. 170-194.

du Sahara occidental au Soudan. Bien que l'importance d'Akjoujt ait décliné dans les débuts des temps historiques, peut-être à la suite de l'épuisement des ressources en bois utilisable pour la fusion des métaux (ce qui fut le cas à Méroé), le négoce transsaharien continuera d'assurer les approvisionnements en cuivre et objets de cuivre à travers le Soudan central.

Les innombrables objets de cuivre provenant des sites archéologiques ou figurant dans les collections des musées, sans compter ceux qui sont mentionnés dans les écrits, donnent à penser que l'utilisation de ce métal, pour rare qu'il fût, a été longtemps fort répandue en Afrique de l'Ouest, bien qu'elle n'ait pas donné lieu à la fabrication d'autant d'objets que le bois, le fer et l'argile. Les importations de cuivre et d'alliages de cuivre avaient lieu sous des formes qui n'ont guère changé au cours des siècles : lingots, manilles, bagues, fils, cloches et récipients, produits destinés probablement, les uns à alimenter en matière première l'industrie locale, les autres à être fondus à cire perdue, martelés, étirés, torsadés, etc.

Les populations africaines distinguaient le cuivre rouge, c'est-à-dire le cuivre à son état pur, du bronze et du cuivre jaune ou laiton. Malheureusement, cette précision fait défaut dans la plupart des écrits. En fait, il est indispensable de procéder à l'analyse spectrographique pour déterminer la teneur réelle en tel ou tel métal d'un objet et la préférence marquée par les premiers utilisateurs du cuivre et de son alliage (le bronze).

### La région du Moyen-Niger

On a trouvé des tertres artificiels, lieux d'habitat ou sépultures (tumulus), dans trois secteurs principaux de la région du moyen Niger qui sont situés :

- au confluent Niger-Bani, dans la vallée de la Bani ;
- au nord et au nord-est du Macina et de Ségou ;
- à l'extrême est à l'intérieur de la boucle du Niger, en Haute-Volta.

Dans ces trois zones, on a trouvé des poteries volumineuses et épaisses fréquemment employées comme jarres funéraires et le plus souvent décorées au moyen de roulettes de corde tressée. Par endroits, ces jarres funéraires se rencontrent par deux ou par trois, avec de l'outillage domestique. En Haute-Volta (Rim), les principaux outils ainsi découverts sont en fer et en pierre polie ; il s'y mêle de la poterie ménagère. On a trouvé également des objets en bronze et en cuivre dans la boucle du Niger. Dans le Macina et la région de Ségou, mais non à Bani ni à Rim (à l'extrême est, en Haute-Volta), on a découvert une poterie moulée caractéristique se présentant sous diverses formes, de beaux plats et bols de faible épaisseur et dont certains sont nervurés, avec un socle ou à fond plat, des gobelets à pied, des cruches et des vases tronconiques<sup>55</sup>.

A Ségou et à Tombouctou, certaines de ces populations de l'Age « du fer » étaient composées principalement d'agriculteurs qui cultivaient le millet et le riz ; d'autres s'adonnaient surtout à la pêche en utilisant, de préférence à

55. G. SZUMOWSKI, 1957, pp.225-257.

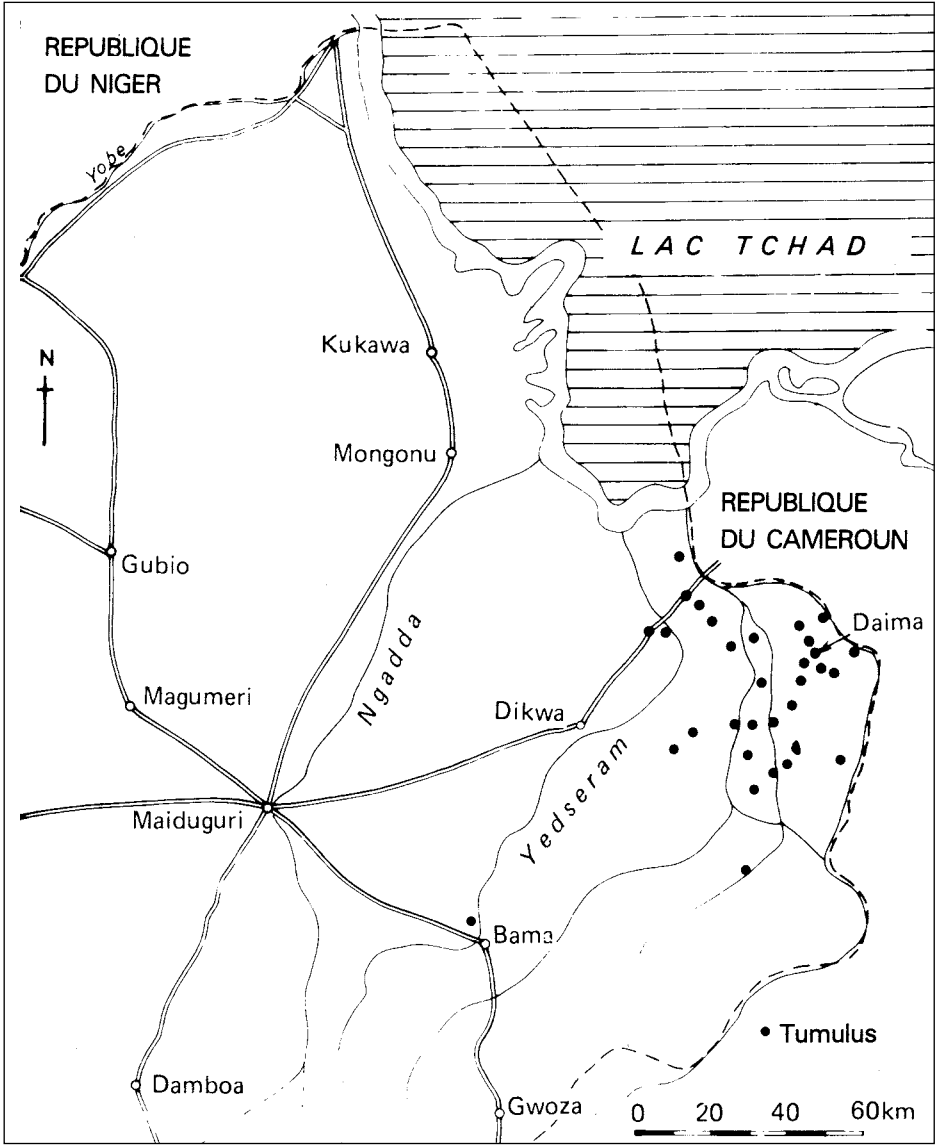


Figure 5. Tumulus de débris du Firki.  
 (D'après G. Connah, 1969 (b).)

des harpons en os, des filets lestés de morceaux de terre cuite. Il existait dans cette région de remarquables monuments pré-islamiques, aux pierres artistiquement dressées au marteau, et quelques-unes des découvertes s'étendent sur des dizaines d'hectares, témoignant de concentrations importantes de population. Mais très peu de ces sites ont été inventoriés ou, quand ils l'ont été, ce fut seulement de façon superficielle. Beaucoup, cependant, ont été soumis à un pillage en règle par les Français<sup>56</sup>.

Seules des fouilles étendues permettront de déterminer les dimensions exactes et la nature de ces installations, et le genre d'économie des populations qui y ont vécu. Il n'a pas encore été établi de séquence chronologique à propos de ces sites. Monod pense que ces cultures à jarres funéraires ont fait partie d'un « complexe lehim » plus étendu, centré sur la Méditerranée et confinant aux régions de la boucle du Niger, ce qui implique que ces cultures de l'Age du fer en Afrique de l'Ouest sont postérieures à l'avènement du monde arabe (C'est-à-dire +1000 et +1400). Toutefois, les résultats de recherches récentes ne confirment pas cette opinion.

A Kouga, par exemple, les fouilles pratiquées dans un tumulus ont permis d'attribuer une datation de +950 ( $\pm 120$ ) à un niveau relativement récent contenant de la poterie peinte en blanc sur fond rouge. Des tessons trouvés en surface portaient des empreintes de millet, de blé et peut-être de maïs. Les indications recueillies à ce site et dans d'autres de cette partie de l'Afrique de l'Ouest évoquent un niveau de l'Age du fer plus ancien principalement caractérisé par des tessons porteurs d'empreintes ou dépourvus de toute décoration, par des outils en os et en pierre, et par des bracelets. En Haute-Volta, une tradition culturelle apparentée remonte encore plus loin, au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>57</sup>.

### La région de la Sénégambie

Des tumulus funéraires ont été également découverts dans certains secteurs de cette région, en particulier à Rao, situé à l'embouchure du Sénégal<sup>58</sup>, et dans le nord du Sénégal, le long du fleuve. Dans ce cas aussi, la plupart n'ont pas encore été inventoriés en détail; toutefois, une étude superficielle a indiqué que les défunts étaient ensevelis dans des habitacles en bois recouverts de tertres d'au moins quatre mètres de hauteur et contenant des outils en fer, des bracelets en cuivre, des colliers, des bijoux en or et plusieurs sortes de poteries aux formes simples: pots, bols, gobelets et jarres, non peints, mais surchargés de motifs décoratifs compliqués, surtout réalisés par entaillages et piqûres, sans utilisation du peigne.

D'après les fouilles récentes, ces mégalithes dateraient de 750 de notre ère<sup>59</sup>, c'est-à-dire d'une période postérieure à celle qui nous intéresse principalement dans le présent chapitre.

56. O. DAVIES, 1967 (a), p. 260.

57. B.W. ANDAH (ex. Wai-Ogosu B.), 1973, *op. cit.*

58. J. JOIRE, 1955, pp. 249-333.

59. C. DESCAMPS et G. THILMANS, 1972.



Les principaux sites du littoral de cette région concernent plus directement notre période. Ils comportent surtout des amas de coquillages. Près de Saint-Louis et sur le cours de la Casamance, d'énormes baobabs y ont parfois poussé. Les amas de Saint-Louis étudiés par Joire<sup>60</sup> ont révélé, comme plusieurs autres, une industrie dont subsistent çà et là des tessons portant des empreintes au peigne, un anneau de cuivre et fer tressés, une hache en os et quelques autres objets façonnés, également en os. Entre autres choses, les populations dont il nous reste ces amoncellements de débris péchaient les huîtres et en faisaient commerce avec les populations de l'intérieur. Entre Saint-Louis et Joal, le littoral de dunes et de rochers considéré comme impropre à l'ostréculture<sup>61</sup> était à l'Age du fer et depuis le Néolithique habité par une population dense. A Dakar (par exemple à Bel-Air), on trouve des vestiges de l'Age du fer nettement stratifiés au-dessous du Néolithique. Les formes et l'ornementation des poteries ont peu varié au cours des siècles, en sorte que les sites non stratifiés ne peuvent être classés d'une manière satisfaisante.

Dans la Basse-Casamance, une étude de plusieurs amas de coquillages effectuée sur une superficie de 22 km sur 6 a révélé une séquence culturelle s'étendant de -200 à +1600 et imbriquée avec des éléments du début de la culture matérielle moderne dyula. Sapir pense que la phase la plus ancienne connue jusqu'ici (période de -1200 à +200), mise au jour uniquement dans les sites de Loudia et de Quolof, appartient au Néolithique récent plutôt qu'à l'Ancien. Les contacts et les influences culturelles sont révélés par la poterie de cette époque, qui partage des techniques décoratives comme la gravure en lignes ondulées avec la poterie néolithique largement répandue du cap Vert<sup>62</sup> à l'Algérie méridionale<sup>63</sup> et même jusqu'en Afrique centrale. On n'a pas trouvé dans ces sites d'outils de pierre, mais des concrétions de fer des marais s'y rencontrent fréquemment, laissant supposer une utilisation du fer. On a toutefois signalé dans les environs de Bignona la présence de haches de pierre préhistoriques qui avaient dû être extraites d'amas de coquillages.

Les données archéologiques de cette période évoquent des installations éparses constituées en petits camps sur des arêtes sablonneuses peu élevées, probablement recouvertes d'herbes et d'arbustes et entourées de forêts. On n'y pratiquait pas la pêche aux crustacés et il est difficile de se représenter comment ces populations assuraient leur subsistance, les rares ossements d'animaux découverts appartenant à quelques mammifères qu'il est impossible d'identifier.

L'absence totale de traces de mollusques et d'arêtes de poissons (dans quatre sites représentant environ 400 ans d'occupation de terrain), et la présence de fragments de poterie dont la matière ne renferme pas de coquilles broyées, sont considérées par les premiers chercheurs comme révélatrices de l'inadaptation de ces « premiers habitants » de la côte à la vie en

60. J. JOIRE, 1947, pp.170-340.

61. O. DAVIES, 1967 (a), *op. cit.*, *id.*, 1967 (b), pp. 115-118.

62. R. MAUNY, 1951, pp.165-180.

63. H.J. HUGOT, 1963.

milieu littoral. Pour Aubreville<sup>64</sup>, des forêts denses ont jadis recouvert toute la région entourant le plateau d'Oussouye avant d'être détruites par le feu puis converties en champs de paddy. Si cette opinion est fondée, il se peut que, déjà, ces habitants de la Période I aient été des agriculteurs, cultivant peut-être le riz de montagne en culture au sec.

Au cours des occupations qui suivirent (Périodes II à IV), c'est-à-dire postérieures à + 300, la faune abondante des mangroves et des marigots a été mise à contribution et il est possible qu'on ait pratiqué également l'agriculture. Une recherche systématique de traces de riz et d'autres plantes n'a toutefois pas encore été effectuée. A ces niveaux, les archéologues considèrent leurs découvertes comme « correspondant bien aux pratiques dyula anciennes et modernes », cependant que la séquence des types de poterie rattache les anciens amas de détritits alimentaires aux amas modernes avoisinants.

Cette séquence, on s'en aperçoit aujourd'hui, semble trop récente pour bien nous renseigner sur les origines de la culture du riz aquatique dans cette région. Toutefois, il peut être utile de noter ici que Portères<sup>65</sup> voit la Sénégambie comme un centre secondaire de propagation de l'*Oryza glaberrima*, le centre principal se situant quelque part au voisinage du Moyen-Niger.

Les sites de la Basse-Casamance représentent apparemment une étape avancée de la culture du riz aquatique. A cette époque, l'utilisation d'outils en fer a permis de mettre en valeur les lagunes à mangrove et de quadriller les terrains alluviaux d'argile lourde pour en faire des champs de paddy. En réalité, il conviendrait de chercher les premiers centres de la culture de l'*Oryza glaberrima* dans les sols plus meubles des vallées intérieures asséchées, où il aurait été possible de cultiver le riz de montagne qu'on aurait pu semer à la volée ou planter au plantoir après avoir déboisé le terrain au moyen d'outils en pierre.

Seules des recherches archéologiques de plus grande ampleur effectuées dans les zones clés permettront de déterminer ce qu'il en était exactement en matière d'agriculture. De toute façon on sait maintenant que des aspects identifiables de la culture dyula étaient présents dès la Période II. Des groupes vivaient, tout comme aujourd'hui, sur des arêtes sablonneuses dans les vallées alluviales ou non loin de celles-ci, jetant leurs déchets en des endroits déterminés. Là se formaient de volumineux amoncellements contenant des fragments de poterie et d'autres détritits qui rappellent la culture matérielle dyula. Pendant toute la période, la céramique traditionnelle de la Basse-Casamance a pratiqué les décorations gravées, ponctuées et imprimées, plutôt que peintes, et les formes utilitaires plutôt qu'ornementales ou propres aux cérémonies. Quant à savoir si ces populations de la Casamance enterraient de la poterie avec leurs morts, voilà qui demeure une inconnue, puisqu'il n'a été trouvé aucune tombe dans ces sites ou dans leurs environs.

Arkell, parmi d'autres, a émis l'avis que les traditions du travail du fer, dont il a été question plus haut, se sont introduites en Afrique de l'Ouest à partir de la sphère égypto-nubienne, tandis que certains, comme Mauny, les

64. A. AUBREVILLE, 1948.

65. R. PORTÈRES, *op. cit.*, 1950.

font provenir de Carthage. Mais entre autres choses, les tenants de ces thèses n'estiment pas à leur juste valeur les différences fondamentales qui apparaissent dans la façon dont la métallurgie du fer s'est développée dans les deux régions. Dans la sphère égypto-nubienne, le passage à l'Age du fer s'est opéré par les étapes du travail du cuivre, de l'or et de l'argent, du fer météorique dans la période dynastique, et ensuite du fer terrestre. En revanche, les centres du travail primitif du fer en Afrique au sud du Sahara sont passés directement de la pierre au fer sans l'intermédiaire ou presque du travail du cuivre ou du bronze, sauf, peut-être, en Mauritanie. En fait, le cuivre et le bronze ont reçu par la suite un traitement à peu près semblable à celui du fer, alors que, dans la sphère égypto-nubienne, le cuivre et, plus tard, le fer, ont été travaillés selon des méthodes très différentes. Les datations auxquelles on a pu procéder n'étaient pas plus les deux variantes de la théorie de la diffusion que ne le font les indices culturels recueillis directement. C'est ainsi que les Garamantes de Libye et les populations méroïtiques ont apparemment commencé à se servir de chars et, sans doute, d'outils en fer approximativement à l'époque (-500) où le travail du fer a commencé dans la région de Nok, dans le nord du Nigeria. Du reste, la datation de certains sites autorise à penser que le travail du fer a même pu débiter dans la région de Nok dès -1000.

En réalité, la thèse selon laquelle la métallurgie du fer se serait propagée de l'extérieur à l'Afrique de l'Ouest n'attribue pas assez d'importance aux nombreux problèmes relatifs aux modalités, à l'époque et aux lieux (il n'y en a pas eu nécessairement qu'un seul) de l'accomplissement des premiers pas qui ont été faits pour passer du matériau roche ou terre aux métaux qui, résistants et durables, se révélaient plus efficaces que la pierre en tant qu'armes et se prêtaient à de nombreuses autres utilisations. A cet égard Diop<sup>66</sup> et Trigger<sup>67</sup> ont très justement fait remarquer que « les premières datations relatives aux sites de l'Age du fer en Afrique occidentale et méridionale devraient nous rappeler qu'il ne faut pas rejeter la possibilité que le travail du fer ait pu se développer indépendamment dans un ou plusieurs endroits au sud du Sahara ». Trop souvent, on a confondu la question des débuts avec celle du degré de raffinement des techniques. Qui plus est, les chercheurs qui ont défendu la thèse selon laquelle le travail du fer se serait propagé du Proche-Orient en Afrique ont généralement supposé (à tort semble-t-il) que les étapes de la métallurgie relevées au Proche-Orient et en Europe ont dû obligatoirement exister dans toute l'Afrique.

## Le commerce préhistorique et les premiers États de l'Afrique de l'Ouest

Des articles découverts dans les tombes au Fezzan nous apprennent que, entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, des marchandises romaines étaient

66. C. A. DIOP, 1968, pp.10-38.

67. B.G. TRIGGER, 1969, p. 50.

importées dans cette région. Apparemment, après avoir remplacé les Carthaginois sur la côte tripolitaine dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Romains, à leur tour, importèrent du Soudan de l'ivoire et des esclaves, les Garamantes continuant à jouer le rôle d'intermédiaires. Des sources littéraires mentionnent également des expéditions de chasse et des raids dans le sud, et l'on a découvert des objets d'origine romaine le long de la « route des chars » au sud-ouest du Fezzan. Après le déclin de Rome, le commerce périclita, mais connut un renouveau avec la restauration de l'Empire byzantin après 533 de notre ère et avant l'invasion du Fezzan par les Arabes<sup>68</sup>. Ainsi, de récentes études archéologiques montrent clairement l'importance, aux temps préhistoriques, des relations commerciales à grande distance avec les populations du Sahara et de l'Afrique septentrionale. Mais des affirmations comme celle de Posnansky<sup>69</sup>, selon laquelle « pour découvrir les origines du commerce lointain en Afrique de l'Ouest, nos recherches doivent commencer dans les sables du Sahara », ne s'en trouvent pas pour cela justifiées. Pour bien intentionnée qu'elle puisse être, une telle assertion est erronée et peut avoir des conséquences néfastes. Elle tend, entre autres choses, à négliger le fait qu'un système interne de commerce sur de grandes distances existait en Afrique de l'Ouest longtemps avant le commerce transsaharien et avait facilité le développement de celui-ci.

Selon l'auteur, les indices recueillis témoignent de l'existence, depuis les débuts de l'Age du fer, de liaisons commerciales florissantes formant un réseau complexe et fort étendu, alimenté par les produits d'industries locales et exploité entre les populations du littoral (poisson, sel) et les agriculteurs de l'intérieur, d'une part, et entre ces populations méridionales et les sociétés plus spécifiquement pastorales du nord, de l'autre. Ce commerce portait sur d'importants produits locaux : le fer et la pierre (pour les outils et les armes), le cuir, le sel, les céréales, le poisson séché, les tissus, la céramique, les bois travaillés, les noix de cola et les parures en pierre et en fer.

Comme Posnansky lui-même l'admet, dans de nombreuses communautés de l'Afrique de l'Ouest, des haches de pierre polie, connues au Ghana sous le nom local de *nyame akume*, et des poteries étaient transportées sur des centaines de kilomètres au Néolithique et à l'Age du fer. Les râpes en pierre de la « culture » de Kintampo, que la datation situe vers -1500, étaient taillées dans une marne dolomitique manifestement transportée sur de grandes distances, puisqu'il en a été trouvé à la fois dans la plaine d'Accra et dans le nord du Ghana. A Rim, près de Ouahigouya, les niveaux de l'Age du fer/Néolithique sont liés à l'existence de fabriques de haches et le site a été selon toute apparence un centre important du commerce des haches à destination de régions dépourvues de la matière première nécessaire.

Une autre preuve d'un commerce local de matières premières datant de l'Age du fer nous est fournie par la présence, dans la matière utilisée pour la

68. Point de vue opposé à celui-ci dans les chapitres 17, 18 et 20 du présent volume. Note du directeur de volume.

69. M. POSNANSKY, 1971, p. 111.

fabrication des pots, d'argiles étrangères à la région où on les a découverts. Et sans doute ce commerce local nous révèle-t-il certains aspects du mécanisme des principaux faits économiques, sociaux et politiques inhérents à la fondation de l'antique empire du Ghana. Il est certain que son importance ne se limite pas à indiquer des contacts culturels à l'échelon régional et démontrer que très peu de sociétés agricoles ont jamais été totalement indépendantes.

Les modalités du développement du commerce et de l'artisanat (industrie) internes en Afrique de l'Ouest ont déterminé le tracé des routes commerciales entre le monde de cette partie de l'Afrique et celui du Sahara et les ont alimentées en trafic. Ce commerce intérieur a également favorisé la formation de villages et de villes de plus grandes dimensions au cours du Néolithique récent et de l'Age du fer. Des informations archéologiques de plus en plus nombreuses, même en ce qui concerne les régions forestières de l'Afrique de l'Ouest, continuent d'indiquer que l'apparition ultérieure des royaumes Asante, du Benin et Yoruba, ainsi que de la culture d'Igbo Ukwu ont dépendu essentiellement d'une exploitation pleinement satisfaisante de leur environnement par des peuples primitifs qui utilisaient le fer et, dans certains cas, par des hommes n'en connaissant pas l'usage.

# L'Afrique centrale

*F. Van Noten  
D. Cohen et P. de Maret*

La diffusion de la métallurgie et l'étonnante expansion des langues bantu constituent deux problèmes fondamentaux pour l'histoire de l'Afrique. Depuis longtemps, il existe une nette tendance à lier les deux questions, à les expliquer l'une par l'autre. La diffusion de la métallurgie serait une conséquence de l'expansion des populations de langue bantu et, réciproquement, cette expansion aurait été facilitée par la possession d'outils en fer qui permettaient de s'attaquer à la forêt équatoriale.

Les premiers, les linguistes<sup>1</sup> ont émis l'hypothèse d'une origine des langues bantu sur les plateaux nigéro-camerounais. A leur suite, les archéologues, les historiens et les anthropologues ont tenté de faire coïncider cette hypothèse avec les données relevant de leurs disciplines respectives<sup>2</sup>.

Cependant, les domaines explorés par ces différentes sciences ne se recouvrent pas exactement. On peut ainsi regretter le glissement du «bantu», notion linguistique, à celle, ethnologique, de populations ou de sociétés bantu, et, par là, à la notion archéologique d'un âge du fer bantu<sup>3</sup>.

La région envisagée dans ce chapitre est constituée par l'Afrique centrale, c'est-à-dire la République du Zaïre et quelques pays limitrophes: Gabon, Congo, Centrafrique, Rwanda, Burundi et nord de la Zambie. Elle

1. J.H. GREENBERG, 1955.

2. R. OLIVER, 1966; D.W. PHILLIPSON, 1968 (a); M. POSNANSKY, 1968; T.N. HUFFMAN, 1970; R.C. SOPER, 1971.

3. Dans ce chapitre, nous n'utiliserons le terme de bantu que comme un concept linguistique par opposition à celui, archéologique, d'Age du fer.

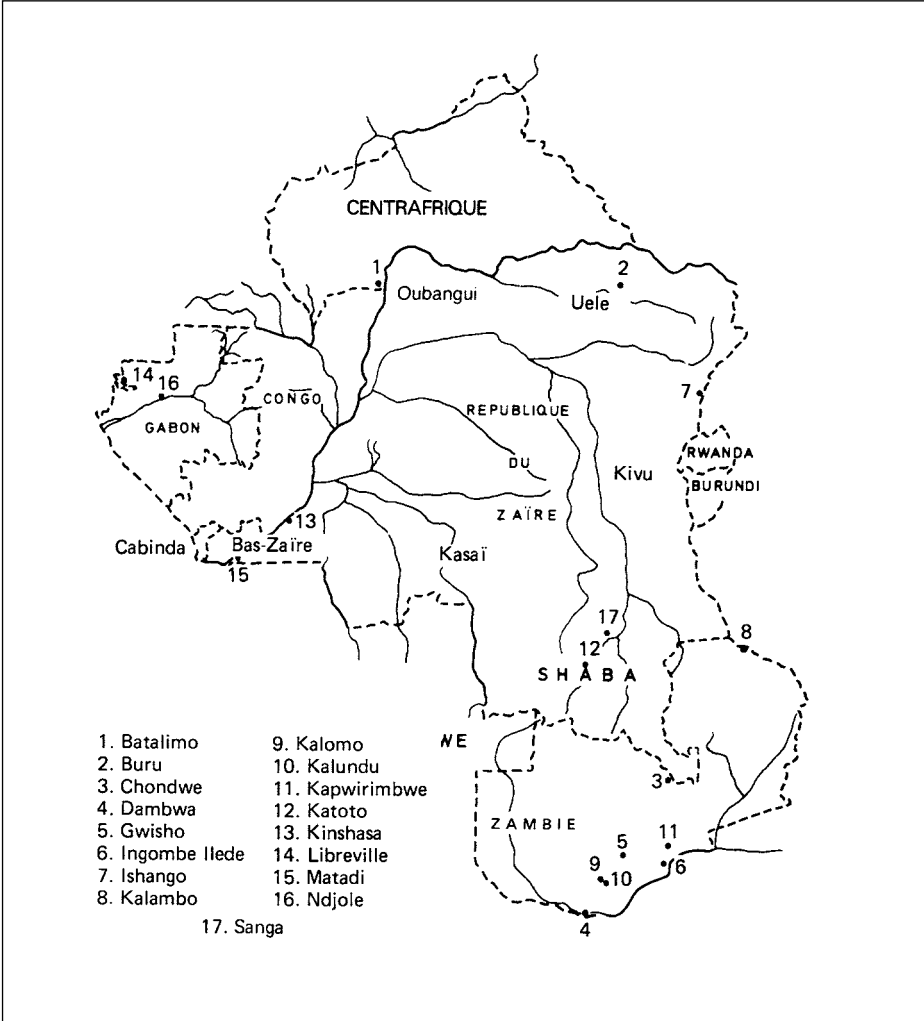


Figure 1. Carte de l'Afrique centrale avec l'indication des lieux mentionnés dans le texte.  
 (Carte fournie par l'auteur.)

se présente comme une vaste cuvette d'une altitude moyenne de 400 m. Autour de cette immense plaine intérieure, le sol s'élève par paliers successifs pour former des montagnes ou des hauts plateaux. Les régions proches de l'équateur connaissent des pluies abondantes toute l'année. Plus au nord et au sud apparaissent des zones à deux saisons de pluies qui se confondent en une seule à partir de 5° ou de 6° de latitude environ. Les températures moyennes annuelles sont assez élevées et leur amplitude augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur.

La cuvette centrale est recouverte par la forêt équatoriale dense, en bordure de laquelle on rencontre la savane. Dans les régions à saison sèche bien marquée, la couverture herbeuse prédomine mais les cours d'eau sont souvent bordés de galeries forestières.

## Fin de l'Age de la pierre

Les sociétés de chasseurs-récolteurs de l'Age de la pierre récent utilisent un outillage de plus en plus spécialisé. On distingue en général deux traditions opposées, celle du complexe industriel tshitolien et celle du complexe des industries microlithiques dont le Nachikufien et le Wiltonien sont les exemples les mieux connus.

On oppose fréquemment l'Age de la pierre récent au Néolithique, cette opposition étant soit de nature technologique (outils polis associés ou non à de la céramique), soit de nature socio-économique (élevage et agriculture, sédentarisation et urbanisation éventuelle). Actuellement, vu la rareté des données socio-économiques, nous sommes réduits à inférer cette opposition à partir des seuls éléments technologiques qui s'avèrent peu pertinents. En effet, des haches polies et de la céramique apparaissent déjà dans des contextes archéologiques de l'Age de la pierre récent.

Le Tshitolien se distingue assez nettement des autres industries de l'Age de la pierre récent de l'Afrique centrale. Géographiquement, il est réparti dans les régions sud et surtout sud-ouest du bassin du Zaïre. Le Tshitolien semble prolonger la tradition du complexe Lupembien dont il se sépare essentiellement par une tendance à la diminution des dimensions des instruments et par l'apparition de formes nouvelles: pointes de flèches foliacées et pédonculées retouchées par pression, microlithes de forme géométrique (segments, trapèzes). On rencontre également, vers la fin du Tshitolien, quelques instruments polis<sup>4</sup>. Chronologiquement, le Tshitolien serait compris approximativement entre -12 000 et -4000, peut-être jusqu'à -2000 ou même, localement, jusqu'au début de notre ère<sup>5</sup>.

Le Nachikufien, essentiellement microlithique, semble installé depuis plus de 16000 ans au nord de la Zambie<sup>6</sup>. Trois stades s'y sont succédé. Au

4. D. COHEN et G. MORTELMANS, 1973.

5. J.P. EMPHOUX, 1970.

6. S.F. MILLER, 1971.



plus ancien apparaît l'outillage microlithique associé à de nombreuses pierres trouées et à du matériel de broyage. Le second stade qui débute vers 8000 est caractérisé par la présence d'outils polis. Enfin, à partir de -2000, le stade final de cette industrie est marqué par une grande abondance de petits segments, de poteries puis de quelques objets de fer; ces derniers provenant sans doute d'échanges commerciaux. La tradition nachikufienne paraît avoir perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Le Wiltonien est attesté en Zambie méridionale ainsi que dans une bonne partie de l'Afrique du Sud. Il s'agit d'une industrie purement microlithique. Vers la fin de son développement apparaissent également des outils polis. On attribue en général cette industrie à des groupes Proto-San. A Gwisho, en Zambie centrale, des conditions exceptionnelles de préservation ont permis de reconstituer le mode de vie d'une telle population au cours du second millénaire avant notre ère<sup>8</sup>. L'industrie, extrêmement abondante et complète, comporte des instruments de pierre, de bois et d'os. L'outillage microlithique était essentiellement destiné au travail du bois, à garnir des pointes de flèches, des harpons ou des couteaux. L'outillage macrolithique comporte entre autres quelques haches polies, des broyeurs et des meules dormantes. Parmi les instruments de bois, on rencontre des bâtons à fouir et des pointes de flèches comparables à ceux des San actuels. L'outillage en os comprend des aiguilles, des perçoirs, des pointes de flèches.

L'habitat paraît constitué d'auvents de branches et d'herbes analogues à ceux des San du désert du Kalahari. Les morts étaient enterrés sur place. Il s'agit de sépultures sans mobilier. Les défunts gisaient dans diverses positions. Ni l'agriculture ni l'élevage n'étaient pratiqués. Les fouilles ont révélé que l'alimentation était comparable à celle des populations actuelles, fondée sur une grande variété de produits végétaux, la chasse et la pêche assurant le complément indispensable. Les habitants de Gwisho exploitaient un territoire assez vaste et chassaient aussi bien des espèces animales de plaine herbeuse que de forêt.

Il existe, en Afrique centrale, un grand nombre d'industries microlithiques mal décrites qui n'ont pu être assimilées à l'une de celles qui précèdent. Il est vraisemblable que certaines ne constituent qu'un faciès local, à un matériau, ou à des activités spécialisées.

Nous avons vu qu'il n'existait guère de données justifiant l'opposition entre l'Age de la pierre récent et le Néolithique. Cependant les éléments technologiques traditionnellement attribués au Néolithique prédominent dans certaines régions, telles que, par exemple, l'Uélé<sup>9</sup>, l'Oubangui et, dans une moindre mesure, le Bas-Zaïre. Ceci a conduit les premiers archéologues de l'Afrique centrale à distinguer un Néolithique uélien, oubanguien et léopoldien. Toutefois, ces prétendues industries ne sont pratiquement connues que par leurs outils polis ramassés en surface ou achetés. Chaque fois que des

7. S.F. MILLER, 1969.

8. B.M. FAGAN et F. VAN NOTEN, 1971.

9. F. VAN NOTEN, 1968.

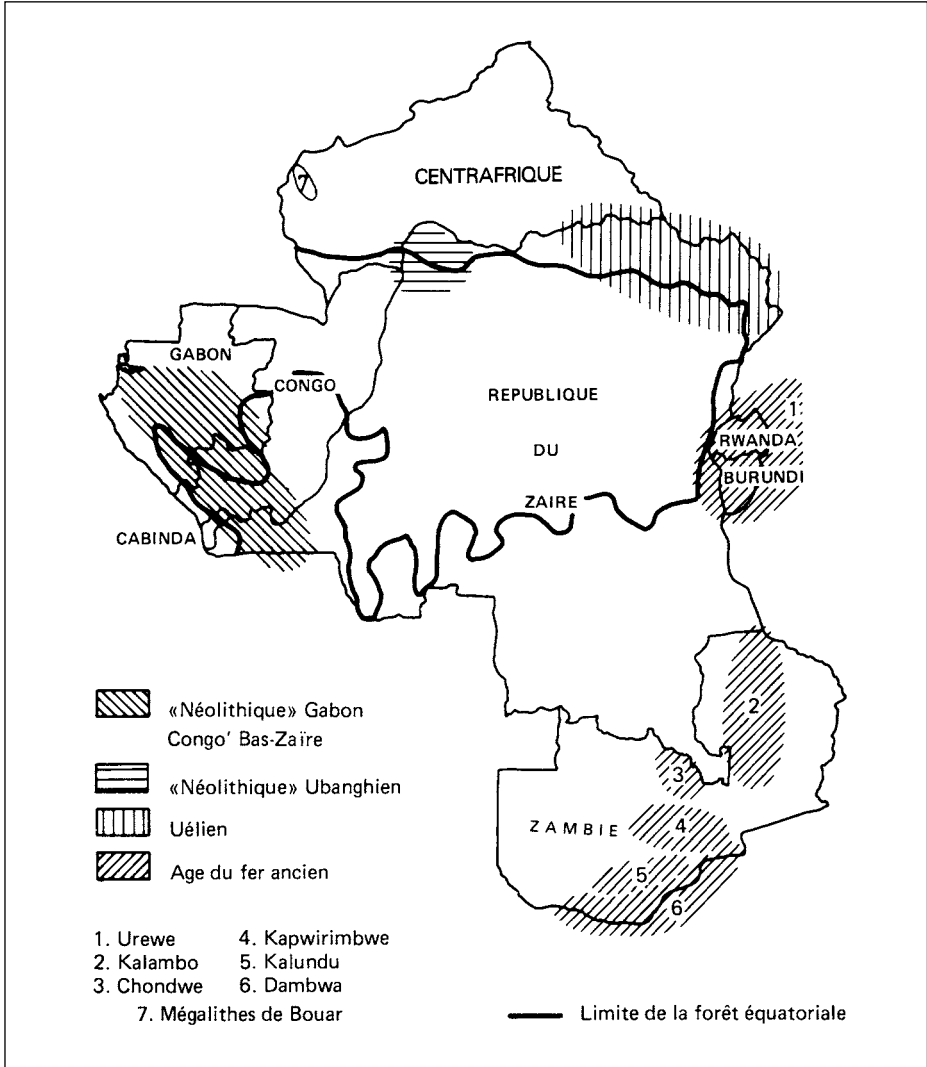


Figure 2. Carte de l'Afrique  
 avec l'indication des régions à  
 occupations « néolithiques » et  
 « âge du fer ancien ».  
 (Carte fournie par l'auteur.)

recherches plus approfondies ont été effectuées, elles ont permis de modifier sensiblement l'idée que l'on s'en était faite. Ainsi, l'Uélien, célèbre par ses belles haches d'hématites polies (fig. 3) appartiendrait, au moins partiellement, à l'Age du fer. Récemment, un atelier de taille a été découvert à Buru en Uélé. Deux dates au radiocarbone calibrées indiquent la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle pour cet atelier où des ébauches de haches reposaient à côté de fragments de tuyères, de scories de fer et de poteries.

En ce qui concerne l'Oubanguien, il existe maintenant un gisement fouillé, Batalimo, au sud de Bangui, en Centrafrique. On y trouve des hachettes ou des herminettes taillées, une hache au tranchant partiellement poli, une abondante industrie non microlithique et une céramique richement décorée, des grands vases à large ouverture (fig. 4), des pots et des bols à fond plat<sup>10</sup>. Cette céramique a été datée par la thermoluminescence de  $+380 \pm 200$ . En l'absence d'autres données, cette date, qui paraîtra trop récente à certains, ne peut être rejetée.

Au Bas-Zaïre, de Matadi à Kinshasa, on retrouve également des haches à tranchant plus ou moins poli associées parfois à de la céramique à fond plat<sup>11</sup>. Récemment, au cours d'un sondage dans une grotte de cette région, une hache polie a été trouvée associée à cette céramique et à du charbon de bois dont un échantillon, daté par le radiocarbone, a donné un âge calibré de  $-390 - 160$ . Un sondage dans une autre grotte distante de la précédente d'une dizaine de kilomètres a également fourni une hache polie associée à cette même céramique<sup>12</sup>. Au Gabon, divers sites<sup>13</sup>, tel celui de Ndjole, à deux cents kilomètres à l'est de Libreville, auraient révélé en stratigraphie un niveau néolithique comportant des haches à tranchant poli, de la poterie et des éclats de quartz<sup>14</sup>.

## Age du fer ancien

Des contacts eurent lieu entre les populations de l'Age de la pierre finissant et les premiers métallurgistes. Le fait est assez généralement établi. Cependant, nous ignorons si ce changement technologique entraîna des bouleversements profonds dans la structure des sociétés qu'il touchait. Pour l'Afrique centrale, nous ne disposons, pour éclairer la période correspondant à l'Age du fer ancien, d'aucune source, ni historique (telle que, par exemple *le Périple de la mer Erythré*) ni anthropologique. Nos seules données sont donc de nature archéologique.

On associe habituellement l'Age du fer ancien à la céramique à fossette basale (dimple based pottery)<sup>15</sup>. Cette céramique (fig. 4a), décrite pour la

10. R. DE BAYLE DES HERMENS, 1972 (a).

11. G. MORTELMANS, 1962.

12. P. DE MARET, 1975.

13. Y. POMMERET, 1965.

14. B. BLANKOFF, 1965.

15. Au Rwanda, cette céramique est celle du type A (J. HIERNAX et E. MAQUET, 1960).

première fois en 1948<sup>16</sup>, est connue actuellement sous le nom de Urewe<sup>17</sup>. Elle est attestée dans une partie du Kenya, en Ouganda et dans la région interlacustre (fig. 2). Quelques poteries, trouvées au Kasai, rentreraient également dans cette vaste aire de distribution<sup>18</sup>. La majorité des dates pour ces types de céramiques sont comprises entre 250 et 400 de notre ère. Toutefois, dans un site au moins, à Katuruka, au Buhaya, en Tanzanie, des dates notablement plus anciennes ont été obtenues<sup>19</sup>. Malheureusement, la portée de cette découverte est encore difficile à apprécier. La céramique d'Urewe semble assez homogène et on a souvent avancé l'idée d'une origine commune pour les différents faciès reconnus. Il s'agirait plutôt de variantes locales que de stades chronologiques. En effet, ces faciès ne se superposent jamais en stratigraphie.

Dès l'origine, il semble que la métallurgie du fer soit associée à un certain nombre de traits culturels, tels que la fabrication de poteries et l'établissement de villages aux constructions de torchis. En outre, on admet généralement que l'élevage et l'agriculture étaient pratiqués.

Dans la zone interlacustre (Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie) ainsi qu'au Zaïre, dans la région du Kivu, la présence de céramique Urewe est bien attestée. La poterie de l'Age du fer ancien de Zambie (Channel-decorated ware) a été longtemps rapprochée de la céramique à fossette basale. En fait, il semble que l'on puisse distinguer plusieurs unités régionales. Pratiquement, seuls J. Hiernaux et E. Maquet ont étudié l'Age du fer ancien de ces régions. Dans une première publication (1957), ils décrivent deux sites du Kivu. A Tshamfu, de la poterie Urewe typique était associée à des restes de fonte ainsi qu'à des briques façonnées à la main. A Bishange, un fourneau destiné à la fonte du fer a été fouillé. Ce fourneau était édifié en briques façonnées à la main. Celles-ci présentaient souvent un côté légèrement concave décoré d'impressions digitales. La poterie de Bishange appartient également au type Urewe. Ultérieurement (1960), ces auteurs ont décrit plusieurs sites de l'Age du fer découverts au Rwanda et au Burundi. La poterie a été classée en trois groupes: A, B et C. Seul le premier, A, identique à la céramique Urewe, appartiendrait à l'Age du fer ancien, les deux autres seraient plus récents.

La poterie du type A est associée à des scories de fer, des tuyères ainsi qu'à des briques façonnées à la main, parfois décorées, semblables à celles du Kivu. Dans deux sites au moins, ces briques auraient appartenu à un fourneau destiné à la fonte du fer. Deux dates ont été publiées: site de Ndorwa,  $250 \pm 100$  de notre ère, et site de Cyamakuza, localité dans la commune de Ndora, préfecture du Butaré,  $300 \pm 80$  de notre ère<sup>20</sup>. A Mukinanira, la poterie de type A reposait juste au-dessus et partiellement mélangée à une

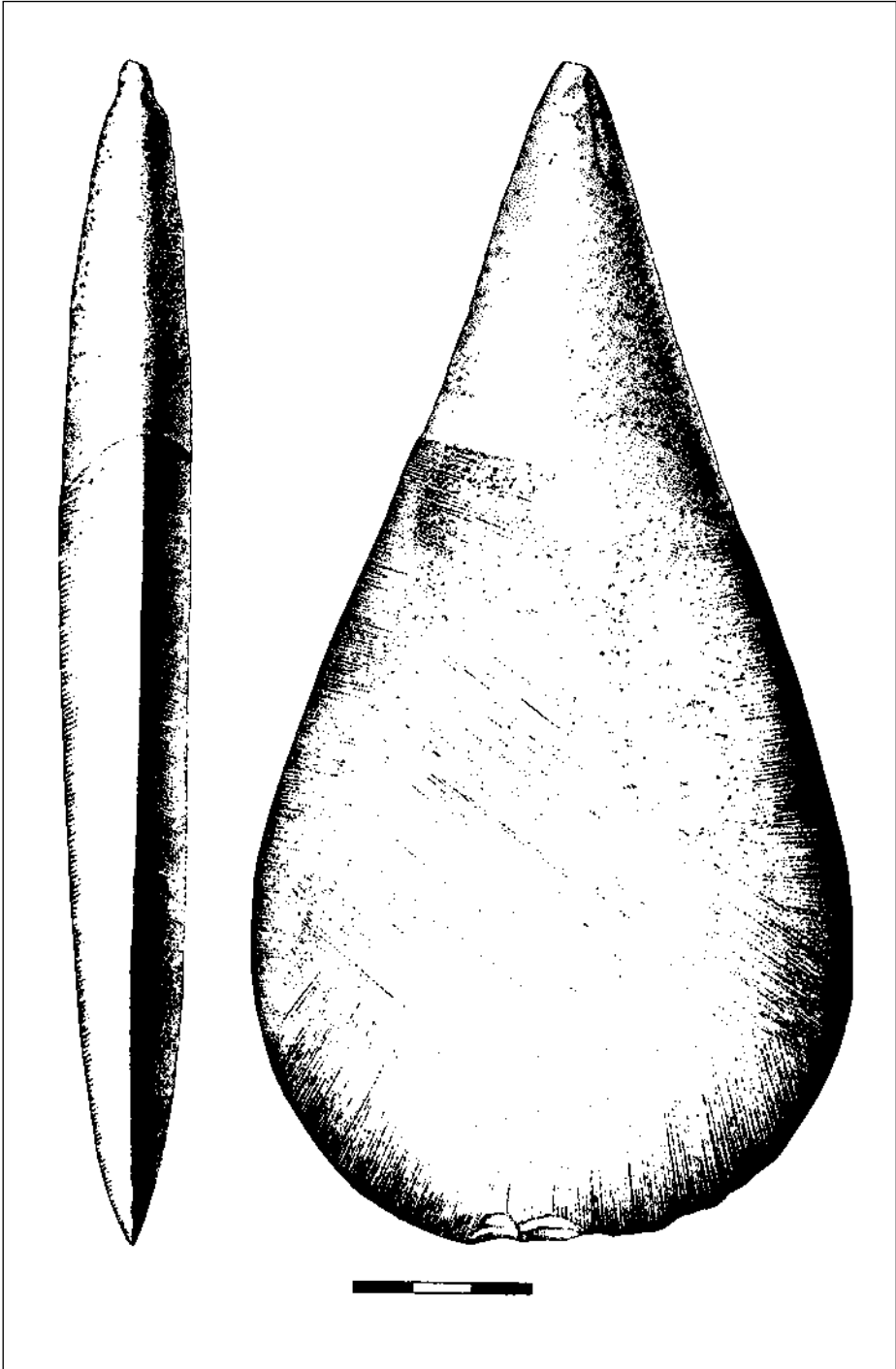
16. M.D. LEAKEY, W. E. O WEN et L.S.B. LEAKEY, 1948.

17. M. POSNANSKY, 1967.

18. J. NENQUIN, 1959.

19. J.E.G. SUTTON, 1972.

20. J. HIERNAUX, 1968 (b).



*Figure 3. Hache polie en hématite appartenant à l'Uélien.*

industrie lithique de l'Age de la pierre récent<sup>21</sup>. De même, à Masangano, les deux groupes de vestiges étaient mêlés. De ceci, on pourrait déduire que les fabricants de la céramique de type A ont apporté la métallurgie dans cette partie de l'Afrique à une époque où la région était encore habitée par les chasseurs-récolteurs de l'Age de la pierre récent. La coexistence de groupes de populations technologiquement aussi différents est assez largement attestée<sup>22</sup>. De nos jours, les Twa mènent encore une vie de chasseur dans la forêt équatoriale de cette région.

Des fouilles récentes dans des sites indiqués par la tradition orale comme l'emplacement de tombes royales Tutsi ont révélé parfois des structures de l'Age du fer ancien. Ainsi, à Burembo, un trou creusé dans la latérite contenait du charbon de bois daté de  $230 \pm 50$  avant notre ère. Au-dessus de ce trou reposait un vase du type A. Un trou semblable, à Rambura, a fourni des scories de fer, des fragments de tuyères, quelques tessons d'allure Urewe, quelques pierres taillées de l'Age de la pierre récent ainsi que du charbon de bois daté de  $295 \pm 60$  de notre ère<sup>23</sup>. Ce dernier résultat correspond bien à ceux obtenus précédemment par J. Hiernaux.

Les artisans de cette industrie paraissent être arrivés vers 300 de notre ère dans la vallée de la Kalambo et y être restés pendant 600 et peut-être même 1000 ans. La population qui semble avoir été assez dense menait une vie pacifique dans les villages dépourvus de palissades ou de fossés. L'aire d'occupation dont le plan est inconnu couvre une superficie approximativement comprise entre quatre et dix-sept hectares. Certains vestiges de structures d'habitat ou de grenier ont été préservés. Une série de huit fosses à bords parallèles et droits, d'un diamètre d'1 m environ et d'une profondeur moyenne d'1,60 m, contenaient des pots et des tessons de céramique, des fragments de meules, des objets et des scories de fer. Quatre de ces fosses étaient entourées d'un fossé circulaire, peut-être les restes d'une superstructure. Seules des preuves indirectes laissent supposer l'existence d'activités agricoles. En outre, il n'y a aucune trace certaine d'élevage.

De nombreuses scories de fer, en particulier un gros bloc de laitier provenant de la base d'un four ainsi que plusieurs fragments de tuyères indiquent que la fonte du fer était pratiquée sinon dans, du moins aux environs des habitats. Parmi les objets de fer exhumés des fosses, mentionnons des pointes de lance ou de couteau, des pointes de flèche, des anneaux de bras ou de jambe, des bagues pour les doigts ou les orteils. Le cuivre était également utilisé pour la fabrication de bracelets ou d'anneaux de cheville ou d'autres parures.

L'usage de la pierre s'était maintenu, ainsi qu'en témoignent de nombreuses meules et molettes, des pilons, des marteaux (dont un marteau de forgeron), une enclume ainsi que de nombreux artefacts informes mais utilisés pour gratter, couper ou froter. Enfin de l'argile blanche et de l'ocre rouge étaient utilisées comme pigments.

21. F. VAN NOTEN et J. HIERNAUX, 1967

22. S. F. MILLER, *op. cit.*, 1969.

23. F. VAN NOTEN, 1972 (b).

Pour la céramique, dans la majorité des cas, la lèvre est arrondie et évasée, épaissie à son extrémité. Toutes les bases sont arrondies à l'exception de deux pots munis d'une fossette déprimée avec les doigts. La décoration, appliquée avant cuisson, apparaît le plus souvent sur ou au-dessus de l'épaule. Les motifs consistent en bandes de cannelures parallèles et horizontales interrompues de chevrons et de spirales. Un réseau d'incisions obliques et croisées ainsi que des lignes d'impressions et de ponctuations triangulaires, formant parfois le motif du chevron en faux relief, couvrent le col et l'épaule.

Des poteries similaires à celles de Kalambo Falls ont été retrouvées dans onze sites répartis dans la province nord de Zambie. L'aire de distribution couvre approximativement 97 000 km<sup>2</sup> <sup>24</sup>.

Exception faite des nécropoles de Sanga et de Katoto (que, vu leur importance, nous analyserons plus loin), aucun site de l'Age du fer ancien n'a encore été découvert au Shaba. Cependant, l'ensemble des vestiges exhumés dans ces deux cimetières paraissent tellement évolués qu'il serait fort étonnant qu'ils n'aient pas été précédés par un Age du fer plus ancien. De plus, dans la zone cuprifère du nord-ouest de la Zambie, le long de la frontière du Zaïre, plusieurs habitats de plein air ont été explorés; certains dateraient du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère <sup>25</sup>. Faute de fouilles étendues et de datations absolues, les quelques données dont on dispose sont très conjecturales. Quatre pots dont deux à fossette basale trouvés près de Tshikapa appartiendraient au type Urewe<sup>26</sup>; d'autre part, de nombreux vases et tessons découverts dans une grotte près de Mbuji-Mayi<sup>27</sup> rappellent d'assez près la céramique de l'industrie de Kalambo Falls.

En dehors de la zone interlacustre et de la Zambie, le Bas-Zaïre est l'une des seules régions où ont été découverts des vestiges que l'on peut vraisemblablement attribuer à l'Age du fer ancien. Les récoltes effectuées dans des grottes ont permis de mettre provisoirement en évidence six groupes de céramiques (fig. 6, a,b) et quelques objets de fer<sup>28</sup>. Une étude plus approfondie de la céramique dans les collections confirme l'existence de nombreux groupes dont certains assez largement répandus<sup>29</sup>. Il apparaît également qu'aucun de ces groupes ne s'apparente à la céramique Urewe. Faute de fouilles étendues, il n'est pas encore possible de tenter une chronologie de ces types de céramiques et d'y associer les objets métalliques.

A Kinshasa, près des sources de la Funa, du charbon de bois accompagné d'un petit tesson atypique a été daté de 270 ± 90 avant notre ère. Bien qu'on ne puisse exclure que cette date appartienne à l'Age du fer ancien, il convient de la considérer avec la plus grande prudence, l'association du charbon de bois daté avec le tesson n'étant pas plus formellement établie que pour une autre date qui vient de Kinshasa, de l'île des Mimosas, au milieu du fleuve. Là, des

24. J.D. CLARK, 1974.

25. D.W. PHILLIPSON, *op. cit.*, 1968.

26. J. NENQUIN, *op. cit.*, 1959.

27. A. HERIN, 1973.

28. G. MORTELMANS, *op. cit.*, 1962.

29. P. DE MARET, 1972.

charbons associés à de la céramique ont été datés de  $410 \pm 100$  de notre ère. Malheureusement les tessons ainsi datés n'ont jamais été publiés<sup>30</sup>.

Cependant, de cette île des Mimosas provient une céramique identique à celle trouvée dans les couches supérieures de la pointe de Gombe (ex-pointe de Kalina), site éponyme du Kalinien fouillé par J. Colette en 1925 et 1927. Refouillé en 1973 et 1974<sup>31</sup> ce site devait révéler un important niveau d'occupation à l'Age du fer dont les vestiges se rencontrent sur tout le promontoire. Au sommet de la plupart des coupes, des alignements de charbon de bois, de la céramique, des pierres et de la terre brûlée, quelques scories et des morceaux de meules gisaient sur un sol d'habitat. A celui-ci sont rattachées diverses structures archéologiques, de grands foyers, et, surtout, des fosses dont la profondeur peut atteindre deux mètres. Ces fosses contenaient parfois un pot plus ou moins complet et, dans deux cas, de menus fragments d'un objet de fer. Il pourrait donc s'agir d'un habitat de l'Age du fer ancien. Ici aussi des datations au radiocarbone en cours permettront bientôt d'en savoir plus.

Dans la région de Bouar, en Centrafrique, existent plusieurs monuments, tumulus de dimensions variables, surmontés de pierres dressées dépassant parfois trois mètres de hauteur. Des rangées de caveaux peuvent y être associées. D'après les observations effectuées, il semble qu'il s'agisse de monuments à usage funéraire. Aucun ossement n'y a cependant été découvert<sup>32</sup>. Toutefois on y a trouvé une série d'objets de fer<sup>33</sup>. Nous disposons de six datations au radiocarbone. Deux se situent aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> millénaires avant le début de notre ère, les quatre autres s'échelonnent du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>34</sup>. La première date serait celle de la construction des monuments, la deuxième, celle d'une réutilisation à l'Age du fer.

Les cimetières de Sanga et de Katoto sont localisés dans la haute vallée du Zaïre, dans le *graben* de l'Upemba. Ces deux nécropoles constituent les sites les mieux connus pour l'Age du fer ancien en République du Zaïre. Situé en bordure du lac Kisale, près de Kinkonda, ce cimetière découvert il y a assez longtemps fut fouillé systématiquement en 1957 et 1958. Des nouvelles fouilles y furent entreprises en 1974. Même si, au total, 175 tombes ont été exhumées, il est clair qu'une grande partie du cimetière reste à explorer<sup>35</sup>.

Après les fouilles de 1958, trois groupes de céramique avaient été reconnus, entre lesquels il semblait possible d'établir une chronologie. Ainsi, le groupe Kisalien (le plus abondant) paraissait le plus ancien, suivi du groupe Mulongo (du nom d'une localité au nord-est de Sanga), et, enfin, du groupe de la poterie à engobe rouge (red slip ware). Les fouilles de 1958 ont montré que ces trois groupes étaient, au moins partiellement, contemporains.

30. E. GILOT, N. ANCIEN et P.C. CAPRON, 1965.

31. D. COHEN et P. DE MARET, 1974.

32. Sauf conditions très exceptionnelles, l'acidité des sols d'Afrique centrale détruit très rapidement les ossements, dans les sites en plein air.

33. P. VIDAL, 1969.

34. R. DE BAYLE DES HERMENS, 1972 (b).

35. J. NENQUIN, 1963; J. HIERNAUX, E. DE LONGRÉE et J. DE BUYST, 1971.



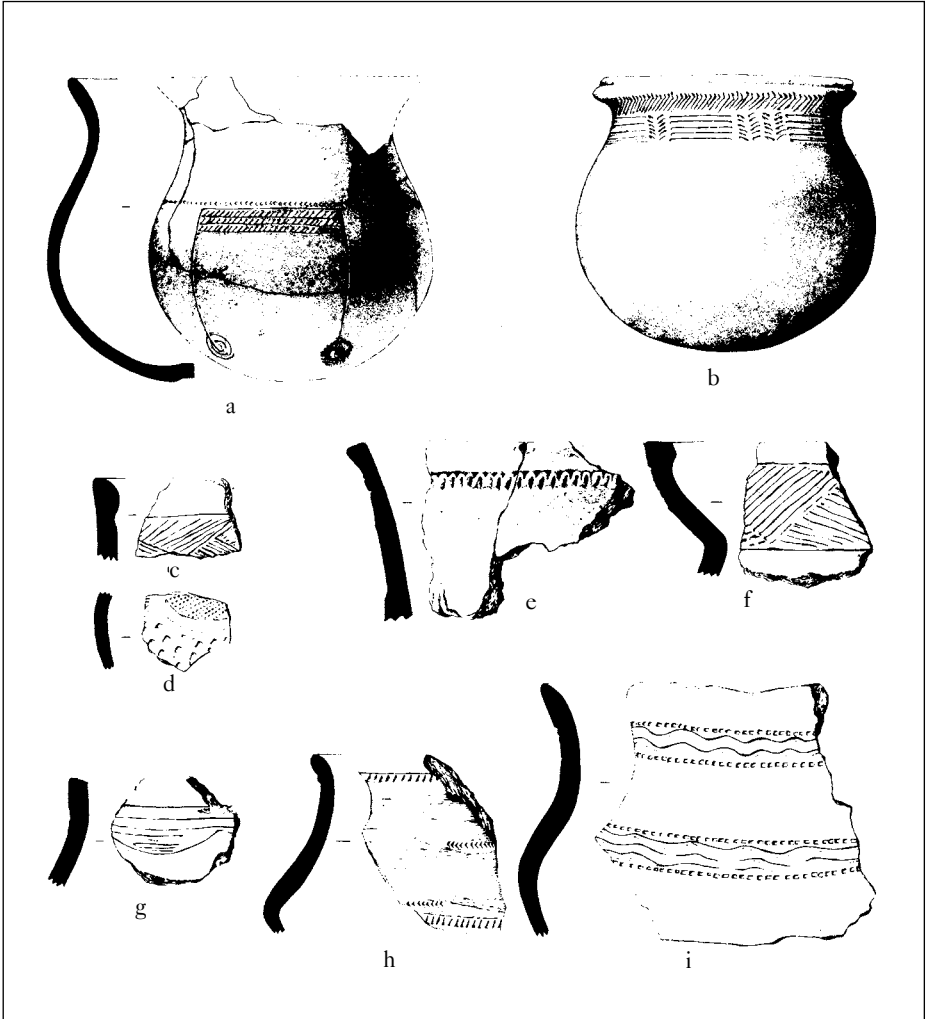


Figure 4. Objets trouvés au site de Batalimo, au sud de Bangui (Centrafrique): a. Pot du type Urewe. (Source : M.D. Leakey, W.E. Owen, L.S.B. Leakey, 1948, pl. IV.) b. Pot de Kalambo c. et d. Tessons provenant de Kangonga, site Chondwo. (Source: D. W. Phillipson, 1968, fig. 4.) e., f. Tessons trouvés à Kapwirimbwe. g. Tesson de Kaiundu. (Source: B. M. Fagan, 1967, fig. 122.) h., i. Tessons de Dambwa.

En l'absence de chronologie interne, deux dates au radiocarbone permettent néanmoins une estimation de l'âge de ce cimetière :

— 710 de notre ère  $\pm$  120 ans

— 880 de notre ère  $\pm$  200 ans.

Notons que la date la plus ancienne a été obtenue pour une tombe dont la position du corps était tout à fait inhabituelle et dont le seul pot, bien que kisalien, est peu typique. L'autre date provient d'une tombe dépourvue de mobilier caractérisant l'une des trois cultures<sup>36</sup>. Nous ne savons donc pas exactement ce qui est daté. En outre, l'imprécision de ces dates leur enlève beaucoup de crédit. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'à deux siècles près, une partie des tombes de Sanga remonte à une période comprise entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les fouilles nous donnent une idée du cimetière et, par là, un aperçu de la société du Sanga antique (fig. 5). Malgré la contemporanéité des trois groupes de céramiques, il ne semble pas qu'ils aient appartenu à la même population. Ainsi, les tombes qui renferment de la poterie Mulongo ou à engobe rouge détiennent un quasi-monopole des petites croisettes de cuivre (sorte de monnaie), celles-ci étant pratiquement absentes des sépultures kisalienne. En revanche, toutes les tombes sont également riches en objets de fer et de cuivre bien travaillés. On peut supposer que la minorité des inhumés accompagnés de croisettes était différente de la population « kisalienne » et qu'elle assurait peut-être l'approvisionnement en cuivre dont les plus proches gisements sont situés à près de 300 km plus au sud.

Le rituel funéraire semble assez complexe. La majorité des tombes sont orientées vers le nord-est, vers le sud pour les tombes Mulongo-Red slip. Le défunt gisait en général en décubitus dorsal. En outre, le mort était accompagné d'objets destinés sans doute à faciliter sa vie dans l'au-delà. La poterie ne porte pas de traces d'usage et les très grandes ressemblances entre certains récipients d'une même tombe semblent indiquer que cette céramique fut réalisée dans un but uniquement funéraire. Ces vases étaient vraisemblablement remplis d'aliments et de boissons. Le mort était paré de bijoux en cuivre, en fer, en ivoire. Il semble aussi que l'on enterrait des prématurés. Dans certains cas, des paquets de croisettes étaient déposés dans la main du défunt. Enfin, on a pu constater une nette tendance à proportionner les dimensions des récipients à l'âge du mort.

L'image que l'on peut se former de la civilisation de Sanga est celle d'une population accordant plus d'importance à la chasse et la pêche qu'à l'agriculture. Cependant, des houes et des meules dormantes ont été trouvées dans les tombes ainsi que les restes de chèvres et de volailles. Aucune tombe ne révèle une richesse particulière qui signalerait la dépouille d'un chef important. Néanmoins le degré de raffinement du mobilier funéraire atteste la grande habileté des artisans de Sanga qui travaillaient l'os, la pierre,

36. En plus, il semble qu'on ait, en laboratoire, ajouté à l'échantillon des ossements provenant d'une tombe du groupe Mulongo.

le bois, qui tréfilaient le cuivre et le fer et pratiquaient la fonte au moule ouvert<sup>37</sup>. Leur céramique paraît très originale.

En l'absence d'examen ostéologiques, nous ne possédons aucune donnée anthropologique, si ce n'est une étude odontologique d'une partie des restes humains. Cette étude montre notamment la fréquence des mutilations dentaires<sup>38</sup>. Nous ignorons l'étendue du cimetière qui aurait pu servir à mesurer l'importance de la population.

La civilisation de Sanga apparaît donc comme une manifestation brillante mais qui, provisoirement, demeure isolée. Il est vraisemblable que l'ensemble des découvertes correspond à une période plus étendue que celle indiquée par les deux datations au radiocarbone. Pour ces raisons, de nouvelles fouilles ont été entreprises en 1974. Elles avaient essentiellement pour but de préciser la durée d'utilisation du cimetière et sa chronologie interne, de délimiter son étendue et de tâcher de trouver le site d'habitat. Trente nouvelles tombes ont été fouillées, elles permettront vraisemblablement de compléter la chronologie et de se former une idée de l'extension de la nécropole. En revanche, en raison de l'expansion du village moderne, le site d'habitat n'a pu être retrouvé.

Cependant, à une dizaine de kilomètres de Sanga, à Katongo, les fouilles ont, semble-t-il, livré un niveau d'habitat, situé au pied d'une colline, à 500 m d'un cimetière; la fouille devait montrer également l'existence des groupes de céramiques reconnus à Sanga. Situé sur la rive droite du Lualaba, près de Bukama, à quelque 130 km de Sanga, il a été fouillé partiellement en 1959, ce qui permit de dégager quarante-sept tombes<sup>39</sup>.

Les fouilles ont révélé trois ensembles archéologiques différents. En premier lieu, les tombes; ensuite, des fosses qui contiennent un matériel différent des tombes; enfin, la couche superficielle qui livre une céramique distincte de celle des tombes et des fosses.

Par rapport à la nécropole de Sanga, celle de Katoto se distingue en premier lieu par l'existence de tombes à inhumations multiples pouvant renfermer jusqu'à sept individus. Dans certaines d'entre elles, on a retrouvé un marteau de forgeron, des enclumes, des amas de pointes de fer ainsi qu'une hache de guerre. Il s'agirait de personnages puissants, vraisemblablement des forgerons en l'honneur desquels on avait sacrifié, dans un cas, deux femmes et quatre enfants, dans un autre, deux femmes et un enfant.

Le mobilier funéraire est aussi riche que celui de Sanga. Il évoque également une société prospère ayant atteint un haut niveau de développement technologique. La présence de nombreuses houes et de meules indique sans doute l'importance de l'agriculture, mais la chasse et la pêche devaient également être à l'honneur. Les petites croisettes de cuivre sont totalement absentes de Katoto de même que la poterie Mulongo et celle à engobe rouge. Par contre, trois bols kisalians trouvés sont apparemment la seule preuve de contacts entre Sanga et Katoto. La présence de perles de verre et de parures

37. J. NENQUIN, 1961.

38. H. BRABANT, 1965.

39. J. HIERNAUX, E. MAQUET, J. DE BUYST, 1972.

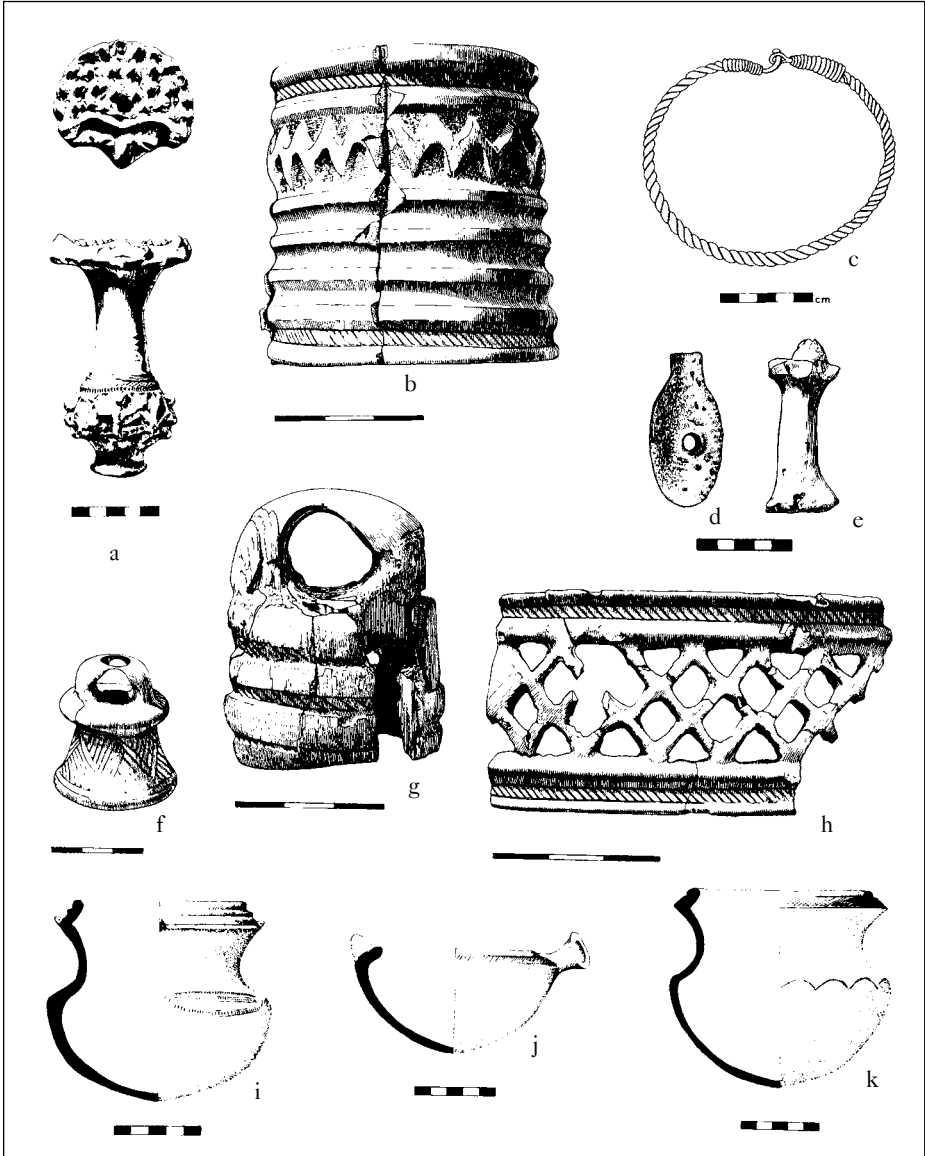


Figure 5. Objets trouvés à Sanga :  
*a.* Récipient à décoration anthropomorphe; vue supérieure et vue latérale, *b.* Bracelet en ivoire, *c.* Collier en cuivre. *d.* Sifflet en fer. *e.* Pion en terre cuite. *f.* Pendentif en pierre. *g.* Pendentif en ivoire. *h.* Fragment de demi-collier en ivoire. *i, j, k.* Types de poteries. (Source: J. Hiernaux, E. de Longrée, J. de Buyst, 1971, Musée de Tervuren.)

de coquillages provenant aussi bien de l'Atlantique que de l'océan Indien indique l'existence de relations commerciales assez étendues.

Tout comme celle de Sanga, la poterie de Katoto est originale. Elle paraît d'ailleurs un peu moins stéréotypée. Une partie du répertoire des motifs décoratifs évoque la céramique Urewe. Cependant, en l'absence de toute découverte de cette céramique dans la région du Shaba, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une évolution du type Urewe, plutôt que d'un simple phénomène de convergence. En effet, la plupart de ces motifs communs tels que la spirale, l'entrelac, les chevrons et les cercles concentriques appartiennent au répertoire universel. Les fosses sont postérieures aux tombes qu'elles perturbent parfois. L'une d'entre elles a été datée par le radiocarbone: 1190 de notre ère  $\pm$  60 ans. Parmi les rares tessons contenus dans ces fosses, certains sont munis d'une fossette basale, caractéristique qui, à nouveau, évoquerait la céramique Urewe.

En conclusion, le cimetière de Katoto complète les fouilles de Sanga. Il peut paraître étonnant que deux localités aussi importantes, voisines et apparemment contemporaines, aient entretenu tellement peu de relations.

Malgré une grande richesse mobilière, nous ne connaissons en fait pas grand-chose des populations qui furent enterrées dans ces nécropoles. Nous ignorons qui elles étaient, d'où elles venaient, de quoi elles mouraient et nous n'avons que peu de données pour imaginer comment elles vivaient. L'importance de ces deux cimetières indique que, vers la fin du premier millénaire de notre ère, les rives du Haut-Lualaba furent le lieu de grandes concentrations humaines qui donnèrent naissance à de brillantes civilisations que les fouilles, en cours, de plusieurs nouveaux sites devraient permettre de mieux connaître.

## Origine des Bantu

Comme nous l'avons déjà dit, le terme « Bantu » désigne, initialement, une communauté de langues. Ce n'est que par la suite qu'il a progressivement acquis une connotation ethnographique, voire anthropologique. En effet, ce sont les classifications linguistiques qui ont servi de base aux études des autres disciplines.

En l'absence d'écriture, l'archéologie ne permet pas d'établir de corrélations directes entre les documents de l'Age du fer et la notion linguistique de bantu. Les fouilles nous révèlent des céramiques, des objets de fer, de cuivre, des restes de cuisine et de rares squelettes. Tout comme il est impossible d'affirmer qu'un pot est plus spécifiquement indo-européen qu'un autre, il est impossible de désigner un vase « bantu ».

C'est la linguistique qui a fourni jusqu'à présent le plus de précisions sur l'origine et l'expansion des « Bantu ». Pour certains linguistes, suite principalement aux travaux de Greenberg (1955, 1966, 1972) et de Guthrie (1962, 1967 à 1971, 1970), les langues bantu, qui se sont actuellement répandues sur près de la moitié du continent, trouvent leur origine dans la région de la moyenne Bénoué, aux confins du Nigeria et du Cameroun.

On a souvent voulu lier le succès des groupes « bantu » à la connaissance du travail du fer. Or, on constate, en comparant, dans les langues bantu, les termes en rapport avec la métallurgie, qu'il existe une grande diversité pour des termes importants du vocabulaire de la forge. Cependant, quelques reconstructions font penser à un usage du fer au niveau du Proto-bantu, tels forger, marteau et soufflet. Ces mots étaient-ils dans la langue avant la division, ou ont-ils pénétré, à un stade de ramification imprécis, sous forme d'emprunts? Il n'est pas impossible que les seuls vocables largement attestés résultent d'un glissement de sens du Proto-bantu aux langues actuelles. Ainsi le mot « forger » ne serait qu'une spécialisation à partir de « battre ». Enfin d'autres termes de la métallurgie paraissent avoir une origine identique dans les langues bantu et non bantu, ce qui semble indiquer qu'il s'agit d'emprunts dans les unes et dans les autres. Quand on sait l'importance que revêt la maîtrise des métaux dans des sociétés traditionnelles en Afrique, il est difficile d'admettre que, si les « Bantu » travaillaient le fer avant leur expansion, nous n'en trouvions pas de traces linguistiques évidentes.

D'autre part, si l'on examine les travaux ethnologiques, on s'aperçoit que s'il est possible de distinguer des aires culturelles dans le monde « bantu » rien ne permet de trouver un ensemble de traits communs aux « Bantu » qui les différencierait des autres populations africaines.

Enfin, très peu de recherches ont été effectuées sur les « Bantu » en anthropologie physique. Seul, un article de J. Hiernaux (1968) fournit quelques précisions. Cet auteur a mis en évidence la proximité biologique des populations parlant une langue bantu. Mais il s'agit là de conclusions à propos de populations actuelles. Le manque de recherches dans ce domaine de la paléontologie humaine explique que l'on ne puisse que très difficilement distinguer un squelette « bantu » actuel et complet de celui d'un autre groupe humain d'Afrique, voire d'Europe. Que dire alors des squelettes en mauvais état ou fragmentaires qui sont souvent les seules découvertes archéologiques? Les seuls restes d'hommes fossiles, bien étudiés, proviennent d'Ishango, dans le parc des Virunga, au Zaïre<sup>40</sup>. Malheureusement, l'attribution de ces trouvailles, d'âge imprécis, à un type physique déterminé, n'a pas été possible.

## Nature des sociétés à l'Age du fer ancien

La vie des populations du début de l'Age du fer est mal connue. Nos renseignements varient selon l'intensité des recherches. Les gisements de Zambie et les nécropoles de Sanga et de Katoto, au Shaba, nous livrent le plus d'éléments concrets. Les sites d'habitat sont rares en Afrique centrale. Seuls sont connus ceux de Gombe, Kalambo Falls et, peut-être, celui de Katango.

Le seul indice probant d'une activité agricole aux débuts de l'Age du fer réside dans l'existence de houes en fer dont la forme ne diffère guère des houes actuelles. D'autre part, des cavités aménagées dans le sol ont été

40. F. TWISSELMANN, 1958.

considérées comme des silos souterrains, des restes de petites constructions de torchis, comme des greniers. La présence de nombreuses meules est moins convaincante car les sociétés de chasseurs-récolteurs disposent également de matériel de broyage.

Comme pour les végétaux, les restes d'animaux domestiqués au début de l'Age du fer sont très rares et difficiles à déterminer. Nous ne disposons d'aucun élément concret pour l'Afrique centrale si ce n'est les restes d'os canons de chèvres dans certaines tombes de Sanga. La présence de mouches tsé-tsé dans certaines régions constitue un sérieux obstacle à l'élevage. Or les zones infestées par cet insecte ont dû varier au cours du temps. Il est donc difficile de délimiter les endroits où l'élevage pouvait être pratiqué à des époques aussi anciennes. L'alimentation restait largement tributaire de la chasse et de la pêche.

Les fouilles ont livré des pointes de flèches et de lances, des restes de chiens qui devaient participer à la chasse. Il est vraisemblable que des pièges et des filets étaient également utilisés. Les hameçons des tombes de Sanga et Katoto attestent l'importance de la pêche. Les braseros trilobés de Sanga ressemblent étrangement à ceux utilisés dans leurs pirogues par les gens d'eau dans la région équatoriale du Zaïre.

Un certain nombre d'objets, trouvés en fouilles, montrent que dès l'Age du fer ancien il existait de vastes réseaux d'échange. Ce commerce semble avoir été, à cette époque, principalement limité aux zones proches des grands fleuves, le Zaïre et le Zambèze. Les sites éloignés des axes fluviaux ou de la zone interlacustre fournissent fort peu d'objets importés.

Il faut distinguer deux sortes de circuits d'échanges. Un commerce régional de métaux, de poteries, de vanneries, de poissons séchés et de sel principalement, et un commerce à longues distances<sup>41</sup>, ce dernier portant sur des coquillages (cauris et conus), des perles de verre et certains métaux comme le cuivre. Au Zaïre, à Sanga et à Katoto, tous les coquillages et les perles proviennent de la côte Est, sauf un conus de Katoto venant de l'Atlantique soit à près de 1 400 km en ligne droite. Enfin, des croisettes, sorte de monnaie en cuivre, ont été découvertes assez loin des zones cuprifères. Malgré les lacunes de notre information, rien n'indique que l'économie des populations du début de l'Age du fer diffèrait sensiblement de celle des sociétés traditionnelles d'aujourd'hui.

Elle était fondée sur l'agriculture et l'élevage mais dépendait sans doute encore largement de la chasse, de la pêche et des produits sauvages. Ces sociétés vivaient presque en autarcie.

Les restes de métallurgie, même les plus anciens, découverts en fouilles ne diffèrent pas fondamentalement de ceux des sociétés décrites par l'ethnographie<sup>42</sup>. Cependant, dans une même région on peut constater des variations contemporaines dans les techniques et les produits de la forge. Les dissemblances entre des objets métalliques ou des outils de forge ne sont donc pas forcément chronologiques mais peuvent aussi bien être culturelles. Pour la

41. J. VANSINA, 1962; B.M. FAGAN, 1969.

42. B.M. FAGAN, 1961.

fonte du fer, des fourneaux en briques, associés à de la céramique à fosse basale, ont été découverts au Kivu, au Rwanda, au Burundi, au Buhaya et en Tanzanie nord-occidentale<sup>43</sup>. Notons toutefois que dans la seule description de la fonte du fer au Rwanda, donnée par Bourgeois<sup>44</sup>, il est question d'une couronne de briques cuites pour l'édification d'un fourneau ayant des caractéristiques assez proches des restes récoltés par Hiernaux et Maquet. L'emploi du cuivre est, jusqu'à présent, toujours attesté en même temps que celui du fer. Le métal était extrait au Shaba, dans le nord de la Zambie<sup>45</sup> et sans doute aussi au Bas-Zaïre. Le travail du cuivre atteignait déjà un grand raffinement comme le montrent les objets trouvés à Sanga et à Katoto. Dès cette époque, il semble aussi que l'on utilisait parfois le plomb<sup>46</sup>. Ce métal était encore extrait par les Kongo au début de ce siècle.

La céramique ne constitue pas un fossile directeur pour l'Age du fer puisque, comme nous l'avons vu, elle apparaît aussi bien dans le contexte de l'Age de la pierre récent qu'au « Néolithique ». Généralement, il est impossible de distinguer par elle-même la poterie de l'Age du fer de celle des époques antérieures. Toutefois, dans la région interlacustre et en Zambie, il existe un certain nombre de céramiques typiques de l'Age du fer, telles celles de Urewe, Kalambo, Chondwe, Kapwirimbwe, Kalundu et Dambwa. Les vases étaient façonnés par modelage et étirement, souvent en colombins. La variété des formes et des décors est si grande que nous nous contenterons de reproduire ici quelques-uns des plus caractéristiques (fig. 25.5).

Pour autant que l'archéologie permette d'en juger, la nature des sociétés de l'Age du fer ancien ne différerait pas essentiellement de celles de l'époque actuelle et devaient présenter une diversité comparable. Les techniques agricoles ne favorisaient pas l'établissement d'importantes agglomérations et entraînaient une certaine mobilité des populations. Les nécropoles de Sanga et de Katoto constituent toutefois une exception puisqu'elles résultent soit d'une occupation de très longue durée, soit d'une importante concentration humaine sur les rives du Lualaba. La richesse du mobilier funéraire de certaines sépultures, particulièrement à Katoto, pourrait être le signe d'inégalités sociales. L'abondance et la qualité des objets de fer, de cuivre, de pierre, de bois, d'os ou de céramique reflètent vraisemblablement, outre l'habileté des artisans, une certaine spécialisation du travail.

Toutes les tombes découvertes témoignent de pratiques funéraires élaborées. Les morts portaient de nombreux ornements corporels, bracelets, bagues, colliers, pendentifs, parures de perles et de coquilles. Des cauris, des conus, des perles de verre ou de pierre peuvent avoir servi, entre autres, de « monnaie » tout comme les croisettes. Enfin, la plus ancienne sculpture en bois datée de l'Afrique centrale provient d'Angola et a été datée en 750 de notre ère.<sup>47</sup>

43. J. HIERNAUX et E. MAQUET, 1957; *id.*, 1960

44. R. BOURGEOIS, 1957.

45. J.D. CLARK, 1957.

46. B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS, 1969.

47. F. VAN NOTEN, *op. cit.*, 1972 (b).



## Conclusion

A plusieurs reprises, nous avons souligné le danger d'utiliser les renseignements provisoires d'une science pour étayer les conclusions dans une autre partie du champ scientifique. Des corrélations hâtives mènent, trop souvent, à des théories générales difficilement soutenables dans le cadre strict des disciplines respectives. Néanmoins, toute tentative d'interpréter la nature des sociétés de l'Age du fer ancien ou l'origine des populations de langue bantu implique de confronter les données archéologiques et non archéologiques.

Certaines théories, telle celle de Guthrie<sup>48</sup>, nous proposent une interprétation d'ensemble, extrêmement élaborée. L'édifice historico-géographique de Guthrie a manifestement influencé, peut-être inconsciemment, toute une série d'archéologues et d'anthropologues. L'interprétation anthropologico-linguistique, qui liait l'expansion des langues bantu et la diffusion de la métallurgie du fer, complétait harmonieusement le schéma de l'évolution à partir du Croissant fertile, tout en déniait à l'Afrique la possibilité d'inventions autonomes.

Les développements récents permettent de reconsidérer l'ensemble des hypothèses. Les linguistes remettent en cause les méthodes et les résultats de la glotto-chronologie. De nouvelles datations éclairent d'un jour nouveau l'origine de la métallurgie en Afrique centrale. En effet, au site de Katuruka, des vestiges d'un travail du fer ont été datés aux environs de 500-400 avant notre ère<sup>49</sup>. Au stade actuel de notre ignorance, compte tenu de ces nouvelles données, il devient clair que les problèmes liés à la diffusion du fer et à l'origine des langues bantu sont plus complexes qu'on ne l'avait cru et ne peuvent être réduits à un schéma trop simpliste, exposé à de nombreuses contradictions. Il nous semble donc vain de continuer à échafauder de nouvelles hypothèses pour les migrations et pour l'origine de la métallurgie chaque fois qu'une fouille apporte de nouvelles datations. Tentons néanmoins de mettre en relation certains faits. Pour l'origine du travail du fer, les nouvelles dates de Katuruka semblent devoir être mises en rapport avec celles, presque contemporaines, de Méroé. Une diffusion de la métallurgie vers le sud à partir de Méroé peut donc être envisagée mais paraît cependant bien rapide; on ne peut donc exclure actuellement une autre origine qui pourrait même être locale.

Il paraît difficile de continuer à lier indissolublement la diffusion de la métallurgie à l'expansion des « Bantu », même s'il n'est pas encore prouvé que ces deux phénomènes soient totalement indépendants. Ne pourrait-on admettre que les « Bantu » n'aient pas connu le fer au début de leurs pérégrinations et qu'ils ne l'aient découvert qu'au cours de leur expansion ?

48. M. GUTHRIE, 1962 et 1970, *op. cit.*

49. Les dates indiquées ici sont calculées en années radiocarbone qui ne correspondent pas exactement aux années du calendrier. En fait, il faudrait toutes les vieillir, dans une proportion variable, pour la période concernée.

Comme on a pu le constater, nos informations sur le début de l'Age du fer en Afrique centrale sont de valeur inégale et très fragmentaire; les premières recherches avaient permis de bâtir des hypothèses qui chancellent maintenant devant l'accumulation de données nouvelles. De nombreux travaux plus étendus, plus systématiques et mieux coordonnés seront nécessaires avant de parvenir à une explication cohérente des événements qui se sont déroulés durant cette période cruciale pour l'histoire de l'Afrique centrale.

## L'Afrique méridionale : chasseurs et cueilleurs

*J.E. Parkington\**

Des recherches récentes ont établi que des peuples utilisant le fer étaient allés s'installer au sud du fleuve Limpopo dès le IV<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> siècle de notre ère au moins<sup>1</sup>. Bien que nombre de détails n'en aient pas encore été publiés, il semble acquis que durant l'Age du fer les habitants du Transvaal et du Swaziland étaient des cultivateurs et des éleveurs, et fabriquaient une poterie semblable à celle que l'on a trouvée au Zimbabwe, en Zambie et au Malawi à peu près pour la même époque<sup>2</sup>. On ignore si l'expansion apparemment rapide de ces peuples s'est poursuivie vers le sud dans la foulée, mais la date la plus ancienne à laquelle est attestée la métallurgie au Natal est sensiblement plus tardive, voisine de l'an -1050<sup>3</sup>. De même, il n'est pas encore possible de préciser l'époque où des groupes travaillant le fer atteignirent les confins méridionaux de leur aire géographique, près de la rivière Fish, dans les districts orientaux de la province du Cap. En dépit

\* **Note du Comité scientifique international** — Le Comité scientifique international aurait souhaité que ce chapitre fût présenté, comme tous les autres, dans le cadre chronologique strictement défini dans le volume II. Il a demandé au directeur de volume d'en faire remarque à l'auteur. Celui-ci n'a pas jugé possible de modifier profondément son texte. Le Comité le publie donc tel qu'il a été rédigé, après discussion avec l'auteur. Il n'en maintient pas moins des réserves sérieuses sur la méthode ici employée, en particulier dans le paragraphe I et sur l'inconvénient qui en résulte, pour le lecteur, de voir amalgamer des informations concernant le Paléolithique et l'époque contemporaine.

1. P.B. BEAUMONT et J.O. VOGEL, 1972, pp.66-89; R.J. MASON, 1973, p. 324; M. KLAPWLIK, 1974.

2. D. W. PHILLIPSON (ce volume, chapitre 27).

3. O. DAVIES, 1971, pp. 165-178.

de ces incertitudes, qui stimuleront certainement à l'avenir la curiosité de chercheurs nombreux, on sait déjà que ces mêmes peuples de l'Age du fer bousculèrent et dispersèrent des populations locales qui vivaient de la chasse et de la collecte et qui, pour l'essentiel, ignoraient la métallurgie, la domestication des animaux et la culture des plantes. Et ce n'est que sur les terres qui ne convenaient pas à l'agriculture mixte, comme les territoires escarpés de la chaîne du Drakensberg, que les chasseurs parvinrent à se maintenir devant l'arrivée des maîtres du fer. Ces retraites elles-mêmes se révélèrent illusoire à leur tour pour les défendre contre les dépossessions de la seconde moitié du dernier millénaire.

Une deuxième vague de nouveaux arrivants, à maints égards plus dévastatrice encore que la précédente, prit naissance il y a cinq cents ans au départ du Cap. Les premiers contacts avaient été le fait de voyageurs portugais de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais le mouvement s'accéléra à la suite de la décision de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, en 1652, d'installer une base d'avitaillement dans la baie de la Table. En l'espace de 60 ans, la plupart des habitants originels du Cap dans un rayon de 100 kilomètres alentour avaient changé de vie et émigré dans la colonie qui grandissait pour y devenir des domestiques, ou succomber à des maladies introduites par les colons<sup>4</sup>. Avant que le XVII<sup>e</sup> siècle ne touche à sa fin, cette escale était devenue une colonie et les colons avaient, à deux reprises au moins, livré de longs combats à la suite de litiges fonciers avec des groupes indigènes. Initialement, les populations autochtones avaient été confondues et désignées d'un terme unique, « Ottentoo » ou « Hottentot », mais on apprit peu à peu à les reconnaître et à distinguer les pasteurs (les Hottentots dont on savait le nom des tribus d'origine) des chasseurs (Bochimans, ou Bushmen, du hollandais *Bosjesman* — homme de la brousse — appelés aussi Hottentots « Sonqua »). Ces groupes étaient manifestement apparentés, puisque parlant des langues semblables, ayant des techniques de subsistance et une culture matérielle très largement communes, et étant peu différenciés par leur type physique. Comme en tout ceci ils se détachaient bien au milieu des autres populations locales, ces agriculteurs installés au nord et à l'est qui possédaient le fer, ils furent identifiés comme constituant des éléments ethniques originaux que l'on appela les Khoï, s'agissant des pasteurs, et les San, lorsqu'ils étaient chasseurs, la juxtaposition fréquente des deux noms donnant le terme Khoïsan<sup>5</sup>.

Pour des raisons évidentes de documentation, il est impossible de s'en tenir, dans un tel cas, aux limites chronologiques strictement fixées dans ce volume. L'auteur a cherché à décrire un mode de vie, dans ce qu'il a pu avoir de durable et de relativement stable. Il appartiendra aux auteurs des autres volumes travaillant sur les mêmes régions, de souligner, au contraire, les changements apportés, au cours des siècles, à la vie de ces groupes par les contacts extérieurs; et aussi la part qu'ils ont eux-mêmes prise à l'évolution d'ensemble de l'Afrique méridionale. Dans ces conditions, les risques de double emploi se trouvent strictement limités.

4. R. H. ELPHICK, 1972; S. MARKS, 1972, pp. 55-80.

5. I. SHAPER, 1930.

## Les Khoïsan

Ce chapitre est consacré à la description de ce que l'on sait du mode de vie de ces chasseurs et collecteurs pris entre les cultivateurs de l'Age du fer et les colons européens dans les contrées méridionales de l'Afrique australe. Dans la mesure où les colons savaient écrire, mais pas les cultivateurs de l'Age du fer, notre documentation sur la vie traditionnelle des San et des Khoï et sur les relations entre les Khoïsan et les autres ethnies repose massivement sur les régions occidentales du Cap. Ce point de vue partiel est complété progressivement par la richesse de ce que livrent et livreront encore les fouilles archéologiques dans les montagnes bordières du Cap, en comparaison de maintes autres parties de l'Afrique australe. Les observations retenues ici, bien que souvent effectuées dans le sud et l'ouest, devraient néanmoins aider à éclairer d'un jour neuf les modes de vie des Khoï et des San dans l'ensemble de la région, même s'il manque au tableau de nombreux détails authentiquement locaux.

Pour des raisons diverses, nous sommes bien renseignés sur la façon dont vivaient ces groupes de Khoïsan. Ils ont survécu jusqu'à une date relativement récente, et les archéologues trouvent donc quantité d'objets matériels et de résidus alimentaires d'origine végétale ou animale. Ils étaient entrés en relation avec des sociétés qui connaissaient l'écriture, et nous disposons par conséquent d'un ensemble de documents historiques qui décrivent la vie de ces populations. De plus, certains d'entre eux au moins nous ont légué des matériaux de première main sous forme de peintures et de gravures pariétales, qui sont une source appréciable de données sur la société, l'économie, les techniques, et sans doute la religion. Et l'environnement qui, dans de nombreuses régions d'Afrique australe, n'a connu aucune mutation radicale, est une autre source de données de grande valeur. Après 250 années d'exploitation agricole, il est toujours possible de rechercher et d'interpréter les facteurs spatiaux et saisonniers du milieu qui, pour une part à tout le moins, ont déterminé la nature des établissements préhistoriques.

Les observations sur la présence de ressources alimentaires de base, sur les affleurements de certains matériaux ou les variations cycliques affectant les pâturages et les eaux de surface permanentes, sont autant d'indications qui aident à conjecturer les stratégies d'installation dans le milieu qui auront sans doute eu la faveur des chasseurs et des éleveurs. Enfin, même s'il ne reste plus de chasseurs et de pasteurs dans la province du Cap, on connaît encore des groupes apparentés en Namibie et au Botswana qui y ont survécu suffisamment longtemps pour que les ethnologues aient pu les étudier de manière systématique. Les détails qu'ils rapportent sur leurs techniques, leur économie et leur organisation sociale sont à l'origine de modèles globaux très utiles pour l'archéologue qui doit interpréter ailleurs les vestiges culturels laissés par des peuples disparus.

Puisque ni les pasteurs khoï ni les chasseurs san n'ont recouru aux métaux pour fabriquer les outils dont ils se servaient pour couper, gratter ou fendre, ils relèvent par leur culture des travaux sur le paléolithique et leur étude passée

a porté principalement sur les objets de pierre qu'ils avaient produits. Il en a découlé que les historiens ou les ethnologues qui souhaitaient s'appuyer sur les inventaires établis par les archéologues devaient se frayer un chemin à travers leurs listes de productions matérielles et faire cadrer les descriptions des industries wiltoniennes et smithfieldiennes avec le tableau qu'ils brossaient des conditions de vie antérieures à l'arrivée des Européens. Du point de vue qui sera le nôtre ici, les différences secondaires constatées dans les assemblages d'objets retrouvés d'un chantier de fouilles à l'autre ne seront ni signalées ni utilisées comme critère pour constituer les chasseurs et pasteurs en groupes culturels distincts. On supposera au contraire que ce sont tous les habitants de l'Afrique australe au Paléolithique supérieur qui utilisaient un outillage microlithique consistant en grattoirs, pointes d'armes de jet, herminettes et perçoirs. Les écarts en pourcentage dans la composition de cet outillage selon les gisements, et la rencontre occasionnelle d'instruments de forme différente seront tenus pour refléter les besoins d'outils particuliers chez des gens qui devaient effectuer en divers endroits toutes sortes de tâches quotidiennes. Les occupants de terroirs éloignés l'un de l'autre ont pu avoir accès à des matières premières très variées, ou pratiquer des activités de subsistance sensiblement différentes, ce qui explique le contenu dissemblable de chaque ensemble d'outils de pierre. Ils n'en constituaient pas moins des communautés unifiées par des techniques somme toute très similaires et par un faisceau de traits non technologiques tels que la langue, le type physique et l'économie.

## Les chasseurs-collecteurs san

Les travaux ethnographiques consacrés récemment aux chasseurs-collecteurs ont fait ressortir toute l'importance, si considérable dans l'alimentation des groupes appartenant à cette catégorie économique, de ce qui était obtenu par ramassage ou cueillette<sup>6</sup>. Les comptes rendus de recherches sur le terrain, relatifs aux Kung et aux G/wi du Kalahari<sup>7</sup> montrent clairement que ce sont les aliments rassemblés par les femmes qui assurent la subsistance du groupe de jour en jour, même si les hommes et les enfants rapportent eux aussi de tels « veldkos ». La caractéristique majeure de ces aliments ramassés ou cueillis qui sont pour l'essentiel, si ce n'est en totalité, d'origine végétale, est que l'on sait à l'avance où les trouver, et qu'il est possible de s'y fier entièrement pour l'alimentation quotidienne. Les viandes riches en protéines, produits de la chasse ou du piégeage, qui sont activités d'hommes, comptent aussi, mais leur apport est moins prévisible et elles ne sont donc pas une nourriture de base quotidienne. Il ne découle pas de ces données que les « chasseurs » devraient être rebaptisés « collecteurs » mais plutôt qu'il faut reconnaître l'équilibre qui s'établit entre des ressources alimentaires complémentaires provenant du double système de la chasse

6. R.B. LEE, 1968.

7. R.B. LEE, 1972; G.B. SILBERBAUER, 1972.

et de la collecte. Les populations en question se maintiennent ainsi en vie grâce aux aliments collectés, tout en profitant au surplus, périodiquement, des bonnes fortunes de la chasse.

Que ce mode d'alimentation typique ait été autrefois la règle partout en Afrique australe est attesté explicitement par les témoignages de voyageurs européens du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, et par la documentation fragmentaire que réunissent les archéologues. Ainsi, Paterson relata en août 1778 que «certains Hottentots» du Namaqualand «ne possédaient pas de bétail et [...] se nourrissaient de racines et de gommages; ils festoyaient parfois d'une antilope qu'ils abattaient à l'occasion d'une de leurs flèches empoisonnées»<sup>8</sup>. Et Thompson, parcourant le district de Crodock près du cours supérieur du fleuve Orange en juin 1823 et y visitant un «kraal de bochimans», dit de ses habitants que: «ces pauvres créatures se nourrissent principalement de certains bulbes sauvages qui poussent dans les plaines et aussi de locustes, de fourmis blanches et d'autres insectes [...] C'est là tout ce dont ils peuvent subsister, sauf si, de loin en loin, les hommes ont réussi à tuer du gibier avec leurs flèches empoisonnées»<sup>9</sup>.

D'autres citations, analogues, qui embrassent un espace géographique allant de Cape Town aux confins de la Colonie du Cap à cette époque, et une chronologie qui va des toutes premières années 1650 jusqu'à la décennie 1820, confirment unanimement ce tableau moyen de la base de subsistance des San. Rares sont les descriptions qui font état de gibier sans le qualifier de «prise occasionnelle» et toutes signalent que bulbes et racines sont des nourritures essentielles. En pratique, les auteurs mentionnent de nombreux aliments végétaux et notamment des herbes, des baies et des gommages, mais ce sont les «racines bulbeuses» (les «uyntjes», oignons littéralement) qui sont le plus fréquemment citées dans les textes de l'époque. Il ne s'agit pas d'oignons à proprement parler, mais du «cormus», de la tige souterraine bulbeuse de diverses variétés de la famille de l'iris, comme l'*Iris* lui-même, le *Gladiolus*, l'*Ixia*, la *Moraea*, plantes qui sont toutes désignées nommément. En même temps qu'elles, on trouve des références nombreuses à des nourritures collectées d'origine animale, telles que les chenilles, les fourmis, les sauterelles, les tortues et le miel aussi. Aucune de ces nourritures ne saurait être tenue pour négligeable dans la lutte de tous les jours contre la faim.

Les fouilles archéologiques donnent une importance démesurée aux types d'aliments qui laissent, après consommation, des résidus durables. C'est là ce qui amena les archéologues à insister sur le rôle de la chasse chez les San de l'Afrique australe. Mais dès lors que des conditions de conservation favorables ont permis de retrouver et d'analyser des traces de matières organiques, la part du végétal dans l'alimentation est devenue reconnaissable. Des abris sous roche et des grottes en Namibie<sup>10</sup>, dans le

8. W. PATERSON, 1789, p. 59.

9. G. THOMPSON, 1827, pp.55-58.

10. W.E. WENDT, 1972, pp.1-45.

sud-ouest du Cap<sup>11</sup>, dans l'est du Cap<sup>12</sup>, au Natal<sup>13</sup>, et au Lesotho<sup>14</sup>, ont assuré la préservation de dépôts végétaux, où se rencontrent surtout des tiges, et les tuniques et plateaux des bulbes de diverses iridacées. La nature des aliments végétaux ainsi consommés a certes varié en fonction de la richesse de chaque paysage végétal, mais les racines et rhizomes, « cormus », bulbes et tubercules, complétés par les graines d'espèces fructifères<sup>15</sup>, prédominent dans l'ensemble des données recueillies.

La plupart des relations historiques traitant de la part du règne animal dans l'alimentation de ces descendants de l'homme préhistorique parlent de « gibier » sans autre précision, d'où l'impression que les prises pouvaient être des spécimens de multiples espèces. C'est ce que confirment les inventaires fauniques établis à l'occasion de fouilles de grande envergure comme celles de Die Kelders<sup>16</sup> et de Nelson Bay Cave<sup>17</sup>, où l'éventail va de la musaraigne à l'éléphant et même à la baleine. Les vestiges de faune retrouvés dans ces gisements montrent toutefois la prépondérance marquée de petits animaux, comme la tortue, le lapin (dassie), le rat-taupe des dunes (dune mole rat), et de certains petits herbivores territoriaux comme le steenbock, le grysbok, le duikerbok (variétés australes d'antilopes raphicères). Les ossements de carnivores sont rares, indice peut-être de chasses occasionnelles seulement pour obtenir certaines peaux; les herbivores de grande taille, comme le « caama » (hartebeest), l'élan du Cap et le buffle, y sont peu représentés, en comparaison du nombre des animaux plus petits; les restes d'éléphants, d'hippopotames ou de rhinocéros sont infiniment rares. Si ces chiffres sont en partie le reflet du fait que les populations préhistoriques avaient plutôt coutume de ne rapporter vers leurs camps que les os des petits animaux, les grosses pièces étant désossées au loin, il est incontestable que le gibier à poil était la cible préférée des chasseurs et fournissait leurs victimes les plus fréquentes.

Les ressources de la mer avaient été pleinement mises à contribution par ces groupes de San comme l'attestent les nombreuses fosses de coquillages du littoral, tant au dedans qu'au dehors des grottes. Les rapports entre les « batteurs de grèves » (strandlopers) et les groupes de San et de Khoï seront examinés ultérieurement, mais ce que nous en savons nous convainc que nombre de ces grottes du bord de mer et de ces camps de fosses en terrain découvert avaient été l'habitat de San. Bien que les coquillages en soient la caractéristique la plus voyante, la composition des restes fauniques prouve qu'il y était aussi consommé toutes sortes d'animaux marins, notamment des phoques, des homards, des poissons et des oiseaux. Les résidus d'aliments végétaux sont rares dans les gisements de la côte. Plus loin dans l'intérieur, les découvertes dans les régions tant orientales qu'occidentales du Cap

11. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, pp.3-36.

12. H.J. DEACON, 1969, pp.141-169; H.J. et J. DEACON, 1963, pp.96-121.

13. O. DAVIES, Communication personnelle.

14. P.L. CARTER, Communication personnelle.

15. J. DEACON, 1969, *op. cit.*; J.E. PARKINGTON, 1972, pp.223-243.

16. F.R. SCHWEITZER, 1970, pp.136-138; F.R. SCHWEITZER et K. SCOTT, 1973, p. 347.

17. R.G. KLEIN, 1972, pp.177-208.



démontrent que l'on s'intéressait aux coquillages et crustacés d'eau douce<sup>18</sup>; et des poissons d'eau douce ont été identifiés à la fois dans l'ouest du Cap et au Lesotho<sup>19</sup>. Des scènes de pêche sont en effet le thème de plusieurs peintures rupestres du Lesotho et du Griqualand oriental<sup>20</sup>.

Les documents historiques et les descriptions archéologiques nous permettent ainsi de bien connaître le mode d'alimentation des San, même si la répartition géographique des chantiers de fouilles est très inégale et si certaines régions n'ont pour ainsi dire pas été explorées, ou ne recèlent pas de gisements assez bien conservés. De manière générale, le fonds de l'alimentation quotidienne consistait en produits de la cueillette ou du ramassage, dont des racines et rhizomes, d'autres aliments végétaux, du miel et des insectes comme les locustes, les sauterelles, les termites et les chenilles. Le complément était fourni par de petits animaux comme les tortues, les lapins et les rats-taupes des dunes, certains petits herbivores, et des animaux plus gros moins fréquemment. Les groupes installés suffisamment près de la mer pour en exploiter les ressources y prenaient du poisson, des langoustes, des phoques, attrapaient des oiseaux marins et ramassaient quantité de coquillages, notamment des bernicles et des moules. Les cours d'eau n'étaient pas oubliés et fournissaient notamment des mollusques et des poissons, et l'on trouve une référence à du poisson séché dans un récit historique<sup>21</sup>. Thunberg, dans son carnet d'observations effectuées dans l'ouest du Cap, après 1770, décrit une boisson que préparaient les chasseurs, ou les pasteurs, voire les deux indifféremment: « Le mot « gli » désigne, dans la langue des Hottentots, une plante ombellifère dont la racine, séchée et réduite en poudre, mélangée à de l'eau et du miel dans un bac, donne après une fermentation d'une nuit une sorte d'hydromel qu'ils boivent afin de parvenir à l'ébriété »<sup>22</sup>.

Les techniques permettant d'acquérir ces ressources alimentaires sont illustrées par les ensembles d'objets de pierre, d'os, de bois et de fibres trouvés dans les grottes et les abris de l'Afrique australe, et par les témoignages des premiers voyageurs qui parcoururent cette contrée. Les bulbes et les tubercules étaient déterrés au moyen de bâtons à fouir, en bois, à l'extrémité façonnée par abrasion et calcination pour lui donner la forme d'une spatule, et dont la tenue en main était équilibrée par une pierre perforée qui était fichée à mi-hauteur. Ces instruments ont été décrits par plusieurs explorateurs<sup>23</sup> et des fragments en ont été retrouvés à De Hangen et Diepkloof dans l'ouest du Cap<sup>24</sup> et à Scotts Cave dans le sud du Cap<sup>25</sup>. Il existe de nombreuses peintures rupestres représentant des femmes, munies de tels bâtons à fouir reconnaissables à leur dispositif d'équilibre (voir figure 1), qui semblent souvent porter des sacs en

18. H.J. DEACON, septembre 1972; J. RUDNER, 1968, pp. 441-663.

19. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*; P.L. CARTER, 1969, pp. 1-11.

20. H.S. SMITS, 1967, pp. 60-67; P. VINNICOMBE, 1965, pp. 578-581.

21. H.B. THOM, 1952.

22. C.P. THUNBERG, 1975, p. 31.

23. A. SPARRMAN, 1789; G. THOMPSON, 1827, *op. cit.*, vol. I, p. 57; J. DE GREVENBROEK, cité dans I. SCHAPERA, 1933, p. 197, qui lui attribue une longueur de trois pieds.

24. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*; J.E. PARKINGTON, thèse inédite.

25. H.J. et J. DEACON, 1963, *op. cit.*

cuir destinés très certainement au transport vers le camp des aliments collectés. Des articles en cuir se retrouvent assez communément dans le milieu sec des abris sous roche et des grottes du Cap, mais il n'est pas possible, habituellement, de déterminer si les fragments ont appartenu à des sacs, des cuirasses ou des pagnes. On connaît deux types de sacs ou de filets en ficelle nouée; le premier, découvert à Melkhoutboom et à Windhoek Farm Cave<sup>26</sup>, est à maille fine (d'environ 10 mm) et a pu servir au transport des racines et des tubercules, le second, à maille plus grosse, n'est connu que par un fragment de la grotte de Diepkloof dans l'ouest du Cap (Parkington, non publié) et une illustration dans l'ouvrage de Paterson<sup>27</sup>. Ce dernier type a pu être utilisé pour le transport des œufs d'autruche servant de récipients à eau, si l'on en juge par l'excellente reproduction signalée ci-dessus. Tous les vestiges recueillis par les archéologues ont été fabriqués avec une ficelle provenant des fibres de la tige d'un roseau, *Cyperus textilis*, ainsi baptisé par Thunberg au XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison de cet emploi précisément. Les pierres trouées ou percées sont des trouvailles de surface des plus banales partout en Afrique australe.

La quasi-totalité des auteurs qui ont traité des techniques de chasse des San signalent principalement l'arc et les flèches empoisonnées. Barrow visita, en 1797, une partie des territoires qui constituent le Cap oriental actuel et il écrivit ceci: «L'arc était une pièce de bois brut provenant du «guerrie bosch», une espèce de *Rhus*, apparemment [...]; la corde, longue de trois pieds, était faite de nerfs torsadés des tendons dorsaux du «springbok». Le tronc d'un aloès avait fourni le carquois. La flèche consistait en un jonc dans l'extrémité duquel était inséré un éclat d'os dur, poli très finement, pris dans le pied d'une autruche, rond et long de cinq pouces [...]. La longueur totale de la flèche était tout juste de deux pieds [...] le poison, prélevé dans la tête des serpents et mélangé aux sucres de certaines plantes à racines bulbeuses, est ce à quoi ils se fient principalement.»<sup>28</sup>

Bien que les fouilles ne livrent que rarement des exemplaires intacts de ce matériel, on en possède toutes les parties composantes, trouvées dans les grottes des provinces occidentale et orientale du Cap. Des fragments ayant pu appartenir à un arc, au trait de flèches en roseau, et des brisures de jonc encoché, des pointes d'os poli, des morceaux d'aloès peint constituent autant de débris abandonnés ou perdus de l'attirail de chasse des San. D'autres pièces d'os, en forme de croissant de lune ou d'arc de cercle, sont peut-être les vestiges d'une deuxième catégorie de pointes d'arme de jet, fixées au moyen d'un mastic végétal pour être l'arête tranchante des flèches, comme l'avaient démontré à Cape Town des San capturés dans les années 1920<sup>29</sup>. L'art pariétal de l'Afrique australe nous donne fréquemment des reproductions d'arcs, de flèches et de carquois (voir figure 2).

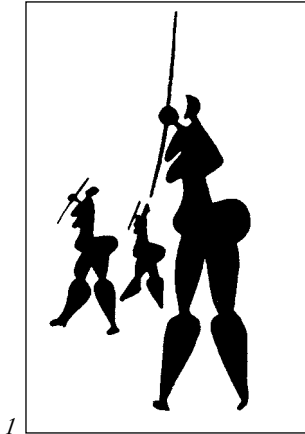
De nombreux animaux n'étaient pourtant pas tirés à l'arc, mais pris dans des pièges faits de corde végétale que l'on tendait en des endroits appropriés

26. H.J. DEACON, 1969, *op. cit.*; C.S. GROOBELAAR et A.J.H. GOODWIN, 1952, pp.95-101.

27. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*

28. J. BARROW, 1801.

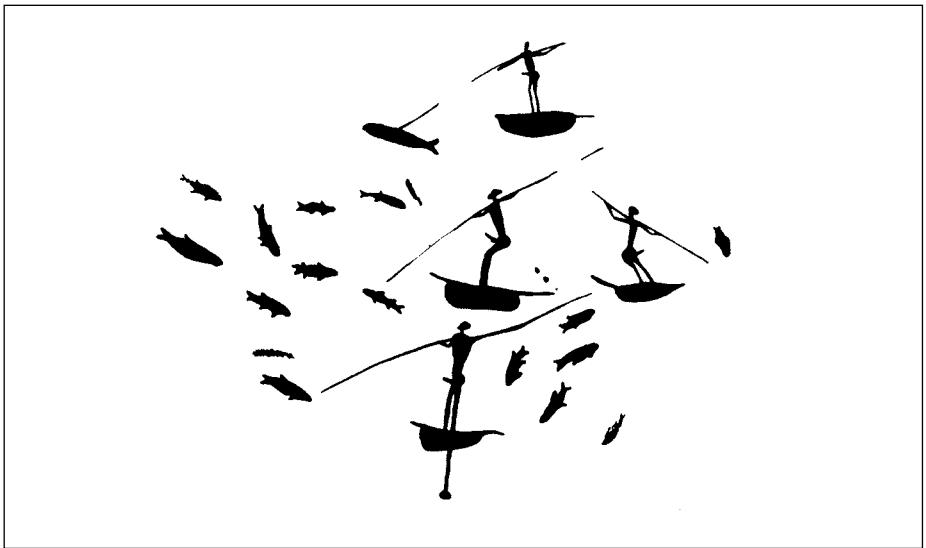
29. Voir A.J.H. GOODWIN, 1946, p. 195.



1



2



3

*Figure 1. Peinture rupestre : femmes tenant des bâtons à fouir lestés d'une pierre évidée. C'étaient les femmes qui étaient chargées de déterrer racines, tubercules et autres nourritures sûres lorsqu'elles allaient chaque jour dans le veld (peintures en rouge passé).*

*Figure 2. Groupe d'hommes munis d'arcs, de flèches et de carquois. C'était aux hommes qu'il incombait de chasser et de tendre des pièges pour compléter la nourriture, surtout végétale, fournie par les femmes.*

*Figure 3. Scène de pêche de Tsoelike, Lesotho. Les chasseurs-cueilleurs d'Afrique australe étaient aussi des pêcheurs d'espèces marines et de poissons d'eau douce, qui utilisaient un certain nombre de techniques différentes. Ici, ils se servent apparemment de petites barques ou radeaux.*

dans le « veld ». Paterson observa « plusieurs pièges posés pour la capture des bêtes sauvages »<sup>30</sup> durant ses pérégrinations aux alentours du fleuve Orange, en 1779, et il est presque certain que les restants de ficelle à deux brins retrouvés dans des sites comme De Hangen<sup>31</sup>, Scotts Cave<sup>32</sup> et Melkhoutboom<sup>33</sup> sont des bouts abandonnés de corde qui servit à poser des collets et autres pièges à lacets. Ces techniques étaient sans doute particulièrement utiles pour prendre les petits herbivores comme le steenbok qui gîtent sur un domaine dont ils suivent constamment les mêmes pistes et qu'au moyen de haies de branchages l'on pouvait rabattre vers des pièges déjà apprêtés. Deux pièces curieuses, fourchues, en bois, trouvées à Windhoek Farm Cave<sup>34</sup> et à Scotts Cave<sup>35</sup> pourraient bien avoir été les déclics employés dans ces pièges.

D'autres techniques de chasse, bien que mentionnées dans les documents d'époque, n'ont toutefois pas encore été attestées dans les gisements fouillés par les archéologues. Plusieurs voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle ont, par exemple, décrit de grandes fosses creusées près de la berge des rivières et plantées intérieurement de pals verticaux taillés en pointe. On a généralement estimé qu'elles étaient destinées au gros gibier, tel que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame et le buffle; leur distribution géographique les fait retrouver du fleuve Orange au sud jusqu'au fleuve Gamtoos dans l'est. A l'occasion d'une visite des territoires frontaliers de la colonie, près de Graaff Reinet, Barrow dépeignit encore une autre technique: les San construisaient des aires de rabattage, faites de piles de pierres avec des intervalles vides ou des rangées de bâtons à l'extrémité garnie de plumes d'autruche, dans lesquelles ils rabattaient le gibier appartenant aux espèces plus grégaires des plateaux de l'intérieur<sup>36</sup>.

Les chasseurs-collecteurs recouraient manifestement à diverses techniques de pêche dont la plupart ont été retrouvées par les archéologues. La plus impressionnante peut-être en est la nasse de roseau tressé en forme d'entonnoir du cours inférieur du fleuve Orange, que décrivent à la fois Lichtenstein et Barrow et qu'ils attribuèrent dans les deux cas à des « bosjesmans », qui furent à coup sûr des San<sup>37</sup>. Ces pièges étaient disposés dans le courant et il en est dit avec précision qu'ils étaient d'« osier, de ramille et de roseau » et de forme conique, comme un entonnoir, très certainement analogues à ces nasses que l'on voit encore dans la rivière Kafue et dans le Limpopo<sup>38</sup>. Quoique l'on n'en ait pas trouvé trace durant les fouilles, des peintures rupestres du Lesotho et du Griqualand oriental représentent sans conteste des séries de pièges reliés par des claies de roseau ou de bois, et leurs pêches fructueuses de poissons d'eau douce, singulièrement d'un

30. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 114.

31. J.E. PARKINGTON et C. POGOENPOEL, 1971, *op. cit.*

32. H.J. et J. DEACON, 1963, *op. cit.*

33. H.J. DEACON, 1969, *op. cit.*

34. C.S. GROBBELAAR et A.J.H. GOODWIN, 1952, *op. cit.*, pp. 95-101.

35. H.J. and J. DEACON, 1963, *op. cit.*

36. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, vol. I, p. 284.

37. H. LICHTENSTEIN, 1812, p. 44; J. BARROW, 1801, *op. cit.*, vol. I, pp. 290 et 300.

38. L. SMITS, 1967, *op. cit.*

*Barbus* (yellowfish)<sup>39</sup>. Des arêtes de poisson d'eau douce ont été retrouvées dans des sites aussi distants que ceux du Cap occidental et du Lesotho, mais les méthodes de pêche employées ne sont pas toujours évidentes. Carter<sup>40</sup> suggère que certains crochets d'os tenus en forme de V pourraient avoir été des hameçons, tout en admettant que d'autres interprétations aussi sont concevables. Dans les scènes de pêche de Tsoelike, au Lesotho, les pêcheurs sembleraient avoir été représentés avec de longs épieux qui pourraient être barbelés, debout dans des embarcations (voir figure 3). C'est là sans doute ce qui donna à Vinnicombe le sentiment que ce seraient des scènes d'époque «tardive», mais leur datation reste une énigme. Les fouilles n'ont jamais permis de mettre au jour des vestiges de bateau d'aucune forme, même s'il est vrai sans doute que le contraire aurait eu de quoi surprendre.

Lichtenstein rapporte, pour ces mêmes emplacements du cours inférieur de l'Orange d'où proviennent les engins de pêche en forme de nasse, que «lorsqu'ils (les Bochimans) s'attendent à un gonflement du fleuve, ils érigent sur la grève, pendant que les eaux restent basses, une manière de vaste bassin dont l'enceinte est une digue de pierres qui fait barrage et où, pour peu que la chance leur ait souri, une grande quantité de poissons sera retenue quand les eaux reflueront».<sup>41</sup> A ces pièges à poisson en pierre reposant sur l'utilisation de la crue et de la décrue des cours d'eau on connaît des homologues, profitant des marées, qui ont été signalés sur le littoral de l'Afrique australe depuis St-Helena Bay jusqu'à Algoa Bay<sup>42</sup>. Dans la mesure où de nombreux exemplaires sont encore en état de fonctionner (certains même sont toujours utilisés), on est en droit de supposer que les populations côtières ont continué à s'en servir depuis l'Age de la pierre jusqu'à une époque très récente. Les variétés de poissons appartenant à des espèces côtières que l'on a trouvées dans des sites proches de ces engins donnent à penser que ces dispositifs étaient très productifs lorsque le flux était assez ample pour submerger les digues abondamment.

Goodwin relate la découverte, dans la paroi de l'un de ces barrages en pierre, d'un petit leurre à poisson, en os, attaché à une ligne faite de nerfs, ce qui suggérerait que d'autres formes de pêche auraient pu être pratiquées. De petites esquilles d'os, polies en pointe aux deux extrémités, et longues de deux à six centimètres, ont en fait été retrouvées en grand nombre tant à Elands Bay Cave (Parkington, non publié) qu'à Nelson Bay Cave (Klein, non publié). Ces objets ont toutefois été à chaque fois déterrés dans des strates d'il y a sept ou dix mille ans, et devenaient extrêmement rares, sans en être cependant totalement absents, dans les niveaux supérieurs. Il est possible que l'on y ait accroché les appâts, mais une comparaison s'impose avec les Ona de la Terre de Feu qui fabriquaient des objets semblables en bois, au siècle dernier, pour attraper les cormorans. Or ces mêmes palmipèdes étaient fort communs aux alentours des deux grottes citées.

39. L. SMITS, 1967, *op. cit.*; P. VINNICOMBE, 1960, pp. 15-19; *id.*, 1965, *op. cit.*

40. P.L. CARTER, communication personnelle.

41. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, vol. II, p. 44.

42. A.J.H. GOODWIN, 1946, pp. 1-8; G. AVERY, 1974.

Les fouilles sur la côte de l'Afrique australe n'ont rien livré qui soit indiscutablement un hameçon, ou dont nous soyons persuadés qu'il s'agit de la pointe d'un harpon, bien que, pour ce deuxième engin, Barrow en ait signalé des exemplaires en bois sur le cours inférieur du fleuve Orange. Il en dit textuellement ceci : « Nous avons trouvé plusieurs harpons en bois, dont certains avec des pointes en os, qui étaient fixés à des lignes faites apparemment de quelque fibre végétale. »<sup>43</sup> Il semble donc qu'ils aient été de bois, avec une pointe d'os pas nécessairement barbelée. Deux pointes barbelées en os ont en revanche été découvertes dans les dunes du cap Agulhas, mais les détails de ces trouvailles n'ont pas été publiés ; tout au plus sait-on que l'une d'elles était plantée dans la vertèbre lombaire d'un squelette de femme adulte (Parkington, non publié). Des objets perforés en céramique ou en pierre ont été décrits comme ayant pu être des cliquettes de lestage, ce qui prouverait que les San côtiers ont aussi pratiqué la pêche au filet, si cette interprétation se révèle correcte. Sachant que la ficelle fibreuse est abondante et que les sites de l'intérieur ont indiscutablement attesté l'existence des filets, il n'y aurait peut-être pas lieu de s'en étonner. On dispose de peu d'éléments pour aider à la connaissance des autres techniques de prise ou de ramassage des ressources du littoral. Les objets spatules en os que l'on trouve en certains endroits ont fort bien pu servir pour détacher les bernicles de leur habitat rocheux mais on attend encore la preuve irréfutable. On n'a pas davantage pu vérifier comment étaient pris langoustes, oiseaux de mer et phoques, tout au plus existe-t-il un témoignage historique qui fait état de phoques tirés à l'arc<sup>44</sup> et un autre qui décrit des Khoï assommant des phoques à coups de gourdins sur un promontoire rocheux isolé près de Saldanha Bay.<sup>45</sup> Il est concevable que ce procédé-là soit responsable de l'état très morcelé des fragments crâniens recueillis à Elands Bay Cave et dans d'autres sites.

Quoique les San n'aient, de façon générale, pas eu d'animaux domestiqués ou de plantes cultivées, on a néanmoins des raisons de penser qu'au XVII<sup>e</sup> siècle au moins ils possédaient des chiens dont ils se servaient apparemment pour la chasse. Dapper, qui n'avait jamais visité le Cap personnellement, mais qui était bien renseigné par ceux qui y étaient allés, rapporta en 1668 que les Sonqua « élèvent de nombreux chiens de chasse dressés pour débucher les lapins des rochers, qui constituent leur nourriture principale »<sup>46</sup>. Il est bien certain que les os de ce lapin (dassie) se rencontrent à profusion dans les abris sous roche fouillés dans le Cap occidental, et l'on signale<sup>47</sup> qu'il pourrait se trouver des os de chien domestique parmi les dépôts d'ossements les plus importants.

Outre les aliments obtenus par une chasse active, il ne fait guère de doute que les charognes pourvoient en partie aux besoins des San. Il est rapporté en particulier que des poissons morts et des baleines échouées

43. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, p. 300.

44. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 116.

45. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*

46. I. CHAPER, 1933, *op. cit.*, p. 31.

47. K. COTT, communication personnelle.

sur la grève auraient été mangés par les occupants du littoral. Un dernier aspect, non négligeable évidemment, de leur technologie est la gamme des récipients utilisés pour transporter l'eau. Les gourdes à eau en coquille d'œuf d'autruche parfois revêtues d'incisions décoratives sont mentionnées dans les relations historiques, et furent retrouvées en maints endroits, mais le plus souvent sous forme de fragments. Car si on en connaît aussi d'intactes, voire des « nids » entiers de plusieurs de ces récipients manifestement enterrés à quelque endroit stratégique, leur découverte s'est toujours faite dans des circonstances qui ne donnent pas suffisamment de garanties scientifiques. L'eau était aussi transportée dans les vessies de certains animaux, fonction que ne semblent avoir jamais eue les récipients en terre. La poterie fera l'objet d'une discussion détaillée dans la section consacrée aux pasteurs Khoï.

Somme toute, les San semblent avoir disposé d'une gamme assez vaste de méthodes de chasse ou de ramassage pour lesquelles ils utilisaient, d'une part, des instruments confectionnés avec une matière première unique, comme la pierre, l'os, le bois, les fibres, le jonc, le cuir, l'écaille, l'ivoire, le nerf et les feuilles<sup>48</sup>; d'autre part, ils usaient souvent d'outils complexes dans la fabrication desquels entraient plusieurs matières combinées. La pierre semble n'avoir fourni que la pointe ou le tranchant, servant à gratter, couper ou racler, des outils les plus élaborés, et il est établi que les objets en pierre ont été le plus souvent montés sur un manche en bois ou en os<sup>49</sup>. Pour les fabriquer, la préférence allait apparemment aux roches homogènes à grain fin comme la calcédoine, l'agate, les croûtes siliceuses, l'argile indurée, mais aussi le quartz plus cassant, dont des galets petits et gros fournissaient les éléments supérieur et inférieur de meules à pigments ou à aliments. Notons la rareté des voyageurs du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle qui signalent ou décrivent la fabrication d'objets de pierre, ce qui pourrait être le reflet d'un mouvement progressif de remplacement, partiel au moins, de la pierre, par l'os, le bois ou le métal, dans les productions de l'homme. La conclusion à laquelle on parvient ainsi d'une large gamme de matériaux employés ne saurait être ignorée par ceux dont les principes de classification ou de différenciation des groupes ethniques ne reposeraient que sur la seule comparaison des compositions de différents gisements d'objets en pierre.

Des recherches archéologiques de plus en plus nombreuses se proposent d'expliquer comment les San combinaient ces techniques en une stratégie globale dans leur environnement. Elles aident à décrire les modes d'exploitation des ressources du milieu qui sont ceux de ces chasseurs-cueilleurs en des termes qui, par leur orientation écologique, n'avaient pas été perçus clairement par les premiers explorateurs. Et il n'est pas interdit pour autant d'ajouter l'information trouvée dans les documents historiques et les représentations pariétales aux données que livrent petit à petit les fouilles de grande ampleur et l'analyse minutieuse des vestiges animaux et végétaux.

48. Voir J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*

49. H.J. DEACON, 1966 pp.87-90; H.J. DEACON, 1969, *op. cit.*



4



5

*Peinture rupestre :*

*Figure 4. Groupe de chasseurs dans leur caverne, entourés d'une rangée de bâtons à fouir, de sacs, de carquois, d'arcs et des pierres évidées qui servent de lest aux bâtons.*

*Figure 5. Grand groupe de figures, dont la plupart visiblement masculines, dans ce qui pourrait être une scène de danse. Les scènes de ce genre, auxquelles participent un grand nombre de personnages et qui n'ont aucun rapport avec une activité économique, font songer à des réunions occasionnelles, peut-être saisonnières, de petits groupes rassemblés pour participer à des activités d'échange ou autres cérémonies.*

*Figure 6. Les rencontres occasionnelles de groupes se soldaient plutôt par la rivalité que par la coopération. Scène d'affrontement entre deux groupes, d'hommes apparemment, qui sont de force égale.*



6



Par analogie avec les chasseurs-collecteurs du Kalahari ou de contrées plus éloignées encore, il est vraisemblable que les San étaient répartis en groupes peu nombreux et très mobiles. Il ne faut donc pas s'étonner de lire que les premières expéditions qu'avait lancées Van Riebeeck aient rencontré tant d'abrivents inoccupés, ce que Paterson vérifia à nouveau cent ans plus tard à proximité de l'embouchure du fleuve Orange<sup>50</sup>. Les « huttes » en question, simples écrans de branchages destinés à protéger leurs occupants contre l'inclémence des éléments, étaient manifestement abandonnées après usage, peut-être au bout de quelques jours. On ne sera, de même, pas surpris que ces groupes de San aient rarement compté plus de vingt individus en moyenne, et que leur rencontre ait eu lieu le plus souvent sous forme de bandes de moins de dix hommes ou femmes au travail, parfois aussi dans des camps comportant des individus des deux sexes, enfants inclus, un peu plus nombreux. On considère comme exceptionnels les groupes de 150 et de 500 personnes que décrit Barrow, et le camp de 50 huttes que signala Thunberg, tous deux dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les chasseurs se rassemblèrent en nombre inhabituellement important afin de se défendre contre les incursions de « commandos » d'Européens<sup>51</sup>. Les effectifs des groupes représentés dans les peintures rupestres tendraient plutôt à confirmer que l'unité sociale la plus typique ne dépassait pas vingt personnes, même si des groupes plus étoffés y ont aussi été notés (voir figure 4).

De nombreux auteurs ont relaté que les San occupaient les grottes et les abris sous roche là où ils les trouvaient, et ce sont ces sites qui fournissent la matière des comptes rendus archéologiques. A Great Elephant Shelter, dans les monts Erongo, en Namibie, ce sont trois, et peut-être quatre, abrivents analogues à ceux que décrivaient les premiers voyageurs du Veld, qui ont été repérés, portés sur la carte, et décrits<sup>52</sup>. Plusieurs sites du Cap ont fourni la preuve que des groupes de San rapportaient des brassées d'herbe qu'ils déposaient contre les parois latérales et arrière de leurs grottes pour s'en faire une litière spongieuse. Dans deux cas au moins, on a observé, pour recevoir cette litière, un léger évidement du rocher ou des dépôts accumulés<sup>53</sup>. Dans des sites du littoral, les couches étaient faites de végétaux aquatiques de l'estuaire, de *Zostera* notamment, et les fouilles y ont montré que des emplacements spéciaux étaient prévus pour le couchage, la confection des aliments, le foyer et les rebuts.

Le taux élevé des corrélations entre femmes et bâtons à fouir, entre hommes et arcs, dans l'art pariétal, confirme amplement l'existence d'une division des tâches assez stricte à l'intérieur des groupes de San. On en trouve la confirmation répétée dans les textes historiques, chez Thompson par exemple, qui, dans les années 1820, « vit de nombreuses femmes bochimans déterrants des racines dans les terrains plats », et chez Dapper qui décrit

50. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*; W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, p. 117.

51. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, pp. 275 et 307; C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 174.

52. J.D. CLARK et J. WALTON, 1962, pp. 1-16.

53. J.E. PARKINGTON et C. POGGENPOEL, 1971, *op. cit.*

une certaine espèce de bulbe qui « constitue la provende quotidienne que les femmes vont de jour en jour arracher au fond des rivières »<sup>54</sup>. Il est à peu près certain que les hommes rapportaient eux aussi des aliments végétaux de leurs expéditions de chasse, mais le rôle vital des femmes dans la garantie d'une alimentation quotidienne doit être souligné.

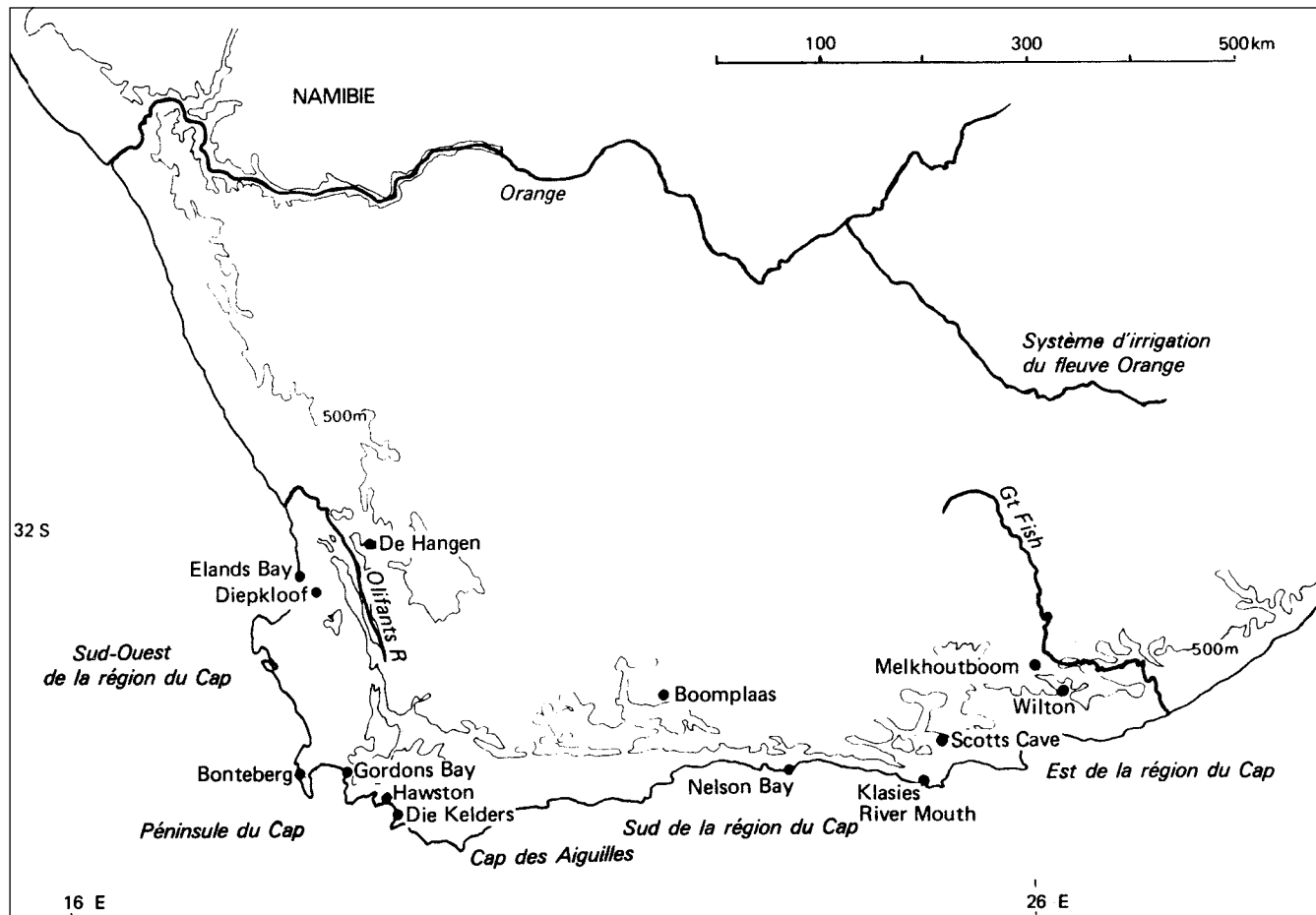
Tout porte à croire que l'essentiel de l'approvisionnement des San en aliments collectés ou chassés, ainsi qu'en eau, subissait des fluctuations saisonnières. Ainsi, la zone de pluviosité hivernale dans le sud-ouest du Cap est un milieu très changeant selon la saison, où de soixante-dix à quatre-vingts pour cent des pluies annuelles tombent de mai à octobre, période qui coïncide avec les températures mensuelles moyennes les plus basses et des gelées localisées. Cette situation a des répercussions nombreuses et importantes, dont la moindre n'est pas l'instauration d'un cycle relativement rigide de la végétation, avec alternance de croissance en hiver, de floraison au printemps, de fructification en été, et de persistance ou de dormance des organes souterrains de rétention des substances nutritives durant l'été chaud et sec. Plus frappante encore, peut-être, est la façon dont varient les quantités d'eau de surface, et les superficies de pâturages, de l'été sec à l'hiver humide. Outre qu'elle se traduit par la fluctuation des ressources selon la saison, il faut alors examiner l'approvisionnement local de certaines d'entre elles. Si l'on en prend à nouveau pour exemple le Cap occidental, de nombreux peuplements végétaux ou animaux sont caractérisés par les variations de leur distribution selon les diverses microzones physiographiques, tels les franges côtières, l'avant-pays proche du littoral, la ceinture de montagnes, les vallées qui les traversent, et le bassin aride de l'intérieur. Il serait logique que les San qui y vivaient aient, comme ailleurs en Afrique australe, recouru à des stratégies d'installation dans le milieu assurant une exploitation optimale de certaines ressources localement ou temporairement abondantes et l'ingestion de rations alimentaires variées et suffisantes tout au long de l'année. Les témoignages historiques, les résultats accumulés par les fouilles archéologiques, et l'imagerie léguée par l'art pariétal, sont autant de sources qui nous permettent, dans une certaine mesure, d'illustrer certaines de ces stratégies.

Connaissant la place importante des bulbes dans l'alimentation des San, un ravitaillement instable à cet égard devrait avoir influé sur le choix de l'habitat. Ces fluctuations, aperçues dans certaines descriptions historiques, sont dues au cycle végétatif décrit précédemment. Un bulbe est en fait un réservoir de substances nutritives accumulées par la plante en été, en prévision des nouvelles périodes de croissance et de floraison de l'hiver et du printemps suivants; ses dimensions, sa visibilité et sa sapidité devraient en toute logique présenter des variations en cours de cycle. En pratique, une fois que ce réservoir nutritif a été épuisé par le développement et la poussée des parties vertes et des fleurs de la plante, bulbes et tubercules, vides ou ratatinés, ne sont plus d'un grand secours pour nourrir ceux qui les auraient ramassés. Et Lichtenstein semble bien avoir noté des inégalités dans l'approvisionnement

54. G. THOMPSON, 1827, *op. cit.*, p. 58; I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 55.

Figure 7. Carte de l'Afrique australe montrant la répartition des sites de la fin de l'âge de pierre, dont la plupart recèlent

l'existence de fragments de poterie ou de restes de bétail domestique remontant aux premiers siècles de notre ère.



lorsqu'il dit du « bosjesman » que « durant des mois d'affilée il subsistera grâce à quelques bulbes infimes qu'à certaines époques de l'année l'on peut trouver dans les terres basses de la contrée »<sup>55</sup>. A propos de ces « bulbes », il précise qu'il « convient de les manger de préférence lorsque la fleur sera tombée »<sup>56</sup>. Cette interprétation est encore corroborée par la manière unique de mesurer le temps qui était celle des San (attribuée aux « Hottentots », mais en fait commune sans doute aux San et aux Khoï), telle que la décrivent Sparrman, Barrow et Thunberg à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Selon les termes mêmes de Barrow, « l'époque de l'année est précisée par le nombre de mois dont elle précède ou suit le moment appelé “uyntjes tyd” (littéralement “temps des oignons”) ou par référence à celui où les racines de l'*Iris edulis* sont de saison; ce moment retient toute son attention, car ces bulbes ont constitué une part considérable de son alimentation végétale ». Ces commentaires, relus à la lumière des observations modernes sur la croissance et le développement du bulbe, suggèrent qu'à tout le moins dans la ceinture montagnaise de la « Cape Folded Belt », l'approvisionnement de base était soumis à des fluctuations importantes.

En d'autres régions de l'Afrique australe, où la pluviosité est soit faible et bien répartie sur l'année, soit caractérisée par la conjonction de ses maxima avec les fortes températures de l'été, le ravitaillement a pu présenter des pointes et des creux différents peut-être, mais ayant une incidence tout aussi certaine. Les déplacements des herbivores grégaires comme l'élan du Cap, le bubale « caama » et le springbok, qui entrent ou sortent des plateaux des Karroo ou se déplacent entre leurs pâturages selon qu'ils reçoivent les pluies d'été ou d'hiver, appartenant à ces régularités systémiques, n'ont pu manquer d'avoir un effet sur la distribution spatiale des populations de San dans la région. Parmi les tactiques employées pour se prémunir contre ces fluctuations, on a relevé la mobilité saisonnière, la consommation programmée de certaines ressources réservées pour certains moments de l'année, la modification de l'effectif des unités sociales, la mise en réserve d'aliments et l'institution d'un vaste réseau de relations de parenté qui sont autant de parades contre les défaillances du ravitaillement local.

On a avancé l'hypothèse d'une occupation saisonnière des sites au Lesotho<sup>58</sup> comme dans le sud-ouest du Cap<sup>59</sup> après une étude du potentiel de ressources exploitables alentour et une analyse des débris de plantes et d'ossements qui s'y trouvaient. Il est vraisemblable que les groupes de San du Cap occidental se tournaient vers la côte pour y ramasser des aliments tels que crustacés et coquillages aux époques où bulbes, tubercules et fruits se faisaient rares, c'est-à-dire en hiver et au début du printemps. Si sa démonstration est loin d'être achevée, l'hypothèse semblerait cependant coïncider

55. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 193.

56. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 45.

57. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 104; J. BARROW, 1801. *op. cit.*, p. 159; C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 197.

58. P.L. CARTER (P.L.), 1970, pp.55-58.

59. J.E. PARKINGTON, 1972, *op. cit.*

avec les expertises de l'âge des phoques et des lapins au moment de leur abattage. D'autres indications relatives à des mouvements saisonniers nous viennent des travaux de Shackleton sur les coquillages de Nelson Bay Cave dans l'extrême sud du Cap<sup>60</sup>. La mesure des teneurs en isotopes d'oxygène des coquillages des fosses à rebut et une comparaison avec les fluctuations modernes de la température à la surface de l'océan ont persuadé ce spécialiste que les dépôts des fosses qu'il a étudiées n'ont pu être accumulés qu'en hiver. Il faudra encore bien des recherches sur la nature précise des comportements d'ajustement des San désireux de s'assurer une répartition égale de leurs ressources sur toute l'année. Mais le point de vue écologique déjà de Lichtenstein nous vaut une remarque qui pourrait être une illustration de la réalité de telles stratégies. Il rapporte comment « les individus même les plus maigres et les plus misérables qui se puissent imaginer » pouvaient se transformer en êtres tout à fait différents rien qu'en « changeant leurs quartiers »<sup>61</sup>.

Dans le Kalahari, tant les Kung que les G/wi s'organisent pour n'exploiter certaines ressources que durant les périodes de l'année où il n'est pas possible de s'en remettre à des substituts moins régulièrement disponibles. Ainsi qu'il convient de s'y attendre, la valeur d'une ressource est étroitement liée au nombre de celles qui pourraient la remplacer, mais aussi à sa sapidité, sa valeur nutritive, et son obtention plus ou moins aisée. Il semble normal que les San installés plus au sud aient ménagé leurs ressources de pareille façon, prévoyant de donner à l'assortiment des vivres collectés une composition telle qu'ils soient assurés d'une alimentation régulière. Les résultats des fouilles n'en ont encore apporté que de maigres preuves, mais on relèvera néanmoins l'exemple des différences constatées dans la fréquence des ossements de petites prises telles que les lapins et les tortues selon qu'il s'agit d'un gisement sur la côte ou dans l'intérieur du Cap occidental. Dans les terres, à De Hangen par exemple, les tortues et les lapins sont les animaux que l'on trouve le plus fréquemment, cependant qu'à Elands Bay Cave ils deviennent tous deux très rares<sup>62</sup>. Si l'une des raisons pourrait en être la présence ou l'absence saisonnière de certaines espèces, notamment d'hivernants comme la tortue, l'écart est vraisemblablement dû aussi à la présence sur le littoral de toutes sortes d'aliments de remplacement tels les poissons, les langoustes et les oiseaux marins. On ne connaît pas encore d'exemple correspondant pour les nourritures végétales, encore qu'il se pourrait que ce raisonnement soit aussi l'explication des différences de composition constatées dans les dépôts végétaux des gisements de l'intérieur comme De Hangen en Diepkloof dans la province occidentale du Cap (Parkington, non publié).

Il a été montré à plusieurs reprises<sup>63</sup> comment les chasseurs-collecteurs avaient tendance à se déplacer en groupes d'effectifs variables afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles: la fission en petites unités familiales lorsque celles-ci se font rares, la réunion en groupements plus nombreux

60. N.J. SHACKLETON, 1973, pp. 133-141.

61. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 45.

62. J.E. PARKINGTON, 1972, *op. cit.*

63. R.B. LEE et DE VORE, 1968, *op. cit.*

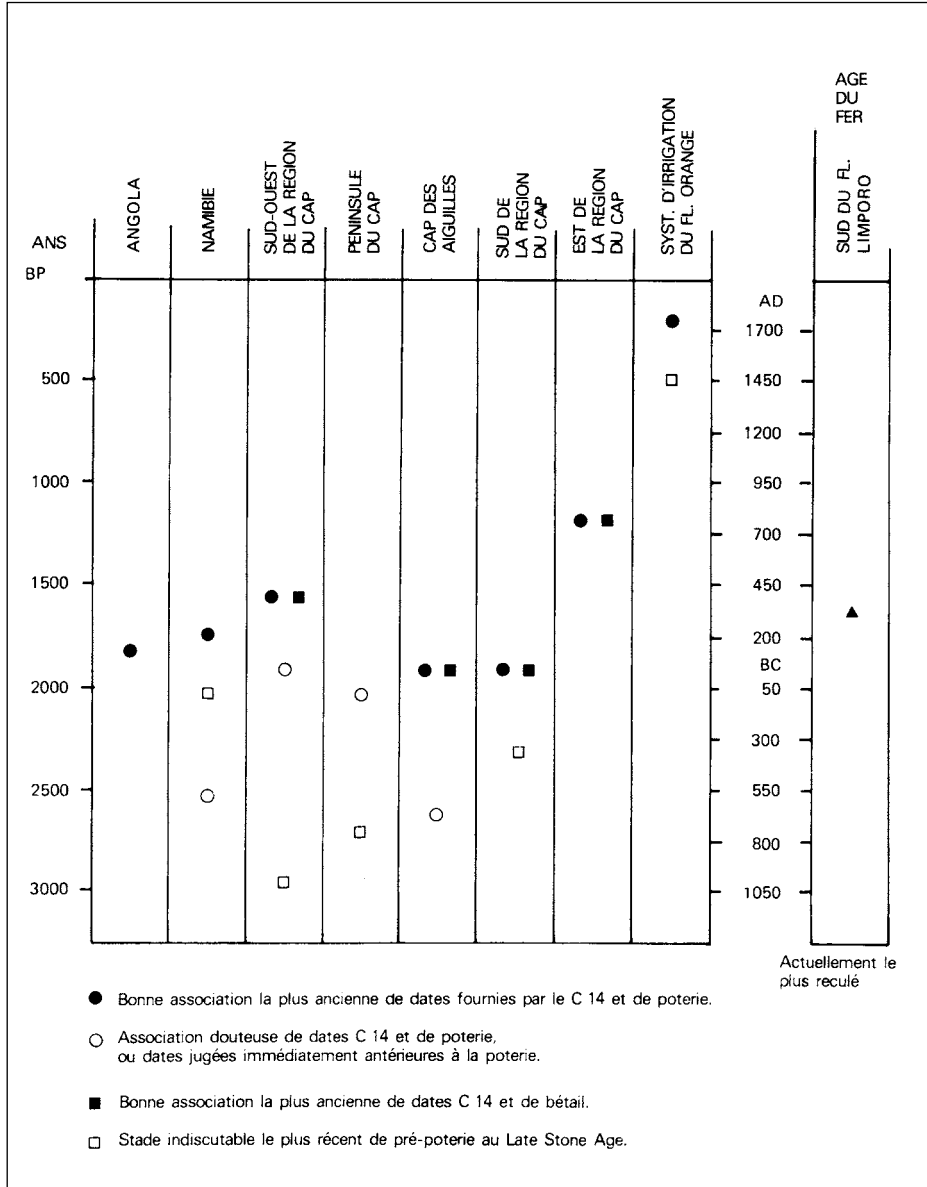


Figure 8. Les dates d'apparition de poterie et de bétail domestique les plus anciennes connues à la fin de l'âge de pierre en Afrique australe.

lorsque le type de vivres exige une main-d'œuvre plus importante ou que les ressources sont si abondantes en un lieu qu'elles suffisent pour assurer la subsistance d'une grosse population. Ces stratégies servent en même temps à renforcer le réseau des liens de parenté entre groupes voisins pour qui ces grandes retrouvailles occasionnelles sont le moment d'échanger des nouvelles, des objets ou des innovations, voire des femmes, grâce auxquelles est déterminé l'entrelacement des obligations liées à la parenté. En temps de calamités locales, ces obligations sont le cordon nourricier qui permet à un groupe de survivre temporairement en profitant des ressources d'un autre. En outre, lorsque naissent des conflits de personnes, l'une ou l'autre partie concernée peut quitter le groupe et se joindre provisoirement ou définitivement à un autre où il a des parents. Alors que l'archéologie devra s'obstiner encore dans sa quête d'indices où l'on pourrait reconnaître les traits de cette reconstitution, les données les plus explicites que l'on en possède à présent proviennent des récits historiques, mais aussi, soutiennent d'aucuns, de l'art pariétal.

Lichtenstein qui fut peut-être, de tous les voyageurs de la période de contact, l'observateur le plus perspicace des faits d'organisation sociale des San, relevait que « seules les familles s'associent étroitement en de petites hordes particulières [...] les peines qu'ils endurent pour satisfaire même les nécessités les plus élémentaires de la vie excluent qu'ils puissent former des sociétés plus nombreuses: ces familles sont elles-mêmes obligées parfois de se séparer puisque un même lieu ne produira pas de quoi les faire subsister toutes »<sup>64</sup>. Parlant toujours des groupes de chasseurs-collecteurs, il écrit: « Une horde ne comprend en général que les membres d'une seule famille et nul n'a de pouvoir ou de distinction qui le place au-dessus des autres [...] chacun quitte sa horde et s'attache à une autre entièrement selon son propre plaisir; [...] les hordes distinctes ont très peu de rapports entre elles; elles s'unissent rarement si ce n'est en vue de quelque entreprise extraordinaire, pour laquelle les forces combinées d'un grand nombre sont nécessaires. Pour l'essentiel, les hordes conservent leurs distances l'une avec l'autre puisque, moins grand sera leur nombre, d'autant plus aisé leur sera-t-il de se procurer des aliments. »<sup>65</sup> Il est remarquable que ces commentaires sur les effectifs des groupes, leur composition, leur fission ou leur fusion, leurs arrangements territoriaux et leur organisation sociale égalitaire soient virtuellement identiques à ceux qu'en donnent des ethnologues professionnels, deux cents ans plus tard, lorsqu'ils séjournent au milieu de populations manifestement apparentées dans le Kalahari<sup>66</sup>.

Une étude des groupes représentés dans les peintures rupestres du Cap occidental a conduit à leur attribuer en moyenne quatorze personnes, chiffre très comparable à ceux qui sont donnés dans les carnets de route des « commandos » de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Il correspond sans doute à la « horde » de Lichtenstein, qui a pu varier de dix à trente personnes, les groupes plus

64. H. LICHTENSTEIN, 1812, *op. cit.*, p. 193.

65. H. LICHTENSTEIN, *op. cit.*, vol. II, pp. 48-49.

66. E.M. THOMAS, 1959; R.B. LEE, 1968.

67. T.M. MAGGS, 1971, pp. 49-53.

réduits rencontrés à l'occasion ayant été selon toute apparence des équipes d'hommes et de femmes qui s'acquittaient de leurs tâches quotidiennes. Mais on connaît aussi des illustrations pariétales de trente et même de quarante hommes figurant dans une même scène, qui correspondaient peut-être à un rassemblement d'une centaine de personnes ou davantage (voir figure 5). On est ainsi très tenté d'interpréter ces peintures qui se distinguent de la norme comme des images des fusions périodiques entre plusieurs groupes que l'on a décrites plus haut. Leur intérêt serait encore augmenté s'il apparaissait que les groupes nombreux qui y sont représentés se livraient le plus souvent à des activités de caractère « non économique » comme la danse, ou qu'ils étaient installés dans des lieux auxquels il serait possible d'attribuer un potentiel alimentaire saisonnier particulièrement élevé (voir figure 6). Nous ne disposons malheureusement pas encore de tels renseignements, et l'hypothèse n'est pas démontrée. Les montagnes bordières du Cap occidental sont en fait une zone d'une nature telle que l'abondance des ressources à collecter (miel, chenilles, fruits, bulbes et tubercules, tortues) a pu permettre à plusieurs groupes de camper à proximité les uns des autres durant les mois d'été, de renforcer ainsi leurs liens traditionnels et d'échanger des cadeaux matériels. Un petit lot d'écailles de moules enveloppées dans une feuille qui fut découvert dans la grotte de De Hangen semble avoir été un article d'échange de grande valeur destiné à être transporté encore plus loin vers l'intérieur<sup>68</sup>. Il est certain que le potentiel que recèlent les bassins des Karroo et du « strandveld » (littoral) en hiver est le complément de celui, en été, de la frange montagneuse qui les sépare. La possibilité de démontrer l'existence de tels systèmes complémentaires dépendra des résultats des travaux en cours sur les plantes et les animaux.

La mise en réserve de nourriture en temps d'abondance en prévision des périodes de pénurie n'est pas une caractéristique des groupes installés actuellement dans le Kalahari, qui semblent avoir considéré leur milieu comme un entrepôt naturel qui livrerait toujours quelque combinaison d'aliments sans qu'il faille grand-chose de plus en fait de nourriture complémentaire. L'impression qui prévaut est que le fait pour eux d'avoir soigneusement planifié les battues annuelles autour des ressources disponibles en gardant les vivres les plus communs pour les périodes difficiles permet de ramener à l'essentiel les besoins d'aliments conservés. La nourriture était habituellement ramassée et consommée dans la journée, ou en l'espace de quelques jours pour des mannes exceptionnelles comme les prises de gros gibier. Plus au sud, la situation était vraisemblablement analogue, car les comptes rendus de fouilles font état de quelques rares fosses d'emmagasinage seulement, et les premiers voyageurs n'ont jamais eu l'air de croire que la conservation des aliments était un aspect important de l'alimentation des San. Kolb, qui avait accès à une riche information sur la vie des Khoï et des San que lui transmettaient de nombreux observateurs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nota que « tandis que les champs abondent en fruits sains et très nourrissants qui pourraient être mis de côté en suffisance dans l'éventualité d'un jour pluvieux, les fem-

68. J.E. PARKINGTON et C. POGOENPOEL, 1971, *op. cit.*



mes ont cependant coutume [...] de n'en ramasser que la quantité [...] qui servira aux besoins de leurs familles durant une journée »<sup>69</sup>. D'autres auteurs du temps des premiers contacts mentionnent la conservation de sauterelles séchées, des racines broyées d'une plante appelée Cana (une variété de *Salsola*) et d'abricots séchés, articles dont l'importance économique était certainement moindre que celle des racines, des tubercules et des bulbes. Dans le Cap méridional on a noté l'existence, qui n'a pas encore fait l'objet d'une publication, de nombreuses fosses d'ensilage rattachées aux emplacements des grottes des San<sup>70</sup>. Des rapports qu'il reste encore à confirmer suggèrent que les graines retrouvées dans ces anfractuosités auraient pu être recueillies pour l'huile qu'elles contenaient plutôt qu'en tant qu'aliment.

Les éléments de preuve qui ont été présentés portent à conclure que les groupes de San étaient fort bien organisés et très mobiles, mais petits, et qu'ils connaissaient intimement les ressources dont ils pouvaient disposer et leur variations dans le temps et l'espace. Les bases de l'alimentation, l'éventail des techniques de chasse, de pêche et de collecte, et les stratégies d'installation dans le milieu sont de mieux en mieux connus grâce à une documentation d'origines très variées. Ainsi que l'a souligné Lee, il est avéré que l'idée que nous nous faisons de chasseurs-collecteurs qui survivraient au bord de la catastrophe est en général bien éloignée de la vérité. Une vieille femme (dont on ne sait si elle fut une Khoï ou une San) avait été interrogée par Barrow dans le « Bokkeveld », en 1789, et il résume sa réponse ainsi : « Lorsque nous lui demandons si sa mémoire pourrait la reporter au temps où les chrétiens arrivèrent chez eux pour la première fois, elle répondit, avec un hochement de tête, qu'elle avait de puissantes raisons de s'en souvenir, puisque avant qu'elle eût ouï des chrétiens, elle avait ignoré ce qu'était la privation d'une bonne ventrée, tandis qu'il est à présent difficile de trouver rien qu'une bouchée. »<sup>71</sup>

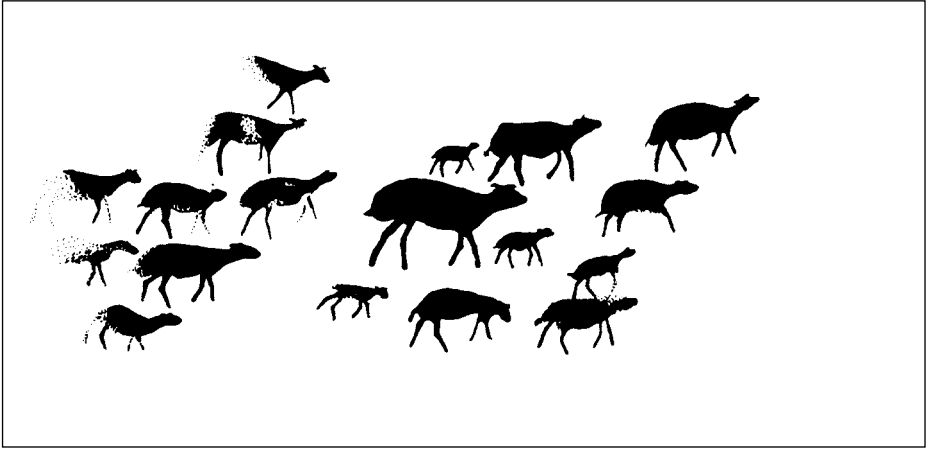
## Les Khoï pasteurs

Notre connaissance de la chasse et de la collecte dans leur environnement particulier devient certes singulièrement lacunaire lorsque nous nous replaçons dans la période précédant directement la colonisation, qui s'ouvre en -2000 environ. Dans chacun des sites de la figure 7 — à l'exception de Bonteberg et de Gordon's Bay, où les fouilles n'ont pas été très actives — se rencontrent les restes d'espèces domestiquées parmi les vestiges du Paléolithique supérieur. Or, il faut bien admettre, en l'absence de races ovines, caprines ou bovines d'origine locale et puisque les dates de constitution de ces gisements sont antérieures à l'arrivée des éleveurs européens ou noirs, que nous sommes en présence d'espèces domestiques venues d'ailleurs. Les dates les plus anciennes qu'ait fournies le C14 et qui soient associées

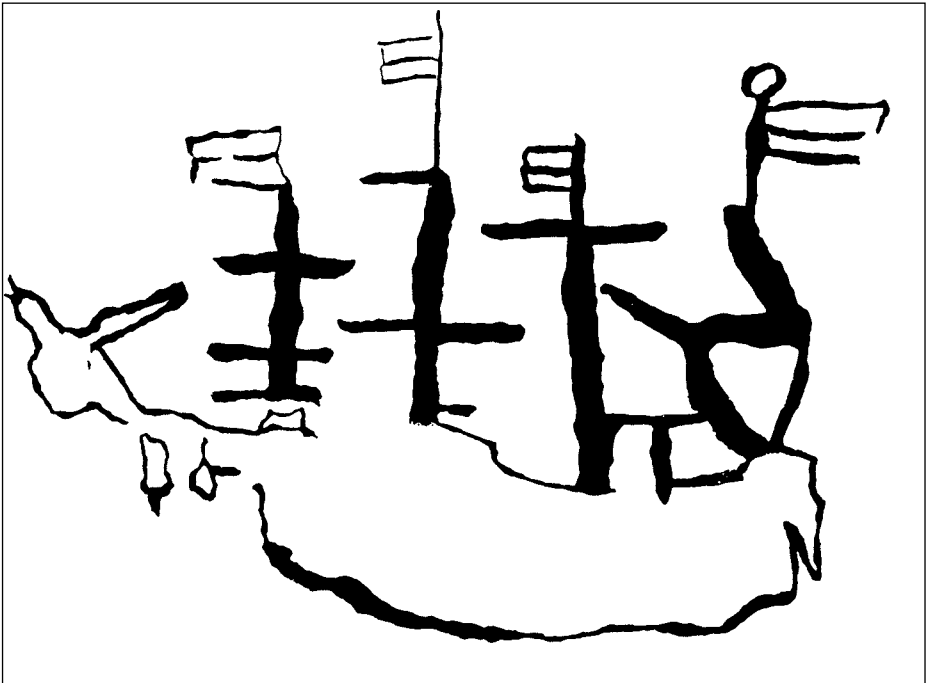
69. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*

70. H.J. DEACON, communication personnelle.

71. J. BARROW, 1801, *op. cit.*, pp.398-399.



9



10

*Figure 9. Troupeau de moutons à grosse queue, du type de ceux qu'élevaient les pasteurs Khoi et que les premiers colons devaient observer au Cap.*

*Figure 10. Galion peint dans les montagnes du Cap occidental, vraisemblablement de ceux qui firent régulièrement escale à Saldanha Bay ou Table Bay à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle.*

à la domestication des animaux et à la poterie dans les sites dispersés entre l'Angola et le Cap oriental sont énumérées dans la figure 8, qui donne en plus les rares informations homologues en provenance de l'intérieur et, de même, pour faciliter les comparaisons, les dates les plus reculées que l'on connaisse pour la pénétration en Afrique australe des groupes de langue bantou qui pratiquaient l'agriculture mixte et utilisaient le fer. Ce canevas chronologique pourrait exiger des retouches en fonction de recherches ultérieures, mais il serait néanmoins bon de hasarder dès à présent quelques conjectures sur l'origine et l'expansion des pasteurs Khoï (figure 9).

Ce qui nous frappe d'emblée est que dans les gisements situés entre l'Angola et le sud du Cap, les tessons de poterie apparaissent pour la première fois durant la période –2000 –1600. Cette fourchette tend elle-même, manifestement, à se resserrer encore à mesure que les données se font plus nombreuses, et il se pourrait que la datation par le carbone radioactif soit finalement impuissante à préciser l'antériorité relative de cette innovation en différents points de la région. Seulement quatre dates plus anciennes que –2000 ont été signalées, et certains arguments conduisent à supposer que l'on est pour chacune d'elles en présence d'un phénomène de contamination<sup>72</sup> ou qu'il s'agit de proto-poterie<sup>73</sup>.

On peut ensuite faire ce constat, fondamental aussi, qu'à chaque fois que l'on s'est intéressé spécifiquement aux espèces domestiques, on les a trouvées dans les inventaires chronologiques des archéologues avec la même ancienneté que les tessons. Sans que ce soit nécessairement vrai *pour chaque gisement*, le fait de réunir en une série locale les dates se rapportant à des sites voisins permet effectivement de le vérifier. Et si le procédé peut paraître difficile à justifier, ce qui le fonde est qu'il est une façon de surmonter les difficultés nées purement du mécanisme de l'échantillonnage. Il semble bien ainsi que la diffusion de la poterie et de la domestication fut rapide, qu'elles se généralisèrent à la même époque et dans l'ensemble de la région. Le terme « diffusion » s'impose, indéniablement, car si la poterie a, en effet, pu avoir été inventée sur place, tel n'a pas pu être le cas des animaux domestiques. On n'a pas le sentiment, au demeurant, que cette poterie soit le résultat de premières tentatives techniques grossières.

Encore que ce ne soit pas définitivement établi, il importe aussi de noter que ces dates des premiers témoignages de la domestication d'animaux et de la poterie sont associées à des sites dont la distribution géographique couvre les plaines côtières et les chaînes bordières adjacentes tout au long des rives de l'Atlantique et de l'océan Indien. Si l'on peut voir là le reflet du souci bien naturel des archéologues de vouloir connaître les séquences de constitution des gisements dans les grottes gréseuses de la Folded Belt du Cap, on a des raisons de penser que l'absence de dates aussi reculées à l'est du fleuve Gamtoos et au nord de cette ceinture montagnaise n'a rien de fortuit<sup>74</sup>. Telle quelle, cette

72. C.G. SAMPSON, 1974.

73. F.R. SCHWEITZER et K. SCOTT, 1973, *op. cit.*; T.M. MAGGS, communication personnelle; WADLEY, communication personnelle.

74. C.G. SAMPSON, 1974, *op. cit.*; R.M. DERICOURT, 1973 (a), pp.280-284; P.L. CARTER, 1969, pp.1-11; P.L. CARTER et J.O. VOGEL, 1971.

distribution coïncide bien avec la répartition, dans les récits historiques, des populations de pasteurs connus collectivement sous le nom de Khoï<sup>75</sup>.

Pendant que se poursuivent les recherches sur la pénétration de l'Afrique australe par le fer et l'animal domestique selon un itinéraire oriental, les faits déjà disponibles tendent à suggérer le IV<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> siècle comme époque de leur apparition au sud du fleuve Limpopo<sup>76</sup>. C'est ainsi que la série de dates du Paléolithique supérieur où l'on trouve cette concomitance entre poterie et domestication précède de bien deux ou trois siècles l'Age du fer plus au nord ou à l'est, intervalle qui ne saurait être dû artificiellement à la datation par le carbone radioactif.

Il découle de cette mise en ordre contextuelle, distributive et chronologique, que les peuples de pasteurs qui connaissaient la poterie pourraient s'être installés très rapidement dans le sud de la province du Cap en suivant la côte occidentale environ deux mille ans avant notre ère. Des groupes de chasseurs auront certainement été incorporés à ces sociétés de pasteurs et il y eut à coup sûr d'importantes répercussions sur la démographie et l'économie, encore que l'on en connaisse très mal le détail<sup>77</sup>. Il semble peu discutable que ces envahisseurs furent les pasteurs Khoï.

Il est évidemment très intéressant de se livrer à des hypothèses sur les origines, les causes et les circonstances de cette invasion, mais nos conjectures seront nécessairement hasardeuses tant qu'elles reposeront sur des données aussi minces. Pour les recherches effectuées en Zambie et au Zimbabwe, on a eu tendance à établir une distinction tranchée entre l'Age du fer et l'Age de la pierre, de sorte que les couches superficielles dégagées dans des grottes, des abris ou des sites à découvert qui contenaient de la poterie ont souvent été décrites comme appartenant « à l'Age de la pierre, avec une contamination de l'Age du fer ». Et de fait, il peut fort bien y avoir eu dans ces régions des populations qui, tout en appartenant techniquement à l'Age de la pierre, pratiquaient une économie comportant l'élevage de certaines races domestiques et fabriquaient une poterie nettement différente de celle des agriculteurs locaux connaissant le fer. Au Zimbabwe la poterie dite de Bambata est, ainsi qu'on l'admet assez généralement, distincte de la poterie de l'Age du fer et a souvent été recouverte par des objets « wiltoniens », c'est-à-dire néolithiques. La thèse selon laquelle ce phénomène doit s'interpréter comme l'indice d'une expansion des pasteurs antérieure à l'Age du fer reste contestée, mais elle peut être corroborée par la répartition des peintures qui représentent des moutons à queue épaisse originaires du Zimbabwe et qui sont généralement considérés comme associés à l'Age de la pierre. C'est cette race de moutons que les pasteurs khoï élevaient au Cap aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Si ces peuples de l'Age de la pierre qui pratiquaient l'élevage du mouton se sont répandus à travers le Zimbabwe et la Zambie, il est permis de supposer qu'ils venaient d'Afrique orientale où, selon certaines hypothèses, on

75. L.F. MAINGARD, 1931, pp.487-504; R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*

76. M. KLAPWIJK, 1974, *op. cit.*; R.J MASON, 1973, *op. cit.*; P.B. BEAUMONT et J.C. VOGEL, 1972, *op. cit.*

77. Voir cependant J. DEACON, 1972, *op. cit.*

leur trouverait des antécédents culturels linguistiques et même biologiques. L'existence de peuples d'éleveurs fabriquant des poteries à anses, la persistance de « langues à click » chez les Hatsa et les Sandawe et la présence de traits prétendument « chamitiques » chez les populations « hottentotes » ont toutes été invoquées, à un moment ou à un autre, pour prouver que les populations d'éleveurs d'Afrique australe qui ignoraient l'usage du fer seraient originaires du nord-est de l'Afrique. Ces liaisons sont peut-être sujettes à caution ; dans certains cas, elles ont même été écartées ; il n'en demeure pas moins que la continuité de caractéristiques telles que la céramique, l'élevage du mouton, les races d'ovins et de bovins, une technologie ignorant l'usage du fer, l'existence d'objets en pierre meulée et peut-être la langue, plaiderait tout à fait, si elle était établie, en faveur de la thèse selon laquelle les pasteurs khoï seraient originaires de l'Afrique de l'Est. On pourrait alors penser que les bouleversements qui ont amené des populations de langue bantu à se déplacer vers le sud en passant principalement par l'est ont pu également entraîner des peuples d'éleveurs qui ne pratiquaient pas l'agriculture dans une migration soit légèrement antérieure, soit tout simplement plus rapide, qui les a poussés vers l'ouest en direction du Cap. L'absence de poteries « hottentotes » ou « de la région côtière du Cap » au Transvaal, au Swaziland, au Natal, dans l'Etat libre d'Orange ou au Transkei traduit peut-être tout simplement le « fait » que l'agriculture est plus facile à pratiquer dans ces régions mieux arrosées par les pluies d'été et que les peuples extrêmement mobiles d'éleveurs ne pratiquant pas l'agriculture étaient plus aptes à envahir les contrées arides de la Namibie et du nord de la province du Cap pour gagner ensuite les pâturages des régions occidentales et méridionales du Cap. On peut supposer que les ovins ont été introduits par la route de l'ouest, tandis que les pasteurs khoï se seraient procuré les bovins dans la région du Transkei auprès de populations de langue bantu originaires de l'est. Cette thèse serait confirmée par l'abondance de peintures considérées comme néolithiques qui représentent des moutons à grosse queue et par l'absence de peintures analogues représentant des bovins alors qu'on trouve de telles peintures dans les régions où sont actuellement établies des populations de langue bantu. En outre, la présence d'ossements de bovins aussi anciens que les ossements d'ovins dans les fouilles des sites néolithiques qui ont été effectuées dans le sud de la province du Cap n'est pas encore tout à fait établie.

Il y a donc des raisons de supposer que des peuples qui pratiquaient l'élevage d'ovins, qui étaient apparentés aux chasseurs utilisateurs de pierre, qui présentent un physique distinct de celui des populations de langue bantu et qui auraient emprunté la domestication des animaux et la poterie à des voisins de l'Afrique de l'Est, auraient gagné l'ouest, puis le sud de l'Afrique, en quête de pâturages, et seraient finalement arrivés au Cap, il y a près de 2000 ans. Il est possible que ces populations se soient incorporées aux chasseurs qui vivaient dans ces régions, qu'elles les aient combattues ou qu'elles aient tout simplement appris à coexister avec eux et qu'elles se soient ensuite mêlées avec des populations de langue bantu dans la région qui constitue l'actuel Transkei. Le fait qu'on trouve relativement peu de poteries, d'objets faits de

Pierre meulée et d'ossements d'animaux le long de la route hypothétique que ces peuples auraient empruntée signifie peut-être tout simplement que ces peuples étaient d'une extrême mobilité et laissaient derrière eux des débris si épars qu'ils devaient pratiquement échapper à l'œil de l'archéologue.

Mais il faut déplorer le trop petit nombre de fouilles sur des sites ayant été l'habitat indiscutable de tels pasteurs, à moins que des fosses de coquillages en terrain découvert, des objets de pierre éparpillés en surface ou des vestiges de l'occupation d'abris sous roche ne se révèlent être les traces de leur existence. L'écologie des Khoï relève des recherches archéologiques à venir, et pour ce qui est de données sur leur alimentation, leur technologie et leur organisation, il ne reste qu'à s'en remettre aux témoignages des premiers colons et voyageurs européens. Willem Ten Rhyne, qui fut botaniste et médecin au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales décrit ainsi les Khoï du Cap durant un bref passage dans la colonie en 1673 :

« Leur alimentation est végétale [...] dans les marais et sur les terres sèches ils déterrent iris et glaïeuls; avec les feuilles ils couvrent leurs huttes, et les bulbes leur servent de pain quotidien [...]. Ce régime n'est interrompu qu'à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance, lorsqu'ils sacrifient un bœuf ou au moins un mouton pour inviter leurs amis à festoyer, à moins que quelque animal sauvage ne vienne à être pris [...]. Ils boivent le lait des vaches et des brebis. »<sup>78</sup>

On pourrait citer d'autres descriptions analogues qui indiquent que les Khoï n'étaient pas disposés à tuer leur bétail en dehors de circonstances spéciales et qui illustrent bien la base lactée et végétale de leur alimentation. Dans une très large mesure leur régime alimentaire était celui des San, en ce sens qu'il reposait sur le ramassage de racines et de bulbes, complété à l'occasion par des apports carnés fournis par des animaux domestiques ou du gibier, et qu'il n'en différait que par la consommation régulière de lait. Ce dernier aliment pourrait bien expliquer que les chasseurs, qui ne bénéficiaient pas de la valeur nutritive du lait, ont été régulièrement décrits par les premiers voyageurs comme étant plus petits que les pasteurs<sup>79</sup>.

Sachant que les Khoï étaient à ce point dépendants de vivres ramassés ou cueillis et du complément qu'ils rapportaient de leurs chasses, il ne faut alors pas s'étonner que leurs techniques matérielles aient été si semblables à celles des San, même s'il est normal que le recours à telle méthode particulière ait naturellement été fonction des autres traits propres à leur économie. Et en effet, l'arc et les flèches sont mentionnés plus fréquemment dans les récits concernant les San, mais il est certain aussi que les Namaqua, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et les Gonaqua, à la fin du XVIII<sup>e</sup>, eux aussi employaient ce même attirail de chasse consistant en arcs, flèches, carquois et pièges<sup>80</sup>. Il est à remarquer, toutefois, que ces textes accordent tous deux une importance égale aux « assegays » (lances), alors que ce n'avait jamais été le cas dans

78. I. SCHAPER, 1933, *op. cit.*, p. 129.

79. Par exemple, H.B. THOM, 1952, *op. cit.*, p. 305.

80. H.B. THOM, 1952, *op. cit.*, vol. III, pp.350-353; F. LE VAILLANT, 1790, éd. 1952, pp.306-309.

les récits consacrés aux San. Le Vaillant rapporta que les Gonaqua avaient des pièges et des collets qu'ils posaient en des endroits appropriés pour prendre du gros gibier<sup>81</sup>, tandis que des pièges à fosse de bonne dimension près de la rivière Brak dans le sud du Cap, et ailleurs, ont été attribués aux «Hottentots», qui furent sans doute des pasteurs Khoï<sup>82</sup>. De même, certains voyageurs des premiers temps mentionnent très précisément des pasteurs qui pêchent à la nasse dans le fleuve Orange, déterrent bulbes et tubercules avec des bâtons à fouir, transportent leurs vivres dans des sacs, et assomment les phoques avec des massues en bois, tout un ensemble de pratiques qui ne les distinguent pas des San, chasseurs et collecteurs.

Les trois caractéristiques qu'ils ne partageaient peut-être pas avec ces derniers sont la construction de huttes un peu plus durables en roseau, la poterie et le façonnage des métaux. Dans la mesure où les Khoï parcouraient leurs pâturages en groupes relativement nombreux, il ne leur était ordinairement pas possible de s'installer dans des grottes, et ils semblent avoir construit des huttes à dôme ayant une armature en baliveaux sur laquelle étaient étendues des nattes de roseau, voire des peaux. La réunion de ces huttes en villages suivait généralement un plan circulaire, et il est souvent précisé que, la nuit, le bétail était parqué dans ce village en cercle. Lorsqu'il fallait à nouveau se déplacer, baliveaux et nattes étaient tout simplement bâtés sur le dos des bœufs et transportés vers les lieux du nouvel habitat<sup>83</sup>. Pour la poterie et la métallurgie, les choses ne sont pas aussi claires. Plusieurs des premiers auteurs parlent de la fabrication d'ustensiles en terre, extrêmement fragiles, et de forme presque toujours identique<sup>84</sup>, sans qu'aucune de ces relations ne les attribue expressément à des San. Ten Rhyne remarqua en fait que seuls «les plus riches d'entre eux fabriquent des pots», observation dont le sens toutefois est obscur<sup>85</sup>. Les Namaqua de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et les Gonaqua de la fin du XVIII<sup>e</sup> étaient deux peuples de potiers, et il est probable que les remarques de Kolb, de Gravenrock et de Ten Rhyne se rapportent à des Khoï du Cap vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>. Il est donc infiniment tentant de supposer que l'apparition de la poterie dans les abris sous roche et les grottes du Cap, il y a quelque 2000 ans, témoigne de l'arrivée des pasteurs potiers dans la région. Les cols coniques et les si caractéristiques anses à renforcement intérieur sont peut-être cette forme par trop banale que décrit Le Vaillant. C'est là un des modèles, mis au jour communément dans les gisements de la côte ou de son arrière-pays immédiat<sup>87</sup>, dont le gabarit et les anses pourraient être nés du besoin de récipients pour le transport du lait. D'autres emplois, dont la fonte de graisses, sont aussi signalés dans les textes anciens<sup>88</sup>.

81. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 306.

82. C.P. THUNBERG, 1796, *op. cit.*, p. 177.

83. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, pp. 138-139.

84. F. LE VAILLANT, *op. cit.*, p. 311.

85. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*

86. P. KOLB, 1731, p. 49; I. SCHAPERA, *op. cit.*, 1933, p. 251.

87. J. RUDNER, 1968, *op. cit.*

88. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 311.

Rien ne prouve que les Khoï du Cap aient habituellement travaillé les métaux avant l'arrivée des colons européens, mais les Namaqua, de toute évidence, savaient dès le XVII<sup>e</sup> siècle donner au cuivre la forme de perles et de disques. Lorsqu'en 1661 Van Meerhoff rencontra les Namaqua de la Colonie du Cap pour la première fois, il releva leurs « disques de cuivre [...] chaînes de cuivre et perles de fer »<sup>89</sup>, omettant toutefois de préciser d'où et comment ils étaient obtenus. Traitant des Khoï du Cap, Elphick a notre adhésion lorsqu'il soutient que les Namaqua savaient probablement travailler le cuivre et qu'ils en exploitaient activement les minerais dans le Namaqualand<sup>90</sup>. Il ajoute que « l'on peut en dire autant, avec à peine un peu moins de certitude seulement, des Khoï du Cap »<sup>91</sup>.

Les effectifs des groupes de Khoï ont fort bien pu varier selon la saison, mais qu'ils aient été, en règle générale, plus nombreux que ceux des San chasseurs et collecteurs ne fait aucun doute. Paterson nota des villages de 19, 18, 11 et 6 huttes chez les Namaqua<sup>92</sup> et Le Vaillant décrit une « horde de Gonaqua, près du fleuve Great Fish », où quelque 400 personnes vivaient dans « 40 huttes, construites sur un emplacement d'environ 600 pieds carrés » qui « étaient disposées en plusieurs croissants et communiquaient toutes l'une avec l'autre par de petits enclos qui les complètent »<sup>93</sup>. Les Cochoqua, observa Dapper, « habitent le plus souvent dans les vallées de Saldanha Bay ou à proximité [...] ils y occupent quinze ou seize villages que l'on relie en un quart d'heure, et comptent au total quatre cents ou quatre cent cinquante huttes [...] chaque village consiste en 30, 36, 40 ou 50 huttes, plus ou moins toutes disposées en cercle à faible distance les unes des autres »<sup>94</sup>. Il estima l'ensemble de leur cheptel à 100 000 bovins et 200 000 ovins.

Dans la mesure où ils vivaient en communautés numériquement fortes, les Khoï devaient nécessairement se déplacer constamment afin d'être assurés que leurs bêtes ne manqueraient pas de pâturages, ni eux-mêmes d'aliments d'origine végétale. Quarante femmes khoï épuisaient les ressources d'un lieu bien plus rapidement que cinq de leurs consœurs san. Le Vaillant releva « ces migrations indispensables auxquelles les condamne (les Khoï) la succession des saisons »<sup>95</sup>, tandis qu'à propos des Namaqua le gouverneur Van Der Stel remarqua que « selon la saison dans l'année, ils vont dans les montagnes puis retournent dans les vallées et sur le littoral, pour rechercher les meilleurs herbages »<sup>96</sup>. Il était devenu évident dès les premiers temps de l'établissement fondé dans la baie de la Table que les puissants « hommes de Saldanha » occupaient les pâturages de la baie durant les sécheresses de l'été, pour remonter vers le nord en direction de Saldanha Bay à d'autres moments de l'année. En bref, les Khoï étaient sans cesse par monts et par vaux et

89. H.B. THOM, *op. cit.*, 1952, p. 353.

90. R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*

91. R.H. ELPHICK, 1972, *op. cit.*, p. 115.

92. W. PATERSON, 1789, *op. cit.*, pp. 57, 104, 122, 125.

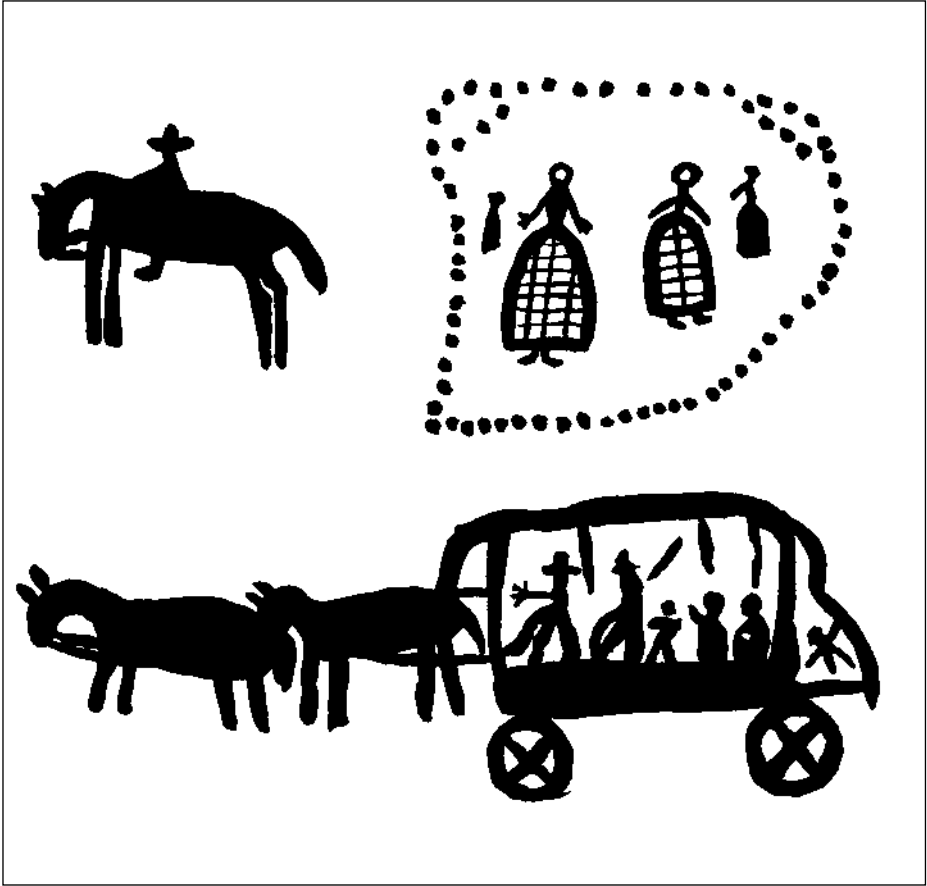
93. F. LE VAILLANT, 1780, *op. cit.*, p. 289.

94. I. SCHAPERA, 1933, *op. cit.*, p. 23.

95. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 328.

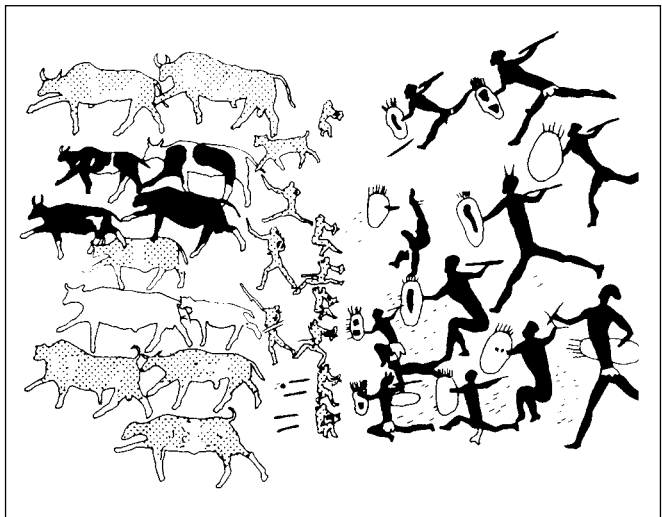
96. G. WATERHOUSE, 1932, p. 162.





11

Figure 11. Chariots, chevaux et émigrants pénétrant dans les pâturages des vallées entre les montagnes du Cap occidental au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle de notre ère.



12

Figure 12. Groupe de petits voleurs de bétail armés d'arcs et de flèches et défendant leur butin contre des personnages plus grands munis de boucliers et de lances. Cette différence de taille correspond vraisemblablement à celle qui existait entre les chasseurs San et les propriétaires de bétail noirs dans les territoires du centre et de l'est de l'Afrique australe.

transhumaient sur les vastes étendues de savanes herbeuses qui leur étaient ouvertes, notamment dans les plaines du littoral et les vallées qui s'enfoncent dans sa ceinture montagneuse. Sparrman signala des mouvements vers les plateaux des Karroo, sans doute après les pluies d'hiver, ajoutant que « l'expérience constante et sans équivoque des colons à cet égard concorde avec le résultat de la pratique des Hottentots »<sup>97</sup>.

Durant un séjour dans le Longkloof au-delà de Swellendam, en 1775, Sparrman fit des observations détaillées dont il ressort que les pasteurs khoï semblent avoir brûlé le Veld régulièrement afin de favoriser la croissance des herbes à fourrage et des géophytes. Cette façon d'exploiter la savane avait pour conséquence de maintenir la végétation à un stade préclimatique et d'y favoriser la prépondérance des plantes utiles. Dans sa description, il mentionna « Le feu, auquel recourent les colons et les Hottentots pour essarter les champs. La terre, il est vrai, est par là [...] pratiquement dénudée; mais ce à seule fin qu'elle se présente ensuite dans des atours bien plus beaux, parée de diverses sortes de graminées et d'herbes annuelles, de lis majestueux, qui étaient auparavant étouffés par des arbustes et des plantes pérennes [...] formant ainsi avec leurs jeunes pousses et leurs feuilles les ravissants et verdoyants pâturages que fréquenteront le gibier et le bétail »<sup>98</sup>. Ce procédé semble avoir été antérieur à l'installation des colons, car nombreux furent les premiers visiteurs du Cap qui notèrent combien courants étaient les grands incendies de brousse, tandis que le commandant Van Riebeeck apprit à déduire l'arrivée imminente de groupes de Khoï des feux qu'il observait sur les montagnes du lointain.

Les rapports entre les San et les Khoï se caractérisaient à la fois par leurs conflits et leur coopération. Durant les premières années qui suivirent la fondation de l'établissement de la baie de la Table, Van Riebeeck entendit souvent parler « d'un certain peuple de très petite stature, qui survit chichement, très sauvage, sans huttes et sans bétail ou rien en ce monde »<sup>99</sup>. Ces gens, connus alors sous le nom de « Sonqua » ou « Soaqua », vivaient pour part de vols de bétail chez les pasteurs, et un groupe précis, installé sur le fleuve Berg, était nommé appelé les Obiqua, ce qui signifie « les hommes voleurs ». Mais au fur et à mesure que les colons pénétraient dans l'intérieur et comprenaient mieux les relations de tous ces groupes entre eux, on trouve d'occasionnelles références aux relations de clientèle où des chasseurs San finissaient subordonnés à des groupes de Khoï plus nombreux. Van der Stel écrivit : « Ces Sonqua sont ce que sont les pauvres en Europe, chaque tribu de Hottentots en ayant quelques-uns qu'ils emploient comme guetteurs pour annoncer l'approche d'une tribu étrangère. Ils ne prennent rien dans les kraals de leurs patrons, mais volent régulièrement dans d'autres kraals. »<sup>100</sup> Kolb, quelque vingt années plus tard, confirma que les « Sonqua [...] assurent leur existence le plus souvent dans la carrière militaire, et sont

97. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 178.

98. A. SPARRMAN, 1789, *op. cit.*, p. 264.

99. H.B. THOM, *op. cit.*, 1952, p. 305.

100. G. WATERHOUSE, 1932, *op. cit.*, p. 122.

les mercenaires d'autres nations hottentotes en temps de guerre, servant tout juste pour une ration quotidienne de vivres»<sup>101</sup>. Ces Sonqua étaient des San qui avaient été intégrés dans des sociétés de Khoï. Elphick est très convaincant lorsqu'il affirme que l'occupation de territoires des San par des groupes de Khoï se sera effectuée selon le cycle d'une intégration dont les phases étaient la guerre, les relations de clientèle, les alliances matrimoniales et l'assimilation<sup>102</sup>. Il semble vraisemblable que l'introduction de l'élevage en Afrique australe se sera faite à la fois par les mouvements de population et l'assimilation des chasseurs-collecteurs locaux, comme le suggère Elphick, mais la démonstration de ce double phénomène sera une tâche délicate pour les archéologues.

Les rapports entre les San, les Khoï, et d'autres populations telles que les cultivateurs qui possédaient le fer, furent sans doute aussi divers que ceux entre les San et les Khoï eux-mêmes. Dans l'ouest, San et Khoï furent également chassés de leurs terres et exterminés ou assimilés dans la société coloniale. Des peintures rupestres du Cap occidental représentent les chariots bâchés, les cavaliers sur leurs chevaux et les armes des paysans sur leur « trek » de pionniers (voir figures 10 et 11). Dans l'est, le conflit entre les agriculteurs de l'Âge du fer et les chasseurs est très mal connu, mais là encore nous avons des représentations pariétales de vols de bétail où de petits archers pillent des silhouettes plus grandes armées de lances et de boucliers (voir figure 12). Les étapes ultérieures de ces relations font l'objet de comptes rendus datant du temps où les colons qui savent écrire s'installent dans le Natal et sur les pentes de la chaîne du Drakensberg (Wright, 1972). Les pasteurs khoï, plus proches peut-être des populations de langue bantu pratiquant l'agriculture mixte que ne l'étaient les San, semblent avoir établi des rapports plus harmonieux avec, notamment, les groupes de Xhosa et de Tswana. La description que Le Vaillant nous laisse des Gonaqua suggère qu'il existait entre eux et leurs voisins Xhosa une tradition de liens étroits allant jusqu'à l'intermariage très largement pratiqué<sup>103</sup>. Il serait donc assez inexact, sans doute, de penser qu'il existât des différences nettes, sur les plans économique, linguistique, physique ou culturel, entre les diverses populations préhistoriques de l'Afrique australe, et il serait encore bien plus surprenant qu'il ait pu y avoir coïncidence ou recoupement parfait entre plusieurs distinctions de cet ordre<sup>104</sup>.

101. P. KOLB, 1731, *op. cit.*, p. 76.

102. R.H. ELPHICK, *op. cit.*, 1972.

103. F. LE VAILLANT, 1790, *op. cit.*, p. 264.

104. R.M. DERICOURT, 1973 (b), pp.449-455.

## Les débuts de l'Age du fer en Afrique méridionale

*D.W. Phillipson*

En Afrique australe<sup>1</sup>, l'épisode culturel connu des historiens sous le nom de premier Age du fer a vu l'introduction d'un mode de vie qui contrastait nettement avec ceux qui l'avaient précédé et qui a marqué l'histoire ultérieure de toute la région. Vers le début du premier millénaire de notre ère, une importante migration amena en Afrique australe une population négroïde d'agriculteurs dont l'économie, le type d'établissement, peut-être même l'apparence physique et la langue étaient très différents de ceux des autochtones. Ils apportaient avec eux l'art de la métallurgie et celui de la poterie, inconnus jusque-là dans la région. Ce chapitre traitera de la nature, de l'origine et du développement de ces sociétés du premier Age du fer.

Les archéologues reconnaissent maintenant une parenté culturelle générale aux sociétés qui ont introduit en Afrique la culture matérielle de l'Age du fer. Les vestiges que nous ont laissés ces sociétés se rattachent à un complexe commun au premier Age du fer en Afrique australe<sup>2</sup> qui se distingue des industries postérieures, tant par la cohérence de sa chronologie que par l'appartenance manifeste de la poterie qui lui est associée, à une tradition commune. L'extension de ce complexe dépasse largement la région de l'Afrique australe dont il question ici<sup>3</sup>. A l'intérieur de ce complexe, il

1. L'aire géographique dont il est question dans ce chapitre (voir carte) comprend l'Angola, la partie sud de la Zambie, le Malawi, le Mozambique, le Botswana, le Zimbabwe, le Swaziland et des parties de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Le lecteur notera que les datations au radiocarbone sont données non corrigées.

2. R.C SOPER, 1971, pp.5-37.

3. Sur le dernier état de la question, voir R.C. SOPER, *op. cit.*



*Afrique méridionale : sites.  
 (Carte fournie par l'auteur.)*

est possible de distinguer de nombreuses subdivisions régionales, fondées principalement sur les variations stylistiques de la céramique; et, dans de nombreux secteurs, des caractères culturels indépendants viennent en confirmer l'existence. La céramique du premier Age du fer semble avoir été introduite dans toute la région où elle s'est répandue (voir carte) pendant les premiers siècles de notre ère. Elle paraît avoir subsisté presque partout jusqu'à ce qu'elle laisse la place à des traditions différentes et plus hétérogènes, datant d'une période postérieure de l'Age du fer, généralement du début du présent millénaire. Cette date terminale est variable: dans certaines régions, le premier Age du fer disparaît dès le VIII<sup>e</sup> siècle, tandis que d'autres présentent une étonnante continuité typologique entre le premier Age du fer et la poterie traditionnelle moderne<sup>4</sup>. Pour plus de commodité dans le cadre de cet ouvrage en plusieurs volumes, j'ai pris sur moi de traiter des cultures du premier Age du fer jusqu'à l'époque où elles ont fait place à d'autres, mais sans aller au-delà du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère. J'ai donc laissé de côté les survivances plus tardives de ces cultures. Il en sera question à propos des périodes postérieures de l'Age du fer.

C'est dans le cadre du complexe industriel du premier Age du fer qu'apparaissent pour la première fois en Afrique australe de nombreuses caractéristiques culturelles d'importance capitale<sup>5</sup>. Ce sont, essentiellement, l'agriculture, la métallurgie, la poterie et les villages semi-permanents de maisons faites de boue appliquée sur une charpente de clayonnage ou de lattes (pieux et *daga*). Dans la mesure où s'y prêtent le terrain et la répartition des dépôts minéraux, ces quatre caractères se rencontrent partout dans les sites de la région datant du premier Age du fer. La culture matérielle des sociétés de cette époque marque une rupture soudaine par rapport à celle des sociétés du Late Stone Age qui les ont précédées ou en sont les contemporaines. Que ce soit dans ses différentes composantes ou en tant qu'entité viable, il est possible de démontrer que cette culture était entièrement constituée quand elle a été introduite en Afrique australe, et il est clair que ses antécédents ne doivent pas être recherchés à l'intérieur de cette région, mais beaucoup plus au nord. Aucun site d'Afrique australe n'a par exemple livré de poterie qui puisse être considérée comme l'ancêtre de la poterie du premier Age du fer. La métallurgie paraît avoir été introduite comme une technologie achevée et efficace dans une région où la connaissance de ces rudiments faisait jusqu'alors complètement défaut. Les animaux domestiques et les plantes cultivées du premier Age du fer appartenaient à des espèces précédemment inconnues dans la partie australe du subcontinent. Dans ces conditions, et compte tenu de son apparition à peu près simultanée sur toute l'étendue d'une immense région, il est difficile de ne pas conclure que le premier Age du fer a été introduit en Afrique australe par un important et rapide mouvement de population, porteur d'une culture pleinement constituée, mais étrangère, qui s'était formée ailleurs.

Il paraît donc évident que le premier Age du fer ne représente que l'un des secteurs de l'activité humaine pendant le premier millénaire de notre

4. D.W. PHILLIPSON, 1974, pp. 1-25; *id.*, 1975, pp. 321-342.

5. Certains de ces traits n'ont pas tardé à se répandre au-delà de la zone considérée.

ère. Dans de nombreuses régions, des populations néolithiques ont maintenu leur genre de vie traditionnel tout au long de cette période; tandis que certains de leurs homologues vivant plus au sud, au-delà de la limite méridionale de l'expansion du premier Age du fer, semblent avoir adopté certaines caractéristiques culturelles nouvelles qui doivent plutôt être considérées comme résultant du contact, direct et indirect, avec les nouveaux venus. Ces populations néolithiques et celles qui s'y rattachent sont étudiées par M. Parkington, au chapitre 26.

La reconstitution du premier Age du fer en Afrique australe doit donc se fonder, d'abord et surtout, sur les données archéologiques. A la différence des périodes ultérieures de l'Age du fer, celle qui nous intéresse ici, et qui correspond approximativement au premier millénaire de notre ère, échappe à la tradition orale. Nous avons vu dans un précédent chapitre que des tentatives ont été effectuées en vue de fonder sur des témoignages purement linguistiques la reconstitution des sociétés sans écriture, établies dans la région lors du premier Age du fer. Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble donc sage de considérer d'une manière générale les données linguistiques comme secondaires par rapport aux séquences déterminées en premier lieu par l'archéologie.

## Inventaire régional des témoignages archéologiques

### Zambie du Sud, Angola, Malawi

Une étude régionale du premier Age du fer en Zambie a été récemment entreprise par l'auteur de ces lignes; un certain nombre de groupes distincts ont été reconnus, essentiellement sur la base d'une typologie de la poterie mise au jour<sup>6</sup>. Nous ne nous occuperons ici que des pièces recueillies dans le sud du pays. Il est possible de distinguer deux groupes dans la région du Copperbelt et sur le plateau de Lusaka. Dans le Copperbelt, le groupe Chondwé est caractérisé par des récipients en poterie à bords épaissis ou non différenciés, les motifs décoratifs les plus fréquents étant des rangées d'impressions triangulaires alternées formant un motif en chevron en faux relief et, également, des zones cordiformes d'impressions au peigne délimitées par de larges sillons. La vingtaine de sites de villages qui ont, jusqu'ici, livré de la poterie de ce type se répartissent le long de rivières et de cours d'eau généralement proches de l'altitude maximale des arbres dans les *dambos* bordant le cours supérieur des affluents de la haute Kafué. La datation au carbone 14 des sites Chondwé, à Kagonga et à Chondwé, les situe entre les VI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles de notre ère, mais l'étude typologique de la poterie suggère que d'autres sites sont plus anciens. Le travail du fer et du cuivre est manifeste pendant toute la période correspondant aux sites en question.

6. D.W. PHILLIPSON, 1968 (a), pp. 191-211.



*Afrique méridionale:  
Gisements du premier âge du fer  
et gisements connexes mentionnés  
dans le texte. (Carte fournie par  
l'auteur.)*



Cependant, l'exploitation des gisements de cuivre de la région semble avoir été limitée pendant le premier Age du fer, bien qu'elle ait entraîné une grande extension des relations commerciale<sup>7</sup>.

Au sud, concentrés sur le plateau de Lusaka, se trouvent les sites attribués au groupe de Kapwirimbwé, dont la poterie se distingue de celle de Chondwé par un épaississement plus marqué et plus fréquent des bords et l'extrême rareté de tout décor au peigne, celui-ci étant remplacé par divers motifs incisés. Au village de Kapwirimbwé, à 13 km à l'est de Lusaka, l'occupation, apparemment brève, a été datée avec certitude des environs du Ve siècle de notre ère. On a découvert d'importants vestiges de constructions en *daga* écroulées, dont beaucoup semblent avoir été des fours servant à la fonte du fer. D'énormes quantités de scories et de fer en loupes ont confirmé que la métallurgie du fer était très répandue dans le voisinage immédiat. Les outils de fer sont d'une fréquence inhabituelle sur les sites de l'Age du fer en Zambie, alors que le cuivre semble avoir été inconnu. Des fragments d'os attestent la présence de bétail<sup>8</sup>. La meilleure illustration du développement ultérieur du groupe de Kapwirimbwé est offerte par le site de Twickenham Road dans un faubourg oriental de Lusaka. Ses habitants y ont élevé des chèvres domestiques et chassé des animaux sauvages. Comme à Kapwirimbwé, la métallurgie du fer était très développée, mais le cuivre n'apparaît à Twickenham que dans la phase terminale du premier Age du fer<sup>9</sup>. Le groupe de Kapwirimbwé s'étend vers le sud-est dans la vallée du Zambèze, près de Chirundu et, au-delà, jusqu'au plateau du Mashonaland, autour d'Urungwé, où il est surtout connu grâce à un site adjacent à la grotte de Sinoia, que la datation situe dans la seconde moitié du premier millénaire de notre ère<sup>10</sup>.

En Zambie occidentale, les sites du premier Age du fer découverts jusqu'à présent sont peu nombreux. A la Mission de Sioma sur le haut Zambèze, un établissement humain est daté du milieu du premier millénaire de notre ère<sup>11</sup>; un autre, au-delà de la Lubusi, à l'ouest de Kaoma, appartient au dernier quart de ce millénaire. Les fouilles effectuées sur ces sites ont mis au jour une poterie qui, tout en appartenant indiscutablement au premier Age du fer, est nettement distincte de celle des groupes qui ont été reconnus plus à l'est. On a trouvé d'autre part, sur ces deux sites, des vestiges d'une industrie du fer<sup>12</sup>. Physiquement, il convient de considérer la région du Haut-Zambèze comme étant plutôt une extension de la zone de sable du Kalahari angolais. Dans cette région, il n'existe pratiquement aucun ensemble archéologique de poterie daté qui puisse servir de terme de comparaison, mais la petite collection provenant de l'aéroport de Dundo, dont les dates s'échelonnent entre les VII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de notre ère, par conséquent virtuellement contemporaine de Lubusi, présente de nombreux traits communs avec les

7. E.A.C. MILLS et N.T. FILMER, 1972, pp. 129-145; D.W. PHILLIPSON, 1972 (b), pp. 93-128.

8. D.W. PHILLIPSON, 1968 (b), pp. 87-105.

9. D. W. PHILLIPSON, 1970 (a), pp. 77-118.

10. K.R. ROBINSON, 1966 (a), pp. 131-135; P.S GARLAKE, 1970, XXV: 25-44.

11. J.O. VOGEL, 1973.

12. D.W. PHILLIPSON, 1971, pp. 51-57.

pièces qui y ont été trouvées<sup>13</sup>. Dans le secteur de Dundo, s'il est possible d'ajouter foi à la datation au carbone 14 de graviers de rivière à la mine de Furi, la poterie paraît avoir été fabriquée dès les premiers siècles de notre ère<sup>14</sup>. Nous pouvons raisonnablement supposer que des groupes humains de l'Age du fer occupaient des régions étendues de l'Angola pendant le premier millénaire, mais nous manquons de données précises.

Il convient de noter ici que des sites de l'Age du fer, datés du premier millénaire, ont été reconnus dans des régions plus méridionales de l'Angola, comme à Feti la Choya, où la première occupation est datée du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Il est impossible d'établir la relation de ce site avec le complexe industriel du premier Age du fer dès lors que rien n'a été publié jusqu'ici sur les artefacts associés, sinon qu'on a trouvé du fer et de la poterie<sup>16</sup>. A l'extrême nord de la Namibie, le site de Kapako a livré de la poterie, décrite dans un compte rendu préliminaire et provisoire comme étant apparentée à celle de Kapwirimbwé et remontant d'après une datation au carbone 14 à la fin du premier millénaire de notre ère<sup>17</sup>.

Au sud de la Kafué, sur les plateaux fertiles de la Zambie méridionale, on a maintenant mis au jour de grands villages du premier Age du fer. Certains sites ont été, semble-t-il, occupés beaucoup plus longtemps qu'il n'était de règle ailleurs. Les plus anciennes de ces occupations semblent remonter aux environs du IV<sup>e</sup> siècle. Ce peuplement du premier Age du fer semble avoir été plus dense que dans la plupart des autres cas, où les populations ont longtemps survécu à l'arrivée de l'agriculture et de la métallurgie<sup>18</sup>. La culture matérielle atteinte à l'époque par le groupe de Kalundu sur le plateau de Kalula présente de nombreuses similitudes avec celui de Kapwirimbwé, mais la poterie s'en distingue facilement, essentiellement par la rareté des chevrons imprimés en faux relief et des bols à épaississement marqué du bord interne. Des coquilles de *cauris* indiquent des rapports avec le commerce côtier, mais on ne trouve point de verroterie. Près de Kalomo, les niveaux inférieurs du site de Kalundu contenaient un grand assortiment d'ossements animaux dont moins de 40% proviennent d'animaux domestiques et de petit bétail; il est évident que la chasse jouait toujours un rôle important dans l'économie. Le fer était utilisé pour la fabrication d'objets tels que rasoirs, pointes de flèches et, probablement touches de *sanza*<sup>19</sup>. On a également retrouvé des fragments de cuivre<sup>20</sup>. Sur le plateau, l'occupation du groupe de Kalundu a duré jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>; dans la vallée de la Kafué, autour de

13. J.D. CLARK, 1968, pp.189-205.

14. C.J. FERGUSON et W.F. LIBBY, 1963, p. 17.

15. B.M. FAGAN, 1965, pp.107-116.

16. J. VANSIA, 1966.

17. J.E.G. SUTTON, 1972, pp.1-24.

18. Le lecteur trouvera diverses opinions sur l'interaction entre les populations du premier Age du fer et du Néolithique dans D.W. PHILLISON, 1968 (a), *op. cit.*, pp.191-211; *id.*, 1969, pp.24-49; S.F. MILLER, 1969, pp.81-90.

19. *Sanza*: instrument de musique composé de languettes de fer disposées sur un support en bois et pincées avec les doigts.

20. B.M. FAGAN, 1967.

21. Comme, par exemple, à Gundu. B.M. FAGAN, 1969, pp.149-169.

Manwala, la datation situe les occupations du premier Age du fer à Basanga et Mwanamaimpa, entre le V<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

Sur le plan de l'archéologie de l'Age du fer, la partie de la vallée du Zam-bèze proche de Livingstone est probablement la région la mieux explorée de l'Afrique australe. Le groupe de Dambwa présente des traits communs tant avec le groupe de Kalundu qu'avec le site de Gokoméré, au Zimbabwe<sup>23</sup>. L'idée a été avancée qu'après une phase initiale et assez mal connue, dont la meilleure illustration semble être le petit ensemble de tessons mis au jour à Situmpa, près de Machili, le rameau principal du groupe de Dambwa a pu provenir d'un centre secondaire de diffusion de la culture de l'Age du fer situé au sud du Zambèze<sup>24</sup>. A Kamudzulo, que la datation situe entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, on a découvert des vestiges de maisons presque rectangulaires faites de pieux et de *daga*. Un petit fragment de verre d'importation, trouvé dans l'une de ces maisons, indique que dès le VII<sup>e</sup> siècle il y avait des contacts avec le commerce du littoral. C'est à Chundu que les coutumes funéraires de cette période sont le mieux illustrées. Là les morts ont été enterrés individuellement dans des fosses: le corps étroitement replié sur lui-même, les genoux au menton. Les objets funéraires semblent avoir été disposés à côté, dans des cavités séparées, contenant généralement, par paires, des vases formant la cache funéraire qui, sur ce site, comportait invariablement une houe de fer à laquelle s'ajoutaient souvent une hache, des bracelets de fer ou de cuivre, des cauris ou des perles faites d'un disque de coquillages. L'une de ces caches contenait également deux graines provisoirement identifiées comme un pépin de courge et un haricot<sup>25</sup>. De même que celles de Kalundu plus au nord, les installations de Dambwa ont livré des vestiges ostéologiques témoignant de l'élevage d'animaux domestiques, ainsi que de moutons et/ou de chèvres, mais la prépondérance d'os d'animaux sauvages confirme l'importance conservée par la chasse. Les outils de fer de fabrication locale comprennent des poinçons, des couteaux, des houes, des haches, des bracelets, des pointes de flèche et des fers de lance. Il n'y a pas de cuivre dans la région; sans doute a-t-il été apporté par voie d'échange, les deux gisements les plus proches se trouvant en Zambie, dans la région de Kafué Hook, et au Zimbabwe, autour de Wankie. Les objets de cuivre trouvés sur les sites de Dambwa comprennent des bracelets et des lingots à usage commercial.

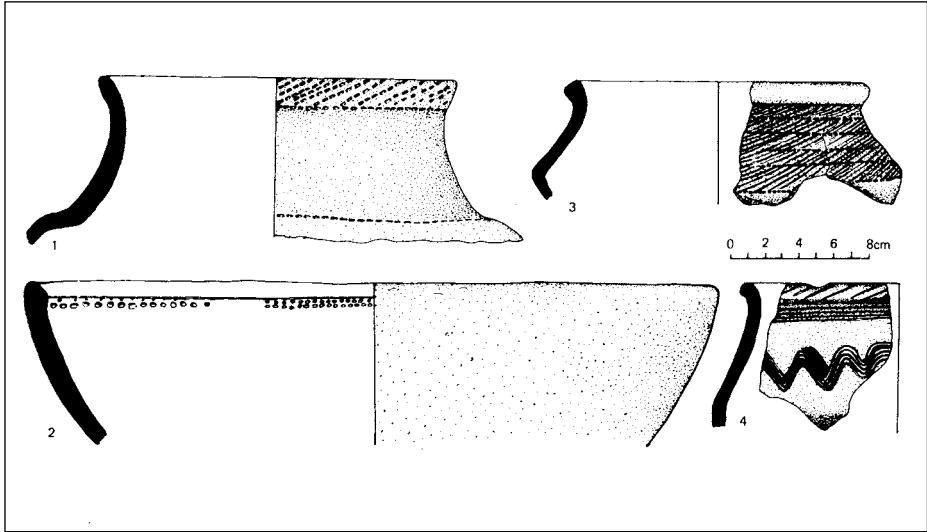
Au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, une accélération de l'évolution typologique de la céramique a conduit à l'apparition du style de la poterie de Kalomo, aujourd'hui considérée comme une variante locale de la région des chutes Victoria issue de la poterie de Dambwa du premier Age du fer. Vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, les potiers Kalomo ont introduit leurs produits sur le plateau

22. Basanga et Mwanamaimpa ont été fouillés par B.M. FAGAN. Pour la datation au radiocarbone 14, voir D.W. PHILLIPSON, 1970 (b), pp. 1-15.

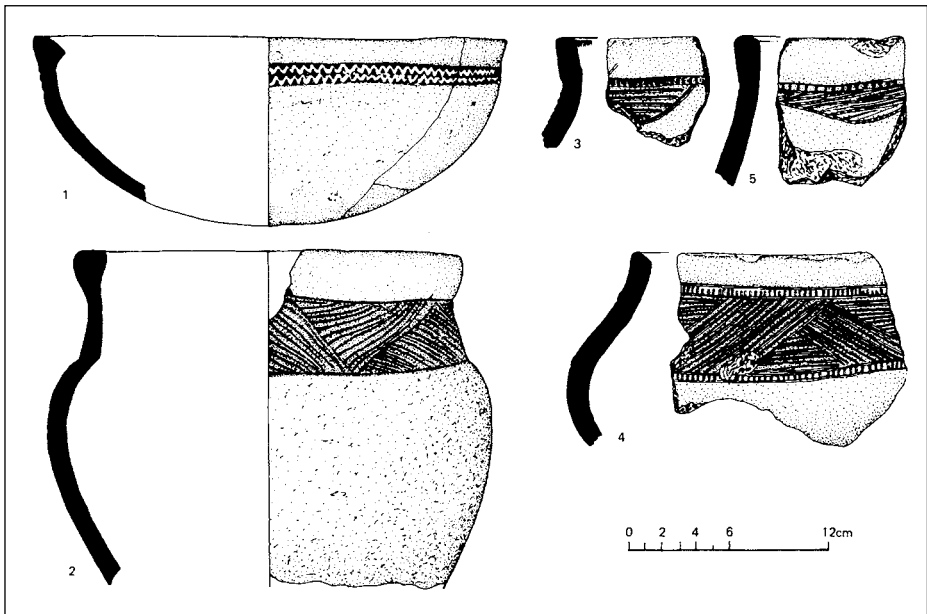
23. S.G.H. DANIELS et D.W. PHILLIPSON, 1969.

24. Cet exposé sur le premier Age du fer dans la région des chutes Victoria s'inspire largement des recherches de J.O. VOGEL, 1971 (a) et 1971 (b) et quelques autres cités plus loin.

25. J.O. VOGEL, 1969, pp. 524; *id.*, 1972, pp. 583-586.



1



2

1. Poterie provenant de Maboni  
(1, 2: d'après K.R. Robinson,  
1961) et de Dambwa (3, 4:  
d'après S.G.H. Daniels et  
D.W. Phillipson, 1969).

2. Poterie du premier âge du fer,  
provenant de Twickenham Road  
(1, 2: d'après D. W. Phillipson,  
1970) et de Kalundu (3 à 5:  
d'après B.M. Fagan, 1967).

de Bakota où ils semblent avoir rapidement dispersé les derniers éléments Kalundu<sup>26</sup>.

En Zambie orientale, la population du premier Age du fer paraît installée dès le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais elle était très clairsemée; la plupart des habitants de la région ont probablement conservé leur mode de vie néolithique pendant une bonne partie du présent millénaire, longtemps après le début de l'Age du fer récent<sup>27</sup>. La poterie des sites de Kamnama est de toute évidence étroitement apparentée à celle des établissements contemporains des régions adjacentes du Malawi où nous possédons maintenant une séquence archéologique sommaire pour l'Age du fer dans la plus grande partie du pays située à l'ouest du lac.

Dans le Malawi septentrional, un site riverain du cours méridional de la Rukuru, près de Phopo Hill, apporte le témoignage d'une occupation prolongée que l'on a datée d'une période qui se situe entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère. On y a découvert des fragments de poterie, des os d'animaux sauvages et des traces de métallurgie du fer, ainsi que des colliers de disques de coquillages, mais pas de verroterie. La poterie est nettement apparentée à celle de Kamnama, et les affinités de ces vestiges avec ceux du premier Age du fer de l'Afrique orientale, tels ceux de l'île de Kwalé, à Monbaza, ne sont pas douteuses<sup>28</sup>. On a daté des environs du milieu du premier millénaire de notre ère un matériel comparable provenant de Lumbule Hill près de Livingstone. Dans le nord du Malawi, le site de Nwavambo semble représenter la forme locale du premier Age du fer, et montre une certaine parenté avec le groupe Kalambo de la Zambie septentrionale<sup>29</sup>. La datation indique pour Mwavambo les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>30</sup>. Dans le sud du Malawi, les objets mis au jour sur les nombreux sites attribués au groupe de Nkope<sup>31</sup> indiquent des établissements comparables pendant la période du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

Au Malawi, et dans les régions limitrophes de la Zambie, les céramiques de ce premier Age du fer constituent un lien typologique très net entre la poterie contemporaine de l'Afrique orientale et celle du Zimbabwe; elles se différencient, toutefois, non moins nettement de celles de Chondwé, Kapwirimbwé et Kalundu dans les régions situées à l'ouest de la Luangwa. Nous ne disposons, malheureusement, d'aucune donnée sur les sites de même époque qui pourraient, éventuellement, se trouver à l'est du lac Malawi.

## L'Afrique au sud du Zambèze

Au Zimbabwe, nous retrouvons de même un premier Age du fer aux industries différenciées par région, mais appartenant à un même complexe industriel. Nous avons déjà fait allusion aux industries des deux régions

26. J.O. VOGEL, 1970, pp. 77-88.

27. D.W. PHILLIPSON, 1973, pp. 3-24.

28. R.C. SOPER, 1967 (a), pp. 1-18.

29. D.W. PHILLIPSON, 1968 (a), *op. cit.*, pp. 191-211.

30. Cet aperçu sur le premier Age du fer au Malawi est fondé sur la recherche de K.R. ROBINSON qui l'a décrit dans les publications suivantes: 1966 (c), pp. 169-188; *id.*, 1970; avec B. SANDELOWSKY, 1968, pp. 107-146.

31. K.R. ROBINSON, 1973.

septentrionales du pays, toutes deux nettement apparentées aux groupes de Zambie. Sur presque tout le reste de Zimbabwe, les cultures du premier Age du fer sont fondamentalement semblables. On admet généralement que la poterie qui leur est associée se divise en trois catégories. La poterie de Ziwa paraît concentrée sur les Eastern Highlands, autour d'Inyanga; elle s'étend à la fois vers l'ouest, en direction de Salisbury, et vers le sud, le long de la frontière du Mozambique, en direction de Lowveld. La poterie Zhisu (précédemment appelée Leopard's Kopje I<sup>32</sup>) se trouve dans le sud-ouest, aux alentours de Bulawayo. La poterie de Gokoméré est abondamment répartie dans la partie sud du centre du pays. La typologie montre que ces trois groupes sont étroitement apparentés; d'après des travaux récents, il existe même dans plusieurs régions un important chevauchement typologique entre les groupes, et ceux-ci pourraient bien ne pas être aussi strictement délimités que ceux de l'époque correspondante en Zambie<sup>33</sup>.

Dans le district de Chibi, les fouilles de Mabveni donnent une bonne idée de ce qu'était un établissement du premier Age du fer au Zimbabwe. Elles ont mis au jour les restes de trois structures de pieux et de *daga*, dont l'une serait un grenier qui à l'origine reposait sur des pierres, de manière à être surélevé. Des traces d'un mur de pierres sèches ne peuvent être attribuées avec certitude à l'établissement de l'Age du fer, mais l'architecture en est différente de celle des constructions plus récentes. La poterie est caractérisée par des vases à col dont le rebord épaissi est décoré d'impressions au peigne en diagonale et par diverses coupes. On a également trouvé des figurines d'argile, représentant des moutons et des personnages ainsi que des perles de fer, de cuivre et de coquillage. La présence de coquillages et de perles de verroterie indique des contacts avec le commerce du littoral<sup>34</sup>. Dans les figurines, le mouton est le seul animal représenté. La datation de ce site le place dans les deux premiers tiers du premier millénaire. Les découvertes effectuées dans un abri sous roche à la Mission de Gokoméré, au nord de Fort Victoria, où les débris d'animaux comprenaient un cornillon de chèvre domestique, confirment une grande partie de ce qui précède. L'établissement de Gokoméré date des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>35</sup>. L'occupation de l'« Acropole » du grand Zimbabwe est un autre exemple de l'industrie du premier Age du fer de Gokoméré, dont la fin se situe entre les III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles<sup>36</sup>.

Au nord-est de Zimbabwe, c'est dans la région d'Inyanga que l'on a d'abord identifié la poterie du premier Age du fer dite de Ziwa<sup>37</sup>. La céramique de Ziwa la plus ancienne présente de nombreux points communs avec celles de Gokoméré; mais la décoration en est plus élaborée. Actuellement, c'est le

32. Pour la culture Leopard's Kopje, consulter K.R. ROBINSON, 1966 (b), pp.5-51. Les arguments en faveur de la division de sa première phase ont été exposés par D.W. PHILLIPSON, 1968 (b), *op. cit.*, et par T.N. HUFFMAN, 1971 (b), pp.85-89.

33. T.N. HUFFMAN, IV, 1971 (a), pp.20-44.

34. K.R. ROBINSON, 1961, pp.75-102.

35. T. GARDNER, L.H. WELLS et J.F. SCHOFIELD, 1940, pp.219-253; K.R. ROBINSON, 1963, pp.155-171.

36. R. SUMMERS, K.R. ROBINSON et A. WHITTY, 1961.

37. R. SUMMERS, 1958. Pour le «Lieu des offrandes», voir aussi R. MACIVER, 1906.

«Lieu des offrandes», vaste site en surface, non daté, voisin d'Inyanga dans les monts Ziwa qui permet le mieux de la connaître. Les objets fouillés comprennent des outils de fer, des objets de cuivre, des perles de coquillage et un fragment de cauris importé. Des grains de mil et des pépins de citrouille sont apparemment associés à l'occupation humaine du premier Age du fer.

Dans les versions ultérieures de la poterie de style Ziwa, les caractéristiques les plus flamboyantes sont atténuées en même temps qu'apparaît l'emploi des finitions à l'hématite et au graphite. La datation au radiocarbone indique que la poterie de Ziwa s'est étendue sur la plus grande partie du premier millénaire. A Nyahokwe, non loin du mont Ziwa, un enclos de pierre que la datation situe au Xe ou XI<sup>e</sup> siècle est attribué à la phase terminale du style de Ziwa. Plusieurs squelettes humains ont été découverts dans le site de Ziwa de cette région; ces vestiges du premier Age du fer présenteraient des traits physiques négroïdes<sup>38</sup>.

La poterie apparemment associée aux phases finales du style de Ziwa est beaucoup plus répandue que celle qui l'a précédée, puisqu'on la retrouve sur un vaste secteur de Zimbabwe du Nord-Est qui s'étend à l'ouest jusqu'au district de Salisbury. La poterie découverte à Arcturus, dans la mine d'or de Golden Shower, serait plutôt un produit tardif de la tradition de Ziwa; peut-être date-t-elle de la fin du premier millénaire, mais cette attribution et cette datation doivent être tenues jusqu'à plus ample informé comme provisoires<sup>39</sup>. Nous étudierons ci-après et plus en détail les relations de cette poterie avec les mines de la préhistoire.

Dans le nord du Mashonaland, c'est à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Salisbury, à Chitopé et à Maxton Farm, près de Shamvahill, que la phase finale du premier Age du fer est le mieux représentée<sup>40</sup>. Les deux sites dateraient à peu près du XI<sup>e</sup> siècle et leur occupation aurait précédé de peu l'introduction dans ce secteur de la céramique Musengezi, au deuxième Age du fer. Le site de Maxton Farm se trouve sur un *kopje* dont le sommet est entouré d'un mur bas, « fait de gros blocs de diorite grossièrement entassés, non dégrossis, non triés, sans remplissage ou blocage »<sup>41</sup>. Des monolithes peu espacés se dressent sur tout le pourtour. Il n'y a pas lieu de douter de l'appartenance de ce mur à l'établissement dont il forme la clôture.

Cette région apparaît donc comme le théâtre d'un développement économique important pendant les derniers siècles du premier Age du fer. Ce n'est que dans ses formes les plus récentes que la poterie de Ziwa se trouve associée à des perles de verroterie importées. Une poterie analogue se retrouve sur des sites comprenant de simples terrasses et des murs de pierre aussi bien que dans des mines d'or ou de cuivre, ce qui indique que ses artisans s'employaient plus activement que leurs prédécesseurs à la mise en valeur des ressources naturelles de leur territoire, et qu'ils étaient en contact avec le réseau d'échanges commerciaux de l'océan Indien.

38. F.O. BERNHARD, 1961, pp.84-92; F.O. BERNHARD, 1964; H. de VILLIERS, 1970, pp.17-28.

39. J.F. SCHOFIELD, 1948; T.N. HUFFMANN, 1974, pp.238-242.

40. P.S. GARLAKE, 1967; *id.*, 1969.

41. P.S. GARLAKE, 1969, *op. cit.*, p. 3.

C'est à la même époque que l'on trouve, dans les relevés archéologiques de Zimbabwe, les premiers vestiges de bovidés domestiques. Les restes de ces animaux sont manifestement absents du site appartenant à l'établissement de la première phase de l'Age du fer au sud du Zambèze, où les seules espèces représentées sont les ovins et les caprins. Le gros bétail ne commence à être signalé que sur des sites du VIII<sup>e</sup> siècle; il demeure rare jusqu'au début du deuxième Age du fer<sup>42</sup>.

Concentrés autour de Bulawayo, les sites où l'on a mis au jour de la poterie du style de Zhisso ont de nombreux traits communs avec les industries du premier Age du fer rencontrées plus à l'est. Il apparaît maintenant que cette poterie n'est pas représentative de l'occupation initiale de la région à cette époque. On la trouve probablement dans les sites des Matopo Hills, tels Mandau et Madiliyanga, où les tessons présentent une étroite parenté typologique avec les premières poteries de Gokoméré et les poteries de Dambwa des débuts de l'Age du fer, aux alentours des Chutes Victoria<sup>43</sup>. Il paraît probable que, dans une grande partie de Zimbabwe du Sud-Ouest, la population du premier Age du fer est restée clairsemée jusqu'au développement de l'industrie de Zhisso vers la fin du premier millénaire. Des études de l'art rupestre indiquent une survivance importante des populations du néolithique tout au long de cette période, surtout dans les Matopo Hills<sup>44</sup>.

Dans la chaîne des Matopo, des fouilles effectuées à Zhisso Hills ont livré des fragments de structures faites de pieux et de *daga*, ainsi que des assemblages de pierres interprétés comme des supports de greniers, et de la poterie principalement décorée de motifs imprimés au peigne; la datation situe ce matériel entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>45</sup>. Sur d'autres sites qui ont livré de la poterie Zhisso — à Pumbaje et à Ngwapani, notamment — il est possible que les murs de pierre formant terrasses soient contemporains; leur association demeure cependant incertaine<sup>46</sup>. Au site de Leopard's Kopje, à 24 km à l'ouest de Bulawayo, un horizon<sup>47</sup> de Zhisso du VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle représente la plus ancienne occupation de l'Age du fer. On y a découvert toute une collection de vestiges: perles de verroterie et de coquillage, scories de fer, bracelets de cuivre, dents de chèvre ou de mouton, et restes de pois chiches, dont l'association paraît moins manifeste — communs dans les dépôts supérieurs de l'industrie Leopard's Kopje (phase mambo), les ossements de gros bétail sont absents de l'échantillonnage relativement récent de l'horizon fondamental de Zhisso<sup>48</sup>.

À l'extrémité sud-est de Zimbabwe, un village du premier Age du fer situé à Malapati sur la Nuanetsi, a été daté du dernier quart du premier millénaire<sup>49</sup>. On y a recueilli des ossements de bétail, et la poterie de ce site

42. T.N. HUFFMANN, 1973.

43. N. JONES, 1933, pp. 1-44.

44. Voir ci-dessus chapitre 26.

45. K.R. ROBINSON, 1966 (b), pp. 5-51.

46. K.R. ROBINSON, *op. cit.*, 1966.

47. Horizon: couche géologique particulièrement caractérisée (N.d.T.).

48. T.N. HUFFMANN, 1971 (b), *op. cit.*, pp. 85-89.

49. K.R. ROBINSON, 1963, *op. cit.*, pp. 155-171; *id.*, 1961 (a)



est apparentée à celle de Gokomé et de Zhiso et, par cette dernière, à des vestiges trouvés dans l'est du Botswana, à Maokagani Hill, par exemple<sup>50</sup>.

L'expansion du complexe du premier Age du fer au sud de Limpopo pendant le premier millénaire de notre ère nous est maintenant à peu près connue, mais les témoignages sont rares et incomplets. A Matakoma, dans le Soutspanberg du Transvaal du Nord, on a découvert de la poterie semblable à celle de Malapati; il n'est pas possible de fixer, pour ce site, une date définitive, mais la similitude de la céramique avec les pièces datées de Malapati permet de situer cette céramique avec quelque probabilité dans la seconde moitié du premier millénaire<sup>51</sup>. Dans le Transvaal du Nord-Est, près de Tzaneen, des poteries du premier Age du fer ont été datées du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui indique que l'expansion de ce complexe au sud du Limpopo n'a pas été longue à suivre son introduction au Zimbabwe<sup>52</sup>. Des restes plus abondants ont été récemment découverts à Broederstroom, à l'ouest de Pretoria. R. J. Mason y a mis au jour les restes de treize huttes effondrées et des traces de travail du fer. La poterie du premier Age du fer trouvée sur place a été datée du V<sup>e</sup> siècle. Elle est associée à des os de gros bétail, de chèvres et de moutons<sup>53</sup>.

Plus au sud encore, plusieurs échantillons d'objets de l'Age du fer ont été datés du premier millénaire, mais leur attribution au complexe industriel du premier Age du fer demeure incertaine<sup>54</sup>. Au Castle Peak, à Ngwenta, dans le Swaziland occidental, les vestiges de l'Age du fer datent très probablement du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle. Le premier rapport de l'archéologue<sup>55</sup> indique que la poterie associée à des outils de pierre servant à creuser, à quelques rares objets de fer et artefacts de type néolithique, peut être attribuée au premier Age du fer. A Lydenburg, on a découvert sur un site, vraisemblablement contemporain, une remarquable représentation en terre cuite d'une tête humaine, grandeur nature, associée à des céramiques du type NC3 de J.F. Schofield, dont le rapport avec le premier Age du fer reste à démontrer. La répartition de la poterie NC3 s'étend vers le sud jusqu'au Natal où, à Muden, on en trouve des vestiges sur un site qui a aussi livré des os de gros bétail et de petit bétail<sup>56</sup>.

## Synthèse archéologique

Si, comme on vient de le voir, la répartition et la qualité des recherches sont inégales, il est possible cependant de discerner plusieurs tendances généra-

50. J.F. SCHOFIELD, *op. cit.*, 1948.

51. J.B. DE VAAL, 1943, pp. 303-318.

52. M. KLAPWIJK, 1973, p. 324.

53. R.J. MASON, 1973, pp. 324-325; *id.*, pp. 211-216.

54. J'exclus ici du complexe industriel du premier Age du fer des découvertes telles que celles de Uijkomst et de Phalaborwa typologiquement apparentées à un matériel plus récent. De même, les associations culturelles du four du VII<sup>e</sup> siècle découvert au Natal ne sont pas établies. Ce four a été décrit par T. P. DUTTON, 1970, pp. 37-40.

55. Cité par B.M. FAGAN, 1967. *op. cit.*, pp. 513-527.

56. J.F. SCHOFIELD. *op. cit.*, 1948; R.R. INSKEEP et K.L. VON BEZING, 1966, p. 102; R.R. INSKEEP. 1971. p. 326.

les. Dans l'aire géographique examinée, l'étude typologique de la poterie permet de reconnaître deux grandes divisions dans le premier Age du fer. L'une, mieux connue dans le centre et le sud de la Zambie où elle est représentée par les groupes de Chondwé, de Kapwirimbwé et de Kalundu, s'étend vers l'ouest sur une distance considérable mais inconnue. L'autre occupe le Malawi, l'est de la Zambie et la région des établissements du premier Age du fer connus au sud du Zambèze<sup>57</sup>. Le groupe de Dambwa, dans la région des chutes Victoria, présente des traits communs avec les deux divisions. Cette classification est confirmée dans une certaine mesure par l'étude de quelques aspects économiques du premier Age du fer, ainsi que nous allons tenter de le faire.

### Une économie de production alimentaire

Les preuves archéologiques d'une économie de production alimentaire, dans des sociétés du premier Age du fer, sont rares. Sans doute, l'existence d'assez grands villages, semi-permanents, suggère-t-elle une économie en grande partie fondée sur la production alimentaire, tandis que la présence de quelques houes de fer et d'un grand nombre de pierres à moudre témoigne d'une certaine forme d'agriculture. Cependant, l'identité des plantes cultivées et des animaux domestiqués n'est établie que sur des sites relativement peu nombreux.

Dans le cadre de l'espace et du temps englobés par ce chapitre, les seuls sites du premier Age du fer qui aient livré quelques vestiges physiques identifiables de plantes cultivées sont Chundu (où les trouvailles ont été, provisoirement, reconnues comme *courge* et *haricot*), le « Lieu des offrandes » à Inyanga (qui nous a donné des grains de mil et des pépins de citrouille) et Leopard's Kopje (où l'on a signalé des pois chiches). A Kalundu et à Isamu Pati, des graines de sorgho ont été retrouvées dans les niveaux de la tradition Kalomo<sup>58</sup>. Le site de Ingombe Ilede, près de Kariba (qui n'est pas rattaché culturellement au premier Age du fer) a également fourni des restes de sorgho que l'on a datés, directement, du VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Ces rares témoignages indiquent certaines des cultures auxquelles se livraient, en Afrique australe, les agriculteurs du premier Age du fer, mais il n'y a pas de raison de penser que la liste en soit exhaustive.

Quant aux vestiges d'animaux domestiques, ils ne sont guère plus substantiels. Des restes de mouton et/ou de chèvres ont été recueillis à Twickenham Road, Kalundu, Kumadzulo, Mabveni, Gokoméré, Leopard's Kopje, Makuru et Broederstroom. Ces sites très dispersés s'étendent sur toute la durée du premier Age du fer en Afrique australe. Toutefois, on ne trouve d'ossements d'animaux domestiques en provenance des contextes les plus anciens qu'en Zambie, sur les sites de Kapwirimbwé, Kalundu et Kumadzulo. Au sud du Zambèze, le gros bétail ne semble pas apparaître

57. D.W. PHILLIPSON, 1975, *op. cit.*, pp. 321-342.

58. B.M. FAGAN, *op. cit.*, 1967.

59. B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS, 1969.

avant le VIII<sup>e</sup> siècle, comme à Coronation Park, Makuru et Malapati<sup>60</sup>. De l'étude des peintures rupestres de cette région, dans lesquelles les moutons à queue épaisse sont souvent représentés mais dont le gros bétail est toujours absent, il est possible d'inférer que, au Zimbabwe, le mouton a précédé le gros bétail<sup>61</sup>. Pourtant, des témoignages récents en provenance de Broeders-troom paraissent accorder, au Transvaal, une antériorité au gros bétail; il est probable qu'il y soit venu de l'ouest<sup>62</sup>.

Même au sud du Zambèze, le gros bétail paraît avoir été relativement rare pendant le premier Age du fer, ce qui contraste avec l'importance qu'il a prise dans l'économie de périodes postérieures. Pendant la seconde moitié du premier millénaire, l'économie de l'Age du fer se modifie progressivement. A Kalundu, on note, sur des horizons successifs, que les os d'animaux domestiques sont plus nombreux par rapport à ceux des espèces sauvages, signe d'un passage graduel de la chasse à l'élevage<sup>63</sup>. Dans la région des chutes Victoria, et à peu près à la même époque, les hoes de fer deviennent de moins en moins fréquentes et il semble raisonnable d'en déduire une évolution parallèle de l'agriculture vers l'élevage<sup>64</sup>.

### Les mines et la métallurgie

Trois métaux seulement ont été travaillés sur une échelle appréciable pendant l'Age du fer en Afrique australe. Ce sont par ordre d'importance décroissante, le fer, le cuivre et l'or<sup>65</sup>.

Sous une forme ou sous une autre, le minerai de fer est extrêmement répandu dans toute la région. Lorsque le minerai riche faisait défaut, il semble qu'on ait, malgré son faible rendement, utilisé la limonite ou fer des marais. L'introduction du travail du fer dans l'ensemble de la région semble contemporaine de l'apparition des autres traits qui caractérisent la culture de l'Age du fer telle qu'elle est définie ici. Rien n'indique que le fer ait été extrait autrement que par le creusement de puits peu profonds; souvent le minerai était simplement ramassé à la surface. Nous ne possédons pas de détails sur les premiers fours d'Afrique australe<sup>66</sup>, mais il est intéressant de noter que la fonte semble avoir été fréquemment opérée à l'intérieur du village, comme si n'existaient pas encore les tabous qui, plus tard, exigeront que toute opération de ce genre soit conduite loin de tout contact avec les

60. T.N. HUFFMANN, *op. cit.*, 1973.

61. C.K. COOKE, 1971, pp. 7-10.

62. R.G. WELBOURNE, 1973, p. 325. Il est possible que la présence du gros bétail dans l'Afrique du Sud du premier Age du fer date du premier millénaire de notre ère, précédant peut-être son apparition au Zimbabwe. Aussi, l'arrivée en Afrique du Sud à partir de l'ouest paraît-elle probable; ce qui correspondrait aux témoignages linguistiques cités par C. EHRET, 1967, pp. 1-17; et aussi C. EHRET *et al.*, 1972, pp. 9-27.

63. B.M. FAGAN, *op. cit.*, 1967.

64. Sans doute cette évolution s'est-elle manifestée au cours de plusieurs siècles.

65. L'étain, aussi, a été travaillé sur une petite échelle en Zambie du Sud, au XIX<sup>e</sup> siècle tout au moins.

66. L'appartenance au premier Age du fer d'un four découvert par F.O. BERNHARD à Inyanga est toujours l'objet de controverses.

femmes. Il semble que, pour la fonte, des tuyères aient été utilisées — sans que le fait implique l'utilisation de soufflets, les tuyères ayant été également utilisées dans les fours à tirage naturel<sup>67</sup>. Les objets de fer étaient fabriqués à des fins utilitaires locales; ce sont généralement des couteaux, des pointes de flèche, des fers de lance, etc. Il est probable que le commerce à longue distance du fer ait été pratiquement inexistant.

La répartition des gisements de cuivre est beaucoup plus restreinte que celle des gisements de fer. En Afrique australe, ces gisements sont en grande partie situés sur la ligne de partage des eaux Congo/Zambèze; ils s'étendent, à l'ouest, depuis le Copperbelt moderne jusqu'à Solwezi, dans la boucle de la Kafué; au Zimbabwe, dans les régions de Sinoia et de Wankie; dans le Botswana oriental limitrophe du Zimbabwe; dans la vallée du Limpopo, autour de Messina et dans le Transvaal de l'Est, dans la zone de Phalaborwa.

Nous ne tiendrons pas compte ici des gisements situés plus à l'ouest, en Angola et en Namibie, en raison de la quasi-absence de recherches archéologiques dans la région. Il est probable que des gisements de cuivre étaient exploités dans toutes ces régions pendant l'Age du fer, mais il est très difficile de faire la part respective du premier et du deuxième Age du fer. De nombreux chantiers préhistoriques ont été détruits ou considérablement modifiés par des extractions récentes. Cependant des objets de cuivre se rencontrent sur de nombreux sites du premier Age du fer, bien qu'ils soient plus rares sur ceux des périodes ultérieures. Il est impossible de démontrer que les techniques du cuivre ont été partout pratiquées d'aussi bonne heure que les techniques correspondantes du fer. Dans la région de Lusaka, par exemple, le cuivre paraît avoir été inconnu jusqu'à une date tardive du premier Age du fer. La connaissance du cuivre apparaît beaucoup plus tôt dans les secteurs proches des gisements, comme dans les sites du groupe de Chondwé et dans la plus grande partie de Zimbabwe. Il est clair que le cuivre était considéré comme un luxe relatif, et son utilisation était généralement limitée à la confection de petites parures, comme des perles ou des bracelets faits de fines bandes entrecroisées. Le métal se négociait en barres; le meilleur exemple, dans le contexte qui nous occupe, étant celui de Kumadzulo. Aucun four de cette époque n'a encore été étudié. Des tessons caractéristiques des poteries de plusieurs régions très éloignées ont été signalés sur des sites voisins des mines de la Copperbelt, en Zambie; on peut donc en inférer que l'on venait de très loin se procurer le cuivre à ces divers endroits, comme on a continué à le faire aux périodes plus récentes de l'Age du fer<sup>68</sup>. Il est possible de conclure que, dans une grande partie de l'Afrique australe, le cuivre a été travaillé sur une petite échelle au cours du premier Age du fer, mais que l'exploitation de ce métal sur une grande échelle est un phénomène du deuxième Age du fer<sup>69</sup>.

67. Pour illustrer ce passage, voir D.W. PHILLIPSON, 1968 (c), pp.102-113.

68. D.W. PHILLIPSON, 1972 (b), *op. cit.*, pp.93-128.

69. Des recherches sur le travail du cuivre à l'époque préhistorique au centre de l'Afrique australe, en particulier en Zambie, viennent d'être entreprises par M.S. BISSON.

A l'Age du fer, l'extraction de l'or en Afrique australe paraît avoir été limitée au Zimbabwe et aux régions limitrophes<sup>70</sup>. On a signalé de petits chantiers préhistoriques en Zambie, en Afrique du Sud et ailleurs. Mais ils n'ont donné lieu à aucune recherche systématique. En revanche, plus de mille mines d'or de la préhistoire ont été recensées au Zimbabwe et dans les régions limitrophes du Botswana et du Transvaal<sup>71</sup>. Au cours des quatre-vingts dernières années, la plupart des mines anciennes ont été détruites par des exploitations récentes; et nous ne disposons que dans très peu de cas de descriptions détaillées. Il est par conséquent difficile de dater l'exploitation des gisements aurifères de Zimbabwe. Les mines les plus anciennes sont celles d'Aboyne et de Geelong dont le radiocarbone situe l'exploitation aux environs du XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. A quatre reprises, la découverte de poteries du premier Age du fer dans les anciennes mines ou leurs environs immédiats a été signalée. Dans chaque cas, c'est d'une manifestation tardive de la tradition de Ziwa que cette poterie semble le plus se rapprocher. On a déjà noté la présence de cette poterie à la mine de Golden Shower, près d'Arcturus. La concession des Three Skids offre un matériel analogue. Ces deux sites se trouvent dans la vallée de la Mazoe. Plus au sud près d'Umkondo, dans la vallée de la Sabi, une poterie comparable a été découverte dans la concession de Hot Springs. Enfin, la poterie Ziwa la plus tardive provient d'un site sur lequel s'opérait le traitement du minerai avec caves de lavage et cavités de broyage à Three Mile Water, près de Qué Qué. C'est le site le plus proche des anciennes et importantes mines de Gaika, Globe et Phoenix. Dans les temps préhistoriques, toutes les mines étaient exploitées à ciel ouvert et en gradins — méthode d'exploitation la plus répandue au Zimbabwe. La mine de Golden Shower et la concession de Hot Springs possèdent chacune des gradins de ce genre. Les mines de Qué Qué étaient beaucoup plus importantes: à Gaika, on compte plus de 160 gradins, et ceux de Phoenix atteignent une profondeur de près de 40 mètres. Il n'en est pas moins certain que ces derniers sites ont été exploités pendant plusieurs siècles et rien ne prouve que les exploitations du premier Age du fer aient été très développées.

Bien qu'on ait pu, au Zimbabwe, récolter de nombreux objets d'or sur divers sites de l'Age du fer, ce sont les chasseurs de trésors qui ont enlevé la plupart d'entre eux pendant les premières années de l'occupation européenne; nous manquons donc presque toujours de données sur l'origine et le contexte archéologique de ces objets. Les quelques échantillons d'or, découverts au cours de fouilles archéologiques menées scientifiquement, proviennent tous de périodes ultérieures de l'Age du fer<sup>72</sup>.

Le peu de précisions chronologiques apportées par la datation des anciennes mines d'or ne permet que de tirer des conclusions provisoires des données fournies par les quatre sites où l'on a mis au jour des objets d'or du premier

70. L'exposé ci-dessous s'inspire largement de celui de R. SUMMERS, 1969.

71. Le nombre réel de mines est sans doute égal à plusieurs fois ce chiffre.

72. On sait aujourd'hui que les sépultures d'Ingombe Ilede dont le mobilier funéraire comprend des objets en or, sont sans rapport avec l'occupation de ce site à la fin du premier millénaire. D.W. PHILLIPSON et B.M. FAGAN, 1969, pp. 199-204.

Age du fer. Aucun de ces sites n'est daté, mais la poterie semblerait indiquer une date qui n'est pas antérieure au IX<sup>e</sup> siècle ni postérieure au XI<sup>e</sup><sup>73</sup> Il n'existe aucune preuve convaincante d'une exploitation des mines d'or de Zimbabwe antérieure à cette époque. Cette conclusion s'accorde avec le témoignage des textes arabes où la première mention de l'or provenant de cette région et acheté sur la côte de l'Afrique orientale apparaît dans un contexte du X<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>.

Les quatre sites de mines d'or qui ont fourni de la poterie du premier Age du fer se trouvent à l'est de Zimbabwe, dans les vallées de la Mazoe et de la Sabi. Ces deux rivières permettent des communications relativement faciles entre l'intérieur et la côte. Les écrits des géographes arabes attestent sans aucun doute possible que, dès le début de son exploitation, cet or a été exporté. Il n'est pas encore possible d'affirmer qu'à l'époque il a été utilisé localement. Dans ce contexte, il est significatif que l'extraction de l'or et l'importation de colliers de verroterie aient été à peu près contemporaines. Si les deux faits sont véritablement liés, il est vraisemblable que la mise en valeur des mines d'or a été surtout stimulée de l'extérieur. L'affirmation de Summers<sup>75</sup> selon laquelle les techniques et, par déduction, certains des mineurs venaient plus particulièrement de l'Inde, paraît peu convaincante dans l'état actuel de nos connaissances. S'il est à peu près certain que les mines d'or de Zimbabwe sont exploitées depuis une époque tardive du premier Age du fer, l'extraction ne s'est véritablement développée qu'à une date plus récente.

## Architecture

Seuls quelques sites ont fourni des éléments permettant de reconstituer des plans architecturaux et des détails de construction datant du premier Age du fer dans cette région; et il est encore difficile de savoir dans quelle mesure ces sites sont caractéristiques de l'ensemble de l'Afrique australe pendant cette période. Kumadzulo a livré le plan de onze maisons construites au moyen de pieux et de *daga*. Elles étaient à peu près rectangulaires avec de forts poteaux d'angle; la longueur des murs ne dépassait pas deux à trois mètres. Rien d'analogue n'a jamais été retrouvé, en Afrique australe, sur des sites du premier Age du fer; néanmoins, sur d'autres sites, Damwa et Chitopé par exemple, des traces ou des fragments de traces suggèrent que la méthode utilisée à Kumadzulo a été fréquemment utilisée bien que la forme presque rectangulaire de ses maisons n'ait nulle part d'équivalent.

A l'Age du fer la construction en pierre était largement répandue au sud du Zambèze, mais elle ne semble pas avoir été pratiquée en Zambie, sinon sur une très petite échelle, pendant les derniers siècles du deuxième Age du fer supérieur<sup>76</sup>.

73. R. SUMMERS et T.N. HUFFMANN.

74. AL-MAS'UDI cité par G.S.P. FREEMAN-GRENVILLE, 1962 (b), p. 15.

75. R. SUMMERS, 1969.

76. En Zambie, on a signalé des murs en terrasse près de Mazabuka sur le plateau de la province méridionale; il semble qu'on puisse les dater du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle, de même que les murailles de pierres brutes trouvées sur les sites défensifs de la région de Lusaka et dans la partie sud de la province orientale.

Cependant, comme nous l'avons noté plus haut, il est établi que la construction en pierre était de pratique courante au Zimbabwe au cours du premier Age du fer, sans atteindre toutefois l'importance et le degré de perfectionnement ultérieurs. La construction en pierre, nous l'avons vu, peut être associée aux sites de Gokomé et à ceux plus récents de Ziwa et de Zhiso. A l'époque, il était surtout fait usage de pierre brute pour la construction de murs en terrasses et de simples enclos. La forme la plus élaborée atteinte par les constructeurs du premier Age du fer est probablement du type décrit ci-dessus à propos de Maxton Farm. Les périodes postérieures ont apporté un perfectionnement et une expansion accrues de cette construction dont la tradition était, cependant, solidement ancrée bien avant la fin du premier millénaire. Au Grand Zimbabwe, la séquence de constructions en pierre date exclusivement du deuxième Age du fer<sup>77</sup>.

Le résumé qui précède n'a pu présenter que certains aspects de l'économie et de la technologie du premier Age du fer. Il a, cependant, permis de souligner à quel point celui-ci constitue la base de l'évolution culturelle des époques ultérieures en Afrique australe.

## Conclusion

Telles sont, dans leurs grandes lignes, nos connaissances actuelles sur le premier Age du fer en Afrique australe. L'explication des événements de cet épisode culturel est considérée ici comme relevant essentiellement de l'archéologie. La linguistique historique peut, elle aussi, apporter une contribution importante à l'étude de cette période; il en a été question dans un chapitre précédent.

A l'intérieur de l'Afrique australe étudiée ici, les données de l'archéologie permettent de distinguer dans le premier Age du fer deux divisions importantes. Elles peuvent être considérées comme des divisions primaires du complexe industriel commun au premier Age du fer; elles se distinguent aisément l'une de l'autre grâce à la typologie de la poterie qui leur est associée. La première s'étend au sud de la vallée de la Luanga et du lac Malawi au Zimbabwe et au nord du Transvaal. La population est constituée de pasteurs de moutons et de chèvres et semble avoir manqué de gros bétail. La seconde est surtout connue en Zambie centrale et méridionale, mais il semble qu'elle soit étendue plus à l'ouest à perte de vue. Dans ces régions, le gros bétail était connu dès le premier Age du fer et il est probable que leurs populations ont transmis son élevage aux pasteurs khoïsan autochtones, des parties les plus australes du continent, où le complexe industriel du premier Age du fer n'a, lui-même, jamais pénétré.

La répartition très inégale des travaux archéologiques ne permet pas un aperçu plus détaillé des grandes subdivisions du premier Age du fer. En particulier, le Mozambique tout entier est totalement vierge sur la carte des

77. R. SUMMERS, K.R. ROBINSON et A. WHITTY, 1961, *op. cit.*; P.S. GARLAKE, 1973.

recherches, si bien que nous n'avons aucune connaissance des événements intéressant l'aire située entre l'océan Indien et le lac Malawi. La plus grande partie de l'Angola et de l'Afrique du Sud a été jusqu'à maintenant explorée de façon tout à fait insuffisante. Quand il aura été remédié à ces déficiences, il est probable que la synthèse proposée ici devra subir d'importantes révisions.

Il a été montré que la culture introduite en Afrique australe par les populations du premier Age du fer est à l'origine d'un grand nombre des profondes orientations culturelles et historiques de la région jusqu'aux époques les plus récentes. Il est particulièrement intéressant pour l'historien, dans ce contexte, de savoir dans quelle mesure il est possible de faire remonter au premier Age du fer les caractéristiques, différenciées par région, de périodes plus récentes. La tradition de la construction en pierre au Zimbabwe et au Transvaal, l'extraction de l'or au Zimbabwe, le travail du cuivre du Copperbelt, semblent, entre autres, avoir pris naissance, dans leurs régions respectives, au cours du premier Age du fer, même s'ils n'ont atteint que plus tard leur plein épanouissement. Il est donc probable que dans de nombreux secteurs, la continuité entre le premier et le deuxième Age du fer a été souvent plus marquée qu'on ne l'a supposé; mais ce n'est que lorsque des recherches plus poussées auront été effectuées, en particulier dans les régions que les archéologues n'ont pas encore vraiment explorées, que l'on pourra évaluer toute la contribution du premier Age du fer à l'histoire de l'Afrique australe.



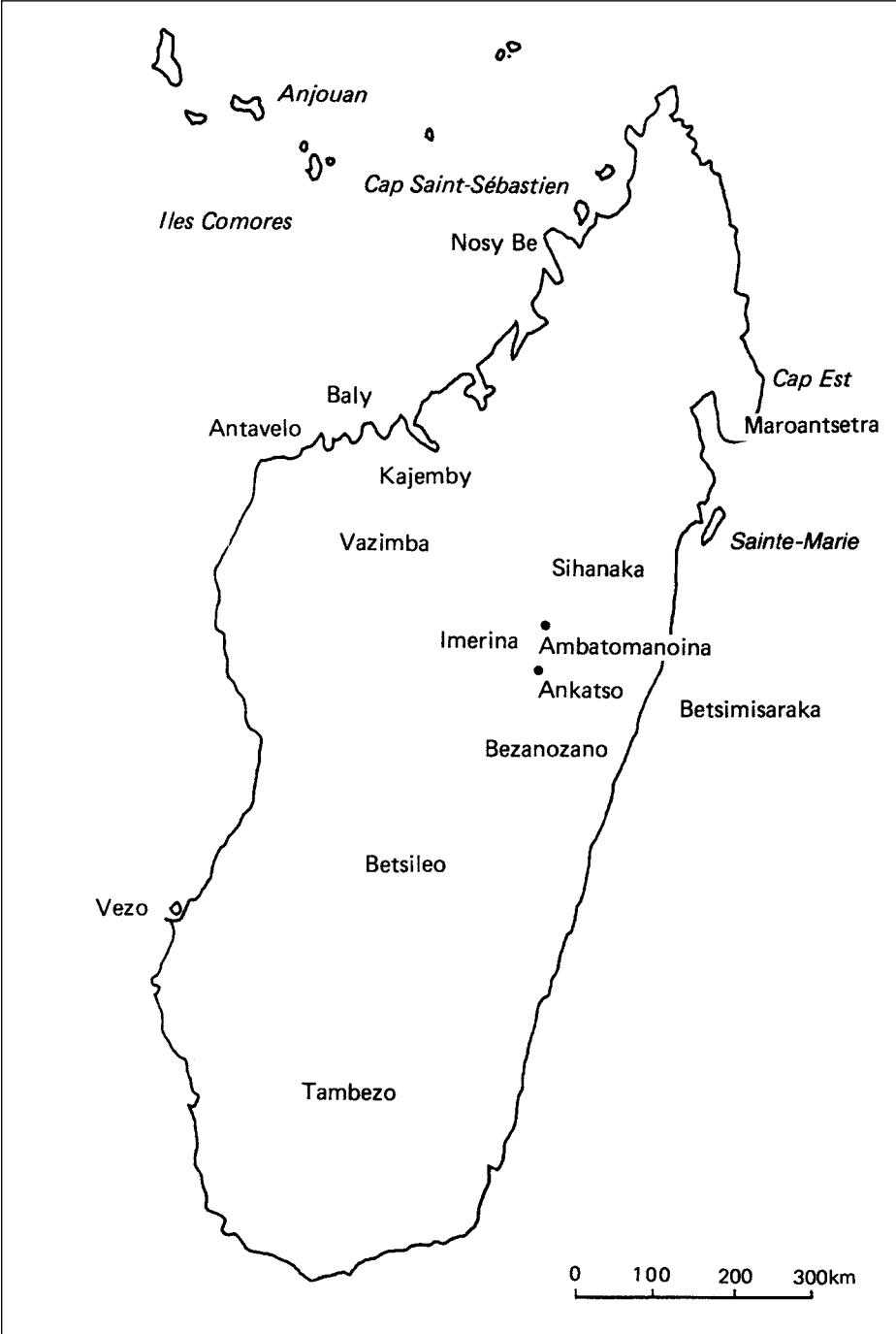
# Madagascar

*P. Vérin*

Madagascar, dont les populations ont fait l'objet de nombreuses études, garde encore bien des secrets relatifs aux origines de son peuplement. Nombre d'hypothèses, souvent valables, ont cependant déjà été émises sur ce sujet. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que si le continent africain voisin a fourni sa contribution ethnique, il convient de mettre en relief l'apport malayo-polynésien, tout aussi manifeste, surtout sur les Hautes-Terres. Cette double origine des Malgaches explique les disparités physiques des habitants qui parlent tous une langue indonésienne dont l'unité n'est pas entamée par la fragmentation en trois groupes de dialectes.

## Sciences auxiliaires de l'histoire culturelle malgache

Avant que l'archéologie ne vienne, surtout à partir de 1962, apporter ses matériaux historiques arrachés à la terre, d'importants résultats avaient été acquis, grâce aux travaux effectués dans les domaines de la linguistique, de l'ethnologie, de la musicologie et de l'anthropologie physique comparées. Aussi convient-il de faire une brève rétrospective des investigations réalisées dans ces sciences auxiliaires de l'histoire culturelle malgache avant d'aborder les données sur les premiers peuplements.



*Madagascar: lieux cités dans le texte. (Document fourni par l'auteur.)*

## Linguistique

L'appartenance du malgache au groupe linguistique malayo-polynésien, pressentie en 1603 par le Hollandais F. de Houtman qui publia des dialogues et un dictionnaire malais-malgache<sup>1</sup>, était réaffirmée par le Portugais Luis Moriano qui reconnaissait une dizaine d'années plus tard l'existence dans le nord-ouest d'une langue « cafre » (le swahili) parlée sur les côtes du nord-ouest, distincte d'une langue « bouque » (le malgache) « dans tout l'intérieur de l'île et sur le reste des côtes [...] très semblable au malais ».

Van der Tuuk<sup>2</sup> devait établir scientifiquement cette parenté du malgache avec les langues indonésiennes par ses travaux auxquels succédèrent les recherches de Favre, Brandstetter, Marre, Richardson et surtout Dempwolf. Les constructions du proto-indonésien de Dempwolf montrent que le Merina, qu'il appelle Hova, ne diverge pas sensiblement des autres langues de la famille indonésienne. Dahl a ultérieurement fait ressortir que le malgache avait subi une influence du bantou, non pas seulement dans le vocabulaire, mais aussi dans la phonologie. Cette constatation est de première importance pour la discussion des interférences africano-indonésiennes qui seront évoquées plus loin. Hébert, dans plusieurs de ses travaux, a fait observer que, parmi les termes indonésiens à Madagascar, il y a souvent une bipartition qui traduit l'hétérogénéité des sources du Sud-Est asiatique. Dez a effectué une analyse du vocabulaire d'origine indonésienne permettant d'inférer le type de civilisation apportée par les émigrants<sup>3</sup>. Enfin, la glotto-chronologie a confirmé l'aspect profondément indonésien du vocabulaire de base (94 %) et donne une idée des temps de séparation depuis le proto-langage<sup>4</sup>. Le fait que l'essentiel du corpus linguistique malgache de base se rattache au sous-groupe indonésien ne peut cependant nous faire perdre de vue d'autres apports qui s'y sont greffés : indiens, arabes et africains. Les contacts qu'ils supposent aident mieux à comprendre ce que fut la diaspora indonésienne vers l'ouest dans les rencontres et les mélanges qu'elle a pu connaître.

## Anthropologie physique

Les travaux dans ce domaine sont venus confirmer la double appartenance des Malgaches aux fonds mongoloïde et négroïde. Rakoto-Ratsimamanga avait tiré d'importantes conclusions sur la répartition et la nature de la tache pigmentaire, plus fréquemment rencontrée chez les sujets des Hauts-Plateaux. Il distingue quatre types morphologiques qui se partageraient la population selon les proportions suivantes :

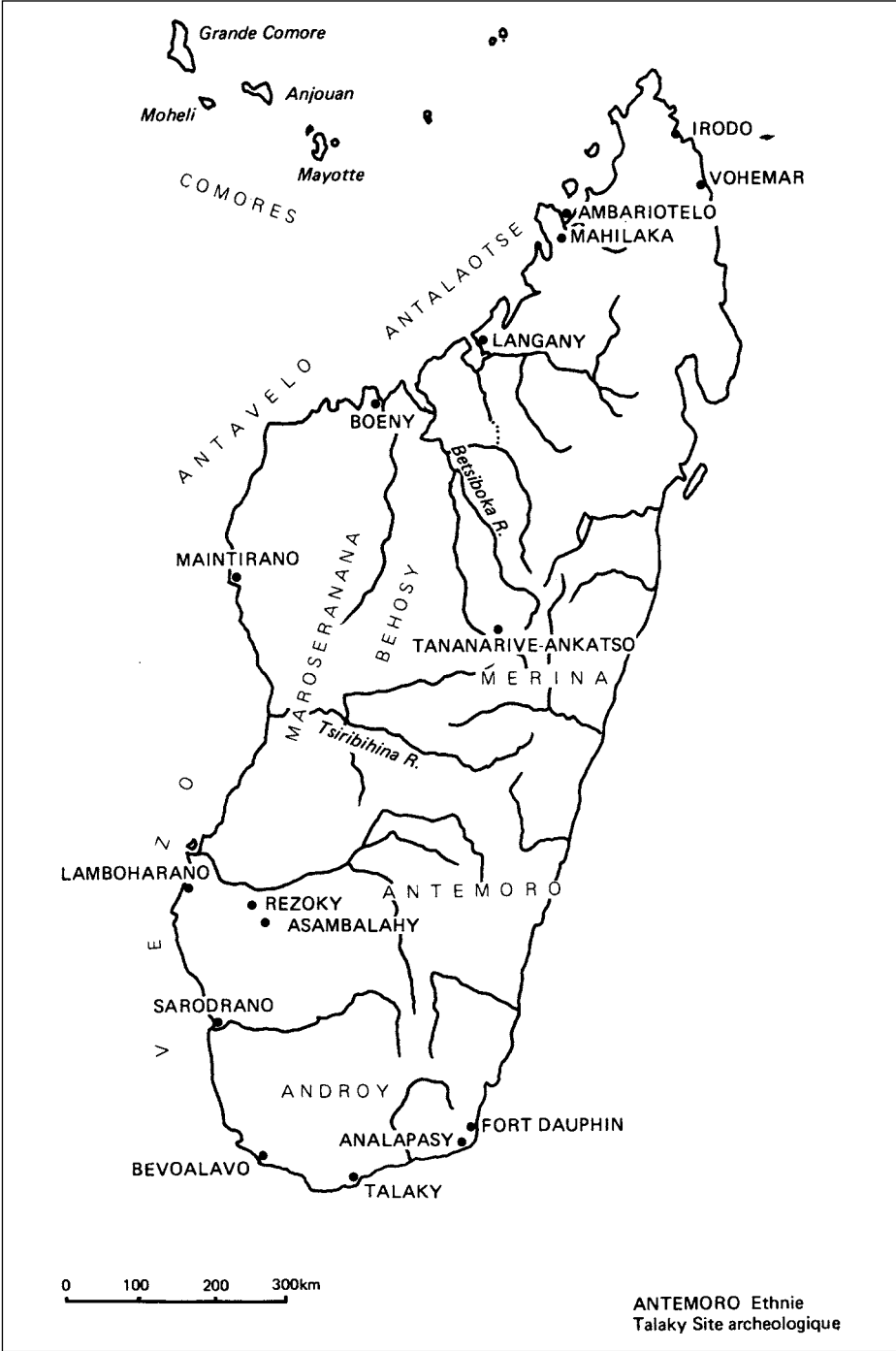
- type indonésien-mongoloïde : 37 % ;
- type négro-océanien : 52 % ;

1. R. DRURY, 1731, pp.323-392.

2. VAN DER TUUK, 1864.

3. J. DEZ, 1965, pp.197-214.

4. P. VERIN, C. KOTTAK et P. GORLIN, 1970 (b).



Carte de Madagascar avec indication des sites importants. (Document fourni par l'auteur.)

- type négro-africain: 2%;
- type euroïde: 9%.

On peut mettre en doute l'origine océanienne d'une grande fraction de l'élément négroïde<sup>5</sup>. Plus récemment, Mme Chamla, sur la base de mensurations de crânes conservés au musée de l'Homme, a proposé de distinguer trois types :

- un type brun clair, asiatique, proche des Indonésiens;
- un type noir africain plutôt que mélanésien;
- un type mixte qui, dans l'ensemble, paraît le plus fréquent.

Les recherches hématologiques de Pigache<sup>6</sup> montrent très clairement que les Noirs malgaches sont d'origine africaine et non pas mélanésienne.

Le type physique indonésien est dominant parmi les individus issus des anciennes castes libres d'Imerina. En revanche, les descendants des captifs de jadis qui venaient des côtes ou de l'Afrique ont un type franchement noir. Les Indonésiens semblent avoir également contribué à l'élaboration biologique des Sihanaka, des Bezanozano, de certains Betsimisaraka et des Betsileo du Nord. On discute encore pour savoir s'ils ont aussi une participation dans la constitution du fonds biologique des autres groupes côtiers où le type négroïde est très répandu et, parfois, quasi général.

L'étude des anciens restes osseux à Madagascar devrait aider à comprendre le processus des mélanges, et en particulier le point de savoir si la fusion entre les éléments africain et indonésien s'est produite dans l'île ou ailleurs. L'absence quasi totale de squelettes obtenus dans un contexte archéologique n'a pas, jusqu'à présent, permis de recueillir des renseignements de cette nature<sup>7</sup>.

## Ethnologie et musicologie

H. Deschamps<sup>8</sup> a, le premier, cherché à départager les apports indonésiens et africains de la civilisation malgache. Parmi les traits culturels africains, on relève bien des éléments du complexe de l'élevage, le culte du serpent adressé au roi défunt dans l'Ouest et en Betsileo, des formes d'organisation socio-politique des côtes. L'organisation sociale de l'Imerina est, au contraire, franchement d'allure indonésienne.

La civilisation malgache doit encore à l'Est la plupart de ses types d'habitation, la culture du riz en terrasses inondées, des aspects de la religion ancestrale, ainsi que tout un complexe technologique comprenant le soufflet à double piston, la pirogue à balancier, le four souterrain garni de pierres volcaniques poreuses ainsi que des objets moins connus tels que le perçoir

5. A. RAKOTO-RATSIMAMANGA a été dans la définition de ses catégories fort influencé par les théories « sud-asiatiques » de A. GRANDIDIER. Il n'indique pas clairement les paramètres permettant de définir ces types.

6. J.P. PIGACHE. 1970, pp.175-177.

7. A l'exception des études faites sur les ossements des sites de Vohémar et du Nord-Ouest, qui sont des vestiges arabes postérieurs au premier peuplement.

8. H. DESCHAMPS, 1960.

rotatif à arc et la râpe sur support pour le fruit du cocotier, étudiés sur les côtes ouest de Madagascar, que l'on retrouve jusqu'en Polynésie orientale absolument identiques sous les noms de *hou* et de *'ana* (dialecte tahitien).

Hornell et Gulwick ont étudié les résonances culturelles indonésiennes sur la côte orientale d'Afrique et plus récemment G.P. Murdock a pu parler de « complexe botanique malaisien » qui, à ses yeux, inclut les plantes anciennement introduites depuis l'Asie du Sud-Est parmi lesquelles il cite : le riz (*Oryza sativa*), l'arrow-root polynésien (*Tacca pinnatifida*), le taro (*Coloca-casia antiquorum*), l'igname (*Discorea alata*, *D. bulbifera* et *D. esculenta*), le bananier (*Musa paradisiaca* et *M. sapientium*), l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*), le cocotier (*Coco nucifera*), la canne à sucre (*Saccharum officinarum*), etc. Murdock estime que les migrations indonésiennes qui ont transporté ce complexe botanique ont pris place pendant le premier millénaire avant notre ère et ont emprunté un itinéraire le long des côtes de l'Asie méridionale avant d'atteindre celles de l'Afrique orientale.

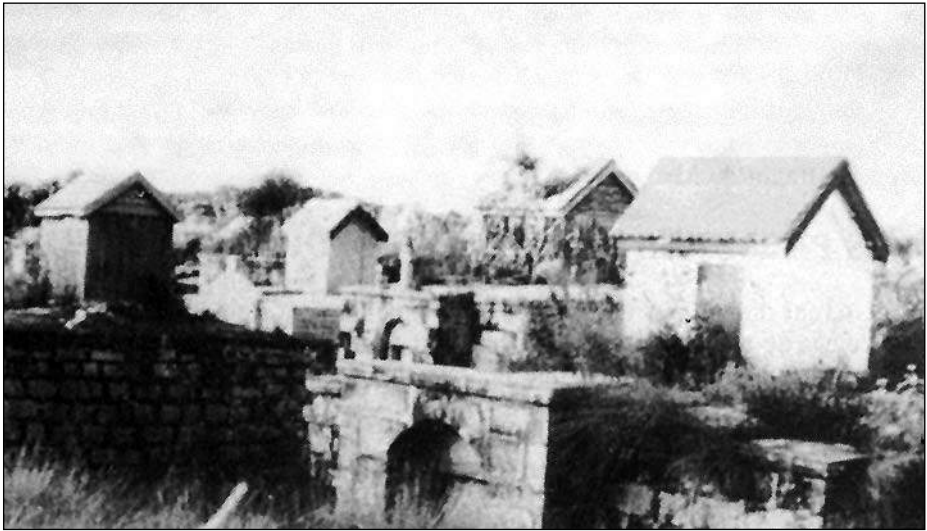
Murdock a certainement raison d'exclure l'itinéraire rectiligne sans escale à travers l'océan Indien comme voie de migration et l'époque à laquelle il situe celle-ci est vraisemblable. Cependant, en ce qui concerne les preuves d'ordre ethno-botanique, Deschamps et, plus récemment, Hébert constatent que certaines plantes importées de longue date à Madagascar portent tantôt un nom indonésien, tantôt un nom africain, tantôt les deux à la fois. Hébert insiste sur le fait que « des appellations identiques entre pays distincts n'apportent pas la preuve de l'emprunt botanique ». Pour en citer un exemple, le fait que le bananier soit désigné sur la côte ouest malgache par un nom indonésien (*fontsy*) ne nous donne pas la certitude que cette plante ait été amenée par des immigrants indonésiens. En effet, sur les Hautes-Terres, le bananier porte un nom bantou (*akondro*). Les deux origines peuvent donc être défendues, chacune avec des arguments valables. Hébert cite ensuite Haudricourt dont le point de vue est encore plus explicite. Dans son étude sur l'origine des plantes cultivées malgaches, Haudricourt écrit en effet : « L'existence d'un nom d'origine indonésienne ne signifie pas à coup sûr qu'elle [la plante] est originaire d'Indonésie, car les émigrants ont reconnu dans la flore indigène des plantes analogues à celles de leur pays natal, et leur ont donné les mêmes noms. » Il convient d'ajouter que les plantes nouvelles et inconnues ont pu recevoir des noms inspirés par les ressemblances avec les espèces du pays d'origine des immigrants.

Ces quelques arguments montrent à quel point le maniement des preuves ethno-botaniques est délicat. On pourrait en dire autant dans le domaine musicologique. C. Sachs a montré qu'à Madagascar se rejoignent diverses influences : indonésienne, africaine et arabe. Jones a été bien au-delà. Pour lui, les influences indonésiennes se sont diffusées, non seulement à Madagascar, mais à travers toute l'Afrique. Je crois que, sans rejeter certaines découvertes de Jones, il ne faut pas exclure la possibilité que des trouvailles similaires aient été faites indépendamment de part et d'autre de l'océan Indien.

La conclusion à tirer de ce qui précède quant aux origines malgaches se résume en ceci : les ancêtres sont d'origine indonésienne *et* africaine ; la nature indonésienne prédominante de la langue ne minimise pas forcément



1



2

*1. Village d'Andavadoaka au sud-ouest ;  
constructions en végétal analogues à celles des  
premières installations.*

*2. Cimetière d'Ambohimalaza (Imerina) ; les  
« maisons froides » sur les tombeaux reproduisent  
la case traditionnelle.  
(Documents fournis par l'auteur.)*

le rôle de l'Afrique dans le peuplement. Le grand continent voisin est présent par une contribution physique majoritaire, par de nombreux traits de la culture et des systèmes socio-politiques. Cette situation hybride n'est pas du tout réalisée aux Comores et sur la côte d'Afrique où l'on a aussi soupçonné des venues indonésiennes.

Les diverses théories sur l'origine des Malgaches hésitent en fait entre deux pôles: celui de l'Afrique et celui de l'Indonésie avec, il est vrai, quelques points de vue aberrants comme celui de Razafintsalama qui croyait, sur la base de plusieurs milliers d'étymologies douteuses, que la Grande Ile avait été colonisée par des moines bouddhistes. A. Grandidier avait privilégié de façon exagérée l'Asie puisque pour cet auteur, mis à part les venues récentes des Makoa, tous les ancêtres des Malgaches venaient d'Asie du Sud-Est, y compris les Noirs appelés, pour les besoins de la cause, Mélanésiens. G. Ferrand<sup>9</sup> relevait ce défi à la géographie, et un peu au bon sens, en insistant sur les aspects plutôt africains de l'origine des Malgaches. Ferrand distinguait les phases suivantes :

- une période pré-bantu possible;
- une période bantu antérieure à notre ère;
- une époque indonésienne prémerina, du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle: émigration originaire de Sumatra au cours de laquelle les nouveaux venus imposèrent leur suprématie aux Bantu;
- les venues arabes du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle;
- une nouvelle émigration de Sumatranais au X<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels figuraient Ramini, ancêtre des Zafindraminia et Rakuba, ancêtre des Hova;
- enfin, des Persans et, vers 1500, les Zafikasinambo.

G. Julien<sup>10</sup> donnait, lui aussi, une place capital à l'Afrique et, inversement, Malzac<sup>11</sup> croyait que les Hova avaient enseigné leur langue à tous les Bantu de Madagascar...

## Les premiers peuplements de Madagascar

Avant d'aller plus au fond dans cet examen des origines indonésiennes et africaines du peuple malgache, il convient de faire un sort à toutes les théories qui ont voulu faire venir à une époque très reculée des migrants issus des cultures méditerranéennes.

### Phéniciens, Hébreux ou gens du «Périple»?

Dans l'histoire de ces pays qui, pour les Anciens, étaient le bout du monde, Phéniciens, Egyptiens, Sabéens, Grecs et Hébreux se voient souvent attribuer un rôle dépassant nettement ce qu'il fut en réalité. C'est ainsi que

9. G. FERRAND, 1908, pp. 489-509.

10. G. JULIEN, 1908, pp. 644 et 375.

11. R.P. MALZAC, 1912.



Bent attribuait la paternité de Zimbabwe à des Phéniciens (1893) et que Ch. Poirier fait l'équation entre la région de Sofala et les pays de Pount et d'Ophir.

Des voyageurs d'une très haute antiquité, pour certains auteurs, ont touché Madagascar. F. de Many croyait avoir retrouvé des vestiges phéniciens à Majunga, ce que Ferrand et nous-mêmes ne pouvons confirmer. A. Grandidier<sup>12</sup> fait état de visites de Grecs et naturellement d'Arabes. Selon lui, « dès les temps anciens, cette île était connue des Grecs et des Arabes, mais les noms de Ménouthias, de Djafouna, de Chezbezat sous lesquels ils la désignaient, et la description, très courte, quoique exacte, qu'ils nous ont laissée, n'avaient pas frappé l'attention des géographes européens qui n'en ont appris l'existence que par les Portugais, en 1500 ».

En fait, le seul nom grec, celui de Menouthias, que l'on trouve dans Ptolémée et dans le *Périple*, désigne plus probablement l'île de Pemba ou peut-être Zanzibar ou Mafia. Un certain Mesgnil a cru bon de rédiger un ouvrage dont le titre, *Madagascar, Homère et la tribu mycénienne*, donne à lui tout seul une idée de la spéculation entreprise.

Plus tenaces sont les légendes sur des immigrations juives; le Père Joseph Briant<sup>13</sup> dans sa plaquette *l'Hébreu à Madagascar*, croit fermement qu'il y aurait eu, non une, mais deux immigrations juives à Madagascar. Briant appuie sa démonstration par plusieurs centaines de rapprochements entre des mots malgaches et des mots hébreux. En fait, ce genre de démonstration fondée sur une linguistique facile comparant ce qui peut se ressembler est hélas trop répandue à Madagascar où J. Auber l'a développée dans de nombreux travaux, tous contestables, mais qu'on a édités à l'Imprimerie officielle.

Les recherches sur l'origine juive de certains Malgaches remontent à Flacourt<sup>14</sup> qui croit que les premiers étrangers venus à la côte est de Madagascar sont les « Zaffe-Hibrahim, ou ceux de la lignée d'Abraham, habitants de l'Isle de Sainte-Marie, et des terres voisines », et dans son avant-propos à *l'Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, Flacourt<sup>15</sup> explicite son hypothèse par l'usage de noms bibliques, de la circoncision, l'interdiction du travail le samedi.

G. Ferrand conteste formellement la possibilité de ces migrations juives. Il pense que certains noms sémitiques de l'île sont imputables aux Malgaches qui s'étaient convertis à l'islam<sup>16</sup>. Quant à l'abstention du travail le samedi, il s'agit tout simplement d'un jour *fady* (interdit), fort courant dans les coutumes malgaches; sur la côte est, on trouve encore des *fady* le mardi, le jeudi et le samedi, selon les régions. En outre, il semble qu'au XVII<sup>e</sup> siècle l'existence de la circoncision chez certains peuples exotiques ait incité des auteurs français chrétiens à rechercher une origine juive. On trouve au XVII<sup>e</sup>

12. A. GRANDIDIER, 1885, p. 11.

13. R.P. J. BRIANT.

14. L. FLACOURT, 1661

15. L. FLACOURT, *op. cit.*

16. G. FERRAND, 1891-1902, pp.109-110.



*Porte ancienne de Miandrivahiny Ambohimanga (Imerina). (Document fourni par l'auteur.)*

siècle un autre exemple de cette recherche dans une autre région : le dictionnaire français-caraïbe et caraïbe-français du Père Raymond Breton.

Plus récemment, la théorie des pré-islamiques malgaches a été reprise par J. Poirier sous une autre forme. Cet auteur retrouve une dualité dans les apports musulmans à Madagascar. Alors que pour ses prédécesseurs, les survivances atténuées de l'islam malgache évoquaient des origines juives, Poirier considère qu'il s'agirait là d'une forme primitive de religion qui serait venue d'Arabie dans la Grande Ile. Cependant, les données archéologiques acquises en Afrique orientale et à Madagascar n'apportent aucune indication en ce sens. Les infiltrations massives d'Arabes qui fertilisent la culture swahili interviennent au VIII<sup>e</sup> siècle. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, on circulait bien sur la côte d'Afrique orientale, mais le terminus de la navigation après Menouthias (qui ne peut avoir été Madagascar) était Rapta. Selon l'auteur du *Périple*, le tout dernier marché du pays d'Azania était appelé Rapta, dont le nom dérive des bateaux cousus (*raption plorarion*) ; il y avait là de l'ivoire en grande quantité et de l'écaille.

Rapta n'a pas encore été localisé, mais on pense qu'il doit se situer entre Pangani et le delta de la rivière Rufiji. Il est probable que Madagascar n'était pas intéressé par ce commerce sur les côtes, non seulement parce qu'il n'allait que jusqu'à Rapta, mais encore parce que l'île était inhabitée.

Sur la base de la documentation historique et archéologique dont on dispose, on est en droit de penser que Madagascar a été touché par des Indonésiens et des Africains entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, en tout cas pas plus tard que le IX<sup>e</sup> siècle. Il convient donc d'examiner maintenant les péripéties de ce qui est connu sur ces premiers peuplements afro-asiatiques.

### Les premiers immigrants indonésiens

Bien qu'il soit aventureux de fixer la date relative de la migration des premiers Indonésiens, on peut supposer, pour des raisons qui vont être exposées plus loin, que leur départ s'est effectué à partir du V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les mouvements ont pu se poursuivre jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle comme le pense Deschamps. Les premiers migrants qui sont entrés en contact avec des Africains et se sont sans doute alliés à eux sont appelés par nous Paléo-Indonésiens. Les venues plus tardives sont celles des Néo-Indonésiens, ancêtres des Merina. Cette dernière vague, peut-être parce qu'elle a suivi un itinéraire plus direct a mieux préservé son identité biologique originelle ; mais sans doute, parce qu'elle était moins nombreuse, elle a dû s'initier à la langue des premiers venus Paléo-Indonésiens.

La dichotomie entre les Paléo-Indonésiens et les Néo-Indonésiens n'est pas seulement d'ordre chronologique et biologique, elle se reflète aussi dans l'organisation sociale. Ainsi que l'a montré Ottino, les sociétés des Hautes-Terres ont à l'origine une organisation qui se rapproche beaucoup de celle de l'Indonésie. Sous le nom de *funkun*, on retrouve à Timor une forme analogue au *foko*, unité sociale de l'Imerina, que Bloch appelle *deme*. Les sociétés malgaches côtières, au contraire, ont beaucoup de points communs avec celles de l'Afrique bantou.

Hébert qui a observé, pour un certain nombre de termes malgaches d'origine indonésienne, une bipartition est-ouest, fait des remarques d'un intérêt considérable en ce qui concerne les calendriers (1960); ceux des Sakalava contiennent peu de mots sanscrits, mais ceux des descendants des Néo-Indonésiens beaucoup plus<sup>17</sup>.

Les Néo-Indonésiens paraissent posséder des traditions, fort vagues il est vrai, sur leur origine indonésienne. Les *Tantaran'ny Andriana*, chroniques de l'histoire Merina recueillies par le Père Callet, font allusion au débarquement sur la côte est, quelque part entre Maroantsetra et le Mangoro. Ramilison, dans son *Histoire des Zafimamy*, reprend cette tradition de débarquement qu'il situe à Maroantsetra.

Le pays d'origine des Indonésiens qui émigrèrent vers l'ouest de l'océan Indien aux époques les plus anciennes ou lors de temps plus récents est encore une énigme. A mon avis, une comparaison glotto-chronologique du malgache, ou plutôt de ses divers dialectes, avec un grand nombre de langues indonésiennes de l'archipel et du continent indochinois, apporterait de précieuses indications; la langue possédant la proportion la plus élevée de termes communs avec le malgache nous ramènerait au tronc commun sud-est asiatique d'où s'est faite la divergence. O. Dahl a mis en lumière l'étroite parenté avec le Maajan de Bornéo, parenté que I. Dyen a confirmée par des calculs de glotto-chronologie, indiquant une rétenion commune plus importante pour le couple malgache-maajan que pour le couple malgache-malais. Ceci ne veut pas dire forcément que le malgache est issu de Bornéo, d'autres langues sont peut-être plus proches. Ferrand, dans ses *Notes de phonétique malgache*, croyait à une parenté étroite entre le malgache et le batak, puis il a fait des rapprochements avec le kawl et le javanais.

Les Protomalgaches du Sud-Est asiatique, auteurs de cette version océan Indien de l'épopée polynésienne, pouvaient avoir, selon Solheim<sup>18</sup>, un genre de vie bien comparable à celui des Iban de Bornéo, qui partagent leur année en une période sédentaire occupée par les défrichements sur brûlis et une autre durant laquelle ils naviguent et s'adonnent même à la piraterie. Hébert<sup>19</sup> se demande si ces intrépides navigateurs n'étaient pas des Bougi dont le nom déformé aurait servi par la suite à désigner Madagascar dans les récits arabes et jusqu'à aujourd'hui (Swahili *Bunki* ou *Bukini*).

J'ai été frappé par la similitude des villages fortifiés à fossé des Néo-Indonésiens (16000 sites dénombrés par A. Mille en Imerina) avec ceux qui existent en Indochine et en Thaïlande. Ces sites fortifiés apparaissent en Indonésie dès le Néolithique, mais on en connaît qui datent du milieu du premier millénaire de notre ère. De toute façon, il ne serait pas absurde de rechercher aussi au nord du Sud-Est asiatique l'origine de nos Indonésiens de

17. Cet argument paraîtra contestable à ceux qui avanceront que la diffusion des calendriers peut se faire sans migration. En outre, les Sakalava ont pu subir l'influence des islamisés pour modifier leur calendrier.

18. W. SOLHEIM, 1965 pp.33-42.

19. J.C. HEBERT, 1971, pp.583-613.

Madagascar: il y a quinze siècles, l'extension des civilisations indonésiennes incluait largement la péninsule indochinoise. Les descendants de cette proto-culture à laquelle nous voudrions remonter peuvent très bien avoir eu, par la suite, un habitat insulaire, certains à Bornéo, d'autres à Madagascar.

L'incertitude dans laquelle nous nous trouvons pour préciser le ou les pays indonésiens de la protoculture ne signifie pas que nous soyons dans le domaine de la seule spéculation. A partir du V<sup>e</sup> siècle, et sans doute bien avant, les navigations indonésiennes vers l'Inde notamment sont très actives et, dès le VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, de grandes puissances maritimes se développent en Indonésie, notamment les empires hindouisés de Crivijaya (VII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup>) établis à Sumatra, des Cailendra (VIII<sup>e</sup>), de Mataram (IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup>) et de Modjapahit (XIII<sup>e</sup>) à Java, de Jambi (XII<sup>e</sup>) en pays malais.

Une datation précise des départs indonésiens n'est pas plus aisée à établir, dans l'état des connaissances actuelles, que l'aire d'origine. Ferrand, puis Dahl ont remarqué que, s'il existe bien des mots sanscrits en malgache, leur nombre est bien moins important que dans les langues étroitement apparentées (malais ou plutôt maajan). On peut en déduire que les départs vers Madagascar ont dû avoir lieu lorsque l'hindouisation de l'Indonésie était commencée<sup>20</sup>. L'hindouisation, si elle est bien attestée dès le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, a dû commencer avant; mais cette influence a été très inégale à l'intérieur de l'Indonésie et du Sud asiatique.

La glotto-chronologie entre le malais et le malgache et à l'intérieur des dialectes issus du protomalgache nous fournit un éventail de possibilités chronologiques un peu avant et à l'intérieur du premier millénaire de notre ère<sup>21</sup>. L'intérêt de l'étude de la divergence du vocabulaire de base tient aux classifications qu'on peut faire entre les dialectes et aux inférences sur les migrations à l'intérieur de Madagascar que l'on peut en tirer. La constatation de Deschamps que les itinéraires maritimes étaient à l'est de l'Inde frayés depuis longtemps et à l'ouest connus dans les premiers siècles de notre ère a, à mon avis, plus de poids que les incertitudes de la glotto-chronologie.

La présence d'objets en pierre devrait aider, si elle était vérifiée, à remonter jusqu'à l'aube de l'histoire malgache. Jusqu'ici on n'a aucun élément en ce sens, et je crois que les premiers Malgaches qui ont vécu dans l'île connaissaient le métal. Sur la côte d'Afrique, on le sait, l'Age du fer succède à l'Age de la pierre entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. En Indonésie, le bronze est bien antérieur<sup>22</sup> et, surtout, des civilisations très différentes ont coexisté; même des groupes isolés conservaient des outils en pierre après le X<sup>e</sup> siècle en Indonésie.

L'existence d'objets en pierre à Madagascar est sujette à controverse. Jusqu'ici, deux trouvailles d'objets ressemblant à des herminettes ont été faites: l'une dans la région d'Ambatomanoina par Bloch<sup>23</sup>, l'autre par Marimari Kellum-Ottino à Tambazo à l'est de Malaimbady. Pour l'instant,

20. O. DAHL, 1951, p. 367.

21. P. VERIN, C. KOTTAK et P. GORLIN, 1970, pp. 26-83; DYEN, 1953.

22. H.R. VAN HEEKEREN, 1958.

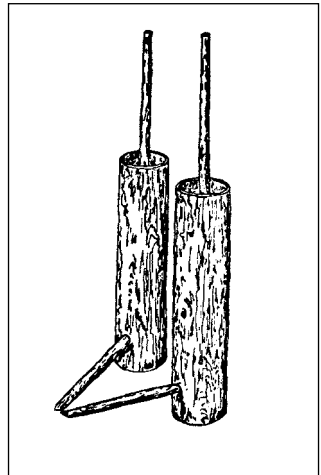
23. M. BLOCH et P. VERIN, 1966, pp. 240-241.



1

1. Pirogue de pêche vezo de type indonésien à balancier.

2. Soufflet de forge à deux positions de type indonésien. (Documents fournis par l'auteur.)



2

on doit rester sur la réserve, car ces deux morceaux travaillés proviennent de lieux où l'on a pu tailler des pierres à fusil; mais si apparaissait une confirmation, cela pourrait placer la venue des premiers Indonésiens au moins au milieu du premier millénaire de notre ère. L'indication de G. Grandidier (1905) que des pierres taillées ressemblant à des pierres à fusil ont été découvertes dans le gisement de subfossiles de Laboara, nous paraît du plus haut intérêt; en effet, lors de l'extinction des subfossiles, les armes à feu n'étaient pas encore introduites à Madagascar et il pourrait réellement s'agir d'industrie lithique.

La poterie malgache du centre et de l'est a beaucoup d'affinités avec les objets du complexe Bau-Kalanay, mais les poteries trouvées en Afrique à cette période archaïque sont encore trop mal connues pour départager avec précision ce qui est africain de ce qui est indonésien. La religion malgache des ancêtres, par ses monuments de pierres levées, évoque beaucoup l'Indonésie. Ferrand (1905) rattache par une étymologie solide le mot désignant la divinité (*Zanahary*) à des homologues malais et cham.

En ce qui concerne l'instrument des migrations, on s'est souvent posé la question de savoir si les Indonésiens du premier millénaire possédaient des navires capables de parcourir d'aussi longues distances. L'on sait qu'existaient à cette époque, dans l'ouest de l'océan Indien, des bateaux cousus, les *mtepe*, qui figurent parmi les ancêtres des boutres (néanmoins, leur coque était ligaturée au lieu d'être chevillée et la voilure n'était pas la même). Dans l'est de l'océan Indien, ainsi que l'a montré Deschamps, il y avait des navires capables de tenir la haute mer; l'image la plus ancienne nous est donnée par la sculpture du temple de Borobudur (Java, VIII<sup>e</sup> siècle) représentant un navire à balancier à deux mâts et voile.

La contribution indonésienne au peuplement étant admise, il reste à découvrir les itinéraires qu'elle a pu prendre. De nombreux auteurs ont fait observer qu'il existe une première route, celle du Grand Sud équatorial qui peut théoriquement porter de Java vers Madagascar; ce courant sud-équatorial est particulièrement bien établi entre les rivages méridionaux de Java et la zone du voisinage du cap d'Ambre pendant la période d'août-septembre. Sibrée avait observé que les ponces provenant de l'explosion du Krakatau avaient ainsi voyagé suivant des trajets qui les avaient fait échouer sur les côtes malgaches.

Cette route directe Insulinde-Madagascar, sans être absolument inutilisable, reste néanmoins difficile à concevoir pour des raisons qu'a parfaitement explicitées Donque. « Un tel itinéraire direct Java-Madagascar ne rencontre donc pas, a priori, d'obstacle insurmontable au cours de l'hiver austral, saison pendant laquelle les cyclones tropicaux sont absents de cette zone. Cependant, il convient de noter des présomptions de preuves pouvant infirmer cette hypothèse », car le trajet direct représente une distance de près de 6 000 km dans un désert marin sans escale. Il faut donc envisager un relais par l'Inde du Sud et Ceylan. Deschamps<sup>24</sup> fait allusion à des références concernant des

24. H. DESCHAMPS, 1960, *op. cit.*, p. 27.

incursions de pirates de la mer dans ces régions dans la première moitié du premier millénaire de notre ère.

Le trajet Inde méridionale-Madagascar ne pose pas a priori de gros problèmes. L'itinéraire par les côtes sud de l'Asie occidentale était connu dès l'époque du *Périple* et plus tard l'abondance des monnaies chinoises que l'on trouve à Siraf atteste l'intensité des échanges entre l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient par voie de mer. Du Moyen-Orient, la descente le long des côtes africaines a eu lieu comme au temps de la prospérité de Rapta et la découverte de Madagascar s'est, sans doute, faite par l'intermédiaire de celle des Comores. Par temps clair, lorsqu'on est au large du cap Delgado, on devine la silhouette du Kartala de la Grande Comore. Les reliefs du Moheli se voient depuis la Grande Comore et ainsi de suite jusqu'à Mayotte; faut-il imaginer qu'un navire à destination d'une de ces îles de l'archipel comorien a pu manquer celle-ci et s'est retrouvé vers Nosy-Be ou vers le cap Saint-Sébastien comme cela s'est produit souvent au XIX<sup>e</sup> siècle pour des boutres de Zanzibar déportés par gros temps?

Effectivement, il se pourrait que le peuplement des îles Comores soit ancien. Les chroniques des écrivains locaux, en particulier celle de Said Ali, font état de la présence de populations « païennes » à l'ère des *bedja* avant la venue des musulmans. Certes, on ne sait pas s'il s'agit d'Indonésiens ou d'Africains, mais il n'y a pas moins là un indice fort intéressant. D'après certains auteurs, notamment Repiquet<sup>25</sup> et Robineau<sup>26</sup>, la population des Hauts d'Anjouan, les Wamatsa, inclurait une certaine proportion de descendants de ces premiers habitants pré-islamiques. Cette supposition n'a pas encore été réellement examinée. Des éléments de la toponymie (*Antsahe* par exemple, qu'on peut rapprocher du malgache *Antsaha*) ou de la technologie traditionnelle permettraient d'envisager la possibilité de migrants protomalgaches d'origine indonésienne. A Ouani, survit une tradition potière dont la forme et la décoration des marmites évoquent singulièrement les objets similaires malgaches<sup>27</sup>. Hébert a indiqué que, toujours à Anjouan, il existe des interdits sur les anguilles des lacs de montagnes, interdits très similaires à ceux que les Malgaches respectent sur la même anguille qui porte à Madagascar un nom d'étymologie indonésienne comme à Anjouan. Barraux<sup>28</sup> signale aussi une tradition originale, peut-être malayo-polynésienne de l'habitat à Vouéni. Naturellement la culture comorienne possède, comme sur la côte d'Afrique, des objets venus du Sud-Est asiatique, telles la pirogue à balancier et la râpe à coco.

Le substrat indonésien d'Anjouan sera peut-être révélé un jour par les fouilles du Vieux Sima. Ce site, où subsiste une mosquée datant du XV<sup>e</sup> siècle, a été traversé par une tranchée de route à la base de laquelle on note l'existence d'une couche archéologique contenant des tessons de poterie ocrée rouge et une grande abondance de coquillages marins provenant de déchets

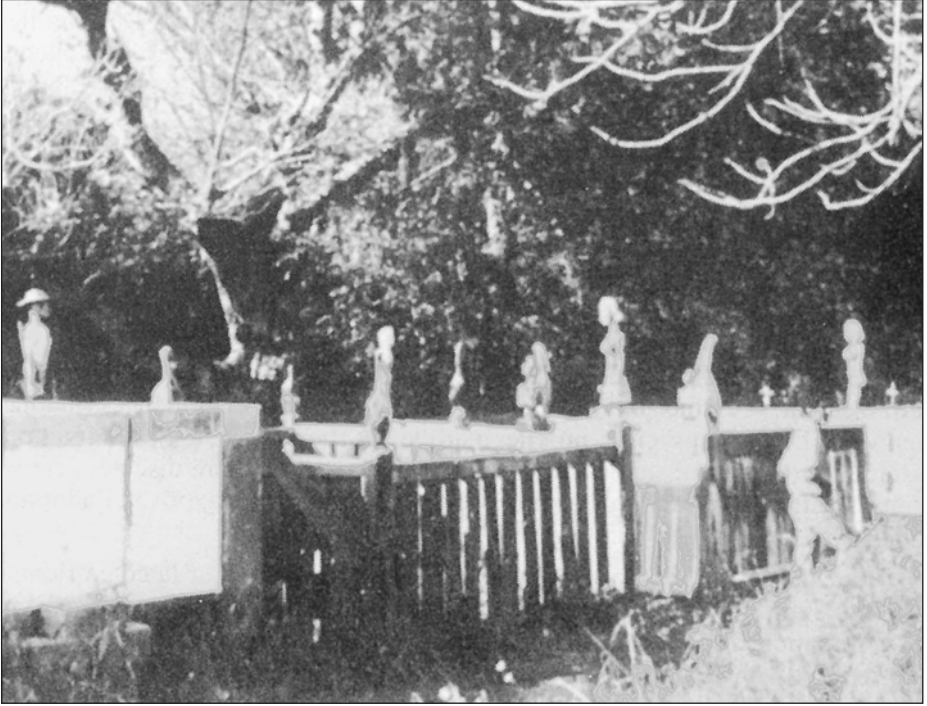
25. J. REPIQUET, 1902.

26. C. ROBINEAU, 1966, pp. 17-34.

27. P. VERIN, 1968, pp. 111-118.

28. M. BARRAUX, 1959, pp. 93-99.





1

*1. Cimetière de Marovoay près de Morondava.*

*2. Statue d'Antsary: art antanosy, près de Fort-Dauphin.  
(Documents fournis par l'auteur.)*



2

de cuisine. Une datation au carbone 14 faite sur un tridacne des couches profondes indique une ancienneté de 1500 années  $\pm 70$  (laboratoire Gakushuin). Des fouilles seront naturellement nécessaires à cet endroit difficile à atteindre; les couches pré-islamiques de Sima contiennent probablement des éléments pour résoudre l'énigme des Protomalgaches.

Les Indonésiens séjournant sur la côte africaine ont peut-être formé le noyau du peuplement de Madagascar, ainsi que l'ont supposé Deschamps, puis Kent sous une forme quelque peu différente mais tout aussi hypothétique. On a exagéré les influences indonésiennes sur la côte d'Afrique. Le « complexe malayen » des plantes importées du Sud-Est asiatique en Afrique n'est pas forcément lié aux Indonésiens; d'après le récit du *Périple*, la canne à sucre et probablement le cocotier étaient venus sans eux.

L'aire de diffusion de la pirogue à balancier dans l'océan Indien est certainement, comme l'avait vu Hornell, un indice d'influences indonésiennes; Deschamps croit qu'elle marque le cheminement des migrations jusqu'à Madagascar; supposition vraisemblable, mais encore discutée, car les contacts étroits des cultures swahili et malgache ont pu favoriser l'adoption d'emprunts.

Lorsqu'on fait le bilan des influences indonésiennes sur la côte orientale d'Afrique, on s'aperçoit qu'elles sont relativement peu importantes. Or, s'il y a eu installation d'Indonésiens sur la côte orientale, on devrait en trouver des vestiges. Aucun n'a jusqu'ici été révélé. Ceci donnerait à penser que le point d'impact des Asiatiques sur la côte, s'il a existé, est relativement localisé et n'a jamais constitué une colonisation de large étendue. Dans cette discussion, il convient de faire état des renseignements que nous fournissent les premiers géographes arabes. Le texte le plus ancien et aussi le plus stimulant sur la question est sans conteste celui qui rapporte l'incursion des gens de Waqwaq sur les côtes africaines dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle. J. et M. Faublée<sup>29</sup> et R. Mauny<sup>30</sup> considèrent ce texte à juste titre comme fort important, mais l'interprètent de façon différente. Il est extrait du *Livre des Merveilles de l'Inde* par Bozorg ibn Chamriyar, un Persan de Ramhormoz<sup>31</sup>. Voici le passage en question: « Ibn Lakis m'a rapporté qu'on a vu les gens du Waqwaq faire des choses stupéfiantes. C'est ainsi qu'en 334 (945-946), ils leur arrivèrent là dans un millier d'embarcations et les combattirent avec la dernière vigueur, sans toutefois pouvoir en venir à bout, car Oambaloh est entourée d'un robuste mur d'enceinte autour duquel s'étend l'estuaire plein d'eau de la mer, si bien que Oambaloh est au milieu de cet estuaire comme une puissante citadelle. Des gens de Waqwaq ayant abordé chez eux par la suite, ils leur demandèrent pourquoi ils étaient venus précisément là et non ailleurs. Ils répondirent que c'était parce qu'ils recherchaient les Zeng, à cause de la facilité avec laquelle ils supportaient l'esclavage et à cause de leur force physique. Ils dirent qu'ils

29. J. et M. FAUBLEE, 1963.

30. R. MAUNY, 1968, pp. 19-34.

31. DEVIC, 1878; VAN DER LITH, 1883-1886; repris par G. FERRAND, 1913-1914, pp. 586-587.

étaient venus d'une distance d'une année de voyage qu'ils avaient pillé des îles situées à six jours de route de Oambaloh et s'étaient rendus maîtres d'un certain nombre de villages et de villes de Sofala des Zeng, sans parler d'autres qu'on ne connaissait pas. Si ces gens-là disaient vrai et si leur rapport était exact, à savoir qu'ils étaient venus d'une distance d'une année de route, cela confirmait ce que disait Ibn Lakis des îles du Waqwaq; qu'elles étaient situées en face de la Chine. »<sup>32</sup>

Oambaloh est probablement l'île de Pemba; du récit de cette incursion, on peut supposer que les pirates venaient du Sud-Est asiatique, peut-être via Madagascar à « six jours de route ». Toujours est-il que, dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, les Indonésiens sont dans cette région de l'océan Indien. Pour l'instant, nous n'avons aucun élément pour affirmer que ces venues sont bien antérieures au début du X<sup>e</sup> siècle.

En faisant usage d'autres textes arabes retrouvés et traduits par Ferrand, on se rend bien compte que ces habitants du Waqwaq sont des Noirs, mais incluent peut-être des Indonésiens et forment déjà le complexe Protomalgache biologiquement et linguistiquement mixte. De toute façon, les navigations indonésiennes semblent se poursuivre vers la côte africaine jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'atteste un passage d'Idrīsī: « Les Zendj n'ont point de navires dans lesquels ils puissent voyager. Mais il aborde chez eux des bâtiments du pays d'Oman et autres, destinés aux îles Zobadj (Zabedj, c'est-à-dire Sumatra) qui dépendent des Indes. Ces étrangers vendent leurs marchandises et achètent des produits du pays. Les habitants des îles Zabadj vont chez les Zendj dans de grands et de petits navires et ils leur servent pour le commerce de leurs marchandises, attendu qu'ils comprennent la langue les uns des autres. »<sup>33</sup>

Dans un autre passage du même manuscrit d'Idrīsī, il est précisé: « Les gens de Komr et les marchands du pays de Maharadja (Djaviga) viennent chez eux [chez les Zendj], sont bien accueillis et trafiquent avec eux. »<sup>34</sup>

Dans les relations arabes, une confusion semble parfois surgir entre Waqwaq et Komr; or, les routiers d'Ibn Majid et de Salaimān al-Mahrī du XV<sup>e</sup> siècle montrent fort bien que ce terme géographique de Komr désigne Madagascar et quelquefois même les Comores et Madagascar ensemble; cette confusion est intéressante puisque ce sont probablement les Waqwaq qui ont peuplé le pays de Komr.

### La fin des migrations indonésiennes vers l'ouest

Il est possible que le renforcement des Echelles islamiques au début du deuxième millénaire ait eu pour conséquence l'arrêt des voyages des Indonésiens. Un passage d'Ibn el-Mudjawir (XIII<sup>e</sup> siècle) rapporte à ce sujet une intéressante tradition recueillie en Arabie, traduite par Ferrand<sup>35</sup>

32. SAUVAGET, 1954, p. 301, cité par J. et M. FAUBLEE, 1963.

33. IDRISĪ, manuscrit 2222 de la Bibliothèque nationale, fol. 16, vol. L. 9-12 et aussi G. FERRAND, 1913-1914, *op. cit.*, p. 52.

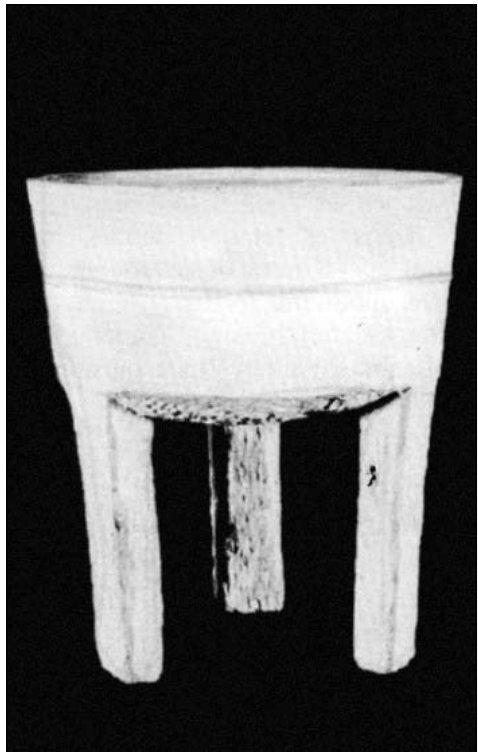
34. Fol. 21, vol. L. 1-2.

35. G. FERRAND, *op. cit.*, 1913-1914.



1. *Céramique chinoise de Vohémar.*

2. *Marmite en pierre, civilisation de Vohémar.*  
*Photos Coll. musée d'Art et d'Archéologie de Madagascar.*



1  
2

et que Deschamps considère à juste titre comme fondamentale: «Le site d'Aden fut habité par des pêcheurs après la chute de l'Empire des Pharaons [probablement l'Empire romain, dont le centre oriental était Alexandrie]. Une invasion des gens d'Al Komr prit possession d'Aden, en expulsa les pêcheurs, et établit des constructions de pierre sur les montagnes. Ils naviguaient ensemble en une seule mousson. Ces peuples sont morts et leurs migrations sont fermées. D'Aden à Mogadiscio, il y a une mousson, de Mogadiscio à Kiloa, une deuxième mousson, de Kiloa à Al Komr une troisième. Le peuple d'Al Komr avait réuni ces trois moussons en une seule. Un navire d'Al Komr s'était rendu à Aden par cet itinéraire en 626 de l'Hégire (1228); en se dirigeant vers Kiloa, on arriva par erreur à Aden. Leurs navires ont des balanciers, parce que les mers sont dangereuses et peu profondes. Mais les Barabar les chassèrent d'Aden. Actuellement, il n'y a personne qui connaisse les voyages maritimes de ces peuples, ni qui puisse rapporter dans quelles conditions ils ont vécu et ce qu'ils ont fait.»

Si les navigations indonésiennes s'arrêtèrent sur la côte d'Afrique assez tôt, cela ne signifie pas la suspension des relations entre l'Extrême-Orient et l'ouest de l'océan Indien. Au contraire, le grand commerce transocéanique paraît s'être développé, mais il est probable qu'il était surtout assuré par les musulmans qui devinrent de plus en plus familiers avec les itinéraires. Le routier d'Ibn Majid donne avec précision les latitudes des villes de la côte d'Afrique et celles des territoires et comptoirs indonésiens en face; la traversée de l'océan Indien pouvait alors se faire en 30 à 40 jours.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que si les Indonésiens ne fréquentaient plus la côte d'Afrique, ils n'en ont pas moins continué à se rendre directement à Madagascar, peut-être depuis les régions méridionales de l'Inde. Les Néo-Indonésiens pourraient avoir emprunté cet itinéraire. Nous savons qu'il est parfaitement praticable, puisqu'en 1930, sont arrivés sains et saufs au cap Est des pêcheurs des îles Laquedives qui avaient dérivé directement depuis leur archipel d'origine jusqu'à Madagascar. Ces Néo-Indonésiens ont appris le dialecte malgache des gens de l'Est et ont eu des contacts avec les islamisés qui possédaient alors des Echelles sur la côte est.

Si la période pionnière des Néo-Indonésiens à Madagascar paraît avoir effectivement eu lieu sur la côte est, on discute encore de la région d'installation des premiers Indonésiens. Dahl a découvert que la terminologie des points cardinaux en malgache et dans les langues indonésiennes est étroitement apparentée, mais que les termes coïncident à condition que l'on fasse pivoter la rose des vents malgache de 90 degrés. Ainsi, si en Maanjan, *barat* signifie l'ouest, et *timor* l'est, les mots malgaches correspondants, *avaratra* et *atsimo* signifient respectivement le nord et le sud. Le décalage s'explique si l'on considère que pour les peuples marins, les points cardinaux se définissent en fonction des vents; le vent du nord qui apporte les orages sur la côte nord-ouest de Madagascar correspond au vent d'ouest humide de l'Indonésie, tandis que le vent sec du sud a été identifié à l'alizé sec

de l'Est indonésien. Cette explication de Dahl ne vaut que pour la côte nord-ouest de Madagascar où, estime-t-il, les immigrants auraient abordé en premier lieu. Selon Hébert, cette hypothèse séduisante ne résiste pas à un examen critique. Si l'on s'attache plus aux caractéristiques générales des vents (de pluie, de saison sèche) qu'à leur direction, on comprend que les Protomalgaches, qui dénommaient *barat laut* le vent d'ouest porteur de pluie en Indonésie, aient appliqué à Madagascar le mot *avaratra* au nord d'où viennent les pluies, adoptant d'ailleurs une commune mesure entre l'est et l'ouest. En effet, les pluies et orages de saison chaude viennent plutôt du nord-est sur la côte est, et plutôt du nord-ouest sur la côte ouest. Rien ne permet donc de dire que les Malgaches se soient d'abord installés sur la côte nord-ouest<sup>36</sup>.

### Les immigrations africaines et swahili

La discussion des diverses hypothèses sur les aspects indonésiens de l'origine des Malgaches ne nous a pas fait perdre de vue qu'une contribution importante, voire majoritaire, du peuplement était d'origine africaine. Pour expliquer cette symbiose afro-asiatique, Deschamps a mis en avant deux hypothèses : celle du mélange ethnique et culturel sur la côte orientale d'Afrique d'une part, et la possibilité de razzias indonésiennes sur le littoral du continent voisin, d'autre part. Kent y voit également un impact indonésien important en Afrique et une colonisation ultérieure vers Madagascar. Dans l'état actuel d'un total manque d'informations archéologiques sur les sites côtiers africains du Sud (Tanzanie-Mozambique) antérieurs au VIII<sup>e</sup> siècle, je me refuse à considérer ces théories autrement que comme des hypothèses. Il est d'ailleurs tout à fait possible que la symbiose africaino-indonésienne ait commencé dans les îles Comores ou dans le nord de Madagascar.

La supposition d'un peuplement pygmée archaïque à Madagascar reprise périodiquement par des auteurs fait fi des données de la géologie (la Grande Ile est isolée depuis le tertiaire) et des navigations (les Pygmées ne sont pas navigateurs et n'ont pas participé à l'éclosion de la civilisation maritime des Swahili). Les populations que l'on a cru « résiduelles » de ce peuplement « pygmoïde », les Mikes par exemple, ne sont d'ailleurs pas de petite taille.

A mon avis, ces populations d'origine africaine à Madagascar sont bantu ; il est vraisemblable que leurs venues commencent dans l'île au plus tard à partir du IX<sup>e</sup> siècle, comme pour les Indonésiens ; mais les migrations africaines se sont probablement poursuivies jusqu'à l'aube des temps historiques (XVI<sup>e</sup> siècle) ; on peut supposer qu'une grande partie des Africains est venue en même temps et de la même façon que les islamisés ou les Swahili non islamisés.

L'aspect prédominant indonésien du vocabulaire malgache ne peut faire oublier la contribution des langues bantu ; elle existe comme il y a dans

36. J.C. HEBERT, 1968 (a), pp. 809-820 ; 1968 (b), pp. 159-205 ; 1971, *op. cit.*, pp. 583-613.



1

*1. Rizières en terrasses près d'Ambositra. A comparer avec celles de Luçon aux Philippines.*

*2. Exercice de géomancie, extrême sud. (Documents fournis par l'auteur.)*



2

le créole des Antilles un vocabulaire essentiellement français (95%) et des éléments africains. La contribution bantu se situe donc sur deux plans : celui du vocabulaire d'abord, mais aussi celui de la structure des mots. L'existence des mots bantu dans tous les dialectes de Madagascar nous assure que les Africains ne peuvent être considérés comme ayant joué un rôle tardif dans le peuplement. Leur participation doit se trouver aux racines même de la civilisation malgache. La langue malgache porte des traces d'une influence bantu très forte. Cette influence est si grande et d'un tel caractère qu'elle est inexplicable si l'on ne suppose pas un substrat bantu. Mais il y a plus. O. Dahl démontre très clairement qu'en malgache le changement des finales consonantiques (indonésiennes) en finales vocaliques a été causé par un substrat bantu. Et, dans ce cas, ce changement a eu lieu peu de temps après l'installation des Indonésiens parmi les Bantu, pendant la période où ceux-ci s'adaptaient à la nouvelle langue<sup>37</sup>.

Il y a donc lieu de chercher la cause de la transformation du malgache en langue à finales vocaliques non pas en Indonésie, mais à Madagascar même. Si la langue parlée à Madagascar avant l'arrivée des Indonésiens était une langue bantu, cette transformation est très compréhensible. Parmi les langues bantu, celles qui tolèrent des consonnes finales sont de rares exceptions, et je n'en connais aucune dans l'Est africain. Les gens qui parlent une langue sans consonnes finales ont toujours des difficultés à prononcer les consonnes finales d'une autre langue, tout au moins sans une voyelle d'appui. Tous ceux qui ont enseigné le français à Madagascar en ont fait l'expérience !

Je suppose donc que le changement des finales consonantiques en finales vocaliques a été causé par un substrat bantu. Et, dans ce cas, ce changement a eu lieu peu de temps après l'installation des Indonésiens parmi les Bantu, pendant la période où ceux-ci s'adaptaient à la nouvelle langue. C'est donc un des premiers changements phonétiques après l'immigration à Madagascar.

On sait peu de choses de la place qu'occupa Madagascar dans l'expansion bantu. On connaît beaucoup de Bantu marins, dont les Bajun de Somalie étudiés par Grottanelli, les Mvit du Kenya, les anciens Makoa du Mozambique, mais, sans témoignages archéologiques, il est difficile d'établir des corrélations avec Madagascar. Pour Anjouan, on a récemment découvert que le fonds linguistique de l'île devait être rattaché au Pokomo de la côte kenyane (région de l'embouchure du fleuve Tana). Cette île comorienne a pu être un relais, mais aussi l'île Juan de Nova aujourd'hui fréquentée par les pêcheurs de tortues et par les boutres<sup>38</sup>. Les Bantu ont dû venir à Madagascar par les îles Comores. Il est donc naturel de penser que la ou les langues bantu parlées autrefois à Madagascar, étaient étroitement apparentées à celles des îles Comores. Les vieux mots bantu et malgaches viennent à l'appui de cette hypothèse.

Par Ibn Battūta, nous savons qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la civilisation swahili, sans être totalement islamique, était en plein essor; ces marins de la

37. O. DAHL, 1951, *op. cit.*, pp. 113-114.

38. *Instructions nautiques*, GROTTANELLI, 1969, p. 159.



civilisation swahili primitive, islamisée ou non, ont eu, à notre avis, un rôle fondamental dans les migrations africaines à Madagascar.

Il ne nous est pas possible de démêler, pour l'instant, les apports successifs, mais bien des auteurs ont ressenti l'hétérogénéité du peuplement de l'ouest et du nord de Madagascar. Mellis, tout au long de son livre sur le nord-ouest, souligne le contraste entre les gens de la mer (*antandrano*) et ceux de l'intérieur (*olo boka antety*), contraste qui se retrouve à l'occasion de certains rites funéraires.

Parmi les populations au physique africain dominant, certaines reconnaissent leur origine ultra-marine et en tirent la conséquence pour leurs coutumes : c'est le cas des Vezo-Antavelo sur tout le littoral ouest et nord-ouest. Les Kajemby ont toujours leurs cimetières sur les dunes du littoral, ils se reconnaissent apparentés aux Sangangoatsy ; ceux-ci habitent maintenant à l'intérieur, vers le lac Kinkony ; il n'en a pas toujours été ainsi, car les cartes et les récits portugais du début du XVII<sup>e</sup> siècle indiquent la mention *Sarangaço* ou *Sangaço* (une déformation de Sandagoatsy) sur les bords de la baie de Marambitsy. Depuis trois siècles et demi, les Sandagoatsy ont tourné le dos à leurs origines marines. Il en a été de même, sans doute, pour les Vazimba du Moyen-Ouest et des Hautes-Terres.

Les déplacements de Bantu marins à partir du IX<sup>e</sup> siècle nous rendent compte, certes, de la contribution africaine au peuplement malgache ; il reste à expliquer comment la langue indonésienne est devenue *lingua franca* ; certes, il y a eu rencontre avec les Indonésiens et on peut penser qu'entre les populations africaines parlant des langues ou dialectes différents, l'indonésien est devenu peu à peu une langue véhiculaire ; mais un damier linguistique et ethnique a dû se maintenir assez longtemps au moins sur la côte vers Baly et Maintirano (le Bambala de Moriano), sur la Tsiribihina (selon Drury) et parmi certains groupes Vazimba de l'intérieur (selon Birkeli et Hébert). Ces Vazimba de l'époque archaïque avaient un genre de vie assez primitif sur le plan économique. Ils étaient pêcheurs sur les côtes, mais dans l'intérieur ils dépendaient probablement très largement de l'exploitation brute des ressources du milieu naturel. La cueillette, la chasse et la récolte du miel suffisaient, sans doute, à leurs besoins. Selon Drury, les Vazimba de la Tsiribihina étaient des pêcheurs en rivière. On a trouvé dans les fouilles des accumulations très importantes de coquillages consommés par ces populations au genre de vie cueilleur vers Ankazoabo et vers Ankatso. La symbiose entre les Indonésiens et les Africains s'est faite dès l'aube du peuplement malgache. Quelques Bantu marins devaient être islamisés avant le X<sup>e</sup> siècle. Je suis frappé par le fait que les personnes islamisées à Madagascar et toutes les populations des côtes ouest et nord-ouest partagent en commun le même mythe sur leur origine, celui de Mojomby ou de « l'île disparue ». J'ai d'ailleurs rapporté ce mythe sous une forme littéraire telle que me l'ont présenté les Antalaotse de la baie de Boina. Selon les informateurs, Selimany Sebany et Tonga, les ancêtres des Kajemby et ceux des Antalaotse habitaient jadis ensemble dans une île située entre la côte d'Afrique et les Comores. Ils vivaient de commerce et pratiquaient la religion musulmane. Lorsque l'impiété et la discorde s'ins-

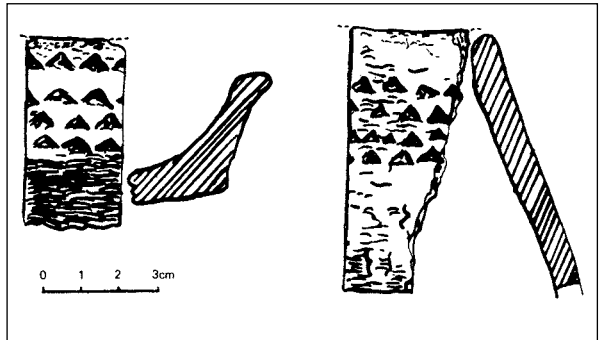


1

1. Tombeau antalaotse  
d'Antsoheribory.

2. Céramiques de Kingany et de  
Rasoky (XV<sup>e</sup> siècle).

3. Hameçons de Talaky  
(XII<sup>e</sup> siècle) (Documents fournis  
par l'auteur.)



2

3

tallèrent dans l'île, Allah résolut de les punir; l'île fut submergée par une mer furieuse et quelques justes échappèrent au châtement, certains disent qu'ils furent miraculeusement épargnés, d'autres prétendent que Dieu envoya une baleine pour les porter; Kajamby et Antalaotse sont descendus de ce contingent de justes. Il est donc vraisemblable que les islamisés n'ont pas participé à un phénomène superimposé, mais qu'ils ont pu jouer un rôle catalytique dans les migrations africaines à Madagascar.

# Les sociétés de l'Afrique subsaharienne au premier Age du fer

*M. Posnansky*

Nous avons examiné dans les chapitres précédents l'archéologie des différentes régions de l'Afrique sub-saharienne au cours du dernier millénaire avant notre ère et du premier millénaire de notre ère. Dans le présent chapitre, nous essaierons de dégager certaines des grandes tendances de l'histoire de l'Afrique au cours de cette période. Celle-ci se caractérise par des changements fondamentaux dans tous les domaines. L'économie passe du stade du parasitisme à celui de la maîtrise des moyens de production alimentaire végétale et animale. De même, la technologie rudimentaire en grande partie fondée sur l'utilisation de la pierre et du bois fait place à une technologie beaucoup plus complexe fondée sur l'emploi de divers métaux parallèlement à celui de la pierre. C'est pendant cette période qu'ont été jetées les fondations des sociétés africaines que nous connaissons aujourd'hui; par la suite, les frontières entre les différents groupes linguistiques se modifieront légèrement, la population s'accroîtra considérablement et les groupements sociaux et politiques se feront plus complexes avec l'apparition des Etats; mais, d'une manière générale, la démographie et l'économie de l'Afrique subsaharienne sont fixées dans leurs grands traits dès le dernier quart du premier millénaire de notre ère.

L'une des difficultés auxquelles se heurte tout essai de reconstituer cette histoire dans ses grandes lignes est l'inégale densité des recherches archéologiques. De vastes régions restent encore archéologiquement inexplo­rées, en partie dans certains des pays les plus étendus comme l'Angola, le Mozambique, le Zaïre, le Centrafrique, le Cameroun, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le

Mali, la Haute-Volta, le Niger, la Sierra Leone et Madagascar. Là même où des recherches sérieuses ont pu être entreprises, elles restent extrêmement localisées, comme au Sénégal et au Tchad. Il convient de remarquer que s'il existe des Services des antiquités depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans certaines parties du nord de l'Afrique (depuis 1858 en Egypte), dans de nombreux pays de la région sub-saharienne les recherches n'ont commencé qu'avec l'indépendance et la création d'universités et de musées nationaux. Quoi qu'il en soit, l'établissement d'une chronologie par le radiocarbone a radicalement modifié notre connaissance du premier Age du fer au cours des dix dernières années et permet de se faire une idée très générale de la dimension temporelle des diverses transformations économiques.

## L'exploitation des minéraux

Quatre minéraux d'importance plus que locale étaient exploités pendant la période qui nous intéresse; ce sont, dans l'ordre de leur mise en exploitation, le cuivre, le sel, le fer et l'or. L'utilisation de la pierre s'est naturellement poursuivie même après l'emploi des métaux pour la fabrication des outils et des armes les plus importants.

### Le cuivre

L'extraction du cuivre a commencé en Mauritanie probablement pendant le premier quart du dernier millénaire avant notre ère. Il semble, d'après la forme des objets de cuivre découverts dans cette région, qu'elle ait été encouragée par des contacts avec le Maroc. L'aspect de ces premières mines est très mal connu, mais on peut penser qu'elles étaient relativement peu profondes<sup>1</sup>. Les mines de Mauritanie sont les seules dont nous sachions de manière certaine qu'elles étaient en activité avant l'an 1000. Il existe d'autres gisements de cuivre au Mali et au Niger, dans les régions de Nioro et de Takkeda et ils étaient certainement exploités au début du deuxième millénaire, mais nous ignorons depuis combien de temps et nous ne savons pas quand ils ont été découverts.

D'après le témoignage d'auteurs arabes et de textes classiques<sup>2</sup>, le cuivre semble avoir été un élément du commerce transsaharien dès le premier millénaire; acheminé vers le sud, il était peut-être échangé contre de l'or transporté vers le nord. Les lingots découverts à Macden Ijafen attestent l'importance de ce commerce à une époque légèrement postérieure (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle). Les objets trouvés à Igbo Ukwu, à l'est du Nigeria, présentent un intérêt capital pour l'appréciation de l'échelle de ces échanges. S'ils datent vraiment du IX<sup>e</sup> siècle, comme l'affirment à la fois le directeur des fouilles, Thurstan Shaw<sup>3</sup>, et M. Wai-Andah au chapitre 24, le grand nombre des

1. N. LAMBERT, 1971, pp. 9-21.

2. M. POSNANSKY, 1971, pp. 110-25.

3. Th. SHAW, 1970 (a).

objets déjà découverts et le nombre encore plus grand de ceux qui devraient normalement l'être dans des sites similaires, démontrent que ce commerce était très développé dès le VIII<sup>e</sup> ou le IX<sup>e</sup> siècle. De nombreux spécialistes<sup>4</sup>, cependant, n'acceptent pas une date aussi ancienne et attribuent ces objets à une époque avancée du deuxième millénaire. La répartition des minerais de cuivre en Afrique étant, pour des raisons géologiques, extrêmement localisée, l'abondance des trouvailles d'Igbo ne peut s'expliquer que par des échanges commerciaux. Shaw pense que la technique de la fonte à la cire perdue est venue du nord et qu'elle est probablement d'origine arabe. Avec l'exception possible d'Igbo Ukwu, les objets de cuivre sont d'une rareté surprenante en Afrique de l'Ouest avant l'an 1000, sauf au Sénégal et en Mauritanie, qui se trouvent à proximité soit des mines d'Akjoujt, soit de la route commerciale du Sahara occidental. La vallée du Niger en amont de Ségou, où se trouvent des tumulus spectaculaires comme ceux d'el-Ouladji et de Killi, est une région où il est possible de dater des objets de cuivre de la fin du premier millénaire. Le cuivre ayant servi à leur fabrication peut provenir de gisements situés au Sahel (Mali ou Niger), ou avoir été obtenu par le moyen d'échanges commerciaux. La plupart de ces objets ont malheureusement été découverts au début du siècle et sont maintenant perdus. Seules nous restent les illustrations des rapports de fouilles qui ne font qu'exciter notre curiosité. L'analyse spectrographique devrait aider à déterminer la provenance du métal, mais la difficulté avec les objets de cuivre est qu'ils sont souvent constitués d'un mélange de métal vierge et de métal de réemploi. La détection de certains oligo-éléments pourrait cependant permettre de déterminer si les minerais de Nioro et Takkeda étaient exploités au moment de l'édification des tumulus.

D'autres gisements cuprifères étaient exploités à cette époque dans la région du Shaba au Zaïre où les fouilles de Sanga et de Katoto ont livré des objets de cuivre en abondance. Il convient cependant de noter que, suivant la division tripartite suggérée par Nenquin qui a fouillé des sites<sup>5</sup>, la phase la plus ancienne, ou Kisalien, est représentée par 27 tombes dont deux seulement contenaient des lingots de cuivre. Ceci semble indiquer que, pendant le Kisalien qui s'étend du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, le cuivre était exploité pour la fabrication de parures mais n'était pas du tout abondant. La zone cuprifère de la Zambie du Nord était également exploitée à cette époque; la datation de l'exploitation minière de Kansanshi<sup>6</sup> indique 400 ± 90 de notre ère. Néanmoins, les objets de cuivre étaient alors plus nombreux en Zambie du Sud qu'en Zambie du Nord. Les premiers objets de cuivre trouvés dans le sud du pays, encore bien peu nombreux, provenaient probablement de la région de Sinoia au Zimbabwe et de gisements situés en Zambie orientale. Nous ignorons encore tout des méthodes d'exploitation utilisées dans ces deux régions. Ailleurs en Afrique, le cuivre était très rare et il n'apparaît dans les sites d'Afrique orientale qu'à une époque bien postérieure.

4. B. LAWAL, 1973, pp. 1-8; M. POSNANSKY, 1973 (b), pp. 309-11.

5. J. NENQUIN, 1963.

6. M.S. BISSON, 1975, pp. 276-92.

## Le sel

Le sel était un minéral très recherché, en particulier au début de l'agriculture. Les chasseurs et les collecteurs trouvaient probablement dans le gibier et les végétaux frais la plus grande partie du sel qu'ils absorbaient. Le sel ne devient un complément indispensable que dans les régions très sèches où il est impossible de trouver des aliments frais et où la transpiration est généralement excessive. Un apport de sel devient cependant extrêmement souhaitable dans les sociétés d'agriculteurs à régime alimentaire relativement limité. Nous n'avons aucune idée de la date à laquelle furent exploités pour la première fois les gisements de sel saharien de Taghaza d'Awlil. Les textes arabes du dernier quart du premier millénaire attestent cependant l'existence d'un commerce saharien du sel au premier millénaire. Il est probable que l'extraction du sel est, en partie, aussi ancienne que celle du cuivre et que le développement des établissements de Tichitt, en Mauritanie — région où un mode de vie sédentaire propre à ces deux zones peut avoir imposé le besoin d'un apport de sel. Nous sommes assez bien documentés sur les activités minières de la période médiévale dont il sera question dans les volumes ultérieurs, mais, pour cette époque, les informations nous font défaut. Sans doute les opérations d'extraction étaient-elles alors assez simples. Le sel devait se présenter en dépôts superficiels dans diverses régions du Sahara, à la suite du processus de dessèchement qui s'était produit après -2500. L'homme avait peut-être observé les lacs, marais et étangs desséchés qui attiraient les animaux sauvages. Les dépôts superficiels de sel, d'autre part, ont souvent une couleur très caractéristique.

Plusieurs sites primitifs d'exploitation du sel ont été repérés en Afrique: à Uvinza<sup>7</sup> à l'est de Kogoma en Tanzanie, à Kibiro<sup>8</sup> sur les bords du lac Mobutu Sese Seko en Ouganda, à Basanga en Zambie<sup>9</sup> et probablement aussi à Sanga<sup>10</sup> au Zaïre et dans la vallée de Gwembe en Zambie. A Uvinza, l'extraction du sel était probablement rudimentaire car les découvertes du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle faites aux sources salées n'étaient pas associées avec les réservoirs à saumure de pierre qui caractérisaient l'occupation du second millénaire. Le sel provenait également de sources salées à Kibiro, où un système perfectionné d'ébullition et de filtrage pourrait dater du premier millénaire, car l'occupation du site serait autrement difficilement explicable. A Basanga, les bas-fonds salés ont été occupés dès le V<sup>e</sup> siècle et bien que le fait n'ait pas encore été définitivement établi, il est possible que le sel ait été exploité très tôt, probablement par évaporation. Ailleurs, le sel était vraisemblablement obtenu par les divers procédés qui se sont conservés jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et qui consistaient à calciner ou à faire bouillir des herbes ou même des fientes de chèvre, recueillies dans des régions connues pour la salinité de leurs sols,

7. J.E.G. SUTTON et A.D. ROBERTS, 1968, pp. 45-86.

8. J. HIERNAX et E. MAQUET, 1968.

9. A.D. ROBERTS, 1974, p. 720.

10. B.M. FAGAN, 1969, p. 7.

puis à faire évaporer la saumure ainsi obtenue et à éliminer les plus grosses impuretés par filtrage.

Les passoirs employées au cours de ces opérations sont très communes à l'Age du fer, mais ces vases pouvaient aussi servir parfois à d'autres préparations alimentaires; et il est souvent très difficile de les lier avec certitude à la fabrication du sel.

## Le fer

Le minerai de fer a été utilisé au Swaziland<sup>11</sup> dès le Mésolithique comme pigment. Il semble que les pigments corporels, puis les ocre et les oxydes de fer destinés à la décoration de surfaces rocheuses aient été activement recherchés dès le Paléolithique. Un morceau de matière colorante composée d'hématite a même été apporté dans le bassin d'Olduvai par des hommes utilisant un outillage du Paléolithique ancien. Au Néolithique, des mines de manganèse<sup>12</sup>, de fer spéculaire<sup>13</sup> et d'hématite étaient régulièrement exploitées en Zambie, au Swaziland et dans le nord de la région du Cap<sup>14</sup>. Des fouilles effectuées sur certains chantiers de Doornfontein ont mis au jour une véritable exploitation minière avec galeries et salles souterraines qui aurait permis l'extraction de près de 45 000 tonnes de fer spéculaire à partir du IX<sup>e</sup> siècle, probablement par des populations de langue Khoisan. Il est vraisemblable que l'existence de mines de ce genre et la connaissance qu'elles supposent des minerais métalliques et de leurs propriétés ont contribué au développement rapide d'une technologie du fer durant la première moitié du premier millénaire.

Les mines de fer ne sont pas aussi clairement attestées dans les autres régions de l'Afrique sub-saharienne, où la croûte latéritique des régions tropicales semble avoir été la source de minerai de fer la plus probable. Le fer des marais, cependant, était utilisé dans la vallée inférieure de la Casamance au Sénégal<sup>15</sup> et à Machili en Zambie,<sup>16</sup>. Le fer ainsi obtenu était concassé en très petits fragments qui étaient ensuite triés à la main pour être fondus. Il est possible qu'il y ait eu véritable extraction minière et non plus simple collecte en surface de latérite, au nord de la Gambie, dans la région des mégalithes de Sénégambie qui sont eux-mêmes des blocs de latérite. L'utilisation de ces mégalithes comme structures rituelles et le développement d'une technologie du fer au premier millénaire dans la région indiquerait qu'il n'y a qu'un pas à franchir pour passer à une véritable extraction minière de la latérite à des fins métallurgiques. Il est possible que le développement de la fonte de la latérite ait donné l'idée d'extraire la latérite pour la construction. Un processus analogue peut également s'être produit en Centrafrique où il existe également des mégalithes. D'après

11. R.A. DART et P. BEAUMONT, 1969 (a), pp. 127-128.

12. R.A. DART et P. BEAUMONT, 1969 (b), pp. 91-96.

13. A. BOSHIER et P. BEAUMONT, 1972, pp. 2-12.

14. P. BEAUMONT et A. BOSHIER, 1974, pp. 41-59.

15. O. LINARES DE SAPIR, 1971, p. 43.

16. J.D. CLARK et B.M. FAGAN, 1965, pp. 354-371.



Wai-Andah (chapitre 24), le fait que l'exploitation de la latérite est plus facile que l'extraction de l'hématite peut étayer la théorie, jusqu'à maintenant non confirmée, d'une origine indigène de la technologie du fer en Afrique. La latérite, lorsqu'elle est humide et recouverte d'une couche de sel, est relativement friable et beaucoup plus facile à creuser qu'une roche normale. Malheureusement, à l'exception des mines d'Afrique australe, aucune zone indiscutable d'exploitation minière du fer n'a encore été découverte ou datée de manière précise. Il est possible que les haches d'hématite uéliennes du nord-est du Zaïre et de l'Ouganda datent de l'Age du fer et soient des imitations de haches de fer forgé.

## L'or

L'or était presque certainement extrait du sol ou recueilli par orpillage en Afrique de l'Ouest à l'époque qui nous intéresse. Les sources arabes permettent de penser qu'il existait des mines d'or, mais aucune de celles-ci n'a été localisée, fouillée ou datée et nous n'avons recueilli aucun témoignage des procédés de raffinage employés. Ceux-ci devaient cependant être similaires à ceux que nous connaissons bien pour des périodes ultérieures<sup>17</sup>. Les principales régions pour lesquelles il existe des témoignages, en partie non contemporains, d'une exploitation de l'or, étaient situées près des sources du Niger et du Sénégal (Guinée et Mali actuels) et sont connues sous le nom de Bambouk et Bouré. L'extraction de l'or au nord-est du Zimbabwe dans des mines à ciel ouvert en galeries peu profondes ou en gradins, dont traite Phillipson au chapitre 27, est relativement mieux attestée, mais il n'existe aucune preuve indiscutable permettant d'affirmer que cette exploitation est antérieure au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle. Il semble que les minerais extraits étaient broyés au moyen de pilons de pierre.

Il est possible que les essais de différents minerais au cours de l'Age de pierre aient servi de base par la suite à l'extraction sur une plus grande échelle du cuivre et de l'or. Les nombreux objets de cuivre découverts sur les sites fouillés nous permettent de déterminer la date à partir de laquelle le cuivre a été utilisé pour la fabrication d'outils et de parures, mais il a été trouvé peu d'or dans des sites du premier millénaire. Ce métal était trop précieux pour être purement et simplement perdu. Les seuls objets d'or de haute époque sont ceux des tumulus du Sénégal et datent de la fin de la période qui nous intéresse.

## La pierre

La pierre était presque certainement extraite à des fins variées, la plus importante étant la fabrication d'outils de pierre polie et de meules. De nombreuses sociétés utilisaient des meules dormantes et portaient leurs graines jusqu'à un affleurement rocheux où elles pouvaient à la fois faire sécher leurs provisions et moudre des graines ou broyer des aliments végétaux. Ces

17. N. LEVITZION, 1973.

affleurements, cependant, ne se trouvent pas partout, et il est évident que les roches pour la fabrication des meules dormantes ou courantes devaient être recherchées et souvent acheminées sur de longues distances. Cet aspect de l'archéologie n'a malheureusement guère attiré l'attention en Afrique jusqu'à maintenant. Dans les années à venir, lorsque les archéologues et les géologues seront plus nombreux et lorsque la carte géologique du continent aura été bien établie, l'analyse pétrographique de tous les types de roches insolites et la recherche de leur région géologique d'origine se feront couramment. Divers ateliers de fabrication de haches ont été découverts, tel celui de Buroburo<sup>18</sup> au Ghana, ainsi qu'un atelier de fabrication de meules datant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à Kintampo<sup>19</sup>, également au Ghana. Dans ce dernier site, un grand nombre d'outils de broyage partiellement terminés ont été découverts avec des meules dans un abri sous roche créé en grande partie par l'homme en disloquant la roche par le feu. Les curieuses râpes à section ovale (également appelées «cigares»), si caractéristiques de l'archéologie du Ghana, semblent pour une partie avoir été façonnées dans un seul type de roche qui faisait l'objet d'échanges commerciaux sur un vaste territoire<sup>20</sup>. Dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, des rainures ayant généralement de 10 à 12 centimètres de large et dont la longueur peut atteindre 50 centimètres signalent les endroits où des pierres dégrossies et convenablement débitées étaient polies et transformées en haches, en herminettes et en ciseaux. Il est probable que le processus d'extraction, même sur une petite échelle, de meulage, de polissage et d'échange des ébauches ou des produits finis s'est poursuivi tout au long de la période qui nous intéresse, en décroissant à mesure que le fer remplaçait la pierre. Dans certaines régions, cependant, les outils de pierre polie étaient encore en usage au second millénaire. De manière assez surprenante, peu d'outils de pierre polie ont été découverts en Afrique orientale et australe, alors qu'ils sont très communs en Afrique occidentale.

La lave vacuolaire grise, qui, comme la latérite, est plus facile à façonner à sa première exposition à l'air, était extraite au Kenya et peut-être en Tanzanie, au premier millénaire avant notre ère, et servait à fabriquer des bols de pierre. L'usage de ceux-ci est inconnu, et ils ont été découverts en grand nombre associés à des sépultures. Leur matière est trop tendre pour qu'ils permettent de broyer autre chose que des aliments végétaux. Des bols similaires ont été découverts en Namibie, mais partout ailleurs ils sont rares.

Il est une autre activité relativement peu étudiée mais dont l'existence ne fait pas de doute: la recherche de pierres semi-précieuses pour la fabrication de perles. Les pierres le plus communément utilisées étaient les cornalines et diverses formes de calcédoine comme l'agate et le jaspé ainsi que des quartz cristallins (ou cristal de roche). Elles servaient à fabriquer des perles qu'on trouve dans toute l'Afrique sub-saharienne, souvent dans des tombes comme celles des grottes de la rivière Njoro au Kenya, qui datent du X<sup>e</sup> siècle

18. R. NUNOO, 1969, pp. 321-333.

19. P.A. RAHTZ et C. FLIGHT, 1974, pp. 1-31.

20. M. POSNANSKY, 1969-1970, p. 20.

avant notre ère, ainsi que dans des sites d'habitation. A Lantana, au Niger<sup>21</sup>, une mine d'où l'on extrait une pierre rouge (jaspe) encore vendue actuellement pour la fabrication de perles est réputée d'origine très ancienne, mais il est impossible, en pareil cas, de déterminer une date exacte. Les perles de pierre sont rarement abondantes mais elles témoignent d'une recherche systématique de certains types de roches bien connus. La fabrication de ces perles a naturellement commencé à l'Age de pierre et s'est poursuivie pendant l'Age du fer, pour être ensuite progressivement remplacée par les perles de traite en verre, moins coûteuses, plus faciles à fabriquer et finalement plus accessibles.

### Le commerce<sup>22</sup>

Certaines formes d'échange entre groupes humains existaient probablement dès une époque relativement ancienne de l'Age de pierre. L'échange de pierres brillantes ou utiles, de miel contre de la viande, et parfois même de femmes, marquait probablement les rencontres entre peuples collecteurs, si nous en jugeons d'après l'étude des chasseurs et ramasseurs modernes. Ces échanges, d'importance à la fois rituelle et économique, ont dû devenir réguliers avec le développement d'un mode de vie agricole mais, dès l'Age de la pierre récente, les individus spécialisés dans la pêche, la collecte des produits de la mer ou la chasse devaient mener une existence relativement sédentaire et avoir donc besoin de pierres et autres matériaux qu'ils ne pouvaient pas se procurer localement. Il est possible que certains outils en os comme les harpons, dont la fabrication demandait une habileté supérieure à la moyenne, aient fait l'objet d'un commerce. Il est cependant raisonnable de conclure que l'apparition d'une agriculture impliquant une existence sédentaire, ou des déplacements saisonniers ou périodiques, a entraîné un développement du commerce. Ce commerce, de caractère sans doute relativement restreint et local, devait porter sur des articles comme le sel, certains types de pierres et, plus tard, sur des outils de fer, des perles, des coquillages, peut-être des plantes à usage médicinal ou rituel, de la viande pour les communautés agricoles, des graines et des tubercules pour les groupes pastoraux, des outils spécialisés ou des substances comme des poisons pour la pêche et la chasse, des poissons séchés et toutes sortes d'objets ayant une valeur de rareté comme des graines peu communes, des griffes et des dents d'animaux, des pierres curieuses, des os, etc., pouvant avoir une valeur magique et qui garnissent encore aujourd'hui certains étals des marchés d'Afrique de l'Ouest. A l'exception des outils de pierre polie, des meules et du sel mentionnés ci-dessus, nous ne savons rien de ce commerce.

Le commerce a changé de caractère avec l'apparition du métal. Le cuivre et l'or sont plus localisés que les pierres et ils ont été recherchés à la fois par des communautés situées au nord du Sahara et des communautés situées à l'est, le long de l'océan Indien. Les cauris et autres coquillages de

21. M.C. DE BEAUCHENE, 1970. p. 63.

22. Voir chapitre 21 et M. POSNANSKY, 1971, *op. cit.*

l'océan Indien dont la présence est attestée du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle en Zambie dans des sites comme Kalundu et Gundu, à Gokomere au Zimbabwe et à Sanga au cœur du continent, témoignent d'un commerce dépassant le cadre local. Il est certain que ces objets souvent découverts isolément pouvaient n'être que des curiosités transmises de groupe à groupe de la côte vers l'intérieur, mais il est significatif qu'ils apparaissent dans des régions dont les ressources présentaient un intérêt pour le monde extérieur. La présence de lingots de cuivre dans les sites d'Afrique centrale et du Sud est le signe d'une complexité croissante des échanges commerciaux, et l'abondance des objets découverts dans les tumulus du Sénégal et à Sanga souligne la prospérité de ce commerce ainsi que le développement de structures sociales et politiques qui tiraient profit de la richesse ainsi créée. Rien ne permet de supposer que le volume de ce commerce ait été très important à cette époque, même à travers le Sahara, mais les réseaux étaient désormais établis. Nous disposons également de peu d'indications sur l'existence de marchés ou de centres de distribution en Afrique sub-saharienne, bien que des références arabes à l'ancienne capitale du Ghana suggèrent qu'il en existait probablement avant l'intensification du commerce provoquée par la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Les cours des chefs jouaient certainement le rôle de centres de redistribution, comme semblent l'indiquer les objets variés découverts dans les tumulus du Mali et du Sénégal. Nous devons malheureusement, pour cette période, nous borner à des conjectures fondées sur une information très fragmentaire.

Des perles de verre, datant de la dernière moitié du premier millénaire et certainement importées, ont été découvertes dans différents sites de Zambie, au Shaba (Zaïre) et à Zimbabwe. Une tentative récente<sup>23</sup> en vue de déterminer à la fois la date et l'origine de ces perles de la « route des alizés » de l'océan Indien s'est révélée assez décevante. Ces perles se rencontrent tout autour de l'océan Indien, des Philippines à la côte de l'Afrique orientale. Il a été suggéré qu'elles pouvaient venir du Levant, où Hébron était un centre ancien de fabrication de perles, comme d'Alexandrie ou des Indes. Ces perles sont habituellement de petites perles en tube recuites et d'une variété de couleurs unies.

Nous savons que certaines fabriques des Indes ont exporté ces perles à partir du IX<sup>e</sup> siècle, mais il est très difficile de les rattacher à des fabriques précises sans des analyses approfondies. Plus de 150 000 perles similaires ont été trouvées à Igbo Ukwu et, si l'on attribue à ce site une date ancienne, on peut admettre l'existence d'un important commerce de perles à travers le Sahara vers la fin du premier millénaire de notre ère.

Selon Summers<sup>24</sup>, c'est le commerce de l'océan Indien qui a amené à adopter les méthodes indiennes de prospection et d'extraction dans l'industrie de l'or de Zimbabwe, mais cette théorie n'a guère suscité d'écho. L'or était probablement déjà exploité au moment où le commerce en provenance de la

23. C.C. DAVIDSON et J.D. CLARK, 1974, pp. 75-86.

24. R. SUMMERS, 1969, pp. 236.

côte d'Afrique orientale a atteint la région de Zimbabwe. Nous savons trop peu de choses à la fois des méthodes primitives d'extraction et du commerce de l'or au premier millénaire pour les rattacher à une influence extérieure. Le commerce de la côte de l'Afrique orientale a été étudié au chapitre 22 et il montre l'étendue des contacts de l'Afrique avec les régions riveraines de l'océan Indien. Ce commerce étendu n'était cependant pas intensif et il a à peine affecté l'intérieur du continent avant l'an 1000, à l'exception, au Mozambique, des vallées des rivières Mazoe et Ravi qui donnent accès à Zimbabwe.

## Les thèmes principaux, de l'histoire de l'Afrique, subsaharienne

Pendant le dernier quart  
du premier millénaire de notre ère

Il convient maintenant d'examiner la possibilité d'aboutir à des conclusions sur l'état de la société africaine à la fin du premier Age du fer à partir de la masse d'informations descriptives présentées au long des huit derniers chapitres. Cette période a été témoin de l'évolution de l'économie subsaharienne depuis le stade de la chasse et de la cueillette jusqu'à celui d'une vie dépendant principalement de l'agriculture. Il est certain que la population s'accroissait: il en est résulté une vie plus stable, des villages et des unités sociales plus importantes. Il est difficile de définir les structures sociales qui s'ébauchent; mais, dans presque toute l'Afrique, il s'agit vraisemblablement de villages relativement modestes, comprenant une ou plusieurs lignées ayant elles-mêmes des ramifications plus étendues, fondées sur des rapports entre clans. Dans la plupart des secteurs, la densité de la population est faible; elle est de l'ordre d'une poignée d'habitants au kilomètre carré. Succédant aux rapides mouvements initiaux consécutifs à l'apparition du fer, assumant le défrichage des régions africaines les plus boisées, des communautés se sont établies. Nous possédons des preuves de leur isolement par suite de la divergence des différents membres des mêmes familles linguistiques et de la diversité croissante des formes et des décorations des céramiques qui se manifestent dans la plupart des régions aux alentours de l'an 600 à l'an 1000 de notre ère. Des estimations démographiques, fondées à la fois sur les données historiques offertes par l'Afrique du Nord et sur une extrapolation à partir de faits ethnographiques et de statistiques de recensement coloniales, indiquent, avant l'an 1000, une population sensiblement inférieure à 10 millions pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne. Si nous pouvons nous fier aux indications orales relatives au passage, particulièrement en Afrique orientale, de sociétés matriarcales à des sociétés patriarcales, au cours des cinq derniers siècles, alors nous nous trouvons presque sûrement en présence de sociétés matriarcales dans la plus grande partie de l'Afrique tropicale.

D'après la répartition des vestiges archéologiques, la forêt ouest-africaine semble n'avoir été occupée que d'une façon très clairsemée, bien que certaines parties du Nigeria méridional paraissent avoir constitué une exception. Des régions qui, tel le plateau de Jos, sont aujourd'hui moins recherchées par suite de l'amincissement de leur sol et du peu d'abondance des précipitations, semblent, à cette époque, avoir offert plus d'attraits à des populations ne disposant que d'une technologie moins sophistiquée. La plus grande densité se rencontre dans la savane boisée et dans les zones dites de forêt sèche. Le grand nombre de sites découverts dans les méandres du delta du Niger au Mali, entre Ségou et Tombouctou — où plus de dix millions de kilomètres carrés sont inondés chaque année, inondations dispensant l'eau (et une fertilité accrue) dans un environnement par ailleurs marginal —, indique que ce territoire était également propice aux agriculteurs et aux pasteurs de jadis. C'est une région où la pêche n'a cessé d'être fructueuse et où le commerce s'est développé avec rapidité. Cette dernière activité a été facilitée par les commodités offertes par le mouvement du fleuve et l'obligation de transporter des éléments de première nécessité tels que le bois de chauffage ou de construction, ou l'herbage, vers des régions n'ayant que peu de ressources végétales. Il semble peu probable que la « brousse » plus sèche de Tanzanie centrale, de l'Ouganda du Nord ou du Kenya ait été occupée par des agriculteurs et il en est certainement de même pour les secteurs plus arides et les secteurs de haute altitude (tel le Lesotho) de l'Afrique du Sud. Les vallées fluviales — comme celles du Zambèze, du Kafué, du Haut-Nil — et certains points du littoral des lacs Nyasa, Victoria, Kivu et même d'autres, plus petits, semblent avoir provoqué l'établissement de colons. Toutefois les situations de transition, présentant la possibilité d'exploiter les ressources alimentaires de deux secteurs écologiques ou plus (forêts et savane, plaine et piémont), ont été particulièrement favorisées. De tels avantages se rencontrent indéniablement à la limite méridionale de la savane de l'Afrique de l'Ouest ou en bordure de la forêt du Zaïre, d'où il était plus aisé de pénétrer lentement dans les lisières de la forêt où l'on trouverait des terres de culture tout en tirant parti de ses ressources naturelles : gibier, richesse du bois sous toutes ses formes, y compris l'écorce pour les vêtements, et fruits sauvages. La forêt présentait une véritable frontière mouvante et les nouveaux groupes y ont pénétré lentement ; d'abord pour la chasse et la cueillette, puis pour s'y établir. D'une façon générale, il s'agit d'établissements agricoles, principalement dans les zones où les précipitations se chiffrent entre 600 et 1400 mm par an. Les activités pastorales et des cultures saisonnières de courte durée étaient naturellement possibles dans une région comme le Sahel où la moyenne des pluies ne dépasse pas 150 mm. Bien que, dès le début du millénaire, les moutons se rencontrent dans le sud, aussi loin que le Cap, et qu'il y ait eu des pasteurs tant au Cap que dans certains secteurs du Sahel et du Soudan, les sociétés purement pastorales n'ont pas dominé au cours de cette époque. Lorsqu'on en découvre, les Kraals sont de petite taille. Il semble que les cultivateurs du Nord aient été mieux adaptés que ceux du monde bantou à s'accommoder des régimes de faible pluviométrie, ce qui est, peut-être, un vestige de leur ascendance néolithique et des premiè-

res cultures de plantes comme les millets et le sorgho. Il semble que, nulle part, les côtes n'aient compté beaucoup d'établissements et on ne trouve pas de lointaines traditions de pêche liées à l'utilisation de bateaux. Il existe des monceaux de détritiques de coquilles, d'arêtes et, dans certaines localités, d'os d'animaux, comme on en trouve le long de la Casamance et d'autres estuaires ou anses des régions sénégalaises; le long des lagunes marines de la côte de Guinée jusqu'à la Côte d'Ivoire; autour du Cap et sur la rive orientale du lac Victoria (l'antique Wilton C., de L.S.B. Leakey.) Toutefois, ces amateurs du littoral marin n'ont jamais été très nombreux et n'ont eu que très peu d'influence sur les populations de l'intérieur. Selon la documentation dont le chapitre 22 a fait état, il semble qu'il ait existé quelques établissements disséminés sur la côte de l'Afrique orientale, mais il n'existe virtuellement aucune trace archéologique d'établissements avant le VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, époque à laquelle il semble que soient arrivés des colons plus stables en provenance du golfe Persique et/ou de la côte Benadir de la Somalie.

Curieusement, il est plus difficile de découvrir des précisions sur les croyances religieuses de cette époque que sur celles des groupes vivant de la chasse et de la cueillette à la fin de l'Âge de pierre. L'art rupestre de ceux-ci permettait de nombreuses évocations<sup>25</sup>. Peut-être les premiers agriculteurs ont-ils peint les rochers; peut-être sont-ils à l'origine de l'art schématisé d'une bonne part de l'Afrique orientale et centrale, en particulier dans les régions voisines du lac Victoria<sup>26</sup> et en Zambie<sup>27</sup>. Bien que nous sachions à peu près à quelle époque disparaît cette tradition artistique, nous n'avons aucune idée de celle à laquelle elle apparaît. L'ensevelissement des morts est souvent, en soi, une manifestation de croyances religieuses et, dans bien des cas, les objets enterrés avec eux indiquent l'idée du besoin qu'on pourrait en ressentir dans l'autre monde. Certes, ce n'est pas là la seule explication. Les dimensions de la sépulture, la splendeur des objets qu'on y découvre, la magnificence de la cérémonie peuvent également servir à indiquer le statut — qu'il soit politique, rituel, économique ou social — de la famille du défunt. L'échelle des activités funéraires peut également aider à établir la généalogie des principaux meneurs du deuil. Il convient, toutefois, de remarquer (et le XX<sup>e</sup> siècle fournit d'excellents points de comparaison) que les sociétés agnostiques élèvent souvent des mausolées somptueux. L'existence de terres d'inhumation ou de monuments funéraires impressionnants n'implique pas nécessairement une croyance en un dieu ou un groupe de dieux donné; en revanche, elle indique indiscutablement une confiance en quelque sorte « sociale » en l'avenir, et elle représente une manifestation politique d'un groupe prédominant ou d'une élite. Néanmoins, les cimetières proches du lac Kisale, au Zaïre, dans la région du Shaba, les énormes tumulus le long du Moyen-Niger, les mégalithes et les terres funéraires de Sénégal attestent tous l'existence de populations qui ne se contentent pas d'occuper les lieux mais qui acceptent de consacrer une part de leurs richesses et une bonne part

25. M. POSNANSKY, 1972 (a), pp. 29-44.

26. J.H. CHAPLIN, 1974, pp. 1-50.

27. D.W. PHILLIPSON, 1972.

de leur travail à des monuments et/ou à des objets et à des denrées funéraires. Avant de donner une interprétation plus complète de ces manifestations, il convient d'attendre le résultat de nouvelles fouilles et la publication de comptes rendus archéologiques appropriés. Les règles observées au cours des funérailles, en ce qui concerne l'orientation des corps ou l'alignement des sépultures, indiquent un faisceau de croyances dogmatiques. La seule importance des tumulus maliens témoigne probablement de l'institution d'une royauté qui, sans être nécessairement divine, était certainement dotée de beaucoup des attributs propres au souverain suprême. Dans une zone de population réduite, de tels monarques devaient évidemment être en mesure d'obtenir — de bon gré ou par la force (et nous ne sommes pas à même d'en juger) — les laborieux efforts de masses de travailleurs pour ériger des tumulus de 12 mètres de hauteur sur un diamètre de 65, comme celui de el-Ouladzi<sup>28</sup>.

Il semble qu'au cours de la période considérée, des Etats soient apparus sous une forme ou sous une autre. Les deux zones clefs sont le Soudan et l'Afrique centrale autour des sources du Lualaba. Dans la région du Soudan, il se peut qu'il ait existé trois « noyaux » : autour du Ghana, dans la Mauritanie méridionale et au Sénégal; dans le delta intérieur du Niger, en amont de Ségou; et autour du lac Tchad. Dans ces trois zones, le commerce avec les contrées lointaines commençait à prendre de l'essor, et l'agriculture connaissait un développement plus précoce que dans des régions plus méridionales. Quant à la naissance des Etats, plusieurs hypothèses ont été avancées. Une idée bien acceptée, initialement fondée sur des suggestions offertes par Frazer<sup>29</sup> dans son *Golden Bough*, il y a plus de 80 ans, tend à attribuer la royauté de droit divin — considérée par beaucoup comme l'une des caractéristiques des sociétés africaines centralisées à l'Égypte antique d'où elle aurait, peut-être, été diffusée grâce au truchement du Faiseur de pluie. C'est ainsi qu'auraient été inspirés les premiers chefs, guides spirituels charismatiques, qui tenaient cette inspiration des sociétés voisines où opéraient des systèmes analogues et, en dernier ressort, d'une source commune : l'Égypte. Cette théorie a été, plus tard, améliorée par Baumann<sup>30</sup> qui a décrit les caractéristiques de l'Etat soudanais; et, plus récemment, par Oliver<sup>31</sup>. Le concept, ainsi élaboré, de l'Etat soudanais est confirmé par des citations de descriptions, dans l'arabe médiéval du Ghana et d'autres Etats de l'Afrique occidentale, ainsi que par des récits portugais du XVI<sup>e</sup> siècle relatifs aux Etats de l'Afrique centrale. Tous ces comptes rendus font ressortir le mystère entourant le roi, l'extrême déférence de ses sujets, et la pratique du régicide en cas de défaillance ou de mauvaise santé. Pour Oliver, l'utilisation — qui se répand — de guerriers à cheval et armés de fer est un facteur capital de la diffusion des idées de l'Etat, de la création de l'élite dirigeante, du contrôle et de l'expansion des frontières. Cependant,

28. R. MAUNY, 1961.

29. J.G. FRAZER, 1941.

30. H. BAUMANN et D. WESTERMANN, 1957.

31. R. OLIVER et B.M. FAGAN, 1975.



il existe d'autres conceptions; et la plupart des érudits africains voient dans les idées «diffusionnistes» un essai pour adopter des éléments culturels plus avancés, à partir de l'étranger, sans dresser l'inventaire des possibilités d'un développement autonome de l'autorité étatique. Les critiques de ce point de vue diffusionniste, parmi lesquels se range l'auteur<sup>32</sup>, estiment que bien qu'il existe des similitudes entre le cérémonial et le rituel de nombreux États africains, des différences substantielles se font jour.

Bon nombre de similitudes tendent à devenir des acquis, en particulier lorsque l'expansion du commerce a suivi celle de l'islam en Afrique. D'autres raisons, avancées à propos de la formation de l'Etat, font jouer les effets du commerce au loin et la précarité de l'exploitation minière — qui furent, probablement, les facteurs de la croissance du Ghana — ainsi que les résultats de la compétition pour les maigres ressources des secteurs de fertilité incertaine. Ce point de vue a été soutenu par Carneiro<sup>33</sup> à l'égard de l'expansion de l'Egypte de l'Antiquité; il peut également s'appliquer à un contexte sahélien. D'après cette théorie, un groupe peut, souvent grâce à une technologie militaire supérieure, se développer aux frais de voisins plus faibles qui deviendraient alors dépendants du groupe conquérant. Avec le temps, d'autres régions pourraient être absorbées, et le groupe conquérant finirait par se trouver à la tête d'une vaste région dans laquelle il était précédemment minoritaire. Il lui faudrait alors renforcer son autorité, non seulement au prix de prouesses militaires, mais par la structuration sociale de la société, sous l'égide de l'élite militaire. Les traditions orales et les rituels du groupe au pouvoir mettraient en place la religion d'Etat, qui aiderait ainsi à assurer et à rationaliser la mystique de leur autorité. Le chef de l'élite deviendrait alors, s'il ne l'était en fait, le descendant unique ou la réincarnation du conquérant originel, avec assimilation de caractéristiques divines. Dans un modèle de ce genre, la divinité du monarque n'est pas originelle mais acquise; parfois lentement, le plus souvent délibérément, mais parfois, aussi, accidentellement, à titre de mécanisme de défense, en vue de préserver l'intégralité propre au chef.

L'idée que le développement du commerce a conduit à la formation d'Etats a été largement discutée. Essentiellement, la théorie est que le commerce conduit à un accroissement de richesses, et cet accroissement se manifeste éventuellement par une stratification sociale. La richesse conduit à la possibilité de patronner d'autres activités, telles l'exploitation des minerais, la manufacture de biens de consommation, la production alimentaire, et à la faculté de les contrôler. Toutes ces activités conduisent à une richesse accrue et à la centralisation de plus en plus de possibilités. Il est certain que l'archéologie est en mesure de découvrir plusieurs de ces éléments, tels que l'acquisition de la richesse et la stratification sociale, présente dans la région Sanga, du Shaba. Toutefois, Bisson<sup>34</sup> a fait observer que les vestiges des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de notre ère découverts à Sanga précèdent l'établissement dans

32. M. POSNANSKY, 1966, pp. 1-12.

33. R.L. CARNEIRO, pp. 733-738.

34. M.S. BISSON, 1975, *op. cit.*, pp. 268-89.

la région du commerce avec les pays lointains. Bien que la prospérité semble régner, il y a carence d'importations. Bisson estime que les lingots de cuivre en forme de croix servaient généralement de monnaie, rehaussant ainsi le prestige et le statut du groupe dominant. En pareil cas, celui-ci pouvait avoir été mis en place en raison de ses connaissances particulières en métallurgie ; ou de son autorité sur les artisans indispensables ; ou, simplement, du besoin ressenti par la communauté d'être gouvernée à la suite de l'accroissement de la population dans un environnement particulièrement favorable.

Passant de l'hypothèse à la certitude, le seul secteur où nous soyons en mesure d'affirmer, avec conviction, l'existence d'un royaume au cours de la période considérée se situe à la limite occidentale du Soudan, là où le royaume du Ghana existait, sans conteste, en + 700 ; là où il est possible qu'il ait été en « devenir » pendant près d'un millier d'années. Les raisons de sa croissance, on les trouve dans la possession de précieuses richesses minérales : le cuivre, le fer et l'or (pour respecter l'ordre probable de leur exploitation), dans son contrôle du commerce du sel et, probablement, dans sa localisation dans une aire où se développait précocement un mode de vie agricole, tel qu'il ressort du contexte de Tichitt. Le prochain volume s'attachera à une étude approfondie de cet Etat, mais il est probable que la coexistence dans le temps de la croissance du Ghana antique, de l'érection des mégalithes de Séné-gambie et des somptueux tertres funéraires du Sénégal, ne peut s'expliquer par une simple coïncidence — sans doute ces manifestations font-elles partie d'un même contexte d'expansion économique.

Ainsi que nous l'avons vu dans les précédents chapitres, la période qui se termine n'a pas connu la conclusion uniforme de l'Afrique du Nord ; cependant, la conquête de celle-ci par les Arabes ne laissera pas d'avoir sur l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale des conséquences importantes — que ce soit directement ou indirectement. Nous avons vu que vers + 800 la plus grande partie de l'Afrique était fermement installée dans l'Age du fer. Les lisières de la forêt dense étaient peu à peu dégradées par l'avance de l'agriculture, en Afrique occidentale comme au sud de l'Afrique centrale. La population augmente. La première phase de la révolution agricole a largement contribué à la rapide expansion de petits groupes d'agriculteurs-laboureurs qui récoltent probablement une part de leurs protéines en utilisant les méthodes antiques, et plus qu'éprouvées, de leurs ancêtres de l'Age de pierre, adeptes de la chasse et de la cueillette. Presque tout leur équipement de chasse est resté celui de leurs prédécesseurs : filets, hameçons d'os et de corne, lances et flèches de bois ; peut-être même ces flèches sont-elles encore armées de barbes, fournies par des microlithes ou les extrémités aiguisées de cornes d'antilopes, ou de toute autre substance similaire. Ici et là, l'équipement de chasse est complété par des pointes de flèches en fer, plus coûteuses mais plus efficaces, et des hameçons plus vite façonnés. L'essentiel de leur mythologie et de leur religion doit aussi leur venir de leurs lointains ancêtres, mais, la vie tendant à se stabiliser, ils se tournent vers de nouvelles croyances fondées sur les mystères de l'agriculture et du travail des métaux. Il est probable que certaines de ces croyances leur aient été transmises par ceux-là même qui les ont initiés aux nouveaux mystères. Les fermiers de

l'Age du fer deviennent plus entreprenants; ils moulent des poteries, taillent des tambours, tressent des paniers, fondent le fer, forgent des outils. Leur religion se concentre sur des déités créatrices, et leurs systèmes de croyances tendent à assurer la délivrance des vicissitudes de la nature auxquelles les agriculteurs sont le plus vulnérables. Il est non moins probable que leurs rites et leur musique deviennent plus complexes; leur culture matérielle, plus diversifiée; leur sens de la tradition et de la pérennité sociale, plus fermement établi. Des changements fondamentaux viennent de se produire dans la société. Ils exerceront, en fin de compte, leur influence sur toutes les périodes postérieures de l'histoire africaine.

# Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

*Colloque, le Caire 28 janvier-3 février 1974  
Rapport de synthèse<sup>1</sup>*

Le colloque s'est déroulé en deux temps : la première partie du 28 au 31 janvier 1974 a été consacrée au « Peuplement de l'Égypte ancienne » ; la seconde partie a porté sur « Le déchiffrement de l'écriture méroïtique » ; elle a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 3 février 1974.

Y ont participé :

Professeur Abdelgadir M. Abdalla (Soudan); Professeur Abu Bakr (Égypte); M<sup>me</sup> N. Blanc (France); Professeur F. Debono (Malte); Professeur Cheikh Anta Diop (Sénégal); Professeur G. Ghallab (Égypte); Professeur L. Habachi (Égypte); Professeur R. Holthoer (Finlande); Mme J. Gordon-Jacquet (USA); Professeur S. Husein (Égypte); Professeur W. Kaiser (Allemagne); Professeur J. Leclant (France); Professeur G. Mokhtar (Égypte); Professeur R. el-Nadury (Égypte); Professeur Th. Obenga (République populaire du Congo); Professeur S. Sauneron (France); Professeur T. Säve-Söderbergh (Suède); Professeur P.L. Shinnie (Canada); Professeur J. Vercoutter (France).

Les professeurs Hintze (République démocratique allemande), Knorossov, Piotrovski (URSS) et Ki-Zerbo (Haute-Volta) avaient été invités mais se sont fait excuser.

Conformément aux décisions du Comité scientifique, le professeur J. Devisse, rapporteur du Comité, était présent et a établi le rapport final du Colloque.

1. Il s'agit ici d'une version abrégée du rapport final du colloque, version établie par le rapporteur du Comité scientifique international, à la demande du Comité, aux fins d'insertion dans le présent volume. Les Actes du colloque ont été publiés dans la série: Histoire générale de l'Afrique — Etudes et Documents 1, Unesco — Paris 1978.

L'Unesco était représentée par M. Maurice Glélé, spécialiste du programme, Division de l'étude des cultures, représentant le Directeur général, et M<sup>me</sup> Monique Melcer, Division de l'étude des cultures.

## Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne

Le débat avait été préparé par deux documents préalablement demandés par l'Unesco au professeur J. Vercoutter et à M<sup>me</sup> N. Blanc<sup>2</sup>.

La discussion a connu trois étapes importantes :

- Résumé des documents introductifs
- Déclarations liminaires de la plupart des participants
- Débat général

### Résumé des documents introductifs

J. Vercoutter développe quelques points de son rapport écrit et apporte quelques compléments :

I. *a)* L'anthropologie physique, malgré des progrès récents, fournit, sauf en Nubie, trop peu d'informations en qualité et en quantité. Ces renseignements ne sont homogènes ni dans le temps ni dans l'espace ; les historiens sont souvent en désaccord sur leur interprétation, aussi bien d'ailleurs que sur les méthodes utilisées.

Les recherches sont encore très superficielles dans plusieurs régions : pour l'ensemble du Delta pendant le prédynastique et le protodynastique, pour la Haute-Égypte avant le néolithique et le protodynastique. De même, sont encore très mal étudiées les liaisons anciennes entre le Sahara, le Darfour et le Nil. Les travaux sont de ce point de vue en retard sur ceux qui ont été menés en Afrique du Nord ou dans la zone syro-palestinienne.

Dans l'état actuel des choses, rien ne permet d'affirmer que les populations du nord de l'Égypte aient été différentes de celles du sud. De même, la coupure entre paléolithique et néolithique est-elle probablement due à l'insuffisance actuelle des recherches dans ce domaine.

*b)* L'iconographie est insuffisamment exploitée et elle l'est mal ; les études faites reposent essentiellement sur des critères culturels. Or, cette iconographie a des caractères très expressifs à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

*c)* Rappel des deux thèses en présence dans leur formulation extrême :  
— l'Égypte ancienne est peuplée de leucodermes, même si leur pigmentation est foncée et peut aller jusqu'au noir dès le prédynastique. Les Nègres n'apparaissent qu'à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. A partir du protodynastique, il y aurait, pour les uns, maintien du peuplement préalable, pour les

2. Ces documents figurent en annexe du Rapport final de 1974.

autres, apparition d'apports étrangers à l'Afrique qui auraient modifié profondément les conditions de vie culturelle ;

— l'Égypte ancienne était peuplée, « des balbutiements néolithiques à la fin des dynasties indigènes », par des Noirs d'Afrique.

II. a) Sensible au fait que, pour des raisons elles-mêmes historiques, l'histoire des vallées du Nil a été décrite à partir du postulat qu'il existait une vallée égyptienne civilisée et riche en témoignages historiques et une vallée plus méridionale, noire et primitive, relevant du seul domaine de l'anthropologie, M<sup>me</sup> Blanc souhaiterait rééquilibrer la recherche historique dans l'ensemble de la Vallée. Cela suppose que l'on renonce aux méthodes historiques traditionnelles pour élargir l'enquête à une méthodologie nouvelle. M<sup>me</sup> Blanc voit dans les travaux entrepris en Nubie, depuis deux décennies environ, une première ouverture vers le réexamen de la question posée à ce colloque.

b) Soucieuse de dégager l'histoire de la vallée du Nil de la vision traditionnelle qui procède toujours du Nord au Sud, du « plus civilisé » au « moins civilisé », M<sup>me</sup> Blanc attire l'attention sur les régions nilotiques situées entre le 23<sup>e</sup> parallèle et les sources du fleuve en Ouganda. Elle introduit dans cet examen une division, pour elle radicale aujourd'hui sur le plan écologique : celle du 10<sup>e</sup> parallèle, où s'est arrêtée la progression de l'islam.

Entre le 23<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> parallèle, le Nil, utilisable comme voie de circulation, aurait pu semble-t-il jouer le rôle comparable à celui qu'il a joué plus au nord, en Égypte. Il n'en est rien et les conditions écologiques dans cette section du cours du fleuve en sont sans doute d'abord responsables.

Ce constat conduit M<sup>me</sup> Blanc à s'interroger, d'une manière globale, sur l'apport respectif des sédentaires et des nomades dans toute la zone considérée. Mais surtout, après avoir reconstitué l'histoire du peuplement depuis l'arrivée des Arabo-musulmans, à examiner les hypothèses relatives au peuplement de cette même zone antérieurement à cette arrivée. L'auteur souligne que l'axe nilotique a offert une voie de communication avec l'Afrique occidentale et subsaharienne et qu'on peut formuler l'hypothèse que les civilisations qui s'y sont développées pourraient être véritablement africaines et non point des civilisations intermédiaires entre monde méditerranéen et Afrique noire.

Le Darfour à l'ouest, dont on connaît mal l'organisation sociale et politique avant le XVII<sup>e</sup> siècle, a cependant joué un rôle important comme pôle régional de développement économique.

À l'est, la région de Sennar où vivent les Funj, a été le siège d'un « sultanat noir », qui n'était ni arabe ni musulman à l'origine.

La zone occupée entre Nil et mer Rouge par les Bedja ne permet guère la sédentarisation, tant les conditions écologiques y sont rudes.

Au sud du 10<sup>e</sup> parallèle, les conditions écologiques sont totalement différentes. Des populations « bloquées » y vivent sur lesquelles ni l'archéologie ni les traditions orales n'apportent encore d'informations. Les hypothèses sur le peuplement et l'histoire de cette zone sont aujourd'hui très peu fondées et il faut gagner des régions plus méridionales, en Afrique orientale dans la zone interlacustre, pour retrouver des enquêtes historiques relativement avancées.

## Déclarations liminaires des participants

**I. Le professeur Säve-Söderbergh** donne quelques informations sur les fouilles Scandinaves au Soudan (1960-1964). Ces fouilles établissent les interrelations de la vallée du Nil avec l'Afrique septentrionale et saharienne. Les publications<sup>3</sup> portent entre autres sur 7 000 dessins rupestres et sur l'analyse de 1546 individus humains découverts. Van Nielsen (vol. IX) a établi les relations entre les groupes A, C, Nouvel Empire, etc. Les comparaisons donnent des résultats différents selon que l'on utilise seulement la craniométrie ou l'ensemble des facteurs anthropologiques et technologiques. Les enquêtes d'anthropologie physique et iconographiques permettent de dire qu'il y a eu migration des Sahariens *et* de groupes venant du Sud; les uns et les autres ont eu de grands rapports avec les anciens Egyptiens. Pour le mésolithique, les comparaisons portent sur moins d'une centaine de squelettes: c'est insuffisant pour conclure valablement. On obtient des résultats plus précis pour le néolithique.

Il n'est plus possible aujourd'hui de s'attacher à la notion désuète de race pour caractériser la population de l'Égypte ancienne. Il convient, bien davantage, d'étudier les relations de l'homme avec son environnement écologique.

Différentes cultures, contemporaines les unes des autres mais isolées, peuvent cependant appartenir à un même *techno-complexe*. Par cette méthode nouvelle, il est confirmé que l'Égypte est africaine. Mais au-delà de ce résultat, bien des problèmes apparaissent. Nagada I et II n'appartiennent pas au même techno-complexe que la Nubie ou le Soudan contemporains. Au Soudan, une grande unité techno-complexe concerne la zone qui va de Kassala au Tchad et de Ouadi Haifa à Khartoum. Le groupe A constitue un autre techno-complexe plus récent de la I<sup>re</sup> jusqu'à la III<sup>e</sup> Cataracte et peut-être plus loin.

**II. Le professeur Cheikh Anta Diop** s'appuie très largement sur le texte du chapitre 1 de ce volume pour étayer son argumentation.

*a) Sur le plan anthropologique*, les travaux poursuivis après les découvertes du professeur Leakey conduisent à admettre que l'humanité a pris naissance en Afrique, dans la zone des sources du Nil. La loi de Gloger, qui s'appliquerait aussi bien à l'espèce humaine qu'aux autres, veut que les animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine). Le premier peuplement humain de la Terre était donc ethniquement homogène et négroïde. De la zone primordiale, le peuplement a gagné d'autres régions de la terre par deux voies exclusivement: la vallée de Nil et le Sahara.

Dans la vallée du Nil, ce peuplement a eu lieu du sud au nord, du paléolithique supérieur au protohistorique, dans un mouvement progressif. La totalité de la population égyptienne d'origine prédynastique était nègre, à l'exception d'une infiltration d'éléments nomades blancs.

3. Voir: Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia. Publications (en particulier, Vol. 1, Rock Pictures; Vol. 2, Pre-ceramic Sites; Vol. 3, Neolithic and A-Group Sites et Vol. 9, Human Remains).

Même le D<sup>r</sup> Massoulard conclut que, peut-être, la population ancienne de l'Égypte se composait d'au moins trois éléments raciaux différents : des Nègroïdes pour plus d'un tiers, des « Méditerranéens » et des Cromagnoïdes. Le professeur Diop en retire la conclusion que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique, ce qui renverse la thèse selon laquelle l'élément nègre se serait infiltré en Égypte tardivement.

Pour les époques très anciennes où n'existait pas encore la momification, Elliot Smith a découvert des fragments de peau sur les squelettes. Ces fragments, affirme le professeur Diop, contiennent une quantité suffisante de mélanine pour caractériser une peau de Nègre.

Soucieux d'apporter des preuves positives, le professeur Diop a étudié un ensemble de préparations examinées en laboratoire à Dakar. Il s'agit d'échantillons de peau prélevés sur les momies provenant des fouilles de Mariette. Ils révèlent tous — et le professeur Diop propose l'examen des échantillons aux spécialistes présents — la présence d'un taux de mélanine considérable entre épiderme et derme. Or, la mélanine, absente des peaux des leucodermes, se conserve, contrairement à ce qui est souvent affirmé, des millions d'années, comme l'ont révélé des peaux des animaux fossiles. Le professeur Diop souhaite être mis en mesure d'effectuer le même type de recherche sur les peaux des pharaons dont les momies sont conservées au musée du Caire.

Il souligne encore que les mensurations ostéologiques et l'étude des groupes sanguins complètent les possibilités d'une enquête anthropologique décisive. Il est remarquable, par exemple, que les Égyptiens d'aujourd'hui, surtout en Haute-Égypte, appartiennent au même groupe sanguin B que les populations d'Afrique occidentale et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche.

*b) Iconographie :* A partir d'un important dossier iconographique et des définitions qu'on a pu lire dans cet ouvrage, le professeur Diop demande que l'on ne s'arrête pas à des détails différenciant, par exemple, certains Noirs d'autres personnages, dans une même tombe : il s'agit là d'une différence de représentation d'origine sociale. Les gens du peuple sont distingués iconographiquement des représentants de la classe dominante.

*c) Abordant ensuite les témoignages apportés par les sources antiques,* le professeur Diop affirme que les auteurs grecs et latins ont parlé des Égyptiens comme de Nègres. Il invoque le témoignage d'Hérodote, Aristote, Lucien, Apollodore, Eschyle, Achille Tatius, Strabon, Diodore de Sicile, Diogène Laërce, Ammien Marcellin. L'érudition moderne, dit-il, refuse de prendre ces textes en considération. Un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle, Volney, cependant, parle encore des Égyptiens en les considérant comme des Nègres. Les traditions bibliques elles aussi classent l'Égypte dans l'héritage de Cham. Le professeur Diop met en cause l'égyptologie, née de l'impérialisme, et qui a voulu nier tous les faits qu'il vient de rappeler.



d) Ensuite le professeur Diop étudie la manière dont les Egyptiens se sont eux-mêmes décrits. Ils n'avaient qu'un mot pour ce faire : *kmt*<sup>4</sup> « terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur » et que le professeur Diop traduit par « les Nègres ». De ce fait, ce hiéroglyphe n'est pas écrit avec des écailles de crocodile mais avec un morceau de bois charbonneux. Le professeur Diop étudie le cas de mots composés à partir de *kmt*. C'est en s'appelant eux-mêmes *kmtjw* (*kemtiou*) que les Egyptiens se distinguaient des autres peuples. Mais, dit le professeur Diop, les Egyptiens ne se distinguaient pas des Nubiens par une qualification relative à la couleur. Enfin, « noir » qualifie les principaux dieux égyptiens : Osiris, Apis, Min, Thot, Isis. Au contraire, Seth est qualifié de rouge comme tous les êtres maléfiques.

III. Le professeur Shinnie a consulté, avant de venir à cette réunion, les spécialistes canadiens d'anthropologie physique. Il leur a soumis les thèses dont il est fait mention dans le rapport préliminaire du professeur Vercouter. Ils ont considéré que la discussion sur ces thèses, dans leur forme rigide et absolue, constitue un pas en arrière d'une trentaine d'années et ne peut conduire qu'à quelques coups d'épée dans l'eau.

IV. Le professeur Debono apporte, dans un exposé détaillé, les informations qu'on a pu lire dans le volume I.

V. Le professeur Leclant insiste, tout d'abord, sur le caractère africain de la civilisation égyptienne. Mais il convient de bien distinguer, comme l'a fait le professeur Vercouter, « race » et culture.

L'anthropologie physique, en Egypte, n'en est qu'à ses débuts. On ne peut s'en tenir aux enquêtes totalement dépassées de Chantre, d'Elliott Smith, de Sergi ou du Dr Derry. Il y a déjà eu, par contre, d'importantes mises au point comme celle de Wierczinski<sup>5</sup>. Il faut aussi souligner l'intérêt porté à l'anthropologie physique par les groupes qui ont travaillé en Nubie. Si bien que, paradoxalement, la Nubie « pauvre » risque d'être déjà bien mieux connue que l'Egypte dans ce domaine<sup>6</sup>. Désormais, les missions accordent une grande place aux études ostéologiques, ce qui constitue une heureuse nouveauté<sup>7</sup>.

Sur le plan culturel, il convient de prêter une grande attention aux gravures rupestres qui forment une très vaste unité, de la mer Rouge à l'Atlantique. Ces traces ont été laissées par des couches culturelles successives, provenant de peuples chasseurs, pasteurs ou autres.

Le problème du peuplement de l'Egypte ancienne est considérable et ne peut être résolu, pour le moment, par une approche synthétique encore très

4. Le mot est à l'origine du mot « chamite » qui a proliféré depuis. Il serait aussi passé dans la Bible sous la forme KAM.

5. *Bulletin de la Société de géographie d'Egypte*, 31, 1958, pp.73-83.

6. Le professeur LECLANT cite les études de NIELSEN, STROUHAL, ARMELAGOS, de Mmes ROGALSKY, PROMINSKA, CHEMLA, BILLY.

7. Important article récent : D.P. VAN GERVEN, D.S. CARLSON et G.J. ARMELAGOS, « Racial History and Biocultural Adaptation of Nubian Archaeological Populations », *Journal of African History*, 14, 1973, pp.555-564.

prématurée. Il convient de l'étudier par examens fractionnés et précis. Pour cela, le concours de spécialistes de disciplines non représentées au colloque est indispensable. Seuls sont présents des historiens « généralistes » capables de rassembler et de synthétiser les informations fournies par les spécialistes ; et ces informations sont, pour le moment, très insuffisantes.

En tout cas, il est archaïque de recourir à des autorités aujourd'hui totalement dépassées, telles que Lepsius ou Petrie. Si on peut leur rendre un hommage « historique », l'égyptologie a beaucoup progressé depuis leurs travaux.

Quant aux témoignages iconographiques, le seul problème est de savoir comment les Egyptiens se sont situés eux-mêmes par rapport aux autres hommes. Ils s'appellent eux-mêmes *rmt* (Rame), c'est-à-dire « les hommes » ; les autres constituent le chaos réparti selon les quatre points cardinaux. Par exemple, les statues de prisonniers de Saqqarah (VI<sup>e</sup> dynastie, 2300 avant notre ère) se répartissent entre gens du nord (Asiatiques, Libyens) et gens du sud (Nubiens, Nègres). Sous les sandales de Pharaon, des types stéréotypés d'hommes du nord (Blancs) et du sud (Nègres) confirment cette représentation.

**VI. Le professeur Ghallab** parle des éléments successifs que l'on peut identifier dans le peuplement de l'Afrique, du paléolithique au III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

En Afrique du Nord-Est, pour le second âge pluvial, on trouve une grande quantité d'objets de pierre dans la vallée du Nil et les oasis. Le professeur Ghallab distingue, au mésolithique, au moins six groupes ethniques dans le peuplement égyptien unis cependant par une culture homogène. Pour lui, à l'époque paléolithique, l'humanité était plus ou moins homogène et « caucasienne » ; les premiers types nègres en Afrique sont l'homme d'Asselar et celui d'Ondurman. Au paléolithique tardif, la race noire s'est manifestée de l'Atlantique à la mer Rouge. Mais parmi les premiers Egyptiens on a retrouvé la trace de « Bushmen » dont certaines caractéristiques étaient transformées par suite de leur adaptation à l'écologie méditerranéenne. Il reste encore des vestiges aujourd'hui de ce type « Bushmen » dans la population égyptienne. Une culture nègre n'apparaît vraiment qu'au néolithique.

**VII. Pour le professeur Abdelgadir M. Abdalla**, il importe peu de savoir si les Egyptiens anciens étaient noirs ou « négroïdes » : l'important est le degré de civilisation auquel ils sont parvenus.

L'iconographie montre, pour Napata, que les créateurs de cette culture n'avaient rien de commun avec les Egyptiens : les caractères anatomiques sont tout à fait différents. Si les Egyptiens sont noirs, que sont alors les hommes de la culture de Napata ?

Dans le domaine de la linguistique, *km* (Kern) ne veut pas dire « Noir » et ses dérivés ne se réfèrent pas à la couleur des individus. Le professeur Abdalla effectue à son tour une démonstration linguistique pour illustrer sa thèse différente de celle du professeur Diop. Il conclut que la langue égyptienne n'est pas une langue africaine directe : elle appartient à un groupe

protosémitique et de nombreux exemples peuvent être cités à l'appui de cette définition. Pour le professeur Abdalla, les exemples linguistiques fournis par le professeur Diop ne sont ni convaincants ni concluants et il est dangereux d'associer rigoureusement une langue à une structure ethnique ou à un individu. Il est équivoque d'effectuer la comparaison entre une langue morte et des langues vivantes; les similarités signalées sont accidentelles et l'on ne connaît pas, pour le moment, l'évolution des langues africaines anciennes. Les preuves fournies de parenté plaident bien plus en faveur de la dispersion de l'égyptien ancien en Afrique que de sa parenté avec les langues africaines actuelles. Pourquoi n'y aurait-il de parenté qu'entre l'égyptien ancien et le wolof et pas entre l'égyptien ancien et le méroïtique par exemple? Or la langue de Napata et l'égyptien sont aux antipodes l'un de l'autre.

Le professeur Abdalla souhaite que l'enquête soit poursuivie avec rigueur.

a) Il lui paraît impossible d'établir une corrélation automatique entre un groupe ethnique, un système économique-social et une langue.

b) Il est impossible d'aboutir à des conclusions de valeur scientifique en travaillant à « grande échelle ». L'histoire ne montre guère d'exemples purs de grandes migrations qui ne soient accompagnées de grandes transformations culturelles.

c) Le « Nègre » n'est pas une notion claire aujourd'hui pour l'anthropologie physique. Le squelette ne permet pas de savoir quelle était la couleur de la peau. Seuls les tissus et la peau elle-même sont importants.

d) Il est urgent de s'attaquer à l'étude de la paléopathologie et des pratiques funéraires.

**VIII. Le professeur Sauneron** intervient au cours d'une vive controverse entre les professeurs Abdalla et Diop, sur le plan linguistique. Le professeur Sauneron expose qu'en égyptien *km* signifie Noir; le féminin *kmṯ* signifie Noire; le pluriel est *kmu* (*Kernu*): Noirs, ou *kmwt*: Noires.

Une forme *kmtjw* ne peut désigner que deux choses: « ceux de *Kmt* », « les habitants de *Kmt* » (« le pays noir »). C'est un nisbé formé sur un terme géographique devenu nom propre; il n'est pas nécessairement « ressenti » avec son sens original (comparer avec Francs, France, Français).

Pour dire « les Noirs », les Egyptiens auraient dit *Kmt* ou *Kmu*, pas *Kmtjw*. Ils n'ont d'ailleurs jamais utilisé ce terme de couleur pour désigner les Noirs d'Afrique intérieure qu'ils ont connus à partir du Nouvel Empire; ni d'ailleurs plus largement utilisé les termes désignant les couleurs pour distinguer les peuples.

**IX. Le professeur Obenga** reprend à son tour la démonstration linguistique commencée par le professeur Diop<sup>8</sup>.

8. Le texte intégral, tel qu'il a été communiqué au rapporteur, par le professeur OBENGA, figure en Annexe II du Rapport final du Colloque.

a) Après avoir critiqué la méthode du professeur Greenberg en s'appuyant sur les travaux récents du professeur Istvan Fodor<sup>9</sup> et noté que, depuis les travaux de Ferdinand de Saussure, «il est acquis que pour relier deux ou plus de deux peuples culturellement, les preuves linguistiques sont les plus évidentes», le professeur Obenga cherche à prouver l'existence d'une parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes.

Il faut, avant toute comparaison, se garder de confondre parenté linguistique typologique qui ne permet pas de retrouver l'ancêtre prédialectal commun aux langues comparées, et parenté génétique. Par exemple, l'anglais moderne s'apparente, du point de vue typologique, au chinois; mais du point de vue génétique, ces deux langues appartiennent à des familles linguistiques différentes. De même, le professeur Obenga rejette comme un non-sens linguistique la notion de langue mixte.

La parenté génétique cherche à établir les lois phonétiques découvertes par comparaison de morphèmes et de phonèmes des langues rapprochées. À partir des correspondances morphologiques, lexicologiques et phonétiques ainsi retenues, il s'agit de restituer des formes antérieures communes. Ainsi a-t-on procédé, abstraitement, à la restitution d'un «indo-européen» théorique qui a servi de modèle opérationnel. Il est significatif d'une macrostructure culturelle commune à des langues qui ont ensuite évolué séparément. Il est légitime d'appliquer le même traitement aux langues africaines. L'égyptien ancien joue dans ce cas le rôle que joue le sanscrit pour les langues indo-européennes. La discontinuité géographique conduit à exclure l'hypothèse de l'emprunt dans les temps anciens.

b) Rencontres typologiques importantes, d'ordre grammatical: genre féminin formé à l'aide du suffixe *t*, pluriel des substantifs par suffixation d'un *w* (ou *u*). Formes complètes et rencontres entre l'égyptien ancien et bon nombre de langues africaines: entre l'égyptien et le wolof, la superposition est totale.

De cette série de démonstrations, le professeur Obenga tire la conclusion que les rencontres morphologiques, lexicologiques et syntaxiques obtenues constituent une preuve péremptoire de la parenté étroite de l'égyptien ancien et des langues négro-africaines d'aujourd'hui. De telles rencontres sont impossibles entre le sémitique, le berbère et l'égyptien.

On en vient ensuite aux comparaisons portant sur le verbo-nominal «être»: la forme archaïque connue du bantu est ici la même que celle de l'égyptien ancien le plus archaïque. L'analyse des morphèmes négatifs, du futur emphatique, des particules de liaison conduit aux mêmes conclusions que dans les cas précédents. Il existe donc, pour le professeur Obenga, la possibilité de retrouver une structure génétique commune.

c) Le professeur Obenga en vient à ce qu'il estime le plus intéressant dans la comparaison entreprise.

9. Istvan FODOR, *The problems in the classification of the African languages*, Center for Afro-Asian Research of the Hungarian Academy of Sciences, Budapest, 1966, 158 p.

La comparaison porte maintenant sur des mots: palme, esprit, arbre, lieu. Et aussi sur de petits phonèmes: par exemple *km* (*Kern*), noir en égyptien ancien, donne *Kame kenti*, *kem* en copte, *ikama* en bantu (avec le sens de charbonné par excès de combustion), *kame* en azer (cendre); *Romé* (homme en égyptien ancien) donne *lomi* en bantu... Les mêmes phonèmes ont les mêmes fonctions dans les diverses langues comparées.

Pour le professeur Obenga, l'ensemble de ces comparaisons permet de dégager à l'avenir un «négro-égyptien», comparable à l'«indo-européen». C'est dans ce contexte, à partir de la certitude qu'existe un univers culturel commun entre toutes ces langues, que peuvent valablement se développer les enquêtes futures.

**X. Le professeur Gordon-Jaquet** déclare que l'on pourrait peut-être faire intervenir l'étude de la toponymie égyptienne pour étayer l'assertion suivant laquelle il ne s'est produit en Egypte aucune immigration ou invasion massive de populations étrangères depuis l'époque néolithique au moins. Les noms de lieu sont extrêmement vivaces et chacun des groupes linguistiques qui se succèdent dans une région y laisse sa marque sous la forme de toponymes, plus ou moins nombreux suivant sa propre importance numérique et la durée de sa prédominance dans la région. Tout apport permanent important qui serait venu de l'extérieur s'ajouter à la population égyptienne n'aurait pas manqué de se refléter dans la toponymie du pays. Or, ce n'est pas le cas. La toponymie égyptienne est extrêmement homogène: elle se compose de noms dont l'étymologie peut, dans presque tous les cas, s'expliquer par la langue égyptienne elle-même. Ce n'est qu'à la période ptolémaïque et plus tard encore, après la conquête arabe, que des noms d'origine grecque et arabe sont venus s'ajouter au fonds de noms égyptiens. Ce n'est que dans les régions périphériques, Nubie, Oasis occidentales et Delta oriental, c'est-à-dire dans les régions qui se trouvaient directement en contact avec des peuples voisins parlant d'autres langues, que l'on trouve des noms dont l'étymologie peut se rattacher à ces langues étrangères.

**XI. Le professeur Devisse** abandonne un instant sa fonction de rapporteur pour communiquer au colloque les résultats d'une enquête iconographique<sup>10</sup>.

L'examen de trois manuscrits<sup>11</sup> fournit des représentations d'Égyptiens noirs qui méritent qu'on s'y arrête. Lorsqu'on élimine la part de la tradition biblique (descendance de Cham) des représentations allégoriques antiquisantes (Hadès, la Nuit), il reste qu'une proportion variable des Égyptiens représentés l'est sous les traits et la couleur de Noirs. Certes, dans quelques cas, il s'agit de serviteurs. Mais, et sur ce point les scènes retenues sont extrêmement intéressantes, il s'agit aussi d'Égyptiens libres. Certains — un tiers environ des participants — sont à la table de Joseph qui offre un banquet à

10. Cette très large enquête internationale donnera lieu à une publication en plusieurs volumes au cours de l'année 1976. L'enquête a été menée par la Fondation Ménéil (Houston, États-Unis) dont une antenne à Paris a centralisé une énorme documentation iconographique.

11. Paris BN Nouvelles Acquisitions latin 2334 (VI-VII<sup>e</sup>?). Vatican grec 747 (XI<sup>e</sup>) Vatican grec 746 (XII<sup>e</sup>).

ses frères israélites, placés à une autre table; d'autres participent à la vente de Joseph à Putiphar, représenté, lui, comme Blanc. Sans doute le côté le plus remarquable de cette iconographie, toujours très réaliste dans les détails, consiste-t-il dans le costume spécifique de ces Egyptiens noirs (en particulier dans l'Octateuque du XI<sup>e</sup> siècle). Nettement différenciés d'Egyptiens porteurs de barbes et de turbans, les Noirs portent souvent la lance et sont vêtus d'une « peau de panthère » qui laisse l'épaule droite nue. Ces remarques sont d'autant plus intéressantes que les contacts entre Byzantins et Egyptiens étaient importants, à l'époque fatimide, et que les représentations en cause sont beaucoup plus réalistes, justement, pour cette époque que dans le cas du manuscrit plus ancien.

L'interprétation de ces documents est très difficile: ils font référence à la fois au fonds culturel byzantin et à la tradition biblique. Il n'en reste pas moins qu'ils apportent, de l'Egyptien « vu du Nord », une image non conforme à la thèse « leucoderme » uniforme.

### Discussion générale

Le débat général a fait ressortir, à des degrés divers, le désir chez quelques participants de procéder, dans l'état actuel des connaissances, à des macro-analyses relatives à l'ensemble de l'histoire ancienne de l'Egypte, voire parfois à l'échelle du continent africain; chez d'autres, au contraire, le souci de développer encore considérablement les micro-analyses géographiques, par discipline ou interdisciplinaires, est apparu comme un réflexe de prudence nécessaire.

#### *Analyse chronologique des résultats acquis*

Le professeur Cheikh Anta Diop a amorcé la discussion sur ce point. Depuis le paléolithique supérieur, l'humanité a enregistré une disparition progressive de son homogénéité initiale; la population de l'Egypte n'a ni plus ni moins d'homogénéité que celle des autres zones du monde. Les origines actuellement reconnues de l'humanité se situent 5300000 avant l'époque actuelle (BP); ces origines sont africaines.

Vers 150000 avant notre ère, est apparu l'homo sapiens. Celui-ci peupla progressivement toutes les parties alors habitables du bassin du Nil. Les hommes égyptiens de ce moment étaient des Noirs.

Rejetant la thèse opposée, rappelée par le professeur Vercoutter dans son rapport concernant le peuplement de l'Egypte à l'époque prédynastique, le professeur Diop déclare que les 33% d'Egyptiens « leucodermes à peau plus ou moins foncée pouvant aller jusqu'au noir » sont en fait des Noirs, au même titre que les 33% de métis; ajoutant les derniers 33% du D<sup>r</sup> Massoulard, reconnu pour Noirs, le professeur Diop considère que l'ensemble de la population de l'Egypte était donc toujours noire au protodynastique.

Il confirme encore la thèse générale développée dans son exposé sur le peuplement noir et lentement métissé de l'Egypte. A un autre moment du débat, le professeur Diop précise même qu'en Haute-Egypte, les Noirs n'ont régressé qu'à partir de l'occupation perse.

Il complète enfin par deux remarques générales. L'une est relative à l'emploi du mot *negroïde* considéré comme inutile et péjoratif. L'autre concerne l'argumentation qui lui est opposée et qu'il estime négative, insuffisamment critique et non fondée sur des faits.

La thèse du professeur Diop a été refusée globalement par un seul participant.

Aucun des participants n'a explicitement déclaré qu'il soutenait l'ancienne thèse d'un peuplement « leucoderme à pigmentation foncée pouvant aller jusqu'au noir ». Le consensus à l'abandon de cette thèse ancienne n'a été que tacite.

De nombreuses objections ont été faites aux propositions du professeur Diop; elles révèlent l'étendue d'un désaccord qui est demeuré profond même s'il n'a pas été clairement exprimé. Ces objections partent, pour certaines séquences, du raisonnement proposé.

Pour les époques très anciennes — antérieures à ce que l'on appelle encore dans la terminologie française « néolithique » — les intervenants s'accordent pour considérer que les réponses sont très difficiles à dégager. Le professeur Debono note une grande identité de la culture à galets aménagés dans les diverses régions où elle a été découverte (Kenya, Ethiopie, Ouganda, Egypte). Il en est de même pour l'époque acheuléenne dont les bifaces sont semblables dans plusieurs régions africaines. Par contre l'industrie sangoenne retrouvée dans l'Afrique de l'Est montre une homogénéité qui se perd progressivement en remontant vers le nord. A Khor Abou Anga (île de Saï au Soudan), elle est assez complète dans les divers outils qu'elle comporte. A partir de Ouadi Haifa, elle perd, semble-t-il, plusieurs de ses éléments. En Egypte, elle garde une seule de ses caractéristiques typologiques, entre Thèbes et Dachour près du Caire.

Au Paléolithique moyen, le débitage Levallois avec des variantes moustéroïdes est fort différent en Egypte de celui des contrées africaines plus méridionales ou plus occidentales.

Avec le Paléolithique, pour des raisons que nous ignorons, probablement de caractère climatique et écologique nouveau, l'Egypte s'isole du reste de l'Afrique, au point de vue de l'industrie lithique. Elle crée des industries originales (Sébilien, Epilevalloisien ou Hawarien, Khargnien).

On assiste d'autre part à la même époque à un essai de pénétration étrangère par les Atériens de l'Afrique du Nord-Est, dont on a retrouvé les traces jusqu'au sud du Sahara. Ayant pénétré à l'oasis de Siwa et sur grande échelle à celle de Kharga, on constate un éparpillement dans la vallée du Nil. Leurs traces se retrouvent à Thèbes. D'autres documents de la même époque ont été notés au Ouadi Hamamat (désert oriental) à Esna, mêlés au Khargnien, à Dara au Djebel Ahmar, près du Caire et jusqu'au Ouadi Toumilat, au Delta oriental mélangé avec l'Epilevalloisien. Il y eut sans doute à cette occasion, sur petite échelle, des mélanges raciaux, rapidement absorbés par les autochtones.

Une intrusion aussi intéressante en Egypte, concernant les peuples étrangers, est celle des Natoufiens de Palestine, dont on connaissait depuis longtemps la présence à Héliouan près du Caire. Des prospections plus récentes

élargissent l'aire d'extension de cette peuplade. Les vestiges lithiques de ces Natoufiens au Fayoum, et au désert oriental, représentent une bande géographique s'étendant de l'est à l'ouest de la Vallée nilotique en ce point.

Le professeur Sauneron estime qu'en raison de la présence de galets aménagés dans les couches du Pléistocène ancien de la Montagne thébaine, on doit supposer que la présence humaine dans la vallée du Nil est très ancienne. Le professeur Ghallab expose que les habitants de l'Égypte, au Paléolithique, étaient des Caucasoïdes. Il dit aussi que les fouilles récentes ont montré l'existence de l'homme de type « Bushman » dans la population de la période prédynastique.

Le professeur Shinnie est d'accord pour admettre l'installation de l'homo sapiens, sans mention de la couleur de sa peau, et date d'environ 20 000 ans la sédentarisation de la population dans la vallée du Nil. Ensuite, des groupes humains différents sont venus de diverses régions augmenter cette population et en modifier la composition.

La discussion n'est pas moins vive pour les périodes néolithique et prédynastique.

Le professeur Abu Bakr insiste sur l'idée que les Égyptiens n'ont jamais été isolés des autres peuples. Ils n'ont jamais constitué une race pure et il n'est pas possible d'accepter l'idée qu'à l'époque néolithique, la population de l'Égypte était purement noire. La population égyptienne mêlée, à l'époque néolithique, des hommes venus de l'ouest et de l'est, improprement appelés hamitiques. C'est aussi la thèse du professeur el-Nadury: les migrations venues de toutes les régions du Sahara ont assuré, au Néolithique, en s'infiltrant parmi les sédentaires installés dans le nord-ouest du Delta, un large mixage humain. Ensuite, il n'y a pas discontinuité dans le peuplement jusqu'à l'époque dynastique. Le site de Mérimdé montre, grâce à un abondant matériel archéologique clairement stratifié, que l'installation de la population a été progressive dans cette zone.

Le professeur Vercoutter exprime positivement sa conviction, en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Égypte: pour lui, le peuple qui a occupé la vallée du Nil a toujours été mixte; en particulier, à l'époque prédynastique, les apports sont nombreux de l'ouest et de l'est.

Pour l'époque prédynastique et le début de l'époque dynastique, un apport, qualifié de sémitique par le professeur el-Nadury, est venu du nord-est. Comme le professeur Abu Bakr, le professeur el-Nadury est frappé par le fait que, pendant la première dynastie, des fortifications ont été construites à Abydos qui cherchaient probablement à empêcher l'immigration depuis le sud vers le nord.

Le professeur Abu Bakr cite comme exemple de la présence de « non-Noirs » en Égypte le cas de la femme de Chéops aux cheveux jaunes et aux yeux bleus. Sur ce point, le professeur Cheikh Anta Diop pense que ce cas isolé montre qu'il s'agit d'une exception.

Le professeur Obenga apporte d'importants compléments en cours de discussion et souligne l'intérêt des sources écrites antiques, relativement à la population de l'Égypte. Hérodote, dans un passage relatif aux Colches, que



ni l'érudition moderne ni la critique comparative des manuscrits ne contestent, cherche à montrer par une argumentation critique que les Colches sont semblables aux Egyptiens: « Ils parlent de la même manière qu'eux, ils sont les seuls à pratiquer, comme les Egyptiens, la circoncision, ils tissent le lin comme les Egyptiens; ces ressemblances s'ajoutent à deux autres caractères communs, la couleur noire de la peau et les cheveux crépus. »

Le professeur Leclant soutient que les auteurs anciens utilisent l'expression « face brûlée » pour les Ethiopiens, les Nubiens et les Noirs, non pour les Egyptiens.

Le professeur Obenga répond que les Grecs employaient le mot Noir (melas) pour les Egyptiens. Le professeur Vercoutter demande dans quel contexte exact Hérodote en parle à trois reprises, à propos de l'origine des Colches, lorsqu'il évoque l'origine des crues du Nil et lorsqu'il parle de l'oracle de Zeus Amon.

Pour le professeur Leclant, l'unité du peuple égyptien n'est pas d'ordre racial mais culturel. La civilisation égyptienne a été stable durant trois millénaires; les Egyptiens se sont définis eux-mêmes comme *remet* (Romé en copte) en distinguant, spécialement par l'iconographie, les peuples du Nord et ceux du Sud différents d'eux. Le professeur Obenga conteste que par le mot *remet* les Egyptiens se distinguent sur le plan racial de leurs voisins; il s'agit, pour lui, d'une distinction de même nature que celle qui conduisait les Grecs à se différencier des autres peuples, désignés comme Barbares.

Le professeur Leclant note que des traits paléoafricains importants méritent d'être étudiés dans la vie culturelle de l'Egypte. Il cite par exemple le babouin du dieu Thot et la constance, dans l'iconographie, de peaux de « panthère » comme vêtement rituel lors du culte que rend Horus à Osiris. Mais, pour le professeur Leclant, le peuple égyptien, culturellement stable pendant trois millénaires, n'est pas plus blanc que nègre.

Le professeur Sauneron met en cause la notion même d'homogénéité du peuplement, surtout si l'on parle de cette homogénéité depuis la première apparition de l'homme en Egypte jusqu'à l'époque prédynastique. Dans l'état actuel des connaissances, pour le professeur Sauneron, l'hétérogénéité du peuplement de l'Egypte est indiscutable.

La conclusion des experts qui n'admettent pas la théorie d'un peuplement uniforme de la vallée du Nil des origines jusqu'à l'invasion perse, énoncée par les professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga, est que le peuplement de base de l'Egypte est mis en place au Néolithique, en grande partie en provenance du Sahara et qu'il unit des hommes venus du nord et du sud du Sahara et différenciés par leur couleur. A cette autre théorie, les professeurs Diop et Obenga opposent la leur, qui souligne l'unité du peuplement de la vallée par des Noirs et les progrès de ce peuplement du sud au nord.

#### *Existence ou non-existence de migrations importantes vers la vallée du Nil*

Sur ce point les travaux du Colloque sont demeurés fort confus. Plus d'un débat n'a pas été mené à son terme.

En général, les participants estiment qu'il faut renoncer au schéma des « grandes migrations » pour expliquer le peuplement de la vallée du Nil, du

moins jusqu'à l'époque des Hyksos où apparaissent des échanges linguistiques avec le Proche-Orient (professeur Holthoer). Au contraire les échanges de population avec les régions immédiatement adjacentes de la Vallée sont évidents pour plusieurs experts, encore que soit apprécié très diversement le rôle d'obstacle, de fait ou de nature, joué par les facteurs géographiques ou écologiques dans ces mouvements de peuples.

En tout cas, tous sont d'accord pour considérer que « l'éponge ethnique » égyptienne a absorbé ces divers apports. Il s'ensuit qu'implicitement, les participants au Colloque admettent qu'au total le substrat humain de la vallée du Nil a été stable et n'a été affecté qu'assez faiblement par des mouvements migratoires durant trois millénaires.

Cet accord théorique et très général disparaît dès que l'on arrive à l'examen des périodes successives.

Pour le Paléolithique, le professeur Cheikh Anta Diop émet l'hypothèse que l'homo sapiens s'est progressivement installé dans la vallée jusqu'à la latitude de Memphis. Le professeur Abu Bakr dit qu'on manque d'informations pour cette période et que le nord de la vallée du Nil n'était peut-être pas du tout habité. Au contraire, le professeur Obenga estime que du Paléolithique supérieur au Néolithique, il y a continuité et unité du peuplement; les Egyptiens l'ont eux-mêmes souligné dans leurs traditions orales, en donnant les Grands Lacs comme origine de leurs migrations et la Nubie comme un pays identique au leur.

A la charnière du Mésolithique et du Néolithique pour le professeur Vercoutter, au Néolithique pour les professeurs Habashi et Ghallab, on peut estimer que des mouvements de groupes humains relativement importants ont eu lieu du Sahara vers la vallée du Nil. Le professeur Vercoutter souhaite que ces mouvements, pour le moment très mal connus, soient datés avec précision et que le matériel archéologique qui les concerne soit rassemblé et étudié. Le professeur Cheikh Anta Diop fournit des éléments de réponse. Pour le Sahara occidental, les datations obtenues par le carbone 14 indiquent une période humide allant des environs de 30 000 BP à 8 000 BP, avec des alternances de sécheresse; de la même manière, la datation de la période sèche qui suit commence à se préciser. Il convient d'effectuer les mêmes types de datation pour le Sahara oriental; en combinant les gravures, on obtiendra les informations souhaitées.

Les migrations sahariennes sont admises, pour le Néolithique, par les professeurs Habashi et el-Nadury. Pour le professeur Säve-Söderbergh, la plupart des cultures néolithiques de la vallée du Nil appartiennent à un technocomplexe de cultures sahariennes et soudanaises; cependant les mouvements migratoires seraient intenses surtout avant et à la fin de la période subpluviale néolithique.

A l'hypothèse du peuplement venu du Sahara pour une large part, à l'époque néolithique, le professeur Diop juxtapose celle d'un peuplement venu du sud vers le nord. Il revient sur l'idée, plusieurs fois évoquée dans la discussion, qu'au Capsien une vaste aire est couverte par cette culture du Kenya à la Palestine.

Pour les époques proto et prédynastiques, les professeurs Diop et Vercoutter sont d'accord pour reconnaître l'homogénéité du peuple habitant la vallée égyptienne du Nil jusqu'aux limites sud du delta. L'accord est encore relatif entre ces deux experts pour admettre difficilement (professeur Vercoutter) ou refuser (professeur Diop) l'hypothèse de migrations du nord au sud. Le désaccord apparaît lorsqu'il s'agit de définir plus précisément ce peuple.

Le professeur Diop, contredit sans concession par les professeurs Vercoutter et Sauneron, propose de retrouver dans ce peuple les Anu et de les identifier par l'image relevée par Petrie au Temple d'Abydos.

Pour l'époque dynastique, la stabilité de la population de la vallée égyptienne est attestée par celle de sa culture :

Le professeur Diop montre que le calendrier égyptien est en usage depuis 4236 et possède dès ce moment un rythme cyclique de 1461 ans. Pour lui et jusqu'à l'invasion perse, cette stabilité n'est mise en cause que par un séisme très puissant vers -1450; celui-ci a provoqué une série de migrations qui ont modifié, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, l'équilibre des pays riverains.

Les Peuples de la mer ont alors attaqué le delta égyptien, en même temps que disparaissaient les Hittites et qu'apparaissaient les Proto-Berbères en Afrique septentrionale. En dehors de cette grande commotion, seule la conquête, depuis le sud, du nord de l'Égypte par le pharaon unificateur Narmer vers -3300 constitue un épisode important dans la vie du peuple égyptien, même s'il n'est pas accompagné d'une migration.

Cette analyse n'a pas été discutée. D'autres lui ont été opposées: le professeur Säve-Söderbergh cherche à établir, à partir des fouilles de Nubie, à quels moments et dans quelles conditions l'Égypte pharaonique est coupée du sud. En Nubie, la culture la plus ancienne s'efface à la fin de la première dynastie, peut-être au début de la deuxième. Le groupe C qui lui succède n'apparaît pas avant la VI<sup>e</sup> dynastie. Il y a là un « trou chronologique » de 500 ans environ, de -2800 à -2300, sur lequel on n'a aujourd'hui aucun renseignement. Il est évident que cette situation a entraîné la destruction ou la disparition des contacts actifs entre l'Égypte pharaonique et le sud.

La même situation se présente à nouveau entre 1000 et l'époque du Christ, il n'existe aucune trace archéologique en Basse-Nubie. Des traces méroïtiques n'y apparaissent que vers le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les échanges entre l'Égypte et le sud ont donc varié considérablement de -2800 à l'époque méroïtique.

Les professeurs Vercoutter et Leclant notent l'apparition, à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, d'un type de représentation du Nègre entièrement différent de celui qui existait auparavant (tombe de *Houy* ou tombe de *Rekhmaré*). Comment ces populations nouvelles apparaissent-elles alors dans l'iconographie égyptienne? Est-ce par contact des Égyptiens avec le sud ou par des migrations d'habitants du sud vers la Nubie? Le professeur Shinnie objecte que ces informations ne permettent pas de penser à une migration du sud au nord qui aurait affecté le peuplement de l'Égypte.

Le professeur Leclant, en dehors du cas déjà signalé pour la XVIII<sup>e</sup> dynastie, ne voit aucun changement important à signaler avant la XXV<sup>e</sup> dynastie

qui fait apparaître les Koushites de la région de Dongola dans la vie de l'Égypte. Le professeur Leclant pense moins d'ailleurs, à cette occasion, à des migrations de peuples qu'au gonflement épisodique de telle ou telle influence dans la vie du peuple égyptien.

Deux constats surtout se sont imposés avec beaucoup d'évidence au cours des débats qui, eux, n'ont pas entraîné de contestations très fortes :

— le delta du Nil<sup>12</sup>, en Basse-Égypte, pose un double problème pour les époques préhistoriques. D'une part, le professeur Debono signale que cette région est très mal connue, contrairement à la Haute-Égypte, les fouilles faites à Merimdé, à El-Omari et Meadi-Héliopolis n'étant pas encore achevées. Pour ces époques et l'époque archaïque, les restes humains trouvés jusqu'ici se révèlent différents de ceux de Haute-Égypte. D'autre part, il apparaît évident que les phénomènes humains qui ont affecté la vie en Basse-Égypte ou Delta, pour autant qu'on les perçoit antérieurement à l'époque dynastique, n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles de la Vallée au sud de cette région ;

— l'étude du substrat ancien de la population a été rendue possible, en Nubie septentrionale, par l'intense recherche archéologique organisée sous les auspices de l'Unesco. Pour beaucoup de raisons de types très divers, il n'en est pas de même dans le reste de la vallée égyptienne du Nil où les résultats de la recherche pour les époques prédynastiques et pour les cultures matérielles anciennes sont beaucoup moins nombreux qu'en Nubie septentrionale. L'hésitation à conclure et les réserves de certains des experts s'expliquent probablement en partie par là.

Sans aucun doute aussi un autre facteur a au moins contribué à compliquer une discussion qui a, dans la forme, consisté souvent en monologues successifs et opposés. Ce facteur a été rendu apparent par une phrase du professeur Obenga qui n'a cependant fait l'objet d'aucune remarque. Le professeur Obenga considère comme une évidence qu'un substrat culturel homogène est lié nécessairement à un substrat ethnique homogène.

Si on les dégage de toute référence raciale, deux grands thèmes ont fait tout de même, finalement, l'accord à peu près unanime, au moins comme hypothèse de travail :

— le Néolithique est probablement la période où les forts mouvements de peuples en direction de la vallée égyptienne du Nil ont concerné le peuplement de celle-ci. Deux thèses sont en présence : l'une fait provenir ces peuples essentiellement de toute la partie orientale du Sahara, du nord au sud ; l'autre fait provenir ces mouvements du sud, par le Nil ;

— la stabilité du peuplement de l'Égypte est grande depuis le protodynastique. Les mouvements de natures diverses qui ont affecté la vie politique de l'Égypte, sa situation militaire, les conséquences qu'ont eues ses relations commerciales, les efforts internes de colonisation agricole ou les infiltrations depuis les régions voisines n'ont pas modifié fondamentalement

12. Le professeur HOLTHOER signale l'ouvrage suivant : D.G. REDER, « The economic development of the Lower Egypt (Delta) during the archaic period (V-IV B.C.) », recueil d'articles parus dans le *Journal de l'Égypte ancienne*, Moscou 1960 (traduction du titre russe).

la nature de ce peuplement. Cette stabilité ethnique s'accompagne d'une grande stabilité culturelle.

Le désaccord redevient total lorsque apparaît le débat entre l'hypothèse, soutenue par le professeur Diop, d'un peuplement homogène et celle d'un peuplement mixte, défendue par plusieurs experts.

### *L'enquête d'anthropologie physique*

Les débats ont sans cesse achoppé sur des mots trop insuffisamment précis pour que chacun leur accorde une valeur identique et cependant quotidiennement utilisés. Le représentant du Directeur général de l'Unesco, M. Glélé, est intervenu pour rassurer ceux des experts qui préconisent de bannir les termes de Nègre, Noir ou négroïde, parce que le concept de race serait dépassé et parce qu'il faudrait travailler au rapprochement des hommes en répudiant toute référence à une race. M. Glélé a rappelé que l'Unesco, dont la mission est d'œuvrer à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine culturel, n'a pas, en décidant la tenue du présent colloque, voulu susciter des tensions entre peuples ou races mais élucider, clarifier en l'état actuel des connaissances, un point qui, entre autres, pose question, celui du peuplement de l'Égypte ancienne, du point de vue de son origine ethnique et de ses appartenances anthropologiques. Il s'agit donc de confronter les thèses en présence en les étayant d'arguments scientifiques et de faire le point en soulignant le cas échéant les lacunes. Il a souligné qu'en tout état de cause, ces concepts de Nègre, négroïde, Noir ont été jusqu'à présent utilisés, qu'ils figurent dans toutes les études scientifiques, de même que le mot « hamite » ou « chamite » même s'ils sont au cours du présent colloque assortis de réserves; que, de même, les rédacteurs de l'*Histoire générale de l'Afrique* useront de ces mots auxquels les lecteurs sont de leur côté accoutumés. Quoi qu'on en pense, aux niveaux les plus larges de la lecture des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, ces mots gardent une résonance plus ou moins significative, plus ou moins chargée de jugements de valeur implicites ou non.

L'Unesco n'a pas répudié la notion de race; elle a consacré un programme spécial à l'étude des relations raciales et multiplie ses efforts contre la discrimination raciale. Plusieurs travaux et ouvrages ont été publiés sur cet important problème. Il était donc impossible pour le colloque d'examiner les problèmes relatifs au peuplement de l'Égypte ancienne en rejetant, sans autre forme de procès et sans aucune proposition nouvelle, la typologie classique de classification des peuples entre Blancs, Jaunes et Noirs, typologie dont se sert l'égyptologie classique pour situer le peuple d'Égypte. Au surplus, si le vocabulaire classique et courant en histoire doit être révisé, il devrait l'être non seulement pour l'histoire de l'Afrique mais pour le monde entier; si la question retient l'attention du colloque, elle pourrait être soumise au plan international à l'Association des historiens. En bref, et en attendant de nouvelles définitions, il faudrait ici préciser celles actuellement encore utilisées de Noir, Nègre, négroïde et hamite.

Le professeur Vercoutter introduit le débat sur ce point. Il rappelle que le problème s'est posé à partir des travaux de Junker, lorsque ce dernier a employé le mot « Nègre » pour définir le type de représentations apparu à la

XVIII<sup>e</sup> dynastie et caricaturé par la suite par les Egyptiens. Junker a utilisé le mot Nègre essentiellement par référence à l'Afrique occidentale en insistant à la fois sur la couleur et sur certains traits caractéristiques du visage.

Dépassant cette vision ancienne, le professeur Vercoutter demande si des critères plus précis en matière de définition scientifique de la race noire ne sont pas indispensables, en particulier un critère sanguin, quel rôle exact joue la pigmentation plus ou moins forte de la peau et si, par exemple, les Nubiens sont à considérer comme des Nègres.

En face de ces questions, diverses attitudes se sont dessinées. Plusieurs participants ont souhaité que l'on use avec prudence du mot race qui a suscité des drames récents. Le professeur Obenga leur a répondu que la notion de race est reconnue comme valide par la recherche scientifique et que l'étude des races peut théoriquement se poursuivre hors de tout racisme.

Le débat a mis en lumière la difficulté rencontrée à donner un contenu scientifique aux mots étudiés. Et peut-être plus encore la répugnance, pour des raisons parfaitement honorables, de plus d'un expert à user de ces mots dont la charge peut être, à bon droit, considérée comme dangereuse ou péjorative. Certains experts ont du reste fait remarquer que les réponses de base ne pourront être demandées, sur ce point, aux historiens et archéologues, mais uniquement aux spécialistes d'anthropologie physique. Approuvé par un bon nombre de participants, le professeur Säve-Söderbergh souhaite que la terminologie raciale soit soumise à des spécialistes de l'anthropologie physique moderne. Une définition scientifique rigoureuse est utile non seulement pour l'Afrique, mais pour l'Asie peut-être davantage encore, de même que doivent être précisés les concepts de population mélangée, population mixte, groupes de populations. L'Unesco a déjà été saisie d'une demande de cette nature à propos des recherches effectuées en Nubie.

Pour M. Glélé, si les critères qui font d'un être un Noir, un Blanc ou un Jaune sont aussi peu sûrs, si les notions dont il a été débattu sont aussi peu claires, et peut-être aussi subjectives ou chargées de souvenirs culturels, il convient de le dire nettement et de réexaminer, à partir de critères scientifiques nouveaux, l'ensemble de la terminologie de l'histoire mondiale afin que le vocabulaire soit le même pour tous, que les mots aient les mêmes connotations, ce qui éviterait les malentendus et favoriserait la compréhension et l'entente.

Les professeurs Diop et Obenga ont tort, cependant, de rappeler les critères retenus par les anthropologues pour caractériser les Noirs : peau noire, prognathisme facial, cheveux crépus, nez épaté (les indices facial et nasal étant très arbitrairement choisis par différents anthropologues), ostéologie nigritique (rapport des membres inférieurs et supérieurs), etc. Selon Montel, le « Nègre » a une face plate « horizontale ». Le professeur Abu Bakr fait remarquer que s'il en est bien ainsi, les Egyptiens ne sauraient en aucun cas être considérés comme des Nègres.

L'accord est général sur le fait que la craniométrie ne permet en aucune façon d'établir l'existence de volumes encéphaliques caractéristiques d'une race ou d'une autre.

Pour le professeur Diop, il existe deux races noires, l'une à cheveux lisses, l'autre à cheveux crépus et lorsque la couleur de la peau est noire, la probabilité est faible de ne pas rencontrer aussi les autres caractéristiques fondamentales qu'il a rappelées plus haut. Enfin, si le groupe sanguin A2 est caractéristique des Blancs, le groupe B l'est des Noirs et, à un moindre degré, le groupe O.

Le professeur Shinnie répond que les spécialistes américains qu'il a consultés pour préparer ce colloque lui ont dit que l'étude du squelette est un élément important mais non suffisant pour la détermination de l'appartenance raciale et que les critères, définis comme suffisants par le professeur Diop, ne le sont plus, à tort ou à raison, pour les spécialistes américains.

Le professeur Obenga, lui, estime qu'il y a deux groupes à l'intérieur d'une seule race noire, l'un aux cheveux lisses, l'autre aux cheveux crépus. Le professeur Obenga revient à la question d'ensemble qui est posée à ce colloque. Si la validité de la notion de race est reçue, si celle de race noire n'est pas niée, qu'en est-il des rapports de cette race avec les Egyptiens anciens?

Pour le professeur Diop, les résultats actuellement acquis par l'enquête anthropologique sont suffisants pour conclure. Le Grimaldi négroïde apparaît vers -32 000, le Cromagnon — prototype de la race blanche — vers -20 000, l'homme de Chancelade — prototype de la race jaune au Madgalénien — vers -15 000. Les Sémites constituent un phénomène social caractéristique d'un milieu urbain et d'un métissage entre Noirs et Blancs. Sa conviction est donc totale: les hommes qui ont d'abord peuplé la vallée du Nil appartiennent à la race noire, telle que les résultats actuellement reçus par les spécialistes de l'anthropologie et de la préhistoire la définissent. Seuls, selon le professeur Diop, des facteurs psychologiques et d'éducation empêchent de reconnaître cette évidence.

Les recherches effectuées en Nubie, puisqu'elles participent d'un *a priori* favorable à une conception universaliste, sont d'une faible utilité dans cette discussion. S'opposant à ce que l'on crée des commissions pour vérifier cette évidence, le professeur Diop déclare qu'il suffit aujourd'hui de la reconnaître: tout, pour lui, dans l'information que nous possédons, même à travers les examens superficiels du XIX<sup>e</sup> siècle, converge vers l'idée que les Egyptiens les plus anciens étaient de peau noire et qu'ils le sont restés jusqu'à ce que l'Egypte perde définitivement son indépendance. Aux diverses questions qui lui sont posées, le professeur Diop répond que l'échantillonnage déjà fourni par l'archéologie est suffisant pour étayer son argumentation. Il ne saurait retenir la proposition du professeur Vercoutter de considérer comme caduque, pour insuffisance de rigueur scientifique, la documentation anthropologique antérieure à 1939 environ.

L'affirmation vigoureusement soutenue du professeur Diop suscite de nombreuses critiques. La principale est celle du professeur Sauneron pour qui l'estimation globale du nombre des hommes qui ont occupé la vallée du Nil entre le début de l'époque historique et les temps modernes porte, raisonnablement, sur plusieurs centaines de millions d'individus. Quelques centaines de sites ont été examinés et la disproportion est monstrueuse entre

les résultats apportés par les quelque 2 000 corps qu'on a étudiés et l'ambition des conclusions générales qu'on veut, en tout état de cause, en tirer. L'échantillonnage n'est pas du tout représentatif. Il faut attendre qu'une enquête rigoureuse, incontestable pour tous, ait concerné des ensembles caractéristiques et assez nombreux.

### *Validité de l'enquête iconographique*

Dans ce domaine aussi, deux hypothèses se sont affrontées. Celle du professeur Diop pour lequel, les Egyptiens étant de couleur noire, leur iconographie peinte, dont il n'a d'ailleurs pas fait usage dans son argumentation, ne saurait représenter que des Noirs. Pour le professeur Vercoutter, appuyé en cela par les professeurs Labib et Leclant, l'iconographie égyptienne, à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, offre des représentations caractéristiques de Noirs qui n'apparaissent qu'à ce moment; ces représentations signifient donc au moins qu'à partir de cette dynastie, les Egyptiens ont été en relation avec des peuples considérés comme différents d'eux par des caractères ethniques.

Le professeur Diop a rappelé qu'il a présenté, lors de son exposé liminaire, une série de représentations empruntées exclusivement au domaine de la sculpture. Pour lui, toutes représentent des Noirs ou des traits caractéristiques des sociétés noires. Il demande que ces documents soient critiqués et que soient proposées, en regard, des représentations de Blancs en posture de dignité ou de commandement pour les périodes anciennes de l'époque pharaonique. Il lui est répondu sur ce point, par divers membres du colloque, qu'il n'a jamais été question de découvrir en Egypte des représentations comparables à celles d'un Grec par exemple. Le professeur Vercoutter dit, de son côté, qu'il est possible de produire de nombreuses représentations où l'homme est peint en rouge, non en noir, mais qu'elles seront refusées comme non noires par le professeur Diop. Le professeur el-Nadury, à cette occasion, ne nie pas qu'il y ait eu des éléments noirs dans la population égyptienne à l'Ancien Empire, mais dit qu'il lui est difficile d'admettre que toute cette population était noire.

Le professeur Vercoutter estime que la reproduction photographique du pharaon Narmer est considérablement agrandie et qu'elle déforme probablement les traits. En tout état de cause il s'agit, lorsqu'on voit en ce personnage un Noir, d'une appréciation subjective. Tel est aussi l'avis du professeur Säve-Söderbergh qui, lui, reconnaîtrait volontiers dans la photo présentée un Lapon...

Le professeur Vercoutter ne conteste pas qu'il y ait eu des éléments Noirs à toute époque en Egypte et il propose lui-même quelques exemples complémentaires de leur représentation. Mais il conteste deux éléments dans le dossier présenté: il est, sans distinctions ni références claires à travers toute l'époque pharaonique, il constitue un choix sélectif destiné à démontrer une thèse. Sur ce point, le professeur Diop répond qu'il a tenu à ne présenter que des objets ou scènes sculptés pour échapper aux débats probables sur la signification des couleurs, mais qu'il a été obligé de se servir de ce dont il disposait à Dakar. La liste n'est pas partielle; elle s'étend depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de l'époque pharaonique. Elle démontre une thèse et



rend nécessaire la production d'une iconographie contradictoire d'Égyptiens « non Noirs ».

Une longue discussion sur les couleurs a encore opposé les professeurs Vercoutter, Sauneron, Säve-Söderbergh, d'une part, et Diop, d'autre part. Elle n'a conduit ni les uns ni l'autre à faire des concessions au point de vue opposé. Le seul accord paraît avoir été que la question mérite d'être reprise, en particulier avec l'aide de laboratoires spécialisés.

Le professeur Vercoutter admet — et il en propose des exemples — qu'il y a, sous l'Ancien Empire, des représentations de Noirs dans la sculpture égyptienne. Mais il ne considère pas qu'elles soient représentatives de l'ensemble de la population égyptienne, également représentée d'ailleurs par des sculptures de même époque sous des traits différents.

Le professeur Vercoutter se demande pourquoi, si les Égyptiens se percevaient comme Noirs, ils n'ont pas utilisé le noir de charbon — ou très rarement — pour se représenter, mais une couleur rouge. Le professeur Diop estime que cette couleur rouge est significative de la race noire des Égyptiens et que la coloration des épouses de ceux-ci en jaune illustre, elle, la loi mise en évidence par les anthropologues américains que les femmes sont, dans plusieurs groupes raciaux étudiés, toujours plus claires que leurs époux.

#### *Analyses linguistiques*

Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments apportés par les professeurs Diop et Obenga ont été considérés comme très constructifs.

La discussion a eu lieu à deux niveaux :

Contre l'affirmation du professeur Diop que l'égyptien n'est pas une langue sémitique, le professeur Abdalla rappelle que l'opinion inverse a souvent été exprimée.

Une discussion grammaticale et sémantique a opposé le professeur Diop au professeur Abdalla à propos de la racine que le premier interprète comme *kmt*, qui viendrait de *km* (« Noir ») et serait un nom collectif signifiant « Noirs, c'est-à-dire Nègres ». Le professeur Abdelgadir M. Abdalla adopte l'interprétation admise de *kmtyu*, pluriel de *kmty* « Égyptien », qui voudrait donc dire « Égyptiens » et qui serait un *nisé* formé à partir de *kmt* (« pays noir, c'est-à-dire Égypte »). Le professeur Sauneron a corroboré l'interprétation et la traduction du professeur Abdalla.

Plus largement, le professeur Sauneron a souligné l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue stable durant au moins 4500 ans. L'Égypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique. Mais, en bonne méthode, un hiatus de 5000 ans est difficile à combler: c'est le temps qui sépare l'égyptien ancien des langues africaines actuelles.

Le professeur Obenga rappelle que l'évolution libre d'une langue non fixée par l'écriture lui permet de conserver des formes anciennes; il en a fourni des exemples dans sa communication du premier jour.

Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. La comparaison serait alors plus commode avec l'égyptien ancien. Le professeur Obenga considère cette méthode comme recevable. Le professeur Diop pense qu'il est indispensable de tirer des comparaisons linguistiques une méthode de recherche dont il fournit un exemple précis. Pour lui, il y a parenté ethnique et, à un moindre degré, linguistique entre les groupes dinka, nuer et shillouk et leurs langues, d'une part, et le wolof d'autre part. Les noms propres sénégalais se retrouvent dans les groupes en question à l'échelle des clans. Plus précisément encore, le professeur Diop pense avoir retrouvé parmi les Kaw-Kaw, repliés sur les montagnes de Nubie, le maillon le plus caractéristique des relations entre l'égyptien ancien et le wolof.

Le professeur Vercoutter signale incidemment que dans la tombe de Sebek-Hotep figurent trois Nilotes qui sont indiscutablement des ancêtres des Dinka ou des Nuer.

#### *Développement d'une méthodologie inter et pluridisciplinaire*

Dans ce domaine, l'accord est total sur la nécessité d'étudier le mieux possible toutes les zones périphériques à la vallée du Nil susceptibles de fournir des informations nouvelles sur la question mise à l'ordre du jour du colloque.

Le professeur Vercoutter estime nécessaire de prêter attention à une paléoécologie du delta et à la vaste région dénommée Croissant fertile africain par le professeur Balout.

Le professeur Cheikh Anta Diop considère qu'il convient de suivre, du Darfour vers l'ouest, une migration de peuples qui, en deux branches, a gagné la côte de l'Atlantique par la vallée du Zaïre au sud et vers le Sénégal au nord en enfermant les Yoruba. Il a encore fait remarquer à quel point il peut être intéressant d'étudier plus précisément qu'on ne l'a fait jusqu'ici les relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique et il rappelle la découverte d'une statuette d'Osiris datant du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère dans la province du Shaba.

De même peut-on étudier largement, comme hypothèse de travail, que les grands événements qui ont affecté la vallée du Nil comme le sac de Thèbes par les Assyriens ou l'invasion perse de -525 ont eu de profondes répercussions, à plus ou moins longue échéance, sur l'ensemble du territoire africain.

#### Conclusion générale sur le Colloque et recommandations

Les résultats d'ensemble de ce colloque seront certainement appréciés de manière fort différente par les divers participants.

La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire envoyé par l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions.

Les discussions n'en sont pas moins très positives pour plusieurs raisons :

- dans nombre de cas, elles ont fait apparaître l'importance que revêt l'échange d'informations scientifiques nouvelles ;
- elles ont mis en lumière, aux yeux de presque tous les participants, l'insuffisance des exigences méthodologiques jusqu'ici utilisées dans la recherche égyptologique ;
- elles ont fait apparaître des exemples de méthodologie nouvelle qui permettent de faire progresser, de manière plus scientifique, la question proposée à l'attention du colloque ;
- en tout état de cause, cette première confrontation doit être considérée comme le point de départ de nouvelles discussions internationales et interdisciplinaires, comme le point de départ de nouvelles recherches dont il est apparu qu'elles étaient nécessaires. Le nombre même des recommandations reflète le désir du colloque de proposer un programme futur de recherches ;
- ce colloque enfin a permis à des spécialistes qui n'avaient jamais eu l'occasion de confronter et d'affronter leurs points de vue de découvrir d'autres approches problématiques, d'autres méthodes d'information et d'autres pistes de recherches que celles auxquelles ils sont accoutumés. De ce point de vue aussi, le bilan du colloque est incontestablement positif.

## Recommandations

Le colloque attire l'attention de l'Unesco et des autorités compétentes sur les recommandations suivantes :

### *Anthropologie physique*

a) Il est souhaitable qu'une enquête internationale soit organisée par l'Unesco, soit par consultations universitaires dans un nombre suffisant de pays, soit par consultations individuelles d'experts internationalement réputés, soit par la réunion d'un colloque, en vue de fixer des normes très précises et aussi rigoureuses que possible relativement à la définition de races et à l'identification raciale des squelettes exhumés.

b) Que le concours des services médicaux de plusieurs pays membres de l'Unesco soit demandé aux fins d'observations statistiques, lors des autopsies, sur les caractéristiques ostéologiques des squelettes.

c) Qu'un nouvel examen de matériel humain déjà entreposé dans les musées du monde entier et l'examen rapide de celui qu'ont dégagé des fouilles récentes en Egypte, en particulier dans le Delta, permettent d'enrichir le nombre des informations disponibles.

*d)* Que les autorités égyptiennes facilitent, dans toute la mesure du possible, les enquêtes à entreprendre sur les vestiges de peau examinables. Et qu'elles acceptent de créer un département spécialisé d'anthropologie physique.

#### *Etude des migrations*

Il est souhaitable que soient entreprises :

*a)* Une enquête archéologique systématique sur les périodes les plus anciennes de l'occupation humaine du delta. Cette opération pourrait être précédée par l'analyse d'une « carotte » prélevée dans le sol de ce delta. L'étude et la datation de cette carotte géologique pourraient être effectuées simultanément au Caire et à Dakar.

*b)* Une enquête comparable dans les régions sahariennes proches de l'Égypte et dans les oasis. Cette enquête devrait consister en une étude simultanée des dessins et peintures rupestres et de l'ensemble du matériel archéologique disponible. Elle pourrait, là encore, être accompagnée de prélèvements géologiques à dater et à analyser.

*c)* Une enquête dans la Vallée elle-même, comparable à celle qui a été menée en Nubie septentrionale et qui porterait sur les sépultures non pharaoniques et sur l'étude des cultures matérielles anciennes et en général sur la préhistoire de l'ensemble de la Vallée.

*d)* Une enquête sur les vestiges paléoafricains dans l'iconographie égyptienne et leur signification historique : les exemples du babouin et de la peau de léopard (« panthère ») ont été retenus déjà par le colloque. D'autres pourraient, sans aucun doute, être découverts.

#### *Linguistique*

Le colloque recommande qu'une enquête linguistique soit rapidement menée sur les langues africaines menacées de disparition prochaine : l'exemple du Kaw-Kaw a été proposé comme très significatif.

En même temps, la coopération des spécialistes de linguistique comparée devrait être mise à contribution sur le plan international pour établir toutes les corrélations possibles entre les langues africaines et l'égyptien ancien.

#### *Méthodologie inter et pluridisciplinaire*

Le colloque souhaite vivement que :

*a)* Des études interdisciplinaires régionales soient entreprises dans plusieurs régions, en priorité :

- le Darfour ;
- la région entre Nil et mer Rouge ;
- la bordure orientale du Sahara ;
- la région nilotique au sud du 10<sup>e</sup> parallèle ;
- la vallée du Nil entre la II<sup>e</sup> et la VII<sup>e</sup> Cataracte.

*b)* Soit effectuée d'urgence une enquête interdisciplinaire sur les Kaw-Kaw qui sont menacés de disparition rapide.

## Colloque sur le déchiffrement de la langue méroïtique

### Rapport préliminaire

Un rapport préliminaire avait été établi, à la demande de l'Unesco, par le professeur J. Leclant<sup>13</sup>.

a) La langue méroïtique, utilisée par les cultures de Napata et de Méroé n'a jusqu'à présent pas été comprise, même si l'écriture est déjà déchiffrée.

Les inscriptions recueillies au fur et à mesure, au hasard des fouilles, n'ont fait l'objet de recherches systématiques que ces dernières années. On peut s'attendre à une augmentation future du nombre des inscriptions disponibles; la région entre la II<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Cataracte n'en a guère fourni jusqu'ici; il en est de même pour les zones de passage vers la mer Rouge, les grandes vallées de l'ouest, le Kordofan et le Darfour.

Il serait d'autant moins bon de renoncer à l'archéologie que l'espoir de découvrir une inscription bilingue est raisonnable.

b) La publication complète des résultats est assurée par les *Meroitic Newsletters*, parvenues au numéro 13, qui permettent la diffusion rapide des résultats parfois encore provisoires. Des réunions régulières de spécialistes ont eu lieu à Khartoum en décembre 1970, à Berlin-Est en septembre 1971 et à Paris en juin 1972 en juillet 1973; sur cette dernière, le bilan des résultats a été présenté dans la note d'information n° 3A du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, Unesco.

Depuis plusieurs années aussi, a commencé le travail d'analyse du méroïtique par l'informatique. Les résultats ont permis, dans ce domaine, des progrès considérables et rapides. Le répertoire des stiches a permis de commencer les analyses de structure de la langue. Aujourd'hui, l'index des mots enregistrés comporte 13 405 unités et le langage de l'interrogation de la machine est trouvé.

On a, à partir de là, cherché à utiliser les mots qui avaient une signification connue ou supposée et tenté la comparaison avec l'égyptien ou le nubien.

c) Le professeur Leclant achève sa présentation en montrant dans quelles voies s'oriente la recherche:

Le professeur Hintze travaille sur les structures.

Le professeur Schaenkel, lui, améliore les données à fournir à l'enregistrement informatique.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla développe une enquête dont il va dire quelques mots et dont les résultats sont concordants avec ceux de l'équipe internationale.

13. Le document figure en Annexe IV du Rapport final du Colloque (1974).

On cherche désormais à comparer le méroïtique avec d'autres langues africaines et à découvrir la place qu'il tient dans un ensemble de langues africaines, en particulier par rapport au nubien, à comparer aussi avec les langues des bordures du domaine éthiopien. Il est souhaitable, enfin, d'entreprendre la comparaison avec l'ensemble des langues africaines.

## Débats

**I. Le professeur Abdalla** souligne les lacunes de notre connaissance: ignorance presque complète du système des pronoms, du jeu des pronoms démonstratifs, de la nature des préfixes et suffixes. Il est nécessaire de connaître l'appartenance linguistique du méroïtique. Il convient de procéder à une sorte de dissection et à la recherche des composants, très mobiles dans les noms de personnes, par exemple. Dans les noms de personnes, ces éléments présentent un aspect social: les mêmes éléments mobiles se retrouvent dans les noms de plusieurs membres d'une même famille; certains enfants sont nommés d'après les éléments empruntés au nom de leur mère et de leur père; certains noms constituent des titres; d'autres contiennent des noms de lieux.

**II. Pour le professeur Shinnie**, il y a trois méthodes d'approche possibles: la découverte d'un bilingue, l'analyse interne de la structure de la langue, l'étude comparée avec d'autres langues africaines.

La comparaison directe entre les deux principales langues non arabes du Nord-Soudan et celle du groupe M n'a donné aucun résultat: peut-être le méroïtique pourrait-il aider à cette comparaison.

**III. Le professeur Kakosy**, observateur, confirme à quel point était nécessaire l'étude documentaire. Il indique la présence à Budapest de fragments de tables d'offrandes provenant d'un site proche d'Abou Simbel, fragments qu'il propose d'intégrer, dès à présent, dans le Répertoire d'épigraphie méroïtique.

**IV. Le professeur Cheikh Anta Diop** dit sa satisfaction des progrès accomplis. En attendant l'éventuelle découverte d'un bilingue, il propose de s'inspirer des méthodes qui ont permis le déchiffrement partiel des hiéroglyphes maya par l'équipe de Leningrad, dirigée par le professeur Knorossov, grâce à l'utilisation de l'ordinateur. La plupart des écritures ont été déchiffrées à l'aide de textes bi ou multilingues. La bonne méthode consisterait, dans le cas du méroïtique, à combiner le plurilinguisme à la puissance de la machine de la manière suivante:

a) Postuler, par une démarche purement méthodique, une parenté du méroïtique avec les langues négro-africaines, ce qui est une manière de retrouver le multilinguisme;

b) Puisqu'on dispose à l'heure actuelle de 22 000 mots méroïtiques de lecture plus ou moins certaine, sur cartes perforées, établir un vocabulaire de base de 500 mots par langue pour cent langues africaines judicieusement choisies par une équipe de linguistes dûment composée. Les mots retenus pourraient

caractériser, par exemple, les parties du corps, les relations de parenté, le vocabulaire religieux, les termes relatifs à la culture matérielle, etc.

*c)* Imposer des conditions appropriées à la machine, par exemple: trois consonnes identiques, deux consonnes identiques, etc.

*d)* D'après les résultats obtenus, comparer les structures des langues ainsi apparentées.

Cette méthode est plus rationnelle que celle qui consisterait à comparer au hasard les structures des langues, d'autant que l'on ne connaît pas encore suffisamment la grammaire du méroïtique. Elle est encore plus efficace que celle qui consisterait à attendre un résultat de l'étude de la structure interne du méroïtique, indépendamment de tout comparatisme.

Le professeur Leclant se rallie à cette procédure investigatoire et opérationnelle susceptible de fournir des indices très précieux. Il pense que sont utiles non seulement les concordances des présences, mais aussi des exclusives (absences de certaines structures ou de certaines séquences).

M. Glélé demande dans quelle mesure peuvent servir les méthodes de déchiffrement utilisées pour d'autres langues, pour percer le mystère de la langue méroïtique. M. Glélé précise que le professeur Knorossov et le professeur Piotrovski avaient d'ailleurs été invités à cette réunion au même titre que le professeur Holthoer et le professeur Hintze pour apporter toutes les informations nécessaires.

Le professeur Leclant indique que, dans cette voie, on a procédé à un très large examen, à l'occasion de réunions tenues à Paris et à Londres durant l'été 1973. On n'en est encore qu'à de simples hypothèses de travail, tant pour l'écriture de Mohenjo Daro que pour le Maya.

Le professeur Diop souhaite cependant qu'on ne renonce pas pour autant à utiliser les méthodes du comparatisme tout en poursuivant l'étude des structures. Sa proposition est approuvée par le professeur Sauneron, celui-ci saisit en même temps l'occasion de souligner l'importance du travail déjà accompli par l'équipe du R.E.M.

V. La discussion a été ensuite consacrée plus spécialement aux langues du Soudan. Le professeur Sève-Söderbergh insiste sur l'importance qu'il y a, en tout cas, à les étudier. Au-delà même de la comparaison avec le méroïtique, leur connaissance permettra de faire progresser la linguistique africaine. Le professeur Sève-Söderbergh présente déjà les éléments d'une recommandation dans ce sens. Il souligne aussi que même avec des sommes peu importantes, il est possible d'installer un secrétariat efficace et d'accélérer la collecte du matériel, son traitement par l'informatique et la redistribution de l'information.

## Recommandations

I. *a)* Le colloque se déclare satisfait des travaux accomplis par le groupe d'études méroïtiques de Paris en collaboration avec des érudits de nombreux autres pays; il estime que ces travaux reposent sur des bases solides et promettent de donner de bons résultats.

b) Le colloque a décidé à l'unanimité de proposer les mesures suivantes pour poursuivre le projet :

— Accélérer les travaux d'informatique en dégagant des crédits supplémentaires et communiquer les informations, sous une forme révisée et améliorée, aux principaux centres d'études méroïtiques.

— Etablir des listes de noms de personnes et, partout où c'est possible, de noms de lieux et de titres méroïtiques, et une classification des structures linguistiques, et poursuivre la collaboration avec les spécialistes de linguistique africaine.

— Rassembler et publier une somme complète des textes méroïtiques, avec bibliographie, photographies, fac-similés et transcriptions, en se fondant sur la documentation existante (Répertoire d'épigraphie méroïtique).

— Etablir un vocabulaire critique complet du méroïtique.

c) Etant donné que le projet a donné jusqu'ici des résultats scientifiquement valables qui laissent prévoir une suite heureuse et que le plus gros des dépenses a déjà été couvert par des fonds provenant de sources diverses, le colloque considère qu'il est impératif de le poursuivre et de le mener à terme en ouvrant des crédits en vue d'assurer :

— les frais de secrétariat et de personnel pour la documentation et la publication scientifique des travaux ;

— les frais de recherches dans les collections et musées ;

— les frais de voyage des spécialistes ;

— les frais de perforation des cartes et d'utilisation d'ordinateur.

II. La prochaine étape de la recherche sera constituée par des études structurales et lexicographiques comparées des langues africaines et, en premier lieu, des langues du Soudan et des régions limitrophes de l'Ethiopie, dont certaines sont maintenant en voie d'extinction. La meilleure solution à cet égard serait de donner une formation linguistique à des étudiants soudanais de l'Université de Khartoum, de préférence à ceux qui ont l'une de ces langues pour langue maternelle.

Cette formation serait également précieuse à bien d'autres points de vue. Pour appliquer ce projet, qui viendrait compléter les travaux intéressants déjà en cours au Soudan, il faudra entamer des négociations avec l'Université de Khartoum et dégager des crédits pour accorder les bourses nécessaires.

III. En outre, il conviendrait d'entreprendre une étude linguistique plus large de toutes les langues africaines en vue de recueillir les mots clés. Cette étude devrait être effectuée en collaboration avec le groupe d'études méroïtiques et sous la direction de spécialistes choisis par l'Unesco en coopération avec le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. La liste devrait se limiter à quelque 500 mots d'un certain nombre de catégories pris dans une centaine de langues.

Une fois mise en mémoire, elle constituerait un outil précieux, non seulement pour déchiffrer le méroïtique mais aussi pour résoudre de nombreux autres problèmes linguistiques de l'Afrique moderne.



---

# Conclusion

*G. Mokhtar*

Dans ce volume, on a tenté de dégager les principales caractéristiques des débuts de l'histoire de l'Afrique: grandes transformations, contacts fondamentaux entre les diverses régions, état des sociétés et collectivités africaines au cours de la période considérée.

Ainsi se trouvent définis un cadre général et de grandes orientations de recherches et d'études. Mais il semble d'ores et déjà possible de tirer certaines conclusions, de formuler certaines hypothèses, encore que — on ne saurait trop le souligner — un travail considérable reste à faire.

Les chapitres consacrés à l'Égypte ancienne montrent qu'avant le troisième millénaire avant notre ère, l'Égypte avait atteint un niveau intellectuel, social et matériel plus élevé que la plupart des autres régions du monde. Remontant à la nuit des temps, originale et riche d'initiatives, la civilisation de l'Égypte ancienne est aussi presque trois fois millénaire. Elle est née de la conjonction d'un milieu favorable et d'un peuple résolu à le maîtriser et l'utiliser à bon escient. En effet, si les éléments naturels ont sans aucun doute joué un rôle important et remarquable dans son développement, ils ne l'ont fait que dans la mesure où les Égyptiens ont lutté pour maîtriser leur environnement, surmonter les difficultés et les problèmes qu'il posait et le mettre au service de leur prospérité.

Avec l'invention de l'écriture au cours de la période prédynastique, l'Égypte ancienne a fait un grand pas vers la civilisation. L'écriture a élargi le champ de la communication humaine, ouvert les esprits, étendu les connaissances; son invention a été plus importante que n'importe quel succès, militaire ou autre, des Égyptiens. Les premiers caractères remon-

tent à peu près à l'an 3200 avant notre ère et la langue copte est encore utilisée aujourd'hui dans les églises coptes du pays. On peut donc dire que cette langue, qui a traversé près de cinquante siècles, est la plus ancienne de toutes les langues du monde. L'invention de l'écriture a été la grande étape des Egyptiens sur la longue route qui mène à la civilisation et à la prospérité.

Notre connaissance de l'ancienne Egypte est due principalement à la découverte de l'écriture et à l'établissement d'une chronologie. Aujourd'hui, nous n'utilisons pas le même système, car les anciens Egyptiens dataient les événements dont ils souhaitaient conserver le souvenir en fonction du roi qui régnait à l'époque. Mais à l'aide de ce système, l'historien Manéthon de Sebennytos a pu classer les souverains d'Egypte en trente dynasties, de Ménès à Alexandre le Grand. Les érudits modernes ont regroupé plusieurs dynasties sous le nom d'Empire: il y a donc l'Ancien Empire, le Moyen Empire et le Nouvel Empire.

Bien que l'Egypte fût ouverte aux courants culturels venant surtout de l'Orient, ce volume montre que la civilisation repose dans une large mesure sur des bases africaines; il montre également que l'Egypte, qui est une partie de l'Afrique, a jadis été le principal centre de la civilisation universelle d'où rayonnaient la science, l'art et la littérature, influençant la Grèce notamment. Dans les domaines des mathématiques (géométrie, arithmétique, etc.), de l'astronomie et de la mesure du temps (calendriers, etc.), de la médecine, de l'architecture, de la musique et de la littérature (narrative, lyrique, dramatique, etc.), la Grèce a reçu, développé et transmis à l'Occident une grande partie de l'héritage égyptien — de l'Egypte pharaonique et ptolémaïque. Par l'intermédiaire de la Grèce, la civilisation de l'ancienne Egypte est entrée en contact, non seulement avec l'Europe, mais aussi avec l'Afrique du Nord et même le sous-continent indien.

Les avis sont très partagés sur la question du peuplement de l'Egypte, qui fait l'objet d'études sérieuses et approfondies. On espère que les grands progrès réalisés dans la méthodologie de l'anthropologie permettront d'établir, dans un avenir proche, des conclusions définitives sur ce sujet.

D'après les sources mentionnées dans ce volume, la Nubie a été, dès les tout premiers temps, étroitement liée à l'Egypte par une série de similitudes: physique d'abord, notamment entre la Nubie et l'extrême sud de la Haute-Egypte, similitude historique et politique, dont l'importance intrinsèque a été considérablement renforcée par l'aspect physique: similitude sociale, de culture, de religion. Ainsi, du début de la première dynastie et jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, les Egyptiens se sont beaucoup intéressés au nord de la Nubie, qu'ils considéraient comme un élément complémentaire de leur propre pays. Ils ont organisé des échanges commerciaux avec les Nubiens, exploité les ressources naturelles du pays et répondu à toute résistance nubienne par l'envoi de missions militaires. Certaines expéditions de l'Ancien Empire dirigées par de grands pionniers du voyage et de l'exploration comme Ony, Mekhu, Sabni et Khuefeher (Herkhouf) ont pénétré dans le Sahara et peut-être en Afrique centrale.

L'intérêt que l'Égypte portait à la Nubie s'est traduit en particulier par la construction de nombreux temples qui étaient destinés, outre leur fonction religieuse, à illustrer la civilisation et la force de l'Égypte, la puissance et la sainteté de son souverain. Cet intérêt s'explique principalement par le fait que, depuis les temps les plus reculés, la Nubie était le lieu de passage des échanges commerciaux entre la Méditerranée et le cœur de l'Afrique. On y voit d'ailleurs les ruines d'un certain nombre de forteresses datant des périodes pharaoniques destinées à protéger les commerçants et à faire respecter la paix dans ces régions.

Toutefois, depuis les temps préhistoriques, la Nubie constituait une unité géographique et sociale. Elle était depuis toujours habitée par des peuples dont la culture était semblable à celle de la haute vallée du Nil. Mais à partir de 3200 avant notre ère, les Égyptiens ont commencé à dépasser leurs voisins du sud dans le domaine culturel et à progresser à pas de géant vers la civilisation, la Nubie ne suivant que très tard. La civilisation Kerma, riche et prospère, a fleuri en Nubie dans la première moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Bien qu'elle fût fortement influencée par la culture égyptienne, elle avait ses propres caractéristiques locales. Après le début du premier millénaire avant notre ère, au moment du déclin de la puissance égyptienne, une monarchie indigène fut instaurée (avec Napata pour capitale) qui a ultérieurement régné sur l'Égypte. La domination nubienne en Égypte, qui a duré cinquante ans au cours de la septième période (première partie de la XXV<sup>e</sup> dynastie), a réalisé l'union entre les deux pays. La renommée de cette grande puissance africaine était exceptionnelle, comme en témoignent les auteurs classiques.

Après le transfert de la capitale à Méroé, la Nubie connut une période de progrès et de prospérité et rétablit certains contacts avec ses voisins, presque jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. L'expansion à l'ouest et au sud de la monarchie méroïtique, son rôle dans la diffusion des idées et des techniques et sa transmission des influences orientales et occidentales sont encore à l'étude. D'autre part, même après la publication de ce volume, il conviendrait de ranimer les efforts entrepris pour déchiffrer l'écriture méroïtique. On aurait ainsi accès à des renseignements divers contenus dans quelque 900 documents et l'on disposerait, à côté de la langue pharaonique, d'une nouvelle langue classique qui était strictement africaine.

À partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, le christianisme a commencé à s'étendre en Nubie, où les temples furent transformés en églises. Le rôle de la Nubie chrétienne fut actif, ses succès nombreux et son influence sur ses voisins remarquable. La Nubie chrétienne a connu l'âge d'or au VIII<sup>e</sup> siècle avec sa première période de développement et de prospérité.

La Nubie resta monarchie chrétienne jusqu'à ce que l'islam s'y répande. Elle fut alors envahie par la culture islamique arabe et perdit beaucoup de son caractère traditionnel.

En raison de sa situation géographique, la Nubie a joué un rôle spécial — parfois involontairement — comme intermédiaire entre l'Afrique centrale et la Méditerranée. Le royaume de Napata, l'empire de Méroé et le royaume chrétien ont fait de la Nubie le lien entre le Nord et le Sud. Grâce à elle, la

culture, les techniques, les instruments se sont répandus dans les régions voisines. En poursuivant sans relâche nos recherches, nous découvrirons peut-être que la civilisation égypto-nubienne a joué un rôle semblable à celui de la civilisation gréco-romaine en Europe.

L'histoire de la Nubie ancienne resurgit récemment au moment de l'élaboration du projet du barrage d'Assouan. Il fut tout de suite évident qu'un tel barrage impliquerait la submersion de seize temples, de toutes les chapelles, églises, tombes, inscriptions dans le roc et de tous les autres sites historiques de Nubie, que le temps avait jusque-là laissés presque tous intacts. A la demande de l'Egypte et du Soudan, l'Unesco lança en 1959 un appel à toutes les nations, à toutes les organisations et à tous les hommes de bonne volonté, leur demandant leur aide technique, scientifique et financière pour sauver les monuments de Nubie. Le succès de la campagne internationale qui suivit a sauvé la plupart des monuments de Nubie, qui représentent des siècles d'histoire et détiennent la clef des premières civilisations.

D'abord sous l'influence de l'Arabie du Sud, l'Ethiopie se forgea une culture dont on peut reconnaître la force unitaire. Des sources matérielles remontant à la deuxième période pré-axoumite prouvent l'existence d'une culture locale ayant assimilé des influences étrangères.

Le royaume d'Axoum qui a duré à peu près mille ans à partir du premier siècle de notre ère, prit une forme tout à fait particulière, différente de celle de la période pré-axoumite. Comme celle de l'Egypte ancienne, la civilisation d'Axoum était le fruit d'un développement culturel dont les racines plongeaient dans la préhistoire. C'était une civilisation africaine, produite par un peuple d'Afrique. Néanmoins, on peut trouver dans la poterie de la deuxième période pré-axoumite les traces d'une influence méroïtique.

Aux deuxième et troisième siècles, l'influence méroïtique fut prédominante en Ethiopie. La stèle d'Axoum, découverte récemment, avec le symbole égyptien de la vie (Ankh) et des objets liés à Hathor, Ptah et Horus ainsi que des scarabées, montre l'influence de la religion égyptienne de Méroé sur les croyances axoumites.

Le royaume d'Axoum était une grande puissance commerciale sur les itinéraires qui allaient du monde romain à l'Inde et de l'Arabie à l'Afrique du Nord; c'était aussi un grand centre d'information culturelle. Jusqu'à présent, on a étudié quelques aspects seulement de la culture axoumite et de ses racines africaines et il reste encore beaucoup à faire.

L'arrivée du christianisme provoqua, comme en Egypte et à Méroé, de grands changements dans la culture et la vie des Ethiopiens. Le rôle du christianisme et sa persistance en Ethiopie, son influence à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays, sont des sujets intéressants qui méritent une étude approfondie.

Compte tenu des limites de nos sources historiques, nous devons attendre, pour mieux connaître l'évolution de la culture libyenne et sa réaction à l'introduction de la civilisation phénicienne, que les archéologues et les historiens aient progressé dans leurs travaux.

Considérons, en conséquence, que l'entrée du Maghreb dans l'histoire documentée commence avec l'arrivée des Phéniciens sur la côte d'Afrique du Nord, encore que les contacts carthaginois avec les peuples du Sahara et même avec des peuples vivant plus au sud restent mal connus. A noter, d'ailleurs, que la culture de l'Afrique du Nord n'est pas redevable aux seuls Phéniciens, son inspiration originelle est essentiellement africaine.

C'est au cours de la période phénicienne que le Maghreb est entré dans l'histoire générale du monde méditerranéen, la civilisation phénicienne comportant des éléments égyptiens et orientaux et étant tributaire de ses relations commerciales avec les autres pays méditerranéens. Dans la dernière période des royaumes de Numidie et de Mauritanie, on constate une évolution vers une civilisation où les influences libyennes et phéniciennes se mêlent.

Bien que nous sachions très peu de choses sur le Sahara et ses aspects culturels dans l'Antiquité, nous avons quelques certitudes : la sécheresse du climat n'a pas privé le désert de toute vie ni de toute activité humaine, les langues et l'écriture s'y consolidaient et, grâce aux chameaux, de plus en plus répandus, il existait des moyens de transports qui permettaient au Sahara de jouer un rôle important dans les échanges culturels entre le Maghreb et l'Afrique tropicale.

Nous pouvons donc conclure que le Sahara, loin d'être une barrière ou une zone morte, avait sa culture et son histoire propres, qui restent encore à étudier si l'on veut découvrir l'influence permanente du Maghreb sur la ceinture soudanienne. En effet, il y a toujours eu entre les pays situés au nord du Sahara et l'Afrique sub-saharienne, des contacts culturels actifs qui ont grandement influencé l'histoire de l'Afrique<sup>1</sup>.

Jusqu'ici, on situait généralement le début de l'histoire de l'Afrique sub-saharienne au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>2</sup>, et ce pour deux raisons principales : la pénurie de documents écrits et le clivage dogmatique que font mentalement les historiens entre cette région du continent africain, d'une part, l'ancienne Egypte et l'Afrique du Nord, de l'autre.

Malgré les lacunes et les insuffisances des recherches effectuées, ce volume contribue à montrer qu'il est possible qu'une unité culturelle de l'ensemble du continent ait existé dans les domaines les plus divers.

On a avancé la théorie d'un lien génétique entre l'ancien égyptien et les langues africaines. Si les recherches la confirment, on aura la preuve d'une unité linguistique profonde du continent. La similarité des structures royales, les rapports entre les rites et les cosmogonies (circoncision, totémisme, vitalisme, métempsychose, etc.), l'affinité des cultures matérielles, les instruments de culture, par exemple, toutes questions qui méritent une étude approfondie.

1. Voir chapitre 29. « Les sociétés de l'Afrique sub-saharienne au premier Age du fer », par le professeur Merrick POSNANSKY, qui traite des résultats obtenus dans les dix derniers chapitres de ce volume, concernant l'Afrique sub-saharienne.

2. Certains auteurs d'Afrique francophone et anglophone ont accordé beaucoup d'attention à l'Afrique subsaharienne avant le XV<sup>e</sup> siècle

Le patrimoine culturel que nous ont légué les sociétés qui vécurent en Egypte, en Nubie, en Ethiopie et dans le Maghreb est très important. Le monothéisme imposé dans ces régions par les chrétiens et, avant eux, par les juifs, d'une grande force expressive, a sans aucun doute facilité l'introduction de l'Islam en Afrique.

Ceci est bien connu et doit être porté à l'actif des Africains ; en revanche, il subsiste des zones d'incertitude et il reste à accomplir un immense travail et à élucider de nombreux points obscurs.

De même, si la troisième condition préalable à la rédaction des volumes I et II est réalisée, à savoir la reconstitution de la densité de l'ancien réseau routier africain depuis la proto-histoire, ainsi que la détermination de l'étendue des superficies cultivées au cours de la même période, par interprétation de photographies prises par satellite, notre connaissance des relations culturelles et commerciales intra-continentales de cette époque et de la densité d'occupation du sol s'en trouvera considérablement élargie et approfondie.

Le séminaire sur les ethnonymes et les toponymes permettra de déterminer des courants migratoires et des relations ethniques insoupçonnées d'une extrémité à l'autre du continent.

J'espère que ce volume incitera les Africains à s'intéresser et à contribuer davantage à l'archéologie de l'Afrique ancienne.

---

## *Notice biographique des auteurs du volume II*

### *Introduction*

G. MOKHTAR (Egypte). Archéologue; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Égypte ancienne; ancien directeur du Service des antiquités.

### *Chapitre 1*

Cheikh Anta DIOP (Sénégal). Spécialiste des sciences humaines; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique et l'origine de l'humanité; directeur du laboratoire de Radiocarbone de l'université de Dakar.

### *Chapitre 2*

A. Abu BAKR (Egypte). Spécialiste de l'histoire ancienne de l'Égypte et de la Nubie; auteur de nombreuses publications sur l'Égypte ancienne; professeur à l'université du Caire; décédé.

### *Chapitre 3*

J. YOYOTTE (France). Egyptologue; nombreux ouvrages sur l'égyptologie; directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes.

### *Chapitre 4*

A.H. ZAYED (Egypte). Spécialiste de l'égyptologie et de l'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Égypte ancienne.

### *Chapitre 5*

R. El NADOURY (Egypte). Spécialiste d'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire du Maghreb et de l'Égypte; professeur d'histoire ancienne et vice-président de la faculté des Arts de l'université d'Alexandrie.

*Chapitre 6*

H. RIAD (Egypte). Historien et archéologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'époque pharaonique et gréco-romaine; conservateur en chef du musée du Caire.

*Chapitre 7*

S. DONADONI (Italie). Spécialiste de l'histoire de l'Égypte ancienne; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire culturelle; professeur à l'université de Rome.

*Chapitre 8*

Sh. ADAM (Egypte). Spécialiste d'histoire et d'archéologie égyptiennes; auteur de nombreuses publications sur l'Égypte ancienne; directeur du Centre de documentation et d'études sur la civilisation de l'ancienne Égypte du Caire.

*Chapitre 9*

N.M. SHERIF (Soudan). Archéologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'archéologie du Soudan; responsable du Musée national de Khartoum.

*Chapitre 10*

J. LECLANT (France). Egyptologue; auteur de nombreux ouvrages sur l'Égypte ancienne; professeur au collège de France; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

*Chapitre 11*

A. HAKEM (Soudan). Spécialiste de l'histoire ancienne; auteur de nombreux ouvrages sur l'ancien Soudan; chef du département d'histoire de l'université de Khartoum.

*Chapitre 12*

K. MICHALOWSKI (Pologne). Spécialiste d'archéologie méditerranéenne; auteur de nombreuses publications sur l'art de l'Égypte ancienne; professeur d'archéologie; vice-directeur du Musée national de Varsovie.

*Chapitre 13*

H. DE CONTENSON (France). Spécialiste d'histoire africaine; ouvrages sur l'archéologie éthiopienne et la Nubie chrétienne; maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

*Chapitre 14*

F. ANFRAY (France). Archéologue; auteur de plusieurs articles sur les recherches archéologiques en Éthiopie; chef de la Mission française d'archéologie en Éthiopie.



*Chapitre 15*

Y. KOBISHANOV (URSS). Historien; auteur de nombreux articles d'anthropologie africaine; membre de l'Académie des sciences d'URSS.

*Chapitre 16*

TEKLE TSADIK MEKOURIA (Ethiopie). Historien; écrivain; spécialiste de l'histoire politique, économique et sociale de l'Ethiopie des origines jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; en retraite.

*Chapitre 17*

J. DESANGES (France). Spécialiste de l'histoire de l'Antiquité africaine; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique antique; chargé de conférences à l'université de Nantes.

*Chapitre 18*

H. WARMINGTON (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Antiquité romaine; auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord; «lecturer» en histoire ancienne.

*Chapitre 19*

A. MAJHOUBI (Tunisie). Spécialiste de l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord; ouvrages et articles sur l'archéologie de la Tunisie; maître-assistant à l'université de Tunis.

P. SALAMA (Algérie). Archéologue; historien des institutions anciennes du Maghreb; professeur à l'Université d'Alger.

*Chapitre 20*

P. SALAMA (Algérie).

*Chapitre 21*

M. POSNANSKY (Royaume-Uni). Historien et archéologue; auteur d'importants ouvrages sur l'histoire archéologique de l'Afrique de l'Est.

*Chapitre 22*

A. SHERIFF (Tanzanie). Spécialiste des questions relatives à la traite sur la côte est-africaine; maître de conférences à l'université de Dar-es-Salaam.

*Chapitre 23*

J.E.G. SUTTON (Royaume-Uni). Spécialiste de la Préhistoire; auteur de nombreux ouvrages sur la Préhistoire africaine; ancien président du département d'archéologie de l'université d'Oxford.

*Chapitre 24*

B. WAI-ANDAH (Nigeria). Archéologue; chargé de cours à l'université d'Ibadan; ouvrages sur l'archéologie de l'Afrique de l'Ouest.

*Chapitre 25*

P. VAN NOTEN (Belgique). Préhistorien et archéologue; auteur de nombreux ouvrages et publications sur la Préhistoire de l'Afrique centrale; conservateur au Musée royal de Préhistoire et d'Archéologie.

*Chapitre 26*

J.E. PARKINGTON (Royaume-Uni). Archéologue; ouvrages sur la préhistoire de l'Afrique australe; professeur d'archéologie.

*Chapitre 27*

D.W. PHILLIPSON (Royaume-Uni). Archéologue; auteur d'ouvrages sur l'archéologie de l'Afrique de l'Est et australe.

*Chapitre 28*

P. VERIN (France). Historien et archéologue; auteur de nombreuses publications sur Madagascar et les civilisations de l'océan Indien; chercheur à Madagascar.

*Chapitre 29*

M. POSNANSKY (Royaume-Uni). Historien et archéologue; auteur d'importants ouvrages sur l'histoire archéologique de l'Afrique de l'Est.

*Conclusion*

G. MOKHTAR (Egypte).

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction d'une  
Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J.F.A. AJAYI (Nigeria) — 1971-1979  
Directeur du volume VI
- Professeur F.A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil) — 1975-1979
- Professeur A. ADU BOAHEN (Ghana) — 1971-1979  
Directeur du volume VII
- S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger) — 1971-1978
- H.E. Mrs. Mutumba BULL (Zambie) — 1971-1979
- Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe) — 1975-1979
- Professeur Ph. CURTIN (Etats-Unis d'Amérique) — 1975-1979
- Professeur J. DEVISSE (France) — 1971-1979
- Professeur Manuel DIFUILA (Angola) — 1978-1979
- Professeur H. DJAIT (Tunisie) — 1975-1979
- Professeur Cheikh Anta DIOP (Sénégal) — 1971-1979
- Professeur J.D. FAGE (Royaume-Uni) — 1971-1979
- S. Exc. M. Mohammed EL FASI (Maroc) — 1971-1979  
Directeur du volume III
- Professeur J.L. FRANCO (Cuba) — 1971-1979
- M. M. H.I. GALAAL (Somalie) — 1971-1979
- Professeur Dr. V.L. GROTTANELLI (Italie) — 1971-1979
- Professeur E. HABERLAND (Rép. féd. d'Allemagne) — 1971-1979
- Dr. AKLILU HABTE (Ethiopie) — 1971-1979
- S. Exc. M. A. HAMPATE BA (Mali) — 1971-1978

Dr. I. S. EL-HAREIR (Libye) — 1978-1979

Dr. I. HRBEK (Tchécoslovaquie) — 1971-1979

Dr. (Mrs.) A. JONES (Libéria) — 1971-1979

Abbé A. KAGAME (Rwanda) — 1971-1979

Professeur I.M. KIMANBO (Tanzanie) — 1971-1979

Professeur J. KI-ZERBO (Haute-Volta) — 1971-1979

Directeur du volume I

M. D. LAYA (Niger) — 1979

Dr. A. LETNEV (URSS) — 1971-1979

Dr. G. MOKHTAR (Égypte) — 1971-1979

Directeur du volume II

Professeur Ph. MUTIBWA (Ouganda) — 1975-1979

Professeur D.T. NIANE (Sénégal) — 1971-1979

Directeur du volume IV

Professeur L.D. NGCONGCO (Botswana) — 1971-1979

Professeur Th. OBENGA (R. P. du Congo) — 1975-1979

Professeur B.A. OGOT (Kenya) — 1971-1979

Directeur du volume V

Professeur Ch. RAVOAJANAHARY (Madagascar) — 1971-1979

M. W. RODNEY (Guyana) — 1979

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan) — 1971-1979

Professeur Y.A. TALIB (Singapour) — 1975-1979

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal) — 1978-1979

Mgr. Th. TSHIBANGU (Zaïre) — 1971-1979

Professeur J. VANSINA (Belgique) — 1971-1979

The Rt. Hon. Dr. E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago) — 1976-1978

Professeur A. MAZRUI (Kenya)

Directeur du volume VIII (n'est pas membre du Comité)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une

Histoire générale de l'Afrique : M. Maurice GLÉLÉ, Division des études de cultures, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris

---

*Abréviations  
utilisées  
dans la bibliographie*

- Ä.A. Agyptoogische Abhandlungen, Wiesbaden. Harrassowitz
- A.A. American anthropologist, Washington DC.
- A.A.W. Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften, Berlin.
- A.B. Africana Bulletin, Varsovie, Université de Varsovie.
- A.C.P.M. Annal of the Cape provincial museums. Le Cap.
- Actas VIII Congr. Intern. Arqueo. Christ. Actas del VIII congreso internacional de arqueología Christiana, Barcelone. 1972.
- Actes Coll. Bamako I Actes du premier colloque international de Bamako organisé par la fondation S.C.O.A. pour la recherche scientifique en Afrique noire (Projet Boucle du Niger), Bamako, 27 janv.-1<sup>er</sup> fév. 1975.
- Actes Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar. Actes du colloque international de biologie des populations sahariennes. Alger. 1969.
- Actes Coll. Intern. Fer. Actes du colloque international: le fer à travers les âges. Nancy 3-6 oct. 1956. Annales de l'Est. Mém. n° 16. Nancy, 1956.
- Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr. Actes du 1<sup>er</sup> colloque international d'archéologie africaine, Fort-lamy, 11-16 déc. 1966. Etudes et documents tchadiens, Mém. 1. Fort-Lamy, 1969.
- Actes VII<sup>e</sup> Coll. Intern. Hist. Marit. Actes du VII<sup>e</sup> colloque international d'histoire maritime, Lourenço Marques. 1962. publié en 1964, Paris. S.E.V.P.E.N.
- Actes VIII<sup>e</sup> Coll. Intern. Hist. Marit. Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international d'histoire maritime. Beyrouth. 1966, publié. en 1970. Paris. S.E.V.P.E.N
- Actes Coll. Nubiol. Inten. Actes du colloque nubologique international au musée national de Varsovie. Varsovie, 1972.
- Actes Conf. Ann. Soc. Phil. Soudan Actes de la conférence annuelle de la société philosophique du Soudan.
- Actes I<sup>re</sup> Conf. Intern. Afr. Ouest. Actes de la I<sup>re</sup> Conférence internationale des africanistes de l'Ouest. Dakar. 1945.

- Actes II<sup>e</sup> Conf. Intern. Afr. Ouest. Actes de la II<sup>e</sup> conférence internationale des africanistes de l'Ouest. Bissau. 1947
- Actes XIV<sup>e</sup> Congr. Intern. Et. Byz. Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès international d'études byzantines, Bucarest, 1971.
- Actes II<sup>e</sup> Congr. Intern. Et. N. Afr. Actes du II<sup>e</sup> Congrès international d'études nord-africaines. Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Aix-en-Provence. 1968. publié en 1970, Gap, Ophrys.
- Acts III<sup>e</sup> Congr. P.P.S.Q. Acts of the III<sup>rd</sup> panafrican congress of préhistory and quaternary study, Livingstone, 1955, Londres, Chatto.
- Actes IV<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q. Actes du IV<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Léopoldville. 1959, *A.M.R.A.C.* 40.
- Actes VI<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q. Actes du VI<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Dakar, 1967. Chambéry, Impr. Réuniones.
- Actes VII<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q. Actes du VII<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Addis-Abeba. 1971.
- A.E. Annales d'Éthiopie, Paris, Klincksieck.
- A.E.P.H.E. Annuaire de l'École pratique des hautes études, IV Section, Paris.
- A.F.L.S.D. Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Dakar
- Ä.F.U. Ägyptologische Forschungen, Glückstadt-Hamburg-New York.
- A.H.S. African historical studies, Boston (devient *I.J.A.H.S* en 1972).
- A.I. Africana italiana, Rome.
- A.I.E.S.E.E. Association internationale d'études du Sud-Est européen. Académie de la République populaire de Roumanie, Bucarest.
- A.J.A. American journal of archaeology, The journal of archaeological institute of America, Boston, Mass.
- A.K.M. Abhandlungen für die Kunde des Morgenlands, Leipzig.
- Akten XI Intern. Limeskong. Akten des XI internationalen Limeskongresses, Budapest. Akademia. Kiado 1976.
- A.L.O.S. Annual of the Leeds orientaciety. University of Leeds.
- A.L.S. African langage studies, Londres.
- American Neptune, Salem, Mass
- A.M.R.A.C. Annales du musée royal de l'Afrique centrale, série in 8<sup>e</sup>, sciences humaines. Tervuren.
- Ann. Afr. Annuaire de l'Afrique du Nord, Université d'Aix-en-Provence.
- Annales Annales: économies, sociétés, civilisations. Paris.
- Ant. Afr. Antiquités africaines. Paris.
- Antananarivo The Antananarivo annual and Madagascar magazine.
- Ant. Pub. Ac. Naz Lincei Antichita Publicati per cura della Accademia nazionale dei Lincei.
- Anthropologie. Anthropologie, Paris
- Antiquity. Antiquity, Gloucester.
- A.Q. African quarterly. New Delhi.
- Archaeology. Archaeology, Archaeological Institute of America, Boston, Mass.
- Archaeometry. Archaeometry, Research Laboratory of archaeology on the history of art, Oxford.
- A.R.S.C. Académie royale des sciences coloniales, classe des sciences morales et politiques, nouvelle série. Bruxelles.
- A.S. African studies.
- A.S.A.E. Annales du service des antiquités d'Égypte. Le Caire.
- A.S.A.M. Annals of the South African museum.
- Asian Perspectives. Far Eastern Prehistory Association, Hong Kong.

- A.S.R.** African social research.
- A.T.** L'agronomie tropicale, Nogent-sur-Marne.
- Atti IV Congr. Intern. Stud. Et.** Atti del IV congresso internazionale di studi etiopici, Roma. 10-15 aprile 1972. Rome, Accademia nazionale dei Lincei.
- A.U.E.I.** Avhandlinger Utgitt av. Egede instituttet, Oslo. Egede instituttet.
- Azania.** Journal of the British Institute of History and Archaeology in E. Africa. Nairobi.
- B.A.A.** Bulletin d'archéologie algérienne, Alger.
- B.A.M.** Bulletin de l'académie malgache, Tananarive.
- B.A. Maroc.** Bulletin d'archéologie marocaine, Casablanca.
- B.H.M.** Bulletin of historical metallurgy.
- B.I.A.** Bulletin of Institute of Archaeology, Londres.
- B.I.F.A.N.** Bulletin de l'institut français (puis fondamental) d'Afrique noire, Dakar.
- B.I.F.A.O.** Institut français d'archéologie orientale, Bibliothèque d'étude. Le Caire.
- B.M.** Bulletin de Madagascar, Tananarive.
- B.O.** Bibliotheca orientalis. Leiden, Nederlands instituut voor Het Nabije Oosten te Leiden.
- B.S.** Bulletin scientifique. Ministère de la France d'Outre-Mer, Direction de l'agriculture.
- B.S.A.C.** Bulletin de la société d'archéologie classique.
- B.S.A. Copte** Bulletin de la société d'archéologie copte, Le Caire.
- B.S.F.E.** Bulletin de la société française d'Égyptologie, Paris.
- B.S.H.N.A.N.** Bulletin de la Société d'histoire naturelle de l'Afrique du Nord.
- B.S.N.A.F.** Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, Paris.
- B.S.N.G.** Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie, Neuchâtel.
- B.S.P.F.** Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, Paris.
- B.S.P.P.G.** Bulletin de la Société préhistorique et protohistorique gabonaise, Libreville.
- B.S.R.A.A.** Bulletin de la Société royale d'archéologie d'Alexandrie.
- B.W.S. 56** Burg Wartenstein symposium n° 56 on the origin of African plant domesticated, August 19-27, 1972.
- Byzantinische Zeitschrift.** Byzantinische Zeitschrift, Leipzig.
- Byzantinoslavica.** Byzantinoslavica, Prague.
- Byzantion.** Byzantion, Bruxelles.
- C.A.** Current anthropology, a world journal of science of man, Chicago.
- C.A.M.A.P.** Etudes et travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'académie polonaise des Sciences, Varsovie.
- C.C.** Corsi di cultura, Ravenna, 1965.
- C.E.A.** Cahiers d'études africaines, Paris.
- Chroniques d'Égypte.** Cimbesia, State Museum, Windhoek.
- C.H.E.** Cahiers d'histoire égyptienne. Le Caire.
- C.M.** Civilisation malgache, Antanana-Paris.
- C.Q.** Classical Quaterly, Londres
- C.R.A.I.** Académie des inscriptions et belles lettres, compte rendu des séances, Paris.
- C.R.G.L.C.S.** Compte rendu des séances du groupe linguistique d'études chamito-sémitiques. Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris.
- C.R.S.B.** Compte rendu sommaire des séances de la société de biogéographie, Paris.
- C.S.A.** Cahiers de la société asiatique, Paris.
- C.S.S.H.** Comparative studies in society and history, Oxford, Cambridge Univ. Press.

- C.T.L. Current trends in linguistics, La Haye.  
 D.A.E. Deutsche Aksum Expedition.  
 E.A.G.R. East African geographical review, Kampala.  
 E.E.F.E.M. Egypt exploration fund excavation memoirs, Londres.  
 E.H.R. The economic history review. Welwyn garden city, Broadwater press, New York.  
 Encyclopédie berbère Encyclopédie berbère. Laboratoire d'anthropologie et de pré-histoire des pays de la Méditerranée occidentale. Aix-en-Provence.  
 F.H.P. Fort Hare Papers.  
 Gazette des Beaux arts. Paris.  
 G.J. The geographical journal, Londres.  
 G.N.Q. Ghana notes and queries. Legon.  
 H.A.S. Harvard African studies, Cambridge (Mass.), Harvard univ. Press.  
 H.B.Z.A.K. Hamburger Beitrager zur Africa-Kunde, Deutsches Institut für Africa Forschung. Hambourg.  
 Hesperis. Hesperis, Institut des Hautes Etudes marocaines. Rabat  
 Homo. Université de Toulouse.  
 H.Z. Historische Zeitschrift. Munich.  
 I.J.A.H.S. The international journal of African historical studies. New York (autrefois A. H. S.).  
 J.A. Journal asiatique, Paris.  
 J.A.H. Journal of African history, Cambridge-Londres.  
 J.A.O.S. Journal of the American oriental society. New Haven.  
 J.A.R.C.E. Journal of the American research center in Egypt, Boston puis Cambridge.  
 J.A.S.A. Journal of African science association.  
 J.C.H. Journal of classical history, Londres.  
 J.E.A. The journal of Egyptian archaeology, Londres.  
 J.G.S. Journal of-glass studies, Corning N.Y.  
 J.H.S.N. Journal of the historical society of Nigeria, Ibadan.  
 J.R.A.I. Journal of the royal anthropological institute of Great Britain and Ireland, Londres.  
 J.R.A.S. Journal of the royal asiatic society of Great Britain and Ireland, Londres.  
 J.R.S. Journal of Roman studies, Londres.  
 J.S. Le journal des savants. Paris.  
 J.S.A. Journal de la société des africanistes. Paris.  
 J.S.A.I.M.M. Journal of the South African institute of mining and metallurgy. Johannesburg.  
 J.T.G. Journal of tropical geography, Singapour.  
 Karthago. Khartago. Revue d'archéologie africaine. Tunis.  
 Kush Kush, journal of the Sudan antiquities services. Khartoum.  
 L.A.A.A. Liverpool annals of archaeology and anthropology, Liverpool.  
 Latomus. Latomus, Bruxelles.  
 Libyca. Libyca, Bulletin du Service des antiquités d'Algérie, direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts. Alger.  
 Libyca Libyca. anthropologie, préhistoire, ethnologie, centre de recherches anthropologiques et ethnologiques. Alger.  
 M.A.D.P. Malawi antiquities department publications. Zomba.  
 M.A.G.W. Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien.  
 M.A.I. Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Budapest.  
 Man. Man, Bruxelles.  
 M.C.R.A.P.E. Mémoires du centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et



- ethnographiques. Alger.
- M.E.J.** Middle East journal, Washington D.C.
- M.I.O.D.** Mitteilungen des Instituts für Orientforschung Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin
- M.N.** Meroitic newsletter.
- Le Muséon** Muséon, Revue d'études orientales. Louvain.
- N.A.** Notes africaines. Bulletin d'informations de l'I.F.A.N.. Dakar.
- N.A.D.A.** Native affairs department annual (Rhodesia). Salisbury. Government printer.
- N.A.S.** Nigerian archaeology seminar. July 3-5. 1974.
- N.K.J.** Nederlandsch Kunsthistorisch Jaarboek, s'-Gravenhage.
- Numismatic Chronicle.** Numismatic Chronicle. Numismatic Society. Londres.
- O.A.** Opuscula atheniensia. Lund.
- O.C.A.** Orientalia Christiana analecta. Rome.
- Odú.** Odú. Journal of Yoruba and related studies. Western Region Literature Committee. Nigeria.
- O.L.** Oceanic Linguistics. Department of Anthropology. Southern Illinois University. Carbondale. U.S.A.
- Optima.** Optima. Johannesburg.
- Orient Antiquus.** Orient Antiquus. Ventro per le antichità et la storia dell'arte del Vicino Oriente. Rome
- Orientalia.** Orientalia. Amsterdam.
- O.I.C.P.** Oriental Institute of Chicago Publications
- O.P.N.M.** Occasional papers of the national museum of Southern Rhodesia
- P.A.** Probleme der Ägyptologie. Leyde
- Paideuma** Paideuma. Mitteilungen zur Kulturkunde. Wiesbaden
- Plaisirs équestres.** Paris
- Proc. P.S.** Proceedings of the prehistoric society, Cambridge.
- Proc. Rhod. Sei. Ass.** Proceedings of the Rhodesian Science Association.
- Q.A.L.** Quaderni di archeologia della Libia, Rome.
- R.A.** Revue africaine. Bulletin de la Société historique algérienne, Alger.
- R.A.C.** Rivista di archeologia cristiana della pontificia. Commissione di archeologia sacra, Rome.
- R. Anth.** Revue anthropologique, Paris.
- R. Arch.** Revue archéologique, Paris.
- R.E.** Revue d'égyptologie, Paris, Klincksieck.
- R.E.A.** Revue des études anciennes, Bordeaux.
- R.E.L.** Revue des études latines, Paris.
- R.E.S.E.E.** Revue des études du sud-est européen. Académie de la République populaire roumaine. Institut d'études du sud-est européen. Bucarest.
- R.F.O.M.** Revue française d'histoire d'outre-mer, Paris.
- R.H.** Revue historique, Paris.
- R.H.R.** Annales du Musée Guimet, Revue de l'histoire des religions, Paris, Leroux.
- R.O.M.M.** Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Aix-en-Provence.
- R.R.A.L.** Rendiconti della reale accademia dei Lincei, Rome.
- R.S.E.** Rassegna di studi etiopici, Rome. Istituto per l'Oriente.
- R.S.O.** Rivista degli studi orientali publicata a cura dei professori della scuola orientale della università di Roma, Rome.
- R.U.B.** Revue de l'université de Bruxelles.
- S.A.** Scientific American, New York.
- S.A.A.A.S.** South African association for the advancement of Science. Johannesburg.

- S.A.A.B** South African archaeological bulletin. Cape Town.  
**Le Saharien.** Le Saharien, Revue d'action touristique, culturelle, économique et sportive, Paris. Association de la Rabla et des Amis du Sahara.  
**S.A.A.J.** South African archaeological journal.  
**S.A.J.S.** South African journal of Science, Johannesburg.  
**S.A.K.** Studien zur altägyptischen kultur, Hamburg, H. Buske Verlag.  
**S.As.** Société asiatique, Paris.  
**S.A.S.A.E.** Supplément aux Annales du Service des antiquités d'Égypte, Le Caire.  
**S.C.** South Africa, Science South Africa.  
**S.J.A.** Southwestern journal of anthropology, Albuquerque, New Mexico.  
**S.L.S.** Society for Libyan studies.  
**S.M.** Studi magrebini, Napoli. Istituto universario orientale.  
**S.N.R.** Sudan notes and records, Khartoum.  
**Syria.** Syria. Revue d'art oriental et d'archéologie. Paris.  
**T.J.H.** Transafrican journal of history.  
**T.N.R.** Tanganyika (Tanzania) notes and records, Dar-es-Salam.  
**T.R.S.S.A.** Transactions of the royal society of South Africa.  
**Trav. I.R.S.** Travaux de l'institut de recherches sahariennes. Alger. Université d'Alger.  
**Trav. R.C.P.** Travaux de la Recherche coordonnée sur programme. Paris, CNRS.  
**Ufahamu.** Ufahamu. Journal of the African Activist Association. Los Angeles.  
**U.J.** Uganda journal, Kampala.  
**W.A.** World archaeology. Londres.  
**W.A.A.N.** West african archaeological newsletter, Ibadan.  
**W.A.J.A.** West african journal of archaeology. Ibadan.  
**W.Z.K.M.** Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, Vienne.  
**Z.Ä.S.** Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, Osnabrück. Zeller.  
**Z.D.M.G.** Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Leipzig.  
**Zephyrus.** Zephyrus. Crónica del Seminario de Arqueologia, Salamanca.  
**Z.K.** Zeitschrift für Kirchengeschichte. Gotha  
**Z.M.J.** Zambia museum journal. Lusaka.  
**Z.M.P.** Zambia museum papers. Lusaka  
**Z.Z.S.K.** Zbornik zastite Spomenika kulture.

---

## Bibliographie générale

Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister. (N.D.L.R.).

- ABEL (A.). 1972. «L'Éthiopie et ses rapports avec l'Arabie pré-islamique jusqu'à l'émigration de Ca.615, *IV C.I.S.E.* (14).
- ABRAHAM (D.P.). 1951. «The principality of Maungure», *N.A.D.A.* 28 (27).
- 1959. «The Monomotapa dynasty in Southern Rhodesia», *N.A.D.A.* 36 (27).
- 1961. «Maramuca, an exercise in the combined use of Portuguese records and oral tradition», *J.A.H.* II, 2: 211-25 (27).
- 1962. «The early political history of the Kingdom of Mwene Mutapa, 850-1589», *Historians in Tropical Africa*, Salisbury, Univ. Coll. of Rhodesia and Nyasaland (27).
- 1964. «The ethnohistory of the empire of Mutapa, problems and methods», in J. VANSINA, R. MAUNY et L.V. THOMAS (éd.), *The Historian in Tropical Africa*, Londres-Accra-Ibadan, Oxford Univ. Press for the International African Institute: 104-126 (27).
- ABU SALCH. 1969. *The Churches and Monasteries of Egypt and some neighbouring countries*, trad. B.T. EVETTS et A.J. BUTLER, Oxford, Clarendon Press (réimpression).
- ADAMS (W.Y.). 1962. «Pottery kiln excavations», *Kush X*: 62-75 (12).
- 1962. «Pottery kiln excavations», *Kush X*: 62-75 (12).
- 1962. «An introductory classification of Christian Nubian pottery». *Kush X*: 245-88 (12).
- 1964. «Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1962-63», *Kush XII*: 227-47 (12).
- 1964. «Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1962-63», *Kush XII*: 227-47 (12).
- 1964. «Post-pharaonic Nubia in the light of archaeology I», *J.E.A.* 50: 102-20 (12).
- 1965. «Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1963-64 », *Kush XIII*: 148-76 (12).
- 1965. «Architectural evolution of the Nubian Church 500-1400 A.D. », *J.A.R.C.E.* 4: 87-139 (12).

- 1965. «Post pharaonic Nubia in the light of archaeology, II», *J.E.A.* 51: 160-78 (12).
- 1966. «The Nubian campaign: retrospect», *Mélanges offerts à Mi-chalowski*, Varsovie: 13-30 (12).
- 1966. «Post pharaonic Nubia in the light of archaeology», *J.E.A.* 52: 147-62 (12).
- 1967. «Continuity and change in Nubian cultural history», *S.N.R.* XLVIII: 11-19 (12).
- 1968. «Invasion, diffusion, evolution?», *Antiquity XLII*: 194-215 (12).
- 1970. «The Evolution of christian pottery», *Nubische Kunst*, pp. 111-123 (12).
- ADAMS (W.Y.) et NORDSTRÖM (H.A.). 1963. «The archaeological survey on the west bank of the Nile, third season 1961-62», *Kush XI*: 10-46 (12).
- ADAMS (W.Y.) et VERWERS (C.J.). 1961. «Archaeological survey of Sudanese Nubia», *Kush IX*: 7-43 (12).
- ADDISON (F.S.A.). 1949. *Jebel Moya*, Londres, Oxford Univ. Press, 2 vol (11).
- ALBRIGHT (F.P.). 1958. *Archaeological discoveries in South Arabia*, Baltimore (13).
- ALBRIGHT (W.F.). 1973. «The Amarna letters from Palestine», *Cambridge Ancient History*, Cambridge, Vol. II, part 2, chap. XX (2).
- ALFRED (C.). 1952. *The Development of Ancient Egyptian Art from 3200 to 1315 BC* Trois parties: *Old Kingdom Art in Ancient Egypt* (1949), *Middle Kingdom Art in Ancient Egypt 2300-1590 BC* (1950), *New Kingdom Art in Ancient Egypt during the Eighteenth Dynasty, 1590-1315 BC* (1951), Londres, Tiranti (3).
- 1965. *Egypt to the end of the Old Kingdom*, Londres, Thames and Hudson (5).
- 1968. *Akhenaten, pharaoh of Egypt: a new study*, Londres, Thames and Hudson (2).
- ALEXANDER (J.) et COURSEY (D.G.). 1969. «The origins of yam cultivation», in P.H. UCKO et G.W. DIMBLEBY (éds.), *The domestication and exploitation of plants and animals*, Londres, Duckworth: 123-9 (24).
- ALI HAKEM (A.M.). 1972. «The city of Meroe and the myth of Napata. A new perspective in Meroitic archaeology» in S. BUSHRA (éd.), *Urbanization in the Sudan*, proceedings of Annual Conference of the Philosophical Society of the Sudan, Khartoum (11).
- 1972. «Meroitic settlement of the Butana, Central Sudan», in Ph. UCKO, R. TRINGHAM et G.W. DIMBLEBY (éd.), *Man, Settlement and Urbanism*, Londres, DUCKWORTH: 639-46 (11).
- ALLEN (J.W.T.). 1949. «Rhapta», *T.N.R.* 27: 52-9 (22).
- ALLEN (T.G.). 1960. *The Egyptian Book of the Dead*, Documents in the Oriental Institute Museum at the University of Chicago, no LXXXII, Chicago, University of Chicago Press (2) (3).
- ALMAGRO-BASCH (A.). 1963-1965. *Comite español de la Unesco para Nubia, Memorias de la Mission Arqueológica*, Madrid, 14 vol. (12).
- AMBORN (H.). 1970. «Die Problematik der Eisenverhüttung im Reiche Meroe», *Paideuma XVI*: 71-95 (10) (11).
- AMELINEAU (E.). 1908. *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne*, Paris, Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Etudes (1).
- AMMIEN MARCELLIN. *Ammien Marcellin, ou les dix-huit livres de son Histoire qui nous sont restés*, trad. G. MOULINES, (1778), Lyon, J.M. BRUYSET, 3 vol. (1).
- ANDAH (B.W.). 1973. *Archaeological reconnaissance of Upper-Volta*, thesis, Berkeley, Univ. of California (24).

- ANFRAY (F.). 1963. « Une campagne de fouilles à Yeha (fév. - mars 1960) », *A.E.* 5: 171-92 (13).
- 1965. « Chronique archéologique (1960-64) », *A.E.* 6: 3-48 (13).
- 1966. « La poterie de Matara », *R.S.E.* 22: 1-74 (13).
- 1967. « Matara », *A.E.* 7: 33-97 (13) (15).
- 1968. « Aspects de l'archéologie éthiopienne », *J.A.H.* 9: 345-66 (13) (14).
- 1970. « Matara », *Trav. R.C.P.* 230 Fasc. 1, Paris, C.N.R.S.: 53-60(13).
- 1971. « Les fouilles de Yeha en 1971 », *Trav. R.C.P.* 230, Fasc. 2, Paris, C.N.R.S.: 31-40 (13).
- 1972. « Les fouilles de Yeha (mai-juin 1972) », *Trav. R.C.P.* 230, Fasc. 3, Paris, C.N.R.S.: 57-64 (13).
- 1972. « L'archéologie d'Axoum en 1972 », *Paideuma* XVIII: 71 pl. VI (15).
- 1974. « Deux villes axoumites: Adoulis et Matara » *Atti IV Congr. Intern. Stud. Et.* 752-65 (15).
- ANFRAY (F.) et ANNEQUIN (G.). 1965. « Matara. Deuxième, troisième et quatrième campagnes de fouilles », *A.E.* 6: 49-86 (13) (15).
- ANFRAY (F.), CAQUOT (A.) et NAUTIN (P.). 1970. « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum », *J.S.* 260-73 (14).
- ANGELIS D'OSSAT (G. DE) et FARIOLI (R.). 1975. « Il complesso paleocristiano di Brevigliere Elkhadra », *Q.A.L.* 29-56 (19).
- APOLLODORE. éd. 1921. *The Library*, trad. Sir J.G. FRAZER, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press; Londres, Heinemann (1).
- APPLEGATE (J.R.). 1970. « The Berber languages », *C.T.L.* VI: 586-661 (20).
- ARISTOTE. 1908-52. *The Works of Aristotle*, trad. anglaise, J. A. SMITH et W.D. ROSS, éd., Oxford, Oxford Univ. Press, 12 vol. (1).
- 1961-62. *Aristotelis opera*, Berlin. 5 vol. (1).
- *Œuvres*, trad. française par B. SAINT-HILAIRE. Paris. 1837-1892 (35 vol.).
- ARKELL (A.J.). 1949. *Early Khartoum. An Account of the Excavations of an Early Occupation Site Carried Out by the Sudan Government Antiquities Service 1944-1945*, Oxford, Oxford Univ. Press (9).
- 1950. « Varia Sudanica », *J.E.A.* 36: 27-30 (9).
- 1951. « Meroe and India, Aspects of archaeology in Britain and Beyond », essays presented to O.G.S. Crawford, Londres, Grimes (10).
- 1961. *A History of the Sudan from the earliest times to 1821*, Londres, Univ. of London, Athlone Press. 2<sup>e</sup> édition (1<sup>er</sup> éd., 1955). 252 p. (6) (9) (10) (11) (17).
- 1966. « The iron age in the Sudan », *C.A.* 7. 4: 451-78 (11).
- ARMSTRONG (R.G.). 1964. *The study of West African languages*. Ibandan. Ibandan Univ. Press (21).
- ASCHER (J.E.), 1970. « Graeco-roman nautical technology and modern sailing information. A confrontation between Pliny's account of the voyage to India and that of the Periplus Maris Erythraci in the light of modern knowledge », *J.T.G.* 31: 10-26 (22).
- ATHERTON (J.H.). 1972. « Excavations at Kambamai and Yagala rock shelters, Sierra Leone ». *W.A.J.A.* 2, pp. 39 ss. (24).
- AUBER (J.). 1958. *Français. Malgaches. Bretons. Arabes. Turcs. Chinois. Canaques: parlons-nous une même langue?*. Tananarive, Impr. off., Paris, Maisonneuve (28).
- AUBREVILLE (A.). 1948. « Étude sur les forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun », *B.S.* : 131 p. (24).
- AURIGEMMA (S.). 1940. « L'éléfante di Leptis Magna », *A.I.*: 67-86 (20).
- AVERY (G.). 1974. « Discussion on the age and use of tidal fish traps » . *S.A.A.B.* 30 (26).

- AYMARD (J.). 1951. *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du règne des Antonins*, Paris, de Brocard (20).
- AYOUB (J.). 1962. *Excavations at Germa, the capital of the Garamantes. Sheba. I* (20)
- 1967. *Excavations at Germa, the capital of the Garamantes, Sheba, II* (20)
- 1966-1967. «The royal cemetery of Germa». *Libya antiqua*, Tripoli. p. 213-9 (20).
- BADAWY (A.). 1965. «Le grotesque, invention égyptienne», *Gazette des Beaux Arts*: 189-98 (6).
- 1968. *A History of Egyptian Architecture (The New Kingdom): from the eighteenth dynasty to the end of the twentieth dynasty 1580-1085 BC*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press (11).
- BAILLOUD (G.). 1969. «L'évolution des styles céramiques en Ennedi (République du Tchad)», *Actes I<sup>er</sup> Coll. intern. Archéol. Afr.*: 31-45 (24).
- BAKRY (H.S.K.). 1967. «Psammetichus II and his newly-found stela at Shellae», *Oriens Antiquus* 6: 225-44 (10).
- BALL (J.). 1942. «Egypt in the classical geographers», Le Caire, Government Press, Bulaq (6).
- BALOUT (L.). 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, Paris, A.M.G.: 435-57 (17).
- 1967. «L'homme préhistorique et la Méditerranée occidentale», *R.O.M.M.* 3 (17).
- BARADES (J.). 1949. *Vue aérienne de l'organisation romaine dans le Sud algérien. Fossatum Africae*, Paris, A.M.G. (19) (20).
- BARGUET (P.). 1967. *Le Livre des morts des anciens Egyptiens*, Paris, Le Cerf (Littératures anciennes du Proche-Orient) (3).
- BARRAUX (M.). 1959. «L'auge de Sima», *A.M. N.S. XXXVII*: 93-9 (28).
- BARROW (L.). 1801-1804. *Travels into the interior of the Southern Africa in the years 1797 and 1798*, 2 vol., Londres (26).
- BASHAM (A.L.). 1959. *The wonder that was India. A survey of the Indian sub-continent before the coming of the Muslims*. New York. Grove Press (22).
- BASSET (H.). 1921. «Les influences puniques chez les Berbères», *R.A.* 62: 340 (17).
- BATES (O.). 1914. *The Eastern Libyans*, Londres, Macmillan, pp.46, 49-51, 249; 2<sup>e</sup> éd.: 1970 (4) (17).
- BATES (O.) et DUNHAM (D.). 1927. «Excavations at Gammal», *H.A.S.* 8: 1-122 (11).
- BAUMANN (H.) et WESTERMANN (D.). 1962. *Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot (29).
- BAXTER (H.C.). 1944. «Pangani: The trade centre of ancient history», *T.N.R.* 17: 15-26 (22).
- BAYLE DES HERMENS (R. DE). 1967. «Premier aperçu du paléolithique inférieur en R.C.A.», *Anthropologie* 71: 135-66 (21).
- 1971. «Quelques aspects de la préhistoire en R.C.A.», *J.A.H.* XII: 579-97 (21).
- 1972. «Aspects de la recherche préhistorique en République centrafricaine», *Africa-Terræren* XVIII, 3/4: 90-103 (25).
- 1972. «La civilisation mégalithique de Bouar. Prospection et fouille 1962-66 par P. Vidal. Recension», *Africa-Terræren* XLII, 1: 78-9 (25).
- BEAUCHENE (M.C. DE). 1963. «La préhistoire du Gabon», *Objets et Mondes* III, 1: 16 (21).
- 1970. «The Lantana mine near the Rapoa/Niger confluence of Niger», *W.A.A.N.* 12: 63 (29).
- BEAUMONT (P.B.) et BOSCHER (A.K.). 1974. «Report on test excavations in a prehistoric pigment mine near Postmasburg, Northern Cape», *S.A.A.B.* 29: 41-59

(29).

- BEAUMONT (P.B.) et VOGEL (J.C.). 1972. «On a new radiocarbon chronology for Africa South of the Equator», *A.S.* 31: 66-89 (26).
- BECK (P.) et HUARD (P.). 1969. *Tibesti, carrefour de la préhistoire saharienne*, Paris, Arthaud (17) (20).
- BECKERATH (J.V.) 1965. «Untersuchungen zur politischen Geschichte der Zweiten Zwischenzeit in Ägypten», *Ä.F.U.* 23 (2).
- 1971. *Abuss der Geschichte des alten Ägypten*, Munich, Oldenbourg (2).
- BEEK (G.W. VAN). 1967. «Monuments of Axum in the light of South Arabian archaeology», *J.A.O.S.* 87: 113-22 (14).
- 1969. «The rise and fall of Arabia Felix», *S.A.* 221, 6: 36-46 (22).
- BELKHODJA (K.). 1970. «L'Afrique byzantine à la fin du VP siècle et au début du VII<sup>e</sup> siècle», *R.O.M.M.* n° spécial: 55-65 (19).
- BELL (H.I.). 1948. *Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest. A Study in the Diffusion and Decay of Hellenism*, Oxford, Clarendon Press (6).
- 1957. *Cults and Creeds in Graeco-Roman Egypt*, Liverpool, University Press, 2<sup>e</sup> éd.: 1966 (6).
- BENABOU (M.). 1972. «Proconsul et légat. Le témoignage de Tacite», *Ant. Afr. T.* VI, pp. 61-75, Paris, C.N.R.S. (19).
- 1976. *La Résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspero (17) (19).
- BERNARD (A.). 1966. *Alexandrie la Grande*, Paris, Arthaud (6).
- BERNARD (E.). 1969. *Inscriptions méroïtiques de l'Égypte gréco-romaine*, Besançon-Paris, Les Belles Lettres (6).
- BERNHARD (F.O.) 1961. «The Ziwa ware of Inyanga», *N.A.D.A.* XXXVIII: 84-92 (27).
- 1964. «Notes on the pre-ruin Ziwa culture of Inyanga», *Rhodesiana* XII (27).
- BERTHELOT (A.). 1931. «L'Afrique saharienne et soudanaise. Ce qu'en ont connu les Anciens», Paris, Les Arts et le Livre (20).
- BERTHIER (A.) et CHARLIER (R.). 1955. *Le Sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Service des Antiquités, missions archéologiques (18).
- 1968. «La sépulture du lecteur Georges à Sila», *B.A.A.* II: 283-92 (19).
- BEVAN (E.). 1968. *A History of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, Chicago (6).
- BIEBER (M.). 1955. *The sculpture of the Hellenistic age*, New York, Columbia Univ. Press; 2<sup>e</sup> éd.: 1961 (6).
- BIERBRIER (M.). 1975. *Late new Kingdom in Egypt (C. 1300-664 B.C.). A geneological and chronological investigation*, Warminster, Aris and Phillips (2) (3).
- BIETAK (M.). 1965. «Ausgrabungen in der Sayala District», *Nubien* 1961-65, Vienne: 1-82 (9).
- BION et NICOLAS DE DAMAS, in C. MÜLLER (éd.). *Fragmenta Historicum Graecorum*, vol. 3, p. 463; vol. 4, p. 351 (11).
- BISSON (M.S.). 1975. «Copper currency in Central Africa: the archaeological evidence», *W.A.* 6: 276-92 (29).
- BLANKOFF (B.) 1965. «La préhistoire au Gabon», *B.S.P.P.G.* 1: 4-5 (25).
- BLOCH (M.) et VERIN (P.). 1966. «Discovery of an apparently neolithic artefact in Madagascar», *Man* 1, 2: 240-1 (28).
- BOBO (J.) et MOREL (J.) 1955. «Les peintures rupestres de l'abri du Mouflon et la station préhistorique du Hamman Sidi Djeballa dans la Cheffia (Est-Constantinois)», *Libyca* 3: 163-81 (17).
- BONSMA (J.C.). 1970. «Livestock production in the sub-tropical and tropical African countries», *S.A.J.S.* 66, 5: 169-72 (24).

- BORCHARDT (L.). 1938. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 38: 209-215 (2).
- BORGHOUTS (J.F.). 1973. «The evil eye of Apopis», *J.E.A.* 59: 114-50 (3).
- BOSHIER (A.) et BEAUMONT (P.). 1972. «Mining in Southern Africa and the emergence of modern man», *Optima* 22: 2-12 (29).
- BOUBBE (J.). 1959-1960. «Découvertes récentes à Sala Colonia (Chellah)», *B.A.C.*, pp. 141-145 (19).
- BOUBOU HAMA. 1967. Recherches sur l'histoire des Touareg sahariens et soudanais, Paris, Présence africaine (20).
- BOURGOIS (R.). 1957. «Banyarwanda et Barundi, Tombe I - Ethnographie», *A.R.S.C.* XV: 536-49 (25).
- BOURGUET (P. DU). 1964. *L'art copte*, Catalogue, Paris, Petit-Palais, 17 juin-15 sept. (12).
- . 1964. «L'art copte pendant les cinq premiers siècles de l'Hégire», *Christentum am Nil*, Recklinghausen: 221 et ss. (12).
- BOVILL (E.W.). 1968. *The Golden trade of the Moors*, Oxford, 2<sup>e</sup> éd. (21).
- BOWDICH (T.E) 1821. *An essay on the superstitions, customs and arts common to the Ancient Egyptians, Abyssinians and Ashantees*, Paris (4).
- BOWEN (R. Le Baron). 1957. «The Dhow sailor» *American Neptune*, Vol. II (22).
- BOWEN (R. Le Baron) et ALBRIGHT (F.P.). 1958. *Archaeological discoveries in South Arabia*, Baltimore, John Hopkins Press.
- BRABANT (H.). 1965. «Contribution odontologique à l'étude des ossements trouvés dans la nécropole protohistorique de Sanga, République du Congo», *A.M.R.A.C.* 54 (25).
- BRAHIMI (C). 1970. *L'Ibéromaurusien littoral de la région d'Alger*, M.C.R.A.P.E. XIII, Paris, p. 77 (17).
- BREASTED (J.H.). 1906-7. *Ancient records of Egypt. Historical documents from the earliest times of the Persian conquest*, Chicago, University of Chicago Press - Londres, Luzac and Co - Leipzig, Harrassowitz, 5 vol. (4) (9) (10) (11).
- . 1930. *The Edwin Smith surgical papyrus*, Chicago, University of Chicago Press, 2 vol. (5).
- . 1951. *A history of Egypt from the earliest times to the Persian conquest*, 2<sup>e</sup> éd. révisée, Londres, Hodder and Stoughton (2).
- BRECCIA (W.). 1922. *Alexandrea ad Aegyptum. A guide to the Ancient and Modern town and to its Graeco-Roman museum*, Bergamo, Istituto italiano d'artigrafiho (6).
- BRETON (R.). 1892. *Dictionnaire caraïbe-français...*, Auxerre-Leipzig, Platzmann, Réimpr. (28).
- BRIANT (R.P.). 1945. *L'Hébreu à Madagascar*, Tananarive, Pitot de la Beaujardière (28).
- BRIGGS (L.C.). 1957. «Living tribes of the Sahara and the problem of their prehistoric origin», *Acts III<sup>rd</sup> P.P.S.Q.*, pp. 195-9 (20).
- BRINTON (J.Y.). 1942. *B.S.R.A.*, pp. 35. pp. 78-81, 163-165 et pl. XX, fig. 4 (17).
- BROTHWELL (D.) et SHAW (T.). 1971. «A late Upper Pleistocene proto-west African negro from Nigeria», *Man* N. sp. 6, 2: 221-27 (21).
- BROUGHTON (T.R.S.). 1968. *The Romanization of Africa Proconsularis*. New York (19).
- BROWN (B.) 1957. *Ptolemaic paintings and mosaics and the Alexandrian style*, Cambridge, Mass., Archaeological Institute of America (6).
- BRUNNER (H.). 1957. *Altägyptische Erziehung*, Wiesbaden, O Harrassowitz (3).
- . 1964. «Die Geburt des Gottkönigs. Studien zur Überlieferung eines altägyptischen Mythos», *Ä.A.* 10 (3).
- BRUNNER-TRAUT (E.). 1974. *Die alten Ägypter Verborgens. Leben unter Pharaonen. 2*



- duchagegehene Aufl., Stuttgart-Berlin-Köln-Mainz, W. Kohlhammer, 272 p. (3).
- BRUNT (P.A.). 1971, *Italian manpower 225 BC-AD 14*, Londres, Oxford University Press, pp.581-583 (19).
- BÜCHELER (F) et RIESE (A.) éd.. 1894. *Anthologia latina*, Leipzig, n° 183 (17).
- BUCK (A. DE). 1952. *Grammaire élémentaire du moyen égyptien*, trad. VAN DE WALLE et J. VERGOTE, Leyde, E.J. Brill (1).
- . 1935-61. «The Egyptian coffin texts», *O.I.C.P.*, 34, 49. 64, 67. 73. 81. 87 (2) (3).
- BUDGE (E.A.W.). 1912. *Annals of Nubian Kings, with a sketch of the story of the Nubian kingdom of Napata*, Londres, Kegan Paul (11).
- . 1928. *The book of the Saints of the Ethiopian church: a translation of the Ethiopic synaxarium made from the oriental manuscripts, n° 660 and 661 in the British museum*, Cambridge C.U.P. (16).
- . 1928. *A History of Ethiopia, Nubia and Abyssinia according to the hieroglyphic inscriptions of Egypt and Nubia and the Ethiopian chronicles* Londres, Methuen & Co (16).
- . 1966. *A History of Ethiopia*, Vol. I, Anthropological Publications. Costerhout N-B, The Netherlands (16).
- BUNBURY (E.H.). éd. 1959. *A history of ancient Geography among the Greeks and the Romans from the Earliest Ages to the fall of Roman Empire*, New York, Dover Publications (1<sup>re</sup> éd. 1883), 2 vol. (22).
- BUSHRA (S.). 1972. «Urbanization in the Sudan». *Actes Conf. Ann. Soc. Phil. Soudan* (11).
- BUTZER (K.W.). 1961. «Les changements climatiques dans les régions arides depuis le pliocène», *Histoire de l'utilisation des terres arides*, Paris. Unesco: 31-56 (17).
- BYNON (J.). 1970. «The contribution of linguistics to history in the field of Berber studies», in D. DALBY (éd.): *Language and History in Africa*, Londres: 64-77 (20).
- CABANNES (R.). 1964. *Les types hémoglobiniques des populations de la partie occidentale du continent africain: Maghreb, Sahara, Afrique noire occidentale*, Paris, C.N.R.S. (20).
- CALLET (F.). 1908. *Tantaran'ny Andriana nanjaka teto Imeria*, Tananarive (28).
- . 1974. *Histoire des rois de Tantaran'ny Andriana*, trad. G.-S. CHAPUT et E. RATSIMBA, Tananarive, Librairie de Madagascar, 3 vol. (28).
- CALZA (G.). 1916. «Il Piazzale delle Corporazioni», *Boll. Comm.*, p. 178 et seq. (19).
- CAMINOS (R.A.). 1954. *Late Egyptian Miscellanies*, Londres, Oxford Univ. Press (3).
- . 1964. «Surveying Semna Gharbi», *Kush* 12: 82-6 (9).
- . 1964. «The Nitocris adoption Stela», *J.E.A.* 50: 71-101 (10).
- . 1974. *The New Kingdom temples of Buhen*, Londres, Egypt Exploration Society, 2 vol. (2).
- CAMPS (G.). 1954. «L'inscription de Beja et le problème des Dii Mauri», *R.A.* 98: 233-60 (17).
- . 1960. «Les traces d'un âge du bronze en Afrique du Nord», *R.A.* 104: 31-55 (17).
- . 1960. «Aux origines de la Berbérie: Massinissa ou les débuts de l'histoire», *Libyca* 8, 1 (17) (19) (24).

- 1961. *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, A.M.G. (17) (20).
- 1965. «Le tombeau de Tin Hinan à Abalessa», *Trav. I.R.S.* vol. 24: 65-83 (17) (20).
- 1969. «Amekini, néolithique ancien du Hoggar», *Mém. C.R.A.P.E.* 10: 186-88 (24).
- 1969. «Haratin-Ethiopiens, réflexions sur les origines des négroïdes sahariens», *Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar.*: 11-17 (20).
- 1970. «Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara», *R.O.M.M.* 7: 39-41 (17).
- 1974. «Le Gour, mausolée berbère du VII<sup>e</sup> siècle», *A.A.* VIII: 191-208 (19).
- 1974. «Tableau chronologique de la préhistoire récente du nord de l'Afrique», *B.S.P.F.* 71, 1: 262, 265 (17).
- 1974. «L'âge du tombeau de Tin Hinan, ancêtre des Touareg du Hoggar», *Zephyrus* XXV: 497-516 (20).
- 1974. *Les Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin (17) (20).
- 1975. «Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara», *Encyclopédie berbère* 24 (20).
- 1978. *Les Relations du monde méditerranéen et du monde sud-saharien durant la préhistoire et la protohistoire*, Aix-en-Provence (20).
- CAMPS (G.), DELIBRIAS (G.) et THOMMERET (J.). 1968. «Chronologie absolue et succession des civilisations préhistoriques dans le Nord de l'Afrique», *Libyca*, vol. XVI, p. 16 (17).
- CAMPS-FABRER (H.). 1953. *L'Olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*, Alger, Impr. officielle, In-8°, 95 p., pl. cartes, plans (19).
- 1966. *Matière et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, Mém. CRAPE (17).
- CAPOT-REY (R.). 1953. *Le Sahara français*, Paris, P.U.F. (20).
- CAQUOT (A.). 1965. «L'inscription éthiopienne à Marib», *A.E.* VI: 223-5 (15) (16).
- CAQUOT (A.) et DREWES (A.J.). 1955. «Les monuments recueillis à Maqallé (Tigré)», *A.E.* I: 17-41 (13) (15).
- CAQUOT (A.) et LECLANT (J.). 1956. «Rapport sur les récents travaux de la section d'archéologie», *C.R.A.I.*: 226-34 (15).
- 1959. Ethiopie et Cyrénaïque? A propos d'un texte de Synésius. *A.E.* III: 173-7 (15).
- CAQUOT (A.) et NAUTIN (P.). 1970. «Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum. Description et étude de l'inscription grecque», *J.S.*: 270-1 (15).
- CARCOPINO (J.). 1948. *Le Maroc antique*, Paris, Gallimard, La suite des temps n° 10, 337 p. (17) (18) (19) (20).
- 1956. «Encore Mastics, l'empereur maure inconnu», *R.A.*: 339-348 (19).
- 1958. *La mort de Ptolémée, roi de Maurétanie*, Paris, p. 191 et seq. (19).
- CARNEIRO (R.L.). 1970. «A theory of the origin of the State». *American Association for the Advancement of Science* 169, 3947: 733-8 (29).
- CARPENTER (R.). 1958. «The Phoenicians in the west», *A.J.A.* LXVII (15).
- 1965. «A trans-Saharan caravan route in Herodotus. *A.J.A.*: 231-42 (20).
- CARTER (H.) et MACE (A.). 1923-33. *The tomb of Tut-Ankh-Amen discovered by... Carnarvon and H. Carter*, Londres-New York-Toronto-Melbourne, Cassel and Co, 3 vol. (2).
- CARTER (P.L.). 1969. «Moshebi's shelter: excavation and exploitation in Eastern

- Lesotho », *Lesotho* 8: 1-23 (26).
- 1970. « Late Stone Age exploitation patterns in Southern Natal », *S.A.A.B.* 25, 98: 55-8 (26).
- CARTER (P.L.) et FLIGHT (C.). 1972. « A report on the fauna from two neolithic sites in northern Ghana with evidence for the practice of animal husbandry during the 2<sup>nd</sup> m. B.C. », *Man* 7, 2: 277-82 (24).
- CARTER (P.L.) et VOGEL (J.). 1971. « The dating of industrial assemblages from stratified sites in Eastern Lesotho », *Man* (n° Sp.) 9: 557-70 (26).
- CASTIGLIONE (L.). 1967. « Abdallah Nirqi. En aval d'Abou Simbel, fouilles de sauvetage d'une ville de l'ancienne Nubie chrétienne », *Archéologia* 18: 14-9 (12).
- 1970. « Diocletianus und die Blemmyes », *Z.Ä.S.* 96, 2: 90-103 (10).
- CATON-THOMPSON (G.). 1929. « The Southern Rhodesian ruins: recent archaeological investigations », *Nature* 124: 619-21 (27).
- 1929-30. « Recent excavations at Zimbabwe and other ruins in Rhodesia », *J.R.A.S.* 29: 132-8 (27).
- CENIVAL (J.L. DE). 1973. « L'Égypte avant les pyramides, 4<sup>e</sup> millénaire », Grand-Palais, 29 mai-3 sept., Paris, Musées nationaux (2).
- CERNY (J.). 1927. « Le culte d'Aménophis I chez les ouvriers de la nécropole thébaine », *B.I.F.A.O.* 41: 159-203 (2).
- 1942. « Le caractère des oushebtis d'après les idées du Nouvel Empire », *B.I.F.A.O.* 41: 105-33 (3).
- 1973. *A community of workmen at Thebes in the Ramesside period*, Le Caire, IFAO VI + 383 p. (3).
- CERULLI (E.). 1943. *Etiopi in Palestina; storia della comunità etiopica di Gerusalemme*, vol. I, Rome, Libreria dello Stato (16).
- 1956. *Storia della letteratura etiopica*, Rome, Nuova accademica edit. (16).
- CHACE (A.B.) et al. 1927-1929. *The Rhind mathematical Papyrus*, British Museum, 10057 et 10058, 2 vol., Oberlin (5).
- CHAKER (S.). 1973. « Libyque: épigraphie et linguistique », *Encyclopédie berbère* 9 (20).
- CHAMLA (M.-C.). 1958. « Recherches anthropologiques sur l'origine des malgaches », *Museum* (28).
- 1968. « Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques », *Mém. C.R.A.P.E.* IX: (17) (20) (21).
- 1970. « Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie occidentale) », *Mém. C.R.A.P.E.* XV: 113-4 (17).
- CHAMOUX (F.). 1953. *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, De Brocard (17).
- CHAMPETIER (P.). 1951. « Les conciles africains durant la période byzantine », *R.A.*: 103-20 (19).
- CHAMPOLLION-FIGEAC (J.J.). 1839. *Égypte ancienne*, Paris, Didot (1).
- CHAPLIN (J.H.). 1974. « The prehistoric rock art of the lake Victoria region », *Azania* IX: 1-50 (29).
- CHARLES-PICARD (G.). 1954. *Les Religions de l'Afrique antique*, Paris, Plon (18).
- 1956. *Le Monde de Carthage*, Paris, Corrêa.
- 1957. « Civitas Mactaritana », *Karthago* 8: 33-39 (17).
- 1958. « Images de chars romains sur les rochers du Sahara », *CRAI* (17).

- CHARLES-PICARD (G. et C.). 1958. *La Vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal*, Paris, Hachette (18).
- 1959. *La Civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, Plon (19).
- 1968. «Les Cahiers de Tunisie», *Mélanges Saumagne*, pp. 27-31 (20).
- CHARLESWORTH (M.P.). 1926. *Trade routes and commerce of the Roman Empire*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
- 1951. «Roman trade with India: a resurvey», in A.C. JOHNSON, *Studies in Roman economic and social history in honour of Allen Chester Jonson*, Princeton (22).
- CHASTAGNOL (A.). 1967. «Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine», *A.A.* I: 130-4 (19).
- CHASTAGNOL (A.) et DUVAL (N.). 1974. «Les survivances du culte impérial dans l'Afrique du Nord à l'époque vandale. Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston», *Publications de la Sorbonne, Etudes IX*: 87-118 (19).
- CHEVALLIER (R.) et CAILLEMER (A.). 1957. «Les centuriations romaines de Tunisie», *Annales*, n° 2, pp. 275-286, Paris, Armand-Colin (19).
- CHEVRIER (H.). 1964-70-71. «Techniques de la construction dans l'ancienne Egypte», vol. I: «Murs en briques crues», *R.E.* 16: 11-7; vol. II: «Problèmes posés par les obélisques», *R.E.* 22: 15-39; vol. III: «Gros œuvre, maçonnerie», *R.E.* 23: 67-111 (3).
- CHITTICK (N.). 1966. «Six early coins from New Tanga», *Azania*: 156-7 (22).
- 1969. «An archaeological reconnaissance of the Southern Somali Coast», *Azania IV*: 115-130 (22).
- CINTAS (P.). 1950. *Céramique punique*, Tunis (18).
- 1954. «Nouvelles recherches à Utique», *Karthago V* (18).
- CINTAS (P.) et DUVAL (N.). 1958. «L'église du prêtre Félix, région de Kélibia», *Karthago IX*: 155-265 (19).
- CLARK (J.D.). 1957. «Pre-European copper working in South Central Africa», *Roan Antelope*: 2-6 (25).
- 1967. «The problem of Neolithic culture in Sub-Saharan Africa», in W.W. BISHOP et J. D. CLARK (éd.): *Background to Evolution in Africa*, Chicago, Chicago Univ. Press: 601-27 (25).
- 1968. «Some early Iron age pottery from Lunda», in J.D. CLARK (éd.). *Further palaeo-anthropological studies in Northern Lunda*, Lisbonne: 189-205 (27).
- 1970. *The prehistory of Africa*, Londres, Thames and Hudson (23).
- 1972. «Prehistoric populations and pressures favouring plant domestication in Africa», *B.W.S.* 56 (24).
- 1974. «Iron age occupation at the Kalambo Falls», J.D. CLARK (éd.), *Malambo falls prehistoric site II*, Cambridge: 57-70 (25).
- CLARK (J.D.) et FAGAN (B.M.). 1965. «Charcoal, sands and channel-decorated pottery from Northern Rhodesia», *A.A.* LXVII: 354-71 (29).
- CLARK (J.D.) et WALTON (J.). 1962. «A Late Stone Age site in the Erongo mountains, South West Africa», *Proc. P.S.* 28: 1-16 (26).
- CLARKE (S.) et ENGELBACH (R.). 1930. *Ancient Egyptian masonry, the building craft*, Oxford: Oxford Univ. Press, Londres: H. Milford, XII + 243 p. (5).
- CLAVEL (M.) et LÉVÊQUE (P.). 1971. *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain*, Paris, Armand Colin: 7-94 (19).
- CLEMENTE (G.). 1968. *La Noticia Dignitatum*, Cagliari: 318-342 (19).
- CODIX THEodosIANUS. éd. 1905. *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus sirmondianis et leges novellae ad Theodosianum pertinentes*, Th. MOMMSEN et P. MEYER (éd.), Berlin, Societas Regia Scientiarum (15).
- CODINE (J.). 1868. *Mémoire géographique sur la mer des Indes*, Paris, Challamel (28).

- COHEN (D.) et MARET (P. DE). 1974. «Recherches archéologiques récentes en République du Zaïre», *Forum U.L.B.* 39: 33-7 (25).
- COHEN (D.) et MARTIN (Ph.). 1972. «Classification formelle automatique et industrie lithiques; interprétation des hachereaux de la Kamoa», *A.M.R.A.C.* 76 (21).
- COHEN (D.) et MORTELMANS (G.). 1973. «Un site tshitolien sur le plateau des Batéké», *A.M.R.A.C.* 81 (25).
- CONNAH (G.). 1967. «Excavations at Daima, N.E. Nigeria», *Actes VI<sup>e</sup> cong. P.P.E.Q.* : 146-7 (24).
- 1967. «Radiocarbon dates for Daima», *J.H.S.N.* 3 (24).
- 1969. «The coming of iron: Nok and Daima», in Th. SHAW: *Lectures on Nigerian prehistory and archaeology*, Ibadan: 30-62 (21).
- 1969. «Settlement mounds of the Firki: the reconstruction of a lost society», *Ibadan* 26 (24).
- CONTENSON (H. DE). 1960. «Les premiers rois d'Axoum d'après les découvertes récentes», *J.A.* 248: 78-96 (13) (14).
- 1961. «Les principales étapes de l'Ethiopie antique», *C.E.A.* 2, 5: 12-23 (13) (14).
- 1962. «Les monuments d'art sud-arabes découverts sur le site Haoulti (Ethiopie) en 1959», *Syria* 39: 68-83 (13).
- 1963. «Les subdivisions de l'archéologie éthiopienne. Etat de la question», *R. Arch.* : 189-91 (13).
- 1963. «Les fouilles de Haoulti en 1959. Rapport préliminaire», *A.E.* 5: 41-86 (13) (14) (15).
- 1963. «Les fouilles à Axoum en 1958. Rapport préliminaire», *A.E.* 5: 3-39 (15).
- 1969. «Compte rendu bibliographique de "Annales d'Ethiopie"», vol. 7, *Syria* 46: 161-7 (13).
- CONTI-ROSSINI (C). 1903. «Documenti per l'archeologia d'Eritrea nella bassa valle dei Barca», *R.R.A.L.* 5, XII (15).
- 1928. «Storia d'Etiopia», Milan, 335 p., 70 pl. (13) (14) (16).
- 1947. Icha, Tsehuf Enni e Dera. *R.S.E.* 6: 12-22 (13).
- 1947-48. Gad et il dio Luna in Etiopia, Studi e materiali di storia delle religioni, Rome (15).
- COOKE (C.K.). 1971. «The rock art of Rhodesia», *S.A.J.S.*, n° sp. 2: 7-10 (27).
- COON (C.S.). 1968. *Yengema cave report*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania (24).
- COPPENS (Y.). 1969. «Les cultures proto-historiques et historiques du Djourab», *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.* : 129-46 (24).
- CORNEVIN (R.). 1967. *Histoire de l'Afrique. I – Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 2<sup>e</sup> éd. (20).
- Corpus inscriptionum semiticarum ab academiae inscriptionum et litterarum Humaniorum contitum atque digestum* (1881-1954), Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres (15).
- COSMAS INDICOPLEUSTES. *Topographie chrétienne*, trad. Wanda WALSCA, Paris, Le Cerf, pp. 77-78 (16).
- éd. 1897. *The Christian topography*, trad. J.W. MCCRINDLE, Londres, Hakluyt (22).
- COULBEAUX (J.B.). 1929. *Histoire politique et religieuse d'Abyssinie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de Menelik II*, tome I, Paris, Geuthner (16).
- COURTIN (J.). 1969. «Le néolithique du Borkou, Nord-Tchad», *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.* : 147-59 (24).
- COURTOIS (C). 1945. «Grégoire VII et l'Afrique du Nord. Remarques sur les communautés chrétiennes d'Afrique du XI<sup>e</sup> siècle», *R.H.* CXCIV: 97-122; 193-226 (19).

- 1954. *Victor de Vita et son œuvre*, Alger, Impr. off. (19).
- 1955. *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, A.M.G. (19) (20).
- COURTOIS (C), LESCHI (L.), MINICONI (J.), FERRAT (C) et SAUMAGNE (C).  
— 1952. *Tablettes Albertini: Actes privés de l'époque vandale, fin du V<sup>e</sup> siècle*, Paris, A.M.G. (19).
- CRACCO-RUGGINI (L.). 1974. «Leggenda e realtà degli Etiopi nella cultura tardo imperiale», *Atti Congr. Intern. Stud. Et.* 1911: 141-93 (20).
- CROWFOOT (J.W.). 1911. «The island of Meroc», *Archaeological survey of Egypt*, Mémoire n° 19: 37, Londres (11).
- 1927. «Christian Nubia», *J.E.A.* XIII: 141-50 (12).
- CULWICK (A.I. et G.M.). 1936. «Indonesian echoes in Central Tanganyika», *T.N.R.* 2: 60-6 (28).
- CURTO (S.). 1965. *Nubia. Storia di una civiltà favolosa*, Novare, Istituto geografico, 371 p. (11).
- 1966. *Nubien. Geschichte einer rätselhaften Kultur*, Munich (9).
- CUVILLIER (A.). 1967. *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin (1).
- DAHL (O. Ch.). 1951. «Malgache et Maanjan, une comparaison linguistique», *A.U.E.I.* 3 (28).
- DAHLE (L.). 1889. «The Swahili element in the new Malagasy-English dictionary», *Antananarivo* III: 99-115 (28).
- DALBY (D.). 1970. «Reflections on the classification of African languages», *A.L.S.* 11: 147-71 (21).
- 1975. «The prehistorical implications of Guthrie's comparative Bantu. I. Problems of internal relationship», *J.A.H.* XVI: 481-501 (23).
- 1976. «The prehistorical implications of Guthrie's comparative Bantu. Interpretation of cultural vocabulary», *J.A.H.* XII: 1-27 (23).
- DANIELS (C.M.). 1968. *Garamantian excavations: Zincheera 1965-1967*, Tripoli, Department of Antiquities (20).
- 1968. «The Garamantes of Fezzan», *Libya in History*, Beyrouth, (4).
- 1970. *The Garamantes of Southern Libya*, Stroughton (Wise), Oleander Press (17) (21).
- 1972-73. «The Garamantes of Fezzan. An interim report of research, 1965-73», *S.L.S.* IV: 35-40 (20).
- DANIELS (S.G.H.) et PHILLIPSON (D.W.). 1969. «The early iron age site at Dambwa near Livingstone», in B.M. FAGAN, D.W. PHILLIPSON et S.G.H. DANIELS (éd.): *Iron age cultures in Zambia*, II, Londres, Chatto and Windus: 1-54 (27).
- DARBY (W.J.), GHALIOUNGUI (P.) et GRIVETTI (L.). 1977. *Food. The gift of Osiris*, Londres-New York-San Francisco, Academic Press, 2 vol. (3).
- DARIS (S.). 1961. *Documenti per la storia dell'esercito romano in Egitto*, Milan, Università Cattolica del Sacrocuore (7).
- DART (R.A.) et BEAUMONT (P.). 1969. «Evidence of Ore mining in Southern Africa in the Middle Stone Age», *C.A.* 10: 127-8 (29).
- 1969. «Rhodesian engravers, painters and pigment miners of the fifth millennium B.C.», *S.A.A.B.* 8: 91-6 (29).
- DATOO (B.A.). 1970. «Misconception about the use of Monsoons by dhows in East African waters», *E.A.G.R.* 8: 1-10 (22).
- 1970. Rhapta: the location and importance of East Africa's first port. *Azania* V: 65-75 (22) (28).
- DATOO (B.A.) et SHERIF (A.M.H.). 1971. «Patterns of ports and trade routes in different periods», in BERRY: *Tanzania in maps*, Londres, Univ. of London Press: 102-5 (22).
- DAUMAS (F.). 1967. «Ce que l'on peut entrevoir de l'histoire de Ouadi es-Sebua,

- Nubie », *C.H.E.* X: 40 et ss. (12).
- 1976. *La Civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, Arthaud, 2<sup>e</sup> éd. (2) (5).
- DAVICO (A.). 1946. « *Ritrovamenti sud-arabici nelle zona del Cascase* », *R.S.E.* 5: 1-6 (13).
- DAVIDSON (B.) 1962. *Découverte du passé oublié de l'Afrique*, Paris, P.U.F. (4) (20).
- DAVIDSON (C.C.) et CLARK (J.D.). 1974. « Trade wind beads: an interim report of chemical studies », *Azania* IX: 75-86 (29).
- DAVIES (N.M.). 1936. *Ancient Egyptian paintings*, 3 vol. Chicago, Univ. of Chicago Oriental Institute (5).
- 1958. *Picture writing in Ancient Egypt*, Londres, Oxford Univ. Press for Griffith Institute (5).
- DAVIES (N.M.) et GARDINER (A.H.). 1926. *The tomb of Huy, Viceroy of Nubia in the reign of Tutankhamun*, Londres, Egypt Exploration Society, 41 p. (9).
- DAVIES (O.). 1962. « Neolithic culture in Ghana », *Proc. 4<sup>th</sup> PCP.* 2: 291-302 (21).
- 1964. *The Quaternary in the Coast lands of Guinea*, Glasgow, Jackson and Son (24).
- 1967. *West Africa before the Europeans*, Londres, Methuen (24).
- 1967. « Timber construction and wood carving in west Africa in the 2<sup>nd</sup> millennium B.C. », *Man* (n<sup>o</sup> sp.) 2, 1: 115-8 (24).
- 1968. « The origins of agriculture in West Africa ». *C.A.* 9, 5: 479-82 (24).
- 1971. « Excavations at Blackburn », *S.A.A.B.* 26: 165-78 (26).
- DAWSON (R.A.). 1938. « Pygmies and dwarfs in Ancient Egypt », *J.E.A.* 25: 185-9 (2).
- DEACON (H.J.). 1966. « Note on the x-ray of two mounted implements from South Africa », *Man* 1: 87-90 (26).
- 1969. « Melkhoutboom Cave, Alexandra district, Cape Province: a report on the 1967 investigation », *A.C.P. M.* 6: 141-69 (26).
- DEACON (H.J. et J.). 1963. « Scotts Cave; a Late Stone Age site in the Gamtoos valley », *A.C.P. M.* 3: 96-121 (26).
- DEACON (J.). 1972. *Archaeological evidence for demographic changes in the Eastern Cape during the last 2000 years*, Communication à l'A.G.M. de l'Association des archéologues de l'université de Witwatersrand, Johannesburg (26).
- DEGRASSI (N.). 1951. « Il mercato Romano di Leptis Magna », *Q.A.L.* pp.37-70 (11) (19).
- DELIBRIAS (G.), HUGOT (H.J.) et QUEZEL (P.). 1957. « Trois datations de sédiments sahariens récents par le radio-carbone ». *Libya* 5: 267-70 (17).
- DEMOUGEOT (E.). 1960. « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine ». *Annales*, pp.205-247 (19) (20).
- DERCHAIN (Ph. J.). 1962. *Le Sacrifice de l'oryx*. Bruxelles, Fondation égyptologique reine Elisabeth (3).
- DERRICOURT (R.M.). 1973. « Radiocarbon chronology of the Late Stone Age and Iron Age in South Africa », *S.A.J.S.* 69: 280-4 (26).
- 1973. « Archaeological survey of the Transkei and Ciskei: interim report for 1972 », *F.H.P.* 5: 449-55 (26).
- DESANGES (J.). 1949. « Le statut et les limites de la Nubie romaine », *Chronique d'Égypte* 44: 139-47 (10).
- 1957. « Le triomphe de Cornelius Balbus, 19 av. J.-C. », *R.A.*: 5-43 (20).
- 1962. *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar (17) (20).
- 1963. « Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine », *Byzantion* XXXIII: 41-69 (19).

- 1964. « Note sur la datation de l'expédition de Julius Maternus au pays d'Agisymba », *Latomus* VII: 713-25 (20).
- 1967. « Une mention altérée d'Axoum dans l'exposition "Totius mundi et gentium" », *A.E.* VII: 141-58 (15).
- 1968. « Vues grecques sur quelques aspects de la monarchie méroïtique », *B.I.F.A.O.* LXVI: 89-104 (10) (11).
- 1970. « L'Antiquité gréco-romaine et l'homme noir », *R.E.L.* XLVIII: 87-95 (17) (20).
- 1971. « Un point de repère chronologique dans la période tardive du royaume de Méroé », *M.N.* 7: 2-5 (10).
- 1972. « Le statut des municipes d'après les données africaines », *Revue historique de droit français et étranger*, Paris, Sirey: 253-273 (19).
- 1975. « L'Afrique noire et le Monde méditerranéen dans l'Antiquité. Ethiopiens et Gréco-romains », *R.F.H.O.M.* 228: 391-414 (20).
- 1976. « L'iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord antique », *L'Image du Noir dans l'art occidental. I. Des pharaons à la chute de l'empire romain*, Fribourg, Menil Foundation: 246-68 (20).
- 1977. « Aethiops », *Encyclopédie berbère* (20).
- DESANGES (J.) et LANCEL (S.). 1962-74. « Bibliographie analytique de l'Afrique antique », *B.A.A.* 1 à 5 (19) (20).
- DESCAMPS (C), DEMOULIN (D.) et ABDALLAH (A.). 1967. « Données nouvelles sur la préhistoire du cap Manuel (Dakar) », *Actes VI<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 130-2 (24).
- DESCAMPS (C) et THILMANS (C). 1972. *Excavations at De Ndalane (Sine Saloum) 27 nov.-16 janv. 1972* (24).
- DESCHAMPS (H.). 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 3<sup>e</sup> éd.: 1965 (28).
- 1970. (dir.). *Histoire générale de l'Afrique noire*, I. Des origines à 1800, Paris, P.U.F.: 203-10 (20).
- DESPOIS (J.). « Rendements en grains du Byzacium », *Mélanges F. Gauthier*: 187 et sq. (19).
- DESROCHES-NOBLECOURT (Ch.). 1962. *L'Art égyptien*, Paris, P.U.F. (3).
- 1963. *Vie et mort d'un pharaon. Toutankhamon*, Paris, Hachette, 312 p. (2) (3).
- DESROCHES-NOBLECOURT (Ch.) et KUENTZ (Ch.). 1968. *Le Petit Temple d'Abou-Simbel « Nofretari pour qui se lève le soleil »*, Le Caire, 2 vol. (3).
- DEVIC (L.M.). 1883. *Le Pays des Zendj d'après les écrivains arabes*, Paris (28).
- DEZ (J.). 1965. « Quelques hypothèses formulées par la linguistique comparée à l'usage de l'archéologie », *Taloha* 2: 197-214 (28).
- DICKE (B.H.). 1931. « The lightning bird and other analogies and traditions connecting the Bantu with the Zimbabwe ruins », *S.A.J.S.* 28: 505-11 (27).
- DIEHL (C). 1896. *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique*, Paris, Leroux (19).
- DIESNER (H.J.). 1965. *Vandalen*, Pauly-Wissowa, Real encyclopedie, Supp. X: 957-92 (19).
- 1966. *Das Vandalenreich, Aufstieg und Untergang*, Leipzig (19).
- 1969. *Grenzen und Grenzverteidigung des Vandalenreiches*, Studi in onore di E. Volterra III: 481-90 (19)
- DILLMAN (A.). 1878. *Über die Anfänge der axumitischen Reiches*, A.A.W. 223 (14).
- 1880. *Zur Geschichte des axumitischen Reiches in vierten bis sechsten Jahrhundert*, Berlin, K. Akademie der Wissenschaften (14).
- DINDORFF (L.A.). 1831. *Ioannis Malaciae chronographia. Ex recensione Ludovici Dindorffii (Corpus scriptorum historiae byzantinae. Ioannes Malalas)*. Bonn,



- Weber (15).
- 1870. *Historia graeci minores*, Leipzig, Tenbrenri (15).
- DIODORE DE SICILE. éd. 1933-67. *The library of History of Diodorus of Sicily*, trad.: C.H. OLDFATHER *et al*, Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann, 12 vol. (1) (6) (10) (11) (22).
- DIOGENE LAËRCE. éd. 1925. *Lives of eminent philosophers*, R.D. HICKS, trad., Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann, 2 vol. (1).
- DIOP (Ch. A.). 1955. *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine (1).
- 1967. *Antériorité des civilisations nègres: Mythe ou vérité historique*, Paris, Présence africaine, 301 p. (1).
- 1968. « Métallurgie traditionnelle et âge du fer en Afrique. », *B.I.F.A.N. B. XXX. 1*: 10-38 (21) (24).
- 1973. « La métallurgie du fer sous l'Ancien Empire égyptien », *B.I.F.A.N. B. XXXV*: 532-47 (21) (24).
- 1977. *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines: processus de sémitisation*, I.F.A.N. (1).
- 1977. « La pigmentation des anciens Egyptiens, test par la mélanine ». *B.I.F.A.N. (1)*.
- DITTEMBERGER (G.). 1898-1905. *Sylloge inscriptionum graecarum*, 5 vol., Leipzig (6).
- DIXON (D.M.M.). 1964. « The origin of the Kingdom of Kush (Napata-Meroe) », *J.E.A.* 50: 121-32 (11).
- 1969. « The transplantation of Punt incense trees in Egypt », *J.E.A.* 55: 55 (4).
- DOGGET (H.). 1965. « The development of the cultivated sorghums », in E. HUTCHINSON (éd.): *Essays on crop plant evolution*, Cambridge: 50-69 (24).
- DONADONI (S.). 1970. « Les fouilles à l'église de Sonqi Tino », in E. DINKLER (éd.): *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen. Verlag Aurel Bongers: 209-18 (12).
- DONADONI (S.) et CURTO (S.). 1965. « Le pitture murali della chiesa di sonqi nel Sudan », *La Nubia Christiana*, Quaderno N° 2 del Museo eglizio di Torino, Turin, Fratelli Pozzo-Salvati (12).
- DONADONI (S.) et VANTINI (C.). 1967. « Gli Scavi nel Diff di Sonqi Tino (Nubia Sudanese) », *R.R.A.L.* 3, XL: 247-73 (12).
- DORESSE (J.). 1957. « Découvertes en Ethiopie et découverte de l'Ethiopie », 14: 64-5 (13).
- 1960. « La découverte d'Asbi-Dera », *Atti conv. Intern. Stud. Et. 1959*: 229-48 (15).
- DORNAN (S.S.). 1915. « Rhodesian ruins and native tradition ». *S.A.J.S.* 12: 502-16 (27).
- DREWES (A J). 1954 « The inscription from Dibbib in Eritrea », *B.O.* 11: 185-6 (13).
- 1956. « Nouvelles inscriptions de l'Ethiopie », *B.O.* 13: 179-82 (13).
- 1959. « Les inscriptions de Mélaço », *A.E.* 3: 83-99 (13).
- 1962. *Inscriptions de l'Ethiopie antique*, Leyde, Brill, 111 p. (13) (14) (15).
- DREWES (A.J.) et SCHNEIDER (R.). 1967-70-72. « Documents épigraphiques de l'Ethiopie I, II, III », *A.E.* VII: 89-106; *A.E.* VIII: 57-72; *A.E.*, IX: 87-102 (13) (14).
- DRIOTON (E.) et VANDIER (J.). 1962. *Les Peuples de l'Orient méditerranéen*, 4° éd. augmentée, I, *Introduction aux études historiques*; II. *L'Egypte*, Paris, P.U.F., Cléo (2) (17).
- DROUIN (E.A.). 1882. « Les listes royales éthiopiennes et leur autorité historique », *R.A.* août-oct. (16).

- DRURY (R.). 1731. *The adventures of Robert Drury during fifteen years of captivity in the island of Madagascar*, Londres, 464 p. (28).
- DUBIEF (J.). 1963. « Le climat du Sahara », *Mém. I.R.S.*, Alger (20).
- DUNBABIN (T.J.). 1948. *The western Greeks*, Oxford, Clarendon Press (18).
- DUNCAN-JONES (R.P.). « City population in Roman Africa », *J.R.S.* 53: 85 (19).
- DUNHAM (D.) et BATES 1950-57. *Royal cemeteries of Kush*, I. *El-Kurru*, II. *Nuri*, III. *Royal tombs at Meroe and Barkal*, Cambridge, Mass. (10) (11).
- DUPIRE (M.). 1962. *Peuls nomades*, Institut d'ethnologie, Paris (24).
- . 1972. « Les facteurs humains de l'économie pastorale », *Etudes nigériennes* n° 6 (22).
- DUTTON (T.P.). 1970. « Iron-smelting furnace date 630±50 years A.D. in the Ndumu Game Reserve », *Lammergeyer* XIII: 37-40 (27).
- DUVAL (N.). 1971. *Recherches archéologiques à Sbeitla*, Paris, Bibl. Ecoles françaises d'Athènes et Rome (19).
- . 1974. « Le dossier de l'église d'El-Monassat au sud-ouest de Sfax, Tunisie », *A.A.* VIII: 157-73 (19).
- DUVAL (N.) et BARATTE (F.). 1973. *Les Ruines de Sufetula-Sbeitla*, Tunis, S.T.D. (19).
- . 1974. *Les Ruines d'Ammaedara-Haidra*, Tunis, S.T.D. (19).
- DUVAL (Y.) et FEVRIER (P.A.). 1969. « Procès-verbal de déposition des reliques de la région de Têlerma, VII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges, Ecole française de Rome*: 257-320 (19).
- DUYVENDAK (J.L.). 1949. *China's discovery of Africa*, Londres, Probsthain (22).
- EBBELL. (B.). 1937. *The papyrus Ebers The greatest Egyptian medical document*. Copenhagen: Levin and Hunksgaard, Londres, H. Milford, 135 p. (5).
- EDKINS (Rev. J.). 1885. « Ancient navigation in the Indian Ocean », *J.R.A.S.* XVIII: 1-27 (22).
- EDWARDS (I.E.S.). 1961. *The pyramids of Egypt*, Londres, M. Parrish, 258 p. (2).
- EHRET (C.) 1967. « Cattle-keeping and milking in eastern and southern African history: the linguistic evidence », *J.A.H.*, VIII: 1-17 (21) (27).
- . 1971. *Southern Nilotic history linguistic approaches to the study of the past*, Evanston (23).
- . 1972. « Bantu origins and history: critique and interpretation », *T.J.H.* II: 1-19 (21).
- . 1973. « Patterns of Bantu and Central Sudanic settlement in Central and Southern Africa (C. 1000 B.C. -500 A.D.) », *T.J.H.* III: 1-71 (21) (23).
- . 1974. *Ethiopians and East Africans the problems of contacts*. Nairobi, East African Publishing House (23).
- EHRET (C.) *et al.*, 1972. « Outling Southern African history: a re-evaluation A.D. 100-1500 », *Ufahamul* III: 9-27 (27).
- ELGOOD (P.G.). 1951. *Later dynasties of Egypt*, Oxford, B. Blackwell (2).
- ELPHICK (R.H.). 1972. *The Cape Khoi and the first phase of South African race relations*, Yale, Thèse (26).
- EMERY (W.B.). 1960. « Preliminary report on the excavations of the Egypt Exploration Society at Buhen, 1958-59 », *Kush* 8: 7-8 (9).
- . 1961. *Archaic Egypt*, Edimbourg (2).
- . 1963. « Preliminary report on the excavations at Buhen, 1962 », *Kush* II: 116-20 (9).
- . 1965. *Egypt in Nubia*. Londres, Hutchinson (4) (9) (12).
- EMERY (W.B.) et KIRWAN (L.P.). 1935. *The excavations and survey between Wadi es-Sebua and Adindan, 1929-31*. 2 vol., Le Caire. Government Press, 492 p. (9).
- . 1938. *The royal tombs of Ballano and Qustul*, Service des antiquités de l'Égypte.

Mission archéologique de Nubie, 1929-34, Le Caire, 2 vol. (10) (12).

- EMIN-BEY. *Studiî-storico-dogmatici sulla chiesa giacolina Roma Tip Caluneta Tanque Neguest... Manus*, déposé à la B.N. n° P.90 (16).
- EMPHOUX (J.P.). 1970. « La grotte de Bitorri au Congo-Brazzaville ». *Cah. O.R.S.T.O.M.* VII, 1: 1-20 (25).
- EPSTEIN (H.). 1971. *The origin of the domestic animals in Africa*, New York, Africana Publishing (21) (Conci.).
- ERMAN (A.). 1927. *The literature of the Ancient Egyptians*, trad. A.M. BLACKMAN, Londres. Methuen (5).
- . 1966. *The Ancient Egyptians, A source book of their writings*, trad. A.M. BLACKMAN, New York, Harper and Row (3).
- ERROUX (J.). 1957. « Essai d'une classification dichotomique des blés durs cultivés en Algérie », *B.S.H.N.A.N.* 48: 239-53 (17).
- ESCHYLE. éd. 1955. *Tragédies*. P. MAZON, trad., Paris (1).
- ESPERANDIEU (G.). 1957. *De l'art animalier dans l'Afrique antique* Alger, Imp. Officielle (17).
- EUSÈBE DE PAMPHTLE. *Vie de l'empereur Constantin*, traduction 1675, Paris (16).
- EUZENNAT (N.). 1976. « Les recherches sur la frontière romaine d'Afrique. 1974-76 », *Akten XI inter, Limeskong*: 533-43 (20).
- EVANS-PRITCHARD (E.E.). 1940. *The Nuer. A description of the modes of Livelihood and political institutions of a Nilotic people*, Londres, Oxford Univ. Press (24).
- EVETTS (B.T.A.) et BUTTER (A.J.). 1895. *The churches and monasteries*, Oxford (12).
- EYO (E.). 1964-5. « Excavations at Rop rock Shelter », *W.A.A.N.* 3: 5-13 (24).
- . 1972. « Excavations at Rop rock Shelter, 1964 », *W.A.J.A.* 2: 13-6(24).
- FAGAN (B.M.). 1961. « Pre-European Iron working in Central Africa with special reference to Northern Rhodesia », *J.A.H.* II, 2: 199-210 (25).
- . 1965. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. III », *J.A.H.* VI: 107-16 (27).
- . 1967. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. V », *J.A.H.* VIII: 513-27 (27).
- . 1969. « Early trade and raw materials in South Central Africa », *J.A.H.* X, 1: 1-13 (25) (29).
- . 1969. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa. VI », *J.A.H.* X: 149-69 (27).
- FAGAN (B.M.) et NOTEN (F.L. VAN). 1971. « The hunter-gatherers of Gwisho », *A. M.R.A.C.* 74, XXII + 230 p. (25).
- FAGAN (B.M.), PHILLIPSON (D.W.) et DANIELS (S.G.H.). 1969. *Iron Age cultures in Zambia*, Londres (25) (27).
- FAGG (A.). 1972. « Excavations of an occupation site in the Nok Valley, Nigeria », *W. A.J.A.* 2: 75-9 (24).
- FAIRMAN (H.W.). 1938. « Preliminary report on the excavations at Sesebi and Amaran West, Anglo-Egyptian Sudan, 1937-8 », *J.E.A.* XXIV: 151-6 (9).
- . 1939. « Preliminary report on the excavations at Amarah West, Anglo-Egyptian Sudan, 1938-9 », *J.E.A.* XXV: 139-44 (9).
- . 1948. « Preliminary report on the excavations at Amarah West, Anglo-Egyptian Sudan, 1947-8 », *J.E.A.* XXXIV: 1-11 (9).
- FATTOVICH (R.). 1972. « Sondaggi stratigrafici. Ycha », *A.E.* 9: 65-86 (13).
- FAUBLEE (J. et M.). 1964. « Madagascar vu par les auteurs arabes avant le XIX<sup>e</sup> siècle », *Actes VII<sup>e</sup> Coll Intern. Hist. Marit.*, et *Studia* n° 11, 1963 (28).
- FAULKNER (R.O.). 1962. *A concise dictionary of middle Egyptian*, Oxford, Griffith Institute, XVI + 328 p. (1).
- . 1969. *The ancient Egyptian pyramid texts*, Oxford. Clarendon Press (2) (3).
- . 1974-1978. *The ancient Egyptian coffin texts*, Warminster, Aris and Philips, 3 vol. (3).

- 1975. « Egypt from the inception of the nineteenth dynasty to the death of Rameses III », *The Cambridge Ancient History* II, 2, chap. XXIII, Cambridge (2).
- FENDRI (M.). 1961. *Basilique chrétienne de la Skhira*, Paris, P.U.F. (19).
- FERGUSON (J.). 1969. « Classical contacts with West Africa » in L.A. THOMPSON et J. FERGUSSON (éd.): *Africa in classical Antiquity*, Ibadan: 1-25 (21).
- FERGUSON (J.) et LIBBY (W.F.). 1963. « Uglia radiocarbon dates. II ». *Radiocarbon* V: 17 (27).
- FERRAND (G.). 1891-1902. *Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*. Paris, Leroux, 2 vol. (28).
- 1904. « Madagascar et les îles Uaq-Uaq », *J.A.*: 489-509 (28).
- 1908. « L'origine africaine des Malgaches », *J.A.*: 353-500 (28).
- 1913-14. *Relation des voyages et textes géographiques arabes, persans et turcs relatifs à l'extrême-Orient du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* Paris, Leroux. 2 vol. (28).
- FEVRIER (P.A.). 1962-7. « Inscriptions chrétiennes de Djemila-Cuicul ». *B.A.A.* I: 214-22; *B.A.A.* II: 247-8 (19).
- 1965. *Fouilles de Sétif. Les basiliques chrétiennes du quartier Nord-Ouest*. Paris, C.R.N.S. (19).
- FEVRIER (P.A.) et BONNAL (J.). 1966-7. « Ostraka de la région de Bir Trouch », *B.A.A.* II: 239-50 (19).
- FIRTH (C.M.). 1915. *Archaeological survey of Nubia. Report for 1907-1908-1910-1911*, Le Caire, National Print Dept. (9).
- FLACOURT (E.). 1661. *Histoire de la Grande Ile de Madagascar*, Paris, Gervais Clougier (28).
- FLEISCHHACHER (H. VON). 1969. « Zur Rassen-und Bevölkerungsgeschichte Nördafrikas unter besonderer Berücksichtigung der Aethiopiden, der Libyer und der Garamanten », *Paideuma* 15: 12-53 (17) (20).
- FLIGHT (C.). 1972. « Kintampo and West African Neolithic civilizations », *B.W.S.* 56 (24).
- FONTANE (M.E.). 1882. « Les Egyptes (5000 à 715 av. J.-C.) », vol. III de l'*Histoire universelle*, 1838-1914, Paris, A. Lemerre (1).
- FORBES (R.J.). 1950. *Metallurgy in Antiquity: a notebook for archaeologists and technologists*. Leyde, Brill (21).
- 1954. « Extracting, smelting and alloying », in Ch. SINGER, E.J. HOLMYARD et A.R. HALL (éd.): *History of technology*, Oxford, Clarendon Press: 572-599 (21).
- FRAIPONT (J.). 1968. (trad.) *Sancti Fulgentii episcopi ruspensis opera. Corpus auctorum christianorum*, n° 91, 91 A (19).
- FRANCHINI (V.). 1954. « Ritrovamenti archeologici in Eritrea ». *R.S.E.* 12: 5-28 (13).
- FRANKFORT (H.). 1929. *The mural painting of El-Amarnah*, Londres. Egypt Exploration Society (5).
- FRAZER (P.W.). 1967. « Current problems concerning the early history of the cult of Serapis », *O. A.* VII: 23-45 (6).
- 1972. *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, Clarendon Press, 3 vol. (6).
- FRAZER (J.G.). 1941. *The golden Bough: A study of magic and religion*, New York-Londres: Macmillan (29).
- FREEMAN-GRENVILLE (G.S.P.). 1960. « East African coin finds and their historical significance ». *J.A.H.* I: 31-43 (22).
- 1962. *The mediæval history of the coast of Tanganyika*, Londres, Oxford Univ. Press (22).
- 1962. *The mediæval history of the coast of Tanganyika*, Londres, Oxford Univ. Press (22).
- 1962. *The East african coast. Selected documents from the first to the earlier 19<sup>th</sup> century*,

- Oxford, Clarendon Press (22) (27).
- 1968. *A note on Zanj in the Greek authors*, Seminar on language and history in Africa, Londres (22).
- FREND (W.H.C.). 1968. «Nubia as an outpost of Byzantine cultural influence», *Byzantinoslavica* 2: 319-26 (12).
- 1972. «Coptic, Greek and Nubian at Qasr Ibrim», *Byzantinoslavica* XXXIII: 224-9 (12).
- 1972. *The rise of the monophysite movement: chapters in the history of the church in the fifth and sixth centuries*, Cambridge (12).
- FROBENIUS (L.). 1931. *Erythräa Länder und Zeiten des Heiligen Königsmordes*, Berlin-Zurich: Atlantis (11).
- FRONTIN (S.J.). éd. 1888. *Strategemata*, I, 11, 18, éd. G. Gundermann (17).
- FURON (R.). 1972. *Eléments de paléoclimatologie*. Paris, Vuibert (20).
- GABEL (C.). 1965. *Stone Age hunters of the Kafue*, Boston, Boston Univ. Press (21).
- GADALLAH (F.F.). 1971. «Problems of pre-Herodotan sources in Libyan history», *Libya in History*, 2<sup>e</sup> partie: 43-75 (en arabe, avec résumé en anglais: 78-81), s.l.s.d. (Benghazi) (17).
- GAGE (J.). 1964. *Les Classes sociales dans l'Empire romain*, Paris, Payot (19).
- GALAND (L.) 1965-70. «Les études de linguistique berbère», *Ann. Afr.* (20).
- 1969. «Les Berbères; la langue et les parlers», *Encyclopedia universalis*, Paris: 171-3 (20).
- 1974. «Libyque et berbère», *A.E.P.H.E.*: 131-53 (20).
- GARDINER (A.H.). 1909. *The Admonitions of an Egyptian sage. From a hieratic papyrus in Leiden*, Leipzig, J.C. Hinrichs, VIII + 116 p. (2).
- 1950. *Egyptian Grammar*, 2<sup>e</sup> édition, Londres, p. 512 (4).
- 1961. *Egypt of the pharaohs, an introduction*, Oxford, Clarendon Press, X + 461 p. (2) (9).
- GARDNER (T.), WELLS (L.H.) et SCHOFIELD (J.F.). 1940. «The recent archaeology of Gokomere, Southern Rhodesia», *T.R.S.S.A.* XVIII: 215-53 (27).
- GARLAKE (P.S.). 1967. «Excavations at Maxton Farm, near Shamwa Hill, Rhodesia», *Arnoldia* III, 9 (27).
- 1969. «Chiltope: an early iron age village in Northern Mashonaland», *Arnoldia* IV, 19 (27).
- 1970. «Iron age sites in the Urungwe district of Rhodesia», *S.A.A.B* XXV: 25-44 (27).
- 1970. «Rhodesian ruins. A preliminary assessment of their styles and chronology», *J.A.H.* XI, 4: 495-513 (27).
- 1973. *Great Zimbabwe*, Londres, Thames and Hudson (27).
- GARSTANG (J. et al.) 1911. *Meroe the city of the Ethiopians. Account of a first season's excavations on the site 1909-10*, Liverpool (11).
- GARTKIEWICZ (P.). 1970-72. «The central plan in Nubian church architecture». *Nubian recent research*: 49-64 (12).
- GASOU (J.). 1972. *La Politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, Rome, Ecole française de Rome (11) (19).
- GAST (M.). 1972. «Témoignages nouveaux sur Tin Hinan, ancêtre légendaire des Touareg Ahaggar. Mélanges Le Tourneau», *R.O.M.M.* 395-400 (20).
- GAUCKLER (P.). 1925. *Nécropoles puniques de Carthage*. Paris (18).
- GAUDIO (A.). 1953. «Quattro ritrovamenti archeologici e paleografici in Eritrea», *Il Bollettino*, I: 4-5 (15).
- GAUTHIER (H.). 1925-31. *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, Le Caire, 7 vol. (17).

- GAUTIER (E.F.). 1952. *Le Passé de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot (18).
- GERMAIN (G.). 1948. «Le culte du bélier en Afrique du Nord», *Hespéris* XXXV: 93-124 (17).
- 1957. «Qu'est-ce que le périple d'Hannon? Document, amplification littéraire ou faux intégral?», *Hespéris*: 205-48 (20) (21).
- GHALIOUNGUI (P.). 1963. *Magic and medical science in Ancient Egypt*, Londres, Hodder and Stoughton, 189 p. (3).
- 1973. *The house of Life, Per Ankh, magic and medical science in Ancient Egypt*, Amsterdam, B.M. Israël, XIV + 198 p. (5).
- GILOT (E.), ANCIEN (N.) et CAPRON (P.C.). 1965. «Louvain natural radiocarbon measurements. III», *Radiocarbon* II: 118-22 (25).
- GIORGINI (M.S.). 1965. «Première campagne de fouilles à Sedeinga 1963-64», *Kush* XIII: 112-30 (10).
- GIRGIS (M.). 1963. «The history of the shipwrecked sailor», texte et traduction, *Bull. Fac. Lettres*, Univ. du Caire, XXI, I: 1-10 (4) (11).
- GLANVILLE (S.K.R.). 1942. *The Legacy of Egypt*, Oxford, Clarendon Press, XX + 424 p. (2).
- GLASER (E.). 1895. *Die Abessiner in Arabien und Afrika auf grundneuentdecken Inschriften*, Munich (11).
- GOBERT (E.). 1948. «Essai sur la litholâtrie», *R.A.* 89: 24-110 (17).
- GOLENISCHIEFF (M.W.). 1912. *Le Conte du naufragé*, Le Caire (4).
- GOLGOWSKI (T.). 1968. «Problems of the iconography of the Holy Virgin murals from Faras», *Etudes et travaux* II: 293-312 (12).
- GOMAA (F.). 1973. «Chaemwese, Sohn Rameses II und hoher Priester von Memphis», *Ä. A.* 27 (3).
- GOODCHILD (R.G.). 1962. *Cyrene and Apollonia, an historical guide*, Department of antiquities of Cyrenaica (6).
- 1966. «Fortificazioni e palazzi bizantini in Tripolitania e Cirenaica», *C.C.* XIII: 225-50 (19).
- GOODWIN (A.J.H.). 1946. «Prehistoric fishing methods in South Africa», *Antiquity* 20: 134-9 (26).
- GOSTYNSKI (T.). 1975. «La Libye antique et ses relations avec l'Égypte», *B.I.F.A.N.* 37, 3: 473-588 (10) (20).
- GOYON (G.). 1957. *Nouvelles Inscriptions rupestres du Wadi-Hammamat*, Paris, Imprimerie Nationale (3).
- 1970. «Les navires de transport de la chaussée monumentale d'Ounas», *B.I.F.A.O.* LXIX: 11-41 (3).
- GOYON (J.C.). (trad.) 1972. *Rituels funéraires de l'Ancienne Égypte*: «Le rituel de l'embaumement», «Le rituel de l'ouverture de la bouche», «Le livre des respirations», Paris, Le Cerf, 359 p.
- GRANDIDIER (A.). 1885. *Histoire de la géographie de Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale (28).
- GRAPOW (H.). 1954-63. *Grundriss der Medizin der alten Ägypter*, Berlin, Akademie Verlag, 9 vol. (5).
- GREENBERG (J.H.). 1955. *Studies in African linguistic classification*, New Haven, Compass (25).
- 1966. *The languages of Africa*, 2<sup>e</sup> éd. Bloomington, Univ. of Indiana Press (3<sup>e</sup> éd. 1970), VIII + 180 p. (21) (23) (25).
- 1972. «Linguistic evidence regarding Bantu origins», *J.A.H.* XIII, 2: 189-216 (21) (25).
- GRIFFITH (F.L.). 1911. *Karanog. The Meroitic inscriptions of Shablul and Karanag*,

- Philadelphic: 62 (11).
- 1911-1912. *Meroitic inscriptions*, 2 vol., Londres, Archaeological Survey of Egypt (11).
- 1913. *The Nubian texts of the Christian period*, Berlin, Könige Akademie der Wissenschaften... 134 p. (12).
- 1917. «Meroitic studies. III-IV», *J.E.A.* 4: 27 (11).
- 1921-28. «Oxford excavations in Nubia», *L.A.A.A.* VIII. 1; IX, 3-4; X, 3-4; XI, 3-4; XII, 3-4; XIII, 1-4; XIV, 3-4; XV, 3-4 (9) (12).
- 1925. «Pakhoras-Bakharas-Faras in geography and history», *J.E.A.* XI: 259-68 (12).
- GRIFFITH (J.G.). 1970. *Plutarch: De Iside et Osiride*, Cambridge (2).
- GROAG (E.). 1929. *Hannibal als Politiker*, Vienne (18).
- GROBBELAR (C.S.) et GOODWIN (A.J.H.). 1952. «Report on the skeletons and implements in association with them from a cave near Bredasdorp, Cape Province», *S.A.A.B* 7: 95-101 (26).
- GROHMANN (A.). 1914. *Göttersymbole und Symboltiere auf süd-arabische Denkmaler*, Vienne (13).
- 1915. «Über den Ursprung und die Entwicklung der äthiopischen Schrift», *Archiv für Schriftkunde* 1, 2-3: 57-87 (15).
- 1927. in d. NIELSON, *Handbuch des alt-arabischen Altertumskunde*, vol. I, Copenhague (13).
- «Eine Alabasterlampe mit einer Ge'ezschrift», *W.Z.K.M.* Bd XXV, pp. 410-422 (15).
- GROSSMAN (P.). 1971. «Zur Datierung der frühen Kirchenlagen aus Faras», *Byzantinische Zeitschrift* 64: 330-50 (12).
- GROSS-MERTZ (B.). 1952. *Certain titles of the Egyptian queens and their bearing on the hereditary right to the throne*, Dissert. Univ. of Chicago (3).
- GSELL (S.). 1913-28. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 8 vol. (17) (19) (20).
- 1915. *Herodotus*, Alger, pp. 133-134 (17).
- 1926. «La Tripolitaine et le Sahara au III<sup>e</sup> siècle de notre ère», *M.A.I.* XLIII: 149-66 (20).
- GUERY (R.). 1972. in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris: 318-9 (19).
- GUIDI (I.). 1895. *Guede Aregawi, Vita Ze-Mikael Aregawi*, Rome (16).
- 1906. *The life and miracles of Tekle Haymanot*, Londres, vol. II (16).
- GUMPLOWICZ (L.). 1883. *Der Rassenkampf, sociologische Untersuchungen*, Innsbrück (1).
- GUTHRIE (M.). 1962. Some developments in the pre-history of the Bantu languages, *J.A.H.* III, 2: 273-82 (25).
- 1967-71. *Comparative Bantu: an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages*, 4 vol., Farnborough, Gregg International (21) (25).
- 1970. «Contributions from comparative Bantu studies to the Prehistory of Africa», in D. DALBY (éd.), *Language and history in Africa*, Londres, Franck Cass: 20-49 (21) (25).
- HABACHI (L.). 1955. «Preliminary report on Kamose stela and other inscribed blocks found reused in the foundations of two statues at Karnak. *A.S.A.E.* 53: 195-202 (9).
- HAILEMARIAM (G.). 1955. «Objects found in the neighbourhood of Axum», *A.E.* I: 50-1 (13).

- HALFF (G). 1963. « L'onomastique punique de Carthage », *Karthago* XIII (18).
- HAMY (E.T.). 1969. in Geoffey PARRINDER: *African mythology* 2<sup>e</sup> éd., Paul Hamlyn, Londres (4).
- HANI (J). 1976. *La Religion égyptienne dans la pensée de Plutarque* Paris, les Belles Lettres (2).
- HARDEN (D.B.). 1963. *The Phoenicians*, Londres, Thames and Hudson, éd. révisée (18).
- HARDY (E.R.). 1931. *The large estate of Byzantine Egypt*, New York, Ams Press; éd. révisée: 1968 (7).
- HARLAN (J.R.). WET (J.M.J.) et STEAMLER (A. DE). 1976. *The origin of African plant domestication* Paris-La Haye. Mouton, World anthropology series (21).
- HARRIS (J.R.). 1966. *Egyptian art* Londres, Spring Books, 44 p. (5).
- . 1971. *The legacy of Egypt* 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press (3) (5).
- HARTLE (D.). 1966. « Bronze objects from the Ifeka gardens site, Ezira », *W.A.A.N.* 4: 26 (24).
- . 1968. Radiocarbon dates. *W.A.A.N.* 13: 73 (24).
- HASAN (H.). 1928. *A history of Persian navigation*, Londres (22).
- HAVINDEN (M.A.). 1970. « The history of crop cultivation in West Africa: A bibliographical guide », *E.H.R.* 2<sup>e</sup> série, XXIII, 3: 532-55 (24).
- HAYCOCK (B.G.). 1954. « The Kingship of Kush in the Sudan », *Comparative studies in society and history*, 4: 461-80 (10) (11).
- HAYES (W.C.). 1955-59. *The sceptre of Egypt* Part. I and II, Cambridge, U.S.A. (2) (3).
- . 1965. *Most ancient Egypt*, Chicago-Londres, Univ. of Chicago Press (2).
- . 1971. « The Middle Kingdom in Egypt internal history », *The Cambridge ancient history*, I, 2, Cambridge (2).
- . 1973. « Egypt, internal affairs from Thutmosis I to the death of Amenophis III », *The Cambridge ancient history*, II, 1 (2).
- HAYWOOD (R.M.). 1938. *An economic survey of ancient Rome* vol. IV: « Roman Africa », Baltimore, John Hopkins Press (19).
- HEARST (P.A.). 1905. « Medical Papyrus », *Egyptian archaeology*, vol. I, Berkeley, California, Univ. of California (5).
- HEBERT (J.C.). 1968. « Calendriers provinciaux malgaches », *B.M.* 172: 809-20 (28).
- . 1968. « La rose des vents malgache et les points cardinaux », *C.M.* 2: 159-205 (28).
- . 1971. « Madagascar et Malagasy, histoire d'un double nom de baptême », *B.M.* 302-3: 583-613 (28).
- HEEKEREN (H.R. VAN). 1958. *The Bronze and Iron Age in Indonesia*, Amsterdam, Nartinus, Nijhoff (28).
- HELCK (W.). 1939. *Der Einfluss der Militärführer in der 18 ägyptischen Dynastie* Leipzig, J.C. Hinrichs, VIII + 87 p. (5).
- . 1958. « Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reichs », *Probleme der Ägyptologie* 3, 3 A (3).
- HELCK (W.) et OTTO (E.). 1970. *Kleines Wörterbuch der Ägyptologie* 2<sup>e</sup> éd. révisée, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 428 p. (3).
- . 1973. *Lexikon der Ägyptologie* Wiesbaden, Harrassowitz (3).
- HERBERT (E.W.). 1973. « Aspects of the uses of copper in pre-colonial West Africa », *J.A.H.* XIV, 2: 170-94 (24).
- HERIN (A.). 1973. *Studie van een Verzameling Keramiek uit de Bushimaie Vallei « Kasai-Zaire » in Het Koninklijk museum voor Midden Afrika te Tervuren*, Mém. Licence,



Université de Gand (25).

HERODOTE. *Histoires* (livres 1-9), texte établi et trad, par Ph. E. LEGRAND, 3<sup>e</sup> éd. rev. et corr. (1948-1961), Paris, les Belles lettres, 10 vol. (1) (10).

HERZOG (R.). 1957. *Die Nubier Untersuchungen und Beobachtungen zur Gruppengliederung, Gesellschaftsform und Wirtschaftsweise*, Berlin, Akademie der Wissenschaften (11).

— 1968. «Punt», *Proceedings of the German Archaeological Institute of Cairo*, vol. 6, Glückstadt (4).

HEURGON (J.). 1958. *Le Trésor de Ténès* Paris. A.M.G. (19).

— 1966. «The inscriptions of Pyrgi», *Journal of Roman Studies* LVI (18).

HEUSS (A.). 1949. «Der Erste Punische Krieg und das Problem des römischen Imperialismus», *Historische Zeitschrift* CLXIX (18).

HEYLER (A.) et LECLANT (J.). 1966. In *Orientalistische Literaturzeitung*: 552 (10).

HIERNAUX (J.). 1968. *La Diversité humaine en Afrique subsaharienne*, Bruxelles, Institut de sociologie (21).

— 1968. «Bantu expansion: the evidence from physical anthropology confronted with linguistic and archaeological evidence», *J.A.H.* IX. 4: 505-15 (25).

HIERNAUX (J.). LONGREE (E. DE) et BUYST (J. DE). 1971. «Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba I, Sanga, 1958», *A.M.R.A.C.* 73: 148 (25).

HIERNAUX (J.) et MAQUET (E.). 1957. «Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Rwanda-Urundi et au Kivu (Congo belge)», 1<sup>re</sup> partie, *A.R.S.C.* 1126-49 (25).

— 1960: 2<sup>e</sup> partie: *A.R.S.C.* X, 2: 5-88 (25).

— 1968. «L'âge du fer au Kibiro (Ouganda)», *A.M.R.A.C.* 63: 49 (29).

HIERNAUX (J.), MAQUET (E.) et BUYST (J. DE). 1973. «Le cimetière protohistorique de Katoto (vallée du Lualaba. Congo-Kinshasa)», *Actes VI<sup>e</sup> Congr P.P.E.Q.* 148-58 (25).

HINTZE (F.). 1959. *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe*. Berlin, Akad. Verlag, 72 p. (10).

— 1959. «Preliminary report of the Butana expedition 1958 made by the Institute for Egyptology of the Humboldt university, Berlin», *Kush*: 171-96 (11).

— 1962. *Die Inschriften des Löwentempels von Musawwarat es-Sufra* Berlin. Akademie Verlag, 50 p. (11).

— 1964. «Das Kerma-Problem». *Z.Ä.S.* 91: 79-86 (9).

— 1965. «Preliminary note on the epigraphic expedition to Sudanese Nubia, 1963», *Kush* 13: 13-6 (9).

— 1968. *Civilizations of the Old Sudan*, Leipzig, 145 p. (9).

— 1971. *Musawwarat es-Sufra (2) Der Löwentempel* unter Mitwirkung von U. HINTZE, K.H. PRIESE, K. STARK, Berlin, Akad. Verlag (11).

— 1971. *Stand und Aufgaben der chronologischen Forschung* Internationale Tagung für meroitischen Forschungen, September 1971 in Berlin, Humboldt Universität zu Berlin, Bereich Ägyptologie und Sudanologie Meroitistik (11).

— 1976. «Die Grabungen von Musawwarat es-Sufra», Bd. I. 2: *Tafelband Löwentempel*, Berlin (10).

HINTZE (F. et U.). 1967. *Alte Kulturen im Sudan*, Munich, G.D.W Callwey, 148 p. (6) (9) (12).

— 1970. «Einige neue Ergebnisse der Ausgrabungen des Instituts für Ägyptologie der Humboldt Universität zu Berlin in Musuwwarat es-Sufra», in E. DICKLER: *Kunst und Geschichte Nubiens in Christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers. 49-70 (11).

HISTOIRE ET TRADITION ORALE. 1975. «L'Empire du Mali» *Actes Coll Bamako, I*

- Fondation SCOA (21).
- HOBLER (P.M.) et HESTER (J.J.). 1969. « Prehistory and environment in the Libyan desert », *S.A.A.J.* 23, 92: 120-30 (24).
- HOFMANN (I.). 1967. *Die Kulturen des Niltas von Aswan bis Sennar* Hamburg (12).
- 1971. *Studien zum meroitischen Königstum* MRE (2), Bruxelles (10).
- 1971. « Bemerkungen zum Ende des meroitischen Reiches. Afrikanische Sprache und Kulturen, ein Querschnitt », Hambourg, Deutsches Institut für Afrika Forschung, 1971, *Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde* 14: 342-52 (10).
- 1975. *Wege und Möglichkeiten eines indischen Einflusses auf die meroitische Kultur*, Bonn, Verlag des Anthropos-Instituts (10).
- HÖLSCHER (W.). 1937. « Libyer und Ägypter, Beiträge zur Ethnologie und Geschichte libyscher Völkerschaften », *Ägyptischen Forschungen* 5 (2) (17).
- HORNELL. 1934. « Indonesian influences on East African culture », *J.R.A.I.* (28).
- HORNUNG (E.). 1965. *Grundzug der Ägyptischen Geschichte*, Darmstadt (2).
- 1971. *Der Eine und die Vielen ägyptische Göttervorstellungen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, VIII + 282 p. (3).
- 1972. *Ägyptische Unferwettbücher* Zurich-Munich, Artemis Verlag, 526 p. (3).
- HOURANI (G.F.). 1963. *Arab Seafaring in the Indian Ocean* Beyrouth (22).
- HUARD (P.). 1966. « Introduction et diffusion du fer au Tchad », *J.A.H.* VII: 377-404 (20) (21).
- HUARD (P.) et LECLANT (J.). 1972. *Problèmes archéologiques entre le Nil et le Sahara* Le Caire, 100 p. (17).
- HUARD (P.) et MASSIP (J.M.). 1967. « Monuments du Sahara nigéro-tchadien », *B.I.F.A.N.* B. 1-27 (20).
- HUBER (A.). 1891. *Die Gedichte des Labib nach der wiener Ausgabe übersetzt und mit Anmerkungen versehen aus dem Nachlasse des A. Huber* Leyde (15).
- HUFFMAN (T.N.). 1970. « The Early Iron Age and the Spread of the Bantu ». *S.A.A.B* XXV: 3-21 (25) (27).
- 1971. « A guide to the Iron Age of Mashonaland », *O.P.N.M.* IV: 20-44 (27).
- 1971. « Excavations at Leopard's Kopje main Kraal: a preliminary report », *S.A.A.B* XXVI: 85-9 (27).
- 1973. « Test excavations at Makuru, Rhodesia », *Arnoldia* V, 39 (27).
- 1974. « Ancient mining and Zimbabwe », *J.S.A.I.M.M.* LXXIV: 238-42 (27).
- HUGOT (H.J.). 1963. « Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord occidental », 1950-7. *M.C.R.A.P.E.* 1 (17) (24).
- 1968. « The origins of agriculture: Sahara ». *C.A.* 9, 5: 483-9 (24).
- HUGOT (H.J.) et BRUGMANN (M.). 1976. *Les Gens du matin. Sahara, dix mille ans d'art et d'histoire*, Paris, Bibliothèque des Arts (4).
- HUNTINGFOD (G.W.B.). 1963. *History of East Africa* (in R. OLIVER et G. MATHEW, dir.), vol. I: 88-89 (4).
- INSKEEP (R.R.). 1971. « Letter to the Editor », *S.A.J.S.* LXVII: 492-3 (27).
- INSKEEP (R.R.) et BEZING (K.L. VON). 1966. « Modelled terra-cotta head from Lydenburg, South Africa », *Man* (n° sp.) I: 102 (27).
- IRFANN (S.). 1971. *The martyrs of Najran. New documents*, Bruxelles, Société des Bol-landistes (15) (16).
- ISSERLIN (B.S.J.) et al. 1962-3. « Motya, a Phoenician-Punic site near Marsala », *A.L.O.S.* IV: 84-131 (18).
- JAFFEY (A.J.E.). 1966. « A reappraisal of the Rhodesian Iron Age up to the fifteenth Century », *J.A.H.*, VII, 2: 189-95.
- JAKOBIELSKI (S.). 1966. « La liste des évêques de Pakhoras », *C.A.M.A.P.* III: 151-70 (12).

- 1970. «Polish excavations at Old Dongola, 1969», in E. DINKLER (éd.): *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 171-80 (12).
- 1972. *Faras III. A history of the Bishopric of Pachoras on the basis of Coptic inscriptions*, Varsovie (12).
- 1975. «Polish excavations at Old Dongola 1970-72», *Actes Coll. Nubiol. Intern.*: 70-5 (12).
- 1975. «Old Dongola, 1972-73», *Etudes et travaux*, VIII: 349-60 (12).
- JAKOBIELSKI (S.) et KRZYZANIAK (L.). 1967-8. «Polish excavations at Old Dongola, third season, dec. 1966-feb.1967», *Kush* XV: 143-64 (12).
- JAKOBIELSKI (S.) et OSTRASZ (A.). 1967. «Polish excavations at Old Dongola, second season, dec. 1965-feb. 1966», *Kush* XV: 125-42(12).
- JAMES (T.G.H.). 1973. *Egypt from the expulsion of the Hyksos to Amenophis I*, Cambridge Ancient History, vol. II, partie I, chap. VIII et ss., Cambridge (2).
- JAMME (A.). 1956. «Les antiquités sud-arabes du Museo nazionale romano», *Ant. Pub. Acc. Naz. Lincei*, 43: 1-120 (13).
- 1957. «Ethiopia, Annales d'Ethiopie E.I.», *B.O.* 14: 76-80 (15).
- 1962. *Sabaeen inscriptions from Mahram Bilqis (Márib)*, Baltimore, John Hopkins Press XIX + 480 p. (15).
- 1963. «Compte rendu bibliographique des Annales d'Ethiopie», vol. 3. *B.O.* 20: 324-7 (13).
- JANSMA (N.) et GROOTH (M. DE). 1971. «Zwei Beiträge zur Iconographie der nubischen Kunst», *N.K.J.*: 2-9 (12).
- JANSSEN (J.J.). 1975. «Prolegomena to the study of Egypt's economic history during the New Kingdom», *S.A.K.* 3: 127-85 (3).
- JENKINS (G.K.) et LEWIS (R.B.). 1963. *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres, Royal Numismatic Society (18).
- JENNISON (G.). 1937. *Animals for show and pleasure in Ancient Rome*, Manchester, Manchester Univ. Press (20).
- JEQUIER (G.). 1930. *Histoire de la civilisation égyptienne des origines à la conquête d'Alexandre*, Paris, Payot (2).
- JODIN (A.). 1966. *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Rabat, Direction des Antiquités (18) (20).
- JOHNSON (A.C.). 1936. *Roman Egypt to the reign of Diocletian. An economic survey of Ancient Rome*, Baltimore, John Hopkins Press (7).
- JOHNSON (A.C.). 1951. «Egypt and the Roman empire», *Ann. Arbor.*, Univ. of Michigan Press (7).
- JOHNSON (A.C.) et WEST (L.C.). 1949. *Byzantine Egypt. Economics studies*, Princeton, Princeton Univ. Press (7).
- JOIRE (J.). 1947. «Amas de coquillages du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis», *B.I.F.A.N.*, B, IX, 1-4: 170-340 (24).
- 1955. «Découvertes archéologiques dans la région de R.A.O.» *B.I.F.A.N.*, B XVII: 249-333 (24).
- JONES (A.H.M.). 1937. *The cities of the Eastern Roman provinces*, Oxford, Clarendon Press (6).
- 1964. *The Late Roman Empire 284-602*, Oxford, Blackwell (7).
- 1968. «Frontier defence in Byzantine Libya», *Libya in History*, Benghazi, University of Benghazi: 289-97 (19).
- 1969. «The influence of Indonesia: the musicological evidence reconsidered», *Azania*, IV: 131-90 (22) (28).
- JONES (N.). 1933. «Excavations at Nswatugi and Madiliyangwa», *O.P.N.M.* I, 2:

- 1-44 (27).
- JOUGUET (P.). 1947. *La Domination romaine en Egypte aux deux premiers siècles après J.-C.*, Alexandrie, Publications de la Société royale d'archéologie (7).
- JULIEN (C.A.). 1964. *Histoire de l'Afrique du Nord*, «I. Des origines à la conquête arabe (647 après notre ère)», Paris, Payot, éd. révisée 1978 (19).
- JULIEN (G.). 1908. *Institutions politiques et sociales de Madagascar d'après des documents authentiques et inédits*, Paris, E. Guilmoto, 2 vol. (28).
- JUNKER (H.). 1919-22. *Bericht über die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf den Friedhöfen von El-Kubanieh*, Vienne, A. Holder, VIII + 181 p. (9).
- . 1921. *Der nubische Ursprung der sogenannten Tell el-Jahudrye Vasen*, Vienne, Akad. der Wissenschaften, V + 136 p. (9).
- . 1933. *Die Ägypter (Völker des Antiken Orient)*, Freiburg in Breisgau, Herder (2).
- JUVENAL. *Satires*, texte établi et trad, par Pierre DE LABRIOLLE et François VILLENEUVE, 5<sup>e</sup> éd. rev. et corr. (1951), Paris, les Belles Lettres, XXXII + 203 p. (1).
- KADRA (F.). 1978. *Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Farena*, Alger (19).
- KATZNELSON (I.S.). 1966. «La Candace et les survivances matrilineaires au pays de Koush». *Palestinskij Sbornik*. XV, 78: 35-40 (en russe) (10).
- . 1970. *Napata i Meroe-drevniye tzarstva Sudana* (Napata et Meroe Anciens royaumes du Soudan), Moscou: 289 sq (11).
- KEES (H.). 1926. *Totenglauben und Jenseitsvorstellung en der alten Ägypter*. Leipzig; 2<sup>e</sup> édition, Berlin, 1956 (2) (3).
- . 1933. *Kulturgeschichte des alten Orients*. I. «Ägypten» (Handbuch des Altertums III. Abt. I. Teil, 3. Band), Munich (3).
- . 1941-1956. *Götterglaube im alten Ägypten*, Leipzig. 1941, Berlin, 1956 (2) (3).
- . 1953. *Das Priestertum im ägyptischen Staat* (Problème der Ägyptologie 1), Leyde (3).
- . 1958. *Das alte Ägypten. Eine kleine Landeskunde*. Berlin.
- . 1961. *Ancient Egypt, a cultural topography*, T.G. H. James, Londres (2).
- KENDALL (R.L.) et LIVINGSTONE (D.A.). 1972. «Paleo-ecological studies on the East African Plateau», *Actes VI<sup>e</sup> P.P.E.Q.* (21).
- KENT (R.). 1970. *Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700*. Holt. Rinhardt and Winston, New York (28).
- KIERAN (J.A.) et OGOT (B.A.). 1968. *Zamani: a survey of the East African History*, Nairobi et Londres, éd. rév. 1974, ch. 4, 7, 10 (23).
- KIRK (W.). 1962. «The North-East Monsoon and some aspects of African history», *J.A.H.*, vol. III (22).
- KIRWAN (L.P.). 1939. *Oxford University excavations at Firka*, Oxford; *The Royal Tombs of Ballana and Qustul*, Le Caire (12).
- . 1957. «Tanqasi and the Noba», *Kush* V (10).
- . 1960. «The decline and fall of Meroe». *Kush* VIII (10) (13).
- . 1963. «The X-group enigma. A little known people of Nubian Nile». *Vanished civilizations of the ancient world*, New York: 57-78 (12).
- . 1966. «Prelude to Nubian Christianity» (Prélude à la chrétienté nubienne). *Mélanges K. Michalowski*, Varsovie, abr. Nubian Christianity (12).
- . 1972. «The Christian Topography and the Kingdom of Axum». *The Geographical Journal*, Londres, vol. 138. 2<sup>e</sup> partie: 166-177 (14).
- KITCHEN (K.A.). 1971. Article in *Orientalia* (4).
- . 1973. *The Third Intermediate Period in Egypt*, Warminster (2) (5).

- KI-ZERBO (J.). 1972. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier (20) (21).
- KLAPWIJK (M.). 1973. «An Early Iron Age site near Tzancen, North-Eastern Transvaal», *S. Afr. Journ. Sc.* LXIX (27).
- 1974. «A preliminary report on pottery from the North-Eastern Transvaal, South Africa», *S. Afr. Archaeol. Bull.* 29 (26).
- KLASENS (A.). 1964. «De Nederlandse opgravingen in Nubie. Tweede seizoen 1962-64», *Phoenix*, X, 2: 147-56 (12).
- 1967. «Dutch archaeological mission to Nubia. The excavations at Abu Simbel North 1962-64. Fouilles en Nubie (1961-63). Service des Antiquités de l'Égypte: 79-86 (12).
- 1970. «Die Wandmalereien der zentralen Kirche von Abdallah Nirqi», *Nubische Kunst*: 103-110 (12).
- KLEIN (R.G.). 1972. «Preliminary report on the July through September 1970 excavations at Nelson Bay Cave. Plettenberg Bay, Cape Province. South Africa», E.M. VAN ZINDEREN-BAKKER, *Palaeocology of Africa*, Cape Town. VI: 177-208 (26).
- KOBISCHANOV (Y.). 1966. *Aksum*, Moscou, Nauka (14).
- KOLB (P.). 1731. *The present state of the Cape of Good Hope...*, Londres, Innys, 2 vol. (26).
- KOLENDO (J.). 1970. «L'influence de Carthage sur la civilisation matérielle de Rome», *Archéologia* XXI, Varsovie (17).
- 1970. «Epigraphie et archéologie: le *praepositus camellorum* dans une inscription d'Ostie», *Klio*: 287-98 (20).
- KORNEMANN (E.). 1901. in *Philologie* LX (19).
- KÖRTE (A.). 1929. *Hellenistic poetry*, traduit, par J. HAMMER et M. HODAS, New York, Columbia University Press (6).
- KOTULA (T.). 1964. «Encore sur la mort de Ptolémée, roi de Maurétanie», *Archéologia* XV (19).
- KRAKLING (C.H.). 1960. *Ptolemais, city of the Libyan Pentapolis*, Chicago (6).
- KRAUS (J.). 1930. «Die Anfänge des Christentums in Nubien», in. J. SCHMIDLIN, *Missionswissenschaftliche Studien*, Neue Reihe III (12).
- KRENCKER (D.). 1913. *Deutsche Aksum Expedition, ältere Denkmäler Nordabessiniens*, Band II. Berlin: 107-113 sq (13) (15).
- KRENCKER (D.) et LITTMANN (E.). 1913. *Deutsche Axum Expedition*, Band IV, Berlin: 4-35 (16).
- KRZYZANIAK (L.) et JAKOBIELSKI (S.). 1967. «Polish Excavation at Old Dongola, Third Season, 1966-1967», *Kush* XV (12).
- LAMBERT (N.). 1970. «Medinet Sbat et la protohistoire de Mauritanie occidentale», *Ant. Afr.* IV: 43-62 (20) (21).
- 1971. «Les industries sur cuivre dans l'Ouest saharien», *W.A.J.A.* I: 9-21 (29).
- LAMBERT (R.). 1925. *Lexique hiéroglyphique*, Paris, Geuthner, IV + 445 p. (1).
- LANCEL (S.) et POUTHIER (L.). 1957. «Première campagne de fouilles à Tigisis», *Mélanges de l'école française de Rome*: 247-53 (19).
- LAPEYRE (G.G.) et PELLEGRIN (A.). 1942. *Carthage punique (814-146 av. J.C.)*, Paris, Payot (18).
- LASSUS (J.). 1956. Fouilles à Mila. Une tour de l'enceinte byzantine, *Libyca* IV, 2: 232-9 (19).
- 1975. «La forteresse byzantine de Thamugadi», *Actes XIV<sup>e</sup> Congr. Intern. Et. Byz.*: 463-74 (19).
- LAUER (J.P.). 1938. *La pyramide à degrés (Fouilles à Saqqarah)*, Le Caire, Impr.

- I.F.A.O., 5 vol. (5).
- LAW (R.C.). 1967. « The Garamantes and transsaharan entreprise in classical times », *J.C.H.*: 181-200 (20).
- LAWAL (B.). 1973. « Dating problems at Igbo Ukwu », *J.A.H.* XIV: 1-8 (29).
- LEAKEY (M.D.), OWEN (W.E.) et LEAKEY (L.S.B.). 1948. « Dimple-based pottery from central Kavirondo, Kenya », *Coryndon Mem. Mus. Occ. Papers* 2: 43 (25).
- LEBEUF (J.P.). 1962. *Archéologie tchadienne; les Sao du Cameroun et du Tchad*, Paris, Hermann, 147 p. (21) (24).
- 1970. *Cartes archéologiques des abords du lac Tchad au 1: 300 000*, Paris, C.N.R.S. (20).
- LEBEUF (J.P.) et GRIAULE (M.). 1948. « Fouilles dans la région du Tchad », *J.S.A.* 18: 1-116 (21).
- LEGA (A.). 1971. *La Médecine égyptienne au temps des pharaons*, Paris, R. Da Costa (5).
- LECLANT (J.). 1950. Voir ROWE Alan (17).
- 1950. « Per Africac Sitientia, témoignage des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *B.I.F.A.O.* 49: 193-253 (17) (20).
- 1954. « Fouilles et travaux en Egypte, 1952-1953 », *Orientalia*, 23, 1: 64-79 (12) (17).
- 1956. « Egypte-Afrique, quelques remarques sur la diffusion des monuments égyptiens en Afrique », *B.S.F.E.* 21: 29-41 (4).
- 1956. « Le fer dans l'Egypte ancienne, le Soudan et l'Afrique », *Actes Coll. Intern. Fer*: 83-91 (10) (20).
- 1958-1974. Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan, *Orientalia*, Rome (12).
- 1959. « Les fouilles à Axoum en 1955-1956, Rapport préliminaire », *A.E.* 3: 3-23 (14).
- 1959. « Haoulti-Mélazo (1955-56) », *A.E.* 3: 43-82 (13).
- 1961. « Découverte de monuments égyptiens ou égyptisants hors de la vallée du Nil, 1955-60 », *Orientalia* 30: 391-406 (13).
- 1962. in *Bulletin de la Société d'archéologie copte*, vol. 16: 295-8 (13).
- 1964-67. « Au sujet des objets égyptiens découverts en Ethiopie », *Orientalia* 33: 388-9; 34: 220; 35: 165; 36: 216 (14).
- 1965. « Le Musée des Antiquités à Addis-Abeba », *B.S.A.C.* 16: 86-7 (13).
- 1965. *Recherches sur les monuments thébains de la XXV<sup>e</sup> dynastie, dite éthiopienne*. Le Caire (10) (11).
- 1965. « Note sur l'amulette en cornaline: J.E. 2832 », *A.E.* VI: 86-7 (15).
- 1970. « L'art chrétien d'Ethiopie. Découvertes récentes et points de vue nouveaux », in E. DINKLER: *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 291-302 (12).
- 1970. « La religion méroïtique », *Histoire des religions*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, I: 141-53 (11).
- 1973. « Glass from the meroitic necropolis of Sedeinga (Sudanese Nubia) », *J.G.S.* XV: 52-68 (10).
- 1973. *Lexikon der Ägyptologie*, 1, 2, collection 196-9, Wiesbaden (10).
- 1974. « Les textes des pyramides. Textes et langages de l'Egypte pharaonique II », *B.I.F.A.O.* 64, 2: 37-52 (10).
- 1975. « Les verreries de la nécropole méroïtique de l'ouest de Sedeinga (Nubie soudanaise) », in K. MICHALOWSKI (dir.): *Nubie, récentes recherches*, Varsovie, Musée national: 85-7 (10).
- 1976. « Koushites et méroïtes. L'iconographie des souverains africains du Haut-Nil antique », *l'Image du Noir dans l'art occidental*, tome I: *Des pharaons à la chute*

- de l'Empire romain*, Paris, The Menil Foundation: 89-132 (11).
- 1976. « L'Égypte, terre d'Afrique dans le monde gréco-romain », *l'Image du Noir dans l'art occidental, tome I*: 269-85 (6).
- LECLANT (J.) et LEROY (J.). 1968. « Nubien » in *Propyläen Kunstgeschichte III, Byzanz und christlichen Osten*, Berlin (12).
- LECLANT (J.) et MIQUEL (A.). 1959. « Reconnaissances dans l'Agamé: Goulo-Makeda et Sabéa (oct. 1955 et avr. 1956) », *A.E.* III: 107-30 (13).
- LEE (R.B.). 1968. « What hunters do for a living: or how to make out on scarce resources », in R.B. LEE et I. DE VORE: *Man the hunter*, Chicago, Aldine Press: 30-48 (26).
- 1972. « The Kung bushmen of Botswana », M.G. BICCHIERI: *Hunters and gatherers today*, Holt, Rinehart and Winston (26).
- LEFEBVRE (G.). 1949. *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris (2) (5).
- 1956. *La Médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, (5).
- LEGLAY (M.). 1966. *Saturne africain, Histoire*, Bibliothèque de l'École française d'archéologie de Rome, fasc. 205, Paris (17) (19).
- 1967. *Saturne africain, Monuments*, Paris, 2 vol. (19).
- LEPELLEY (C.). 1967. « L'agriculture africaine au Bas-Empire », *Antiquités Africaines* 1, pp. 135-144 (19).
- 1968. « Saint Léon le Grand et l'église mauritanienne. Primauté romaine et auto-nomie africaine au V<sup>e</sup> siècle », *Mélanges Saumagne*, Tunis: 189-204 (19).
- LESCHI (L.). 1945. « Mission au Fezzan », *Trav. I.R.S.*: 183-6 (20).
- LESQUIER (J.). 1918. *L'Armée romaine en Égypte d'Auguste à Dioclétien*, Le Caire, Imp. I.F.A.O. (7).
- LEVAILLANT (F.). 1790. *Voyage de Monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance, dans les années 1780, 81, 82, 83, 84 et 85*, Paris, Le Roy, 2 vol., trad. angl. (26).
- LEVIZION (N.). 1973. *Ancient Ghana and Mali*, Londres, Methuen (29).
- LEZINE (A.). 1959. *Architecture punique: recueil de documents*, Paris, PUF (18).
- 1960. « Sur la population des villes africaines ». *Antiquités africaines* 3: 69-82 (19).
- LHOTE (H.). 1953. « Le cheval et le chameau dans les peintures et gravures rupestres du Sahara », *B.I.F.A.N.* XV (17) (21).
- 1954. « L'expédition de C. Balbus au Sahara en 19 av. J.-C. d'après le texte de Pline », *R.A.*: 41-83 (20).
- 1955. *Les Touareg du Hoggar*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Payot (20).
- 1958. *A la recherche des fresques du Tassili*, Paris, Arthaud (20).
- 1959. *A la découverte des fresques du Tassili*, Grenoble (24).
- 1963. « Chars rupestres au Sahara ». *CRAI*: 225-38 (17).
- 1967. « Problèmes sahariens: l'outre, la marmite, le chameau, le délou, l'agriculture, le nègre, le palmier », *B.A. Maroc* VII: 57-89 (17) (20).
- 1970. « Découverte de chars de guerre en Aïr », *N.A.*: 83-5 (20).
- LICHTENSTEIN (H.). *Travels in southern Africa in the years 1803, 1804, 1805 and 1806*, trad. A Plumtre (1928-30), Cape Town, Van Riebeeck Society (26).
- LIEBLEIN (J. VON). 1886. « Der Handel des Landes Pun ». *Z.Ä.S.* XXIV: 7-15 (4).
- 1886. *Handel und Schiffahrt auf dem Roten Meere in alten Zeiten*, Christiania (4).
- LINARES DE SAPIR (O.). 1971. « Shell middens of Lower Casamance and problems of Diola protohistory », *W.A.J.A.* 1: 23-54 (24) (29).
- LITTMANN (E.). 1910. *Publications of the Princeton Expedition to Abyssinia*. 4 vol., Leyde, Brill (15).

1950. *Ethiopische Inschriften*, Miscellanea academica Berlinensia, Berlin (11).
- 1954. «On the old Ethiopian inscription from the Berenice road», *J.R.A.S.*: 120-1 (15).
- LITTMANN (E.), KRENKER (D.) et LUPKE (Th. VON). 1913. *Deutsche Aksum Expedition*, Berlin, 5 vol. (13) (14) (15) (16).
- LONGPÉRIER (A. DE). 1868. *Revue numismatique*, vol. I. Paris: 28 (16).
- LONIS (R.). 1974. «A propos de l'expédition des Nasamons à travers le Sahara», *A.F.L.S.D.* 4: 165-79 (20).
- LOUDINE (A.G.). 1972. Sur les rapports entre l'Ethiopie et le Himyar du VI<sup>e</sup> siècle», *Acti IV Congr. Intern. Stud. Et.* (15).
- LOUDINE (A.G.) et RYCKMANS (G.). 1964. «Nouvelles données sur la chronologie des rois de Saba et du Du-Raydan». *Le Muséon*, LXXVII, 3-4 (15).
- LUCAS (A). 1962. *Ancient Egyptian building materials and industries*, Londres, E. Arnold, 4<sup>e</sup> éd. (3).
- LUCIEN. *Works*, trad. A. HARMAN, K. KILBURN et D. MACLEOD, (1913-67), 8 vol., Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press; Londres, Heinemann (1).
- MACADAM (M.F.L.). 1949. *The temples of Kawa*, I. «The Inscriptions». In-fol., XVI + 143 p. et un vol. de pl. Xa – VIII b. Oxford University Press (9) (10) (11).
- 1950. «Four Meroitic inscriptions», *J.E.A.* 36: 43-7 (11).
- 1955. *The temples of Kawa*, II. «History and archaeology of the sites». Oxford, Griffith Institute, Ashmolean Museum, fig., cartes, pl., Oxford Univ. Press (11).
- 1966. «Queen Nawidemak», *Allen Memorial Art museum bulletin* XXIII: 46-7 (10) (11).
- MCCRINDLE (J.W.). éd. 1879. *The commerce and navigation of the Erythraean Sea*, Calcutta (22).
- MACIVER (D.R.). 1906. «The Rhodesian ruins, their probable origins and significance», *G.J.* 27, 4: 325-47 (27).
- 1906. *Medieval Rhodesia*, Londres-New York, MacMillan (27).
- MACIVER (D.R.) et WOLLEY (C.L.). 1911. *Buhen*, Philadelphia, University Museum, 2 vol. (9).
- MCMASTER (D.N.). 1966. «The Ocean-going dhow trade to East Africa», *E.A.G.R.* 4: 13-24 (22).
- MAGGS (T.M.O'C). 1971. «Some observations on the size of human groups during the Late Stone Age», *S.A.J.S.* 2: 49-53 (26).
- 1973. «The NC<sub>3</sub> Iron Age tradition», *S.A.J.S.* LXIX: 326 (27).
- MAHJOUBI (A.). 1968. *Les Cités romaines de la Tunisie*, Tunis, STD (19).
- 1966. «Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI<sup>e</sup> siècle», *Africa* I: 85-104 (19).
- MAHJOUBI (A.), ENNABLI (A.) et SALOMSON (J.W.). 1970. *La Nécropole de Raqqada*, Tunis (19).
- MAHY (F. DE). 1891. *Autour de l'île Bourbon et de Madagascar*, Paris, 290 p. (28).
- MAIER (J.L.). 1973. *L'Episcopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome, Institut suisse de Rome (19).
- MAINGARD (L.F.). 1931. «The lost tribes of the Cape», *S.A.J.S.* 28: 487-504 (26).
- MAÎTRE (J.P.). 1966. «Etat des recherches sur le Néolithique de l'Ahaggar», *Trav. I.R.S.*: 95-104 (24).
- 1971. *Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar*, Paris, AMG (17).
- 1976. «Contribution à la préhistoire récente de l'Ahaggar dans son contexte saharien», *B.I.F.A.N.* 38: 759-83 (20).
- MALHOMME (J.). 1953. «Les représentations anthropomorphes du Grand Atlas», *Libya* I: 373-85 (17).



- MALLON (A.). 1926. *Grammaire copte*, 3<sup>e</sup> éd., Beyrouth (1).
- MALZAC (R.P.). 1912. *Histoire du royaume Hova depuis ses origines jusqu'à sa fin*, Tananarive, 2<sup>e</sup> éd. 1930, Impr. Catholique (28).
- MARCILLET-JAUBERT (J.). 1968. *Les Inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence, Gap, Ophrys (19).
- MARET (P. DE ). 1972. *Etude d'une collection de céramiques protohistoriques du Bas-Zaïre*, Mém. licence, Bruxelles, Univ. libre de Bruxelles (25).
- 1975. « A carbon-14 date from Zaïre », *Antiquity*, XLIX, 2: 133-7 (25).
- MARKS (S.). 1972. « Khoisan resistance to the Dutch in the seventeenth and eighteenth centuries », *J.A.H.* XIII, 1: 55-80 (26).
- MARLIAC (A.). 1973. *Etat des connaissances sur le Paléolithique et le Néolithique du Cameroun*, Yaoundé, O.R.S.T.M., 34 p. ronéo (21).
- MARTENS (M.). 1972. « Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) », *C.A.M.A.P.* VI: 207-50 (12).
- 1973. « Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *C.A.M.A.P.* VI: (12).
- MASON (R.J.). 1973. « First Early Iron Age Settlement in South Africa: Broeders-troom 24/73, Brits District, Transvaal », *S.A.J.S.* LXIX: 324-5 (26) (27).
- 1974. « Background to the Transvaal Iron Age discoveries at Olifantspoort and Broederstroom », *J.S.A.I.M.M.* LXXXIV, 6: 211-6 (21) (27).
- MASPERO (G.). 1895. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 5<sup>e</sup> éd. 1904, Paris (11).
- MASPERO (J.). 1912. *L'Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, Paris, Champion (7).
- 1923. *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des églises jacobites 516-616*, Paris, bibliothèque de l'École des Hautes Etudes (7).
- MASSOULARD (E.). 1949. *Préhistoire et Protohistoire d'Égypte*, Paris, Institut d'ethnologie (1).
- MATHEW (G.). 1963. « The East African Coast until the coming of the Portuguese », R. OLIVER et G. MATHEW: *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press, vol. I (22).
- 1975. « The dating and significance of the Periplus of the Erythraean Sea », R. ROTBERG et N. CHITTICK: *East Africa and the Orient*, New York, Africana publishing Co (22).
- MAUNY (R.). 1940. *Leptis Magna, capitale portuaire de la Tripolitaine*, Africa italiana, Rome (20).
- 1945. « Notes sur le Périples d'Hannon », *Actes I<sup>re</sup> Conf. Intern. Afr. Ouest*, II: 503-8 (20).
- 1947. « L'Ouest africain chez Ptolémée ». *Actes II<sup>e</sup> Conf. Intern. Afr. Ouest*, I: 241-93 (20).
- 1950. « Villages néolithiques de la falaise (dhar), Tichitt-Oualata », *N.A.* 50: 35-43 (24).
- 1951. « Un âge de cuivre au Sahara occidental », *B.I.F.A.N.* XIII: 165-80 (24).
- 1952. « Essai sur l'histoire des métaux en Afrique Occidentale », *B.I.F.A.N.* XIV: 545-95 (21).
- 1954. « Gravures, peintures et inscriptions de l'Ouest africain », *I.F.A.N.* XI (20).
- 1956. « Monnaies antiques trouvées en Afrique au sud du Limes romain », *Libya* B: 249-61 (20).
- 1956. « Préhistoire et géologie: la grande faune éthiopienne du Nord-Ouest

- africain du Paléolithique à nos jours », *B.I.F.A.N.* A: 246-79 (20).
- 1960. *Les Navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise*, Lisbonne (21).
- 1961. « Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie », *Mém. I.F.A.N.* 61, 587 p. (20) (29).
- 1968. « Le périple de la mer Erythrée et le problème du commerce romain en Afrique au sud du Limes », *J.S.A.* 38, 1: 19-34 (28).
- 1970. *Les Siècles obscurs de l'Afrique noire*, Paris, Fayard: 39-137 (20).
- MAURIN (L.). 1968. « Thuburbo Majus et la paix vandale », *Mélanges Ch. Saumagne*, Tunis: 225-54 (19).
- MEDIC (M.). 1965. « Vadi es Sebua », *Z.Z.S.K.* XVI: 41-50 (12).
- MEILLASSOUX (C.). 1960. « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *C.E.A.* 4: 38-67 (21).
- MEKOURIA (Tekle Tsadik). 1966. *Yeityopia Tarik Axum Zagoué*, vol. II, Brehanena Selam, Matemiya Bete (D. ETH: 203-217 (16).
- 1966. *Yeityopia Tarik Nubia (Napata-Méroé)*: 2-7 (16).
- 1967. *L'Eglise d'Ethiopie*, Paris, Promotion et Edition (16).
- MELLIS (J.V.). 1938. *Nord et Nord-Ouest de Madagascar « Volamena et Volafotsy », suivi d'un vocabulaire du Nord-Ouest expliqué, commenté et comparé au Merina*, Tananarive, Impr. moderne de l'Emyrne (28).
- MELTZER (O.) et KAHRSTEDT (U.). 1879-1913. *Geschichte der Karthager*, I-III, Berlin (18).
- MESGNIL (F. DE). *Madayana, Homère et la tribu mycénienne*, Tananarive (28).
- MEYER (E.). 1931. *Geschichte des Altertums*, 5 vol., Berlin (11).
- MEYEROWITZ (E.L.R.). 1960. *The divine kingship in Ghana and Ancient Egypt*, Londres (4).
- MICHALOWSKI (K.) 1962. *Faras, fouilles polonaises, 1961*, Polish academy of Science, Varsovie (12).
- 1964. *Die wichtigsten Entwicklungsetappen der Wandmalerei in Faras in Christentum am Nil*, Recklinghausen: 79-94 (12).
- 1965. « La Nubie chrétienne », *Africana bulletin* 3: 9-25 (12).
- 1965. « Polish excavations at Faras, fourth season, 1963-64 », *Kush* XIII: 177-89 (12).
- 1966. « Polish excavations at Old Dongola: First season (nov.-dec. 1964) », *Kush*, XIV: 289-99 (12).
- 1966. *Faras, Centre artistique de la Nubie chrétienne*, Leyde (12).
- 1967. « Pro-Prezhnemu-li ostayetya zagadkoy gruppy X? », *Vestnik drevney Istorii*, 2: 104-211 (12).
- 1967. *Faras, Die Kathedrale aus dem Wüstensand*, Zurich-Cologne, Benziger (12).
- 1968. *L'Art de l'Ancienne Egypte*, Paris (5).
- 1970. *Open problems of Nubian art and culture in the light of the discoveries at Faras*, éd. E. DINCKLER, Recklinghausen (12).
- 1974. *Faras, Wall paintings in the collection of the National Museum in Warszawa*, Varsovie (12).
- 1975. dir., « Nubia, récentes recherches », *Actes Coll. Nubiol. Intern.* (10) (12).
- MIGNE (J.P.). 1884. *Patrologia graeca*, t. XXV. *Athanasius. Apologia ad Constantinum imperatorem*, Paris: 635 (15).
- MILLER (J.I.). 1969. *The spice trade of the roman empire*. Oxford, Clarendon Press (22).
- MILLER (S.F.). 1969. « Contacts between the Later Stone Age and the Early Iron Age in Southern Central Africa », *Azania* 4: 81-90 (25) (27).

- 1971. «The age of Nachikufan industry in Zambia», *S.A.A.B.* 26: 143-6 (25).
- MILLS (E.A.C.) et FILMER (N.T.). 1972. «Chondwe Iron Age site, Ndola, Zambia», *Azania* VII: 129-47 (27).
- MILNE (J.G.). 1924. *A history of Egypt under Roman rule*, 3<sup>e</sup> éd. rév.. Londres, Methuen XXIV-332 p. (7).
- MØBERG (A.). 1924. *The book of Himyarites. Fragments of a hitherto unknown Syriac work on the Himyarite martyrs*, Lund, Gleerup (15).
- MÖLLER (G.). 1924. «Die Ägypten und ihre libyschen Nachbarn», *Z.D.M.G* 78: 38 (17).
- MOMMSEN. 1908. *Eusebius: Historia ecclesiastica*, t. II, 2. *Rufinus Turanius*, Leipzig, Tübner: 972-3 (15).
- MONNERET DE VILLARD (U). 1935-57. *La Nubia medioevale*, vol. 1-4, Le Caire (12).
- 1938. *Storia della Nubia Christiana*, *O.C.A.* 118 (12).
- 1941. *La Nubia romana*, Rome (11).
- MONOD (T.). 1948. *Mission de Fezzan*, «II. Reconnaissance au Dohone» (20).
- 1967. Notes sur le harnachement chamelier». *B.I.F.A.N.* (20).
- 1974. «Le mythe de l'émeraude des Garamantes», *A.A.* VIII: 51-66 (20).
- MONTAGU (M.F.A). 1960. *An introduction to physical anthropology*, 3<sup>e</sup> éd., Springfield (Illinois. USA), Ch. G. Thomas (1).
- MONTET (P.). 1946. *La Vie quotidienne en Egypte au temps de Ramsès*, Paris (2) (3)
- 1970. *l'Egypte éternelle*, L'aventure des civilisations, Paris (3) (4).
- MONTEVECCHI (O.). 1973. *La papirologia*, Turin. Societa Editrice Internazionale (7).
- MOORSEL (P. VAN). 1966. «Une téophanie nubienne», *R.A.C.* XLII. 1-4: 297-316 (12).
- 1967. «Abdallah Nirqi». *Spiegel historiaeli* II: 388-92 (12).
- 1970. «Die Wandmalereien der Zentralen Kirche von Abdallah Nirqi», in. E. DINKLER (éd.): *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*. Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 103-111 (12).
- 1972. «Gli scavi olandesi in Nubia». *Actas VIII Congr. Inter. Arqueo. Christ.*: 349-95 (12).
- MOORSEL (P. VAN). JACQUET (J.) et SCHNEIDER (H.). 1975. *The central church of Abdallah Nirqi*, Leyde, Brill (12).
- MORDINI (A). 1960. «Gli aurei Kushana del convento di Dabra-Dammo». *Atti. Conv. Inter. Stud. Et.*: 253 (15).
- MOREL (J.P.). 1962-1965. Céramique d'Hippone». *B.A.A.* 1 (19).
- 1968. «Céramique à vernis noir du Maroc», *A.A.* 2 (19).
- MORET (A.) 1926. *Le Nil et la civilisation égyptienne*. «VII. Evolution de l'humanité». Paris (2).
- MORI (F.). 1964. «Some aspects of the rock art of the Acacus (Fezzan, Sahara) and dating regarding it», L. PERICOT-GARCIA et E. RIPOLL-PARELLO: *Prehistoric art of the Western Mediterranean and the Sahara*, New York: 247-59 (17).
- 1965. *Tadrart Acacus: Arte rupestre e culture del Sahara preistorico*, Turin, Einaudi, 260 p. (24).
- 1972. *Rock art of the Tadrart Acacus*. Graz (21).
- MORRISON 1970. *Catalogue des monnaies byzantines de la bibliothèque nationale*, Paris (19).
- MORTELMANS (G.). 1957. «La préhistoire du Congo belge», *R.U.B.* 2-3 (25).
- 1962. «Archéologie des grottes Dimba et Ngoro (région de Thysville, Bas-Congo)», *Actes IV<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.*: 407-25 (25).

- MOSCATI (S.). 1971. *L'Épopée des phéniciens*, Paris, Fayard (18).
- MÜLLER (W.M.). 1910. *Egyptological researches*, II – « Results of a journey in 1906 », Washington, Carnegie Institution (17).
- MUNIER (H.). 1943. *Recueil des listes épiscopales de l'Eglise copte*, Le Caire, X + 92 p. (12).
- MUNSON (P.J.). 1967. « A survey of the neolithic villages of Dhar Tichitt (Mauretania) and some comments on the grain impressions found on the Tichitt pottery », *6 Congr. P.P.E.Q.* (24).
- 1968. « Recent archaeological research in the Dhar Tichitt region of South Central Mauretania », *W.A.A.N.* 10: 6-13 (24).
- 1969. « Engravings of Ox-drawn chariots », *N.A.* 122: 62-3 (21).
- 1970. « Corrections and additional comments concerning the Tichitt tradition », *W.A.A.N.* 12: 47-8 (24).
- 1972. « Archaeological data on the origin of cultivation in the Southwestern Sahara and its implications for West Africa », *B.W.S.* 56 (24).
- MURDOCK (J.P.). 1959. *Africa: its peoples and their culture history*, New York (21) (23).
- NAVILLE (E.). 1907-13. *The XI<sup>th</sup> dynasty temple at Deir-el-Bahari*, office of the Egypt exploration Fund, Londres, Paul Trench, 3 vol, (2).
- NENQUIN (J.). 1959. « Dimple-based pots from Kasai, Belgian Congo », *Man*, 59, 242: 153-5 (25).
- 1961. « Protohistorische Metaaltechniek in Katanga », *Africa-Tervuren* VII, 4: 97-101 (25).
- 1963. « Excavations at Sanga. 1957. The protohistoric necropolis », *A.M.R.A.C.* 45, 277 p. (25) (29).
- NIBBI (A.). 1975. *The Sea peoples and Egypt*, Park Ridge, New Jersey, Noyes Press, XIV-161 p. (2).
- NICOLAUS (R.A.). 1968. *Melanins*, Hermann, Paris (1).
- NOSHI (I.). 1937. *The arts in Ptolemaic Egypt: A study of Greek and Egyptian influences in Ptolemaic architecture and sculpture*, Londres (6).
- NOTEN (F. VAN). 1968. « The Uelian. A culture with a neolithic aspect, Uele-Basin (N.-E. Congo Republic) », *A.M.R.A.C.* 64, XIV + 154 p. (25).
- 1972. Les tombes du roi Cyitrima Rujugira et de la reine-mère Nyirayuhi Kanjogera », *A.M.R.A.C.* 77, XIV ± 82 p. (25).
- 1972. « La plus ancienne sculpture sur bois de l'Afrique centrale », *Africa-Tervuren*, XVIII, 3-4: 133-5 (25).
- NOTEN (F. VAN) et HET (E.). 1974. « Ijzersmelten bij de Madi », *Africa-Tervuren* XX, 3-4: 57-66 (25).
- NOTEN (F. VAN) et HIERNAUX (J.). 1967. « The Late Stone Age industry of Mukinanira, Rwanda », *S.A.A.B.* 22, IV: 151-4 (25).
- NUNOO (R.). 1969. « Buroburo factory excavations », *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.*: 321-33 (29).
- OBENGA (Th.). 1973. *L'Afrique dans l'Antiquité*, Paris, Présence africaine (4) (21).
- ODNER (K.). 1971. « Usangi hospital and other archaeological sites in the North Parc Mountains, North-Eastern Tanzania », *Azania* VI: 89-130 (22).
- 1971. « A preliminary report of an archaeological survey on the slopes of Kilimanjaro », *Azania*, VI: 131-50 (22).
- OGOT (B.A.) et KIERAN (J.A.). 1974. *Zamani: a survey of the East African History* (1<sup>re</sup> éd. 1968), Nairobi-Londres (23).
- OLDEROGGE (D.A.). 1972. « L'Arménie et l'Éthiopie au IV<sup>e</sup> siècle (à propos des sources de l'alphabet arménien) », *IV Congr. Intern. Stud. Et.*: 195-203 (15).

- OLIVER (R.). 1963. « Discernible developments in the interior 1500-1840 », R. OLIVER et G. MATHEW: *The Oxford history of East Africa*, Londres, I: 169-211 (28).
- 1966. « The problem of the Bantu expansion », *J.A.H.* VI, 3: 361-76 (21) (22) (23) (25).
- OLIVER (R.) et FAGAN (B.M.). 1975. *Africa in the Iron Age C. 500 B.C. to A.D. 1400*, Cambridge (29).
- ORTEIL (F.). 1952. « The economic unification of the Mediterranean region: industry, trade and commerce », S.A. COOK *et al.*: *The Cambridge Ancient history*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
- 1956. « The economic life of the Empire », S.A. COOK *et al.*: *The Cambridge Ancient history*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
- OTTO (E.). 1969. « Das Goldene Zeitalter in einem ägyptischen Text », *Religions en Egypte hellénistique et romaine* (Colloque de Strasbourg, 16-18 mai 1967), Paris: 93-100 (3).
- PACE, CAPUTO et SERGI. 1951. *Scavi Sahariani, Monumenti antichi*, Rome, Acad. dei Lincei (20).
- PAINTER (C.). 1966. « The Guang and west African historical reconstruction », *G.N.Q.* 9: 58-66 (21).
- PALMER (J.A.B.). 1947. « Periplus maris Erythraei; the Indian evidence as to its date », *The classical quarterly*, XLI: 136-41 (22).
- PANKHURST (R.K.P.). 1961. *An introduction to the economic history of Ethiopia from early times to 1800*, Londres, Lalibela House (22).
- PAPYRUS RHIND. *The Rhind mathematical papyrus*, British museum 10057 and 10053; photographie facsimile, hiéroglyphic transcription, literal translation, free translation, mathematical commentary and bibliography, Oberlin, O. Mathematical association of America (5).
- PARIBENI (E.). 1959. *Catalogo delle sculture de Cirene: statue e rilievi di carattere religioso*, Roma, Monografie die Archeologia libica n° 5 (6).
- PARIBENI (R.). 1908. *Ricerche nel luogo dell' antica Adulis*, Ant. Pub. Ac. Naz. Lincei, 18: 438-572 (13) (15).
- PARKINTON (J.E.). 1972. « Seasonal mobility in the Later Stone Age », *A.S.* 31: 223-43 (26).
- PARKINTON (J.E.) et POGGENPOEL (C.). 1971. « Excavations at De Hangen 1968 », *S.A.A.B.* 26: 3-36 (26).
- PATERSON (W.). 1789. *A narrative of four journeys into the country of the Hottentots and Caffraria in the years 1777, 1778 and 1779*, Londres (26).
- PEDRALS (D.P. DE). 1950. *Archéologie de l'Afrique noire*, Paris, Payot (1).
- PERRET (R.). 1936. « Recherches archéologiques et ethnographiques au Tassili des Ajers », *J.S.A.* 6: 50-1 (17).
- PERRÔT (J. *et al.*). 1972. « Une statue de Darius découverte à Suse », *J.A.*: 235-66 (10).
- PERROY (L.). 1969. *Gabon, cultures et techniques*, Libreville, O.R.S.T.O.M., Musée des arts et traditions, 275/195, 83 p. (21).
- PESCE (G.). 1961. *Sardegna punica*, Cagliari (18).
- PETRIE (W.M.F.). 1901. *Diospolis Parva, The cemeteries of Abadiyeh and 1898-9*, Londres-Boston, Mass., Egypt Exploration (9).
- 1939. *The making of Egypt*, Londres, Sheldon Press, New York, Macmillan (1).
- PETTIGREW (T.J.). 1834. *A History of Egyptian mummies, and an account of the worship and embalming of sacred animals by the Egyptians*, Londres, Longman (1).
- PFLAUM (H.G.). 1957. « A propos de la date de la création de la province de Numi-

- die », *Libyca*: 61-75 (19).
- PHILLIPSON (D.W.). 1968. « The Early Iron Age in Zambia. Regional variants and some tentative conclusions », *J.A.H.* IX, 2: 191-211 (21) (25) (26) (27).
- 1968. « The Early Iron Age Site at Kapwirimbwe, Lusaka », *Azania* III: 87-105 (27).
- 1968. « Cewa, Leya and Lala iron-smelting furnaces », *S.A.A.B.* XXIII: 102-13 (27).
- 1969. « Early Iron-using peoples of Southern Africa », in L.THOMSON: *African societies in Southern Africa*, Londres, Heinemann: 24-49 (27).
- 1970. « Excavations at Twickenham Road, Lusaka ». *Azania* V: 77-118 (27).
- 1970. « Notes on the later prehistoric radiocarbon chronology of Eastern and Southern Africa », *J.A.H.* XI: 1-15 (27).
- 1971. « An Early Iron Age site on the Lubusi river, Kaoma district, Zambia », *Z.M.J.* II: 51-7 (27).
- 1972. *Prehistoric rock paintings and rock engravings of Zambia*, Livingstone, Exhibition catalogue of Livingstone museum (29).
- 1972. « Early Iron Age sites on the Zambian copperbelt », *Azania* VII: 93-128 (27).
- 1973. « The prehistoric succession in Eastern Zambia: a preliminary report », *Azania*, VIII: 3-24 (27).
- 1974. « Iron Age history and archaeology in Zambia », *J. A. H.* XV: 1-25 (23) (27).
- 1975. « The chronology of the Iron Age in Bantu Africa », *J.A.H.* XVI: 321-42 (23) (27).
- 1977. *The later prehistory of Eastern and Southern Africa*, Londres, Heinemann (27).
- PHILLIPSON (D.W.) et FAGAN (B.M.). 1969. « The date of the Ingombe Ilede burials », *J.A.H.* X: 199-204 (27).
- PIGACHE (J.P.). 1970. « Le Problème anthropobiologique à Madagascar », *Taloha* 3: 175-7 (28).
- PIGULEVSKAYA (N.V.). 1951. *Vizantiya na putyah V Indiyu*, Leningrad, Izdatelstvo akademii, Nauk (15).
- 1969. *Byzanz auf den Wegen nach Indien*, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berliner Byzantinische Arbeiten, Bd. 36. Berlin (D.D.R.) Akademie Verlag (16).
- PIRENNE (J.). 1955. *La Grèce et Saba: Une nouvelle base pour la chronologie sud-arabes*, Paris, Imprimerie Nationale (13).
- 1956. *Paléographie des inscriptions sud-arabes*, Bruxelles, vol. I (13).
- 1961. « Un problème clef pour la chronologie de l'Orient: la date du « Périples de la mer Erythrée », *J.A.* 249: 441-59 (13).
- 1961-63. *Histoire de la civilisation de l'Égypte ancienne*, Paris-Neuchâtel, 3 vol. (2) (5).
- 1965. « Arte Sabeo d'Ethiopia », *Encyclopedia dell'Arte antica*, Rome, vol VI (13).
- 1967. « Haoulti et ses monuments. Nouvelle interprétation ». *A.E.* 7: 125-33 (13).
- 1969. « Notes d'archéologie sud-arabe, VI », *Syria*, 46: 308-13 (13).
- 1970. « Haoulti. Gobochele (Mélazo) et le site antique », *A.E.* 8: 117-27 (13).
- 1970. « Le développement de la navigation Égypte-Inde dans l'Antiquité, sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'océan Indien ». *Actes 8 Coll. Intern. Hist. Marit.*, 101-19 (22).
- PLINE. éd. 1938-1963. *Natural history*, trad. H. RACKHAM *et al.*, Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann, 11 vol. (11) (13) (15) (17) (22).

- PLUMLEY (J.M.). 1970. «Some examples of Christian Nubian art from the excavations at Qasr Ibrim». in E. DINCKLER: *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*. Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 129-40 (12).
- . 1971. «Pre-Christian Nubian (23 BC - 535 AD) Evidence from Qasr Ibrim», *Et. Trav.* 5: 7-24 (10) (12).
- PLUMLEY (J.M.) et ADAMS (W.A.). 1974. «Qasr Ibrim, 1972», *J.E.A.* 60 (12).
- POINSSOT (L.) et LANTIER (R.). 1923. «Un sanctuaire de Tamit à Carthage», *R.H.R.* LXXXVII (18).
- POINSSOT (C.). 1962. «Immunitas Perticae Carthaginiensium», *C.R.A.I.*, pp.55-76 (19).
- POIRIER (Ch.). 1954. «Terre d'Islam en mer malgache», *B.A.M.* n° sp. Cinquante-naire: 71-115 (28).
- . 1965. «Données écologiques et démographiques de la mise en place des proto-malgaches», *Taloha*: 61-2 (28).
- POMMERET (Y.). 1965. *Civilisations préhistoriques au Gabon. Vallée du Moyen-Ogooné*, Libreville, Centre culturel français Saint-Exupéry, 2 vol., vol. II: «Notes préliminaires à propos du gisement lupembien et néolithique de Ndjolé» (25).
- PONS (A.) et QUEZEL (P.). 1957. «Première étude palynologique de quelques paléosols sahariens», *Trav. I.R.S.* 16, 2: 27-35 (17) (24).
- PORTER (B.) et MOSS (R.). 1951. *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings*, Oxford, Clarendon Press, vol. VII: 264 sq. (11).
- PORTÈRES (R.). 1950. «Vicilles agricultures de l'Afrique intertropicale: centre d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle», *A.T.* 5, 9-10: 489-507 (24).
- . 1951. «Géographie alimentaire, berceaux agricoles et migrations des plantes cultivées, en Afrique intertropicale». *C.R. Soc. Biogéograph.* 239: 16-21 (24).
- . 1951. «Une céréale mineure cultivée dans l'Ouest africain (*Brachiarta deflexa* C.E. Hubbard *var sativa* nov. var.)», *A.T.* 6, 1-2: 38-42 (24).
- . 1962. «Berceaux agricoles primaires sur le continent africain», *J.A.H.* 3, 2: 195-210 (24).
- POSENER (G.). 1936. «La première domination perse en Egypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques», *B.I.F.A.O.* XI, 241 p. (2).
- . 1956. *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII<sup>e</sup> dynastie*, Paris, H. Champion, XI + 172 p. (2) (5).
- . 1958. «Pour une localisation du pays Koush au Moyen Empire», *Kush*, 6: 39-65 (4) (9).
- . 1960. «De la divinité de Pharaon», *C.S.A.* XV (2) (3).
- POSENER (G.), SAUNERON (S.) et YOYOTTE (J.). 1959. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris (2) (3) (4).
- POSNANSKY (M.). 1966. «The origin of agriculture and iron-working in Southern Africa», in M. POSNANSKY (éd.), *Prelude to East African History*, Londres, Oxford Univ. Press: 82-94 (22).
- . 1966. «Kingship, archaeology and historical myth», *U.J.* 30: 1-12 (29).
- . 1967. «The Iron-Age in East Africa», in W.W. BISHOP et J.D. CLARK: *Background to evolution in Africa*: 629-49 (25).
- . 1968. «Bantu genesis: archaeological reflexions», *J.A.H.* IX, 1: 1-11 (23) (25).
- . 1969. Yams and the origins of West African agriculture», *Odu*, 1: 101-7 (21).
- . 1969-70. «Discovering Ghana's past», *Annual Museum lectures*, p. 20 (29).
- . 1971. «Ghana and the origins of West African trade», *A.Q.* XI: 110-25 (24) (29).
- . 1972. «Archaeology, ritual and religion», in T.O. RANGER et I. KIMAMBO: *The historical study of African religion*, Londres, Heinemann: 29-44 (29).

- 1972. « Terminology in the Early Iron Age of East Africa with particular reference to the dimple-based wares of Lolui Island, Uganda », *Actes VI<sup>e</sup> Congr. P.P.E.Q.* 577-9 (21).
- 1973. « Aspects of Early West African trade », *W.A.* 5: 149-62 (21).
- 1973. « Review of T. Shaw "Igbo Ukwu" », *Archaeology*, 25, 4: 309-11 (29).
- PRÉAUX (C.) 1939. *L'Économie royale des Lagides*, Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 646 p. (6).
- 1943. « Les Egyptiens dans la civilisation hellénistique d'Égypte », *Chronique d'Égypte* XVIII: 148-60 (6).
- 1950. « La singularité de l'Égypte dans le monde gréco-romain », *Chronique d'Égypte* XXV: 110-23 (6).
- 1952. « Sur la communication de l'Éthiopie avec l'Égypte hellénistique ». *Chronique d'Égypte* XXVII: 257-81 (6).
- 1954. « Sur les origines des monopoles lagides », *Chronique d'Égypte*, XXIX: 312-27 (6).
- 1957. « Les Grecs à la découverte de l'Afrique par l'Égypte », *Chronique d'Égypte*, XXXII: 284-312 (4) (6).
- PRIAULX (B.) 1863. « On the Indian embassies to Rome, from the reign of Claudius to the death of Justinian », *J.R.A.* XX: 277-8 (15).
- PRIESE (K.H.) 1968. « Nichtägyptische Namen und Wörter in den ägyptischen Inschriften der Könige von Kuoh ». *M.I.O.D.* 14: 165-91 (10).
- 1970. Article dans *Z.Ä.S.*, 98, 1: 16-32 (10).
- PRITCHARD (J.B.) éd. 1969. *The Ancient Near East: supplementary texts and pictures relating to the Old Testament*. Princeton, Princeton Univ. Press, 274 p. (5).
- PROCOPE. éd. 1876. « De bello persico ». Destunio, Spiridon et Gavriil (éd.). *Istoriya voyn rimlan Spersami*, Kniga I. S. Peterburgskago. Akad. Nauk: 274-7 (15).
- éd. 1953 et 1961. *History of the wars, Secret history*, trad. B.H. DEWING *et al.* (1914-40). 7 vol., Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press. Londres: Heinemann (22).
- PTOLÉMÉE. éd. 1901. *Geographia*, éd. C.MILLER. Paris. Firmin-Didot, IV. 6. 5. 6: 743-5 (17).
- éd. 1932. *The Geography*, trad. E.L STEVENSON. New York (13) (15) (22).
- PULLAN (R.A.) 1965. « The recent geomorphological evolution of the south central part of the Chad basin », *J.A.S.A.*, 9, 2 (24).
- QUEZEL (P.) et MARTINEZ (C.) 1958. « Le dernier interpluvial au Sahara central », *Libya* 6-7: 224 (1).
- QUIRING (H.) 1946. *Geschichte des Goldes. Die Goldenen Zeitalter in ihren kulturellen und wirtschaftlichen Bedeutung*, Stuttgart (11).
- RACHET (M.) 1970. *Rome et les Berbères: un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*, Bruxelles, Latomus, Revue d'études latines (19).
- RAKOTO-RATSIMAMANGA (A.) 1940. « Tache pigmentaire et origine des malgaches », *R. Anth.*: 6-130 (28).
- RAMILISONINA. 1951-2. *Histoire du Zafimamy* (Ny loharon'ny Andriamamilaza), Tananarive, impr. Volamahitsy (28).
- RANKE (H.) 1933. *Medicine and surgery in Ancient Egypt*, History of Science, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania (bicentennial conference) (5).
- RAHTZ (P.A.) et FLIGHT (C.) 1974. « A quern factory near Kintampo, Ghana », *W.A.J.A.* 4: 131 (29).
- RAUNING (W.) 1964. *Die kulturellen Verhältnisse Nord und Ost Afrika im ersten nach christlichem Jahrhundert entworfen an Hand des Periplus des Erythraischen Meeres*,



- Vienne (22).
- 1965. «Die Bedeutung des Periplus des Erythraischen Meeres für Afrika», *M.A.G.W.* XCV: 55-60 (22).
- RAWLINSON (H.G.). 1926. *Intercourse between India and the Western world from the earliest times to the fall of Rome*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
- REBUFFAT (R.). 1969-70. «Zella et les routes d'Égypte», *Libya antiqua* VI-VII: 181-7 (20).
- 1970. «Route d'Égypte et de la Libye intérieure», *S. M.* 3: 1-20 (17) (20).
- 1972. «Nouvelles recherches dans le Sud de la Tripolitaine», *C.R.A.I.* 319-39 (20).
- 1974. «Vestiges antiques sur la côte occidentale de l'Afrique au Sud de Rabat», *A.A.* VIII: 25-49 (20).
- 1975. «Trois nouvelles campagnes dans le sud de la Tripolitaine», *C.R.A.I.* 495-505 (20).
- 1977. «Bu Ngem», *LA.P.P.M.O.* Cah. n° 20 (20).
- REDFORD (D.W.). 1967. «History and chronology of the eighteenth dynasty of Egypt», *N.A.S.* (2)
- REICHHOLD (W.). 1978. «Les Noirs dans le livre du prophète Isaïe», *Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, Colloque de Dakar 19-24 janv. 1976, Dakar-Abidjan, N.E.A.: 276-85 (4).
- REINACH (A.). 1913. *Egyptologie et histoire des religions*, Paris, 56 p. (1).
- REINAUD (J.T.). 1863. «Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale», *J.A.* 6, 1: 93-234; 297-441 (22).
- REISNER (G.A. VON). 1910. *The archaeological survey of Nubia, Report for 1907, 1908*, Le Caire, National printing department, vol I, V + 373 p. (9) (12).
- 1918. «The Barkal temples in 1916», *J.E.A.* V (11).
- 1918-19. «Outline of the ancient history of the Sudan», *S.N.R.* I: 3-15, 57-79, 217-37; II: 35-67 (11).
- 1923. «Excavations at Kerma», *H.A.S.V.* VI (9) (11).
- 1923. «The Meroitic kingdom of Ethiopia: a chronological outline», *J.E.A.* 9: 33-77 (11).
- 1929. «Excavations at Simna and Uronarti by the Harvard Boston expedition», *S.N.R.* XII: 143-61 (11).
- 1931. «Inscribed monuments from Gebel Barkal», *Z.Ä.S.* 66: 100 (10).
- 1936. *The development of the Egyptian tomb down to the accession of Cheops* Cambridge, Mass.: Harvard Univ. Press (5).
- 1955. *A History of the Giza Necropolis* Cambridge, Mass.: Harvard University Press), Vol. II (complété et rév. par W.S. Smith) *The tomb of Hetep-herès, the mother of Cheops* (2).
- REPIQUET (J.). 1902. *Le Sultanat d'Anjouan*, Paris (28).
- RESCH (W.). 1967. *Das Rind in den Felsbilddarstellungen Nordafrikas*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag (17).
- REUSCH (R). 1961. *History of East Africa*, New York. F. Ungar Pub. Co. (22).
- REYGASSE (M.). 1950. *Monuments funéraires pré-islamiques de l'Afrique du Nord* Paris, A.M.G. (20).
- REYNOLDS (V.). 1967. *The apes: their history and their world*, New York, Dutton (21).
- RICCI (L.). 1955-58. «Ritrovamenti archeologici in Eritrea». *R.S.E.* 14: 51-68 (13).
- 1959-60. «Iscrizioni rupestre dell'Eritrea», *RS.E.* 15: 55-95; 16: 77-119 (13).
- 1960. «Notizie archeologiche», *R.S.E.* 16: 120-23 (13).
- 1960. «Iscrizioni rupestre dell'Eritrea». *Atti Conv. Intern. Stud. Et.*: 447-60 (13).

- 1961. «Antichita nello Agame», *R.S.E.* 17: 116-8 (13).
- RICKS (T.M.). 1970. «Persian gulf seafaring and East Africa. Ninth-twelfth centuries», *A.H.S.* III: 339-58 (22).
- RIESE (A.). 1894. *Anthologia latina*, éd. F. BÜCHELER. Leipzig. Teubner, n° 183: 155-156 (17).
- RIZVI (S.A.). 1967. «Zanj: its first known use in Arabic literature». *Azania* II: 200-1 (22).
- ROBERTS (A.D.). 1974. «Precolonial trade in Zambia», *A.S.R.*, 10: 720 (29).
- ROBINEAU (C.). 1966. «Une étude d'histoire culturelle de l'île d'Anjouan», *R.H.* 35: 17-34 (28).
- ROBINSON (E.S.G.). 1956. «The Libyan hoard». *Numismatic chronicle* LVI: 94 (18).
- ROBINSON (K.R.). 1961. *Archaeological report in Rhodesian school boys' exploration society expedition to Buffalo Bend*, Salisbury (27).
- 1961. «An Early Iron Age site from the Chibi district, Southern Rhodesia», *S.A.A.B.* XVI: 75-102 (27).
- 1963. «Further excavations in the Iron Age deposits at the tunnel site, Gokomere Hill, Southern Rhodesia», *S.A.A.B.* XVIII: 155-71 (27).
- 1966. «The Sinoia caves, Lomagundi district, Rhodesia», *Proc. Rhod. Sci. Assoc.* LI: 131-55 (27).
- 1966. «The Leopard's Kopje culture: its position in the Iron Age in Southern Rhodesia», *S.A.A.B.* 21: 81-5 (27).
- 1966. «A preliminary report on the recent archaeology of Ngonde, Northern Malawi», *J.A.H.* VII: 169-88 (27).
- 1966. «Iron Age in Southern Rhodesia», *S.A.A.B.* XXI: 5-51 (27).
- 1970. «The Iron Age in The Southern Lake Area of Malawi», *M.A.D.P.* 8 (27).
- 1973. «The Iron Age of the Upper and Lower Shire Malawi», *M.A.D.P.* 13 (27).
- ROBINSON (K.R.) et SANDELOWSKY (B.). 1968. «The Iron Age in Northern Malawi: recent work», *Azania* III: 107-46 (27).
- ROEDER (G.). 1961. *Der Ausklang der ägyptischen Religion mit Reformation, Zauberei und Jenseitsglauben*, Zurich: Artemis Verlag, Stuttgart: die Bibliothek der alten Welt (3).
- ROEDER (K.G.). 1912. «Die christliche Zeit Nubiens und des Sudans», *Z.K.* XXXIII: 364-98 (12).
- 1913. «Geschichte Nubiens». *Klio* XII: 51-82 (12).
- ROMANELLI (P.). 1959. *Storia delle province romane dell' Africa*, Rome (17) (19).
- 1970. «Mura e fortezza bizantina in topografia e archeologia dell'Africa romana», *Enciclopedia classica*, X, 7: 398-407 (19).
- ROSEMBAUM (E.). 1960. *A catalogue of Cyrenaican portrait sculpture*, Londres, Oxford Univ. Press (6).
- ROSTOVITZ (M.J.). 1941. *The social and economic history of the hellenistic world*, 2<sup>e</sup> éd.: 1959, 3 vol. Oxford, Clarendon Press (6).
- 1957. *The economic and social history of the Roman Empire*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, pp. 321 et sq. (19).
- ROUILLARD (G.). 1853. *La Vie rurale dans l'Égypte byzantine*, Paris, Adrien Maisonneuve (7).
- 1928. *L'Administration civile de l'Égypte byzantine* 2<sup>e</sup> éd. rev., Paris, Geuthner (7).
- ROWE (A.). 1948. «A history of Ancient Cyrenaica. New light on Aegyptio-cyrenaican relations. Two Ptolemaic statues found in Tolmeita». *Supplément A.S.A.E.* n° 12; compte rendu par J. LECLANT, *R.E.A.* 52, 1-2: 337-9 (17).
- RUDNER (J.). 1968. «Strandloper pottery from South and South-West Africa»,

- A.S.A.M. 49: 441-663 (26).
- RUFINUS (T.). 1908. *Historia ecclesiastica*, Leipzig, Teubner (15).
- 1910. *Opera*, éd. A. Engelbrecht. Vienne (15).
- RYCKMANS (G.). 1953, 1955, 1956. « Inscriptions sud-arabes », *Le Muséon*, X, LXVI, 3-4; XII, LXVIII, 4-4; XIV, LXIX, 1-2, 3-4 (15).
- 1964. « Compte rendu de A. Jamme: Sabaeen inscriptions from Mahram Bilqis (Marib) », *B.O.* XXI, 5-6: 90 (15).
- SALAMA (P.). 1951. *Les Voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger (19).
- 1953-55. « Nouveaux témoignages de l'œuvre de Sévères dans la Maurétanie césarienne », *Libyca* B: 231-51 et 329-67 (20).
- 1954. « Hypothèse sur la situation de la Maurétanie occidentale au IV<sup>e</sup> siècle », *Libyca* II: 224-229 (19).
- 1954. « L'occupation de la Maurétanie césarienne occidentale sous le Bas-Empire », *Mélanges Piganiol*: 1292-1311 (19).
- 1959. « Deux trésors monétaires du V<sup>e</sup> siècle en Petite Kabylie », *B.S.N.A.F.*: 238-9.
- 1973. *Un point d'eau du limes maurétanien (Maghreb et Sahara)* Etudes géographiques offertes à J. Despois, Paris, Société de Géographie (20).
- 1976. « Les déplacements successifs du Limes en Maurétanie césarienne. Essai de synthèse », *Akten XI Intern. Limeskong.*: 577-95 (20).
- SAMPSON (C.G.). 1974. *The Stone Age Archaeology of Southern Africa*, New York, Academic Press (26).
- SATTIN (F.) et GUSMANO (G.). 1964. *La cosiddetta "Mummia" infantile dell'Acacus: nel quadro delle costumanze funebri preistoriche mediterranee e sahariane*, Tripoli, Direction générale des archives (17).
- SAUMAGNE (C.). 1965. *Le droit latin et les cités romaines sous l'Empire*, Paris, Syrey (19).
- SAUNERON (S.). 1957. *Les Prêtres de l'Ancienne Egypte*, Paris, Seuil, 192 p. (3).
- SAUNERON (S.) et STERLIN (H.). 1975. *Derniers temples d'Égypte: Edfou et Philae*, Paris, Chêne (3).
- SAUNERON (S.) et YOYOTTE (J.). 1952. « La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique », *B.I.F.A.O.* 50: 57-207 (2) (10) (12).
- 1959. *La Naissance du monde selon L'Égypte ancienne*, Paris, Seuil, 72 p. (3).
- SAVARY (J.P.). 1966. « Monuments en pierres sèches du Fadnoun (Tassili N'Ajjer) », *Mém. C.R.A.P.E.* VI (20).
- SÄVE-SÖDERBERGH (T.). 1941. *Ägypten und Nubien Ein Beitrag zur Geschichte Alt ägyptischer Aussenpolitik*, Lund, Hakan Ohlssons, VIII + 276 p. (4) (9).
- 1953. Article in *B.I.F.A.O.* 52, Le Caire, p. 177 (4).
- 1956. « The Nubian Kingdom of the second intermediate period », *Kush* 4: 54-61 (9).
- 1960. « The paintings in the tomb of Djehuty-Hetep at Debeira », *Kush*, 8: 25-44 (9).
- 1963. « Preliminary report of the Scandinavian Joint expedition: Archaeological investigations between Faras and Gemai, nov. 1961-march 1962 ». *Kush* XI: 47-69 (12).
- 1965. *The C group Nubia Abu-Simbel*, Stockholm, Kungl. (9).
- 1970. « Christian Nubia. The excavations carried out by the Scandinavian Joint expedition to Sudanese Nubia », in E. DINKLER, *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 219-44 (12).
- 1970. *Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia*, 9 vol., Oslo, Universitets-

- forlaget (12).
- 1972. «The Twilight of Nubian Christianity», *Nubia, Récentes Recherches, Actes Coll. Nubiol. Intern.* pp. 11-17 (12).
- SAYCE (A.H.). 1909. «A greek inscription of a king of Axum found at Meroe», *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, t. XXXI, Londres (15).
- 1911. «Second interim report on the excavations at Meroe in Ethiopia II. The historical results», *L.A.A.A.* IV: 53-65 (11) (21).
- SAYYD (Abd al-Halim). 1976. *Mana'im*, Alexandrie, thèse (4).
- SCHÄFER (H.). 1901. *Die äthiopische Königschrift des berliner Museums*, Berlin (11).
- 1905-8. *Urkunden der älteren Äthiopienkönige*, Lief 1-2, Leipzig, Hinrichs (11).
- SCHAPEREA (I.). 1930. *The Khoisan peoples of South Africa: Bushmen and Hottentots*, 2<sup>e</sup> éd. 1951, Londres, Routledge and Kegan Paul; New York, The Humanities Press (26).
- 1933. *The Early Cape Hottentots described in the writings of Dapper 1668 W. Ten Rhyn 1686 and J. de Grewenbroek, 1695*, Cape Town, Van Riebeeck society (26).
- SCHARFF (A.) et MOORTGAT (A.). 1950. *Ägypten und Vorderasien im Altertum*, Munich (5).
- SCHAUENBURG (K.). 1955-6. «Die Cameliden in Altertum», *Bonner Jahrbücher*: 59-94 (20).
- SCHENKEL (W.). 1973. *Lexikon der Ägyptologie*, I, 5, Wiesbaden, O. Harrassowitz, coll. 775-82 (3).
- SCHNEIDER (R.). 1961. «Inscriptions d'Enda Cerqos», *A.E.* 4: 61-5 (13).
- 1965. «Notes épigraphiques sur les découvertes de Matara», *A.E.* 6: 89-142 (13).
- 1965. «Remarques sur les inscriptions d'Enda Cerqos», *A.E.* 6: 221-2 (13).
- 1974. «Trois nouvelles inscriptions royales d'Axoum», *IV Congr Intern Stud Et.* I: 87-102 (15).
- SCHOFF (W.H.) (trad.). 1912. *The periplus of the Erythraean sea*, New York (16) (22).
- 1917. «As to the date of the periplus», *J.R.A.S.* 827-30 (22).
- SCHOFIELD (J.F.). 1948. *Primitive Pottery: an introduction to South African ceramics, prehistoric and protohistoric*, Cape Town, Rustica Press (27).
- SCHÖNBÄCK (B.). 1965. *The Late Stone Age and the A-Group, Nubia Abu Simbel* Stockholm: Kungl. Boktryckeriet, P.A. Norstedt, Soner (9).
- SCHUBART (W.). 1918. *Einführung in die Papyrunskunde*, Berlin, Weidmann (7).
- SCHWEITZER (F.R.). 1970. «A preliminary report of excavation of a cave at Die Kelders», *S.A.A.B.* 25: 136-8 (26).
- SCHWEITZER (F.R.) et SCOTT (K.). 1973. «Early appearance of domestic sheep in Sub-Saharan Africa», *Nature* 241: 547-8 (26).
- SÉNÈQUE. éd. 1930. *Questions naturelles* Texte établi et trad. par P. OLTRAMARE, Paris, Les Belles Lettres, 2 vol. (1) (11).
- SERGEW HABLE SELASSIE. 1972. *Ancient and medieval Ethiopian history to 1270*, Addis Abeba, United Printers, 340 p. (14).
- SERGI (S.). 1951. «Scavi Sahariani» (Sahara Excavations), *Monumenti Antichi*, 41, Accademia dei Lincei XLI, Rome, Coll. 443-504 (17).
- SETERS (J. VAN). 1964. «A date for the admonitions in the Second Intermediate Period. *J.E.A.* 50: 13-23 (3) (9).
- 1966. *The Hyksos, a new investigation*. New Haven, Londres (2).
- SETHE (K.). 1930. «Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter», *A.K.M.*, Leipzig, F.A. Brockhaus, XII + 196 p. (2).

- SHACKLETON (N.J.). 1973. «Oxygen isotope analysis as a means of determining season of occupation of prehistoric midden sites», *Archaeometry* 15, 1: 133-41 (26).
- SCHAHID (I.). 1971. *The martyrs of Nagran*, new documents. Société des Bollandistes. Bruxelles: 242-76 (16).
- SHAW (T.). 1969. «On radio chronology of the Iron Age in sub-Saharan Africa». *C.A.* 10: 226-8 (24).
- 1969. «The Late Stone Age in the Nigerian forest». *Actes I<sup>er</sup> Coll intern. Archéol. Afr.*: 364-73 (24).
- 1970. *Igbo Ukwu: an account of archaeological discoveries in Eastern Nigeria*, Londres. Faber and Faber, 2 vol. (24) (29).
- 1970. «Those Igbo Ukwu radiocarbon dates: Facts, fictions and probabilities». *J.A.H.* XVI: 503-17 (29).
- 1971. «Africa in Prehistory; leader or laggard?». *J.A.H.* XII. 1: 143-53 (24).
- 1972. «Early crops in Africa: a review of evidence». *B.W.S.* 56 (24).
- SHERIF (N.M.). 1971. *A short guide to the Antiquities garden*, Khartoum. Antiquities Service (9).
- SHIFERACU (A.). 1955. «Rapport sur la découverte d'antiquités trouvées dans les locaux du gouvernement général de Magallé». *A.E.* 1: 13-5 (13).
- SHINNIE (P.L.). 1954. *Medieval Nubia*, Khartoum. Sudan Antiquities Service (12).
- 1954. «Excavations at Tanqasi. 1953». *Kush* II: 66-85 (10).
- 1965. «New light on medieval Nubia». *J.A.H.* VI. 3: 263-73 (12).
- 1967. *Meroe. A civilization of the Sudan*, New York: Praeger, Londres: Thames and Hudson (6) (9) (11).
- 1971. *The culture of medieval Nubia and its impact on Africa*, Khartoum (12).
- 1971. «The legacy to Africa», in J.R. HARRIS (éd.), *The legacy of Egypt*, Oxford: 434-55 (4).
- SILBERBAUER (G.B.). 1972. «The G/wi Bushmen», in M.G. BICCHIERI (éd.), *Hunters and gatherers today*, New York, Holt, Rinehart and Wiston (26).
- SIMPSON (W.K.). 1963. *Heka-Nefer and the dynastic material from Toshka and Armina*, New Haven-Philadelphie, The Peabody museum of natural history, Yale University XIV + 56 p. (4).
- éd. 1972. *The literature of Ancient Egypt, An anthology of stories, instructions and poetry*, trad.: E.H. et R.D. FAULKNER, E.F. WENTE and W.K. SIMPSON, New Haven-Londres (2) (3).
- SINGER (R.) et WEINER (J.A.). 1963. «Biological aspects of some indigenous African populations», *S.J.A.* 19: 168-76 (21).
- SLIM (H.), MAHJOUBI (A.) et BELKODJA (Kh.). 1968. *Histoire de la Tunisie*, I. «L'Antiquité», Tunis (19).
- SMITH (A.B.). 1974. «Preliminary report on excavations at Karkarichinkat North and South. Tilemsi valley, 1972», *W.A.J.A.* 4: 33-55 (24).
- SMITH (Sir G.E.) et DAWSON (W.R.). 1924. *Egyptian Mummies*, Londres, G. Allen et Unwin (5).
- SMITH (H. S.). 1966. «The Nubian B-group», *Kush* 14: 69-124 (9).
- 1976. *The Fortress of Buhen; the inscriptions*, Londres, Egypt Exploration Society (2).
- SMITH (W.S.). 1949. *A history of Egyptian sculpture and painting in the old Kingdom*, 2<sup>e</sup> éd., Boston Museum of Fine Arts, 212 p. (3).
- 1965. *Interconnections in the ancient Near East, A study of the relationships between the arts of Egypt, the Aegean and Western Asia*, New Haven-Londres, Yale University

- Press (5).
- 1965. *The art and architecture of Ancient Egypt*, Harmondworth-Baltimore, Penguin Books, Pelican History of Art (3) (5).
- 1971. «The Old Kingdom in Egypt and the beginning of the First Intermediate Period», *Cambridge Ancient History*, I, 2, chap. XIV (3<sup>e</sup> éd.), Cambridge (2).
- SMITS (L.). 1967. «Fishing scenes from Botsabelo, Lesotho», *S.A.A.B.* 22: 60-7 (26).
- SNOWDEN (F.M.). 1970. *Blacks in Antiquity, Ethiopians in the Greco-roman experience*, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, XXII + 364 p. (6) (17) (20).
- SNOWDEN (F.M.J<sup>e</sup>). 1976. «Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'Antiquité gréco-romaine», *l'Image du Noir dans l'art occidental*, Paris, Menil Foundation, vol. I: «Des pharaons à la chute de l'Empire romain», pp. 135-245 (6).
- SOLHEIM (W.). 1965. «Indonesian culture and Malagasy origin», *Taloha*, Tananarive, I: 33-42 (28).
- SOPER (R.C.). 1967. «Kwale: an Early Iron Age site in Southeastern Kenya», *Azania* II: 1-17 (22) (27).
- 1967. «Iron Age sites in North Eastern Tanzania», *Azania* II: 19-36 (22).
- 1971. «A general review of the Early Iron Age in the southern half of Africa», *Azania* III: 5-37 (21) (25) (27).
- SOUVILLE (G.). 1958-9. «La pêche et la vie maritime au Néolithique en Afrique du Nord». *B.A.M.* III: 315-44 (17).
- SPARRMAN (A.). 1789. *A voyage to the Cape of Good Hope, towards the Antarctic Polar Circle, and round the world, but chiefly into the country of the Hottentots and Caffres, from the year 1772 to 1776*, Perth (26).
- SPENCER (J.E.). 1968. «Comments on the origins of agriculture in Africa». *C.A.* 9, 5: 501-2 (24).
- SPIEGEL (J.). 1950. *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten*, Heidelberg, Kerle (2).
- SPRUYTTE (J.). 1967. «Un essai d'attelage protohistorique». *Plaisirs équestres*. 34: 279-81 (17).
- 1968. «Le cheval de l'Afrique ancienne». *Le Saharien*, 48: 32-42 (17).
- 1977. *Etudes expérimentales sur l'attelage*, Paris, Crepin-Leblond (20).
- STEIN (A.). 1915. *Untersuchungen zur Geschichte und Verwaltung Ägyptens unter römischer Herrschaft*, Stuttgart (7).
- STEIN (E.). 1949. *Histoire du Bas Empire*, vol. II «De la disparition de l'Empire de l'Occident à la mort de Justinien, 476-565», Paris-Bruxelles-Amsterdam: de Brouwer (7).
- STEINDORFF (G. VON). éd. 1903-19. *Urkunden des ägyptischen Altertums*, Leipzig, Hinrichs (11).
- STEMLER (A.B.L.), HARLAM (J.R.) et DEWET (J.M.J.). 1975. «Caudatum sorghums and speakers of Shari-Nile languages in Africa». *J.A.H.* XVI. 2: 161-83 (24).
- STOCK (H.). 1949. *Die Erste Zwischenzeit Ägyptens, Untergang der Pyramidenzeit. Zwischenreich'e von Abydos und Herakleopolis, Aufstieg Thebens*, Roma, Pontificium Institutum Biblicum. XX + 110 p. (2).
- STRABON. 1917-32. *The geography of Strabo*, édité et traduit par H.L. JONES, Cambridge, Mass.; Harvard Univ. Press, Londres: Heinemann Ltd. 8 vol (1) (6) (11) (22).
- SUMMERS (R.). 1958. *Inyanga prehistoric settlements in Southern Rhodesia*. Cambridge, Cambridge Univ. Press (27).

- . 1969. « Ancient mining in Rhodesia », *M.M.* 3: 256 (27) (29).
- SUMMERS (R.), ROBINSON (K.R.) et WHITTY (A.). 1961. Zimbabwe excavations. *O.P.N.M.* III, 23a (27).
- SUTTON (J.E.G.). 1966. « The archaeology and early peoples of the Highlands of Kenya and Northern Tanzania », *Azania* I: 37-57 (22).
- . 1971. « The interior of East Africa ». P.L. SHINNIE (éd.). *The African Iron Age*. Oxford, Clarendon Press (23).
- . 1972. « New radiocarbon dates for Eastern and Southern Africa ». *J.A.H.* XIII. 1: 1-24 (25) (27).
- . 1973. *The archaeology of the Western Highlands of Kenya*, Nairobi-Londres, British Institute of Eastern Africa (23).
- . 1974. « The aquatic civilization of Middle Africa », *J.A.H.* XV: 527-46 (21) (23).
- SUTTON (J.E.G.) et ROBERTS (A.D.). 1968. « Uvinza and its salt industry », *Azania* III: 45-86 (29).
- SZUMOWSKI (G.). 1957. « Fouilles du Nord du Macina et dans la région de Segou », *B.I.F.A.N.* B. 19: 224-58 (24).
- TADESSE TAMRAT. 1972. *Church and state in Ethiopia 1270-1527*, Oxford, Clarendon Press (16).
- TAMIT. 1967. *Missione archeologica in Egitto dell'universita di Roma*, Rome (12).
- TARN (W.W.). 1966. *The greeks in Bactria and India*, Cambridge, Cambridge Univ. Press (22).
- TARN (W.W.) et GRIFFITH (G.T.). 1966. *Hellenistic civilization* (1<sup>re</sup> éd. 1930) 3<sup>e</sup> éd., Londres, E. Arnold (6) (22).
- TEUTSCH (L.). 1962. *Das Stadtwesen in Nordafrika in der Zeit von C. Gracchus bis zum Tode des Kaisers Augustus*, Berlin, De Gruyter (19).
- TE VELDE (H.). 1967. *Seth, God of confusion. A study of his role in Egyptian mythology and religion*, Leyde, E.J. Brill, XII + 168 p. (3).
- THABIT (H.T.). 1957. « Tomb of Djehuty-Hetep (Tchuti-Hetep), Prince of Semna », *Kush* 5: 81-6 (9).
- THOM (H.B.). éd. 1952-1958. *The journal of Jan Van Riebeeck*, Cape Town, Balkema, 3 vol. (26).
- THOMAS (E.M.). 1959. *The harmless people (on the Bushmen of the Kalari Desert)* Londres, Secker and Warburg (26).
- THOMAS (W.R.). 1931. « Moscow mathematical papyrus n° 14 », *J.E.A.* XVII: 50-2 (5).
- THOMPSON (G.). 1827. *Travels and adventures in Southern Africa*, éd. V.S. Forbes (Cape Town, Van Riebeeck Society) (26).
- THUNBERG (C.P.). 1795. *Travels in Europe, Africa, and Asia performed between 1770 and 1779*, vol. II, Londres (26).
- TIXERONT (J.). 1960. « Réflexions sur l'implantation ancienne de l'agriculture en Tunisie », *Khartago* X: 1-50 (19).
- TÖRÖK (L.). 1971. « Fragment eines spätantiken roten Tongefässe mit Stempel Verzierung aus Nubien und dessen Problemkreis », *M.A.I.* 2 (12).
- TOUNY (A.D.) et WENIG (S.). 1969. *Der Sport im alten Ägypten*, Leipzig-Amsterdam (3)
- TOYNBEE (J.M.C.). 1973. *Animals in Roman Life and art; aspects of Greek and Roman life*, Londres. Thames and Hudson (20).
- TOZER (H.F.). 1964. *History of ancient geography*, 2<sup>e</sup> éd., Biblo and Tannen, New York (22).
- TRIGGER (B.G.). 1965. *History and settlement in Lower Nubia*, New Haven, Yale Univ. Pub. in anthropology, 69, VIII + 224 p. (9) (11) (12) (17).

- 1969. «The myth of Meroe and the African Iron Age», *I.J.A.H.S.* II, 1: 23-50 (10)(11) (21) (24).
- 1970. «The cultural ecology of Christian Nubia», in E. DINKLER (éd.), *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 347-87 (12).
- TUFNELL (O.). 1959. «Anklets in Western Asia». *B.I.A.* 37-54 (13).
- TURCAN (R.). 1961. «Trésors monétaires trouvés à Tipasa. La circulation du bronze en Afrique romaine et vandale aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.», *Libyca* 201-57 (19).
- TWISSELMANN (F.). 1958. *Les Ossements humains du site mésolithique d'Ishango*, Exploration du Parc national Albert, Mission J. de Heinzelin de Braucourt (1950), Fasc. 5, Bruxelles, 125 p. (25).
- TYLECOTE (R.F.). 1970. «Iron working at Meroe, Sudan», *B.H.M.* 4: 67-72 (11) (21).
- UNESCO. 1963-1967. *Fouilles de Nubie, 1959-1963*, Le Caire (20).
- VAAL (J.B. DE). 1943. «Soutpansbergse Zimbabwe», *S.A.J.S.* XL: 303-18 (27).
- VALBELLE (D.). 1974. *Lexikon der Ägyptologie* I, Lief 7, Col. 1028-34 (3).
- VANSINA (J.). 1962. «Long-distance trade routes in Central Africa». *J.A.H.* III. 3: 375-90 (25).
- 1966. *Kingdoms of the Savanna*, Madison, Univ. of Wisconsin Press (27).
- VANTINI (G.). 1970. *The excavations at Faras, a contribution to the history of Christian Nubia*, Bologne, Nigrizia (12).
- VASILYEV (A.A.). éd. 1907. «Zhitiye grigentiya, yepiscopa Omiritskago (Vita Sancti Gregenti)», *Vizantiyskiy vremennik* XIV: 63-4 (15).
- VEH (O.) (éd.). 1971. *Vandalenkriege von Procopius Caesariensis*, Munich, Heimeran (19).
- VERCOUTTER (J.). 1945. *Les Objets égyptiens ou égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, vol. 40, Paris. Bibliothèque archéologique et historique (9).
- 1956. «New Egyptian inscriptions from the Sudan», *Kush*, 4: 66-82 (9).
- 1957. *Kush*, V. pp. 61-69 (12).
- 1958. «Excavations at Sai 1955-57», *Kush*, VI: 144-69 (9).
- 1959. «The gold of Kush. Two gold-washing stations at Faras East». *Kush*, VII: 120-53 (9) (11).
- 1962. «Un palais des Candaces contemporain d'Auguste; fouilles à Wad-ban-Naga, 1958-60», *Syria*, 39: 263-99 (10) (11).
- 1964. «Excavations at Mirgissa I (oct.-déc. 1962)», *Kush*, XII: 57-62 (2) (9).
- 1970. «Les trouvailles chrétiennes françaises à Aksha, Mirgissa et Sai», in E. DINKLER (éd.). *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers: 155-62.
- 1976. *L'Égypte ancienne*, 8<sup>e</sup> éd., Paris. P.U.F., Que sais-je ? n° 247 (2).
- VERCOUTTER (J.). LECLANT (J.) et SNOWDEN (F.). 1976. *L'Image du Noir dans l'art occidental*, Vol. I: «Des pharaons à la chute de l'empire romain». Fribourg, Menil Foundation.
- VERIN (P.). 1967. «Les antiquités de l'île d'Anjouan». *B.A.M.* XLV. 1: 69-79 (28).
- 1968. «Several types of obsolete Madagascar pottery», *Asian perspectives* XI: 111-8 (28).
- 1970. «Un conte antalaotse, Mojomby, la ville disparue», *B.M.* 293-94: 256-8 (28).
- VERIN (P.), KOTTAK (C.) et GORLIN (P.). 1970. «The glottochronology of Malagasy dialects», *Oceanic linguistics* VIII, 2 (28).
- VIDAL (P.). 1969. *La Civilisation mégalithique de Bouar, Prospections et fouilles 1962-66*,



Paris, Didot, 132 p. (25).

VILLIERS (A.). 1949. «Some aspects of the Dhow trade», *M.E.J.*: 399: 416 (22).

VILLIERS (H. DE). 1970. «Dieskettreste der Ziwa», *Homo XXI*: 17-28 (27).

VINCENT (W.). 1807. *The commerce and navigation of the Ancients in the Indian Ocean*, Londres, 2 vol. (22).

— 1809. *The voyage of Nearchus and the periplus of the Erythraean Sea*, Oxford (22).

VINICOMBE (P.). 1960. «A fishing scene from the Tsoelike, South Eastern Basutoland», *S.A.A.B.* 15: 15-9 (26).

— 1965. «Bushmen fishing as depicted in rock paintings», *S.S.A.* 212: 578-81 (26).

VILA (A.). 1970. «L'armement de la forteresse de Mirgissa-Iken», *R.E.* 22: 171-99 (3).

VITA (A. DI). 1964. «Il limes romano di Tripolitania nella sua concretezza archeologica e nella sua realtà storica», *Libya antiqua*: 65-98 (19) (29).

VITTMANN (G.). 1974. «Zur Lesung des Königsnamens», *Orientalia* 43: 12-6.

VOGEL (J.O.). 1969. «On early evidence of agriculture in Southern Zambia», *C.A.* X: 524 (27).

— 1970. «The Kalomo culture of Southern Zambia: some notes towards a reassessment», *Z.M.J.* I: 77-88 (27).

— 1971. «Kamangoza: an introduction to the Iron Age cultures of the Victoria Falls region», *Z.M.P.* II (27).

— 1971. «Kumandzulo: an Early Iron Age village site in Southern Zambia», *Z.M.P.* III (27).

— 1972. «On early Iron Age funerary practice in Southern Zambia», *C.A.* XIII: 583-6 (27).

— 1973. «The Early Iron Age at Sioma mission, Western Zambia», *Z.M.J.* IV (27).

VOLNEY (M.C.F.). 1787. *Voyages en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784 et 1785*, Paris, Volland, Desenne, 2 vol. (1).

VUILLEMOT (G.). 1955. «La nécropole punique du phare dans l'île de Rachgoum», *Libya III*: 7-76 (18).

VYČIHL (W.). 1956. «Atlanten, Isebeten, Ihaggaren», *R.S.O.* 31: 211-20 (17).

— 1957. «Egzi'abeher "Dieu"», *A.E.* II: 249-50 (15).

— 1961. «Berber words in Nubian», *Kush IX*: 289-90 (17).

— 1972. *Die Mythologie der Berber*, Stuttgart, H.W. Haussig (17).

WAINWRIGHT (G.A.). 1945. «Iron in the Napatan and Meroitic ages», *S.N.R.* 26: 5-36 (11).

— 1947. «Early foreign trade in East Africa», *Man*, XLVII: 143-8 (22).

— 1951. «The Egyptian origin of a ram-headed breast plate from Lagos», *Man LI*: 133-5 (4).

— 1962. «The Meshwesh», *J.E.A.* 48: 89-99 (17).

WALLACE (L.). 1938. *Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian*, Princeton (7).

WALLE (B. VAN DE). 1953. «La cippe d'Horus découverte par J. Bruce à Axoum», *Chronique d'Egypte* 56: 238-47 (15).

WALLERT (I.). 1962. *Die Palmen im alten Ägypten, Eine Untersuchung ihrer praktischen, symbolischen und religiösen Bedeutung*, Berlin. B. Hessling, 159 p. (17).

WALSH (P.). 1965. «Massinissa», *J.R.S.* LV (18).

WARMINGTON (B.H.). 1954. *The North African provinces from Diocletian to the Vandal conquest*, Cambridge (19).

— 1969. *Carthage*, 1<sup>re</sup> éd.: 1964, Londres, Robert Hale (18) (21)

- WARMINGTON (E.H.). 1928. *The commerce between the Roman empire and India*, Cambridge, Cambridge Univ. Press. 2<sup>e</sup> éd. : 1974, Londres, Curzon Press (22).
- 1963. « Africa in ancient and medieval times ». in E.A. WALKER (éd.), *Cambridge History of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. VIII (22).
- WATERHOUSE (G.) (éd.). 1932. *Simon Van der Stel's journal of his expedition to Namaqualand. 1685-1686*, Dublin, Dublin Univ. Press. 162 p. (26).
- WEBSTER (T.B.L.). 1964. *Hellenistic poetry and art*, Londres, Methuen (6).
- WEITZMANN (K). 1970. « Some remarks on the sources of the fresco paintings of the cathedral of Faras ». in E. DINKLER (éd.), *Kunst und Geschichte Nubiens in christlicher Zeit*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers : 325-46 (12).
- WELBOUNE (R.G.). 1973. « Identification of animal remains from the Broederstroom 24/73 early iron age site », *S.A.J.S.* LXIX : 325 (27).
- WENDT (WE.). 1972. « Preliminary report on an archaeological research programme in South West Africa ». *Cimbebasia B.* 2, 1 : 1-45 (26).
- WENIG (S). 1967. « Bemerkungen zur meroitische Chronologie ». *M.I.O.D.* 13 : 9-27 (10) (11).
- 1967. *Die Frau im alten Ägypten*, Leipzig (3).
- 1974. Article in *Z.Ä.S.* 101 : 143-4 (10).
- WESSEL (K). 1963. *Koptische kunst, Die Spätantike in Ägypten*, Recklinghausen, A. Bongers (7) (12).
- 1964. *Zur Ikonographie der koptischen Kunst, Christentum am Nil*, Recklinghausen. Verlag A. Bongers (12).
- WESTENDORF (W.). 1968. *Das alte Ägypten*, Stuttgart-Baden Baden, Holle (2).
- WHEELER (R.E.M.). 1954. *Rome beyond the imperial frontiers*, Londres, Bell (22).
- 1966. *Civilizations of the Indus Valley and beyond*, Londres, Thames and Hudson (22).
- WILCKEN (U.) et MITTEIS (L.). 1912. *Grundzüge der Papyruskunde*, Leipzig (7).
- WILL (E.). 1966. *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av.*, *J.C.* 2 vol., Nancy, Berger-Levrault (6).
- WILLET (F.). 1967. *Ife in the history of West African sculpture*, Londres, Thames and Hudson (24).
- WILLIAMS (D.). 1969. « African iron and the classical world », in L.A. THOMPSON et J. FERGUSON (éd.), *Africa in classical antiquity*, Ibadan : 62-80 (21).
- WILSON (J.A.). 1951. *The Burden of Egypt, An interpretation of ancient Egyptian culture*, Chicago, Univ. of Chicago Press, XX + 332 p (2).
- 1969. *Ancient Near East Texts*, in J.B. PRITCHARD, Princeton : 409 (4).
- WINLOCK (H.E.). 1947. *The rise and fall of the Middle Kingdom in Thebes*, New York, Macmillan (2).
- 1955. *Models of daily life in Ancient Egypt from the tomb of Meket-Rê at Thebes*, Cambridge, Harvard Univ. Press (5).
- WINSTEDT (E.O.). 1909. *The Christian topography of Cosmos Indico-pleustes*, Cambridge, Cambridge University Press (15).
- WISSMANN (H. VON ). 1964. « Ancient history », *Le Muséon*, LXXVII, 3-4 (15).
- WISSMANN (H. VON ) et RATHJENS (C). 1957. « De Mari Erythraeo: Sonderdruck aus der Lauten sich », *Festschrift Stuttgarter geographische Studien*, 69 (24).
- WOLDERING (I.). 1963. *Egypt, the art of pharaohs*, Londres, Methuen (5).
- WOLF (W.). 1957. *Die Kunst Ägyptens: Gestalt und Geschichte*, Stuttgart, Kohlhammer (3).
- 1971. *Das alte Ägypten*, Darmstadt-Munich, Deutscher Taschenbuch Verlag (2).
- WOLSKA-CONUS (W.). éd. 1968-70-73. *Cosmas Indico-pleustes. Topographie chrétienne*,

Paris, Le Cerf. 3 vol. (14) (16) (22).

WORD (W.). 1965. *The spirit of Ancient Egypt*, Beyrouth (3).

*Wörterbuch der ägyptischen Sprache, fünfter Band* (1971), Berlin, Akademie Verlag (1).

YORK (R.N.), BASSEY (F.) *et al.* 1974. «Excavations at Dutsen Kongba», *N.A.S.* (24).

YOYOTTE (J.). 1958. «Anthroponymes d'origine libyenne dans les documents égyptiens», *C.R.G.L.C.S.* 8 (4) (17).

— 1958. in *Dictionnaire de la Bible*, supplément VI, I, Paris, Le Touzey et Anc: 370 (4).

— 1961. «Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne», *Mélanges Maspero* 1, 4: 122-51 (2) (17).

— 1965. «Egypte ancienne», *Histoire universelle*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade: 104-285 (2).

— 1975. «Les Sementiou et l'exploration des régions minières de l'Ancien Empire», *B.S.F.E.* 73: 44-55 (3).

ZABA (Z.). 1953. *L'Orientation astronomique dans l'Ancienne Egypte et la précession de l'axe du monde*, Prague (5).

ZABKAR (L.W.). 1975. *Apedemak, Lion god of Meroe*, Warminster (10) (11).

ZAWADZKI (T.). 1967. «Les fouilles de la mission archéologique polonaise à Faras leur importance pour l'histoire de l'art byzantin», *R.E.S.E.E.* V. (12).

ZEISSL (H. VON). 1944. *Äthiopien und Assyer in Ägypten*, Glückstadt-Hamburg, J.J. Augustin (2) (10).

ZIBEUUS (K.). 1972. *Afrikanische Arts und Volkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden (4).

ZÖHRER (L.G.). 1952-3. «La population du Sahara antérieure à l'apparition du chameau», *B.S.N.G.* 51: 3-133 (20).

---

# Index

## A

- Abalessa 563, 566, 575  
Abba Pentéléon 377-378, 442, 447-448  
Abraha 412, 437-438, 447  
Abydos 18, 35, 42, 47, 49, 79, 93, 103, 179, 299, 809, 812  
'Addi Galamo 370, 373, 375, 377-379, 384  
'Addi Gramaten 375-377, 379, 381  
Aden 376, 604, 774  
Adoulis 373, 385, 389-391, 393, 397, 400, 403, 406, 415-418, 419, 421, 428, 447, 588, 607  
Afrique australe 578, 701, 704, 712, 721, 729, 731, 733-734, 745-751  
Afrique centrale 241, 246, 253-255, 259, 618, 632, 669, 678, 691, 694-695, 789, 828  
Afrique du Nord 449, 459, 467, 479-481, 488-489, 503, 507, 510, 537, 541-543, 546, 550, 588, 596, 618, 798  
Afrique du Sud 579, 585, 591, 618, 678, 748, 751, 791  
Afrique occidentale 246, 484, 556, 578, 581-582, 584, 587, 590, 591-594, 649, 671, 787, 795  
Afrique orientale 246, 406, 420, 466, 580, 603, 605, 615, 620, 632, 639, 758, 763, 789, 792, 795, 799  
Afrique tropicale 424, 589, 591, 790  
Agathocle/Agathoclés 461, 466, 493-494  
Âge de la pierre 571, 577, 579, 583-584, 587, 601, 618-619, 638, 650, 655-656, 680, 722, 788  
Âge du bronze 478, 587  
Âge du fer 578-579, 591, 617, 623-625, 629, 632-633, 635, 675, 680, 684, 731-751, 781-796  
agriculture 156, 196, 218, 247, 306, 330, 332, 358, 406, 468, 521, 583, 625, 641, 643, 653, 723, 745, 790  
Ahmosis I 95-96, 121, 258, 285  
Akan 136, 154  
Akasha 268, 290  
Akjoujt 572, 587, 665-666, 783  
Alexandre le Grand 24, 54, 108, 193, 199, 201, 211, 214, 432, 450, 487, 493  
Alexandrie 163, 194-197, 199, 202, 204-206, 211-212, 215, 219, 222, 224, 226, 228-229, 234-235, 237, 356, 362, 433-434, 436, 439, 441, 506, 773  
Algérie 456, 459, 481, 553, 562, 669  
Alodia/Alwa 353-354, 356, 358, 411, 413  
Amaninete-Yerike 319, 321, 327, 330  
Amanirenas 307, 309-310, 324, 327  
Amanishaketo/Amanishakhte 309-310, 344  
Amanitere 310, 324, 327  
Amara 290, 310, 329  
Amenemhat I 93-94, 272-273, 277

- Aménophis I 49, 96, 121  
 Aménophis II 98, 122, 287  
 Aménophis III 98, 120-121, 183, 287, 289  
 Aménophis IV/Akhanaton 98-99, 101, 127, 289  
*anachoresis* 229, 232, 237  
 Ancien Empire 23-24, 28, 36-37, 39, 85, 89-91, 93, 113-114, 118, 142-143, 159, 166, 170, 172-173, 251, 253, 263, 268, 817, 828  
 Angola 693, 734, 737, 747  
 Anlamani 303, 319, 321, 323  
 Anou/Anu 45, 47-48, 812  
 anthropologie 42, 44, 50, 246, 461, 561, 691, 755, 820  
 Antioche 234, 239, 439  
 Antiquité 12, 14, 53, 81, 394, 398, 462, 465, 468, 555, 568, 627  
 Antonins 474, 528, 531  
 Aphilas 404, 448  
 Arabie 375-376, 384, 387, 410, 416, 425, 428, 430, 433, 445, 447-448, 574, 771  
 architecture 72, 179, 185, 292, 360, 381, 397-398, 424, 539, 749  
 arianisme 235, 437, 543, 548  
 Arikakhatani 311, 327  
 Arikankharor 310-311, 327  
 Asie 114, 130, 141, 156, 194, 208, 243, 372, 462, 579, 584, 589, 605, 758, 768  
 Aspelta 303, 305, 319, 321, 323, 326, 347  
 Assouan 76, 83, 113, 183, 208, 210, 241, 243, 253, 277, 309, 353, 364  
 Athanase 411, 434, 437, 471  
 Athènes 108, 210, 215, 425, 477, 489, 491  
 Atlantique (océan) 486-487, 509, 556, 585, 690, 692, 721, 802-803, 819  
 Atlas 459, 461, 467, 499, 505-506  
 Auguste 220, 223-224, 228, 232, 309-310, 345, 406, 455, 500, 506-507, 509, 512, 516, 519, 521, 528, 531, 597, 606  
 Aurélien 163, 206, 229, 510  
 Aurès 506, 528, 546, 550  
 Axoum 342, 353, 365, 367-368, 377, 387-454, 830
- B**
- Bahr el-Ghazal 14, 17, 139, 153, 569  
 Ballana 259, 314, 316, 351  
 Bantu 154, 580-582, 585-587, 618-623, 627, 629-638, 675, 690-691, 694, 721-723, 755, 760, 763, 774, 776-777, 805  
 Barcides 490, 495  
 Basse-Égypte 33, 35, 44, 76, 79, 83, 94-95, 108, 257, 281, 283  
 Batn-el-Haggar 243-244, 255-256, 261, 268  
 Bedjas 316, 349, 419, 431, 442, 444  
 Bénin 580, 664, 673, 781  
 Berbères 667-669, 674, 506, 511, 531-532, 535, 548, 550-551, 563, 565, 568, 574  
 Bérénice/Bengazi 194, 214, 418  
 Bible 64, 146, 233, 300, 405, 119-450, 452, 478  
 Bibliothèque d'Alexandrie 17, 201, 204-206, 215  
 Blemmyes 229, 231, 303, 313, 316, 342, 349, 351, 353, 415, 468  
 Bon (cap) 482-483, 489, 491, 493
- Borkou 588, 651, 662  
 Botswana 578-579, 699, 744, 747-748  
 Bouhen 94, 144, 146, 159, 250-251, 266, 273, 275, 281, 285, 290, 294  
 Buhaya 681, 693  
 Burundi 675, 681, 693  
 Butana 303, 311, 327-328, 330, 334, 337, 345, 347  
 Byblos 89, 91, 116, 141, 191, 478  
 Byzacène 512, 524  
 Byzance 239, 353, 358, 415-417, 419, 421, 445-447, 542, 548, 600
- C**
- Cadix 479-480, 483, 487  
 Caire (Le) 35, 76, 86, 88, 94, 157, 183, 808  
 Caleb 387, 390, 392, 394, 429, 442, 446-449  
 calendrier 21-23, 177, 210, 764, 81  
 Caligula 232, 509  
 Callimaque 204-205, 215  
 Cambyses 108, 172, 305  
 Cameroun 486, 557, 581, 593, 655, 690, 781  
 Canaries 456, 563  
 Candace 309-311, 323-324, 328, 339  
 Cap (Le) 585, 593, 697-699, 701-704, 707-708, 711-726, 729, 785, 791-792  
 Caracalla 228-229, 398  
 Carthage 195, 455, 459, 461, 466-467, 469, 477-501, 503, 506-507, 511-512, 514-516, 518, 521, 527-528, 536-537, 539, 542-543, 548, 575, 595, 671  
 Casamance 658, 669-670, 785, 792  
 Cataractes  
 I<sup>re</sup> 13, 36-38, 89, 106, 141-142, 183, 210,

- 220, 243, 247, 249-250, 253, 256, 261, 265, 267, 272-273, 316, 336, 349, 355, 800
- II<sup>e</sup> -12, 38, 94, 144, 183, 243-244, 249-250, 253, 256, 258-259, 266-268, 272-273, 275, 281, 291, 297, 310, 349, 353, 360
- III<sup>e</sup> 94, 96, 243, 250, 255, 275, 285, 297, 310, 314, 349, 463, 800
- IV<sup>e</sup> 106, 142, 144, 243-244, 249-250, 258-259, 281, 291, 297, 412
- V<sup>e</sup> 38, 259
- VI<sup>e</sup> 38, 166, 249-250, 258, 305, 353
- Caton l'Ancien 468, 498
- Centrafrique 596, 675, 680, 685, 781, 785
- céramique 255, 263, 351, 355, 362, 364-365, 376, 381, 385, 401, 457, 459, 463, 468, 525, 527, 622, 630, 633, 655, 659, 662, 670, 680-681, 683-685, 687, 693, 733, 738, 740, 744
- César 204, 206, 499-500, 507, 515-516, 557, 574, 596
- Ceylan 418, 420-421, 767
- Chalcolithique 75, 157, 263, 268, 459
- chameau 115, 330, 358, 488, 551, 572, 574-576, 595, 831
- chasse 194, 367, 419, 469, 584, 604, 617-620, 625, 631, 648, 651, 656, 678, 687, 692, 738, 746, 791, 795
- Chéops 49, 86, 168, 266, 646, 809
- Chéphren 86, 88, 157, 166
- Chine 163, 606, 612-613
- Chondwé 693, 734, 736, 740, 745, 747
- Chosroës II 239, 355
- christianisme 199, 206, 232-235, 237, 313-314, 387, 404, 424, 428, 433-434, 436-439, 442, 444-445, 449-450, 511, 535, 537, 565, 829-830
- Chundu 738, 745
- Chypre 57, 170, 191
- circocision 53, 64, 72, 433, 623, 626-627, 629, 637, 761, 810, 831
- circumnavigation 151, 485, 556-557, 593
- Cirta 491, 497, 499-500, 505, 512, 532
- classes 49, 90-91, 118, 132, 156, 165, 195, 197, 223-224, 229, 233, 294, 340, 342, 351, 417, 426, 507, 516, 532-533, 606, 610-611
- classes d'âge 626, 629, 637
- Claude 311, 509, 527
- Cléopâtre 219, 232
- colonisation 12, 95, 138, 455, 481-482, 487, 514-516, 522-523, 528, 556, 575, 627, 630, 632, 719, 774
- commerce 89, 115, 199, 267, 306, 335, 340, 358, 413, 421, 484-485, 499, 527, 595, 597-599, 602, 609, 672, 692, 794
- Comores 760, 768, 771, 774, 776-777
- Congo 14, 590, 620-621, 675, 747
- Constantin le Grand 434, 436-439, 450, 510, 512, 514, 563
- Copperbelt 734, 747, 751
- Coptes 165, 233, 238, 354, 360, 362, 364, 828
- Corne de l'Afrique 147, 195, 365, 415-416, 421, 602, 619
- Cornelius Balbus 530, 557, 560, 565
- Cosmas Indicopleustes 397, 410, 415, 418-421, 424, 599
- Couchites 601, 619, 623, 627, 629, 633, 635, 637, 639
- Cyrénaïque 212, 214-216, 456, 463, 471, 482, 507, 556, 566
- Cyrène 205, 214-216
- Cyrille 235, 441, 449-450
- D**
- Daima 589, 651, 655, 663, 665
- Dakka 216, 266-267, 307, 331, 336
- Dal (cataracte) 244, 247, 249, 273, 349
- Dambwa 693, 738, 743, 745
- Dar es-Salam 599, 605, 609
- Darfour 139, 142, 153, 243, 246, 253, 258, 260, 313-314, 342, 572, 798-799, 819
- Dashour 136, 432
- datations 457, 480, 572, 650, 656, 658, 664, 671, 685, 694, 811
- Debeira 146, 256, 294
- De Hangen 703, 706, 715, 718
- Deir el-Bahari 93, 146-147, 149-150, 374
- Deir el-Medineh 117, 146
- Diepkloof 703-704, 715
- Dinder 243, 330
- Dioclétien 231, 323, 311, 316, 510, 514
- Diodore de Sicile 57, 206, 208, 307, 318, 322, 331, 461, 478

- Dioscore 235, 441  
 Djebel Barkal 192, 290, 299, 301, 303, 305-306, 314, 321, 337, 344  
 Djebel Moya 244, 303, 329, 331  
 Djebel Qeili 311, 327  
 Djer 250, 265-266  
 Djeser 48-49, 86, 173, 179  
 Djof Torba 469, 566  
 Domitien 232, 530  
 Dongola 244, 281, 289, 297, 303, 331, 336, 344, 353, 355-356, 358, 360  
 Dongour 391-392, 398, 406  
 Dorieus 481-482  
 Dougga 471, 482, 491, 501, 516  
 Drakensberg 698, 729
- E**  
 écologie 13, 24, 27, 150, 329, 644, 653, 724  
 économique 109-117, 156, 195-196, 294, 329, 396, 406, 409, 521, 542, 546, 578, 606, 620, 631, 692, 722, 731, 745, 781, 790  
 écriture 13, 17, 29, 31-37, 85, 109, 114, 117, 130, 138, 185, 191, 247, 261, 307, 309, 326, 376, 390, 400, 404, 429, 501, 562-563, 797  
 Elands Bay Cave 707-708, 715  
 élevage 24, 36, 113, 215, 247, 255, 330, 406, 410, 469, 497, 585, 623, 625, 631, 635, 644-646, 692, 722, 729  
 Éléphantine 89, 91, 127, 208, 250, 268, 281, 283, 285, 298, 319  
 Elle Ameda 434, 436-437  
 Enda Cerqos 368, 377-378  
 Enda-Michael 391, 397, 424  
 Enda-Simon 391, 393, 424  
 Ennedi 15, 253, 257, 588, 651, 660, 662  
 Ératosthène 205, 210, 215, 313  
 Ergamène 216, 307, 322, 343  
 Érythrée 151, 365, 367, 375, 382, 389, 405, 409, 415, 417, 423, 425, 429, 598, 680  
 Eschyle 54, 58, 204  
 esclavage/esclaves 58, 116-117, 195-196, 290, 342-343, 355, 419, 462, 469, 484, 488, 524, 595, 612-613, 672, 770  
 Espagne 459, 478-481, 486-487, 495-496, 506, 514  
 Essaouira 480, 486, 560  
 Éthiopie 142, 246, 311, 342, 365, 367, 375, 377-379, 384-385, 404, 406, 409, 411, 413, 415-417, 420, 423, 425, 428-434, 437, 444, 450, 585, 588, 599, 607, 911, 619, 625-626, 636, 658  
 Ezana/Izana 313, 322, 387, 390, 400-401, 404-405, 411-413, 419-420, 423, 425-426, 428-429
- F**  
 Faras 246, 261, 265, 287, 289, 327, 336, 349, 351, 353, 358, 360, 362, 364  
 Fayoum 94, 106, 143, 196, 223, 362  
 femmes 121, 132, 161, 323, 343, 563, 700, 703, 711, 788  
 Fezzan 139, 459, 461, 530, 557, 560-562, 565-566, 568, 575, 594-595, 671-672  
 Fikya 376-377, 382  
 Flaviens 506, 528  
 Frumence 413, 428, 433-434, 436-438, 441-442
- G**  
 Gabès (golfe de) 481-483, 497  
 Gabon 594, 675, 680  
 Gadara 405, 409, 428, 430  
 Gallien 229, 510  
 Garamantes 456, 461-462, 466, 475, 487-488, 505, 530, 556-557, 562, 565, 568, 571-575, 594-595, 671-672  
 Gardafui (cap) 147, 149, 208, 599, 605, 607  
 Gétules 462, 478, 515  
 Ghadamès 139, 461, 482, 488, 506, 528, 557, 569  
 Ghana 154, 358, 585, 589-590, 595, 656-657, 662, 672-673, 787, 789, 793-795  
 Gibraltar 151, 420, 455-457, 483, 485, 542  
 Gizeh 86, 181, 266  
 Gobochela 375, 377, 381-382  
 Gokoméré 738, 741, 743-745, 750, 789  
 Gonaqua 724-726, 729  
 Grands Lacs 41, 241, 258, 662, 811  
 Grèce 191, 195, 208, 211, 215, 235, 429, 479-481, 490-491, 494, 525, 828  
 Groupe A 143, 250-251, 255, 261, 263, 265  
 Groupe B 263, 265  
 Groupe C 143-144, 254-255, 268, 270, 275, 281, 463, 662  
 Guebre Meskel 442, 452  
 guerre punique (première) 484, 494

- guerre punique (seconde) 204, 208, 318, 331, 495, 498
- Guinée 530, 569, 645, 657, 659, 662, 665, 786, 792
- H**
- Hadrien 226, 228, 506, 531-532
- Hadrumète/Sousse 471, 480, 483, 491, 498, 512, 521
- Hamilcar 482, 489, 491, 495
- Hannibal 219, 491-492, 495-496, 499
- Hannon 151, 482, 485-486, 489, 493, 499, 556-557, 560, 593-594
- Haoulti 368, 370, 372-375, 377, 381-382, 384-385, 389, 403-404
- Hatshepsout 96, 121-122, 146-147, 149-150, 285, 287, 290, 294
- Haute-Égypte 28, 33, 36, 38, 44, 50, 76, 79, 89-91, 108, 118, 141, 166, 220, 222, 224, 231, 251, 257, 272, 281, 289, 291, 296, 298, 468, 798, 801, 813, 828
- Hautes-Terres 753, 758, 763, 777
- Haute-Volta 590, 596, 656-657, 659, 662, 666, 668, 782
- Hawila-Asseraw/Haouilé-Assaraou/Azbi Dcrä 372, 416-417, 428
- Héliopolis 35, 47, 127, 450
- Hérakléopolis 90, 108
- Hérihor 105-106, 296
- Herkhouf/Hirkhouf 89, 152, 267, 463, 828
- Hermopolis 108, 298
- Hérodote 24, 53-54, 58, 64, 151, 173, 175, 187, 204, 208, 318, 331, 337, 463, 465, 467-468, 474, 484-485, 487, 556-557, 560, 562-563, 565, 572, 593-594
- Hiérakonpolis 48, 266, 463
- Himère 481-482, 489, 491-492
- Himyar/Himyarites 411-413, 416-419, 428, 438, 444-447, 605, 608, 611
- Hippale 194, 406
- Hippone 507, 509, 511, 542
- Hoggar 457, 561, 563, 565-566, 588, 591, 594, 648, 650, 660
- Horemheb 101, 289
- Hyksos 95, 132, 141, 144, 255-259, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 466
- I**
- Ife 664-665
- Igbo Ukwu 664-665, 673, 782-783, 789
- Imerina 757, 763-764
- Imhotep 86, 172-173, 179
- Inde 65, 68, 789, 136, 194, 311, 404, 406, 415, 418, 424, 430, 568, 602, 607, 623, 749, 765, 768, 789
- Indien (océan) 12, 15, 147, 195, 208, 243, 255, 385, 403, 420, 597-599, 602-603, 606-607, 612-613, 634, 690, 721, 751, 758, 764, 767, 770, 788-790
- Indonésie 602, 758, 760, 763-765, 767, 773-774, 776
- interdits alimentaires 111, 113, 129, 623, 626, 637, 768
- Inyanga 741-742, 745
- irrigation 25, 76, 94, 109, 111, 250, 306, 331, 343, 410, 461, 640
- Ishango 584, 591
- islam 445, 541, 566, 761, 763, 794, 799, 829, 832
- Italie 195, 415, 457, 480, 493-496, 517, 522, 527, 604
- itinéraires 139, 479, 482, 530-531, 569, 571-572, 574, 594-595, 722, 758, 763, 765, 768, 773, 830
- Itunga 636-638
- J**
- Jean d'Éphèse 316, 351, 411
- Jérusalem 106, 226, 299, 311, 362, 439, 444-445, 448
- Jos (plateau de) 587, 589, 655, 791
- Juba 336, 499-500, 503, 507, 574
- Jugurtha 499, 515
- Julien 316, 351, 353, 355
- Julius Maternus 557, 594
- Justin I<sup>er</sup> 445-446
- Justinien 17, 316, 406, 416, 469, 543
- K**
- Kalb (El-) 33, 127, 166, 243, 246, 285
- Kafué 706, 734, 737-738, 747, 791
- Kalahari 706, 734, 737-738, 747, 791
- Kalambo 683-684, 691, 693, 740
- Kalenjin 635-636, 640
- Kalundu 693, 737-738, 740, 745-746, 789
- Kamabai 657, 659, 662
- Kamose 144, 281, 283, 285
- Kapwirimbwé 693, 736-737, 740, 745



- Karnak 18, 96, 98-99, 103, 287, 299, 319, 347, 464-465  
 Karroo 714, 718, 728  
 Kaskasé 368, 372, 375-376, 381, 384  
 Katoto 684-685, 688, 690-693, 783  
 Katuruka 681, 694  
 Kawa 289, 299, 301, 303, 310, 314, 319, 329, 336-337, 345, 464  
 Kenya 579, 585, 601-602, 619, 621-626, 629, 631-640, 681, 776, 787, 791  
 Kerma 94, 144, 244, 255-258, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 297-298, 303, 316, 329, 331, 347, 829  
 Kharga 139, 253, 463, 808  
 Khartoum 142, 241, 243-244, 247, 255, 265, 353, 457, 584  
 Khasékhem 48, 266  
 Khoï 578, 617, 699, 702, 708-709, 714, 718-719, 721-729  
 Kintampo 585, 651, 656, 672, 787  
 Kinhasa 680, 684  
 Kivu 630, 681, 693, 791  
 Koloè 389, 391, 397  
 Kordofan 144, 243, 246, 253, 258-260, 303, 311, 328, 342, 572, 580  
 Kourou/Kurru (El-) 192, 297, 299, 321, 326-327  
 Koush 116, 130, 144, 153, 192, 255-258, 273, 279, 281, 283, 285, 287, 290-292, 297-347, 572  
 Kumadzulo 745, 747, 749  
 Kung 700, 715  
 Kyriakos 356, 362
- L**
- Lagides 194-196, 204, 210, 212, 445
- Lambèse 506, 512, 528  
 langues 61, 64, 67, 73, 246, 306, 309, 428, 448, 581, 617, 626, 632  
 Leopard's Kopje 741, 743, 745  
 Leptis Magna 216, 480, 487, 500, 512, 530, 540, 555, 571, 595  
 Lesotho 702-703, 706-707, 714, 791  
 Letti- 303, 329  
 Liban 37, 89, 96  
 Libye 44, 47, 54, 105, 130, 143, 151, 208, 212, 267-268, 521, 462, 464, 481-482, 491, 495, 500-501, 556-557, 568, 575, 646, 648, 650, 671  
 Limpopo 697, 706, 722, 744, 747  
 littérature 61, 76, 81, 122, 124, 132, 165, 185, 215, 226, 238, 448-449, 454, 537, 557  
 Livre des morts 47, 85, 133, 216, 452  
 Lixus 480, 485  
 Longin 314, 354-355  
 Lusaka 734, 736, 747  
 Lwoo 629, 636-638
- M**
- Maât 18, 126, 129-130, 132, 139  
 Madagascar 12, 579, 601, 605-606, 753-779  
 Maghreb 12, 229, 456-457, 469, 477-480, 488, 496, 500, 550, 560, 565, 575, 648, 650  
 Magonides 482, 485, 490  
 Makuria 353-354, 356, 358  
 Malawi 697, 734, 740, 745, 750-751  
 Mali 569, 656-657, 659, 782-783, 786, 789, 791
- Manéthon 17, 79, 90, 95, 106, 197, 206, 828  
 Mani 391, 410  
 Marc Aurèle 228, 516  
 Märib 368, 372, 374, 376-378, 381, 447  
 Marinus de Tyr 557, 599  
 Maroc 147, 456-457, 468-469, 474, 481, 485, 501, 539, 550, 553, 560, 588, 594-595, 782  
 Maschwesch/Meshouesh 124, 464-465  
 Massinissa 475, 496-500  
 Matara 372-379, 382, 384-385, 389-391, 394, 396, 400-405, 416-417, 425, 428, 444, 765  
 mathématiques 159, 170, 174-175, 177, 179, 205, 828  
 Maures 462, 468, 478, 499, 505, 510, 543, 546, 551, 553  
 Maurétanie 505, 509, 514, 516-517, 519, 522-523, 525, 527-528  
 Maurétanie Césarienne 514, 527, 550-551  
 Maurétanie Tingitane 506, 511, 514, 550  
 Mauritanie 147, 478, 486, 497-500, 571, 585, 587-589, 595, 646, 653, 656-657, 659, 665, 671, 782-784, 793, 831  
 Maxton Farm 742, 750  
 Mazoc 748-749, 790  
 médecine 86, 172-173, 206, 828  
 Meggide 96, 191  
 Mélazo 368, 375, 377-379, 381, 385, 389, 428  
 Melkhoutboom 704, 706  
 Memphis 22, 79, 89-90, 94, 108, 127, 172, 201, 222-223, 290-291, 299-300, 319, 326, 464  
 Ménès/Narmer 29, 35, 48-49, 79, 463, 812, 828

- Mentouhotep I 49, 93  
 Mentouhotep II 93, 272  
 Mentouhotep III 144, 272  
 Mérenrê 89, 267  
 Méroé 135-136, 192, 208, 210, 216, 218, 220, 226, 241, 244, 259, 297-347, 353, 373, 379, 385, 387, 409, 411, 417, 424, 430, 588, 590, 666, 694, 830  
 Meropius de Tyr 433-434  
 Mésopotamie 33, 37, 98, 156, 163, 181  
 métallurgie du cuivre 159, 251, 572, 746, 782-783  
 métallurgie du fer 335, 385, 572, 582, 585, 587-591, 627, 634, 671, 681, 694, 736, 740, 746, 785  
 métallurgie de l'or 159, 161, 251, 334, 385, 746, 786  
 migrations 14, 103, 254, 268, 563, 575, 582, 606, 726, 731, 758, 763, 767, 571, 574, 810, 821  
 Mineptah-Siptah 103, 105, 295, 464-465  
 Mirgissa 272, 281  
 mobilier funéraire 38, 83, 249, 255, 468, 563, 566, 571, 687-688, 693  
 Mohammed 444-445, 450  
 Moïse 421, 432, 438, 454  
 momification 133, 170, 172, 187  
 monnaies 196, 231, 382, 396, 403-4, 413, 418, 424, 428, 449, 483-484, 487, 495, 795  
 monophysisme 237, 239, 353, 356, 441-442, 445, 450  
 Motyé/Mozia 479-480, 489, 492  
 Moulouya 468, 478, 496, 499-500, 505, 510  
 Moyen Empire 39, 75, 85, 93, 109, 113, 121, 143-144, 157, 161, 174-175, 187, 253, 257, 270, 273, 275, 279, 281, 285, 463  
 Moyen-Orient 449, 501, 590, 602, 604, 645, 768  
 Mozambique 602-603, 633, 741, 750, 774, 776, 781, 790  
 Mussawarat es-Sufra 244, 307, 311, 334, 336, 339, 344-345, 347  
 Muza 416, 605, 608-609  
 mythe 124, 127, 174, 205-206, 777
- N**  
*naos* 368, 370, 373-374, 377, 381  
 Naga 307, 311, 327, 344-345  
 Nagran 413, 421, 433, 445-447  
 Namibie 578, 669, 701, 711, 723, 737, 747, 787  
 Napata 141, 244, 259, 261, 287, 297-347, 829  
 Narmer voir Ménès  
 Nasalsa 303, 323  
 Nasamons 467, 474, 487, 556, 568, 575, 594  
 Nastascen 306, 318-319, 321-324, 327, 329, 334, 337  
 Natakamani 310, 324, 327  
 Natal 697, 702, 723, 729, 744  
 navigation 115, 149, 151-152, 168, 170, 183, 194, 210, 241, 406, 456-459, 479, 485, 527, 556, 593-594, 598, 603, 608, 763, 765, 771, 774  
 Nechesyou 142-143, 246, 257, 266  
 Nelson Bay Cave 702, 707, 715  
 Néolithique 24, 27, 37, 75, 81, 139, 142, 156-157, 161, 244, 246, 250, 456-457, 477, 562, 578, 585, 595, 643, 646, 648, 650, 655, 657-659, 661, 669, 673, 677-678, 734, 740, 785  
 Néron 220, 226, 311, 522-523  
 Nestorius 235, 439-441  
 Niger 14, 139, 243, 462, 482, 557, 560, 572, 584, 594, 645, 653, 657, 665-666, 668, 670, 782-783, 786, 788, 792-793  
 Nigéria 153, 358, 572, 578, 580-581, 587-589, 655, 657-658, 662, 664-665, 671, 690, 782, 791  
 Nigrites 246, 462, 466, 468  
 Nil Blanc 142, 243, 255, 303, 330, 636  
 Nil Bleu 210, 243-244, 255, 303, 330, 337  
 Nobades 231, 316, 342, 349, 351, 353-354  
 Nok 153, 590, 651, 655, 663-665, 671  
 nomades/nomadisme 75, 90-91, 229, 231, 250, 254, 263, 313, 316, 328, 330, 334, 342-343, 347, 469, 478, 505-506, 530-531, 551, 563, 574-576, 691-593, 651  
 nomes 33, 76, 90, 121-122, 129, 196, 222-224  
 Nonnosus 406, 415, 418  
 Noubas 313-314, 316  
 Nouvel Empire 39, 85, 90, 96, 98, 105, 111, 114, 116-121, 124-130, 146, 163, 183, 191, 253, 258-259, 279, 283, 291-292, 294-295, 303, 318, 463-464

- Numidie 478, 496-500, 509-510, 512, 519, 522-523, 525, 531-532, 535, 575
- Nuri 299, 303, 305-306, 321, 324, 326, 337
- O**
- Olduvai 13, 785
- Omdurman 241, 261
- Orange 701, 706-708, 711, 723, 725
- organisation administrative/militaire 93, 117, 122, 174, 220, 223, 327, 355, 412, 507, 509-510, 514, 516
- organisation politique/sociale 118, 121, 247, 317, 358, 377-378, 469, 550, 563, 565, 602, 637, 660, 699, 717, 757, 763, 799
- Ouad ben Naga 244, 310, 337, 344
- Ouadi-el-Alaki 290, 295
- Ouadi Haifa 266, 270, 272, 287, 290, 294
- Ouadi Howar 243, 258, 463
- Ouadi el-Milk 241, 243, 258
- Ouaouat 143, 267-268, 272, 287, 291-292, 295
- Ouganda 619-620, 629, 631, 635-638, 681, 784, 786, 791
- Ouni 89, 143
- Ouserkaf 88, 192
- outils 114, 159, 161, 166, 218, 270, 382, 410, 578, 631, 638, 644, 646, 655, 657, 660, 663, 670, 678, 692, 709, 786-787
- P**
- Paléolithique 27-28, 42, 43, 699-700, 719, 722
- Palestine 37, 53, 88-89, 95-96, 101, 103, 106, 170, 191, 258, 299, 418, 433, 439, 464
- papyrus 85, 90-91, 111, 114, 165, 185, 195, 222, 226, 229, 238, 275, 356
- Papyrus Carlsberg 177
- Papyrus Ebers 173, 177
- Papyrus Edwin Smith 172-173, 177
- Papyrus Harris 147, 464
- Papyrus de Moscou 174, 177
- Papyrus Rhind 174-175, 177
- Papyrus Royal de Turin 18, 21, 23
- Papyrus de Westcar 88, 131
- Paré 610, 634
- Pemba 600, 608-609, 761, 771
- Pepi I 89, 277
- Pepi II 89-90, 152, 253-254, 267-268, 277
- Périphe d'Hannon* 151, 556-557, 560, 593-594
- Périphe de la mer Érythrée* 367, 389-390, 397, 406, 409, 415-418, 420, 423, 428, 598, 601-610, 680, 761, 763, 768, 770
- Perse 124, 193, 374, 406, 410, 611-612
- Persique (golfe) 420, 607, 612-613, 792
- Petronius 220, 310
- Peuples de la mer 103, 105, 141, 462, 464-466, 812
- Peye 106, 141, 298-299, 305, 318, 326-327, 344, 347
- pharaon 49, 79, 81, 83, 91, 95 115-116, 118, 120-121, 139, 147, 150, 170, 192, 254, 258, 300
- Pharusiens 462, 466, 468
- Phénicie 189, 191, 373, 477, 480, 483, 490
- Philae 216, 285, 287, 307, 313, 316, 353, 437
- Philon 235, 237
- Pierre de Palerme 18, 21, 23-24, 86, 266
- Plinc 210, 310, 328, 336, 367, 387, 390, 406, 415, 421, 459, 468, 471, 486, 516, 530, 557, 598, 605-606
- Polybe 484, 486, 557, 594
- Pount 89, 96, 116, 146-152, 170, 254, 373-374, 761
- Probus 220, 231, 510
- Proche-Orient 94-95, 114, 150, 173, 189, 192, 243, 258, 299, 373, 478, 574, 646, 650, 671
- Proconsulaire 509-512, 514, 519, 524-525, 528, 531-532, 540
- Psammétique I 108, 300
- Psammétique II 305, 323
- Psammétique III- 108
- Ptolémaïs 214, 216, 224
- Ptolémée I<sup>er</sup> Soter 201, 204, 206, 599
- Ptolémée II Philadelphie 194, 196, 201-202, 210, 219, 233, 367
- Ptolémée III Évergète 194, 204, 214, 367
- Ptolémée (Claude) 210, 367, 389, 409, 420-421, 461, 469, 557, 560, 563, 598, 609-610, 761
- Ptolémées 161, 193-194, 196, 199, 208, 214-216, 219-224, 301, 324, 342, 406, 604-606
- Pygmées 152, 212, 253-254, 579, 620-621, 774
- pyramides 86, 88, 93, 146, 166, 175, 177, 181, 321
- pyramide à degrés 86, 179
- Pyrrhus 493-494

**Q**

Qasr Ibrim 310, 316, 336,  
354, 356, 360  
Qena 249  
Qustul 259, 314, 316

**R**

race (notion de) 27-28, 42,  
48-63, 73  
Rahad 243, 330  
Ramsès I 289-290  
Ramsès II 50, 103, 120-  
122, 141, 258, 290-291,  
464  
Ramsès III 105, 120, 141,  
147, 295, 464-466  
Ramsès IV 105, 120, 150  
Ramsès XI 105, 295-296  
Ras Shamra 103, 191  
religion 189, 197, 216,  
232, 292, 339, 343,  
425-426, 431, 433, 490,  
500, 536, 763, 767  
Rift 579, 585, 622-625,  
627, 629-630, 635-636,  
639-640  
Rim 657, 659, 662-663,  
666, 672  
Roi Scorpion 45, 48, 250,  
463  
Rome 93, 183, 219, 222,  
224, 228, 232, 309,  
334, 342, 416, 421,  
439, 477, 484, 487,  
490, 493-500, 503, 507,  
511, 515, 527, 532, 537,  
541, 553, 569, 574-575,  
598, 600, 611, 672  
Rouge (mer) 14-15, 37,  
44, 115, 141, 144, 150,  
152, 168, 194-195,  
226, 239, 243, 255,  
306, 311, 329, 334,  
340, 342, 367, 379,  
404, 406, 409, 415,  
418, 421, 428, 444,  
485, 588-589, 597,  
604, 606-607, 612  
routes 14, 142, 226, 243,

246, 253, 255, 259, 337,  
340, 342, 420, 430, 506,  
528, 530, 572, 574, 604,  
639, 673  
Rwanda 620, 630, 634,  
675, 681, 693

**S**

Saba 367-368, 376, 391,  
432, 445, 447  
Sabéa 382, 384  
Sabéens 377, 433, 438,  
444, 605  
Sabratha 216, 482, 487,  
527, 548, 571, 595  
Sadd el- Alî 244, 354  
Sahara 15, 24, 37-38, 42,  
138, 153, 241, 253,  
365, 411, 456-457, 459,  
461, 465, 471, 478,  
487-488, 528, 555-595,  
643, 646, 648, 650-651,  
658-660, 665, 671-673,  
783-784, 788-789  
Sahel 578-580, 585, 645,  
648, 658-661, 783, 791  
Sahouré 88-89, 168, 192,  
266, 463  
Saldanha Bay 708, 726  
Salomon 106, 450  
Sanga 684, 687-688, 690-  
693, 783, 789, 794  
*saqia* 218, 303, 331, 358  
Saqqarah 86, 88, 179, 185,  
803  
San 578-579, 617-618,  
620-621, 678, 698-699,  
701-709, 711-712, 714-  
715, 717-719, 724-729  
Sao 313, 655, 663-664  
Sardaigne 457, 459, 479-  
480, 483, 495, 542  
Sassou 415, 417, 419-421  
Scipion l'Africain 496,  
499  
Scotts Cave 703, 706  
scribe 18, 23, 29, 31-32,  
36, 117-118, 121, 131,  
174-175, 222-223, 326,  
328

Sedinga 289, 299, 313  
Ségou 684, 687-688, 690-  
693  
Séleucides 193-194, 604  
Selima 253, 258  
Semneh 183, 256, 258,  
272-273, 275, 277, 287  
Sénégal 14, 462, 569, 584,  
589, 594-595, 645-646,  
651, 653, 656-657,  
659, 668, 782-783, 785,  
788-789, 793, 795  
Sénégalie 595-596, 658,  
665, 668, 670, 785, 792,  
795  
Senkamanisken 303, 347  
Sept merveilles du monde  
88, 181, 202  
Septime Sévère 228, 235,  
506, 509, 522, 527,  
531  
Septimus Flaccus 557,  
594  
sépulture 120, 132-133,  
161, 166, 168, 250,  
255, 263, 270, 277,  
283, 303, 310, 321,  
324, 326, 349, 351,  
482, 624, 678, 693,  
792  
Sésostri I -49, 94, 256,  
273, 277  
Sésostri II 94, 183, 287  
Sésostri III 23, 29, 94,  
168, 256, 272, 275,  
287  
Séthi I 50, 101, 103, 120,  
141, 290  
Sévères 193-194, 604  
Shaba 590, 684, 690-691,  
693, 783, 789, 792,  
794  
Shabaka 106, 299  
Shanakdakhete 307, 324  
Sherakarer 324, 327  
Sicile 456-457, 459, 479-  
481, 483, 489-495,  
542, 548  
Sierra Leone 593, 657-  
659, 662, 782  
Sima 768, 770

- Sinaï 47, 88, 113-114, 122, 159, 185, 251  
 Siouah 139, 201, 214, 465  
 Snéfrou 86, 183, 250, 266, 272  
 Socotra 418, 604  
 Soleb 98, 146, 149, 287, 289, 329  
 Somalie 147, 194, 410, 417, 420, 603, 605, 607, 609, 619, 629, 776, 792  
 Soudan 38-39, 106, 130, 143-144, 146, 187, 208, 218, 220, 261, 285, 297-300, 311, 313, 317, 411, 417, 456, 466, 488, 581, 585, 587, 636-637, 651, 658, 666, 672, 791, 793, 795  
 Sousse 471, 480, 483, 521  
 Sparte 108, 491  
 Strabon 175, 199, 204-205, 208, 210, 310, 322, 331, 406, 468, 474, 487, 489, 497, 593, 597, 604, 606  
 Suez 15, 37-38  
 Swahili 597, 755, 763-764, 770, 774, 776  
 Swaziland 697, 723, 744, 785  
 Syphax 496-497  
 Syrie 89, 96, 98, 103, 170, 191, 194, 204, 226, 228, 235, 238, 291, 392, 415, 419-420, 430, 604
- T**
- Taakha Maryam 391, 424  
 Table (baie de la) 698, 726, 728  
 Taharqa 146, 299-300, 303, 319, 323-324, 326, 329, 334, 344  
 Tana 420, 601, 776  
 Tanganyika 587, 623, 632-633  
 Tanger 456, 483
- Tanzanie 601-602, 609-610, 617-619, 625-626, 629-640, 681, 693, 774, 784, 787, 791  
 Taruga 587, 662-663  
 Ta-Seti 243, 249-250, 266, 272, 319  
 Tassili N'Ajjer 565-566, 653  
 Tchad 139, 142, 152, 243, 253, 258, 260, 306, 560, 569, 572, 589, 653, 655, 662-663, 782, 793  
 Tell el-Amarna 98-99, 181, 183, 185  
 Temchou 94, 463-464  
 temple aux Lions 337, 339, 345, 347-348  
 temple d'Amon 99, 287, 290, 305, 310-311, 321, 323, 337, 344-345, 347-348  
 temple de Louxor 98, 103  
 Ténééré 648, 651, 653  
 Tera-Neter 47-48  
 Teriteqas 309, 327  
 Textes des Pyramides 85, 254, 303  
 Thèbes 54, 93, 95, 99, 106, 118, 127, 146, 150, 157, 181, 208, 219, 237, 243, 272, 287, 291-292, 296, 298, 300-301, 317, 319, 323, 465  
 Théodora de Byzance 351, 353  
 Théodose 234-235, 316, 441, 450  
 Thinis/Tinis 47, 79, 91  
 Thoutmosis I 96, 258, 281, 285  
 Thoutmosis II 96, 285  
 Thoutmosis III 23, 50, 96, 98, 135, 146, 258, 287, 295  
 Thoutmosis IV 98, 259, 287, 291  
 Tiaret 550-551, 553  
 Tibesti 15, 139, 253, 561-562, 566, 568, 571, 588, 591, 594  
 Tichitt 585, 648, 653, 784, 795  
 Tiemassas 646, 657  
 Tigré 367, 373-375, 410-412  
 Tilemsi 651, 653  
 Timgad 506, 546, 551  
 Tin Hinan 459, 563, 566, 571  
 Tipasa 480, 483, 553  
 Tlemcen 550-551  
 Tokonda 391, 397  
 Tombouctou 566, 594, 657, 666, 791  
 totémisme 64, 72, 831  
 Touareg 473, 501, 562-563, 571  
 Toubou 462, 562  
 Toutankhamon/Toutankhaton 101, 146, 163, 289, 295  
 tradition orale 36, 187, 432, 618, 621, 638, 655, 683, 734, 794, 799  
 Transvaal 697, 723, 744, 746-748, 750-751  
 Tripolitaine 216, 457, 465, 505-507, 512, 523, 528, 540, 550-551, 556, 575, 588, 595  
 Tunisie 456, 459, 461-462, 465, 471, 482-483, 498, 505, 539  
 Tyr 478, 480, 489-490
- U**
- Uélé 678, 680  
 Ukpa 657-658  
 Urewé 681, 683-684, 690, 693, 632  
 Utique 479-480, 483, 495, 498
- V**
- Vandale 455, 503, 524, 541, 542-543, 546, 550-551

INDEX

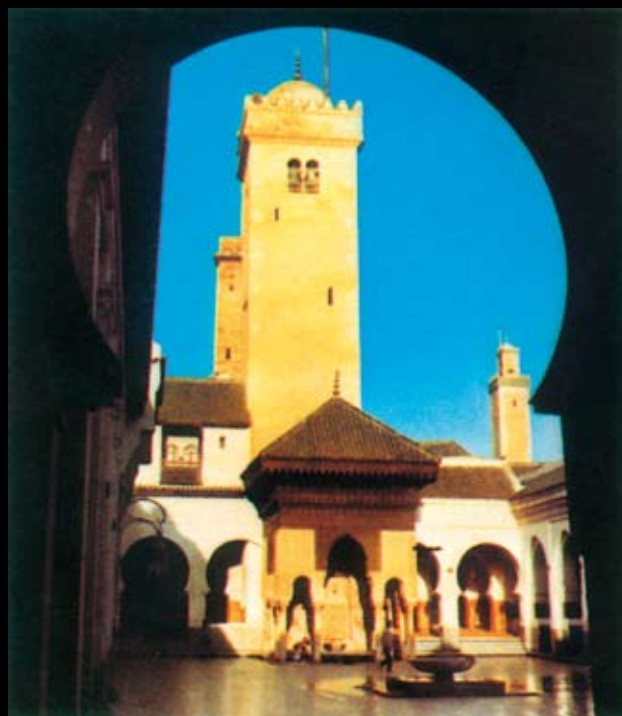
- Vespasien 226, 532  
 Victoria (lac) 619, 622-623, 625-627, 629-630, 632-633, 638, 738, 791-792  
 Volubilis 500, 510, 550-551, 553
- W**
- Waazeba/Wazeba 387, 404-405, 429, 449  
 Wiltonien 677-678, 722  
 Windhoek Farm Cave 704, 706
- X**
- Xanthippe 494  
 Xerxès 165, 305  
 Xhosa 729
- Y**
- Yagala 657, 662  
 Yam 89, 143, 152, 267  
 Yeha 368, 375-379, 382, 384-385, 389, 432, 442, 444, 588  
 Yémen 353, 373, 379, 409-410  
 Yengema 657, 659  
 Yoruba 153, 664, 673
- Z**
- Zafare/Tafare 445-447  
 Zaire 135, 578-579, 581, 630, 632, 675, 677-678, 680-681, 684-685, 691-693, 781, 783-784, 786, 789, 791-792  
 Zambèze 135, 581, 692, 736, 738, 740, 743, 745-747, 749, 791  
 Zambie 578, 591, 632-634, 675, 677-678, 681, 684, 691, 693, 697, 722, 731, 734, 736-738, 740-741, 747-750, 783-785, 789, 792  
 Zanzibar 599-600, 603, 608, 612, 761, 768  
 Zhiso 741, 743-744, 750  
 Zimbabwe 697, 722, 738, 740-744, 746-751, 761, 783, 786, 789-790  
 Ziwa 741-742, 748, 750  
 Zoscalès/Zoskalès 387, 409, 416, 420, 428, 434, 448

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*III. L'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*

DIRECTEUR : M. EL FASI, CODIRECTEUR : I. HRBEK



Éditions UNESCO

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE



*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

III

*L'Afrique  
du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*

Directeur du volume  
M. EL FASI  
Codirecteur: I. HRBEK

UNESCO

Publié en 1990 par l'Organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75700 Paris

ISBN 92-3-201709-1 (Unesco)  
ISBN 2-7236-1061-6 (Nouvelles Éditions Africaines)  
© UNESCO 1990

---

# Table des matières

<i>Préface</i> .....	9
<i>Chronologie</i> .....	15
<i>Chapitre premier</i>	
L’Afrique dans le contexte de l’histoire mondiale	
IVAN HRBEK .....	21
<i>Chapitre 2</i>	
L’avènement de l’Islam et l’essor de l’Empire musulman	
Mohammed EL FASI/Ivan HRBEK.....	53
<i>Chapitre 3</i>	
Étapes du développement de l’Islam et de sa diffusion	
en Afrique	
Mohammed EL FASI/Ivan HRBEK.....	81
<i>Chapitre 4</i>	
L’Islam en tant que système social en Afrique depuis	
le VII <sup>e</sup> siècle	
Zakari DRAMANI-ISSIFOU.....	117
<i>Chapitre 5</i>	
Les peuples du Soudan: mouvements de populations	
François de MEDEIROS.....	143
<i>Chapitre 6</i>	
Les peuples bantuphones et leur expansion	
Samwiri LWANGA-LUNYIIGO/Jan VANSINA.....	165

<i>Chapitre 7</i>	
L'Égypte depuis la conquête arabe jusqu'à la fin de l'Empire fatimide (1171)	
Thierry BIANQUIS.....	189
<i>Chapitre 8</i>	
La Nubie chrétienne à l'apogée de sa civilisation	
Stefan JAKOBIELSKI.....	221
<i>Chapitre 9</i>	
La conquête de l'Afrique du Nord et la résistance berbère	
Hussain MONÈS.....	251
<i>Chapitre 10</i>	
L'indépendance du Maghreb	
Mohamed TALBI.....	273
<i>Chapitre 11</i>	
Le rôle du Sahara et des Sahariens dans les relations entre le Nord et le Sud	
Tadeusz LEWICKI.....	303
<i>Chapitre 12</i>	
L'avènement des Fatimides	
Ivan HRBEK.....	341
<i>Chapitre 13</i>	
Les Almoravides	
Ivan HRBEK/Jean DEVISSE.....	365
<i>Chapitre 14</i>	
Commerce et routes du trafic en Afrique occidentale	
Jean DEVISSE.....	397
<i>Chapitre 15</i>	
La région du Tchad en tant que carrefour	
Dierk LANGE, en collaboration avec Bawaro W. BARKINDO.....	465
<i>Chapitre 16</i>	
La zone guinéenne: situation générale	
Thurstan SHAW.....	489
<i>Chapitre 17</i>	
La zone guinéenne: les peuples entre le mont Cameroun et la Côte d'Ivoire	
Bassey W. ANDAH, en collaboration avec James R. ANQUANDAH.....	521
<i>Chapitre 18</i>	
Les peuples de la Guinée supérieure (entre la Côte d'Ivoire et la Casamance)	
Bassey W. ANDAH.....	565

<i>Chapitre 19</i>		
	La corne de l'Afrique	
	Tekle-Tsadik MEKOURIA.....	595
<i>Chapitre 20</i>		
	Relations de l'Éthiopie avec le monde musulman	
	Enrico CERRULLI.....	613
<i>Chapitre 21</i>		
	La côte d'Afrique orientale et les Comores	
	Fidel T. MASAO/Henri W. MUTORO.....	625
<i>Chapitre 22</i>		
	L'intérieur de l'Afrique orientale	
	Christopher EHRET.....	657
<i>Chapitre 23</i>		
	L'Afrique centrale au nord du Zambèze	
	David W. PHILLIPSON.....	685
<i>Chapitre 24</i>		
	L'Afrique méridionale au sud du Zambèze	
	Thomas N. HUFFMAN.....	709
<i>Chapitre 25</i>		
	Madagascar	
	Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, avec des passages révisés par le Bureau du Comité scientifique international.....	727
<i>Chapitre 26</i>		
	La diaspora africaine en Asie	
	Yusof TALIB, à partir d'une contribution de Faisal SAMIR.....	749
<i>Chapitre 27</i>		
	Relations entre les différentes régions de l'Afrique	
	Abdoulaye BATHILY, en collaboration avec Claude MEILLASSOUX.....	779
<i>Chapitre 28</i>		
	L'Afrique du VII <sup>e</sup> au XI <sup>e</sup> siècle: cinq siècles formateurs	
	Jean DEVISSE/Jan VANSINA.....	797
	<i>Notice biographique des auteurs du volume III</i> .....	843
	<i>Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique</i> .....	847
	<i>Abréviations et liste des périodiques</i> .....	849
	<i>Bibliographie</i> .....	857
	<i>Glossaire de termes étrangers</i> .....	921
	<i>Index</i> .....	935

---

# Préface

*par*

*M. Amadou Mahtar M'Bow*

*Directeur général*

*de l'UNESCO (1974-1987)*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Léo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats, soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Age» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait

accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples sud-sahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. A partir du moment où on eut recours aux notions de « blancs » et de « noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale et en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, huit volumes, dont l'Unesco commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socio-culturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'Unesco a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabe), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois<sup>1</sup>, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Egypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé

1. Le volume I est paru en arabe, espagnol, portugais, chinois, italien, et coréen; le volume II en arabe, portugais, chinois, coréen, italien; le volume IV en arabe, espagnol et portugais et le volume VII en espagnol



de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi le grand avantage, en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire, de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'Unesco, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux, publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage<sup>2</sup>. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements natio-

2. Onze numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 — le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 — La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; n° 3 — Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 — L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 — La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et corne de l'Afrique; n° 6 — Ethnonymes et Toponymes; n° 7 — Les relations historiques et socio-culturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 — La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 — Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 — L'Afrique et la seconde guerre mondiale; n° 11 — Libya Antiqua.

naux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les modes de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des Etats-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles ; dans certains cas même ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles, doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme Président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'Unesco veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l'Unesco, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'Unesco de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

---

# Chronologie

*Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates :*

*Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières :*

— *soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 : toutes les années antérieures sont donc négatives par rapport à + 1950 ;*

— *soit en référence au début de l'ère chrétienne : les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par le signe – ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ », « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant l'ère chrétienne », « de l'ère chrétienne ».*

*Exemples :*

*(a) 2300 BP = –350 ;*

*(b) 2900 av. J.-C. = –2900 ; 1800 apr. J.-C. = +1800 ;*

*(c) V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. = V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne ; III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. = III<sup>e</sup> de l'ère chrétienne.*

## Note concernant la double datation

*L'an 1 de l'hégire (date de l'émigration de Muḥammad et de ses partisans de La Mecque à Médine) correspond à l'an 622 de l'ère chrétienne. Il n'y a pas coïncidence en nombre de jours entre les durées des années musulmane et chrétienne, l'année musulmane étant plus courte que l'année chrétienne. Une année en calendrier hégire est souvent à cheval sur deux années chrétiennes.*

*Exemples : 345/956 (l'an 345 l'hégire/l'an 956 de l'ère chrétienne) ; 280/902-903 (l'an 280 de l'hégire/902-903 de l'ère chrétienne).*

*Il existe, du reste, pour faciliter le travail des historiens, des tables de concordance: F. Wüstenfeld, Wergleichungftabelle der Muhammedanischen und Christiischen Zeitrechnungen, 1854, revue par Mahler, 1926 et Spuler, 1961. Voir aussi Cattenoz, Table de concordance des ères chrétienne et hégirienne, 1954 et W. Haig, Comparative tables of Muhammedan and Christian dates, 1912.*

*Les deux dates (hégire et ère chrétienne) sont toujours séparées par une barre oblique. Les dates d'une même ère sont séparées par un tiret. Dans le cas d'une date de l'hégire utilisée seule, il est en général précisé « de l'hégire ».*

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot,\**  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'Unesco, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'Unesco en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'Unesco pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, *l'Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. A maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens, historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont

\* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'Unesco. Le Comité, ou le Bureau, entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitae. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction du chapitre à un autre auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français, et en arabe et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit: le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans toute la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'Unesco qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies, et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. A l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

# L'Afrique dans le contexte de l'histoire mondiale

*Ivan Hrbek*

Un extraterrestre qui aurait visité l'Ancien Monde au début du VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, puis serait revenu cinq siècles plus tard — vers 1100 — aurait fort bien pu conclure de ses observations que la totalité de ses habitants deviendraient bientôt musulmans.

Au temps de sa première visite, la communauté qui s'était rassemblée à La Mecque, petite ville perdue dans l'immensité des déserts d'Arabie, autour du prédicateur de la nouvelle religion, le prophète Muḥammad, ne comptait même pas une centaine de membres et ceux-ci devaient affronter l'hostilité grandissante de leurs compatriotes. Cinq siècles plus tard, les fidèles de l'islam étaient disséminés sur un territoire qui s'étendait des bords de l'Èbre, du Sénégal et du Niger à l'ouest aux rives du Syr-Daria et de l'Indus à l'est, s'avancait au nord jusqu'à la Volga, au cœur même du continent eurasiatique, et atteignait au sud la côte orientale de l'Afrique.

Dans la partie centrale de ce territoire, les musulmans constituaient la majorité de la population, tandis que dans certaines régions de sa périphérie, ils comptaient parmi les dirigeants ou les commerçants, s'employant à repousser toujours plus loin les frontières de l'Islam. Sans doute le monde islamique avait-il déjà perdu à cette époque son unité politique : morcelé en de nombreux États indépendants, il avait même dû céder du terrain en certains endroits (dans le nord de l'Espagne, en Sicile et, juste à la fin de la période considérée, dans une petite partie de la Palestine et du Liban), mais il n'en représentait pas moins une culture et une civilisation relativement homogènes, dont la vitalité était loin d'être épuisée.



Entre-temps, l'islam avait cessé d'être une religion exclusivement arabe; la nouvelle foi avait réussi à rallier et à assimiler les éléments ethniques les plus divers pour les fondre dans le creuset d'une communauté culturelle et religieuse unique. Né sous le soleil brûlant de la péninsule d'Arabie, l'islam avait su s'acclimater sous diverses latitudes et parmi des peuples aussi différents que les paysans de Perse, d'Égypte et d'Espagne, les nomades berbères somali et turcs, les montagnards afghans et kurdes, les parias de l'Inde, les commerçants soninke et les dirigeants du Kānem. Nombre de ces peuples étaient devenus à leur tour d'ardents défenseurs de l'islam qui, reprenant le flambeau des mains des Arabes, propageaient la foi dans de nouvelles directions.

Devant une réussite aussi éclatante, notre extraterrestre ne pouvait manquer d'être aussi impressionné que les nombreux historiens qui n'ont pas hésité à qualifier d'«ère islamique» la période allant du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, voire au-delà. Non que les peuples musulmans aient dominé l'ensemble de la planète ou qu'ils aient exercé une influence politique, religieuse ou culturelle décisive sur le reste du monde; l'expression est à prendre dans un sens tout relatif: des différentes aires culturelles de l'époque, le monde islamique a été la plus dynamique et la plus progressive dans un certain nombre de domaines de l'activité humaine. Il serait bien sûr inexact de passer sous silence les changements survenus en d'autres régions ou de sous-estimer ce qui a été accompli par d'autres peuples en Afrique, en Asie et en Europe durant la même période, puisque déjà s'y dessinaient certaines tendances annonciatrices de l'évolution ultérieure, qui ne furent pas sans influencer la destinée du monde.

## L'essor de la civilisation islamique

La conquête arabe présente de nombreuses similitudes avec les autres tentatives du même type retenues par l'histoire, mais elle s'en différencie aussi à bien des égards. Tout d'abord, bien qu'inspirés par un enseignement religieux, les Arabes n'attendaient pas, en principe, des peuples conquis qu'ils se rallient à leur communauté religieuse, mais leur permettaient de conserver leurs croyances propres. Au bout de quelques générations, toutefois, la plus grande partie des populations urbaines s'était convertie à l'islam, et ceux-là mêmes qui n'y adhéraient point tendaient à adopter l'arabe, devenu la langue véhiculaire d'une culture commune. L'empire arabe avait été édifié par une armée de guerriers nomades, mais cette armée avait à sa tête des marchands citadins déjà familiarisés avec les cultures des territoires occupés. Contrairement à d'autres empires nomades, l'empire fondé par les Arabes sut préserver longtemps son unité; alors que les Mongols, par exemple, avaient adopté les langues et les systèmes religieux des territoires occupés, les Arabes imposèrent leur langue et leur autorité aux divers peuples qu'ils avaient soumis.

Les conquêtes arabes des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles ont eu deux effets marquants et durables. Le plus immédiat et le plus spectaculaire fut la création d'un nouveau grand Etat dans le bassin méditerranéen et au Proche-Orient.

Le second, moins rapide et moins tumultueux mais tout aussi important, fut la floraison d'une nouvelle culture à l'intérieur de cet État.

L'État arabe s'était constitué en un véritable empire avec une rapidité rarement égalée dans l'histoire. Un siècle après leur apparition sur la scène mondiale, les Arabes étaient les maîtres d'un territoire s'étendant des Pyrénées, aux frontières de la France, au Pamir, en Asie centrale. L'Espagne, l'Afrique du Nord, l'Égypte, l'ancien empire byzantin au sud du Taurus et l'Empire perse à l'est étaient désormais rattachés à un même royaume impérial, aussi vaste que l'avait été l'Empire romain à son apogée.

Pendant un peu plus d'un siècle, les conquérants arabes réussirent à préserver la cohésion des territoires soumis. Dans la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, différentes régions commencèrent à leur échapper tandis que les musulmans non arabes revendiquaient leurs droits à partager le pouvoir politique et administratif. À l'ouest, l'Espagne, l'Afrique du Nord et, plus tard, l'Égypte recouvrèrent progressivement leur indépendance et s'engagèrent dans des voies différentes. À l'est, diverses dynasties d'origine persane ou turque (mais de culture persane) firent leur apparition et étendirent bientôt leur domination aux régions orientales du califat. À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'Empire arabe avait depuis longtemps perdu sa grandeur passée. Il s'était morcelé en une extraordinaire mosaïque de petits États, de pouvoirs régionaux et de dynasties rivales, dont un petit nombre seulement étaient d'origine arabe.

Ainsi l'Empire arabe des premiers conquérants avait fait place au monde musulman du Moyen Âge : monde, et non plus empire, car constitué d'États politiquement autonomes et souvent hostiles, et cependant conscients d'une identité commune qui les différenciait des autres régions du globe ; musulman, et pas seulement arabe, car fondé sur une foi commune plus que sur des liens ethniques.

Le second résultat durable de la conquête arabe fut la création, au sein de l'Islam, d'une civilisation nouvelle. Les conquérants arabes avaient bâti leur empire grâce à la nouvelle foi islamique et à leurs prouesses militaires, mais la culture de ces hommes du désert était plutôt simple et rudimentaire. Comparé au riche héritage classique — hellénistique ou persan — des pays conquis, l'apport culturel des Arabes apparaissait assez limité. Il fut néanmoins important à bien des égards. En effet, outre leur religion, les Arabes transmettaient leur langue, qui allait devenir la principale langue administrative, littéraire et scientifique de tout le monde musulman, ainsi que leur poésie et leurs conceptions esthétiques.

La civilisation riche et originale qui caractérisa le monde musulman à son apogée était une synthèse des diverses traditions des peuples ayant rallié l'Islam ou vivant sous sa domination. Héritière des acquis matériels et intellectuels des peuples du Proche-Orient et de la Méditerranée, elle avait également fait siens et assimilé de nombreux traits d'origine indienne et chinoise qu'elle avait contribué ensuite à diffuser.

Il serait erroné de ne voir dans la civilisation musulmane qu'un ensemble disparate d'emprunts culturels. Certes, dans un premier temps, de nombreux

éléments étrangers furent adoptés sans la moindre transformation, mais ils allaient progressivement être combinés à d'autres éléments, amplifiés et développés jusqu'à prendre des formes originales, alimentant et stimulant la créativité musulmane dans les domaines scientifique, artistique et technologique. Ainsi est apparue une civilisation spécifiquement musulmane, reflétant le nouvel universalisme et le nouvel ordre social.

### Facteurs géographiques et économiques

L'épanouissement de cette civilisation a été rendu possible par un ensemble de facteurs favorables, dialectiquement liés entre eux. L'Empire musulman a été édifié dans une région qui était le berceau de la plus ancienne civilisation du monde. Les conquérants arabes y avaient trouvé une culture et une économie urbaines issues d'une tradition séculaire dont, très rapidement, ils surent tirer profit en s'établissant dans les villes déjà existantes mais aussi en fondant de nombreuses cités nouvelles. C'est par leur caractère urbain que le monde musulman et sa civilisation se sont le plus différenciés de l'Occident chrétien au début du Moyen Âge. L'existence au sein de l'Empire musulman de nombreuses villes fortement peuplées a eu des conséquences considérables sur l'ensemble de son économie et en particulier sur ses relations commerciales avec d'autres parties de l'Ancien Monde. C'est au cœur même de l'empire que se trouvaient les centres économiques et culturels les plus importants. A la même époque, l'Europe occidentale offrait un tableau bien différent, caractérisé par un éparpillement de communautés rurales et une activité commerciale et intellectuelle réduite à sa plus simple expression. Le développement économique et social du monde musulman a donc suivi des orientations générales diamétralement opposées à celles qui ont caractérisé à la même époque l'histoire de l'Europe.

Le rattachement à l'Empire musulman d'un aussi grand nombre de pays a favorisé l'essor des activités commerciales à un point qui ne pouvait être atteint lorsque la région était politiquement morcelée. A compter des dernières années du VII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'Empire musulman a fonctionné comme une zone de libre échange. Les biens produits dans l'une de ses régions étaient bientôt disponibles dans les autres, de sorte que les mêmes habitudes de consommation étaient partagées par des populations nombreuses et diversifiées sur un vaste territoire. Situé à mi-chemin entre l'Orient et l'Occident, le monde musulman a également contribué à diffuser les innovations techniques chez les peuples voisins. L'accroissement des échanges commerciaux entre les différentes parties de l'Empire islamique et au-delà de ses frontières a stimulé les productions locales destinées à de nouveaux marchés. Il a aussi donné une impulsion nouvelle aux découvertes et aux applications techniques dans le domaine de la navigation, par exemple, dans des domaines connexes tels que la construction navale, l'astronomie et la géographie, et également dans celui des pratiques commerciales et bancaires.

L'essor économique amorcé au VIII<sup>e</sup> siècle et qui s'est poursuivi pendant plusieurs siècles tient aussi pour beaucoup à l'afflux de métaux précieux dans les régions centrales du Proche-Orient. Les premiers dinars d'or ont été frappés à la fin du VII<sup>e</sup> siècle par les Umayyades; ils avaient cours essentiellement dans les anciennes provinces byzantines, les régions situées plus à l'est continuant pendant longtemps encore à utiliser les monnaies d'argent traditionnelles. Au IX<sup>e</sup> siècle, l'accroissement de la quantité d'or disponible a entraîné un bouleversement du système monétaire de l'Empire musulman: les pays où, depuis des temps immémoriaux, n'avaient circulé que des pièces d'argent adoptèrent une double monnaie, et dans toutes les régions orientales du califat on commença à frapper des dinars d'or. Il en fut différemment à l'ouest: faute surtout d'avoir facilement accès à des mines d'or, le Maghreb et l'Espagne musulmane restèrent longtemps attachés à la monnaie d'argent. La situation n'évolua qu'au X<sup>e</sup> siècle, lorsque les importations d'or en provenance du Soudan occidental se développèrent et, sous les Almoravides, le dinar était devenu une monnaie internationalement reconnue<sup>1</sup>. L'émission en grandes quantités d'excellentes pièces d'or et d'argent a eu de nombreuses incidences sur la vie économique des pays musulmans. L'accroissement de la consommation de divers biens stimula la production, mais provoqua dans le même temps une hausse brutale des prix.

Du point de vue géographique, l'Empire musulman était également avantagé par sa position au cœur de l'Ancien Monde. Dominant la région de la péninsule, elle-même située entre les deux grandes aires maritimes de la Méditerranée et de l'océan Indien, les musulmans disposaient d'un atout décisif pour le commerce avec les contrées lointaines. Par son immensité même, des rives de l'Atlantique aux frontières chinoises, le monde musulman était la seule grande aire culturelle qui se trouva en contact direct avec chacune des autres — Byzance, l'Europe occidentale, l'Inde et la Chine. Sa situation géographique lui permettait aussi de nouer des liens avec de vastes zones frontières et de nouveaux peuples — dans les plaines fluviales de l'Eurasie, en Asie centrale, dans le Sahel soudanais par-delà le Sahara et en Asie du Sud-Est. C'est dans ces régions que se poursuivit l'expansion de l'Islam après la première vague de conquêtes, principalement le long des grands axes commerciaux terrestres — la piste des steppes, des déserts et des oasis qui reliait l'Asie centrale à l'Afrique occidentale — et maritimes — la route conduisant aux pays situés en bordure de l'océan Indien et à l'Extrême-Orient.

Cette position centrale destinait le monde musulman à servir d'intermédiaire — ou de pont — entre toutes les autres régions de l'Ancien Monde. En même temps que les marchandises transportées par terre ou par mer circulaient bon nombre d'idées, de concepts et d'innovations technologiques et scientifiques nouvelles. Certaines n'étaient acceptées que des seuls musulmans, mais le plus grand nombre étaient également adoptées dans les régions jouxtant l'empire. Il est le plus souvent difficile de savoir comment ou à quels moments

1. Voir C. Cahen, 1981.

ces emprunts culturels ou techniques se sont produits, mais leur réalité ne saurait être mise en doute. Le papier fut ainsi l'un des premiers produits importants qui aient été transmis de la Chine à l'Europe en passant par les territoires musulmans. Invention chinoise à l'origine, il avait été introduit dans l'Empire musulman par des prisonniers de guerre chinois emmenés à Samarkand en 751. Ces papetiers chinois enseignèrent aux musulmans leurs techniques de fabrication, et Samarkand devint la première ville productrice de papier à l'extérieur de la Chine. Cette activité fut ensuite reprise par Bagdad, puis en Arabie, en Syrie et en Égypte, et enfin au Maroc (au IX<sup>e</sup> siècle) et en Espagne musulmane (dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle). Dans cette dernière région, la ville de Játiva (Shāṭiba en arabe) devint le principal centre de fabrication du papier et, de là, la technique fut introduite au XII<sup>e</sup> siècle en Catalogne, qui fut ainsi la première région d'Europe à produire du papier. Point n'est besoin de souligner l'impact considérable qu'eut sur la culture et la civilisation en général la diffusion de l'une des plus importantes inventions de l'humanité.

De même en mathématiques, la numération décimale inventée en Inde fut adoptée très tôt (dès le VIII<sup>e</sup> siècle) par les musulmans — qui appelaient chiffres indiens ce que nous appelons chiffres arabes — et transmise au monde occidental entre la fin du IX<sup>e</sup> siècle et le milieu du X<sup>e</sup> siècle. L'adoption de la numération décimale par les musulmans rendit possible le développement de l'algèbre, branche des mathématiques qui, jusque-là, n'avait fait l'objet d'aucune étude sérieuse et systématique. Sans les bases de l'algèbre, les mathématiques et les sciences naturelles modernes n'auraient pas vu le jour.

## Le monde islamique et l'Afrique

Voyons à présent quel fut l'impact du monde musulman et de sa civilisation sur l'Afrique et sur les peuples africains. Nous traiterons dans un premier temps des régions du continent africain qui se trouvèrent assimilées à l'Empire musulman à l'issue de la première vague de conquêtes, c'est-à-dire l'Égypte et l'Afrique du Nord, avant de nous intéresser aux régions qui ont, d'une manière ou d'une autre, subi l'influence de l'Islam ou des peuples musulmans sans avoir été politiquement rattachées à aucun des grands États islamiques de l'époque.

L'histoire de l'Égypte islamique entre le VII<sup>e</sup> siècle et la fin du XI<sup>e</sup> siècle est celle, fascinante, d'une province importante mais assez reculée du califat devenant le centre du puissant empire des Fatimides, simple grenier à l'origine puis principal entrepôt commercial entre la Méditerranée et l'océan Indien, sorte de parent pauvre du monde musulman sur le plan des activités intellectuelles devenant l'un des plus grands centres culturels arabes. L'Égypte a influé à maintes reprises sur les destinées d'autres parties de l'Afrique; elle a été le point de départ de la conquête arabe du Maghreb du VII<sup>e</sup> siècle, puis de l'invasion hilālī du XI<sup>e</sup> siècle. La première eut pour effet d'islamiser l'Afrique du Nord, et la seconde de l'arabiser. Ce fut à partir de l'Égypte que les Bédouins arabes entamèrent leur mouvement vers le sud et pénétrèrent progressivement en Nubie, ouvrant ainsi la voie au déclin de ses royaumes chrétiens et à l'arabisation du Soudan niloti-

que. Bien que l'Égypte ait cessé pendant cette période d'être une terre chrétienne et que la majorité de sa population se soit convertie à l'islam, le patriarcat d'Alexandrie continuait de contrôler les églises monophysites de Nubie et d'Éthiopie et fut par moments l'instrument de la politique égyptienne dans ces pays.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le fait que l'Égypte était la destination finale d'un grand nombre d'esclaves noirs d'Afrique qui furent importés de Nubie (selon le célèbre traité [*bakt*]), d'Éthiopie et du Soudan occidental et central. Parmi cette malheureuse marchandise humaine, il se trouva un certain Kāfūr qui finit par devenir le véritable chef du pays. D'autres, par milliers, devinrent des militaires, exerçant une influence considérable en matière de politique intérieure. Cependant, le plus grand nombre d'entre eux furent employés à diverses tâches modestes ou subalternes.

Il faudra attendre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles pour que l'Égypte joue véritablement un rôle de premier plan en se posant en champion de l'islam face aux croisés occidentaux et aux envahisseurs mongols, mais elle n'aurait pu le faire sans la consolidation politique et économique des siècles précédents.

Au Maghreb, les conquérants arabes se heurtèrent à la résistance opiniâtre des Berbères et ne parvinrent à soumettre les principales régions qu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. La plupart des Berbères se convertirent alors à l'islam et, malgré le ressentiment que leur inspirait la domination politique arabe, ils devinrent d'ardents partisans de la nouvelle foi, qu'ils contribuèrent à propager de l'autre côté du détroit de Gibraltar et au-delà du Sahara. Les guerriers berbères formaient le gros des armées musulmanes qui conquièrent l'Espagne sous les Umayyades, comme des troupes aghlabides qui arrachèrent la Sicile aux Byzantins et des forces fatimides qui menèrent des campagnes victorieuses en Égypte et en Syrie.

L'Afrique du Nord occupait une position clé dans le monde musulman, au plan politique et économique. C'est du Maghreb que fut lancée la conquête de l'Espagne et de la Sicile, dont on sait les répercussions sur l'histoire de la Méditerranée occidentale et de l'Europe.

Le Maghreb a été un maillon important entre plusieurs civilisations et le relais d'influences diverses circulant dans les deux sens. Sous la domination musulmane, cette région de l'Afrique se trouva à nouveau rattachée à une économie d'importance mondiale, dans l'orbite de laquelle elle joua un rôle de premier plan. Au cours de la période étudiée, elle connut une nouvelle croissance démographique, une urbanisation considérable et un regain de prospérité économique et sociale.

Du point de vue religieux, les Berbères ont exercé une double influence. Tout d'abord, leurs traditions démocratiques et égalitaires les ont poussés très tôt à adhérer à celles des sectes de l'islam qui prêchaient ces principes. Bien que le kharidjisme berbère ait été écrasé après s'être épanoui pendant plusieurs siècles et qu'il n'ait survécu que dans quelques communautés, l'esprit de réforme et de populisme est demeuré partie intégrante de l'islam maghrébin, comme en témoignent les grands mouvements des Almoravides et des Almohades ainsi que la multiplication des confréries soufies.

La seconde grande contribution des Berbères — à l'Islam, mais aussi à l'Afrique — fut d'introduire la religion musulmane au sud du Sahara. Les caravanes de commerçants berbères qui traversaient le grand désert en direction des régions plus fertiles du Sahel et du Soudan ne transportaient pas seulement des marchandises: elles propageaient de nouvelles conceptions religieuses et culturelles qui trouvèrent un écho au sein de la classe des marchands avant de séduire les cours des souverains africains<sup>2</sup>. Une seconde vague d'islamisation de la ceinture soudanaise devait se produire au XI<sup>e</sup> siècle avec l'essor des Almoravides, mouvement religieux authentiquement berbère. L'influence de l'islam berbère et de ses aspirations réformistes ne disparut jamais au Soudan: elle devait resurgir avec une force particulière au moment des *djihād* du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette ouverture sur le Sahara et la zone soudanaise conférait à l'Afrique du Nord une importance particulière pour l'économie du monde musulman. Lorsque l'or soudanais commença à affluer vers la côte méditerranéenne en quantités toujours plus grandes, il provoqua un essor économique qui permit à de nombreuses dynasties musulmanes régnant à l'ouest d'abandonner la monnaie d'argent pour la monnaie d'or. L'exploitation des mines de sel du Sahara s'intensifia, en réponse à la demande croissante de l'Afrique subsaharienne pour cette indispensable substance minérale. Selon des travaux récents faisant autorité, les échanges avec l'Afrique subsaharienne ont probablement constitué pendant de nombreux siècles la branche la plus fructueuse du commerce extérieur de l'Empire musulman<sup>3</sup>.

La zone soudanaise occidentale est une des régions de l'Afrique qui, n'ayant pas été soumise par les Arabes ni par aucun autre peuple musulman, n'a jamais fait partie du califat; elle n'en a pas moins subi des influences musulmanes de plus en plus fortes à travers les contacts commerciaux et culturels et finit par se trouver intégrée jusqu'à un certain point au système économique de l'Islam. La situation était sensiblement la même sur la côte orientale de l'Afrique, avec toutefois des différences importantes.

Depuis l'Antiquité, la côte est était fréquentée par les marchands venus du sud de l'Arabie et de Perse pour y faire du commerce. Après l'essor de l'Islam et la fondation de l'Empire islamique, un vaste réseau commercial contrôlé par des musulmans, pour la plupart arabes ou persans, se mit en place dans l'océan Indien; reliant les rives du golfe Arabo-Persique<sup>4</sup> et (plus tard) de la mer Rouge à l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie et la Chine du Sud, il s'étendait également à la côte orientale de l'Afrique, aux Comores et à certaines parties de Madagascar. La prospérité des villes côtières appartenant à ce réseau était, dans une large mesure, liée à la situation économique générale de toute l'aire de l'océan Indien, et en particulier des pays musulmans. Et, du fait de l'expansion économique continue qui caractérisa la période étudiée, surtout lorsque les Fatimides eurent commencé à développer leurs relations commerciales avec les pays de l'océan Indien, les établissements de

2. La diffusion de l'Islam est étudiée plus en détail au chapitre 3 ci-après.

3. E. Ashtor, 1976, p. 100-102.

4. Le « golfe Persique », selon son appellation officielle.

la côte orientale de l'Afrique furent appelés à jouer un rôle plus important encore avec leurs exportations d'or, de fer, de peaux et d'autres produits. Cette situation assura non seulement la prospérité matérielle des villes côtières mais aussi, d'une manière indirecte, l'épanouissement de la religion et de la culture islamiques : ainsi étaient jetées les bases qui, aux siècles suivants, allaient permettre l'éclosion de la culture swahili.

Il est certain que l'expansion rapide de l'Islam causa un tort considérable à l'économie de l'Éthiopie, en lui barrant l'accès à la mer Rouge et en monopolisant le commerce avec les régions voisines. Elle eut également des répercussions politiques : le pays se morcela et l'autorité centrale de l'État en fut affaiblie pour plus de deux siècles. La suprématie musulmane dans les régions côtières eut pour autres conséquences le déplacement vers le sud du centre de gravité politique de l'Éthiopie et une expansion plus marquée dans cette direction. Les régions du Sud devinrent alors le nouveau foyer à partir duquel l'Éthiopie chrétienne allait renaître au IX<sup>e</sup> siècle. A partir du X<sup>e</sup> siècle, une nouvelle vague d'islamisation gagna l'intérieur du pays, où pénétraient les marchands musulmans des îles Dahlak et Zaylā<sup>c</sup>, tandis que les premiers États musulmans étaient fondés dans le sud de son territoire actuel. Les conditions essentielles étaient ainsi réunies pour qu'aux siècles suivants l'Islam et la chrétienté se trouvent engagés dans une longue lutte pour la domination de la région éthiopienne.

L'impact que l'essor de l'Empire islamique a eu sur l'Afrique au cours des cinq siècles étudiés pourrait être résumé comme suit :

La façade méditerranéenne du continent — depuis l'isthme de Suez jusqu'au détroit de Gibraltar — et la côte atlantique adjacente se sont trouvées totalement intégrées au monde islamique. Ces régions ont cessé à jamais d'être des terres chrétiennes et devaient même servir de base à de nouvelles avancées de l'Islam, en Espagne et en Sicile d'une part, et au Sahara et dans la zone soudanaise occidentale d'autre part.

Dans le nord-est de l'Afrique, l'expansion de l'Islam a entraîné l'affaiblissement des États nubien et éthiopien sans que ces pays soient soumis pour autant. Tandis que la Nubie passait progressivement sous le contrôle économique et politique de l'Égypte musulmane et que les Arabes nomades pénétraient son territoire jusqu'au point de provoquer sa déchristianisation, l'Éthiopie conservait son indépendance politique et culturelle, mais était amenée à adapter sa politique extérieure à un environnement de plus en plus dominé par les musulmans.

Le Sahara et de vastes régions du Soudan étaient à présent ouverts au commerce et rattachés ainsi à la sphère économique musulmane, au sein de laquelle leurs principales exportations — l'or et les esclaves — jouèrent un rôle croissant. La religion et la culture islamiques se diffusèrent le long des routes commerciales et s'intégrèrent progressivement aux cultures africaines.

En Afrique orientale, l'expansion du commerce musulman joua un rôle comparable, à cette grande différence près que les marchands musulmans



limitèrent leurs activités aux établissements côtiers, l'intérieur des terres échappant aux influences islamiques. Mais la demande croissante des pays musulmans et de l'Inde pour l'or du Zimbabwe semble avoir aussi provoqué des changements jusque dans la région du Zambèze. Certaines parties de Madagascar et des Comores furent également rattachées au grand réseau commercial de l'océan Indien.

C'est ainsi que, durant les cinq premiers siècles de l'ère islamique, de vastes régions du continent africain subirent, directement ou indirectement, les influences du nouvel Empire musulman. Pour certaines régions, ce fut l'occasion de rompre leur isolement passé et de s'ouvrir à d'autres cultures à travers les échanges et les emprunts. La conversion à l'islam des classes dirigeantes de certains États d'Afrique occidentale et de cités côtières d'Afrique orientale créa des liens entre ces États et ces régions et le monde musulman. En Afrique de l'Ouest, où des États existaient avant la pénétration de l'Islam, le développement du commerce nord-africain semble avoir été un élément essentiel de leur transformation en de vastes empires<sup>5</sup>.

Les contacts qui s'établirent entre le monde musulman et l'Afrique tropicale ont un autre mérite : les récits des géographes et des historiens arabes constituent une somme d'informations uniques et indispensables sur ces régions<sup>6</sup>. Sans eux, nous en saurions beaucoup moins ou nous ignorerions presque tout de ce que furent la politique, l'économie et la culture de nombreux peuples africains pendant toute une période cruciale de leur histoire. C'est un aspect de l'interaction entre le monde musulman et l'Afrique qu'il convient de ne pas oublier.

## L'Afrique et l'Europe médiévale à l'ère des transitions

A l'époque où, dans la lointaine Arabie, le prophète Muḥammad commençait à prêcher la nouvelle religion, la péninsule — que nous appelons l'Europe — qui s'avance à l'ouest de l'énorme masse du continent eurasiatique était divisée en trois grandes zones, très différentes quant à leur niveau de développement général : l'empire byzantin ; les anciennes provinces romaines d'Europe occidentale, désormais sous la domination de divers peuples germaniques ; et enfin les régions situées à l'est du Rhin et au nord du Danube, où vivaient des peuples germaniques et slaves, dont beaucoup étaient encore à la recherche d'un lieu d'établissement permanent.

### L'Empire byzantin

Seul l'Empire byzantin pouvait prétendre continuer la tradition gréco-romaine et constituer un État digne de ce nom, c'est-à-dire un État doté

5. J. D. Fage, 1964, p.32.

6. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chap. 5, pour une évaluation de ces sources.

d'une administration efficace, d'une économie monétaire prospère et d'une vie culturelle hautement développée dans de nombreux domaines. Ayant survécu aux bouleversements provoqués par les premières grandes migrations de masse, l'empire avait pu au VI<sup>e</sup> siècle — sous Justinien — recouvrer sa suprématie dans la plus grande partie de la Méditerranée centrale et occidentale, redevenue mer intérieure byzantine. Depuis leurs provinces d'Asie et d'Égypte, parties de l'empire moins touchées que les autres par les migrations, les Byzantins tentèrent de rouvrir les routes commerciales vers l'Orient, tant par la voie de terre (celle de la grande route de la soie vers la Chine) que par mer (celle de la mer Rouge vers l'Inde). Ces tentatives se heurtèrent toutefois à l'autre grande puissance de l'époque, l'empire persan des Sassanides, qui exerçait sa domination sur toute la partie centrale des territoires irano-sémitiques à l'exception de l'extrémité syrienne du croissant fertile. Une lutte incessante opposa les deux empires depuis la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle jusqu'au deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle, Byzantins et Persans prenant tour à tour le dessus, jusqu'à ce que les seconds l'emportent définitivement sur les premiers.

Cette lutte acharnée avait épuisé financièrement les deux adversaires et leurs armées, au point qu'ils se montrèrent incapables de résister aux assauts lancés quelque temps plus tard par la nouvelle force dynamique — les Arabes musulmans. Les attaques arabes provoquèrent la chute de l'Empire sassanide et amputèrent Byzance de certaines de ses provinces les plus précieuses : la Syrie et l'Égypte pendant la première vague des conquêtes, puis toute l'Afrique du Nord vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Au cours des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, la lutte entre Arabes et Byzantins se réduisit progressivement à des engagements frontaliers en Asie mineure et dans le nord de la Syrie, affrontements qui ne compromettaient guère l'équilibre des forces. L'Empire byzantin put toutefois mettre à profit la désagrégation politique du califat oriental pour reconquérir certaines régions de la Syrie et de la Mésopotamie.

Lorsque les Arabes eurent perdu toute influence politique, les Turcs seldjukides prirent le relais et poursuivirent l'expansion musulmane en Asie mineure, dont ils annexèrent définitivement la plus grande partie vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle offensive musulmane fut l'une des principales causes des croisades.

L'Empire byzantin cessa d'exercer toute influence véritable sur l'Afrique au cours du VII<sup>e</sup> siècle. L'Égypte fut très vite perdue, et les tentatives sporadiques faites pour la reconquérir par la mer échouèrent ; certaines portions du littoral nord-africain restèrent toutefois aux mains des Byzantins jusqu'à la fin du siècle, des guerres intestines ayant interrompu les offensives arabes pour plusieurs décennies. L'Église orthodoxe byzantine n'avait jamais été très puissante dans les provinces africaines : les Égyptiens restaient fermement attachés à la doctrine monophysite et les populations urbaines d'Afrique du Nord à l'Église romaine. Les conquêtes musulmanes privèrent définitivement l'Église orthodoxe de la faible influence dont elle avait pu jouir aux siècles précédents. Bien que la Nubie n'ait jamais appartenu à l'Empire byzantin, les influences cultu-

relles et religieuses de Byzance y demeurèrent relativement fortes, même après la conquête de l'Égypte par les Arabes, en particulier dans le Makuria, le plus central des trois États chrétiens de Nubie qui, contrairement aux deux autres, avait adopté le culte orthodoxe (melkite). L'administration était calquée sur le modèle byzantin, les classes supérieures s'habillaient à la manière byzantine et parlaient le grec. Toutefois, ces liens avec la culture et la religion de Byzance se relâchèrent progressivement et, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le roi de Makuria introduisit le monophysisme dans son État, désormais uni à la Nobadie du Nord<sup>7</sup>. Cette évolution eut pour effet de rapprocher ce royaume de l'Égypte copte et, en partie, de la Syrie et de la Palestine, où certains chrétiens de Nubie trouvaient un écho à leurs convictions monophysites.

Dans sa lutte contre la Perse, Byzance avait cherché à s'allier avec l'Éthiopie — chrétienne, quoique monophysite. L'expansion arabe lui barra l'accès à la mer Rouge et mit fin à ses échanges commerciaux avec l'Inde, rendant du même coup une telle alliance impossible et vaine. En s'identifiant de plus en plus à l'État et au peuple éthiopiens, le christianisme monophysite, hostile aux autres confessions chrétiennes autant qu'à l'islam, trouva son identité propre, laquelle ne devait rien aux modèles byzantins, ni sur le plan de la théologie ni sur celui de l'expression artistique et littéraire.

## L'Europe occidentale

Si nous reportons notre attention sur les provinces occidentales de l'ancien Empire romain, c'est-à-dire sur ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe occidentale, nous y trouvons à la veille de la période considérée une situation totalement différente de celle de Byzance. Entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, tous les territoires situés à l'ouest du Rhin et au sud des Alpes, y compris certaines parties des îles britanniques, avaient vu déferler les grandes migrations des peuples germaniques.

Ces mouvements migratoires avaient laissé l'Europe occidentale dans un état de dévastation extrême; ils avaient provoqué le déclin des villes et toutes les activités sociales étaient désormais concentrées localement dans de petites agglomérations. La civilisation de l'Europe occidentale avait cessé d'être une civilisation urbaine pour devenir une civilisation de petites communautés agricoles n'entretenant plus entre elles que des relations restreintes.

Cette désorganisation générale de la vie sociale entre le V<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle avait transformé l'Europe en un agrégat de petits territoires repliés sur eux-mêmes. Les populations vivaient pratiquement dans les forêts et dans les plaines, où on luttait désespérément pour survivre jusqu'à la prochaine récolte. Être assuré de sa nourriture quotidienne était le privilège de quelques grands et puissants personnages. Ces sociétés ne pouvaient guère prendre modèle sur les civilisations urbaines de l'Antiquité.

7. En ce qui concerne la religion orthodoxe et le monophysisme en Nubie, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 12 et vol. III, chap. 8.

En ces temps troublés, le commerce local et les échanges avec les contrées plus lointaines pouvaient difficilement se développer. Les tendances autarciques prévalant à tous les niveaux avaient entraîné la disparition progressive des échanges commerciaux et de l'économie fondée sur la monnaie. Par suite de la raréfaction des pièces de monnaie, le paiement des biens et des services indispensables se faisait sous forme de produits agricoles, la terre et les redevances perçues sur elle constituant — avec la guerre — la principale source de richesse et de pouvoir. Les paysans travaillant sur des terres étaient engagés, de gré ou de force, dans différents types de relations contractuelles avec leur seigneurs, à qui ils devaient céder une part de plus en plus importante de leur production en échange de la sécurité et de la protection contre l'ennemi local ou étranger. Ainsi se mettait lentement en place le système féodal qui allait marquer l'histoire de l'Europe pendant de nombreux siècles à venir.

Au VII<sup>e</sup> siècle, tandis que l'Empire byzantin devait se battre pour repousser des envahisseurs venus du Nord et du Sud, l'Europe occidentale, que ne menaçait encore aucune puissance extérieure, fut à même de se réorganiser en territoires plus ou moins stables. A l'ouest, les Wisigoths contrôlaient toute la péninsule ibérique; la Gaule et les territoires adjacents étaient sous la domination des Francs mérovingiens et l'Angleterre voyait se fonder des royaumes anglo-saxons. A la fin du siècle, l'Italie était aux mains des Byzantins au sud, et des Lombards (nouveaux envahisseurs germaniques) au nord. Au cours des siècles suivants, tous les peuples germaniques de l'Europe occidentale se convertirent à la religion catholique, de sorte que malgré ses divisions ethniques, politiques et économiques, cette partie du continent avait trouvé au VIII<sup>e</sup> siècle un élément d'unité religieuse et culturelle.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, la conquête arabo-berbère de l'Espagne wisigothe amputa l'Occident latin d'une portion considérable de son territoire. Les Francs réussirent à enrayer la progression des troupes musulmanes en Gaule, mais les incursions et les razzias arabes se poursuivirent sur les côtes de la France méridionale et de l'Italie pendant plus de deux siècles, contribuant à faire régner un climat d'insécurité générale en Méditerranée. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, toutefois, une première action d'unification politique de l'Europe occidentale — qui ne sera pas renouvelée avant longtemps — fut menée à bien par les Carolingiens. Les prédécesseurs de Charlemagne avaient unifié les territoires francs des Pyrénées au Rhin et repoussé les attaques d'autres peuples germaniques venus de l'Est. Charlemagne (768-814) intégra la plupart des Germains orientaux à son royaume et contint les Slaves à l'est de l'Elbe. La moitié nord de l'Italie et certains territoires du nord de l'Espagne tombèrent également sous la domination des Francs, et il n'est donc pas étonnant que Charlemagne, devenu le monarque le plus puissant de l'Occident latin, ait été couronné empereur en 800. De nombreuses régions de l'Europe occidentale échappaient cependant à son empire: les îles britanniques, la plus grande partie de l'Espagne (sous la domination musulmane) et l'Italie du Sud, encore aux mains des Byzantins et des Lombards.

On sait la thèse avancée à propos de Charlemagne par l'historien belge Henri Pirenne ; elle a provoqué des débats animés concernant les conséquences de l'apparition de l'Empire musulman sur l'histoire de l'Europe occidentale<sup>8</sup>. Pirenne soutient en substance que ce furent moins les invasions des « tribus barbares germaniques du V<sup>e</sup> siècle » qui ont mis fin à la suprématie commerciale de Rome dans le bassin méditerranéen que la constitution de l'Empire musulman. En privant Byzance de l'Afrique du Nord et de ses provinces orientales, les Arabes auraient provoqué une cassure définitive entre Orient et Occident. L'Europe occidentale se serait alors trouvée contrainte de se replier sur elle-même et sur ses ressources propres, et l'économie maritime des Mérovingiens aurait fait place sous les Carolingiens à une économie continentale et enclavée dans les terres, laissant l'Occident en proie à la pauvreté et à la barbarie. Pour Pirenne, « sans Muḥammad, point de Charlemagne ». Le fondateur de l'Empire occidental apparaît dans cette optique comme ayant incarné le repli plus qu'une nouvelle grandeur, et son règne comme marquant une rupture dans les destinées de l'Occident latin. Il aura fallu attendre la fin du X<sup>e</sup> siècle pour que l'apparition d'une nouvelle civilisation urbaine mette un terme à cette stagnation, jetant en définitive les bases de la société moderne.

Bien que finalement rejetée par la majorité des historiens, cette thèse a eu pour principal mérite d'attirer l'attention sur certains problèmes importants relatifs aux transformations économiques du Moyen Âge et à l'essor du féodalisme en Occident. Elle a en outre amené les historiens à prendre conscience de l'impact que l'expansion des Arabes et leur domination de l'Afrique du Nord avait eu sur le développement de l'Europe, thème que l'on avait trop longtemps négligé.

La question de savoir si les conquêtes arabes ont eu pour effet de couper tout accès à la Méditerranée et d'interrompre totalement les échanges commerciaux entre l'Europe et les contrées lointaines, ou seulement d'en diminuer le volume — tel est le contenu de la controverse —, semble secondaire par rapport à la faiblesse principale de la thèse de Pirenne, qui est d'attribuer des conséquences aussi graves à cette interruption des échanges. Aussi volumineux ou lucratif qu'il ait été, le commerce avec les pays lointains n'a pas joué dans la vie sociale et économique de l'Europe occidentale le rôle décisif que Pirenne lui attribue. Son interruption ne pouvait donc entraîner un bouleversement aussi profond du système économique. Les latifundia autarciques qui menacèrent l'existence même des centres urbains de l'empire s'étaient constitués bien avant les conquêtes germaniques et arabes.

L'impact durable des conquêtes arabes et islamiques sur l'Europe n'est pas tant lié aux affrontements militaires ou à l'interruption du commerce européen en Méditerranée qu'à la longue domination musulmane en Espagne et en Sicile. Les innovations apportées dans ces régions ont favorisé l'introduction de nouvelles méthodes, techniques et cultures agricoles, et de

8. H. Pirenne, 1937 ; A. F. Havighurst, 1958.

nouveaux concepts — notamment scientifiques et philosophiques — dans une Europe plus arriérée dans ces domaines que le monde islamique. Bien que la Renaissance européenne ait commencé plus tard — à partir du XIII<sup>e</sup> siècle —, les fondements qui l'ont rendue possible ont été jetés au moment où la civilisation islamique était à son apogée, c'est-à-dire entre le VIII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

### L'Europe orientale et septentrionale

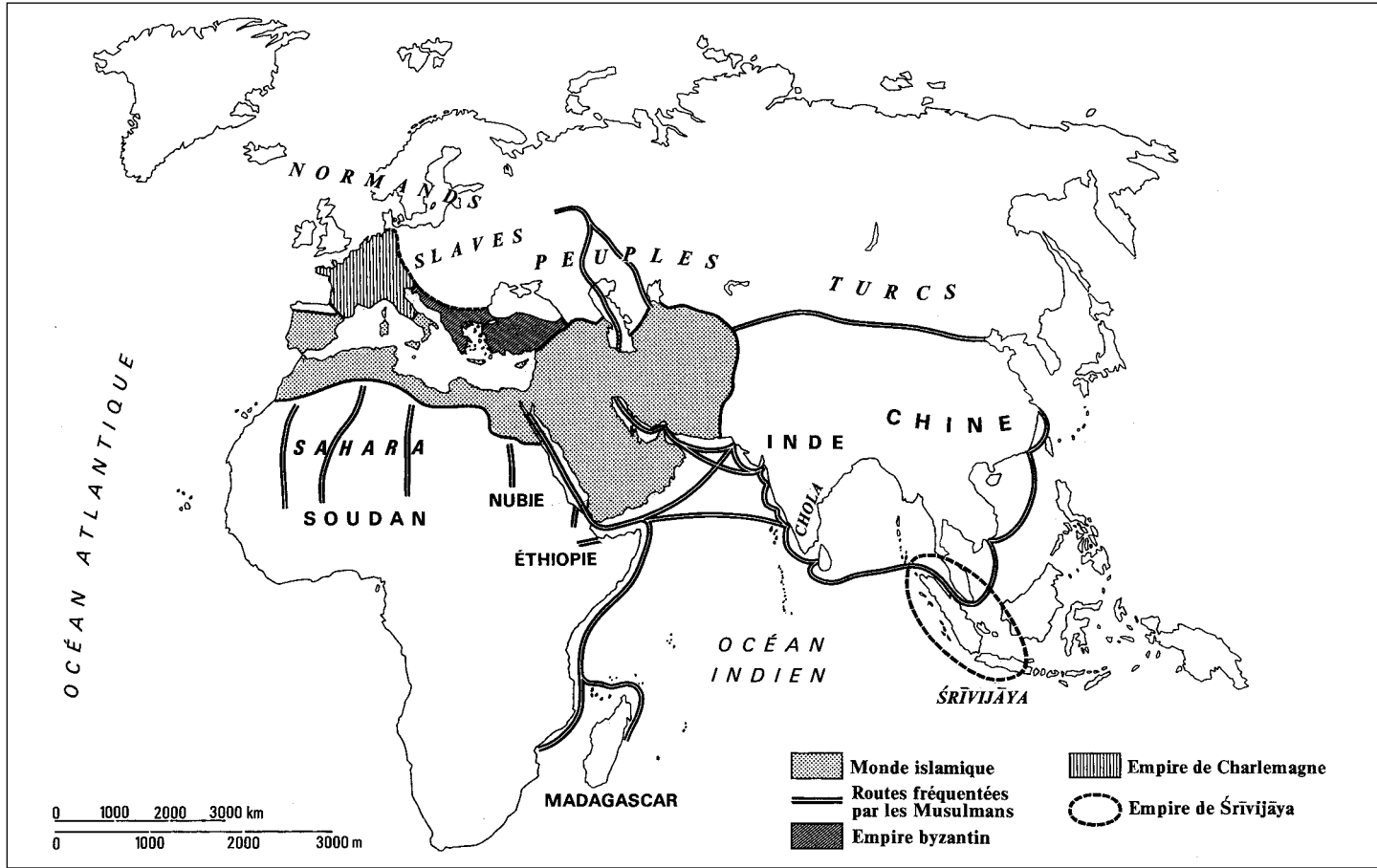
Dans le reste de l'Europe — au-delà des anciennes frontières romaines du Rhin et du Danube — les migrations vers l'ouest des « tribus germaniques » avaient ouvert la voie à l'expansion slave, qui se produisit dans deux directions principales : au sud du Danube, vers les Balkans, et à l'ouest, dans les territoires où se trouvent aujourd'hui la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la République démocratique allemande. Dans les Balkans, les ancêtres des Yougoslaves et des Bulgares avaient franchi le Danube au VI<sup>e</sup> siècle, puis attaqué les provinces byzantines d'Europe, où ils s'établirent progressivement, bouleversant complètement les données politiques et ethniques.

Les peuples slaves allaient pendant plusieurs siècles jouer pour le monde musulman le même rôle que les peuples d'Afrique noire : servir de réservoir d'esclaves<sup>9</sup>. Victimes des guerres et des razzias incessantes menées contre eux, surtout par leurs voisins germaniques, ou de leurs propres querelles intestines, ils étaient gardés captifs pour servir de main-d'œuvre non seulement en Europe mais aussi dans les pays musulmans. Ceux qui avaient été faits prisonniers en Europe centrale étaient importés en Espagne musulmane en passant par le royaume franc, et ceux qui étaient capturés dans les Balkans étaient le plus souvent vendus aux Nord-Africains par les Vénitiens. Appelés *al-Şakālibā* (au singulier, *al-Şaklabī*) par les Arabes, ils étaient employés dans l'armée, dans l'administration ou, s'ils étaient châtrés, dans les harems<sup>10</sup>. En Espagne musulmane, le terme *al-Şakālibā* désigna bientôt par extension tous les esclaves européens, quelle que soit leur origine, tandis qu'il conservait son sens primitif au Maghreb et dans l'Égypte des Fatimides. C'est en Égypte que les Slaves des Balkans jouèrent un rôle important en participant en tant que soldats et administrateurs à la consolidation et à l'expansion de l'Empire fatimide<sup>11</sup>. Le plus célèbre d'entre eux fut *Djawhar* qui, après avoir conquis l'Égypte, fonda Le Caire et l'Université al-Azhar. Bien que rapidement assimilés sur le plan ethnique et culturel par la société arabe musulmane du

9. Il est significatif que, dans toutes les langues de l'Europe occidentale, le terme signifiant « esclave » (*sklave*, *slave*, *esclavo*, *escravo*, etc.) soit dérivé de l'ethnonyme par lequel divers peuples slaves se désignaient eux-mêmes. Cela donne à penser que, à l'époque où se sont formées les langues nationales de l'Europe, c'est-à-dire précisément pendant la période que nous étudions, les prisonniers de guerre slaves constituaient probablement le gros des esclaves utilisés en Europe occidentale.

10. La castration était interdite par le droit musulman, mais elle était déjà pratiquée en Europe, principalement dans la ville de Verdun, que Reinhard Dozy qualifie de véritable « fabrique d'eunuques ».

11. Voir ci-après le chapitre 12.



1.1. L'Ancien Monde vers 230/845. [Source: I. Hrbek.]

Maghreb et de l'Égypte ils contribuèrent néanmoins aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles à façonner l'histoire de ces régions de l'Afrique septentrionale.

Une fois convertis au christianisme, la plupart des peuples slaves furent considérés comme des nations européennes « civilisées » au même titre que les autres et cessèrent de fournir des esclaves vendus à l'étranger. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la Bohême, la Pologne, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie étaient déjà des États constitués tandis que, plus à l'est, le royaume de Kiev réalisait l'unification de la plupart des Slaves orientaux.

Du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, d'autres peuples étrangers au monde méditerranéen firent leur apparition en Europe : les Vikings (ou Normands), envahisseurs, conquérants et marchands aventuriers qui, venus de Scandinavie sur leurs navires techniquement très avancés, attaquaient les régions côtières, poussant même plus avant dans les terres le long des cours d'eau. Leurs attaques et leurs incursions se poursuivirent pendant de nombreuses années, causant d'importantes dévastations et faisant régner un climat d'insécurité générale dans de nombreux pays, dont les îles britanniques et la France. Certains Normands (appelés *al-Mādījūs* par les Arabes) parvinrent jusqu'en Espagne musulmane et même jusqu'au Maroc. En Europe de l'Est, les Vikings (connus là-bas sous le nom de *Varyag*) se conduisirent tantôt en pillards, tantôt en commerçants, installant leurs fabriques le long des rivières russes. Descendant la Volga, ils atteignirent la mer Caspienne et entrèrent en contact avec les pays du califat ; quand ils ne pillaient pas le littoral de la Transcaucasie, ils allaient commercer jusqu'à Bagdad, échangeant fourrures, épées et esclaves.

Si l'on excepte leurs incursions — déjà mentionnées — sur le littoral marocain en 858 ou 859, épisode qui resta sans suite, les Normands n'eurent aucun contact direct avec l'Afrique avant le XI<sup>e</sup> siècle. Un groupe de Normands s'établit à titre permanent dans le nord de la France (en Normandie), où il fonda un État puissant. Ces mêmes Normands conquièrent l'Angleterre en 1066, et se taillèrent un autre royaume dans le sud de l'Italie. A partir de là, ils entreprirent la conquête de la Sicile, alors musulmane, dont ils se servirent comme base pour poursuivre leur expansion, dirigée en partie vers l'Afrique du Nord. Pendant tout un siècle, les Normands établis en Sicile jouèrent un rôle important dans l'histoire politique de l'Afrique du Nord musulmane.

L'Europe occidentale a été profondément marquée par les raids musulmans au sud et les incursions des Normands au nord. Il devint quasiment impossible d'opposer une résistance organisée et centralisée à des attaques aussi brusques menées sur autant de fronts. La responsabilité d'organiser la défense revint donc aux seigneurs locaux qui, de ce fait, devinrent de plus en plus indépendants des souverains, rois et empereurs dont ils étaient en principe les vassaux, et bien souvent encore plus riches et puissants que ces derniers. Cet effacement progressif de l'autorité centrale avait été amorcé dès la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle et accentuait la tendance, déjà existante, au morcellement féodal.

Au XI<sup>e</sup> siècle, l'Europe était redevenue une région relativement sûre, les invasions et les migrations avaient cessé de constituer un danger et une source de bouleversements, et dans de vastes parties du continent, la carte



des ethnies commença à prendre sa forme plus ou moins définitive. Désormais, les modifications dans le tracé des frontières politiques, l'apparition ou la disparition de tel ou tel royaume résulteront plus souvent du jeu des rivalités et des ambitions dynastiques que de migrations de peuples entiers.

Il ne serait pas inexact de qualifier la période de l'histoire européenne qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle d'ère de transition ou de mutation, en ce sens qu'elle a vu l'apparition d'une Europe nouvelle, profondément différente de l'Europe de l'Antiquité.

Des nations nouvelles qui, n'ayant pas appartenu à la sphère d'influence gréco-romaine, étaient considérées comme étrangères à l'ensemble européen y trouvèrent leur place dès lors qu'elles adoptèrent le christianisme et ses valeurs culturelles et adhérèrent au système politique commun. Le continent était politiquement, et plus encore économiquement, morcelé en d'innombrables petites unités qui, dès le XI<sup>e</sup> siècle, prirent cependant conscience, d'abord vaguement puis avec de plus en plus de netteté, de leur solidarité religieuse et culturelle, notamment face au monde musulman. Cette prise de conscience ne fut cependant pas assez forte pour mettre un terme aux querelles entre les Églises orthodoxe et catholique, ou pour éviter le grand chiisme du milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Le XI<sup>e</sup> siècle marque également la fin d'une époque de transition dans le domaine économique: le servage était désormais le mode de production dominant de l'Europe médiévale, où prévalaient par ailleurs les relations de vassalité, de sorte que la structure sociopolitique de cette région était proprement de type féodal. Dans certaines parties de l'Europe occidentale et septentrionale, la longue stagnation de l'agriculture avait pris fin avec l'introduction de la charrue lourde, du champ sans enclos, de l'assolement triennal, innovations qui, ensemble et séparément, permirent d'améliorer les méthodes de production alimentaire. De nouvelles techniques firent également leur apparition dans le domaine de la production artisanale: utilisation de machines hydrauliques pour actionner les métiers à tisser ou les marteaux et les soufflets des forges, d'où notamment une amélioration quantitative et qualitative du fer et des ustensiles de fer produits. Le transport par voie de terre fut facilité par l'invention du timon, qui permettait d'utiliser de longs chariots et de mieux atteler les chevaux; des progrès furent également réalisés en matière de construction navale.

Phénomène tout aussi important, les villes connurent un nouvel essor après une décadence de plusieurs siècles. C'est en Italie qu'il fut le plus spectaculaire avec le renouveau notamment des ports de Venise, Amalfi, Pise et Gênes. Les marchands de ces villes côtières avaient entrepris avant même le X<sup>e</sup> siècle de tisser des liens avec l'Empire byzantin ainsi qu'avec les pays musulmans de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, où ils exportaient du bois d'œuvre, des métaux et des esclaves et achetaient des produits de luxe, comme des soieries et des épices, mais aussi du lin, du coton, de l'huile d'olive et du savon. Au XI<sup>e</sup> siècle, les républiques marchandes italiennes dominaient déjà le commerce de la Méditerranée. Venise, la plus active de ces républiques, obtint de l'empereur de Byzance le privilège de commercer librement avec tous les ports byzantins et exerça un quasi-monopole sur les

transports maritimes, de sorte que Byzance devint une colonie commerciale des Vénitiens.

Au XI<sup>e</sup> siècle, l'Europe occidentale, n'ayant plus à faire face aux nombreuses invasions qui avaient longtemps menacé son existence, était devenue suffisamment puissante pour abandonner son attitude défensive et se préparer à passer à l'attaque.

L'offensive débuta en Sicile : entre 1060 et 1091, les Normands reprirent la totalité de l'île aux occupants arabes et y fondèrent un État puissant, à partir duquel ils se lancèrent à l'attaque du littoral et des villes d'Afrique du Nord. En 1085, Tolède, l'une des principales villes musulmanes d'Espagne, tombait aux mains des chrétiens. Bien que l'intervention des Almoravides et des Almohades berbères ait permis d'enrayer l'offensive chrétienne pour plus d'un siècle, la date de la prise de Tolède marque le véritable début de la *reconquista*, les musulmans d'Espagne se trouvant dès lors acculés à la défensive.

À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la première croisade — première expédition de cette envergure en terre étrangère, à laquelle prirent part divers peuples d'Europe — avait également remporté ses premières victoires avec la conquête de Jérusalem et de quelques autres villes du Levant. Pendant près de deux cents ans, les Européens (appelés Francs par leurs adversaires musulmans), dont l'authentique zèle religieux des premiers temps céda bientôt la place aux ambitions plus matérielles des seigneurs féodaux et des marchands italiens, tentèrent de rattacher la Méditerranée orientale à leur sphère d'influence. Mais malgré la multiplication des croisades, les musulmans affaiblirent progressivement les États latins du Levant par leurs contre-offensives et réussirent, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à chasser les derniers croisés de Palestine. Dans le même temps, l'Empire byzantin, objet de la convoitise et de l'hostilité des Occidentaux, était devenu la principale victime des croisades, dont il sortit très affaibli. Les véritables vainqueurs de cette lutte deux fois séculaire furent les musulmans et les républiques italiennes, lesquelles devinrent d'importantes puissances économiques et commerciales.

Dans les pages qui précèdent, nous avons apporté d'amples preuves des différentes conséquences que la présence musulmane sur les rives méridionales de la Méditerranée, c'est-à-dire en Afrique du Nord, avait eues sur l'Europe occidentale. Sans souscrire pleinement à la thèse de Pirenne, il nous semble historiquement incontestable qu'après la conquête arabe de l'Afrique du Nord, le bassin méditerranéen a cessé d'appartenir à une seule grande aire culturelle, comme cela avait été le cas au précédent millénaire, et s'est trouvé divisé en deux zones, l'une européenne (ou chrétienne) et l'autre arabo-berbère (ou musulmane), chacune ayant désormais sa culture et ses destinées propres.

Pour l'Europe occidentale, l'Afrique était devenue partie intégrante du monde musulman : c'est de cette région en effet qu'étaient venues les principales incursions et les grandes invasions, en même temps que diverses influences et idées nouvelles. Lorsque, plus tard, des liens commerciaux plus étroits se furent tissés entre les deux bords de la Méditerranée, les Européens découvrirent une Afrique encore musulmane. Il n'est donc pas surprenant

que l'Afrique ait été considérée comme le principal adversaire de la chrétienté et que ses habitants, quelle que fût leur race, aient été jugés et traités en conséquence<sup>12</sup>. L'absence de tout contact direct entre l'Europe et la partie de l'Afrique qui se trouvait en dehors de la sphère musulmane ne pouvait que conforter une vision des plus faussées du continent, et plus particulièrement de ses populations noires. Certains travaux récents, notamment ceux de J. Devisse et de F. de Medeiros<sup>13</sup>, ont montré clairement comment cette ignorance et l'identification erronée de l'Afrique noire à l'Islam avaient conduit les Européens à considérer les Noirs d'Afrique comme des êtres inférieurs, incarnant le mal et le péché. L'attitude négative, les préjugés et l'hostilité des Européens vis-à-vis des peuples de race noire sont apparus dès l'époque médiévale, avant d'être plus tard renforcés par la traite et l'esclavage.

## L'Afrique, l'Asie et l'océan Indien

Le rôle joué par l'océan Indien dans l'histoire de l'Afrique ayant déjà été analysé sous ses principaux aspects dans le volume II du présent ouvrage<sup>14</sup>, en particulier du point de vue géographique et océanographique, nous nous bornerons dans ce chapitre à examiner les faits significatifs survenus entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

Au cours des deux dernières décennies, quelques colloques de spécialistes et un certain nombre de travaux collectifs ont été consacrés à l'étude des relations entre les différentes régions de l'océan Indien<sup>15</sup>; tous ont davantage attiré l'attention sur les problèmes non résolus et dégagé des orientations pour les recherches ultérieures qu'apporté des réponses définitives aux très nombreuses questions qui subsistent et qui intéressent au plus haut point l'histoire de l'Afrique et des îles adjacentes.

Les problèmes qui restent à résoudre sont particulièrement nombreux en ce qui concerne la période étudiée dans le présent volume. La principale difficulté tient au fait que, par un singulier concours de circonstances, la documentation dont nous disposons sur cette période de l'histoire de l'océan Indien et des relations entre les pays situés sur son pourtour est des plus minces, contrairement à celle que nous possédons sur les époques antérieures et ultérieures.

Indépendamment de certains parallélismes des cultures matérielles, elle consiste à ce jour en quelques relations, souvent de seconde main, rédigées à partir du X<sup>e</sup> siècle par des auteurs musulmans, et en un petit

12. Le terme «Maure» (et autres dérivés du latin *Mauri*) a servi pendant longtemps à désigner à la fois les musulmans et les Noirs; la distinction entre «Maures blancs» et «Maures noirs» (*Blackamoors* en anglais) ne sera faite que plus tard; voir J. Devisse, 1979a, p.53-54 et notes de la page 220.

13. *Ibid.*, p. 47 et suiv. et *passim*; F. de Medeiros, 1973.

14. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 22.

15. Voir principalement D. S. Richards (dir. publ.), 1970; M. Mollat, 1971; Colloque de Saint-Denis, 1972; H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), 1975; Unesco, 1980.

nombre de découvertes archéologiques d'objets de provenance asiatique, faites en des points épars du littoral et des îles de l'Afrique orientale. Cette situation est encore aggravée par l'insuffisance de matériaux historiques concernant l'Inde du Sud et l'Asie du Sud-Est, dont l'histoire durant cette période est bien moins connue que celle des pays islamiques situés à l'ouest de l'Inde. Une autre difficulté concerne les datations : on trouve certes en Afrique des plantes dont l'origine asiatique est indiscutable, et certaines langues africaines — en particulier le kiswahili — contiennent un grand nombre de mots empruntés à l'Inde, mais il est difficile de déterminer avec précision l'époque où ces apports ont eu lieu. Quant aux autres questions et problèmes qui restent à résoudre, il n'est que de jeter un coup d'œil à la longue liste qu'en dressent les auteurs du rapport de la réunion de l'Unesco sur les relations historiques à travers l'océan Indien<sup>16</sup> pour mesurer l'ampleur des recherches qu'il conviendrait d'entreprendre avant de se former une vision plus nette des contacts qui se sont noués entre les différents pays de cette aire.

### Le commerce musulman

Nous avons montré plus haut la place importante qu'occupait l'Empire islamique dans les relations entre continents, aussi ne reviendrons-nous pas sur les différents facteurs qui ont contribué à lui assurer la suprématie dans les domaines de l'économie, du commerce, de la navigation, etc.

Contrairement à la Méditerranée, l'océan Indien a été dans l'ensemble une zone de paix. Aussi loin qu'on remonte dans le temps, les relations commerciales entre les peuples de l'océan, si elles n'ont pas toujours été également profitables à toutes les parties, ne furent que rarement troublées par des guerres. Les intérêts économiques permanents semblent l'avoir emporté sur les ambitions politiques passagères, et les impératifs commerciaux avoir eu raison des rivalités entre États. Dans le bassin méditerranéen au début du Moyen Âge, les puissances musulmane et chrétienne étaient engagées dans une lutte incessante et, même si les contacts commerciaux n'ont jamais été totalement interrompus, l'état de guerre n'était pas, d'une manière générale, propice aux échanges. Par contre, l'expansion de l'Islam dans l'océan Indien n'a eu aucune incidence sur les activités commerciales des Arabes et des Persans parce que les marchands étaient soucieux de ne pas compromettre les liens commerciaux existants par un prosélytisme excessif.

Cela ne signifie pas pour autant que les relations commerciales avec l'océan Indien aient été idylliques. Outre la traite des esclaves, qui était bien souvent l'occasion d'affrontements et de violences, la piraterie sévissait largement pendant toute la période étudiée, sans jamais — il faut le souligner — atteindre les dimensions qu'elle avait prises en Méditerranée, où elle était exacerbée, et même encouragée, par les antagonismes religieux.

16. Unesco. 1980.

D'autres facteurs négatifs sont venus troubler les activités par ailleurs toujours prospères des musulmans. Dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle, deux événements ont profondément perturbé le commerce dans l'océan Indien. Le premier fut la grande révolte des Zandj dans la région du sud de l'Iraq et du golfe Arabo-Persique entre 252/866 et 270/883<sup>17</sup>. Certains des ports les plus importants — Bašra, Ubulla, Abadan — furent dévastés, et Bagdad fut coupée de la mer. Ceux des marchands résidant dans ces villes qui survécurent aux massacres se réfugièrent à l'intérieur des terres ou dans d'autres ports et beaucoup d'embarcations furent perdues. Le commerce maritime fut interrompu dans cette région pendant plus de quinze ans faute de capitaux, de marchandises et de navires.

Un second coup fut porté presque simultanément au commerce musulman, lorsque les troupes du rebelle chinois Huang Ch'ao mirent à sac Canton en 265/878 et massacrèrent un nombre considérable de commerçants étrangers, originaires pour la plupart des pays musulmans. Il semble toutefois qu'un certain nombre d'entre eux aient eu la vie sauve, car l'auteur à qui nous devons le récit de ce désastre note que les rebelles pressurèrent les capitaines arabes, frappèrent les marchands de taxes illégales et s'approprièrent leurs biens<sup>18</sup>.

Deux calamités de cet ordre ne pouvaient manquer d'affecter la navigation marchande musulmane. Les ports situés à l'extrémité du golfe Persique connurent une période de déclin et plus à l'est, les musulmans préférèrent relâcher désormais à Kalah (sur la côte ouest de la péninsule malaise), port rattaché à l'époque à l'empire sumatranais de Śrīvijāya (voir p. 48 ci-après), et y rencontrer leurs homologues chinois.

En dépit des catastrophes du IX<sup>e</sup> siècle et des tendances monopolisatrices des souverains de Śrīvijāya, le commerce musulman se releva progressivement et retrouva lentement son importance passée. Les désastres survenus au X<sup>e</sup> siècle — le sac de Bašra par les Karmates d'Arabie orientale en 308/920, l'incendie de toute la flotte d'Oman en 330/942 par le souverain de Bašra qu'elle assiégeait, ou le tremblement de terre qui détruisit Sīrāf en 366/977 — ne parvinrent même pas à interrompre le trafic des navires musulmans sur les routes de l'océan Indien.

Au siècle suivant, le déclin du califat abbaside au Moyen-Orient et l'essor simultané des Fatimides en Afrique du Nord ont marqué un tournant capital pour le commerce musulman. La concurrence séculaire entre la route aboutissant au golfe Persique et celle de la mer Rouge prit alors fin et la seconde, qui pendant de nombreux siècles n'avait joué qu'un rôle mineur dans le commerce de l'océan Indien, supplanta définitivement la première.

Jusqu'à présent, nous nous sommes intéressés au rôle joué par les Arabes et les Persans musulmans dans le réseau de relations qui s'était établi dans

17. Voir le chapitre 26 ci-après, et, pour la double datation, se reporter à la chronologie au début de cet ouvrage.

18. G. F. Hourani, 1951, p. 77-79.

l'océan Indien. Il nous faut maintenant examiner la place qu'occupèrent les autres peuples — Africains, Indiens, Indonésiens et Chinois. Dans quelle mesure prirent-ils part à ces relations? Les apports culturels et matériels des trois derniers d'entre eux à l'Afrique ont-ils résulté de contacts directs ou de contacts indirects?

Toutes ces questions renvoient à cet autre problème: ne sommes-nous pas amenés à surestimer le rôle joué par les musulmans dans l'océan Indien du seul fait que la plus grande partie des témoignages et des documents dont nous disposons se rapportent à leurs activités? Seule une étude minutieuse de tous les éléments d'information disponibles pourrait nous permettre de trancher; déjà, la découverte de certains faits et aspects nouveaux nous aide à mieux comprendre le rôle des peuples non musulmans dans l'océan Indien. Cette réévaluation ne semble pas toutefois remettre en question la thèse de la prépondérance globale des musulmans dans cette région.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner car cette suprématie du commerce musulman n'a rien de fortuit: elle est le reflet du dynamisme de toute la structure socio-économique du monde musulman de l'époque, ainsi que de sa situation géographique favorable, à la croisée des continents. Aucune des aires culturelles de l'Ancien Monde n'a pu, on l'a vu, maintenir à cette époque des contacts durables avec toutes les autres; l'aire islamique a été la seule qui ait tissé un véritable réseau commercial entre continents. Or la période comprise entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle correspond précisément au moment où ce commerce avec d'autres continents atteignait son plein développement, sinon sa plus grande expansion.

### Le commerce chinois

Voyons à présent ce qu'il en fut des autres nations. Nous nous intéresserons en premier à la Chine, pour la raison principale qu'un certain nombre de travaux très complets ont déjà été consacrés aux activités des Chinois dans l'océan Indien et à leurs contacts avec l'Afrique<sup>19</sup>. Dans l'Antiquité et au Moyen Age, les relations entre la Chine et les autres grandes régions de l'Ancien Monde — l'Inde, l'Asie occidentale et le bassin méditerranéen — étaient presque totalement fondées sur l'exportation — de la soie essentiellement et, plus tard, de la porcelaine.

Bien que les Chinois aient possédé le savoir et les moyens techniques requis pour entreprendre de longs voyages sur l'océan Indien dès l'époque de la dynastie des Tang (618-906), leurs navires marchands ne s'aventurèrent pas au-delà de la péninsule malaise. Cette absence des Chinois de l'océan Indien s'explique par des raisons d'ordre culturel et institutionnel<sup>20</sup>. Au cours des siècles qui ont immédiatement précédé l'essor de l'Islam, l'île de Ceylan (aujourd'hui Sri Lanka) était le principal entrepôt commercial entre la Chine et l'Asie occidentale. Les navires du royaume de Champa ou des États indo-

19. Voir J. J. L. Duyvendak, 1949; T. Filesi, 1962, 1970.

20. Wang Gungwu, 1980.

nésiens allaient aussi loin à l'ouest que Ceylan ; au-delà, le commerce avec l'Occident était entre les mains des Persans et des Axumites.

Les Chinois ne connaissaient l'océan Indien que par les récits des Indiens, des Persans et, plus tard, des intermédiaires arabes. Ils semblent avoir ignoré qu'un autre continent existait par-delà l'océan. Les descriptions fragmentaires de l'Afrique et des Africains qui se rencontrent dans la littérature chinoise semblent reprises de récits de musulmans. Les Chinois furent donc amenés à considérer les Africains comme des sujets des souverains musulmans, et leurs contrées comme une partie de l'Empire arabe<sup>21</sup>. Il leur était facile de se procurer les produits africains qu'ils désiraient et appréciaient auprès des marchands étrangers qui se rendaient dans les ports chinois sur leurs propres navires.

Parmi les produits d'Afrique parvenus jusqu'en Chine, les plus importants étaient l'ivoire, l'ambre gris, l'encens et la myrrhe, ainsi que les esclaves zandj<sup>22</sup>. Dans son fameux récit de l'attaque de *Ḳanbalū* (Pemba) par le peuple des *Wāḳ-Wāḳ* en 334/945-946, Ibn Lākīs rapporte que les Chinois étaient aussi acquéreurs de carapaces de tortue et de peaux de panthère<sup>23</sup>.

On a cru un moment que l'histoire de l'Afrique orientale pourrait être reconstituée à partir des porcelaines chinoises<sup>24</sup>. De fait, une énorme quantité de porcelaines chinoises ont été mises au jour dans les villes côtières de l'Afrique orientale, ce qui donne à penser qu'elles constituaient une part importante des exportations chinoises en Afrique. Des éclats rappelant étroitement ceux de la côte orientale ont également été découverts en Somalie et dans le sud de l'Arabie. Toute la partie occidentale de l'océan Indien peut donc être considérée comme une aire homogène en ce qui concerne ce type d'exportations<sup>25</sup>. Toutefois, ces porcelaines chinoises sont pratiquement toutes postérieures au XI<sup>e</sup> siècle. Il en va de même des pièces de monnaie chinoises découvertes sur la côte. Les éléments dont nous disposons suggèrent donc que si la Chine a depuis des temps anciens importé des marchandises africaines, elle n'a elle-même exporté ses produits en grande quantité qu'après le XI<sup>e</sup> siècle. Comme il a déjà été dit, les échanges entre la Chine et l'Afrique ne se faisaient pas à travers des contacts directs, mais passaient par le réseau commercial mis en place dans l'océan Indien par les musulmans.

## Le commerce indien

Le rôle de l'Inde dans l'océan Indien, en particulier durant le premier millénaire de l'ère chrétienne, reste encore à préciser, en ce qui concerne notamment la place des Indiens dans le commerce international et leurs influences dans différentes parties de cette région. L'absence presque totale

21. *Ibid.*

22. Voir le chapitre 26 du présent volume.

23. Buzurg ibn *Shahriyār*, 1883-1886 ; voir également le chapitre 25 du présent volume.

24. Sir Mortimer Wheeler, cité par G. S. P. Freeman-Grenville, 1962*a*, p. 35.

25. *Ibid.*

de documents d'origine indienne concernant la période qui nous intéresse ne facilite guère l'élucidation de ce problème complexe.

L'une des premières constatations qui s'impose est le contraste saisissant qui existe entre les régions orientales et occidentales de l'océan Indien du point de vue des influences indiennes. Dans toute l'Asie du Sud-Est, les influences culturelles de l'Inde sont manifestes sur le plan matériel comme sur le plan spirituel, même si, dans certaines régions, elles ont ensuite été supplantées par l'Islam. A l'autre extrémité de l'océan, on ne trouve rien qui puisse se comparer avec Borobudur, les anciennes épopées javanaises inspirées du Rāmāyaṇa, l'hindouisme balinaï, les emprunts au sanskrit de dizaines de langues, pour ne citer que ces quelques exemples. Tout se passe comme si les Indiens avaient tracé une ligne du nord au sud à travers l'océan Indien et choisi délibérément de ne plus s'intéresser qu'à ce qui se trouvait à l'est de cette ligne. Ce repli à l'est doit s'être produit vers le milieu du I<sup>er</sup> millénaire, car les documents ne manquent pas pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, qui attestent la venue régulière de navires indiens sur les rivages occidentaux de l'océan et les influences indiennes en Éthiopie et même en Nubie mais, comme l'a fait observer à juste titre D. K. Keswani<sup>26</sup>, cette période glorieuse de la navigation maritime indienne n'a pas duré bien longtemps. Cela étant, l'impact de la culture indienne a été infiniment plus faible sur cette partie de l'Afrique que sur l'Asie du Sud-Est. Plus tard, au moment de l'essor des villes côtières de l'Afrique orientale, les Indiens commencèrent à jouer un rôle de plus en plus important dans le commerce entre l'Afrique et l'Inde, mais il sera alors trop tard pour que la culture indienne exerce une influence plus profonde sur cette société déjà islamisée.

Entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, les relations entre l'Afrique et l'Inde semblent avoir atteint leur niveau le plus bas<sup>27</sup>. Des contacts avaient lieu néanmoins, le plus souvent d'ordre commercial. De tout temps, l'un des principaux produits africains exportés en Inde a été l'ivoire. Le commerce de l'ivoire était déjà florissant dans l'Antiquité et rares sont les sources arabes qui n'en font pas mention lorsqu'elles décrivent la côte orientale de l'Afrique. Al-Mas'ūdī (mort en 345/956) note que l'ivoire d'Afrique orientale était destiné à être exporté en Inde et en Chine, et il ajoute qu'Oman en était le principal entrepôt. Cela confirme ce que nous avons déjà suggéré, à savoir qu'il n'y avait pas à l'époque de contacts directs entre l'Afrique et l'Inde<sup>28</sup>. En ce qui concerne les autres produits d'exportation, nous ne possédons aucun élément d'information relatif à cette période, mais il ne faut pas oublier que les fameuses indications fournies par al-Idrīsī (mort en 549/1154) sur les exportations de fer africain en Inde se rapportent, selon

26. Voir D. K. Keswani, 1980, p.42.

27. Certains documents font état de pirates indiens opérant à cette époque à partir de Socotra, mais les pirates contribuent rarement à propager les valeurs culturelles. Al-Muḥaddasī, 1877, p. 14; al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 36-37; voir G. F. Hourani, 1951, p. 80.

28. Voir G. S. P. Freeman-Grenville, 1962a, p.201-202, où l'auteur analyse les raisons commerciales et maritimes de cette absence de contacts directs.



toute vraisemblance, à une époque plus ancienne, c'est-à-dire la période qui nous intéresse. Le fer africain a joué un rôle important dans le développement de l'une des branches de l'artisanat indien : la fabrication des lames d'acier. Il semble que ce soit un des rares cas où l'Afrique ait exporté autre chose qu'un produit brut : en effet, ce n'était pas du minerai qui était exporté (les vaisseaux de l'époque ne pouvaient de toute façon transporter une cargaison aussi volumineuse), mais du fer déjà traité, probablement sous forme de gueuses<sup>29</sup>.

Alors qu'aux époques ultérieures de nombreux esclaves importés d'Afrique accédèrent à une position élevée en Inde, rien de tel ne se produisit pendant la période considérée. Un certain nombre d'esclaves africains furent vraisemblablement importés en Inde en passant par l'Arabie ou la Perse, mais aucun document ou élément quelconque n'est venu à ce jour le confirmer. Nous manquons également d'informations sur les mouvements de populations qui ont pu se produire dans l'autre sens, de l'Inde vers l'Afrique. De nombreuses traditions orales de la côte et des îles adjacentes mentionnent fréquemment un peuple appelé Debuli (ou Wadebuli) qui, pense-t-on, serait arrivé sur la côte avant même les *Shīrāzī*, c'est-à-dire avant le XII<sup>e</sup> siècle. Leur nom est associé à certaines constructions anciennes. Il serait dérivé de celui du grand port d'al-Daybul (Dabhol) situé à l'embouchure de l'Indus<sup>30</sup>. La date de leur arrivée sur la côte est fortement controversée, certaines traditions la situant avant la conversion des villes côtières à l'islam, d'autres au moment de l'introduction des armes à feu, c'est-à-dire à une époque assez tardive. Nous ne connaissons qu'une personne ayant eu la *nisba* al-Dabuli : il s'agit d'un homme que les Portugais firent sultan de Kilwa en 1502 de l'ère chrétienne.

Il n'est pas pour autant exclu que des Indiens se soient établis — selon toute vraisemblance comme marchands — sur la côte à des époques plus reculées. Si tel fut bien le cas, ils ne devaient pas être bien nombreux pour ne pas avoir laissé de traces plus concrètes dans les documents écrits ou les vestiges culturels. Le kiswahili contient certes de nombreux emprunts aux langues de l'Inde, mais il n'a pas été possible à ce jour de déterminer à quelle époque ils ont été introduits. Compte tenu, toutefois, de ce que nous savons avec certitude de l'accroissement du nombre des immigrants indiens au cours des siècles suivants, il semble bien que ces termes ont été empruntés à une époque relativement récente, et certainement pas au cours de la période que nous étudions.

### Les contacts avec l'Indonésie

Si les contacts entre l'Afrique d'une part et la Chine et l'Inde d'autre part ont été, on l'a vu, surtout indirects, une autre contrée située dans la partie orientale de l'océan Indien a marqué incontestablement de son empreinte certaines régions au moins de l'Afrique. Le rôle joué par les Indonésiens

29. Al-Idrīsī, 1970, vol. I, Iklīm I/8, p. 67-68.

30. Voir J. M. Gray, 1954, p. 25-30; G. S. P. Freeman-Grenville, 1962a, p. 202-203.

dans le peuplement de Madagascar est depuis longtemps reconnu. A l'heure actuelle, l'une des tâches prioritaires des spécialistes de l'histoire malgache est d'élucider comment les éléments d'origine indonésienne et africaine se sont conjugués pour former la culture malgache. Ces aspects de l'histoire malgache et autres problèmes connexes étant traités dans d'autres chapitres de cet ouvrage<sup>31</sup>, nous n'aborderons ici que les questions qui intéressent directement le continent africain.

Il semble aujourd'hui que l'on ait exagéré le poids des influences indonésiennes sur le continent africain. Il n'existe pratiquement aucune preuve d'une pénétration directe des Indonésiens en Afrique orientale comparable à celle qui s'est produite à Madagascar. Jusqu'à présent, aucun élément archéologique, linguistique ou anthropologique n'a pu être découvert qui atteste une présence prolongée des Indonésiens. La théorie d'Hubert Deschamps<sup>32</sup>, selon laquelle les Protomalgaches auraient séjourné sur le littoral africain, où ils se seraient mêlés ou mariés aux autochtones, avant de s'établir sur l'île de Madagascar, n'est étayée par aucune preuve. Raymond Kent est allé plus loin encore en situant la migration d'Indonésie en Afrique orientale avant l'arrivée dans cette région des groupes de langue bantu. Des contacts auraient ensuite eu lieu entre Indonésiens et Bantu, qui se seraient mêlés dans l'intérieur des terres, et le peuple afro-malgache serait issu de ce métissage. L'expansion des Bantu en direction des régions côtières aurait forcé ce peuple à émigrer à Madagascar<sup>33</sup>.

Ces théories reposent sur l'idée que les Indonésiens étaient incapables d'émigrer d'une seule traite d'un bord à l'autre de l'océan Indien. Les noms d'un certain nombre d'étapes sont avancés en corollaire — îles Nicobar, Sri Lanka, Inde, archipel des Laquedives et des Maldives — de sorte que la migration indonésienne est décrite comme une série de bonds relativement courts d'île en île, entrecoupée de séjours en Inde et en Afrique orientale. Une telle hypothèse n'a en soi rien d'impossible ou d'inconcevable, mais ces séjours ont dû être relativement courts, car les Indonésiens n'ont laissé aucun vestige apparent de leur présence en ces lieux.

Un certain nombre d'auteurs, et notamment G. P. Murdock, ont fait grand cas de ce qu'il est convenu d'appeler le « complexe botanique malais », lequel comprend le riz, la banane, le taro, l'igname, l'arbre à pain et autres plantes ayant formé par la suite l'alimentation de base de nombreux Africains. Murdock, et d'autres avec lui, estime que ces plantes ont été introduites à Madagascar au I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne par des migrants venus d'Indonésie, qui auraient longé la côte sud du continent asiatique avant d'atteindre le littoral de l'Afrique orientale. Sans aborder le problème complexe de l'origine de ces plantes, nous aimerions faire observer que les plantes cultivées peuvent fort bien se diffuser sans que les peuples qui ont été les premiers à les cultiver ou qui les avaient précédemment adoptées émigrent eux-mêmes, comme en témoigne de façon éclatante la manière dont certaines cultures américaines se sont répandues dans toute l'Afrique occidentale et

31. Voir chapitre 25 ci-après et Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 28.

32. H. Deschamps, 1960.

33. R. K. Kent, 1970.

centrale après le XVI<sup>e</sup> siècle. Il reste bien entendu possible que certaines plantes de l'Asie du Sud-Est aient été introduites ultérieurement sur le continent africain à partir de Madagascar.

Cela étant, il ne fait aucun doute que les Indonésiens étaient des navigateurs habiles et expérimentés et qu'ils ont entrepris depuis leur île d'origine de nombreuses expéditions dans toutes les directions. Outre qu'ils furent peut-être les premiers à commercer à travers l'océan avec la Chine, ils se montrèrent particulièrement actifs sur les routes maritimes menant à l'Inde. Dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> millénaire, de grandes puissances maritimes firent leur apparition en Indonésie comme l'empire de Śrīvijāya à Sumatra (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) et le royaume de la dynastie des Śailendra (VIII<sup>e</sup> siècle) à Java, lequel a ensuite étendu sa domination à Śrīvijāya<sup>34</sup>.

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux seuls aspects de leur histoire qui se rapportent à la situation générale dans l'océan Indien ou qui concernent leurs contacts éventuels avec l'Afrique. Le royaume de Śrīvijāya, dont le centre se trouvait à l'origine dans le sud-est de Sumatra, fait son apparition comme puissance maritime dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Son expansion territoriale et commerciale se poursuit au cours des siècles suivants et, au X<sup>e</sup> siècle, son souverain est décrit dans les premiers récits de géographes arabes ou persans comme le maharaja par excellence, le plus puissant et le plus important monarque de toute la région, le « Roi des îles des mers orientales ». Les dirigeants de Śrīvijāya réussirent à contrôler les principaux ports de la région, s'assurant du même coup le monopole du commerce des épices dans un vaste rayon. La maîtrise du détroit de Malacca leur donnait un énorme avantage, car tous les navires devaient emprunter ce détroit et relâcher dans ses ports. Le royaume entretenait des relations stables et amicales avec les Chola du sud de l'Inde et avec la Chine jusqu'au premier quart du XI<sup>e</sup> siècle.

Après l'anéantissement quasi total en 265/878 de la colonie de marchands musulmans établie en Chine (voir p. 42) et le déclin des relations commerciales directes entre musulmans et Chinois qui s'ensuivit, les souverains de Śrīvijāya sauront habilement se tailler une place dans cette activité lucrative. Les navires musulmans faisant route vers l'est et les navires chinois se rendant au sud se rencontraient dans le détroit de Malacca, à Kalah, port placé sous la suzeraineté de l'Empire indonésien. Dans le même temps, les navires de Śrīvijāya prenaient part au commerce de l'océan Indien. Les liens étroits qui s'étaient noués entre l'Indonésie et l'Inde du Sud sont attestés par les inscriptions des monastères et des écoles bouddhiques de Negapatam. Nous disposons d'autre part de textes arabes, peu nombreux mais extrêmement précieux, sur les expéditions indonésiennes dans la partie occidentale de l'océan Indien. Le premier est le récit bien connu de l'attaque de ʿĀnbalū (Pemba) par les Wāḵ-Wāḵ en 334/945-946<sup>35</sup>.

34. Voir D. G. Hall, 1964, p. 53 et suiv.

35. Voir Buzurg ibn Šahriyār, 1883-1886, p. 174-175 ; on trouvera dans Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 768-769, la traduction complète de ce récit, dont le texte exact de la deuxième phrase est : « ils arrivèrent là dans un millier d'embarcations et les combattirent avec la dernière vigueur [les habitants de ʿĀnbalū], sans toutefois pouvoir en venir à bout... ».

Le fait que les attaquants aient mis une année entière pour traverser l'océan depuis leur pays d'origine incitait déjà en son temps l'auteur du récit à conclure que les îles des Wāḵ-Wāḵ se situaient à l'opposé de la Chine. G. Ferrand a montré que les auteurs musulmans désignaient sous le nom de Wāḵ-Wāḵ deux régions ou deux ethnies différentes, l'une se situant quelque part dans la région sud-ouest de l'océan Indien et comprenant Madagascar et la côte africaine jusqu'au sud de Sufāla, et l'autre en Asie du Sud-Est, dans l'actuelle Indonésie<sup>36</sup>. Diverses fables et légendes étaient rapportées à leur propos, auxquelles les auteurs successifs ont ajouté maints détails contradictoires, de sorte que le tableau d'ensemble est extrêmement confus. Il semble toutefois que personne n'ait encore prêté attention au fait que, par une curieuse coïncidence, les Wāḵ-Wāḵ sont toujours associés dans les ouvrages géographiques arabes à des régions où des peuples d'origine indonésienne ou malaise cohabitaient ou vivaient en voisinage avec des peuples négroïdes, ou étaient mêlés à eux. C'est ainsi qu'al-Bīrūnī<sup>37</sup> écrit que les peuples de l'île Wāḵ-Wāḵ sont noirs de peau bien qu'à proximité vivent d'autres peuples à la peau plus claire et ressemblant aux Turcs (terme générique utilisé par les musulmans pour désigner les races mongoloïdes). Al-Bīrūnī pensait ici à certaines régions de l'Asie du Sud-Est et l'endroit qu'il appelle Wāḵ-Wāḵ est soit la Nouvelle-Guinée (Irian), où aujourd'hui encore existe une localité nommée Fakfak, soit l'une des îles Moluques, en partie habitées par des Mélanésiens, à moins qu'il s'agisse tantôt de l'une et tantôt de l'autre. Beaucoup d'auteurs musulmans n'étaient pas toujours en mesure — ou ne se souciaient pas — d'indiquer l'origine ethnique précise du peuple dit Wāḵ-Wāḵ, de sorte que l'on doit chaque fois analyser le contexte dans lequel ce terme apparaît pour tenter d'en déterminer la signification probable.

En l'occurrence, certains détails de la relation d'Ibn Lākīs indiquent nettement que le lieu d'origine de ces Wāḵ-Wāḵ se situait en Asie du Sud-Est. Or, sachant qu'à cette époque la principale puissance maritime de la partie orientale de l'océan Indien était l'empire de Śrīvijāya, il ne paraît pas abusif de voir dans cette expédition au long cours une tentative du royaume indonésien pour étendre son domaine commercial de manière à avoir un accès plus direct aux produits africains et à tourner le monopole des musulmans. Ce n'était peut-être pas, au reste, la première tentative de ce type: il est possible que ces expéditions aient commencé dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle, au moment où les activités commerciales des musulmans étaient sérieusement compromises par la révolte des Zandj et par l'expulsion des marchands étrangers hors des ports chinois. Il reste à savoir jusqu'à quel point ces expéditions sont liées aux nouvelles vagues de migrations indonésiennes qui atteindront Madagascar entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle (al-Idrīsī confirme que des navires indonésiens continuèrent à visiter les rivages africains et malgaches au cours des siècles suivants.) Il n'est pas exclu, d'autre part, que ces migrations tardives aient été d'une manière ou d'une autre liées aux invasions

36. G. Ferrand, 1929. Pour une étude plus récente de la question, voir G. R. Tibbets, 1979, p. 166-177.

37. Al-Bīrūnī, 1887, p. 164; pour la traduction anglaise, voir 1888, vol. 1, p. 210-211.

ou incursions lancées par les Chola du sud de l'Inde contre Śrīvijāya dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, attaques qui affaiblirent considérablement le royaume indonésien et auraient pu pousser sa population à s'enfuir ou à émigrer. Il est difficile de parvenir à plus de certitude en l'absence de documents pertinents sur l'histoire de Śrīvijāya.

## Conclusion

Par rapport à la période précédente, les contacts mutuels entre le continent africain et les autres parties de l'océan Indien ont évolué à la fois sur le plan qualitatif et sur le plan quantitatif.

On observe tout d'abord un renforcement régulier de la présence des peuples du Moyen-Orient dans toute cette aire, et en particulier sur la côte orientale de l'Afrique, où Arabes et Persans surent développer des activités commerciales remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Cette nouvelle expansion s'est produite alors que le califat devenait une grande puissance politique, culturelle et économique capable d'unifier un vaste territoire, ce qui permit aux musulmans de s'assurer le monopole du commerce avec l'Afrique orientale et d'acquérir une position dominante dans les relations entre les différents pays de cette région. Si ces contacts ont, à n'en pas douter, favorisé en Afrique l'essor de certaines villes côtières, devenues des centres commerciaux d'importance internationale, et l'apparition d'une classe d'entrepreneurs autochtones, il ne faut pas oublier que, dans le même temps, un grand nombre d'esclaves africains étaient exportés sur d'autres continents et contribuaient à la prospérité économique de divers pays d'Asie, et en particulier du Moyen-Orient.

En second lieu, on note le déclin très net des contacts directs entre l'Afrique et l'Inde. Avant le VII<sup>e</sup> siècle, des navires éthiopiens commerçaient avec certains ports de l'Inde, comme l'attestent amplement les très nombreuses pièces de monnaie indiennes (de Kush) découvertes en Éthiopie, ainsi que les nombreuses influences indiennes, matérielles et intellectuelles, décelables dans la culture éthiopienne. À compter du VII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, ces influences vont cesser de s'exercer, pour la raison principale que les échanges entre l'Inde et l'Éthiopie seront désormais aux mains des musulmans, qui marqueront ces relations de leur propre empreinte culturelle.

Enfin, malgré la suprématie exercée par les musulmans dans l'océan Indien, les Indonésiens purent maintenir des contacts avec Madagascar, voire avec certaines parties du littoral africain, même s'ils n'ont vraisemblablement exercé sur le continent qu'une influence négligeable. Les affirmations de certains auteurs concernant une contribution décisive de l'Indonésie à la culture africaine doivent être considérées comme des spéculations ne reposant sur aucune donnée solide. Il en va bien sûr différemment dans le cas de Madagascar, dont les liens avec l'Indonésie ne sauraient être mis en doute.

Il nous reste à examiner le rôle que les peuples d'origine africaine ont joué dans l'océan Indien. Ce faisant, il nous faut garder présent à l'esprit que seule une infime partie du continent — l'étroite bande du littoral — se trouvait à cette époque en contact avec le monde extérieur. Le nombre

d'Africains ayant pu se trouver en position d'exercer ou de recevoir une influence quelconque a dû être assez limité. La situation diffère donc sensiblement de celle qui prévalait en Afrique occidentale, où les contacts transculturels se sont produits sur un front beaucoup plus vaste et beaucoup plus profond. Néanmoins, le rôle des Africains de la côte orientale n'a été nullement négligeable; au contraire, ils ont contribué à modifier profondément les destinées d'un grand empire. La révolte des Zandj, authentique soulèvement de protestation sociale, a eu des conséquences considérables dans un grand nombre de domaines — politique, social, économique. Elle a ébranlé l'unité de l'Empire musulman en provoquant la scission de certaines provinces importantes et, à terme, la chute du vieux régime des Abbasides. La crise politique déclenchée par la révolte a accentué le clivage entre les classes sociales, et les nantis, craignant pour leurs privilèges, ont commencé à faire appel aux armées professionnelles des Turcs et autres mercenaires, seuls capables à leurs yeux de maintenir l'ordre: ainsi s'ouvrait une nouvelle ère de l'histoire du Moyen-Orient musulman. Le soulèvement fut également une leçon pour les classes régnautes: désormais, les musulmans orientaux allaient se garder d'employer massivement des esclaves pour des projets de grande envergure, et il semble que l'exploitation des esclaves pour les travaux d'agriculture et d'irrigation ait été abandonnée. Ce changement allait à son tour provoquer au siècle suivant l'apparition du féodalisme comme mode de production dominant dans les pays musulmans de l'Orient, l'exploitation féodale se substituant à l'esclavagisme. Faute de données statistiques, il est toutefois impossible de savoir si le nombre des esclaves africains importés dans cette région a alors diminué. Une autre conséquence de la révolte des Zandj a été, semble-t-il, d'aviver les sentiments raciaux: les Africains de race noire devinrent objets de mépris en dépit des enseignements de l'Islam, et de nombreux thèmes reflétant une attitude négative envers les Noirs apparurent pour la première fois dans la littérature musulmane.

D'autres aspects de la période de l'histoire africaine étudiée dans ce volume sont dus en partie à l'interaction des différentes régions de l'océan Indien. C'est ainsi que s'explique, par exemple, la part accrue que les villes de la côte orientale de l'Afrique prirent au commerce maritime international. Même si les transports maritimes étaient aux mains des marchands étrangers, les producteurs et les exportateurs étaient les peuples africains de la côte. Certes, la civilisation swahili n'atteindra son plein épanouissement politique, économique et culturel qu'au cours des siècles suivants, mais c'est précisément entre VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle que les bases de cet essor ont été jetées.

# L'avènement de l'Islam et l'essor de l'Empire musulman

*Mohammed El Fasi et Ivan Hrbek*

Le chapitre précédent nous a permis d'examiner les principaux événements survenus dans l'Ancien Monde entre le I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle sous l'angle de leurs relations avec l'histoire de l'Afrique. Il est apparu que l'une des forces les plus dynamiques à l'œuvre au cours de cette période fut la société islamique dans ses manifestations de tous ordres, religieux, politique, économique, culturel.

Le présent chapitre a pour objet de donner une description de l'avènement de l'Islam, de son expansion politique et de son évolution doctrinale, contexte qui nous permettra de mieux comprendre les problèmes historiques et idéologiques qui seront traités ou évoqués ultérieurement dans le présent volume ainsi que dans les volumes suivants de l'*Histoire générale de l'Afrique*.

## Observations liminaires

Du point de vue islamique, il n'est pas juste de dire que le prophète Muḥammad est le fondateur de l'islam ou qu'il prêchait une foi nouvelle. L'islam n'est pas le nom d'une foi unique qui aurait été présentée pour la première fois par Muḥammad, car celui-ci fut le dernier d'une lignée de prophètes dont chacun réaffirmait la foi de son prédécesseur. Cela découle de la doctrine islamique selon laquelle Dieu, depuis qu'il a créé les hommes, leur a envoyé des prophètes pour les guider en leur montrant la meilleure voie à suivre sur terre pour se préparer à la béatitude éternelle; ayant finalement estimé que l'humanité avait atteint un degré de perfectionnement suffisant pour recevoir ses ultimes révélations, comprendre et apprécier les lois qui devraient régler sa conduite dans tous les domaines, Il choisit pour jouer le

rôle du dernier des prophètes un Arabe habitant la ville de La Mecque, du nom de Muḥammad ibn ‘Abd Allāh, membre de la *ḵabīla* des Ḳuraysh.

Les prophètes précédant Muḥammad furent — hormis quelques figures de moindre stature — Abraham, Moïse et Jésus-Christ; tous prêchaient la foi en un dieu unique révélé par des écritures qui leur avaient été communiquées par le Ciel. Ceux qui croient en ces prophètes et en ces écritures, juifs et chrétiens, sont nommés *ahl al-Kitāb* [les gens du Livre] et, en tant que détenteurs d’une part de la vérité révélée, ils ont le droit à une considération spéciale de la part des musulmans. L’intention de Dieu a été dès l’origine de faire en sorte que l’humanité entière soit amenée à croire en Lui seul, l’Être suprême. Ses messages successifs furent donc centrés sur deux principes essentiels: le monothéisme et l’universalité. Les premiers à recevoir le message furent les juifs, mais au cours de leur histoire, ceux-ci détournèrent le message en s’attribuant indûment l’exclusivité de la foi monothéiste. Afin de corriger cette déviation de Son intention originelle, Dieu envoya Jésus, qui restaura effectivement l’universalité du monothéisme. Mais ce fut alors au tour des chrétiens de dévier en proclamant Jésus fils de Dieu et se détournant par là du monothéisme. Muḥammad reçut donc la tâche de ramener l’humanité entière dans la voie du monothéisme universel et authentique, l’islam. Muḥammad n’est donc pas le fondateur de l’islam, religion qui existait avant lui<sup>1</sup>, mais le dernier maillon d’une chaîne de prophètes; il est le « sceau des prophètes » (*ḵhātīmu l-anbiyā’*). L’islam vénère donc tous les prophètes antérieurs, qu’il reconnaît comme messagers de la volonté de Dieu. Selon la doctrine de l’islam, Jésus est un simple mortel, bien que Dieu ait voulu faire de sa naissance un miracle à l’instar de la création du premier homme, Adam, l’ancêtre du genre humain. Il ne s’ensuit pas qu’il ait possédé la moindre parcelle de divinité. Sa mère la Vierge, Notre Dame Miryam, *mawlātunā Miryam* comme l’appellent les musulmans, jouit du plus grand respect dans le monde islamique. Jésus n’a pas été tué par les juifs; c’est Dieu qui l’a rappelé à Lui. Il n’avait pas besoin de racheter le péché d’Adam puisque Dieu avait accordé son pardon à celui-ci avant de le contraindre à quitter le paradis et à vivre sur la terre.

Muḥammad lui-même insistait sur le fait qu’il n’était qu’un homme et faisait une nette distinction entre son humanité et son rôle en tant que prophète: « Je suis un mortel comme vous. Pour les choses qui m’ont été révélées par Dieu, vous devez obéir à mes instructions. Mais vous en savez plus que moi-même sur vos propres affaires de ce monde. Aussi mon avis en ces matières n’a-t-il pas valeur contraignante<sup>2</sup>. » Mais comme il était inconcevable que Muḥammad, le messenger de Dieu, pût agir en contradiction avec la volonté divine, la foi en ses conseils de conduite dans les affaires de

1. Voir le Coran, XXVII, 53, où les gens du Livre disent: « En vérité, avant lui [le Coran], nous étions musulmans. »

2. Il est donc inexact d’appeler les musulmans « mahométans » ou l’islam « mahométisme ». Ces mots ont été introduits dans les langues européennes sur les modèles du bouddhisme et du christianisme, religions dont les fondateurs sont adorés comme des êtres divins.



ce monde s'est solidement établie dans la foi islamique. Nous reviendrons ultérieurement sur le rôle de la tradition prophétique (*sunna*).

## La vie de Muḥammad

Faute de place, il ne saurait être question de retracer ici en détail la vie du prophète. Comme il existe dans plusieurs langues de nombreux ouvrages à ce sujet, nous nous bornerons à indiquer les événements les plus marquants de son histoire.

À la veille du VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'Arabie était habitée par un grand nombre de *ḵabīla* politiquement indépendantes qui formaient ensemble une communauté linguistique et culturelle. Elles étaient en majeure partie nomades (Bédouins); néanmoins, dans le sud de l'Arabie ainsi que dans de nombreuses oasis, une population sédentaire pratiquait l'agriculture. Le long des itinéraires commerciaux traditionnels reliant les bords de l'océan Indien aux rivages de la Méditerranée, il existait quelques villes dont les habitants se livraient au commerce tout en conservant les usages et le code de morale des nomades. La Mecque était le principal centre commercial et religieux d'Arabie. La religion des Arabes antéislamiques était en général d'essence traditionaliste et leur culte s'adressait à des dieux ou des esprits qui habitaient, croyait-on, des blocs de pierre, des rochers, des arbres ou des puits. Certains dieux étaient des astres, comme le Soleil ou la planète Vénus. On avait aussi l'idée d'un être suprême nommé Allāh, mais celui-ci ne faisait l'objet d'aucun culte, contrairement à al-Lāt, « la déesse », qui, semble-t-il, jouait un rôle plus important. Les idoles de certains de ces dieux étaient dressées dans un sanctuaire ancien de La Mecque nommé la Ka'ba. D'une manière générale les Arabes, en ces temps-là, qu'ils fussent nomades ou sédentaires, se préoccupaient peu de religion, car celle-ci n'était pour eux qu'un élément parmi d'autres des coutumes de leurs ancêtres.

Il y avait aussi en Arabie d'importants établissements peuplés de gens de religion juive; beaucoup d'entre eux étaient des Arabes convertis, vivant pour la plupart dans des oasis en *ḵabīla* organisées sur un mode analogue à celui des Arabes adeptes de la religion traditionnelle. Le christianisme s'était frayé très tôt un chemin en Arabie. Ses principaux centres se trouvaient en Arabie du Sud (Nadjrān) et aux confins du désert, en Mésopotamie et en Transjordanie. Il y avait en outre des chrétiens demeurant isolément dans toutes les villes et des moines qui menaient dans le désert l'existence solitaire des anachorètes.

Ce fut cependant avant tout aux Arabes adeptes de la religion traditionnelle que Muḥammad fut envoyé, porteur du message divin. Né à La Mecque, enfant posthume, orphelin de bonne heure, il avait vécu jusqu'à sa quarantième année la vie d'un commerçant. Il jouissait d'une réputation d'équité et de probité en affaires mais, cela dit, ne se distinguait en rien de ses confrères négociants. Vers l'an 610 de l'ère chrétienne, il reçut les premières révélations de Dieu sous la dictée de l'ange Gabriel, avec l'ordre de prêcher l'islam à ses frères humains. Ces premières révélations

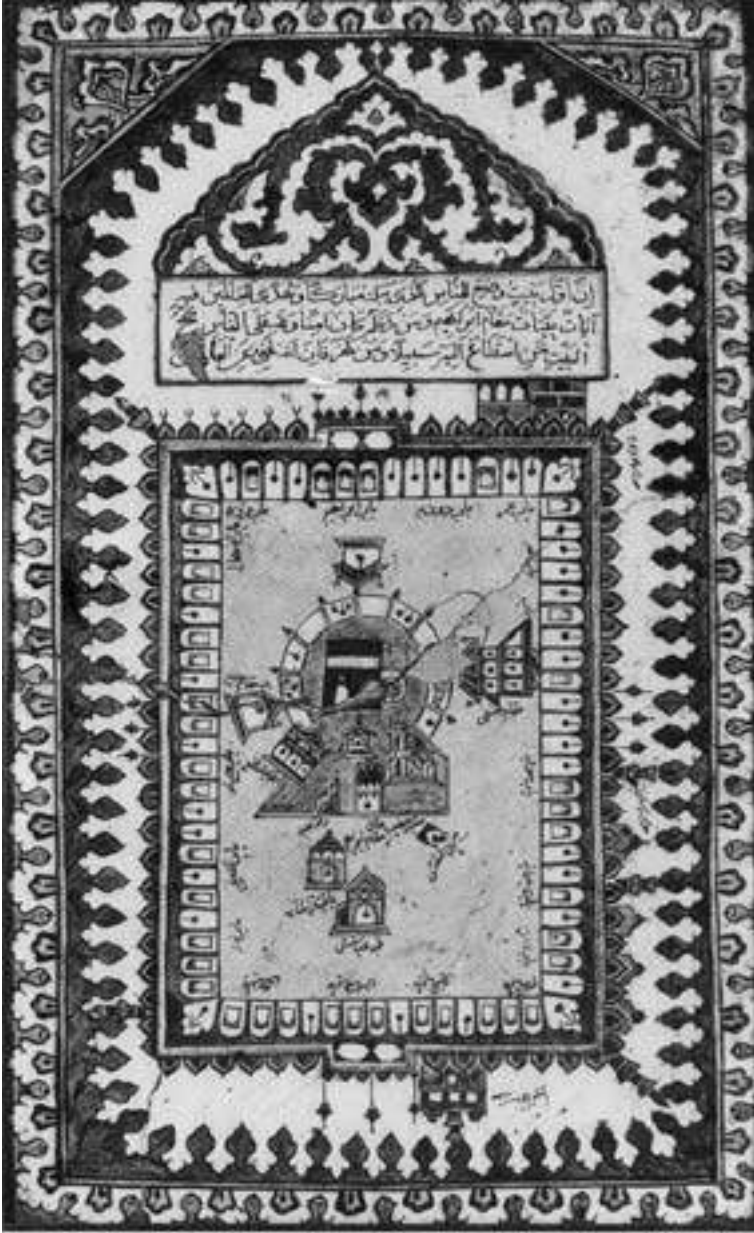
étaient centrées sur l'unicité de Dieu et sur le dernier jour; elles exhortaient les hommes à ne pas négliger la religion au profit des affaires de ce monde. Elles reflétaient aussi les principes de l'égalité entre tous les hommes sans distinction de rang social ou de fortune.

Lorsque Muḥammad commença sa prédication et réunit autour de lui une petite communauté de croyants, l'oligarchie des riches marchands et banquiers mecquois ne tarda pas à percevoir la nature révolutionnaire du message et le considéra dès lors comme une menace pour ses privilèges. Ces hommes redoutaient aussi de voir La Mecque, centre de la religion traditionnelle arabe avec son sanctuaire de la Ka'ba, perdre de son importance du fait de la nouvelle religion. Or le pèlerinage annuel, qui y faisait converger des milliers d'Arabes de toute la péninsule, était une source de profit considérable pour les commerçants mecquois. Aussi, bien que Muḥammad n'eût manifesté au début aucun désir d'exercer une influence politique à La Mecque, ses qualités morales et intellectuelles, encore rehaussées par sa mission prophétique et sa communication avec Dieu, le faisaient apparaître aux yeux de l'oligarchie comme un dangereux rival. C'est pourquoi l'histoire du Prophète et de ses premiers partisans fut, jusqu'en 622, celle des persécutions qu'ils eurent à subir, y compris des attentats à la vie du Prophète. Face à cette situation, le Prophète ordonna à plusieurs des nouveaux convertis, dont une de ses filles et son mari, d'émigrer en Éthiopie chrétienne, où ils reçurent un accueil amical du négus<sup>3</sup>. L'idée de quitter un pays où sévissent l'injustice, l'oppression et les persécutions pour se réfugier en un lieu où les musulmans peuvent reprendre force avant de repartir en quête d'une vie conforme aux principes islamiques est une notion essentielle dans l'Islam et qui refit souvent surface au cours de l'histoire ultérieure de nombre de mouvements de renaissance islamique.

Au plus fort des persécutions, Muḥammad et ses partisans se mirent en route vers la ville-oasis de Yathrib, qui devait devenir par la suite Madīnat al-Nabī [la cité du Prophète], c'est-à-dire Médine. Cette migration eut lieu en l'an 622 de l'ère chrétienne et cette date est l'année d'origine du calendrier musulman. L'émigration de La Mecque à Médine est appelée *hidjra*, terme traduit couramment par «la fuite», ce qui est incorrect car en vérité le mot arabe signifie «trancher les liens tribaux anciens et en créer de nouveaux».

Muḥammad fut invité à Médine par les habitants de la ville, qui prirent le nom d'*Anṣār* [ceux qui l'ont aidé]; les émigrants mecquois furent appelés *Muhādīrūn* [ceux qui ont entrepris la *hidjra*, ou les émigrants] et ces deux groupes réunis forment ceux qu'on nomme les *Aṣḥāb* [les compagnons du Prophète]. Dans les années qui suivirent — et jusqu'à sa mort en l'an 11/632 — le Prophète renforça et gouverna la communauté musulmane (*umma* en arabe), repoussa les attaques de ses ennemis mecquois et, par la diplomatie et la guerre, soumit à son autorité une vaste confédération de *ḳabīla* arabes. Lorsqu'il fut suffisamment fort, il retourna à La Mecque et y entra en vainqueur reconnu comme le chef religieux et politique investi du pouvoir

3. Voir chapitre 19 ci-après.



2.1. Représentation de La Mecque. Fabriquée à Iznik, cette plaque reproduit, en élévation, le plan de la grande mosquée de La Mecque avec ses sept minarets. Au centre de la cour, on aperçoit la Ka'ba — qui aurait été construite par Abraham — dans un angle de laquelle est insérée la pierre noire que tout musulman devrait, dans la mesure du possible, venir vénérer au moins une fois dans sa vie. Chaque édifice — de même que chaque porte — est désigné par son nom en caractères nashki. Au-dessus du plan, une inscription coranique, également cursive (sourate III, versets 90-92), rappelle le devoir du pèlerinage. [Photo : © Cliché des musées nationaux, Paris.]



2.2. Représentation de Médine. Même type de plaque que la précédente. Celle-ci représente, en élévation, la mosquée de Médine, construite à l'emplacement de la maison de Muḥammad, dont le tombeau se trouve dans la salle de prière. Après avoir accompli le pèlerinage de La Mecque, beaucoup de musulmans viennent à Médine vénérer le souvenir du prophète. Ces plaques, qui ornaient les murs des mosquées à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient vraisemblablement des dons de pèlerins.

[Photo : © Cliché des musées nationaux, Paris.]

suprême. Au moment où Dieu le rappela à Lui, Muḥammad était pratiquement le maître incontesté de la plus grande partie de l'Arabie et se préparait déjà à propager l'islam à l'extérieur de la péninsule.

## Les enseignements du Coran

Tant à La Mecque qu'à Médine, le Prophète reçut un flot continu de révélations sous la forme de versets (*āya*, pluriel: *āyāt*) réunis en chapitres (*sūra*, pluriel: *sūrat*, ou sourates). Les 114 sourates, d'inégale longueur, forment ensemble le Coran.

Le Coran n'est pas un « livre saint » écrit par Muḥammad. Le mot signifie « récitation », et ce que fit Muḥammad fut de réciter la parole de Dieu prononcée pour lui par l'ange Gabriel. « Le Coran est purement divin, tout en étant intimement lié à la personnalité profonde du prophète Muḥammad. Le Verbe de Dieu jaillissait à travers le cœur du Prophète<sup>4</sup>. » Il n'est pas, comme on le croit en général, la Bible des musulmans; la position qu'occupe le Coran dans l'Islam est très différente, car le Coran est aux musulmans ce que le Christ lui-même est aux chrétiens: le Verbe de Dieu. Dans l'Islam, le plus proche équivalent du Nouveau Testament des chrétiens en tant que livre rapportant les actes et les paroles de Jésus est le *ḥadīth*. Il serait donc hautement blasphématoire de tenter d'appliquer une critique du texte au Coran comme il a été fait pour la Bible, tandis qu'il est permis d'adopter une attitude critique à l'égard du *ḥadīth* et les érudits musulmans s'y sont employés dès les premiers temps.

Les enseignements du Coran sont de nature globale et visent à guider l'homme dans ses relations avec Dieu ainsi qu'avec les autres membres de la société humaine. Les préceptes et les principes coraniques constituent le fondement de la foi islamique.

Le premier des principes est le monothéisme absolu, exprimé par une formule qui constitue peut-être la profession de foi la plus courte et la plus simple qui soit dans toutes les religions du monde: « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Muḥammad est le prophète d'Allah. » Prononcer cette courte phrase (*shahāda*) est tout ce qu'un converti est tenu de faire pour devenir musulman. La foi en la qualité de prophète de Muḥammad fait partie intégrante de ce credo car, sans sa mission prophétique, la perfection de l'islam n'existerait pas.

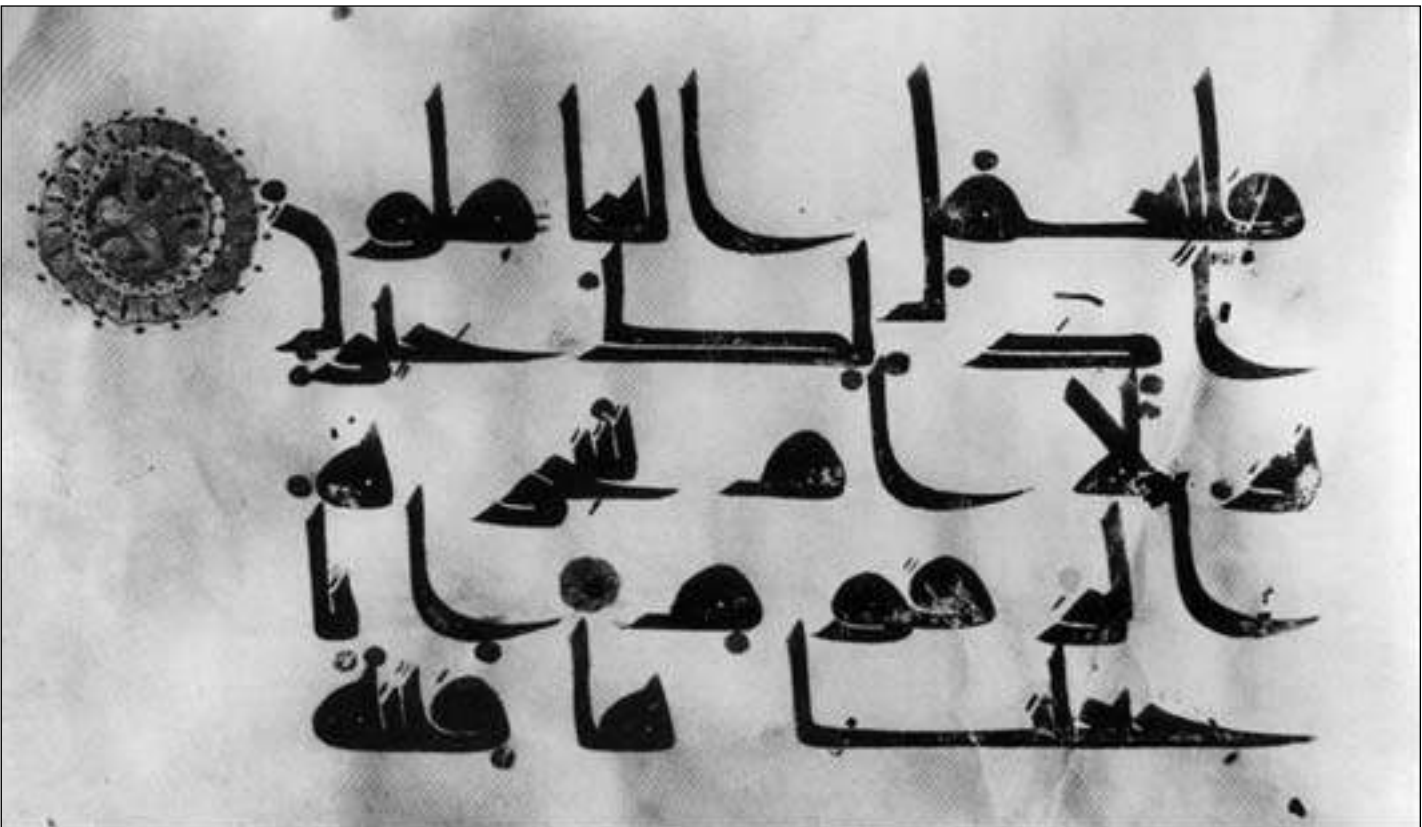
La *shahāda* constitue donc le premier de ce qu'il est convenu d'appeler « les cinq piliers de l'islam » (*arkān al-islām*). Le deuxième est le devoir pour chaque musulman d'accomplir la prière rituelle (*ṣalāt*) cinq fois par jour. Les prières orientent l'esprit des croyants vers Dieu tout au long de la journée. Il est recommandé d'effectuer la prière en commun, en rangs ordonnés; tous les croyants se tournent pour prier dans la direction de La Mecque. Les ablutions qui précèdent la prière sont une partie indispensable de son rituel. Les prières ont donc aussi dans la pratique une valeur hygiénique et incitent les hommes à la discipline collective.

4. R. Fazlur, 1966, p.33 et suiv.

Le troisième pilier est le jeûne (*ṣaum*), qui consiste à se priver de tous les plaisirs matériels (nourriture, boisson, relations sexuelles, etc.) depuis l'aube (et non depuis le lever du soleil, comme on le dit souvent) jusqu'au coucher du soleil pendant le neuvième mois de l'année lunaire, appelé *ramadān* (ramadan). C'est de là que provient l'expression « observer les prescriptions du ramadan », qui veut dire observer le jeûne musulman. Notons que les malades, les personnes en voyage pendant le mois du ramadan, les femmes en couche, les travailleurs qui exécutent des travaux pénibles ainsi que les soldats en campagne sont dispensés du jeûne, à condition de jeûner un nombre équivalent de jours à une autre époque de l'année. Le jeûne est donc un acte de renoncement, de mortification et, en tant que tel, il fortifie la vie spirituelle. Il apprend également aux riches à supporter les affres de la faim et à se montrer plus compatissants à l'égard des pauvres qui subissent de telles privations tout au long de l'année.

Le quatrième pilier est une obligation sociale de la plus haute importance. C'est l'aumône obligatoire, appelée *zakāt*, et qui consiste pour une personne à donner aux pauvres et à une certaine catégorie de nécessiteux une partie des biens qui sont restés en sa possession pendant toute une année. Cette portion varie de 2,5 % à 10 %. La *zakāt*, qui souligne l'importance de la charité, était également nécessaire aux premiers temps de l'Islam pour faire vivre la communauté qui se composait en grande partie d'émigrants pauvres, dépourvus de toute ressource. La *zakāt* était collectée par la communauté islamique (*umma*), puis répartie entre les catégories d'individus indiquées par le Coran. Elle représentait l'équivalent de l'actuelle couverture sociale assurée par l'État.

Le cinquième pilier est le pèlerinage annuel à La Mecque (*ḥadjj*). Cette institution répond à une préoccupation constante de l'islam qui veut que les hommes se connaissent et se rencontrent le plus souvent possible. C'est dans le *ḥadjj* que le caractère universel du message de l'islam se manifeste avec le plus d'évidence puisque le pèlerinage rassemble à La Mecque pendant le mois du *dhū l-ḥijja* des musulmans venus de tous les horizons du monde pour y accomplir des cérémonies commémorant le sacrifice d'Abraham. Le pèlerinage est obligatoire pour tous les musulmans mais l'accomplissement de ce devoir ne s'impose qu'à celui qui possède les moyens financiers de le réaliser, si le voyage ne présente pour lui aucun danger et si sa santé est bonne. Il doit aussi pouvoir laisser aux membres de sa famille de quoi subsister en son absence. C'est pour toutes ces raisons que le nombre de ceux qui sont capables d'accomplir ce devoir est minime par rapport au nombre total des musulmans. Le *ḥadjj* n'en est pas moins le plus grand rassemblement multinational d'êtres humains qui ait lieu de nos jours sur la planète. Ceux qui l'accomplissent reçoivent en l'espace de ces quelques jours la preuve visible de leur appartenance à l'immense fraternité de l'Islam dans le monde, sans distinction de race ou de langue. Le pèlerin s'y pénètre d'un sens profond des valeurs islamiques et mérite en outre au retour le respect dû à une personne qui a foulé le sol où vécut le prophète Muḥammad et où Dieu révéla le Coran.



2.3. Page de Coran en écriture koufique, IX<sup>e</sup> siècle (Abbasia, Iraq) (Coll. M. B. Mohammed).  
[Source : © Werner Forman Archives, Londres.]

La quatrième sourate formule, au verset 135, un certain nombre d'autres articles de la foi musulmane: «Croyez en Dieu et en son prophète, au Livre qu'Il a révélé à son prophète et au Livre qu'Il a révélé avant. Quiconque ne croit pas en Dieu, à ses anges, à ses Livres, à ses apôtres et au jour dernier se trouve dans un profond égarement.»

Le Jour du Jugement est l'une des clefs de voûte de la foi musulmane; toute l'histoire de l'humanité connaîtra sa fin avec la résurrection et le Jour du Jugement. Les morts attendent cette heure dans leurs tombeaux tandis que les prophètes et les martyrs vont directement au paradis. Chacun paraîtra devant Dieu au Jour du Jugement dernier pour être jugé selon ses actes et envoyé soit au paradis (*djanna*, littéralement le jardin), soit en enfer.

Le Coran contient aussi un certain nombre d'interdictions et de recommandations touchant la vie courante. Il interdit de manger du porc et de quelques autres animaux ainsi que de boire du vin et autres boissons alcoolisées. Dans la dix-septième sourate, aux versets 23 à 40, nous sont prodigués des conseils de conduite applicables à la vie quotidienne; le gaspillage ostentatoire, l'orgueil et le dédain sont condamnés et les fidèles se voient enjoins d'attribuer à toute chose sa juste mesure.

Si l'esclavage est considéré comme une institution reconnue, les esclaves doivent être traités avec bonté, autorisés à se marier et encouragés à racheter leur liberté. Les maîtres sont incités à affranchir les esclaves croyants<sup>5</sup>.

L'islam proclame l'égalité de l'homme et de la femme. Le Prophète a dit: «Les femmes sont les sœurs germaines des hommes devant la loi.» Des coutumes totalement étrangères à l'orthodoxie ont masqué ce beau côté de la religion musulmane. Mais, en droit, la femme musulmane a toujours joui d'un statut juridique qu'eussent pu lui envier, jusqu'à ces derniers temps, les femmes vivant sous d'autres systèmes religieux. La femme musulmane s'est vu reconnaître depuis toujours le droit d'ester en justice sans en référer à son mari et de gérer ses biens indépendamment de celui-ci. Loin d'être soumise à l'obligation d'apporter une dot à son mari, c'est au contraire celui-ci qui est astreint à verser une certaine somme et à lui offrir certains cadeaux, le tout devenant propriété personnelle de la femme.

Le Coran limite à quatre le nombre d'épouses légitimes d'un homme; ce qui constitue un progrès par rapport aux temps antéislamiques durant lesquels aucune restriction n'était apportée à la polygamie. L'islam a en outre assorti la polygamie de conditions telles que l'on pouvait considérer qu'il ouvrait ainsi une voie vers la suppression ou du moins vers l'atténuation de ce phénomène social. C'est ce que manifestent à l'évidence ces vers du Coran: «Épousez comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme ou vos captives

5. Pour l'analyse de l'attitude de l'Islam à l'égard de l'esclavage, voir le chapitre 26 ci-après.



de guerre. » (IV 3.) Et encore : « Vous ne pouvez être parfaitement équitables avec chacune de vos femmes, même si vous en avez le désir. » (IV, 129<sup>6</sup>.)

## La *sharī'a* et le *fiqh*

L'Islam n'est pas seulement une religion, c'est un mode de vie complet qui prend soin de tous les domaines de l'existence humaine. L'Islam prodigue des conseils appropriés à toutes les circonstances de la vie : individuelles et sociales, matérielles et morales, économiques et politiques, nationales et internationales<sup>7</sup>.

La *sharī'a* est le code de conduite détaillé ; elle comprend les préceptes qui régissent le rituel du culte, les normes de conduite et les règles de vie. Elle consiste en des lois qui prescrivent et qui autorisent, et qui font la part du vrai et du faux. Bien que tous les prophètes aient eu la même *dīn* (foi religieuse), chacun apportait une *sharī'a* différente qui était adaptée aux conditions de son temps et à son peuple. Muḥammad étant le dernier des prophètes, il apporta le code final qui devait s'appliquer à l'ensemble de l'humanité pour tous les temps à venir. Les *sharī'a* précédentes étaient donc abrogées pour faire place à la *sharī'a* complète de Muḥammad.

Les sources de la *sharī'a* islamique sont le Coran et le *ḥadīth*, paroles et actes du prophète Muḥammad rapportés et transmis par ses compagnons. Des milliers de *ḥadīth* ont été étudiés en détail et réunis par des érudits sous la forme de recueils de la tradition ; les plus fameux d'entre eux sont ceux d'al-Bukhārī (mort en 256/870) et d'Abū Muslim (mort en 261/875). Le contenu de la tradition prophétique est appelé *sunna*, c'est-à-dire « la conduite et les actes de Muḥammad ».

La science qui codifie et explique les prescriptions de la *sharī'a* s'appelle le *fiqh* et les savants versés dans sa connaissance sont dénommés *faqīh* (pluriel arabe : *fukahā'*) ou « docteurs de la loi » ; le *fiqh* est la science musulmane par excellence et les *fukahā'* sont considérés comme des savants (*ulamā'*, singulier : *ʿālim*).

Après la grande conquête qui plaça sous son empire beaucoup de pays où prévalaient des conditions économiques et sociales diverses héritées des temps antérieurs, la communauté musulmane se heurta de ce fait à de nombreux problèmes. D'autres encore furent suscités par la création d'un État fort différent de la communauté originelle de Médine, et plus complexe. Étant donné que le Coran ne s'occupe que rarement de cas particuliers et expose surtout les grands principes qui doivent régir la vie des musulmans, il est vite apparu que certaines questions qui se posaient à la communauté musulmane ne trouvaient pas de réponse dans le Livre Saint, et pas davantage

6. Le célèbre penseur égyptien Muḥammad 'Abduh — mort en 1323/1905 — estimait, sur la base de l'interprétation de ces vers, que le Coran imposait pratiquement la monogamie. Voir R. Levy, 1957, p. 101.

7. K. Aḥmad, 1976, p. 37.

dans les *hadīth* du Prophète. C'est ainsi que deux sources supplémentaires furent adjointes à la loi islamique. Tout d'abord le raisonnement par analogie (*kiyā*), qui consiste à comparer le cas pour lequel on recherche une solution à un autre cas analogue que l'on a déjà tranché en se fondant sur le Coran ou sur un *hadīth* particulier. En second lieu, la solution d'un problème peut aussi être obtenue par le consensus de plusieurs éminents docteurs de la loi (*idjmā*<sup>6</sup>).

Entre le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, d'éminents juristes codifièrent en un système cohérent tout le droit musulman dans divers centres intellectuels du monde musulman, en particulier à Médine et à Bagdad. Les diverses démarches suivies par eux pour venir à bout de cette énorme tâche donnèrent naissance à quatre écoles juridiques (*madhhab*, pluriel: *madhāhib*) qui portent les noms de leurs fondateurs, lesquels se sont également vu décerner le titre honorifique d'imam (*imām*).

Ces quatre *madhāhib* sont le malikisme, le shafisme, le hanafisme et le hanbalisme. Toutes les quatre sont parfaitement orthodoxes (sunnites) et ne diffèrent que sur des points de détail; il est impropre de parler de sectes à propos de ces écoles. En codifiant le droit, leurs créateurs se sont fondés sur les principes énoncés plus haut et en ont ajouté d'autres. Tout en s'accordant unanimement sur le texte du Coran et sur les *hadīth* jugés par tous les savants musulmans comme les plus authentiques, chaque imam s'est appuyé par préférence personnelle (c'est ce qu'on appelle *idjtihād*) en priorité sur l'un ou l'autre des principes de son école.

Après diverses codifications de leurs zones d'influence respectives suivant le cours de l'histoire, chacune de ces écoles trouve aujourd'hui ses adhérents dans des zones géographiques bien déterminées: le hanafisme prédomine dans les régions qui ont été sous la coupe des dynasties turques, soit la Turquie, la Syrie, l'Iraq, l'Asie centrale et l'Inde septentrionale ainsi que le Pakistan; le *madhhab* shafite est pratiqué principalement sur le littoral de l'océan Indien, depuis l'Arabie du Sud et l'Afrique de l'Est jusqu'à l'Indonésie; le malikisme s'est très vite implanté en Afrique du Nord, dans l'Espagne musulmane et au Soudan central et occidental. La dernière école, le hanbalisme, qui eut jadis de nombreux adeptes en Syrie et en Iraq, est maintenant pratiquement confinée à l'Arabie Saoudite.

Les différences entre les diverses *madhāhib* ne sont pas fondamentales; elles portent surtout sur des détails du rituel et des aspects mineurs de la loi. L'un des traits fondamentaux de la loi islamique est l'appréciation qu'elle porte sur toutes les actions et toutes les relations humaines en fonction des concepts suivants: ce qui est obligatoire (*wādjib*), recommandé (*mandūb*), indifférent (*mubāh*), répréhensible ou désapprouvé (*makrūh*) et interdit (*maḥzūr*). L'ensemble du droit islamique est imprégné de considérations religieuses et éthiques telles que l'interdiction de l'intérêt usuraire ou, d'une manière générale, de l'enrichissement injustifié, l'interdiction des jeux d'argent et autres formes de spéculation sur le hasard, le souci de l'égalité de deux parties contractantes et celui d'une juste moyenne, enfin l'horreur des extrêmes.

Autre caractéristique qui distingue le *fiqh* des autres systèmes juridiques : il a été élaboré et développé par des juristes privés ; il n'est pas le prolongement d'un système préexistant, c'est lui-même qui a créé le droit. L'État n'a pas joué le rôle de législateur, il n'a pas promulgué de lois et, pendant longtemps, il n'y eut aucun code juridique officiel émanant d'organes de l'État. Au lieu de cela, les lois étaient inscrites dans des ouvrages de doctrine qui avaient force de loi et servaient de référence pour les décisions de justice.

Fidèle à ses principes égalitaires et à sa conscience, l'islam, en tant que structure religieuse, n'a jamais produit la moindre forme d'organisation externe ni aucune espèce de hiérarchie. Il n'y a pas de clergé ni d'église. Chacun est son propre prêtre et il n'y a pas d'intermédiaire entre le croyant et Dieu. Ainsi, bien que l'*idjmā'* [consensus des docteurs de la loi] fût reconnu comme base valide de la doctrine, il n'y avait ni conseil ni curie pour promulguer ses décisions.

Le consensus était obtenu de façon informelle, soit par l'assentiment tacite de ceux qui étaient qualifiés pour exprimer leur opinion, soit à l'issue d'une controverse écrite qui se prolongeait parfois longuement avant qu'une majorité parvienne à se mettre d'accord. Ainsi s'est poursuivie dans tous les domaines l'élaboration de la doctrine islamique, sous l'impulsion de quelques éminents et brillants penseurs inspirés par la célèbre parole du Prophète : « Recherche la science du berceau au tombeau. »

Cependant, les *'ulamā'*, dans leur désir d'élaborer des préceptes islamiques applicables aux moindres détails du culte et de la vie quotidienne, en vinrent à trop se préoccuper de l'aspect formel de la loi divine sans plus laisser de place suffisante pour la dévotion personnelle. Il y eut alors une réaction contre l'intellectualisme et le formalisme qui prit la forme du mysticisme islamique, le soufisme<sup>8</sup>. Une forte tendance à l'ascétisme et au mysticisme apparaissait déjà très nettement chez les premiers musulmans et nombre de grands mystiques, avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, jouèrent un rôle actif dans le renforcement de la foi islamique. En revanche, certains adeptes du soufisme avaient tendance à négliger les obligations religieuses prescrites par la *sharī'a*, se jugeant dispensés des devoirs incombant à tout musulman. Au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, le grand théologien al-Ghazālī (mort en 505/1111) intégra le soufisme à la religion orthodoxe, soulignant à la fois la nécessité d'une approche personnelle de Dieu et le devoir de se conformer aux préceptes de la *sharī'a*, tous deux éléments inséparables de la vie religieuse musulmane. Peu de temps après, les soufis commencèrent à s'organiser en associations ou en fraternités mystiques (en arabe *turuq*, singulier : *tarīqa*) autour de divers maîtres spirituels nommés *mashāyikh*. La plus ancienne de ces *turuq* est la Kadirīyya, fondée à Bagdad par 'Abd al-ḳadīr al-Djīlānī (mort en 561/1166), qui fit rapidement des adeptes dans divers pays musulmans. Avec le temps, les *turuq* se multiplièrent tant et si bien que pratiquement

8. De l'arabe *ṣūf*, laine ; allusion à la robe de laine portée par les soufis. Le nom arabe du soufisme est *taṣawwuf*.

chaque musulman appartenait à telle ou telle fraternité et prenait part aux exercices mystiques dénommés *dhikr* [invocation ou litanie].

De ces fraternités respectables et reconnues, il convient de distinguer le culte des saints, appelés « marabouts » au Maghreb. Nombre de ces marabouts ont exploité la crédulité de musulmans naïfs en prétendant accomplir des miracles, en préparant toutes sortes d'amulettes et de talismans et en se targuant d'avoir directement accès à Dieu et de pouvoir donc jouer le rôle d'intercesseurs. Pareille attitude est aussi peu islamique que possible car tout musulman est son propre prêtre. Dieu seul peut être vénéré et Il doit être approché sans intermédiaire. L'islam rend l'homme entièrement indépendant de tous les êtres, sauf de Dieu. Du point de vue de l'islam authentique, le culte des « saints » est le produit d'une excroissance parasitaire.

## Les sectes islamiques

À l'origine, les principaux fractionnements en sectes obéirent à des motifs d'ordre politique; les divergences doctrinales n'apparurent qu'ensuite.

Le principal problème sur lequel se polarisèrent les positions des premiers musulmans fut celui de la succession de Muḥammad, non point en tant que prophète — puisqu'il était le dernier des prophètes — mais à la tête de la communauté islamique. Le Prophète avait plusieurs fois indiqué au cours de sa vie que le système convenable de gouvernement de la communauté était la *shurā*, ou consultation, soit ce qu'on nomme aujourd'hui la démocratie. Après sa mort, ses premiers successeurs furent choisis par élection et commencèrent à être appelés « califes ». Les quatre premiers califes, ceux que les musulmans appellent *al-khulafā' al-rashīdūn* [les califes « inspirés »], furent Abū Bakr, 'Umar, 'Uthmān et 'Alī; tous étaient membres de la *qabila* des Kuraysh et apparentés par mariage à Muḥammad; 'Alī était en outre son cousin. Lorsque le troisième calife, 'Uthmān, fut assassiné par un groupe de musulmans révoltés par certaines de ses mesures politiques, 'Alī ibn Abī Ṭālib fut élu à Médine, alors la capitale, pour lui succéder. Mais cette désignation ne fut pas acceptée par certains compagnons et particulièrement par Mu'āwiya, le gouverneur de Syrie. La guerre civile se déclencha entre les partisans de 'Alī et ceux de Mu'āwiya. Le calife 'Alī accepta la création d'une commission d'arbitrage de deux membres — l'un représentant 'Alī, l'autre Mu'āwiya — mais de nombreux partisans de 'Alī rejetèrent cette solution et exprimèrent leur désaccord en se séparant de lui, d'où leur nom de kharidjites (de l'arabe *kharadjā*: sortir). Ils estimaient que l'arbitrage — en définitive défavorable à 'Alī — était un acte de trahison envers Dieu, seul arbitre. Au cours des I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> et II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècles, et même plus tard en certains endroits, les kharidjites se révoltèrent à maintes reprises contre les califes et le gouvernement central des Umayyades puis des Abbasides, surtout en Iraq, en Arabie, en Iran et dans les pays voisins. Les kharidjites ne tardèrent pas à se fragmenter en de nombreuses sectes aux conceptions divergentes sur les plans théorique et pratique. Elles avaient cependant certains traits communs. Elles insistaient

sur l'importance des actes, en plus de la foi, et affirmaient que quiconque se rendait coupable de péché grave était incroyant et apostat et, comme tel, méritait la mort. Une de leurs doctrines principales était celle qui concernait l'imamat, c'est-à-dire la conduite de la communauté musulmane. Contrairement à d'autres musulmans qui considéraient l'imamat (autrement dit le califat ou dévolution du pouvoir) comme la prérogative exclusive de certaines lignées (soit les Kurayshites en général, soit plus précisément la famille de 'Alī), les kharidjites professaient que tout homme, même un esclave noir, pouvait être élu à la tête de la communauté musulmane s'il possédait les qualités requises de piété, d'intégrité et de savoir religieux. Ces tendances démocratiques, qui frisaient parfois l'anarchie, attirèrent beaucoup de gens qui, pour une raison ou une autre, avaient à se plaindre du gouvernement. En général, les kharidjites, bien que d'esprit démocratique, pieux et prêchant un islam purifié, inspiraient beaucoup d'antipathies par leur intolérance à l'égard des autres musulmans; aussi ne formèrent-ils que des minorités sur les territoires orientaux du califat. Au Maghreb, certaines des sectes kharidjites, les ibadites, les nukkarites et les sufrites, trouvèrent un terrain accueillant à leurs doctrines parmi les nombreux Berbères mécontents du régime d'oppression des Umayyades<sup>9</sup>.

Les musulmans qui demeurèrent avec 'Alī étaient ceux qui étaient persuadés que le califat (ils préféraient appeler cette institution l'imamat) devait rester dans la famille du Prophète, représenté par 'Alī et ses descendants issus de son mariage avec Fāṭima, la fille du prophète Muḥammad. On les appela les *shī'atu 'Alī*, soit « le parti de 'Alī », d'où le nom de chiïtes qui leur est donné dans les langues européennes. Alors que les kharidjites ne se différenciaient de l'orthodoxie islamique que sur les seules questions politiques et éthiques, les chiïtes, allant plus loin, ajoutèrent de nombreuses doctrines nouvelles au contenu purement religieux. Ils rejetèrent le principe du consensus de la communauté et lui substituèrent la doctrine selon laquelle il y avait à chaque époque un imam infaillible auquel Dieu seul confiait la charge de guider l'humanité. Le premier imam fut 'lī et tous ses successeurs furent ses descendants directs. Les imams sont considérés comme des chefs et des maîtres par la grâce divine de la communauté des fidèles; ils sont censés posséder des facultés surhumaines qui leur sont transmises depuis le premier homme, Adam, à travers Muḥammad. Pour ces raisons, ils sont les seuls habilités à conduire la communauté musulmane. Les chiïtes croient que même lorsque le dernier imam a « disparu » de ce monde, il n'en a pas moins continué, devenu « l'imam caché », à jouer son rôle de guide. Il réapparaîtra un jour pour rétablir la paix et la justice dans le monde sous la forme du *Mahdī* [celui que Dieu guide].

Le chiïsme se divisa très tôt en un grand nombre de sectes qui s'opposaient entre elles sur la question de savoir qui était « l'imam caché ». Celle qui joua le plus grand rôle historique fut le groupe des duodécimains [*Ithnā 'asha-*

9. Voir chapitres 3 et 9 à 12 ci-après.

*riyya*] qui reconnaît le douzième descendant de ‘Alī, Muḥammad al-Mahdī, qui disparut en 266/880. Le bastion des duodécimains est aujourd’hui l’Iran, où cette version du chiisme est depuis le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle la religion d’État; on trouve aussi des groupes importants en Iraq, en Syrie, au Liban et en Inde. Au cours du califat abbaside, les membres de la secte étaient plus nombreux, surtout dans les grandes villes.

Les chiïtes reconnaissant le septième imam, Ismā‘īl, se séparèrent du tronc commun; on leur donna le nom d’ismaïliens [*Ismā‘īliyya*] ou encore septimains [*Sab‘iyyūna*]. En dehors des croyances communes à tous les chiïtes, les ismaïliens élaborèrent un ensemble de doctrines particulières fondées principalement sur le néoplatonisme, comme par exemple la théorie de l’émanation divine du monde, produit par un intellect qui se manifeste par l’intermédiaire des prophètes et des imams. Dans leur exégèse du Coran, ils se sont attachés à découvrir des significations cachées accessibles aux seuls initiés. Les ismaïliens furent longtemps organisés en sociétés secrètes; la secte abandonna ce caractère secret avec l’avènement des Fatimides, qui furent, de toutes les branches du chiisme, ceux qui connurent le plus de succès: ils fondèrent un empire qui s’étendait de l’Atlantique à la Syrie et au Hidjāz<sup>10</sup>. Les ismaïliens eurent pour rejetons tardifs les Druzes du Liban et de Syrie, puis les Assassins [*al-Hashīshīyyūn*], secte terroriste implantée principalement en Iran et au Liban et qui déploya ses activités au Moyen-Orient entre le VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.

La lutte entre musulmans s’acheva par l’affirmation finale de la suprématie de l’orthodoxie, le sunnisme, regroupant ceux qui adhèrent à la *sunna*, la voie du Prophète. Les sunnites représentent aujourd’hui plus de 90 % de la population musulmane du monde. Les différences de doctrine entre l’islam sunnite et l’islam chiïte sont les suivantes: les lois sunnites prennent leur source dans le Coran, le *hadīth* du Prophète, le consensus de la communauté et l’analogie, tandis que les quatre fondements de la loi chiïte sont le Coran, les *hadīth* du Prophète et des imams, le consensus des imams, et la raison. Les chiïtes accomplissent le pèlerinage à La Mecque, mais ils préfèrent rendre visite aux tombeaux de ‘Alī et de son fils Ḥusayn dans les villes de Nadjaf et de Kerbelā en Iraq.

Tous les descendants de ‘Alī et Fāṭīma — qui ont droit au titre honorifique de *shārīf* — n’adhèrent pas pour autant aux doctrines chiïtes. Les *shurafā’* étaient et sont en majorité sunnites. En de nombreux lieux du monde musulman où les *shurafā’* ont accédé au pouvoir en tant que sultans ou émirs, comme au Maroc les Idrisides et les deux dynasties chrétiennes des Saadites et des Alaouites, ou comme les Hashémites au Hidjāz, en Iraq et en Jordanie, ils ont suivi la voie de l’orthodoxie et n’ont jamais prétendu à aucune des facultés surhumaines attribuées aux imams par le chiisme.

Néanmoins, l’un des concepts d’origine chiïte, la croyance en la venue du *Mahdī*, a pénétré dans l’islam sunnite, non pas sous la forme d’un enseigne-

10. Voir chapitre 12 ci-après.

ment officiel comme dans le chiisme, mais en tant que croyance de la religion populaire où le *Mahdī* est le Messie qui reviendra sur terre, tuera l'Antéchrist et répandra la justice dans le monde autant qu'il aura été auparavant rempli d'injustice et de tyrannie. Des *mahdī* sont apparus de temps à autre au cours des siècles dans divers pays musulmans, les exemples les plus célèbres étant ceux du *mahdī* soudanais Muḥammad ibn ʿAbdallāh et du somali Muḥammad ibn ʿAbdule.

## L'attitude de l'islam envers les non-musulmans

L'islam fait une distinction très nette entre les non-musulmans qui appartiennent à un système religieux fondé sur les livres révélés, c'est-à-dire les *ahl al-Kitāb* [Les gens du Livre], et les non-musulmans considérés comme polythéistes, idolâtres ou adeptes de la religion traditionnelle. Conformément à la doctrine des révélations successives et de la chaîne des prophètes, les juifs et les chrétiens, en tant que détenteurs des livres saints, ne sont pas obligés de se convertir à l'islam. Cette tolérance s'est appliquée aussi aux zoroastriens ainsi qu'aux adeptes de certains systèmes religieux anciens du Proche-Orient connus sous le nom de sabéens et même, plus tard, aux hindous (malgré la multitude de leurs divinités) et aux bouddhistes.

En ce qui concerne le second groupe, étant donné que le prophète Muḥammad fut envoyé pour prêcher l'islam, en particulier à ceux qui n'avaient jusque-là reçu aucune révélation pour les guider, lui et ses successeurs étaient tenus de combattre la religion traditionnelle et de convertir les infidèles. Ceux-ci avaient le choix entre la conversion à l'islam ou le combat; en cas de défaite, ils étaient condamnés à la captivité et à l'esclavage.

Nombreuses sont les idées erronées concernant le *djihād*. Le mot est communément, mais à tort, traduit par « guerre sainte », notion étrangère au sens du mot, qui signifie « effort à fournir au mieux de ses capacités ». Ce qui illustre le mieux le vrai sens du mot *djihād* est cette parole du Prophète qui déclare, au retour d'une expédition contre une *ḵabīla*<sup>11</sup> [« tribu »] arabe qui adhérait à la religion traditionnelle: « Nous revenons du petit *djihād* pour accomplir le grand *djihād* », c'est-à-dire pour tenter d'atteindre la perfection intérieure.

Quant au *djihād* en tant qu'activité guerrière, il y eut dans les premiers temps une tendance à en faire le sixième « pilier » de l'islam, surtout parmi les kharidjites, mais cela ne fut pas généralement accepté. Les écoles juridiques, à l'exception du hanbalisme, considèrent le *djihād* comme une obligation si certaines conditions étaient réunies; il fallait notamment que les infidèles déclenchent les hostilités et qu'il y ait des chances raisonnables de succès. Dans certaines situations, le *djihād* apparaît comme un devoir

11. *ḵabīla* (au pluriel: *Ḵabāʿil*): important groupe agnatique dont les membres se réclament d'un ancêtre commun et qui peut posséder indivisément une certaine étendue de terres à pâturage (voir *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, vol. 4, p. 334-335).

individuel qui s'impose même aux esclaves, aux femmes et aux mineurs; il en est ainsi lorsque l'ennemi attaque un territoire musulman: quiconque alors se dérobe à ce devoir est un pécheur et un hypocrite.

Les guerres d'expansion de l'État islamique après la mort du Prophète ne furent pas axées sur la conversion religieuse des peuples conquis car la majorité d'entre eux adhéraient à des religions révélées: chrétiens, juifs et zoroastriens. Ces peuples étaient assujettis à la capitation (*djizya*) et dès lors qu'ils s'en étaient acquittés, ils étaient protégés (*dhimmi*), sans pour autant être forcés de renoncer à leurs religions. La conversion à l'islam des individus ou même des groupes n'était qu'un aspect très mineur du *djihād*, dont le but essentiel était l'expansion de l'État islamique en tant que sphère où était assurée la suprématie de la *sharī'a*. D'où la distinction opérée entre *Dār al-islām* et *Dār al-ḥarb*, la sphère de l'Islam et la sphère de la guerre. Lorsqu'on parle de *Dār al-islām* ou monde islamique, cela ne signifie pas que tous ses habitants sont nécessairement musulmans mais plutôt que l'ordre social et politique de l'Islam y règne et que le culte musulman est religion publique. Le *Dār al-ḥarb* est le contraire du *Dār al-islām*, il s'agit du reste du monde qui n'est pas encore sous l'empire de l'Islam. Théoriquement, il est appelé à disparaître un jour pour s'intégrer dans le monde islamique selon les termes du Coran (IX, 33): «C'est lui qui a envoyé son Prophète avec la direction et la religion vraie pour la faire prévaloir sur toute autre religion en dépit des polythéistes.»

Pendant, à partir du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, lorsque le califat universel se fractionna en États plus petits, il s'établit une relation de tolérance entre le monde musulman et le *Dār al-ḥarb*, dont la conquête, cessant d'être envisagée dans les temps historiques, fut remise au temps messianique à venir. Les relations politiques et commerciales avec les États européens, asiatiques et africains furent dès lors régies par la reconnaissance de l'appartenance de certains de ces États à une catégorie intermédiaire, le *Dār al-ṣulḥ* [la sphère de la trêve]. C'est cette notion qui sert de principale base juridique aux contacts et aux communications pacifiques avec les États non musulmans. Autre mesure introduite pour faciliter ces contacts: un sauf-conduit, appelé *amān*, pouvait être accordé par le chef d'un État musulman aux sujets de tout État non musulman (ceux-ci étaient alors dénommés *musta'minūn*), ce qui non seulement rendait possibles les échanges diplomatiques mais permettait aux marchands européens et autres de résider dans les pays musulmans.

## L'expansion de l'Islam: la grandeur et la décadence du califat

Certains aspects de l'essor du monde islamique et de son impact sur diverses parties de l'Afrique ont déjà été évoqués au chapitre précédent. Nous nous proposons ici de présenter un bref aperçu de l'histoire du califat, de la mort du prophète Muḥammad jusqu'à la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. L'histoire



des parties africaines du monde islamique étant entièrement traitée dans un certain nombre de chapitres du présent volume, nous porterons plutôt notre attention sur ce qui s'est passé dans les provinces les plus orientales. Cet aperçu historique est nécessaire non seulement en raison de l'importance évidente du monde islamique en tant que région phare de la culture au cours de cette période, mais aussi et plus encore parce que les transformations historiques qui eurent lieu en Perse, en Arabie et dans les pays limitrophes ont eu un retentissement immédiat dans la région de l'océan Indien et, par conséquent, dans certaines parties de l'Afrique de l'Est.

Sous le règne des quatre premiers califes (*al-khulafā' al-rashīdūn*, « les califes inspirés »), Abū Bakr, 'Umar, 'Uthmān et 'Alī<sup>12</sup> les Arabes musulmans amorcèrent leur expansion à l'extérieur de la péninsule d'Arabie. Les *ḡabīla* arabes nomades, désormais unies par le ciment d'une foi commune qui leur interdisait de poursuivre leurs luttes intestines, remportèrent en quelques années, sous la conduite d'une pléiade de brillants généraux mecquois, une série de victoires sur les armées des deux grandes puissances d'alors, l'empire byzantin et la Perse des Sassanides. Il ne fallut que deux ans de campagne contre les Byzantins en Syrie pour contraindre l'empereur et ses troupes, en 15/636, à évacuer définitivement ces provinces. La conquête de la Perse fut plus longue mais, après des revers initiaux, les Arabes volèrent de victoire en victoire. La bataille de Ḳādisiyya et l'occupation de la capitale, Ctésiphon, en 16/637, ouvrirent aux Arabes toutes les plaines fertiles de l'Iraq à l'ouest du Tigre. A partir de leurs nouvelles bases militaires de Baṣra et de Kūfa, les armées musulmanes se lancèrent à travers les plateaux d'Iran à la poursuite des armées perses en retraite. Une dernière grande bataille, celle de Nihāwend, en 21/642, scella le destin de l'Empire sassanide. Les musulmans occupèrent alors d'autres parties de l'Iran et poussèrent à l'est, tant et si bien qu'en 29/650 ils avaient atteint les confins de l'Inde, le nord de l'Iraq, l'Arménie et l'Amu-Darja (Oxus).

Une fois la Syrie conquise, les armées arabes se tournèrent vers l'Égypte qui offrait un territoire encore plus facile à investir. Entre 18/639 et 21/642, l'ensemble de la Basse-Égypte, avec sa capitale Alexandrie, tomba aux mains des forces d'invasion et Byzance perdit encore une riche province. L'Égypte servit ensuite de base de départ pour une nouvelle poussée arabe vers l'Afrique du Nord<sup>13</sup>.

L'une des raisons principales des succès éclair remportés par les musulmans fut l'état d'épuisement financier et militaire dans lequel se trouvaient les deux empires après de longs conflits successifs. En outre, les Byzantins étaient haïs de leurs sujets coptes et sémites parce qu'ils les pressuraient d'impôts et poursuivaient de leurs persécutions les églises « hérétiques » monophysites. La situation était sensiblement identique dans l'Empire sassanide : les provinces les plus fertiles de l'Iraq étaient peuplées de chrétiens de langue araméenne qui s'opposaient à la classe dirigeante zoroastrienne.

12. Abū Bakr, 11/632-13/634; 'Umar, 13/634-23/644; 'Uthmān, 23/644-35/656.; 'Alī, 35/656-40/661.

13. Voir chapitres 7, 8 et 9 ci-après.

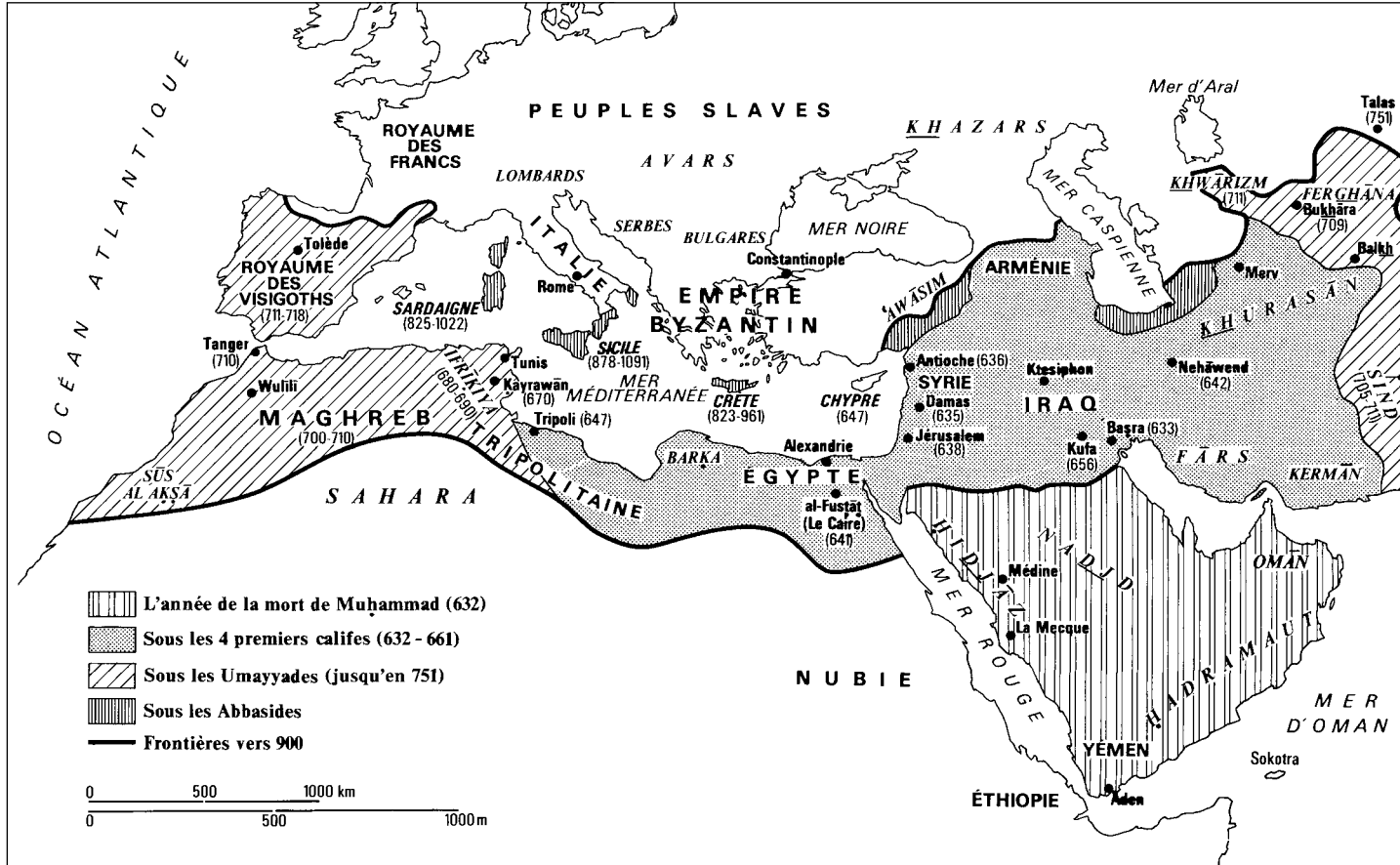
Juste avant l'assaut des Arabes, l'empire avait été déchiré par des guerres de succession qui avaient affaibli sa structure politique et militaire. En général, dans la plupart des pays conquis, les autochtones n'opposèrent pas de résistance aux envahisseurs arabes car ils n'avaient rien ou pas grand-chose à perdre au changement de maîtres; dans certains cas, les musulmans furent même bien accueillis.

La guerre civile qui éclata après la mort de 'Uthmān entre partisans de 'Alī et de Mu'āwiya et qui s'acheva par la mort du premier et l'arrivée au pouvoir de la dynastie umayyade en 41/661, puis la nécessité pour celle-ci de consolider son pouvoir donnèrent pour quelques années un coup d'arrêt à l'expansion territoriale de l'État arabe. Mais dès le règne de Mu'āwiya, l'extension des frontières reprit en Afrique du Nord sous le commandement de 'Uḡba ibn Nāfi' et à l'est — où la province du Khurāsān (nord-est de l'Iran et Afghanistan) fut conquise tout entière et l'Oxus franchi — entre 43/663 et 54/674. Par deux fois à cette époque, les armées arabes arrivèrent sous les murs de la capitale byzantine mais sans parvenir à la prendre. Une troisième tentative mieux préparée eut lieu beaucoup plus tard, en 98/716-717; les Arabes attaquèrent cette fois Constantinople par mer et par terre, mais sans plus de succès. Ce fut aux Turcs ottomans qu'il échut finalement d'adopter ce bastion de la chrétienté orientale au monde islamique au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle.

Une deuxième vague de conquêtes fut lancée sur tous les fronts sous les califes 'Abd al-Malik (65/685-86/705) et al-Walīd I<sup>er</sup> (86/705-96/715); à l'ouest, le Maghreb tout entier fut assujéti et l'Espagne envahie; au nord-est, l'Asie centrale (Transoxiane) fut conquise et simultanément les armées arabes poussaient jusqu'à l'Indus, ajoutant encore au califat la province du Sind. Les campagnes de Transcaucasie aboutirent à l'annexion de la Géorgie et de l'Arménie dans l'orbite de l'Empire arabe. Puis la poussée vers l'ouest fut stoppée par les Francs et au nord du Caucase les tentatives de progression furent contrecarrées par les Turcs khazars; pendant longtemps les Pyrénées et le Caucase allaient marquer les limites de l'empire<sup>14</sup>.

Ainsi, une centaine d'années après la mort du Prophète, l'État arabe englobait déjà un immense territoire qui allait devenir le domaine principal du monde islamique. A cette époque, les Arabes y régnaient en maîtres incontestés et formaient exclusivement la classe dirigeante. La politique des Umayyades consista à perpétuer cet état de fait en soumettant à l'impôt tous les non-musulmans, tandis que les Arabes musulmans en étaient exonérés et touchaient même des rentes alimentées par les recettes fiscales. La classe dirigeante arabe n'était donc pas favorable à la conversion en masse des populations des territoires conquis et les nouveaux musulmans, dont chacun était tenu de se rattacher en qualité de client (*mawlā*, pluriel: *mawālī*) à une *ḡabīla* arabe, restaient assujéttis à l'impôt comme par le passé. En revanche, les peuples conquis Persans, coptes ou Araméens (de Syrie et d'Iraq) eurent accès en nombre croissant aux emplois de l'administration publique, qui

14. Les troupes arabes défaites par Charles Martel à Poitiers en 114/732 semblent n'avoir été qu'un détachement effectuant une incursion. En ce qui concerne les campagnes contre les Khazars, on peut se demander si elles visaient à conquérir les steppes de la Russie méridionale.



2.4. L'expansion de l'État islamique. [Source: I. Hrbek.]

devenait de plus en plus complexe. Les Arabes, que la simplicité du mode de vie nomade n'y avait nullement préparés, étaient incapables de faire face aux énormes problèmes d'administration résultant de la poursuite de l'expansion. Ils adoptèrent donc volontiers les systèmes administratifs byzantin et sassanide déjà en place dans les provinces et laissèrent aux autochtones convertis le soin d'en assurer le fonctionnement. Les contradictions dues au fait qu'une minorité usurpait tout le pouvoir politique et les privilèges économiques, quand la majorité, pourtant déjà musulmane, s'y voyait refuser l'accès, furent les causes principales de la crise qui aboutit à la chute des Umayyades et à l'avènement d'une nouvelle dynastie, les Abbasides. La victoire de ces derniers fut rendue possible par le soutien qu'ils reçurent de tous les éléments mécontents, pour la plupart des musulmans non arabes, qui réclamaient toute la part qui leur revenait dans une communauté fondée sur le principe de l'égalité entre tous les croyants. La révolution abbaside mit fin au « royaume arabe » — comme on appelle parfois la période des Umayyades — et inaugura l'Empire islamique où les distinctions se faisaient sur des critères de religion et non de nationalité. Les Arabes perdirent le statut privilégié que leur avait conféré la qualité de premiers porteurs de l'Islam, mais l'arabe resta la langue de l'État, de la littérature et de la science, largement employée par des peuples d'origine non arabe.

Sous les Umayyades, le centre de l'empire était la Syrie et sa capitale, Damas; et bien que les provinces orientales ne fussent nullement négligées, l'empire était naturellement tourné davantage vers le monde méditerranéen, l'Égypte, l'Afrique du Nord et l'Espagne.

Le transfert de la capitale de Syrie en Iraq, où les Abbasides fondèrent Bagdad en 144/762, ne fut pas seulement un déplacement géographique du centre de gravité de l'empire, ce fut aussi un acte symbolique ouvrant une ère nouvelle. Au lieu de mettre l'accent sur l'arabisme comme l'avaient fait les Umayyades, leurs successeurs firent de l'islam le fondement de leur régime et la propagation de l'islam orthodoxe devint l'une des tâches principales de l'administration du califat.

Au cours du premier siècle de la domination abbaside, le territoire du califat continua à s'étendre, quoique à une échelle moins grandiose que par le passé: les provinces caspiennes furent annexées et en 212/827-828, la dynastie vassale des Aghlabides entreprit la conquête de la Sicile. En revanche, l'empire des Abbasides était au départ nettement moins étendu que celui des Umayyades puisque l'Espagne musulmane n'en fit jamais partie. Un descendant des Umayyades y avait fondé dès 138/756 une dynastie totalement indépendante qui régna sur l'Espagne pendant deux siècles et demi. Au cours des cinquante premières années de leur règne, les Abbasides perdirent le contrôle de toutes les provinces africaines à l'ouest de l'Égypte au profit, soit des kharidjites, soit des idrisides; en 184/800, al-Aghlab, gouverneur de l'Ifrikiya, devint pratiquement indépendant et fonda une nouvelle dynastie<sup>15</sup>.

15. Voir chapitre 10 ci-après.

Les causes de la désagrégation progressive des grands empires de l'antiquité sont bien connues : l'impossibilité, avec les moyens de communication dont on disposait alors, d'exercer d'un centre un contrôle effectif sur un empire immense composé de pays aux populations hétérogènes et se situant à des degrés divers d'évolution économique et culturelle, et, par la suite, la tendance des gouverneurs des provinces à rompre avec le pouvoir central. Dans le cas du califat abbaside, ces causes générales virent leurs effets renforcés par la présence de divers mouvements dissidents de sectes hétérodoxes, souvent associés à des soulèvements de caractère social.

Cependant, jusqu'à la seconde moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, une succession de califes remarquablement efficaces réussirent à gouverner en gardant l'empire bien en main. Mais après la révolte zandj<sup>16</sup> l'inévitable processus de désagrégation s'engagea et alla s'accroissant avec l'apparition de diverses dynasties locales plus ou moins éphémères en Iran, en Asie centrale ainsi qu'en Arabie et en Syrie. Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, le cœur même de l'Empire abbaside, l'Iraq, tomba sous la férule de la dynastie chiite des Buwayhides qui firent des califes abbassides des fantoches. A l'ouest, les Fatimides fondèrent un califat rival et commencèrent à mettre à exécution des projets grandioses de domination de l'ensemble du monde islamique. Ils n'y réussirent pas tout à fait, mais détachèrent la Syrie, l'Égypte et l'Arabie de l'Empire abbaside. Et à partir du moment où le prince umayyade espagnol 'Abd al-Rahmān III prit, en 317/929, le titre califal de « Prince des croyants » (*amīr al-mu'minīn*), il y eut, pendant un temps, trois califes en Islam. Au milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle cependant, les Turcs seldjukides, qui adhéraient à l'islam sunnite, libérèrent les Abbassides du joug des Buwayhides, mais ce ne fut certes pas pour restaurer le pouvoir politique des califes de cette dynastie.

Les Turcs d'Asie centrale jouissaient d'une position dominante dans les pays musulmans du Proche-Orient depuis le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle ; les armées des États musulmans étaient composées principalement de cavaliers turcs et les généraux turcs (*amīr*) ne tardèrent pas à jouer le rôle de faiseurs de rois. L'élément nouveau que constitua cependant l'invasion des Seldjukides, c'est qu'un peuple turc tout entier entreprit de conquérir pour son propre compte la majeure partie de l'Asie occidentale. Ce fut le début de l'ère de la prédominance turque dans l'histoire politique et militaire de vastes parties du monde islamique. Reprenant le flambeau des mains des Arabes, les Turcs propagèrent l'Islam dans plusieurs directions. Déjà, les prédécesseurs des Seldjukides, les Ghaznavides d'Afghanistan, s'étaient lancés dans la conquête militaire de l'Inde à l'ouest de l'Indus ; d'autres dynasties leur emboîtèrent le pas, tant et si bien que la plus puissante d'entre elles, celle des Grands Moghols, qui accédèrent au pouvoir au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, pouvait à bon droit affirmer que la majeure partie de l'Inde appartenait au *Dār al-islām*.

Les Seldjukides eux-mêmes ajoutèrent au monde musulman islamique de nombreux territoires de l'Asie Mineure centrale et orientale formant le

16. Voir chapitres 1 ci-dessus et 26 ci-après.

grand bastion de l'Empire chrétien byzantin qui avait si longtemps fait obstacle à la poussée musulmane. Au cours des siècles qui suivirent, le reste de l'empire tomba aux mains d'autres dynasties turques. La nouvelle offensive musulmane lancée par les Turcs fut finalement couronnée par la prise de Constantinople en 857/1453 par le sultan Mehmed II Fâtih.

Au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du monde islamique, à l'exception du Maghreb et de l'Espagne musulmane, tomba sous la férule de dynasties turques ou de dynasties turco-mongoles qui insufflèrent à l'Islam une vigueur nouvelle. Le grand historien Ibn Khaldūn voyait dans la suprématie quasi universelle des Turcs dans l'Islam une preuve du souci que Dieu avait du bien-être des musulmans. A une époque où le monde musulman traversait une crise qui l'affaiblissait et le privait de ses défenses, Dieu, dans Sa sagesse, avait choisi parmi les Turcs des hommes neufs pour en prendre la tête, rendre son souffle à l'Islam agonisant et restaurer l'unité des musulmans<sup>17</sup>.

Du point de vue de la pensée religieuse islamique, la période abbaside a été l'époque de la formation de différentes branches des sciences religieuses, et en particulier de la jurisprudence (*fikh*) et de la théologie spéculative (*kalam*). Loin de s'être développées dans l'ordre et l'harmonie, ces disciplines prirent forme au fil de débats acharnés au sein de la communauté musulmane elle-même et de controverses avec des adversaires extérieurs, essentiellement les chrétiens et les manichéens (nommés *zindik*).

Une place capitale dans la genèse de la pensée musulmane revient à la *Mu'tazila*. Tel est le nom donné à une école ancienne de penseurs religieux musulmans dont les membres, sous l'influence de la philosophie grecque, tentèrent de mettre les ressources de la raison au service de l'Islam et, ce faisant, de prendre ces armes des mains de leurs adversaires et de les retourner contre eux. Dans les textes européens, les mutazilites sont parfois qualifiés de « libres penseurs » ou de « libéraux », mais ce sont là des qualificatifs erronés. La *Mu'tazila* n'était pas une secte et comptait parmi ses adhérents aussi bien des sunnites que des chiites, qui s'efforçaient de présenter les dogmes de l'Islam comme acceptables non seulement par la foi mais également par la raison; ils cherchaient aussi à présenter les croyances religieuses sous une forme systématique. Les thèmes les plus importants dont traitaient les mutazilites touchaient la nature de Dieu, celle du Coran et la relation de l'homme à Dieu. Ils mettaient l'accent sur l'unité et l'unicité de Dieu, allant jusqu'à rejeter ses attributs concrets et toute forme d'anthropomorphisme. En ce qui concerne le Coran, ils soutenaient qu'il n'était pas éternel mais créé dans le temps. Le dernier grand thème découlait du dogme islamique de la justice divine. Les mutazilites jugeaient difficile de réconcilier la doctrine de la prédestination avec la bonté divine; il leur était intolérable de penser que l'homme pouvait être puni pour des actes que Dieu lui aurait ordonné d'accomplir. Dieu est toujours obligé d'ordonner le bien et comme Il ne désire pas le mal, Il ne l'ordonne pas: c'est l'homme qui crée le mal. Pendant quelque temps, au

17. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 5, p. 371.

cours de la première moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la doctrine mutazilite acquit le statut de religion d'État abbaside; les mutazilites firent alors preuve d'une intolérance féroce et voulurent à tout prix faire accepter par tous leurs propres idées. Cependant, après une courte période de suprématie où leur école fut prédominante, vint leur tour d'être persécutés et éliminés. Malgré le rejet de ses doctrines essentielles, la *Mu'tazila* n'en joua pas moins un rôle capital dans le développement de la théologie sunnite orthodoxe. En obligeant l'orthodoxie à repenser certaines questions fondamentales, elle fut directement responsable de la formulation définitive des croyances de « ceux qui sont fidèles à la tradition du Prophète » (*ahl al-sunna*), représentées par les enseignements des grandes figures de la théologie islamique comme al-Ash'arī (mort en 324/935) et al-Bāḳillānī (mort en 403/1013).

Ces théologiens sunnites vivaient et travaillaient à une époque où les perspectives de l'islam sunnite et du califat abbaside étaient au plus bas. Les Fatimides schismatiques régnaient sur plus de la moitié du monde islamique et menaçaient le reste idéologiquement et politiquement. Le chiisme prospérait même au sein de l'Empire abbaside où les califes étaient sous la tutelle des Buwayhides. Des roitelets chiites et leurs lignées gouvernaient certaines parties de l'Arabie, de la Syrie et du nord de l'Iran.

L'arrivée des Seldjukides fit plus que restaurer l'unité territoriale de l'Islam; elle s'accompagna d'une grande renaissance religieuse de l'orthodoxie sunnite. Il est intéressant d'observer que ce renouveau de l'orthodoxie et la réaction contre les hétérodoxies commencèrent à se manifester presque simultanément dans l'Est, avec les Seldjukides, et dans l'Ouest, avec les Almoravides; dans les deux cas, les défenseurs de l'orthodoxie étaient des peuples nomades des confins du monde islamique récemment convertis. Le zèle religieux et les prouesses militaires des Turcs et des Berbères trouvèrent aussi leur expression dans la reprise du combat aux frontières avec les chrétiens, en Anatolie comme en Espagne.

## Conclusion

La fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle fut donc marquée dans le monde islamique par des changements lourds de conséquences sur bien des plans. Du point de vue politique, elle annonçait la prépondérance définitive des Turcs dans les régions orientales et des Berbères à l'Occident. Les Fatimides, dont la puissance fut à son apogée au milieu du siècle, perdirent sur sa fin leurs provinces maghrébines (au bénéfice des Zirides et des Arabes hilālī); ils perdirent aussi la Syrie et la Palestine mais gardèrent le pouvoir en Egypte et dans la région de la mer Rouge. L'offensive des Seldjukides contre les Byzantins en Asie Mineure déclencha en Europe occidentale une réaction qui prit la forme de la première croisade. Même si les conquêtes territoriales des Francs — comme on nommait les croisés dans les pays musulmans — n'eurent qu'une ampleur limitée, l'implantation des chrétiens en Terre sainte, sur les rivages méditerranéens de l'Asie, introduisit un facteur poli-

tique nouveau au Proche-Orient. Il fallut encore près d'un siècle avant que Jérusalem pût être reprise par les armées musulmanes et un siècle encore avant que les derniers vestiges des États chrétiens fussent balayés.

En Espagne musulmane, l'occupation de Tolède en 478/1085 et l'offensive chrétienne qui suivit contre le *mulūk al-tawā'if* musulman menaçèrent pour la première fois l'existence de l'Islam dans la péninsule ibérique. Le danger fut conjuré temporairement par l'intervention des Almoravides berbères. En Méditerranée centrale, les musulmans perdirent définitivement la Sicile.

Non moins importants furent les changements intervenus dans l'économie et le commerce. Avec l'arrivée des Seldjukides, l'institution de l'*iktā'*, sorte de système de fief militaire, devint le trait caractéristique de la vie économique et des structures socio-politiques dans de vastes proportions du monde musulman. Quelles que soient les diverses interprétations données de cette institution, il est clair qu'elle servit de base à l'édification d'un système de production correspondant typologiquement au féodalisme européen. Bien qu'au Maghreb comme en Égypte il ne se soit développé que nettement plus tard, ce système devint universel et persista jusqu'au XII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles virent aussi le débouché du commerce de l'océan Indien se déplacer progressivement du golfe Arabo-persique vers la mer Rouge et donc vers la zone d'influence fatimide. L'Égypte fut la première à bénéficier de ce changement et devint pour longtemps le principal centre du commerce de transit entre la Méditerranée et l'océan Indien. A la même époque, les républiques marchandes italiennes monopolisaient la partie européenne du commerce de transit et furent également bientôt maîtresses des voies maritimes en Méditerranée orientale, d'où le trafic maritime musulman disparut presque entièrement.

Nous avons déjà évoqué le triomphe de l'orthodoxie sunnite dans l'Islam au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. Bien que le chiisme eût perdu beaucoup de terrain, géographiquement et religieusement parlant, il se maintint dans de nombreuses régions du monde islamique; néanmoins, avec le déclin progressif des Fatimides, la religion chiite fut privée de ses puissants appuis et dut attendre plusieurs siècles avant que la dynastie safawide, en Perse, l'aidât à recouvrer le statut de religion d'État.

Deux mesures eurent une grande part dans la victoire de l'islam sunnite à cette époque. La première fut la création des *madrasa* — établissements d'enseignement religieux supérieur pour la formation des *ʿulamā'*. Sans doute existait-il déjà un certain nombre d'écoles du type *madrasa* en Orient avant les Seldjukides, mais il est généralement admis que c'est sous cette dynastie que, sur l'initiative du célèbre vizir Nizām al-Mulk (mort en 485/1092), les *madrasa*, s'implantant rapidement dans la quasi-totalité des pays musulmans, s'imposèrent universellement comme établissements d'enseignement religieux. Les *madrasa* furent fondées pour faire contrepoids aux institutions du même genre qui existaient dans l'Égypte fatimide et renforcer l'efficacité de la lutte contre la diffusion organisée de la propagande ismaïlienne; la *madrasa* fut surnommée à juste titre « le bastion de l'orthodoxie ». Le deuxième facteur décisif fut la reconnaissance et l'incorporation du soufisme dans l'islam



officiel et la multiplication des confréries soufies; les *ʿulamāʾ* s'y affilièrent et furent dès lors en mesure de guider tant leurs dirigeants que leurs membres sur la voie de l'orthodoxie, hors des chemins hétérodoxes. Le soufisme orthodoxe tel que le pratiquaient les *tarīka* reconnues mettait aussi l'accent sur la perfection morale, prêchait l'effort personnel (le grand *djihād*) en tant que fondement indispensable des valeurs sociales musulmanes et insistait particulièrement sur les actes charitables et l'abnégation.

# Étapes du développement de l'islam et de sa diffusion en Afrique

*Mohammed El Fasi et Ivan Hrbek*

## Introduction

L'islam, comme le bouddhisme et le christianisme, est une religion à vocation missionnaire, puisque son fondateur a imposé à tous ses disciples et donc à la communauté tout entière le devoir de propager la vérité et de convertir les « infidèles ». Les musulmans désignent ce prosélytisme par le mot arabe *da'wa* qui signifie littéralement « appel, incitation, invitation », en l'occurrence à la vérité de la foi islamique.

L'obligation d'inviter les non-musulmans à accepter l'islam est mentionnée dans de nombreuses sourates du Coran: « Appelle les hommes dans le chemin de ton Seigneur par la sagesse et une belle exhortation; discute avec eux de la meilleure manière. » (XVI, 126) ou encore: « Dis à ceux auxquels le Livre a été donné et aux infidèles: "Êtes-vous soumis à Dieu?" S'ils sont soumis à Dieu, ils sont bien dirigés; s'ils se détournent, tu es seulement chargé de transmettre le message prophétique. » (III, 19). On pourrait trouver des invitations similaires dans maintes autres sourates du Coran.

Du vivant du prophète Muḥammad, l'islam était devenu la religion des Arabes; il appartient à ses successeurs immédiats, les premiers califes, de répandre la nouvelle religion au-delà des frontières de la péninsule arabique. Dès lors, les musulmans se trouvèrent confrontés à une situation tout à fait nouvelle pour eux. En effet si, dans leur majorité, les Arabes, avant qu'ils ne se convertissent à l'islam, étaient des adeptes de la religion traditionnelle africaine (en arabe *mushrikūn*, qui signifie polythéistes), leurs voisins les plus proches étaient, eux, chrétiens, juifs et zoroastriens, c'est-à-dire, du point de vue islamique,

des gens du Livre, *ahl al-Kitāb*. Cette expression désigne les peuples auxquels l'Écriture a été apportée et qui adhèrent à un système religieux monothéiste, c'est-à-dire à une religion révélée, même si elle est considérée comme imparfaite. Or les musulmans ne sont nullement tenus de convertir ces peuples ou de les exterminer, car l'islam, de par son idéologie, s'oppose à la conversion par la force. C'est l'existence et l'exemplarité de la vérité ultime incarnée dans la communauté musulmane qui doivent convertir les non-musulmans. Il est certain que pendant la grande période de la conquête arabe, il n'y eut aucune tentative pour convertir par la force les peuples du Livre.

Des générations de chercheurs ont prouvé sans ambiguïté que l'image du guerrier arabe brandissant l'épée d'une main et le Coran de l'autre appartenait au royaume des fantasmes; ce cliché demeure cependant vivace dans les écrits populaires consacrés à l'Islam et c'est lui qui a généralement cours dans les pays non musulmans. Cette erreur d'interprétation est due au fait que l'on croit communément que certaines des guerres de la conquête musulmane menées contre les territoires des adeptes d'autres religions visaient également à convertir leurs habitants<sup>1</sup>. La théorie politique de l'Islam exige effectivement que ce soient les musulmans qui exercent le pouvoir, mais elle n'impose pas que tous les sujets d'un État musulman soient convertis à la vraie foi. Le but des conquêtes du premier siècle de l'hégire n'était pas de convertir les non-musulmans mais d'élargir la sphère de domination de l'Islam (*Dār al-islām*). Les musulmans étaient plus soucieux de soumettre les non-musulmans à l'État islamique — réalisation ultime, à leurs yeux, d'un plan divin pour l'humanité — que de les convertir sur-le-champ<sup>2</sup>. Souhaitable du point de vue religieux, la conversion ne l'était pas nécessairement du point de vue politique.

En effet, les peuples du Livre jouissaient d'une grande liberté religieuse à condition de payer la *djizya*, impôt de capitation dont étaient exemptés les musulmans. Cet impôt servait à financer les pensions que les guerriers arabes musulmans et leurs familles (qui bénéficiaient également d'un statut social privilégié) recevaient du Trésor central d'État (*diwān*). Les peuples conquis pouvaient difficilement ignorer les avantages de l'appartenance à la foi du vainqueur, aussi nombre d'entre eux se convertirent-ils à l'islam.

Durant le califat des Umayyades, les conversions se multiplièrent au point que les rentrées d'impôts diminuèrent de façon alarmante dans de nombreuses provinces; les autorités entreprirent alors de décourager les nouvelles conversions en décidant que les néophytes continueraient à payer l'impôt de capitation et la taxe foncière comme auparavant. Cette mesure fut provisoirement rapportée sous le règne du pieux calife Omar II (99/717-101/720) auquel on attribue le mot fameux « Dieu a envoyé Muḥammad pour révéler aux hommes la vérité et non pour collecter des impôts<sup>3</sup> », mais par la suite on en revint, en règle générale, à une politique de discrimination envers les musulmans de fraîche date. Ce n'est que sous les Abbasides que les nouveaux convertis furent pleinement intégrés à la communauté islamique et que les Arabes cessèrent d'être une classe dominante privilégiée.

1. T. W. Arnold, 1913, p. 5.

2. I. Goldziher, 1925, p. 27.

3. Ibn Sa'd, 1904-1940, vol. 5, p. 283.



3.1. Les régions islamisées vers 500/1100.  
 [Source: I. Hrbek.]

Il fallut attendre les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de l'hégire pour que la majorité des populations du Proche-Orient adhèrent à l'islam; un long délai devait s'écouler entre la conquête militaire de cette région et la conversion de ses habitants. Les raisons qui poussaient à la conversion étaient nombreuses: fascination exercée par le message simple et direct de l'islam, désir d'échapper aux tributs et aux taxes ou encore volonté de s'identifier à la classe dominante et de participer pleinement à la nouvelle culture islamique.

Ce qui est certain, c'est que la conquête arabe a entraîné — pas immédiatement mais à long terme — l'islamisation de la majorité des populations du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Les structures politiques, religieuses et socio-culturelles du pouvoir mis en place par les Arabes musulmans encourageaient les conversions à la religion du groupe politique dominant sans qu'il soit nécessaire pour cela de recourir à la force.

## PREMIÈRE PARTIE

## L'islamisation de l'Afrique du Nord

*Mohammed El Fasi*

## L'Égypte

L'Égypte — alors province byzantine — fut la première région d'Afrique envahie par les Arabes. La conquête fut rapide car les garnisons byzantines étaient peu nombreuses et la population copte n'opposa aucune résistance, faisant au contraire bon accueil à ceux qui venaient la délivrer du joug byzantin<sup>4</sup>. En effet, outre la taxation très lourde et les autres formes d'exploitation auxquelles ils étaient soumis, les coptes étaient persécutés à cause de leur monophysisme par l'église orthodoxe officielle byzantine. Ces persécutions s'aggravèrent, à la veille de la conquête arabe, de mesures répressives dirigées contre la culture et le clergé coptes.

On est en droit de penser que cet affrontement des deux églises chrétiennes d'Égypte a facilité, dans une certaine mesure, la conversion rapide des Égyptiens à l'islam. Les interminables débats théologiques sur des questions abstraites et métaphysiques devaient paraître inintelligibles à la grande majorité des fidèles, incontestablement excédés et dépassés par ces discussions futiles. Nombreux furent donc les Coptes séduits par le message, simple et clair, de la nouvelle religion concernant le Dieu unique et son prophète. Cela explique en partie la rapide propagation de l'islam dans les premiers jours de l'occupation arabe<sup>5</sup>. Par la suite, il put arriver que les Coptes fussent persécutés.

4. Voir le chapitre 7 ci-après.

5. Même avant la fin de la conquête, les Coptes se convertirent à l'islam par milliers et il ne se passa pas d'année ensuite sans qu'on assistât à des conversions en masse. Jean de Nikiou, 1883, p. 560; Severus ibn al-Muḳaffa<sup>2</sup>, 1904, p. 172-173.

tés par des dirigeants intolérants et donc obligés d'abjurer en grand nombre, mais ce fut l'exception plutôt que la règle. Paradoxalement, c'est sous les dirigeants fatimides et les Ayyubides — deux dynasties considérées comme les championnes de l'islam — que les sujets non musulmans connurent une liberté religieuse rarement atteinte auparavant ou par la suite ; cette tolérance, en rapprochant musulmans et chrétiens, aboutit au remplacement progressif de la langue copte par l'arabe comme langue véhiculaire. Au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, seuls les membres les plus instruits du clergé connaissaient encore la langue copte, au point qu'il fallut traduire en arabe les textes liturgiques devenus inintelligibles pour la majorité du bas-clergé et la grande masse des fidèles. Les Coptes détenaient de nombreux postes dans l'appareil d'État, collectaient les impôts et occupaient des charges financières et administratives ; ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls et de nombreux autres chrétiens, arméniens ou juifs occupaient des emplois similaires<sup>6</sup>.

L'islamisation et l'arabisation de l'Égypte furent également favorisées par l'arrivée continue d'Arabes bédouins de la péninsule et du Croissant fertile qui s'établissaient comme agriculteurs, se mêlant à la population indigène copte et accroissant par là même le nombre des musulmans arabophones. Les conversions furent également favorisées, à partir du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, par la corruption et la dégénérescence croissante du clergé copte, qui ignorait complètement les besoins spirituels et moraux de ses ouailles. Au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, des diocèses entiers passèrent à l'islam faute de prêtres, pendant l'interminable querelle entre candidats rivaux au patriarcat d'Alexandrie, qui interdisait toute nouvelle ordination<sup>7</sup>.

L'islamisation de l'Égypte est donc un processus assez complexe dans lequel intervinrent de nombreux facteurs : conversions religieuses sincères, recherche d'avantages fiscaux et sociaux, crainte des persécutions, décadence de l'Église copte, immigrations musulmanes. En tout cas, dès la période des Mamlūk, l'Égypte était devenue un pays à dominante musulmane où juifs et coptes se trouvaient en minorité.

## Le Maghreb

Au moment de la poussée musulmane, la situation religieuse des pays du Maghreb occidental était beaucoup plus complexe que celle de l'Égypte. Les habitants romanisés des villes et des plaines du littoral étaient depuis longtemps convertis au christianisme, alors que les populations berbères de l'intérieur pratiquaient en majorité la religion traditionnelle africaine ; certains habitants des montagnes s'étaient convertis au judaïsme. Sous la domination romaine et byzantine, les Berbères christianisés manifestaient déjà des tendances schismatiques : donatistes et circumcellions, professant les mêmes théories simples et égalitaires, se révoltèrent à plusieurs reprises contre les autorités ecclésiastiques et refusèrent de payer l'impôt, prouvant

6. Voir G. Wiet, 1932, p. 199 ; C. Cahen, 1983, p. 87 et suiv.

7. Cette décadence est évoquée en détail par J. M. Wansleben, 1677, et par E. Renaudot, 1713.

ainsi une volonté d'indépendance et une aversion pour l'autorité de l'État, typiques des Berbères<sup>8</sup>.

L'histoire à rebondissements de la conquête arabe et de la résistance farouche des Berbères est évoquée en détail un peu plus loin dans ce volume; il n'est donc pas besoin d'y revenir ici<sup>9</sup>. Nous nous contenterons de décrire dans ce chapitre l'islamisation du Maghreb.

Les informations que nous possédons sur la diffusion de l'islam dans cette région sont peu abondantes; en outre, les débuts de l'islamisation ont été déformés dans les récits arabes ultérieurs par la légende de 'Uḫba, qui a fait de ce grand général un missionnaire pacifique. Il n'en est pas moins vrai qu'en fondant Ḳayrawān en 50/670, 'Uḫba ibn Nāfi' dotait l'Islam non seulement d'une base militaire mais également d'un centre important de rayonnement et de diffusion.

Même dans l'Ifrīqiya, c'est-à-dire l'actuelle Tunisie, qui faisait partie intégrante du califat dès le I<sup>er</sup> siècle de l'hégire, et où la domination arabe allait s'avérer plus durable que dans le reste du Maghreb, le processus d'islamisation fut relativement lent. En de nombreuses régions, essentiellement dans le Sāḥil, les régions méridionales et la zone du Mzāb, les Africains chrétiens romanisés formaient toujours la majorité de la population deux siècles après la conquête. Dans certaines régions très isolées, mais aussi dans des villes comme Carthage et Tunis, on pouvait encore trouver, au cours des siècles qui suivirent, de petites enclaves chrétiennes: au Mzāb au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, à Ḳafṣa au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle et dans certains villages nafzāwa au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. La communauté chrétienne de la ville de Tozeur s'est ainsi maintenue jusqu'au XII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, on comptait encore 47 évêchés pour l'ensemble du Maghreb et à Tunis, c'est au sein d'une petite communauté d'autochtones chrétiens, tout à fait distincte de celle des marchands chrétiens étrangers, que se recrutait au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle la garde personnelle des sultans hafside<sup>12</sup>. Mais le fait même que ces enclaves chrétiennes aient suscité dans les siècles qui suivirent la curiosité des observateurs montre qu'elles étaient déjà au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle un phénomène minoritaire au sein d'une majorité musulmane. Certains documents papaux contemporains déplorant le manque de prêtres attestent également du déclin du christianisme en Afrique du Nord à l'époque<sup>13</sup>. La survivance de ces communautés chrétiennes autochtones infirme donc la thèse de la conversion forcée; là comme ailleurs, ce sont les conditions sociales en général qui entraînèrent une modification progressive de l'appartenance religieuse. Les conversions furent incontestablement favorisées par l'activité missionnaire militante du clergé musulman et de pieux personnages venus de Ḳayrawān ainsi que d'autres centres islamiques.

8. Sur la situation pendant la période romaine et byzantine, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 19.

9. Voir chapitre 9 ci-après.

10. T. Lewicki, 1951-1952, p. 424 et suiv. Voir aussi A. Mahjoubi, 1966.

11. H. R. Idris, 1962, vol. 2, p. 761.

12. Jean Léon l'Africain, 1956, vol. 2, p. 67.

13. T. W. Arnold, 1913, p. 126-127.



3.2. Un élément de détail de minbar (en cèdre sculpté) de la mosquée de Kayrawān.  
[Source : © Bernard Nantet, Paris.]



Comme dans d'autres régions, l'islamisation des villes fut plus rapide que celle des campagnes.

Nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour indiquer précisément pourquoi et comment les différentes « tribus berbères » — et on en comptait plusieurs douzaines — se convertirent à l'islam. On peut néanmoins discerner certaines tendances générales caractéristiques des étapes successives de ce processus.

La première étape fut marquée par la soumission et la conversion de nombreuses « tribus berbères » qui avaient opposé une résistance farouche aux armées arabes. Les conversions obtenues en de telles circonstances avaient un caractère purement formel et ne concernaient probablement que les chefs et les anciens des différents clans qui reconnaissaient ainsi la souveraineté des vainqueurs. Mais dès que les armées arabes se retiraient ou étaient repoussées — selon un scénario fréquent au cours du I<sup>er</sup> siècle de l'hégire — les Berbères revenaient à leurs politiques traditionnelles, se considérant libres de toute allégeance politique ou religieuse. C'est ce qui justifie la fameuse remarque d'Ibn Khaldūn constatant que les Berbères ont bien apostasié une douzaine de fois pendant les premiers soixante-dix ans de leur contact avec l'islam<sup>14</sup>. En 84/703, lorsque la dernière grande rébellion berbère animée par al-Kāhina fut sur le point d'être écrasée, cette femme intrépide envoya ses fils dans le camp musulman en leur ordonnant de se convertir à l'islam et de faire cause commune avec les Arabes. Il est difficile de savoir si cette décision lui fut inspirée par la conviction que toute résistance était désormais inutile ou par le désir de conserver à sa lignée la direction des Berbères djarāwa.

Ayant compris qu'ils ne parviendraient pas à asservir les Berbères par la force, les Arabes changèrent de tactique<sup>15</sup> : le fameux gouverneur Mūsā ibn Nuṣayr entreprit de libérer certains jeunes prisonniers d'origine noble, à condition qu'ils se convertissent à l'islam, pour leur confier des postes de responsabilité dans l'armée<sup>16</sup>. Cette politique ne tarda pas à porter ses fruits, et de nombreux guerriers berbères s'enrôlèrent dans les armées arabes, à la suite de leurs chefs. Les Arabes furent aidés dans leurs efforts de conversion des Berbères par le succès de l'expédition d'Espagne, qui attira presque immédiatement dans leurs rangs un grand nombre de Berbères désireux de participer à la conquête et de recevoir leur part du butin. L'armée musulmane en Espagne était d'ailleurs composée, dans sa majeure partie, de Berbères fraîchement convertis, à l'image de Ṭāriḳ, son premier commandant en chef. Ainsi, très peu de temps après l'écrasement de leur dernier grand mouvement de résistance aux Arabes et à l'islam, c'est par milliers que les Berbères rejoignirent les rangs des armées de leurs ennemis d'hier et embrassèrent leur religion. Ces conversions n'affectaient toutefois qu'une minorité de la population, de vastes zones de l'Algérie et du Maroc actuels restant hors du

14. Ibn Khaldūn, 1925-1926 vol. I, p. 21.

15. Le gouverneur Hassān ibn al-Nu'umān se serait exclamé : « Il est impossible de subjuguier l'Afrique ! »

16. Al-Maḳḳarī, 1840-1843 vol. 1, p. 65.

contrôle des Arabes. En fait, il fallut beaucoup de temps avant que l'islam pénètre dans les régions montagneuses.

Néanmoins, on peut dire qu'au cours des trois ou quatre premières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'islam avait considérablement progressé parmi les populations urbaines, rurales et même nomades des plaines et des régions côtières. C'est précisément à cette époque que l'attitude caractéristique des Berbères vis-à-vis des Arabes et de l'islam commença à se dessiner: s'ils étaient disposés à accepter la religion de l'Islam et même la culture arabe, ce qu'ils firent d'ailleurs massivement, les Berbères rejetaient la domination politique d'une bureaucratie étrangère, représentant un souverain absent, qui brimait les nouveaux convertis et leur imposait de lourdes taxes comme s'ils étaient des infidèles. A cela venait s'ajouter le sentiment d'injustice ressenti par les guerriers berbères de l'armée d'Espagne qui se voyaient attribuer les terres les moins fertiles alors qu'ils avaient participé au moins autant que les Arabes à la conquête.

Tout était donc en place pour la prochaine étape: la lutte des Berbères contre la domination étrangère allait trouver son expression idéologique au sein du contexte islamique. En signe de protestation contre l'oppression que leur faisaient subir les Arabes orthodoxes, les populations berbères se convertirent en effet au kharidjisme, la plus ancienne secte politico-religieuse de l'Islam.

L'enseignement politique et religieux des kharidjites était à la fois démocratique, puritain et intégriste, autant de points sur lesquels il s'opposait radicalement à l'orthodoxie absolutiste du califat. Les principes égalitaires des kharidjites s'expriment par le mode de désignation de l'imam (le chef de la communauté musulmane): pour eux, il s'agit d'un poste électif et non héréditaire, accessible à tout musulman pieux, pourvu que sa morale et ses convictions soient irréprochables, qu'il soit arabe ou non, esclave ou homme libre<sup>17</sup>.

Après plusieurs tentatives de rébellion contre les Umayyades, les kharidjites des provinces orientales du califat — qui n'avaient pas tardé à se diviser en une multitude de sectes rivales — firent l'objet d'une répression sauvage. Certains survivants émigrèrent en Afrique du Nord pour fuir les persécutions et y prêcher leur doctrine. Ils trouvèrent un auditoire tout acquis chez les Berbères, dont beaucoup adoptèrent avec enthousiasme cet enseignement comme arme idéologique contre la domination arabe. Le principe d'égalité de tous les croyants correspondait à la fois aux structures sociales et aux idéaux des Berbères mais aussi aux aspirations de ceux d'entre eux qui acceptaient mal les lourds tributs et les mauvais traitements imposés par la bureaucratie arabe. Ils étaient également séduits par cet aspect de l'enseignement kharidjite selon lequel tous les musulmans étant égaux, le luxe et l'ostentation de la richesse sont répréhensibles; les vrais croyants doivent vivre sobrement

17. Cette doctrine s'oppose à la fois à celle des chiïtes qui estiment que seuls peuvent devenir imams les descendants de la fille du Prophète, Fâtima, et son époux 'Alî, et à celle des sunnites qui pensent que seuls les kurayshites (membres de la *ḵabīla* de Muḥammad) peuvent occuper ce poste.

et modestement, en pratiquant la charité et en respectant les strictes règles de l'honnêteté dans leur vie privée et professionnelle. Cet aspect puritain a sans doute exercé une profonde influence sur des populations d'agriculteurs semi-nomades, au mode de vie frugal, et que scandalisaient le luxe et l'immoralité des classes dirigeantes arabes. Nulle part dans le monde islamique le kharidjisme n'a trouvé un terrain aussi favorable que chez les Berbères, et Reinhard Dozy a eu raison de dire: «Le calvinisme islamique a fini par trouver son Écosse en Afrique du Nord<sup>18</sup>.»

Sous ses deux formes principales — ibadisme et sufrisme — le kharidjisme se répandit essentiellement parmi les populations berbères des régions désertiques qui s'étendent de la Tripolitaine, à l'est, au sud du Maroc, à l'ouest, en passant par le sud de l'Ifrikiya, influençant en particulier les Berbères de la grande famille *zanāta*<sup>19</sup>. Au milieu du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, les kharidjites créèrent deux théocraties: l'imamat de Tāhert, qui recevait l'allégeance de tous les ibadites de la Tripolitaine au sud de l'Algérie, et la principauté sufrite, moins importante, de *Sidjilmāsa*. Ces deux États échappèrent au contrôle du gouvernement central abbaside et à celui des gouverneurs aghlabides semi-indépendants de l'Ifrikiya jusqu'à leur destruction au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle par les Fatimides<sup>20</sup>.

Il est évident que l'adoption massive de la doctrine kharidjite par les Berbères s'explique par leur opposition sociale et nationale à la domination des Arabes. Loin d'être dirigé contre l'islam, le succès du kharidjisme chez les Berbères témoigne au contraire de leur islamisation. Qui plus est, le prosélytisme actif de nombreux *mashāyikh* et savants ibadites allait en fait permettre à de nombreux Berbères de se familiariser avec la doctrine et les règles de l'islam, favorisant ainsi une adhésion en profondeur, et pas seulement superficielle, à la nouvelle religion.

La résistance berbère n'était pas non plus dirigée contre les Arabes musulmans en tant que tels, mais uniquement contre la classe dirigeante. Rejetant avec vigueur la violence ou l'arbitraire d'un gouvernement imposé de l'étranger, les Berbères étaient parfaitement disposés à se choisir librement comme chefs des musulmans non berbères comme le persan Ibn Rustum à Tāhert, Idrīs, descendant de 'Alī au Maroc, ou le fatimide 'Ubaydullāh chez les Berbères *kutāma*. Le choix de ces hommes devait toujours être dicté par leur activité à la tête de l'opposition antigouvernementale, ainsi que par leur prestige en tant que musulmans. Cela montre, encore une fois, que ces populations berbères étaient déjà gagnées à l'islam et qu'elles cherchaient à exprimer leur opposition dans un cadre islamique, que ce soit sous la forme du kharidjisme avec Ibn Rustum, de l'orthodoxie sunnite pour Idrīs ou du chiisme dans le cas de 'Ubaydullāh.

Il y eut également quelques tentatives pour fonder une religion exclusivement berbère s'opposant à l'islam; la plus fameuse et durable d'entre

18. R. Dozy, 1874, vol. 1, p. 150; voir également A. Bernard, 1932, p. 89.

19. T. Lewicki, 1957, et également le chapitre 13 ci-après.

20. Voir le chapitre 12 ci-après.

elles fut celle des Barghawāta, fraction des Maṣmūda qui peuplait la plaine du littoral atlantique du Maroc, entre Sale et Sāfi. Leur chef, Sāliḥ ibn Ṭarīf, se proclama prophète en 127/744-745 et rédigea un Coran en langue berbère ainsi qu'un code de lois rituelles et religieuses inspiré pour l'essentiel des coutumes locales. Si la religion barghawāta se situait ainsi en dehors de la mouvance de l'islam, son inspiration musulmane était manifeste et elle représentait l'un des essais les plus originaux de « berbérisation » de la confession apportée au Maghreb par l'Orient.

Cette hérésie eut beaucoup de succès parmi les Berbères du Maroc. Sāliḥ se proclama chef d'un État indépendant du califat et ses successeurs continuèrent à exercer leur domination sur une grande partie du littoral atlantique jusqu'au <sup>ve</sup>/<sub>XI</sub><sup>e</sup> siècle. Après avoir défendu avec succès leur religion et leur État contre toutes les attaques extérieures, ils furent finalement vaincus par les Almoravides dont le fondateur, 'Abdallāh ibn Yāsīn, périt en combattant ces hérétiques.

Dans d'autres régions du nord du Maroc, chez les Awrāba, Miknāsa, Ghomāra et autres, l'islam avait déjà bien progressé au <sup>II</sup>/<sub>VIII</sub><sup>e</sup> siècle, mais il semble que le point de rupture traduisant une implantation plus durable se soit produit dans ces régions sous la dynastie idriside, fondée par un descendant de 'Alī<sup>21</sup>. Les Berbères l'avaient accueilli avec enthousiasme, car la croyance populaire en la *baraka* [pouvoir de bénédiction] héréditaire des descendants du Prophète était déjà bien enracinée, à l'est comme à l'ouest. Invité à prendre la tête de l'opposition anti-abbaside, Idrīs saisit cette occasion et, s'étant proclamé calife en 172/788, lança une offensive pour amener dans la mouvance de l'islam les Berbères qui n'étaient pas encore convertis. Cette politique allait être poursuivie par son fils, Idrīs II, si bien qu'au cours du siècle suivant, le nord du Maroc était largement islamisé, à l'exception du royaume hérétique de Barghawāta. Il convient de souligner à ce propos que, contrairement à l'opinion de certains érudits<sup>22</sup>, la dynastie idriside n'a jamais prêché la doctrine chiite. L'islamisation des Berbères sous les Idrisides fut également favorisée par l'afflux régulier d'immigrants arabes venus d'Andalousie et d'Ifriqiya dans la ville nouvellement fondée de Fès, qui allait jouer à l'ouest du Maghreb le même rôle que Ḳayrawān à l'est.

L'islamisation de l'ensemble du Maghreb était, en substance, achevée au <sup>IV</sup>/<sub>X</sub><sup>e</sup> siècle; seules quelques régions et villes éparses abritaient encore de petites communautés chrétiennes et juives et dans les régions montagneuses éloignées, quelques « tribus berbères » se cramponnaient à leurs anciennes croyances alors que la Barghawāta « hérétique » était toujours indomptée. Mais pendant cette période, les conditions socio-politiques allaient connaître de nombreux changements qui eurent une influence profonde sur la situation religieuse.

Les Fatimides ont joué, dans cette évolution, un rôle aussi déterminant que paradoxal. En balayant les États de Tāhert et de Sidjilmāsa, et en domptant plusieurs tentatives de soulèvements kharidjites, ils portèrent un coup

21. Sur les débuts de cette dynastie, voir le chapitre 10 ci-après.

22. Par exemple, P. K. Hitti, 1956, p. 450-451.

mortel au kharidjisme berbère, mais ne parvinrent pas pour autant à gagner au chiisme les Berbères qui se tournèrent en masse vers le sunnisme et en particulier vers l'école juridico-religieuse malikite du *madhhab*. Les kharidjites survivants se retirèrent dans des régions isolées (Mzāb, Djabal Nafūsa, etc.) ou abandonnèrent progressivement leur doctrine pour se convertir au malikisme, déjà solidement implanté à Kayrawān, en Ifrīqiya et dans certaines régions du Maroc. Le kharidjisme avait d'ailleurs perdu sa raison d'être en tant qu'expression spécifique de l'opposition berbère à la domination étrangère. Il n'y avait plus d'emprise étrangère au Maghreb dès lors que les Fatimides, ayant transféré le centre de leur empire en Égypte, eurent abandonné le Maghreb au gouvernorat des Zirides berbères qui ne tardèrent pas à se proclamer indépendants et à faire serment d'allégeance au calife sunnite de Bagdad. Peu de temps après, la partie occidentale du Maghreb tomba sous la domination des Almoravides berbères qui balayèrent les derniers vestiges du kharidjisme, du chiisme et de l'hérésie barghawāta dans la région, établissant définitivement la domination de l'école malikite de l'islam sunnite.

## DEUXIÈME PARTIE

## La diffusion de l'Islam en Afrique au sud du Sahara

*Ivan Hrbek*

L'islamisation de l'Afrique du Nord ayant été le résultat de la grande conquête arabe, on croit souvent que la propagation de cette religion en Afrique tropicale s'est faite selon le même schéma, c'est-à-dire que les populations locales, d'abord conquises par les Arabes (ou Berbères), furent ensuite contraintes d'adopter l'islam. La conquête du Ghana par les Almoravides est souvent citée comme le plus remarquable exemple de ce type d'islamisation, mais des travaux récents ont montré — comme nous le verrons plus loin — que cette interprétation n'est étayée par aucune preuve concrète. Le rôle que joua la conquête menée par des envahisseurs musulmans venus de l'extérieur fut en fait négligeable, sauf au Soudan oriental où une importante colonisation arabe avait pris une part décisive dans la propagation de l'islam, mais même là, la conversion des populations locales intervint beaucoup plus tard. La conquête des sociétés africaines par des États locaux islamisés fut un facteur important au Tchad et en Éthiopie méridionale, bien que, fait paradoxal, l'extension finale de l'Empire chrétien amhara au XIX<sup>e</sup> siècle ait exercé une action bien plus profonde et plus durable sur le rayonnement de l'islam que les opérations militaires des siècles précédents<sup>23</sup>. Il n'en reste pas moins que le cours normal de la propagation de l'islam dans diverses régions d'Afrique au sud du Sahara prit un aspect très différent, comme on va le voir.

23. I. M. Lewis, 1974, p. 108-109.

## Le Sahara

Les Berbères du Sahara occidental avaient pu entrer en contact avec l'islam par l'intermédiaire soit des guerriers arabes qui avaient envahi leur pays à partir du Sūs al-Aḳṣā, soit des marchands musulmans dont les caravanes venues de Sidjilmāsa ou d'autres villes du Sūs al-Aḳṣā avaient fait leur apparition sur les routes commerciales du Sahara occidental immédiatement après la conquête arabe du Maghreb. Ces contacts entraînèrent certainement la conversion de quelques Berbères qui servaient de guides et d'escorte aux caravanes. L'influence de la culture musulmane sur les populations locales a dû être plus forte et plus profonde dans les rares comptoirs commerciaux et les centres politiques situés dans les régions où les négociants s'étaient établis à titre permanent.

Le récit de l'expédition de 'Uḳba ibn Nāfi' dans le sud du Maroc est le plus ancien texte d'information dont nous disposons sur les contacts entre Arabes et Berbères sahariens. En 63/682, 'Uḳba ibn Nāfi' attaqua les Berbères au sud du Sūs al-Aḳṣā et se retira après avoir fait quelques prisonniers<sup>24</sup>. Il semble que cette expédition se soit avancée jusqu'au Wādī Dar'a (Oued Dra). Bien que très embellie ensuite par la légende de 'Uḳba, elle semble n'avoir été qu'une sorte de reconnaissance analogue à celle que le même général avait menée en 47/666-667 au sud de Tripoli en direction du Fezzān et du Kawār<sup>25</sup> et il est fort peu probable qu'une incursion aussi brève ait pu entraîner l'islamisation des populations locales.

D'un caractère à peu près identique furent les campagnes de Mūsā ibn Nuṣayr, le gouverneur umayyade d'Ifrīkiya, qui, entre 87/705-706 et 90/708-709, avait conquis, pacifié et, dit-on, converti la plupart des Berbères marocains. Il pénétra lui aussi dans le Sūs al-Aḳṣā et arriva même à Sidjilmāsa et à la ville de Dar'a, aux confins du territoire massūfa<sup>26</sup>. Mais la même source soutient que la conquête définitive du Sūs al-Aḳṣā et la conversion de ses habitants n'eurent lieu que plus tard, dans les années 730, à la suite de l'expédition d'Ḥabib ibn Abī 'Ubayda<sup>27</sup>.

L'armée repartit avec de nombreux prisonniers et beaucoup d'or. Parmi les prisonniers se trouvaient un nombre important de Massūfa, ce qui montre que ces Berbères refusaient l'Islam.

Les expéditions militaires arabes au Sahara occidental cessèrent après les grandes révoltes berbères des années 740 qui aboutirent à la décadence de la domination arabe et à une anarchie généralisée au Maghreb.

Il semble que les premiers des Berbères sahariens dont la conversion soit certaine aient été les Lamtūna, puisque Ibn Kḥaldūn a écrit qu'ils avaient

24. Ibn Kḥaldūn, 1925-1926, vol. I, p. 212; J. M. Cuoq, 1975, p. 330; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 326.

25. Ibn 'Abd al-Hakam, 1947, p. 63-65; J. M. Cuoq, 1975, p. 45-46; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), *op. cit.*, p. 12.

26. Al-Balādhurī, 1866, p. 230.

27. Al-Balādhurī, 1866, p. 231-232; Ibn 'Abd al-Hakam, 1947, p. 122-123; Ibn 'Idḥārī, 1948-1951, vol. I, p. 51; J. M. Cuoq, 1951, p. 46.

accepté l'islam peu après la conquête de l'Espagne par les Arabes, c'est-à-dire dans la seconde décennie du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Al-Zuhrī (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle), de son côté, parle de la conversion des Lamtūna, Massūfa et Djuddāla sous le règne du calife umayyade Hishām ibn 'Abd al-Malik (106/724-125/743)<sup>28</sup>. Leur conversion semble toutefois n'avoir été qu'un mince vernis au cours des siècles qui suivirent : toute l'histoire des débuts du mouvement almoravide atteste de façon éloquente le caractère superficiel de l'islamisation de ces trois peuples berbères.

## Le Soudan occidental et central

L'islam s'était propagé à travers le désert jusqu'au Soudan occidental avant même que le Maghreb et le Sahara eux-mêmes fussent totalement convertis. Selon al-Zuhrī, les chefs de la ville commerçante de Tādmekka, les Berbères de Banū Tānmak, furent islamisés sept ans après que la population du Ghana eut été contrainte par les nouveaux convertis ghanéens<sup>29</sup>. Il est fort possible, évidemment, que la « conversion » ait consisté, en l'occurrence, à imposer l'islam almoravide orthodoxe à un peuple qui professait déjà la foi kharidjite. Depuis le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, des commerçants ibadites venus d'Afrique du Nord fréquentaient Tādmekka ; la ville était devenue l'un des centres majeurs de leurs activités missionnaires parmi les populations soudanaises. Abū Yazīd, le célèbre chef de la révolte kharidjite anti-fatimide du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, est probablement né à Tādmekka<sup>30</sup>.

Cela nous conduit à examiner le rôle que les kharidjites, et en particulier la secte ibadite, jouèrent dans la propagation de l'islam au Soudan. Les travaux récents de T. Lewicki sur les ibadites en Afrique du Nord, au Sahara et au Soudan ont jeté une lumière nouvelle sur les activités aussi bien commerciales que missionnaires de ces musulmans puritains. On est certain maintenant que des commerçants ibadites avaient pénétré au Soudan bien avant les sunnites orthodoxes et il est probable que le ralliement à l'islam de quelques-uns des premiers convertis soudanais ait été uniquement dû au prosélytisme des ibadites. La plupart des sources arabes classiques ne font pas mention de ces activités, étant donné l'hostilité de leurs auteurs, musulmans orthodoxes, envers les hérétiques<sup>31</sup> ; ce n'est que sporadiquement, ou de façon indirecte, qu'elles font mention de la présence ibadite au Soudan<sup>32</sup>.

28. Al-Zuhrī, 1968, p. 126, 181 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 121 ; T. Lewicki, 1970.

29. Al-Zuhrī, 1968, p. 181-182 ; T. Lewicki, 1981, p. 443.

30. Ibn Ḥammād, 1927, p. 18, 33-34 ; voir chapitre 12 ci-après.

31. Parmi les nombreuses victimes de la conquête almoravide de la ville d'Awdāghust, al-Bakrī (1913, p. 24 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 91-92) ne mentionne avec regret que la mort d'un Arabe de Ḳayrawān, c'est-à-dire un musulman sunnite, et passe sous silence le massacre des Berbères zanāta en majorité ibadites.

32. Ibn Baṭṭūṭa (1969, p. 395) signale la présence d'un groupe d'ibadites blancs à Zaghari. Bien que le *Ta'rikh al-Sūdān* (1900, p. 61) présente Sonni 'Alī de Songhay comme kharidjite, il semble que ce terme prenne ici le sens général d'hérétique. Voir T. Hodgkin, 1975, p. 118, note 3.

En revanche, les écrits des auteurs ibadites d'Afrique du Nord abondent en détails sur le réseau commercial ibadite au Sahara et au Soudan depuis le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs villes soudanaises telles que Ghana, Gao, Awdāghust, Tādmekka, Ghīyārū, Zāfunu et Kūgha témoignent de la présence d'établissements de marchands ibadites venus de Tāhert, de Wargla, du Sud tunisien et du Djabal Nafūsa. Les kharidjites de la secte sufrite ont régné sur Sidjilmāsa, l'un des principaux points terminaux septentrionaux du commerce caravanier jusqu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle; la dynastie ibadite des Banū Khaṭṭāb à Zawīla (dans le Fezzān) a dominé l'extrémité nord de la grande route commerciale reliant la Libye au bassin du lac Tchad. L'image qui se dégage des récentes recherches nous montre l'ampleur de ces relations commerciales; bien qu'elles ne fassent pas souvent état des activités missionnaires de ces marchands, on peut supposer que leur présence, qui s'est étalée sur des siècles dans les centres soudanais les plus importants, a exercé une influence religieuse sur les populations locales. Les premiers convertis ont été évidemment leurs partenaires soudanais. En revanche, on ne retrouve aucune trace des dogmes de la foi ibadite dans la zone soudanaise. Ce n'est, semble-t-il, que dans l'architecture religieuse qu'on peut déceler une influence ibadite plus profonde: les formes des minarets qui subsistent dans de nombreuses régions du Soudan ont vu le jour dans le sud tunisien, alors que les *minbar* [chaires musulmanes] rectangulaires sont des copies de celles du Mzāb, qui fut le principal centre ibadite à partir du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>.

Les premières influences ibadites dans le Sahara méridional et le Soudan occidental disparurent sous la pression des Almoravides qui prêchaient l'orthodoxie islamique et veillaient à ce que les musulmans soudanais adhèrent désormais au malikisme. A la même époque, c'est-à-dire au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, l'invasion de l'Afrique du Nord et des confins septentrionaux du Sahara par les nomades Banū Hilāl contribua au déclin des communautés ibadites et entraîna la perte définitive de leur prépondérance commerciale dans le commerce caravanier.

Deux épisodes curieux pourraient être perçus comme l'écho de l'ancienne influence ibadite dans la région subsaharienne. La légende hawsa de Daura rapporte l'histoire d'un certain Abuyazidu (ou Baydjidda), « fils du roi de Bagdad » et ancêtre légendaire des dynasties hawsa régnautes. Cette légende d'Abuyazidu semble avoir quelque lien avec Abū Yazīd, le célèbre chef de la révolte kharidjite anti-fatimide, tué en 335/947. Bien qu'il soit historiquement impossible d'affirmer que les deux personnages aient été une seule et même personne, on est néanmoins en droit de voir dans cette légende une survivance lointaine de la tradition ibadite au Soudan, d'autant que l'on sait que l'Abū Yazīd de l'histoire est né à Tādmekka (ou Gao) d'une mère soudanaise<sup>34</sup>.

Al-Dardjīnī (VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle), auteur ibadite du Maghreb, raconte l'histoire de son arrière-grand-père qui, vers 575/1179-1180, voyageait au Soudan

33. Voir J. Schacht, 1954.

34. H. R. Palmer, 1928, vol. 3, p. 132 et suiv.; W. K. R. Hallam, 1966, et la critique de A. Smith, 1970.



et y convertit à l'islam le roi du Mali, non loin du Ghana. Cette anecdote rappelle le récit bien connu d'al-Bakrī sur la conversion à l'islam d'un roi du Mallal qui a dû avoir lieu avant qu'al-Bakrī n'ait rédigé son ouvrage, c'est-à-dire avant 460/1068. L'écart chronologique montre que nous sommes ici en présence d'un pieux mensonge d'al-Dardjīnī, qui attribue à son ancêtre le succès d'un missionnaire anonyme<sup>35</sup>. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt de l'anecdote, preuve des premières activités missionnaires des ibadites et de leur survivance au cours des siècles suivants.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité et la profondeur de cette première vague d'islamisation. Compte tenu de ce que fut la situation de l'islam à une époque plus récente, on peut supposer que, d'une façon générale, ce premier islam contenait de nombreux éléments de diverses fois préislamiques connues dans le Maghreb depuis la fin de l'époque romaine (judaïsme, christianisme) ainsi que des survivances des religions berbères et africaines. Il n'est pas étonnant que les survivances de la religion traditionnelle africaine et le caractère « hybride » de ce premier islam au Sahara et au Soudan aient rempli d'horreur les réformateurs orthodoxes intransigeants (surtout malikites) du type Ibn Yāsīn. Il fallut plusieurs siècles pour que l'islam authentique prêché par une longue lignée de réformateurs et d'animateurs remportât quelque succès.

Aux ibadites revient incontestablement le mérite d'avoir été les premiers à initier les peuples soudanais à l'islam ; même s'il est impossible d'apprécier leur succès sur le plan numérique — et il semble qu'il fut assez faible — ce sont eux qui jetèrent les bases sur lesquelles les propagateurs de la foi islamique devaient construire plus tard des structures plus solides.

L'association de l'islam et du commerce dans l'Afrique subsaharienne est un fait bien connu. Les groupes les plus actifs sur le plan commercial tels que les Dioula, les Hawsa et les Dyakhanke furent parmi les premiers à se convertir lorsque leurs pays entrèrent en contact avec les musulmans, et cette conversion s'explique par des facteurs sociaux et économiques. Religion née au sein de la société marchande de La Mecque et prêchée par un prophète qui avait été lui-même pendant longtemps un commerçant, l'islam présentait (et présente) un ensemble de préceptes moraux et pratiques étroitement liés aux activités marchandes. Ce code moral aidait à sanctionner et à contrôler les rapports commerciaux et offrait aux membres des différents groupes ethniques une idéologie unificatrice qui jouait en faveur de la sécurité et du crédit, deux des conditions essentielles à l'existence de relations marchandes entre partenaires éloignés les uns des autres. Comme l'a si bien dit A.G. Hopkins : « L'islam contribuait à maintenir l'identité des membres d'un réseau ou d'une entreprise disséminés sur de longues distances et se trouvant souvent en pays étranger ; il permettait aux commerçants de se reconnaître et d'accélérer leurs transactions et il prévoyait des sanctions morales et rituelles obligeant au respect d'un code de conduite qui rendait possibles la confiance et le crédit<sup>36</sup>. »

35. Voir J. Schacht, 1954, p.21-25; T. Lewicki, 1969, p.72-73; J. M. Cuoq, 1975, p.195-196; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publi.), 1981, p.368-369.

36. A. G. Hopkins, 1973, p.64.

Les musulmans de cette première époque tendaient à constituer de petites communautés dispersées le long des grandes routes commerciales quadrillant tout le Sahel et le Soudan. Dans certaines capitales comme Ghana ou Gao, marchands et musulmans (deux termes le plus souvent synonymes) vivaient dans des quartiers séparés et jouissaient souvent d'une certaine autonomie politique et judiciaire. Cette situation se perpétua jusqu'à une époque très récente, non seulement dans les centres commerciaux, mais aussi dans beaucoup de villages où les musulmans préféraient se tenir à l'écart de la majorité « païenne », sous la juridiction de leurs propres cheikhs *ḳāḍī*.

Dans leurs quartiers, ils construisirent des mosquées et ne tardèrent pas à se distinguer des autres habitants par certaines habitudes et coutumes associées à la pratique de leur religion telles les cinq prières quotidiennes, leur habillement et, chez certains musulmans dévôts, le refus absolu de l'alcool.

Ainsi l'islam apparut-il tout d'abord non comme une frontière mouvante de conversion des masses dans une zone continue, mais plutôt comme une série d'enclaves urbaines dans les centres de commerce et de pouvoir politique, tandis que les populations rurales étaient peu touchées<sup>37</sup>. Ces établissements, le long des routes commerciales et dans les grands centres urbains, devaient constituer les bases de la propagation future de l'islam.

Tous les commerçants musulmans n'avaient certes pas le temps ou le désir de faire du prosélytisme auprès des populations locales. Mais, dans leur sillage et avec la croissance des communautés musulmanes dans de nombreuses régions du Soudan, arrivaient des clercs pour qui les activités religieuses importaient généralement plus que les activités commerciales. Ils commencèrent par exercer au sein des communautés établies diverses fonctions cléricales auxquelles s'ajoutèrent par la suite des pratiques de guérison, de divination, la fabrication et la vente de charmes et d'amulettes. C'est ainsi qu'ils gagnèrent prestige et respect parmi les non-musulmans, dont les croyances religieuses n'étaient pas exclusives et qui recherchaient souvent l'aide de ces clercs dans leurs tentatives de manipulation du surnaturel. Cet aspect de leurs activités orienté vers la magie et la superstition constituait aux yeux des non-musulmans des pays du Soudan l'attrait majeur de l'islam. L'interprétation des rêves, la guérison par la foi, la divination de l'avenir, la croyance dans le pouvoir de la prière — pour la pluie notamment — leur paraissaient d'un très grand intérêt<sup>38</sup>.

Dès son apparition en Afrique occidentale, l'islam eut à lutter contre des coutumes et pratiques non musulmanes. Pour la plupart des convertis, l'adhésion à cette nouvelle religion n'a jamais signifié l'abandon total de toutes les pratiques non islamiques associées à leur religion traditionnelle. En fait, beaucoup, au début, acceptèrent l'islam parce que les premiers chefs musulmans interprétaient de façon libérale ce qui constitue la profession de

37. P. D. Curtin, 1975, p. 48.

38. H. J. Fisher, 1977, p. 316. Mais il importait moins à certains religieux de répandre l'islam parmi les non-convertis que de prétendre au monopole de certains pouvoirs ésotériques pour leur propre groupe. Voir Y. Person, 1968-1975, vol. 1, p. 133.

l'islam, et se montraient donc très tolérants à l'égard de certaines pratiques non islamiques.

Le second groupe social, après les marchands, à se convertir à l'islam fut celui des chefs et des courtisans. Alors que l'adoption de cette confession par les commerçants soudanais, grâce aux contacts avec leurs homologues d'Afrique du Nord, se fit progressivement et discrètement pendant des années sans éveiller la curiosité des auteurs musulmans auxquels nous nous référons, la conversion d'un chef, en revanche, attira toujours leur attention et ne manqua pas d'être signalée comme une victoire de l'islam. Nous sommes donc bien mieux renseignés sur l'islamisation des familles royales et de leurs cours; de plus, les dates indiquées nous permettent de situer le processus dans un cadre chronologique relativement sûr.

On estime en général que le premier chef du Soudan occidental à se convertir à l'islam fut Wār Dyābī du Takrūr, de la région du bas Sénégal. Il le fit avant même l'ascension des Almoravides dans les années 420/1030. Selon al-Bakrī, il entreprit de propager la nouvelle religion dans le pays voisin de Sillā<sup>39</sup> et son fils Labī se joignit en 448/1056 à Yahyā ibn 'Umar pour combattre les Djuddāla rebelles. Bien qu'on donne aujourd'hui aux populations d'expression fulbe dans la région du bas Sénégal le nom de Toucouleur (nom qu'elles-mêmes n'utilisent pas), qui est une déformation de Takrūr, leur présence dans ce pays dès le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle n'est pas certaine. Il est plus probable que l'ancien Takrūr (ou Tekrūr) était peuplé par les Soninke<sup>40</sup>. Dans les siècles qui suivirent, le nom de Takrūr finit par désigner généralement, en Afrique du Nord et en Égypte, tous les pays musulmans du Soudan occidental et central. On ignore encore si cet usage tient à ce que le Takrūr fut le premier pays islamisé d'Afrique occidentale ou au fait qu'au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle les populations du Takrūr, qui parlaient déjà le fulbe à cette époque, avaient commencé à donner naissance à une classe de religieux musulmans (les Torodbe) qui devait jouer un rôle primordial dans l'islamisation de l'ensemble du Soudan occidental<sup>41</sup>.

À une époque plus ancienne encore, avant l'ère des Almoravides, eut lieu à Gao (Kāw-Kāw), vers 400/1009-1010, la conversion à l'islam d'un chef local, celle du quinzième chef dyā (zā) Kosoy<sup>42</sup>. Al-Bakrī ne relate pas les circonstances de cette conversion mais raconte que, lorsqu'un nouveau chef était installé à Gao, on lui remettait une épée, un bouclier et un exemplaire du Coran, que lui avait fait parvenir un calife en tant qu'insignes du pouvoir. Il ajoute que le roi professait la religion islamique, ne donnant jamais le pouvoir suprême à un autre qu'à un musulman<sup>43</sup>.

39. Al-Bakrī, 1913, p. 172; J. M. Cuoq, 1975, p. 96; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 77.

40. Wār Dyābī est un nom propre soninke; voir C. Monteil, 1929, p. 8. L'immigration de populations de langue fulbe dans le pays du bas Sénégal ne commença que plus tard.

41. Voir U. al-Naqar, 1969.

42. *Tā'rikh al-Sūdān*, 1900, p. 5.

43. Al-Bakrī, 1913, p. 183; J. M. Cuoq, 1975, p. 108-109.

Mais le cérémonial de cour à Gao nous décrit que cet al-Bakrī était manifestement d'essence non musulmane. Ce système, où l'islam était la religion royale officielle alors que la masse de la population était non musulmane et où le cérémonial de cour conservait un caractère surtout traditionnel, subsista longtemps dans de nombreux États soudanais, témoignant de l'équilibre très subtil qui n'a cessé d'exister entre l'islam et la structure religieuse autochtone.

A cette même période remonte aussi la conversion, que nous avons déjà évoquée, du roi du Mallal, une des plus anciennes chefferies du Malinke. Selon al-Bakrī, ce roi fut gagné à l'islam par un résident musulman dont les prières apportèrent au pays des pluies longtemps attendues. La famille royale et la cour devinrent des musulmans convaincus, mais le reste de la population resta fidèle à la religion traditionnelle<sup>44</sup>. Ce roi proclama publiquement son allégeance à la nouvelle religion et reçut le nom *al-Muslimāni*; le roi d'Alūkan, en revanche, avait dû dissimuler sa foi islamique à ses sujets.

Le premier établissement de l'islam au Soudan central date du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle avec la conversion du *mai* de Kānem<sup>45</sup>. Dans le *maḥram* [octroi de privilège] de Ḥummay D̲j̲ilmi (vers 472/1080-490/1097), on lit que « le premier pays du Soudan où pénétra l'islam a été le pays de Bornu. Cette pénétration se réalisa par l'intermédiaire de Muḥammad ibn Mānī, qui avait vécu cinq ans à Bornu au temps du roi Bulu [...] et quatorze ans au temps du roi Umme (Hummay). Alors, il rallia Bornu à l'islam par la grâce du roi Umme [...]. Mai Umme et Muḥammad ibn Mānī propagèrent l'islam au-dehors pour qu'il dure jusqu'au jour du Jugement dernier<sup>46</sup> ». Il est intéressant de noter que, déjà sous le règne de quelques-uns des prédécesseurs de Hummay (depuis le début du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle), vivaient à la cour des religieux musulmans qui initiaient les chefs eux-mêmes aux préceptes islamiques et étudiaient avec eux des passages du Coran, mais aucun des *mai* ne professa publiquement l'islam. C'est pourquoi al-Bakrī, écrivant une génération avant Ḥummay, considère encore Kānem comme un royaume de « nègres idolâtres », bien qu'exposés aux influences musulmanes, comme l'atteste la présence de quelques réfugiés umayyades qui « conservent encore leur manière de s'habiller et leurs coutumes arabes »<sup>47</sup>. Le fils et successeur de Ḥummay, Dūnama (490/1097-545/1150), fit deux pèlerinages à La Mecque et périt noyé au cours du second<sup>48</sup>.

La première percée de l'islam au Soudan central et occidental semble réellement avoir eu lieu au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle: du bas Sénégal aux rives du lac Tchad, il fut propagé par plusieurs souverains et chefs, acquérant ainsi une reconnaissance officielle dans le cadre de sociétés africaines. Ce siècle vit aussi la conversion du plus célèbre, en même temps que du plus puissant, des États soudanais, celui du Ghana.

44. Voir note 35.

45. Voir D. Lange, 1978.

46. H. R. Palmer, 1928, vol. 3, p. 3; également réimprimé dans H. R. Palmer, 1936, p. 14 et suiv.

47. Al-Bakrī, 1913, p. 11; J. M. Cuoq, 1975, p. 82. Voir chapitre 15 ci-après.

48. *Dīwān des sultans du Kānem-Bornu*; H. R. Palmer, 1936, p. 85-86.

On a longtemps cru que l'islamisation du Ghana était due à la conquête almoravide en 469/1076. Les récents travaux d'auteurs tels que D. C. Conrad, H. J. Fisher, L. O. Sanneh et M. Hiskett<sup>49</sup> ont sérieusement mis en doute cette hypothèse et on a de plus en plus tendance à estimer que cette conquête n'a jamais eu lieu et que les deux puissances ont toujours entretenu des relations amicales. Une source autorisée a pu écrire il y a peu de temps : « Il semble plus vraisemblable que les Soninke du Ghana aient été en bons termes avec les Almoravides du désert, qu'ils soient devenus leurs alliés plutôt que leurs ennemis et que ce soit par des moyens pacifiques que ces derniers les persuadèrent d'adopter l'islam sunnite comme religion de l'empire du Ghana<sup>50</sup>. » Selon diverses sources arabes, notamment al-Bakrī, la capitale comptait, pendant la période pré-almoravide, une importante communauté musulmane comprenant non seulement des marchands, mais aussi des courtisans et des ministres. Les dirigeants du Ghana étaient donc depuis longtemps déjà exposés à l'influence islamique ; il est également probable que l'islam apparut d'abord au Ghana sous la forme kharidjite. Il se peut donc que la « conversion » de la population du Ghana à l'islam par les Lamtūna en 469/1075 (pendant la conquête almoravide évoquée par al-Zuhrī)<sup>51</sup> ait simplement consisté à imposer l'islam malikite orthodoxe à une communauté ibadite, comme cela avait déjà été le cas pour les habitants d'Awdāghust. Le plus grand succès de l'intervention almoravide fut sans aucun doute d'avoir obtenu la conversion du souverain et de sa cour<sup>52</sup>.

On a également cessé d'attribuer à la conquête almoravide, qui s'accompagna d'une islamisation forcée, l'exode massif des populations soninke hostiles à l'islam, qui auraient préféré abandonner leurs foyers ancestraux plutôt que leurs croyances religieuses traditionnelles<sup>53</sup>. Certes il y a bien eu émigration, mais comme il n'y a eu ni conquête ni islamisation par la contrainte, les causes doivent en être recherchées ailleurs.

Ce serait évidemment une erreur d'ignorer l'influence profonde des Almoravides ainsi que les changements que leur intervention provoqua au Soudan. Mais ces changements furent d'un ordre tout différent de ceux que supposent les tenants de la migration. Les Soninke du Ghana se dispersèrent effectivement, mais ce fut la suite d'un processus engagé des années plus tôt ; les marchands soninke islamisés (les Wanḳāra — ou Wangara — des sources arabes) tissèrent peu à peu un vaste réseau commercial dans le Sahel et au sud de celui-ci, jusqu'en bordure de la forêt tropicale. Loin d'être hostiles à la religion islamique, ils contribuèrent largement, au contraire, à la propager dans les régions non musulmanes du Soudan, où ni Arabes ni Berbères ne pénétrèrent jamais. Les Soninke qui émigrèrent de Dyā (Dia) sur le Niger jusqu'au nouveau centre de Dyakhaba sur le Bafing prirent plus tard

49. D. C. Conrad et H. J. Fisher, 1982, 1983 ; L. O. Sanneh, 1976 ; M. Hiskett, 1984.

50. M. Hiskett, 1984, p. 23.

51. Al-Zuhrī, 1968, p. 180 et suiv. ; J. M. Cuoq, 1975, p. 119.

52. M. Hiskett, 1984, p. 26.

53. Cette opinion est à la base de la théorie selon laquelle les ancêtres des peuples akan de l'actuelle République du Ghana (« akan » étant supposé être une déformation de « Ghana ») étaient venus de l'ancien Ghana après la conquête almoravide.

le nom de Dyakhanke. Ils adoptèrent la langue malinke et fondèrent une communauté très unie menant de pair activités religieuses et commerciales<sup>54</sup>. D'autres commerçants d'origine soninke, mais souvent de langue malinke, créèrent de nouveaux réseaux commerciaux: les Dioula principalement vers le sud, les Marka dans la boucle du Niger, et les Yarse dans les États voltaïques. Leur histoire et le rôle qu'ils jouèrent dans la propagation de l'islam appartiennent, pour l'essentiel, aux siècles ultérieurs, mais ce fut dans la période qui suivit immédiatement l'intervention almoravide au Ghana que ce processus s'amorça.

Il est certain qu'après l'intermède almoravide, les activités islamiques au sud du Sahara se firent plus intenses. On attribue parfois l'islamisation du *mai* Hummay de Kānem à l'influence almoravide, mais cela semble improbable. D'autres souverains soudanais, comme nous l'avons vu, s'étaient convertis à l'islam avant l'ascension des Almoravides. Il semble qu'au cours du <sup>v</sup><sup>e</sup>/<sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle, la dynamique d'un développement antérieur dans de nombreux États soudanais soit entrée dans une phase où le ralliement à l'islam offrait certains avantages aux classes dirigeantes et à un groupe de plus en plus nombreux de commerçants locaux. Ces avantages se précisèrent encore plus aux siècles suivants, au cours de la période qui vit l'essor des grands empires soudanais: celui du Mali et des Songhay.

Les raisons d'État qui furent à l'origine de la relative islamisation des empires non musulmans étaient à la fois internes et externes. Les motivations extérieures étaient d'ordre commercial puisque la fonction de ces empires du point de vue économique était de contrôler et d'exploiter le commerce du Soudan avec l'Afrique du Nord. Il était de l'intérêt de la classe dirigeante de présenter, par l'organisation de sa cour et ses pèlerinages, une image islamisée qui lui permettrait d'établir et de renforcer de bonnes relations avec ses clients et partenaires nord-africains<sup>55</sup>. Sur le plan intérieur, l'un des grands problèmes des souverains était de s'assurer l'allégeance des ethnies et clans polythéistes qu'ils avaient soumis et dont les cultes ancestraux et agraires différaient radicalement de ceux de la dynastie régnante. L'adoption de la religion islamique, religion au caractère universel, apparut comme une solution possible: ils s'efforcèrent donc de l'implanter au moins parmi les chefs d'autres lignées et d'autres clans afin de faire naître entre eux un nouveau lien religieux. L'extension de leurs empires rendait plus malaisée une administration efficace de leurs territoires et l'aide de scribes musulmans et autres personnes instruites leur était indispensable pour la correspondance et la conduite des affaires de l'État. Les religieux musulmans ont dû exercer une grande influence dans les cours royales, ouvrant ainsi la voie à la conversion ultérieure du souverain et de sa famille.

Cela ne signifie pas que les rois aient été des musulmans particulièrement sincères ou pieux. Il leur fallait tenir compte des coutumes locales et des croyances traditionnelles de la majorité de leurs sujets non musulmans, qui voyaient en eux une incarnation ou un intermédiaire de puissances surnaturelles. Aucun des chefs n'avait le pouvoir politique d'imposer l'islam ou la loi

54. Sur les Dyakhanke, voir L. O. Sanneh, 1979; p. D. Curtin, 1971.

55. C. Coquery-Vidrovitch, 1969, notamment p. 73.

L'AFRIQUE DU VII<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE



3.3. Les régions islamisées vers 900/1500.  
[Source : I. Hrbek.]

islamique sans courir le risque d'ébranler le loyalisme des non-musulmans. On comprend mieux ainsi la persistance des cérémonies et rites polythéistes à la cour des rois musulmans, tels les *mana* du Mali ou les *askiya* du royaume des Songhay, hommes qui avaient accompli le pèlerinage et passaient aux yeux de tous pour de pieux musulmans.

Quant à l'empire du Mali, la conversion de ses souverains à l'islam eut lieu à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, sous les descendants de Sunjata. Ibn Baṭṭūta et Ibn Khaldūn affirment que ce héros fondateur de l'empire s'était converti à l'islam<sup>56</sup>, mais la tradition orale malinke insiste avec force sur son caractère de magicien « païen » et nie sa conversion. Toutefois, son fils et successeur, Mansa Uli, accomplit le pèlerinage pendant le règne du sultan mamlūk Baybars (658/1260-676/1277).

Sous son règne, le Mali s'étendit dans le Sahel et s'assura le contrôle des villes commerçantes de Walāta, Tombouctou et Gao, entrant ainsi en contact plus direct avec les peuples islamisés qu'au cours des siècles précédents<sup>57</sup>. C'est depuis cette époque que le pèlerinage royal devint une tradition permanente chez les *mansa*. L'empire prit sa forme islamique au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle sous Mansa Mūsā (vers 712/1312-738/1337) et sous son frère Mansa Sulayman (vers 738/1337-761/1360), qui encouragèrent la construction de mosquées et le développement du savoir islamique. Un témoin oculaire, Ibn Baṭṭūta, a loué le zèle que mettaient les musulmans maliens à apprendre par cœur le Coran et à assister aux prières publiques. De la lecture de son récit se dégage l'impression générale que le Mali du milieu du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle était un pays où l'islam avait déjà pris racine et dont les habitants observaient les principaux préceptes islamiques. Il ne fait mention d'aucune pratique religieuse « païenne » et, mis à part la nudité des femmes, ne remarque rien qui fût interdit par la loi islamique<sup>58</sup>.

La sécurité générale qui régna à la grande époque de l'Empire malien favorisa l'expansion du commerce au Soudan occidental. Les commerçants musulmans exploitaient plusieurs réseaux commerciaux qui s'étendaient sur tout le territoire de l'empire et s'aventurèrent même au-delà de ses frontières. Les conversions de Malinke se multipliaient, de même que celles d'autres groupes ethniques, comme les Fulbe de la vallée du Sénégal et du Masina. L'apparition et l'accroissement d'un clergé local constituent un événement important : ce clergé se concentra dans les principaux centres politiques et commerciaux, à Niani et à Gao, mais surtout à Jenné et à Tombouctou. Il ne fait aucun doute que, jusqu'au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle du moins, la plupart des érudits musulmans de Tombouctou étaient d'origine soudanaise ; beaucoup avaient étudié à Fès et leur science islamique et leur ferveur religieuse étaient si grandes qu'elles suscitaient l'admiration des visiteurs étrangers<sup>59</sup>.

56. Ibn Baṭṭūta, 1969, vol. IV, p.420; Ibn Khaldūn, 1925-1956, vol. II, p.110; J. M. Cuoq, 1975, p.310, 344.

57. Voir J. L. Triaud, 1968.

58. Ibn Baṭṭūta, 1969, p.423-442; il a rencontré une nudité analogue aux îles Maldives sans mettre en doute la sincérité de la foi islamique de leurs habitants.

59. Voir *Ta'rikh al Sūdān*, 1900, p.78-84.



A Tombouctou, les postes principaux (*kādi*, *imām* et *khaṭīb*) étaient tous occupés par des Noirs musulmans venus de l'intérieur de l'Empire malien. Une situation analogue régnait à Jenné et à Dyagha (Dyā), dont Ibn Baṭṭūṭa louait les habitants « musulmans confirmés, se distinguant par leur piété et leur quête de savoir<sup>60</sup> ». La naissance d'une classe de savants et de clercs musulmans érudits d'origine soudanaise fut un événement important de l'histoire de l'islam dans l'Afrique au sud du Sahara. Elle signifia en effet que l'islam serait dès lors propagé par des autochtones connaissant les langues, coutumes et croyances locales; cette connaissance allait faciliter leurs activités missionnaires et leur assurer plus de succès que n'en avaient obtenu en des temps plus anciens leurs coreligionnaires nord-africains. Aux yeux des Africains, l'islam cessait d'être la religion de Blancs étrangers et, professé par les Africains eux-mêmes, devenait une religion africaine.

L'influence de cette nouvelle classe de religieux africains se fit sentir jusqu'au Soudan central. Jusqu'au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, la région qui s'étendait du lac Tchad au cours moyen du Niger et, en particulier, le pays des Hawsa, avait constitué pour la diffusion de l'islam une sorte de bras mort, à peine effleuré par les activités missionnaires. Puis, sous le règne du *sarki* Yaji de Kano, « les Wangarawa vinrent de Melle porteurs de la religion musulmane<sup>61</sup> ». Selon la chronologie de Palmer, Yaji régna de 750/1349 à 787/1385 mais la *Chronique des Wangarawa* du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle, récemment découverte, affirme que ces missionnaires arrivèrent à Kano sous le règne de Muḥammad Rumfa (867/1463-904/1499), après avoir quitté leur pays d'origine en 835/1431-1432<sup>62</sup>. Les difficultés chronologiques des débuts de l'histoire hawsa sont bien connues et il n'est pas surprenant que les spécialistes ne soient pas d'accord sur la date de l'introduction de l'islam dans le pays des Hawsa. Malgré les arguments avancés par l'éditeur de la *Chronique des Wangarawa*, il semble plus probable que l'arrivée de ces musulmans a eu lieu dès le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle sous Yaji et non sous Rumfa, un siècle plus tard. Dans la *Chronique de Kano*, Yaji est dépeint comme un musulman rigoureux, contraignant ses sujets à la prière, et beaucoup de *sarakuna* qui régnèrent entre le moment de sa mort et l'accession au pouvoir de Rumfa, outre qu'ils portent des noms islamiques, sont dépeints comme des musulmans<sup>63</sup>. Sous le prédécesseur immédiat de Rumfa, des Fulbe (Fulani) musulmans vinrent de Melle « apportant avec eux des ouvrages sur la divinité et l'étymologie », alors que les musulmans hawsa n'avaient auparavant que des livres sur la loi et la tradition<sup>64</sup>.

Il se peut, évidemment, que le pays des Hawsa ait reçu plusieurs vagues de musulmans waṅḡara à différentes époques et que ces premiers représentants

60. Ibn Baṭṭūṭa, 1969. vol. IV, p. 395.

61. *Kano chronicle*, dans: H. R. Palmer, 1928, vol. 3, p. 104.

62. M. A. al-Hajj, 1968.

63. La principale faiblesse de la *Chronique des Wangarawa* réside dans le fait qu'elle confond l'arrivée des Wangarawa avec celle du réformateur al-Māghilī, qui se produisit à la fin du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle.

64. *Kano chronicle*, dans: H. R. Palmer, 1928, vol. 3, p. 111.

aient réussi à répandre l'islam, en particulier parmi les commerçants, tandis que le groupe mentionné dans les chroniques prêchait la religion nouvelle aux classes dirigeantes<sup>65</sup>.

C'est dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle qu'une forte tradition islamique commença à s'instaurer. Trois chefs importants, peut-être contemporains, Muḥammad Rabbo à Zaria, Muḥammad Korau à Katsina et Muḥammad Rumfa à Kano, donnèrent un caractère nouveau au développement hawsa en introduisant ou en renforçant l'islam dans la région. On ne sait rien de Muḥammad Rabbo, si ce n'est qu'il fut le premier *sarki* musulman de Zaria. Ibrāhīm Sūra, qui prit ensuite le pouvoir à Katsina, a laissé le souvenir d'un maître impitoyable qui jetait en prison ceux qui refusaient de prier, alors que son fils 'Alī était appelé *murābit*, homme de *ribāt*. Nombre de ces chefs tombèrent sous l'influence du grand réformateur musulman al-Maghīlī qui, à la demande de Rumfa, rédigea un guide, *Les devoirs des princes*, à l'usage des souverains musulmans<sup>66</sup>. Il existe aussi des récits sur l'arrivée à Kano à cette époque de *shurafā'* [descendants du Prophète] dont la présence entraîna un renforcement de la foi et l'élimination de certaines survivances « païennes ». L'islam était alors encore empreint de nombreuses coutumes et pratiques locales et certains dirigeants demandèrent conseil non seulement à al-Maghīlī, mais aussi au célèbre érudit égyptien al-Suyūṭī<sup>67</sup>.

En dépit de ces tentatives pour renforcer son emprise, l'islam était loin de faire l'unanimité. Il devint la religion de petites communautés de commerçants et de clercs professionnels; l'influence qu'il eut sur les cours fut superficielle, tandis que la masse des populations restait fidèle à ses croyances traditionnelles. Peu à peu, cependant, les concepts et les attitudes islamiques gagnèrent du terrain, créant une situation d'islam « hybride ». La prompte acceptation de ce type d'islam par les commerçants hawsa, qui formaient la classe commerciale musulmane la plus industrielle après celle des Dioula, favorisa la poursuite de la propagation de l'islam dans ces régions du Soudan. En ouvrant des routes commerciales vers les pays producteurs de kola, dans l'arrière-pays de la Gold Coast (actuel Ghana) (où ils rencontrèrent des Dioula faisant mouvement en direction de l'est), ils apportèrent l'islam jusqu'aux lisières de la forêt.

Au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, la position de l'islam se trouva encore consolidée par la politique d'Askiya Muḥammad de Songhay, ainsi que par le départ des *mai* du Kānem pour l'empire du Bornu et le long règne d'Idrīs Alaōma. On suppose que l'intervention de ce chef à Mandara en faveur de l'un de ses protégés ouvrit la voie à l'introduction de l'islam dans ce pays, et c'est peut-être à cette époque que les Tubu adoptèrent cette religion. Le Bagirmi, de création récente, devint à la même époque un État musulman, et un peu

65. Voir S. A. Balogun, 1980, p. 213-214.

66. Sur al-Māghīlī, voir A. A. Batrān, 1973.

67. Dans sa lettre à Ibrāhīm Sūra, al-Suyūṭī écrivait: « On m'a informé que certains membres de la population de Gobir atteints par la maladie sacrifient un ou une esclave, croyant ainsi se racheter de la mort. » Voir T. Hodgkin, 1975, p. 119.

plus tard, s'inspirant de cet exemple, 'Abd al-Karīm put souder le Wadaī en un État qui était, du moins de nom, musulman.

A l'autre extrémité de la zone soudanaise, en Sénégal, cette période fut également marquée par une offensive islamique. Au début du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, les populations gambiennes étaient déjà considérées comme musulmanes dans leur grande majorité<sup>68</sup>. Dans la seconde partie de ce siècle, l'expansion de l'islam devint, avec la progression des Toucouleur dans le Fouta Toro, encore plus marquée. Presque partout sur la côte, les religieux musulmans (appelés *bixirim* par les Portugais) se déplaçaient en propageant la foi islamique, interdisant la consommation de viande de porc et distribuant des amulettes. Trois *ribāṭ* sur les rives de la Gambie étaient spécialisés dans la formation de religieux que l'on envoyait ensuite prêcher l'islam dans tous les pays environnants<sup>69</sup>.

La progression de l'islam connut aussi, évidemment, quelques revers. Les Mosi (Mossi) de la boucle du Niger avaient longtemps résisté à la pousse de l'islam, bien qu'ils fussent entrés en contact avec lui dès le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, quand ils avaient attaqué et pillé Tombouctou et même Walāta<sup>70</sup>. A la fin du siècle suivant, Askīya Muḥammad lança contre eux la guerre sainte parce qu'ils avaient repoussé la sommation qu'il leur avait faite de se rallier à l'islam. Mais même la défaite de son armée ne persuada pas le roi mosi d'abandonner sa religion traditionnelle et la majorité de ses sujets suivit son exemple. Ce ne fut qu'après le XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle que des marchands musulmans (Yarse) commencèrent à pénétrer dans les royaumes mosi et c'est seulement au XIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle que certains Mosi se convertirent.

Les Bambara qui vivaient sur le territoire de l'ancien empire du Mali formaient un autre îlot de religion traditionnelle. Et la culture islamique du Mali était elle-même en régression depuis la fin du déclin de l'empire. Ayant perdu leurs possessions extérieures, coupés du commerce saharien, les Malinke vivaient en petites chefferies (*kafu*) sans administration centrale et sans vie urbaine. Abandonné par la classe politique, l'islam n'était plus représenté que par la communauté commerçante (Dioula) ou par les religieux (*moriba*)<sup>71</sup>.

Au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, l'islam était, malgré tout, assez bien implanté tout le long de la ceinture soudanaise, de l'Atlantique au lac Tchad et au-delà. Les classes dirigeantes de tous les grands États et de la majorité des petits étaient musulmanes, du moins de nom. Dans toutes les villes et dans de nombreux villages vivaient des communautés de musulmans africains, d'origines ethniques diverses, dont certains n'étaient musulmans que de nom, mais parmi lesquels on trouvait souvent des hommes érudits et pieux, à l'esprit ouvert et en contact avec le vaste monde situé au nord du Sahara. Bien que les masses paysannes n'eussent été que peu touchées par cette religion universelle,

68. D. Pacheco Pereira, 1956, p. 69-73.

69. M. F. de B. Santarem, 1842, p. 29.

70. Toutefois, on peut se demander, à la lumière de travaux récents, si ces Mosi étaient les mêmes que ceux du bassin voltaïque. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chapitre 9.

71. Y. Person, 1981, p. 614 et 641.

l'islam devenait après tant de siècles de présence, un phénomène familier, l'un des éléments de la scène culturelle de l'Afrique occidentale.

### La Nubie et le Soudan nilotique

L'islamisation de la Nubie et du Soudan nilotique a été et demeure, en fait, un processus permanent. Si la Nubie est entrée en contact avec l'islam au moment de la conquête arabe de l'Égypte, au début du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle, la progression de l'islam s'y est néanmoins heurtée à l'existence d'États chrétiens et à l'attachement des Nubiens à leur foi. Les musulmans d'Égypte tentèrent, en 31/651-652, de conquérir la Nubie et s'aventurèrent même jusqu'à Dongola, mais ils furent contraints à demander une trêve en raison de la résistance farouche des Nubiens. Le traité conclu, connu sous le nom de *baḳt*<sup>72</sup>, était un pacte de non-agression qui autorisait l'État nubien d'al-Maḳurra à conserver son statut d'État indépendant. Il accordait aux sujets de chaque partie le droit de circuler et de commercer librement sur le territoire de l'autre partie et stipulait que la vie des musulmans de Nubie devait être protégée<sup>73</sup>. Ce traité resta en vigueur pendant six siècles, faisant preuve d'une longévité rare pour un accord international. Il montre que les musulmans renonçaient à l'idée d'occuper la Nubie; l'essentiel pour eux était de mettre fin aux raids des Nubiens et de transformer le pays en zone d'influence. Des tentatives furent faites de temps à autre pour convertir les chefs (par exemple, au début du règne des Fatimides en Égypte); mais les gouvernements musulmans d'Égypte ont eu pour politique générale de laisser le royaume chrétien en paix.

Les relations amicales qui s'instaurèrent entre dirigeants égyptiens et monarques nubiens ouvrirent les portes à la pénétration des commerçants musulmans. Des marchands arabes étaient installés depuis longtemps dans la capitale d'al-Maḳurra, où, selon une habitude commune à l'ensemble de la zone soudanaise, ils possédaient leur propre quartier. Ces marchands ne semblent pas avoir été de zélés propagateurs de la religion musulmane; ils n'en ont pas moins introduit les premiers rudiments de cette foi nouvelle dans une région jusque-là entièrement chrétienne.

L'islamisation (ainsi que l'arabisation) de la Nubie fut l'œuvre de tout autres agents. Dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, des groupes de nomades arabes commencèrent à se déplacer de Haute-Égypte vers la Nubie, en choisissant principalement la région située entre la vallée du Nil et le littoral de la mer Rouge. Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, ils s'étaient déjà implantés dans l'extrême nord de la Nubie et, à la même époque, certains Nubiens installés au nord de la deuxième cataracte s'étaient convertis à l'islam.

Le littoral de la mer Rouge était une autre voie de pénétration de l'Islam, quoique moins importante que le couloir du Nil. Les marchands arabes avaient commencé à s'installer dans des villes côtières comme 'Aydḥāb,

72. Au sujet du *baḳt*, voir chapitre 8 ci-après.

73. Seules les clauses ayant une incidence directe sur l'expansion de l'islam sont mentionnées ici.

Bādī et Sawākin dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. L'arrière-pays était occupé par une *ḡabīla* belliqueuse de nomades, les Bēḏja, qui, pendant longtemps, ont harcelé la Haute-Egypte par des incursions répétées. Les gouvernements musulmans tentèrent de les pacifier par des traités semblables à celui qu'ils avaient conclu avec les Nubiens; mais comme les Bēḏja n'avaient aucune organisation politique centralisée, ces traités ne concernaient qu'une partie de leurs groupes. Les chefs bēḏja autorisèrent cependant l'établissement de marchands musulmans sur leur territoire, ouvrant ainsi la région à l'influence de l'Islam.

Cette influence fut renforcée par l'immigration en pays bēḏja de groupes de nomades arabes qui s'allièrent par mariage aux familles dirigeantes des Bēḏja; leurs enfants devinrent chefs de certains groupes bēḏja. Ce scénario se répéta maintes fois et c'est ainsi qu'à la longue, les musulmans imposèrent leur influence. Le même phénomène se produisit en Nubie, où l'on vit apparaître de puissantes familles musulmanes. L'ouverture, entre le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, de routes commerciales qui reliaient la vallée du Nil aux ports de la mer Rouge en passant par le territoire bēḏja favorisa l'islamisation des populations autochtones. Les groupes bēḏja installés le plus au nord (Hadāriba et 'Ababda) furent progressivement arabisés et allèrent même jusqu'à s'inventer des ascendances arabes; mais leurs croyances ancestrales affleuraient sous le vernis islamique. D'autres groupes ont été moins touchés par l'influence des Arabes musulmans; mais ils finirent eux aussi par accepter l'Islam, ou tout au moins certains de ses préceptes. On peut dire qu'au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, la majorité des Bēḏja étaient formellement convertis, c'est-à-dire qu'ils se considéraient comme musulmans et étaient reconnus comme tels par leurs coreligionnaires; mais ils conservaient de nombreuses pratiques et croyances traditionnelles.

Entre-temps, la Nubie du Nord accueillit un flot ininterrompu d'immigrants arabes; tant que le royaume d'al-Maḡurra resta indépendant, c'est-à-dire jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, cette immigration se limita surtout à une lente infiltration de petits groupes de Bédouins. S'immisçant dans les querelles internes de la famille royale, les Mamlūk transformèrent les rois nubiens en vassaux ou en marionnettes. En 715/1315, ils choisirent comme roi de Nubie un prince qui s'était déjà converti à l'Islam; cet événement sonnait le glas du christianisme en Nubie. Placée entre les mains d'un musulman, la Nubie cessa d'être une *dār al-ḡarb* pour devenir une *dār al-islām* et arrêta de payer la *djizya* [impôt de capitation] aux dirigeants musulmans de l'Égypte<sup>74</sup>. Désormais, le *bakt* n'avait plus de raison d'être.

La désintégration du royaume septentrional de Nubie, à laquelle la première pénétration arabe avait beaucoup contribué, facilita la grande percée des Arabes jusqu'aux riches pâturages situés au-delà du désert de Nubie. Ces Bédouins se disaient certes musulmans, mais il n'y a aucune raison de croire que leur islam était un tant soit peu moins superficiel que celui des autres nomades. On peut difficilement les considérer comme des prosélytes

74. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 5, p.922-923.

fanatiques de leur foi. En revanche, la fin de la dynastie chrétienne et, par conséquent, du christianisme en tant que religion d'État a dû beaucoup faciliter la conversion à l'islam des populations sédentaires de la vallée du Nil. D'autres facteurs ont favorisé le déclin du christianisme en Nubie, notamment l'isolement croissant et la détérioration de la situation des chrétiens en Égypte, d'où venaient la plupart des membres du haut-clergé. Le christianisme ne fut pas balayé d'un coup, mais survécut pendant longtemps avant de succomber à ses propres faiblesses. L'islam occupa au fur et à mesure le terrain abandonné. Dans l'État méridional de 'Alwa, le christianisme résista jusqu'au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle avant de céder à l'influence conjuguée des « tribus arabes » et des Fundj.

A l'époque, les nomades arabes avaient déjà pénétré dans la *Djazira* (Gezira), entre le Nil Bleu et le Nil Blanc, et dans la Butana, entre l'Atbara et le Nil Bleu. Là, ils s'installèrent dans la région métropolitaine de 'Alwa et à Sennār, et poussèrent vers le sud jusqu'à l'île d'Aba sur le Nil Blanc. Ils pénétrèrent de la même façon dans le Kordofān et dans le sud du Dārfūr.

Dans le sillage de ces nomades venaient les prédicateurs. Ils étaient nés en vieille terre d'Islam ou y avaient étudié, et étaient les premiers à apporter à ce pays quelques notions de la loi canonique, la *shari'a*. Le plus ancien de ces pieux missionnaires fut un Yéménite, *Ghulām Allāh ibn 'Ayd*, qui arriva dans la région de Dongola pendant la seconde moitié du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle; il trouva les musulmans plongés dans l'ignorance, faute d'instructeurs<sup>75</sup>. Au cours des siècles suivants, les missionnaires des ordres soufis commencèrent à s'installer au Soudan et contribuèrent à propager l'islam. Ils réussirent à convertir les Fundj, peuple à la peau foncée originaire du haut Nil Bleu. Sous le règne des rois fundj, l'islam fut encouragé et de nombreux érudits et hommes pieux vinrent s'installer dans le royaume. A partir du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, la frontière méridionale de l'Islam se stabilisa le long du 13<sup>e</sup> parallèle. Le processus d'islamisation s'est accompagné d'un processus d'arabisation qui a laissé son empreinte sur une grande partie du pays<sup>76</sup>.

## La Corne de l'Afrique

L'islam a pénétré en Ethiopie le long de deux grands axes commerciaux qui relient les îles Dahlak et Zaylā<sup>c</sup> à l'intérieur du pays. Les îles Dahlak sont devenues musulmanes au début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle; à la même époque, des musulmans pour la plupart étrangers au continent, d'origine arabe ou autre, commencèrent à s'installer en divers points du littoral de la mer Rouge. A partir de ces centres, l'islam s'est diffusé parmi les populations locales essentiellement nomades de la côte, mais son influence resta limitée jusqu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle.

Les nombreuses inscriptions arabes trouvées dans les îles Dahlak témoignent de la richesse et de l'importance de la communauté musulmane, qui

75. Y. F. Hasan, 1966, p. 154-155.

76. Sur l'expansion de l'islam au Soudan nilotique, voir J. S. Trimmingham, 1949.

en est venue plus tard à former un véritable sultanat<sup>77</sup>; pourtant, ces îles ne semblent pas avoir joué un rôle important dans la pénétration de l'islam en Éthiopie. Le principal obstacle fut l'implantation solide de l'église chrétienne dans le nord du pays, parmi les populations parlant le tigré et l'amharique. Les chefs ont certainement bien accueilli les marchands musulmans installés sur la côte (Dahlak ayant été, pendant longtemps, le seul débouché commercial du royaume éthiopien), mais ils leur ont interdit de propager leur foi. Il n'empêche que, dès le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître des communautés musulmanes dans les principaux centres et le long des grands axes commerciaux. Le commerce en Éthiopie, notamment l'envoi de caravanes vers des contrées lointaines, était, dès cette époque, monopolisé par les musulmans, car la société chrétienne avait toujours considéré avec mépris les activités commerciales et artisanales<sup>78</sup>. Les vestiges d'anciennes communautés musulmanes ont été retrouvés dans la province entièrement chrétienne du Tigré<sup>79</sup>; selon toute vraisemblance, les marchands pouvaient circuler librement et étaient autorisés à s'installer avec leurs familles et leurs domestiques dans le royaume chrétien<sup>80</sup>.

Les îles Dahlak furent probablement le point de pénétration des communautés musulmanes dans le nord de l'Éthiopie, mais c'est de Zaylā', important port du golfe d'Aden, que dut partir le mouvement de pénétration dans le sud, c'est-à-dire dans la province du Shoa. Zaylā' a été, à cet égard, plus importante que Dahlak, car c'est dans cette partie méridionale de l'Éthiopie que l'islam était appelé à jouer un rôle déterminant.

La situation dans l'arrière-pays de Zaylā' était très différente de celle qui existait dans le nord: c'était une région frontière entre chrétiens et musulmans, où ils entrèrent en lutte pour gagner à leur foi l'immense masse de la population indigène, polythéiste. Cette rivalité religieuse se doubla d'une lutte pour la domination politique et économique qui devait se poursuivre pendant plusieurs siècles.

Au cours des II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècles, l'islam s'implanta solidement sur les bords du golfe d'Aden; par la suite, son importance politique et religieuse ne cessa de croître dans l'ensemble de la région, notamment dans l'intérieur du pays. Les conditions qui ont favorisé l'extension de l'influence musulmane étaient en partie internes (déclin du royaume chrétien) et en partie externes (expansion du pouvoir fatimide dans la région de la mer Rouge, accompagnée d'un essor du commerce). Les marchands musulmans furent de plus en plus nombreux à pénétrer dans le sud du pays pour fonder de petites communautés et des unités politiques. Ils préparèrent ainsi le terrain à la venue de prédicateurs musulmans qui se chargèrent de convertir la population locale à l'islam.

Les premières cités commerçantes et principautés musulmanes du golfe d'Aden commencèrent à se déployer le long du plateau du Harar à la fin du

77. Au sujet de ces inscriptions, voir B. Malmusi, 1895; G. Oman, 1974a, 1974b.

78. Voir M. Abir, 1970, p. 123.

79. M. Schneider, 1967.

80. Voir al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 34, sur les familles musulmanes de l'Ḥabasha, tributaires des populations locales.

IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Au début du siècle suivant, l'expansion de l'islam avait abouti à la fondation de sultanats musulmans parmi les populations de langues sémitiques et kushitiques de la région. D'après une chronique locale arabe, le premier prince du sultanat de Shoa aurait commencé à gouverner dès la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle ; en fait, la fondation de cet État ne remonte probablement qu'au début du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle environ<sup>81</sup>. La dynastie régnante affirmait descendre d'une famille bien connue de La Mecque, les Maḵhẓūmī. Il y avait aussi dans la région d'autres principautés d'origine arabe qui ne descendaient pas des Maḵhẓūmī.

L'un des royaumes musulmans les plus importants fut celui d'Ifāt, dont les rois prétendaient aussi descendre de la famille du prophète Muḥammad par Abū Ṭālib ; son plus grand sultan, 'Umar Walasma<sup>c</sup>, annexa le sultanat de Shoa en 684/1285.

Des sources arabes et éthiopiennes signalent l'existence d'au moins trois royaumes musulmans, en plus de celui d'Ifāt : Dawāro, à l'ouest de la région de Harar, Sharka dans la région d'Arusi, et Bālī, au sud de Dawāro. Plus tard, on trouve mentionnés d'autres États comme ceux de Hadyā, Arababnī et Darah. Celui de Hadyā allait devenir célèbre à partir du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle pour son marché d'esclaves<sup>82</sup>. Pendant longtemps, l'État d'Ifāt a dominé grâce à la position stratégique qu'il occupait sur l'important axe commercial qui mène de Zaylā<sup>c</sup> aux provinces d'Amhara et de Lasta ainsi qu'à d'autres principautés musulmanes.

Malgré l'annexion progressive, à partir du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, des principautés et États musulmans du sud par les empereurs salomonides, le commerce caravanier du plateau resta dans une large mesure entre les mains des musulmans.

Exception faite des marchands et courtisans, il est difficile d'évaluer l'étendue et la profondeur de l'islamisation de la population locale au cours de ces premiers siècles. La chronique du sultanat de Shoa ne signale de conversions importantes dans l'intérieur du pays qu'au début du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, notamment dans la région du contrefort oriental du plateau de Shoa. Dans la région de Harar, des inscriptions arabes datant du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle témoignent de l'existence de communautés musulmanes bien développées, ce qui confirme l'importance de Harar comme centre de diffusion de l'islam dans la région<sup>83</sup>. Au cours de l'offensive chrétienne vers le sud, l'islam perdit certes de l'influence et des adeptes, mais il continua à être professé par de nombreux groupes ethniques qui ne furent pas directement touchés par cette poussée, comme les Afar et les Somali. Lorsqu'au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle Aḥmad Grañ lança son *djihād* contre l'Éthiopie chrétienne, il put enrôler dans son armée des Afar et des Somali des plaines ainsi que divers peuples de langues sémitiques et kushitiques du plateau, qui étaient déjà depuis longtemps sous influence islamique. Même si cette tentative de fonder un

81. E. Cerulli, 1941, p. 5–14. Voir chapitre 20 ci-après.

82. Al-'Umarī, 1927, p. 20 et suiv.

83. Révérend père Azais et R. Chambord, 1931, vol. 1, p. 125-129.



empire éthiopien se solda finalement par un échec, les franges orientales et méridionales de l'Éthiopie restèrent fermement acquises à l'islam<sup>84</sup>.

Il est possible de reconstituer les premières étapes de l'expansion de l'islam en Éthiopie au moyen de documents écrits, mais on ne peut en faire autant pour les débuts de l'islamisation des Somali. Nous possédons certes les données recueillies par des géographes arabes sur des villes côtières comme *Zaylā*<sup>5</sup>, *Berberā*, *Mogadiscio*, *Brava* et *Marka*, et même quelques inscriptions datées provenant de ces lieux ; mais en ce qui concerne l'expansion de l'islam à l'intérieur du pays où vivait la grande masse des Somali, on ne peut s'en faire qu'une idée approximative à partir de récits historiques. Il ne fait pas de doute que les groupes somali installés sur la côte du golfe d'Aden entrèrent très tôt en contact avec des musulmans. Les premiers à immigrer dans les villes côtières furent, semble-t-il, des marchands arabes et persans qui épousèrent des femmes autochtones et finirent par se fondre dans la population somali. Ils apportèrent avec eux la religion de l'islam et influencèrent les Somali vivant dans ces établissements et dans l'arrière-pays immédiat, qui se convertirent progressivement. Mais il fallut attendre quelques siècles pour que l'influence de ces musulmans revête un caractère plus permanent. Des traditions somali rapportent que le cheikh *Darod Ismā'il*, arrivant d'Arabie, s'installa parmi les *Dir*, la plus ancienne famille somali, épousa une *Dir*, et devint par la suite l'ancêtre d'un immense clan qui porte son nom, les *Darod*. Il est impossible de dater cet événement avec certitude, mais on s'accorde en général pour le situer entre le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. Il existe une tradition analogue sur l'arrivée, environ deux siècles plus tard, d'un autre Arabe, le cheikh *Ishāḳ*, éponyme des Somali *isaq*, qui s'installa à l'ouest des *Darod*<sup>85</sup>. Même si la figure de ces patriarches relève plutôt de la légende, les traditions citées témoignent en fait d'une période d'islamisation intense parmi les Somali du nord, ainsi que de la montée et de l'expansion des clans *Darod* et *Isaq* vers cette époque. L'apparition de grandes familles claniques unies par les liens de l'islam libéra des forces dynamiques internes, déclenchant une migration générale de ces groupes vers l'intérieur de la Corne, selon un axe orienté vers le sud. Au cours de ces mouvements, les clans déjà islamisés durent certainement chercher à convertir les groupes parlant somali qui n'avaient pas encore été touchés par l'islam. Mais il est impossible d'évaluer avec certitude la durée de ce processus.

Les Somali vivant sur la côte de l'océan Indien connurent l'Islam par le biais des villes du littoral (*Mogadiscio*, *Brava* et *Marka*), à l'instar de leurs compatriotes du Nord. Dès la première moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de marchands musulmans, arabes et autres, s'étaient établis dans ces villes. Ils furent suivis par de nombreux autres immigrants, qui arrivèrent par vagues successives d'Arabie, de Perse et même d'Inde. A terme, leur assimilation donna naissance à une culture et à une société métissées, reflets des deux composantes, somali et arabe. L'évolution ne fut pas partout

84. Sur l'islamisation de l'Éthiopie, voir J. S. Trimmingham, 1952.

85. E. Cerulli, 1957-1964, vol. I, p. 60-61.

uniforme, mais elle avait pour principal dénominateur commun l'islam. Ces villes côtières, qui étaient surtout des comptoirs, devaient avoir des contacts réguliers avec les Somali de l'arrière-pays. Il est impossible de dire si ces derniers jouèrent, dans la diffusion de l'islam en cette région, un rôle aussi déterminant que celui qu'exercèrent dans le Nord leurs compatriotes profondément islamisés.

L'un des traits caractéristiques de l'islamisation des Somali est qu'elle ne s'accompagna pas d'arabisation. Les Somali sont certes fiers des traditions qui les font descendre de nobles familles arabes, et leur langue contient de nombreux emprunts à l'arabe, mais ils n'ont jamais perdu leur identité ethnique, contrairement à ce qui est arrivé en Afrique du Nord ou dans le Soudan nilotique. Cela s'explique peut-être par le fait que les Arabes n'ont jamais immigré en masse dans la Corne de l'Afrique, mais y sont plutôt venus en tant qu'individus, marchands ou prédicateurs, qui furent rapidement absorbés dans la société somali<sup>86</sup>.

### La côte de l'Afrique orientale et les îles

La question de l'arrivée et de l'installation des Arabes et des Persans musulmans sur la côte de l'Afrique orientale ainsi qu'aux Comores et à Madagascar est examinée en détail dans d'autres chapitres de ce volume<sup>87</sup>. Nous nous en tiendrons ici à l'expansion de l'islam. De ce point de vue, la région offre, à l'époque qui nous intéresse, un tableau très différent de ce que nous venons de voir dans les autres parties de l'Afrique tropicale. L'islam, qui a progressivement conquis, dans la ceinture soudanaise ou parmi les Somali, des populations entières et plus ou moins influencé la vie des groupes ethniques africains, n'a pas eu la même incidence chez les bantuphones et les autres peuples d'Afrique orientale. Il s'y est certes épanoui, mais seulement comme religion d'immigrants venus d'outre-mer et vivant en cercle fermé dans des établissements côtiers ou insulaires. L'archéologie, étayée par des sources arabes, fournit suffisamment de preuves sur le caractère islamique de nombreuses villes côtières s'étalant de Lamu au Mozambique; mais elle confirme en même temps que l'islam n'a pas pénétré à l'intérieur du pays, et que ni les Bantu ni aucun autre groupe ethnique n'ont été touchés par cette religion avant le XIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle. L'islam n'eut de succès qu'auprès des populations du littoral qui étaient en contact immédiat avec les immigrants arabes et/ou persans installés dans les villes. On rapporte que même des villages situés à proximité des établissements musulmans étaient habités par des « incroyants » (*kāfir*), victimes des razzias des marchands d'esclaves<sup>88</sup>.

La société des villes côtières était assurément musulmane, mais non arabe. Les immigrants, jamais très nombreux, épousaient des femmes africaines et se fondaient dans la population locale. Leurs descendants, de sang

86. De nombreuses familles d'origine arabe furent progressivement somalisées; le clan des Mukī, au sein duquel le chef des *ḫādi* de Mogadiscio a toujours été choisi, a ainsi troqué son patronyme contre un nom somali: Rer Faḫīh. Voir J. S. Trimingham, 1962, p. 215.

87. Voir chapitres 21 et 25 ci-après.

88. Voir Ibn Baṭṭūta, 1969, vol. II, p. 193.

mêlé, abandonnaient rapidement l'arabe pour le kiswahili, qui devint un sabir pour toutes les communautés musulmanes de la côte. Pendant longtemps, cependant, l'élément musulman se réduisit en Afrique orientale à une très petite minorité, dont les regards étaient tournés plutôt vers l'océan que vers l'Afrique elle-même.

Une seule exception à ce tableau : la pénétration de marchands musulmans, pour la plupart swahili, dans l'arrière-pays du Mozambique actuel et dans le Zimbabwe. La découverte au Zimbabwe de céramiques chinoises et persanes datant des VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles témoigne de l'existence de relations commerciales avec les établissements côtiers, notamment avec Kilwa et ses avant-postes méridionaux comme Sofala. Plus tard, à partir du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, qui marque la fin du monopole de Kilwa-Sofala sur le commerce de l'or, les marchands basés à Angoche et Mozambique se lancèrent dans un commerce florissant avec l'empire en expansion du Mutapa. Les sources portugaises du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle fourmillent de récits sur la présence de milliers de marchands « maures » très actifs dans l'empire, et dont la concurrence était ressentie avec amertume par les Portugais. L'importance des marchands musulmans dans l'empire est également attestée par le fait que la deuxième femme du *mwenne mutapa* était ministre des affaires musulmanes. La plupart de ces commerçants étaient des Africains noirs, immigrants swahili venus des vieux centres côtiers du nord ou autochtones qui s'étaient ralliés à la culture du commerce international qui caractérisait les sociétés urbaines musulmanes.

Les musulmans du littoral qui ont pénétré en Afrique du Sud-Est n'ont laissé aucune empreinte reconnaissable chez les peuples de la région. En fait, l'islam n'a pas réussi à s'imposer comme religion parmi les Africains de l'intérieur, malgré plusieurs siècles de voisinage. L'idée traditionnelle selon laquelle l'islam se serait répandu dans le sillage des commerçants musulmans ne semble pas s'appliquer à cette région pour des raisons qui n'ont pas encore été élucidées.

Les musulmans de la côte ont fait preuve d'un plus grand prosélytisme dans les Comores. Les *Shīrāzī*, auxquels la *Chronique de Kilwa* attribue l'islamisation de la ville, se seraient aussi installés à Anjouan, fait généralement confirmé par la tradition locale. La chronologie de ces événements est assez floue mais, selon toute vraisemblance, les premiers musulmans arrivèrent aux environs du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle ; comme partout ailleurs, ils se mélangèrent à la population locale africaine et malgache et donnèrent naissance à un peuple appelé Antalaotra (« peuple de la mer »), dont la langue est un dialecte kiswahili enrichi de nombreux emprunts au malgache. Selon des études récentes, l'islamisation des Comores a été parachevée au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>.

L'étude de l'islam à Madagascar a considérablement progressé au cours des dernières décennies ; pourtant, elle a soulevé plus de questions qu'elle n'en a résolues. Il ne fait aucun doute que des peuples islamisés, d'origine arabe ou plus probablement swahili, ont commencé à s'installer à partir

89. Voir C. Robineau, 1967.

du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle sur la côte nord-ouest et dans les petites îles avoisinantes, comme en témoignent l'archéologie, les traditions orales et les premiers récits des Portugais. La culture des premiers immigrants présente de nombreuses analogies avec celle que l'on rencontre sur la côte est de l'Afrique, entre Lamu et Kilwa. Sur la côte nord-est s'épanouit, entre le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles, une variante de l'ancienne culture swahili du nord-ouest. Les habitants islamisés de ces établissements commerçaient avec l'Afrique orientale, le golfe Persique, le sud de l'Arabie et la côte orientale de l'Inde, exportant en particulier des récipients en chloritoschiste. A partir du nord-est, les populations islamisées se déployèrent le long de la côte orientale jusqu'à Fort-Dauphin. Les flux et reflux de l'immigration musulmane étaient, semble-t-il, conditionnés par l'évolution du réseau commercial de l'océan Indien, notamment en Afrique orientale.

Certains groupes malgaches du Nord, mais aussi et surtout du Sud-Est, revendiquent traditionnellement une ascendance arabe. Les plus importants de ces groupes sont les communautés zafirami, les Onjatsy et les Antemoro. Les « immigrants » arabes se mêlèrent progressivement à la population malgache et ne laissèrent comme seule trace de leur civilisation que l'écriture arabe (*sorabe*), de vagues réminiscences du Coran et quelques pratiques socio-religieuses, notamment dans les domaines de la géomancie et de la magie. Les scribes (*katibo*) et les devins (*ombiasy*), seuls capables d'écrire et de déchiffrer le *sorabe*, étaient vénérés — la vénération de la chose écrite est un trait typiquement musulman —, mais il n'y a nulle trace d'institution islamique ou de mosquée. Il serait donc difficile de considérer ces groupes comme musulmans.

En revanche, les musulmans du Nord, qui étaient en contact permanent avec le monde musulman extérieur et constamment renforcés par l'afflux de nouveaux immigrants, ont conservé leur religion et l'ont même exportée chez certains de leurs voisins malgaches. Le caractère profondément islamique de ces établissements fut confirmé au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle par les premiers visiteurs portugais, qui remarquèrent de nombreuses mosquées et citèrent les cheikhs et les *ḳādī* comme représentants de l'autorité politique et religieuse. De même qu'aux Comores, les habitants de ces cités-États étaient connus sous le nom d'Antalaotra, terme qui est encore utilisé de nos jours pour désigner un groupe d'habitants islamisés de Madagascar.

En conclusion, il convient de souligner que l'islam n'a pas joué à Madagascar le même rôle que dans d'autres parties de l'Afrique tropicale, où il devint avec le temps la religion de groupes ethniques entiers et marqua profondément les sociétés africaines. Il n'a jamais imposé sa culture à la culture malgache; au contraire, dans les régions reculées de l'île, c'est plutôt le phénomène inverse qui s'est produit, à savoir l'absorption de populations islamisées par le milieu culturel local<sup>90</sup>.

90. Les problèmes de l'Islam et de son influence à Madagascar sont abordés dans P. Vérin (dir. publ.), 1967 et dans le chapitre 25 ci-après. Voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chapitre 24.

## Conclusion

Entre le I<sup>er</sup>/VII et le X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, l'islam s'est implanté dans de vastes régions d'Afrique. Sa diffusion n'a pas été un processus uniforme et linéaire car les méthodes, les moyens et les agents ont varié selon les régions. On peut néanmoins dégager les caractéristiques suivantes :

La conquête arabe de l'Égypte et de l'Afrique du Nord. Bien qu'il n'y eût pas conversion forcée des autochtones coptes et berbères, cette conquête n'en créa pas moins les conditions économiques et sociales qui, à terme, amenèrent la majorité de la population locale à embrasser l'islam.

Les activités commerciales des musulmans, c'est-à-dire d'abord les échanges avec des contrées lointaines, puis dans la région elle-même, ont favorisé l'islamisation d'une bonne partie de l'Afrique tropicale. Les premiers agents de l'islam furent des marchands d'origine arabe (venant d'Arabie pour la plupart, à l'est), persane (dans la même région) et berbère (à l'ouest). A partir du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, la relève fut assurée par des Africains convertis (Soninke, Malinke, Fulbe, Kānembu, Hawsa, etc.).

Les prédicateurs furent les premiers à introduire l'islam parmi les Somali alors que, dans d'autres régions, ils ont contribué à approfondir la foi de peuples déjà convertis (Afrique occidentale et Soudan oriental) et à répandre l'islam dans le sillage des marchands.

Au Soudan nilotique, l'islam a pénétré avec les nomades arabes et, en Somalie, ce sont les migrations de certains groupes vers le sud qui ont contribué à répandre la nouvelle foi parmi d'autres groupes.

En Afrique du Nord, en Nubie et en Éthiopie, les immigrants musulmans se sont heurtés à une religion monothéiste rivale, le christianisme. Dans ces régions, la résistance des chrétiens à l'islam a varié selon la situation politique et sociale locale. Au Maghreb, où les chrétiens ne représentaient qu'une minorité (essentiellement d'origine étrangère ou métissée), l'islamisation a été plus complète et le christianisme a disparu au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. En Égypte, le processus a été plus lent et ne s'est accéléré que sous les Fatimides; l'islamisation n'a jamais été totale, puisque 10 % environ des Égyptiens appartiennent encore à l'Église copte.

En Nubie chrétienne, en revanche, l'influence de l'islam est restée minime jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle; mais, au cours des deux siècles suivants, le christianisme a été progressivement supplanté par l'islam. Il n'y a que dans les montagnes éthiopiennes que les chrétiens ont pu résister. Ni la pénétration pacifique des marchands musulmans ni les campagnes militaires des États islamiques implantés au sud du plateau n'ont ébranlé la fidélité des Éthiopiens à la foi de leurs pères. Bien qu'il soit sorti vainqueur de cette lutte séculaire, le christianisme éthiopien demeure un avant-poste isolé dans l'océan de l'islam.

## L'Islam en tant que système social en Afrique depuis le VII<sup>e</sup> siècle

*Zakari Dramani-Issifou*

L'islam comme religion et donc élément de culture spirituelle et sociale constitue aujourd'hui l'un des aspects fondamentaux de la civilisation africaine à tel point que bien souvent, dans l'esprit d'un grand nombre d'habitants de ce continent, l'islam et l'Afrique ne font qu'un ! La religion musulmane et l'Afrique sont en effet de vieilles connaissances. Avant l'hégire, déjà, certains compagnons et convertis avaient, sur ordre du Prophète, trouvé refuge en Éthiopie, auprès du souverain d'Axum. Cette petite communauté de réfugiés, qui comptait des parents de Muḥammad et certains des premiers convertis mecquois à l'islam, fut reçue très généreusement par le souverain axumite. Huit ans à peine après la mort du Prophète, l'islam prenait fortement pied en Égypte ; la conquête du nord du continent s'achevait durant le siècle suivant.

L'islam était porté par un peuple — les Arabes — dépositaire, avant lui, de formes de vie culturelle variées, nées dans le désert et dans les villes et qu'avaient tenté d'influencer les Byzantins, les Persans, les chrétiens et les juifs. La propagande de l'islam s'effectuait dans une langue dans laquelle Dieu avait « transmis Sa parole » ; elle s'accompagnait, au-delà de la fierté linguistique<sup>1</sup>, de la certitude d'avoir unifié une culture arabe. L'islam pouvait donc être porteur d'un triomphalisme culturel générateur de conflits avec d'autres cultures propres à d'autres types de sociétés. Les cultures et sociétés pré-islamiques dominées par l'islam au Proche-Orient se sont imposées par leur héritage écrit en particulier.

1. Il faut, pour bien mesurer les conséquences culturelles de cette sublimation de la langue arabe, se souvenir de l'immense effort accompli au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle pour traduire en arabe tout ce qui comptait dans les cultures préislamiques. Cet effort n'est pas sans rappeler celui qu'ont effectué les chrétiens de langue latine trois ou quatre siècles plus tôt.

Il est inutile d'y revenir ici. Le cas des cultures et des sociétés africaines est plus délicat à traiter. Comme dans bien d'autres cas, la transmission orale de leurs savoirs, le caractère implicite de leur vie culturelle, ancienne et riche, font que les témoignages sur elles relèvent souvent de sources externes; en l'occurrence de l'historiographie arabe entachée de préjugés et de présupposés idéologiques qu'il faut détecter et expliciter. Sinon, une fois de plus, l'histoire de l'Afrique risque de passer pour une histoire sans originalité propre, d'apparaître pour de longues périodes comme une «histoire-objet», celle d'une terre qu'on conquiert, qu'on exploite, qu'on civilise. En effet, faute de posséder comme les Proche-Orientaux, les Éthiopiens, un livre garantissant une révélation divine, les Africains noirs et leur religion sont, au départ, classés parmi les peuples sans religion respectable, incapables d'accéder au statut de «protégés» de l'islam, donc peu susceptibles de posséder langues et cultures respectables<sup>2</sup>.

## L'islam, les peuples africains et leurs cultures

L'islam se réclame d'une unité profonde qui n'exclut pas théoriquement les diversités culturelles. Il affirme avec force l'unité du genre humain et reconnaît à tous les hommes une nature identique, créée par Dieu. Ils appartiennent tous à la «race» adamique à qui Dieu a octroyé dans la prééternité le «pacte primordial». A ce niveau de généralité théorique, l'unité profonde de l'islam ne pouvait poser de problèmes aux Africains. Il en a posé au contraire de très graves aux Égyptiens chrétiens, aux Éthiopiens, comme, en général, aux monothéistes chrétiens et juifs. La sourate dite «de la table servie<sup>3</sup>» établit une continuité historique après Abraham, entre Moïse, Jésus et Muḥammad, trois messagers d'un Dieu unique. Les humains, qui ont reçu le message des deux premiers prophètes, n'ont pas su y rester fidèles; la rigueur imposée par le troisième quant à l'observance des ordres divins s'explique à la fois par la tendance des hommes à l'infidélité et par le fait que la révélation muhammadienne est, historiquement, la dernière.

Sous l'unité, aisée à concevoir et à accepter, sauf pour les chrétiens et les juifs, apparaît un deuxième niveau de contact avec l'islam: celui de l'observance des signes d'appartenance à la communauté musulmane, et par conséquent d'une condamnation possible de formes de vie religieuse autres que celles qu'exige le Coran. Les obligations sont bien connues: elles se résument dans cinq «piliers» fondamentaux: la *shahāda* ou profession de foi s'exprimant dans l'expression «Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allāh et

2. Cette question est d'importance pour avoir été l'un des problèmes les plus passionnément débattus au colloque arabo-africain organisé à Dakar du 9 au 14 avril 1984 par l'Institut culturel africain (ICA) et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO, sigle anglais) sur le thème des «relations entre les langues africaines et la langue arabe». Les conclusions générales de ce colloque établissent qu'aucune langue africaine n'a subi de préjudice de quelque nature que ce soit dans ses rapports avec la langue arabe. Nous ne partageons pas du tout cette vision des choses.

3. Sourate V.

Muhammad est son prophète » ; la *ṣalāt* ou prière rituelle, cinq fois par jour ; le jeûne du *ramadān*, un mois par an ; la *zakāt* ou aumône légale, qui assure l'entretien des pauvres et des orphelins ; enfin, le *hadj̄j* ou le pèlerinage à La Mecque, une fois au cours de sa vie et à condition d'en avoir les moyens. L'unité dans la foi et dans la pratique religieuse, l'entraide fraternelle entre les croyants, tous « frères », l'hospitalité, la justice qui découlent de ce sens de la communauté ne posent pas non plus théoriquement de problèmes graves. L'idéal social des fidèles musulmans se veut adapté aux forces de la nature humaine en pratiquant l'entraide, l'hospitalité, la générosité, la fidélité aux engagements pris envers les membres de la communauté (*umma*) d'abord, mais envers toutes les autres communautés ensuite, et la modération des désirs. Au-delà, cet idéal offre, à travers le *djihād*<sup>4</sup> (la guerre sainte, par extension) et le sacrifice de la vie, l'occasion de se dépasser soi-même. Ainsi s'exprime la profonde unité qui caractérise l'islam et lui donne sa physionomie propre. Cet esprit de communauté rencontre, à l'évidence, des traditions africaines profondes d'organisation de la société. Les textes musulmans rejoignent le non-dit africain : dans le *hadīth* de Gabriel, al-Bukhārī rapportait que l'islam c'est aussi « donner à manger (aux affamés) et donner le salut de paix (*salām*) à ceux que l'on connaît comme à ceux que l'on ne connaît pas<sup>5</sup> » ; ou bien encore : « Aucun de vous ne devient véritablement croyant s'il ne désire pour son frère (musulman) ce qu'il désire pour lui-même<sup>6</sup>. » Cependant, cette unité coexiste avec une réelle personnalisation de la responsabilité morale ; personne ne peut se voir imputer la faute d'un autre ; chacun doit répondre de ses propres actes. Ainsi, le sens de la communauté, le sentiment de faire partie d'un tout, s'unissent comme dialectiquement au souci de son propre destin et de ses propres obligations. Le croyant est conscient d'être en rapport personnel avec Dieu qui lui demandera des comptes.

Il faut dès lors remarquer que l'entrée dans l'islam est un acte individuel ; pour être responsable, il doit être libre : la contrainte morale et physique est interdite par le Coran. Mais cette entrée est irréversible : c'est une conversion « sociale », qui marque l'insertion dans une communauté d'un type nouveau et la rupture avec d'autres types de communautés socio-culturelles. Ici s'ouvre un débat fondamental pour les relations du monde musulman avec les sociétés et les cultures de l'Afrique. Les situations historiques sont certainement variées, dans le temps et dans l'espace. On ne pouvait, au départ, contraindre un Africain de religion différente à adhérer à l'islam ; cependant, son statut religieux — sans Livre — en faisait un dépendant de plein droit et sans aucune protection à l'égard de la communauté musulmane.

Nous avons ainsi glissé vers un troisième niveau de contacts, beaucoup plus dramatique : celui du droit. Près de trois siècles ont été nécessaires pour

4. *Djihād* signifie effectivement « effort tendu vers un but déterminé ». Voir chapitre 2 du présent volume.

5. Al-Bukhārī, 1978, vol. 2, p. 37.

6. Al-Nawāwī, 1951, p. 21, 33, 36, 42 et 43.



que s'établissent, dans le monde musulman, des règles juridiques conformes au Coran et à l'enseignement du Prophète — *sunna*; ces règles devaient permettre de rassembler « l'ensemble des dits, des comportements, des façons de manger, de boire, de se vêtir, de s'acquitter de ses devoirs religieux, de traiter les croyants et les infidèles<sup>7</sup> ». La loi — *shari'a* — rassemble les prescriptions coraniques<sup>8</sup>, complétées par les interdictions et précisions contenues dans le droit — *fiqh*. Quatre écoles ont interprété le droit selon des modalités variables et dans un esprit plus ou moins littéral, plus ou moins rigoriste. L'un des éléments intéressants du débat sur les relations de l'islam avec les sociétés africaines est que les écoles juridiques auxquelles les Africains ont eu affaire n'ont pas été les mêmes à l'ouest et à l'est du continent. L'ouest, du Maghreb à l'Afrique occidentale, a profondément et presque exclusivement été marqué par le malikisme. Plus formaliste, surtout après ses triomphes du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, que certaines autres écoles juridiques, le malikisme, uni au sunnisme, est porté à un fort degré d'intransigeance par les juristes [*fukahā'*], dont le rôle est capital, en particulier du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle. A l'est, le chafisme, fortement implanté en Égypte et plus libéral, a concerné largement la Corne de l'Afrique et la côte orientale. Beaucoup de nuances et de différences, probablement, s'expliquent par là.

Il faut enfin ajouter que le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle a connu un double mouvement, dont la contradiction n'est qu'apparente. D'une part, le raidissement, à partir du moment où les Turcs dominent à Bagdad, d'un sunnisme enfin triomphant et disposé à uniformiser par la loi l'autorité de l'État et l'enseignement, ainsi que l'observance musulmane unitaire; d'autre part, la réapparition de courants mystiques — soufis — longtemps combattus, qui cherchent à exprimer le sentiment religieux dans l'ascèse et le refus du monde. Le Maghreb a d'abord assuré un accueil chaleureux à ces mystiques<sup>9</sup>. Au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle naquirent des couvents, des confréries, dont la première fut la *Ḳadiriyya* rattachée à Bagdad; au Maroc, celle de la *shādhiliyya* fut popularisée par al-Djazīlī au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, qui joua un rôle politique et religieux. L'une et l'autre de ces deux tendances du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle ont eu des répercussions profondes sur les relations de l'islam avec les sociétés africaines. La première, reprise en compte par le malikisme, a rendu plus intransigente la communauté musulmane en face des traditions culturelles africaines. L'autre a répandu, avec grand succès, le culte des saints hommes, porteurs d'une bénédiction [*baraka*] égale à celle que les *ḥādīdjī* rapportent du pèlerinage, au besoin guérisseurs et devins, et prêts, à ce titre, à islamiser certains aspects très anciens de la vie quotidienne des Africains. Aux yeux des gens simples, toujours prêts à croire aux miracles, les saints et les marabouts semblent plus accessibles que le dieu majestueux et lointain de l'islam. Chose plus

7. R. Blachère, 1966, p. 92.

8. Les conditions juridiques de la vie de l'individu musulman dans sa communauté sont définies par les *mu'āwalāt* coraniques. Il s'agit surtout des sourates II, IV et V et de près de 500 versets.

9. Selon H. Massé, 1966, p. 175: « En nul autre pays musulman peut-être le culte des saints n'a été poussé plus loin; l'on peut dire sans hésitation qu'il constitue l'unique religion des ruraux et surtout des femmes avec accompagnement de rites animistes et naturistes. »

importante encore, le culte des saints locaux élimine parfois l'obligation du pèlerinage à La Mecque et recouvre très souvent un culte précédent. Ainsi s'est développé, au Maghreb d'abord, puis surtout après le XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle en Afrique occidentale, le personnage du marabout<sup>10</sup>, figure sociale dominante de l'Islam occidental.

Ainsi, le développement de la loi musulmane, sa prise en charge par des spécialistes appuyés par l'État, l'essor du mouvement mystique concernent-ils beaucoup plus intimement la vie des sociétés africaines que la foi ou la simple observance. Sur ces terrains doctrinaux, la rencontre n'allait pas être aussi aisée que sur les précédents. Le danger était, ici, de confondre les normes de la vie sociale proche-orientale et la foi musulmane.

Une quatrième dimension risquait d'apparaître: celle du mimétisme culturel à l'égard du modèle arabe. Celle donc de la renonciation aux traditions culturelles africaines et du ralliement total aux valeurs du monde arabe, que celles-ci fussent considérées comme enviables et supérieures ou qu'elles fussent imposées. Cette fois, la confusion pouvait s'établir entre arabisation et islamisation.

On peut le mesurer, avant même d'entrer dans l'analyse de ce qu'a été l'implantation en Afrique de l'Islam comme système social; il s'agit d'une rencontre entre peuples, cultures et sociétés de traditions différentes, d'une rencontre dont les résultats dépendent de la capacité des uns et des autres de séparer ou non le simplement culturel du globalement religieux, en définitive de la perméabilité des sociétés et des cultures africaines, nullement passives, aux influences nouvelles venues d'Orient<sup>11</sup>. Ce qui revient à dire aussi que toute approche de l'Islam en tant que système social passe par les phénomènes de l'islamisation et de la conquête, de la rencontre des peuples. La coexistence géographique rendait inévitable le dialogue entre musulmans de diverses origines et entre musulmans et non-musulmans, par la définition d'un espace islamique à l'intérieur duquel on en arrive à la problématique suivante: y a-t-il une unité ou pas, au sens monolithique du terme, ou unité avec diversité?

## Une période de coexistence aisée: V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle

On prend trop souvent appui sur l'opiniâtre lutte menée par les Berbères contre certaines des formes de l'islamisation<sup>12</sup> pour dire qu'en Afrique

10. Le mot n'a pas le même sens au Maghreb et en Afrique noire. Dans le premier cas, il s'applique à la fois au saint personnage fondateur de confrérie et à son tombeau; en Afrique subsaharienne, il désigne tout personnage plus ou moins versé dans la connaissance du Coran et d'autres textes sacrés et qui se sert de ces connaissances pour jouer l'intercesseur entre le croyant et Dieu, tout en puisant dans le fond divinatoire traditionnel et dans la pratique des talismans. Aux yeux du public, il est savant au sens religieux du terme, magicien et guérisseur.

11. Beaucoup d'hypothèses et d'essais ont été construits sur ce thème. On a cherché à savoir s'il n'existait pas un Islam noir. C'est peut-être oublier la puissance unitaire de la religion en cause et insister plus sur les aspects sociologiques de son intégration au monde que sur l'aspect métaphysique et théologique des choses. Le point de vue très clair adopté dans ce volume — système social — semble mieux rendre compte, dans l'état actuel de la recherche, des conclusions que l'on peut aujourd'hui apporter.

12. Voir chapitre 3 ci-dessus.

noire, la conquête a été violente. En fait, les Arabes se sont souvent arrêtés, dans leur progression vers le sud, lorsqu'apparaisaient des résistances trop difficiles à vaincre dans des contextes historiques et politiques inconnus, mal connus ou difficilement maîtrisables : ainsi de leurs poussées, très limitées, vers la Nubie, vers le Fezzān et le Kawār, vers le Sūs et le Sahara occidental<sup>13</sup>. Dans ces régions, les dirigeants de l'empire ont appliqué la même politique qu'au nord des Pyrénées ou en Asie centrale : conscients des dangers que comporteraient des défaites militaires massives, ils se sont contentés d'expéditions de sondage confiées à des groupes restreints. Malgré le ton triomphaliste donné, après coup, au récit de certaines de ces poussées, elles n'ont pas été suivies de grands effets et leurs résultats sont le plus souvent des compromis, assurant sans danger la fourniture d'esclaves aux musulmans<sup>14</sup> mais garantissant la paix aux populations du Sud. L'islamisation du nord du continent, en Égypte et au Maghreb, a pris des formes, sur le long terme, qui sont examinées dans d'autres chapitres de ce volume<sup>15</sup>.

En fait, la pénétration de l'Islam vers le monde noir revêt des aspects très complexes essentiellement non violents pendant cette première période, comme le montrent beaucoup de travaux récents<sup>16</sup> : les Berbères du désert, dans la mesure où ils adhéraient à l'islam, les marchands ibadites ou sufrites, les représentants des intérêts fatimides ont joué des rôles différents, mais sans violence notable. Même sur les méthodes employées par les Almoravides à l'égard des peuples noirs à la fin de cette première époque, les opinions divergent. On a sans doute eu trop tendance à se fier à la littérature historique, tout entière d'origine arabe et arabo-berbère et fortement marquée du sceau de la victoire des croyants sur les infidèles, fussent-ils « gens du Livre », et à la mise en valeur de quelques héros, dont le plus populaire et le plus porteur de mythes demeure 'Uḡba ibn Nāfi'.

Cette situation est à l'origine d'un débat sourd et subtil où les présupposés idéologiques de nature différente ne sont pas absents. Il oppose deux tendances dans l'explication, plutôt dans l'interprétation historique de la conversion de l'Afrique méditerranéenne à l'islam. D'une manière générale, les historiens orientaux et moyen-orientaux, arabes ou non, ceux des régions africaines culturellement influencées par le Moyen-Orient (Égypte, Soudan, Libye et Tunisie), et ceux du reste du Maghreb et qui sont de surcroît islamisants, acceptent mal ou rejettent sans nuances la thèse de

13. Voir chapitre 3 ci-dessus.

14. Environ 500 esclaves par an, livrés à Assouan par le roi de Nubie ; 360 — chiffre symbolique — livrés par le Fezzān et par le Kawār (Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1947, p.63) : soit au total environ 1 300 à 1 500 esclaves par an.

15. Voir chapitres 3 ci-dessus, 7 et 9 ci-après.

16. Voir chapitre 3 ci-dessus et T. Lewicki, 1981 ; D. C. Conrad et H. J. Fisher, 1982, 1983. Ces auteurs ont essayé de démontrer que la geste almoravide n'avait pas eu la violence qu'on lui a attribuée jusqu'à maintenant. Voir Z. Dramani-Issifou, 1983*b* ; « Les relations historiques entre la langue arabe et les langues africaines », communication au colloque arabo-africain de Dakar (voir note 2 du présent chapitre). Dans cette communication, voir surtout les notes 11 et 26. Voir également A. R. Ba, 1984.

la conquête arabe comme préliminaire à la conversion des populations. A l'appui de leur point de vue, ils avancent l'argument selon lequel l'islam n'admet pas les conversions forcées. Les autres historiens africanistes, presque tous spécialistes comme les premiers des questions musulmanes et de l'expansion de l'islam, se partagent entre ceux qui appuient leurs analyses sur le phénomène de la conquête et ceux qui en acceptent le fait tout en le ramenant à ses justes proportions historiques, dans la perspective de la longue durée. Ces derniers se rencontrent parmi les Occidentaux, les Africains subsahariens et à un très faible degré chez les Maghrébins (Maroc surtout) berbérisants. Simple querelle d'écoles? Nous ne le pensons pas et croyons que ce débat est important pour la compréhension de l'ensemble des faits humains — sociaux et culturels — mettant en rapport les Arabes et les peuples de l'Afrique. En somme, nous pensons que la rencontre entre ces peuples a d'abord été une question plus politique et économique que religieuse.

En fait, pendant ces premiers siècles, le monde musulman a des préoccupations très différentes au nord du Sahara d'une part, au sud de ce désert et en Afrique orientale, d'autre part.

Dans le premier cas, l'importance stratégique est immense, à la fois comme tremplin pour la poursuite de l'expansion, en direction de l'Espagne, des îles méditerranéennes et de l'Italie, et comme bastion à défendre contre tout retour offensif des chrétiens, toujours menaçants.

L'Égypte, dans cette double perspective, occupe une position d'importance mondiale que les Byzantins connaissent bien; il faut à tout prix la garder à la « Maison de l'islam » [*Dār al-islām*] et amener ses habitants, par les moyens les plus divers, à ne pas rompre l'accord obtenu d'eux au moment de l'installation des troupes arabes. Ici, l'organisation fortement structurée de la communauté islamique s'impose; les chrétiens et les juifs doivent s'y intégrer comme *dhimmī*.

Les Berbères ont occupé en quelques siècles des espaces immenses, de l'Atlantique au Nil; ils les parcourent et les contrôlent grâce au dromadaire. Ils y mènent des formes de vie très variées, allant de la sédentarité totale au nomadisme complet<sup>17</sup>. Au nord du continent, il leur est imposé de se plier, eux aussi, aux nécessités guerrières, donc politiques, du *Dār al-islām*; si l'orthodoxie s'efforce d'éradiquer les traces dangereuses — et du reste durables — de syncrétisme religieux, elle laisse aux Berbères une certaine forme d'originalité dans l'Islam et une certaine autonomie linguistique, et tolère longtemps des traditions qui ne touchent pas à l'essentiel de la vie musulmane. Un exemple frappant est donné à propos d'Ibn Tūmart par Ibn Khaldūn: « Il se plaisait à fréquenter les mosquées et, dans sa jeunesse, il reçut le surnom d'Asafu, c'est-à-dire de clarté, à cause du grand nombre de bougies qu'il avait l'habitude d'allumer<sup>18</sup>. » Ibn Khaldūn respectait ainsi une vieille tradition berbère des lumières à laquelle saint Augustin fait,

17. Voir chapitre 9 ci-après.

18. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. II, p. 163.

lui aussi, allusion<sup>19</sup>. D'autres exemples, plus profonds, du maintien de ces pratiques, peuvent être cités. Dans certaines *ḵabīla* des Aurès (Awrās), de la grande Kabylie, du Nil et de l'Atlas, les Berbères conservèrent leur langue et leurs coutumes, source de leur originalité. Par exemple, l'existence du droit coutumier et de l'organisation judiciaire non coraniques sont des caractéristiques du droit berbère illustré par le serment collectif à mode de preuve, les règlements et tarifs de pénalités connus sous le nom de *lkānūn* (*kānūn*), la justice rendue par des juges-arbitres ou par des assemblées de villages. Ces coutumes n'entraient pas en conflit avec le droit coranique. Peut-être ont-elles constitué un élément de résistance aux progrès du sunnisme-malikisme uniformisateur à l'époque almoravide<sup>20</sup>; on retrouve, en tout cas, l'écho de ces particularités dans l'organisation du monde almohade. Au prix de cette relative liberté<sup>21</sup>, les Berbères du Nord ont admis leur intégration et accordé leur concours militaire, même si celui-ci était parfois l'objet de marchandages entre princes rivaux, en particulier aux IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles. Après les grands affrontements du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, l'intégration territoriale et politique des Berbères du Nord est à peu près assurée; elle est vitale pour le monde musulman<sup>22</sup>.

Au sud des Atlas et du côté de l'Afrique orientale, aucun danger pressant n'impose des politiques comparables. La masse des Berbères nomades, à l'ouest, adhère plus ou moins rapidement à l'islam. Les sources arabes demeurent floues sur ce point. Même Ibn *Khaldūn* se contredit; il dit, d'une part, que les Lamtūna « embrassèrent l'islamisme quelque temps après la conquête de l'Espagne par les Arabes<sup>23</sup> » et ailleurs, qu'ils se convertirent « dans le troisième siècle de l'hégire<sup>24</sup> ». On retiendra, dans l'état actuel des recherches, avec T. Lewicki, que l'islamisation des Berbères en contact avec les Noirs débute durant les années 117/735-122/740. C'était un début, car dans la même décennie, des Berbères massūfa se montraient réfractaires à l'islam<sup>25</sup>. Ici donc, nulle hâte, nulle pression vers l'intégration: au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle encore, Ibn Baṭṭūṭa note que, sur plus d'un point, les traditions sociales des Berbères du désert, très choquantes pour lui chez les musulmans, sont demeurées intactes: le droit musulman n'est pas strictement respecté, encore moins les règles du mariage et les principes arabes de la pudeur<sup>26</sup>.

*A fortiori*, les musulmans se montrent-ils prudents lorsqu'ils abordent les régions du continent où se trouvent des peuples à forte cohérence

19. Pour la condamnation des repas funéraires dans le cimetière avec bougies, voir J.-P. Migne (dir. publ.), 1844-1864, vol. 33, p. 91.

20. L'école malikite considère *al-ʿamal* [usages coutumiers] comme un des principes juridiques. Le recours à la coutume est possible quand elle n'est pas en opposition avec l'islam: c'est alors grâce au malikisme que les coutumes berbères ont été reconnues en Afrique du Nord.

21. Voir chapitres 3 ci-dessus et 9 ci-après.

22. Voir chapitres 3 ci-dessus et 9 ci-après.

23. Ibn *Khaldūn*, 1925-1926, vol. II, p. 65.

24. *Ibid.*, p. 67.

25. Voir chapitres 3 ci-dessus et 11 ci-après.

26. J.-L. Moreau, 1982, p. 99.

culturelle et sociale — même si cette cohérence apparaît insolite à plus d'un auteur arabe — et où existent, contrairement à ce que l'on a longtemps pensé et écrit, des États anciens et aussi forts que ceux que l'on rencontre au même moment en Afrique du Nord ou en Europe occidentale. Le monde des Soninke, à l'ouest, celui des Zaghāwa ou des Kānembu au centre, celui des bantuphones à l'est, ont surpris les musulmans qui en ont, très vite, donné d'importantes descriptions ethnographiques. Ils n'ont pas cherché à les convertir, encore moins à leur faire abandonner leurs pratiques religieuses, culturelles et sociales avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Ils se sont contentés longtemps d'une coexistence marchande, avantageuse pour eux, de relations le plus souvent cordiales avec les princes et les marchands noirs. Cette politique, au demeurant, n'a pas été infructueuse, même du point de vue religieux. On commence à mieux connaître les formes de la conversion, au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle probablement, de princes et de marchands dans la vallée du Sénégal<sup>27</sup>. On connaît bien aussi le cas de Gao. L'historien Ibn al-Ṣaghīr écrit en 290/902-903 une chronique sur les imams rustumides de Tāhert. Il y mentionne qu'entre 159/776 et 166/783 existaient des relations commerciales entre Tāhert et Gao, dont le souverain se donnait pour musulman<sup>28</sup>.

Au Kānem, le passage des souverains à l'islam a eu lieu, au cours du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle probablement, avant même le changement de dynastie qui a amené Ḥummay (478/1085-490/1097 au pouvoir<sup>29</sup>; peut-être ce dernier est-il simplement responsable de l'introduction du sunnisme, contemporaine, dans ce cas, de celle que réalisaient alors les Almoravides, plus à l'ouest. Il est vraisemblable que le commerce a, dans la région du Tchad, joué un rôle important dans la progression de l'islam vers le sud. D'une certaine manière, se convertir était un moyen de se protéger contre la vente esclavagiste, forte sur l'axe entre le lac Tchad et la Méditerranée, à en croire al-Ya'qūbī<sup>30</sup> dès le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Voici un aspect de transformation sociale des sociétés africaines pour l'islam un peu imprévu, mais certainement important<sup>31</sup>. Il n'a probablement pas joué le même rôle, à ce moment, en Afrique orientale, tant avait dû être ralentie la vente des esclaves zandj, à la suite de la révolte qui porte leur nom et qui a ravagé l'Iraq au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Nous n'avons pas, pour le moment, d'informations aussi sûres sur cette période pour la côte orientale de l'Afrique et pour Madagascar que pour l'Afrique occidentale et australe, en dehors de descriptions intéressantes comme celle d'al-Mas'ūdī.

27. Voir chapitres 3 ci-dessus et 13 ci-après.

28. J. M. Cuoq, 1975, p.55-56; chapitre 3 ci-dessus; T. Lewicki, 1962, p.515; Z. Dramani-Issifou, 1982, p.162-164.

29. D. Lange, 1977, p.99.

30. J. M. Cuoq, 1975, p.48-49.

31. Le constat est, pour la région tchadienne, d'un grand intérêt historique, à en croire la persistance des mentions apportées par les sources, jusqu'à l'époque moderne, des ventes d'esclaves depuis les régions d'Afrique centrale.

32. Voir chapitres 1 ci-dessus et 26 ci-après.

Ainsi, sans guerres, sans prosélytisme violent, l'islam a-t-il marqué des points, en terre d'Afrique, avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Ces avancées sont sans rapport décisif avec le *Dār al-islām*; elles ne sont pas irréversibles; elles tiennent beaucoup plus compte des princes et des marchands que des cultivateurs. Du moins avant les grands efforts d'extension du *Dār al-islām* qui vont se développer à partir du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, certaines positions importantes sont-elles acquises. La coexistence a eu des résultats plus brillants qu'il n'y paraît, même si elle s'accompagne de compromis importants. Souvent, on se contente d'une conversion assez formelle du prince: l'anecdote relative à la conversion d'un roi de Mallal, plusieurs fois citée par les auteurs arabes, en dit long sur ce point<sup>34</sup>; on apprendra plus tard avec quelque surprise que le *mansa* du Mali, lors du pèlerinage, a montré, au Caire, une bien superficielle connaissance des règles de vie musulmane<sup>35</sup>. S'il en est ainsi des princes qui ne vont pas tarder à susciter la critique des pieux juristes pour leur « faux islam », qu'en est-il des commerçants « convertis » à l'occasion d'un échange rapide, fidèles associés mais probablement musulmans un peu superficiels? Quant au monde rural, il n'a pas été question de toucher à ses croyances et à ses pratiques: ce serait désorganiser toute la société et ses formes de production. On ne peut du reste exclure que, de même qu'un roi du Kongo devant le christianisme à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les souverains qui se convertissaient à l'islam y aient trouvé un avantage très décisif: rompre avec les obligations nombreuses que comportait l'exercice du pouvoir en Afrique et dont des contrepouvoirs organisés contrôlaient l'exécution, et ne pas partager avec les dépendants les avantages de la nouvelle croyance. L'islam a pu, jusqu'à un certain point, tant que des contrepoids religieux forts ne sont pas apparus au sud du Sahara, exalter les anciens pouvoirs jusqu'à l'autorité monarchique: la question mériterait d'être sérieusement étudiée.

D'autres types de compromis, encore plus importants, apparaissent à travers les sources arabes. C'est un lieu commun souvent répété que l'or disparut lorsque les producteurs se convertirent à l'islam. Il s'agit là d'une éventualité aussi désastreuse pour le Nord, client, que pour les rois, intermédiaires. Les musulmans ne cherchèrent pas à convertir les producteurs d'or; ils étaient cependant nombreux<sup>36</sup>. Au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, on songe à donner une apparence légale à cette situation exorbitante: al-ʿUmarī explique

33. L'ensemble des problèmes que posent d'une manière générale les relations entre les populations d'Afrique méditerranéenne, du Sahara et de l'Afrique soudanaise (chronologie, nature de ces relations, formation étatique, etc.) ont été soulevés et discutés à l'aide d'hypothèses pertinentes par bon nombre de chercheurs. Parmi les plus récents, on peut citer: T. Lewicki, 1976; J. Ki-Zerbo, 1978; J. Devisse, 1982; Z. Dramani-Issifou, 1982. Nous en avons sûrement omis beaucoup d'autres, mais nous attirons particulièrement l'attention du lecteur sur la qualité scientifique constructive des enquêtes de deux jeunes chercheurs sénégalais sur le Takrūr et sa problématique. Il s'agit de Y. Fall (1982), p. 199-216 et de A. R. Ba (1984), dans sa thèse sur le Takrūr.

34. J. M. Cuoq, 1975, p. 102 et 195-196. Voir aussi chapitre 3 ci-dessus.

35. Al-ʿUmarī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 273 et suiv.

36. Voir chapitre 14 ci-après.

que le *mansa* du Mali tolérait, dans son empire, l'« existence » de populations fidèles à la religion traditionnelle africaine, auxquelles il ne faisait pas payer la « taxe des infidèles », mais qu'il employait à extraire l'or dans les mines<sup>37</sup>. On voit mal qu'il en ait été autrement jusqu'à une date rapprochée de nous. La raison fondamentale en est évidemment que la recherche et la production de l'or s'accompagnent de nombre d'opérations magiques et se relie à un réseau de croyances dont nous connaissons encore les traces<sup>38</sup>.

Il n'en va pas autrement pour le fer et ceci est peut-être plus décisif encore que dans le cas de l'or. Dans beaucoup de zones, les récits relatifs au pouvoir associent étroitement les maîtres de la fonte et les forgerons à l'autorité royale. Le « forgeron » est un personnage relié, lui aussi, à la magie, à la puissance dangereuse des maîtres du fer; avec le temps, ce personnage est de plus en plus antithétique de celui du marabout; dès 1960, le savant soviétique D. A. Olderogge avait souligné cette opposition et développé un raisonnement parallèle à celui qui précède<sup>39</sup>.

Le marabout — ou plus simplement le porteur du droit musulman — doit éliminer l'influence du fondeur: c'est ce qu'a montré A. R. Ba dans sa thèse, *Le Takrūr des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*. L'islamisation en cours d'approfondissement, même si elle demeure urbaine et précaire, y aurait été accompagnée d'une rupture de l'alliance antérieure entre pouvoir royal et fondeurs. Ces derniers, d'abord écartés de toute influence politique et redoutés à cause de leur puissance magique et économique, se constituent peu à peu en un groupe isolé, progressivement frappé d'interdits, mais toujours craint. Ils ne sont pas rejetés de la vie économique, leur rôle étant essentiel. Au fur et à mesure naît autour d'eux la notion de caste; au XII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle, leur isolement religieux et social est très grand: le mépris qui les frappe est à la mesure de la peur qu'inspire leur puissance magique et leur réputation, venue de loin, d'hommes de pouvoir. Un tel exemple permet probablement de mesurer à quel point l'introduction du système social musulman est lente, longue, prudente en ses premières formes, quand elle rencontre des habitudes aussi enracinées; il permet peut-être de lire autrement le récit des affrontements entre Sumaoro, entouré de « mauvais forgerons païens », et Sunjata, qui est aussi maître du fer, mais ne cède plus aux pressions des adeptes de la religion traditionnelle africaine. D'où l'importance de la bataille théorique engagée autour de l'appartenance personnelle de Sunjata à l'Islam.

En définitive, les groupes de marchands musulmans installés au sud du désert ont accepté d'y vivre en communautés minoritaires, largement islamisées par les Africains mais nullement dominantes; elles ont admis, de la part des souverains autochtones, un traitement comparable à celui des minorités chrétiennes ou juives en terre d'Islam, redevances en moins probablement. Ainsi s'explique le succès des quartiers musulmans, proches des villes royales et souvent dotés de mosquées, mais d'où ne s'exerce aucune pression sur l'ensemble de la population.

37. Al-'Umarī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 280-281.

38. J. Devisse, 1974.

39. D. A. Olderogge, 1960, p. 17-18.



Les ibadites<sup>40</sup> ont, à l'évidence, joué un grand rôle pendant cette période. On peut être surpris de leur comportement si ouvert en face des *Sūdān* (Noirs), alors qu'ils manifestaient tant d'acrimonie à l'égard d'autres musulmans. Il faut sans doute voir là l'une des preuves de l'existence, pendant ces siècles, des relations entretenues par les Berbères sahariens avec les Noirs.

Les sources ibadites, récemment sorties de l'ombre où les avait tenues l'orthodoxie depuis des siècles<sup>41</sup>, rendent bien compte de l'ensemble de la situation. Elles apportent des exemples de réelle tolérance religieuse réciproque et d'une large compréhension — intolérable probablement du point de vue sunnite-malikite — envers les cultures africaines, imprégnées par la religion traditionnelle africaine et qualifiées de « païennes », et leurs pratiques sociales.

Les choses changent, partout, après le brillant IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle fatimide, si important pour l'Afrique, avec le triomphe, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, de l'orthodoxie sunnite et l'apparition de phénomènes religieux beaucoup moins prêts à la tolérance, tels que le mouvement almoravide, au moins en ses aspects africains. Même en Afrique orientale, le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle va marquer un raidissement des comportements musulmans à l'égard des cultures et des sociétés africaines. S'ouvre ainsi une deuxième époque où l'Islam va, de plus en plus, s'efforcer d'uniformiser les modes de vie dans les terres qu'il contrôle.

## Tensions sociales et culturelles liées au succès de l'Islam après le milieu du XI<sup>e</sup> siècle

### Les causes de tension

S'il fallait prendre au pied de la lettre le sens du *ḥadīth* qui dit que « les anges n'entrent pas dans une maison où il y a un chien », le contact Islam-peuples africains serait resté sans lendemain, tant les chiens, dans les sociétés africaines, sont un élément permanent de la vie domestique. Notons tout de même que l'Islam a lutté opiniâtement contre les formes excessives de la présence canine, en particulier contre la cynophagie.

Tout dépendait, en définitive, dans le domaine social, de la perméabilité des sociétés africaines à d'éventuels changements proposés ou imposés par l'Islam, puisque nul obstacle de principe n'existait à l'adoption de la croyance islamique en un dieu unique.

Les sociétés africaines noires dans lesquelles pénètre l'Islam sont rurales; elles ont des liens fonctionnels avec la terre et tous les éléments de leur environnement immédiat (le minéral, le végétal, l'air et l'eau). Dans ces cultures agraires, fondées sur l'oralité, on peut à la rigueur découvrir

40. Le fondateur de cette secte s'appelait 'Abdallāh ibn Abād; mais parce qu'on a adopté, depuis longtemps, la lecture Ibād (et ibadites), nous continuons de l'employer.

41. T. Lewicki, travaux divers (voir bibliographie), et voir chapitre 11 ci-après.

quelques analogies avec certains des aspects socio-culturels du monde arabe pré-islamique. Cela ne veut pas dire que les structures sociales du monde islamique ressemblent à celles de l'Afrique. Dans les sociétés africaines, la famille nucléaire — homme, femme, enfants — est inconnue en tant qu'élément autonome; la famille élargie, groupant les descendants d'un ancêtre commun soudés entre eux par des liens du sang et du sol, est l'élément de base, uni par une grande solidarité économique. L'histoire du bourgeoisement de ces groupes sociaux de base jusqu'aux limites de la segmentation, celle des formes de leur association en groupes plus larges reconnaissant un ancêtre commun — plus ou moins fictif — ou exploitant un territoire commun, n'a pas à être retracée ici. L'important est que ces communautés, quelle que soit leur taille, considèrent que leurs liens — même fictifs — sont religieux et qu'y participe la totalité des ancêtres, des vivants et des enfants à venir, dans une chaîne continue de générations, en liaison sacrée avec le sol, la brousse, la forêt et les eaux qui apportent la nourriture et auxquels il faut rendre des cultes. Ces structures socio-religieuses sont indissociables sans détruire tout leur équilibre de vie; elles se sentent solidaires grâce à une longue conscience historique d'un passé commun et par la lenteur des mutations qu'elles intègrent. A côté d'elles, d'autres sociétés plus complexes existent: celles où les conditions géo-économiques favorables ont permis d'accumuler des réserves autorisant l'entretien de catégories sociales spécialisées dans des tâches distinctes; les unes sont d'ordre socio-économique et assurent une croissante division du travail; d'autres sont socio-religieuses: elles maintiennent, par l'activité des magiciens, des devins, des guérisseurs et des intercesseurs entre visible et invisible, une cohésion de la société que menacerait, sans elles, la division du travail; d'autres encore représentent une organisation politique plus élaborée que dans les sociétés agraires pures. Dans tous les cas, cependant, l'homme africain conçoit toujours sa vision du monde comme un gigantesque affrontement de forces à conjurer ou à exploiter. Et selon la juste expression de Joseph Ki-Zerbo, « dans cet océan de flux dynamiques en conflit [l'homme] s'est fait poisson pour nager<sup>42</sup> ». Sur deux trames différenciées, l'une plus urbaine, l'autre toujours rurale, les sociétés africaines se sont très diversement réalisées, selon qu'on était en savane ou en forêt, sédentaire ou nomade, agriculteur ou éleveur, chasseur-cueilleur ou membre d'une communauté urbaine. Très souvent, cependant, l'unité de la perception religieuse des rapports sociaux l'emporte sur les différences de réalisations matérielles; très souvent, le rôle de la mère et de la femme dans la transmission des biens demeure considérable. Les formes de vie demeurent très éloignées du clan et de la famille patrilinéaire des Arabes, avec lesquels le droit islamique est en concordance presque parfaite.

C'est bien sur ce terrain qu'apparaissent des tensions et des conflits, lorsque se fait pressante, surtout en Afrique occidentale, la pression des juristes musulmans qui aimeraient amener les Africains à suivre plus totalement un « modèle de société » supposé islamique par ces juristes, alors qu'il est peut-

42. J. Ki-Zerbo, 1978, p. 177.

être d'abord surtout proche-oriental. Cependant, les formes prises par ces tensions ont été très différentes selon les régions et les moments, en fonction aussi des types de rapports de force de tout ordre, et d'abord numérique, entre musulmans et non-musulmans, entre musulmans venus de l'Est et du Nord et musulmans africains. C'est donc d'une histoire riche et complexe qu'il s'agit, lorsqu'on essaie de mesurer la manière dont l'islam a, ou non, transformé les sociétés d'Afrique noire.

Lorsque les choses se passent dans une ville, il est loisible, probablement au IV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui au Rwanda<sup>43</sup> d'abandonner toute référence aux anciennes solidarités rurales, de changer de nom, de se fondre dans une nouvelle communauté islamique qui satisfait à tous vos besoins, d'y fonder, le moment venu, une nouvelle famille sur des bases idéologiques nouvelles. Le changement de nom permet un passage élégant et simple, du point de vue social, de la communauté d'origine à la communauté musulmane<sup>44</sup>. En Afrique sahélienne, ce passage semble avoir été aisé, mais il ne marque justement pas une rupture totale : un nom musulman fortement africanisé — Muḥammad devient parfois Mamadu, 'Alī devient Aliyu<sup>45</sup> — s'ajoute aux anciens noms africains : ceux-ci ne s'islamisent selon des codes très précis que sur le long terme. Il y a là une fusion lente, qu'il s'agisse des rois, des marchands ou de ruraux, encore après le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Il n'en va pas de même dans d'autres régions du continent où les ruptures onomastiques ont été massives et dramatiques<sup>46</sup>. Bien entendu, les musulmans eux-mêmes sont divisés sur le comportement qu'il faut adopter en face des traditions socio-culturelles africaines. Les juristes venus du Nord, imbus de leur science et fiers de la société qu'ils représentent, ont tendance à voir dans les actes « non conformes » des sociétés noires les preuves de leur appartenance à un monde étranger à l'Islam et qu'il faut combattre ; les musulmans noirs, nés dans ces sociétés et cherchant à y vivre, parfois très minoritaires, tolérés et conviviaux, sont bien davantage portés à admettre que les pratiques des cultes africains ne constituent pas un obstacle réel à l'adhésion à l'islam ; ils peuvent aller très loin dans cette tolérance et leurs coreligionnaires venus du Nord les accusent volontiers de laxisme, de complicité, voire de trahison de l'islam. Ce sont cependant les seconds, non les premiers, qui ont assuré, on va le voir, les succès les plus durables de l'islam du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle.

L'intransigeance juridique, en effet, tend les situations à l'extrême lorsqu'il s'agit de modifier les règles matrilineaires de succession pour imposer les habitudes patrilineaires coraniques. Aucune étude complète ne montre encore les étapes de ce conflit, né certainement dès le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et dont on trouve la trace la plus célèbre dans la consultation d'al-Maghīlī dont

43. J. Kagabo, 1982.

44. En Somalie, ce changement a été total.

45. Ben Achour, 1985. Ce phénomène n'est pas particulier aux Africains noirs. Chez les Berbères, Muḥammad devient Ḥammū, Moḥa, Mūh, etc. ; Fāṭīma devient Tāmū, Ṭīma, etc.

46. Exemples strictement comparables dans le cas de la conversion chrétienne, par exemple après 1930 au Rwanda-Burundi.

il sera question plus loin: l'auteur déclare que ceux qui, refusant la législation musulmane, procèdent à une transmission matrilineaire de l'héritage, ne sont pas musulmans<sup>47</sup>. La pression, dans ce domaine, s'est d'abord exercée visiblement au niveau des détenteurs du pouvoir: les généalogies révèlent l'hésitation entre les deux modes de transmission<sup>48</sup>.

C'est probablement au niveau de la conception de la propriété des biens que l'irréductibilité d'une société à l'autre s'est révélée la plus forte. Al-Bakrī montre bien, lorsqu'il parle des « décisions bizarres » de 'Abdallāh ibn Yāsīn<sup>49</sup> la répugnance d'un possédant individuel et individualiste devant les formes « socialisantes » d'égalité et de redistribution des biens que prétend imposer l'Almoravide. *A fortiori*, la communauté africaine des terres, du travail et des récoltes n'est-elle guère compréhensible pour des musulmans accoutumés à l'aventure de la richesse individuelle, familiale et urbaine. Une fois encore, la consultation d'al-Maghīlī pose, en termes difficiles, le problème de la propriété des biens et sa réponse est, une fois encore, radicale<sup>50</sup>.

Plus bénignes en apparence, mais pas davantage suivies d'effets, sont les protestations contre les « mœurs africaines »: la trop grande liberté de comportement des femmes, l'absence du voile<sup>51</sup>, la nudité du corps des adolescents; les auteurs arabes ne peuvent que porter témoignage<sup>52</sup> ou condamnation<sup>53</sup> des « scandales » qui ont offensé leur vue.

A tous ces niveaux de base de leurs organisations respectives et peu conciliables, les sociétés arabo-musulmanes et africaines, musulmanes ou non, n'ont pas trouvé, entre le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, de conciliation. Et elles ont sans doute parfois eu tendance à voir dans ces formes opposées de la vie sociale le signe d'une incompatibilité entre islam et religion traditionnelle africaine.

### Le rôle joué par les souverains africains

Amis de l'islam ou musulmans dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle au Takrūr, dès le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle au Mali par exemple, ils se sont, en général, assez facilement montrés satisfaits d'une division de l'espace et du travail qui leur assurait, dans les villes islamisées en tout ou en partie, les cadres d'administration dont ils avaient besoin, alors que le monde rural constituait une réserve inépuisable de main-d'œuvre agricole et servile qu'il n'était pas urgent de convertir. La pratique islamique paraît s'accommoder de cette situation: ne reconnaît-elle pas un territoire privilégié — *Dār al-islām* — à côté de celui qu'habitent des infidèles et des « païens » [*Dār al-kufr*, *Dār al-ḥarb*]? Se contentant de la conversion des princes, gage, à long terme, de la conver-

47. J. M. Cuoq, 1975, p. 424.

48. J. M. Cuoq, 1975, p. 344, par exemple.

49. Al-Bakrī, 1913, p. 319 et suiv.; voir chapitre 13 ci-après.

50. J. M. Cuoq, 1975, p. 410 et suiv.

51. Le port du voile n'est pas une obligation dans l'Islam, et le voile tel qu'il est compris dans certains pays musulmans n'est pas orthodoxe.

52. Ibn Baṭṭūṭa, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 311.

53. Al-Maghīlī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 431.

sion des masses, l'Islam a probablement adopté une attitude « pastorale » que l'on retrouve tout aussi bien dans l'Europe chrétienne des mêmes périodes<sup>54</sup>.

Les souverains africains, même musulmans, n'ont pas été, c'est le moins qu'on puisse dire, des convertisseurs actifs. Pourtant, ce ne sont pas les tentatives d'intégration politique et sociale sur le modèle islamique qui ont manqué chez eux et chez leurs conseillers musulmans de l'Afrique subsaharienne. On va parfois jusqu'à les accuser de mimétisme culturel. On pense, par exemple, au *mansa* Kankū Mūsā revenant d'Orient avec l'architecte al-Sāhīlī, à l'*askiya* Muḥammad I<sup>er</sup> ou au dynaste de Kano, Muḥammad Rumfa, tous deux faisant appel aux services du pieux juriconsulte tlemcénien al-Maghīlī ou à ceux de l'Égyptien al-Suyūfī, à l'empereur Mansa Sulaymān du Mali (742/1341-761/1360), ami du sultan marinide Abū 'Inān, qui attira chez lui des savants et des juriconsultes malikites. Beaucoup d'auteurs ont tendance à partager le sévère jugement d'al-Idrīsī : « Les érudits et les hommes supérieurs n'existent pratiquement pas chez eux, et leurs rois acquièrent tout ce qu'ils savent du gouvernement et de la justice par l'enseignement qu'ils reçoivent de certains visiteurs érudits du Nord<sup>55</sup>. » C'est probablement oublier deux choses essentielles. La première est que ce jugement ne fait pas la part des choses et qu'il conforte l'idée, si dangereuse, que rien de ce qui est important n'est venu de l'Afrique elle-même, mais toujours de l'extérieur. D'autre part, et c'est plus grave encore, penser comme al-Idrīsī c'est oublier que les sociétés africaines avaient inventé, bien avant leur contact avec l'Islam, des formes d'organisation politique, que nous connaissons aujourd'hui de mieux en mieux, mais que musulmans et chrétiens ont ignorées pendant des siècles. Les formes d'exercice du pouvoir, fortement intégrées à la religiosité africaine, ne pouvaient être abandonnées sans que toute la société y consentît par une adhésion totale à l'islam : déjà évoquée, l'anecdote, que racontent différemment al-Bakrī et al-Dardjīnī, a trait à la conversion d'un roi du Mallal, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Celui-ci adopte l'islam, dans des conditions très dramatiques, après une longue sécheresse, pour obtenir du dieu des musulmans la pluie nécessaire à la vie de son peuple : ce faisant, il agit conformément au modèle africain du pouvoir. Le prix de la conversion était lourd : destruction de tous les instruments du culte ancestral, chasse aux magiciens, traditions séculaires ruinées. La réponse du peuple est inattendue : « Nous sommes tes serviteurs, ne change pas notre religion ! » On est dès lors en droit de se demander si les souverains noirs n'ont pas pris, dans la société musulmane, avec la croyance en un dieu unique, ce qui était commode et efficace pour l'administration de leur empire et si ces tentatives de « modernisation » ne constituent pas une succession de recherches d'équilibre entre les « pesanteurs » des traditions africaines préislamiques et les « exigences de la nouvelle religion ».

54. S'il ne faut pas abuser des comparaisons historiques, il est tout de même intéressant de noter que les méthodes de pénétration et d'installation du christianisme et de l'islam dans les sociétés « païennes » présentent parfois d'importantes analogies ; la violence chrétienne était cependant incomparablement plus grande, par exemple contre les Slaves et les Scandinaves.

55. B. Lewis, 1982, p. 61.

56. J. M. Cuoq, 1975, p. 102 et 195-196.

On peut, à l'aide de quelques exemples concrets, s'interroger sur la portée réelle de la politique royale d'intégration islamique.

Le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle est souvent considéré dans l'historiographie africaine au sud du Sahara comme étant celui de l'apogée de l'Empire malien, caractérisé par un développement économique remarquable, un rayonnement politique international fait de relations diplomatiques avec le Maroc et l'Égypte, mais surtout par une implantation décisive de l'islam. Un triomphe donc de la religion musulmane que souligne avec force Jean-Luc Moreau quand il écrit: « Avec l'empire du Mali, l'islam aura franchi au Soudan occidental une étape de plus: il aura été, au moins partiellement, à l'origine d'une société nouvelle<sup>57</sup>. » Joseph Ki-Zerbo présente le *mansa* Mūsā comme un « musulman fervent [qui] relança l'expansion de l'islam<sup>58</sup> ».

Sans nier la sincérité de la foi islamique du *mansa* Mūsā-le-Pèlerin, sans nier non plus une certaine présence — dans les villes essentiellement — de l'islam, nous pensons que ces deux auteurs, qui ne sont d'ailleurs pas les seuls, ont été abusés à la fois par la masse relativement importante des documents sur le Mali du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup> et par l'euphorie panégyriste des sources arabes et soudano-berbères du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, Joseph Ki-Zerbo reconnaît lui-même que « la masse des paysans (qui forment l'écrasante majorité des populations du Mali) demeurait animiste, ce que le *mansa* tolérait sous réserve d'obéissance et du tribut<sup>60</sup> ». De plus, nous ne voyons pas comment le *mansa* Mūsā aurait réussi à relancer « l'expansion de l'islam », n'ayant, comme d'ailleurs aucun autre souverain malien, entrepris de guerre sainte (*djihād*).

Franchissons un siècle et demi: la fin du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle fournissent d'autres exemples de la volonté manifestée par certains juristes musulmans de transformer profondément les habitudes africaines, et de l'indécision royale face à ces pressions.

L'*askiya* Muḥammad, qui s'est rendu maître d'un pouvoir par un coup d'État, a poussé très loin la tentative d'intégration politique et sociale conforme à l'éthique coranique. Pour légitimer son coup d'État, il se sert de tous les moyens que peut lui offrir la religion musulmane. S'appuyant sur le « parti musulman » des lettrés de Tombouctou, il fait son pèlerinage à La Mecque à la fin du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle. Il obtient délégation de pouvoir spirituel sur le Soudan, avec le titre de calife. A l'intérieur, il s'entoure presque exclusivement de conseillers musulmans. Devant la difficulté à résoudre les problèmes sociaux que lui posait une partie de l'héritage reçu de Sonni 'Alī le Grand, il demande quatre consultations à trois juristes de premier ordre: 'Abdullāh al-Ansamānī de Takedda, al-Suyūṭī et al-Maghīlī. Ce dernier fait, semble-t-il, le plus gros effort. Il rédige, sur la demande de l'*askiya*, une sorte de manuel du parfait prince musulman, *Réponses aux questions de l'émir*

57. J.-L. Moreau, 1982, p. 103.

58. J. Ki-Zerbo, 1978, p. 136.

59. Ibn Baṭṭūṭā, al-'Umarī, Ibn Khaldūn, etc.

60. J. Ki-Zerbo, 1978, p. 136.

*al-Ḥādīdjī* ‘*Abdullāh ibn Abū Bakr*<sup>61</sup>. A la demande d’un autre souverain noir, le Tlemcénien écrira aussi un ouvrage dans le même style, *Les obligations des princes [Risālat al-Mūlūk]*, destiné au roi de Kano, Muḥammad Rumfa (867/1463-904/1499).

L’*askiya* Muḥammad, soucieux d’être conforme au modèle califal, adopte les insignes orientaux du pouvoir: un sceau, une épée, un Coran; il fixe au vendredi le jour des audiences, entreprend des guerres saintes — sans succès du reste — contre les « infidèles ». Il ne peut, cependant, pas davantage que les empereurs maliens qui l’ont précédé, se soustraire aux traditions africaines qui lui enjoignent de conserver des attributs ancestraux hérités du temps des Shi: tambour, feu sacré, un protocole précis régissant la tenue, la coiffure, la parure, le recueil du crachat du souverain, l’existence dans la haute administration du *hori farima*, c’est-à-dire le grand prêtre du culte des ancêtres et des génies.

En définitive, il n’applique pas les conseils de très grande rigueur donnés par al-Maghīlī contre les « faux musulmans » dont, à en croire le juriste, l’*askiya* était entouré. Les leçons d’al-Maghīlī sont restées lettre morte en Afrique occidentale jusqu’au moment où ‘Uthmān Dan Fodio s’en est fait une doctrine et une arme contre les princes devenus inutiles à l’expansion de l’islam.

Au Bornu, héritier du Kānem, les souverains (*mai*), véritables dieux vivants, s’entourent cependant de lettrés musulmans, d’imams. Ceux-ci essaient, sous le règne de ‘Alī ibn Dūnama (877/1472-910/1504), de conformer la morale des notables aux prescriptions du Coran. Le « sultan » s’y plie, mais les notables refusent d’obtempérer. De même, la justice des *kādī* reste confinée dans les villes et ne supplante pas le droit des groupes africains. Les pays hawsa convertis à l’islam au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle par les missionnaires peul et manden, les souverains et les zéloteurs, connaissent les mêmes difficultés à faire adopter la religion musulmane par les populations rurales, voire urbaines. Au Katsina, après le passage d’al-Maghīlī pour tenter de purifier l’islam tiède des Hawsa, « des bois sacrés des animistes furent rasés et à leur place, des mosquées furent construites ». Le genre de vie du Proche-Orient s’impose dans la société musulmane: harem et voile pour les femmes, utilisation des eunuques, système fiscal inspiré du Coran, etc. Mais tous ces changements ne durent pas. Au bout du compte, l’apparente inaction des rois couvre vraisemblablement la conscience qu’ils ont eue que la contrainte sociale aboutirait au rejet de l’Islam.

C’est en dehors de leur contrôle, « à la base », que s’effectuent en définitive les progrès les plus réels de l’islam pendant ces siècles. Commerçants africains, wangara puis dioula et « missionnaires » musulmans de tous types ont porté dans les campagnes et les villes, jusqu’à l’orée de la forêt, le message du Prophète. Cette expansion lente n’a pas bousculé, pour cause, les habitudes des sociétés à l’intérieur desquelles naissaient de petits noyaux musulmans. Elles ont, par exemple, continué de produire des biens culturels

61. Z. Dramani-Issifou, 1982, p.34-40. Texte d’al-Maghīlī dans: J. M. Cuoq, 1975, p.398-432.

conformes à leurs traditions: la découverte, si remarquable ces dernières années, d'un art de la statuaire de terre cuite en plein Mali « musulman » en porte témoignage<sup>62</sup>.

### Les résultats

Ils sont, dans l'état actuel des recherches, très difficiles à apprécier, déconcertants de contradictions apparentes.

L'Islam a certainement apporté au sud du Sahara, dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, l'écriture et des techniques de pesage<sup>63</sup>. Dans quelle mesure l'une et les autres ont-elles bouleversé des habitudes antérieures? Quelles étaient celles-ci, en matière de conservation des traces du passé, de comptage, de connaissance mathématique?

On peut dire, à bon droit, que la littérature en langue arabe au sud du Sahara paraît avoir ignoré les cultures africaines et leurs langues. Encore conviendra-t-il, pour en décider, de connaître pour le mesurer le contenu des bibliothèques, en cours d'étude, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad et au Soudan. Et aussi l'étude scientifique de l'évolution de certaines langues africaines au contact de la langue arabe. Il est probablement exact de dire que les lettrés « en arabe » ont ignoré, parce qu'elles étaient « païennes » et plus simplement encore parce qu'ils n'avaient pas conscience de leur existence, les cultures africaines anciennes; en cela, ils se sont montrés aussi peu perspicaces que la plupart des missionnaires chrétiens quelques siècles plus tard. Il est probablement injuste de voir dans cette ignorance un mépris préétabli pour les sociétés et les cultures africaines.

On peut constater que ces lettrés, au nord du Sahara, le plus souvent étrangers à la région jusqu'au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle — il n'en va probablement pas de même en Afrique orientale —, ont transporté avec eux leurs préoccupations. Celles-ci n'avaient peut-être plus, après le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, l'éclat de la grande époque de floraison culturelle arabo-musulmane, encore que le Maroc du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, soit illustré par de grands penseurs; peut-être beaucoup de branches du savoir s'assèchent-elles alors dans le monde musulman, même si certaines demeurent vigoureuses. Peut-être a-t-on trop recopié les auteurs passés, peut-être le formalisme juridique l'a-t-il emporté sur la pensée vivante. Il faudra, là encore, pour décider valablement de ce qu'il convient de conclure, attendre le dépouillement de milliers de manuscrits, non étudiés pour le moment, même lorsqu'ils sont inventoriés; connaître par exemple le trésor que recèle la Bibliothèque *Ḳarāwiyyīn* de Fès et la Bibliothèque royale de Rabat, où se trouvent tant de manuscrits venus de Tombouctou et d'œuvres concernant l'Afrique.

Pour le moment, on peut estimer qu'il était normal, au départ, que

62. Sur cet art, voir B. de Grunne, 1980. On verra aussi: *La rime et la raison*, 1984, et Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, illustrations des pages 187, 188, 190 à 193.

63. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al*, 1983, p. 407-419.



ces lettrés malinke, peul, soninke, berbères ou négro-berbères tels que les Mouri-magha Kankoï de Jenné, les Baghayogho, les Kāti, les ibn Dansai al-Fūlānī, les Aḥmed Bābā, les ibn al-Mukhtār Gombele de Tombouctou, etc., attachés à la lettre et à l'esprit de l'islam, pensent en arabe, écrivent en arabe, commentent les livres venus de la tradition islamique. Cet islamocentrisme a sans doute donné aux universités de Tombouctou une allure moins éclatante que ne le souhaitent aujourd'hui les Africains noirs, qui n'y retrouvent guère, pour ce que l'on en connaît actuellement, la trace de leur passé culturel<sup>64</sup>. Ceci ne permet de dire qu'une chose : les lettrés musulmans appartenaient à un monde assez clos, encore minoritaire face à une foule de fidèles de la religion traditionnelle africaine qu'ils estimaient devoir convertir et, peut-être, conduire à d'autres genres de vie ; ceci ne les prédisposait pas à devenir les historiens éclairés du passé africain ni même les témoins sympathiques de la vie des sociétés autochtones qu'ils qualifiaient de « païennes ».

C'est sans doute sur ce terrain que la recherche est le moins avancée et la sérénité du chercheur le plus difficile à respecter.

### Islamisation-arabisation

C'est probablement au Kānem et en Afrique orientale que, pour la première fois, apparut l'ultime phase de transformation des sociétés africaines : celle qui « arabise » leurs origines et leur passé ; l'Afrique occidentale n'a pas tardé à suivre la même voie.

Lorsque, au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, les généalogistes de la dynastie kānembu cherchent à reconstituer les nobles origines des princes régnants, ils n'hésitent pas devant une innovation capitale : c'est en Orient et même dans les traditions bibliques qu'ils vont puiser<sup>65</sup>. Ainsi est lancée une idée qui va connaître un succès foudroyant et modifier profondément les rapports culturels entre sociétés africaines et monde musulman. Il n'est bon prince que venu d'Orient ; il n'est d'origine noble qu'orientale, de passé avouable qu'en relation avec le Prophète, sa famille ou ses proches. La réécriture de l'histoire africaine commence une première fois — elle a été suivie de bien d'autres ! — et la « nouvelle histoire » va frapper de caducité et même de ridicule les origines cosmiques ou animales que se donnent parfois à elles-mêmes les sociétés africaines.

La littérature généalogique va fleurir, après le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, en Afrique orientale, où elle est devenue l'une des armes des luttes idéologiques entre tendances musulmanes opposées et entre maisons régnantes jusqu'en plein XIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Il reste beaucoup à faire pour clarifier cette littérature. En Afrique occidentale, la transformation des récits d'origine relatifs aux Manden est spectaculaire<sup>67</sup> ; celle des origines des fondateurs du Wagadu

64. Z. Dramani-Issifou, 1982, p. 196-203.

65. D. Lange, 1977.

66. M. Rozenstroch, 1984.

67. A. Condé, 1974.

ne l'est pas moins. Peu à peu, tout groupe islamisé de quelque importance se découvre un ancêtre venu d'Arabie. Se trouve ainsi considérablement renforcé un schéma d'origine biblique, qui veut que le peuplement de l'Afrique ait été réalisé depuis le Moyen-Orient, avec toutes les conséquences diffusionnistes de ce schéma; et aussi l'habitude de découvrir des origines « blanches » — en l'occurrence arabes et persanes — à tout ce qui a quelque valeur en Afrique, quitte à dévaloriser totalement les cultures africaines les plus anciennement attestées. L'éclipse de l'histoire africaine commence là; elle a été considérablement aggravée, par la suite, par les Européens.

Aucune famille, aucun groupe dominant n'échappent, finalement, à cette logique de « l'arabisation »<sup>68</sup>. Les Yarse du Burkina Faso au XIX<sup>e</sup> siècle se réclament à leur tour d'origines arabes, à un moment où leur suprématie commerciale, vieille de deux siècles, et la place privilégiée que leur a valu un véritable compromis historique passé avec les Mosi de Ouagadougou leur paraissent compromis<sup>69</sup>. Même les lointains Betsileo du centre de Madagascar, qui n'ont aucune tradition musulmane, fascinés par le « modèle civilisateur » musulman, ont recherché des origines arabes pour leurs princes; ils ne sont du reste pas les seuls à l'avoir fait à Madagascar<sup>70</sup>.

En définitive, il n'y a rien d'étonnant dans le fait que l'Islam ait inspiré une telle confiance et un tel engouement. Il conviendrait de faire l'étude de ce phénomène sans passion, tant il a d'importance et tant il est caractéristique, pendant plusieurs siècles, d'une « tentation orientale » des sociétés africaines islamisées.

Ce « snobisme généalogique » garantit l'ancienneté et la qualité de l'islam pratiqué par ceux qui se réclament d'ancêtres arabes; il garantit aussi les « droits historiques » d'aristocraties en cours d'installation. Il a fini par prendre tant d'importance, en particulier dans la région entre Tchad et Nil, qu'il est devenu le processus normal d'arabisation-islamisation de nombreux groupes. Les Maba en fournissent un bon exemple. Le développement de l'islam s'était poursuivi au Kānem lorsqu'arrivèrent les Bulala, qui contribuèrent à étendre son influence vers l'Est, au contact d'autres peuples, dont les Maba. Ceux-ci, jusqu'aux IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> et X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècles, avaient vécu en dehors de toute influence islamique. L'arrivée, vraie ou légendaire, chez eux d'un Arabe se prétendant d'origine abbaside, Djāmē, à la fin du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, change le cours de l'histoire. Djāmē épouse une fille d'un clan maba. Son entrée dans le groupe maba facilite les choses. Au fur et à mesure que la nouvelle religion gagne du terrain, certains clans maba revendiquent une origine arabo-musulmane. Les contacts qui avaient existé entre les Arabes et les autochtones à la veille de la pénétration musulmane ne revêtaient aucun caractère religieux ni culturel. Ces contacts reposaient essentiellement sur la traite des Noirs, le commerce de l'or et de l'ivoire. Les *ḡabīla* [« tribus »] arabes traitaient alors les Maba d'*ambāy* [primitifs], tandis que les autochtones

68. D. Hamani, 1985.

69. A. Kouanda, 1984.

70. E. de Flacourt, 1966.

gratifiaient leurs hôtes d'*aramgo* [sauvages, barbares]. Jusque-là, ni langues ni concepts religieux ne les unissaient. Bientôt, les Arabes se mêlent aux grandes familles maba ; ils deviennent semi-sédentaires et adoptent plus ou moins les traditions islamiques des Maba. La réciprocité des influences joue. Les Maba apprennent la langue des Arabes, pensant ainsi comprendre le Coran sans difficulté. La religion ordonne l'observance des rites islamiques, mais aussi la connaissance de la langue du Coran. A mesure que l'enseignement de l'Islam se développe, les Maba « cherchent non seulement à imiter le modèle arabe que l'Islam propose, mais même à s'identifier aux Arabes. Dans chaque clan, le chef installé et soutenu par le pouvoir se cherche une origine dans le monde arabo-musulman : on remonte dans la plupart des cas jusqu'à la famille du Prophète ou plus modestement à l'un de ses quatre compagnons directs ». Plus encore, écrit Issa *Khayar*, « adopter la religion des Arabes, les mœurs des Arabes, la langue des Arabes, se lier aux autres peuples arabes ou musulmans, telle fut la tendance irrésistible de toute la société maba<sup>71</sup> ».

L'islamisation et l'arabisation conjointes ont des répercussions très importantes sur l'ensemble de la société maba. Les Maba tentent inconsciemment de réécrire leur histoire en fabriquant des généalogies fictives qu'accompagne un changement total des noms.

De tels changements de nom, plus ou moins collectifs, expliquent la difficulté que rencontrent aujourd'hui les historiens à remonter le fil du temps. L'exemple des Maba est, du point de vue qui nous intéresse, globalement remarquable. Chez eux, chez les Waddaïens en général, le système des valeurs culturelles qui leur sont propres sert de substrat et cohabite avec l'éthique islamique. Mais l'Islam, grâce au dynamisme culturel que lui confère un système d'enseignement écrit et oral, tend à surpasser, voire à bouleverser ces valeurs socio-culturelles traditionnelles devenus latentes.

Ce dernier maillon de la chaîne des transformations qu'apporte l'Islam dans la vie des sociétés africaines est probablement le plus lourd de conséquences. Il conduit à une « déculturation » totale des sociétés qu'il atteint en entier, crée un « arabisme noir » qui a l'allure d'un contresens historique et appauvrit culturellement la communauté musulmane. Nombre de sociétés africaines n'ont pas réagi comme les Maba. Elles ont mesuré les traumatismes qu'entraînaient les choix proposés ou imposés. Leur réaction est allée parfois jusqu'au refus de l'Islam. Les plus concernées par ce problème sont au total certainement celles qui, tenues à l'écart des transformations apportées par l'Islam, en ont été les victimes à travers un certain mépris pour leurs croyances et à travers une idéologie qui les réduisait en une source inépuisable de l'esclavage, dont profitaient essentiellement les propagateurs de l'Islam et des États noirs compromis dans la traite. Dans bien des cas, donc, la méfiance s'est éveillée et elle a conduit un certain nombre de sociétés africaines au refus et à l'affrontement ouverts.

71. I. H. Khayar, 1976, p.43-44.

## Le dialogue interrompu : fin du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> et le début du XI/XVII<sup>e</sup> siècle

La fin du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle constituent une étape importante dans l'histoire ouest-africaine. On a pu parler à juste titre de cette époque comme d'un tournant. Nous préférons la notion de parenthèse qui termine une longue période extrêmement riche marquée par la naissance et le développement des principaux États noirs subsahariens, par la confrontation de deux conceptions du monde, celle de la religion traditionnelle du continent et celle de l'islam. Elle est aussi le point de départ d'une autre période plus courte certes, mais faite de troubles graves et d'incertitudes, au cours de laquelle la religion musulmane semble marquer un temps d'arrêt dans son expansion ou recule franchement dans beaucoup de régions. L'impression majeure qui s'en dégage est celle d'un retour aux sources pour la plupart des peuples africains qui ont eu des contacts avec l'islam. Cette parenthèse était historiquement nécessaire quand on analyse le rôle moteur qu'a joué cette religion dans les rapports socio-économiques africains, rôle qui était d'autant plus dangereux en apparence que l'islam était moins directement implanté : des sociétés agraires sédentaires ont été dominées par des oligarchies africaines avec son aval ; des régions du continent ont été constituées en réserves d'esclaves sous son couvert.

C'est dans l'Empire songhay, sous la direction de Sonni 'Alī (868/1464-897/1492) que se manifeste avec le plus de vigueur cette réaction anti-musulmane, non pas dirigée contre des personnes, mais plutôt contre l'influence de l'idéologie qu'elles professent, jugée incompatible avec les valeurs traditionnelles africaines. Un certain nombre de conditions favorisent la mise en œuvre de ce qu'il faudrait bien appeler une contre-offensive.

Dans le dernier quart du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle et au cours des premières années du siècle suivant se produit l'affaiblissement puis la quasi-disparition du pouvoir central du Mali, lequel était source de cohésion politique entre les différents peuples qui composaient l'empire. Encouragés par les exactions de certains gouverneurs maliens, États satellites, régions, campagnes et centres urbains se sont affranchis d'autant plus facilement de l'autorité centrale qu'ils étaient plus éloignés de la capitale. Les populations urbaines cosmopolites, riches, bien organisées et structurées par l'islam, prirent des allures de républiques marchandes autonomes, voire indépendantes. Ce fut le cas de Jenné, Walāta et Tom-bouctou, entre autres. Dans le nouvel Empire songhay, héritier, par la conquête, des provinces orientales maliennes, les relations entre Sonni 'Alī et ces villes, Tombouctou surtout, prennent rapidement un caractère conflictuel grave. Les raisons économiques et stratégiques sont au nombre des causes du conflit. Mais ce qui paraît déterminant, c'est la raison d'État s'enracinant dans la primauté de l'autorité impériale. Sonni 'Alī, l'empereur magicien, élevé dans l'esprit de la toute-puissance du monarque africain — ne le surnommait-on pas Dāli, c'est-à-dire le Très Haut ? — ne peut supporter de voir sa puissance surnaturelle, reconnue par la grande masse de ses sujets adeptes de la religion traditionnelle africaine, mise en cause par les

lettrés musulmans de Tombouctou, de surcroît étrangers<sup>72</sup>. Les Berbères, les métis négro-berbères et les Peul formaient en effet l'écrasante majorité de la population de cette ville. La cité est donc sévèrement châtiée en la personne de ses savants, au grand dam des doctes auteurs des *Tārīkh*<sup>73</sup>. Le règne de Sonni 'Alī est marqué par la mise au pas de Tombouctou, par la suprématie de Gao<sup>74</sup> en un sens, par la revanche de la religion traditionnelle africaine sur l'islam. Le coup d'État de 898/1493, organisé par l'*askiya* Muḥammad, et la volonté de ce dernier de rendre irréversible « l'option islamique » ne s'expliquent que dans ce contexte.

À l'exception de deux intermèdes — les règnes des *askiya* Muḥammad I<sup>er</sup> (898/1493-934/1528) et Dāwūd (956/1549-990/1582) — caractérisés par un relatif regain d'intérêt pour l'islam chez ces seuls souverains, la fin du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle est marquée surtout par la conquête marocaine. L'éclatement du cadre politique, la désorganisation du tissu social aboutissent à un déclin définitif des cités songhay. Les résistances de près de dix ans menées contre l'occupant marocain déplacent les populations vers le sud, dans le Dendi principalement. Elles s'y organisent en petits États indépendants à structures socio-religieuses puisées dans les traditions ancestrales en ne conservant de l'islam que les noms.

Un opuscule d'Aḥmed Bābā (963/1556-1038/1628), connu généralement sous le nom de *Mi'radj al-Suhūd* et qui fut écrit entre 1001/1593 et 1025/1616, permet d'apprécier l'étendue des bouleversements sociaux provoqués par la conquête marocaine et par l'intensification de l'esclavage au tournant des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Appelé par les marchands du Tūwāt à donner son avis (*fatwā*, *fatāwā*) sur les conditions d'asservissement et de vente de certaines populations de l'Empire songhay, Aḥmed Bābā en profite pour broser un tableau social et religieux de la majeure partie du Soudan nigérien au début du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle. Dans ce tableau, qui se veut conforme à l'éthique islamique, l'auteur, dans un souci de défense des populations victimes des captures anarchiques, montre que l'essentiel des activités économiques de l'époque repose sur la traite des Noirs à travers le Sahara. Il met l'accent sur le degré et les variations de l'islamisation des peuples de cette région où le recul de la religion musulmane est net.

Plus significatif encore de ce recul sont, dans le vide politique, le désarroi social et religieux créé par la disparition de l'État songhay et les désordres de l'occupation marocaine, et la naissance d'un royaume « animiste » se réclamant ostensiblement des valeurs africaines. Il s'agit du royaume banmana (bambara) de Ségou dans le courant du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle. C'est à la fois la destruction du « pouvoir impérial musulman » qui est en cause, mais aussi le tissu urbain de l'empire qui régresse et la révélation au grand jour des formes de refus de l'islam entretenues dans les milieux ruraux depuis le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, malgré les *mansa* du Mali et les *askiya* du Songhay.

La rencontre de l'Islam avec l'Afrique a été l'une des aventures humai-

72. A. Konaré-Ba, 1977.

73. *Tārīkh al-Sūdān*, 1900, p. 105, 107, 110 et 115; *Tārīkh al-Fatāwā*, 1913-1914, p. 80, 84 et 94.

74. Z. Dramani-Issifou, 1983a.

nes les plus fécondes dans l'histoire universelle. L'Islam a proposé ce qu'on pourrait appeler « un choix de société ». L'écho a été perçu différemment dans le temps et dans l'espace sur le continent noir. L'enjeu était de taille. Il s'agissait ni plus ni moins d'un changement de mentalité, de conception, de représentation du monde, de comportement. Il s'agissait d'échanger sa culture contre celle d'un autre; en somme, d'être quelqu'un d'autre. Malgré des résistances entre le I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle, l'Afrique méditerranéenne accepta l'alternative musulmane. Elle s'islamisa et se mit à s'arabiser.

Dans le reste de l'Afrique, l'Islam n'a pas rencontré les circonstances historiques favorables qui ont expliqué ses succès en Orient, dans le nord du continent, en Espagne. Ni conquérant ni maître total du pouvoir, qu'il doit laisser à des princes encore très imprégnés de traditions africaines — même s'ils se rendent « étrangers » aux peuples qu'ils gouvernent par leur conversion même et, souvent, grâce aux profits que tirent ces princes de la vente des esclaves — l'Islam obtient, au sud du désert et en Afrique orientale, de substantiels résultats religieux. Il n'a pas encore, au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, trouvé la solution de synthèse qui lui permettrait d'intégrer sans problèmes les sociétés noires et leurs cultures dans la « Maison de l'Islam ». La parenthèse qui s'ouvre alors ne favorise pas, elle non plus, la découverte de cette solution. Finalement, en plus d'un point, l'intégration sociale va se produire, au cours d'événements révolutionnaires, au XII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle : eux seuls vont faire que, dans certaines régions, l'Islam sera un phénomène qui exprime totalement la vie sociale et culturelle du peuple.

# Les peuples du Soudan : mouvements de populations

*François de Medeiros*

## Le problème et les sources

Dans l'état actuel de l'historiographie africaine, l'étude des mouvements de mise en place des peuples de la zone soudanaise de l'Afrique occidentale est une tâche essentielle mais fort complexe.

Le contexte dans lequel se pose la question est grevé de présupposés tendant à affirmer la primauté culturelle de certains groupes d'origine septentrionale ou orientale. Il s'agit là d'un problème central que nous devons toujours garder à l'esprit, dans la mesure où il touche aux méthodes et aux orientations fondamentales de l'histoire africaine, ce qui nécessite une réflexion critique vigoureuse et un effort approprié de désaliénation.

Dans la plupart des ouvrages et des monographies d'histoire africaine, la question des mouvements de populations occupe une place de choix, figurant généralement avant tout autre développement avec la notion très répandue de « migration ». Le vaste espace que couvre le Soudan favorise la circulation, les rencontres et les échanges; la tentation est forte, en l'absence de solides repères géographiques et chronologiques, de faire appel aux influences extérieures. De même, la tradition orale qui concerne les origines lointaines des populations du Soudan est souvent récupérée pour établir la filiation de leurs cultures avec celle d'ancêtres prestigieux. Enfin, le thème même des « migrations » est, en soi, un terrain propice aux interprétations nouvelles qui explorent, entre autres procédés, la voie comparative, s'efforçant de retrouver dans les faits et les réalités de l'histoire africaine des schémas et des structures provenant de cultures plus anciennes que l'on assimile à des modèles.

L'hypothèse hamitique qui servait à expliquer l'évolution des cultures africaines aux époques anciennes a été largement utilisée comme grille d'interprétation évidente<sup>1</sup> : les Hamites seraient une population africaine distincte, sous le rapport de la race (caucasienne) et de la famille linguistique, des autres Noirs de l'Afrique subsaharienne. Le rameau septentrional des populations hamites comprendrait les habitants du Sahara, les Berbères, les Tubu et les Fulbe. L'hypothèse hamitique distingue nettement les Hamites pasteurs des Noirs agriculteurs, en les classant en deux catégories originelles bien différentes.

Les premiers, du fait de leur parenté « naturelle » avec les peuples fondateurs des civilisations mésopotamiennes et égyptiennes du Moyen-Orient, seraient responsables de tous les progrès et des innovations que l'Afrique a pu connaître. Dans ces conditions, le métier d'éleveur-pasteur se trouve crédité d'une supériorité culturelle. Ces nomades blancs auraient transmis des éléments de la « civilisation » aux Noirs sédentaires<sup>2</sup>.

Des auteurs comme M. Delafosse, H. R. Palmer et Y. Urvoy notamment, qui sont à l'origine d'une bonne partie des connaissances sur les peuples du Soudan, se sont délibérément placés sur ce terrain diffusionniste<sup>3</sup> ; Urvoy est même persuadé que « le germe d'une organisation supérieure fut apporté par les Blancs » en Afrique<sup>4</sup>. L'historiographie contemporaine de l'Afrique est consciente des présupposés idéologiques que renferment ces postulats, qui font actuellement l'objet d'une critique méthodique<sup>5</sup>. Néanmoins, il faut reconnaître que bien des données arbitraires de ce genre ont encore cours dans des manuels et d'autres ouvrages. Car si la remise en cause de ces théories et de leur influence est sérieusement amorcée, il est bien plus difficile de leur substituer des apports nouveaux fondés sur des résultats d'une recherche devenue plus exigeante.

Une seconde série de problèmes tient au fait qu'on ne dispose guère pour ce sujet des instruments appropriés à un traitement exhaustif. La période considérée — I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle — est habituellement classée dans la rubrique des « siècles obscurs »<sup>6</sup>. Or, malgré l'essor récent des études historiques africaines, notre information demeure encore défectueuse pour les périodes anciennes.

Il est vrai que la conquête de l'Afrique du Nord ouvre une période de contacts propices à la diffusion d'informations plus solides que dans les siècles précédents. Mais de plus en plus aujourd'hui on perçoit les limites des sources écrites émanant des géographes arabes<sup>7</sup>. Conçues en fonction de leur milieu culturel, elles sont fragmentaires et présentent des lacunes considé-

1. R. Cornevin (1960, p.70-71) essaie d'expliquer la double terminologie « chamite » et « hamite », mais ne retient que la première. L'ouvrage de référence est celui de C. G. Seligman, 1930, 1935.

2. C. G. Seligman, 1930, p.96.

3. M. Delafosse, 1912 ; H. R. Palmer, 1936 ; Y. Urvoy, 1936, 1949.

4. Y. Urvoy, 1949, p.21-22.

5. W. MacGaffey, 1966 ; E. R. Sanders, 1969.

6. Voir les titres des ouvrages de E. F. Gautier (1937) et R. Mauny (1970).

7. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chapitre 5.



rables en ce qui concerne les populations du Soudan. Leurs auteurs sont en majorité des Orientaux comme al-Ya'qūbī, qui n'a pas dépassé le delta du Nil; certains doivent tenir compte des intérêts et des visées expansionnistes des maîtres pour lesquels ils ont mission de recueillir des informations; ainsi en est-il d'Ibn Ḥawḳal, qui travaille pour les Fatimides. Al-Bakrī est sans conteste l'auteur dont la contribution s'est révélée la plus importante, mais il ne connaît pas les pays qu'il décrit depuis l'Espagne, et les données de sa relation reposent pour l'essentiel sur la compilation des auteurs précédents, grâce aux archives officielles du califat de Cordoue, et sur les récits des voyageurs qu'il a interrogés<sup>8</sup>. Selon toute probabilité, aucun de ces écrivains n'a visité le Soudan avant Ibn Baṭṭūṭa (VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle).

Pourtant, il reste possible d'aborder la question dans une perspective renouvelée. Les recueils des sources arabes de J. M. Cuoq et de N. Levtzion et J. F. P. Hopkins sont, à côté des études particulières, des ouvrages de référence précieux, surtout au moment où la recherche sur le terrain progresse<sup>9</sup>. La tradition orale suscite un grand intérêt dans toute l'Afrique. Les légendes du Wagadu, les récits des chroniqueurs et généalogistes du Mali et du pays manden, les traditions des Songhay, Zarma, Hawsa, Fulbe (Peul) et Mosi, conjugués avec les efforts entrepris dans le secteur archéologique allant de la Mauritanie au Tchad, permettent de situer le sujet sur un terrain plus critique et d'élargir le champ de l'information.

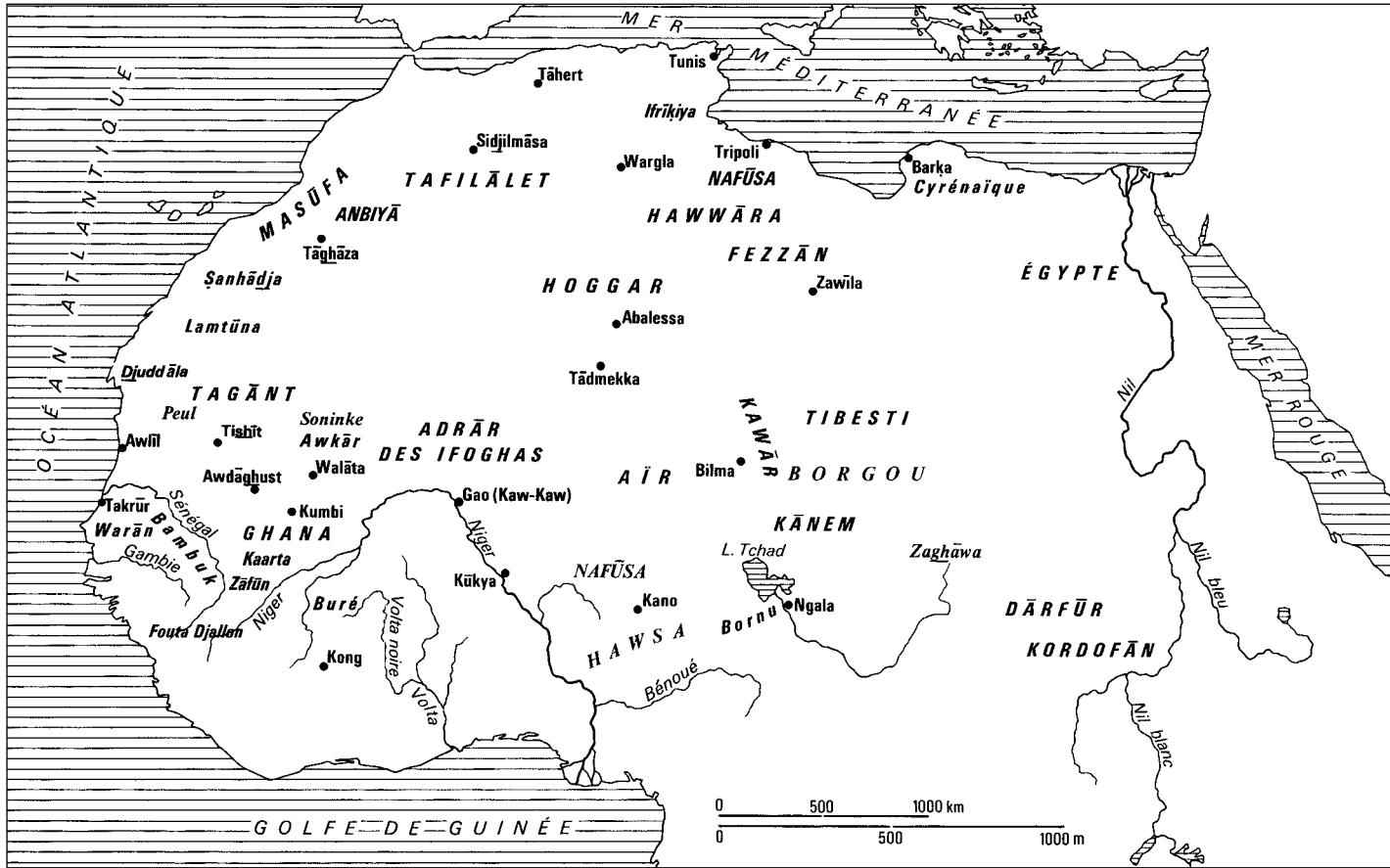
La zone concernée est très vaste. Le « pays des Noirs » (*bilād al-Sūdān*), qui est aujourd'hui globalement désigné par le nom de Soudan, comporte non seulement les bassins du Sénégal, du Niger et du Tchad, mais aussi les pays plus méridionaux de la savane et de la forêt. Ici, le matériau documentaire est encore plus sommaire et la recherche se trouve au stade initial. Des travaux sont en cours à Kong (Côte d'Ivoire), Begho (Ghana), Poura (Burkina Faso); mais si l'on excepte Taruga et Ife au Nigéria, ils sont loin d'approcher ce qui a été réalisé à Tīshīt, Tegdaoust, Kumbi Saleh, Jenné-Jeno, Niani et en pays dogon. Cette richesse archéologique du Sahel offre précisément des éléments intéressants pour réévaluer les relations du Soudan avec ses bordures sahariennes, chose dont on ne peut guère faire abstraction. De là, il devient possible d'examiner dans quelles conditions les peuples du Soudan ont occupé leur environnement et comment ils s'y sont intégrés pour se donner les moyens de leur culture.

## La frontière septentrionale

On a été longtemps accoutumé à regarder la zone subsaharienne avec ce qu'on peut appeler « les lunettes de l'Islam », c'est-à-dire à voir son histoire exclusivement par les yeux de la société musulmane établie en Afrique du Nord, d'où proviennent la plupart de nos sources écrites. Il est indiscuta-

8. Voir chapitre 14 de ce volume.

9. J. M. Cuoq, 1975; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981.

5.1. L'Afrique de l'Ouest au XI<sup>e</sup> siècle. [Source: F. de Medeiros.]

ble que la période musulmane et la situation nouvelle qu'elle instaure au Maghreb représentent une étape importante dans la connaissance de la zone subsaharienne. L'étude des peuples du Soudan s'inscrit d'abord dans ce cadre, car la culture et la société arabo-musulmanes véhiculent des représentations qui conditionnent leurs rapports avec le Soudan. Ce sont là des matériaux non négligeables pour l'histoire, et les sources arabes bénéficient d'un préjugé favorable doublé du prestige de l'écrit si prisé chez les « gens du Livre ». Mais en prenant un léger recul par rapport à cette attitude très répandue, on constate que la connaissance du Soudan et de ses peuples est en grande partie orientée et déterminée par les préoccupations du monde musulman oriental et maghrébin.

La tendance à définir le « pays des Noirs » à partir du nord de l'Afrique est très ancienne; elle plonge ses racines dans l'Antiquité où « le monde connu », qui gravite autour du bassin méditerranéen, polarise toute la géographie du monde. Cette structure n'évolua pas fondamentalement pendant la période islamique. De plus, cette prédominance du Nord dans la connaissance de l'Afrique subsaharienne, au moins jusqu'au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, se reflète dans nombre de travaux contemporains qui ne sont pourtant pas l'œuvre d'apôtres du diffusionnisme. Cette situation eut pour conséquence d'entraîner un déséquilibre entre l'abondance des écrits sur la circulation transsaharienne ancienne et médiévale et les lacunes considérables qui caractérisent la connaissance des peuples noirs à la même époque. Néanmoins, ce constat semble précisément une raison suffisante pour examiner l'environnement septentrional du Soudan qui touche, par l'intermédiaire du milieu saharien, le monde berbère.

Les Berbères ont joué un rôle important dans l'Ouest africain du point de vue des mouvements de populations. Depuis la Préhistoire, ils sont intervenus constamment dans le cadre du Sahara et jusque dans ses rebords méridionaux. On attribue à certains de ces anciens occupants du désert du Fezzân, les Garamantes, un rôle d'intermédiaires actifs entre la *provincia Africa* et le « pays des Noirs » à l'époque romaine<sup>10</sup>.

Jamais réellement inclus dans la zone contrôlée par les hégémonies successives de l'Afrique du Nord, des Carthaginois à Byzance, les Berbères ont vu leurs possibilités de mobilité en direction du désert renforcées par la multiplication des dromadaires. Leur esprit d'indépendance, qu'il se soit manifesté, dans le passé, par la création de royaumes et de dominations sédentaires très au nord ou par la constitution de grandes confédérations nomades, au contact du désert et dans le Sahara même, les conduisit à manifester une longue opposition au nouveau pouvoir arabe; celle-ci s'exprime à travers divers mouvements de résistance, mais surtout dans l'accueil favorable qu'ils ont réservé à la doctrine hétérodoxe du kharidjisme<sup>11</sup>.

Ce sont précisément les principautés et les centres contrôlés par les kharidjites qui détiennent l'initiative dans les relations commerciales avec

10. Voir R. C. C. Law, 1967a, 1967b.

11. Voir chapitre 3 ci-dessus, et chapitre 10 ci-après.

le Soudan dès la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Djabal Nafūsa, Wargla, Tāhert et Sidjilmāsa ont été à divers titres engagés dans de telles entreprises<sup>12</sup>.

A l'ouest, les Berbères sont regroupés en une vaste confédération qu'al-Fazārī (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle) appelle l'État d'Anbiyā, formé probablement des groupes Massūfa, Lamtūna et Djuddāla<sup>13</sup>. Al-Ya'qūbī les classe parmi les Ṣanhādja dont le rôle était important dans tout le Sahara occidental. Ce vaste ensemble devait se trouver, au sud, en contact avec l'aire contrôlée par Ghana. Un autre groupe de Berbères jouxte le « pays des Noirs », les Hawwāra, dont l'habitat d'origine est la Tripolitaine. Pour échapper à la conquête, ils se déplacent vers l'ouest et, à travers le Maghreb, participent aux différents soulèvements dirigés contre le pouvoir arabe. Au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, ils embrassent le kharidjisme. Après la dernière révolte kharidjite d'Abū Yazīd<sup>14</sup> à laquelle ils prennent part, ils se dispersent vers l'ouest et vers l'est, tandis que certains s'enfuient vers le sud. Leur présence est signalée à cette époque au Fezzān.

Les Hawwāra sont également présents dans le Hoggar. La parenté de la dénomination hawwāra avec le toponyme Hoggar en est déjà une indication. L'historien des Berbères, Ibn Khaldūn, précise qu'une fraction des Hawwāra a traversé les sables pour s'installer à côté des Lamṭa porteurs de voile qui habitaient près de la ville de Kāw-Kāw (Gao), dans le « pays des Noirs »<sup>15</sup>.

Les Ṣanhādja jouent un rôle actif dans le trafic transsaharien qui emprunte la voie occidentale; ainsi s'explique du reste la cristallisation, sur un lieu déjà anciennement occupé et qui prend alors le nom d'Awdāghust, d'un centre de commerce bientôt dominé par les Lamtūna et habité, aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, par des Berbères de la région, des Noirs et des commerçants venus du Nord. Awdāghust est reliée par une route à Sidjilmāsa, le grand port caravanier du Tafilālet dans le Sud marocain.

A l'est, les Berbères ibadites jouent un rôle analogue dans le trafic qui aboutit aux débouchés d'Ifrīkīya ou de Tripolitaine. Ils participent à la traite des esclaves noirs originaires du pays des Zaghāwa au Kānem. Zawīla, la capitale des Berbères, fonctionne comme une plaque tournante, un entrepôt d'esclaves destinés à être convoyés vers le Nord.

Al-Ya'qūbī, en évoquant ce commerce, ne s'émeut pas vraiment du fait que des musulmans ibadites pratiquent la traite de Noirs « païens »; il manifeste seulement un brin d'étonnement en apprenant que « les rois du Sudan vendent ainsi des Sudan sans raison et sans le motif de la guerre<sup>16</sup> ». La traite apparaît ainsi non comme une besogne occasionnelle pour les agents de ce trafic, mais comme une activité économique stable, soumise aux exigences du marché maghrébin et méditerranéen, c'est-à-dire aux lois

12. Voir chapitre 11 ci-après.

13. Voir J. M. Cuoq, 1975, p. 42.

14. Voir chapitre 12 ci-après.

15. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. I, p. 275-276; J. M. Cuoq, 1975, p. 330-331.

16. Al-Ya'qūbī, 1962, p. 9; J. M. Cuoq, 1975, p. 42, 48. Voir également chapitres 11 et 15 ci-après.

de l'offre et de la demande. Ainsi, ces Berbères ibadites, qui sont dissidents en matière religieuse du fait de leur adhésion aux doctrines kharidjites, sont-ils parfaitement intégrés au monde musulman sur le plan économique. Forts de leur position privilégiée par rapport au Soudan, ils sont les courroies de transmission d'un ensemble arabo-berbère qui s'étend jusqu'au Sahara méridional.

Parmi les groupes berbères du Sahara, une place spéciale revient aux Touareg, même s'ils nous sont connus sous ce nom plus tardivement. Leur zone de mouvance géographique est relativement proche du « pays des Noirs ». Ils sont réunis en plusieurs confédérations et ils occupent un territoire qui s'étend de la région de Ghadāmes, dans le Sahara septentrional, jusqu'au Niger et au-delà, les points forts de leur habitat étant situés dans les massifs du Hoggar, de l'Air et de l'Adrār des Ifoghas. Ils ont réussi à préserver des aspects fondamentaux de leur culture malgré leur appartenance à la religion musulmane; ainsi en est-il de leur langue, le tamashegh, de leur écriture, le tifiñagh, et de leurs structures sociales caractérisées par une division en classes de guerriers, de maîtres religieux, de tributaires, d'esclaves et d'artisans. Ils se donnent dans leurs mythes fondateurs une ascendance qui est également l'indice d'une personnalité culturelle indiscutable. Selon leurs traditions orales, les Touareg descendraient de Tin Hinan, une femme originaire du Tafilalet. Cette reine, qui est l'ancêtre des nobles Kel Rela, serait arrivée dans le Hoggar sur une chamelle blanche, en compagnie de sa servante Takamat, l'ancêtre des Dag-Ghali. Les fouilles entreprises en 1929 et en 1933 dans un monument funéraire d'Abalessa, à l'ouest du Hoggar, semblent confirmer ces traditions. Elles ont permis de dégager un important ensemble d'objets datés du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, qui suggère également l'existence d'une ancienne route reliant le Sud marocain et le Hoggar, à une époque où le chameau était roi<sup>17</sup>.

En fait, les Touareg représentent, sur le plan anthropologique, un élément intermédiaire entre le monde saharien et le Soudan. Ils se classent en deux groupes: ceux qui habitent le Tassili-n-Ajjer et le Hoggar au nord, et ceux du Sud, les Awellimiden et les Kel Wi de l'Air, qui sont métissés avec les populations noires hawsa. Dans ces conditions, il est vraisemblable que les peuples noirs ont dû exercer des influences culturelles chez les Touareg. H. T. Norris note chez ceux-ci l'usage de la divination appelée *tachchelt* [la vipère]; au cours de cette pratique, le reptile est interrogé par le biais de certaines formules<sup>18</sup>. De même, le serpent intervient dans bien d'autres circonstances; sa fonction protectrice ou son apparition dans les rêves comme messager de la mauvaise fortune lui donnent une signification ambiguë. L'auteur suggère, à partir d'une comparaison avec une légende voisine rapportée par al-Bakrī et attribuée au peuple zāfķāwa du Soudan, qu'il y a eu des contacts culturels entre les Touareg et le Ghana<sup>19</sup>.

17. M. Reygasse, 1940; 1950, p.88-108; M. Gast, 1972; voir aussi Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 20.

18. H. T. Norris, 1972, p.8-9.

19. Al-Bakrī, 1911, p.173; 1913, p.330.

Il existe des populations noires au Sahara, dans le désert oriental et central et surtout à l'ouest: ces derniers, les Harātīn, constituent généralement une partie de la population des oasis du Sud marocain et de la Mauritanie. Leur origine est encore discutée: on les a qualifiés de Berbères noirs<sup>20</sup>. Or les nouvelles approches relatives au peuplement ancien du Sahara apportent un autre éclairage. Ce problème ne peut donc être abordé en dehors d'une étude d'ensemble sur le rôle du milieu saharien dans la formation des peuples de l'Ouest africain. Il y a, en effet, des indices sérieux pour penser qu'ils sont les « organes-témoins » de populations noires dont le mouvement vers le sud remonte très loin.

## Tentatives d'intégration des peuples africains dans le creuset soudanais

Si l'on envisage la question des populations du Soudan à partir de données périphériques, c'est-à-dire en se fondant exclusivement sur les représentations et les intérêts des sociétés méditerranéennes depuis le Maghreb jusqu'en Orient, on court le risque de fausser les perspectives d'une étude du milieu spécifiquement ouest-africain et de ses populations. Les résultats d'une telle analyse ne peuvent être que partiels. Il est vrai que notre information demeure fragmentaire malgré les progrès accomplis, et que de nombreuses questions restent posées. En tout premier lieu, on tentera de définir le terrain sur lequel les sociétés africaines s'organisent et se structurent au cours de la période concernée. Il faut recourir ici aux résultats des travaux qui ont fait appel aux techniques de recherche les plus récentes comme la paléoécologie, la palynologie, l'archéologie. En conjugant leurs apports avec les données plus accessibles de la tradition orale et des sources arabes, on a la chance de voir apparaître quelques hypothèses solides. Les travaux effectués en Mauritanie pour la préhistoire saharienne et les périodes plus tardives ont valeur d'exemple. Les régions de l'Adrār, du Tāgant et de l'Awkār sont, de ce point de vue, privilégiées. Les recherches qui y ont été entreprises par H. J. Hugot et P. Munson<sup>21</sup> peuvent être considérées comme le symbole de ce qui paraît requis pour faire avancer la question des mouvements de populations dans d'autres secteurs de l'Afrique subsaharienne. Elles intéressent directement le secteur occidental du « pays des Noirs » et ouvrent des perspectives positives pour la connaissance de groupes aussi représentatifs que les Fulbe et les Soninke<sup>22</sup>. L'étude des mouvements de populations de cette zone nous renvoie à la période néolithique du Sahara et, surtout, à l'événement géoclimatique majeur que constitue le dessèchement de cette région devenue désertique. Le processus entre dans sa phase active vers le IV<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne; cela entraîne

20. Voir G. Camps, 1969, p. 11-17; 1970, p. 35-45; H. von Fleischhacker, 1969.

21. P. Munson, 1968, 1970, 1971, 1980; H. J. Hugot *et al.*, 1973; H. J. Hugot, 1979.

22. Voir, sur les conditions géographiques de cette région, C. Toupet, 1977.

des changements socio-historiques considérables qui touchent l'ensemble du continent. Il est maintenant établi que la carte du peuplement du Sahara néolithique diffère sensiblement de celle de l'époque qui a suivi l'évolution climatique, et l'on peut repérer les indices sérieux d'un peuplement noir à majorité sédentaire. Le I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne pourrait se caractériser par la permanence de communautés de paysans noirs qui constituent des noyaux solidement implantés parmi les nomades libyco-berbères et ensuite berbères. La pression de ces derniers déclenche un mouvement progressif de déplacement vers le sud, c'est-à-dire vers la zone d'implantation que, pour une bonne part, les peuples noirs ont conservé. Il y a lieu d'examiner dans quelle mesure de telles hypothèses permettent d'appréhender les questions fort discutées de l'origine des Fulbe et des Soninke du Sahel.

Les Fulbe vivent sur un espace très étendu de la savane ouest-africaine, et leur présence dans plusieurs régions, entre le Sénégal et le Cameroun, donne une certaine ampleur aux questions relatives à leur provenance et aux différentes étapes de leurs déplacements<sup>23</sup>. Leur genre de vie les fait apparaître en certains lieux comme des marginaux par rapport aux autres groupes, ce qui suscite parmi ces derniers l'opinion que les Fulbe sont foncièrement instables et se livrent en permanence à des « migrations ». Cela explique pour une bonne part qu'ils aient offert aux spéculations des théoriciens du diffusionnisme le terrain propice où se déploie une gamme variée de thèses « hamitiques ». On a cherché le berceau du groupe fulbe dans les contrées les plus diverses, hors d'Afrique et en Afrique même; certains ont vu dans les Tziganes ou les Pelasges les ancêtres des Fulbe; Delafosse les fait descendre des Judéo-Syriens. Certains leur ont attribué une origine indienne, s'appuyant sur la parenté dravidiennne présumée des langues fulbe et serer; d'autres ont trouvé des ressemblances anthropologiques et sociologiques entre les Fulbe de l'Adamawa et les anciens Iraniens; quelques-uns les font descendre des Arabo-Berbères, tandis que d'autres leur attribuent une origine nubienne et éthiopienne, en tout cas est-africaine, en les rattachant aux Nūba du Kordofān<sup>24</sup>.

La plupart de ces thèses sont soutenues avec des arguments linguistiques et anthropologiques de toutes sortes. Aucune ne s'impose sérieusement. Elles ont en commun le présupposé « hamitique » selon lequel la constitution des grands États du Soudan est due essentiellement à des facteurs extérieurs apportés par les peuples pasteurs, dont les Fulbe. Ces conceptions ne trouvent aucun appui dans les études actuelles qui suggèrent de façon convergente l'orientation suivante: le phénomène peut appartenir au milieu ouest-africain; il fait partie intégrante de sa géographie humaine, de son évolution historique et de sa culture. En dehors de ce cadre, on n'a aucune chance de résoudre le problème de leur origine et de leurs mouvements. Sur le plan linguistique, une meilleure connaissance de leurs parlers fait apparaître que

23. La littérature sur les Fulbe est considérable; voir C. Seydou, 1977.

24. Les différentes hypothèses ont été exposées par L. Tauxier (1937) et D. J. Stenning (1959).

la langue fulbe a un substrat indiscutablement africain qui offre des parentés avec le wolof et le serer, même si l'on admet que des éléments préberbères se sont greffés sur ce noyau. En ce qui concerne leur provenance, les probabilités penchent pour la région méridionale de la Mauritanie où les Fulbe se trouvaient au début de l'ère chrétienne. On a relevé des correspondances frappantes et des influences de la langue fulbe dans les toponymes des régions mauritaniennes du Brakna et du Tāgant. Cette série d'hypothèses situe les Peul dans la descendance des pasteurs bovidiens attestés en Mauritanie aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> millénaires avant l'ère chrétienne. Durant la période qui nous intéresse, ils se sont déplacés en même temps que les populations noires vers la vallée du Sénégal et ils ont participé à la formation de certains États comme le Takrūr. La présence peul dans l'Ouest africain est surtout manifeste dans le Fouta Toro au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, bien que la mention explicite de leur groupe ne se trouve point dans les sources arabes avant l'écrivain al-Maḳrīzī et la *Chronique de Kano* (VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle).

Il faut insérer ici quelques mots sur les ethnonymes peul et tukuler (toucouleur) : les Peul se nomment eux-mêmes *Pullo* (au singulier) et *Fulbe* (au pluriel). Tous les gens qui parlent leur langue — le pulaar ou fulfulde — s'appellent *Halpularen*. Ce dernier mot est aussi la dénomination employée par les habitants du Fouta Toro, qui sont désignés dans les sources européennes comme Tukuler (Toucouleur). Les ethnographes et autres savants de l'époque coloniale qui ont rencontré les Fulbe au Sénégal commençaient à distinguer les pasteurs, qu'ils nommaient Fulbe (Peul, Fulani), de la population sédentaire parlant la même langue, pour laquelle ils proposèrent le nom Tukuler/Toucouleur, la considérant comme une ethnie différente. S'il y a entre ces deux groupes des différences dans les coutumes, ces différences trouvent leur origine dans le domaine socio-économique et ne sont nulles part d'ordre ethnique, linguistique ou culturel. Il semble résulter d'une ironie du destin que, dans la région d'où les migrations des Fulbe vers l'est s'ébranlèrent, c'est-à-dire dans la vallée du Sénégal (le Fouta Toro), les Fulbe doivent être désignés par un nom qui leur est étranger<sup>25</sup>.

Laissant de côté les spéculations et les hypothèses sur l'origine et les migrations préhistoriques des Fulbe, il est aujourd'hui reconnu presque à l'unanimité qu'à l'époque historique, les Fulbe sont venus du Fouta sénégalais et qu'on devrait considérer le groupe sénégalais voisin de leurs proches parents, les Serer et les Wolof, comme le noyau à partir duquel d'autres groupes de langue peul (pular ou fulfulde) se sont dispersés et ont émigré vers l'est et vers le sud.

Entre le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, les Fulbe se dirigent vers le Masina, en passant par Diombogo et le Kaarta. On notera que l'installation des Peul se fait par contacts progressifs. De petits groupes et des familles s'installent ainsi dans le Fouta Djallon en provenance du Ferlo et du Fouta Toro. Il s'agit donc d'une intégration lente par échanges avec les populations déjà

25. Les Fulbe sont appelés *Fula* par les Manden, *Fulani* (au singulier *Ba-Filanci*) par les Hawsa, *Felata* par les Kanuri et les Arabes du Soudan, et *Fulāni* par les Arabes.



en place au moment de leur arrivée<sup>26</sup>. Les mouvements des Peul ne sont en rien comparables à des invasions; par conséquent, ils ne répondent pas au schéma classique des « théories hamitiques » sur la transformation des structures archaïques des peuples noirs par des éléments « hamites blancs ». La question de l'origine des Fulbe et de leurs mouvements est certes essentielle pour l'histoire des peuples ouest-africains, puisqu'elle intéresse tous les groupes du Soudan, de l'Occident à l'Orient, mais il importe aussi que d'autres aspects concernant les rapports des Fulbe avec ces groupes — Wolof, Serer, Soninke et Manden surtout — soient approfondis, de même que leurs rapports avec l'ancien Ghana.

La fondation de Ghana, comme l'origine des Fulbe, a été interprétée à travers des schèmes diffusionnistes se fondant sur les auteurs les *Tarikh*; Delafosse assigne à Ghana des fondateurs syro-palestiniens parvenus chez les Soninke de l'Awkār à partir de la Cyrénaïque, avec des étapes dans l'Aïr et le Soudan nigérien. Ces étrangers seraient également les ancêtres des Fulbe. Le puissant État de Ghana aurait été créé par eux au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Vers la fin II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, les Noirs soninke, conduits par Kaya Maghan Cissé, leur premier roi (*tunka*), auraient refoulé les Blancs vers le Tāgant, le Gorgol et le Fouta<sup>27</sup>.

Paradoxalement, les légendes du royaume de Wagadu semblent aller dans le même sens. Les versions rapportées par C. Monteil prêtent à Dina, le fondateur de Kumbi, capitale du Wagadu, une origine juive (Job) dans le premier cas, ou une origine iranienne (Salmān le Perse, compagnon du Prophète) pour la seconde version<sup>28</sup>. Ces concordances ne sont cependant qu'apparentes, car une analyse des récits du Wagadu montre que ceux-ci n'ont aucune prétention historique; la portée de ces récits est autre, notamment religieuse et sociale. En ce sens, ils ne rejoignent pas les élaborations systématiques que renferme la thèse de l'origine syro-palestinienne des fondateurs de Ghana.

Il semble maintenant attesté que le peuplement néolithique du Sahara a été largement dominé par des Noirs, dont les traces sont repérables jusque dans l'Adrār. À la suite de l'assèchement climatique, le peuplement blanc (les Libyco-Berbères) s'est avancé vers le sud, mais s'est heurté à l'organisation des paysans noirs comme ceux du *Dhār Tishīt*, ancêtres des Soninke de Ghana. Les sites défensifs du *Dhār Tishīt* traduisent bien cette organisation des Noirs pour résister aux pressions des nomades libyco-berbères. Dans ces conditions, il est probable que les bases d'un État organisé comme celui du Ghana décrit par les sources arabes remontent à l'époque du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, et il n'est pas impossible que la phase de Chebka, entre -1000 et -900, constitue une hypothèse crédible, comme cela a été suggéré par A. Bathily à la suite d'une interprétation des travaux de P. Munson<sup>29</sup>.

26. T. Diallo, 1972.

27. M. Delafosse, 1912, vol. II, p. 198 et suiv.

28. C. Monteil, 1953, p. 370-373, 389-396.

29. A. Bathily, 1975, particulièrement p. 29-33.

Les hypothèses sur le très ancien peuplement noir de Ghana et sur son habitat initial au Sahara néolithique, dans une zone plus septentrionale que celle de leur pays actuel, ne sont pas arbitraires : elles semblent étayées par l'existence permanente d'éléments « résiduels » depuis la période arabe jusqu'à nos jours ; c'est du moins ce que l'on observe avec le rôle attribué par les géographes arabes aux Gangara-Wangara, aux Bafūr, et surtout avec la présence actuelle des Noirs harātīn, qui sont dispersés à travers le Sahara.

Même en étudiant les textes arabes et les traditions orales, on voit que les Noirs remontaient, à l'époque historique, beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui. Ils tenaient le Tāgant, l'Awkār, le Hōdh (Hawḍ), le Tīris et l'Adrār. Une analyse de ces données permet de situer les Soninke au Tāgant et au Hōdh, tandis que d'autres parties de la Mauritanie actuelle ont été habitées par des ancêtres des Serer et des Fulbe. Ces deux groupes ont jadis résidé ensemble, non seulement dans le sud de la Mauritanie, mais plus tard aussi dans le Fouta Toro<sup>30</sup>. Tandis que les Fulbe sont restés dans la vallée du Sénégal, les Serer sont descendus plus au sud, vers leur territoire actuel, dans le Sine-Saloum.

On a souvent trop insisté sur la dichotomie entre les Berbères nomades et la population noire sédentaire. Si la réalité des conflits entre ces deux groupes ne doit pas être niée, il ne faut pas oublier qu'en même temps les nécessités d'ordre économique et politique ont conduit les Blancs et les Noirs à une symbiose et une coopération réelle. C'est pourquoi il n'est plus permis d'interpréter seulement les relations des ethnies sahéliennes, blanches et noires, en termes d'affrontements raciaux et religieux<sup>31</sup>.

La dispersion des Soninke, expliquée par la pression des Berbères, et particulièrement par celle des Almoravides, paraît avoir des causes multiples, parmi lesquelles le facteur climatique a joué un rôle prépondérant. Leur habitat original, le Wagadu de leur légende, a été situé dans une région dotée de conditions climatiques précaires, mais bien placée du point de vue commercial.

La légende de Wagadu nous apprend que les gens de Wagadu se sont enfuis vers le sud après une sécheresse qui dura sept années. Ce désastre climatique — qui rappelle la sécheresse des années 70 — semble être la première raison de dispersion des Soninke ; leurs migrations les ont conduits partout dans le Soudan occidental, de la Gambie jusqu'au Songhay, mais un groupe bien plus considérable est resté sur leur premier territoire, dans l'Awkār et le Hōdh, où ils ont fondé leur premier État, l'ancien Ghana. Il n'est pas encore possible d'établir une chronologie, même approximative, de ces événements, mais il est plus que certain que les migrations des Soninke ont été l'œuvre de plusieurs siècles.

30. Voir T. Diallo, 1972.

31. J. Devisse, 1970 ; S. K. et R. J. McIntosh, 1981.

## L'émergence d'hégémonies soudanaises

Dans le Soudan central et oriental apparaissent, au cours du 1<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, une série de sociétés organisées qui parviennent à édifier de véritables États. Certains, comme le Kānem ou le Ghana, ont atteint une puissance considérable. Mais d'autres, moins étendus, comme ceux des Hawsa, des Songhay, des Takrūr, sont en voie de formation. Les musulmans, en arrivant dans le Soudan aux premiers siècles de l'Islam, se trouvent en présence de ces ensembles avec lesquels ils doivent composer. Les étapes de la formation de ces États sont encore imparfaitement connues, mais on peut en esquisser les grandes lignes à travers les ensembles centrés sur le Ghana et le Kānem.

Parmi les plus anciens groupes homogènes du Soudan, le peuple kanuri occupe une place privilégiée. Sa constitution remonte à la période qui a suivi le dessèchement du Sahara. Les peuples noirs agriculteurs se replient autour de la dépression résiduelle du lac Tchad et se répartissent de part et d'autre d'une région au climat rigoureux et inhospitalier, le triangle délimité par la ligne Borku-Azben-Tchad. Tandis que les peuples dits de langue tchadique, tels que les Hawsa, s'installent à l'ouest de cette région, les groupes de langue teda-daza, notamment les Kanuri, les Kānembu, les Zaghāwa, occupent l'est. Les traditions locales attribuent la fondation de l'État kānem à un héros arabe, Sayf ben Dhi Yazan, qui s'est imposé à un groupe de nomades, les Magumi, établis au nord-est du lac Tchad<sup>32</sup>.

Dans le Soudan occidental, l'empire de Ghana se construit sur une base ethnique très large : la grande famille manden se déploie depuis la forêt au sud jusque dans le Sahel voisin du Sahara. Le royaume de Ghana appartient à la partie septentrionale peuplée de Soninke qui sont en relation avec les nomades blancs du Sahara. Des traditions orales recueillies à Tombouctou près d'un millénaire après la fondation de Ghana rapportent que la première dynastie régnante de ce pays était blanche.

La fréquence avec laquelle des traditions orales nées au sein des sociétés soudanaises elles-mêmes attribuent leur fondation à des ancêtres blancs pourrait surprendre. Cela pose la question de l'origine des structures étatiques au Soudan. Pourtant, la date tardive de ces récits et la situation des sociétés noires qui les ont produits apportent des éléments de réponse : ces récits ne font que projeter dans le passé des faits qui leur sont contemporains. Les traditions orales relatives à des ancêtres blancs apparaissent en fait dans un contexte où les groupes berbères du Nord jouent un rôle dominant.

Le comportement des auteurs arabes sur cette question précise fournit de précieux éléments d'appréciation : d'une façon générale, la tendance est fort répandue dans le monde musulman de rattacher les classes dirigeantes d'un groupe ou d'une dynastie au Prophète ou à ses proches, ce qui permet de légitimer leur pouvoir<sup>33</sup>. Pourtant, les auteurs arabes antérieurs au milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle ne font aucune mention d'une origine blanche pour les dynasties qui gouvernent les États soudanais, qu'il s'agisse du Ghana, du Takrūr

32. Voir le chapitre 15 ci-après.

33. Voir le chapitre 4 ci-dessus.



5.2. La mosquée de Tegdaoust/Awdāghust après fouilles et conservation des murs. Le mur de la Kībla est orienté au sud/sud-est.  
[Source : IMRS (Institut mauritanien de la recherche scientifique), Nouakchott.]

ou du Songhay. Al-Bakrī, qui fournit le plus d'informations sur le Ghana au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, ne laisse subsister aucun doute sur ce point : Ghana est gouverné par un roi noir qui est adepte de la religion traditionnelle africaine<sup>34</sup>. C'est seulement avec al-Idrīsī (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle) que le thème des origines blanches se développe<sup>35</sup>; on observe alors qu'il s'inscrit dans le contexte d'une expansion croissante de l'Islam au Soudan. De plus, al-Idrīsī est le premier à relater les événements à la suite de la conquête almoravide, dont l'élément actif est formé par les Berbères *ṣanhādja* du Sahara occidental. Une lecture critique à la fois des récits émanant de la tradition orale et des textes d'écrivains arabes plus récents qu'al-Bakrī permet de comprendre les raisons pour lesquelles le thème des origines blanches a pris cette ampleur; on entrevoit ainsi l'importance de la thèse inverse que l'on a voulu supprimer.

Les États du Soudan sont des créations spécifiques des peuples noirs. Ils sont en contact avec les Berbères du rebord méridional du Sahara et entretiennent des rapports complexes avec ces voisins d'origine blanche. Certes, dans un premier temps, les agriculteurs noirs reculent sous la pression des pasteurs nomades pour s'installer dans les zones moins rigoureuses du Sahel, mais par la suite ils s'organisent pour mieux résister. Les Soudanais trouvent dans leur milieu les ressources politiques et sociales nécessaires pour affronter les menaces venant du désert. Mais l'antagonisme demeure permanent, puisque le puissant empire du Ghana est capable, après 380/990, de dominer économiquement Awdāghust grâce aux activités des *Zanāta* venus d'Afrique du Nord, et par conséquent d'établir l'hégémonie politique. Un siècle plus tard, le même Ghana perd, sous la pression des Almoravides, sa primauté incontestable parmi les États soudanais. Cependant, les tensions qui opposent les Berbères et les peuples noirs n'entraînent pas une prise en charge durable par les premiers des États soudanais, qui se sont donné une organisation solide.

## Les moyens de la prospérité des États soudanais

La naissance et le développement des États du Soudan pendant cette période se fondent sur l'utilisation de certains instruments et de techniques qui ont permis à leurs détenteurs d'imposer leur loi aux petites unités formées par les groupes d'agriculteurs ou de pasteurs du Sahel. Deux facteurs semblent avoir joué à cet égard un rôle décisif : la possession du fer et l'usage du cheval et du chameau.

Des études, encore partielles, sur les métaux en Afrique noire ont mis en relation l'importance du fer avec la constitution des grands États soudanais. Outre l'importance qu'il peut avoir dans la pratique de la chasse et de l'agriculture, le fer est un instrument de puissance militaire qui confère à celui qui le possède une supériorité technique sur les autres. Or, en ce qui

34. J. M. Cuoq, 1975, p. 99-100.

35. J. M. Cuoq, 1975, p. 133.

concerne le Soudan, le rôle des armées a été déterminant dans la formation des États, qu'il s'agisse du Kānem ou de Ghana. On s'intéresse de plus en plus aux récits de la tradition orale ayant trait au commerce du fer et aux forgerons, qui forment une catégorie puissante à maints égards. Cela peut éclairer le problème concernant le rôle du fer dans les périodes anciennes; mais la question de la connaissance initiale et de la diffusion des techniques est bien plus complexe et peu étudiée.

Deux hypothèses sont en présence. Selon la première, le fer du Proche-Orient serait parvenu au Soudan par la vallée du Nil, avec l'important relais que constitue Méroé et sa métallurgie florissante<sup>36</sup>. De là, il se serait répandu au sud et à l'ouest, dans la savane. La seconde hypothèse fait venir le fer de l'Afrique du Nord. Il aurait été transmis par les Phéniciens et les Carthaginois (V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne), qui l'auraient apporté au Soudan. On a invoqué à l'appui de cette théorie l'existence des armes représentées sur les peintures rupestres découvertes au Sahara. Mais l'existence d'une métallurgie du fer en Afrique noire à une époque ancienne est attestée par les objets trouvés à Nok, dans la région située au sud du plateau de Jos, dans le Nigéria septentrional. Au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, le fer y était déjà d'un usage courant. Ces éléments nouveaux conduisent à réexaminer les théories précédentes et à suggérer plusieurs itinéraires pour la venue du fer en Afrique, sans exclure des foyers de métallurgie nés sur place.

Le fer est étroitement lié au cheval, comme cela a été souvent suggéré, car les deux instruments sont associés dans la constitution des grands États du Soudan. Le cheval est connu au Sahara dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> millénaire et les premiers siècles du dernier millénaire avant l'ère chrétienne. Mais cet animal a suivi les mouvements de populations, se maintenant aussi au Maghreb pour la variété du cheval barbe, et au sud-est pour la race de Dongola. Le cheval barbe (race chevaline mongolique) est utilisé en Afrique occidentale dans le Hōdh et le Sahel, et jusque dans le Djerma. Mais dès le début de l'ère chrétienne, le cheval est remplacé pour les communications transsahariennes par un animal plus résistant aux rigueurs du désert: le chameau. Celui-ci joue un rôle considérable dans l'établissement des dominations soudanaises, du Takrūr jusqu'au Kānem. Dans tout le Sahel, on élève le chameau, qui est utilisé aussi bien pour le transport du sel que pour les razzias d'esclaves, ainsi qu'à des fins militaires<sup>37</sup>.

## Éléments d'une civilisation originale

Dans l'état actuel des connaissances sur les peuples du Soudan, une part très importante des études et travaux est consacrée aux échanges entre ces populations et leurs partenaires du Nord, Berbères et Maghrébins, au

36. Voir sur cette question Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitres 11 et 21.

37. Sur l'introduction et l'importance des différents animaux, voir H. J. Hugot, 1979.

détriment des échanges au sein des communautés noires elles-mêmes; cela vaut encore plus pour les rapports des grands États sahéliens avec les pays de la savane et de la forêt<sup>38</sup>. Ici, le matériau disponible pour la documentation est déficitaire et l'information actuelle ne favorise guère un rééquilibrage satisfaisant. On peut à tout le moins examiner la position des États noirs dans le rapport de forces qui est ainsi créé par les contacts entre les peuples berbères et maghrébins et les Noirs du Soudan à la faveur des relations transsahariennes. L'impression dominante que l'on en retire est qu'il s'agit d'une vaste entreprise d'exploitation des pays de l'Afrique subsaharienne par des États septentrionaux mieux équipés, dotés d'instruments et de techniques plus élaborés et plus variés empruntés à un monde méditerranéen fertile en inventions de toutes sortes, à la mesure de l'époque.

Un phénomène ancien et relativement régulier comme l'esclavage, du moins pour certains secteurs, suffirait à le montrer. De même, une bonne partie du réseau des échanges apparaît comme une création des maîtres berbères maghrébins et sahariens, qui sont à l'origine de l'apparition des principaux axes. On les retrouve tant aux débouchés du Nord que sur les itinéraires qui sont jalonnés de relais. Des luttes âpres se déroulent pour le contrôle des routes et les puissances du moment s'efforcent de réunir les conditions de sécurité satisfaisantes pour le bon déroulement d'un trafic souvent très lucratif. Le problème qui se pose alors est de connaître le comportement qu'adoptèrent les États du Soudan face à cette situation, en tenant compte des nombreuses conditions favorables aux gens du Nord et du déséquilibre qui en résulte à leur avantage. L'action des États noirs peut s'observer à un triple niveau: l'accroissement de leur puissance, le contrôle effectif du secteur qui relève de leur autorité et la pratique d'une politique conforme aux intérêts de leur peuple.

Les descriptions des rois de Ghana et de Kāw-Kāw (Gao) par al-Bakrī offrent une série de détails qui révèlent à quel point l'institution royale est valorisée dans les deux royaumes afin de susciter la vénération des sujets. Le roi de Ghana se distingue par un rituel vestimentaire: il est le seul avec l'héritier présomptif à pouvoir porter des vêtements cousus; suivent les autres détails: bonnet doré et turban, colliers et bracelets. Le roi tient audience pour rendre justice dans le cadre d'un cérémonial impressionnant qui comporte une étiquette rigoureuse minutieusement décrite par al-Bakrī; ce dernier relève une pratique qui s'avère d'une extrême importance, du fait de ses implications religieuses: les sujets du roi, à son approche, se prosternent et jettent de la terre sur leur tête<sup>39</sup>. Mais cette coutume, difficilement conciliable avec l'islam, est épargnée aux musulmans, qui se contentent de battre des mains. Enfin sont décrites les cérémonies grandioses qui marquent les funérailles du roi, la coutume d'enterrer des serviteurs avec le souverain, les sacrifices et les libations qui lui sont offerts, les bois

38. Voir chapitre 14 ci-après.

39. J. M. Cuoq, 1975, p. 99-100.

sacrés qui abritent les tombeaux des rois et leur caractère inviolable. Tout cela contribue à faire de la monarchie une institution sacrée et digne d'être révéérée.

Quant au roi de Kāw-Kāw (Gao), al-Bakrī rapporte que son repas est entouré d'un rituel particulier: danse des femmes au son du tambour, suspension de toute affaire en ville pendant le repas du roi et annonce publique, par des clameurs et des cris, de la fin du repas royal<sup>40</sup>.

La royauté de type sacré peut, au moins pendant la période islamique, apparaître comme un élément spécifique de la culture des grands États noirs du Soudan. L'interprétation de ce genre de monarchie a fait l'objet de tentatives de récupération qui s'appuyaient sur des théories diffusionnistes. Mais dans le contexte du Soudan médiéval confronté à un monde musulman relativement homogène, cette institution s'impose par son caractère original; aussi est-il significatif que les géographes arabes s'abstiennent de décrire, par exemple, la situation d'un souverain islamisé et intégré comme celui de Takrūr. On peut également considérer une telle institution comme un instrument efficace aux mains de ces sociétés pour assurer le gouvernement de leurs États, surtout quand il s'agit de royaumes qui exercent une hégémonie sur une aire très étendue, comme ce fut le cas pour Gao et Ghana.

Si les rois du Soudan ont autorité, pouvoir et puissance à l'intérieur de leurs États, fermement gouvernés au moyen d'une institution appropriée, ils maîtrisent aussi en partie les relations avec l'extérieur. On peut interpréter en ces termes les rapports de Ghana avec les Berbères qui régnaient à Awdāghust depuis sa fondation au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle par les Lamtūna. Les souverains de Ghana étendent leur royaume dans toutes les directions dès la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. L'existence d'un centre d'affaires berbère à l'extrémité méridionale du désert pouvait favoriser les échanges avec le Nord et, de ce point de vue, la ville d'Awdāghust avait sans doute raison d'être. Encore fallait-il concevoir leur rôle dans les limites compatibles avec la souveraineté de Ghana. Il leur suffisait d'être les courtiers et les intermédiaires d'un trafic dont le véritable pôle méridional devait être Ghana. Un accroissement de leurs prétentions et un renforcement du pouvoir lamtūna à Awdāghust pouvait constituer une menace pour l'État de Ghana parvenu à son apogée aux IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles; ainsi s'explique l'installation d'un gouverneur soninke qui devait désormais contrôler le pouvoir des Lamtūna. L'encadrement soninke semble avoir rempli sa mission très efficacement puisque les Noirs garderont le contrôle de la situation à Awdāghust jusqu'à sa destruction, en 446/1055, par les Almoravides, qui supportaient difficilement son alliance avec Ghana<sup>41</sup>.

Le contrôle de la situation politique est indissociable de la mainmise effective des Soninke sur l'ensemble du secteur économique dans la zone qui relève de leur mouvance. L'une des conditions nécessaires de ce pouvoir est de préserver le secret sur les sources de sa prospérité. Les souve-

40. Al-Bakrī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 108.

41. Voir al-Bakrī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 91-92. Voir chapitre 13 ci-après.



rains de Ghana ont exercé un contrôle strict et efficace dans ce domaine important, en particulier pour ce qui regarde les lieux de provenance de l'or et les conditions de son acquisition. Il n'est pas impossible que cela soit très ancien. Un récit comme celui de « l'échange muet » de l'or, fort répandu même au-delà de l'Afrique, a pu avoir, entre autres fonctions, celle de « brouiller les pistes »<sup>42</sup>.

Le souverain de Ghana, en s'efforçant de tenir entre ses mains les ressorts des transactions économiques au sud du Sahara, pratique une politique intelligente: il prélève des taxes sur les opérations à l'entrée et à la sortie des marchandises de son territoire; les marchands doivent payer deux fois pour le sel: un dinar à l'entrée et deux dinars à la sortie. Ghana joue ainsi le rôle de plaque tournante pour la distribution de ce produit vital qu'est le sel en Afrique subsaharienne. Le souverain de Ghana, selon al-Bakrī, se réserve toute la production des pépites pour éviter l'effondrement des cours de l'or<sup>43</sup>. Ayant parfaitement compris les mécanismes économiques au centre desquels se trouve Ghana, il entend maintenir le monopole d'un produit aussi capital que l'or. Ainsi, le monde noir organise son économie d'échange pour faire face au pouvoir des producteurs de sel, ce dernier produit étant échangé contre de l'or.

Dans ces conditions, il est peu probable que le commerce et tout le système d'échanges économiques qu'il implique aient été inspirés aux Noirs de Ghana par les Libyco-Berbères, comme cela a été parfois suggéré; ces derniers ayant apporté non seulement le concept, mais encore les techniques de ce commerce qui inclut la traite des esclaves, auraient suscité la naissance de l'État de Ghana. La maîtrise exercée par les souverains soudanais sur le secteur des échanges qui leur appartenait ne permet pas d'avancer une telle hypothèse. Le cas des Sēfuwa du Kānem est instructif à ce propos. Ayant pris la relève des souverains zagāwa (dynastie des Duguwa) au moment de l'islamisation du Kānem, ils ont compris que l'évolution religieuse du pays pourrait constituer une menace pour leur économie dont le fondement principal était la traite des esclaves. Il est en effet interdit de réduire en esclavage un musulman libre. Comme l'a bien montré D. Lange dans son ouvrage sur les progrès de l'islam et les changements politiques au Kānem du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, les Sēfuwa ont prolongé un type de domination politico-économique qui rappelait les pratiques de leurs prédécesseurs non musulmans à l'époque zaghāwa<sup>44</sup>.

Les rois du Soudan ont manifesté une grande habileté politique dans leurs rapports avec le monde musulman et la culture dont se réclamait l'ensemble des partenaires du Nord auxquels ils avaient affaire. Ils ont su utiliser à leur avantage les compétences disponibles chez les musulmans qui fréquentaient leurs États. Selon al-Bakrī, le roi de Ghana choisit ses interprètes, son trésorier et ses ministres parmi les musulmans<sup>45</sup>. Ainsi, en confiant des

42. Sur le troc muet, voir p. F. de Moraes Farias, 1974, p. 9-24.

43. J. M. Cuoq, 1975, p. 101.

44. D. Lange, 1978, p. 513; voir aussi chapitre 15 ci-après.

45. J. M. Cuoq, 1975, p. 99.

secteurs de son administration à des lettrés musulmans, il en attend une certaine efficacité. En contrepartie, il cherche à créer les conditions favorables à l'exercice de leur religion. Ghana, comme Gao, possède à côté de la ville du roi une ville où habitent les musulmans, avec douze mosquées ayant toutes leurs imams, leurs muezzins, leurs lecteurs. Des juristes et des érudits vivent également dans cette ville. Enfin, les musulmans ne sont pas astreints aux coutumes incompatibles avec leurs convictions religieuses.

Quant au souverain de Gao, il doit en principe être musulman; du reste, les attributs de l'autorité royale qui lui sont remis au moment de l'investiture comportent, outre le sceau et le sabre, le Coran, « qui seraient, précise al-Bakrī, les cadeaux qu'envoya l'émir des croyants<sup>46</sup> ». Mais le fait que les deux souverains gouvernent des peuples qui pratiquent librement les religions du terroir pose le problème des relations du Soudan avec le monde musulman au cours de cette période initiale d'islamisation<sup>47</sup>.

Au total, on peut retenir comme caractéristique des États du Soudan sahélien, qui correspondent à la partie connue du « pays des Noirs », la tentative permanente de contrôler de manière responsable leur environnement. De la sorte, on peut voir émerger une culture spécifique qui s'enracine profondément dans l'univers religieux traditionnel. Ce dernier a souvent servi à contester sans éclat, mais efficacement, bien des données qui arrivaient avec la prétention et le prestige d'une société apparemment plus équipée.

## Conclusion

L'étude des mouvements de populations nécessite en tout premier lieu un bilan critique rigoureux qui permette de réexaminer les schémas si répandus concernant les migrations à très longue distance des peuples noirs. Les mouvements des peuples du Soudan avant le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle n'ont rien de commun avec des déplacements anarchiques dans des espaces immenses.

La première mise en place part de la période finale du Néolithique, quand le Sahara, jadis florissant, devint stérile et inhospitalier au terme d'une « lente agonie ». Les Noirs, qui constituaient la dominante du peuplement saharien, durent se replier vers le sud pour chercher dans le Sahel des conditions favorables à la pratique des cultures. Ils abandonnèrent le terrain à des groupes de pasteurs nomades spécialisés qui s'adaptèrent aux conditions nouvelles sans renoncer à imposer leur loi aux peuples de la région sahélienne qu'ils soumettaient à des pressions fréquentes. Ces derniers retrouvèrent sur place d'autres groupes de Noirs avec lesquels ils s'organisèrent pour faire face aux menaces venant du Nord. De cette impulsion naîtront progressivement des ensembles socio-politiques plus ou moins étendus depuis le Kānem à l'est jusqu'au Takrūr à l'ouest, au cours de la période précédant l'arrivée de l'Islam au Soudan.

46. *Idem*, p. 109.

47. Voir sur ces problèmes les chapitres 3 et 4 ci-dessus, et le chapitre 28 ci-après.

En arrivant dans la zone saharo-soudanaise, les musulmans se trouvent en présence d'une série d'États déjà constitués ou en voie de formation. Le puissant royaume soninke de Ghana domine, entre Sénégal et Niger, le grand groupe manden tandis que, dans la partie orientale de la boucle du Niger, émerge le noyau de ce qui deviendra le royaume songhay. Ce royaume contrôle aussi bien le trafic du fleuve que la voie reliant le Niger à l'Afrique du Nord par l'Adrār des Ifoghas et le Hoggar. De l'autre côté du lac Tchad, les peuples sao sont en train de consolider leur position et acquièrent les instruments de leur future politique de conquête. Chevaux et chameaux les aideront à entreprendre une expansion systématique vers le nord où ils prendront place dans l'ensemble kanuri qui est en train de naître.

L'arrivée de l'Islam au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle introduit une nouvelle donnée qui, à partir du siècle suivant, deviendra un stimulant; ce qui correspond à un accroissement dans les échanges économiques et culturels. Mais surtout, le facteur religieux commence à jouer un rôle important dans l'évolution politique et sociale que l'on observe depuis le Maghreb jusqu'au Soudan.

Cette période du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle est décisive pour les peuples du Soudan; grâce à une organisation solide et à la structure puissamment centralisée de leur monarchie, ils ont su prendre conscience de la portée des échanges avec l'Afrique méditerranéenne et saharienne. Pourtant, leur préoccupation constante fut de conserver la maîtrise des transactions pour éviter de laisser aux intermédiaires sahariens la mainmise sur les échanges et les sources de leur prospérité. Néanmoins, percevant les avantages culturels et économiques de la présence de leurs partenaires septentrionaux, ils adoptèrent une attitude suffisamment tolérante vis-à-vis des mentalités et des exigences religieuses de ceux-ci, allant jusqu'à se convertir à l'islam tout en restant enracinés dans leurs propres traditions religieuses. Ce faisant, les dirigeants soudanais et surtout ceux de Ghana ont pu soutenir la concurrence avec leurs voisins *ṣanhādja* regroupés dans le mouvement almoravide au XI<sup>e</sup> siècle. Cela leur a évité une complète décadence, malgré l'assaut almoravide et une éclipse passagère. De cette façon, les États noirs ont réussi à sauvegarder leur personnalité et à assurer les bases d'une civilisation durable dont les développements ultérieurs s'expriment au Mali, au Songhay et dans les cités hawsa.

## Note du rapporteur du Comité scientifique international

Dans le domaine de la métallurgie ancienne du fer en Afrique, les recherches progressent désormais rapidement et dans la clarté. Le temps des grands débats théoriques sur le diffusionnisme est clos. La présence de la production du fer par réduction en fourneau est aujourd'hui attestée par les fouilles et des datations recoupées en plusieurs points du continent, au moins cinq siècles avant l'ère chrétienne. Le Nigéria, mais aussi l'Aïr

nigérien, l'actuel Mali, le Cameroun, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Burundi comptent, dans l'état actuel de la recherche, des sites de cette époque; bien entendu, cette liste est parfaitement provisoire; à peu près chaque année, des résultats nouveaux de la recherche modifient les données d'ensemble de cette question; d'où la mise en cause des systèmes diffusionnistes généraux ou restreints. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le fer est aussi produit dans la boucle du Sénégal et dans celle du Limpopo au Ghana. De nombreux chercheurs, africains et malgaches, sont actuellement au travail sur ce terrain de recherche, de la Mauritanie à Madagascar. Des colloques (par exemple, en 1983, à l'Université de Compiègne et au Collège de France à Paris [actes publiés], ainsi qu'à l'Université de Paris I [actes en cours de publication])<sup>48</sup> ont montré quelle importance technologique il faut attacher à cette production ancienne du fer africain par le procédé direct; ces recherches se développent parallèlement sur l'histoire de la métallurgie. En même temps a été commencé un travail très nécessaire de révision du vocabulaire descriptif de ces technologies, trop souvent flou et imprécis dans le passé.

48. Les actes du colloque de Compiègne ont été publiés, mais ni intégralement ni de façon satisfaisante; ceux du colloque au Collège de France ont été publiés sous le titre *Métallurgies africaines* (1983, Mémoires de la Société des Africanistes, n° 9, publié par Nicole Échard); quant aux actes du colloque de Paris I, ils sont toujours en cours de publication.

# Les peuples bantuphones et leur expansion

*Samwiri Lwanga-Lunyiigo et Jan Vansina*

La grande majorité des populations occupant le tiers méridional du continent africain, de la frontière maritime camerouno-nigériane, à l'ouest, jusqu'au littoral frontalier somalo-kenyan, à l'est, et de là aux environs de Port-Elizabeth, au sud, parlent des langues étroitement apparentées que l'on appelle langues bantu.

## La famille des langues bantu

Cette famille de langues compte plus de quatre cents parlers qui dérivent tous d'une même langue ancestrale appelée «proto-bantu». Aucun doute à ce sujet n'est plus permis, en raison des ressemblances qui existent entre leurs caractéristiques lexicales, phonétiques, morphologiques (grammaticales) et syntaxiques. De telles similitudes ne sont le fait ni du hasard ni d'emprunts. Elles doivent se référer à une parenté commune dont un exemple nous est donné par le terme signifiant «gens». Ses formes sont, dans les différentes langues suivantes: en duala: *bato*; en fang: *bot*; en tio: *baaru*; en kongo: *bantu*; en mongo: *banto*; en bushong: *baat*; en luba: *bantu*; en rwanda: *abantu*; en shona: *vanhu*; et en herero: *abandu*.

Les formes se ressemblent toutes. A l'analyse, on voit qu'elles dérivent toutes de la forme *ntu* pour la racine, et *ba-*, marque du pluriel, pour le préfixe. En outre, les différences entre langues sont régulières: on les retrouve dans d'autres comparaisons. Ainsi, tous les *t* en seconde position de la racine deviennent *r* en tio. Cela exclut une ressemblance due au hasard et à des

emprunts. On a pu établir un lexique proto-bantu pour plus de cinq cents racines<sup>1</sup>, qui suivent toutes les correspondances phonétiques régulières.

Mais le lexique n'est qu'un aspect de la langue. Le système morphologique (grammatical) des langues bantu présente également, jusque dans les détails, des analogies. Dans l'exemple cité ci-dessus, le préfixe régit les accords (concordances) grammaticaux et appartient lui-même à une série de classes de préfixes. Le préfixe singulier correspondant est *mu-*, et en combinaison avec la racine, le mot signifiera alors « personne ». Le système des accords, la formation des adjectifs, des pronoms de toutes sortes, la structure du verbe en parties — préfixe, marque, infixé, racine, extension, finale — et les fonctionnements de ces parties, les invariants, la formation déverbativée des substantifs (formes nominales), tout cela est aussi semblable entre ces langues que le sont les grammaires des langues romanes dérivant du latin. Aussi existe-t-il une grammaire du bantu commun<sup>2</sup>. Enfin, ce qui vaut pour la morphologie est également vrai pour la syntaxe et pour le système phonologique. D'où la constatation que plus de quatre cents langues répandues sur un tiers de ce grand continent dérivent d'une seule langue ancestrale. Les implications historiques d'un phénomène d'une telle envergure sont évidentes.

## Origines et sous-divisions des langues bantu

Le phénomène ne passa certainement pas inaperçu. Déjà les premiers navigateurs portugais, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, ont été surpris par la parenté linguistique existant entre les habitants du Royaume du Congo et ceux du littoral oriental du continent. Depuis que Wilhem Bleek<sup>3</sup> identifia le premier en 1862 le groupe des populations de langues bantu et baptisa cette famille du nom de « Bantu », d'après la reconstruction du mot signifiant « gens », les anthropologues, les linguistes et les historiens, entre autres, se penchent avec curiosité sur la question bantu et s'efforcent d'expliquer les origines et les mouvements de ces populations. Dès 1886, H. H. Johnston esqua une hypothèse pour localiser le berceau de la proto-langue et pour retracer l'histoire de sa diffusion géographique. Son étude, publiée en 1919 et 1922, constitue la première tentative sérieuse pour découvrir les origines des Bantu et pour reconstituer le processus de leur dispersion. En se fondant sur des facteurs linguistiques, il situa les ancêtres des Bantu dans le Baḥr al-Ghazāl, « non loin du Baḥr al-Djabāl, à l'est du Kordofān, au nord, ou des bassins de la Bénoué et du Tchad, à l'ouest ». Selon lui, les Bantu se déplacèrent d'abord vers l'est en direction du mont Elgon, puis de là vers les rives nord du lac Victoria, la Tanzanie continentale et la forêt du Zaïre,

1. M. Guthrie (1967-1971) rassemble les données connues. A comparer avec A. E. Meeussen, 1969.

2. C. Meinhof, 1906. Une nouvelle grammaire comparative est en cours d'élaboration dans les centres de Leyde et de Tervuren.

3. W. H. I. Bleek, 1862-1869.

la véritable pénétration en Afrique centrale et méridionale commençant vers -300<sup>4</sup>.

En 1899, Carl Meinhof apporta la preuve formelle (par la phonétique) de l'unité des langues bantu. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, des linguistes, souvent appelés « bantuiques » n'ont cessé d'approfondir la connaissance de cette famille de langues<sup>5</sup>. Deux grandes hypothèses visant à expliquer les origines des peuples parlant les langues bantu ont été émises par des linguistes. Selon Joseph Greenberg, les peuples bantu seraient originaires de la zone où les langues bantu sont les plus divergentes; s'appuyant sur cette supposition, il situe le berceau de ces peuples au Nigéria, dans la région de la Bénoué moyenne, au nord-ouest du vaste territoire où les langues sont solidement implantées<sup>6</sup>.

Comme cette conclusion ne fut pas acceptée par l'influent bantuique Malcolm Guthrie, elle fit par la suite l'objet d'examen rigoureux; elle est cependant aujourd'hui admise par tous les linguistes. Pour Guthrie, les origines des « Proto-Bantu » devaient se situer dans la région où les langues bantu sont les plus convergentes, soit autour des bassins des rivières Congo-Zambèze, le noyau se trouvant dans la province du Shaba au Zaïre<sup>7</sup>. C'est sur ces hypothèses discordantes avancées par d'éminents linguistes que de nombreux spécialistes ont construit leurs propres théories sur les origines et l'expansion des Bantu.

L'éminent historien Roland Oliver, partant du principe que les thèses de Greenberg et de Guthrie sont complémentaires, élaborait une théorie brillante divisant en quatre phases l'expansion des Bantu, depuis leurs territoires d'origine d'Afrique occidentale jusqu'en Afrique du Sud, à savoir: une très rapide migration le long des voies d'eau du Congo (Zaïre) de petits groupes de populations parlant des langues « pré-bantu », depuis les régions boisées du centre du Cameroun et l'Oubangui jusqu'à des régions de même caractère au sud de la forêt équatoriale du Zaïre; un renforcement progressif de l'implantation de ces populations immigrées et leur expansion à travers la région boisée s'étendant d'un littoral à l'autre et embrassant le centre de l'Afrique, depuis l'embouchure du Congo (Zaïre) au Zaïre sur la côte occidentale jusqu'au fleuve Rovuma en Tanzanie sur la côte orientale; la pénétration rapide des Bantu dans la région plus humide située au nord et au sud de leur précédente zone d'expansion latérale; et l'occupation du reste de l'actuelle Afrique bantu, processus qui commença au cours du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne pour ne s'achever que vers le milieu du II<sup>e</sup> millénaire de l'ère chrétienne<sup>8</sup>.

Depuis 1973, trois équipes de linguistes, travaillant indépendamment, ont prouvé que Guthrie avait tort. Leurs données, quoique différentes, sont

4. H. H. Johnston, 1919-1922.

5. C. Meinhof, 1899. Pour l'historique et la bibliographie de la question, voir J. Vansina, 1979-1980.

6. J. H. Greenberg, 1972.

7. M. Guthrie, 1962.

8. R. Oliver, 1966; depuis quelques années, R. Oliver a totalement abandonné cette thèse. Voir R. Oliver, 1979.

toutes fondées sur une approche similaire (basée sur des examens de lexique). Une des études utilise en fait les enseignements mêmes de M. Guthrie.

La preuve que les langues bantu ont bien un berceau occidental est donc faite. Dans l'idéal, on devrait pouvoir recomposer les voies de diffusion et les modes de développement de ces langues en retrouvant les sous-groupes qui composent leur famille. Toute comparaison en linguistique historique essaie en effet d'ériger un arbre généalogique où l'ancêtre de la famille apparaît comme l'ancêtre direct des ancêtres de sous-groupes, eux-mêmes antérieurs aux ancêtres de sous-groupes de langues, etc. Pour ce faire, on peut comparer massivement et le lexique fondamental (lexicostatistique) et les faits grammaticaux. Jusqu'ici, personne encore n'a pu proposer une subdivision généalogique du groupe des langues bantu qui soit assez sûre pour être vraiment acceptée, et ceci à cause de ce que les linguistes appellent « les phénomènes de convergence », c'est-à-dire des emprunts massifs entre langues bantu depuis l'époque de l'ancêtre commun jusqu'à nos jours. Au niveau des similarités, il est fort difficile de distinguer ce qui est emprunt de ce qui remonte à un ancêtre de sous-groupe commun. Cette situation elle-même est d'une importance capitale pour les historiens, car elle prouve que, de tout temps, les différents groupes bantuphones sont restés en contact étroit avec leurs voisins. Il n'y a donc jamais eu de populations vraiment isolées les unes des autres.

Les études en cours utilisent des ordinateurs et établissent des schémas de divergences génétiques à partir soit d'éléments comparatifs du vocabulaire de base soit — également depuis très peu de temps — d'éléments grammaticaux<sup>9</sup>. On peut en conclure, et le consensus entre linguistes existe sur ce point, qu'il y eut deux grands blocs de langues bantu, celui de l'ouest qui s'étend surtout sur la forêt équatoriale, et celui de l'est qui va de l'Ouganda au Cap.

En outre, les langues du groupe oriental sont plus proches les unes des autres que ne le sont les langues du groupe occidental entre elles. C'est dire que l'extension du groupe oriental a été plus tardive et plus rapide que celle du groupe occidental, si on accepte que le taux de changement et l'importance de la convergence étaient identiques dans les deux cas, ce qui n'est pas nécessairement vrai. D'un autre côté, l'accord est général quant à la réalité de petits groupements génétiques ne remontant pas très loin dans le passé linguistique. Ainsi, il existe un groupe génétique kongo ou un groupe génétique des langues de la région des Grands Lacs. Les études récentes indiquent de mieux en mieux quels sont ces groupements minimaux.

On n'a pas attendu les résultats de ces études pour subdiviser les langues bantu. M. Guthrie réalisa dès 1948 un classement dit « pratique », dans lequel

9. Y. Bastin, A. Coupez et B. de Halleux, 1981. Les comparaisons entre les deux types de données permettent d'atteindre à une quasi-certitude en cas de congruence. Le bloc bantu occidental se détache nettement du bloc oriental et, à l'intérieur du premier, un groupe du nord-ouest se détache clairement du groupe central de la forêt. Le programme par ordinateur se développe au fur et à mesure que de nouvelles données sont récoltées.





6.1. *L'expansion bantu.*  
 [Source: J. Vansina.]

la comparaison des données existantes permettait de regrouper des blocs de langues géographiquement contigus dans des zones «de ressemblance»<sup>10</sup>. Le classement n'était que provisoire et pratique, si pratique qu'on l'utilise encore souvent de nos jours. On attribue à chaque zone une lettre de A à T, suivie d'un chiffre pour tout groupement plus petit et d'un second chiffre correspondant à la langue elle-même. A70 désigne le groupe des langues dites «pahouin» et A74 le fang.

*A priori*, du point de vue historique, cette classification n'a pas de valeur. Les essais de plus en plus poussés pour arriver à une classification historique le démontrent. Même les sous-groupes désignés par des chiffres ne peuvent pas toujours être rapprochés. Et on ne peut pas utiliser la classification pratique comme argument historique. Ainsi ne peut-on arguer du fait que le benga du Gabon et le bubi de l'île de Malabo appartiennent tous deux au groupe A30 pour supposer que les parlers bantu bubi dérivent de la côte occupée par les Benga ou que les Benga viendraient, eux, de l'île. Le classement n'a pas de valeur probante en matière historique.

En gros, on voit cependant que certaines zones correspondent mieux que d'autres à des réalités génétiques. Parmi celles qui sont «sans objet», on mentionnera la zone B (Gabon/Congo), l'ancienne zone D de Guthrie qui, depuis longtemps, a été reclassée en D et J, ainsi que, d'une façon moins évidente, les zones F et P. Si, d'une part, les inconvénients du maniement d'un système sans valeur historique sont énormes, d'autre part, les linguistes résistent à l'introduction d'un système de notation ou d'une terminologie génétique tant que la preuve n'est pas vraiment faite que telles sont les subdivisions de la famille bantu.

La tâche sera longue. D'abord parce que, même pour le lexique de base, on ne dispose aujourd'hui de données que sur la moitié environ des langues bantu. Or, pour avoir des documents valables, il faut au moins des notations linguistiquement correctes, un vocabulaire plus étendu et une esquisse grammaticale pour chaque langue. Avec cela, on peut travailler en confiance. Par la suite, ce sont des dictionnaires et des grammaires complètes qui devront servir de base à des travaux vraiment définitifs. Il en existe très peu aujourd'hui. Le patrimoine linguistique des bantuphones reste encore largement à dépouiller. Une autre difficulté réside dans le fait que, pour une bonne partie de son histoire, le développement des langues bantu s'est fait par la différenciation d'une langue par rapport au noyau (origine) ou, au mieux, d'un petit nombre de parlers divergents du noyau. Cela veut dire que l'on ne peut pas opposer des blocs de langues les uns aux autres comme on peut le faire, par exemple, pour les langues indo-européennes. Il est nécessaire qu'à la longue chaque langue bantu, ou presque — surtout à l'ouest —, soit suffisamment connue; ainsi pourra-t-on la situer dans une perspective historique correcte<sup>11</sup>. Il n'existe pas d'autre solution.

10. M. Guthrie, 1948.

11. C'est chez B. Heine (1973) que le mécanisme est le mieux décrit; B. Heine, H. Hoff et R. Vossen, 1977.

## Linguistique et histoire

Indéniablement, les données linguistiques ont des implications historiques. La diffusion, sur une aire aussi étendue, d'une même famille de langues doit avoir une cause. Mais laquelle? Tous les auteurs ont pensé que ces langues se sont répandues à la suite de la migration de leurs locuteurs. On aurait ici les traces d'une migration à une échelle extraordinaire. Les auteurs ont eu aussi tendance à rapprocher, sinon même à confondre, langue, culture et race. Beaucoup espèrent retrouver une société bantou, une culture bantou, une philosophie bantou. Celles-ci se seraient maintenues dans une région allant du noyau initial jusqu'aux confins du continent, pendant les millénaires qu'a duré cette expansion. Mais ces suppositions sont-elles valables?

En ce qui concerne l'équation langue-culture-race, on peut dire qu'elle ne tient pas. Et cela se démontre facilement. Le bira, par exemple, est parlé par des agriculteurs-trappeurs de la forêt du nord-est du Zaïre, ainsi que par des Pygmées chasseurs qui vivent en symbiose avec eux ou avec d'autres planteurs voisins. La même langue est donc parlée par deux groupes ethniques différents. En outre, cette langue est utilisée par les Bira de la savane qui, eux, sont agriculteurs, menant un genre de vie fort différent de celui des Bira de la forêt<sup>12</sup>. Voilà donc une langue qui ne correspond pas à une seule culture. En revanche, chaque culture et chaque mode de vie y afférent se retrouvent chez des gens qui parlent des langues différentes et dans des communautés avoisinantes. Les Bira de la forêt vivent comme les Walese qui, eux, parlent un idiome soudanais central. Les Pygmées vivent comme les chasseurs pygmées voisins, qui parlent des langues soudanaises, et les éleveurs vivent comme des éleveurs parlant soit des langues soudanaises centrales, soit des langues bantou, soit même des langues nilotiques. Aucune correspondance étroite n'existe entre langue et culture.

On objectera bien sûr que le cas précité s'explique. Les Pygmées ont repris la langue des agriculteurs à qui ils ont été associés; ceux-ci, en forêt, ont hérité de la culture des gens de la savane quand ils ont émigré en savane, à moins que le groupe n'ait d'abord vécu en savane et ne se soit adapté à la forêt. Peu importe. A l'origine, il n'existait qu'une communauté qui parlait cette langue et l'équation langue-culture-race était valable. On peut citer évidemment beaucoup de cas où culture-langue-race se recouvrent. Encore peut-on rétorquer que la communauté bira ne fut sans doute pas la seule de la famille à laquelle elle appartenait à suivre le mode de vie qui était le sien, à posséder certaines structures sociales, et même certaines formes d'expression culturelle: elle partageait vraisemblablement tout cela avec des locuteurs d'autres langues.

Il est vrai qu'à l'origine il existait une communauté bantou parlant la langue proto-bantou, appartenant donc à une seule « race » et suivant un même mode de vie. Encore la chose n'est-elle pas entièrement certaine puisque des sources indiquent que cette communauté était fort attachée à la pêche mais que, parmi les groupes qui en faisaient partie, certains s'adonnaient sans

12. M. A. Bryan, 1959, p. 89-90.

doute plutôt à l'agriculture. En outre, tout ce que nous savons de la culture proto-bantu provient des langues. Il est tout à fait possible qu'à ce moment-là des situations comme celles des Bira existaient. Bien plus, elles ont vraiment dû exister après, puisque des autochtones abandonnèrent leurs langues pour commencer à parler un idiome bantu.

L'autre présupposition, la diffusion par le biais des migrations, n'est pas aussi probante qu'elle en a l'air. Les langues romanes, par exemple, ne se sont pas répandues par migration massive des habitants du Latium. Il existe toute une gamme de mécanismes socio-linguistiques qui entraînent des changements dans la localisation géographique des langues. Un des plus importants est le changement de langue. Une population apprend une langue étrangère, devient parfaitement bilingue et ensuite abandonne son propre idiome pour ne parler que la langue étrangère. C'est ce qui arriva aux Sekyani du Gabon qui sont aujourd'hui tous bilingues en mpongwe et qui sont en train de perdre leur parler original. C'est ce qui arriva aux habitants du Cap occidental et de la Namibie du Sud, qui perdirent leurs idiomes khoi et san pour ne plus parler que l'afrikaans. Ce sont des rapports de force socio-culturels qui déterminent ces changements. C'est l'Empire romain qui explique la diffusion des langues latines et l'Empire chinois, avec une émigration soutenue à partir du Nord, qui explique la sinisation de la Chine du Sud. Des processus démographiques jouent aussi. Les conquérants normands de l'Angleterre perdirent l'usage du français, absorbés par leurs sujets plus nombreux; la même chose leur était advenue auparavant en Normandie, où ils avaient adopté le français. Des prédominances commerciales ou culturelles peuvent aussi intervenir. Les Sekyani apprirent le mpongwe parce que c'était la langue commerciale du lieu. La prédominance culturelle de la France en Europe explique l'expansion du français en Belgique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ajoutons enfin que, dans de nombreux cas, les liens commerciaux, socio-politiques et même religieux peuvent créer de nombreux idiomes communs, dérivés d'une langue de prestige. Ce sont les koine, les créoles et les sabirs. Vu le caractère massif des phénomènes de convergence entre langues bantu, ce cas a dû se présenter plus d'une fois. A des époques assez récentes, on citera le lingala ou le kiswahili, ou encore le monokituba, comme langues de traite qui sont des créoles.

L'historien qui veut mieux comprendre les causes de l'expansion bantu doit raisonner par analogie et se rappeler constamment toute la gamme des mécanismes socio-linguistiques qui sont impliqués. Il ne peut attribuer automatiquement le tout à des migrations. De toute façon, vu la densité probable de la population avant l'ère chrétienne, il ne peut poser comme postulat l'existence de migrations massives, mais doit invoquer des supériorités locales démographiques ou des avantages sociaux, économiques, culturels ou politiques pour expliquer le phénomène. Et puisque l'histoire de la diffusion des langues bantu est si longue et l'aire affectée si vaste, on doit accepter qu'à un moment ou à un autre, presque tous les mécanismes, sinon tous, connus par analogie, ont pu jouer.

En fait, le seul résultat direct qui découle des données linguistiques est une reconstitution de la communauté proto-bantu à partir de ce que révèle

son lexique. Ce lexique se réfère à une époque, non à un moment. Car la langue proto-bantu évoluait, se composait de différents dialectes, se différenciait d'autres langues apparentées. Le lexique bantu utilisable aujourd'hui<sup>13</sup> se réfère au groupe bantu, dans le sens étroit du terme, à ce « bantu commun » qui nous est chronologiquement le plus proche. La reconstruction du lexique, facile à prouver quant à la forme, ne l'est pas toujours quant au sens. Car le sens aussi change avec le temps et le sens d'aujourd'hui dans les différentes langues peut varier considérablement. Ainsi, la racine *kùmù* signifie « guérisseur » ou même « devin » à l'est et « chef » à l'ouest, encore que, dans un bloc de langues de l'ouest (les A70), il signifie « richard ». On peut évidemment rapprocher leur sens et considérer le chef proto-bantu comme un chef riche et guérisseur-devin. Mais la chose risque d'être artificielle. En fait, dans ce cas-ci, on ne pourra donner comme sens que « dirigeant », qui est exact, mais devient vague.

Du vocabulaire ancien, on déduit cependant que la communauté qui parlait le bantu ancestral pratiquait la culture d'ignames, d'autres racines et même de céréales. Elle ne connaissait que la chèvre comme animal domestique. Elle chassait (avant tout le phacochère), mais elle était surtout spécialisée dans la pêche. En fait, on l'a vu, la langue pourrait avoir été commune à deux communautés menant des genres de vie assez différents. La parenté servait de principe d'organisation interne et la communauté disposait d'une série de spécialistes, de dirigeants et de « religieux ». La notion d'ancêtre et la croyance en la sorcellerie étaient bien établies. On peut même saisir quelques détails sur l'attitude des groupes de donneurs de femmes envers les receveurs d'épouses. Mais l'étude du vocabulaire est loin d'être terminée et on peut s'attendre un jour à retrouver ici une description bien plus complète.

Le lexique, en corrélation avec l'archéologie et la connaissance du berceau de la communauté, permet de dater le début de l'expansion bantu. Elle remonte au Néolithique. Les Bantu pratiquaient l'agriculture (culture de céréales entre autres), mais ne connaissaient pas la technologie des métaux. Cela permet de dater le proto-bantu entre - 1000 (ou même plus tôt) et -400<sup>14</sup>.

L'expansion se fit sur une longue durée puisqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, elle n'était pas complètement terminée en Afrique orientale<sup>15</sup>. Mais les premiers voyageurs arabes ont rapporté des termes bantu de la côte orientale de l'Afrique. Vers le VIII<sup>e</sup> siècle, il existait donc des communautés bantuphones sur les rives de l'océan Indien. On peut en conclure que l'expansion bantu s'étend non seulement sur un tiers du continent, mais couvre deux à trois millénaires dans le temps. Quoi d'étonnant dès lors à ce qu'on ne dispose que de vues très générales et souvent fort divergentes sur son déroulement !

13. M. Guthrie, 1967-1971, vol. 2; A. E. Meeussen, 1969.

14. T. Shaw, 1978, p. 60-68, 78-80; p. de Maret et F. Nsuka (1977) font le point sur la question de la métallurgie.

15. Comme on le voit à travers le cas des Mbugwe en Tanzanie.

## Linguistique et archéologie

La stratégie suivie par les savants est claire. Elle apparaît dans la façon dont on a fixé les débuts de l'expansion. Il faut déceler dans le lexique des données que l'on puisse retrouver dans les sites archéologiques, ou encore, et c'est moins probant, rapprocher la preuve archéologique de migrations sur des grandes étendues de ce que l'on sait sur la diffusion des langues bantu.

En principe, la solution viendra de là. Mais quand on sait que les spécialistes indo-européens s'en tiennent encore à des théories fort divergentes pour leur domaine, alors que toutes les langues de cette famille sont bien décrites et que les fouilles ont été bien plus nombreuses qu'en Afrique, on devine que la reconstitution des processus n'est ni facile ni rapide. On peut mentionner les difficultés les plus évidentes. Un site du premier âge du fer est postérieur à l'origine de l'expansion des langues bantu. Mais on ne peut en déduire pour autant qu'il n'y eut que les bantuphones dans ce tiers de l'Afrique qui surent fondre le fer. On ne peut pas attribuer systématiquement tout site de l'âge du fer à une population parlant bantu. On peut retracer en Afrique orientale la diffusion fort rapide d'un type de poterie des débuts de l'âge du fer. Et comme les sites se trouvent tous dans l'aire d'expansion des langues bantu orientales, on s'est appuyé sur cette coïncidence (aux sens littéral du mot) pour déclarer que là se trouvait la trace archéologique de l'expansion bantu<sup>16</sup>. Mais tout d'abord, on ne possède que fort peu de résultats de fouilles d'autres régions de l'Afrique bantuphone. Ensuite, il est tout aussi plausible de voir en cette propagation rapide du fer la trace d'une diffusion très prompte due aux forgerons/potiers, qui représentaient peut-être une minorité infime de la population parmi laquelle ils s'installèrent.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'archéologie est incapable de prouver quelle était la langue parlée par ceux qui ont soit fait soit utilisé des poteries, cultivé des céréales ou fabriqué les objets en métal, en pierre ou en os que recèlent les sites. Les données linguistiques et archéologiques peuvent toutefois être rapprochées: plus la corrélation semble extraordinaire, plus elle aura de valeur probante.

Il n'est pas question de passer ici en revue les sites du premier âge du fer, puisque différents chapitres du volume précédent l'ont fait. On notera seulement que les plus anciens sites de bantuphones correspondent sans doute à des outillages néolithiques et que les sites de l'âge du fer en Afrique méridionale, centrale et orientale « peuvent » correspondre aux traces laissées par des bantuphones<sup>17</sup>.

## L'expansion bantu

Deux théories existent pour expliquer les raisons de l'expansion des Bantu à partir de leurs territoires d'origine. L'une est que l'abandon d'une éco-

16. Surtout D. W. Phillipson, 1977a, p. 102-230, plus particulièrement p. 210-230.

17. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitres 25 et 27.

nomie précaire de chasse et de cueillette au profit d'une économie fondée sur l'agriculture entraîna une explosion démographique, laquelle à son tour fut suivie de migrations de populations à la recherche d'un espace vital. L'archéologue Merrick Posnansky écrivait vers 1962 que les migrations de peuples bantu partis d'Afrique occidentale en direction de l'Afrique centrale étaient le fait de populations agricoles, et que le mouvement se développa après que les techniques agricoles (culture de la banane et de l'igname) introduites par les Indonésiens entre — 400 et + 200 eurent été transmises aux populations forestières d'Afrique centrale<sup>18</sup>. Une autre théorie, de conquête celle-là, établit un lien entre l'expansion des Bantu et les débuts de l'âge du fer: le travail de ce métal aurait facilité, grâce au perfectionnement de l'outillage, la production agricole et permis aux Bantu d'établir leur domination sur les peuples des régions où ils s'installèrent. Le principal tenant de cette théorie, C. C. Wrigley, affirme que les Bantu « étaient une minorité dominante, spécialistes de la chasse au javelot, faisant constamment de nouveaux adeptes [...] grâce à leur fabuleux prestige de pourvoyeurs de viande, lançant sans arrêt de nouveaux groupes d'aventuriers dans toutes les directions, jusqu'à ce que la totalité du subcontinent austral connût l'usage du fer et parlât le bantu<sup>19</sup> ». A en juger par la nature des migrations dans la seconde partie du présent millénaire, les incessants mouvements des Bantu au cours du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne en Afrique subéquatoriale peuvent s'expliquer par des raisons différentes et probablement plus graves. Les famines, la recherche de conditions d'existence plus favorables, terres de culture et pâturages meilleurs par exemple, les épidémies, les guerres et le simple esprit d'aventure ont pu également motiver les premiers déplacements des peuples bantu, mais on n'a jusqu'ici prêté que peu d'attention à toutes ces raisons.

Pour en revenir aux théories de l'explosion démographique et de l'esprit de conquête, on doit noter que l'introduction de l'agriculture se fit graduellement et ne remplaça que peu à peu en Afrique subéquatoriale une économie à l'origine fondée sur la chasse et la cueillette. En réalité, ces deux types d'économie se complétaient, comme elles le font encore de nos jours dans certaines régions d'Afrique; de sorte qu'on ne doit pas considérer les débuts de l'agriculture comme un tournant capital. Ce fut un processus évolutif qui n'a pu conduire immédiatement à une révolution démographique exigeant que les Bantu émigrent en masse en quête d'espace vital. Le travail du fer ne révolutionna l'agriculture que progressivement, parce que ce métal ne fut d'abord produit qu'en faible quantité en Afrique bantu. La technologie du fer ne révolutionna guère l'agriculture au cours de la première période de l'âge du fer. Jusqu'au début de ce siècle, c'est surtout par le feu que les défrichements de forêts ou de savanes se sont effectués, et le bâton pointu a survécu en Afrique jusqu'à nos jours. A plus forte raison au début de l'âge du fer ! Sans aucun doute, la technologie du fer a amélioré la

18. M. Posnansky, 1964.

19. C. C. Wrigley, 1960, p. 201.

panoplie des armes dont disposaient les Bantu de cette époque, le javelot et la flèche à tête métallique constituant les plus connues de ces armes nouvelles; mais il est probable que, pendant longtemps, elles ne furent pas considérées comme plus efficaces que les flèches à tête de pierre ou d'os, que les javelots et massues de bois, et ne rendirent pas leurs possesseurs plus agressifs.

L'expansion des Bantu ne prit pas la forme d'un exode d'une région à une autre. Ce furent sans doute des déplacements de petits groupes d'un village au village voisin, avec parfois retour au point de départ, processus qui se répéta bien souvent jusqu'au jour où les générations successives finirent par atteindre les quatre coins de l'Afrique subéquatoriale, peut-être en l'espace d'un millénaire ou davantage. Il ne faut pas s'imaginer que les migrations des Bantu furent une progression linéaire, unidirectionnelle, un perpétuel mouvement en avant. Au cours des millénaires, des mouvements dans tous les sens se sont certainement produits.

Toutes ces considérations étant posées, que peut-on dire aujourd'hui au sujet de l'expansion bantu? Le proto-bantu se parlait dans une région frontalière sur le plan écologique, disposant donc d'un environnement assez riche, pour autant que ses habitants puissent l'exploiter. Il est probable qu'il y eut ici migration, au moins en petit nombre, d'un excédent de population et qu'en outre des villages entiers, tous les dix ans environ, se déplaçaient pour être près des champs nouvellement défrichés: c'est sans doute petit à petit qu'ils pénétrèrent dans la forêt. La distribution des langues du nord-est, bien distinctes de celles du centre de la forêt équatoriale<sup>20</sup>, montre qu'elles se sont disséminées dans trois directions principales: le long de la mer, vers le sud et au-delà de la mer, d'abord vers l'île de Malabo. Peut-être dans ce premier mouvement les langues atteignirent-elles même l'estuaire du Gabon. En second lieu, elles arrivèrent à la lisière de la forêt, à l'est, au moins jusqu'à la rivière Sangha. Le troisième mouvement se caractérisa par une pénétration dans la forêt à partir de différents endroits de la lisière, soit par la progression normale de la dérive agricole, soit peut-être à nouveau par l'action de pêcheurs sur la Sangha.

Le premier succès des Bantu fut de s'assurer la maîtrise de l'environnement forestier du Zaïre. Leur infiltration dans la forêt se fit en deux étapes: du nord au sud, les Bantu se contentant de suivre les rivières et les étroites bandes de terres alluviales, et la destruction progressive de la forêt primitive par des populations bantu agricoles avançant sur un large front.

Les débuts de la période agricole et de l'âge du fer de la région proto-bantu occidentale sont très mal connus. On pense toutefois que le Zaïre équatorial fut un centre indépendant de développement agricole, développement fondé sur l'importance capitale donnée à l'igname et à l'huile de palme<sup>21</sup>. Dans l'île de Malabo, le développement agricole axé sur la production d'huile de palme s'amorça au VI<sup>e</sup> siècle, et on peut penser que l'agricul-

20. La séparation est nette, aussi bien dans le classement lexical que dans le classement grammatical.

21. J. D. Clark, 1970, p. 187-210.

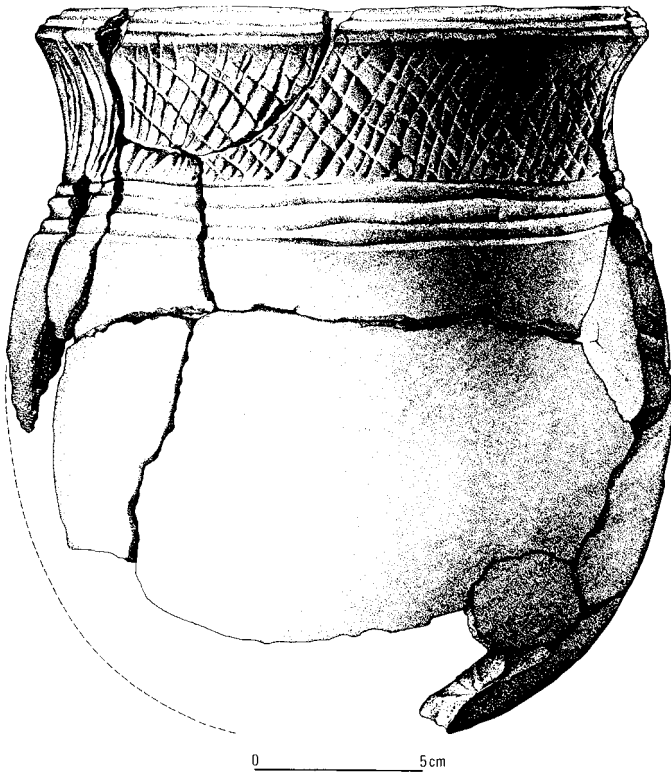


ture, dans l'ensemble de la zone équatoriale, fit ses débuts à peu près à la même époque. Dans la région Kasai/Stanley Pool du Zaïre, on a trouvé de lourds pics de pierre, des disques de pierre, des haches de pierre polie, des herminettes et des poteries, vestiges d'une culture « néolithique ». On croit que les Bantu cultivaient l'igname et les plantations de palmiers à huile, sans en avoir de preuve formelle puisque ces cultures ne laissent guère de traces archéologiques.

Il existe au Zaïre deux importantes traditions datant du début de l'âge du fer, à savoir celle du Kasai/Stanley Pool et celle du Shaba/Kivu oriental. Dans la région proto-bantu de l'ouest (celle de la tradition Kasai/Stanley Pool), aucun site stratifié n'a jusqu'ici fait l'objet de fouilles, bien qu'on ait trouvé en surface quantité de poteries « à fossette basale » remontant au début de l'âge du fer. Malheureusement, on n'a pu obtenir de dates isométriques dans cette région; on peut toutefois raisonnablement supposer que le travail du fer n'y commença guère plus tôt que dans la zone du Shaba/Kivu oriental où la technique du radiocarbone a donné les dates du IV<sup>e</sup> siècle au Shaba et du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne au Kivu. Si les sites stratifiés du Shaba datent bien l'introduction de l'âge du fer, ceux du Kivu ne le font pas, puisque des sites analogues au Rwanda et au Buhaya (Tanzanie) remontent à une époque antérieure, vers - 300 à - 500 (voir fig. 6.2 et 6.3).

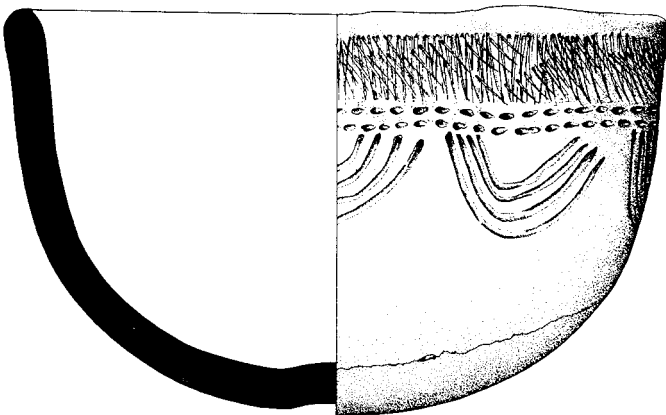
Les innovations agricoles dans la région proto-bantu de l'Ouest ont été endogènes, et si elles favorisèrent les déplacements, on peut penser que ceux-ci s'effectuèrent surtout au sein de la région. La zone équatoriale n'est guère favorable aux mouvements de populations, et il est probable que jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, les Bantu de l'Ouest furent les plus stables des deux plus importants groupes bantu. On a la certitude, malgré le peu de témoignages retrouvés dans cette région, que les Bantu connaissaient l'usage du fer au cours du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, mais il est peu probable qu'ils l'aient suffisamment développé pour que l'agriculture de plantation s'en trouvât facilitée au point d'entraîner une explosion démographique elle-même facteur d'expansion, et que l'art de la guerre fut révolutionné au point de contraindre les Bantu, à l'ouest, à entreprendre des expéditions militaires à l'extérieur de leur région.

Mais vu la configuration générale des groupes de langues bantu, il a dû exister une poussée beaucoup plus forte vers l'est, le long de la lisière, poussée qui amena les ancêtres des langues bantu orientales aux Grands Lacs. Cette hypothèse n'est ni étayée par d'autres données ni infirmée. On ne retrouve pas de langues bantu orientales dans ces régions, bien que quelques langues parlées au Soudan et à l'est de la République centrafricaine pourraient bien appartenir à ce groupe. La seule chose vraisemblable est l'existence même du groupe de langues orientales. En outre, lors de ce premier stade, il y eut expansion des ancêtres d'autres langues parlées par les Bantu occidentaux, surtout de la langue matrice du bloc de la forêt centrale, vers les terres d'outre-Oubangui et d'outre-Zaïre. Comme il existe en cette région un vaste marais, le second au monde par la taille, qui normalement bloquerait toute avancée directe, celle-ci a dû se faire soit par le nord, au nord de Dongou, soit par le sud, au sud de l'embouchure de la Sangha. La répartition géogra-



6.2. Poterie de l'âge du fer ancien (Urwæ) quasi complète trouvée au-dessus du trou indiqué comme étant la tombe de Mutara I<sup>er</sup> Semugeshi, à Rurembo, Rutare, Rwanda.

[Source: F. Van Noten, 1972; dessin N. Nypels.]



6.3. Poterie de l'âge du fer ancien (Urwæ) trouvée dans la région de Kabuye, Rwanda.

[Source: F. Van Noten, 1983; dessin Y. Baele.]



6.4. *Plantation de bananiers à Rutare, Rwanda.*

[Source : F. Van Noten, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.]

phique des langues appartenant à ce bloc permet de supposer que ce passage se fit par le sud : peut-être la langue ancestrale fut-elle parlée entre la rivière Alima et la forêt, sur la rive droite du Zaïre/Congo. Par la suite, ces langues se répandirent dans toute la forêt, véhiculées par des pêcheurs qui pénétrèrent dans celle-ci par tous les fleuves qui y sont disposés en éventail, et par des nomades allant de village en village.

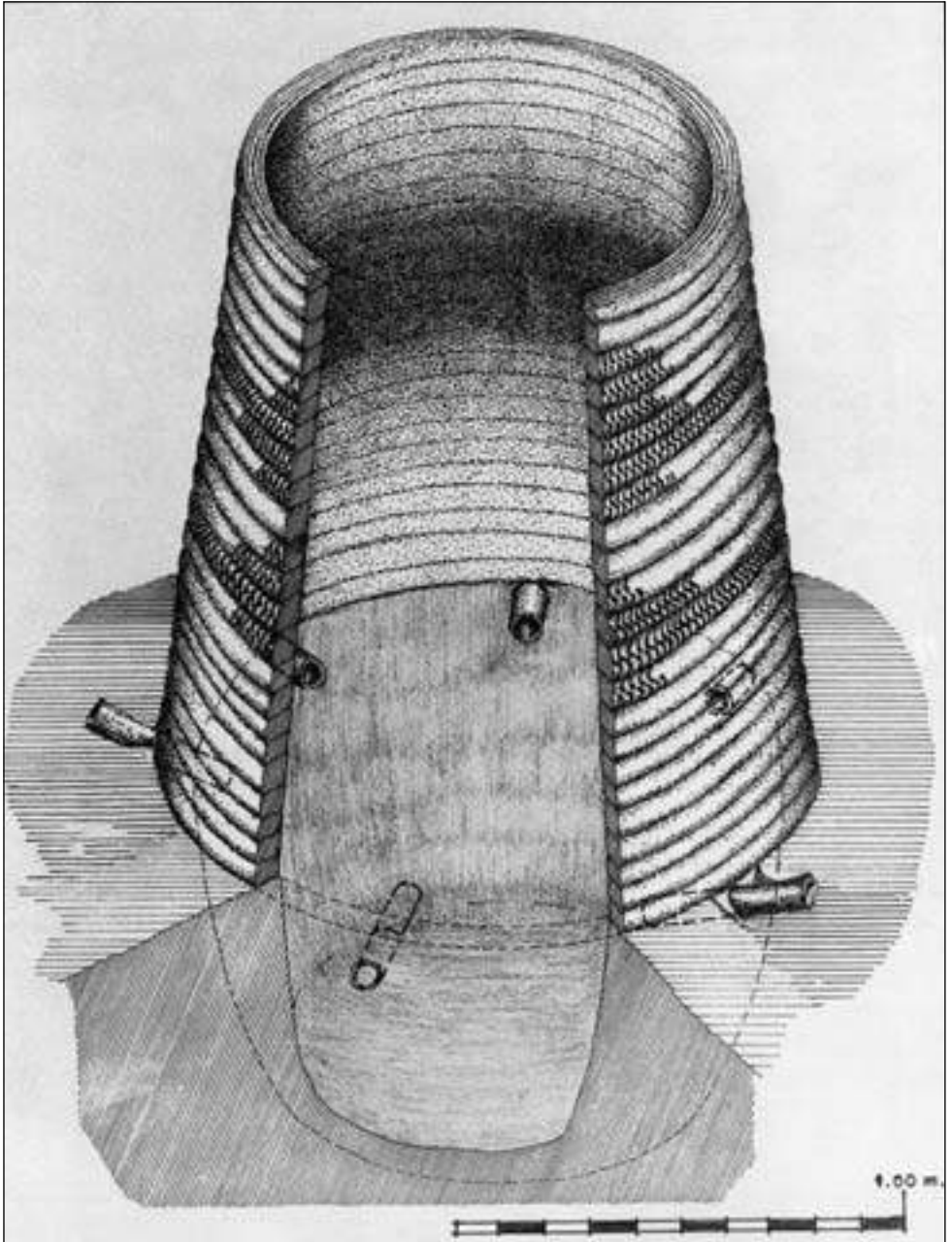
Cette région située entre l'Alima et la forêt recelait des forêts et des savanes, comme celle où l'on a situé la communauté proto-bantu. Mais les langues se diffusèrent dans des environnements fort différents et cela ne s'est sûrement pas fait sans que l'expansion s'en trouve un moment interrompue ou du moins ralentie. On a en effet dû assister graduellement à une adaptation à des savanes où l'eau manquait, comme sur les plateaux bateke. A l'est, il y avait trop d'eau et une acclimatation à la vie des marais s'est peut-être produite alors, ou peut-être bien plus tard. Enfin, la plupart des langues furent parlées par des gens qui, dès lors, préférèrent vivre en forêt, soit comme agriculteurs, soit comme pêcheurs. Mais certaines langues ont touché le bas Kasaï, dans un milieu où la vie aquatique était très riche, mais où la forêt se réduisait à des galeries forestières. C'était une nouvelle variante de l'environnement de savane et de forêt. D'autres, enfin, à ce second stade, se sont propagées au sud et au sud-est en lisière de la forêt, qui s'étend ici du nord au sud, et ensuite au bas Zaïre, dans une nouvelle mosaïque de forêts et de savanes.

Il ne reste dans cette région de langues bantu occidentales aucune trace de parlers autochtones. Comment ces langues autochtones ont-elles pu être assimilées? Le fait de vivre en villages, au milieu de populations de chasseurs-cueilleurs plus mobiles qu'eux, a donné aux bantuphones un avantage incontestable. Le village devint le centre d'un terroir et sa langue une langue centrale dont l'influence s'accrut avec la réorganisation de l'espace autour des villages, qui attiraient plus de commerce (produits agricoles), peut-être des échanges matrimoniaux, et certainement les curieux pour qui le village était une métropole. Ce scénario est fort plausible pour la forêt. Il doit certainement être complété en ce qui concerne les autres régions par celui de langues propagées rapidement par des pêcheurs le long des grandes rivières et au bord de la mer. Gens très mobiles mais qui, paradoxalement, construisaient d'assez grands villages, assez stables dans des lieux particulièrement favorables, ils ont dû influencer les agriculteurs qu'ils côtoyaient, soit directement, soit par le commerce (poisson, poteries et sel marin contre des produits de la chasse ou de la cueillette). La carte nous permet d'affirmer avec certitude que les pêcheurs sont responsables de la grande homogénéité linguistique de la cuvette centrale, du fait de leurs contacts intensifs avec les agriculteurs, contacts qui ont retardé la croissance divergente des langues et ont favorisé les phénomènes de convergence, notamment dans le domaine grammatical.

On ne sait pas quand la diffusion des langues bantu occidentales a franchi les limites méridionales de la forêt, ni même si ce fut avant ou après que la métallurgie se soit répandue dans cette zone. Quant à l'expansion ultérieure de ces langues au sud du bas Kasaï et du bas Zaïre, les données les plus récentes ne permettent pas de conclure quoi que ce soit à ce sujet.

Il y eut dans cette zone beaucoup de mouvements linguistiques plus tardifs. Au nord, surtout entre l'Oubangui et le Zaïre, de Bangui à la rivière Uele, plusieurs poussées s'effectuèrent en diverses directions. Parfois, des langues bantu ont disloqué d'autres ensembles linguistiques (comme le groupe mba-mondunga de Lisala à Kisangani), à d'autres moments elles ont reculé au profit des langues soudanaises centrales, notamment en Ituri où, en outre, un grand bloc de langues bantu a été fortement marqué par la grammaire de langues soudanaises centrales. Quelquefois enfin, des échanges linguistiques ont eu lieu.

Le linguiste Christopher Ehret a élaboré une théorie selon laquelle des langues soudanaises se répandirent jusqu'en Afrique méridionale; l'expansion subséquente des Bantu les absorba. D'après lui, les Proto-Bantu de l'Est se fixèrent autour des rives occidentales du lac Tanganyika en trois vagues de collectivités successives entre – 600 et – 400: il s'agissait des Lega-Guha, qui occupèrent le Zaïre oriental à l'ouest du système occidental de la Rift Valley, des Bantu lacustres, qui peuplèrent les territoires actuels du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda occidental et méridional (et probablement des parties de la ceinture interlacustre de la Tanzanie), et des Tuli, qui habitèrent une immense zone en Afrique orientale, centrale et méridionale. Ultérieurement, ces Tuli se scindèrent en deux groupes: les Pela et les Pembele, les premiers embrassant toutes les populations



6.5. Exemple de reconstitution d'un fourneau de l'âge du fer ancien au Rwanda: Nyaruhengeri 1.  
[Source: C. Van Grunderbeek, E. Roche, H. Doutrelepon et P. Craddock, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.]



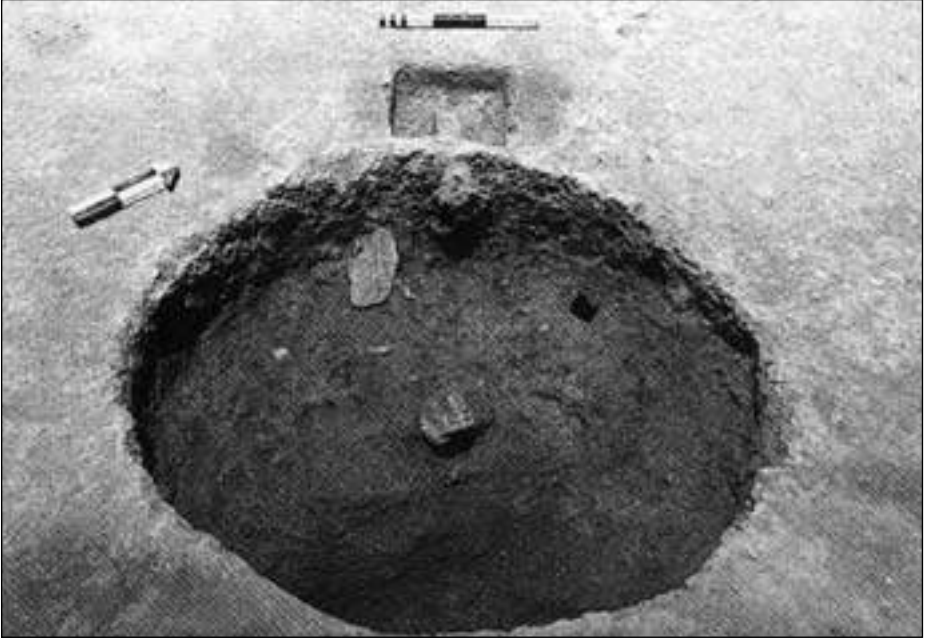
6.6. Fouilles de fourneaux de l'âge du fer ancien : Kabuye XXXV.

[Source: M. C. Van Grunderbeek, E. Roche et H. Doutrelepon, 1983.]



6.7. Fouilles de fourneaux de l'âge du fer ancien : Nyaruhengeri I.

[Source: M. C. Van Grunderbeek, E. Roche et H. Doutrelepon, 1983.]



6.8. Fouilles de fourneaux de l'âge du fer ancien : Gisagara VI.

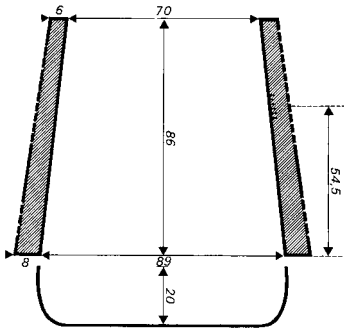
[Source: M. C. Van Grunderbeek, E. Roche et H. Doutrelepont, 1983.]

parlant un dialecte bantu du Kenya et de certaines régions de Tanzanie, les seconds comprenant les populations de langue bantu de la plus grande partie du Malawi, du Mozambique et de la Zambie orientale, et de l'ensemble de l'Afrique du Sud-Est. A la fin du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, ces collectivités *pela* et *pembele* étaient devenues des entités différentes de leurs ancêtres proto-bantu orientaux à l'ouest du lac Tanganyika et elles se répandirent très rapidement, au cours des deux ou trois premiers siècles du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, en Afrique orientale et méridionale; elles sont à l'origine des populations actuelles de langue bantu de ces régions<sup>22</sup>.

Aucun linguiste n'a suivi la théorie d'Ehret, sans doute parce qu'elle est érigée sur des bases jusqu'ici trop ténues. Même si quelques preuves archéologiques disponibles corroborent certaines des observations faites par Ehret, il faut noter que dans la région à l'ouest du lac Tanganyika — qui, selon lui, serait celle à partir de laquelle les Proto-Bantu orientaux se divisèrent en différents groupes — aucune recherche archéologique concernant les débuts de l'âge du fer n'a jusqu'ici été entreprise. Il faut cependant avouer qu'on ne comprend pas comment les langues bantu ont pu prévaloir en Afrique orientale. Ici, le milieu était vierge, les populations autochtones étaient

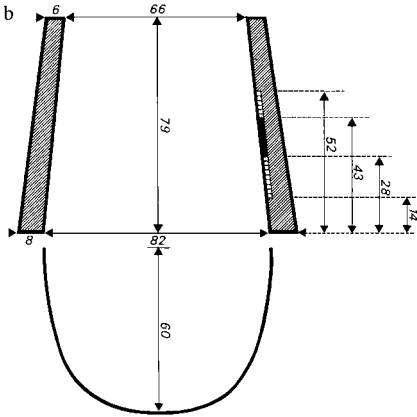
22. C. Ehret, 1973.

a



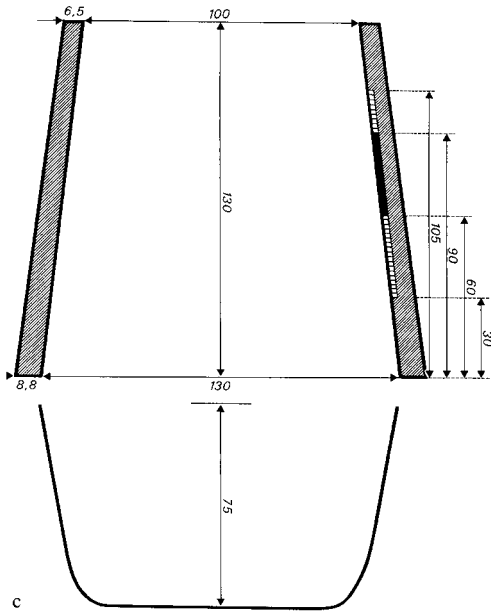
a. *Gisagara VI* (+ 255).

b



b. *Kabuye XXXV* (+ 320).

c. *Nyaruhengeri I* (+ 380).



6.9. a à c. Profils de fourneaux de l'âge du fer ancien reconstitués (région de Butare, Rwanda).  
[Source : « La métallurgie ancienne du fer au Rwanda et au Burundi », *Journées de Paléométtallurgie*, Université de Compiègne, février 1983.]



techniquement plus avancées que les bantuphones et parmi elles, certaines parlaient sans doute des langues soudanaises centrales, ne fut-ce qu'au nord-ouest de la zone.

La linguistique fournit moins de renseignements sur l'expansion des langues bantu orientales que sur ce qui l'a précédée. L'archéologie nous apprend que la métallurgie, et une métallurgie avancée, remonte aux derniers siècles avant l'ère chrétienne et qu'elle s'est répandue des Grands Lacs au Transvaal et au Natal dès les premiers siècles de l'ère chrétienne<sup>23</sup>. On est évidemment tenté de voir en parallèle un mouvement linguistique allant des Grands Lacs à la province du Cap et de conclure que ce fut la supériorité technique qui fit régner les langues bantu sur tout ce domaine. Supériorité technique qui, vers le sud, aurait même inclus l'agriculture et l'élevage. Mais il faut être prudent. Beaucoup de langues en Afrique orientale même sont si proches les unes des autres qu'un sous-classement n'est pas encore net, sauf pour les langues au sud du Limpopo et pour les parlers shona au sud du Zambèze. En outre, il ne faut pas oublier que des langues bantu orientales sont parlées également plus à l'ouest, dans le sud-est du Zaïre et en Zambie. Et l'on n'est pas encore bien sûr de la position de toutes les langues au sud du bas Zaïre jusqu'en Namibie. Elles ont été pour le moins fortement influencées par les langues bantu orientales. Et ces régions ne correspondent pas, pour autant qu'elles soient connues — et elles le sont très peu en archéologie —, à la distribution des cultures typiques du premier âge du fer oriental.

Il est donc toujours possible de croire, comme le professeur Ehret, que ces langues ont eu un premier foyer à l'ouest du lac Tanganyika et se sont répandues par la suite vers le nord et vers le sud. Il est tout aussi loisible de penser qu'elles sont nées dans l'extrême-nord, et l'on pourrait même avancer qu'elles sont originaires du haut Kasai ou du haut Zambèze. On ne peut encore trancher sur cette question.

Dans cette zone, les traces de parlers non bantu sont évidentes dans les langues bantu les plus méridionales qui ont emprunté une partie de leur lexique et de leur phonologie aux langues khoi et san. En Afrique de l'Est, la distribution des langues dans l'espace montre que leur progression fut très mouvementée. Les langues bantu et les autres parlers se retrouvent fort enchevêtrés: dans un passé récent, des langues non bantu ont pu gagner du terrain sur des langues bantu et vice versa. L'expansion bantu n'a pas été une expansion sans revers ! Au contraire, elle en a certainement connu, ce qui implique des reculs qui peuvent avoir duré des siècles et affecté des parties appréciables du domaine bantuphone. Mais s'il en est ainsi, on devrait retrouver la trace de ces autres parlers, comme on l'a fait pour les influences soudanaises centrales dans l'est du Zaïre.

L'expansion bantu, objet de notre étude, touche à son terme aux environs de l'an + 1100, au moment où les Bantu s'installèrent dans la plus grande partie de l'Afrique subéquatoriale (qu'ils occupent toujours) et où, surtout,

23. N. J. Van Der Merwe, 1980, p.478-485, plus particulièrement p.480; M. Hall et J. C. Vogel, 1980, pour les derniers développements; P. Schmidt, 1981, p.36.

leurs cultures commencèrent à acquérir des caractéristiques régionales bien spécifiques. En l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de déterminer de façon précise les origines des Bantu, pas plus qu'on ne peut expliquer les raisons qui les ont poussés à parcourir de long en large les territoires de l'Afrique subéquatoriale. Il va de soi que le développement des recherches linguistiques, étendues à un plus grand nombre de langues bantu, et leur approfondissement feront apparaître beaucoup de faits nouveaux, puisque tant de langues restent mal connues. L'exposé fait ici sera certainement développé.

Pour conclure, il faut insister encore sur la nécessité de séparer les données linguistiques des données archéologiques. Il le faut pour éviter un danger technique : celui de confondre la valeur probante de disciplines diverses. Il le faut surtout pour éviter un danger intellectuel : celui de créer un mythe, puissant mais faux. Dès que le mot bantu est prononcé, on est tenté d'y voir une réalité ethnique ou nationale, alors que l'étiquette n'est que linguistique. Il ne désigne ni un peuple, ni une société, ni une culture. Bleek a trop bien choisi son étiquette. A nous de nous garder des conséquences. Car tout comme le mythe « hamite » est né de la confusion entre langue, culture et race, un mythe bantu jaillirait certainement d'une confusion similaire.

## Note de l'éditeur

Ce chapitre, œuvre de deux spécialistes de formation scientifique différente, aux opinions divergentes, constitue, jusqu'à un certain point, un amalgame d'idées. Chose assez surprenante, les deux auteurs sont parvenus à un consensus en ce qui concerne les questions les plus importantes, faisant ainsi la preuve que des années de discussions fructueuses ont abouti à des progrès réels dans l'étude du problème bantu. Un seul point de désaccord : la théorie avancée par un des co-auteurs — S. Lwanga-Lunyigo — dont l'opinion diffère de celle de la majorité des spécialistes. Nous l'exposons ici telle que l'auteur lui-même l'a énoncée dans sa contribution originale :

En appuyant mes conclusions sur des preuves archéologiques, j'ai récemment émis l'hypothèse que les populations de langues bantu occupaient depuis des temps très anciens une large bande de territoire allant de la région des Grands Lacs d'Afrique orientale au littoral atlantique du Zaïre, et que leur prétendue migration depuis l'Afrique occidentale vers l'Afrique centrale, orientale et méridionale n'avait jamais eu lieu<sup>24</sup>.

Les faits connus indiquent que des peuples de type physique négroïde occupaient l'Afrique subsaharienne depuis l'âge de pierre moyen et que les populations de langues bantu descendent de cette souche négroïde. Il se peut que les langues bantu se soient développées sous l'effet de l'interaction de diverses collectivités noires primitives, se faisant des emprunts

24. S. Lwanga-Lunyigo, 1976.

mutuels qui ont abouti à l'apparition de nouvelles langues bantu à partir de ces amalgames linguistiques variés. Cela n'élimine pas, assurément, le facteur génétique tendant à démontrer l'origine unique des populations de langues connexes, mais on doit souligner que le facteur génétique avancé par les linguistes pour expliquer l'origine ou les origines des Bantu n'est en aucune façon exclusif.

Les vestiges archéologiques témoignent de la présence en Afrique subsaharienne de plusieurs zones d'établissements noirs primitifs, où des collectivités noires ont pu agir réciproquement les unes sur les autres pour donner naissance à des langages entièrement nouveaux. En Afrique de l'Ouest, la preuve la plus ancienne de la présence noire vient d'Iwo Eleru au Nigéria occidental, où a été exhumé un crâne « proto-noir » remontant au début du X<sup>e</sup> millénaire (– 9250) avant l'ère chrétienne. Toujours en Afrique de l'Ouest, on a découvert à Asselar, au Mali, un crâne négroïde daté du début du VII<sup>e</sup> millénaire (– 6046). D'autres vestiges négroïdes primitifs ont été mis à jour à Rop (Nigéria du Nord) et à Kintampo, au nord du Ghana; ils ont été datés respectivement du II<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne (– 1990/± 120) et du IV<sup>e</sup> millénaire. En Afrique orientale, la présence noire apparaît nettement à la fin du Pléistocène et au début de l'Holocène. A Ishango (Zaïre oriental), « une population indigène noire apparaît [en Afrique], descendant d'une souche paléolithique primitive<sup>25</sup> », entre –9000 et –6500. Les restes de squelettes négroïdes de Kanga (Kenya) datent du III<sup>e</sup> millénaire. En Afrique du Sud, on a découvert des vestiges humains datant du milieu du Pléistocène<sup>26</sup>. Ils sont représentés par l'homme de Broken Hill au Zimbabwe, par les squelettes de Tuinplaats et de Border Cave et les restes de squelettes remontant à la fin de l'âge de pierre dans la province du Cap de la République sud-africaine<sup>27</sup>. Les vestiges négroïdes découverts à Oakhurst, dans l'abri du Matjes Rock, à Bambandyanalo et à Leopard's Kopje confirment que des populations noires existaient dans une grande partie de l'Afrique méridionale dès la fin du Pléistocène et le début de l'Holocène<sup>28</sup>. Ainsi, les ancêtres des Bantu étaient largement répandus en Afrique subsaharienne dès le milieu de l'âge de pierre.

Que les Bantu soient originaires d'Afrique de l'Ouest, de la région du Bahr al-Ghazāl (République du Soudan), des bassins des rivières Congo et Zambèze, ou de la région interlacustre d'Afrique de l'Est, un fait semble bien établi: quelles qu'aient été leurs origines, les peuples de langues bantu effectuèrent bien des migrations, déplaçant et intégrant des souches khoïsan et probablement soudanaises dans d'immenses régions de l'Afrique subéquatoriale, opération en grande partie achevée entre la fin de la première période de l'âge du fer et le début du II<sup>e</sup> millénaire de l'ère chrétienne.

25. J. de Heinzelin, 1962.

26. D. R. Brothwell, 1963.

27. *Ibid.*

28. B. Wai-Ogosu, 1974.

# L'Égypte depuis la conquête arabe jusqu'à la fin de l'Empire fatimide (1171)

*Thierry Bianquis*

## Introduction

Les Arabes avaient déjà conquis de vastes territoires en Syrie et en Mésopotamie quand ils pénétrèrent en Égypte. L'opulence légendaire de ses campagnes, sa population nombreuse et industrielle les avaient attirés. L'Islam, constitué et triomphant, prenait contact, par le biais de cette contrée, avec l'Afrique. L'Égypte a conservé jusqu'à nos jours ce rôle essentiel de médiateur entre l'Orient arabe et le monde noir.

Depuis la chute des Ptolémées, dynastie étrangère au pays par ses origines et sa langue, l'Égypte n'avait plus abrité de centre de pouvoir. Colonie d'exploitation pour les Romains, puis pour les Byzantins, elle avait produit une part importante des céréales dont on nourrissait les foules des capitales impériales. Sa prospérité était essentielle à la sécurité des princes.

Pendant les deux premiers siècles de l'Islam, peu de choses changèrent. Pourtant, le pouvoir central à Médine, à Damas, et enfin en Iraq, donnait des directives variées selon qu'il désirait privilégier la conversion à l'islam des coptes ou, tout au contraire, un rendement élevé des contributions en or et en grains qui étaient exigées d'eux.

A partir du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, des velléités de résistance face aux exigences du califat se manifestèrent chez ceux qui étaient investis de l'autorité en Égypte. Commence alors une histoire nouvelle, celle de la lente ascension vers un pouvoir autonome, puis indépendant, et enfin impérial. Ce transfert de Bagdad à Fustāṭ d'abord, au Caire ensuite, de la puissance politique suivit le déplacement des itinéraires commerciaux du Golfe et de la Mésopotamie

vers la Méditerranée orientale, la vallée du Nil et la mer Rouge. La Nubie et l'Afrique profonde, ignorées jusqu'alors, entraient activement, grâce à l'Égypte, dans la mouvance économique du monde méditerranéen.

## L'Égypte soumise

### La conquête

L'Égypte byzantine était soumise à l'autorité d'un duc augustal, résidant à Alexandrie. Le pays était divisé en cinq duchés, comprenant chacun deux éparchies composées, elles-mêmes, de plusieurs pagarchies. Cette stricte hiérarchie territoriale, reflet d'une société toute structurée en groupes dominants et en groupes dominés, était destinée à faciliter la perception des impositions en nature ou en espèces, à rassembler le blé de l'annone<sup>1</sup>, puis à financer son envoi à Constantinople. Deux millions et demi d'hectolitres de grains devaient y être transférés chaque année avant le 10 octobre.

Des milices recrutées au sein des familles coptes spécialisées dans le service armé maintenaient l'ordre dans les campagnes; nécessaires pour renforcer l'autorité de ceux qui étaient chargés de percevoir l'impôt, elles avaient une valeur militaire médiocre et peu de mobilité. Les cités avaient dû être entourées de remparts pour assurer une protection efficace contre les raids des nomades.

La sollicitude de l'État byzantin allait à la population d'Alexandrie, parlant grec, adepte du christianisme melchite et dont la culture et le genre de vie se rapprochaient de ceux des habitants de Constantinople. Le relais en province était assuré par les hauts fonctionnaires, grecs également, et par les familles de grands propriétaires terriens hellénisés.

La paysannerie copte avait conservé l'héritage linguistique de l'Égypte pharaonique et, refusant la doctrine chalcédonienne des melchites, avait opté pour le monophysisme. Chacune des deux églises avait son patriarche. La religiosité copte s'exprimait par un monachisme très vivant, que renforçait l'afflux des paysans fuyant les excès de la pression fiscale. L'activité rurale et plus encore la vie érémitique dans le désert, en marge des campagnes cultivées, étaient des valeurs reconnues, alors que la ville — Alexandrie surtout — symbolisait désordre, débauche et hérésie.

Les Perses conquièrent sans grande difficulté l'Égypte en 619, et ils y demeurèrent une dizaine d'années, persécutant les Grecs et les fidèles de l'Église melchite alors qu'ils montraient plus de bienveillance à l'égard des coptes. Après leur départ, les théologiens de l'État byzantin tentèrent de faire prévaloir une doctrine que les deux Églises pourraient accepter: ce fut un échec et les persécutions reprirent. La conquête arabe s'effectua alors que

1. *Annone*: blé envoyé par certaines provinces, notamment Égypte et Afrique du Nord, à Rome, quand cette cité était la capitale de l'empire, puis, plus tard, à Constantinople, pour permettre aux empereurs de le distribuer à la population.

la population égyptienne était en proie à un profond ressentiment contre le pouvoir lointain de Constantinople et contre son relais local, à Alexandrie. Cette population ne pouvait s'identifier avec l'État byzantin ni politiquement, ni religieusement, ni linguistiquement.

Le général arabe ʿAmr ibn al-ʿAṣ pénétra en Égypte à la tête d'une modeste armée, en *dhū l-ḥijjdja* 18/décembre 639. La conquête de la Syrie qui venait de s'achever le garantissait contre toute offensive terrestre des Byzantins. ʿAmr occupa al-Arīsh, al-Farāma et, avançant vers le sud-ouest, le long de la branche orientale du delta, il parvint à Bilbays, puis à Héliopolis, à l'est du point où le Nil se divise en branches pour donner naissance au delta. Babylone, la plus puissante place-forte byzantine après Alexandrie, se trouvait au sud, également sur la rive droite, en face de l'île de Rōḍa (Rawḍa).

La défense byzantine était animée par le patriarche chalcédonien Cyrus, et par le commandant en chef Théodore. ʿAmr, qui avait reçu des renforts, mena des expéditions dans le Fayyūm et dans le Delta, tout en assiégeant Babylone qui tomba en *djumāda l-ākhir* 20/avril 641. En *raḍjab* 20/juin 641 commença le siège d'Alexandrie, centre de la puissance maritime de Byzance, en Méditerranée méridionale. Cette gigantesque ville fortifiée, abritant six cent mille habitants, finit par capituler et les Arabes l'occupèrent en *shawwāl* 21/septembre 642. Les haines de partis qui divisaient les Grecs et les haines religieuses qu'ils nourrissaient contre les coptes avaient facilité l'action des envahisseurs. Les élites byzantines n'avaient pu susciter un esprit de résistance populaire et l'aide de la métropole, Constantinople, avait été insuffisante.

Rompant avec la tradition instituée par les Lagides d'installer le centre du pouvoir politique dans le port d'Alexandrie, ʿAmr choisit Babylone, à la limite entre le Delta et la Moyenne-Égypte, comme capitale de la province. Il installa les *ḡabīla* arabes au nord de la forteresse. Une mosquée, centre de rassemblement religieux et politique, scella l'unité de la nouvelle cité qu'on désigna sous le nom de Fustāṭ, ou Fustāṭ-Miṣr. Les textes ne nous permettent pas de restituer l'allure de cette première ville, sans doute un campement peu à peu remplacé par un habitat en dur, d'abord en briques d'argile crues, puis en briques cuites et en pierres. Des non-Arabes s'installèrent dans les *Ḥamrāʿ* aux côtés des *ḡabīla*.

Alexandrie fut désormais, et jusqu'à l'époque fatimide, une ville secondaire, tenue sous l'étroite surveillance du pouvoir provincial. En effet, le risque existait d'un débarquement byzantin dans son port, permettant l'installation d'une tête de pont en un milieu favorable à Byzance. Ainsi, en 25/645-646, la marine impériale put momentanément réoccuper la ville et sa reconquête par les musulmans, conduits par ʿAmr, rappelé pour la circonstance, fut malaisée.

Le régime fiscal imposé par les Arabes à l'Égypte au moment de la conquête est difficile à décrire car les ouvrages anciens comme celui d'al-Balādhurī rapportent des traditions contradictoires. L'Égypte y est décrite comme une terre conquise par capitulation et sans combat [*ṣulḥān*]<sup>2</sup> ou une

2. *Ṣulḥ(ān)*: se dit de la prise d'une ville par les musulmans après capitulation.

terre arrachée à ses habitants par la force des armes [*ʿanwatān*]<sup>3</sup>. Dans le premier cas, la terre demeurait entre les mains de ceux qui la cultivaient, astreints, pour la conserver, à verser un impôt en nature — appelé parfois *ḵharādī*<sup>4</sup> — en sus de la capitation en espèces — appelée parfois *djizya*<sup>5</sup> — qu'ils devaient payer pour avoir conservé la vie sauve sans s'être convertis à l'islam. Dans le second cas, la terre revenait à la communauté des musulmans : libre à ceux-ci d'employer parmi les vaincus, à qui l'on aurait fait grâce de la vie, des paysans comme ouvriers ou comme métayers.

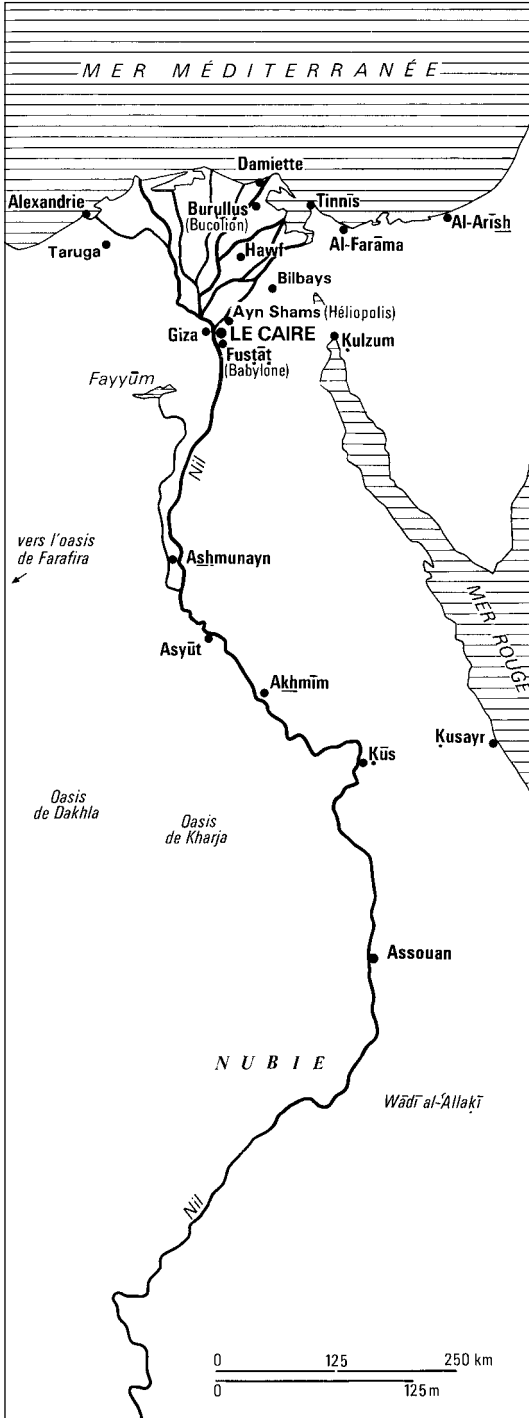
La confusion pourrait s'expliquer par le souci des rapporteurs de traditions de caractériser en un schéma juridique unique des épisodes successifs, éloignés dans le temps et dans l'espace. L'armée byzantine a pu reprendre le combat alors que les coptes, grâce à une capitulation des milices locales, avaient obtenu de conserver leurs terres. Ailleurs, les autorités musulmanes cherchèrent un argument pour refuser à des Arabes des *ḵabīla* des lots de terre, leur culture par les coptes permettant mieux de garantir la régularité de la production.

Les ambiguïtés du statut issu de la conquête semblent avoir été mises à profit. L'existence du traité de capitulation aurait été opposée aux revendications foncières des chefs arabes; aux coptes rechignant à fournir les prestations, on aurait rappelé que la terre conquise les armes à la main pouvait leur être retirée. Le montant de la capitation payée par les chrétiens et les juifs varie selon les textes entre un et quatre dinars par an pour chaque mâle de plus de quatorze ans; quant à la redevance en nature, proportionnée à la surface exploitée, elle comportait la fourniture de grains, d'huile, de vinaigre, parfois de vêtements ou d'animaux. Grâce au canal Nil-mer Rouge, les vivres pouvaient être expédiés en Arabie; de même, une grosse partie de l'or recueilli était envoyée au calife. Dans les premiers temps, les autorités déterminèrent globalement la contribution fiscale de chaque circonscription: il revenait aux percepteurs et à l'Église de répartir les charges entre individus et exploitations. Cette fiscalité à deux niveaux explique la différence entre les réalités décrites par les papyrus grecs d'époque arabe et les schémas théoriques reconstruits *a posteriori* par les historiens arabes. Le calife *ʿUthmān*, conscient du danger que représentait un gouverneur de province disposant d'une armée, de la maîtrise de l'or qui finançait le califat et du blé que consommait sa capitale, proposa à *ʿAmr* d'abandonner au gouverneur de Haute-Égypte, *ʿAbd Allāh ibn Saʿd*, la direction fiscale de l'Égypte, tout en conservant la responsabilité politique et militaire. *ʿAmr* refusa de « tenir les cornes de la vache pendant qu'un autre s'occupait à la traire », parole qui le

3. *ʿAnwat(ān)*: «par la force»; se disait d'une cité qui avait été prise d'assaut par l'armée musulmane, alors qu'elle avait refusé de capituler.

4. *Ḵharādī*: impôt foncier, payé parfois en nature, qui frappait la terre agricole qui n'était pas à l'abandon lors de la conquête islamique; désigne par extension l'ensemble des impositions foncières.

5. *Djizya*: impôt par tête, capitation, que devaient payer à l'État islamique les non-musulmans, notamment les chrétiens et les juifs, dont la présence permanente était tolérée en territoire islamique; en contrepartie, ils échappaient aux obligations militaires, avaient le droit de pratiquer, avec discrétion, leur religion, et recevaient la protection du prince musulman.



7.1. *L'Égypte arabe.*  
[Source: G. Duby, 1978].



situé dans la lignée des préfets romains et byzantins. ‘Abd Allāh fut nommé seul gouverneur d’Égypte en 23/644.

En 31/652, ‘Abd Allāh lança une expédition contre la Nubie, le Soudan actuel, atteignant Dongola, en amont de la troisième cataracte. La population, chrétienne, proche de l’Église monophysite d’Égypte, manifesta une résistance farouche. Les envahisseurs, découragés par la précision du tir des archers qui éborgnaient les cavaliers arabes et par la pauvreté du pays, préférèrent négocier. Le *bakt*<sup>6</sup> signé avec les Nubiens prévoyait que ceux-ci livreraient des esclaves et recevraient des vivres et des étoffes. Considéré par les juristes musulmans comme un traité commercial et non comme un acte politique, négocié sur pied d’égalité avec une poignée de barbares, ce *bakt* réaménagé à plusieurs reprises était encore en vigueur à la fin de l’époque fatimide. Des incidents éclatèrent parfois, tels les raids de pillards nubiens en Haute-Égypte et les luttes pour les mines d’or ou d’émeraude, mais le pays en amont d’Assouan demeura indépendant.

L’Islam s’empara aisément d’immenses territoires dès lors que ses stratifications politiques et sociales s’appuyaient sur des oppositions culturelles, mais quand il affronta des populations relativement homogènes, il échoua. Le renoncement à la Nubie faisait provisoirement de l’Égypte méridionale un « bout du monde » et devait retarder jusqu’à l’époque mamlūk l’islamisation de l’Afrique nilotique.

### Les Umayyades à Damas

L’installation en 41/661 du califat à Damas recentra vers le nord le monde islamique. La guerre maritime entre Arabes et Byzantins, qui avait débuté par la victoire des Mâts (*Dhāt al-Sawārī*), remportée en 35/655 par les marins égyptiens, porta un coup dur au commerce en Méditerranée. La mer Rouge fut désormais délaissée en faveur du Golfe et des voies de terre qui traversaient l’Égypte d’est en ouest plutôt que du nord vers le sud.

De nouveaux itinéraires prévalurent pour le grand commerce, joignant l’Asie centrale et méridionale à l’Iraq et au monde byzantin soit par les hautes terres de l’Asie intérieure, soit par la navigation sur l’océan Indien et le Golfe, puis le Tigre ou l’Euphrate. La mer Rouge, la péninsule Arabique, la Nubie et la Haute-Égypte furent délaissées; en Égypte, la liaison commerciale la plus active fut désormais celle qui traversait le Delta d’ouest en est, mettant en relation l’Occident musulman et les régions centrales de l’Empire islamique.

La crise qui devait amener Mu‘āwiya au califat avait commencé en 35/656 avec l’assassinat du calife ‘Uthmān à Médine. La première crise de

6. *Bakt*: du latin *pactum*; un des seuls traités bilatéraux conclus par les Arabes avec un peuple qui refusait l’Islam; les Nubiens livraient aux musulmans des esclaves et recevaient du blé, peut-être du vin, et des étoffes; conclu sous ‘Uthmān, en 651-652, le traité fut renouvelé et modifié à plusieurs reprises, jusqu’en 1276, date à laquelle la Nubie fut soumise à l’Égypte mamlūk par les armées de Baybars.

croissance de la communauté islamique aboutit à une division de celle-ci en groupes s'affrontant quant au rapport entre loi religieuse et pouvoir politique ou quant à la succession à la magistrature suprême. Cette rupture précoce de l'unité arabo-islamique permit aux nouveaux convertis de toute origine de s'intégrer aisément dans une structure désarticulée et évita à cette religion la tentation des disputes d'antériorité, du racisme et du repliement sur soi. Les diverses populations purent conserver lors de leur conversion à l'islam des éléments culturels anciens auxquels elles étaient attachées. Les coptes, adeptes d'un christianisme simple, authentique et sentimental, avaient refusé la théologie spéculative des Byzantins. Ils introduisirent dans un sunnisme sans inquiétude particulière leur hantise de garder un contact avec les êtres chers qui les avaient quittés. Les cimetières des *Ḳarāfa* témoignent des limites incertaines entre l'ici-bas et l'au-delà, tout autant que les nécropoles de l'ancien empire.

La révolte qui aboutit au meurtre du calife *ʿUthmān*, chef du parti umayyade, naquit parmi les troupes arabes d'Égypte; pourtant, cette province, par l'action de son gouverneur *ʿAmr*, fut associée à la défaite des prétentions du calife *ʿAlī*, tant à *Ṣiffin* qu'à *Adhruh*. A la mort de *ʿAmr*, *ʿUtba*, frère de *Muʿāwiya*, le remplaça comme gouverneur d'Égypte (44/664-665). Le chiïsme n'eut donc jamais beaucoup d'adeptes en Égypte, même si on y témoigna toujours d'une tendresse posthume pour les descendants du Prophète.

La présence arabe en Égypte se surimposa, au début, aux structures étatiques byzantines. La langue grecque, les fonctionnaires fiscaux subalternes, les circonscriptions administratives, l'aspect des monnaies avaient été conservés; le système fonctionnait au profit des nouveaux maîtres du pays et non plus de Constantinople. L'Église monophysite avait gardé son rôle de relais entre l'État, les villages et les individus. Dès lors que la présence arabe se perpétuait, un tel respect du passé n'était plus de mise. Dans une première étape, les symboles chrétiens dont l'État byzantin imposait la marque sur ses monnaies et sur le papyrus émanant de ses bureaux furent remplacés par des formules coraniques. En 87/706, dans l'ensemble du califat, on dut employer l'arabe pour rédiger les actes officiels. En Égypte, des papyrus bilingues arabe/grec étaient apparus peu après la conquête et ne devaient disparaître que vers 102/720; on trouve des textes rédigés en grec jusqu'à la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Dans le premier quart du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, l'Égypte bascule dans le domaine linguistique arabe. La langue copte persista dans les campagnes pendant deux siècles et, plus longtemps, dans la liturgie copte jacobite. Dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, les historiens égyptiens, chalcédoniens ou jacobites, rédigeaient leurs chroniques en arabe. Contrairement aux Persans et aux Turcs qui adoptèrent l'islam mais conservèrent ou retrouvèrent leur langue nationale et jouirent ainsi d'une autonomie culturelle, les Égyptiens furent englobés dans l'ensemble linguistique arabe, de l'Atlantique à la Mésopotamie. Né au Moyen Age, dans des frontières qui ne reproduisaient celles d'aucun empire antérieur ni d'aucune unité naturelle, il a subsisté jusqu'à nos jours, intégrant pour la première fois la civilisation égyptienne dans un espace plus vaste que la vallée du Nil. Cet ensemble est indépendant de la force de contrainte de

l'Islam, puisque les non-musulmans y parlant arabe sont nombreux, ce qui n'est pas le cas des non-musulmans parlant turc ou persan.

Sous le califat umayyade, peu d'Arabes vécurent dans la campagne égyptienne et la cohabitation en ville des soldats musulmans, souvent yéménites, et des Égyptiens ne posa pas de problème. L'acculturation réciproque fut rapide, les uns et les autres accédant, ensemble, au mode de vie urbain, réservé jusqu'alors aux classes hellénisées. Le nombre d'individus ne participant pas à la production agricole s'accrut; citons les soldats pensionnés au *ḍirwān* [le Trésor], les administrateurs, les artisans travaillant pour le gouverneur, les chefs militaires, les administrateurs fiscaux; or le mode de vie urbain impliquait des dépenses accrues. A partir des années 80/700, les conquêtes se ralentirent et le Trésor ne put plus faire fond sur le butin. La pression fiscale s'aggrava et la ponction se fit au détriment des campagnes.

La résistance aux nouvelles exigences fiscales fut, au début, passive, comme à l'époque byzantine. Les paysans désertèrent les villages où ils étaient enregistrés, disparaissant ou se faisant moines pour échapper à la capitation. Quand 'Abd al-'Azīz ibn Marwān élargit la capitation aux moines (65/685-85/704), les coptes trouvèrent une échappatoire dans la conversion à l'Islam. Les autorités musulmanes durent choisir entre un encouragement à la conversion entraînant une diminution des recettes fiscales ou une modification de la loi pour éviter les conversions intéressées en ne dégrévant pas les nouveaux musulmans. Kurra b. *Sharīk*, gouverneur politique et financier de 90/709 à 95/714, refusa de supprimer la capitation aux coptes convertis et fit poursuivre les fuyards, imposant en outre des taxes spéciales pour financer la guerre navale contre Byzance. Il accrut la production en mettant en culture des « terres mortes » et en implantant la canne à sucre. Son successeur reçut du calife Sulaymān b. 'Abd al-Malik l'ordre « de traire le lait jusqu'à ce qu'il tarisse, de faire couler le sang jusqu'à ce qu'il s'épuise ». Le calife 'Umar ibn 'Abd al-'Aīziz (99/717-101/720) apporta une solution juridique au problème des conversions, qu'en ardent musulman il désirait voir se multiplier: il sépara la personne du nouveau musulman — qui fut exempté de la capitation — de la terre — qui conserva son statut antérieur — et continua à obliger celui qui la cultivait à payer le *kharādī*, même s'il s'était converti.

La ponction fiscale sur la campagne égyptienne continuant à s'aggraver et les moyens traditionnels d'y échapper étant désormais interdits, en 107/725 éclata la première révolte copte. Les autorités musulmanes installèrent dans le Delta des *ḡabīla* arabes kaysites: une dizaine de milliers d'hommes, accompagnés de leurs familles, arrivèrent en trois vagues successives. On facilitait ainsi le contrôle des campagnes et, par la même occasion, on freinait le peuplement yéménite, prédominant lors de la conquête. Toujours dans un souci d'équilibre, tourné cette fois-ci contre l'influence de l'Église jacobite, on rendit en 107/725 leurs églises aux melchites. Un patriarche chalcédonien fut nommé en accord avec Byzance, alors même que la marine byzantine avait lancé un raid sur Tinnīs en 101/720 et devait en mener un autre en 118/736. Le recours simultané à l'effort militaire et à la négociation,

et le souci d'équilibrer la pression des différents groupes sociaux sont deux caractéristiques de la politique arabe médiévale.

Les grandes révoltes au début du califat abbasside

En 132/750, les Umayyades furent renversés et leur dernier calife fut tué en Égypte en août. Les guerres que se livraient, dans la steppe syrienne, Yéménites et Ḳays avaient détourné leur attention du véritable danger qui les menaçait, en l'occurrence la montée du mécontentement chez les combattants musulmans non arabes, notamment au *Khōrasān*. Le succès d'une révolte qui se développa tout d'abord dans cette lointaine province iranienne modifia l'équilibre géographique de l'Empire islamique. Le siège du califat fut transféré en Mésopotamie, hors des limites historiques du monde hellénistique et romain, bien loin de l'Égypte. Damas disparut comme centre autonome de pouvoir. La Mecque et Médine furent abandonnées par l'aristocratie kurayshite, celle des *shurafā'* notamment, assurée de trouver bon accueil auprès des califes abbassides. Fustāṭ vit sa fonction régionale valorisée et élargie, relais d'un pouvoir éloigné et séparé de la Mésopotamie par de vastes steppes.

De 150/767 à 254/868, les révoltes furent presque ininterrompues en Égypte. Les révoltes coptes se poursuivaient; le remplacement des fonctionnaires locaux chrétiens par des musulmans, en particulier dans les petites villes du Delta, suscita un nouveau motif de mécontentement chez les coptes, qui se sentirent étrangers dans leur propre pays. Ainsi, de 150/767 à 155/772, les chrétiens du Delta tentèrent de chasser par la force les fonctionnaires musulmans. En 217/832, dans la région des Bucolies, au nord du Delta, une population chrétienne fruste se souleva. La répression fut malaisée. Pour la dernière fois, des chrétiens avaient pris, seuls, les armes contre le pouvoir musulman en Égypte; dans toutes les révoltes postérieures, ils s'intégrèrent dans des mouvements menés par des musulmans.

A partir du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, les Arabes des *ḳabīla* et les soldats furent à l'origine des principaux désordres. L'enthousiasme des débuts disparaissait. Les actions militaires se déroulaient en territoire islamique, souvent contre des paysans pauvres: le butin ne pouvait plus les financer. Il fallait entretenir les soldats en temps de paix et engager des frais supplémentaires quand ils partaient en opération. Leur fidélité était fonction de la régularité des soldes. En cas de révolte, les armées locales, trop intégrées, n'étaient pas sûres: on fit venir, à grands frais, des troupes de Mésopotamie. En 193/809, une émeute militaire éclata à Fustāṭ et l'année suivante, le gouverneur se fit construire une résidence hors de la ville, sur la colline où plus tard on édifia la citadelle du Caire.

Les Arabes des *ḳabīla*, installés sur les marges du Delta, avaient conservé un mode de vie de pasteurs semi-nomades: ils convoitaient les champs cultivés par les coptes pour y faire pâturer leurs bêtes et refusaient de payer le *ḳharāj* pour les terres qu'ils occupaient. Au contraire, d'autres Arabes, devenus de véritables paysans, avaient adopté le mode de vie et les coutumes des

coptes ; ils s'en distinguaient difficilement depuis que ceux-ci s'arabisaient et s'islamisaient. Tous ensemble, ils se révoltaient contre le fisc.

La participation d'Arabes des *ḵabīla* aux révoltes est signalée dès 169/785 et le Ḥawf, le Delta oriental, fut en état de rébellion jusqu'en 194/810. De 198/814 à 217/832, l'anarchie fut totale en Égypte où l'autorité de Fuṣṭāṭ n'était plus reconnue qu'en amont de la ville, en Moyenne et Haute-Égypte. Des réfugiés venus de Cordoue en Espagne avaient constitué un État à Alexandrie et tenaient le Delta occidental. Le Delta oriental, de Ṭinnīs à Bilbays et al-Farāma, formait une autre entité. Sans entrer dans le détail des opérations, on doit rappeler qu'il fallut l'envoi de quatre mille soldats turcs et la présence en Égypte du calife al-Ma'mūn pour que l'ordre revînt en 217/832. Dès l'année suivante, les Arabes furent rayés des *ḏirwān* : dégages des obligations militaires, ils n'avaient plus droit à la pension versée par l'État.

Les descendants des Arabes de la conquête connurent trois sortes de destins. Les membres des familles aristocratiques ou commerçantes d'Arabie, ceux des *ḵabīla* installées autour des villes anciennes ou dans les villes créées en Iraq ou en Égypte, étaient devenus des citadins. Ils profitaient, comme fonctionnaires, juristes, commerçants, du développement économique des cités, prospérité née de l'étendue du marché et du domaine ouvert à leur action, et financée par les prélèvements opérés dans les campagnes.

D'autres groupes, nous l'avons dit, s'intégraient aux populations rurales indigènes et subissaient comme elles ces prélèvements fiscaux. Enfin, nombreux étaient les Arabes demeurés bédouins, soit qu'ils fussent des semi-nomades installés, comme en Égypte, en bordure des territoires cultivés, ou des grands nomades parcourant les steppes. Rejetés hors des armées, ils se marginalisaient à nouveau tout en demeurant dépendants des lois du marché qui fixaient le prix des grains qu'ils consommaient. Ils manifestaient dépit et mépris à l'égard du luxe citadin auquel ils n'avaient pas accès. Ils étaient réceptifs aux revendications des révoltés hasanides ou karmates. Le pillage des caravanes, des lieux saints, des villes mal défendues, leur permettait de rentrer en possession de biens que les guerres menées autrefois par leurs ancêtres avaient permis de réunir. Ainsi, la conquête arabe avait engendré une situation où, deux siècles plus tard, des descendants des conquérants se retrouvaient aussi bien parmi les privilégiés du régime que parmi les exploités et les exclus.

## L'Égypte autonome

### La dynastie tulunide

Sous le règne du calife al-Mu'taṣim (218/833-227/842), les esclaves turcs furent introduits en si grand nombre dans les troupes de Mésopotamie qu'ils prirent le contrôle de l'armée et exercèrent leur influence sur l'administration civile, fiscale et provinciale. Les troupes palatines avaient réduit à peu de choses le pouvoir d'un calife qu'elles faisaient et défaisaient à leur

gré. L'administration des provinces ou des groupes de provinces fut confiée à des membres de la famille califale ou à des chefs turcs qui continuèrent à résider à Bagdad ou à Samarra, déléguant à leur tour le gouvernement réel de la province à un proche. Ainsi, Aḥmad ibn Ṭūlūn arriva en Égypte en 254/868, représentant l'apanagiste Bākbāk, et ayant reçu le *ṣalāt*, autorité politique et militaire sur la province, mais non le *kharādī*, autorité financière et fiscale que conservait Ibn al-Mudabbir.

Âgé de trente-trois ans, Ibn Ṭūlūn avait, comme ses camarades turcs, d'excellentes références militaires, ayant servi sept ans à Tarse, face aux Byzantins. Mais il tranchait sur eux par sa culture religieuse et littéraire. Il mit, sa vie durant, son intelligence au service d'une ambition démesurée et usa peu de la force brutale. Dès 258/872, grâce à des intrigues menées à Samarra, Ibn al-Mudabbir était muté en Syrie.

Ibn Ṭūlūn dut tout d'abord intervenir en Haute-Égypte où trois révoltes éclatèrent en 255/869 et 256/870. Les mines d'or du Wādī al-ʿAllākī, au sud-est d'Assouan, et les esclaves de Nubie attisaient les convoitises. En 221/836, le traité avec la Nubie avait été renouvelé et les fils du roi furent reçus à Fuṣṭāṭ et à Bagdad. De même, les nomades bēdjā, installés entre la vallée du Nil et la mer Rouge, avaient conclu un traité avec lui, et l'un des leurs vivait à Assouan. Dans ce contexte, les villes du Ṣaʿīd (Haute-Égypte) s'islamisaient, de nouveaux réseaux de commerce s'établissaient avec la mer Rouge et l'Arabie ou avec le Maghreb par les pistes qui portaient des oasis. En 259/873, le plus dangereux des rebelles, Ibn al-Ṣūfī, vaincu, se réfugia en Arabie. Peu après, al-ʿUmarī, qui contrôlait les mines du Wādī al-ʿAllākī, était tué. La sécurité des liaisons vers le sud était assurée.

Ibn Ṭūlūn dut tout d'abord intervenir en Haute-Égypte où trois révoltes éclatèrent en 255/869 et 256/870. Les mines d'or du Wādī al-ʿAllākī, au sud-est d'Assouan, et les esclaves de Nubie attisaient les convoitises. En 221/836, en Syrie, il fut sur le point d'y pénétrer. Mais l'entourage du calife préféra régler l'affaire sans son aide, car on commençait à redouter son ambition. Ibn Ṭūlūn disposait du blé de l'Égypte, de l'or et des esclaves de Nubie; le tribut qu'il envoyait en Iraq était indispensable au califat pour régler la solde des troupes alors que lui-même n'avait rien à attendre de cette institution. Deux tentations guettaient le puissant gouverneur d'Égypte: se rendre indépendant du calife à l'instar des princes d'Afrique du Nord et conserver le tribut pour le financement de son armée ou, au contraire, intervenir dans les affaires intérieures de l'Iraq. En 256/870, un nouveau calife, al-Muʿtamid, avait été installé et avait confié à son frère al-Muwaffaḡ la partie orientale de l'empire. Ibn Ṭūlūn obtint du calife d'être chargé de lever le *kharādī* en Syrie et en Cilicie, et en contrepartie lui fit parvenir directement le tribut d'Égypte pour ses besoins personnels. Al-Muwaffaḡ, qui affrontait deux révoltes dangereuses, celle des Saffarides en Perse et celle des esclaves *zandī* au sud de l'Iraq, jugeait insuffisantes les sommes qu'il recevait d'Égypte. Sur des rentrées fiscales de 4,3 millions de dinars, Ibn Ṭūlūn en aurait adressé chaque année 2,2 millions au calife et en 876, il en aurait versé en sus 1,2 million à al-Muwaffaḡ. Au même moment, il est vrai, il construisait un acqueduc et un hôpital ainsi qu'une ville nouvelle, au nord-est de Fuṣṭāṭ, avec

des casernements pour ses soldats, un palais et une grande mosquée dans le style de Samarra. Ces édifices auraient été construits, selon Ibn Tagh̄rībīrdī, grâce à l'or — 1,5 million ou 2,5 millions de dinars en poids — retiré d'une tombe pharaonique découverte à proximité de Fustāṭ. Est-ce une légende destinée à justifier le refus d'aider davantage al-Muwaffaḡ, engagé, pour le salut du califat, dans une guerre difficile? Toujours est-il qu'al-Muwaffaḡ, pour chasser Ibn Ṭūlūn d'Égypte, leva une armée. Cependant, ses soldats, faute de solde, se dispersèrent à Raḡḡa.

En 264/878, Ibn Ṭūlūn envahit la Syrie sans rencontrer de résistance ailleurs qu'à Antioche; mal accueilli à Tarse en Cilicie, il venait d'y installer un gouverneur quand il dut revenir en Égypte, son fils al-ʿAbbās s'étant révolté. Le jeune prince fut ramené, prisonnier, à Fustāṭ, en ramadan 268/février 882 et Ibn Ṭūlūn, maître incontesté de l'Égypte et de la Syrie, convia secrètement le calife à venir résider à Fustāṭ. Mais le calife, après un début de fuite, fut ramené dans sa capitale et contraint de signer un acte destituant Ibn Ṭūlūn. Celui-ci réunit à Damas, en dhū l-ḡaʿda 269/mai 883, *ḡāḡī*, juriconsultes et *shurafāʿ*, représentant le peuple musulman d'Égypte, de Syrie et de Cilicie, et obtint d'eux un vote légitimant le *djihād* contre al-Muwaffaḡ. Les pressions auxquelles celui-ci soumettait le calife enlevaient toute validité à ses actes. Seuls trois Égyptiens, dont le *ḡāḡī* de Fustāṭ, refusèrent leurs votes. Moins d'un an plus tard, Ibn Ṭūlūn mourait de maladie à Fustāṭ, en ramadan 270/mars 884.

Son fils *Khūmārawayh* lui succéda: il parvint à intégrer Tarse ainsi que la *Djazīra* (Haute-Mésopotamie) à sa principauté et, en 273/886, le califat reconnaissait à la dynastie tulunide la souveraineté de l'Égypte et de la Syrie pour trente ans. En 279/892, le calife al-Muʿtaḡid épousait, au cours des plus somptueuses noces que connut l'histoire arabe, *Ḳaṡr al-Nadā*, fille de *Khūmārawayh*, qui lui apportait un million de dinars. *Khūmārawayh* fut assassiné à Damas en 282/896, laissant le Trésor vide. Le règne de ses fils, *Djaysh* d'abord, *Hārūn* ensuite, acheva la ruine de la dynastie, incapable de défendre la Syrie contre les Karmates. Cette secte d'origine alide ismaïlienne, née en Mésopotamie au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, avait su exploiter la rancœur des Arabes des *ḡabīla* renvoyés dans le désert depuis que les armées du califat étaient turques ou noires. Les Bédouins envahirent la Syrie à partir de 289/902 et vinrent aisément à bout de l'armée tulunide de Damas, commandée par *Ṭuḡhdj*. Tirant les conséquences de cette défaite, un général abbaside, *Muḡammad b. Sulaymān*, pénétra en Syrie et écrasa les Karmates en 290/903, puis il marcha sur Fustāṭ où il entra le 20 rabi<sup>2</sup> I 292/10 janvier 905. *Hārūn b. Khūmārawayh* venait d'être tué.

Une lecture du récit qu'al-Kindī consacre aux Tulunides met en évidence un état social en pleine évolution. Le pouvoir politique après la mort d'Ibn Ṭūlūn est fragile; il est menacé par les pairs du prince, ses parents ou ses généraux qui connaissent les fondements militaires de sa légitimité. Une fois le prince renversé, ce groupe accorde la *bayʿa* [serment de fidélité] à son successeur et fait blanchir par les clercs le nouveau prince. Ce dernier est innocenté des violences par lesquelles on a retiré le pouvoir ou la vie à son prédécesseur. Tout acte renforçant un pouvoir politique de fait, en état

d'opérer, est moralement et juridiquement recommandable. Ce consensus facile dissimule mal un désintérêt réel des hommes de religion pour les fondements juridiques d'un pouvoir provincial tant que la *khutba*<sup>7</sup> est prononcée au nom du calife. Le divorce entre société civile et compagnonnage militaire s'amorce. Un changement brutal de *ḳāḍī* ou d'imam perturbe davantage le monde des souks qu'un changement de prince. Fustāt et Damas, villes provinciales d'artisans et de commerçants, gagne-petit et austères de mentalité, se méfient des princes tulunides dont les mœurs et la culture sont imprégnés d'une indulgence persane. Cette classe moyenne est en cours de constitution à la mosquée, lieu de son identité (*ahl al-masḳīd*<sup>8</sup>), et l'obtention de charges juridiques devient un signe de promotion. Elle surveille avec soin les classes inférieures (*aṣḳal al-nās*), fils de paysans ou de soldats mal intégrés dans la cité et, au besoin, les dénonce au pouvoir.

Une autre insuffisance de la dynastie tenait à son armée, incapable de faire face à l'étendue des territoires à protéger et d'affronter les armées de Cilicie, aguerries par de constants combats. L'armée tulunide était hétérogène, regroupant Turcs, Daylamites, Noirs, Grecs et Berbères. Ces derniers étaient issus de populations qui s'installaient dans le Delta; le Delta oriental avait fourni des Arabes de *ḳabīla* semi-nomades constituant une garde redoutée.

Ces faiblesses ne doivent pas masquer l'irrésistible montée en puissance de l'économie égyptienne. La rage avec laquelle l'armée abbaside pilla Fustāt et détruisit toutes les constructions tulunides, à l'exception de la grande mosquée, témoigne de la conscience qu'elle avait de cet essor et du danger qu'il représentait pour la prépondérance iraquienne.

### Fragile restauration abbaside : l'anarchie

De la chute des Tulunides en 292/905 à l'installation de Muḳammad b. Ṭuḳḳḳij comme gouverneur en 323/935, l'Égypte connut une suite de désordres qu'il serait sans intérêt de rapporter. Les gouverneurs, dont les fonctions se limitaient au militaire et au politique, se succédaient alors que la famille al-Māḳḳharāʿī s'installait fermement à la tête de l'administration fiscale, s'opposant même à certaines nominations de gouverneurs. L'armée, payée irrégulièrement, s'adonnait au pillage. Pour y échapper, la population de Fustāt réclamait, par la voix des clercs, le transfert des troupes à Gizeh, requête logique puisque les Berbères menaçaient la ville. Installés sur la rive gauche du Nil, dans le Delta, dans le Fayyūm, ils agissaient pour le compte de la dynastie ismailienne des Fatimides installée en Ifriḳiya. Des contingents berbères avaient été intégrés dans l'armée égyptienne au côté des autres troupes recrutées à l'époque tulunide; seuls les Arabes des

7. *Khutba*: allocution prononcée par le *ḳhātib*, du haut du *minbar* de la grande mosquée, lors de la prière du vendredi à midi, au cours de laquelle la faveur de Dieu était invoquée sur le calife reconnu dans la cité ainsi que, le cas échéant, sur le prince dont le gouverneur de la ville tenait sa délégation de pouvoir.

8. *Ahl al-masḳīd*: les gens de mosquée, ceux qui fréquentent quotidiennement ces édifices, en général des commerçants, des artisans, des juristes.





7.2. La mosquée Ibn Ṭulūn au Caire: vue partielle de la cour, du minaret et du pavillon d'ablution.  
[Source: Unesco/A. Khalil.]



7.3. Mosquée fatimide du XI<sup>e</sup> siècle. Décor de façade.  
[Source: J. Dévisse.]



7.4. Tombeau d'époque fatimide à Fustāt.  
[Source : J. Devisse.]

*ḳabīla* avaient été licenciés. Cette mosaïque d'ethnies posait des problèmes de discipline; les violents combats entre « occidentaux » et « orientaux » pré-ludaient aux grands affrontements de l'époque fatimide.

Deux institutions caractéristiques du second Moyen Age arabe, l'*ikṭā'*<sup>9</sup> et le *wakf*<sup>10</sup> se développèrent en Égypte à la fin de l'époque tulunide et pendant les désordres qui suivirent. Les soldes en espèces et les subsides en nature dus aux soldats étaient à la charge des provinces où opérait l'armée. Or, si des désordres réclamaient la présence de l'armée, les services financiers étaient les premiers touchés et, d'autre part, les transports de fonds pour les besoins d'une grande armée étaient délicats à effectuer sur une grande distance. Pour décentraliser l'opération financière, le chef de corps reçut une délégation de perception fiscale sur un district rural et dut entretenir, partiellement ou totalement, les hommes qu'il commandait ou parfois qu'il possédait. L'*ikṭā'* ancrerait fermement le chef militaire au terroir qu'il contribuait à défendre, tout en déchargeant l'administration provinciale.

Des *ikṭā'* civils furent sans doute constitués au bénéfice d'administrateurs financiers, comme les *Mādhārā'ī*, pour garantir leurs avances au Trésor. Il est certain que leur charge leur permit de constituer une immense fortune (on put leur confisquer un million de dinars) en biens fonciers et immobiliers, fortune vite acquise qui attirait la convoitise des puissants. Les *Mādhārā'ī* recoururent à l'institution en *wakf* de leurs biens pour en garantir la jouissance à leurs seuls descendants.

Ces deux institutions alourdissaient l'emprise des villes sur les campagnes, aggravant le prélèvement du surproduit agricole, le paysan ne conservant, au mieux, que le strict minimum pour la survie de sa famille. Aucune capitalisation agraire n'était possible. Par ailleurs, les situations acquises étaient figées et le champ d'action des pouvoirs centraux ou régionaux restreint. Or le recours à la violence de la part des paysans disparut à la même époque, du moins sous la forme de grandes révoltes, disparition due à la surveillance plus diffuse des campagnes grâce à l'*ikṭā'* et à la supériorité militaire absolue du professionnel des armes sur le civil armée, du fait de la nouvelle technique de l'escrime au sabre ou à la lance.

## Les Ikhshidides et Kāfūr

En sha'ban 323/juillet 935, Muḥammad b. Ṭughdj, nommé gouverneur d'Égypte avec la double responsabilité du *salāt* et du *ḳharādī*, arriva à Fustāt.

9. *Ikṭā'*: délégation de perception accordée par le prince à un officier militaire ou civil sur une circonscription fiscale, à titre de rémunération d'un service rendu à l'État; cette concession était révocable.

10. *Wakf*: disposition juridico-religieuse prise par le propriétaire d'un bien foncier ou immobilier pour en figer la propriété au profit d'une institution religieuse ou d'intérêt public ou social et/ou de ses descendants. L'acte de fondation, dressé selon un protocole reconnu, garanti par une intention religieuse ou charitable, prévoit un surveillant du *wakf* et des bénéficiaires. En dernier recours, le *ḳādī* était censé faire respecter les intentions légitimes du fondateur. La fondation en *wakf* de biens privés avait pour effet recherché d'éviter une confiscation par le prince ou une dépossession des orphelins pendant leur minorité.

Sa nomination à une double charge qui allait à l'encontre de la coutume suivie depuis la chute des Tulunides avait été obtenue grâce à l'appui d'al-Faḍl b. Dja'far ibn al-Furāt, inspecteur fiscal pour l'Égypte et la Syrie. Ibn al-Furāt, qui avait été le vizir du grand *amīr* abbaside de Bagdad, Ibn Rā'īk, auquel il était lié par une alliance matrimoniale, conclut également une alliance matrimoniale avec Ibn Ṭughdj. Il avait commencé à abattre la puissance financière de la famille al-Mādhārā'ī quand il mourut en 326/938. Son fils, Dja'far b. al-Faḍl, fut vizir à la fin de l'époque kafuride et, beaucoup plus tard, sous le calife al-'Azīz. L'alliance entre une famille de financiers civils irakiens, fermiers d'impôt, et un gouverneur ou un chef militaire turc ou persan était chose fréquente à cette époque. Les Banū 'l-Furāt transportèrent, avec d'autres financiers, de Bagdad à Fustāt, un milieu culturel favorable au chiisme, facilitant indirectement la propagande fatimide.

Petit-fils d'un soldat turc de la garde de Samarra, fils d'un ancien gouverneur de Damas, Ibn Ṭughdj avait exercé de nombreux commandements. Nommé à Fustāt avec la mission de protéger le flanc occidental du califat contre une attaque imminente des Fatimides, il se voyait reconnaître le droit de constituer une principauté autonome. En 327/939, on lui attribua, à sa demande, le titre d'al-Ikshīd, le Serviteur, porté traditionnellement par les prince du Ferghāna. Dès 323/935, année de sa nomination en Égypte, il fut affronter les Berbères qui occupèrent l'île de Rōḍa (Rawḍa), en face de Fustāt, et incendièrent l'arsenal qui s'y trouvait. Repartis vers l'Ifrikiya, ils revinrent en 324/936 avec une armée fatimide attaquer l'Égypte mais ils furent vaincus. La richesse de l'Ifrikiya, l'or qu'elle recevait par le Sahara, et ses relations avec l'Andalousie et la Sicile avaient suscité un important trafic en provenance de la mer Rouge; les pistes parallèles au littoral de la Méditerranée, qui reliaient l'Afrique du Nord au Delta, aux oasis, à la Haute-Égypte, s'étaient multipliées. Elles étaient difficiles à contrôler militairement.

Reprenant la tradition tulunide, Ibn Ṭughdj considérait la Syrie comme partie intégrante de sa principauté. Il dut disputer cette province aux chefs militaires évincés de Mésopotamie et qui pensaient y trouver une compensation. Ibn Rā'īk, chassé de Bagdad par son lieutenant, Baḍkam, tenta en 326/938 la conquête de la Syrie; après d'incertains combats, Ibn Rā'īk et Ibn Ṭughdj conclurent une alliance matrimoniale et se partagèrent la province, le sud à l'Ikshidide, le nord et Damas à l'ancien grand *amīr* de Bagdad. En 330/942, le Hamdanide de Mawsil, Nāsir al-Dawla, fit tuer Ibn Rā'īk et en 332/944, il expédia son frère 'Alī, le futur Sayf al-Dawla, occuper Alep. Au même moment, le calife al-Muttaḳi, menacé à Bagdad par l'*amīr* turc Tūzūn, se réfugia à Raḳqa où Ibn Ṭughdj, à l'image d'Ibn Ṭūlūn, vint lui proposer de s'établir à Fustāt. Le calife rentra à Bagdad où, en 334/945, l'*amīr* persan Mu'izz al-Dawla instaura pour un siècle un pouvoir alide, la dynastie buyide. En 334/945 également, Ibn Ṭughdj mourait après avoir accepté de conclure la paix avec le Hamdanide d'Alep. Unudjur ibn al-Ikshīd reprit le combat et en 336/947 partagea la Syrie avec le Hamdanide qui se voyait reconnaître

les *djund*<sup>11</sup> de Ḳinnasrīn-Alep et de Homs. L'Ikhshidide conservait avec l'Égypte les *djund* de Ramla-Palestine, de Tibériade-Jourdain et de Damas. La frontière ainsi tracée devait demeurer, sauf pendant de courtes périodes, en vigueur pendant un siècle et demi.

Ibn Ṭughdj avait placé à la tête de son armée un eunuque noir, Kāfūr, personnage remarquable, alliant à des capacités militaires, administratives et diplomatiques incontestables une profonde foi sunnite. Amené à Ḳūs comme esclave tout enfant, il s'identifia plus qu'aucun de ses prédécesseurs au peuple de Fustāt, lieu où il aimait à se promener. Kāfūr dirigea l'État ikhshidide après la mort d'Ibn Ṭughdj, sous le principat d'Unudjūr (334/946-349/961) et de 'Alī (349/961-355/966), les deux fils de celui-ci. De 355/966 à 357/968, date de sa mort, Kāfūr exerça officiellement, avec le titre d'*al-Ustādh*, le pouvoir en Égypte et en Syrie méridionale, pouvoir reconnu par le calife abbaside.

L'époque kafuride fut marquée par la montée de l'insécurité en Égypte et en Syrie. Aux menaces fatimides venues de l'ouest s'ajoutait l'agressivité nouvelle des Nubiens, au sud, qui attaquèrent les oasis en 339/950 et Assouan en 345/956. Les Bédouins d'Arabie et de Syrie s'en prenaient aux caravanes de pèlerins. Pour certains historiens, les Fatimides, trop occupés à réprimer les révoltes en Afrique du Nord, auraient harcelé l'Égypte par l'intermédiaire de leurs alliés, notamment les Karmates et les Nubiens. D'un autre côté, ces incidents sont à mettre en rapport avec la fréquence des disettes en Égypte à cette époque, par suite de crues insuffisantes. Les Bédouins comme les Nubiens achetaient des céréales, et lorsque la montée des prix en Égypte rendait les termes de l'échange trop défavorables pour eux, ils recouraient aux armes pour se nourrir à bon compte.

Kāfūr renforça donc l'armée, introduisant des esclaves noirs achetés sur les marchés de Haute-Égypte. Ces *Kāfūriyya* ne s'intégrèrent jamais complètement aux *Ikshīriyya* des *ghulām* blancs, turcs ou daylamites, et ils formèrent deux groupes distincts et hostiles. Kāfūr avait écarté ceux de ses anciens compagnons d'armes qui auraient pu lui porter ombrage et il avait acheté le dévouement des autres en leur accordant de larges *ikṭa'*. Après sa mort, les grands officiers ne surent pas lui trouver un successeur parmi eux et se laissèrent manœuvrer par Ibn al-Furāt. Le régime original institué par Kāfūr ne lui survécut pas. S'il s'était trouvé un homme de sa trempe parmi les chefs militaires réunis à Fustāt au printemps 358/969, un régime préfigurant celui des Mamlūk aurait pu naître, trois siècles plus tôt, au bord du Nil.

## L'Égypte impériale

### Les trois premiers imams fatimides d'Égypte

Au début de l'été 358/969, le général fatimide Djawhar remporta, sur les deux rives du Nil, en aval de Fustāt, une victoire qui lui donna accès à

11. *Djund*: circonscription territoriale correspondant à une unité de recrutement militaire.

cette ville et contraignit les chefs ikhshidides et kafurides à s'enfuir en Syrie. L'incapacité de ceux-ci à s'unir et à organiser la défense du pays face aux Berbères expliquait une défaite que leur incontestable supériorité dans la technique du combat aurait dû leur éviter. La victoire fatimide avait été préparée par des propagandistes disposant de fonds importants, qui exercèrent leur action psychologique sur une opinion désorientée par le vide politique régnant après la mort de Kāfūr et anesthésiée par l'effet d'une très grave famine. Les sympathies alides des notables iraqiens de Fustāṭ avaient facilité les choses. Le recours aux armes avait fait aboutir un long processus de déstabilisation de l'État en Égypte. L'intelligence du combat politique et idéologique permit à al-Mu'izz et à ses successeurs de parvenir à d'excellents résultats avec des armées médiocres.

Djawhar venait de conquérir l'Égypte pour son maître, l'*imām* fatimide al-Mu'izz, demeuré en Ifrīḳiya. Avant de pouvoir inviter celui-ci à le rejoindre, il restait à Djawhar deux tâches à accomplir : créer une capitale digne de recevoir un calife et assurer la sécurité du pays. Il fonda Le Caire (al-Kāhira), au nord de Fustāṭ, y construisit un palais pour l'*imām*, une mosquée palatine, connue aujourd'hui sous le nom d'al-Azhar, et des casernements pour les différents corps de troupe. Il fit vite car dès 360/971, les premiers édifices étaient achevés et Djawhar envoya un message à son maître lui annonçant qu'il était attendu dans sa nouvelle capitale.

Assurer la sécurité de l'Égypte fut plus malaisé. Il faut dire un mot de la doctrine fatimide pour la resituer dans les luttes idéologiques de l'époque. Al-Mu'izz se prétendait descendant d'al-Ḥusayn, le fils de Fāṭima, fille du prophète Muḥammad, et de 'Alī, successeur spirituel du Prophète. Le principe généalogique avait été le prétexte des révoltes alides contre les Umayyades, persécuteurs de la Famille, puis contre les Abbasides, accusés d'avoir détourné à leur profit l'héritage de la Famille. À côté du chiisme imamite qui reconnaissait douze descendants de 'Alī, le chiisme ismaïlien, qui n'en reconnaissait que sept, avait concentré les revendications religieuses et sociales les plus radicales du mouvement. Issu de l'ismaïlisme, le karmatisme avait, à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, menacé par les armes la théocratie abbaside. Remettant en cause les rites religieux et l'éthique sociale et familiale, il allait au-devant des aspirations secrètes de ceux qui ne s'étaient pas intégrés dans les nouveaux circuits urbains. Il ne pouvait emporter l'adhésion des bourgeoisies, à l'exception de quelques esprits d'élite. Il ne put survivre à une défaite militaire qu'en s'institutionnalisant sur la parcelle de territoire qu'il contrôlait et en mettant sa force militaire au service d'ambitions étrangères.

Le mouvement fatimide avait une origine identique mais s'était séparé des Karmates au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, lorsque ceux-ci avaient étendu leur influence sur la Syrie. 'Ubayd Allāh al-Mahdī, l'*imām* fatimide, avait quitté Salamiyya pour l'Ifrīḳiya où il fonda un califat. S'appuyant sur le dévouement total de quelques groupes berbères, ses successeurs prirent possession de la plus grande partie de l'Afrique du Nord et de la Sicile ; ils se préparèrent à la conquête de l'Égypte, qui constituait une étape avant celle de Bagdad. En

Égypte, l'islam qu'ils prêchaient ne pouvait guère choquer : quelques différences de détail dans le rituel, un droit égal à l'héritage pour les femmes, un moralisme assez rude à l'égard de celles-ci ne pouvaient rebuter les sunnites de Fustāt qu'attirait par ailleurs la dévotion à la Famille. Djawhar, dans sa lettre *d'amān* au peuple de Fustāt, avait promis le rétablissement du pèlerinage, la reprise du *djihād*, l'entretien des mosquées et un salaire pour leur desservants. Il n'eut à affronter aucune opposition religieuse et conserva le même *kādī* qui continua à juger dans la mosquée de 'Amr. Il est vrai qu'à côté de la doctrine publique, proche de l'imamisme duodécimain, une doctrine secrète était réservée aux initiés.

Les Karmates, qui avaient condamné ouvertement les rites et notamment le pèlerinage, ne se résignaient pas au voisinage des Fatimides. Le prétexte de la guerre fut l'invasion de la Syrie par une armée berbère envoyée par Djawhar dans les mois qui suivirent la chute de Fustāt. L'ancien domaine ikhshidide — Ramla, Tibériade et Damas — fut conquis par le général kutamite Dja'far b. Falāh. Profitant de l'affaiblissement des Hamdanides, consécutif à la mort de Sayf al-Dawla et de Nāṣir al-Dawla, Dja'far expédia une armée contre Antioche que les Byzantins venaient d'occuper. Mais Dja'far dut rappeler son armée car il était attaqué à Damas par les Karmates, agissant au nom du calife abbaside de Bagdad, et venant reprendre en main la Syrie. Depuis la mort de Kāfūr, ils avaient fait entrer cette province dans leur mouvance. Dja'far b. Falāh fut tué en 360/971, la Syrie évacuée par les Fatimides. Djawhar repoussa avec peine les Karmates assiégeant Le Caire.

En ramadan 362/juin 973, l'*imām* al-Mu'izz prit possession de sa nouvelle capitale et de son palais. Au printemps 363/974, les Karmates attaquèrent à nouveau Le Caire mais, repoussés par l'*amīr* 'Abd Allāh, fils d'al-Mu'izz, ils refluèrent sur la Syrie qu'ils durent également abandonner. La sécurité était revenue à l'est ; au nord, la navigation commerciale sur la Méditerranée put se développer grâce à un accord avec Byzance et, au sud, le *baḡt* avec le souverain chrétien de Nubie fut renouvelé. En effet, la véritable vocation de l'Empire fatimide fut le commerce. L'action du conseiller d'al-Mu'izz, Ya'kūb ibn Killis, fut décisive en ce sens. Ce juif iraquien, commerçant en Syrie, converti à l'islam sous Kāfūr, informateur d'al-Mu'izz lors de la conquête de l'Égypte, vizir pendant la plus grande partie du règne d'al-'Azīz, fils d'al-Mu'izz, se voulait un savant en ismaélisme ; il eut une politique extérieure avisée. Préférant soutenir des protectorats en Syrie plutôt que d'engager des opérations militaires coûteuses, il fut surtout attentif au bon fonctionnement des relations économiques. Il posséda des établissements agricoles en cette province qui permettaient d'importer du blé en Égypte les années de disette, ou encore d'en exporter à Byzance. Ce commerce du grain, très bénéfique, est encore mal connu des historiens alors que, grâce aux documents de la Géniza du vieux Caire, l'activité des marchands juifs de Fustāt a pu être étudiée. Il s'agit d'un négoce à longue distance portant sur des marchandises de prix élevé ou très élevé, et reliant l'Europe méridionale et l'Afrique du Nord à l'océan Indien et à la Corne de l'Afrique. Les marchands ismaéliens étaient eux aussi actifs au Yémen et

en Inde, de même qu'en Syrie; ils implantèrent dans les villes étapes des communautés professant leurs croyances.

Une fois les Karmates vaincus et la famille disparue d'Égypte, le pèlerinage put reprendre en 363/974 et on prononça l'invocation en faveur du souverain fatimide à La Mecque et à Médine, désormais approvisionnées en blé du Nil. Les pèlerins de tout le monde islamique participèrent à la glorification de la dynastie du Caire.

Sous le règne d'al-ʿAzīz (365/975-386/996), l'Égypte connut le calme et la prospérité. Son rayonnement s'étendit sur la Méditerranée méridionale, l'Afrique du Nord, la péninsule Arabique, la Syrie centrale et méridionale. Dans cette dernière province, il fut menée une politique très prudente jusqu'à la mort d'Ibn Killis, en 381/991, surtout vis-à-vis de Tripoli qui constituait, sur le littoral, la frontière avec les Hamdanides et les Byzantins et qui permettait d'évacuer une partie du blé syrien. De 382/992 à sa mort en 386/996, al-ʿAzīz se lança dans des actions aventureuses. S'appuyant sur une armée profondément réformée à partir de 369/980 par l'introduction de cavaliers cuirassés turcs et l'amélioration du génie de siège, il s'attaqua au Hamdanide d'Alep et à son puissant protecteur byzantin; au même moment, il installait un gouverneur fatimide à Damas et pourchassait les Bédouins de Palestine. Al-ʿAzīz vit la victoire sourire à ses généraux mais, dans les mois qui précédèrent sa mort, il tenta en vain de rassembler une armée puissante pour aller affronter en personne les Byzantins.

Il légua à son fils al-Ḥākim, qui régna de 386/996 à 411/1021, une situation moins brillante qu'il ne le paraissait. Fustāt et Le Caire, double capitale du plus riche empire de l'époque, avaient connu un formidable accroissement démographique: soldats berbères, turcs, noirs, commerçants irakiens et syriens, artisans, hommes de mosquée, fonctionnaires affluaient vers ces villes où l'or passait pour couler à flots. L'afflux des tributs provinciaux et les perceptions effectuées sur les trafics traversant l'Égypte provoquaient une accumulation du métal précieux. Mais la principale ponction fiscale, en métal et en nature, était exercée au détriment des campagnes égyptiennes ou des artisans des villes de province. Fermiers d'impôts et fonctionnaires fiscaux en prélevaient pour leur compte personnel une large part; souvent juifs et chrétiens, ils avaient provoqué parmi les sunnites de Fustāt une réaction de rejet des minoritaires, déjà sensible à l'époque d'Ibn Killis. Les courtisans du Caire, les fonctionnaires, les chefs militaires et les grands marchands disposaient de moyens de paiement tels qu'en cas de menace de disette, la demande solvable submergeait l'offre, aggravant la hausse des prix. La disette se propageait alors sur les marchés périphériques, suscitant l'agressivité des Bédouins et des provinciaux.

La promotion rapide des Turcs dans l'armée et les bénéfiques financiers qu'ils en tiraient provoquèrent la jalousie des *ḡabīla* berbères qui s'emparèrent du pouvoir à la mort d'al-ʿAzīz, profitant du jeune âge d'al-Ḥākim. Les soldats orientaux persécutés s'allièrent avec les eunuques slaves (*al-ṣaḡālība*) et avec les fonctionnaires chrétiens et irakiens pour éliminer les Berbères.

Al-Ḥākim fut le dernier souverain arabe de l'histoire à avoir exercé un pouvoir absolu sur un vaste empire. Il n'eut pas de vizir mais un chef



de *dīwān* qui fut également l'intercesseur entre l'imam et ses sujets. Très vite, il ne nomma plus de chefs des armées mais désigna un général pour la durée des opérations. Il fit exécuter nombre de *ḳādī* malhonnêtes mais, quand il en eut découvert un sans tache, il respecta, à de rares exceptions près, son indépendance. Dans sa jeunesse, al-Ḥākim avait été le témoin du parasitisme des courtisans d'al-ʿAzīz; plus tard, sans la protection de son précepteur, Bardjawān, il aurait été tué par les Kutamites. Il en garda, sa vie durant, haine et mépris pour les gens du palais. Aimant à fréquenter Fustāt, ses souks et ses quartiers populaires, il eut, contrairement à son père et à son grand-père, des contacts directs avec les commerçants et les artisans sunnites. Il prit conscience et du poids que faisaient peser sur le pays réel le luxe et les fortunes vite amassées de la cour, et de la barrière que dressaient entre le souverain et ses sujets les dignitaires civils et militaires. Il tenta de faire disparaître ce corps intermédiaire en exécutant tous ceux qu'il soupçonnait de malhonnêteté ou d'ambition personnelle. Il échoua dans son entreprise car il n'avait pas trouvé d'écho parmi les sunnites de Fustāt; souffrant des tensions engendrées par le pouvoir absolu, il tenta de les résoudre. Son esprit fragile n'y résista pas: des bouffées d'une folie bouffonne, sanguinaire, désespérée, le submergèrent.

Sa politique religieuse fut incohérente. Il essaya de faire prévaloir le rituel fatimide à Fustāt, puis, pour attirer les sunnites, il poussa chrétiens et juifs à se convertir à l'islam; construisant des mosquées sur leurs lieux de culte, en 399/1009, il fit même abattre le saint sépulcre à Jérusalem. A la même époque — de 396/1006 à 404/1013 — il se montra tolérant envers le rituel sunnite et nomma des enseignants sunnites au *Dār al-ʿilm* qu'il créa<sup>12</sup>. Puis il revint aux interdictions du rite sunnite et, en 408/1017, il laissa des Persans se livrer au prosélytisme fatimide. Ce fut un échec. Les propagandistes qui n'avaient pu se cacher furent massacrés et, l'année suivante, al-Ḥākim assistait à la mise à sac des quartiers nord de Fustāt par les soldats noirs. Sentant inconsciemment que sa tentative de fonder une monarchie directe sur un consensus des classes moyennes urbaines sunnites, en éliminant la médiatisation des bureaux et de l'armée, avait échoué, il se désintéressa de Fustāt, se plut aux promenades solitaires sur le Mukattam, et autorisa juifs et chrétiens qui le désiraient à abjurer l'islam qu'il leur avait imposé dix ans plus tôt. Son meurtre maquillé en disparition fut commandé par son proche entourage qui craignait de nouvelles épurations. Quelques-uns des adeptes de sa foi fondèrent en Syrie la secte des druzes.

Les *ḳabīla* arabes avaient causé de nombreux troubles pendant le règne d'al-Ḥākim. Abū Raḳwa, un Umayyade, souleva les Berbères zanāta et les Arabes Banū Ḳurra en Tripolitaine. Vainqueur de plusieurs armées fatimides, il menaça Fustāt en 396/1006. La population civile montra alors son

12. *Dār al-ʿilm*: la « maison de la science », établissement d'enseignement religieux et de propagande doctrinale doté d'une bibliothèque, fondé par l'imam fatimide al-Ḥākim; par certains aspects, elle préfigure les *madrasa* sunnites fondées par les Seldjukides pour encadrer la diffusion de l'idéologie religieuse dominante.

attachement à al-Ḥākim; des trahisons furent signalées à la cour et dans des corps berbères. Grâce à l'appui des Nubiens, Abū Raḳwa fut pris et on l'exécuta près du Caire. L'armée fatimide avait donné des signes d'impuissance et sa mise en œuvre avait coûté au Trésor un million de dinars. Aussi, quand, en 402/1011, le chef ṭayy de Palestine, Ibn al-Djarrāḥ, installa à Ramla comme calife un Hasanide de La Mecque, al-Ḥākim acheta des intelligences parmi les proches d'Ibn al-Djarrāḥ et obtint le retour de l'anticalife à La Mecque sans faire appel à l'armée. De même, la conquête de la ville et de la province d'Alep en 407/1016 fut le résultat d'habiles actions diplomatiques.

### La grande crise du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle

Sous le règne d'al-Zāhir (411/1021-427/1036) et de celui de son fils, al-Mustaṣṣir (427/1036-487/1094), la politique suivie ne fut plus déterminée par la volonté de l'imam mais par un jeu complexe de pressions exercées par des groupes d'intérêt. Jusqu'en 454/1062, la situation de l'empire se dégradait régulièrement sous l'effet des défauts signalés plus haut. L'armée rassemblait des ethnies variées, souvent hostiles, ainsi que des statuts différents, alliés berbères ou arabes, *ghulām*, esclaves noirs, mercenaires. En temps de paix, elle consommait la majeure partie des revenus publics. Quand elle entrait en action, il fallait en outre équiper en monture et en armes le soldat et lui verser une solde supplémentaire. La condition de soldat représentait davantage la garantie d'une rente servie par l'État que l'exercice du métier des armes. Les édits réitéraient l'injonction de rayer des livres de la pension publique les descendants de soldats qui ne servaient plus l'État, mais la pratique était laxiste. Chaque groupe ethnique était administré par un *dīwān* spécial et la masse monétaire à la disposition du Trésor ne s'accroissant pas alors que se multipliaient les ayants droit — famille élargie de l'imam, *shurafā'*, fonctionnaires, troupes — des conflits d'intérêt surgissaient constamment. Mal payés, les soldats pillaient les campagnes et les faubourgs. L'armée n'était plus un facteur d'ordre mais la cause essentielle de l'insécurité.

Les villes étaient surpeuplées: les cimetières du Ḳarāfa étaient habités par des populations chassées des campagnes par les infiltrations bédouines, et les élites quittaient les quartiers extérieurs pour trouver la sécurité au centre de Fuṣṭāṭ ou du Caire. Les grandes fêtes musulmanes étaient attendues avec anxiété par les commerçants car la foule se livrait à des pillages dans les souks fermés. Les disettes s'aggravaient et se rapprochaient. Les citadins arrachaient aux paysans leurs bœufs de labour ainsi que les espaces inondables où les dignitaires du régime élevaient d'immenses troupeaux, car l'abondance du numéraire en ville augmentait la consommation de viande. Dès que l'on pouvait « espérer » une mauvaise crue, la spéculation faisait monter le prix du blé. Al-Djardjaraṭī, vizir de 418/1027 à 437/1045, réussit à juguler la hausse en imposant un marché unique des grains et en encourageant la concurrence à la baisse entre les boulangers, mais tous les grands officiers, l'imam y compris, stockaient et spéculaient.



7.5. Égypte : vase (fatimide) de céramique lustrée du x<sup>e</sup> siècle.  
[Source : © Freer Gallery, Washington.]

On assistait également à une déstabilisation générale des populations de la frange désertique : les trois grandes *ḵabīla* de Syrie, Ṭayy, Kalb et Kilāb, nouèrent une alliance en 415/1024 et des émissaires prirent contact avec les *ḵabīla* du Delta et de Tripolitaine. La solidarité de situation transcendait les anciennes oppositions : on voulait obtenir pour les troupeaux l'accès aux terres cultivées et, accessoirement, piller les villes. Une variation climatique, des hivers plus secs, expliquent peut-être ce phénomène. Jusqu'en 433/1041, le général fatimide al-Dizbirī réussit, pratiquement sans aide du Caire, à tenir les *ḵabīla* en échec en Syrie. En Haute-Égypte, on profita de la trahison du ziride Ibn Bādīs pour expédier en Tripolitaine et en Ifrīḵiya les Banū Hilāl et les Banū Sulaym qui ravageaient le Ṣaʿīd (442/1050).

En 451/1059, les Fatimides remportèrent leur dernière grande victoire diplomatique ; un général turc, al-Basāsīrī, envoya en captivité le calife abbaside al-Ḳāʿim et fit prononcer dans les mosquées de Bagdad l'invocation en faveur d'al-Mustansīr. Mais, quelques mois plus tard, Tugh̄ril Bek, chef des Seldjukides, les nouveaux maîtres sunnites de l'Orient, reprenait Bagdad et rétablissait al-Ḳāʿim. Juste retour des choses, en 462/1070, le général fatimide Nāṣir al-Dawla, en rébellion à Alexandrie, reconnaissait le califat abbaside et, en 464/1072, enfermant al-Mustansīr au Caire, il appelait à l'aide les Seldjukides. L'État fatimide aurait pu s'achever à cette occasion.

Une grande famine, qui débuta en 454/1062 et fut très grave à partir de 457/1065, avait fait périr une large part de la population de l'Égypte. Al-Mustansīr vendit les trésors de la dynastie et ne survécut que grâce à des aumônes. Tout l'édifice, miné par les parasites qu'il avait abrités, s'effondrait. En 466/1073, l'imam appela à l'aide l'arménien Badr al-Djamālī, le gouverneur de Palestine. Arrivé au Caire en *djumāda* 466/janvier 1074, ce rude homme de guerre exécuta les grands officiers, dispersa les armées dévoyées et reconstitua autour de ses troupes arméniennes une armée réduite et efficace. Il reçut le titre de vizir avec les pleins pouvoirs. Il alla réprimer les Noirs qui ravageaient la Haute-Égypte, revint en 468/1076 défendre Le Caire attaqué par le Turc Atsiz, allié des Seldjukides et chassa du Delta, en 469/1077, les Berbères lawāta, vendant au marché 20 000 femmes de cette *ḵabīla*. Entre-temps, il était passé en Syrie, n'avait pu reprendre Damas mais avait consolidé la domination fatimide sur les ports de Palestine. Il fit protéger les villes de Syrie par des enceintes de pierre et c'est sur l'ordre de Badr que furent édifiées les trois portes monumentales du Caire fatimide qui subsistent de nos jours.

Pour permettre aux paysans de reprendre la culture de leurs champs dévastés, il fit une remise de trois années d'impôt. Il réforma les circonscriptions territoriales et réorganisa sur de nouvelles structures l'État et l'armée, prolongeant ainsi d'un siècle la vie du régime fatimide. Les textes d'al-Ḳalkashandī et d'autres auteurs décrivant le fonctionnement des institutions fatimides font référence à l'État issu de la réforme de Badr, très différent du premier État fatimide.

Le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, agonie du régime fatimide

A la suite de la crise de 454/1062-468/1076, l'Empire fatimide était mort. On ne disait plus l'invocation en faveur d'al-Mustanşir, ni en Ifrīkḡya, ni à La Mecque, ni à Alep, ni à Damas. L'Égypte, restructurée sur la vallée du Nil, cicatrisait ses blessures. Alexandrie retrouvait sa prospérité grâce au trafic avec l'Italie, et Kūs, préfecture de Haute-Égypte, distribuait les esclaves noirs de Nubie et les épices de l'Inde. En 487/1094, Badr puis al-Mustanşir mouraient. Al-Afdal, fils de Badr, proclama calife al-Ḥasan, un jeune fils d'al-Mustanşir, et emmura vif son frère aîné Nizār. Le maître de la *daʿwa* Ismaïlienne en territoire seldjukide, Ḥasan b. al-Şabbāh, reconnut Nizār comme imam; son mouvement, celui des «Assassins», qui, comme le mouvement druze, se développa uniquement hors d'Égypte, fit disparaître la *daʿwa* fatimide classique<sup>13</sup>.

Al-Mustanşir avait régné près de trois quarts de siècle. Pendant la période à peine plus longue qui s'écoula jusqu'à la disparition de la dynastie, six califes se succédèrent. Aucun n'exerça la réalité du pouvoir, aucun ne choisit son successeur. L'autorité était détenue par les vizirs militaires: certains conquièrent le pouvoir à la pointe du sabre, d'autres le tinrent de leur père. Certains, tels Ṭalāʿi b. Ruzzīk, furent remarquables, d'autres ne furent que des brigands parvenus. Dans une Égypte où l'enseignement de la doctrine fatimide semble avoir disparu, ils affichèrent des convictions religieuses variées. Al-Afdal Kutay-fāt, petit-fils de Badr, instaura l'imamisme duodécimain et installa quatre *ḡadī* de quatre rites. Ridwān fut sunnite et ouvrit une *madrassa* shafite à Alexandrie. La population semblait indifférente à l'orientation de l'islam au pouvoir, et l'attachement à la dynastie n'était motivé que par la fierté liée au fait que le centre du pouvoir islamique était sur le sol égyptien. Seule la présence d'un vizir non musulman, Bahrām, portant le titre de «Sabre de l'islam», fut mal acceptée.

En effet, trois ans après la mort de Badr, les Francs pénétraient en territoire musulman, bousculaient les Seldjukides et, en 492/1099, se rendaient maîtres de Jérusalem. Ils écrasaient les Fatimides à Ascalon. Pendant de longues années, les choses en restèrent là, sauf quelques escarmouches. Il n'y eut pas de complicité active entre Francs et Fatimides mais plutôt chez ces derniers une certaine nonchalance qui s'explique facilement. Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, l'État fatimide tirait ses ressources des perceptions de tribut en numéraire et du trafic des grains. Il devait contrôler des territoires étendus et tenir la Bekāʿa et le Hawrān syriens. Au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, le prix des céréales avait chuté à la suite des hécatombes qui avaient frappé la population au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et, sans doute aussi, grâce à l'extension des terroirs cultivés à la suite d'un nouveau changement climatique en Syrie. L'or, plus rare en Syrie, circulait surtout entre l'Inde et l'Occident. Il suffisait donc aux Fatimides de tenir la vallée du Nil et les comptoirs maritimes

13. *Daʿwa*: désigne à la fois telle ou telle doctrine chiite, souvent ismaïlienne ou fatimide, diffusée par des missionnaires clandestins ou semi-clandestins, et l'ensemble des moyens de propagande mis à leur disposition.

de Palestine, fréquentés comme Alexandrie par les marchands italiens. L'armée fut regroupée sur le sud de la Palestine et l'Égypte, prête à affronter les Seldjukides, désireux de restaurer le sunnisme au Caire. Pour les Fatimides, la présence des croisés en Syrie, dressant une barrière entre les Seldjukides et l'Égypte, détournant le trafic de la mer Rouge vers la vallée du Nil, n'était pas inutile. Or, jusqu'en 549/1154, date de l'installation de Nūr al-Dīn à Damas, aucune solidarité musulmane pour chasser les Francs de Syrie ne s'était manifestée. L'Égypte, à qui cette présence n'infligeait qu'un préjudice moral, ne se sentait pas plus concernée que les autres États musulmans.

Nūr al-Dīn, appuyé sur une puissante armée, entreprit la reconquête de la Syrie. L'État fatimide, fragile, dont l'armée était partagée en ethnies rivales, avait le choix entre une politique d'appui à la contre-croisade, politique qui l'exposait aux coups des Francs ou, au contraire, un appel à ces derniers contre Nūr al-Dīn, désireux de reprendre à son compte le projet de restauration sunnite des Seldjukides. Les partis qui se disputaient le pouvoir au Caire choisirent successivement l'une ou l'autre des deux options, parfois les deux ensemble, espérant rester maîtres du jeu. Ils accélérèrent la décadence de l'État.

En 548/1153, les croisés sortirent de leur neutralité vis-à-vis de l'Égypte et s'emparèrent d'Ascalon. L'installation de Nūr al-Dīn en Syrie centrale les incitait à rechercher une compensation en Égypte. Pour les vizirs fatimides qui étaient souvent d'anciens gouverneurs de Ḳūs, le premier souci était la protection du grand itinéraire méridien de la mer Rouge à Alexandrie, par la Haute-Égypte. Ils auraient été prêts à verser de fortes sommes en dinars d'or à Nūr al-Dīn pour qu'il les déchargeât du soin de défendre la frontière orientale. Pourtant, Ṭalā'ī b. Ruzzīk lança deux expéditions en Palestine franque. Il en sortit victorieux mais n'obtint aucun résultat durable, Nūr al-Dīn étant resté inactif. En 556/1161, les Francs lançaient une offensive contre l'Égypte: ils devaient en lancer quatre autres, parfois à l'appel des vizirs du Caire, jusqu'en 564/1169. Ce ne fut qu'en 558/1163 qu'ils se heurtèrent à des troupes envoyées par Nūr al-Dīn et commandées par *Shirkūh* et le neveu de celui-ci, Ṣalāḥ al-Dīn. Les promesses non tenues, les changements brutaux d'alliance, les trahisons du vizir Ibn Sallār et du calife al-ʿAḏīd rendaient les actions militaires inopérantes. Aussi, en 564/1169, *Shirkūh* prit pour lui-même le poste de vizir fatimide. Il mourut peu après et Ṣalāḥ al-Dīn le remplaça.

Le dernier vizir fatimide fut donc un général kurde sunnite, vassal du prince de Damas, le Turc sunnite Nūr al-Dīn, dont le nom était prononcé, dans l'invocation, à la suite de celui de l'imam al-ʿAḏīd. Situation insupportable pour ce dernier qui chargea *Djawhar*, un eunuque, d'assassiner Ṣalāḥ al-Dīn. Le vizir, informé de la chose, fit exécuter *Djawhar*; la garde noire du Caire se révolta. Un combat très dur s'engagea et al-ʿAḏīd dut désavouer les soldats noirs qui se faisaient tuer pour lui. La garde fut massacrée. Ṣalāḥ al-Dīn, que la fiction du califat fatimide servait, refusait, malgré les objurgations de Nūr al-Dīn, d'y mettre fin. Mais, en 566/1171, un Persan prononça publiquement la *khutba* au nom du calife abbaside et, ainsi, l'imamat fatimide



7.6. Égypte : bol (fatimide) de céramique lustrée du XI<sup>e</sup> siècle.  
[Source : © Freer Gallery, Washington.]

d'Égypte disparut sans qu'on eût à chasser al-ʿAḏīd. Celui-ci eut le bon goût de mourir, au même moment, de mort naturelle. Un régime, vieux de deux siècles, quittait définitivement la scène politique sans que la population du Caire ne manifestât la moindre émotion.

Les monuments islamiques d'Égypte édifiés avant 566/1171

La plupart des beaux monuments arabes qui s'offrent à la vue du visiteur qui aborde Le Caire datent de l'époque ayyubide et mamlūk. Au vieux Caire et dans la province égyptienne, à part quelques exceptions à Luxor, Ḳūs et Alexandrie, les vestiges d'architecture médiévale, antérieurs aux croisades, sont en général chrétiens. Pourtant, les cinq premiers siècles de présence arabe en Égypte ont laissé en témoignage à la postérité quelques bâtiments, peu nombreux et souvent très remaniés, mais par-



7.7. *Bāb al-Naṣr*: une des portes de l'enceinte de la ville fatimide.

[Source: *Les mosquées du Caire*, par G. Wiet, p. 8; photo Albert Shoucair; © Hachette, Paris.]

ticulièrement imposants par la taille, le style et la puissance spirituelle dont ils ont été investis lors de leur fondation ou qu'ils ont acquise au cours de l'histoire.

Quatre grandes mosquées ont été fondées par ou pour quatre maîtres prestigieux de l'Égypte. La grande mosquée de Fustāt fut construite à proximité immédiate du Nil par le gouverneur 'Amr ibn al-ʿAṣ en 20-21/641-642. Agrandie, remaniée, modernisée à plusieurs reprises, elle ne conserve pas de traces visibles de son premier état. Il faut espérer que la Direction des antiquités égyptiennes qui procéda à d'importants travaux entre 1970 et 1975, mettant à jour les fondations des extensions successives, publiera les relevés et les photographies auxquels elle a dû procéder à cette occasion.

En 265/879, Ahmad ibn Ṭūlūn créa, sur la hauteur d'al-Kaṭāʿiʿ, au nord-est de Fustāt, la grande mosquée qui porte son nom (voir fig. 7.2). Beaucoup mieux conservée et beaucoup moins transformée, car elle ne fut jamais





7.8. Mosquée *al-Djuyūshī*. Vue générale du côté est.

[Source : © D<sup>r</sup> Fehervari, School of Oriental and African Studies, Londres.]

complètement adoptée par la population, la mosquée préserve au cœur de la ville animée et bruyante un vaste champ de silence et de dévotion, dans un cadre de beauté simple, sévère et rigoureuse. L'historien britannique K. A. C. Cresswell a analysé ce vaste ensemble de bâtiments; autour d'une cour presque carrée de 92 mètres de côté, s'ouvrent des arcs élégants et élevés sur quatre portiques, comportant cinq travées sur la *qibla*, deux sur les trois autres côtés. La vocation de Miṣr-Fuṣṭāṭ à être une des capitales temporelles et spirituelles du monde islamique s'affirmait pour la première fois avec la fondation par un pieux guerrier turc de cet admirable monument de briques cuites, tout imprégné d'influences asiatiques.

Djawhar, lorsqu'il fonda en 359/970 Le Caire pour son maître al-Muʿizz, édifia au cœur de la nouvelle capitale, au nord d'al-Kaṭāʿi, une grande mosquée connue de nos jours dans le monde entier sous le nom d'al-Azhar. L'animation qu'elle connaît contraste avec le silence et la solitude qui étreignent le visiteur d'Ibn Ṭūlūn. Le Caire fut fondé par des Africains; l'acculturation de l'Afrique à l'Islam fut le fait des enseignants d'al-Azhar. Le succès de cette institution comme lieu privilégié de diffusion du savoir musulman aux peuples arabes et non arabes explique que l'édifice dut être agrandi à plusieurs reprises et que seule la cour témoigne encore du plan fatimide originel. Toute l'histoire de l'Égypte et de son rôle au-delà de ses frontières se lit dans ces bâtiments accolés. La fondation du Caire fut véritablement le départ d'une grande aventure.

Al-Ḥākim acheva en 400/1010 une grande mosquée à la limite nord de la

ville du Caire. Les sites occupés par ces quatre monuments témoignaient de la translation régulière vers le nord-est du centre de gravité des capitales successives de l'Égypte pendant trois siècles et demi, au début de l'époque islamique. En fait, le véritable centre avait été atteint par Djawhar et al-Ḥākim l'ignorait. Sa mosquée ne connut jamais le succès d'al-Azhar et, désormais, par un mouvement de bascule, ce fut surtout la ville du Caire et l'espace compris entre cette ville et Fuṣṭāṭ qui reçurent les principales constructions édifiées à l'usage des vivants par les princes ayyubides et mamlūk. La mosquée d'al-Ḥākim, longtemps à l'abandon, vient d'être restaurée à l'usage des ismaïliens.

Le grand vizir d'origine arménienne, Badr al-Djamālī, introduisit la pierre dans la ville du Caire, bâtie de briques jusqu'alors. Il fit reconstruire les murailles de la capitale et dresser des portes monumentales dont trois peuvent être admirées aujourd'hui : Bāb Zuwayla, au sud du grand axe de la ville fatimide ; Bāb al-Fuṭūḥ, au nord de ce même axe et Bāb al-Naṣr (voir fig. 7.7), au nord-est. Leur conception architecturale était savante, cherchant tout à la fois la majesté de l'apparence et l'efficacité militaire. Leur réalisation fut parfaite grâce à un travail soigné de stéréotomie. En effet, l'héritage des tailleurs de pierre byzantins, qui édifièrent tant d'églises en Syrie et en Asie Mineure au VI<sup>e</sup> siècle, avait été conservé intact par les Arméniens dans leurs lointaines montagnes. Au XII<sup>e</sup> siècle, il devait être à nouveau diffusé à travers tout l'Orient franc et musulman.

Quatre mosquées de moindre ampleur datent de la seconde période fatimide. Sur le Moḡattam, la mosquée-martyrium al-Djuyūshī, fondée en 478/1085, semble veiller sur la destinée des morts et des vivants de la grande ville ; son style, étrange en Égypte, évoque, là encore, les églises d'Arménie. En 519/1125 fut élevée, sur la principale artère du Caire, entre la mosquée d'al-Ḥākim et la mosquée al-Azhar, la petite mosquée al-Akmar. Sa façade en pierre taillée, son portail orné annonçaient une révolution stylistique dans les édifices religieux. Le mausolée factice dédié à Sayyida Ruḡayya, élevé vers 527/1133 dans les cimetières au sud-est de la mosquée d'Ibn Ṭūlūn, attestait du désir des souverains fatimides d'attirer vers Le Caire tous les pèlerins dévots à la famille sainte de l'islam. Ce fut dans la même intention politique et religieuse que le vizir Ṣāliḥ Ṭālā'i fit édifier au sud de Bāb Zuwayla en 555/1160 la mosquée qui porte son nom et qui était destinée à abriter le chef d'al-Husayn ibn 'Alī. La belle façade qui reprend et développe certains éléments d'al-Akmar, en les mettant au goût du jour, témoigne des progrès rapides de l'architecture religieuse au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle et annonce l'épanouissement de cet art sous les Ayyubides et sous les Mamlūk.

## Conclusion

En 566/1171, plus de cinq siècles après la conquête de l'Égypte par les Arabes, cette contrée était la plus riche de l'Orient. La céramique, la verrerie, les tissus les objets en métal et en bois qui sortaient de ses ateliers

atteignaient une perfection inégalée. L'agriculture avait conservé sa qualité plurimillénaire tout en intégrant des cultures nouvelles venues d'Asie. L'architecture, religieuse ou militaire, avait produit de puissants monuments ; les siècles suivants devaient être encore plus féconds. Une littérature en langue arabe se développait régulièrement et perdait, peu à peu, son caractère provincial. Les Iraquiens et les Syriens résidant dans la capitale y jouaient un grand rôle, mais la qualité des ouvrages d'histoire et des descriptions des particularités de la terre d'Égypte conféraient à cette littérature son originalité. Là encore, les œuvres les plus riches devaient être écrites plus tard.

Pourtant, l'acculturation n'avait été ni rapide ni totale. Une grande partie du peuple, paysans de Haute-Égypte ou artisans des villes provinciales, était demeurée chrétienne. Quant aux sunnites de Fustât, ils manifestaient leur indifférence aux luttes pour le pouvoir qui opposaient des chefs militaires, souvent d'origine servile, à la tête de troupes composées d'ethnies différentes. Une personnalité égyptienne, sur laquelle seuls quelques textes nous renseignent, mûrissait à un rythme lent qui ne s'accordait pas avec le développement rapide de Fustât et du Caire. Or, dans les siècles suivants, ce furent les savants et les *ṣūfī* d'Égypte qui guidèrent l'Islam d'Afrique.

Il est temps que les historiens réunissent tous les éléments qui permettraient de retracer la naissance de ce fleuve profond, afin que l'histoire de l'Égypte ne demeure pas celle de ses maîtres successifs.

# La Nubie chrétienne à l'apogée de sa civilisation

*Stefan Jakobielski*

## Débuts des relations avec l'Égypte musulmane

La formation d'un puissant royaume chrétien au sud de la première cataracte du Nil<sup>1</sup> ouvrait des perspectives favorables au développement de la Nubie. Deux facteurs ont rendu possible la prospérité économique de ce royaume. Le premier fut la création d'un gouvernement central puissant résultant de l'union du royaume septentrional de Nobadia (Nūba), dont la capitale était Faras, et du royaume central de Makuria (Muḳurra), dont la capitale était le vieux Dongola (Dūnḳūla al-ʿAdjūz). Le second facteur fut l'établissement de relations profitables avec l'Égypte voisine par la signature d'un traité connu sous le nom de *bakt*, après que les Arabes, sous la conduite de ʿAbdallāh ibn Abī Sarh, se furent emparés de Dongola en 651. Ces deux événements de l'histoire de la Nubie nous sont connus principalement par les relations d'historiens et de voyageurs arabes qui, jusqu'à maintenant, n'ont été confirmées qu'en partie par les recherches archéologiques. Nous examinerons ces événements en détail<sup>2</sup>.

Il semble qu'à l'époque de l'invasion arabe, le nord et le centre de la Nubie étaient unis sous l'autorité du roi de Dongola, Kalidurut. ʿAbdallāh

1. En ce qui concerne les périodes antérieures de l'histoire de la Nubie chrétienne, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 12.

2. Pour les principales études sur la période considérée, voir J. W. Crowfoot, 1927; U. Monneret de Villard, 1938; P. L. Shinnie, 1954, 1971a, 1978a; B. G. Trigger, 1965; O. Meinardus, 1967; I. Hofmann, 1967; Y. F. Hasan, 1973; G. Vantini, 1975, 1981a; W. Y. Adams, 1977, p. 433-507; A. Osman, 1982a.

ibn Abī Ṣarḥ ne signa donc qu'un seul traité, celui de Dongola, et négligea la Nobadia bien qu'il eût été, semble-t-il, plus important d'établir de bonnes relations avec ce royaume voisin de l'Égypte. Le *baḳt* était un traité de nature particulière, sans précédent dans le monde musulman. C'était en fait une trêve ou un pacte de non-agression. Le texte du traité est reproduit intégralement dans le *Khīṭaṭ* de Maḳrīzī<sup>3</sup>. Le traité contenait les dispositions suivantes : les Arabes d'Égypte s'engageaient à ne pas attaquer la Nubie ; les citoyens de chaque pays pouvaient voyager librement dans l'autre pays, mais non pas s'y établir, les autorités de chaque pays étant responsables de la sécurité des ressortissants de l'autre. Le traité prévoyait aussi l'extradition réciproque des fugitifs. Les Nubiens devaient assurer l'entretien de la mosquée qui avait été construite dans le vieux Dongola pour les voyageurs musulmans. Ils devaient en outre verser chaque année un tribut de 360 esclaves au gouverneur d'Assouan. Un autre historien, 'Alī *Khalīfa* Ḥumayd b. *Hishām* al-Buḥayrī<sup>4</sup> rapporte qu'en échange de ces esclaves, les Arabes fournissaient notamment aux Nubiens 1 300 *ardab* de blé, 1 300 *kanīr*<sup>5</sup> de vin et des quantités déterminées de toile de lin et autres tissus. Le traité présentait donc certaines caractéristiques d'un accord commercial. La trêve fut théoriquement respectée pendant cinq siècles, bien que la Nubie demeurât chrétienne durant cette période ; elle joua au début un rôle essentiel dans le maintien de la paix et dans le développement du pays, à une époque où les armées arabes occupaient une grande partie de l'Afrique du Nord et de l'Espagne et menaçaient Byzance.

En ce qui concerne la date de l'union des deux royaumes nubiens, il faut encore mentionner l'hypothèse<sup>6</sup> qui attribue cette union au roi Merkurios. On sait qu'il est monté sur le trône en 697 parce qu'il est question de la onzième année de son règne dans des inscriptions de l'évêque Paulos relatives à la fondation de la cathédrale de Faras en 707<sup>7</sup>. Il semble qu'après l'unification de son royaume, le roi Merkurios ait porté son attention sur le problème de l'unité religieuse dans l'ensemble de la Nubie et, au début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, sur la subordination de l'Église de Nubie au patriarcat monophysite d'Alexandrie.

L'unification du territoire, puis celle de la religion, c'est-à-dire la création d'un ensemble comprenant, sous l'autorité de l'Église monophysite d'Égypte, le royaume unifié de Nubie, le royaume d'Alodja (dont nous savons très peu de chose à partir de cette époque) au sud et l'Éthiopie, créèrent sans aucun doute des conditions favorables au développement de la Nubie. Les Arabes ne représentaient aucune menace véritable pour la Nubie, qui pouvait continuer à commercer avec l'Égypte et rester en relation avec Byzance, ou du moins avec Jérusalem qui était le but des pèlerinages. Cela permit, dans la période sui-

3. Voir P. Forand, 1971, p. 114-115; Y. F. Hasan, 1973, p. 22-24; G. Vantini, 1975, p. 640-642.

4. G. Vantini, 1975, p. 642-643; W. Y. Adams, 1977, p. 452.

5. Pour sa capacité supposée, voir L. Török, 1978, p. 301, note 3.

6. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 12, p. 354. En ce qui concerne la date de l'union, voir L. P. Kirwan, 1935, p. 61; U. Monneret de Villard, 1938, p. 80; K. Michalowski, 1965a, p. 16; S. Jakobielski, 1972, p. 35-36; W. Y. Adams, 1977, p. 453-454; G. Vantini, 1981a, p. 71-72; voir également L. P. Kirwan, 1982.

7. S. Jakobielski, 1972, p. 36-46; J. Kubinska, 1974, p. 14-19.

vante, le développement et l'épanouissement d'une culture nubienne raffinée et originale. L'architecture et les autres aspects de cette culture étaient liés à la tradition copte autant qu'à la tradition byzantine; cette dernière influença particulièrement l'administration de l'État et l'organisation de la cour, ainsi que les arts et les techniques, notamment de construction.

A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle commença donc pour la Nubie une période de prospérité qui, grâce à des conditions économiques favorables, dura jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Une des causes essentielles de cette prospérité fut la relative importance des crues du Nil, qui facilita le développement de l'agriculture<sup>8</sup>.

C'est principalement par des sources arabes que nous connaissons les événements politiques de cette période. Elles concernent surtout l'histoire du royaume unifié de Nubie. Cet État s'étendait d'al-Ḳaṣr au nord (à quelques kilomètres au sud d'Assouan) jusqu'à la portion du Nil comprise entre la cinquième et la sixième cataracte (al-Abwāb); il était limité au sud par l'Alodia (ʿAlwa) dont la capitale, Soba, était située près de la ville actuelle de Khartoum.

Nous ne savons presque rien sur l'Alodia. Une relation d'Ibn Sālim al-Aswānī citée par al-Maḳrīzī<sup>9</sup> nous apprend que Soba possédait des jardins et des monuments magnifiques, que ses églises regorgeaient d'or, que le roi de ʿAlwa était plus puissant que celui de Makuria, qu'il avait une armée plus redoutable et qu'il régnait sur un territoire beaucoup plus fertile. Les fouilles entreprises récemment à Soba par l'expédition de l'Institut britannique pour l'Afrique orientale ont, pour ainsi dire, corroboré cette opinion à propos de la munificence de la ville<sup>10</sup>. Un ensemble d'églises et de bâtiments ecclésiastiques, construits en briques rouges, a été récemment découvert. Cela ne représente néanmoins qu'un très petit élément de la situation globale.

Les données dont nous disposons ne prouvent même pas l'union de l'Alodia et de la Makuria, bien qu'au milieu du X<sup>e</sup> siècle les cours de ces deux royaumes fussent unies par des liens de parenté. Ibn Ḥawḳal, qui parcourut l'Alodia vers 945-950, fait état de ces relations de parenté et mentionne à ce sujet le roi Eusebios et son successeur Stephanos, fils du roi de Nubie Georgios II<sup>11</sup>. Le diacre copte Ioannès rapporte dans sa biographie du roi cyriaque que celui-ci, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, régnait sur tout le royaume de Nubie, «jusqu'à l'extrémité méridionale de la terre»<sup>12</sup>. Il semble cependant, d'après des relations postérieures, que l'Alodia n'ait fait partie que temporairement du royaume unifié de Nubie et qu'elle ait conservé son indépendance durant presque toute la période où la Nubie fut chrétienne.

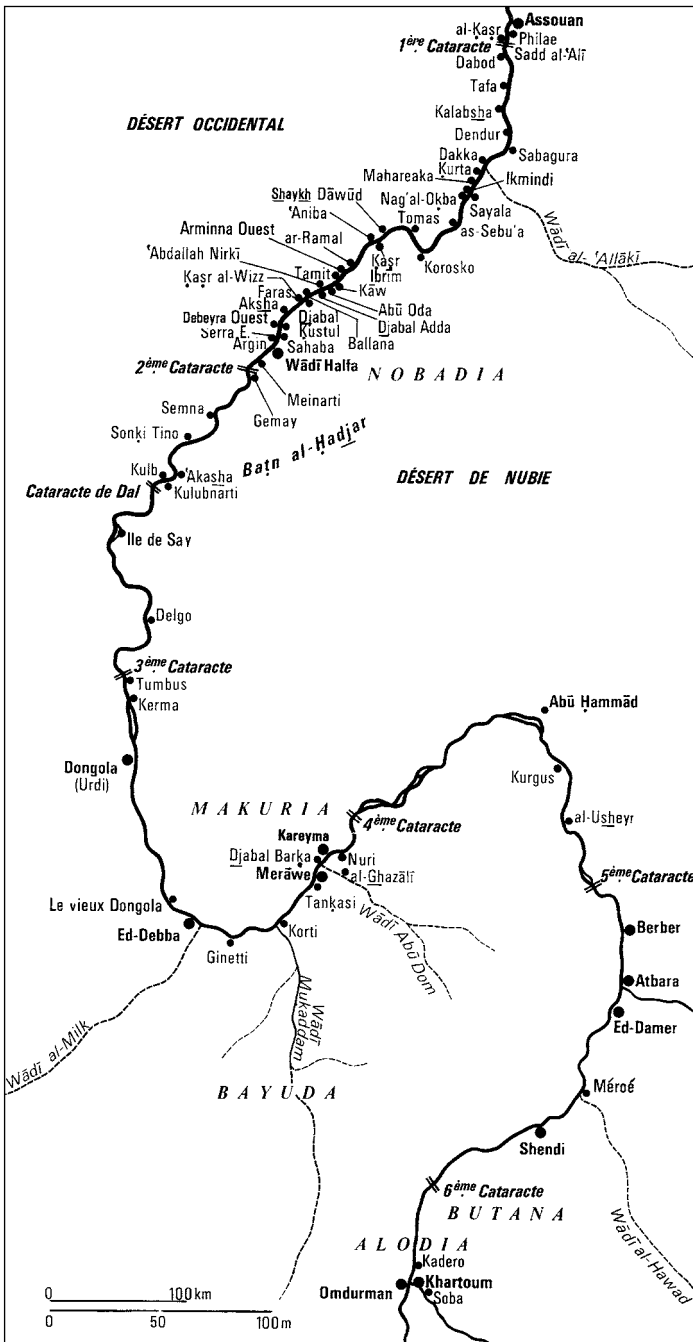
8. P. L. Shinnie, 1978a, p.569; B. G. Trigger, 1970, p.352.

9. G. Vantini, 1975, p.613; voir également A. J. Arkell, 1961, p.194-195; p.L. Shinnie, 1961 p.11-12.

10. Les rapports préliminaires sur ces fouilles, poursuivies par l'expédition britannique depuis 1981, seront publiés dans *Azania*. En ce qui concerne les travaux précédents, voir P. L. Shinnie, 1961.

11. G. Vantini, 1981a, p.117-118. Le nom du roi Stephanos est également mentionné dans les graffiti de Méroé. Voir à ce sujet U. Monneret de Villard, 1938, p.157.

12. G. Vantini, 1981a, p.75-77.



8.1. La Nubie chrétienne.  
 [Source : S. Jakobielski.]

## A l'est et à l'ouest du Nil

A l'est du royaume de Nubie s'étendaient des terres occupées par les Bēdja. Ceux-ci jouèrent un rôle important du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle dans l'évolution des relations politiques dans cette région. Ils avaient toujours représenté une certaine menace pour la Haute-Égypte, qui avait subi autrefois les incursions des nomades bēdja venus du désert oriental, les Blemmyes.

Au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la plupart des populations qui vivaient dans la région des montagnes proches de la mer Rouge étaient encore « païennes » ; quelques-unes s'étaient officiellement converties au christianisme ; d'autres, en particulier au nord, semblent avoir fortement subi l'influence de l'Islam. En 831, à la suite d'incessants conflits de frontières, le calife al-Mu'tašim envoya une expédition punitive contre les Bēdja. Ceux-ci furent vaincus et leur chef, Kānūn ibn 'Abd al-'Azīz, dut reconnaître la suzeraineté du calife. Le traité qui fut alors signé, bien que certaines de ses clauses fussent les mêmes que celles du *bakt*, avait une signification tout à fait différente. Il imposait aux Bēdja un tribut annuel, sans leur apporter de garanties de la part des Arabes, et donnait à ceux-ci le droit de s'établir sur le territoire des Bēdja, dont le chef se trouvait réduit à la condition de vassal<sup>13</sup>.

Ce traité, loin de mettre fin aux hostilités, créa une situation qui devait conduire à un nouveau conflit. Comme il y avait beaucoup de mines d'or dans la région où vivaient ces *ḡabīla* nomades, et particulièrement dans la région du Wādī al-'Allāḡī, un nombre toujours plus grand d'Arabes s'y établirent. La guerre éclata de nouveau au milieu du IX<sup>e</sup> siècle ; le chef des Bēdja, 'Alī Bābā, dut se soumettre devant la supériorité écrasante de l'armée arabe commandée par Muḡammad al-Kummī. Selon certains historiens arabes, le tribut imposé aux Bēdja s'éleva alors à environ 2 400 grammes d'or par an<sup>14</sup>.

Il est naturel que les Bēdja, sous cette menace continue, aient cherché la protection des Nubiens. Les historiens arabes ne sont pas tous d'accord à ce sujet, mais il semble certain que la Nubie a pris part d'une façon ou d'une autre aux combats dont nous venons de parler. Ibn Ḥawḡal affirme même que 'Alī Bābā et le roi de Nubie, Yurḡī (Georgios), furent tous les deux faits prisonniers et emmenés à Bagdad pour y comparaître devant le calife al-Mutawakkil<sup>15</sup>. Nous reparlerons plus loin de ce séjour du roi Georgios à Bagdad. Ce qui est sûr, c'est que, même à l'époque où le royaume de Nubie fut le plus prospère, des conflits se déroulèrent constamment de l'autre côté de sa frontière orientale, au bord de la mer Rouge.

Les rapports de la Nubie avec les *ḡabīla* qui vivaient à l'ouest du Nil prirent un aspect différent. Nous savons peu de chose à ce sujet, mais il ressort des relations d'Ibn Ḥawḡal que, dans une contrée située au-delà du désert de sable, à de nombreux jours de voyage de la vallée du Nil, vivaient des peuples de pasteurs qu'il appelle Dḡibāliyyūn [montagnards] et Aḡadiyyūn, que

13. W. Y. Adams, 1977, p. 553-554 ; Y. S. Hasan, 1973, p. 38-41 ; G. Vantini, 1981a, p. 92-93.

14. Selon al-Ṭabarī (mort en 930) ; voir G. Vantini, 1975, p. 99 ; 1981a, p. 95.

15. G. Vantini, 1975, p. 158, d'après les écrits d'Ibn Ḥawḡal (mort en 988).



nous pouvons situer dans le sud (monts Nuba) et dans le nord du Kordofân. On pense que les Aḥadiyyūn étaient chrétiens<sup>16</sup>. Il est établi qu'il y avait une parenté évidente entre les langues de certaines *ḵabīla* des monts Nuba (Daïr, Dilling) et du Dārfūr (Birgid, Midob, Tundjur) et les dialectes nubiens de la vallée du Nil<sup>17</sup>, ce qui ne peut s'expliquer que par des contacts entre ces peuples ou par des migrations. L'archéologie a confirmé, dans une certaine mesure, l'existence de contacts entre le royaume de Nubie et cette partie du Soudan: c'est ainsi qu'on a découvert à 'Ayn Farah dans le nord du Dārfūr, des poteries provenant de la Nubie chrétienne et datant de la période classique de la céramique nubienne; et l'on a découvert à Koro Toro, au Tchad, des poteries d'un type légèrement postérieur<sup>18</sup>. D'après Ibn Hawḳal, les Djibāliyyūn et les Aḥadiyyūn faisaient allégeance au roi de Makuria ou au roi d'Alodia<sup>19</sup>.

C'est fort probablement du Kordofân et du Dārfūr que provenaient les esclaves que la Nubie devait fournir à l'Égypte conformément au *baḵt*. Nous ne savons pas dans quelle mesure la traite des esclaves était une activité de l'État nubien ou un appoint économique<sup>20</sup>, ni dans quelle mesure les parties occidentales de l'actuelle République du Soudan étaient colonisées par les Nubiens.

## Dongola, Faras et d'autres villes

Le vieux Dongola, qui était situé sur la rive orientale du Nil, à mi-chemin entre la troisième et la quatrième cataracte, était la capitale du royaume unifié de Nubie. Le développement de cette ville peut être reconstitué grâce aux fouilles pratiquées depuis 1964 par la mission polonaise. Abū Ṣāliḥ décrit ainsi la ville de Dongola au début du XI<sup>e</sup> siècle: «C'est ici que le roi a son trône. C'est une grande ville qu'arrose le cours béni du Nil. Elle possède de nombreuses églises, de vastes maisons et de larges avenues. Le roi habite une haute demeure qui, avec ses nombreuses coupoles de brique rouge, ressemble aux édifices qu'on trouve en Iraq<sup>21</sup>...». Les résultats des fouilles paraissent confirmer cette relation entre l'Iraq et Dongola<sup>22</sup>. Le site se compose aujourd'hui d'un ensemble de ruines qui s'étendent sur une superficie de 35 hectares; les vestiges les plus anciens sont recouverts

16. G. Vantini, 1981a, p. 140-141.

17. E. Zyhlarz, 1928b; R. Stevenson, 1956, p. 112; R. Thelwall, 1978, p. 268-270; 1982. Sur les langues du Soudan en général, voir J. H. Greenberg, 1963b et R. Stevenson, 1971.

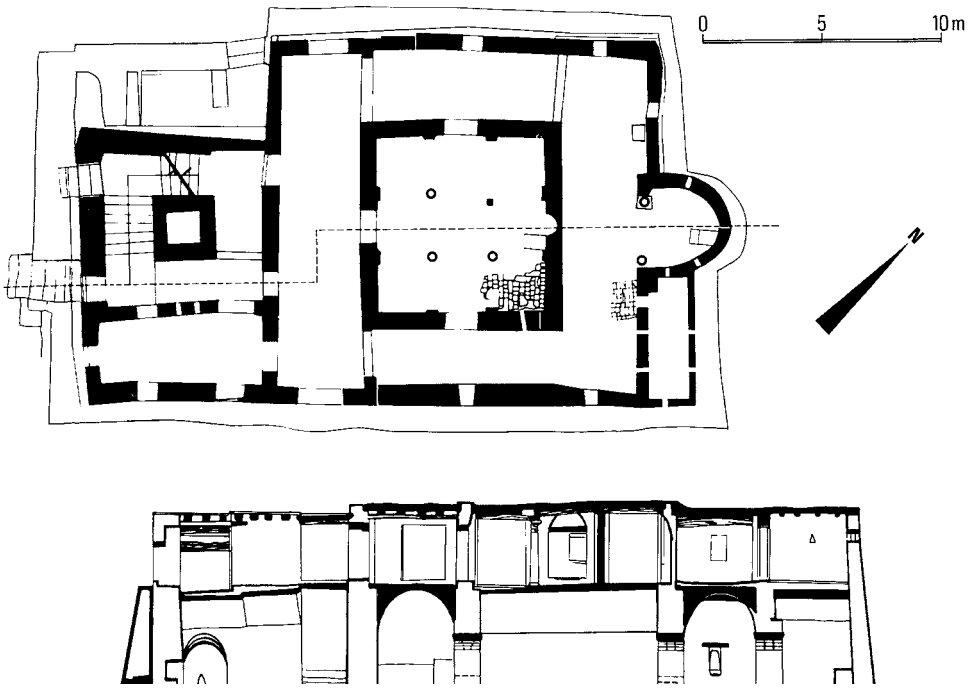
18. P. L. Shinnie, 1978a, p. 572 et R. Mauny, 1978, p. 327, note 2. Sur les poteries nubiennes de Tié (Tchad), voir A. D. Bivar et P. L. Shinnie, 1970, p. 301.

19. G. Vantini, 1975, p. 165-166.

20. W. Y. Adams, 1977, p. 505.

21. K. Michalowski, 1966a, p. 290; voir aussi Abu Ṣāliḥ, 1969, p. 149-150; G. Vantini, 1975, p. 326.

22. En ce qui concerne les résultats des fouilles, voir K. Michalowski, 1966a; S. Jakobielski et A. Ostrasz, 1967-1968; S. Jakobielski et L. Krzyżaniak, 1967-1968; S. Jakobielski, 1970, 1975, 1978, 1982a, 1982c; P. M. Gartkiewicz, 1973, 1975; W. Godlewski, 1982a; des rapports sur les fouilles ont été publiés dans *Études et travaux*, à partir du volume 8 (1973); les derniers rapports seront publiés dans la série *Travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences* (Varsovie).



8.2. Le bâtiment de la mosquée dans le vieux Dongola, état actuel. Rangée supérieure: plan de l'étage supérieur avec la salle du trône du roi, transformée en mosquée en 1317. Rangée du bas: coupe est-ouest du bâtiment. Échelle: 1/100.

[Source: S. T. Medeksza.]



8.3. Le palais royal du vieux Dongola, transformé en mosquée en 1317.

[Source: © Centre de recherches en archéologie méditerranéenne, Académie des sciences de la Pologne, Varsovie.]

par des constructions de la période musulmane (du IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Le centre de la ville, bâti sur un affleurement rocheux, était autrefois entouré d'épaisses murailles. Au nord s'étend la ville chrétienne, qui comprend les églises découvertes par les archéologues polonais (cette découverte, comme nous le verrons ci-dessous, remet complètement en question les théories soutenues jusqu'à maintenant sur l'architecture religieuse de la Nubie). Encore plus au nord s'étend un ensemble de maisons datant du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle; elles se distinguent par un plan jusqu'alors inédit, par leurs installations perfectionnées (conduites d'eau, salles de bains avec système de chauffage) et par les peintures murales qui en décorent l'intérieur.

Le monumental palais royal à deux niveaux qui s'élève sur un éperon rocheux à l'est du centre de la ville date vraisemblablement du début du VIII<sup>e</sup> siècle. L'étage d'apparat de cet édifice haut de près de 11 mètres contenait la salle du trône, qui était décorée de fresques (fig. 8.2) (c'est à cause de cette décoration que certains ont pris les ruines de l'édifice pour celles d'une église). L'édifice, transformé en mosquée en 1317 par Sayf al-Dīn 'Abdallāh, servit à des fins religieuses jusqu'en 1969. Ses murs ayant été détruits et reconstruits plusieurs fois, son aspect extérieur s'est modifié au cours du temps (fig. 8.3), mais la salle du trône est la seule salle de ce genre qui soit demeurée intacte dans la partie du monde chrétien qui a subi l'influence de la culture byzantine, et elle a peut-être eu pour modèle la salle du trône du Grand Palais de Constantinople qui ne nous est connue que par des descriptions<sup>23</sup>.

Les autres sites importants de l'ancien royaume de Makuria n'ont pas encore été fouillés. Durant la période que nous étudions ici, l'île de Sai, qui était le siège d'un évêché, a très probablement joué un rôle clé<sup>24</sup>.

Nous possédons des données plus précises sur le nord du royaume (l'ancienne Nobadia, que certains documents appellent aussi la province de Maris). Elles ont été recueillies pendant la grande campagne organisée par l'Unesco de 1961 à 1965 pour sauvegarder les monuments qui risquaient d'être inondés par les eaux du lac du Haut-Barrage<sup>25</sup>.

L'équipe polonaise fit alors aussi des fouilles à Faras<sup>26</sup>. Cette ville, dont le centre entouré d'une première ceinture de remparts contenait de magnifiques monuments — cathédrale, églises, palais et monastères —, conserva son importance religieuse. Cette importance s'accrut encore lorsque Faras fut érigé en métropole et qu'un Nubien, Kyros (866-902), accéda à l'épisco-

23. W. Godlewski, 1981, 1982a.

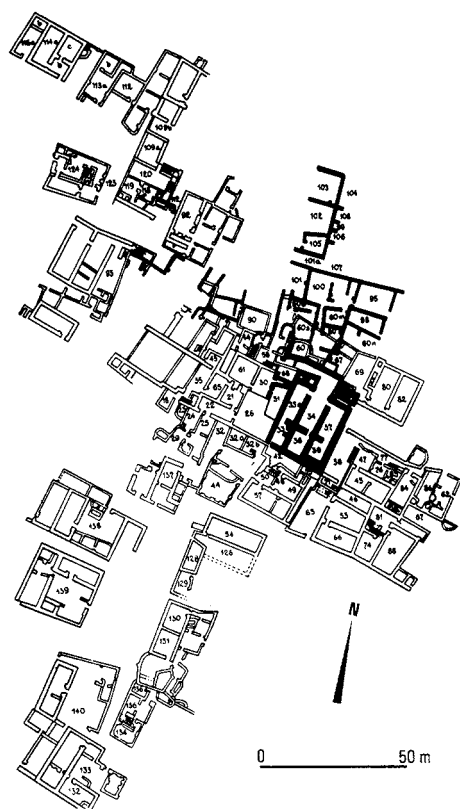
24. J. Vercoutter, 1970; U. Monneret de Villard, 1938, p.162-166; P.M. Gartkiewicz, 1982a, p.81-83.

25. Pour le sommaire bibliographique de la campagne de l'Unesco, voir L. A. Christophe, 1977; on trouvera le compte rendu des dernières découvertes ainsi qu'une nouvelle bibliographie sur les sites qui ont fait l'objet de fouilles durant la campagne nubienne dans J. Leclant, 1958-1974, 1975-1983; voir également W. Y. Adams, 1966, 1977, p.81-90; F. Hinkel, 1978; pour le catalogue de tous les sites archéologiques situés sur le territoire du Soudan, voir F. Hinkel, 1977.

26. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 12 et K. Michalowski, 1962, 1965c, 1967, 1974 (voir p.312-314 de ce même volume, la bibliographie intégrale concernant le site); S. Jakobielski, 1972; K. Michalowski, 1979; G. Vantini, 1970a; M. Martens-Czarnecka, 1982a; P.M. Gartkiewicz, 1983.

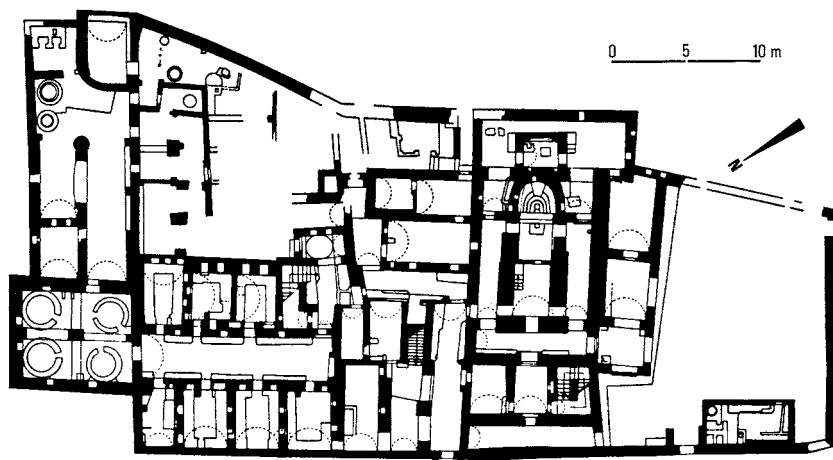


8.4. Portrait de Kyros, évêque de Faras (866-902) : peinture murale de la cathédrale de Faras.  
[Source : © Centre de recherches en archéologie méditerranéenne, Académie des sciences de la Pologne, Varsovie.]



8.5. Plan du site chrétien de Debeyra-Ouest (24-R-8). Les traits noirs indiquent les bâtiments les plus anciens.

[Source: P. L. Shinnic, 1975.]



8.6. Plan de Kaşr al-Wizz, ensemble monastique nubien.

[Source: P. M. Gartkiewicz, 1982a.]

pat; on a retrouvé sur un mur de la cathédrale un superbe portrait de Kyros (fig. 8.4). L'évêque métropolitain résida à Faras jusqu'à la fin du Xe siècle; le dernier qui porta ce titre fut Petros I<sup>er</sup> (974-999).

Faras est probablement resté aussi un centre administratif: c'est dans cette ville que résidait l'éparque, chef de l'administration royale dans le nord du royaume, également chargé des finances du royaume et de ses relations avec l'Égypte<sup>27</sup>. L'administration centrale de la Nubie et l'administration locale de la Nobadia comprenaient divers fonctionnaires attachés à la cour du roi. Ils portaient des titres grecs qui remontaient à l'époque de la domination byzantine en Égypte et en Afrique du Nord, mais ils n'exerçaient pas nécessairement les fonctions auxquelles ces titres correspondaient à l'origine. Outre les titres de *domestikos*, *protodomestikos*, *meizon*, *protomezoteros*, *nauarchos*, *primikerios*, etc.<sup>28</sup> de nombreux autres titres ne sont attestés qu'en vieux nubien<sup>29</sup>.

D'après certains historiens, la résidence de l'éparque fut ensuite transférée à Kaṣr Ibrīm<sup>30</sup>. Le site archéologique de cette ville fortifiée construite sur un rocher élevé est le seul qui n'ait pas été inondé par les eaux du barrage. Il a fait l'objet de fouilles systématiques de la part des missions envoyées par la Société pour l'exploration de l'Égypte<sup>31</sup>. Outre la cathédrale et les vestiges des autres édifices, les fouilles de Kaṣr Ibrīm ont livré d'innombrables objets, notamment plusieurs centaines de fragments de manuscrits: écrits religieux et littéraires, lettres et autres documents.

Il convient de mentionner aussi la grande ville de Gebel Adda<sup>32</sup>, qui était située à 12 kilomètres environ au nord de Faras, sur la rive orientale du Nil. Les villes dont nous venons de parler comptaient probablement chacune plusieurs milliers d'habitants. D'autres, plus petites, comme *Ḳurta*, *Kalābsha*, *Sabagura*, *Ikhmindī* ou *Shaykh Dāwūd*, qui avaient pour la plupart été fortifiées durant la période précédente, comptaient plusieurs centaines d'habitants<sup>33</sup>. Celles, plus petites encore, que nous connaissons surtout par les fouilles, comme *Tamit*, *Arminna* (Ermenne), *Meynartī*, *Debeyra-Ouest* (fig. 8.5) ou *'Abdallāh Nirḳī*, ont fourni de précieux renseignements sur la vie quotidienne en Nubie durant la période chrétienne classique<sup>34</sup>. Il y avait

27. L. Török, 1978, p.298-299, 303-304; en ce qui concerne les devoirs de l'éparque, voir en particulier W. Y. Adams, 1977, p.464-467; J. M. Plumley et W. Y. Adams, 1974, p.238; sur la tenue de l'éparque, voir K. Michalowski, 1974, p.44-45.

28. U. Monneret de Villard, 1938, p.189-192; L. Török, 1978, p.305-307.

29. J. M. Plumley, 1978, p.233; A. Osman, 1982*b*, p.191-197.

30. Voir J. M. Plumley, 1975*a*, p.106; cette opinion n'est pas partagée par W. Y. Adams, 1982, p.29. Il reste toutefois incontestable qu'à la fin de la période chrétienne, l'éparque résidait à Kaṣr Ibrīm.

31. Les comptes rendus des fouilles ont été publiés régulièrement dans le *Journal of Egyptian Archaeology* à partir du volume 50 (1964); voir également J. M. Plumley, 1970, 1971*a*, 1975*a*, 1975*b*, 1978, 1982*b*, 1982*c*, 1983; W. Y. Adams, 1982; R. Anderson, 1981; P. M. Gartkiewicz, 1982*b*.

32. N. B. Millet, 1964, 1967; W. Y. Adams, 1977, p.494, 511, 535-536.

33. W. Y. Adams, 1977, p.488, 494-495; P. M. Gartkiewicz, 1982*a*, p.59; pour la bibliographie des sites particuliers, voir L. A. Christophe, 1977.

34. S. Donadoni (dir. publ.), 1967; B. G. Trigger, 1967; K. R. Weeks, 1967; W. Y. Adams, 1964, 1965*a*; P. L. Shinnie, 1975; P. L. Shinnie et M. Shinnie, 1978; P. van Moorsel, 1970*a*; P. van Moorsel, J. Jacquet et H. D. Schneider, 1975; L. Castiglione, G. Hajnóczy, L. Kákósy et L. Török, 1974-1975.

aussi des monastères typiques de cette période, comme celui de *Ḳaṣr al-Wizz* (fig. 8.6), d'ar-Ramal dans le nord de la Nubie, ou encore d'al-Ghazālī en Makuria, dans le désert, près de la ville actuelle de Merāwe<sup>35</sup>.

## Conditions économiques et sociales

Malgré l'abondance des vestiges archéologiques, nous savons très peu de choses de la civilisation nubienne à l'époque que nous étudions ici. Les sites qui ont été explorés, comme ceux de Debeyra-Ouest ou d'Arminna, évoquent l'image d'une société prospère où régnaient une liberté et une égalité étonnantes; les différences de position sociale n'étaient pas, semble-t-il, toujours reflétées par l'aspect matériel de la civilisation<sup>36</sup>. De petites exploitations agricoles assuraient la subsistance de la population. Contrairement à ce qui avait lieu en Égypte, les champs produisaient plusieurs récoltes par an. On cultivait surtout l'orge et le millet. La production des dattes revêtait aussi probablement une grande importance économique. La superficie cultivée s'était manifestement étendue, surtout dans les îles proches de la deuxième cataracte et à Baṭn al-Hadjar<sup>37</sup>. Les paysans, qui possédaient déjà des bovins, des moutons, des ânes et des poulets, commencèrent à élever aussi des porcs.

La plus grande partie du sol cultivé était divisée en petites parcelles, mais les cultivateurs ne les possédaient qu'à titre de fermiers puisque, d'après la loi, toutes les terres appartenaient au roi<sup>38</sup>. Le système fiscal reposait sur l'impôt foncier (et peut-être aussi sur d'autres impôts), qui était très probablement perçu par le clergé<sup>39</sup>. On peut supposer d'autre part que les monastères possédaient un domaine dont ils tiraient leurs revenus.

Les villages et les petites villes subvenaient en grande partie à leurs propres besoins et les artisans fabriquaient sans doute la plupart des articles nécessaires à la vie quotidienne. De tous les produits fabriqués en abondance durant cette période, les plus remarquables sont des poteries à décor qui, sans les imiter, surpassent celles qu'on trouvait en Égypte à la même époque. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle apparut en céramique un style nouveau, appelé style chrétien classique<sup>40</sup>, qui se caractérise par une grande variété de formes nouvelles (vases, bols, jarres) et par des motifs recherchés aux couleurs vives représen-

35. G. Scanlon, 1970, 1972; U. Monneret de Villard, 1935-1957, vol. I, p. 132-142; P. L. Shinnie et H. N. Chittick, 1961; voir également W. Y. Adams, 1977, p. 478-479; S. Jakobielski, 1981, p. 42-43.

36. W. Y. Adams, 1977, p. 501.

37. B. G. Trigger, 1970, p. 355.

38. L. Török, 1978, p. 296-299.

39. W. Y. Adams, 1977, p. 503.

40. Nous devons au professeur W. Y. Adams des études approfondies sur les poteries nubiennes; voir W. Y. Adams, 1962*b*, 1967-1968, 1970, 1978. Pour les spécimens du style appelé « chrétien classique », voir le résumé de W. Y. Adams, 1977, p. 495-499; voir également F. C. Lister, 1967; M. Rodziewicz, 1972; K. Kolodziejczyk, 1982.

tant des fleurs ou des animaux. Certains voient dans ce style une influence byzantine ou même persane<sup>41</sup>. Selon d'autres, les guirlandes et les figures géométriques entremêlées imitent les motifs qui ornaient à la même époque les manuscrits coptes<sup>42</sup>. Le style chrétien classique ressemble beaucoup plus à celui de la période méroïtique, dont il est séparé par un intervalle de cinq siècles, qu'à n'importe quel style de la période intermédiaire<sup>43</sup>. L'épanouissement de la céramique nubienne a peut-être eu des causes extrinsèques. Au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la quantité des poteries que la Nubie importait d'Égypte diminua sensiblement, en particulier celle des amphores (et du vin dont elles étaient remplies) que fabriquaient les monastères coptes de Haute-Égypte. L'avènement des Abbasides à Bagdad eut pour effet d'aggraver les persécutions dont les coptes étaient victimes et de restreindre encore davantage la liberté des monastères égyptiens<sup>44</sup>.

L'une des plus grandes fabriques de poteries que nous connaissions se trouvait à Faras<sup>45</sup>. Il devait y avoir dans le vieux Dongola ou dans les environs une autre fabrique importante dont la production présentait un style décoratif quelque peu différent. Des spécimens du même style ont été trouvés dans le monastère d'al-Ghazālī<sup>46</sup> au sud de la quatrième cataracte.

De nombreux ateliers régionaux produisaient de la poterie brute : jarres, marmites ou *kādū* (godets de la *sakīya* [roue à eau]). Les poteries fabriquées en Nubie au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle durant la période chrétienne classique suffisaient à satisfaire complètement les besoins du pays. Ce n'est qu'au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle que la céramique dite d'Assouan, importée d'Égypte, fit son apparition, de même qu'une céramique vernissée d'origine arabe qui n'avait jamais été copiée par les Nubiens<sup>47</sup>.

Le tissage était une autre industrie importante de la période chrétienne classique. Les tissus étaient en général faits de laine ou de poil de chameau<sup>48</sup> alors qu'en Égypte on employait surtout le lin. Les robes de laine nubienne étaient le plus souvent décorées de rayures alternant des couleurs vives ou parfois de motifs à carreaux. Elles ressemblent beaucoup à celles qui sont représentées dans les fresques, par exemple à Faras. Autant qu'on puisse en juger par les découvertes archéologiques, Kašr Ibrīm fut l'un des principaux centres de tissage.

Les artisans nubiens fabriquaient aussi des objets en fer (houes, couteaux, etc.) et en cuir, et toutes sortes d'ouvrages de sparterie et de vannerie faits de fibres de palmier tressés avec art (sandales, nattes et plateaux appelés *tabaḳ*) ; ces traditions artisanales se sont maintenues jusqu'à nos jours.

41. P. L. Shinnie, 1978a, p. 570; 1965, p. 268.

42. K. Weitzmann, 1970, p. 338; W. Y. Adams, 1977, p. 496.

43. W. Y. Adams, 1977, p. 496.

44. P. L. Shinnie, 1978a, p. 570.

45. W. Y. Adams, 1962a.

46. P. L. Shinnie et H. N. Chittick, 1961, p. 28-69.

47. W. Y. Adams, 1977, p. 499; P. L. Shinnie, 1978a, p. 570.

48. I. Bergman, 1975, p. 10-12; P. L. Shinnie, 1978b, p. 259; J. M. Plumley, W. Y. Adams et E. Crowfoot, 1977, p. 46-47.





8.7. Calice en verre trouvé dans la cathédrale de Faras.

[Source: © Centre de recherches en archéologie méditerranéenne, Académie des sciences de la Pologne, Varsovie.]

Durant la période que nous étudions ici, les Nubiens utilisaient également de nombreux articles d'origine étrangère. Les témoignages archéologiques montrent qu'outre les produits mentionnés dans le *bakt* (blé, orge, vin, mais aussi étoffes et vêtements), la Nubie importait d'Égypte toutes sortes de récipients en verre. Cependant, la grande variété des formes et des techniques de décoration — paraison, taille du verre, application d'ornements, peinture — que présentent les récipients retrouvés semble indiquer qu'ils n'avaient pas tous la même origine. On a découvert notamment parmi les vases liturgiques de la cathédrale de Faras un superbe calice de verre violet foncé (fig. 8.7)<sup>49</sup>.

Le commerce en Nubie se faisait principalement au moyen du troc; il n'y avait pas de système monétaire, sauf dans le nord où la monnaie égyptienne servait au commerce avec les Arabes. La Nubie devait donc payer en espèces ses importations, mais les opérations financières étaient interdites à

49. Actuellement au Musée national du Soudan. Voir K. Michałowski, 1964a, p. 196. En ce qui concerne le verre dans la Nubie chrétienne, voir W. Y. Adams, 1977p. 499-500.

l'intérieur du royaume, comme en témoigne la frontière (qui était en réalité une frontière douanière) établie dans le haut Maḳṣ ('Akāsha), dans la région de Baṭn al-Ḥaḍjar, entre la zone où le commerce extérieur était permis et le centre de la Nubie<sup>50</sup> où il était soumis au contrôle sévère de l'administration royale. La Nubie exportait surtout des esclaves, mais les produits traditionnels comme l'or, l'ivoire et les peaux ont probablement occupé une place non négligeable dans son commerce extérieur. La région de Dongola est sans doute également entrée en relation, par l'intermédiaire du Kordofān et du Dārūr, avec les marchands qui suivaient les routes commerciales du centre et de l'ouest du Soudan de l'Afrique occidentale.

## L'histoire politique depuis le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle

Les meilleures sources d'information sur les événements politiques de cette période sont des auteurs arabes : Ya'qūbī, al-Ṭabarī, Ibn Hawḳal et Ibn Sālim al-Aswānī (les deux derniers ont voyagé en Nubie). Il existe aussi des sources chrétiennes : Severus, évêque d'Ashmuneyn, et Abū Šāliḥ l'Arménien, qui se sont appuyés sur des documents coptes, ainsi que Michel le Syrien qui s'est servi de la chronique de Dionisius, patriarche d'Antioche<sup>51</sup>.

Dans la troisième décennie du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, profitant de la guerre de succession qui, après la mort du calife Hārūn al-Rašīd, aggrava encore la situation de l'Égypte, la Nubie cessa de payer le tribut stipulé par le *baḳt*. Dès qu'Ibrāhīm (al-Mu'ṭašim) accéda au califat en 833, entre autres mesures destinées à ramener l'ordre, il écrivit à Dongola au roi Zacharia une lettre exigeant non seulement le rétablissement du tribut annuel, mais aussi le paiement de tout l'arriéré. Le roi de Nubie, incapable de satisfaire à ces exigences, décida d'envoyer à Bagdad son fils Georgios (qui devait plus tard, peut-être en 856<sup>52</sup>, monter lui-même sur le trône de Nubie); Georgios était chargé de négocier avec le calife et de profiter de son séjour à Bagdad pour évaluer la puissance militaire des Abbasides<sup>53</sup>. Après avoir été proclamé successeur du roi de Nubie, il partit pour Bagdad en été 835, accompagné d'évêques et de membres de sa cour. Son voyage fut un événement sans précédent, marquant un grand succès politique qui fit connaître le royaume chrétien de Nubie dans tout le Proche-Orient. L'ambassade de Georgios eut pour résultat la suppression de l'arriéré, la révision du *baḳt* et la conclusion d'un nouveau traité aux termes duquel le tribut ne devait plus être versé que tous les trois ans. Georgios reçut d'al-Mu'ṭašim de nombreux présents et le patriarche d'Alexandrie, Joseph, l'accompagna pendant une partie de son voyage de retour à Dongola où il revint en 837.

50. L. Török, 1978, p.296; P.L. Shinnie, 1978*b*, p.260-262; en ce qui concerne le commerce, voir également R. Mauny, 1978, p.335.

51. Toutes ces sources sont citées et traduites dans G. Vantini, 1975. Sur les événements de cette période, voir U. Monneret de Villard, 1938, p.103-115.

52. S. Jakobielski, 1972, p.92-96. Cette date a été contestée par G. Vantini (1981*a*, p.112), qui propose l'année 839.

53. Voir G. Vantini, 1975, p.317.

Nous connaissons cette ambassade par plusieurs sources. Les différentes versions ne sont pas cohérentes. Certains auteurs prétendent que le traité fut signé au Caire avant 833, ou que Georgios est allé deux fois à Bagdad, la seconde fois en 852, dans des circonstances moins heureuses que la première (comme prisonnier) en compagnie du roi bēdja 'Alī Bābā; mais cette version n'est pas claire<sup>54</sup>.

Nous possédons une relation détaillée d'événements survenus dans les années 860, pendant le long règne de Georgios I<sup>er</sup>. Elle a trait à l'expédition que le chercheur d'or et théologien Abū 'Abd al-Raḥmān al-'Umarī fit au cœur de la Nubie. Al-'Umarī réussit, avec l'aide de son armée privée, à s'emparer des mines d'or proches d'Abū Ḥamād et à les conserver pendant un certain temps. Georgios envoya des troupes commandées par son neveu Niuty combattre l'envahisseur. Après plusieurs affrontements entre les deux armées, Niuty conclut un accord avec al-'Umarī. Alors Georgios, considérant Niuty comme un traître, envoya contre lui son fils aîné, puis son fils cadet, Zacharia. Ce dernier s'allia avec al-'Umarī et fit tuer Niuty par ruse. Il se retourna ensuite contre al-'Umarī et l'obligea à se retirer au nord, chez les Bēdja, où al-'Umarī prit part à d'autres conflits et fut à la fin traîtreusement tué par des envoyés d'Ibn Ṭūlūn.

L'expédition d'al-'Umarī ne fut pas l'expression de la politique officielle de l'Égypte à l'égard de la Nubie, mais elle montre bien que les Arabes essayaient de pénétrer loin à l'intérieur du pays, très certainement dans l'intention, comme on le voit par le conflit qui les opposa aux Bēdja, d'assurer l'approvisionnement de l'Égypte en or nubien. Al-Maḥrīzī raconte plus en détail l'expédition d'al-'Umarī; son récit, probablement tiré d'ouvrages antérieurs, nous renseigne sur les rois de Nubie et sur les coutumes qui régissaient la monarchie nubienne.

Georgios I<sup>er</sup>, dont plusieurs sources attestent qu'il vécut très longtemps, régna sur la Nubie jusqu'en 915. On connaît la date de sa mort par une dédicace en copte inscrite sur un linteau de l'église qui est située sur le versant sud du *kom* de Faras. Cette église fut construite en 930, sous l'éparchie lesou, dans la quinzième année<sup>55</sup> du règne de Zacharia III, successeur de Georgios. Zacharia était le fils de Georgios, mais s'il lui succéda, c'est parce qu'il était en même temps le fils de la fille de la sœur du roi. La mère de Zacharia était la sœur de Niuty qui, suivant l'ordre de succession légitime, aurait hérité directement de la couronne. Après la mort de Niuty, Zacharia devint le seul héritier. La succession au trône de Nubie se conformait toujours aux principes de l'endogamie et de la filiation matrilinéaire, mais comme les mariages entre cousins parallèles étaient fréquents<sup>56</sup>, il arrivait qu'un fils succédât à son père.

54. G. Vantini, 1970*b*; W. Y. Adams, 1977, p. 455; P. L. Shinnie, 1978*a*, p. 578-579.

55. Dans les différentes éditions de ce texte (S. Jakobielski, 1966*b*, p. 107-109; 1972, p. 110-113), une erreur s'est glissée: « dixième » est mis pour « quinzième », ce qui amène à fixer faussement la date de la mort de Georgios I<sup>er</sup> en 920 (date habituellement citée), au lieu de la date correcte, qui est 915. Voir S. Jakobielski, 1982*b*, p. 132, note 27.

56. A. Kronenberg et W. Kronenberg, 1965, p. 256-260; voir également S. Jakobielski, 1972, p. 113.

L'inscription copte que nous avons mentionnée se réfère également à Mariam, la mère du roi, qu'elle désigne d'un de ces titres significatifs qui étaient en usage à la cour: « reine mère » (titre correspondant à celui de *nonnen* qu'on rencontre dans des textes postérieurs écrits en vieux nubien)<sup>57</sup>. Une autre reine mère, Martha, est représentée sous la protection de la Vierge Marie dans une fresque de Faras<sup>58</sup> qui remonte au début du v<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> siècle. Ce titre montre non seulement l'importance de la ligne maternelle dans le système de la succession au trône, mais il reflète aussi peut-être une ancienne tradition qui, dans la Nubie méroïtique, attribuait un rôle considérable à la mère du roi<sup>59</sup>.

Le iv<sup>e</sup>/x<sup>e</sup> siècle semble avoir été, tout comme la seconde moitié du iii<sup>e</sup>/ix<sup>e</sup> une période de prospérité pour la Nubie. Cette prospérité ne fut apparemment troublée que par la grande inondation du Nil qui, dans une partie de la Nobadia, obligea les habitants à déplacer leurs villages; mais l'État nubien, dont les fondations économiques étaient déjà solidement établies, réussit sans doute à surmonter ces difficultés; les événements historiques semblent en effet indiquer que la Nubie était alors un grand royaume dont la puissance n'était pas uniquement militaire.

En 956, la Nubie était à nouveau en guerre ouverte avec l'Égypte. Cette fois, ce n'était pas les Arabes qui étaient les agresseurs, mais les Nubiens, qui avaient attaqué et pillé Assouan. Très peu de temps après, les Arabes organisèrent une expédition punitive qui les mena jusqu'à Kaṣr Ibrīm, mais leur succès ne fut pas de longue durée<sup>60</sup>. En 962, les Nubiens occupèrent une grande partie de la Haute-Égypte jusqu'à Akhmim. Leur incursion avait sans doute été rendue possible par la situation où se trouvait l'Égypte sous les derniers sultans de Fustāt, les Ikhshidides (936-968). La Nubie avait peut-être l'intention de faciliter en Égypte la victoire des Fatimides avec lesquels elle conserva par la suite de bonnes relations.

L'occupation de l'Égypte par les Nubiens ne prit pas fin avec l'installation du calife fatimide en 969. Les frontières de la zone occupée furent peut-être simplement modifiées de façon qu'Edfu demeurât en territoire nubien. Cette ville fut jusqu'au milieu du v<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> siècle un centre important de la culture nubienne<sup>61</sup>. C'est aussi à cette époque que les Nubiens reconstruisirent le célèbre monastère de Saint-Siméon, près d'Assouan<sup>62</sup>.

Les renseignements que nous avons sur cette période nous viennent pour la plupart des écrits d'Ibn Sālim al-Aswānī<sup>63</sup> qui, vers 969, fut chargé

57. A. Osman, 1982*b*, p. 193.

58. Cette fresque se trouve maintenant au Musée national du Soudan, à Khartoum. Voir K. Michalowski, 1964*a*, p. 203, pl. XLIIb; 1967, p. 154-157, pl. 77-79; 1974, p. 48; J. Leclant et J. Leroy, 1968, pl. LI; M. Martens, 1972, *passim*; B. Rostkowska, 1972, p. 198-200.

59. S. Donadoni, 1969; B. Rostkowska, 1982*b*.

60. Ces événements sont rapportés de façon détaillée dans J. M. Plumley, 1983, p. 161; G. Vantini, 1981*a*, p. 116.

61. U. Monneret de Villard, 1938, p. 124-125.

62. U. Monneret de Villard, 1927*p*, 24-36.

63. Il ne reste de ces écrits que les citations qu'en font dans leurs œuvres al-Maḳrīzī et Ibn al-Salām al-Manūfī. Les autres sources sont les écrits d'al-Mas'ūdī, Ibn al-Faḳīh et al-Ya'qūbī; voir G. Vantini, 1975.

d'une mission auprès du roi de Nubie, Georgios II. Le roi fit bon accueil à l'ambassade arabe, mais la Nubie était alors si puissante qu'il put refuser de payer le tribut stipulé par le *baḳt* et de se convertir à l'islam.

## L'expansion religieuse

Les coptes d'Égypte subirent à nouveau de graves persécutions à la fin du X<sup>e</sup> siècle, sous le califat d'al-Hākim (996-1021). La Nubie ne prit pas tout de suite la défense de l'Église copte d'Égypte, peut-être à cause des bonnes relations politiques qu'elle entretenait avec les Fatimides, ou pour d'autres raisons; mais elle finit par ouvrir ses frontières aux réfugiés venant d'Égypte et beaucoup d'entre eux s'établirent en Nubie.

Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, l'Église de Nubie jouait un rôle important dans les affaires du pays; c'est ainsi que Georgios II convoqua une assemblée d'évêques<sup>64</sup> pour qu'elle décide de la réponse à faire aux Arabes venus en ambassade à Dongola. Le roi joua plus tard un rôle d'intermédiaire dans des affaires purement ecclésiastiques, par exemple lorsque, sur la demande des autorités éthiopiennes, il intervint auprès du patriarche Philotheos (979-1003) pour que celui-ci nomme en Éthiopie un métropolitain qui leur convienne<sup>65</sup>. Cet exemple nous apporte la preuve de la convergence qui existait alors entre les intérêts de l'Église et ceux de l'État; il nous montre aussi que l'Église de Nubie avait des affinités avec le monophysisme et que la Nubie entretenait d'excellentes relations avec l'Éthiopie.

L'existence de cinq évêchés nubiens, à savoir Ḳurta, Ḳaṣr Ibrīm, Faras, Sai et Dongola, sur les sept que signalent les sources arabes, a été confirmée par les découvertes archéologiques. Les données les plus complètes que nous possédons sur l'histoire d'un évêché sont celles qui concernent Faras. Grâce à la liste des évêques inscrite sur l'un des murs de la cathédrale, grâce aussi à des inscriptions tumulaires et à des graffiti, on a pu établir la chronologie complète des évêques de Faras depuis la fondation du diocèse au I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1175<sup>66</sup>. Comme nous l'avons vu, cinq évêques des III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles portèrent le titre de métropolitain de Pachoras (c'est-à-dire de Faras). Dix-sept peintures conservées à Faras et représentant des évêques nous permettent de connaître exactement l'aspect des vêtements épiscopaux à diverses époques<sup>67</sup>. Les graffiti de Faras, de Sonḳi Tino et de Tamit nous renseigneront peut-être sur les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

D'après de nombreuses données relatives à Faras et aux autres évêchés, nous savons qu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle l'Église de Nubie était monophysite. Mais à Faras du moins, la situation semble s'être modifiée à la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle et

64. O. Meinardus, 1967, p. 150.

65. U. Monneret de Villard, 1938, p. 125; A. J. Arkell, 1961, p. 190; G. Vantini, 1981a, p. 123-124.

66. S. Jakobielski, 1966a; 1972, p. 190-195; G. Vantini, 1981b.

67. K. Michalowski, 1974, p. 46; M. Martens-Czarnecka, 1982a, *passim*; S. Jakobielski, 1982b.

au début du <sup>ve</sup>/<sub>XI<sup>e</sup></sub>. De 997 à 999, il y avait en même temps deux évêques à Pachoras : Petros I<sup>er</sup> (974-999) et Ioannès III (997-1005). On peut supposer que Ioannès n'appartenait pas à la même Église que Petros, le métropolitain monophysite de Faras, mais à l'Église grecque (ou melchite). La situation est loin d'être claire et l'hypothèse qui se fonde sur les données recueillies à Faras<sup>68</sup> a donné lieu à de vives discussions entre spécialistes et fait naître quelques doutes<sup>69</sup>. Il vaut la peine cependant d'indiquer ici certains faits historiques à l'appui de la thèse d'après laquelle le diocèse fut rattaché à l'Église melchite. Ioannès est devenu évêque immédiatement après la mort d'al-<sup>c</sup>Azīz, qui soutenait ouvertement les melchites d'Égypte. La femme (ou la concubine) d'al-<sup>c</sup>Azīz était melchite. Un frère de celle-ci, Jérémias, fut nommé par al-<sup>c</sup>Azīz patriarche de Jérusalem ; son autre frère, Arsenius, devint patriarche melchite d'Égypte<sup>70</sup>. Il est vraisemblable que les melchites ont largement profité de la tolérance du calife et qu'ils ont réussi à obtenir un certain nombre d'évêchés. Deux successeurs de Ioannès à Faras, Marianos (1005-1036) et Merkurios (1037-1056), sont appelés dans certaines inscriptions les « fils » de Ioannès ; cette expression peut signifier qu'ils appartenaient à la même Église que lui. Marianos nous est connu par un magnifique portrait qui ornaît la cathédrale de Faras (et qui se trouve aujourd'hui au Musée national de Varsovie) (fig. 8.8) ; il mourut à Kaṣr Ibrīm, où sa tombe fut découverte. On peut déduire de l'inscription que porte sa stèle funéraire<sup>71</sup> qu'il vint à Faras après avoir été évêque pendant deux ans dans un autre diocèse ; d'autre part, il est désigné dans cette inscription comme « l'envoyé de Babylone » (c'est-à-dire du vieux Caire), ce qui s'accorde parfaitement avec le teint clair qu'on lui voit dans la fresque de Faras.

La liturgie de l'Église nubienne est mal connue. Le grec, qui servait alors de langue véhiculaire dans toute la chrétienté<sup>72</sup>, continuait probablement d'occuper la première place dans l'Église. Le copte était aussi beaucoup employé dans les textes ecclésiastiques, pour les inscriptions officielles et pour les épitaphes. Il a cependant peut-être été surtout employé par les nombreuses communautés coptes qui vivaient en Nubie. A partir du milieu du X<sup>e</sup> siècle, on trouve en Nubie beaucoup de textes écrits dans la langue du pays, le vieux nubien (encore appelé nubien médiéval), qui appartenait au groupe des langues du Soudan oriental et dont est dérivé le mahass, dialecte parlé aujourd'hui en Nubie par des riverains du Nil. Le vieux nubien était écrit dans l'alphabet copte (lui-même dérivé de l'alphabet grec), auquel s'ajoutaient quatre caractères correspondant à des phonèmes propres au nubien.

68. K. Michalowski, 1967, p.91-93; 1970, p.14; S. Jakobielski, 1972, p.140-147; J. Kubińska, 1974, p.69-86.

69. P. van Moorsel, 1970*b*; T. Säve-Söderbergh, 1970, p.238-239; M. Krause, 1970, 1978; K. Michalowski, 1979, p.34-35.

70. G. Vantini, 1970*a*, p.83, 98, 223; 1981*a*, p.145-147; W. H. C. Frend, 1972*b*, p.297-308; P. L. Shinnie, 1978*a*, p.571.

71. J. M. Plumley, 1971*b*.

72. En ce qui concerne les langues utilisées en général en Nubie chrétienne, voir P. L. Shinnie, 1974; S. Jakobielski, 1972, p.12-16; W. H. C. Frend, 1972*a*; W. Y. Adams, 1977, p.484-486; T. Hägg, 1982.



8.8. *Portrait de Marianos, évêque de Faras (1005-1036): peinture murale de la cathédrale de Faras.*  
[Source: © Centre de recherches en archéologie méditerranéenne, Académie des sciences de la Pologne, Varsovie.]

Le plus ancien texte écrit en vieux nubien est une inscription tracée en 795 dans l'église d'al-Sebū'a par un certain Petro, prêtre originaire de Faras<sup>73</sup>. Les textes en vieux nubien qui nous sont parvenus ont en général un caractère religieux; ce sont des textes canoniques (des fragments des Évangiles), des codex où sont rapportés la vie et les paroles des saints (par exemple le Miracle de saint Ménas<sup>74</sup> et l'Homélie du Pseudo-Chrysostome<sup>75</sup>, des livres de messe, une litanie adressée à la Croix, un ensemble extraordinairement riche de documents juridiques et de lettres récemment découvert à Kaṣr Ibrīm<sup>76</sup>, ainsi qu'un grand nombre de graffiti écrits en nubien ou dans un mélange de nubien et de grec). Tous ces textes présentent le plus grand intérêt non seulement aux points de vue historique et religieux, mais aussi au point de vue linguistique: en effet, nous connaissons encore mal la grammaire et le lexique du vieux nubien<sup>77</sup> et la grande majorité des textes récemment découverts n'ont pas encore été publiés.

Nous ne possédons pas beaucoup d'informations historiques concernant la plus grande partie du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. Nous savons que le roi Raphaël régnait vers 1002. Les chroniqueurs arabes nous apprennent qu'Abū Raḳwa s'enfuit en Nubie après avoir été vaincu en Égypte par les Fatimides contre lesquels il s'était révolté vers 1006, ce qui eut pour conséquence de mêler à nouveau la Nubie aux affaires de l'Égypte. Mais dans l'ensemble, les deux pays vécurent en paix pendant les deux cents ans que dura la domination des Fatimides en Égypte (969-1169). La Nubie entretint avec sa voisine des relations particulièrement bonnes pendant le règne du calife al-Mustaṣir (1036-1094). Des Nubiens faisaient même partie de l'armée des Fatimides; leur nombre, au cours de ce règne, atteignit 50 000 selon Nāṣr-i-Kḥusraw, qui visita l'Égypte et la Nubie en 1050<sup>78</sup>.

Les renseignements que l'histoire des patriarches monophysites<sup>79</sup> nous donne sur l'Église de Nubie se rapportent surtout au soixante-sixième patriarche, Christodulos (1047-1071). C'est pendant les dix premières années où il fut patriarche d'Alexandrie que les persécutions reprirent contre les coptes, entraînant cette fois la fermeture de leurs églises par un décret du vizir al-Yazūrī (1051-1059). Christodulos, qui passa quelque temps en prison, envoya deux évêques égyptiens auprès du roi de Nubie pour lui demander son aide. Le roi leur remit de l'argent avec lequel fut payée la rançon exigée pour la libération du patriarche. Une douzaine d'années plus tard, il plaça la

73. F. L. Griffith, 1913, p. 61; E. Zyhlarz, 1928a, p. 163-170.

74. E. A. W. Budge, 1909; F. L. Griffith, 1913, p. 6-24. En ce qui concerne la littérature générale en vieux nubien, voir C. D. G. Müller, 1975, 1978. En ce qui concerne les principales éditions des autres textes, voir F. L. Griffith, 1928; B. M. Metzger, 1968; J. Barns, 1974; G. M. Browne, 1982b.

75. G. M. Browne, 1983.

76. Voir J. M. Plumley, 1975a, 1978; R. Anderson, 1981.

77. F. L. Griffith, 1913; E. Zyhlarz, 1928a, 1932; B. H. Stricker, 1940; F. Hintze, 1971-1977; G. M. Browne, 1979-1981, 1982a.

78. Y. F. Hasan, 1973, p. 46; G. Vantini, 1981a, p. 129.

79. La source est Severus (Sawīrus Abū'l-Baṣḥār ibn al-Muḳaffā); voir G. Vantini, 1975, p. 189, 209-218.



Nubie sous la juridiction d'un nouveau métropolitain, Victor, qui résidait à Dongola. Les relations de Christodulos avec les rois de Nubie ont peut-être affermi l'Église monophysite dont la suprématie avait été menacée pendant un certain temps, comme nous l'a montré l'exemple de Faras. Le patriarche était maintenant en meilleurs termes avec le vizir d'Égypte, Badr al-Djamālī. Lorsqu'il envoya une nouvelle délégation, cette fois dirigée par l'évêque de Wāsim, Merkurios, auprès du roi de Nubie, elle fut accompagnée par un envoyé du vizir, Sayf al-Dawla, qui demanda et obtint l'extradition du traître Kanz al-Dawla. Badr al-Djamālī reçut peu de temps après au Caire (en 1080) l'ancien roi de Nubie, Salomon, qui avait abdicqué en faveur du fils de sa sœur, Georgios III, pour se faire moine. Nous savons aussi que le roi Basilio de Nubie régnait en 1089.

Après la chute des Fatimides (en 1170), les relations de la Nubie avec l'Égypte se détériorèrent rapidement. L'âge d'or de la Nubie prit fin à peu près à la même époque. Des affrontements avec les troupes du sultan ayyubide Ṣalāḥ al-Dīn (Saladin) marquèrent dans l'histoire de la Nubie le début d'une nouvelle période, la dernière de l'époque chrétienne.

## Les arts et l'architecture

### *Architecture*

Les IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles furent en Nubie une période extrêmement favorable au développement des arts et en particulier de l'architecture.

L'architecture de la Nubie ne peut se comprendre sans une étude préalable de son architecture religieuse<sup>80</sup>. Dans toute la chrétienté, les églises étaient alors les édifices les plus importants et c'est leur construction qui reflète le mieux les conceptions et les techniques architecturales de cette époque. Les matériaux dont nous disposons sont apparemment très riches: il reste plus de cent vingt églises en Nobadia et environ quarante en Makuria<sup>81</sup>. Une telle disproportion entre ces deux régions (et le fait que presque toutes les églises du Nord ont été fouillées) a donné l'impression que les églises nubiennes étaient toutes dérivées du type basilical qui prédominait dans le nord du pays<sup>82</sup>. C'est seulement lorsque la mission polonaise découvrit la vieille église de Dongola et superposa à son plan ceux de l'église aux colonnes de granit et de l'église cruciforme<sup>83</sup> qu'on s'aperçut que l'architecture religieuse suivait deux modèles également importants, le plan central et le plan rectangulaire de type basilical, tous deux ayant influencé la construction

80. G. Mileham, 1910; S. Clarke, 1912; U. Monneret de Villard, 1935-1957, vol. 3; W. Y. Adams, 1965*b*; P. M. Gartkiewicz, 1975, 1980, 1982*a*, 1983; S. Jakobielski, 1981.

81. L'« inventaire » de toutes les églises connues en Nubie a été publié par W. Y. Adams, 1965*b*; pour les conclusions générales, voir également W. Y. Adams, 1977, p. 473-478.

82. W. Y. Adams, 1965*b*.

83. P. M. Gartkiewicz, 1975. Une monographie architecturale sur ces églises, dont l'auteur est P. M. Gartkiewicz (Dongola II), sera publiée dans le volume 27 du *CAMAP*. Voir également S. Jakobielski, 1982*c* et la note 22 ci-dessus.

des différentes églises. Les principales tendances architecturales apparaissent tout d'abord dans les grands édifices des centres culturels et administratifs comme le vieux Dongola, Faras et Kaṣr Ibrīm, qui étaient aussi des évêchés. L'architecture de ces grandes villes a servi jusqu'à un certain point de modèle au reste du pays, bien qu'on n'y disposât pas des mêmes possibilités pour le choix des matériaux et l'exécution des travaux. L'évolution de l'architecture hors des grandes villes aboutit à la création du plan dit nubien qu'on trouve principalement dans des églises érigées dans le nord de la Nubie durant la période classique et à la fin de l'époque chrétienne. Le plan nubien fait ressortir la plupart des détails de l'agencement et de la décoration intérieurs. L'église est en général un bâtiment rectangulaire orienté d'est en ouest et divisé par des colonnes ou par des piliers en une nef centrale et deux collatéraux. Le chœur (appelé le *haykal*), au centre duquel s'élève un autel, occupe une grande partie de la nef, fermée à l'est par une abside contenant une tribune semi-circulaire. L'abside est flanquée d'une sacristie au nord et d'un baptistère au sud<sup>84</sup>, reliés par un étroit couloir qui la contourne. À l'ouest, deux autres pièces occupent les coins de la nef: celle du sud contient en général un escalier, mais on ne sait pas exactement à quoi servait celle du nord. Les portes de l'église, au nord et au sud, donnaient directement accès aux collatéraux. Un ambon était placé dans la partie centrale de la nef, du côté nord.

L'histoire de l'architecture religieuse de la Nubie peut se diviser en trois périodes<sup>85</sup> où peuvent se percevoir des influences extérieures.

#### *Première période*

Phase 1: L'architecture religieuse de la Nubie dénote à l'origine une influence de l'étranger. Les églises étaient construites suivant un plan rectangulaire à un seul axe et trois nefs. Elles étaient généralement faites de briques crues et couvertes d'un toit de bois soutenu par des piliers de briques crues.

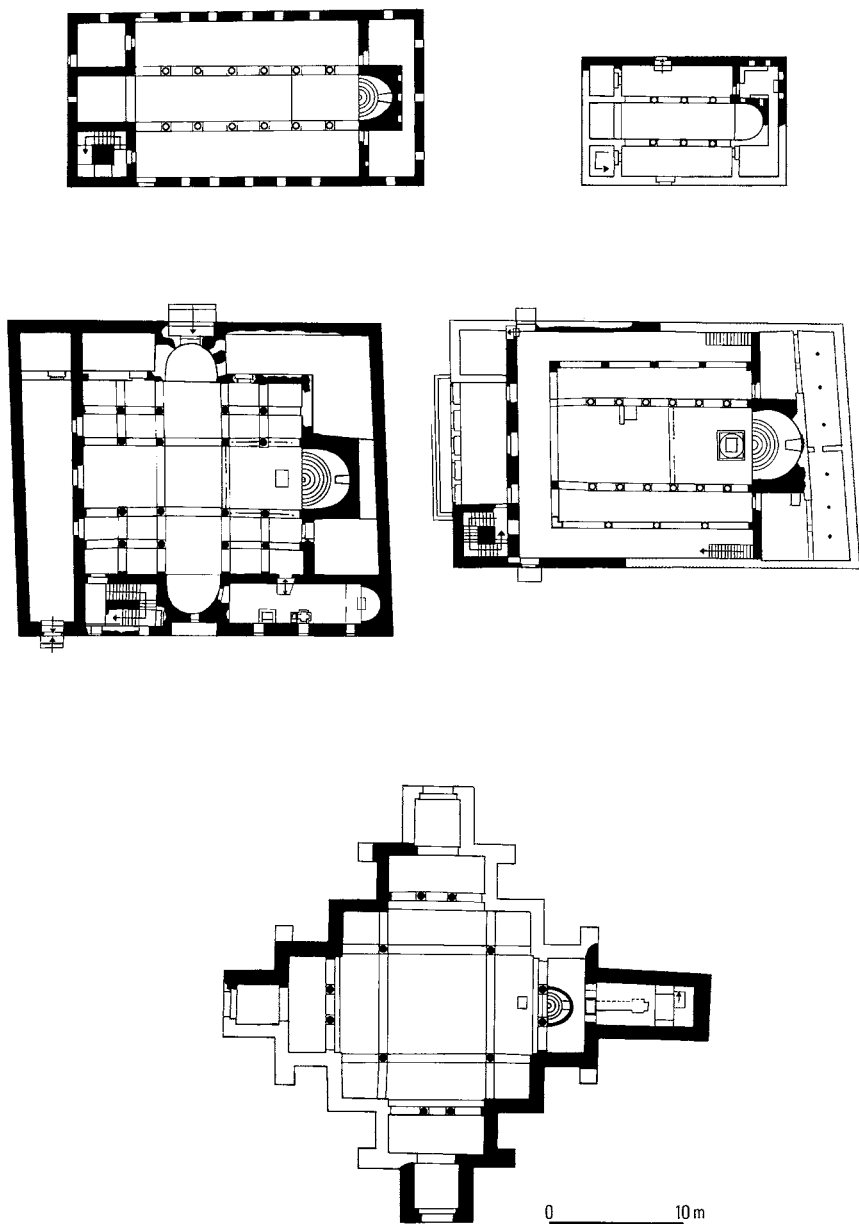
Phase 2: développement de l'activité architecturale. Construction des grandes cathédrales en pierres de taille et en briques cuites. Même plan qu'à la phase précédente, avec trois ou cinq nefs, les toits étant soutenus par des colonnes. On continuait en même temps à construire les petits édifices en briques crues. C'est pendant cette phase qu'apparaissent en Nubie les voûtes en berceau et les églises typiquement nubiennes que nous avons décrites.

#### *Deuxième période*

L'évolution du style des églises, jointe à des influences arméniennes et byzantines, transforma complètement la conception de l'espace architectural. Durant cette période, une double tendance se dessina: tandis que

84. Le problème des baptistères nubiens est examiné de façon approfondie dans W. Godlewski, 1978, 1979.

85. Selon P. M. Gartkiewicz, 1980, 1982a, p. 73-105.



8.9. Architecture des églises nubiennes, deuxième période. Rangée supérieure: la conception architecturale provinciale (B2); église du monastère de Ghazālī et église du flanc sud du Kom de Faras. Rangée du milieu: conception moderne, tendance principale, première phase (A2); exemples de l'organisation spatiale et plan central (église des colonnes de granit dans le vieux Dongola) ou longitudinal (la grande cathédrale de Kaṣr Ibrīm). Rangée du bas: un exemple de la tendance principale, deuxième phase (A4); le mausolée du vieux Dongola (église cruciforme).  
 [Source: P. M. Gartkiewicz, 1982a.]

le style traditionnel se maintenait dans les provinces, un style nouveau et officiel, caractérisé par un plan central, apparu dans la capitale. L'usage de la brique cuite s'est généralisé. L'église aux colonnes de granit de Dongola remonte à cette période; elle est de plan cruciforme inscrit à l'intérieur du plan basilical. L'architecture nubienne atteignit alors son apogée. Le mausolée (église cruciforme) du vieux Dongola, construit suivant un plan en forme de croix grecque, montre que les architectes nubiens pouvaient réaliser des œuvres originales tout en profitant des progrès que l'architecture avait accomplis dans le reste de la chrétienté. Dongola devint certainement durant cette période le principal centre de l'activité architecturale (fig. 8.9).

### *Troisième période*

Il n'est plus possible de distinguer durant cette période une évolution linéaire. L'activité architecturale était dispersée et subissait des influences diverses, principalement byzantines. Le trait le plus général est le dôme, introduit à la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle et lié à la nouvelle conception spatiale de l'église, qui privilégiait la dimension verticale. Les églises à plan central et les églises à plan rectangulaire (basilical) étaient les unes et les autres surmontées par un dôme dans leur partie centrale et les piliers de briques remplaçaient les colonnes. La brique crue est de nouveau communément utilisée. Outre la reconstruction d'églises anciennes, on en édifia de nouvelles dans un style qui résultait des modifications et des simplifications, variables selon les régions, qu'on apporta aux formes inventées par les architectes nubiens (fig. 8.10).

### *L'art religieux*

A partir de la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, des fresques figuratives ornèrent généralement l'intérieur des édifices religieux, dont la décoration ne comprenait auparavant que des éléments architecturaux (linteaux, piédroits et chapiteaux décorés de bas-reliefs). Les fresques de Faras, outre les nombreuses représentations du Christ et de la Vierge, figurent aussi des saints et des archanges, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des dignitaires locaux sous la protection de saints personnages<sup>86</sup>. Leur étude nous a permis de connaître avec précision l'évolution de la peinture murale en Nubie, dont les moyens d'expression diffèrent de ceux des pays voisins.

Nous avons pu distinguer différents styles de peinture et les classer dans l'ordre chronologique (quelques-uns de ces styles ont déjà été mentionnés dans le volume II de l'*Histoire générale de l'Afrique*): un style à dominante violette (fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle), des styles intermédiaires (début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle) et un style à dominante blanche (seconde moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle), auquel se rattache le portrait de l'évêque Kyros, premier

86. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 12, p.358-360; K. Michalowski, 1964*b*, 1966*b*, 1967, 1970, 1974; K. Weitzmann, 1970; G. Vantini, 1970*a*; M. Martens, 1972, 1973; M. Rassart, 1972; G. Vantini, 1981*b*; S. Jakobiński, 1982*d*; N. Pomerantseva, 1982.

métropolitain (fig. 8.4). Les fresques de cette première période inspirèrent un groupe de peintres qui, au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, fondèrent une nouvelle école dont le style se caractérise essentiellement par un ornementation typiquement nubienne résultant de la transformation d'éléments d'origine étrangère et par l'emploi de couleurs variables selon les périodes<sup>87</sup>. Ainsi, au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, après que l'intérieur de la cathédrale de Faras eut été replâtré, apparut un nouveau style à dominantes jaune et rouge. Le réalisme du style à dominante blanche fit place à une idéalisation extrême et à la stylisation des traits du visage. Le nouveau style mettait en valeur les broderies et les autres ornements des robes portées par les personnages. On peut citer par exemple le portrait de Georgios I<sup>er</sup> qui fut ajouté au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle au groupe de la Vierge et des apôtres qui orne l'abside de la cathédrale de Faras. Après la grande reconstruction de la cathédrale qui eut lieu à la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, le style polychrome I fit son apparition. C'est un des styles les plus répandus dans le nord de la Nubie; on le trouve dans plusieurs églises, par exemple à 'Abdallāh Nirḳī, à Sonḳi Tino et à Tamit<sup>88</sup>. Il se caractérise par l'éclat des couleurs et par la profusion des détails dans la représentation des robes, livres, couronnes et autres objets. Des quarante-huit peintures de ce style que nous connaissons, la plus remarquable est le portrait de l'évêque Marianos (fig. 8.8.), qui date des premières années du XI<sup>e</sup> siècle. La grande Nativité que possède aujourd'hui le Musée national du Soudan à Khartoum (fig. 8.11) date de la même époque; c'est la plus grande fresque de Nubie. Elle montre que les artistes nubiens savaient peindre des scènes à multiples personnages répartis sur des plans superposés. Elle n'est pas divisée en plusieurs registres selon la formule caractéristique de l'art égyptien; les différents groupes de personnages (rois, mages, bergers, archanges, anges volant dans le ciel) sont au contraire étroitement reliés aussi bien par le sujet de l'œuvre que par sa composition<sup>89</sup>.

C'est alors que les peintres nubiens commencèrent à représenter des nobles locaux sous la protection du Christ, de la Vierge ou de l'archange Michel. Ils avaient pour règle de donner leur véritable couleur aux visages de ces dignitaires, alors que le Christ et les saints sont toujours représentés avec une peau blanche<sup>90</sup>.

Le style polychrome dura jusqu'à la fin de la période chrétienne; ses prolongements sont appelés polychrome II (seconde moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle), polychrome III (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle) et style tardif (VII<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècles).

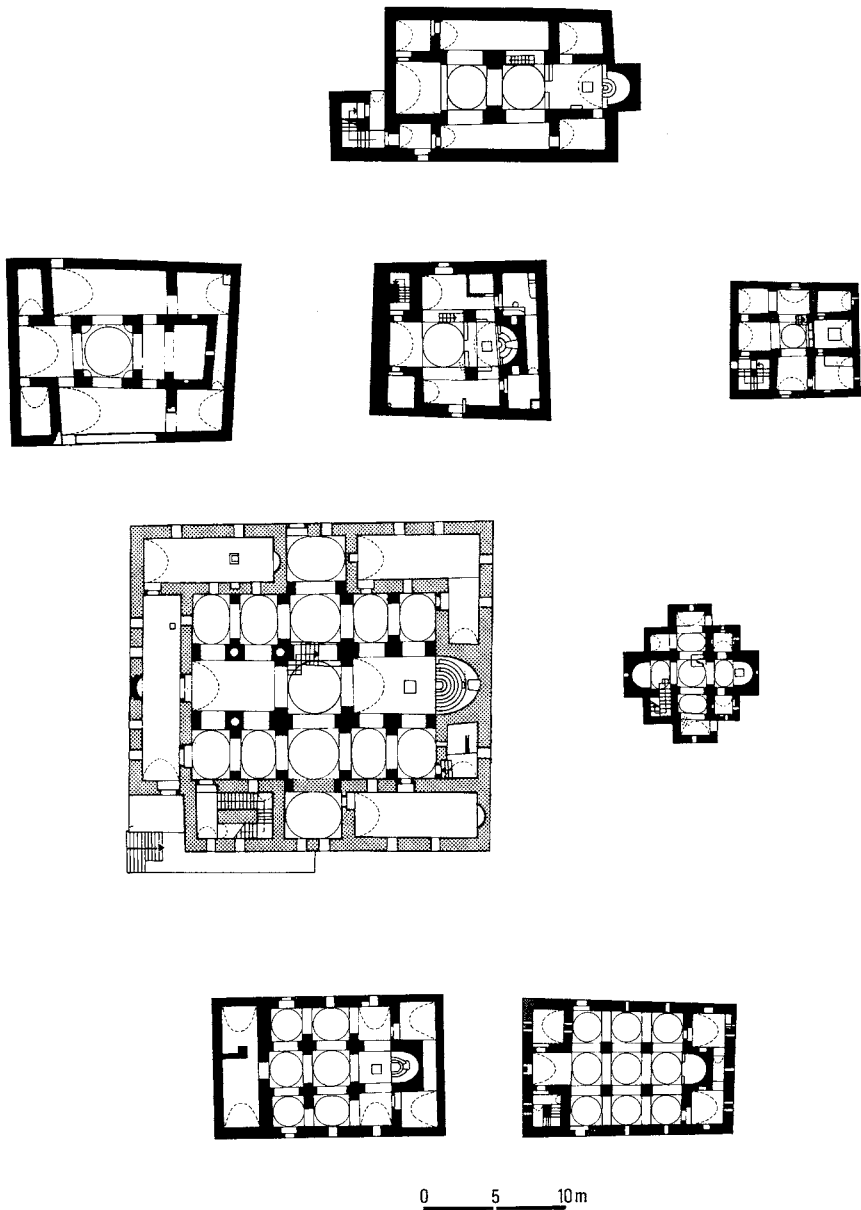
La découverte d'autres peintures sur les murs d'édifices nubiens a confirmé de façon si précise la chronologie établie au moyen des fresques

87. M. Martens-Czarnecka, 1982*a*, 1982*b*, 1982*c*.

88. P. van Moorsel, J. Jacquet et H. D. Schneider, 1975, p.54-131; S. Donadoni et S. Curto, 1968; S. Donadoni, 1970; S. Donadoni et G. Vantini, 1967-1968; S. Donadoni (dir. publ.), 1967, p.1-60.

89. K. Michalowski, 1974, p.39. Voir également K. Michatowski, 1967, p.143-148, pl. 63-69.

90. Voir S. Jakobielski, 1982*d*, p.164-165; B. Rostkowska, 1982*a*, p.295.



8.10. Architecture des églises nubiennes, troisième période. Exemples d'églises représentant des tendances variées. Rangée supérieure: C1 – influence du type basilique surmontée d'un dôme (basilique de Tamit); deuxième rangée: C2 – influence de la composition à double paroi (église de Nag' el-Oḳba) ou du type croix inscrite dans un carré (église de Sonki Tino); troisième rangée: C3 – influence du modèle cruciforme avec dôme (cathédrale de Faras, reconstruite à la fin du X<sup>e</sup> siècle, et église des anges de Tamit); rangée du bas: C4 – influence de la salle multiaxiale (église de Saint-Raphaël de Tamit et église de Kāw).

[Source: P. M. Gartkiewicz, 1982a.]



8.11. *Transept nord de la cathédrale de Faras et grande peinture murale polychrome représentant la Nativité (vers l'an 1000).*

[Source: © Centre de recherches en archéologie méditerranéenne, Académie des sciences de la Pologne, Varsovie.]

de Faras que celles-ci pourraient servir de base de datation<sup>91</sup>. Les recherches dont la peinture nubienne a fait l'objet ont devancé à cet égard celles qui portent sur la peinture copte égyptienne, dont les œuvres n'ont pas encore été entièrement cataloguées ni classées.

La peinture nubienne de la période chrétienne classique a subi surtout l'influence de l'art byzantin (comme on le voit jusque dans la profusion des éléments décoratifs), mais cette influence n'a pas remplacé complètement celle de l'art copte qui avait marqué la période précédente<sup>92</sup>. Les principales formes d'expression de la peinture nubienne présentent des caractéristiques qui lui sont propres.

Il faut insister sur la richesse iconographique<sup>93</sup> de la peinture nubienne, richesse qui dénote une connaissance approfondie des plus anciennes traditions chrétiennes et du texte des Écritures. La Nubie, pendant son âge d'or, est restée, ne l'oublions pas, un membre important de l'*oikoumène*<sup>94</sup> chrétienne. Elle était en relation, comme on le voit au moins par son art, et en particulier par son architecture, non seulement avec les coptes d'Égypte et très probablement avec l'Éthiopie, mais avec tous les pays où rayonnait la culture byzantine, de l'Arménie à la Syrie et à la Palestine. Tout en puisant son inspiration à ces sources diverses, elle réussit à acquérir une personnalité culturelle parfaitement distincte.

91. Voir en particulier M. Martens-Czarnecka, 1982c.

92. En ce qui concerne les influences qui se sont exercées sur les fresques de Faras, voir J. Leclant et J. Leroy, 1968; K. Weitzmann, 1970; P. Du Bourguet, 1970, p. 307-308; M. Rassart, 1972, p. 274-275; 1978; B. Rostkowska, 1981; M. Martens-Czarnecka, 1982d, p. 59-73.

93. Parmi le grand nombre d'articles qui ont été publiés sur ce thème, voir ceux de T. Golgowski, 1968, 1969; P. van Moorsel, 1966, 1970b, 1972, 1975; E. Dinkier, 1975; T. Dobrzaniecki, 1973-1975, 1974, 1980; L. Török, 1975; J. Kubińska, 1976; W. H. C. Frend, 1979; A. Tukaszewicz, 1978, 1982; E. Lucchesi-Falli, 1982; W. Godlewski, 1982b; voir également la note 86 ci-dessus. En ce qui concerne l'étude des problèmes iconographiques, voir en particulier K. Michalowski, 1974, p. 42-63 (bibliographie p. 312-313); 1979, p. 33-38; B. Rostkowska, 1982a, p. 295-299.

94. Mot grec signifiant la terre habitée. Forme francisée: œcumène (ou œcuménée). Chez les géographes anciens, partie habitée de la Terre, par opposition à l'ensemble de la Terre.



# La conquête de l’Afrique du Nord et la résistance berbère

*Hussain Monès*

Le précédent volume (II) de l’*Histoire générale de l’Afrique* a offert au lecteur une première description des Berbères, de leurs origines, de leurs structures ethniques et de certains de leurs traits caractéristiques<sup>1</sup>. Néanmoins, ce chapitre étant le premier à traiter de l’Afrique du Nord musulmane (à l’exclusion de l’Égypte) — le Maghreb —, il semble utile d’y présenter les Berbères tels que les ont découverts les Arabes à partir de 21/642, lorsqu’ils ont entrepris de conquérir leur territoire.

Aux yeux de quelques auteurs modernes, le terme « Maghreb » est devenu anachronique, car il ne s’applique plus qu’à une fraction du territoire. Il y a quelque six cents ans, Ibn Khaldūn (732/1332-808/1406) pensait de même. D’après lui, ce terme, *al-Maghreb*, était moins un nom propre qu’une définition géographique qui, ajoutait-il toutefois, était devenu le nom de ce territoire<sup>2</sup>.

E. F. Gautier commençait son ouvrage *Le passé de l’Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, par un chapitre au titre frappant : « Un pays qui n’a pas de nom »<sup>3</sup>. Sans doute s’agit-il d’une boutade, *al-Maghreb* [l’ouest de la terre de l’Islam] étant en fait, historiquement et géographiquement, la dénomination claire et précise d’une part nettement définie de ce monde : le nord de l’Afrique (Égypte exceptée), le territoire situé au nord du grand désert africain, le Sahara.

Jusqu’à ces dernières années, l’Afrique du Nord, ou Maghreb, passait généralement pour une terre pauvre où, exception faite de quelques parcelles

1. Voir Unesco, *Histoire générale de l’Afrique*, vol. II, chapitres 17, 18 et 19.

2. Ibn Khaldūn, 1956-1959, vol. 4, p. 193.

3. E. F. Gautier, 1937, p. 7.

de sol arable, la roche le disputait au sable. Sa pauvreté même en avait fait la terre d'un peuple vigoureux, fier et libre, comme dans le cas de l'Arabie. Mais, en réalité, le Maghreb est loin d'être pauvre. Il possède une zone littorale riche en végétation et en ressources aquatiques. Les pentes septentrionales de l'Atlas offrent d'excellents pâturages boisés. De beaux oliviers y prospèrent. Littoral et contreforts montagneux du nord bénéficient de la douceur du climat méditerranéen, *mizādī al-tulūl*, selon Ibn Khaldūn. Le haut plateau de l'Atlas est couvert de bois et de forêts. Au bord de l'Atlantique, le sol est fertile sur une large bande côtière.

Riches en forêts, cultures et pâturages, les montagnes de l'Atlas sont aussi hospitalières qu'elles sont belles. Elles ont abrité l'un des peuples les plus courageux et les plus endurants de la terre : les Berbères. Ibn Khaldūn est intarissable sur la beauté et la magnificence du « pays des Berbères » (*mawāṭin al-Barbar*), pays qui comprend aussi la Libye et une bonne partie du Sahara.

Après ce court exposé sur le milieu géographique, il faut consacrer quelques mots aux sources arabes ainsi qu'aux travaux modernes traitant l'époque de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Nous avons à notre disposition un certain nombre de textes arabes anciens dus à des historiens sérieux tels al-Balādhurī, Ibn ʿAbd al-Ḥakam, Ibn al-Athīr, Ibn ʿIdhārī, al-Mālikī, al-Dabbāgh, Ibn Khaldūn, Abū l-ʿArab Tamīm et al-Nuwayrī, qui sont une mine d'indications auxquelles on peut très largement se fier<sup>4</sup>. Néanmoins, on y trouve parfois des inconsistances, des datations erronées, des contradictions, ce qui s'explique par la distance dans le temps, les premiers historiens ayant écrit leurs œuvres plus de deux siècles après la conquête. La plupart des auteurs mentionnés peuvent être considérés comme de simples chroniqueurs ou analystes, sans grand esprit critique ; la seule exception est Ibn Khaldūn qui, en véritable historien, nous livre non seulement des matériaux solides, mais aussi une interprétation raisonnée de l'histoire des Berbères. Mais tous ces historiens étaient arabes et exprimaient le point de vue des conquérants ; celui des résistants berbères, lui, nous reste inconnu, malgré les quelques traces de leurs traditions qui ont été conservées dans les chroniques arabes.

Jusqu'à une époque fort récente, les études nord-africaines sont restées le monopole des chercheurs français et espagnols (et italiens pour la Libye), dont les ouvrages couvrent tout le champ de l'histoire depuis l'Antiquité jusqu'à l'indépendance du Maghreb. Tandis qu'il convient de reconnaître les efforts admirables qu'ils ont fait en publiant, traduisant et interprétant les sources, ainsi que leur grande contribution à l'élucidation de divers problèmes historiques, il faut cependant rappeler que ces travaux datent en majeure partie de l'époque coloniale et que leur interprétation devait donc, dans une large mesure, servir les objectifs de la politique coloniale — l'intégration de l'Algérie à la métropole, par exemple, dans le cas de la France. En outre, grâce aux sérieux efforts fournis par les chercheurs arabes et autres au cours des vingt dernières années

4. Voir la bibliographie.

la jeune génération des historiens est allée au-delà des jugements portés par les chercheurs français sur presque tous les grands problèmes de l'histoire de l'Afrique du Nord musulmane<sup>5</sup>.

A propos de cette évolution, un chercheur américain, Edmund Burke III, exprime l'avis général lorsqu'il déclare: «Jusqu'à une époque toute récente, l'étude historique de l'Afrique du Nord était pratiquement la chasse gardée des Français. Les rares historiens d'expression anglaise à se lancer dans l'étude du Maghreb le faisaient à leurs risques et périls, en s'exposant toujours au reproche de ne pas avoir bien assimilé l'énorme production des auteurs français... Dans une large mesure, cet état de fait était le produit de la division coloniale du travail. L'adage "la recherche suit le drapeau" trouvait une confirmation empirique dans le fait qu'en ce qui concerne le monde musulman les chercheurs des différents pays continuaient à "voir midi à leur porte"<sup>6</sup>.»

Néanmoins, nous éprouvons le plus profond respect et la plus grande estime pour l'œuvre immense des historiens français, même si, bien souvent, nous ne suivons pas, dans leur interprétation des textes, des hommes de science aussi vénérables qu'Henri Fournel, C. Diehl, E. Mercier, E. F. Gautier, M. Basset, William et Georges Marçais, R. Brunschwig, E. Lévi-Provençal, C.-A. Julien, pour ne citer qu'eux<sup>7</sup>.

## Les Berbères à la veille de la conquête arabe

Au début de leur conquête de l'Afrique du Nord, les Arabes ont découvert que les Berbères étaient, tout comme eux, organisés en *ḡabīla*. Ces *ḡabīla* étaient scindées en deux catégories: les Butr et les Barāni.

Curieusement, ces deux noms de groupes ne font leur apparition qu'au moment de la conquête arabe, jamais auparavant. Ibn 'Abd al-Ḥakam, le plus ancien chroniqueur de la conquête, parle le plus naturellement du monde des Barāni et des Butr, tandis que dans sa chronique extrêmement détaillée de l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Stéphane Gsell ne mentionne aucun de ces deux noms que Charles Diehl, dans sa volumineuse histoire de l'Afrique byzantine, ignore tout autant<sup>8</sup>.

Ces deux termes, Butr et Barāni, ont une consonance arabe: les Barāni sont ceux qui portent le burnous, déjà connu des Arabes avant que ceux-ci ne pénètrent en Afrique, puisque 'Umar ibn al-Ḥaṭṭāb, le second calife, l'aurait

5. Voir A. M. al-Abbādī et M. I. al-Kattānī, 1964; H. H. 'Abd al-Wahhāb, 1965-1972; J. M. Abun-Nasr, 1971; H. Djait, 1973; H. al-Djānhānī, 1968; A. Laroui, 1970, 1977; H. Monès, 1947; M. Talbi, 1971; S. Zaghālū, 1965; M. Brett, 1972; M. Churakov, 1960 et 1962; J. Wansbrough, 1968.

6. E. Burke III, 1975.

7. Voir la bibliographie.

8. S. Gsell, 1913-1928; C. Diehl, 1896. Il est bien possible que ce classement ait été plaqué sur le monde berbérophone par les auteurs arabes — créateurs du vocabulaire — à partir de réalités bien concrètement vécues au Moyen-Orient, où les Arabes ont eux-mêmes été divisés en deux grands groupes.

porté, et les Butr, selon les auteurs arabes, sont les descendants d'un homme du nom de Mādghīs al-Abtar. Ce dernier mot, *abtar*, est le singulier de *butr*. L'*abtar* est l'homme sans progéniture, ou l'homme à qui il manque une main ou une jambe, ou qui n'a pas de couvre-chef. Comme il n'est guère possible que les Butr fussent la progéniture d'un homme qui en aurait été dénué, il ne resterait plus qu'une explication: on aurait donné à Mādghīs, père des Butr, le surnom d'*abtar* parce qu'il lui manquait un attribut vestimentaire, le capuchon.

En tout état de cause, nous ne saurions accepter aucune de ces explications linguistiques. Nous devons nous contenter d'admettre le fait que, sur le témoignage de généalogistes berbères ou arabes, Ibn Khaldūn, l'historien des Berbères, écrit que depuis des temps immémoriaux les Berbères étaient divisés en deux blocs, et que leur éternelle querelle et leur hostilité mutuelle ont toujours été le facteur dominant de toute l'histoire des Berbères avant et après l'Islam.

D'après E. F. Gautier, cette classification correspondrait à deux genres de vie différents, les Barāni étant des montagnards sédentaires, alors que les fils de Mādghīs (ou les Butr) sont des nomades des plaines. Cette hypothèse a depuis séduit beaucoup de chercheurs, mais elle est trop hardie pour être acceptée sans être soumise à une critique scientifique<sup>9</sup>. Néanmoins, cette classification en deux grands groupes concrétise vraisemblablement le sentiment éprouvé par les populations berbères du Maghreb à propos de leur parenté respective. Il semble que les généalogistes berbères (et arabes aussi) ont construit cette division *a posteriori*, tenant compte de faits d'expérience historique.

D'après Ibn Khaldūn, au moment de la conquête arabe, les plus importantes confédérations de *ḵabliā* butr étaient celles des Zanāta, des Maḡhara et des Nafzāwa. Il semble que le groupe zanāta ait exercé la suprématie, car on dit qu'il a donné son nom à tous les groupes nomades de Butr. Zanāta est un petit-fils d'un certain Māzīgh. Il semble que les Barāni descendaient aussi de Māzīgh. Le mot signifie « homme libre »<sup>10</sup>.

D'autre part, et toujours au moment de la conquête, les plus importantes confédérations de *ḵabīla* barāni sont, selon Ibn Khaldūn, celles des Awrāba, des Hawwāra et des Ṣanhādja<sup>11</sup>.

Toutefois, dès que l'on passe à l'étude de la conquête arabe et de l'histoire de l'Afrique du Nord sous la domination islamique, on remarque l'apparition de nouvelles *ḵabīla* et de nouveaux groupes qui se révèlent plus importants que ceux mentionnés plus haut. Signalons enfin que les tables généalogiques présentées par Ibn Khaldūn ont été dressées à une époque plus tardive, certainement pas avant le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, à des fins politiques ou dynastiques.

9. E. F. Gautier, 1937, p.227-239; mais voir R. Brunschwig, 1947. H. R. Idris, 1962, vol. 1, p.4-6.

10. Fascinés par ce nom et sa signification, de jeunes érudits maghrébins souhaiteraient remplacer « Berbère » par « Imāzīghen » (pluriel de Amāzīgh). Ils voient en effet dans « Berbère » une signification péjorative qui n'y est pas attachée. Berbère est un nom propre ayant perdu toute relation avec les « Barbaroi ».

11. Ibn khaldūn, 1956-1959, vol. 4, p.282-296.

Les tables elles-mêmes sont pleines de contradictions et diffèrent selon les sources. La répartition géographique des *ḵabīla* pose un autre problème; une *ḵabīla* ou une confédération de *ḵabīla* peut en effet avoir des rameaux ou des ramifications dans différentes parties du Maghreb, en particulier après l'invasion des Banū Hilāl, au <sup>ve</sup>/<sub>XI<sup>e</sup></sub> siècle<sup>12</sup>.

C'est pourquoi, pour plus de sûreté, il vaut mieux se contenter de présenter les grandes lignes de la division « tribale » des Berbères à l'époque de la conquête arabe et ultérieurement jusqu'au <sup>vi<sup>e</sup></sup>/<sub>XII<sup>e</sup></sub> siècle.

À l'époque de la conquête arabe, les Barāni étaient divisés en de nombreux groupes importants tels que les Ṣanhādja, les Kutāma, les Talkāta, les Awrāba et les Maṣmūda (ou Masāmida). Les Zanāta (ou Zanatiens) peuplaient la Cyrénaïque et la Tripolitaine et au sud, jusqu'au Djabal Nafūsa et aux oasis du Fezzān, les confédérations de *ḵabīla* prépondérantes étaient celles des Hawwāra, des Luwāta, des Nafūsa et des Zaghāwa.

Ils dominaient également la partie orientale de l'Algérie actuelle que l'on appelait à l'époque arabe la région d'al-Mzāb. Ils peuplaient les terres à pâturage des pentes méridionales des montagnes de l'Atlas central jusqu'au fleuve Mulūya. C'était le pays du très vaste groupe des *ḵabīla* Miknāsa, qui s'étendait vers le sud jusqu'à la région fertile des oasis du Tafilālet.

Les Kutāma et les Ṣanhādja peuplaient le Maghreb central, y compris le massif de l'Aurès (Awrās) et le pays Ḵabā'il (la Grande Kabylie), vivant dans les régions de Tāhert et de Tlemcen. C'était l'habitat des grands groupes de Kutāma, qui ont aidé à établir le califat fatimide, des Talkāta, fondateurs des deux émirats zirides, des Awrāba, qui jouèrent un rôle prépondérant dans la fondation de l'émirat idriside, dans le nord du Maroc, et de quelques *ḵabīla* de moindre importance. Ibn Khaldūn appelle ces *ḵabīla* Ṣanhādja du centre du Maroc « la première génération des Ṣanhādja » (*al-ṭabaḵa al-ūlā min Ṣanhādja*). Il existait d'autres petites enclaves de Ṣanhādja au Maghreb occidental, la plus importante étant celle des Haskūra, qui vivaient dans le Haut Atlas au pays des Masmūda, auxquels les Ṣanhādja se joignirent et se mêlèrent pour constituer l'Empire almohade.

Un autre groupe de Ṣanhādja vivait sur les terres désertiques du sud du Wādī Dar'a (Oued Dra) et descendait dans la bande saharienne qui longe la côte Atlantique jusqu'au fleuve Sénégal. Leurs plus importantes *ḵabīla* étaient les Lamtūna, les Massūfa, les Djuddāla, les Gazūla (Djazula, les Banū Wārīth, les Lamṭa et les Ṭarḵa. Ces derniers sont les fameux Touareg (al-Ṭawāriḵ), seigneurs du grand Sahara jusqu'à l'époque actuelle. Tous ces groupes étaient des nomades chameliers<sup>13</sup>.

Ibn Khaldūn appelle ce groupe de Ṣanhādja « la seconde génération des Ṣanhādja » (*al-ṭabaḵa al-thāniya min Ṣanhādja*).

12. Voir chapitre ci-après.

13. Voir chapitre 13 ci-après.

Certains généalogistes excluent totalement les Kutama des Ṣanhādja et des Berbères, les faisant descendre des Arabes et leur donnant une généalogie sud-arabique himyarite.

Mais ce sont les Maṣmūda (ou Masāmida) qui forment le groupe le plus important des Barāni. Ils dominent la quasi-totalité du Maghreb occidental, à l'exception de quelques petites enclaves peuplées de Ṣanhādja et de Zanāta. Les branches les plus importantes de ce groupe sont les Ghumāra (région de Tanger et totalité du Rif) et les Barghawāṭa, qui règnent avec les Awrāba sur la vallée de Sebū. Les Masāmida vivent dans les régions montagneuses du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas et dans la plaine fertile du Sūs, qui s'étend entre les deux chaînes de l'Atlas au sud du massif montagneux de Sirwa. Ce sont les fondateurs du mouvement religieux et de l'empire des Almohades qui réaliseront l'union du Maghreb et de l'Espagne<sup>14</sup>. Parmi les *ḵabīla* les plus importantes qu'ils regroupent figurent les Hintāta, les Haylāna (ou Aylāna), les Urīka, les Hazardja, les Masfīwa, les Dughāgha, les Hargha, les Ahl-Tin mallal, les Sawda, les Ganfisa, les Banū Wawazgīt, les Fatwāka, les Mastāna, etc.

Ce n'est là, bien entendu, qu'un portrait sommaire des Berbères et de leurs *ḵabīla* à l'époque où les Arabes arrivèrent en Afrique du Nord. Les unes ont résisté aux Arabes, les autres se sont ralliées à eux et se sont converties à l'islam au cours de la longue période de la conquête.

Presque tous les Berbères restaient fidèles à leurs anciens cultes de vénération des forces de la nature. Les Arabes les appelaient *mādjūs* [adorateurs du feu]; mais dans le contexte des débuts de l'islam, le mot signifie généralement « païens ».

Le christianisme n'était que peu répandu parmi les Berbères. Seuls les habitants de la frange littorale, ceux que les Arabes appelaient *al-Afāriḵa*, conservèrent cette religion. Les Afāriḵa étaient un peuple marginal, composé d'un mélange de Berbères et de Carthaginois romanisés, de Romains et de Grecs. Comparés aux puissants groupes berbères de l'intérieur du pays, ils ne formaient qu'une petite minorité<sup>15</sup>. Chez les Berbères proprement dits, la diffusion du christianisme était faible; ce n'est qu'en Tingitane et en Byzacène qu'il avait pénétré dans l'arrière-pays. En outre, les chrétiens de l'Afrique byzantine étaient divisés par des chiïsmes; depuis longtemps, la religion chrétienne avait fourni aux Berbères le prétexte d'un regroupement contre la domination romaine, et ils s'étaient jetés avec ardeur dans les hérésies (arianisme, donatisme) opposées à la doctrine de l'Église de Rome. Une pareille situation s'est ensuite développée contre la politique religieuse de Byzance.

Le judaïsme fit aussi de nombreux prosélytes, et, s'il ne joua pas le rôle que certains auteurs ont tenté de lui attribuer, il fut néanmoins répandu dans tout le nord de l'Afrique. La plus grande partie des Juifs indigènes descend d'autochtones convertis avant l'apparition de l'islam<sup>16</sup>.

14. Voir Unesco. *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV. chapitre 2.

15. Sur les Afāriḵa, voir T. Lewicki, 1951-1952.

16. Voir H. Simon, 1946; H. Z. Hirschberg, 1963, 1974.

## Première phase de la conquête : la conquête de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine

En l'an 20/641, entre 'Amr ibn al-ʿAṣ et le patriarche Cyrus, dernier gouverneur byzantin de l'Égypte, fut conclu le traité d'Alexandrie qui entérinait la conquête de son territoire par les Arabes. Peu après, le 16 *shawwāl* 21/17 septembre 642, la dernière garnison de Byzance évacuait Alexandrie.

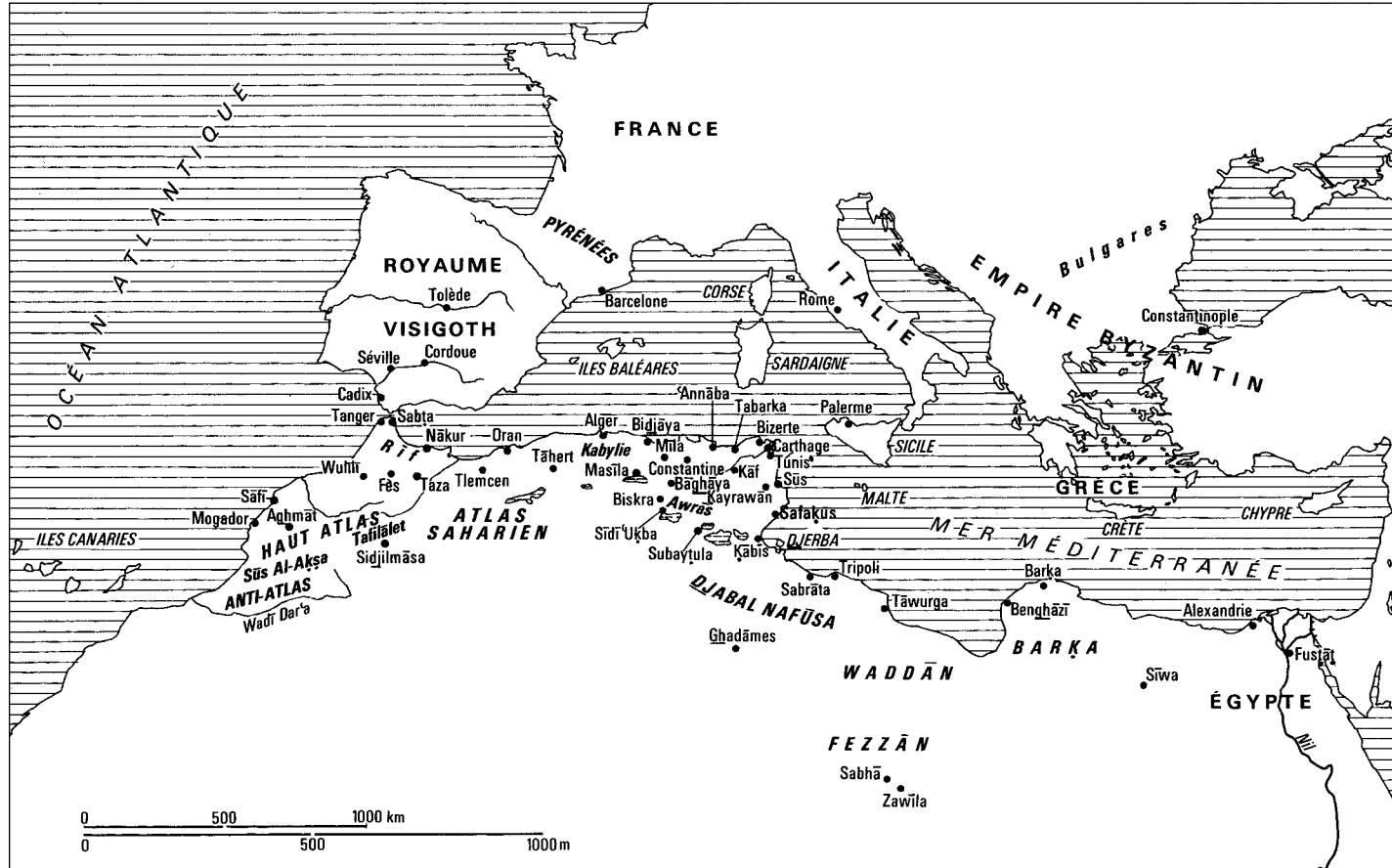
Mais le conquérant de l'Égypte, 'Amr ibn al-ʿAṣ, estimait nécessaire d'annexer la Cyrénaïque. Depuis la dernière réorganisation de l'empire par l'empereur Maurice Tibère (582-602), celle-ci appartenait à la province d'Égypte, ainsi que la Tripolitaine. Marchant donc, au début de 22/643, sur la Cyrénaïque, il s'en empara sans pratiquement rencontrer de résistance. Il ne trouva en face de lui ni Grecs ni Rūm (Byzantins) mais uniquement des Berbères appartenant aux groupes des Luwāta et des Hawwāra. Ceux-ci finirent par se rendre et acceptèrent de payer un tribut annuel de 13 000 dinars, qui représenterait désormais une partie du tribut de l'Égypte<sup>17</sup>.

Dans les documents arabes, la Cyrénaïque apparaît parfois sous le nom d'Antābulus (Pentapolis, les cinq villes). On l'appelle aussi *Ḳūrīnā*, ce qui est une légère déformation du nom grec Cyrène. Toutes les appellations de cette région disparaîtront bientôt pour faire place au nouveau nom que lui donnent les Arabes: Barḳa, inspiré de celui d'une petite ville de la région (aujourd'hui al-Mardj).

En même temps, 'Amr envoyait son lieutenant Nāfiʿ ibn 'Abd al-Ḳays occuper Zawīla, petite oasis sur la route du Fezzān qui existe toujours, légèrement au sud-est de Sabḥā. Zawīla est relativement éloignée de Barḳa, mais il semble que c'était, à l'époque, le plus important point d'eau des caravanes sur la route du Fezzān. Ce détail montre bien que, dès le début, les Arabes se virent obligés de conquérir l'intérieur, et pas seulement la plaine côtière. Nāfiʿ ibn 'Abd al-Ḳays y laissa une garnison et revint à Barḳa auprès de 'Amr. Tous deux rentrèrent en Égypte en *radjab* 22/avril ou mai 643.

Un an plus tard, 'Amr ibn al-ʿAṣ et ses lieutenants revinrent pour franchir une étape de plus dans la conquête de l'Afrique du Nord. Leur objectif était Tripoli, alors partie intégrante de l'Égypte au même titre que Barḳa. Il fallait annexer ce port, ceint de hautes murailles, dont le commerce faisait la prospérité. Les vaisseaux hellènes y jetaient l'ancre pour acheter les produits — olives, huile d'olive et laine — de la région, qui était renommée pour l'excellente qualité de ses moutons. 'Amr se saisit de Tripoli après un siège rapide. Pour parfaire son œuvre, il lança deux colonnes, l'une sous les ordres de Buṣr ibn 'Abī Arṭāt sur Sabra ou Sabrāta, dernière grande ville de l'ouest tripolitain, la seconde sur Waddān, l'oasis la plus importante de l'arrière-pays de Tripoli, qu'il plaça sous le commandement de 'Abd Allāh ibn al-Zubayr. L'occupation de Waddān impliquait l'annexion de toute la région

17. Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1922, p. 170 et suiv.



9.1. La conquête du Maghreb par les Arabes.  
[Source : I. Hrbek.]



montagneuse de Nafūsa. Le *Djabal Nafūsa* était à l'époque couvert d'une riche végétation, d'oliveraies et de pâturages. C'était aussi le bastion de la confédération des Nafūsa.

En procédant de la sorte, 'Amr ibn al-'Aṣ mettait un point final à la conquête de l'égypte. Les frontières occidentales de sa province étaient assurées. Au-delà de ces frontières, c'était Byzance et sa province de Byzacène (en gros, la Tunisie actuelle).

## Les premières incursions en Ifrīkiya

En l'an 27/647, le nouveau gouverneur de l'Égypte, 'Abd Allāh ibn Sa'd, lança une attaque contre le Byzacène. En ce temps-là, le gouverneur de l'Afrique byzantine était Gregorius (*Djurghīr*), l'exarque des Arabes, qui quelques années auparavant, la proclamant indépendante, avait coupé sa province du reste de l'empire. Dans son armée on comptait de nombreux mercenaires et des Berbères. Les armées arabes et byzantines se rencontrèrent non loin de Suffetula, que les Arabes nomment Subaytula (*Sbeitla*). La bataille se termina par une victoire décisive : l'exarque Gregorius fut tué, sa fille et de nombreux membres de sa maison furent capturés et Subaytula occupée. Beaucoup de Byzantins se réfugièrent à Carthage, à Sūs (*Hadrumetum*) et dans d'autres ports tandis qu'un grand nombre quittait l'Afrique pour n'y jamais revenir.

Après sa victoire, 'Abd Allāh ibn Sa'd, qui s'était querellé avec ses officiers, regagna l'Égypte, mais des colonnes arabes razziaient le pays dans toutes les directions, faisant des milliers de prisonniers, en particulier à *Thysdrus*, forteresse ou théâtre romain (aujourd'hui *al-Djamm*). Se sentant à sa merci, les populations africaines s'adressèrent à 'Abd Allāh ibn Sa'd en lui demandant d'accepter une rançon considérable pour prix de son départ. Comme cette offre lui convenait, il acquiesça, s'empara de la rançon et évacua le pays. La campagne se termina en 28/649.

## Seconde phase de la conquête

Les campagnes de 'Amr ibn al-'Aṣ et 'Abd Allāh ibn Sa'd peuvent être considérées comme les étapes préliminaires ou préparatoires de la conquête. Les Arabes ont désormais fait connaissance avec la terre du Maghreb et avec ses habitants. Déjà, certains des participants à ces campagnes ont acquis une utile expérience. Depuis l'expédition de 'Amī ibn al-'Aṣ, une garnison permanente occupe *Barqa*; une autre, de moindre importance, est établie à *Waddān*. Mais tous les projets de conquête islamique furent paralysés pendant près de douze ans à la suite de la guerre civile qui fit rage chez les Arabes, depuis le milieu du califat de 'Uthmān (24/644-36/656) jusqu'à l'accession au califat de Mu'āwiya ibn Abī Sufyān en 41/661.

Sitôt la paix restaurée au sein de l'Empire arabe, le nouveau calife Mu'āwiya, fondateur de la dynastie umayyade, décréta la reprise de la conquête sur tous les fronts. En 43/663, Mu'āwiya nomma son allié 'Uḫba ibn 'Amīr al-Djuhanī gouverneur d'Égypte, et Mu'wiya ibn Hudaydj al-Sākunī commandant en chef de l'armée arabe qui allait reprendre la conquête du Maghreb.

Pendant cette période, les circonstances jouaient, en Afrique, en faveur des Arabes. Profitant de leur longue absence dans les années qui avaient précédé, les Byzantins tentèrent de restaurer leur autorité en Afrique. L'empereur Constantin II (641-668) y envoya un nouvel exarque, le patrice Nicéphore, avec ordre de prélever sur la population de la province un impôt équivalant à celui dont elle s'acquittait vis-à-vis des Arabes. La population refusa. Elle était incapable de réunir de telles sommes. Des tensions s'ensuivirent, qui conduisirent à l'inévitable affrontement. C'est alors que l'armée de Mu'āwiya ibn Hudaydj vint frapper à la porte (45/665). Mu'āwiya pouvait aisément vaincre Nicéphore; il l'obligea à se réfugier derrière les murs d'Hadrumetum (Sūs) et lança contre lui une colonne de cavalerie sous les ordres de 'Abd Allāh ibn al-Zubayr. Les cavaliers s'emparèrent de Sūs et obligèrent Nicéphore à prendre la mer. Puis les musulmans enlevèrent successivement Djalūla (Cululis), Bizerte et l'île de Djerba. En 46/666, ils risquèrent même une première incursion sur les côtes de Sicile.

En 50/670, le calife Mu'āwiya congédiait Ibn Hudaydj et nommait 'Uḫba ibn Nāfi' commandant en chef des forces arabes en Afrique du Nord. Cette nomination allait donner à la conquête un tour décisif. Partant de Waddān, 'Uḫba entreprit une longue expédition, passant par le Fezzān et le sud du Kawār. Il prit partout soin d'assurer l'autorité de l'Islam. Il construisit des mosquées, établit des garnisons et y laissa des missionnaires, puis remonta vers le nord jusqu'à Ghadāmes, où il fut rejoint par 10 000 cavaliers que lui envoyait Mu'āwiya pour l'aider dans sa nouvelle mission. Il commença par attaquer les dernières places fortes byzantines situées entre Gabès (Ḳābis) et l'endroit où il avait décidé de créer une base militaire et d'installer le centre politique (*miṣr*) de sa province. Il entreprit sans tarder la fondation d'une capitale, qu'il nomma Ḳayrawān, ce qui signifie « camp » ou « arsenal ».

La ville commença à s'élever. On raconte qu'à cette occasion, 'Uḫba accomplit de nombreux miracles: le Ciel lui aurait indiqué la direction précise de la *qibla*. Il aurait aussi donné ordre à tous les serpents et autres animaux nuisibles d'abandonner les lieux — ce qu'ils auraient fait. C'est là une partie de la légende de Sīdī 'Uḫba, le premier saint musulman d'Afrique. Avec Ḳayrawān, l'une des plus anciennes et vénérables cités de l'Islam, la première province musulmane d'Afrique du Nord était née. On lui donna le nom d'Afrique, Ifriḳiya. A l'époque, elle correspondait à peu près à la Tunisie actuelle.

Ayant ainsi créé une base de départ et doté la nouvelle province d'une capitale, 'Uḫba commença à préparer son action, mais il eut la mauvaise surprise d'apprendre sa destitution (56/675). Son successeur, Dīnār ibn Abū al-Muhādjjir, qui exerça ses fonctions de 56/675 à 63/682, se révéla comme l'un des esprits les plus brillants qui aient jamais dirigé la conquête arabe au

Maghreb. A son arrivée en Afrique, il se rendit compte que la situation avait légèrement évolué au détriment des Arabes. Déjà, l'empereur de Byzance, Constantin IV (Pogonat), était sorti victorieux de leur première grande attaque et du siège de Constantinople entrepris sous le règne du premier calife umayyade, Mu'āwiya. Il décida de profiter de cette victoire pour récupérer une partie des terres perdues. Il reprit Chypre et d'autres îles de la mer Égée et dépêcha des émissaires pour renouer les liens avec ce qui restait des Byzantins à Carthage et dans d'autres parties de l'ancienne province. Cette mission accomplie, les envoyés gagnèrent à la cause de Byzance le Berbère le plus puissant de l'époque, Kusayla<sup>18</sup>, chef des Awrāba et de la confédération de *ḡabīla ṣanhādja*, qui dominait tout le Maghreb central.

Informé de la situation en Ifrīqiya, Abū al-Muhād̄jir, suivant la coutume des chefs arabes de l'époque, décida de rencontrer l'ennemi au plus tôt. Avec son armée, il se porta jusqu'aux territoires des Awrāba, dans la région de Tlemcen. Là, il chercha à établir des contacts avant d'engager le combat. Il vit Kusayla et gagna sa confiance, lui expliqua la doctrine de l'islam, et l'assura que s'il acceptait de s'y rallier, lui-même et tous ceux de son clan deviendraient membres à part entière de la communauté musulmane.

Le Berbère se laissa convaincre. Avec tous les siens, il embrassa l'islam. Ceci se passait en 59/678, date mémorable dans l'histoire de l'islamisation du Maghreb. L'année suivante, en 60/679, Abū al-Muhād̄jir, assisté de son puissant allié, envoya une armée sous les ordres de son lieutenant *Sharīk* ibn Sumayy al-Muradī conquérir la péninsule connue aujourd'hui sous le nom d'Iklībiyya ou encore de *Djazīrat Bashū*, mais qui, pendant des siècles, avait porté le nom de *Djazīrat Sharīk*. S'étant rendu maître de la péninsule, Abū al-Muhād̄jir s'attaqua à Carthage et s'empara de Mila, place forte stratégique de Byzance, un peu au nord de Cirta (la Constantine actuelle).

Peu après ce succès, Abū al-Muhād̄jir se vit retirer son commandement et 'Uḡba fut à nouveau nommé gouverneur de l'Ifrīqiya et commandant en chef de l'armée arabe de l'ouest, à la suite de la mort de Mu'āwiya et de l'avènement de son fils Yazīd en 61/680. La seconde nomination de 'Uḡba ibn Nāfi' à la tête de l'armée arabe conquérante de l'ouest est sans aucun doute l'événement le plus important de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Il restaure la ville de Ḳayrawān, remet en état la mosquée et déclare qu'il ne tardera pas à ouvrir à l'Islam l'ensemble du Maghreb. Laisant dans la capitale une garnison de 6 000 hommes, il se met en marche avec 15 000 cavaliers, auxquels s'ajoutent quelques milliers de Berbères de Kusayla.

Mais au lieu de choisir les facilités offertes par la plaine côtière, il se hasarde dans l'Aurès et doit attaquer les *ḡabīla* berbères au cœur de leur territoire. Il se lance d'abord sur Bāghāya, ancien centre du chiisme des donatistes sous les Byzantins. Il y avait encore dans la région beaucoup de ces chrétiens chiismatiques, retranchés dans leur bastion montagnard pour échapper aux Byzantins. A l'approche de 'Uḡba, ils s'unissent aux Berbères

18. Ibn al-Athīr, citant Muḡammad ibn Yūsuf al-Warrāk comme une autorité en la matière, évoque la forme *Kasīla*.



9.2. Partie des fortifications byzantines de la ville de Tebessa : l'arc de Caracella, originellement au centre de la ville romaine, est devenue sous les Byzantins la porte nord d'une ville plus petite ceinte de murailles, et finalement conquise par les Arabes.

[Source : © M. Brett.]

voisins pour tenter d'arrêter ses troupes, mais ils sont défaits, et les survivants se réfugient dans la montagne où 'Uḳba les laisse de crainte de perdre du temps. Des milliers de Berbères et de chrétiens (les textes arabes parlent de Rūm) se replient en hâte vers l'ouest. Laissant derrière lui Bāghāya, 'Uḳba prend Masīla d'assaut, passe les gorges de l'Aurès et débouche devant Tiāret (Tāhert). Là, il a la surprise de trouver en face de lui des milliers de Berbères (Luwāta, Hawwāra, Zuwaghā, Matmāta, Zanāta et Miknāsa) qui l'attendent avec un important contingent de Rūm. Il fonce sur eux et les disperse au cours d'une bataille acharnée.

Cette victoire confère à 'Uḳba l'auréole d'un invincible combattant. Impressionnés par sa personnalité et ses victoires, des milliers de Berbères se rallient à l'Islam et s'engagent en masse dans son armée. Il quitte la région de Tiāret et envahit celle de Tlemcen, pays des Awrāba et de Kusayla. Abū al-Muhādjir déconseille à 'Uḳba de les attaquer, parce qu'ils sont déjà musulmans et que leur chef Kusayla se trouve être son ami et allié. Il fait fi des sages avis de cet homme sincère et se jette avec ses nombreux combattants au cœur du pays Awrāba. Kusayla bout de colère, mais domine sa fureur tout en décidant de prendre une revanche le moment venu.

'Uḳba traverse alors la Mulūya, franchit la passe stratégique de Taza et marche sur Tingis (Tandja, Tanger), dont le gouverneur, Julien (Julian)<sup>19</sup>,

19. Il est aujourd'hui établi que Julian n'est pas un nom personnel, mais un titre, *comes Juliānus*, c'est-à-dire comte de Julia Traducta (ancien nom de Tarifa). Il était sans aucun doute wisigoth. C'est pourquoi on rencontre un autre Julian au temps de la conquête de l'Espagne. Voir J. Vallvé, 1967.

entre en contact avec lui et lui conseille de se porter au sud et de conquérir les territoires berbères. 'Uḳba se précipite sur les bastions montagnards des Masāmida, princes des cimes, qui s'enfuient, terrorisés, et se replient jusqu'à Wādī Dar'a, où il les pourchasse et leur inflige une cuisante défaite. Remontant vers le nord-est, il traverse la région de Tafilālet, puis oblique à l'ouest en direction d'Aghmāt-Urīka, où il bâtit une mosquée. Il en fait élever une autre à Naffis, village situé sur le petit cours d'eau du même nom.

De là, 'Uḳba marche en direction du sud-ouest et atteint la côte atlantique à Sāfi (au nord de Mogador), près du village d'Ighiran-Yattūf (cap Guir). Là, d'après la légende, il entre dans l'eau à cheval et dit que c'est en combattant pour Dieu qu'il a atteint le bout du monde. S'il ne poursuit pas plus loin, c'est qu'il n'existe plus de terre qu'il puisse déposer dans le giron de l'Islam.

Le voyage de retour sera tragique. Les hommes sont épuisés. Après une si longue expédition, ils ont hâte de revoir leurs familles. A ceux qui le désirent, 'Uḳba permet de partir en avant. Finalement, il ne lui reste plus que 5 000 hommes. C'est le moment qu'attend Kusayla pour exercer sa vengeance. Alors qu'ils passent dans la région de Tlemcen, sa patrie, il abandonne le camp de 'Uḳba et se hâte jusqu'au centre de l'Atlas, prend contact avec les chrétiens qui y sont réfugiés et convient avec eux d'attendre 'Uḳba dans une plaine près de Tahūdhā, au sud de Biskra. 'Uḳba se trouve encerclé par quelque 50 000 hommes. Il montre une bravoure digne de sa réputation. Mettant pied à terre avec Abū al-Muhādjjir et le reste de ses compagnons, il fonce sur l'ennemi et trouve la mort des braves. Presque tous les siens sont tués (dhū l-ḥidjdja 63/août 683).

La tragique nouvelle alarme tout le Maghreb. A Ḳayrawān, les musulmans sont frappés de panique, la garnison prend en toute hâte la route de l'est. Kusayla marche sur Ḳayrawān et s'en empare. Il n'abjure pas l'islam mais se proclame gouverneur, traitant avec bienveillance les Arabes de la ville. Ainsi, l'aventure de 'Uḳba se termine par une catastrophe, mais l'Ifriḳiya n'est pas perdue pour l'Islam. Pour la première fois dans l'histoire, elle est gouvernée par un Berbère de pure souche: Kusayla, prince des Awrāba.

La campagne de 'Uḳba n'aura pas été une aventure sans lendemain. En dépit de sa fin tragique, c'est l'expédition la plus importante et la plus décisive que les musulmans aient entrepris au Maghreb. Les Berbères ont redouté cet homme, mais sa mort valeureuse en a fait un saint, un martyr (*mudjjāhid*). Sa tombe à Sīdī 'Uḳba devint le sanctuaire le plus vénéré de toute l'Afrique du Nord.

## Les débuts de la résistance berbère

La campagne de 'Uḳba eut un autre effet d'une grande portée: les Berbères se rendirent compte que l'attaque arabe avait été dirigée contre eux,

et non pas seulement contre les Byzantins. Il devint clair que le but des Arabes était d'inclure dans leur empire et leur communauté les Berbères et leur territoire. Bien que les masses berbères n'aient pas eu d'objections à embrasser l'islam, leurs chefs n'étaient pas disposés à se laisser incorporer dans l'empire d'une puissance étrangère. La victoire de Kusayla apparut comme la première manifestation de cet esprit: il était heureux d'être l'ami et l'allié du gouverneur arabe Abū al-Muhād̲j̲ir, mais il refusait d'être le sujet d'un calife lointain. D'un autre côté, les Umayyades ne pouvaient accepter de céder à un chef local, fût-il musulman, la suzeraineté sur la nouvelle province. Mais le calife ʿAbd al-Malik ibn Marwān (66/685-86/705) était alors incapable d'envoyer des renforts en Afrique. Néanmoins l'idée ne lui vint jamais de négocier avec Kusayla.

C'est seulement en 69/688 qu'une nouvelle armée commandée par Zuhayr ibn Ḳays recommença la reconquête de la province perdue. Kusayla, qui avait constitué un royaume berbère comprenant l'Aurès, le sud constantinois et la plus grande partie de l'Ifrīḳiya (68/687-71/690), ne se sentit plus en sécurité à Ḳayrawān en apprenant l'approche de la nouvelle armée arabe. Il décida d'attendre l'ennemi à Mamma, petit village entre Ḳayrawān et Lāribus, dont les habitants étaient des Hawwāra.

La bataille de Mamma fut décisive. Très à l'aise désormais dans l'art de la guerre, les Arabes purent vaincre Kusayla et le tuer (71/690). Les Berbères essuyèrent de lourdes pertes. Les Arabes pourchassèrent les fuyards très loin dans le Maghreb, parfois jusqu'à la Mulūya. Les Awrāba, qui étaient alors un des plus puissants clans berbères, furent totalement vaincus. Abandonnant les environs de Tlemcen, ils s'établirent au nord de Sebū, aux alentours de Wulīlī (Volubilis). De nombreuses places fortes tombèrent aux mains de Zuhayr, entre autres Sicca Vaneria (Shikkahāriya, al-Kāf aujourd'hui).

Après sa victoire, Zuhayr ne s'attarda pas en Ifrīḳiya. Il séjourna un an dans le pays, puis il annonça son départ. Or, tandis qu'il s'acheminait vers l'Égypte, un corps d'armée byzantin, profitant de la guerre des Arabes contre Kusayla, s'empara de Barḳa. Lorsqu'il l'apprit, Zuhayr était déjà à proximité. Il marchait avec l'avant-garde de l'armée, suivi du gros de la troupe, mais trouva la mort dans l'affrontement avec les Byzantins.

La nouvelle de cette victoire byzantine inquiéta le calife ʿAbd al-Malik; il lui fallut cependant attendre quatre ans avant d'être en mesure d'envoyer en Ifrīḳiya les contingents nécessaires, car il avait trop d'autres problèmes à résoudre d'urgence. Le calife choisit comme nouveau gouverneur Ḥassān ibn al-Nuʿmān, qui leva une armée importante et fit affecter la totalité des revenus de l'Égypte à l'entretien de l'expédition. Il voulait en terminer avec la conquête du Maghreb.

Ḥassān visait en premier lieu les Byzantins: il voulait les empêcher de s'allier avec les Berbères. Arrivé à Ḳayrawān, il marcha sur Carthage et en détruisit le port de telle sorte qu'aucun vaisseau byzantin ne pût jamais y entrer. Puis il envoya dans toutes les directions des colonnes chargées d'expulser les derniers Rūm. La plupart d'entre eux cherchèrent refuge dans les îles de la Méditerranée. Des combats violents se déroulèrent dans la région

d'Istafūra (Satfūra), la péninsule où s'élevaient Hippo Diarhytus (Bizerte), Hippo Regius (Bône, 'Annāba) et Tabarka. C'était autant de places fortes et de colonies byzantines, et toutes tombèrent aux mains des Arabes.

Cela fait, Ḥassān estima en avoir terminé avec les tâches militaires et se consacra à l'organisation du territoire. Mais à peine était-il de retour à Ḳayrawān que lui parvenait une nouvelle aussi alarmante qu'inattendue. Une femme berbère, surnommée par les Arabes *al-Kāhina*, la prophétesse (c'est sous ce surnom qu'elle est entrée dans l'histoire), chef de la *ḵabīla* des *Djarāwa* de l'Aurès, avait rassemblé tous les *Zanāta* de la région et déclarait qu'elle bouterait les Arabes hors d'Ifrīḳiya. Al-Kāhina était indiscutablement une femme impressionnante. Mi-reine, mi-sorcière, le teint sombre, la chevelure abondante, des yeux immenses, qui, d'après les auteurs anciens, viraient au rouge tandis que ses cheveux se dressaient sur sa tête lorsqu'elle était en colère ou poussée par ses démons, c'était un vrai personnage de légende<sup>20</sup>.

En tant que chef d'une importante *ḵabīla zanatā*, elle avait été bien inquiétée par la victoire imprévue de Kusayla, chef *ṣanhādja*, qui avait exercé sa domination sur une région voisine. Lorsque les Arabes, ces nouveaux venus, battirent les *Ṣanhādja* et menacèrent de dominer tout le Maghreb, ses craintes augmentèrent, ce qui la détermina à défier les Arabes.

La nouvelle fut une surprise pour Ḥassān. Il se porta aussitôt à l'assaut de ce nouvel ennemi. Al-Kāhina s'attendait à voir les Arabes s'emparer de *Bāghāya*, qui leur aurait servi de base pour l'attaquer dans l'Aurès. Elle l'occupa sans tarder, leur fermant ainsi la route vers l'intérieur. Ḥassān avança jusqu'à *Miskiāna*, petit village sur le ruisseau du même nom, non loin du camp de la reine sorcière. En 77/696, il passa à l'attaque. Les *Djarāwa* se jetèrent sur les Arabes avec une telle impétuosité que ceux-ci durent se replier, laissant sur le terrain des centaines de morts et quelque quatre-vingts prisonniers. Les blessés furent si nombreux que le plus ancien de nos chroniqueurs, Ibn 'Abd al-Ḥakam, a appelé *Wādī Miskiān* « le wādī de la calamité ». Ḥassān battit en retraite sur *Barḳa*. Al-Kāhina se contenta de sa victoire et, au lieu de marcher sur *Ḳayrawān*, retourna dans ses montagnes.

Pensant que seul le butin intéressait les Arabes, elle inaugura la stratégie de « la terre brûlée », et laissait détruire toutes les cultures et les villages entre l'Aurès et l'Ifrīḳiya. Cette politique souleva contre elle les sédentaires, qui ne tardèrent pas à envoyer des émissaires à Ḥassān pour qu'il se hâte de leur porter secours. La situation s'aggrava l'année suivante, en 78/697, quand l'empereur de Byzance, Léon (695-698), envoya une flotte qui mit Carthage à sac et y massacra de nombreux musulmans.

Ce n'est qu'en 80/699 que des renforts parvinrent à Ḥassān. Fatigué de cette lutte interminable pour l'Afrique, le calife 'Abd al-Malik avait décidé de porter un coup décisif. L'armée avec laquelle Ḥassān marcha contre al-Kāhina fut la plus considérable qu'on eût jamais vue dans la région, la troupe arabe étant renforcée par des milliers de Berbères, pour la plupart butr.

20. Voir M. Talbi, 1971.

La dernière bataille entre Ḥassān et al-Kāhina eut lieu en 82/701. La reine y trouva la mort, et ses partisans, la déroute. Aussitôt, les Berbères de l'Aurès demandèrent l'amnistie. Ils l'obtinrent à condition de fournir aux Arabes des combattants pour leurs armées. 12 000 hommes furent alors envoyés à Ḥassān, qui les plaça sous le commandement des deux fils de la reine vaincue. Tous ces combattants, y compris les deux jeunes princes, se rallièrent à l'Islam.

Ḥassān eut ainsi le sentiment que la résistance berbère avait été brisée. Il retourna à Ḳayrawān et entreprit d'empêcher toute nouvelle tentative de retour de la part des Byzantins. A cette fin, il donna l'ordre de détruire Carthage de fond en comble. En 83/702, c'était chose faite. La vie de cette cité, glorieuse dans l'histoire, avait pris fin.

Mais l'Ifrīkiya ne pouvait se passer d'un port important. Aussi Ḥassān choisit-il l'emplacement d'un vieux port phénicien, Tarses (Tarshīsh), situé au sud-ouest de Carthage, sur le rivage d'une baie peu profonde. Il ordonna l'édification d'un nouveau port, et le calife lui envoya d'Égypte 1 000 coptes spécialisés dans cet art pour l'aider à en tracer les plans. Un canal fut percé et un chantier naval ou « arsenal » (*dār al-sinā'a*) construit pour les navires. Ainsi naquit le port de Tunis. On l'inaugura la même année (83/702). Trente ans plus tard, le gouverneur de tout le Maghreb arabe, 'Ubayd Allāh ibn al-Ḥabḥāb (116/734-123/741) le transformait en vraie grande cité. Sur ses ordres, l'arsenal fut agrandi, de nouveaux docks bâtis, et la population fut encouragée à venir y habiter. Il fit de Tunis le centre des grands camps destinés aux troupes arabes stationnées dans la région, et transforma sa mosquée en mosquée cathédrale (*masjid djamī*). C'est la fameuse mosquée Zaytūna, l'un des plus importants sanctuaires de tout le monde islamique.

Entre-temps, Ḥassān avait commencé à mettre sur pied le système administratif de la nouvelle province d'Afrique. Il y inclut la région de la Tripolitaine (Tarābulus), de Misrāta à l'est, de Tāwargha à l'ouest, la région de l'Ifrīkiya proprement dite, de Gabès à 'Annāba, et celle du Mzāb, de 'Annāba jusqu'au cours supérieur du Chélif (au sud d'Alger). C'est cet ensemble qui sera désormais considéré comme la province d'Afrique. A l'ouest de Chélif s'étendaient le Maghreb central puis le Maghreb occidental qui, théoriquement, faisaient partie de l'Empire islamique, mais dont on n'entendra plus parler après la mort de 'Uḳba. On y trouvait déjà des communautés musulmanes, mais l'annexion de fait des deux Maghreb au califat sera l'œuvre de Mūsā ibn Nuṣayr et de ses fils.

Pour le moment, Ḥassān organisait sa province de l'Ifrīkiya sur le modèle du système administratif appliqué dans l'ensemble de l'Empire islamique, qui respectait partout les divisions administratives antérieures. A la tête d'une province, les musulmans nommaient un gouverneur (*āmil*), qui désignait lui-même un vice-gouverneur (*wālī*) pour chaque circonscription. En général, les impôts représentaient 10 % environ des revenus individuels. En Ifrīkiya, où il n'y avait pratiquement ni chrétiens ni juifs pour payer la capitation (*djizya*), nous pouvons imaginer que cette source de recettes, importante partout ailleurs (en Égypte par exemple), était sans doute presque inexistante.



Il reste que l'Ifrīkiya ressemblait à l'Arabie, toutes deux présentant la même organisation sociale en *ḵabīla*. En Arabie, le gouvernement prélevait sur les *ḵabīla* un impôt qui était d'environ 2 % de la richesse collective de la *ḵabīla* en chameaux et en moutons. Cet impôt était la *sadaqa*, et son percepteur le *muṣaddīq*. Ces collecteurs d'impôts étaient dépêchés une ou deux fois par an aux *ḵabīla*. Hassān appliqua le même principe aux régions désertiques et montagneuses de sa province. Cependant, comme le gouvernement devait pourvoir à la nomination d'un juge (*ḵādī*) pour chaque centre ethnique ainsi qu'à l'envoi de missionnaires ou d'enseignants pour instruire la population des principes de l'islam et présider aux prières, il ne retirait en fait des *ḵabīla* presque aucun revenu, ces divers fonctionnaires étant payés grâce à la *sadaqa*.

En tout état de cause, Ḥassān dota la province d'Afrique d'une infrastructure administrative très solide. Il n'est pas étonnant que cette province, vu l'extension géographique que nous avons indiquée, soit devenue la clef de voûte de toute la structure arabe de l'Afrique du Nord. Grâce à sa mosquée, entièrement rénovée par les soins d'Ḥassān, Ḳayrawān devenait l'un des centres les plus importants de la culture et de la science islamiques.

Malgré l'absence d'autorité arabe sur les deux Maghreb, l'islam progressait régulièrement et partout grâce aux prédicateurs, nombreux jusque dans la région de Sūs, à l'extrême sud du Maroc. Des documents dignes de foi nous assurent qu'à l'époque, les Berbères construisaient partout des mosquées et qu'ils dotaient ces mosquées cathédrales de chaires (*manābir*) pour la prière publique. Ceux qui n'avaient pas exactement orienté sur La Mecque la *ḵibla* de leur mosquée corrigeaient les erreurs commises<sup>21</sup>. On dit que la chaire de la mosquée Aghmāt Hilāna (au sud de Marrakech) fut utilisée dès 85/704.

## La conquête du Maghreb occidental

Ḥassān ibn al-Nu'mān n'exerça pas ses fonctions assez longtemps pour parachever son œuvre. En 85/704, il fut remplacé par Mūsā ibn Nuṣayr, sexagénaire extravagant, d'une étonnante ambition, protégé du gouverneur de l'Égypte, 'Abd al-'Azīz ibn Marwān. Il vint en Ifrīkiya, débordant d'énergie malgré son âge, manifestant une incroyable soif d'aventures, de conquêtes, de gloire. A peine était-il arrivé à Ḳayrawān qu'il commençait ses campagnes. Il voulait soumettre les deux Maghreb (central et occidental) et comptait en tirer un butin fabuleux. Malheureusement pour lui, il ne s'y trouvait aucun trésor, regorgeant, comme en Iraq ou en Iran pendant les conquêtes, d'or et de pierres précieuses. Il n'y avait là que des hommes, leurs familles et leurs troupeaux.

Comme but de sa première campagne, Mūsā choisit un *djabal* au sud de Tabarka, *Djabal Zaghwān* (Zengitanus). C'était le territoire de certaines

21. E. Lévi-Provençal, 1954a, p. 22, La *ḵibla* est l'orientation vers laquelle doivent se tourner les musulmans lorsqu'ils prient en direction de la Ka'ba. C'est aussi, dans une mosquée, l'espace en retrait, le coin de prière, orienté vers la Ka'ba de La Mecque.

branches des Hawwāra et des Djarāwa qui n'avaient pas encore fait leur soumission. Il les attaqua sauvagement et fit de nombreux prisonniers. Le coup porté terrifia les Berbères d'un bout à l'autre de l'Atlas central. Ils commencèrent à fuir en direction du Maghreb occidental. Mūsā les pourchassa. Après avoir conquis quelques villages et *ḵabīla* du Rīf, où les filles de Kusayla s'étaient réfugiées, Mūsā occupa Tanger (Tandja) et accorda sa protection à Ceuta (Sabta) et à son gouverneur, Julian. De là, Mūsā envoya ses quatre fils et quelques autres de ses officiers à la tête de colonnes volantes pour ratisser le Maghreb occidental dans toutes les directions. Ils rejoignirent les frères *ḵabīla* maṣmūda sur Wādī Darʿa et les vainquirent.

La plupart des Berbères du Maghreb occidental offrirent leur soumission et embrassèrent l'islam. Mūsā créa trois nouvelles provinces: le Maghreb central avec Tlemcen (Tilimsān) pour capitale, le Maghreb extrême-occidental (al-Maghrib al-Aḵṣā) avec Tanger (Tandja) pour capitale, et al-Sūs al-Aḵṣā.

Pour chaque province, il désigna un gouverneur résidant dans sa capitale avec une forte garnison. Ces garnisons n'étaient pas seulement composées d'Arabes, mais aussi de Berbères. En vue de s'assurer l'obéissance des populations soumises, il prit en otage (*rahāʿin*) un grand nombre de combattants qu'il incorpora dans l'armée musulmane. A Tanger, Mūsā nomma son fils Marwān gouverneur, et il lui affecta 17 000 combattants masnudites. Il le remplaça plus tard par Ṭāriḵ ibn Ziyād.

C'est ainsi que Mūsā a achevé la conquête de la totalité du Maghreb. C'était un formidable exploit, mais il avait utilisé des méthodes cruelles qui allaient coûter cher aux musulmans. En 91/710, Mūsā repartit pour Ḳayrawān. L'année suivante, il fut rappelé pour se voir confier la tâche suprême de son existence: la conquête de la péninsule ibérique (al-Andalus).

## La conquête de la péninsule ibérique (al-Andalus)

Aucune étude de la conquête de l'Afrique du Nord par les musulmans ne peut passer sous silence le rôle de premier plan joué par les Berbères lors de la conquête de la péninsule ibérique et leur contribution à l'histoire de l'Espagne musulmane ainsi qu'à l'hégémonie musulmane en Méditerranée.

L'édifice monumental que représentent l'histoire et la civilisation de l'Espagne musulmane est l'œuvre commune des Arabes et des Berbères. Le premier chef militaire musulman qui a entrepris une opération de reconnaissance dans le sud de la péninsule pour explorer les possibilités de conquête (91/710) est Tarīf, fils de Zarʿa ibn Abī Mudrik. Tarīf appartenait à la jeune génération des Berbères islamisés formés à l'école militariste de Ḥassān ibn al-Nuʿmān et de Mūsā ibn Nuṣayr. Il mena à bien cette expédition et donna son nom à un petit port du sud de l'Espagne, Tarifa. Le général musulman qui, le premier, décida de la conquête de l'Espagne, Ṭāriḵ ibn Ziyād ibn ʿAbd Allāh ibn Walghū, était également berbère. Son grand-père ʿAbd Allāh

appartenait à la *ḳabīla* des Warfadjūma, branche des Nafza. Converti à l'islam par 'Uḳba, il avait servi sous ses ordres.

Nous avons déjà dit que Mūsā avait nommé Ṭāriḳ ibn Ziyād gouverneur de la province de Tandja, ou al-Maghrib al-Aḳṣā [Le Maghreb extrême-occidental], ce qui représentait la partie septentrionale du royaume du Maroc actuel. Il avait sous ses ordres une armée de 17 000 hommes, pour la plupart des Ṣanhādja.

Avec ce corps expéditionnaire et quelques troupes arabes, Ṭāriḳ franchit le détroit et débarqua auprès du promontoire rocheux qui portera dorénavant son nom : Djabal Ṭāriḳ (« la montagne de Ṭāriḳ » ou, comme nous le prononçons aujourd'hui, Gibraltar). En shawwāl 92/août 711, il remporta sa fameuse victoire sur l'armée wisigothe, dans la bataille où périt Roderic (en espagnol Rodrigo, en arabe Rūdrīk), le dernier roi wisigoth<sup>22</sup>. Sans perdre de temps, le général se lança sur Tolède (Ṭulayṭula) avec son infatigable cavalerie berbère. Après avoir couvert à marches forcées plus de 500 kilomètres, il s'empara de la capitale des Goths, exploitant ainsi à fond son succès initial. Un mois plus tard, en dhū l-hidjja 92/septembre 711, Ṭāriḳ, le premier des grands généraux berbères de l'Islam occidental, avait déjà mis fin au règne des Wisigoths sur la péninsule, inaugurant ainsi l'ère de l'Espagne musulmane.

Mūsā ibn Nuṣayr ne tarde pas à rejoindre Ṭāriḳ et termine son œuvre avec une armée de 18 000 hommes, des Arabes pour la plupart. Les deux conquérants se retrouvent à Talavera. Ṭāriḳ et ses Berbères se voient confier la tâche de conquérir l'Espagne du Nord-Ouest. Ils s'y emploient et, en 93/712, ils ont déjà en trois mois balayé le territoire qui va du nord de l'Èbre aux Pyrénées et annexé l'inaccessible pays basque. Ils y laissent un petit détachement sous les ordres du Munūsa, l'un des lieutenants berbères, qui jouera un rôle décisif dans les campagnes musulmanes dans le sud de la France. Avant la fin de son commandement en Espagne, Ṭāriḳ conquiert avec ses Berbères toute la région qu'on nommera plus tard la Vieille Castille, occupe Amaya, Astorga et enfin Léon.

Les échos des brillants succès remportés en Espagne poussèrent les Berbères à se ruer par milliers sur la péninsule ibérique. Telle était leur hâte que certains traversèrent le détroit sur des troncs d'arbres. Sitôt arrivés, ils prirent part à la conquête du reste de la péninsule et à la campagne musulmane dans le sud de la France. La bataille de Poitiers, qui mit fin aux succès des musulmans en Gaule, eut lieu à l'automne de 114/732. Des milliers de Berbères demeurèrent dans le sud du pays pendant une quarantaine d'années encore<sup>23</sup>. Beaucoup d'autres Berbères s'établirent en Espagne (al-Andalus, l'Espagne musulmane), se marièrent avec des Arabes ou des Romano-Ibères, et devinrent des Andalous musulmans. La péninsule était parsemée de colonies berbères. Leur progéniture appartenait à la classe des *muwalladūn* (Andalous de père

22. Le site de la bataille n'est pas établi définitivement. On indique généralement ou les rives de la Guadalete ou la Laguna de la Janda, ou Jeréz de la Frontera comme les champs de bataille les plus probables. Mais I. Olagüe (1974, chapitre 2) a démontré que la bataille aura lieu près du fleuve Guadarranque, non loin de Gibraltar.

23. Voir J. Reinaud, 1836; J. Lacam, 1965; G. de Rey, 1972.

arabe ou berbère et de mère ibérique), qui formaient 70 % de la population de l'Espagne musulmane. De toutes conditions sociales, ces Andalous d'origine berbère nous ont laissé une interminable liste de personnages célèbres : généraux, ministres, théologiens, inventeurs, poètes et artistes.

## Les Berbères après la conquête arabe

Lorsque s'achève la longue conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes (642-711), apparaît un pays totalement nouveau, dont la population traverse une période de transformation de ses structures sociales (et même ethniques), de son mode de vie, de ses modes de pensée et même de sa conception du monde. Ses relations politiques, spirituelles et culturelles avec le monde chrétien sont coupées pour près de dix siècles. Des côtes de l'Atlantique à la Cyrénaïque, cette population tourne ses regards vers le monde de l'Orient musulman et arabe. Lentement, au fur et à mesure de son islamisation et de son arabisation, elle acquiert le sentiment d'appartenir à ce monde ; celui-ci est si fort et si profond que certains des groupes les plus importants commencent à se targuer de lointaines ascendances arabes pré-islamiques. Par la suite, les généalogistes professionnels élaboreront en ce sens des arbres généalogiques que tous les Berbères accepteront comme autant de faits indiscutables.

Il est surprenant de constater l'attrait irrésistible qu'exerça l'islam sur les Berbères. Au cours de la conquête, ils ont embrassé cette confession en masse mais, au début, leur conversion n'était guère que de pure forme. Ils ont adhéré à l'islam parce que sa doctrine claire et simple les séduisait. Pendant toute la période de la conquête, les émigrants arabes se sont établis sur l'ensemble du territoire de l'Afrique du Nord. Ils s'installaient en nouveaux venus pacifiques, et on leur faisait partout bon accueil. D'importants groupes arabes se sont fixés dans de nombreux secteurs de la Cyrénaïque et de la province d'Ifrīqiya. Ils y sont demeurés longtemps, surtout dans les deux divisions provinciales de l'Ifrīqiya et du Mzāb. Une fraction non négligeable de ces colons appartenait à la grande confédération arabe de Tamīm. Ces groupes arabes sont tombés en décadence pendant la période aghlabide (184-296/800-909) et ont été lentement absorbés par la population locale.

Par ailleurs, de petits groupes d'Arabes, parfois même des familles ou des individus, se sont installés au sein de *ḡabīla* berbères où ils étaient considérés comme des professeurs. Ils exerçaient les fonctions d'imam, de chefs religieux. Souvent cette direction spirituelle devenait aussi politique : l'imam arabe était le chef politique de la *ḡabīla*. Cette évolution implique que le colon arabe se soit transformé en Arabe berbérisé. Un exemple caractéristique est celui de Banū Šālīḡ ibn Manšūr al-Yamanī, fixé dans la région de Nakūr (aux environs de l'actuel Alhucemas, dans le nord du Maroc), dont le calife 'Abd al-Malik lui avait fait présent en 91/710. Cette famille arabe se mêla à la population, et les *ḡabīla* berbères finirent par considérer ses membres comme des émirs. De même, les Banū Sulaymān ibn 'Abd Allāh ibn al-Ḥasan, famille

de descendants du Prophète, se sont établis dans la région de Tlemcen où ils ont créé, avec la collaboration des Berbères locaux, un certain nombre d'émirats arabo-berbères, cependant que leurs cousins, les Idrisides de Fès, s'employaient activement à partir de 172/788 à parachever l'islamisation du Maghreb occidental.

Il arrivait très souvent que ces colons arabes fussent des adeptes des différentes sectes musulmanes dissidentes des kharidjites (*Khawāridj*), qui condamnaient le régime des Umayyades et prêchaient des doctrines égalitaires qui trouvaient vite un écho favorable parmi les Berbères.

Les grandes conquêtes qui ont permis aux Arabes de se répandre en dehors de leur péninsule ont été faites sous la bannière et au nom de la nouvelle religion, l'islam. En ce temps, être Arabe signifiait être musulman, et *vice versa*. Cette tendance à l'identification ethnique et religieuse, au lieu de disparaître avec la conversion de peuples dans les pays conquis, s'est maintenue et même approfondie avec l'avènement de la dynastie umayyade. L'Empire umayyade était effectivement un royaume arabe, avec à sa tête l'aristocratie mecquoise de kurayshites, anciens adversaires du Prophète et convertis de la dernière heure. Cette aristocratie a dirigé l'État musulman principalement à son profit, ne tenant pas compte des principes démocratiques propres à la doctrine islamique. Les nouveaux convertis non arabes continuaient d'être traités en citoyens de deuxième ordre, n'ayant pas les mêmes droits — particulièrement dans le domaine fiscal — que les Arabes. Pour conserver leurs privilèges de classe et leurs revenus, les califes umayyades — sauf le pieux ʿUmar ibn ʿAbd al-ʿAzīz (99/717-101/720) — ne se montrèrent jamais prêts à accorder aux nouveaux convertis leurs droits de membres de la communauté islamique (*umma*) et à les considérer comme les égaux des Arabes. C'est cette politique qui a provoqué la crise profonde du régime umayyade et qui a conduit à la chute de la dynastie au milieu du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Comme souvent en histoire, des tensions d'ordre social et ethnique ont trouvé leur expression dans des mouvements de dissidence religieuse. Dans le cas des Berbères, toutes les conditions étaient réunies. Les derniers gouverneurs umayyades ont introduit une politique dure qui ne tardera pas à provoquer des réactions hostiles : les Berbères étaient considérés comme un peuple vaincu que l'on pouvait gouverner par la force, alors que presque tous étaient déjà devenus musulmans, qu'ils avaient combattu pour l'islam et que par conséquent ils se considéraient comme citoyens à part entière de l'Empire islamique, sur un pied d'égalité avec les Arabes. Les Berbères se plaignaient d'avoir été mal récompensés de leurs services (c'était très net en Espagne où on leur avait donné comme fiefs des régions moins fertiles). Aussi se détachèrent-ils, au Maghreb, de l'orthodoxie sunnite, représentant la politique officielle des Umayyades, et se tournèrent-ils vers les doctrines kharidjites<sup>24</sup>. Les kharidjites réussirent à établir des communautés de leur secte dans toutes les régions et dans des secteurs montagneux comme le Djabal Nafūsa, au sud de Tripoli. Ces foyers de dissension furent créés aussi bien par les Berbères que par

24. Voir le chapitre 3 ci-dessus et le chapitre 10 ci-après.

les Arabes. Les uns et les autres s'attaquaient à l'administration umayyade. En 123/741, le soulèvement général contre les Umayyades qui débuta au Maghreb occidental sous l'administration du gouverneur 'Ubayd Allāh ibn al-Ḥabḥāb n'a pas été, comme on l'a dit généralement, un soulèvement des Berbères contre les Arabes destiné à chasser ceux-ci du Maghreb, mais plutôt une révolte musulmane contre l'administration umayyade. Les détails de ce soulèvement feront l'objet d'autres chapitres de ce volume.

# L'indépendance du Maghreb

*Mohamed Talbi*

## Révolte et indépendance du Maghreb

### Le Maghreb umayyade

Poitiers (114/732) marqua l'épuisement du mouvement centripète qui avait irrésistiblement concentré autour de Damas, à l'est et à l'ouest, des provinces de plus en plus nombreuses. Huit ans plus tard, en 122/740, commença le mouvement inverse, la réaction centrifuge qui allait donner naissance à plusieurs États indépendants. De 78/697 à 122/740, huit gouverneurs s'étaient succédé à la tête de *Ḳayrawān*, capitale régionale dont dépendait tout l'Occident musulman, de *Lebda*, à l'est de *Tripoli*, jusqu'à *Narbonne* au-delà des Pyrénées. L'administration directe de cette vaste région par Damas via *Ḳayrawān* ne dura ainsi qu'un peu plus de quatre décennies. Comparé à la durée de la domination romaine, vandale et byzantine, ce laps de temps paraît dérisoire. Pourtant les résultats furent autrement plus importants et plus durables. Pourquoi? Certainement parce que les autochtones, tout en repoussant la domination extérieure, manifestèrent leur adhésion sincère aux valeurs introduites par l'Islam. Leur adhésion à celles-ci fut, comme nous le verrons, d'autant plus profonde qu'elle contribua de façon décisive à catalyser et à stimuler les énergies pour le combat.

### La montée de la colère

Pour comprendre la naissance douloureuse du nouveau Maghreb, un Maghreb indépendant issu de la conquête, il faut faire nettement la dis-

inction entre le fait coranique et sa traduction historique. Traduire, c'est toujours plus ou moins trahir. C'est dire que l'idéal de fraternité qui devait imprégner les relations des musulmans entre eux, sans distinction de race, de couleur ou de lieu, fut très mal rendu dans les faits. Aucun racisme de doctrine ni de principe, certes. Aucune ségrégation de fait non plus. Soit. Pourtant, les Arabes étaient souvent enclins à ne voir dans les Berbères que « la lèpre de la terre »<sup>1</sup> et faisaient circuler sur leur compte des *ḥadīth*<sup>2</sup> humiliants, *ḥadīth* qui étaient d'autant plus nocifs et révoltants qu'indubitablement apocryphes. Pour être tout à fait juste et ne pas fausser les perspectives, il faut ajouter aussi que certains Arabes, les plus généreux, tentaient de les anoblir en leur imaginant une lointaine ascendance arabe<sup>3</sup>, surtout yéménite. Il s'agissait en quelque sorte, par le biais de la fiction généalogique, qui pesait alors souvent d'un poids décisif, de les récupérer et de les intégrer, d'en faire des frères<sup>4</sup>. Ceci traduit déjà les hésitations et les ambiguïtés du comportement des Arabes vis-à-vis des Berbères.

Ces hésitations se retrouvent au niveau politique. Ḥassān ibn al-Nu'cman, renouant avec la politique d'Abū al-Muhādīr Dīnār, allié et ami de Kusayla, incorpora les Berbères dans son armée, et les intéressa au *fāy*<sup>5</sup> [partage des terres]. Son successeur, Mūsā ibn Nuṣayr (79/698-95/714), tout en se conciliant de larges fractions berbères et en s'entourant de fidèles et nombreux clients, dont Ṭāriq, le fameux conquérant de l'Espagne, reprit le style énergique de 'Uḡba et mena rudement la pacification. Le calife Sulaymān b. 'Abd al-Malik (96/715-99/717) le remplaça par Muḥammad b. Yazīd auquel il donna en particulier des consignes rigoureuses de justice fiscale. Cette tendance fut encore accentuée par le très pieux 'Umar ibn 'Abd al-'Azīz (99/717-101/720), dont le gouverneur, un *mawlā*<sup>6</sup> doublé d'un ascète, mit tout son zèle à répandre l'islam et à en donner la meilleure image. Hélas ! Le règne de 'Umar fut trop bref. A sa mort, un nouveau gouverneur, Yazīd b. Abī Muslim, formé en Iraq à la dure école d'al-Ḥadīdjādī, fut dépêché à Ḳayrawān. Pour maintenir le volume des impôts, volume compromis par les conversions massives, il décréta, contrairement à la lettre et à l'esprit du Coran, que les nouveaux convertis à l'islam continueraient à payer la *djizya* [capitation]<sup>6</sup> et il humilia par ailleurs ses gardes berbères en décidant de les marquer aux mains. Ceux-ci l'assassinèrent (102/720- 721). Ce fut le premier signe de la montée de la colère : Ibn Khaldūn y voit, à juste titre, la première manifestation de l'esprit kharidjite au Maghreb<sup>7</sup>.

Dès lors la situation ne fit qu'empirer. Comme on ne peut tout relater, il faut se limiter à rapporter, *in extenso*, un texte qui résume d'une manière saisissante les doléances berbères. Il n'est pas impossible que ce texte repro-

1. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 6, p. 185.

2. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 6, p. 177, 181-189; à propos du *ḥadīth*, voir chapitre 2 ci-dessus.

3. Yāqūt, 1866-1873, vol. 1, p. 369.

4. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 6, p. 187.

5. *Mawlā* (pl. *mawālī*): musulman non arabe, attaché en qualité de client à une *ḳabīla* arabe.

6. *Djizya*: impôt de capitation payé par les non-musulmans (chrétiens, juifs...).

7. Ibn Khaldūn, 1867, vol. 6, p. 220-221.



duise effectivement le contenu du mémorandum laissé en désespoir de cause à Hishām b. ‘Abd al-Malik (105/724–125/743) par la délégation conduite par Maysara qui, après sa vaine et ultime tentative, allait déclencher la révolte qui marque le début de l’indépendance du Maghreb : « Maysara partit pour l’Orient à la tête d’une délégation d’environ une dizaine de personnes, afin d’avoir une entrevue avec Hishām. Ils demandèrent une audience et rencontrèrent beaucoup de difficultés. Ils allèrent alors trouver al-Abrash et le prièrent de porter à la connaissance du Prince des croyants ceci : “Notre émir part en campagne avec nous et ses troupes arabes. Lorsqu’il fait du butin, il nous exclut du partage et nous dit : ‘Ils y ont davantage droit.’ Nous nous sommes dit : Soit ! Notre combat dans la voie de Dieu n’en est que plus pur, car nous ne touchons rien pour cela. Si nous y avons droit, nous y renonçons volontiers à leur profit, et si nous n’y avons aucun droit, de toute façon nous n’en voulons pas.” Ils ajoutèrent : “Lorsque nous assiégeons une ville, notre émir nous dit aussi : ‘Avancez !’ Et il garde ses troupes arabes en arrière. Nous disons aux nôtres : Soit encore ! Avancez, votre part dans le combat dans la voie de Dieu s’en trouvera accrue, et vous êtes de ceux qui se dévouent pour leurs frères. Nous les avons ainsi préservés au prix de nos vies, et nous nous sommes dévoués en leur lieu et place.”

» Puis ce fut le tour de nos troupeaux. On se mit à éventrer les brebis pleines à la recherche des fourrures blanches des fœtus destinés au Prince des croyants. On éventrait mille brebis pour une seule fourrure. Nous nous sommes dit : Comme tout cela est simple pour le Prince des croyants ! Nous avons cependant tout supporté ; nous avons tout laissé faire.

» Puis on poussa notre humiliation jusqu’à nous enlever toutes celles de nos filles qui sont jolies. Nous fîmes alors remarquer que nous ne trouvions rien qui puisse justifier cela dans le Livre de Dieu ou dans la tradition. Or nous sommes musulmans.

» Maintenant, nous désirons savoir : tout cela, le Prince des croyants l’a-t-il voulu, oui ou non<sup>8</sup> ? »

### Une doctrine révolutionnaire : le kharidjisme

Maysara, dit le Vil (*al-hakīr*), était un ancien marchand d’eau berbère converti au kharidjisme sufrite. Le kharidjisme fut, sous les Umayyades, la force révolutionnaire la plus redoutable. Né de la *fitna*<sup>9</sup>, grande crise qui ébranla la communauté musulmane à la suite de l’assassinat de ‘Uthmān (35/656), il élaborait d’abord une théologie politique. Cette théologie donne pour axe commun à toutes les formes de kharidjisme le principe de l’élection de l’imam, chef suprême de la communauté, sans distinction de race, de pays ou de couleur, le pouvoir devant être confié au meilleur, « fût-il un esclave abyssin au nez tranché<sup>10</sup> ».

8. Al-Ṭabarī, 1962-1967, vfol. 6, p. 254-255.

9. *Fitna* : rébellion ou guerre civile entre musulmans.

10. Al-Rabīʿ ibn Ḥabīb, *Musnad* n° 819; A. J. Wensinck *et al.*, 1933-1969.

Par ordre décroissant d'extrémisme révolutionnaire, on distingue quatre formes de kharidjisme : celui des azāriqa, des nađjadāt, des sufrites, et enfin des ibadites. Les premiers, les plus violents, furent exterminés en Orient par le très énergique al-Hađidjāđj vers 81/700, et les seconds disparurent pratiquement de la scène politique quelques années plus tôt, vers 74/693, c'est-à-dire avant la conquête définitive du Maghreb. Seuls demeurèrent en lice les sufrites et les ibadites. On peut démontrer que leurs propagandistes prirent le chemin de l'Ouest vers 95/714. Tout se passa comme s'ils s'étaient partagés les zones d'action : les sufrites à l'ouest de Ḳayrawān, et les ibadites à l'est.

Qu'apportaient-ils ? Une stratégie révolutionnaire élaborée et rodée en Orient, et une doctrine adaptée à cette stratégie. La stratégie combinait la *ku'ūd*<sup>11</sup>, entourée de *takīyya*<sup>12</sup>, avec le *khurūd*<sup>13</sup>. Quant à la doctrine, elle insistait particulièrement sur l'égalité absolue de tous les musulmans, et sur l'illégalité du pouvoir de fait, celui des Umayyades issu d'un coup de force. Elle dénonçait le caractère injuste de ce pouvoir, coupable de violations répétées de l'esprit et de la lettre du Coran en matière fiscale, entre autres. Tous les thèmes majeurs de la propagande s'appuyaient sur des *hadīth*, des dits du Prophète que l'on retrouve dans le *musnad* ibadite d'Ibn Abī al-Rabī<sup>14</sup> et ailleurs. Aucun écrit sufrite, par contre, ne nous est parvenu. Mais on peut admettre sans risque d'erreur que les deux tendances — entre lesquelles on ne relève aucune hostilité — s'accordaient sur l'essentiel. En conclusion, la révolte contre la tyrannie umayyade était prêchée non seulement comme un droit, mais aussi comme un devoir religieux impérieux.

Ajoutons que le kharidjisme plaisait également par son austérité et son rigorisme. Il va de soi que la complémentarité fut parfaite entre la doctrine, d'un côté, et le terrain psychologique, socio-économique ou physique, de l'autre. La géographie eut aussi son mot à dire. Comme l'écrivait R. Dozy en une page vigoureuse qui n'a rien perdu de son intensité malgré plus d'un siècle d'âge, au Maghreb « le calvinisme musulman avait enfin trouvé son Écosse<sup>15</sup> ». Mais en dehors de cette complémentarité, biologique pour ainsi dire, le secret du succès du kharidjisme réside surtout dans le fait que les Berbères étaient à bout. Ils se sentaient frustrés, humiliés et opprimés. Leurs doléances n'avaient trouvé aucune audience à Damas. L'orage était prêt à éclater. La poudre des rancœurs s'était accumulée dans leurs cœurs. Le détonateur sufrito-ibadite fit le reste.

## Succès et revers

Maysara prit donc la direction de la révolte sous la bannière du sufrisme (122/740) et fut salué — en accord avec la doctrine qui veut que le pouvoir

11. *Ku'ūd* : littéralement « assis » ; actions subversives destinées à affaiblir l'ordre établi.

12. *Takīyya* : dissimulation de sa véritable croyance en vue d'échapper aux persécutions.

13. *Khurūd* : action de sortir de la clandestinité pour entrer dans l'insurrection directe.

14. *Musnad* : collection de *hadīth* réunis selon les noms de leurs transmetteurs et non selon les sujets.

15. R. Dozy, 1932, vol. 1, p. 149.

suprême<sup>16</sup> échoit au meilleur sans distinction de couleur ou de rang social — du titre de calife. Mais le règne de ce premier calife berbère fut bien bref. S'étant replié, devant l'ennemi, sur Tanger, il fut destitué et exécuté. Et ce fut son successeur, Khālīd b. Humayd al-Zanāṭī, qui remporta la retentissante victoire de la « bataille des nobles » (123/741), qui fut une humiliante hécatombe pour la fine fleur de l'aristocratie arabe. Vers la fin de la même année, cette victoire fut suivie d'une autre, non moins complète et éclatante, sur les bords du Sebū, où périt particulièrement Kulthūm b. 'Iyāḍ, dépêché d'Orient en hâte avec des forces considérables pour sauver la situation. Tout pouvait alors laisser penser qu'un État berbère maghrébin, uni et cimenté par le sufrisme, allait enfin voir le jour.

Il n'en fut rien. Avec l'imminence du triomphe, la discorde s'infiltra dans les rangs des vainqueurs. L'année suivante, sous les murs de Ḳayrawān terrorisée, on vit deux armées rivales : l'une, qui installa son campement à al-Asnām, était conduite par 'Abd al-Wāhid al-Hawwārī, et l'autre, qui choisit de camper à al-Ḳarn, était commandée par 'Ukāshā. Elles furent battues tour à tour, d'une façon tout à fait inespérée, par Ḥanzala b. Safwān (début 125/743). On pavoisa jusqu'en Orient où al-Layth, le rival égyptien de Mālik, le fondateur du malikisme, compara cette victoire à celle de Badr.

## La nouvelle carte politique et les relations extérieures

### Les royaumes sufrites

La carte du Maghreb sortit complètement modifiée de la tourmente. Certes, Ḳayrawān ne fut pas conquise. Mais tout le Maghreb central et occidental échappa désormais définitivement à la tutelle de l'Orient.

Le démocratisme kharidjite exagérément soucieux d'autodétermination, lié au sectarisme ethnique, avait élevé, sur l'écroulement de l'autorité centralisatrice des Arabes, une multitude d'États. Les plus petits, aux contours plus ou moins fluides et à la durée de vie imprécise, ne nous sont guère connus. Seuls les royaumes les plus importants, ceux qui ont défrayé la chronique, ont échappé à l'oubli.

Le premier à se constituer au Maroc sur les bords de l'Atlantique entre Salé et Azemmour fut celui du Tāmasnā, plus connu sous le nom méprisant de « royaume des Barghawāta ». Son fondateur, le Zanāta Tarīf, avait pris part à l'assaut sufrite contre Ḳayrawān. C'est dans ce royaume que le nationalisme berbère fut poussé jusqu'à ses extrêmes limites. Le kharidjisme sufrite avait permis, tout compte fait, la libération politique. Mais la domination spirituelle de l'Islam, c'est-à-dire la soumission à des idées importées de l'étranger, demeura. Le quatrième souverain de la dynastie des Banū Tarīf, Yūnus b. Ilyās (227/842-271/884), pour mieux affranchir son peuple, décida

16. Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1947, p. 124-125; Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, 1848-1851, vol. 1, p. 53; Ibn Ḳhaldūn, 1867, vol. 6, p. 221.

de le doter, sur le modèle de l'islam, d'une religion nationale. Il fit de son grand-père, Ṣāliḥ b. Tarīf, un prophète et lui attribua un coran en berbère avec tout un ensemble de prescriptions rituelles et de restrictions alimentaires plus exigeantes encore que celles de l'islam, donc perçues comme supérieures. Il s'agissait en somme d'une sorte de libération culturelle destinée à parachever la libération politique déjà acquise. Le processus n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, certains phénomènes contemporains de décolonisation. Les Banū Tarīf réussirent à préserver leur indépendance et leur originalité durant des siècles, et il est symptomatique que même leurs ennemis musulmans sunnites n'aient pu s'empêcher de louer leur bravoure et leur haute moralité.

En même temps que le royaume du Tāmasnā se constitua, au Maghreb central, celui de Tlemcen (124/742-173/789), fondé par Abū Ḳurra, dont le père avait un nom, Dūnnās<sup>17</sup> (Donnus), qui attestait son origine chrétienne. Abū Ḳurra, lui aussi, avait participé au hallali manqué contre Ḳayrawān. Il fut, nous dit Ibn Ḳhaldūn<sup>18</sup> élevé à la dignité de calife. Son royaume zanāta ne lui survécut pas cependant bien longtemps. Le 15 radjab 173/8 décembre 789, Tlemcen passa sans coup férir au pouvoir des Idrisides.

Le troisième royaume sufrite, celui des Banū Wasūl (plus connu sous le nom de Banū Midrār) fut fondé à Sidjilmāsa (140/757-366/976), sur un emplacement antique, par des Berbères mīknāsa. Ce royaume, qui engloba les oasis du Tafīlālet et s'étendit jusqu'au Dar'ā, mena jusqu'en 296/909 — date de l'avènement des Fatimides — une vie somme toute paisible. C'est déguisé en marchand que le futur calife fatimide, 'Ubayd Allāh al-Mahdī, fit son entrée à Sidjilmāsa, où, après quelques hésitations, il fut finalement écroué. A la fin de 296 (septembre 909), Abū 'Abd Allāh al-Dā'ī vint prendre la ville d'assaut et le libérer. Al-Yasā'c ibn Midrār fut mis à mort et remplacé par un gouverneur fatimide qui ne put se maintenir en place plus d'une cinquantaine de jours. Les Banū Wasūl reprirent le pouvoir dans la ville et purent y régner, à travers vents et marées, en troquant entre-temps le sufrisme contre l'ibadisme puis finalement contre le sunnisme, jusqu'à ce qu'ils fussent définitivement évincés par les Zanāta Banū Ḳhazrūn, soutenus par les Umayyades d'Espagne. Sidjilmāsa fut surtout un grand port saharien, une écluse sur la route de l'or et une plaque tournante dans les échanges entre les pays subsahariens, le Maghreb et l'Orient<sup>19</sup>. Aujourd'hui disparue, Sidjilmāsa laisse le souvenir d'une grande métropole commerciale dont les géographes vantent les belles résidences (les *ksār*) et la prospérité. Les tentatives de fouilles entreprises sur le site n'ont malheureusement pas abouti<sup>20</sup>.

17. Ibn Hazm, 1962, p. 51.

18. Ibn Ḳhaldūn, 1867, vol. 6, p. 267.

19. Voir chapitre 11 ci-après.

20. Commencées sur instruction de Mohammed El Fasi, alors ministre de l'éducation nationale, et abandonnées par ses successeurs, ces fouilles étaient pourtant prometteuses. M. El Fasi nous signale en particulier qu'elles avaient permis de découvrir « des canalisations d'eau dont les tuyaux étaient émaillés à l'intérieur », ce qui dénote « un état de civilisation avancée ».

## Les royaumes ibadites

La sphère d'influence de l'ibadisme fut initialement celle de Tripoli. Sa position était inconfortable. La défense de Tripoli — verrou du couloir de communication entre l'est et l'ouest — était en effet vitale pour maintenir la liaison entre Ḳayrawān et le siège du califat. Aussi aucun royaume ibadite officiellement reconnu ne put-il s'y maintenir fort longtemps. Comme nous l'avions vu, l'insurrection vint d'abord de l'ouest: elle fut d'inspiration sufrite et de direction zanāta. Plus modérés, et par nécessité plus prudents, les ibadites commencèrent par adopter une attitude de pure expectative. Ils s'étaient d'abord organisés, conformément à leur théologie qui recommande le *ku'ūd* et le *kitmān*<sup>21</sup>, pour attendre l'heure propice.

Celle-ci sonna en 127/745. Cette année-là, Damas était en proie à l'anarchie, et Ḳayrawān était tombée entre les mains de 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb, que nous retrouverons plus loin. Celui-ci commit l'erreur de faire exécuter le chef des ibadites de la province de Tripoli, 'Abd Allāh ibn Mas'ūd al-Tuḍjībī. Ce fut le signal du *khurūdj* [insurrection ouverte]. Les deux chefs ibadites, 'Abd al-Djabbār b. Ḳays al-Murādī et al-Hārith b. Talīd al-Ḥaḍramī, deux Arabes, remportèrent d'abord victoire sur victoire et finirent par s'emparer de toute la province de Tripoli. Hélas pour eux, ils n'échappèrent pas, pas plus que leurs confrères sufrites, à la malédiction de la désunion. On les découvrit morts, transpercés chacun de l'épée de l'autre. Ismā'īl b. Ziyād al-Nafūsī, un Berbère, prit le relais et menaça Gabès. Mais la chance lui manqua. 'Abd al-Raḥmān ibn Ḥabīb parvint à le battre en 131/748-749 et à récupérer Tripoli, où il massacra les ibadites afin d'en extirper l'hérésie de cette province.

Ce fut en vain: l'ibadisme ne rendit pas l'âme. Il rentra seulement de nouveau dans le *ku'ūd* [clandestinité], s'appuyant sur les structures appropriées de *kitmān* [secret] et de *taḳīyya* [dissimulation tactique], qui lui garantissaient la survie dans l'attente d'une nouvelle résurgence (*zuhūr*) au moment favorable. Il resurgit violemment par deux fois encore. En 137/754, à la faveur de l'anarchie qui suivit l'assassinat de 'Abd al-Raḥmān ibn Ḥabīb, l'ibadisme reprit le pouvoir à Tripoli. De là, Abū 'I-Ḳhaṭṭāb se dirigea vers Ḳayrawān, qui avait été entre temps occupée et cruellement traitée par les sufrites warfaḍjūma du sud tunisien. En ṣafar 141/juin-juillet 758, il pénétra dans la ville où il installa comme gouverneur 'Abd al-Raḥmān b. Rustum, le futur fondateur de Tiāret. Enfin les bannières kharidjites flottaient partout dans le ciel du Maghreb ! Était-ce la fin de son rattachement à l'Orient ? Non. En rabī' 144/juin-juillet 761, Ibn al-Ash'ath vint de nouveau planter l'étendard noir des Abbasides à Ḳayrawān. Mais dix ans plus tard, l'insurrection reprit avec une rare violence. La plupart des chefs kharidjites — dont Abū Ḳurra et Ibn Rustum — y participèrent, sans réussir cependant à maintenir leur coalition. Seul, en définitive, l'ibadite Abū Ḥātim, faisant mouvement depuis Tripoli, resserra son étai autour de la capitale de l'Ifriḳiya, et réduisit ses habitants à manger leurs chats et leurs chiens. Au début de 155/772,

21. *Kitmān*: clandestin.

la ville affamée tomba de nouveau aux mains des ibadites, mais ce ne fut que pour quelques mois. Le 19 *djumādā* II 155/27 mai 772, Yazīd b. Ḥātim al-Muhallabī vint mettre un point final aux efforts des ibadites pour prendre le pouvoir au Maghreb oriental.

Le seul État ibadite qui réussit à s'organiser durablement fut celui de Tāhert (Tiāret) (144/761-297/910), fondé par le persan 'Abd al-Raḥmān ibn Rustum, qui avait réussi à s'échapper de Ḳayrawān investie par Ibn al-Ash'ath. Vers 160/778, il fut élevé à la dignité d'imam, et son rayonnement se fit vite sentir jusqu'en Orient d'où il reçut, de la part des fidèles de l'ibadisme, de substantiels secours financiers qui contribuèrent à consolider le jeune État. La dynastie qu'il fonda, malgré de sérieux chiismes, ne fut jamais réellement contestée. L'État rustumide s'étirait, à la manière d'un plasma discontinu et assez fluide où baignaient les fidèles de l'ibadisme, depuis le Maghreb central jusqu'au *Djabal Nafūsa*. Cet État aux frontières imprécises n'a jamais été fortement structuré et, en dehors de la ville même de Tiāret, l'autorité de l'imam était beaucoup plus spirituelle que temporelle. Malgré leurs divergences doctrinales, les Rustumides nouèrent de solides liens d'amitié avec les Umayyades d'Espagne, et observèrent vis-à-vis de leurs voisins à l'est et à l'ouest une neutralité pleine de réserve. Seul l'imam 'Abd al-Waḥhāb (168/784-208/823) intervint contre les Aghlabides en soutenant en vain les efforts de ses adeptes du *Djabal Nafūsa* pour s'emparer de Tripoli (196/811-812). En 283/896, Tiāret laissa Ibrāhīm II écraser à Mānū les Nafūsa, fer de lance du royaume et soutiens fidèles des imams, sans intervenir.

### Recul du kharidjisme et fondation du royaume idriside

Le kharidjisme ne pénétra pas seul au Maghreb. Sensiblement à la même époque, l'*i'tizāl*<sup>22</sup> de tendance wasilite y gagna aussi des adeptes, contre lesquels les ibadites durent mobiliser leurs meilleurs docteurs pour des confrontations dans des joutes oratoires publiques qui firent sensation et dont on conserva le souvenir. Une principauté mutazilite, gouvernée par le berbère Ibrāhīm b. Muḥammad al-Mu'tazili, put même s'implanter à Ayza-*raḍj*, à l'ouest de Tiāret. Fut-elle la seule ?

La propagande chiite, initialement dirigée vers l'Orient, négligea d'abord le Maghreb. Mais à partir du milieu du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, elle commença à le disputer efficacement au kharidjisme, qui enregistra un sérieux recul. La raison de ce tournant est à chercher dans l'échec de la révolte de Muḥammad al-Nafs al-Zakiyya à La Mecque en 145/762, et dans la sanglante répression qui suivit. Beaucoup d'Alides durent, de gré ou de force, chercher refuge ailleurs. Certains s'établirent au Maghreb, où ils se livrèrent à une intense propagande politico-religieuse, grandement aidés par l'auréole que leur valait leur ascendance. Abū Sufyān et al-Ḥulwānī vinrent, en 145/762, s'installer sur les confins ouest de l'Ifriḳiya, où ils entamèrent la lointaine préparation de l'avènement des Fatimides. Un frère d'al-Nafs al-Zakiyya aurait aussi

22. *I'tizāl*: tendance de la théologie musulmane dont l'enseignement est appelé *mu'tazila*; voir le chapitre 2 ci-dessus.

été chargé d'une mission de prospection et de propagande au Maghreb. Au démocratisme kharidjite commença ainsi à se substituer une doctrine diamétralement opposée: la théocratie chiite, enseignant que le pouvoir suprême doit être exercé pour le bien de tous par l'imam de droit divin issu de la lignée du Prophète par 'Alī et Fāṭima.

C'est cette évolution doctrinale qui explique le succès des Idrisides. Chassé d'Orient après l'échec de la révolte de Fakh (169/786), Idrīs I<sup>er</sup> frère d'al-Nafs al-Zakiyya, finit, après un crochet par Tanger «où il ne trouva pas ce qu'il cherchait<sup>23</sup>», par parvenir à Walīla (Volubilis), vieux centre de civilisation chrétienne, où, le 1<sup>er</sup> rabī' I 172/9 août 788, il fut favorablement accueilli par le chef des Berbères awrāba, le mutazilite 'Abd al-Ḥamīd. Six mois après, il prêta le serment d'investiture, la *bay'ā*. Aussitôt après, il engagea une vaste campagne d'expansion et d'islamisation. Tlemcen lui ouvrit bientôt ses portes, et il inquiéta tant et si bien le calife abbasside que celui-ci le fit assassiner (179/795) par un médecin, al-Shammākh al-Yamānī, dépêché spécialement de Bagdad dans ce but, et aidé dans sa mission par Ibrāhīm b. al-Aghlab, alors gouverneur du Mzāb. Cet assassinat ne résolut rien. Idrīs I<sup>er</sup> laissa en effet sa *djāriya* [esclave] berbère, Kanza, enceinte de ses œuvres. On donna à l'enfant le nom de son père, et on gouverna pour lui en attendant sa *bay'ā* [serment d'investiture]. Bagdad ne désarma pas immédiatement. Un Alide, même à demi berbère et dans une contrée obscure à la limite du monde connu, pouvait se révéler dangereux. Le califat essaya donc, à travers Ḳayrawān, par les intrigues et les pots-de-vin, de tuer le germe dans l'œuf. Rāshid, le fidèle client d'Idrīs I<sup>er</sup> et le meilleur soutien d'Idrīs II enfant, le paya de sa vie. Est-ce pour éviter les inconvénients d'une régence trop prolongée que l'on se décida alors d'investir au plus vite Idrīs II? Celui-ci reçut en effet dès 187/803 l'investiture, mais on ne sait pas avec certitude sous quel titre; peut-être celui d'imam, conformément à la doctrine zaydite. Les intrigues ne cessèrent pas pour autant. En 192/808, Idrīs II ordonna l'exécution d'Ishāk b. Muḥammad b. 'Abd al-Ḥamīd — le chef des Awrāba qui avaient fait la fortune de son père — pour intelligence avec l'ennemi aghlabide. Accusation réelle ou désir d'émancipation? Était-ce pour mieux échapper à la tutelle de ses protecteurs berbères que le jeune souverain s'installa l'année suivante sur la rive gauche du Wādī Fās, fonda sa propre résidence et s'entoura d'Arabes? Avec le temps, les hostilités entre Aghlabides et Idrisides s'apaisèrent. Les uns et les autres étaient trop absorbés par leurs problèmes internes. Il devint aussi évident que les Idrisides ne constituaient aucun danger pour leurs voisins, et encore moins pour le califat. Leur chiisme d'origine fut en effet bien vite oublié au profit du sunnisme. Ainsi, tacitement, le Maghreb se trouva partagé en trois zones d'influence: les Aghlabides à l'est, les kharidjites au centre, et les Idrisides à l'ouest.

La politique d'Idrīs II fut la continuation de celle d'Idrīs I<sup>er</sup>. A partir de Volubilis, puis de Fès, elle consista à islamiser, à arabiser et à étendre

23. Ibn Abī Zar', 1936, vol. I, p. 7.

les frontières du royaume dans les limites de la zone d'influence indiquée. Idrīs II fit reconnaître son pouvoir par les Mašmūda du Haut Atlas, maintint Tlemcen dans son orbite, s'empara de Nefis au sud, mais échoua à l'ouest devant la résistance des Barghawāṭa qui occupaient le plateau du Tāmasnā le long de l'Atlantique.

A sa mort (en djumādā II 213/septembre 828), il était à la tête d'un royaume important et prospère. Il le partagea entre sept de ses dix fils. Ce morcellement qui, au départ, n'était pas aussi grave qu'on l'avait pensé, se révéla en fin de compte désastreux. Muḥammad (213/828-221/836), l'aîné des fils d'Idrīs II, reçut en effet avec Fès le droit de suzeraineté. En théorie, le royaume restait uni. Ses frères, confortablement lotis, étaient en principe ses vassaux et demeuraient sous son autorité. En fait, le système fonctionna mal. A l'effort d'unification et d'expansion d'Idrīs I<sup>er</sup> et d'Idrīs II succéda donc l'effritement. Puis, avec la disparition de Yaḥyā II (245/859), qui défraya surtout la chronique par son inconduite, le pouvoir royal échappa à la branche aînée. Il passa à la branche cadette des rifains Banū 'Umar. Dès lors, la crise prit une tournure plus aiguë. Ce ne fut qu'une suite monotone de luttes intestines, de troubles et de conflits sanglants, qui ne prirent fin qu'avec la dynastie (375/985). Celle-ci, disparue du Maroc, allait, en 407/1016, donner à Cordoue un éphémère calife en la personne de 'Alī b. Ḥammūd, un descendant des Banū 'Umar.

La fin peu brillante et somme toute naturelle des Idrisides ne doit pas nous masquer le rôle capital qu'ils jouèrent dans le destin du Maroc. Sur le plan politique, ils sont à l'origine de l'émergence d'une conscience nationale marocaine dont on peut suivre le cheminement jusqu'à nos jours. Ce sont eux qui ont fait le Maroc et l'ont doté de sa première capitale : Fès. A l'extrême ouest du Maghreb, Fès joua le rôle dévolu à Ḳayrawān en Ifrīkiya, et à Cordoue en Espagne. Grâce à Lévi-Provençal, nous savons aujourd'hui qu'elle doit sa fondation d'abord à Idrīs I<sup>er</sup> qui, en 172/789, fonda, sur le Wādī Fās, la cité de la rive droite, peuplée de Berbères, puis à Idrīs II qui, en 193/809, face à cette première cité, créa une nouvelle ville plus urbanisée sur la rive gauche (voir fig. 10.1)<sup>24</sup>. Initialement, chacune de ces deux cités était munie d'une enceinte propre, et il a fallu attendre les Almoravides pour les voir enfin unifiées. Bénéficiant d'une position exceptionnellement favorable sur le grand axe ouest-est par le couloir de Taza, abondamment pourvue en eau, en bois, en pierre de construction et en argile pour la poterie, Fès connut un grand développement et fit la gloire des Idrisides. Cœur spirituel du nouvel Etat, elle fut et demeure un foyer intellectuel de premier ordre.

Initialement implanté en milieu berbère, le royaume des Idrisides ne fut pas plus arabe que celui des Rustumides ne fut persan. Cependant Fès, en accueillant les réfugiés de Ḳayrawān et de Cordoue, devint rapidement un irrésistible pôle d'arabisation. Dès 189/805, la ville accueillit cinq cents cavaliers groupant des Ḳays, des Azd, des Mudliḍj, des Banū Yaḥšūb et des Ṣadaf venant d'Ifrīkiya et d'Espagne. C'est parmi eux qu'Idrīs II, en créant

24. E. Lévi-Provençal, 1938.





10.1. *Vue générale de la vallée dans laquelle a été construite la ville de Fès ; au premier plan, la muraille externe de la ville remaniée à plusieurs reprises par les dynasties successives.*  
 [Source : Mohammed El Fasi.]

sa nouvelle résidence, constitua sa première cour arabe. En 202/817-818, elle reçut les flots de rescapés de la révolte du faubourg (Rabād) de Cordoue, et en 210/825-826 de nouveaux émigrés d'Ifrīqiya. En 245/859 enfin fut fondée par une kairouanaise la toujours célèbre mosquée-université d'al-Ḳarāwiyyīn, qui joua un rôle déterminant dans l'histoire religieuse et culturelle du Maroc. Ainsi, en milieu berbère, Fès devint une capitale politiquement et intellectuellement arabe. A partir de ce centre, plus par osmose et rayonnement que par la guerre, l'arabisation et l'islamisation firent tâche d'huile. Quoique à l'origine chiïtes de tendance zaydite, les Idrisides ne semblent pas avoir fait un effort particulier pour imposer leur doctrine. Ils semblent même avoir favorisé la diffusion de l'école de Mālik, le grand maître de Médine, peut-être parce que ce dernier n'avait pas caché ses sympathies alides, particulièrement au moment de la révolte d'al-Nafs al-Zakiyya, frère d'Idrīs I<sup>er</sup>. Ainsi le malikisme devint sous le règne des Idrisides l'école dominante au Maroc.

Ajoutons que le succès des Idrisides fut contagieux. D'autres descendants de 'Alī vinrent en effet disputer fructueusement le Maghreb central



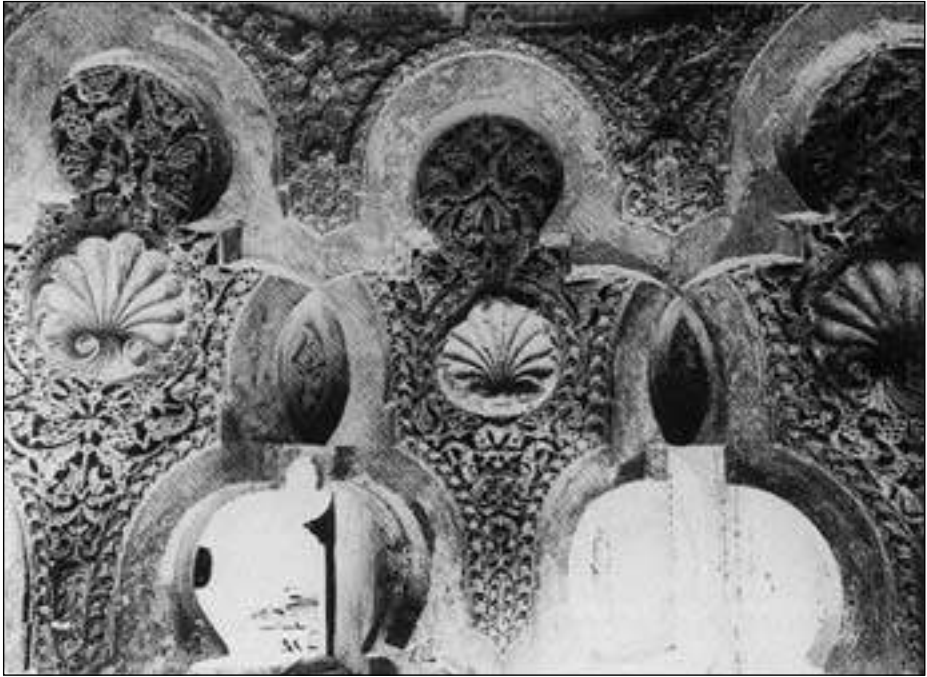
10.2. *Minaret de la mosquée Karāwiyyīn de Fès.*  
[Source : Ministère de la culture du Maroc, Rabat.]

au kharidjisme. Al-Yaʿqubī, qui visita la région entre 263/876 et 276/889, n’y énumère pas moins de neuf émirats alides<sup>25</sup>. Entre tous ces États, les frontières ne furent naturellement ni rigides ni étanches. Malgré les oppositions et les anathèmes au niveau politique, les hommes et les biens circulaient dans tous les sens, et avec eux bien entendu les idées.

### Première tentative d’indépendance de l’Ifriḳiya

Au lendemain de la « bataille des nobles » (122/740), les Arabes du Maghreb commencèrent à mesurer le fossé qui s’était creusé entre eux et leurs frères demeurés en Orient. Déjà humiliés et traumatisés par leur défaite, ils furent abreuvés par les « Orientaux » envoyés à leur secours

25. Al-Yaʿqubī, 1870-1894.



10.3. *La Qubba Barādiyyin à Marrakech : détail de l'ornementation interne de la coupole.*  
[Source : J. Devisse.]

de ce mépris réservé jusque-là aux seuls Berbères. Sur les bords du Chélif l'armée d'Ifrīqiya, commandée par un petit-fils du conquérant du Maghreb, Ḥabīb b. Abī 'Ubayda b. 'Uḡba b. Nāfi', faillit, sous les yeux des Berbères, tourner ses armes contre les renforts « étrangers » venus d'Orient sous les ordres de Kulthūm b. 'Iyād et de son cousin Balḍj, tant les provocations et les sarcasmes de ces derniers furent offensants. Relevant le défi, 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb proposa un duel entre son père et Balḍj. L'affrontement fut évité de justesse. Mais ce fait, joint à bien d'autres indices concordants, nous révèle un phénomène capital pour comprendre l'évolution ultérieure de la situation : l'éclosion chez les Arabes maghrébins, et particulièrement chez ceux de la deuxième et de la troisième génération qui, nés en majorité dans le pays, n'avaient jamais vu l'Orient, d'une véritable conscience nationale locale. C'est ce phénomène qui nous fournit l'axe structurant de toute une série d'événements qui, autrement, demeureraient indéchiffrables.

On comprend mieux dès lors comment 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb, l'homme qui avait incarné l'honneur ifrikiyen face à Balḍj, réussit à chasser de Ḳayrawān Ḥanala b. Safwān — pourtant auréolé de sa victoire sur les Berbères, mais « étranger » — et à fonder le premier État indépendant du Maghreb oriental (127/744-137/754). De connivence sans doute avec les chefs

de l'armée d'Ifrīkiya, il lui suffit pratiquement de débarquer à Tunis, venant d'Espagne où il avait intrigué, pour être élevé au pouvoir. L'armée d'Ifrīkiya, jadis vaincue et humiliée, retrouva avec l'indépendance aussitôt son mordant. Sous son commandement, nous dit-on, « elle ne baissa plus pavillon<sup>26</sup> » et inspira partout la terreur. En 135/752-753, elle s'attaqua victorieusement à la Sicile, à la Sardaigne et à Tlemcen.

Gouvernant un État à direction arabe et à doctrine sunnite — doctrine soucieuse de maintenir l'unité spirituelle de la communauté musulmane (*umma*) — 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb ne pouvait pas ne pas rechercher un *modus vivendi* avec le califat, c'est-à-dire d'abord avec Damas — qui vivait ses dernières heures — puis avec Bagdad. Il ne fit aucune difficulté pour prêter le serment (*bay'at*) au calife abbaside. Entendons par là qu'il reconnut officiellement le nouveau régime, espérant en retour, pour son propre pouvoir, une reconnaissance *de jure* qui viendrait entériner et renforcer l'indépendance acquise de fait. Al-Ṣaffāḥ (132/750-136/754) donna l'impression d'avoir implicitement admis une telle évolution des rapports entre Bagdad et Ḳayrawān. Mais son successeur Abū Dja'far al-Mansūr (136/754-158/775) manifesta clairement sa volonté de revenir au *statu quo* antérieur, avec en particulier ses implications fiscales et ses apports traditionnels d'esclaves. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb connaissait mieux que quiconque les conséquences désastreuses de telles exigences. Il répondit brutalement au calife : « Aujourd'hui l'Ifrīkiya est entièrement musulmane. On ne peut plus ni y faire des esclaves ni pressurer la population. Ne me demandez donc surtout pas d'argent<sup>27</sup> ». Ce fut la rupture, suivie peu de temps après par l'assassinat de 'Abd al-Raḥmān b. Ḥabīb et par l'avortement de la première tentative d'indépendance qu'il incarna. Celle-ci finit dans l'anarchie, dont le kharidjisme ibadite essaya de tirer profit sans succès durable.

## Les Aghlabides

Abū Dja'far al-Mansūr réussit à ramener l'Ifrīkiya au bercail pour quatre décennies encore (144/761-184/800). Durant ces quatre décennies, le pays ne connut l'ordre et la paix que lorsque les deux premiers Muhallabides (155/772-174/791), après l'échec de la deuxième tentative de l'ibadisme de s'implanter à Ḳayrawān, surent s'imposer grâce à leur valeur et à leur expérience. Avec eux, un timide essai dynastique sembla s'ébaucher. Il n'aboutit pas, et dès 178/794, l'âpreté de la lutte entre les factions rivales du *ḍjund* [armée arabe] pour s'emparer de force du pouvoir prit une telle ampleur que l'Ifrīkiya devint totalement ingouvernable. Elle n'était plus pour le califat, dont elle grevait lourdement le trésor, qu'une source de soucis sans fin. Par ailleurs Bagdad était de moins en moins en mesure d'intervenir militairement. Écoutant les sages conseils d'Harḥama b. A'ṣyān, Hārūn al-Raṣḥīd se décida alors à lui accorder de gré une indé-

26. Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, 1848-1851, vol. I, p. 61.

27. Ibn al-Aṭḥīr, 1885-1886, vol. 5, p. 314.

pendance qu'elle aurait quand même prise de force. Cette décision fut considérablement facilitée par l'existence à point nommé d'un interlocuteur valable : Ibrāhīm ibn al-Aghlab, le fondateur du royaume aghlabide (184/800-296/909).

Ibrāhīm ibn al-Aghlab n'était pas un inconnu. Son père avait gouverné l'Ifrīqiya (148/765-150/767) où il avait laissé la vie. Nommé lui-même sous-gouverneur du Mzāb (179/795) par Harthama b. A'cyān, alors gouverneur d'Ifrīqiya (179/795-181/797), il put prouver immédiatement sa fidélité aux Abbasides en collaborant efficacement à la lutte contre les Idrisides. En 181/797, il fut élevé au rang de gouverneur, et il eut bientôt l'occasion de démontrer encore une fois sa discipline et sa loyauté. Dans la compétition ouverte par l'insurrection de Tammām, sous-gouverneur de Tunis, il sut agir en champion de la légalité. Il battit l'insurgé et rétablit le gouverneur légal, le falot Muhammad b. Muḳātil al-<sup>c</sup>Akkī, dans ses fonctions. Son intervention était-elle totalement désintéressée ? Était-elle dictée par un habile calcul ? Un fait est certain : il fut l'objet de sollicitations pressantes l'invitant à prendre la place d'al-<sup>c</sup>Akkī. Il ne les accepta qu'à condition que son accession à l'émirat le soit à titre irrévocable et héréditaire. En contrepartie, il offrit de renoncer à la subvention de 100 000 dinars versée à l'Ifrīqiya sur le *kharādj* d'Égypte et de verser lui-même au trésor de Bagdad un tribut annuel de 40 000 dinars. Al-Rashīd accepta le marché, un marché somme toute avantageux pour les deux parties. L'Ifrīqiya ne pouvait en effet faire longtemps exception et échapper au mouvement d'indépendance déclenché en 122/740 par la révolte de Maysara. Mais son indépendance se réalisa par la voie des négociations, sans chiismes et sans rupture avec Bagdad.

Les trois premiers souverains de la nouvelle dynastie consacrèrent leurs efforts à consolider leur régime. Ils ne purent naturellement éviter les révoltes de leur *djund*. L'insurrection la plus grave, celle qui faillit emporter le trône aghlabide, fut fomentée par Maṣṣūr al-Ṭunbudhī (209/824-213/828). Son échec final ouvrit une ère de calme et de maturité durant laquelle l'Ifrīqiya jouit d'une prospérité proverbiale. Abū Ibrāhīm Aḥmad (242/856-249/863) laissa le souvenir d'un prince idéal entièrement dévoué à l'intérêt de ses sujets. Pour garantir la sécurité du littoral, il construisit de nombreux *ribāt*<sup>28</sup>, et pour assurer l'alimentation en eau de Ḳayrawān, il la dota des citernes qui font aujourd'hui encore notre admiration. L'apogée, suivi rapidement du déclin, fut atteint sous Ibrāhīm II (261/875-289/902). Son règne fut inauguré sous de très heureux auspices. Ses sujets purent jouir d'une justice rigoureuse et d'une sage administration. Hélas ! Le souverain, atteint de *melancholia*, perdit de plus en plus la raison. Il multiplia les exactions et les fautes politiques, offrant à la propagande chiïte d'excellents atouts.

Cette propagande, par la bouche de Abū 'Abd Allāh al-Dā'ī prêchant en Kabylie parmi les Berbères kutāma, annonçait l'arrivée du *mahdī*, du Sauveur

28. *Ribāt* : voir, pour les différentes significations de ce terme, le chapitre 13 ci-après.

qui allait installer sur terre un paradis de justice dans lequel le « soleil de Dieu », se levant à l'Occident, brillerait enfin également pour tous. La propagande réussit. Et c'est ainsi que le régime aghlabide, disposant d'énormes moyens matériels mais privé du soutien populaire, fut balayé par les vagues déferlantes de la montagne déshéritée à la conquête des opulentes plaines. Le choc décisif se produisit aux environs du Kēf, à al-Urbus (22 ḍjumādā II 296/18 mars 909). Précipitamment Ziyādat Allāh III, poussant devant lui les richesses amoncelées par ses ancêtres, quitta de nuit, à la lueur des flambeaux, la luxueuse ville princière de Raḡḡāda fondée par son grand-père. Le lendemain, celle-ci fut livrée au pillage.

Le mouvement d'indépendance dont nous venons de suivre les méandres ne se limita pas au Maghreb. L'Espagne subit sensiblement la même révolution. Le kharidjisme la toucha peu. Là, la lutte s'engagea surtout entre les deux grandes formations ethniques arabes, les Ḳays et les Kalb, traditionnellement ennemis. Un cousin de 'Abd al-Raḡmān b. Ḥabīb, Yūsuf b. 'Abd al-Raḡmān al-Fihri, sembla d'abord l'emporter (129/747-138/756). Il fut finalement frustré de ses efforts par un personnage de premier plan : l'umayyade 'Abd al-Raḡmān b. Mu'āwiya b. Hishām b. 'Abd al-Malik, dont la mère, Rāh, était une captive berbère de la *ḡabīla* des Nafza. Arrivé au Maghreb en fugitif, il put, au bout d'une véritable odyssée, passer en Espagne où il fonda un émirat indépendant. En 316/929, le huitième souverain de la dynastie, 'Abd al-Raḡmān III, transforma cet émirat en califat, suivant en la matière l'exemple des Fatimides. Ce fut l'apogée de l'Espagne musulmane.

### Les relations extérieures

Le Maghreb médiéval, avec son prolongement ibérique, avait une double vocation commandée par son ouverture, vers le nord, sur le monde chrétien, terre de commerce et de *ḍjihād*, et vers le sud, sur l'Afrique subsaharienne, source de l'or. Avec l'arrivée des Arabes, il entra dans une phase particulièrement active de son histoire marquée par l'expansion territoriale et économique. Cette expansion fut à la fois violente et pacifique.

L'élan expansionniste au-delà des Pyrénées fut brisé en 114/732. Les émirs de Cordoue furent ensuite réduits à un *ḍjihād* défensif destiné à contenir la pression chrétienne sur leur frontière septentrionale. La perte définitive de Barcelone dès 185/801 illustre le succès tout relatif de ce *ḍjihād*. La dernière poussée maghrébine vers l'Europe vint, au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, à partir de Ḳayrawān. Ziyādat Allāh I<sup>er</sup> (201/817-223/838), pour dépressuriser l'Ifrīḡiya soumise aux incessantes révoltes du *ḍjund*, saisit l'occasion que lui offrit Euphemius, le patrice de Sicile, d'intervenir dans l'île, malgré l'opposition de la majorité des *fukahā'* respectueux des traités qui liaient alors les deux royaumes. Un *ḡādī* favorable à l'intervention, Asad b. al-Furāt, conduisit l'assaut. Très vite la conquête, qui opposa Byzance à Ḳayrawān, se révéla pénible et laborieuse. Commencée en 212/827, elle ne s'acheva, par la prise de Syracuse (264/878), qu'un demi-siècle plus tard. Entre-temps



10.4. *a et b. Le ribāṭ de Sūs, dont les fouilles ont révélé qu'il avait été construit sur des bases préislamiques.*

[Source: Institut national d'archéologie et d'art, Tunis.]

*a. Vue externe de l'enceinte, avec l'unique porte d'entrée — monumentale — et la tour-minaret.*

les Aghlabides s'établirent en Calabre, en Italie du Sud, d'où ils harcelèrent plusieurs villes méridionales. L'attaque la plus douloureusement ressentie par toute la chrétienté fut celle de Rome, assaillie par mer le 23 août 846. Après trois mois de ravages, au cours desquels les lieux saints ne furent pas épargnés, la tragédie finit, au retour, en un immense naufrage. L'effroi qui se saisit de toute l'Italie méridionale fut encore plus intense lorsque Ibrāhīm II, prenant en personne la direction des opérations, y débarqua en radjab 289/juin 902, formant le fol dessein de rejoindre La Mecque via Rome et Byzance. L'aventure prit fin quelques mois plus tard, lorsque l'émir, atteint de dysenterie, rendit l'âme sous les murs de Cosenza (17 dhū l-Ḳa'da 289/23 octobre 902). A partir de ce moment commença le repli. Ajoutons qu'à la faveur de ces événements, un petit émirat musulman, fondé par des mercenaires qui furent d'abord à la solde des princes italiens, put se maintenir à Bari de 847 à 871<sup>29</sup>.

Ces affrontements violents, qui ne sont que les accidents de l'histoire, ne doivent pas masquer pour nous l'existence de relations pacifiques et

29. Voir G. Musca, 1964.



b. Cour intérieure montrant les deux étages d'aménagement; la petite coupole surmonte l'entrée monumentale.

fructueuses qui se sont poursuivies même durant les hostilités. A un demi-siècle d'affrontements, ponctué d'une vingtaine d'expéditions maritimes échelonnées entre 84/703 et 135/752 et dirigées essentiellement contre la Sicile et la Sardaigne, succéda en Méditerranée occidentale un demi-siècle de paix totale (752-807). Des trêves furent dûment conclues, et des ambassades échangées. La plus célèbre est celle qui se rendit de Bagdad, au printemps de 801, en Gaule carolingienne via *Ḳayrawān*. Contrairement à ce qu'avait pensé H. Pirenne, il n'y eut pas de rupture entre l'empire de Muḥammad et celui de Charlemagne<sup>30</sup>. Le commerce se poursuivit et engloba même des matières stratégiques, tel le cuivre, le fer, ou des armes — l'Ifrīḳiya en fournissait à la Sicile — malgré les interdictions de l'Église d'un côté, et les protestations des *fukahā*<sup>2</sup> de l'autre. En pleine guerre de Sicile, Naples, Amalfi, Gaète, Venise, Gênes et d'autres ports encore poursuivirent leurs échanges avec le Maghreb, avec lequel ils n'hésitèrent pas à conclure des alliances. Un incident est particulièrement significatif. En 266/880, non loin des îles Lipari, une escadre aghlabide essuya une grave défaite. Nous apprenons à cette occasion que la quantité d'huile saisie fut telle qu'elle provoqua un effondrement sans précédent du prix de cette

30. Voir, sur la thèse de Pirenne, le chapitre premier ci-dessus.





10.5. *Le grand bassin de Raḳḳāda, près de Ḳayrawān ; les énormes contreforts brisaient les vagues provoquées par le vent.*

[Source : Institut national d'archéologie et d'art, Tunis.]

denrée à Byzance. Il ne pouvait s'agir que d'une flotte commerciale qui, se dirigeant vers le littoral italien, fut prise inopinément dans la tourmente, ce qui prouve le maintien des circuits mis en place depuis l'Antiquité, circuits qui ont résisté à tous les bouleversements. On peut grouper maints autres indices qui vont tous dans le même sens. L'un d'entre eux mérite d'être particulièrement souligné : les bulles de Jean VIII étaient rédigées sur du papyrus musulman.

Les relations avec l'Afrique subsaharienne furent, durant la période qui nous intéresse, à l'abri de la violence. L'Afrique fournissait certes des esclaves, mais il ne s'agissait pas, dans le contexte de l'époque, d'une activité forcément violente, ni d'une vocation propre à l'Afrique. Naples vendait aussi des Blancs (*Ṣaḳāliba*<sup>31</sup>) au Maghreb, et on connaît le rôle de Verdun dans le commerce des eunuques. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que le terme esclave est dérivé du latin médiéval *sclavus*, lui-même formé à partir de *slāvus* (slave). Les Slaves, commercialisés sous le nom de

31. M. Mohammed El Fasi m'indique que « de nos jours encore existe dans les maisons de Fès, au premier étage, une pièce appelée *Ṣaḳlabiyya*, parce qu'elle était réservée jadis aux esclaves blancs (*Ṣaḳāliba*) ».

Slavons ou Esclavons (*Ṣaḵāliba*), avaient fourni en effet au Moyen Âge une abondante main-d'œuvre servile. A Ḳayrawān comme à Cordoue, les Noirs achetés au sud du Sahara servaient surtout dans l'armée. Ils collaborèrent ainsi efficacement à l'expansion ifrikiyenne en Sicile et en Italie méridionale, et ils consolidèrent à l'intérieur le pouvoir des émirs aghlabides et umayyades.

Les échanges économiques avec l'Afrique subsaharienne remontaient à la haute antiquité et se faisaient essentiellement selon deux axes: l'un suivant le littoral atlantique, et l'autre aboutissant à Zawīla au sud de la Libye; mais leur volume était modeste. L'entrée du Maghreb dans la zone arabo-musulmane donna à ces échanges, à partir du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, une intensité jamais connue. L'axe principal des transactions relia dès lors Awdāghust (Tegdaoust?) à Sidjilmāsa, véritable château d'eau de distribution de l'or provenant du *Bilād al-Sūdān*. On connaît l'émerveillement du négociant-géographe Ibn Ḥawḳal<sup>32</sup> qui, visitant Awdāghust en 340/951, put y voir un chèque de 42 000 dinars émis sur un commerçant de cette cité par un confrère de Sidjilmāsa. Ce chèque, symbole de l'importance des affaires qui se brassaient entre les deux places, nous révèle aussi que le système bancaire, si bien étudié par Goitein pour l'Orient à travers les documents de la Geniza<sup>33</sup>, sous-tendait également l'activité commerciale de l'Occident musulman. A partir de Sidjilmāsa les routes s'étoilaient vers Fès, Tanger et Cordoue; vers Tlemcen et Tiāret; vers Ḳayrawān et vers l'Orient. Elles se prolongeaient ensuite vers l'Europe à travers la Sicile et l'Italie, à travers la péninsule ibérique, ou plus directement, selon l'expression de C. Courtois, par « la route des îles » qui, en longeant la Sardaigne et la Corse, aboutissait en Provence<sup>34</sup>.

Dans ce contexte d'intense circulation des personnes et des biens, le négociant opulent se doublait quelquefois d'un ambassadeur et d'un influent homme politique. C'est ce qui était justement arrivé à « Muḥammad b. 'Arafa, un homme distingué, beau et généreux, qui fut envoyé, porteur d'un précieux cadeau, après du roi du Soudan par Aflaḥ ibn 'Abd al-Wahhāb » (208/823-258/871), l'imam de Tiāret<sup>35</sup>. Muḥammad b. 'Arafa, dont la fortune était immense, exerça ensuite les plus hautes fonctions dans la capitale rustumide.

L'ambassade dont il fut chargé est la plus ancienne qui nous soit connue dans les annales diplomatiques entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne.

32. Ibn Ḥawḳal, 1938, p. 96-97; N. Levtzion, 1968a; J. M. Cuoq, 1975, p. 71.

33. S. D. Goitein, 1967.

34. C. Courtois, 1957.

35. Ibn al-Saḡhīr, 1975, p. 340; J. M. Cuoq, 1975, p. 56.

## Société et culture

### Densité et variété démographique

Jamais le Maghreb médiéval n'a été autant peuplé qu'au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, ce qui contribue à expliquer son expansion au-delà de ses rivages. Par ailleurs, le mouvement allait alors, contrairement à ce qui se passera plus tard, vers la fixation des nomades, qui occupaient surtout le Maghreb central et les confins sahariens, et vers l'urbanisation. Les quatre grandes capitales politiques et culturelles du pays — *Ḳayrawān*, *Tiāret*, *Sidjilmāsa* et *Fès* — étaient de création arabo-musulmane. Au II<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, *Ḳayrawān* comptait certainement quelques centaines de milliers d'habitants, et Ibn Ḥawḳal estimait que *Sidjilmāsa* n'était ni moins peuplée ni moins prospère<sup>36</sup>. La concentration urbaine n'était pas toutefois la même partout. Le Maghreb oriental, la Sicile et l'Espagne étaient les zones les plus urbanisées. On ne peut citer tous les grands centres urbains. Disons seulement, pour fixer les idées, que la population de Cordoue a pu être évaluée, au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, à un million d'âmes<sup>37</sup>.

La société se distinguait par sa très grande diversité. Au Maghreb le fond de la population était constitué par les Berbères, qui ont été déjà présentés au chapitre précédent et qui sont eux-mêmes très divers. L'Espagne était surtout peuplée d'Ibères et de Goths. A ces deux substrats de base étaient venus s'amalgamer, surtout au nord et au sud, divers éléments allogènes. Les Arabes, jusqu'au milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, furent numériquement peu importants. Combien étaient-ils en Ifriḳiya? Quelques dizaines de milliers, peut-être cent ou cent cinquante mille âmes tout au plus. Ils étaient encore moins nombreux en Espagne, et pratiquement absents du reste du Maghreb, où leur présence ne se laisse déceler qu'à *Tiāret*, *Sidjilmāsa* et *Fès*. Les Berbères, du Nord marocain surtout, avaient essaimé à leur tour vers la péninsule ibérique, où ils furent plus nombreux que les Arabes. A ces composantes il faut ajouter deux autres éléments ethniques dont l'importance numérique et le rôle spécifique sont encore plus difficiles à évaluer: d'un côté des Européens — des Latins, des Germains, voire des Slaves — considérés globalement comme des *Ṣaḳāliba* [Esclavons]; et de l'autre des Noirs que nous rencontrons intimement mêlés à la vie des familles riches ou simplement aisées, et qui, comme nous l'avons déjà signalé, servaient dans les gardes personnelles des émirs.

### Les couches sociales

La société de l'Occident musulman médiéval était composée, comme dans l'Antiquité toute proche, de trois catégories d'hommes: les esclaves, les anciens esclaves (généralement appelés *mawālī*) et les hommes libres de naissance.

36. Ibn Ḥawḳal, 1938, p. 96.

37. E. Lévi-Provençal, 1950-1953, vol. 3, p. 172.

Voyons d'abord les esclaves. Pratiquement absents des zones à dominante nomade et à forte structuration « tribale », leur nombre devint considérable dans les grands centres urbains. En évaluant ce nombre au cinquième de la population dans les grandes capitales d'Ifrīqiya et d'Espagne, on a l'impression, à la lecture de nos textes, d'être au-dessous de la réalité. Comme dans les autres couches sociales, on trouve parmi eux des heureux et des malheureux. On les trouve dans les harems — favorites blanches ou noires et eunuques — comme on les trouve dans tous les secteurs de la vie économique, à tous les niveaux, depuis le riche intendant gérant la fortune de son maître jusqu'au paysan besogneux ou au domestique misérable spécialisé dans la corvée d'eau ou de bois. Mais, d'une façon générale, la condition d'esclave n'était pas enviable, malgré les garanties du *fiḵh* [loi] et les réussites exceptionnelles de certains. Leur rôle économique était cependant immense. Ils étaient les machines-outils de l'époque. On a en effet nettement l'impression, pour la partie orientale du Maghreb et pour l'Espagne, qu'une très large portion de la main-d'œuvre domestique, artisanale et rurale — surtout lorsqu'il s'agit des grands domaines englobant quelquefois plusieurs villages — était de condition servile ou semi-servile. Mais la condition d'esclave, si pénible fût-elle, n'était pas définitive. Il était possible de s'en extraire. On sait combien le Coran insiste sur les mérites de l'affranchissement. Aussi les rangs des esclaves étaient-ils, grâce aux effets cumulatifs de l'affranchissement et du rachat de la liberté, sans cesse éclaircis par le passage à une autre catégorie non moins importante : celle des *mawālī*. La mobilité sociale, qui était réelle, jouait en faveur de la liberté.

Les *mawālī* par affranchissement, quoique juridiquement de condition libre, restaient groupés autour de leur ancien maître dont ils formaient la clientèle. Sous le même nom on rencontrait aussi une foule de petites gens, des non-Arabs, qui se mettaient volontairement sous la protection d'un personnage influent — un Arabe — dont ils adoptaient la *nisba* [ascendance « tribale »] et devenaient ainsi sa *gens*. Maîtres et clients trouvaient dans les liens organiques du *walā*<sup>38</sup> chacun son profit : le client profitait de la protection du maître, et le maître avait d'autant plus de prestige et de puissance que sa clientèle était nombreuse.

La masse des hommes libres se scindait à son tour en deux classes : une minorité aristocratique, influente, et généralement riche, la *khāṣṣa*; et une majorité de plébéiens, la *ʿamma*. La *khāṣṣa* était la classe dirigeante. Ses contours étaient plutôt flous. Elle groupait l'élite de naissance ou d'épée, l'élite intellectuelle, et toutes les personnes fortunées d'une façon générale. L'opulence de certains de ses représentants — tels les Ibn Humayd, une famille de vizirs aghlabides qui s'étaient immensément enrichis dans le commerce de l'ivoire — atteignait quelquefois des proportions fabuleuses. La *ʿamma* était composée d'une foule de paysans, de petits propriétaires, d'artisans, de boutiquiers, et d'une masse de salariés qui louaient leurs bras

38. *Walā*: relations entre le maître et l'esclave ou l'ancien esclave.

aux champs comme en ville. Sur ses franges inférieures, sa misère frisait le total dénuement. Mais l'espoir de s'élever vers la *khāṣṣa* n'était pas interdit à ses membres. Aucune structuration juridique figée ne s'y opposait.

### Osmose religio-raciale

Aux frontières ethniques et sociales se superposaient d'autres de nature confessionnelle qui ne suivaient pas forcément les mêmes tracés. Au moment de la conquête cohabitaient au Maghreb la religion traditionnelle, le judaïsme et le christianisme. L'islam fit des adeptes dans tous les milieux et devint, au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, incontestablement majoritaire. Mais si la religion traditionnelle ne subsistait plus qu'à l'état résiduel, le judaïsme et le christianisme conservèrent de nombreux adeptes parmi les autochtones. Ce sont les classiques *dhimmī*, les protégés de l'islam, jouissant, avec la liberté du culte, d'un statut fiscal et juridique à part. En Espagne ils avaient à leur tête un *comes*, appelé aussi quelquefois *defensor* ou *protector*. Sauf lors de quelques rares et courtes périodes de tension, les *dhimmī* et les musulmans avaient le même style d'existence et vivaient d'ordinaire en assez bonne intelligence, comme maintes anecdotes nous le prouvent amplement. On ne nous signale ni émeute religieuse ni ghetto. Mieux, la symbiose était quelquefois telle qu'il arrivait que certains chrétiens, du moins dans les milieux populaires, vouassent une véritable vénération aux ascètes musulmans célèbres de leur entourage. La symbiose se réalisait aussi à un niveau encore plus profond à l'intérieur des foyers. Les *djāriya* [esclaves épouses de musulmans] ayant conservé leurs convictions chrétiennes ou juives n'étaient pas rares en effet. Les enfants issus de ces unions mixtes suivaient, en règle générale, la religion du père. Mais on assistait quelquefois à de curieux compromis. C'est ainsi que dans certains milieux de Sicile les filles appartenaient à la confession de la mère.

L'Occident musulman médiéval avait également ignoré les préjugés de couleur. Les Arabes se considéraient certes comme supérieurs, nous l'avons déjà souligné. Mais ils se mêlaient sans préjugé aux autres races. Les *djāriya* noires n'étaient pas moins appréciées que les autres esclaves, et des mulâtres, ne souffrant d'aucun complexe, se rencontraient à tous les niveaux de la hiérarchie sociale. La diversité religio-raciale était ainsi inhérente à la structure de base de la cellule familiale. Dès lors, à mesure que les unions interconfessionnelles et interraciales se développèrent, les généalogies, malgré le rôle dominant conféré dans le système arabe au père, s'obscurcirent. Il est dans la nature des choses que le sang bleu se raréfie et se décolore. Bref, la société hispano-maghrébine, étonnamment tolérante dans un Moyen Âge réputé fanatique, particulièrement composite et hétérogène (à ses deux extrémités), fut un tissu d'entités à la fois très spécifiques et intimement liées entre elles grâce à tout un système de relations multiples et complexes.

## Langues, arts et sciences

A l'époque qui nous intéresse, on parlait plusieurs langues en Occident musulman. Il y avait d'abord les langues berbères, très différentes les unes des autres et très répandues dans tout le Maghreb, particulièrement dans les campagnes et les massifs montagneux difficilement perméables à l'arabe. Ces parlers ne purent cependant franchir la Méditerranée dans le sillage des armées. On n'en décèle en effet aucune trace en Espagne et en Sicile, où les langues locales s'étaient trouvées exclusivement confrontées à l'arabe. En Espagne avait pu se développer une langue romaine hispanique dérivée du latin et très largement usitée aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Nous relevons également les traces d'une langue romaine ifrikiyenne qui avait dû être particulièrement courante dans les milieux chrétiens urbains<sup>39</sup>. Mais tous ces idiomes étaient parlés de façon exclusive. La seule langue culturelle, écrite, était l'arabe. Elle était utilisée non seulement par les musulmans, mais aussi par les *dhimmī* qui, tel le juif Maimonide<sup>40</sup>, ont su y exprimer quelquefois une pensée particulièrement vigoureuse.

Les foyers culturels étaient nombreux. Toutes les capitales, toutes les villes importantes avaient leurs poètes, leurs *adīb* [littérateurs] et leurs *fukahā* [théologiens]. On allait quelquefois quérir les plus fameux d'entre ces derniers — ce fut le cas de Tiāret menacée par l'*i'tizāl* — jusqu'au fond des monts des Nafūsa. Mais nous ne sommes renseignés avec quelque précision que sur les trois foyers qui furent incontestablement les plus brillants: Ḳayrawān, Cordoue et Fès. Là, comme dans tout l'Occident musulman, les lettres étaient largement tributaires de l'Orient. On admirait les mêmes poètes et les mêmes *adīb*, et on tissait sur les mêmes métiers. La *rihla*, le voyage qui combinait les mérites du pèlerinage et de l'étude, maintenait entre les capitales d'Occident et d'Orient un contact étroit et continu. Les Maghrébins en particulier avaient pour leurs maîtres orientaux une admiration qui frisait la superstition. Les hommes et les œuvres circulaient ainsi avec une rapidité qui nous étonne d'autant plus que les chemins étaient longs, pénibles, voire périlleux. Le meilleur exemple de la présence de la culture orientale au cœur de l'Occident musulman est peut-être le *ʿIkd al-Farīd*, anthologie composée par l'*adīb* cordouan Ibn ʿAbd Rabbihi (246/860-328/939)<sup>41</sup>. On n'y trouve que des extraits d'auteurs orientaux, au point que al-Sāhib b. ʿAbbād, célèbre vizir buyide et homme de lettres de la seconde moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, s'écria en la consultant: «Voilà notre propre marchandise qu'on nous renvoie !»

Pourtant Ḳayrawān, Cordoue et les autres capitales avaient aussi leurs poètes et hommes de lettres qui, sans avoir atteint la renommée des grands chantres orientaux, n'auraient quand même pas défiguré le *ʿIkd*. Citons pour

39. T. Lewicki, 1951-1952.

40. Fameux médecin et philosophe, natif de Cordoue, mort en 1204.

41. Ibn ʿAbd Rabbihi, 1876.

Cordoue le panégyriste Ibrāhīm b. Sulaymān al-Shāmī, chantre de ‘Abd al-Raḥmān II (207/822-238/852); Faradj b. Sallām, qui fut lexicographe, poète et médecin, et qui, au cours d’un voyage en Iraq, s’était lié d’amitié avec al-Djāhī (mort en 255/868), dont il introduisit l’œuvre en Espagne, en particulier le *Bayyān*; ainsi que ‘Uthmān b. Muḥannā (179/795-273/866), qui rapporta avec lui d’Orient le *Dīwān* du célèbre Abū Tammām qui fut son maître en poésie. En Ifrīqiya aussi, dans les milieux cultivés, on avait — pas moins que dans le reste du monde musulman — le culte des vers, et tout un chacun était un tant soit peu poète. Certains princes maniaient même la rime avec bonheur: l’un d’entre eux, Muḥammad b. Ziyādat Allāh II (mort en 283/896), avait composé deux anthologies, malheureusement perdues: *Kitāb Rāḥāt al-ḳalb* et *Kitāb al-Zahr*. Citons aussi le *Laḳīt al-Mardjān*, la *Risālat al-Wāhida* et le *Ḳuṭb al-Adad* — tous également perdus — de Abū ‘l-Yusr al-Kātīb (mort en 298/910-911), qui avait dirigé le bureau de la chancellerie pour le compte des Aghlabides puis des Fatimides. La capitale des Aghlabides avait également ses philologues, qui furent assez célèbres pour être réunis en une « classe » à part par al-Zubaydī dans ses *Ṭabaḳāt al-Naḥwiyyīn* [les classes des grammairiens]. Mais, à ce qu’on sache, la philosophie, qui en Orient commençait déjà avec al-Kindī (mort vers 256/870) à acquérir ses lettres de noblesse, n’y eut — et n’y aura du reste jamais — aucun droit de cité. La cité dédiée par Sīdī ‘Uḳba à la défense de l’islam ne pouvait composer avec une liberté de pensée aussi suspecte. Cette discipline en était d’ailleurs encore à ses premiers balbutiements, avec Ibn Masarra (mort en 319/931) en particulier<sup>42</sup>, même en Espagne où elle sera plus tard illustrée par des maîtres de renommée universelle.

Dans tout le monde musulman médiéval, on n’aimait pas seulement rimer et philosopher à l’occasion. On aimait aussi boire — certaines boissons enivrantes, tel le *nabīdh*, étaient considérées comme licites par certaines écoles de *fiḳh* —, chanter et danser, surtout à la cour et dans les milieux aristocratiques ou bourgeois. Toute une étiquette — dont la littérature se fit l’écho — fixa la conduite courtoise à suivre en pareille circonstance. L’Ifriqiya et l’Espagne surtout ne firent pas exception à la règle. Les *djāriya* formées dans les écoles de chant et de danse de Médine ou de Bagdad étaient très demandées, et leur prix atteignait quelquefois des sommes fabuleuses. On ne recherchait pas moins les musiciens compositeurs célèbres. L’un d’entre eux, Ziriyāb (173/789-238/852), eut une fortune particulière et exerça une influence considérable. Ziriyāb était un Noir. C’était un *mawla* des Abbasides. A ce titre, il fut admis dans la célèbre école de chant et de danse dirigée par Ishāḳ al-Mawsilī (150/767-235/850). Très vite, par la maîtrise qu’il acquit et par les dons qu’il manifesta, il excita la jalousie de son maître et dut s’expatrier. Après avoir passé quelque temps à Ḳayrawān, il se rendit à Cordoue sur invitation d’al-Haḳam I<sup>er</sup> (180/796-206/822), qui envoya à sa rencontre Maṅṣūr, un chanteur juif de la cour. Al-Haḳam mou-

42. Voir M. Asín Palacios, 1914.

rut entre-temps, et Ziryāb fut reçu par son successeur ‘Abd al-Raḥmān II (206/822-238/852) avec des égards princiers. Ziryāb bouleversa les mœurs de la cour et de la fine fleur de la société. Il apporta avec lui l’esprit courtois et le raffinement. Il apprit aux hommes et aux femmes l’art de se mettre à table, de se maquiller, de se coiffer et d’adapter toujours la toilette aux heures de la journée et aux circonstances. Sa musique, servie par certaines améliorations instrumentales de son invention, supplanta vite tous les airs anciens et traversa les siècles pour parvenir jusqu’à nous. Le *mālūf*, encore en vogue aujourd’hui au Maghreb, et le *flamenco* espagnol sont les lointains descendants de sa révolution musicale<sup>43</sup>.

A cette époque en Espagne, les sciences n’avaient pas encore atteint leur maturité. Mais l’école de médecine de Ḳayrawān, avec des maîtres tels qu’Ishāḳ b. ‘Imrān et Ziyāb b. Khalfūn (mort en 308/920-921), était déjà d’une certaine renommée. Disons enfin que nous devons au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, en dehors des réalisations de l’architecture militaire ou princière, deux des plus beaux monuments de l’Islam : la mosquée de Ḳayrawān, qui est surtout l’œuvre des Aghlabides, et celle de Cordoue qui, fondée par ‘Abd al-Raḥmān I<sup>er</sup> en 169/785, ne trouva ses proportions définitives que deux siècles plus tard sous le gouvernement du puissant « maire du Palais » Ibn Abī ‘Āmir (377/988). Rappelons aussi que la célèbre mosquée-université d’al-Ḳarāwiyyīn à Fès fut fondée en 245/859 par une Kayrawannaise.

### La pensée religieuse

La culture, pendant tout le Moyen Age, fut surtout l’affaire des clercs, c’est-à-dire, lorsqu’il s’agit du monde musulman, des *fukahā’*. Au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, aucune école n’avait encore totalement triomphé, d’où une certaine liberté d’expression et la violence des passions. Curieusement, la capitale où cette liberté était la plus réduite fut Cordoue. On s’exprimait plus librement, comme nous le prouve Ibn al-Ṣaghīr, à Tiāret, pourtant dominée par les ibadites réputés intransigeants. Quant à Ḳayrawān, nous savons que jusqu’au milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle au moins, sa grande mosquée était ouverte aux cercles des ibadites, des sufrites et des mutazilites, qui osaient défendre et enseigner ouvertement leurs opinions « hétérodoxes » ou « hérétiques » au vu et au su des sunnites. Mais la tolérance, qu’elle fût large ou limitée, n’était naturellement pas l’indifférence. Tant s’en fallait même. Les confrontations étaient vives, véhémentes et donnaient quelquefois lieu à de violentes altercations suivies de voies de fait. Ce fut par exemple le cas d’Asad (mort en 213/828), le chef incontesté du sunnisme de son temps, qui fit se rétracter séance tenante, et à force de coups de savate, Ibn al-Farrā’c, le chef de l’école mutazilite, qui avait osé le contredire dans son propre cercle sur le problème de la vision de Dieu dans l’au-delà<sup>44</sup>.

43. Sur Ziryāb, voir E. Lévi-Provençal, 1950-1953, vol. 2, p. 136 et suiv.

44. M. Talbi, 1966, p. 220.





10.6. *Porte et arches aveugles de la façade ouest de la mosquée de Cordoue.*  
[Source: © Werner Forman Archives, Londres.]

Le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle fut en effet une époque passionnée de droit et de théologie, un vaste chantier d'édification et d'organisation du présent et du futur. Affirmations, négations, réfutations et contre-réfutations se succédaient donc, verbales et écrites, toujours véhémentes ou indignées. Les uns, les mutazilites au pouvoir à Ḳayrawān, puisaient dans l'arsenal de la dialectique, les autres, les sunnites majoritaires dans le peuple et jouant souvent l'opposition, dans celui de la tradition. Ainsi modernisme et intégrisme s'affrontaient déjà ! Nous publierons prochainement certains écrits polémiques qui nous font revivre l'ambiance à Ḳayrawān.

De quoi discutait-on ? De l'*irdjā'*, c'est-à-dire de La foi et du salut. La foi est-elle seulement conviction, ou bien formulation et œuvres ? A l'arrière-plan de ce débat abstrait et métaphysique se profilaient des problèmes pratiques de politique et d'éthique. On discutait aussi naturellement du *ḳadar*, c'est-à-dire du libre arbitre et du déterminisme. Problème central et structurant de l'*ʿitizāl*, le *ḳadar* a fait couler beaucoup d'encre dans toutes les religions et toutes les philosophies sans que personne n'ait jamais réussi à résoudre vraiment la quadrature du cercle. Nous savons aujourd'hui que ce problème passionnait les foules ifrikiyennes, et que l'on se bousculait, entre autres, sous les murs du *ribāt* de Sūs pour assister aux joutes contradictoires. On se passionnait aussi pour une foule d'autres problèmes : les attributs de Dieu, sa vision dans l'au-delà, la nature du Coran, etc. La théologie était ainsi au cœur de tous les débats. L'atmosphère en était saturée. En un sens, le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle fut très intellectuel.

Plus tard, à partir du milieu de ce siècle — date à laquelle Sahnūn (160/777-240/854) chassa de la grande mosquée de Ḳayrawān « les suppôts de l'hérésie » —, lorsque l'orthodoxie commença à l'emporter, les querelles ne s'apaisèrent guère. Elles surgirent, ou s'exaspérèrent, à l'intérieur du sunnisme, et les fissures ne furent pas moins graves dans les rangs des ibadites ou des sufrites.

Sur ce fond de passion, de polémique et de lutte, quelques silhouettes de grands *fukahā'* se détachent avec netteté : pour l'Espagne celle de ʿIsā b. Dīnār (mort en 212/827), de ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb (mort en 238/852), et surtout du *mawlā* berbère Yaḥyā b. Yaḥyā al-Layṯī (152/769-234/849) ; et pour Ḳayrawān celles de Asad b. al-Furāt (142/759-213/828) et de son rival Saḥnūn b. Saʿīd al-Tanūkhī. Tous, sauf Asad qui fut réclamé surtout par les Hanafites, furent les artisans du triomphe du malikisme en Occident musulman. Saḥnūn surtout joua un rôle décisif dans cette évolution. Sa *Mudawwana*, monumentale somme juridique, fixa et imposa définitivement l'enseignement de Malik. Maître vénéré à son tour, Sahnūn eut un nombre impressionnant de disciples. Ils étaient, nous dit-on, près de sept cents « véritables flambeaux dans chaque ville ». Ces flambeaux éclairèrent, en dehors de l'Ifrikiya bien entendu, particulièrement l'Espagne. Les Espagnols se pressèrent en effet nombreux au cours de Saḥnūn. Aussi parle-t-on d'eux au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle à Ḳayrawān comme on parlera plus tard, à Paris, des Écossais ou des Allemands, ʿIyāḍ nous cite dans ses *Madārik* les noms de cinquante-sept *fukahā'* espagnols qui avaient emporté dans leur

pays l'enseignement du maître kayrawannais et y avaient diffusé son œuvre maîtresse: la *Mudawwana*<sup>45</sup>.

La période que nous venons de passer rapidement en revue fut décisive pour le destin du Maghreb. Cette région d'Afrique acquit à cette époque son indépendance, trouva pour ses frontières le tracé qui dans l'ensemble se maintint jusqu'à nos jours, et façonna les traits essentiels de sa physionomie culturelle et spirituelle.

45. M. Talbi, 1962.

# Le rôle du Sahara et des Sahariens dans les relations entre le Nord et le Sud

*Tadeusz Lewicki*

Dans le présent chapitre, nous allons étudier l'histoire du Sahara et le rôle que ce désert a joué dans les relations entre l'Afrique du Nord et le Soudan du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Les sources d'information dont nous disposons pour retracer le passé du Sahara à cette époque sont uniquement, si l'on met de côté l'archéologie et la tradition, les sources écrites d'origine arabe. Les informations qu'ils nous offrent sur le Sahara apparaissent seulement au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle et sont à l'origine très rares. C'est seulement au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle qu'elles deviennent plus fréquentes, pour atteindre leur apogée au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle avec deux grandes œuvres géographiques d'al-Bakrī et d'al-Idrīsī, riches en données sur le Sahara et le Soudan<sup>1</sup>.

## Écologie et population

Les limites du Sahara sont assez vagues, vu qu'au nord comme au sud le passage au désert se fait en général progressivement. Cependant, en tenant compte des divers facteurs géographiques (surtout du climat), on peut définir les limites du Sahara de la façon suivante : à l'est, la limite naturelle du Sahara (y compris le désert libyen) est le Nil et à l'ouest l'océan Atlantique. Au nord, le Sahara atteint le plateau libyen, le désert des Syrtes, le Djabal Nafūsa, le Shoṭṭ Djarīd, le Shoṭṭ Melghīr, l'Atlas saharien et le Wādī Dar'a,

1. Pour cette raison, on dépasse quelque peu les limites chronologiques établies pour ce volume.

en embrassant de cette façon les centres commerciaux du nord du Sahara, comme Fezzān, Ghadāmes, Wādī Rīgh, Wargla et Sidjilmāsa, qui ont prospéré du commerce avec le « pays des Noirs » (*Bilād al-Sūdān*). Quant à la limite méridionale du Sahara, elle passe approximativement par l'embouchure du Sénégal, par le sommet de la boucle du Niger et par le Tchad (en embrassant l'Ennedi), pour aller rejoindre le Nil vers le 16° de latitude nord. La sécheresse de l'air et le manque d'eau, qui sont les phénomènes fondamentaux du climat saharien, font que les pâturages du Sahara sont très épars et les palmeraies et les centres de jardinage plutôt insignifiants, à l'exception du Sahara septentrional. Ces conditions ont contribué au fait que la population de ce désert était, dans tout le haut Moyen Âge, comme elle l'est aujourd'hui, peu nombreuse et que les énormes domaines sahariens, comme par exemple le Madjābat al-Kubrā dans l'ouest du Sahara et le désert libyen, étaient, à de rares exceptions près, complètement dépeuplés. Cependant, malgré ces faits, le Sahara n'était pas seulement une barrière, mais aussi un lien entre les pays de l'Afrique septentrionale et le Soudan. En effet, il jouait un rôle extrêmement important dans les relations, surtout commerciales, entre le Nord et le Sud. Les pistes caravanières, rares et difficiles, traversant ce désert, étaient fréquentées, à l'époque musulmane, par des commerçants originaires du Maghreb, de l'Ifrīkiya, de l'Égypte et des différents centres commerciaux du Sahara septentrional. Le rôle principal dans ce commerce entre les pays du Nord et le Soudan était joué justement par les négociants nord-africains et égyptiens, à côté des commerçants berbères-ibadites provenant du *Bilād al-Djārīd* et de Sidjilmāsa.

La population du Sahara était composée, du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, d'éléments très divers. Le Sahara occidental et central était habité par les peuples d'origine berbère métissés quelquefois de sang noir africain. Quant au Sahara oriental, y compris le désert libyen, sa partie septentrionale était occupée aussi par les gens d'origine berbère, tandis que sa partie méridionale était peuplée par les peuples négroïdes appartenant aux différents groupes tubu, comme les Zaghāwa, les Teda et les Dawa. Ces peuples atteignaient au nord les oasis de Kufra et de Taïzerbo, c'est-à-dire environ 26° de latitude. Il est à noter que certains faits d'anthropologie et de culture tubu suggèrent un important métissage libyco-berbère. Ajoutons encore qu'il ne manquait pas dans le Sahara, à l'époque dont nous nous occupons dans ce chapitre, d'Arabes parmi lesquels se trouvaient des éléments citadins et des bergers nomades.

La population berbère du Sahara, qui a joué un rôle extrêmement important dans l'établissement des relations entre l'Afrique du Nord et l'Égypte d'une part, et le Soudan d'autre part, appartenait à deux branches berbères, à savoir celle des Ṣanhādja et celle des Zanāta. Les Ṣanhādja étaient surtout des nomades éleveurs de chameaux, d'ovins et de caprins. Quant aux Zanāta et aux autres groupements berbères apparentés à cette branche, comme par exemple les Mazāta et les Lawāta, elles étaient en partie nomades et en partie sédentaires. Ce sont des fractions de ces groupements qui ont fondé, probablement à une époque postérieure à la domination romaine, les belles oasis de Sūf, de Wādī Rīgh, de Wargla, de Tidikelt et de Tūwāt dans le Sahara algérien.

Ces gens étaient des puisatiers expérimentés qui y ont creusé les canaux souterrains de captage et d'adduction de l'eau nommés *kanāt* en arabe classique et *foggāra* en arabe dialectal du sud algérien. Ils y ont également creusé des puits artésiens. Ces deux méthodes sont très anciennes dans l'Afrique du Nord et le procédé de creuser les puits artésiens nous a été décrit au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle par l'historien arabe Ibn Khaldūn, qui mentionne de tels puits dans les bourgades de Tuwāt, de Gurāra, de Wargla et de Rīgh<sup>2</sup>. Il paraît que les Zanāta, que l'invasion arabe a trouvés dans la Tripolitaine, ont appris l'art de creuser les *foggāra* et les puits artésiens des anciennes populations libyco-berbères du Sahara oriental. Quant aux puits artésiens des oasis égyptiennes, ils sont mentionnés, entre autres, par Olympiodor, écrivain grec du V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Notons encore qu'Hérodote (V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne) fait mention de l'abondance et de la fécondité des palmiers qui croissent à Augīla (Awdjīla) et chez les Gara-mantes du Fezzān.

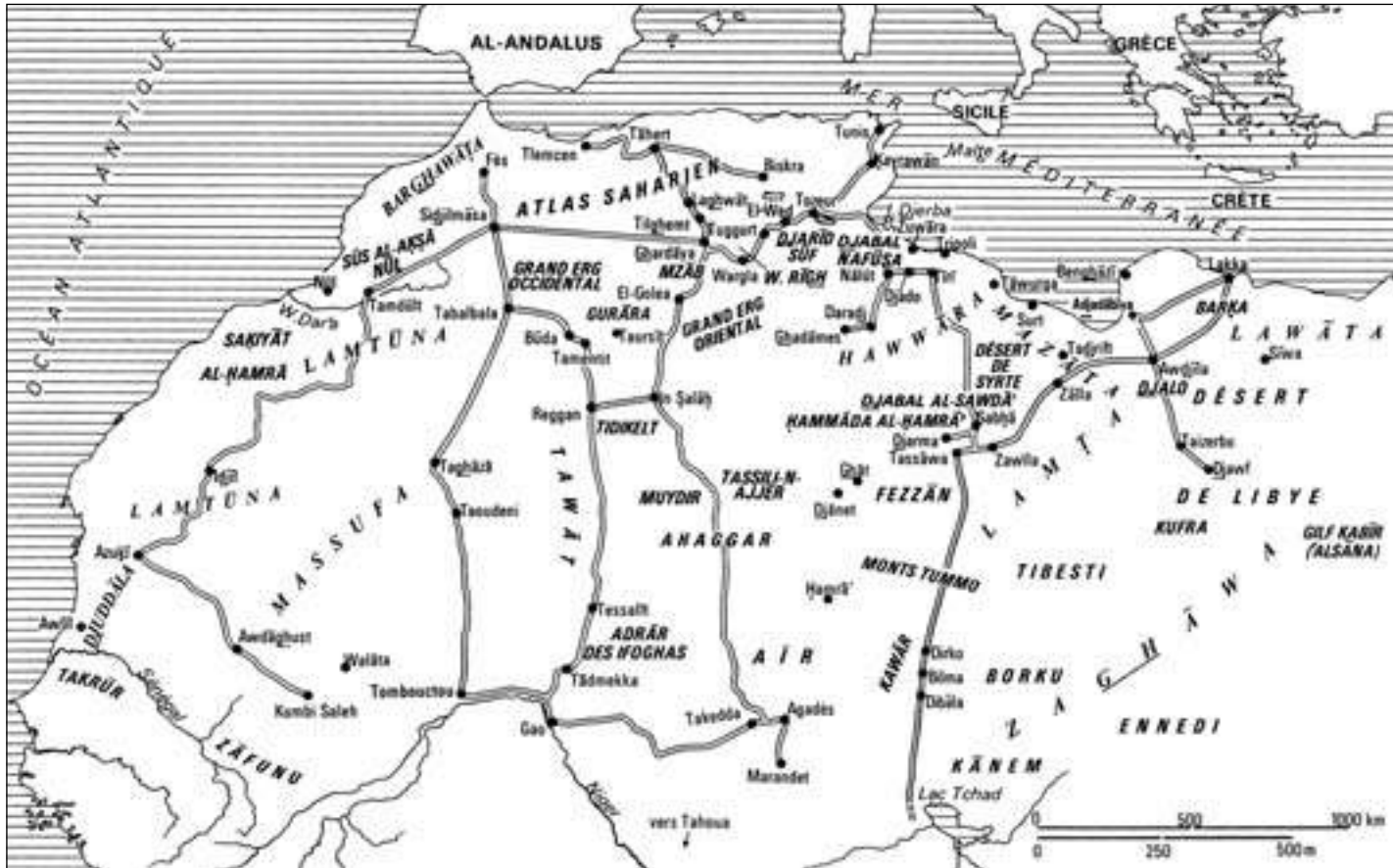
À l'époque dont nous nous occupons ici, seuls les Tubu de la moitié méridionale du Sahara oriental adhéraient encore à leur religion traditionnelle. Tous les autres Sahariens, sauf peut-être un certain nombre de Zanāta judaïsés du Sahara du Nord, se sont convertis au fur et à mesure à l'islam. L'islamisation des Berbères habitant le Sahara a commencé déjà dans la première moitié du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Selon Ibn Khaldūn, le groupe de Ṣanhādja lamtūna qui nomadisait dans le Sahara occidental n'embrasse l'islamisme que quelque temps après la conquête de l'Espagne par les Arabes, c'est-à-dire dans la première moitié du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Les paroles d'Ibn Khaldūn trouvent une confirmation dans un passage du traité géographique d'al-Zuhrī (vers 546/1150) d'après lequel *al-Murābiṭūn* [les Almoravides], c'est-à-dire les Lamtūna du Sahara occidental, se sont convertis à l'islam pendant le règne du calife Hishām ibn 'Abd al-Malik (105/724-125/743), en même temps qu'eut lieu la conversion à l'islam des habitants de l'oasis de Wargla<sup>4</sup>.

Il est très probable que les Ṣanhādja et les Zanāta du Sahara aient à l'origine adopté, comme les Berbères de l'Afrique du Nord, l'islam orthodoxe. Mais plus tard, quand les Berbères nord-africains ont rejeté le sunnisme à cause de l'oppression politique et fiscale des califes umayyades et se sont, vers le milieu du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, ralliés (surtout les groupes issus des Zanāta) à deux sectes kharidjites ennemies de la *sunna*, à savoir celle des sufrites (qui représentaient les tendances radicales) et celle des ibadites (aux tendances plus modérées), les Zanāta sahariens se sont joints aussi, au moins en partie, à ces deux sectes. Les Sahariens issus de Ṣanhādja, qui étaient vaguement musulmans dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, ne devinrent orthodoxes que vers le milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, grâce à la propagande almoravide. Quant aux Berbères qui tiraient leur origine des Zanāta et qui habitaient les bourgades du Sahara tripolitain, de Sūf, de Wādī Rīgh et de Wargla, ils se sont ralliés de très bonne heure à l'ibadisme, religion adoptée par leurs frères de la Berbérie orientale

2. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 3, p. 286.

3. *Ibid.*, vol. 2, p. 65; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 327.

4. Al-Zuhrī, 1968, p. 181; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 99.



11.1. *Le Sahara.*  
 [Source : I. Hrbek.]

et centrale, qui y ont créé plusieurs imamats ou États, en commençant par un petit imamats fondé en l'an 125/743 par des Hawwāra, des Nafūsa et des Zanāta dans le nord-ouest de la Tripolitaine, et finissant par l'imamat rustumide de Tāhert, dont le premier chef, 'Abd al-Raḥmān ibn Rustum, fut élu imam en 162/776-777. Cet imamats subsista jusqu'en 297/909, date à laquelle il tomba devant l'armée d'Abū 'Abd Allāh al-Shi'ī, qui fonda sur les ruines de cet État, ainsi que sur celles d'autres États musulmans d'Afrique du Nord, le puissant Empire fatimide<sup>5</sup>.

Tous les Berbères ibadites de l'Afrique du Nord ont reconnu la suprématie de l'imamat de Tāhert qui embrassait, dans le sud, les oasis de Wādī Rīgh et de Wargla. C'est à Sadrāta, une ville située dans l'oasis de Wargla, que s'enfuit le dernier imam rustumide de Tāhert, après la conquête de cette dernière ville par l'armée fatimide; on y a songé pendant un certain temps à la reconstitution de l'imamat ibadite.

Les Miknāsa, qui ont adopté les croyances sufrites, se sont établis dans le Tafilālet (dans le sud-est du Maroc actuel), où ils ont fondé un petit État sufrite, dont la capitale devint la ville de Sidjilmāsa, fondée en 140/757-758. Cette ville, qui était gouvernée par la dynastie des Banū Midrār et qui était située à l'entrée du désert, devint bientôt un grand centre de commerce avec le Soudan, où les chefs sufrites régnèrent jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. En dépit des différences dogmatiques, les rapports entre la dynastie ibadite de Tāhert et les princes sufrites de Sidjilmāsa étaient très amicaux. Les sources arabes notent en effet une alliance par mariage entre ces deux dynasties, à la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute le rôle croissant que la ville de Sidjilmāsa joua dans le commerce transsaharien qui fut la cause de ce rapprochement.

Enfin, certains groupes de Zanāta habitant dans le sud-ouest de l'Algérie actuelle et dans les bourgades sahariennes se sont ralliés à la secte musulmane de Mu'tazila ou Wāṣiliyya, opposée à l'islam orthodoxe de même que les kharidjites<sup>6</sup>. On peut supposer que le domaine occupé par les Zanāta mutazilites embrassait d'un côté les hauts plateaux situés au sud de Tiāret et de l'autre la région du Mzāb, dont les habitants étaient wasilites avant leur conversion à l'ibadisme.

La ville de Sidjilmāsa dans le Tafilālet, capitale de l'État sufrite des Midrarites, était l'un des terminaux d'une route caravanière qui liait l'Afrique du Nord à l'ancien royaume de Ghana, « pays de l'or » des géographes arabes médiévaux. Par-là passait une voie commerciale vers la ville de Tāhert (aujourd'hui Tiāret), capitale de l'imamat ibadite des Rustumides, qui devint dès le règne du premier imam, entre 160/776-777 et 168/784-785, un centre politique et économique important. Ce marché considérable attirait non seulement de nombreux commerçants nord-africains, ibadites ou non, mais aussi d'entrepreneurs marchands arabes de Ḳayrawān, de Baṣra et de Kūfa. Nous le savons grâce à Ibn al-Ṣaghīr, historien de Tāhert, qui écrivait

5. Voir chapitre 3 ci-dessus et chapitre 12 ci-après.

6. Voir chapitre 10 ci-dessus.



au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Une piste reliant Tāhert au Soudan occidental passait par Sidjilmāsa pour arriver au Ghana. Une autre voie reliait Tāhert à la ville de Gao; elle était déjà en usage avant la mort de l'imam rustumide 'Abd al-Wahhāb en 208/823<sup>8</sup>. Il semble que cette dernière passait par les oasis de Wādī Rīgh et de Wargla, qui participaient aussi au commerce soudanais de Tāhert. Les ibadites sahariens continuaient de s'occuper du commerce avec le Soudan même après la chute de l'État des Rustumides en 297/909.

Aux côtés des marchands ibadites de Wādī Rīgh et de Wargla, les ibadites de Ghadāmes et de Zawīla (dans le Fezzān) organisaient, avec l'aide des marchands ibadites du Bilād al-Djarīd (dans la Tunisie du Sud) et des commerçants originaires du Djabal Nafūsa, des expéditions lointaines vers différentes contrées soudanaises. Les commerçants berbères s'occupant de ces relations appartenaient en général aux différentes fractions des Zanāta. Quant aux Sahariens de la souche sanhādja, ils servaient souvent de guides et de convoyeurs aux caravanes équipées par les commerçants nord-africains de Sidjilmāsa, de Tāhert, de Tlemcen, de Kayrawān ou de Tripoli, caravanes dont la sécurité était assurée par les chefs sanhādja d'Awdāghust, de Tādmekka ou d'ailleurs.

Après cette revue rapide de la situation ethnique, religieuse et économique des populations sahariennes, penchons-nous sur l'histoire des régions particulières du Sahara à l'époque traitée dans ce volume.

## Le désert libyen

Quatre oasis du désert libyen, à savoir Khārja, Dākhlā, Farāfra (Farfārun des géographes arabes médiévaux) et Baḥriyya (Bahnāsāt al-Wāh) formaient, dès la conquête arabe de l'Égypte, un petit État musulman gouverné par la dynastie al-'Abdūn dont l'origine remonte aux Berbères lawāta. Cet État a été mentionné pour la première fois dans la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle (qui correspond au III<sup>e</sup> siècle de l'hégire) par le géographe et astronome al-Fazārī. Il l'appelle 'Amal Wāh ou «pays des oasis»<sup>9</sup>. Plus tard, vers le milieu du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, al-Mas'ūdī donne une brève description du «pays des oasis» basée sur un récit fait en 330/941-942. Un prince berbère nommé 'Abd al-Malik ibn Marwān, qui avait sous ses ordres plusieurs milliers de chevaliers, y régnait. Outre les Berbères lawāta, il y avait dans le «pays des oasis» une nombreuse population chrétienne d'origine copte ainsi que des nomades arabes appartenant à la *ḡabīla* des Banū Hilāl. Les princes de cet État résidaient dans deux quartiers de Dākhlā, dont l'un s'appelait al-Ḳalamūn et l'autre al-Ḳaṣr. Plusieurs voies reliaient le «pays des oasis» aux différentes villes d'Égypte d'un côté et à l'oasis de Santariyya (Sīwa) de

7. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 24.

8. *Ibid.*, p. 25.

9. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 4, p. 39; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 32.

l'autre. Les oasis renfermaient beaucoup de dattiers, divers arbres fruitiers ainsi que des mines d'alun<sup>10</sup>.

Une route de dix jours de marche reliait l'oasis de Bahnāsat al-Wāh (Bahriyya) à l'oasis de Santariyya ou Sīwa (ancien ammonium) qui était, du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, la jonction de toutes les routes occidentales. La plus importante reliait Santariyya à l'Égypte d'un côté, au Maghreb et au Kawār de l'autre. Al-Idrīsī parle d'une voie qui liait Santariyya au port de Lakka (à l'est de Tobrouk), et ajoute que Santariyya était riche en palmiers et en arbres fruitiers. Il paraît que Santariyya est restée longtemps indépendante de l'Égypte. C'est seulement au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle qu'elle a été annexée à la province d'Alexandrie<sup>11</sup>.

Dans la partie la plus reculée du « pays des oasis » se trouvait un canton très riche, appelé Wāh Şebrū (« l'oasis de Şebrū »), dont l'accès était très difficile et où, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, « jamais personne n'a pu arriver, à l'exception de quelques voyageurs qui s'étaient égarés dans le désert<sup>12</sup> ». L'auteur anonyme du traité géographique intitulé *Kitāb al-Istibṣār*, composé en 587/1191, ajoute que ce canton qu'il appelle Wāh Dbr (ce qui n'est qu'une déformation de Şebrū) était très riche en dattiers, en céréales et en toutes sortes de fruits, ainsi qu'en mines d'or<sup>13</sup>. Ce dernier fait n'est, à notre avis, qu'une allusion au commerce de l'or avec le Soudan occidental, d'où l'or arrivait jadis en Égypte. Beaucoup plus précis sont les renseignements fournis par al-Idrīsī, qui parle des ruines d'une ville jadis florissante et peuplée nommée *Shebrū* ou *Shebrō*, où il n'y avait que quelques palmiers et où les Arabes pénétraient dans leurs excursions. Au nord-est de cette ville se trouvait un lac sur les bords duquel campaient des gens appelés Kawār (Tubu ?) nomades. Au nord de ce canton étaient situées l'oasis de Santariyya (Sīwa) et la ville de Zāla (Zella)<sup>14</sup>.

En regardant une carte du désert libyen, on voit que la seule oasis importante de ce désert, dont la position correspond exactement aux données des anciens géographes arabes sur Sebrū (Dbr, *Shebrū*) (ce nom provient apparemment du copte *tchobro*, « village »), est le groupe de Kufra. L'eau y abonde; elle s'étale en marais et en lacs qui arrosent les riches plantations. On y cultive des dattiers, des figuiers, des citronniers ainsi que des céréales. Les habitants actuels appartiennent aux Zāwiya, Berbères arabisés, venus du Nord vers le milieu du XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle. Les conquérants y trouvèrent un peuple non musulman (Kufra; *Kufara*<sup>2</sup>, « infidèles ») appartenant aux Tubu, qui avait créé un petit État. Après la conquête de Kufra par les Zāwiya, les Tubu locaux se retirèrent dans le massif du Tibesti, à moins qu'ils n'aient été anéantis par les nouveaux venus. Il ne reste aujourd'hui de ce peuple, dans les oasis de Kufra, que quelques centaines de personnes d'origine tubu, totalement islamisées et subordonnées aux Arabes. Quant au lac mentionné par

10. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 5052-.

11. Al-Idrīsī, 1866, p. 41-42; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 126.

12. Al-Bakrī, 1911, p. 15-17; traduction 1913, p. 38-40.

13. *Kitāb al-Istibṣār*, 1852, p. 33-36.

14. Al-Idrīsī, 1866, p. 41; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 125.

al-Idrīsī situé à Shebrū au pied d'une montagne inaccessible, on le retrouve au pied du Djabal Buzeima (Bzēma) dans l'oasis du même nom<sup>15</sup>.

C'est probablement par l'oasis de Kufra que passait une ancienne voie caravanière qui reliait, avant le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, l'Égypte au Ghana, et à laquelle fait allusion Ibn Ḥawḳal dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Cette voie était utilisée antérieurement au temps d'Aḥmad ibn Ṭulūn (254/868-270/884). Il paraît que cette piste, après s'être avancée jusqu'à Kufra, prenait ensuite la direction de Wādī al-Namūs et de Wādī al-Kabīr pour pénétrer au Fezzān et de là à Kawār, à Gao et enfin au Ghana<sup>16</sup>. C'est probablement de la même route que parle Ibn al-Faḳīh (ca. 290/903) dans un passage de son traité extrait vraisemblablement d'une source plus ancienne: «Pour aller de Ghāna en Égypte, on se rend chez un peuple du nom de Kāw-Kāw (Gao), puis chez un peuple du nom de Maranda, puis chez un peuple du nom de Murrawāt et de là aux oasis d'Égypte à Malsāna<sup>17</sup>.» Maranda est Marandet, point d'eau important au sud d'Agadès. Quant à Malsāna, on doit probablement identifier ce lieu avec la montagne de 'Alsānī ou 'Alsānā d'al-Idrīsī, identique, selon toute vraisemblance, au plateau du Gilf Kabīr situé à l'ouest de Dākhla.

Dix jours de marche, à travers une plaine de sable où l'eau était très rare, séparaient Santariya (ou Sīwa) du groupe d'oasis de Awdjīla (Augīla des Anciens), célèbre pour ses dattiers. A ce groupe appartenaient, outre l'oasis de Awdjīla proprement dite, la ville et l'oasis de Djālū (Djalo). La capitale de ce canton était, selon al-Bakrī, la ville d'Arzākīya, qui renfermait plusieurs mosquées et bazars. Tout le canton était couvert de villages, de dattiers et d'arbres fruitiers. On exportait les dattes de Awdjīla à la ville de Adjadābīya (Adjedabia). La population de Awdjīla était sans doute d'origine berbère et se composait probablement de fractions des Lawāta, comme la population de Santariya et de Barḳa. Les descendants des anciens habitants, Berbères d'ethnie et de langue, portent aujourd'hui le nom de Awdjīlī. Al-Idrīsī souligne que la capitale de Awdjīla, quoique petite, était bien peuplée et que ses habitants se livraient à un commerce actif. En effet, Awdjīla était un carrefour de plusieurs voies commerciales et un centre important situé sur une route menant au Soudan. Par cette oasis on pénétrait «dans la majeure partie du pays des Noirs, comme par exemple dans le Kawār et le Kāw-Kāw [Gao]<sup>18</sup>».

Nous ne savons rien sur l'histoire de Awdjīla dans les premiers siècles de l'Islam. Il n'est pas impossible qu'elle soit restée indépendante. Plus tard, du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, elle faisait déjà partie de la province arabe de Barḳa.

A l'ouest de l'oasis de Awdjīla et de la province de Barḳa s'étendait la province de Surt (ou Sirt) qui embrassait toute la partie orientale de la Tripolitaine. C'est un pays saharien où le désert, connu sous le nom de désert syrtique, s'approche jusqu'à la Grande Syrte. Cette province devait son nom

15. Voir T. Lewicki, 1939, 1965a. Sur les migrations des Tubu, voir J. Chapelle, 1957.

16. Ibn Ḥawḳal, 1938, p. 61; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 45.

17. Ibn al-Faḳīh, 1885, p. 68; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 27.

18. Al-Idrīsī, 1866, p. 132; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 129.

à celui de Surt, une grande ville possédant une mosquée, quelques bazars, entourée de dattiers et dont les habitants, qui s'adonnaient au commerce, parlaient « une espèce de dialecte qui n'était ni arabe, ni persan, ni berbère, ni copte<sup>19</sup> ». On se demande si ce n'était pas l'ancien punique.

La province de Surt embrassait, pendant cette période, deux districts, dont le premier, à savoir Surt proprement dit, correspondait à la zone littorale, tandis que le deuxième, le Waddān (du nom d'une ville appartenant à l'oasis moderne de Djoфра), occupait la zone intérieure. Le premier de ces districts est connu sous le nom d'*ard Surt* [pays de Surt], tandis que le Waddān était considéré encore du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle comme un district (*ʿamal*) et un pays (*ard*) à part. Ces deux régions de la province de Surt étaient peuplées par le groupe berbère des Mazāta qui avait pour voisins les Lawāta de Barqa et les Hawwāra établis dans la Tripolitaine centrale. La limite occidentale du territoire des Mazāta passait près de Tawargha (actuelle Tawurgha), tandis que dans le sud leur habitat s'étendait jusqu'au-delà du Djabal al-Sawdā (Djabal Sōda), dont la population était, au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, en guerre avec les Mazāta. Ces derniers formaient jadis la majorité des habitants de Waddān, où l'on note pourtant aussi la présence de deux fractions arabes. La ville désertique de Tādjrīft était peuplée par les Mazāta mêlés aux Arabes. L'oasis de Zalhā (ou Zella) faisait à cette époque aussi partie du territoire des Mazāta, comme il est fait mention dans un passage de l'ouvrage d'al-Bakrī<sup>20</sup>.

Les Mazāta de la Tripolitaine orientale se rallièrent de bonne heure à l'ibadisme. En effet, le district de Surt constituait une des provinces de l'État ibadite éphémère fondé en Tripolitaine par l'imam Abū ʿI-Khaṭṭāb ʿAbd Allāh ibn al-Samḥ al-Maʿāfirī (131/748-749 – 135/752-753). L'ibadisme a subsisté encore longtemps dans la Tripolitaine et les Mazāta continuaient à le professer jusqu'à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. La ville de Waddān a été conquise en 26/646-647 par un officier arabe nommé Buṣr ibn ʿAbī Arṭāt, qui a imposé aux habitants de ce pays un tribut lourd de trois cent soixante esclaves. Quand les gens de Waddān refusèrent plus tard de payer ce tribut, le célèbre ʿUḳba ibn Nāfiʿ conduisit une nouvelle expédition contre ce territoire en 46/666-667, et après avoir puni le roi, se fit payer de nouveau ce tribut<sup>21</sup>. Waddān était reliée par une voie à Maghmadās (Macemades Selorum des Anciens), située sur la côte méditerranéenne, et à Djarma (ancienne Garama). C'est sans doute par cette route que l'on importait les esclaves qui formaient le tribut payé aux Arabes par les gens de Waddān. Il s'agissait de captifs noirs provenant du pays de Kawār, du Tibesti et du Kānem. Le transport de ces captifs se faisait probablement par la même route que, selon Hérodote, les anciens Garamantes empruntèrent pour donner la chasse aux Troglodytes éthiopiens<sup>22</sup>. Le commerce de Waddān avec le « pays des Noirs » se faisait au cours de toute la période; la voie Waddān-« pays des Noirs » traversait la ville de Zawīla dans le Fezzān.

19. Al-Bakrī, 1911, p. 11.

20. *Ibid.*, p. 11-12.

21. Ibn ʿAbd al-Ḥakam, dans N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 12-13.

22. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 20.

Une autre route qui reliait Waddān à Awdjīla traversait la ville de Zalhā (Zella), qui possédait une grande quantité de dattes. C'était aussi une station située sur la route menant de la Tripolitaine du Nord au Fezzān et au « pays des Noirs ». D'après al-Bakrī (qui reprend probablement ce texte de Muḥammad Ibn al-Warrāḳ), cette localité était habitée par les Mazāta<sup>23</sup>; cependant al-Idrīsī, qui appelle ce lieu Zāla, fait savoir que ses habitants appartenaient aux Hawwāra, ajoutant qu'ils étaient commerçants<sup>24</sup>.

Les sources arabes ne parlent pas beaucoup de Ḥammāda al-Ḥamrā' et des montagnes qui l'entourent, à l'exception d'al-Bakrī qui donne la description de la voie qui conduisait de la ville commerçante de Dǧādū (Djado ou Giado), capitale de la partie orientale du Dǧabal Nafūsa, à la ville de Zawīla, entrepôt important des caravanes situé sur la route menant au pays de Kawār et vers les autres « pays des Noirs »<sup>25</sup>. Or on marchait pendant trois jours à travers un désert avant d'arriver à Tīrī ou Tīrā, une localité située sur le flanc d'une montagne et comprenant beaucoup de dattiers<sup>26</sup>.

Sur les confins ouest de Ḥammāda al-Ḥamrā', entre ces plateaux et le Grand Erg oriental, se trouve l'oasis saharienne et la ville de Ḡhadāmes (Ḡhadāmis). Cet endroit qui, déjà dans la haute antiquité, était la station importante du désert (Cydamus ou Kidamē des Anciens), devait son importance à sa situation géographique. Elle était en effet la porte par laquelle passaient les marchands qui se rendaient de la Tripolitaine au « pays des Noirs ». La route qui unissait la ville commerciale de Ḥarūs dans le Dǧabal Nafūsa avec le pays de Takrūr passait par Ḡhadāmes. On montre, encore aujourd'hui, aux environs de Ḥarūs, une piste qui conduit à Ḡhadāmes et qui porte le nom de *tarīḳ al-Sūdān* [piste du Soudan]. C'est sans doute de cette piste que parle Yāḳūt (d'après une source du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle) et qui se dirigeait vers le canton appelé Zāfunu (Diafunu), situé dans le Haut Sénégal<sup>27</sup>. Al-Bakrī a décrit une route qui partait de Tripoli et traversait le Dǧabal Nafūsa et Ḡhadāmes pour aboutir enfin à la ville de Tādmekka au Soudan occidental<sup>28</sup>. Il est vraisemblable que cette voie traversait, après avoir quitté Ḡhadāmes, le territoire des Berbères azḳār (aujourd'hui Tassili-n-Ajjer), qui était éloigné de dix-huit journées de marche de Ḡhadāmes, à en croire al-Idrīsī<sup>29</sup>.

23. Al-Bakrī, 1911, p. 12; 1913.

24. Al-Idrīsī, 1866, p. 41-42; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 129.

25. Al-Bakrī, 1911, p. 10; 1913, p. 26-27; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 63-64.

26. Le mot *tira* signifie en berbère « écriture ». Cependant, on peut obtenir, par l'addition d'un point à la troisième lettre arabe de cette appellation, un autre mot berbère, à savoir *tīzī* qui signifie « coteau ». C'est peut-être Mizda (ancien Musti vicus), une station située sur la plus courte voie conduisant de la ville de Tripoli et du Dǧabal Nafūsa au Fezzān. D'après les chroniques ibadites, le *manzil* [station] de Tīrī existait déjà au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle; à cette époque il y avait une population ibadite.

27. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 170-172. Sur Zāfunu, voir T. Lewicki, 1971a.

28. Al-Bakrī, 1911, p. 182; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 86.

29. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 121; J. M. Cuoq, 1975, p. 153. Les Azḳār sont les Berbères nomades du Fezzān ou les Touareg *adǧidjer*. Al-Idrīsī, 1866, p. 36.

Les habitants de Ghadāmes s'adonnaient depuis l'Antiquité à une agriculture limitée (on y cultivait surtout les dattes) et également au commerce transsaharien. Cette ville apparaît de très bonne heure dans les sources arabes médiévales. En effet, l'historien arabe Ibn 'Abd al-Ḥakam parle de la prise de Ghadāmes par le général arabe 'Uḳba ibn Nāfi' en 46/667<sup>30</sup>. La population de cette ville était formée de plusieurs fractions berbères dont une, les Tināwuta, est citée déjà au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. La langue berbère est d'ailleurs toujours en usage à Ghadāmes.

Il paraît que les habitants de Ghadāmes, convertis au christianisme dès le VI<sup>e</sup> siècle, adoptèrent de très bonne heure les doctrines ibadites, apparemment à la même époque que leurs voisins du nord, c'est-à-dire les Nafūsa qui habitaient le Djabal Nafūsa actuel et avec lesquels ils étaient en relations étroites. Au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, ses habitants s'orientèrent vers les doctrines dissidentes (des sectes ibadites de Khalafiya et de Nukkār) et l'ibadisme-wahbisme pur n'y fut rétabli que grâce à une intervention militaire des Nafūsa. A cette époque, la population de Ghadāmes était gouvernée par les *mashāyikh* (cheikhs) ibadites<sup>31</sup>.

A une faible distance à l'est de Ghadāmes sont situées l'oasis et la ville de Daradj (dans les chroniques ibadites Dardj ou Adradj), important centre berbère ibadite. Il n'est pas impossible que Dardj doive son nom au rameau tanāta des Banū Idradj (c'est ainsi que l'on doit corriger la graphie erronée Tdrdj) mentionné par Ibn Ḥawḳal à côté des Waradjma, des Banū Būlīt et d'autres groupes zanāta de la Tunisie du Sud<sup>32</sup>. Ajoutons encore qu'une route passant par Sināwan et Dardj reliait Ghadāmes à la ville de Nālūt (ou Lālūt) située dans la partie occidentale du Djabal Nafūsa.

## Entre Fezzān et lac Tchad

Dans le sud de la Tripolitaine se trouve la grande région désertique du Fezzān, un groupe d'oasis compris entre la Ḥammāda al-Ḥamrā' et les avancées du Tibesti au nord, le Tassili-n-Ajjer à l'ouest et le désert libyen à l'est.

Quant à l'ancienne civilisation des Garamantes, elle n'a pas disparu avant la conquête arabe du Maghreb, et on a aujourd'hui des raisons de penser (en se basant sur la datation de certaines fouilles par carbone 14) que cette civilisation n'a été détruite qu'entre le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle par les conquérants arabes. On est porté à croire que la cause principale de la chute de la civilisation garamantique est l'expédition du victorieux général arabe Ibn al-Ash'ath qui a conquis, en 145/762-763, le royaume de Zawīla dans le Fezzān oriental et qui a massacré les habitants de la capitale. Il faut souligner d'ailleurs que le royaume de Zawīla survécut à ce choc et qu'il existait vers la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle comme un État indépendant.

30. Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1947; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 12.

31. Encore au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, les habitants de Ghadāmes professaient les doctrines ibadites. Aujourd'hui ils sont tous sunnites fervents.

32. Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 104; T. Lewicki, 1959.

Le royaume de Zawīla n'embrassait qu'une partie seulement du Fezzān oriental actuel. Il a été fondé vers la fin du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle ou bien au commencement du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Quant à tout le reste du Fezzān, il formait, entre le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, un royaume à part, héritier de celui des Garamantes qui apparaît chez les auteurs arabes médiévaux sous le nom de Fazzān<sup>34</sup>.

Dans les sources arabes, cet État apparaît déjà en 46/666-667. En effet, nous lisons dans l'œuvre historique d'Ibn 'Abd al-Ḥakam que 'Uḫba ibn Nāfi' se dirigea, après avoir conquis la ville de Waddān, vers la ville de Djarma (Djerma), capitale du grand Fezzān, dont le roi se soumit et dont les habitants se convertirent à l'islam. Ensuite, 'Uḫba ibn Nāfi' se dirigea vers les autres « châteaux » du Fezzān, en poussant jusqu'au plus éloigné, côté sud<sup>35</sup>.

A partir de la fin du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, les habitants du Fezzān devinrent ibadites et reconnurent, dès l'origine, la suprématie des imams rustumides de Tāhert. Cependant, pendant quelque temps, ils furent partisans de l'hérétique ibadite Khalaf ibn as-Samḥ. Au temps d'al-Ya'qūbī (à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle), le Fezzān formait un vaste État qui était gouverné par un chef indépendant (*rā'īs*).

Al-Ya'qūbī fait aussi mention de la capitale du Fezzān, qui était une grande ville<sup>36</sup>. Il s'agit sans doute de Djarma, qui fut florissante plusieurs centaines d'années, jusqu'au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. A cette époque il y avait aussi, dans le Fezzān, à côté de Djarma, une autre ville considérable, Tassāwa (Tessaoua), que les Noirs (Fezzanais ?) appelaient, d'après al-Idrīsī, « Djarma la Petite »<sup>37</sup>. Les sources arabes mentionnent aussi d'autres localités situées dans le Fezzān. Al-Bakrī signale parmi ces localités une ville appelée Tāmarmā, située sur la piste menant à Djādū dans le Djabal Nafūsa. Elle nous est complètement inconnue. Nous croyons qu'il faut corriger son nom et dire Tāmzawā, c'est-à-dire Tamzaua (Tamséua) comme nos cartes l'indiquent. Les sources ibadites la connaissaient sous le nom de Tāmzāwat. Al-Bakrī mentionne également la grande ville de Sabḥā, qui doit être identifiée à Sebḥa indiquée sur nos cartes, capitale actuelle du Fezzān. Sabḥā possédait une mosquée cathédrale et plusieurs bazars. Les chroniques ibadites citent cette ville sous le nom de Shabāha<sup>38</sup>.

La population du Fezzān médiéval se composait de différents groupes ethniques qui formaient un peuple nommé Fezzān<sup>39</sup>. Ibn Ḥawqal cite au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle un peuple berbère nommé Adjār Fezzān qu'il classe parmi les *ḳabīla* de Zanāta<sup>40</sup>. Il paraît que la première partie de ce nom doit être rap-

33. On sait que la ville de Zawīla n'existait pas encore au moment de l'expédition de 'Uḫba ibn Nāfi' en Tripolitaine en 46/666-667.

34. Ce royaume était en guerre contre les Mazāta de la Tripolitaine orientale. Il paraît que cette guerre a contribué aussi, à côté de l'expédition d'Ibn al-Ash'ath contre la ville de Zawīla, à la chute de l'ancienne civilisation garamantique.

35. Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1947, dans : N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 12.

36. Al-Ya'qūbī, 1962, p. 9.

37. Al-Idrīsī, 1866 ; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 120.

38. Al-Bakrī, 1911, p. 11.

39. Al-Ya'qūbī, 1962.

40. Ibn Ḥawqal, 1964, p. 104.

prochée du nom de la localité fezzanaise actuelle d'Agar ou Aggar, située à une faible distance de Tassāwa. Outre les Fezzān (aussi Fazzāna), il y avait aussi dans cette région d'autres factions berbères. Al-Bakrī mentionne les Banū Kaldīn (ou Kildīn), qui habitaient la ville de Tāmarmā (Tāmzawā) en commun avec les Fazzāna<sup>41</sup>. Les Kaldīn étaient probablement identiques aux Kaldīn (Kildīn) qui, selon Ibn Khaldūn, étaient apparentés aux Hawwāra<sup>42</sup>.

Les habitants de Djarma (et apparemment de tous les autres « châteaux » du Fezzān), qui étaient chrétiens dès l'an 569, se sont ensuite convertis à l'islam après l'invasion arabe de 46/666-667. Ils prirent ensuite part au mouvement ibadite en Tripolitaine (en 126/743-744) et essuyèrent des pertes, comme les ibadites de Waddān et ceux de Zawīla, à la suite de l'expédition du général abbaside Ibn al-Ash<sup>ʿ</sup>ath en 145/762-763. A l'époque de l'imam rustumide ʿAbd al-Wahhāb ibn ʿAbd al-Raḥmān (mort en 208/823), les Fezzanais étaient déjà ibadites. En effet, les chroniques ibadites mentionnent plusieurs remarquables personnages originaires du Fezzān qui vivaient à cette époque<sup>43</sup>.

Il paraît que les ibadites du Fezzān se sont ralliés, au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, au dissident ibadite Khalaf ibn as-Samḥ qui, s'étant soulevé contre les imams rustumides de Tāhert, réussit à se rendre maître de presque toute la Tripolitaine, à l'exception du Djabal Nafūsa, dont les habitants, qui pratiquaient le rite ibadite-wahbite, restèrent fidèles aux Rustumides<sup>44</sup>. Cependant, dans la première moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, le Fezzān est considéré de nouveau comme un pays ayant une population ibadite-wahbite.

Le deuxième État qui existait dans le Fezzān entre le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, le royaume de Zawīla, doit son nom à la ville de Zawīla (actuelle Zawīlah) qui était sa capitale. Il n'est pas fait mention à l'époque de l'expédition de ʿUḫba ibn Nāfi<sup>ʿ</sup> à l'intérieur de la Tripolitaine et au Kawār en 46/666-667, mais il en est question dans les sources pour la première fois un siècle plus tard, pendant les guerres entre les Arabes sunnites et les Berbères ibadites. Après la victoire remportée en 144/761-762 par Ibn al-Ash<sup>ʿ</sup>ath sur Abū 'l-Khattāb, imam ibadite de l'Ifriḳiya, l'armée arabe prit la ville de Zawīla dont la population berbère ibadite fut passée au fil de l'épée et son chef ʿAbd Allāh ibn Hiyān al-Ibādī tué. En dépit de ces événements, Zawīla est restée encore pendant longtemps un centre ibadite important. Al-Ya<sup>ʿ</sup>qūbī y note, dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la présence d'une population ibadite qui s'adonnait à la culture des dattiers et au commerce avec les pays du Soudan<sup>45</sup>.

Il semblerait que, vers le début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, la ville de Zawīla ait été abandonnée, probablement à la suite d'une guerre qu'elle faisait aux Mazāta de la Tripolitaine orientale. C'est sans doute à ces guerres que fait

41. Al-Bakrī, 1911, p. 10.

42. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 1, p. 177.

43. T. Lewicki, 1957, p. 341.

44. *Ibid.*, p. 342.

45. Al-Ya<sup>ʿ</sup>qūbī, 1962, p. 9; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 22.



allusion al-Idrīsī, qui nous parle de la fondation de Zawīla (il s'agit plutôt de la reconstruction de cette ville) en 306/918. Selon al-Idrīsī, Zawīla fut fondée pour servir de résidence à 'Abd Allāh ibn al-Khaṭṭāb al-Hawwārī et sa famille<sup>46</sup>. D'après Ibn Ḥawḳal (vers 988), la dynastie des Banū l-Khaṭṭāb tirait son origine non des Hawwāra, mais plutôt des Mazāta. Les Banū 'l-Khaṭṭāb appartenaient en effet aux Banū Mazalyakūsh, qui étaient une fraction mazatienne<sup>47</sup>.

Les principales ressources du Fezzān (nous pensons à la région de Djarma et à celle de Zawīla) étaient les cultures, en particulier celles de palmiers et de céréales. Nous devons la plupart des renseignements sur ces cultures à al-Bakrī, qui parle d'un grand nombre de dattiers à Tāmarmā (Tāmzawā), à Sabāb et à Zawīla et qui donne une description de la culture des céréales arrosées à l'aide de chameaux. Il mentionne également l'existence à Sabāb de la culture de la plante qui fournit la teinture d'indigo<sup>48</sup>. Al-Idrīsī vante aussi les dattiers de Zawīla et parle de la culture des palmiers, du millet et de l'orge à Tassāwa<sup>49</sup>. Quant à l'arrosage, J. Despois suppose que la technique des *foggāra* (conduites souterraines de captage) s'est répandue dans le Fezzān à la fin de l'époque romaine<sup>50</sup>. Les auteurs arabes fournissent quelques données sur l'arrosage des cultures. Ainsi, d'après al-Bakrī, le terrain cultivé à Zawīla était arrosé au moyen de chameaux (il s'agit de puits à traction animale qui sont toujours en usage au Fezzān) et al-Idrīsī dit que l'on arrose (à Djarma et à Tassāwa) des palmiers, du millet et de l'orge au moyen d'une machine qui porte le nom d'*indjāfa* et que les habitants du Maghreb appellent *khattāra*<sup>51</sup>.

À côté des cultures, l'essentiel de l'activité du Fezzān était le commerce transsaharien. En effet, ce pays est la voie de communication avec les pays situés au sud du Sahara la plus importante du point de vue historique après le Nil. Déjà les Garamantes apportaient aux ports tripolitains Leptis Magna (Lebda), Oea (Tripoli) et Sabrathā (Zuwāra) des produits de leur pays et de l'intérieur de l'Afrique, tels que des dattes, de l'ivoire et des pierres précieuses appelées garamantiques. Dès l'aube de l'époque musulmane, les Fezzanais s'adonnaient aussi à la traite des esclaves noirs. Les relations commerciales s'exerçaient le long d'une très ancienne route qui était déjà connue des Garamantes au V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, et qui reliait Tripoli aux autres villes de la côte tripolitaine, au Kawār et au Kānem en Afrique centrale. Elle traversait la ville de Zawīla et le Djabal Nafūsa dont la ville principale, Djādū, renfermaient encore au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle des bazars et une nombreuse population de Juifs. A cause du commerce transsaharien se sont établis à Zawīla, à côté des Berbères ibadites, des gens

46. Al-Idrīsī, 1866, p. 37-38; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 122.

47. Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 104.

48. Al-Bakrī, 1911; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 64.

49. Al-Idrīsī, 1866, p. 35-36.

50. J. Despois, 1965.

51. Al-Bakrī, 1911, p. 11; al-Idrīsī, 1866, p. 35. Il s'agit des puits à balancier (*shadūf*) qui sont toujours en usage dans le Fezzān et qu'on appelle *khattāra*.

de souches très variées, originaires du *Khurāsān*, de Basra et de Kūfa. Les commerçants de Zawīla exportaient surtout des esclaves noirs pris parmi les peuples soudanais de Mīrī, de Murrū, de Zaghāwa et d'autres appartenant en grande partie au groupe de Teda-Daza<sup>52</sup>.

Au <sup>v</sup><sup>e</sup>/<sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle, al-Bakrī décrit trois voies qui reliaient la ville de Zawīla à la Tripolitaine proprement dite et à l'Égypte. La première se dirigeait vers *Djādū* et ensuite à Tripoli. La deuxième unissait Zawīla à *Adjadābīya*, située aux confins orientaux de la Tripolitaine. La troisième voie reliait Zawīla à *Fustāt*, capitale de l'Égypte. Al-Bakrī fait aussi allusion à une piste caravanière qui allait de Zawīla au pays de Kānem, à quarante journées de marche de cette ville<sup>53</sup>.

Au sud des monts Tummo, qui constituaient la limite méridionale du Fezzān, il y a une chaîne d'oasis qui facilitent la communication avec le Kānem. C'est la plus belle route caravanière du Sahara, malgré une zone de dunes qui se trouve entre Bilma et Dibella (Dibela). Cette route a été utilisée depuis une époque fort reculée. Les plus célèbres de la chaîne d'oasis sont celles de Kawār (Kawār ou Kuwār des géographes arabes médiévaux, Kaouar de nos cartes). Elles étaient connues depuis des siècles grâce au commerce transsaharien qui se faisait le long de cette route. En 46/666-667, quand 'Uḫba ibn Nāfi' s'est emparé de tous les *ḫṣūr* [châteaux] du Fezzān, en allant du nord au sud, les habitants l'ont informé qu'au-delà de cette localité se trouvaient les *ḫṣūr* de Kawār dont le chef-lieu (*ḫaṣaba* ou *gaṣba*) appelé *Khāwār* (chez al-Bakrī) était une très grande forteresse<sup>54</sup>.

Nous devons une brève description du Kawār à Ibn 'Abd al-Ḥakam et aussi à al-Ya'qūbī, mais il faut attendre al-Idrīsī pour avoir des renseignements plus détaillés. Parmi ces « villes », al-Idrīsī mentionne *al-Ḥaṣaba* (« le chef-lieu ») qui est le même que *Khāwār* d'Ibn 'Abd al-Ḥakam et qui était une localité plutôt insignifiante à l'époque de ce géographe. Le *ḫaṣr* Umm 'Isā, placé par al-Idrīsī à deux journées de marche vers le sud d'*al-Ḥaṣaba*, doit être identifié, à notre avis, avec le village d'Aschenumma décrit par Nachtigal et qui est à présent un lieu sans aucune importance<sup>55</sup>.

A une distance de 40 milles arabes, c'est-à-dire 80 kilomètres du *ḫaṣr* Umm 'Isā, al-Idrīsī place la ville d'Ankalās, qui était la plus importante du Kawār, tant du point de vue commercial qu'en tant que siège du chef local<sup>56</sup>. On pourrait identifier Ankalās avec le village de Dirki qui était, au temps

52. Al-Ya'qūbī, 1962, p. 9; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 22.

53. Al-Bakrī, 1911, p. 11; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 63-64.

54. Ibn 'Abd al-Ḥakam dans : N. Levtzion et J. F. P. Hopkins, 1981, p. 12-13; al-Bakrī, 1913, p. 12. Il paraît que *Khāwār* était identique à Gissebi (Guesebi) dans le Kawār septentrional, à quelques kilomètres au sud-ouest d'Anay mentionné sur nos cartes. Le nom de Gissebi (Guesebi) ne paraît être qu'une déformation du terme arabe *ḫaṣba* ou *gaṣba*.

55. G. Nachtigal, 1879-1889, vol. 1, p. 511. Le nom donné à ce château (en arabe *ḫaṣr*), à savoir Umm 'Isā (en arabe dialectal Umm 'Aysa) n'est qu'une métathèse de celui d'Aschenumma (Asche-n-umma pour 'Aysa-n-umm). R. Mauny (1961, p. 141) identifie ce lieu avec l'actuelle Bilma.

56. Al-Idrīsī, 1866, p. 39; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 123 et suiv. D'après R. Mauny (1961), il s'agit de la moderne Kalala.

du séjour de Nachtigal au Kawār, la résidence du souverain de ce pays. Ce village (également appelé Dirko par les Teda) est, d'après Nachtigal, le plus ancien et le plus important du Kawār.

La dernière localité du Kawār dont il est question chez al-Idrīsī (qui énumère les lieux habités de ce pays, en allant du nord au sud) est la petite ville de Tamalma (ou Talamla) située dans la partie méridionale du pays. On peut identifier, avec J. Marquart, Talamla à la ville moderne de Bilma (Bilmā<sup>c</sup>)<sup>57</sup>.

Selon al-Ya'qūbī, le pays de Kawār était habité vers la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle par une population mixte, composée de musulmans de toutes provenances, en majorité berbères<sup>58</sup>. Il s'agit ici des commerçants berbères ibadites originaires du Fezzān, du Djabal Nafūsa et du Waddān. A côté des Berbères (et sans doute aussi des commerçants arabes), vivait dans le pays de Kawār la population autochtone appartenant au groupe tubu (Teda-Daza). C'est elle dont parle le géographe arabe Ibn Sa'īd (avant 685/1286) qui appelle les habitants du Kawār «les Noirs» et qui dit que ces gens ont adopté les usages des Blancs<sup>59</sup>. Cette population était déjà au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle musulmane, probablement ibadite.

Les ressources des habitants du Kawār qui, selon des sources arabes, étaient plutôt aisés, provenaient des cultures (dattiers), de l'exploitation des mines d'alun et du commerce, en particulier de la traite des Noirs. On y élevait aussi des chameaux à l'usage des commerçants locaux et on péchait et salait les poissons qui se trouvaient en abondance dans un grand lac situé près d'Abzar. Cependant, la source principale de richesse des habitants du Kawār était les mines d'une espèce d'alun qui était connu sous le nom d'alun *kawārī* dont al-Idrīsī vante la pureté exceptionnelle<sup>60</sup>. Cet auteur les localise au sud du Kawār, à Ankalās, à Abzar et à l'ouest jusqu'à la Berbérie occidentale, et à l'oasis de Wargla. R. Mauny, qui se demandait à quoi correspondaient ces fameuses mines d'alun du Kawār localisées dans les lieux où nous ne connaissons aujourd'hui que des salines, croit qu'al-Idrīsī pensait au sulfate de soude qui est un alun *lato sensu* et qui est aujourd'hui le simple sous-produit de l'exploitation des salines du Kawār. A Bilma, la proportion de sulfate contenue dans le sel peut atteindre 79 %. Ainsi, continue R. Mauny, «rien n'empêchait [...] lorsque l'alun avait une grande valeur commerciale (au Moyen Age il était utilisé pour fixer les teintures sur les étoffes) de recueillir à part le sel contenant la plus grande proportion de sulfate et de vendre ce produit sous le nom d'alun»<sup>61</sup>.

En-dehors de l'alun, la traite des esclaves était la source principale de richesse des habitants du Kawār. Par le Kawār, les esclaves noirs affluaient aux marchés de Djarma, de Zawīla et de Waddān, d'où on les exportait aux

57. J. Marquart, 1913, p. 80.

58. Al-Ya'qūbī dans : N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 22.

59. Ibn Sa'īd dans : N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 192-193.

60. Al-Idrīsī, 1866, p. 39; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 123.

61. R. Mauny, 1961, p. 141, 334-336, 452.

pays du Maghreb et de l'Ifrikiya, ainsi qu'en Égypte. Il paraît que ce commerce existait déjà dans l'Antiquité et qu'il était exercé par les Garamantes.

L'histoire ancienne et médiévale du Kawār nous est inconnue. Il paraît qu'au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle ce pays était indépendant. Plus tard, le sultan du Kawār fut soumis au royaume de Zaghāwa ou Kānem dont nous allons parler. En tout cas telle était la situation de ce pays au temps de Yāqūt (617/1220)<sup>62</sup>.

À côté des Kawariens tubu et des Berbères ibadites qui habitaient avec des commerçants arabes les villages du Kawār, il y avait aussi dans cette région du Sahara des Berbères nomades lamta, dont la plupart nomadisaient dans le Sahara occidental, surtout au sud de Sūs. Selon al-Ya'qūbī<sup>63</sup> ces Lamta du Sahara central habitaient les terrains situés entre le Kawār et Zawīla et qui se prolongeaient vers Awdjīla. Il semblerait que ces Lamta entrèrent plus tard dans la composition des Tubu (Teda-Daza) ou bien qu'ils se retirèrent vers l'Air pour rejoindre les Touareg de ce pays.

Les populations de Tubu (Teda-Daza) zaghāwa qui occupent aujourd'hui, et ce depuis une époque fort ancienne, les oasis de Kufra dans le désert libyen ainsi que le pays de Kawār constituaient aussi la population de l'extrême sud du Fezzān, du plateau de Djādo et du massif du Tibesti. Ils habitaient aussi et habitent encore à présent le Borgu (avec Bodélé et Baḥr al-Ghazāl), qui est une immense cuvette désertique très basse qui sépare le Tibesti du Tchad, ainsi que les plateaux de l'Ennedi et enfin le nord du Wadaī et le nord-ouest du Dārfūr. Le groupe tubu qui habite jusqu'à présent ces dernières régions porte le nom de Zaghāwa. Ce nom paraît avoir été à l'époque l'appellation employée par les géographes arabes pour désigner à peu près toutes les branches des Tubu, exception faite pour le Kawār et l'oasis de Kufra dont la population nomade est qualifiée par al-Idrīsī de « nomades du Kawār »<sup>64</sup>.

Il faut aussi ajouter que l'auteur arabe Wahb ibn Munabbih, qui écrivait avant 110/728, cite, à côté des Zaghāwa, le peuple soudanais de Kurān (ou Korān) dont on doit aussi prononcer le nom Gorān. Ce nom est encore en vigueur aujourd'hui. C'est une appellation donnée par les Arabes aux Daza, branche des Tubu vivant au nord et au nord-est du lac Tchad<sup>65</sup>.

Quant au nom de Zaghāwa qui a été mentionné par Wahb ibn Munabbih (apparemment comme celui de la branche septentrionale des Tubu, à savoir des Teda) parmi les appellations des peuples issus du Cham biblique à côté des Korān, des Nubiens, des Abyssins, des Berbères et des Zandj de l'Afrique orientale, il n'est pas inconnu aux autres auteurs arabes médiévaux. Il est cité parmi les toponymes soudanais dans l'ouvrage de l'astronome Muḥammad ibn Mūsā al-Khwārizmī (mort en 220/835 ou en

62. Yāqūt, 1866-1873, vol. 3, p. 142.

63. Al-Ya'qūbī, 1962, p. 9.

64. Al-Idrīsī, 1866, p. 12-15; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 125.

65. Ibn Kutayba, 1850, p. 12-13; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 15; J. Chapelle, 1957.

232/846)<sup>66</sup>. Al-Ya'qūbī mentionne le peuple zaghāwa parmi les esclaves que l'on exportait de Zawīla<sup>67</sup> et dans son ouvrage historique il parle de ce peuple de façon plus détaillée: les Zaghāwa se sont établis dans un lieu appelé Kānem (ou Kānim) où ils habitaient dans des huttes de roseaux. Il y fondèrent un royaume<sup>68</sup>.

Il paraît que le Kānem entretenait des relations avec les ibadites du Djabal Nafūsa depuis une époque très reculée. En effet, on sait qu'Abū 'Ubayda 'Abd al-Hamīd al-Djīnāwunī, qui était gouverneur du Djabal Nafūsa sous l'égide des imams rustumides de Tāheret et qui vivait dans la première moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, connaissait, outre la langue berbère et l'arabe, celle de Kānem (*luḡha kānimīya*)<sup>69</sup>. Le géographe arabe al-Muhallabī (mort en 380/990) nous apprend que les Zaghāwa étaient un peuple soudanais vivant au sud du Maghreb. Ils y ont créé un État très étendu qui était limitrophe avec la Nubie; entre ces deux royaumes il y avait dix jours de marche<sup>70</sup>.

Du côté nord, le royaume des Zaghāwa (ou Kānem) s'étendait jusqu'à Bilma et al-Ḳasāba dans le Kawār. Le pays des Zaghāwa (il s'agit ici du Kānem) n'était pas désertique et ses habitants se nourrissaient de leurs cultures, principalement de mil et de doliques. Ils possédaient aussi des troupeaux de moutons, de bœufs, de chameaux et de chevaux. Au moment où écrivait al-Muhallabī, les Zaghāwa du Kānem étaient encore infidèles: ils vénéraient leur roi qu'ils adoraient à la place de Dieu. Ils vivaient nus, se couvrant seulement les reins de peaux de bêtes, à l'exception du roi qui s'habillait d'un pantalon de laine et d'un vêtement de soie de Sūs (du Maroc)<sup>71</sup>.

Ibn Ḥawḳal semble identifier le pays des Zaghāwa au Kānem. Il mentionne l'existence d'une route qui reliait le pays des Zaghāwa au Fezzān, c'est-à-dire apparemment à Djarma, capitale de ce pays; entre le Fezzān et Zaghāwa, il y avait deux mois de marche, ce qui nous paraît exagéré<sup>72</sup>.

Le Kānem n'était pas inconnu d'al-Bakrī, d'après qui ce pays se trouvait au-delà du désert de Zawīla, à quarante journées de marche de cette ville. Les habitants étaient à l'époque « idolâtres »<sup>73</sup>.

Al-Idrīsī, à qui nous devons une description très détaillée du Sahara et du Soudan, a consacré plusieurs passages de son œuvre aux Zaghāwa et au

66. Al-Ḳhuwārizmī, 1926, p. 6; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 7.

67. Al-Ya'qūbī, 1892, p. 345; 1962, p. 9.

68. Al-Ya'qūbī, 1883, p. 219; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 21.

69. Voir J. Lewicki, 1955, p. 92-93 et 96.

70. Yāqūt, 1866-1873, vol. 2, p. 932. D'après un autre passage de la description des Zaghāwa, al-Muhallabī dit qu'entre les Zaghāwa et la ville de Dongola en Nubie il y avait vingt étapes; *op. cit.*, vol. 1, p. 277.

71. Voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 171, 173.

72. Ibn Ḥawḳal, 1938, p. 92; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 46.

73. Al-Bakrī, 1911, p. 11; 1913, p. 29; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 64. Il semble qu'al-Bakrī ait tiré ce renseignement d'une source antérieure au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, peut-être d'un ouvrage géographique d'Ibn al-Warrāk (mort en 362/973), puisqu'au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle on peut déjà songer aux débuts de l'islamisation de ce pays dont la population a définitivement embrassé l'islam après l'an 500/1107.

Kānem (qu'il distingue soigneusement les uns de l'autre). Le Kānem était un royaume dont le souverain habitait la ville de Mānān. Les soldats du roi du Kānem ne portaient aucun vêtement, comme à l'époque d'al-Muhallabī, cent cinquante ans auparavant. Outre Mānān, al-Idrīsī mentionne encore une autre ville du Kānem, Anḍjīmī (Nḍjimī de nos cartes). A six journées de marche d'Anḍjīmī se trouvait la ville, ou plutôt le centre, des Zaghāwa, autour duquel vivaient plusieurs branches de ce peuple qui élevait les chameaux. Al-Idrīsī ne nous dit rien de la situation politique de ce groupement tubu qui, à cette époque, ne dépendait probablement pas du roi du Kānem. En parlant des Zaghāwa, il souligne que leur territoire est voisin de celui du Fezzān; il inclut de cette façon le pays du Kawār dans les territoires habités par les Zaghāwa<sup>74</sup>. Dans un autre chapitre, al-Idrīsī parle de deux centres des Zaghāwa, à savoir de Saghāwa (qui est probablement identique à Sakawa, nom donné aux Zaghāwa dans le sud du Wadaī actuel) et de Shāma (peut-être Tin-Shaman sur nos cartes, au nord d'Agadès). Les ressources de ces deux branches zaghāwa provenaient de l'élevage (ils se nourrissaient du lait, du beurre et de la viande de leurs troupeaux) et des cultures de sorgho. Parmi les Zaghāwa, chez les Shāma et Saghāwa, vivait aussi un groupe d'origine berbère appelé Sadrāta. Il s'agissait de nomades qui ressemblaient aux Zaghāwa dans toutes leurs manières de vivre. Ils étaient ainsi en train de s'assimiler aux Teda-Daza Zaghāwa<sup>75</sup>.

## Le Sahara septentrional

Le Sahara septentrional embrasse toute la région située entre l'Atlas au nord et l'Ahaggar (Hoggar) au sud, à l'ouest et au sud-ouest de Ghadāmes. C'est un territoire où, au milieu des *hammāda* calcaires et des dunes de sable du Grand Erg occidental et du Grand Erg oriental (le *blād al-atesh*, ou « pays de la soif »), il y a des puits et de très belles oasis (le *blād al-biyār*, ou « pays des puits »). A la lisière des cultures (il s'agit avant tout des palmeraies) de ces oasis, se trouvent des villages fortifiés appelés *kṣūr* (en arabe littéraire *kuṣūr*). Ils ont été fondés, de même que les palmeraies et les *foggāra* qui irriguent ces dernières (surtout Tūwāt), par différentes fractions ibadites, mutazilites ou même juives de la grande branche berbère des Zanāta.

On peut diviser ces oasis en trois groupes : les oasis orientales qui sont le domaine des puits artésiens et qui sont groupées au pied de l'Atlas; les oasis occidentales qui sont irriguées par des *foggāra*, formant un ruban long de quelques 1 200 kilomètres qui s'étend entre l'Atlas saharien de Figīg d'une part et le Tidikelt d'autre part; à mi-chemin entre ces deux groupes, il y a un troisième groupe important d'oasis : le Mzāb.

74. Al-Idrīsī, 1866, p. 33 et suiv.; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 114 et suiv.

75. Al-Idrīsī, 1866; voir N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 119-120.



*Mosquée du X<sup>e</sup> siècle dans la ville de Tozeur, Djariid.*  
[Source: M. Brett.]

Le plus oriental de ces trois groupes d'oasis est l'oasis de Sūf, située au milieu des sables, sur la voie qui conduit du Djarīd à Tuggurt et à Wargla. Cette oasis était, dès le début de la domination arabe en Afrique du Nord sinon encore avant, une importante étape sur la route commerciale qui unissait la Tunisie méridionale, pays habité du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle par les Berbères ibadites, aux centres berbères ibadites de Wādī Rīgh et de Wargla ainsi que du Soudan. Nous ne savons pas à quelle époque on a fondé les palmeraies et les villages de Sūf. La première mention concernant cette oasis se trouve dans les anciennes chroniques ibadites qui l'appelaient Sūf ou Asūf. Dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle Sūf était habité par les Berbères ibadites qui entretenaient d'étroites relations avec le Djarīd, en particulier avec la ville de Tozeur. Les habitants de Sūf appartenaient aux diverses branches issues des Zanāta ou bien apparentées à cette famille berbère (comme les Lawāta). Ajoutons encore qu'au nord du Sūf, du côté du district de Nefzāwa, nomadisait au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle les Banū Mūlīt, qui appartenaient aussi aux Zanāta<sup>76</sup>.

A une centaine de kilomètres à l'ouest de l'oasis de Sūf s'échelonnent de nombreuses et importantes oasis de Wādī Rīgh situées dans un couloir

76. L'histoire du Sūf nous est inconnue. Cependant nous savons que Sārat al-Lawātīya, une célèbre femme ibadite qui vécut dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, était originaire de cette oasis. C'est à cette époque qu'une caravane ibadite, rentrant de Tādmekka (dans l'Adrār des Ifoghas, au nord de Gao), passa par le Sūf en se rendant probablement à Tozeur.

d'érosion large de vingt kilomètres. A l'époque qui nous intéresse ici, Wādī Rīgh, qui nous est connu grâce aux sources arabes (et surtout aux chroniques ibadites) sous le nom de (Wādī) Rīgh ou bien Arīgh, était jalonné de plusieurs villes et villages fortifiés (*kuṣūr*). Plus tard, à l'époque d'Ibn Khaldūn (VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle), il y en avait environ trois cents. Nous connaissons les noms de plusieurs de ces lieux, comme Adjlū al-Gharbiyya (Adjlū occidentale), Adjlū al-Sharkiyya (Adjlū orientale), Tīdjīt, Kaṣr Banī Nūba, Tīghūrt (actuel Tuggurt) et Waghlāna. Outre ces cinq villes, les sources ibadites nous en signalent encore plusieurs autres de moindre importance et qui sont difficiles à identifier, sauf peut-être Tīn Tamerna, identique probablement à Tamerna, Tīn Īslīmān (Sīdī Slīmān) situé au nord de Tuggurt et de l'oasis d'Aḳūḳ (Gūg).

Rīgh ou Arīgh doit son nom aux Berbères rīgha, fraction des Maghrāwa, de la grande famille des Zanāta. Cependant, à côté des Rīgha, il y avait aussi d'autres peuplades zanāta, comme les Banū Wartīzalen, les Banū Wilīl, les Banū Zalghīn, les Banū Ītūfa, les Maghrāwa, les Banū Yandjāsen et les Banū Lant. Parmi d'autres Berbères qui habitaient le Wādī Rīgh ou qui nomadisaient dans les environs de ces oasis, il faut nommer également les Banū Warmāz (Warzemār) et les trois peuples qui étaient de coutume bédouine, les Banū Warsifān, les Banū Ghomāra (ou Ghomra) et les Banū Sindjāsen. Il n'est pas impossible que ces derniers soient identiques aux Banū Sindjās, branche maghrawienne qui habitait, d'après Ibn Khaldūn, Wādī Rīgh encore au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de Wādī Rīgh avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle est très peu connue. Les indigènes de ce pays attribuent l'origine de leurs puits à Dhū 'l-Karnayn (le « bicornu »), c'est-à-dire Alexandre le Grand. Cependant, les oasis de Wādī Rīgh n'ont jamais été signalées par les Anciens et elles sont sans doute postérieures à la domination romaine en Afrique du Nord. La première allusion à ce pays dans les sources écrites est liée au grand chef nomade berbère Yabīb ibn Zalghīn, qui vivait à l'époque de l'imam rustumide Aflaḥ ibn 'Abd al-Wahhāb (208/823-257/871).

Dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle la population de Wādī Rīgh se composait surtout de différentes fractions de Maghrāwa ibadites. En 471/1078-1079 commença une guerre civile qui fut la cause de la ruine de ce groupe d'oasis. Une autre guerre eut lieu au Wādī Rīgh en 502/1108-1109. Ajoutons encore que les oasis de Wādī Rīgh jouaient, au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, un rôle important dans la vie des ibadites nord-africains.

La plus importante de toutes les oasis orientales du Sahara septentrional est celle de Wargla, Wārdjlan ou Wārḳlan des géographes arabes médiévaux. Les origines de Wargla nous sont inconnues. En effet, nous n'avons aucun renseignement sur cette oasis avant la conquête arabe. Cependant, il n'est pas impossible qu'à l'époque du Bas-Empire ait déjà existé, à cet endroit, une bourgade qui était une étape sur la piste caravanière reliant la Numidie au Hoggar et probablement aussi à la boucle du Niger. C'est par cette piste que se faisait le trafic, sans doute assez modeste dans l'antiquité, entre la Numidie et le Sahara central. On peut retrouver le nom de Wargla dans



celui de la *ḵabīla* maure des Urceliani dont il est question au VI<sup>e</sup> siècle chez Corippe<sup>77</sup>. Ce sont peut-être les gens appartenant à cette population qui ont bâti certaines habitations de Wargla à une époque antérieure à l'invasion musulmane. A côté de ces habitations primitives, il y avait dans l'oasis de Wargla plusieurs vrais bourgs qui existaient déjà au moment de l'arrivée des premiers Arabes du Maghreb, c'est-à-dire vers le milieu du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle. V. Largeau<sup>78</sup> signale onze bourgs ou villages qui existaient à cette époque dans l'oasis de Wargla et dont les ruines sont encore visibles.

Wargla est mentionnée dans les sources arabes sous le nom de Wārḵlān, pour la première fois à l'époque du calife umayyade Hishām ibn 'Abd al-Malik (105/724-125/743). Si l'on en croit al-Zuhrī (milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle), c'est à cette époque que les habitants de Wargla ont été convertis à l'islam<sup>79</sup>.

Il semble que les habitants de l'oasis de Wargla adoptèrent bientôt, comme presque tous les autres Berbères, les doctrines kharidjites, en signe de protestation contre l'oppression du gouvernement orthodoxe. Ils devinrent ibadites, en se ralliant à la branche la plus modérée de cette secte et ils nouèrent bientôt d'étroites relations avec les imams ibadites de Tāher<sup>80</sup>.

Quant à la ville de Sadrāta (ou Sedrāta), elle paraît avoir été la capitale de l'oasis de Wargla entre le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Le nom de cette ville a pour origine celui des Berbères sadrāta, dont une autre fraction habitait le Mzāb, dans les environs de Biskra. Les ruines de Sadrāta sont situées à 14 kilomètres au sud de la ville de Wargla. Dans ces ruines on a retrouvé les traces d'une mosquée et du tombeau de l'imam Ya'qūb ibn Aflah, dernier imam rustumide, qui s'enfuit à Wargla après la prise de Tāher par l'armée fatimide en 296/908<sup>81</sup>. En l'an 322/934 la ville de Sadrāta fut assiégée par l'armée fatimide et sa population abandonna la ville et alla se réfugier à Karīma (aujourd'hui Gara Krīma, au sud de Wargla).

Plus tard, à l'époque d'al-Bakrī (V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle), il y avait dans l'oasis de Wargla sept « châteaux » dont le plus grand s'appelait en berbère Aghren en-Īkammen, nom qui est absolument inconnu des auteurs ibadites. A côté de ces villes et « châteaux », les sources écrites mentionnent plusieurs bourgs ou villages berbères situés dans l'oasis de Wargla, comme Fadjūha, Ḷaṣr Bakr (ou Tīn Bakr, Ḷaṣr Banī Bakr), Aghlām, Tīn Īmṣīwen, Tīn Bā Māṭūs, Tamāwaṭ et Ifrān.

Grâce aux sources écrites, et surtout aux chroniques ibadites, on a aussi quelques renseignements sur la composition de la population de l'oasis de Wargla du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà vu plus haut que le nom de l'oasis provient de la *ḵabīla* des Urceliani ou

77. Corippe, 1970, p. 128; T. Lewicki, 1976, p. 10.

78. V. Largeau, 1879, *passim*.

79. Al-Zuhrī, 1968, p. 181, 340.

80. Voir T. Lewicki, 1976, p. 9-11.

81. Voir M. van Berchem. 1952, 1954.

Wārdjīlān, branche des Zanāta qui en était la fondatrice, d'après Ibn Khaldūn. Nous avons déjà mentionné que, parmi les anciens habitants de Wargla, il y avait aussi une fraction des Sadrāta, branche des Lawāta. Parmi d'autres Berbères qui habitaient l'oasis de Wargla, il faut nommer encore les Banū Yādjrīn (lire Yāgrīn), appelés Yākrīn (lire Yāgrīn) par Ibn Ḥawkal, les Tināwuta connus de Ghadāmes, les Banū Warzemār, dont une fraction nomadisait aux environs de Wādī Rīgh, et la grande *ḵabīla* des Banū Wartīzalen qui habitait auparavant, elle aussi, le Wādī Rīgh<sup>82</sup>. En dehors des Berbères ibadites, wahbites ou nukkarites, il ne manquait pas à Wargla de musulmans orthodoxes malikites que les ibadites appelaient quelquefois asharites. Ajoutons encore que Yākūt signale, dans sa brève description de Wargla, à côté des Berbères, la présence d'un groupe ethnique appelé Maḍjdjāna<sup>83</sup>. Il s'agit ici de chrétiens africains d'origine romane qui ont émigré à Wargla après la chute de Tāhert, en suivant le dernier imam rustumide dont ils étaient les fidèles serviteurs<sup>84</sup>. Il semble que les habitants berbères de Rīgh et de Wargla étaient déjà fortement métissés de noirs avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>.

Tous les bourgs et les villes de l'oasis de Wargla faisaient partie d'un district qui était appelé, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, Iḵlīm Wārdjīlān [district de Wārdjīlān]. Au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, il y avait dans l'oasis de Wargla un *rāʾīs* [chef] qui résidait à Tāghyārt. Al-Wisyanī mentionne un *rāʾīs* de Tāghyārt appelé Ismāʿīl ibn Kāsīm, à côté duquel il y avait à Wargla les *wulāt Wārdjīlān* [gouverneurs de Wārdjīlān], sans doute subordonnés à ce *rāʾīs*. Dans la première moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, on comptait à Wargla vingt-trois *mutawallī*, probablement administrateurs des bourgs, dont la compétence nous est cependant inconnue<sup>86</sup>. À côté des *rāʾīs* et des gouverneurs, les sources ibadites signalent à Wargla l'existence de notables (auxquels appartenaient probablement avant tout les grands marchands) appelés *aʿyān* et *akābir*. Telle était la situation au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle.

Ajoutons encore qu'un certain rôle était joué aussi, dans l'oasis de Wargla, par les conseils des habitants de tous les villages de cette oasis. Or ces conseils se sont assemblés une fois dans la bourgade de Tamāwaṭ. Après la chute de l'imamat des Rustumides, dont la souveraineté était reconnue par les habitants de Wargla, cette oasis devint tout à fait indépendante, malgré les efforts des Fatimides qui ont essayé, pendant la première moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, de la conquérir, sans doute à cause de son importance économique. Plus tard, pendant un certain temps, Wargla dépendait de la dynastie des Banū Ḥammād. En effet, le sultan hamma

82. Ibn Ḥawkal, 1964, p. 103-104.

83. Yākūt, 1866-1873, vol. 4, p. 920.

84. Voir T. Lewicki, 1976, p. 79-90.

85. La situation raciale à Wargla et à Wādī Rīgh devait avoir été semblable à cette époque à la situation du début du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle décrite par Jean-Léon l'Africain qui dit, dans sa *Description de l'Afrique*, que « les hommes sont pour la plupart nègres [...] parce que ces gens ont beaucoup d'esclaves noires avec lesquelles ils couchent, si bien qu'ils en ont des enfants noirs ». Voir Jean-Léon l'Africain, 1956, p. 437 et suiv.

86. T. Lewicki, 1976, p. 10-11.



11.3 *Une des oasis du Mzāb.*

[Source : © Werner Forman Archives.]

dite al-Nāṣir ibn ‘Alannāla (454/1062-482/1089) nomma un gouverneur dans cette oasis.

Le rôle commercial de Wargla était considérable, vu que cette ville était la tête de ligne de la voie suivie par tous les marchands nord-africains et égyptiens qui se rendaient au Soudan occidental. Considérons maintenant les relations de Wargla avec les grands centres commerciaux de l’Afrique du Nord et avec les marchés du Soudan occidental et central.

Déjà, vers le milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, une route directe, qui passait par Laghwāt, reliait Wargla et Tāhert, tandis qu’une autre voie commerciale existait entre Wargla et la ville de Sidjilmāsa, qui constituait le terminus nord le plus important des pistes caravanières entre l’Afrique septentrionale et le Soudan occidental, et le lieu de destination de l’or et des esclaves provenant du Ghana et du pays des Wangara. A l’origine, Wargla n’était que l’une des étapes sur la grande route entre le Soudan et l’Égypte; cette route traversait la Tripolitaine et le Djarīd, en se dirigeant vers Wargla et ensuite Sidjilmāsa. Cependant, les marchands de Wargla commencent bientôt à prendre part activement au commerce de Sidjilmāsa avec les pays aurifères du Soudan occidental. En effet, les géographes arabes y signalent souvent la présence des marchands de Wargla venus apparemment par la route de Sidjilmāsa, quoiqu’il ne soit pas impossible que ces marchands soient arrivés au Ghana

et à Wanḡara par la voie de Tādmekka et Kāw-Kāw (Gao)<sup>87</sup>.

Une autre route reliait le Mzāb (Zībān sur nos cartes) à la ville de Wargla et au « pays des Noirs ». Elle nous est connue grâce à al-Idrīsī qui ajoute que, par cette voie, on exportait les dattes du Mzāb au Soudan<sup>88</sup>.

La route commerciale suivante était la voie Wargla-Tlemcen que nous connaissons grâce à al-Bakrī, qui signale également une voie reliant la capitale de l'État hammadite Ḳal'at Abī Tawīl (Ḳal'at Banī Hammād, aujourd'hui en ruines à 30 kilomètres du Bordj Areridj) à la ville de Wargla<sup>89</sup>.

Il semble que la route la plus ancienne et la plus directe à la fois qui unissait Wargla et, par l'intermédiaire de cette ville, tout le Maghreb au Soudan était la piste conduisant de Wargla à Tādmekka dans l'Adrār des Ifoghas (aujourd'hui les ruines Es-Sūḡ situées à 45 kilomètres du village de Kidal) et de là à la ville de Gao. Selon al-Bakrī, le point de départ de cette piste était Tādmekka, d'où l'on se rendait à Ḳayrawān en passant par Wargla et par Ḳaṣṡīliya (Tozeur)<sup>90</sup>. Nous savons, grâce aux sources ibadites, que le commerce entre Wargla et Tādmekka se faisait déjà dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle et que l'un des objets de ce trafic était des vêtements que l'on échangeait contre de l'or<sup>91</sup>.

Outre la route Wargla-Tādmekka-Gao il y avait encore une autre grande route transsaharienne qui reliait la ville de Wargla aux marchés du Soudan occidental. Je voudrais parler ici de la route Wargla-Ghana. Cette route était beaucoup plus importante que la piste Wargla-Tādmekka puisque la ville de Ghana était un grand entrepôt pour l'or venant ici des régions aurifères de Bambuk et de Bure. La voie Wargla-Ghana passait par la ville de Sidjilmāsa, dans le Tafīlālet, qui était un grand emporium saharien, la véritable porte du Soudan. Les souverains de Sidjilmāsa (qui appartenaient aux Miknāsa apparentés aux Zanāta) avaient adopté les doctrines de la secte sufrite, très proches de celles des ibadites, tout en entretenant des relations très correctes avec les imams rustumides de Tāhert. Il paraît que l'itinéraire Wargla-Sidjilmāsa passait par El-Goléa. Quant à la deuxième partie de la route Wargla-Ghana, elle se dirigeait, après avoir quitté Sidjilmāsa, vers la ville de Tāmdūlt dans le Sūs al-Aḡṡā (Tāmdūlt-Wāḡa de nos cartes, dans le sud-ouest marocain). Cette voie nous est connue grâce à al-Bakrī qui donne aussi les noms de deux étapes suivantes, à savoir Izil qui est Kēdiat d'Idjīl et la ville d'Awḡāghust, un marché important situé dans le sud de la Mauritanie actuelle, où se trouvent aujourd'hui les ruines de Tegdaoust<sup>92</sup>. Selon al-Zuhrī, la route de Sidjilmāsa

87. La plus ancienne mention de la voie directe reliant l'Égypte à Sidjilmāsa provient de la chronique ibadite d'Abū Zakaṡīya' al-Wardjlanī (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle) et concerne un fait qui se situe au commencement du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Cette route traversait Tozeur et Wargla pour aboutir directement à Sidjilmāsa; voir T. Lewicki, 1960.

88. Al-Idrīsī, 1866, p. 4; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 108.

89. Al-Bakrī, 1911, p. 182; 1913, p. 340; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 86.

90. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 84-87; voir T. Lewicki, 1976, p. 32-41.

91. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 89, 91. C'est apparemment par la même voie que Kaydad, le père d'Abū Yazīd Makhlad, se rendit à Tādmekka et à Gao. Celui-ci naquit à Tādmekka vers 272/885. Voir chapitre 12 ci-après.

92. Al-Bakrī, 1911, p. 155 et suiv.; 1913, p. 295 et suiv.; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir.

à Ghana traversait aussi la ville d'Azukī (Azugī) dans l'Adrār mauritanien<sup>93</sup>. Il y avait aussi une autre route de Wargla à Ghana, en passant par Tādmekka. La voie la plus directe qui reliait Wargla à Tāhert passait par le Mzāb, par Tilghment et par Laghwāt, c'est-à-dire par le groupe central d'oasis du Sahara septentrional, situé entre Wādī Rīgh et Wargla d'un côté, et le Tūwāt-Gurāra de l'autre.

D'après Ibn Khaldūn, le nom de Mzāb provient de celui d'un groupe zanāta qui a fondé les bourgades de ce pays. Cependant, les Banū Mzāb et le pays lui-même étaient déjà connus des ibadites au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle sous le nom arabisé de Mus'ab. En effet, les chroniques ibadites mentionnent les Banū Mus'ab ou Djabal Mus'ab (le Mzāb de nos cartes). Les Banū Mus'ab professaient à l'origine la doctrine mutazilite, mais plus tard (au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle) ils ont été convertis à l'ibadisme.

Parmi les bourgades fondées dans le Sahara septentrional par les Zanāta, il faut mentionner la forteresse de Tālghment (aujourd'hui Tilghment ou Tilrhemt) et la ville de Laghwāt (Laghouat), connue déjà au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle sous le nom d'al-Aghwāt, qui se trouvait sous la domination du chef zanāta al-Khayr ibn Muḥammad ibn Khazar al-Zanātī.

Une autre ville importante dans cette région était le *ḵṣar* el-Goléa, aujourd'hui Taurīrt al-Mānia qui, selon toute probabilité, établissait la jonction de Wargla à la route de Sidjilmāsa. Il paraît aussi qu'à el-Goléa s'embranchait la voie menant de Wargla à Tādmekka. El-Goléa est mentionnée par al-Bakrī sous l'appellation d'al-Ḳal'a (« la forteresse »). C'était une ville fort peuplée « qui renfermait une mosquée et les restes de quelques monuments antiques »<sup>94</sup>. El-Goléa est située à l'est du Grand Erg occidental, sur une montagne conique qui, d'après la tradition locale, était jadis entourée de vastes champs de céréales et de nombreux palmiers arrosés par vingt-quatre *foggāra*.

Le groupe occidental des oasis du Sahara septentrional est formé par le Gurāra, le Tūwāt et le Tidikelt, dont l'unité géographique est bien évidente. De ces trois groupes, le Gurāra est le plus peuplé et le plus riche en eau et en palmiers. Le Tūwāt constitue une « rue de palmiers » qui s'étend sur plus de 200 kilomètres entre Būda et Taurīrt; il est moins peuplé que le Gurāra et le nombre de palmiers de ce groupe d'oasis ne dépasse que légèrement le nombre de dattiers du Gurāra. Enfin le Tidikelt n'a que la moitié du nombre de palmiers du Gurāra. Les oasis du groupe occidental sont irriguées au moyen de canaux souterrains de captage et d'adduction des eaux, dits *foggāra*.

L'histoire du Gurāra, du Tūwāt et du Tidikelt est pratiquement inconnue jusqu'au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. On suppose, en général, que toutes ces oasis sont de fondation récente, du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne pour Gurāra, jusqu'au XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle pour certaines du Tidikelt. On a trouvé à Tamentīt au Tūwāt une idole de pierre à tête de bélier, ce qui nous autorise à croire que ce lieu a été habité avant l'Islam par une population libyco-berbère venue

publ.), 1981. Sur l'analyse des données d'al-Bakrī, voir V. Monteil, 1968. Voir également plus bas.

93. Al-Zuhrī, 1968, p. 190 et suiv.; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 95-98.

94. Al-Bakrī, 1911, p. 77; 1913, p. 156-157.

probablement de la Lybie orientale où elle a emprunté, peut-être à Sīwa, le culte d'Amon à tête de bélier. Ces nouveaux venus ont aussi emprunté aux Libyens orientaux l'art de creuser les *foggāra*.

Quant à la judaïsation des Berbères sahariens, elle commença probablement au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et fut la conséquence de la dispersion des juifs de Cyrénaïque qui se sauvèrent, après la répression romaine ordonnée par Trajan, en Mauritanie et au Sahara. Plus tard il y eut une nouvelle immigration juive au Gurāra et au Tūwāt. Selon la tradition locale, la construction d'une synagogue à Tamentīt eut lieu en 517 de l'ère chrétienne, et une autre fut construite en 725<sup>95</sup>.

Une nouvelle poussée des fractions zanāta vers le Gurāra et vers le Tūwāt eut lieu au milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. Leur deuxième déplacement fut provoqué par l'invasion des Banū Hilāl ainsi que par l'invasion des Almoravides au Maroc, à la suite de laquelle certains Berbères, Zanāta et autres, musulmans ou judaïsés, se sauvèrent au Sahara.

## Le Sahara central

Au centre du Sahara et au sud d'el-Golēa et de Wargla se dresse un massif de hautes terres appelé Ahaggar ou Hoggar, dont les annexes sont le Tassili-n-Ajjer au nord-est et le Muydir à l'ouest. Deux autres massifs prolongent l'Ahaggar vers le sud, à savoir l'Air et l'Adrār des Ifoghas. Ces régions sahariennes étaient occupées du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle par divers groupements berbères issus de la branche dite Ṣanhādja qui étaient les ancêtres des Touareg actuels. Aucune ville ni palmeraie plus importante n'a existé dans l'Ahaggar ou dans le Tassili-n-Ajjer à cette époque.

Au contraire, dans l'Adrār des Ifoghas et dans l'Air, les sources arabes médiévales nous signalent l'existence de vraies cités dont la population s'occupait de commerce, mais où les palmiers et les jardins (*aghren*) soit manquaient complètement, comme tel était le cas à Tādmekka dans l'Adrār des Ifoghas, soit étaient insignifiants.

Le Tassili-n-Ajjer doit son nom aux Berbères *adjdjer* ou *azger*, dont la description la plus ancienne nous est donnée par al-Idrīsī<sup>96</sup>. Selon cet auteur, qui donne aux *Adjdjer* le nom d'*Azkār* (pour *Azgār*), il s'agissait d'un peuple chamelier dont le centre politique, situé peut-être du côté de *Ghāt* ou de *Djānet* actuels, se trouvait à dix-huit journées de marche de *Ghadāmes* et à douze journées de la ville de *Tesāwa* dans le *Fezzān*. Il paraît que cette dernière route est identique à l'ancienne route des « chars garamantiques » qui reliait, au I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, le *Fezzān* à *Gao*, en traversant le pays *adjdjer*, le *Hoggar* et l'*Adrār des Ifoghas*. L'existence de cette

95. Sur la judaïsation, voir H. Z. Hirschberg, 1974, vol. I; le rôle commercial des juifs est discuté par M. Abitbol, 1981.

96. Al-Idrīsī. 1866, p. 36 et suiv.; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 121-122.

ancienne route est prouvée par les découvertes d'Abalessa et par plusieurs monnaies antiques trouvées dans ces parages.

Quant à la voie Azkār-Ghadāmes (qui commençait probablement du côté de Ghāt ou de Djānet), elle doit être identique à la partie septentrionale de la route Tādmekka-Ghadāmes décrite au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle par al-Bakrī. Cependant, la localisation exacte des étapes de cette route nous échappe.

Nous savons très peu de choses sur l'histoire du Hoggar du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Selon la tradition locale, avant l'Islam habitait dans l'Ahaggar un peuple idolâtre de langue touareg du nom d'Isebeten (ou Isabeten, au singulier Asabat), qui possédait une agriculture pré-touareg (figuiers, vignes, palmeraies) et des canaux d'irrigation. La *ḵabīla* actuelle de Dag-Ghālī se dit descendante de ces Isebeten et véritable propriétaire du sol. Plus tard le Hoggar fut envahi par les Lamta puis par les Hawwāra, qui lui donnèrent son nom (par le changement du phonème berbère *ww* et *gg* attesté par Ibn Khaldūn). Selon cet auteur, une fraction des Hawwāra traversa les sables et s'établit à côté des Lamta « porteurs de voile » qui habitaient près de la ville de Kāw-Kāw (Gao), dans le « pays des Noirs »<sup>97</sup>. Ibn Baṭṭūta, qui traversa le pays de l'Ahaggar, dit que ses habitants portaient un voile sur le visage<sup>98</sup>. Il semble que l'arrivée des Ahaggar Hawwāra sur le territoire qu'ils occupent actuellement a dû être en rapport avec la défaite infligée aux Hawwāra de l'Aurès par le prince fatimide al-Mu'izz en 342/953 et avec la dispersion de ces rebelles dont certains s'enfuirent « jusqu'au pays des Noirs », apparemment vers l'Ahaggar actuel. Les sources arabes mentionnent plusieurs régions (ou endroits) de l'Aïr qui étaient déjà connues au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Al-Ya'ḵūbī mentionne parmi les royaumes dépendant de l'État soudanais de Kāw-Kāw (sur la boucle du Niger) trois royaumes qui étaient situés, selon toute vraisemblance, dans l'Aïr. Il s'agit ici des royaumes de Maranda, d'al-Hazban (dans le manuscrit al-Harbar) et Tikarkarīn (dans le manuscrit Tidkarīr)<sup>99</sup>.

Le premier de ces royaumes, qui nous est connu aussi par le *Kitāb al-Buldān* d'Ibn al-Faḵīh al-Hamadānī (écrit vers 290/903) et plus tard par les ouvrages géographiques d'Ibn Ḥawḳal et d'al-Idrīsī, doit son appellation à la petite ville et au point d'eau (aujourd'hui Marandet) situés au sud d'Agadès. Il y subsiste encore les restes d'un ancien village où l'on a trouvé, selon R. Mauny, les traces d'une ancienne fonte de cuivre<sup>100</sup>. Selon Ibn al-Faḵīh, le peuple appelé Maranda habitait au-delà de Kāw-Kāw et son « pays » (ou plutôt sa capitale) formait une étape sur la grande voie transsaharienne de Gao aux oasis d'Égypte<sup>101</sup>. Dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, Ibn Ḥawḳal mentionne Maranda comme une étape sur la voie menant de Ghana à Adjadābīya en Cyrénaïque. Elle était située à un

97. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 327.

98. Ibn Baṭṭūta, 1969, vol. IV, p. 444 et suiv. ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 304.

99. Al-Ya'ḵūbī, 1883, p. 219 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 21.

100. R. Mauny, 1961, p. 138.

101. Ibn al-Faḵīh, 1885, p. 68 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 27.

mois de marche de la ville de Kāw-Kāw (Gao), constituant l'étape suivante (après Gao) de cette voie qui traversait ensuite la ville de Zawīla dans le Fezzān<sup>102</sup>. Selon al-Idrīsī, Maranda était une ville bien peuplée, « un asile et un lieu de repos pour ceux qui vont et qui viennent au cours de leurs déplacements et de leurs expéditions ». Cependant, selon le même auteur, « les voyageurs y passent rarement »<sup>103</sup>.

Quant à al-Hazban (al-Hazbin), nous devons sa correction à J. Marquart qui l'identifie comme étant Azben ou Azbin<sup>104</sup>. C'était, d'après H. Barth, l'ancien nom de l'Air employé par la population noire ou métissée de ce pays et utilisé encore au temps de ce voyageur, c'est-à-dire vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>105</sup>.

Le troisième royaume cité par al-Ya'qūbī est appelé Tikarkarīn; c'est le pluriel féminin berbère de Takarkart, appellation que nous retrouvons dans Tacarcart de nos cartes. Cette falaise se trouve à mi-chemin entre la ville de Taha et celle d'Agadès, dans une région où ne manquent pas les témoins d'une ancienne civilisation. Au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Baṭṭūṭa parle d'un sultan berbère nommé at-Takarkarī, qui avait un différend avec le sultan de Takedda (actuellement Azelik dans le sud-ouest de l'Air). Dans un autre passage de l'œuvre d'Ibn Baṭṭūṭa, le sultan en question porte le nom d'al-Karkarī, sans le préfixe berbère *ta*<sup>106</sup>.

À côté d'Azbin qui est, comme nous l'avons vu plus haut, l'ancien nom de l'Air, quelques sources arabes mentionnent aussi cette dernière appellation. On la retrouve chez al-Bakrī sous la forme d'Hayr ou Hīr<sup>107</sup>. La forme arabe moderne de ce nom est Ahīr, en tamashek Air.

Le massif de l'Adrār des Ifoghas n'était pas inconnu, lui non plus, des anciens géographes arabes, grâce surtout à la ville de Tādmekka (aujourd'hui ruines d'Es-Sūḵ situées à 45 kilomètres au nord du village actuel de Kidal) qui en était le centre politique. Tādmekka constituait aussi une étape importante sur la voie caravanière qui menait de Gao à Ghadāmes et à la ville de Tripoli. De Gao à Tādmekka il y avait neuf journées de marche et de Tādmekka à Ghadāmes il y en avait quarante à travers le pays des Saghmāra et quatre déserts dont nous trouvons une description chez al-Bakrī<sup>108</sup>.

Les Saghmāra étaient les Berbères qui habitaient une région s'étendant au nord ou plutôt nord-est de Tādmekka, jusqu'à un point situé à la distance de six journées de marche (c'est-à-dire environ 120 kilomètres en ligne droite) des ruines d'Es-Sūḵ. Ils occupaient aussi le pays dépendant de Tādmekka qui était situé au sud de cette ville, vis-à-vis de la ville de Gao. H. Lhote

102. Ibn Ḥawqal, 1938, p. 92; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 46.

103. Al-Idrīsī, 1866, p. 41; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 125.

104. J. Marquart, 1913, p. lxxviii et cix-cxvi.

105. H. Barth, 1857-1858, vol. 1, p. 382.

106. Ibn Baṭṭūṭa, 1969, vol. IV, p. 442; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 303.

107. Al-Bakrī, 1911, p. 183; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 87.

108. Al-Bakrī, 1911, p. 181-182; 1913, p. 339-343; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 85-86.



identifie ce groupe avec les Touareg Isekkamaren (au singulier, Asekkamar) dont une partie nomadise encore aujourd'hui dans l'Adrār des Ifoghas<sup>109</sup>.

Tādmekka existait déjà au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle et était un centre commercial important, visité surtout par des marchands berbères ibadites de Wargla, de Djarīd et de Djabal Nafūsa, qui fréquentaient cette ville pour y acquérir de l'or qui affluait en masse des pays aurifères des environs de Ghana. C'était aussi l'entrepôt des marchandises maghrébines, surtout pour les vêtements qui arrivaient par la voie de Wargla. Tādmekka était mieux construite que Ghana et Gao; cependant, elle n'avait pas de cultures<sup>110</sup>.

Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, Tādmekka constituait un État gouverné par les rois appartenant aux Banū Tānmak (une branche des Ṣanhādja). selon Yāqūt, le nom de cet État était Tādmāk et celui de la capitale Zakrān, qu'il faut corriger en Akrām (lire Agrām). Cependant, les habitants de cette ville n'appartenaient pas à la branche berbère des Ṣanhādja, mais aux Zanāta. Tandis que les habitants zanāta de la capitale étaient musulmans ibadites depuis le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, les Ṣanhādja de Tādmāk ne s'étaient convertis qu'en l'an 503/1109-1110<sup>111</sup>.

On a découvert dans un vieux site, Tasalīt, d'anciennes exploitations de cuivre et d'un minerai qui rappelle un peu la turquoise, utilisé jadis pour la confection des fameuses « perles de Gao ». A notre avis, il s'agit de la ville appelée Tasala ou bien Tasalī mentionnée par al-Zuhrī. Selon ce géographe, la ville de Tasala (Tasalī) était située à neuf journées de marche de Tādmekka. Ce détail nous autorise à rapprocher cette ville de Tasalīt de nos cartes qui est située à 180 kilomètres au nord d'Es-Sūḡ en ligne droite. Les gens de Tasalā (Tasalīt), de même que ceux de Tādmekka, étaient en guerre contre les habitants de Ghana; ils ont été islamisés en 503/1109<sup>112</sup>.

A une distance de six journées de marche de Tādmekka se trouvait, à en croire al-Bakrī, une contrée appelée Tūtak ou Tawtak, où existaient des mines souterraines de sel<sup>113</sup>. La province de Tūtak doit son nom à une branche des Ṣanhādja, que nous connaissons d'après la liste des *ḡabīla* berbères d'Ibn Ḥawḡal<sup>114</sup>. La position exacte de ce pays nous échappe. Il n'est pas impossible que l'on doive rapprocher son nom, ainsi que le nom de la *ḡabīla* de Tūtak, de celui de Taītok, une fraction touareg noble habitant actuellement l'Ahnet, contrée située au nord de l'Adrār des Ifoghas et au nord ouest de Tamanraset.

109. H. Lhote, 1955, p. 126 et suiv.

110. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 86-87.

111. Yāqūt, 1866-1873, vol. II, p. 938; voir T. Lewicki, 1981, p. 439-443.

112. Al-Zuhrī, 1968, p. 181-182; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 98-99.

113. Al-Bakrī, 1911, p. 183; 1913, p. 344; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 87.

114. Ibn Ḥawḡal, 1938, p. 106; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 50; voir T. Lewicki, 1959.

## Le Sahara occidental

La situation ethnique et politique de cette partie du Sahara, qui s'étendait à l'ouest de l'Adrār des Ifoghas et au Sud du Maroc jusqu'à l'océan Atlantique, nous est connue grâce aux sources arabes du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle.

La plus ancienne information concerne l'expédition du général 'Uḫba ibn Nāfi' au Maroc du Sud. Celui-ci entra en 62/682 dans l'al-Sūs al-Aḫṣā et franchit même les frontières méridionales de cette province en pénétrant au Sahara où « il attaqua les Massūfa et, leur ayant fait une quantité de prisonniers, il s'en retourna sur ses pas »<sup>115</sup>.

Nous ne croyons pas que l'expédition de 'Uḫba ibn Nāfi' ait eu pour but la conquête arabe durable et l'islamisation du Maroc du Sud et du Sahara occidental, bien qu'un historien arabe médiéval parle de la conversion à l'islam, sous la pression de ce général, des Berbères sud-marocains du groupe *djāzūla*. Il paraît cependant qu'il s'agissait plutôt d'une expédition de reconnaissance vers les régions aurifères du Soudan occidental, expédition semblable à celle qu'entreprit le même 'Uḫba ibn Nāfi' en 47/666-667 dans le but d'examiner la route commerciale menant de la côte de la Tripolitaine à travers le Fezzān et le Kawār vers le lac Tchad.

Vingt-cinq ans après 'Uḫba ibn Nāfi', le nouveau gouverneur arabe de l'Ifriḳiya, Mūsā ibn Nuṣayr, conquiert, pacifie et convertit à l'islam la majeure partie des territoires du Maroc actuel. Entre 87/705-706 et 90/708-709, Mūsā ibn Nuṣayr arriva jusqu'au pays d'al-Sūs al-Aḫṣā, dont les habitants adoptèrent l'islam et reçurent comme gouverneur Marwān, fils de Mūsā ibn Nuṣayr.

Cependant, la conquête définitive de cette province et sa conversion à l'islam se sont produites seulement pendant le régime du gouverneur de l'Ifriḳiya nommé 'Ubayd Allāh ibn al-Ḥabḥāb (116/734-122/740), en conséquence de l'expédition du général arabe Ḥabīb ibn Abī 'Ubayda. Cette expédition était dirigée non seulement contre le Maroc du Sud mais aussi contre le Soudan occidental. Ḥabīb ibn Abī 'Ubayda revint vainqueur de cette expédition, ramenant de nombreux prisonniers et rapportant une quantité d'or considérable<sup>116</sup>.

Son fils Ismā'īl continua, paraît-il, les expéditions contre les Berbères menant une vie nomade dans le Sahara occidental. C'est sans doute de ces expéditions dont parle l'éminent sectaire musulman Abu 'I-*Kharrāb* al-Azdī (ou al-Asadī) qui périt en 145/762 ou 147/64. Or, dans l'un de ses récits transmis par Ibn al-Faḳīh, il cite les mots suivants du commandant arabe al-Muṣhtarī ibn al-Aswad : « J'ai organisé vingt expéditions de guerre contre le pays d'Anbiyā, en partant d'al-Sūs al-Aḫṣā. J'ai vu le Nil [ici : Sénégal] ; entre ce fleuve et une mer salée [ici : océan Atlantique] se trouvait une colline sablonneuse au-dessous de laquelle ce fleuve prenait sa source<sup>117</sup>. »

115. Ibn *Khaldūn*, 1925-1926.

116. Voir sur ces expéditions T. Lewicki, 1970.

117. Ibn al-Faḳīh, 1885, p. 64 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 27.

Dans cette tradition apparaît aussi pour la première fois le nom Anbiyā (dont la prononciation n'est d'ailleurs pas sûre) pour désigner les territoires situés entre al-Sūs al-Akṣā et le fleuve Sénégal. Ce nom apparaît plus tard dans l'œuvre d'al-Fazārī (vers 172/788) transmis partiellement par al-Mas'ūdī (mort en 345/956) pour désigner les territoires situés entre Sidjilmāsa et le royaume de Ghana, c'est-à-dire à peu près le Sahara occidental tout entier<sup>118</sup>. D'après un autre passage de l'œuvre d'Ibn al-Faḳīh, ce pays s'étend sur la longueur de soixante-dix nuits de chemin à travers des plaines et des déserts<sup>119</sup>. A la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle al-Ya'qūbī parle d'Anbiyā comme d'un peuple berbère du groupe Ṣanhādja (zenaga), dont le pays s'étendait de Sidjilmāsa jusqu'à la ville et au royaume berbère de Ghast (Awdāghust chez les autres auteurs), situés à la périphérie sud-est des territoires qui nous intéressent ici<sup>120</sup>. Tout cela indique que sous ce nom énigmatique se cachait la fédération la plus ancienne des Berbères du Sahara occidental. Selon Ibn Khaldūn, cette fédération se composait des Massūfa, des Lamtūna et des Djuddāla; sa chute daterait, d'après cet historien, de 306/919<sup>121</sup>. C'est précisément contre cette fédération qu'étaient dirigées les expéditions arabes organisées par le gouverneur 'Ubayd Allāh ibn al-Habḥāb.

Il paraît cependant que ces expéditions ne duraient que peu de temps et que l'on parvint assez vite à une entente entre les musulmans d'Afrique du Nord et les chefs de la fédération d'Anbiyā, ce qui permit par la suite de pacifier les territoires du Sahara occidental. Cela a fait naître des conditions favorables pour le commerce transsaharien dans ces territoires ainsi que pour la propagation de la religion musulmane, effectuée surtout par les marchands nord-africains qui étaient en même temps des missionnaires prêchant la foi du Prophète. C'est à cette brève période que se rapportent, selon nous, les mots suivants d'Ibn Khaldūn: « Lors de la conquête d'Ifrīqiya et du Maghreb [par les Arabes], des marchands pénétrèrent dans la partie occidentale du pays du Soudan et ne trouvèrent chez eux aucun roi plus puissant que celui de Ghāna<sup>122</sup>. »

Ces relations entre le Maghreb musulman et le Soudan occidental ont abouti à un certain rapprochement entre les marchands nord-africains et les nomades berbères du Sahara occidental; l'une des conséquences de ce rapprochement fut les premières conversions à l'islam des Berbères de ces régions.

Le premier chef ṣanhādja qui ait commencé à régner au Sahara occidental fut Tīlūtān ibn Tīklān (ou Itlūtān ibn Talākākīn) qui appartenait à la *ḳabīla* des Lamtūna. Selon Ibn Abī Zar', il régnait sur tout le désert et plus de vingt rois soudanais lui payaient un tribut. Son territoire s'étendait sur un espace dont la longueur et la largeur représentaient trois mois de voyage. Il pouvait

118. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 4, p.37 et suiv.; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.32.

119. Ibn al-Faḳīh, 1885, p.81; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.28.

120. Al-Ya'qūbī, 1892, p.360; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.22.

121. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.328. Sur l'origine du nom Anbiyā, voir H. T. Norris, 1972, p.72.

122. N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.332.

mettre sur pied 100 000 chameaux de race. Son règne fut long et il mourut à l'âge de 80 ans, en 222/837. Son petit-fils al-Athīr ibn Bātin lui succéda et régna jusqu'à sa mort en 287/900. Le dernier roi de l'État des Ṣanhādja fut le fils d'al-Athīr, Tamīm, qui commanda ces *ḵabīla* jusqu'en 306/918. Il fut tué par les notables ṣanhādja qui se révoltèrent contre lui. En conséquence, une rupture se produisit entre les *ḵabīla* ṣanhādja et ce fut seulement après cent vingt ans que ces *ḵabīla* se réunirent de nouveau sous le commandement de l'émir Abū 'Abd Allāh Muḥammad ibn Tīfāt (Tīfawt), connu sous le nom de Tārsina, l'un des chefs des Lamtūna (426/1035). Son règne ne dura que trois ans. Ce fut ensuite son beau-frère, Yaḥyā al-Djuddālī, qui devint le chef de la fédération des Ṣanhādja. C'est grâce à lui que les *ḵabīla* ṣanhādja qui, jusqu'à ce moment-là, n'étaient musulmanes que superficiellement, furent converties au sunnisme par le missionnaire 'Abd Allāh ibn Yāsīn al-Djazūlī ramené par l'émir Yaḥyā ibn Ibrāhīm de son voyage en Afrique du Nord<sup>123</sup>.

Selon une tradition racontée par Ibn Khaldūn, la suprématie chez les Ṣanhādja appartenait tout d'abord aux Lamtūna qui formaient déjà un grand royaume au temps de l'émir umayyade 'Abd al-Raḥmān (139/756-172/788). Ibn Khaldūn énumère ensuite les souverains de l'État ṣanhādja jusqu'à Awrākan ibn Urtantak<sup>124</sup>.

Une autre source citée par Ibn Khaldūn mentionne le plus célèbre roi des Ṣanhādja qui régna « dans tout le Sahara » pendant le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. C'était un certain Tinazwa ibn Wanshīk ibn Bīzār, dit aussi Barūyān ibn Wanshīk ibn Izār. Il semblerait que ce prince fut le même que celui connu d'al-Bakrī sous le nom de Tīn Yarūtān ibn Wīsnū ibn Nazār qui régna entre 350/961 et 360/971<sup>125</sup>. Ibn Ḥawḳal mentionne le roi Tanbarūtān ibn Isfīshār qu'il nomme « prince de tous les Ṣanhādja » et qui était peut-être le même que les deux précédents<sup>126</sup>.

Après avoir traversé le pays d'Anbiyā, on arrivait, selon al-Ya'qūbī, dans la région appelée Ghast, qui constituait un royaume « païen » dont le roi faisait des incursions dans le « pays des Noirs »<sup>127</sup>. La population de ce district était en partie sédentaire. Il s'agit ici de la ville et du royaume berbères mieux connus des anciens auteurs arabes sous le nom d'Awdāghust. C'était un centre de commerce important, distant de dix journées de marche de la ville de Ghana. Nous devons cette information au géographe et voyageur arabe Ibn Ḥawḳal qui passa par Awdāghust en 340/951-952, et qui ajoute qu'une distance de deux mois de marche séparait Awdāghust de la ville de Sidjilmāsa<sup>128</sup>. D'après al-Muhallabī (écrivant vers la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle), Awdāghust était à la fois le nom d'une vaste contrée et de la capitale de ce pays, et se situait à une distance de plus de quarante journées de marche de

123. Ibn Abī Zar', 1843-1846, p. 76. Sur Ibn Yāsīn et le commencement des Almoravides, voir chapitre 13 ci-après.

124. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 1, p. 236.

125. *Ibid.*; al-Bakrī, 1911, p. 159.

126. Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 98; 1938, p. 100.

127. Al-Ya'qūbī, 1892, p. 360; 1937 p. 226-227; 1962, p. 31.

128. Ibn Ḥawḳal, 1964, vol. I. p. 90-100. N. Levtzion (1968a), pense qu'Ibn Ḥawḳal n'a jamais pénétré à Awdāghust.

Sidjilmāsa, à travers les sables et les déserts. D'après un autre passage de la même source, Awdāghust renfermait de beaux marchés et les voyageurs y affluaient de tous côtés; les habitants étaient musulmans. Le chef du pays était un homme de la *ḵabīla* des Ṣanhādja<sup>129</sup>.

Selon al-Bakrī, l'État d'Awdāghust était, dans les années 350/961 à 360/971, sous le règne du roi Tīn Yarūtān, originaire de la *ḵabīla* des Ṣanhādja, et dont l'empire s'étendait sur une distance de deux mois de marche. Il paraît ainsi que, pendant un certain temps, le royaume d'Awdāghust appartint à la fédération des *ḵabīla* Ṣanhādja.

Plus de vingt rois noirs reconnaissaient le roi d'Awdāghust comme souverain. Plus tard, le roi berbère d'Awdāghust reconnut (jusqu'en 446/1054) la suprématie du roi de Ghana (contrairement aux Lamtūna, Massūfa et Djuddāla qui étaient indépendants de cet État noir). Awdāghust était à cette époque une grande ville comprenant une nombreuse population très riche composée d'Arabes et de Berbères (entre autres des individus provenant des *ḵabīla* des Nafūsa, des Lawāta, des Zanāta, des Nafzāwa et aussi des Berkadjāna). Au marché d'Awdāghust, « à toute heure rempli de monde », on payait avec de la poudre d'or<sup>130</sup>.

La ville était bâtie dans une plaine sablonneuse, au pied d'une montagne dépourvue de végétation; elle était entourée de jardins et de dattiers. Awdāghust correspond apparemment à Tegdaoust, ruines au sud-ouest de Tishīt (à peu près à 200 kilomètres) et à l'ouest-nord-ouest de Kumbi Saleh (ou ancien Ghana) dont il était éloigné d'environ 400 kilomètres<sup>131</sup>.

Dans la première moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, le royaume berbère et apparemment musulman d'Awdāghust était soumis au royaume « païen » soudanais de Ghana. C'est sous ce prétexte qu'Awdāghust a été attaqué et conquis par les Lamtūna, Massūfa et Djuddāla de l'ancienne fédération de Ṣanhādja, transformée vers le milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle en État almoravide.

La majorité de la population du Sahara occidental du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle était constituée de Berbères de la branche Ṣanhādja (Lamtūna, Massūfa et Djuddāla). Les Lamtūna et Djuddāla habitaient l'extrême sud du pays de l'Islam, au voisinage des Noirs, et faisaient jadis partie du grand État Ṣanhādja d'Anbiyā. Selon al-Idrīsī, c'est aux Lamtūna qu'appartenait le pays de Tāzuk-kāgh̄t (Sāḵiyat al-Ḥamrā' actuel)<sup>132</sup>. Les territoires des Lamtūna embrassaient aussi au nord le pays de Nūl, au Maroc du Sud<sup>133</sup>. Plus loin au

129. Voir D. Robert, S. Robert et J. Devisse (dir. publ.), 1970, p. 19-20.

130. Al-Bakrī, 1911, p. 50-53.

131. Sur les fouilles de Tegdaoust, voir D. Robert, 1970; D. Robert, S. Robert et J. Devisse (dir. publ.), 1970; C. Vanacker, 1979.

132. Le nom « Tāzukkāgh̄t » (pour Tazuggaght) est le féminin du mot berbère *azeggagh* [route]. Quant au nom de « Sāḵiyat al-Ḥamrā' », il signifie « la rigole rouge ». Ce pays est connu chez Ibn Ḳhaldūn et son centre al-Ḥamrā' se trouve sur la carte d'Abraham Cresques (XIV<sup>e</sup> siècle) sous le nom Alamara.

133. Nūl, ou plutôt Nūl Lamta, survit aujourd'hui dans la plaine de Wādī Nūn autour de Goulimine, dans le sud-ouest marocain, entre l'Anti-Atlas et le Wādī Dar'ā. Voir V. Monteil, 1968, p. 97.

sud, leurs territoires touchaient Izal (ou Ayzal), qui correspond à Kēdiat d'Idjil de nos cartes. Encore plus loin au sud, nous connaissons une région appelée Lamtūna qui est située au nord-ouest de la région de Tāgant en Mauritanie du Sud-Est. Les Lamtūna ont aussi occupé, vers l'an 446/1054-1055, l'Adrār mauritanien (l'Adrār Tmār) qui reçut ensuite le nom de Djabal Lamtūna. C'était un pays couvert de palmeraies de dattiers qui furent plantées par un peuple établi sur les lieux depuis longtemps, les Bafūr, cités par des traditions locales et certaines sources portugaises.

Le chef-lieu du Djabal Lamtūna était la ville d'Azukī qui se forma au cours du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle autour de la forteresse almoravide de ce nom. Elle était un relais important sur la route menant de Sidjilmāsa au Soudan occidental. Chez les Noirs, cette ville portait le nom de Kūkadam (al-Idrīsī) ou bien Kākadam<sup>134</sup>. Il s'agit d'Azugī de nos cartes, une petite localité avec d'anciennes ruines almoravides et pré-almoravides, située en Mauritanie du Nord, non loin de la ville moderne d'Atār<sup>135</sup>.

Les Banū Massūfa habitaient le désert dans la région par laquelle passait la piste reliant la ville de Sidjilmāsa à celle de Ghana. Ils n'avaient aucune ville à l'exception de celle de Wādī Dar'ā ou Tīyūmetīn située à cinq journées de marche de Sidjilmāsa<sup>136</sup>.

Vers le milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, les Massūfa atteignaient, au sud, la ville d'Azukī. Au sud-est, ils prenaient possession de la saline de Taghāza; par ce lieu passait la piste caravanière conduisant à Īwālāten (ou Walāta), important lieu de commerce situé à la lisière sud du Sahara occidental et soumis, au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, aux rois du Mali.

Au sud-ouest du territoire occupé par les Banū Lamtūna se tenait, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et plus tard, le groupe sanhādja des Banū Djuddāla, probablement descendants des anciens Gétules. Selon al-Bakrī, ils habitaient au nord du bas Sénégal et au voisinage de la mer, dont ils n'étaient séparés par aucune autre peuplade. De ce fait, les Djuddāla habitaient l'actuelle Mauritanie du Sud-Ouest et occupaient aussi les environs d'al-Djabal al-Lammāc (cap Blanc)<sup>137</sup>.

En ce qui concerne la population du royaume d'Awḍāghust, les nomades qui en constituaient la majeure partie étaient les Sanhādja (Zenaga) proprement dits. La population de la capitale était composée, comme nous l'avons vu plus haut, de natifs de l'Ifriqīya et d'individus appartenant aux Barkadjāna, aux Nafūsa, aux Lawāta, aux Zanāta et surtout aux Nafzāwa; il s'y trouvait aussi, mais en petit nombre, des gens originaires de toutes les grandes villes musulmanes. Il s'agissait ici de commerçants ibadites originaires des différentes fractions établies dans le Djabal Nafūsa, dans le Bilād al-Djarīd, ainsi

134. Al-Idrīsī, 1866, p. 59-60; Yāqūt, 1866-1873, vol. 4, p. 229.

135. R. Mauny, 1955*a*.

136. Selon V. Monteil (1968, p. 90), cette ville se trouvait dans la région de Tagounit actuel, à 20 kilomètres au nord du coude de Dar'ā.

137. C. E. de Foucauld (1940) mentionne une «tribu» touareg maraboutique de l'Air et de l'Azawagh qui s'appelle Ighdālen. Il paraît qu'il s'agit ici des descendants des Djuddāla du haut Moyen Age.

que dans les oasis du Sūf, du Wargla et du Wādī Rīgh. En effet, les sources ibadites mentionnent quelquefois les voyages des commerçants ibadites qui venaient de ces pays à Awdāghust.

Il résulte des fouilles archéologiques, ainsi que des traditions collectées par des savants français que, dans certains endroits du Sahara occidental, il ne manque pas non plus, à côté de la population nomade, de groupes d'agriculteurs, dont les descendants ont survécu jusqu'à nos jours. Nous possédons quelques écrits portugais du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle, d'après lesquels on peut découvrir la nationalité de ces agriculteurs. Selon ces documents, ils appartenaient à deux groupes différents. Les agriculteurs blancs s'appelaient Baffor ou Abofur (dans les traditions locales Bafūr) et les agriculteurs noirs Barbar (Barbara, Barābir, Barbaros) et étaient apparentés aux Soninke.

Les plus anciennes de ces peuplades ont laissé dans l'Adrār mauritanien un nombre considérable de ruines de villages et de sites archéologiques<sup>138</sup>. Ces anciens sites sont attribués par tradition locale à un peuple énigmatique dit Baffor, Abofur ou Bafūr qui habitait l'Adrār mauritanien juste avant l'arrivée des Lamtūna<sup>139</sup>. D'après certaines de ces traditions, les Bafūr étaient des Blancs (ce que nous considérons comme le plus vraisemblable) appartenant au groupe berbère des Zanāta<sup>140</sup>. Selon les traditions mauritaniennes, les autochtones non musulmans de l'Adrār Tmār étaient cultivateurs et c'est à eux que l'on doit la plantation des premiers palmiers en Adrār. A notre avis, on pourrait identifier les Bafūr à la *ḳabīla* libyenne (maure) des Bavares, active dans l'ouest de l'Afrique du Nord au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Ils émigrèrent ensuite en Mauritanie actuelle et laissèrent leur culture et leur nom aux habitants de l'Adrār Tmār qui, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, portait encore le nom de la « montagne de Baffor », comme il écrit dans un chapitre du récit de Valentim Fernandes<sup>141</sup>.

D'après les sources arabes du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle (*Kitāb al-Istibṣār* et *al-Zuhrī*), les Noirs appelés Barbar ou Barbara (au pluriel arabe Barābir) formaient la population du pays soudanais de Zāfunu, aujourd'hui Diafunu. Ils faisaient partie des Djanāwa, c'est-à-dire des Noirs, et habitaient aussi, d'après *al-Zuhrī*, le centre du désert (il s'agissait probablement des déserts et des steppes de la Mauritanie du Sud-Est) et les territoires à proximité du Ghana et de Tādmekka (au nord de Gao), dont les habitants envahissaient leurs terres afin d'y prendre des esclaves. Ils avaient leurs rois et s'habillaient de peaux, chose normale chez un peuple composé en partie de nomades. Les

138. Voir R. Mauny, 1955a.

139. Voir A. J. Lucas, 1931; C. Modat, 1919.

140. Ces traditions se trouvent confirmées par un intéressant passage du *Kitāb al-Bayān al-mughrib* d'Ibn 'Idhārī al-Marrākushī (début du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle) qui, en parlant des campagnes d'Ibn Yāsīn, fondateur de l'État almoravide, dit ce qui suit: « Près des Lamtūna, il y avait un massif habité par des tribus berbères non musulmanes. 'Abd Allāh ibn Yāsīn les invita à adopter la religion. Elles refusèrent. Yaḥyā ibn 'Umar ordonna de les attaquer: les Lamtūna les razziaèrent, y firent des captifs qu'ils se partagèrent entre eux. »

141. P. de Cenival et T. Monod, 1938, p. 154; T. Lewicki, 1978.

Barbara se croyaient les plus nobles parmi les peuples soudanais et prétendaient que les souverains du Ghana étaient originaires de leur *ḵabīla*<sup>142</sup>.

Les Barbara seraient donc une faction des Soninke. Ne pourrait-on pas identifier al-Barābir (Barbara, Barbar) à un peuple noir appelé al-Barbar qui, à en croire la tradition locale, habitait jadis la ville de Tishīt en Mauritanie du Sud-Est? Certains observateurs assimilent ce peuple légendaire à un peuple d'agriculteurs à la peau noire, appelé Barbaros dans les anciennes chroniques portugaises et apparaissant aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne, dans l'Adrār mauritanien, à côté des «Azenègues» ou Zenaga (Ṣanhādja) berbères.

Ainsi se présente l'histoire et la géographie historique du Sahara du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Nous n'en avons donné que les faits essentiels, en renvoyant le lecteur aux sources arabes et aux monographies spéciales.

142. *Kitāb al-Istibṣār*, 1852; al-Zuhri, 1968, p. 181.



# L'avènement des Fatimides

*Iwan Hrbek*

## L'établissement de la dynastie fatimide : le rôle des Kutāma

A la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, une grande partie de l'Occident musulman (Maghreb et Espagne) échappait déjà au contrôle effectif du califat abbaside de Bagdad ; les Umayyades étaient solidement installés en Andalousie, la dynastie idrisside régnait sur quelques villes et groupes berbères de l'extrême ouest musulman (al-Maghrib al-Aksā) et sur les territoires limitrophes entre les terres habitées et le désert, plusieurs États kharidjites indépendants s'étendaient du Djabal Nafūsa à Sidjilmāsa. Seuls les Aghlabides de l'Ifrīkiya reconnaissaient la suzeraineté de Bagdad, mais, après un siècle d'indépendance de fait, leurs liens avec les Abbasides étaient de pure forme<sup>1</sup>.

Sur le plan religieux — et l'on ne doit pas oublier que dans l'Islam les domaines politique et religieux sont étroitement imbriqués — le Maghreb était divisé entre l'orthodoxie sunnite, avec Kayrawān qui était l'une des citadelles du droit malikite et l'hétérodoxie de diverses sectes kharidjites (ibadites, sufrites, nukkarites, etc.). Bien que les Idrissides aient appartenu à la famille de 'Alī et que leur établissement ait été précédé de la propagande chiite, il semble que les dogmes de la doctrine chiite tels qu'ils avaient été élaborés en Orient étaient peu propagés, et encore moins suivis, dans leur royaume.

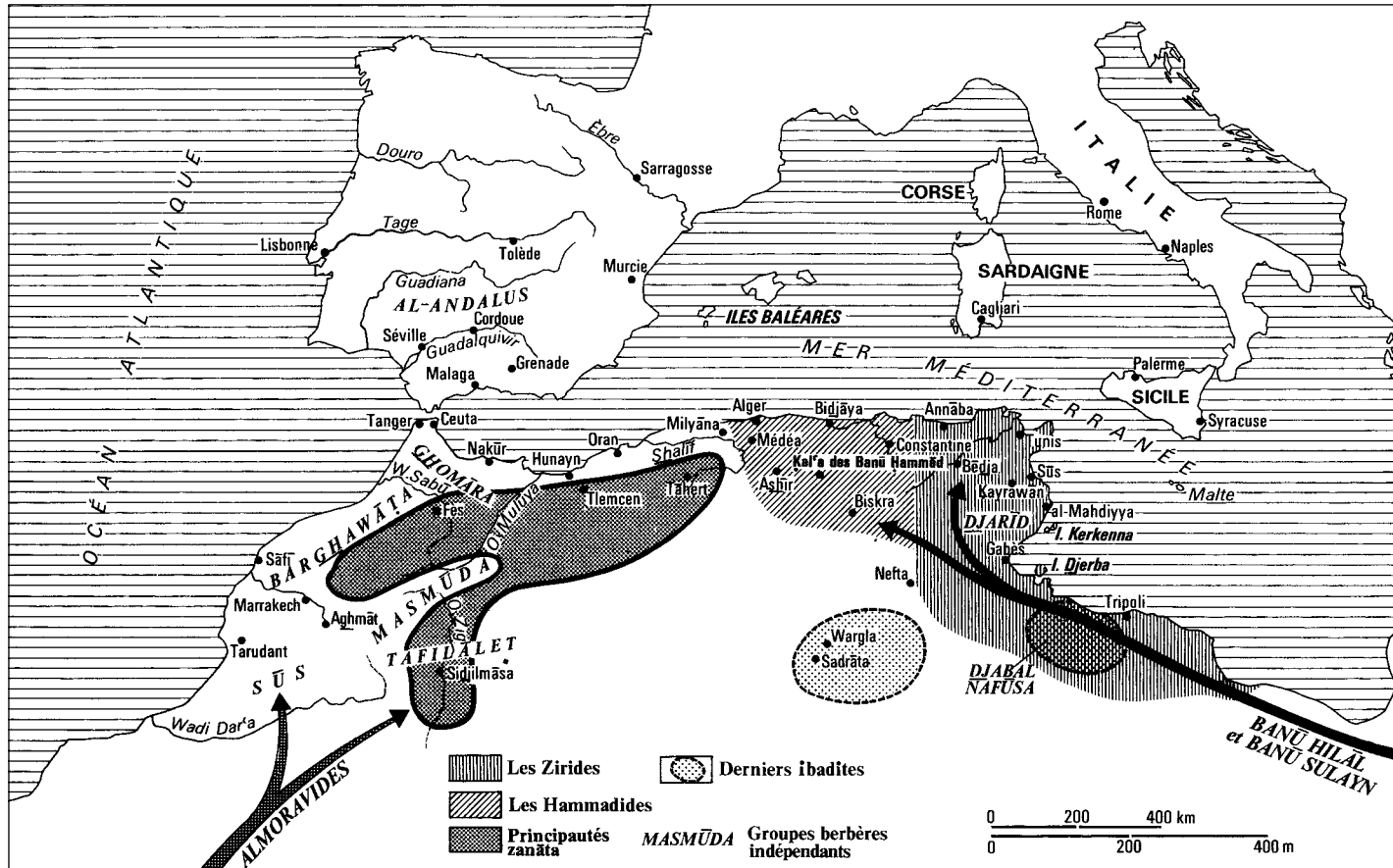
Tout change avec l'arrivée en Afrique du Nord, à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, des ismaïliens, secte chiite vigoureuse et extrêmement active. L'un

1. Voir le chapitre 10 ci-dessus.

des dogmes fondamentaux de la foi chiite est que la direction (imamat) de la communauté musulmane appartient de droit aux descendants de Muḥammad par sa fille Fāṭima et son mari ʿAlī, le quatrième calife. A la différence du calife sunnite, l'imam chiite avait hérité de Muḥammad non seulement sa souveraineté temporelle, mais aussi la prérogative d'interpréter la loi islamique (*shariʿa*), les imams étant infailliblement au-dessus de tout reproche. Au premier imam, ʿAlī, succéda son fils al-Ḥasan, puis son autre fils, al-Ḥusayn, dans la lignée duquel l'imamat fut conservé. Une autre partie de cette doctrine est la croyance selon laquelle le dernier des imams visibles n'est pas mort, mais est allé se réfugier en un lieu secret d'où il sortira le moment venu, en tant que « mahdī » [le bien dirigé], pour restaurer le véritable islam, conquérir le monde et « faire régner sur terre la justice et l'équité à la place de l'oppression et de la tyrannie du monde actuel ». Sur le point de savoir qui est le dernier imam visible et le premier caché (donc le mahdi), les chiites se scindent toutefois en de nombreux groupes. Pour la plupart d'entre eux, l'imam caché est le douzième, Muḥammad, qui disparut en 264/878, sans descendance. Ses fidèles sont connus sous le nom de duodécimains (*Ithnā ʿashariyya*) et forment aujourd'hui la majorité des chiites.

Un autre groupe, tout en étant d'accord avec les duodécimains sur la succession jusqu'au sixième imam, Djaʿfar al-Ṣādiq, s'en écarte à partir de là, professant l'imamat du fils aîné de Djaʿfar, Ismāʿīl (mort en 144/761), de préférence à son frère Mūsā qui fut reconnu par la majorité de la secte. Ismāʿīl (et plus tard son fils Muḥammad) devint ainsi pour eux le septième imam, l'imam caché; les adhérents à cette secte prirent donc le nom d'ismaïliens, (*Ismāʿīliyya*), qu'on appelle aussi les septimains (*Sabʿiyya*).

L'histoire de cette secte et la manière dont prirent forme ses doctrines spécifiques, par lesquelles elle diffère des autres chiites, sont assez mal connues. Comme c'est souvent le cas avec les sectes dissidentes, le mouvement ismaïlien se ramifia en plusieurs branches, l'un des principaux points de divergence concernant la nature des imams. D'un côté, il y avait ceux qui, fidèles à la doctrine originale, restaient fidèles à Muḥammad ibn Ismāʿīl, l'imam caché, croyant que ʿAlī et Muḥammad ibn Ismāʿīl étaient des prophètes et que l'imam caché, réapparaissant sous la forme du mahdī, apporterait une nouvelle loi islamique. Une autre branche, d'où sont issus les Fatimides, acceptait la doctrine selon laquelle il y avait des imams visibles à la tête de la communauté musulmane. Selon la version fatimide officielle, la lignée des califes fatimides a été précédée d'une série d'« imams cachés » descendus de Muhammad ibn Ismāʿīl. Mais au début de leur domination en Afrique du Nord, leur doctrine présentait un aspect particulier: le second souverain de la dynastie, al-Ḳāʾim bi-Amr Allāh, avait un statut spécial et était considéré comme le mahdī qui introduirait l'ère messianique. Ce ne fut que lorsque sa mort eut dissipé les espoirs mis en lui que la figure de l'imam en tant que chef temporel et spirituel prit une position dominante dans la pensée ismaïlienne, et que celle du mahdī fut reléguée à l'arrière-plan.



12.1 Le Maghreb dans la première moitié du  $v^e$ / $x^e$  siècle.  
 [Source: I. Hrbek.]

Les ismaïliens organisèrent l'une des propagandes politiques et religieuses les plus subtiles et les plus efficaces. Leurs dirigeants firent sortir des missionnaires (*ḍāʿī*, au pluriel *ḍuʿāt*) de leur retraite, dont l'une des plus importantes se trouvait à Salamiyya en Syrie, pour les envoyer prêcher leur doctrine et notamment le proche retour de l'imam caché, le mahdi attendu. Ces missionnaires firent de nombreux adeptes en diverses provinces du monde islamique, dans le sud de l'Iraq, à Bahreïn, en Perse et aussi au Yémen. L'ismaïlisme, avec ses promesses imprécises d'une nouvelle ère de réforme et de justice sociale qui accompagnerait l'apparition du mahdi, séduisit plusieurs couches sociales mécontentes de l'ordre établi. Dans chaque région, les missionnaires exploitèrent habilement certains griefs de la population; en plusieurs endroits, ils réussirent à fonder de petits États, mais ce fut en Afrique du Nord, et tout d'abord chez les Berbères kutāma, que leur prosélytisme remporta ses plus grands succès. Seuls de toutes les branches chiïtes Ismaïliennes, les Fatimides surent fonder et conserver un empire qui allait durer plus de deux siècles et qui fut bien près d'atteindre l'objectif universel de la doctrine<sup>2</sup>.

La branche kutāma des Berbères habitait la région de la Petite Kabylie, entre Djidjelli, Sétif et Constantine, à la bordure extrême-orientale de l'ancienne Mauritanie romaine. Bien que les Aghlabides se fussent considérés officiellement comme les maîtres de cette région, ils n'essayèrent que rarement de faire prévaloir leurs droits, de sorte que les Kutāma étaient pratiquement indépendants. Ibn Khaldūn signale qu'« ils ne furent jamais soumis aux Aghlabides »<sup>3</sup>. Malgré la discrétion du pouvoir aghlabide, les Kutāma éprouvaient une profonde aversion pour les conquérants et chefs arabes de l'Ifrikiya, aversion qu'ils manifestèrent en accordant souvent refuge à de nombreux déserteurs de l'armée (*ḍjund*) aghlabide.

La trêve entre les Aghlabides et les Rustumides de Tāhert, à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, permit aux premiers de s'efforcer à nouveau de soumettre les Kutama. Leurs armées commencèrent par occuper quelques places fortes aux abords de la zone kutāma indépendante. L'espoir d'une aide rustumide s'étant évanoui, l'influence du kharidjisme auprès des Kutāma, qui n'avait jamais été très grande, se mit à décliner, ouvrant ainsi la voie à la propagande Ismaïlienne. La foi chiïte n'était pas entièrement inconnue au Maghreb, étant donné qu'au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, deux missionnaires, Abū Sufyān et al-Hulwānī, avaient mené dans ces régions une campagne de propagande brève, mais couronnée de succès<sup>4</sup>.

Plus durables et finalement d'une importance décisive furent les activités d'un autre propagandiste (*ḍāʿī*) natif du Yémen, Abū ʿAbd Allāh al-Shiʿī, qui fut envoyé chez les Kutāma vers la fin du siècle. Ayant lié connaissance avec quelques cheikhs kutāma au cours de leur pèlerinage à La Mecque, il les accompagna jusque dans leur pays en 280/893.

2. Les ouvrages sur les ismaïliens sont assez nombreux; les études les plus importantes et les plus récentes sont celles de B. Lewis, 1940; W. Ivanow, 1952; A. S. Tritton, 1958; W. Madelung, 1961; S. M. Stern, 1961.

3. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 31.

4. F. Dachraoui. 1964.

On voit mal l'attrait particulier que pouvait présenter pour les Kutāma le chiisme ismaïlien prêché par Abū 'Abd Allāh. Il est difficile de discerner un caractère nettement social dans la branche fatimide de l'ismaïlisme. Au Maghreb, ses membres exploitaient le mécontentement général de la population locale et, dans une certaine mesure, l'expansionnisme kutāma, mais même ces Berbères n'ont jamais assimilé leur doctrine. Une fois au pouvoir au Maghreb et plus tard en Égypte, les Fatimides n'ont jamais réalisé la moindre transformation sociale et n'ont jamais eu l'intention de le faire; leurs écrits doctrinaux ne font même nulle mention de semblables préoccupations. Ce fut dans l'autre branche de l'ismaïlisme, celle des karmates de Bahreïn et d'Arabie orientale, que s'incarnaient les idées sociales primitives du mouvement, prônant des idéaux de justice sociale et d'égalité. Rien ne distinguait, sur le plan social, le régime fatimide des autres régimes islamiques<sup>5</sup>.

Quelles qu'en aient été les raisons, la majorité des Kutāma ne tarda pas à être gagnée par la propagande d'Abū 'Abd Allāh en faveur des descendants de 'Alī et de Fāṭima, représentée alors par l'imam 'Ubayd Allāh. En quelques années, les divers clans kutāma furent unifiés en une armée puissante cimentée par l'*ʿaṣabiyya* [la solidarité ethnique] et le même loyalisme envers l'imam fatimide, le mahdī attendu, qui devait délivrer le monde des oppresseurs, que ceux-ci fussent les Aghlabides ou leurs lointains maîtres abbasides de Bagdad.

La lutte décisive contre les Aghlabides commença en 290/903, lorsque les troupes kutāma descendirent de leurs montagnes dans les plaines de l'Ifrīkiya. Les armées aghlabides furent aisément vaincues et après quelques années, la majeure partie de l'Ifrīkiya était aux mains d'Abū 'Abd Allāh; la politique fiscale que celui-ci mena accrut le ralliement de la population à sa cause lorsqu'il proclama illégaux tous les impôts non canoniques et rendit aux habitants des villes conquises le butin pris par les Kutāma. Ziyādat Allāh III, le dernier émir aghlabide, alourdit par contre la charge fiscale de ses sujets pour financer son armée, mesure qui fut très impopulaire parmi les masses. Après une longue campagne, Abū 'Abd Allāh s'empara de Ḳayrawān, capitale de l'Ifrīkiya. Voyant que sa défaite était consommée, Ziyādat Allāh quitta sa résidence de Raḳḳāda et s'enfuit en Égypte. Ainsi prit fin la période aghlabide de l'histoire de l'Afrique du Nord.

Après les premiers succès de ses partisans en Ifrīkiya, l'imam 'Ubayd Allāh, qui avait vécu jusque-là à Salamiyya en Syrie, décida de s'installer au Maghreb. Au lieu de rejoindre Abu 'Abd Allāh en Ifrīkiya, il se rendit à Sidjilmāsa, la capitale de l'Empire kharidjite midraride dans le sud du Maroc. C'est un épisode curieux, resté jusqu'à présent sans explication satisfaisante. Pour quelles raisons l'imam s'est-il fixé dans cette région extrême-occidentale, parmi les pires ennemis des chiites, alors qu'une vaste zone se trouvait déjà sous le contrôle de ses partisans? Voulait-il créer un second centre à Sidjilmāsa et mettre la main sur le flot d'or soudanais

5. C. Cahen, 1961, p. 13-15.

qui y arrivait<sup>6</sup>? Quelles qu'aient été ses intentions, il fut mis en résidence surveillée peu de temps après son arrivée, puis jeté en prison par al-Yasā' ibn Midrār.

En 296/909, Abū 'Abd Allāh conduisit l'armée kutāma à Sidjilmāsa pour libérer son maître; au cours de cette expédition et avec le concours des populations locales, il vainquit les Rustumides à Tāhert. Sidjilmāsa capitula sans combat, et 'Ubayd Allāh fut libéré<sup>7</sup>. L'année suivante, celui-ci fit une entrée triomphale à Raḡḡāda où il fut proclamé « prince des croyants » (titre de calife) et mahdi; selon la doctrine ismaïlienne, cela signifiait la fin de la tyrannie et le début d'un nouvel âge d'or.

L'origine de 'Ubayd Allāh, et par conséquent des Fatimides, est encore obscure. Sur la question de la légitimité de leurs titres, les historiens musulmans sont partagés en deux camps. Les adversaires des Fatimides nient qu'ils descendent de 'Alī et de Fāṭima et les tiennent pour des imposteurs; il est à remarquer que l'authenticité de leur descendance ne fut jamais contestée avant l'année 402/1011, date à laquelle le calife abbaside de Bagdad publia un manifeste, signé de plusieurs notables sunnites et chiïtes, dont plusieurs *shurafā'*, dénonçant l'imposture des prétentions fatimides<sup>8</sup>. Plus tard, on trouvera même chez quelques historiens sunnites notables, comme Ibn al-Athīr, Ibn Khaldūn et al-Maḡrīzī, des défenseurs de leur légitimité. Il s'agit-là d'une question assez complexe, à laquelle la recherche moderne n'a pu apporter de réponse satisfaisante<sup>9</sup>. Mais le fait le plus important est que leurs disciples immédiats en Afrique du Nord n'ont jamais contesté qu'ils descendaient de 'Alī.

'Ubayd Allāh al-Mahdī, qui régna de 297/909 à 322/934, établit d'abord sa résidence à Raḡḡāda, mais commença peu de temps après à construire une nouvelle capitale sur la côte est, al-Mahdiyya, où il s'installa en 308/920. Par la suite, après la révolte d'Abū Yazīd, le calife al-Manṣūr (334/946-341/953) fonda une nouvelle capitale à l'est de Ḳayrawān, Ṣabra-Manṣūriyya, qui fut achevée en 337/949. Ses successeurs y résidèrent jusqu'en 362/973, date à laquelle le dernier des Fatimides d'Afrique du Nord, al-Mu'izz, partit définitivement pour l'Égypte.

La fondation d'un État chiïte en Afrique du Nord scella la scission du monde musulman en trois empires hostiles; le califat abbaside à Bagdad, le califat fatimide en Afrique du Nord et l'émirat umayyade en Espagne; peu de temps après, en 318/929, l'émir umayyade de Cordoue, 'Abd al-Raḡmān III, devant le spectacle de deux califes, un hérétique en Tunisie et un orthodoxe dans la ville lointaine de Bagdad, proclama son propre califat. Il y eut donc, pendant un certain temps, trois califes en Islam. L'effondrement du

6. J. Devisse, 1970.

7. Certains historiens sunnites affirment que 'Ubayd Allāh fut tué en prison et qu'Abū 'Abd Allāh n'y trouva que son serviteur, qu'il avait présenté à ses fidèles comme un vrai mahdi. Voir Ibn Khallikān, 1843-1871, vol. 3.

8. Plusieurs historiens ont conservé le texte du manifeste; voir P.H. Mamour, 1934, p.201 et suiv.

9. Outre les études citées dans la note 2 ci-dessus, voir également *ibid.*; W. Ivanow, 1942, 1952; al-Ḥamdānī, 1958 et M. Canard, 1965.

califat umayyad en 422/1032 réduisit ce nombre à deux, et l'extinction des Fatimides en 566/1171 à un seul, celui des Abbasides à Bagdad.

## La lutte pour l'hégémonie en Afrique du Nord

Si le renversement de la dynastie aghlabide et l'occupation de l'Ifrīqiya proprement dite s'accomplirent en une période de temps relativement brève, les conquêtes fatimides au Maghreb se révélèrent par la suite plus lentes et plus difficiles. Cela s'explique en partie par la fragilité de la situation à l'intérieur de leur royaume et en partie par les assises étroites de leur puissance militaire.

La nouvelle doctrine du chiïsme ismaïlien ne pouvait manquer de provoquer des troubles dans une région déjà partagée par le sunnisme malikite et le kharidjisme sous ses formes ibadite et sufrite. Tous ces groupes n'acceptaient qu'à contrecœur la domination des Fatimides et manifestaient souvent leur opposition, qui était soit sévèrement réprimée, soit étouffée par la corruption. La citadelle de l'opposition sunnite était Ḳayrawān, célèbre centre de l'orthodoxie malikite, dont l'influence sur les populations urbaines et rurales restait intacte. Bien que ces groupes sunnites ne fussent jamais passés à la révolte ouverte, leur résistance passive et l'éventualité de les voir s'unir aux forces kharidjites plus extrémistes contribuaient aux difficultés de la dynastie. Les califes exprimaient ouvertement leur mépris, voire leur haine, des populations locales et l'on peut supposer que ces sentiments étaient réciproques<sup>10</sup>.

Dès le début, les Fatimides considérèrent uniquement l'Afrique du Nord comme un tremplin pour de nouvelles conquêtes vers l'est, qui leur permettraient de supplanter les Abbasides et de réaliser leurs rêves de domination universelle. Ces projets grandioses les obligèrent à entretenir des forces armées (armée de terre et marine) puissantes et coûteuses. Bien que le *dār* Abū 'Abd Allāh se fût rendu au début très populaire en abolissant de nombreux impôts illégaux, cette politique fut vite modifiée, et l'État fatimide réintroduisit un certain nombre d'impôts non canoniques, directs et indirects, de péages et autres contributions. On trouve dans les chroniques un écho du mécontentement général suscité par la politique fiscale des gouvernants « pour qui tous les prétextes étaient bons pour tondre le peuple »<sup>11</sup>.

La situation militaire fut au début assez précaire, car les seuls soutiens de la dynastie étaient les Kutāma et quelques autres branches ou clans de Ṣanhādja. De plus, ces contingents « tribaux » ne pouvaient être tenus en main que par la promesse de pillages et de butin; si ces promesses n'étaient pas tenues, ils ne tardaient pas à se révolter. Cette tendance se manifesta deux ans seulement après l'accession au trône de 'Ubayd Allāh, quand celui-ci fit

10. Voir les nombreux exemples de cette attitude dans M. Canard (dir. publ.), 1958.

11. Ibn 'Idhārī, 1948-1951, vol. 1, p. 186 et suiv.



12.2. *Vue panoramique de la presqu'île de Mahdiyya (dans les années 1970).*  
[Source: cliché KAHIA; photo fournie par l'Office de la topographie et de la cartographie, Tunis.]



assassiner Abū 'Abd Allāh et son frère pour des raisons qu'on connaît mal<sup>12</sup>. Les Kutāma ripostèrent en entrant en dissidence et en proclamant un nouveau mahdi, qui était un enfant; la révolte fut rapidement et féroce réprimée. On estime en général que les Kutāma ont constitué le pilier du pouvoir fatimide et il est indéniable qu'ils ont aidé la dynastie à conquérir le Maghreb et l'Égypte, et qu'ils y ont joué un rôle qu'il ne faut pas sous-estimer; il existe de nombreux exemples de désordres qu'ils ont provoqués, de leurs rébellions et de leur félonie. Placé devant une telle situation, il était naturel que le fondateur de la dynastie cherchât ailleurs des recrues plus sûres pour son armée. Il les trouva parmi plusieurs populations slaves de la péninsule balkanique: les *Ṣaḳālība* (au singulier *Ṣaḳlabī*) comme les appelaient les Arabes, servaient déjà de gardes sous les derniers Aghlabides, mais ce fut sous 'Ubayd Allāh et ses successeurs immédiats que les troupes *ṣaḳālība* devinrent le second et plus stable pilier du système militaire et même administratif fatimide<sup>13</sup>. Slaves du Sud pour la plupart, Dalmatiens, Serbes, Bulgares, les *Ṣaḳālība* étaient venus en Afrique du Nord par diverses voies, soit comme esclaves importés et vendus par les Vénitiens, soit comme captifs à la suite d'incursions arabes sur les côtes de l'Adriatique. Dans l'Empire fatimide, ils ont joué un rôle analogue à celui des soldats-esclaves turcs dans les parties orientales du monde islamique et ont servi non seulement comme troupes d'élite, mais aussi comme administrateurs, gouverneurs et courtisans, étant renommés pour leurs prouesses militaires comme pour leur loyauté. Certains d'entre eux accédèrent aux plus hautes fonctions, comme Djawhar, le futur conquérant de l'Égypte et fondateur du Caire et de la mosquée et université al-Azhar. Sous al-Mu'izz, deux *Ṣaḳālība*, Ḳayṣar et Muḏaffar, furent nommés respectivement gouverneurs des provinces occidentale et orientale d'Afrique du Nord, et il y en eut bien d'autres dans l'entourage immédiat des califes.

Ce fut grâce à l'aide de ces deux contingents kutāma et *ṣaḳālība* que le petit royaume fatimide d'Ifrīkiya se transforma en un empire s'étendant de l'Atlantique à la Syrie, et qu'il devint l'une des grandes puissances méditerranéennes des IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles. En revanche, les Africains noirs ne jouèrent pas un rôle analogue à celui qui fut plus tard le leur, pendant la phase égyptienne. Il y en avait cependant dans les forces armées, qu'on appelait des *Zawālī*, du nom du grand marché aux esclaves du Fezzān, ce qui semble indiquer leur origine tchadienne<sup>14</sup>.

Bien que les Fatimides passent pour avoir été la première dynastie à réaliser l'unité politique de toute l'Afrique du Nord (Ifrīkiya et Maghreb), une étude attentive montre à quel point leur autorité était fragile à l'ouest de l'Ifrīkiya proprement dite. Il serait fastidieux d'énumérer ou de relater toutes les campagnes lancées au Maghreb sous les règnes de 'Ubayd Allāh, d'al-Ḳā'im, d'al-Manṣūr (334/946-341/953) et d'al-Mu'izz (341/953-365/975).

12. Le conflit entre le mahdi et son *dā'ī* s'explique soit parce que ce dernier doutait que son maître fût bien le mahdi, soit parce que le maître craignait la puissance et les dons de persuasion d'Abū 'Abd Allāh.

13. Sur le rôle des *Ṣaḳālība* dans l'Empire fatimide, voir I. Hrbek, 1953.

14. Ibn Ḥammād, 1927, p. 34-35.

De nombreuses régions ou villes conquises par les armées fatimides durent l'être encore ensuite à maintes reprises, les populations locales, les chefs ou les émirs profitant de la première occasion pour secouer le joug étranger. C'est ainsi que Tāhert, conquise pour la première fois en 295/908, le fut à nouveau en 299/911, puis une troisième fois en 322/934; Fès, prise d'abord en 308/920, fut reprise en 322/934, en 423/1032 et en 347/958. Il en est de même de Sidjilmāsa, où les gouverneurs fatimides alternaient avec les émirs midrarides. Même la région des Awrās, très proche de l'Ifrīkiya, ne fut pacifiée qu'en 342/953.

Plusieurs régions d'Afrique du Nord échappèrent toujours à l'autorité des Fatimides. Après la prise de Tāhert, le dernier imam rustumide se réfugia avec son peuple à Wargla, où les ibadites, sans toutefois essayer de fonder un nouvel imamat, restèrent indépendants et s'étendirent même jusqu'au Mzāb. Le Djabal Nafūsa, ancienne forteresse des ibadites, ne fut jamais conquis et fut, pendant toute la durée du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, le centre d'un petit État indépendant.

Au cours du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, toute la bande longeant la bordure septentrionale du Sahara resta entre les mains des Zanāta, qui contrôlaient les points d'arrivée du commerce caravanier avec la région du lac Tchad et Gao. Les califes fatimides ne purent jamais imposer leur domination sur cette partie du Maghreb. C'est à Sidjilmāsa, le point d'arrivée situé le plus à l'ouest, qu'ils s'efforcèrent d'intercepter l'afflux d'or soudanais, si nécessaire à leurs grandioses projets de conquête. Il semble que le contrôle de la route occidentale de l'or, et non pas la colonisation de la totalité du Maghreb, ait été l'objectif principal de leur politique nord-africaine<sup>15</sup>.

Les tentatives fatimides d'appliquer cette politique furent constamment contrariées à la fois par les forces locales centrifuges et par les ennemis extérieurs, unis dans une même opposition à la dynastie chiïte. La rivalité traditionnelle qui opposait les Berbères zanāta et les Ṣanhādja en raison des différences entre leurs modes de vie, leurs intérêts commerciaux et leur allégeance religieuse, devint bientôt partie intégrante du duel aux dimensions plus grandioses que se livrèrent au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle les deux grandes puissances de l'Islam de l'Ouest: les Umayyades d'Espagne et les Fatimides d'Ifrīkiya. N'ayant pas de frontières communes, ces deux empires n'en menèrent pas moins une lutte mortelle pour l'hégémonie par l'intermédiaire de leurs alliés berbères; alors qu'en général (à quelques exceptions près), les Zanāta et en particulier les plus redoutables d'entre eux, les Maghrāwa, défendaient les intérêts et les prétentions des califes de Cordoue, les groupes Ṣanhādja, notamment les Banū Zīrī, se rangeaient résolument du côté des Fatimides<sup>16</sup>. Pendant un siècle et demi, les deux alliances ennemies connurent alternativement des succès et des revers, mais tant que la base du pouvoir des Fatimides resta en Ifrīkiya (jusqu'à la huitième décennie du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle), ce fut l'alliance Ṣanhādja-Fatimides qui l'emporta. Au cours de cette période,

15. J. Devisse, 1970, p. 144.

16. Sur la rivalité entre Ṣanhādja et Zanāta, voir H. Terrasse, 1949-1950, vol. 1; L. Golvin, 1957; H. R. Idris, 1962 et E. Lévi-Provençal, 1950-1953, vol 2.

leurs armées parvinrent au moins deux fois jusqu'au Maghreb occidental; en 322/934, une armée fatimide conduite par Maṣṣūr al-Ṣaḳlābī reconquit Fès et réinstalla les Idrisides dans leurs domaines sous protectorat fatimide. La campagne de Djawhar en 347/958-348/959 fut d'une plus grande ampleur; avec une énorme armée kutāma et ṣaḥḥādja commandée par Zīrī ibn Manād, Djawhar s'empara d'importants territoires au Maroc, jusqu'aux rivages atlantiques, à l'exception de Tanger et de Ceuta, qui restèrent aux mains des Umayyades. Mais ce grand succès ne put assurer de façon durable le contrôle des Fatimides sur ces régions lointaines: huit ans plus tard, Djawhar dut lancer à nouveau une expédition dans cette zone pour la ramener sous la souveraineté de ses maîtres. Peu après, alors que le gros des forces fatimides se regroupait pour l'attaque de l'Égypte, le Maghreb occidental entra dans l'orbite umayyade et fut perdu à jamais pour les Fatimides et leurs vassaux zirides.

Dès le début se profile à l'arrière-plan de la lutte Fatimides-Umayyades et Ṣaḥḥādja-Zanāta la perspective de s'emparer de l'or soudanais et de contrôler les points d'arrivée des routes caravanières. Les historiens ne font que commencer à mesurer les implications de ce facteur dans l'histoire de l'Afrique occidentale et de l'Afrique du Nord, en particulier pour l'interprétation de l'histoire des Fatimides<sup>17</sup>.

Nous avons déjà évoqué le mécontentement croissant que suscitait dans de larges couches de la population l'oppression fiscale et religieuse des Fatimides. Jusqu'aux dernières années du règne d'al-Ḳā'im, les manifestations extérieures de ce mécontentement ne prirent pas de formes dangereuses, et les quelques émeutes ou révoltes locales qui eurent lieu çà et là furent aisément réprimées. Mais, en 332/943-944, éclata soudain une terrible révolte, ou plus exactement une véritable révolution, qui ne fut pas loin de détruire entièrement l'État fatimide. Son chef était Abū Yazīd Makhlad ibn Kaydād, appelé communément Abū l-ḥimār, «l'homme monté sur l'âne», né à Tādmekka ou à Gao (Kāw-Kāw) au Soudan, fils d'un négociant zanāta de Bilād al-Djarīd et de son esclave noire<sup>18</sup>. Dès sa prime jeunesse, Abū Yazīd excella dans la connaissance et l'enseignement de la doctrine ibadite et devint bientôt l'une des figures dirigeantes de la branche nukkarite, l'aile extrémiste ibadite. Quand 'Ubayd Allāh établit la domination chiite, Abū Yazīd consacra tous ses dons d'orateur, son zèle missionnaire et son influence croissante à mobiliser le peuple en vue de la destruction de la dynastie impie. Quittant Djarīd où son activité avait éveillé les soupçons des autorités, il se réfugia dans le Maghreb central. Chez les Berbères des montagnes de l'Awrās comme chez les masses paysannes des plaines, il prêcha la guerre sainte contre les Fatimides, préconisant la création d'un État démocratique dirigé par un conseil de cheikhs pieux et gouverné selon la doctrine kharidjite. Il obtint quelque soutien des Umayyades d'Espagne et conclut une alliance

17. Les premiers travaux sur ce problème ont été effectués par J. Devisse, 1970; voir également C. Cahen, 1981.

18. Ibn Hammād (1927, p.33), affirme que c'est à Tādmekka alors qu'Ibn Khaldūn (1925-1926, vol. 3, p.201) rapporte qu'il est natif de Gao.

assez précaire avec la bourgeoisie malikite orthodoxe de Ḳayrawān. Dans les six mois qui suivirent le déclenchement de la révolte ouverte, son armée de fidèles fanatiques balaya les plaines de l'Ifriḳiya, s'empara de Ḳayrawān en 333/944, et défit les troupes fatimides au cours de plusieurs batailles acharnées. Ensuite, pendant dix mois, Abū Yazīd assiégea al-Mahdiyya, dernière place forte du pouvoir fatimide, défendue par le calife al-Ḳā'im avec ses troupes kutāma et *ṣakālība*. La domination chiite en Afrique du Nord était au bord de l'effondrement<sup>19</sup>.

Pour une armée qui n'est pas constituée de soldats de métier, un siège prolongé a toujours un effet débilisant et démoralisant, et les troupes d'Abū Yazīd, provenant de *ḳabīla* diverses, commencèrent bientôt à se disperser et à regagner leurs foyers. Même la mort d'al-Ḳā'im en 334/946 n'améliora pas la situation des forces rebelles, qui allait en se détériorant.

Le nouveau calife, al-Manṣūr, prit des mesures énergiques pour étouffer la révolte; avec des forces fraîches, venues surtout de Sicile, il reprit Ḳayrawān et, au cours d'une campagne de six mois, il infligea une défaite décisive à l'armée kharidjite. Pendant un an, Abū Yazīd poursuivit avec ses derniers fidèles la lutte dans les monts du Hodna; en 336/947, il succomba à des blessures reçues au cours d'une des escarmouches avec les forces fatimides; son fils Faḍl continua les hostilités pendant une année encore, mais, après sa mort, les vagues de la révolte s'apaisèrent peu à peu.

La révolte d'Abū Yazīd fut la plus puissante qui ait jamais éclaté contre les Fatimides et elle faillit mettre à bas leur régime. En 358/968-969, une nouvelle révolte des ibadites wahbites, conduite par Abū Khazar à Bilād al-Djarīd, dans le Mzāb et en Tripolitaine, et dont les principaux contingents avaient été fournis par les Berbères mazāta, ne le mit pas sérieusement en danger et fut rapidement réprimée<sup>20</sup>. La victoire d'al-Manṣūr sur Abū Yazīd annonça le début du déclin de l'influence kharidjite en Afrique du Nord. Après l'invasion des Banū Hilāl au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, ce déclin alla encore en s'accéléralant; les ibadites les plus intransigeants se retirèrent dans quelques régions éloignées, tandis que la majorité d'entre eux se convertissait peu à peu à l'islam sunnite orthodoxe.

## La formation de l'Empire fatimide : Sicile, Méditerranée, Égypte

Les Fatimides héritèrent de leurs prédécesseurs, les Aghlabides, l'intérêt que ceux-ci avaient porté à la Sicile. Il avait fallu aux Aghlabides plus de soixante-dix ans (de 212/827 à 289/902) pour conquérir toute la Sicile, qui fit ensuite partie du monde musulman pendant deux siècles<sup>21</sup>. La

19. Sur la révolte, voir R. Le Tourneau, 1954.

20. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 548.

21. Sur l'histoire de la Sicile à l'époque musulmane, voir l'ouvrage classique de M. Amari, 1933-1939.

domination fatimide en Sicile ne commença pas sous de bons auspices : les habitants de l'île chassèrent l'un après l'autre les deux gouverneurs nommés après 297/909 par 'Ubayd Allāh et élurent en 300/912 leur propre gouverneur, Aḥmad ibn Ḳurhub. Ce dernier se déclara pour le calife abbasside et envoya sa flotte contre l'Ifrīḳiya à deux reprises. Vaincu lors de la seconde expédition, et après avoir régné pendant quatre ans en souverain indépendant, Ibn Ḳurhub fut abandonné par ses troupes et livré au calife fatimide qui le fit mettre à mort en 304/916. C'est seulement alors que la Sicile fut de nouveau rattachée au domaine des Fatimides, mais elle fut ensuite, pendant trente ans, le théâtre d'une grande agitation qui confina à la guerre civile. La population musulmane était divisée ; il y avait constamment des frictions entre les Arabes d'Espagne et d'Afrique du Nord, d'une part, et les Berbères, de l'autre. La situation était encore compliquée par les dissensions issues de la vieille rivalité entre les Yéménites de l'Arabie du Sud, y compris les Kalbites, et les Arabes du Nord. La situation ne s'améliora et l'ordre ne fut rétabli que lorsque le calife eut envoyé al-Ḥasan ibn 'Alī al-Ḳalbī comme gouverneur, en 336/948. Sous al-Ḳalbī (mort en 354/965) et ses successeurs, qui formèrent la dynastie des Kalbites, la Sicile musulmane devint une province prospère et jouit d'une autonomie croissante.

Les musulmans réorganisèrent la Sicile tout en conservant les solides fondations sur lesquelles les Byzantins l'avaient établie. Ils allégèrent quelque peu le lourd système fiscal byzantin, divisèrent plusieurs latifundia en petites exploitations que les paysans qui en étaient les tenanciers ou les propriétaires soumièrent à une culture intensive, et perfectionnèrent l'agriculture en introduisant de nouvelles techniques et de nouvelles espèces végétales. Les auteurs arabes soulignent l'abondance des métaux et des autres minéraux, comme le sel ammoniac (chlorure d'ammonium) qui était un précieux produit d'exportation. C'est à cette époque qu'on commença à cultiver les agrumes, la canne à sucre, les palmiers et les mûriers. Quant à la culture du coton, elle dura encore longtemps, jusqu'au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. Les cultures maraîchères firent des progrès encore plus remarquables : la Sicile exportait vers l'Europe occidentale des oignons, des épinards, des melons, etc.

Le commerce avec l'Ifrīḳiya revêtait aussi une grande importance ; les deux pays échangeaient des produits de base : l'huile de l'Ifrīḳiya contre le grain et le bois de la Sicile. Alors que les autres pays musulmans, comme on le sait, manquaient de bois, l'Ifrīḳiya, sous les Aghlabides puis sous les Fatimides, put, grâce au bois sicilien, se constituer une flotte redoutable et devenir une des principales puissances maritimes de la Méditerranée centrale. C'est aussi de Sicile que venaient principalement les marins expérimentés qui formaient l'équipage des navires des Fatimides (et plus tard des Zirides).

La possession de la Sicile donna aux Fatimides la suprématie stratégique dans la Méditerranée et Palerme devint une importante base navale. Pour financer leurs coûteux projets de conquête, les Fatimides comptaient

sur le butin rapporté par les expéditions que des corsaires ou l'État lui-même organisaient sur les côtes de l'Europe chrétienne ou de l'Espagne musulmane. Malte, la Sardaigne, la Corse, les Baléares et d'autres îles éprouvèrent dès le règne de 'Ubayd Allāh la puissance de la flotte qu'il avait héritée des Aghlabides. Cette flotte fut particulièrement active entre 309/922 et 316/929, soumettant au pillage presque chaque année les deux rives de l'Adriatique, la côte de la mer Tyrrhénienne et le sud de l'Italie (principalement Tarente et Otrante). L'expédition de 323/934-935 connut également un grand succès; la flotte s'empara de Gênes et dévasta la côte méridionale de la France et toute la côte de la Calabre; partout, les corsaires se livraient au pillage et capturaient les habitants pour les vendre comme esclaves. Il semble que la révolte d'Abū Yazīd ait eu pour effet de restreindre cette activité navale, qui ne reprit une certaine ampleur que sous le règne d'al-Mu'izz. En 344/955-956, la flotte fatimide fit une incursion sur la côte de l'Espagne umayyade; l'année suivante, Djawhar remporta une grande victoire sur la flotte byzantine et fit débarquer des troupes dans le sud de l'Italie. Mais sa flotte fut dispersée et en partie détruite par une tempête pendant le voyage de retour. Les Fatimides jouissaient dans la Méditerranée d'une telle suprématie que quelques siècles plus tard Ibn Khaldūn notera avec nostalgie que « les chrétiens ne pouvaient rien mettre à la mer, pas même une planche »<sup>22</sup>.

L'occupation de la Sicile jeta naturellement les Fatimides dans un conflit avec les Byzantins, auxquels elle avait appartenu auparavant. L'accroissement de la puissance maritime des Fatimides et l'évolution de la situation politique dans le monde méditerranéen réduisirent bientôt les Byzantins à la défensive et les amenèrent à rechercher une trêve. Déjà sous 'Ubayd Allāh, l'empereur byzantin s'était engagé par un traité à verser chaque année un tribut de 20 000 pièces d'or. Le calife, de son côté, voulait renforcer sa position à l'égard de Byzance en formant une alliance avec les Bulgares; des ambassadeurs bulgares se rendirent à la cour du calife, à al-Mahdiyya, mais pendant le voyage de retour le navire qui les ramenait avec les ambassadeurs des Fatimides fut capturé par les Byzantins, et le projet d'alliance échoua. L'empereur remit en liberté les envoyés du calife, et celui-ci, en reconnaissance de cette action magnanime, réduisit de moitié le tribut exigé de Byzance.

L'empereur tenta, mais sans grand succès, d'apporter son appui à la population byzantine d'Agrigente, en Sicile, qui s'était révoltée contre le calife al-Ḳā'im. Pendant la guerre qui opposa al-Mu'izz aux Umayyades d'Espagne, l'empereur, qui soutenait ces derniers, promit de retirer ses troupes si le calife lui accordait une trêve de longue durée. Al-Mu'izz refusa d'abord, et c'est seulement lorsque sa flotte, après un certain nombre de victoires, eut aussi connu quelques revers, qu'il accepta de recevoir les ambassadeurs de Byzance et de conclure une trêve de cinq ans (en 346/957-958)<sup>23</sup>. Quelques années plus tard, les Byzantins refusèrent de continuer à payer le tribut et

22. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 202.

23. Voir S. M. Stern, 1950.

rallumèrent la guerre en Sicile ; mais leur armée subit une défaite désastreuse à Rametta et leur flotte fut vaincue à la bataille des Détroits en 354/965. Les négociations qui suivirent aboutirent à un traité de paix en 356/967, al-Muʿizz voulant avoir les mains libres pour s'attaquer à l'Égypte.

L'idée impériale était inhérente à l'ismaélisme dont les Fatimides étaient les champions. De toutes les dynasties chiites Ismaéliennes, seule la dynastie fatimide était en mesure d'atteindre l'objectif que comportait le caractère universel de cette doctrine. La domination qu'elle exerçait sur une partie de l'Afrique du Nord n'était pour elle qu'une première étape vers la création d'un empire universel qui serait dirigé par les descendants du Prophète, conformément à la doctrine ésotérique de l'ismaélisme. Pour hâter la réalisation de ce projet, il fallait que les Fatimides, qui ne régnaient que sur une région périphérique, l'Ifrīkiya et le Maghreb, étendissent leur domination sur ce qui constituait le cœur du monde musulman, c'est-à-dire sur la région qui va de l'Égypte à l'Iran inclusivement. Cependant, les califes étaient assez réalistes pour comprendre que l'Afrique du Nord devrait former temporairement la base économique et stratégique de leur action ; et ce furent en effet les ressources humaines et matérielles de cette région qui leur permirent d'entreprendre leur marche victorieuse vers l'Orient.

Peu après avoir établi sa domination sur l'Ifrīkiya, ʿUbayd Allāh al-Mahdī jugea, de façon assez prématurée, que le temps était venu de conquérir l'Égypte. Son fils al-Ḳāʾim dirigea deux expéditions contre l'Égypte en 301-302/913-915 et en 307-309/919-921. L'armée fatimide remporta quelques succès au début de chacune de ces campagnes ; elle s'avança la première fois au-delà d'Alexandrie, jusqu'aux portes de Fustāt, et la seconde fois jusqu'au Fayyūm ; mais les deux expéditions se terminèrent par de graves défaites. Au cours de la seconde expédition, la flotte fatimide fut entièrement détruite. Le seul résultat tangible fut l'occupation permanente de Barqa (Cyrénaïque), qui constituait une base importante pour de nouvelles conquêtes. Après son accession au trône, al-Ḳāʾim entreprit en 325/937 une troisième expédition, qui échoua elle aussi. Ces échecs répétés étaient dus avant tout à l'insuffisance des ressources dont l'État fatimide disposait au début. Il fallut attendre presque un demi-siècle pour que, la situation économique, militaire et politique s'étant améliorée, les Fatimides pussent entreprendre à nouveau, et cette fois avec succès, la conquête de l'Égypte. Entre-temps, l'Ifrīkiya et ses possessions (la Sicile, une partie de l'Algérie et de la Libye) connurent une période de prospérité sans précédent. Elle tenait en partie au rôle que l'Ifrīkiya, qui était un entrepôt de première importance, jouait dans le commerce méditerranéen, et en partie au contrôle qu'elle exerçait sur l'importation de l'or du Soudan occidental. L'armée et la marine devinrent plus efficaces grâce à l'expérience acquise dans plusieurs campagnes au Maghreb et en Méditerranée centrale, campagnes au cours desquelles de nombreux généraux et amiraux firent la preuve de leurs qualités de chefs. Enfin et surtout, les Fatimides réussirent à mettre en place une administration centralisée très efficace qui assurait l'approvisionnement régulier des troupes.

Ces progrès et les succès remportés au Maghreb par les armées fatimides permirent au quatrième calife, al-Mu'izz, de lancer contre l'Égypte une attaque victorieuse. La conquête, soigneusement préparée et soutenue par une habile propagande politique, fut menée sans grande difficultés par Djawhar qui entra dans Fuṣṭāṭ le 12 sha'ḅān 358/1<sup>er</sup> juillet 969. Peu après, il fit commencer la construction d'une nouvelle capitale, Le Caire (en arabe, al-Ḳāhira)<sup>24</sup> et l'année suivante fonda la mosquée al-Azhar. Quatre ans après la conquête, en 362/973, al-Mu'izz se transporta de l'Ifriḳīya au Caire et fit de l'Égypte le centre d'un empire qui survécut aux Fatimides et dura cinq siècles<sup>25</sup>. Ce déplacement vers l'est du centre de l'État fatimide eut des conséquences profondes et multiples sur l'histoire de l'Afrique du Nord.

## Retour à l'hégémonie berbère<sup>26</sup>

Au cours des durs combats menés contre le rebelle Abū Yazīd, les Talkāta, branche des Ṣanhādja, s'étaient, sous la direction de Zīrī ibn Manād, montrés fidèles à la cause des Fatimides. Après la défaite d'Abū Yazīd, le calife, pour témoigner de sa reconnaissance envers Zīrī, le nomma chef de tous les Ṣanhādja et de leur territoire<sup>27</sup>. Durant le reste de la période où les Fatimides régnèrent sur le Maghreb, Zīrī et son fils Buluḳḳīn dirigèrent, seuls ou avec des généraux fatimides, plusieurs campagnes victorieuses contre les Zanāta et les Maghrāwa dans le centre et dans l'ouest du Maghreb. Plus tard, au temps d'al-Mu'izz, les Zirides reçurent le gouvernement du centre du Maghreb (Ashīr, Tiāret, Bāghāya, Msīla, Mzāb) et des villes qu'ils avaient fondées (Alger, Milyāna, Médéa).

Il était donc naturel que le calife, avant de partir définitivement pour l'Égypte en 359/970, fit de Buluḳḳīn ibn Zīrī<sup>28</sup> son lieutenant pour la partie occidentale de l'empire. Ce fait, qui au premier abord ne semble en rien révolutionnaire, ouvrit en réalité une ère nouvelle dans l'histoire de l'Afrique du Nord. Avant l'avènement des Zirides, les principales dynasties avaient toutes été d'origine orientale : les Idrisides, les Rustumides, les Aghlabides, les Fatimides. Les Zirides étaient la première famille régnante d'origine berbère ; de plus, ils ouvrirent la période de l'histoire maghrébine pendant laquelle le pouvoir politique appartenait exclusivement à des dynasties berbères : les Almoravides, les Almohades, les Zayyanides, les Marinides, les Hafsides.

24. Le nom de la ville vient de ce que, le jour de sa fondation, la planète Mars (*al-Ḳāhir*, littéralement « le dominateur ») était à l'ascendant.

25. Sur l'Égypte fatimide, voir le chapitre 9 ci-dessus et Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chapitre 15.

26. L'étude la plus détaillée et la plus récente sur la période post-fatimide est celle de H. R. Idris, 1962 ; voir également L. Golvin, 1957.

27. Ibn Ḳhaldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 539-540.

28. Zīrī ibn Manād fut tué en 360/971 dans une bataille contre les Maghrāwa.



Un autre changement, mais de moindre importance, fut l'ascension des *Ṣanhādja*. L'armée fatimide partie à la conquête de l'Orient se composait surtout de *Kutāma*; à partir de cette époque, les *Kutāma* se répandirent partout en Égypte, en Palestine et en Syrie, où on les voit commander aux troupes fatimides, se révolter ou devenir de simples citoyens. L'exode des guerriers *kutāma* permit aux Berbères *Ṣanhādja* d'établir et de consolider leur hégémonie sur la partie orientale du Maghreb.

Sous les trois premiers zirides — *Buluḳḳīn* (361/972-373/984), *al-Manṣūr* (373/984-386/996) et *Bādīs* (386/996-406/1016) — les relations avec les Fatimides restèrent en général assez bonnes. L'émir versait régulièrement un tribut au Caire et envoyait parfois de précieux cadeaux au calife; le calife faisait cependant contrôler l'administration de l'émir par ses représentants. Les Zirides essayaient en même temps d'acquérir plus d'indépendance réelle sans pour autant cesser d'être en droit les vassaux des Fatimides. Ceux-ci, bien sûr, s'en apercevaient, mais comme pour diverses raisons ils ne souhaitaient pas une rupture ouverte, ils employèrent parfois des moyens détournés pour rappeler leurs vassaux à l'obéissance. Quand *al-Manṣūr* destitua un puissant représentant fatimide en l'*Ifriḳiya* et qu'il déclara n'être plus qu'un simple fonctionnaire qu'on pouvait remplacer d'un trait de plume, le calife ne réagit pas ouvertement. Mais en 375/986, il envoya un *dāʿī* chez les *Kutāma* pour les soulever contre *al-Manṣūr*. Après quelques années de combats, le soulèvement fut réprimé avec une cruauté exceptionnelle et le *dāʿī* fut exécuté. Les *Kutāma* perdirent définitivement toute puissance politique ou militaire dans la région, et l'autorité des Zirides se trouva renforcée. *Bādīs* se montra plus soumis au Caire et reçut en récompense la province de *Barḳa*, mais il n'obtint aucune aide de son suzerain quand son oncle *Ḥammād* se proclama indépendant. Il semble que les Fatimides, de plus en plus absorbés par leur politique orientale, se soient désintéressés peu à peu de la partie occidentale de leur empire. Il est difficile de savoir s'il faut attribuer leur attitude au déclin économique de l'*Ifriḳiya* ou à l'impossibilité d'y intervenir militairement, ou encore à ces deux causes à la fois. Quand, au milieu du *v<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>* siècle, la rupture définitive se produisit enfin, les représailles des Fatimides ne prirent pas la forme d'une intervention directe, mais une forme détournée: ils envoyèrent des hordes d'Arabes nomades contre leurs anciens vassaux.

Les deux premiers Zirides, *Buluḳḳīn* et *al-Manṣūr*, poursuivirent avec vigueur l'offensive déclenchée à l'ouest contre les *Zanāta* et leurs protecteurs *umayyades*. *Buluḳḳīn* chassa les *Zanāta* du centre du Maghreb et reconquit tout le territoire du Maroc à l'exception de *Ceuta* que les *Umayyades* conservèrent. Aussitôt que son armée se fut retirée, les *Zanāta* entre *Tanger* et le fleuve *Mulūya* recommencèrent à nommer le calife de Cordoue dans leurs *khutba*. Au début de son règne, *al-Manṣūr* essaya en vain de rétablir sa domination sur *Fès* et sur *Sidjilmāsa* (385/995); absorbé par la révolte des *Kutāma* et comprenant qu'il lui serait impossible, à cause de leur esprit d'indépendance, de soumettre toutes les populations du Maghreb occidental, il renonça à l'offensive et s'appliqua à affermir son autorité dans la province centrale, l'*Ifriḳiya*.

Le règne de Bādīs vit d'importants événements qui modifièrent durablement la carte politique du Maghreb. Le premier fut la vigoureuse offensive que les Zanāta, en particulier les Maghrāwa, menèrent en 389/998-999 contre le centre du Maghreb, où ils s'avancèrent jusqu'à Tripoli. En même temps, les Zanāta, qui vivaient sur le territoire des Zirides, se soulevèrent, entraînant dans leur révolte jusqu'à des membres de la famille régnante. La situation fut sauvée grâce à la valeur militaire et à l'énergie d'un oncle de Bādīs, Hammād ibn Buluḳḳīn, qui pacifia le centre du Maghreb et repoussa les Zanāta au Maroc. Bādīs fut obligé de donner à son oncle de vastes fiefs dans le centre du Maghreb, où Hammād fonda en 398/1007-1008 sa propre capitale, la ville fortifiée de Ḳal'a des Banū Hammād, qui fut un des monuments les plus imposants de l'architecture nord-africaine. Sa position stratégique était même supérieure à celle d'Ashīr, la première capitale des Zirides, parce qu'elle commandait d'importantes routes commerciales et une vaste région. Peu après, en 405/1015, Hammād se proclama indépendant, rompit ses relations avec les Fatimides et prêta allégeance aux Abbasides. La dynastie ṣanhādja se divisa ainsi en deux branches: les Zirides, qui conservaient l'Ifriḳiya proprement dite, et les Hammadides, qui régnaient sur le Maghreb central. Même si Bādīs et, après sa mort, son successeur al-Mu'izz (406/1016-454/1062), finirent par vaincre Hammād, ils furent obligés de reconnaître son indépendance; il s'ensuivit une paix difficile entre les deux branches.

Le changement d'allégeance de Hammād eut pour effet une renaissance du sunnisme. Les habitants de l'Ifriḳiya et du centre du Maghreb étaient en majorité opposés au chiisme ismailien qui était la religion officielle des Fatimides et des Zirides; mais, dans l'ensemble, il s'était agi jusqu'alors d'une opposition passive. Dans la dernière année du règne de Bādīs, les premiers massacres de chiites eurent lieu à Bēdja et à Tunis; plus tard, au cours de grands pogroms, des milliers de chiites furent tués et leurs maisons saccagées à Ḳayrawān et ailleurs en l'Ifriḳiya. Ce mouvement, qui traduisait les sentiments des masses dans les villes aussi bien que dans les campagnes, fit voir clairement à al-Mu'izz, au tout début de son long règne, quels dangers couraient, lorsqu'ils appartenaient à une secte hétérodoxe, les dirigeants d'un pays dont la population était en majorité fidèle à l'orthodoxie sunnite. Cela ne signifie pas que la question religieuse ait joué le rôle le plus important dans la rupture qui survint entre les Zirides et les Fatimides au milieu du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, mais elle contribua certainement à la décision d'al-Mu'izz lorsqu'il retira son allégeance aux Fatimides du Caire pour revenir à l'orthodoxie. La politique des Hammadides montre bien que la cause principale des changements d'allégeance entre Abbasides et Fatimides n'était pas d'ordre religieux: le fondateur de cette dynastie, Hammād, rendit son allégeance aux Fatimides dans les dernières années de son règne; plus tard, son fils, al-Ḳā'id (419/1028-446/1054), changeant d'allégeance deux fois en cinq ou six ans, reconnut comme suzerains d'abord les Abbasides, puis les Fatimides.

L'unité du Maghreb, que les Fatimides avait recherchée sans jamais la réaliser de façon durable, ne survécut pas à leur départ pour l'Orient. La tendance des Berbères à la division et leur opposition à toute centralisation eurent raison des timides tentatives que firent les Zirides pour continuer la politique

d'unification commencée par leurs suzerains. Dans la première moitié du <sup>v</sup>/<sub>XI</sub> siècle, la carte politique du Maghreb se présentait de la façon suivante : à l'est, le royaume ziride l'Ifrīkiya constituait l'État le plus avancé et le plus stable ; à l'ouest de l'émirat ziride, les Hammadides avaient fondé un État indépendant qui menait une guerre permanente contre les Zanāta et parfois les Zirides ; après le départ des Fatimides et la chute du califat umayyade en Espagne, divers groupes de Zanāta se saisirent de l'occasion pour fonder un certain nombre de petits États indépendants à Tlemcen, à Sidjilmāsa, à Fès et ailleurs ; ils formaient un groupe linguistique et ethnique sans autre lien politique que leur hostilité envers les Sanhādja, et n'eurent donc jamais d'organisation politique centralisée ; établis sur la côte atlantique, des hérétiques, les Barghawāta, purent préserver leur indépendance contre les attaques des Zirides, puis les Zanāta ; les Ghomāra occupaient une position similaire dans le nord du Maroc ; leur indépendance fut encore renforcée par le déclin des Umayyades ; les nombreux groupes maṣmūda du sud du Maroc (dans l'Anti-Atlas et dans le Sūs) continuaient à former de petites communautés indépendantes que n'unissait aucune organisation supérieure (voir fig. 12.1).

D'une manière générale, la situation des Berbères n'était pas très différente de ce qu'elle avait été avant la conquête arabe ; l'élément arabe de la population n'était représenté que dans les villes et son importance diminuait à mesure que l'on allait de l'est à l'ouest. L'organisation politique variait de la même façon : la structure étatique était la plus développée en l'Ifrīkiya, alors que dans l'ouest du Maghreb les différentes sociétés ne formaient pas encore des États.

La situation religieuse connut de profonds changements après le départ des Fatimides : au milieu du <sup>v</sup>/<sub>XI</sub> siècle, le Maghreb dans son ensemble se présentait comme une région d'orthodoxie sunnite, sans aucune trace de chiisme et avec seulement quelques petites enclaves de kharidjisme. Le recul du kharidjisme peut être considéré comme une conséquence directe de la prépondérance politique recouvrée par les Berbères. Le kharidjisme avait perdu sa raison d'être en tant qu'idéologie de la résistance berbère aux conquérants arabes et aux dynasties sunnites. C'est aussi l'une des ironies de l'histoire que les Fatimides, qui furent l'une des dynasties chiites les plus glorieuses et les plus puissantes, aient, en infligeant de graves défaites et de lourdes pertes aux kharidjites nord-africains, préparé la victoire définitive du sunnisme malikite dans l'est et dans le centre du Maghreb. Après la défaite d'Abū Yazīd, le kharidjisme cessa de représenter une puissance politique en Afrique du Nord ; il ne subsista plus que dans de petites communautés périphériques et fut réduit à la défensive. Mais la défaite des kharidjites, loin d'aider la cause du chiisme, n'a servi qu'à faciliter la renaissance sunnite.

## L'invasion des Banū Hilāl et des Banū Sulaym

Lorsqu'en 439/1047, l'émir ziride al-Muʿizz ibn Bādīs eut enfin retiré son allégeance au calife fatimide al-Mustaṣfir pour la donner au calife abbaside

de Bagdad, abandonnant ainsi sa foi chiite pour embrasser le sunnisme, la vengeance des Fatimides prit une forme particulière. Comme il leur était impossible d'envoyer une armée contre le rebelle, le vizir al-Yazūrī conseilla à son maître de punir les *Ṣanhādja* en livrant l'Ifrīkiya à une horde d'Arabes nomades, les Banū Hilāl et les Banū Sulaym, qui vivaient à cette époque en Haute-Égypte.

Il ne fut apparemment pas trop difficile de persuader les chefs des deux *ḵabila* d'émigrer vers l'ouest, puisqu'ils pouvaient s'attendre à trouver en l'Ifrīkiya de grandes richesses à piller et de meilleurs pâturages que ceux de la Haute-Égypte. Comme ces nomades étaient bien connus pour leur esprit d'indépendance et d'indiscipline, il devait être évident qu'ils ne ramèneraient pas l'Afrique du Nord sous la domination des Fatimides, et qu'ils n'y formeraient pas non plus un État vassal facile à gouverner. Par conséquent, les Fatimides n'ont pas voulu reconquérir leurs provinces perdues, mais seulement se venger des Zirides tout en se débarrassant de nomades indésirables et turbulents.

Les Arabes entreprirent leur migration en 442/1050-1051. Ils commencèrent par dévaster la province de Barḵa. Les Banū Hilāl repartirent ensuite en direction de l'ouest, tandis que les Banū Sulaym demeurèrent à Barḵa où ils passèrent plusieurs dizaines d'années. Quand l'avant-garde des Banū Hilāl atteignit le sud de la Tunisie, al-Mu'izz, qui n'était pas au courant du plan d'al-Yazūrī, ne comprit pas tout de suite quel fléau s'approchait de son royaume. Au contraire, il fit appel aux envahisseurs en croyant qu'ils pourraient être pour lui des alliés et alla jusqu'à marier l'une de ses filles à l'un de leurs chefs. Sur son invitation, la plus grande partie des Banū Hilāl quitta Barḵa et bientôt leurs hordes déferlèrent sur le sud de l'émirat ziride. Quand il vit que le pillage des villes et des villages ne faisait qu'augmenter, al-Mu'izz perdit tout espoir de faire des nomades le principal élément de son armée. Il essaya d'arrêter leurs incursions, mais son armée, qui se composait en grande partie de Noirs, fut mise en déroute malgré sa supériorité numérique dans plusieurs batailles dont celle de Haydarān, dans la région de Gabès, en 443/1051-1052, devint la plus célèbre<sup>29</sup>. Les campagnes, les principaux villages et même quelques villes tombèrent aux mains des nomades; le désordre et l'insécurité ne cessaient de s'étendre. Même en mariant trois de ses filles à des émirs arabes, al-Mu'izz ne réussit pas à mettre fin à la dévastation de son pays; il ne lui servit non plus à rien de reconnaître à nouveau la suzeraineté du calife fatimide en 446/1054-1055. Pour finir, il dut abandonner Ḳayrawān en 449/1057 et se réfugier à al-Mahdiyya, qui devint la nouvelle capitale d'un État considérablement réduit. Aussitôt après, Ḳayrawān fut mis à sac par les Banū Hilāl, désastre dont cette ville ne s'est jamais remise.

Quand les Arabes envahirent le Maghreb central, les Hammadides de Kal'a, progressivement attirés dans le jeu compliqué des rivalités entre *ḵabila*, essayèrent de tirer profit des difficultés que connaissaient leurs

29. Voir M. Brett, 1975.

cousins zirides. Avec l'aide d'une partie des Banū Hilāl, ils attaquèrent l'Ifrikiya, causant ainsi de nouvelles dévastations. En 457/1065, une vaste coalition de Berbères et de Banū Hilāl (des Ṣanhādja, des Zanāta et deux groupes de Banū Hilāl, les Athbadj et les 'Adī) subit, sous la direction de l'émir hammadide al-Nāsir, une grave défaite à la bataille de Sabība contre d'autres groupes d'Arabes (les Riyāh, les Zughba et les Banū Sulaym). Cette défaite n'eut pas de conséquences immédiates aussi soudaines que celle des Zirides à Haydarān, mais les Banū Hilāl acquirent peu à peu une telle puissance qu'al-Nāsir dut abandonner sa capitale, la Ḳal'a, pour Bidjāya (Bougie) qui avait été fondée peu auparavant, et céder aux nomades le sud de son territoire. Bidjāya, la nouvelle capitale des Hammadides, devait, comme al-Mahdiyya, tomber un demi-siècle plus tard aux mains des Almohades. Entre-temps, les nomades arabes, qui étaient venus avec leurs familles et leurs troupeaux, occupèrent une grande partie de l'Ifrikiya et du centre du Maghreb, où ils fondèrent de nombreuses principautés indépendantes. Ces principautés étaient continuellement en guerre les unes contre les autres, contre ce qui restait des États ziride et hammadide ou encore contre d'autres petits États qui firent leur apparition sur les ruines des précédents. Ces guerres ne firent qu'augmenter le désordre général et précipiter le déclin économique. Les Banū Hilāl continuèrent d'exercer sur le pays une domination incontestée jusqu'à l'arrivée des Almohades, qui rétablirent l'ordre au milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle.

Voilà en bref ce que fut la migration des Banū Hilāl telle qu'elle nous est relatée par des documents arabes contemporains ou postérieurs. Ibn Khaldūn fut le premier historien à mettre en évidence le rôle destructeur des Bédouins, qu'il compare à « un nuage de sauterelles affamées »<sup>30</sup>. Les historiens modernes se sont pour la plupart rangés à cette opinion; certains ont même souligné les aspects négatifs de l'arrivée des Arabes nomades en l'appelant « la catastrophe hilalienne » et en signalant les conséquences fâcheuses qu'elle eut sur l'histoire de l'Afrique du Nord.

On a tenté récemment de réviser l'hypothèse de la catastrophe hilalienne et de réexaminer quelques-unes des questions qui s'y rattachent. D'après ces travaux, les nomades arabes n'auraient pas été si nombreux, leur invasion n'aurait pas causé tant de ravages et avant leur arrivée, la société et l'économie nord-africaines présentaient déjà des signes de déclin<sup>31</sup>. D'autre part, on pense maintenant que les Arabes ont quitté l'Égypte principalement à cause de la situation économique, une sécheresse et une famine catastrophiques survenues sous le règne d'al-Mustansir, et non pas pour des raisons politiques<sup>32</sup>. La controverse a contribué à l'éclaircissement de plusieurs points et, dans une certaine mesure, elle a corrigé l'opinion partielle selon laquelle les Banū Hilāl furent les seuls responsables du déclin qui suivit leur arrivée en Afrique du Nord.

30. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 35.

31. Voir la polémique entre C. Poncet (1954) et J. Poncet (1967), d'une part, et H. R. Idris (1968*a*, 1968*b*) et C. Cahen (1968), d'autre part.

32. Voir l'étude récente de R. Daghfūs, 1981.

Il faut néanmoins insister sur le fait que l'arrivée d'un grand nombre — quel que fût exactement ce nombre — d'Arabes nomades a marqué, à plusieurs points de vue, un tournant dans l'histoire de l'Afrique du Nord. Bien que l'arabisation, au moins en l'Ifrikiya, fût déjà assez avancée, les campagnes étaient encore en grande partie habitées par des cultivateurs de langues berbères. Tandis que les Arabes, qui avaient une première fois conquis la région au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, avaient été absorbés par la population berbère, les Banū Hilāl et les Banū Sulaym furent à l'origine d'un processus inverse; ce ne fut pas l'effet d'une politique délibérée, mais des rapports qui s'établirent nécessairement entre les populations sédentaires et les nomades. Certains groupes zanata, en particulier les Banū Marīn, durent se retirer à l'ouest pour faire place aux Arabes. Ceux-ci ne pénétrèrent ni dans les régions côtières ni dans les massifs de montagnes qui devinrent le refuge des Berbères sédentaires, mais les plaines de la moitié orientale du Maghreb tombèrent progressivement sous leur influence. La plupart des dialectes arabes parlés aujourd'hui dans les campagnes nord-africaines proviennent de la langue des nomades Banū Hilāl et Banū Sulaym. En revanche, ces nomades n'ont presque pas ou pas du tout contribué à l'islamisation de l'Afrique du Nord puisque leur islam était assez superficiel et que la population des régions qu'ils envahirent était déjà entièrement musulmane depuis plusieurs siècles.

Quant aux dommages causés par leur arrivée, on s'accorde généralement à penser qu'ils furent considérables, quoique le terme de « catastrophe » paraisse exagéré. La présence de milliers de nomades avec leurs troupeaux eut certainement d'importantes conséquences sur la vie économique du pays, et l'extension des pâturages dut se faire au détriment des cultivateurs. L'équilibre qui régnait auparavant en Afrique du Nord entre l'élément nomade et l'élément sédentaire de la population fut ainsi compromis pour plusieurs siècles, avec ce résultat que les cultivateurs abandonnèrent aux Bédouins une grande partie du sol cultivable.

L'anarchie qui suivit naturellement la chute des États zirides puis hammadides ne fut peut-être pas aussi générale que l'écrit Ibn Khaldūn, car les nombreux chefs arabes qui fondèrent leurs propres petits États rétablirent l'ordre jusqu'à un certain point; mais il est certain que la présence d'un aussi grand nombre de groupes arabes indépendants et indisciplinés fut dans l'ensemble une cause d'insécurité.

Bien que l'invasion arabe fût subir de sérieux dommages à Qayrawān et à d'autres villes, il s'avéra que le déclin des relations extérieures fut une conséquence encore plus grave de la conquête, car elles dépendirent désormais de l'humeur changeante de *ḡabīla* errantes. Le déclin des villes fut plus rapide à l'intérieur des terres que sur la côte; tandis que Qayrawān allait perdre en grande partie son importance, la Kal'a des Banū Ḥammād fut progressivement abandonnée par ses habitants. Les nomades, refluant sur l'Égypte, apportèrent là aussi l'anarchie: les Lawāta, partis de la Cyrénaïque, ravagèrent l'ouest et le nord du pays et déferlèrent sur le Delta.

Les principales victimes du désordre porté à son comble par les nomades furent les Zirides et les Hammadides, dont les émirats furent à la fin réduits

aux bandes côtières entourant al-Mahdiyya et Bidjāya. La pénétration des Arabes nomades à l'intérieur des terres contribua à tourner les Berbères Ṣanhādja vers la mer et accentua même l'opposition entre les régions de l'intérieur et la côte. La piraterie était florissante dans ce qui restait des États zirides et hammadides. Bidjāya, mieux située qu'al-Mahdiyya qui manquait de bois pour la construction des bateaux, devint un port important, se livrant à un commerce actif avec d'autres régions du monde méditerranéen, notamment avec les villes d'Italie. Les Hammadides réussirent au début du VI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle à conquérir l'île de Djerba.

L'économie de l'Afrique du Nord fut sérieusement ébranlée. Même si l'on préfère maintenant parler d'une infiltration des Banū Hilāl plutôt que d'une invasion, les résultats furent les mêmes. L'économie du Maghreb oriental, qui était fondée sur l'occupation du sol par des cultivateurs sédentaires, fit place progressivement à une économie caractérisée par le nomadisme et l'élevage, véritable révolution sur laquelle nous sommes bien documentés grâce à al-Bakrī et al-Idrīsī. Ces profonds changements se produisirent dans l'est du Maghreb au moment où d'autres nomades, les Almoravides, faisaient irruption à l'ouest. L'ensemble de ces événements marque le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire du Maghreb.

# Les Almoravides

*Ivan Hrbek et Jean Devisse*

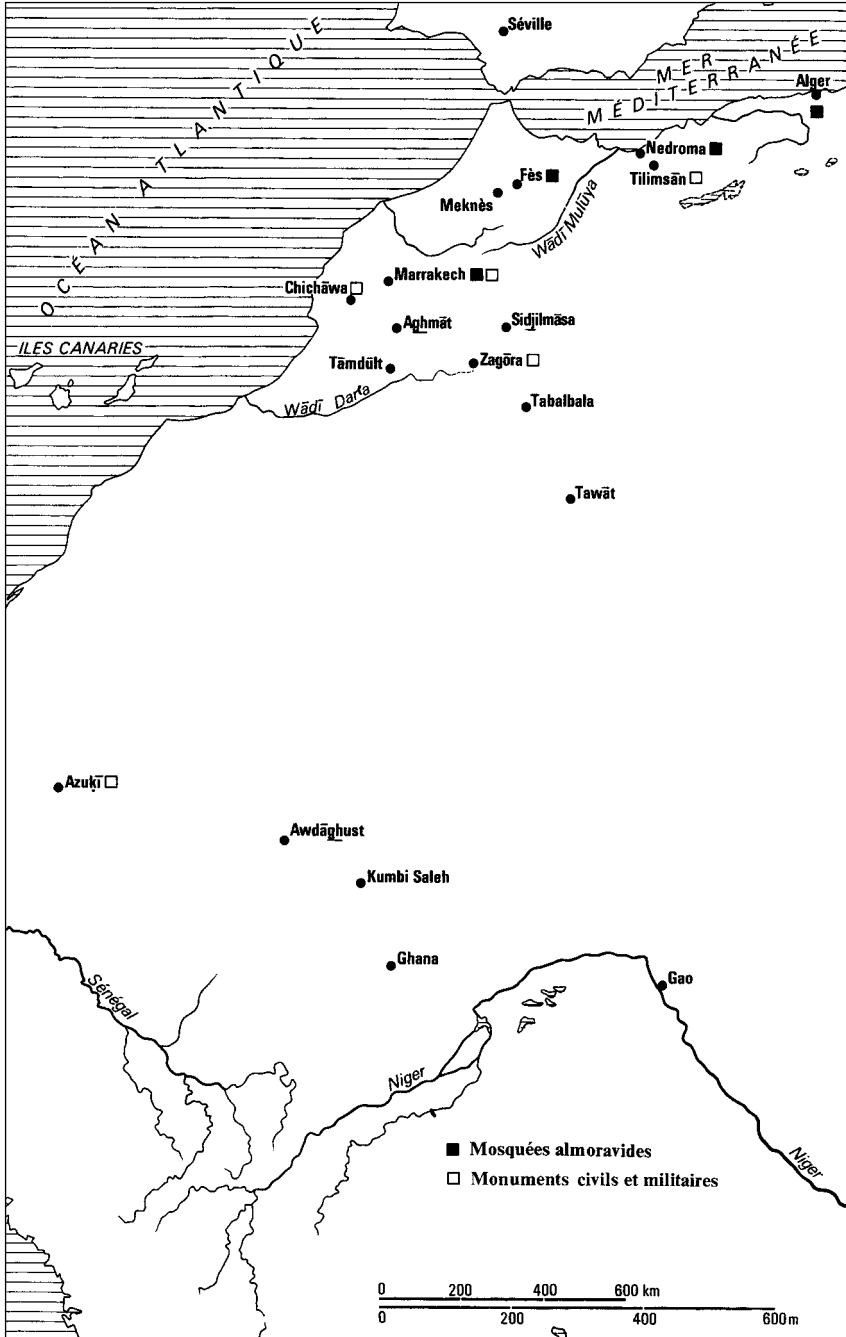
A peu près au moment où les Banū Hilāl et les Banū Sulaym commençaient à pénétrer l'Afrique du Nord par l'est<sup>1</sup>, à l'autre extrémité du Maghreb naissait un second mouvement, celui des Berbères du désert qui, en peu de temps, allaient envahir les parties occidentale et centrale de cette région. Manifestations du dynamisme nomade, ces deux mouvements contemporains, celui des Almoravides à l'ouest et celui des Hilālī à l'est, aboutirent l'un comme l'autre à asseoir temporairement la domination des nomades sur les sociétés sédentaires et les États déjà constitués. Il semble que ce fût précisément l'exemple des Almoravides et des Hilālī qui inspira au grand historien maghrébin Ibn Khaldūn sa thèse de la suprématie militaire des nomades sur les populations sédentaires — l'une des pierres angulaires de sa théorie socio-historique.

## Les origines politiques, économiques et religieuses du mouvement almoravide

La version généralement admise de la genèse du mouvement almoravide relate comment, sur le chemin de retour de son pèlerinage à La Mecque, Yaḥyā ibn Ibrāhīm, l'un des chefs des Berbères *djuddāla* du Sahara occidental, demanda à Abū 'Imrān al-Fāsī (mort en 430/1039), éminent juriste

1. Voir le chapitre 12 ci-dessus.





13.1. L'empire almoravide : villes et monuments.  
[Source: J. De visse.]

malikite de Ḳayrawān<sup>2</sup>, de désigner quelqu'un qui l'accompagne pour aller enseigner la véritable religion de l'islam à son peuple qui n'en avait que des notions insuffisantes. Abū 'Imrān n'ayant pu trouver personne à Ḳayrawān qui accepte d'aller vivre dans le désert parmi les Ṣanhādja sauvages, il conseilla à Yaḥyā d'aller trouver l'un de ses anciens disciples, Waggāg ibn Zalwī (ou Zallū) al-Lamṭī, à Malkūs près de Sidjilmāsa et de solliciter son assistance. Waggāg recommanda alors comme celui paraissant le plus apte à accomplir cette œuvre missionnaire son élève 'Abdallāh ibn Yāsīn al-Djazūlī, dont la mère était originaire du Sahara<sup>3</sup>.

Une autre tradition conservée par al-Ḳāḍī 'Iyaḍ (mort en 544/1149) et Ibn al-Athīr (mort en 630/1233) ne mentionne ni Yaḥyā ibn Ibrāhīm ni Abū 'Imrān al-Fāsī, mais fait état d'un autre pèlerin djuddāla, Djawhar ibn Sakkam, qui, sur le chemin du retour de La Mecque, se serait adressé directement à Waggāg, lui demandant d'envoyer quelqu'un enseigner à son peuple l'islam et ses prescriptions religieuses. Waggāg avait bâti dans la plaine du Sūs une demeure consacrée à l'étude et à la prière que l'on appelait le *Dār al-murābiṭūn*. C'est parmi les membres de ce *dār* que Waggāg choisit 'Abdallāh ibn Yāsīn, « homme de savoir et de piété »<sup>4</sup>.

Malgré ces divergences entre les sources, les points suivants restent acquis : le caractère superficiel de l'islamisation des Ṣanhādja du Sahara occidental ; la volonté de certains chefs djuddāla de remédier à cette situation ; le rôle que joua le pèlerinage en faisant prendre conscience à ces hommes du niveau médiocre de l'islam pratiqué par leurs compatriotes ; le lien existant entre le mouvement almoravide et le malikisme militant, représenté par la chaîne Abū 'Imrān, Waggāg et 'Abdallāh ibn Yāsīn.

Tous ces éléments indiquent que la religion a joué un rôle décisif dans l'émergence du mouvement almoravide. Tout mouvement religieux naissant dans un cadre social déterminé dont il reflète les tensions et les contradictions, il convient cependant d'analyser toutes les circonstances qui ont présidé à sa genèse en vue d'établir, dans la mesure du possible, quels en furent les motifs et les causes véritables<sup>5</sup>.

Dans la première moitié du ve/XI<sup>e</sup> siècle, la région du Maroc et son prolongement au sud jusqu'au fleuve Sénégal étaient peuplés par les Berbères, alors

2. A propos d'Abū 'Imrān, voir H. R. Idris, 1955, p.54 ; la visite de Yaḥyā ibn Ibrāhīm a donc nécessairement eu lieu avant la mort d'Abū 'Imrān. La date de 444/1052-1053 donnée par Ibn 'Iḍhārī (1948-1951, vol. 3, p.242), et celle de 440/1048-1049 que l'on trouve dans *al-Ḥulal al-Mawṣūfiyya* (1936, p.9), J. M. Cuoq (1975, p.365) et N. Levtzion et J. F. P. Hopkins ([dir. publ.], 1981, p.311) sont par conséquent erronées.

3. Al-Bakrī, 1913, p.165 ; V. Monteil, 1968, p.59-60 ; J. M. Cuoq, 1975, p.87 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.71.

4. Voir H. T. Norris, 1971, p.255-256 ; J. M. Cuoq, 1975, p.125-126 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p.101-103.

5. Certains chercheurs modernes ont tendance à minimiser les aspects religieux du mouvement, réduisant celui-ci à un simple conflit d'intérêts matériels entre nomades et sédentaires, ou entre différents groupes berbères : voir A. Bel, 1903, p.vii ; H. Terrasse, 1949-1950, vol. 1, p.217 et suiv. ; J. B. Vilá, 1956, p.57 ; et les vues opposées de P.F. de Moraes Farias (1967, p.798) et H. T. Norris (1971, p.267-268). Le présent chapitre tente de tenir compte de tous les aspects du mouvement et de les interpréter dialectiquement comme autant de facteurs interdépendants.

divisés en de nombreuses factions hostiles et se combattant entre elles. Le Maroc lui-même avait été au siècle précédent l'enjeu d'une lutte entre les deux grandes puissances de l'Ouest: les Umayyades d'Espagne et les Fatimides. Ces dynasties n'étaient intervenues directement sur le terrain qu'en de rares occasions, laissant leurs alliés berbères livrer bataille à leur place. En règle générale (il y eut des exceptions), les Umayyades étaient représentés par le groupe des Zanāta, tandis que les Fatimides, surtout après le transfert en Égypte de leur capitale de l'Ifrīkiya, réservaient cette tâche aux Zirides ṣanhādja, dont ils avaient fait leurs lieutenants<sup>6</sup>. L'un des principaux objectifs de cette lutte était de s'assurer le contrôle des routes commerciales menant au Soudan occidental et/ou du commerce de l'or. La désintégration du califat umayyade en Espagne n'atténua en rien l'âpreté de la lutte, plusieurs principautés zanāta du Maroc continuant pour leur propre compte non seulement de combattre les Zirides, mais souvent aussi de se battre entre elles. Les Banū Ifran s'établirent à Salé et Tadla, tandis que les Maghrāwa, qui avaient conquis leur indépendance sur les Umayyades dès 390/1000, étendaient progressivement leur domination depuis Fès jusqu'à Ṣīdilmāsa, Aghmāt, Tāmdūlt et les régions du Wādī Dar'ā jusque-là contrôlées par les Ṣanhādja du Sahara. Ces luttes incessantes et l'anarchie qui prévalait rendaient la vie quotidienne intolérable et empêchaient toute activité économique normale sous les Zanāta<sup>7</sup>. Le particularisme berbère semble avoir à cette époque atteint son point extrême. Certains chefs et dirigeants plus responsables sentirent qu'un changement radical était nécessaire. Dans les conditions qui prévalaient alors, seul un mouvement d'inspiration islamique pouvait réaliser l'unification des Berbères.

La situation était identique au sud du Maroc parmi les Ṣanhādja «voilés» (*mulaththamūn*) du Sahara. Ces Ṣanhādja nomades (distincts des Ṣanhādja sédentaires d'Ifrīkiya) formaient trois branches principales: les Massūfa au nord et à l'est (dans le Wādī Dar'ā, à Hawḍ et à Taghāza), les Lamtūna au centre et au sud (dans l'Adrār et à Tāgant) et les Djuddāla (ou Guddāla) à l'ouest dans le Sahara atlantique<sup>8</sup>. Jusqu'au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, les Berbères du Sahara occidental furent connus sous le nom d'Anbiyā<sup>9</sup>, et l'on ne sait toujours pas avec certitude si cette appellation désignait une vague confédération des trois branches principales<sup>10</sup> ou était une autre appellation de l'une d'entre elles.

6. Voir chapitre 12 ci-dessus.

7. Ibn Abī Zar' (1843-1846, vol. 1, p.71-72) décrit en détail la détérioration de la situation politique et économique au cours du deuxième quart du V<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Ibn 'Idhārī (1948-1951, vol. 4, p.10; N. Levtzion et J. F. Hopkins [dir. publ.], 1981, p.219 et suiv.) rapporte que, traversant le Maroc à son retour d'al-Andalus, Ibn Yāsīn fut stupéfait de constater la division du pays en nombreuses *ḳabīla* hostiles. Les Berbères agissaient de la même manière que les *mulūk al-tawā'if* en Andalousie, quand ce n'était pas pire. Un membre de la *ḳabīla* des Maṣmuda à qui il demandait si ces gens ne croyaient donc ni en Dieu ni en Muḥammad lui répondit: «C'est vrai, mais personne parmi nous n'admet qu'un membre d'une autre "tribu" lui soit supérieur.»

8. Ibn Ḳhaldūn, 1925-1926, vol. 2, p.64; J. M. Cuoq, 1975, p.332; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins ([dir. publ.], 1981, p.327) recensent sept *ḳabīla* ṣanhādja (les Djuddāla, les Lamtūna, les Massūfa, les Watzīla, les Tārga, les Zaghāwa et les Lamṭa), mais semble considérer que seuls les trois premiers groupes forment la «race des Ṣanhādja», les autres étant «leurs frères».

9. Aucune explication satisfaisante de ce nom n'a encore été proposée à ce jour.

10. Tel est l'avis de J. Marquart (1913 p.325).

Que certaines tentatives d'unification des Ṣanhādja aient eu lieu au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle — en vue peut-être de mieux contrôler les routes commerciales ou de faire des conquêtes au Soudan —, cela est attesté par Ibn Ḥawkal et al-Bakrī, qui mentionnent un certain Ṭīn-Barūtān (ou Ṭīn Yarūtān), « roi de tous les Ṣanhādja » ou « souverain d'Awḍāghust » de 340/951 à 350/961<sup>11</sup>. Bien que ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'indique la branche à laquelle appartenait Ṭīn-Barūtān, celui-ci était vraisemblablement un Lamtūna<sup>12</sup>. La nature et l'importance de cette confédération ne se trouvent nulle part exposées et on ne nous dit pas si les trois branches principales des Ṣanhādja en faisaient partie.

Selon Ibn Abī Zar<sup>c</sup>, un auteur relativement plus récent (il écrivait aux environs de 726/1326), le Sahara occidental connut ensuite une longue période de désunion, de confusion et d'anarchie, les Ṣanhādja ne pouvant se mettre d'accord sur un chef unique jusqu'à ce qu'apparaisse l'*amīr* Abū 'Abdallāh Muḥammad, connu sous le nom de Tārashna al-Lamtūnī, dont ils firent leur souverain<sup>13</sup>. Or, al-Bakrī mentionne un certain Tārashna (ou Tārashna) al-Lamtūnī comme étant ce chef lamtūna qui fut tué quelque part au Soudan en combattant les Noirs<sup>14</sup>, vraisemblablement peu de temps avant l'essor des Almoravides. A sa mort, ce fut son beau-fils, Yaḥyā ibn Ibrāhīm al-Djuddālī, qui lui succéda à la tête des Ṣanhādja — celui-là même qui fit venir 'Abdallāh ibn Yāsīn chez les Ṣanhādja<sup>15</sup>.

Sans qu'on puisse écarter l'hypothèse que ce récit soit une tentative postérieure pour rationaliser la période de l'histoire des Ṣanhādja antérieure aux Almoravides<sup>16</sup>, il n'en reflète pas moins dans l'ensemble les conditions anarchiques qui prévalaient au sud du Maroc, de courtes périodes d'unité entre les différentes branches ṣanhādja alternant avec des périodes de division, de rivalités et de luttes acharnées. Aucune confédération ne réussit à imposer durablement sa suprématie dans le désert et les changements furent fréquents à leur tête<sup>17</sup>.

Cette situation qui régnait entre les différents groupes ṣanhādja ne fut pas sans affecter leur prospérité économique. Si la condition de pasteur nomade constituait le mode de vie fondamental de la majorité des Ṣanhādja du désert, le commerce caravanier qui s'effectuait entre le Maghreb et le Soudan en passant par leur territoire représentait pour eux une source de

11. Ibn Ḥawkal, 1938, p. 100-101; J. M. Cuoq, 1975, p. 73-74; al-Bakrī, 1913, p. 159; V. Monteil, 1968, p. 53 (ce dernier auteur donne les dates erronées de 340/961 et 350/971).

12. Ses liens étroits avec le *bilād al-Sūdān* et le fait qu'il soit désigné comme étant le « souverain d'Awḍāghust » indiquent qu'il était établi dans la partie sud du désert, comme c'était le cas des Lamtūna.

13. Ibn Abī Zar<sup>c</sup>, 1843-1846, vol. 1, p. 76; J. M. Cuoq, 1975, p. 231. Cité également dans Ibn Ḳhaldūn, 1925-1926, vol. 1, p. 236; J. M. Cuoq, 1975, p. 333.

14. Al-Bakrī, 1913, p. 164; V. Monteil, 1968, p. 59; J. M. Cuoq, 1975, p. 86.

15. Ibn Abī Zar<sup>c</sup> (1843-1846, vol. 1, p. 76) indique que cent vingt années s'écoulèrent entre le règne de Ṭīn-Barūtān et celui de Tārashna, mais c'est une période trop longue. Al-Bakrī ne donne aucune date.

16. Voir N. Levtzion, 1978, p. 653-655; 1979, p. 90.

17. La tradition maure mentionne l'existence de seize confédérations de ce type au Sahara occidental au cours des trois derniers siècles; F. de La Chapelle, 1930, p. 48.

revenus supplémentaires appréciable. Leurs chefs tiraient maints avantages du contrôle des routes et des centres de commerce, percevant des taxes et des droits et recevant des présents en échange de leur protection et de leurs services.

Jusqu'au troisième quart du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, la confédération *ṣanhādja*, fermement dirigée par Tīn-Barūtān, contrôlait les très importantes mines de sel d'Awlīl et détenait le monopole du commerce du sel transitant par Awdāghust en direction du Ghana. Bien que certains éléments archéologiques montrent que la ville d'Awdāghust n'avait pas encore atteint son apogée à cette époque, elle n'en était pas moins un important centre de commerce, assujetti au chef *ṣanhādja* et habité en majorité par des *Ṣanhādja*<sup>18</sup>. Après 360/970 toutefois, le commerce d'Awdāghust commença à être contrôlé par les Zanāta et les commerçants arabes de l'Ifrīkiya. Les circonstances de ce changement ne sont pas entièrement élucidées, mais le fait est que, jusqu'à la conquête de la ville par les Almorávides en 446/1054, les *Ṣanhādja* se trouvèrent presque totalement exclus de ce commerce lucratif. Un autre rude coup porté à la prospérité des *Ṣanhādja* avait été l'ouverture à Tantintal (Taghāza) d'une nouvelle mine de sel qui commença à alimenter le Ghana et d'autres régions du Soudan, brisant ainsi le monopole d'Awlīl.

L'affaiblissement des *Ṣanhādja* vers la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle et le début du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle avait permis aux Berbères maghrāwa de Sidjilmāsa de placer sous leur contrôle et d'occuper au Dar'ā, à Aghmāt et Tāmdūl de vastes étendues de pâturages présentant une importance vitale pour l'économie nomade des différents groupes *ṣanhādja* du Nord<sup>19</sup>.

Ainsi, dans la première moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, les *Ṣanhādja* du Sahara occidental avaient perdu en grande partie leur suprématie de naguère — au nord, mais aussi au sud, où leurs ennemis héréditaires, les Berbères zanāta, s'étaient emparés non seulement des terminus des routes transsahariennes (Sidjilmāsa et Awdāghust), mais encore de leurs meilleurs herbages.

Si nous examinons à présent la situation religieuse prévalant dans la partie la plus occidentale du monde islamique à la veille de l'essor des Almorávides, nous constatons non seulement une diversité de sectes hétérodoxes, mais aussi des degrés variables d'islamisation, allant d'une connaissance très superficielle des principes fondamentaux de cette religion chez les Berbères du désert et des montagnes jusqu'à l'existence d'institutions islamiques hautement développées dans certaines villes et régions.

La plus remarquable des sectes hétérodoxes était celle des Barghawāta, *ḳabila* berbère vivant sur les plaines atlantiques du Maroc, entre Salé et Safī. Leur religion avait été fondée dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle par un « prophète » du nom de Ṣāliḥ, qui avait rédigé un Coran en langue berbère et élaboré un ensemble doctrinal où de vieilles croyances berbères se mêlaient à des éléments islamiques. Malgré, çà et là, quelques tentatives des Idrisides, des Umayyades et des Fatimides pour extirper cette hétérodoxie, les Barghawāta ne furent jamais vaincus. Mener le *djihād* contre eux était un devoir permanent pour les

18. Voir J. Devisse, 1970, p. 121-122.

19. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 1, p. 257.

occupants du *ribāṭ* (monastère fortifié) construit à Salé pour s'opposer à leurs incursions dans le « pays de l'islam » (*bilād al-islām*)<sup>20</sup>.

Dans le sud du Maroc, dans la région du Sūs, dans les montagnes de l'Atlas comme dans la vallée du Dar'a vivaient des groupes de chiïtes d'appellations diverses. La plus importante secte non orthodoxe implantée chez les Berbères était toutefois celle des kharidjites, et, parmi ceux-ci, plus particulièrement les ibadites<sup>21</sup>. Bien qu'après l'avènement des Fatimides et l'échec de la révolte d'Abū Yazīd en Ifrīqiya les kharidjites aient vu leur rôle politique décliner dans le Maghreb méditerranéen, leur position et leur influence demeuraient fortes au Sahara et au Soudan, en particulier comme commerçants et missionnaires<sup>22</sup>. Pour certaines raisons, la doctrine ibadite attira plus particulièrement la branche zanāta des Berbères, tandis que les Ṣanhādja étaient davantage portés à adopter l'islam chiïte, puis l'islam sunnite sous sa forme malikite.

Toutes les sources arabes anciennes dont nous disposons sur l'apparition du mouvement almoravide s'accordent sur le caractère superficiel de l'islamisation des peuples du Sahara, soulignant leur ignorance et leur négligence en matière de religion. Il se trouvait, bien entendu, parmi les chefs et les dirigeants, des hommes possédant une connaissance plus approfondie de l'islam, des hommes ayant accompli le pèlerinage à La Mecque et même des *fuḳahā'* qui tentèrent de relever le niveau religieux de leurs compatriotes. Dans le sud du Maroc existaient quelques petits foyers de malikisme militant, comme le *dār al-murābiṭūn* de Waggāg ibn Zalwī, mais il semble qu'avant la venue de 'Abdallāh ibn Yāsīn leurs efforts n'aient porté aucun fruit véritable.

On sait comment leur pèlerinage à La Mecque et leur voyage à travers les pays musulmans les plus développés ont contribué à élargir l'horizon religieux et culturel des pieux visiteurs venus de la périphérie du monde musulman. Les pèlerins prenaient conscience du profond contraste existant entre l'islamisme superficiel de leur propre peuple et l'islam pratiqué au cœur de l'*oïkoumène*<sup>23</sup> islamique. Au cours de l'histoire, le pèlerinage fut une expérience stimulante pour plus d'un réformateur ou d'un « revivaliste » du Maghreb, du Sahara et de la ceinture soudanaise.

Durant la première moitié du ve/xie siècle, le monde musulman connut un renouveau de l'islam sunnite orthodoxe du Maghreb, à l'ouest, jusqu'à l'Iran, à l'est. Ce renouveau était, notamment, une réaction vigoureuse aux tentatives de certaines dynasties chiïtes comme les Fatimides ou les Buwayhides, sous la domination desquelles vivait une grande partie des pays musulmans, pour imposer leur religion particulière à une population jusque-là sunnite<sup>24</sup>. Dans cette lutte idéologique contre la *shī'ia* et d'autres doctrines hétérodoxes, les *fuḳahā'* malikites d'Afrique du Nord jouèrent un rôle de premier plan,

20. Voir R. Le Tourneau, 1958, et le chapitre 3 ci-dessus.

21. Voir les chapitres 10, 11 et 12 ci-dessus.

22. Voir les chapitres 3 et 11 ci-dessus.

23. Voir note 94 du chapitre 8 ci-dessus.

24. Voir le chapitre 2 ci-dessus.

en particulier ceux d'entre eux qui étaient originaires de la vieille place forte malikite de Ḳayrawān<sup>25</sup>. Les *fukahā*<sup>26</sup> malikites encouragèrent les Zirides à quitter la mouvance fatimide et à reconnaître les Abbassides comme chefs suprêmes de la communauté islamique; ils inspirèrent également l'organisation de pogroms contre les chiïtes d'Ifrīkiya, cherchant par là à extirper de la région toute hérésie ou tout autre *madhhab* (école de jurisprudence islamique) que les leurs<sup>26</sup>. L'une des grandes figures de Ḳayrawān et le plus actif et le plus militant des malikites fut précisément Abū 'Imrān al-Fāsī, l'homme à qui le chef *djuddāla* Yahyā ibn Ibrāhīm rendit visite à Ḳayrawān en 430/1038.

## Les premières activités réformatrices d'Ibn Yāsīn

On ne sait pas grand-chose de la vie que menait 'Abdallāh ibn Yāsīn avant d'être envoyé chez les Ṣanhādja du désert. Il était issu de la *ḵabīla* des *Djazūla*, branche berbère du sud du Maroc, et sa mère était originaire du village de Tamāmānāwt, sur la frange du désert qui borde le Ghana<sup>27</sup>. Certaines sources postérieures rapportent qu'il avait étudié pendant sept ans en Espagne musulmane<sup>28</sup>, mais al-Bakrī, qui fut presque son contemporain, émet de sérieuses réserves quant à l'étendue de sa connaissance du Coran et de la loi islamique<sup>29</sup>. Sa position au sein du *dār al-murābitūn* de Waggāg n'est pas, elle non plus, totalement éclaircie. Il semble qu'il ait continué de prêter obéissance à Waggāg, directeur de l'école et chef spirituel, jusqu'à la mort de ce dernier, ce qui suggère qu'il occupait une position plutôt subalterne. Le fait, en revanche, que Waggāg l'ait choisi pour aller prêcher les Ṣanhādja signifie certainement qu'il en reconnaissait pleinement le savoir religieux et la force de caractère<sup>30</sup>.

L'histoire des activités réformatrices d'Ibn Yāsīn auprès des Ṣanhādja n'est connue que dans ses grandes lignes; la chronologie est incertaine et confuse et comporte au moins deux longues périodes (la première entre 430/1039 et 440/1048 et la seconde entre 446/1054 et 450/1058) sur lesquelles nous ne possédons aucun élément d'information concret. Il est possible de distinguer deux phases dans les activités d'Ibn Yāsīn au désert: au cours de la première, il tenta de renforcer ou de réformer la foi des *Djuddāla* et réussit à grouper autour de lui un certain nombre de disciples. Cette phase débuta aux environs de 430/1039 et s'acheva en 445/1053 par un affrontement violent

25. En ce qui concerne la malikisme en Ifrīkiya, voir H. R. Idris, 1955 et 1972; H. Monès, 1962.

26. « L'année 1048 (440) marqua la victoire complète de l'école malikite en Occident. » E. Lévi-Provençal, 1948, p. 251.

27. Al-Bakrī, 1913, p. 165.

28. Ibn 'Idhārī, 1967, vol. 4, p. 10; *al-Hulal al-Mawshiyya*, 1936, p. 10.

29. Al-Bakrī, 1913, p. 169–170. Il convient toutefois de ne pas oublier que cet auteur, éminent savant andalou, nourrissait certains préjugés défavorables contre les rudes Berbères du Sahara.

30. Selon le *ḵādī* 'Iyād, cité dans H. T. Norris, 1971, p. 256: « 'Abdullāh ibn Yāsīn avait la réputation d'un homme de savoir et de piété. »

entre le réformateur et les dirigeants *djuddāla* au terme duquel Ibn Yāsīn fut chassé. Au cours de la deuxième phase, qui dura jusqu'à sa mort en 451/1059, les Lamtūna devinrent le pivot du mouvement almoravide.

Dans un premier temps, la protection de Yaḥyā ibn Ibrāhīm étant acquise, tout se passa relativement bien; selon les propres termes du *ḳādī* 'Iyāḍ: « Il fit admettre [à Ibrāhīm] et à son peuple son code de vie et ses idéaux [...]. Il demanda et imposa une observance stricte et rigoureuse de la réforme des pratiques contraires à la loi et du châtement sévère [de ceux] qui refusaient de suivre la voie de l'enseignement authentique. Il continua de jouir de l'hospitalité de ces *ḳabīla* jusqu'au jour où il acquit en leur sein une position prééminente et où elles proclamèrent la foi véritable<sup>31</sup>. »

De cette longue période, seuls deux événements ont été consignés: une attaque contre les Lamtūna, qui furent défaits dans leurs montagnes (l'Adrār), et la fondation de la ville d'Arat-n-anna dans laquelle, conformément aux conceptions égalitaristes d'Ibn Yāsīn, toutes les maisons devaient avoir la même hauteur<sup>32</sup>.

Après plus de dix ans passés parmi les *Djuddāla*, Ibn Yāsīn tomba en désaccord avec le *fakīh* *Djawhar* ibn Sakkam et deux nobles *djuddāla*, 'Ayār et In-Takkū. Ce conflit semble avoir été lié à la fois à des dissentiments religieux et à une lutte pour le pouvoir après la mort de Yaḥyā ibn Ibrāhīm al-*Djuddālī*<sup>33</sup>.

Les exigences rigides d'Ibn Yāsīn en matière de discipline et d'observation de tous les devoirs religieux et ses convictions puritaines et égalitaristes ne trouvèrent probablement pas l'écho qu'il attendait; maître sans indulgence, il affichait son mépris des valeurs sociales et des tabous à l'honneur chez les *Ṣanhādja*. Lors de la lutte pour la succession qui suivit la mort de Yaḥyā, il se rangea apparemment aux côtés d'un prétendant malheureux<sup>34</sup> et fut contraint de quitter sa demeure d'Arat-n-anna<sup>35</sup>. L'épisode tout entier montre que les pouvoirs d'Ibn Yāsīn étaient plutôt limités et ne lui permettaient pas d'imposer sa volonté.

Pendant et après la crise, Ibn Yāsīn jouit du soutien total de son maître *Waggāg* qui, bien qu'il désapprouvât l'extrémisme de son élève et ses excès sanguinaires, l'appuya et adressa une sévère réprimande à tous ceux qui avaient refusé de lui obéir. Il envoya à nouveau Ibn Yāsīn chez les *Ṣanhādja*, mais parmi les Lamtūna cette fois, dont le chef était Yaḥyā Ibn 'Umar. C'est auprès des Lamtūna qu'Ibn Yāsīn trouva le soutien politique nécessaire à

31. Voir H. T. Norris, 1971, p. 256. D'autres sources s'expriment en termes identiques.

32. Al-Bakrī, 1913, p. 165. Bien que l'on assimile généralement Arat-n-anna à l'actuel Aratane, puits situé entre *Tishīt* et *Walāta* dans l'est de la Mauritanie, certaines objections d'ordre archéologique militent contre cette hypothèse. Voir D. Jacques Meunié, 1961. Aratane est un toponyme très répandu; voir H. T. Norris, 1971, p. 258.

33. On ne sait pas clairement ce qu'il est advenu de cet homme qui avait conduit Ibn Yāsīn chez les *Ṣanhādja* du Sahara; selon certains historiens, il était déjà mort lorsque les *Djuddāla* chassèrent Ibn Yāsīn; pour d'autres, sa mort survint avant la « retraite dans l'île »; voir ci-après.

34. A. M. al-'Abbādī, 1960, p. 149; H. T. Norris, 1971, p. 260-262.

35. Al-Bakrī, 1913, p. 165: « Ils [les *Djuddāla*] refusèrent d'écouter ses conseils, ils lui enlevèrent l'administration du trésor public, démolirent sa maison et livrèrent au pillage tout ce qu'elle renfermait de meubles et d'effets. »



la réalisation de ses objectifs. Ce fut un tournant décisif dans l'histoire du mouvement almoravide, qui explique en grande partie la prééminence des Lamtūna au sein de ce dernier. Tout cela se passa avant 447/1055, et il semble qu'à cette époque de graves tensions existaient entre Djuddāla et Lamtūna, en raison probablement de divergences politiques quant à l'orientation future du mouvement<sup>36</sup>.

La retraite d'Ibn Yāsīn, puis son retour pour une seconde mission, peuvent être considérés comme une sorte de *hidjra*, et nombre de ses actes apparaissent comme une remise en vigueur d'usages islamiques des premiers temps. L'un des aspects de ce retour aux sources fut la réforme des tactiques militaires traditionnelles des Berbères visant à remettre à l'honneur des conceptions originelles de la conduite du *djihād*<sup>37</sup>.

## La transformation d'un mouvement réformateur en *djihād*

Du fait de leur position dominante au sein du mouvement, les Lamtūna ont été très souvent considérés comme représentant les Almoravides par excellence. Avant de poursuivre l'histoire du mouvement, il nous faut aborder le problème que pose l'origine du terme «Almoravides» (en arabe: *al-Murābiṭūn*).

Tout récemment encore, on considérait que ce mot dérivait de *ribāt* (*al-Murābiṭūn* signifiant «les gens du *ribāt*») ou *rābita*, terme auquel on donne le sens de «place fortifiée frontalière ou côtière» ou de «centre fortifié consacré aux pratiques religieuses et ascétiques et/ou à la propagation de la foi». Cette interprétation n'a pour seule base que le récit d'un auteur arabe relativement tardif, Ibn Abī Zarʿ (mort après 726/1326), selon lequel, à la suite de son désaccord avec les Djuddāla, Ibn Yāsīn se serait retiré dans une île où, avec sept compagnons, il aurait construit une *rābita*; plus tard, il aurait initié dans ce lieu de nombreux autres disciples qu'il aurait appelés *al-Murābiṭūn* en raison de leur adhésion à cette *rābita*<sup>38</sup>. Ibn Khaldūn (mort en 808/1406) évoque lui aussi la retraite d'Ibn Yāsīn dans une île, mais ne fait aucune allusion à un *ribāt* au sens d'une forteresse ou d'un ermitage<sup>39</sup>. Aucune des sources plus anciennes ne mentionne l'existence d'un tel bâtiment et, comme le remarque à juste titre P. de Moraes Farias, «on se demande pourquoi le récit d'Ibn Abī Zarʿ a été accepté tel quel par la plupart des historiens<sup>40</sup>».

36. J. Devisse, 1970, p. 115, n. 10.

37. Voir sur ce point l'analyse pénétrante de P. de Moraes Farias, 1967, p. 811-817, et certaines remarques de H. T. Norris, 1971, p. 266, n. 45.

38. Ibn Abī Zarʿ, 1843-1846, vol. 1, p. 79; voir les critiques que formule à rencontre de cette source A. Huici Miranda, 1959*a* et 1960.

39. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. 1, p. 238; le texte indique que les membres de la communauté vivaient dans un environnement naturel de halliers et n'avaient rien construit qui ressemble à un *ribāt* ou *rābita*.

40. P. de Moraes Farias, 1967, p. 805.

L'école moderne, telle qu'elle est représentée par A. M. al-<sup>5</sup>Abbādī, A. Huid Miranda, P. de Moraes Farias, H. T. Norris, A. Noth, N. Levtzion et F. Meier<sup>41</sup>, a définitivement abandonné l'idée selon laquelle *al-Murābiṭūn* signifierait « les gens du *ribāt* ». Le mot semble dériver de la racine *r-b-ṭ*, dont la signification dans le Coran est très proche de « mener le *djihād* de la manière juste », mais il renvoie également à la notion d'actes de piété, de dévouement à la cause de l'islam. Le terme *ribāt* pourrait également désigner l'ensemble des préceptes islamiques (*da'wat al-ḥakk*, « exhortations de la vérité ») établis par Ibn Yāsīn à l'intention des Ṣanhādja<sup>42</sup>. Il n'est pas exclu que le terme *al-Murābiṭūn* dérive d'une manière ou d'une autre du *dār al-murābiṭūn* de Waggāg, dans lequel Ibn Yāsīn avait vécu avant sa mission.

La preuve définitive qu'aucun *ribāt* [avant-poste fortifié] n'a été construit sur une île a été apportée par la mission archéologique de l'IFAN (Institut fondamental de l'Afrique noire) effectuée sur l'île de Tidra, au large de la côte de la Mauritanie, en 1966. Aucun vestige d'un quelconque *ribāt* n'a pu être découvert sur cette île. La construction d'un bâtiment du type mentionné par Ibn Abī Zar<sup>c</sup> est physiquement impossible sur l'île du fait de l'absence d'argile et de pierres<sup>43</sup>. En revanche, la retraite d'Ibn Yāsīn et de ses premiers adeptes sur une île en mer reste vraisemblable si l'on confronte le texte d'Ibn Abī Zar<sup>c</sup> avec les résultats des recherches effectuées sur Tidra. Le témoignage d'Ibn Khaldūn selon lequel les premiers Almoravides vivaient au milieu de halliers ne peut donc être totalement rejeté.

La retraite d'Ibn Yāsīn — imitation consciente du *hidjra* du prophète Muḥammad — ne peut être datée avec précision : elle a probablement eu lieu avant 444/1052-1053, puisque, un an plus tard, les disciples d'Ibn Yāsīn attaquaient déjà la ville de Sidjilmāsa. Lorsque Ibn Yāsīn sortit de sa retraite et trouva auprès des Lamtūna, et en particulier au sein des familles dirigeantes, en la personne de Yaḥyā ibn 'Umar et de son frère Abū Bakr, ses plus fidèles partisans, le mouvement entra dans une phase décisive. De mouvement réformateur, il devint un mouvement militant, dont les membres étaient résolus à répandre la doctrine parmi d'autres Ṣanhādja, voire d'autres populations, par la persuasion ou par le *djihād*. Même si, dès le départ, Ibn Yāsīn souhaita conférer à son mouvement un caractère « supratribal », les *al-Murābiṭūn* furent et restèrent membres de branches berbères distinctes. La direction du mouvement était aux mains des Lamtūna et de leur chef Yaḥyā ibn 'Umar, à qui Ibn Yāsīn délégua le commandement militaire avec le titre d'*amīr*, et les autres branches fondatrices, celles des Massūfa et des Djuddāla (du moins dans un premier temps), acceptèrent ce commandement suprême. Les membres des différentes *ḳabīla* furent plus ou moins laissés

41. Voir la bibliographie.

42. Le sens premier de *rabāṭa* est « lier, attacher » ; celui de *ribāt*, « ruban, bande, ligature » ; *rābiṭa* signifiait « lien, attache, liaison » avant de prendre également le sens de « confédération, ligue, union », etc. L'évolution sémantique qui conduit à l'idée d'« avant-poste fortifié » et autres sens apparentés est analysée par p. de Moraes Farias (1967, p. 813 et suiv.) et, plus en détail, par F. Meier (1981).

43. Voir H. J. Hugot, 1966 ; P. de Moraes Farias, 1967, p. 821-843 ; et la récapitulation que fait de la question A. Gaudio (1978, p. 52-55).

à l'autorité de leurs chefs traditionnels et restèrent des guerriers « tribaux », quoique luttant désormais sous la bannière de l'Islam.

Une sorte de pouvoir à deux têtes se constitua, car Ibn Yāsīn ne s'occupait pas seulement des affaires religieuses et juridiques de la communauté, mais administrait aussi le trésor public, détenant l'autorité suprême au-dessus même de Yaḥyā ibn 'Umar<sup>44</sup>. Il prit même personnellement part aux campagnes.

L'unification des Ṣanhādja ne fut pas une tâche aisée: les *Djuddāla*, qui avaient été vaincus par les Lamtūna après le retour d'Ibn Yāsīn dans le désert et contraints de rallier le mouvement, demeurèrent hostiles et firent sécession dès que l'occasion s'en présenta. Alors que le gros des armées almoravides combattait dans le sud du Maroc, ils se soulevèrent; Yaḥyā ibn 'Umar fut envoyé pour les réprimer, mais apparemment sans succès, car il fut assiégé par eux à Azuḳī (*Azugī*) dans l'Adrār<sup>45</sup>. Le premier *amīr* des Almoravides fut tué (en 448/1056) à la bataille de Tabfārillā, au cours de laquelle son armée fut défaite malgré le renfort des troupes de Labī ibn Wār-Dyābī, chef du Takrūr<sup>46</sup>. Les Almoravides ne firent aucune autre tentative pour combattre les *Djuddāla*, mais les rapports entre les deux *ḳabīla* restèrent tendus. Cela étant, des membres de cette dernière branche participèrent ultérieurement à des campagnes almoravides dans le Maghreb, et les *Djuddāla* furent comptés au nombre des Almoravides authentiques. Les relations entre le mouvement et les Massūfa sont moins bien élucidées: selon Ibn *Khaldūn*, un conflit éclata entre ces derniers et les Lamtūna, mais il semble avoir été rapidement résolu et, au cours de leurs exploits ultérieurs, les Massūfa et les Lamtūna restèrent de solides alliés. En ce qui concerne les autres branches berbères, les Lamṭa furent soumis peu après la naissance du mouvement et se rallièrent à la cause almoravide, comme le firent même certains des *Zanāta* et des *Maṣmūda*.

En dépit de toutes les dissensions internes et les tendances sécessionnistes, le nouveau système politique et religieux et l'existence d'intérêts communs amenèrent les Berbères ṣanhādja à s'unir. Ceux d'entre eux qui vivaient le long des routes commerciales souhaitaient reprendre le contrôle de ces grands axes et du commerce qui s'y effectuait. Les *ḳabīla* alliées du Nord, les Lamṭa et les *Djazūla*<sup>47</sup>, et avec eux une fraction des Lamtūna, voulaient reconquérir les riches pâturages compris entre les montagnes de l'Atlas et le Sahara. Dans un cas comme dans l'autre, les *Zanāta* étaient l'ennemi commun. Si tous les *Zanāta* ne professaient pas la foi kharidjite, celle-ci comptait beaucoup d'adeptes parmi eux et leur hérésie fournissait aux Almoravides malikites une raison supplémentaire de les attaquer. La conquête almoravide fut dans une certaine mesure une revanche des Ṣanhādja du désert sur ces

44. Al-Bakrī, 1913, p. 166-167. Ibn Yāsīn ordonna la flagellation de Yaḥyā, qui s'y soumit avant même d'en connaître le motif.

45. Azuḳī se trouve à 15 kilomètres environ d'Atār qui, selon al-Bakrī, avait été bâtie par le frère de Yaḥyā, Yannū ibn 'Umar. Voir sur ce site B. Saison, 1981 (fig. 13.2).

46. Al-Bakrī, 1913, p. 167-168. Sur le Takrūr, voir à présent A. R. Ba, 1984.

47. Parmi les chefs spirituels du mouvement, Waggāg était un Lamṭa, Ibn Yāsīn un *Djazūla*.

Zanāta qui, à l'époque précédente, avaient dominé le Maghreb occidental. Les succès initiaux des Almoravides durent beaucoup à la situation proche de l'anarchie qui régnait au Maroc sous les dynasties maghrāwa, dont de nombreux sujets accueillirent les conquérants comme des libérateurs mettant un terme à leur oppression<sup>48</sup>. Pendant cinq ans, de 446/1054 à 451/1059, les Almoravides s'employèrent à briser la suprématie des Zanāta en Afrique du Nord-Ouest. Les premières campagnes furent menées directement contre les territoires des Zanāta dans la vallée du Dar<sup>ca</sup>, avant d'être dirigées contre Sidjilmāsa, dont les habitants s'étaient plaints à Ibn Yāsīn de la tyrannie de son chef maghrāwa, Mas'ūd ibn Wānūdīn. Après l'échec d'une tentative de règlement pacifique, les Almoravides conquièrent la ville, tuèrent Mas'ūd et installèrent un des leurs au poste de gouverneur. S'étant ainsi emparé du terminus nord du commerce caravanier, l'armée des Almoravides se retourna contre Awdāghust dans le Sud. Après la conquête de cette ville, ils massacrèrent sans pitié ses habitants zanāta. Ainsi le second débouché de la route transsaharienne tombait aux mains des Almoravides, leur assurant du même coup le contrôle du commerce effectué dans la partie occidentale de la région<sup>49</sup>.

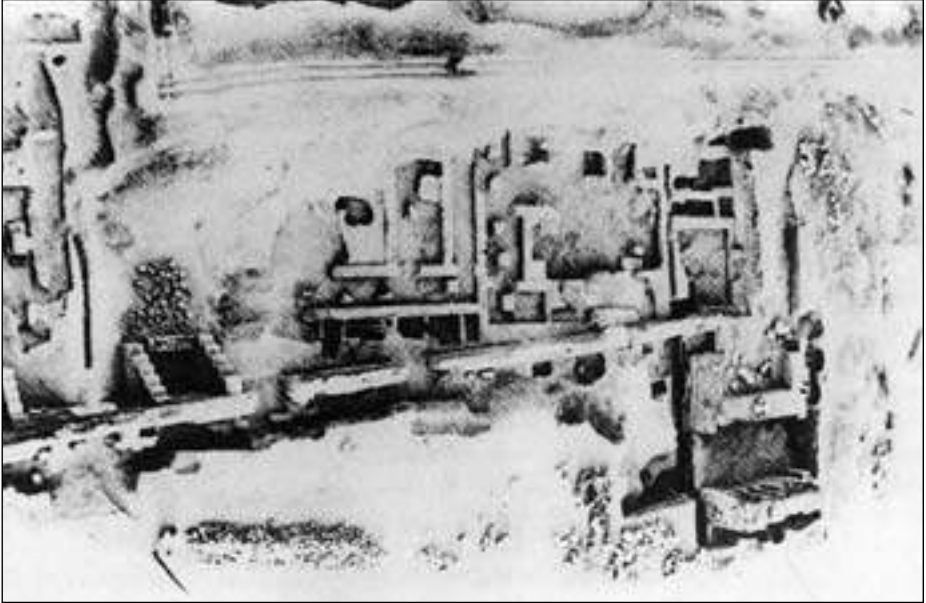
Entre-temps, la population de Sidjilmāsa, apparemment mécontente du régime austère mis en place par les Almoravides puritains, s'était soulevée, massacrant la petite garnison. Une nouvelle campagne fut nécessaire pour rétablir la situation. En l'absence du gros de l'armée almoravide survinrent la sécession, déjà évoquée, des Djuddāla dans le Sud et la mort de Yaḥyā ibn 'Umar. L'aile nord, commandée désormais par Abū Bakr, qui devint le nouvel *amīr* après la mort de son frère Yaḥyā, reconquit Sidjilmāsa et les pâturages du Dar<sup>ca</sup>.

Au cours des années suivantes, Ibn Yāsīn fit la preuve qu'il n'était pas seulement un réformateur pieux et un rude guerrier, mais aussi un fin politique. Par une action diplomatique habile, il avait obtenu sans coup férir la soumission des Berbères maṣmūda des montagnes de l'Atlas. De même, après de longues négociations, il vit la ville importante d'Aghmāt, et avec elle toute la région du Sūs, tomber sous son contrôle (en 450/1058). Afin de cimenter cette nouvelle alliance, Abū Bakr épousa Zaynab, l'une des filles du souverain d'Aghmāt, et cette union permit aux Almoravides d'occuper sans effusion de sang de vastes régions du sud du Maroc. Il va sans dire que les diverses hérésies et religions hétérodoxes fleurissant dans cette partie du Maroc furent toutes extirpées, tandis que la doctrine malikite s'imposait partout sous sa forme almoravide.

Dans leur lutte contre les adversaires les plus redoutables de l'orthodoxie, les Barghawāṭa, les Almoravides subirent toutefois leur premier revers: ils

48. Depuis l'avènement des Fatimides, les malikites de l'Afrique du Nord avaient joué le rôle de défenseurs des populations opprimées; les Almoravides, du moins dans un premier temps, restèrent fidèles à cette tradition et s'attirèrent beaucoup de sympathie en abolissant tous les impôts illégaux (non canoniques).

49. En ce qui concerne la conquête et ses incidences sur l'ensemble de la situation économique au Maghreb, au Sahara et au Soudan, voir J. Devisse, 1970, p. 152 et suiv.



13.2. Marrakech : fouilles du premier palais almoravide.

[Source : J. Terrasse.]

furent vaincus en 451/1059, et Ibn Yāsīn fut tué dans des circonstances mal élucidées lors de la bataille qui eut lieu près de Kurīfalat<sup>50</sup>. Abū Bakr ibn ‘Umar devint son successeur à la tête de la communauté almoravide.

Bien que la mort du fondateur ait provoqué une crise momentanée (les Massūfa se seraient alors soulevés), la solidité de l’œuvre accomplie par Ibn Yāsīn apparaît au fait que le mouvement tout entier, loin de se désintégrer, ait retrouvé, après une courte période, une vigueur nouvelle et même accrue qui lui permit de continuer victorieusement à propager la nouvelle doctrine et à étendre ses conquêtes.

Après la disparition d’Ibn Yāsīn, la communauté religieuse se transforma en royaume. Le pouvoir spirituel commençant à perdre de son importance d’autrefois<sup>51</sup>, le rôle de l’*amīr* passa au premier plan, et le détenteur de cette dignité fonda une dynastie. Dans le même temps, une hiérarchie s’établit : la première place au sein du royaume revint aux Lamtūna, la branche des dirigeants, de sorte que les Almoravides furent souvent appelés *al-Lamtūniyyūn al-murābiṭūn*, ou plus simplement *Lamtūna*. Le titre de *al-murābiṭ* fut réservé

50. Al-Bakrī, 1913, p. 168. L’endroit se trouve à 40 kilomètres environ au sud de Rabat.

51. A Ibn Yāsīn succéda comme chef religieux Sulaymān ibn ‘Addū, autre compagnon de Waggāg ibn Zalwī. Il y avait à l’époque d’autres jurisconsultes, comme l’*imām* al-Ḥaḍramī, le *kādī* d’Azūkī, ou Limtād al-Lamtūnī, mais aucun d’eux ne parvint à acquérir l’influence et la position du fondateur du mouvement. Voir H. T. Norris, 1971, p. 267-268.

aux membres des trois branches fondatrices, tandis que les membres des autres *kabīla* comme les *Djazūla*, les *Lamṭa*, les *Maṣmūda*, etc., qui servaient dans l'armée, n'étaient pas considérés comme des *murābiṭūn*, mais comme des « partisans » (*al-ḥaṣham*). Cette monopolisation du titre par les branches fondatrices témoigne de l'apparition d'une aristocratie.

« Les voilés » (*al-mulaththamūn*) était une autre expression désignant les Almoravides : elle a son origine dans la coutume traditionnelle, observée par les *Ṣanhādja* du désert, de porter un voile sur le bas du visage. Dans l'Espagne musulmane, le port de ce voile était considéré comme le privilège des vrais Almoravides, et il était interdit à quiconque n'était pas un *Ṣanhādja*<sup>52</sup>. C'était une sorte d'uniforme ou de particularité vestimentaire réservée à la classe dirigeante.

L'histoire des dix premières années du règne d'Abū Bakr (jusqu'en 462/1069) est mal connue, et l'on ne sait rien de précis des activités des Almoravides pendant cette période<sup>53</sup>. Un long laps de temps fut peut-être nécessaire à la consolidation du nouveau pouvoir et à la résolution des crises qui ne pouvaient manquer de se produire dans une confédération de formation récente qui réunissait des populations ayant une forte tradition d'indépendance.

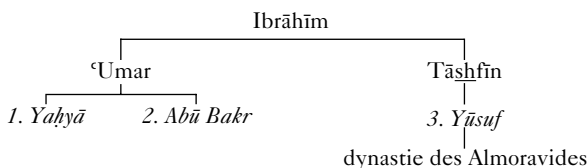
La fondation de Marrakech, qui devint la nouvelle capitale au nord du massif de l'Atlas en 463/1070, marque l'ouverture d'un nouveau chapitre dans l'histoire du mouvement almoravide<sup>54</sup>. La date, également, est significative, dans la mesure où c'est à cette époque que se produisit l'éclatement du mouvement en deux groupes, l'un au sud commandé par Abū Bakr, l'autre au nord ayant à sa tête le cousin d'Abū Bakr, Yūsuf ibn Tāṣḥfīn<sup>55</sup>. Cette scission se produisit graduellement et sans préméditation ; avant même que la construction de Marrakech soit achevée, Abū Bakr fut rappelé dans le désert, où de graves dissensions entre Lamtūna et Massūfa mettaient en péril l'unité du mouvement. Yūsuf ibn Tāṣḥfīn fut chargé de le remplacer dans

52. Voir E. Lévi-Provençal, 1934, p.200-218. Un certain nombre d'auteurs se sont penchés sur la question de l'origine et du rôle du voile chez les Berbères du désert ; voir R. Corso, 1949 ; J. Nicolaisen, 1963 ; J. H. Keenan, 1977 ; H. T. Norris, 1972, p.19-41 ; F. Meier, 1981, p.143-163.

53. Le fait que même les contemporains de ces événements en ignoraient presque tout est confirmé par al-Bakrī (1913, p. 170), qui écrit qu'« aujourd'hui [en l'an 460/1067-1068] [...] leur empire est morcelé et leur puissance divisée. Ils se tiennent maintenant dans le désert ».

54. De nombreuses sources arabes indiquant que Marrakech fut fondée en 454/1062, cette date fut longtemps acceptée sans discussion. E. Lévi-Provençal (1957), A. Huici Miranda (1959*b*) et G. Deverdun (1959-1966) ont soumis tous les documents littéraires et archéologiques existants à un examen critique qui leur a permis d'établir la nouvelle date.

55. Le schéma ci-après montre (de manière simplifiée) la généalogie des premiers *amīr* almoravides :



le Nord avec mission de poursuivre la campagne contre les Zanāta<sup>56</sup>. Après avoir réglé le conflit dans le Sahara, Abū Bakr retourna dans le Nord pour reprendre la tête du mouvement tout entier. Entre-temps, Yūsuf ibn Tāshfīn avait toutefois consolidé sa position et acheté des esclaves noirs du Soudan et des chrétiens faits prisonniers en Espagne pour renforcer ses troupes, de manière à ne pas dépendre des seuls guerriers Ṣanhādja. Bien entendu, il n'était nullement disposé à céder son solide pouvoir à son cousin, même s'il reconnaissait toujours en celui-ci son supérieur. Pour diverses raisons, Abū Bakr renonça à faire valoir ses droits<sup>57</sup> et abandonna gracieusement son autorité à Yūsuf. Selon la chronologie révisée, ces événements se produisirent en 465/1072; Abū Bakr retourna alors définitivement dans le désert et ne revint jamais dans le Nord. Néanmoins, il continua d'être reconnu comme le chef de l'Empire almoravide tout entier jusqu'à sa mort en 480/1087. Les dinars en or des Almoravides furent frappés jusqu'à cette date au nom d'Abū Bakr ibn ʿUmar, et Yūsuf ibn Tāshfīn lui-même continua de faire nominalement allégeance à son cousin<sup>58</sup>.

## Les conquêtes au nord

De 468/1075 à 476/1083, l'armée almoravide, conduite par Yūsuf ibn Tāshfīn, avait progressivement conquis le Maroc et les régions occidentales de l'Algérie. Fès était tombée en 468/1075, et d'autres villes de la plaine atlantique suivirent. Sept ans plus tard, Tlemcen et Oran étaient conquises et, en 476/1083, les troupes almoravides s'assurèrent le contrôle du détroit de Gibraltar en s'emparant de Ceuta. L'Espagne musulmane se profilait désormais à l'horizon des guerriers du désert.

Dans la péninsule ibérique, le califat umayyade naguère florissant s'était écroulé dans les premières décennies du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. De ses cendres naquirent un ensemble de petits États qui se dépensaient en querelles fratricides et étaient incapables de résister aux vigoureuses tentatives des États chrétiens du Nord pour les soumettre. Pas moins de vingt petits États s'étaient ainsi formés dans diverses provinces et villes, sur lesquels régnaient des émirs et des roitelets que l'on désigne collectivement du nom de *mulūk al-ṭawāʾif* (« rois de partis », en espagnol: *reyes de taifas*).

L'offensive chrétienne culmina avec la conquête de Tolède (Tulaytula) en 478/1085, et il devint bientôt clair que les chrétiens visaient à absorber totalement les *mulūk al-ṭawāʾif* et ne se satisferaient pas de leur vassalité et

56. Abū Bakr se sépara au même moment de Zaynab, qui épousa en secondes noces Yūsuf ibn Tāshfīn, lui apportant une dot importante.

57. Il proclamait lui-même qu'il ne pouvait vivre hors du désert; voir *Al-Ḥulal al-Mawshiyya*, 1936, p. 15. Si cet attachement au mode de vie nomade joua un rôle certain dans la décision d'Abū Bakr, il convient de ne pas oublier que ses forces armées étaient beaucoup plus faibles que celles de son cousin.

58. Le nom d'Ibn Tāshfīn n'apparaît sur les pièces de monnaie qu'après 480/1087, date à laquelle il devint, de nom comme de fait, le seul souverain des Almoravides.

de leurs tributs. Les juristes musulmans commencèrent à s'alarmer de cette situation qui menaçait de balayer l'Islam et sa civilisation d'al-Andalus. Les roitelets musulmans étant dans l'incapacité totale d'opposer la moindre résistance sérieuse à l'avance des chrétiens, il ne restait plus qu'à demander de l'aide à l'étranger. A l'époque, le seul pouvoir à même de remplir cette tâche était le royaume des Almoravides, alors au faite de sa puissance et réputé former un corps religieux voué au *djihād*. Sur l'invitation du chef abbaside de Séville, al-Muʿtamid, l'armée almoravide, conduite par Yūsuf ibn Tāshfīn, franchit le détroit de Gibraltar en 479/1086<sup>59</sup>. Après une marche sans résistance à travers le sud de l'Espagne, l'armée almoravide infligea aux troupes castillanes conduites par le roi Alphonse VI une défaite spectaculaire à al-Zallāḳa (Sagrajas), près de Badajoz<sup>60</sup>. Une vague d'enthousiasme parcourut al-Andalus, et Yūsuf regagna le Maroc comme il l'avait promis. Un an plus tard, la mort d'Abū Bakr fit de lui, de nom comme de fait, le souverain de l'empire.

Toutefois, les graves problèmes que connaissait l'Espagne musulmane étaient loin d'être définitivement réglés. Peu de temps après la retraite d'Ibn Tāshfīn, les chrétiens reprirent leurs attaques à la faveur de nouvelles dissensions entre petits souverains. Pressés d'intervenir à nouveau, les Almoravides remportèrent une autre victoire en 481/1088 lors de la bataille d'Aledo. Néanmoins, les *mulūk al-ṭawāʾif* manifestèrent ouvertement leur hostilité à leurs libérateurs qu'ils ne craignaient pas moins que leur ennemis chrétiens, et Ibn Tāshfīn quitta l'al-Andalus pour la seconde fois.

Les limites de sa patience étaient désormais atteintes et, en 483/1090, il revint, mais en conquérant, cette fois, plus qu'en allié. Fort de *fatwā* [opinions juridiques] signés par de nombreux *fuḳāhāʾ* marocains et andalous<sup>61</sup>, il dirigea une campagne contre les *mulūk al-ṭawāʾif* accusés de divers crimes contre l'Islam — collaboration avec les chrétiens, corruption, levée d'impôts illégaux, etc. Procédant avec méthode, l'armée almoravide conquiert ou occupa toutes les villes principales et, en 487/1094, la totalité de l'Espagne musulmane était annexée, exception faite de Tolède, qui restait aux mains des chrétiens, et de Saragosse, où la dynastie des Banū Hūd fut autorisée à rester au pouvoir et à former un État-tampon. Tous les souverains musulmans furent déposés<sup>62</sup>, et l'unité de l'Espagne musulmane fut restaurée, cette fois sous la domination des Almoravides<sup>63</sup>.

59. Le texte de la missive d'invitation se trouve dans al-Maḳḳarī, 1855-1861, vol. 2, p. 674. A ses détracteurs qui pressentaient le danger d'une prise du pouvoir des Almoravides en al-Andalus, al-Muʿtamid rétorqua qu'il préférerait encore être chamelier en Afrique que porcher en Castille.

60. Pour cette bataille, voir E. Lévi-Provençal, E. Garcia Gomez et J. Oliver Asín, 1950.

61. Il n'est personne jusqu'au grand érudit iraquien al-Ghazālī (mort en 505/1111) qui n'ait soutenu la guerre menée par Ibn Tāshfīn contre les roitelets andalous. Cela n'empêche pas ses livres d'être brûlés plus tard par les *fuḳāhāʾ* almoravides.

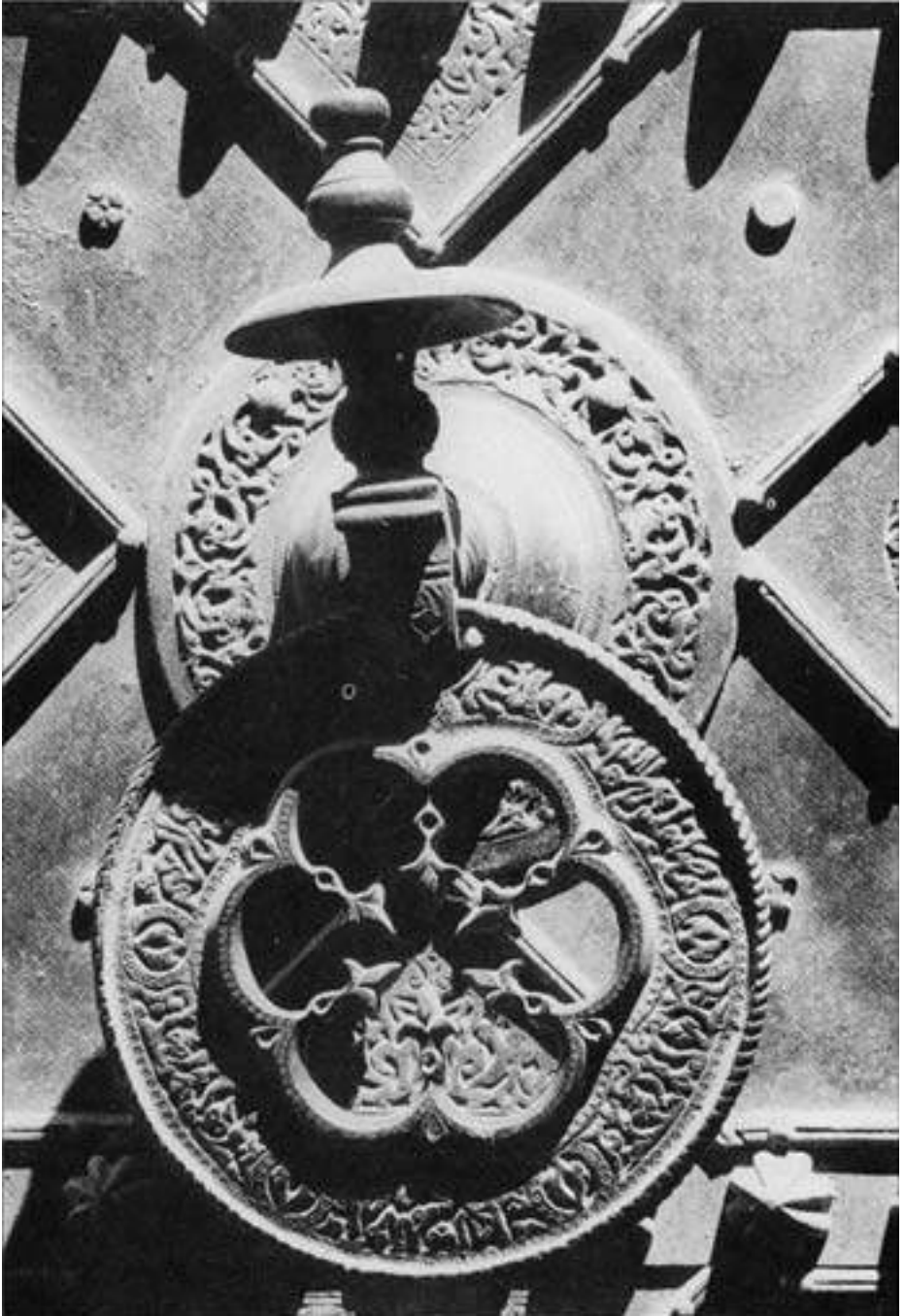
62. Al-Muʿtamid de Séville fut déporté au Maroc, où il vécut enchaîné et dans un dénuement total jusqu'à sa mort à Aghmāt en 488/1095. Il exprima sa détresse dans des élégies qui comptent parmi les chefs-d'œuvres de la poésie arabe.

63. Valence, où Rodrigo Diaz de Vivar, dit le Cid, le héros de la grande épopée espagnole, fonda une principauté indépendante, ne tomba aux mains des Almoravides qu'en 495/1102.





13.3. a. *Décors almorávides : détails d'une porte en bronze (Fès).*  
[Source: Unesco/Dominique Roger.]



13.3. b. *Décor almoravides d'une porte datant de l'époque almoravide, avec heurtoir en bronze (Fès).*  
[Source: Unesco/Dominique Roger.]

A l'est, les conquêtes almoravides ne touchèrent que la ville d'Alger et ses abords immédiats. Les raisons pour lesquelles les Almoravides ne pénétrèrent pas plus à l'est en Ifrīqiya et s'arrêtèrent là, sans réaliser l'unification de tout le Maghreb, restent inconnues. Il est certain qu'ils n'ont pas rencontré les Arabes hilālī qui, à cette époque, sillonnaient les régions les plus au sud de l'Ifrīqiya et de l'est de l'Algérie. Les États hammadides des régions centrales de l'Algérie opposèrent certes quelque résistance à l'avance des Almoravides et des combats, dont les Hammadides sortirent vainqueurs, eurent même lieu autour de Tlemcen, mais il semble que les Almoravides aient éprouvé quelque hésitation à attaquer vigoureusement un peuple appartenant à la même branche des Ṣanhādja qu'eux-mêmes. L'explication la plus probable semble toutefois être que la détérioration de la situation en Espagne musulmane absorbait toujours plus l'attention de Yūsuf ibn Tāshfīn; ne disposant pas de troupes suffisamment nombreuses pour combattre sur deux fronts, et conscient de la réputation de combattants de l'Islam dont jouissaient les Almoravides, celui-ci avait choisi de mener campagne contre les chrétiens.

Ce qui n'était à l'origine qu'un mouvement local de réforme chez les Berbères du désert est devenu un empire, entre Èbre et Sénégal; cet empire rassemble, sur près de 30 degrés de longitude, des paysages et des zones de production et de tradition culturelle très diverses, des plaines les plus fertiles de l'Espagne et du Maroc aux déserts mauritaniens.

## La situation nouvelle au sud du Sahara

La situation au sud de l'Empire almoravide est malheureusement beaucoup moins bien connue que celle de la partie septentrionale. Tout est rendu difficile par la rareté des sources; écrites, elles proviennent de la littérature historique arabe — fort éloignée des lieux, dans l'espace et parfois aussi dans le temps; orales, elles ont subi des remaniements multiples que l'on commence à savoir étudier de manière critique, mais qui n'en rendent pas encore l'utilisation très aisée; les premières émanent des musulmans du Nord; les deuxièmes de Sahéliens noirs qui, même lorsqu'ils sont, éventuellement, déjà musulmans, n'adoptent pas nécessairement les mêmes points de vue que ceux des hommes du nord du continent.

On ne connaît pas avec certitude la situation qui existe dans la vallée du Sénégal. Il paraît hors de doute, maintenant, que les points importants où se développent cités et marchés ne sont pas en bordure de mer mais assez loin vers l'intérieur. On sait aujourd'hui, grâce aux fouilles, que Sintiu-Bara<sup>64</sup> est un site important dès le V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>65</sup>, qu'Ogo a

64. L'orthographe du nom de ce site pose problème. G. Thilmans et A. Ravisé (1983) l'écrivent Sintiu, en réalisation phonétique française; Y. Fall (1982) et la plupart des auteurs sénégalais écrivent désormais Sincu.

65. G. Thilmans et A. Ravisé, 1983.

connu une occupation importante et qu'on y a fondu du fer au IX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Al-Bakrī et al-Idrīsī citent l'un et l'autre le nom de Sillā, sous des formes diverses; il existe, dans la région de Kaédi, plusieurs localités qui portent ce nom; un article récent<sup>67</sup> nous permet d'entrevoir que le site de l'une d'elle — Sillā Rindaw — remonte à l'époque dont nous parlons ici: les traces de travail du fer qui y ont été retrouvées — non encore datées avec précision mais probablement anciennes — montrent bien l'importance des enquêtes à entreprendre dans cette région<sup>68</sup>. L'ensemble des travaux de prospection ou de recherche entrepris depuis quelques années, aussi bien du côté mauritanien que du côté sénégalais du fleuve, révèle l'intérêt des informations qu'on tirera de la recherche archéologique pendant les prochaines décennies<sup>69</sup>.

Sans que les textes soient clairs et faciles à interpréter, nous apprenons par al-Bakrī et al-Idrīsī que Sillā et Takrūr, l'une et l'autre encore insuffisamment localisées, se partagent la domination économique du moyen cours du Sénégal, aux V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles<sup>70</sup>. Ainsi, tout concourt à nous donner la certitude que cette région moyenne du fleuve avait, entre le VI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, une activité — en particulier dans le domaine de la pêche — et une puissance dont seuls de faibles échos sont perceptibles dans les sources écrites et les souvenirs oraux. Il faudra de longs travaux encore pour obtenir des résultats, certainement spectaculaires.

Un peu plus au sud, nous devons à T. Lewicki de connaître un peu mieux un royaume longtemps demeuré dans l'ombre: le Diafunu [Zāfun(u)]; nous apprenons que ce royaume devient musulman au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et qu'il se situait, en gros, vers le confluent de la Kolombiné et du Sénégal<sup>71</sup>.

La ville d'Azuḳī, active, d'après les premiers sondages qui y ont été effectués<sup>72</sup>, entre la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, avait probablement une fonction de relais très importante par rapport à ce « système sénégalais »<sup>73</sup>.

Toutes ces informations, obtenues, pour la plupart, depuis moins de quinze ans, ne nous permettent pourtant pas encore de retracer l'histoire

66. Voir B. Chavane, 1985.

67. Y. Fall, 1982.

68. D. Robert-Chaleix et M. Sognane, 1983.

69. B. Tandia, 1982-1983, parmi bien d'autres travaux. Les principaux résultats d'une prospection en Mauritanie, en juin 1982, de Selibaby à Boghé sont les suivants: découverte d'un nombre important de céramiques à cannelures, comparables à celles qui, pour Sincu-Bara, sont considérées comme datant des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne; de telles céramiques ont été retrouvées, du côté sénégalais, à Cascas, Sintiu-Bara, Matam, Ogo, Bakel; du côté mauritanien, exactement en face des sites précédents, dans vingt endroits; il pourrait s'agir d'un indicateur culturel de haute importance. Découverte d'une grande quantité de disques à corder (voir bibliographie: R. Mauny, 1955b et G. Thilmans, 1979, p. 29) dans trente-sept sites du côté mauritanien (et dans de nombreux cas du côté sénégalais). Découverte de milliers de bases de fourneaux à fondre le fer (voir D. Robert-Chaleix et M. Sognane, 1983).

70. A. R. Ba, 1984.

71. T. Lewicki, 1971a; M. Lewicki donne la transcription en arabe: Zāfun(u).

72. B. Saison, 1981.

73. La graphie du nom de cette cité par les auteurs arabes pose de grands problèmes. Suivant les manuscrits et suivant l'attribution de voyelles, on obtient beaucoup de graphies différentes.

précise de cette zone, si importante par ses contacts avec les Almoravides. La thèse récente d'Abdurahmane Ba<sup>74</sup> formule de séduisantes hypothèses sur l'existence très ancienne de dynasties alliées aux producteurs de fer et combattues, ainsi que leurs alliés, par les islamisateurs, pré-almoravides et noirs, du Takrūr; il faut vraisemblablement ajouter: et du Diafunu; Sillā n'était pas encore musulmane au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle.

La vie politique de cette zone commence à sortir de l'ombre, au moins au niveau des hypothèses. Il reste difficile de savoir qui, de Sillā, du Takrūr ou du Diafunu, contrôlait le mieux la circulation de l'or venu, on le sait, de régions plus méridionales, entre Falémé et Bafing pour les plus septentrionales. On verra plus loin<sup>75</sup> que l'installation des Almoravides dans le sud de la Mauritanie actuelle a eu d'incontestables conséquences sur la géographie de la circulation de l'or et sur la rivalité entre les villes rivales du Sénégal.

Les Almoravides ont-ils trouvé, sur le Sénégal, des princes déjà musulmans avec qui les Berbères étaient en contact depuis l'origine de l'islamisation dans cette zone? Ou bien ont-ils entamé et accéléré la conversion des villes du Sénégal moyen? La réponse à ces questions est d'un grand intérêt. Les derniers travaux<sup>76</sup> tendent à souligner que l'islamisation est antérieure à l'époque almoravide et qu'elle aurait provoqué la chute d'une dynastie takrurienne plus ancienne et trop liée aux fondeurs de fer « païens » et magiciens. Il reste beaucoup à travailler sur ces questions, mais la recherche progresse vite. En tout état de cause, il est désormais clair que l'Islam joue un rôle très important aux IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles dans la vallée du Sénégal<sup>77</sup> et que l'entente entre Almoravides et souverains noirs musulmans a probablement pesé d'un grand poids pour assurer le succès des guerriers voilés du Nord; ils ont trouvé, dans la vallée, des hommes de guerre, des esclaves et de l'or<sup>78</sup>.

Plus à l'est, la situation est certainement moins favorable pour les Almoravides. On le sait bien, désormais, le delta inférieur du Niger est une zone d'échanges, urbanisée avant l'arrivée de l'Islam<sup>79</sup>. Le gros de l'or produit jusque dans la zone forestière est probablement rassemblé dans cette région et les commerçants noirs qui le collectent sont en rapport, au nord, au

74. A. R. Ba, 1984.

75. Voir chapitre 14 ci-après, à propos des itinéraires décrits par al-Idrīsī, qui valorisent considérablement la vallée du Sénégal par rapport aux itinéraires des deux siècles précédents.

76. A. R. Ba, 1984. Voir également la thèse de doctorat d'État récemment soutenue à Dakar par M. Oumar Kane (décembre 1986); elle montre bien, par référence à des traditions soninke, que des marchands soninke — *jula* — ont introduit l'Islam au sud du fleuve Sénégal, peut-être dès le IX<sup>e</sup> siècle, en tout cas au X<sup>e</sup>. Onze familles maraboutiques soninke du Fouta Toro prétendent, aujourd'hui encore, remonter à cette origine lointaine. M. Kane fait remarquer que du mot *jula* dérivent les verbes *julde* [prier] et *julaade* [commercer]. Même si ces commerçants soninke n'ont été que des guides pour des marchands musulmans du Nord, l'introduction de l'Islam qui leur est due est très antérieure à la période des Almoravides. C'est aussi ce que dit fort clairement, d'une autre manière, la relation d'al-Bakrī.

77. On connaît l'allusion faite par al-Bakrī (J. M. Cuoq, 1975, p. 90) à la présence de Labi (?), fils de Wār Dyābi, chef du Takrūr, auprès d'Abū Bakr en 1056. Ceci semble bien impliquer que le Takrūr, est, à ce moment, musulman depuis deux générations au moins.

78. Voir ci-après le chapitre 14, en particulier sur la notion de systèmes rivaux, à ce moment, à partir des villes sur le Sénégal et à partir de Ghana.

79. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b; J. Devisse, 1982.

plus tard dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, avec Ghana, parfois probablement aussi avec Gao. Les princes qui gouvernent dans ces deux villes régulent la vente du métal précieux vers le nord. Le souverain de Ghana n'est pas musulman, au moment de l'expansion almoravide, même s'il entretient d'excellentes relations avec les musulmans. Ceux-ci, les recherches poursuivies à Kumbi Saleh l'ont prouvé<sup>80</sup>, résident nombreux dans la ville commerçante où les accueille volontiers le souverain de Ghana et où ils peuvent prier dans une mosquée monumentale, dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle certainement<sup>81</sup>. L'ensemble du système Ghana-delta intérieur du Niger — organisé longtemps avant les Almoravides et certainement hostile aux *Ṣanhādja* — est accoutumé à traiter avec les marchands d'*Ifrikiya*<sup>82</sup>. Un choc est donc vraisemblable entre les Almoravides et le système ghanéen; il est d'autant plus vraisemblable que ceux-ci disposent, par le simple jeu des proximités géographiques qu'ils ont su exploiter, d'une sorte d'accès de rechange à l'or par les villes du Sénégal. Il est cependant très difficile, pour le moment, de mesurer la forme qu'a éventuellement prise cet affrontement.

Il faudrait, pour répondre à cette question, d'abord mesurer exactement les formes et le degré d'islamisation atteints au Sahel, lorsque le mouvement almoravide s'est développé. Toute la recherche concourt aujourd'hui à permettre de penser que le premier grand effort — *djihād* — concerté et rationnel de conversion est le fait de Sahariens — les Almoravides — et date du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. Pour les deux ou trois siècles antérieurs, les progrès de l'Islam ont probablement été plus ponctuels, liés à la présence des marchands du Nord et à l'urbanisation<sup>84</sup>.

On peut probablement à bon droit considérer qu'une première phase, très « individuelle » parfois, peut-être « étatique » dans le cas des Fatimides<sup>85</sup>, donc très idéologique, a marqué ponctuellement les ports du trafic saharien sans beaucoup toucher les campagnes et sans beaucoup d'efforts d'instruction et de formation religieuse. A cette période appartiennent les premières communautés d'*Awdāghust*, de Ghana, peut-être de *Tādmekka*, de Gao et sans doute de quelques autres villes du Sénégal ou du delta intérieur; peut-être faut-il rattacher à ce moment la célèbre anecdote sur la conversion du roi de Mallal.

Les Almoravides ont pris très au sérieux leur rôle de réformateurs et d'enseignants du sunnisme. Ils ne sont pas partis de la table rase<sup>86</sup>, mais ils ont, probablement pour la première fois, donné un sens géographique à la communauté musulmane d'Afrique de l'Ouest; après eux, elle a des frontières plus nettes. L'ébranlement, au sud du Sahara, dû à la conquête almoravide, a certainement été considérable; il se conjugue du reste avec la

80. S. Berthier, 1983. Voir aussi *Annales de l'Institut mauritanien d'études scientifiques*, 2<sup>e</sup> année.

81. C'est ce que permettent aujourd'hui de penser les datations obtenues par carbone 14 pour les périodes les plus anciennes de l'organisation de la ville et de sa mosquée.

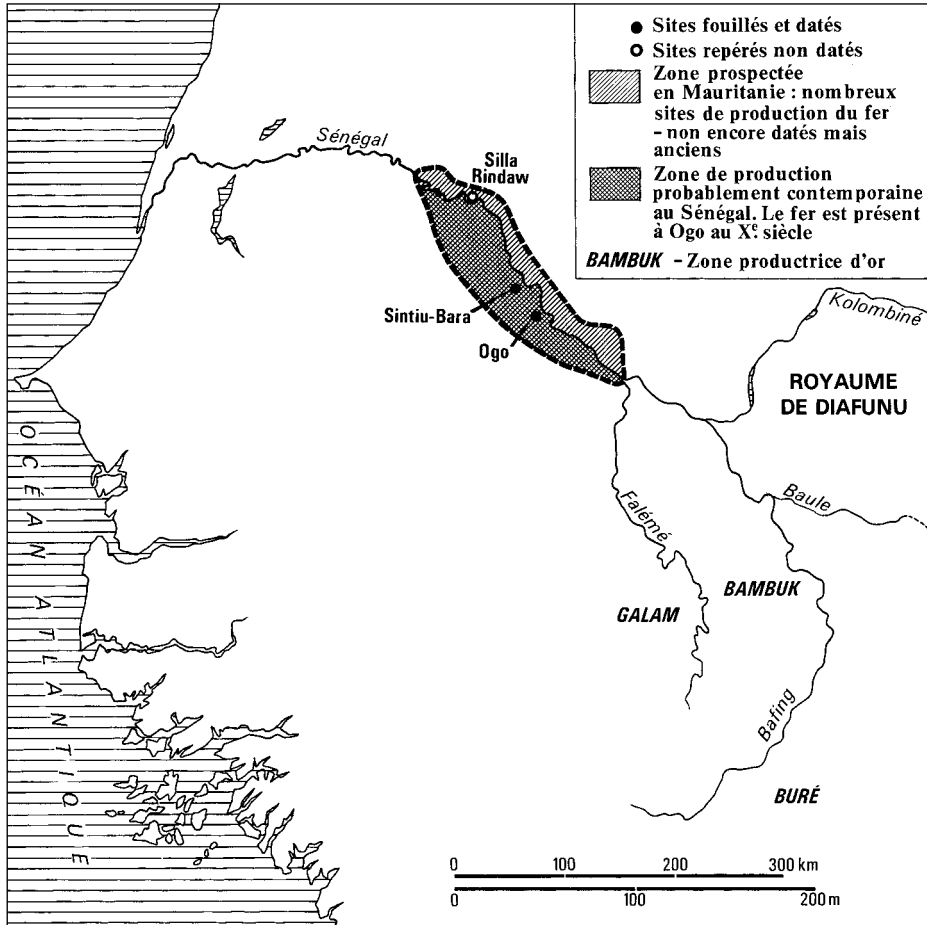
82. Voir J. Devisse, 1970.

83. Ibn Sammak, 1381, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 364.

84. Voir le chapitre 3 ci-dessus.

85. Fait référence au cas, en cours d'examen, d'*Awdāghust*. Voir aussi le chapitre 12 ci-dessus.

86. Voir le chapitre 3 ci-dessus.



13.4. Les pays du Sénégal à l'époque almoravide.

contre-offensive générale du sunnisme qui caractérise le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, après les triomphes chiites du siècle précédent. C'est sur ce tableau de fond qu'il faudrait pouvoir apprécier les relations avec Ghana.

Conquise ou convertie au sunnisme-malikisme, Ghana passe officiellement à l'islam à la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle; elle a peut-être contribué à assurer aussi le passage au sunnisme de Tādmekka<sup>87</sup>. L'archéologie n'apporte encore

87. J. M. Cuoq, 1975, p.120 (texte d'al-Zuhrī): « Dans le voisinage de Ghana, à quinze jours de marche, il y a deux villes: la première est Silla, la seconde Tādmekka. Entre ces deux villes, il y a neuf jours. La population de ces deux villes est devenue musulmane après celle de Ghana, sept ans plus tard, après des guerres entre elles et de nombreuses révoltes. Les gens de Ghana demandèrent, pour triompher d'eux, l'assistance des Murābiṭūn. » T. Lewicki (1979, p.166) cite ce texte en introduisant une autre transcription du premier toponyme: *N-s-la*. Voir aussi D. C. Conrad et H. J. Fisher, 1982-1983.

que des indications vagues : certes, en profondeur — à près de cinq mètres au-dessous de la surface actuelle —, on retrouve des traces de destruction probable ; certes, la mosquée a changé de dimensions après la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup>/<sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle ; certes, la grande ville commerçante située au lieu-dit Kumbi Saleh prend son essor le plus remarquable aux <sup>VII</sup><sup>e</sup>/<sup>XIII</sup><sup>e</sup> et <sup>VIII</sup><sup>e</sup>/<sup>XIV</sup><sup>e</sup> siècles<sup>88</sup> ; ces indicateurs vont assez dans le sens d'une destruction par les Almoravides, qui n'avaient aucune raison de ménager en ce lieu davantage leurs adversaires *zanāta* qu'à *Awdāghust*<sup>89</sup>. Mais des preuves décisives manquent encore ; et, en tout cas, comme pour *Awdāghust*, le raid éventuel n'a pas abouti à la disparition de la cité marchande ; bien au contraire. Des questions essentielles sont encore posées à l'archéologie ; elles n'ont, pour l'instant, pas l'air d'intéresser grand monde.

S'il y a eu choc, quel a été le sort de la capitale royale<sup>90</sup> ? Faut-il penser qu'elle s'est repliée plus au sud, ou qu'elle a, elle aussi, adopté l'islam ? Quelles ont été les relations ultérieures avec les Soso voisins, au sud, dont les textes des <sup>VIII</sup><sup>e</sup>/<sup>XIV</sup><sup>e</sup> et <sup>IX</sup><sup>e</sup>/<sup>XV</sup><sup>e</sup> siècles nous disent qu'ils ont vaincu le Ghana affaibli<sup>91</sup> ? C'est donc, pour le moment, tout le sort du « système ghanéen », en relation avec le delta intérieur<sup>92</sup>, qui nous échappe en grande partie. Et c'est bien dommage.

R. M. A. Bedaux n'hésite pas à voir dans les mouvements guerriers dont le Sahel serait alors affecté la cause de la réoccupation ou de l'occupation de sites importants du delta intérieur du Niger<sup>93</sup> et aussi celle de l'installation des Tellem dans les anciens sites tolloy de la falaise de Bandiagara<sup>94</sup>. Certains auteurs pensent même que l'ébranlement a atteint, de proche en proche, les territoires du Tchad<sup>95</sup>.

Les princes de Gao étaient musulmans dès le <sup>IV</sup><sup>e</sup>/<sup>X</sup><sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>. A la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup>/<sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle apparaissent des traces, difficiles à interpréter elles aussi, de relations avec l'Espagne almoravide. Des stèles funéraires royales<sup>97</sup> ont été retrouvées dans la nécropole de Gao-Sané, au nord de Gao. Les deux plus anciennes de ces stèles auraient été gravées dans un marbre provenant d'Espagne<sup>98</sup> : elles correspondent à des souverains incontestablement

88. S. Berthier, 1983.

89. J. Devisse, 1970.

90. Voir les arguments contre la conquête présumée de Ghana par les Almoravides dans D. C. Conrad et H. J. Fischer, 1982.

91. J. M. Cuoq, 1975, p. 343 (Ibn *Khaldūn*), p. 388 (*al-Maḳrīzī*) : les traductions mériteraient une révision très sérieuse. Les textes étant difficiles, elles sont susceptibles de lectures très différentes de celles de l'auteur.

92. Voir le chapitre 14 ci-après.

93. R. M. A. Bedaux, T. S. Constandse-Westermann, L. Hacquebord, A. G. Lange et J. D. Van der Waals, 1978.

94. R. M. A. Bedaux et R. Bolland, 1980.

95. H. T. Norris, 1972. Cette interprétation n'a pas fait l'unanimité des chercheurs. Sur ce point encore, il reste beaucoup à travailler.

96. *Al-Muhallabī* (mort en 380/990) dans J. M. Cuoq, 1975, p. 77 : « Le roi du pays se déclare musulman devant ses sujets, beaucoup d'entre eux se déclarent également musulmans. » Sur le rôle qu'a pu jouer *Tāhert* dans ce domaine, voir T. Lewicki, 1962.

97. J. M. Cuoq, 1975, p. 111 et suiv.

98. J. Sauvaget, 1949, p. 123-141. Voir aussi M. M. Viré, 1958p. 368-376.



musulmans et vraisemblablement sunnites. On n'en sait pas encore beaucoup plus<sup>99</sup>.

On ne connaît même pas le sort exact rencontré par Abū Bakr dans ses efforts pour convertir le Sahel. La date et le lieu de sa mort varient considérablement selon les sources<sup>100</sup>. Les sources orales, en Mauritanie, sont aussi imprécises<sup>101</sup>.

On le voit, le dernier mot est loin d'être dit et l'histoire des Almoravides<sup>102</sup> réserve encore de grandes surprises, même dans son aspect religieux : pour la première fois, une domination sunnite cohérente présente un front d'ensemble et une limite du *Dār al-islām*, en face d'un monde noir avec des systèmes religieux différents ; vis-à-vis de ces sociétés que l'Islam considère comme « païennes », la tolérance ou l'indifférence ne sont plus de mise. Cette nouveauté est lourde de développements importants pour les siècles suivants.

## De l'Èbre au Sénégal, organisation d'un espace : l'échec des Almoravides

Les économies du nord de l'ensemble almoravide étaient déjà fortement organisées avant la conquête Ṣanhādja. Elles bénéficient désormais de l'afflux d'or d'Afrique occidentale. On a trop longtemps écrit que les conquêtes almoravides avaient ravagé la façade occidentale de l'Afrique. Les recherches poursuivies ces dernières années prouvent qu'au contraire l'intégration économique des régions sahéliennes aux économies septentrionales a été alors très forte. La création ou le renforcement de nouveaux relais d'étape sur les routes de liaison entre Sénégal et Maroc montre que les pistes étaient très fréquentées<sup>103</sup>. L'opinion prévaut parfois chez quelques historiens que l'ensemble almoravide avait été partagé, au plein sens du mot, à l'amiable entre Abū Bakr et Yūsuf ibn Tāshfin : le maintien de la frappe des monnaies au nom d'Abū Bakr dans l'atelier de Sidjilmāsa jusqu'à la disparition de ce dernier apporte

99. M. de Moraes Farias, de l'Université de Birmingham, qui a déjà apporté de notables contributions à l'histoire des Almoravides, prépare une étude d'ensemble des stèles épigraphiques de la zone sahélienne, en collaboration avec des chercheurs maliens, mauritaniens et français ; nous devrions, grâce à lui, en savoir beaucoup plus d'ici quelques années. Voir également J. O. Hunwick, 1980.

100. La première mention, non datée, de la mort d'Abū Bakr se trouve dans un texte de la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle (J. M. Cuoq, 1975, p. 176). Au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, Ibn al-Athīr (*ibid.*, p. 194) situe cette mort en 462/1069-1070. Au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, on hésite entre 469/1076-1077 et 480/1087-1088. Un flottement considérable s'observe également pour la date de la mort de 'Abd Allāh ibn Yāsīn : entre 450/1058 et 452/1060.

101. A. Ould el-Bah, 1982.

102. Deux thèses importantes sont attendues, de la part des historiens français V. Lagardère et A. Nègre, qui ont déjà publié d'intéressantes études préparatoires.

103. Voir le chapitre 14 ci-après. Azuḳī, en Mauritanie actuelle, Tabalbala au Maroc oriental, Zagōra et Tāmdūlt dans le sud du Maroc, sont au nombre des cités de plus ou moins grande importance qu'ont vraisemblablement construites les Almoravides. Voir sur Azuḳī : B. Saison, 1981 ; sur Tabalbala : F. D. Champault, 1969 ; sur Zagōra : J. Meunié et C. Allain, 1956 ; sur Tāmdūlt : B. Rosenberger, 1970b.

un premier démenti; la découverte, en Mauritanie, de dinars frappés au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle en Andalousie en apporte un deuxième<sup>104</sup>. On circulait, du Nord au Sud, dans l'immense empire. Comment du reste aurait-il pu en être autrement, puisque le Nord avait grand besoin de l'or du Sud<sup>105</sup>. Il faut donc considérer comme un ensemble, du point de vue économique, la longue façade atlantique qui joignait des pays d'économies complémentaires. La demande des produits « du Sud » a donc grandi, selon toute vraisemblance, jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Bien entendu, le maintien de cette unité économique n'a pas empêché qu'existent deux administrations, l'une à Marrakech, l'autre dans le Sahel; deux armées, l'une au sud, fidèle au dromadaire, l'autre exclusivement montée à cheval dès la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>; peut-être deux vies politiques divergentes<sup>107</sup>. Mais l'unité économique est solidement attestée par les sources. Le sud du Maroc a largement profité de cet essor. Al-Idrīsī donne une évocation éloquente de cet enrichissement pour Aghmāt-Warīka, à faible distance de la région de Tīn'māl où naît le mouvement almohade: « Les habitants d'Aghmāt sont des Hawwāra, arabes berbérisés par voisinage. Ce sont de riches marchands qui vivent dans l'aisance. Ils pénètrent dans le pays noir avec des caravanes de chameaux qui transportent des quintaux de marchandises: cuivre rouge, cuivre teint, couvertures, vêtements de laine, turbans, manteaux, verroterie, nacre, pierres précieuses, épices de toutes sortes, parfums, objets en fer forgé... Sous le règne des Mulaththamūn [Almoravides], personne n'était plus riche et plus aisé que les gens d'Aghmāt. A la porte de leurs demeures, ils plaçaient des signes qui indiquaient la mesure de leur fortune. » Aghmāt n'était pas seule à bénéficier de l'essor économique. Toute la partie montagneuse du Maroc a fourni, plus qu'auparavant, cuivre, fer et argent pour l'exportation, et de véritables batailles pour le contrôle des mines ont opposé, au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, les partisans des Almohades et ceux des Almoravides<sup>108</sup>. Les fouilles conduites dans la région de Chichāwa<sup>109</sup>, à l'ouest de Marrakech, ont révélé la richesse de l'habitat à l'époque almoravide; les décors de stuc<sup>110</sup> et les décors peints<sup>111</sup> méritent d'être comparés à d'autres, retrouvés au nord et au sud.

Tout naturellement, la prospérité économique, qui n'atteint évidemment que quelques milieux urbains et les proches du pouvoir, a permis le développement d'un luxe, parfois ostentatoire, et que devaient condamner fortement les Almohades. Nombre de mosquées, somptueusement décorées, datent de ce moment (voir fig. 13.1); mais aussi de beaux monuments civils

104. G. S. Colin, A. O. Babacar, N. Ghali et J. Devisse, 1983.

105. Voir le chapitre 14 ci-après, en particulier la figure 14.4 des ateliers de frappe almoravides.

106. Détails empruntés à V. Lagardère, 1983.

107. Voir ci-dessus, p. 574-575.

108. Excellente traduction du texte d'al-Idrīsī, très précise, dans M. Hadj-Sadok, 1983, p. 73-74.

109. B. Rosenberger, 1970*b*; P. Berthier, 1962.

110. P. Berthier, 1962, à comparer avec d'autres, en Espagne, de même époque. Voir C. Ewert, 1971. (Compte rendu B. Rosenberger, dans *HT*, 12, 1972, p. 219-221.)

111. Les décors géométriques peints en rouge sur fond blanc de Chichāwa ont évidemment un rapport avec ceux, de même époque, retrouvés à Marrakech. Il faudra bien se demander quelque peu s'ils peuvent en avoir avec les décors de Walāta.



13.5. a. *Coin monétaire almoravide et instruments de frappe de monnaie, retrouvés en Algérie.*  
[Source: Ministère de la culture et du tourisme d'Algérie.]



13.5. b. *Pièces de monnaie almoravides en or.*  
[Source: ©Bernard Nantet.]

dont quelques-uns, comme la fontaine de Marrakech, ont traversé les temps jusqu'à nous. Nulle ville n'a livré davantage de vestiges importants que la création urbaine la plus originale des Almoravides, Marrakech : al-Idrīsī nous fournit une image intéressante de la ville au moment de sa création : « [Elle] est en terrain plat et n'a, autour d'elle, qu'une petite colline appelée Idjalliz d'où a été extraite la pierre qui a servi à la construction du palais de " l'émir des musulmans ", 'Alī ibn Yūsuf ibn Tāshfīn, palais connu sous le nom de Dār al-ḥadjar [la maison de pierre]. Sur place, il n'y a point de pierre, en dehors de cette colline. Aussi la ville a-t-elle été construite en argile, en brique cuite et en pisé de terre<sup>112</sup>. » L'archéologie a permis de retrouver le palais en question, « merveille d'architecture » dans cette région pour l'époque considérée<sup>113</sup> ; elle a de même permis de restituer une partie du plan de la mosquée almoravide et de dégager totalement une fontaine superbement décorée, donnée aux habitants pour les ablutions<sup>114</sup>. La pointe la plus septentrionale de la luxuriante décoration almoravide se trouvait en Espagne, sur l'Èbre, dans l'Aljaferia de Saragosse ; il n'en reste plus que des éléments d'arcs.

Marrakech est aussi devenue, à en croire G. Wiet et E. Lévi-Provençal<sup>115</sup>, un centre de littérature brillant où les poètes de cour venus d'Espagne ont poursuivi la carrière qu'ils avaient entamée auprès de *reyes de taifas*<sup>116</sup> et que la conquête almoravide d'al-Andalus et le rigorisme qui l'a au début accompagnée avaient ruinée. Le rigorisme initial, qui a suscité, par exemple, les profondes réserves d'al-Bakrī envers les Almoravides, s'est à la longue atténué, dans les faits et dans les comportements. La culture musulmane de l'époque a été, pour la première fois à un tel degré, transplantée au Maroc. Avec elle le luxe et le goût de la vie fastueuse : les adversaires des Almoravides vont leur en faire reproche. Cependant, le rigorisme juridique des *fukahā*, alliés de la dynastie, qui contraste souvent avec les facilités de la vie brillante de Marrakech, n'a pas disparu ; il a imposé un malikisme parfois ombrageux — et ce fait est d'une grande importance pour l'histoire de l'Islam occidental, y compris en Afrique — mais il a aussi suscité, par ses excès, beaucoup de réactions hostiles<sup>117</sup>.

Les études de V. Lagardère ont mis en relief, tout récemment, la profondeur du ressentiment suscité en Espagne et au Maroc, et peut-être plus largement encore, par la politique d'hostilité imposée à la dynastie par les *fukahā* malikites. Ceux-ci s'en sont pris tout particulièrement aux œuvres d'al-Ghazālī, introduites à ce moment en Occident et dont le ton mystique déconcertait les *fukahā* partisans des Almoravides. Une lettre de novembre

112. M. Hadj-Sadok, 1983, p. 75.

113. J. Meunié et H. Terrasse, 1952, p. 11-19 et 20-21 : décors peints comparables à ceux de Chichāwa.

114. H. Terrasse, J. Meunié et G. Deverduin, 1957.

115. G. Wiet, 1966, p. 230-231 ; E. Lévi-Provençal, 1948, surtout p. 239-318.

116. Après l'ouvrage célèbre de H. Pérès (1953), on peut consulter : S. Khalis, 1966.

117. V. Lagardère (1981) a bien montré que les Almoravides, un moment tentés par l'ouverture au chafisme et au soufisme, étaient revenus, avec 'Alī b. Yusuf b. Tāshfīn, à un rigorisme sans concession.

1143, adressée par le souverain almoravide, Abū Marwān ‘Abd al-Malik b. ‘Abd al-‘Azīz, à un futur *kādi* de Valence, montre bien l’orientation, à ce moment, du pouvoir dominant et ses craintes : « Quand vous rencontrerez un livre hérétique ou le fauteur de quelque hérésie, gardez-vous d’eux et spécialement des ouvrages d’Abū Hāmid al-Ghazālī. Suivez-les à la trace, afin que sa mémoire soit totalement détruite, au moyen d’un “autodafé” [nous ajoutons les guillemets, le mot ne nous paraissant pas tout à fait convenir] incessant ; faites des perquisitions et exigez des serments de ceux que vous soupçonnez d’en cacher. » Le climat des dernières décennies du pouvoir almoravide a été empoisonné par la répression des juristes malikites, soutenus par les princes ; cette répression a donné vraisemblance aux reproches adressés, en particulier par le mouvement almohade naissant, à la dynastie régnante. Même la légitimité de celle-ci semblait mise en cause par l’exégèse d’un texte d’al-Ghazālī, très populaire, d’après V. Lagardère : « L’époque antérieure à l’Islam n’est qu’erreur et aveuglement. Puis, grâce à la prophétie, c’est le tour de la vérité et de la bonne voie. La prophétie est suivie par le khalifat et le khalifat par la monarchie ; celle-ci tourne ensuite à la tyrannie, à l’orgueil et à la vanité. Or, puisqu’on constate la tendance divine à faire revenir les choses à leur point de départ, il s’ensuit que la vérité et la prophétie seront nécessairement revivifiées par la sainteté... »

C’était dire assez clairement que le pouvoir en place, tyrannique, orgueilleux et vaniteux, n’avait, malgré l’appui formaliste des juristes malikites, ni justification dynastique ni valeur religieuse profonde<sup>118</sup>. L’opposition « légitimiste » à l’égard des Abbasides, unitariste et proche des aspirations ghazaliennes d’Ibn Tūmart, prend beaucoup plus de relief dans un tel contexte<sup>119</sup>.

V. Lagardère étudie, article après article, la faiblesse de l’administration almoravide<sup>120</sup>. Celle-ci n’existe guère au niveau local : le pouvoir est exercé grâce aux parents et aux clients. Dans plus d’un cas, les défauts condamnés chez les souverains d’al-Andalus, aux temps vertueux des commencements, sont vite réapparus, en particulier dans le domaine fiscal. La raideur affichée dans le domaine juridique et dans les procédures inquisitoriales<sup>121</sup> cache mal un certain flottement doctrinal, et les révoltes ne sont pas rares. Celle qui va emporter la dynastie se développe, dans l’Atlas, sans que le pouvoir almoravide puisse faire autre chose que la contenir le plus longtemps possible. L’arme utilisée contre les *reyes de taifas* par Yūsuf ibn Tāshfin, à la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, va se retourner contre les Almoravides, accusés à leur tour d’oppression, d’injustice, de corruption et de débauche ; de faible rigueur religieuse aussi. La richesse — incontestable — de l’appareil d’État almoravide

118. Les textes cités sont empruntés à V. Lagardère, 1983.

119. V. Lagardère (1981, p. 53) insiste sur le fait qu’Ibn Tūmart est un disciple d’Abū Mūsā ‘Iṣā b. Sulaymān al-Rafrāshī, originaire de la province de Tādila, nourri d’enseignement contemplatif oriental ; même si les Almohades ne se sont pas réclamés de ses textes, le rapprochement est intéressant.

120. V. Lagardère, 1978, 1979, 1983. D’autres travaux sont annoncés.

121. La condamnation qui a frappé les œuvres d’al-Ghazālī, détruites par le feu sur l’ordre des Almoravides, laisse une ombre fâcheuse sur leur souverain (V. Lagardère, 1983).

ne va pas lui permettre de supporter l'assaut, flamboyant et certainement bien organisé dans leurs bases montagneuses, des Almohades.

L'histoire a été, trop longtemps, très dure pour les Almoravides, chargés de toutes les fautes possibles et suspects d'être intervenus comme des « barbares » dans un monde hispanique où s'établissaient des compromis à base de capitulation entre musulmans et chrétiens. Ils ont dérangé trop d'intérêts pour qu'on leur ait facilement pardonné leur irruption ; ils ont introduit trop de personnages nouveaux, dont des Noirs, pour ne pas susciter méfiance et hostilité. Il sera très intéressant, dans les années à venir, d'observer le processus déjà engagé de réhabilitation de cette dynastie et de recherche d'une appréciation mieux équilibrée de son rôle historique. Il est dès maintenant passionnant de chercher à mesurer la trace laissée dans les mémoires collectives par les Almoravides. L'expérience déjà réalisée, dans ce domaine, par un jeune chercheur mauritanien, montre quel intérêt auraient de telles enquêtes si elles étaient systématiquement conduites<sup>122</sup>.

122. Voir A. Ould el-Bah, 1982.

## Commerce et routes du trafic en Afrique occidentale

*Jean Devisse*

Depuis vingt ans, la recherche a considérablement modifié les bases d'information dont on dispose pour l'étude de ce sujet. Il s'agit d'abord des nombreuses découvertes dues à l'archéologie, particulièrement au sud du Sahara, et des progrès considérables d'une numismatique totalement renouvelée par les recherches de laboratoire, spécialement pour notre époque, sur les monnaies musulmanes en cause. Il s'agit aussi de la relecture critique des sources écrites ou de l'application des méthodes de l'histoire économique à ces périodes lointaines. Presque tous les travaux récents contribuent à la fois à remettre fortement en cause les résultats que l'on pensait acquis il y a deux décennies, à modifier profondément l'esprit même de la recherche, et à ouvrir de nouvelles et très vastes perspectives à des enquêtes neuves.

Dès l'abord, il convient de prendre deux précautions. L'une de méthode : le simple énoncé de découvertes archéologiques n'est pas du tout suffisant pour relier quelques séries d'indices mis à jour. Les exigences de l'histoire économique, avec ses méthodes statistiques ou au moins sérielles, ses efforts de globalisation nécessaire et son besoin de raisonner sur des espaces larges l'emportent désormais sur les micro-analyses et les minicertitudes.

Deuxième précaution liminaire, sans laquelle bien des éléments du raisonnement qui va suivre demeureraient obscurs : il convient de prendre quelques élémentaires précautions de vocabulaire. L'existence d'une économie d'échanges locaux, fondée sur le troc d'objets consommables ou de produits de fabrication locale, est incontestable en Afrique comme ailleurs, très tôt et en tout cas pour notre époque. Elle ne concerne pas directement le sujet étudié ici. Une économie d'échanges lointains, qui mobilise des

commerçants, est fondée sur l'existence de « marchés d'appel » — ou de consommation — de certains produits rares et coûteux et qui ne peuvent venir que « d'ailleurs » : le sel, la cola, l'or, le blé, les tissus, le cuivre peuvent être de tels produits ; autour d'eux — et de bien d'autres — se nouent les fils d'un commerce d'échanges qui ne devient transsaharien que dans la mesure où il y a complémentarité irremplaçable entre les appels du Nord et ceux du Sud ; il conviendra de ne jamais oublier cela. On peut, à partir de circuits existants, créer des besoins nouveaux pour des produits nouveaux chez des partenaires lointains ; on ne crée pas des échanges dangereux à très longue distance s'ils ne traduisent pas des besoins impérieux.

Mais surtout, on ne comprendrait rien à l'étude qui va être faite des développements du commerce transsaharien de l'or si l'on oubliait deux notions essentielles : celle des demandes et celle des offres de monnaie<sup>1</sup>. La demande de signes d'échange existe dès qu'apparaît le désir d'un médium qui préserve temporairement la liberté de la partie qui vient d'échanger le produit de sa vente contre un signe qui n'est pas nécessairement le produit qu'offre l'acheteur. L'archéologie et les textes nous ont suffisamment démontré, dans toute l'Afrique, pour la période dont nous nous occupons ici, l'existence de tels signes (croisettes de cuivre, objets de fer, tissus) pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ouvrir le débat ; l'Afrique connaît le besoin de signes monétaires. Elle connaît aussi la valeur de l'or et sait constituer des réserves orfèvrées, véritables épargnes cohérentes pour les moments difficiles.

Ainsi le commerce transsaharien n'est pas une évidence intemporelle. Il a, sous sa forme de traversée annuelle, par caravanes de dromadaires, à la recherche de l'or du Sud, des origines, un développement, qu'il faut reconnaître et étudier. Il connaît aussi des transformations importantes qu'il convient d'accompagner le mieux possible.

## Le Sahara, espace de séparation dont l'ampleur s'est accrue depuis le Néolithique

### Les possibilités de traversée du désert

La période qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle est, du point de vue des relations transsahariennes, d'importance capitale : elle voit apparaître, variables dans leurs tracés à travers le temps, les axes de liaisons régulières entre les économies circumméditerranéennes, demandeuses d'or en particulier, et

1. Sur la notion de besoin et d'offre de monnaie, voir C. Cipolla, 1961 ; G. P. Hennequin, 1972, 1974. Les besoins peuvent être appréciés à l'aide de sources de toute nature qui les décrivent, des trouvailles monétaires ou des vestiges en or ou en argent que découvrent les archéologues. Les offres sont liées directement aux témoins, de tous ordres, des monnayages passés ; elles sont étudiées aujourd'hui par une méthode rénovée de la vieille numismatique et par la toute récente méganumismatique, qui raisonne sur les séries statistiques ; les résultats des enquêtes ont été profondément modifiés, depuis quelques années, par des travaux de laboratoire.



celles du Sahel saharien méridional et des savanes qui le relie à la forêt, consommatrices de sel qu'elles produisent peu. Cependant, le débat est resté longtemps très ouvert sur l'ancienneté éventuelle de ces traversées.

L'unité culturelle du Sahara des chasseurs et de ses franges méridionales a été, tout récemment encore, s'agissant de périodes très anciennes, magistralement démontrée<sup>2</sup>, mais cette unité concerne, justement, les zones du Nil, du Sahara central, du Hoggar au Tibesti, et de l'Atlas saharien; elle laisse totalement hors du débat tout le sud-ouest de l'Algérie, la Mauritanie et le Mali actuels<sup>3</sup>. Sur ces dernières régions, H. Hugot montre bien que, avant le III<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, où l'aggravation de la désertification a ruiné les efforts antérieurs, le Sahara a vécu une néolithisation active: les vestiges de céramique, découverts en quantité, en portent témoignage<sup>4</sup>. Le Sahara se ferme à la vie facile de relation lorsque les isohyètes vitales s'écartent de plus en plus vers le nord et vers le sud.

A lire la carte actuelle des isohyètes (fig. 14.1), on s'aperçoit de l'ampleur de la zone de pâturages tout à fait insuffisants ou très médiocres qui sépare, sur près de 1 000 kilomètres, les zones de meilleure herbe du nord et du sud. Cette situation n'est probablement pas très fondamentalement différente, dans ses grandes lignes, de ce qu'elle était il y a 1 500 ou 1 600 ans<sup>5</sup> encore que d'innombrables péjorations locales aient, ici et là, aggravé la situation<sup>6</sup> et que de très récentes crises aient posé en termes renouvelés la question des progrès de la désertification au Sahel méridional du Sahara.

Sauf en quelques rares points où se rapprochent les isohyètes 50 millimètres nord et sud, la traversée du Sahara réclame qu'on puisse soit trouver des puits sûrs et des oasis soit voyager avec des montures économes en eau<sup>7</sup> et en transportant une part importante de l'eau nécessaire à la survie des hommes<sup>8</sup>. Cette traversée est dangereuse et on ne la tente point sans de fortes raisons.

Ce constat, sur lequel tous les chercheurs s'accordent aujourd'hui, rend quelque peu académiques les débats anciens sur les grandes traversées de

2. J. Leclant et P. Huard, 1980; voir surtout les conclusions, p.517-528.

3. *Ibid.*, carte p.80.

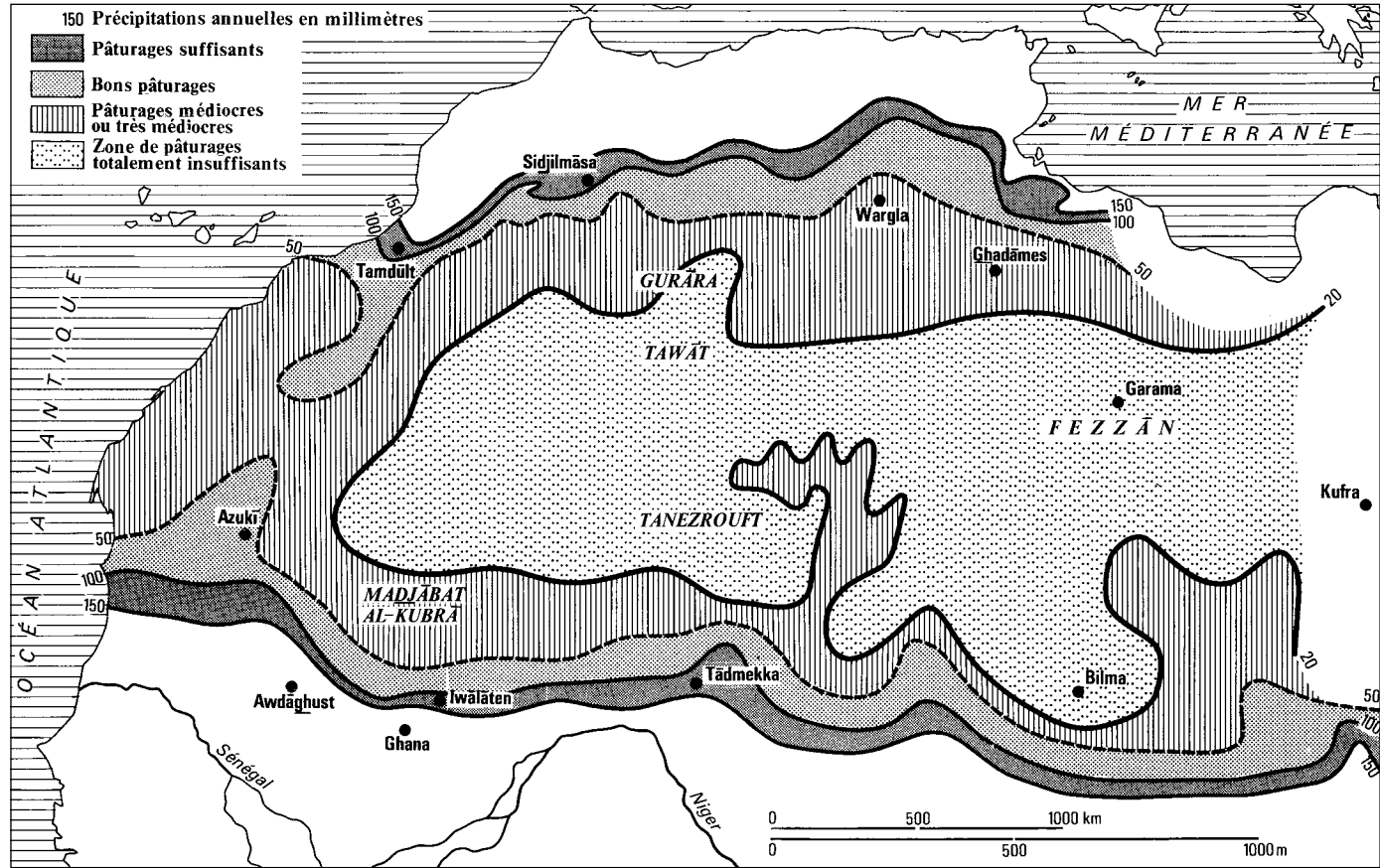
4. H. J. Hugot, 1979, surtout p.213 et suiv. et p.673 et suiv.; J. P. Roset, 1983; R. Kuper (dir. publ.), 1978; *Colloque de Nouakchott*, 1976; C. Toupet, 1977.

5. La littérature sur l'évolution climatique du Sahara est parvenue aujourd'hui à un bon niveau de synthèse; voir par exemple, sur les conséquences humaines: R. Kuper (dir. publ.), 1978; H. J. Hugot, 1979; J. Leclant et P. Huard, 1980; et sur les transformations des conditions de vie, pages saisissantes dans T. Monod (1958) à propos de la Madjābat al-Kubrā. On consultera aussi S. E. Nicholson, 1979, p.31-50; résumé de S. E. Nicholson, 1976, une thèse importante. D'une manière générale, les progrès de la recherche sur l'histoire de l'évolution de l'environnement en Afrique occidentale sont régulièrement publiés dans le *Bulletin de l'ASEQUA* (Dakar).

6. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.* (1983) contient une étude précise de l'évolution historique de la nappe aquifère à Awdāghust et des causes probables de son effondrement.

7. Sur le dromadaire et sa place historique: R. Mauny, 1961, p.287 et suiv.; C. de Lespinay, 1981.

8. T. Monod (1973a, p.31) montre bien que le Sahara est le plus difficile de tous les déserts, 60 % de son territoire étant frappés d'aridité, dont 15 % totalement dénués de végétation.



14.1. La zone désertique à traverser: carte actuelle des isohyètes. [Source: Hugot, 1979, et Godinho, 1956.]

l'espace saharien en des temps plus reculés<sup>9</sup>. Même s'il est prouvé un jour qu'elles ont existé, l'écartement inexorable des deux rives du désert<sup>10</sup> les a rendues difficiles ou impossibles, en trajet continu, au moment où s'achève ce qu'il est convenu d'appeler l'Antiquité<sup>11</sup>. Des populations, probablement berbérophones, se sont mises en place au Sahara, dans des conditions et à des dates mal connues, entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, qui vont jouer un rôle important dans les relations de traversée<sup>12</sup>. Le rôle économique de ces groupes sahariens est, avant le VIII<sup>e</sup> siècle, très mal connu de nous. Ce n'est pas une raison pour nier l'existence de relations segmentaires, par leur intermédiaire, entre l'Afrique septentrionale et des points plus ou moins enfoncés dans le désert<sup>13</sup> ou même vers le sud et la zone sahélienne. Les confédérations « berbères » des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles<sup>14</sup> ont eu, les premières, l'occasion de tenter la traversée grâce à la diffusion rapide, depuis quelques siècles, du dromadaire<sup>15</sup>. En effet, seul cet animal pouvait permettre des longs raids d'un à deux mille kilomètres entre les deux rives du Sahara. Ni les chars, à l'activité économique desquels on ne croit plus beaucoup<sup>16</sup> ni les chevaux, alors récemment introduits au Sahara<sup>17</sup> ni les ânes, vieux et sobres, habitués de ces régions, ni les lents bœufs porteurs, dont les rupestres attestent l'existence<sup>18</sup> ne correspondaient aux exigences d'un difficile commerce pondéreux à longue distance; ce qui va caractériser les caravanes, à partir du X<sup>e</sup> siècle au moins, c'est le nombre des porteurs pour des charges imposantes destinées à l'échange du principal produit recherché au sud du Sahara: l'or.

Reste à savoir par où passer pour limiter les risques. Le soin mis par les auteurs arabes des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles à décrire par le menu les itinéraires du trafic transsaharien indique assez que toute improvisation risquait d'être fatale. Il existe des zones de passage privilégiées que les conditions physiques

9. Par exemple, O. du Puygaudeau, 1966.

10. Sur les conséquences, au sud, de cet écartement, voir les études très suggestives de S. Daveau et C. Toupet (1963) et de C. Toupet (1977). Elles apportent des illustrations qui correspondent à la période étudiée ici.

11. Les travaux les plus récents concluent par la négative en matière de relations commerciales transsahariennes régulières après la fin du Néolithique; voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, ch. 20; J. Desanges, 1976, p. 213, 374; G. Camps, 1980, p. 65 et suiv.

12. Voir H. T. Norris, 1972; T. Lewicki, 1978; G. Camps, 1980, et chapitre 11 ci-dessus.

13. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 514-515.

14. Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 508; G. Camps, 1980. On s'est interrogé aussi sur la présence éventuelle de berbérophones de religion juive dans ces régions.

15. Une mise au point récente (C. de Lespinay, 1981; H. J. Hugot, 1979, p. 145) fait remarquer qu'on ne trouve aucune trace d'ossements de dromadaires dans les foyers néolithiques, convenablement datés, du Sahara et que leurs représentations par peintures ou sculptures sont tardives.

16. G. Camps, 1980, p. 65; H. J. Hugot, 1979, p. 566 et suiv.

17. H. J. Hugot, 1979, p. 111 et suiv.

18. H. J. Hugot, 1979, p. 675, 574-575; Hugot croit à l'importance historique des chars à bœufs; mais ils sont inadaptés à un réel commerce transsaharien, nous semble-t-il, alors que — Hugot le montre bien p. 573 — ils ont pu jouer un rôle pour le transport, sur de plus courtes distances, de matières telles que le bois, l'argile, les roseaux, en particulier dans les savanes méridionales du Sahel.

conseillent et que l'habitude va consacrer. On parle parfois — al-Bakrī y fait allusion au XI<sup>e</sup> siècle mais sans lui attribuer une réelle importance<sup>19</sup> — d'un itinéraire côtier; la recherche récente en a révélé les difficultés, donc les dangers: entre les 26<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> degrés de latitude, la côte, tout à fait inhospitalière, est vide de toute trace humaine même pour l'époque néolithique<sup>20</sup>.

Plus à l'est, le rapprochement des isohyètes 50 millimètres nord et sud crée, sur le territoire de l'actuelle Mauritanie, une zone relativement propice aux relations; là s'installera Azuķī. Encore plus à l'est existent au nord la vallée de la Saura, le Gurāra et le Tūwāt, qui ont vite attiré l'attention des caravaniers<sup>21</sup>; l'exceptionnelle importance de cet axe va en faire, à partir du X<sup>e</sup> siècle, un des points de passage les plus fréquentés par les caravanes. Plus à l'est encore, il faut aller jusqu'au Mzāb, à Wargla, et glisser vers le sud jusqu'à l'Adrār des Ifoghas et la vallée du Tilemsi<sup>22</sup> pour retrouver un axe aussi commode que le précédent; mais Wargla n'apparaît dans l'histoire qu'au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>; peut-être est-elle alors une étape sur la route qui va de Tāhert vers Gao<sup>24</sup>; près d'elle s'est créée Isedraten (Sadrāta), la ville du refuge pour les ibadites chassés de Tāhert par le triomphe fatimide au début du X<sup>e</sup> siècle; Isedraten n'a pas vécu longtemps dans un environnement difficile<sup>25</sup>. Mais le Mzāb, où les villes se développent au XI<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> et Wargla, prospère depuis le X<sup>e</sup> siècle, constituent un pôle de développement des relations transsahariennes comparables au Tūwāt.

Au dernier quart du VIII<sup>e</sup> siècle, on considérait, à Tāhert, que « les routes menant au Soudan s'ouvrent au négoce et au trafic »<sup>27</sup>. On peut donc dater de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle la première impulsion vers des relations avec le *Bilād al-Sūdān*; mais ces relations ne sont durablement établies et attestées qu'au X<sup>e</sup> siècle. Si les berbérophones ont été les premiers expérimentateurs des trajets transsahariens, il faut, pour ouvrir ceux-ci au commerce régulier, des incitations économiques et une volonté humaine dont on ne fait qu'entrevoir les prodromes à Tāhert; les « conditions naturelles » ne suffisent pas à créer les itinéraires; il y faut des besoins économiques.

Plus à l'est, l'existence de relations anciennes est d'autant plus évidente qu'on va plus près du Nil. Mais les travaux actuellement publiés ne permettent pas de tracer un parcours très sûr. Le rôle des Garamantes demeure objet de controverse<sup>28</sup>; entre Fezzān et lac Tchad, on suppose maintenant que des échanges ont lieu; et aussi que le Kawār fournit du sel au sud<sup>29</sup>; cependant,

19. J. M. Cuoq, 1975, p. 95.

20. N. Petitmaire, 1978, p. 327; à compléter par J. C. Rosso et N. Petitmaire, 1978.

21. Voir J. L. Echallier (1970), qui date du X<sup>e</sup> siècle les plus vieilles installations dans le Tūwāt et le Gurāra.

22. J. P. Blanck (1968), montre que la vallée du Tilemsi était encore probablement drainée 5 500 ans avant l'ère chrétienne et qu'elle l'était certainement il y a 10 000 ans.

23. T. Lewicki, 1976.

24. *Ibid.*, p. 12.

25. La ville a été abandonnée au cours du XI<sup>e</sup> siècle.

26. H. Didillon, J. M. Didillon, C. Donnadiou et P. Donnadiou, 1977, p. 32; A. Ravereau, 1981.

27. T. Lewicki, 1962.

28. Voir R. C. C. Law, 1967*b*; J. Desanges, 1962, 1976; G. Camps, 1980.

29. D. Lange, 1978, p. 497-499.

rien ne permet encore d'esquisser un schéma des échanges éventuels avec les peuples qui vivent au sud du lac Tchad<sup>30</sup>. Peut-être un axe qui irait du Tchad à la Tripolitaine a-t-il servi à l'exportation d'esclaves depuis une date impossible à préciser; c'est ce que tend à faire penser la lecture d'al-Ya'qūbī, qui décrit la situation au milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

Lorsqu'on approche du Nil, les réseaux sont beaucoup plus anciennement établis, sur le fleuve et sur un axe qui le double, à l'ouest, le long du chapelet d'oasis; entre celles-ci et le fleuve, des liaisons transversales existent aussi<sup>32</sup>; de même sont assurées les liaisons par caravanes avec la mer Rouge, depuis l'époque hellénistique au moins<sup>33</sup>. Rien ne change des temps anciens de l'Égypte pharaonique à l'époque dont nous nous occupons, à l'exception probablement d'un paramètre: les relations avec la Nubie. Celles-ci ont été gelées par un pacte — *baḳt* — entre les musulmans maîtres de l'Égypte et la dynastie des Makurra. Ce pacte, convenu à l'avantage des deux parties<sup>34</sup> et par lequel sont livrés au Nord, chaque année, plusieurs centaines d'esclaves noirs, est exécuté plus ou moins régulièrement jusqu'aux temps des Mamlūk. Le verrou nubien gêne probablement, pour les musulmans d'Égypte, l'accès direct par le Dārfūr à la cuvette tchadienne; il en est ainsi jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle et le fait revêt un grand intérêt économique. Ceci n'a jamais empêché les maîtres musulmans de l'Égypte d'accéder aux réserves d'or du Wādī al-ʿAllāḳī ou de la Nubie, mais leurs relations avec le *Bilād al-Sūdān* s'en trouvent compliquées. Le seul itinéraire libre passe par une vieille route, bien connue de l'Antiquité dans son premier tronçon, du Nil à l'oasis de Sīwa; aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, d'intelligents moines ont greffé sur cet itinéraire un commerce de reliques de saint Menas dont le monastère est situé aux environs d'Alexandrie<sup>35</sup>. Diverses études permettent d'admettre que la route passe par l'oasis de Kufra<sup>36</sup>. Ensuite, probablement, on traversait le Kawār d'est en ouest, en passant par al-Ḳaṣāba (Gezabi)<sup>37</sup> pour gagner Maranda (Marandet) et Gao.

De cette route, al-Ya'qūbī parle, vaguement mais au présent au IX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>; Ibn Ḥawḳal la considère comme abandonnée, un siècle plus tard, parce que trop dangereuse<sup>39</sup>. Ce dernier marque, par ses descriptions, une rupture importante. Lorsque l'on dresse (fig. 14.2) un graphique d'ensemble des itinéraires

30. J. P. Lebeuf, A. M. D. Lebeuf, F. Treinen-Claustre et J. Courtin, 1980; J. P. Lebeuf, 1981. Dans ce dernier travail de synthèse, l'auteur envisage la pénétration au sud, au IX<sup>e</sup> siècle, de chasseurs à sagaie venus du nord du lac Tchad.

31. J. M. Cuoq, 1975, p. 49. Voir D. Lange et S. Berthoud (1977, p. 34-35) dont les hypothèses semblent tout à fait raisonnables.

32. Sur le système des routes, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 20.

33. Sur le développement de ces relations avec la mer Rouge à l'époque fatimide, voir J. C. Garcin, 1976, p. 71 et suiv.

34. Sur le *baḳt*, voir L. Török, 1978. Pour la période fatimide, voir I. B. Beshir, 1975. Voir aussi le chapitre 8 ci-dessus.

35. J. Devisse, 1979a, p. 38 et suiv.

36. T. Lewicki, 1965c.

37. D. Lange et S. Berthoud, 1977, p. 33. Sur cet itinéraire, voir chapitre 11 ci-dessus.

38. J. M. Cuoq, 1975, p. 49.

39. Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 58, 153.

décrits par lui, on constate qu'il frappe de décadence l'itinéraire « égyptien », mais aussi qu'il « ignore » les relations entre les régions où vivent les ibadites et le Soudan<sup>40</sup> pour ne consacrer son attention qu'à la route « fatimide », de Sidjilmāsa à Ghana; il dit du reste explicitement que c'est la route la plus fréquentée « de son temps »<sup>41</sup>. Dès qu'on dépasse Ghana au sud, l'inexactitude des renseignements fournis est flagrante: localisations fantaisistes, distances tout à fait floues; du reste, sur la carte qu'il joint à son propre texte, Ibn Ḥawqal se garde bien de placer les noms qu'il cite (Sāma, Kūgha, Ghīyārū, Kuzam) et que reprendront ses successeurs; il se contente de mentionner qu'il s'agit dans cette région des « cantons du domaine des Noirs »<sup>42</sup>.

Nous voici prévenus: tout ce qui touche à la description des itinéraires revêt un caractère politique et procède des choix de l'auteur. C'est spécialement flagrant s'agissant de la vieille route d'Égypte, dont une source iranienne, le *Hudūd al-Ālam*, rappelle, en 982-983, qu'il faut quatre-vingts jours pour effectuer ce trajet en ne trouvant qu'un seul endroit où il y a de l'eau et du fourrage et que les marchands égyptiens l'empruntent pour porter au *Bilād al-Sūdān* « du sel, du verre et du plomb »<sup>43</sup>.

L'ostracisme lancé par Ibn Ḥawqal sur la route égyptienne n'a probablement pas que des causes idéologiques et politiques; il correspond probablement à des changements économiques profonds, survenus entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle: ni al-Bakrī ni al-Idrīsī, ces deux grands descripteurs d'itinéraires transsahariens, ne feront, plus mention de la route d'Égypte; il s'est bien passé quelque chose entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle qui a conduit à son abandon.

En fait, l'essentiel va se jouer aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, entre Tripolitaine, Tchad et Atlantique, l'autre espace, autour du Nil, ayant un sort très différent.

La vie en zone sahélienne telle que la découvre aujourd'hui la recherche archéologique<sup>44</sup>

Les recherches récentes sur le fer et sur le cuivre<sup>45</sup> en Afrique occidentale remettent à elles seules en cause, pour des périodes antérieures à l'ère chrétienne, la plupart des idées reçues. Pour l'époque antérieure aux grandes traversées commerciales sahariennes, ces deux produits essentiels étaient, au sud du désert, commercialisables à longue distance sans interventions septentrionales<sup>46</sup>. A consulter la carte des sites<sup>47</sup> sur lesquels l'archéologie vient de nous renseigner et qui sont datés, on fait de surprenantes constatations quant

40. *Ibid.*, 1964, p. 68. Ibadites et nukkarites sont traités par lui de « gens impies et hypocrites » et « schismatiques ».

41. *Ibid.*, p. 58.

42. *Ibid.*, p. 61.

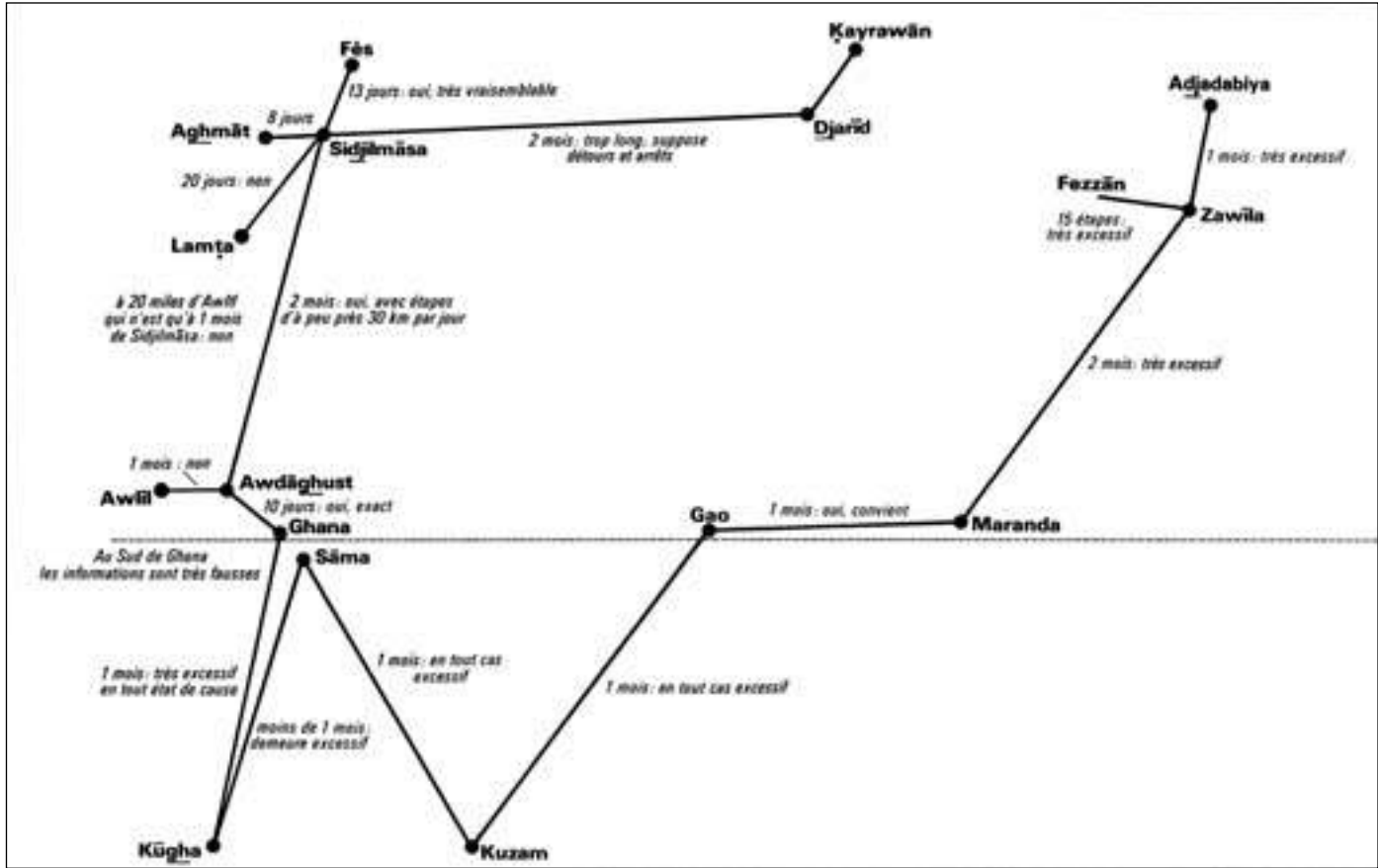
43. J. M. Cuoq, 1975, p. 69.

44. Voir J. Devisse (1982), qui fournit la bibliographie récente et une carte des sites, et S. K. McIntosh et R. J. McIntosh (1981).

45. En dehors de S. Bernus et P. Gouletquer (1974, 1976), voir D. Calvoceossi et N. David (1979), et D. Grebenart (1983).

46. Voir en particulier R. J. McIntosh et S. K. McIntosh, 1981; S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*. Je reprends la plupart de leurs conclusions.

47. Voir R. J. McIntosh et S. K. McIntosh, 1981; J. Devisse, 1982.



14.2. Itinéraires décrits par Ibn Ḥawqal. [Source: J. Devise.]

à l'importance de la vallée moyenne du Niger et du territoire du Sénégal dans ces découvertes récentes.

Avant le V<sup>e</sup> siècle, les sites de la région de Bandiagara-Tolloy (du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne), de Jenné-Jeno (phase I de -200 à + 50 et phase II de + 50 à + 400) et de Begho ont livré des preuves de l'intensité de la vie dans les trois régions considérées.

Pour les V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne, sans qu'il soit besoin de penser à des influences transsahariennes, la vie est active, les fouilles le prouvent, aussi bien dans la vallée du Sénégal<sup>48</sup> que dans la moitié sud de ce pays; elle est éveillée aussi, remarquablement, de Niani à Tondidaru, le long des vallées du Niger et jusqu'aux environs de l'actuelle Niamey. Marandet, Ife et des sites de Côte d'Ivoire montrent également une vie très active. La vie collective organisée, avec travail des métaux, division du travail, échanges, est organisée, au Sahel, avant toute apparition d'un puissant commerce saharien. On peut, sans crainte d'être démenti par les recherches futures, dire aujourd'hui que toute l'infrastructure du peuplement et de la vie économique dans les vallées du Sénégal et du Niger, et sans doute plus au sud, est en place durant ces « siècles obscurs »<sup>49</sup>.

Si l'on passe aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, on s'aperçoit qu'en-dehors du développement qui se poursuit d'ailleurs encore aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, les seules nouveautés consistent dans l'émergence des cités marchandes du Nord: Tegdaoust, Kumbi Saleh; les mêmes tendances caractérisent les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, avec l'émergence d'Azuķī puis de Walāta et le renforcement, à nouveau, de la vie des zones du Sénégal et du Niger.

L'examen détaillé des résultats obtenus sur les chantiers renforce la conviction que d'importantes cultures sahéliennes sont en cours de résurrection par la recherche, cultures avec lesquelles allaient entrer en contact les commerçants venus du Nord. Pour les périodes antérieures au VII<sup>e</sup> siècle, Tondidarou<sup>50</sup>, Jenné-Jeno<sup>51</sup>, Bandiagara<sup>52</sup>, ont fourni une ample moisson; les remarques de S. K. McIntosh et R. J. McIntosh sont particulièrement importantes s'agissant du commerce du cuivre et du fer dans le delta intérieur du Niger<sup>53</sup>. Pour les diverses régions du Sénégal, les informations sont

48. De très récentes recherches encore inédites sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal apportent une moisson surprenante de faits nouveaux. Il convient de suivre attentivement les prochaines publications de l'Institut mauritanien de la recherche scientifique.

49. Bien entendu, ce bond en arrière dans nos connaissances ne saurait nous convaincre que, entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, nous nous trouvons aux origines de la vie organisée, des échanges et du développement culturel en Afrique sahélienne. Les récentes découvertes relatives au fer et au cuivre suffiraient, à elles seules, à mettre en garde contre cette nouvelle erreur d'appréciation. Ces découvertes mettent en cause les orientations données par J. Anquandah (1976) à sa description de l'évolution économique du Sahel.

50. J. F. Saliège, Y. Person, I. Barry et P. Fontes, 1980. Datation au carbone 14, rectifiées, très précises: 1330 BP -40, 1245 BP + 40, soit entre + 620 et + 655.

51. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b: le site, selon ces auteurs, avait une vie urbaine dès le II<sup>e</sup> siècle; vers 900-1000 de l'ère chrétienne, ils estiment la superficie de la ville à 40 hectares.

52. R. M. A. Bedaux, 1972.

53. Il existe, en particulier, dès les périodes II et III (50 à 400 et 400 à 900), quelques rares importations de cuivre qui ne peuvent évidemment provenir du commerce transsaharien; S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p. 76. Les auteurs tiennent, p. 444-445, le même raisonnement



moins détaillées<sup>54</sup> mais l'importance même des zones prospectées a donné lieu à des évaluations discutables mais non négligeables sur la densité du peuplement entre le fleuve et la Gambie durant le I<sup>er</sup> millénaire<sup>55</sup>. Le site de Sintiu-Bara, encore incomplètement publié, a livré un matériel en bronze de grand intérêt<sup>56</sup>. La découverte, dans les sites du fleuve, de nombreux disques à fabriquer des cordes, pour cette période, est trop récente encore pour être interprétée avec sûreté; elle implique, elle aussi, un bon développement des techniques<sup>57</sup>. Tegdaoust a livré, pour les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, peut-être même pour une date plus ancienne, les traces, abondantes et cohérentes, d'une métallurgie des alliages de cuivre, dont l'une des matières premières provenait probablement d'Akdjudjt<sup>58</sup>; des preuves archéologiques d'utilisation de moules à la cire perdue y ont été retrouvées pour les mêmes périodes anciennes<sup>59</sup>; cette métallurgie locale, qui paraît assurer la continuité de celle sur laquelle N. Lambert a fait porter ses études<sup>60</sup>, a certainement joué, très tôt, un rôle économique interrégional.

Si, enfin, on totalise les informations, si rares encore, apportées en matière de rapport à l'environnement, d'élevage, d'agriculture et d'alimentation, on note, toujours pour cette époque antérieure aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, quelques résultats récents et importants, toujours empruntés aux recherches archéologiques. A Jenné-Jeno, deux espèces de bovidés et des poissons sont consommés dès la première période; le riz (*Oryza glaberrima*) est peut-être aussi déjà consommé<sup>61</sup>; il est attesté après + 400 et avant + 900 (phase III) au même titre qu'un mil<sup>62</sup>. Cependant l'espérance de vie paraît encore mince, à en juger par l'âge des squelettes découverts; six n'ont probablement pas vécu au-delà de vingt-cinq ans, un au-delà de trente ans, trois entre trente et trente-cinq ans, un entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans<sup>63</sup>. A Tegdaoust, dès l'origine — VIII<sup>e</sup> siècle ou plus tôt — le bœuf est abondant; les volatiles — pintades — et les animaux domestiques ou d'élevage constituent des éléments importants de l'alimentation<sup>64</sup>. A Niani, le sorgho est attesté aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles et, probablement, les lentilles aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles<sup>65</sup>.

concernant le fer, non produit localement et probablement échangé avec des régions productrices situées en amont.

54. Voir G. Thilmans, C. Descamps et B. Khayat, 1980.

55. V. Martin et C. Becker, 1974b. Se reporter à l'*Atlas national du Sénégal* (1977, feuille 8, p.51) pour les sites préhistoriques de la Sénégambe.

56. A. Ravisé et G. Thilmans, 1978, 1983.

57. G. Thilmans (1979) fait état d'une liste des découvertes effectuées sur quarante-deux sites, dont dix ont fourni plus de dix exemplaires. Un disque à corder a été, semble-t-il, découvert aussi à Tegdaoust (D. Robert, 1980).

58. Voir C. Vanacker, 1979, p.136 et suiv.; J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983; J. Polet, 1985; D. Robert-Chaleix, à paraître; B. Saison, à paraître.

59. D. Robert-Chaleix, à paraître.

60. Voir N. Lambert, 1971.

61. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p. 188.

62. *Ibid.*, p. 190.

63. *Ibid.*, p. 177 et suiv.

64. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983.

65. W. Filipowiak, 1979, p. 107 et 113.

Tout, aujourd'hui, permet donc de montrer que les sociétés avec lesquelles les hommes du Nord allaient entrer en contact par le Sahara étaient cohérentes, bien organisées, pourvues de villes, capables d'échanges parfois lointains; il faudrait ajouter à tout ce qui vient d'être dit, de ce dernier point de vue, la probable existence de réseaux d'échange du sel dès ce moment<sup>66</sup>; il faut ici se souvenir du témoignage du *Hudūd al-Ālam* cité plus haut et aussi de celui d'al-Muhallabī qui montre qu'au X<sup>e</sup> siècle la principale richesse des princes de Gao consistait en leurs réserves de sel<sup>67</sup>.

### La situation au nord du Sahara

Il nous suffira ici de retenir les éléments de la situation au nord du Sahara qui seront éventuellement importants pour l'histoire économique<sup>68</sup> et celle des relations transsahariennes.

Dans l'actuel Maroc, cinq zones nous concernent. L'une, dans les plaines atlantiques et une bonne partie du Rīf, est aux mains de peuples qui vont demeurer longtemps indépendants; les plus représentatifs, les Barghawāta, restent rétifs à toute domination au moins jusqu'à l'époque almoravide; ils n'en jouent pas moins un certain rôle, mal connu aujourd'hui, par leurs relations économiques avec l'Espagne musulmane en particulier; en apparence, leurs relations avec le Sahel sont demeurées nulles. Les Idrisides, divisés en nombreuses branches régnantes, dominent le Nord, autour de Fès, leur capitale et leur création, et de Meknès, mais aussi le Moyen-Atlas. A en juger par les travaux publiés jusqu'à présent, ils n'ont pas entretenu de relations avec le monde noir<sup>69</sup>. Au nord, une série de ports, de Ceuta à Honayn, assurent une liaison constante par cabotage avec l'Espagne voisine; ces ports sont plus ou moins directement et en permanence dépendants de l'économie andalouse<sup>70</sup>. Le Sūs, entre Atlas et Anti-Atlas, jouit, très tôt, auprès des auteurs arabes, de la réputation économique de terre d'abondance<sup>71</sup>; là apparaît une première tête de ligne des routes vers le Sud: Tāmdūlt<sup>72</sup>; elles se multiplient, de part et d'autre de l'Atlas et dans la vallée du Dar'a jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Enfin, au revers saharien du Moyen-Atlas, Sidjilmāsa, sur la fondation de laquelle al-Bakrī rapporte plusieurs versions contradictoires, commence, en tout cas

66. J. Devisse, 1970; entre la côte atlantique et le Niger; le Tāgant mauritanien et Awdāghust constituent des relais importants; il faut probablement penser à des échanges comparables entre le Kawār et le Tchad (D. Lange et S. Berthoud, 1977), entre l'Air et les régions voisines, etc. C'est aussi l'avis de S. K. McIntosh et R. J. McIntosh (1980b, p. 446), qui pensent, sans étudier le dossier plus avant, que le commerce du sel était très actif, au sud du Sahara, dès le V<sup>e</sup> siècle.

67. J. M. Cuoq, 1975, p. 78.

68. Sur les relations économiques entre régions du nord du continent, voir C. Vanacker, 1973.

69. D. Eustache, 1970-1971. Il n'existe, d'après le catalogue minutieusement dressé par cet auteur, pas une seule trace de monnayage or pour les Idrisides. L'argument est fort, mais il n'est pas décisif lorsqu'il s'agit des relations avec le Sud.

70. A en croire Ibn Ḥawkal au X<sup>e</sup> siècle, l'influence espagnole s'étend jusqu'au Sebou, sur la côte atlantique; voir Ibn Ḥawkal, 1964, p. 77.

71. Ibn Ḥawkal, 1964, p. 89.

72. B. Rosenberger, 1970b, p. 106; la ville existe au X<sup>e</sup> siècle: al-Ya'qūbī en parle.

dans la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, à jouer un rôle de port caravanier pour les relations avec le Sud<sup>73</sup>.

Au sud, s'ouvre — tous les auteurs le disent — le domaine des grands chameliers, maîtres du désert, qui ne connaissent ni le pain ni l'agriculture et vivent en symbiose profonde avec le chameau. Parmi eux, au X<sup>e</sup> siècle, Ibn Ḥawḳal nomme déjà les Banū Massūfa, excellents connaisseurs des routes, voilés, qui traversent le désert en hiver<sup>74</sup>; un peu plus tôt, Ibn al-Faḳīh a nommé les Lamṭa qui, déjà, fabriquent des boucliers célèbres « qu'ils font tremper une année entière dans le lait aigre. Le sabre rebondit sur ces boucliers<sup>75</sup> »; on a reconnu les « adargues » dont a longuement parlé R. Mauny<sup>76</sup>. L'islamisation de ces groupes a été étudiée par T. Lewicki<sup>77</sup>; sans doute reste-t-il encore beaucoup à découvrir sur ce thème difficile.

Le pôle ifrikiyen a, la pacification des Berbères achevée, et particulièrement à l'époque aghlabide, une plus considérable importance. Ce qui nous intéresse sans doute le plus ici, s'agissant des relations transsahariennes, c'est l'existence d'une frappe de dinars<sup>78</sup>.

Nous disposons d'une enquête de S. Ehrenkreutz<sup>79</sup> sur 45 dinars aghlabides, tous d'excellent aloi<sup>80</sup> (en moyenne à 98,99 %); la répartition chronologique montre que les frappes les moins riches en or datent du début du IX<sup>e</sup> siècle et que ces frappes sont, après 817, de très bonne qualité; les pièces à 100 % d'or apparaissent entre 841 et 863<sup>81</sup>. Les Aghlabides, donc, se sont procuré de l'or pour leur frappe. Cet or vient-il pour une part importante de la conquête de la Sicile<sup>82</sup>? Est-il, au contraire, au IX<sup>e</sup> siècle, apporté du *Bilād al-Sūdān*<sup>83</sup>? Les historiens en discutent encore beaucoup<sup>84</sup>. D'une part, nous ne possédons pas, pour l'époque aghlabide, les importantes recherches de

73. Al-Ya'ḳūbī (voir J. M. Cuoq, 1975, p.48) dit qu'on joint cette ville au pays des Noirs en cinquante jours environ. Pour Ibn Ḥawḳal déjà, au X<sup>e</sup> siècle, le commerce de Sidjilmāsa avec le Sud est « ininterrompu ».

74. Ibn Ḥawḳal, 1964, p.100.

75. J. M. Cuoq, 1975, p.54; le texte date de 903.

76. R. Mauny, 1961.

77. T. Lewicki, 1970.

78. Ceci est insuffisamment approfondi dans J. Devisse, 1970, p.140.

79. A. S. Ehrenkreutz, 1963.

80. *Ibid.*, p.251; un seul contient seulement 83 % d'or; pour les autres six contiennent entre 95 et 97 % d'or; vingt-deux en contiennent 99 %, et trois en contiennent 100 %.

81. *Ibid.*, 1963, p.252.

82. C'est une hypothèse de M. Talbi, 1966, p.250-251.

83. *Ibid.*, p.458; l'auteur fait remarquer l'importance de la participation des Noirs à la garde émirale; ceux-ci peuvent, il est vrai, provenir de la région tchadienne et de l'axe d'exportation d'esclaves dont il a été question plus haut. Quoi qu'il en soit, la venue de Noirs en Ifriḳiya est indirectement soulignée par une étude récente du temporel de l'abbaye de Monreale après la reconquête normande du XI<sup>e</sup> siècle. Des Noirs, venus d'Ifriḳiya, figurent dans la main-d'œuvre musulmane dont dispose l'abbaye; voir M. Bercher, A. Courteaux et J. Mouton, 1979.

84. H. Djait, M. Talbi, F. Dachraoui, A. Bouib et M. A. M'Rabet ([s. d.], p.57) pensent que les relations avec le monde noir demeurent du domaine de l'hypothèse; M. Talbi (1966, p.173) considère que l'activité si vive de l'Ifriḳiya aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles dont parlent les lettres des marchands juifs étudiées par S. Goitein implique que la même activité existait déjà au IX<sup>e</sup> siècle. Ce qui postule l'importation d'or africain.

laboratoire conduites par R. Messier pour les dinars des époques suivantes<sup>85</sup>. D'autre part, la documentation est mince et difficile à interpréter. T. Lewicki a, dans les très nombreux travaux qu'il a consacrés aux ibadites<sup>86</sup> souligné que ceux-ci opposaient une barrière politique et idéologique à la pénétration des Aghlabides vers le sud; il n'a jamais dit ni démontré que, même s'ils avaient le monopole de la circulation sur les pistes sahariennes, ils n'avaient pas vendu d'or aux gouverneurs de Ḳayrāwan. Al-Bakrī, au IX<sup>e</sup> siècle, attribue le creusement de puits, sur la route qui va de Tāmdūlt à Awdāghust, à 'Abd al-Rahmān ibn Abī 'Ubayda al-Fihrī; celui-ci s'est emparé du gouvernement de l'Ifrīkiya en 747<sup>87</sup>; il a été assassiné en 755. Une source récemment publiée dit qu'en 135/752-753, il a pillé Tlemcen et subjugué tout le Maghreb<sup>88</sup>. Au même homme, nettement plus tôt (vers 734), est attribuée une expédition vers les pays de l'or qui lui aurait été confiée par le gouverneur de l'Ifrīkiya<sup>89</sup>. Même si le raid est historique, même s'il a donné lieu au creusement des puits en question, le plus méridional se trouvant au plus sur le 23<sup>e</sup> parallèle, on est très loin du compte, s'agissant de l'organisation d'une route vers Awdāghust (sur le 17<sup>e</sup> parallèle) et le pays de l'or<sup>90</sup>. Il apparaît curieux qu'un Ifrikiyen ait voulu faire explorer une route aussi occidentale et non point celle, plus évidemment accessible, qui passait par le Mzāb. Il n'est pas, actuellement, possible de connaître dans le détail ce qu'ont pu être les relations économiques, aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, entre l'Ifrīkiya et l'Afrique occidentale ni même de savoir s'il a existé une politique cohérente des Aghlabides dans ce domaine. Tout au plus peut-on tenir pour à peu près assuré que les ibadites, maîtres des régions qui s'étendent de la Tripolitaine méridionale — Djabal Nafūsa — à l'Algérie occidentale actuelle, ont, eux, dès ce moment, tenté d'organiser une relation régulière transsaharienne. La présence de l'or en Ifrīkiya incite à le penser; la certitude que des relations ont existé entre Tāhert et Gao conduit à attacher plus de crédit encore à cette hypothèse. Tāhert devient ainsi l'une des clés principales des premières relations transsahariennes régulières que nous connaissons. Ces relations concernaient Gao, non point Ghana, et il n'est pas interdit de se demander si les commerçants de Tāhert n'ont pas cherché à fournir à Gao le sel que les princes de ce lieu stockaient et revendaient. Il faut, enfin, se souvenir que l'imam de Tāhert a cherché dans une alliance matrimoniale avec les Midrarites de Sidjilmāsa à obtenir une éventuelle participation au commerce naissant de la route occidentale.

Ainsi, pour les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, en attendant qu'une meilleure documentation soit, éventuellement, mise à la disposition des chercheurs, en particulier par la fouille de Sidjilmāsa et de Tāhert, en est-on, pour le moment, réduit aux hypothèses, s'agissant de la mise en place des futurs grands ports septentrionaux du commerce transsaharien: Tāmdult, Sidjilmāsa, Tāhert,

85. Voir ci-après, p. 415, note 127.

86. Bibliographie, pour l'essentiel, dans J. Devisse, 1970, p. 124.

87. Voir E. Lévi-Provençal, 1960a.

88. H. R. Idris, 1971, p. 124.

89. Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1922, p. 217.

90. Voir S. Daveau, 1970, p. 33-35.

Wargla, les villes du Djarīd; et aussi de la première organisation des caravanes transsahariennes.

Ici encore, comme dans le cas de la route d'Égypte, il faut tout de suite observer que tous les paramètres du problème changent avec les descriptions d'Ibn Ḥawḳal, qui fait référence à une situation du milieu du X<sup>e</sup> siècle, et aussi avec celle d'al-Bakrī, qui, à travers les nombreux emprunts qu'il a fait à al-Warrāk, auteur du X<sup>e</sup> siècle, parle parfois, lui aussi, de la situation du X<sup>e</sup> siècle. Tout nous conduit à constater que ce siècle — ou la période qui va de 850 à 950 — est celui où se sont produits les événements décisifs qui ont abouti à un commerce transsaharien régulier.

Quel commerce, à la recherche de quels biens ?

Si l'on se place au VIII<sup>e</sup> siècle, les deux derniers millénaires viennent, entre les deux zones dont il vient d'être question, d'élargir les difficultés géographiques de la communication; mais aussi, depuis quelques siècles, un moyen précieux de traversée du désert — le dromadaire — est en place.

Il manque cependant un maillon essentiel: que peut-on aller chercher de l'autre côté du désert? Pour le Sud, la réponse est probablement très mince, les besoins d'une alimentation très différente, dans ses produits et ses équilibres, de celle de la Méditerranée sont certainement mieux satisfaits par le Sud adjacent que par le Nord transsaharien; sans doute le sel, sans être abondant, est-il en suffisance relative grâce à la multitude des procédés et des points de cueillette ou de fabrication. Il ne faut probablement pas se laisser abuser par les sources arabes postérieures à Ibn Ḥawḳal; celles-ci créent, pour nous, l'impression que l'Afrique sahélienne, qui manquerait totalement de sel, serait à la merci des marchands venus du Nord et de leur offre de ce produit.

En réalité, et sans nier l'immense disparité des prix du sel importé du Nord<sup>91</sup> avec ceux que l'on pratiquait en Méditerranée, on peut nuancer le raisonnement. Awlīl — Ibn Ḥawḳal, al-Bakrī et al-Idrīsī le signalent — n'a cessé ni de produire ni d'exporter du sel; pour le premier c'est la principale mine au sud du Sahara<sup>92</sup>; le deuxième insiste sur la vie de la région productrice où l'on consomme des tortues de mer<sup>93</sup>, dans un secteur de la côte qui fournit aussi de l'ambre gris<sup>94</sup>; le troisième montre que la mine joue encore un rôle régional important et que sa production, transportée par bateaux sur «le Nil», gagne l'ensemble du «Pays des Noirs»<sup>95</sup>. Tout le raisonnement d'Ibn Ḥawḳal et des auteurs suivants consiste à montrer que les commerçants venus du Nord, d'abord clients d'Awlīl, et obligés, à partir de cette mine, de passer par Awdāghust, remarquablement située sur un bon point d'eau entre la côte et la vallée du Niger, ont progressivement découvert le moyen de raccourcir un tel itinéraire par l'exploitation de réserves de sel placées

91. J. Devisse, 1970, p. 111 et suiv., avec les nuances que nous introduisons maintenant.

92. Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 91; il semble, en fait, n'en point connaître d'autre.

93. R. Mauny, 1961, p. 260.

94. *Ibid.*, p. 155.

95. *Ibid.*, p. 407.

sur le trajet nord-sud en plein Sahara. Ils ont donc acquis les moyens d'une pression accrue sur le marché du sel au sud et amplifiée, à travers les exemples de Ghana et d'Awdāghust, l'impression d'un besoin sans satisfaction, alors qu'il s'agit d'une pression de plus en plus forte à l'écoulement d'un produit monopolisé dans son extraction et son transport. Mais l'histoire de la production et de la consommation du sel en savane et en forêt reste à écrire et cette production échappe probablement à la pression du Nord. Le Sud n'a pas davantage besoin de cuivre, contrairement à ce que l'on pensait il y a vingt ans, ni de fer, produit déjà de manière dispersée mais suffisante. Si demande il y a, elle vient davantage du Nord que du Sud.

On a probablement beaucoup exagéré, s'agissant de l'Afrique occidentale et de notre période, la demande d'esclaves. Claude Cahen faisait remarquer, dès 1964, que l'intérêt du commerce à longue distance, d'après des sources arabes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles<sup>96</sup>, était très lucidement estimé en fonction des marges bénéficiaires réelles, compte tenu de la gravité des risques à courir; il faisait aussi remarquer que le commerce des esclaves n'apparaît pas, en général, comme source de grands bénéfices<sup>97</sup>. Cependant, l'importation, dit encore Claude Cahen, était indispensable car « l'essor économique général [...] exigeait et permettait l'emploi d'une croissante main-d'œuvre que l'esclavage était le moyen le plus facile de se procurer »<sup>98</sup>. Flux certain donc, mais pas moteur économique principal probablement, le trafic d'esclaves n'explique pas le commerce transsaharien. La demande annuelle est probablement limitée<sup>99</sup> et mieux organisée dans le quart nord-est du continent que dans le quart nord-ouest.

Le Nord n'a pas, c'est l'évidence, de besoins alimentaires; la distance, la disparité des bases nutritionnelles conduisent à ne pas penser qu'on a traversé le Sahara pour chercher du mil, de la kola — qui n'apparaît au Nord qu'après le XIII<sup>e</sup> siècle —, du poivre — que les marchands arabes vont chercher en Asie, les « poivres » africains n'étant destinés à une modeste commercialisation que beaucoup plus tard. De même rien ne permet de penser à la recherche, au Sud, des tissus teints à l'indigo; rien ne prouve du reste que leur production a été importante avant le XI<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>.

On est donc irrésistiblement renvoyé au produit dont tous les auteurs arabes parlent et auquel tous les historiens ont prêté attention: l'or. La

96. C. Cahen, 1977, p. 339. Sources étudiées: *Tabassur al-Tidjāra* (Iraq, IX<sup>e</sup> siècle) et *Maḥāsīn al-Tidjāra*, du sujet fatimide Abū l-Faḍl al-Dimashqī.

97. *Ibid.*, p. 341: les très hauts prix sont l'exception; en général, les prix de vente se situent entre 30 et 60 dinars.

98. *Ibid.*

99. L'exemple du *baḥt* entre la Nubie et l'Égypte permet de réfléchir en général: cinq cents esclaves, au maximum, sont remis chaque année, à Assouan, en échange des marchandises dont la cour nubienne a besoin.

100. Tout ce qui précède est très vraisemblable, s'agissant des rapports de l'Afrique du Nord et du *Bilād al-Sūdān*. Il faudrait probablement nuancer les choses, déjà, pour la Tripolitaine; le fait qu'Ibn Ḥawḳal parle de la production et de l'exportation des tissus de laine à Adjadābīya (Ibn Ḥawḳal, 1964, p. 63) conduit à se poser la question du rôle possible de l'alun du Kawār dans des termes proches de ceux qu'ont opportunément évoqués D. Lange et S. Berthoud (1977).

bibliographie sur ce sujet est énorme ; on y trouve le meilleur et le pire. Notre préoccupation, ici, n'est pas d'ordre archéologique ou ethnologique, mais avant tout économique ; dans quelles conditions, à quel moment, pour quelles fins la demande d'or, au Nord, a-t-elle conduit à l'organisation d'échanges réguliers avec le Sahel ?

Le monde musulman, gros consommateur d'or depuis les réformes de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, agit par rapport à ses périphéries, car il est lui-même assez faiblement producteur d'or, comme une vaste zone de demande. L'or vient d'Asie, de Nubie, de la récupération de trésors pharaoniques, beaucoup plus probablement, à cette époque, que de l'Afrique occidentale ou de l'actuel Zimbabwe<sup>101</sup>. L'occident musulman, à l'exception, déjà rencontrée, de l'Ifrīkiya aghlabide, ne frappe pas l'or avant le X<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup> ; à partir de ce moment, au contraire, il devient un gros consommateur d'or à monnayer. C'est aussi à partir de ce moment, la correspondance n'est évidemment pas fortuite, que les informations, émanant pour la première fois d'auteurs occidentaux du reste, sur la production africaine de l'or deviennent moins mythiques et géographiquement plus précises, au moins relativement.

Il convient d'ouvrir ici une longue parenthèse. Tous les théoriciens musulmans de la monnaie établissent une différence fondamentale entre l'or et l'argent bruts non raffinés et ces métaux une fois frappés. A La Mecque, à la veille de l'hégire, l'or brut s'appelle *tibr*, le monnayé, *ʿayn*<sup>103</sup>. R. Brunschwig établit la même distinction dans un article assez récent<sup>104</sup> entre *tibr* ou *sābika* et dinar. Ce simple constat doit rendre prudent lorsqu'on traduit le mot *tibr* par « poudre d'or ». Le relevé des occurrences *tibr* et *dhahab* dans les sources traduites par J. M. Cuoq<sup>105</sup> se révèle important à commenter.

Pour les premiers auteurs, al-Fazārī et Ibn al-Faḳīh<sup>106</sup>, *dhahab* désigne l'or, y compris celui « qui pousse comme des carottes »<sup>107</sup>. La grande importance que l'on attache en général au texte d'al-Bakrī sur ce point nous a conduit à demander à un jeune chercheur tunisien, arabisant et très bon linguiste, une traduction aussi précise que possible<sup>108</sup>. La voici : « S'il est trouvé dans toutes les mines de son pays une portion<sup>109</sup> d'or, le roi en trie<sup>110</sup>

101. Bibliographie immense et fastidieuse sur ces questions. On verra avec profit récemment : C. Cahen, 1979, 1980. Il faut rappeler ici que R. Summers (1969) estime que l'exploitation de l'or méridional a commencé au VI<sup>e</sup> siècle, qu'elle était déjà développée au VIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle alimente une forte exportation annuelle dès le X<sup>e</sup> siècle ; personne n'a, pour le moment, repris, à partir de ces données, une étude économique d'ensemble de la commercialisation de l'or du Sud comparable à celle que, nombreux, nous avons entreprise pour l'or ouest-africain.

102. En dernier lieu, C. Cahen, 1979.

103. G. P. Hennequin, 1972, p. 7-8, note 5.

104. R. Brunschwig, 1967.

105. J. M. Cuoq, 1975.

106. *Ibid.*, p. 42, 54.

107. Plus tard, au XIV<sup>e</sup> siècle, al-ʿUmarī dit que les racines du *nadīl* sont du *tibr* (J. M. Cuoq, 1975, p. 273) ; quitte à parler un peu plus loin de l'extraction du *dhahab* (*ibid.*, p. 280).

108. Il s'agit de M. Nouredine Ghali, qui prépare un doctorat d'histoire.

109. Le mot arabe *nadra* implique la rareté ; Ghali insiste sur l'idée qu'il s'agit d'une portion d'or pur qui se trouve mêlée au minerai.

110. Le mot arabe *astafā* implique l'idée d'« écrémer », de « prendre le meilleur ».

le meilleur; mais il en laisse aux gens les déchets d'or natif<sup>111</sup>. Sans cela l'or<sup>112</sup> pur entre les mains des gens deviendrait trop abondant jusqu'à baisser de valeur. La parcelle va d'une *ūkiya* à un *ratl*. On rapporte qu'il en a une chez lui, «semblable à une énorme pierre»<sup>113</sup>. »

Cette traduction apporte une solution nouvelle de l'interprétation à donner du couple *tibr-dhahab*. Dans tous les ouvrages qu'il a consultés, M. Ghali a retrouvé le sens de *tibr* indiqué ci-dessus: or natif, non frappé, non travaillé, en paillettes ou en poudre éventuellement; en tous les cas, il s'agit de l'or à l'état brut, par opposition à l'or travaillé: *dhahab*<sup>114</sup>. Au contraire, et dans tous les cas, *dhahab* implique un travail d'affinage: c'est la recherche du plus pur métal, pour l'or ou pour l'argent<sup>115</sup>. Ainsi, l'opposition entre un or non travaillé et le «cœur du métal pur» dégagé de sa gangue nous apparaît-elle comme tout à fait adéquate à la compréhension du texte d'al-Bakrī. Un peu plus loin, dans son texte, al-Bakrī écrit que les Naghmārata font commerce du *tibr*<sup>116</sup>. Il n'existe qu'une explication possible de cette contradiction: le *tibr*, abandonné aux particuliers, serait commercialisé par des marchands spécialistes, les Naghmārata (ancêtres des Wangara?), qui agiraient en dehors du contrôle du souverain. Mais que devient alors l'explication du même al-Bakrī<sup>117</sup> selon laquelle le souverain règle la circulation de l'or en retenant les pépites, afin que le métal ne se déprécie pas par excès d'abondance? L'incohérence serait-elle de règle, en matière économique, au Ghana? Nous n'en croyons rien. L'opposition faite classiquement entre pépites et poudre ne tient pas. L'opposition porte sur autre chose: l'or «pur», celui que se réserve le pouvoir par définition, et qui est destiné à la frappe, c'est le *dhahab*; comment un Andalou du XI<sup>e</sup> siècle nourri de culture arabe pouvait-il s'exprimer autrement? *Tibr* c'est l'or «naturel», de très bonne qualité lui aussi, qui se trouve commercialisé par d'autres voies que celles du pouvoir.

Un siècle plus tard, al-Idrīsī, fort bien informé, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, apporte de nouveaux détails<sup>118</sup>: les marchands du Nord emportent de l'or (*tibr*) de Takrūr<sup>119</sup> et les Wangara fournissent de l'or (*tibr*) qui est

111. En arabe: *al-tibra daḡka*; *al-Mundjīd fi 'l-luḡhat wa 'l-adab wa 'l-ulūm* (Beyrouth, 1975, p. 58 c) fournit pour *tibra*: or non frappé et non travaillé dans sa gangue.

112. Il s'agit cette fois en arabe de *al-dhahab*, ainsi clairement distingué de la nomination précédente.

113. Ce passage est traduit par V. Monteil (1968, p. 73): «Si l'on découvre dans n'importe quelle mine du royaume de l'or natif, le roi met la main dessus: il ne laisse à ses sujets que la poudre d'or...»; et par J. M. Cuoq (1975, p. 101): «Si l'on découvre dans les mines du pays de l'or en pépites, le roi se le réserve; il abandonne alors à ses sujets la poudre d'or...».

114. R. Blachère, M. Chouémi et C. Denizeau (1967) donnent une citation qui est empruntée probablement à Ibn 'Abd al-Haḡam: «Il échangea avec Zurāra de l'or natif [*tibr*] contre de l'or fin [*dhahab*]. »

115. M. Ghali me fournit une citation (sans référence d'auteur) empruntée à *al-Mundjīd fi 'l-luḡhat wa 'l-adab wa 'l-ulūm*, p. 239 c, 240 a: «il a trouvé le *dhahab* dans son minerai; il fut ébahi comme s'il allait devenir fou».

116. J. M. Cuoq, 1975, p. 102.

117. *Ibid.*, p. 101.

118. Voir T. Lewicki, 1966, une étude très documentée.

119. J. M. Cuoq, 1975, p. 129.



frappé ensuite à Wargla<sup>120</sup>; son texte ne laisse pas de doute: les Wangara ne peuvent agir sans le contrôle du souverain du Ghana.

Il nous semble qu'à opposer géométriquement pépites, pour la traduction de *dhahab*, à poudre d'or, pour celle de *tibr*, on a beaucoup appauvri le débat que laisse plus ouverte la distinction entre or non traité et or monnayé. Sans aucun doute le débat ne pourra-t-il être conduit à des conclusions claires que par fichage et traduction systématique de tous les emplois des deux mots. Nous aimerions, en attendant, suggérer que d'autres hypothèses pourraient aider à résoudre ce problème.

Finalement, le mot *dhahab* est peu employé s'agissant des sources arabes relatives à l'Afrique occidentale; présent aux VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, il n'est guère rencontré, après al-Bakrī, que dans deux sources du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>121</sup>. Au contraire, la continuité de l'emploi de *tibr* est remarquable<sup>122</sup>; peut-être Ibn Khaldūn<sup>123</sup> puis Ibn Ḥadjar al-<sup>c</sup>Asḳalānī<sup>124</sup> donnent-ils un élément de la réponse, le dernier surtout, qui rappelle que *tibr* signifie l'or non traité.

Dès lors, nous n'hésitons pas, quant à nous, à remplacer le couple «poudre-pépite» par celui, beaucoup plus important pour l'histoire économique, «or non traité — or raffiné et travaillé».

Un pas de plus, à partir de là, permet peut-être de comprendre l'abandon progressif de *dhahab* au profit de *tibr*, s'agissant du *Bilād al-Sūdān*. *Tibr* a probablement, à la longue, désigné, quelle qu'en soit la provenance socio-économique, l'or d'Afrique occidentale, sous quelque forme qu'on l'ait reçu (paillettes, poudre, pépites ou lingots) en tant que qualité spécifique d'un or assez pur, même sans affinage, pour être utilisé directement pour la frappe, sans «épuration» parce qu'il contient peu d'impuretés et sans alliage. De fait, les travaux de laboratoire<sup>125</sup> ont montré que cet or contient de l'argent à un faible pourcentage de cuivre<sup>126</sup>; c'est même par ce faible pourcentage de cuivre que R. A. K. Messier propose d'identifier, pour les dinars qu'il a étudiés, ceux qui sont produits à l'aide d'or du Soudan<sup>127</sup>. Les analyses de laboratoire que nous effectuons aujourd'hui sur l'or de la Falémé et sur certains dinars almoravides<sup>128</sup> confirment les résultats de Messier, en les précisant un

120. *Ibid.*, p. 164.

121. Al-<sup>c</sup>Umarī (J. M. Cuoq, 1975, p. 264-265) n'est, finalement, pas beaucoup plus clair qu'al-Bakrī: le sultan, dit-il, a dans sa dépendance le pays du «refuge de l'or» (*tibr*), mais s'il faisait la conquête d'une des villes de l'or (*dhahab*) [p. 265], la production cesserait; l'opposition se clarifie si l'on admet que *dhahab* se rattache bien à l'or «du pouvoir».

122. Al-Mas'ūdī (J. M. Cuoq, 1975, p. 62), Ibn Ḥawkal (J. M. Cuoq, 1975, p. 75), al-Bakrī (J. M. Cuoq, 1975, p. 84, 101-102), al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p. 129-164), Abū Ḥāmid al-Ġharnāṭī (J. M. Cuoq, 1975, p. 169) et ainsi de suite jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

123. J. M. Cuoq, 1975, p. 347 et suiv.

124. *Ibid.*, p. 394.

125. R. A. K. Messier, 1974.

126. Nous avons retrouvé, lors des fouilles de Tegdaoust, dans une strate archéologique qui correspond au IX<sup>e</sup> siècle, un fragment de creuset dans lequel se trouve une petite boule d'or incluse; cette boule est cernée de cuivre oxydé.

127. R. A. K. Messier, 1974, p. 37; le cuivre n'est présent qu'à moins de 1.5 % dans cet or, ce qui, pour l'auteur, exclut qu'on l'ait ajouté par alliage.

128. Ces travaux seront publiés prochainement par l'Institut mauritanien de la recherche scientifique.

peu; nous retrouvons des pourcentages d'argent comparables à ceux qu'il a publiés; il faut ajouter du platine, en traces faibles mais caractéristiques, dont il ne parle pas<sup>129</sup>.

On le voit, ce problème de sémantique à portée économique n'est pas simple; il faudra bien, un jour, le tirer définitivement au clair.

Si, comme nous le pensons, *tibr* désigne bien, au moins à partir du XI<sup>e</sup> siècle, la qualité de l'or ouest-africain utilisable sans affinage et alliage pour la frappe des monnaies, on comprend mieux pourquoi al-Bakrī dit que cet or est le meilleur du monde et l'acharnement à se le procurer. Une enquête récente dans les archives de Gênes confirme qu'après le XIV<sup>e</sup> siècle les Génois tendent eux aussi à utiliser *tibr* pour désigner une qualité d'or<sup>130</sup>.

L'or existait — les sources arabes l'attestent — sous forme orfèvrée en Afrique de l'Ouest; mais, à ce qu'il semble, musulmans ou non, les responsables des pouvoirs au sud du Sahara n'ont, même après 1050, jamais transformé cet or en pièces de monnaie; on n'a jusqu'à ce jour retrouvé aucune trace d'un coin monétaire ou d'un atelier de frappe au sud du désert. Le constat conduit à se poser des questions essentielles en matière d'histoire économique. La production de cet or, dispersée en milliers de puits, rendrait-elle réaliste une utilisation monétaire directe de l'or au Sud? Cet or, même frappé en pièces de 4 grammes, n'aurait-il pas eu un pouvoir libérateur beaucoup trop fort pour le type d'échanges locaux, comme c'était du reste le cas aussi au même moment pour les transactions locales des sociétés méditerranéennes<sup>131</sup>?

L'utilisation d'or orfèvré ou en lingots est cependant, pour les juristes musulmans, légale pour toutes sortes de transactions, au Sud comme au Nord. Les théoriciens musulmans établissent qu'il ne doit pas exister de différence de valeur, au change, entre dinars de frappes différentes — sauf s'il est évident que l'aloï de certains est tout à fait insuffisant — et entre dinars et or en lingots<sup>132</sup>. L'or orfèvré entre évidemment, s'il est de bonne qualité, dans ce jeu réglementé des échanges.

Au Nord, surtout à partir du X<sup>e</sup> siècle, la frappe des monnaies par le pouvoir devient la règle<sup>133</sup>; ceci résulte en partie des prétentions croissantes à

129. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. S. Robert, attaché de recherche à l'Institut mauritanien de la recherche scientifique.

130. J. A. Cancellieri, 1982. L'auteur écrit, page 14, que ni la plus vieille dénomination *de paliola* ni, après 1400, celle de *tibar* ne désignent spécifiquement l'or en poudre; page 16, il conclut qu'il s'agit d'or non raffiné, à 21 carats, et page 20, il écrit, à propos de *tibr*, qu'il s'agit « d'or brut, n'ayant subi aucune correction d'aloï ».

131. Voir P. Grierson, 1961, p. 709.

132. G. P. Hennequin, 1972, p. 9, note 4: « Les métaux précieux ont continué, presque toujours, leur carrière "paramonnaire" de marchandises universellement acceptées, concurremment avec la monnaie frappée ». Hennequin écrit encore, p. 10: « C'est la frappe du métal qui en fait un signe monétaire, en y incorporant une sorte de plus-value. Cette plus-value existe toujours au moins à l'état qualitatif. »

133. *Ibid.* L'auteur n'hésite pas à écrire: « L'acte de naissance de la monnaie, au sens où nous l'entendons, c'est l'intervention de l'autorité publique » et, page 9, en note 2: « Le fait qu'un signe monétaire quelconque ait pouvoir libérateur illimité vis-à-vis de la puissance publique suffit à garantir son acceptation dans les règlements privés, même si elle ne provoque pas forcément l'élimination immédiate d'instruments concurrents et donc le monopole du signe privilégié. »

l'hégémonie territoriale des pouvoirs musulmans d'Occident, des progrès de leur administration, mais aussi de la situation économique globale de l'Occident tout entier. Le commerce apparaît, annuel par obligation de monétarisation, à l'incitation des dynasties qui frappent l'or, en Afrique septentrionale puis en Espagne: les gouverneurs aghlabides d'Ifrīkiya au IX<sup>e</sup> siècle, les Fatimides d'Ifrīkiya au X<sup>e</sup> siècle, les Umayyades d'Espagne au X<sup>e</sup> siècle, les Fatimides d'Égypte après 970, les Zirides d'Ifrīkiya puis les Almoravides. C'est bien entendu surtout lorsque les dynasties fatimide, umayyade, puis almoravide prennent en charge le monnayage, dont l'Occident musulman ne fournit pas de précédent quantitativement, que le caractère vital du commerce transsaharien devient évident.

Entre la production dispersée du *tibr* au sud et ses consommateurs de plus en plus organisés au nord, quels sont les intermédiaires? Les sources arabes nous présentent les choses comme allant de soi: le Ghana s'en charge. Mais rien ne nous est dit des cheminements historiques qui ont conduit à cela; rien ne nous est dit de l'existence éventuelle d'intermédiaires — marchands dont la mention n'apparaît qu'au X<sup>e</sup> siècle probablement — entre les mineurs et le roi, entre les mineurs et d'autres marchands?

On a récemment cherché à évaluer la capacité de frappe annuelle en Espagne umayyade; bien entendu, il convient d'apprécier avec prudence de telles approximations. Il reste que l'année hégirienne qui correspond à 1009-1010, cette frappe représentait 40 000 dinars pour une année de fort monnayage<sup>134</sup> soit un poids d'or d'environ 160 kilos; un tel chiffre est sans commune mesure avec le nombre dérisoire des exemplaires aujourd'hui conservés dans les cabinets des musées<sup>135</sup>; le même auteur estime que la frappe annuelle, en Égypte tulunide, entre 879-880 et 904-905, ne devait pas dépasser 100 000 dinars<sup>136</sup> soit environ 400 kilos. Les besoins du monnayage annuel au nord ne sauraient être estimés exactement à partir de ces deux ordres de grandeur. On peut penser qu'ils oscillent, au plus, autour d'une tonne, même en tenant compte des rivalités et concurrences, puisque celles-ci ont toujours joué, par exclusion des rivaux, au profit d'un seul bénéficiaire: les Aghlabides, puis les Fatimides, puis les Umayyades, puis les Zanāta, puis les Almoravides; le cas des Zirides étant beaucoup plus difficile à analyser.

En tout état de cause et même en tenant compte des besoins de l'orfèvrerie, de la constitution d'épargnes et des pertes annuelles de monnaies, il est difficile d'imaginer que le tonnage importé annuellement puisse dépasser beaucoup les deux tonnes, trois au maximum. Ce sont là des chiffres qui rendent peut-être un peu excessifs ceux auxquels pensait Mauny en 1961<sup>137</sup>.

134. A. S. Ehrenkretz, 1977, p. 270.

135. Les causes de disparition sont innombrables; voir p. Grierson, 1975.

136. Voir J. Devisse, 1970.

137. Estimation de la production exportable annuelle: Buré: 4 tonnes; Galam: 500 kilos; Poura Lobi: 200 kilos; Gold Coast et Côte-d'Ivoire: 4 tonnes; Kpelle, Sierra Leone: 300 kilos (R. Mauny, 1961, p. 310-322). Il est vrai que ces estimations reposaient sur des chiffres de production actuels. Un travail récent de M. Kiethaga estime que la production de la région de Poura, au Burkina Faso, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, n'a probablement jamais excédé 50 kilos par an, en moyenne (J. B. Kiethaga, 1983).

En fixant, arbitrairement et certainement en excès, à trois tonnes par an les besoins moyens en or du Nord à partir du X<sup>e</sup> siècle, on mesure que la tâche n'était pas hors de portée; cela représentait la charge de 30 à 40 dromadaires. Le foisonnement apparent des voyageurs, les informations tirées des sources arabes laissent l'impression que ce sont là des chiffres beaucoup trop modestes et que les caravanes étaient plus importantes en nombre de dromadaires, au moins à l'aller, et nombreuses chaque année. Ici apparaissent pleinement les difficultés de l'histoire quantitative pour ces périodes anciennes<sup>138</sup>. En tout cas se trouve posé le problème sérieux du déséquilibre matériel évident entre la lourdeur des matières à faire venir du Nord à travers le désert, donc du nombre de dromadaires à l'aller, et le poids beaucoup plus faible au retour. Que devenaient les dromadaires inutiles? Étaient-ils consommés comme nourriture ou vendus au Sahel où, dès lors, leur troupeau a dû rapidement proliférer? Encore une enquête qui n'est pas faite.

Que l'on retienne le chiffre «plancher» que nous proposons — environ trois tonnes — ou les chiffres de R. Mauny, ces poids, dérisoires pour l'économie moderne, appellent des commentaires. Leur faiblesse explique à la fois l'âpreté de la rivalité pour le contrôle des routes et à quel point la surveillance de celles-ci ou le pillage des caravanes étaient nécessaires ou rentables; mais aussi à quel point chacun des terminus septentrionaux de la circulation de cet or avait besoin, pour que son monnayage demeure crédible, et en l'absence, pour l'Occident musulman, de toute autre zone importante où se ravitailler en or, de la régularité annuelle des caravanes sahariennes. Comme il devient explicable que l'apport au Caire, beaucoup plus tard, d'environ une tonne d'or par le *mansa* Kankū Mūsā ait pu bouleverser le cours de l'or. Il serait puéril d'imaginer qu'un flot d'or est sorti chaque année de l'Afrique de l'Ouest.

On peut encore, très approximativement, estimer le travail que représente cette production exportable annuelle, éventuellement doublée de la quantité d'or qui reste sur place, si l'on se souvient qu'un puits fournit entre 2,5 et 5 grammes d'or. En puits creusés, il faut donc de 240 000 à 480 000 puits par an, ce qui représente une mobilisation considérable de travail. Même si l'on ajoute la production de l'orpaillage, il reste que cette activité, saisonnière au demeurant, a dû mobiliser chaque année, en Afrique de l'Ouest, des centaines de milliers de personnes, à partir du moment où la demande a été forte et régulière.

Quand a commencé le trafic annuel régulier des caravanes pourvoyeuses d'or pour les ateliers monétaires musulmans?

On peut écarter la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, époque de troubles au Nord, de tâtonnements dans la traversée du désert, de raids spectaculaires peut-être mais sans lendemain. Le problème se pose par contre sérieusement pour la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et le IX<sup>e</sup> siècle, période de création ou de développement de Sidjilmāsa, d'essor de Tāhert, de développement

138. Remarquons d'ailleurs que, même en gardant un chiffre proche de celui de R. Mauny, soit environ 6 à 7 tonnes par an, on n'atteindrait encore qu'un petit nombre de montures en retour vers le Nord.

du trafic ibadite. Rien encore ne permet de répondre vraiment, mais il nous semble qu'à cette époque pourraient bien correspondre les échanges encore hasardeux et peu confiants auxquels font penser les textes d'al-Ya'qūbī ou même d'Ibn Ḥawkal. On peut rappeler ici ce qu'écrit ce dernier pour une époque sensiblement plus récente probablement, lorsqu'il rapporte ce que lui a conté un témoin : « J'ai entendu, disait-il, Tanbarūtān ibn Isfīshār, qui était alors le prince de tous les Ṣanhādja, préciser qu'il gouvernait ce peuple depuis vingt ans et qu'il recevait chaque année la visite de groupes qu'il ne connaissait pas... ». Les fouilles de Tegdaoust, lieu à peu près sûr de l'ancienne Awdāghust, nous ont apporté de précieuses informations, justement sur cette époque encore si mal connue des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles<sup>139</sup>. La métallurgie du cuivre a déjà été signalée plus haut : des vestiges sont très abondants : creusets, moules à la cire perdue, scories, petits lingots ; elle n'implique pas de relations transsahariennes mais elle nécessite des échanges<sup>140</sup> et la vente de produits. La production d'or est certaine<sup>141</sup> : il vient nécessairement du Sud. La présence des fusaiöles<sup>142</sup> implique la filature et probablement le coton, sans que, pour le moment, on en puisse dire davantage, ces objets étant rares pour cette période. Une production, très caractéristique des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, de céramiques locales à décors peints blancs<sup>143</sup> pose, elle aussi, des problèmes intéressants : elle n'est pas sans rappeler des productions comparables d'époque chrétienne en Nubie (fig. 14.3)<sup>144</sup>.

Les objets importés du Nord présentent encore plus d'intérêt : ils ne sont pas encore très abondants mais ils témoignent de l'existence des traversées du désert. Pierres précieuses ou semi-précieuses — il en sera plus largement question par la suite — et céramiques vernissées sont déjà présentes. La recherche de provenance, très attentive, n'a pas encore permis d'aboutir à des conclusions totalement stables, sauf dans un cas : quelques fragments de céramiques, présents dans les strates inférieures du site, proviennent d'Ifrīkiya<sup>145</sup>. Des verres aussi, dès ce moment, ont traversé le Sahara<sup>146</sup>.

139. Sur la chronologie du site, voir J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983, et J. Polet, 1985 ; D. Robert-Chaleix, à paraître ; B. Saison, à paraître.

140. L'abondance des coquillages importés du littoral atlantique (D. Robert, 1980, p.209 et B. Saison, 1979) implique des liaisons régulières avec la côte. On sait ce qui a été dit plus haut de l'utilisation éventuelle du cuivre d'Akdjudjt.

141. D. Robert, 1980, p.209 : fragments de creuset à goutelettes d'or ; B. Saison, 1979, p.688 : plateau d'une balance de petites dimensions à peser l'or ? J. Devisse (rapport non publié) : fragment de creuset à inclusion d'or cerclé de cuivre.

142. D. Robert, 1980, p.209 ; B. Saison, 1979 ; J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983. H. Hugot, dans sa thèse sur le Néolithique saharien (1979), dit que les fusaiöles sont présents au Néolithique, au Sahara.

143. Voir B. Saison, 1979, p.548-549 par exemple. Elle est présente dans les comptes rendus de fouilles et sa fabrication a continué au X<sup>e</sup> siècle. Ces poteries ne ressemblent pas à celles qui ont été retrouvées à Jenné-Jeno (S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p.453) ou à Kūgha (cité par *ibid.*).

144. Voir S. Wenig, 1978, vol 1, p.132, ill. 98 et 99 ; p.133, ill. 100 ; vol. 2, p.321, ill. 285 ; p.322, ill. 288.

145. B. Saison, 1979, p.688 ; J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983 ; C. Vanacker, 1979.

146. J. Polet, 1980, p.92 ; C. Vanacker, 1979.



14.3. *Un exemple de céramique modelée sur place par imitation de poteries importées du Maghreb et tournées (date probable : X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles).*  
[Source : J. Devisse.]

Pas totalement identifiées quant aux provenances mais assurément venues du Nord, ces précieuses « marchandises » retrouvées à Tegdaoust proviennent d'un achat ou plus probablement d'un échange. La date des strates où elles ont été retrouvées est sans aucun doute antérieure à 900. Sans doute sont-ce là les premières preuves aussi précises de l'existence des relations transsahariennes pour les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles.

Tous les fils du raisonnement ayant été rassemblés, il convient maintenant de montrer comment les choses ont évolué vraisemblablement entre 900 et 1100 à peu près.

## L'évolution du commerce transsaharien de 900 à 1100

La croissance des besoins monétaires : les Fatimides en Ifrīkiya, la concurrence umayyade, les Almoravides

Les souverains umayyades d'Orient ont voulu, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, donner à la communauté dont ils étaient les califes des monnaies conformes à la religion nouvelle et économiquement puissantes. Le monde musulman a vécu, deux siècles durant, sur la notion théorique d'une unité idéologique

de la monnaie frappée au nom du seul calife reconnu et régnant à Damas puis à Bagdad. La monnaie est donc, pour un musulman, comme en atteste au XIII<sup>e</sup> siècle un texte d'al-Maḳrīzī, un phénomène économique évident, mais aussi l'indice d'une certaine perception du pouvoir<sup>147</sup>.

La frappe des monnaies est, dans le monde musulman comme dans la tradition romaine, un droit régalien<sup>148</sup> que les souverains font plus ou moins durement respecter. Ce monopole de la frappe<sup>149</sup> n'a rien à voir avec le cours légal des monnaies frappées<sup>150</sup>, les signes reçus pour les transactions demeurant du domaine de l'accord entre échangeurs; il est évidemment plus commode d'avoir recours à des pièces qui inspirent confiance en raison de l'honnêteté du monnayage. Celui-ci, droit régalien et pourvoyeur des signes des relations fiscales entre le pouvoir et ses dépendants, peut donc aussi, dans les meilleurs des cas, être admis comme un bon arbitre des transactions économiques; il proclame, dans ce cas, la gloire et l'honnêteté de qui l'a ordonné et a proclamé, sur les flancs des pièces, la gloire de Dieu, de son prophète et de la dynastie régnante.

La carte (fig. 14.4) des ateliers de frappe de l'or au moment où les Fatimides vont s'emparer du pouvoir est éloquent. Un atelier à Ḳayrawān aux mains des Aghlabides et un à Miṣr-Fuṣṭāṭ entre celles des Ikhshidides; l'essentiel de l'or est frappé soit en Syrie-Palestine sous le contrôle des Ikhshidides, soit dans le domaine des Abbasides. Ni l'Espagne ni le nord du continent africain ne frappent beaucoup l'or à ce moment. Au contraire, utilisant les ressources locales, les Umayyades d'Espagne<sup>151</sup> et les Idrisides, au Maroc actuel, frappent des dirhams d'argent<sup>152</sup>. Pour la frappe de l'argent,

147. Les auteurs musulmans, surtout à partir du X<sup>e</sup> siècle, ont construit des théories de l'emploi de la monnaie. Selon R. Brunschwig (1967, p. 114), qui a étudié cette question de très près, Ibn Miskawayh, l'un des premiers, vers 980, montre que la vie en société et la division du travail ont fait naître le besoin d'objets rémunérateurs qui servent ensuite à payer d'autres travaux et objets et sont acceptés sans contestation; une certaine rareté est indispensable pour ces objets; l'inaltérabilité de l'or et sa fusion facile lui ont valu l'attention. Plus tard (R. Brunschwig, 1967), Ibn Ḳhaldūn a exposé que la fonction de la monnaie est de conserver les richesses et qu'elle doit circuler comme mesure des valeurs et non être conservée comme bien propre. Le Coran donne d'ailleurs l'impulsion, lorsqu'il dit (sourate IX, 34): «Ceux qui amassent l'or et l'argent et ne le dépensent pas dans la voie d'Allah affronteront de durs châtiments.»

148. Certains historiens (G. P. Hennequin, 1972, p. 9) ont tendance à considérer que la monnaie n'existe que par l'intervention de l'autorité publique.

149. Sur ces points, voir P. Grierson, 1975, p. 130 et suiv.

150. Les historiens discutent beaucoup la question de savoir si la frappe apporte une plus-value réelle ou simplement morale (par la confiance qu'inspirent les pièces) au métal utilisé. En tout cas, tout pouvoir, en Occident, à Byzance ou dans le monde musulman, cherche à faire respecter son droit à la frappe d'un métal qu'il a choisi de frapper. Il existe de ce point de vue une rivalité, voire des conflits, entre pouvoirs, qui ont peu à voir directement avec les valeurs réelles des monnayages en présence. Voir G. P. Hennequin, 1972, p. 10.

151. Sur les conditions, les règles et les formes de la frappe, étude très précise dans P. Grierson, 1975.

152. M. Barcelo, 1979, p. 313; pas de frappe de l'or, en Espagne, entre 127/744-745 et 316/928, soit pendant cent quatre-vingt-neuf ans. La frappe des dinars reprend en 316/928 (voir J. Devisse, 1970, p. 148). Fait plus significatif encore, les quelques pièces frappées entre 93/711-712 et 127/744-745 en Espagne l'ont été sur le modèle ifrikiyen; elles n'assurent donc aucune indépendance politique ou économique à al-Andalus.

un autre atelier a pris quelque importance (fig. 14.5) : Sidjilmāsa — dont nous avons vu le rôle économique croissant —, qui reçoit certainement de l'or du Sud, mais ne le frappe pas. Les Fatimides ont, par leur politique de l'or<sup>153</sup>, bouleversé cette situation : le X<sup>e</sup> siècle a vu ouvrir des ateliers de frappe de l'or dans des régions du monde musulman où il n'y en avait pas encore eu, sous l'étroite surveillance des deux dynasties rivales, les Fatimides d'Ifrīkiya et les Umayyades d'Espagne<sup>154</sup> (fig. 14.6). Rivaux des Abbasides d'Orient, proclamant la déchéance califale de ceux-ci et également leur intention de réunifier le monde musulman que les Abbasides laissent tomber en décadence<sup>155</sup>, les Fatimides se doivent, idéologiquement, de frapper l'or. Les premiers dans l'Islam, ils ont osé frapper des pièces califales d'or contre le pouvoir jusque-là reconnu ; les pièces manifestent la puissance et la gloire du nouveau pouvoir<sup>156</sup>. La partie n'est pas simple à jouer. Si le monnayage abbaside est très affaibli, si son aloi est devenu assez médiocre, le monnayage de ceux qui gouvernent l'Égypte au nom des Abbasides demeure d'un fort titrage en or<sup>157</sup> : il faut donc, pour imposer une monnaie d'or fatimide, qu'elle inspire une confiance au moins égale à celle des Égyptiens<sup>158</sup>. On le voit, le besoin d'or des Fatimides est triplement motivé par l'idéologie, le réalisme politique et le réalisme économique<sup>159</sup>. Leur monnayage revêt donc, pour l'histoire des relations économiques africaines, une importance sans précédent. Il inaugure aussi, en Occident musulman, une guerre idéologique par la monnaie qui ne va plus cesser après eux<sup>160</sup>.

L'étude du monnayage fatimide montre que, dès qu'ils ont surmonté les graves difficultés du milieu du X<sup>e</sup> siècle, les califes ont eu le souci de frapper des monnaies d'excellent aloi et de constituer ainsi à la fois une réserve de métal précieux et un capital international de crédibilité : il y a là une politique d'ensemble qui n'a pas encore été étudiée aussi soigneusement qu'elle

153. Voir la figure 14.4. Sources : D. Eustache, 1970-1971 ; B. Rosenberger, 1970*a*. Des datations ont été obtenues pour les mines d'argent marocaines : BASEQUA, 1978, n<sup>os</sup> 52-54, p. 19. Djebel Awam : une datation : + 1020 ± 90 = entre 840 et 1020. Zgunder dans le Tizi Ntest : + 1250 ± 90 = entre 610 et 790.

154. J. Devisse, 1970, 1979*b*. Voir la figure 14.6 ; voir également C. Vanacker, 1973, carte n<sup>o</sup> 7.

155. Voir E. Lévi-Provençal, 1950-1953, vol. 2 et 3 et J. Devisse, 1970.

156. M. Canard, 1942-1947.

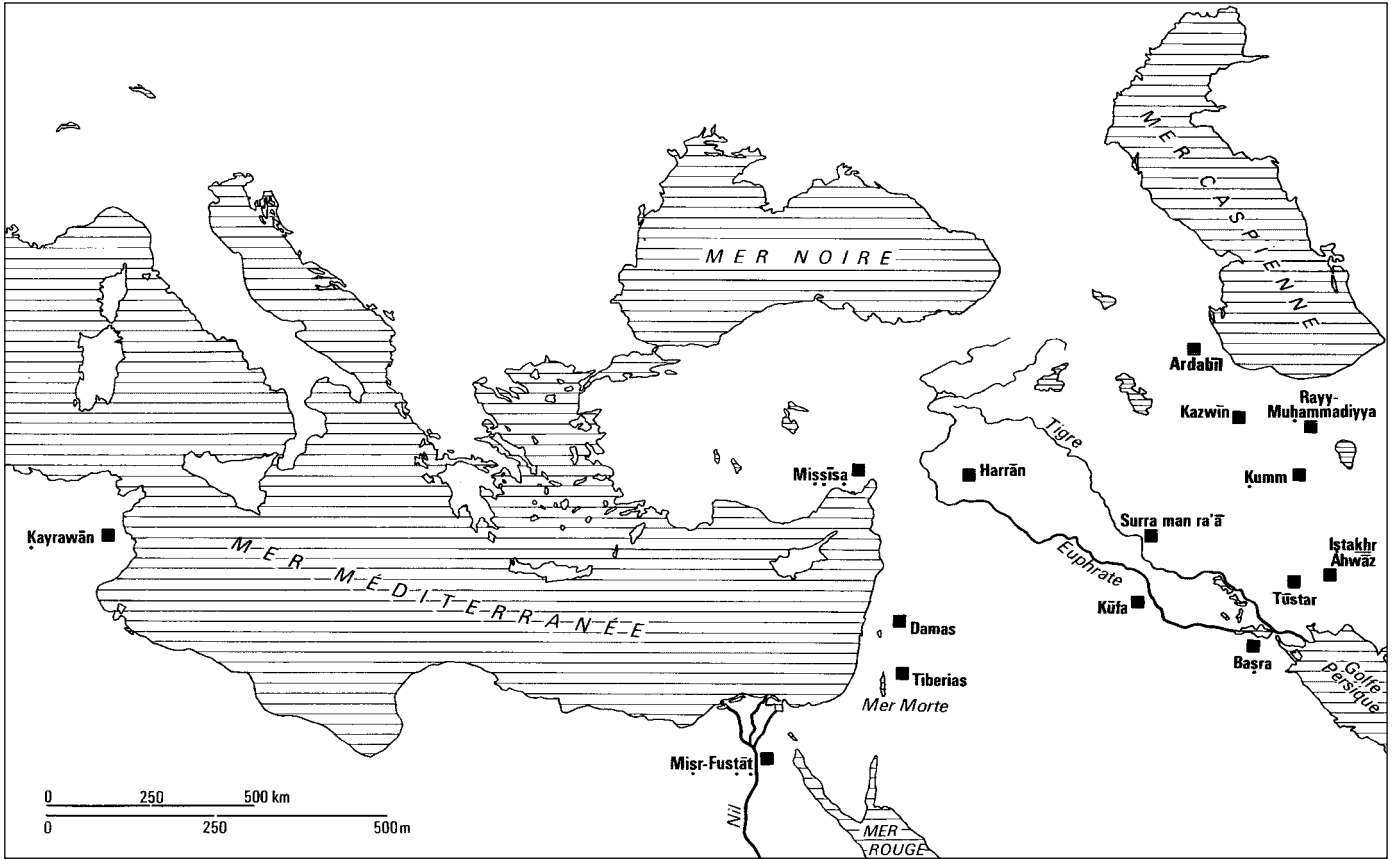
157. Sur ces points, récemment et très sérieusement étudiés : C. Cahen, 1965 ; A. S. Ehrenkreutz, 1963 (valeur des dinars aghlabides, p. 250 ; valeur des dinars ikhshidides, p. 257-258 ; et importante comparaison globale des alois de pièces orientales et occidentales, p. 264) ; A. S. Ehrenkreutz, 1959, avait déjà montré (p. 139 et suiv.) la relative faiblesse du monnayage abbaside : après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, les titrages baissent parfois jusqu'à 76 % et il existe peu de pièces entre 95 et 99 % ; au contraire, les dinars ikhshidides étudiés (p. 153) sont excellents : deux possèdent 96 % d'or, quatre en possèdent 97 %, douze 98 % et dix 99 %.

158. L'Égypte est, il ne faut pas l'oublier, la cible politique et stratégique constante des Fatimides jusqu'en 969.

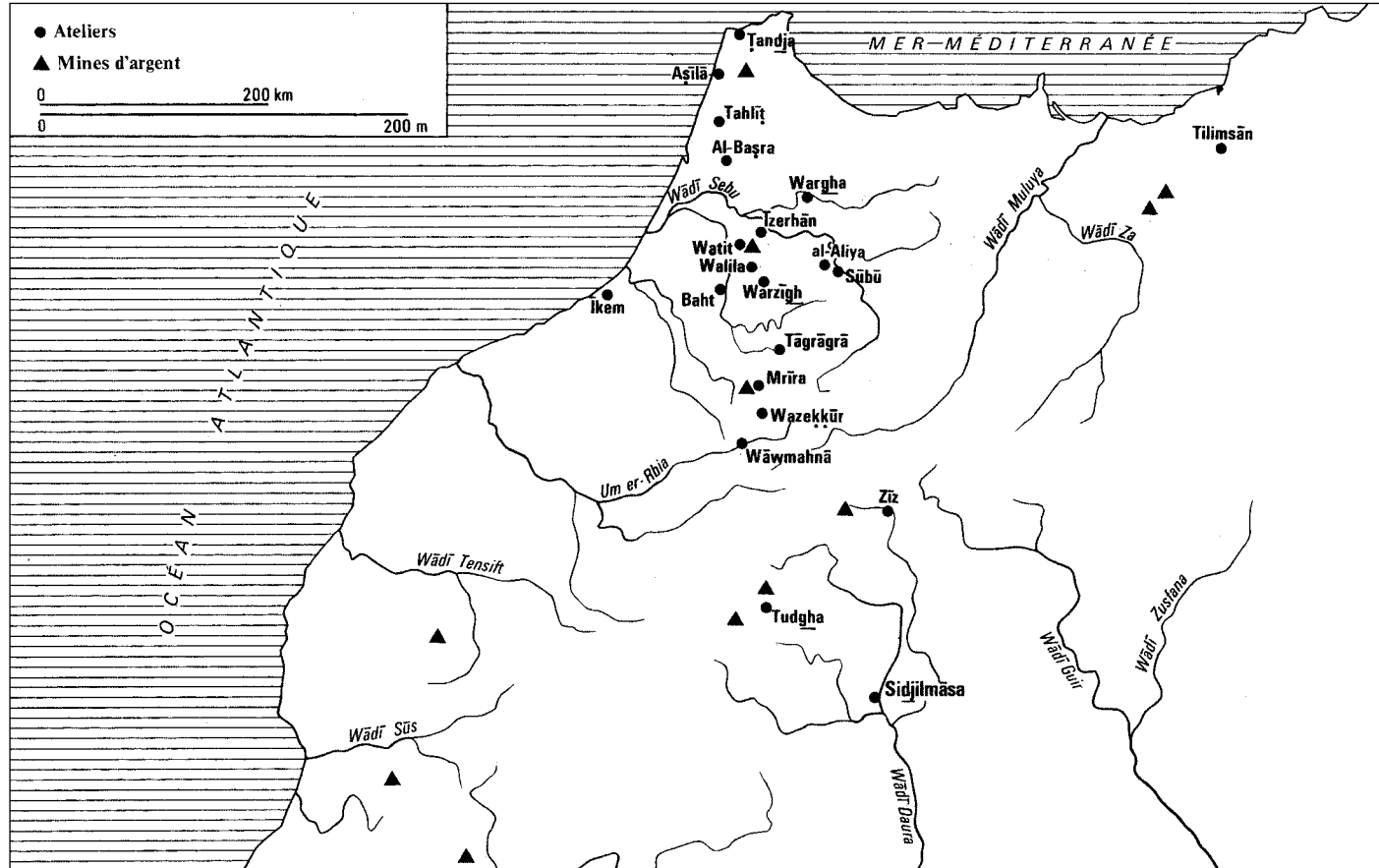
159. Importatrice de blé de Sicile (M. Brett, 1969, p. 348) et de produits orientaux coûteux venus d'Égypte, l'Ifrīkiya, malgré ses exportations, connaît un déficit de la balance des échanges qui rend nécessaire l'exportation de métaux frappés (voir S. D. Goitein, 1973).

160. Voir A. Launois, 1964, pour l'époque qui va jusqu'aux Almoravides, inclusivement ; puis K. Ben Romdhane, 1978, pour l'époque almohade.

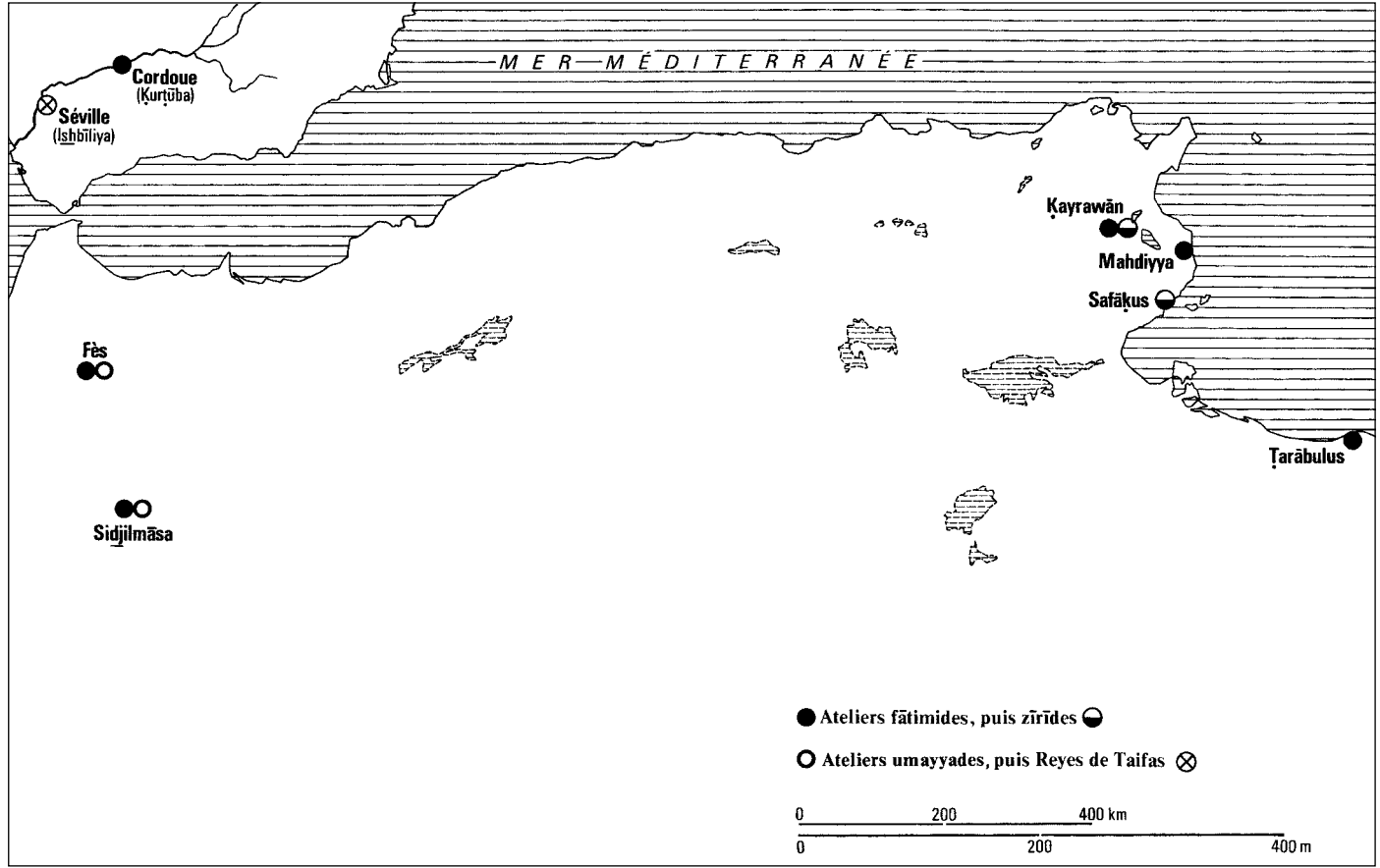




14.4. Ateliers monétaires de frappe de l'or à la veille de la prise du pouvoir par les Fatimides. [Source: J. Devisse.]



14.5. *Frappe de dirhams dans le Maghreb occidental pendant la période idriside. [Source: J. Devisse.]*



14.6. Frappe de l'or dans le monde musulman occidental après 910. [Source: J. Devisse.]

devrait l'être<sup>161</sup>. Après 953 et surtout 975, les dinars frappés au nom des Fatimides, soit à Sidjilmāsa, soit à Mahdiyya, sont demandés par les commerçants jusqu'en Orient à cause de leur exceptionnelle qualité<sup>162</sup>.

Il n'y a plus lieu aujourd'hui où tant d'informations convergent de s'étonner que les Fatimides aient cherché à assurer une forte offre de monnaies d'or face à une demande qu'ils ont du reste contribué pour une bonne part à créer et qui n'est probablement pas d'abord économique<sup>163</sup>. Il n'y a pas davantage à s'étonner du soin apporté par les Fatimides à organiser le commerce transsaharien annuel de l'or sur des bases incomparables à tout ce qui a précédé. J'étais déjà persuadé qu'il en était ainsi en 1970<sup>164</sup>; les résultats des recherches effectuées à Tegdaoust ont plus que confirmé mes conclusions d'alors. Des poids de verre, tous fatimides (fig. 14.7), ont été découverts, dont un certain nombre en position stratigraphique telle qu'ils contribuent à la datation du site<sup>165</sup>; leur venue coïncide avec les moments de plus grande activité importatrice de l'agglomération, avec son développement urbain le plus spectaculaire. Rien d'étonnant pour nous, aujourd'hui, à lire ce qu'écrivait al-Muhallabī dans le dernier quart du X<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à un moment où la suprématie fatimide n'était pas encore visiblement mise en cause: les habitants d'Awḍāghust sont devenus musulmans au temps du mahdi 'Ubayd Allāh<sup>166</sup>. Nous n'avons aucune hésitation aujourd'hui à affirmer que, même s'ils ont eu en permanence quelque peine à se frayer un chemin par Wargla et Tādmekka, voie ibadite vers les Sūdān, les Fatimides ont fait de l'axe Sidjilmāsa-Ghana la principale voie d'accès à l'or du Soudan pour au moins deux siècles et l'artère d'irrigation de leur monnayage or et de la constitution de leur trésor de guerre<sup>167</sup>. Et tant qu'ils sont demeurés en Ifrīkiya, après l'échec d'Abū Yazīd, ils ont frappé des pièces qui ont inspiré confiance aux marchands<sup>168</sup>.

161. A. S. Ehrenkretz (1963) montre la valeur des dinars frappés, surtout après 953 (p. 256-257). Le tableau que donne cet auteur pour les dinars frappés en Égypte après 969 est aussi très éclairant: beaucoup de pièces contiennent entre 97 et 100 % d'or (p. 259); la comparaison avec le monnayage aghlabide (p. 257) montre le souci de faire au moins aussi bien que les prédécesseurs. Voir aussi J. Devisse, 1970. Quelques pages trop brèves ont été consacrées au monnayage pur; voir F. Dachraoui, 1981.

162. S. D. Goitein, 1967, p. 234; 1973, p. 30. Voir aussi J. Devisse, 1970, p. 144.

163. Il faut penser à leur « diplomatie de l'or », ostentatoire comme dans le « voyage » d'Égypte en 969 ou à destination de leurs agents et clients, à la proclamation de la gloire de la dynastie à laquelle ils sont si sensibles qu'ils ont leurs propagandistes attirés, au moins autant qu'au sens naturel de l'économie. Mais, à son tour, leur politique monétaire a probablement renforcé beaucoup l'activité économique en Ifrīkiya dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle et au début du XI<sup>e</sup>. Voir là-dessus S. D. Goitein, 1967, 1973; M. Brett, 1969.

164. J. Devisse, 1970, p. 141 et suiv.

165. Sur ces jetons de verre, voir le chapitre de Launois et Devisse, dans J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983. Il existe, sur ces poids de verre, une grande controverse, qui ne concerne pas ceux de notre période, mais ceux qui ont été fabriqués par les Fatimides d'Égypte; voir P. Balog, 1981 et M. L. Bates, 1981.

166. J. M. Cuoq, 1975, p. 76.

167. C'est à partir d'eux que l'axe qui va de Sidjilmāsa ou de Tāmdūlt au « pays des Noirs », par différents itinéraires, devient de très loin le mieux décrit par Ibn Ḥawqal et al-Bakrī. On aura l'occasion d'y revenir plus loin.

168. S. D. Goitein (1967, p. 237 et suiv.) donne des exemples très précis de ce succès.



14.7. Tegdaoust/Awdāghust : poids de verre fatimide, X<sup>e</sup> siècle.  
 [Source: IMRS, Nouakchott.]

Mais la lutte acharnée que mène le troisième califat depuis Cordoue contre l'hégémonie fatimide, les succès remportés, après le départ des Fatimides en Égypte, par des agents cordouans, le détournement de l'or vers l'Espagne ou au moins le Maghreb occidental, le passage de l'atelier de Sidjilmāsa aux Umayyades, montrent que dans la dernière décennie du X<sup>e</sup> siècle au plus tard, sans que rien ne change à la demande annuelle de l'or, les bénéficiaires de cet afflux ont cessé d'être les Fatimides. Ici encore, il faut être attentif aux informations venues des fouilles et du laboratoire<sup>169</sup>. Les derniers poids fatimides découverts jusqu'à présent à Tegdaoust sont au

169. Il faut rappeler ici que moins du cinquième de la superficie construite de manière homogène (12 hectares) a été fouillé et certainement moins des deux tiers de l'ensemble des ruines de forte signification historique qui existent autour de Noudacke.

maximum un peu postérieurs à l'an 1000; il n'est pas impossible qu'ils soient antérieurs à cette date. R. Messier indique que les dinars fatimides frappés en Ifrīkiya lui paraissent bien contenir de « l'or du Soudan », mais qu'il n'en est plus de même s'agissant des dinars de ces mêmes Fatimides frappés en Égypte<sup>170</sup>; l'auteur fixe l'époque du changement en 1047, au moment de la rupture entre Zirides et Fatimides; pour lui, 47 % des dinars antérieurement frappés contiennent de l'or occidental, contre 24 % seulement pour l'époque suivante<sup>171</sup>: nous pensons que les résultats seraient probablement encore plus significatifs, même pour les Zirides, si la barre chronologique se situait aux environs de 1000. Tout, en effet, nous conduit à penser que l'irrigation de l'Ifrīkiya par l'or occidental a cessé après 990 et que cette transformation profonde des circuits de l'or a eu des conséquences sur l'Ifrīkiya dont on perçoit l'écho dans toutes les publications de S. D. Goitein<sup>172</sup>.

Les dix dernières années du X<sup>e</sup> siècle marquent un profond changement du monnayage or musulman d'Occident, avec l'essor du monnayage espagnol<sup>173</sup> et le début d'un éveil sans précédent des régions de l'Afrique occidentale les plus proches de l'Atlantique à la circulation internationale.

Lorsqu'après avoir relevé le titre califal, l'Espagne umayyade a aussi décidé de frapper l'or, après 929, le monnayage n'a guère été brillant; il ne le devient réellement qu'après 987-988; en 988-989 apparaissent des dinars frappés pour le compte des Umayyades à Sidjilmāsa<sup>174</sup>. La frappe demeure cependant pour l'essentiel concentrée dans les ateliers cordouans, sous les yeux du pouvoir.

Il convient, pour apprécier l'importance « mondiale » de ces phénomènes, de faire un bref détour dans l'Europe chrétienne. Si l'on n'a pas, jusqu'à présent, retrouvé un grand nombre de pièces d'or venues du monde musulman en Occident, les études permettent aujourd'hui d'apprécier un peu mieux le rapport qu'a eu cet Occident au monnayage or d'Islam. C. Cahen a montré quelle importance a eue, dans tout l'Occident, la pièce gravée et sans effigie à laquelle les Occidentaux ont donné, à partir d'une racine arabe *nakasha* dont le participe passé est *mankušh* [gravé], le nom de *mancus*<sup>175</sup>

On pensait naguère que l'Espagne chrétienne s'était intéressée aux dinars assez tard, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>176</sup>, mais on notait déjà alors que la Galice souhaitait disposer de pièces d'or dès le début du IX<sup>e</sup> siècle et les

170. R. A. K. Messier, 1974, p. 38-39; en Égypte, ils contiennent davantage de cuivre qu'il ne conviendrait, s'agissant « d'or du Soudan ».

171. *Ibid.*, 1974, p. 39.

172. S. D. Goitein, 1962, p. 570; l'exportation de l'or et de l'argent est forte vers l'Égypte; des lettres de marchands juifs installés en Tunisie parlent du déclin du commerce entre 1030 et 1040, alors que les lettres du début du siècle parlaient encore de prospérité. Vers 1040, une lettre dit que l'« Occident tout entier ne vaut désormais plus rien » (S. D. Goitein, 1966, p. 308-328). Sur ces points, nous ne pouvons être d'accord avec M. Brett, qui continue d'accorder à l'invasion « Malienne » une importance « catastrophique » pour la vie économique de la Tunisie (M. Brett, 1969, p. 348). Contre cette opinion également, R. A. K. Messier, 1974, p. 35.

173. J. Devisse, 1970, p. 146 et suiv.

174. *Ibid.*, p. 148.

175. C. Cahen, 1965, p. 417-419; 1980.

176. J. Gautier-Dalché, 1962.

Asturies dans le dernier quart du même siècle ; il s'agissait, pour les chrétiens, de se procurer des monnaies leur permettant d'acheter au Sud musulman, seul fournisseur possible, des marchandises de luxe. Le très beau travail récent de P. Bonnassie<sup>177</sup> nous a permis d'aller bien plus loin. La Catalogne connaît les pièces d'or du Sud dès 972 ; après 996, les mentions vont en quantité croissante et, entre 1010 et 1020, il s'agit d'un véritable afflux de métal ; entre 1011 et 1020, 53 % des transactions foncières sont soldées à l'aide de monnaie d'or, contre 1 % entre 971 et 980<sup>178</sup> ; les mentions de *mancus* relevées par Bonnassie se répartissent comme suit : 981-990 : 78 ; 991-1000 : 1 071 ; 1001-1010 : 1 220 ; 1011-1020 : 3 153. L'auteur note que la brutalité du phénomène a surpris les contemporains<sup>179</sup>. Bonnassie conclut pour la période finale des Umayyades à la circulation de pièces d'or réelles dans la Catalogne chrétienne<sup>180</sup> et pense, lui aussi, à une forte venue d'or du Soudan pour alimenter ce monnayage. En 1018, les Catalans sont, grâce à cet afflux d'or, en mesure de frapper leurs pièces d'or pour la première fois depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Après 1020, la décrue est rapide<sup>181</sup>.

Il suffit de confronter ces résultats avec ceux que nous proposons en 1970 pour constater une coïncidence chronologique très claire. Ceci conduit l'historien de l'économie à deux conclusions importantes. La première est que, aussi faible qu'elles aient été, les quantités d'or importées étaient immédiatement absorbées par le monnayage et que cette monnaie circulait très vite<sup>182</sup> : il y a donc quelques raisons de penser qu'une partie de l'or africain a pu passer, au XII<sup>e</sup> siècle au moins, dans des monnaies d'or occidentales. La deuxième conclusion est que les « frontières » sont alors d'une déconcertante perméabilité, tant est grand le besoin d'or. Tout cela éclaire encore mieux les raisons de l'âpre concurrence entre pays musulmans d'Occident pour obtenir l'or africain.

L'épisode umayyade a été encore plus bref que le fatimide, mais il a évidemment maintenu la pression d'une forte demande sur la production de l'or africain et sur la circulation transsaharienne. Les *reyes de taifas* ont aussi frappé, mal et difficilement, un peu d'or. Mais la vraie relève apparaît plus tard avec les Almoravides. Il nous suffit évidemment ici de retenir ce qui concerne le monnayage et l'économie almoravides pour montrer que cette dernière étape de notre période est probablement la plus brillante et la plus importante pour l'histoire des relations transsahariennes ; mais par bien des côtés encore la plus mal connue.

L'examen de la carte des lieux de frappe de l'or (fig. 14.8) par les Almoravides montre immédiatement de grandes nouveautés. La moitié orientale du Maghreb est totalement démunie ; Tlemcen elle-même n'est qu'un atelier marginal. Au contraire, le territoire de l'actuel Maroc, à l'exception

177. P. Bonnassie, 1975, p. 372 et suiv.

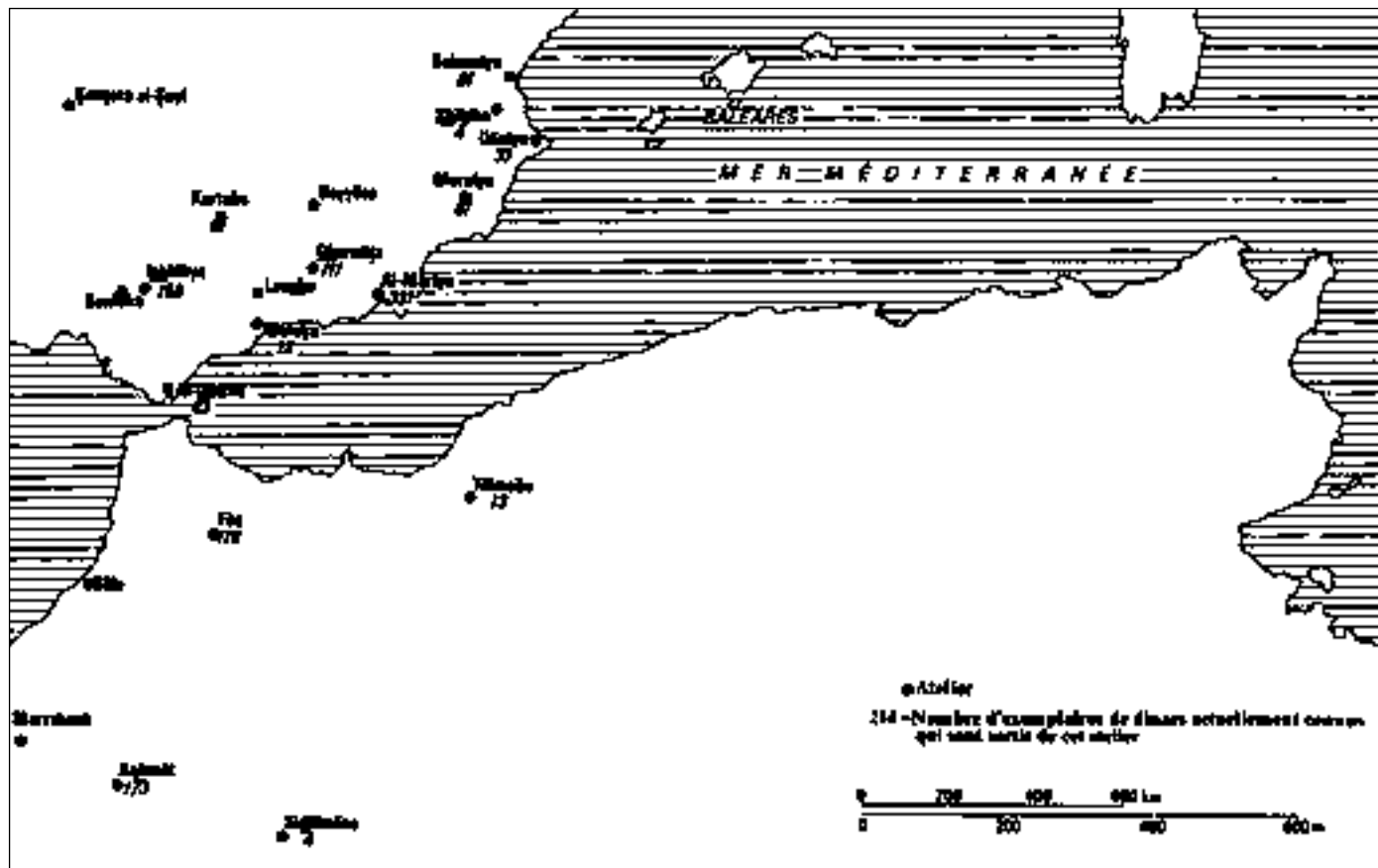
178. *Ibid.*, p. 373.

179. *Ibid.*, p. 374. Il fournit un grand luxe de détails. On parle de *mancus* d'or ; dès 1010 on s'est procuré un contrepoids (*pensum*) hispanique pour les peser (p. 376). On sait identifier les frappes successives des maîtres de Cordoue (p. 378) et distinguer leurs valeurs respectives.

180. *Ibid.*, p. 378 et suiv.

181. *Ibid.*, p. 388.

182. P. Bonnassie (1975) n'exclut pas que cet or, dont il montre par quels procédés les Catalans se le procuraient, soit pour une part retourné vers le Sud pour payer leurs achats.



14.8. Monnayage or des Almoravides. Ateliers de frappe. [Source: J. Devisse.]



des plaines atlantiques au sud du Sebū, est largement doté. Les terminus du commerce transsaharien (Sidjilmāsa, Aghmāt, Nūl Lamṭa) frappent l'or, mais aussi Fès et Marrakech, les capitales, et Salā, ville stratégique (fig. 14.8). Sept ateliers maghrébins occidentaux, quatorze espagnols<sup>183</sup> : nous sommes loin de la concentration et de la surveillance des époques antérieures, à moins qu'il faille admettre que l'autorité, mieux obéie, peut laisser disperser les ateliers.

La valeur de la frappe est incontestable, tous les auteurs qui l'ont étudiée le disent. Le dernier, R. Messier<sup>184</sup> note que de 451/1059 à 488/1095, les frappes ont eu lieu en Afrique avant la conquête d'al-Andalus, les plus anciens dinars étant frappés à Sidjilmāsa, en 448/1056-1057. Il convient d'ajouter aux séries publiées par cet auteur six dinars découverts en Mauritanie<sup>185</sup>. Au total, la frappe est surtout importante après 1100.

Si l'on passe du quantitatif au qualitatif, toujours avec R. Messier<sup>186</sup>, on voit d'abord que la qualité du titrage en or est moins bonne qu'à l'époque fatimide, les pièces contenant une certaine quantité d'argent (parfois plus de 10 %) et de cuivre. Les variations sont assez fortes d'une frappe à l'autre, mais la rencontre or-argent-cuivre conduit Messier à penser qu'il s'agit d'or du Soudan, en particulier pour les frappes réalisées à Sidjilmāsa<sup>187</sup> et dans les autres ateliers maghrébins, les dinars espagnols étant, dans 51 % des cas, de composition différente.

L'abondance et la régularité des frappes pratiquement sans rivales jusqu'à l'Égypte fatimide, laquelle est alors assurément privée d'or du Soudan, font des dinars almoravides, et pour la première fois dans l'Islam occidental, une monnaie de grande valeur économique, même si elle n'atteint plus les titrages prestigieux des pièces fatimides<sup>188</sup>. L'Occident a demandé les *marabotins* avec insistance<sup>189</sup>; le monde fatimide lui-même, après 1070, souhaite recevoir les dinars almoravides<sup>190</sup>.

Reste, pour en finir avec ces problèmes de monnayage, à se poser de très difficiles questions, pour lesquelles il n'existe actuellement aucune réponse sûre.

183. R. A. K. Messier, 1980 : sur 1 503 dinars étudiés, 663 proviennent des ateliers maghrébins, 214 de Sidjilmāsa, 173 d'Aghmāt, 118 de Fès, 78 de Nūl, 67 de Marrakech, 13 de Tlemcen; 840 proviennent des ateliers espagnols. Il s'agit, bien entendu, des exemplaires actuellement trouvés et conservés et en aucun cas du nombre total des exemplaires frappés à l'époque.

184. *Ibid.*,

185. G. S. Colin, A. O. Babakar, N. Ghali et J. Devisse, 1983. Il faut aussi ajouter un dinar en *nashī* (écriture cursive), publié dans A. Launois, 1967.

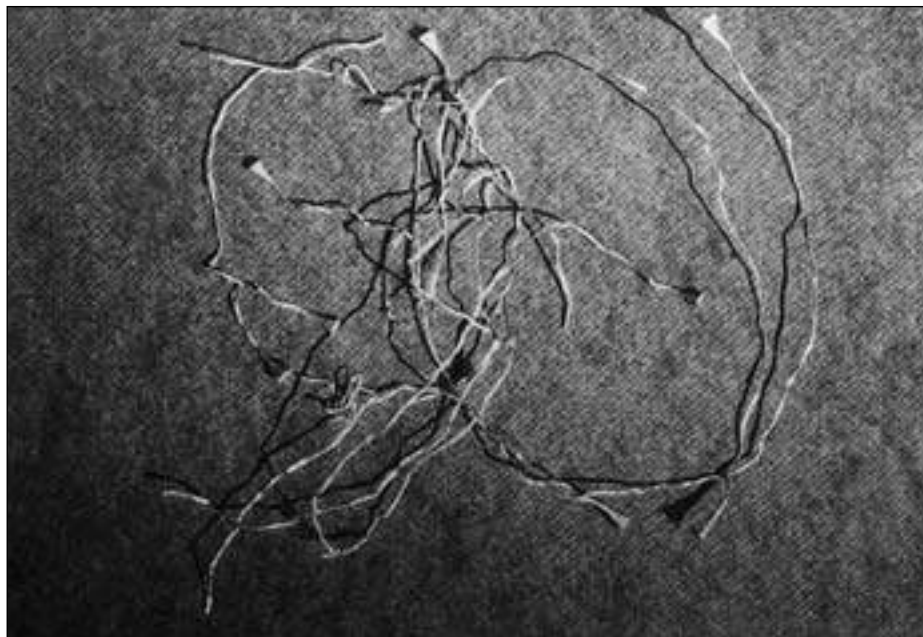
186. R. A. K. Messier, 1974.

187. Non sans quelques problèmes : voir A. Huici-Miranda, 1959a, sur une crise en 469-1076/1077.

188. Les dinars d'Égypte, dans des conditions qu'il n'est pas question d'évoquer ici, demeurent d'excellente qualité jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (A. S. Ehrenkreutz, 1963, p. 259). A partir de ce moment, ils perdent de leur valeur, contribuant probablement ainsi à valoriser les frappes almoravides.

189. J. Devisse, 1972.

190. S. D. Goitein, 1967. Une lettre écrite en 1100 de Mahdiyya fait état de grandes difficultés pour obtenir de l'or et parle de l'envoi de 100 dinars frappés à Aghmāt en 1088 (p. 235). Les banquiers juifs de Fustāt calculent plus volontiers en dinars almoravides qu'en dinars fatimides (p. 236). Voir aussi d'autres témoignages intéressants dans S. D. Goitein, 1973.



14.9. *Tegdaoust/Awdāghust*: fils d'or étirés sur une pierre à fileter.  
[Source: IMRS, Nouakchott.]



14.10. *Tegdaoust/Awdāghust*: demi-lingots d'or trouvés en fouille.  
[Source: © Bernard Nantet.]

L'or de l'Afrique occidentale était-il traité avant son exportation vers le Nord ? Al-Bakrī parle de raffinage de l'or mais il lie cette particularité à l'exportation de fils pour le filigrane<sup>191</sup>. Nous inclinons, on l'a vu plus haut, à penser que le *tibr* ne subissait aucun raffinage — ce qui éclairerait les analyses de R. Messier — et qu'il était utilisé tel quel dans les ateliers monétaires. Tout au plus peut-être était-il fondu au Sud pour être transporté plus aisément. Nous avons trouvé, à Tegdaoust, de l'or préparé en fils, étirés sur des pierres à fileter qui ont aussi été retrouvées (fig. 14.9); ils étaient visiblement préparés pour le filigranage<sup>192</sup>, ce qui paraît confirmer l'information d'al-Bakrī. Si l'or était fondu au sud du Sahara, sous quelle forme était-il finalement exporté ? Sous celle de petits lingots que l'on divisait à leur arrivée pour en faire des flans destinés à la frappe<sup>193</sup>, ou bien ces flans pouvaient-ils être découpés avant l'exportation vers le Nord ? L'idée de l'exportation de lingots, voire de flans préparés pour la frappe, est d'autant plus tentante qu'il ne se pose guère de problème de raffinage et que l'or peut être employé sans raffinage ni alliage, sans trop de préoccupation quant à son titrage en or. Nous avons découvert à Tegdaoust cinq demi-lingots d'or, avec d'autres éléments en or et en argent (fig. 14.10 et 14.11)<sup>194</sup>. Les cinq demi-lingots coupés au ciseau à peu près en leur milieu ont été coulés soit dans une rigole aménagée dans le sable, soit dans une lingotière. L'un d'eux comporte une petite inclusion cuivreuse. Ces objets étaient-ils destinés à l'orfèverie sur place<sup>195</sup>, ou fragmentés en flans à la frappe<sup>196</sup> ? Il faut enfin ajouter à ces découvertes le cas, curieux, d'un disque d'or de 1,75 gramme à la surface martelée et irrégulière<sup>197</sup>.

Ces questions demeurent aujourd'hui sans réponse. D'autres trouvailles, les travaux de laboratoire et la réflexion historique future, nous n'en doutons pas, régleront cette question après tant d'autres.

## Routes de commerce, routes de l'or, contacts commerciaux au sud du désert

En dehors des informations archéologiques, nous disposons au Nord, pour travailler sur les traversées sahariennes, de sources écrites en arabe, en particulier

191. J. Devisse, 1970, p. 118.

192. Non publié. Sera publié ultérieurement. Références TEG 66 MIV 43 et 44. L'un de ces fils a 15,5 cm de longueur.

193. Sur les techniques de la frappe, voir P. Grierson (1975, p. 139 et suiv.), qui nous permet justement de poser ces questions. G. P. Hennequin (1972, p. 13) décrit ainsi l'opération de frappe : « On taillait seulement un nombre donné de pièces dans un poids de métal donné. »

194. TEG 66 MIV 26, 27, 28, 47 et 48.

195. Deux bagues, une boucle d'oreille, un collier de perles d'or se trouvaient dans ce trésor.

196. Divers types de mesures (par rapport au *mithkāl*, par rapport aux dinars fatimides de la fin du X<sup>e</sup> siècle, par rapport à des poids en verre trouvés à Tegdaoust) montrent que ces lingots pouvaient en moyenne donner de 21 dinars minimum à 36 dinars maximum. Bien entendu, il s'agit là d'une mesure tout à fait hypothétique. Au total, les cinq demi-lingots auraient fourni de 100 à 150 dinars, selon les cas.

197. Le poids ne correspond pas à une subdivision connue du dinar. S'agit-il d'un plateau préparé pour l'orfèverie ?

du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. On a déjà montré combien est encore sommaire la géographie du *Bilād al-Sūdān* dont disposait Ibn Ḥawqal. Il faut maintenant réfléchir aux apports majeurs d'al-Bakrī et d'al-Idrīsī. Il ne convient *a priori* de choisir ni pour l'un ni contre l'autre, mais de comprendre en vertu de quelles préoccupations et en fonction de quelles informations ils ont écrit.

Al-Bakrī a fourni une liste de ses informateurs qui, déjà, comporte sa logique<sup>198</sup>. Nous avons organisé, sur la figure 14.12, sept itinéraires principaux entre le *Bilād al-Sūdān* et le monde septentrional; chacun, ou presque, correspond à un informateur différent. Pour l'itinéraire n° 1, deux sources sont citées: un des maîtres d'al-Bakrī, Aḥmad ibn ʿUmar al-ʿUdhri<sup>199</sup> mort à Alméria en 1085, et l'écrivain Muḥammad ibn Yūsuf al-Warrāk (904-905/973-974), originaire d'Espagne, qui connaît l'Afrique, depuis l'Ifriqiya, et qui est lié aux milieux ibadites. Al-Bakrī avoue avoir emprunté au second sa première notice sur Awdāghust<sup>200</sup>. L'ont aussi nourri d'informations, pour Awdāghust à travers al-Warrāk: Abū Bakr Aḥmad ibn Kḥallūf al-Fāsī et Abū Rustam, ce dernier étant originaire du Djabal Nafūsa<sup>201</sup>. Il est dès lors évident que l'apport d'al-Bakrī sur Awdāghust est très documenté.

De fait, lorsqu'on compare les précisions relatives à l'itinéraire n° 1 à ce que dit al-Bakrī à propos de l'itinéraire n° 2, on mesure que les grandes différences sont probablement dues à de fortes inégalités dans l'information dont il a disposé. Pour l'itinéraire n° 7, les renseignements relatifs à Tīraḳkā, situé à six jours de Rās al-Maʿ, ont été fournis par ʿAbd al-Malik ibn Naḳḳhās al-Gharfa, qui a également apporté les éléments de la notice consacrée à Bughrāt sur le Niger, près de Tīraḳkā, sur la route menant de Ghana à Tādmekka<sup>202</sup>. Un autre personnage, ʿAlī ʿAbd Allah al-Makkī<sup>203</sup>, a donné l'information sur Sāma, à quatre jours de Ghana. Enfin, Muʿmin ibn Yūmar al-Hawwārī fournit des informations sur la route qui va d'un point imprécis de la côte de Mauritanie où hivernent les bateaux jusqu'à Nūl; le même a parlé du trajet d'Aghmāt à Nūl<sup>204</sup>.

La méthode de travail d'al-Bakrī apparaît bien. Il n'a eu aucun moyen de vérifier directement les informations auxquelles il se fie. Il les monte donc, les unes après les autres, sans possibilité de les recouper, en fonction de ses informateurs.

Nous négligeons ici les itinéraires plus orientaux que décrit al-Bakrī. L'un va de Djāddū ou d'Adjadābīya au Kānem<sup>205</sup>, par Zawīla — importante plaque tournante des relations sahariennes —, en cinquante-quatre jours<sup>206</sup>;

198. T. Lewicki, 1965*b*.

199. E. Lévi-Provençal, 1960*b*, p. 157.

200. J. Devisse, 1970, p. 110 et suiv.

201. T. Lewicki, 1965*b*, p. 11. Sur les conditions de circulation sur cet axe, voir ci-dessus, chapitre 11. La paix n'y aurait été établie par la force qu'en 306/919.

202. T. Lewicki, 1965*b*, p. 11-12.

203. *Ibid.*, p. 12.

204. *Ibid.*

205. Al-Bakrī, 1913.

206. *Ibid.*, p. 27 et suiv. A. Zawīla, dit al-Bakrī, commence le « pays des Noirs ».



14.11. *Gourmette d'argent découverte à la fouille à Tegdaoustl Awdāghust. Cet objet a malheureusement été perdu dans un laboratoire (date probable : XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle).*  
[Source: J. Devisse.]

al-Bakrī ne lui accorde pas beaucoup d'importance, ce qui ne signifie nullement qu'il n'en a pas; cet itinéraire n'est pas « connecté » avec les autres, pas même avec celui qui va de Ghadāmes à Tripoli par le Djabal Nafūsa en dix jours<sup>207</sup> et qui, lui, est rattaché à Tādmekka, Gao et Ghana. Un autre conduit en vingt jours d'Awdāghust aux oasis du Nil par Sīwa; on rejoint par là un système nilotique bien décrit.

Si nous revenons à l'Occident, nous constatons, graphique à l'appui, que les descriptions d'al-Bakrī s'éclairent. L'itinéraire n° 1 concerne l'axe « royal », pour lequel les détails foisonnent, de Tāmdūlt à Awdāghust<sup>208</sup>. Les relations d'Awdāghust sont, finalement, peu nombreuses: quinze jours pour se rendre à Ghana<sup>209</sup>, cent dix pour aller à Kayrawān<sup>210</sup>, ce dernier détail étant probablement calqué sur l'évaluation, plus réaliste, du trajet en cent dix jours de Gao à Wargla par Tādmekka<sup>211</sup>. Vers le sud, Awdāghust apparaît comme un cul-de-sac. Quant aux routes qui viennent de Sidjilmāsa, et sur lesquelles al-Bakrī est beaucoup moins précisément informé (itinéraire n° 2 de notre graphique), qui passent plus à l'est, à la recherche du sel de Tatintāl<sup>212</sup> en particulier, elles n'aboutissent pas à Awdāghust mais à Ghana<sup>213</sup>. Curieusement, Awdāghust n'est reliée ni aux agglomérations du fleuve Sénégal ni à Awlīl; dans les deux cas, la chose est invraisemblable; elle a une importance particulière dans le premier, si l'on sait qu'al-Bakrī lui-même donne déjà, ailleurs, Sillā comme une concurrente de Ghana dans le commerce de l'or<sup>214</sup>. Quant au trajet qui va d'Awlīl à Nūl, il doit son autonomie à celle de l'informateur (itinéraire n° 6).

Le système de Ghana est beaucoup plus complexe et complet. Il implique que les relations avec cette ville sont très importantes et qu'al-Bakrī a bénéficié de beaucoup de renseignements. Mais une fois encore, la construction se moule sur les informateurs. Au sud, un itinéraire conduit à Ghīyārū. La localisation des noms cités dans notre itinéraire n° 4 oppose les historiens<sup>215</sup>. De même, l'itinéraire n° 5 alimente les controverses: Kūgha est situé pour les uns à l'ouest, pour d'autres beaucoup plus à l'est<sup>216</sup>.

207. *Ibid.*, p. 340 et suiv.

208. *Ibid.*, p. 296 et suiv. Sur cet axe, interprétation géographique complète de S. Daveau (1970), avec carte. Il faut passer par Tāmdūlt pour gagner Sidjilmāsa depuis Awdāghust; al-Bakrī, 1913. S. D. Goitein (1967, p. 212) insiste sur le fait que, la situation étant analysée depuis Le Caire, au XI<sup>e</sup> siècle, les caravanes qui viennent d'Afrique occidentale passent par Sidjilmāsa et Kayrawān; de même, S. D. Goitein (1973, p. 30, 50 et 151) fournit trois textes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles qui montrent que l'on vient d'Occident en passant par Sidjilmāsa.

209. Al-Bakrī, 1913, p. 317. Et, signe fondamental, il donne cette information dans un passage qui date incontestablement du XI<sup>e</sup> siècle et n'a pas été fourni par al-Warraḡ.

210. *Ibid.*, p. 303.

211. *Ibid.*, p. 338 et suiv.

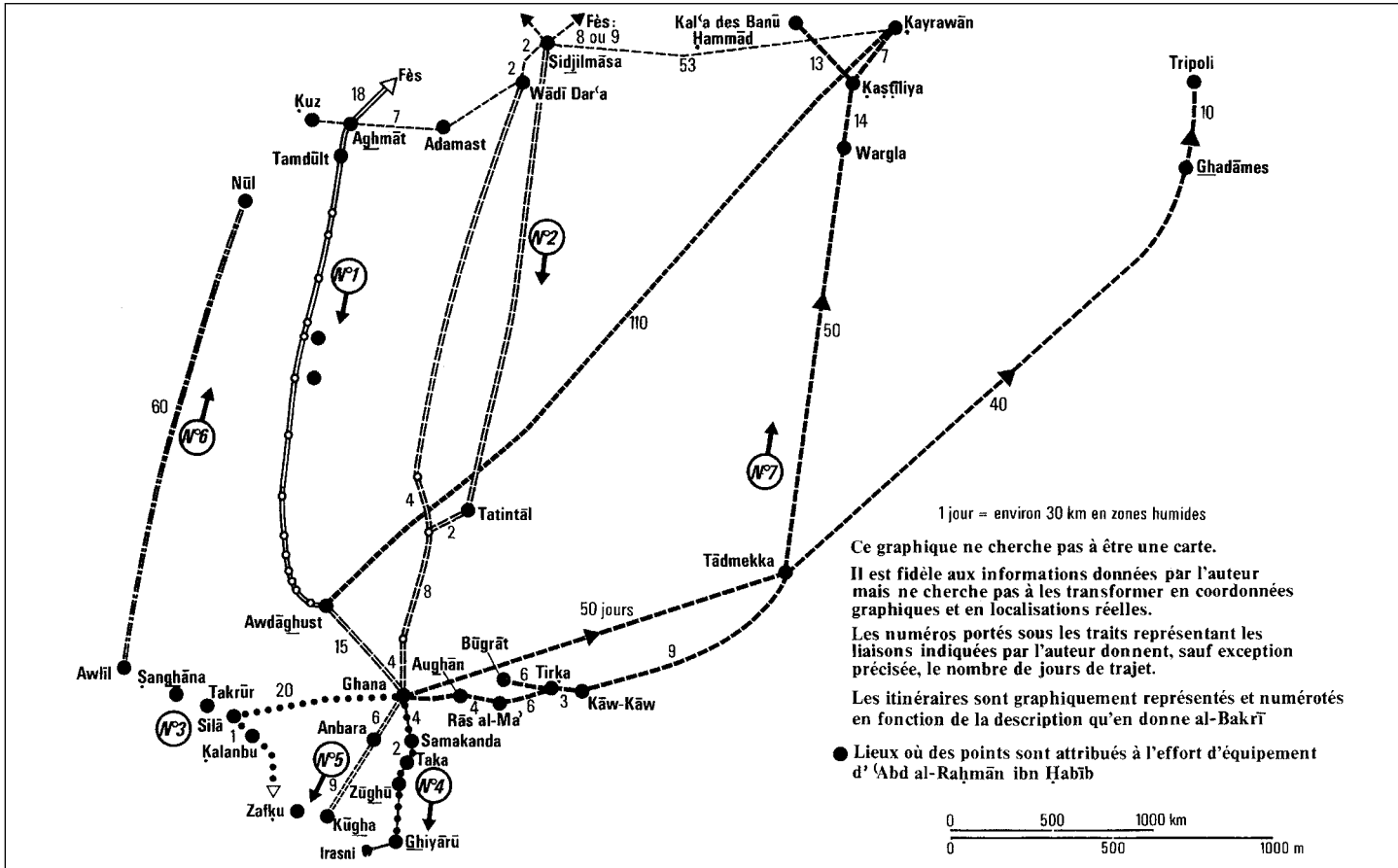
212. Al-Bakrī est seul à donner ce nom.

213. Al-Bakrī, 1913, p. 322.

214. *Ibid.*, p. 324-325.

215. Sur Samakanda (*ibid.*, p. 334; le peuple: les Bakam qui sont nus), voir R. Mauny, 1961, p. 126. Le pays de Gharantal, sur cet itinéraire, demeure inconnu (al-Bakrī, 1913, p. 332: ville non musulmane où les musulmans sont bien accueillis).

216. Al-Bakrī, 1913, p. 324 et suiv.; al-Bakrī montre que Kūgha importe des cauris, du sel, du cuivre.



14.12. Itinéraires d'al-Bakrī; partie occidentale. [Source: J. Devisse.]

La région du Sénégal est décrite dans l'itinéraire n° 3 : mais, une fois encore, localisations et identifications de distances sont imprécises. De Kalanbu, dernière ville nommée, on gagne le « Sud ». Là résident les Zafkū, dans lesquels T. Lewicki propose de reconnaître ceux que, plus tard, Yāḳūt nomme les Zāfūn et qu'il situe sur la Kolombine, à l'ouest de l'actuelle Diara, donc à l'est des villes dont parle al-Bakrī<sup>217</sup>. Lewicki pense même qu'au XI<sup>e</sup> siècle, ce peuple a joué un rôle important dans le commerce de l'or en direction du nord<sup>218</sup>. Plus « au sud » apparaissent d'autres peuples « païens ». Dans les trois cas des itinéraires 3, 4 et 5 apparaît bien, pour notre connaissance, l'inconvénient à peu près insurmontable que représente, pour le travail critique, l'hétérogénéité des informations de base qu'a utilisées al-Bakrī. Hélas, il n'est ni le premier ni le dernier à agir ainsi et c'est déjà miracle que, sans avoir quitté l'Espagne, il nous ait laissé tant de détails à évaluer et à critiquer ; encore faut-il prendre, face à ces sources, la distance critique que leur montage même rend indispensable.

Si l'on quitte Ghana par le faisceau des itinéraires n° 7, on n'évite pas, plus d'une fois encore, de rencontrer de grandes difficultés d'interprétation (on remarque, par exemple, que les villes au nord, à l'est et au sud sont toujours à quatre jours de distance de Ghana). Ce qui est intéressant ici, c'est la trop grande brièveté du trajet — morcelé — de Ghana à Gao (dix-sept jours), comme si l'auteur avait été peu et mal renseigné ; il convient également de signaler l'orientation « retour vers le Nord » donnée à la description des trajets vers Wargla et le Djarīd, l'Ifrikiya, Ghadāmes et Tripoli. Ici, pas de nom d'informateur direct, mais les témoignages reproduits montrent qu'en effet on circulait sur ces routes<sup>219</sup>, et pas seulement du sud au nord, au moins jusqu'à la domination almoravide du trajet occidental. Ce réseau oriental « depuis Ghana » est cohérent de son terminus méridional à la Ḳal'fa des Banū Ḥammād<sup>220</sup> — donc l'information date du XI<sup>e</sup> siècle — et à son terminus oriental, à Tripoli<sup>221</sup> ; nous avons toute chance de tenir là une information de bonne qualité pour le XI<sup>e</sup> siècle, avant les Almoravides. Al-Bakrī fait mention d'un double de l'itinéraire entre Tādmekka et Ghadāmes pour chercher des pierres semi-précieuses, qui, nous le verrons plus loin, a toutes les chances d'être parfaitement repéré<sup>222</sup>.

Il se passe d'ailleurs à Tādmekka, à en croire al-Bakrī, quelque chose qui mérite de retenir l'attention. Les dinars dont se servent les habitants, dit al-Bakrī, sont « d'or pur »<sup>223</sup> ; et ils ont la particularité d'être « chauves » : ainsi de Slane traduit-il littéralement le mot arabe *ṣulāʿ*. Al-Bakrī s'exprime de façon telle qu'on peut sans aucun excès penser qu'il s'agit là de flans préparés

217. T. Lewicki, 1971a. Les arguments de T. Lewicki, sont solides.

218. *Ibid.*, p. 506.

219. T. Lewicki, 1979, p. 164-166 et J. M. Cuoq, 1975, p. 172.

220. Al-Bakrī, 1913, p. 105 et suiv.

221. Définition de l'espace ifrikiyen tout à fait concordante par al-Bakrī (1913, p. 49).

222. Rien d'étonnant à ce que le faisceau d'informations relatif aux relations vers le nord depuis Gao s'insère dans une notice autonome : voir al-Bakrī, 1913, p. 324 et suiv. Al-Bakrī nomme les spécialistes du commerce à Gao les Buzurghāniyyūn.

223. Al-Bakrī, 1913, p. 339.



pour l'exportation vers le nord et qui n'ont pas encore reçu d'empreinte; *ṣulāʿ*, dans ce cas, s'opposerait à *manḳūsh* que nous avons rencontré plus tôt. Il ne s'agit donc pas de frappe monétaire mais de l'étape qui la prépare: les ateliers sont au nord.

Ainsi, et sans diminuer, loin de là, l'intérêt des textes en cause, sommes-nous conduit à une attitude de critique différentielle et sélective, à une plus grande attention à la qualité sémiologique des informations fournies, bref à considérer que ces sources, comme toutes les autres, méritent d'être confrontées aux résultats obtenus par enquêtes orales ou archéologiques. Les méthodes, les motivations, les informations dans le cas d'al-Idrīsī, l'opposent fortement à son prédécesseur<sup>224</sup>. Al-Idrīsī ne se contente pas de décrire, assez empiriquement et en fonction de ses «fiches», un ensemble d'itinéraires non cohérents entre eux. Il a voulu donner un cadre rigide, celui des climats (*iklīm*) et de leurs subdivisions, à une description de l'Afrique. S'il indique, comme son prédécesseur, parfois d'après lui, parfois d'après des sources communes, la durée des trajets en journées, il traite tout autrement l'information (fig. 14.13)<sup>225</sup>.

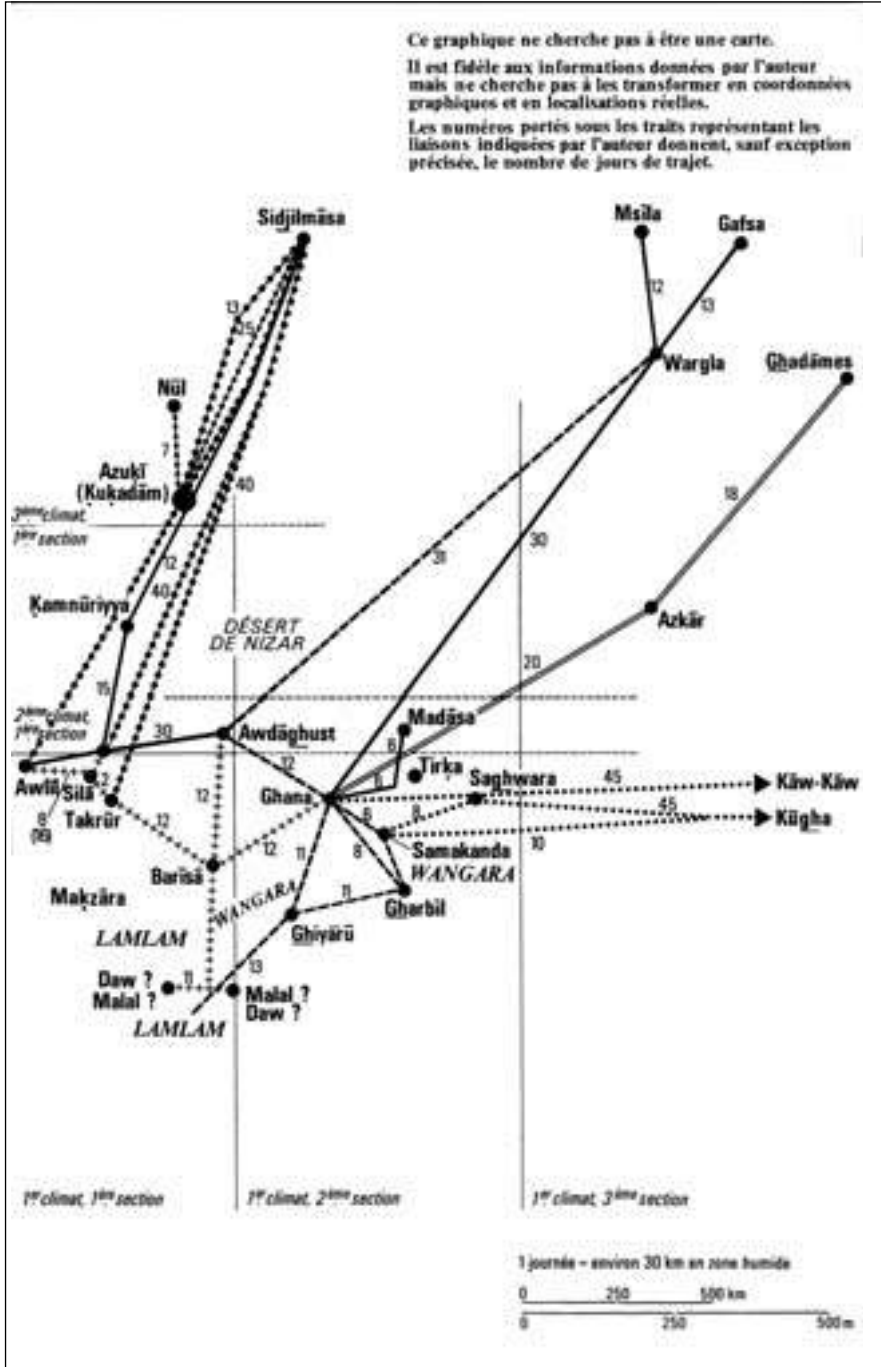
Comme précédemment, on peut mentionner très vite les itinéraires orientaux. Le premier et avec de grandes exagérations dans les distances, al-Idrīsī étudie, dans la troisième section du premier climat, un ensemble de liaisons terrestres, du Niger au Nil, qui traverse au passage le Kawār. Il y a là des informations neuves qui demandent une attentive étude critique. La troisième section du deuxième climat est de même consacrée à la description, toujours avec de forts excès dans les distances, de pistes du Sahara central, qui est un débouché au nord par *Ghadāmes*; ce système paraît beaucoup plus autonome par rapport à l'axe Tādmekka-Wargla que dans les descriptions d'al-Bakrī. La description de la quatrième section du deuxième climat, consacrée au désert nilotique et au Nil, paraît de médiocre intérêt. Ce qui nous frappe donc, c'est, au XII<sup>e</sup> siècle, l'attention prêtée aux relations Niger-Nil et Niger-Tchad et le retour à une plus grande autonomie de l'axe «libyen» qui aboutit à *Ghadāmes* et à la Tripolitaine. Ce seraient là de grandes nouveautés si la recherche future confirmait le bien fondé de ces remarques.

Si l'on revient à la première et à la deuxième section — exceptionnellement à la troisième — des premier, deuxième et troisième climats, les comparaisons avec al-Bakrī deviennent très intéressantes. Le grand axe méridien privilégié par al-Bakrī a disparu. Au nord, *Sidjilmāsa* a remplacé *Tāmdūl*<sup>226</sup>: ce fait est peut-être explicable par le maintien de l'obstacle aux relations que représentent les *Barghawāta*. En allant vers le sud, on évite désormais *Awdāghust* et même Ghana. La grande nouveauté est que l'on gagne directement les villes du fleuve Sénégal, malgré de grandes difficultés dues à la traversée de la *Ḳamnūriyya* ou du désert de *Nīsar*. On gagne ces

224. Sur les méthodes, voir l'importante étude de T. Lewicki, 1966.

225. Voir la figure 14.13.

226. Les sources confirment bien la grande prédominance de *Sidjilmāsa* au XI<sup>e</sup> siècle. Voir S. D. Goitein, 1973, p.30-151.



14.13. Itinéraires d'al-Idrīsī; partie occidentale.  
 [Source: J. Devisse.]

villes sur le fleuve, où l'on trouve de l'or, en une quarantaine de jours. De Sillā ou de Takrūr, il faut quarante jours pour atteindre Sidjilmāsa; de même d'Awlīl à Sidjilmāsa; de même du fleuve Sénégal à Sidjilmāsa, en passant par la Ḳamnūriyya et Azuḳī. Il est vrai qu'une fois — erreur de copiste ou erreur tout court — le passage par Azuḳī est plus long et qu'il nécessite, au total, cinquante-deux jours depuis le Sénégal vers le Nord: on se rapproche des évaluations anciennes d'Ibn Ḥawḳal. Tout se passe donc comme s'il existait désormais un axe allant de Sidjilmāsa au fleuve Sénégal en passant par Azuḳī.

Awdāghust est rejetée par al-Idrīsī, loin vers l'est: à un mois d'Awlīl. Ses relations sont beaucoup moins importantes qu'un siècle ou deux plus tôt. La ville — visiblement de moindre importance économique par rapport aux villes marchandes du Sénégal — garde des liaisons sur lesquelles il faut insister. Awdāghust est, dit al-Idrīsī, à douze jours de Ghana; et aussi de Barīsā, qui donne accès, elle aussi, au commerce du Sud.

Il faut un instant s'interroger sur la transcription de ce nom: Barīsā est une restitution; on peut en proposer d'autres, par exemple Bur.y.sī; et il devient intéressant de noter que graphiquement, peu de choses, en arabe, séparent cette autre transcription de l'Y.r.s.nī qui figure chez al-Bakrī. Il faut du reste noter qu'il en est exactement de même pour Gh.r.n.t.l (al-Bakrī) et pour Gh.rbīl (al-Idrīsī). Un problème se trouve simplifié pour nous, dans la mesure où il est légitime d'assimiler, les deux fois, à des nuances graphiques près, les localités citées par les deux auteurs deux par deux.

Pour al-Idrīsī, Barīsā — ou Bur.y.sī — joue, comme Y.r.s.nī pour al-Bakrī, un rôle important vers le Sud: c'est la pointe avancée du contact avec les «Lamlam» et le Malal. Mais al-Idrīsī est plus précis que son prédécesseur. Barīsā est reliée aussi, toujours en douze jours — on pressent quelque artifice<sup>227</sup> —, au système du fleuve Sénégal, par Takrūr. Barīsā devient ainsi un correspondant de deux systèmes plus septentrionaux, par les villes du fleuve et par Awdāghust et Ghana; al-Bakrī était moins précis s'agissant du rôle joué par Y.r.s.nī<sup>228</sup>. Mais aussi, à prendre les choses du sud au nord, depuis Barīsā, la domination du Takrūr sur la moyenne vallée du Sénégal et sa maîtrise du commerce de l'or prennent un relief neuf et soulignent les modifications d'équilibre survenues en un siècle dans l'organisation des réseaux d'exportation de l'or.

Le système de Ghana, entièrement rejeté dans la deuxième section du premier climat, est à la fois plus confus dans le détail — comme si des informations très contradictoires étaient venues grossir les «fichiers» de préparation — et plus réaliste dans les distances. Mais il faut noter l'inexactitude des données pour les relations vers l'est, jusqu'à Gao et même jusqu'à la

227. Le goût des cartographes arabes pour de telles constructions est connu. Cela doit mettre en situation de défiance critique ou de refus. On peut noter d'autres exemples: Ghana, Ghīyārū et Ghārībīl sont en relation sur une base de onze jours, Tīraḳḳā, Samakanda et Ghana, sur une base de six jours. Il y a certainement d'autres exemples à relever et ce sont probablement là des sources d'erreur importantes.

228. Il dit tout de même (J. M. Cuoq, 1975, p. 103): «Du pays de Y.r.s.nā, des *Sūdān 'adjam* appelés Banu Naḡmarata tirent du *tībr* dont ils font commerce.»

boucle du Niger: de Ghana on gagne le Nord-Est — et l'on en vient — vers Wargla en trente jours, sans qu'il soit question de l'étape de Tādmekka, et vers Ghadāmes en trente-huit jours.

Pour al-Idrīsī, toute cette deuxième section du premier climat, y compris les Wanḳāra et les villes de la boucle jusqu'à Tīraḳḳā, se trouve sous la domination de Ghana<sup>229</sup>. On peut donc risquer l'hypothèse qu'il y a maintenant deux grands systèmes concurrents de recherche de l'or. L'un, axé sur les villes du Sénégal, aboutit, par Azuḳī<sup>230</sup>, à Sidjilmāsa: il n'est pas besoin de beaucoup d'effort pour voir là le reflet direct de l'emprise almoravide et même de la politique des Almoravides alliés au Takrūr. L'autre, maître des pays du Niger, est dominé par Ghana et plus étroitement lié à Wargla que naguère<sup>231</sup>.

Est-ce là une image réelle et durable de ce qui s'est produit depuis le Xe siècle ou la « photographie » éphémère d'un moment? Ne s'agit-il pas tout compte fait d'une géographie plus idéologique qu'économique et à laquelle il serait imprudent de se fier aveuglément<sup>232</sup>?

Les itinéraires d'al-Idrīsī, différents de ceux de son prédécesseur pour toute la zone saharienne et de manière certainement significative, n'apportent pas les éléments neufs et décisifs qu'on attendrait, après deux siècles de relations pour les régions au sud du Sénégal et du Niger. On peut trouver bien des explications à cela, dont la plus probable est que les Noirs laissent peu circuler les marchands du Nord<sup>233</sup> et que la conversion à l'islam, réelle et ample dans la boucle du Sénégal ou à Gao à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, était encore vacillante plus au sud. En tout cas il ne faut pas compter sur al-Idrīsī, pas plus d'ailleurs que sur ses prédécesseurs, pour connaître en détail la vie des Noirs au sud des fleuves<sup>234</sup>. Une fois de plus la sémiologie a son importance et il ne faut pas accorder le même crédit aux informations neuves concernant les traversées du Sahara et aux répétitions, même enrichies, pour les régions plus méridionales.

229. Al-Idrīsī note l'opulence de la ville musulmane où vivent de riches commerçants (J. M. Cuoq, 1975, p. 133).

230. On peut s'étonner qu'Asuḳī figure, à juste titre étant donné l'importance prise par cette ville après la conquête almoravide, et que rien ne soit dit, par exemple, de Tabalbala, oasis probablement équipée à cette époque pour les relations avec le Nord (D. Champault, 1969, p. 23 et suiv.). Il est vrai aussi qu'Asuḳī est décrit par al-Idrīsī comme une ville prospère mais petite (J. M. Cuoq, 1975, p. 164).

231. Comparer cette étude des itinéraires avec J. O. Hunwick, C. Meillassoux et J. L. Triaud, 1981.

232. Un exemple incite déjà à la prudence. Il n'existe pas d'appréciation du trajet Sidjilmāsa-Ghana, mais al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p. 129, 149) décrit longuement la Maḍjāba de Nīsar, que l'on traverse en quatorze jours sans trouver d'eau: c'est un pays où le vent soulève les sables. De même, lorsqu'il décrit Asuḳī, al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p. 164) dit que c'est une étape vers Sillā, Takrūr ou Ghana.

233. Le soin qu'apporte al-Idrīsī, comme d'ailleurs al-Bakrī déjà, à noter quelles sont les villes où les marchands du Nord sont bien reçus laisse à penser que cette information était d'importance capitale.

234. Cependant, on le verra plus loin, certaines informations neuves sur les États du Takrūr, par exemple, ont traversé le Sahara. Et même quelques notes nouvelles apparaissent sur les villes encore « païennes » comme Mallal.

La localisation des lieux de l'échange, nous l'avons vu dès le départ, est largement liée à la situation des isohyètes; il faut assez d'eau pour les montures et pour l'ensemble des activités de plusieurs milliers d'hommes. Malheureusement, notre connaissance de l'évolution de l'environnement en zone sahélienne est encore très embryonnaire. Pourtant, l'archéologie fait surgir les questions en masse (fig. 14.14). Nous aimerions tout connaître de Sidjilmāsa; malheureusement, dans l'état actuel des choses, il faut se contenter de sources écrites qui, sur le trafic transsaharien, n'apportent presque rien. Il n'en va pas autrement d'Aghmāt. Tāmdūlt est un peu mieux placé, grâce à B. Rosenberger<sup>235</sup>. T. Lewicki nous a fourni une notice très scientifique sur les relations de Wargla avec toutes les régions de l'Afrique occidentale et centrale<sup>236</sup>; il en ressort que nous ne connaissons pas grand chose de l'activité de la ville avant le XI<sup>e</sup> siècle; à cette époque, la ville est en relation avec Sidjilmāsa<sup>237</sup>, Tādmekka, Ghana et le « pays de l'or »<sup>238</sup>. Au nord, elle a des contacts commerciaux avec le Djarīd, avec la Ḳal'a des Banū Hammād; probablement aussi Wargla a-t-elle des liens par caravanes avec le Tchad. Nous ne savons, pour le moment, rien de plus sur Ghadāmes que ce qu'en disent les textes et c'est peu de chose<sup>239</sup>. Hélas, le bilan de la recherche archéologique dans la partie septentrionale de l'Afrique est, en matière de relations transsahariennes, aussi peu riche pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles que pour les deux siècles précédents.

Les choses ont heureusement meilleure tournure une fois le désert franchi. Pour Azukī, nous savons maintenant que le site comporte deux grandes occupations dans le temps: l'une entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, l'autre entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>240</sup>; les travaux en cours permettent de penser que la capitale almoravide dont parlent les textes va livrer d'intéressantes informations.

Pour Awdāghust, les résultats obtenus mettent en relief l'importance urbaine du site pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Les activités industrielles y ont commencé dans un cadre non urbain, dès les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. Aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, plus ou moins rapidement mais sans modification culturelle fondamentale — la constance de la production de céramique locale l'atteste —, la cité a pris une allure urbaine, avec rues, places, mosquée, appropriation privée de l'espace construit et développement du luxe, au moins dans les sections où vivaient les commerçants venus du Maghreb. Tous les fouilleurs ont noté une cassure dans l'existence de la ville au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, mais la cité a retrouvé, sur d'autres bases, une vie propre après cette date<sup>241</sup>. Les datations au carbone 14, les poids de verre retrouvés, l'analyse des objets

235. B. Rosenberger, 1970a, p. 79.

236. T. Lewicki, 1976.

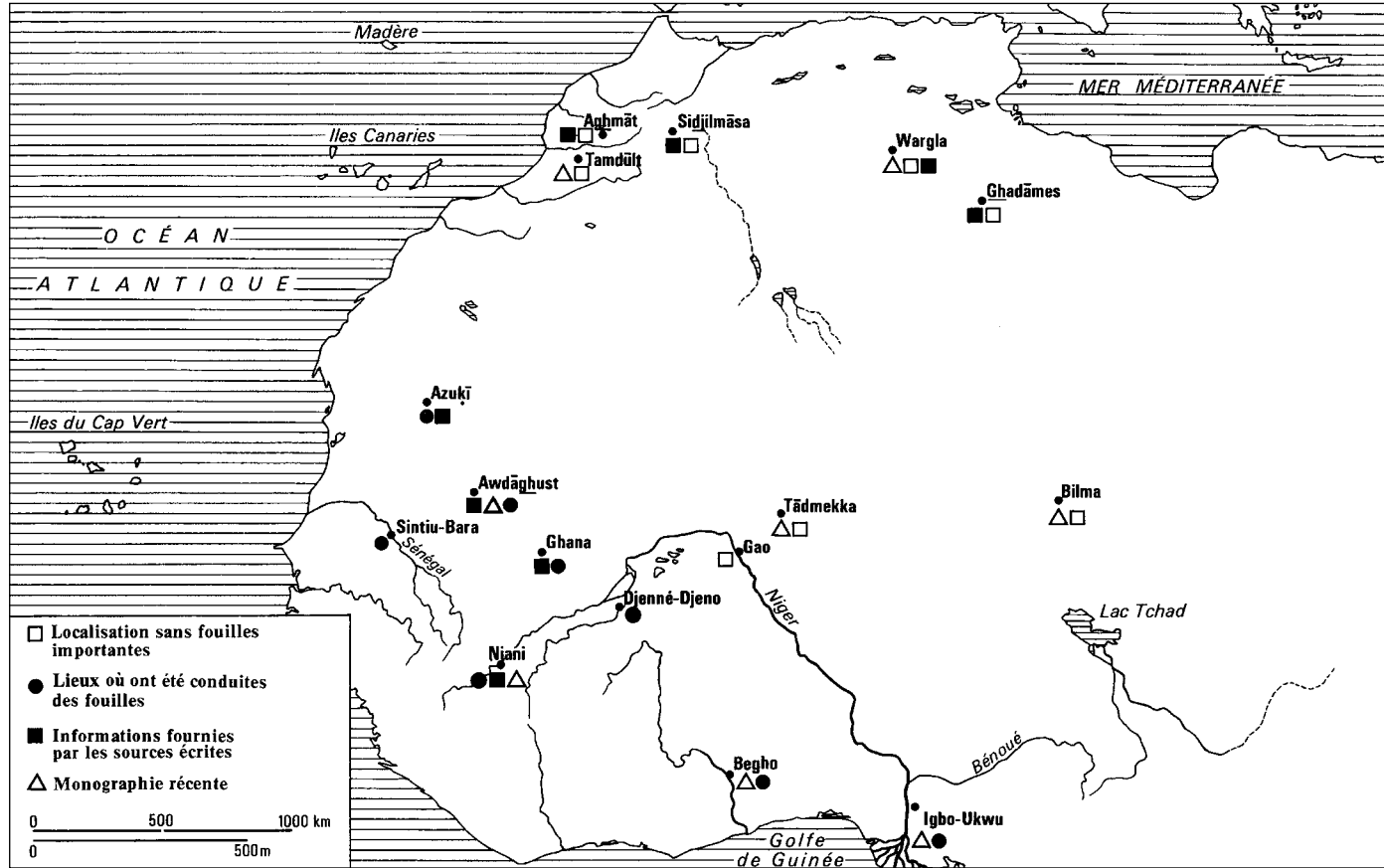
237. *Ibid.*, p. 16.

238. *Ibid.*, p. 42-43: au X<sup>e</sup> siècle, un ibadite du Djarīd se rend à Ghana et de là à Guyāra (on reconnaît Ghīyārū); il trouve les habitants de ce lieu nus et il meurt dans cette ville (p. 51-52: discussion sur la localisation de Ghīyārū).

239. Travaux en préparation de N. Ghali sur ce sujet à l'Université de Paris I.

240. B. Saison, 1981.

241. Les informations sont rassemblées et développées dans C. Vanacker, 1979; J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983; J. Polet, 1985; D. Robert-Chaleix, à paraître; B. Saison, à paraître.



14.14. Les lieux du trafic transsaharien, IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. [Source: J. Devisse.]

importés confirment les datations qui précèdent. Awdāghust a été une ville de plusieurs milliers d'habitants, très active aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles et sans aucun doute affectée par une catastrophe au milieu de ce siècle. Les causes les plus fortes de sa décadence dépassent le cadre chronologique et le terrain actuel de discussion<sup>242</sup>.

Les fouilles conduites à Ghana (Kumbi Saleh) ont permis de mesurer, là encore, la longue durée de vie de ce site: sur plus de 7 mètres d'épaisseur s'étagent des occupations qui vont du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle<sup>243</sup>; une très importante mosquée est peu à peu dégagée et conservée. La capitale royale dont parle al-Bakrī n'a pas encore été retrouvée. Jusqu'à présent, un très petit nombre d'objets importés du Nord a été retrouvé; mais les signes de relations avec Awdāghust sont incontestables.

Sintiu-Bara se trouve dans une zone historique d'intérêt considérable<sup>244</sup> où les traces d'existence ancienne des agglomérations sont découvertes en grand nombre<sup>245</sup>. Les travaux accomplis jusqu'à présent ne permettent pas de rattacher ce site à ceux dont parlent al-Bakrī ou al-Idrīsī. Des vestiges de métallurgie locale remontant aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles y ont été découverts et aussi des traces nombreuses d'une production céramique de belle qualité<sup>246</sup>. Il convient dès lors de ne pas oublier ce que dit al-Idrīsī de Takrūr et de Barīsā où les contacts sont assurés avec les marchands du Nord: nous savons par l'expérience de Tegdaoust ce que cela veut dire, et la découverte de fragments de céramique vernissée à Sintiu-Bara montre que l'attente n'est pas vaine<sup>247</sup>.

Niani a une vie brillante pour l'époque suivante; pour celle qui nous intéresse, on n'y note aucune trace certaine de relations avec les circuits transsahariens<sup>248</sup>. Pourtant, le fait que l'agglomération existe bel et bien, qu'elle échange probablement des productions avec des régions voisines, conduit à s'interroger sur son identification éventuelle avec le Mallal dont parle al-Bakrī.

L'enquête menée à Jenné-Jeno, fondée sur une stratigraphie minutieuse et des datations sûres, conduit à des résultats très neufs. Entre 400 et 900, déjà, une ville existe sur ce site proche de l'actuelle Jenné<sup>249</sup>; et elle se développe beaucoup pendant l'époque suivante, de 900 à 1400<sup>250</sup>. Malheureusement, pour le moment, les résultats obtenus, d'importance essentielle pour le commerce régional, ne concernent presque pas les relations transsahariennes.

242. Voir en particulier J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983.

243. D. Robert, S. Robert et B. Saison, 1976. Voir aussi: rapports de fouille annuels déposés à l'Institut mauritanien de la recherche scientifique, et S. Berthier, 1983.

244. Voir ci-dessus la description des itinéraires et la carte des sites.

245. B. Chavane, 1980.

246. A. Ravisé et G. Thilmans, 1978, p.57. Dates au carbone 14: 587 ± 120, 1 050 ± 120. G. Thilmans et A. Ravisé, 1980.

247. G. Thilmans, D. Robert et A. Ravisé, 1978.

248. Ce n'est pas l'avis de W. Filipowiak (1979, p.189), qui pense à l'arrivée, au X<sup>e</sup> siècle, de commerçants arabes introduisant à Niani des constructions en banco et la culture de certains légumes. Nous faisons quelques réserves sur ces interprétations, en particulier sur le lien établi entre l'architecture de banco et l'arrivée de commerçants arabes.

249. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*, p.190: c'est la phase III de l'occupation du site.

250. C'est la quatrième et dernière phase de vie urbaine en ce lieu (*ibid.*, p.191-192).

Begho n'a pas encore fourni autant d'indices et permis autant d'hypothèses. Le simple fait, cependant, que les traces les plus anciennes d'activité y remontent au II<sup>e</sup> siècle montre que l'on n'échappera plus longtemps à la question de savoir s'il n'existait pas une circulation des biens en zone de savane proche de la forêt beaucoup plus tôt qu'on ne l'a dit jusqu'à présent<sup>251</sup>.

C'est à une interrogation comparable que conduisent les résultats, si contestés, des recherches fructueuses et spectaculaires menées à Igbo-Ukwu<sup>252</sup>. T. Shaw, combattu par beaucoup de collègues, s'est posé la question de savoir si, dès le IX<sup>e</sup> siècle, n'existaient pas des relations entre cette région si proche du delta du Niger et le monde septentrional.

Toutes les recherches récentes rééquilibrent profondément l'histoire des échanges techniques et commerciaux: on a cessé de faire de l'Afrique de l'Ouest, grâce à elles, une dépendance du Nord par l'intermédiaire des relations transsahariennes. Ramené ici à ses justes proportions chronologiques et quantitatives, le commerce transsaharien n'en garde pas moins un considérable intérêt. Les transformations qu'il a introduites, dans tous les domaines au sud et au nord du désert, pourront être désormais mesurées avec plus de sagesse que naguère.

Les résultats obtenus ici ou là par l'archéologie concernent l'histoire économique et celle des échanges transsahariens, et on regrette amèrement que si peu d'informations soient encore disponibles sur Gao<sup>253</sup>, Tādmekka<sup>254</sup>, Bilma<sup>255</sup> et même l'Air<sup>256</sup>; pour ne plus parler des villes situées au nord du Sahara. Il semble en tout cas que la démonstration soit faite de l'utilité historique des fouilles conduites sur les sites urbains liés aux relations transsahariennes, même indirectement; chacun en tirera les enseignements de son choix.

L'image que nous avons aujourd'hui du commerce transsaharien au XI<sup>e</sup> siècle est peu réaliste et probablement schématique à l'excès tant il existe de questions, d'ordre économique surtout, auxquelles aucune réponse n'a encore été apportée; tant aussi les premiers résultats connus des recherches archéologiques révèlent que tout est beaucoup plus complexe et plus divers qu'on ne le pensait naguère dans le domaine des échanges de produits, de techniques et même de modes ou d'influences.

Cependant les sources écrites et l'archéologie permettent dès maintenant de dresser un tableau provisoire des produits qui traversaient le Sahara. Il n'y a malheureusement pas toujours — pas souvent même — coïncidence entre

251. M. Posnansky, 1976. Dans le quartier de Dwinfuor, le travail du fer est attesté dès le II<sup>e</sup> siècle.

252. T. Shaw, 1970, 1975a; O. Ikime (dir. publ.), 1980; voir les chapitres 16 et 18 ci-après.

253. Malgré les remarquables recherches conduites par C. Flight (Université de Birmingham).

254. T. Lewicki, 1979: peu ou pas d'informations avant le X<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque, un marchand ibadite envoie, de Tādmekka vers le Djarīd, 16 bourses contenant chacune 500 dinars, soit 8 000 dinars. La ville, pour Lewicki (p. 165-166), serait, à cette époque, aux mains des Zanāta.

255. L'article souvent cité de D. Lange et S. Berthoud (1977) montre de quel profit serait une recherche archéologique au Kawār.

256. S. Bernus et P. Gouletquer, 1974. Alors que les résultats sont spectaculaires pour la métallurgie ancienne du cuivre.





14.15. *Tegdaoust/Awdāghust*: lampe à huile à réservoir décoré d'impressions pivotantes. Céramique à vernis vert. L'extrémité du bec a été restituée.  
[Source: IMRS, Nouakchott.]

les informations fournies par les sources arabes — elles reflètent les préoccupations d'exportateurs septentrionaux — et l'archéologie — qui rend compte de l'achat par les consommateurs du Sud. Al-Bakrī explique qu'à Awdāghust on importait, à très fort coût, pour une clientèle d'expatriés venus du Nord, du blé, des dattes, des raisins secs<sup>257</sup>; l'archéologie n'a rien donné pour le moment qui le confirme. Al-Bakrī ouvre cependant la porte à une recherche importante sur le commerce des dattes, qui paraissent avoir traversé le Sahara très tôt, peut-être même avec la manière de les cultiver. Aucun texte ne parle, pour cette même Awdāghust, d'autres importations de luxe pour une clientèle exigeante — la même qui consommait le blé et les dattes. Les fouilles, elles, parlent. L'importation des objets d'usage semi-luxueux (lampes à huile vernissées) (fig. 14.15) ou luxueux (coupes, vases, brûle-parfums vernissés, verres décorés) s'accroît fortement, tous les points de fouille l'ont montré<sup>258</sup> pour cette période même: il s'agit de la découverte de milliers de témoins d'un trafic de grand prix. Pour le moment, rien de comparable n'a été retrouvé pour la même époque dans les sites plus méridionaux: ni Gao<sup>259</sup>, ni Sintiu-Bara<sup>260</sup>, ni Niani<sup>261</sup>, ni Jenné-Jeno<sup>262</sup> ne se comparent aux richesses de Tegdaoust. Il en est de même pour le verre, importé sous formes très

257. J. M. Cuoq, 1975, p. 83-84. Sur ce trafic, les bénéfiques étaient certainement très forts, même si les consommateurs et clients étaient des musulmans comme ceux qui vendaient ces produits rares.

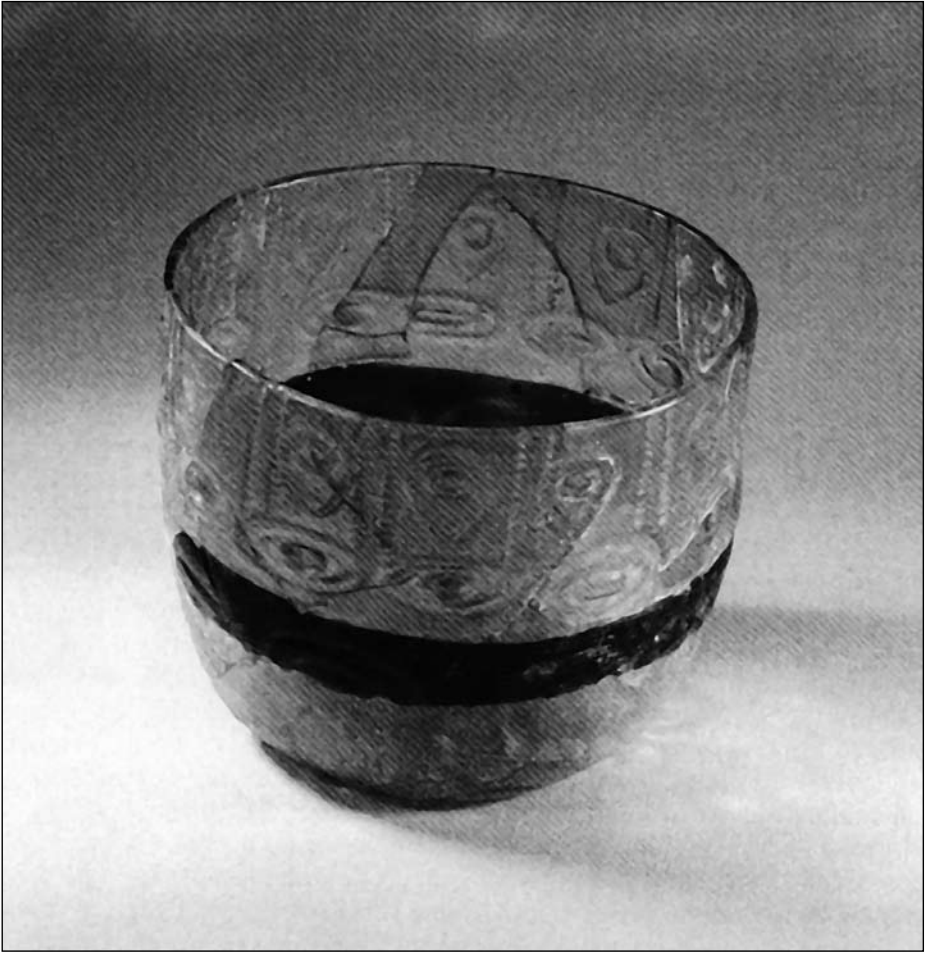
258. C. Vanacker, 1979, p. 155; B. Saison, 1979; J. Polet, 1980; D. Robert, 1980, p. 209; accroissement de 17 % au X<sup>e</sup> siècle; J. Devisse, 1982: 55 % des importations concernent l'époque qui va du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

259. R. Mauny, 1952.

260. G. Thilmans, D. Robert et A. Ravisé, 1978.

261. W. Filipowiak, 1979.

262. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*h*.



14.16. *Tegdaoust/Awdāghust*: gobelet de verre importé, peut-être d'Ifrīkiya ou d'Égypte (?) (restauration : Institut du Verre à Mayence, République fédérale d'Allemagne).  
[Source: IMRS, Nouakchott.]

diverses (flacons, vases, coupes, gobelets [fig. 14.16]) pour la même période à Tegdaoust<sup>263</sup> et très rare sur les autres sites travaillés jusqu'à présent; B. Saison a soutenu avec beaucoup de vraisemblance qu'il existait même une importation systématique de débris d'objets de verre, destinés, par refonte locale, à la fabrication de perles, si largement demandées par les élégantes, à côté des autres éléments de parure<sup>264</sup>.

263. C. Vanacker, 1979: découvertes d'objets entiers ou reconstituables; voir le chapitre de C. Vanacker, dans J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983; J. Devisse, 1982: 42 % des découvertes faites pour le verre concernent la période du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

264. B. Saison, 1979, p. 659 et suiv. De nombreux moules à perles ont été retrouvés au cours des fouilles (par exemple, B. Saison, p. 510).

Il faut certainement, pour avoir une idée complète de ce commerce de luxe transsaharien destiné à satisfaire une clientèle nord-africaine installée au Sahel ajouter au blé, aux dattes, aux raisins secs, aux céramiques, aux verres, l'argent, dont le travail était aussi assuré à Tegdaoust<sup>265</sup> et probablement aussi les pierres précieuses ou semi-précieuses, qui, elles, circulaient au-delà d'Awdāghust. La circulation des pierres précieuses ou semi-précieuses a commencé avant 900; elle s'amplifie ensuite à la mesure des besoins d'un marché de consommation important et les lieux de découverte en disent beaucoup sur ce point.

L'agate, vraie, qui vient de Haute-Égypte est rare<sup>266</sup>. Le cas de l'amazonite est plus important; elle n'est pas retenue par Lewicki dans son catalogue des pierres nommées par les auteurs arabes<sup>267</sup>; cependant l'archéologie, pour les siècles dont nous nous occupons, en fournit des fragments nombreux et de grand intérêt<sup>268</sup>; les seules mines identifiées jusqu'à présent se trouvent très éloignées de l'Afrique occidentale: au nord-est du Tibesti<sup>269</sup> et au Fezzān<sup>270</sup>. Dans les deux cas, l'apport, et en nombre non négligeable, de tels fragments de cette belle roche verte en Afrique occidentale suppose, sous une forme quelconque, un long transfert du Nord-Est vers l'Ouest; un travail très récent nous a, il est vrai, appris qu'il existe de petits gisements d'amazonite en Mauritanie, dans la région de Tidjikdja<sup>271</sup>. Le grenat<sup>272</sup> vient du Maghreb; Lewicki montre qu'il en était importé en Égypte à l'époque fatimide; un grenat de belle taille a été retrouvé à Tegdaoust<sup>273</sup>. Dans le cas de la pierre qu'al-Bakrī appelle *tāsi-n-samī*<sup>274</sup>, Lewicki a refusé la traduction que proposait R. Mauny, «agate», et il a eu raison<sup>275</sup>, mais sa propre traduction par «cornaline» pose problème elle aussi. Il faut d'abord le souligner pour en finir avec les légendaires importations de cornaline indienne! Il y a de la

265. B. Saison, 1979. Bijoux d'argent: planche VI, p. 595; D. Robert, 1980, p. 209: perle d'argent et, dans le trésor dont il a été question plus haut, bracelet d'argent et trois boucles d'oreille. Il faut rappeler ici que, selon al-Bakrī (1913, p. 319), les chiens de la cour du Ghana portent des colliers d'or et d'argent garnis de grelots fabriqués dans les mêmes métaux.

266. T. Lewicki, 1967a, p. 59 et suiv. On en a retrouvé, sans datation ni stratigraphie, dans les tumuli de Killi et d'El-Waladji, au Mali, fouillés par Desplagnes (voir A. M. D. Lebeuf et V. Paques, 1970, p. 14).

267. T. Lewicki, 1967a.

268. A. M. D. Lebeuf et V. Paques, 1970, p. 14: objets découverts dans le tumulus de Killi, il est vrai non daté; C. Vanacker, 1979; B. Saison, 1979; J. Polet, 1980, p. 91; D. Robert, 1980, p. 209, en général pour les périodes les plus anciennes de la vie urbaine d'Awdāghust.

269. P. Huard, 1966, p. 381.

270. T. Monod, 1948, p. 151 et suiv.

271. S. Amblard, 1984, p. 216.

272. T. Lewicki, 1967a, p. 56-57; *bidjādī* en arabe.

273. TEG 1963, MIV 409. On peut du reste, à la limite, se demander s'il ne s'agit pas d'une autre pierre. Signalée par T. Lewicki (1967a, d'après Yāḳūt), une sorte de zircon dont une variété est rouge — c'est un corindon ou une alumine cristallisée —, qui est très dur et que l'on confond parfois avec le rubis. Al-Bakrī, dit Lewicki, signale l'existence d'une mine où cette pierre était abondante, sur la route entre Sidjilmāsa et Aghmāt.

274. J. Devisse, 1970, p. 119, note 2: «une espèce de pierre qui ressemble à l'agate et qui offre parfois un mélange de rouge, de jaune et de blanc».

275. T. Lewicki, 1967a, p. 53-54.

cornaline en abondance dans la moyenne vallée du Nil en particulier<sup>276</sup>, il n'est donc pas étonnant que nous en trouvions des traces, pour notre époque, en Afrique occidentale, distance mise à part<sup>277</sup>; cependant, la définition que donne al-Bakrī s'adapte beaucoup mieux à la calcédoine qu'à la cornaline; et l'on trouve, à Tegdaoust, de nombreux échantillons de calcédoine pour la période considérée<sup>278</sup>. Si l'on se souvient que la localisation que propose Lewicki lui-même dans le Hoggar<sup>279</sup> correspond bien à un lieu d'extraction de calcédoine, on peut probablement conclure. A quoi servent ces pierres pour lesquelles le goût est très vif en Afrique de l'Ouest aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles<sup>280</sup>? B. Saison a, le premier, pour Tegdaoust, apporté les preuves de l'importance du travail de bijouterie, associant métaux, pierres et coquillages<sup>281</sup>. Peut-être enfin faudrait-il mentionner l'importation des cauris, sur l'histoire transsaharienne desquels nous savons encore si peu de choses. Ils apparaissent à Awdāghust à peu près aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles<sup>282</sup> et l'on commence à avoir des traces de leur commercialisation au Nord au XI<sup>e</sup> siècle<sup>283</sup>.

Bien entendu, s'agissant d'Awdāghust, ces produits importés le sont, répétons-le, pour une clientèle riche venue du Nord; lorsqu'elle disparaît, après 1100 au plus tard, le luxe disparaît rapidement. De ce point de vue, Awdāghust n'apparaît pas comme un comptoir redistributeur de ces produits importés vers le Sud — ou très exceptionnellement — mais comme le lieu d'échange de haute valeur entre l'or travaillé, les cuirs tannés<sup>284</sup> et décorés, l'ambre venu de la côte atlantique<sup>285</sup>, la gomme peut-être<sup>286</sup>, et les produits du Nord, dont seul le sel constitue une matière largement réexportable.

L'image de ce commerce, on le voit, devient beaucoup plus complexe au fur et à mesure que nos connaissances s'affinent. On peut dès maintenant

276. S. D. Goitein, 1973, p.283: en 1046, envoi d'Alexandre à Tunis de deux paquets de cornaline.

277. A. M. D. Lebeuf et V. Paques, 1970, p.14: abondante à Killi et Walađji, non datés. A Tegdaoust, trouvailles non exceptionnelles: B. Saison, 1979; J. Polet, 1980; D. Robert, 1980; J. Devisse, 1982. A Jenné-Jeno, une perle de cornaline est signalée (S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p.190) pour la période qui va de - 400 à - 900.

278. C. Vanacker, 1979: quinze exemplaires; B. Saison, 1979: nombreux exemplaires; J. Polet, 1980, et D. Robert, 1980; J. Devisse, 1982.

279. T. Lewicki, 1967a, p.54: entre In Ouzzal et Timmisao, sur une route secondaire entre Ghadāmes et Tādmekka.

280. J. Devisse, 1970, p.119, note 1, pleinement confirmée par les recherches archéologiques.

281. B. Saison, 1979, p.385 et suiv.: perles taillées remarquablement en calcédoine et cornaline, bijoux cylindriques d'amazonite, déchets de taille, etc.

282. C. Vanacker, 1979: plutôt X<sup>e</sup> siècle; D. Robert, 1980, p.209: X<sup>e</sup> siècle; J. Devisse, 1981: plutôt IX<sup>e</sup> siècle.

283. S. D. Goitein, 1967, p.154: ils font partie des marchandises qui arrivent couramment dans les ports d'Ifrīkiya; p.275: il arrive, en hiver, des cauris au port de Tripoli; le réceptionnaire se plaint que cette marchandise se vende mal à cette saison; p.373: en 1055-1056, la demi-balle de cauris est vendue depuis Kayrawān pour une somme équivalant à 55 dinars.

284. Awdāghust participe certainement à la chasse à l'oryx (les textes le suggèrent et les fouilles l'ont prouvé) et à l'exportation de cuirs, peut-être même des fameux boucliers lamṭa dont parle Ibn Ḥawkal (1964, p.91). Voir al-Bakrī, 1913, p.301.

285. Le trafic avec la côte, attesté par l'importance des coquillages, tel l'*Anadara senilis* ou le *Cymbium*, n'a jamais cessé.

286. Al-Bakrī, 1913, p.299.

poser une question à laquelle les chercheurs devront être attentifs : existe-t-il ou non, dans l'ensemble des villes du Sahel, une « bourgeoisie » assez riche et de goûts assez comparables à ceux des Maghrébins pour qu'un marché d'appel se crée pour les objets de luxe dont il vient d'être question ? Dans l'instant notre réponse est réservée et plutôt négative pour cette époque. Awdāghust constitue une exception. Cette ville a probablement aussi constitué un pôle important de métallurgie du cuivre. Importatrice de matière première, elle paraît en constituer des alliages assez recherchés et fabriquer des objets de luxe, localement consommés — bijouterie et médailles<sup>287</sup> — ou réexportés : D. Robert pense que d'Awdāghust pouvaient partir vers Ghana les fils de cuivre qui servaient de « monnaie » à Ghana<sup>288</sup>.

Les résultats actuellement atteints pour Awdghust le seront, la chose est sûre, pour tous les sites sur lesquels un travail comparable sera effectué à l'avenir. C'est dire combien ne peuvent être que provisoires les conclusions actuelles sur le trafic transsaharien, plus mouvant, plus complexe, plus contradictoire qu'on ne le pensait naguère. A l'autre extrémité du désert, D. Lange et S. Berthoud montraient récemment qu'une même complexité apparaîtrait, pour la même période, dans le commerce du Kawār, exportateur de dattes et de sel vers le sud mais aussi d'alun vers le nord, jusqu'à Wargla<sup>289</sup>.

On est dès lors en droit de se demander si ces commerces ne sont pas, sous le couvert du « prestigieux » échange sel-or, variables, changeants, soumis aux modes et aux rapports de force, moins stables que ne le font penser les textes et la fixité des itinéraires. Et aussi s'ils ont réellement modifié, de part et d'autre du Sahara, les genres de vie et les goûts.

Il est temps d'en revenir au commerce de l'or lui-même. Al-Bakrī y fait trois allusions explicites : l'une concerne Awdāghust, les deux autres s'inscrivent dans la description de deux itinéraires totalement séparés des autres (n° 4 et n° 5 de la fig. 14.12). Par le premier, on va de Ghana à Ghīyārū<sup>290</sup> ; on passe, après quatre jours, à Samakanda, puis, après deux jours, à Tāḡa, puis on gagne en un jour un bras du « Nil » que les dromadaires traversent à gué ; de là, on arrive au pays de Gharntīl<sup>291</sup>, où les musulmans ne résident pas ; alors qu'ils sont, dit al-Bakrī, installés un peu plus dans l'ouest à Yarasna, où l'on s'arrête. Par le deuxième itinéraire, plus imprécis encore<sup>292</sup>, qui va de Ghana à Kūgha, situé au sud-ouest et où se trouvent les plus belles mines (*ma'ādin*) d'or. Que penser des « percées vers l'or » de marchands musulmans que laisse supposer le texte d'al-Bakrī et qui conduiraient ces marchands fort avant vers le sud, au contact presque direct des zones de production, poussée apparemment beaucoup plus forte que celle qu'on trouvera chez al-Idrīsī, un

287. C. Vanacker, 1979, p. 110 et suiv. ; B. Saison, 1979.

288. D. Robert, 1980, p. 209, 259, 284.

289. D. Lange et S. Berthoud, 1977, p. 32-35.

290. Graphies de ce nom chez Ibn Ḥawqal : Gh.r.yū (ou Gh.r.y.wā) ; chez al-Bakrī : Gh.yārū ; et chez al-Idrīsī : Gh.yara. Voir J. M. Cuoq, 1975, p. 101-102.

291. Graphies de ce nom chez al-Bakrī : Gh.r.n.t.l ; chez al-Idrīsī : Gh.rbil ou Gh.rbil.

292. J. M. Cuoq, 1975, p. 104.

siècle plus tard (fig. 14.17)? Pour ce dernier, les deux grands axes de commercialisation de l'or sont plus clairement organisés.

Le premier met en contact, dans des villes assez septentrionales comme Takrūr et ses dépendances, Barīsā ou Sillā, des commerçants venus du Nord et des marchands noirs qui dépendent du Takrūr et circulent entre les agglomérations que contrôle celui-ci<sup>293</sup>. Ainsi se trouve constitué un système noir — le Takrūr — de contrôle du commerce dans une région où rien de tel n'existait un siècle plus tôt, même si déjà al-Bakrī suggérait que Sillā cherchait alors à rivaliser avec Ghana<sup>294</sup>. Barīsā, pointe méridionale de ce système, à douze jours<sup>295</sup> de Ghana, d'Awdāghust et de Takrūr, se localise assez bien sur le Haut-Sénégal, mais en-dehors des zones de production de l'or.

Si l'on compare les localisations, d'après les indications fournies par les deux auteurs, de Ghīyārū, d'Irasna, de Ghīyārā et de Barīsā, on constate que les informations d'al-Idrīsī ramènent fortement vers le nord les lieux de l'échange de l'or et diminuent, du même coup, le champ de prospection des commerçants musulmans venus du Nord dans le monde noir. Il peut exister beaucoup d'interprétations d'un tel changement. On peut dès maintenant retenir que l'organisation du Takrūr, après 1050 évidemment, a modifié profondément la géographie de la circulation de l'or. Pour apprécier totalement le changement intervenu, il faut ici se souvenir du fait que de Takrūr, vers le nord, on gagne, selon al-Idrīsī, directement Azūkī et Sidjilmāsa.

Al-Idrīsī décrit ensuite un deuxième système de commercialisation de l'or, dominé par le Ghana<sup>296</sup>. Les points les plus méridionaux de ce système sont Gharbīl et Ghīyārā<sup>297</sup>, cette dernière, distante de onze jours de marche de Ghana, se place, à partir de cette indication, sur un arc de cercle qui recoupe le Baule, affluent du Sénégal et le delta intérieur du Niger; il paraît raisonnable de penser plutôt au Baule, en notant du reste — nouveau problème — que cette localisation rapprocherait dangereusement Ghīyārā de Barīsā et, dès lors, les systèmes concurrents du Takrūr et du Ghana. Constatons aussi que Barīsā et Ghīyārā constitueraient les points avancés des deux systèmes vers les champs de production du Galam et du Bambuk<sup>298</sup>. Plus à l'est, les Wangara occupent un vaste pays où l'or abonde. Les dimensions mêmes qu'en donne al-Idrīsī (480 km × 240 km), la distance qu'il indique entre Ghana et le pays des Wangara (huit jours), la localisation qu'il fournit de Tiraḳḳā, ville des Wangara qui dépend de Ghana, le fait que les Wangara exportent leur or vers

293. *Ibid.*, p. 130.

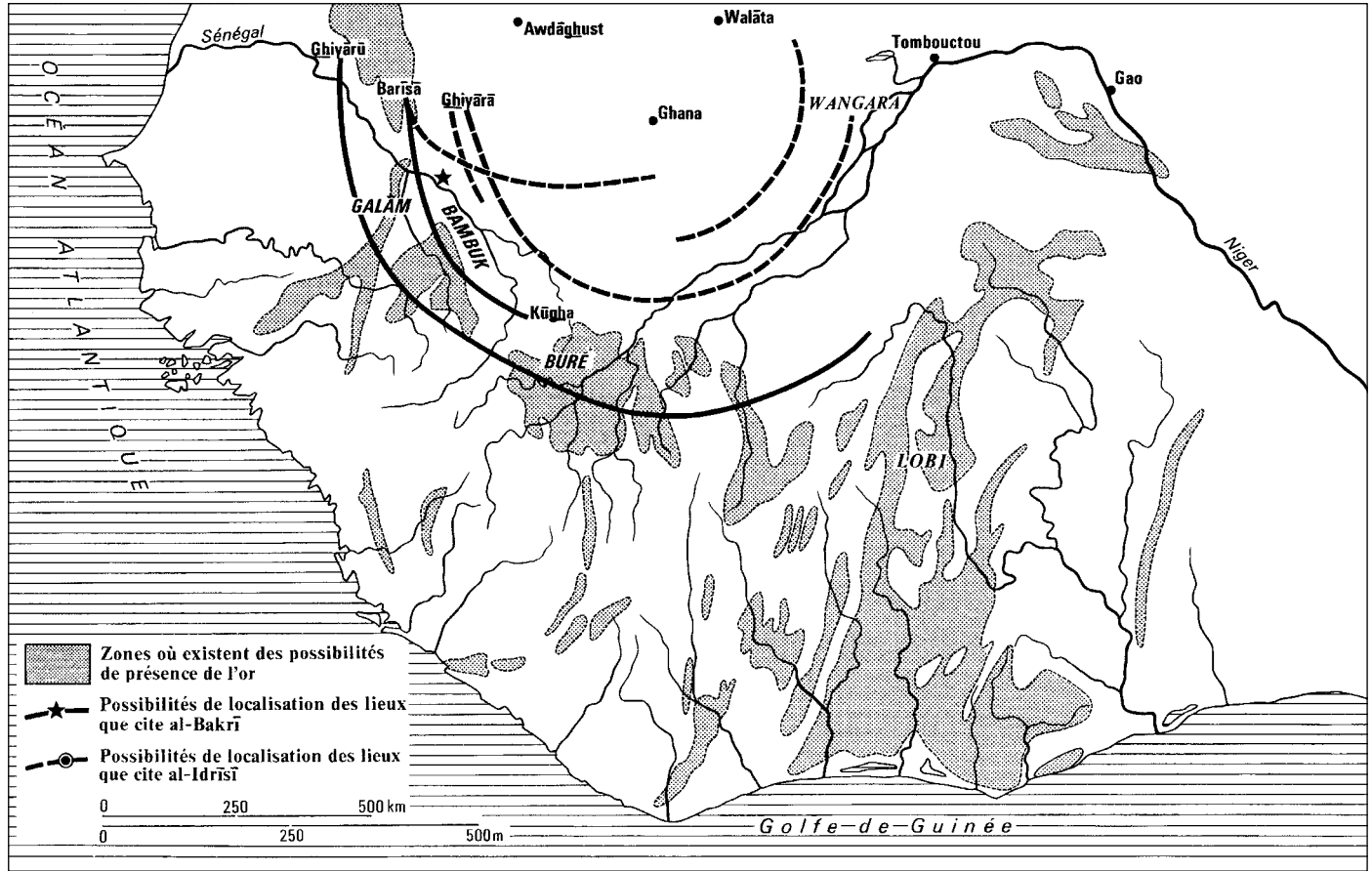
294. *Ibid.*, p. 96: « [Le roi de Silla] a un vaste royaume, très peuplé, il peut presque rivaliser avec celui de Ghana ».

295. Et non point onze jours comme le dit J. M. Cuoq (1975) par erreur, dans ce cas, p. 130.

296. *Ibid.*, p. 137: « L'ensemble des pays que nous venons de signaler est sous la dépendance du souverain du Ghana: [ils] lui procurent tout le nécessaire et lui, en retour, les assure de sa protection ».

297. Rappelons que la première de ces localités est appelée Gh-r.n.t.l. par al-Bakrī et la deuxième Gh.yārū.

298. Il n'est pas sans intérêt de constater que, interprétant les données d'al-Bakrī, J. L. Triaud arrive à des conclusions voisines, pour Gh.yārū, de celles que nous proposons ici pour l'interprétation d'al-Idrīsī (voir J. O. Hunwick, C. Meillassoux et J. L. Triaud, 1981; voir aussi R. Mauny, 1961, p. 124).



14.17. Zones de production de l'or en Afrique occidentale. [Source: J. Devisse.]

le Maghreb et Wargla, tout conduit à considérer que cette région correspond exactement au delta intérieur du Niger entre sa pointe sud, proche du Bure et les environs de Tīrakḳā. Il s'agit d'une définition très extensive du delta intérieur, mais elle correspond bien au texte. Cependant, une fois encore, nous ne sommes pas dans la zone de production de l'or<sup>299</sup>.

Un mot encore pour souligner qu'il faut enquêter, beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, sur les marchands noirs dont parlent les sources à partir d'al-Bakrī. On peut discuter la traduction retenue par Cuoq<sup>300</sup> du passage où al-Bakrī parle des commerçants *ʿadīam* (non arabes): l'important est que ces commerçants, nommés les Banū n.gh.m.ran ou Namghmarāna<sup>301</sup>, sont, une fois, assimilés par un copiste<sup>302</sup> aux Wangh.m.rāta, et que ceci ouvre une discussion importante. D'autant plus que, tous les traducteurs sont d'accord sur ce point, ces commerçants vendent de l'or<sup>303</sup>. Bien entendu, il faudra un jour reprendre totalement la question des Wangara<sup>304</sup> de leur localisation et de leur rôle économique. Il faut, enfin, se souvenir du fait que, même non nommés, des commerçants noirs sont signalés par al-Bakrī et al-Idrīsī à Gharbīl, à Ghīyārā, à Barīsā, au Takrūr, à Ghana et à Gao.

Il serait présomptueux de prétendre apporter à ces débats si difficiles des solutions définitives. Tout au plus est-il nécessaire d'attirer encore l'attention sur quelques constatations. Pour l'époque d'Ibn Ḥawḳal, les zones où les Noirs vivent et trouvent de l'or, très indistinctes et lointaines, sont données pour distantes d'un mois de trajet depuis Ghana. Ensuite, on assiste au raccourcissement de cette distance et l'on arrive, avec al-Idrīsī, à une solution qui a les apparences du raisonnable. En même temps, plus on approche de ce raisonnable, plus on a l'impression que les marchands du Nord, informateurs des auteurs que nous utilisons, n'ont pas eu accès directement aux zones de production de l'or, mais ont été en contact avec des commerçants noirs que nous commençons seulement à connaître; encore faut-il tenir compte de l'hypothèse, suggérée par les différences entre les évaluations de distances chez al-Bakrī et chez al-Idrīsī, d'un repli de ces marchands vers le Nord entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que s'organisent les réponses des Sūdān, musulmans ou non, aux pressions exercées depuis le X<sup>e</sup> siècle sur la zone sahélienne par les marchands venus du Nord. A moins que ne soit plus exacte l'hypothèse opposée: Ibn Ḥawḳal n'a qu'une connaissance extrêmement imprécise du «pays des Noirs», la zone sahélienne une fois franchie; al-Bakrī, mieux informé, exagère encore les distances des marchands au sud; al-Idrīsī est plus près des réalités, qui n'ont pas changé depuis le début et qui

299. Nous nous sentons, dans ce domaine aussi, totalement d'accord avec les conclusions de S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1981.

300. J. M. Cuoq, 1975, p. 102; al-Bakrī, 1913, p. 333.

301. Je dois ces deux lectures à M. Ghali, d'après les manuscrits connus.

302. Bibliothèque nationale, Paris, ms. 2218, p. 240; information fournie par M. Ghali.

303. M. Ghali propose la traduction suivante: «les Nunghamarāta [ou W.n.gh.m.rāt ou W.n.gh.m.rān], qui sont commerçants [variante: ils sont commerçants], apportent l'or au pays et à ce qui est limitrophe».

304. Ce nom apparaît pour la première fois avec al-Idrīsī. M. Ghali propose de l'écrire en transcription: Wan.ḳāra.



marquent la ferme volonté des souverains noirs de ne pas laisser libre accès aux mines d'or ni même libre marché à la vente de l'or. Il reste encore trop à travailler pour savoir laquelle de ces deux hypothèses se rapproche le plus de ce qui s'est produit.

### Conséquences culturelles de l'augmentation du trafic transsaharien

En matière de goûts et de bases alimentaires, presque rien n'a changé. Le Nord, limité par les possibilités d'exporter au Sud la culture de ses plantes vivrières, le blé et les dattes, et de ses modes alimentaires, exporte vers les « expatriés », marchands installés au sud du désert, à hauts prix, les produits du Nord qu'ils demandent. Les dattes ont connu, dans le domaine des transferts, un plus durable succès que le blé<sup>305</sup>.

La zone saharienne vit sans agriculture à l'exception d'un jardinage d'oasis. Elle s'élargit, à en croire al-Idrīsī, parce que le désert progresse, en particulier vers le sud<sup>306</sup>. Dans cette zone, la viande de chameau séchée et découpée, le lait de chamelle, les graminées de cueillette<sup>307</sup> constituent les bases alimentaires de peuples qui ne connaissent pas le pain et économisent l'eau; la chair des serpents s'y ajoute, dans les régions où ils abondent et où l'eau est encore plus rare, comme la Madjābat de Nīsar<sup>308</sup> ou la région située au nord de Gao<sup>309</sup>; les sources ne disent presque rien de la chasse, qui doit cependant constituer une autre base alimentaire importante<sup>310</sup>.

Intégrée à cette région désertique ou très aride, mais constituant, à cause de sa nappe, une exception locale, Awdāghust voit, au X<sup>e</sup> siècle, se superposer deux alimentations « de classe »: celle des riches<sup>311</sup>, venus du Nord pour la plupart, qui consomment du blé, des fruits secs ou des fruits cultivés localement (figues et raisins), de la viande de bœuf ou de mouton, abondante et pas très coûteuse; celle des moins riches, essentiellement des Noirs en l'occurrence, qui usent de la durra<sup>312</sup> cultivée localement et transformée

305. J. M. Cuoq, 1975, p. 131; selon al-Idrīsī, Sidjilmāsa, le Tuwāt et Wargla sont le plus souvent donnés pour les zones exportatrices.

306. J. M. Cuoq, 1975, p. 146 et suiv.

307. Sur la place de la cueillette, voir R. Mauny, 1961, p. 228 et suiv.

308. J. M. Cuoq, 1975, p. 148-149.

309. Al-Idrīsī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 151-152. Là habitent les Saghāwa (Zaghāwa?), qui utilisent le lait, le beurre et la viande qu'ils tirent des dromadaires, ont peu de légumes, pas de blé, cultivent un peu de durra (mil).

310. Al-Bakrī (1913, p. 321) n'évoque la chasse que pour les produits exportables qu'elle procure, la peau du *lamf* (oryx) et la fourrure du fenec. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh ont retrouvé, à Jenné-Jeno, pour l'époque la plus ancienne, les traces de consommation de crocodile, de tortue et d'oiseaux (1980*b*, p. 188). Voir R. Mauny, 1961, p. 257-258.

311. On a déjà eu l'occasion, plus haut, de souligner leur goût du luxe, visible dans la quantité et la qualité des objets importés, dans le luxe de la maison. Un détail, jamais signalé sur d'autres chantiers archéologiques sahéliens, peut achever d'en convaincre: plusieurs bâtons à kohl, destinés au maquillage des yeux, ont été retrouvés à Tegdaoust; ils sont taillés et sculptés dans un bois imputrescible.

312. J. M. Cuoq, 1975, p. 149. Le produit — durra — dont il est ici question est le petit mil (*pennisetum*), non le sorgho (voir R. Mauny, 1961, p. 238 et suiv.). Le sorgho est plus rare; la seule attestation archéologique jusqu'à présent concerne Niani (W. Filipowiak, 1979, p. 107), pour les

en pâte ou en galettes qu'enrichit le miel importé du Sud<sup>313</sup>; l'archéologie, une fois de plus, supplée aux textes: nous avons retrouvé des plats à petites alvéoles, d'une dizaine de centimètres de diamètre, qui sont encore utilisés, dans le Sud, pour la cuisson des galettes de mil. Au XII<sup>e</sup> siècle, les marchands du Nord partis, probablement, après le raid almoravide, la ville se nourrit pour l'essentiel, à en croire al-Idrīsī<sup>314</sup>, de viande de dromadaire séchée, agrémentée épisodiquement de truffes que l'on trouve quelques semaines chaque année dans la région; la ville, dans la mesure où elle subsiste, paraît avoir rejoint le genre de vie alimentaire des pays qui l'entourent.

Lorsque à l'ouest on a traversé le Sénégal et le Niger, lorsqu'à l'est on parvient au Kawār, on entre dans un autre monde quant à l'alimentation. La durra, largement cultivée<sup>315</sup>, le riz<sup>316</sup>, le poisson frais ou salé<sup>317</sup> ou fumé<sup>318</sup>, la viande et le lait des bovins et, plus rarement, des ovins et caprins<sup>319</sup> constituent les bases du bol alimentaire. Rien n'a vraiment changé en trois ou quatre siècles si ce n'est peut-être l'adjonction des dattes aux ressources habituelles; et aussi de la viande séchée de dromadaire. L'héritage, en matière d'alimentation, est ici trop ancien, dans cette zone du mil, trop équilibré par l'usage, trop adapté à l'environnement<sup>320</sup> pour changer. Souvent, aussi, est signalé, dans cette troisième zone alimentaire, l'usage de la bière de mil<sup>321</sup>; il nous semble en avoir retrouvé des traces à Tegdaoust, mais le laboratoire devra le confirmer ou l'infirmer.

Trois domaines alimentaires très distincts, très séparés, et qui le sont demeurés au moins jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, malgré les contacts<sup>322</sup>. Il n'est donc guère surprenant que rien de ce qui se passait dans le Nord en matière de techniques agricoles, et qui a beaucoup d'importance<sup>323</sup>, n'ait gagné le Sud où les façonnements agricoles, bien adaptés à l'environnement, étaient depuis longtemps stabilisés.

VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. Il faut, pour Awdāghust, signaler la relative abondance des « greniers » de conservation des graines découverts à la fouille, mais hélas, toujours vides de toute graine, pour les siècles qui nous intéressent ici. L'abondance du matériel de broyage (moules et broyeurs), pour ces mêmes époques, ne laisse aucun doute sur la consommation des céréales.

313. Sur le miel, voir R. Mauny, 1961, p. 292.

314. J. M. Cuoq, 1975, p. 149.

315. Al-Bakrī, 1913, p. 324-325.

316. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p. 188; R. M. A. Bedaux *et al.*, 1978.

317. Al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p. 131): les poissons, abondants, « constituent la nourriture de la plupart des *Sūdān* qui les pêchent et les salent ».

318. Sur la possibilité qu'aient existé des installations de fumage dès le IV<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> siècle, voir S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b.

319. Curieusement, al-Bakrī note l'absence de chèvres et de moutons à Sillā, sur le Sénégal, alors que les bovins abondent (al-Bakrī, 1913, p. 324-325). Entre 50 et 400, le bœuf et le poisson sont importants dans l'alimentation des habitants de Jenné-Jeno (S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b, p. 189), les ovins et caprins n'apparaissent qu'après 900 (p. 191). R. Mauny (1961, p. 280) soulignait déjà que l'introduction du mouton à poils (*Ovis longipes*) semble assez récent au Sahel.

320. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b.

321. Par exemple: al-Idrīsī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 132.

322. L'insistance avec laquelle al-Bakrī, plus encore al-Idrīsī et beaucoup plus tard Ibn Baṭṭūta, notent les caractéristiques de l'alimentation des *Sūdān* montre, à elle seule, qu'une frontière est franchie, au Sahel, entre genres d'alimentation.

323. L. Bolens, 1974.

De même l'introduction de certaines techniques et de certains objets n'a pas conduit à leur intégration aux cultures du Sud. On a retrouvé à Tegdaoust des fours capables d'atteindre et probablement de dépasser 1 000 °C<sup>324</sup>; leur morphologie est proche de celle de fours retrouvés à Sabra Manşūriyya, en Tunisie, d'époque fatimide semble-t-il, et qui étaient liés à la préparation du verre; peut-être étaient-ils en rapport avec la fabrication de perles ou la fusion d'alliages de cuivre; sans doute ont-ils servi pour l'essai, cent fois répété, de production de vernis colorés sur des céramiques. Les fours n'ont pas survécu à la tempête almoravide. On ne les a pas reconstruits après coup; et apparemment, aucun four comparable n'a été fabriqué ailleurs. Il ne s'agit évidemment pas d'incapacité technique, pas davantage dans ce cas que pour la production des céramiques<sup>325</sup>: ces fours ne correspondaient à rien qui fut globalement et définitivement indispensable à la vie des Sahéliens et de leurs voisins du Sud.

L'abondante importation de lampes à huile de grande qualité n'a été suivie que d'une faible imitation locale<sup>326</sup>. Comment s'éclairait-on dans le Sud?

L'arrivée d'objets de céramique tournés et vernissés a eu une influence souvent évidente sur les formes produites localement, encore que des freins techniques très identifiables s'opposent à l'imitation pure et simple des formes tournées en formes modelées et réciproquement. Mais ces objets importés n'ont pas substantiellement modifié la production des poteries locales, millénaire dans ses techniques, ses décors et ses formes. Tout au plus, la demande, considérable, d'une population à forte capacité d'achat a-t-elle surexcité la production là où existaient des colonies de marchands venus du Nord; pour le moment, au vu des tonnes de débris de céramiques retrouvés à Tegdaoust, nous avons tendance à penser qu'un tel coup de fouet a bien été donné aux productions locales; ceci a créé, sûrement, de grands problèmes par rapport au biotope; mais la stabilité des formes, des décors et des techniques montre la stabilité culturelle des Noirs qui produisaient ces céramiques, même pour une clientèle musulmane venue du Nord. A l'imitation près de quelques formes et de quelques décors importés, la zone de production de céramique de l'Afrique noire garde son autonomie par rapport à celle du Nord<sup>327</sup>. Ce n'est pas celui-ci non plus qui a donné au Sud le goût si vif — qui nous vaut aujourd'hui des découvertes de plus en plus étonnantes — pour la fabrication de statuettes anthropomorphes (fig. 14.18) ou animales en terre cuite<sup>328</sup> dans ce domaine; des sites anciens apportent une belle moisson sur

324. C. Vanacker, 1979, p. 124 et suiv.

325. J. Devisse, 1981*a*.

326. B. Saison, 1979, p. 505.

327. Il y a beaucoup à travailler sur les deux zones en question; trop souvent, les chercheurs se hâtent trop de figer leurs raisonnements dans des domaines où les techniques de laboratoire nous font considérablement progresser. Il demeure peu contestable que les formes d'Afrique noire sont locales, que les décors peints, si remarquables à Jenné-Jeno (S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*, p. 230, 261, 453) ne sont pas des imitations d'objets venus du Nord, que les coupes tripodes ou quadripodes de Niani ou des Tellem ont probablement des origines connues sur lesquelles il faut travailler. Tout ou à peu près reste à faire dans ce domaine.

328. Nombreuses découvertes à Tegdaoust, à paraître dans les publications. Voir déjà: D. Robert, 1966 et photos jointes à cet article. Voir également S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*, figure 14.18 planche IX et p. 189. Des découvertes récentes au Niger incitent à penser que nous ne sommes pas au bout des surprises.



14.18. *Tegdaoust/Awdāghust* : un exemple inédit de statuette anthropomorphe (vue de profil) datant de l'époque préislamique. La coiffure, les yeux et la bouche sont indiqués par l'impression d'une tige creuse. La terre cuite est revêtue d'un engobe ocre.  
[Source:© Bernard Nantet.]

laquelle il y a lieu de réfléchir, avant même les somptueuses productions des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

L'accroissement des relations transsahariennes, la forte demande d'or ou de cuir vers le Nord, la demande plus restreinte de produits du Nord, au Sud, à l'exception du sel, n'ont probablement pas entraîné, jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, de profondes modifications dans les modes de vie culturels des peuples du Nord ni du Sud.

On peut estimer aujourd'hui qu'elles ne sont pas non plus responsables de grands transferts essentiels de technologies pour les métaux par exemple, soit que ceux-ci soient très antérieurs, soit que le Sud ait trouvé ses propres voies dans la production des métaux depuis longtemps. Pour le cuivre, travaillé depuis un millénaire au moins au sud du Sahara, lorsque s'accélérent les relations dont nous nous occupons ici, on sait aussi aujourd'hui par les fouilles qu'entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, on été mises au point, au sud du désert, des techniques de fabrication — moules à la cire perdue, bronzes au plomb<sup>329</sup>, soudures — sans qu'on puisse encore dire si ces inventions sont autochtones. Dans trois domaines cependant, des transferts — et pas

329. A. Ravisé et G. Thilmans, 1978. Il y a toute une enquête à conduire sur les bronzes au plomb; des jalons existent déjà, pour Sintiu-Bara, Tegdaoust, Igbo-Ukwu; mais le sens éventuel de circulation de cette technique est pour le moment inconnu. Au Néolithique, en Espagne et au Maroc, on a fabriqué aussi des bronzes au plomb, mais on ne peut en tirer un argument diffusionniste décisif.

uniquement du Nord au Sud — ont probablement une profondeur et une « durabilité » réelles.

L'article célèbre de J. Schacht<sup>330</sup> a depuis longtemps montré pour l'architecture ce que les travaux de T. Lewicki révélaient pour les échanges humains et économiques: le poids des modèles ibadites et leur traversée du désert. Il s'agit là de faits qui, bien évidemment, ne concernent pas que l'architecture. Il serait cependant dangereux de conclure de la partie au tout que l'introduction de plans de mosquées signifie l'introduction depuis le Nord de tout art de construire.

On insiste cependant encore souvent sur l'idée née d'une lecture naïve des sources que l'architecture a été introduite comme science au Soudan par le *mansa* Kankū Mūsā après son pèlerinage: c'est confondre la construction de certains monuments, mosquées ou palais, l'urbanisme propre à l'Islam, avec l'art d'aménager les espaces de vie, où commence toute architecture. Longtemps occultée par la prétentieuse architecture de pierre<sup>331</sup> puis celle du parpaing et de la tôle ondulée, l'architecture de terre redevient objet d'attention et d'études sérieuses<sup>332</sup>. Les constructions les plus anciennes de Tegdaoust font une large place à la brique moulée et les murs qu'elle a permis de construire y avaient un ample développement. L'art de construire en banco modelé<sup>333</sup> et probablement en brique<sup>334</sup> est antérieur aux relations transsahariennes intenses. Comment s'en étonner lorsqu'on sait l'importance de l'architecture en brique moulée dans la culture de Nagada et en Nubie antique et médiévale<sup>335</sup>: il y a fort à parier que le continent africain a maîtrisé très tôt cette technique de préparation d'un matériau souple et commode.

L'islamisation, les marchands musulmans ont probablement apporté au sud du désert leurs propres perceptions de la maison, en tout cas l'urbanisme propre à la ville musulmane. La transformation est tout à fait visible à Tegdaoust: rues et maisons fermées apparaissent, en très peu de temps, à la place de plans beaucoup plus simples, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle et au X<sup>e</sup> siècle. On peut d'ailleurs se demander si certaines techniques n'ont pas traversé le Sahara du sud au nord... On s'est interrogé, lors des fouilles du palais almoravide de Marrakech, sur la découverte d'un mur de pierre dont les deux parties

330. J. Schacht, 1954. Bien entendu ce travail mériterait d'être revu, mais il a fourni une solide matière à réflexion.

331. Même à ce simple titre, il y a lieu de réviser totalement les idées reçues à propos du rôle de Kankū Mūsā. L'architecture de Tegdaoust et celle de Kumbi Saleh font appel à la pierre et datent des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Les mosquées retrouvées dans ces deux sites et qui datent d'avant le XIV<sup>e</sup> siècle sont construites en pierre.

332. L. Prussin, 1981; modèle de beau travail dans ce domaine: R. J. McIntosh, 1976.

333. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh (1980*b*, p. 189 et suiv.): entre 50 et 900, les traces de constructions en banco modèle ont été retrouvées. R. M. A. Bedaux *et al.* (1978): les Tolloy ont construit leurs greniers en colombins d'argile. L. Prussin (1981) pense que la maison ronde construite par colombins modelés selon des techniques proches de celles de la céramique est celle qui convient le mieux aux besoins africains.

334. J. Polet, 1980, p. 330. L'apparition des briques libère les lignes et permet l'apparition des angles. Sur le travail remarquable des briques, voir L. Prussin, 1981; R. M. A. Bedaux *et al.*, 1978, p. 113.

335. *Dictionnaire archéologique des techniques*, vol. I, p. 167.

construites étaient séparées par un blocage de terre<sup>336</sup>; nous avons retrouvé, à Tegdaoust, des murs qui présentent quelque parenté avec celui dont il vient d'être question; on peut se demander si les Almoravides n'ont pas utilisé, à Marrakech, une technique saharienne ou sahélienne<sup>337</sup>. La question ne mériterait pas d'être soulevée s'il n'en apparaissait pas immédiatement une seconde: celle de la décoration peinte des murs. A Tegdaoust, pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, une décoration — sans motifs jusqu'à présent — peinte en rouge et blanc est courante; elle est effectuée sur un lit de banco très fin; est-on en droit d'effectuer le rapprochement avec les décors à motifs rouges et blancs découverts à Marrakech ou à Chichāwa et qui sont d'époque almoravide, de s'interroger sur l'origine des décors, si célèbres jusqu'à nos jours, de Walāta<sup>338</sup> ou de Ghadāmes<sup>339</sup>?

Le débat est, de même, très ouvert et depuis longtemps sur la pénétration du tissage et sur celle du coton au sud du Sahara. Bornons-nous à relever ce qui se rapporte à notre période. Que la nudité des Sūdān soit constamment signalée par les textes dérive davantage des structures socio-mentales des rédacteurs que d'une connaissance objective du vêtement des Noirs. Il n'y a pas à s'étonner qu'un certain degré de « non civilisation » soit lié à la nudité et à l'absence des monothéismes. L'archéologie pour le moment ne répond pas avec une clarté décisive. Les fusaïoles sont présentes à Tegdaoust dès les origines, mais elles ne sont abondantes que pour les périodes postérieures au XII<sup>e</sup> siècle<sup>340</sup>. Le port des vêtements de coton est probable à Tegdaoust pour la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>341</sup>; à peu près au même moment, semble-t-il, correspondent les pollens de cotonnier trouvés à Ogo<sup>342</sup>, au Sénégal. Lorsqu'il décrit la zone des villes du Sénégal, al-Bakrī dit qu'à Sillā on utilise comme monnaie de petits pagnes de coton fabriqués à Tiranca où le coton n'est pas très abondant<sup>343</sup>.

Si l'on rassemble maintenant les informations qu'apportent les textes, on n'échappe pas à l'idée que le vêtement de coton est encore, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, un objet de luxe et un signe de classe<sup>344</sup>. Pour R. Bedaux, au contraire, la boucle du Niger serait déjà, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, un grand foyer

336. J. Meunié et H. Terrasse, 1952, p. 10-11. Ce château de pierre, *Ḳaṣr al-Ḥaḍī*, a été construit en trois mois (A. Huici-Miranda, 1959a).

337. De ce point de vue, les fouilles d'Azuḳī sont d'une grande importance.

338. G. J. Duchemin, 1950.

339. A. M. Ramadan, 1975, p. 135-137.

340. Une enquête consacrée à 155 fusaïoles décorées découvertes à Tegdaoust est intégrée à J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983; cette enquête a été conduite par D. Robert-Chaleix.

341. D. Robert, 1980, p. 209.

342. B. Chavane, 1980, p. 139.

343. Al-Bakrī, 1913, p. 325-326.

344. Al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p. 129): à Sillā et Takrūr, les gens du commun portent de la laine, les gens plus riches du coton; à Gao (al-Idrīsī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 139), les gens du commun sont vêtus de peaux d'animaux, les commerçants portent des vêtements tissés et les nobles (?) des vêtements spéciaux (*izār*); à Azuḳī (al-Idrīsī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 164), on porte des vêtements de laine (*kadawir*; c'est le nom des vêtements des commerçants de Gao). Conclusions essentielles et très différentes de ce qui précède dans R. M. A. Bedaux et R. Bolland, 1980.

d'activité<sup>345</sup>. Ce dossier difficile et important a beaucoup de signification pour l'histoire des relations transsahariennes ; il peut signifier, pour la période ici en cause, que les importations de tissus depuis le Nord sont demeurées importantes jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle ; mais le débat est très ouvert<sup>346</sup>.

Le troisième dossier est encore plus difficile et plus léger, dans l'état actuel des choses, que les deux précédents. Il s'agit de savoir si la brusque apparition d'une demande d'or n'a pas provoqué le transfert, au sud du Sahara, dès le X<sup>e</sup> siècle, d'un système pondéral musulman<sup>347</sup>. La présence de balances capables de pesées de faible ampleur, (fig. 14.19) à Tegdaoust, dès les origines<sup>348</sup>, la venue de poids de verre à Tegdaoust, à Gao et Kumbi Saleh<sup>349</sup> et probablement en d'autres lieux, sous d'autres formes<sup>350</sup> conduisent à une réponse prudente mais assez positive : les bases d'un système pondéral, dès le X<sup>e</sup> siècle, auraient bien suivi la demande d'or du Nord. Mais de quel système s'agit-il ? L'influence fatimide est rendue évidente et éclatante par les poids de verre découverts à Tegdaoust. N'y-a-t-il pas eu d'autres systèmes, ensuite, depuis l'Espagne, dans le monde almoravide<sup>351</sup> ?

Quelles ont-été, enfin, les conséquences de l'amélioration des échanges transsahariens pour les États ?

Au sud, d'évidence, soit par la conversion à l'islam, soit par la nécessité économique d'une construction d'État, quelque chose a pris corps, avec plus

345. R. M. A. Bedaux et R. Bolland, 1980, p.15. Il est vrai que leur raisonnement porte sur les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et que durant deux siècles, bien des changements se sont vraisemblablement produits.

346. A Jenné-Jeno, pas de traces de coton ; les fusaïoles découvertes appartiennent aux dernières étapes de l'évolution du site.

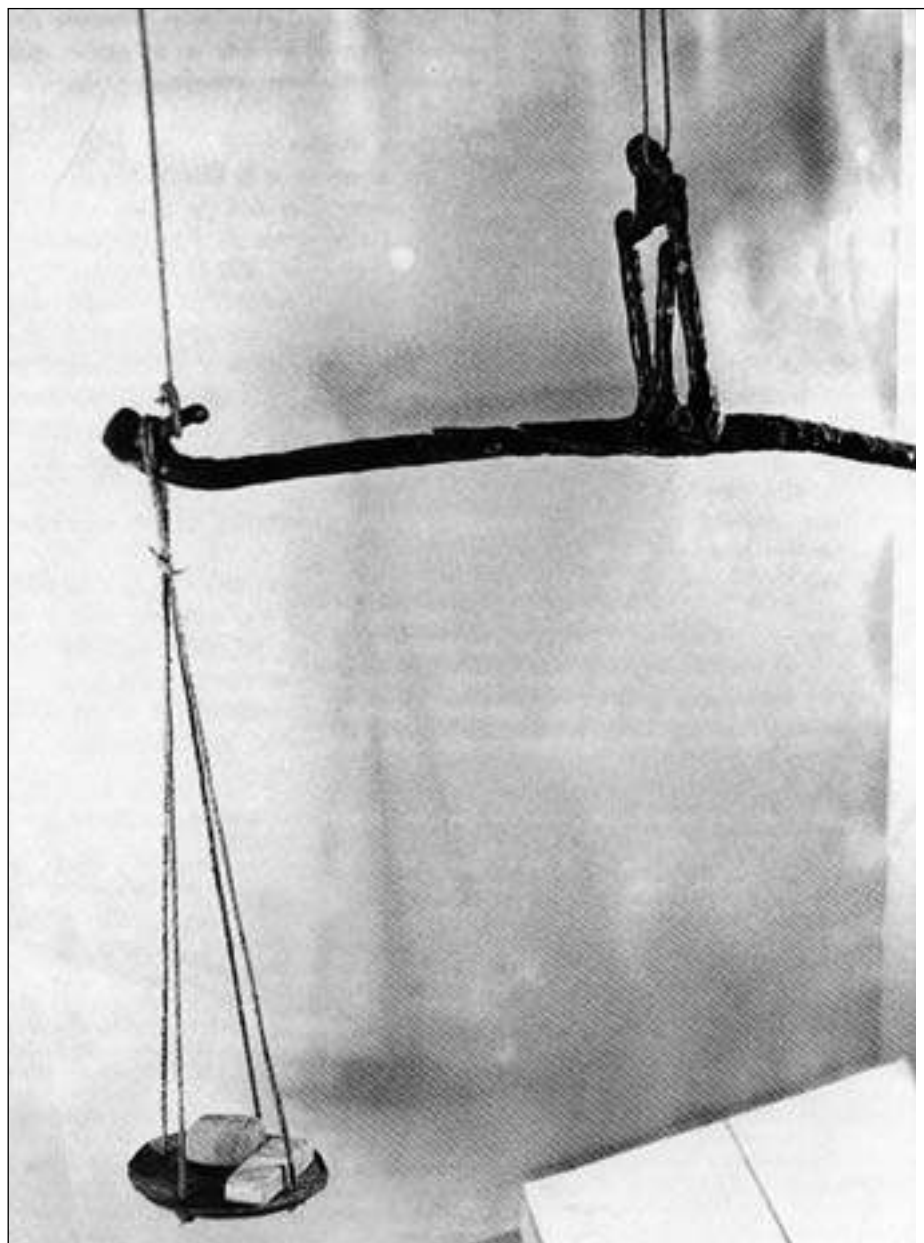
347. On trouvera dans J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.* (1983) un essai sur ce sujet, rédigé par J. Devisse, à partir d'une étude de A. Launois. Il convient de suivre tout particulièrement les travaux très sérieux de Garrard ; voir T. F. Garrard, 1975, 1982.

348. B. Saison, 1979, p.688.

349. R. Mauny, 1961, p.415. Premières observations : les poids de Kumbi Saleh ont été trouvés dans la partie du tell archéologique dont nous savons aujourd'hui qu'elle correspond aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles probablement, au plus tôt au XIII<sup>e</sup>. Il s'agirait donc de poids plus récents que ceux de Tegdaoust. Leurs poids sont de 0,65 g et 2,43 g pour les deux exemplaires entiers, et vraisemblablement, de 4,10, 6,54, 7,8 g pour les trois autres. Aucun n'est épigraphié. Les poids ont aujourd'hui disparu. Pour Gao, deux exemplaires : 5,77 et 10,12 g environ. Ce sont là des poids très difficiles à classer dans des systèmes connus.

350. R. Mauny, 1961, p.416 : Kumbi Saleh, toujours dans les mêmes conditions stratigraphiques : poids de 14,85 g (pierre), de 14,4 g (cuivre), de 20,42 g (fer), de 20,24 g (fer). Pour Gao : poids de 14,9 g (cuivre) et 9,37 g (cuivre), que R. Mauny attribue au XII<sup>e</sup> siècle. Un poids (?) découvert à Jenné-Jeno (S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980<sup>b</sup>) et qui pèse environ 7 g, pose beaucoup de problèmes et je serai, pour le moment, assez réservé sur son rattachement au système musulman.

351. La diversité des systèmes musulmans est bien connue, qu'il s'agisse de systèmes faibles liés aux monnaies, ou de systèmes plus forts. Par exemple (S. D. Goitein, 1967), le système de référence de la Geniza du Caire est le suivant : dirham = 3,125 g ; raṭl = 450 g ; ūḳiyya = 37,5 g ; kintār = 45 kg ; le système califal espagnol (E. Lévy-Provençal, 1950-1953, vol. 3, p. 143 et suiv.) : ūḳiyya = 31,48 g ; raṭl = 504 g, ces mesures étant elles-mêmes variables selon la nature des marchandises à peser ; le ḳinṭār était, en Espagne, en gros de 50 kg et son quart constituait une arrobe, poids de grande importance ; le dirham poids valait ici 3,148 g. Il faut donc, chaque fois que la chose est possible, reconstituer le système auquel se rattachent les poids trouvés. C'est ce que nous avons essayé de faire pour Tegdaoust III, à partir des poids découverts.



14.19. *Tegdaoust/Awdāghust*: une des balances découvertes, restaurée par le Musée du fer à Nancy. Fer martelé, fabrication locale (date probable : XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles).  
[Source: IMRS, Nouakchott.]



de force, au Takrūr, au Ghana, probablement à Gao, peut-être ailleurs, qui renforce les pouvoirs et leur donne relief, force et nouvelle légitimité.

Au nord, l'or a, ce n'est pas douteux, permis la construction d'appareils d'État beaucoup plus forts qu'auparavant. Les Fatimides, les Umayyades, les Almoravides surtout ont tiré de cet or une puissance qui a fondé leur indépendance et leur rayonnement. On peut, plus encore, attribuer à l'enrichissement par l'or de ces dynasties, spécialement de la dernière, au Maroc en particulier, l'épanouissement d'un art exceptionnellement brillant et original. L'Occident musulman a pris, en deux siècles, un visage d'une importance considérable, même pour l'histoire interne du monde musulman.

L'histoire des relations transsahariennes est un bon révélateur, parmi d'autres, des constants renouvellements de la recherche sur l'Afrique. Chaque découverte oblige à recomposer les lignes du tableau. Le cuivre vient bouleverser, en deux décennies, par la Mauritanie et l'Air, toute une série de schémas anciens. Qu'en sera-t-il, le jour où l'on s'occupera sérieusement des possibilités d'exportation ancienne de l'étain du Bauchi, le jour où, explorant sérieusement les repères entre Tchad et Nil, on verra qu'on a assurément trop négligé les relations Est-Ouest au profit des relations Nord-Sud.

Aussi nous sommes-nous efforcé d'ouvrir des dossiers, de faire le point, de proposer des directions de recherche et des thèmes de réflexion, non de donner une satisfaisante image arrêtée, « définitive », de cette question. Pour des décennies encore, le film de cette histoire sera à démonter et à remonter régulièrement, en fonction d'une recherche qui n'en est qu'à l'aurore des révélations qu'elle doit apporter. Rien ne peut mieux montrer l'importance de l'archéologie que ce sujet; rien ne peut rendre plus prudent et plus modeste dans l'énoncé des résultats atteints.

# La région du Tchad en tant que carrefour

*Dierk Lange*  
*en collaboration avec Baḡaro W. Barkindo*

Zone de savanes, la région du lac Tchad est habitée dès avant l'ère chrétienne par des peuples pasteurs et agriculteurs. Au nord, là où la savane se transforme lentement en désert, c'est l'élément nomade qui prévaut, bien qu'on y trouve aussi des oasis peuplées par des sédentaires. Au sud, surtout aux abords des fleuves qui se déversent dans le lac Tchad, prédominent les cultures de sédentaires. La désertification du Sahara et l'assèchement progressif du lac Tchad amenèrent des peuples de toutes parts à se rapprocher du lit rétréci de ce dernier. Le rassemblement de ces populations de régions déshéritées, et leurs efforts déployés pour s'adapter à l'évolution du milieu et des conditions matérielles, constituent la toile de fond sur laquelle se déroule l'histoire de la région.

Pour mieux comprendre la signification des faits historiques, il aurait été souhaitable d'indiquer avec précision les changements climatiques survenus durant la période prise en considération. En fait, le climat de la zone sahélienne est particulièrement mal connu durant le I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne. Plusieurs indices montrent cependant que dans l'ensemble, les conditions climatiques durant cette période étaient meilleures que celles qui prévalent actuellement. On notera en particulier que les eaux du lac Tchad se déversèrent, entre le III<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, de façon presque continue dans le Baḡr al-Ghazāl, ce qui suppose un niveau d'eau dépassant la cote de 286 mètres<sup>1</sup>. Se fondant sur des données diverses, J. Maley estime par ailleurs qu'une pulsation humide s'est manifestée au

1. J. Maley, 1981, p. 65, 101. Le niveau actuel du lac Tchad est situé à 282 mètres.

milieu du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne et qu'au XI<sup>e</sup> siècle la région sahélienne passa par une phase aride<sup>2</sup>. La zone des contacts entre sédentaires et nomades devait donc s'étendre plus au nord qu'à l'époque actuelle.

Par ailleurs, il n'est pas absolument certain que la région du lac Tchad ait toujours été un carrefour d'échanges et d'interactions fructueuses. Les dates actuellement disponibles pour la diffusion des techniques du fer semblent indiquer que certaines populations de la région sont longtemps restées à l'écart des grands courants d'innovation. A cet égard, le principal clivage semble s'établir entre l'ouest et l'est et non pas entre le nord et le sud. En effet, on sait maintenant qu'au sud de l'Aïr, à Èkne Wan Aparan, la technique de la fabrication du fer fut connue dès  $-540 \pm 90^3$ , ce qui concorde avec la date de  $-440 \pm 140$  avant l'ère chrétienne obtenue à Taruga (culture de Nok) au centre du Nigéria<sup>4</sup>. Dans la région de Termit, entre l'Aïr et le lac Tchad, le fer semble même avoir été travaillé au VII<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne<sup>5</sup>. Ailleurs, les techniques du fer furent adoptées beaucoup plus tard. A Koro Toro, entre le lac Tchad et le Tibesti, on a découvert les traces d'une culture fondée sur la métallurgie du fer. Appelée haddadienne, d'après le terme arabe désignant le « forgeron », cette culture ne s'est épanouie qu'entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. La céramique peinte sur les mêmes sites permet d'établir des rapprochements avec deux grandes civilisations de la vallée du Nil, Méroé et la Nubie chrétienne<sup>6</sup>. D'autres données sont disponibles pour la région des abords sud du lac Tchad. D'après des datations relativement incertaines, le fer n'apparaît sur l'important site de Daïma qu'au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et les techniques de sa fabrication furent adoptées encore plus tard<sup>7</sup>. Ces quelques indications relevant de l'archéologie du fer montrent qu'avant la fondation du Kānem, la région du lac Tchad fut plus marquée par des clivages et des développements inégaux que par des facteurs d'unification.

Un processus de transformations plus rapides et spectaculaires débuta vers le milieu du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne. Il fut déclenché indirectement par l'introduction du chameau à partir soit de l'Afrique du Nord, soit, plus probablement, de la vallée du Nil, et son adoption par les Zaghāwa et les Tubu. En effet, le chameau, beaucoup mieux adapté aux conditions naturelles du Sahara que le cheval, permettait de franchir des longs trajets désertiques sans difficulté, tout en assurant le transport de charges relativement lourdes. Entre le Fezzān et la région du lac Tchad, les conditions naturelles étaient particulièrement favorables à la traversée du Sahara: toute une série de petites oasis et de points d'eau naturels et, à mi-chemin, l'oasis très étendue de Kawār, constituaient le tracé idéal d'une voie caravanière.

2. *Ibid.*, p.65, 278.

3. D. Grebenart, communication personnelle.

4. B. E. B. Fagg, 1969. Voir aussi R. Tylecote, 1975.

5. G. Quéchon et J. P. Roset, 1974, p. 97.

6. F. Treinen-Claustre, 1978. Voir aussi P. Huard, 1966; Y. Coppens, 1969.

7. C. Connah, 1971, p. 57. Procédant à une réévaluation des datations antérieures, le même auteur propose maintenant la date de 50 de l'ère chrétienne pour l'apparition du fer à Daïma (G. Connah. 1981, p. 146-147).

Il existait également une possibilité de commerce avec la vallée du Nil par le Dārfūr et le Kordofān. Mais l'absence de toutes données archéologiques précises sur ces itinéraires ne permet que des hypothèses; il semblerait que dans un premier temps, le commerce avec la vallée du Nil ait été le plus important. En revanche, l'existence au Fezzān de l'ancien royaume des Garamantes a certainement été un facteur important pour l'organisation du commerce à longue distance<sup>8</sup>; mais, là encore, l'absence de données sur les oasis méridionales du Fezzān et de Kawār, où l'œil nu perçoit des vestiges de fortifications de date incertaine, réduit à faire des hypothèses<sup>9</sup>.

Il semble cependant que, dès le VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, la route du Sahara central ait été fréquentée par des petites caravanes fezzanaises, car 'Uḫba ibn Nāfi<sup>c</sup>, le célèbre conquérant arabe, aurait pu difficilement pénétrer jusqu'au Kawār — comme l'affirment des sources du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle — si le tracé de la route n'avait pas été établi avant lui par des commerçants, soit berbères, soit zaghāwa<sup>10</sup>. L'oasis de Kawār<sup>11</sup> n'était certainement pas le but final de ces voyages: au-delà de cette étape, les commerçants avaient sans doute déjà atteint la région du lac Tchad. A une époque ultérieure, la route centrale devint la plus importante, à la suite de l'établissement d'un commerce régulier entre la région du lac Tchad et la côte méditerranéenne, après les conquêtes islamiques et l'essor des États musulmans, d'abord en Afrique du Nord, et plus tard au Sahara.

Au sud, autour du lac Tchad, un ensemble de facteurs comprenant, outre la pénétration commerciale, l'utilisation d'armes et d'outils de meilleure qualité et l'adoption de nouveaux modes de vie adaptés à l'évolution des circonstances devaient conduire à la fondation et à l'expansion d'un grand ensemble politique, le Kānem-Bornu, dont la puissance unificatrice et la capacité d'innovation pesa sur le destin de l'ensemble de la région jusqu'au début de la période coloniale. Mais avant de fournir plus de détails sur la fondation et la première phase de développement de cet ensemble politique, il convient de dresser un bilan succinct et chronologiquement équilibré des principaux peuples ou, à défaut de connaissances précises, des ensembles linguistiques entre le Moyen-Niger et les montagnes du Dārfūr.

## Peuples et langues de la région du Tchad

Des éclairages très instructifs pour l'histoire ancienne de l'Afrique sont fournis par les géographes arabes. Soucieux de recréer une « image du monde »

8. R. C. C. Law, 1967*b*.

9. D. Lange et S. Berthoud, 1977; voir aussi H. Ziegert, 1969.

10. Deux auteurs parlent de l'expédition de 'Uḫba ibn Nāfi<sup>c</sup> au Kawār: Ibn 'Abd al-Ḥakam, 1922, p. 195 et al-Bakrī, 1911, p. 13-14. Le premier écrit avant 257/871 et le second compose son ouvrage en 460/1068, mais se fonde, en partie, sur des sources antérieures. Voir chapitres 9 et 11 de ce volume.

11. Le nom de Kawār est vraisemblablement d'origine berbère et désigne « les Noirs ». Cette signification subsiste en Ḥasaniyya (Mauritanie) où le terme de *kūri* (pluriel: *kozwār*) s'applique aux Négro-Africains de statut libre.

(*ṣūrat al-ard*) aussi exacte que possible, ces auteurs ont recueilli des données géographiques sur les pays musulmans et sur les terres situées au-delà de la limite de l'Islam. Il faut cependant accueillir leurs informations avec une certaine prudence, puisque la plupart d'entre eux ne s'étaient jamais rendus en Afrique noire et avaient recueilli ces informations auprès de négociants qui n'étaient pas sans préjugés et de pèlerins africains noirs dont beaucoup avaient quitté depuis longtemps leur patrie et qui par conséquent pouvaient ne pas être au courant de ce qui se passait chez eux. Quand ils décrivent des peuples étrangers, les géographes arabes utilisent fréquemment des clichés littéraires et les noms qu'ils donnent sont souvent des termes génériques<sup>12</sup>. Ainsi, nous trouvons invariablement des Zandj en Afrique de l'Est, des Habash en Éthiopie et des Sūdān en Afrique de l'Ouest, sans que la spécificité de ces peuples soit bien établie. À côté des termes généraux, quelques auteurs citent aussi des ethnonymes transmis par des voyageurs, mais, leur identification pose souvent des problèmes. En plus, la localisation de ces entités ethniques dans l'espace reste, d'un auteur à l'autre, très incertaine. Il faut attendre la *Géographie* d'Ibn Sa'īd, au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, pour trouver des renseignements sur la région du lac Tchad d'une grande précision<sup>13</sup>. Ils n'auront d'équivalent qu'à l'époque moderne.

Avant Ibn Sa'īd, la plupart des géographes arabes citent à propos du Soudan central (expression utilisée ici comme synonyme de « région du Tchad ») le peuple des Zaghāwa. Jusqu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, les auteurs arabes bien renseignés laissent entendre que les Zaghāwa dominaient sur le Kānem, mais al-Idrīsī, au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, fournit des indications qui font apparaître leur caractère purement nomade<sup>14</sup>. Négligeant les leçons des sources antérieures, les auteurs modernes ont souvent minimisé le rôle des Zaghāwa en estimant qu'ils étaient un groupe marginal<sup>15</sup> ou, au contraire, en supposant qu'ils étaient un groupe très vaste, identique aux Tubu actuels<sup>16</sup>. On verra plus loin qu'en fait, les Zaghāwa ont subi des transformations profondes à la suite d'un changement dynastique au Kānem survenu au milieu de la deuxième moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. L'équilibre ethnique et le rapport entre sédentaires et nomades n'ont pas été les mêmes avant et après l'avènement de la nouvelle dynastie au Kānem.

La principale source interne, le *Dīwan salāfīn Barnū*, contient une nomenclature ethnique qu'on ne peut pas recouper avec celle des sources externes. Les chroniqueurs de la cour royale ont en effet tenu à indiquer, jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, les noms des groupes ethniques dont étaient issues les reines mères successives. Ainsi, nous savons qu'au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, les rois du Kānem épousaient des femmes appartenant aux Tomaghra, aux Kay et aux Tubu<sup>17</sup>. Aujourd'hui, le nom de Tomaghra s'applique à un clan

12. Sur la valeur des sources arabes de cette période, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chap. 5.

13. D. Lange, 1980.

14. Al-Idrīsī, 1866, p.33-34; traduction, p.39-41.

15. Voir, par exemple, Y. Urvoy, 1949, p.16; A. Smith, 1971, p.168-169.

16. M. J. Tubiana, 1964, p.18.

17. D. Lange, 1977, p.27-32; traduction, p.67-69.

qui existe parmi les Teda, les Kānembu et les Kanuri. Le nom de Kay désigne un clan kanuri, et Tubu est le nom générique que les Kānembu donnent aux Teda-Daza. D'après l'hypothèse la plus vraisemblable, les traditions consignées dans le *Dīwān* évoquent les alliances matrimoniales successives entre les rois du Kānem et les différents groupes nomades dont les premiers rois appréciaient la force guerrière pour asseoir leur pouvoir.

Plus à l'est, entre les Zaghāwa et les Nūba, al-Idrīsī situe les Tād̲jū dont l'existence, vraisemblablement déjà ancienne, semble avoir échappé aux auteurs antérieurs<sup>18</sup>. D'après les traditions orales recueillies par le voyageur allemand Gustav Nachtigal, les Dād̲jo — sans doute identiques aux Tād̲jū — étaient à l'origine de la première formation étatique du Dār̲fūr<sup>19</sup>. Dans cette région, l'influence nomade était moins perceptible qu'aux alentours du lac Tchad. La distribution actuelle des petites communautés de Dād̲jo entre le plateau du Wadaī et les monts Nuba, ainsi que leurs traditions d'origine et leur mode de vie sédentaire, indiquent plutôt une origine nilotique. Néanmoins, au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, ils semblent avoir subi la pression des Zaghāwa qui, après avoir été écartés du pouvoir au Kānem, ont apparemment essayé de reconstituer un ensemble politique au point sud de la grande voie transsaharienne rattachant la région de Dār̲fūr à l'Égypte<sup>20</sup>. En fait, les Dād̲jo n'ont pas cédé le pouvoir aux Zaghāwa, mais aux Tund̲jur, ne résistant à l'assimilation qu'en se repliant dans des zones de refuge. Les Zaghāwa, en revanche, ont pu conserver leur cohésion ethnique, bien que leur zone de parcours ait été considérablement réduite par l'expansion des Teda-Daza (Tubu). Encore aujourd'hui, les Arabes tchado-soudanais reconnaissent l'identité propre des Zaghāwa (qui eux-mêmes s'appellent Beri) et des Gorhan (Daza), alors qu'ils ne subsistent que sous forme de petites communautés résiduelles dont l'unité n'apparaît plus qu'à l'observateur étranger.

Se fondant sur une source de la première moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, Ibn Saʿīd fournit des indications très précieuses sur la région du lac Tchad. Il ressort en effet de sa *Géographie* qu'à l'époque de Dūnama Dībalāmi (env. 607/1210-646/1248), les Kānembu n'avaient pas encore refoulé les ancêtres des Buduma sur les îles du lac Tchad, et l'on peut supposer que l'habitat des Kotoko s'étendait au-delà des terres argileuses (*firki*) de la plaine alluviale du bas Chari. Situait plusieurs groupes ethniques avec une grande précision, Ibn Saʿīd laisse entendre que la vallée de la Komadugu Yobe était encore occupée par des communautés bede (plus tard assimilées par les Kanuri ou repoussées sur le territoire des Ngizim) et que de l'autre côté du lac Tchad, les Kurī (aujourd'hui assimilés aux Buduma) habitaient encore sur la terre ferme au nord de l'entrée du Baḥr al-G̲hazāl. Au sud du lac apparaissent

18. Al-Idrīsī, 1866, p. 13, 40; traduction, p. 15, 47.

19. G. Nachtigal, 1879-1881, vol. III, p. 358, traduction anglaise de A. G. B. et H. J. Fisher. Voir G. Nachtigal, 1971-1980, vol. IV, p. 273-274. Voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 16.

20. Cette voie est connue sous l'expression arabe *darb al-arbaʿīn* (« route des quarante jours »). Elle est décrite par R. S. O'Fahey (1980, p. 139-144) qui signale son importance pour des périodes plus récentes.

les Kotoko sous une appellation qui semble appartenir à la nomenclature kânembu<sup>21</sup>. Dans toutes ces régions, le poids des Kânembu était donc déjà sensible au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle et on peut aisément admettre qu'à une période plus ancienne, le domaine de gens parlant des langues de la région du Tchad s'étendait sur une grande partie du Kânem et du Bornu. Il serait cependant trop hardi de considérer que tous les anciens cultivateurs de la région étaient uniquement des locuteurs de langues tchadiques et on aurait tort de faire de l'élevage l'occupation exclusive de tous les locuteurs de langues sahariennes, y compris les protokanuriphones.

Au sud du lac Tchad, dans la région des plaines argileuses du bas Chari, les Kanuri entrèrent en contact avec une civilisation ancienne qui s'est distinguée par un art figuratif remarquable<sup>22</sup>. Nous savons grâce aux fouilles archéologiques menées par G. Connah sur le site de Daïma que les habitants des plaines *firki* pratiquaient une économie mixte durant une première période, située avant l'ère chrétienne, en associant l'agriculture à l'élevage et à la pêche. Commenant au début de l'ère chrétienne, la seconde période serait, d'après l'auteur, caractérisée par l'introduction des techniques du fer. Cette innovation importante avait une incidence directe sur la productivité et sur le processus de sédentarisation : l'intensification des activités agricoles, et notamment la pratique de la culture de décrue, devait reléguer les autres activités — l'élevage du gros bétail et la pêche — au second plan. L'apparition, durant la seconde période, d'une architecture en pisé montre que les habitants de Daïma avaient adopté un mode de vie sédentaire incompatible avec les nécessités de la transhumance. Durant la troisième période, s'étendant d'environ 700 à environ 1050, les habitants des plaines *firki* commencèrent à vivre dans une plus grande abondance : différents objets du commerce à longue distance font leur apparition pour la première fois et on trouve les traces d'un artisanat de tissage (longtemps avant l'islam). La production d'objets anthropomorphes et zoomorphes semble durant cette période avoir pris un nouvel essor et, pour la première fois, des potiers de Daïma fabriquèrent des jarres de très grande dimension qui, de nos jours, sont considérées par les habitants de la région comme le signe distinctif des «Sao». Une autre innovation importante a trait aux fortifications. A Daïma, Connah a pu déceler les restes d'un fossé entourant la butte d'habitation et il est possible que sur d'autres buttes d'habitation on se soit protégé par l'édification d'un mur de défense<sup>23</sup>. Il n'est sans doute pas trop osé de voir dans l'apparition d'ouvrages défensifs le premier signe d'une menace extérieure qui, plus tard, pèsera lourdement sur le destin des cultivateurs de la plaine du Chari. Cette menace peut, sans trop de difficultés, être identifiée avec l'expansion des Kânembu.

21. D. Lange, 1980.

22. J. P. Lebeuf et A. M. Detourbet, 1950; J. P. Lebeuf et A. Lebeuf, 1977. Les travaux archéologiques de J. P. Lebeuf se signalent malheureusement par l'absence de tout souci de chronologie.

23. L'exposé des séquences chronologiques de la «culture de Daïma» suit de près les développements de G. Connah (1981, p. 99-196).

Après avoir subi durant de longs siècles l'impact politique et culturel du Kānem-Bornu, les habitants actuels des plaines *firki*, les Kotoko, se servent du terme de *Sao* ou *Soo* pour désigner leurs ancêtres. Étant donné que l'on retrouve le même terme dans toutes les régions où les peuples du Kānem se sont substitués à des populations antérieures, on peut estimer que ce terme appartenait de prime abord à la nomenclature kânembu et qu'il désignait partout les populations autochtones qui ne pouvaient pas résister à l'assimilation<sup>24</sup>. Au sens précis, l'expression « civilisation sao » devrait donc s'appliquer aussi bien à la culture relativement bien connue des ancêtres des Kotoko — ce qui correspond à son emploi consacré aujourd'hui<sup>25</sup> — qu'aux anciennes cultures de la Komadugu Yobe et de la partie méridionale du Baḥr al-Ghazāl. Or rien ne semble rapprocher ces trois entités sur le plan architectural. Seule la parenté linguistique peut conférer un semblant d'unité à ces ensembles disparates.

Néanmoins, pour des périodes plus anciennes, la linguistique comparative fournit quelques repères d'un intérêt non négligeable. Il est aujourd'hui admis que les langues tchadiques constituent une branche de la grande famille afroasiatique (chamito-sémitique). La cohérence de l'ensemble tchadique doit s'expliquer sans doute par une longue évolution des protolangues dans un environnement géographique favorable aux contacts linguistiques et aux échanges. On peut estimer que les conditions étaient optimales dans diverses régions méridionales du Sahara central quand celles-ci étaient suffisamment arrosées durant les périodes humides. Au début du III<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, les conditions de vie commencèrent à se détériorer rapidement et il est possible que les prototchadophones furent dès cette époque contraints à se replier dans des régions plus méridionales. Mais il n'est pas non plus exclu que l'abandon du Ténéré et des régions voisines par ces populations date d'une période plus récente. Entrant en contact avec des groupes négro-africains, elles devaient progressivement perdre leurs caractéristiques soudano-méditerranéennes. Aujourd'hui, on trouve les différents groupes parlant des langues tchadiques implantés dans des zones de refuge entre le Niger et le plateau du Wadaï. Parmi ces groupes, seuls les Hawsa ont développé un nouveau dynamisme conduisant à la réexpansion de leur langue. Mais l'histoire du « décollage économique » des cités-États hawsa appartient à une période ultérieure<sup>26</sup>.

La deuxième grande famille linguistique de la région du Tchad est la nilo-saharienne. Contrairement à l'afro-asiatique, les langues de cette famille ne dépassent pas le domaine négro-africain. La langue la plus occidentale de ce groupe est le songhay qu'on parle tout le long du fleuve Niger de Jenné à Gaya. Mais il existe aussi, plus au nord, de petits groupes de cultivateurs d'oasis (soudanais) et quelques groupements de nomades chameliers

24. Dans la région de Daïma, les Kotoko ont adopté le kanuri depuis quelques générations seulement.

25. On notera que Connah, distinguant nettement entre les cultures des plaines *firki* et celles de la vallée de la Komadugu Yobe, n'emploie plus le terme de « Sao » pour désigner une culture archéologique précise.

26. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 11.





15.1. Objets en bronze provenant des fouilles de Houlouf (Nord-Cameroun).  
[Source: A. Holl.]



15.2. Jarre à pré-présentation humaine provenant de Houlouf (Nord-Cameroun).  
[Source: A. Holl.]



15.3. *La butte de Deguisse, dans l'extrême nord du Cameroun.*  
[Source: A. Holl.]

(d'origine berbère) qui utilisent différentes formes dialectales du songhay<sup>27</sup>. Le second sous-groupe du nilo-saharien est constitué par le saharien (zaghāwa, teda-daza et kânembu-kanuri)<sup>28</sup>. Aujourd'hui, le songhay n'est plus en contact avec aucune langue saharienne, mais les nombreuses formes lexicales communes aux deux ensembles linguistiques laissent supposer que des pasteurs soudanais (et vraisemblablement aussi des agriculteurs) parlant des langues nilo-sahariennes aient occupé une grande partie de la région entre la boucle du Niger et les montagnes de l'Ennedi. La continuité géographique de ce peuplement a dû être rompue par l'effet conjoint de la désertification du Sahara et de la poussée des Libyco-Berbères lors des derniers siècles avant l'ère chrétienne<sup>29</sup>. À l'ouest, les populations parlant le proto-songhay seront à l'origine de la fondation de Kāw-Kāw (Gao), tandis que dans la région du lac Tchad, les groupes parlant le proto-saharien imposeront leur domination sur le Kānem. La différenciation linguistique, relativement faible, à l'intérieur

27. R. Nicolai, 1979.

28. La classification linguistique suivie ici est celle de J. H. Greenberg, 1963*b*. P.F. Lacroix (1969) a contesté l'inclusion du songhay dans la famille nilo-saharienne, mais R. Nicolai a montré (étude à paraître) que la parenté entre le songhay et le saharien est encore plus étroite que ne le pensait J. Greenberg.

29. D'après P.J. Munson (1980, p. 462), la région du Dhār Tishīt (Mauritanie) fut envahie par des guerriers libyco-berbères au VII<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. L'arrivée des Libyco-Berbères dans l'Air est attestée dès + 730 ± 40 (site d'Iwalen au sud du mont Grebun) (J. P. Roset, communication personnelle).

du groupe saharien, peut s'expliquer sans trop de difficultés par l'histoire ultérieure du Kānem, et en particulier, par l'évolution des rapports entre le pouvoir central et les différents groupes de « nomades noirs » du Sahara<sup>30</sup>.

## Le royaume des Zaghāwa

La première mention du nom de Kānem dans les sources écrites est due à al-Ya'qūbī qui écrit en 258/872. Cet auteur nous apprend qu'à son époque le Kānem était sous la domination d'un peuple du nom de Zaghāwa<sup>31</sup>. Le même peuple est aussi mentionné par Ibn Kūṭayba (mort en 276/889), qui se fonde sur un renseignement remontant au début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. A la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, un autre auteur arabe, al-Muhallabī, nous fournit de nombreuses informations sur le roi des Zaghāwa, dont il ressort, parmi d'autres, que son royaume correspondait à celui du Kānem<sup>33</sup>. La domination des Zaghāwa sur le Kānem ne prend fin que vers 468/1075 lorsqu'une nouvelle dynastie, celle des Sefūwa, prend le pouvoir dans le cadre du même État et refoule les Zaghāwa vers l'est, dans une région où nous les trouvons encore de nos jours<sup>34</sup>.

Mais quel était le rôle exact des Zaghāwa dans la fondation du Kānem ? Al-Ya'qūbī prétend que les différents peuples de l'Afrique de l'Ouest dont il avait connaissance ont « pris possession de leurs royaumes » à la suite d'une longue migration d'est en ouest : « Le premier de leurs royaumes est celui des Zaghāwa. Ils se sont établis en un lieu appelé Kānem. Leurs habitations sont des huttes en roseaux et ils ne possèdent pas de villes. Leur roi s'appelle Kākura. Parmi les Zaghāwa, il y a une espèce appelée Ḥawḍīn. Ils ont un roi zaghāwa<sup>35</sup>. »

D'après le contenu explicite du texte, les Zaghāwa auraient donc été les premiers habitants du Kānem, ce qui, *a priori*, paraît tout à fait invraisemblable. La mention d'une espèce particulière de Zaghāwa, les Ḥawḍīn<sup>36</sup> semble au contraire indiquer que les Zaghāwa n'étaient nullement un peuple homogène.

Il est en revanche très probable qu'une aristocratie dominante — de laquelle était issu à la fois le roi de Kānem et celui des Ḥawḍīn — avait donné son nom à l'ensemble des populations dans les deux pays.

Al-Muhallabī, un siècle plus tard, fournit la précision importante que les Zaghāwa (au sens large) étaient composés de nombreux peuples. Sans parler de l'aristocratie dominante (les « vrais » Zaghāwa), il insiste beaucoup sur la

30. L'expression est de J. Chapelle, 1957. Sur l'évolution des rapports entre le Kānem et les groupes nomades, on trouvera des indications plus précises dans Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 10. En plus, on pourra consulter les articles suivants, contenant quelques interprétations plus récentes : D. Lange, 1978, 1982a.

31. Al-Ya'qūbī, 1883, vol. 1, p. 219-220 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 52.

32. Ibn Kūṭayba, 1850, p. 14 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 41.

33. Al-Muhallabī, dans Yāqūt, 1866-1873, vol. 2, p. 932 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 79.

34. D. Lange, 1977, p. 124-129. Sur les Zaghāwa d'aujourd'hui, voir M. J. Tubiana, 1964.

35. Al-Ya'qūbī, 1883, p. 219-220 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 52.

36. Il n'est pas exclu que ce nom désigne le peuple des Hawsa, comme le pensent aussi d'autres auteurs modernes.

toute-puissance de leur roi: « [Les *Zaghāwa*] vénèrent leur roi et l'adorent à la place de Dieu le Très-Haut. Ils s'imaginent qu'il ne prend aucune nourriture. Ses serviteurs la lui apportent secrètement dans ses maisons; on ne sait pas d'où elle provient. S'il arrive à un de ses sujets de rencontrer le chameau qui porte les provisions, on le tue immédiatement sur place [...]. Son emprise sur ses sujets étant absolue, il réduit en esclavage qui il veut [...]. La religion [des *Zaghāwa*] consiste dans l'adoration de leurs rois: ils croient que c'est eux qui font vivre et mourir, qui apportent la maladie et qui donnent la santé<sup>37</sup>. »

La grande puissance du roi des *Zaghāwa*, déjà perceptible dans le passage beaucoup plus succinct d'al-Ya'kūbī et le rituel royal très élaboré décrit par al-Muhallabī, doivent être la résultante d'un nombre considérable de facteurs, comme nous l'avons signalé plus haut. D'autre part, il est également invraisemblable que la fondation du Kānem soit le résultat d'une invasion massive de migrations diverses, comme l'ont imaginé certains auteurs. L'hypothèse la plus plausible consisterait à supposer qu'un petit groupe, au moyen d'un conflit violent, a déclenché le processus d'édification d'un État dans une région où les techniques du fer étaient connues depuis le IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne (culture haddadienne) et où la possession de chevaux n'était pas seulement la marque d'un très haut prestige, mais aussi la garantie d'une combativité supérieure. Disposant sans doute d'armes en fer et tirant profit des échanges encore rudimentaires avec le monde extérieur, ce groupe — les *Zaghāwa*, sans aucun doute — s'est progressivement imposé aux populations de pasteurs et d'agriculteurs habitant la région située au sud-est du Kawār, entre le lac Tchad et le Baḥr al-Ghazāl<sup>38</sup>, région qui sera appelée plus tard le Kānem. Il est probable que l'aristocratie dominante des *Zaghāwa*, elle, ne s'est constituée qu'ensuite, encore que, d'après cette hypothèse, les *Zaghāwa* puissent n'avoir pas eu, dans leur ensemble, une identité ethnique distincte des principaux groupes d'agriculteurs et de pasteurs sur lesquels s'étendait leur domination de prime abord. Ce n'est pas dans une phase ultérieure déjà très avancée, semble-t-il, à l'époque d'al-Muhallabī, que divers groupes ethniques ont été intégrés dans le cadre d'une même structure étatique.

Al-Idrīsī, au milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, distinguera entre le royaume des *Zaghāwa* et celui du Kānem; c'est son témoignage qui a induit beaucoup d'historiens en erreur en ce qui concerne le rôle des *Zaghāwa* dans la région du lac Tchad. En réalité, il ressort clairement de l'ensemble des indications rapportées par al-Idrīsī sur le Soudan central qu'il juxtapose des informations ayant trait à deux périodes différentes de l'histoire du Kānem: l'époque de la domination des *Zaghāwa* et l'époque des Sēfuwa. Au lieu de mettre ces informations en perspective historique, l'auteur les projette sur le plan géographique<sup>39</sup>. Ibn Sa'īd, au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, situe les *Zaghāwa* à l'est du Kānem, dans le voisinage des Dādjo — où ils vivent encore de nos jours — et précise que la majorité d'entre eux était à cette époque sous la domination

37. Al-Muhallabī, dans *Yākūt*, 1866-1873, vol. 2, p. 932; J. M. Cuoq, 1975, p. 79.

38. Il s'agit ici du déversoir du lac Tchad, à ne pas confondre avec l'affluent du Nil Blanc portant le même nom.

39. Al-Idrīsī, 1866, p. 12-15 et 33-34; J. M. Cuoq, 1975, p. 141-151.

du roi du Kānem<sup>40</sup>. A partir de l'ensemble de ces éléments, il apparaît en définitive plus facile d'expliquer l'origine des Zaghāwa par la naissance et la croissance de l'État du Kānem que de postuler l'antériorité d'un groupe ethnique des Zaghāwa, homogène et distinct de tous les autres groupes de la région, qui, par une conquête massive des populations autochtones, aurait provoqué la fondation du plus grand et du plus ancien État entre le Nil et le Niger.

On peut encore faire un pas de plus : s'il est vrai que l'histoire du Kānem et celle des Zaghāwa forment jusqu'au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle une unité indissociable, on peut en inférer que la première mention des Zaghāwa, due à Wahb b. Munabbih, indique déjà l'existence d'un État du Kānem. Wahb b. Munabbih était un des célèbres traditionnalistes du Yémen à l'époque umayyade (mort vers 112/730). Son témoignage a été rapporté par Ibn Kūtayba (213/828-276/889). A part les Zaghāwa, le texte fait encore mention des Nūba, des Zandj, des Fezzān, des Ḥabash, des coptes et des Berbères<sup>41</sup>. On remarquera surtout que, d'après ce témoignage ancien, les Zaghāwa se distinguent à la fois des Fezzān (successeurs des Garamantes) et des Berbères. Les Zaghāwa sont de nouveau mentionnés au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle par le grand géographe al-Khuwārizmī (mort vers 231/846), qui les place sur sa carte à la fois au sud du Fezzān et au sud du royaume nubien de 'Alwa<sup>42</sup>. Un demi-siècle plus tard, al-Ya'qūbī situe, comme on l'a vu, le royaume des Zaghwa au Kānem. Si, après lui, al-Muhallabī n'avait pas décrit le royaume des Zaghāwa avec force détails, sans parler du Kānem, on aurait pu être tenté de voir dans l'occurrence du nom du Kānem sous la plume d'al-Ya'qūbī l'indice que les habitants de cette région avaient franchi une étape importante dans le processus général de sédentarisation. En réalité, tout fait penser que la notion de Zaghāwa et celle de Kānem recouvrent une seule et même réalité historique : la première mention des Zaghāwa, remontant au début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, semble bien indiquer que le grand État au débouché sud de l'axe du Sahara central existait déjà à cette époque. S'il est vrai, d'autre part, qu'au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, les traditionnalistes autochtones du Kānem avaient des connaissances très étendues quant aux généalogies royales et qu'on trouve la trace de ces connaissances dans le *Dīwān* et dans les indications transmises par al-Maḳrīzī au début du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, on peut même situer le début de l'État du Kānem à une époque légèrement antérieure à l'hégire<sup>43</sup>. L'expédition de 'Uḳba ibn Nāfi', au début de la conquête arabe, vers le Kawār est révélatrice de l'importance des échanges nord-sud dans cette région. Le régulateur de ces échanges était sans doute un État soudanais hors de portée pour les Arabes.

Se fondant pour l'essentiel sur des traditions orales, certains auteurs ont considéré les Sao comme les habitants autochtones du Kānem qui auraient de longue date subi les pressions des peuples nomadisant dans des zones

40. Ibn Sa'īd, 1970, p. 96 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 211.

41. Ibn Kūtayba, 1850, p. 12-13 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 41.

42. Al-Khuwārizmī, 1926, p. 6 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 44.

43. D. Lange, 1977, p. 141-143.

plus septentrionales<sup>44</sup>. Sédentaires et vivant dans des communautés villageoises — voire des petites villes fortifiées —, ils auraient été organisés depuis des périodes anciennes en chefferies. Après leur conquête par les nomades zaghāwa, ces derniers leur auraient emprunté les formes d'organisation politique permettant de constituer un État à grande échelle.

En fait, aucun des présupposés de cette théorie de la fondation du Kānem ne peut s'appuyer sur des bases solides: ni le clivage fondamental entre nomades et sédentaires, ni la distinction entre autochtones et étrangers, ni surtout le postulat de l'existence ancienne d'une population (ou civilisation) sao ne sont admissibles. Dans les sources écrites, les Sao apparaissent pour la première fois au milieu du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle (*Dīwān*)<sup>45</sup> et ils sont mentionnés par différents auteurs du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle: à cette époque, le terme de Sao s'applique à un ensemble de populations établies à l'est et au sud-est du lac Tchad et parlant des langues tchadiques. Ce n'est qu'au cours de leur longue résistance à l'expansion du Kānem-Bornu que ces populations ont développé des formes d'organisation politique et sociale qui devaient leur conférer leur caractère distinct. Attribuer aux autochtones du Kānem ancien les caractéristiques développées à une époque relativement récente par des autochtones du Bornu (situé à l'ouest du lac Tchad) relève donc d'un grave anachronisme.

D'autre part, rien ne permet de conclure à un clivage fondamental, notamment d'ordre ethnique, entre nomades et sédentaires ou autochtones et étrangers à l'époque du Kānem ancien. Il serait, par exemple, tout à fait arbitraire de supposer que les habitants autochtones du Kānem parlaient à l'instar des Sao une langue tchadique. Si, en revanche, on admet une certaine homogénéité culturelle entre les groupes sédentaires et nomades — comme elle existe encore de nos jours entre les sédentaires kāmembu et les nomades tubu et daza (parlant des langues sahariennes étroitement apparentées) — on comprendra mieux comment une aristocratie comme celle des Zaghāwa (peuple parlant aujourd'hui également une langue saharienne) a pu s'imposer au reste de la population sans que, par la suite, le clivage entre deux groupes de populations suscite particulièrement l'attention des étrangers. Le témoignage d'al-Muhallabī — qui est le seul comportant des informations sur la vie sociale — fait penser à une paisible cohabitation entre agriculteurs et pasteurs; le pouvoir de coercition semble être confiné au roi: «[Le royaume des Zaghāwa] est mis en valeur d'un bout à l'autre. Leurs maisons sont toutes des huttes en roseaux et c'est aussi le cas pour le palais de leur roi [...]. Son emprise sur ses sujets étant absolue, il réduit en esclavage qui il veut. Sa richesse consiste en bétail: ovins, bovins, chameaux et chevaux. Les principales cultures de leur pays sont le mil, les haricots et aussi le blé. La

44. Y. Urvoy, 1949, p.17-30; J. S. Trimmingham, 1962, p.105-106, 110-111; J. D. Fage, 1969; R. Cohen, 1962.

45. A propos des alliances matrimoniales des rois du Kānem, le *Dīwān* enregistre, pour le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, les noms de certaines «tribus» sédentaires du Kānem, mais ceux-ci semblent se retrouver dans la population du Kānem actuel (voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 10).

plupart de ses sujets vont nus, seulement vêtus de pagnes en cuir. Ils vivent de l'agriculture et de l'élevage<sup>46</sup>. »

Le royaume des *Zaghāwa* n'est pas pour autant présenté, dans ce texte, comme un ensemble tout à fait homogène. Au contraire, l'auteur affirme d'emblée qu'il est composé de « nombreuses nations » (*umam*), ce qui indique clairement la coexistence d'ethnies différentes dans le cadre d'une même organisation étatique. A la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, le royaume des *Zaghāwa* avait manifestement pris une extension considérable et ne se limitait plus à la région habitée par des peuples apparentés de langue saharienne : le Kānem, au sens propre, situé entre le lac Tchad et le Baḥr al-Ghazāl, constituait encore le centre du royaume, mais à sa périphérie, d'autres peuples lui ont été soumis. Aux dires d'al-Muhallabī, sa longueur était de quinze journées de marche, de même sa largeur. A propos de Kāw-Kāw, le même auteur affirme que le royaume de *Zaghāwa* était plus étendu, mais que le royaume de Kāw-Kāw était plus prospère<sup>47</sup>. Il est incontestable que dès cette époque, le plus grand État du Soudan central a beaucoup contribué à l'expansion des langues sahariennes et à l'assimilation culturelle des peuples limitrophes. Ce n'est que plus tard que les cités-États des Hawsa naissent sur sa frontière occidentale et que le royaume du Bagirmi se constitue au sud-est du lac Tchad, dans le pays des locuteurs du sara-bongo-bagirmien, contribuant à leur tour à l'expansion d'autres cultures soudanaises<sup>48</sup>.

Au Kānem, il se dessina à cette époque une autre évolution qui a son importance : le progrès de la sédentarisation et la naissance de petites villes. Al-Ya'qūbī, à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, écrit en toutes lettres que les *Zaghāwa* n'avaient pas de villes<sup>49</sup>. Écrivant plus d'un siècle plus tard, al-Muhallabī, en revanche, cite les noms de deux villes, Mānān et Tarāzakī<sup>50</sup>. La ville de Mānān nous est également connue par le *Dīwān*, et Ibn Sa'īd, au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, précise qu'elle était la capitale des « ancêtres païens » des Sēfuwa<sup>51</sup>. On verra cependant que les rois du Kānem continuent au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle à prendre leurs femmes principales parmi deux groupes nomades, les Tomaghra et les Tubu. Ce ne sera que dans la première moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle que, sous le règne de Dūnama Dībalāmi (env. 607/1210-646/1248), les éléments sédentaires

46. Al-Mullahabī, dans *Yāqūt*, 1866-1873, vol. 2, p. 932; J. M. Cuoq, 1975, p. 79.

47. *Ibid.*, vol. 4, p. 329; J. M., Cuoq, 1975, p. 77-78.

48. Sur la formation des cités-États hawsa, voir A. Smith, 1970, et Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 11. Quant à l'origine du Bagirmi, il faut, semble-t-il, admettre une date beaucoup plus ancienne que celle suggérée par les traditions orales. Le *Dīwān* porte en effet l'indication que 'Abd Allāh b. Kaday (env. 713/1313-737/1337) menait une guerre contre le seigneur du Bagirmi (para. 21). D'autre part, il semble bien que le nom de « Bakārmī » indiqué par Ibn Sa'īd (milieu du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle) désigne également le Bagirmi (Ibn Sa'īd, 1958, p. 49); J. M. Cuoq, 1975, p. 217.

49. Al-Ya'qūbī, 1883, vol. 1, p. 219-220; J. M. Cuoq, 1975, p. 52.

50. Al-Muhallabī, dans *Yāqūt*, 1866-1873, vol. 2, p. 932. Au Kawār, al-Muhallabī mentionne les villes de Bilma et d'al-Ḳaṣaba (*ibid.*). Dījādo, situé plus au nord et à l'écart de la grande voie transsaharienne, était peut-être déjà un lieu d'étape sur la route de Wargla.

51. Ibn Sa'īd, 1970, p. 95; J. M. Cuoq, 1975, p. 209.

prendront définitivement le dessus. Cette évolution va de pair avec le progrès de l'islamisation.

## Les progrès de l'islamisation

Les sources écrites donnent très peu d'informations se rapportant directement à la croissance de l'islam au Kānem ou dans les régions voisines, et l'on est réduit à utiliser des éléments d'information disparates pour se faire une idée minimale du processus qui a conduit d'abord à la conversion des rois de l'ancienne dynastie, puis à la chute des Zaghāwa et l'avènement des Sēfuwa. En ce qui concerne les débuts du Kānem, il est bien établi que l'islam n'a joué aucun rôle dans la fondation de ce grand État soudanais, ni dans les premières phases de son développement. Au Kāwar, dans l'extrême nord de la région du Soudan central, l'islam fait une brève apparition avec l'expédition de ʿUḫba ibn Nāfiʿ, peu après le milieu du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle, mais il n'a vraisemblablement pas laissé de traces profondes. Ce n'est qu'à partir du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, quand les Berbères du Fezzān et ceux du Kawār se convertissent massivement, que l'islam pénétra dans des régions plus méridionales.

Comme beaucoup de *ḳabīla* berbères, les habitants de Fezzān adoptèrent d'abord une forme hétérodoxe de l'islam, l'ibadisme, s'associant ainsi à la cause des kharidjites. Or, situé au débouché nord de l'axe caravanier du Sahara central, le Fezzān contrôlait l'essentiel des échanges commerciaux entre la région du lac Tchad — et *a fortiori* les oasis du Kawār — et le monde musulman de la Méditerranée. Il est donc assez probable que la première forme de l'islam, répandue au sud du Sahara par des commerçants berbères, était précisément l'ibadisme. On trouve une trace témoignant indirectement de l'influence ibadite au Kānem dans un renseignement bibliographique se rapportant à Abū ʿUbayda ʿAbd al-Ḥamīd al-Djīnāwunī, un gouverneur du Djabal Nafūsa — région où l'ibadisme est encore vivant de nos jours. En effet, le gouverneur en question, qui vivait dans la première moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, connaissait, d'après cette information, à part le berbère et l'arabe, la langue du Kānem<sup>52</sup>. Sans doute avait-il appris cette langue lors d'un séjour au Soudan central.

Au Fezzān, la situation change au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle quand la nouvelle dynastie des Banū Ḳhaṭṭāb arrive au pouvoir; à partir de cette époque, les géographes arabes ne font plus mention des croyances hétérodoxes des Berbères fezzanais et il est très probable que le changement politique ait aussi entraîné un changement d'orientation religieuse. Cela n'implique pas forcément que, plus au sud, le passage de l'ibadisme au sunnisme se soit opéré avec la même rapidité, bien qu'à plus long terme, la résistance kharidjite devait s'éteindre là aussi.

52. Al-Shammākhī, *Kitāb al-siyar*, cité d'après T. Lewicki, 1964, p.309-310; voir aussi T. Lewicki, 1969, p.97; J. M. Cuoq, 1975, p.167.



En fait, rien de très précis ne peut être dit à ce sujet et l'on remarquera qu'al-Ya'qūbī — qui pourtant atteste l'existence de l'ibadisme à Zawīla (capitale du Fezzān)<sup>53</sup> — se contente, quant aux habitants du Kawār, de noter qu'ils étaient des musulmans : « Au-delà de Zawīla, à quinze journées de marche, on rencontre la ville (*madīna*) appelée Kuwwār où habite une population musulmane composée de différentes *ḡabīla*. La plupart sont des Berbères. Ils amènent des esclaves [*sūdān*]<sup>54</sup>. »

De ce texte, il ressort clairement que dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, le Kawār était habité par des Berbères ; leur activité principale semble avoir été le commerce des esclaves. Les autres populations mentionnées étaient vraisemblablement des Soudanais, peut-être déjà des Tubu qui, de nos jours, y vivent à côté des Kanuri. La plupart des esclaves que les commerçants berbères du Kawār amenaient au Fezzān provenaient sans doute du Kānem, où le roi des Zaghāwa « rendait esclave parmi ses sujets qui il voulait »<sup>55</sup>. Al-Ya'qūbī lui-même précise que « les rois des Sūdān vendent les Sūdān (leurs sujets ?) sans raison et indépendamment de toute guerre<sup>56</sup> ». Cela n'est pas plausible si nous acceptons le fait que, pour alimenter ses échanges avec le monde extérieur, le roi du Kānem avait un besoin considérable d'esclaves<sup>57</sup>. Il devait les capturer, pour la plupart, chez les peuples voisins. Il n'avait aucun intérêt à ce que l'islam se répande parmi eux, car la juridiction musulmane interdit formellement qu'un musulman libre soit rendu esclave.

Pourtant, dès cette époque, les rois du Kānem semblent avoir entretenu des relations diplomatiques avec les États musulmans de l'Afrique du Nord. Les sources disponibles contiennent les renseignements suivants : Ibn Khattāb, gouverneur de Zawīla, reçut en 382/992 un cadeau d'un des pays du Bilād al-Sūdān dont le nom n'est pas spécifié<sup>58</sup> mais, en raison de la position géographique de Zawīla, on peut supposer qu'il s'agissait du Kānem ; le sultan ziride de l'Ifriqiya, al-Manṣūr (373/984-386/996) reçut dans la même année également un cadeau expédié par un pays du *Bilād al-Sūdān* dont le nom n'est pas indiqué<sup>59</sup>. Un de ses successeurs, al-Mu'izz (406/1016-454/1062), reçut en 422/1031 un cadeau d'esclaves envoyés par un *malik al-Sūdān*<sup>60</sup>. On ne peut pas être sûr que c'était vraiment le roi du Kānem qui était à l'origine de ces missions diplomatiques<sup>61</sup>, mais l'on sait que celui-ci était au moins

53. Al-Ya'qūbī, 1892, p. 345 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 49.

54. J. M. Cuoq, 1975, p. 49.

55. Al-Muhallabī, dans Yāqūt, 1866-1873, vol. 2, p. 932.

56. Al-Ya'qūbī, 1892, p. 345.

57. Le nombre des esclaves exportés par le Kānem en direction du nord a dû être considérable. Zawīla, situé sur la route entre le Kānem et Tripoli était, d'après plusieurs sources, le plus grand marché d'esclaves du Sahara (al-Ya'qūbī, 1892, p. 345 ; al-Iṣṭakhṛī, 1870, p. 40 ; al-Bakrī, 1911, p. 11 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 49, 65, 81).

58. Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, 1948-1951, vol. 1, p. 247 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 219-220.

59. Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, 1948-1951, vol. 1, p. 275.

60. *Ibid.*

61. On est renseigné avec beaucoup plus de précision sur les relations diplomatiques entre le Bornu et Tripoli au XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle : les envoyés du roi de Bornu remettaient aux gouverneurs de Tripoli des messages écrits et des cadeaux (voir D. Girard, 1686).

indirectement en contact avec l'Ifrīkiya (Tunisie) car, d'après al-Muhallabī, il portait des vêtements en soie de Sūs (Sousse)<sup>62</sup>. Pour une période ultérieure, Ibn Khaldūn indique que les rois du Kānem étaient en relation avec la dynastie hafside (625/1228-748/1347) dès sa fondation et il signale, en particulier, que « le roi du Kānem et seigneur du Bornu » envoya en 1257 au sultan hafside al-Mustansir (647/1249-675/1277) une girafe qui provoqua une grande émotion à Tunis<sup>63</sup>. Il n'est pas surprenant que le roi, qui était un des plus grands fournisseurs d'esclaves et qui, dans son pays, avait une sorte de monopole en ce qui concerne leur acquisition, se soit assuré de la bonne volonté de ses principaux acheteurs. Aux yeux des rois musulmans, son statut religieux n'avait, sans doute, que peut d'importance par rapport à son poids économique.

Les relations commerciales avec les pays de l'Afrique du Nord et les contacts fréquents avec les commerçants musulmans ne pouvaient pas se poursuivre pendant très longtemps sans que l'Islam ne fasse des progrès considérables dans l'entourage du roi et dans certains secteurs de la population. Sans doute il ne faut pas se représenter l'islamisation progressive du Kānem comme un processus de croissance continue: il aurait été étonnant que le roi et l'aristocratie *zaghāwa* n'essaient pas de freiner un mouvement qui risquait de porter atteinte à l'ordre économique sur lequel était fondé, au moins en partie, leur pouvoir. A cet égard, on notera avec intérêt que, d'après les renseignements du *Dīwān*, Arkū b. Būlū (env. 414/1023-459/1067) — un des derniers rois *zaghāwa*<sup>64</sup> — aurait installé des colonies d'esclaves dans différentes oasis du Kāwār et même à Zaylā', au sud du Fezzān — une région qui fait aujourd'hui partie de la Libye. Ces renseignements sont évidemment difficiles à vérifier<sup>65</sup> mais on comprendrait très bien qu'Arkū b. Būlū, poussé par un réflexe de défense, eût étendu sa mainmise sur les communautés berbères du Kāwār pour mieux contrôler à la fois leurs activités commerciales et leur prosélytisme religieux. Bien entendu, les auteurs du *Dīwān* n'indiquent pas les mobiles qui ont conduit à l'occupation du Kāwār par le Kānem mais, tout à fait inopinément, ils font mention de la « mosquée » de Sakadam (Seggedine). Il semblerait qu'on puisse au moins y voir un signe montrant l'importance de la « question religieuse ». On sait par ailleurs qu'à la même époque le roi du Ghana étendait son autorité sur l'importante ville commerciale d'Awdāghust<sup>66</sup>. Cette coïncidence n'est peut-être pas due au hasard.

Le successeur d'Arkū était le premier musulman du Kānem. Son nom est donné dans le *Dīwān* sous trois formes différentes: Ladsū, Sū (ou Sawā) et Hū (ou Ḥawwā?) — la forme correcte, masquée par une interpolation récente

62. Al-Muhallabī, dans Yāqūt, 1866-1873, vol. 2, p. 932.

63. Ibn Khaldūn, 1852-1856, vol. 1, p. 262, 429; voir J. M. Cuoq, 1975, p. 351.

64. Il a été montré que les Banū Dūkū du *Dīwān* correspondent aux *Zaghāwa* des sources externes (voir D. Lange, 1977, p. 1130-129).

65. On peut sans difficulté reconnaître les traces d'une ancienne présence soudanaise dans certains vestiges archéologiques du Fezzān: Ganderma, près de Traghan, et Mbile, au nord de Gatrūn, sont des fortifications qui ont certainement été édifiées sur les ordres des rois du Kānem (D. Lange et S. Berthoud, 1977, p. 30-32, 37-38), mais les dates restent incertaines.

66. Al-Bakrī, 1911, p. 180; mais voir J. Devisse, 1970, p. 152 et suiv.

étant sans doute Hu (ou Hawwā<sup>3</sup>). Les auteurs du *Dīwān* se contentent d'une notice extrêmement brève pour indiquer l'événement capital pour l'histoire de la région du Tchad de l'accession au pouvoir, dans le royaume du Kānem, d'un roi musulman : « Il fut investi par le calife » (*Dīwān*, par. 10). Ni cette forme d'investiture ni la forme peu orthodoxe du nom du premier roi musulman ne permettent l'hypothèse d'une conversion. Il est au contraire très probable qu'après la mort d'Arku (à Zaylā<sup>4</sup> !), c'est le parti promusulman qui, dans le cadre de l'ancienne dynastie, avance son candidat le mieux placé du point de vue des règles de succession en vigueur. Dès lors, on ne peut pas exclure *a priori* que Hū (ou Hawwā<sup>3</sup>) était en réalité — comme certains indices le suggèrent — une femme portant le nom très musulman de Hawwa<sup>67</sup>. Ne régnant que quatre ans, il (ou elle) sera suivi par 'Abd al-Djalīl dont le règne sera également d'une durée de quatre ans. Le roi suivant, Hummay, sera le premier roi d'une nouvelle dynastie, les Sēfuwa<sup>68</sup>. Les règnes très brefs de Hū (Hawwā<sup>3</sup>) (env. 459/1067-463/1071) et de 'Abd al-Djalīl (env. 463/1071-467/1075) contrastent avec les longues durées des règnes de leurs prédécesseurs : Ayūma règne, d'après les indications du *Dīwān*, vingt ans (env. 376/987-397/1007), Bulu seize ans (env. 397/1007-414/1023) et Arkū quarante-quatre ans (env. 414/1023-459/1067)<sup>69</sup>. On peut voir dans la brièveté des derniers règnes zaghāwa l'indice d'une crise profonde : au terme d'une longue période d'incubation, les forces croissantes de l'Islam provoquaient, dans la phase décisive, d'abord la déstabilisation de l'ancien régime, avant de conduire à un changement politique extrêmement radical<sup>70</sup>.

## L'avènement des Sēfuwa

Par une coïncidence extraordinaire, le changement dynastique survenu au Kānem aux alentours de l'année 467/1075<sup>71</sup> n'est clairement signalé dans aucune des sources disponibles. Il serait donc strictement impossible de dégager avec netteté la succession des événements ayant conduit au changement dynastique ou de dégager ses conséquences économiques et sociales d'une manière précise. En raison de la rareté des informations portant sur cette période, pourtant très importante, on sera forcé de se contenter de peu de choses : déjà, il faudra prouver qu'effectivement il y a eu un change-

67. Si effectivement le premier roi musulman du Kānem était une femme, les efforts des chroniqueurs pour masquer son vrai nom paraissent tout à fait compréhensibles (D. Lange, 1977, p. 29-30, 67-68).

68. Influencés par un passage ambigu du *Dīwān* (par. 11), les auteurs antérieurs ont confondu l'introduction de l'Islam avec le changement dynastique.

69. Il convient de donner plus de poids aux données chronologiques du *Dīwān* qu'à la notice portant sur l'occupation du Kawār.

70. On ne peut pas tout à fait exclure l'éventualité que les deux premiers rois musulmans du Kānem étaient des ibadites.

71. On aboutit à cette date par le comput des durées de règnes indiquées dans le *Dīwān* (D. Lange, 1977, p. 83-94).

ment dynastique à cette époque, puis il faudra répondre à la question : « qui étaient les Sēfuwa ? », avant de pouvoir enfin tenter d'indiquer quelle était la signification globale des événements survenus.

A la fin du paragraphe consacré à 'Abd al-Djalīl, le *Dīwān* porte une notice curieuse dont la signification réelle a échappé à la plupart des historiens : « Voilà ce que nous avons écrit au sujet de l'histoire des Banū Dūkū ; après cela, nous passons à la rédaction de l'histoire des Banū Ḥummay, qui professent l'islam<sup>72</sup>. »

Depuis Heinrich Barth<sup>73</sup>, on a pensé que cette remarque visait uniquement l'adoption de l'Islam — et non pas un changement dynastique — car, plus loin, les auteurs du *Dīwān* indiquent que le roi suivant, Ḥummay, était le fils de 'Abd al-Djalīl. Or nous avons vu plus haut que Hū (ou Ḥawwā<sup>73</sup>) était déjà musulman, de même que son successeur 'Abd al-Djalīl, et cela ne pouvait pas avoir échappé aux chroniqueurs. Le passage précité marque donc autre chose que l'introduction de l'Islam.

Ce sera un auteur du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, qui rétablira clairement la succession des événements. Se fondant indirectement sur le témoignage du *shaykh* 'Uḥmān al-Kānemī, « un des proches de leur roi », il note en effet : « Le premier qui établit l'Islam [au Kānem] fut al-Hādī al-'Uḥmānī, qui prétendait faire partie des descendants de 'Uḫmān b. 'Affān. Après lui, [le Kānem] échut aux Yazaniyyūn des Banū Dhī Yazan<sup>74</sup>. »

Les Yazaniyyūn mentionnés par al-'Umarī ne sont autres que les Sēfuwa, dont le nom dérive de celui de Sayf ben Dhī Yazan. L'auteur dit en toutes lettres que l'accession au pouvoir des Sēfuwa a été précédée par l'introduction de l'Islam.

Beaucoup plus tard, au début du XIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle, Muḥammad Bello donne davantage de renseignements sur l'avènement de la dynastie des Sēfuwa à un moment donné de l'histoire du Kānem. Il fait état d'un groupe de Berbères qui, ayant quitté le Yémen, arrive jusqu'au Kānem : « Les Berbères trouvèrent dans ce pays des gens différents (*'adjam*), sous la domination de leurs frères *Tawārīk* [appelés] *Amakītā*. Ils leur prirent leur pays. Durant leur occupation du pays, leur État a prospéré au point qu'ils ont dominé les pays les plus distants de cette région<sup>75</sup>. »

On remarquera d'abord que l'auteur distingue entre deux groupes ethniques d'origine étrangère ayant l'un après l'autre régné sur le Kānem<sup>76</sup>. Cette remarque en elle-même nous conduit déjà à penser que l'auteur fait

72. *Dīwān*, par. 11.

73. Le voyageur allemand Heinrich Barth a visité le Bornu — et une partie du Kānem — au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, rapportant de son voyage les deux seules copies existantes du *Dīwān*. De plus, on doit à Barth la première étude critique de l'histoire du Kānem-Bornu, basée à la fois sur la connaissance du terrain et celle des textes originaux.

74. Al-'Umarī, 1927, p. 44-45 ; J. M. Cuoq, 1975, p. 259.

75. Muḥammad Bello, 1951, p. 8.

76. A l'époque de Muḥammad Bello, les Sēfuwa avaient quitté le Kānem depuis trois siècles et demi pour s'établir définitivement au Bornu, à l'ouest du lac Tchad. Bello lui-même, qui régnait sur le « califat de Sokoto », à l'ouest du Bornu, le sait, car il fait arriver le groupe des Berbères du Yémen (les Sēfuwa) au Kānem et non pas au Bornu.

allusion au changement dynastique du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. La preuve en est qu'il fait venir le second groupe — et non le premier — du Yémen, la patrie de Sayf ben Dhī Yazan, l'ancêtre éponyme des Sēfuwa. Bello devait savoir que la dynastie qui régnait encore à son époque sur le Bornu prétendait à une origine yéménite et que ce n'était pas elle qui avait fondé l'État du Kānem, comme le laissaient supposer le *Dīwān* et les traditions populaires, mais un groupe plus ancien, qui, d'après lui, était également d'origine étrangère.

Quant à l'origine prétendument berbère des dirigeants successifs du Kānem, il convient de rappeler que l'œuvre de Bello a été rédigée huit cents ans environ après les événements décrits et qu'entre-temps, le rôle des Berbères s'était considérablement renforcé dans le Soudan central, sur le plan politique comme sur le plan religieux. La légende de l'origine sēfuwa semble être surtout le fait de lettrés musulmans, dont beaucoup de ceux qui avaient gagné le Kānem à ses débuts étaient originaires de régions où les traditions himyarites étaient encore vivaces. En élaborant cette légende, les lettrés étaient certainement influencés par les traditions et les contes locaux, notamment ceux qui parlaient d'une migration nord-sud<sup>77</sup>.

L'ancienneté de la tradition qui tend à masquer le changement dynastique en mettant l'accent sur l'adoption de l'islam est attesté par Ibn Sa'īd au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. Se fondant sur des informations qui remontent au règne de Dūnama Dībalāmi (env. 607/1210-646/1248), il fournit le plus ancien témoignage de l'existence, au Kānem, d'une dynastie qui prétendait descendre de Sayf ben Dhī Yazan: « Le sultan du Kānem [...] est Muḥammad ben Djīl, de la descendance de Sayf ben Dhī Yazan. La capitale de ses ancêtres infidèles, avant qu'ils se soient convertis à l'islam, était Mānān; ensuite, parmi eux, son quatrième arrière-grand-père devint musulman sous l'influence d'un jurisconsulte, après quoi l'islam se répandit partout dans le pays du Kānem<sup>78</sup>. »

Le quatrième arrière-grand-père de Muḥammad ben Djīl (= Dunama/Aḥmad b. Salmama/ 'Abd al-Djalīl = Dūnama Dībalāmi) était précisément Ḥummay (env. 467/1075-478/1086) qui, nous l'avons montré, n'était nullement le premier roi musulman du Kānem, et encore moins un nouveau converti. Ce n'est que le changement de capitale — d'abord Mānān, puis Ndjīmī — qui, dans ce passage, évoque directement le changement dynastique.

Un autre géographe arabe, al-Bakrī (écrivant en 460/1067-1068), fournit un *terminus a quo* à la fois pour l'introduction de l'islam au Kānem et pour le changement dynastique: « Au-delà du désert de Zawīla, et à quarante journées de cette ville, est situé le pays de Kānem où il est très difficile de se rendre. [Les habitants du Kānem] sont des Sūdān idolâtres. On prétend qu'il existe dans cette contrée une peuplade descendue des Umayyades, qui

77. B. Barkindo, 1985.

78. Ibn Sa'īd, 1970, p. 95; J. M. Cuoq, 1975, p. 211.

s'y réfugièrent lors de leur persécution par les Abbasides. Ils s'habillent à la façon des Arabes et ils ont leurs coutumes<sup>79</sup>. »

On ne sait pas avec certitude à quelle époque se rapportent ces renseignements, mais ils ne peuvent être plus récents que 460/1067-1068<sup>80</sup>. C'est précisément en cette année que, d'après la chronologie qui se dégage des indications du *Dīwān*, le premier roi musulman, appartenant encore à l'ancienne dynastie des *Zaghāwa*, accédera au pouvoir dans le royaume du Kānem. Al-Bakrī, vivant dans la lointaine Andalousie, ne pouvait pas encore le savoir, même dans les meilleures conditions<sup>81</sup> et *a fortiori* il ne pouvait pas avoir connaissance du changement dynastique survenu seulement vers 468/1075. Sa mention des habitants « idolâtres » du Kānem concorde donc très bien avec les données du *Dīwān*. Quant aux descendants des Umayyades qui « s'habillaient à la façon des Arabes » — et qui n'étaient donc pas des Arabes —, on doit probablement les considérer comme un groupe de Berbères qui avait adopté certaines coutumes des Arabes (ils n'étaient, en tout cas, pas des Négro-Africains). Ce groupe s'était peut-être signalé par son insoumission vis-à-vis du pouvoir et il n'est pas exclu qu'il faisait partie des forces qui, plus tard, devaient d'abord contribuer au succès du parti promusulman dans le cadre de l'ancienne dynastie, avant de provoquer la chute de la dynastie elle-même.

Parmi tous les auteurs arabes, al-Idrīsī (écrivant en 549/1154) aurait dû nous renseigner avec le plus de précision sur les changements intervenus au Kānem — et dans les régions voisines — dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle. Écrivant seulement trois quarts de siècle après la chute des *Zaghāwa*, il disposait de nombreuses informations dont la plupart lui avaient été transmises oralement, mais dont d'autres provenaient de sources écrites. En fait, al-Idrīsī a tout mélangé et il a en plus rajouté des données forgées de toutes pièces. On ne saurait donc utiliser sa description du *Bilād al-Sūdān* qu'avec la plus grande prudence.

Il ressort cependant de la masse des informations fournies par al-Idrīsī qu'à son époque, le Kānem et les *Zaghāwa* étaient deux entités distinctes. De toute évidence, les *Zaghāwa* ne dominent plus sur le Kānem : ayant perdu leurs anciens privilèges, ils vivent apparemment dans des conditions assez misérables. La plupart d'entre eux semblent avoir été des nomades. Rien de

79. Al-Bakrī, 1911, p. 11. On pourrait éventuellement tirer argument de la non-mention du Kawār (situé au sud de Zawīla) dans ce texte pour valider l'information du *Dīwān* selon laquelle Arkū (env. 1023-1067) avait incorporé le Kawār au Kānem (par. 9). Mais il faut noter que le nom de *Zaghāwa* n'y est pas non plus mentionné. *Note du coéditeur*: N. Levtzion et J. F. P. Hopkins [(dir. publ.), 1981, p. 64] traduisent par erreur la fin du passage relatif à la descendance des Umayyades de la manière suivante : « Ils continuent de conserver le costume et les coutumes des Arabes ». La traduction de l'auteur est plus proche de la vérité.

80. Al-Bakrī se fonde sur des renseignements oraux — dont certains se rapportent à une période qui précède de très peu la date de la rédaction — et également sur des sources écrites dont la principale, quant au *Bilād al-Sūdān*, était un ouvrage de Yūsuf al-Warrāk (292/904-905- 363/973-974).

81. Al-Bakrī écrit en 460/1067-1068. Selon le comput des durées de règnes indiquées dans le *Dīwān*, Ḥū (ou Ḥawwā') aurait accédé au pouvoir au huitième mois de l'année 460 de l'hégire.

précis n'est dit sur les nouveaux maîtres du Kānem, mais certaines remarques de l'auteur suggèrent que les *Zaghāwa* vivaient sous leur domination. Même imprécision quant à la capitale: Mānān et Ndjīmī sont mentionnées; la ville de Mānān semble être plus importante, mais il ne ressort pas clairement du texte si elle était la capitale du Kānem. Aucune information n'est donnée sur la situation religieuse<sup>82</sup>.

On déduira des développements précédents que le changement dynastique auquel fait allusion Muḥammad Bello et l'arrivée au pouvoir des Yazaniyyūn indiquée par al-'Umarī doivent avoir eu lieu entre l'époque d'al-Bakrī (460/1067-1068) et celle d'al-Idrīsī (549/1154). Il concorde avec l'expulsion des *Zaghāwa* du Kānem. Les sources externes ne permettent pas d'aller plus loin, mais c'est à partir de l'analyse du *Dīwān* qu'on peut situer cet événement capital pour l'histoire du Soudan central au début du règne de Ḥummay (env. 467/1075-478/1086). Son prédécesseur, 'Abd al-Djalīl, était en effet le dernier roi de la lignée des Banū Dūkū et Ḥummay sera le premier de la lignée des Banū Ḥummay. La distinction entre ces deux catégories de rois recouvre donc en réalité une rupture profonde dans la continuité dynastique; elle ne correspond pas à l'introduction de l'Islam.

Qui étaient les nouveaux maîtres du Kānem? Le *Dīwān* ne permet pas de répondre à cette question: rattachant Ḥummay généalogiquement à son prédécesseur, ses auteurs passent sous silence sa véritable ascendance paternelle<sup>83</sup>. Cependant, les traditions du Kānem et du Bornu, qui ont été transcrites récemment, indiquent d'une manière générale que la nouvelle dynastie descendait de Sayf ben Dhī Yazan<sup>84</sup>.

Plusieurs auteurs ont analysé l'origine de cette nouvelle dynastie. Abdullahi Smith pense qu'elle était le produit d'un monde nomade ou semi-nomade, probablement tubu, allié à d'autres *kaḥīla* par mariage dans le dessein de prendre le pouvoir. C'est ce que pense également John Lavers<sup>85</sup>. Nūr Alkali ainsi que Bawuro Barkindo estiment qu'elle était d'origine locale, mais s'attribuait des origines étrangères pour se donner du prestige<sup>86</sup>.

Nous savons que c'est sous le règne de Hummay ou de ses successeurs que la *niṣba* sayfide a été introduite. Sayf ben Dhī Yazan était en effet un héros yéménite qui, d'après la légende, avait contribué, dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, à l'expulsion des Éthiopiens du Yémen. Or, on sait que les Berbères de l'Afrique du Nord se donnaient volontiers des ancêtres yéménites pour se distinguer des Arabes adnanites du Najd

82. Al-Idrīsī, 1866, p. 12-15, 33-35. On trouvera une analyse plus détaillée de ce passage dans D. Lange, 1977, p. 124-129.

83. Quant à sa mère, elle était une Kay (Koyam) — peuple dont on ignore l'origine — portant le nom de Takrama, dont le préfixe *ta* indique peut-être une influence berbère. L'analyse du nom Ḥummay lui-même montre qu'il peut être dérivé du nom de Muḥammad — par suppression du préfixe *Mu* et de la désinence *-d*, et adjonction d'un suffixe nouveau — par formation hypochoristique, ce qui est encore courant de nos jours parmi les Ṭawāriḳ et d'autres peuples qui ont été islamisés sous l'influence des Berbères.

84. Voir A. Smith, 1971, p. 165-166.

85. *Ibid.*, p. 166-167; J. E. Lavers, 1980, p. 190.

86. N. Alkali, 1980, p. 2 et suiv.; B. Barkindo, 1985.

et du Ḥidjāz. Sur le plan généalogique, cette attitude a représenté la même tendance que l'adoption, sur le plan religieux, de la doctrine hétérodoxe des kharidjites.

D'autre part, il est important de noter que Sayf ben Dhī Yazan s'était signalé dans le combat contre un peuple africain. Le thème du combat des Arabes blancs et des musulmans (avant le Prophète !) contre des Africains noirs adeptes de la religion traditionnelle africaine (les Éthiopiens étaient pourtant des chrétiens !) a par la suite beaucoup excité l'imagination de certaines couches du peuple arabe. En Égypte, ce thème a finalement donné lieu à un véritable roman populaire, dans lequel sont exaltées les vertus de Sayf ben Dhī Yazan dans ses innombrables combats contre les « Noirs impies »<sup>87</sup>.

On ne sait si ceux qui ont introduit ce concept généalogique étrange dans le milieu négro-africain du Soudan central avaient conscience de la tendance raciste qui lui est sous-jacente. Qu'ils aient été berbères ne peut être mis en doute; en Afrique du Nord, la légende himyarite avait encore cours. H. T. Norris a constaté qu'elle était depuis longtemps répandue chez les Berbères de l'Afrique du Nord et du Sahara<sup>88</sup>. Ceux qui invoquaient le nom de Sayf ben Dhī Yazan ne pouvaient être ni des Soudanais ni des Arabes — nantis les uns et les autres de généalogies fort respectables — alors qu'en revanche, les Berbères étaient fiers de leur origine himyarite yéménite. Les clercs berbères musulmans qui élaborèrent la *niṣba* sayfide furent sans aucun doute influencés aussi par la similitude de sens ou d'usage qui existait entre « Kānem », qui signifie le sud de Teda-Daza, et « Yémen », souvent employé dans la langue courante pour désigner le Sud<sup>89</sup>.

Tout ce que l'on peut conclure sur ce point est que les Sēfuwa semblent avoir une ascendance différente de leurs prédécesseurs *zaghāwa* et que leur arrivée au pouvoir ne fut pas liée à l'apparition de l'Islam, puisque Ḥummay ne fut pas le premier musulman à régner sur le Kānem. Bien que rien ne prouve que les Sēfuwa n'étaient pas d'origine locale, rien non plus ne permet de conclure le contraire.

Il a été montré que le mouvement d'islamisation du Soudan central a commencé par la conversion des habitants du Kawār, qui étaient ensuite les principaux agents de l'expansion de l'Islam dans le royaume des *Zaghāwa*. A l'époque de Ḥummay (env. 467/1075-478/1086), le mouvement de lente pénétration de l'Islam dans les différents secteurs de la population avait duré au moins deux siècles. A la longue, les autorités politiques ne pouvaient pas rester indifférentes à ce processus, car il devait porter atteinte au pouvoir absolu du roi sur ses sujets et contribuer en même temps à affaiblir la position de l'aristocratie *zaghāwa*. On a vu que le roi bénéficiait vraisemblablement du monopole de l'acquisition des esclaves. Les commerçants berbères, eux, avaient sans doute intérêt à briser le monopole royal pour avoir un

87. R. Paret (1924, p. 88) a montré que la forme écrite de ce roman date du début du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle. Des versions orales existaient certainement depuis une époque beaucoup plus ancienne.

88. H. T. Norris, 1972, p. 28.

89. Voir J. E. Lavers, 1980 et B. Barkindo, 1985.



accès plus direct aux sources d'approvisionnement. Quant à l'aristocratie *zaghāwa*, il semblerait qu'on puisse la considérer comme constituant le relais du pouvoir royal vis-à-vis du peuple. Les différents peuples intégrés dans le royaume avaient, au contraire, intérêt à adopter l'Islam afin de se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir. A la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, l'Islam reste toutefois confiné aux cercles étroits de la cour royale et aux membres de l'aristocratie, et ce n'est que beaucoup plus tard, à l'époque de *Dūnama Dībalāmi* (env. 607/1210-646/1248) que l'Islam, devenant l'instrument d'une politique expansionniste, pouvait franchir le gouffre qui séparait l'aristocratie dominante des peuples dominés, et devenir de ce fait une religion populaire<sup>90</sup>.

Ḥummay prend le pouvoir au Kānem aux environs de l'année 468/1075. A la même époque, le mouvement berbère des Almoravides, au Sahara occidental, prend de l'extension vers le sud, conquiert le royaume du Ghana et y met en place une dynastie musulmane<sup>91</sup>. Plus à l'est, le mouvement almoravide conduit un peu plus tard à l'établissement d'une nouvelle dynastie musulmane dans le royaume de Kāw-Kāw (Gao), sur la rive orientale du Niger<sup>92</sup>. Il n'est pas interdit de penser que le mouvement dirigé par Ḥummay au Soudan central était une des conséquences de l'effervescence religieuse qui s'était fait jour dans un contexte économique différent parmi les Berbères occidentaux. Mais contrairement aux nouvelles dynasties du Soudan occidental, les Sēfuwa du Kānem ont été intégrés au contexte africain, assurant la continuité de la tradition étatique de laquelle ils étaient les héritiers; un siècle et demi après leur prise du pouvoir, les rois sēfuwa font tout pour faire oublier leur véritable origine et se rattachent directement à leurs prédécesseurs *zaghāwā*. Le poids des structures étatiques s'était finalement imposé avec plus de force que toutes les tendances particularistes.

90. La thèse d'un recul de l'Islam au début de la période sēfuwa est plus amplement développée dans D. Lange, 1978.

91. D'après al-Zuhrī, la conquête du Ghanā par les Almoravides aurait eu lieu en 469/1076-1077 (voir al-Zuhrī, 1968, p. 182-183). Voir également le chapitre 13 ci-dessus.

92. J. O. Hunwick, 1980.

# La zone guinéenne : situation générale

(*chapitre rédigé en 1977*)

*Thurstan Shaw*

J'ai naguère qualifié le millier d'années qui a précédé l'an 1 000 en Afrique occidentale de « millénaire du silence »<sup>1</sup>. J'ai souligné combien ce silence est grave pour notre connaissance de l'histoire, puisqu'il recouvre les périodes de gestation des royaumes et des centres religieux apparus ultérieurement et dont nous pouvons percevoir l'existence à la fin du millénaire ou au début du suivant. Cet abîme de silence porte dans l'ensemble sur une période trop longue pour que les traditions orales nous permettent de l'explorer<sup>2</sup>; les données archéologiques nous renseignent bien plus sur les quelques millénaires précédant l'ère chrétienne que sur celui qui l'ouvre. Ce fait tient en partie au hasard ou à la nature des sites explorés par les archéologues, mais s'explique peut-être aussi par un changement intervenu dans le mode de vie des populations, changement à la suite duquel leurs traces échappaient davantage à l'attention des archéologues (voir ci-dessous p. 5). Pour les siècles qui suivent, en revanche, non seulement nous commençons à disposer de données historiques, mais la corrélation entre les œuvres d'art et la centralisation des institutions sociales et politiques a suscité l'intérêt des archéologues et des historiens de l'art. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'essayer de rassembler le plus grand nombre possible d'éléments; cela peut consister quelquefois simplement à enregistrer des données, sans pouvoir les interpréter clairement ni les regrouper dans une vision plus synthétique des choses.

1. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chap. 24.

2. D. P. Henige, 1974.

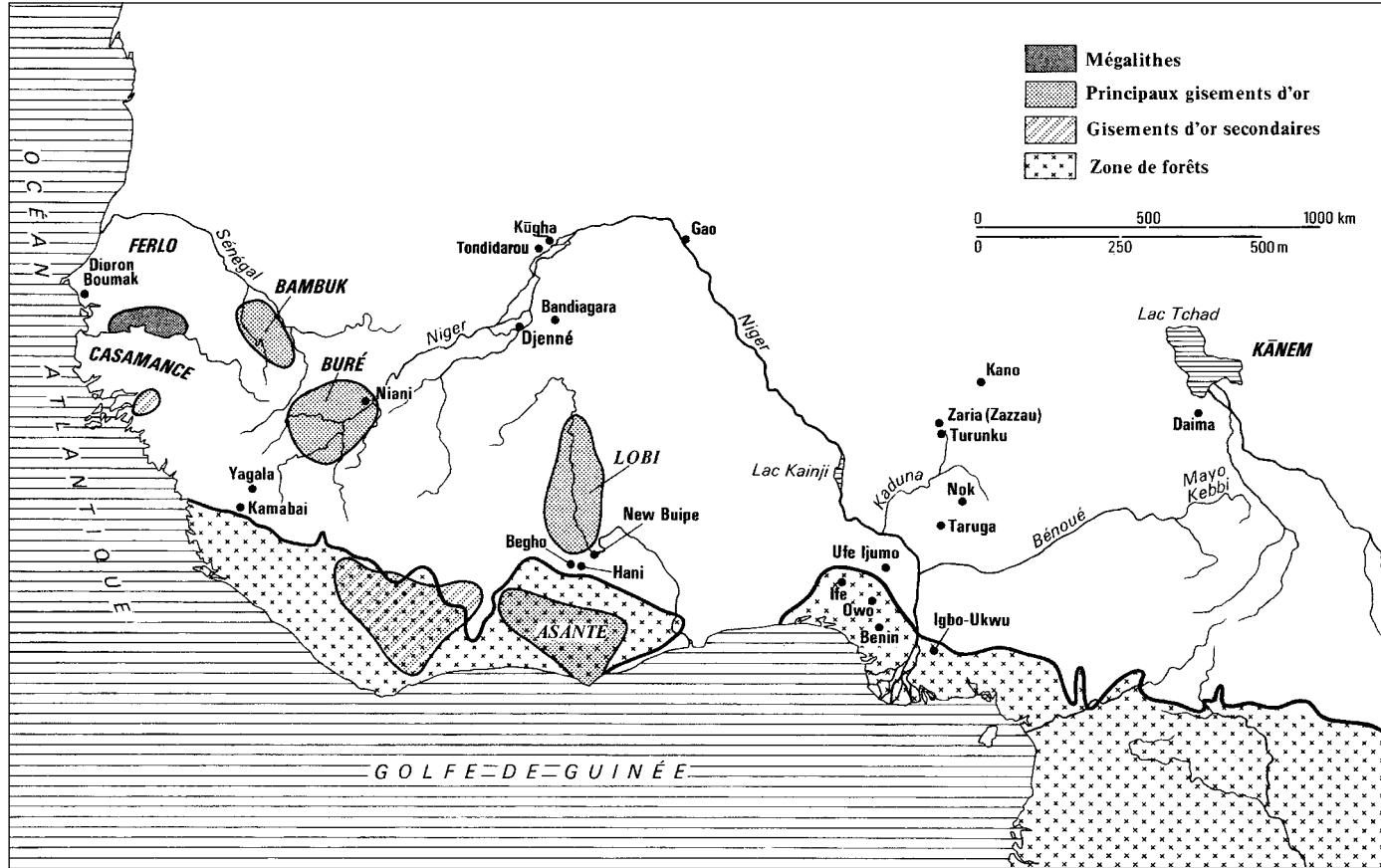
## La diffusion de l'agriculture

### Les débuts

La période qui nous occupe est marquée par un changement fondamental: le passage d'une économie fondée sur la chasse, la cueillette et la pêche à un mode de vie reposant sur l'agriculture et l'élevage — ou du moins dominé par eux, car même dans les systèmes agraires pleinement développés, la chasse, la cueillette et la pêche ont continué à fournir une partie, peut-être importante, de la nourriture. Ce changement ne doit pas être imaginé, dans la zone guinéenne, comme une rupture brutale avec le passé et comme une pratique totalement nouvelle introduite soudainement dans cette partie de l'Afrique, à l'instar de ce qui s'est produit dans beaucoup d'autres régions de l'est et du sud du continent. L'agriculture et la production de nourriture sont vraisemblablement passées par un grand nombre d'«étapes»; au départ, il est bien possible que les premiers semis volontaires de céréales indigènes au sud du Sahara ou dans la partie méridionale de ce qui est aujourd'hui le désert du Sahara lui-même aient été simplement une technique de la dernière chance tentée par des pêcheurs sédentaires ou semi-nomades au cours d'une période d'aridité croissante. Ces populations auraient eu l'habitude de tirer leur subsistance d'un régime composé des ressources aquatiques de leur habitat et des graines récoltées sur les graminées sauvages qui poussaient dans les environs. Il est probable qu'à mesure que les étendues d'eau propices à la pêche reculaient, la part des graminées dans le régime alimentaire augmentait. L'assèchement continuant, les graminées se sont faites de plus en plus rares et il a fallu aller plus loin pour pouvoir en récolter. L'homme a toujours tendance à s'accrocher au mode de vie qu'il connaît, et pour pouvoir le faire dans une telle situation, il est logique qu'il se soit adapté en faisant pousser les graminées sauvages en plus grande quantité et plus près de son lieu d'habitation, et en plantant des graines à proximité des lacs et des cours d'eau dont le niveau baissait. Que des herbes et beaucoup d'autres plantes poussent à partir des semences produites l'année précédente et tombées sur le sol n'était pas une découverte; c'est une chose que des gens vivant de la cueillette savaient bien. Mais auparavant, il n'était pas nécessaire de provoquer le phénomène, puisque la nature le faisait à la place de l'homme ! Ces plantations artificielles furent d'abord considérées comme un expédient temporaire mais, avec le temps, il devint de plus en plus nécessaire de compter sur elles. Il n'y a donc pas eu de passage brusque de la chasse, de la cueillette et de la pêche à l'agriculture, mais un changement progressif dans les proportions de différents types d'aliments<sup>3</sup>. A partir du moment où l'homme a systématiquement répandu la culture des céréales, celles-ci ont commencé à subir des modifications génétiques, d'où le processus de «domestication» desdites céréales et leur amélioration destinée à satisfaire les besoins de la culture, de la récolte et de la consommation humaine<sup>4</sup>.

3. T. Shaw, 1974; J. D. Clark, 1976, p.92-93.

4. J. R. Harlan, J. M. J. De Wet et A. B. L. Stemler, 1976b, p.6-9.



16.1. La zone guinéenne: lieux mentionnés dans le texte. [Source: T. Shaw.]

L'exploitation du palmier à huile, principale ressource arboricole de la zone guinéenne, offre un autre exemple d'évolution montrant qu'il ne faut pas se représenter le passage de la cueillette à l'agriculture comme un phénomène soudain. Entre ramasser des noix sauvages tombées d'un arbre, empêcher les animaux sauvages de consommer tous les fruits, grimper sur l'arbre pour cueillir la grappe entière, protéger les jeunes pousses naturelles contre les animaux sauvages, les feux de brousse ou les mauvaises herbes, assigner des droits de propriété individuelle ou familiale sur certains arbres ou certaines zones arboricoles, et, finalement, planter des noix de palme, il n'y a, à chaque fois, qu'un faible pas à franchir. Ainsi, le changement n'a pas besoin d'être brutal. Pourtant, à un certain moment, s'est produit le passage de la cueillette des fruits sauvages à la production organisée de nourriture.

### Survivance des chasseurs de l'âge de la pierre

Il ne fait pas de doute que, vers le début du VII<sup>e</sup> siècle, dans la plus grande partie de la région qui nous occupe, l'homme tirait l'essentiel de sa subsistance des aliments qu'il produisait et non plus de la chasse et de la cueillette; il est possible cependant qu'il y ait eu des populations disséminées, tant dans la savane que dans la forêt, chez lesquelles ce dernier mode de vie se prolongeait. Peut-être la mémoire populaire a-t-elle conservé le souvenir de ces groupes humains des forêts asante (ashanti) du Ghana actuel dans les histoires consacrées aux *mmoatia* [petits hommes]<sup>5</sup>. Dans les données archéologiques qui nous sont maintenant accessibles, on trouve un certain nombre d'exemples de persistance d'un type de technologie de l'âge récent de la pierre bien après l'adoption du métal pour la fabrication d'armes et d'outils par d'autres populations. Les hommes des premiers millénaires de l'âge récent de la pierre ignoraient la poterie et les haches de pierre polie, et étaient indubitablement chasseurs, cueilleurs et pêcheurs; à la fin de l'âge récent de la pierre (ou Néolithique), il semble qu'ils produisaient leur nourriture, mais il est impossible de l'affirmer à partir du simple fait qu'ils connaissaient la poterie et les haches de pierre polie. Il est fort possible, par exemple, que les hommes qui, au XI<sup>e</sup> siècle, abandonnèrent leurs outils de pierre dans l'abri sous roche de Yagala, en Sierra Leone, aient été surtout des chasseurs et des cueilleurs<sup>6</sup>.

Il est toujours difficile d'obtenir des témoignages directs sur la pratique de l'agriculture, et c'est en grande partie une question de chance. Les témoignages indirects peuvent s'interpréter de différentes manières: les polissoirs creusés sur des surfaces rocheuses sont presque impossibles à dater, les meules mobiles et les pierres à moudre peuvent servir à d'autres usages que la préparation de la nourriture, et les objets en bois comme les pilons et les mortiers parviennent rarement jusqu'à nous. Cependant, on a retiré de dépôts alluviaux exploités pour l'extraction de l'étain au Nigéria central un solide bâton abondamment gravé, d'environ 1,25 m de long et de 7,5 cm de

5. R. S. Rattray, 1927, p. 25-27.

6. J. H. Atherton, 1972; voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chap. 24.

diamètre. On pense qu'il s'agit d'un pilon ou d'un bâton broyeur, et l'analyse au carbone 14 d'un échantillon de bois prélevé sur ce bâton permet de le dater du IX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

### Plantes cultivées

Les principales céréales de la savane étaient le petit mil (*Pennisetum americanum*), le sorgho commun (*Sorghum bicolor*), et deux variétés de « fonio » (*Digitaria exilis* et *D. iburua*). Dans le Fouta Djallon, une graminée sauvage (*Brachiaria deflexa*) avait été acclimatée, et le riz africain (*Oryza glaberrima*) dominait dans la partie occidentale de la zone guinéenne. Dans les savanes du Sud et les forêts de l'Est, l'igname africain acclimaté formait la base de l'alimentation (*Dioscorea cayanaensis* et *D. rotundata* en particulier). Il est possible que la combinaison des aliments obtenus à partir d'ignames et de palmiers à huile avec des protéines tirées des poissons, des chèvres, du bétail nain et des animaux de la brousse (y compris les escargots) expliquent en partie le peuplement du Nigéria du Sud<sup>8</sup>.

### Les maladies

A la même époque, aux environs du VII<sup>e</sup> siècle, la fréquence du gène porteur des hématies falciformes aurait fourni aux populations une bonne protection contre le paludisme; il faut dire qu'initialement, l'introduction des méthodes et du mode de vie agricoles aurait augmenté l'incidence de cette maladie<sup>9</sup>. Des groupes itinérants de chasseurs regroupant environ vingt-cinq personnes constituaient un terrain beaucoup moins favorable au développement des maladies endémiques que des groupes plus importants d'agriculteurs sédentaires. En outre, dans le cas du paludisme à *falciparum*, le défrichement et la mise en culture de zones forestières favorisaient la maladie. En effet, le moustique *Anopheles gambiae*, principal vecteur du paludisme à *falciparum*, trouve peu de gîtes de reproduction naturels qui lui conviennent dans la forêt vierge, car il ne se forme généralement pas de mares sur l'humus couvert de feuilles, ou, s'il y en a, la lumière est trop faible pour l'*Anopheles gambiae*, qui pond ses œufs de préférence dans des mares ensoleillées ou bien éclairées. En revanche, les déchets domestiques (comme les Calebasses abandonnées) d'un village agricole fournissent aux moustiques un terrain de développement idéal; quant aux toits et avant-toits des cases couvertes de chaume, ils servent de cachettes obscures pour la journée. On ne sait précisément ni où ni quand la mutation du gène de l'hématie falciforme est intervenue. Si un enfant l'hérite de ses deux parents, il meurt d'anémie à hématies falciformes avant d'atteindre l'âge de la puberté; s'il ne la reçoit ni d'un côté ni de l'autre, il a de fortes chances

7. B. E. B. Fagg, 1965.

8. T. Shaw, 1972, p. 159.

9. F. B. Livingstone, 1958; S. L. Wiesenfeld, 1967; D. G. Coursey et J. Alexander, 1968. Sur les indications données par l'étude des squelettes concernant les cellules falciformes, voir S. P. Bohrer, 1975.

de mourir du paludisme avant sa maturité; mais si un seul de ses parents la lui transmet, il ne mourra pas d'anémie à hématies falciformes et sera protégé, dans une large mesure, contre le paludisme. Lorsque la fréquence de l'hématie falciforme est importante dans une population donnée, c'est qu'on se trouve dans une zone de paludisme endémique; cette fréquence élevée est atteinte en dépit de l'effet léthal qui se produit en cas de transmission du germe par les deux parents, et cela à cause de la protection qu'il offre contre le paludisme. On a calculé qu'il a dû falloir au moins mille cinq cents ans pour atteindre les fréquences enregistrées au nord-est du Nigéria; l'évolution est probablement plus lente dans les régions moins humides. On constate une diminution graduelle du sud au nord de l'Afrique occidentale, l'incidence étant plus élevée dans les régions côtières et déclinant à mesure que l'on progresse vers le nord.

### Les différents types d'agriculture et de peuplement

Nous pouvons donc imaginer, au début de la période qui nous intéresse, une population très disséminée d'agriculteurs regroupés en villages. Dans certains cas (voir ci-dessous), la densité de population et l'écologie de la région rendaient possibles des établissements permanents, qui persistaient pendant de nombreuses générations. Dans d'autres régions, les besoins alimentaires des communautés atteignaient un degré tel qu'il était moins coûteux de déplacer le village dans un endroit inculte, ou qui n'avait pas été cultivé depuis un certain temps, que de chercher des terres suffisamment fertiles de plus en plus loin de lui, et c'est ainsi que s'est développé le système de jachère à longue rotation que l'on trouve un peu partout. Là où les villages se sont maintenus pendant des générations, et où les cases en pisé ont été reconstruites tous les dix ou vingt ans sur les restes de celles qui les précédaient<sup>10</sup>, le niveau du village s'est élevé au-dessus du sol et il s'est formé un monticule. Les archéologues commencent à savoir repérer ces petites éminences, dont quelques-unes ont été fouillées, mais il faudra y travailler beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent avant de pouvoir donner une image cohérente des paysans qui les ont bâties, même pour un secteur restreint. Car la quantité d'informations que l'on peut obtenir en fouillant un seul site est limitée.

L'autre type de village échappe beaucoup plus facilement à l'attention; il n'est repérable que grâce à des tessons éparpillés en surface là où le sol a été retourné par des cultures récentes. Il est impossible à détecter sous la végétation, sauf dans quelques cas où celle-ci présente des particularités significatives. Même là où les emplacements de ces villages ont été décelés, il est probable que les fouilles seront moins fructueuses, vu la faible profondeur de la stratigraphie. C'est la raison pour laquelle nous sommes moins bien renseignés sur les premiers villages d'agriculteurs itinérants que sur les sites occupés par les chasseurs-cueilleurs de l'âge récent de la pierre qui

10. R. J. McIntosh, 1974.

retournaient fréquemment dans des abris sous roche et sous des surplombs rocheux faciles à repérer et à étudier. Les agriculteurs des temps plus récents qui savaient travailler le fer ont souvent utilisé temporairement ces grottes et ces abris sous roche comme refuges ou habitations pendant la durée des travaux agricoles, mais ils ne les transformèrent que rarement en sites d'occupation permanente. Il existe une exception : les grottes des Tellem dans la falaise de Bandiagara au Mali actuel. Le matériel archéologique et les ossements qui y ont été découverts ont fait l'objet de nombreuses études<sup>11</sup>. Les populations dogon, qui habitent aujourd'hui la région, attribuent les vestiges des grottes aux Tellem, mais disent que ces lieux étaient inoccupés lorsqu'ils sont arrivés, venant de l'ouest. Les datations au carbone 14 indiquent que l'occupation des grottes par les Tellem ne remonte qu'à l'extrême fin de la période qui nous occupe, et qu'elle se prolongea pendant deux ou trois siècles. On supposait autrefois que les Tellem avaient émigré vers l'est, vers la région où se trouve l'actuel Burkina Faso, et qu'ils étaient les ancêtres des Kurumba d'aujourd'hui. Cependant, l'étude anthropologique des squelettes kurumba et tellem indique qu'ils sont génétiquement différents.

## La diffusion de la métallurgie

### La fabrication du fer

Les paysans utilisaient le fer, que l'on fondait dans l'ensemble de la zone guinéenne à cette époque. Dans certaines parties de cette zone, la réduction du minerai de fer se pratiquait déjà depuis un millénaire. Les dates fournies par le carbone 14 pour le site de Taruga, qui se rattache à la « culture de Nok », indiquent que la réduction du fer y était pratiquée au moins depuis le IV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne<sup>12</sup>. Un site métallurgique a été fouillé à Hani, au Ghana, et la datation, obtenue par la même méthode, du charbon de bois qu'on y a trouvé associé à des scories et à des fragments de tuyères et de fourneau le situerait au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>13</sup>. Pour des fourneaux du Nigéria, situés au pied de la colline de Dala à Kano<sup>14</sup> et dans la vallée de Kubanni près de Zaria<sup>15</sup>, la datation au carbone 14 indique le VII<sup>e</sup> siècle ; deux dates obtenues plus récemment, lors de fouilles postérieures dans ce groupe de fourneaux, nous amènent aux VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles : cette région, proche d'une source abondante de minerai latéritique dur, serait donc restée pendant plusieurs siècles un centre traditionnel de réduction du minerai de fer<sup>16</sup>. Au sud du fleuve Niger et à l'ouest de son confluent avec la Bénoué, la fouille d'un groupe

11. B. T. Bazuin-Sira, 1968; J. Huizinga, 1968; F. Willett, 1971, p. 369.

12. F. Willett, 1971, p. 369.

13. M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 165-166.

14. F. Willett, 1971, p. 368.

15. M. Posnansky et R. McIntosh, 1976, p. 171.

16. J. E. G. Sutton, 1976, 1977.



de fourneaux, à Ufe Ijumo, a donné des dates remontant au IX<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, et enfin au XIV<sup>e</sup> siècle, époque de l'abandon des installations<sup>17</sup>.

### Sites d'occupation

A part les fourneaux proprement dits, destinés à la réduction du minerai de fer, on connaît maintenant un certain nombre de sites qui témoignent de l'emploi du fer à partir des débuts de l'ère chrétienne, et qui se multiplient vers le milieu du I<sup>er</sup> millénaire. Bien que plus récents que les fourneaux de Taruga, les monticules d'occupation, dans la partie de la vallée du Niger inondée par les eaux du lac de Kainji et dans la vallée voisine de Kaduna, ont donné dans un cas, comme date de début, – 130<sup>18</sup>, dans d'autres, +100 et +200<sup>19</sup> et enfin, dans un autre cas, la date de +200<sup>20</sup>. Les premières dates d'occupation pour la capitale présumée du Mali, à Niani<sup>21</sup> et pour Ife<sup>22</sup>, remontent au VI<sup>e</sup> siècle. C'est également le cas de la date la plus ancienne obtenue jusqu'ici pour l'emploi du fer dans la région du confluent Bénoué-Mayo-Kebbi au Cameroun<sup>23</sup>; sur le site de Daïma au nord-est du Nigéria, au sud du lac Tchad, la date proposée ne lui est antérieure que de peu<sup>24</sup>. Il est un peu plus difficile d'interpréter les datations au carbone 14 publiées pour les sites sao voisins du Nord-Cameroun et de la République du Tchad<sup>25</sup>. Quelques-uns des amas coquilliers du fleuve Casamance au Sénégal actuel se sont accumulés depuis le début de la période qui nous occupe, en raison des habitudes de stockage de la nourriture par les populations qui utilisent le fer; il semble, d'après les recherches effectuées, que la région était occupée par les ancêtres des habitants d'aujourd'hui, les Dioula<sup>26</sup>. Outre le ramassage des coquillages, ils pratiquaient la pêche en mer, élevaient des chèvres et du gros bétail, et il semble probable que le riz était devenu un aliment de base et que sa culture avait rendu possible l'occupation permanente des sites habités. Les amas coquilliers de Dioron Boumak dans le delta du Saloum, au Sénégal, semblent remonter à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des coquillages s'étant intensifiée à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle. Cette exploitation a pris fin après la période qui nous occupe, probablement lorsque les Serer Niominka ont remplacé les Manden sur la côte au XV<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

17. M. Posnansky et R. McIntosh, 1976, p. 172, 190.

18. C. Flight, 1973, p. 548.

19. B. M. Fagan, 1969*b*, p. 153.

20. Information inédite de l'auteur.

21. W. Filipowiak, S. Jasnosz et R. Wolagiewicz, 1970; D. T. Niane, 1970; F. Willett, 1971, p. 365; voir également G. Liesegang, 1975.

22. B. M. Fagan, 1969*b*, p. 154.

23. C. Flight, 1973, p. 550.

24. B. M. Fagan, 1969*b*, p. 153; G. Connah, 1976.

25. A. Lebeuf et J. p. Lebeuf, 1970; C. Flight, 1973, p. 552–553.

26. O. Linares de Sapir, 1971; F. Willett, 1971, p. 361; C. Flight, 1973, p. 545.

27. C. Descamps, G. Thilmans et Y. Thommeret, 1974; C. A. Diop, 1972; M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 184, 193.

De même qu'un mode de vie fondé sur la chasse et la cueillette a pu se perpétuer pendant longtemps et en beaucoup d'endroits après l'introduction de l'agriculture, de même il est possible que la technologie du fer se soit propagée de façon irrégulière. Après son apparition, pour autant que nous le sachions, à Taruga, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, on relève d'autres points de la zone guinéenne où elle n'a été adoptée qu'au moins un millier d'années plus tard. Pendant cette période, il devait être fréquent que des populations pratiquant une technologie de l'âge récent de la pierre vivent non loin de peuples utilisant le fer. Nous savons encore peu de choses sur les rapports entre groupes ayant atteint des niveaux technologiques différents: entretenaient-ils des relations pacifiques? S'affrontaient-ils d'une manière ou d'une autre? Occupaient-ils des régions et des niches écologiques différentes, sans guère avoir de contacts les uns avec les autres? Nous connaissons un exemple de ce genre de situation au nord de la Sierra Leone où, à Kamabai, le niveau supérieur comprenant des outils de fer, des scories et de la poterie, est daté, par le carbone 14, des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, alors qu'à Yagala, une technologie de l'âge récent de la pierre subsiste apparemment jusque dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Selon al-Zuhri, géographe du XII<sup>e</sup> siècle, le peuple de l'ancien Ghana montait des expéditions contre des populations qui ne connaissaient pas le fer et combattaient avec des bâtons d'ébène, d'une médiocre efficacité devant les épées et les lances des Ghanéens<sup>29</sup>. Nous ne pourrions nous faire une idée historiquement exacte de l'expansion de la métallurgie du fer en Afrique occidentale tant qu'un beaucoup plus grand nombre de sites significativement répartis, appartenant à la période qui nous intéresse, n'auront pas été fouillés et datés. Avant la découverte du site métallurgique de Hani, que l'on date du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne (voir ci-dessus p. 495), les plus anciens métaux connus du Ghana actuel provenaient du site de New Buipe<sup>30</sup>, datant de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que récemment que les recherches archéologiques ont commencé dans l'environnement très particulier du delta du Niger. Jusqu'à présent, aucun site de l'âge de la pierre n'y a été découvert, et la date d'occupation la plus ancienne remonte à la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

En dépit de cette inégale diffusion de la métallurgie du fer, on peut tenir pour assuré qu'elle était très répandue vers le commencement de la période qui nous occupe; à la fin de la même période, il devait subsister très peu d'îlots technologiques de l'âge de la pierre, bien qu'il soit possible que certains outils lithiques aient été encore utilisés<sup>32</sup>. En tout cas, dans la plus grande partie de la région, même la mémoire collective de l'emploi de haches de pierre polie était perdue. Lorsqu'on en trouvait accidentellement dans le sol, on les prenait pour des « pierres de foudre » (ou « céraunies ») tombées

28. J. H. Atherton, 1972; F. Willett, 1971, p. 351.

29. N. Levzion, 1973, p. 14; N. Levzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 98.

30. R. N. York, 1973.

31. M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 170, 189-190.

32. R. S. Rattray, 1923, p. 323; M. D. W. Jeffreys, 1951, p. 1 208; D. Williams, 1974, p. 70.

du ciel avec l'éclair et responsables des dommages causés aux arbres et aux bâtiments; on vint à les révéler comme des véhicules et des symboles de la puissance divine, et elles trouvèrent une place sur les autels de Nyame, Sango, et des *oba* ancestraux du Bénin. Dans le sud de la Côte d'Ivoire, on en trouve qui ont une forme spéciale, dont la signification est certainement rituelle plutôt que fonctionnelle<sup>33</sup>.

### Le commerce local

Il n'est pas douteux que l'une des conséquences les plus importantes de la diffusion du fer a été d'augmenter le rendement de la production agricole. Les houes en fer et les outils de défrichage auront facilité la constitution des excédents agricoles qui permettent une plus grande division du travail, une spécialisation artisanale, et finalement le développement des villes et l'entretien d'une cour royale ou sacerdotale. Il est possible que le processus ait été lent, et ce n'est pas nécessairement la « pression démographique » résultant du mode de vie agricole qui a été la cause, ou même l'une des causes, de l'évolution vers la formation des États. Il s'est établi, d'autre part, des systèmes d'échanges locaux fondés sur des excédents de certains produits et sur des spécialisations artisanales. Les différences d'environnement favorisaient le développement de ces systèmes d'échange, puisque l'on pouvait échanger les produits d'un environnement contre ceux de l'autre. Une région située au voisinage de cours d'eau pouvait échanger des poissons séchés contre des grains récoltés dans des zones plus éloignées; on pouvait troquer le gibier chassé et capturé dans la savane contre des denrées que l'on ne trouvait que dans les forêts. Une région où l'on fondait le fer en exploitant de riches filons de minerai pouvait céder des produits métallurgiques contre des poteries dans un pays mieux pourvu en terre à potier. Petit à petit, ces réseaux s'étendaient, et les produits d'une région déterminée voyageaient, peut-être en passant par plusieurs intermédiaires, sur des distances de plus en plus grandes. Par exemple, les noix de cola, qui poussent dans les régions forestières du Sud, ont pu être échangées contre le beurre de karité produit dans le Nord. Ces échanges sont encore importants aujourd'hui, et suivent peut-être des voies vieilles de plus de mille ans. Ces réseaux de troc local ont pu jouer un rôle non négligeable dans la création d'un pouvoir centralisé, car s'il s'y ajoutait la richesse supplémentaire tirée du commerce lointain, le chef, qui avait la haute main sur les ressources échangées, en tirait une puissance sans commune mesure avec celle qu'il détenait antérieurement<sup>34</sup>. Ce processus constitue sans aucun doute l'un des événements les plus importants qui se soit produit en Guinée pendant la période qui nous intéresse, alors que les tentacules du commerce transsaharien, plus développé, ont commencé à s'articuler avec les réseaux d'échanges déjà existants. Cette expansion du réseau commercial n'aura pas provoqué l'abandon des systèmes d'échange locaux existants: comme on l'a

33. B. Holas, 1951.

34. R. Horton, 1976, p. 75, 110-112.

montré pour une autre région, le développement des mécanismes commerciaux tend à être additif plutôt que séquentiel<sup>35</sup>.

De même que l'agriculture et la fonte du fer, les réseaux d'échange ont, sans nul doute, suivi un développement inégal. Là où les échanges étaient peu développés, l'un des moteurs de la centralisation du pouvoir et de la formation d'un État faisait défaut, ce qui a préservé les nombreuses sociétés sans État de l'Ouest africain. Dans le cas de la culture de la forêt tropicale de l'Amérique du Sud, on a étudié de près la façon dont le manque d'homogénéité de cette forêt (contrairement à l'image laissée par des impressions superficielles) a conduit au commerce lointain, ainsi que la manière dont les guerres entre communautés n'ont pas réussi à le désorganiser<sup>36</sup>. L'étude du commerce en Afrique de l'Ouest a tendance à se concentrer sur le commerce extérieur<sup>37</sup> mais les échanges de produits naturels entre les différentes zones écologiques de l'Afrique de l'Ouest sont probablement anciens.

### Le commerce extérieur

L'un des témoignages les plus intéressants sur la concentration d'une certaine forme de richesse et d'une certaine centralisation de l'autorité sociale et politique allant probablement de pair avec elle nous est fourni par les mégalithes de Sénégal. Cette région de forme à peu près ovale, longue de 350 kilomètres d'est en ouest et large de 175 kilomètres du nord au sud (environ 13°-16° O, 13°-14° 30' N), est remarquable pour le nombre de ses monuments mégalithiques. Leur répartition suit de très près les bassins de la moyenne et haute Gambie, du Saloum et de leurs affluents. On a compté dans cette région plus de 28 000 grandes pierres levées<sup>38</sup>. Sur un seul site (Sine-Saloum), on trouve quelque 900 pierres disposées en 54 cercles. Les cercles se composent d'environ 10 à 24 pierres levées, la hauteur de celles-ci au-dessus du sol variant de 50 centimètres à près de 3 mètres (voir fig. 16.2, 16.3 et 16.4). La plupart sont cylindriques, d'autres ont une section carrée ou en forme de D, d'autres encore s'amincissent vers le sommet, mais toutes les pierres d'un même cercle sont de type identique. Ces mégalithes ont généralement une face supérieure plane, mais le sommet de quelques-uns est creux ou forme une protubérance. Le diamètre interne des cercles varie entre quatre et sept mètres. A l'est de la plupart des cercles court, du nord au sud, une ligne de pierres semblables. Les plus remarquables sont les quelques « pierres en lyre », ainsi appelées parce qu'elles sont taillées en V à partir d'un seul bloc de latérite.

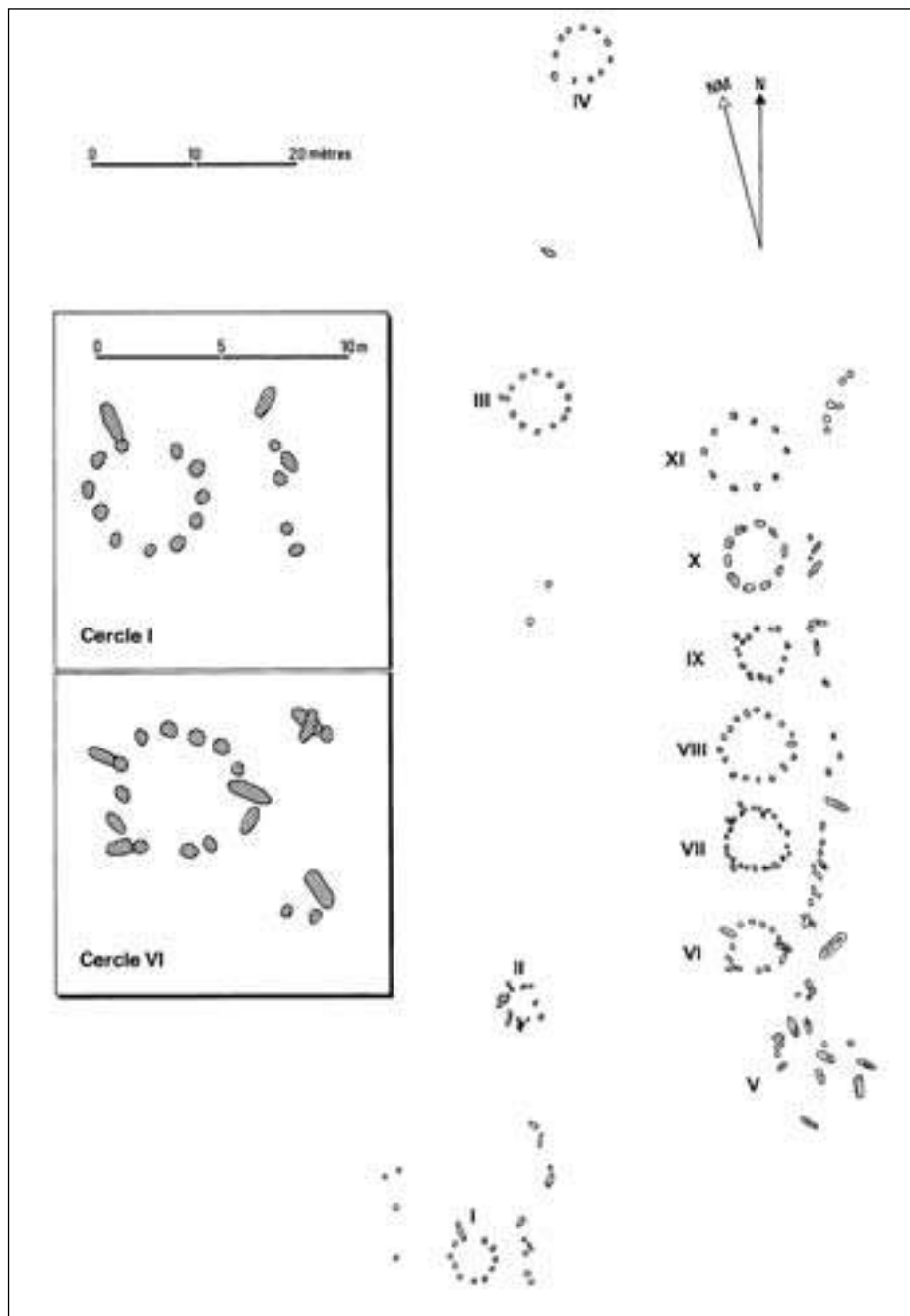
Les fouilles qui ont été faites sur le site de quelques-uns des cercles au cours des dernières années permettent d'affirmer avec certitude leur caractère funéraire; un certain nombre d'inhumations isolées ou multiples

35. T. W. Beale, 1973, p. 143.

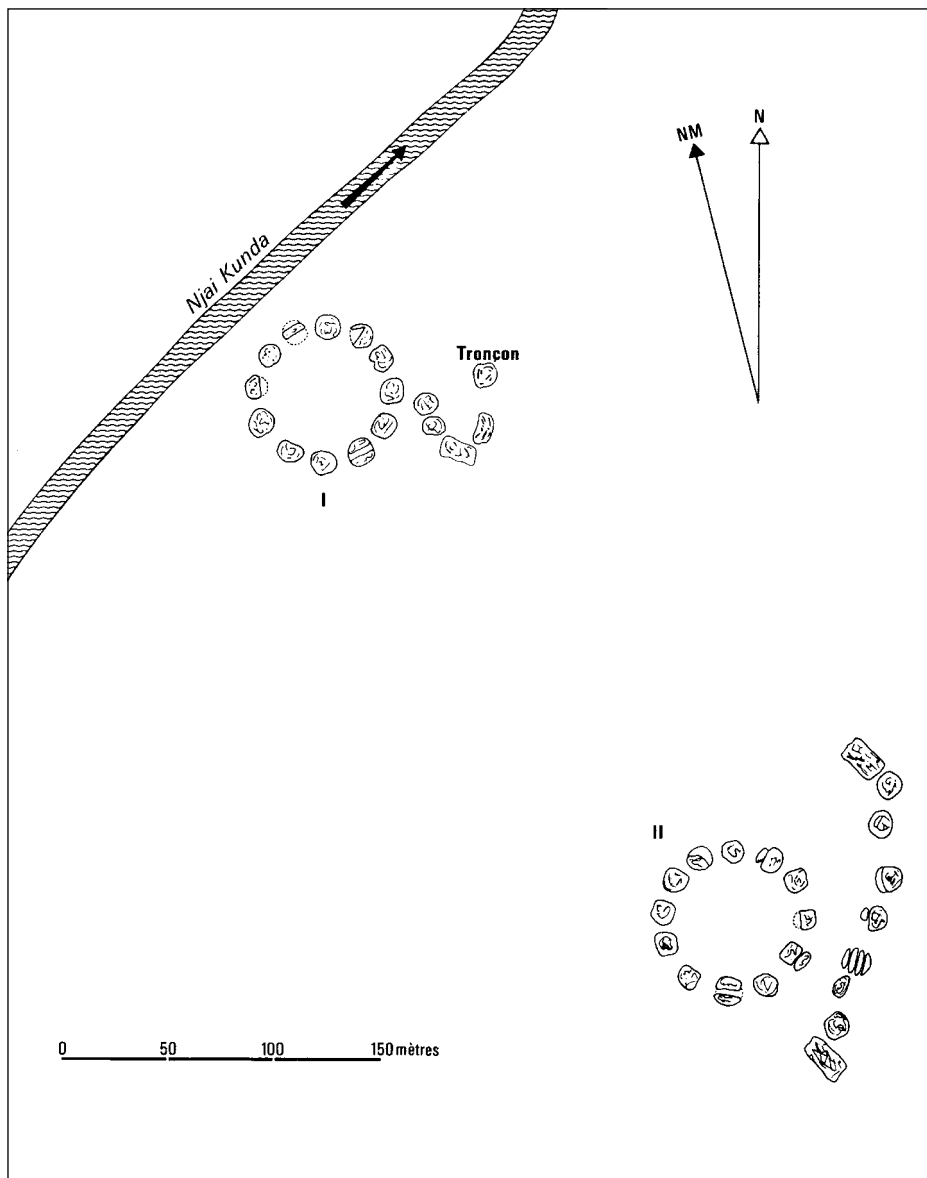
36. D. W. Lathrap, 1973.

37. L. Sundstrom, 1974; A. G. Hopkins, 1973.

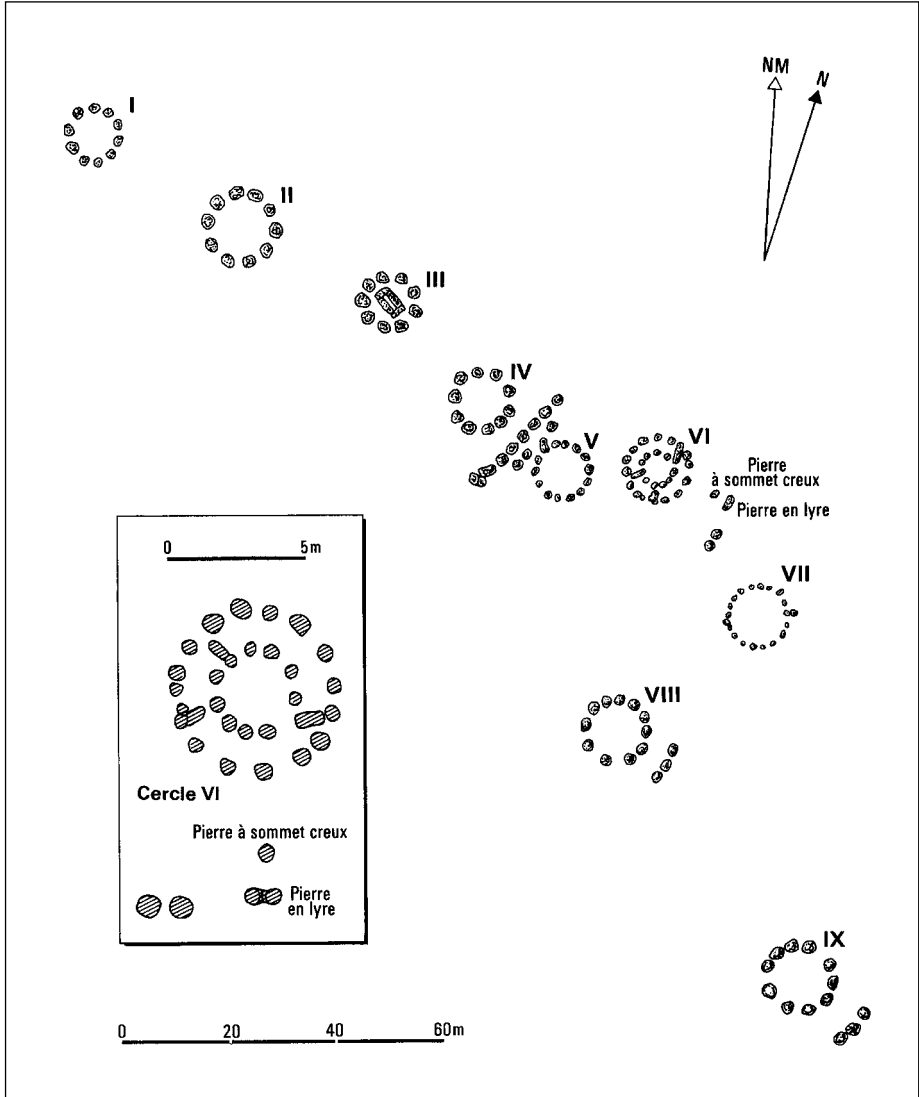
38. V. Martin et C. Becker, 1974a.



16.2. Restitution graphique, à la verticale, du site de Wassu.  
 [Source: T. Shaw.]



16.3. Deux cercles de pierre de Wassu, avec lignes frontales plus ou moins complètes à l'est.  
[Source: T. Shaw.]



16.4. *La pierre en lyre de Ker-Batch.*  
 [Source: T. Shaw.]

y ont en effet été mises au jour. La datation au carbone 14 indique trois dates, remontant aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. Un examen minutieux montre qu'il y a quatre types de monuments associés : les cercles mégalithiques, les tumulus-pierriers (flanqués généralement d'une ligne frontale de pierres à l'est comme les cercles mégalithiques), les cercles-pierriers (signalés non pas par des mégalithes levés mais par des blocs de latérite dépassant à peine le niveau du sol) et des tumulus de terre<sup>39</sup>.

Il est intéressant de se demander ce qui a permis de mobiliser une telle somme d'efforts humains pour tailler, transporter et ériger ces milliers de piliers en pierre. Comme ils sont extraits d'un revêtement superficiel de latérite riche en fer, on a émis l'idée que ces monuments ont été créés par des hommes qui s'enrichissaient en fondant du fer et en en fournissant à leurs voisins. C'est bien possible, mais si tel est le cas, les fourneaux de fonte n'ont pas encore été découverts, pas plus que les habitations mégalithiques. Avec des données archéologiques aussi peu diversifiées, il est difficile, en l'état présent des connaissances, de tenter des reconstitutions historiques. Selon une autre explication, les mégalithes de Sénégambie seraient placés stratégiquement pour donner aux occupants de la région la haute main sur le commerce de l'or provenant des gisements de Bure et de Bambuk<sup>40</sup>. Si la datation du VIII<sup>e</sup> siècle est exacte, cela semble un peu tôt pour que la poussée du commerce arabe vers le nord ait pu exercer une influence aussi loin vers l'ouest. Certes, les Arabes ont conquis le Maghreb au début du VIII<sup>e</sup> siècle, mais il s'est agi ensuite pour eux de conquérir l'Espagne wisigothique plutôt que de fonder au Maroc des comptoirs permanents<sup>41</sup>. Si les mégalithes de Sénégambie sont effectivement antérieurs au commerce arabe et doivent cependant leur existence à une exportation d'or vers le nord, il faudrait peut-être considérer les populations berbères du désert comme les intermédiaires du commerce avec l'Afrique du Nord byzantine. Qu'un tel commerce ait existé aiderait à expliquer la rapidité relative avec laquelle les Arabes ont établi des relations marchandes avec le Soudan occidental après s'être solidement installés en Afrique du Nord.

Au nord de la zone des mégalithes et dans la vallée du Sénégal, il existe une zone de grands tumulus dont certains ont livré des poteries comparables à celles des mégalithes. On en a dénombré plus de 4 000 et leur fouille a mis à jour, comme sous les mégalithes, des sépultures multiples. Celles-ci contenaient une profusion d'objets funéraires, y compris des perles en or et en cornaline, des ornements d'or et de cuivre et des armes en fer, ainsi que des récipients en cuivre, dus à des artisans, dénotant des relations d'échange avec le Nord. Bien qu'on ait maintenant une datation au carbone 14 du VIII<sup>e</sup> siècle pour l'un des tumulus les plus méridionaux<sup>42</sup>, la majorité d'entre eux

39. P. Ozanne, 1966; P.O. Beale, 1966; D. Evans, 1975; G. Thilmans et C. Descamps, 1974, 1975.

40. M. Posnansky, 1973, p. 151.

41. R. Oliver et B. M. Fagan (dir. publ.), 1975, p. 157; voir les chapitres 9 et 11 ci-dessus.

42. M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 184-185.



sont considérés comme remontant au X<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. De même, d'autres tumulus fouillés dans la haute vallée du Niger en aval de Ségou ont livré des trouvailles intéressantes; à Kūgha, au début de la boucle du Niger, on en a daté un, associé avec des pierres levées, d'environ 1 000 de l'ère chrétienne<sup>44</sup>. Dans cette même région de la boucle du Niger, les mégalithes de Tondidarou, bien qu'ils aient été pillés et ravagés par des collectionneurs modernes d'antiquités et jamais fouillés scientifiquement, datent probablement de la même grande période et attestent l'existence d'une route commerciale de l'or suivant le cours du Niger depuis les gisements de Bure<sup>45</sup>. Il est significatif que l'essor de Kumbi Saleh (l'ancien Ghana) comme point de rassemblement de l'or provenant de cette source et destiné au commerce transsaharien commence dès le VIII<sup>e</sup> siècle. A la fin du siècle, la renommée du Ghana, « pays de l'or », avait atteint Bagdad, comme l'atteste le passage bien connu d'al-Fazārā<sup>46</sup>. Kumbi Saleh et Awdāghust étaient probablement des points de rassemblement de l'or provenant des gisements de Bambuk, et c'est peut-être l'amélioration de l'organisation de leurs routes commerciales qui provoqua le déclin social et politique de populations qui avaient jusqu'alors exploité des gisements aurifères situés plus à l'ouest.

On a quelques raisons de penser qu'avant les routes de Taghāzā et de Sidjilmāsa, l'or de l'Afrique de l'Ouest destiné au monde arabe ait été acheminé plus directement vers l'Égypte par les oasis de Dākhlā et de Khārja<sup>47</sup>.

L'existence de cette ancienne route est peut-être confirmée par trois datations au carbone 14, qui font remonter au VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle des objets trouvés sur le site de Marandet, dans l'Air, sur la route qui relie Gao à l'Égypte<sup>48</sup>. On y a découvert dans des tas de détritiques quelque 42 000 creusets, témoins de l'activité d'un centre artisanal. Les spécialistes ne sont pas d'accord sur le métal que l'on y travaillait<sup>49</sup>, les uns penchant pour l'or, les autres pour le cuivre, mais la seule donnée concrète que nous ayons jusqu'ici nous est fournie par l'analyse des résidus d'un creuset, qui montre qu'il s'agit de cuivre et non d'or<sup>50</sup>. Il est évident qu'il importe d'en savoir beaucoup plus sur Marandet, de confirmer et d'affiner la datation, et surtout d'avoir une idée de l'origine des matières premières utilisées, de la destination des produits finis, de l'identité des artisans et de l'autorité politique et commerciale exercée à laquelle était subordonnée l'organisation de ce commerce. Si l'or était travaillé par des artisans à Marandet, la matière première aurait déjà fait une longue route depuis Bambuk et Bure (car il est douteux que les gisements d'or ashanti aient à l'époque contribué à ce commerce) et aurait été à mi-chemin de l'Égypte. En outre, si les creusets qui ne portent pas

43. P. Posnansky, 1973, p. 152.

44. R. Mauny, 1961, p. 109-110.

45. R. Mauny, 1970, p. 133-136.

46. N. Levtzion, 1973, p. 3; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 32.

47. N. Levtzion, 1981a, p. 231-232.

48. H. Lhote, 1972a, 1972b; G. Delibrias, M. T. Guillier et J. Labeyrie, 1974, p. 44-45; M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 183.

49. H. Lhote, 1972a; R. Mauny, 1973, p. 763-764.

50. R. Castro, 1974.

de traces de cuivre étaient utilisés pour l'or, pourquoi n'en trouve-t-on pas en quantités comparables à Kumbi Salen, Awdāghust, Walāta, Es-Sūḵ et en d'autres endroits que l'on sait avoir été des points de rassemblement de l'or dans le commerce transsaharien? Quelle était l'origine du cuivre? Pendant longtemps, les chercheurs ont essayé d'assimiler le «Takedda» décrit par Ibn Battūṭa au XIV<sup>e</sup> siècle à un gisement cuprifère du Sahara méridional. On pensait pouvoir l'identifier de façon satisfaisante avec Azelik, à 150 kilomètres au nord-ouest de Marandet<sup>51</sup>, où des ruines et un abondant éparpillement de scories et de moules prouvent l'ancienne importance d'Azelik comme lieu de travail du cuivre. Bien que l'on ait affirmé avoir découvert le gisement à 13 kilomètres à l'est-nord-est d'Azelik<sup>52</sup> et que des travaux plus récents aient établi l'existence de cuivre dans la région<sup>53</sup>, certains auteurs pensent que le minerai n'était pas assez abondant pour être exploité et que le cuivre travaillé à Azelik, pour lequel le carbone 14 donne des dates plus tardives (XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) que pour Marandet<sup>54</sup>, avait dû être importé.

Les sources arabes, à partir d'al-Bakrī, montrent abondamment que le cuivre était un important article d'exportation vers la zone guinéenne. Il était utilisé comme monnaie à Takedda et au Kānem au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. Une caravane, qui se dirigeait vers le sud au début du XII<sup>e</sup> siècle et qui eut apparemment quelques ennuis au Madjābat al-Kubrā en Mauritanie, transportait 2 000 barres de laiton et s'en délesta<sup>56</sup>. L'or était la principale marchandise convoitée par les marchands transsahariens en Afrique occidentale, mais ils pouvaient acheter d'autres produits dont ils tiraient des profits élevés, en particulier l'ivoire et les esclaves dans les régions dépourvues d'or, comme la partie orientale de la zone guinéenne. Le rapprochement de ce fait et de l'ancienneté du travail du cuivre à Marandet, avec l'existence de l'ancienne route commerciale directe vers l'Égypte, aide-t-il à expliquer les dates reculées données par le carbone 14 pour les découvertes d'Igbo-Ukwu, loin vers le sud dans la partie orientale de la zone guinéenne<sup>57</sup>?

## Les débuts de la centralisation

### Igbo-Ukwu

Igbo-Ukwu se trouve à quelque 35 kilomètres au sud-ouest d'Onitsha, grande ville de marché située sur la rive orientale du Niger, dont la structure politique a été influencée par le Bénin. A cet endroit, peu avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale, un homme qui creusait une

51. R. Mauny, 1961, p. 140-141, 308-309.

52. J. Lombard et R. Mauny, 1954.

53. S. Bernus et P. Gouletquer, 1976.

54. M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 183.

55. N. Levzion, 1973, p. 120.

56. T. Monod, 1969; C. Flight, 1973, p. 544.

57. T. Shaw, 1970, 1975*a*, 1977.

citerne dans sa concession eut la surprise de découvrir, à une faible profondeur, un certain nombre d'objets en bronze. Ces derniers furent transportés au Nigerian Museum de Lagos et le Département des antiquités prit note de l'endroit en vue de fouilles ultérieures, qui furent pratiquées après la guerre. Trois sites contigus y furent mis à jour. Le premier était un entrepôt, ou un sanctuaire, où l'on avait conservé des insignes royaux et des objets rituels, abandonnés intacts pour une raison inconnue. Le deuxième était la chambre mortuaire, tout en bois, d'un personnage important, et le troisième une fosse d'immondices où l'on avait jeté des objets cérémoniels. L'entrepôt livra plus de soixante-dix grands objets de cuivre et de bronze et près de cinq cents petits, la chambre mortuaire dix-neuf grands objets et trente-deux petits, et la fosse treize grands et quatre-vingt-sept petits. L'entrepôt contenait plus de soixante mille perles, et la chambre mortuaire plus de cent mille. Des poteries très décorées, d'un style caractéristique, ont été trouvées sur les trois sites, celles de la fosse étant particulièrement abondantes. Ces objets n'étaient certainement pas des articles couramment utilisés par le tout-venant et le traitement accordé au personnage de la chambre mortuaire indique qu'il était de haut rang. Peut-être s'agit-il d'un personnage haut placé (*ozo*) dans la hiérarchie igbo, peut-être de l'*eze nri* lui-même, le « prêtre-roi » qui, jusqu'aux premières années de notre siècle, détenait un grand pouvoir rituel et religieux, mais non politique, sur une grande partie du pays igbo. L'essentiel de sa fonction était lié à la culture des ignames et à la fertilité de la terre, et consistait également à écarter les pollutions rituelles après la rupture d'un interdit et à régler les différends. Dans une époque préscientifique, où les phénomènes tels que la fertilité et le temps qu'il fait sont mal expliqués, il faut s'attendre à ce que les hommes essaient de les maîtriser de manière préscientifique et religieuse, car ils ont des conséquences vitales sur leurs moyens d'existence. Il en allait ainsi au stade du chasseur-cueilleur, mais l'accent était alors mis sur l'abondance du gibier et le succès de la chasse. Avec l'apparition de l'agriculture, l'intérêt s'est surtout porté sur la productivité de la terre elle-même et sur les facteurs dont elle dépendait: il était donc intéressant, pour les sociétés agricoles, d'y affecter des ressources spéciales, et souvent de confier à des personnes spéciales la fonction d'assurer la fertilité de la terre. La centralisation de la richesse sociale et du pouvoir politique est, en règle générale, étroitement liée à ce processus et si elle a pu revêtir des formes diverses, elle fait probablement partie intégrante de la formation d'autres royaumes de la zone guinéenne et d'autres institutions centralisées.

A Igbo-Ukwu, on n'a pas identifié d'autres articles d'importation que le métal utilisé pour faire les bronzes et les perles de verre. On sait trop peu de choses sur ces perles pour en déduire une datation suffisamment sûre. Les bronzes sont d'un autre style que ceux de Benin et Ife et sont isolés, si bien qu'il est difficile de se fonder sur des considérations stylistiques pour les dater. On en est donc réduit au carbone 14: le bois provenant d'un tabouret de la chambre mortuaire garni de clous en cuivre a été daté de la période qui va du VIII<sup>e</sup> siècle au début du XI<sup>e</sup> et trois analyses faites à partir du charbon de bois de la décharge donnaient le même résultat; une autre, exécutée sur



16.5. a à h. *Les fouilles d'Igbo-Ukwu.*

[Source: National Commission for Museums and Monuments, Lagos.]

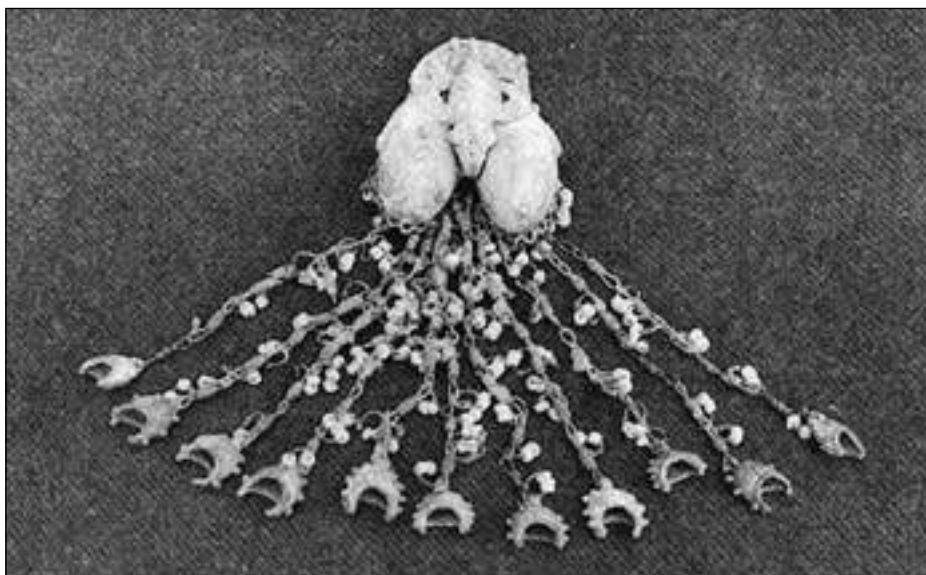
16.5 a. *Pendentif miniature de bronze représentant une tête, vu de profil (hauteur: 7,5 cm).*



16.5 b. Pendentif de bronze représentant une tête de bélier décorée (hauteur: 8,5 cm).



16.5c. Crâne de léopard en bronze monté sur une tige de cuivre (longueur: 24 cm).



16.5 d. Pendentif de bronze représentant un oiseau et deux œufs, avec des crotales et des perles tenues par des chaînettes de fil de cuivre (hauteur: 21,5 cm).



16.5 e. Socle de bronze cylindrique (hauteur : 20 cm).



16.5 f. Coupe de bronze sur socle (hauteur: 27,5 cm).





16.5 g. *Coquille de bronze surmontée d'un animal (longueur: 20 cm)*



16.5 h. *Coupe de bronze en forme de croissant (longueur: 14 cm).*

un matériel de même provenance, a cependant livré une date remontant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>; ce résultat est comparable à la date obtenue pour les seuls autres bronzes que l'on ait trouvés et qui soient comparables à ceux d'Igbo-Ukwu<sup>58</sup>. L'exactitude des dates les plus anciennes obtenues par le carbone 14 pour Igbo-Ukwu a été contestée<sup>59</sup>, mais souvent sur des bases erronées<sup>60</sup>.

Étant donné qu'il y a très peu de cuivre au Nigéria<sup>61</sup> et qu'on n'y connaît pas de sites d'exploitation ancienne de ce minerai, une date remontant au XI<sup>e</sup> siècle ou plus tôt implique que le métal était importé du nord par voie de terre — et il y eut certainement d'autres importations, comme les perles de verre et des denrées périssables comme le sel qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Le Nigéria oriental n'a pas d'or à exporter en échange, si bien que ces marchandises de luxe ont probablement été payées en ivoire et en esclaves. Certaines personnes ont objecté que nulle part en Afrique de l'Ouest on ne trouve aussi loin vers le sud des preuves de commerce à longue distance pendant la période indiquée par les datations au carbone 14. Cet argument mérite considération, mais il faut se souvenir que la première route vers laquelle le monde arabe eut accès à l'or du Soudan occidental reliait l'ancien Ghana à l'Égypte par al-Wāhāt et les oasis de *Khārja* et *Dākhla* (voir ci-dessus p.504). Ce n'est que lorsque cette route devint trop dangereuse après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle qu'on a emprunté la route occidentale à partir du Maghreb. Il y avait une « route de l'ivoire », à la fin de l'époque romaine et à l'époque byzantine, allant de Tripoli à la région du lac Tchad et traversant le Sahara là où il est le moins large et il est vraisemblable que les Arabes l'ont aussi utilisée.

Au XI<sup>e</sup> siècle, al-Bakrī rapportait que l'on exportait du cuivre du Sūs en direction du sud, vers le « pays des Noirs »<sup>62</sup>. Les restes de la caravane qui transportait quelque deux mille barres de laiton et qui eut un accident dans le *Maḍjābat al-Kubrā* (voir ci-dessus p.505) ont été datés des environs de 1100. On dispose donc de suffisamment de témoignages non seulement du commerce transsaharien en général pendant la période à laquelle ont été assignées les trouvailles d'Igbo-Ukwu par les datations au carbone 14 mais aussi de l'existence d'un commerce du cuivre.

La seule question qui demeure est de savoir si ce commerce a pu s'étendre aussi loin vers le sud qu'Igbo-Ukwu. On ne pourra y répondre avec certitude qu'après avoir fouillé dans la région d'autres sites de la même époque. Une autre éventualité dont il faut tenir compte et qu'il faudrait vérifier est que ce cuivre aurait pu provenir de la région métallifère de la vallée du Niari, située au nord du Zaïre inférieur<sup>63</sup>.

58. D. D. Hartle, 1967, 1968.

59. B. Lawal, 1973; D. Northrup, 1972.

60. T. Shaw, 1975*a*.

61. D'après M. A. Onwuejeogwu, 1974; voir T. Shaw, 1975*a*, p.513.

62. N. Levtzion, 1968*a*, p. 231-232; R. C. C. Law, 1967*b*; al-Bakrī, 1913, p. 306-307; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 69.

63. P. Martin, 1970, p. 143; T. Shaw, 1975*a*, p. 513.

L'idée que le commerce transsaharien s'est avancé loin vers le sud au XI<sup>e</sup> siècle est peut-être confirmée par deux datations au carbone 14 obtenues dans le quartier Nyarko de Begho, au Ghana actuel, qui devint le grand entrepôt de l'or du pays ashanti destiné à être acheminé en direction du nord, vers Jenné<sup>64</sup>.

## Ife

L'apogée d'Ife se situe hors de la période qui nous occupe, car il ressort de vingt-cinq datations au carbone 14 faites à partir d'un matériel provenant de sept chantiers de fouilles différents qu'on peut considérer l'époque qui va du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup> siècle comme étant par excellence celle de la construction de dallages en tessons posés de chant, qui peuvent eux-mêmes constituer d'utiles « indicateurs » des conditions sociales, politiques et économiques qui ont donné à Ife la prééminence dans sa région<sup>65</sup>. Si l'on peut se fier à la datation par thermoluminescence, la production des fameuses têtes de bronze et d'autres moulages en alliage de cuivre appartient aux cent cinquante dernières années de ces trois siècles<sup>66</sup>. Cependant, des institutions politiques et religieuses centralisées, ayant une richesse suffisante pour favoriser une production artistique de très haut niveau, ne se créent pas en un jour. Il importe par conséquent de tenir compte des circonstances qui sont à l'origine de ces institutions et, comme leur phase de maturation se situe à l'intérieur de la période qui nous occupe, il convient de lui accorder quelque attention. La question de l'« essor » d'Ife est à rapprocher d'un problème plus vaste qui a intrigué bon nombre d'écrivains<sup>67</sup>, à savoir celui des origines de l'urbanisme dans le pays yoruba.

On peut considérer que durant le I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, les forêts du Nigéria ont été progressivement occupées par des populations qui pratiquaient une agriculture à base d'igname et de palmier à huile; dans les terres de savane situées immédiatement au nord de la forêt, les produits cultivés étaient probablement l'igname, le sorgho commun et dans certaines régions, le riz africain; dans les savanes septentrionales, l'igname aurait été remplacée par le petit mil. Pendant une trentaine de générations, la suppression des taillis et la production agricole ont gagné en efficacité grâce à l'utilisation d'outils en métal fabriqués à partir du fer produit sur place. Bien que les recherches sur le terrain et les fouilles ne soient pas suffisamment étendues en pays yoruba pour permettre une confirmation archéologique de ces données, six datations au carbone 14 d'objets de deux sites d'Ife

64. M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 166. Les recherches effectuées depuis la rédaction de ce chapitre montrent que le lieu-dit Jenné-Jeno, situé à 3 kilomètres au sud-est de cette ville, a été occupé entre -200 et +1 400; les découvertes réalisées apportent des éclaircissements considérables sur l'origine et l'évolution de Jenné. Voir R. J. McIntosh, 1979; R. J. McIntosh et S. K. McIntosh, 1981; S. K. McIntosh, 1979; S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980a, 1980b.

65. T. Shaw, 1978, p. 157-163.

66. F. Willett et S. J. Fleming, 1976.

67. Notamment W. R. Bascom, 1955; E. Krapf-Askari, 1969.

attestent la présence d'une population entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>68</sup>.

La population possédait probablement trois caractéristiques. Premièrement, toutes les populations agricoles sédentarisées à l'ère préscolonnaire ont le sentiment qu'elles doivent faire quelque chose pour lutter contre les variations météorologiques et celles des récoltes dont elles comprennent mal les causes, ainsi que pour assurer la fertilité de la terre et les rendements des cultures. Elles croient que ces phénomènes dépendent du bon vouloir de puissances surnaturelles. La masse de la population se sent incapable de manier ces forces qui peuvent se révéler dangereuses ou craint de le faire; aussi est-elle heureuse de confier cette tâche à des spécialistes qui n'éprouvent pas les mêmes réticences et prétendent avoir les connaissances nécessaires. C'est pourquoi les cultes et les prêtres revêtent beaucoup d'importance dans la vie de la communauté.

Deuxièmement, un accroissement démographique s'observe généralement. Ce phénomène n'est pas automatique et il est généralement lent, mais il existe; des reculs peuvent intervenir à la suite de disettes et de maladies dues à la sédentarisation et auxquelles chasseurs et cueilleurs sont moins exposés, mais les naissances ont tendance à se multiplier et les femmes mettent au monde et élèvent plus d'enfants que dans les sociétés vivant de la chasse et de la cueillette. Cette augmentation démographique influe sur les pratiques agricoles et les fait évoluer dans le sens d'une exploitation plus efficace des différentes zones écologiques.

Troisièmement, cette exploitation plus efficace des ressources a probablement abouti à une certaine spécialisation des différentes zones écologiques, et notamment à un échange de produits entre ces zones (voir plus haut p. 498); la mise en place d'un véritable système d'échanges internes s'en est sans doute trouvée favorisée<sup>69</sup>. La complémentarité des ressources exploitées dans les différentes zones écologiques favorise la spécialisation professionnelle et l'interdépendance économique; des collectivités géographiquement voisines connaissent vite une symbiose. Cette situation favorise à son tour la mise au point de systèmes de redistribution. On verra plus loin qu'Ife a occupé une position particulière dans le réseau d'échanges ainsi constitué.

Il semble qu'à l'ouest du Niger, la situation ait été différente de celle qui régnait à l'est, où les paysans se sentaient suffisamment en sécurité pour vivre au milieu de leurs terres, dans des habitations dispersées. Alors que les ouvrages défensifs en terre sont très rares chez les Igbo, ils sont courants en pays edo et yoruba, ce qui indique que, pour une raison que nous ne pouvons à présent qu'imaginer, les nécessités de la défense à l'ouest du Niger obligeaient les paysans à vivre groupés dans des villages à partir desquels ils pouvaient aller à pied cultiver leurs terres. Le système social des populations de langues yoruba et edo était donc très différent de celui des Igbo. Comme les gens de différents lignages vivaient très près les uns des

68. F. Willett, 1971, p. 366.

69. R. McC. Adams, 1966, p. 52.

autres, les droits des voisins commencèrent à égaler, puis à dépasser ceux des parents. Le poids de la parenté tendait à menacer la solidarité du village dans ses impératifs de défense, et les effets dissolvants de ces obligations furent annulés par l'attribution à certaines familles de fonctions déterminées dans la vie du groupe, consistant par exemple à fournir le chef, le commandant militaire, l'historien, le porte-parole et le prêtre. C'est ainsi que l'autorité a eu tendance à devenir un pouvoir permanent. Ce pouvoir permanent lui-même, lorsqu'il s'exerce à une échelle suffisante, a besoin d'auxiliaires et d'une classe administrative pour l'aider à s'acquitter de ses fonctions<sup>70</sup>. Ou bien est-ce que les relations de cause à effet ont fonctionné en sens inverse? Serait-ce le fait que les Yoruba avaient déjà mis en place un système social hiérarchisé (par comparaison avec le système segmentaire des Igbo) — une part toujours croissante de la production profitant aux individus placés au sommet et aux échelles plus élevées de la pyramide sociale — qui entraîna l'exacerbation et l'accroissement des rivalités intercommunautaires dont l'enjeu était la mainmise sur la production et peut-être aussi sur la terre, c'est-à-dire sur les moyens de production?

Si ce sont bien les nécessités de la défense qui ont concentré dans des villages une population agricole éparsée, quelle était la nature de la menace? La densité de peuplement avait-elle atteint le point où la compétition pour l'accès à la terre cultivable était réelle, si bien que chaque communauté mettait en péril sa voisine? Ou bien la menace venait-elle de l'extérieur et découlait-elle de la domination commerciale et militaire des États marchands du Nord, le Mali et le Songhay? Une des difficultés que nous rencontrons ici tient au fait que nous manquons de renseignements sur les dates auxquelles ces différents ouvrages en terre ont été construits dans le pays yoruba. Il ne devrait pas être difficile de mettre au point un programme de recherche archéologique de nature à apporter des éclaircissements. A l'exception des remparts intérieurs construits au Bénin au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, la majeure partie des ouvrages en terre de la région de langue edo semblent avoir répondu à des impératifs internes et s'apparenter davantage à des frontières<sup>71</sup>. En fait, il est possible que la construction d'ouvrages défensifs en terre n'ait commencé en pays yoruba qu'au moment où des pressions extérieures se sont fait sentir, comme ce fut certainement le cas à partir de 1100; à son apogée, la domination du Mali s'étendait le long du Niger jusqu'à une centaine de kilomètres des communautés yoruba les plus septentrionales. On en est réduit à imaginer de quelle façon ces pressions ont pu commencer à s'exercer pour la première fois. Le plus probable est qu'il s'agissait de trouver des esclaves. Il y eut certainement des expéditions esclavagistes en direction du sud à partir du royaume du Mali, mais on ne peut encore affirmer avec certitude à partir de quand elles atteignirent vers l'est la limite septentrionale du pays yoruba. Ces expéditions étaient plus importantes au Soudan central qu'au Soudan occidental, parce que cette dernière région ne produisait pas

70. R. Horton, 1976.

71. G. Connah, 1975, p. 98-106; P.J. Darling, 1974, 1976.

d'or<sup>72</sup>. Comme nous l'avons déjà observé, il est possible que le système qui consistait à envoyer dans les régions forestières des produits comme le beurre de karité venant des savanes du Nord et à les y échanger contre des noix de kola, par exemple, soit plus ancien que n'importe quel commerce à longue distance. Lorsque ce système fut mis au point et en raison des contacts qu'ils avaient établis, les pays du Nord se trouvèrent en position d'offrir d'autres marchandises provenant de contrées plus lointaines; ces produits s'ajoutèrent aux denrées déjà fournies, notamment au beurre de karité, et stimulèrent en retour l'offre d'autres produits du Sud.

Dès lors qu'il faut des cultes pour assurer la fertilité de la terre et le succès des récoltes, ainsi que des prêtres pour les célébrer en leur qualité de « spécialistes de la gestion surnaturelle des exploitations », et qu'il devient, d'autre part, nécessaire d'institutionnaliser des mesures de redistribution, la naissance d'un centre religieux n'est plus très loin<sup>73</sup>. Certes, la fonction sacerdotale pourrait être assurée au niveau du village (et elle continue souvent de l'être), mais à mesure que des systèmes d'échange se développent, elle a tendance à être prise en charge dans les centres. De même, la redistribution nécessaire pourrait être assurée par les seuls échanges commerciaux, mais lorsqu'un prêtre médiatise les faveurs des puissances divines pour garantir la fertilité de la terre et le bien-être du peuple, il est en droit d'attendre que ses services soient rémunérés, soit directement, soit sous forme d'offrandes à ces puissances et, le plus souvent, sous ces deux formes à la fois. C'est ainsi que s'est développé le centre religieux à l'intérieur duquel le temple et le palais, les sanctuaires et l'*alafin* ou l'*oba* ont commencé à remplir une fonction de redistribution. On en sait moins sur les activités commerciales de l'*oni* d'Ife que sur celles de l'*oba* du Bénin, ce qui peut s'expliquer par la fin de l'hégémonie commerciale d'Ife aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, par les ravages dus aux guerres yoruba du XIX<sup>e</sup> siècle et par l'absence de continuité dans les traditions. Le pouvoir des *oba* du Bénin s'exerçait sur la totalité du commerce pratiqué par les particuliers en dehors de la ville: ils étaient les seuls à posséder les articles les plus précieux, esclaves, peaux de léopard, poivre, palmistes, corail et la majeure partie de l'ivoire. Toutefois, un des *ifa oriki*, ou chants divinatoires yoruba, nous donne une indication: il y est question d'Oduduwa, le héros fondateur et premier *oni* d'Ife, qui était un marchand enrichi par l'exportation de noix de kola produites sur place et qui importait des chevaux en provenance du Nord<sup>74</sup>.

Ife était située au centre de la saillie septentrionale de la forêt<sup>75</sup> et se trouvait au cœur d'une région écologiquement très variée. Établie sur des terres fertiles de la forêt, Ife était à proximité des savanes vers le nord, de la côte vers le sud ainsi que de la vallée d'un grand fleuve (le Niger) et de plusieurs cours d'eau de moindre importance qui s'écoulaient vers le sud en direction

72. N. Levtzion, 1973, p. 174-178.

73. P. Wheatley, 1970, 1971.

74. R. Horton, 1979, p. 101, citant W. Abimbola, 1975.

75. L'importance probable de cette situation a été soulignée pour la première fois par T. Shaw (1973), puis analysée de façon plus approfondie par R. Horton (1979).

de l'Atlantique. On peut donc voir de quelle façon Ife a pu se transformer en centre religieux, l'*oni* étant considéré comme un personnage sacré percevant des tributs et des droits de péage sur le commerce local, et investi d'un commandement en vertu de sa prééminence dans le système religieux. Une telle centralisation de l'autorité rituelle et surnaturelle ouvrait la voie à l'exercice d'une suprématie économique et d'un véritable pouvoir politique. Aussi Ife était-elle en bonne position pour tirer parti des pressions commerciales du Nord lorsque celles-ci commencèrent à se faire sentir. Il est vraisemblable que les esclavagistes du Nord eurent la tâche moins facile dans la forêt; les embuscades y étaient plus aisées, et les villages mieux à même de se protéger. Les « chercheurs » d'esclaves trouvèrent donc plus prudent de les acheter aux autorités locales plutôt que de les capturer. Plus tard, les esclavagistes de l'Atlantique agirent de la même façon à la limite côtière de la forêt. L'esclavage commercial s'ajouta à la servitude domestique et le commerce multiplia la richesse et la puissance de l'*oni* et de son entourage qui s'accrut et se développa en conséquence. Pour les sociétés africaines n'ayant pas de produits naturels attrayants comme l'or à exporter, mais où un processus de centralisation politique était en cours, les esclaves constituaient le meilleur article d'exportation<sup>76</sup>. Selon l'estimation la plus modérée, le nombre d'esclaves exportés à travers le Sahara en direction de l'Afrique du Nord dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'élevait à 10 000 par an<sup>77</sup>, et tout porte à penser que ce commerce durait depuis de nombreux siècles; même si ce chiffre était inférieur au temps de l'hégémonie d'Ife, ce commerce peut très bien avoir été la principale source de la richesse de la ville. On ne peut assurer que les nombreux exemples, dans les bronzes et terres cuites d'Ife, d'individus ligotés et baillonnés, de cadavres décapités, et de têtes et de membres séparés du corps représentaient tous des esclaves, mais il est vraisemblable que c'était souvent le cas. Si l'esclavage faisait partie intégrante du système social et commercial, il servait peut-être, non seulement à fournir la main-d'œuvre destinée au service de la cour et des marchands et fonctionnaires aisés, mais aussi à alimenter les sacrifices rituels nécessaires à la sauvegarde de la santé et de la prospérité du roi et de ses sujets nés libres. Les esclaves vendus aux marchands du Nord étaient probablement échangés contre du sel, mais à mesure que les relations commerciales s'affermirent et contribuèrent à accroître la richesse et la puissance de l'*oni*, des marchandises de luxe s'ajoutèrent aux importations du Nord, et d'autres produits indigènes furent offerts en échange. Cuivre et laiton, textiles, perles, bracelets, épées et chevaux s'ajoutèrent aux coûteuses importations. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, Al-Idrīsī mentionne également l'exportation d'épices, de parfums et d'outils de fer du Maroc méridional vers le « pays des Noirs »<sup>78</sup>. On ne sait pas comment furent introduits le moulage du laiton et la fabrication des perles de verres; il est possible qu'un *oni* ait exigé d'un marchand du Nord en résidence à Ife que celui-ci lui trouve un maître capable d'enseigner

76. J. D. Fage, 1974.

77. A. G. B. Fischer et H. J. Fischer, 1970, p. 60; Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 6 à 10. Voir également R. A. Austen, 1979.

78. N. Levtzion, 1973, p. 141.

son art à ses propres esclaves; peut-être un autre commerçant décida-t-il qu'il serait plus profitable de monter une industrie locale des perles de verre plutôt que d'importer de la verroterie toute faite. Ce n'est pas parce qu'on voit dans l'esclavage<sup>79</sup>, quelle que soit la façon dont on le définit, la base essentielle du système économique et social d'Ife qu'il faut décrier celui-ci. L'institution de l'esclavage fournissait l'assise des productions artistiques de la Grèce classique, et nous ne les en admirons pas moins. Il fallait bien payer le cuivre et le laiton d'une manière ou d'une autre, puisqu'il n'y a pratiquement pas de cuivre au Nigéria et que de nombreux documents arabes mentionnent son exportation en direction de l'Afrique occidentale, moyennant un transport coûteux par les routes caravanières venant du Nord, comme on l'a vu à propos d'Igbo-Ukwu<sup>80</sup>. Les autres produits exotiques de luxe coûtaient cher aussi, mais étant surtout périssables, la manière dont ils étaient payés appelle moins d'explications. Peut-être le commerce de la noix de kola était-il très ancien<sup>81</sup> et le kola et l'ivoire aidaient-ils à payer la note<sup>82</sup>. Mais il est difficile d'imaginer quelle marchandise autre que les esclaves aurait pu constituer le principal article d'exportation<sup>83</sup>. Si le commerce a joué un rôle important dans la formation de l'Etat d'Ife, cela ne signifie pas que la royauté dépendait des personnes qui s'y livraient<sup>84</sup>. Cependant, lorsque le commerce extérieur injecte une richesse supplémentaire dans le système d'échanges local, il accroît considérablement la puissance des chefs qui contrôlent sa distribution.

Un certain nombre d'indices suggèrent une influence venue du Nord — la tradition orale selon laquelle Obatala, créateur de l'humanité, était « blanc »<sup>85</sup>, la technique de moulage du laiton utilisée<sup>86</sup>, et la localisation le long du Niger du groupe des bronzes « tsoede ». Ces derniers proviennent peut-être en majorité d'Owo<sup>87</sup>, et un au moins d'Ife, mais on peut interpréter leur situation le long de la frontière septentrionale du pays yoruba comme une indication de l'importance des mouvements provenant de cette direction<sup>88</sup>.

On a voulu voir d'autres indices de relations avec le Nord dans certains aspects de l'art et de l'architecture de l'ancienne Ife, remontant en dernière analyse au monde nord-africain de la fin de l'époque romano-byzantine et du début de l'ère arabe. On a vu cette « influence » dans l'emploi de l'ornementation en guillochis et de la rosace<sup>89</sup> dans la maison à impluvium<sup>90</sup> qui suit le plan de la maison romaine à atrium, et dans les pavages de pierres et de

79. M. Mason, 1973, p. 453.

80. T. Shaw, 1970, p. 278-279.

81. N. Levtzion, 1973, p. 181.

82. A. Obayemi, 1976, p. 258.

83. A. G. B. Fisher et H. J. Fisher, 1970; T. Lewicki, 1967*b*, 1971*b*, p. 657; R. Mauny, 1961, p. 379; A. G. Hopkins, 1973, p. 78-83

84. A. Obayemi, 1976, p. 258-259.

85. F. Willett, 1970, p. 304.

86. D. Williams, 1974, p. 179-203.

87. D. Fraser, 1975.

88. T. Shaw, 1973.

89. E. Eyo, 1974, p. 379-390. Elle apparaît probablement aussi dans la figure du poisson à pattes que l'on retrouve dans l'art yoruba et l'art du Bénin; D. Fraser, 1972.

90. F. Willett, 1967, p. 126; G. Connah, 1969, p. 51.



tessons qui ressemblent aux pavages en mosaïques ou en damier<sup>91</sup>.

Ces ressemblances sont peut-être fortuites, et des éléments comme les décors de guillochis et de rosaces peuvent facilement être apparus de façon indépendante; de même, la maison à impluvium et le pavage de tessons auraient pu être des solutions locales aux problèmes d'architecture se posant dans un climat très chaud, à forte luminosité et aux pluies saisonnières très abondantes. La combinaison de ces divers indices suggère une influence probable venue du Nord, sans qu'il soit pour autant nécessaire d'invoquer une succession de grandes vagues d'invasion<sup>92</sup>. Peut-être ces données peuvent-elles être considérées, tout comme les mythes fondateurs, comme les preuves de l'instauration du pouvoir politique d'une dynastie étrangère. Toutefois, cette hypothèse non plus n'est pas obligée<sup>93</sup>, et ces indices de relations avec un univers très éloigné du pays yoruba ne prouvent pas que les arts d'Ife n'étaient pas vraiment indigènes. Le moulage du laiton et la fabrication des perles restèrent probablement une prérogative royale, cette dernière étant peut-être liée à la fourniture de couronnes ornées de perles aux seize souverains yoruba autorisés à les porter en vertu de l'autorité d'Ife<sup>94</sup>.

Si l'on place au XII<sup>e</sup> siècle le début de l'apogée de l'ancienne Ife, il y a coïncidence avec la date probable de la pénétration en pays yoruba de ces demandes commerciales des pays du Nord dont elle a su profiter. Peut-être l'empire du Mali était-il trop éloigné pour fournir ce stimulus, et il faut alors se tourner vers les premiers États hawsa, dont l'essor est dû en grande partie à des facteurs économiques<sup>95</sup>. Nous savons qu'à une date ultérieure, Zazzau se spécialisa dans les expéditions esclavagistes en direction du Sud, et peut-être le site urbain maintenant abandonné de Turunku jouait-il ce rôle à une époque plus ancienne; il ne se trouve qu'à 300 kilomètres de Tada, sur le Niger. Malheureusement on sait encore peu de chose, du point de vue archéologique, sur les premiers États hawsa, et le site de Turunku n'a pas encore été fouillé.

91. G. Connah, 1969, p. 50.

92. S. O. Biobaku, 1955, p. 21-23.

93. F. Willett, 1960, p. 232; W. Fagg, 1963, p. 25; D. Fraser, 1972, p. 290.

94. A. Obayemi, 1976, p. 215.

95. R. S. Smith, 1969, p. 187-188.

# La zone guinéenne : les peuples entre le mont Cameroun et la Côte d'Ivoire

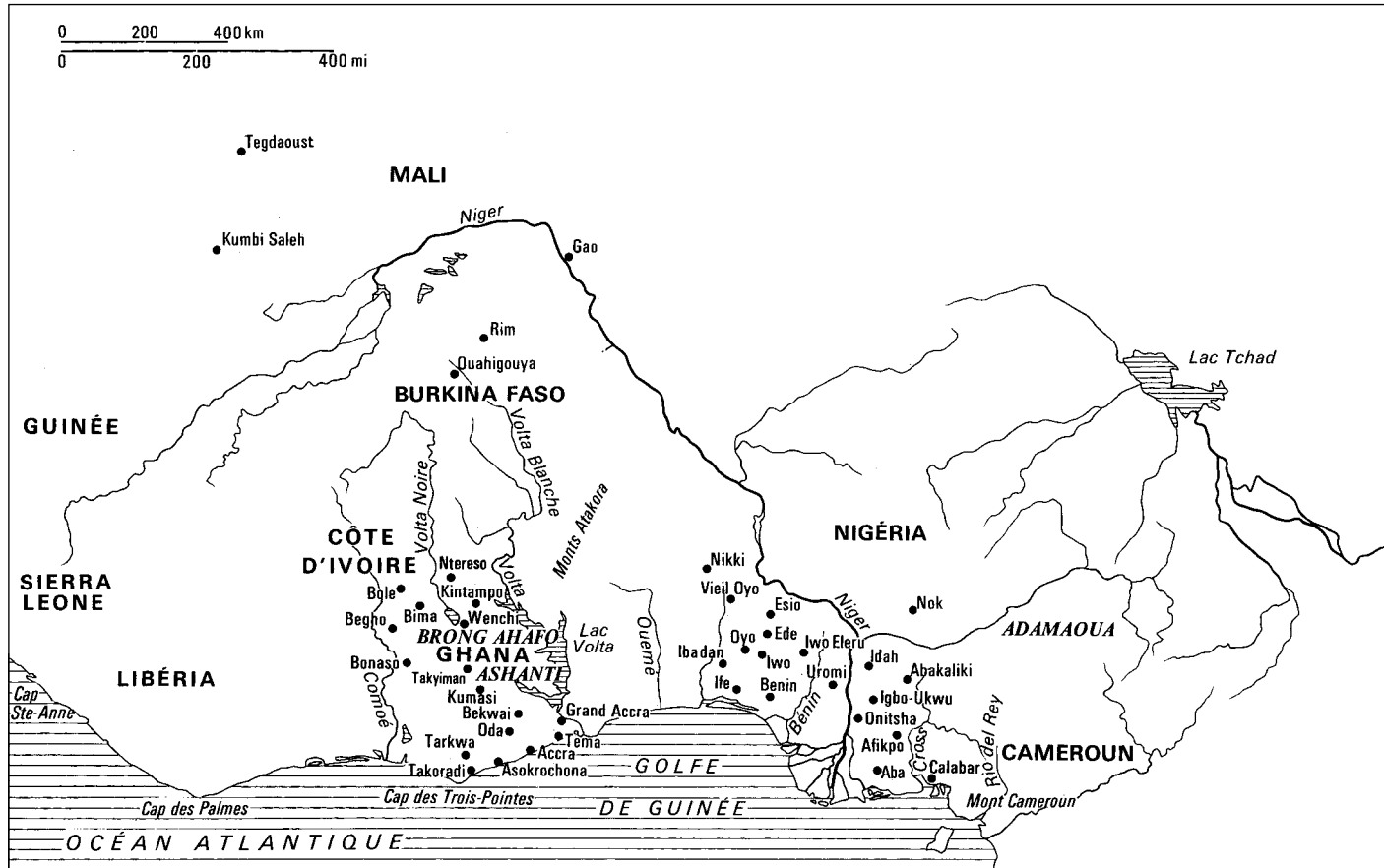
*Bassey W. Andah*  
*avec la collaboration de James R. Anquandah*

Du point de vue étroit de l'historiographie, la période qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne constitue une page blanche dans les annales des régions côtière et intérieure de la basse Guinée. D'une part, les sources documentaires, européennes ou arabes, sont fort pauvres; ce n'est respectivement qu'à partir du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle et du XVI<sup>e</sup> siècle qu'elles nous renseignent sur cette région. D'autre part, la tradition orale, à laquelle on peut se fier pour des époques relativement récentes, devient sujette à caution à mesure que l'on remonte le temps. Mais on peut y faire appel pour compléter les renseignements fournis par l'art, l'archéologie, l'anthropologie et surtout la linguistique et jeter ainsi une lumière nouvelle sur ces premières années de l'histoire de la basse Guinée. L'art de certains peuples de la basse Guinée nous donne de précieux renseignements sur l'apparence et l'habillement des indigènes, sur leurs armes et leur habitat à des époques différentes, et constitue ainsi un cadre chronologique indépendant pour l'étude de leur histoire.

Dans l'étude qui suit, nous examinerons minutieusement les sources susmentionnées afin d'en extraire des renseignements sur les types d'habitat qui existaient dans la région de la basse Guinée entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, les caractéristiques linguistiques et sociales des groupes qui la peuplaient à l'époque et leur mode de vie. Nous étudierons également le type de relations qu'ils entretenaient avec des groupes extérieurs et lesquels.

## L'environnement naturel

La côte de basse Guinée désigne en principe la région qui s'étend du cap des Palmes au Cameroun (fig. 17.1). Elle est divisée en deux zones natu-



17.1. Villes et sites mentionnés dans le texte. [Source: B. W. Andah.]

relles; à l'ouest, du cap des Palmes au fleuve Bénin, une côte au rivage régulier et au relief peu différencié, et à l'est, une zone de submersion qui s'étend du fleuve Bénin au mont Cameroun sur 640 kilomètres.

D'un côté, de vastes plaines côtières presque entièrement plates et des embouchures souvent déportées par une dérive littorale orientée du sud-est vers le nord-ouest; entre le cap des Trois Pointes et la Volta, des plateaux de faible altitude s'avancent vers la côte, tandis que des dunes obstruent les estuaires et l'entrée des vallées. De l'autre, le delta du Niger, qui possède plusieurs ouvertures sur la mer; de larges barres de sable, peu profondes et instables, formées par une dérive littorale vers l'est; enfin, des estuaires comme ceux du fleuve Cross et du Rio del Rey, constamment recouverts de marécages.

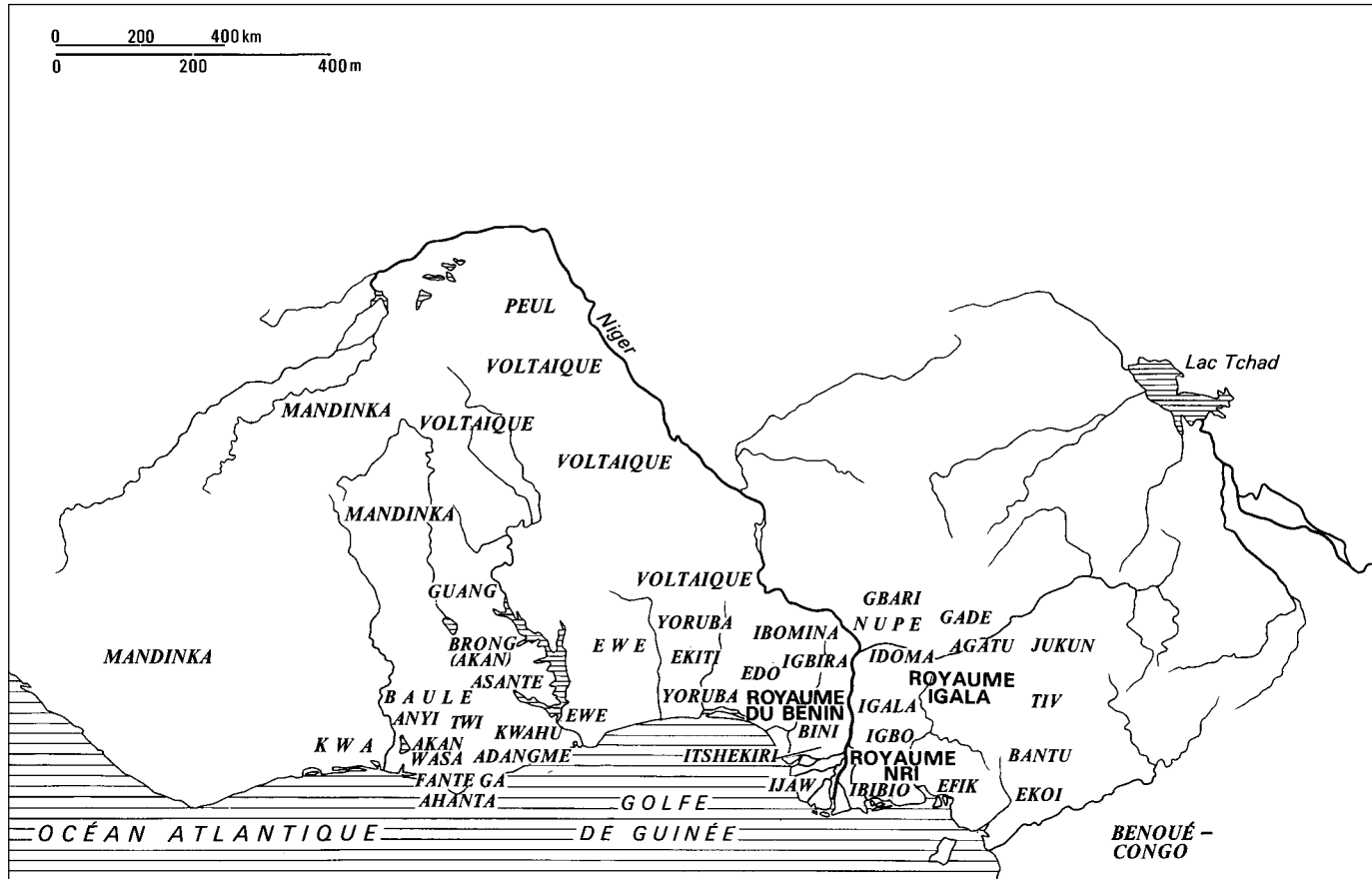
À l'ouest du delta du Niger, on trouve çà et là quelques falaises et des lagunes séparées de l'océan par des cordons de sable. Au Ghana et au Nigéria, des cordons littoraux de largeur variable offrent une protection efficace pour la navigation dans les lagunes.

Au nord des lagunes, la côte intérieure est rocheuse et bordée de falaises en de nombreux endroits; alors que les habitations modernes ont tendance à se percher sur les hauteurs, les anciens villages sont le plus souvent situés au niveau de la lagune.

Derrière la bande côtière, on trouve les hautes terres du plateau ashanti au Ghana et des plateaux de faible altitude au Togo et au Bénin. Le plateau ashanti est depuis longtemps l'une des régions les plus peuplées d'Afrique occidentale, principalement parce qu'elle est bien arrosée, qu'elle possède des sols fertiles et qu'elle occupe une position marginale par rapport à la forêt — savane au nord, étant limitée par le flanc occidental de l'escarpement gréseux du bassin de la Volta et la partie méridionale des monts Togo. La savane arbustive réapparaît le long de la côte à l'est de Takoradi, devenant savane nue sur les plaines d'Accra et s'étendant vers le nord-est le long du couloir sec des montagnes. La mangrove et une végétation marécageuse recouvrent les abords du delta relativement peu étendu de la Volta. La végétation ouverte des plaines s'explique essentiellement par l'insuffisance des précipitations. Du point de vue pédologique, des différences très nettes existent entre les plaines d'Accra et le delta et à l'intérieur même des plaines.

Pris dans son ensemble, le delta du Niger, immense amas de sédiments, est imposant à tous points de vue, contrairement à celui de la Volta qui est restreint par rapport à la longueur du fleuve. À l'est du Niger s'étend une vaste zone de roches sédimentaires, qui abrite le bassin de l'Anambra au nord et celui du fleuve Cross au sud.

Dans les plaines de basse Guinée, le climat et la végétation varient beaucoup plus que le relief. Le « couloir sec » oriental traverse les plaines selon un axe nord-est/sud-ouest, avec une moyenne de précipitations annuelles inférieure à 1 140 millimètres; il s'étend du nord à la mer, passant aussi par la vallée du Niger. Immédiatement à l'est de la chaîne de l'Atakora au Togo, les précipitations atteignent une moyenne supérieure à 1 270 millimètres par an le long de la ligne de partage des eaux jusqu'à Nikki, mais diminuent rapidement à mesure que l'on avance vers le nord. Au sud-est du couloir,



17.2. Groupes linguistiques, peuples et royaumes mentionnés dans le texte. [Source: B. W. Andah.]

le volume des précipitations augmente jusqu'à dépasser 1 525 millimètres. Le régime des pluies se reflète dans la végétation. Tandis que la forêt haute est présente dans les districts situés à l'est d'Ibadan et au sud de la ligne de partage des eaux, la majeure partie des plaines est couverte de savane boisée ouverte. Cette végétation ouverte a probablement contribué au développement d'États relativement grands dans cette région (par exemple en terre yoruba et dans l'actuelle République populaire du Bénin).

## Structures linguistiques et histoire ancienne

Les découvertes archéologiques faites sur les sites de surface et dans les tombeaux (Ife, Benin au Nigéria), comme en profondeur (Asokrochona, Kintampo, Ntereso au Ghana; grottes d'Ugwuelle-Uturu, d'Iwo Eleru et d'Afikpo au Nigéria) indiquent que la côte et la forêt de la basse Guinée, actuellement occupées par des peuples parlant les langues kwa et bénoué-kongo, ont longtemps été peuplées de paysans et, avant eux, il y a plusieurs milliers d'années, de chasseurs. Si les données archéologiques et linguistiques (glottochronologiques) permettent de supposer l'existence d'un lien physique et, en quelque sorte, culturel entre les premiers habitants de la région et les habitants actuels, il reste à en préciser la nature. C'est d'autant plus nécessaire que certains mythes d'origine tendent à montrer que les habitants actuels se sont installés dans la région à une date relativement récente.

Les études linguistiques laissent supposer que la majeure partie de la zone forestière d'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur 1 600 kilomètres depuis le centre du Libéria jusqu'à l'est du bas Niger au Nigéria, est occupée par des peuples parlant une série de langues apparentées, avec des affinités de vocabulaire et de structure. Il s'agit des sous-familles kwa et bénoué-kongo de la famille linguistique Niger-Congo.

Dans la région centrale, les groupes linguistiques les plus importants (sur le plan numérique) sont l'akan (twi, fanti, etc.) et le guang, dominant au Ghana et en Côte d'Ivoire; le gā et l'adangme (dangme) dans le sud du Ghana; l'ewe dominant au Togo et en République populaire du Bénin, et parlé aussi dans le sud-est du Ghana. Selon Greenberg<sup>1</sup>, les membres de la sous-famille kwa orientale en basse Guinée sont les Yoruba-Igala, le groupe nupe (Nupe, Gbari, Igbira et Gade), les Edo, le groupe idoma (notamment Idoma, Agatu et Iyala), les Igbo et les Ijo. Le bénoué-kongo est parlé immédiatement au nord du fleuve Kongo et dans certaines parties de la région du fleuve, notamment par les Ibibio, les Efik, les Ekoi et les Tiv.

S'il fallait voir dans les affinités lexicales et structurales qui caractérisent chacun de ces groupes linguistiques la trace d'une protolangue commune pour chacun, cela voudrait dire qu'il existait autrefois une continuité culturelle dans les territoires où ces langues sont parlées (une bonne partie de

1. J. H. Greenberg, 1955, 1963a.

la forêt guinéenne pour le kwa et les régions orientales de cette forêt ainsi que la savane avoisinante pour le bénoué-kongo du sous-groupe de la Cross River), et qu'une différenciation s'est produite ultérieurement, à une époque reculée mais non encore identifiée.

Les études linguistiques comparatives donnent à penser que l'akan appartient, avec l'anyi, le baule, le chakosi, le nzema et l'ahanta, à un sous-groupe tano dont ne font pas partie les langues guang, abure et belibe. Ces études indiquent aussi que les langues volta-comoe (groupe akan) constituent un véritable groupe ancestral pour de nombreux autres sous-groupes kwa; que les langues résiduelles du Togo sont distinctes des groupes ewe et gā-adangme et que les groupes akan, ewe, guang et gā-adangme forment un ensemble moins étroitement lié aux groupes linguistiques kwa du sud du Nigéria.

On estime généralement que le confluent Niger-Bénoué est le centre d'origine ou de dispersion des peuples de la sous-famille kwa orientale, alors que les membres de la sous-famille bénoué-kongo seraient originaires de l'est et se seraient installés dans la région à une date plus récente. Les études exploratoires de glottochronologie laissent supposer que les clivages qui ont donné naissance aux principaux groupes kwa remontent très loin<sup>2</sup>. Bien qu'on puisse penser que les estimations chronologiques n'ont de valeur que spéculative, la présence de similitudes culturelles importantes parmi les peuples qui parlent aujourd'hui ces langues et les traces d'influences communes laissent supposer que les groupes de la région ont vécu une longue période de divergence stable<sup>3</sup>. De plus les langues kwa sont très caractéristiques et se différencient des groupes linguistiques plus étendus qui les entourent. Elles pourraient bien être le vestige d'une souche linguistique jadis plus large.

Par ailleurs, il n'y a pas, semble-t-il, de frontière très nette entre certaines langues kwa (igbo, par exemple) et des langues bénoué-kongo de la Cross River, comme l'ibibio, l'efik ou le kele, malgré la distinction établie par Greenberg. Williamson a fait remarquer que certaines langues bénoué-kongo (jukun, par exemple) ne possédaient pas de système de classes nominales, contrairement à certaines langues kwa (comme le dogama et l'edo)<sup>4</sup>.

Il semble possible, en revanche, qu'étant restées longtemps en contact étroit, les langues igbo et efik aient insensiblement admis un certain nombre d'emprunts, même dans le vocabulaire de base.

En outre, les données historico-géographiques tendent à montrer que la forêt déjà peuplée a été un obstacle à la pénétration de peuples venus ultérieurement. C'est ainsi qu'il n'y a pas eu de migrations de masse, mais plutôt des incursions limitées à de petits groupes qui, même lorsqu'ils ont exercé une grande influence culturelle, ont probablement été absorbés linguistiquement et parfois physiquement par les populations locales.

2. Voir R. G. Armstrong, 1962, 1964b.

3. R. G. Armstrong, 1964b, p. 136.

4. K. L. A. Williamson, 1971, p. 252.

A part les principaux groupes ethniques comme les Akan-Baule du Ghana et de Côte d'Ivoire, les Bini, les Yoruba, les Igbo et les Ijo du Nigéria, la région de basse Guinée a donc également été habitée par d'autres groupes souvent voisins. L'histoire de ces ethnies plus ou moins importantes a souvent été inextricablement liée. Certains groupes se sont véritablement insérés parmi d'autres, et il y a donc eu de nombreuses inter-influences culturelles.

## La Gold Coast entre 600 et 1100

La période qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle en Gold Coast (sud et centre du Ghana actuel) a été de toute évidence une période de formation et de transition entre les ensembles de villages préhistoriques antérieurs au VII<sup>e</sup> siècle, d'une part, et les ensembles urbains, commerciaux et technologiquement très avancés, qui sont apparus en 1200 et par la suite. L'obscurité apparente de la période allant de 600 à 1100 n'est pas due à l'absence d'événements en soi de la période (étant donné qu'on a recueilli dans plusieurs parties du pays beaucoup d'éléments sur la période préhistorique antérieure comprise entre l'an - 1500 et l'an + 500), mais plutôt au fait que les érudits ont prêté relativement moins d'attention à cette période et aux recherches la concernant.

### Les origines préhistoriques

Pendant les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> millénaires avant l'ère chrétienne, diverses parties de la forêt et de la savane de la Gold Coast furent colonisées par des villageois qui construisirent des maisons en terre battue, en bois, en pierre et en blocs de latérite et pratiquèrent une économie de subsistance combinant la pêche, la chasse, la cueillette ou la « culture » de l'igname, du palmier à huile, des fruits, de la dolique, du micocoulier, du *canarium* et l'élevage de petit bétail à cornes courtes et de chèvres<sup>5</sup>.

Si nous avons des preuves convaincantes et évidentes de la pratique du pastoralisme, celles qui concernent l'agriculture sont plutôt minces, surtout parce qu'il est difficile d'effectuer des recherches archéologico-botaniques dans des sols tropicaux. Néanmoins, il existe tant de témoignages techniques de cette activité, sous la forme de haches en pierre polie et de houes en pierre utilisées pour l'abattage des arbres, le défrichage et la préparation des sols, qu'on est obligé de supposer que la culture de certaines tubéreuses, comme l'igname d'origine autochtone, et de certaines céréales, comme le sorgho blanc ou le millet, est ancienne.

Environ 80 % des sites connus des villages appartenant à l'ensemble Kintampo, ainsi nommé d'après le site type découvert dans la région des Brong, ont été fouillés. La superficie des villages ainsi explorés à ce jour varie

5. C. Flight, 1967, 1976.



entre 2 000 m<sup>2</sup> (Mumute-Brong) et 115 300 m<sup>2</sup> (Boyase, près de Kumasi), en passant par 21 000 m<sup>2</sup> (site de Kintampo KI). On peut en fait comparer certains de ces sites aux villages modernes du Ghana pour ce qui est de la superficie et de la population. Les techniques et l'économie de subsistance pratiquées dans ces villages préhistoriques révèlent une adaptation très évoluée à l'environnement et la spécialisation de ses habitants. Certains éléments semblent indiquer que des aires spéciales étaient réservées aux ateliers des potiers, à ceux des fabricants d'outils en pierre ou aux opérations de meunerie, etc. L'ensemble Kintampo est également celui où l'on a trouvé les sculptures en céramique les plus anciennes de la Gold Coast. Il n'y a aucune raison de penser que les populations dont les restes ont été découverts dans le complexe de Kintampo parlaient une seule langue dans toutes les régions, comme l'affirme Colin Painter, en associant le guan au complexe de Kintampo<sup>6</sup>.

En fait, il est possible qu'une (sinon la totalité) des formes du proto-akan, du proto-guan et du proto-gā/dangme, ait été utilisée pendant le I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne. Grâce aux correspondances entre les études linguistiques et archéologiques sur le baule, l'anyi, le bia et l'akan, il semble possible (mais cela reste encore à vérifier) que la civilisation proto-akan se soit développée dans des zones de forêt et de savane englobant les régions centrales et le sud de la Côte d'Ivoire et de la Gold Coast, et que l'ensemble Kintampo, dont les sites ont déjà été repérés dans ces deux pays, constitue les vestiges archéologiques d'une population de langue proto-akan adaptée à l'environnement et ignorant les frontières qui existent actuellement entre la Côte d'Ivoire et le Ghana<sup>7</sup>.

Les fouilles archéologiques effectuées dans les plaines d'Accra indiquent que les chasseurs cueilleurs et les pêcheurs de la fin de l'âge de pierre, qui avaient une économie fondée sur les coquillages et la fabrication de la poterie, étaient déjà actifs dans la zone de la lagune de Gao (Tema) entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne<sup>8</sup>, et qu'ils se mirent ensuite à fonder des villages agricoles tels qu'on en trouve dans l'ensemble Kintampo, comme le village de Christian situé près de l'Université du Ghana à Legon. Sur le site de Ladoku, une strate de la fin de l'âge de pierre comportant des traces de fabrication d'éclats de silex et de poteries décorées a été découverte immédiatement sous une strate de l'âge de fer comportant des restes de poteries cherekecherete du type dangme et des perles de bauxite que la datation au carbone 14 permet de situer entre 1325 et 1475<sup>9</sup>.

Si les incursions limitées à de petits groupes de population et les contacts commerciaux et culturels sont des caractéristiques courantes de l'évolution de la plupart des sociétés et doivent être dûment prises en compte, en revanche, l'ancienne thèse des exodes massifs de populations d'un endroit à un autre

6. C. Painter, 1966.

7. F. Dolphyne, 1974.

8. J. C. Dombrowski, 1980.

9. J. Anquandah, 1982.

est (sauf dans des cas rares) une façon peu convaincante d'expliquer les origines ethniques et culturelles. A cet égard, les anciennes théories supposant des migrations des Akan d'Égypte ou de l'ancien Ghana, et des migrations de l'actuelle République populaire du Bénin et du Nigéria, des Gã/Dangme doivent être considérées, pour des raisons archéologiques et linguistiques, comme très peu fondées.<sup>10</sup>

L'un des principaux jalons de l'évolution culturelle des populations de la Gold Coast est le commencement et le développement de la métallurgie du fer. Son adoption fut cruciale pour le passage d'une économie paysanne et isolationniste à une économie caractérisée par un très haut niveau technologique, une agriculture extensive, des industries et artisanats diversifiés et des systèmes commerciaux et socio-politiques complexes. Les traces les plus anciennes de la technologie du fer proviennent de Begho (+105 ±255) et d'Abam, Bono Manso (+290 ±350). Les fouilles effectuées sur ces sites ont permis de trouver des vestiges de fourneaux, des scories et de la poterie, ainsi que du charbon de bois qu'on a pu dater.

#### Vestiges concernant la période entre 600 et 1300

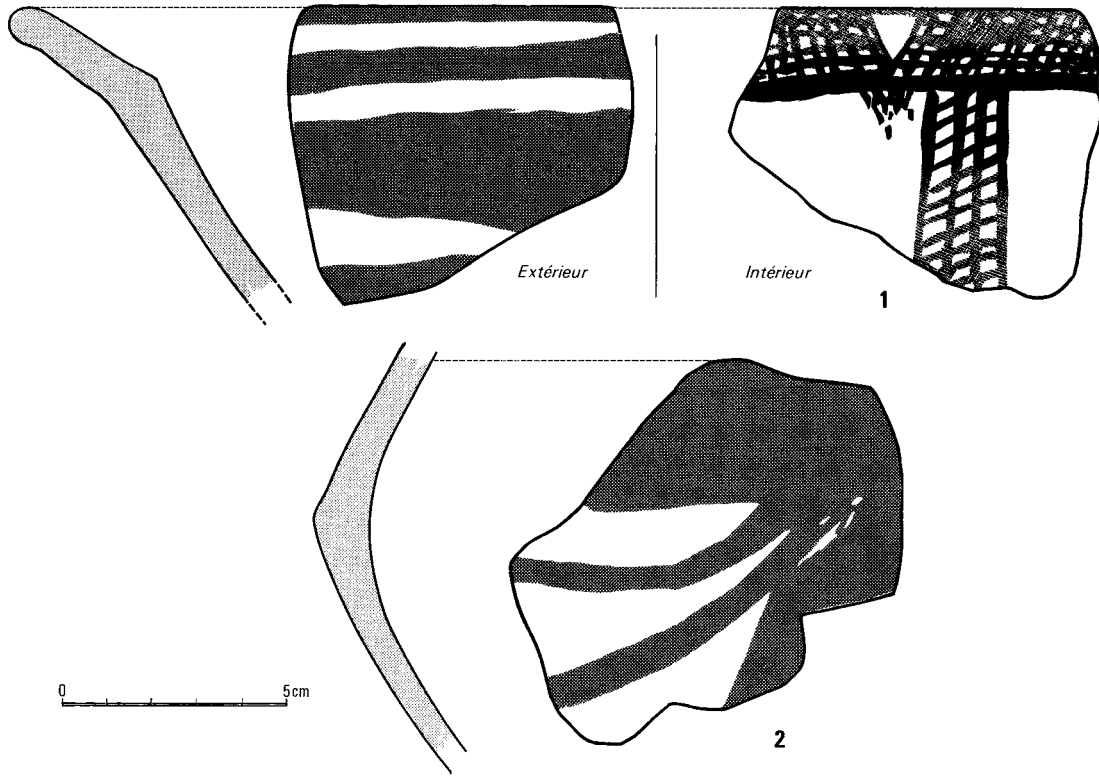
La période comprise entre 600 et 1300 a été qualifiée « d'âge des ténèbres » de l'histoire de la Gold Coast, dans le sens où l'on en sait moins sur cette période que sur d'autres périodes des quatre derniers millénaires. Mais les vestiges que l'on a recueillis incitent à formuler l'hypothèse que cette époque a surtout été une période de formation au cours de laquelle s'est amorcée l'édification des infrastructures de la société. En raison de la rareté relative des vestiges dont on dispose pour reconstituer l'histoire de cette période, on peut se permettre d'extrapoler quelque peu à partir de ceux qui concernent des phases antérieures ou postérieures et de recourir en outre à des preuves indirectes.

#### *L'État akan*

Le site troglodytique d'Amuowi près de Bono Manso remonte à une période (+370 –510) qui précède légèrement celle que nous étudions ici. Mais celle-ci coïncide avec celle de la fonte du fer à Abam (Bono Manso). Les Brong de Bono Manso et de Takyiman ont des traditions ethno-historiques qui laissent supposer qu'ils étaient originaires du « trou sacré » ou site troglodytique d'Amuowi. Chaque année, lors de leur festival Apoo, les Brong de Takyiman rappellent leurs origines traditionnelles dans un chant :

*Nous sommes venus d'Amuowi,  
Créateur d'antan;  
Nous sommes les enfants de la Terre mère rouge  
Nous sommes venus d'Amuowi.*

10. Voir M. E. Kropp-Dakubu, 1976; A. A. Boahen, 1977.



17.3. Poterie à décor peint provenant des fouilles effectuées dans le faubourg de Nyarko de la métropole commerciale de Begho, République du Ghana (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). [Source: J. Anquandah.]

Les poteries recueillies à Amuowi et la datation des fouilles laissent supposer que, vers le VI<sup>e</sup> siècle, les Brong de la région de Bono Manso avaient déjà commencé à créer des zones de peuplement permanent qui préludèrent à la naissance de la zone proto-urbaine et urbaine de Bono Manso<sup>11</sup>.

On a attribué au site de Bonoso une date reculée qui correspond exactement à la période considérée. Les fouilles qui y ont été effectuées<sup>12</sup> ont permis de dégager les vestiges d'une industrie de la fonte du fer, des scories, des outils pour le travail du fer et de la poterie ornée d'impressions en dents de peigne. D'après la datation au carbone 14, ce site aurait été habité entre 660 et 1085.

Les traditions orales des Brong Wenchi affirment que leurs clans ancestraux sont sortis d'un trou dans le sol situé à Bonoso, près de Wenchi, après avoir été déterrés par un quadrupède ressemblant un peu à un porc et appelé wankyie. Les traditions désignent Bonoso comme l'endroit où les ancêtres auraient fondé leurs principaux établissements avant de s'installer dans leur première capitale à Ahwene Koko (Old Wenchi).

Un troisième site brong appartenant à cette période est la zone de peuplement proto-urbaine de Begho, à laquelle les traditions orales attribuent le nom du fondateur légendaire Efua Nyarko. Le faubourg de Nyarko, dont la datation au carbone 14 situe l'existence entre 965 et 1125<sup>13</sup>, s'étend sur une zone d'environ un kilomètre carré. Les fouilles qui y ont été effectuées ont permis de découvrir des outils en fer, des objets en cuivre, de l'ivoire et de la poterie recouverte d'engobe et de décorations peintes du même type que la poterie de New Buipe du IX<sup>e</sup> siècle (fig. 17.3 à 17.5). Les vestiges recueillis à Nyarko traduisent les tendances générales de la période comprise entre 600 et 1100, à savoir la spécialisation artisanale et technique, les débuts de la civilisation urbaine et, probablement, de l'industrie de l'ivoire ainsi que d'un commerce d'exportation qui devait devenir important dans les siècles suivants. En fait, les données ethno-archéologiques indiquent que la région des Brong a certainement été une zone akan de pointe pour l'évolution de l'agriculture, de la métallurgie, de l'urbanisation, de la formation des États et du commerce extérieur de l'âge du fer<sup>14</sup>, et, bien que nous n'en ayons qu'une vague idée en raison de la rareté des vestiges, la période 600-1100 a certainement été pour les Brong une période de préparation active à celle qui devait être l'apogée de la civilisation brong.

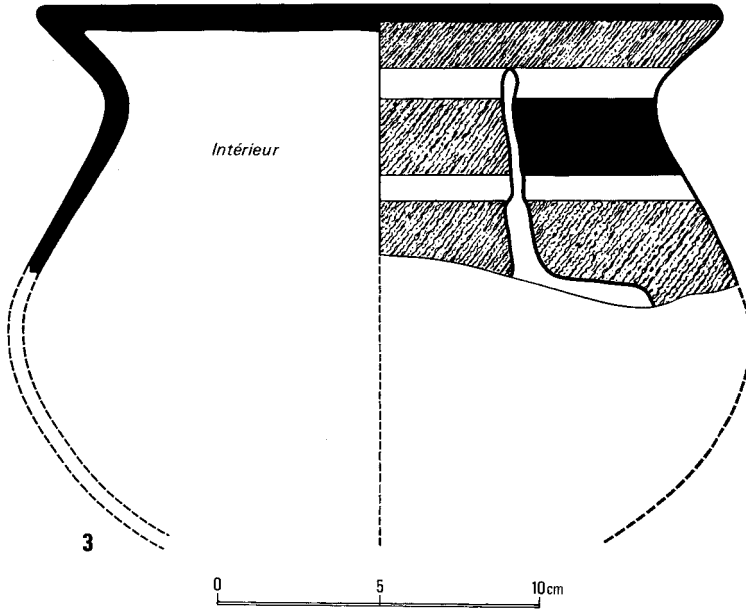
Les régions des Asante (Ashanti) et des Wassa sont bien connues pour leurs sites perchés sur des sommets de collines qui étaient les emplacements favoris des établissements humains de l'âge de fer de la période comprise entre le début de l'ère chrétienne et 1500. Les plus célèbres de ces sites sont Nkukoa Buoho (à côté de Kumasi), Bekwai, Kwapong, Obuasi Monkey Hill, Nsuta, Tarkwa, Ntirikurom et Odumparara Bepo. Ces sites semblent avoir été des villages entourés de palissades. On y a

11. K. Effah-Gyamfi, 1978.

12. J. Boachie-Ansah, 1978.

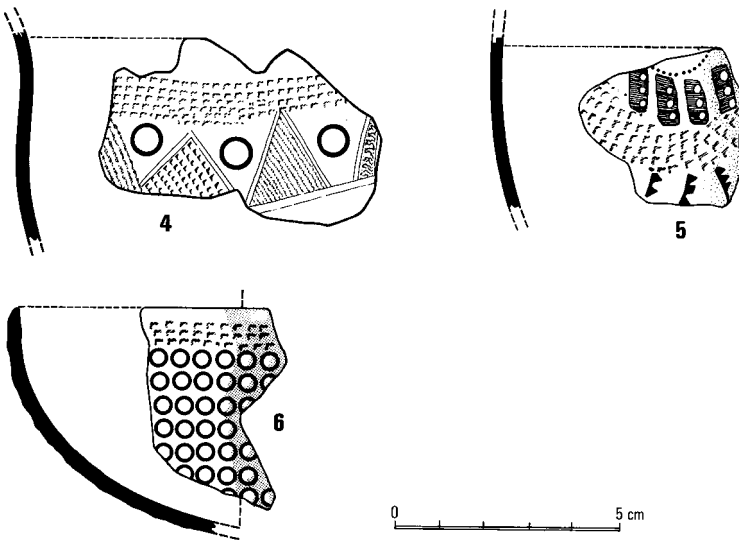
13. L. B. Crossland, 1976.

14. J. Anquandah, 1982.



17.4. Poterie avec engobe et gravure à la roulette provenant des fouilles de Nɛw Buipe, République du Ghana (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)

[Source: J. Anquandah.]



17.5. Poterie décorée par estampage provenant des fouilles de Nɛw Buipe, République du Ghana (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles).

[Source: d'après R. N. York, 1973.]

découvert d'importants vestiges de poteries à bec saillant et à corps et bords largement décorés. Ces poteries se rencontrent quelquefois en même temps que des scories de fer, des fragments de fourneaux et des vestiges anachroniques de l'âge de pierre tels que des haches en pierre polie, des perles de quartz, des microlithes, des meules et, à l'occasion, comme à Odumparara, des perles de bauxite. Bien qu'aucun de ces lieux n'ait encore été vraiment fouillé et daté au carbone 14, la poterie archaïque caractéristique qu'on y a découverte suffit à les situer bien avant la période 1600-1900, lorsque la forme la plus populaire parmi les potiers de la région des Akan était le pot de forme architecturale complexe recouvert d'une glaçure « fumée » et non pas des pittoresques décorations de la période antérieure. Oliver Davies<sup>15</sup> a qualifié les sites haut perchés des Asante et des Wassa de « médiévaux », terme qui est manifestement peu satisfaisant dans le contexte culturel traditionnel africain. A Nkukoa Buoho, à côté de Kumasi, le style des poteries trouvées au sommet de la colline semble succéder chronologiquement à la culture Kintampo, ce qui indiquerait que des poteries abondamment décorées des sites de cette zone situés sur des sommets de collines appartiennent à peu près à la période 600-1100. A défaut d'autre chose, les vestiges de la métallurgie du fer trouvés dans cet ensemble démontrent le caractère fondateur de cette période, qui inaugura la grande époque de la civilisation urbaine, de la formation d'États et des échanges commerciaux à longue distance dont nous avons la preuve à Adanse, Denkyira et Asante (fig. 17.6 et 17.7).

La zone d'Akyem Manso et d'Akwatia est célèbre pour sa production de minéraux précieux exportables. Mais son importance pour l'archéologie tient à ses fortifications de terre<sup>16</sup>. Celles-ci consistent en terrassements élevés en boue séchée entourant chaque village et servant de structure défensive. Chaque terrassement bordait une tranchée ou un fossé profond. Ces fortifications se retrouvent à Akwatia, Manso, Oda, Abodum, Kokobin, Domiabra, etc. On a déjà fouillé un certain nombre de ces sites fortifiés afin d'essayer de vérifier les deux hypothèses formulées pour expliquer leur fonction. La première hypothèse est qu'ils ont été construits dans un but défensif. Selon la seconde, ils étaient destinés à entourer des camps de travail construits pour exploiter la zone alluviale de la vallée du Birim<sup>17</sup>.

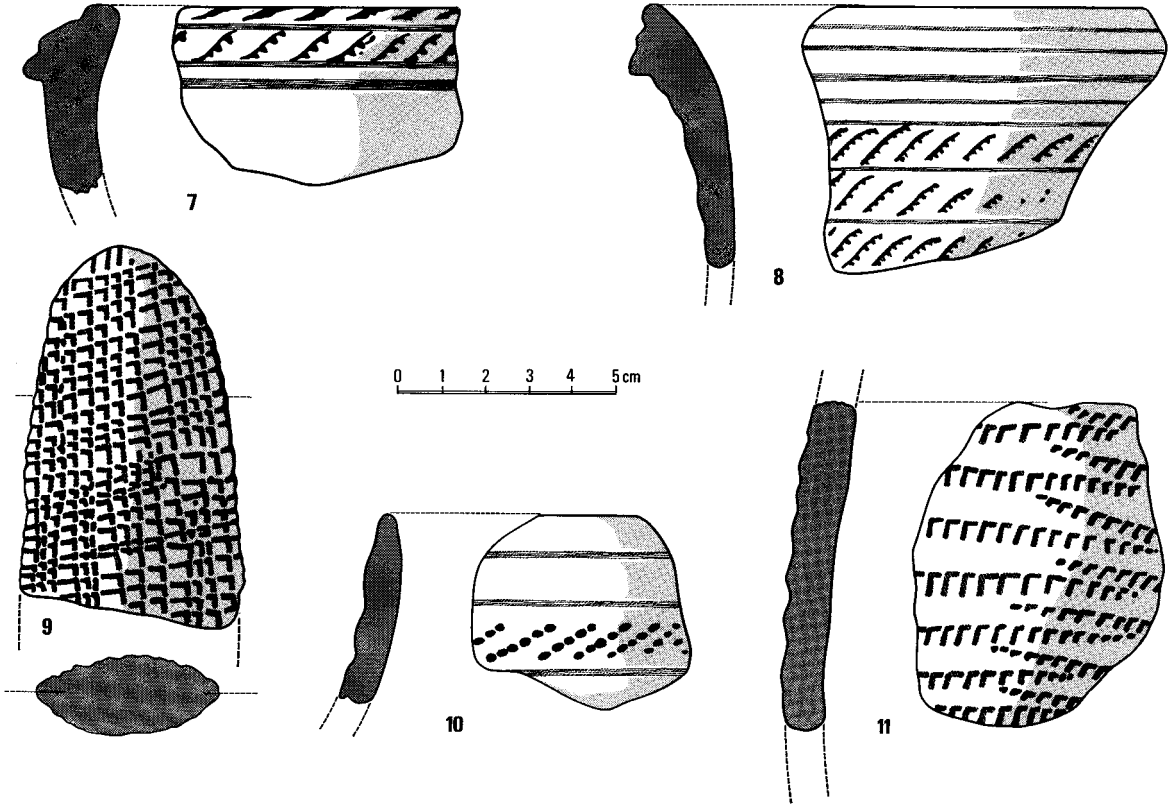
Il semble que l'hypothèse du « but défensif » l'ait emporté sur la théorie du « camp de travail ». Les fouilles ethno-archéologiques les plus récemment entreprises sur le site des fortifications d'Akyem Manso ont permis de dégager des poteries abondamment ornées à bords saillants (semblables à celles de l'ensemble de sites haut perchés des Asante Wassa), ainsi que des traces de fonte du fer, des haches en pierre polie, des perles et des meules<sup>18</sup>.

15. O. Davies, 1967.

16. *Ibid.*

17. P. Ozanne, 1971.

18. D. Kiyaga-Mulindwa, 1976.



17.6 (doc. 7 et 8). Poterie à bordure en saillie, richement décorée, de la période II, provenant de Nkukoa Buoho, près de Kumasi (vers 500-1200). [Source: J. Anquandah.]

17.7 (doc. 9, 10 et 11). Matériaux de la culture « néolithique » de Kintampo, de la période I, provenant de Nkukoa Buoho, près de Kumasi (vers -1500/-500). Outil de potier. [Source: J. Anquandah.]

*Les Guan*

Les traditions orales indiquent que le pays des Kwahu figurait parmi les zones occupées par des peuplades de langue guan avant l'arrivée des Adanse dans cette zone, et que les Guan pré-Akan portaient le nom de Kodiabe, en raison de leur prédilection pour une économie de subsistance fondée sur la production de l'huile de palme. Les traditions font état de l'existence d'un certain nombre de chefs avisés qui auraient poussé les Guan à créer des colonies de peuplement dans la région, à savoir Adamu Yanko, Bransem Diawuo, Odiaboa, Kosa Brempong et Yaw Awere. On raconte que, vers l'an 1200, les Guan qui occupaient les plaines d'Afram auraient établi leur capitale à Ganebofo, d'où la dynastie des Atara aurait gouverné les Guan des plaines d'Afram. Il se serait créé à Juafo Abotan un centre pratiquant activement le commerce de l'ivoire, de la noix de kola, du bétail, du sel et des esclaves avec la savane soudanienne<sup>19</sup>.

L'archéologie n'a pas encore démontré le bien-fondé de ces traditions. Mais un certain nombre de fouilles ont été entreprises dans la grotte de Bosumpra (on pense que ce nom n'est pas sans rapport avec la divinité guan Bosumpra) et les habitations troglodytiques d'Apraku, Tetewabuo et Akyekyemabuo<sup>20</sup>. La datation au carbone 14 indique que, vers 1000-1300, le plateau des Kwahu était occupé par des chasseurs, pêcheurs et pasteurs nomades et des cultivateurs de palmiers à huile qui fabriquaient de la poterie à glaçure « fumée »<sup>21</sup>.

Une autre région où l'archéologie a appelé l'attention sur les Guan est celle de Kyerepong Dawu. La population autochtone de Dawu Akuapem est de langue guan, bien que sa langue et sa culture aient été considérablement éclipsées pendant les temps modernes par les peuples Akwamu et Akuapem Akan. La zone de Dawu et d'Awukugua est constellée de grands tertres constitués de déchets déposés par la population locale pendant un long laps de temps que la datation au carbone 14 situe entre 1400 et 1600. Les fouilles entreprises dans ces tertres ont mis à jour des débris, notamment de la poterie importée de Shai, des ornements en ivoire, des peignes en os, des objets en cuivre et en fer et des sculptures en argile à tête plate de style *akuaba*<sup>22</sup>. Bien que ces très nombreux tertres datent d'une période légèrement postérieure à celle qui nous intéresse ici, le contexte culturel dans lequel ils s'insèrent n'est pas sans évoquer les processus formateurs qui présidèrent à la naissance des États modernes des Guan des collines d'Akuapem.

*Les Gā et les Dangme*

Si on les examine objectivement, et sans succomber aux préjugés transmis par des traditions orales déformées, les données archéologiques et ethno-linguistiques relatives aux plaines d'Accra indiquent que les Gā et les

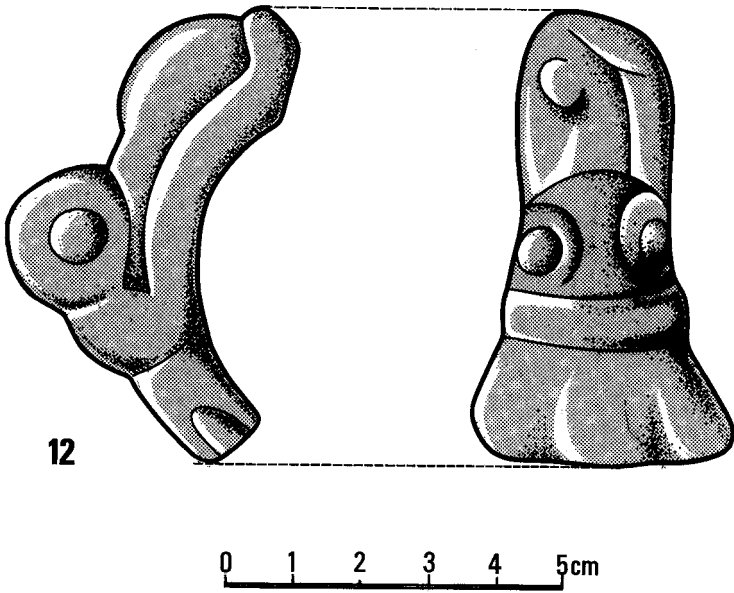
19. J. R. Wallis, 1955.

20. F. B. Musonda, 1976.

21. A. B. Smith, 1975; C. T. Shaw, 1944.

22. T. Shaw, 1961.





17.8. Les potiers shai dangme du site de l'âge du fer moyen de Cherekecherete, dans les plaines d'Accra (Gold Coast), successeurs des peuples de l'âge du fer du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, fabriquaient des poteries décorées de têtes d'animaux domestiques et d'êtres humains, modelées et stylisées. [Source: J. Anquandah.]

Dangme ont probablement habité les plaines d'Accra pendant un à deux millénaires<sup>23</sup>. En fait, on pourrait même aller jusqu'à supposer une évolution gā-adangme autochtone dans les plaines d'Accra. Un certain nombre de sites, tels que Gbegbe, Little Accra, Prampram et Lōlōvō (bien que non datés encore), recèlent des ruines de zones de peuplement comprenant un grand nombre de poteries non importées d'Europe, et, par conséquent, datables d'une période antérieure à 1400. Il est vrai que les sites d'Ayawaso, de Great Accra, de Ladoku et de Shai datent de la période 1550-1900, soit la grande période de l'urbanisation, de la formation des États et des systèmes commerciaux complexes (fig. 17.8). D'autre part, Ladoku et Shai étaient le point de convergence d'un grand nombre de villages remontant à la période 600-1400, dont Cherekecherete, Adwuku, Tetedwa, Pianoyo et Hioweyo. Les dernières recherches effectuées dans la région adangme des plaines d'Accra indiquent qu'entre l'an 1000 et l'an 1300, les habitants adangme de la région de Prampram, Dawhenya et Shai pratiquaient une économie de subsistance (pastoralisme, pêche, extraction du sel, culture en terrasse du sorgho blanc) et un système sociothéocratique qui devait entraîner une

23. La question de l'origine des Gā et des Dangme est controversée. La théorie selon laquelle ils auraient émigré de la région du Dahomey et du Nigéria a été propagée par des anciens du pays dangme, notamment par Carl Reindorf, Noa Akunor Aguae Azu, D. A. Pupilampu, Nene Lomo II d'Ada, S. S. Odonkor de Krobo et La Nimo Opta III de Doryumu, Shai. Cette opinion est partagée par des érudits tels que Kropp-Dakubu, E. O. Apronti, Irene Odotei et Louis Wilson.

conurbation, soit le jumelage de Shai et de Ladoku en 1300-1900, et une civilisation caractérisée par le développement de la science herboriste, des traditions musicales proverbiales et philosophiques du type *klama* et un système monarchique et théocratique<sup>24</sup>.

### *Le pays des Ewe*

Les recherches dans cette région se sont jusqu'à présent bornées à des travaux de reconnaissance en surface dans des endroits comme Vume Dugame, Bator, Amedzofe-Avatime, Wusuta et Akpafu. Certains de ces sites témoignent de façon très évidente de l'existence de colonies de peuplement pratiquant la métallurgie. Les traditions associées aux sites d'Akpafu, Wusuta et Kanieme font état de la pratique de la métallurgie pendant des siècles, et les vestiges archéologiques, bien que non datés, semblent confirmer ces traditions. Mais il existe de nombreux sites de la région de la Volta qui, comme il a été noté plus haut, contiennent des microlithes, des haches en pierre polie et des houes en pierre, ce qui semble indiquer que leur occupation s'est poursuivie de façon continue jusqu'à l'époque moderne. Il n'y a aucune raison de ne pas établir de lien entre les Ewe actuels et les vestiges culturels de l'âge de fer et de la fin de l'âge de pierre qui se rencontrent dans l'ensemble du pays ewe.

### Établissements urbains anciens

Les données dont on dispose montrent qu'il existait au moins deux grands types d'établissements urbains au Ghana actuel avant l'arrivée des Européens : les centres commerciaux comme Begho et les capitales politiques comme Bono Manso. Des établissements qui étaient essentiellement des centres d'échanges se sont développés au confluent Tain-Volta pour une large part grâce aux migrations et au commerce avec des régions lointaines. Des recherches archéologiques ponctuelles ont mis à jour des vestiges d'établissements de ce type, en particulier à Kitare, Begho, Bicu, Old Bima et Buipe.

Il reste à étudier en détail l'évolution des groupes autochtones et d'immigrants qui peuplaient ces sites en procédant à des fouilles systématiques. Toutefois, les découvertes déjà faites à Jakpawuase, par exemple, semblent indiquer qu'avant l'apparition des Manden cette région était relativement peuplée et qu'on y trouvait de vastes agglomérations ainsi que des groupes de communautés apparentées qui avaient constitué un réseau d'échanges commerciaux locaux sans doute fondés sur le troc de denrées alimentaires et de produits agricoles.

Les recherches effectuées à Begho ont fait apparaître que la localité était essentiellement de culture brong avec des traces notables d'influences extérieures. Selon Posnansky, des séries de tertres formant souvent des L ou des carrés creux en leur milieu, d'un à deux mètres de haut et de vingt mètres de large, en dessinent les quartiers. Le quartier le plus grand, celui

24. J. Anquandah, 1982.

des Brong, consiste en plusieurs centaines de tertres qui s'étendent sur plus d'un kilomètre. Les quartiers sont séparés sur un à deux kilomètres par un espace où affleure la latérite et qui devait être réservé au marché<sup>25</sup>.

Bima et Bofe étaient deux autres gros centres commerciaux de la même région sans doute contemporains de Begho et qui devaient pour une large part leur prospérité au commerce du Moyen-Niger. Avant de devenir une ville, Begho (Bew) avait connu une phase agropastorale dont le début remonte à 3 500 ans et groupé des sociétés numériquement importantes qui utilisaient des outils du type néolithique kintampo. Des vestiges de poteries en particulier donnent à penser qu'avant le milieu du II<sup>e</sup> millénaire de l'ère chrétienne (surtout aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), les populations établies à proximité de Begho (à l'époque préurbaine de Begho) appartenaient essentiellement au groupe indigène des Bono.

Selon Posnansky, Begho était déjà un grand centre avant de commercer avec les régions lointaines. Ses habitants exploitaient les terres fertiles dès le II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et cultivaient l'igname et le palmier à huile auxquels sont venus s'ajouter par la suite le sorgho et le millet. Aux Brong (Akan) des premiers temps se sont peu à peu intégrés des peuples de langue voltaïque et de langue manden qui avaient des activités différentes<sup>26</sup>.

Begho a vraiment commencé à exister en tant que centre commercial au XI<sup>e</sup> siècle mais n'a atteint son apogée qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'elle ait alors compris jusqu'à cinq cents groupes d'habitations et cinq mille habitants. Elle était constituée de cinq quartiers distincts, dont le plus grand, le quartier brong, s'étalait sur nettement plus de 500 mètres. Les terres cultivées s'étendaient bien au-delà.

Bien qu'hétérogène, la population de Begho était probablement en majorité autochtone (Brong et Pantera). Sur la nature de cette société, on n'a guère que les renseignements que peut fournir l'étude de la vie traditionnelle des Akan aujourd'hui. La tradition veut qu'il y ait eu des esclaves domestiques et un système de clans dynamique. Les objets trouvés dans les tombes et les variantes des formes d'inhumation attestent la diversité des comportements religieux.

Comme pour beaucoup d'autres établissements anciens, on ne sait pas comment Bono Manso (à 16 kilomètres au nord de Takyliman) a été créée. Selon la tradition orale, elle aurait été fondée vers le V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne par un groupe habitant autrefois le site troglodytique d'Amuowi. Pour Effah-Gyamfi, l'expansion de Bono est due dans une large mesure à l'intégration au sein d'un État unique de diverses chefferies qui existaient déjà vers la fin du I<sup>er</sup> millénaire<sup>27</sup>. Bono Manso n'était pas la première localité importante de la région, mais elle fut la première à conquérir la suprématie sur toutes les autres en tant que capitale du royaume bono. Bono possède de riches gisements d'*atwet weboo* (nodules de latérite dont on extrait le fer). Les recherches archéologiques ont permis en fait de découvrir au moins

25. M. Posnansky, 1973, p. 156-162.

26. M. Posnansky, 1980.

27. K. Effah-Gyamfi, 1975.

cinq centres métallurgiques à peu près équidistante des cours d'eau et des rivières. Ces sites datent, l'un du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, et les autres probablement de l'époque urbaine. Toutefois, comme celles d'Amuowi, les quelques poteries trouvées sur le site jugé le plus ancien sont identiques à celles qui ont été mises au jour à Bono Manso dans les premiers gisements, ce qui donne à penser que l'emplacement de Bono Manso était déjà occupé avant la fondation de la capitale.

Bono Manso se trouvait aussi à la limite de la savane et de la forêt, ce qui permettait d'échanger sur le plan régional les produits de l'un contre les produits de l'autre. Pour le commerce international, cette localité était l'extrême limite, au sud, que les bêtes de somme pouvaient atteindre sans dommage : c'était par conséquent la zone d'échange des produits étrangers contre ceux des régions du sud du Ghana. La région de Bono Manso produisait, outre l'or alluvionnaire très recherché par les commerçants mande, des noix de kola. On n'a pas comme à Begho trouvé trace d'un quartier étranger, ce qui signifie que la population de Bono était plus homogène ethniquement. A Bono, le pouvoir central régissait aussi les activités commerciales alors qu'à Begho, le commerce semble avoir échappé au politique.

Effah-Gyamfi déduit de l'examen des poteries que Bono Manso était peut-être un des premiers établissements akan. Selon lui, la région de Bono Manso aurait pu se trouver à la frontière entre le premier groupe de culture akan pure du Sud, les premiers non-Akan et les Akan mélangés du Nord et du Nord-Ouest respectivement<sup>28</sup>. Cela, joint aux données linguistiques, montrerait la continuité d'un grand nombre de groupes ethnoculturels pendant les cinq cents dernières années.

## Le pays yoruba entre 600 et 1100

Dans le pays yoruba, les fouilles archéologiques se sont à ce jour limitées à Ife et à Oyo et seule l'Ife urbaine remonte à la période qui nous intéresse. Les découvertes archéologiques confirmées par la tradition orale indiquent qu'il y a eu trois grandes phases dans la vie d'Ife ; elles sont évoquées assez précisément par Ozanne<sup>29</sup>.

A en juger par les résultats des fouilles et des études ethnographiques faites à Ife et à Oyo, la ville yoruba traditionnelle comprenait apparemment plusieurs groupes d'habitations construites autour de cours de tailles différentes où se trouvaient habituellement des poteries destinées à recueillir l'eau tombant des toits. Il y avait toutefois entre les diverses villes des différences sensibles de caractère (fondamentalement historique et écologique) qui, si l'hypothèse de Johnson est exacte, pourraient dans certains cas s'expliquer par le mode de croissance. Selon lui, Ife est le type même

28. *Ibid.*

29. P. Ozanne, 1969.

de la ville à développement progressif. Elle a commencé par être entourée d'une enceinte unique au-delà de laquelle s'étendaient les terres agricoles qui n'étaient protégées que par une *igbo-ile*, ceinture de forêt dense vierge de toute construction à l'exception de quelques sépultures; puis, lorsqu'elle est devenue suffisamment importante pour risquer d'être l'objet d'un siège prolongé, elle a été dotée d'une enceinte défensive extérieure englobant les terres agricoles<sup>30</sup>.

Plusieurs historiens estiment que l'un des principaux facteurs de l'expansion des sociétés urbaines et politiques a sans doute été l'institution de royautes divines. Wheatley affirme en outre que l'instauration de ces royautes était due à des influences extérieures et non à un transfert du pouvoir au sein de la société yoruba<sup>31</sup>. Bien qu'on ne sache pas avec précision comment elles ont essaimé, on considère qu'elles ont sans doute fortement contribué à l'urbanisation. Le même spécialiste, toutefois, admet que les villes yoruba seraient une création spontanée et non autoritaire, qu'elles résulteraient d'un processus organique de stratification sociale interne et non de l'adoption de structures symboliques et politiques empruntées à l'extérieur. Seule une étude archéologique systématique des sites appropriés de la région permettrait de vérifier cette théorie. Quoiqu'il en soit, les régimes politiques dans le développement desquels la notion de royauté divine a joué un rôle important sont ceux de Benin et de Nri.

Aux yeux d'Allison, il y a un lien entre les sculptures en pierre du pays yoruba et l'art classique d'Ife, encore que le style de ces sculptures diffère de celui des objets en laiton et en terre cuite d'Ife. On les trouve jusqu'à 100 kilomètres d'Ife dans la forêt yoruba centrale et à Esie, à 90 kilomètres environ au nord d'Ife, au bord de la forêt, notamment dans deux villages situés maintenant dans la savane où l'on compte au moins neuf sites<sup>32</sup>.

Dans les bosquets sacrés d'Ife, entre l'enceinte extérieure et l'enceinte intérieure, on trouve des statues de granit ou de gneiss local de style naturaliste qui représentent des personnages de type négroïde. Les plus intéressantes sont les deux statues connues sous les noms d'Ikena et d'Ore. Une troisième statue en stéatite représente une femme agenouillée à l'écart dans un bosquet voisin. Elles sont d'un style généralement comparable à celui de certaines sculptures en bois yoruba modernes. Divers autres objets en pierre sont groupés autour des deux figures de granit et dans d'autres clairières du bosquet d'Ore.

Ailleurs à Ife, il existe un certain nombre de pierres dressées travaillées, dont la plus frappante est une fine colonne de granit sculptée appelée *opa oranmiyan* [bâton d'Oranmiyan], l'un des fils d'Oduduwa et le fondateur d'Oyo. Cette colonne a été restaurée (sa hauteur est de 54 mètres) et décorée de pointes de fer alignées ayant la forme d'un trident allongé. Sur la grande place du marché s'élève l'*opa ogun* [bâton d'Ogun] (dieu de la

30. S. Johnson, 1921.

31. P. Wheatley, 1970.

32. P. Allison, 1968, p. 13 et suiv.

guerre et du fer), qui fait 15 mètres de haut et a la forme d'une massue cylindrique.

Les statues d'Ikena et d'Ore sont les seules qui soient faites en pierre dure à Ife, mais Eshure dans le pays ekiti — à 80 kilomètres au nord-ouest — possède un groupe de sculptures qui présente avec elles des affinités évidentes: ainsi, les personnages de pierre d'Abá Ipetu (huit en tout), dont l'attitude, le collier, les bracelets et le drapé sont identiques, mais qui sont plus stylisés. Il y a d'autres statues d'inspiration iféenne sur des sites situés dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour d'Ife: par exemple, Kuta à l'ouest, Ikirun au nord et Efon au nord-ouest.

Plusieurs têtes en terre cuite de forme conique ont été découvertes à Ife. Toutes présentent des affinités avec la statuaire en pierre de cette ville, dont la zone d'influence reconnue s'élargit peu à peu. Ainsi, des fragments de dallage formé de tessons de poteries caractéristique d'Ife ont été mis au jour à Benin, à l'est, et jusqu'à la République populaire du Bénin et au Togo à l'ouest. Allison pense toutefois que les sculptures en pierre ne peuvent être originaires que d'Ife même.

Le principal groupe de sculptures en pierre du pays yoruba est celui de la ville ibomina d'Ésie, qui est encore à la lisière de la forêt bien que la savane ne soit distante en général que de quelques kilomètres au nord et ait déjà empiété sur la forêt en de nombreux points. L'histoire récente d'Ésie est liée à celle d'Oyo plus qu'à celle d'Ife.

Les statues en pierre sont presque certainement des vestiges d'une implantation antérieure. On compte plus de huit cents *ere*, comme les nomme le peuple esie, encore que leur nombre soit difficile à évaluer, beaucoup d'entre elles n'ayant plus ni tête ni membres. Elles semblent être toutes en stéatite, pierre qui est extraite à proximité de la ville, et mesurent en général, lorsqu'elles sont entières, une soixantaine de centimètres, leur taille oscillant cependant entre 20 cm et près de 1, 30 m.

Bien qu'à l'heure actuelle les Ibomina de la savane prétendent avoir un passé commun avec les Oyo, le premier *orangun* (chef suprême) d'Ila, grande ville ibomina de la forêt, était selon la tradition l'un des sept petits-fils d'Oduduwa, mentionné dans les récits de la dispersion opérée à partir d'Ife. Dans l'affrontement final avec les Oyo d'Ibadan, Ila était aux côtés des Ekiti, des Ilesha et des autres Yoruba de la forêt.

La tradition attribue les objets aux premiers occupants de la région, qui ont été soumis ou colonisés par les Oyo. C'était des habitants de la forêt, de culture iféenne, comme le montrent plusieurs caractéristiques qui se retrouvent souvent dans leurs sculptures.

Les sculptures naturalistes en terre cuite et en laiton d'Ife que l'on fait remonter avec une relative certitude aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles étaient certainement associées au culte des ancêtres de l'*oni* (roi) d'Ife, de même que les remarquables sièges de quartz et monolithes de granit. La statue naturaliste de granit ou de gneiss d'Ikena semble appartenir à la même période et avoir eu une source d'inspiration similaire. Les huit cents statues d'Ésie qui, avec leurs coiffures élaborées et autres parures, sont pour la plupart en position

assise, représentent sans doute des personnages royaux. Elles sont moins réalistes que les sculptures d'Ife et pourraient être postérieures.

Il importe notamment de découvrir les liens, chronologiques et autres, qui pourraient exister entre les statues en pierre et les ouvrages en terre cuite et en bronze ainsi qu'entre cette statuaire en pierre et celle d'autres régions d'Afrique de l'Ouest. Cela exige en particulier la mise à jour de vestiges d'établissements pré-oyo dans les régions d'Esie et d'Ijara ainsi qu'une étude géoarchéologique des sources de matières premières. Enfin, l'examen ethnographique des ouvrages en bois et en terre cuite surtout devrait aider à établir les parentés techniques éventuelles.

Dans ses ouvrages sur l'art d'Ife, Willett note les nombreuses caractéristiques générales que les sculptures d'Ife, quoique plus naturalistes, ont en commun avec celles de Nok<sup>33</sup>. Il émet également l'hypothèse que la représentation naturaliste des oreilles d'Ife a été à la base des interprétations stylisées de Benin. Il estime que ces éléments parmi d'autres indiquent la présence de relations à travers le temps et l'espace et d'une continuité de la tradition artistique en Afrique de l'Ouest pendant plus de deux mille ans<sup>34</sup>. Que les hypothèses de Willett soient ou non exactes, les Yoruba semblent constituer le point de départ logique de l'étude des peuples de la côte et de l'intérieur de la basse Guinée. Leur culture se caractérisait notamment par une structure urbaine très élaborée, un langage commun avec des variantes dialectales, une tradition faisant état d'une origine commune, l'adoration d'un panthéon de dieux avec, là encore, des variantes locales et, enfin, une tradition artistique très raffinée. En outre, les Yoruba semblent avoir joué un rôle important dans la fondation de certains royaumes voisins comme ceux de Benin ou de Nupe.

Le rôle clé joué par les Yoruba devient encore plus clair si l'on examine les mouvements de populations les plus anciens dans le sud du Nigéria. Premièrement, le groupe yoruba-igala s'est peu à peu étendu vers l'ouest et le sud à partir d'un point se situant dans le nord-est de son lieu d'implantation. Deuxièmement, la tradition des Igala veut que ce peuple se soit primitivement installé sur la rive orientale du Niger, repoussant les Idoma vers l'est et les Igbo vers le sud. Troisièmement, la situation des Itsekiri dans la partie sud-ouest du delta du Niger indique que ce mouvement du groupe yoruba pourrait être antérieur à l'extension des peuples edo vers la côte.

On suppose également que les Ijo sont descendus de bonne heure dans le delta du Niger<sup>35</sup>. Ce mouvement semble avoir été suivi d'abord par un mouvement des Edo vers le sud, puis s'incurvant vers l'est, et ensuite par une

33. Certaines caractéristiques de Nok semblent préfigurer le « complexe d'Ife », tout au moins en ce qui concerne la poterie et les figurines. Il se peut même que des outils en fer et/ou le travail du fer y aient été importés de Nok; il se peut aussi que ces techniques proviennent soit de Méroé, soit du nord-ouest de l'Afrique, encore que les données actuellement disponibles ne confirment pas cette hypothèse.

34. F. Willett, 1967.

35. R. N. Henderson, 1972.

extension générale des Igbo vers le sud jusque dans les hautes terres à l'ouest du Niger; enfin, par une autre poussée igbo vers la rive orientale du delta, qui se poursuivait encore au moment de la traite des esclaves. L'expansion des Igbo vers l'est, repoussant les peuples de la famille Bénoué-Kongo au nord du fleuve Cross, et sans doute postérieure à la traite des esclaves, n'a été prouvée que très récemment<sup>36</sup>. Cette expansion tardive des Igbo est en partie associée aux pressions démographiques croissantes qui s'exerçaient sur les hautes terres de l'est. Ces mouvements ont peut-être été concomitants d'autres déplacements dont rend compte la tradition orale et que laisse supposer l'imbroglio des groupes linguistiques dans le delta. D'après la tradition orale, on peut également retracer l'expansion tardive des peuples edo vers le centre du delta et la dispersion des peuples ijo à partir du centre primitif de l'ouest du delta, vers l'est, où ils se sont heurtés aux Ibibio du groupe Bénoué-Kongo.

Les légendes d'origine yoruba et les résultats des fouilles archéologiques concordent pour donner à penser que c'est dans la région d'Ife que les peuples yoruba ont commencé à se manifester sans doute possible en tant qu'ethnie distincte. D'autres sources historiques confirment qu'Ife constitue le centre yoruba le plus ancien que l'on connaisse, dirigé par des *oni* qui ont longtemps exercé un pouvoir spirituel sur un vaste territoire. Enfin, c'est à partir d'Ife qu'ont essaimé les fondateurs d'Oyo et cinq autres grandes villes yoruba, ainsi que les successeurs de la dynastie régnant au Bénin vers le XIV<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. La tradition rapporte que la fondation d'Ife résulte de la victoire sur un groupe autochtone dénommé « igbo » d'envahisseurs ayant l'avantage de posséder des armes en fer.

Quelle que soit l'explication des origines d'Ife, il ne fait aucun doute qu'entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle Ife dominait culturellement et politiquement les Yoruba et les Bini voisins. On a pu dater avec certitude certains bronzes du milieu du XI<sup>e</sup> siècle et il est possible, bien que ce ne soit pas prouvé, que certains des objets en terre cuite leur soient de beaucoup antérieurs. Récemment les découvertes archéologiques ont fourni quelques-uns des maillons qui manquaient à notre connaissance de l'histoire des Yoruba durant cette période cruciale.

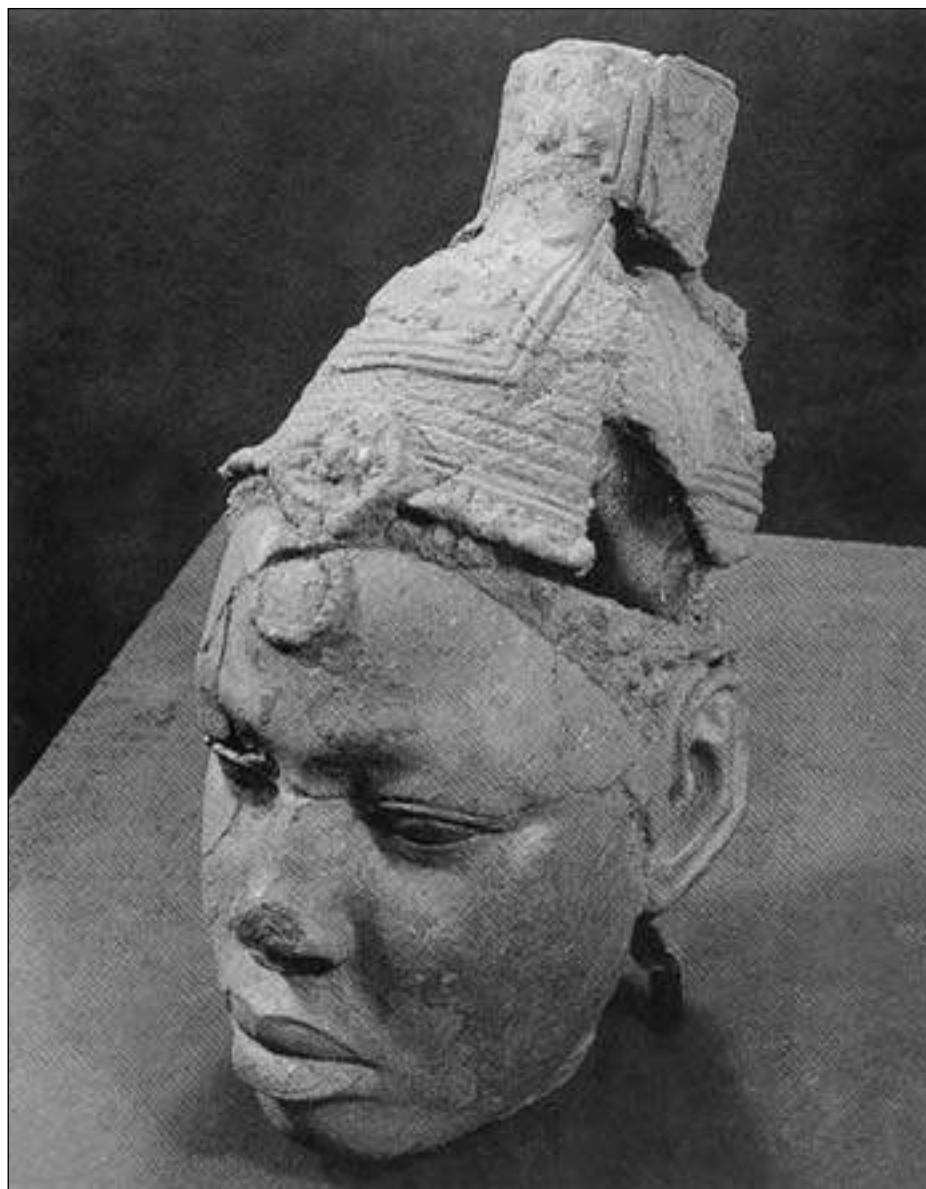
Leo Frobenius a souligné l'importance historique et archéologique d'Ife et des sculptures naturalistes qu'on y a trouvées, encore que la suite de ses travaux archéologiques ne corresponde pas à nos critères modernes et que son interprétation de l'origine d'Ife ne soit pas acceptable<sup>37</sup>. Frobenius a surtout travaillé à Olokun Grove, site caractérisé par la fabrication de perles de verre bleu (*segi beads*). Des échantillons de ces perles trouvés à Kumbi Saleh, Teg-daoust et Gao se sont révélés, aux rayons ultra-violets, identiques à ceux d'Ife<sup>38</sup>; cela permet au moins de supposer qu'il existe un certain lien entre Ife et ces villes soudanaises.

36. G. I. Jones, 1961.

37. F. Willett, 1973, p. 117.

38. C. C. Davison, R. D. Giaque et J. D. Clark, 1971.





17.9. Tête en terre cuite provenant d'une figure d'oui (roi), exhumée à Ita Yemoo, région d'Ife (hauteur: 26,3 cm).

[Source: © Frank Willett.]



17.10. Tête en terre cuite provenant d'une statuette représentant peut-être une reine, mise au jour à Ita Yemoo, région d'Ife (hauteur : 23,1 cm).  
[Source : © Frank Willett.]



17.11. *Tête en terre cuite trouvée près de la route d'Ifewara, région d'Ife (hauteur: 22,5 cm).*  
[Source: © Frank Willett.]

Les découvertes archéologiques confirmées dans une grande mesure par la tradition orale indiquent aussi qu'il y a eu trois grandes périodes distinctes dans l'histoire d'Ife. Au cours de la première période qui remonte à - 350, Ife n'était qu'une poignée de hameaux, treize selon la tradition<sup>39</sup>, situés dans une région très bien drainée de la vallée d'Ife et habités par des paysans. Pendant la deuxième période, celle de l'émergence de l'Ife médiévale, les collectivités rassemblées dans la région ont dû avoir une structure sociale plus forte que celle des hameaux autonomes des premiers temps.

Nous ne savons pas si cette urbanisation et les changements sociaux qu'elle laisse supposer ont été le fruit d'un libre accord entre les collectivités ou s'ils ont été imposés de l'extérieur; nous ne savons pas non plus à quelle date ces changements sont intervenus. Mais on a pu dater le charbon de bois des couches médiévales d'Ife Yemoo de 960, 1060 et 1160. Comme il s'agit peut-être de vestiges des débuts d'Ife, il est fort probable que ces premières et cruciales péripéties de l'histoire de la ville et de ses habitants ont eu lieu entre les VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Apparemment, c'est également pendant cette période qu'a été créé le réseau routier qui existe encore à ce jour, reliant la région à Ede, Old Oyo et à Benin par Ilesha.

La tradition sculpturale naturaliste d'Ife date également au moins de 960 ± 130. On trouve aussi à Ife et à Benin des perles de verre raffinées. A Ife, la poterie à usage domestique semble plus élaborée qu'à Nok: la décoration, notamment, plus variée, comprend incision (lignes droites, zigzags, points, dessins courbes), polissage, peinture et gravure à la roulette (avec bois sculpté et fils tressés). On utilisait également, pour la décoration, des épis de maïs et des rouleaux d'argile.

## Benin

Les fouilles entreprises par Connah ont montré que les murs de Benin sont un entrelacs de terrassements linéaires servant de délimitation et non de fortification<sup>40</sup>. Elles donnent également à penser qu'à l'instar d'Ife, la ville de Benin aurait pu être à l'origine un agrégat de petits groupes vivant à proximité les uns des autres dans les clairières de la forêt. Chacun de ces groupes jurait allégeance à l'*oba*; il conservait néanmoins ses propres terres ceintes d'un talus et d'un fossé. Benin était entourée par une enceinte intérieure et une enceinte extérieure plus ancienne. Les fouilles indiquent que l'enceinte intérieure a été construite seulement au XIV<sup>e</sup> siècle et plus probablement au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Les coupes révèlent qu'elle remplaçait d'autres structures et traversait d'autres terrassements antérieurs<sup>41</sup>.

39. P. Ozanne, 1969, p. 32.

40. G. Connah, 1975, p. 243.

41. *Ibid.*, p. 244.

La construction de l'enceinte extérieure est attribuée par la tradition à l'*oba* Oguola, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et les données archéologiques confirment son antériorité. D'après l'étude des ruines de surface, elle pourrait même remonter au XI<sup>e</sup> siècle. L'envergure de ces ouvrages défensifs, et notamment de l'enceinte intérieure, implique l'existence d'un puissant pouvoir central.

Ce qui reste de la création artistique s'ajoute à la tradition orale pour éclairer cette période de l'histoire de Benin; c'est ce qui ressort, par exemple, de l'utile résumé de Dark sur l'historiographie de l'art et de la technique de Benin<sup>42</sup>. Qu'on aille du connu à l'inconnu (avec les têtes de bronze très stylisées qui étaient encore sculptées après 1897 et considérées comme les plus récentes) ou qu'on parte de l'hypothèse que les plus anciennes têtes de bronze de Benin sont celles qui se rapprochent le plus de celles d'Ife, la chronologie qu'on établit est généralement la même dès lors qu'on accepte de se fier aux points de repère que nous fournissent certaines traditions orales.

Selon Dark, les arts domestiques comprenant la sculpture du bois sont nés à l'époque d'Ere, qui était le deuxième des Ogiso, dynastie précédant la dynastie actuelle. Si, comme le pensent la plupart des spécialistes de l'histoire de Benin, la dynastie actuelle, fondée par Oranmiyan — prince d'Ife et personnage sans doute mythique — remonte à + 1300<sup>43</sup> ou à une date un peu antérieure, et si l'on accepte la tradition qui rapporte l'existence de dix-sept Ogiso avant cette époque<sup>44</sup>, Ere aurait commencé à régner entre 900 et 980 (dans l'hypothèse où chaque roi aurait régné de vingt à vingt-cinq ans)<sup>45</sup>.

Dark note que sous Ere sont apparues les têtes en bois qui étaient placées sur l'autel des ancêtres, le trône royal (*ekete*), le siège rectangulaire du chef (*agba*), l'éventail de plumes rond (*ezuzu*), la boîte ronde (*ekpokin*) fait d'écorce et de cuir, les épées emblèmes du pouvoir (*ada* et *eben*), les bracelets de cheville en perle (*eguen*) et les colliers (*odigba*) ainsi qu'une sorte de couronne, toute simple. La fondation des corporations de sculpteurs (*igbesanmwān*) et de charpentiers (*onwina*) daterait également du règne d'Ere<sup>46</sup>. Les premiers étaient considérés comme des artistes travaillant le bois et l'ivoire et les seconds comme des artisans produisant des ustensiles non décorés destinés à l'usage quotidien — assiettes, bols, mortiers, pilons en bois, etc.<sup>47</sup>.

42. P. J. C. Dark, 1973.

43. R. E. Bradbury, 1959.

44. J. Egharevba, 1960, p. 75.

45. Egharevba, l'historien de la cour de Benin, retient la première date pour le début de la période ogiso, mais pense que la dynastie actuelle aurait commencé à régner cent trente années avant 1300. Dans ce cas, et toujours dans l'hypothèse d'un règne de vingt ou vingt-cinq ans, Ere aurait commencé à régner entre 850 et 720. Si les dates qu'Egharevba a retenues pour les règnes successifs d'Ozoluwa, qui était au pouvoir au moment de l'arrivée des Portugais à Ovonramwen, sont exactes — et l'on s'accorde à reconnaître qu'elles le sont probablement — vingt et un rois auraient régné en quatre cent trente-trois ans; chacun aurait donc régné en moyenne un peu plus de vingt ans. On obtient la même moyenne si l'on suppose que les trente-six premiers rois de la dynastie actuelle ont régné de 1170 à 1913 — ce qu'indique Egharevba. Voir J. Egharevba, 1960.

46. P. J. C. Dark, 1973, p. 8.

47. J. Egharevba, 1960.

Dans cette hypothèse, la société de Benin aurait atteint à l'époque d'Ere le stade où l'organisation des artistes et des artisans s'imposait. En outre, le rôle des ancêtres dans les affaires des vivants semble avoir fait partie des croyances de Benin. Ainsi, les têtes en bois avaient une fonction commémorative. Leur fabrication a donc précédé de trois cent cinquante ou quatre cent cinquante ans le travail du laiton (qui aurait commencé pendant le règne d'Oguola) et, partant, celle des têtes en bronze qui sont parvenues jusqu'à nous. On ne connaît pas avec certitude la date à laquelle l'art des bronzes de Benin a commencé, mais Dark pense qu'il remonte au premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, du moins si l'on accepte de prendre 950 pour point de départ de la période ogiso. Si celle-ci est antérieure à cette époque, les têtes de bronze pourraient l'être aussi (XIII<sup>e</sup> siècle).

En tout état de cause, même si la chronologie des Ogiso telle qu'on l'a établie n'est pas exacte, il semble raisonnable de supposer que la sculpture existait bien avant la dynastie actuelle et que les sculpteurs avaient l'habitude de fabriquer des têtes en bois pour le culte des ancêtres. La voie était donc tracée pour la fabrication de têtes en bronze à la mémoire des rois défunts. En outre, bien que la technique du travail du bronze eût été introduite à Benin à l'époque d'Oguola, la tradition veut que les bronzes d'Ife y fussent déjà connus. Depuis quand ? Mystère. Si aucune tête en bronze de Benin ne porte la griffe des sculptures d'Ife, quelques autres formes présentent un caractère fortement « iféen » ; s'agirait-il de vestiges des objets importés d'Ife<sup>48</sup> ? Dark souligne qu'aucune pièce comparable n'existe à Ife, mais cette absence ne permet pas d'affirmer que ces pièces n'y étaient pas fabriquées<sup>49</sup>.

Ainsi l'essor de la ville de Benin semble être dû essentiellement au fait qu'un peuple maître de la technique du fer a su exploiter avec succès les ressources de son environnement. Bien que ses origines soient difficiles à déterminer, Benin pourrait dater du début du présent millénaire. Le réseau complexe de terrassements et de murs linéaires que l'on connaît actuellement donne également à penser qu'à l'instar d'Ife elle est née de la fusion progressive de plusieurs villages relevant d'un pouvoir central qui ont définitivement été regroupés au sein d'une agglomération urbaine fortifiée par l'*oba* Ewuare au XV<sup>e</sup> siècle.

Bien que certaines traditions veuillent que le peuple edo soit arrivé sur son territoire actuel il n'y a pas très longtemps en provenance d'Égypte et qu'il y ait cohabité avec des populations soudanaises, les données linguistiques indiquent que les Edo sont en fait implantés là depuis près de quatre mille ans. Pendant la plus grande partie de cette période, l'unité politique a été le village où l'autorité était exercée par les hommes selon une hiérarchie fondée sur l'âge et qui était autonome sur les plans politique, culturel et économique.

48. F. Willett, 1967, planches 89, 97 à 99.

49. P. J. C. Dark, 1973, p.8 et 9. Jusqu'à ce que les Portugais atteignent la côte de Guinée, le laiton devait y être très rare et on a peut-être dû fondre des objets anciens afin d'obtenir la matière première nécessaire à de nouvelles sculptures. S'il est donc possible que les premières têtes en bronze soient postérieures au règne d'Oguola, elles n'y sont certainement pas antérieures.

Ce mode simple d'organisation sociale semble par la suite avoir été supplanté par la royauté et des unités politiques plus complexes. On ignore ce qui a entraîné cette modification des anciennes structures. Certains spécialistes l'expliquent par l'influence des peuples voisins yoruba de civilisation plus ancienne, qui, depuis de nombreuses années, forment un royaume au pouvoir centralisé. D'autres estiment que des unités politiques relativement importantes se sont développées de façon indépendante dans la région.

Il est manifeste que dans le pays edo la croissance urbaine a été de pair avec l'évolution politique. On sait qu'entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle environ, des agglomérations comme Udo, Uromi et Benin se sont urbanisées.

A la phase initiale a succédé une période de « sélection », marquée par de fortes rivalités politiques entre les premières villes et les chefferies (1170 environ), qui auraient entraîné l'implantation à Benin d'une dynastie étrangère yoruba. La nouvelle dynastie semble avoir donné à la ville l'impulsion qui lui a permis de devenir la principale agglomération de la région<sup>50</sup>.

On peut dire que l'essor de Benin et son développement socioculturel ont été le point de départ de la civilisation bini, caractérisée par une structure politique centralisée, un système de défense organisé, un commerce extérieur, une religion ainsi qu'un art et un artisanat raffinés tout à fait remarquables.

## Igbo-Ukwu et le « royaume » nri

Les premiers bronzes nigériens ont été découverts dans le pays igbo à l'est du Niger. Au cours de fouilles systématiques, une centaine de bronze d'aspects différents ont été mis au jour à Igbo-Ukwu, petite ville du nord du pays igbo, au sud-est du Nigéria et à Ezira, à 24 kilomètres à l'est d'Igbo-Ukwu<sup>51</sup>.

On a notamment trouvé à Igbo-Ukwu et à Ezira des bronzes striés, divers objets comme des cannes à pommeau sculpté en forme de tête, des figurines humaines striées portant des bracelets de cheville, des défenses d'éléphant et des statuettes en bronze représentant des mouches, des scarabées, des œufs de sauterelles (criquets ?), des têtes d'animaux (léopards, éléphants, béliers et singes), des escargots et des pythons. Il y avait des milliers de fragments de poteries, quelques pièces entières et une chambre mortuaire dont l'occupant était enterré en position assise au milieu de riches offrandes, en particulier des perles.

La plupart des bronzes d'Igbo-Ukwu sont de petite taille, à l'exception de certains récipients de 40 centimètres environ de diamètre; seuls quelques-uns représentent des êtres humains: une tête à double face, un pendentif en forme de visage, une statuette équestre et les figures ornant le devant de deux autels. La spécificité d'Igbo-Ukwu ne tient pas exclusivement à

50. A. F. C. Ryder, 1969, p.7-9.

51. T. Shaw, 1970.

la décoration; plusieurs types d'objets semblent témoigner d'une culture matérielle propre au sud-est du Nigéria.

De nombreux éléments iconographiques — motifs floraux circulaires, croissants et doubles spirales, aigles aux ailes déployées — se retrouvent dans l'art du Sud-Ouest. Leur présence à Igbo-Ukwu pourrait préfigurer la tradition de cette région puisqu'on fait remonter le site au IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, soit à une date antérieure à celle d'Ife, considérée généralement comme le berceau de la grande métallurgie nigériane.

En outre, les bronzes igbo ont une teneur métallique particulière: ils sont fortement plombés contrairement à ceux du Sud-Ouest. La totalité des objets trouvés à Igbo-Ukwu — y compris les objets en argile, en verre, en fer et en cuivre — pourraient provenir du tombeau d'un ancien dirigeant igbo qui régnait sur le nord du pays igbo et au-delà.

Onwuejeogwu, qui a étudié très soigneusement les découvertes archéologiques à la lumière des cultures existantes, a pu établir des parallèles très étroites entre la vie préhistorique et la vie actuelle<sup>52</sup>. En fait, partant des deux catégories de données ainsi que des données fragmentaires fournies par la tradition orale nri et du fait connu que des lignées nri ont essaimé en pays igbo, Onwuejeogwu s'est efforcé de reconstituer l'organisation sociopolitique du peuple nri depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa principale conclusion a été que les Nri de la région d'Igbo-Ukwu et des régions voisines avaient instauré un système reposant sur l'exploitation rituelle des symboles<sup>53</sup>.

Toutes les données, archéologiques et autres, montrent que l'hégémonie nri en pays igbo date du IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et qu'elle était fondée sur l'exploitation des idéologies, doctrines et symboles religieux. Les lances, les massues, les arcs et les flèches, les coutelas et les hoes étaient transformés en objets rituels et l'effusion de sang était tabou et sacrilège, ce qui excluait le militarisme. C'est en envoyant des colons dans les autres villes qui faisaient acte d'allégeance à l'*eze nri* par un serment rituel que le royaume nri s'étendait. Le pouvoir de l'*eze nri* n'était pas militaire mais rituel et mystique.

La tradition orale attribue au royaume nri la paternité des institutions politiques locales, en particulier de la société *ozo*, association hiérarchique d'hommes, et il lui est toujours rendu hommage dans les cérémonies rituelles et d'intronisation. Le pouvoir était détenu par l'*eze nri* et la relation avec les régions sur lesquelles il régnait était assurée par des prêtres itinérants qui procédaient à des purifications rituelles et conféraient l'autorité. Le centralisme politique nri est unique chez les Igbo et on ne connaît pas bien ses rapports avec des mécanismes tels que les loges *ozo*. Bien que rien ne subsiste de l'autorité de l'*eze nri*, ce type de société a continué à jouer un rôle dans la prise des décisions locales malgré la mise en place des rouages gouvernementaux coloniaux puis nationaux.

52. M. Onwuejeogwu, 1974.

53. *Ibid.*



Le peuple nri a étendu son influence au-delà du nord du pays igbo jusqu'aux établissements igbo de la rive occidentale du Niger et aux communautés riveraines antérieurement soumises à la domination de Benin dans le bas Niger. Onitsha est un compromis caractéristique résultant de la conjonction des systèmes politiques nri et bini<sup>54</sup>.

On trouve dans les tombes des personnalités importantes un symbole essentiel d'autorité et de pouvoir: la cloche. Les découvertes faites à Igbo-Ukwu et à Ezira sont le témoignage exemplaire d'une pratique qui a manifestement persisté jusqu'au début de ce siècle. Le fait qu'Ezira était un grand centre d'oracles considéré comme le lieu de repos des esprits des morts confirme le caractère d'attribut du pouvoir de cet objet en bronze.

Une infinité de comparaisons peuvent être établies avec les régions voisines du sud-est du Nigéria. Au nord, des cloches royales figuraient parmi les objets placés dans les tombes des rois igala. Dans les régions igbo de l'est, soumises à l'hégémonie aro, des messagers signalaient, en faisant tinter une batterie de cloches, l'arrivée des personnalités importantes; les chefs qui vivaient à la frontière des pays igbo et igala employaient des cloches spéciales, et dans ces régions on trouve aussi des cloches dans toutes les sépultures.

Les résultats de recherches récentes inspirées par les découvertes d'Igbo-Ukwu et fondées sur une étude des styles et une analyse ethno-historique montrent qu'il pourrait exister au sud-est une tradition de travail du bronze distincte de celle du sud-ouest. Certains des objets en bronze du sud-est exposés dans des musées au Nigéria, aux États-Unis d'Amérique, en Grande-Bretagne et en Europe continentale rappellent ceux d'Igbo-Ukwu et correspondent aux valeurs culturelles matérielles des institutions politico-religieuses ibo traditionnelles. La cloche est un thème dominant dans ces bronzes d'origine inconnue trouvés au Nigéria<sup>55</sup>.

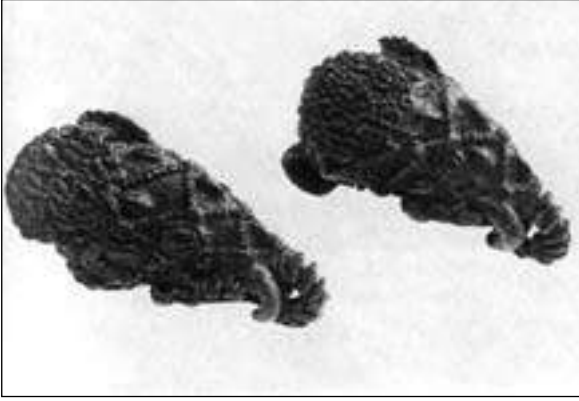
S'il y a des analogies entre les bronzes d'Igbo-Ukwu, d'Ife et de Benin telles que l'emploi de motifs représentant des têtes de bélier et d'éléphant, elles n'ont sans doute pas une grande importance du point de vue de l'histoire de l'art. Les détails de décoration et de construction sont plus révélateurs. Par exemple, on retrouve les séries de points allongés entre des lignes continues à Igbo-Ukwu comme dans le style « chasseurs » des bronzes du bas Niger. En outre, l'analyse de Werner a montré que la majorité des figurines du bas Niger qui sont au Musée de Berlin sont, comme celles d'Igbo-Ukwu, en bronze véritable<sup>56</sup>, alors que les pièces de Benin sont presque exclusive-

54. R. N. Henderson, 1972, p.297.

55. N. C. Neaher, 1979. L'hypothèse selon laquelle les artistes du Sud-Est pourraient avoir utilisé le latex pour la confection des modèles mérite d'être examinée attentivement car on a pu prouver que plusieurs groupes se servaient de la gomme. Les Igbira, les Tiv et les Igala employaient des caoutchoucs provenant de variétés locales de ficus. Les bronzes attribués aux deux premiers groupes portent nettement la marque d'une excellente matière et il est intéressant de noter que la première étude publiée sur les bronzes igbo faisait mention de modèles en latex. Cette technique du latex est courante dans les régions où l'on trouve en abondance des plantes et des arbres à caoutchouc, c'est-à-dire dans la savane. On a répertorié plus de vingt types de ficus de cette espèce dans la seule savane nigériane.

56. O. Werner, 1970.

17.12 a à f. Objets trouvés lors des fouilles d'Igbo-Ukwu.



17.12 a. Pendentifs en bronze, en forme de têtes d'éléphants, provenant du dépôt d'objets royaux (hauteur : 7,4 cm).

[Source : © Thurstan Shaw.]



17.12 b. Motif ornant un bâton de commandement, provenant du dépôt d'objets royaux (hauteur : 14,5 cm).

[Source : © Thurstan Shaw.]



17.12 c. Pendentif en bronze, en forme de tête de bélier, provenant du dépôt d'objets royaux (hauteur : 8,9 cm).

[Source : © Thurstan Shaw.]



17.12 d. Pot en bronze entouré de cordes, avec socle en bronze servant d'autel (au fond et à gauche).  
Dépôt d'objets royaux (30,48 cm de long).  
[Source: © Thurstan Shaw.]



17.12 e. Pot de forme ronde, provenant du dépôt d'objets royaux (hauteur: 29 cm).  
[Source: © Thurstan Shaw.]



17.12.f. Poterie en terre cuite, très décorée, provenant de la décharge d'Igbo-Ukwu (hauteur: 40,6 cm). [Source: © Thurstan Shaw.]

ment faites d'un laiton où l'addition de zinc s'accroît à mesure qu'on avance dans la chronologie.

Tous ces éléments semblent étayer la thèse de William Fagg selon laquelle il existait deux principaux styles dans la métallurgie de l'Afrique de l'Ouest: celui d'Ife/Benin et le yoruba moderne au centre du Nigéria, et des traditions perpétuant l'emploi de minces bandes de cire ou de latex pour les modèles. Tant qu'on ne connaissait pas les dates d'Igbo-Ukwu, il n'était pas possible de déterminer quel style était antérieur à l'autre. Il semble aujourd'hui que la tradition d'Ife et de Benin se soit greffée sur une tradition distincte plus ancienne. Comme on l'a montré pour le travail du cuivre, il est aussi très possible que la tradition de la métallurgie du fer à Igbo-Ukwu ait été distincte de celle d'Ife/Benin et de Nok.

Les fouilles d'Igbo-Ukwu ne permettent aucun doute: la métallurgie du fer dans le sud-est du Nigéria remonte au moins au IX<sup>e</sup> siècle, et tout

porte à croire qu'elle est encore plus ancienne. Comme elle exigeait — et exige encore — une technique très poussée, elle ne se rencontre pas partout. Les forgerons igbo les plus connus sont ceux d'Akwa (à l'est d'Onitsha); ils auraient obtenu le fer (en minerai) des fondeurs igbo d'Udi — à l'est d'Akwa — et ne l'auraient reçu d'Europe que beaucoup plus tard. Parmi les fondeurs igbo des hauts lieux de la métallurgie, il faut mentionner les Abiriba (fonte du fer et forgeage du fer et du laiton) de la Cross, qui se trouvaient près de la crête d'Okigwe-Arochuku, et les forgerons nkwerre du sud de cette région<sup>57</sup>.

Les fouilles de la région d'Akwa ont permis de découvrir quinze gongs et une épée en fer semblables à ceux qui sont encore fabriqués par les forgerons d'Akwa, ainsi qu'un grand nombre de cloches en bronze et d'autres objets qu'on ne peut pas attribuer avec autant de certitude aux forgerons d'Akwa et qui datent de  $+1495 \pm 95$ <sup>58</sup>.

On ne sait pas quelle est la relation chronologique et culturelle entre Ife et Igbo-Ukwu, encore que Willett pense qu'Ife soit beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit, voire plus proche de Nok que ne le laissent supposer les données dont on dispose actuellement (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)<sup>59</sup>. Si les perles d'Ife sont les mêmes que les perles « akori » de la côte guinéenne, comme l'indiquent les éléments ethnographiques du sud du Nigéria et comme le pense Frobenius<sup>60</sup>, on peut concevoir que les perles en verre d'Igbo-Ukwu étaient fabriquées à Ife. Dans ce cas, la culture d'Ife remonterait au moins à la même époque que les objets d'Igbo-Ukwu (IX<sup>e</sup> siècle). Si certains objets trouvés dans les tombeaux à Daïma, dans le bassin du Tchad, indiquent des contacts commerciaux entre Ife et Daïma, il est très probable que le parallèle culturel peut être transposé sur le plan chronologique. Il est donc possible qu'Ife remonte au moins au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>61</sup>.

Les bronzes et les perles découverts traduisent la santé de l'économie et la maîtrise artistique des sculpteurs et montrent dans quelle mesure la région faisait partie du réseau d'échanges internationaux. Shaw a émis l'hypothèse que certaines perles étaient importées de Venise, et surtout d'Inde par l'Afrique du Nord, et que ces importations faisaient partie d'un ensemble d'échanges internationaux portant également sur le cuivre. Selon le même auteur, la matière première des bronzes — à savoir le cuivre et le bronze plombé — venait des mines de cuivre de Takedda et, plus loin, du Sahara<sup>62</sup>. Bien que cette théorie puisse se révéler juste, il est intéressant de constater que, selon Onwuejogwu, ce matériau était disponible à Abakaliki et à

57. D. Northrup, 1972.

58. D. D. Hartle, 1966, p. 26; 1968.

59. F. Willett, 1967.

60. L. Frobenius, 1912, vol. II, p. 318-319.

61. G. Connah, 1981, p. 173 et suiv. À cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter qu'il y a dans la tradition iféenne de la sculpture de la pierre, de l'industrie du verre et de certaines caractéristiques architecturales (pavés formés de tessons) une solution de continuité analogue au hiatus culturel de Daïma (figurines en argile et pavage de tessons) se situant entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle.

62. T. Shaw, 1975a, p. 513.

Calabar et aurait donc pu en provenir<sup>63</sup>. Dans ce cas, il s'agit de savoir laquelle de ces sources a été exploitée la première par les artisans d'Igbo-Ukwu — la source locale ou la source étrangère — et à quel moment.

Faute de preuves du contraire, Shaw juge raisonnable de supposer que les bronzes d'Igbo-Ukwu étaient fabriqués par les Igbo soit à Igbo-Ukwu même, soit ailleurs en pays igbo. Mais il pense que la matière première et les techniques utilisées étaient importées. De l'avis de Shaw, la technique de la cire perdue est un procédé compliqué qui s'est sans doute étendu en Afrique de l'Ouest à partir de l'ancienne Égypte et de la Mésopotamie<sup>64</sup>. Les partisans de cette thèse doivent encore en démontrer la validité et il leur incombe de le faire. L'argument selon lequel ce procédé, trop compliqué, n'aurait pu être découvert par les habitants d'Igbo-Ukwu ni par leurs voisins ouest-africains ne constitue pas une preuve.

La culture matérielle d'Igbo-Ukwu, d'Ife et de Benin est souvent considérée comme l'apogée de l'âge du fer dans la région. Les résultats des fouilles nous présentent des peuples possédant des outils et des armes en fer qui leur permettaient de tirer de la forêt de grandes richesses et appliquant à bon escient leurs conceptions en matière d'urbanisme et d'organisation sociale et religieuse. En outre, ces peuples avaient des contacts commerciaux avec le monde arabe et auraient pu apprendre ainsi la technique de la cire perdue, mais nous n'en avons aucune certitude. Ce que nous appelons apogée peut refléter aussi bien notre ignorance qu'une réalité historique, puisque c'est en quelque sorte par hasard que nous en avons eu connaissance. En d'autres termes, nous ne pouvons pas encore la situer dans le cadre général du développement de la culture matérielle de l'âge du fer dans le sud du Nigéria. Comme l'a très justement souligné Connah, nous devons nous rappeler que cette apogée peut être relative et qu'elle n'est sans doute pas unique<sup>65</sup>.

Un autre complexe de travail du bronze à explorer est celui des herbages du Cameroun, à l'est du Nigéria. Les cloches sont traditionnellement un emblème du chef dans toute la région et elles se rattachaient peut-être à un système d'échange de cadeaux entre des chefs locaux. Un certain nombre de pièces ressemblent aux pièces qu'on trouve au Nigéria, notamment celles qui sont ornées des mêmes bandes segmentées que les cloches en forme de tulipe découvertes dans le couloir du fleuve Cross. Les cloches du Cameroun sont en général plus grandes et plus épaisses, avec des motifs décoratifs caractéristiques. Si un parallèle quelconque peut être établi avec les styles nigériens, il apparaît plus vraisemblablement dans les ressemblances frappantes qui existent avec des bronzes de la région de l'Adamawa dans le nord-est du Nigéria, le long de la frontière du Cameroun. En définitive, des correspondances visuelles et thématiques curieuses existent bien entre certains bronzes du Cameroun, des pièces sao et l'ensemble des objets trouvés à

63. M. Onwuejeogwu, 1974.

64. T. Shaw, 1975*a*.

65. G. Connah, 1975, p. 248.

Igbo-Ukwu. Elles méritent un examen plus approfondi pour que l'on puisse déterminer l'apport du sud-est du Nigéria<sup>66</sup>.

## Les *akwanshi*

Dans la partie septentrionale de la vallée du fleuve Cross, à environ 500 kilomètres à l'est d'Ife, on trouve les traces d'un patrimoine artistique unique en son genre, des sculptures de pierres dures. Ces sculptures connues sous le nom d'*akwanshi* paraissent être l'œuvre d'ancêtres d'un groupe restreint de Bantu Ekoi vivant dans le Nord, à savoir les Nta, Nselle, Nnam, Abanyom et Akagu.

S'il est vrai que dans les endroits d'Afrique de l'Ouest où existent des roches appropriées, des blocs et des éclats de roche naturels ont souvent été considérés comme des objets de culte, il n'en demeure pas moins qu'à l'exception d'une demi-douzaine de cas en pays yoruba, la sculpture anthropomorphe de pierres dures est limitée à une petite région de moins de 1 000 kilomètres carrés sur la rive droite du cours moyen du fleuve Cross. Cette région se trouve dans l'angle ouvert formé par le fleuve Cross et l'un de ses affluents, l'Ewayon. C'est là qu'en 1961 et 1962, Allison a répertorié deux cent quatre-vingt-quinze pierres façonnées de manière plus ou moins recherchée et de facture anthropomorphe. Des amas de petites pierres sculptées, généralement de forme cylindrique ou elliptique, ont également été découverts en certains lieux d'implantation présents et passés dans la région<sup>67</sup>.

Allison a découvert les pierres sculptées dans trente-six sites principaux sur des terres occupées par six sous-groupes ethniques ekoi autrefois autonomes, et dans neuf autres sites où seize pierres ont été découvertes, soit séparément, soit par groupes de deux.

Les groupes les plus nombreux et aussi les plus raffinés et les plus originaux ont été recueillis sur les terres des Nta (50 pierres), des Nselle (90) et des Nnam (94). On a également trouvé vingt-deux pierres dans trois sites du pays abanyom et dix-neuf pierres dans trois sites du pays akagu, mais le travail est de qualité inférieure et le style sans originalité. Les pierres nta, nnam et les plus belles des pierres nselle sont sculptées dans du basalte. Les pierres abanyom et akagu sont sculptées dans un calcaire coquilleux; quelques sculptures de calcaire ont également été découvertes dans des villages occupés autrefois par des Nselle. Le calcaire est probablement plus facile à travailler mais il présente un aspect extérieur rugueux et résiste mal aux intempéries.

Les Nta et les Nselle désignent leurs pierres sous le nom d'*akwanshi*, ce qui signifie « le mort enterré », alors que les Nnam et les autres peuples les désignent simplement sous le nom d'*atar*, « pierres », ou d'*ataptal*, « longues

66. N. C. Neaher, 1979.

67. Voir p. Allison, 1968, 1976.

pierres». A l'heure actuelle, on distingue trois principaux styles: le style nta est caractérisé par une figure cylindrique et l'existence d'un sillon bien marqué entre la tête et le corps; les Nnam choisissaient des blocs de grande taille et couvraient leur surface de décorations abondantes et bien exécutées; les Nselle ont un style qui se rapproche de celui des Nta mais ils produisent parfois des sculptures d'une grande originalité. Il est possible également que ces styles aient une signification sur le plan chronologique.

Les peuples de culture *akwanshi* (y compris les Nde) emploient des formes distinctes, mais apparentées, d'une langue ekoi-bantu<sup>68</sup>. A l'époque qui a immédiatement précédé la colonisation, ils étaient divisés en deux factions antagonistes qui éprouvent encore de l'hostilité l'une à l'égard de l'autre. Dans des temps ethnographiques récents, les affaires de chaque communauté étaient dirigées par les anciens sous les ordres desquels les hommes jeunes étaient organisés en compagnies par classes d'âge. Il y avait aussi des *ntoon* ou chefs prêtres, dont les fonctions à l'époque récente étaient principalement religieuses et cérémonielles. Les pouvoirs du *ntoon* s'étendaient d'un seul village à l'ensemble du sous-groupe.

Allison s'est efforcé de reconstituer la généalogie des *ntoon* pour les peuples nta. Persuadé que l'âge était un élément entrant traditionnellement en ligne de compte pour le choix du *ntoon*, Allison affirme que chaque *ntoon* n'a sans doute pas occupé ce poste plus d'une dizaine d'années en moyenne. Il estime pour des raisons qui paraissent justifiées que les *akwanshi* étaient des pierres commémoratives des fondateurs de la dynastie. Toutefois, sa théorie selon laquelle la dynastie a duré de quatre à cinq siècles repose sur une vue fonctionnelle assez statique du système social des Ekoi, à savoir qu'ils ont toujours été organisés en petits groupes plutôt égalitaires. Il est une autre interprétation des données historiques actuellement disponibles qui paraît davantage fondée, à savoir que ce peuple était organisé en un grand royaume assez peu différent de ceux qui existaient en pays bini et yoruba. De fait, la construction des grands monuments funéraires *akwanshi* de la première époque suppose de telles organisations socio-politiques, solides, centralisées et de grande envergure, disposant de suffisamment de main-d'œuvre. S'il en était bien ainsi, la durée moyenne du règne des rois s'établirait entre vingt et trente ans, ce qui signifierait que les origines des *akwanshi* remontent à une période comprise entre les deux ou trois derniers siècles du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne et les deux ou trois premiers siècles du II<sup>e</sup> millénaire, soit à peu près à la même date qu'Igbo-Ukwu. Il semble que l'apparition du commerce transatlantique des esclaves ait affecté cet État et entraîné la fragmentation de la société et la dégénérescence de l'art. La sculpture de la pierre s'est poursuivie sous une forme altérée jusqu'à l'époque actuelle, et est pratiquée aujourd'hui principalement sur des bûches cylindriques de bois.

Il est probable que l'écriture *nsibidi* qu'employaient les Ekoi était l'une des réalisations marquantes de cette civilisation ancienne de la région. On

68. D. Crabb, 1965.



trouve sur certaines pierres un symbole *nsibidi* en forme de cercle, qui représentait l'ancienne monnaie de manille et dénotait la richesse. Un tel État devait avoir une base agricole et technique solide et connaître l'usage du fer. Il semble également raisonnable de supposer que le commerce à longue distance était un élément important de la vie et permettait à cet État d'entretenir des relations avec les peuples du nord (Tiv, Jukun, etc.), de l'ouest (Igbo-Ukwu, peuples du delta du Niger, Bini et Ife) et les peuples de langue bantu à l'est. Ce ne sont là qu'hypothèses raisonnées. De toute évidence, il est urgent d'entreprendre des travaux archéologiques dans cette zone si l'on veut combler les lacunes importantes de notre connaissance de l'histoire de l'État et de la société akwanshi.

## Commerce primitif

Cette section examine le degré de développement atteint par les populations de cette région, notamment en ce qui concerne les célèbres sculptures en terre cuite et en alliage de cuivre — qu'on fait généralement remonter au Moyen Âge —, les villes et les campagnes ainsi que les systèmes socio-politiques dans lesquels cet art s'est développé. Si les questions sont assez précises, il n'en va malheureusement pas de même des réponses que nous fournissent nos diverses sources.

Comme on l'a vu plus haut, la plupart des Akan, des Ewe et des Gã-Adangme, les Yoruba, les Edo, les Igbo et autres groupes apparentés, tels qu'on les connaît aujourd'hui, occupaient déjà aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles à peu près les mêmes régions de basse Guinée qu'aujourd'hui, et sans doute depuis longtemps. Les Yoruba, notamment, étaient déjà des citadins, comme en témoignent les résultats des fouilles effectuées dans des villes telles qu'Ife, Old Oyo et Ilesha<sup>69</sup>. Les Edo l'étaient aussi, ainsi que le montrent les fouilles de Benin. D'autres, comme les Igbo-Ukwu au Nigéria et les Bono Manso au Ghana, ont instauré des systèmes politiques complexes.

Ces villes se distinguaient des autres agglomérations par leur taille relative, leur composition, leur organisation sociale, leur structuration et leurs fonctions. Elles étaient beaucoup plus fortement structurées autour d'un noyau central et plus peuplées. Avec le temps, elles en vinrent à posséder divers artisans spécialisés, occupés à plein temps ou presque à produire des biens qui n'étaient pas uniquement destinés à la consommation locale. La pratique de diverses industries, telles que le travail des métaux, la fabrication de perles et la teinture, devint bientôt une caractéristique de bien des villes d'Afrique occidentale. Nombre d'entre elles avaient de grands marchés occupant une position stratégique et disposés à intervalles rapprochés en fonction des ressources qui en faisaient la prospérité.

69. P. Ozanne, 1969.

De nombreuses villes d'Afrique de l'Ouest situées dans la zone forestière, la savane soudanienne ou la steppe sahélienne (par exemple Ife, Benin, Ushongo, Idah, Ugurugu au Nigéria; Notse au Togo) avaient des murs ou des fossés défensifs qui instaurent une frontière matérielle entre la ville et la campagne. La taille et la complexité du système social, économique et politique de certaines villes provoquèrent vite des clivages divers dans leur population. Celle des villages était plus homogène, formant une communauté agraire autour d'un chef unique assisté d'un conseil.

Le fait que ces peuples étaient parvenus à un seuil critique de connaissances techniques permettant de faire subsister une population dense et avaient atteint en matière d'organisation économique les niveaux de spécialisation fonctionnelle décrits plus haut a dû favoriser l'instauration de divers courants d'échanges commerciaux à longue distance. Du point de vue archéologique, ce qu'il est probablement intéressant d'établir, ce n'est pas tant la valeur d'échange de telle ou telle marchandise ni l'existence de contacts commerciaux directs ou d'échanges peu structurés que la localisation de la production et le caractère des lieux où elle est attestée (c'est-à-dire l'analyse des lieux).

Dans beaucoup de communautés agraires primitives d'Afrique de l'Ouest, des haches en pierre polie (appelée *nyame akume* au Ghana) étaient commercialisées à des centaines de kilomètres à la ronde. Des haches de pierre verte de la série Bibiani ont été trouvées dans une grande partie du sud du Ghana. Les râpes en pierre de la culture kintampo, qui a livré les plus anciennes traces de pratiques agricoles au Ghana autour de -1500, étaient faites de marne dolomitique manifestement acheminée sur de longues distances, puisqu'on la trouve aussi bien dans les plaines d'Accra que dans le nord du Ghana<sup>70</sup>. A Kumasi, Nunoo a découvert une « fabrique » de haches en pierre sur les berges du Buruboro et du Wiwi<sup>71</sup>. Comme principaux témoignages de cette activité, on trouve des ébauches de hache de pierre et les stries laissées dans la roche d'affleurement par les opérations de meulage et de polissage. Le rayon de distribution de ces haches n'a pas encore été déterminé.

A Rim, près d'Ouahigouya au Burkina Faso, on trouve des emplacements de « fabriques » de haches remontant à la dernière période du Néolithique/âge du fer; le site semble avoir été un centre important, fournisseur de régions où la matière première faisait défaut<sup>72</sup>.

De toute façon, la découverte de râpes ou de haches en roche verte à des endroits extrêmement éloignés milite plus en faveur d'un commerce à longue distance que d'un réseau d'échanges local.

Il existe aussi, datant de l'âge du fer, des traces d'un commerce local de poteries au Ghana, mis en évidence par la présence, dans le fond archéologique, de poteries d'argile étrangères à la région où les objets ont été découverts. York a indiqué que plusieurs des remarquables poteries trouvées

70. C. Flight, 1967.

71. R. B. Nunoo, 1969.

72. B. W. Andah, 1973.

à New Buipe étaient faites d'argile provenant d'un rayon d'une centaine de kilomètres autour du site. C'est le cas d'une poterie contenant une pâte micacée qui a été trouvée à Begho<sup>73</sup>. Priddy a même fait état de distances plus importantes, citant l'exemple d'objets originaires des hautes terres du Ghana importés dans la région septentrionale où peu de poteries étaient fabriquées localement<sup>74</sup>. L'importance de ce commerce n'est peut-être pas seulement de témoigner de contacts entre cultures au niveau régional; il démontre aussi que très peu de sociétés agricoles vivaient en autarcie complète. Selon cet auteur, le début du commerce à longue distance en Afrique de l'Ouest est inextricablement lié à l'exploitation des métaux et des gisements d'argile et de pierre susmentionnés. En fait, il semble raisonnable de supposer l'existence, dès les premiers temps de l'âge du fer, d'un réseau d'échanges commerciaux lointains, vaste et complexe, rayonnant à partir de quelques points centraux situés dans les diverses zones écologiques et reliant, d'une part, les populations côtières et les communautés agricoles de l'intérieur et, d'autre part, les populations du Sud et les communautés pastorales du Nord.

## Conclusion

La présence d'un grand nombre de métiers, attestée dans des sites comme Igbo-Ukwu, semble témoigner d'une consommation importante de capital collectif. Elle dénote également l'existence de techniques évoluées, une accumulation de richesses, l'institution (probable) d'une autorité rituelle et la participation à certains échanges. Selon Shaw, les très nombreux objets en cuivre découverts lors de fouilles auraient pu servir de monnaie et le cuivre employé dans la fabrication des bronzes était nécessairement d'origine transsaharienne, tandis qu'une quantité considérable des 165 000 perles retrouvées pourraient avoir été fabriquées en Inde, quelques-unes provenant peut-être de Venise, encore que +900 paraisse une date trop précoce pour des contacts présumés avec Venise<sup>75</sup>. Les gisements de cuivre les plus proches auxquels on peut penser se trouvent dans la région d'Azelik (Takedda), près de l'Air (au Niger) et de Nioro, au Mali. Il est impossible de déterminer l'origine exacte du cuivre utilisé pour la fabrication des bronzes d'Igbo-Ukwu et de savoir si ce cuivre était importé d'Afrique du Nord ou s'il aurait pu provenir de l'une des sources soudanaises. En fait, on trouve du cuivre et du plomb à Abakaliki et de l'étain à Afikpo et Calabar<sup>76</sup>. En outre, Onwuejeogwu affirme avoir découvert des traces d'anciennes exploitations

73. R. N. York, 1973, p.92, 150 et 151. Mathewson et Flight ont démontré la présence du bol kisoto (un petit bol globulaire, à bord légèrement garni de perles, d'une texture grise caractéristique) dans un rayon de 90 kilomètres autour du confluent de la Volta Noire et de la Volta Blanche. Ils font remonter cette poterie aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

74. B. Priddy, 1973, p.3.

75. T. Shaw, 1970, vol. I, p.225-267.

76. M. Onwuejeogwu, 1974.

minières dans ces régions<sup>77</sup>. S'il est dans le vrai, ces régions nettement plus proches constitueraient des sources d'approvisionnement en cuivre beaucoup plus vraisemblables. Quoiqu'il en soit, la quantité d'objets en cuivre datant d'avant +1300 trouvés dans le sud du Nigéria indique que le commerce était très important à l'époque et existait probablement depuis cinq cents ans. L'excellence de la technique et le commerce à longue distance que ces pièces paraissent indiquer laissent supposer l'existence d'une économie agricole développée, complétée probablement par la chasse et la pêche et dégageant un surplus collectif considérable. Les découvertes d'Igbo-Ukwu et l'étude approfondie de la société nri faite par Onwuejeogwu apportent beaucoup d'éléments à l'appui de cette hypothèse.

En outre, un commerce à longue distance de produits de luxe tributaire des distinctions sociales pourrait avoir existé indépendamment même des marchés locaux. Par exemple, on peut imaginer que des marchands itinérants se présentaient dans les cours royales et les maisons des notables tout en fréquentant les marchés le cas échéant. Dans certains endroits, comme on l'a montré, des échanges régionaux réguliers portant sur des articles particuliers comme le sel, les étoffes, les métaux, les perles, les poteries et les outils de pierre se sont développés à partir de l'époque du Néolithique supérieur ou du début de l'âge de fer. Il se peut même que ces échanges régionaux n'aient pas toujours entraîné la création de marchés entièrement nouveaux mais, plutôt, qu'ils aient parfois permis d'établir des relations plus régulières entre des marchés locaux déjà existants mais à caractère périodique. Par exemple, le commerce régional du sel remonte au moins à la fin de l'âge de fer (1300-1600) et se faisait du Sahara vers le Soudan et de la côte vers la forêt. Plusieurs historiens ont souligné à juste titre que la nature de ces échanges devait correspondre à une nécessité géographique dans le sud-est du Nigéria<sup>78</sup>. De grandes parties du delta du Niger sont trop marécageuses et présentent une salinité trop élevée pour que l'on puisse y développer l'agriculture ou l'élevage; en revanche, l'arrière-pays est dépourvu de gisements de sel; de sorte que les deux régions trouvent avantage à échanger du sel et des poissons séchés contre les surplus des productions végétales et animales. Selon Jones, les légendes d'Andoni et de Bonny donnent à penser qu'il existait une industrie d'extraction du sel par ébullition dans la région de Bonny avant l'arrivée des négociants européens<sup>79</sup>. Il est tout à fait possible que ces échanges entre la côte et l'arrière-pays aient été aussi anciens que le peuplement des régions côtières, d'autant que ces peuples sont probablement venus de l'arrière-pays.

Au moins l'un des réseaux régionaux constitués pour permettre l'échange de produits entre le delta et l'arrière-pays a débouché sur la création de réseaux de commercialisation linéaires qui se développaient le long des rivières et des fleuves à partir du delta<sup>80</sup>.

77. *Ibid.*

78. E. J. Alagoa, 1970, p. 325-330; D. Northrup, 1972.

79. G. I. Jones, 1963, p. 35.

80. *Ibid.*, p. 13; U. Ukwu, 1967, p. 650.

Le commerce régional des perles se pratiquait plus dans le sens est-ouest que dans le sens nord-sud. Un type de perle appelé « akori », dont le commerce était pratiqué sur de très grandes distances autour du golfe de Guinée, n'a jamais été identifié de manière satisfaisante.

Des réseaux d'échanges régionaux se sont également étendus autour des centres de l'industrie textile. Ces centres avaient atteint un très haut degré de perfectionnement au cours de « l'ère culturelle d'Igbo-Ukwu » et ils ont subsisté jusqu'à une époque récente. Par exemple, au XVI<sup>e</sup> siècle, le peuple de Benin utilisait des étoffes analogues à celles qui ont été découvertes à Igbo-Ukwu et au siècle suivant, il tissait, importait et exportait des quantités importantes d'étoffes, dont certaines avaient peut-être été fabriquées par des Igbo (par exemple, les Akwete du sud du pays igbo, réputés depuis longtemps pour leurs tissus de coton d'une grande originalité)<sup>81</sup>. Mais les plus importants des réseaux d'échanges régionaux dans l'arrière-pays igbo à partir de l'époque d'Igbo-Ukwu étaient apparemment ceux qui concernaient le fer et d'autres métaux et faisaient peut-être appel au concours de forgerons itinérants.

81. D. Forde et G. I. Jones, 1950, p. 43.

## Les peuples de la Guinée supérieure (entre la Côte d'Ivoire et la Casamance)

*Bassey W. Andah*

Bien que de nombreux auteurs pensent qu'il y a eu un rapport intime et fondamental entre la haute Guinée et le Soudan occidental à divers moments dans le passé historique et préhistorique, aucun n'a clairement établi la nature de ce rapport et son évolution à travers le temps et dans différentes parties de la côte guinéenne. De ce fait, comme pour d'autres phénomènes analogues étudiés dans l'histoire de l'Afrique, la question de ce rapport a suscité des hypothèses souvent divergentes selon le type de données utilisées ou la façon dont l'auteur les interprète.

Ainsi, certains soutiennent que le peuplement de la côte de haute Guinée est la conséquence d'un déplacement continu de populations de l'intérieur vers le littoral. Mais au sein même de cette école, il y a des divergences de vues quant à la date à laquelle cette migration a commencé. Ainsi, McCall fait remonter à -5000 le moment où, selon lui, alors que le dessèchement du Sahara commençait à s'accroître, les ancêtres des Mande (Manden) sont descendus vers le Sahel, y introduisant la connaissance de l'agriculture<sup>1</sup>. A. A. M. Corrêa voit dans la pression exercée par les États du Soudan occidental un facteur déterminant et situe le début de la migration vers la côte au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>2</sup>. A l'opposé, W. Rodney estime que le mouvement a été, dans une grande mesure, précipité par des événements politiques survenus dans les États soudanais<sup>3</sup> à une époque relativement récente puisqu'ils ne remontent même pas au X<sup>e</sup> siècle.

1. D. F. McCall, 1971.

2. A. A. M. Corrêa, 1943.

3. W. Rodney, 1967.

Ces théories, présentant la vaste majorité des peuples de la côte de haute Guinée comme des peuples « refoulés » de leur habitat initial, qui était à l'intérieur des terres, connaissent certes une grande audience. Cependant, il reste à démontrer clairement comment des liens physiques, linguistiques et culturels ont existé entre les peuples habitant ces deux vastes régions à divers moments importants de l'histoire, lequel a exercé une influence décisive sur l'autre, à quelle époque et pour quelles raisons.

Dans la présente étude de l'histoire culturelle de la côte de haute Guinée pendant la période située approximativement entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, on passe au crible les informations pertinentes fournies par l'archéologie, les sources orales et écrites, ainsi que les données linguistiques et anthropologiques en général, afin de répondre aux questions suivantes : quelle était la nature du milieu naturel, en particulier son potentiel en ressources ? Quels étaient les établissements humains implantés dans la région ? Quelles langues ces populations parlaient-elles et comment étaient-elles organisées du point de vue économique, social et politique ? Sur cette base, on s'efforce de déterminer les liens existant à l'époque entre les peuples de la côte de haute Guinée et ceux qui vivaient au nord de cette région. Pour cela, on soumettra à un examen critique les diverses hypothèses visant à expliquer notamment l'introduction du travail du fer et la mise en place de sociétés à organisation étatique, dotées de systèmes socio-économiques avancés et complexes, capables d'édifier des monuments mégalithiques.

## Le cadre écologique

La haute Guinée s'entend ici comme la moitié occidentale des terres côtières de l'Afrique de l'Ouest, entre le fleuve Sénégal et le cap des Palmes. La partie comprise entre le cap des Palmes et le Cameroun est connue sous le nom de basse Guinée. La côte de haute Guinée est donc la partie méridionale de la région côtière du nord-ouest de l'Afrique, qui s'étend du détroit de Gibraltar au Libéria. Alors que la partie nord de cette région côtière se caractérise par des montagnes et des plateaux accompagnés de sécheresse, dans la partie que constitue la haute Guinée on trouve des bassins sédimentaires et des plaines côtières. Dans la région du Sénégal et de la Gambie, les précipitations sont modérées, mais à mesure que l'on descend vers la Sierra Leone et le Libéria, elles augmentent pour dépasser le chiffre de 200 centimètres par an. Le régime des pluies se reflète dans le système de drainage. Dans la zone méridionale du Sénégal, les cours d'eau sont permanents et leur nombre augmente tandis que l'on descend vers le sud. La plupart de ces rivières sont courtes, mais bien alimentées.

Les courants côtiers de surface (principalement celui des Canaries) coulent vers le sud le long de la côte nord-ouest de l'Afrique, se dirigeant vers le Cap-Vert à la rencontre du courant nord-équatorial, qui coule vers l'ouest.

Plus au sud, le courant chaud de Guinée coule d'est en ouest le long de la côte du Libéria.

Les unités géographiques reconnaissables dans la région sont la Sénégalie, la région Sierra Leone-Guinée, entre la Casamance et Cape Mount (la haute Guinée de Rodney), et la région du Libéria, entre Cape Mount et le cap des Palmes.

A l'intérieur des terres, une grande particularité physique de la région de Sénégalie est la vallée du Sénégal. Elle est bordée au nord et au sud de basses plaines côtières, et au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest de plateaux de grès, dont le Hōdh (Hawḍ). Dans les régions de la Sierra Leone et du Libéria, le principal repère géographique est constitué par les montagnes de Guinée. Au sud de ces hauteurs, des basses plaines côtières s'étendent sans interruption jusqu'au Ghana, alors qu'il existe des hautes plaines au nord et à l'ouest. A l'extrémité orientale des hautes plaines qui bordent la région de haute Guinée se trouvent le bassin de la moyenne Volta et les hautes terres asante (ashanti), alors que le nord de la zone centrale est bordé par le plateau de grès situé immédiatement au sud des bassins de Ségou et de Tombouctou.

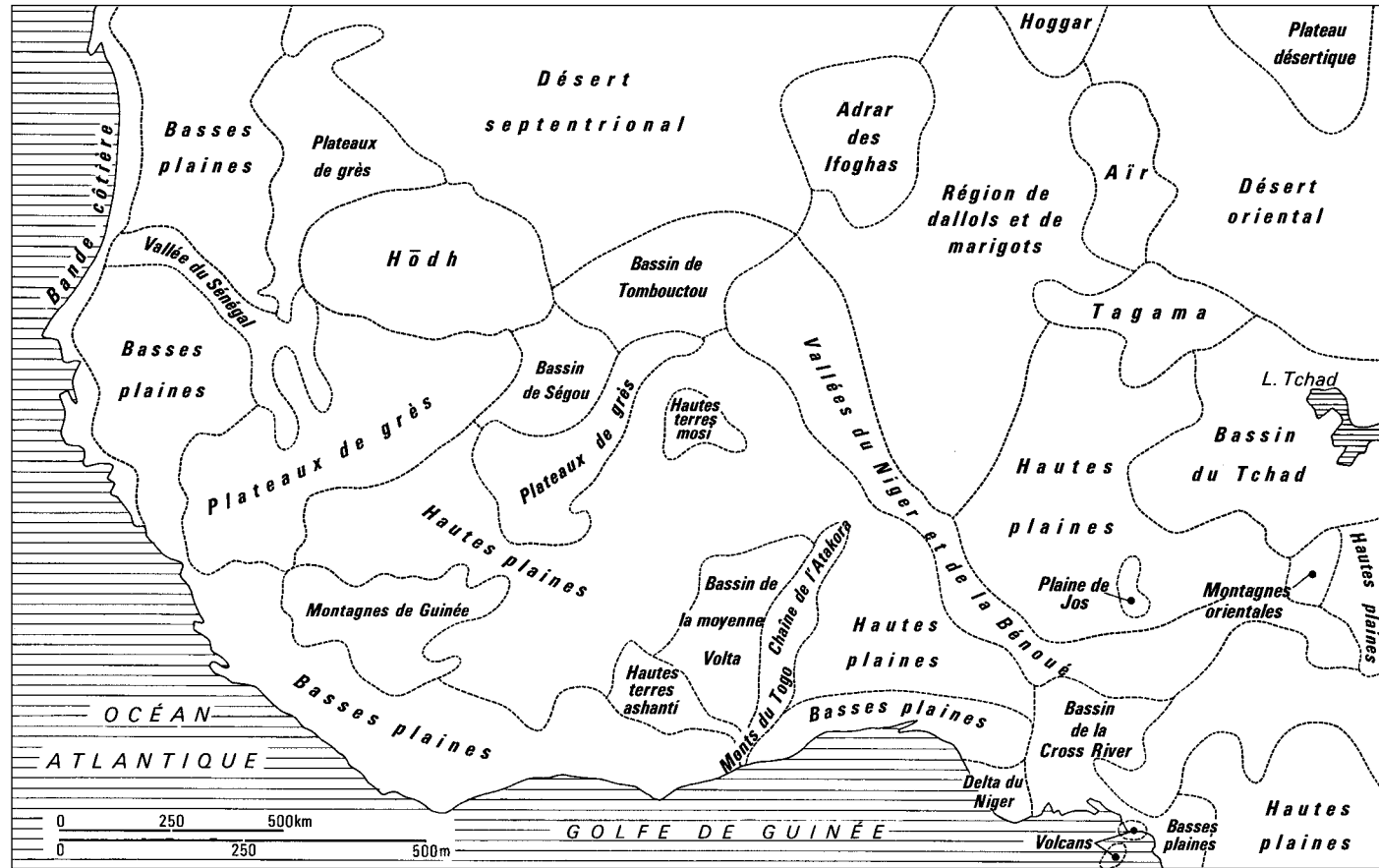
La Sénégalie est presque entièrement comprise dans la zone de la savane, avec un climat et une végétation de type soudanais. Cette zone s'étend sur une grande partie des vallées de la moyenne Gambie et de la moyenne Casamance, aux sols extrêmement fertiles. Les franges méridionales sont très densément peuplées. La région de la basse Casamance est la plus humide de Sénégalie, et par conséquent celle où la forêt est la plus dense. Bien que généralement moins chaude que l'intérieur des terres, elle souffre de l'humidité. Néanmoins, elle offre à ses populations hétérogènes — en majorité mande (ou mandinka, manden, mandingue), dioula, flup, bainuk et balante — les terres les plus fertiles et les paysages les plus spectaculaires de toute la Sénégalie.

Une ligne irrégulière d'escarpements marque le rebord des plateaux de grès dans la partie occidentale de la haute Guinée. Le nord de la Mauritanie est un véritable désert, alors que la vallée du Sénégal, avec ses dépôts d'alluvions, est la seule grande formation géographique qui ait été propice à l'établissement humain. Les autres centres de peuplement se trouvent sur la ligne de sources, au pied de l'escarpement et dans les vallées profondes qui le creusent. Les fleuves Sénégal et Gambie sont alimentés par des *wāḍī* (marigots) qui descendent des escarpements de grès.

Le Soudan occidental forme le vaste arrière-pays de la région Sierra Leone-Guinée, sur la côte de haute Guinée. La végétation va de la savane arborée et de la savane boisée de l'intérieur des terres à la forêt tropicale du sud, en passant par les marécages à mangrove de certaines parties de la frange côtière.

Cette zone peut elle-même être divisée en quatre régions naturelles. Ce sont la plaine de Guinée (ou plaine côtière, caractérisée par une région de montana), les hautes terres et les collines qui bordent la plaine, le Fouta Djallon et le bassin du haut Niger. Les traits distinctifs de la plaine côtière sont notamment les suivants: une altitude inférieure à 150 mètres, un volume





18.1. Afrique de l'Ouest: grandes régions physiques. [Source: B. W. Andah.]

annuel de précipitations supérieur à 250 centimètres, une végétation de forêt ou de savane boisée, associée à une zone cultivée. Ses principales cultures — le palmier, l'arachide, le riz, le kolatier, etc. — sont différentes des productions des régions avoisinantes, dotées de caractéristiques géographiques opposées.

Le Fouta Djalon, dont l'altitude est supérieure à 1 250 mètres, est le prolongement vers le sud-ouest du plateau de grès mande (mandingue), situé entre le Hôdh au nord et le bassin du haut Niger au sud, et presque entièrement à l'intérieur de la zone de captage des eaux.

Les vallées de ce plateau très découpé ont été utilisées à l'origine par l'homme pour des établissements agricoles, puis comme voies de passage par les éleveurs peul et les bâtisseurs d'empires.

Au nord des hautes terres, le bassin du haut Niger est drainé à la fois par le Niger et par le Sénégal. A l'intérieur du bassin, les dépôts d'or sont abondants dans les basses couches de roches précambriennes. Ils sont exploités depuis longtemps par la population locale. Vers le sud, à partir de l'île Sherbro, la côte est faite de plages de sable basses, où les embouchures des rivières sont fréquemment détournées dans une direction sud-est/nord-ouest par des bancs de sable parallèles au rivage.

Dans la partie libérienne la côte s'étend sur 560 kilomètres le long de l'océan Atlantique, entre les rivières Mano et Cavalla. Le Libéria a un climat tropical humide; les pluies les plus abondantes se situent sur la côte, où elles atteignent 500 centimètres par an. Sur le plan topographique, on distingue trois zones principales qui s'étendent d'est en ouest, parallèlement à la côte: d'une part le littoral, ou bande côtière, de 64 à 80 kilomètres de large, généralement bas et composé de lagons peu profonds, de plages de sable blanc et de marécages à mangrove; puis une bande de forêt tropicale très dense qui s'élève doucement jusqu'à 330 mètres au-dessus du niveau de la mer; et enfin un vaste plateau ondulé, d'une altitude de 660 mètres environ. Les points culminants du pays, les monts Nimba et Walo, sont situés au nord, près de la frontière guinéenne.

Le sol est généralement très fertile, mais a tendance à se durcir. La flore est celle de l'Afrique tropicale: forêts à feuilles persistantes qui comptent parmi les plus vastes du continent et renferment près de deux cent trente-cinq espèces différentes, dont une gamme étendue de plantes alimentaires à l'état naturel ou sauvage, comme le caféier, le citronnier, la cacaoyer, l'ananas, l'avocatier, le manioc et le riz.

La région côtière au sud de Dakar, qui comprend le Sénégal méridional, la Guinée, la Guinée-Bissau et la plus grande partie de la Sierra Leone, se distingue principalement par les estuaires envasés des fleuves qui coulent vers l'ouest (comme le Saloum, la Gambie et la Casamance). Les principales vallées sont raisonnablement peuplées, grâce à leurs vastes dépôts d'alluvions et à leur irrigation suffisante pour des cultures comme l'arachide et le palmier à huile. Mais les interfluves souffrent d'une latéritisation croissante à mesure que l'on progresse vers l'intérieur.

Entre les hautes terres de Guinée et les districts côtiers, le paysage est celui d'une plaine découpée, inclinée suivant une pente nord/nord-est-sud/



18.2. Familles linguistiques d'Afrique de l'Ouest (carte simplifiée indiquant certaines des langues principales). [Source: B. W. Andah.]

sud-ouest de la ligne de partage des eaux vers la mer. Freetown est située sur une péninsule (formée de hauteurs atteignant 600 mètres) qui abrite le port des vents du sud-ouest. Historiquement, les traits géographiques qui peuvent avoir exercé la plus grande influence sur l'évolution de la Guinée, de la Sierra Leone et du Libéria sont la densité et l'enchevêtrement du réseau fluvial, les basses plaines, les marécages, la force des marées et l'étendue du plateau continental. Il y a plus de deux douzaines de rivières principales dans la bande côtière située entre la Gambie et Cape Mount. Ces rivières, orientées généralement vers l'ouest ou le sud-ouest, ainsi que leurs affluents, ont été d'importantes voies de communication pour les habitants de la région. Aucun des fleuves du Libéria (grands ou petits) n'est navigable sur plusieurs kilomètres; ils sont en outre inaccessibles de la mer, du fait des barres et des récifs dangereux.

## La configuration linguistique et ethnique

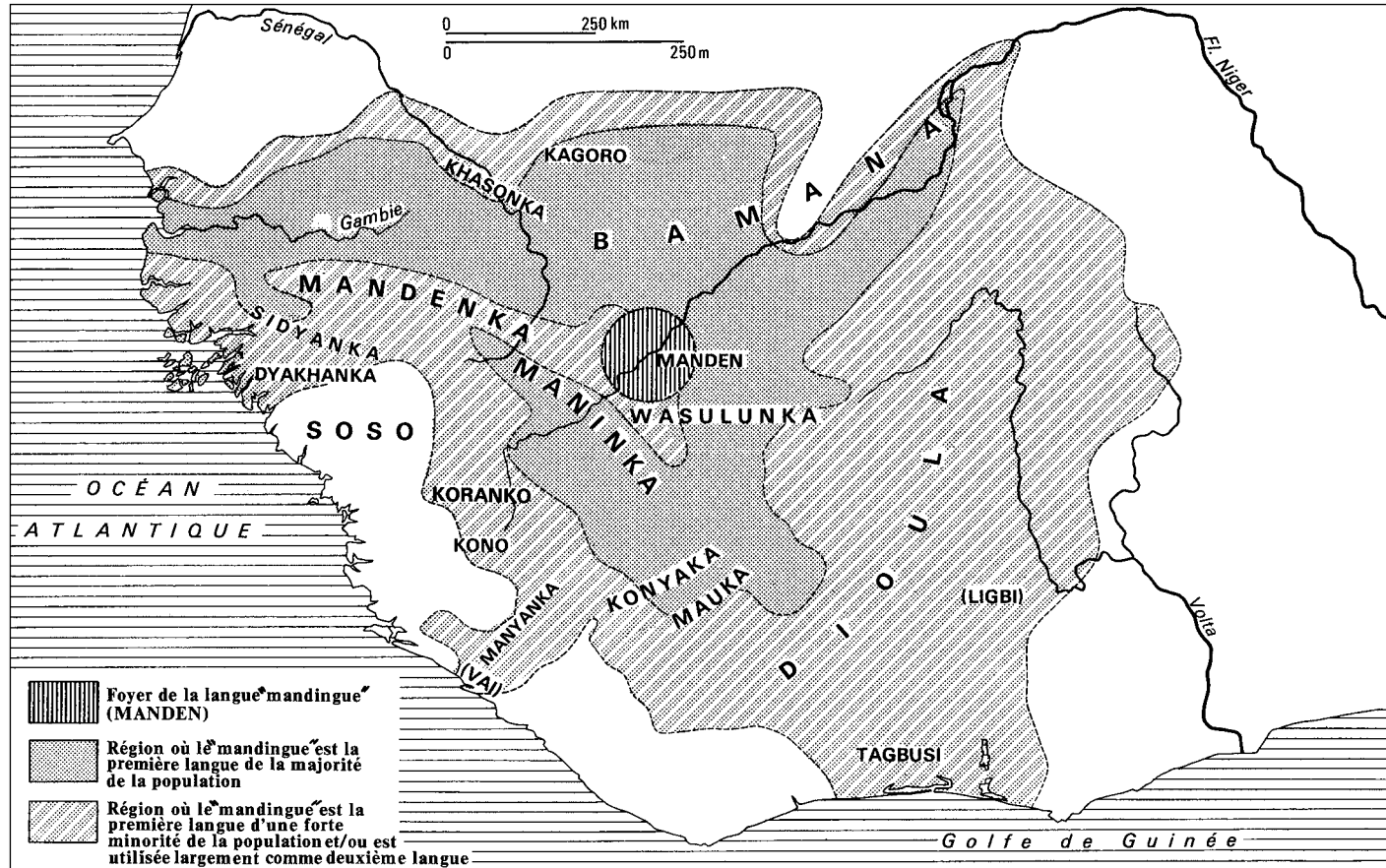
Les habitants de la région de haute Guinée appartiennent à trois grands sous-groupes linguistiques de la famille Niger-Congo: manden, ouest-atlantique et kwa (18.2).

### Les Manden

Le sous-groupe de loin le mieux connu et le mieux délimité est celui des Manden — un ensemble d'environ vingt-cinq langues dont l'influence s'étend depuis Busa, au Nigéria, jusqu'à la Gambie à l'ouest, et depuis Soninke, au nord, jusqu'à Vaï-Kono, au sud. Au sein du groupe manden lui-même, le bobo-fing (sya), en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), occupe une place quelque peu ambiguë, alors que toutes les autres langues forment deux groupes — celui du nord ou nord-ouest et celui du sud ou sud-est<sup>4</sup>. Les degrés de parenté relative sont clairement établis pour un grand nombre de langues. Le sous-groupe du groupe nord-ouest comprend des langues comme le manden, le kpelle et le loma, qui sont parlées en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée, alors que le sous-groupe du nord du même groupe comprend le soninke, le mandenka (bambara, malinke, dioula, etc.), le soso-yalunke, le vaï-kono et d'autres encore. Le groupe méridional était censé, récemment encore, comprendre deux sous-groupes distincts — celui du sud comportant le mano et plusieurs autres langues mineures au Libéria et en Côte d'Ivoire, et celui de l'est qui comprenait plusieurs langues mineures isolées (busa, bisa, samo) qui s'étendent au Burkina Faso, au Bénin septentrional et au Nigéria occidental —, mais il est désormais reconnu que les deux sous-groupes sont étroitement liés et ne forment donc qu'un seul groupe<sup>5</sup>.

4. C. S. Bird, 1970; W. E. Welmers, 1973; R. Long, 1971; M. L. Morse, 1967; A. Prost, 1953 et 1981.

5. A. Prost, 1981, p.354-355.



18.3. Les Manden et leurs langues. [Source: B. W. Andah.]

Le mandenka, sous-groupe d'un sous-groupe manden, se distingue par trois caractéristiques exceptionnelles, à savoir le grand nombre de ses locuteurs, sa large distribution géographique et sa cohésion relative. La région de langue manden était au cœur des premiers États du Soudan occidental, dont le plus ancien, l'empire du Ghana, remonte à plus d'un millier d'années. Selon la tradition orale, l'expansion manden vers la Gambie actuelle s'est faite au cours du règne de Sunjata, au XIII<sup>e</sup> siècle, et les comptoirs commerciaux du Sud datent du XIV<sup>e</sup> siècle, sinon d'un siècle antérieur.

La répartition géographique des locuteurs du manden se prête à diverses explications historiques. Comme l'essentiel du manden n'est représenté que par le mandenka, on a longtemps affirmé que le lieu d'origine de tous les Manden se trouvait dans les hautes terres du Sénégal et du Niger, dans l'actuel Mali. On a estimé, par ailleurs, que tous les autres locuteurs du manden représentaient des ramifications de vagues migratoires successives depuis ce lieu d'origine<sup>6</sup>. Cela semble bien correspondre aux mouvements démographiques ultérieurs (que l'on appelle souvent la deuxième dispersion manden) qui se dirigèrent principalement vers le sud et vers l'ouest.

En revanche, on peut partir de l'hypothèse selon laquelle les Manden (ou proto-Manden) ont entamé leurs mouvements migratoires à partir d'un foyer préhistorique quel que part dans la région du lac Tchad et ont continué, après avoir franchi le Niger, en direction de l'ouest et du sud-ouest. Ces migrations ont dû se produire avant celles des peuples qui parlaient le gur (voltaïque) et le kwa. Les traditions orales des Bisa (Busanse) et des Mosi-Dagomba laissent à penser que les premiers occupaient leurs territoires actuels bien avant la fondation des autres États<sup>7</sup>. Les traditions des Busa (au Nigéria) évoquent leur arrivée depuis l'est<sup>8</sup>.

Tout porte à croire que les locuteurs du manden qui vivent actuellement dispersés à travers le Burkina Faso, le Bénin et le Nigéria ne constituent pas les rameaux les plus orientaux d'une expansion manden qui venait de l'ouest, mais plutôt les vestiges des migrations manden méridionales qui cheminaient depuis l'est vers le sud-ouest, comme le démontre leur étroite parenté linguistique<sup>9</sup>.

En ce qui concerne le cadre chronologique, Welmers a suggéré que les langues manden représentent un rameau très ancien de la famille Niger-Congo, en situant cette séparation aux alentours de -3300. La rupture entre le manden du Sud et celui du Nord-Ouest se serait alors produite vers -1600<sup>10</sup>. Néanmoins, ces dates doivent faire l'objet de la plus grande prudence car

6. Voir J. Vansina, R. Mauny et L. V. Thomas, 1964b, p. 91.

7. D'après la tradition, les États dagomba et mosi furent fondés par le fils d'un chasseur manden et d'une jeune fille voltaïque, ce qui indique que les Manden s'y trouvaient depuis une date antérieure. Voir A. Prost, 1945, p. 50-51 ; 1981, p. 357 ; J. Goody, 1964, p. 211-212.

8. Cette tradition est liée à la légende de Kisra ; voir P. Mercier, 1970, p. 317.

9. A. Prost, 1981, p. 357-358.

10. W. E. Welmers, 1958.

elles sont fondées sur la glottochronologie, dont les méthodes sont de plus en plus critiquées par de nombreux linguistes.

Il ne fait aucun doute, cependant, que certaines parties du Libéria et de la Côte d'Ivoire se trouvaient, pendant la période dont traite ce volume, déjà peuplées par des locuteurs de langue manden, qui appartenaient au groupe sud. D'autres peuples manden — les Vaiï, les Kono, les Mande, les Soso, les Kpelle/Guerze, les Loma/Toma, etc. — se sont déplacés en plusieurs vagues vers le littoral seulement au cours des cinq ou six derniers siècles et leurs migrations feront l'objet d'une étude dans le volume suivant<sup>11</sup>.

### Le groupe ouest-atlantique

Par contraste avec la relative homogénéité du sous-groupe manden, le groupe ouest-atlantique, défini par Greenberg (et qui existe aussi dans la zone de savane), est considéré par d'autres auteurs comme relativement plus disparate<sup>12</sup> ne permettant pas de distinguer des sous-groupes et des étapes importantes sur le plan historique, comme les langues mel. D'un autre côté, la coupure entre ce groupe et les langues kwa apparaît arbitraire, du moins dans la mesure où elle tend à masquer les ressemblances frappantes entre des langues parlées dans des zones géographiques différentes, comme les étroites parentés lexicales entre les langues mel et akan. Cependant, l'affirmation de Dalby selon laquelle les groupes linguistiques ouest-atlantiques n'ont aucune parenté entre eux reste discutable.

Comme Welmers le fait très justement remarquer, si les langues ouest-atlantiques représentent un rameau très ancien de la famille Niger-Congo, il faut s'attendre à ce que certaines parentés à l'intérieur du groupe soient difficiles à discerner et donc que l'inclusion de certaines langues dans ce même groupe puisse apparaître injustifiée<sup>13</sup>.

Pour Sapir, le groupe ouest-atlantique comprend diverses langues parlées dans la zone côtière qui s'étend de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie au nord-ouest à la frontière entre la Sierra Leone et le Libéria au sud-est<sup>14</sup>. La seule exception est le pular (ou fulfulde [peul]), langue parlée par un peuple de la savane, dispersé du nord du Sénégal au nord du Cameroun et dans la région du Tchad. De plus, Sapir a remarqué que, tout à l'opposé du pular (et, dans une moindre mesure, du wolof au Sénégal et du temne en Sierra Leone), la majeure partie des langues du groupe ouest-atlantique sont parlées par des populations relativement restreintes et souvent isolées, dont le nombre varie entre un maximum de deux cent mille (comme les Dioula et les Kisi) et à peine quelques centaines (comme les Kobiana)<sup>15</sup>. A part certaines caractéristiques typologiques telles que les systèmes de classes nominales et les suffixes verbaux, Sapir trouve peu de traits distinctifs évidents

11. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 12.

12. Par exemple D. Dalby, 1965.

13. W. E. Welmers, 1973, p. 17.

14. J. D. Sapir, 1971 1971, p. 46.

15. *Ibid.*

communs au groupe tout entier. La diversité du groupe explique sans doute pourquoi certains auteurs (comme Dalby) remettent en question la parenté entre les langues dont il se compose. Cependant, il semble que Westermann soit parvenu à établir des correspondances entre les langues mel et les autres langues ouest-atlantiques<sup>16</sup>. Bien que peu nombreuses, ces correspondances sont suffisamment claires pour étayer l'hypothèse d'un groupe génétique dont les contours restent vagues, mais qui possède une unité certaine. Sapir indique qu'un dénombrement des mots ressemblants (expression péjorative pour désigner les parentés supposées) a démontré d'une manière claire et précise l'unité des langues mel, tout en permettant de distinguer les principaux sous-groupes et certains degrés de parenté entre eux<sup>17</sup>.

### Le groupe kwa

Selon Greenberg, les langues kwa occupent une bande de 320 kilomètres de large en moyenne, s'étendant sur près de 2 240 kilomètres le long de la côte de l'Afrique occidentale, de Monrovia au Libéria à l'ouest, en passant par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, ainsi qu'une zone située entre le Bénin et le delta oriental du Niger<sup>18</sup>. Même si cet ensemble englobe des groupes indépendants, comme les langues nupe, et masque les étroites parentés lexicales entre des groupes géographiquement distants, comme les langues mel et akan, la classification de Greenberg reste foncièrement valable pour les groupes intermédiaires. Ainsi, les quatre groupes kwa actuellement les plus importants quant au nombre de personnes qui les parlent — à savoir: les langues akan (Twi, Fanti), qui prédominent au Ghana; les langues ewe, qui prédominent au Togo et en République populaire du Bénin, et qui sont parlées également au sud-est du Ghana; les langues yoruba, qui prédominent dans l'ouest du Nigéria; les langues igbo, qui prédominent dans l'est du Nigéria — sont toutes des langues syllabiques à tons<sup>19</sup>. Il est vrai que l'inclusion dans le groupe kwa par Greenberg de langues comme le kru et l'ijo reste hypothétique. Cependant, pour prendre un exemple, la langue ijo semble aussi étroitement apparentée aux langues yoruba et akan que ces deux derniers groupes entre eux. En fait, des recherches approfondies qui, nous l'admettons, n'en sont encore qu'à leur début, semblent montrer que la plus grande partie de la ceinture forestière de l'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur plus de 1 600 kilomètres du centre du Libéria au-delà du Niger inférieur, au Nigéria, est occupée par des peuples qui parlent une série de langues apparentées, présentant des ressemblances sous-jacentes du point de vue de la structure et du vocabulaire. Si cette situation est liée à l'existence d'un proto-langage commun, cette donnée linguistique indiquerait alors la présence d'un continuum culturel très ancien le long de la plus grande partie de cette bande forestière, continuum qui se serait ensuite

16. D. Westermann, 1928.

17. J. D. Sapir, 1971, p. 49.

18. J. H. Greenberg, 1963 *a*.

19. M. H. Stewart, 1979.



diversifié à une date éloignée, mais inconnue. Les parentés que nous venons de mentionner, ainsi que plusieurs autres qui existent à l'intérieur du groupe kwa, semblent au moins aussi lointaines que les ressemblances entre certaines des langues les plus orientales attribuées à ce groupe et d'autres langues relevant visiblement du groupe Bénoué-Congo.

Les données historiques et géographiques permettent en outre de penser que la forêt a été un obstacle à la pénétration des peuples ultérieurs, et que cette pénétration, quand elle a eu lieu, n'a pas pris la forme d'une migration de masse. Elle a au contraire été limitée à de petits groupes qui, même s'ils ont exercé une influence culturelle considérable, ont été absorbés sur le plan linguistique par les populations locales. Il semble que les hommes du Nord n'aient pénétré en grand nombre que dans l'extrême Ouest, établissant des chefferies guerrières comme celles des Manden de Sierra Leone, qui ont amené la famille des langues manden jusqu'à la côte.

### Hypothèses

Pour beaucoup, le grand thème de l'étude historique de la région est la confrontation dramatique entre deux grandes traditions culturelles, celle des précurseurs des peuples de langue mel de la côte et celle des peuples de langue manden venus, dans leur expansion, des hautes terres de l'intérieur<sup>20</sup>.

Il est vrai qu'à l'époque des premiers contacts avec l'Europe, et pendant les siècles qui ont suivi, cette région était un foyer actif d'immigration, d'expansion démographique et de compétition entre les groupes, les peuples de l'intérieur descendant vers les basses zones forestières du littoral à la recherche de terres et de débouchés commerciaux. Il est également peu douteux que l'infiltration des groupes de langue manden venus de l'est y ait contribué pour beaucoup.

Néanmoins, des problèmes fondamentaux restent à résoudre lorsqu'on s'efforce d'intégrer ce processus dans le contexte plus large de l'histoire socioculturelle de la région d'avant le XV<sup>e</sup> siècle, et en particulier à la fin du I<sup>er</sup> millénaire et au début du II<sup>e</sup>. La date de l'invasion manden, par exemple, n'est pas encore établie. Livingstone la fixe au XIV<sup>e</sup> siècle, Lamp au XV<sup>e</sup> et Hair au XVI<sup>e</sup><sup>21</sup>. De plus, l'accord n'est pas fait non plus sur la forme prise par cette invasion et son impact sur la population locale. Hair la décrit comme une guerre de courte durée suivie de l'assimilation des envahisseurs par la population locale, d'autres comme une migration de grande envergure ayant des conséquences décisives et parfois catastrophiques pour les peuples indigènes.

Ainsi, Rodney et Lamp attribuent à cette invasion la destruction de la civilisation des Sapes (comprenant les Bulom, les Temne, les Limba, les Baga

20. H. Baumann et D. Westermann, 1948; G. P. Murdock, 1959; M. Delafosse, 1931; P. E. H. Hair, 1968 *a*; W. Rodney, 1967.

21. F. B. Livingstone, 1958; F. Lamp, 1979; P. E. H. Hair, 1968 *a*

et les Nalu, connus aujourd'hui sous le nom de peuples de langue mel), qui comptait des artistes et des artisans de grande réputation<sup>22</sup>. Mais on estime par ailleurs que les Mane ont introduit un grand nombre de techniques nouvelles, comme le travail du fer, le tissage du coton et l'art de la guerre, et ont donné un grand élan aux institutions déjà établies, telles que les sociétés secrètes poro, ragbenle et simo.

Livingstone, se fondant sur des analyses de sang, notamment sur une même répartition du gène *Hb<sup>s</sup>* (gène de l'hématie falciforme) chez certains groupes ethniques de l'Afrique de l'Ouest pratiquant une agriculture intensive, pensait que les premiers peuples de langue manden émigrèrent vers l'ouest (à une date qu'il fixait au XIV<sup>e</sup> siècle) étaient surtout des chasseurs et des guerriers et que les vagues d'immigration ultérieures introduisirent la culture du riz, ainsi que les outils en fer destinés à l'exploitation intensive des zones forestières par la méthode du brûlis après abattage. Selon lui, ce processus a probablement commencé dans la frange boisée des hautes terres de Guinée, avant de s'étendre lentement parmi les peuples des forêts de la plaine<sup>23</sup>.

Livingstone établissait un lien entre la diffusion de ce trait avec les migrations ultérieures de peuples de langue manden venus du Soudan occidental. D'après cette thèse, l'introduction dans les zones forestières de cette nouvelle forme d'agriculture aurait créé l'environnement favorable à l'anophèle, renforçant ainsi l'avantage sélectif du gène.

L'opinion qui continue de prévaloir est que les peuples de la côte connaissaient à peine l'agriculture ou le travail du fer avant l'arrivée des groupes de langue manden, qui ne remonte pas plus loin que le XVI<sup>e</sup> siècle et qui est suivie par un important accroissement de population.

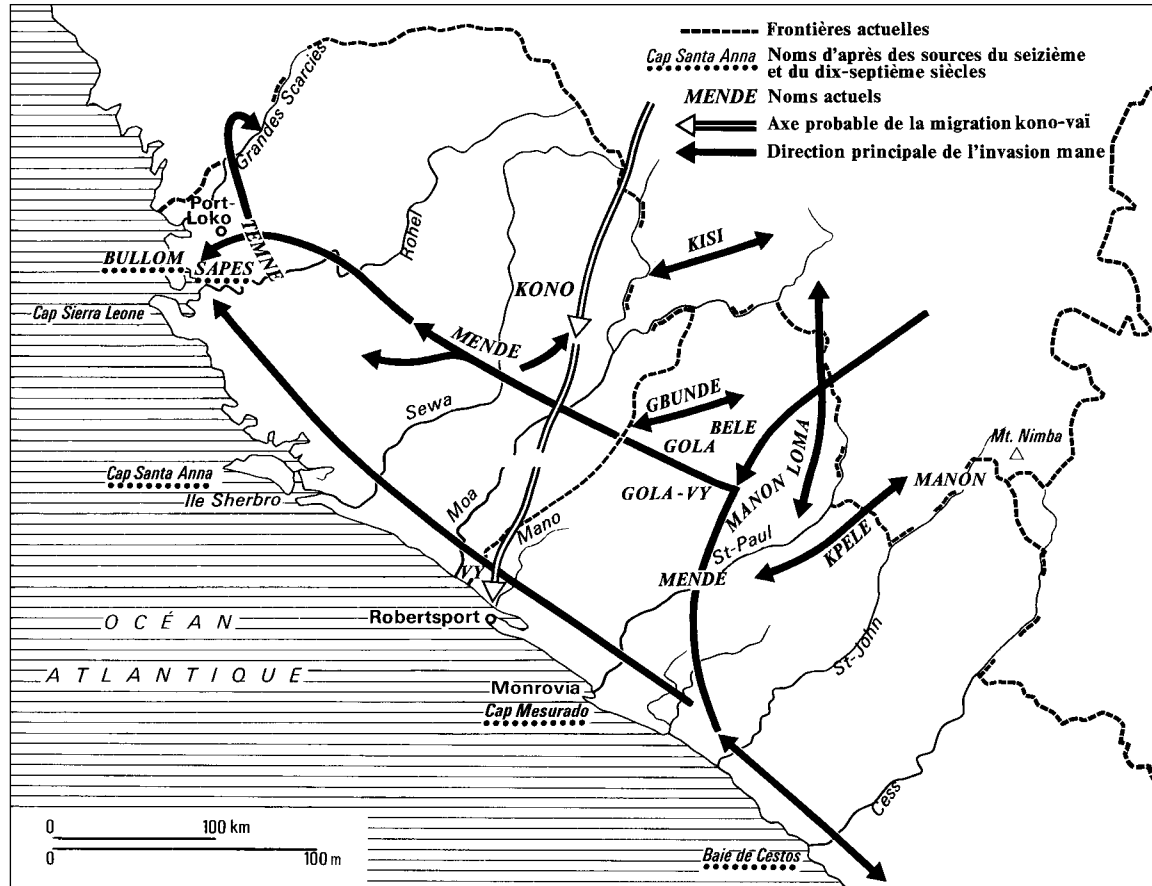
Une variante de cette thèse fait remonter l'arrivée des Manden à une date beaucoup plus ancienne et leur attribue une influence civilisatrice bien plus considérable. Ils auraient introduit l'agriculture, le travail du fer, des formes de système sociopolitique perfectionnées, le commerce lointain ainsi que des systèmes économiques et des organisations de l'artisanat plus complexes.

Dans le même ordre d'idées, divers auteurs affirment que les États du Soudan occidental, menacés par les Berbères nomades, ont commencé dès le III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne à exercer une pression qui a conduit à un déplacement de population vers la côte, que cette tendance persiste aujourd'hui, et qu'il existe en quelque sorte une série de couches de peuplement<sup>24</sup>. Déployés en éventail depuis la côte, on trouve d'abord les restes des peuples indigènes. En Sierra Leone, ce sont les Bollom, étroitement associés aux Kisi et aux Krim, les langues de ces trois peuples étant apparentées. Les noms de lieu semblent indiquer qu'un grand nombre de régions occupées aujourd'hui par les Manden, les Kono et les Vaï ont appartenu naguère aux

22. W. Rodney, 1967; F. Lamp, 1979.

23. F. B. Livingstone, 1958, p. 553.

24. A. L. Mabogunje, 1971, p. 7-9.



18.4. Mouvements de populations en Haute-Guinée. [Source: B. W. Andah.]

Kisi. Le long de la frontière du Libéria actuel vivent les Gola qui, comme les autres peuples, parlent une des langues mel du Sud, possédant un système de classes nominales semblable à celui du bantou.

Les Limba, eux aussi, ont un système de classes nominales et sont souvent regroupés avec les autres peuples de langue mel dans la famille ouest-atlantique.

Quelque temps plus tard vinrent les groupes étroitement apparentés des Baga et des Temne, implantés un peu à l'intérieur des terres et parlant une langue mel du Nord. Ces Temne, ainsi que les Nalu, les Landuma et les Kokoli plus au nord, semblent représenter une seconde couche, plus tardive, et ont été baptisés « pré-Mandingues ». Les Temne, les Kisi, les Limba, les Baga et les Landuma étaient donc tous les premiers habitants du Fouta Djallon. Délogés finalement vers le XIII<sup>e</sup> siècle par les Soso de langue manden, ils sont déplacés progressivement vers l'ouest et le sud pour occuper les terres plus fertiles au voisinage de la côte. Les Soso, qui avaient pris leur place, se sont à leur tour essaimés vers la côte, à mesure que leur nombre augmentait.

Les Sapes et les Landuma restèrent dans l'arrière-pays, avec devant eux les Nalu et les Baga; mais les Temne poursuivirent leur avancée vers l'embouchure du fleuve Sierra Leone, coupant les Boulom en deux au XVI<sup>e</sup> siècle et devenant un des groupes les plus puissants de la côte de Sierra Leone. Il est possible que les Baga, les Landuma et des Temne n'aient formé qu'un seul peuple avant d'être séparés par les Soso — les premiers habitent actuellement la Guinée et sont en voie d'absorption progressive par les Soso. Leurs homologues de Sierra Leone, les Temne, ont conservé leur identité et ont eux-mêmes absorbé des groupes de Boulom sur la côte ainsi que les Loko, les Koranko, les Fulbe (Peul), et même les Soso à l'intérieur des terres.

En centrant son analyse sur les aspects économiques et écologiques ainsi que sur la structure sociale, Murdock divise la zone en deux secteurs, d'une part la Sénégambie, qui constitue un bloc homogène de peuples de langue ouest-atlantique caractérisés par une filiation matrilineaire, la culture intensive de plantes soudanaises et une végétation de savane; d'autre part la zone s'étendant entre la côte de Guinée et le voisinage du fleuve Sassandra, habitée par un essaim de peuples connus sous le nom de « Kru ou Manden de la périphérie », historiquement et socialement étroitement apparentés, bien qu'ils parlent un grand nombre de dialectes différents des langues manden, kwa (kru) et ouest-atlantique (mel)<sup>25</sup>.

D'Azevedo fait valoir de son côté qu'un petit secteur de cette dernière zone (situé au sud de la Sierra Leone et au nord-ouest du Libéria) se distingue dans une certaine mesure des autres par son multilinguisme généralisé, son histoire faite d'afflux de populations hétérogènes et l'existence de confédérations « intertribales » par-dessus des frontières linguistiques mal définies. Il appelle cette sous-zone « région ouest-atlantique centrale », afin de mettre

25. G. P. Murdock, 1959.

en relief les caractéristiques historiques et ethnographiques qui semblent placer cet essaim côtier de groupes ethniques quelque peu à part par rapport aux zones de peuplement avoisinantes<sup>26</sup>.

Selon un autre point de vue, qui apparaît plus raisonnable, l'agriculture et le travail du fer étaient solidement implantés dans certaines parties de la haute Guinée avant l'arrivée des Manden; celle-ci allait se traduire uniquement par l'adjonction d'éléments soudanais aux systèmes agricole et sociopolitique des populations indigènes.

Il ressort clairement de ce qui précède que les réponses définitives n'ont pas encore été trouvées à certaines questions fondamentales concernant l'histoire culturelle de la région, notamment les suivantes: Quand les peuples du Soudan occidental sont-ils partis vers le sud? Quels étaient ces peuples? De quelles régions sont-ils partis et vers quelles régions se sont-ils dirigés? Quelle est la nature de ces migrations et quelles sont les transformations et modifications qui en ont résulté? Plus particulièrement, nous aimerions savoir quelles plantes aborigènes de haute Guinée ont été les premières cultivées, quand les éléments soudanais ont été introduits, quelle a été leur importance relative, comment le travail du fer et le commerce lointain ont fait leur apparition, et avec quels résultats.

Le contact culturel se poursuivait dans la région depuis des siècles, longtemps avant la fameuse invasion mana, et ce contact entraîna le mouvement de peuples, de langues et de cultures diverses vers une zone forestière côtière à population clairsemée et leur brassage. Les défenseurs de cette thèse présentent comme un argument en leur faveur le fait que certains indices montrent que la plupart des unités ethnolinguistiques, dont la présence sur la côte a été signalée par les Européens entre 1 440 et 1 700, existent encore aujourd'hui dans une répartition presque similaire, même si leur localisation et leur importance territoriale ont quelque peu changé. Ils soulignent également à juste raison que cela ne signifie pas que les groupes modernes, du fait de la similarité des noms, des langues ou de localisation, soient les descendants directs, sur le plan génétique ou culturel, des ethnies du passé, car cette région a connu pendant des siècles des transformations considérables.

## La Sénégambie

Dans la région de Sénégambie, les recherches archéologiques ont montré que la zone dioula-wolof de la basse Casamance était peuplée depuis le I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne. Jusqu'à +200, le peuplement était clairsemé et composé de petits groupes campant sur de basses dunes de sable.

Linares de Sapir pense que ces peuples étaient venus de l'est, car leur poterie se réclame des mêmes techniques décoratives, telles que les lignes sinueuses gravées en creux, « que la poterie néolithique largement

26. W. L. d'Azevedo, 1962.

répandue du Cap-Vert au sud de l'Algérie et même au-delà en Afrique centrale »<sup>27</sup>.

Ces habitants de la côte s'adaptèrent par la suite à la vie sur le littoral, ainsi qu'en témoigne la présence de coquilles de mollusques. De Sapir émet l'hypothèse qu'ils pratiquaient déjà à cette date la riziculture inondée (entre - 200 et + 200)<sup>28</sup>.

Cette adaptation, nouvelle et radicale, fut le fait de nouveaux arrivants, peut-être les ancêtres des Dioula, qui vinrent du Sud et délogèrent les anciens occupants, dont le nombre était relativement faible.

Lors de la troisième grande phase d'occupation, le mouton et la chèvre étaient domestiques; la présence du bétail se maintenait tandis que le poisson était une des bases de l'alimentation.

Durant la quatrième et dernière phase identifiée, deux nouvelles espèces domestiques, le porc et le chien, faisaient leur apparition. La poterie était en général la même que celle de la période précédente; cependant, les habitants ne fabriquaient plus alors de petits bols à couvercle, comme c'est le cas encore aujourd'hui chez les Dioula. De Sapir croit trouver dans le matériel archéologique, en particulier la poterie, l'indice que les Dioula avaient fini par occuper toutes les vallées alluviales entre la Casamance et le fleuve Sondrougou durant les trois dernières phases.

En dehors de la Casamance, l'embouchure du Sénégal, près de Saint-Louis, et le delta du Sine-Saloum (Joal, Gandoul et Bandial) étaient également habités à une date aussi ancienne, sinon plus. Sapir remarque que, si certains tas d'ordures découverts dans ces estuaires appartiennent peut-être à la fin du Néolithique, la plupart remontent au début de l'âge du fer et certains estuaires étaient occupés à l'arrivée des Européens. A Dionevar, un tas d'ordures complexe composé de coquillages contient plus de quarante couches. Des fouilles récentes ont révélé des matériaux de l'âge du fer (fers de houe, grains de collier, bracelets et poterie)<sup>29</sup>. Il existe en général un parallélisme entre les céramiques de la Casamance et celles de la région de Saint-Louis.

En Casamance comme au Cap-Vert, les techniques décoratives attribuées au Néolithique persistent au début de l'âge du fer. Les deux régions présentent également de vagues ressemblances pour la forme des poteries (sphériques ou ovoïdes de taille variable et jarres de taille moyenne au col évasé).

Les preuves linguistiques ne semblent pas confirmer la thèse selon laquelle le groupe dioula serait venu de l'est. Elles situeraient plutôt le centre originel de dispersion des Dioula vers le sud, dans la région côtière de la Guinée-Bissau, où l'on trouve les Mandyak et les Balante, deux groupes linguistiquement apparentés aux Dioula. Comme les Dioula, ces peuples pratiquent la riziculture inondée et utilisent l'araire, le *kayando*. D'un point

27. O. Linares de Sapir, 1971; voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 24.

28. D'après A. Portères (1950), la Sénégambie fut le deuxième centre de propagation de l'*Oryza glaberrima* (le riz ouest-africain).

29. C. Descamps, G. Thilmans et Y. Thommeret, 1974; G. Thilmans et C. Descamps (à paraître).

de vue archéologique, cette thèse est également douteuse, car la pratique du ramassage des coquillages, la poterie à décor de coquillages et la présence de résidus de poisson lors de la deuxième phase d'occupation indiquent que ces peuples sont venus de la côte et non de l'intérieur des terres à l'est.

Vers + 300, les Dioula exploitaient la faune abondante des canaux et des marigots à mangrove et pratiquaient probablement aussi l'agriculture — peut-être un stade avancé de la culture du riz. Bien des traits distinctifs de la culture dioula étaient déjà présents à partir de la deuxième période d'occupation décelable. Les groupes vivaient sur des dunes de sable dans les vallées alluviales ou à proximité; comme ils le font de nos jours, ils déposaient leurs ordures à des endroits déterminés. Les tas d'ordures contiennent des fragments de poterie et d'autres déchets comparables à ceux de la culture matérielle des Dioula d'aujourd'hui. On ignore si les Dioula enterraient des poteries avec leurs morts, car aucune sépulture n'a été trouvée sur ces sites ou à proximité.

Depuis quatre-vingts ans environ, on a découvert dans la région de Sénégambie plusieurs grands ensembles de cercles de pierres (mégolithes) au nord du fleuve Gambie, dans une zone s'étendant sur plus de 30 000 kilomètres carrés, à partir de Fara-fenni, environ à 360 kilomètres de l'embouchure du fleuve, jusqu'à un point aussi éloigné à l'est que Tambacounda au Sénégal (fig. 16.2 et 16.4). Les pierres étaient généralement extraites des basses collines latéritiques qui parsèment cette région de savane. Les plus anciens cercles découverts se composent de pierres dressées et d'alignements de blocs latéritiques dont le nombre varie entre huit et vingt-quatre et dont la hauteur atteint 4 mètres. A Dialloubéré, un groupe, peut-être le plus vaste connu jusqu'à présent, comprend plus de cinquante-quatre cercles, le diamètre de chaque cercle atteignant 8 mètres. Mais le diamètre intérieur des cercles varie en fonction de la taille et du nombre des pierres; et, généralement, les cercles sont groupés par deux ou trois. L'intérieur de certains cercles est plat; dans d'autres cas, il est creusé, mais le plus souvent il est légèrement surélevé. Les pierres composant un cercle sont toutes de la même taille — généralement comprise entre 1 et 2 mètres de haut. Les pierres ont habituellement la forme de piliers arrondis. Dans la plupart des cas, deux pierres orientées exactement à l'est accompagnent le cercle et on trouve parfois de grandes pierres taillées en forme de Y<sup>30</sup>. Les travaux archéologiques ont montré que ces monuments sont des champs funéraires. Il semble que ces cercles de pierres aient été à l'origine beaucoup plus élevés et recouverts de sable et de latérite, et que les rangées de cercles juxtaposés étaient des nécropoles de dynasties de rois ou de prêtres, tandis que les cercles plus modestes étaient ceux de chefs ou de prêtres locaux. On pourrait également supposer que l'orientation vers l'est des pierres en forme de Y et des paires de piliers isolés serait l'indice d'un culte du soleil.

Les poteries extraites de ces mégolithes semblent du même type que les matériaux découverts dans les tumuli des Rao, des Sine et des régions

30. G. Thilmans, C. Descamps et B. Khayat, 1980.

sahéliennes du Sénégal<sup>31</sup>. Bien que les cercles aient été antérieurement datés du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>, les nouvelles fouilles menées par l'Université de Dakar dans la région du Sine-Saloum les font remonter aux environs de + 1000<sup>33</sup>.

À ce jour, plus de quatre mille tertres ont été découverts, certains atteignant 5 mètres de haut et 40 mètres de diamètre. Ceux qui ont fait l'objet de fouilles ont livré de nombreuses sépultures; à Dioron Boumak, on en comptait quarante et un<sup>34</sup>. Parmi les objets funéraires mis au jour à profusion, on a trouvé des grains de collier d'or et de cornaline, des armes en fer, des ornements en or et en cuivre et, dans une tombe, un pectoral en or. On peut faire remonter l'apparition des objets en métal (ornements et autres objets funéraires) dans cette région à une période allant du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Les grains de collier de cornaline, cependant, proviennent de sites datant d'avant le XI<sup>e</sup> siècle et sont une preuve de la diffusion de cette matière, probablement en provenance de la vallée du Nil.

D'autres tertres, recelant autant de richesses, ont fait l'objet de fouilles dans la haute vallée du Niger, principalement au-dessous de Ségou. A Kūgha, un tertre accompagné de pierres dressées a été daté des environs de + 1000<sup>35</sup>. Cette richesse s'explique presque certainement par le contrôle des ressources minérales et les possibilités agricoles du delta du haut Niger.

Il ressort clairement de ce qui précède qu'il y avait des contacts et des rapports importants entre le Soudan occidental et la Sénégambie pendant cette ère de bâtisseurs de mégalithes. Le géographe arabe al-Bakrī<sup>36</sup> décrit l'enterrement d'un roi du Ghana au XI<sup>e</sup> siècle qui, à certains égards, ressemble aux enterrements de Sénégambie. Pour certains historiens modernes, ces données, ainsi que les datations approximatives des sépultures faites précédemment, indiquent une migration (un mouvement des Soninke n'étant pas exclu) du siège de l'État du Ghana au Soudan occidental. Sur la foi des données disponibles, on est enclin à penser que les mégalithes et les réalisations socioculturelles connexes étaient l'œuvre des ancêtres des peuples qui vivent aujourd'hui dans la région — principalement les Manden, Wolof et Fulbe. Dans l'état actuel des connaissances, les Dioula sont le seul peuple dont on sache qu'il a vécu dans la région à l'époque de l'édification des cercles. Cependant, le fait que la poterie trouvée dans certains ensembles (Wassu par exemple) diffère considérablement de celle découverte dans d'autres (comme Fara-fenni) pourrait indiquer que ces sépultures ont été édifiées par un grand nombre de groupes ethniques ayant en commun la même culture. De plus, la diversité des styles de taille de la pierre amène à penser qu'il y a eu évolution sur une longue période.

31. M. Posnansky, 1973.

32. J. Joire, 1955.

33. G. Thilmans et C. Descamps, 1974, 1975.

34. *Ibid.*

35. R. Mauny, 1961, p. 109-110.

36. Al-Bakrī, 1913, p. 176.



## Guinée, Sierra Leone, Libéria

En Sierra Leone, l'homme semble avoir trouvé sans difficulté un accès aux grottes et cavernes situées dans les régions de savane boisée, en particulier les hautes terres du Nord-Est. Il occupe depuis une date très reculée, parfois bien antérieure à la fin de l'âge de la pierre, des grottes et des cavernes comme celles de Kamabai, Yagala, Kabala, Kakoya, Yengema et Bunumbu. Les fouilles menées à Kamabai et Yagala (des abris rocheux situés à moins de 320 kilomètres au nord de Cape Mount) par Atherton, et à Yengema par Coon ont révélé dans leurs couches supérieures l'usage du fer remontant au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle, bien que les outils de pierre continuent d'être utilisés jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle et au-delà<sup>37</sup>. A partir du Néolithique, l'alimentation des peuples de cette région doit avoir été fondée sur l'huile de palme, la caroube, l'igname, le gibier, le poisson, le miel et les baies. On trouve de vastes sites de fonderie dans le nord-est de la Sierra Leone, en pays koranko; malheureusement, ils ne sont pas datés.

Les deux niveaux les plus récents (3 et 4) de Kamabai ont été datés du VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup>-X siècle. Les poteries de ces niveaux, en particulier celles ornées de motifs triangulaires en chevrons, différaient de celles découvertes dans des sites moins importants aux environs de Koidu<sup>38</sup> et au nord-est du pays bo<sup>39</sup>. A l'âge du fer succéda, du moins au nord-est du pays bo, une tradition baptisée par Hill «Sefadu-Tankoro» et qui se caractérisait par le travail du fer (fragments de scories et de tuyère). Sur un site, on a découvert un creuset partiellement fondu et un moule ayant apparemment servi au coulage du cuivre à la cire perdue. Des objets de fer associés à des débris d'outils de pierre ont été trouvés dans l'un de ces sites, qui pourrait être, selon Hill, un dépôt rituel accumulé pendant une très courte période. Quelques sites ne contenant pas de céramiques et des dépôts dispersés d'outils de pierre ont également fait supposer que des industries d'un type voisin ou même semblable à celui des couches moyennes et inférieures de la grotte de Yengema étaient répandues dans toute la province de l'Est et du Sud<sup>40</sup>.

Il est indéniable que des contacts ont existé entre les peuples de la forêt et de la savane de ce secteur de la haute Guinée depuis une date très reculée. Le commerce jouait un rôle particulièrement important comme moyen de contact et d'influence réciproque. Dans la zone des rivières du Nord, on échangeait de la soie, du coton et un peu d'or contre des huîtres (par exemple aux alentours de la Scarcies, de la Mellacourie, etc.). Cependant, contrairement à l'opinion de certains auteurs, il existe des indices de civilisations florissantes depuis une date très ancienne dans les zones forestières, entre autres les images d'ancêtres en stéatite de la Sierra Leone et du Libéria,

37. J. H. Atherton, 1972; C. Coon, 1968.

38. P. Ozanne, 1966, p. 15.

39. M. H. Hill, 1970.

40. *Ibid.*

connues sous le nom de *nomoli*, ou *pomdo*<sup>41</sup> et les mégalithes déjà évoqués plus haut, mais qui existent également de la Guinée à la Sierra Leone et au Libéria. Selon certains historiens, ces deux traditions seraient approximativement contemporaines de l'introduction du fer, laissant entendre que ces traditions et le fer étaient apportés à ces zones forestières de l'extérieur<sup>42</sup>.

Certaines traditions d'aujourd'hui en poterie (les vases sphériques au col étroit et au goulot évasé fabriqués de nos jours dans le nord de la Sierra Leone, par exemple) semblent renouer avec celles remontant au Néolithique et sont proches de celles du Fouta Djallon.

Que la poterie et le travail du fer aient été ou non apportés de l'extérieur dans la zone forestière, la région située entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire présentait les signes d'une organisation étatique complexe bien avant l'apparition des sources écrites. Et ces formes d'organisation avaient des caractères originaux par rapport à la civilisation du moyen Niger.

Dans la forêt tropicale du Libéria, la poterie du premier âge du fer présente des traits de ressemblance avec l'âge du fer du Zimbabwe au début du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne<sup>43</sup>. Les vestiges comprennent des poteries à colombin, des jarres cordées et imprimées en creux, des récipients de forme carénée, des huttes de perches et de torchis et des plates-formes légèrement surélevées, des scories laissées par la fonte du fer, des symboles du culte de la fertilité — figurines d'argile représentant des femmes et du bétail —, des grains de collier en coquille d'œuf d'autruche et des objets de bronze et de cuivre. Les trois derniers groupes d'objets n'ont pas encore été retrouvés sur les sites du Libéria.

La poterie du Libéria présente également des ressemblances frappantes avec celle du début de l'âge du fer dans d'autres régions de l'Afrique occidentale. Ainsi, les vases imprimés en creux trouvés au Mali, au Sénégal et au Ghana montrent des traits de ressemblance avec les formes et les types de poteries équivalents, par leurs motifs ondulés et dentelés et par d'autres éléments formels.

Les poteries retrouvées au Libéria appartiennent à des groupes distincts qui paraissent relever de l'histoire culturelle. Du point de vue ethnographique, les poteries manden-lomo-kpelle-mano sont suffisamment ressemblantes pour constituer une sous-tradition de familles apparentées. Elles forment en effet un continuum de caractères qui vont des plus variés et des plus complexes dans les produits manden, au plus simple dans ceux des Mano. La forme et le décor des vases atteignent la plus grande variété et la plus grande complexité chez les Manden; ils sont les moins variés et les moins complexes chez les Mano. De fait, les poteries lomo-kpelle-mano sont beaucoup moins complexes. Selon Orr, ce phénomène s'explique par la culture plus raffinée des Manden du noyau mande par rapport aux autres, dits Manden de la périphérie<sup>44</sup>.

41. J. H. Atherton et M. Kalous, 1970.

42. A. P. Kup, 1975.

43. K. G. Orr, 1971-1972, p. 77.

44. *Ibid.*

Les céramiques bofota, samquelle I et gbanshay semblent plus proches des poteries des Manden de la périphérie et, selon Orr, elles sont indubitablement plus anciennes, bien qu'il ait établi une classification des styles pour déterminer leur date exacte.

Les exemples connus de *pomtan* et de *nomoli*, noms généralement donnés à des pierres sculptées d'une grande variété, se comptent par milliers et ont été découverts dans une zone s'étendant de l'île Sherbro jusqu'au pays kisi en Guinée, à près de 350 kilomètres plus au nord, et de l'ouest du Libéria au pays temne, à 220 kilomètres environ en direction de l'ouest. Les sculptures paraissent plus ou moins régulièrement réparties sur toute cette zone, bien qu'il existe de grandes différences de style entre les *pomtan* (au singulier: *pomda*) des Kisi et les *nomoli* découverts en Sierra Leone. Le terrain est couvert d'une forêt très dense et peuplé d'agriculteurs qui cultivent principalement le riz, mais appartiennent à deux groupes linguistiques. Les Kisi au nord et les Boulom-Sherbro sur la côte parlent des langues du même groupe, mais radicalement différentes des Manden et des Kono occupant le territoire qui les sépare.

Outre leur nombre et leur large distribution, les *nomoli* et les *pomtan* présentent l'avantage d'être relativement petits et faciles à transporter; ils ont donc pu être étudiés depuis très longtemps dans les collections européennes.

Bien que l'opinion générale refuse aux Manden le privilège d'avoir exécuté ces figures de pierre, du fait de leur arrivée jugée tardive, Atherton et Kalous soutiennent la thèse contraire. Ils sont convaincus que les Manden sont issus du croisement d'une population aborigène plus ancienne et d'un élément mandingue plus récent. Selon eux, les *nomoli* sont l'œuvre d'un groupe aborigène connu des premiers visiteurs sous le nom de Sapes (et comprenant des peuples de la côte apparentés entre eux comme les Sherbro). Entre autres preuves à l'appui de leur thèse, ils mentionnent les *nomoli* représentant les grosses têtes à longues moustaches tombantes caractéristiques des Manden du Nord<sup>45</sup>.

En revanche, Person déduit de l'étude des traditions locales, des noms de lieux et des plus anciennes chroniques européennes que la zone où l'on retrouve les *nomoli* avait été autrefois entièrement occupée par des peuples du groupe linguistique ouest-atlantique<sup>46</sup>. Cependant, tous les indices dont nous disposons montrent que la date à laquelle il situe le déplacement des Manden vers leur localisation actuelle, plus au sud, c'est-à-dire il y a quatre siècles, est beaucoup trop récente. Il semble, par exemple, que sur les pentes boisées les plus reculées du bassin d'alimentation du Niger, les Kisi, malgré leur origine ethnique très mélangée, ont préservé non seulement leur langue, mais une grande partie de leurs traditions culturelles, y compris celle de la sculpture sur pierre, qui se maintient encore de nos jours sous une forme moins raffinée. Les découvertes archéologiques récentes en Sierra Leone, qui montrent une culture utilisant le métal, possédant une tradition de

45. J. H. Atherton et M. Kalous, 1970, p.307.

46. Y. Person, 1972.

poterie originale et répandue dans toute la région entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, permettent également de supposer certaines parentés entre cette culture du fer et la tradition *nomoli*.

En se fondant sur les ressemblances de styles, Atherton et Kalous affirment que les premiers *nomoli* ont dû être des imitations de figurines d'argile du Soudan occidental. Selon eux, la tradition des *nomoli* serait venue du Soudan occidental à la même date que la première apparition de certaines poteries caractéristiques, ainsi que du fer à Kamabai — c'est-à-dire entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. S'il est parfaitement possible que les pierres sculptées aient été exécutées au début de l'âge du fer, ces auteurs n'apportent aucune preuve que la connaissance de cette technique ait été un apport du Soudan occidental au nord. En fait, ils paraissent ne tenir aucun compte du fait que des bois sculptés très semblables aux objets de pierre (et non pas de figurines d'argile) ont été trouvés dans la région, et que l'on peut avoir acquis la connaissance de la sculpture sur pierre en travaillant d'abord le bois. L'idée d'un apport extérieur apparaît également très douteuse du fait, entre autres, que cette tradition porte uniquement sur le travail de la pierre et non de l'argile et que les sculptures présentent une très grande variété de styles. En tout état de cause, si cette tradition est issue du travail de l'argile, il semble pour le moins curieux qu'aucune figurine d'argile (terre cuite) n'ait été découverte sur les mêmes sites, alors que les populations locales utilisaient l'argile pour la poterie.

Allison fait remarquer que la majorité des sculptures sont taillées dans le mica ou la stéatite, un nombre moindre dans le schiste et l'amphibolite, et quelques-une dans des roches dures comme le granit, la dolérite et le grès<sup>48</sup>. Vu le nombre considérable de ces sculptures, il paraît raisonnable de supposer qu'elles étaient habituellement exécutées sur place ou le plus près possible des sources de matières premières. L'abondance des vestiges, leur très large distribution, l'utilisation de la pierre et du bois, et non de l'argile, et la grande diversité des styles, tout indique qu'il s'agit d'une tradition endogène plutôt que d'une tradition importée de l'étranger, qui a prospéré sous ces diverses formes, essentiellement en fonction des pressions et des différences culturelles et écologiques locales. Si les premiers *nomoli* avaient été faits à l'imitation des figurines d'argile du Soudan occidental, comme le soutiennent Atherton et Kalous, il est très surprenant que les habitants de la forêt n'aient jamais tenté de façonner eux-mêmes ces objets en argile, ce qui aurait été, à tous les égards, plus facile et du moins possible, étant donné qu'ils disposaient d'argile et s'en servaient pour faire des pots. Il est également surprenant que ces peuples, si doués dans l'imitation d'autrui, qui, non seulement ont appris si vite, mais ont vite traduit la leçon nouvellement apprise dans plusieurs idiomes et matériaux locaux, aient été pourtant incapables de découvrir par eux-mêmes les possibilités offertes par ces matières premières existant en abondance, mais aient dû attendre l'arrivée d'une ou deux figurines d'argile

47. J. H. Atherton et M. Kalous, 1970, p. 312.

48. P. Allison, 1968, p. 37.

pour voir s'ouvrir la boîte de Pandore. Dans l'état actuel des connaissances, non seulement il est plus logique d'admettre que les *nomoli* ont été, dans une grande mesure, une création indépendante d'un peuple qui vivait dans la région depuis très longtemps, mais il faut envisager sérieusement la possibilité que cet art ou tradition technique ait été exporté vers le nord à partir du sud. En fait, ce n'est peut-être pas par hasard que la tradition de la sculpture sur pierre se retrouve dans diverses autres parties de la région guinéenne, comme les Esie en pays yoruba et les Akwanshi chez les Ekoi de la région de la Cross River.

De même, la datation contredit l'idée selon laquelle la technique des *nomoli* serait venue de la zone soudanaise par le moyen indirect de la terre cuite. Lors des fouilles archéologiques de Jenné-Jeno, dans le delta intérieur du Niger, une statuette de terre cuite a été découverte sur un site archéologique bien connu et daté entre 1000 et 1300<sup>49</sup>. Si cette date marque le début de cette tradition artistique dans la région, elle est beaucoup plus tardive que celle du début de la tradition des *nomoli* en Sierra Leone, qui est située par recoupement entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle.

La grande majorité des sculptures de tous types représentent des formes humaines mâles, bien que les parties génitales soient rarement représentées. Un *nomoli* type mesure généralement de six à huit pouces de haut, et un *pomda* de trois à six pouces, bien que quelques spécimens de plus de douze pouces de haut aient été retrouvés dans tous les secteurs de la région. Les *pomtan* sont habituellement de forme cylindrique et se composent pour l'essentiel d'un cylindre surmonté d'une tête sphérique sans traits marqués, ce qui a inévitablement conduit à les décrire comme des objets phalliques.

A partir de cette forme stylisée et simplifiée, les sculptures ont évolué vers une représentation complète du corps humain. A l'imitation des Akwanshi beaucoup plus grands de la Cross River, les traits du visage sont gravés sur la tête et des bras en bas-relief sont ajoutés au corps<sup>50</sup>. Quelques stylisations de corps féminins aux formes protubérantes apparaissent également. Enfin, nous trouvons des formes humaines des deux sexes bien sculptées, mais les mâles restent plus nombreux. Elles font preuve d'un raffinement extrême dans le détail des coiffures, de l'arrangement des cheveux, des parures de perles et des cicatrices ornementales. Les statuettes masculines sont souvent barbues et certaines ont des nez recourbés, les dents découvertes et un bâton ou une arme dans les mains. Préservant la forme cylindrique caractéristique des *pomtan*, nous trouvons quelques groupes dans lesquels un grand personnage central est entouré d'une série de silhouettes plus petites. Ces statues et ces groupes plus élaborés apparaissent rarement dans les collections rassemblées chez les Kisi de Guinée et sont probablement tous originaires du pays des Kisi du Sud en Sierra Leone et du pays kono qui a des frontières communes avec les Kisi et les Manden.

La croyance populaire dans la région est que ces sculptures sont d'origine divine, bien que les anciens Kisi admettent qu'elles ont été exécutées par

49. R. J. McIntosh et S. K. McIntosh, 1979, p. 51-53.

50. Voir le chapitre 17 ci-dessus.

leurs ancêtres à une époque très lointaine et sont toujours la manifestation de quelque ancêtre. En revanche, il est caractéristique que chez les Manden les *nomoli* soient associés aux anciens possesseurs de la terre, et non à leurs propres ancêtres. Ceux qui sont découverts sont placés sur un autel au milieu des champs, où leur présence garantit une bonne récolte de riz, comme le veut la croyance.

En fait, les données linguistiques semblent suggérer que, depuis deux mille cinq cents ans environ, le sud de la Sierra Leone, le nord du Libéria et une partie de la Guinée voisine ont été occupés par des peuples de langue mel, dont l'expansion s'est probablement faite au détriment de peuples de langue kwa. Vers la même époque, les langues manden s'étendaient et se différenciaient à partir d'un foyer situé dans la région de la frontière entre le Libéria et la Guinée. Une des branches des ancêtres des Manden dont sont issus les Kono-Vaï, les Koranko, les Malinke et autres, a essaimé vers le nord et a fini par se répandre largement au Soudan. Pour finir, la branche kono-vaï est descendue vers le sud-ouest, séparant les Kisi et les Gola des autres peuples de langue mel. Par la suite, à une date très récente, un autre groupe manden, déjà intériorément divisé, s'est dirigé vers le nord-ouest, coupant les Kisi des Gola, s'ils ne l'étaient pas déjà, et franchissant la barrière établie par les Kono-Vaï. Cette poussée vers le nord-ouest des Manden (connus sous le nom de Manden-Loko) fut ensuite rompue par l'expansion vers l'est des peuples de langue temne au nord de la région<sup>51</sup>. Hill a émis l'hypothèse que l'apparition de la tradition archéologique sefadu-tankoro serait associée à l'expansion vers le sud-ouest des Kono-Vaï<sup>52</sup>. Mais cette hypothèse néglige une importante question: pourquoi une expansion linguistique, celle des Kono-Vaï, serait-elle visible, alors qu'une autre, parfaitement similaire, celle des Manden-Loka, ne l'est pas?

Il existe peu de données permettant d'établir une liaison directe entre le mouvement vers la côte des Vaï (du nord-ouest du Libéria qui parlent une langue manden du nord) et celui des Ligbi vers l'est de la Côte d'Ivoire, malgré les ressemblances linguistiques. Il est plus probable que les Vaï ont pénétré dans la Sierra Leone actuelle en compagnie des Kono. Les traditions selon lesquelles les Kono auraient été laissés en arrière semblent prêter à confusion: il est plus vraisemblable que les Kono, les Vaï et les groupes parlant la langue dama aujourd'hui disparue aient formé une bande continue de l'est de la Sierra Leone à la mer, séparant les Gola et les Kisi des autres peuples de langue mel. Plus tard (peut-être avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle), cette bande doit avoir été coupée par le mouvement vers l'ouest des peuples manden du Sud-Ouest.

La « migration » des Vaï n'a pas nécessairement pris la forme d'un exode massif ou d'une conquête. Il s'agissait plus probablement de l'ouverture progressive de voies de commerce, quelques marchands de langue manden du Nord étant installés sur la côte et un plus grand nombre transportant du sel, du poisson séché et d'autres denrées de la côte à la boucle du Niger. Bien que

51. P. E. H. Hair, 1968a, 1968b, 1974.

52. M. H. Hill, 1972, p. 1-2.

ces voies commerciales aient finalement été plus ou moins interrompues, la langue vaï s'est maintenue près de la côte du fait de son importance pour le commerce et des liens avec les Manden qui n'avaient jamais été totalement rompus.

Convaincu également que le sel et le poisson jouaient un rôle prédominant dans le commerce à grande distance bien avant l'arrivée des Européens, Hill en déduit que: l'expansion des Manden dans la zone forestière, puis jusqu'à la côte, était liée à l'ouverture de routes commerciales; ces routes commerciales elles-mêmes étaient liées à l'accroissement de la population dans la zone concernée (et réciproquement?); l'accroissement de la population fournissait la base nécessaire à la mise en place de systèmes politiques plus complexes, adaptés à une population foncièrement tributaire du commerce extérieur et probablement conçus sur le modèle de ceux du Soudan occidental; le prestige de la langue manden, langue des marchands ou des souverains — ou des deux à la fois — a contribué à l'effacement d'une ou plusieurs langues mel, probablement préexistantes, devant une forme ancienne de la langue kono-dama-vaï<sup>53</sup>.

Selon de récents travaux de recherche, les Manden du Nord ne sont pas arrivés soudainement dans les régions forestières, mais progressivement et par petits groupes, ni aussi récemment qu'on le croyait auparavant. On reconnaît également le rôle du commerce à longue distance, qui a stimulé les grandes transformations sociopolitiques, de même que l'influence probablement exercée par les agents de ce commerce — autrement dit les Vaï. On admet désormais la possibilité d'une arrivée des Vaï en Sierra Leone plusieurs siècles avant la date de 1455 avancée par Y. Person<sup>54</sup>. Les données linguistiques proposent, à cet égard, quelques indications intéressantes.

Jones indique que les Kono et les Vaï semblent avoir emprunté certains mots aux langues manden du Sud-Ouest (par exemple, les termes désignant le poisson, la volaille, le canoé, le campêche, le coton et le fer), dont quelques-uns se retrouvent dans les langues mel et manden du Sud-Ouest, mais pas dans le manden (comme court, variole) et un au moins n'existe qu'en kisi (éléphant). Ces emprunts pourraient avoir une signification culturelle — ils impliqueraient alors que le développement de la civilisation kono-vaï a été un processus très lent bénéficiant d'apports venus de diverses directions à différentes époques<sup>55</sup>.

De ce point de vue, l'image donnée par Person du mouvement ayant amené les Vaï et les Kono dans leur pays actuel, celle d'une simple incursion rapide remontant au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas tout à fait convaincante, car des processus historiques qui ont duré des siècles ou des décennies ne peuvent guère être ramenés à une seule bataille ou à l'action d'un chef unique; de même, l'ouverture de nouvelles voies commerciales se fait de façon progressive et non par une soudaine conquête militaire.

Ce qui nous intéresse davantage, ce sont les causes politiques et économiques ayant entraîné des mouvements prolongés pendant des siècles. Il

53. *Ibid.*

54. Y. Person, 1971.

55. A. Jones, 1981.

en est résulté une modification de la physionomie des populations par les intermariages, la transformation des structures sociales et l'extension ou la régression des langues. Bien des événements décrits par Person, y compris l'arrivée des Vaï, se sont probablement produits des siècles plus tôt et à un rythme beaucoup plus lent.

Selon Jones, le nombre d'utilisateurs de la langue vaï a été accru par les intermariages dans la population autochtone, non seulement les groupes de langue mel, mais aussi ceux de langue dio qui, d'après les sources du XIX<sup>e</sup> siècle, occupaient autrefois une zone beaucoup plus vaste sur la côte. Les Vaï cessaient ainsi d'être considérés comme de parfaits étrangers<sup>56</sup>.

Les traditions qui parlent de migrations, de conquête et d'expansion territoriale s'éclaircissent si nous les traduisons en termes de voies commerciales (parfois peut-être ouvertes et défendues par des actions militaires). Outre un petit noyau de Vaï sur la côte, on trouvait probablement un grand nombre de gens parlant le vaï ou une langue apparentée, qui parcouraient les couloirs reliant le pays manden à la côte. Il existait peut-être quelques établissements formant des « nœuds » le long de ces couloirs; mais il est peu probable qu'ils aient été établis sur des territoires étendus.

En ce qui concerne les champs de recherche de nature à fournir de nouveaux indices sur les origines des Vaï, Jones remarque à juste titre que si d'autres sources écrites des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont découvertes, il est peu probable qu'elles nous apportent beaucoup d'éléments nouveaux sur le sujet. Il pense que les traductions orales pourraient être utiles, par exemple celles de l'est de la Sierra Leone et du nord-ouest du Libéria. Il met à part le facteur kamara comme méritant des recherches plus approfondies; et sur un plan plus général, il remarque à juste titre qu'il serait utile de savoir dans quelle mesure l'utilisation de noms manden par des groupes non manden est répandue dans certaines zones. A cela est associée la nécessité de travaux socio-anthropologiques, qui pourraient indiquer dans quelle mesure les Vaï ont conservé les caractéristiques des Manden dans le domaine social et culturel.

Jusqu'à présent, il n'y a guère eu de recherches archéologiques dans la zone vaï. Si les données fournies par Hill sur l'apport d'une poterie originale et d'un nouveau mode d'implantation des villages au nord de la zone vaï sont confirmées<sup>57</sup> cette découverte risque d'avoir des répercussions sur les théories concernant l'origine des Vaï, bien qu'il soit dangereux de tracer des

56. *Ibid.*, p. 162. Jones fait également remarquer qu'on n'a jamais expliqué de façon satisfaisante pourquoi les langues manden du Nord sont si souvent utilisées pour le commerce, encore que cela puisse être lié à leur simplicité grammaticale. Mais ce qu'il convient de souligner, c'est que le vaï a été adopté comme langue du commerce et que cela a d'importantes incidences sur le plan historique. Jones fait observer que l'adoption du vaï comme langue du commerce semble impliquer l'existence d'un marché pour les biens proposés par les groupes parlant cette langue. Il se peut que les non-Vaï aient été disposés à accepter le vaï comme *lingua franca* parce qu'il représentait pour eux une civilisation « supérieure ». Peut-être le vaï n'avait-il pas d'aussi fortes connotations ethniques que d'autres langues. Il est même concevable que la diffusion du vaï ait été favorisée par celle des maladies apportées par les groupes parlant cette langue, hypothèse qui a été avancée dans le cas de l'expansion bantou. Mais il n'y a pour l'instant guère de donnée qui permette de vérifier cette hypothèse.

57. M. H. Hill, 1972, p. 1-2.



frontières en se fondant sur un simple style de poterie. Les sites de certaines implantations sur la côte sont indiqués sur les cartes du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et une investigation mériterait d'être faite, ne serait-ce que pour déterminer approximativement leur étendue. Davantage de travail doit être fait sur les *nomoli*, et il est essentiel de recueillir des données sur les premières utilisations du fer dans la région.

Cependant, une des principales contributions doit venir des linguistes. Au cours des quinze dernières années, de nombreux progrès ont été faits dans la classification des langues dans cette région en « groupes » ou « branches ». Il est à espérer que les chercheurs s'attacheront maintenant à combler les lacunes entre ces groupes et à découvrir les points communs entre certaines langues relevant de groupes différents. Tant que ce travail n'aura pas été fait, il sera impossible de définir exactement la « différence » entre le manden, par exemple, et le vaï ou le krim. Les mots d'emprunt présentent un champ particulièrement prometteur pour des recherches ultérieures. La comparaison des dialectes qui composent le manden, le vaï, le krim et le gola serait aussi révélatrice. Enfin, il serait peut-être également possible de proposer une explication linguistique à la discordance apparente entre la répartition actuelle des groupes de langue mel et des noms de rivières commençant par *Ma*.

Il apparaît donc qu'il y a eu très tôt des contacts entre les peuples de la forêt du Soudan et de Guinée, ce qui a entraîné une certaine migration de peuples soudanais tels que les Soninke et les Manden vers le sud et l'est et leur pénétration dans certaines parties des basses plaines forestières. Il est cependant très douteux qu'ils se soient déplacés en nombre suffisant pour supplanter les populations indigènes. En fait, dans le cas le plus fréquent, les indigènes n'étaient pas de simples pêcheurs ou chasseurs-cueilleurs kwa, comme on l'a souvent supposé. Il n'est pas vrai non plus que les indigènes et les immigrants soient restés habituellement dans un état de stagnation culturelle ou même de décadence, du fait de l'isolement et des conditions écologiques défavorables, comme le laisse entendre Murdock<sup>58</sup>. L'analyse historique révèle plutôt une interaction dynamique permanente entre les groupes habitant la région, entraînant une évolution régionale originale.

Il existait un certain rapport entre la souche ethnique, l'affiliation linguistique et le type culturel, mais il n'était pas nécessairement aussi étroit ni aussi régulier que le soutiennent certains auteurs. Des peuples côtiers répartis sur une aire géographique très étendue, tels que les Wolof, les Serer, les Dioula, les Nalu, les Temne, les Kisi et les Gola, et parlant des langues appartenant au sous-groupe ouest-atlantique, pourraient être les derniers représentants des anciens habitants de la région, mais ils ne constituent pas une culture forestière « ancienne et primitive » d'une souche nègre originale qui aurait occupé toute l'Afrique occidentale aux temps préhistoriques. Les peuples de langue kwa du sud-est du Libéria et de l'ouest de la Côte d'Ivoire n'étaient pas non plus les plus primitifs de ces groupes. En fait, l'ensemble des données archéologiques et autres dont nous disposons actuellement montre d'une

58. G. P. Murdock, 1959, p. 70-71 ; p. 259-260.

manière concluante que ces peuples connaissaient une agriculture intensive, de grandes monarchies centralisées, des corporations d'artisans et des classes héréditaires, des organisations militaires, des réseaux commerciaux et des marchés, bien avant les premières intrusions et influences soudanaises, et certainement entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

Les données archéologiques et ethnologiques semblent également étayer l'hypothèse d'une interaction dynamique entre divers groupes qui sont entrés en contact à divers moments, et non celle qui fait de l'apparition de caractéristiques importantes, comme le travail du fer et l'organisation étatique, le résultat de l'emprise culturelle du Soudan. Ces données indiquent que, sur la côte de l'Atlantique ouest, le riz était une plante plus importante et plus intensément cultivée que le coton, le millet ou le sorgho, auxquels les partisans de la prépondérance du Soudan semblent attacher une importance injustifiée et qui peuvent avoir été introduits par des immigrants venus du Nord ou lors de contacts avec le Nord.

Le sud du Libéria et l'ouest de la Côte d'Ivoire semblent marqués par une nette coupure entre ces traditions agricoles. Le fleuve Bandama, qui sépare les peuples baule et kru, est également la limite la plus septentrionale de la culture intensive de l'igname. Quand les ignames apparaissent parmi les plantes cultivées au nord de cette frontière, on signale que leur récolte se fait sans le rituel élaboré qui l'accompagne chez les Agni et les autres peuples de langue kwa implantés plus au sud.

Si au nord de la rivière Saint-Paul et à l'est, le long de la lisière de la zone forestière, le riz reste une culture de base et fait l'objet d'une culture intensive par tous les peuples de la région ouest-atlantique centrale, d'importantes plantes autochtones du Soudan, telles que le millet, le coton et le sorgho ont à peine dépassé la frontière entre la Guinée et le Libéria à l'ouest, ou les pays temne, manden, koranko et kono en Sierra Leone. Dans la province nord-ouest du Libéria, ces cultures ne sont pas pratiquées par les De, les Gola et les Kpelle de l'Ouest, sauf dans les endroits où des groupes manden se sont établis à une date relativement récente, ou dans lesquels on sait que leur influence s'est exercée pendant de longues périodes. Ces conditions existent dans un étroit couloir le long de la rivière Saint-Paul, jusqu'à la ville actuelle de Boporo à l'ouest, ainsi que dans les groupes de Kisi, de Loma et de Gio dont les territoires s'étendent très loin à l'intérieur des hautes plaines de Guinée.

## Conclusion

L'état actuel des connaissances sur l'histoire de la région de la Guinée supérieure, au cours de la période dont traite le présent volume, peut être jugé insatisfaisant. Ce que nous venons de présenter ci-dessus n'est autre qu'une tentative provisoire de rassembler et d'analyser les données fournies par les travaux de recherche archéologique et linguistique qui ont été entrepris jusqu'à présent dans cette région. Cependant, nos connaissances comportent

encore davantage de lacunes que d'éléments incontestables, et nous nous trouvons surtout en présence d'hypothèses qui méritent une corroboration plus poussée. Cette situation appelle une stratégie plus systématique en matière de recherche, qui serait fondée sur la collaboration de spécialistes de domaines divers. Il importe également d'adopter une approche nouvelle et sans idées préconçues qui nous permettrait d'étudier l'histoire des peuples de la Guinée supérieure selon une optique qui ne les présenterait pas seulement comme les sujets d'une influence extérieure, qu'elle soit venue du nord ou, plus tard, du sud, mais comme les participants actifs à un processus historique.

# La corne de l'Afrique

*Tekle-Tsadik Mekouria*

Si l'on voulait dessiner une carte de l'Éthiopie au VII<sup>e</sup> siècle, ses contours seraient indécis. On y placerait les noms de villes et de pays, peu nombreux, que mentionne Cosmas Indicopleustès dans sa *Topographie chrétienne* composée vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage livre des informations de première main sur des régions voisines du Nil, de la mer Rouge et de l'océan Indien. Il y est indiqué, par exemple, que « d'Axum [...] jusqu'au pays de l'encens qui est nommé Barbarie et qui, longeant l'océan, se trouve non pas proche, mais loin de Sasu, ultime contrée des Éthiopiens, il y a quarante journées, plus ou moins »<sup>1</sup>.

Cosmas parle également de marchands par centaines qui sillonnent ce pays, négociant le bétail, le sel et le fer, sans doute aussi des produits de l'artisanat byzantin, contre des « pépites d'or ». Les aromates, encens et casse notamment, sont également objets de ce trafic. Le roi des Axumites exerce son contrôle sur une grande partie de ce commerce « par l'intermédiaire du gouverneur d'Agaw », précise l'auteur alexandrin, marchand de profession lui-même. Les deux grandes villes sont alors Axum et son port Adoulis. Il n'y a pas lieu de considérer que la situation générale est fondamentalement différente au VII<sup>e</sup> siècle. Ayant atteint son apogée au siècle précédent, le royaume d'Axum n'a sans doute rien perdu de sa puissance, même si pour cette époque les renseignements directs font défaut. Certes les menaces vont s'accumuler et le déclin rapidement s'amorcer. Cependant, au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, un calife de la dynastie umayyade fait représenter les quatre rois du monde

1. Cosmas Indicopleustès, 1968, p. 361-362.

sur les murs de son palais, à Kuṣayr ʿAmra, en Jordanie. Ce sont les souverains d'Espagne wisigothique, de Byzance, de Perse et d'Axum. Ce témoignage en marque l'importance. Il est vrai qu'il prétend les avoir vaincus<sup>2</sup>.

## Le déclin du royaume d'Axum

Apparu dans la lumière historique dès le début du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sinon à la fin du I<sup>er</sup> siècle, par une indication du *Périple de la mer Érythrée*, le royaume d'Axum connaît une période particulièrement prestigieuse sous le règne d'Ezana au IV<sup>e</sup> siècle. Sa fortune lui vient de l'élevage et de l'agriculture mais le négoce, dont l'ivoire est un article remarquable, y tient une place de premier plan. Par son port d'Adoulis et la mer Rouge, le royaume entretient des échanges commerciaux avec le monde méditerranéen et plusieurs contrées de l'océan Indien. Ces échanges contribuent grandement au développement économique du pays et provoquent, par les activités diverses qu'ils entraînent, la création de villes. Celles-ci, ainsi que l'observe F. Anfray, sont essentiellement des villes-marchés<sup>3</sup>. Et il suggère de considérer comme telles plusieurs sites antiques dont les vestiges, enfouis dans le sol, parsèment le haut plateau du Tigré et de l'Érythrée : Axum, Henzat, Haghero-Deragoueh, Degoum, Etch-Mare, Tokonda, Aratou et d'autres encore. Ces villes que l'archéologie découvre peu à peu étaient des agglomérations étendues, denses, aux habitations juxtaposées.

Dès le III<sup>e</sup> siècle, les nécessités du commerce favorisent la création d'un monnayage qui révèle les noms de quelque vingt rois pour toute la période axumite, dont la plupart, de Endybis à Hataza, seraient autrement inconnus.

Les inscriptions apprennent des événements de conséquence historique comme la destruction de Méroé et des interventions guerrières en Arabie du Sud au temps du roi Ezana (appelé dans le texte traditionnel Abraha, qui signifie « illuminé ») dont la titulature gravée dans les monuments indique qu'il est « roi d'Axum, de Himyar, de Kasou, de Saba, de Ḥabasha, de Raydan et Salhin, des Tsiamo et des Bēdja »<sup>4</sup>.

Dès cette époque, le christianisme devient la religion prépondérante. L'œuvre d'évangélisation, entreprise par l'évêque Frumentius — Abba Salama, Kessate Berhan de la tradition éthiopienne —, est continuée au V<sup>e</sup> siècle par des moines venus de l'empire byzantin.

Au VI<sup>e</sup> siècle, les échanges commerciaux ne connaissent pas de ralentissement. Au contraire. Les sites de cette époque sont nombreux, notamment en bordure du plateau érythréen. La poterie qui a été mise au jour à Matara est abondante. Elle compte beaucoup d'amphores d'importation méditerranéenne. Le fait est d'ailleurs attesté par Cosmas Indicopleustès qui décrit les

2. U. Monneret de Villard, 1948, p. 175-180 ; P. K. Hitti, 1956, p. 272.

3. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 14, p. 394.

4. E. Littman, 1913, p. 4-35.

activités du port d'Adoulis, « la ville des Éthiopiens [...] là où nous faisons commerce nous autres, marchands d'Alexandrie et d'Ela ». Il signale que des éléphants se trouvent en multitude en Éthiopie : « ce sont des éléphants ayant de grandes défenses ; de l'Éthiopie on expédie ces défenses par bateaux dans l'Inde, en Perse, au pays des Himyarites et en Romanie », qui veut dire Empire romain (Byzance).

Durant son séjour à Adoulis, Cosmas constate les préparatifs de l'expédition que Kaleb entreprend en Arabie du Sud, qui restera sous domination éthiopienne pendant de nombreuses années<sup>5</sup>. La fin du siècle voit l'effondrement de la culture himyarite. Les Sassanides de la Perse prennent le contrôle de la péninsule arabique et entrent en lutte avec les Byzantins pour la mainmise sur le négoce en mer Rouge<sup>6</sup>. Cet événement prive Axum de quelques-uns de ses débouchés.

La situation s'est également modifiée au nord-ouest du royaume que le texte local appelle « Soba-Noba ». Les Alodia, les Muḡurra et les Nobadia ont formé des États christianisés avec lesquels on peut penser cependant qu'Axum n'était pas sans entretenir des liens.

On peut considérer qu'avec le début du VII<sup>e</sup> siècle un tournant est pris pour le royaume d'Axum. Une page d'histoire de la puissance axumite se clôt. Un autre âge, celui de la décadence, va s'ouvrir pour lequel la documentation se raréfie. Ce n'est pas à dire qu'elle manque totalement. Les villes axumites poursuivent, pendant une période indéterminée encore, leur existence. L'archéologie permet de s'en rendre compte. Les monnaies trouvées dans les sites, à Axum, à Matara et à Adoulis, font connaître le nom des rois qui vont exercer le pouvoir durant le VII<sup>e</sup> siècle et sans doute une partie du VIII<sup>e</sup> siècle : Ella-Gabaz, Anaeb, Armah, Yathlia, Za Ya-Abiyo, La Madhen, Wazena, Ghersem et Hataza. Leur buste, sur leurs monnaies, est entouré de légendes en guèze (la langue liturgique jusqu'à aujourd'hui). La croix chrétienne en frappe le revers (voir fig. 19.4).

Ella-Gabaz et Armah sont mentionnés dans les chroniques byzantines et arabes. Selon al-Ṭabarī, Ella-Gabaz est le grand-père d'Armah. Les monnaies de ce dernier sont nombreuses dans les sites archéologiques. Il y est représenté assis sur un siège d'apparat<sup>7</sup>.

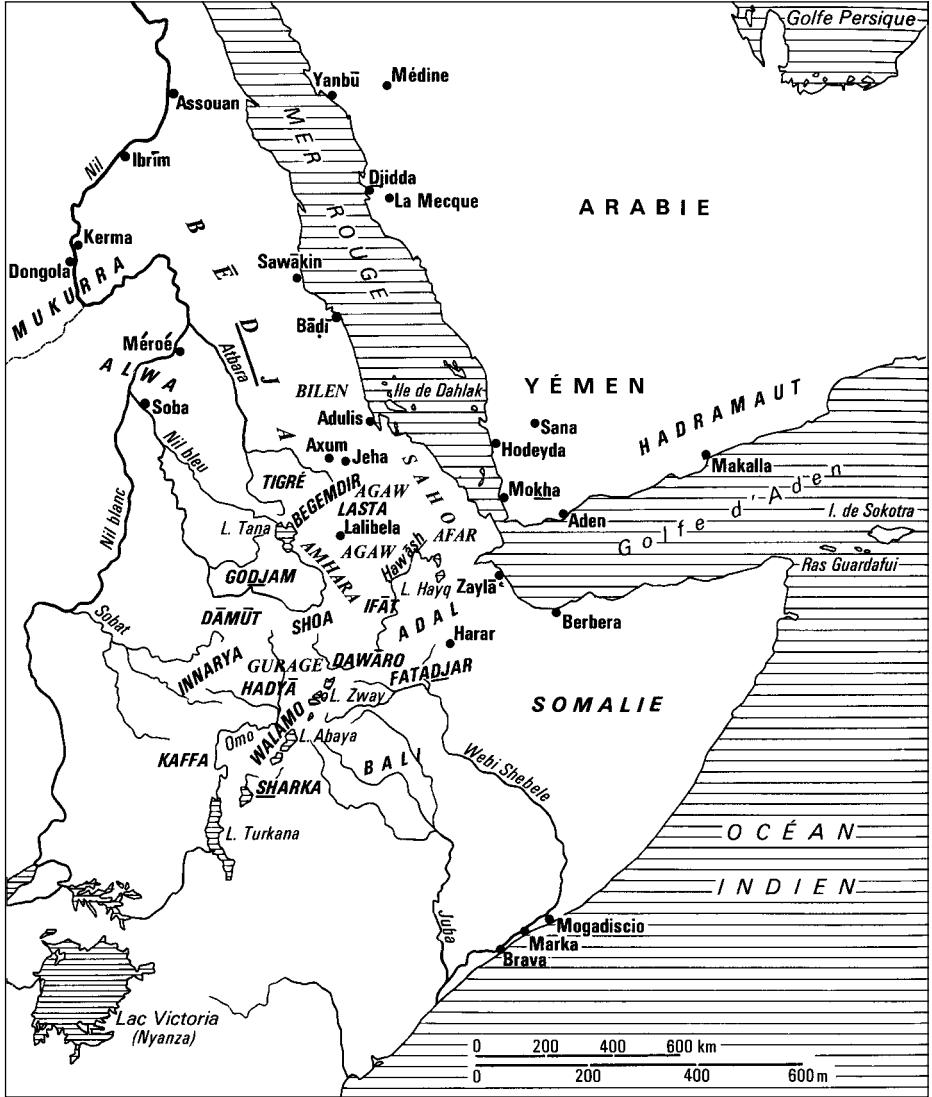
Sous le règne du roi Armah (ou plus probablement celui de son père, Ella-Tsaham), aux alentours de 615, un fait significatif se produit : des compagnons de Muḡammad, menacés dans leur vie, trouvent refuge à la cour d'Axum où ils reçoivent un accueil favorable. « Si vous allez en Abyssinie, vous y trouverez un roi sous lequel nul n'est persécuté. C'est un pays de justice où Dieu vous donnera le soulagement de vos misères », leur avait dit le Prophète. Lorsque les chefs de La Mecque, ennemis du Prophète, demandèrent que les fugitifs leur soient rendus, le roi refusa de satisfaire leur exigence, considérant que la religion de ses hôtes n'était pas sans

5. Cosmas Indicopleustes, 1968, p.368-370.

6. Voir N. V. Pigulevskaya, 1969.

7. C. Conti Rossini, 1928, vol. 1, p.205-210.

L'AFRIQUE DU VII<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE



19.1. La Corne de l'Afrique.  
[Source: I. Hrbek.]



19.2. Intérieur de l'église de Tcherqos (Saint Cyriacus) à Agowo, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne.  
[Source: Ministère de la culture d'Éthiopie.]



similitude avec la foi chrétienne qu'il observait. Et aussi la loi d'hospitalité s'imposait<sup>8</sup>.

Le VII<sup>e</sup> siècle marque la naissance et le développement de l'Islam. Autour de Muḥammad va se forger l'unité arabe. Progressivement, l'Islam développe ses conquêtes sur les bords de la mer Rouge. Les bonnes dispositions des premiers musulmans à l'égard du royaume axumite ne se maintiennent qu'un temps assez court. Les incidents se multiplient en mer. La côte arabe est l'objet d'incursions axumites qui provoquent la réplique des musulmans. Au VIII<sup>e</sup> siècle, ceux-ci occupent les îles Dahlak, qui faisaient partie de l'empire d'Axum. Des tombes y ont été découvertes avec des inscriptions gravées d'épithètes en écriture koufique. L'une de ces inscriptions est celle de Mubārak, le fondateur de la dynastie, qui établit sa domination sur l'archipel au XI<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

D'après les indications archéologiques, il y a lieu de penser qu'Adoulis, le port axumite, fut détruit vers le VIII<sup>e</sup> siècle, et que les activités commerciales contrôlées jusque-là par le roi d'Axum furent anéanties. Mais sur les faits qui se déroulèrent à l'intérieur du pays, l'histoire est muette, ou quasiment. Elle ne peut qu'enregistrer un affaiblissement du pouvoir royal qui, étrangement, retrouva quelque temps un regain de force si l'on se reporte aux dires de deux historiens arabes.

Al-Ya'qūbī au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle parle d'un souverain chrétien qui gouverne un vaste pays dont la capitale est Ka'bar (ou Ku'bar)<sup>10</sup>. Au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, al-Mas'ūdī renchérit sur la description de son devancier: « La capitale de l'Abyssinie est nommée Ku'bar. C'est une ville considérable et le siège du royaume du Nadjāshī. Le pays a beaucoup de villes et des territoires étendus allant jusqu'à la mer de l'Abyssinie. Lui appartient la plaine côtière, en face du Yémen, où se trouvent beaucoup de cités telles que Zaylā', Dahlak et Nāṣī', dans lesquelles vivent des musulmans tributaires des Abyssins<sup>11</sup>. » La localisation de Ku'bar, la capitale royale, demeure énigmatique<sup>12</sup>.

## Les Bēdja

L'un des facteurs qui contribuèrent à l'abaissement du royaume d'Axum à partir du VII<sup>e</sup> siècle et à son effacement au cours du VIII<sup>e</sup> fut certainement l'invasion des régions septentrionales de l'Éthiopie par les Bēdja dont la « force d'expansion », selon l'expression de l'historien Conti Rossini, fut, à cette époque, considérable. Un des plus puissants des groupes Bēdja, les Zanāfidj, envahit le plateau érythréen par la vallée du Barḳa.

8. *Ibid.*, p. 262; voir également le chapitre 26 ci-dessous.

9. L'inscription indique qu'il mourut le 11 Dhu l-hidja 486/3 décembre 1093. Voir B. Malmusi, 1985; G. Oman, 1974a et b; S. Tedeschi, 1969.

10. Al-Ya'qūbī, 1883, p. 219.

11. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 34.

12. C. Conti Rossini (1928, vol. 1, p. 51) a identifié Ku'bar avec Axum, voyant dans le nom arabe une corruption. Mais il est probable qu'en ce temps, Axum en tant que capitale n'existait plus.

Au cours des périodes précédentes, le peuple des Bēdja s'était organisé en plusieurs « royaumes » occupant alors une vaste région d'Axum à la haute Égypte. Avec les Blemmyes des auteurs latins, ces Bēdja formaient un même ensemble ethnique. Si les Blemmyes sont bien connus à partir du III<sup>e</sup> siècle, la première mention des Bēdja (ou Bega) apparaît également dans une inscription de ce même siècle émanant d'un roi d'Axum, copiée au VI<sup>e</sup> siècle par Cosmas. Leur combativité se manifesta particulièrement sous le règne d'Ezana, au IV<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs inscriptions en guèze, sudarabique factice et grec, constituent des bulletins de campagne contre ces populations turbulentes. D'ailleurs, dans sa titulature, le souverain axumite ne s'affirme-t-il pas, entre autres, roi des Bēdja ?

Cette occupation du nord de l'Éthiopie par les Bēdja (d'où le nom actuel de Beguemder, terre de Bēdja) est certes le reflet d'un certain étiolement du pouvoir d'Axum, mais la pression que les Bēdja exercèrent dès lors accentuera le déclin de la puissance axumite.

Pour la période du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, les seules sources concernant les Bēdja sont les auteurs arabes, en premier lieu al-Ya'qūbī (mort en 284/897), puis Ibn Ḥawqal et al-Uswānī. Ces auteurs apportent beaucoup de renseignements sur la situation ethnique dans le nord de l'Éthiopie et entre le Nil et la mer Rouge. A cause des difficultés de la graphie arabe qui permet des lectures variées, la plupart des ethnonymes et toponymes restent énigmatiques, malgré les efforts de plusieurs savants qui n'ont pu identifier qu'un nombre restreint de ces noms<sup>13</sup>.

A partir de la région proche du Nil, al-Ya'qūbī énumère et indique la localisation de cinq « royaumes » Bēdja, allant du Nil vers la mer et ensuite vers le sud. Le premier royaume le plus approché au pays musulman d'Assouan est Naḳīs, qui est habité par plusieurs peuples, dont les noms cités ne sont pas encore déchiffrés. Ces peuples voisinaient avec le deuxième royaume, Baḳlīn (ou Taffīn) dans le Sahel érythréen, le plateau de Rora et la moyenne vallée du fleuve Barakat. A l'est des Baḳlīn étaient les Bāzīn, dont il est à noter que les descendants sont probablement aujourd'hui les Kunama appelés Bazen par leurs voisins. Le royaume des Djārīn allait de Bādī (Massawa) jusqu'au territoire des Baḳlīn vers les Barakat. Un dernier groupe est constitué par les Ḳata'a, allant de Bādī à Faykūn (ou Fankūn). Ces Ḳata'a étaient chrétiens et se trouvaient dans la mouvance du Naḍjāshī. Les marchands arabes pratiquaient leur négoce parmi ces gens et graduellement favorisaient leur conversion à l'islam<sup>14</sup>.

Il est surprenant de ne trouver dans les rapports arabes aucune mention des Tigrāi, qui ont habité à ce moment la région de l'Érythrée. Mais il est bien possible que le peuple nommé al-Zanāfidj, mentionné par al-Ya'qūbī et Ibn Sulaym al-Uswānī parmi les groupes Bēdja, soit en réalité les Tigrāi, comme cela a été démontré par A. Zaborski<sup>15</sup>.

13. Voir J. H. Kramers, 1954; A. Zaborski, 1965, 1970, 1971.

14. Al-Ya'qūbī, 1883, p. 217-219.

15. A. Zaborski, 1971, p. 118 et suiv. Les al-Zanāfidj appelaient leur dieu Akzabhīr, un mot sémitique, tandis que les Bēdja parlaient une langue kushitique.

En Érythrée et dans le Tigré du Nord, des traditions gardent encore le souvenir de ces peuples anciens sous l'appellation légendaire de Rom et de Balaw (quelquefois Belew Kelew, principalement dans le Chimezana). Des noms de lieux également rappellent leur passage. Celui des Belew notamment qui, il y a cinq à six siècles, étendaient leur suprématie jusque dans la région du littoral. Aujourd'hui, les Beni 'Amer, qui nomadisent dans les contrées du Nord érythréen et du Soudan, sont les descendants des anciens Bēdja<sup>16</sup>.

Sous la pression de ces groupes Bēdja belliqueux, les rois et les notables axumites désertèrent Axum pour des régions méridionales, à l'abri des dangers causés par les envahisseurs. Au surplus, dans l'ancienne zone de puissance axumite, la vie périclitait.

Au début du VII<sup>e</sup> siècle, on l'a dit, la situation politique aux bords de la mer Rouge est changée quasiment du tout au tout. L'Empire byzantin, menacé lui-même par les conquêtes perses, enregistre un retrait. Les Perses sont de plus en plus présents. Ils établissent des points d'appui sur la rive africaine. Aujourd'hui encore peu étudiés archéologiquement, des sites occupent divers emplacements où se conserve le souvenir des Fur. Et l'Éthiopie était l'alliée de Byzance dont la puissance était battue en brèche. Peu à peu, les Arabes vont refouler les Byzantins. En Égypte, ils remportent des succès complets. En Éthiopie, les successeurs d'Armah sont relégués dans l'isolement. Une sorte de nuit s'abat sur le pays que ne pénètrent plus que de faibles lueurs historiques. Pour cette époque des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, aucune inscription n'est connue. On ne peut faire état que d'une seule inscription gravée assez maladroitement sur la base d'un trône à Axum. Elle est écrite en guèze (*ge'ez*) et semble tardive. Il y est question d'un certain *Ḥaḍānī* Dan'el (prétendant au trône?) qui se rebelle contre son souverain: il interdit au roi l'accès de sa ville. Ce texte renseigne peu sur les événements de l'époque, sinon qu'un notable se révolte, ce qui marque peut-être un certain relâchement du pouvoir traditionnel<sup>17</sup>.

## Au seuil du II<sup>e</sup> millénaire

Dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, un grave événement affecta la vie du pays. Il est rapporté à la fois par deux sources arabes, l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie*, et le récit du géographe bien connu Ibn Ḥawqal.

Dans l'*Histoire des patriarches*, il est question d'une reine des Banū al-Hamwiya, originaire du Sud, qui a saccagé la région axumite et détruit les églises. Elle a pourchassé le roi qui fait appel au patriarche copte, Cosmas, par l'intermédiaire du roi nubien, Djirdjīs (George), lui demandant l'envoi d'un métropolitain<sup>18</sup>. Comme on le sait, le siège épiscopal d'Axum était occupé

16. C. Conti Rossini, 1928, chap. 12; E. Cerulli, 1971, p. 42-53.

17. Voir Y. M. Kobishchanov, 1962.

18. J. Perruchon, 1894, p. 78-93.

depuis le IV<sup>e</sup> siècle par un dignitaire ecclésiastique copte d'Alexandrie; au V<sup>e</sup> siècle, l'Éthiopie adopta la doctrine monophysite, se ralliant à la liturgie égyptienne<sup>19</sup>.

Vers la même époque, Ibn Hawkal écrit sur les événements en Éthiopie: « En ce qui concerne le pays des Abyssins, depuis de nombreuses années il est gouverné par une femme: celle-ci a tué le roi des Abyssins qui était connu sous le titre de *Ḥaḍānī*. Jusqu'à ce jour elle domine en toute indépendance son propre pays et les alentours du territoire du *Ḥaḍānī*, dans le sud de l'Abyssinie. C'est une vaste contrée, sans limites déterminées, rendue difficile d'accès par les déserts et les solitudes. »

Ailleurs, Ibn Hawkal, qui a écrit son œuvre vers 367/977, précise que cette reine avait pris le pouvoir trente ans auparavant<sup>20</sup>.

Le roi malheureux, chassé du pouvoir et réfugié dans le Shoa, région difficilement accessible, attribue son échec à la colère divine provoquée par le renvoi d'un évêque, comme le montre un passage de la lettre qu'il adresse au roi nubien *Djirdjīs* II, au moment où Abba Philotheos (Filatewos, 979-1003) est patriarche d'Alexandrie. Le roi écrit notamment: « En renvoyant Abba Petros (Pierre) dûment élu, en acceptant Minas l'usurpateur, les rois qui nous ont précédés ont violé la loi [...]. A cause de cela, Dieu se fâcha contre nous [...]. Nos ennemis se sont soulevés et ont amené beaucoup d'entre nous en captivité. Ils ont brûlé le pays et détruit nos églises [...] nous sommes devenus errants [...]. Le ciel arrête de pleuvoir et la terre ne nous donne plus ses fruits [...]. Actuellement nous sommes comme des brebis abandonnées et sans gardien<sup>21</sup>. »

À la suite de l'intervention probable du roi *Djirdjīs* de Nubie, le patriarche nomma un certain Abba Daniel évêque d'Axum. Mais, avant que ce dernier rejoigne son poste, le roi qui, autour de 970-980, luttait encore contre la reine implacable, meurt<sup>22</sup>.

Au sujet de cette reine, les textes sont contradictoires. Les uns la donnent pour reine des Falasha (Juifs éthiopiens), fille du chef Gédéon. D'autres affirment qu'elle est une petite-fille du roi Wodem-Asfere; d'autres, enfin, prétendent qu'elle est la fille du dernier roi axumite, Delnaad, connue sous le nom de Mesobe-Work<sup>23</sup>.

L'église éthiopienne conserve la mémoire de cette reine qu'elle appelle Goudite (la monstreuse) ou bien Esato (la brûlante), sans nous indiquer cependant son propre nom. De la même manière, le nom de l'auteur royal de la lettre n'est malheureusement pas précisé. Mais il pourrait bien s'agir de Delnaad, le dernier roi axumite.

19. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 16.

20. Ibn Hawkal, 1964, vol. I, p. 56 et 16.

21. Voir T. T. Mekouria, 1959, p. 334-336, Synaxaire pour la fête du 12 hadar/20 novembre.

22. D'après l'étude de E. Cerulli (1971, p. 258-269), l'envoi de la lettre du roi éthiopien au roi *Djirdjīs* de Nubie semble antérieur à 978.

23. Mesobe-Work signifie « panier doré », un panier richement travaillé et rond avec pied, fait en paille tressée, sur lequel on dépose les galettes de pain (*ingera*), plat national.

Conti Rossini a proposé de lire le mot *al-Hamwiya* dans le titre de la reine comme *al-Damūta*, ce qui pourrait indiquer la région de Damot — au sud et au sud-est du Nil Bleu — comme le pays de son origine<sup>24</sup>. On peut interpréter ces événements comme une réaction des peuples de l'intérieur de l'Éthiopie contre l'expansion des rois axumites chrétiens au sud du pays.

Les traditions éthiopiennes pour cette période obscure possèdent des listes royales. La *Chronique du règne de l'empereur Menelik*, rédigée au début du XX<sup>e</sup> siècle par un dignitaire de l'Église, le Neboure-Id Guèbrè Sellasié, en résume l'essentiel: « [...] Kaleb [...] fut un bon roi. Il engendra Gabra Meskal, sous le règne duquel Yared composa le *Degoua*<sup>25</sup>. Ce fut lui qui fonda Debre-Damo, domaine de notre père Abuna Aregawi. Gabra Meskal engendra Kostentinos, qui engendra Wesen-Segued, qui engendra Fere-Senay, qui engendra Aderaz, qui engendra Akale-Wedem, qui engendra Guerma-Asfere, qui engendra Zergaz, qui engendra Degna Mikael [...] qui engendra Bahr-Ikla, qui engendra Gum, qui engendra Asguamgum, qui engendra Letem, qui engendra Telatem, qui engendra Ode-Gosh, qui engendra Aizour. Ce dernier ne régna qu'une demi-journée et mourut. Et si l'on demande les circonstances de sa mort, les voici. Le jour où il commença à régner, il dit: " N'empêchez pas mes gens d'approcher. Qu'ils viennent, qu'ils regardent mon visage, qu'ils me saluent ! " Aussi fut-il assiégé par tant de personnes que, foulé aux pieds, il mourut [...]. Aizour engendra Dedem, qui engendra Wedem-Asfere, qui régna jusqu'à l'âge de cent-cinquante ans et engendra Armah, qui engendra Denaguej, qui engendra Delnaad<sup>26</sup>. »

Ce tableau des successions royales à partir du VI<sup>e</sup> siècle est évidemment apocryphe. Il a été composé à une date tardive. Quelque réalité peut cependant s'y cacher<sup>27</sup>.

D'autres traditions rapportent que le dernier roi, Delnaad, se serait réfugié dans un pays du sud. Il aurait été à l'origine, aux alentours du IX<sup>e</sup> siècle, de la fondation du monastère de Saint-Étienne (Stifanos) au lac Hayq, près duquel d'ailleurs il aurait construit sa résidence. Un récit, sans doute légendaire, mais qui peut être le reflet d'événements importants, veut que sa fille ait épousé un prince du Bugena, cette région proche du Lasta où va se former, au XII<sup>e</sup> siècle, une dynastie nouvelle<sup>28</sup>.

Ce peuple du Lasta qui va jouer un rôle dans l'histoire de l'Éthiopie appartient à la vieille population des Agaw, qui occupait le sud-ouest du pays depuis des siècles. Cosmas Indicopleustès, dans sa *Topographie chrétienne*, mentionne un gouverneur des Agaw au VI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

24. C. Conti Rossini, 1928, vol. 1, p. 286.

25. Antiphonaire pour tous les jours de fête de l'année.

26. Guèbrè Sellasié, 1930, p. 16-20.

27. C. Conti Rossini, 1909.

28. Selon une tradition, l'installation de cette nouvelle dynastie daterait du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle.

29. Cosmas Indicopleustes, 1968, p. 360-361.

Il se peut que la fuite du dernier roi d'Axum et la légende de sa fille Mesobe-Work qui épouse Mera Tekle Haymanot, premier roi de la nouvelle dynastie zagoue, selon les listes traditionnelles, soient la traduction imagée d'un épisode qui se fait jour. En tout cas, après le temps glorieux de l'époque axumite, cette nouvelle dynastie supplante l'ancienne et légitime dynastie de la famille ezanienne et s'établit dans le centre de l'Éthiopie.

La nouvelle dynastie, après tant de dévastations, en s'installant dans les provinces centrales, tout en conservant nombre de traditions et des cultures axumites, allait se donner un cadre politique propre. L'apogée de ce nouveau règne se situera aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, illustrée par les grands rois de la dynastie zagoue, dont le plus célèbre est Lalibela.

## Littérature

L'origine de la littérature éthiopienne est biblique et chrétienne. Les milieux ecclésiastiques lui ont donné dès le début ses caractéristiques essentielles. Depuis le IV<sup>e</sup> siècle, la langue guèze domine à la cour comme dans l'Église. C'est avec elle que les traductions occupent une grande place dans cette littérature.

Les premiers ouvrages furent des traductions de la Bible exécutées dans les monastères qui furent créés à partir de la fin du V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Elles se poursuivirent au cours des siècles suivants. Ces ouvrages furent traduits du grec principalement. Le Nouveau Testament a été traduit, d'après le texte approuvé par le patriarche d'Antioche, par des ecclésiastiques syriens monophysites réfugiés aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles en Éthiopie, où ils ont beaucoup contribué à la diffusion du christianisme (fig. 19.3).

En ce qui concerne l'Ancien Testament, en-dehors des livres canoniques définitivement reconnus par le Concile de Trente, les Éthiopiens ont traduit plusieurs textes bibliques considérés par d'autres Églises comme apocryphes. Parmi eux il faut mentionner le *Livre de Hénoc*, le *Livre des Jubilés*, l'*Ascension d'Isaïe*, le *Pasteur Hermès* et l'*Apocalypse d'Esdra*. Il importe de noter que c'est seulement en langue guèze que ces livres apocryphes nous ont été conservés intégralement; en d'autres langues, on n'en possède que des fragments. C'est donc au cours de ces siècles obscurs que surgit une des contributions les plus importantes de l'Éthiopie à la littérature chrétienne.

On trouve également, dans la liste des traductions, des traités théologiques dont le *Qerillos*, d'après une compilation de saint Cyrille d'Alexandrie. Une autre œuvre qui a beaucoup contribué à la formation de l'esprit religieux du clergé éthiopien fut la traduction des *Règles de saint Pakhome*, fondateur du cénobisme oriental. A la même période appartient aussi la traduction, à partir du grec, du *Physiologos*, une collection de notices semi-légendaires sur les animaux, plantes et minéraux accompagnées de conclusions morales.

L'ensemble de ces textes fut, semble-t-il, traduit avant le VII<sup>e</sup> siècle, mais il est permis de penser que des versions en furent recopiées pendant la période qui nous occupe, car, durant ce temps, du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, le



19.3. *Évangélaire d'Abba Guerima, avec la figure de saint Marc (IX<sup>e</sup> siècle).*  
[Source : Ministère de la culture d'Éthiopie.]

christianisme ne cessa d'étendre son domaine, principalement, sinon exclusivement, par le biais de la vie monarchique qui est peut-être le phénomène le plus important de l'histoire de ces âges obscurs<sup>30</sup>.

Le fait que des ouvrages originaux ne nous sont pas parvenus de cette période ne signifie pas que ces siècles furent totalement dépourvus d'activité intellectuelle originale. Au contraire, c'est en ce temps-là que les fondements de la floraison littéraire du XIV<sup>e</sup> siècle auraient été posés. Parlant de cette floraison, E. Cerulli a justement remarqué : « La maturité artistique de ces écrits ne représente nullement une littérature en son commencement ; et la mesure des expressions présuppose une discipline qu'on ne peut pas acquérir vite sans une tradition longue<sup>31</sup>. »

## Architecture

Plusieurs traditions font remonter aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles l'établissement des premiers monastères dans le nord du pays. Les violents saccages que cette région a connus au long des siècles ont fait disparaître la plupart

30. I. Guidi, 1932, p.11-21.

31. E. Cerulli, 1956, p.35.

de ces constructions. Il en reste cependant des vestiges importants en quelques endroits<sup>32</sup>.

Aux origines de la vie monastique proprement dite on place les « neuf saints » (Teseatu Kidusan), dont la tradition indique qu'ils vinrent du monde byzantin. Ils s'établirent en des endroits peu accessibles de la région d'Axum. L'une de leurs plus anciennes fondations se situe à l'est d'Adowa, sur une haute plate-forme rocheuse des montagnes du Tigré. Elle est appelée Debre-Damo.

Une église, récemment restaurée, y fut établie dans des temps très anciens. Elle appartient au groupe très peu nombreux de celles qui ont été préservées des destructions. Les spécialistes la datent des alentours du X<sup>e</sup> siècle, mais selon la tradition, la première église aurait été construite, à Debre-Damo, à l'initiative du roi Gebra-Masqal, fils de Kaleb, au VI<sup>e</sup> siècle, à l'endroit choisi par Abba Za-Mikael Aragawi, l'un des neuf saints.

L'église qu'on voit aujourd'hui est un monument rectangulaire de 20 mètres de longueur et de 9,70 m de largeur. La technique de construction demeure fidèle à la tradition axumite d'architecture dans laquelle la pierre et le bois sont associés. Les portes et les fenêtres montrent les encadrements qu'on voit par exemple sur les stèles géantes d'Axum avec les têtes de poutres apparentes, ainsi que ces alternances de parties saillantes et parties rentrantes qui constituent une des caractéristiques de l'architecture axumite. Elle possède un étage et des galeries au-dessus des nefs latérales, ainsi que cette particularité décorative de premier plan : un plafond de bois à caissons ornés de motifs variés représentant des animaux et des dessins géométriques d'inspiration orientale à dater de la fin du I<sup>er</sup> millénaire. Divers objets ont été découverts à Debre-Damo. Ils attestent l'ancienneté de cet édifice<sup>33</sup>.

Si cette église fut le premier monument à révéler un aspect des édifices construits vers le X<sup>e</sup> siècle, elle n'est, à présent, pas la seule qui témoigne de l'art architectural de cette époque. Des recherches entreprises au cours des années 70 ont fait connaître d'autres églises dans le nord de l'Éthiopie, que des indications variées d'ordre archéologique permettent de rattacher à cet âge ancien en rapport avec le déclin axumite et l'apparition concomitante d'une période nouvelle qui voit le déplacement vers le sud du centre politique, le développement de la vie monastique et la formation d'une culture nouvelle. Ces églises dont nous ferons état ici comme témoignant de cet aspect particulier des choses sont celles de Zarema, d'Agowo et de Berakit<sup>34</sup>.

L'église de Zarema est une église de plan cruciforme, qui se trouve dans le village de Zarema, à l'est d'Atsbi, sur le plateau oriental du Tigré.

Cette église, dédiée à saint Georges (Kedus Ghiorghis), représente probablement une survivance des édifices à plan carré et à colonnades de l'époque axumite. Le décor sculpté des plafonds en bois, au-dessus des nefs latérales est d'un intérêt exceptionnel, à la fois par sa composition et par sa

32. C. Conti Rossini, 1928, p. 219-225.

33. D. Matthews et A. Mordini, 1959.

34. Pour la rédaction de ces paragraphes consacrés aux antiquités architecturales, j'ai utilisé largement les études de C. Lepage.





19.4. Monnaie du roi Armah, VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

[Source: Ministère de la culture d'Éthiopie.]

technique. Il convient de signaler aussi, car le fait est rare, la préservation dans cette église de beaux chapiteaux en bois finement sculptés, ornementés de croix et de palmettes. Selon C. Lepage, « cette ornementation sculptée dérive directement de l'art décoratif méditerranéen des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, notamment celui de l'Égypte copte. Nulle trace de l'art décoratif islamique n'y est décelable ». Tout en étant encore problématique, la date de l'église de Zarema-Ghiorghis semble « très haute » à l'auteur de l'étude à laquelle référence est faite ici. « Le IX<sup>e</sup> ou le X<sup>e</sup> siècle seraient tout à fait possibles<sup>35</sup>. »

35. C. Lepage, 1973.

L'église d'Agowo est une petite basilique de pierre et de bois construite contre une falaise, sous un auvent de roche, dans la région d'Atsbi, comme celle de Zarema. Les murs, à l'instar de la maçonnerie axumite, comportent des extrémités de rondins, et le plafond de la nef centrale, des caissons de bois qui cependant ne sont pas ornementés comme à Debre-Damo. Les salles du côté oriental sont également couvertes de plafonds à poutres obliques et à petits caissons d'une menuiserie originale. Les ouvertures dans les murs présentent les encadrements typiques de l'architecture axumite. Cette église porte le nom de Tcherqos (Cyriaque). Sa date probable est du XI<sup>e</sup> siècle pour ses parties les plus anciennes, car elle a été restaurée ultérieurement.

### Églises rupestres

Les églises de Debre-Damo, de Zarema-Ghiorghis et d'Agowo-Tcherqos, dont il a été question, sont des monuments construits. Le nord de l'Éthiopie, où le christianisme est enraciné profondément, possède un grand nombre d'églises rupestres. Elles offrent un intérêt considérable à plus d'un titre: leur origine se situe dans la période considérée ici; elles ont des attaches étroites avec l'architecture axumite et certaines d'entre elles montrent une exécution remarquable<sup>36</sup>.

Un groupe important de monuments se trouve dans la région du Guerealta, au nord de Makale. D'autres églises sont disséminées dans les districts voisins de Tembien, d'Amba Senayt et d'Atsbi. Ces églises reproduisent dans la roche la partie intérieure des églises construites: piliers, chapiteaux ainsi que les éléments de charpente. Le nombre des églises rupestres répertoriées dans ces régions se situe autour de cent vingt. Parmi les plus anciens de ces monuments rupestres sont les hypogées des Degum-Sellassié dans le Guerealta. La date la plus ancienne qui leur ait été donnée est le X<sup>e</sup> siècle. Certaines considérations d'ordre archéologique pourraient leur faire attribuer une date plus ancienne — de deux siècles environ. Ces trois hypogées sont taillés avec grand soin dans la roche. Ils sont parallèles. Une crypte est creusée en profondeur, à laquelle on accède par un escalier comme dans les grands tombeaux axumites, observés à Axum et à Matara notamment. A proximité, creusée également dans la roche, est une cuve baptismale d'une analogie frappante avec celle qui a été découverte par F. Anfray sur le site de Matara et datée du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Une fonction funéraire a été reconnue à ces hypogées rupestres. Il n'est pas sans intérêt d'observer que les ruines d'un établissement de l'époque axumite gisent à proximité.

A une vingtaine de kilomètres du site du Degum-Sellasié, se trouve l'église Maryam de Berakit, qui est située à environ une centaine de kilomètres au sud-est d'Axum et au nord-ouest du Guerealta. Il s'agit là d'un exemple remarquable de l'art rupestre éthiopien. Elle est creusée dans

36. Voir G. Gerster, 1968, 1970, 1974.

37. F. Anfray, 1974.

une éminence rocheuse, au milieu d'une vallée. Selon C. Lepage, qui lui a consacré une étude très détaillée, elle est la « version rupestre d'un type de petite basilique de caractère axumite très marqué », qui note également qu'il y a lieu de la comparer, dans sa forme, avec l'église construite de Debre-Damo<sup>38</sup>.

Il est certain que la parenté axumite est ce qui retient d'emblée l'attention en présence d'un monument de ce type. Il y a d'abord le voisinage géographique et l'existence même de vestiges axumites, puis dans l'ordre architectural plusieurs traits incitent à reconnaître des points communs avec la tradition axumite : l'exiguïté des proportions, le plan basilical caractéristique des petites églises des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles observées à Enda-Tcherqos près d'Axum, à Matara, à Tokonda et à Kohayto, ainsi que les plafonds horizontaux, les piliers et les chapiteaux. Ces particularités conduisent à attribuer à un monument tel que celui de Berakit une date proche de la période axumite.

### L'art ornemental

Dans plusieurs édifices anciens et notamment dans ceux dont il a été fait état dans ce chapitre, une ornementation sculptée était appliquée principalement au plafond, sur les chapiteaux et les arcs.

Dans l'église de Debre-Damo, des panneaux sculptés ornent encore aujourd'hui les caissons de bois, au plafond du vestibule. Ils représentent surtout des animaux : lions, antilopes, zébus, serpents, chameaux, éléphants, buffles, chèvres, ânes, girafes, léopards, ainsi que des animaux fantastiques, des motifs végétaux et géométriques. Le goût du décor se manifeste également sur les chapiteaux. La croix en est souvent le motif central entouré d'entrelacs et de palmettes. Les artistes de la haute époque connaissaient le répertoire de l'ornementation en usage dans les pays méditerranéens, notamment l'Égypte copte. Dans les églises de Zarema, de Debre-Damo et d'Agowo, des frises à encadrement carré, identique à celui des fenêtres, constituent un décor architectural, sculpté dans la pierre. L'église de Zarema-Ghiorghis est parmi les plus ornementées des anciens monuments du nord de l'Éthiopie.

Ces églises, dans leur état actuel, ne conservent pas de peintures murales. La question se pose de savoir si, dans l'Antiquité, des peintures ornaient les murs, comme ce sera le cas pour des monuments d'époque ultérieure — Beta-Maryam à Lalibela, par exemple. On n'en voit pas trace sur les murs des plus anciennes églises aujourd'hui connues. Il semble que l'exiguïté des parois ne laissait que peu d'espace pour un décor peint. Il n'est cependant pas impossible qu'il en ait existé. On possède le témoignage, rapporté par al-Ṭabarī, d'une femme de l'entourage de Muḥammad, à Axum, au VII<sup>e</sup> siècle, qui de retour à Médine se souvenait avec admiration des « merveilles peintes sur les murs » de la cathédrale. Mais aucun document ni même aucun vestige ne subsiste de la haute époque.

38. C. Lepage, 1972.

En ce qui concerne les manuscrits, on sait que plusieurs livres anciens ont été traduits du grec et du syriaque à partir du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> siècle. Ces manuscrits étaient-ils ornés de peintures? Il est difficile de donner une réponse à cette question, car nul ouvrage apparemment n'a résisté à l'action destructrice du temps et, à l'occasion, des hommes; exception faite cependant de deux beaux évangélistes conservés au vieux monastère d'Abba-Garima, près d'Adowa, dans le Tigré. Les peintures qui ornent certaines pages de ces ouvrages montrent une certaine parenté avec l'art byzantin de Syrie. Une étude leur a été consacrée par J. Leroy, qui leur attribue comme date le XI<sup>e</sup> siècle.

Sans doute ces anciens manuscrits continuaient-ils une tradition dont on retrouvera peut-être un jour le témoignage concret dans une église perdue des montagnes du nord de l'Éthiopie<sup>39</sup>.

39. J. Leroy, 1968; D. Matthews et A. Mordini, 1959; D. R. Buxton, 1971.

## Relations de l'Éthiopie avec le monde musulman

*Enrico Cerulli*

Les relations qui ont existé de tous temps entre les peuples vivant sur les deux rives de la mer Rouge, à savoir les Arabes et les Éthiopiens, ont pris un tour nouveau avec l'essor de l'Islam, puisqu'il s'agissait désormais de relations entre chrétiens et musulmans.

Les traditions conservées dans les biographies du prophète Muḥammad mentionnent divers épisodes concernant ces premiers contacts entre l'Islam naissant et l'Éthiopie :

La lettre adressée par Muḥammad au négus (en arabe *nadjāshī*) pour l'exhorter à se convertir à la nouvelle religion, en s'appuyant sur le passage du Coran (IV, 169) qui invite « le peuple du livre » (*ahl al-Kitāb*) à reconsidérer la personne du Christ à la lumière des enseignements de l'Islam<sup>1</sup>.

La mission en Éthiopie de ʿAmr ibn al-ʿAṣ, qui allait devenir par la suite musulman et conquérir l'Égypte. Alors qu'il était encore « païen », il fut envoyé par l'oligarchie de La Mecque auprès du négus pour s'opposer à la progression de l'Islam, mais il se convertit lui-même à la religion musulmane.

L'émigration en Éthiopie de Djaʿfar ibn Abī Ṭālib, cousin de Muḥammad et frère du futur calife ʿAlī ibn Ṭālib, qui se rendit à la cour du négus avec d'autres musulmans pour échapper à l'hostilité des Kurayshites. Selon certaines traditions, il parvint à convertir le négus; pour éviter lui-même de s'aliéner ses sujets chrétiens, ce dernier eut recours à un stratagème :

1. V. Vacca, 1923-1925.

il cacha sur son sein le texte du passage du Coran cité plus haut, et ainsi fit semblant de prêter serment selon la foi chrétienne.

Cet acte *Dja'far* inspira peut-être plus tard divers princes et chefs d'Éthiopie et de Somalie, lorsqu'ils prétendirent être les descendants de membres de la famille d'Abū Ṭālib, comme nous le verrons plus loin.

Un autre ensemble de traditions des débuts de l'islam se rapporte à Bilāl, l'esclave croyant d'origine éthiopienne. Bilāl fut affranchi par Abū Bakr (le futur premier calife) et, d'après la tradition, fut le second converti à l'islam de sexe masculin. En effet, la première personne convertie à l'islam avait été une femme, *Khadija*, épouse du prophète Muḥammad, le premier homme étant précisément Abū Bakr. Fidèle disciple du Prophète, Bilāl fut nommé par lui *mu'adhhdhin* et se vit confier la tâche d'appeler les fidèles à la mosquée pour la prière; il conserva ses fonctions jusqu'au califat de 'Umar, époque à laquelle il se rendit avec les troupes musulmanes en Syrie, où il mourut et où il fut enterré.

De nombreuses autres traditions mentionnent généralement Bilāl l'Éthiopien et la prédilection que lui marquait le Prophète comme à tous ceux de sa race; ainsi, il est dit: « celui qui introduit dans sa maison un homme ou une femme d'Éthiopie y introduit la bénédiction de Dieu ».

Cette affection pour les Éthiopiens inspira également plusieurs petits ouvrages de la littérature arabe<sup>2</sup>. Il y eut d'abord celui d'Ibn al-Djawzī (mort en 596/1200), pompeusement intitulé *Illumination des ténèbres sur les vertus des Noirs et des Éthiopiens* (*Tanwīr al-ghabash fī faḍl al-Sūdān wa l-Ḥabash*). L'érudit égyptien al-Suyūṭī (mort en 911/1505) écrivit son *Ascension des Éthiopiens* (*Raf' shā'n al-Hubshān*), traité qu'il résuma ultérieurement dans un autre ouvrage intitulé *Fleurs des trônes sur l'histoire des Éthiopiens* (*Azhār al-ʿurūsh fī akhbār al-Hubūsh*). Autre ouvrage du même type, *La broderie colorée sur les qualités des Éthiopiens* (*Al-Ṭirāz al-mankūsh fī mahāsīn al-Hubūsh*)<sup>3</sup> écrit en 991/1583 par Muḥammad ibn 'Abd al-Bākī al-Bukhārī al-Makkī.

La tradition s'instaura d'insérer dans ces ouvrages un ou plusieurs chapitres sur les mots éthiopiens qui sont censés figurer dans la révélation, c'est-à-dire dans le Coran, ainsi que dans les *ḥadīth* (recueils traditionnels des actes et des paroles du Prophète). Certains des mots cités ne sont pas éthiopiens, mais d'une origine qui resta inconnue des auteurs arabes. D'autres, en revanche, qui étaient couramment employés en Arabie au début du VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sont bien d'origine éthiopienne (guèze)<sup>4</sup>.

Dans certains cas, un mot authentiquement arabe prenait un sens religieux particulier sous l'influence du terme éthiopien apparenté. Les observations linguistiques des auteurs arabes présentent un intérêt pour l'histoire

2. B. Lewis, 1971, p. 37.

3. Traduit en allemand par M. Weisweiler, 1924.

4. Voir A. Jeffery, 1938. On trouve dans le Coran les mots suivants: *mishkat*, de l'éthiopien *maskot* [fenêtre]; *kiflain*, duel du mot éthiopien *kefl* [portion, partie]; *burhān* [preuve incontestable], en éthiopien, lumière, illumination; *tābūt*, mot éthiopien signifiant arche d'alliance, coffre; *kawāriyyūn*, en éthiopien, disciples, apôtres; *maṣḥaf*, en éthiopien, copie, livre; *mā'ida* [table, table du Seigneur]; *malak* [ange], etc. Le mot *sana* attribué à Bilāl est aussi éthiopien (*sannay*, beau), ainsi que le mot *minbar*, qui signifiait chaire (*manbar* en éthiopien).

des langues éthiopiennes; ainsi, le dicton « Le *sīn* de Bilāl est un *shīn* avec Dieu » fixe la date limite avant laquelle s'est produit le passage du *ch* au *s* dans la prononciation de l'éthiopien, puisqu'il est déjà cité par Ibn Sa'd, qui écrivait en l'an 230/844-845<sup>5</sup>.

## L'établissement des musulmans dans les îles Dahlak

Les relations entre le jeune État musulman et l'Éthiopie n'avaient pas toujours été amicales. Déjà, du vivant de Muḥammad, une flotte éthiopienne avait attaqué le port arabe de *Shu'ayba* et, quelques années plus tard, le calife 'Umar avait été forcé d'envoyer quatre navires et deux cents hommes combattre « les Éthiopiens qui ont commis de nombreux crimes contre les musulmans d'Arabie »<sup>6</sup>, mais cette expédition contre les Axumites ne semble pas avoir donné de grands résultats.

Tout au long du VII<sup>e</sup> siècle, les Éthiopiens restèrent les maîtres incontestés de la mer Rouge, et les musulmans ne parvinrent à renverser ce rapport de force que progressivement. En 702, les Éthiopiens attaquèrent une dernière fois *Hidjāz*, tandis que leur flotte occupait pendant un certain temps *Djidda*, provoquant la panique à La Mecque. On ne sait pas très bien si ces attaques étaient le fait des forces régulières axumites ou des pirates éthiopiens. Quoi qu'il en soit, cette dernière attaque provoqua des représailles de la part des Arabes, qui occupèrent et détruisirent *Adoulis*<sup>7</sup> et s'établirent dans les îles Dahlak, face à *Adoulis*, dans le golfe de *Masāwa*. Ces îles commandaient le commerce maritime de l'Éthiopie: *Adoulis* était en effet, pour la navigation de l'époque, une escale sur la route des Indes, et ce commerce constituait l'une des principales ressources de l'État d'*Axum*, de même que la route des caravanes de la vallée du Nil, qui faisait également d'*Adoulis* le débouché des marchandises en provenance de Nubie. A partir de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, il n'est plus fait mention d'aucune expédition navale éthiopienne, ni, au reste, d'une quelconque activité maritime en général. Il semble que les Arabes aient anéanti la flotte éthiopienne, qui ne fera plus parler d'elle avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

Pendant tous ces siècles, les musulmans exercèrent un contrôle absolu sur le commerce de la mer Rouge, contribuant par là à isoler davantage l'Éthiopie.

L'occupation des îles Dahlak eut lieu au début de l'ère umayyade, et ces îles furent également utilisées comme lieu d'exil politique. Nous en trouvons des preuves dès le règne du calife *Sulaymān* (96/715-99/717), sous lequel le poète arabe *al-Aḥwas* fut déporté aux îles Dahlak pour avoir écrit certains vers satiriques<sup>8</sup>.

5. Ibn Sa'd, 1905-1928, vol. 3, p. 165-170.

6. *Al-Ṭabaṛī*, 1879-1901, vol. I, p. 1 889.

7. R. Paribeni, 1908.

8. Voir K. Petráček, 1960. Il est intéressant de noter que, plus près de nous, le gouvernement fasciste italien a utilisé l'île *Nokra* pour exiler des prisonniers politiques.

Par la suite, sous les Abbasides, les îles Dahlak allaient offrir une base sûre aux pèlerins en route vers les lieux saints, à une époque où la mer Rouge était infestée de pirates.

Une principauté musulmane indépendante fut établie dans les îles Dahlak au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Cet État allait jouer un rôle des plus importants dans l'histoire économique de l'Éthiopie, ainsi que dans la propagation de l'Islam dans cette région<sup>9</sup>. Il reprit à son compte les activités commerciales traditionnelles d'Adoulis et maintint des relations florissantes avec l'Éthiopie chrétienne<sup>10</sup>.

L'un des documents judéo-arabes de l'époque fatimide, trouvés à la Geniza du Caire, atteste l'activité commerciale du sultanat de Dahlak. Ce document indique qu'un négociant originaire de Tripolitaine (et dénommé al-Lebdī, c'est-à-dire natif de Leptis Magna) s'est arrêté à Dahlak pour ses affaires alors qu'il voyageait d'Égypte en Inde, à une date antérieure à l'année 490/1097.

Sur la durée du sultanat des îles Dahlak, ainsi que sur le niveau de culture islamique de ses habitants, nous disposons d'une riche documentation consistant en plus de deux cents inscriptions arabes découvertes dans l'île principale, Dahlak Kabīr, et qui se trouve aujourd'hui dispersée entre différents musées (Modène, Trévise, Bar-le-Duc, Le Caire et Asmara).

La plus ancienne de ces inscriptions remonte à l'an 299/911 et la plus récente porte la date de 946/1539. Elles sont rédigées dans un arabe grammaticalement correct et contiennent de nombreuses citations du Coran, suivant les formules utilisées à l'époque dans les pays musulmans voisins<sup>11</sup>. Ces inscriptions nous permettent également de reconstituer en partie la généalogie et la liste des sultans de Dahlak, principalement à compter du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Outre ces documents qui témoignent de la présence permanente des Arabes, il ne faut pas négliger la tradition largement répandue le long de la côte africaine, du golfe de Masāwa jusqu'au golfe de Djibouti. Cette tradition attribue aux « Furs » (Persans) la construction d'ouvrages, en général de vastes citernes destinées à recueillir l'eau, dont on peut encore voir des vestiges à Dahlak Kabīr et à Adal. Elle prouve peut-être la présence de commerçants ou de comptoirs commerciaux persans sur la côte africaine, ou bien elle atteste le fait que les souverains des deux rives de la mer Rouge employaient des ingénieurs persans pour ces constructions, les Persans étant réputés dans le monde musulman pour leurs installations de stockage et de distribution des eaux. Trois inscriptions de Dahlak font état de personnages, morts dans ces îles, dont la *nišba* (désignation indiquant l'origine) et al-Ḳaysī, du nom de la *ḳabīla* arabe de Ḳays, qui, après Sīrāf, le fameux centre de commerce, exerça son hégémonie sur la navigation du golfe Persique au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

9. Voir le chapitre 3 ci-dessus.

10. Al-Ya'qūbī, 1883, p. 219.

11. En ce qui concerne ces inscriptions, voir B. Malmusi, 1895; G. Oman, 1974*b* (où l'on trouvera une bibliographie complète mise à jour).

12. Voir R. Basset, 1893; G. Wiet, 1953; S. Tedeschi, 1969.

13. G. Puglisi, 1969; 1953.



## Les États musulmans d'Éthiopie méridionale

La côte africaine de la mer Rouge conserva, dans le cadre du nouveau système économique islamique, le rôle qu'elle jouait traditionnellement dans le commerce maritime des Indes. Mais les marchands musulmans ne tardèrent pas, bien entendu, à quitter la côte pour pénétrer dans les régions avoisinantes d'Éthiopie à la recherche de marchandises pour leur négoce. C'est ainsi que nous avons des preuves qu'il existait dans le Nord un centre de commerce musulman situé sur le territoire même du royaume d'Axum, à Endertā, en bordure de la région du Tigré, près de la rivière Mareb. La présence de musulmans est attestée par un ensemble d'inscriptions arabes qui sont datées de l'an 391/1001 à l'an 549/1154, dates qui correspondent, on peut le constater, à la période de l'apogée du sultanat des îles Dahlak, avec lequel ce centre de commerce avait certainement des relations<sup>14</sup>.

Mais si, au nord, l'État chrétien d'Axum empêchait l'Islam de prendre plus d'extension, il en allait différemment dans le sud de l'Éthiopie. Là aussi, venu de la mer, l'Islam suivit la route naturelle qui va du golfe de Djibouti aux régions les plus riches du sud et de l'ouest du plateau éthiopien, en passant par la dépression de la vallée de l'Hawāsh. La progression de l'Islam se fit donc une fois de plus par les routes commerciales; et aujourd'hui encore *naggadie*, qui en amharique veut dire « marchand », signifie « musulman » dans la langue des Galla d'Éthiopie méridionale<sup>15</sup>.

Divers peuples d'Éthiopie méridionale, en remontant de la côte de la mer Rouge et du golfe d'Aden jusqu'au Nil Bleu, furent ainsi convertis à l'islam. C'est de cette façon que se constituèrent divers sultanats musulmans, des gouvernements locaux se transformant sans doute en États islamiques. Dans ces sultanats dominait une aristocratie héréditaire qui était, ou prétendait être, d'origine arabe, tandis que la masse du peuple était éthiopienne et appartenait probablement à la famille kushite des Sidama. Au cours de la période de leur histoire qui est attestée par des documents, ces sultanats, bien que souvent en guerre les uns contre les autres, étaient dominés par l'un d'entre eux qui imposait aux autres son autorité; d'autre part, ils entretenaient des relations, généralement assez peu amicales, avec l'État éthiopien chrétien qui, ainsi que nous le verrons, devait encore se rapprocher d'eux au cours de son mouvement d'expansion.

Le premier de ces sultanats fut celui de Dāmūt, qui, ainsi que le relate le grand historien arabe Ibn K̄haldūn, soumit à sa domination tout le territoire qui s'étendait jusqu'à Ifāt (c'est-à-dire la région comprise entre le Shoa actuel et la plaine côtière de Dancalia). Il est difficile de localiser ce sultanat avec précision car « Dāmūt » est aujourd'hui le nom d'une région qui s'étend au nord du Nil Bleu et au sud du Godjam; on connaît cependant en Afrique orientale d'autres cas où des populations contraintes de se déplacer ont emporté le nom de leur ancien pays dans leur nouveau territoire et l'ont

14. C. Pansera, 1945; M. Schneider, 1967, 1969.

15. Voir chapitre 3 ci-dessus.

donné à leur nouvel asile. Quoi qu'il en soit, le Dāmūt a dû être un territoire du sud-ouest de l'Éthiopie, situé dans le secteur le plus proche du Nil Bleu.

Ibn K̄haldūn raconte comme le Dāmūt fut attaqué et conquis par le négus d'Éthiopie chrétienne et comment une race appelée les Walasma<sup>c</sup> y vivait et émigra ensuite vers l'est pour s'installer à Ifāt où elle créa un autre sultanat<sup>16</sup>.

Nous disposons d'un plus grand nombre de documents sur le sultanat de Shoa qui devait à son tour imposer sa domination sur l'Éthiopie méridionale musulmane. Le sultanat englobait au moins la zone orientale du Shoa actuel. Il était gouverné par une dynastie de sultans qui se déclaraient des Makhzūmī parce que, disaient-ils, ils descendaient de la célèbre *ḳabīla* des Banū Makhzūm de La Mecque, à laquelle appartenait K̄hālīd ibn al-Walīd, le premier conquérant musulman de la Syrie. Les noms des sultans conservés dans le document précité attestent l'usage d'une langue éthiopienne du groupe sémitique, encore qu'elle diffère de celles qui sont parvenues jusqu'à nous. Mais il faut aussi tenir compte de l'hypothèse selon laquelle le *Répertoire chronologique* ne conserverait que les « noms de règne » officiels, cependant que les sultans pourraient avoir eu un nom personnel musulman, comme cela était récemment le cas chez les populations musulmanes d'Éthiopie occidentale (le sultan de Genina, connu en 1928 sous le nom oromo [galla] d'Abba Djifar, signifiant « seigneur du coursier pommelé », portait le nom musulman de Muḥammad ibn Dā'ūd).

D'après le document mentionné plus haut, la dynastie des Makhzūmī régna sur le Shoa au moins à partir de l'an 283/896-897; ses souverains se succédèrent pendant quatre siècles jusqu'en 684/1285, date à laquelle le dernier sultan et sa famille furent déposés et assassinés par le sultan d'Ifāt<sup>17</sup>.

Parmi les noms des sultans makhzūmī qui sont venus jusqu'à nous, il faut en noter certains qui semblent caractéristiques: Girāmgaz'ī (« seigneurs terrifiants »), qui régna de 660/1262 à 662/1263, date à laquelle il abdiqua en faveur de son frère Dil-gāmis. Ce nom de Dil-gāmis, qui était celui de son successeur, peut s'interpréter comme « buffle victorieux » ou « buffle dans la victoire », d'après un type de nom royal qui est également attesté en Éthiopie chrétienne<sup>18</sup>. Le nom du sultan Ḥarb-ar'ad signifie « terreur des lances », ce qui est également un type de nom royal courant en Éthiopie chrétienne: il suffit de mentionner le négus Sayfa Ar'ad dont le nom signifie « terreur des épées ». Harbar'ad régnait sur le Shoa musulman en 502/1108.

Il faut également souligner le fait que, d'après le document déjà cité, il semble que dans le sultanat de Shoa les femmes aient eu une certaine importance dans l'exercice du pouvoir politique, ce qui est plus conforme à la tradition éthiopienne qu'à la situation existant officiellement dans les autres pays musulmans. C'est ainsi que le *Répertoire chronologique* du Shoa commence par indiquer les dates d'une reine, puis celle du mariage de deux sultans. Le second de ces mariages, celui du sultan Dil-mārrah, avec

16. Ibn K̄haldūn, 1925-1926, vol. 2, p. 108.

17. Voir E. Cerulli, 1941.

18. Dil-gāmis régna de 662/1263 à 668/1269.

la fille du sultan d'Ifāt, en 669/1271, représente une tentative d'alliance par mariage, à l'époque où l'Ifāt avait une attitude de plus en plus menaçante à l'égard du Shoa.

L'histoire du Shoa telle qu'elle apparaît d'après le *Répertoire chronologique* fut une succession de luttes intestines entre les divers chefs, et sur le plan extérieur, une série d'incursions et de guerres dirigées contre les États musulmans voisins, surtout contre Ifāt. Mais ce document indique également qu'en 677/1278, le sultan Dil-mārrah, vaincu et déposé par ses ennemis intérieurs, se réfugia auprès du négus d'Éthiopie chrétienne. C'est là un témoignage historique important, qui prouve que la consolidation de l'Éthiopie chrétienne sous la domination des premiers Salomoniens commençait à exercer une influence sur le sultanat de Shoa affaibli par des luttes fratricides. Il faut noter en outre à cet égard que le *Répertoire chronologique* cite également parmi les dates des sultans de Shoa la date de la mort du négus Yekuno Amlāk, premier souverain salomonien de l'Éthiopie chrétienne. De même, et pour des raisons opposées, ce document signale que le califat abbaside tombe aux mains des Mongols en 656/1258.

Le sultanat de Shoa perdit en fin de compte son indépendance à la suite de l'action du sultanat voisin d'Ifāt. A la fin de la lutte civile qui agita le Shoa musulman de 675/1276 à 678/1280, le sultanat d'Ifāt intervint directement dans l'État affaibli du Shoa et, le 26 avril 1280 (19 dhū l-hijdah 678 de l'hégire), occupa le centre du Shoa et mit fin à ce sultanat.

La route commerciale qui traversait la vallée du Nil étant définitivement fermée à l'Éthiopie chrétienne, et la route maritime des Indes se trouvant réduite au minimum par la progression et la consolidation de l'Islam, ce qui avait été le royaume chrétien d'Axum fut contraint de chercher à s'étendre vers le sud, c'est-à-dire en direction du centre du plateau éthiopien. En conséquence, la capitale fut d'abord déplacée d'Axum vers la région centrale de Lasta, puis, après que la dynastie salomonienne se fut établie sur le trône, la capitale fut de nouveau déplacée vers la frontière du Shoa, qui était alors musulman; et le monastère de Saint-Étienne sur les bords du lac Hayq fut reconnu comme centre religieux chrétien, avant d'être à son tour transféré à Absbo (Babra Barkān), en plein territoire conquis de Shoa. Ces événements entraînèrent naturellement une forte pression de l'Éthiopie chrétienne sur les États musulmans d'Éthiopie méridionale, qui se trouvaient ainsi directement menacés; et, comme nous le verrons, tandis que les différents sultans préparaient leur défense, on vit surgir également des mouvements de réactions indépendants, dirigés par des chefs religieux musulmans. Le premier dont nous ayons connaissance fut celui mené par le cheikh Muḥammad Abū 'Abdallāh en l'an 698/1298-1299, pendant le règne du négus Wedem Ra'ad en Éthiopie chrétienne. Cela est relaté par le chroniqueur égyptien al-Mufaḍḍal, avec l'adjonction de détails relevant de la légende populaire. Par une habile manœuvre politique, le négus réussit à détourner du cheikh Muḥammad certains de ses partisans et, finalement, proposa à l'agitateur musulman et à ceux qui lui étaient restés fidèles de venir s'installer sur le territoire contrôlé par l'Éthiopie chrétienne; c'est ainsi que le mouvement de Muḥammad Abū

‘Abdallāh échoua<sup>19</sup>. Pendant ce temps, en Éthiopie méridionale islamique, l'hégémonie passait du Shoa musulman à Ifāt, comme nous l'avons vu.

## Le sultanat d'Ifāt

Le sultanat d'Ifāt, qui succéda donc à celui de Shoa dans l'exercice de l'hégémonie sur l'Éthiopie méridionale islamique, était gouverné par une dynastie qui portait le nom (d'origine locale) de Walasma<sup>c</sup>. Ainsi que l'atteste Ibn Khaldūn, les Walasma<sup>c</sup> arrivèrent d'abord à Ifāt en tant que réfugiés de l'ancien État musulman de Dāmūt. Cependant, la dynastie des Walasma<sup>c</sup> revendiquait également une lointaine ascendance arabe et, selon la tradition orale conservée jusqu'à notre époque, se considérait comme issue de ‘Aḳīl ibn Abī Ṭālib, frère du calife ‘Alī et de Dja‘far ibn Abī Ṭālib qui, ainsi que nous l'avons vu, avait été parmi les premiers musulmans réfugiés en Éthiopie. Au contraire, selon *l'Histoire des Walasma<sup>c</sup>*, ouvrage de caractère apologique, le fondateur de la dynastie, ‘Umar ibn Dunyā-ḥawz<sup>20</sup> descendait d'al-Ḥasan, l'un des deux fils du calife ‘Alī.

La première partie de *l'Histoire des Walasma<sup>c</sup>* semble toutefois avoir un caractère légendaire; on peut citer le fait que ‘Umar Walasma<sup>c</sup> aurait régné quatre-vingts années et vécu jusqu'à l'âge de cent vingt ans, et la tradition concernant le saint sultan Djamāl al-dīn ibn Baziyū, qui commandait aux génies, dont l'un lui apporta en une heure une lettre du Nil et un autre de l'eau de la rivière Ḥawāsh (ces légendes pourraient dériver de l'assimilation des idées du « paganisme » éthiopien sur les divinités inférieures qui vivaient dans les eaux courantes).

La première date mentionnée dans *l'Histoire des Walasma<sup>c</sup>* est l'an 778/1376-1377; mais les rapprochements avec les chroniques éthiopiennes et avec les historiens arabes permettent de remonter plus loin. Par exemple, le sultan Ṣabr al-dīn fut longtemps en guerre contre le négus ‘Amda Ṣeyon (qui régna de 1314 à 1344). Par conséquent, puisque d'après la tradition populaire, quatre-vingt-seize années au total se sont écoulées entre les règnes du sultan Ṣabr al-dīn et celui de ‘Umar Walasma<sup>c</sup> si nous prenons cette date comme hypothèse approximative, nous pouvons fixer la date de la fondation de la dynastie Walasma<sup>c</sup> d'Ifāt à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avec toutes les réserves qui s'imposent du fait de l'imperfection des documents cités.

Ṣabr al-dīn combat ensuite l'Éthiopie chrétienne; il est représenté, toujours dans les *Chroniques éthiopiennes*, comme le plus important des souverains

19. Voir al-Mufaḍḍal, 1919-1920.

20. On pourrait concevoir que ce nom ait pour origine un mot sémito-éthiopien qui correspondrait à l'éthiopien (guèze *ḥawz*, et interpréter le nom Dunyā-ḥawz comme « douceur du monde » (presque « délices du genre humain » !); il y aurait donc dans les noms des princes Walasma<sup>c</sup> la survivance d'une vieille tradition éthiopienne. Il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de reconstituer le mot *Walasma<sup>c</sup>* à partir de mots éthiopiens. Il est peut-être composé du sémitique ancien *Wa* qui veut dire « de », « se rapportant à » et de *al-'Asmā<sup>c</sup>*, qui signifie « les ouïes ».

musulmans du Sud, et désigné d'ailleurs sous le nom de « roi des infidèles » (*negusa 'ekwan*) ce qui ne fait que confirmer l'hégémonie que détenait Ifāt dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, après la chute du sultanat de Shoa<sup>21</sup>. Mais la chronique éthiopienne sur la guerre du sultan Şabr al-dīn donne deux autres indications historiques d'une grande utilité. Tout d'abord, l'utilisation du *kāt* par les musulmans d'Éthiopie y est attestée pour la première fois. Le *kāt* (c'est le mot arabe; en amharique c'est *chāt*) est un arbuste (*Catha edulis*) dont les feuilles ont des propriétés légèrement stimulantes. L'usage du *kāt* (« qui tient la famille éveillée la nuit », dit une chanson populaire d'Éthiopie) est caractéristique des musulmans. Il était déjà si répandu à l'époque que Şabr al-dīn, se vantant de ses succès guerriers, déclare qu'il va s'emparer de la capitale de l'Éthiopie chrétienne et « y planter du *kāt* parce que les musulmans aiment beaucoup cette plante ».

Le deuxième passage de la *Chronique* qui représente de l'importance pour l'histoire de l'Éthiopie est celui où le chroniqueur relate comment, après la victoire du négus sur les musulmans, lorsque le souverain chrétien veut profiter de ses succès pour avancer en pays musulman et y établir ses forces armées, il se heurte à l'opposition de ses soldats. Comme ils avaient remporté la victoire et gagné leur butin, ces derniers voulaient rentrer chez eux et jouir des fruits de leur victoire, et ils ne comprenaient pas pourquoi ils leur fallait occuper en permanence le territoire ennemi. Ce trait psychologique est intéressant car nous le retrouvons deux siècles plus tard (au XVI<sup>e</sup> siècle), cette fois chez les soldats musulmans de l'imam Aḥmed ibn Ibrāhīm, qui manifestèrent la même répugnance à occuper en permanence le territoire des peuples qu'ils avaient battus. C'est ainsi que d'après le chroniqueur éthiopien, les soldats disent au souverain chrétien : « O Négus, vous avez combattu et vous nous avez sauvé des infidèles; et maintenant laissez-nous retourner dans nos villages. » Et le négus répond : « Ce sont les animaux qui retournent à leurs pâturages. » C'est de la même manière que deux siècles plus tard, le chroniqueur arabe évoque les soldats musulmans qui après la victoire disent à leur chef Aḥmed ibn Ibrāhīm : « O imam des musulmans, tu vois ce qui est arrivé. Beaucoup d'entre nous ont été tués, beaucoup sont couverts de blessures. Il ne nous reste presque plus de vivres. Conduis notre armée au pays. Là on nous réorganisera et nous réorganiserons nos rangs. » Mais dans les deux cas les soldats finissent par accepter d'obéir aux ordres de leur chef, bien qu'ils aient d'abord manifesté leur mécontentement<sup>22</sup>.

L'avance vers le sud de la nouvelle dynastie salomonienne de l'Éthiopie chrétienne et l'expansion au Shoa de l'Ifāt musulman devaient aboutir à un conflit entre les deux États. Le premier heurt qui nous soit rapporté figure dans la chronique du négus 'Amda Şeyon I<sup>er</sup> lorsque le souverain éthiopien<sup>23</sup> déclare que, au début de son règne, il a battu le sultan d'Ifāt,

21. Voir J. Perruchon, 1889.

22. W. E. Conzelman, 1895.

23. G. W. B. Huntingford, 1965.

Ḥaḵḵ al-dīn, et mis à mort le prince musulman Darāder, frère de Ḥaḵḵ al-dīn. Il faut souligner ici que *l'Histoire des Walasma*<sup>c</sup>, d'origine arabe, ne fait nulle part mention d'Ḥaḵḵ al-dīn ni de cette guerre; mais comme le chroniqueur musulman attribue le début des conflits avec les chrétiens au sultan Ḥaḵḵ al-dīn I qui régna de 1376 à 1386 (soit plusieurs dizaines d'années après Ḥaḵḵ al-dīn I<sup>er</sup>), il peut s'agir d'une erreur de la part du chroniqueur ou de ses sources.

La première guerre entre l'Éthiopie et Ifāt dont nous ayons de nombreux témoignages est celle qui eut lieu en 1332 pendant le règne du négus <sup>c</sup>Amda Seyon I<sup>er</sup> (1314-1344) et du sultan Ṣabr al-dīn I<sup>er</sup><sup>24</sup>. Ṣabr al-dīn attaque les troupes du négus qui sont entrées au Shoa, mais il est vaincu après une lutte acharnée et il est contraint de se soumettre. Le négus nomme le sultan d'Ifāt le prince Djamāl al-dīn, frère de Ṣabr al-dīn mais, à cause de l'origine illégitime de son pouvoir, il ne parvient à asseoir son autorité et, peu après, il est renversé par un vaste mouvement de réaction musulman fomenté par un agitateur religieux, le *ḵādī* Ṣāleḥ. Ce dernier parvient à organiser une ligue des princes musulmans, parmi lesquels c'est surtout le sultan d'Adal (à l'est d'Ifāt) qui se fait remarquer. Le négus parvient cependant à gagner une fois de plus, et cette fois-ci sa victoire marque le commencement d'une ère nouvelle pour les petits États musulmans du Sud; en effet, l'hégémonie passe d'Ifāt au sultan d'Adal, même si le pouvoir reste aux mains du prince de la dynastie Walasma<sup>c</sup>. Nous pouvons donc dire qu'au cours de ces deux siècles (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles), le centre politique de l'Islam éthiopien s'est déplacé à trois reprises, toujours dans le sens ouest-est, vers le bord du plateau; du Dāmūt au Shoa, du Shoa à Ifāt, et d'Ifāt à Adal.

La victoire remportée par le négus <sup>c</sup>Amda Ṣeyon sur les musulmans incita ses successeurs à entreprendre une série d'opérations militaires dans le Sud. C'est ainsi que le négus Dāwit I<sup>er</sup> (1382-1411) vainquit et tua au combat le sultan Ḥaḵḵ al-dīn I en l'an 778/1376-1377, et son successeur, le négus Yesḥaq, vainquit le sultan Sa<sup>c</sup>ad al-dīn, successeur de Ḥaḵḵ al-dīn I, et continua vers la mer jusqu'à Zāyla<sup>c</sup>. Des victoires du négus Yesḥaq, il subsiste le texte d'un long chant de victoire de ses soldats, précieux parce qu'il nous conserve les noms des divers pays musulmans que ce négus avait conquis et dévastés pendant la guerre qu'il mena contre Sa<sup>c</sup>ad al-dīn. Ce document poétique complète et précise la liste des pays musulmans qui, environ un siècle auparavant, avaient adhéré à la ligue islamique qui s'était constituée sous l'influence des exhortations du *ḵādī* Ṣāleḥ contre le négus <sup>c</sup>Amda Ṣeyon, ainsi que nous l'avons vu. Du côté musulman, le sultan Sa<sup>c</sup>ad al-dīn, qui tomba en 817/1415 en combattant les chrétiens, devint le héros de la résistance musulmane contre les invasions des négus et, dès lors, le sud musulman resté indépendant prit le nom de « terre de Sa<sup>c</sup>ad al-dīn » (*barr Sa<sup>c</sup>ad al-dīn*). Mais après quelques dizaines d'années, le sultanat d'Adal, désormais à la tête de l'Islam éthiopien, se releva et mena une vigoureuse et complexe tentative d'invasion du Shoa, qui était alors non seulement un

24. Voir J. Perruchon, 1889.

territoire chrétien mais également le siège des négus. L'armée musulmane était conduite par le sultan Shihāb al-dīn Aḥmed Badlāy (qui est appelé Arwē Badlāy dans les *Chroniques éthiopiennes*, ce qui signifie « le fauve Badlāy »). Après avoir tout d'abord remporté quelques victoires, Badlāy fut battu par le négus Zare'a Yā'qob au cours d'une grande bataille à Egubbā, le 29 décembre 1445, et le sultan tomba au cours des combats. Le négus poursuivit l'armée musulmane jusqu'à la rivière Hawāsh et s'empara d'un butin qui parut absolument merveilleux aux Éthiopiens chrétiens; en effet, les relations commerciales qui existaient entre le sultanat d'Adal et les souverains de la péninsule arabe permettaient aux musulmans de se procurer des articles de luxe que les Éthiopiens chrétiens, dont les relations avec le monde extérieur étaient toujours bloquées, ne pouvaient pas encore se procurer. C'est ainsi qu'un document chrétien relate: « Et les robes [du sultan] et celles de ses chefs étaient ornées d'argent et brillaient de toutes parts. Et la dague qu'il [le sultan] portait à son côté était richement ornée d'or et de pierres précieuses; et son amulette était ornée de gouttes d'or; et les inscriptions de l'amulette étaient de peinture d'or. Et son ombrelle venait du pays de Syrie et c'était un si beau travail que ceux qui la regardaient s'émerveillaient, et des serpents ailés y étaient peints. »

Après la bataille d'Egubbā, les sultans d'Adal, où s'étaient maintenus les Walasma', dynastie des anciens sultans d'Ifāt, établirent leur capitale à Dakar, aux confins de la plaine orientale. Mais quelques années plus tard, le négus Eskender prit l'offensive, entra à Adal et conquiert et détruit la capitale Dakar. En l'an 1475, toutefois, sur le chemin du retour vers son territoire de Shoa, l'armée chrétienne fut surprise par celle du sultan d'Adal, Shams al-dīn ibn Muḥammad, et le négus Eskender fut battu et mourut au combat. Les musulmans ne donnèrent cependant pas suite à cette victoire parce qu'Adal était paralysé et appauvri par les luttes que se livraient les divers émirs pour la domination du pays.

La capitale fut ensuite de nouveau déplacée vers l'est et transférée à Aoussa, dans la plaine, jusqu'à ce qu'en fin de compte le sultan Abū Bakr ibn Muḥammad ibn Azhar al-dīn transfère la capitale d'Adal à Harar en 926/1520. Il fonda ainsi la dynastie des émirs de Harar qui, pendant trois siècles, fut au pouvoir dans l'État musulman dès lors dénommé émirat de Harar. En effet, Muḥammad ibn Abū Bakr Aḥzar al-dīn, qui avait déplacé la capitale vers le sud pour des raisons de sécurité, ne détenait pas officiellement le pouvoir suprême, puisqu'il maintenait sur le trône les princes de la dynastie Walasma' auxquels il réservait le titre de sultan. De cette façon, il évitait d'être accusé d'illégitimité et s'assurait l'exercice effectif du pouvoir théorique de l'ancienne dynastie. Ses successeurs firent de même jusqu'à l'extinction, dans des circonstances obscures, de la dynastie Walasma'.

Le nouveau sultanat de Harar ne tarda pas à être également déchiré par la guerre civile, qui dura jusqu'à ce que surgisse une forte personnalité, à savoir le futur imam Aḥmed ibn Ibrāhīm, qui parvint à imposer son ascendant et concentra tous les pouvoirs entre ses mains.

# La côte d'Afrique orientale et les Comores

*Fidel T. Masao et Henry W. Mutoro*

L'objet du présent chapitre est de tenter de reconsidérer l'histoire de la côte orientale de l'Afrique et des Comores, appelées ci-après, pour simplifier les choses, la côte orientale de l'Afrique et ses abords, entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Cette démarche vise à corriger le tableau erroné brossé par les historiens et/ou les archéologues de l'école de pensée coloniale qui, se fondant sur des sources externes et s'appuyant sur des données incomplètes ou de simples rumeurs, ont présenté une synthèse qui n'est, dans la plupart des cas, que l'histoire des commerçants et des colonisateurs étrangers, considérés comme étant à l'origine de la civilisation de la côte. Certes, ceux-ci ont joué un rôle aux premiers temps de l'histoire de la côte orientale de l'Afrique, mais qu'ils aient contribué à l'évolution qui s'est alors produite ne signifie nullement qu'ils en ont été le moteur. Les découvertes récentes qui ne cessent d'être mises au jour grâce à des recherches systématiques fondées sur des méthodes scientifiques et techniques nouvelles dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'ethnographie, etc.<sup>1</sup>, outre qu'elles enrichissent la base de données dont nous disposons, établissent peu à peu avec certitude que l'histoire de la côte orientale de l'Afrique et ses abords est l'histoire des populations autochtones d'Afrique et de leur interaction avec l'environnement.

1. Les auteurs du présent chapitre ont notamment à l'esprit les travaux suivants: J. de V. Allen, 1982; M. Horton, 1981; H. W. Mutoro, 1979, 1982*b*.



## Données géographiques

La côte orientale de l'Afrique et ses abords désigne, dans le présent contexte, la bande de terre s'étendant approximativement entre les 38° et 50° de longitude est et entre le 11° de latitude nord et le 25° de latitude sud, délimitée au nord par les côtes et la Somalie et au sud par le Mozambique. Toute la région connaît un climat de moussons qui, d'une façon ou d'une autre, a influé sur le développement historique des communautés côtières. La plus grande partie de cette zone, à l'exception du nord du Kenya et de la Somalie, bénéficie d'une bonne pluviosité et de sols fertiles favorables aux activités agricoles. Par souci de simplification, il convient de distinguer trois grandes zones écologiques et géographiques: les îles (Lamu, Paté, Manda, Aldabra, les Comores, etc.), la péninsule et l'hinterland. Ces zones se caractérisent par des vestiges d'établissements humains qui proviennent très probablement, en raison de leur originalité culturelle, d'une population africaine autochtone. La trace matérielle de ces vestiges, aujourd'hui abandonnés, offre encore un aspect général ruiniforme à la surface du sol, repérable sur des photographies aériennes et des cartes topographiques. Pour ceux de ces établissements qui n'étaient pas permanents, l'existence en a été révélée par la présence de cavités décelables à partir des archives archéologiques, ou encore par de hauts monticules entourés d'un tapis végétal, soit haut et dense, soit bas et clairsemé.

Bien que les zones écologiques dans lesquelles ces peuplements étaient situés se distinguent à l'heure actuelle par la pauvreté de leur couverture végétale et la faible densité de leur faune, les restes de pollen fossilisé et d'ossements qui y ont été trouvés suffisent amplement à prouver qu'il n'en a pas été ainsi pendant les années de formation au cours desquelles ces zones se sont peuplées. Les systèmes estuariens sur lesquels sont implantés des établissements insulaires tels que Lamu, Manda, Paté, Shanga, etc., qui étaient entourés de denses forêts de palétuviers offrant aux autochtones à la fois sécurité, abri et gains (revenus de la vente de pieux de palétuviers), sont aujourd'hui dans un état de délabrement presque complet. De même, ce qui demeure de la péninsule le long de la zone côtière, sur laquelle étaient situés des établissements tels que Gedi, Mwana, Ntwapa, etc., est une courte formation d'arbrisseaux épineux faisant place, par endroits, à une prairie boisée humide, restes sans nul doute d'anciennes forêts ou bois denses, comparables à ce que sont aujourd'hui les forêts kaya de l'arrière-pays. L'écosystème de l'hinterland, caractérisé par les peuplements kaya, est sans doute le seul exemple actuel de ce qu'il fut au cours de la période où la région considérée a commencé à se peupler. A la lisière de la forêt kaya s'étend une savane maigre qui dégénère dans le Tary en une végétation désertique, laquelle apporte aujourd'hui leur subsistance aux Waata qui vivent de la cueillette et de la chasse, et aux pasteurs kwavi.

C'est dans ces zones écologiques que sont apparus les peuplements de la zone côtière orientale et la civilisation correspondante, et à partir de là qu'ils ont ensuite tissé des liens étroits entre toute cette région et les

vastes territoires situés au-delà. Ces établissements — Midzi ou Miji (villes, cités) — couvraient jusqu'à 50 hectares à l'apogée de leur puissance et de leur gloire<sup>2</sup>. Cependant au fil du temps, ils connurent un lent déclin puis furent abandonnés à la nature par leurs occupants. Ruines et monuments appartenant à ces peuplements sont encore visibles un peu partout dans la région étudiée et un examen attentif de leur répartition et de leur emplacement géographique, joint à l'étude des récentes découvertes archéologiques, montre indéniablement qu'une interaction sociale constante s'était établie entre ces populations et les peuples voisins. Il est donc nécessaire, afin de reconstituer l'histoire de ces sociétés, de se replacer dans une perspective régionale, multidisciplinaire et synthétique.

## Les problèmes

La plupart des ouvrages traitant de l'histoire précoloniale de la côte est de l'Afrique ne nous paraissent pas avoir satisfait à cette exigence. Deux raisons principales à cet échec: la méthodologie traditionnelle sur laquelle s'est appuyée la recherche et l'approche colonialiste de ceux qui ont entrepris cette recherche. Cette méthodologie est traditionnelle dans ce sens qu'elle ne spécifie expressément ni les problèmes que l'archéologue est censé résoudre ni comment il compte les résoudre. Les recherches devaient, semble-t-il, porter sur le plus de régions possible pour la seule raison que les régions en question n'avaient encore jamais été étudiées. Il n'est donc pas surprenant que, dans cette hâte, les recherches relatives à certains peuplements aient été superficielles, sinon inexistantes.

Dans nombre de cas, on s'est contenté de creuser une ou deux excavations sur une zone de peuplement très étendue, comme en témoignent les rapports et travaux relatifs à ces sites. Les données ainsi recueillies ont ensuite été utilisées pour décrire les types de comportement de la colonie tout entière. Une telle approche est incorrecte parce qu'elle revient à systématiser le comportement humain et que les données obtenues lors de fouilles limitées ne sauraient être considérées comme représentatives de tous les types de comportement observables dans une colonie de peuplement. L'attitude colonialiste à l'égard de l'historiographie ressort tant de la perception que de l'interprétation des données mises au jour. En premier lieu, la culture côtière a été perçue comme un ensemble de traits distinctifs dans les domaines des idées, croyances, structures mentales et valeurs des peuples, dont elle était l'émanation. Cette conception a donné lieu à une interprétation, notamment en ce qui concerne le caractère mouvant et évolutif de la culture, selon laquelle il y aurait eu diffusion de la culture à partir de centres culturels supérieurs situés au Moyen-Orient et au-delà et non apparition d'une culture du fait de l'adaptation d'un peuple à un environnement en mutation. Cette conception traditionnelle de l'histoire des peuplements de la côte orientale

2. Kaya Mudzi Mwiru s'étendait sur 32 hectares, Kaya Singwaya sur 20 hectares et Kaya Bomu sur 24 hectares.

de l'Afrique et de ses abords est illustrée par de nombreux auteurs, comme nous le verrons ci-après.

Selon F. B. Pearce, les colonies de peuplement ont été fondées dans cette région par des Persans et des Arabes, ce dont témoigne ce qu'il appelle le style d'architecture *Shīrāz* et arabe<sup>3</sup>.

W. H. Ingrams est allé plus loin en suggérant que si les créateurs de ces colonies étaient des Persans, ils appartenaient à la branche chiite de la foi islamique<sup>4</sup>. Plus hardi encore, L. W. Hollingsworth prétend que ces immigrants de *Shīrāz*, donc de Perse, ont été à l'origine de la construction d'édifices en pierre de même que de l'utilisation de la chaux et du ciment, des arts de la sculpture sur bois et du tissage du coton<sup>5</sup>. James Kirkman se prononce également dans ce sens puisque, après avoir visité plusieurs de ces sites, il déclare: « Les monuments historiques d'Afrique orientale appartiennent non pas aux Africains mais aux peuples issus d'un métissage d'Arabes et de Persans arabisés avec des Africains, mais dont la culture est restée totalement distincte de celle des Africains qui les entouraient<sup>6</sup>. » Les conceptions de Pearce et de Kirkman diffèrent sur un point, le premier estimant, contrairement au second, que l'architecture *Shīrāz* ou persane a précédé l'architecture arabe. Neville Chittick ne fait pas exception<sup>7</sup>. Pour lui, non seulement la majorité de ces immigrants étaient venus de *Shīrāz* (*Sīrāf*) pour fonder des colonies dans la région considérée et étaient pour la plupart de sexe masculin, mais il avance même que le système économique sur lequel reposaient ces peuplements était importé de l'étranger: « Les origines de ces civilisations se trouvaient certes sur les terres dont elles dépendaient économiquement, mais ces cités côtières étaient toujours tournées vers le large, vers cette immense zone maritime constituée par l'océan Indien et ses rivages<sup>8</sup>. »

Pour étayer leur thèse de l'origine étrangère des établissements de la région, ces auteurs se sont aussi appuyés sur l'épigraphie, certains documents et des noms de lieux, mais leur argumentation n'en a pas pour autant paru assez solide et convaincante. Par exemple, si deux vestiges épigraphiques du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, portant des inscriptions en persan, ont bien été découverts à Mogadiscio, ils n'apportent pas assez d'éléments pour être vraiment concluants. D'ailleurs, les peuplements établis alors dans cette région étaient déjà florissants à l'époque.

D'aucuns ont également cité des noms ressemblant à des noms arabes ou persans, par exemple *al-Ḳaḥṭānī*, *al-Ḥaḍramī*, etc., et en ont déduit que les peuplements côtiers d'Afrique orientale étaient d'origine arabo-persane. Certains en ont signalé la présence à Mogadiscio et à Tongoni, au nord de la Tanzanie<sup>9</sup>. Il convient de noter ici que les treize noms ou inscriptions provenant de Mogadiscio ont été soumis à un examen minutieux dont il ressort

3. F. B. Pearce, 1920, p. 399.

4. W. H. Ingrams, 1931, p. 133, 153.

5. L. W. Hollingsworth, 1974, p. 39-40.

6. J. S. Kirkman, 1954, p. 22.

7. H. N. Chittick, dans tous ses ouvrages.

8. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 245.

9. Voir E. Cerulli, 1957-1964, vol. I, p. 2-10; B. G. Martin, 1974, p. 368.

que seuls deux d'entre eux mentionnent une population dont on puisse affirmer qu'elle est incontestablement d'origine persane<sup>10</sup>. A supposer que l'on puisse examiner le carreau unique de Tongoni dont parle Burton, il est peu probable qu'il soit d'origine persane. Même s'il en était ainsi, il ne suffit pas à prouver que Tongoni était un peuplement persan. Enfin, des documents ont aussi été invoqués à l'appui de la théorie qui attribue une origine persane aux colonies de la côte orientale et de ses abords. De la longue liste dressée par B. G. Martin, par exemple, aucun élément ne paraît convaincant ni ne prouve l'existence de ces colonies avant 1750<sup>11</sup>.

Dans le souci de déterminer à quelle époque ces étrangers fondèrent ces villes côtières, certains auteurs se sont livrés à l'étude des poteries importées, estimant que c'était le meilleur système de datation. Ils nous ont ainsi appris que Manda a été créé aux III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècles, Takwa aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, Kilwa aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup>/X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles<sup>12</sup>. Ils n'ont tenu aucun compte des dates scientifiquement obtenues à partir du carbone 14, qui présentent pourtant plus de garanties d'objectivité, parce qu'elles remontent à une époque trop ancienne. De surcroît, ils ont laissé à l'écart les céramiques locales qui peuvent être datées par référence aux céramiques connues des régions voisines ou à l'aide du procédé utilisant la thermoluminescence des corps, laissant ainsi entendre qu'elles ne provenaient pas de ces peuplements et que même s'il en était ainsi, les dates étaient en contradiction avec leurs conclusions préétablies, à savoir notamment qu'il n'y avait aucune colonie dans cette région avant la venue des étrangers de *Shīrāz*, etc. Dans cette dernière hypothèse, on aurait dû par exemple découvrir, dans un certain nombre de sites, des ensembles d'objets étrangers et différents, dans l'ensemble, de ceux qui, d'après les données stratigraphiques notamment, sont caractéristiques de l'endroit. Aucune confirmation de ce genre n'a pu encore être fournie. C'est ainsi que les fouilles de Takwa ont permis d'exhumer plus de cinq millions de débris de céramiques de fabrication locale, mais seulement cinq cents fragments de céramiques importées<sup>13</sup>. Les fouilles de Manda, Kaya Singwaya, Kaya Mudzi Mwiru, Gedi, Kilwa, et celles de Shanga, Mudzi Mwiru et Fungo, entre autres, ont aussi révélé la présence de matériaux de céramique d'origine locale en quantité de beaucoup supérieure aux matériaux importés<sup>14</sup>. Dans ces conditions, on voit mal comment une colonie pourrait avoir été établie par des étrangers alors que, d'une part, aucune preuve ne peut être produite, et que, d'autre part, la grande masse des vestiges matériels de cette culture sont ceux d'une population autochtone.

Le deuxième écueil méthodologique sur lequel il convient de s'arrêter est la manière dont ces sites ont été datés pour qu'ils coïncident avec la venue des Arabes et des Persans. A cette fin, toutes les villes côtières ont été datées par référence aux poteries importées, souvent à partir d'un seul

10. J. de V. Allen, 1982, p. 10. Des inscriptions ultérieures indiquent une origine arabe.

11. B. G. Martin, 1974, p. 368 et suiv.

12. J. S. Kirkman, 1954, p. 174-182; H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 235-237.

13. H. W. Mutoro, 1979, p. 68-110.

14. J. S. Kirkman, 1954; H. N. Chittick, 1967; M. Horton, 1981; H. W. Mutoro, 1982a, 1982b.

et unique tesson découvert sur une fouille isolée. La poursuite des fouilles archéologiques sur ces lieux a permis de déterrer d'autres débris appartenant à des périodes encore antérieures.

C'est ainsi que, d'après des poteries importées, le site de Takwa a été daté des X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles. Or, on a également découvert sur ce site des céladons chinois et des monochromes islamiques du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Un certain nombre de questions se posent alors. Selon quel critère la datation a-t-elle été déterminée? Pourquoi les fragments remontant aux V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècles n'ont-ils pas été pris en considération? Fallait-il vraiment négliger les dates obtenues à l'aide de la technique du carbone 14 pour la seule raison qu'elles ne correspondaient pas au schéma de diffusion supposé?

Nous tenons à souligner, à ce propos, que les dates des poteries importées utilisées antérieurement par d'autres chercheurs pour les établissements de la côte orientale de l'Afrique ont été calculées à partir de données incomplètes. Nous avons comparé nous-mêmes toutes les dates établies à partir des poteries importées avec celles qui ont été obtenues par analyse au carbone 14 (par exemple pour les données de la couche 3: +1195 ± 135 à Takwa), nous sommes arrivés à la conclusion qu'il convenait d'être encore plus prudent que par le passé au sujet de toutes les dates de poteries importées. Au même titre que tous les autres articles importés faisant l'objet d'un commerce de luxe tels que verres, perles, coupes à vin, étoffes, etc., les poteries importées peuvent certes nous renseigner sur le mode de vie et l'économie de la société que nous étudions et sur ses rapports avec les populations voisines. Il faut donc en tenir compte pour reconstituer la chronologie d'un site, mais sans négliger d'autres méthodes de datation plus objectives et plus scientifiques, telles que le carbone 14. Même quand leur date est bien établie, les poteries importées ne doivent pas être considérées comme marquant l'époque où ces établissements ont été créés, comme nous avons été incités à le croire.

D'autre part, dans toute recherche sur le terrain, il importe de préciser le procédé utilisé pour la sélection des éléments qui doivent être analysés ou datés. Un vestige unique, provenant d'une ou deux fouilles, ne peut être considéré comme représentatif de tous les tessons découverts sur un site. Il faut voir aussi que ces établissements humains, très modestes à l'origine, peuvent se développer et devenir de plus en plus complexes au fur et à mesure que s'élargit le domaine écologique qu'ils recouvrent. Pour bien saisir l'évolution et les changements culturels intervenus dans ces colonies de peuplement, nous devons donc noter avant tout que les types de comportement des sociétés disparues s'inscrivent dans un ensemble complexe et qu'il faut procéder à un certain nombre de fouilles sur une section étendue de la zone étudiée afin de recueillir des données suffisamment représentatives pour étayer notre effort d'analyse et d'explication. S'il est vrai que les fouilles ne peuvent porter sur l'intégralité d'une colonie, il importe d'explicitement comment nous déterminons les zones à explorer, toutes devant avoir des chances égales d'être choisies.

15. H. W. Mutoro, 1979, p. 111-121.

Le type d'agglomération choisi pour faire l'objet de recherches est également révélateur des préjugés colonialistes de ces auteurs. Il va sans dire qu'ils ont concentré pratiquement tous leurs efforts sur des villes construites en pierre, telles que Manda, Kilwa, Takwa, Mwana, Gedi, etc., qui, comme nous l'avons déjà indiqué, étaient considérées comme fondées par des étrangers. Ils ont ignoré les villes dont le matériau de construction n'était pas la pierre, non seulement parce qu'elles leur paraissaient sans intérêt, mais parce qu'elles n'avaient pas de véritable architecture, dans la pleine acception du terme. Il convient de souligner que des colonies de peuplement sont des systèmes culturels, donc par nature ne sont pas des phénomènes uniformes, et que leur fonctionnement ne peut s'expliquer en fonction d'une variable unique, à savoir la circulation, à travers le temps et l'espace, d'idées transmises par de hauts lieux de culture à des centres culturels de moindre importance. Ils doivent au contraire être étudiés à la lumière d'un large éventail d'événements, qui ne prennent tout leur sens que par rapport à une infinité de variables causales, dont l'influence est interdépendante ou se conjugue en revêtant des formes diversifiées. Il nous appartient donc, à nous chercheurs, d'isoler ces variables causales si nous voulons découvrir quelles étaient leurs relations réciproques. A cette fin, nous devons absolument nous écarter du modèle traditionnel qui glorifie la supériorité raciale des peuples colonisateurs et recourir à un modèle nouveau propre à résoudre les problèmes dans un cadre de référence conçu de manière objective.

Les données avancées pour établir que les colonies de peuplement de la côte orientale de l'Afrique ont été précédées par des étrangers n'étant ni quantitativement ni qualitativement satisfaisantes, il est plus vraisemblable de supposer que les fondateurs de la culture côtière étaient des peuples africains autochtones. La présence de ces populations et leur participation à la fondation de ces colonies sont attestées par les évidences archéologiques ainsi que par les sources documentaires dont nous allons maintenant aborder l'étude.

## Les sources

### L'archéologie

Bien que, dans cette région, les recherches archéologiques ne soient encore guère avancées, elles ont déjà permis de mettre au jour nombre d'éléments tendant à prouver qu'à différentes périodes historiques la région était peuplée par ce qu'il est convenu d'appeler les sociétés des époques anciennes, moyennes et récentes de l'âge de la pierre. Puis vinrent les populations des époques anciennes et récentes de l'âge du fer. Les fouilles entreprises sur plusieurs sites ont permis de trouver la trace dans la région de peuplements remontant aux différentes périodes de l'âge de la pierre<sup>16</sup>. L'un de ces sites,

16. G. Omi, 1982; H. N. Chittick, 1963.



21.1. Fouilles sur le site de Manda.

Mtongwe, dans le sud du Kenya, est actuellement exploré par une équipe de chercheurs japonais de l'Université de Nagoya. Situé à proximité de la route de Kwale, sur la plateforme de Changawe, il couvre un emplacement de 800 mètres de long sur 300 mètres de large, qui comporte trente localités<sup>17</sup>. L'analyse détaillée des vestiges d'objets façonnés et des types de comportement des populations qui les ont fabriqués a déjà été faite et déborderait d'ailleurs le cadre du présent chapitre. Il suffit de rappeler qu'on a pu rassembler une collection importante de vestiges culturels attestant tous de la présence dans cette région non seulement d'activités humaines, mais aussi d'établissements humains remontant jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, époque fréquemment évoquée.

Il existe aussi d'amples preuves de la présence de peuplements dans la région aux stades anciens et récents de l'âge du fer. La plus évidente est le site de Kwale, sur la route de Ninango, à quelque 6 kilomètres de l'actuelle ville de Kwale. Les fouilles entreprises sur ce site au milieu des années 60 par Robert Soper ont permis de mettre au jour toutes sortes de poteries et d'éclats de fer, d'outils, etc., témoignant de la présence à cet endroit d'une population à l'âge du fer vers le premier quart du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne<sup>18</sup>. L'existence de vestiges matériels de culture de la même époque liés à cette dernière a également été signalée à la suite de fouilles ou de l'ex-

17. G. Omi, 1982.

18. R. C. Soper, 1967, p. 1.

ploration de sites en surface dans un certain nombre de régions intérieures et côtières de la République-Unie de Tanzanie et du Kenya. Il s'agit entre autres des montagnes d'Usambara, des collines de South Pare, des colonies kaya de Mijikenda (par exemple Kaya Mudzi Mwiru, Kaya Fungo, Kaya Singwaya, etc.).

C'est ainsi qu'à Gedi, on a exhumé d'une couche sous-jacente aux fondations de la ville une poterie à décor du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle d'un type particulier, à laquelle le nom de poterie striée a été donné en raison de sa ressemblance avec des tessons de vase noir strié découverts dans des couches supérieures du Grand Zimbabwe. La décoration et le style de ces vestiges sont incontestablement africains, mais ils ont été attribués aux Oromo (Galla) plutôt qu'aux Bantu ou aux Swahili en procédant par élimination et non sur la base de preuves tangibles<sup>19</sup>. On a découvert des sites datant du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle tant à Unguja Ukuu qu'à Manda. Pourtant, d'après Chittick, la poterie islamique émaillée de couleur bleue est de loin la plus communément importée, mais malheureusement, aucune statistique ne permet d'établir une comparaison avec la poterie locale<sup>20</sup>.

La découverte à Nzwani, aux Comores, d'une série de tessons datant probablement de  $+430 \pm 70$  montre qu'avant l'arrivée des Arabes, des Afro-Indonésiens s'étaient sans doute établis sur ces îles, encore que l'on ne puisse déterminer s'ils venaient de Madagascar ou d'une colonie du sud de la côte orientale. Cependant, comme Shepherd l'a souligné à juste titre, la dernière hypothèse est plus vraisemblable, étant donné que les Comoriens parlent une langue bantu<sup>21</sup>. De plus, la tradition wa-ngazija (les insulaires) veut que cette population soit venue du continent.

A Kilwa, les deux périodes 1a et 1b (du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle) qui précèdent la dynastie *Shīrāz* se caractérisent par un matériel culturel homogène, dont des scories prouvant que la population savait travailler le fer, des éléments attestant la fabrication de perles, des débris de poterie et des restes fossilisés de poisson<sup>22</sup>. Chittick pense pourtant que la poterie témoigne « d'un haut niveau d'habileté technique », et en conclut que Kilwa n'était pas un peuplement autochtone. Une telle thèse ne saurait être retenue sérieusement car non seulement les chroniques ne laissent aucun doute sur le caractère local de la population de Kilwa à l'époque, mais d'autres restes de poterie brun rouge passée au brunissoir ont été retrouvés ailleurs sur la côte, par exemple à Ungaya Ukuu et Manda<sup>23</sup>. Le fait qu'il n'y en ait pas trace dans l'arrière-pays ne signifie pas que cette innovation technique n'aurait pas pu apparaître de façon isolée dans les villes côtières. L'hinterland n'a d'ailleurs pas encore été exploré à fond et ce serait préjuger des résultats des recherches à venir que de conclure déjà à l'absence de poterie.

19. J. S. Kirkman, 1954, p. 73.

20. H. N. Chittick, 1975, p. 37.

21. G. Shepherd, 1982, p. 7.

22. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 235.

23. *Ibid.*, p. 237.



Les deux types de poteries caractéristiques de cette période sont des marmites en forme de sac dont le bord ou la partie renflée est ornée d'incisions et des vases brun rouge passés au brunissoir. On trouve aussi des bols peu profonds aux bords rentrés vers l'intérieur. La présence de poteries importées est signalée sous la forme de fragments de pièces persanes décorés au graffite et en étain émaillé<sup>24</sup>. Il est intéressant de noter qu'il y a une certaine ressemblance entre les décors incisés qui ornent les cols des pots de type I et les poteries des montagnes d'Usambara formant le groupe C qui, sans être datées, sont de toute évidence postérieures à celles de l'époque ancienne de l'âge de fer<sup>25</sup>. Les recherches archéologiques ont également permis de trouver d'autres objets appartenant à cette période : couteaux, pointes de flèches, hameçons, tubes creux, pointes et clous en fer, perles de cornaline. Comme à Manda, les perles de verre n'apparaissent pas avant le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

A Unguja Ukuu, sur l'île de Zanzibar, la poterie locale la plus ancienne daterait du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle environ ou correspondrait à la première période de Manda<sup>27</sup>. Bien que Gedi soit censée avoir été fondée au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, par conséquent hors des limites chronologiques du présent chapitre, il est intéressant de relever que la quantité de pièces locales de terre cuite dépasse sensiblement celle de la poterie importée, encore qu'elle soit constituée pour une assez grande part de fragments non caractéristiques, donc peu révélateurs. Autrement dit, les pots locaux n'étaient pas émaillés, ne présentaient guère de décors incisés, dentelés ou œuvrés et étaient rarement ornés de couleurs. Les décors linéaires incisés y sont considérés comme propres aux Swahili, aux Wasanya et aux Oromo; les décors creusés en forme d'ongles sont considérés comme d'origine wanyika et les décors œuvrés comme caractéristiques des peuples oromo (galla)<sup>28</sup>.

La présence d'éléments typiquement africains, à savoir pots à décors nervurés et coupes hémisphériques des niveaux les plus anciens, est incontestée; ce type de poterie date au moins, comme nous l'avons déjà vu, du X<sup>e</sup> siècle et ressemble à celle des sites de Zimbabwe et de Mapungubwe, à l'intérieur.

La rareté des poteries striées aux époques postérieures à la fondation de la ville suggère qu'une population indigène vivait sur son emplacement avant l'arrivée des Arabes et que les techniques de poterie locales furent abandonnées, supplantées par les techniques étrangères. Par conséquent, les pièces importées, dont les poteries émaillées (islamiques) de couleur bleue ou verte, ainsi que les poteries émaillées « jaune et noir » et les céladons verts ou bleu et blanc (d'origine chinoise), se font plus abondantes que les céramiques locales après la fondation de la ville<sup>29</sup>. Les marmites à décor creusé en forme d'ongle ont sans doute une valeur historique dans la mesure où

24. *Ibid.* vol. II, p. 319.

25. *Ibid.*, vol. I, p. 237.

26. *Ibid.*, vol. II, p. 482-483.

27. H. N. Chittick, 1975, p. 37.

28. J. S. Kirkman, 1954, p. 71.

29. J. S. Kirkman, 1954, p. 94.

elles témoignent de migrations de populations. Ces marmites, fabriquées encore de nos jours par les Giriama, ont été découvertes à Gedi. Leur type d'ornementation est aujourd'hui considéré comme propre aux Wanyika<sup>30</sup>, par opposition aux décors incisés caractéristiques des Swahili<sup>31</sup>.

Les découvertes archéologiques faites tout au long de la côte orientale prouvent incontestablement que, dans tous les cas, des populations autochtones occupaient les zones de peuplement et y avaient développé leur propre civilisation avant l'arrivée des Arabes. Les données actuelles confortent la thèse selon laquelle, en ce qui concerne du moins la partie centrale et le sud de la côte, ces populations appartenaient au groupe bantu.

### Les sources écrites

Ces données archéologiques montrant les origines autochtones des colonies de peuplement qui ont existé dans cette région pendant la période considérée sont encore étayées par des sources écrites. La plupart de ces documents sont dus à des auteurs arabes, auxquels s'ajoutent quelques récits fragmentaires en chinois; il est toutefois difficile d'identifier avec certitude les rares noms de lieux qui y sont mentionnés et, partant, d'en connaître l'emplacement. Cette prépondérance des sources écrites arabes est précisément l'une des raisons essentielles qui ont fait si longtemps considérer la côte orientale de l'Afrique comme une colonie arabo-persane ou une sorte d'appendice culturel du vaste monde islamique où les populations locales n'auraient joué qu'un rôle insignifiant. Le tableau qui se dégage d'une lecture attentive et d'une interprétation impartiale des principaux documents de langue arabe diffère toutefois sensiblement de celui qu'ont pu brosser les historiographes de l'ancienne école.

Pour désigner les peuples de l'Afrique orientale vivant au sud du fleuve Juba, les Arabes employaient le terme al-Zandj (ou al-Zindj), dont l'étymologie demeure obscure<sup>32</sup>. Il ne fait aucun doute que les Arabes et les autres peuples musulmans ont de tout temps désigné sous cette appellation les peuples négroïdes et d'expression bantu vivant sur la côte et dans l'arrière-pays de l'Afrique orientale. Certains mots zandj cités par des auteurs arabes sont indiscutablement d'origine bantu: le géographe Ibn al-Faḳīh (env. 280/902-903) mentionne le premier que le mot désignant Dieu en langue zandj était *l-makludjulu*<sup>33</sup>; al-Mas'ūdī (mort en 345/956) en donne la variante *malkandjulu*, tandis que Muṭahhar al-Maḳḏīsī (autour de 355/966) le transcrit *malakui* et *djalui*<sup>34</sup>. Toutes ces formes dérivent du mot bantu *mkulu* [grand homme] dont le redoublement — *mkulunkulu* — désigne quelqu'un de particulièrement éminent. Le terme qui se rapproche le

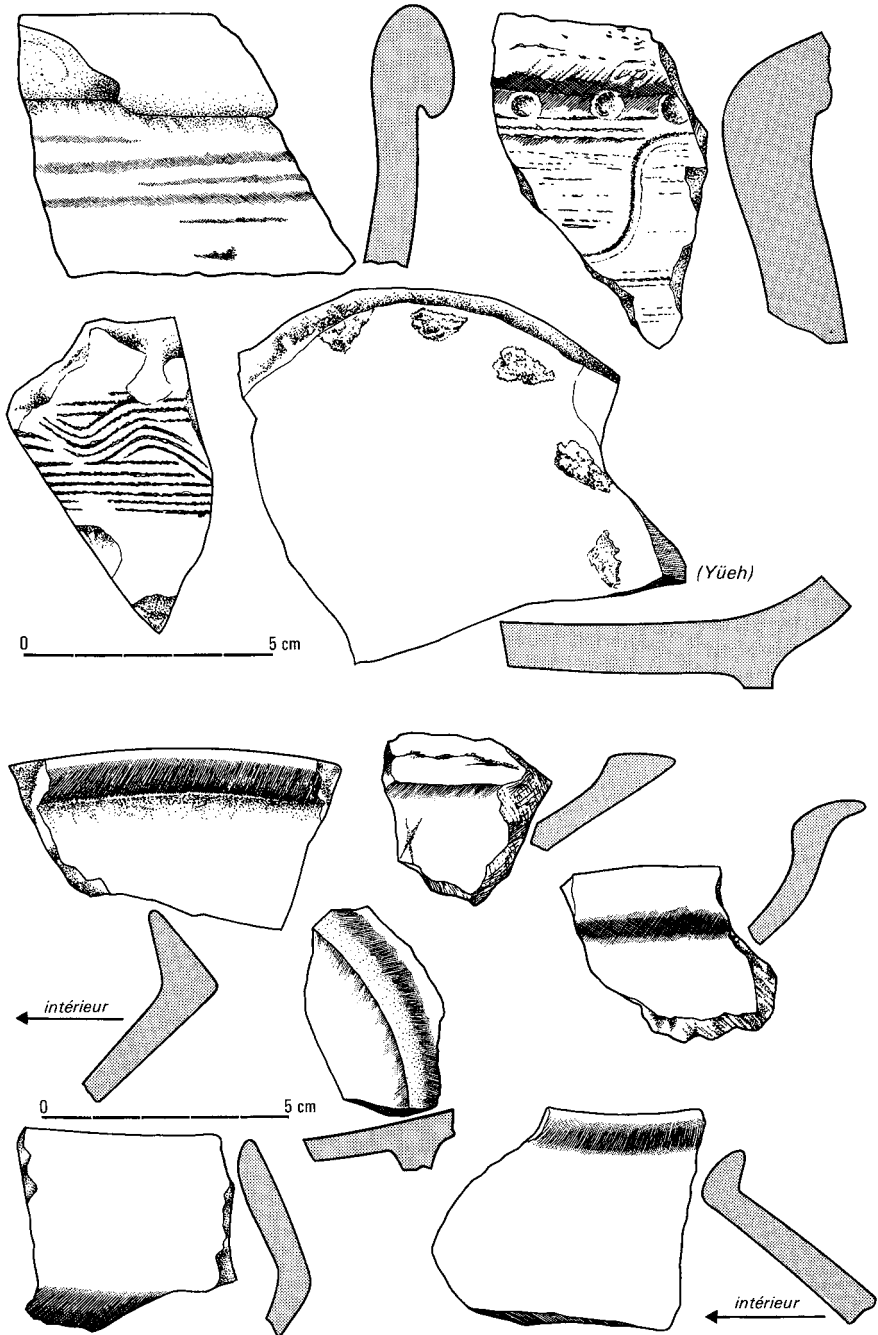
30. Wanyika est un terme général qui désigne le groupe ethnique des Mijikenda.

31. J. S. Kirkman, 1954, p. 75.

32. Au sujet des premières origines connues de ce terme, voir L. M. Devic, 1883, p.15-35; E. Cerulli, 1957-1964, vol. I, p. 233-237.

33. Ibn al-Faḳīh, 1885, p. 78.

34. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p.30; Muṭahhar al-Maḳḏīsī, 1890-1919, vol. I, p. 63.



21.2. Poterie découverte à Mro Deoua, aux Comores. Rangée supérieure : céramique du Moyen-Orient et Yueh. Rangée du bas : céramique rouge de Dembeni.  
[Source : P. Vérin.]

plus de cet archaïsme est le mot zulu *unkulunkulu*. L'origine bantu de la langue zandj apparaît tout aussi clairement dans des mots tels que *wafīmī*, qui signifie « rois » ou « chefs » et correspond exactement au bantu/kiswahili *mfalme* (au pluriel, *wafalme*)<sup>35</sup>, ou encore *inbīla* [rhinocéros] dérivé du bantu *mpela* (*pera* ou *pea* en kiswahili) et *makwandju* [*tamarindus indica*], du kiswahili *mkwanju*. Ces deux derniers termes sont cités par l'illustre savant al-Bīrūnī (mort en 442/1050-1051)<sup>36</sup>.

Les documents arabes de cette époque — parmi lesquels les abondants récits d'Ibn al-Faḳīh, de Buzurg ibn *Shahriyār*, d'al-Mas'ūdī, d'al-Bīrūnī, et un peu plus tard d'al-Idrīsī — ne font nulle part mention d'établissements ou de colonies de quelque importance peuplés d'immigrés venus de pays musulmans. Ces ouvrages décrivent une côte habitée et, ce qui est encore plus important, contrôlée par la population autochtone zandj. C'est ainsi notamment qu'al-Mas'ūdī, qui visita pour la dernière fois la côte en 304/916-917, insiste sur le caractère non musulman de l'État zandj, tandis que le célèbre récit de Buzurg ibn *Shahriyār* relatant l'enlèvement d'un roi des Zandj par des marchands d'esclaves arabes témoigne lui aussi de l'évolution autonome suivie par les peuples bantu de la côte<sup>37</sup>. Même la lecture d'un auteur relativement tardif comme al-Idrīsī (mort en 560/1165), qui incorpora dans ses travaux des informations provenant des sources antérieures, donne à penser que, dans tous les établissements côtiers, le pouvoir politique était détenu par des Africains autochtones.

En revanche, tous les documents arabes font état d'un commerce en perpétuelle expansion entre la côte orientale de l'Afrique et les pays situés en bordure de l'océan Indien, ainsi que de fréquentes visites sur le littoral africain de marchands arabes, persans et indiens. Ces échanges n'avaient rien de nouveau, puisque déjà les auteurs grecs et romains de la période précédente avaient décrit les liens commerciaux existant entre les habitants de cette région et d'autres peuples de l'océan Indien<sup>38</sup>. Nous reviendrons un peu plus loin sur l'importance du commerce international pour l'histoire de la côte orientale de l'Afrique, et sur l'impact de ce commerce sur le développement économique et culturel des peuples africains de cette région.

L'erreur commise par les historiens de l'ancienne école a été de confondre l'existence de relations commerciales avec un établissement permanent et/ou une suprématie politique des étrangers. Du fait qu'à l'époque moderne la colonisation s'est effectuée selon le schéma établissement de liens commerciaux/domination politique/échanges culturels, on a conclu à tort qu'il en avait été de même dans les temps anciens le long de la côte orientale de l'Afrique, sans que le moindre indice vienne étayer cette thèse.

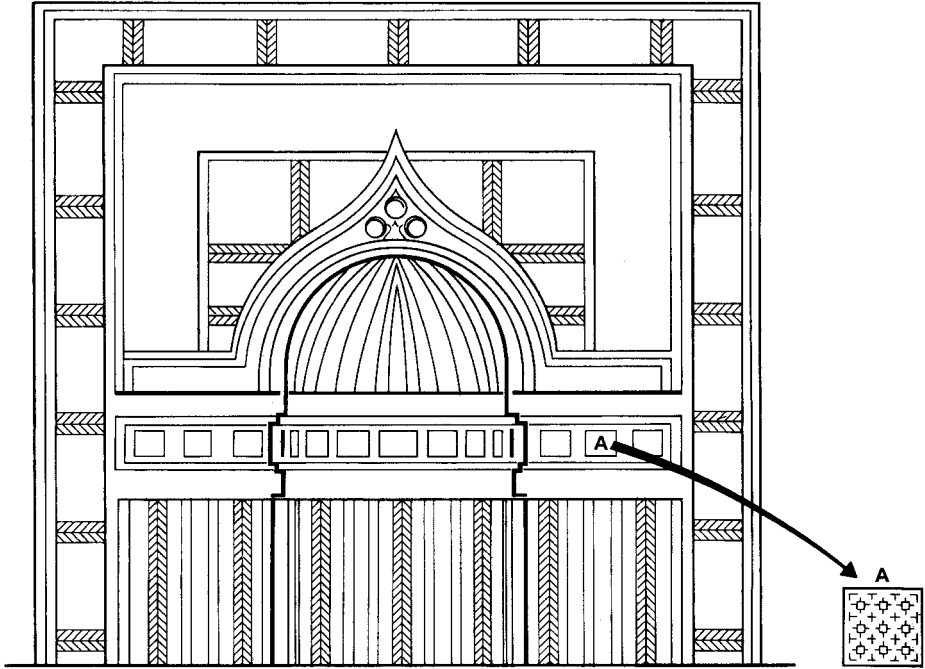
En ce qui concerne la présence permanente d'importants éléments arabes et persans dans les établissements côtiers et le rôle fondateur qu'on leur

35. Al-Mas'ūdī, 1861-1877. vol. 3, p. 6 et 29.

36. Al-Bīrūnī, 1887, p. 100; al-Bīrūnī, 1941, p. 126.

37. Buzurg ibn *Shahriyār*, 1883-1886, p. 50-60; G. S. P. Freeman-Grenville, 1962*b*, p. 9-13; voir aussi P. Quennell, 1928, p. 44-52.

38. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 22.



21.3. Vieille mosquée *shirāzī* de Domoni Anjouan, aux Comores (XI<sup>e</sup> siècle).  
[Source : relevé de H. T. Wright, P. Vérin.]

Note relative aux illustrations 21.2 et 21.3.

Depuis que cette étude de F. T. Masao et H. W. Mutoro a été rédigée, des travaux archéologiques importants ont été effectués dans l'archipel des Comores, notamment par H. T. Wright (1984), C. Allibert, A. Argan et J. Argan (1983) et C. Chanudet et P. Vérin (1983).

On est maintenant certain que l'archipel était occupé déjà au IX<sup>e</sup> siècle. Les populations des quatre îles fabriquaient une céramique rouge et noir, dite de « Dembeni », qui ressemble à ce qui a été trouvé dans les niveaux profonds de la même époque à Kilwa et à Manda par N. Chittick. Une autre tradition de céramique locale dite de « Majikavo » fait usage d'une décoration à motifs de coquillage *Arca* et présente quelque ressemblance avec des découvertes des sites du nord de Madagascar.

Ces premiers habitants des Comores commerçaient avec l'extérieur, en particulier avec les villes de Siráf et de Sohar, par où sont venues les céramiques orientales yuèh et moyen-orientales (*opaque tin-glazed*), ainsi que du verre et d'autres objets de luxe.

Les Comoriens de la culture de Dembeni connaissaient la métallurgie et pratiquaient la pêche et la culture du riz.

Au XI<sup>e</sup> siècle, des changements culturels significatifs ont lieu. Les constructions en pierre apparaissent ; une des plus anciennes mosquées est sans doute celle de Domoni, reconstruite par la suite à maintes reprises.

Une nouvelle céramique moyen-orientale — le sgraffito — apparaît alors ; la poterie majikavo voit ses décors simplifiés et s'appelle « Hanyundro ». Les marmites en stéatite importées de Madagascar paraissent alors courantes. Les pesons à filer montrent une activité de préparation de vêtements.

prête, on ne trouve dans tous les documents relatifs à cette époque qu'une seule indication, d'ailleurs fort ambiguë. Al-Mas'ūdī nous dit que l'île de Ẓanbalū (Pemba) était habitée par un peuple musulman, qui parlait toutefois la langue zandj, et ajoute que les musulmans conquièrent l'île après avoir capturé les populations autochtones. Ce même auteur indique ailleurs que la population de Ẓanbalū se composait de musulmans et de Zandj pratiquant la religion traditionnelle et que le roi était issu du premier groupe<sup>39</sup>. Il n'affirme nulle part que ces musulmans étaient des Arabes ou des Persans; le fait qu'ils parlaient la langue zandj suggère plutôt qu'il s'agissait d'Africains islamisés d'expression bantou. Quoi qu'il en soit, l'île était habitée par les Zandj avant la conquête musulmane.

### Les traditions orales

La troisième grande source pour l'histoire de la côte orientale de l'Afrique est constituée par les traditions orales relatées dans les chroniques locales de Paté, Lamu, Kilwa et quelques autres villes; la plupart de ces chroniques n'ont été rédigées, en kiswahili ou en arabe, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Une version antérieure de la *Chronique de Kilwa* se trouve incluse dans les *Decadas da Asia* de João de Barros qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle et sont donc plus proches des époques anciennes. On décèle dans nombre de ces traditions un effort visant à tisser des liens entre la dynastie ou la classe régnante et certaines des figures ou des villes illustres de l'histoire du Moyen-Orient. C'est là une tendance caractéristique des traditions orales de presque toutes les sociétés africaines islamisées, qui étoffent inutilement les traditions authentiques en les rattachant aux siècles passés et en les enrichissant des grands noms de l'histoire des premiers temps de l'Islam.

La tradition orale peut utilement éclairer ceux qui étudient l'histoire d'un peuple non encore alphabétisé, mais les historiens ne l'ont pas pleinement exploitée, préférant s'en tenir aux documents écrits. Si la plupart de ces traditions orales sont peu fiables, en raison de l'époque très ancienne qu'elles relatent, elles donnent cependant une indication intéressante sur l'origine des trois groupes de Mombasa (ou Taifa tatu: Wa-Changamwe, Wa-Kilindini et Wa-Tangana), affirmant que les membres de ces groupes étaient les premiers habitants de la région jusqu'à ce que leur souveraineté leur soit confisquée par les souverains shīrāzī au cours de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>.

Jusqu'à présent, la plupart des historiens se sont servis de ces sources pour montrer qu'il y a eu diffusion de la culture et immigration de peuples vers la côte orientale de l'Afrique et que l'histoire et la civilisation de cette côte ont une origine étrangère. Il est donc nécessaire de reconsidérer l'histoire de cette région selon une perspective nouvelle en vue d'identifier les éléments qui, dans la genèse de ces civilisations côtières, sont fondamentalement autochtones et liés au pays. Il ne s'agit pas pour autant de nier tout

39. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 1, p. 205; vol. 3, p. 31.

40. J. S. Trimingham, 1964, p. 14.

apport étranger, étant donné que nous ne sommes pas en présence d'une culture fermée.

## Les peuples côtiers

Les géographes arabes divisaient la côte orientale de l'Afrique en trois parties: le pays des Barbares (ou Berbères) (*Bilād al-Barbar*) au nord, le pays des Zandj (*Bilād al-Zandj*) entre le fleuve Webi Shebele et un point de la côte situé quelque part à la hauteur de Zanzibar, et le pays de Sofala (*Arḍ* ou *Bilād al-Sufāla*) au sud. Quant au mystérieux pays de *Wāk-Wāk*, le caractère confus des textes qui le mentionnent ne permet guère de décider si l'on doit le situer plus au sud encore sur le continent africain ou s'il s'agit de Madagascar.

Le pays des Barbares recouvrait à peu près le territoire de l'actuelle Somalie, soit toute la partie nord qui fait face au golfe d'Aden et où se trouve encore aujourd'hui la ville de Berberā et les régions s'étendant au sud du cap Guardafui. Il ne fait guère de doute que les Arabes donnaient ce nom de « Barbares » à l'ensemble des Somali et des autres peuples de la corne de l'Afrique parlant des langues kushitiques. Ces peuples étaient parfois appelés les « Berbères noirs », par opposition aux Berbères d'Afrique du Nord. Ce terme avait déjà été employé avec la même acception dans le *Périples de la mer Érythrée* et par Ptolémée et Cosmas Indicopleustès<sup>41</sup>. Bien que certains historiens situent la frontière entre le pays des Barbares et celui des Zandj à la hauteur du fleuve Juba<sup>42</sup>, des indications suffisamment nombreuses montrent que le territoire des Bantu s'étendait au nord jusqu'au Webi Shebele. On trouve aujourd'hui encore des groupes de langue bantu, comme les Shidla, les Shabeli, les Dube et les Elay, dans la vallée intérieure du Webi Shebele, et ceux que l'on appelle les Gosha vivent au nord du Juba. Les habitants de Brava parlent encore de nos jours le chimbalazi, dialecte kiswahili du Nord. Il semble néanmoins que, dès le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle ou le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, certains groupes somali avaient pénétré dans la partie de la côte comprise entre Mogadiscio et Brava; au milieu du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, al-Idrīsī signale déjà l'existence de cinquante villages d'un groupe somali, les Hawiya, sur la rive d'un fleuve qui n'est pas nommé — probablement le Webi Shebele<sup>43</sup>. Le même auteur cite aussi Merka comme l'une des dernières villes situées sur le territoire des Barbares.

Le pays des Zandj semble avoir suscité plus d'intérêt que toutes les autres régions de la côte, sans doute surtout à cause du commerce florissant que les Zandj entretenaient avec les pays du pourtour de l'océan Indien. Les descriptions des auteurs arabes ne laissent aucun doute quant à l'origine noire des peuples côtiers, même si al-Iṣṭakhḥrī (autour de 340/951) fait état

41. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 22.

42. V. V. Matveyev, 1960.

43. E. Cerulli, 1957-1964, vol. I, p. 41-45.

de « Zandj blancs » vivant dans les régions les plus tempérées de l'Afrique orientale<sup>44</sup>. Peut-être ses informateurs (lui-même n'avait jamais visité l'Afrique) faisaient-ils allusion à certains peuples de langue kushitique des régions montagneuses de l'intérieur dont la peau était plus claire que celle de leurs voisins de race noire.

Les auteurs antérieurs au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle ne connaissent aucune localité côtière par son nom, à la différence des établissements situés sur les îles voisines. En-dehors de *Ḳanbalū* (selon toute vraisemblance l'île de Pemba) qu'a visitée *Al-Mas'ūdī*, un seul autre toponyme est mentionné par un auteur ancien, *al-Djāḥī* (mort en 255/869), qui divise les *Zandj* en deux branches, les *Ḳanbalū* et les *Lundjūya*, ce dernier terme étant de toute évidence une altération du mot bantou *Ungudja*, qui désigne *Zanzibar*<sup>45</sup>. Le même auteur rapporte également un récit des plus intéressants, dont on ne connaît aucune autre version, concernant une expédition maritime conduite par un prince d'Oman qui atteignit, sans doute à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le pays des *Zandj* et dont les membres ont été massacrés par les autochtones.

De tous les auteurs arabes, *al-Idrīsī* est le premier qui donne les noms de plusieurs établissements côtiers du pays des *Zandj* et de *Sofala*. Passée *al-Nadja*, dernière ville du pays des Barbares, il décrit deux établissements situés à la frontière du territoire *zandj*: *Badhūna* et *Ḳarkūna*. Le texte ne permet pas de déterminer avec certitude si ces deux localités étaient habitées par des *Zandj* ou des Barbares, mais indique que la population de *Badhūna* était gouvernée par le roi des *Zandj*. Sont ensuite énumérées — du nord au sud — *Malindi*, *Manbasa* (*Mombasa*), résidence du roi des *Zandj*, et *al-Banās* (ou *al-Bayās*), dernière localité *zandj*, toute proche du pays de *Sofala*. L'emplacement d'*al-Banās* n'a pu être établi de manière définitive, mais il semble qu'il faille le situer quelque part entre *Tanga* et *Sadani*<sup>46</sup>.

Au sud du territoire *zandj* s'étendait le pays de *Sofala*, que les Arabes appelaient *Sufāla al-Zandj* [*Sufala des Zandj*] pour le distinguer de la ville indienne de *Sofala*, située près de *Bombay*<sup>47</sup>. Le pays de *Sofala*, réputé pour son or, était également appelé *Sufāla al-dhahab* [*Sofala d'or*] ou *Sufāla al-tibr* [*Sofala des sables aurifères*]. Bien que certains auteurs tardifs fassent mention de la ville de *Sofala*, les géographes des époques plus anciennes désignaient plutôt par ce toponyme (qui signifie « basse terre » ou « bas-fond ») toute la bande du littoral s'étendant de *Pangani* jusqu'au sud du *Mozambique*. D'après leurs descriptions, les populations de *Sofala* étaient apparentées aux *Zandj* et entretenaient des relations commerciales avec des marchands venant de pays arabes et de l'Inde. L'impression générale qui se dégage du récit d'*al-Bīrūnī* est que *Sofala* était un pays familier où l'on

44. *Al-Iṣṭakhṛī*, 1870, p. 36.

45. Voir *al-Djāḥī*, 1903, p. 36; peut également s'écrire *Landjūya* le *la-* constituant la forme archaïque d'un préfixe bantou.

46. Selon *al-Idrīsī* (1970, p. 59), *Mombasa* se trouvait à un jour et demi de voyage par mer d'*al-Banās*. Si l'on considère que la vitesse moyenne des voiliers arabes de l'époque était de 3 nœuds (voir G. F. Hourani, 1951, p. 110-111), les deux cités étaient donc distantes d'environ 108 milles marins (220 km).

47. La ville indienne de *Sofala* se trouvait sur l'emplacement de l'ancien port de *Surparaka*.



se rendait fréquemment, et non une contrée exotique et lointaine. C'était le point d'aboutissement de toutes les traversées, aucun navire ne s'aventurant dans les eaux dangereuses qui se trouvaient au-delà. On notera cette intéressante remarque d'al-Bīrūnī selon laquelle, passé Sofala, l'océan Indien rejoint l'océan occidental (l'Atlantique)<sup>48</sup>.

Les établissements devaient être dispersés le long de la côte et, bien que le *Périple* ne mentionne que Rhapta et Menouthias, il est raisonnable de penser qu'il y eut à l'origine plusieurs petits villages de boue et d'argile qui sont devenus plus tard d'importantes métropoles telles que Mogadiscio, Gedi, Manda, Ḳanbalū et Kilwa.

Dès le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, la plupart des agglomérations de la côte orientale étaient peuplées par des Swahili. Le nombre d'habitants variait d'une ville à l'autre en fonction de son organisation sociale et de ses activités économiques. Dans les premiers temps, peu de villes étaient construites en pierre, mais lorsque ces peuplements sont devenus prospères, les édifices en pierre se sont multipliés. Les fouilles archéologiques font apparaître que Kilwa et Mafia se caractérisaient par leurs habitations de boue et d'argile, une économie fondée sur la pêche, une poterie locale, des produits dérivés du fer et un commerce local limité<sup>49</sup>.

### L'organisation sociale

Le *Périple* fait allusion à des peuples sauvages remarquables par leur stature et organisés de telle manière que chaque localité était placée sous l'autorité d'un chef distinct<sup>50</sup>. Le texte ne faisant mention d'aucune langue, les peuples en question pourraient aussi bien être bantuphones que parler n'importe qu'elle autre langue.

Les colonies de peuplement qui se sont établies sur la côte étaient autonomes et en général indépendantes, leurs liens mutuels oscillant entre l'alliance et l'hostilité. Lorsqu'elles étaient assez puissantes pour exiger un tribut, Kilwa, Paté et Mombasa connaissaient une certaine hégémonie malgré tout instable<sup>51</sup>.

Nulle part l'influence musulmane n'est à l'origine de l'apparition de la cité-État. L'émergence de la cité s'inscrit naturellement dans le contexte de l'époque. Il y avait longtemps que ce type de cité-État maritime existait sur la côte éthiopienne et les colonies qui se sont établies sur la côte orientale de l'Afrique ont dû faire fond sur une économie maritime très active et capable de lever redevances et tribut.

Dans les États de Benadir, le pouvoir semble avoir été détenu à l'origine par un conseil de chefs d'une lignée, à Mogadiscio, Brava et Siyu, par exemple, tout au long de l'histoire qui leur est propre, l'un d'eux venant à être considéré comme *le primus inter pares*, mais la plupart des villes côtières

48. Al-Bīrūnī, 1934, p. 122; al-Bīrūnī, 1933, p. 711.

49. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 36.

50. J. W. T. Allen, 1949, p. 53.

51. J. S. Trimmingham, 1964, p. 11.

res avaient un chef, souvent un immigrant arabe ou persan, délibérément accepté, comme à Paté, sans doute parce qu'il n'était pas mêlé aux rivalités de clans<sup>52</sup>.

Le brassage des populations indigènes et immigrantes donna naissance à une société caractérisée par le mélange des races et une économie spécifique. Ce type de collectivité s'est distingué ensuite par une différenciation socio-économique et une stratification en groupes distincts vivant dans un quartier de la ville qui leur était propre (*mtaa*), d'autres groupes étant organisés les uns par rapport aux autres selon une certaine hiérarchie<sup>53</sup>.

Les auteurs arabes anciens al-Djāhī et al-Mas'ūdī signalent que ces établissements étaient gouvernés par des rois locaux qui étaient apparemment élus et qui avaient leur propre armée.

Spear souligne à juste titre qu'une histoire de la civilisation swahili dans laquelle l'accent est mis sur les racines et la culture arabes se fonde uniquement sur les éléments qui apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est nécessaire d'approfondir les recherches afin de révéler des tranches d'histoire telles que celles qui ont trait aux Sanye et aux Batawi de Paté, qui ont été totalement occultés ou presque par l'évolution ultérieure des sociétés et des traditions. Nous devons nous efforcer de découvrir le sens qu'elles revêtent pour des spécialistes de l'histoire swahili afin d'être à même de les utiliser pour reconstituer notre histoire<sup>54</sup>.

### La langue kiswahili

Dans ces colonies ou petites cités côtières, se sont trouvés mêlés, semble-t-il, des peuples différents, la plupart d'origine bantu, ce qui a dû favoriser le développement du kiswahili. Le terme swahili vient de l'arabe *sāhil* (au pluriel, *sawāhil*), signifiant « côte » ; il fut employé tout d'abord pour désigner la région s'étendant de Mogadiscio à Lamu. Le kiswahili (littéralement, « la langue de la côte ») ne se développa que plus tard grâce à l'introduction de plusieurs emprunts arabes et perses qui accompagna l'islamisation progressive des peuples de la côte. Il serait donc plus correct de parler — du moins avant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle — du protokiswahili comme de la langue bantu qui servit de base au développement ultérieur du kiswahili. Mains auteurs éminents prétendent que la zone du kiswahili était d'abord située au nord du delta du Tana et le long de la côte de Somalie d'où il s'est ensuite propagé vers le sud<sup>55</sup>.

Les quelques mots zandj que cite al-Mas'ūdī<sup>56</sup> ne laissent aucun doute quant à l'origine bantu de cette langue. Il est donc probable qu'une forme de protokiswahili était parlée sur la côte ; il ne s'agissait en aucun cas d'un quelconque jargon, car al-Mas'ūdī fait état de l'éloquence de ce peuple parmi lequel on trouvait des orateurs accomplis.

52. *Ibid.*, p. 14.

53. T. Spear, 1982, p. 6.

54. *Ibid.*, p. 19.

55. J. de V. Allen, 1981, p. 323 ; T. Spear, 1982, p. 16 ; 1978, p. 25.

56. Voir ci-dessus p. 637.

Certains auteurs font état de l'existence, entre 800 et 1300, d'environ dix-neuf peuplements établis au nord de Tana, ce qui n'exclut pas la présence au sud d'autres cités telles que Mombasa, Malindi, Zanzibar, Pemba, Kilwa et Kanbalū<sup>57</sup>. Ces cités ont favorisé le développement du kiswahili, dont l'usage s'est propagé lors des migrations qui se sont produites ultérieurement à partir de la zone centrale.

Les données linguistiques recueillies par Derek Nurse ont fait ressortir plus nettement encore l'idée d'une synthèse du kiswahili le long de la côte nord. D'autres études ont établi de façon incontestable que le kiswahili est une langue bantu étroitement apparentée au pokomo et au mijikenda, qui étaient en usage antérieurement sur la côte somali et la côte septentrionale du Kenya. Le kiswahili semble s'être développé dans cette région à la faveur des scissions qui ont progressivement séparé les peuples parlant l'ancienne langue dont le mijikenda, le pokomo et le kiswahili sont issus, cette langue ayant ainsi donné naissance d'abord à des dialectes distincts puis à des langues différentes<sup>58</sup>.

A mesure que la société des cités côtières, dont la langue était le kiswahili, devenait plus complexe et que le commerce se développait, l'interaction avec les négociants arabes s'intensifiait. Le kiswahili s'est ainsi enrichi d'un certain nombre de mots arabes et de caractères arabes. Au IX<sup>e</sup> siècle, l'usage de cette langue s'est répandu vers le sud au rythme des déplacements des commerçants venus de Somalie et du nord du Kenya. L'exercice de leurs activités sur la côte orientale a conduit ces commerçants à y créer de nouvelles cités et à entretenir des relations avec les sociétés au sein desquelles ils s'étaient installés. Peu à peu, cette situation a favorisé l'adhésion à l'islam, religion des souverains<sup>59</sup>.

Cette conception va à l'encontre de la thèse avancée par quelques autres historiens selon lesquels les peuples de la côte orientale parlant le kiswahili faisaient partie d'une diaspora arabe, et se seraient dispersés tout le long de la côte au cours des deux derniers millénaires. Ces auteurs soutiennent que la culture swahili est fortement imprégnée de culture arabe, que la langue utilise les caractères arabes, que les édifices de pierre et les mosquées sont construits dans le style arabe, que la religion de l'islam prédomine sur la côte, et que les manières courtoises des Swahili sont entièrement arabes, surtout lorsqu'ils sont mis en contraste avec les cultures africaines du continent.

Le raisonnement selon lequel l'Afrique orientale n'aurait pu avoir une culture novatrice ni connaître un développement historique sans intervention extérieure est foncièrement propagandiste. De même, c'est faire preuve de racisme que de prétendre que la race et la culture sont si étroitement liées que seule une « race » distincte d'immigrants aurait pu propager ces idées nouvelles. Ces historiens n'ont pas su sonder les langues bantu, les croyances

57. J. de V. Allen, 1981, p. 323.

58. T. Spear, 1982, p. 16.

59. *Ibid.*, p. 17-18; T. Spear, 1978, p. 25.

religieuses et les valeurs de la culture swahili, non plus que les structures socio-économiques de la société swahili, pour déterminer si elle avait des racines africaines<sup>60</sup>.

Il ressort de récentes études consacrées à la culture et à la société swahili que l'empreinte des cultures africaines y est beaucoup plus forte que les thèses orientées évoquées plus haut ne le laissent entendre.

La structure grammaticale kiswahili et en grande partie la composante lexicale de la langue sont étroitement apparentées au mijikenda et au pokomo, et la littérature est imprégnée de la tradition orale africaine.

Les formes matérielles que revêt la culture swahili ne présentent aucune analogie avec celles des civilisations d'Arabie ou de Perse. Il n'y a pas de concordances précises entre les édifices de pierre des Swahili et l'architecture proche-orientale, arabe ou perse, permettant de dire que cette dernière en est l'inspiratrice. Au contraire, la construction d'habitations en pierre est apparue à la suite de l'essor économique et du processus de différenciation socio-économique qui sont intervenus sur la côte où elle s'est substituée à l'architecture de boue et d'argile qui y prédominait auparavant<sup>61</sup>. L'architecture côtière, si souvent prise pour preuve de la création des centres urbains de la côte par les Arabes, n'utilise aucun matériau qui ne puisse être trouvé localement. Le corail et la pierre calcaire corallienne qui dominent dans les constructions étaient extraits sur place. Le mortier et le plâtre étaient également fabriqués à partir du corail et du gypse locaux.

Même la culture islamique de la côte porte l'empreinte profonde de la religion traditionnelle africaine, avec ses croyances dans les esprits et la possession des esprits, le culte des ancêtres, la sorcellerie et la divination qui se retrouvent dans les traditions islamiques locales, lesquelles coexistent alors avec la tradition plus orthodoxe<sup>62</sup>.

## L'Islam

Il semble que l'ampleur et la portée de l'apport musulman aient été exagérées par beaucoup d'historiens, tendance sans doute inhérente au fait que la plupart des documents écrits antérieurs au X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle sont arabes. Des immigrants de l'Islam arrivèrent certes au nord de la côte orientale de l'Afrique dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle et au sud bien avant le V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, mais il faut attendre le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle pour qu'une civilisation côtière proprement islamique, celle des *Shīrāzī*, se différencie des autres sociétés de la côte<sup>63</sup>.

Pendant longtemps, l'islam resta la religion des seuls immigrants d'Arabie ou de Perse établis dans les cités côtières. Il semble que ces marchands étrangers n'aient pas fait preuve d'un prosélytisme très actif, car le nombre

60. T. Spear, 1982, p. 2.

61. *Ibid.*; P. S. Garlake, 1966, p. 113.

62. T. Spear, 1982, p. 2.

63. J. S. Trimmingham, 1964, p. 11.

des autochtones musulmans demeura assez limité. Progressivement, toutefois, certains éléments de la populations qui se trouvaient dans l'entourage immédiat des immigrants, et avec eux certains Africains engagés dans des relations commerciales avec les étrangers, embrassèrent la religion islamique. Certaines remarques d'al-Mas'ūdī auxquelles il a déjà été fait allusion<sup>64</sup> suggèrent que l'île de ʔanbalū était habitée par des musulmans parlant la langue des Zandj, et l'on admet généralement que l'Islam s'implanta dans les îles de la côte orientale avant de se répandre sur le continent.

Du tableau assez peu précis que les documents donnent de l'expansion de l'Islam, il ressort que, jusqu'au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle et même plus tard, l'Islam n'était pas encore en mesure d'exercer une influence notable sur la formation et l'évolution des sociétés de la côte. Dans l'ensemble, les populations locales restaient fidèles à leurs cultes traditionnels, comme en témoignent de nombreux auteurs arabes.

L'expansion de l'Islam est étroitement liée au problème des *Shīrāzī*. La tradition orale et, plus tard, les chroniques écrites des Swahili affirment que des marchands originaires du golfe Persique, et notamment de Sīrāf, port de l'illustre ville de *Shīrāz* (dans la province de Fārs en Perse), se rendirent en Afrique orientale durant les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, ce que semblent confirmer les céramiques de Manda et d'Unguja Ukuu<sup>65</sup>. Certaines des céramiques importées ont incontestablement été fabriquées en Iraq, pays qui, en 290/902–903, avait été partiellement conquis par une secte d'extrémistes chiites, les karmates, établis principalement dans la région d'al-Aḥsā en Arabie, sur les bords du golfe Persique. Bien qu'il n'existe pas de preuve directe, il semble que les karmates aient, eux aussi, commercé avec l'Afrique orientale. Divers écrits originaires de Kilwa suggèrent que la partie nord du littoral (la côte de Benadir) a probablement été colonisée par les karmates au X<sup>e</sup> siècle. Certaines découvertes archéologiques semblent corroborer la datation traditionnelle liée à l'histoire des Sept Frères, laquelle fait partie de la légende du nombre 7 qui serait en rapport avec les karmates et permettent de situer la colonisation de la côte entre 174/887 et 312/924<sup>66</sup>. Selon la tradition, il y aurait un rapport entre l'État karmate d'al-Aḥsā et la fondation des cités-États de Mogadiscio, de Brava, de Marka et éventuellement de l'archipel de Lamu et de Zanzibar. De même, Kilwa aurait été créée à la même époque (X<sup>e</sup> siècle) que les villes du Benadir. Cette hypothèse ne saurait toutefois être sérieusement retenue parce que Kilwa n'a pris une place de premier plan qu'à l'avènement, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, de ce que Chittick<sup>67</sup> considère comme une dynastie originaire du sud de l'Arabie. Deux cents ans au moins se sont écoulés entre la création des villes de la côte de Benadir et celle de Kilwa, de Sofala et des établissements des Comores<sup>68</sup>.

64. Voir ci-dessus.

65. Ces poteries pourraient toutefois avoir été acheminées jusqu'à la côte orientale de l'Afrique, non par les seuls marchands de Sīrāf, mais aussi par des navigateurs venus d'autres grands centres de commerce. Voir R. C. Pouwels, 1974, p. 67.

66. *Ibid.*, p. 68-69.

67. H. N. Chittick, 1968*b*.

68. R. C. Pouwels, 1974, p. 70-71; J. S. Trimingham, 1964, p. 3-4.

Considérer les Shīrāzī comme une force sociopolitique est contestable, parce que les commerçants immigrants shīrāzī venus s'établir sur la côte étaient des individus indépendants les uns des autres et non des groupes apparentés. Ils ont naturellement été influencés par la langue bantu, tout en conservant leur originalité par rapport aux Africains. La langue (le kiswahili), comme on l'a déjà souligné, s'est développée sur la côte de Benadir et la communication qui s'est établie entre les colonies en a assuré l'uniformisation dans tous les groupes humains, chacun ayant néanmoins son propre parler. De cette interaction est née une civilisation bantu-islamique façonnée par des éléments arabes et persans mais se distinguant toujours par ses caractéristiques bantu.

L'introduction d'une architecture de pierre très avancée, l'utilisation de la chaux, du ciment et de la charpente, le tissage du coton, des connaissances scientifiques, notamment le calendrier solaire persan, et l'apport de nombreux fruits ont été attribués aux Shīrāzī. D'aucuns prétendent cependant aujourd'hui que les Shīrāzī ne sont pas eux-mêmes à l'origine de ces innovations mais que leur développement s'est accéléré en raison de la prospérité apportée par le commerce. Quelques arbres fruitiers ont dû incontestablement être apportés par les Arabes et les Persans, mais la maçonnerie et la charpenterie de pierre étaient connues sur la côte avant l'arrivée des Shīrāzī.

La tradition orale relative à l'influence perse sur la côte de Benadir est confirmée par le fait que la mosquée Arba<sup>c</sup> Rukun de Mogadiscio porte une inscription datée de 667/1268-1269, dédiée à un certain Khusraw ibn Muḥammad al-Shīrāzī<sup>69</sup>; une inscription tombale plus ancienne, datant de 614/1217, porte un nom, al-Nīsābūrī al-Khurasānī, qui suggère également une origine persane<sup>70</sup>. Mais il n'y a guère d'indices permettant de conclure à d'importantes activités qui auraient été menées à l'initiative des Persans au sud de la côte de Somalie. Cependant, il y a des indices qui montrent qu'à partir de l'an 1100 de l'ère chrétienne, des groupes de négociants, issus pour la plupart de mariages mixtes entre des Arabes-Persans et des autochtones de la côte de Benadir, ont commencé à descendre vers le sud et ont introduit la culture arabe islamique dans les îles de Kilwa, Zanzibar, Pemba et Mafia. Ces dernières, ainsi que les villes-États d'Ozi, Mombasa et Malindi, sont restées Shīrāzī tout en gardant des caractéristiques bantu très prononcées jusqu'à la période postérieure à la conquête portugaise<sup>71</sup>.

## L'architecture

Les édifices de pierre des établissements côtiers semblent avoir d'abord été concentrés au nord du delta de Tana, région désignée par le terme

69. E. Cerulli, 1957-1964, vol. I, p. 9; la prononciation locale du nom est Khisarwa.

70. *Ibid.*, p. 2-3.

71. Voir J. S. Trimmingham, 1964, p. 10-11.

Swahilini. Cependant, avant le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, en maints endroits, la plupart des constructions n'étaient, comme nous l'avons déjà indiqué, que des habitations de boue et d'argile. Les toits étaient à l'image de ceux que l'on voit encore aujourd'hui, recouverts d'une sorte de chaume fait de feuilles de palmier *mwa* ou de *makuti* (palmes de cocotier). Même aux périodes plus récentes, ce type de case a persisté et l'on en retrouve encore de nos jours dans les villes côtières. Il existe un certain nombre de constructions en pierre, aux murs bas, mais il est difficile de déterminer si elles faisaient ou non partie de structures plus vastes<sup>72</sup>.

Maints historiens ont attribué une origine persane et arabe à l'architecture de pierre de la côte. Cette conception orientée est écartée au profit d'une explication plus acceptable. Nous avons déjà souligné qu'aucune région du Proche-Orient ne présente assez de points de concordance précis pour permettre de conclure nettement à une origine persane ou arabe. Toutes les matières premières (calcaire corallien, calcaire, corail, mortier, plâtre) ont toujours été trouvées sur place en abondance et rien n'empêchait qu'un style architectural novateur apparaisse dans le pays. Une certaine influence des négociants étrangers et d'autres immigrants ne saurait néanmoins être rejetée<sup>73</sup>.

## Les activités économiques

### L'agriculture

Sur le plan économique, la société côtière était un ensemble homogène de collectivités urbaines et rurales, dont la population était composée en grande partie d'agriculteurs<sup>74</sup>. Certes, elle comptait également des peuples pasteurs, surtout dans le Nord, sur la côte de Benadir. Des écrits chinois remontant au IX<sup>e</sup> siècle nous apprennent que les habitants de la côte de Barbara vivaient de la viande, du lait et du sang qu'ils tiraient du bétail. La pratique consistant à boire du sang frais prélevé sur le bétail est encore en usage chez les Masai.

La majorité des Swahili, surtout dans les collectivités relativement petites ou moyennes, mais parfois aussi dans les grandes, étaient le plus souvent des agriculteurs. La coutume rapportée par Ylvisaker selon laquelle chaque année des citadins se rendaient dans l'intérieur du pays pendant trois ou quatre mois pour y pratiquer certaines cultures était probablement plus répandue dans tout le pays swahili à une époque plus ancienne<sup>75</sup>.

Les documents arabes contiennent effectivement quelques indications fragmentaires concernant les céréales et les autres cultures de l'époque. Les principales cultures semblent avoir été le sorgho (*dhurra*) et l'igname dont le nom local, *al-kilārī*, est rapporté par al-Mas'ūdī. Une autre plante comestible

72. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 235.

73. J. M. Gray, 1951, p. 5; P. S. Garlake, 1966, p. 113.

74. J. de V. Allen, 1981, p. 330.

75. *Ibid.*, p. 329.

cultivée par les Zandj et appelée *al-rāsan* a été identifiée comme étant le *colets*<sup>76</sup>. L'alimentation de base des peuples côtiers était complétée par la banane, la noix de coco, le riz, le tamarin, et même, en certains endroits, le raisin; mention est faite aussi de la canne à sucre. On ignore si le miel consommé était le produit d'activités apicoles ou s'il était recueilli dans la nature.

L'écrivain et voyageur chinois Tuan Ch'eng Shin (mort en 863) constate qu'aucune des cinq céréales n'est utilisée à Barbara tandis que Wang Ta-yüan relève que les ignames remplacent les céréales à Zanzibar, et que Fei Hsin trouve étrange que les habitants de Brava cultivent des oignons et de l'ail plutôt que des courges<sup>77</sup>.

Les recherches archéologiques effectuées à Kilwa révèlent que la seule céréale dont on puisse affirmer qu'elle y était cultivée est le sorgho, comme en témoigne la présence sur les lieux de grains carbonisés. Aucun instrument servant à moudre le grain n'a été retrouvé pour les temps anciens alors qu'au cours d'époques plus récentes, des meules tournantes ont été utilisées tout comme elles le sont toujours de nos jours, mais il ne reste aucune trace de ces instruments dans les archives archéologiques<sup>78</sup>.

### La pêche et les activités maritimes

Il est évident que les communautés côtières étaient engagées dans de nombreuses activités maritimes: pêche, construction de pirogues, navigation à la voile. Nombre d'auteurs arabes soulignent que les Zandj se nourrissaient surtout de poisson et ajoutent qu'à cet effet ils s'aiguisaient les dents. La pêche était pratiquée tout au long de la côte, mais selon les documents, elle constituait à certains endroits l'activité principale: ainsi à Malindi, dont les habitants exportaient le produit de leur pêche. Il semble que les populations vivant à l'extrême sud du littoral étaient fortement dépendantes, pour leur nourriture, de produits de la mer — poissons, mais aussi tortues et mollusques. Sur certaines îles, les Zandj ramassaient les coquillages pour en faire des parures, et non pour s'en nourrir. Il y avait des pêcheurs de perles au pays de Sofala.

Bien que la pratique de la pêche suppose la capacité de construire des bateaux et la connaissance de la navigation, les auteurs arabes passent sous silence cet aspect de la vie quotidienne des Zandj. Seul Buzurg ibn *Shahriyār* évoque les nombreuses embarcations (*zawāriq*) qui entouraient les navires arabes aux abords de la côte de Sofala. Ce même auteur note que certains des capitaines des navires parcourant l'océan Indien étaient des Zandj, ce qui tend à prouver que les Bantu d'Afrique orientale pratiquaient non seulement le cabotage, mais aussi la navigation en haute mer<sup>79</sup>. Le *Périples* fait

76. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 30.

77. P. Wheatley, 1975, p. 93.

78. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 236.

79. Buzurg ibn *Shahriyār*, 1883-1886, p. 54; en revanche, al-Idrīsī (1970, p. 60-61) nie catégoriquement l'existence de bateaux zandj capables d'accomplir de longues traversées.



clairement allusion à l'utilisation du bateau appelé *dau la mtepe*<sup>80</sup>, au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, sur la côte de Benadir et l'actuelle côte tanzanienne<sup>81</sup>. Outre le *mtepe*, il y avait un autre type de bateau appelé *ngalawa*. Ce dernier est une pirogue assez étroite qui ne serait qu'une embarcation instable et dangereuse pour la haute mer si elle n'était équipée d'un balancier<sup>82</sup>. En-dehors de l'Afrique orientale, on la trouve en Indonésie, en Nouvelle-Guinée occidentale et à Madagascar. La pirogue à balancier simple ou double est courante aux Comores, tandis que seul le double balancier est en usage en Afrique orientale, pas partout et surtout à Zanzibar et dans la partie centrale de la côte tanzanienne.

L'origine du *ngalawa* est controversée. Cependant, d'après certains traits d'ordre linguistique et structurel, ce bateau a dû faire une apparition sur la côte orientale de l'Afrique, probablement aux Comores, après la domination portugaise et l'usage s'en est par la suite répandu dans d'autres régions d'Afrique de l'Est<sup>83</sup>.

Le bateau cousu *mtepe* et sa variante plus petite *dau la mtepe* sont cependant beaucoup plus anciens. Ils ont longtemps sillonné la côte mais ont aujourd'hui tous disparu, à l'exception de quelques spécimens conservés dans les musées. Leur origine est également controversée. Sur le plan linguistique, il semble que le *mtepe* soit propre à l'Afrique orientale, mais des éléments d'ordre structurel donnent à penser qu'il s'agirait d'un prototype indien adapté par les Perses et les Arabes<sup>84</sup>.

Les murs d'une habitation faisant partie des ruines de Gedi portent une inscription représentant indiscutablement un *mtepe*, daté provisoirement du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle. D'autres inscriptions murales découvertes à Kilwa, Songo Mnara et Ungwana datent de périodes situées entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>. Ces décorations visent peut-être à souligner le rôle prépondérant des transports maritimes et par conséquent du commerce pour la prospérité des colonies. Le *mtepe* et le *dau la mtepe* sont tous deux représentés sur ces inscriptions. On en trouve également à Farkwa et à Fort Jésus<sup>86</sup>.

## L'élevage

Si la pratique de l'élevage est attestée depuis des temps très anciens au nord du fleuve Juba, la situation au sud demeure mal connue. Al-Mas'ūdī rapporte que les *Zandj* élevaient des bœufs qu'ils montaient (à l'aide d'une selle et de rênes) lors des combats — le *mfalīmī* disposait d'une « cavalerie » de 300 000 guerriers — tandis que Buzurg mentionne l'éle-

80. *Mtepe*: canot à couture répandu sur toute la côte, mais plus particulièrement au centre et au sud de la côte orientale.

81. J. I. Miller, 1969, p. 168.

82. A. H. J. Prins, 1959, p. 205.

83. *Ibid.*, p. 205-210.

84. *Ibid.*, p. 210-213.

85. *Ibid.*, p. 211; P. S. Garlake, 1966, p. 197.

86. P. S. Garlake, 1966, p. 197, 206.

vage d'ovins et d'autres animaux domestiques<sup>87</sup>. En revanche, al-Idrīsī souligne expressément l'absence de bêtes de somme ou de bétail chez les peuples de la côte orientale et il n'est pas fait mention de l'élevage chez les autres auteurs arabes<sup>88</sup>. On sait que les régions côtières de l'Afrique orientale sont, de nos jours, infestées de mouches tsé-tsé qui les rendent impropres à l'élevage du bétail; mais il n'est pas impossible qu'à des époques plus anciennes certaines zones aient échappé à ce fléau et que l'élevage ait pu s'y pratiquer<sup>89</sup>.

### La chasse

Bien que la chasse ait sans doute constitué une activité économique de base, sa pratique n'est attestée que par de rares témoignages directs. Les auteurs arabes se sont surtout intéressés à la chasse à l'éléphant, et ils ont fourni certains détails sur les techniques employées, notamment l'usage de substances toxiques pour empoisonner, soit les points d'eau fréquentés par les éléphants (al-Mas'ūdī), soit la pointe des armes de chasse (al-Bīrūnī). On chassait aussi le léopard (*al-numūr*), le lion, le loup (probablement le chacal) et le singe. La chasse avait surtout pour objet de fournir des produits d'exportation (ivoire, peaux) mais, bien qu'aucune mention ne soit faite d'activités de chasse entreprises à des fins alimentaires, on peut penser que la chair du gibier (éléphants notamment) devait être consommée.

### L'exploitation des minerais

De tous les minerais, c'est surtout l'or qui retient l'attention des auteurs arabes, pour qui Sofala comptait parmi les plus fameuses régions aurifères du monde connu. Bien que, selon al-Idrīsī, l'or provenait des villes côtières de *Djāṣṭa* et de *Daghūṭa* (dont les emplacements n'ont pu encore être identifiés, mais se situent vraisemblablement sur la côte du Mozambique), il ressort de toutes les autres sources écrites que les principales mines d'or de Sofala se trouvaient dans l'intérieur des terres, les établissements côtiers n'étant que de simples ports d'exportation. Al-Bīrūnī signale que l'or exploité à Sofala se présentait sous la forme de grains; le même type de minerai a été découvert dans le complexe archéologique du Grand Zimbabwe.

Les habitants de la côte orientale n'utilisaient pas l'or comme moyen d'échange universel, mais ils étaient tout à fait conscients de sa valeur comme monnaie et comme bien exportable. Les populations locales attachaient toutefois davantage de prix au fer et au cuivre: al-Mas'ūdī rapporte que le fer servait à la confection des parures, de préférence à l'or ou à l'argent.

87. Al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 6-7; Buzurg ibn *Shahriyār*, 1883-1886, p. 151.

88. Al-Idrīsī, 1970, p. 60.

89. H. N. Chittick (1977, p. 188) soutient à tort que les peuples pratiquant l'élevage du bétail (et l'utilisant comme montures) mentionnés par al-Mas'ūdī étaient de souche éthiopienne (kushitique). Toutefois, l'ensemble du contexte des différents passages où il est question du bétail renvoie indubitablement aux *Zandj* noirs vivant dans la partie sud du littoral.

Le principal témoignage concernant l'exploitation du fer nous est fourni par al-Idrīsī, qui note que les grands centres de production étaient Malindi et Mombasa au nord, et Djanṭāma et Dandāma au sud<sup>90</sup>. Le fer serait devenu l'un des principaux produits exportés par ces cités, et leur première source de revenus. Rien ne permet de mettre en doute le récit d'al-Idrīsī, mais ses affirmations posent un problème. Aucun fourneau servant à la fonte du fer n'a été découvert à ce jour dans les environs de Mombasa ou de Malindi<sup>91</sup>; de plus, les autres auteurs arabes ne font aucune mention du travail du fer ou de la production d'outils et d'armes de ce métal, activités qui seraient normales dans une région riche en fer. Cela ne signifie pas, naturellement, que ces activités étaient inconnues sur la côte, mais il semble qu'elles aient gardé un caractère plutôt local et des proportions modestes. C'est ce qu'al-Idrīsī laisse entendre lorsqu'il note que, malgré leur nombre important, les habitants du pays des Zandj ne possèdent que peu d'armes<sup>92</sup>. Seules de nouvelles recherches archéologiques permettront de résoudre cet important problème. »

### Les activités commerciales

La côte orientale de l'Afrique est l'une des rares régions de l'Afrique subsaharienne qui ait noué très tôt des relations commerciales régulières avec le monde extérieur<sup>93</sup>. L'apparition, dès le VII<sup>e</sup> siècle, d'un puissant empire islamique au Moyen-Orient vint considérablement stimuler le développement des activités commerciales dans l'océan Indien, y compris sur la côte orientale de l'Afrique. L'existence dans les pays islamiques d'un marché en perpétuelle expansion pendant la période considérée offrait de nouveaux débouchés aux exportations des établissements côtiers. Parallèlement à l'accroissement en volume des échanges, de nouveaux produits vinrent s'ajouter aux exportations traditionnelles, contribuant ainsi à la diversification du commerce et à la spécialisation des différentes villes de la côte. C'est le commerce également qui favorisa l'essor d'une ville au détriment d'une autre, selon qu'elle était ou non un centre de commerce florissant. Le rythme des migrations et des échanges semble s'être intensifié aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. C'est à cette époque que des villes côtières commerçantes telles que Mogadiscio, Marka, Brava, Mombasa, Manda et Unguja Ukuu ont été fondées et se sont développées. Telle ou telle ville connaissait tour à tour la grandeur et la décadence selon les caprices du commerce; une génération construisait d'élégants édifices de pierre, la suivante revenait aux habitations d'argile ou de torchis. Mais, au cours de la période à l'étude (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), les seules cités importantes furent

90. Al-Idrīsī, 1970, p. 59-60, 68-69.

91. Il est, bien entendu, possible qu'al-Idrīsī ait voulu plutôt désigner par Malindi la région de Manda, où les archéologues ont trouvé des scories provenant de la fonte du fer.

92. Al-Idrīsī, 1970, p. 61.

93. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 22.

peut-être Manda dans l'archipel de Lamu, et *Ḳanbalū*. Les autres paraissent n'avoir atteint leur apogée qu'après le XI<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

Le commerce et les échanges qui se sont développés autour des cités côtières peuvent être divisés en trois catégories: le commerce avec les étrangers, le commerce entre les établissements côtiers et le commerce avec l'intérieur des terres.

#### *Le commerce avec les étrangers*

Arabes, Persans, Indiens et Indonésiens furent attirés vers les villes côtières par le commerce d'articles nombreux et variés, dont les plus importants étaient l'ivoire, les écailles de tortue, l'ambre gris, l'encens, les épices, les esclaves, l'or et le fer. Sans détenir la preuve de l'existence d'échanges directs, on sait que certains produits africains étaient connus et recherchés en Chine à l'époque Tang (618-906). La côte orientale de l'Afrique était réputée posséder d'abondantes réserves d'ambre gris, lequel fut introduit en Chine vers la fin du règne de la dynastie Tang<sup>95</sup>. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'essence de storax, les écailles de tortue provenant de Barbara, le sang-de-dragon (résines de *dracaena schizantha* et de *d. cinnabari*) et l'aloès (suc de la plante) comptaient au nombre des produits exportés vers la Chine<sup>96</sup>. Les auteurs chinois du IX<sup>e</sup> siècle relèvent également que les habitants de Barbara avaient coutume de vendre leur population féminine à des négociants étrangers. Plus tard, Chai Tu-kua raconte comment des sauvages au corps de laque noire de Kumr Zangi (Zanzibar) étaient capturés après avoir été attirés avec de la nourriture<sup>97</sup>. Selon al-Idrīsī, les Arabes d'Oman attiraient également des enfants en leur offrant des dattes et les enlevaient pour en faire des esclaves<sup>98</sup>. Le récit bien connu de Buzurg ibn *Shahriyār* relatant l'enlèvement du roi des *Zandj* nous fait découvrir un autre stratagème utilisé pour capturer des esclaves<sup>99</sup>.

Un problème d'interprétation se pose en ce qui concerne la traite des esclaves. Il n'existe — pour la période comprise entre le VII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle — pratiquement aucun témoignage direct écrit attestant l'existence de ce trafic le long de la côte orientale de l'Afrique. Les récits auxquels nous venons de faire allusion montrent que l'on se procurait des esclaves en capturant ou en enlevant des autochtones plutôt qu'en les achetant. Or cette méthode, qui n'est guère efficace à long terme et ne saurait être employée que d'une manière occasionnelle, ne pouvait fournir qu'un nombre limité d'esclaves; il est hors de question d'en faire un usage régulier ou prolongé sans provoquer l'hostilité des populations côtières et compromettre le développement de relations commerciales normales.

94. T. Spear, 1982, p.5; G. Shepherd, 1982, p.7-10.

95. P. Wheatley, 1975, p.105; J. Kirkman, 1954, p.95.

96. P. Wheatley, 1975, p.105.

97. *Ibid.*

98. Al-Idrīsī, 1970, p.61.

99. Buzurg ibn *Shahriyār*, 1883-1886, p.51-60.

Cependant, des « esclaves zandj » étaient employés en masse à des travaux d'irrigation dans le sud de l'Iraq, et prirent la tête de la fameuse révolte d'esclaves du IX<sup>e</sup> siècle. Cela donne à penser que les pays islamiques étaient régulièrement approvisionnés en esclaves provenant d'Afrique orientale<sup>100</sup>.

Une solution possible à cette apparente contradiction serait que, pour une raison inconnue, le terme « Zandj » aurait été appliqué indifféremment à tous les esclaves noirs employés dans le sud de l'Iraq, ceux-ci étant cependant originaires de régions diverses — d'Éthiopie, de la corne ou d'autres régions de l'Afrique, y compris d'Afrique orientale. Cela ne signifie pas que la traite des esclaves était totalement inexistante sur la côte orientale de l'Afrique; elle était certainement pratiquée, mais dans des proportions assez modestes, puisqu'elle a échappé à l'attention des auteurs arabes, qui énumèrent de manière très détaillée les différentes marchandises importées et exportées, mais ne mentionnent pas le trafic des esclaves.

Dès les temps anciens, les ports d'Afrique orientale étaient connus pour leurs exportations, dont la grande masse était formée des produits naturels traditionnels: l'ivoire, acheminé jusqu'en Chine, l'ambre gris, les peaux de léopard et l'écaille de tortue. L'or commença à être exporté depuis les régions du Sud au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle; deux siècles plus tard, al-Idrisī mentionnait le fer comme la principale exportation de nombreuses villes côtières. La côte de Benadir était réputée pour ses exportations d'encens, de parfums et d'huiles aromatiques telles que le baume et la myrrhe.

En ce qui concerne les importations, les principaux articles cités par les documents arabes et chinois sont les poteries (islamiques et chinoises), les étoffes, les perles et le verre. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, des immigrants du sud de l'Asie qui s'étaient installés quelques siècles plus tôt dans le nord de Madagascar et aux Comores exportaient des récipients en stéatite vers Kilwa, Manda et des contrées plus lointaines<sup>101</sup>.

À Kilwa, des fouilles de la période prédynastique (probablement de la fin du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle) révèlent que, parmi les objets importés (poterie islamique, perles de verre), la proportion de verre par rapport à la poterie étrangère est supérieure à ce qu'elle sera au cours des périodes suivantes. On a trouvé non seulement des perles de verre, mais aussi des perles de cornaline venant de Cambay, aux Indes. Quant à la poterie importée, la plus ancienne est la poterie islamique, qui consiste en un fin engobe recouvert d'une couche d'émail marbré (sgraffite). Ce type de céramique est caractéristique de l'Islam et on la trouve entre le IX<sup>e</sup> siècle à Samarra (en Iraq) et le début du X<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle. En Afrique orientale, le sgraffite est sans doute plus spécifiquement caractéristique du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. Cette catégorie de céramique est aussi la moins courante qui ait été découverte. Celles qui représentaient la plus grande masse des importations étaient, surtout à Gedi, la faïence bleu et vert, ainsi que la porcelaine de Chine jaune et noir, vert céladon et bleu et

100. Voir le chapitre 26 ci-dessous.

101. G. Shepherd, 1982, p. 15.

102. P. S. Garlake, 1966, p. 53.

blanc<sup>103</sup>. Au ve/XI<sup>e</sup> siècle, Duyvendak rapporte que les Chinois exportaient principalement de l'or, de l'argent, du cuivre, des pièces de monnaie, de la soie et de la porcelaine. Des pièces chinoises ont été retrouvées au long de la côte. Elles ont continué d'arriver en Afrique orientale jusqu'au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>.

*Le commerce entre les établissements côtiers*

Les grandes villes étaient en général davantage orientées vers le commerce maritime avec l'étranger que les petites, qui vivaient en grande partie de l'agriculture et de la pêche. Cependant, il y a lieu de supposer que les interactions entre établissements étaient fréquentes. Nous ne disposons guère d'éléments de nature à confirmer l'existence d'échanges entre établissements côtiers durant la période à l'étude, mais certains textes mentionnent un courant d'échanges entre Kilwa et d'autres villes importantes telles que Manda<sup>105</sup>.

Des fouilles entreprises récemment à Manda ont permis de conclure à l'absence de perles de verre dans cette cité au cours des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, tout comme à Kilwa. Ni Manda ni Kilwa ne semblent avoir eu d'importants échanges avec l'intérieur du pays. Les perles de verre datant d'une période ancienne sont donc extrêmement rares dans les régions de l'intérieur<sup>106</sup>.

*Le commerce avec l'intérieur des terres*

La question cruciale de savoir si des contacts ont été établis aux époques anciennes entre les établissements côtiers et l'intérieur des terres n'est pas encore résolue. Une absence totale d'échanges est inconcevable, mais aucun indice sérieux — et, dans ce cas, seule l'archéologie peut nous en fournir — n'a été découvert à ce jour. Seule la côte de Sofala semble avoir entretenu des relations commerciales de quelque envergure avec l'intérieur : la majeure partie de l'or exporté par ce pays provenait de la région correspondant à l'actuel Zimbabwe. Il serait toutefois prématuré de conclure qu'à ces époques reculées les peuples côtiers s'étaient aventurés très loin dans l'intérieur des terres.

Sans doute n'y avait-il pas, à proprement parler, de liaison commerciale avec des contrées lointaines ; tout au plus peut-on imaginer que des biens provenant de régions éloignées étaient transmis d'un peuple à un autre à la faveur de trocs successifs, sans jamais être acheminés par caravanes comme cela fut le cas au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est probable que les villes côtières s'approvisionnaient en produits agricoles auprès des populations voisines de l'arrière-pays immédiat. En échange de ces produits ainsi que de l'ivoire et des peaux de bête, les paysans recevaient du poisson séché ou des perles. Il est probable aussi que les habitants de l'arrière-pays apportaient leurs produits dans des

103. J. S. Kirkman, 1954, p. 94 ; 1966, p. 18-19.

104. G. S. P. Freeman-Grenville, 1959, p. 253.

105. H. N. Chittick, 1974, vol. I, p. 236.

106. *Ibid.*, p. 483.

villes ou sur des marchés situés non loin de la côte. Ces contacts n'ont pas laissé de traces durables; les poteries trouvées sur le littoral ne présentent aucun caractère commun avec celles de l'intérieur.

## Conclusion

Au cours de la période considérée, la côte orientale de l'Afrique a vu s'amorcer un certain nombre de processus historiques qui ne prirent leur plein développement qu'après le XII<sup>e</sup> siècle. Mais c'est probablement à cette époque que furent jetées les bases d'une culture africaine à partir de laquelle allait ultérieurement s'épanouir la riche civilisation swahili. L'essor du commerce entre pays de l'océan Indien commença à influencer sur le développement politique et social des peuples côtiers de langue bantu. Dans un premier temps, l'impact fut surtout sensible dans le domaine économique, certains établissements côtiers s'ouvrant davantage au commerce avec l'étranger; progressivement, la politique, la culture et la religion furent imprégnées par les valeurs apportées par les immigrants venus des pays islamiques. La première région qui se trouva exposée à ces influences extérieures fut la partie de la côte s'étendant au nord du fleuve Juba; au cours des siècles suivants, de nouvelles vagues de migrants, parties de ce foyer initial, vinrent propager dans le Sud la nouvelle culture issue de ce brassage. Dans le même temps, l'ensemble des immigrants — qui ne furent jamais très nombreux — subissait l'influence de la civilisation bantu. Le résultat le plus remarquable de ce processus d'échanges et d'assimilation réciproques fut l'émergence de la langue et de la culture swahili, synthèse des acquis africains et des apports orientaux.

# L'intérieur de l'Afrique orientale

*Christopher Ehret*

La période qui s'étend du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne apparaît dans l'ensemble comme une phase de consolidation des tendances antérieures dans les régions de l'intérieur en Afrique orientale. Les grandes transformations ethniques et économiques du premier âge du fer remontent déjà à plusieurs siècles, à l'époque du changement d'ère et aux deux ou trois siècles suivants qui avaient vu l'expansion des communautés bantu dans des régions très dispersées et la diffusion de la technologie du fer. Il faudra attendre des siècles avant d'assister à des transformations équivalentes, mais cette période n'est pas pour autant dépourvue d'intérêt. De nouvelles expansions ethniques se produisent, modifiant la carte linguistique et imposant de nouveaux défis aux communautés déjà établies. Parfois aussi, une série de changements mineurs débouchent sur quelque chose de nouveau, sensiblement différent de la simple somme de ces transformations.

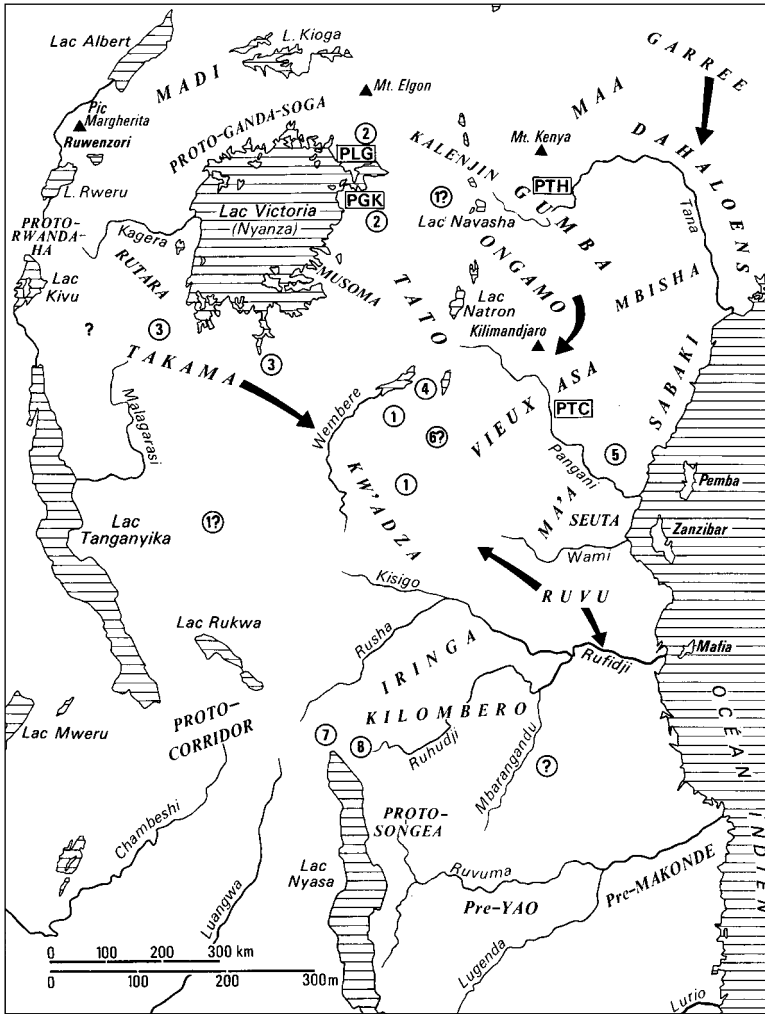
## Les mouvements de populations

Au début du VII<sup>e</sup> siècle, les deux groupes les plus répandus sont les Kushites méridionaux et les Bantu. Les langues nilotiques et khoisan sont assez fortement représentées, mais les peuples qui les parlent sont moins nombreux à participer aux événements du milieu du I<sup>er</sup> millénaire.

### Les Kushites

Les premiers Kushites méridionaux s'étaient implantés au nord du Kenya pendant le III<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, et certains de leurs





22.1. Les principales sociétés d'Afrique orientale, du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle.  
[Source: C. Ehret.]

Les noms des groupes ethniques sont écrits en capitales. (Note: En dépit de l'étroite ressemblance entre leurs noms, les Ma'a sont des Kushites méridionaux tout à fait différents des Maa, qui parlaient une langue nilotique orientale).

Les flèches indiquent les directions probables de l'expansion des ethnies au cours de la période comprise entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle ou l'ayant suivi.

Abréviations et chiffres désignant les ethnies:

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| 1. Communauté de chasseurs-cueilleurs<br>khoisan    | 6. Pré-Rangi                 |
| 2. Kushites méridionaux de Plateau                  | 7. Pré-Nyakyusa              |
| 3. Kushites méridionaux du Nyanza                   | 8. proto-Njombe              |
| 4. Porto-Kushites méridionaux du Rift<br>occidental | PGK Proto-Gisii-Kuria (Mara) |
| 5. Pré-Asu  | PLG Proto-Luyia-Gisu         |
|   | PTC Proto-Taita-Changa       |
|   | PTH Pré-Thagicu              |

descendants linguistiques, progressant plus loin vers le sud, étaient parvenus jusqu'au centre de la Tanzanie septentrionale à la fin du II<sup>e</sup> millénaire. On pense que ce sont les peuples parlant les premières langues kushitiques du Sud qui ont laissé les vestiges archéologiques des diverses cultures appartenant à la tradition néolithique pastorale des savanes de l'Afrique orientale<sup>1</sup>. Comme l'indiquent les données archéologiques, les Kushites méridionaux élevèrent, dès le début de leur implantation, des bovins, du petit bétail, ainsi, apparemment, que des ânes. Ce qui n'est pas encore absolument attesté par l'archéologie, mais qui ressort clairement des données linguistiques, c'est que beaucoup d'entre eux cultivaient les céréales<sup>2</sup>, et certains depuis des temps très reculés, utilisant à la fois l'irrigation et les engrais animaux pour accroître les rendements.

Les Kushites méridionaux du début du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne formaient un groupe très hétérogène. Les Dahalo étaient établis le long de la Tana et dans une partie de la région proche de la côte du Kenya. Les groupes implantés le long de la Tana étaient apparemment des cultivateurs, tout comme les Pokomo et les Elwana de langue bantou qui devaient par la suite les absorber et les remplacer au cours du millénaire actuel<sup>3</sup>. Une communauté au moins de chasseurs-cueilleurs, établie dans ce qui est aujourd'hui la région de Witu, avait adopté la langue dahalo, abandonnant son ancienne langue khoisan, dont elle conserva cependant un certain nombre de mots à clics<sup>4</sup>.

Plus loin dans l'intérieur, les Kushites méridionaux du Rift dominaient. Une de leurs sociétés, dont le souvenir a été conservé dans la tradition orale sous le nom de Mbisha, vivait sur les monts Taita<sup>5</sup>. L'implantation des vieilles communautés parlant le dialecte asa ancien peut être située autour du Kilimandjaro et vers le sud jusqu'à la steppe masai, les deux groupes kushites méridionaux, étroitement apparentés, des anciens Kw'adza et des Iringa occupant certaines parties du centre de l'actuelle République-Unie de Tanzanie (voir fig. 22.1). Ces trois dernières sociétés parlaient ce qui n'était encore guère que des dialectes d'une langue unique variée. Les sociétés asa et kw'adza anciennes semblaient coexister, comme plus tard, les sociétés agricoles de la région, avec des bandes de chasseurs-cueilleurs, dont certaines avaient adopté les langues des groupes dominants de cultivateurs et de pasteurs<sup>6</sup>. A l'ouest de la vallée du Rift en République-Unie de Tanzanie s'étendaient les territoires des communautés à juste titre connues sous le nom de peuples du Rift occidental, qui avaient probablement, à une certaine époque, occupé toutes les régions au sud de la forêt de Mau au Kenya, poussant même vers l'ouest jusqu'à la rive sud-ouest du lac Victoria, mais qui vers l'an +600 semblaient concentrées dans les régions de Serengeti et de Ngoron-

1. S. H. Ambrose, 1982.

2. C. Ehret, 1980*a*.

3. C'est ce qu'indiquent les termes de culture apparemment empruntés à la langue dahalo par le pokomo.

4. C. Ehret, 1974*a*, p. 10-11, 67.

5. C. Ehret et D. Nurse, 1981*a* et 1981*b*.

6. C. Ehret, 1974*a*, p. 15.

goro. Au VII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de Kushites méridionaux du Rift vivaient sans doute en économie essentiellement pastorale. Il paraît cependant probable que d'autres, en particulier autour du Kilimandjaro, sur les monts Taïta et sur les franges de la vallée du Rift, se consacraient surtout à la culture.

Les autres communautés kushites méridionales importantes à cette époque parlaient des langues mbuguan. Les données linguistiques permettent de distinguer deux groupes. L'un, celui des Kushites kirinyaga, semble avoir précédé les Bantu sur le mont Kenya; il s'agit probablement du peuple connu sous le nom de Gumba dans les traditions modernes de la région, et on trouve en son sein sans doute des chasseurs-cueilleurs aussi bien que des cultivateurs<sup>7</sup>. Le second, constitué par les anciens Ma<sup>ca</sup>, est apparemment concentré à cette époque au nord-est de la Tanzanie, probablement à l'est des anciens Asa et au sud de la Pangani, dans certaines parties du bassin supérieur du Wami, où les conditions naturelles permettent l'élevage extensif. Les traditions orales des Ma<sup>ca</sup> actuels conservent le souvenir de leur arrivée dans la région, à partir du Kenya, avant le VII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Apparemment, les Ma<sup>ca</sup> ont rattaché leur histoire récente à une tradition authentique, mais très ancienne, avec laquelle les données linguistiques concordent. Ils font remonter leur émigration à partir du Nord à une date très antérieure au VII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

### Les Khoisan

Au fur et à mesure de leur expansion au cours des trois derniers millénaires avant l'ère chrétienne, les Kushites méridionaux avaient complètement assimilé un grand nombre de communautés khoisan. D'autres avaient survécu, vivant de la chasse et de la cueillette, à côté des cultivateurs kushites, mais avaient adopté la langue de ces voisins plus puissants. Vers la fin du I<sup>er</sup> millénaire, on l'a vu, la plupart des communautés linguistiques kushites semblent présenter ce type de relation avec des peuples pourtant différents du point de vue du régime économique. Mais aux abords des zones kushites méridionales de la Tanzanie centrale, au moins deux groupes khoisan parviendront à conserver leur langue jusqu'à l'époque actuelle. Les Hadza survivront près du lac Eyasi, dans des terres peu propices à la culture et interdisant l'élevage du fait de la mouche tsé-tsé. Néanmoins, eux aussi ont sans doute subi, dès avant le VII<sup>e</sup> siècle, l'influence de leurs voisins du Rift occidental, et l'on trouve chez eux, par exemple, des poteries du style néolithique pastoral emprunté aux Kushites méridionaux<sup>10</sup>. L'autre groupe est celui des communautés sandawe, qui survivront en adoptant l'agriculture et en se dotant ainsi des bases économiques nécessaires pour résister à la concurrence des autres

7. *Ibid.*, p. 27-28; des données nouvelles permettent aujourd'hui d'identifier leur langue comme appartenant à la branche mbuguan du Kushite méridional.

8. S. Feierman, 1974, p. 74-75.

9. C. Ehret, 1974a, p. 13.

10. S. H. Ambrose, 1982.

cultivateurs, puisant apparemment leurs connaissances auprès des anciens Kw'adza établis à Kondoa ou dans son voisinage, ou bien même dans les régions que leurs descendants occupent aujourd'hui<sup>11</sup>. Malheureusement, nous ne sommes pas encore en mesure de dater ce passage à l'agriculture. Il est peu probable qu'il soit aussi tardif que le XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'ont cru certains observateurs<sup>12</sup>. Il est fort possible que les Sandawe aient commencé à se tourner vers l'agriculture dans la période allant du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, les anciens Kw'adza étant probablement déjà installés dans la région à cette époque, mais ce changement pourrait aussi se situer entre 1100 et 1700.

### Les populations de langue centre-soudanienne

Très loin à l'ouest, dans la région des Grands Lacs, des communautés de langue centre-soudanienne semblent avoir joué dans l'histoire le même rôle que les Kushites méridionaux dans les régions centrale et orientale de l'Afrique de l'Est. Éleveurs de bovins et de petit bétail, cultivateurs de sorgho et de millet, actifs pêcheurs, les Centre-Soudaniens ont d'abord pris de l'importance dans les zones proches du Nil, à l'extrême sud du Soudan et à l'extrême nord de l'Ouganda, probablement au III<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne. Par la suite, un nouveau front de colonisation centre-soudanienne s'est ouvert vers le sud dans le bassin du lac Victoria. Deux types de données attestent cette expansion, qui n'a guère été étudiée jusqu'à présent. L'analyse des pollens permet de constater dans la végétation des changements attribuables à des activités agricoles menées dans le bassin et de faire remonter le début de l'ère agricole à environ trois mille ans, au plus tard, dans les secteurs situés à l'ouest et juste au nord du lac Victoria<sup>13</sup>. Du point de vue archéologique, la poterie de Kanyore est une manifestation probable de cette expansion culturelle et économique des Centre-Soudaniens.

Comme leur contemporains, les Kushites méridionaux de l'est de la région des Grands Lacs, les agriculteurs et les éleveurs centre-soudaniens des trois derniers millénaires avant l'ère chrétienne sont entrés en relations étroites avec des communautés voisines qui vivaient de la cueillette. Cela s'est traduit notamment par la généralisation de la poterie de Kanyore chez des chasseurs-cueilleurs, par exemple à l'ouest et au sud du lac Victoria<sup>14</sup>. Étant partiellement pêcheurs, les Centre-Soudaniens pourraient avoir disputé directement à ceux qui les avaient précédés dans le bassin l'une de

11. Cette parenté est abondamment attestée dans le vocabulaire de la production alimentaire des Sandawe, qui a emprunté un grand nombre de mots à l'ancien kw'adza; toutefois, il n'y a pas encore eu de publication sur le sujet. Voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

12. Par exemple, J. L. Newman, 1970.

13. Voir par exemple R. L. Kendall, 1969; M. E. S. Morrison, 1968; M. E. S. Morrison et A. C. Hamilton, 1974. Pour l'interprétation historique de ces données, voir D. Schoenbrun, 1984, note 47.

14. S. H. Ambrose, 1982, p. 133.

leurs principales ressources alimentaires et, partant, avoir converti les chasseurs-cueilleurs à leur mode de vie et les avoir absorbés dans leurs sociétés plus rapidement et plus complètement que les Kushites méridionaux.

### Les Nilotes

A l'est du lac Victoria, la prédominance des premiers agriculteurs a d'abord été remise en cause par les Nilotes méridionaux, qui commencèrent à se déplacer vers le sud, à partir des régions de la frontière entre l'Ouganda et le Soudan, vers le milieu du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, et qui doivent être considérés comme les créateurs de la tradition archéologique d'Elmenteita<sup>15</sup>. Les Nilotes méridionaux s'implantèrent dans les zones plus élevées situées sur la bordure ouest du centre de la Rift Valley au Kenya, intégrant dans leur société une population considérable de Kushites méridionaux et nouant apparemment des liens économiques étroits avec des communautés de chasseurs-cueilleurs des franges forestières de la Rift Valley et avec les communautés plus purement pastorales de Kushites méridionaux qui continuaient à occuper le fond de la vallée<sup>16</sup>. Les chasseurs devaient leur fournir des produits comme du miel, de la cire d'abeille et des peaux, tandis que les éleveurs de la Rift Valley devaient échanger avec eux du bétail contre des céréales. Au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, les Nilotes méridionaux avaient engendré deux sociétés distinctes, les Pré-Kalenjin, au nord des monts de Mau, et les Tuto — dont les Dadoga actuels sont issus — au sud de cette chaîne. Au début, les Tuto semblent s'être concentrés sur les hautes terres de Loita avant de se répandre à une époque plus tardive, mais antérieure à 1100, vers le sud-est dans l'ancien pays asa de la steppe masai<sup>17</sup>.

### L'expansion bantu

Cependant, ceux qui menaceront le plus le mode de vie des premiers agriculteurs seront les Bantu arrivés en Afrique orientale au début de l'âge du fer. La concurrence ne se manifesta pas immédiatement car, initialement, les Bantu ne s'installèrent que dans des secteurs assez circonscrits.

C'est à l'extrême ouest de la région des Grands Lacs que ces communautés agricoles nouvelles sont apparues d'abord. Parlant un certain nombre de dialectes différents de la langue que les spécialistes modernes désignent par l'expression proto-bantu oriental, ils semblent s'être implantés dans certains secteurs de l'ouest, du centre et du sud de la région des lacs avant le milieu du dernier millénaire ayant précédé l'ère chrétienne<sup>18</sup>. Deux grandes transformations économiques étaient alors en cours dans la partie nord-occidentale de l'Afrique de l'Est. La première était la généralisation

15. *Ibid.*, p. 139-144.

16. C. Ehret, 1971, p. 39, 114.

17. *Ibid.*, p. 55-57; C. Ehret, 1980*b*.

18. C. Ehret, 1973. Voir aussi J. Vansina (1984) pour une bibliographie et une interprétation récentes.

du travail du fer et ses incidences sur la technique de fabrication des outils car, dans cette région, l'âge des outils de pierre touchait presque à sa fin, évolution qui s'est produite plutôt plus rapidement qu'ailleurs en Afrique orientale. La seconde transformation, probablement plus importante à long terme, fut l'apparition d'une agriculture plus complexe, surtout dans les communautés parlant le proto-bantu oriental. Vivant surtout, à l'origine, de la culture de l'igname, ces communautés avaient commencé à adopter en outre les cultures des sociétés agricoles qui les avaient précédées dans la partie orientale du continent, améliorant ainsi leur capacité d'adaptation à l'extrême diversité des environnements est-africains<sup>19</sup>. Vers la fin de l'ère préchrétienne, quelques communautés bantu orientales, qui avaient subi l'influence de leurs voisins centre-soudaniens, ainsi que des Kushites méridionaux au sud du lac Victoria, s'adonnaient de plus en plus à l'élevage du bétail. En outre, il semble que parmi les populations parlant des dialectes du bantu oriental il y ait eu, au cours des derniers siècles ayant précédé l'ère chrétienne, un accroissement démographique considérable par absorption d'un grand nombre des premiers occupants soudaniens<sup>20</sup>, et probablement aussi par progression naturelle. Tout à la fin de l'ère préchrétienne, les Bantu orientaux de la région des lacs et des zones adjacentes du Zaïre oriental s'étaient suffisamment multipliés pour alimenter une nouvelle émigration en direction d'autres régions lointaines de l'Afrique de l'Est et du Sud-Est.

En Afrique orientale, une partie des nouveaux émigrants s'installèrent loin à l'est, jusque dans les zones côtières du sud du Kenya et dans certaines régions montagneuses du nord-est de la Tanzanie, en particulier les monts Pare et Ngulu. C'est à eux que l'on doit les poteries kwale. D'autres, issus de la même souche mais émigrés légèrement plus tard, étaient arrivés au mont Kenya vers le V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. C'est probablement ce dernier groupe qui introduisit dans la région le bantu oriental, ancêtre des langues thagicu actuellement parlées dans toutes les zones montagneuses du Kenya oriental. La continuité archéologique entre l'artisanat kwale, la poterie gatung'ang'a du mont Kenya au XII<sup>e</sup> siècle et des productions plus récentes n'est pas encore pleinement démontrée, mais l'hypothèse paraît plausible<sup>21</sup>, et elle concorde avec les indices linguistiques. On peut avancer que les populations implantées sur les monts Pare parlaient le dialecte très voisin dont sont issues les langues chaga, dawida et sagara<sup>22</sup>. Bien que les produits de l'artisanat kwale soient connus par les sites du Kilimandjaro, peu éloigné, il est plus que probable qu'ils aient été fabriqués par les premiers habitants bantu des monts Pare, qui fournissaient depuis longtemps la région, étant donné que les pentes du Kilimandjaro n'étaient pas riches en argile de bonne qualité.

19. C. Ehret, 1974*b*.

20. C. Ehret, 1973.

21. R. C. Soper, 1982, p. 236-237.

22. C. Ehret et D. Nurse, 1981*b*.

Parmi les premières migrations de Bantu orientaux en direction des côtes de l'Afrique de l'Est, il faut aussi retenir celle de populations de la côte nord-est, qui remonte probablement au plus tard au milieu du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne. On ne dispose pas encore de données archéologiques permettant de dater exactement le début de ce peuplement. Au VII<sup>e</sup> siècle, des communautés originaires de la côte nord-est occupaient vraisemblablement un territoire qui s'étendait du nord de l'embouchure de la Tana jusqu'à l'arrière-pays de la ville moderne de Dar es-Salaam en Tanzanie, et elles allaient bientôt fusionner pour former quatre sociétés : les Sabaki au Kenya, les Seuta plus au sud, les Ruvu dans l'arrière-pays de la côte de Tanzanie centrale et peut-être déjà les pré-Asu dans la partie sud des monts Pare<sup>23</sup>. On peut penser que dans plusieurs secteurs, et en particulier au nord de la Pangani, cette expansion a impliqué l'intégration des populations kwale précédemment établies dans l'arrière-pays<sup>24</sup>.

Plusieurs migrations bantu des débuts de l'âge du fer devaient pénétrer très loin au sud de l'Afrique orientale. Les Kilombero s'étaient installés dans la vallée du même nom dans son voisinage. D'autre part, des « ancêtres linguistiques » d'autres populations modernes du sud de la Tanzanie s'implantèrent encore plus au sud, dans les hautes terres songea et au sud de la Ruvuma. D'autres colonies s'établirent à l'extrémité nord du lac Nyasa, entre autres les groupes dont les parlers sont, par diverses voies, à l'origine de la langue nyakyusa, de celles du « corridor » (fipa, nyamwanga, nyiha, mambwe) et des langues njombe (hehe, bena, kinga). Ces trois derniers établissements ne sont encore connus que par les données linguistiques<sup>25</sup>.

Les dernières implantations bantu anciennes qui sont assez importantes pour être mentionnées sont celles de la rive occidentale du lac Victoria — et plus particulièrement du nord du golfe de Wami — ainsi que celles qui concernent certaines portions occidentales du centre-nord de la Tanzanie. Le groupe du golfe de Wami, qui a créé une variété de poterie d'Urewe, est probablement l'ancêtre des sociétés luyia-gisu postérieures. Le deuxième des établissements susmentionnés est celui des fabricants de la poterie lelesu, et il n'a peut-être eu qu'une existence éphémère. Une autre possibilité est que cette poterie ait été fabriquée par la communauté dont sont issus les Irangi, qui vivent actuellement dans la région de Kondoa dans le centre de la Tanzanie.

D'autres sociétés bantu orientales se sont évidemment constituées dans les communautés qui ont continué à habiter dans la région des Grands Lacs. Selon la meilleure hypothèse, fondée à la fois sur des données linguistiques et sur des indications combinées fournies par la tradition orale et par l'ar-

23. Voir les arguments invoqués à ce sujet dans Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19. « Sabaki et Ruvu sont des noms géographiques donnés par les spécialistes à des populations dont les véritables noms ne sont pas arrivés jusqu'à nous ; on a utilisé de même, dans ce chapitre, les appellations Takama, Njombe, Kirinyaga, Iringa, etc. ».

24. Les indications qui conduisent à cette conclusion sont des emprunts anciens à une langue apparentée au thagicu ou au taita-chaga qu'on trouve dans les langues sabaki et qui ne sont pas nettement attribuables aux contacts ayant pu se produire au cours des derniers siècles. Des emprunts analogues se rencontrent aussi, mais rarement, dans certaines langues du sud de la Somalie.

25. D. Nurse, 1982. Voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

chéologie en ce qui concerne la continuité du peuplement, les populations protolacustres habitaient la région de Bukoba vers la fin de l'ère préchrétienne<sup>26</sup>. Il se peut que les populations prototakama aient vécu au sud des établissements protolacustres, tandis que d'autres communautés, intégrées à des sociétés lacustres en expansion à diverses époques ultérieures, s'étaient implantées au Rwanda et au Burundi ainsi qu'en d'autres points de la bordure occidentale de la région.

On trouve donc au VII<sup>e</sup> siècle beaucoup de communautés agricoles bantu orientales dispersées et très inégalement réparties : très disséminées dans le centre et le sud de la région des Grands Lacs, implantées de façon probablement continue dans tout l'arrière-pays immédiat de la Tanzanie centrale et septentrionale et des côtes du Kenya, dans les monts Pare, dans une poche isolée sur les pentes du mont Kenya, le long de la rive occidentale du lac Victoria, en plusieurs groupes proches les uns des autres au centre de la Tanzanie méridionale ; et peut-être dans une zone du centre-nord de ce pays. Le facteur commun de cette répartition est que les Bantu se sont habituellement établis dans des zones dont la pluviosité dépassait 900 à 1 000 millimètres par an ou se situait à un niveau légèrement inférieur dans les régions plus montagneuses, la différence étant alors compensée par une moindre évaporation. En d'autres termes, les migrants bantu orientaux du début de l'âge du fer semblent s'être orientés de préférence vers les régions qui ressemblaient le plus à celles d'où ils venaient : zones de bois ou de forêts, recevant une quantité suffisante de pluie pour permettre l'agriculture reposant sur l'igname, moteur des premières migrations bantu hors de l'Afrique occidentale<sup>27</sup>. Il est certain qu'à cette époque tous les Bantu d'Afrique orientale connaissaient la culture des céréales africaines, mais leur mode d'habitat donne à penser que celle de l'igname restait très importante.

Ce qui rendait les régions humides encore plus attirantes était l'abandon total, ou presque, où bien souvent les laissaient les cultivateurs nilo-kushites méridionaux déjà établis, ce qui supprimait le risque d'affrontement direct pour la possession des terres. Le long des côtes de l'Afrique orientale, un grand nombre de zones devaient être infestées de mouches tsé-tsé, et donc inhospitalières pour les pasteurs kushites et nilotes. De même, en Tanzanie méridionale, les colonies bantu s'implantaient souvent dans des zones mal adaptées à l'élevage et où, en tout état de cause, les kushites méridionaux n'étaient pas encore parvenus<sup>28</sup>, alors que sur les monts Pare et sur le mont Kenya, nous pouvons imaginer que les immigrants bantu sont allés vers les zones boisées situées au-dessus des plaines et des franges forestières déjà exploitées par leurs voisins kushites. Beaucoup de ces secteurs devaient abriter des bandes vivant de la chasse et de la cueillette, mais dans leur concurrence pour la nourriture, elles se trouvaient très désavantagées par rapport aux nouveaux arrivants. Sauf dans les zones de forêts plus froides des hauts plateaux, elles ont probablement été assimilées par ces communautés bantu en l'espace de quelques siècles seulement.

26. P. Schmidt, 1978.

27. C. Ehret, 1982a.

28. G. Waite et C. Ehret, à paraître.



La seule exception remarquable à ce modèle de peuplement bantu est la migration des artisans de Lelesu vers les zones très sèches du centre de la Tanzanie. Si cette communauté a pu survivre en tant que société indépendante dans les périodes suivantes, ce n'est qu'au prix d'une adaptation rapide et fondamentale de son mode de subsistance, qui ne s'est pas imposé aux autres colonies bantu, en passant totalement à la culture céréalière et peut-être aussi en faisant une part beaucoup plus grande aux produits de la chasse dans son alimentation. Faute de données permettant d'établir un lien entre les artisans de Lelesu et une société de langue bantu plus tardive, nous ne pouvons suivre cette évolution fascinante, mais hypothétique dans l'état actuel de nos connaissances.

Au VII<sup>e</sup> siècle, plusieurs zones de l'intérieur de l'Afrique orientale demeurent dénuées de communautés d'agriculteurs. La plus importante couvre une grande partie de la Tanzanie occidentale. La deuxième se situe au cœur de la Tanzanie du Sud-Ouest. Il y a lieu de supposer que des bandes de Khoisan vivant de la chasse et de la cueillette continuent à y mener une existence indépendante, et qu'il en ira encore ainsi souvent jusqu'à une époque plus tardive. Mais les recherches archéologiques nécessaires pour vérifier cette hypothèse restent à faire.

Quelques sociétés kushites orientales jouent également un rôle de premier plan, principalement dans ce qui est aujourd'hui le nord du Kenya. Sur le versant nord du mont Kenya vivent des peuples parlant une forme archaïque du yaaku. Les Kushites orientaux de langue yaaku s'étaient peut-être répandus dans la région dès le I<sup>er</sup> ou le II<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne. Essentiellement pasteurs, semble-t-il, mais connaissant un peu la culture des céréales, ils avaient intégré les Kushites méridionaux de langue mbuguan, qui les avaient précédés dans le centre-nord du Kenya<sup>29</sup>, et leur langue avait également été adoptée par une au moins des communautés de chasseurs-cueilleurs khoisan du versant nord du mont Kenya<sup>30</sup>.

Dans le bassin du lac Turkana sont installés d'autres kushites orientaux, descendant de groupes apparentés aux Dasenech et aux Arbore qui occupent de nos jours l'extrémité nord du lac et largement répandus dans toute la cuvette au cours du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne. Les chercheurs modernes ont donné le nom de Baz à ces groupes oubliés<sup>31</sup>, qui sont probablement les auteurs des monuments archéo-astronomiques de la région du lac Turkana<sup>32</sup>.

## Les ancêtres des Somali et des Rendille

Plus à l'est, les vastes zones de basses terres s'étendant entre le Tana et le bassin du Shebelle en Somalie sont déjà occupées depuis plusieurs siècles

29. C. Ehret, 1974a, p.33; mais cet ouvrage n'indique pas les filiations linguistiques pour ces Kushites méridionaux.

30. *Ibid.*, p. 33, 88.

31. B. Heine, F. Rottland et R. Vossen, 1979.

32. S. H. Ambrose, 1982. Ces groupes ont peut-être été formés par les premiers Nilotes.

par les ancêtres des Somali et des Rendille<sup>33</sup>. Certains signes indiquent que leur expansion dans cette région, qui a probablement commencé au début de l'ère chrétienne, s'est fait aux dépens non seulement de chasseurs-cueilleurs relativement nombreux dont l'appartenance linguistique est mal connue, mais aussi de communautés de pasteurs de langue dahalo<sup>34</sup>. Mais au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, les régions des fleuves Juba et Shebelle sont déjà largement, sinon totalement, passées au somali<sup>35</sup>.

Les régions au nord-est de l'intérieur de l'Afrique orientale se distinguent des autres sur le plan économique. Comprenant les zones les plus sèches de l'Afrique orientale, elles sont devenues au VII<sup>e</sup> siècle le foyer d'une nouvelle forme de pastoralisme, dans laquelle le chameau, mieux adapté à ce type de climat, remplace souvent le bétail comme animal de base. Parallèlement aux formes les plus spécialisées de l'élevage du chameau apparaît un nouveau type de société, caractérisé par un mode de vie nomade, inconnu à l'époque et qui le restera dans toute la partie méridionale de l'Afrique orientale. On ne sait pas exactement jusqu'à quel point ces nouveaux modes de vie et d'habitat se sont déjà répandus au VII<sup>e</sup> siècle. Les données linguistiques semblent indiquer qu'ils sont fort bien implantés chez les pré-Rendille, qui vivent dans les zones les plus arides, et chez certains groupes de langue somali<sup>36</sup>. D'un autre côté, beaucoup de communautés somali vivent dans des régions un peu mieux arrosées, où le bétail peut encore concurrencer le chameau, et l'aire linguistique somali englobe les sociétés agricoles sédentaires installées le long des fleuves Juba et Shebelle pour lesquelles les bovins auraient présenté une utilité bien plus grande<sup>37</sup>. On peut penser que les peuples baz du bassin du lac Turkana élèvent également des chameaux, peut-être moins systématiquement, il est vrai, que les peuples installés plus loin du lac à l'est.

### Probabilité de l'élément indonésien

La dernière composante ethnique, qui n'est pas directement présente dans l'intérieur, mais qui va exercer une influence économique fondamentale à long terme, est l'élément indonésien. Débarqués sur les côtes en suivant les routes maritimes de l'océan Indien entre le III<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, les pré-Malgaches trouveront ailleurs un établissement plus durable lorsqu'ils s'installeront à Madagascar. Mais ils ont peut-être apporté avec eux une partie des cultures caractéristiques de l'Asie du Sud-Est, particulièrement bien adaptées à plusieurs climats locaux de l'Afrique orientale. La plus importante des nouvelles cultures est la banane, qui se révélera par la suite facile à acclimater dans les zones chaudes des hautes terres. Les autres cultures, qui, comme la banane, exigent des pluies importantes (ou une irrigation), sont l'igname d'Asie, le taro et la canne à sucre. Le riz est

33. B. Heine, 1978.

34. Premiers résultats du projet de recherche actuellement mené par M. N. Cali et C. Ehret sur l'histoire somali.

35. M. N. Cali, 1980.

36. B. Heine, 1981.

37. M. N. Cali, 1980.

lui aussi probablement introduit par les pré-Malgaches, mais à la différence des autres cultures, il ne va apparemment pas se diffuser beaucoup plus loin que la ceinture côtière avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.

## Les processus ethniques

La persistance du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de tendances qui s'étaient déjà affirmées durant les six premiers siècles de l'ère chrétienne peut être décrite de divers points de vue.

Du point de vue géographique, les différentes communautés de langue bantu restent pour la plupart confinées dans les limites du milieu naturel assez restreint de leurs établissements des débuts de l'âge du fer, tout en se multipliant à l'intérieur de ces zones et en exploitant de plus en plus les possibilités qu'elles offrent, dans les hautes terres, par exemple, en défrichant de plus vastes superficies de forêts, et, dans les autres zones, en poussant jusqu'à la limite des milieux favorables. Les données linguistiques indiquent aussi un essor prenant la forme d'une assimilation continue de groupes de langues non bantu dans un certain nombre de régions. Au nord-est de la Tanzanie, par exemple, une fraction très importante des populations parlant l'ancienne langue ma'a semble avoir été intégrée à la société proto-seuta, dans le cadre de l'expansion territoriale seuta vers les monts Ngulu et Uzigala<sup>39</sup>.

De même, la différenciation des sociétés bantu continue de s'accroître. Au début de l'ère chrétienne, tous les Bantu de l'Afrique orientale parlaient des dialectes de la même langue bantu orientale. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'intelligibilité mutuelle de ces dialectes touche sans doute généralement à sa fin; et dès le XI<sup>e</sup> siècle, le processus de différenciation aura été suffisamment poussé pour permettre de distinguer une série de langues distinctes — celle de la côte nord-est, composée elle-même de trois dialectes ou groupes de dialectes différents (le seuta, le sabaki, le ruvu et l'asu); la langue des populations lacustres du centre de la région des Grands Lacs, divisible au moins en trois dialectes déjà suffisamment dissemblables pour constituer des langues quasi séparées; la langue takama, comprenant elle aussi plusieurs dialectes parlés par des communautés vivant au sud du lac Victoria; le proto-gusii-kuria, langue parlée le long de la rive sud-est du lac; le proto-luyia-gisu des rives du lac; le thagicu, probablement parlé par les auteurs de la poterie gatung'ang'a, sur le mont Kenya; le proto-taita-chaga, langue des artisans maore du nord des monts Pare, du Kilimandjaro et des monts Taita, comportant trois dialectes, dont deux parlés dans la région des monts Taita; et les diverses langues de l'extrême sud de la Tanzanie<sup>40</sup>. Avant même le XI<sup>e</sup> siècle, les branches sabaki et ruvu du bantu parlé sur la côte nord-est étaient en train de se subdiviser elles-mêmes en plusieurs

38. C. Ehret, à paraître.

39. C. Ehret, 1974a, p. 13.

40. Voir également Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

groupes de parlers divergents. La société sabaki d'origine s'était scindée en sociétés proto-swahili, proto-pokomo, proto-mijikenda et elwana, et l'essaimage vers l'intérieur des terres — jusqu'à l'actuel Ukagulu — de certains groupes de langues ruvu avait abouti à la constitution de deux populations ruvu distinctes, l'orientale et l'occidentale.

La division des Taita-Chaga en trois sociétés peut aussi être attribuée aux migrations intervenues au cours de cette période. Les proto-Taita-Chaga auraient été parmi les premiers fabricants de la poterie maore, dont l'apparition dans le nord des monts Pare remonte à la fin du I<sup>er</sup> millénaire<sup>41</sup>. La première scission du groupe taita-chaga se traduit par l'installation sur les monts Taita, vers la même époque, d'un petit groupe dont le parler taita-chaga donnera naissance à la langue sagara moderne. Une deuxième phase de migration du nord des monts Pare vers les monts Taita introduit dans cette région un deuxième parler taita-chaga, d'où est issu le dawida moderne. Une longue période d'échanges culturels s'instaure entre les deux groupes d'immigrants bantu et les Mbisha, Kushites de la Rift Valley déjà établis dans les montagnes et aux alentours<sup>42</sup>. Les Taita-Chaga restés dans le nord des monts Pare sont les ancêtres directs des proto-Chaga du début du millénaire actuel, dont les descendants au cours des siècles suivants allaient être au cœur de la réorganisation sociale et économique de la région du Kilimandjaro<sup>43</sup>.

Il semble que d'importantes migrations bantu se soient produites aussi dans la région des Grands Lacs pendant la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, entraînant une forte expansion territoriale des sociétés lacustres. La société lacustre d'origine a probablement été formée par des colons bantu établis au début de l'âge du fer dans les régions, très boisées à l'époque, qui bordent le lac Victoria à l'ouest et au sud-ouest. Ils fabriquaient probablement le genre de poterie urewe trouvée à Bukoba, le plus souvent sur des sites imposants du début de l'âge du fer. A la fin de cette époque, ils avaient pour voisins des Kushites méridionaux, descendant probablement des populations de la Rift Valley qui étaient allées jusqu'à la rive méridionale du lac Victoria, ainsi que des Centre-Soudaniens, à la langue desquels la société lacustre a emprunté des mots comme, par exemple, celui qui désigne la vache. Un premier mouvement de dispersion des populations lacustres s'est produit pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne; c'est à cette époque qu'ont été introduits à l'ouest, près de la grande Rift Valley occidentale qui sépare le bassin du Congo de celui du lac Victoria, les dialectes qui devaient donner naissance par la suite aux langues rwanda-ha et konjo. Au cours d'une deuxième période d'expansion, intervenue, à en juger par les données linguistiques, peu avant le milieu du I<sup>er</sup> millénaire, des populations d'origine lacustre se sont installées au nord du lac Victoria. Ces mouvements migratoires s'expliquent probablement par une surexploitation de l'environnement, sous l'effet d'une croissance démographique qui a rendu les terres

41. C. Ehret et D. Nurse, 1981*b*.

42. *Ibid.*

43. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

cultivables insuffisantes, et surtout d'un déboisement excessif, associé à la production du charbon de bois nécessaire pour fondre le fer — spécialité ancienne de la région abondamment attestée par les vestiges archéologiques<sup>44</sup>. C'est au cours de cette deuxième période d'expansion que ce qui restait de la société établie dans la région des Grands Lacs a commencé à se scinder en deux groupes distincts, les Rutara et les Ganda-Soga. Un fort contingent d'émigrants, lointains ancêtres des Ganda et des Soga actuels, alla s'installer le long des rives nord-ouest et nord du lac, intégrant les communautés centre-soudaniennes préexistantes. La société rutara est issue des communautés, probablement peu nombreuses, qui sont demeurées dans la région de Bukoba et aux alentours<sup>45</sup>.

Un dernier mouvement d'émigration des populations établies sur la rive occidentale du lac Victoria a sans doute commencé tout à la fin de la période étudiée dans ce volume. S'opérant en direction du nord-ouest, il a porté la langue et la culture rutara jusque dans les régions qui devaient devenir par la suite les royaumes de Nkore, de Mpororo et du Bunyoro. Cette diffusion des idées et des pratiques a sans doute inauguré l'ère des Bachwezi, dont la tradition orale ne conserve qu'un souvenir diffus, et qu'elle peint sous un jour fabuleux, mais qui a vu s'amorcer l'application des principales idées politiques et structures économiques des royaumes ultérieurs.

Tout au long de la période considérée, les prairies et les hautes plaines du centre de l'Afrique de l'Est resteront occupées surtout par des peuples de langues nilotiques et kushitiques, mais apparemment les Nilotes méridionaux étendront leurs territoires alors que les kushites méridionaux connaîtront un indéniable déclin. C'est probablement au cours de ces siècles que se constitua la société essentiellement — mais non exclusivement — pastorale des Dadoga, dans les zones qui s'étendent depuis la bordure occidentale de la Rift Valley, à l'extrême sud du Kenya, jusqu'aux plaines masaï du nord et du centre de la Tanzanie<sup>46</sup>. Cette expansion semble s'être réalisée aux dépens de peuples étroitement apparentés sur le plan linguistique aux anciens Asa et Kw'adza<sup>47</sup>. Au centre du territoire masaï, les Dadoga coexistaient avec des communautés de chasseurs-cueilleurs spécialisés, qui vont conserver la langue du Rift oriental, l'asa (à ne pas confondre avec la langue bantu asu), jusqu'à une date récente<sup>48</sup>. D'autres Nilotes méridionaux de langue tato occupaient les riches pâturages situés immédiatement au sud de la forêt de l'escarpement de Mau. Un groupe de Bantu, ancêtres des Sonjo, semble être resté établi au milieu de la zone de langue tato, car le sonjo moderne contient des emprunts qui peuvent être attribués à des contacts très anciens avec les Dadoga. Selon toute vraisemblance, ce groupe a dû conserver son

44. D. Schoenbrun, 1984; M. C. van Grunderbeck *et al.*, 1983a, 1983b.

45. *Ibid.*

46. C. Ehret, 1971, p.55-57.

47. Le dadoga contient un grand nombre de mots empruntés à la langue du Rift oriental, qui est le sous-groupe kushitique méridional auquel appartiennent les langues asa et kw'adza.

48. C. Ehret, 1974a, p.14-15.

indépendance tout au long de l'histoire de la région en pratiquant, comme ses descendants de l'époque moderne, la culture irriguée le long de l'escarpement du Rift<sup>49</sup>.

La société proto-Kalenjin fut constituée à l'origine de Nilotes méridionaux établis au nord de l'escarpement de Mau. Au cours des siècles qui précédèrent l'an 1000, cette société assimila des Kushites méridionaux<sup>50</sup>, ainsi qu'un important élément bantu, principalement, semble-t-il, parce que les hommes kalenjin épousaient des femmes d'une communauté parlant une forme primitive du luyia-gisu<sup>51</sup>. A partir de la fin du I<sup>er</sup> millénaire, les Kalenjin commencèrent à s'étendre sur de vastes territoires, allant du mont Elgon, au nord-ouest, jusqu'au sud de la chaîne des Nyandarua et à la partie de la Rift Valley qui se trouve dans le centre et dans le sud du Kenya. Cette période d'expansion aboutira en particulier à l'adoption de la langue kalenjin par les bandes de chasseurs-cueilleurs qui subsistaient dans les zones forestières proches du Rift ainsi que dans la forêt de l'escarpement de Mau. Les Kalenjin poussèrent aussi vers l'ouest jusqu'aux territoires actuellement occupés par des peuples de langue luyia, au sud du mont Elgon, où des communautés bantu et kushites méridionales s'étaient apparemment établies auparavant<sup>52</sup>.

D'importants changements ethniques se produisirent aussi, avant l'an 1100, dans le nord de l'Ouganda. A l'ouest de cette région, les Madi, originaires du Soudan central, se disséminèrent à l'est et au nord-est du lac Edouard, formant une fraction non négligeable des populations de l'Ouganda occidental qui devaient être absorbées par les Rutara du Nord au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> millénaire<sup>53</sup>. D'autres groupes madi devaient constituer l'essentiel de la population du centre de l'Ouganda septentrional jusqu'à l'époque de l'expansion luo au milieu du millénaire<sup>54</sup>.

Dans la partie orientale de l'Ouganda septentrional, au VII<sup>e</sup> siècle, la principale société était celle des Kuliak occidentaux qui occupaient un territoire allant des monts Moroto et Napak, au sud, à la frontière du Soudan actuel, au nord. Dès les environs de l'an 1000, l'intrusion, au cœur de la région, des Ateker, peuple de langue soudanienne venu de l'est, avait fait éclater l'unité de cette société. La fréquence des mots qui, dans le vocabulaire ateker, sont empruntés au kuliak occidental montre que l'expansion des premières sociétés ateker s'est faite par une intégration très poussée des populations kuliak<sup>55</sup>. On ne sait guère à quel stade en était ce processus aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il est probable qu'à cette époque, les Kuliak formaient une part appréciable de la population et qu'ils n'avaient pas encore été refoulés vers les zones montagneuses qu'ils occupent aujourd'hui.

49. C. Ehret, 1971, p. 55.

50. *Ibid.*, p. 48.

51. C. Ehret, dans B. A. Ogot (dir. publ.), 1976, p. 13.

52. C. Ehret, 1971, p. 50-51.

53. La présence d'emprunts madi dans les parlers rutara du Nord autorise à avancer cette hypothèse.

54. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 20.

55. C. Ehret, dans J. Mack et P. Robertshaw (dir. publ.), 1982, p. 25.

Les Ateker, dont l'arrivée dans l'est de l'Ouganda déclencha le processus de transformation ethnique de la région, étaient, semble-t-il, issus du groupe des Nilotes orientaux qui vivaient alors à l'extrême sud du Soudan, juste au nord de la frontière actuelle de l'Ouganda. Au début du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, cette population était composée des ancêtres, culturellement et linguistiquement parlant, des groupes bari et lotuko qui occupent encore aujourd'hui certaines de ces zones, et des proto-Maa-Ongamo ainsi que des Ateker. Il semble qu'à la même époque, les ancêtres des Didinga-Murle, eux aussi installés dans les plaines de l'extrême sud du Soudan, aient été les voisins immédiats des Nilotes orientaux au nord-est. Ils exercèrent une influence notable sur les Ateker avant que ces derniers ne s'étendent vers le sud jusqu'en Ouganda oriental<sup>56</sup>, mais n'intervinrent pas directement en Ouganda septentrional avant une époque plus tardive, postérieure à 1100. Un autre groupe qui a compté beaucoup plus tard, dans l'histoire de l'Afrique de l'Est, celui des Luo, était établi, entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, immédiatement au nord des Nilotes orientaux et à l'ouest, semble-t-il, des pré-Didinga-Murle, dans certaines parties Sudd situées à proximité et à l'est du Nil, dans le sud du Soudan.

L'exception la plus notable à cette évolution ethnique progressive et à cette expansion graduelle des communautés réside dans l'apparition d'une population entièrement nouvelle dans le centre de l'Afrique orientale, les Maa-Ongamo (il ne faut pas confondre les Maa, dont font partie les Masaï actuels, avec les Ma'a, population kushite méridionale dont il a été question ci-dessus). A partir d'un lieu proche de la zone occupée par les Lotuko à l'extrême sud du Soudan, la communauté proto-maa-ongamo progressa vers le sud en direction des régions de Baringo et de Laikipia, au nord et au nord-ouest du mont Kenya, qu'elle atteignit vers le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Au cours de cette expansion initiale vers le sud, elle semble avoir assimilé une grande partie des Baz, Kushites orientaux des basses terres qui occupaient antérieurement le bassin du lac Turkana<sup>57</sup>. Au sud de Baringo et dans la région de Laikipia, les communautés dominantes avant son arrivée étaient probablement de langues nilotiques et kushitiques méridionales<sup>58</sup>. La culture proto-maa-ongamo porte la marque d'une influence nilotique méridionale sensible, notamment en ce qui concerne l'adoption de la circoncision et du long bouclier ovale<sup>59</sup>. Une fois établis dans la région du mont Kenya, les Maa-Ongamo se divisèrent assez rapidement en deux sociétés. Les Maa proprement dits devinrent les maîtres de la région du bassin de Baringo et de Laikipia et continuèrent de subir fortement l'influence de leurs voisins kalenjin du sud et de l'ouest<sup>60</sup>. Les anciens Ongamo se répan-

56. G. J. Dimmendaal, 1982.

57. C. Ehret, 1974a, p. 40-41; B. Heine, F. Rottland et R. Vossen, 1979.

58. C. Ehret (1971, p. 52-54) situe cette implantation plus loin vers le sud que ne l'indiquent les connaissances actuelles. Les emprunts au kushitique méridional de la langue maa n'ayant pas encore été étudiés comme ils le méritent, il est difficile de déterminer au sein du groupe des langues kushitiques la langue, actuellement disparue, qui en est la source.

59. C. Ehret, 1971, p. 53.

60. C. Ehret (1971, p. 74-75, 166-171) rapproche les preuves de ces contacts avec celles de contacts postérieurs; sur ce point, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

dirent vers le sud, à travers le Rift et peut-être le fossé qui sépare le mont Kenya et la chaîne des Nyandarua, avant de se concentrer dans les plaines du Kilimandjaro et la région des monts Pare<sup>61</sup> où ils influencèrent les techniques d'élevage des peuples taita-chaga qui vivaient là à la fin du I<sup>er</sup> millénaire. Au début du millénaire actuel, les Ongamo commencèrent à s'intégrer en grand nombre à la société proto-chaga.

## Les activités économiques

Sur le plan économique également, les modèles d'activités instaurés durant les premiers siècles du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne pèsent encore beaucoup sur les orientations du changement du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

Conséquence importante de cette situation, la corrélation entre l'appartenance ethnique et le type de production alimentaire demeure très forte. Les Nilotes méridionaux immigrés au Kenya occidental un millénaire auparavant étaient à cette époque un peuple de pasteurs, pratiquant un peu la culture des céréales. A en juger par les lieux d'implantation favorisés des peuples tato et kalenjin et leurs échanges linguistiques avec leurs voisins<sup>62</sup>, leur stratégie de subsistance reste encore pratiquement inchangée en l'an 1000. L'expansion des Maa-Ongamo, Nilotes orientaux, vers les régions centrales de l'Afrique orientale, ne fait que renforcer l'association générale des langues nilotiques avec l'élevage et la culture des céréales comme denrées de base. Dans ce type d'économie, il était inévitable que les Nilotes entrent en conflit avec les Kushites méridionaux, plus exclusivement pasteurs, pour la possession des terres, et que leur expansion aboutisse souvent à l'intégration de communautés kushites auparavant dominantes. Pour la même raison, les Maa-Ongamo, à leur tour, vont intégrer les Nilotes méridionaux.

Les sociétés de langue bantu demeurent dans une large mesure les spécialistes d'un système de culture différent, la culture de repiquage, ainsi baptisée parce que les principales plantes cultivées ne se reproduisent pas à partir de la graine, mais d'une partie du produit récolté, qui est plantée. Les sociétés bantu connaissent et cultivent aussi diverses plantes à graines, comme le sorgho et, dans les hautes terres, le millet; souvent aussi elles élèvent du bétail<sup>63</sup>. Mais pratiquement jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> millénaire, les variétés africaines d'igname, l'ancien aliment de base des cultivateurs d'Afrique occidentale, vont sans doute rester l'une des principales sources de nourriture de presque tous les peuples bantu de l'intérieur de l'Afrique orientale. Les premières cultures de l'Asie du Sud-Est sont aussi cultivées par repiquage et exigent des précipitations très abondantes. L'adoption de ces cultures, notamment l'igname d'Asie, le taro et la banane, a dû être particulièrement facile pour les sociétés bantu en raison tant des conditions

61. C. Ehret, 1974*a*, p. 40-41; R. Vossen, 1978.

62. C. Ehret, 1971, p. 144-162.

63. C. Ehret, 1974*b*.



climatiques que de leur connaissance antérieure de la culture de repiquage. L'introduction de ces cultures ne pouvait que confirmer la réussite des économies bantu et contribuer à retarder tout changement appréciable de stratégie agricole.

Il y a quelques exceptions à ces grandes tendances. La communauté bantu des Sonjo, déjà signalée, utilise largement l'irrigation et les engrais animaux pour toute une série de cultures sur des terres qui, autrement, seraient restées improductives. Leur modèle est probablement d'inspiration kushite méridionale et son adoption pourrait fort bien remonter à une date antérieure à 1100. Sur les versants escarpés de la vallée du Kerio, au centre du Kenya, plusieurs petites communautés, utilisant vers 1100 les variétés de la langue kalenjin ancienne dont l'évolution ultérieure aboutira aux parlers marakwet actuels, utilisent peut-être elles aussi l'irrigation et l'engrais animal et assurent l'essentiel de leur subsistance par la culture intensive, et non l'élevage. Et dans certaines parties de la Tanzanie, on trouve au cours de la période 600-1100 des sociétés bantu qui accordent une place proportionnellement beaucoup plus importante aux céréales et aux autres plantes à graine qu'à l'igname. C'est le cas de la communauté des Ruvu occidentaux qui, partis en direction de l'ouest à la fin de cette période, vont s'installer sur des terres plus hautes et plus sèches, probablement dans la région de Kagulu au centre-est de la Tanzanie, qui se prêtent à l'élevage et à la culture des céréales. Les Bantu proto-takama se sont peut-être adaptés plus tôt à un climat plus aride; c'est de leur langue que dérivent le kimbu, le nyamwezi-sukuma, le rimi (nyaturu) et l'iramba. Leurs premiers établissements se situaient peut-être tout près, ou à l'ouest ou au nord-ouest, du fleuve Wembere, dans le centre-ouest de la Tanzanie. En ce cas, la culture de l'igname n'aurait pu être rentable que sur des sols humides, sur la rive même du Wembere par exemple. Les premières vague d'expansion takama n'auraient été rendues possibles que par l'essor de la culture des céréales, évolution déjà amorcée, semble-t-il, au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.

Dans un cas, la confirmation des tendances antérieures d'évolution des modes de subsistance aboutit à l'apparition d'un système vraiment nouveau, la culture de repiquage des hautes terres, combinaison de plantes et de techniques existantes constituant le système le plus productif qui ait jamais encore été pratiqué à l'époque en Afrique orientale. La nouvelle culture de base est la banane. De toute évidence, la connaissance de cette plante a pénétré assez loin à l'intérieur des terres dès la fin de la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne, apparemment à travers la région des monts Pare jusqu'au mont Kenya; en effet, le nom de la banane a la même racine en taita-chaga et en thagicu et il est emprunté au proto-thagicu par les proto-Maa-Ongamo du mont Kenya vers le X<sup>e</sup> siècle, ou même avant<sup>65</sup>. Mais c'est apparemment sur les monts Pare que le passage à une forme accomplie de culture de repiquage de hautes terres s'opère, à l'approche de la fin du millénaire. Les Dawida, qui se séparent des Proto-Chaga et quittent le nord

64. Voir aussi Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

65. En proto-chaga-dawida: *maruu*; en proto-thagicu: *marigo* et en proto-ongamo: *mariko*.

des monts Pare pour s'installer dans les monts Taita vers le X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle, continueront jusqu'à une date récente à donner la priorité de l'igname. Au contraire, les proto-Chaga de l'époque créent une terminologie complexe pour désigner la banane et la culture de la banane, ce qui prouve que celle-ci supplante alors l'igname comme aliment de base. Si la culture de repiquage des hautes terres du nord-est de la Tanzanie est aussi productive, c'est parce qu'elle fait systématiquement appel à l'irrigation et à l'engrais animal. Des techniques de culture d'origine kushite méridionale sont appliquées à une plante originaire de l'Asie du Sud-Est par des peuples qui possèdent déjà une tradition culturelle du repiquage. Ce n'est certainement pas par hasard que la diffusion de la communauté de langue chaga tout autour des versants est et sud du Kilimandjaro peut être datée des siècles qui suivent immédiatement cette période.

Toutefois, la culture de la banane n'a pas pénétré dans l'arrière-pays de l'Afrique orientale uniquement à partir de la côte du Kenya ou du nord de la Tanzanie; en fait, cette voie a été relativement secondaire. Les données linguistiques montrent que la banane a aussi gagné la région des Grands Lacs directement à partir du Sud, plus précisément à partir du Malawi et du bassin du Zambèze, dans le cadre d'une progression beaucoup plus vaste, par laquelle la culture de cette plante s'est étendue de la région du bas Zambèze à l'ensemble de l'Afrique occidentale en passant par le bassin du Congo. C'est ce mouvement général de propagation qui constitue l'évolution admise jusqu'ici par les botanistes<sup>66</sup>.

La pénétration de la plante dans le Sud, par l'intermédiaire des franges plus humides de l'extrême ouest de l'Afrique orientale, l'a probablement fait découvrir aux Bantu de la région des Grands Lacs et aux populations du mont Elgon bien avant l'an 1000. Un mode de culture assez comparable au système de repiquage pratiqué dans les hautes terres de la Tanzanie du Nord-Est a fini par faire son apparition dans plusieurs régions où les conditions s'y prêtaient, notamment dans la région du mont Elgon, zone à partir de laquelle la plante a probablement par la suite atteint le Busoga et le Buganda<sup>67</sup>, la région de Bukoba et la zone de l'extrême sud, à la pointe septentrionale du lac Malawi. Mais les méthodes de culture intensive semblent avoir été réinventées par chaque société, sous l'effet de la même nécessité d'intensifier la capacité de production alimentaire dans des environnements semblables; sauf peut-être dans le cas du mont Elgon, cette évolution s'est produite plus tard que chez les Chaga, c'est-à-dire généralement après 1100.

La tendance au remplacement de la technique des outils de pierre par le travail du fer se poursuit pendant la période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Il semble que les métaux aient pénétré en Afrique orientale au début de l'ère chrétienne par deux voies, l'ouest et le nord-ouest, et la côte est. Les colo-

66. Voir surtout N. W. Simmonds, 1962, ainsi que J. Barrau, 1962 (note de codirecteur de publication: J. Barrau a maintenant une opinion quelque peu différente).

67. Voir aussi Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 19.

nies de peuplement bantu du début du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne comprenaient souvent, apparemment, des forgerons, et la connaissance du travail du fer semble s'être diffusée à peu près dès cette époque autour du versant nord du mont Elgon et jusque chez les Nilotes méridionaux de l'ouest de la vallée du Rift<sup>68</sup>. Dans le nord de la Tanzanie, certains des Kushites méridionaux paraissent avoir connu le fer dès la colonisation bantu<sup>69</sup>. Leur connaissance des métaux leur venait probablement des côtes de l'océan Indien, où les commerçants du Proche-Orient troquaient des objets de fer dès le I<sup>er</sup> ou le II<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Mais le travail du fer a été lent à s'implanter à l'intérieur des terres. Dans de nombreuses régions, le fer est sans doute longtemps resté un métal rare, utilisé pour la parure, mais trop précieux pour être gaspillé à faire des outils. C'est seulement entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle que s'effondre définitivement la tradition de fabrication des outils de l'Elmenteitien, attribuée à des habitants du centre du Kenya parlant une langue nilotique méridionale, à une époque où se fait sentir la présence de nouveaux immigrants utilisant le fer, les Maa-Ongamo. Chez les peuples du Rift occidental, en Tanzanie du Nord, il se peut également que la métallurgie du fer tarde également à supplanter totalement les outils de pierre. Mais en l'an 1100, ceux-ci sont sûrement devenus très rares dans presque tout l'intérieur de l'Afrique orientale, sauf peut-être dans les zones les plus sèches du bassin du Ruaha au sud-est de la Tanzanie et dans certaines parties de la Tanzanie occidentale, où les chasseurs-cueilleurs les conserveront peut-être quelques siècles de plus.

Pendant presque toute la période s'étendant de 600 à 1100, et dans la plupart des régions, le commerce est une activité sporadique qui répond à des besoins précis et limités : nourrir la population les années de famine ou liquider des excédents occasionnels, par exemple de coquilles d'œufs d'autruche collectées par les chasseurs-cueilleurs et utilisées par de nombreux peuples pour faire des parures. Il existe certains courants d'échanges plus ou moins réguliers : ce sont, par exemple, les exportations des zones productrices d'obsidienne vers le centre du Kenya, où cette pierre sert encore à tailler les lames de l'Elmenteitien jusqu'au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle, et le commerce des coquillages cauris de la côte est<sup>71</sup>. Mais ces échanges se font d'une communauté à une autre, sans guère nécessiter de transport sur de longues distances, et sans faire appel à des marchés et marchands réguliers.

La seule spécialisation professionnelle qui existe au VII<sup>e</sup> siècle est le forgeage. Ce n'est sans doute pas une activité répandue dans toutes les sociétés de l'intérieur de l'Afrique orientale ; de nombreuses communautés doivent se procurer le fer par voie d'échange et ne vont donc peut-être connaître que de loin les techniques de la fonte, voire du forgeage, pendant plusieurs siècles encore.

68. C'est C. Ehret (1971, p. 44) qui suggère cette datation.

69. Comme l'indique le fait que certains termes importants concernant le fer et le travail du fer en taita-chaga, sonjo et thagicu sont empruntés au méridional ; voir C. Ehret, inédit.

70. On trouvera une description de ce commerce dans le *Périple de la mer Erythrée*.

71. S. H. Ambrose, 1982 ; C. Ehret, 1971, p. 98.

Une autre spécialisation professionnelle apparaît peut-être vers les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, à l'époque où les différences ethniques associées aux types de poterie s'effacent partiellement dans les régions centrales du Kenya, occupées par les Nilotes méridionaux et les nouveaux arrivants maa-on-gamo. A partir de cette époque, un certain nombre de groupes de langue nilotique se mettent à utiliser un seul type de poterie, la poterie lanet<sup>72</sup>. C'est sans doute à ce moment que la poterie devient ce qu'elle restera, une activité spécialisée exercée essentiellement par les chasseurs-cueilleurs du Rift et de la forêt de Mau. Ceux-ci sont de plus en plus tributaires de leurs échanges avec les Nilotes ; c'est ce qui explique sans doute en partie pourquoi l'expansion des proto-Kalenjin à partir du XI<sup>e</sup> siècle va s'accompagner d'une généralisation de la langue kalenjin chez les cueilleurs de toutes les zones qui entourent le Rift.

Comme nous l'avons déjà signalé, il existe probablement dès cette époque un commerce de poteries entre le nord des monts Pare et le Kilimandjaro, les vendeurs étant les communautés bantu et les acheteurs, selon toute vraisemblance, les anciens Asa vivant dans les environs du Kilimandjaro. Chez les populations des monts Pare et les chasseurs de la vallée du Rift, la poterie ne doit cependant être qu'une activité à temps partiel pour des gens qui s'occupent surtout de pourvoir aux besoins du foyer. La spécialisation ne débouche donc pas immédiatement sur l'apparition de marchés réguliers et institutionnalisés, mais elle contribue peut-être à l'apparition dans plusieurs régions du centre de l'Afrique orientale de lieux particuliers, où les gens ont l'habitude de se rendre pour se procurer les produits dont ils ont besoin. Dans la zone située entre le Kilimandjaro et la région du nord des monts Pare, qui est un grand centre de fabrication d'objets de fer comme de poteries<sup>73</sup>, le processus va peut-être encore plus loin, pour aboutir à la création de vrais marchés réguliers dès le début du II<sup>e</sup> millénaire<sup>74</sup>.

## L'organisation sociale

Une caractéristique qui se retrouve absolument dans toutes les sociétés de l'intérieur de l'Afrique orientale du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle est l'échelle réduite des cellules d'habitat et des cellules politiques, en dépit de la grande diversité des principes d'organisation sociale des différents peuples. Les conditions commerciales qui aboutiront sur la côte à la naissance des villes n'existent pas à l'intérieur, pas plus, apparemment, que la base économique nécessaire pour faire vivre de vastes groupements organisés en cités.

Le mode d'habitat le plus courant dans le Nord est un ensemble d'habitations dispersées. Très ancien, il remonte aux premiers établissements des Kushites méridionaux et c'est aussi celui des colonies de Nilotes méridionaux

72. S. H. Ambrose, 1982.

73. Voir I. N. Kimambo, 1969, chap. 4 notamment.

74. L. J. Wood et C. Ehret, 1978.

du dernier millénaire avant l'ère chrétienne. Les immigrants bantu du début de l'ère chrétienne venaient d'un milieu où la vie en villages était la règle, mais la diffusion de la langue bantu n'en entraînait pas nécessairement la création. Là où les colonies bantu avaient rencontré et assimilé d'importantes communautés kushites ou nilotes, le vieux mode d'habitat avait tendance à se maintenir, comme dans les hautes terres du Kenya et dans certaines parties du nord de la Tanzanie. Plus au sud, en revanche, les groupes de langue bantu vivaient généralement en villages.

Il semble que les sociétés kushites méridionales aient été habituellement composées de clans autonomes, dont chacun possédait son chef reconnu. Chez les premiers colons bantu, on peut retrouver la même structure caractéristique du clan dirigé par un chef héréditaire<sup>75</sup>. Mais il semble probable que les chefs de clan bantu jouaient un rôle politique actif et intervenaient dans la plupart des domaines de la vie de la communauté, alors que les chefs de clan kushites avaient sans doute pour fonction principale de présider à l'attribution des terres, bien faciles à se procurer en cette époque de densité de population beaucoup plus faible. L'abandon fréquent de l'ancienne racine désignant le chef (*kumu*)<sup>76</sup> dans les langues bantu de l'intérieur de l'Afrique orientale donne à penser que le rôle du chef a dû se trouver souvent considérablement altéré lorsqu'un dialecte bantu oriental a été adopté comme langue par la communauté nouvelle. Il est en général difficile de dater ce genre d'évolution, mais on en connaît quelques exemples correspondant probablement à la période qui va de 600 à 1100. Ainsi, la chefferie de clan thagicu (*muramati* en gikuyu) ressemble plus à une variante de la forme kushite méridionale qu'à un dérivé du prototype bantu<sup>77</sup>. Comme cette institution remonte chez les Thagicu à une date antérieure à 1100, il se pourrait fort bien que ce soit un élément de continuité hérité de leur composante gumba et reflétant les interactions sociales des Kushites méridionaux et des peuples de langue bantu vivant sur le mont Kenya à cette époque.

Il est deux cas où, dans les communautés bantu orientales, apparaît un chef d'un genre nouveau, puisque au lieu d'être lié à un seul clan, il exerce son pouvoir sur un territoire dont les habitants appartiennent à des clans différents. La première évolution de ce type, qui s'est produite dans la région des Grands Lacs, date sans doute d'une époque antérieure à celle qui est traitée dans ce chapitre. Déjà dans la langue des populations protolacustres, qui a cessé d'être parlée au tout début de l'ère chrétienne, la racine bantu signifiant à l'origine « chef » servait à désigner le docteur-devin (le sorcier-guérisseur) et un terme différent était utilisé pour nommer le chef politique de la société. Cela tient probablement à l'apparition, dans la société protolacustre, d'une nouvelle catégorie de chefs qui ont relégué les anciens responsables dans des fonctions essentiellement religieuses et médicales; une évolution politique analogue s'est observée plus récemment

75. J. Vansina (1971, p.262) estime que la parenté jouait un rôle moins important que nous ne le supposons ici.

76. Elle devient *fumu* et désigne les devins plutôt que les chefs; voir ci-dessous.

77. G. Muriuki, 1974, p.75.

dans l'histoire de la région des Grands Lacs<sup>78</sup>. La maîtrise de l'accès à un matériau d'une importance nouvelle, le fer, constituait, à la fin de l'époque considérée et même avant, la base économique requise pour l'instauration d'une chefferie de plus grande envergure. C'est précisément le long de la rive occidentale du lac Victoria, c'est-à-dire là où, pense-t-on, vivaient les communautés protolacustres, qu'une industrie du fer particulièrement avancée s'était développée pendant la seconde moitié du dernier millénaire avant l'ère chrétienne<sup>79</sup>. Dans ces communautés caractérisées par les contacts multi-ethniques, les nouveaux chefs pourraient avoir encore renforcé leur position en jouant un rôle d'arbitre entre des groupes apparentés d'origines ethniques différentes, devenant ainsi les pivots de l'intégration des Centre-Soudaniens, des Kushites méridionaux et des populations de la région des Grands Lacs en une seule et même société<sup>80</sup>. Peut-être l'existence de cette institution nouvelle explique-t-elle pour une large part l'expansion persistante des populations des Grands Lacs à diverses périodes du 1<sup>er</sup> millénaire.

Il est possible toutefois que, dès l'époque de l'expansion rutara au début du II<sup>e</sup> millénaire, l'autorité des chefs (voire des rois) de la partie occidentale de la région des Grands Lacs ait commencé à se fonder sur une base nouvelle, susceptible de servir de point d'appui à une unité politique beaucoup plus large : le pouvoir de disposer de l'excédent de bétail et de le redistribuer<sup>81</sup>. La première apparition d'entités politiques réellement étendues basées sur une économie politique de ce genre est apparemment postérieure à 1100<sup>82</sup>.

Le second cas de transformation de la chefferie territoriale avant le XII<sup>e</sup> siècle s'observe à très petite échelle parmi les Proto-Chaga du début du II<sup>e</sup> millénaire ; il semble avoir coïncidé avec la phase de maturité de la culture de repiquage pratiquée dans les hautes terres. Le changement social qui caractérise cette période dans le nord des monts Pare et dans certaines parties de la région du Kilimandjaro, et qu'attestent clairement les données linguistiques, est l'intégration de groupes importants d'anciens Asa et d'anciens Ongamo à la société proto-chaga. On peut penser que la culture de repiquage a donné aux premiers Chaga un avantage décisif sur le plan de la production et a donc servi de moteur à l'expansion chaga. La chefferie aurait alors pris une forme nouvelle parce que le rôle du chef comportait la fonction d'intégration requise pour l'assimilation de peuples d'origines ethniques et, partant, de lignages différents. Le nouveau type de chefferie ainsi créé a dû regrouper une population beaucoup plus nombreuse que le clan typique des périodes antérieures, quoique très réduite encore par rapport à celle des royaumes

78. I. Berger (1981) pense qu'un phénomène de cette nature s'est produit lors de l'ascension des États de la région des Grands Lacs au cours des derniers siècles.

79. P. Schmidt, 1978, p. 278 en particulier.

80. A. Southall (1954) a montré qu'un phénomène de ce genre s'est produit plus récemment chez les Alur de la région nord-ouest des Grands Lacs.

81. Cette hypothèse a déjà été émise par C. Ehret *et al.* dans un document non publié de 1972 et avancée par ailleurs, à partir de données différentes, par I. Berger (1981).

82. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 20.

d'Afrique orientale postérieurs, et sans doute inférieure à celle des chefferies lacustres typiques de la même époque.

Toutefois, au cours des siècles qui nous intéressent, ce ne sont sans doute pas les sociétés de l'intérieur de l'Afrique orientale dotées de dirigeants héréditaires qui parviennent à la coopération sociale et politique potentielle la plus étendue, mais les Nilotes méridionaux et les Maa-Ongamo. Depuis des siècles, les institutions de ces communautés, différentes dans leurs structures particulières, mais qui produisent les mêmes effets du point de vue social, regroupent tous les jeunes hommes dont les foyers se trouvent dispersés sur un vaste territoire. Les limites du recrutement pour telle classe d'âge désignée tendent à se confondre avec les limites de la société. Par leur appartenance à une même classe d'âge, des hommes venus de régions éloignées peuvent coopérer pour lancer des expéditions contre d'autres peuples quand ils sont jeunes et pour faire régner la concorde au sein de la communauté une fois parvenus à l'âge mûr. L'existence de ces institutions explique probablement en partie que la langue nilotique et l'identité ethnique nilote tendent à long terme à supplanter le kushitique méridional. En cas de conflit ou d'autre malheur comme la famine, les Nilotes peuvent, au moins en théorie, s'appuyer sur un groupe beaucoup plus large.

Dans cette perspective, la disparition de l'organisation sociale selon l'âge chez beaucoup des Bantu d'Afrique orientale, ainsi que de la circoncision, devient un phénomène intéressant. Comme la reconstitution linguistique l'indique clairement, les colons installés dans les régions de l'intérieur au début de l'âge du fer pratiquaient la circoncision des garçons et les regroupaient en classes d'âge<sup>83</sup>, mais leur recrutement était probablement local, et elles n'avaient ni la structure rigide ni les rôles sociaux variés attribués aux institutions similaires chez les peuples de langues nilotiques. Et cependant, les différentes sociétés bantu installées au I<sup>er</sup> millénaire au sud de la Tanzanie, qui dans bien des cas conservaient des caractéristiques culturelles très archaïques qui s'étaient perdues plus au nord, comme la filiation matrilineaire et la chefferie de clan, avaient abandonné la circoncision et les classes d'âge à une date incertaine, mais probablement très ancienne de leur histoire. En général, la circoncision ne s'est maintenue qu'au voisinage des sociétés kushites ou nilotes méridionales qui la pratiquent également; le regroupement par âge s'est conservé chez les Bantu des régions septentrionales de l'intérieur, où l'on peut déceler l'influence de l'exemple nilote.

Dans certains cas, cette influence peut être très forte, et c'est justement pendant la période qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle qu'elle se fait le plus sentir. Nous en avons une première série d'exemples avec les systèmes de classement par génération des peuples thagicu du mont Kenya, pour lesquels il faut admettre l'hypothèse d'une inspiration en partie nilotique méridionale

83. Le proto-Bantu oriental possède les racines *al* (*aluk*, *alik*, *alam*) et *tiin* (conservées en chaga et en seuta et connues également dans le mongo du Zaïre) qui signifient « circoncire »; la vieille racine bantu *kula*, pour « classe d'âge », ne s'est conservée jusqu'à nos jours en Afrique orientale que dans les langues gusii-kuria et luyia-gisu, mais elle existe aussi dans certaines langues bantu du Nord-Ouest (C. Ehret [1976, p. 19, note 33] a fourni à ce sujet une explication erronée).

remontant au moins à la période proto-thagicu<sup>84</sup>. Un autre exemple remarquable est celui des Chaga, dont les conceptions en matière de classes d'âge dénotent un apport capital des Maa-Ongamo, ou sans doute, plus précisément, des anciens Ongamo pendant la période proto-chaga du tournant du I<sup>er</sup> millénaire<sup>85</sup>. Dans la société chaga, le contrôle des institutions reposant sur l'âge, qui sont transformées, passe aux mains du nouveau type de chef local, non clanique, qui les utilise pour les besoins de la défense et comme réserve de main-d'œuvre, alors que sur le mont Kenya, les classes d'âge deviennent le foyer de l'activité politique et la base d'une coopération plus étendue sur le plan territorial dans un groupe de sociétés qui ignorent les rôles politiques héréditaires. Ce que l'on peut indiquer, c'est que les classes d'âge ne répondent à aucune nécessité imperative dans les régions plus méridionales où les colons bantu ne trouvent à leur arrivée que des populations clairsemées vivant de la chasse et de la cueillette. Plus au nord, en revanche, les pratiques de regroupement par âge des « producteurs de nourriture » voisins viennent renforcer ou modifier les conceptions des bantuphones; l'adoption des modèles nilotiques, en particulier, fournit parfois un nouveau moyen efficace d'intégrer des communautés étrangères aux sociétés bantu et de résister aux pressions exercées par les nouvelles expansions nilotiques à la fin du I<sup>er</sup> et au tout début du II<sup>e</sup> millénaire.

## Les systèmes religieux

La plupart des peuples de cette période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle appartiennent à l'un ou l'autre des deux grands systèmes religieux existants.

Dans une grande partie de l'intérieur du Kenya et vers le sud, ainsi que dans toute la Tanzanie centrale, domine la croyance en une divinité unique, habituellement identifiée métaphoriquement avec le ciel. Cette religion considère l'existence du mal comme la conséquence d'une punition ou d'un jugement divin<sup>86</sup> et ne porte pas un intérêt particulier aux esprits des ancêtres. Dans les versions qui en sont répandues chez les peuples de langue kushitique, elle comprend aussi parfois la croyance en des esprits inférieurs, capables de nuire, et chez certains Kushites méridionaux du Rift, on y trouve une métaphore céleste différente, rattachant la divinité au soleil, et non au ciel en général, variante qui a été adoptée quelques siècles avant le début de la période considérée ici par les ancêtres nilotiques méridionaux des Tato et des Kalenjin.

84. C. Ehret, 1971, p. 43.

85. Le système de classes d'âge ressemble beaucoup à celui des Ma'a, mais il ne peut être rattaché directement à une influence masai; il ne reste donc que les contacts antérieurs avec les Maa-Ongamo, c'est-à-dire les contacts entre les anciens Ongamo et les premiers Chaga, comme source d'influence possible, à moins de considérer que le système chaga est le système bantu ancien modifié au contact du système ongamo.

86. Pour une description détaillée d'une variante de cette religion, voir E. E. Evans-Pritchard, 1956.



Dans une large portion de la moitié méridionale de l'intérieur de l'Afrique orientale et dans une grande partie de la région des Grands Lacs, c'est une religion différente qui domine. Cet ensemble de croyances, apportées par les colons bantu au début de l'âge du fer, reconnaît l'existence d'un dieu créateur, mais l'essentiel de ses rites concerne les ancêtres. Le mal est le plus souvent attribué à l'envie ou à la méchanceté humaine, à l'action de personnes qualifiées, pour employer les équivalents européens de leurs noms, de « sorcières » ou de « sorciers ». Dans la région des Lacs, une forme nouvelle de croyance en des esprits fait son apparition : les croyants invoquent souvent désormais des esprits plus prestigieux et plus influents que ceux de leurs ancêtres. On peut faire remonter cette pratique religieuse à l'époque protolacustre, au début de la période considérée dans ce volume<sup>87</sup>, mais il est probable qu'elle n'a pris une importance de premier plan que pendant le II<sup>e</sup> millénaire, parallèlement — et souvent en réaction — au développement du système politique.

Dans l'intérieur de l'Afrique orientale centrale, où les deux religions coexistent, les deux derniers millénaires sont marqués par une tendance à la fusion des composantes de ces deux philosophies. Quelques-unes de ses manifestations les plus importantes appartiennent à la période qui s'étend du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Dans l'ouest du Kenya, c'est à cette époque que se diffuse l'idée de l'importance du culte des ancêtres, probablement à partir des pré-Luyia-Gisu en direction de l'est, jusqu'aux pré-Kalenjin ; de même, la notion de sorcellerie comme explication du mal semble-t-elle déjà assimilée par les Kalenjin à la fin du I<sup>er</sup> millénaire<sup>88</sup>. Au nord des monts Pare et dans des régions voisines du Kilimandjaro, la métaphore du dieu-soleil s'implante dans la pensée religieuse des proto-Chaga vers le début du II<sup>e</sup> millénaire<sup>89</sup>. L'intégration de groupes parlant l'ancien asa par les proto-Chaga entraîne apparemment l'adjonction des conceptions kushites méridionales de la divinité à un culte des ancêtres encore très actif, issu de la composante bantu de l'héritage chaga, tout comme l'assimilation à la même époque des anciens Ongamo apporte une importante modification de l'organisation des classes d'âge dans la société. Ailleurs, cette période ne semble pas connaître de grand changement de valeurs et de croyances.

## Conclusion

Pour l'intérieur de l'Afrique orientale, par conséquent, le demi-millénaire qui s'étend de 600 à 1100 n'est pas une ère de grands bouleversements,

87. I. Berger, 1981 ; P. R. Schmidt, 1978.

88. Voir C. Ehret, 1971, p. 157. Il y avait dans le vocabulaire proto-kalenjin une distinction systématique entre la « sorcellerie » et les autres formes plus bénignes de médecine, distinction qui ne se retrouve pas dans le proto-nilotique méridional.

89. L'emploi du vieux mot bantu signifiant « soleil » pour désigner Dieu est une constante du chaga alors que le dawida et le sagara conservent la racine bantu orientale plus ancienne qui signifie Dieu (*Mulungu*). Le changement de métaphore ne s'est donc produit dans le proto-chaga qu'après la dernière scission, celle qui a abouti à la formation du dawida.

mais il est marqué par divers changements de moindre importance dans différentes parties de la région. L'économie reste généralement alignée sur les divisions géographiques et ethniques instaurées au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne; les Bantu continuent à pratiquer la culture de repiquage, et un peu celle des céréales, sur des terres mieux arrosées et bien boisées, cependant que les Nilotes et les Kushites expérimentent diverses combinaisons d'élevage et de culture des céréales dans les zones plus sèches du Nord et du Centre. Les chasseurs-cueilleurs de langue khoisan sont peut-être encore à peu près les seuls occupants de certaines parties de l'ouest et du sud-est de la Tanzanie. Mais dans le même temps, il y a manifestement des échanges culturels, et même matériels, très importants entre les sociétés; un commencement de spécialisation économique s'instaure dans certaines régions; et dans un certain nombre de cas, il se produit de nouveaux amalgames remarquables de peuples. L'exemple le plus frappant est la fusion des Nilotes, des Kushites méridionaux et des Bantu qui aboutit à la formation des proto-Chaga, société vraiment nouvelle qui intègre les idées et les pratiques fondamentales de chacune de ses trois composantes culturelles. Le chaga devient la langue de la nouvelle société, sans doute parce que les populations qui parlaient le pré-chaga ont été les premières à pratiquer la culture de repiquage des hautes terres, sur laquelle repose l'économie de ce peuple.

Une des caractéristiques de cette période est l'isolement très net de l'intérieur de l'Afrique orientale par rapport aux courants de changement qui sont si fortement prédominants dans l'océan Indien. Quelques cultures d'origine indonésienne, comme celle de la banane, ont commencé à se répandre à l'intérieur avant même le VII<sup>e</sup> siècle, mais il n'y a, semble-t-il, aucun autre apport culturel ou matériel important provenant de la même source entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle. La culture de repiquage, qui apparaît vers le X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle, certainement à cause des conditions locales, est bien centrée sur la banane comme culture essentielle, mais les principes et les pratiques qui constituent cette agriculture proviennent d'un fond africain beaucoup plus ancien et ne doivent rien aux influences contemporaines venues de l'océan Indien.

Sur la côte, les activités commerciales connaissent un grand essor aux environs des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Il y a tout lieu de penser que les peuples d'Afrique orientale qui y participent directement sont les proto-Swahili, que l'on peut se représenter comme les habitants d'établissements maritimes, très probablement situés le long des côtes du nord du Kenya et de l'extrême sud de la Somalie. Les marchands de l'époque étendent leurs activités sur la côte même très loin vers le sud, apparemment jusqu'à la région du Limpopo, où dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles un royaume qui a son centre sur le site de Mapungubwe commence à prospérer grâce au commerce de l'or du Zimbabwe<sup>90</sup>. Mais les activités commerciales ne pénètrent pas à l'intérieur de l'Afrique orientale. Certes, quelques coquillages se retrouveront très loin dans l'arrière-pays, en

90. T. N. Huffman, 1981.

passant d'une communauté à l'autre à la faveur d'échanges locaux à petite échelle, mais apparemment, les régions de l'intérieur n'offrent aux marchands de l'océan Indien aucun produit qui ne soit déjà disponible à quelques kilomètres de la côte. Dans l'ensemble, les peuples de l'intérieur sont capables, tout au long de cette période, de pourvoir à leurs propres besoins matériels, tels qu'ils les perçoivent, et le resteront dans les siècles suivants.

Un autre changement capital, d'une importance considérable à long terme, mais moins manifeste dans l'intérieur, se prépare peut-être déjà durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire. L'exploitation plus intensive des terres qu'impliquent les pratiques culturelles de la plupart des Bantu à l'époque semble indiquer que les aires de langue bantu ont déjà commencé à devenir des zones de concentration de populations. Au cours du II<sup>e</sup> millénaire, ces régions se transformeront de plus en plus en réservoirs de populations et seront à l'origine de beaucoup des plus importants mouvements migratoires et de la plupart des grands courants d'évolution.

# L'Afrique centrale au nord du Zambèze

*David W. Phillipson*

## Le premier âge du fer

Dès le début de la période qui nous intéresse dans ce chapitre, la région considérée était presque entièrement occupée par des populations du premier âge du fer, dont beaucoup parlaient sans doute des langues bantu. Dans bien des secteurs, ces peuples coexistaient avec des descendants de populations plus anciennes, qui se distinguaient d'eux sur le plan technologique, et peut-être aussi linguistique<sup>1</sup>.

Les premières phases de l'avènement de l'âge du fer dans cette région ont été décrites dans un volume précédent<sup>2</sup>. Rappelons à ce propos que les archéologues n'hésitent plus à regrouper les industries du premier âge du fer au sud de la forêt équatoriale en un même « complexe industriel ». Ils ne s'accordent pas sur la classification des activités du premier âge du fer : pour plus de commodité, l'auteur retiendra ici l'ordre et les termes qui lui paraissent les plus satisfaisants. Considérée dans son ensemble, l'entité culturelle dont il s'agit sera désignée par l'expression « complexe industriel du premier âge du fer » ; elle se subdivise en un courant oriental et un courant occidental. D'après la typologie des différentes poteries, on distingue, à l'intérieur de chaque courant, plusieurs groupes occupant chacun une aire géographique limitée (voir fig. 23.1.). Suivant la pratique communément admise des

1. Pour l'étude des processus d'interaction entre les deux groupes, voir S. F. Miller, 1969, D. W. Phillipson, 1977a, chap. 10.

2. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 21, 23, 25, 27 et 29.

archéologues africanistes, chaque groupe porte le nom du site où la poterie qui lui est associée a été découverte et décrite pour la première fois. Sur le territoire de tel ou tel groupe, le premier âge du fer pourra être subdivisé — cette fois chronologiquement — en phases séquentielles. Il faut réaffirmer que l'on peut, provisoirement, distinguer deux courants dans les vestiges archéologiques de ce complexe et que l'on observe des correspondances certaines entre les signes, d'une part, de la progression de ces courants et leur chronologie relative et, d'autre part, de la propagation des langues bantu telle que la linguistique a pu la reconstituer<sup>3</sup>. Les deux courants semblent l'un et l'autre issus, du moins en partie, des peuplements urewe qui s'étaient établis dans la région interlacustre au cours des derniers siècles du I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne. L'expansion du courant oriental aurait débuté vers le II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, avec l'apparition de la tradition de la poterie kwale dans les régions côtières du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie: ce n'est toutefois qu'au IV<sup>e</sup> siècle qu'il devait surtout progresser vers le sud, époque où la civilisation du premier âge du fer s'est étendue à la plupart des régions subéquatoriales de l'Est africain, jusqu'au Transvaal et au Mozambique méridional. C'est alors que le courant oriental du premier âge du fer s'est établi dans les parties plus orientales de la région sur laquelle porte ce chapitre, c'est-à-dire au Malawi et dans les régions de la Zambie à l'est du Lwangwa. Le courant oriental, à partir d'un centre localisé au sud du Zambèze dans la région correspondant à l'actuel Zimbabwe, a aussi connu une phase d'expansion plus tardive vers le VI<sup>e</sup> siècle, mais qui n'a touché qu'une zone très réduite de la région qui nous intéresse, celle des chutes Victoria, à l'extrême sud de la Zambie.

L'avènement du premier âge du fer au Natal et dans une grande partie du sud du Transvaal serait plutôt dû, selon nous, à l'expansion du courant occidental. C'est d'ailleurs à celui-ci que se rattache le premier âge du fer de la majeure partie de la région dont il est question ici. L'archéologie du courant occidental est, dans l'ensemble, beaucoup moins bien connue que celle qui lui fait pendant à l'est. Certains auteurs pensent que le courant occidental est né, vers le début de l'ère chrétienne, dans les régions situées au sud du bas Congo, de la fusion ou de l'interaction de deux groupes distincts de population de langue bantu. L'un, traversant les forêts équatoriales, en ligne droite vers le sud du berceau de la langue bantu, serait parvenu au Cameroun actuel. Il correspond vraisemblablement, en archéologie, à ce qu'on appelle le « Néolithique léopoldien » du bas Zaïre, où Pierre de Maret vient d'effectuer de nouvelles recherches<sup>4</sup>. Le second, tout comme le courant oriental de naissance plus tardive, semble avoir été un prolongement des populations urewe qui s'étaient installées dans la région des Grands Lacs. Ce fait est archéologiquement attesté par la poterie de type urewe, dont la découverte a été signalée par un auteur près de Tshikapa dans la partie du sud Kasai (malheureusement dans un contexte assez mal documenté et non

3. D. W. Phillipson, 1976*b*; 1977*a*, chap. 8.

4. P. de Maret, 1975.



23.1. Cultures archaïques de l'Afrique orientale et australe.  
 [Source: D. W. Phillipson.]

daté)<sup>5</sup>, ainsi que par les affinités que la tradition de la poterie du courant occidental dans son ensemble présente avec la tradition urewe. Il est très vraisemblable que c'est cette progression vers le sud et vers l'ouest en lisière de la forêt qui a apporté à la savane du Sud-Ouest l'élevage des bovins et des ovins, la culture des céréales et peut-être aussi les techniques de la métallurgie. Ces divers éléments ont peut-être entraîné une expansion vers le sud de la civilisation de l'âge du fer, du pays kongo jusqu'au nord de la Namibie en passant par l'Angola, et, avec elle, la pénétration des langues bantu d'où sont issues des langues modernes comme le mundu et le herero, que Bernd Heine<sup>6</sup> a rangées dans la catégorie du groupe des hautes terres de l'Ouest. Le seul site archéologique daté qu'on puisse rattacher à une phase plus ancienne de cette expansion se trouve à Benfica, sur la côte atlantique, près de Luanda, où une poterie très proche de celle du premier âge du fer des autres régions touchées par le courant occidental se situe dans un contexte remontant au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>7</sup>. En outre, certains éléments de la civilisation du premier âge du fer, comme l'art de la poterie et l'élevage des bovins et des ovins, semblent avoir été transmis au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne aux populations de langue khoisan du sud de la Namibie et de la partie occidentale du Cap bien au-delà de la limite la plus méridionale de la pénétration bantu. Comme on voit mal à quoi attribuer ces éléments nouveaux si ce n'est au courant occidental du premier âge du fer, on peut considérer que leur date détermine le point limite de la progression de ce courant jusque dans le sud de l'Angola<sup>8</sup>. On ne dispose pas encore d'autres renseignements sur les phases initiales de l'expansion du courant occidental: les seules données archéologiques en notre possession sont attribuées à la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne et proviennent, pour la plupart, de la partie orientale de la zone touchée par le courant occidental — le Shaba et l'ouest de la Zambie —, où son apparition semble avoir été retardée jusque au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle.

Ces quelques indications ne vont pas à l'encontre des conclusions tirées par les linguistes de la comparaison des langues bantu qui peuvent servir de base à la reconstitution historique de l'évolution de ces langues. De fait, l'auteur de ces lignes a défendu l'idée qu'à l'origine, la dispersion du courant occidental, à partir du pays kongo jusqu'au sud du cours inférieur du fleuve Congo, pouvait être reliée à un centre secondaire de propagation du bantu qui se trouve précisément dans cette région, comme l'ont confirmé les récentes études linguistiques de Bernd Heine et de David Dalby<sup>9</sup>. Ces auteurs estiment que le bantu s'est propagé vers le sud, à partir

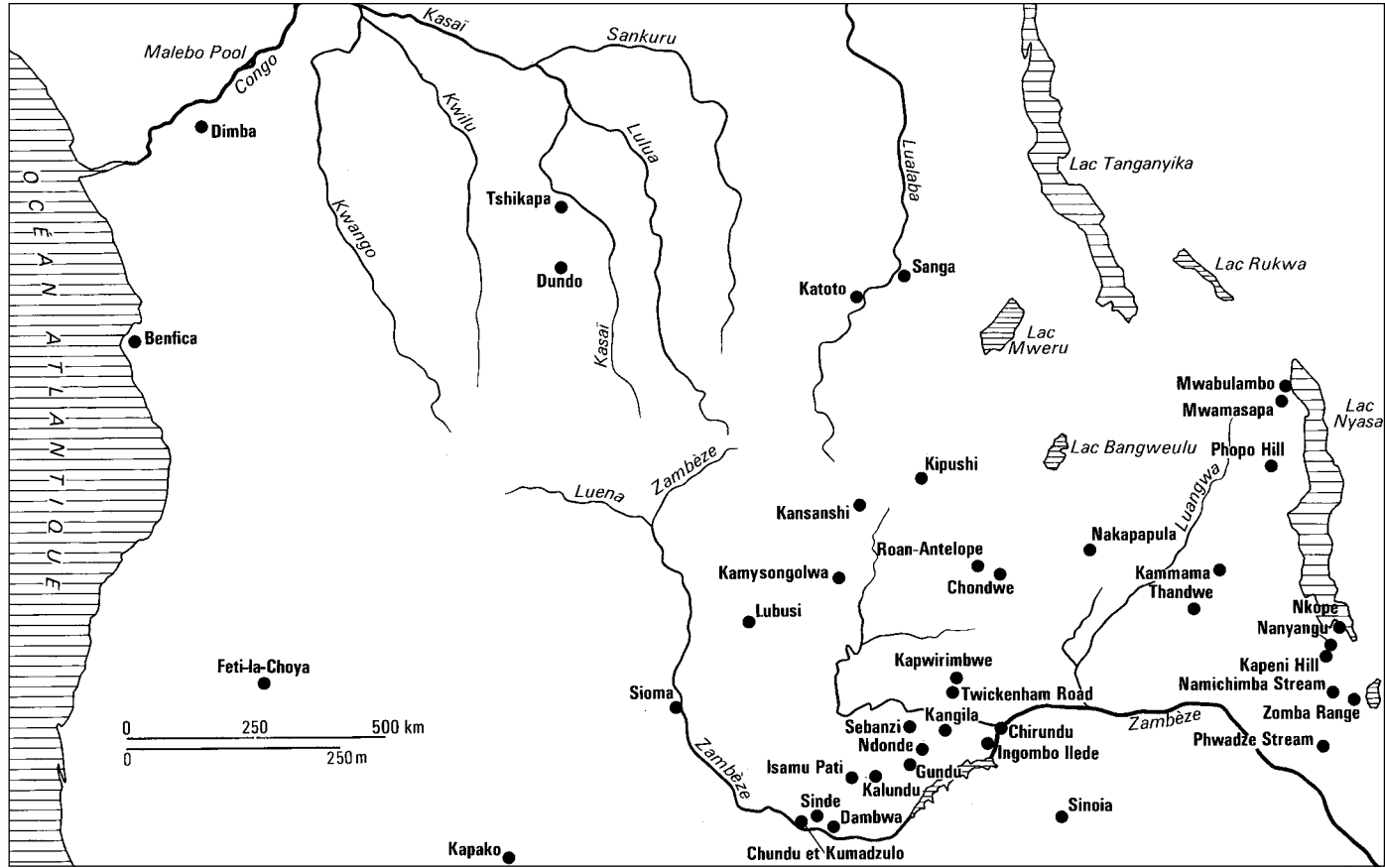
5. J. Nenquin, 1959. Toutefois, selon des indications récentes, la plus grande incertitude subsiste quant au lieu où ces vestiges ont effectivement été découverts.

6. B. Heine, 1973; B. Heine, H. Hoff et R. Vossen, 1977.

7. J. R. dos Santos et C. M. N. Everdosa, 1970.

8. Cet argument est développé dans le livre de D. W. Phillipson, 1977a, chap. 6 et 10.

9. B. Heine, 1973; B. Heine, H. Hoff et R. Vossen, 1977; on trouvera des vues différentes, ainsi qu'un exposé plus détaillé de celles de l'auteur de ces lignes, dans L. Bouquiaux et L. Hyman (dir. publ.), 1980.



23.2. Sites archéologiques d'Afrique centrale. [Source: D. W. Phillipson.]



de son berceau camerounais, soit par la côte, soit en longeant le fleuve pour atteindre la région qui forme actuellement le bas Zaïre. Il se serait agi d'un mouvement tout à fait indépendant de celui qui, longeant la lisière nord de la forêt, a introduit dans la région des Grands Lacs une autre langue bantu. Ces langues bantu encore parlées à une époque récente jusque dans le sud de la forêt équatoriale semblent toutes dérivées, directement ou indirectement, d'un centre de dispersion proche du bas Zaïre. La première phase de cette dispersion paraît avoir donné naissance à des langues qui furent à l'origine de celles que Heine a classées dans le groupe des hautes terres de l'Ouest et qui sont parlées aujourd'hui dans tout le territoire montagneux de l'Angola et au sud jusqu'en Namibie septentrionale. Au cours des phases ultérieures, la dispersion s'est effectuée surtout vers l'est, comme on le verra ci-dessous.

Pour développer ces indications de caractère général, il est utile de résumer les témoignages archéologiques recueillis dans ces régions et qui paraissent bien appartenir à cette période d'expansion des populations de langue bantu. Nous commencerons pour plus de commodité par le bas Zaïre et l'Angola et nous remonterons ensuite vers l'est.

### Le courant occidental du premier âge du fer

Dans l'ordre chronologique, l'industrie la plus ancienne de la période étudiée ici est celle du bas Zaïre, qu'on appelle communément le « Néolithique léopoldien ». Elle se caractérise par des récipients en poterie à col portant un décor à cannelures très travaillé, qui rappelle celui de certaines céramiques du premier âge du fer qu'on trouve dans d'autres régions. On ne possède pas d'objets en métal associés à cette forme de poterie, mais on a retrouvé en revanche de nombreuses haches en pierre meulée. Pierre de Maret vient d'étudier plusieurs de ces sites de fabrication et a pu, grâce au carbone 14, en situer la date aux quatre derniers siècles avant l'ère chrétienne<sup>10</sup>. On a retrouvé des objets attribués à cette industrie dans la région de Kinshasa, sur la rive sud du lac Malebo (Stanley), et plus à l'ouest, à proximité même de la côte atlantique; ils ont été découverts principalement dans les grottes et les abris rocheux de la province du bas Zaïre, mais aussi quelquefois à ciel ouvert. Fait cependant assez significatif, on n'a pas trouvé trace de cette industrie dans les savanes, plus découvertes, du nord de l'Angola. Cette observation, jointe d'une part à ce qui semble être la brusque apparition de pierres meulées dans ce seul secteur d'une zone où elles sont par ailleurs extrêmement rares, et d'autre part à l'apparition d'industries analogues, au nord de la forêt, en Afrique occidentale et dans l'île de Fernando Poo<sup>11</sup>, semble donner raison à ceux qui considèrent que le « Néolithique léopoldien » se serait propagé jusqu'à la région du bas Zaïre essentiellement selon un axe nord-sud.

10. P. de Maret, 1975.

11. A. L. Martin del Molino, 1965.

D'autres découvertes faites dans le bas Zaïre, dont on n'a pu encore déterminer les dates avec certitude, mais dont on peut supposer qu'elles auront pour effet de situer les éléments « néolithiques » cités plus haut à une époque plus tardive, comprennent des fragments de poteries, plus variés, qui présentent des analogies relativement plus marquées avec celles qu'on sait appartenir à des contextes plus orientaux du premier âge du fer. En particulier, ces pièces semblent avoir des affinités beaucoup plus marquées avec les poteries urewe de la région interlacustre — notamment lorsqu'elles proviennent des grottes Dimba, près de Mbanza Ngungu —, que celles du « Néolithique léopoldien »<sup>12</sup>. Plus au sud, comme nous l'avons déjà indiqué, les poteries de Benfica présentent des affinités très nettes avec le premier âge du fer; elles dateraient environ du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, date qui semble également plausible pour les pièces provenant du bas Zaïre.

Nous sommes encore moins bien renseignés sur le premier âge du fer dans les régions de l'intérieur de l'Angola et dans la province voisine du Kasai au Zaïre. Un auteur prétend qu'aux environs de Tshikapa, à proximité de la frontière méridionale du Kasai, des opérations d'exploitation minière dans la vallée du Lupembe auraient mis au jour quatre récipients de poterie presque intacts qui, sur le plan typologique, n'auraient pas été déplacés dans une collection de poteries urewe provenant de la région interlacustre<sup>13</sup>. Il est regrettable que les conditions de cette découverte soient mal connues, et qu'on ne dispose d'aucun élément permettant de dater de façon absolue le contexte dans lequel ces pièces se sont conservées. Non loin de là, vers le sud, de l'autre côté de la frontière angolaise, deux petites collections de poteries en provenance de la région de Dundo sont datées du dernier quart du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne<sup>14</sup>. Les fragments diffèrent ici très nettement des spécimens recueillis à Tshikapa (présumés plus anciens), mais présentent toutefois plusieurs traits typologiques ainsi que des caractéristiques que l'on retrouve aujourd'hui dans les poteries modernes de l'Angola du Nord. On connaît, encore qu'assez mal, des sites qui leur sont à peu près contemporains, au sud de l'Angola et au nord de la Namibie. Au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle, des populations assez nombreuses de l'âge du fer étaient déjà établies à Feti la Choya, près du confluent du Kunene et du Kunyongauna, mais ce qui a été publié jusqu'à maintenant sur les objets qui y sont associés ne nous permet pas d'en déterminer les affinités. A Kapako, dans l'extrême nord de la Namibie, à proximité de l'extrémité occidentale de la pointe de Caprivi<sup>15</sup>, un site où l'on a retrouvé des traces de travail du fer a livré des poteries qui, d'après le directeur des fouilles, seraient apparentées à d'autres poteries du courant occidental du premier âge du fer, surtout celles qui proviennent de Kapwirimbwe dont il sera question plus loin. Il n'a encore été relevé aucune trace de peuplement datant du premier âge du

12. G. Mortelmans, 1962.

13. J. Nenquin, 1959. Il est douteux que ces vestiges aient réellement été trouvés à Tshikapa.

14. J. D. Clark, 1968, p. 189-205.

15. B. Sandelowsky, 1973.



23.3. Tombe du Kisalien ancien (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Site de Kamilamba. Remarquer la hache de parade et l'enclume contre le crâne.

[Source: P. de Maret, Musée royal de l'Afrique centrale.]

fer en provenance de régions plus méridionales de la Namibie, mais il faut souligner que, d'une façon générale, aucun véritable travail de recherche n'a été entrepris jusqu'à maintenant.

C'est la dépression d'Upemba, dans la vallée du haut Lualaba au Shaba, qui nous a le mieux renseignés sur l'archéologie du courant occidental du premier âge du fer<sup>16</sup>. Le plus ancien peuplement de l'âge du fer découvert jusqu'à présent dans cette région est celui de Lamilamba, qui date du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. La poterie présente de très étroites affinités avec les objets de même époque venant de l'ouest de la Zambie. Vers le X<sup>e</sup> siècle, ou un peu avant, se répand l'habitude d'enterrer les défunts dans des cimetières qui ont d'ailleurs été fouillés à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années; le plus connu, celui de Sanga au bord du lac Kisale, semble avoir servi jusque vers le XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, mais selon nous, la typologie de la poterie qu'on y associe paraît, pendant toute cette période, profondément enracinée dans la tradition du premier âge du fer.

Les morts étaient enterrés étendus ou en position légèrement fléchie, accompagnés de nombreux objets funéraires, le plus souvent des vases de terre cuite. Ceux qui datent de 1300 environ (de l'ère chrétienne) sont du style dit «kisalien» et sont suivis par ceux qui sont attribués à la tradition kabambienne. Les objets en métal, également abondants, comprenaient des ornements de cuivre assez travaillés tels que des chaînes, des bracelets, des ceintures tressées et des colliers. Le fer est présent sous la forme de houes et de haches plutôt que d'armes; on a trouvé également un certain nombre de clochettes soudées bord à bord. Des lingots de cuivre cruciformes de différentes dimensions se rencontraient couramment dans les tombes kabambiennes, mais rarement dans les tombes kisaliennes: tout porte à croire qu'ils servaient de monnaie.

A quelque 140 kilomètres de là, en remontant le Lualaba, on trouve le site de Katoto, où l'on a découvert un autre cimetière comparable sur bien des points à ceux de la dépression d'Upemba. La poterie, bien que typologiquement différente, se rattache elle aussi à la tradition du premier âge du fer, tout en se rapprochant davantage des poteries urewe et des céramiques de l'ouest de la Zambie que de celles de Kisale. On s'apercevra probablement que Katoto appartient à une époque plus lointaine que le cimetière de Sanga.

Il est regrettable qu'on n'ait pas encore découvert de site d'habitation que l'on puisse rattacher au groupe de population qui est à l'origine des cimetières du haut Lualaba. Ces derniers témoignent néanmoins du haut degré de richesse matérielle et de développement technique qui était celui de cette région au début de ce millénaire. La population y avait visiblement atteint une densité relativement élevée, très certainement en raison de la présence, à peu de distance au sud, des riches gisements de minerai de la zone du cuivre (Copperbelt). Comme on le verra plus loin, cette région minière a favorisé l'instauration entre les populations du premier âge du

16. J. Nenquin, 1963; J. Hiernaux, E. de Longrée et J. de Buyst, 1971; J. Hiernaux, E. Maquet et J. de Buyst, 1973; P. de Maret, 1977.



23.4. Tombe du Kisalien classique (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Site de Sanga. [Source: P. de Maret, Musée royal de l'Afrique centrale.]

fer de nombreux contacts commerciaux sur une zone très étendue, même si l'extraction du minerai s'est toujours faite sur une échelle assez réduite. Cette séquence est d'autant plus importante et intéressante que, comme le souligne P. de Maret, elle intervient dans un secteur où les traditions orales situent le berceau de la dynastie luba, à laquelle beaucoup de royaumes de la savane centrale font remonter leur origine.

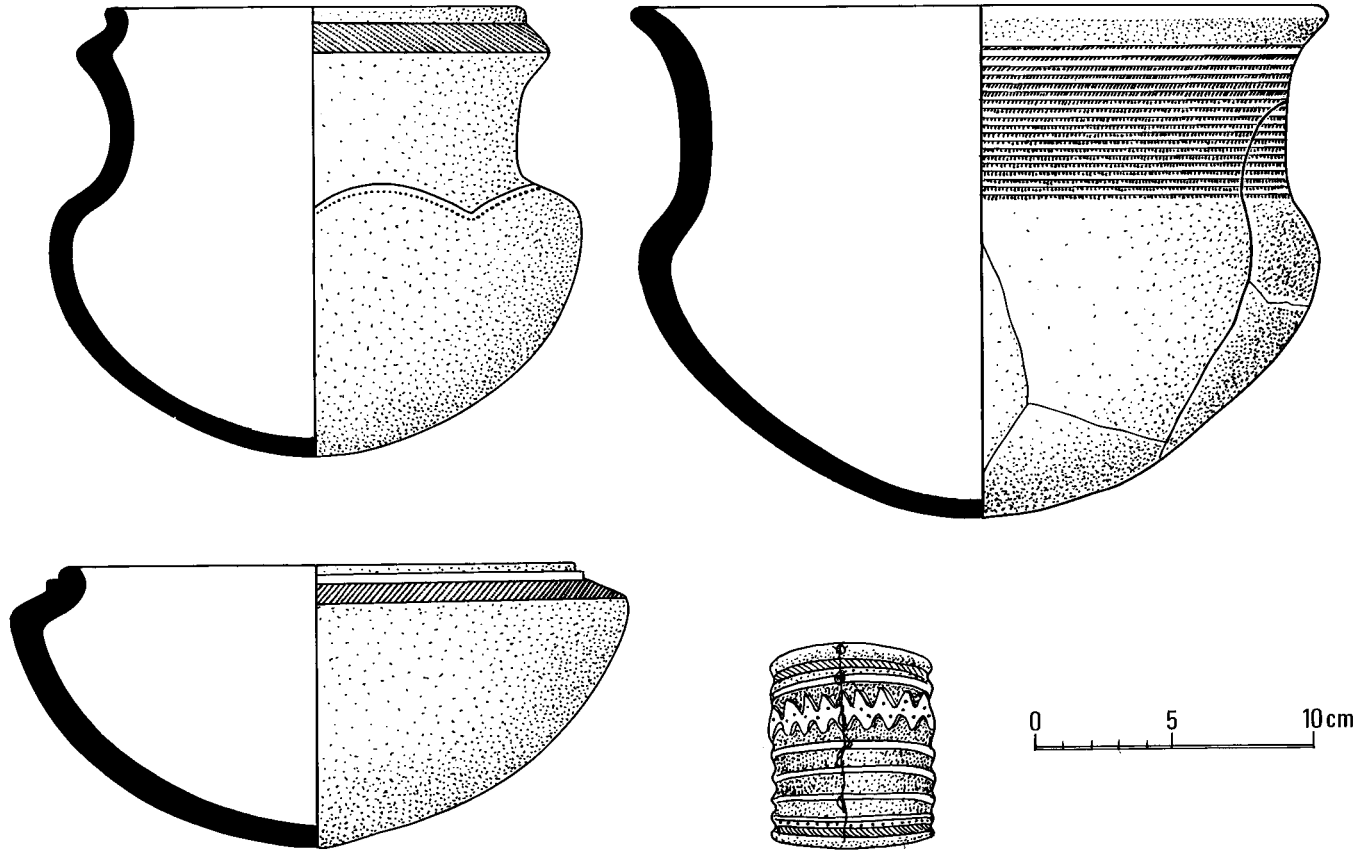
En ce qui concerne la zone du cuivre proprement dite, les recherches archéologiques n'ont porté que sur le territoire de la Zambie. Elles ont permis de retrouver de nombreux établissements du premier âge du fer, attribués au groupe chondwe, du nom d'un emplacement situé à environ 45 kilomètres au sud de Ndola<sup>17</sup>. Les villages du groupe chondwe se trouvaient généralement en bordure des fleuves et des rivières: l'un d'eux, retrouvé à Roan Antelope près de Luanshya, était également attaché à un centre préhistorique de travail du cuivre. On a retrouvé à Chondwe des bracelets de cuivre appartenant à une époque se situant entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne; des motifs semblables au décor des poteries donnent nettement à penser que l'emploi du cuivre remonte très probablement au premier établissement du premier âge du fer dans la région, vers le début du VI<sup>e</sup> siècle.

Particulièrement intéressante est la présence, sur plusieurs sites, et notamment à Roan Antelope, de fragments épars du premier âge du fer, caractéristiques de régions plus éloignées, comme la vallée du moyen Zambèze et le sud-ouest du Malawi, plutôt que de la poterie traditionnelle du groupe local chondwe. Il faut probablement y voir la marque des contacts qui s'étaient établis entre les divers groupes et qui, très vraisemblablement, étaient le fait d'hommes (voir p. 700 ci-dessous) venus de très loin s'approvisionner en cuivre, sur le lieu même de la production. Comme il y a de bonnes raisons de croire qu'au cours du premier âge du fer, la poterie, dans cette partie de l'Afrique, était un travail d'homme, il est probable que les poteries «étrangères» dont nous avons parlé plus haut ont été fabriquées par ces visiteurs: il n'est donc pas nécessaire de supposer que des familles entières sont venues jusqu'aux mines en quête de métal, ou que des objets aussi fragiles que des poteries ont donné lieu à des transactions commerciales sur de très longues distances.

A l'ouest de la région la plus importante de la zone du cuivre, sur la ligne de partage des eaux du Zambèze et du Congo, près de Solwezi, la région minière préhistorique de Kansanshi a été récemment fouillée par Michael Bisson<sup>18</sup>. Ici, l'établissement le plus ancien de l'âge du fer, datant du V<sup>e</sup> siècle environ, est associé à des témoignages du travail du cuivre. La poterie y est différente de celle du groupe chondwe (bien que toutes deux se rattachent au courant occidental du premier âge du fer) et présente des traits communs avec celles qui ont été retrouvées sur des sites très éloignés les uns des autres dans la partie du désert de Kalahari située en Zambie occidentale. A cet égard, les sites les plus riches sont ceux de Sioma, dans le haut Zambèze, non loin vers le sud des

17. E. A.C. Mills et N. T. Filmer, 1972; D. W. Phillipson, 1972.

18. M. S. Bisson, 1975, et rapports à venir.



23.5. *Céramique et bracelet en ivoire de Sanga.* [Source: J. Nenquin, 1963; J. Hiernaux, E. de Longrée et J. de Buyst, 1971.]

régions inondables de Barotse, et à Lubusi dans le district de Kaoma<sup>19</sup>. Des indices certains montrent que l'établissement du premier âge du fer, associé au travail du fer et (à en juger par la présence sur la poterie de motifs semblables à ceux des bracelets) au travail du cuivre, remonte bien au VI<sup>e</sup> siècle et peut-être même à la fin du V<sup>e</sup>. Il n'y a que le long de la vallée du Zambèze que les recherches ont permis de se faire une image assez complète de la façon dont ces sites étaient répartis. Des travaux récents de N. Katanekwe donnent à penser que les établissements créés par le courant occidental du premier âge du fer n'ont pas pénétré très loin en aval du Sioma.

Les seules autres régions de la Zambie qui aient connu l'implantation du courant occidental sont les plateaux de Lusaka et de la province du Sud, où l'on attribue les sites du premier âge du fer respectivement aux groupes kapwirimbwe et kalundu<sup>20</sup>. La poterie du premier de ces deux groupes, comme celle retrouvée au village éponyme proche de Lusaka où la brève période d'occupation du site remonte au V<sup>e</sup> siècle environ, présente de nombreuses analogies avec celle du groupe chondwe sur la zone du cuivre. A Kapwirimbwe, la présence de structures semi-permanentes est révélée par des trous de poteaux, mais on n'a pas pu trouver trace de plans d'habitations individuelles. De grandes quantités de débris de structures en *daga* (boue malaxée) écroulées paraissent être les vestiges de fours utilisés pour la fusion du fer: le travail de ce métal semble avoir été très important, à l'intérieur du village ou dans ses abords immédiats, mais le cuivre y était inconnu. Les habitants de Kapwirimbwe pratiquaient l'élevage et des ossements d'animaux domestiques ont été retrouvés au cours des fouilles.

Ce sont les vestiges du site de Twickenham Road dans la banlieue de Lusaka qui permettent le mieux de reconstituer les phases ultérieures du développement du groupe kapwirimbwe. A une époque qui se situe entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, les habitants utilisaient des poteries fines au décor très travaillé qui s'apparentaient nettement à la tradition représentée à Kapwirimbwe. Ils pratiquaient l'élevage des chèvres et la chasse. Comme à Kapwirimbwe, le travail du fer se faisait sur une échelle assez importante, mais ce n'est que pendant la dernière phase du premier âge du fer que le cuivre fit son apparition à Twickenham Road. Il est intéressant de noter que la poterie qui s'apparente le plus à celle du groupe chondwe surgit à la même époque dans la séquence de Lusaka. Aussi bien à Kapwirimbwe qu'à Twickenham Road, on a retrouvé des passoires en poterie perforée qui ont peut-être servi à la préparation du sel.

Il est difficile de dire qu'elle était exactement l'importance du groupe Kapwirimbwe, mais on a relevé l'existence de poteries de type très voisin, à l'ouest, jusque dans la grotte de Mumbwa et à l'intérieur de la région de Chirundu, dans la vallée du Zambèze. La céramique de « tradition sinoia » du premier âge du fer des districts de Lomagundi et Urungwe au Zimbabwe est si proche de celle de Kapwirimbwe et de Twickenham Road qu'il faut

19. J. O. Vogel, 1973*a*; D. W. Phillipson, 1971.

20. D. W. Phillipson, 1968, 1970*b*; B. M. Fagan, 1967.



très certainement la ranger elle aussi dans la même catégorie<sup>21</sup>. Ces sites se distinguent nettement des emplacements de la même époque situés en d'autres régions du Zimbabwe, et leur intérêt tient uniquement au fait qu'ils sont les seuls témoignages du courant occidental du premier âge du fer à avoir été identifiés au sud du Zambèze.

Sur le plateau de la province du sud ou du Batoka au sud de la Kafue, les premiers établissements du groupe kalundu se sont peut-être implantés avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Certains de ces sites ont été occupés pendant des périodes répétées ou prolongées, d'où la stratification sur une grande profondeur de dépôts archéologiques. La poterie et d'autres objets témoins de la civilisation matérielle présentent de nombreux traits communs avec ceux du groupe Kapwirimbwe. A Kalundu Mound, près de Kalomo, moins de deux cinquièmes des ossements d'animaux découverts provenaient d'animaux domestiques (bovins, moutons, chèvres), ce qui indique que la chasse jouait encore un rôle important dans l'économie. C'est avec le groupe kalundu que nous terminons ici cette analyse des manifestations, en Afrique centrale, du courant occidental du premier âge du fer.

### Le courant oriental du premier âge du fer

Au Malawi et en Zambie orientale, les industries du premier âge du fer, tout en appartenant manifestement au même complexe industriel que celles des régions plus occidentales dont nous venons de parler, s'en distinguent très nettement. On les rattache à un courant oriental et, selon toute vraisemblance, elles descendent en droite ligne des établissements du groupe urewe de la région des Grands Lacs.

L'étude stylistique des poteries du Malawi permet de distinguer la présence de deux groupes au premier âge du fer: au nord, le groupe mwabulambo, du nom d'un site établi sur la rivière Lufilya, et, au sud, le groupe nkope, du nom d'une localité située sur la rive ouest du lac Malawi, au nord de Mangochi<sup>22</sup>. Bien qu'on ait découvert de nombreux sites du premier âge du fer au Malawi, on connaît encore mal la nature et l'emplacement de la ligne qui sépare ces deux groupes. Vers l'ouest, on a retrouvé des poteries nkope de l'autre côté du bassin occupant la majeure partie du sud-est de la Zambie, à l'est de la Luangwa, tandis que leur présence jusque dans les régions voisines du Mozambique est attestée par des objets recueillis par Carl Wiese en 1907 et qui se trouvent maintenant au Museum für Völkerkunde de Berlin<sup>23</sup>. La datation au carbone 14 indique qu'au Malawi les sites du premier âge du fer ont commencé à se développer vers le début du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne; il a été par ailleurs statistiquement démontré que le groupe Mwabulambo s'est peut-être établi un peu avant celui qui lui fait pendant plus au sud<sup>24</sup>.

21. P. S. Garlake, 1970; T. N. Huffman, 1971.

22. P. A. Cole-King, 1973.

23. D. W. Phillipson, 1976a, p. 17.

24. D. W. Phillipson, 1975.

Les fouilles entreprises sur les sites du premier âge du fer étudiés jusqu'à présent au Malawi ont été peu importantes, et les renseignements qu'elles nous ont fournis sont donc également très limités. On a retrouvé à Phopo Hill, près du lac Kazumi, des vestiges d'habitations d'une certaine importance, faites de boue appliquée sur des charpentes en bois (poteaux et *daga*). Du fer, sous forme de mâchefer et d'objets façonnés, a été découvert sur plusieurs sites, notamment à Nanyangu, dans le district de Ncheu et dans le Zomba Range. En revanche, on n'a retrouvé aucune trace de cuivre. Des perles en coquillage, du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, associées à des poteries nkope, ont été découvertes dans un dépôt souterrain à Phwadze Stream dans le district chikwawa. Le seul objet d'origine côtière retrouvé dans un dépôt du premier âge du fer au Malawi est un cauri brisé provenant d'un site établi au bord du Namichimba, au Mwanya. Les ossements d'animaux qu'on a pu identifier dans ces sites appartenaient tous à des espèces sauvages<sup>25</sup>.

Dans le district de Chipata, au sud-est de la Zambie, des peuplements assez clairsemés du premier âge du fer semblent dater du début du IV<sup>e</sup> siècle, bien qu'une population autochtone se servant d'outils en pierre paraisse aussi avoir survécu jusqu'à une époque assez avancée du présent millénaire. Le seul village du premier âge du fer de cette région exploré jusqu'à présent se trouve à Kammama, sur la frontière malawi au nord de Chipata. L'établissement s'étendait sur environ 5 hectares, mais son occupation fut probablement de courte durée et se serait située entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

Les établissements du courant oriental au sud du Zambèze n'entrant pas dans le cadre géographique de ce chapitre, c'est par la région des chutes Victoria, dans la partie sud de la Zambie, que nous poursuivons maintenant notre étude du premier âge du fer. On lui a donné le nom de groupe dambwa, du nom d'un site proche de Livingstone<sup>27</sup>. Ce groupe s'est étendu le long de la vallée du Zambèze en amont de Chirundu jusqu'aux environs de Sioma, et également vers le sud, au moins jusque dans la région de Wankie au Zimbabwe. Il était bordé au nord par les régions où les industries du premier âge du fer sont, comme on l'a vu plus haut, attribuées au courant occidental. Il est à peu près certain que le groupe dambwa dut son origine à la progression vers le nord-ouest du courant oriental des populations du premier âge du fer venues du plateau zimbabwéen. La datation au carbone 14 indique que son essor dans la région des chutes Victoria n'a pas commencé avant le VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à une époque nettement plus tardive que celle qui a marqué le début de l'établissement du courant occidental dans des régions toutes proches, au nord.

Les sites les mieux connus du groupe dambwa sont Kumadzulo, occupé entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, et l'établissement fondé un peu plus tard à

25. K. R. Robinson, 1970, 1973, 1976.

26. D. W. Phillipson, 1976a, p. 38-45.

27. S. G. H. Daniels et D. W. Phillipson, 1969; J. O. Vogel, 1971.

Dambwa. On a identifié quatre phases successives d'après la typologie des poteries, mais qui se rattachent toutes à une seule et même tradition de la céramique appelée tradition shongwe<sup>28</sup>.

Dans les sites du groupe dambwa on a retrouvé des ossements de grands et petits animaux d'élevage, en plus de ceux d'animaux sauvages. Les vestiges de constructions découverts à Kumadzulo proviennent probablement de maisons rectangulaires remarquables par leurs petites dimensions, faites de poteaux et de *daga*. Le contact avec le commerce de la côte est avait commencé dès le VII<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent un fragment de verre importé retrouvé dans les ruines de l'une des maisons de Kumadzulo et des cauris provenant du site voisin de Chundu Farm. On n'a pas retrouvé cependant dans cette zone de perles de verre dans les niveaux du premier âge du fer. Les objets en fer fabriqués localement comprennent des houes, des haches, des couteaux, des fers de lance et des pointes de flèches. On a également découvert une barre et des bracelets de cuivre, ce qui indique des relations commerciales avec les régions productrices de cuivre telles que la boucle de la Kafue ou la région de Wankie au Zimbabwe.

Les fouilles de Chundu Farm ont permis de connaître beaucoup mieux les rites funéraires locaux du premier âge du fer, rites qu'on peut comparer à ceux qui ont survécu jusqu'à une période légèrement plus récente dans les cimetières du haut Lualaba, décrits plus haut. Les morts étaient enterrés en position très contractée, dans des fosses individuelles, tandis que des fosses analogues étaient creusées tout à côté pour recueillir les objets funéraires qu'on enfermait généralement entre deux récipients en poterie dont l'un formait couvercle ; on y mettait des objets tels que houes, haches, ou bracelets de fer ou de cuivre, cauris ou perles de coquillages. L'une de ces caches funéraires contenait également deux graines dans lesquelles on a cru reconnaître une graine de courge et un haricot. Le site de Chundu Farm remonterait au VIII<sup>e</sup> siècle environ de l'ère chrétienne<sup>29</sup>.

## La période de transition entre le premier et le deuxième âge du fer

Dans beaucoup de régions de langue bantu, les sociétés du deuxième âge du fer n'ont pas fait l'objet d'études aussi poussées de la part des archéologues que celles qui les ont précédées. C'est pourquoi, du moins en ce qui concerne la période qui nous intéresse ici et qui a précédé celle pour laquelle la tradition orale constitue une source historique valable, les siècles qui ont suivi le XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne représentent en fait une lacune dans notre connaissance de l'histoire de l'Afrique centrale. Nous commençons néanmoins, malgré le peu de données en notre possession, à déceler

28. J. O. Vogel, 1972a.

29. J. O. Vogel, 1972b, 1973b.

dans la plupart des régions, vers le début du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, une rupture très marquée dans les traditions de la poterie locale<sup>30</sup>. Le sud de la Zambie est l'une des rares régions où l'on puisse noter une certaine continuité stylistique tout au long de cette période; c'est par cette région qu'il nous semble indiqué de commencer l'exposé qui suit.

Le matériel archéologique qui nous intéresse ici est celui qui est attribué à l'industrie de Kalomo; on a toutes les raisons de penser que la tradition de la poterie de Kalomo s'est développée à partir d'une phase tardive de la séquence du groupe dambwa dans la région des chutes Victoria<sup>31</sup>. De là, vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ses potiers paraissent avoir commencé à se déplacer vers le nord et le nord-ouest jusqu'au plateau de Batoka, où leur poterie caractéristique ne tarda pas à supplanter celle du groupe kalundu du premier âge du fer. Cette transition a été observée pour la première fois sur le site kalundu, proche de Kalomo, où on la discerne cependant assez mal en raison des perturbations stratigraphiques; on en trouve aussi des indices plus au nord, à Gundu et Ndonde, dans le district de Choma<sup>32</sup>. Cependant, la meilleure représentation d'ensemble qu'on puisse avoir de l'industrie kalomo se trouve à Isamu Pati, à l'ouest de Kalomo, site qui n'avait pas été précédemment occupé au cours du premier âge du fer<sup>33</sup>.

Certains villages se rattachant à l'industrie de Kalomo semblent avoir pratiqué le travail du fer à une échelle plus réduite que leurs prédécesseurs. On a retrouvé des haches et des houes, mais en très petit nombre, alors que les objets les plus fréquemment découverts sont des couteaux, des rasoirs, des fers de lance et pointes de flèches. Le cuivre servait surtout à la confection de bracelets. Le fait qu'on ait découvert moins d'ossements d'animaux sauvages que d'ossements d'espèces domestiques montre que la chasse n'occupait plus une place aussi importante. On a retrouvé des traces de la culture du sorgho, mais il semble que, dans cette région comme dans d'autres de l'est et du sud de l'Afrique, l'économie au cours des premiers siècles du deuxième âge du fer ait reposé essentiellement sur l'élevage, principalement celui des bovins. La présence de perles de verre et de coquillages (cauris et cônes) montre bien que les relations commerciales avec la côte orientale étaient beaucoup plus intenses qu'au cours des périodes antérieures.

Vers la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'industrie de Kalomo sur le plateau de Batoka se trouva subitement remplacée par une autre industrie connue sous le nom de Kangila, qui progressait vers le sud et semble avoir pris naissance dans la vallée de la basse Kafue ou dans ses environs. Cette nouvelle industrie se répandit également jusqu'aux chutes Victoria, où sa rencontre avec l'industrie de Kalomo, à Sinde, se fit d'une centaine d'années après leur confrontation sur le plateau; ce décalage peut

30. J. E. G. Sutton, 1972; D. W. Phillipson, 1975.

31. J. O. Vogel, 1975.

32. Fouilles non publiées, B. M. Fagan; D. W. Phillipson, 1970a.

33. B. M. Fagan, 1967.

être interprété comme une conséquence de la lente dispersion vers le sud de l'industrie de Kangila<sup>34</sup>.

Les témoignages que nous apporte l'archéologie au sujet des débuts de l'industrie de Kangila sont difficiles à interpréter, car ils ne peuvent s'appuyer que sur les fouilles effectuées sur les deux sites de Sebanzi, près de Monze, et d'Ingombo Ilede, non loin du confluent du Zambèze et de la Kafue. Ce second site a dû être occupé à partir du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle et celui de Sebanzi un peu plus tard. Dans les deux cas, la stratigraphie et la chronologie manquent de netteté, mais il est à peu près certain que la poterie est plus ancienne que celle qui a été découverte à Kangila sur le plateau près de Mazabuka. Le village de Kangila a lui-même été occupé pendant une brève période vers le XV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et représente donc une phase tardive de l'industrie à laquelle il a donné son nom. La poterie mise à part, la civilisation matérielle et l'économie semblent avoir été très semblables à celles de l'industrie de Kalomo<sup>35</sup>.

En dehors de la province du Sud, le type le plus répandu de poterie du deuxième âge du fer identifié en Zambie est celui qu'on attribue à la tradition *luangwa*. On le retrouve dans toute la Zambie, au nord et à l'est d'une ligne allant de la basse Kafue à Lubumbashi, et jusqu'aux régions limitrophes du Zaïre, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe. La tradition *luangwa* se retrouve ainsi dans les régions où le premier âge du fer a été relié aux groupes *kalambo*, *nkope*, *chondwe* et *kapwirimbwe*, représentant à la fois les courants oriental et occidental. Il apparaît tout d'abord dans les témoignages archéologiques du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, puis rompt brutalement et complètement avec les traditions qui l'ont précédé au premier âge du fer. Ce sont peut-être les sites de Twickenham Road et de Chondwe qui fournissent la meilleure illustration de la nature et de la date de ce phénomène, qui trouve aussi sa confirmation dans les sites découverts dans les abris rocheux du nord et de l'est, comme à Nakapapula et Thandwe. Dans toutes les régions où elle s'est répandue, la tradition de la poterie *luangwa* s'est maintenue jusqu'à des époques très récentes dans les populations telles que les Bemba, les Chewa, les Nsenga et celles du nord du Lunda<sup>36</sup>.

La poterie de tradition *luangwa* offre un contraste très marqué avec celle des groupes qui l'ont précédée au premier âge du fer, et rien n'indique qu'il y ait eu rapprochement progressif de l'une vers l'autre. Cependant, la poterie du premier âge du fer qui est typologiquement la plus proche de la tradition *luangwa* est celle du groupe *chondwe*. On pense que l'ancêtre de la tradition *luangwa* pourrait finalement apparaître plus étroitement lié à la poterie du groupe *chondwe* qu'à celle des autres groupes du premier âge du fer actuellement connus<sup>37</sup>. L'explication la plus plausible de ces observations

34. J. O. Vogel, 1973*c*. Vogel parle de « premiers Tonga » pour la tradition kangila, mais nous préférons éviter de donner des noms d'ethnies à des éléments préhistoriques.

35. B. M. Fagan et D. W. Phillipson, 1965; B. M. Fagan, 1969*b*; D. W. Phillipson et B. M. Fagan, 1969.

36. D. W. Phillipson, 1974.

37. D. W. Phillipson, 1972.

archéologiques est que la naissance de la tradition luangwa fut provoquée par un assez large mouvement de population, auquel des familles entières prirent part, à partir d'une région située au nord ou au nord-ouest de la région Zambie/ceinture du cuivre du Shaba. Si l'exécution de la poterie de tradition luangwa était à cette époque le travail des femmes (comme elle l'est invariablement de nos jours), on peut expliquer la soudaineté de son apparition en supposant que la céramique du premier âge du fer était au contraire un travail d'homme<sup>38</sup>.

Une question analogue se pose actuellement pour le Malawi, la poterie nkope ayant été remplacée vers le début du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne par celle qui a pris le nom de Kapeni Hill, d'après un lieu situé dans le district de Ncheu. Vers la même époque, la poterie mwamasapa (qui tient son nom d'un site proche de Karonga) a supplanté la poterie mwabulambo en tant que poterie caractéristique de la partie nord du pays. Ces deux types de poterie malawi du dernier âge du fer semblent présenter une certaine parenté avec celles de tradition luangwa. Comme en Zambie, l'archéologie de ces premières communautés du dernier âge du fer est assez mal connue. On a relevé l'existence sur certains sites d'habitations de poteaux et *daga*, ainsi que de constructions en forme de ruches de caractère moins permanent. Les objets en fer et parfois en cuivre furent en usage durant toute cette période. Les perles de verre importées, rares au début, se sont ensuite multipliées. On a retrouvé des graines de sorgho associées à des poteries mwamasapa, et l'on a découvert épars sur toute l'étendue du Malawi des ossements de bovins sur plusieurs sites du deuxième âge du fer<sup>39</sup>. Nous reviendrons, dans le volume IV du présent ouvrage, sur ces communautés du deuxième âge du fer au Malawi et dans la moitié est de la Zambie; en attendant, nous allons donner un bref aperçu de la situation tout à fait différente qui existait à cette époque dans les régions plus à l'ouest.

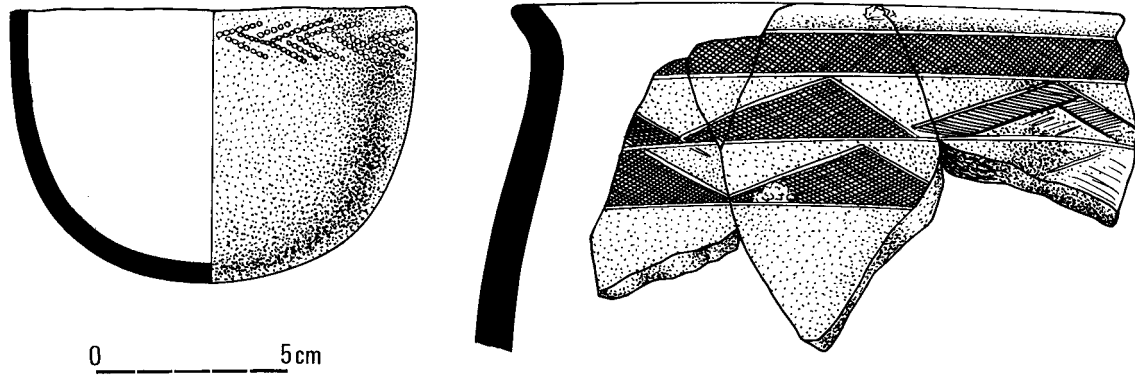
A l'ouest de la région occupée par les industries de tradition luangwa, il semble qu'il y ait eu une beaucoup plus grande continuité, depuis les industries de la céramique du premier âge du fer jusqu'à celles de ce millénaire. C'est ainsi que dans les districts de Mongu, de Kabompo, de Zambezi, de Mwnilunga et de Koma, en Zambie occidentale, la tradition de la poterie moderne, appelée tradition Lungwebungu, présente, comme le démontre le site de Lubusi mentionné ci-dessus<sup>40</sup>, de nombreux traits communs avec celle du premier âge du fer de la région. Des recherches récentes semblent indiquer que cette continuité pourrait bien ne pas avoir été aussi nette qu'on l'avait cru tout d'abord<sup>41</sup>: on n'a toutefois trouvé dans les fouilles archéologiques aucun indice, au début du millénaire, de cette cassure qu'avait annoncée l'arrivée du deuxième âge du fer, plus à l'est. Entre les régions de traditions de poteries lungwebungu et luangwa, dans le pays qu'occupent actuellement les Kaonde, on a découvert encore un autre style de poterie sur des sites tels

38. D. W. Phillipson, 1974.

39. P. A. Cole-King, 1973; K. R. Robinson, 1966c, 1970.

40. D. W. Phillipson, 1974.

41. R. M. Derricourt et R. J. Papstein, 1976.



23.6. Céramique de style *luangwa* provenant de l'abri rupestre de Makwe (est de la Zambie).  
[Source: D. W. Phillipson, 1976.]

que Kamysongolwa et Kansanshi, qui dateraient d'une période située entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>42</sup>.

Le tableau que nous offre l'Afrique centrale du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne est donc celui d'une dichotomie prononcée entre l'est et l'ouest. A l'est, ce sont les industries du premier âge du fer qui ont pris fin brutalement, supplantées par d'autres; à l'ouest, celles qui leur correspondent se sont maintenues à peu près intactes. Les cimetières de Sanga et de Katoto, dans le haut Lualaba, mentionnés plus haut, sont une preuve supplémentaire de cette continuité dans la moitié ouest de notre région; typologiquement, ils appartiennent au complexe industriel du premier âge du fer, alors que, chronologiquement, ils comblent une lacune et se rattachent à la période occupée ailleurs par les industries du deuxième âge du fer, et à laquelle appartient d'ailleurs la période où ces cimetières furent le plus en usage. Il faut maintenant abandonner les arguments purement archéologiques pour considérer la signification et la portée de ces observations sur le plan historique.

Le premier point à souligner, c'est qu'il y eut dans la moitié occidentale de l'Afrique centrale beaucoup plus de continuité entre le premier et le deuxième âge du fer que dans la moitié orientale. Fait intéressant, cette division est/ouest ne coïncide pas avec les subdivisions ethniques de la région, comme en témoigne la tradition orale. Par exemple, on trouve aussi bien à l'est qu'à l'ouest des populations qui font, traditionnellement, remonter leurs origines aux empires luanda et luba. En outre, il existe aujourd'hui des ethnies portant le nom de Lunda qui font, dans le premier cas, de la poterie de tradition luangwa (les Lunda de Kazembe, dans la vallée du Luapala) et, dans le second, de la poterie de tradition lungwebungu dérivée du premier âge du fer (les Lunda de l'Ouest, au nord-ouest de la Zambie)<sup>43</sup>. Il est donc clair que le début du deuxième âge du fer et l'apparition, inscrite dans la tradition, des sociétés qui l'on constitué ont été des phénomènes essentiellement distincts. Ceci est d'ailleurs confirmé par les implications chronologiques de l'interprétation la plus récente des traditions orales, qui attribue la naissance de l'Empire luba à des événements survenus au XIV<sup>e</sup> siècle ou même au XIII<sup>e</sup> siècle, date nettement plus récente que celle retenue par les archéologues pour le début du deuxième âge du fer<sup>44</sup>.

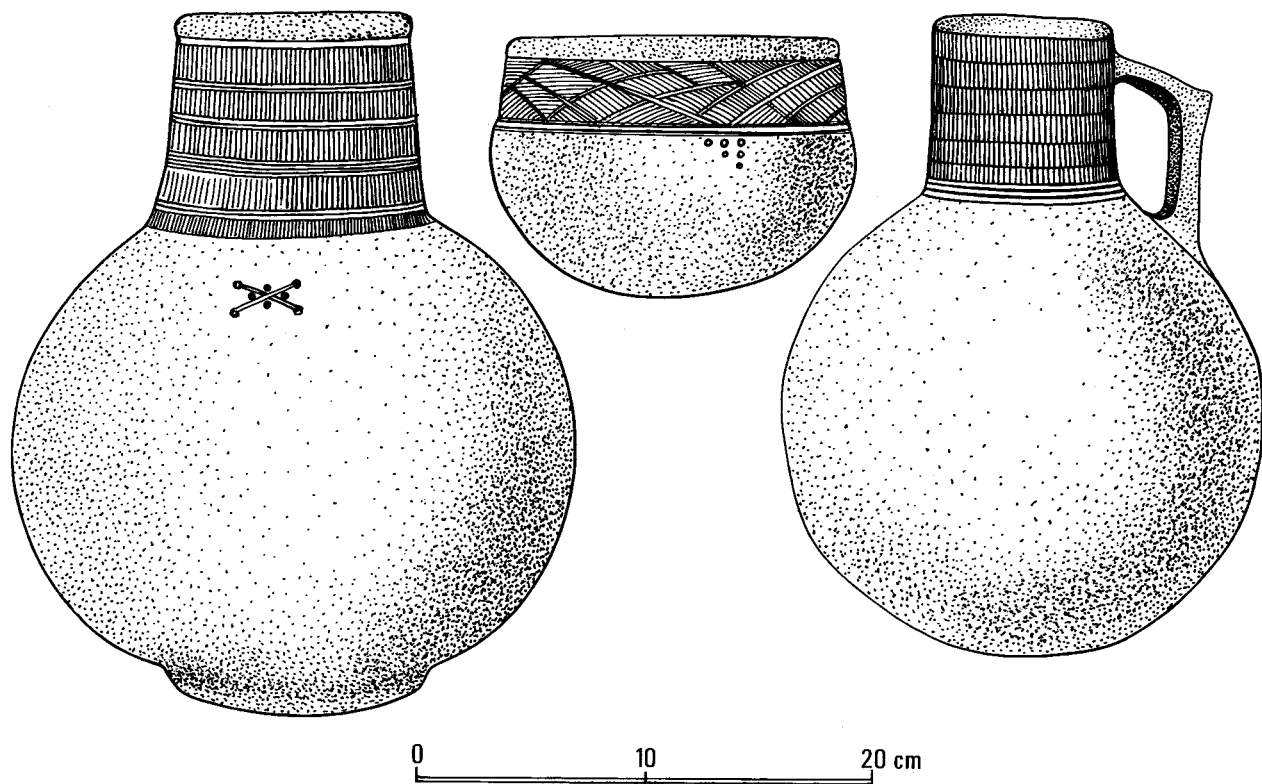
C'est en comparant les données archéologiques et linguistiques qu'on peut essayer de dégager une corrélation valable: nous avons appelé plus haut l'attention sur le groupe des langues bantu des hautes terres de l'Ouest, dont Heine et Dalby situent l'origine dans un centre de dispersion proche du bas Congo. Après s'être établies dans les hautes terres de l'Ouest, elles ont elles-mêmes donné naissance à un troisième centre de dispersion dans la région du Shaba. C'est à ce centre que la plupart des linguistes voudraient faire remonter aujourd'hui la dernière grande diaspora des langues bantu, celle qui a conduit à l'introduction, dans toute la moitié est de l'Afrique bantu,

42. M. S. Bisson, 1975.

43. D. W. Phillipson, 1974; 1977b.

44. J. C. Miller, 1976; D. Birmingham, 1977.





23.7. *Céramique moderne de style lungwebungu.*  
[Source: D. W. Phillipson, 1974.]

de langues étroitement apparentées, que Heine a appelées le groupe des hautes terres de l'Est<sup>45</sup>. Nous avons montré ailleurs qu'il existe des raisons de relier le début du deuxième âge du fer des régions orientales à l'expansion des populations qui parlaient ces langues des hautes terres de l'Est<sup>46</sup>. Le maintien des langues occidentales plus anciennes et plus diversifiées est à rapprocher de la continuité plus marquée entre le premier et le dernier âge du fer à l'ouest. La répartition géographique des langues des hautes terres de l'Est coïncide avec la région dans laquelle une solution de continuité archéologique très prononcée s'est précisée au début du deuxième âge du fer. De même, l'origine occidentale des langues des hautes terres de l'Est coïncide avec celle de diverses industries du deuxième âge du fer, notamment la tradition *luangwa*.

Tel est le tableau de l'Afrique centrale, du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, qui se dégage des recherches archéologiques et linguistiques. Dès le début de cette période, des populations du premier âge du fer, parlant sans doute des langues bantou, occupaient déjà toute la surface de ce territoire, bien que des populations de chasseurs-cueilleurs se servant d'outils de pierre se soient maintenues dans beaucoup de régions, souvent comme clients de leurs voisins agriculteurs. C'est presque uniquement grâce à l'archéologie que nous connaissons ces communautés du premier âge du fer : elles peuvent se classer en deux courants — oriental et occidental — d'origine distincte mais apparentés. Il s'agissait évidemment de sociétés paysannes agricoles, n'ayant probablement aucun système notable de centralisation du pouvoir politique. Vers la fin du I<sup>er</sup> millénaire, nous pouvons toutefois déceler dans la région du haut Lualaba un accroissement sensible de la richesse, de l'activité commerciale et de la densité de population<sup>47</sup>. C'est de cette grande région que, vers le XI<sup>e</sup> siècle, partira le processus d'expansion démographique qui fera accéder une très large portion de l'Afrique centrale de l'Est à la civilisation du deuxième âge du fer. Ainsi se sont établies les populations qui devaient donner naissance aux sociétés plus évoluées du deuxième âge du fer.

45. B. Heine, H. Hoff et R. Vossen, 1977; D. Dalby, 1975, 1976.

46. D. W. Phillipson, 1976*c*; 1977*a*, chap. 8.

47. Voir M. S. Bisson, 1975.

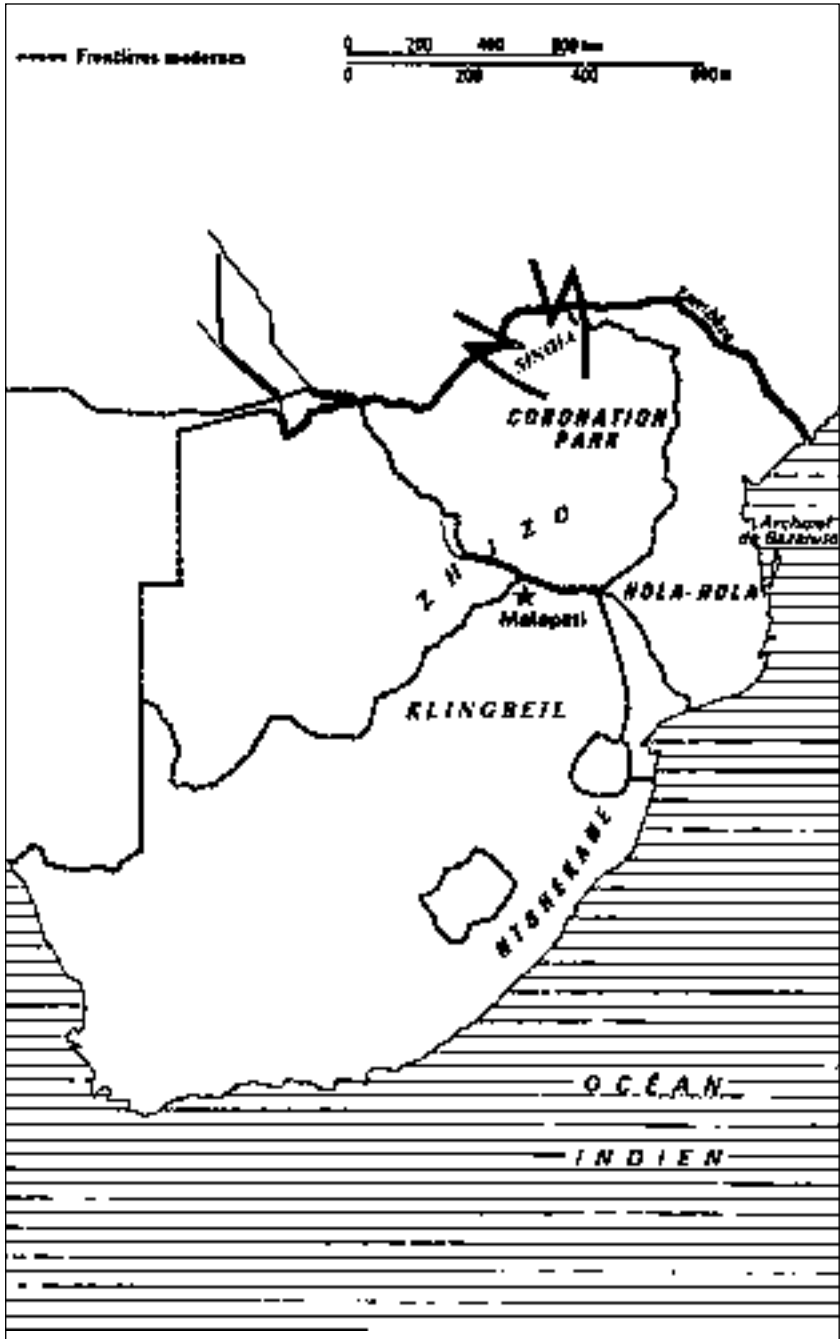
# L'Afrique méridionale au sud du Zambèze

*Thomas N. Huffman*

La plus importante évolution culturelle qu'ait connue l'Afrique australe à l'âge du fer s'est produite il y a un millénaire dans le bassin du Shashi et du Limpopo, lorsque des peuples de langue bantu ont donné naissance à la culture zimbabwe. Pour décrire cette évolution et pour en montrer l'importance, j'étudierai les mouvements de populations indiqués par le style des poteries, les systèmes culturels que reflète l'organisation des villages et les conséquences qu'eut le commerce extérieur sur le système politique et sur l'évolution de la culture zimbabwe à Mapungubwe.

## Les mouvements de population et les systèmes culturels de l'an 700 à l'an 1000

En Afrique australe, le style des poteries permet aux archéologues de retracer les mouvements des populations de l'âge du fer, les unités stylistiques marquant la localisation des groupes ethniques dans l'espace et dans le temps. Il en est ainsi parce que la facture des poteries, partie intégrante d'un mode de vie, est créée et transmise par la société; que la transmission de ce style doit se faire en partie au moyen de la communication verbale; et que dès lors que les fabricants et les usagers des poteries appartiennent à la même société, l'aire d'extension de la céramique doit également correspondre à celle d'un groupe de population parlant la même langue. Cette série d'hypothèses n'exclut cependant pas qu'un groupe pratiquant un autre style ait parlé la même langue.



24.1. Quelques-uns des groupes ethniques définis par le style de céramique en Afrique australe entre 700 et 900 (les noms en capitales sont mentionnés dans le texte; l'étoile indique le site zhizo de Schroda). [Source: T. N. Huffman.]

Compte tenu de ces propositions, l'étude du style de la céramique nous amène tout naturellement à conclure que les langues parlées par les populations de l'âge du fer en Afrique centrale et australe appartenaient à la famille bantu. Étant donné que les poteries fabriquées au premier âge du fer dans la région relèvent d'un ensemble stylistique unique<sup>1</sup> et que l'une de ces factures peut être directement rattachée à la céramique exécutée par les groupes de langue shona<sup>2</sup> de l'époque contemporaine, la langue principale de l'ensemble des groupes du premier âge du fer a dû être une langue bantu. Pour les raisons indiquées ci-dessus, cette filiation continue des styles de la céramique nous permet d'établir le lien entre les groupes de l'âge du fer et les langues bantu.

Au début du VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, plusieurs peuples bantuphones vivaient en Afrique australe (fig. 24.1). Celui auquel on a donné le nom de la ville actuelle de Sinoia n'avait franchi le Zambèze que peu de temps auparavant<sup>3</sup>, mais les autres occupaient cette partie de l'Afrique depuis le début de l'âge du fer<sup>4</sup>. La région qui nous intéresse plus particulièrement (soit, aujourd'hui, le sud-ouest du Matabeleland, le centre-est du Botswana et l'extrémité septentrionale du Transvaal) était peuplée en grande partie par les Zhizo. L'étude de la céramique montre qu'ils y sont restés pendant encore deux siècles et demi avant l'arrivée dans le sud-ouest du Zimbabwe d'un groupe nouveau appelé Leopard's Kopje. Celle-ci nous est signalée par la nette disparité qui distingue la céramique zhizo de la céramique leopard's kopje<sup>5</sup>. Dans la céramique zhizo, les jarres portent des motifs imprimés et gravés sur leur rebord inférieur et une ligne ouvragée sur l'épaule, alors que les jarres leopard's kopje sont ornées de triangles, d'anneaux et de méandres gravées autour du col. A la même époque, le nombre de villages touswe, qui correspondent à la fin de la période, a triplé<sup>6</sup>. Il est certain qu'un grand nombre de Zhizo ont préféré abandonner leur territoire plutôt que d'être assimilés par les Leopard's Kopje.

Certains archéologues rattachent l'expansion des Leopard's Kopje, vers l'an 1000 de l'ère chrétienne, au mouvement général des peuples de langues bantu qui est parti d'Afrique centrale en direction du Sud<sup>7</sup>. Mais la céramique des Leopard's Kopje est assez différente de celle qu'on trouve à la même époque en Zambie et au Malawi, et de celle, d'un style nouveau, qui est apparue au X<sup>e</sup> siècle sur la côte du Natal, près de Blackburn<sup>8</sup>. Elle constitue la troisième phase d'une séquence stylistique qui englobe la céramique klingbeil (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)<sup>9</sup> et la poterie du centre du Transvaal (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)<sup>10</sup>. Par ailleurs, étant donné qu'au X<sup>e</sup> siècle les Leopard's Kopje ont

1. T. N. Huffman, 1982; T. M. Maggs, 1980*a*, 1980*b*; D. W. Phillipson, 1977*a*.

2. T. N. Huffman, 1978.

3. P. S. Garlake, 1970; T. N. Huffman, 1979; D. W. Phillipson, 1977*a*; K. R. Robinson, 1966*b*.

4. T. M. Evers, 1980; E. O. M. Hanisch, 1980, 1981; T. N. Huffman, 1974*b*; T. M. Maggs et M. A. Michael, 1976; D. W. Phillipson, 1977*a*; K. R. Robinson, 1966*a*.

5. T. N. Huffman, 1974*b*.

6. J. R. Denbow, 1982 et 1983.

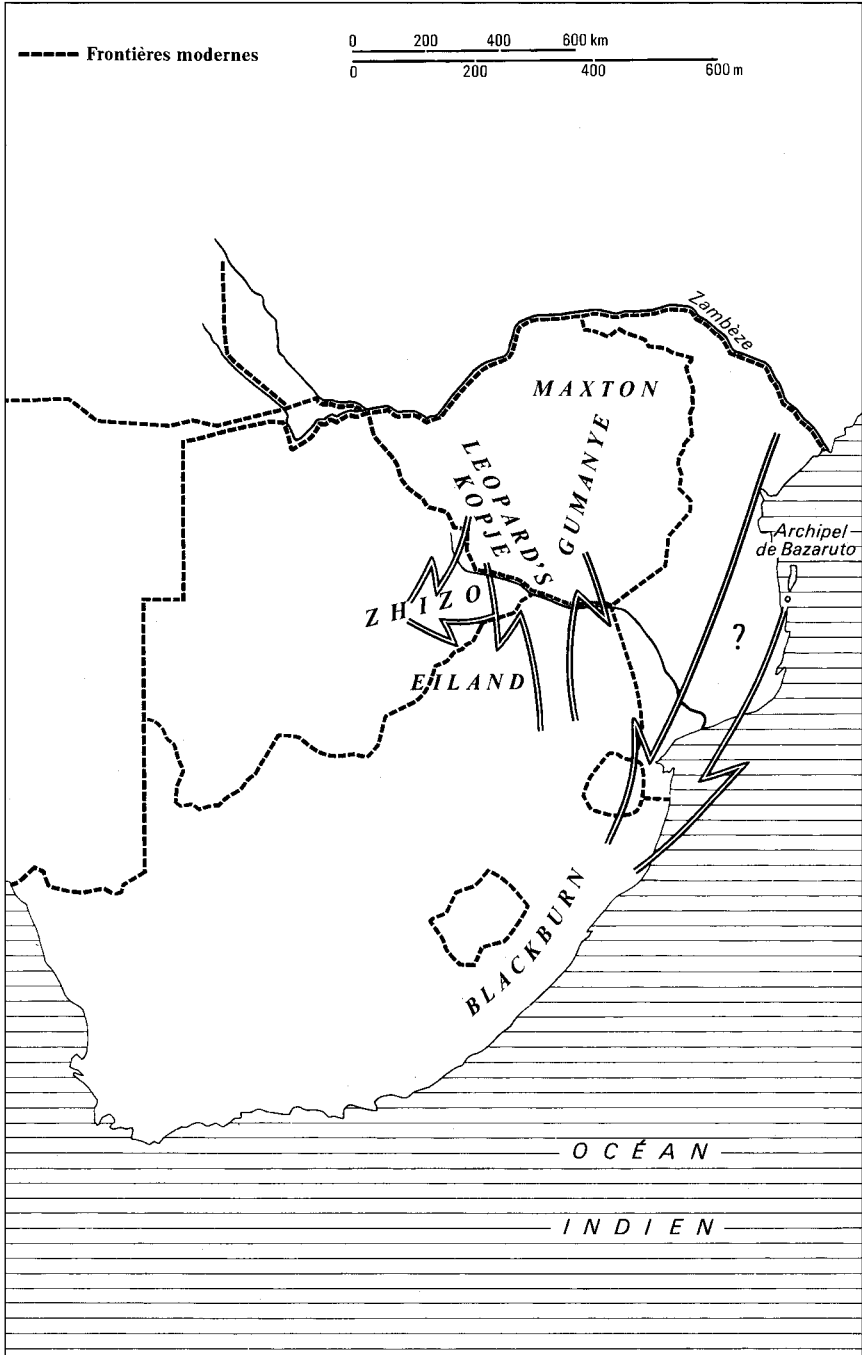
7. D. W. Phillipson, 1977*a*.

8. O. Davies, 1971; T. M. Maggs, 1980*a*; T. Robey, 1980.

9. T. M. Evers, 1980.

10. T. M. Evers, 1982; R. R. Inskip et T. M. Maggs, 1975.

L'AFRIQUE DU VII<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE



24.2. Groupes ethniques et mouvements de populations en Afrique australe entre 950 et 1000 [Source: T. N. Huffman.]

pris la place des Zhizo au sud-ouest du Zimbabwe et qu'au XI<sup>e</sup> siècle les Maxton ont été remplacés au nord du Zimbabwe par un groupe apparenté aux Leopard's Kopje, les Gumanye (anciennement de la Période II du Zimbabwe et du bas Zimbabwe), il apparaît donc que les Leopard's Kopje ont traversé le Limpopo en direction du nord et non pas le Zambèze en direction du sud<sup>11</sup>. En outre, des groupes qui étaient apparentés aux Leopard's Kopje et qui ne se sont pas dirigés vers le nord, comme les Eiland, sont restés dans certaines régions jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Par conséquent, des mouvements de populations ayant leur origine ailleurs qu'en Afrique centrale se sont produits en Afrique australe à différentes époques (voir fig. 24.2).

Les Leopard's Kopje et les Gumanye se rattachent à cette tradition stylistique, évoquée précédemment, qui relie les langues bantu et les peuples de l'âge du fer. Les Leopard's Kopje et les Gumanye sont par conséquent les ancêtres d'un bon nombre de ceux qui parlent aujourd'hui la langue shona.

Cependant, la céramique du type de celle qui était fabriquée par les Leopard's Kopje nous permet seulement d'identifier des groupes de population. Pour comprendre comment vivaient ces peuples, nous devons examiner d'autres données, notamment d'ordre économique. La localisation et la nature des peuplements de l'âge du fer, ainsi que les objets façonnés par eux, montrent que ces peuples pratiquaient une agriculture diversifiée. Ainsi, la plupart des établissements du premier âge du fer étaient situés dans des régions accidentées où ces agriculteurs pouvaient trouver à proximité les ressources que leur étaient nécessaires — eau, bois, sols cultivables et pâturages. En revanche, les pasteurs préféraient les vastes prairies comme le Kalahari, alors que les groupes qui pratiquaient la chasse et la cueillette étaient autrefois installés dans presque tous les types d'environnement. En outre, les établissements de l'âge du fer étaient relativement permanents comparés aux camps nomades des pasteurs et des chasseurs-cueilleurs. Les vestiges de constructions formées de pieux et de *daga* (mélange de boue et de bouse) sont nombreux, et le volume des détritiques montre que même les plus petites exploitations étaient généralement occupées pendant plusieurs années. Ces établissements semi-permanents étaient notamment dotés de silos, de coffres surélevés, de pierres à moudre et de hoes de fer, autant d'éléments qui relèvent d'une technologie adaptée à la culture des céréales. Dans ces établissements, les poteries présentent généralement des formes et des dimensions très diverses et cette diversité même confirme également la pratique des cultures, puisque la plupart des chasseurs-cueilleurs n'utilisaient pas du tout la céramique et que, chez les éleveurs de bétail, il n'existait généralement qu'un nombre restreint de modèles de poteries, portables et de faible dimension. Au contraire, les cultivateurs avaient besoin de poteries de formes et de dimensions diverses pour préparer et servir les aliments à base de céréales, tels le porridge et la bière. On a retrouvé également des traces de certaines cultures dans des

11. T. N. Huffman, 1978.

12. J. R. Denbow, 1981.

sites de la région remontant à l'âge du fer, notamment du sorgho carbonisé dans des sites zhizo<sup>13</sup>, toutswe<sup>14</sup> et leopard's kopje<sup>15</sup>; de l'eleusine cultivée (*Eleusine*) et du mil à chandelle (*Pennisetum*) dans certains établissements leopard's kopje<sup>16</sup>, ainsi que diverses légumineuses à Sinoia<sup>17</sup> et dans des sites leopard's kopje<sup>18</sup>. Ces éléments, s'ajoutant aux autres données, prouvent la culture de certaines variétés à l'âge du fer.

La pratique de l'élevage se trouve également attestée dans les matériaux archéologiques relatifs à la période qui va du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle: des os appartenant à certains animaux domestiques (moutons et chèvres) et à du bétail ont été retrouvés dans la quasi-totalité des peuplements de l'âge du fer connus à ce jour<sup>19</sup>. Toutefois, jusqu'à une date récente, il était communément admis que les Leopard's Kopje étaient le premier peuple d'Afrique australe à avoir élevé du bétail sur une grande échelle. Plus généralement, on croyait que deux types d'économie distincts avaient prévalu pendant l'âge du fer: au début, une économie axée sur la culture et, à la fin de cette période, une économie fondée sur l'élevage<sup>20</sup>. Toutefois, les recherches les plus récentes remettent en cause cette distinction économique.

Des recherches intensives entreprises le long de la bordure orientale du Kalahari au Botswana<sup>21</sup> ont permis de découvrir, dans les établissements zhizo des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles et toutswe des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, des dépôts épais de bouse de bétail, si épais même qu'ils s'étaient parfois vitrifiés par combustion interne<sup>22</sup>. Il est apparu dès lors que les élevages zhizo étaient aussi importants qu'allaient l'être ultérieurement ceux des Leopard's Kopje. Bien que l'on ne dispose pas de données comparables pour le Zimbabwe, il semble que les groupes zhizo établis le long du Kalahari avaient un bétail plus abondant que les autres zhizo établis à l'est. Quoi qu'il en soit, ces recherches montrent que les différences de comportement économique existant entre les divers groupes de l'âge du fer tenaient très probablement davantage à des décisions délibérées liées à l'environnement et au contexte politique qu'à des traditions historiques ou culturelles déterminées.

En fait, d'autres recherches menées récemment mettent également en évidence des caractéristiques culturelles communes à la plupart des sociétés du début et de la fin de l'âge du fer en Afrique australe et montrent que la quasi-totalité de ces peuples avaient des comportements identiques en matière d'élevage, indépendamment de la taille des troupeaux. Afin

13. E. O. M. Hanisch, 1980, 1981.

14. J. R. Denbow, 1983.

15. T. N. Huffman, 1974*b*; A. Meyer, 1980.

16. E. O. M. Hanisch, 1980; T. N. Huffman, 1974*b*.

17. T. N. Huffman, 1979.

18. T. N. Huffman, 1974*b*.

19. Voir les travaux des auteurs suivants: J. R. Denbow, T. M. Evers, E. O. M. Hanisch, T. N. Huffman, J. H. N. Loubser, T. M. Maggs, M. P. J. Moore, T. Robey, K. R. Robinson, E. A. Voigt et R. Welbourne, mentionnés dans la bibliographie.

20. R. Oliver, 1982; R. Oliver et B. M. Fagan (dir. publ.), 1975; D. W. Phillipson, 1977*a*.

21. J. R. Denbow, 1982, 1983.

22. J. S. Butterworth, 1979; J. R. Denbow, 1979*b*.



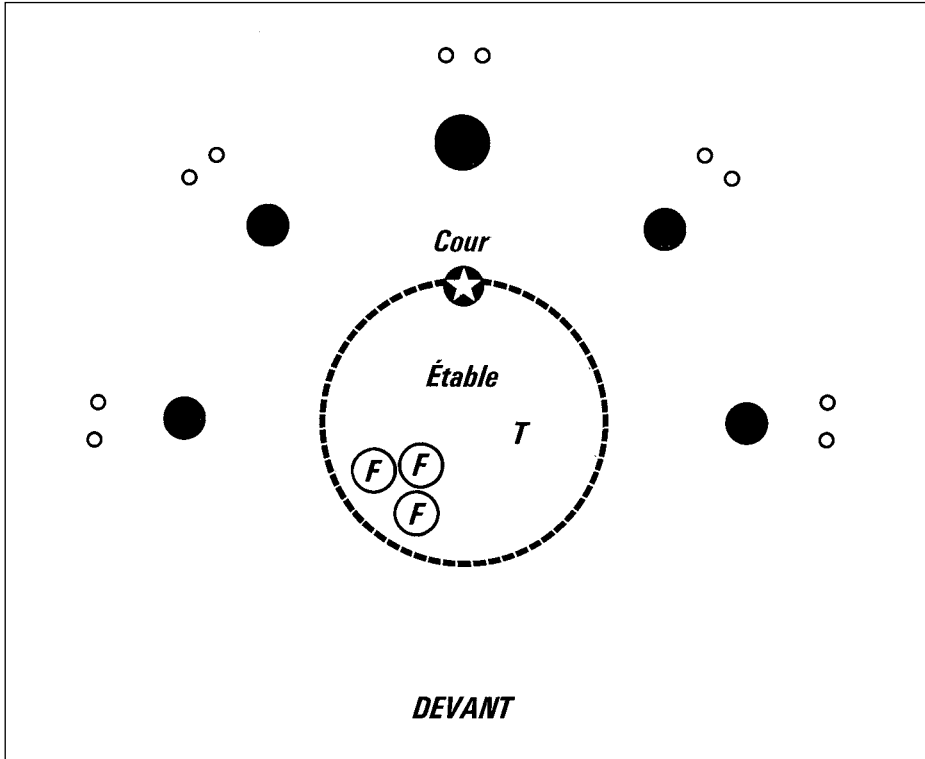
d'évaluer l'importance du bétail chez les peuples de l'âge du fer, nous allons maintenant analyser l'organisation de leurs établissements.

L'organisation de l'espace nous renseigne sur les systèmes culturels des groupes préhistoriques parce qu'elle varie selon les cultures. Toutes les sociétés divisent l'espace qu'elles occupent en zones distinctes dont chacune est réservée à un nombre limité d'activités qui ont le même genre de significations culturelles. Des anthropologues ont fait récemment une découverte qui sera d'un grand secours pour l'étude de l'âge du fer: ils ont découvert le système sous-jacent à la culture des Bantu méridionaux et notamment le code qui régit leur organisation spatiale<sup>23</sup>.

La culture pastorale des Bantu se caractérise par un système de valeurs relatives au rôle politique des hommes, à la bienveillance des esprits des ancêtres et à la fonction médiatrice du bétail. Le bétail appartient au domaine des hommes: c'est la principale forme de richesse, le principal moyen d'obtenir des femmes et des enfants, le principal moyen de réussite, de prestige et de pouvoir. Ce système de valeurs détermine une organisation particulière de l'espace: la cour des hommes est située au centre du village, à l'intérieur ou à proximité de l'enclos du bétail appartenant au chef. Le chef et d'autres personnages importants y sont enterrés; dans ce périmètre, on creuse également des silos communaux (ou des coffres spéciaux à grains) pour se prémunir contre la famine. Les huttes des épouses sont situées autour de cette zone centrale selon un système hiérarchique matérialisé par l'usage alternatif de la gauche et de la droite. Dans les villages où les familles vivent de façon indépendante, ce système hiérarchique détermine l'emplacement des familles autour du chef; dans les maisons individuelles, un côté est réservé aux hommes et l'autre aux femmes, conformément au même principe. Par ailleurs, la répartition de l'espace avant-arrière se fait selon le caractère profane ou sacré des activités. L'avant d'une maison et d'un village est consacré aux activités publiques et profanes, tandis que l'arrière est réservé aux activités privées et sacrées: ainsi, les objets ancestraux sont conservés à l'arrière de la hutte, les coffres à grains privés (c'est-à-dire non communaux) sont placés derrière les huttes de leurs propriétaires et une zone sacrée dédiée à la pluie est aménagée à l'arrière du village, derrière la résidence du chef. Étant donné que cette démarcation sacré-profane est située plus ou moins à angle droit de celle qui détermine la hiérarchie, la personne la plus importante vit à l'arrière du village, dans la partie la plus protégée. Si l'avant du village se trouve face à une pente descendante, l'importance hiérarchique et rituelle est alors exprimée par la hauteur (voir fig. 24.3).

Avec toutefois des variantes très importantes, ce schéma général s'applique à un grand nombre de groupes ethniques d'Afrique australe, mais on ne le retrouve pas dans les sociétés bantu matrilineaires d'Afrique centrale, qui possédaient peu ou pas de bétail, ni chez les éleveurs non bantuphones d'Afrique de l'Est. Ce modèle semble plutôt limité aux sociétés bantu patri-

23. A. Kuper, 1982a.



24.3. Organisation spatiale des Bantou pasteurs. La maison du chef est généralement en haut d'une pente, derrière la cour des hommes et l'étable. Cette dernière contient des fosses à grain (F) et des tombes (T). Les petits cercles représentent des greniers surélevés situés derrière les maisons.

[Source: T. N. Huffman.]

linéaires qui échangent du bétail contre des femmes<sup>24</sup>. Si cette corrélation est exacte, la présence de ce schéma dans les données archéologiques prouve l'existence d'un système de valeurs spécifiquement bantou en matière de politique et d'élevage.

A défaut de retrouver intégralement cette organisation de l'espace à l'époque préhistorique, il est possible de mettre à jour des configurations spécifiques qui appartiennent exclusivement à la culture pastorale bantou. En particulier, les enclos à bétail comportant des fosses et des sépultures humaines suffisent à prouver la présence d'une telle culture. A l'aide de ces éléments, on peut retracer l'évolution de la culture pastorale bantou en Afrique australe en remontant jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Ainsi, on a pu discerner ce mode d'organisation spatiale dans des villages du XVIII<sup>e</sup> siècle (délimités par des murs de pierre) associés aux Ndebele du nord du Transvaal<sup>25</sup>; dans des villages du XVIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (circonscrits par des

24. *Ibid.*

25. J. H. N. Loubser, 1981.

enceintes de pierre) habités par des groupes de langues sotho-tswana<sup>26</sup>; dans des villages moloko (nom archéologique de la céramique sotho-tswana) du XVI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle (mais qui ne comportent pas de murs de pierre)<sup>27</sup>; dans des sites woolandale du XIV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>; dans des sites leopard's kopje<sup>29</sup>, eiland<sup>30</sup> et toutswe<sup>31</sup> du XII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle ainsi que dans des villages zhizo du X<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, y compris dans ceux qui ne possédaient apparemment que de petits troupeaux<sup>32</sup>. En fait, ces particularités montrent que les peuples zhizo du premier âge du fer avaient les mêmes attitudes fondamentales en matière d'élevage que les peuples nguni de la période historique.

Si les archéologues ont d'abord sous-estimé l'importance du bétail chez les Zhizo, c'est que leurs fouilles avaient le plus souvent pour but de recueillir des spécimens de poteries et non pas des renseignements sur l'économie. En conséquence, ils ont rarement remarqué les dépôts de bouse ou compris l'importance de l'organisation spatiale pour l'interprétation des données économiques. Des recherches portant spécialement sur les modes de vie ont montré que l'élevage et les cultures constituaient des éléments complémentaires d'un même système: il n'y avait pas deux types distincts d'économie dans la première et la deuxième période de l'âge du fer.

Après avoir déterminé les particularités culturelles des sociétés zhizo et leopard's kopje, nous pouvons mettre à profit notre connaissance de la culture pastorale bantu pour interpréter les événements et changements importants intervenus dans la région du Shashi et du Limpopo. Nous nous intéresserons d'abord aux établissements les plus importants.

Dans cette culture, la dimension d'un village dépend directement de la puissance politique de son chef: le village est d'autant plus grand que le chef est plus puissant. La plus grande agglomération zhizo qu'on ait mise au jour, et la plus importante du point de vue politique, est Schroda, qui est situé tout près, au sud-est, de la frontière actuelle entre le Zimbabwe, le Botswana et l'Afrique du Sud<sup>33</sup>. La plus grande agglomération Leopard's Kopje est K2<sup>34</sup>, à 6 kilomètres environ au sud-ouest de la capitale, plus ancienne, des Zhizo.

A une certaine époque, on a pensé que K2 était un établissement khoi-khoi et non bantu<sup>35</sup>. Cette interprétation résultait très largement de l'analyse de squelettes trouvés dans des sépultures humaines de K2, à partir desquels on a cru pouvoir identifier des populations de type boskop-bush sans traits négroïdes<sup>36</sup>. Cependant, des analyses plus récentes ont montré que les habi-

26. D. P. Collett, 1979 et 1982; T. M. Evers, 1981 et 1984; S. L. Hall, 1981; T. M. Maggs, 1976; R. J. Mason, 1968, 1969 et 1974; M. O. V. Taylor, 1979 et 1984.

27. B. N. S. Fordyce, 1984; E. O. M. Hanisch, 1979; R. J. Mason, 1974.

28. T. N. Huffman, 1984; K. R. Robinson, 1966a.

29. G. A. Gardner, 1963; E. O. M. Hanisch, 1980; T. N. Huffman, 1974b.

30. J. R. Denbow, 1981; J. H. N. Loubser, 1981; M. P. J. Moore, 1981.

31. J. R. Denbow, 1982 et 1983.

32. *Ibid.*; E. O. M. Hanisch, 1980 et 1981; T. N. Huffman, 1974b et 1984.

33. E. O. M. Hanisch, 1980 et 1981.

34. J. F. Eloff et A. Meyer, 1981; G. A. Gardner, 1963; A. Meyer, 1980.

35. G. A. Gardner, 1963.

36. A. Galloway, 1937, 1959.

tants de K2 étaient pour l'essentiel une population d'origine noire<sup>37</sup>, tout comme les sociétés leopard's kopje, eiland et zhizo, y compris à Schroda<sup>38</sup>. Cette interprétation radicalement différente concernant les sociétés de l'âge du fer a été rendue possible grâce à un élargissement des collections servant de points de comparaison et à une amélioration des méthodes d'analyse. Les premières analyses consistaient à étudier, au moyen d'une seule variable, un certain nombre de traits considérés comme significatifs, alors que les analyses récentes s'efforcent de caractériser la structure morphologique globale d'un individu en utilisant plusieurs variables. Les éléments fournis par les squelettes viennent compléter les enseignements de la céramique et de l'organisation spatiale, et montrent que les populations de K2 et de Schroda, comme la plupart des autres Bantu du Sud de l'époque préhistorique, étaient noires.

Ce sont probablement les ressources naturelles du bassin du Shashi et du Limpopo qui ont attiré les habitants de K2 et de Schroda. Quand les précipitations sont suffisantes, cette région se prête à la polyculture : des escarpements gréseux sont couverts d'un sol cultivable et de forêts mixtes ; un climat chaud et des précipitations modérées font pousser de riches savanes ; le Shashi et le Limpopo fournissent des réserves d'eau à peu près permanentes. De plus, la forêt de Mopani, entre les deux fleuves, abrite beaucoup d'éléphants et il devait être facile de se procurer de l'ivoire (de nos jours encore, les éléphants abondent dans cette région). Enfin, les rivières qui traversent les terrains aurifères de l'ouest du Zimbabwe se jettent dans le Shashi et dans le Limpopo, près de leur confluent ; on pouvait donc recueillir de l'or en tamisant les alluvions près de Schroda et de K2<sup>39</sup>.

Nous aimerions maintenant montrer comment les échanges extérieurs ont fait évoluer la culture Zimbabwe, en jouant un plus grand rôle que la religion et l'élevage, auxquels d'autres théories accordent la prépondérance.

## Commerce et politique de l'an 1000 à l'an 1075

L'archéologie montre clairement qu'à l'âge du fer les populations de cette région sont entrées en relation avec des marchands de la côte. Schroda (IX<sup>e</sup> siècle) est même le site le plus ancien d'Afrique australe où l'on ait trouvé en grand nombre des perles de verre et des objets en ivoire, et K2 en a livré plus que tous les autres sites de la même époque<sup>40</sup>. Des archéologues ont découvert récemment au Mozambique les comptoirs côtiers qui ont probablement fourni ces perles de verre à Schroda, puis à K2, du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.

37. G. P. Rightmire, 1970.

38. E. O. M. Hanisch, 1980 ; T. N. Huffman, 1974*b* ; J. H. N. Loubser, 1981.

39. T. G. Trevor et E. T. Mellor, 1908 ; et informations communiquées par M. Watkeys, du département de géologie de l'Université de Witwatersrand.

40. E. A. Voigt, 1983.

Des recherches effectuées dans la plaine côtière qui entoure la baie de Vilancoulos et l'archipel de Bazaruto (la baie et la péninsule avoisinent la zone de Hola Hola sur la fig. 24.1) ont permis de découvrir dans certains sites des poteries persanes et de la verroterie islamique<sup>41</sup>. Les premières fouilles effectuées dans l'un de ces sites, Chibuene<sup>42</sup>, ont mis au jour un gisement datant du VIII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, dans lequel se trouvaient des poteries, certaines émaillées et d'autres non, comparables à celles qui remontent aux périodes antérieures de Kilwa et de Manda plus haut sur la côte est. Ce gisement du premier âge du fer contenait également plusieurs centaines de perles en verre enroulées, jaunes, vertes et bleues, analogues à celles de Shroda et de K2. En fait, certaines perles bleues tubulaires de cette série sont du même type que les perles en verre plus anciennes trouvées ailleurs au Zimbabwe. Il semble donc que ce soit dans la zone de Vilancoulos que se trouvent les plus anciens centres d'échanges côtiers au sud-est de l'Afrique, et que le bassin du Shashi et du Limpopo ait été l'une des premières régions d'Afrique australe qui soit entrée dans le réseau commercial de l'océan Indien.

Les comptoirs qu'on vient de découvrir sur la côte, ainsi que Schroda et K2, faisaient partie du réseau décrit par al-Mas'ūdī au X<sup>e</sup> siècle: « Les marins de l'Oman [...] naviguent sur la mer des Zandj jusqu'à l'île de Kanbalū et jusqu'au Sofala, pays des Demdemah, aux confins du pays des Zandj et des plaines voisines. Les marchands de Sīrāf ont également coutume de naviguer sur cette mer [...]. La mer des Zandj conduit au pays de Sofāla et des Wāk-Wāk, qui produisait en abondance de l'or et d'autres merveilles. Bien qu'ils passent leurs temps à chasser l'éléphant pour se procurer de l'ivoire, les Zandj ne font aucun usage de cette matière. Ils portent des ornements de fer et non pas d'or ou d'argent [...]. Les défenses d'éléphant sont exportées le plus souvent vers l'Oman, puis de là vers l'Inde et la Chine<sup>43</sup>. »

Nous savons par d'autres sources qu'en échange de l'or et de l'ivoire, l'Afrique australe importait des perles de verre, des tissus et parfois des poteries vernissées. Mais ces produits d'origine indienne ou chinoise différaient, au moins sur un point, du bétail, forme traditionnelle de richesse.

Une circulation constante du bétail était nécessaire au maintien du système économique traditionnel des Zhizo et des Leopard's Kopje. Les riches prêtaient leur bétail aux pauvres et tous échangeaient du bétail contre des femmes. On ne pouvait donc accumuler des richesses sous leur forme traditionnelle sans détruire le système économique. En revanche, on pouvait, sans nuire à l'économie, interrompre à volonté la circulation de l'or, de l'ivoire des perles de verre et des tissus parce qu'il était possible d'entreposer ces produits. D'autre part, les produits importés l'étaient en quantités énormes. Les chefs héréditaires pouvaient donc acquérir une fortune prodigieuse. Dans le système traditionnel, la puissance politique était liée à la richesse parce que, entre autres raisons, c'est en achetant des femmes et en prêtant du bétail qu'un chef pouvait conclure des alliances et s'assurer des allégean-

41. P. J. J. Sinclair, 1981.

42. P. J. J. Sinclair, 1982.

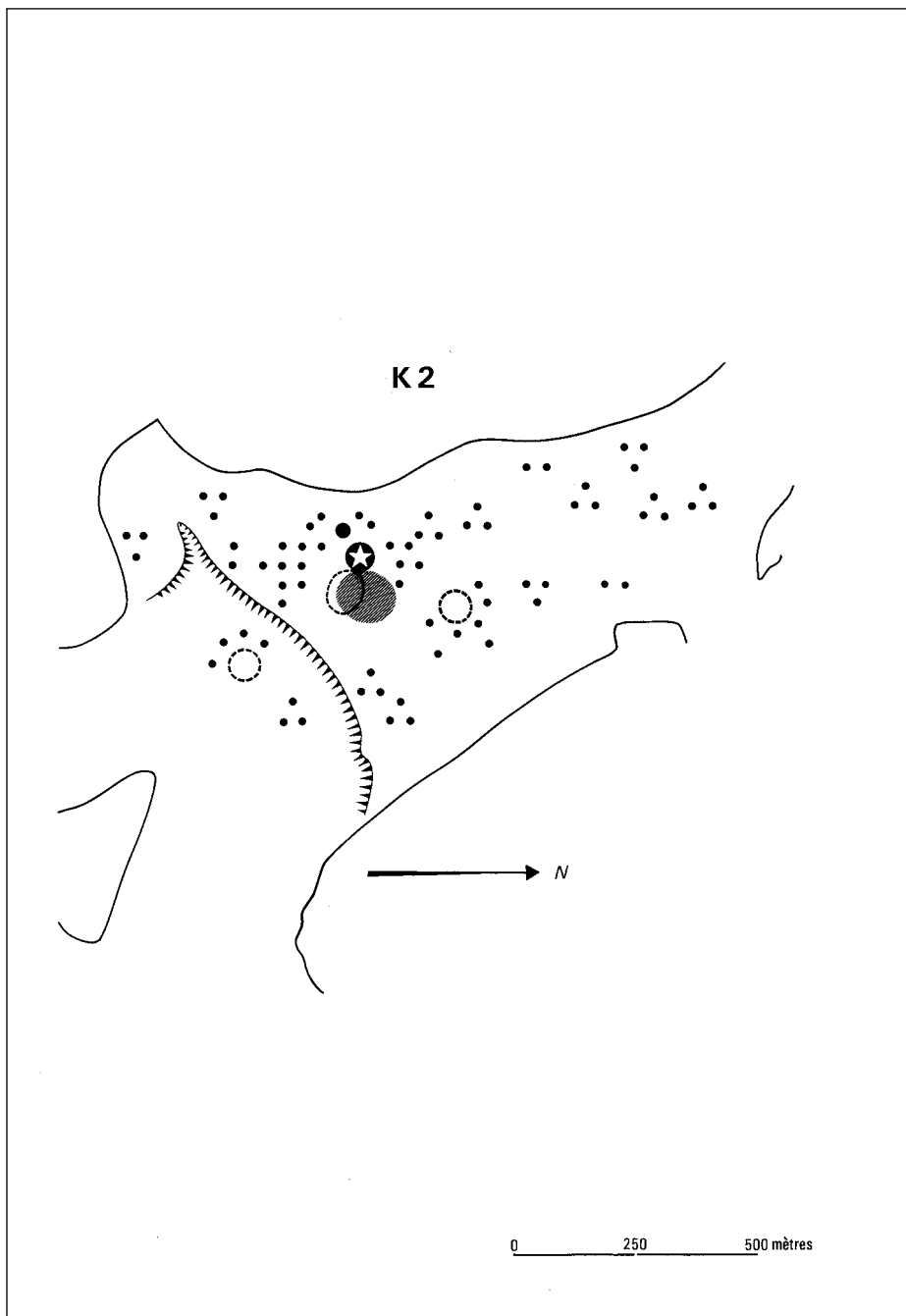
43. Cité dans B. Davidson, 1964, p. 115-116.

ces. Selon des documents portugais plus récents, certains produits importés faisaient partie de la dot de la mariée et étaient ainsi intégrés dans le système économique traditionnel, de sorte que la richesse acquise par le commerce accroissait encore la puissance politique des chefs.

Lorsque les Leopard's Kopje sont arrivés dans la région du Shashi et du Limpopo, ils ont probablement enlevé à Schroda le commerce de l'ivoire avant que la richesse apportée par ce commerce ait pu changer beaucoup la société zhizo. En revanche, la puissance politique des dirigeants s'est accrue considérablement à K2, comme en témoigne le monceau de détritiques découvert près de la cour du chef. Ces détritiques, caractéristiques de la culture pastorale des Bantu, sont des morceaux de pots à bière, de la cendre laissée par le feu du conseil, les restes du bétail que le chef recevait en tribut ou à la suite de certaines condamnations, et les ossements des animaux sauvages que le chef recevait également en tribut ou que les hommes se partageaient. Les détritiques de ce genre, chez les éleveurs bantu, sont séparés des autres ordures du village. On les jette près de la cour ou dans l'étable centrale où ils forment un tas d'autant plus volumineux que les hommes se réunissent plus souvent dans la cour. L'organisation de K2 était au début la même qu'à Schroda : la cour du chef était entourée de petites habitations et d'étables. Mais les détritiques s'accumulèrent dans la cour au point d'envahir une des étables vers 1020 ; à peu près à la même époque, on cessa de loger le bétail au centre de la ville (fig. 24.2). L'organisation de l'espace propre à la culture pastorale des Bantu subit ainsi une première modification et cela par l'effet d'une activité politique plus intense et, en corollaire, du changement de la valeur économique relative du bétail.

Vers 1075, les détritiques s'élevaient presque à 6 mètres au-dessus de l'ancienne étable et la ville occupait entièrement la haute vallée où elle était située. Des fouilles récentes et la datation au carbone 14<sup>44</sup> montrent qu'à cette époque les habitants ont abandonné subitement la ville pour s'établir autour de la colline de Mapungubwe, à moins de 1 kilomètre de K2. Comme l'espace habitable était deux ou trois fois plus étendu à Mapungubwe, on peut penser que, tenant compte de l'accroissement démographique, ils ont fait de cette ville leur nouvelle capitale. La nouvelle cour fut probablement installée au pied de la colline, en un endroit où elle formait un amphithéâtre naturel. En effet, c'est, au centre de la ville, le seul lieu assez vaste où l'on n'ait pas retrouvé de vestiges d'habitations (fig. 24.5). L'absence de bouse indique qu'on n'a pas construit d'étable près de la cour : le plan de Mapungubwe respectait donc le changement qu'avait subi l'organisation de l'espace propre aux éleveurs bantu. D'autres modifications survenues plus tard montrent que c'est ici plutôt que dans le Grand Zimbabwe qu'il faut situer l'origine de la culture Zimbabwe.

44. J. F. Eloff et A. Meyer, 1981 ; M. Hall et J. C. Vogel, 1980 ; A. Meyer, 1980.



24.4. Schéma de K2 vers 1050. L'étoile désigne la cour des hommes. Devant la cour, un tas de débris (tache grise) recouvre une ancienne étable (cercle en pointillé). Échelle: environ 1/5000.  
[Source: T. N. Huffman.]

## Mapungubwe, première capitale du Zimbabwe (1075-1220)

La culture Zimbabwe et la culture pastorale des bantu présentent plusieurs différences en ce qui concerne l'organisation spatiale. Au Zimbabwe, la résidence du roi était entourée par une enceinte de pierre et s'élevait non pas au pied, mais au sommet d'une colline, au-dessus de la cour; les membres de l'élite étaient inhumés sur des collines et non pas dans des étables; les femmes du roi avaient une résidence séparée de celle de leur époux; les personnages importants possédaient de somptueuses demeures aux abords des capitales<sup>45</sup>. Ces caractéristiques et d'autres sont apparues pour la première fois à Mapungubwe.

Quand Mapungubwe est devenue la nouvelle capitale, une partie de ses habitants se sont installés au sommet de la colline, au-dessus de la cour (fig. 24.5). On peut raisonnablement supposer que, parmi eux, il y avait le chef et son entourage, puisqu'à K2, le chef avait sa résidence en hauteur, derrière la cour. Mais dans la préhistoire de l'Afrique australe, un chef n'avait jamais mis entre lui et son peuple une distance matérielle aussi grande qu'à Mapungubwe. Cette séparation marque pour la première fois l'institutionnalisation d'une structure de classe.

Peu de temps après l'installation à Mapungubwe, le style des poteries a commencé à changer. Ces changements pourraient être attribués à l'arrivée d'une population nouvelle: ils ne furent cependant pas très considérables (surfaces mieux polies, plus grande complexité des motifs) et ne s'imposèrent que progressivement. Aussi faut-il sans doute les expliquer plutôt par l'apparition d'artisans spécialisés, due à l'accroissement démographique et à la différenciation de la structure sociale. Des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour préciser comment les changements sociaux ont influencé le style de la céramique.

D'autres objets trouvés à Mapungubwe montrent que cette ville entretenait des relations durables avec les marchands de la côte. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup> apparaissent des disques perforés qui servaient de poids pour le filage du coton<sup>47</sup>. On tissait le coton depuis longtemps dans les villes swahili. Ces disques perforés, qui sont les plus anciens qu'on ait trouvés à l'intérieur des terres, indiquent donc que les marchands de la côte ont introduit le tissage à Mapungubwe et peut-être ainsi donné naissance à une nouvelle technique spécialisée.

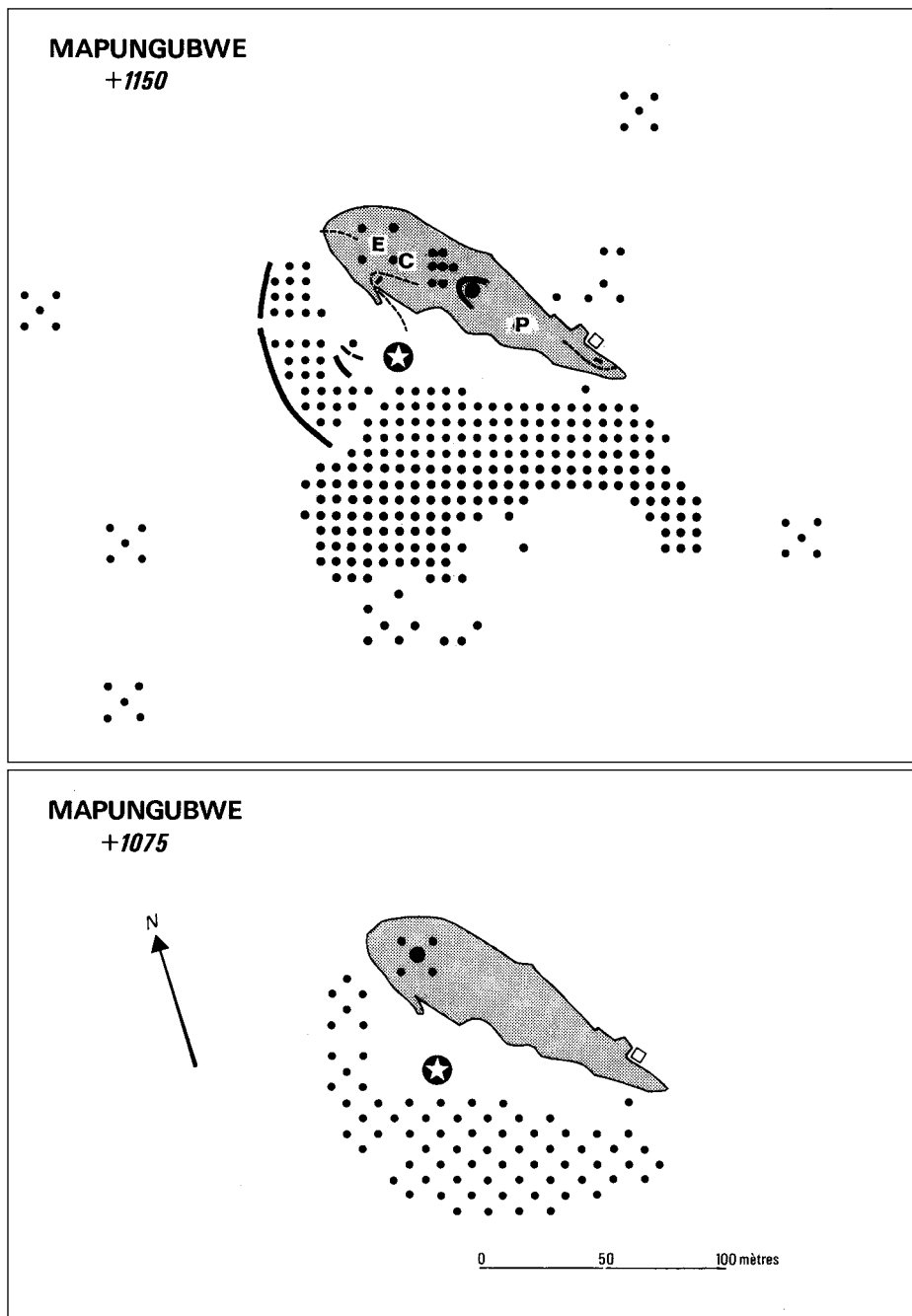
Au début des relations commerciales, l'or était probablement moins une forme de richesse qu'un moyen d'échange; mais vers 1150, on avait commencé à fabriquer sur place des objets en or. Des objets d'un intérêt exceptionnel, comme un rhinocéros et une espèce de sceptre faits de bois

45. T. N. Huffman, 1981 et 1982.

46. A. Meyer, 1980.

47. P. Davison et P. Harries, 1980.





24.5. Schéma de Mapungubwe en 1075 et 1150. L'étoile indique la cour des hommes. E: maisons des épouses royales; C: cimetière; P: espace sacré contenant les urnes pluviales. Échelle: environ 1/500. [Source: T. N. Huffman.]

et recouverts de minces feuilles d'or, ont été retrouvés dans les tombes de la colline royale<sup>48</sup>. Pour la première fois à l'âge du fer, l'or apparaît comme un signe de prestige en Afrique australe. C'est donc, semble-t-il, à ce moment-là qu'il a acquis une valeur intrinsèque.

A la même époque, l'organisation spatiale de Mapungubwe a changé. On a construit des murs de pierre pour délimiter certains secteurs de la ville (fig. 24.5). Une maison de pierre s'élevait près de la cour au pied de la colline : c'était probablement la résidence du conseiller principal qui, dans la culture zimbabwe, s'occupait des procès et des audiences. Un escalier conduisait de la cour au sommet de la colline par un étroit passage ; de petits trous creusés dans les grès et disposés deux par deux marquent probablement l'emplacement des marches de bois ; le haut de l'escalier était bordé sur une courte distance par des murs de pierre. Au sommet, d'autres trous laissent supposer que la colline était entourée par une palissade. Après avoir monté l'escalier, on passait à droite du cimetière. De ce côté, plusieurs huttes faisaient face à un mur de pierre décrivant un grand arc de cercle autour d'une construction d'un caractère particulier. Le mur de pierre et les précieux céladons chinois trouvés à l'intérieur montrent qu'il s'agissait de la résidence du roi. On a découvert, dans les huttes situées en face, des tables de pierre qui servaient à un jeu réservé aux hommes ; on peut donc supposer (si l'on se base sur les descriptions de documents portugais relatifs à des rois du Zimbabwe d'une époque ultérieure) qu'y vivaient des soldats, des courtisans, des musiciens et d'autres serviteurs du roi. Au nord-ouest de la colline, un chemin retiré conduit de l'autre côté du cimetière. Les huttes situées de ce côté sont les seules, au sommet de la colline, à contenir des meules ; elles étaient probablement réservées aux épouses royales. Leur résidence était donc, dans la nouvelle organisation de l'espace, séparée de celle du roi et de sa suite.

Sur d'autres points, la nouvelle organisation continuait l'ancienne. Ainsi, les urnes rituelles destinées à recevoir l'eau de pluie qui, dans la culture pastorale bantu, étaient indissolublement reliées à la maison du chef, ont été probablement transférées sur la colline de Mapungubwe lorsque la famille royale est venue de K2. On n'a pas trouvé de vestiges d'habitations derrière la résidence du roi. Pourtant, on pouvait accéder de l'est à cette partie de la colline par un chemin bordé de murs de pierre. C'est donc probablement à cet endroit, correspondant à l'enceinte orientale du Grand Zimbabwe, qu'on pratiquait les rites relatifs à la pluie. Dans ce cas, le chemin dont nous venons de parler marquait l'arrière de la ville et le long mur situé à l'ouest en indiquait l'entrée comme dans le Grand Zimbabwe.

La répartition des vestiges indique que la plus grande partie des habitants vivaient près du mur occidental. Quelques familles habitaient sur des hauteurs, hors de la ville (fig. 24.5). Chez les éleveurs bantu, les hommes qui sont en concurrence pour la succession du chef, tels ses frères, ses oncles

48. L. Fouché (dir. publ.), 1937.

et les principaux parents par alliance, vivent généralement hors du cercle protecteur que son entourage immédiat forme autour de lui<sup>49</sup>. Comme des rivalités de ce genre existaient certainement à Mapungubwe, il est probable que les riches maisons qui s'élevaient aux abords de la ville appartenaient à d'importants personnages, parents du roi.

Elles ressemblent à d'autres maisons de l'élite qui étaient bâties sur des collines à une distance variable de la capitale, comme par exemple à Little Muck, à 13 kilomètres, à Mmangwa, à 40 kilomètres à l'ouest<sup>50</sup>, à Mapela Hill, à 85 kilomètres au nord-ouest<sup>51</sup> et à Macena Hill, à 96 kilomètres au nord-est. Au pied de chacune de ces collines s'étendait un village de la période de Mapungubwe, dont le centre était encore occupé par des étables, comme Mtetengwe<sup>52</sup>. L'ensemble de ces sites indique on ne peut plus clairement l'existence d'une hiérarchie politique à trois degrés: les villages étaient probablement habités par les membres de la classe inférieure; les maisons construites sur les collines appartenaient sans doute à des chefs régionaux; et Mapungubwe était probablement le siège de l'autorité suprême. Dans ce cas, les riches maisons qui entouraient la capitale devaient appartenir également aux chefs régionaux. Par conséquent, la diversité des sites montre, autant que l'organisation spatiale de la capitale, que la société était divisée en classes.

L'évolution de K2 à Mapungubwe et les analogies entre Mapungubwe et le Grand Zimbabwe prouvent que la culture zimbabwe trouve son origine dans celle des éleveurs bantu de la région du Shashi et du Limpopo. On peut donc considérer Mapungubwe comme la première capitale du Zimbabwe.

Cette évolution éclaire également le rôle que la religion et l'économie pastorale ont joué dans l'histoire culturelle du Zimbabwe. Certains historiens croient que la religion des Mbire, venus du Nord en traversant le Zambèze, a favorisé le développement culturel du Zimbabwe avant l'établissement du commerce de l'or avec la côte<sup>53</sup>. Cependant, l'archéologie montre clairement que les principaux mouvements de populations sont venus du Sud, et que les rites complexes qui entouraient les rois du Zimbabwe ne sont apparus qu'avec les échanges extérieurs et l'accroissement de leur puissance politique. On ne peut donc attribuer le développement culturel du Zimbabwe à l'influence de religions nouvelles.

D'autres africanistes essaient d'expliquer ce développement par l'apparition des troupeaux et l'adoption, en conséquence, de pratiques de pâturage dans ces vastes étendues. Ils prétendent qu'une conception de la propriété privée s'est élaborée à mesure que le bétail se multipliait. Comme la meilleure façon de faire paître ces grands troupeaux était de pratiquer la transhumance, il devint extrêmement important d'assurer aux éleveurs la possession de

49. I. Schapera, 1970.

50. M. J. Tamplin, 1977, p. 38.

51. P. S. Garlake, 1968.

52. K. R. Robinson, 1968.

53. D. P. Abraham, 1962 et 1966; P. S. Garlake, 1973.

pâturages lointains, ce qui, nous dit-on, entraîna le renforcement du pouvoir central<sup>54</sup>. La première objection qu'on peut faire à cette hypothèse est que le bétail ne s'est pas brutalement accru juste avant l'essor culturel du Zimbabwe : les abondants dépôts de bouse et l'organisation spatiale des établissements zhizo du VII<sup>e</sup> siècle montrent qu'il existait des sociétés fondées sur l'élevage au moins quatre siècles avant la fondation de Mapungubwe. Notre seconde objection concerne l'hypothèse d'un cycle de transhumance. Étant donné que l'on a retrouvé dans la région de Mapungubwe de nombreux sites de pâturage avec d'importants dépôts de bouse, il est exclu qu'il y ait pu avoir des déplacements réguliers et importants de bétail et de personnes vers des pâturages éloignés, car les vestiges matériels montrent que ces établissements étaient aussi permanents que ceux du premier âge du fer.

Mais plus importante encore que ces erreurs de fond me semble être la confusion entre la centralisation politique et les changements culturels. Diverses sociétés pastorales d'Afrique australe ont été fortement centralisées — les Bamangwato, les Matabele, les Zulu et les Swazi, par exemple —, ce qui ne les empêchait pas de partager les mêmes valeurs culturelles que les autres Bantu d'Afrique australe, si bien que leurs villages étaient organisés selon les mêmes principes qu'à K2 et Schroda. En conséquence, l'abondance du bétail a pu être une condition nécessaire, mais non pas suffisante, de l'évolution du Zimbabwe.

Ainsi, pas plus que l'introduction d'une religion nouvelle, elle n'éclaire les données dont nous disposons. En revanche, l'hypothèse que nous avons avancée explique pourquoi l'élevage fut pratiqué bien avant la période de Mapungubwe, pourquoi les détritiques se sont accumulés dans la cour de K2, pourquoi cette ville fut abandonnée pour Mapungubwe, pourquoi la nouvelle capitale présente une organisation de l'espace différente et enfin, pourquoi la culture pastorale des Bantu s'est maintenue dans d'autres régions de l'Afrique australe. Nous avons montré dans ce chapitre que l'évolution survenue à K2 et à Mapungubwe, qui a permis l'émergence de la culture zimbabwe, résultait du développement du pouvoir politique et que cet accroissement trouvait lui-même son origine dans le commerce de l'ivoire et de l'or.

54. P. S. Garlake, 1978.

# Madagascar

*Bakoly Domenichini-Ramiaramanana  
(avec des passages révisés par le Bureau  
du Comité scientifique international)*

L'histoire de Madagascar avant 1000, parfois même avant 1500, est souvent considérée comme un domaine d'incertitude où les hypothèses se croisent et se contredisent, depuis des décennies, sans jamais emporter la conviction de manière décisive<sup>1</sup>. En effet, les sources écrites mises à jour dans l'île remonteraient, au mieux, au XII<sup>e</sup> siècle. L'essor de l'archéologie est trop récent<sup>2</sup> et ses moyens trop limités pour que des résultats statistiquement et chronologiquement sûrs soient d'ores et déjà atteints<sup>3</sup>, qui permettraient d'asseoir les reconstructions historiques sur des bases incontestables. La prise en compte des sources non malgaches, depuis les anciens travaux de G. Ferrand, s'est en quelque sorte limitée aux textes de langue arabe; en tout état de cause, l'utilisation de ces sources amène à recourir à nombre de langues ignorées du cursus classique des malgachisants et à maîtriser un savoir qui excède, le plus souvent, la capacité des petites équipes existantes. Sans doute y a-t-il beaucoup de témérité à écrire une histoire autocentrée de Madagascar du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.

Il était tentant de commencer à utiliser les sources orales sous toutes les formes où l'on peut les retrouver aujourd'hui à Madagascar et c'est ce que nous avons notamment fait dans ce texte. Ces sources ont survécu dans des conditions très diverses. Parfois elles sont annexées, surtout dans le Sud-Est,

1. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 28, et bibliographie. Voir également E. Ralaimihoatra, 1971*b* et 1974.

2. J. P. Domenichini, 1981*b*.

3. Pour un intéressant état de la question, voir D. Rasamuel, 1985 et 1986.

aux textes rédigés en caractères arabico-malgaches (*volan'Onjatsy* ou *sorabe*)<sup>4</sup>; parfois elles sont intégrées, sous forme de vestiges assez difficilement interprétables dans des sources très remaniées<sup>5</sup>; parfois, ce sont des textes hautement formalisés qui servent dans des rituels toujours appliqués<sup>6</sup>; parfois enfin, ce sont des sources dispersées et peu textualisées que l'on recueille de plus en plus à travers le pays.

Il nous semble néanmoins intéressant de montrer comment les recherches en cours dans l'île, dégagées de la problématique coloniale comme de toute quête de légitimité fondée sur le racisme ou, pire encore, l'évolutionnisme, et faisant leur juste place aussi bien aux sources orales qu'aux riches apports de la pluridisciplinarité, ont commencé d'ouvrir de nouvelles perspectives<sup>7</sup>. Nous n'entrerons ici ni dans la discussion, toujours vive, entre partisans — de plus en plus rares — d'une chronologie courte<sup>8</sup> et partisans d'une chronologie longue<sup>9</sup> ni dans les débats, très idéologiques, sur les formes et les étapes du peuplement de l'île; nous ne chercherons ni à dire qui étaient les Vazimba, sur lesquels il reste tant à découvrir, ni à prendre en compte les récits d'installation des « Arabes », longtemps pris à la lettre comme récits d'origine d'un certain nombre de groupes malgaches. Tous ces dossiers sont à reprendre, à étudier sérieusement avant de rouvrir les débats à leur propos.

Nous souhaitons ouvrir ici d'autres discussions, à partir d'autres éléments d'information<sup>10</sup>.

## La difficile lecture des sources orales

Un gros travail est en cours, à Madagascar, pour recueillir et étudier toutes les sources possibles dans ce domaine. Comme partout ailleurs, elles réclament une méthodologie aiguë; dans le cas de Madagascar, la contribution de la linguistique est déjà extrêmement importante pour faciliter l'accès à l'information historique que contiennent toujours ces sources.

4. Sur lesquels de nombreux et importants travaux sont entrepris, aujourd'hui, sous l'impulsion du professeur Ludwig Munthe, à Madagascar même.

5. C'est le cas, par exemple, d'une source récemment fixée dans la basse Mananjara par B. Domenichini-Ramiaramanana, chez les Ravoaimena Andriamanavanana, groupe très minoritaire qui se donne pour héritier de la dynastie qui avait localement précédé les Zafi (n-d) Raminia, dont on situe l'arrivée dans le nord-est de l'île vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les traditions de ces derniers, s'appuyant sur près d'un millénaire de domination quasiment ininterrompue, ont très largement obliété celles des groupes antérieurs.

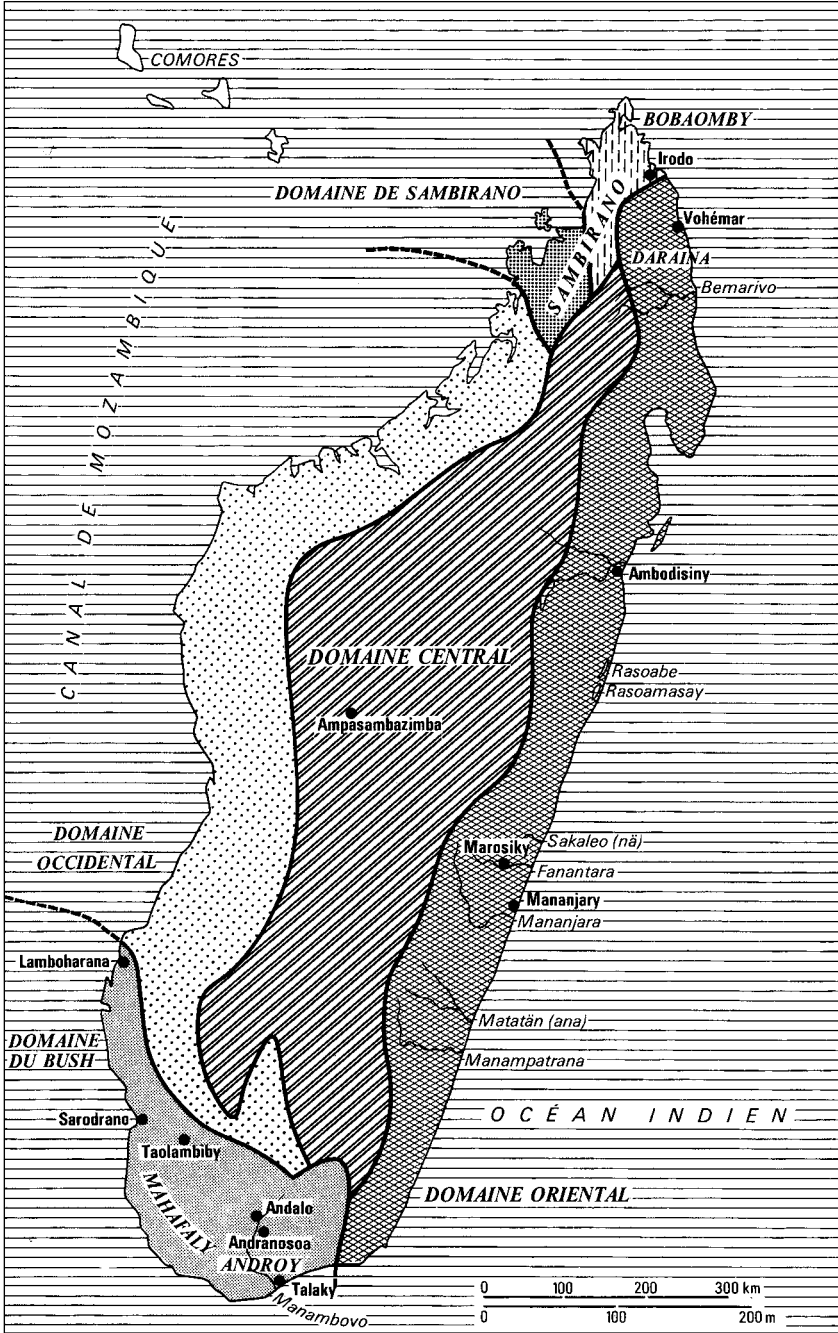
6. On en verra des exemples.

7. B. Domenichini-Ramiaramanana et J. P. Domenichini, 1979 et 1983.

8. Voir J. Poirier, 1965; P. Ottino, 1974a et P. Vérin, 1974.

9. Perrier de la Bathie (cité par H. Deschamps, 1972, p. 35) propose une fourchette de cinq siècles à quatre millénaires depuis la destruction de la forêt des hautes terres centrales, dernière région peuplée de l'île probablement.

10. B. Domenichini-Ramiaramanana et J. P. Domenichini, 1984. Le premier état de ce texte (1983), qui développe différents points de l'article cité en note 7, a fait l'objet d'une série de discussions non seulement avec des malgachisants, mais aussi des spécialistes de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien occidental et des spécialistes de l'Asie du Sud-Est et du monde austronésien.



25.1. Madagascar et les Comores.

[Source: B. Domenichini-Ramiaramanana.]

Un manuscrit, récemment édité et translittéré par Ludwig Munthe<sup>11</sup>, a attiré tout spécialement l'attention sur un véritable corpus d'informations, très dispersées, relatives à un « géant » nommé Darafify<sup>12</sup> et réclamant une particulière attention critique<sup>13</sup>. Il s'agissait d'abord de savoir si les noms que fournissait ce cycle, pour les « géants » en cause, avaient ou non une validité historique. La profonde homogénéité de la langue malgache que l'on doit à l'unité de son fonds austronésien d'origine<sup>14</sup>, et qui ne date pas, comme on a pu l'écrire, de l'expansion merina des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, permet non seulement de cerner assez facilement les emprunts faits à d'autres langues et de les situer chronologiquement dans l'histoire culturelle du pays, mais aussi de travailler, au moins momentanément, de la même manière, sur toute tradition transmise en malgache.

Nous disposons, grâce au manuscrit A6 d'Oslo, d'un texte en malgache apparaissant comme la version la plus complète et la plus cohérente de l'histoire de Darafify et de son intervention dans une région particulière. L'examen du texte a, à la fois, permis de déceler certaines des conditions politiques et sociales de sa transmission et de conclure que les *katibo* du Sud-Est ont pris soin d'en respecter le caractère formalisé, même s'ils n'hésitèrent pas à l'amputer de ce qui pouvait porter ombrage à la réputation de premiers « civilisateurs » de la région, courageusement reconnue à leurs ancêtres « venus d'Arabie ». Aussi était-il possible, dans un premier temps, de procéder à l'étude des noms propres, chacun de ceux-ci étant, conformément à l'usage malgache, formé selon des règles précises, parfaitement « décodables ».

La première information claire apportée par les noms des « géants » en cause était que ces noms constituaient un savant dosage de mots d'origines austronésienne, sanscrite ou persane, mais relevant tous du vocabulaire du commerce des aromates, épices, parfums et simples<sup>15</sup>. La forme prise par ces différents composants permettait de recevoir l'ensemble de ces noms comme des néologismes apparus dans l'île au cours d'une période (antérieure à l'Isiam) de contacts entre Madagascar et les régions considérées et permettait de poser

11. L. Munthe, 1982. Le manuscrit publié est celui d'un *sorabe*. Il porte la référence scientifique A6 et il est conservé à Oslo.

12. La collecte systématique des sources relatives à Darafify et à d'autres « géants » ne fait que commencer. Elle montre la richesse du souvenir, oralement transmis, dans tout l'Est et le Sud.

13. Nous nous trouvions, pour le corpus constitué, devant des textes qui furent non seulement détachés de leurs contextes mais aussi, comme bien souvent, transformés — déformés — par des transcriptions et des traductions effectuées par des hommes dont même la familiarité avec les cultures orales en général et/ou les cultures malgaches en particulier était à l'évidence insuffisante, voire absente. Et il pouvait sembler *a priori* que le traitement par l'archéologie du langage (B. Domenichini-Ramiaramanana, 1983 et 1985 [sous presse] ne pourrait plus véritablement offrir, dans ces conditions, toutes les garanties qui l'accompagnent dans le cas des traditions formalisées dans la langue maternelle du groupe concerné et méthodiquement collectées dans le cadre normal de leurs manifestations. Car, approche philologique au sens le plus large du terme, l'archéologie du langage, dans l'analyse sémantique, fait aussi bien appel à l'étymologie qu'aux comparaisons dialectales et au code symbolique de la culture, lequel se trouve mis en œuvre jusque dans les techniques traditionnelles de manipulation consciente ou inconsciente des données linguistiques.

14. B. Domenichini-Ramiaramanana, 1976.

15. *Ibid.*



l'hypothèse d'une participation des régions concernées de Madagascar à des échanges, dans l'océan Indien, antérieurement au VII<sup>e</sup> siècle.

Darafify, Darofipy, Darafely, Fatrapaitañ(ana) sont formés à partir de mots simples qui, à l'exception de *dara*, sont encore usités en malgache et dont il convient d'étudier les emplois. *Fi(m)py* et *fify* concernent des produits alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques; probablement faut-il retrouver parmi eux ce qu'Étienne de Flacourt identifia au XVII<sup>e</sup> siècle comme étant le *costus* de Madagascar<sup>16</sup>. A s'en rapporter à l'ethnoscience, cette première catégorie de denrées comportait, d'une part, des produits d'origine animale provenant surtout de l'opercule des murex (sorte de coquillage) et spécialement du *Murex trunculus*, qui sont encore utilisés sous forme de poudre dans le Sud-Ouest, et, d'autre part, des produits d'origine végétale provenant essentiellement de certaines myristicacées (écorce et gomme d'*Haematodendron* ou de *Mauloutchia sp.*)<sup>17</sup>, mais probablement aussi de la racine d'une plante herbacée<sup>18</sup>. A côté de cette catégorie des *fi(m)pylfify* figuraient les différentes variétés de poivres sauvages (*Piper borbonense* D. C., actuellement connu sous le nom de « poivre rose »; *Piper pachyphyllum* Baker et *Piper pyriformium* Vahl retenues dans le nom de *darafely*<sup>19</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Barthélémy Hugon<sup>20</sup> les avait identifiés comme étant « la vraie Cubèbe des Arabes », qui en furent d'abord les grands consommateurs, avant d'en être des réexportateurs.

Enfin venait le benjoin (*fatra* ou *Styrax benzoin Dryander*), mémorisé par le nom du géant Fatrapaitañ(ana), mais qui ne semble pas avoir été le principal produit d'exportation de la Matataña(na), puisqu'il apparaît à travers ce nom que la mesure (*fatra*) de benjoin (également *fatra*) était un don fait à l'acheteur à l'occasion de la conclusion d'un marché (*paitanana*). Et dans le domaine qui nous concerne ici, ce produit principal dut être le *fimpy*, dont l'abondance dans le Sud-Est a été reconnue par les botanistes. Quant au benjoin lui-même qui, en tant que fixatif des essences plus volatiles, sert principalement à valoriser ces dernières — d'où sans doute son statut dans le commerce de la Matataña(na) —, Miller<sup>21</sup> a proposé de l'identifier au *can-canum* des auteurs classiques, que le *Périphe de la mer Érythrée* incluait parmi les importations de l'Arabie en provenance de Malao (en Somalie actuelle). Et le *can-canum*, d'après Miller, serait arrivé en ce port par cette « route du cinnamome » qu'il faisait passer par Madagascar et l'Afrique de l'Est, « au temps de l'Empire romain (-29/+641) ».

D'autres produits encore apparaissent dans les sources du « cycle de Darafify », mais leurs noms n'ont pas servi, comme dans les cas précédents, à créer des noms de géants. Cités en clair, les (*ha*)*ramy Canarium madagascariense*, *C. boivini* et *C. multiflorum Engler* sont connus de nos jours sous les

16. É. de Flacourt, 1661, p. 131.

17. P. Boiteau, 1976, p. 71.

18. *Ibid.*, p. 69. Voir nom du *fifnatsy* ou *Bulbostylis fringalavensis* Cherm.

19. Les poivres sont désignés en malgache par les vieux noms de *voamperifery* et *tsimperifery*, relevant des emprunts faits au sanscrit dès la période asiatique de l'histoire de la langue. Ils sont aussi désignés sous le nom plus récent de *darafilofilo*, dont l'usage est limité au Nord.

20. E. Heckel, 1903, p. 120.

21. J. I. Miller, 1969, p. 39.

dénominations d'« encens de Madagascar » ou « encens blanc d'Afrique ». Quant aux cinnamomes évoqués à travers le toponyme d'*Ambodisiny*, calque probable d'un ancien *Andarasiny*, ils gardent de leur ancienne importance une trace actuelle : dans certains groupes, on plante solennellement un pied de cinnamome à la naissance d'un premier fils dans un foyer<sup>22</sup>.

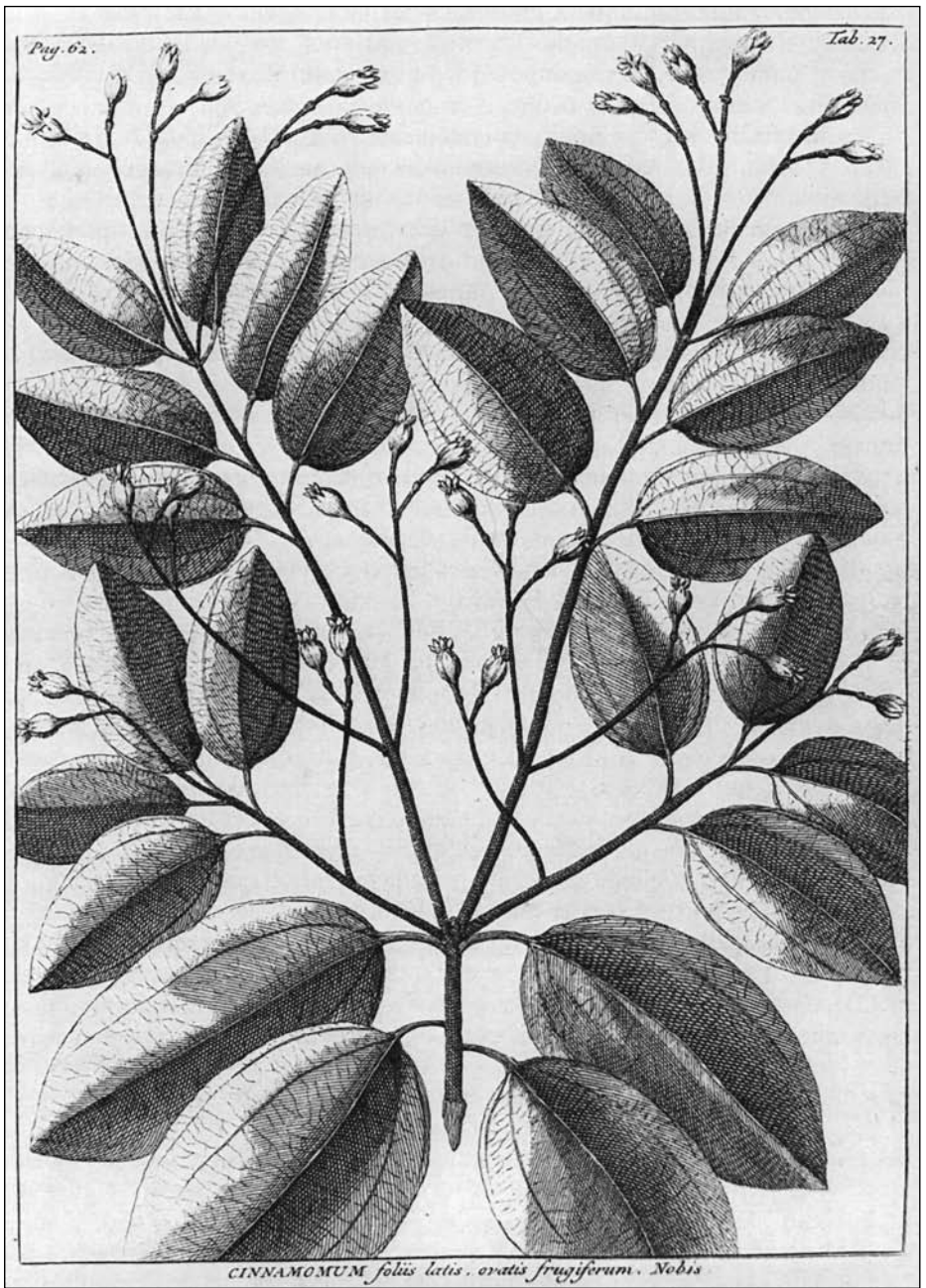
Il existe donc — la linguistique le démontre — un lien pouvant encore devenir conscient entre les noms de personnages « légendaires », porteurs d'une histoire ancienne très abstraite, et les plantes et produits précieux de Madagascar ; ceci surtout dans la partie orientale de l'île.

Pour l'historien, l'étape suivante est beaucoup plus difficile encore. D'une part, il s'agit de savoir si les allusions, très indirectes, qu'il a recueillies ont une historicité réelle, et si elles sont susceptibles d'être situées dans une chronologie, même relative ; et si celle-ci s'insère, à son tour, dans une chronologie sûre des échanges dans l'océan Indien. Autant de points que l'on va examiner ci-après. D'autre part — et ceci concerne davantage l'histoire intérieure de l'île —, il convient de dégager, toujours selon une chronologie vraisemblable, l'histoire des rapports de force entre groupes, pour les périodes anciennes de la vie des peuples de l'île : c'est certainement à la fois la plus redoutable des recherches et la moins spectaculaire à rapporter dans un livre comme celui-ci ; aussi en ferons-nous, dans cette *Histoire générale de l'Afrique*, totalement abstraction, les résultats déjà connus et en cours de publication de cette partie de la recherche étant accessibles ailleurs. Peut-être faut-il cependant retenir quelques traits généraux, utiles en tout cas à l'historien.

Tout d'abord, les noms dont il vient d'être question sont, historiquement, difficiles à utiliser. Chacun d'eux constitue un symbole collectif et non point la dénomination individuelle d'un « héros historique » ; parler des Darafify, des Darofipy et de quelques autres, c'est simplement évoquer certains épisodes de l'histoire de l'île, probablement situés avant le XI<sup>e</sup> siècle. Mais c'est aussi désigner un groupe donné à un moment donné de son histoire, par exemple celui où il tente d'accaparer la production et l'exportation de certains produits ; à d'autres moments, en d'autres occasions, le même groupe est peut-être connu sous d'autres noms.

« Géantification » aussi bien que « nanification » constituent aussi des codes dont il faut découvrir la clé, sans songer à utiliser ces faits comme des réalités historiques directes. De même que la nanification fut employée par

22. Aujourd'hui, dans l'île, les cinnamomes comprennent à la fois des *cinnamomum* introduits et des *cinnamosma*, dont l'un des célèbres « vainqueurs de toute difficulté » (*mandravasa-rotra*, *Cinnamosma fragrans* Baillon) si souvent présents par les empiriques et les devins. Quand ils ne sont pas appelés *kanely/kanelina* (en français « cannelle »), de noms diffusés sous la colonisation avec le développement de l'exploitation du *Cinnamomum zeylanicum* Breyn, les cinnamomes, dans le parler quotidien, sont généralement désignés des noms d'origine austronésienne *hazomanitra* (« bois parfumé ») et *hazomamy* (« bois doux »), sauf dans le Nord. Là, malgré l'extrême perméabilité du parler aux emprunts faits au français, on continue de les appeler nostalgiquement *darasiny* (en persan *dār Āmī* : « cannelle », litt. « arbre/bois de Chine » ou « porte de Chine »), comme en persan et dans les langues qui lui ont emprunté ce mot, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'arabe. Et c'est pour ainsi dire de biais, sous ce dernier nom, qu'ils sont évoqués dans le cycle de Darafify à travers le toponyme d'*Ambodisiny*, « au(x)-pied(s)-de-cinnamome(s)/aux-abords-des-cinnamomes ».



25.2. Arbre à cannelle: *Cinnamomum Zeylanicum*.

[Source: © Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, Paris.]

la tradition malgache, dans le cas des Vazimba, pour entériner en diverses régions de l'île leur condamnation politique à l'oubli, de même la géantification fut-elle sans doute employée, dans le cas des Darafify — et donc aussi de leurs adversaires — pour immortaliser des groupes qui furent si prestigieux que nombre de traditions locales se sont efforcées d'en garder la mémoire.

La réécriture des traditions, leurs contradictions, les légitimités contraaires qu'elles tentent d'accréditer sont inextricablement mêlées. Il est probablement impossible, sans de longues enquêtes où l'anthropologie et la linguistique ont un rôle dominant à jouer, de conclure trop vite, dès maintenant, à partir des quelques éléments incontestablement historiques que l'on discerne assurément dans le « cycle de Darafify » et qui ont trait à la vie intérieure de Madagascar, qu'une phase de l'histoire de l'île peut déjà être écrite à partir d'eux. Ils constituent d'irremplaçables éléments d'attente. Mais qui étaient ces Darafify venus du Nord-Est et qui auraient — à un moment difficile à préciser — cherché à sortir de leur condition initiale d'élèves (sur laquelle insistent les sources orales)? Ils se seraient alors associés, usant de diplomatique ou de force selon les lieux et les cas, à un commerce — de quelle régularité et quelle ampleur? — qui aurait emporté — par l'intermédiaire d'Austronésiens? de Persans? — de Madagascar des produits demandés par le monde du Nord. On doit encore noter que les régions de l'île concernées par ces événements mal connus sont situées dans la partie orientale côtière et au sud.

Déjà grossièrement délimitée par les lieux de collecte des traditions formant le cycle, l'aire géographique dans laquelle intervient le puissant groupe des Darafify que tenta le monopole de ce commerce est plus précisément dessinée non seulement par les lieux où sont situés les faits et événements rapportés, mais aussi par ceux où se trouvent encore des œuvres humaines qui leur sont attribuées et qui ont presque tous en commun de se rattacher au travail du chloritoschiste (carrières et produits manufacturés). Il apparaît alors clairement que ce territoire, bien qu'il ait eu un prolongement dans le Sud-Ouest mahafale, donné pour la dernière région atteinte par une migration qui choisit de couper à travers terre, en quittant la côte est, quelque part au sud de la Manampatrana<sup>23</sup>, s'étendit essentiellement de l'extrême nord de l'île jusqu'au bassin de la Matataña(na). C'est en somme, à l'exception de l'extrême sud, toute la façade orientale de l'île, particulièrement riche en ces aromates, épices, parfums et simples, dont les conditions d'exploitation (production et commercialisation) transparaissent aussi largement grâce au décryptage des noms propres, et notamment de tous ceux qui se trouvent consignés dans le texte du manuscrit A6 d'Oslo.

Les enquêtes déjà réalisées sur la basse Mananjara ont montré l'ampleur des remaniements idéologiques qu'a subis la tradition des Ravoaimena Andriamanavanana, lorsque sont arrivés les Zadi (n-d) Raminia. La partie de l'histoire de la basse Mananjara postérieure à l'arrivée des Zafí(n-d) Raminia se situe probablement au-delà de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, sa connaissance paraît primordiale pour qui veut comprendre l'évolution ultérieure de

23. Sur l'importance du seuil de Maropaika pour le passage d'est en ouest et vice versa, voir E. Ralaimihoatra, 1966, p. 54.

l'organisation politique et sociale en diverses régions de l'île; elle l'est tout autant pour qui veut avoir un meilleur aperçu du contexte dans lequel s'est développé le commerce d'exportation, dont les aléas marquèrent sans doute profondément la période antérieure.

Cette histoire, en révélant à la fois la communauté d'origine entre anciens princes des Darafify et Zafi(n-d) Raminia et le poids de leur solidarité sur l'histoire de Madagascar, contraint à en appeler à l'histoire prémalgache des Zafi(n-d) Raminia. Cette dernière, qui a pourtant déjà fait couler beaucoup d'encre, est certes assez mal connue jusqu'à présent. Cependant, des données relativement assurées, on peut déjà retenir que, tout en délimitant le cadre des activités de ces grands commerçants austronésiens, lequel aurait en somme compris l'essentiel de l'océan Indien parcouru de routes maritimes, les migrations successives des Zafi(n-d) Raminia, de Sumatra aux rivages de la mer Rouge, et de là en Inde (Mangalore), puis à Madagascar, pourraient aussi refléter le mouvement général du commerce maritime des Austronésiens, en lequel s'inscrit, au moins partiellement, le commerce extérieur malgache, du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Mais avant d'essayer de chercher si loin, sans doute convient-il d'abord de compléter notre aperçu de la vie à Madagascar, grâce aux apports des disciplines dont les sources principales ne doivent que peu aux sciences du langage.

## Ethnobotanique et archéologie: l'exportation des produits évoqués est-elle vraisemblable?

La végétation actuelle présente un aspect généralement considéré comme résultant de l'action directe ou indirecte de l'homme. La disparition, vers le début du présent millénaire, de certains animaux (grands lémuriers, grosses « autruches » ou *aepyornis*, grandes tortues de terre, crocodiles géants, hippopotames nains, etc.) qui vivaient dans le milieu originel, et dont les cimetières se rencontrent souvent aux alentours d'anciens points d'eau, semble au moins indiquer une modification déjà très sensible du couvert forestier, même si l'on peut également supposer une période de relative diminution des précipitations pour expliquer l'aridification de certaines régions. On peut d'ailleurs remarquer que, dans certains sites datés de notre période (Lamboharana, +730 ± 80; Taolambiby, +900 ± 150 et Ampasambazimba, +915 ± 50), des traces d'industries humaines (dents percées pour la parure, céramique, etc.) se trouvent associées aux vestiges de ces animaux subfossiles — le doute sur leur exacte contemporanéité provenant de l'ignorance ou nous sommes de leurs situations respectives dans la stratigraphie<sup>24</sup>.

Qu'il s'agisse de flore ou de faune, l'action des hommes ne fut pas seulement négative, comme on tend trop souvent à la présenter. Dans le

24. J. P. Domenichini, 1981a, p. 70.

domaine de la flore, la richesse en espèces endémiques (86 %) et la pauvreté en types particuliers (moins de 8 %), qui sont les caractéristiques de la flore malgache, attestent à la fois la longueur de sa période d'isolement et l'ancienne appartenance de l'île à un grand continent, dont les fragments actuels sont couverts d'une flore primitive similaire. C'est un état qui permet de supposer que les immigrants à Madagascar, d'où qu'ils soient venus, ont trouvé sur place des plantes identiques à celles de leur(s) pays, ou proches d'elles, dont nombre de plantes commercialisées ou commercialisables en leur temps. Il suffit, pour se convaincre de ce point, d'examiner, par exemple, la liste des plantes recensées par Flacourt<sup>25</sup>, qui prêta naturellement une attention particulière aux plantes commerciales, et de la comparer aux listes établies pour les importations de l'Égypte, de l'Empire romain et de la Perse.

La question qui se pose à nous est double : ces plantes et ces produits d'origine animale dont les sources orales ont gardé la trace, en particulier dans l'est de l'île, ont-elles été cueillies et vendues à des époques anciennes ? C'est ce que l'on va maintenant analyser. Ont-elles été intégrées à une zone d'échanges comprenant, avant l'Islam et après son début, tout ou partie de l'océan Indien ? C'est ce que nous verrons plus loin.

D'après le recensement de Perrier de la Bathie<sup>26</sup>, 48 % des plantes malgaches non endémiques ont été importées par l'homme. Fait plus remarquable encore, et que ne pouvait s'expliquer le biogéographe — lequel s'attendait normalement à trouver beaucoup plus de plantes non endémiques dans l'Ouest, simplement séparé de l'Afrique orientale par le canal de Mozambique, que dans l'Est, séparé de tout autre continent par l'immensité de l'océan Indien —, 57,14 % de ces plantes se trouvent dans la région « Au vent » — et exceptionnellement dans le Sambirano (Nord-Ouest) —, tandis qu'il n'y en a que 14,28 % de propres à la région « Sous le vent », les 28,57 % restant étant communes aux deux régions. Perrier de la Bathie estime que l'introduction de ces plantes a eu lieu indirectement du fait de l'homme, après la rupture du continent auquel appartenait initialement Madagascar. Il en tire argument pour établir, au passage, l'ancienneté de la présence humaine dans l'île<sup>27</sup>. Sans doute cette activité de plantation d'espèces précieuses et d'acclimatation de nouvelles plantes fut-elle entreprise, avant la destruction de la forêt, par des sylviculteurs ou tout au moins par de vrais essarteurs itinérants, généralement soucieux de la reconstitution du sol et des formations végétales.

Moins développées que les recherches en biogéographie, les recherches archéologiques, qui n'ont encore mis au jour qu'un seul site antérieur à notre période (Sarodrano, site de pêcheurs du Sud-Ouest, +490 ± 90)<sup>28</sup>, en ont fait connaître en revanche quelques-uns qui s'inscrivent dans la période. Et, de même que les formations végétales, ces sites ont pour ainsi dire confirmé par

25. É. de Flacourt, 1661, p. 111-146.

26. H. Perrier de la Bathie, 1926.

27. *Ibid.*, p. 143-144. Récente mise au point par C. Chanudet, 1979.

28. R. Battistini et P. Vérin, 1971, et particulièrement, pour la datation, R. Battistini, 1976.

avance certains des faits récemment établis par le décryptage de la tradition orale qui, à leur tour, devraient permettre d'avancer une interprétation mieux assurée des résultats des sondages et des fouilles.

Dans la région du Nord, que la tradition donne pour le lieu d'origine des Darafify, entre Bobaomby et Daraina, au fond d'une baie protégée de la houle du large par Nosy Valasolo (« l'île-résidence-de-l'envoyé » ou « l'île-reliquaire »)<sup>29</sup>, Nosy Fiherenana (« l'île-de-retour »), Nosy Komankory (« l'île-aux-cochons ») et Nosy Ankomba (« l'île-aux-lémuriens »), se trouve l'ensemble d'Irodo, du nom d'un village actuel et du fleuve qui se jette en cette baie. Aucune analyse de pollens n'ayant été faite, rien ne peut encore y confirmer l'exploitation de plantes commerciales rappelée ici par le nom de Daraina, « dont-on-faisait-des-dara »/« où-les-dara-sont-en-abondance ». Battistini a cependant relevé que la plaine côtière, où l'on a trouvé des coquilles d'oeufs *d'aepyornis* (*vorompatra*: « oiseau-des-zones-déforestées »), « est presque uniformément couverte par une savane à *satrana*, qui est certainement une formation de dégradation<sup>30</sup>, et que la région située au sud d'Ampasimena porte le nom d'Ankaibe, désignant une zone qui fut soumise au feu des essarteurs et des éleveurs.

Les trois sites côtiers qui ont fait l'objet des sondages ont révélé une population de même culture caractérisée, selon Vérin, par « les styles de sa poterie (marmites, jarres, bols à pied), l'usage du chloritoschiste (marmites, bols) et la consommation des *Pyrazus palustris* ». Les archéologues estiment que ce site, fréquenté au moins jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'était déjà au IX<sup>e</sup> et peut-être même dès le VII<sup>e</sup><sup>31</sup>. Dès ce temps lointain, les pêcheurs connaissaient le fer et le verre et se trouvaient en relation avec une zone de commerce arabo-persane<sup>32</sup>. Parmi les coquillages (*Pyrazus palustris*, *Ostrea mytiloides*, *Turbo*, etc.), sans doute principalement destinés à la consommation et à l'artisanat (cuillers taillées dans le *turbo*), se rencontrent, mais en petite quantité, des murex qui ont pu donner du *fimpy*, ce parfum recherché aujourd'hui encore par les « Indiens » musulmans de Madagascar et dont le nom se retrouve, ainsi qu'on l'a vu, en celui de Darafify.

D'autres sites datant au moins partiellement de notre période se trouvent à l'extrême sud de l'île, dans l'actuel pays antandroy, dont on pensait naguère encore qu'il ne fut peuplé qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aucune source européenne n'ayant jamais fait mention des traces évidentes de cette ancienne occupation, pourtant relativement dense et qui paraît s'être poursuivie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont essentiellement deux ensembles situés l'un et l'autre sur les bords de la Manambovo, « le-fleuve-aux-nasses/

29. Songeant à la fréquente utilisation des îles comme parcs à bœufs dans le Nord, on pourrait être tenté de traduire *Nosy Valasolo* par « l'île-substitut-d'enclos », mais cela se dirait normalement *Nosy Solovala*, puisque *solo* n'est attesté que comme substantif.

30. R. Battistini et P. Vérin, 1967, p. xixa.

31. Datations au carbone 14: Kigoshi: GAK 380: 1200 ± 140 BP; GAK 692: 1090 ± 90 BP; GAK 350 b: 980 ± 100 BP; soit une fourchette s'étendant au maximum de + 610 à + 1070.

32. R. Battistini et P. Vérin, 1967, p. xixa. P. Vérin, en 1975, reprend le texte de 1967 en remplaçant « VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle » par « IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle », sans autrement s'en expliquer.

trous-d'eau » : celui du site de Talaky<sup>33</sup>, « la-bien-en-vue », à cheval sur l'embouchure, et celui du site d'Andranosoa<sup>34</sup>, « à-la-bonne-eau », partiellement occupé par l'imposant Manda (n-d)Refilahatra ou « citadelle-du-Grand-qui-met-en-rang/ordre » (46 hectares), au confluent de la Manambovo avec la rivière Andranosoa. Et à ces deux ensembles peut s'ajouter en amont celui du site d'Andaro<sup>35</sup>, « aux-écorses/peaux/cuir » ou « aux-pieds-de-daro », composé de Mahirane (« les clairvoyants/intelligents/habiles », 25 hectares) et Ambonifanane (« au-dessus-de-l'hydre/du-serpent/tombeau », « à-l'hydre/au-serpent/tombeau-dominant(e) », 6 hectares), ensemble qui n'a pas fait l'objet d'une datation absolue, mais appartient manifestement à la même culture à sites (inter) fluviaux et enceintes de pierres que Manda (n-d)Refilahatra-Andranosoa, et remonte à une période où se rencontraient encore, sur les lieux habités, les diverses espèces de la faune subfossile.

Tout comme les sources écrites, les sources orales, y compris le cycle de Darafify, sont restées muettes sur ces sites dont les populations, tels les occupants d'Andranosoa, appartenaient à une organisation territoriale aux cérémonies rituelles de laquelle participaient différentes agglomérations (voir la nature des restes de zébu trouvés dans la fosse à ordures d'Andranosoa)<sup>36</sup>, mais ont disparu sans laisser d'autres traces dans la région. Les habitants actuels ignorent tout de leurs lointains prédécesseurs. Les datations au carbone 14 sont intéressantes<sup>37</sup> : elles indiquent une période qui va de + 940 à + 1310 comme limites extrêmes, avec une grande vraisemblance pour le XI<sup>e</sup> siècle. Il reste à expliquer quelles richesses, éventuellement exportables par Talaky, les populations installées à l'intérieur des terres ont exploitées. Rien dans les observations actuelles ne permet de s'en faire directement une idée.

Même s'il était peut-être déjà atteint par un début de sécheresse, le Sud connaissait aux X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles d'autres conditions climatiques, qui faisaient probablement de la Manambovo un fleuve dont le débit, plus important, ne présentait pas encore les grandes variations saisonnières d'aujourd'hui. Son cours supérieur traversait alors une région boisée qui permit une vie économique reposant en partie sur la métallurgie, grosse consommatrice de combustible. Cette métallurgie concernait alors le cuivre et le fer, dont on a trouvé non seulement des minerais, mais aussi, à la différence du minerai de cuivre des environs de Bemarivo dans le Nord, les traces d'exploitation ancienne. Cependant, le cuivre, qui devait connaître dans les périodes ultérieures une grande fortune, n'y favorisa d'abord, semble-t-il, qu'une bijouterie artisanale produisant notamment les bracelets *vango vango* à anneau brisé qu'on a trouvés jusqu'à Irodo, et qu'on appelle encore, même quand ils sont en argent, du nom de *haba*. Une fois encore, les rapprochements linguistiques sont intéressants. Le cham *haban* et le čuru *saban* désignent le cuivre dans

33. R. Battistini, P. Vérin et R. Rason, 1963.

34. C. Radimilahy, 1980 et 1981.

35. C. Radimilahy, 1980.

36. D. Rasamuel, 1983.

37. GIF 4571 : 920 ± 90 BP ; GIF 4570 : 730 ± 90 BP ; pour Talaky : 840 ± 80 BP.



le domaine austronésien continental<sup>38</sup>; *saba* en malgache aussi bien qu'en comorien désigne encore aujourd'hui couramment le cuivre<sup>39</sup>.

Le fer fit l'objet d'une exploitation en quantité appréciable. Ici, le métal ne paraît pas avoir été travaillé sur place, car la pratique courante du réemploi, attestée par l'ethnographie, ne suffit pas à expliquer le contraste frappant entre l'abondance des traces d'exploitation du minerai (cendre, charbon, scories) et la quasi-absence d'objets de fer, les sites de la période n'ayant livré qu'un bracelet (Andranosoa), un harpon et des hameçons (Talaky), à quoi l'on peut peut-être joindre — dans un pays où l'on n'a pas encore établi l'existence d'un outillage lithique — des traces de haches et de couteaux relevées sur des os (Andaro, Andranosoa). Sans doute les produits de la fonte étaient-ils en grande partie exportés par Talaky, dont le développement, sinon la fondation, apparaît ainsi lié à son rôle de débouché sur la mer des produits d'exportation de l'intérieur, qui d'ailleurs ne se limitaient apparemment pas à la fonte.

Le toponyme d'Andaro<sup>40</sup> et la découverte qui y a été faite de nombreux vestiges osseux d'animaux jeunes suggère une consommation importante de ceux-ci. Il s'agissait sans doute moins de répondre aux préférences gastronomiques des habitants que d'abattre les animaux avant que leur peau (*daro*) soit trop abîmée par les ronces et les épines. Les peaux de mouton pouvaient constituer un deuxième article d'exportation. On peut aussi supposer que l'important surplus de viande ainsi obtenu était salé et fumé selon des techniques alors attestées pour la conservation. Cette viande conservée a pu naturellement constituer un troisième produit d'exportation. Mais, si le trafic maritime fut intense, sans doute cette viande servit-elle plus particulièrement à l'approvisionnement des bateaux. Et il n'est pas non plus impossible qu'une partie ait été destinée à la consommation locale. On est déjà certain que ces habitants de l'intérieur du Sud, suivant la conception traditionnelle malgache<sup>41</sup>, faisaient une cuisine raffinée basée sur la cuisson à l'eau et des méthodes très élaborées pour ce qui concerne la préparation de la viande (art de la découpe, etc.)<sup>42</sup>; ils ne manquaient en tout cas pas de protéines animales.

Outre le mouton, ils élevaient aussi — mais en moins grand nombre, semble-t-il — le bœuf et la chèvre, dont la consommation est attestée par les reliefs des repas, lesquels indiquent de plus la consommation de produits de la chasse (ossements d'oiseaux, de hérissons et autres petits rongeurs) et de la pêche (arêtes de poissons, pinces de crabes, carapaces d'oursins, coquillages d'eau douce et de mer). Quant à leurs plantes alimentaires, dont nous n'avons encore ni évocation par la tradition historique ni attestation archéologique,

38. G. Ferrand, 1909.

39. M. Ahmed Chamanga et N. J. Gueunier, 1979; mais relevons que *saba* en malgache peut parfois désigner l'argent. En kiswahili, on dit *shaba* (cuivre).

40. Le toponyme peut renvoyer aux plantes exportables dont il a été question plus haut, au cours de l'examen des sources orales.

41. B. Domenichini-Ramiaramana, 1977 et 1981.

42. D. Rasamuel, 1983.

sans doute ont-elles au moins comporté des plantes les plus anciennement domestiquées dans l'île et présentes dans la région, les ignames et les taros ou assimilés qui, tout comme aujourd'hui, pouvaient aussi faire l'objet de cueillettes en forêt. Et l'on peut en un sens y joindre, outre la courge-calebasse aux multiples usages qui s'y trouve très répandue, la providentielle pervenche de Madagascar (*Catharanthus roseus* Lin.), traditionnellement connue des navigateurs malgaches, qui l'auraient de très longue date diffusée parmi les autres marins<sup>43</sup>. Celle-ci n'est certes pas une plante alimentaire à proprement parler, mais les propriétés anorexiantes de ses feuilles dissipent les affres de la faim, et lui valurent dans le Sud le nom significatif de *tonga* (littéralement: « qui permet d'arriver »). Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de pénétrer dans l'intérieur pour s'en procurer, car c'est une espèce plutôt littorale, résistant même aux terrains salés. Ainsi peut-on supposer que les bateaux qui devaient fréquenter Talaky pouvaient en faire provision comme les pirogues d'aujourd'hui.

La toute petite partie explorée de Talaky, sur la rive est, n'a mis au jour qu'un habitat de pêcheurs (outre le harpon et les hameçons, des pesons de lignes ou de filets), dont les objets de la vie quotidienne, pièces plutôt simples et utilitaires, ne peuvent tenir la comparaison avec ceux des sites de l'intérieur (poteries variées et assez richement décorées, bijoux divers, etc.). On y a cependant trouvé, comme sur le site d'Irodo, des cuillers taillées dans le turbo, et, comme sur les sites d'Andaro et d'Andranosoa, la poterie locale y porte des traces de ce graphitage sans fonction utilitaire apparente que l'on n'a, semble-t-il, relevé, hors de Madagascar (poterie ancienne autant que contemporaine), que sur certaines poteries d'Afrique orientale (tradition lelesu) et méridionale (tradition gokomere-ziwa-zhizo), et sur celles de la tradition sa-huynh-kalanay (particulièrement dans l'ancien Champa), dans le domaine austronésien<sup>44</sup>. La présence sur les sites du cours supérieur de la Manambovo de tessons de chloritoschite et de poteries imitant les modèles de pierre, de produits de la mer et de produits d'outre-mer (sgraffiato d'Arabie et autres céramiques importées non encore datées précisément, pendentif d'ivoire d'Afrique ou d'Asie) achève de confirmer que Talaky, par où tout cela dut transiter, ne fut pas un site de pêcheurs du genre de Sarodrano. D'ailleurs, sans même encore parler de sites de la rive ouest, l'ensemble des sites du plateau dominant les sites de dune où fut effectué le sondage est trop éloigné de la mer déjà pour des hommes se livrant simplement à une pêche d'autosubsistance, et sa grande étendue suffirait à elle seule à suggérer d'autres types d'activités comme, par exemple, une pêche en grand dont les produits devaient être en partie conservés et mis en vente comme la viande de mouton. Tout ceci demande évidemment confirmation.

43. P. Boiteau, 1977.

44. Voir particulièrement, pour l'Afrique orientale, R. C. Soper, 1971 ; pour l'Afrique méridionale, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 27 ; pour l'Asie du Sud-Est continentale, W. G. Solheim II, 1965, et pour une mise en perspective des données, B. Domenichini-Ramiaramanana et J. P. Domenichini, 1983, p.12-15. On trouve le graphitage des produits de luxe aussi dans la région des Grands Laacs, mais après l'an 1450.

Cette insuffisance des données, déjà sensible au niveau d'un seul site, l'est plus encore quand on pense à l'étendue du pays. Mais de nouvelles recherches, systématiquement orientées vers l'étude des sites d'embouchure et, en amont, des zones économiquement stratégiques des bassins versants, permettraient sans doute de procéder bientôt à une reconstruction de la vie économique et sociale de l'ensemble de Madagascar à cette époque charnière de son histoire écologique et politique. Car, rapprochées de celles de l'ethnographie et de la tradition, les données de l'archéologie, dans leur état actuel, font déjà pressentir l'existence d'une remarquable unité culturelle et matérielle qui transparait autant dans des conceptions encore vécues dans la civilisation malgache actuelle que dans les éléments de la culture matérielle datés de cette époque. Certains de ceux-ci — les céramiques importées en particulier — prouvent à l'évidence l'insertion de certains groupes malgaches dans un réseau de relations qui étendait ses ramifications jusque dans des zones que n'avait pas encore fait apparaître l'étude des traditions: celle des pays continentaux riverains de la mer de Chine méridionale d'une part, celle des pays riverains du canal de Mozambique de l'autre. Et ceci doit naturellement conduire à étendre à ces « nouvelles » zones la recherche des données susceptibles d'éclairer l'histoire de Madagascar.

## Madagascar dans le contexte international

Des données élaborées de la tradition aux données plus directes de l'archéologie, le terrain malgache a donc déjà fourni, pour notre période, divers indices de relations avec un outre-mer aux larges horizons, dont certains points sont tout juste évoqués, tandis que d'autres le sont avec insistance. Mais compte tenu des lacunes actuelles de cette documentation, on ne peut rien en déduire d'emblée ni quant aux véritables caractères des relations de l'île avec chacun de ces points, ni quant à leur intensité. Les indices fournis par l'étude des sources orales et par l'archéologie permettent de régler — définitivement on voudrait l'espérer — l'hypothèse de la chronologie courte, qui tendait à situer le peuplement de Madagascar à la fin du I<sup>er</sup> millénaire<sup>45</sup>, faussant, du même coup, les recherches qui en tiraient argument<sup>46</sup>. Il ne fait plus de doute que l'homme était présent à Madagascar, au moins dans les régions sur lesquelles les enquêtes récentes ont apporté des lumières nouvelles, longtemps avant +1000. Si l'on intègre aussi l'étude des sources non malgaches, dont le maniement est bien entendu très délicat puisque Madagascar n'y est jamais cité sous un nom transparent, la période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, malgré sa part d'obscurité, ne doit plus être reçue, dans l'histoire malgache, comme étant celle des débuts du peuplement. Le moment est même venu d'abandonner définitivement, en ce qui la concerne, toutes les discussions nées de l'insuffisance des connaissances relatives au monde

45. Voir J. Poirier, 1965; P. Ottino, 1974a et P. Vérin, 1974.

46. Voir, par exemple, J. Bernard, 1983.

austronésien. L'île semble bien pouvoir être située, sans solliciter l'ensemble des informations dont nous disposons, dans un contexte océanique large.

L'histoire de la navigation dans l'océan Indien reste à écrire; elle n'est faite, pour le moment, que d'approches partielles et il est difficile de tirer de celles-ci une synthèse incontestable. L'expansion maritime du monde arabo-musulman à partir du XI<sup>e</sup> siècle au moins a probablement masqué, sous l'abondance des sources et des études, la part d'autres peuples et d'autres zones dans les navigations plus anciennes. Peut-être faut-il prêter plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'à présent au degré de perfectionnement atteint, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, par les techniques de navigation de ceux que les chinois du I<sup>er</sup> millénaire regroupèrent sous le nom de *Kun-lun*, et parmi lesquels les Austronésiens furent sans doute majoritaires et en tout cas fort nombreux. Mais il s'agissait, semble-t-il, principalement de peuples marins d'Asie du Sud-Est continentale et insulaire<sup>47</sup>. Et ce sont d'abord ces Austronésiens que l'on a reconnus comme étant les constructeurs des grands bateaux cousus destinés à la navigation hauturière, que les auteurs chinois du III<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle décrivirent sous le nom de *kun-lun bo*, les présentant comme des navires à voiles tressées mesurant en moyenne 50 mètres de long et pouvant transporter de 500 à 1 000 personnes et une cargaison de 250 à 1 000 tonnes<sup>48</sup>. Des radeaux et des pirogues à balancier(s) ont peut-être pu continuer à conduire certains immigrants austronésiens de la fin du I<sup>er</sup> millénaire jusqu'à Madagascar — la pauvreté et le courage, comme le goût de l'aventure, sont de tous les temps. Toutefois, il n'est plus possible, pour les périodes postérieures au III<sup>e</sup> siècle — et peut-être même dès avant ce temps<sup>49</sup> — de soumettre la date du peuplement de l'île aux conditions de la navigation sur ces « frères esquifs », que certains partisans de la chronologie courte — ignorant même aussi bien la mise en garde de Donque<sup>50</sup> que l'itinéraire rapide vers la côte est malgache par Ceylan, les Maldives et les Chagos qu'avait établi Paul Adam<sup>51</sup> — voient encore arriver obligatoirement au terme d'une progression multiséculaire, ponctuée d'établissements plus ou moins durables au long des rivages de l'océan Indien. De tels établissements on peut-être existé; mais, très tôt, bien plus que d'une nécessité inéluctable découlant de l'état des connaissances techniques,

47. Les mieux connus des Chinois étaient certainement les fondateurs du futur royaume austronésien indianisé du Champa, qui naquit d'une victoire *kun-lun* sur la province chinoise du Je-Nan en + 137 et qui, plus tard, manifesta fréquemment sa turbulence et son esprit conquérant, y compris contre la Chine, dont il était pourtant devenu théoriquement tributaire.

48. P. Y. Manguin, 1979.

49. De même que les moines missionnaires chinois voyageaient, jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle (voir G. Ferrand, 1919, p. 245-246), sur les bateaux des *Kun-lun*, de même les envoyés chinois dans les mers du Sud, à partir de l'empereur Wu (-140/-86), voyageaient-ils déjà sur les bateaux marchands des « Barbares ».

50. Voir G. Donque (1965, p. 58) apportant « la preuve que le déterminisme géographique n'existe pas ».

51. P. Adam, 1979.

leur création aurait pu être le fruit du choix et de la stratégie des usagers d'un espace océanique dont les routes avaient été reconnues de longue date, et dont on connaissait la géographie économique et politique. Nous pensons aujourd'hui que le peuplement de Madagascar, sinon forcément sa découverte, s'inscrit très probablement déjà, pour les Austronésiens de l'Antiquité, dans une démarche où la part du hasard avait cessé d'être prépondérante.

Si on admet que les Austronésiens ont, les premiers, navigué en direction de Madagascar — dont le peuplement, la langue et la culture gardent leurs traces (sur ce point, nul doute ne s'est développé au cours des recherches récentes) — il est permis d'examiner avec attention, compte tenu des indices étudiés plus haut, l'hypothèse d'une insertion de l'île à un commerce inter-régional, demandeur de certains produits précieux<sup>52</sup>. Bois d'œuvre, gomme à calfater, aromates et épices ont pu être, très tôt, fournis par la cueillette dans l'île; et parmi eux la cannelle qui paraît avoir été l'un des produits les plus lucratifs de ce commerce et dont l'exploitation en cueillette protégée était une spécialité de l'ancien Champa<sup>53</sup>.

Il ne faut pas se dissimuler que cette hypothèse heurte beaucoup d'idées reçues; qu'elle contient des éléments plus solidement établis, d'autres encore très fragiles. Elle repose d'abord sur la probable participation d'Austronésiens au transport des personnes et des marchandises dans l'ouest de l'océan Indien au début du I<sup>er</sup> millénaire. Divers indices conduisent à estimer possible la présence des «bateaux des hommes noirs»<sup>54</sup>, les *kun-lun-bo*, près de l'Afrique: l'allusion faite par le *Périple de la mer Erythrée* aux bateaux cousus à voiles tressées de la côte septentrionale d'Azanie<sup>55</sup>; les grands «Éthiopiens anthropophages» de ses côtes méridionales évoquées par Ptolémée<sup>56</sup>; et les bateaux cousus à gouvernail unique appartenant probablement aux Cham<sup>57</sup>, présents dans la mer Rouge au VI<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. On peut compléter la liste des faits relevés par Miller. L'ancienneté de la culture de bananiers de l'Asie du Sud-Est en Afrique orientale, l'exportation d'huile de coco par Rhapta

52. B. Domenichini-Ramiaramanana et J. P. Domenichini, 1983 et 1984.

53. Communication personnelle de G. Condominas se fondant sur la documentation réunie par Louis Condominas sur «les Moï du haut Son-Tran».

54. Voir l'expression *Kolando phonta* qui, dans le *Périple*, «désigne les bateaux naviguant entre l'Inde et l'Asie du Sud-Est (Chrysé)» (P. Y. Manguin, 1979). Dans cette expression, que certains auteurs ont déjà rapprochée de *kun-lun bo*, le premier élément serait à rapprocher de *Kuladan* ou *Koladya* qui, selon Xu Yun-qiao se fondant notamment sur un article de Chen Ching-ho consacré aux ancêtres fondateurs du royaume du Lin-Yi (ancien nom du Champa), signifierait «pays des hommes noirs» et serait à mettre en relation avec les migrations des Kun-lun.

55. Ceux-ci pourraient cependant aussi dériver des bateaux égyptiens.

56. Voir H. N. Chittick, 1968b, p. 103. *Le livre des merveilles de l'Inde*, au X<sup>e</sup> siècle, parlera encore des «Zandj mangeurs d'hommes» du pays de Sofala (voir A. Miquel, 1975, p. 172). Mais l'anthropophagie, selon Pierre Alexandre, ne concerne qu'une minorité de groupes africains et se rencontrerait plutôt en Afrique centrale.

57. P. Y. Manguin (1979) dit «aux continentaux», mais le même auteur (1972, p. 44) précisait que les Vietnamiens «n'ont jamais été un peuple de marins».

58. Voir H. N. Chittick, 1979b.

au temps du *Périple*, la présence d'éléphants de guerre conduits par des Sères<sup>59</sup> dans l'armée « éthiopienne » dès avant le III<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>, la participation des marchands navigateurs cham à la traite des esclaves zandj<sup>61</sup> aussi bien vers l'Asie que vers le Moyen-Orient<sup>62</sup> et la conscience aiguë de l'unité et du poids du monde noir attribuée aux Noirs par al-Djāhiz<sup>63</sup>, sont autant d'éléments témoignant de l'ancienneté et de la permanence des contacts.

Deuxième série d'éléments dont il faudra mesurer, à l'avenir, l'importance qualitative et quantitative : la part de Madagascar dans ce trafic éventuel des navires austronésiens vers l'ouest. Miller, dans un ouvrage qui a soulevé beaucoup de critiques, situait très tôt l'insertion de l'île dans ce commerce<sup>64</sup>.

Pour nous, en fonction des indices retrouvés dans les sources orales et l'archéologie, Madagascar n'a pas été seulement, comme le croyait Miller, un paravent servant à la sauvegarde du secret commercial concernant le pays de la cannelle et de la casse, mensongèrement situé dans la corne de l'Afrique.

59. Bien que ce nom désigne couramment les Chinois et que J. H. Needham (1974, p. 140), suivant Pelliot et prenant quelque peu abusivement en compte la Chine du Sud et du Sud-Est, n'exclut pas qu'il ait pu y avoir dans l'Antiquité une navigation océanique « chinoise » atteignant le port d'Adoulis, ces Sères ne sont pas des Chinois. En effet, ceux-ci, dont l'empereur recevait des éléphants domestiques ou dressés, au même titre de tribut des Barbares du Sud que les tissus de soie, aromates, épices, etc., n'avaient pas d'éléphants de guerre ; et ceux des Cham, que l'on peut d'ailleurs soupçonner derrière ces Sères et qui usaient de ces « chars d'assaut » autant que les Indiens, semaient encore la terreur dans l'armée chinoise jusqu'en plein milieu du V<sup>e</sup> siècle (voir G. Maspéro, 1928, p. 72).

60. Voir Héliodore, 1960, vol. III, p. 59-61. Sur ce commerce des éléphants, voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 185.

61. « La plupart des Cham, relève G. Maspéro (1928, p. 34) traduisant le *Ling W(a)i Tai Ta (Lin Wai Dai Da* en pin-yin) (vol. II, p. 11), exercent la profession de marchands d'esclaves ; leurs jonques transportent des hommes au lieu de marchandises. » Les esclaves dont les Cham faisaient la traite, les razziant ou les achetant à prix d'or ou en échange de « bois de senteur » — voir le *Tchou Fan Tche (Zhu Fan Zhi)* de Tchao Jou-Koua (Chau Ju-Kua) cité à la même page de Maspéro —, venaient en partie des îles austronésiennes de l'Est (Moluques, etc.) ; mais le même *Ling Wai Dai Da*, publié en 1178 par Zhou Qu-Fei, atteste que certains provenaient du Kun-lun Zengqi, ou « pays zandj de Kun-lun », « dans la mer du Sud-Ouest ».

62. Beaucoup de ces esclaves zandj dont la présence en Chine est attestée dès 724 (tribut offert à la cour par des princes nousantariens de Śrīvijāya) étaient destinés aux Arabes qui, d'après Zhou Qu-fei, en donnaient un prix élevé et en faisaient spécialement des portiers (voir la traduction de G. Ferrand, mars-avril 1919, p. 253).

63. *Livre de la supériorité des Noirs sur les Blancs*, traduction inédite aimablement communiquée par Jean Devisse. Le monde noir invoqué dans cet ouvrage va des Zandj d'Afrique aux « Chinois » de la Chine du Sud-Est, en passant par les Austronésiens de Zābadj qui y apparaissent comme des Nousantariens (voir à ce propos A. Miquel, 1975, p. 78, qui, recevant al-Zābadj comme doublet de Djāvaga, y voit lui aussi l'ensemble Sumatra-Java ou Sumatra seule). Mais Zābadj, qui correspondit au Suvarnadvipa du sanscrit (voir al-Bīrūnī cité par G. Coedès, 1964, p. 264), désignant parfois des parties du continent (voir G. Coedès, 1964, p. 160), est peut-être à rapprocher du Za Bai de Ptolémée, en lequel certains auteurs ont cru reconnaître le Champa (voir G. Maspéro, 1928, p. 2).

64. J. I. Miller, qui situe (1969, p. 171) le peuplement de Madagascar au II<sup>e</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, n'est cependant pas seul à envisager une époque aussi reculée, les dates les plus anciennes se rencontrant chez les chercheurs en anthropologie physique, de A. Rakoto-Ratsimamanga (1940), qui le situe vers 2500 avant l'ère chrétienne, à R. Fourquet et ses collaborateurs de l'Institut Pasteur (1974), qui posent l'hypothèse d'une « origine proto-australaloïde prédravidiennne ». Voir également note 9. Miller n'étudie pas, dans son ouvrage, la période dont il est question dans ce volume.

Pays encore riche en nombre de grands produits du commerce international de l'Antiquité et du haut Moyen Âge — y compris notamment le bois d'aigle<sup>65</sup> que Miller identifie avec le *tarum* arrivant par la « route du cinnamome » — et ayant de surcroît l'avantage d'être non seulement à l'écart des zones sillonnées par des marines rivales, mais aussi proche des principaux débouchés, et particulièrement des ports africains contribuant à l'approvisionnement de l'Égypte comme du monde méditerranéen par son intermédiaire<sup>66</sup>, la côte de Madagascar a sans aucun doute apporté ses productions pendant la période qui nous intéresse ici. L'absence de certaines plantes, de grande importance culturelle, comme le *Calophyllum inophyllum* sur la côte d'Afrique<sup>67</sup>, nous conduit même à penser que Madagascar, où cette plante est présente, a été plus anciennement visitée par les Austronésiens que l'Afrique orientale. Ceux-ci y apportaient à la fois de nouveaux immigrants et les produits faisant défaut à Madagascar, soit pour la consommation locale, soit pour le commerce extérieur.

Tout ce qui précède s'enracine, bien évidemment, dans la période antérieure à celle qu'étudie ce volume. Si nous pensons que c'est à cette lointaine époque que Madagascar a participé, intensément déjà, au commerce de l'océan Indien, c'est évidemment à tenter de suivre les épisodes de cette participation situés entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle qu'il faut maintenant en venir. Sans nous dissimuler et sans dissimuler au lecteur que cette grille chronologique repose sur un postulat de départ: notre certitude, fondée sur les enquêtes réalisées à Madagascar, que l'île était partie prenante au commerce océanique dès le début du I<sup>er</sup> millénaire.

Les premières difficultés rencontrées par les marchands de Madagascar semblent pouvoir être mises en relation avec l'inefficacité d'Axum et de Byzance contre la Perse sassanide. Cette dernière, grâce à la conquête de l'Arabie du Sud (570) dont elle resta maîtresse jusqu'à la conversion du dernier gouverneur à l'islam en 628<sup>68</sup>, parvint sans doute à annexer partiellement l'héritage des Sud-Arabes dans le commerce maritime de l'océan Indien occidental, mer Rouge comprise. Puis vint une certaine intégration de la Perse vaincue, et rapidement convertie à la politique d'expansion du monde arabo-islamique, dont la conquête de l'Égypte paracheva la prise de contrôle des routes commerciales de l'ouest par les Arabo-Persans.

Active ou passive, la première adaptation de la grande île à cette situation consista manifestement à entrer en relation avec les importateurs de langue persane, dont on s'explique ainsi cette influence qui est perceptible à travers

65. É. de Flacourt, 1661, p. 131.

66. Voir par exemple J. Leclant (1976, p. 270), qui cite la cannelle parmi les produits arrivant d'Afrique orientale, et que l'Égypte réexportait vers la Méditerranée sous la XXV<sup>e</sup> dynastie (-664/-525).

67. Le *Calophyllum inophyllum* Linn. est présent sur tout le pourtour du bassin indo-pacifique, sauf en Afrique. Cette absence a conduit Perrier de la Bathie à situer sa migration océanique en des temps très anciens (voir Y. Cabanis *et al.*, 1969-1970, p. 280). Mais l'arbre, qui fournit d'autre part du bois de charpente marine et de la gomme à calfater, faisait partie des plantes systématiquement cultivées par les groupes indianisés pour les besoins du rituel religieux et de la pompe royale (voir A. G. Haudricourt et L. Hédin, 1953, p. 541). Sur la très grande place qu'il occupe dans la culture malgache, voir B. Domenichini-Ramiaramanana, 1983, p. 483-486.

68. Voir J. I. Miller, 1969, p. 220.

les données du terrain malgache, et dont certains se trouvaient d'ailleurs probablement sur la côte africaine. Mais le changement, au moins partiel, d'interlocuteurs et l'interruption des routes terrestres, qui furent à l'origine non seulement du déclin du commerce de l'encens, mais sans doute aussi de celui d'autres produits se heurtant à la concurrence de ceux du monde arabo-persan, ont peut-être aussi gêné celui du cinnamome, déjà concurrencé par Ceylan, encouragé par les Sassanides depuis le IV<sup>e</sup> siècle. Et quand, à la faveur des troubles de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VIII<sup>e</sup> siècle en Arabie du Sud, semble-t-il<sup>69</sup>, les gens d'al-Ḳumr (Comores et Madagascar) se lancent à la conquête d'Aden sur leurs navires à balancier, peut-être faut-il y voir partiellement une tentative réussie de redressement de la situation, car ces conquérants, dont certains firent souche au Yémen, et qui avaient fait d'Aden un port d'attache d'où ils partaient saisonnièrement, « navigu(ant) ensemble en une seule mousson », avaient réussi à établir une navigation directe entre leur pays d'origine et l'Arabie du Sud; un voyage que les Arabo-Persans du XIII<sup>e</sup> siècle, selon le témoignage d'Ibn al-Mudjāwir, faisaient encore en trois moussons. Ainsi ont-ils pu, malgré tout, concurrencer leurs rivaux, puisque les navigateurs arabo-persans, qui paraissent avoir ignoré l'ensemble Comores-Madagascar jusqu'au X<sup>e</sup> siècle — et ne s'en firent une idée assez juste qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle —, continuaient de recevoir les produits malgaches sur la côte est-africaine, qu'ils parcouraient en faisant du cabotage.

De grands troubles ont affecté la vie de l'océan Indien occidental au IX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile, pour le moment, de connaître en détail la situation des échanges pendant ce siècle. Pour lui et pour ceux qui le suivent immédiatement, tels que les laissent supposer les sources arabes, les voyages des navigateurs « malgaches » ont probablement le plus souvent Aden pour terminus. Leur longue fréquentation des pays musulmans a entraîné la conversion de certains Malgaches à l'islam, et l'on peut même se demander si certains voyages d'al-Ḳumr à Aden et aux portes du golfe Persique n'ont pas fini par s'inscrire dans l'organisation du commerce arabo-persan. Un fait en tout cas paraît quasiment certain, c'est que ce sont les navigateurs malgaches convertis à l'islam qui ont pu être les incitateurs des marins de l'Oman et de Sīrāf à la navigation directe vers le nord de l'île, où se rencontrent encore les premières installations d'Onjatsy<sup>70</sup>. Et aussi vers l'île de Ḳanbalū, qu'al-Mas'ūdī disait « habitée par une population mélangée de musulmans et de Zandj idolâtres », et dont on ne peut encore exclure qu'elle puisse se situer quelque part à al-Ḳumr, où elle serait à rechercher dans le Nord-Ouest<sup>71</sup>. Mais, quoi qu'il en soit de la situation exacte de Ḳanbalū, ceci donne clairement à entendre que c'est au plus tard dès le début du X<sup>e</sup> siècle que la rivalité avec les Arabo-

69. Nous suivons O. C. Dahl (1951) et H. Deschamps (1972), qui reçurent « empire des pharaons » au sens de « domination romaine en Égypte ».

70. Les Onjatsy, dont l'histoire est obscure et qui, dans les moments de tension, étaient rejetés comme « non arabes » et qualifiés alors de « gens venus des sables de La Mecque », peuvent cependant être arrivés dans le Nord avant les Zafi(n-d) Raminia. L'étymologie rattachant ce nom à celui des Azd, qui donnaient les marins d'Oman, reste actuellement la plus convaincante.

71. A. Miquel (1975, p.171-172) n'a écarté la possibilité de situer Ḳanbalū à Madagascar — mais nous disons plutôt al-Ḳumr, en y incluant l'archipel des Comores — que faute d'avoir pu reconnaître un intérêt économique à un tel voyage.



Persans n'a plus été vécue aussi intensément par tous les Malgaches. Et ceci se passant au moment où, profitant de la situation créée par le massacre des musulmans de Canton (878) comme de l'accroissement de puissance de Śrīvijāya, le monde kun-lun, par le contrôle des détroits, venait de prendre un réel avantage sur les marines rivales (arabo-persane et indienne d'un côté, chinoise de l'autre), les choses n'allaient pas en rester là.

S'étendant peut-être à celui de la Sonde, ce contrôle des détroits réussit à faire de la presqu'île de Malacca, dans le royaume de Śrīvijāya, le terminus de toute navigation en direction ou en provenance de la Chine. Car celle-ci était devenue l'un des plus gros marchés de l'époque, et c'est vers elle que s'est largement tourné le commerce de l'ensemble des pays du Sud-Ouest de l'océan Indien coupés de la Méditerranée. Madagascar, dont au moins la zone orientale continuait de s'inscrire dans l'espace kun-lun, participa évidemment à ce commerce. Dans l'épisode de l'attaque de Ḳanbalū (945), on admet parfois que les assaillants appelés Wāk-Wāk par les sources arabes venaient de Madagascar<sup>72</sup>. On reçoit comme satisfaisante l'explication que donne Ibn Lākīs de ce raid, dans *Les merveilles de l'Inde* : l'expédition recherchait des Zandj à emmener en esclavage, des produits convenant à leur pays et à la Chine (ivoire, écaille, peaux de panthère et ambre gris). De fait, sans qu'il y ait à récuser ces motifs avoués et dont l'intérêt est de mettre en évidence qu'il existait en cette île un marché alimenté par des échanges avec le continent, d'où venaient l'ivoire et les peaux de léopard — ainsi probablement que des captifs zandj —, une telle expédition s'expliquerait bien moins dans le cadre du développement des échanges malgaches avec la Chine que dans celui d'une rivalité entre le monde musulman et le monde kun-lun qu'Ibn Lākīs appelait wāk-wāk<sup>73</sup>. Cependant, bien que la piraterie et la razzia aient été fréquentes tout au long de cette période, et que l'histoire malgache des périodes plus récentes en donne également des exemples patents, l'expédition comptant un « millier d'embarcations » venues du Sud pour attaquer Ḳanbalū ne fut pas seulement menée par des Malgaches de la côte orientale, mais comptait des Wāk-Wāk d'Extrême-Orient, dont les expéditions en ces régions de l'extrême sud, attestées par ailleurs<sup>74</sup>, ne pouvaient avoir pour motif que la quête de produits dont ils pouvaient laisser le soin à leurs alliés de Madagascar. Ceux-ci abondaient en leurs régions et faisaient l'objet de leur commerce multiséculaire avec la Chine. Tout nous donne à penser qu'il s'agissait plutôt pour ces Kun-lun ou Wāk-Wāk de s'opposer à l'avance musulmane vers le sud, favorisée par les Malgaches islamisés, et de protéger l'accès aux mines d'or et d'autres métaux. Peut-être peut-on admettre que le fer du sud de Madagascar, qui était si bien protégé par ses exploitants, pouvait déjà à lui seul constituer une richesse méritant que l'on se batte pour en conserver le monopole<sup>75</sup>.

72. *Ibid.*, p. 173. Contre cette interprétation : R. Mauny, 1965.

73. Pour un examen détaillé de ce qui suit, voir B. Domenichini-Ramiaramanana et J. P. Domenichini, 1983 et 1984.

74. A. Miquel, 1975, p. 173.

75. Un tribut offert en 974 par les Cham comportait « quarante livres de fer » (voir G. Maspéro, 1928, p. 121).

Des expéditions comme celle de 945 semblent bien avoir ralenti la progression de la marine musulmane pour un assez long temps. Mais l'homogénéité du monde kun-lun était déjà entamée par le prosélytisme de l'Islam. On peut penser que c'est à ce moment que des migrations telles que celle des Zafi(n-d) Raminia quittent les bords de la mer Rouge. Dans le même temps, l'île développe ses relations avec l'Afrique orientale — peut-être autrement mais également islamisée —, y exportant probablement, comme tendraient à le suggérer les importations de Kilwa à partir du X<sup>e</sup> siècle, les objets de chloritoschiste qu'elle produisait<sup>76</sup>.

Cette nouvelle appréciation des rapports économiques et navals entre Madagascar et le monde kun-lun d'une part, entre l'île et le monde arabo-persan d'autre part, conduit à de nouvelles interrogations relatives, cette fois, à la vie intérieure de l'île. Les observations convergentes, à six siècles de distance, du *Hudūd al-ʿĀlam*<sup>77</sup> et de l'amiral Sīdī ʿAlī ʿĀlebī semblent montrer que les vieilles structures politiques et sociales du Sud ont bien résisté aux nouvelles influences. Ceci devrait conduire les malgachisants à reprendre l'examen de la question de l'influence « arabe », par laquelle on a trop systématiquement expliqué divers traits de l'ancienne culture malgache. Mais un tel examen relève plutôt de l'étude des périodes postérieures au XI<sup>e</sup> siècle. Les seuls faits qui doivent encore retenir notre attention sont alors que le renversement d'optique auquel nous nous trouvons conviés en ce domaine, et qui n'est pas des moindres, est le fruit de la synthèse de l'ensemble des sources actuellement disponibles pour écrire l'histoire de la période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Il y a là matière à réfléchir, quand on songe non seulement aux nombreuses lacunes que présente encore l'ensemble des témoignages pour cette période, mais aussi à l'étendue de notre ignorance au sujet de la période antérieure.

De même que la trop grande importance que l'on reconnaissait jusqu'ici à l'influence arabe se voit aujourd'hui remise en cause, de même peut-on prévoir que bien des points de l'histoire de Madagascar dans l'océan Indien du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle peut ressortir de nos trois aperçus, seront l'objet de révisions ultérieures. La tentation est alors grande de dire — et ce sera notre conclusion — que l'essentiel, dans l'immédiat, se trouve peut-être moins dans la reconnaissance d'un tournant important dans le passé de l'île et dans les faits qui paraissent historiquement établis, ou près de l'être, que dans le fait d'avoir « expérimentalement » établi l'égale importance, rarement reconnue, des diverses catégories de sources, et la nécessité de les exploiter aussi systématiquement les unes que les autres.

76. Voir P. Vérin (1975, p. 937), qui se trouve en accord avec l'opinion maintes fois exprimée par J. Devisse dans la discussion de l'hypothèse de H. N. Chittick. Ce dernier envisageait seulement une importation en provenance d'Arabie du Sud.

77. *Hudūd al-ʿĀlam* [Les limites du monde de l'est jusqu'à l'ouest], 372/982-983.

# La diaspora africaine en Asie

*Yusof Talib*

(à partir d'une contribution de Faisal Samir)

Bien que la présence d'Africains hors de leur continent soit attestée depuis l'Antiquité, c'est seulement au cours de la période examinée ici que leur rôle s'est affirmé, en différents domaines de l'activité humaine, dans les pays musulmans du Moyen-Orient, le sous-continent indien, l'archipel malais et en Extrême-Orient. Malheureusement, nous ne disposons que d'informations encore insuffisantes, de surcroît dispersées dans un grand nombre d'ouvrages et de documents écrits en des langues différentes, principalement orientales. En outre, aucune étude systématique autorisée n'a jamais été réalisée sur la diaspora africaine en Asie<sup>1</sup>. Aussi, la tentative qui est faite, dans le présent chapitre, pour regrouper les données disponibles sur les relations anciennes entre l'Afrique et l'Arabie, ainsi que sur les aspects politiques, sociaux, économiques et culturels de la présence africaine dans les régions susmentionnées a-t-elle un caractère préliminaire.

## Premiers contacts entre l'Afrique et l'Arabie : l'époque préislamique

Les relations commerciales entre le sud-ouest de l'Arabie et la côte de l'Afrique orientale décrites par l'auteur inconnu du *Périple de la mer Érythrée*, qui date probablement de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou du début du II<sup>e</sup> siècle de l'ère

1. Depuis la rédaction du présent chapitre, un ouvrage sur la présence africaine en Asie dans l'Antiquité a été publié: voir I. van Sertima (dir. publ.), 1985.

chrétienne<sup>2</sup>, étaient antérieures de plusieurs siècles à la rédaction de cette œuvre. Il semble que le riche et puissant royaume de 'Awsān au Yémen ait dû son importance commerciale à l'intensité de ses échanges avec l'Afrique orientale<sup>3</sup>. Son inféodation au Kataban au cours de la dernière moitié du V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne ébranla sa prospérité et sa puissance, qui déclinerent alors irréversiblement.

On ne dispose pas d'informations suffisantes pour déterminer avec certitude l'époque où ces liaisons commerciales s'établirent, ni leur extension vers le sud le long du littoral de l'Afrique orientale pendant la période pré-romaine. A. M. Sheriff suggère, avec des arguments convaincants, qu'elles remontaient probablement au II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne<sup>4</sup>. A l'époque romaine, il semble que les marchands d'Arabie aient exercé un quasi-monopole sur tout le commerce côtier de l'Afrique orientale.

L'unification économique et l'opulence croissante de l'Empire romain donnèrent une nouvelle impulsion aux activités commerciales de l'Arabie du Sud. L'expansion de la demande intérieure de produits exotiques comme l'ivoire intégra inévitablement « la région de l'Afrique orientale dans un système de commerce international centré sur la Méditerranée, par l'intermédiaire de l'État de Himyar, au sud-ouest de l'Arabie »<sup>5</sup>. La « domination politique » et la « pénétration sociale » qui accompagnèrent cette évolution favorisèrent l'essor de divers peuples marins et commerçants métissés qui, subordonnés au système commercial international dominant, lui servirent d'agents locaux<sup>6</sup>.

La conversion officielle d'Axum au christianisme monophysite<sup>7</sup>, au début du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, est un événement d'une grande importance historique. Des liens très étroits se nouèrent avec la première puissance chrétienne de l'époque : l'empire byzantin. Les Axumites se firent les artisans de la politique extérieure byzantine, notamment en matière de commerce et de religion, de sorte que l'Éthiopie se trouva étroitement mêlée aux affaires de l'Arabie du Sud. La manifestation la plus importante de ces liens fut l'invasion de la péninsule arabique par les Éthiopiens du Sud-Ouest en 525<sup>8</sup>.

2. Voir G. W. B. Huntingford, 1980.

3. Voir à ce sujet l'ouvrage très détaillé de H. von Wissmann et M. Höfner, 1952, p. 287-293.

4. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 22.

5. *Ibid.*, p. 561.

6. « Deux jours de mer plus loin en suivant le continent, on rencontre le dernier marché d'Azania, Raphta, qui tire son nom des bateaux cousus déjà mentionnés et où abondent l'ivoire et l'écaille de tortue. Les indigènes de ce pays sont grands et ont des coutumes de piraterie. Chaque ville possède son propre chef. Le chef mopharite gouverne la sienne selon une convention par laquelle celle-ci se soumet au royaume qui acquiert la suprématie en Arabie. Le peuple de Mauza, dépendant du roi, la tient par un tribut qu'il lui fait payer et y envoie des navires; ses capitaines et ses agents sont surtout des Arabes et connaissent la nature et la langue du pays pour y avoir habité et s'être mariés avec des indigènes. » Voir G. W. B. Huntingford, 1980, p. 30.

7. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 16.

8. D'après l'inscription trouvée à Ḥusn al-Ḡhurāb, forteresse et poste d'observation défendant l'ancien port et la ville commerçante de Ḳana' sur la côte méridionale de l'Arabie. Pour plus de détails, voir K. Mlaker, 1927.

Les auteurs anciens, arabes<sup>9</sup> et chrétiens<sup>10</sup> ont supposé que cette invasion du Yémen avait été provoquée principalement par la persécution générale des chrétiens yéménites, qui avait abouti au massacre total de l'importante communauté chrétienne monophysite de *Nadjrān*<sup>11</sup> par le roi des Himyarites, *Dhū Nuwās*<sup>12</sup>, converti au judaïsme, qui était aussi le chef du parti favorable aux Perses. Désireux de venger ses coréligionnaires et poussé à intervenir par les Byzantins, le roi axumite *Ella Aṣbeḥa* envoya une expédition punitive de l'autre côté du détroit de *Bāb al-Mandab*. *Dhū Nuwās* fut renversé et un autochtone chrétien du nom de *Sumayfa*<sup>c</sup> *Ashwa*<sup>c</sup> fut installé sur le trône<sup>13</sup>.

En réalité, le motif de l'invasion, attesté par des inscriptions trouvées en Arabie du Sud et par le récit de *Procopé*<sup>14</sup>, était de nature économique. Dans le monde byzantin, la demande d'articles de luxe était énorme. Le commerce des produits rares et précieux, la soie en particulier, était presque tout entier aux mains des Perses, qui non seulement maintenaient les prix à un niveau très élevé, mais exigeaient d'être payés en or romain. Si les relations commerciales s'étaient poursuivies selon ce schéma, l'Empire romain aurait été saigné d'une grande partie de sa richesse au profit de sa rivale, la Perse.

Aussi l'un des axes de la politique étrangère byzantine sous *Justinien* (527-565) fut-il de tourner le monopole commercial perse en créant, par l'intermédiaire d'agents éthiopiens, une route maritime méridionale vers l'Orient et en s'efforçant d'empêcher qu'elle ne tombe aux mains des Perses ou des éléments qui leur étaient favorables en Arabie du Sud. Cette politique était vouée à l'échec.

En 535, *Sumayfa*<sup>c</sup> fut déposé par la population locale au profit d'un certain *Abraha*<sup>15</sup>, ancien esclave d'un marchand romain d'*Adulis*<sup>16</sup>. Pendant la majeure partie de son règne, *Abraha* conserva une position neutre dans l'interminable lutte entre les puissances rivales de l'époque, ce qui ne manqua pas de décevoir *Justinien*. Ce n'est que vers la fin de son règne, en 570, qu'il pencha en faveur des Byzantins et marcha vers le nord à la tête d'une expédi-

9. *Ibn Ishāq*, 1955, p. 14-33.

10. *A. Møberg*, 1924; *F. M. E. Pereira*, 1899.

11. Sur l'histoire de l'Arabie du Sud au VI<sup>e</sup> siècle, on pourra consulter: *D. S. Attema*, 1949; *J. Ryckmans*, 1956; *S. Smith*, 1954; *N. V. Pigulevskaya*, 1960, 1961.

12. La tradition arabe le désigne par l'épithète de « seigneur aux boucles ». Dans d'autres sources, il est appelé *Dunaan* (*A. Møberg*, 1924, p. xlii). Dans le *Livre des Himyarites* (*A. Møberg*, 1924), il porte le nom de *Masruk*, qui apparaît aussi dans deux autres sources. Voir *D.S. Attema*, 1949, p. 7, note 32. Les sources chrétiennes lui donnent différents noms: *Dimnus*, *Damian*, *Dimianos*, *Damnus*, et les textes abyssins l'appellent *Phin'has*. *Dhawad 'Alī*, 1952-1956, vol. 3, p. 190. Son vrai nom, celui qu'il prit lors de sa conversion au judaïsme, est *Yūsuf Ash'ar*. *S. Smith*, 1954, p. 456.

13. *Procopé*, 1954, p. 189. Dans cet ouvrage, ce souverain est appelé *Esimiphæus*.

14. *K. Mlaker*, 1927, p. 60; *Procopé*, 1954, p. 193-194.

15. *A. F. L. Beseston* (1960) est d'avis que les épisodes de la vie d'*Abraha* racontée par les historiens musulmans sont, pour la plupart, des légendes tirées du folklore, qui ont été attachées arbitrairement au nom d'un personnage célèbre. On trouve des indications plus précises dans la relation de *Procopé* (1954, p. 191-194) et dans des sources épigraphiques fragmentaires trouvées en Arabie du Sud. *S. Smith* (1954, p. 431-441) a fait une analyse critique des sources existantes sur la carrière d'*Abraha* ou *Abramos*.

16. *Procopé*, 1954, p. 191.

tion contre le Ḥidjāz<sup>17</sup>. L'entreprise échoua. Son armée fut mise en déroute et décimée par les épidémies<sup>18</sup>. Cette même année, dite « de l'éléphant »<sup>19</sup> dans les sources arabes classiques, serait celle où naquit Muḥammad (Mahomet), le prophète de l'Islam<sup>20</sup>. Ce fut également celle où les Sassanides, commandés par Wahrīz, mirent fin à la domination éthiopienne au Yémen<sup>21</sup>.

## La période préislamique et les débuts de l'Islam

### Les Noirs dans l'Arabie préislamique

En raison de la proximité géographique de l'Arabie par rapport à l'Afrique et des liens séculaires établis à travers la mer Rouge, il y a eu très tôt une présence africaine nombreuse dans la péninsule Arabique. Ces Africains des deux sexes, originaires de différentes régions mais surtout d'Éthiopie, de Somalie, de Nubie et de la côte orientale, arrivaient en Arabie pour diverses raisons, mais la plupart y étaient emmenés comme esclaves. Par ailleurs, il est plus que probable que beaucoup de guerriers éthiopiens, venus avec l'armée des envahisseurs, sont restés par la suite en Arabie du Sud et dans d'autres régions pour finalement se fondre dans la population à prédominance arabe.

Les sources littéraires arabes conservent çà et là des récits divers faisant état de ces Africains d'origine vivant en Arabie avant l'Islam.

Plusieurs poètes de l'ère préislamique (Djāhiliya) avaient hérité de leur mère un teint foncé qui leur valut le surnom collectif d'*Aghribat al-ʿArab* [les corbeaux des Arabes]. Les plus célèbres d'entre eux sont ʿAntara b. Ṣhaddād<sup>22</sup>, Khufāf ibn Nadba<sup>23</sup> et Sulayk b. al-Sulaka<sup>24</sup>. Ce dernier appartenait aux *saʿālik*<sup>25</sup> — célèbres compagnies errantes de « chevaliers-brigands », renommés pour leur comportement chevaleresque et leur sens de l'honneur, en dépit des pillages auxquels ils se livraient. Mais le plus illustre des « cor-

17. Les sources musulmanes classiques donnent pour cause de cette expédition la jalousie d'Abraha à l'égard du sanctuaire de La Mecque et une vaine tentative qu'il aurait faite pour lui substituer son propre sanctuaire de Ṣanʿā comme lieu de pèlerinage de toute l'Arabie. A. F. L. Beeston, 1960, p. 103. Voir aussi P. K. Hitti, 1970, p. 64.

18. Ibn Ishāq, 1955, p. 26-27.

19. Al-Ṭabarī, 1329 de l'Hégire, vol. 30, p. 195; C. Conti Rossini (1921) a contesté ce récit de l'expédition des Abyssins contre le Ḥidjāz avec leurs éléphants.

20. M. Rodinson (1971, p. 38) tient cette date pour improbable. La plus couramment admise est l'année 571.

21. A. Christensen, 1944.

22. Sur ʿAntara, voir les ouvrages suivants: A. Thorbecke, 1867; H. Derenbourg, 1905, p. 3-9; al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. 8, p. 237-246.

23. Né d'un père arabe de la *ḵabīla* des Banū Sulaym et d'une esclave noire nommée Nadba. Il accompagnait l'apôtre de l'Islam lorsque celui-ci fit son entrée à La Mecque, portant l'étendard de sa *ḵabīla*; voir Ibn Ḳutayba, 1850, p. 126; al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. 20, p. 2-9.

24. Al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. 18, p. 133-139. On peut citer aussi parmi les « corbeaux » Thābit ibn Djabīr, plus connu sous le nom de Taʿabbaia Ṣharran, de la *ḵabīla* de Fahm, né d'une mère africaine.

25. Voir les détails donnés par Y. Ḳhalīf, 1959.

beaux » fut ‘Antara (Antar), de la *ḵabīla* des ‘Abs, né d’une esclave abyssine nommée Zabība.

‘Antara acquit sa renommée pendant la guerre de Dāḥis-Gḥabrā<sup>26</sup>, qui opposa la *ḵabīla* de son père à celle d’Abū Dhubyān; il s’y distingua par sa bravoure et sa force physique, grâce auxquelles les siens se couvrirent de gloire. Il fut plus tard affranchi et devint un membre vénéré de sa *ḵabīla*. Les Arabes classent parmi les plus belles créations de la poésie Djahiliya les vers qu’il a composés sur ses nombreuses batailles, ses aventures et son amour pour ‘Abla, ce qui lui assure un rang honorable parmi les poètes de Mu‘allaḳāt<sup>27</sup>. Sa renommée s’étendit au point que, dans les dernières années de l’Islam, ses prouesses servirent de thème à une geste épique extrêmement populaire intitulée *Sirāt ‘Antar* [histoire de ‘Antara]<sup>28</sup>. Il y fait figure de héros national des Arabes.

La cité marchande de La Mecque confiait la défense et la protection de ses itinéraires caravaniers à une troupe de mercenaires connus sous le nom de *Aḥābīsh*, terme qui dériverait du mot arabe désignant les Éthiopiens — *al-Habash*. S’il semble bien que cette troupe ait été pour l’essentiel formée d’Éthiopiens, elle comprenait aussi d’autres esclaves africains et des nomades arabes originaires de la Tihāma (plaine côtière qui longe le rivage de la mer Rouge) et du Yémen<sup>29</sup>. Le rôle de premier plan de ces mercenaires, qui représentaient la principale force militaire, constituant la suite et l’escorte des familles patriciennes de la cité, est largement attesté dans de nombreuses sources arabes, où la compétence militaire, la discipline et les prouesses de ces soldats de fortune sont soulignées à maintes reprises.

Ce recours fréquent aux mercenaires s’explique principalement par le fait que les Kurayshites, dont faisaient partie les habitants de La Mecque, étaient peu nombreux, ce qui les empêchait de lever dans leurs propres rangs une armée assez importante pour défendre leur cité et protéger leurs nombreux intérêts commerciaux. Beaucoup d’Aḥābīsh allaient plus tard prendre une part active aux expéditions militaires contre l’État musulman naissant de Médine et combattre sur les champs de bataille de Badr et d’Uḥud<sup>30</sup>.

## Les Noirs dans l’entourage de Muḥammad

La tradition veut qu’il y ait eu à La Mecque, parmi les premiers convertis à l’Islam, un grand nombre d’esclaves dont certains d’origine africaine<sup>31</sup>. Dans

26. « Ces conflits naquirent d’un différend sur l’issue d’une course engagée entre deux chevaux, Dāḥis et Gḥabrā; la *ḵabīla* des ‘Abs accusa celle de Dhubyān d’avoir eu recours à des stratagèmes pour assurer la victoire de son cheval. » I. Goldziher, 1966, p. 14.

27. « Aucune explication satisfaisante n’a encore été donnée de l’origine de ce terme, qui signifie littéralement “suspendu”. Une tradition apocryphe relativement récente veut qu’il désigne les poèmes couronnés lors des tournois de poésie de la foire de ‘Ukāz qui, transcrits en lettres d’or, étaient suspendus dans la Ka‘ba à La Mecque ». H. A. R. Gibb, 1963; J. Berque, 1979.

28. Voir G. Rouger, 1923; B. Heller, 1931.

29. Voir H. Lammens, 1916; W. M. Watt, 1953, p. 154-157; M. Hamidullah, 1956.

30. L’un de ces Aḥābīsh, Waḥshī b. Ḥarb, l’esclave éthiopien, tua Hamza, oncle du Prophète, à la bataille d’Uḥud.

31. « J’ai entendu ‘Ammār (b. Yāsir) dire: “J’ai vu l’apôtre de Dieu alors qu’il n’y avait avec lui personne d’autre que cinq esclaves, deux femmes et Abū Bakr” » dans: al-Buḵḥārī, 1978, vol. 5, p. 24-25.

la doctrine de la nouvelle religion prêchée par Muḥammad, les personnes frappées d'incapacité sociale qu'étaient ces esclaves avaient vu la possibilité d'accéder à la dignité et au respect de soi; ils allaient pouvoir faire partie d'une communauté nouvelle où l'homme était principalement jugé sur sa ferveur religieuse et sur la piété de ses actes, et non pas uniquement sur ses origines sociales ou raciales. Dès les premières et difficiles années de l'activité du Prophète s'est ainsi constitué un noyau de convertis noirs ou métis, qui ont joué un rôle considérable dans la vie de la jeune communauté politico-religieuse islamique.

L'un de ces premiers convertis était 'Ammār ibn Yāsir, dont la mère, Sumayya, était une ancienne esclave du clan kuraishite des Banū Makhzūm; il participa aux premières migrations vers l'Éthiopie et plus tard retourna à Médine, prenant part à toutes les campagnes du Prophète. Le calife 'Umar (3/634-23/643) le nomma gouverneur de Kūfa, c'est-à-dire ce qui était l'un des postes les plus importants de l'administration de l'État islamique naissant. Devenu par la suite un adepte zélé de la cause de 'Alī, il tomba au cours de la première guerre civile à la bataille de Şiffīn (37/617). Il contribua également à la diffusion des *ḥadīth* (recueils des actes et paroles de Muḥammad)<sup>32</sup>.

Le plus illustre des premiers disciples noirs du Prophète fut toutefois Bilāl b. Rabāḥ, esclave éthiopien dont la mère, Ḥamāmah, et le frère, Kḥālīd, étaient également esclaves à La Mecque. Il est décrit dans les premiers récits musulmans comme « grand, maigre, au visage mince, aux joues creuses, à la voix de stentor ». Avant d'être acheté et affranchi par le calife Abū Bakr, il avait été persécuté et torturé à cause de ses convictions religieuses par son maître. Premier *mu'adhḥin* [celui qui appelle à la prière] de l'Islam, il prit part à toutes les campagnes des débuts de l'époque islamique, y compris celles de Syrie, où il mourut de la peste, à Damas (en l'an 20 ou 21/640-641)<sup>33</sup>. Les services que, comme les autres *mawālī* [clients] noirs, il rendit à l'Islam, peuvent être résumés par ces mots d'un biographe moderne du Prophète: « Ils tenaient l'emploi modeste, mais indispensable, de simples fidèles, d'adhérents "de base", comme nous dirions. Leur dévouement inlassable, leur totale abnégation, leur manque absolu de curiosité et d'inquiétude d'esprit, en plus des services matériels inappréciables qu'ils rendaient, en faisaient des modèles à proposer aux opposants et aux discuteurs<sup>34</sup>. »

Al-Miḳḍād ibn 'Amr al-Aswad est un autre de ces premiers adeptes noirs de l'Islam qui rendit d'éminents services dans le domaine militaire. Il fut l'un des tout premiers compagnons du Prophète qu'il assista dans toutes ses batailles. Seul musulman à combattre à cheval à la bataille de Badr, il reçut le titre de *Fāris al-Islam* [chevalier de l'Islam]<sup>35</sup>.

Les esclaves qui embrassaient la foi musulmane étaient affranchis, devenant alors *mawālī* [clients] du Prophète ou d'autres notables musulmans. Les premiers écrits musulmans mentionnent plusieurs d'entre eux, tels al-Ra'ay

32. Ibn Ḳutayba, 1850, p.131-132; Ibn Hishām, 1936, vol. I, p.279; Ibn Sa'd, 1904-1940, vol. 8 (partie I), p.165-176.

33. Ibn Ḳutayba, 1850, p.88; Ibn Sa'd, 1904-1940, vol. 3 (partie I), p.165-170.

34. M. Rodinson, 1971, p.130.

35. Ibn Ḳutayba, 1850, p.134.



al-Aswad al-Ḥabashī<sup>36</sup>, qui tomba à la bataille de Badr<sup>37</sup>, Abū Laḳīt, d'origine nubienne qui devint sous ʿUmar b. al-Khattāb, conseiller au *diwān* (la chancellerie d'État)<sup>38</sup>, Rabāh<sup>39</sup> l'un des porteurs des effets du Prophète, Abū Muwayhibah<sup>40</sup>, qui transmet plusieurs *ḥadīth*<sup>41</sup> et Ṣāliḥ ibn Shuḳrān, qui était un proche collaborateur du calife ʿUmar.

La première communauté musulmane comprenait aussi plusieurs esclaves noires émancipées: Umm Ayman Baraka<sup>42</sup>, qui fut la nourrice du Prophète et un membre respecté de sa maisonnée; Fudda<sup>43</sup>, servante au service de la fille du Prophète, et Nabaʿa<sup>44</sup>, esclave appartenant à Abū Ṭālib, oncle de Muḥammad, qui passe pour avoir transmis un *ḥadīth* sur le voyage nocturne (*isrāʿ*) de Muḥammad à Jérusalem.

### Les rapports de l'Islam avec l'Éthiopie

Cinq ans après la proclamation de l'Islam (615), un certain nombre de musulmans cherchèrent refuge dans l'Éthiopie voisine afin d'échapper aux persécutions des kurayshites de La Mecque<sup>45</sup>. Ils trouvèrent auprès du négus (*nadjāshī* dans les récits arabes)<sup>46</sup> et de sa cour un accueil chaleureux qui ouvrit entre les deux communautés religieuses une ère de relations cordiales, dont témoigne la tradition islamique de ces premiers temps.

Un récit affirme que le négus, appelé Nadjāshī al-Aṣḥama ibn Ab-djar, avait déclaré croire en la mission du Prophète<sup>47</sup>. Un autre relate que le Nadjāshī envoya au prophète Muḥammad son fils accompagné d'une délégation d'une soixantaine d'Éthiopiens<sup>48</sup>, mais qu'ils périrent tous dans un naufrage lors de la traversée. Il est également rapporté que le Prophète fut profondément attristé par l'annonce de la mort du Nadjāshī et qu'il pria spécialement pour le repos de son âme<sup>49</sup>.

Ce séjour en Éthiopie des premiers émigrants musulmans les marqua profondément et influença l'évolution ultérieure de la nouvelle foi. Les sources biographiques musulmanes (*tabaḳāt*) font mention d'un grand nombre d'Éthiopiens convertis à l'islam qui émigrèrent à Médine et comptèrent

36. Ibn Sa'd, 1904-1940, vol. 3 (partie I), p. 33.

37. Ibn Ḳutayba, 1850, p. 78.

38. Ibn Ḥadjar al-ʿAsḳalānī, 1970, vol. 7, p. 352.

39. Ibn Ḳutayba, 1850, p. 72; Ibn Ḥadjar al-ʿAsḳalānī, 1970, vol. 2, p. 452.

40. Ibn Ḳutayba, 1850, p. 73.

41. *Ibid.*, p. 72.

42. *Ibid.*, p. 70-71.

43. Ibn Ḥadjar al-ʿAsḳalānī, 1970, vol. 8, p. 75.

44. *Ibid.*

45. Cette première émigration (*ḥidjra*) comprenait onze hommes et quatre femmes, dont les plus éminents étaient ʿUṯmān et son épouse Rukaya, fille du Prophète (Ibn Sa'd, vol. 1, p. 136). Ils furent suivis, quelques années plus tard, par un groupe plus important — quatre vingt-trois hommes et quelques femmes (Ibn Hishām, 1936, vol. 1, p. 353).

46. Ibn Hishām, 1936, vol. 1, p. 353.

47. *Ibid.*, p. 35, 359. Hartmann traduit son nom abyssin par Ella Ṣaḥam. Voir M. Hartmann, 1895.

48. Ibn Hishām, 1936, vol. 1, p. 366. Ibn Ḥadjar al-ʿAsḳalānī, 1970, vol. 1, p. 300.

49. Voir al-Wāḥidī, 1315 de l'Hégire, p. 103-104.

parmi les compagnons du Prophète. Elles les appellent les « moines éthiopiens » (*Ruhbān al-ḥabasha*)<sup>50</sup>. Quatre d'entre eux portaient le nom d'Abraha : l'un aurait été le petit-fils de l'Abraha qui conquiert La Mecque<sup>51</sup>. Il y avait parmi eux une femme qui était l'esclave d'Umm Ḥabība<sup>52</sup> (l'une des épouses du Prophète) pendant son exil en Éthiopie. Un récit place le fils et le neveu du Nadjāshī parmi les compagnons du Prophète à Médine<sup>53</sup>. Il est intéressant de noter que beaucoup des enfants de ces émigrants musulmans naquirent en Éthiopie.

Ces traditions ont beaucoup influencé l'attitude des musulmans à l'égard de l'Éthiopie. D'où des panégyriques comme celui d'Ibn al-Djawzī (mort en 1208) dans *Tanwīr al-Ghabash fī faḍl al-sūdān wa 'l-ḥabash* [La lumière sur les mérites des Noirs et des Éthiopiens], l'œuvre d'Al-Suyūṭī (mort en 1505), *Raf' sha'n al-ḥubshān* (Amélioration de la condition des Éthiopiens) et celle de Muḥammad ibn 'Abd al-Bāḳī al-Bukhārī (XVI<sup>e</sup> siècle), *Al-tirāz al-mankush fī maḥāsin al-ḥubūsh* (Broderie polychrome sur les talents des Éthiopiens)<sup>54</sup>.

## Le statut des Africains dans la société musulmane

### Le point de vue coranique

Le *Qur'ān* (Coran) — texte suprême de l'Islam — doit naturellement être à la base de toute discussion sur l'attitude des musulmans à l'égard de la race et de la couleur. Cependant, comme Bernard Lewis le fait observer<sup>55</sup>, il n'existe dans le Coran, si surprenant que cela soit, que deux passages se rapportant directement à ce sujet. Le premier se trouve dans la sourate XXX, au verset 22, où il est dit : « Un des signes [de la présence divine] est d'avoir créé les cieux et la terre et la diversité de vos idiomes et de vos couleurs. » Cette phrase s'intègre à une longue énumération des signes et des merveilles de Dieu. La diversité des « idiomes et des couleurs » y est présentée comme un signe parmi d'autres de l'omnipotence et de l'universalité du Créateur.

L'autre passage évoqué par Lewis — sourate XLIX, verset 13 — est plus précis : « Hommes, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous vous avons constitué en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez les uns les autres. Mais devant Dieu, le plus noble, c'est le plus fidèle, car Dieu sait, il est renseigné. »

On ne trouve donc dans le Coran aucun exemple de préjugés relatifs à la race ou à la couleur, ni même de mention dénotant la connaissance de leur

50. Ibn Hadjar al-ʿAskalānī, 1970, vol. 1, p. 22.

51. *Ibid.*, vol. 7, p. 476.

52. *Ibid.*, vol. 1, p. 21 ; vol. 2, p. 417.

53. *Ibid.*, vol. 4, p. 575.

54. Cité dans B. Lewis, 1971, p. 37, note 45 ; voir G. Ducatez et J. Ducatez, 1980.

55. B. Lewis, 1971, p. 6-7.

existence. Les passages susmentionnés traduisent toutefois la « conscience d'une différence », puisque la seconde citation fait primer la piété sur la naissance. Il est en tout cas évident que la race n'a jamais été une question cruciale dans le Coran<sup>56</sup>.

### Désignation des Noirs en arabe

Dans les sources médiévales arabes, les habitants de l'Afrique tropicale sont généralement divisés en quatre grandes catégories: les Sūdān, les Ḥabash, les Zandj et les Nūba.

Le terme *al-sūdān* (pluriel de *al-aswad* [noir]) est le plus général; il s'applique à tous ceux qui étaient noirs de peau, indépendamment du lieu d'origine. Parfois même les Indiens, les Chinois et d'autres peuples d'Asie étaient inclus dans cette catégorie. Dans un sens plus restrictif, le terme Sūdān en est progressivement venu à désigner les Africains noirs vivant au sud du Maghreb, c'est-à-dire les habitants du *Bilād al-sūdān* [pays des Noirs] par excellence.

Quant aux *Ḥabasha* (Éthiopiens), leur proximité géographique et le fait qu'ils aient été associés à l'histoire de Muḥammad dès les premiers temps en font le mieux connu des groupes d'Africains. Certains auteurs ont toutefois employé ce terme dans un sens plus large, comptant même parmi les *Ḥabasha* des peuples habitant des contrées aussi éloignées que le Niger ou les confins de l'Égypte<sup>57</sup>.

Le terme *Zandj* (ou *Zindj*) désigne essentiellement les peuples de langue bantou de la côte orientale de l'Afrique qui, depuis les temps préislamiques, avaient été amenés comme esclaves en Arabie, en Perse et en Mésopotamie<sup>58</sup>. Les Zandj étant très nombreux dans ces pays, le nom prit bientôt le sens général à la fois de « Noir » et d'« esclave ».

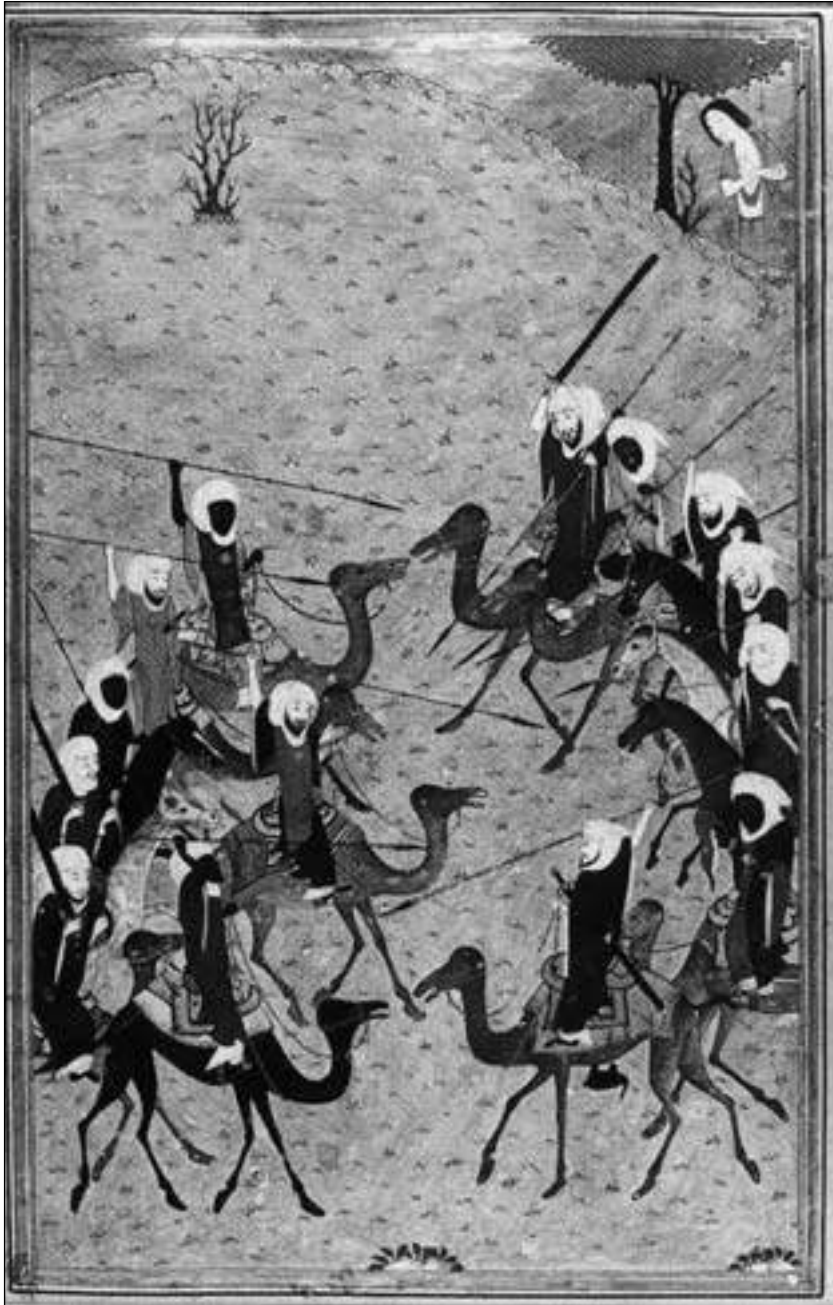
Les *Nūba* (Nubiens) ont été connus des Arabes après la conquête de l'Égypte; il est toutefois très probable que ce nom désignait aussi tous les Africains originaires des contrées situées au sud de la Nubie proprement dite, c'est-à-dire les groupes nilotiques et orientaux d'expression soudanique, qui sont parvenus jusqu'aux territoires du califat via la Nubie<sup>59</sup>.

56. Un certain nombre de ḥadīth condamnent expressément les préjugés raciaux et la discrimination en insistant sur le fait que la piété prime « la noblesse de la naissance ou l'appartenance à une souche arabe pure ». Voir al-Bukhārī (1978, vol. V, p. 79), où il est raconté que le Prophète confia le commandement d'une expédition à Usāma Ibn Zayd, malgré les objections de ceux qui reprochaient à celui-ci son teint foncé hérité de sa mère, Umm Ayman.

57. Cette extension de l'appellation Ḥabasha aux peuples de l'Ouest et du Nord est peut-être une reminiscence des auteurs gréco-romains, qui eux aussi plaçaient très loin à l'ouest les frontières de l'Éthiopie ». Voir J. Desanges, 1962, p. 16.

58. L'éthymologie et le sens du mot Zandj n'ont pas encore été explicités. On rapproche généralement ce terme de l'égyptien *Zink*, qui désignait les habitants de Pount. Pour plus de précisions, voir P. Pelliot, 1959, p. 589-603. Voir également le chapitre 21 ci-dessus.

59. Voir Y. F. Hasan, 1967, p. 42-46. Les sources arabes ne nous apprennent pas grand-chose sur les régions d'où provenaient ces esclaves.



26.1. *La bataille des clans*, de *Khamsa de Nizāmī*, un manuscrit daté de 866/1461, Bagdad.  
[Source: Topkapi Saray Library, Istamboul, H. 761, folio 115 a, tiré de Basil Gray (dir. publ.), *The Arts of the Book in Central Asia, 14th-16th centuries*, Unesco, France, 1979. © Topkapi Saray Museum (photo Reha Günay).]

## La provenance des esclaves

Les musulmans arabes n'étaient pas les premiers à pratiquer la traite des esclaves africains noirs. L'asservissement des Nubiens et d'autres Africains est attestée à l'époque des pharaons. Il existe en particulier de nombreuses représentations d'esclaves dans l'art égyptien<sup>60</sup>. Les esclaves noirs étaient présents aussi dans le monde grec et chez les Romains<sup>61</sup>. Selon Maurice Lombard<sup>62</sup>, le trafic des esclaves noirs pratiqué par les musulmans était un commerce de première importance : « On ne pouvait trouver d'esclaves à l'intérieur du monde musulman : la phase des conquêtes terminée, il n'y a plus de place, à l'intérieur des frontières, que pour des musulmans ou des sujets protégés (*dhimmī*), juifs, chrétiens ou zoroastriens qui, les uns comme les autres, ne peuvent être réduits en esclavage, à de rares exceptions près, comme celle qui vit emmener en servitude les Coptes révoltés du Delta. Il faut donc s'approvisionner au-dehors, dans des pays voisins ou lointains, au moyen de la razzia ou de l'achat, opérés auprès de sociétés plus débilés, encore inorganiques et qui ne peuvent guère se défendre. » Parmi les principales régions de provenance des esclaves étaient les régions d'Afrique habitées par les Noirs, c'est-à-dire le littoral oriental, la Nubie, l'Éthiopie et le Soudan central et occidental<sup>63</sup>.

Le commerce des esclaves en provenance de la côte orientale commença bien avant l'avènement de l'Islam<sup>64</sup>. Aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, la demande de main-d'œuvre esclave s'accrut, suite au développement de l'agriculture dans la basse vallée de l'Iraq et à l'expansion du commerce international, dans l'océan Indien. Les peuples bantuphones — de plus en plus désignés par le nom de Zandj — étaient, soit capturés au cours de razzias, soit achetés en échange de pacotille, aux roitelets de l'intérieur. Ils étaient ensuite expédiés des comptoirs de la côte vers l'île de Sokotra et l'emporium d'Aden, points de concentration d'où ils étaient acheminés par la mer Rouge ou le golfe Persique vers leurs lieux de destination finale en Égypte ou en Mésopotamie. C'est en Iraq que se trouvait la plus forte concentration d'esclaves noirs ; c'est ce qui amena sans doute la révolte des Zandj, l'une des plus sanglantes et des plus destructrices de l'histoire de l'Islam<sup>65</sup>.

La Nubie était aussi une importante source d'approvisionnement du monde musulman en main-d'œuvre servile. Selon Yūsuf Faḍl Ḥassan, « si les Arabes pénétrèrent dans al-Muḥurra et 'Alwa aux premiers siècles de l'Islam, ce fut surtout pour des raisons commerciales. Les marchands arabes apportaient des céréales, des perles et des peignes et repartaient avec de l'ivoire, des plumes d'autruche, du bétail et des esclaves. Il est probable que le trafic

60. Voir J. Vercoutter, 1976.

61. F. M. Snowden, 1970, *passim*.

62. M. Lombard, 1971*b*.

63. Étant donné qu'il n'existe aucune étude sur la traite des esclaves en Afrique occidentale, on ne peut être certain ni de son volume ni même de son existence réelle.

64. A. Popovic, 1976, p. 53 et suiv. (sur l'appellation Zandj) ; p. 62 et suiv. (sur la mention la plus ancienne de leur présence et de leurs révoltes).

65. Voir M. Lombard, 1971*b*, p. 153.

des esclaves constituait leur activité principale<sup>66</sup>. » Un certain nombre d'esclaves provenaient du tribut annuel (*bakt*) que la Nubie payait aux souverains de l'Égypte musulmane<sup>67</sup>. La majorité de ces esclaves étaient destinés au marché égyptien, où ils étaient surtout employés comme soldats<sup>68</sup>.

Les voies d'importation des Éthiopiens en Égypte ou en Arabie empruntaient les vallées du Nil Bleu et du Nil ou passaient par les ports de 'Aydḥāb et de Zaylā<sup>3</sup>, sur la côte africaine de la mer Rouge. Les Somali du pays de Berberā étaient expédiés, par Zāyla<sup>3</sup>, vers Aden et l'important centre répartiteur de Zabīd, pour approvisionner ensuite les marchés aux esclaves du Ḥidjāz, de la Syrie et de l'Iraq<sup>69</sup>.

La dernière source d'approvisionnement était le Soudan occidental. Les esclaves provenant du Sahel (Ghana, Gao, Kānem et Zaghāwa), soit étaient convoyés vers les grands centres urbains du Maghreb et de l'Espagne musulmane, via Nūl Lamṭa ou Sidjilmāsa, soit traversaient le Sahara central pour être acheminés, par Wargla et le Djarīd, vers l'Ifriqiya, le Fezzān, la Tripolitaine et la Cyrénaïque, et de là vers l'Égypte et d'autres régions de l'Orient musulman<sup>70</sup>. La traite était considérablement facilitée par la présence de colonies de négociants musulmans<sup>71</sup> dans plusieurs pays de la région subsaharienne, notamment le Ghana et Gao. Ces marchands commençaient avec les souverains locaux et leurs établissements servaient de tête de pont au trafic transsaharien de l'or, du sel et des esclaves. D'autres groupes non islamisés, les Zaghāwa par exemple, étaient également en relation avec les Berbères islamisés du Hoggar ou de la Cyrénaïque intérieure qui faisaient fonction de transitaires dans ce lucratif commerce par voie de terre<sup>72</sup>.

### Le marché aux esclaves (Sūḵ al-rākīk)

Si l'organisation de la traite dans le monde musulman de cette époque n'est pas connue dans tous ses détails, certaines de ses caractéristiques principales ont néanmoins pu être déterminées.

Des marchés aux esclaves ou, comme on les appelait dans certains pays, des « lieux d'exposition » (*mā'riq*) existaient dans toutes les villes importantes de l'Empire musulman. Au V<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, certains étaient situés généralement au départ des grandes routes commerciales internationales, où ils jouaient le rôle de centres répartiteurs. Les marchés de Bukhārā, Samarkand, Nīshāpūr, Rayy, Balkh et Marw, étaient les points d'arrivées des caravanes d'esclaves sla-

66. Y. F. Hasan, 1967 p. 42.

67. A propos du *bakt*, voir les chapitres 7 et 8 ci-dessus.

68. La demande d'esclaves « nubiens » n'émanait pas seulement de l'Égypte, même si celle-ci en demeurait le principal débouché. On peut lire qu'en 977, Ibn Ziyād, souverain d'une dynastie ayant pour capitale Zabīd, au Yémen, reçut du souverain de l'île de Dahlak, entre autres articles, « un tribut d'un millier d'esclaves dont 500 femmes abyssines et nubiennes ». Voir al-Ḥakamī, 1892, p. 6.

69. M. Lombard, 1971b, p. 200.

70. *Ibid.*, p. 201.

71. On trouvera une description du rôle commercial de ces colonies musulmanes dans A. Mez, 1922, p. 444.

72. Voir Ibn Ḥawqal, 1938, p. 61 et 1964, p. 153.

ves ou turcs. Zabīd et Aden au Yémen, Baṣra en Basse-Mésopotamie, servaient de centres de transit des esclaves noirs. D'autres marchés étaient implantés au milieu de zones très peuplées, où l'utilisation de la main-d'œuvre servile était la plus intense, c'est-à-dire à Bagdad, au Caire, à Cordoue et à La Mecque.

Al-Ya'qūbī, au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, décrit Samarra, l'un des plus célèbres de ces marchés aux esclaves, comme « un vaste quadrilatère coupé par des ruelles intérieures. Les maisons y comprenaient des chambres sur deux niveaux et des abris pour les esclaves<sup>73</sup>.

L'achat et la vente d'esclaves devinrent une affaire compliquée. Les esclaves devaient être soigneusement examinés par des sages-femmes et parfois par des médecins avant d'être présentés aux acheteurs éventuels. Leurs qualités et leurs défauts et les travaux auxquels ils étaient le mieux aptes étaient répertoriés dans des manuels. L'un de ces vade-mecum de l'acheteur d'esclaves a été rédigé par le médecin chrétien du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle Ibn Buṭlān et s'intitule *Risāla fī shirā' al-rāqīk wataḥlīb al-'abīd*<sup>74</sup>.

L'auteur a rassemblé et vulgarisé, au moins chez les acheteurs d'esclaves, un grand nombre d'idées reçues empruntées principalement à la littérature grecque et latine et parfois à des sources médicales. La littérature, surtout sous l'influence des physionomistes du V<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants, a tenté d'établir des liens entre l'apparence physique attribuable à l'environnement et les traits de caractère. Nous trouvons, dans la dissertation d'Ibn Buṭlān sur la valeur des jeunes esclaves noires, de nombreuses observations curieuses comme celle sur les femmes zandj : « Leurs défauts sont innombrables ; plus elles sont basanées, plus elles sont laides ; elles ne sont pas capables de faire grand-chose [...]. Elles ont la danse et le rythme dans le sang. Comme leurs propos sont inintelligibles, elles s'adonnent à souffler dans des instruments de musique et à danser. On raconte que si les Zandj devaient tomber du ciel, ils battraient le rythme en tombant<sup>75</sup>. » Reprenant de nombreux stéréotypes des physionomistes, Ibn Buṭlān écrivit que « les lèvres épaisses sont signe de stupidité<sup>76</sup> » et que « les yeux noirs indiquent la lâcheté, et si le regard ressemble à celui d'une chèvre, c'est un signe d'ignorance<sup>77</sup> ».

Un siècle avant Ibn Buṭlān, al-Mas'ūdī reproduit le célèbre passage où Galen attribue aux Noirs dix particularismes, dont le dernier, encore moins flatteur que les autres, leur prêtait « une susceptibilité excessive ». Il ajoute que Galen interpréta l'importance de cette caractéristique comme étant le résultat d'une mauvaise organisation du cerveau et la cause d'une très faible intelligence<sup>78</sup>.

Ce texte, avec certaines variantes, se retrouve chez de nombreux autres auteurs. Il contribua à répandre une idée pernicieuse — qui sévit encore

73. Al-Ya'qūbī, 1892, p. 259 ; A. Mez, 1922, p. 156.

74. 'Abd al-Salām Hārūn, *Nawādir al-Makhtuṭāt*, IV/6, Le Caire, 1373/1954. Voir l'étude exhaustive de ce guide faite par F. Sanagustin, 1980. Voir également H. Müller, 1980.

75. F. Sanagustin, 1980, p. 233.

76. *Ibid.*, p. 227.

77. *Ibid.*, p. 226.

78. Al-Mas'ūdī, 1962, p. 69.

parfois — à propos de la gaieté des Noirs en raison de leur environnement et de l'influence du soleil. Cependant, ces jugements reposent moins sur la notion de discrimination entre les hommes que sur des différences provoquées par le climat et l'environnement<sup>79</sup>. La théorie des climats a sévi longtemps chez les auteurs d'expression arabe et, plus tard, chez les Européens également<sup>80</sup>.

L'État contrôlait strictement les marchés d'esclaves, afin de protéger les acheteurs contre les pratiques commerciales déloyales. Les transactions ne se déroulaient pas exclusivement en public. On pouvait aussi acheter des esclaves par l'intermédiaire d'agents (*dallāl*) qui percevaient une commission. Ces trafiquants d'esclaves, appelés importateurs (*djallāb*) ou marchands de bestiaux (*nakhkhās*), étaient généralement à la fois méprisés en raison de leur métier et enviés à cause de leur fortune<sup>81</sup>.

Le prix des esclaves dépendait de leur provenance, de leur sexe, de leur âge, de leur état physique et de leurs capacités. En général, les Blancs valaient plus cher que les Noirs. Des allusions aux différents prix des esclaves se trouvent dans les récits arabes classiques. Vers le milieu du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, le prix moyen d'un esclave était de 200 dirhams. A Oman, un bon esclave noir pouvait valoir de 25 à 30 dinars. Vers l'an 300/912, une fille avenante se vendait jusqu'à 150 dinars. L'Abyssin Abu 'l-Misk Kāfūr, qui allait plus tard devenir régent d'Égypte (334/945–356/966) aurait été acheté en 312/924 pour la modique somme de 18 dinars, bien qu'il s'agît d'un eunuque. Une esclave nubienne achetée 400 dinars par le vizir al-Šāhib b. 'Abbād fut considérée comme surévaluée car on trouvait de jolies nubiennes à la peau foncée pour 200 dinars<sup>82</sup>.

Toutefois, les esclaves doués de talents exceptionnels atteignaient des prix astronomiques. Les danseuses accomplies étaient mises en vente pour 1 000 à 2 000 dinars. A Bagdad, en l'an 306/918, presque tous les chanteurs étaient d'origine servile. En l'an 300/912, une chanteuse fut vendue 13 000 dinars dans la haute société<sup>83</sup>.

## L'Islam et l'esclavage dans l'océan Indien

Vu le contexte politique et social dans lequel il prit naissance en Arabie, l'Islam ne pouvait ni supprimer l'esclavage en tant qu'institution ni l'abolir comme doctrine. Il s'efforça toutefois d'adoucir le système et d'en lénifier

79. On attribua des traits tout aussi négatifs aux peuples du Nord (Tures, Slaves, etc.) qui vivaient aussi dans des conditions « anormales », du point de vue des habitants des régions tempérées.

80. Voir par exemple M. Bergé, 1972.

81. F. Sanagustin, 1980, p. 168-169.

82. A. Mez, 1922, p. 153-154. Une anecdote sur l'estimation de la valeur du célèbre poète noir Nusayb par les experts aux ordres du calife umayyade 'Abd al-Azīz ibn Marwan fournit de précieuses indications sur l'éventail des prix pratiqués. Un esclave noir valait 100 dinars et, s'il s'agissait d'un bon berger, jusqu'à 200 dinars. Un artisan sachant tailler et empenner les flèches était évalué 300 dinars et un excellent archer, 400 dinars. Un esclave qui récitait des poèmes pouvait se vendre jusqu'à 500 dinars et un poète talentueux était estimé 1 000 dinars. Voir Ibn *Khallikān*, 1843-1871, vol. 3, p. 626, note 13. On trouvera une étude détaillée des prix dans le remarquable ouvrage d'E. Ashtor, 1969.

83. A. Mez, 1922, p. 154. Voir aussi S. D. Goitein, 1963; S. Rasheed, 1973; C. Pellat, 1963.



les aspects moraux et juridiques. Ce faisant, il encouragea une forme atténuée d'esclavage fondée sur un certain respect de l'être humain. Le fait que les vaincus dans les batailles n'étaient plus tués mais faits prisonniers représentait une innovation radicale par rapport aux pratiques courantes jusque-là, et un progrès réel.

L'esclavage nous choque aujourd'hui, sous quelque forme qu'il se présente, mais il n'en allait pas de même pour les générations qui nous ont précédées, car elles vivaient à une époque et dans un milieu si complètement différents que la notion même de liberté était pratiquement inconnue. Dans un contexte linéal, la primauté du groupe demeurait incontestée, rendant quasiment impossible une existence indépendante. Beaucoup d'individus isolés n'existaient socialement qu'en tant qu'ils dépendaient de quelqu'un. Porter un jugement moral sur l'institution de l'esclavage à l'époque considérée exige par conséquent une certaine circonspection<sup>84</sup>.

Le Coran (IV, 36) enjoint aux croyants de traiter leurs esclaves « généreusement » (*ihsān*) et considère l'affranchissement comme un geste méritoire et une œuvre de bienfaisance (II, 117; XC, 13)<sup>85</sup>.

« La tradition se plaît à affirmer que le sort des esclaves fut l'une des ultimes préoccupations du Prophète. Elle dispose d'un répertoire assez copieux de dits et d'anecdotes, attribués au Prophète ou à ses compagnons, dans le sens d'un traitement fort bienveillant de cette classe sociale inférieure<sup>86</sup>. »

Les esclaves devaient être traités fraternellement. Il ne fallait pas leur parler d'un ton méprisant. L'esclave et le maître étaient censés s'asseoir à la même table et être vêtus de la même manière. Le maître est invité à ne pas charger l'esclave de tâches trop lourdes et, en cas de faute, à ne pas lui infliger de châtement pénible ni excessif. La manumission est vantée comme une solution heureuse et proposée, à l'encontre du maître, comme la sanction de châtements excessifs. En contrepartie, l'esclave devait montrer une indéfectible loyauté<sup>87</sup>. On voit que l'éthique religieuse musulmane demeure tout à fait dans « la ligne de l'enseignement coranique; elle en accentue même sensiblement, dans la question de l'esclavage, la tendance humanitaire »<sup>88</sup>.

À la suite des conquêtes et de l'essor considérable du commerce, l'importance de la main-d'œuvre servile ne cessa de croître dans les territoires musulmans, au point d'apparaître comme un phénomène social capital. Les juristes musulmans des grandes écoles sunnites furent donc amenés à étudier la question, en se préoccupant notamment de ses aspects suivants: l'origine des esclaves, leur statut dans un nouveau contexte social, la nature composite de l'esclave, à la fois chose et personne, et enfin son affranchissement.

R. Brunschwig fait observer qu'en dépit de la sévérité professée par certains docteurs, le *fiqh* n'a jamais élaboré un système de sanctions suffisamment

84. F. Sanagustin, 1980, p.17-18.

85. R. Brunschwig, 1960; R. Roberts, 1908, p.41-47.

86. R. Brunschwig, 1960, p.25.

87. Au sujet des *hadīth* relatifs aux esclaves, voir al-Tahawī, 1950-1951, p.368, 377 et 378; Ibn Hādjar al-Aṣḥālānī, 1970, vol. 4, p.320; al-Ghazālī, 1861, vol. 2, p.199.

88. R. Brunschwig, 1960, p.25.

clair pour réprimer le rapt ou la vente des personnes, musulmanes ou non. Encore moins l'a-t-on vu sévir positivement contre la castration des jeunes esclaves, malgré la condamnation de principe qui frappait cette pratique<sup>89</sup>.

A la différence des lois de Babylone, qui reconnaissaient à l'esclavage plusieurs fondements<sup>90</sup>, le droit musulman n'admet que deux causes légitimes d'esclavage : la naissance dans cette condition et la capture à la guerre<sup>91</sup>. Dans le premier cas, est esclave celui qui est né de parents esclaves. L'enfant reçoit à sa naissance la condition libre ou servile de sa mère. Cela vaut notamment pour l'enfant né d'une femme libre, même si le père est un esclave. Une importante exception est faite toutefois en faveur de l'enfant né d'un homme libre et d'une esclave employée par lui : dans ce cas, très répandu, l'enfant est réputé né libre car il serait autrement l'esclave de son père<sup>92</sup>.

Cependant, la naissance dans la servitude ne pouvait constituer une source inépuisable de main-d'œuvre servile, étant donné, d'une part, la liberté dont bénéficiaient d'office les enfants nés d'un concubinage légal et, d'autre part, la grande fréquence des émancipations qui diminuait encore le nombre des esclaves. L'esclavage en tant qu'institution ne pouvait donc subsister dans le monde islamique que par « l'appoint sans cesse renouvelé d'éléments périphériques ou extérieurs pris à la guerre directement ou amenés commercialement — sous la fiction de la guerre sainte — des territoires étrangers (*dār al-ḥarb*) »<sup>93</sup>.

Du point de vue juridico-religieux, l'esclave est réputé avoir une sorte de nature mixte : il participe de la chose et de la personne tout à la fois. En tant que chose, il est soumis au droit de propriété [...] au profit d'un homme ou d'une femme, et il peut être l'objet de toutes opérations juridiques qui en découlent : vente, donation, louage, succession, etc.<sup>94</sup>.

En réduisant l'esclave à la condition de « simple marchandise », le droit canon islamique le place inévitablement sur un pied d'égalité avec les bêtes de somme (*dawābb*)<sup>95</sup>. C'est ce qui ressort de maints passages des traités théoriques de droit public de l'époque concernant, en particulier, les fonctions du *muḥtasib*, personnage chargé de veiller à ce que les maîtres traitent convenablement leurs animaux et leurs esclaves<sup>96</sup>.

En tant que personne, l'esclave avait en principe certains droits et certaines obligations, même si ceux-ci ne pouvaient évidemment se comparer à ceux de l'homme libre. L'esclavage pratiqué dans le monde musulman avait toutefois une caractéristique particulière, c'est qu'en dépit de son asservisse-

89. *Ibid.*, p. 26. La pratique de la castration est contraire aux enseignements de l'Islam. Voir le Coran (IV, 18). Au sujet des eunuques, voir C. Orhanlu, 1978.

90. A savoir : naître dans la servitude ; se vendre comme esclave pour cause d'insolvabilité ; être vendu dans le cas de mineurs ; être enlevé dans le cas de mineurs ; être fait prisonnier à la guerre. Pour plus de détails, voir I. Mendelsohn, 1949, p. 1-23.

91. R. Brunschwig, 1960, p. 26.

92. *Ibid.*

93. *Ibid.*

94. *Ibid.*

95. Voir al-Māwardī, 1922, p. 257.

96. R. Brunschwig, 1960, p. 26.

ment quasi total à son maître, l'esclave était autorisé à administrer des biens, à faire des opérations commerciales et à économiser de l'argent. Ce statut ambigu de l'esclave, à la fois propriétaire de biens et propriété d'un maître, était néanmoins une source constante de difficultés.

Il est permis à l'esclave musulman de se marier, si son maître y consent. Il peut fonder une famille mais ne possède pas le droit de garde de ses enfants. Sont licites au même degré l'union de deux esclaves, celle d'un esclave avec une femme libre autre que sa maîtresse, ou encore celle d'une esclave avec un homme libre. Toutefois, le mariage entre un homme ou une femme libre et l'un ou l'une de ses propres esclaves est interdit. L'école juridique malikite confère à l'esclave le droit d'avoir au maximum quatre épouses, tout comme ses coreligionnaires libres. Les autres écoles ne lui en accordent que deux au maximum. Il possède aussi le droit de répudiation (*talak*) habituellement reconnu au mari<sup>97</sup>.

C'est toutefois le système de concubinage légal qui revêt la plus grande importance en raison de son extension considérable et de ses incidences sur la vie sociale de l'époque. « Le droit du maître de prendre ses esclaves pour concubines est reconnu aussi bien par les usages arabes préislamiques que par le Coran; l'esclave qui a donné un enfant à son maître était appelée *umm al-walad* (mère de l'enfant)<sup>98</sup>.

L'affranchissement et la légitimité des enfants nés de ces rapports de concubinage dépendaient entièrement de la décision de leur père, maître de l'esclave. Il semble que cette reconnaissance ait été la pratique courante.

En outre, le maître possède le droit de châtier (*ta'dhib*) son esclave. S'il le maltraite au point de lui infliger des blessures corporelles graves, il est recommandé qu'il le vende ou l'affranchisse<sup>99</sup>.

Enfin, l'esclave ne pouvait pas, en principe, accéder à des fonctions de commandement (*wilāyāt*) publiques ou privées. Cette règle était toutefois appliquée avec souplesse et il était tout à fait courant que des hommes haut placés emploient des esclaves à des fonctions subalternes et leur délèguent une part de leur autorité; les esclaves d'un calife ou d'un prince pouvaient ainsi acquérir dans les faits un pouvoir bien supérieur à celui d'hommes libres<sup>100</sup>.

L'esclave a les mêmes devoirs religieux (*ʿibādāt*) que n'importe quel autre musulman. Sa condition servile le dispense toutefois de l'obligation d'observer scrupuleusement certains devoirs religieux nécessitant un déplacement de la personne: la prière du vendredi, le pèlerinage et la *djihād*. Il n'a pas non plus capacité pour occuper une magistrature religieuse<sup>101</sup>.

En principe perpétuelle, la servitude pouvait néanmoins faire l'objet de modifications et prendre fin dans des circonstances exceptionnelles. Il exis-

97. *Ibid.*, p. 27.

98. J. Schacht, 1950, p. 264. Coran, IV, 3, 24; XXIII, 6, 50; LXX, 30.

99. R. Brunschwig, 1950, p. 27. Au sujet du statut de l'esclave en droit pénal islamique, voir *ibid.*, p. 29.

100. F. Sanagustin, 1980, p. 23.

101. R. Brunschwig, 1960, p. 27.

tait à cet égard diverses procédures : en premier lieu l'affranchissement (*ʿitk*), considéré comme une œuvre pie, qui était conféré unilatéralement par le maître et irrévocable<sup>102</sup>. Le maître pouvait également promettre à son esclave une liberté qui prendrait effet à son décès. Cette concession posthume est appelée *tadbīr* et son bénéficiaire *mudabbar*<sup>103</sup>. Troisièmement, le maître et l'esclave pouvaient convenir d'un affranchissement contractuel (*kitāba*) approuvé par le Coran (XXIV, 33). Aux termes de ce type de contrat, le maître offrait à l'esclave la possibilité de racheter sa liberté à tempérament, sur son pécule. En s'acquittant du dernier versement, l'esclave acquérait tous les droits légaux de l'individu né libre<sup>104</sup>. Il y avait enfin la disposition légale déjà mentionnée selon laquelle les enfants nés d'une esclave (concubine) et de son maître étaient affranchis et légitimés.

Une fois émancipé, l'esclave possédait tous les droits civiques de l'homme libre mais demeurait, ainsi que ses descendants par les mâles, lié à perpétuité à son ancien maître — devenu son patron — et à la famille de celui-ci par un « lien de clientèle » ou *walāʿ*.

« Patron » et « client » étaient tous deux désignés par le terme *marwālā*, au pluriel *marwālī*<sup>105</sup>.

### Emploi et situation sociale

Comme le dit justement Mez, l'absence de préjugés relatifs à la race ou à la couleur dans le système de valeurs islamique, la protection légale accordée aux esclaves et la fortune qui les a quelquefois favorisés ne doivent pas faire oublier les contraintes de la condition sociale de l'esclave noir musulman aux premiers siècles de l'Islam<sup>106</sup>. Dans la vie quotidienne et la pratique des relations sociales, les préjugés étaient courants, même si les Africains n'en étaient pas les seules victimes.

Cette aversion marquée pour la couleur noire de la peau et, plus tard, pour les peuples au teint foncé, est caractéristique d'un certain nombre de géographes musulmans, d'auteurs d'*adab*, de poètes, comme aussi de gens ordinaires, comme en témoignent les traditions populaires de l'époque.

L'une des premières explications de cette condition inférieure des Noirs est liée à la tradition biblique selon laquelle Hām, l'un des fils de Noé, aurait été condamné à être noir à cause de son « péché ». La malédiction de la négritude, et avec elle de l'esclavage, fut transmise à tous ses descendants. Cette explication, particulièrement répandue chez les narrateurs professionnels de légendes et d'histoires (*kuṣṣa*) et même parmi des savants éminents, tels al-Yaʿqūbī (III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle), n'a pas fait l'unanimité. Al-Hamdānī réfuta explicitement cette tradition qui, selon lui, trouvait ses origines chez les

102. *Ibid.*, p. 30.

103. J. Schacht, 1950, p. 265, note 8; voir également R. Brunschwig, 1960, p. 30.

104. Voir J. Schacht, 1950, p. 111-112.

105. R. Brunschwig, 1960.

106. A. Mez, 1922, p. 161-162. Pour une étude plus détaillée de la condition des esclaves noirs dans la société musulmane médiévale, voir G. Rotter, 1967.

juifs et affirma, sur la base d'un verset du Coran (VI, 164): «Chaque âme ne gagnera que selon ses propres efforts; aucune ne devra porter un fardeau supplémentaire.» Il termine ses propos en faisant allusion à l'influence de l'environnement: «Le fait qu'un homme ait une peau noire, blanche ou basanée n'a d'autre cause que celle du climat, comme nous l'avons attesté dans ce livre<sup>107</sup>.»

Ibn Khaldūn rejeta, lui aussi, la malédiction héréditaire: «Les généalogues, qui ne connaissent rien à la nature des choses, se sont imaginés que les Noirs sont les fils de Ḥām, fils de Noé, et que la couleur de leur peau est la conséquence de la malédiction de Noé, qui provoqua la noirceur de Ḥām et l'esclavage infligé par Dieu à sa descendance. Si la Thora raconte que Noé jeta la malédiction sur son fils Ḥām, elle n'évoque pas pour autant la couleur de la peau de celui-ci. La malédiction fit seulement des fils de Ḥām les esclaves des descendants de ses frères. Attribuer la couleur de la peau des Noirs au sort de Ḥām témoigne d'une ignorance de la nature véritable de la chaleur et du froid; ainsi que de leur influence sur le climat et les créatures de cette Terre<sup>108</sup>.»

Les esclaves noirs remplissaient différentes fonctions dans la société musulmane médiévale: ils étaient principalement domestiques, concubines, eunuques dans les harems, artisans, auxiliaires dans les commerces, manœuvres astreints au travail forcé dans les entreprises d'État et soldats. Leur apport à l'édification des fondements économiques, politiques et sociaux des États islamiques médiévaux a été considérable.

Le bas de l'échelle sociale était occupé par les Zandj, qui étaient surtout des esclaves d'Afrique orientale. Dans les vastes plaines salines de la Basse-Mésopotamie, ils étaient employés par groupes de 500 à 5 000 à débarrasser le sol de son revêtement nitreux (*sebākh*) pour dégager les terres arables destinées à la culture (peut-être de la canne à sucre), ainsi qu'à extraire et à mettre en tas le salpêtre présent dans la couche superficielle du sol. Leur travail était surveillé par des intermédiaires et des contremaîtres. L'existence sur les salants était particulièrement pénible et les conditions dans lesquelles ces «balayeurs» (*kassāhīm*) vivaient et travaillaient étaient réellement lamentables. Le grand chroniqueur musulman al-Ṭabarī indique que ces malheureux étaient insuffisamment nourris et souvent victimes du paludisme et d'autres maladies. Cette situation, jointe aux mauvais traitements qu'ils subissaient de la part des gardes-chiourme, engendrait un ressentiment larvé qui éclata souvent en révolte<sup>109</sup>.

Le travail forcé collectif sur de très grandes exploitations ne se pratiquait pas seulement dans la région du Shatt al-ʿArab en bas Iraq, mais aussi dans

107. Al-Hamdānī, 1954, vol. I, p. 29-31; voir également B. Lewis, 1971, p. 29-38; Ibn Ḳutayba, 1850, p. 13-14; al-Masʿūdī, 1861-1877, vol. I, p. 75-80; G. Vajda, 1971.

108. Ibn Khaldun, 1967-1969, vol. I, p. 167-168.

109. «Ils n'étaient nourris que de "quelques poignées" de farine, de semoule et de dattes»; cité dans B. Lewis, 1971, p. 66. Les rares renseignements que l'on possède sur les chantiers où travaillaient les Zandj viennent pour la plupart des descriptions qu'en donne al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1747-1750.

la province d'al-Baḥrayn<sup>110</sup>. Au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, sous les karmates, 30 000 Noirs y étaient astreints à des travaux pénibles<sup>111</sup>. Selon Ibn al-Muḍjāwir, le commerce des esclaves zandj servait aussi à approvisionner en main-d'œuvre les carrières de pierre d'Aden<sup>112</sup>.

Toutefois, la vaste majorité des esclaves étaient employés à des tâches essentiellement domestiques et militaires et travaillaient et vivaient dans des conditions beaucoup plus supportables.

Dans nombre de foyers modestes ou aisés, les travaux ménagers étaient exécutés par un ou plusieurs esclaves, parfois affranchis<sup>113</sup>. Il y avait des cuisiniers, des femmes de chambre, des nourrices, des portiers, des porteurs d'eau, etc.

Les esclaves les plus séduisantes devenaient concubines, pour le plaisir de leur maître. Dans les harems des riches, les esclaves douées avaient la possibilité de devenir chanteuses, musiciennes, danseuses, poétesses, etc., et de charmer ainsi les loisirs de leur seigneur.

Les Arabes s'étaient unis à des femmes d'Afrique noire depuis l'époque préislamique; il s'agissait en général de Nubiennes et de Soudanaises, mais les Éthiopiennes étaient très prisées. Cette pratique qui prenait la forme du concubinage plutôt que du mariage<sup>114</sup> devint courante dans toutes les classes sociales sous les Umayyades et les Abbasides<sup>115</sup>. Plusieurs poètes arabes s'éprirent de leurs esclaves noires — le poète A'shā Sulaym, par exemple, qui vécut avec une esclave au teint d'ébène du nom de Danānīr<sup>116</sup>.

Umm Makkiya (la négresse) fut épousée par le célèbre al-Farazdaq (mort en 114/732)<sup>117</sup> et tous deux furent par la suite inséparables. Le poète abbaside aveugle Bashār ibn Burd (mort en 167/783) a chanté les mérites de la femme à la peau sombre qui fut la compagne de toute sa vie<sup>118</sup>. Abū 'l-Shīs, autre poète de cette époque (mort en 196/811), comparait la noire carnation de sa concubine au « musc odorant »<sup>119</sup>.

Un texte célèbre du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle — la défense par al-Djāḥiz des Noirs contre leurs détracteurs<sup>120</sup> — montre bien à quel point les Noirs et les Blancs avaient l'habitude de vivre ensemble, à différents niveaux de la société, surtout à Baṣra. Par ailleurs, le même auteur fournit de nombreux exemples de l'estime que l'on réservait aux personnes venues d'Afrique et de l'océan

110. La province d'al-Baḥrayn comprenait la côte (et son arrière-pays) s'étendant entre l'actuel Koweït et le Qatar.

111. B. Lewis, 1971, p. 66.

112. Ibn al-Muḍjāwir, 1957, vol. I, p. 126.

113. Voir C. Pellat, 1953, p. 234.

114. B. Lewis, 1971, p. 93.

115. Le poète al-Riyāshī a exprimé cela en vers (voir al-Mubarrad, 1864-1892, vol. I, p. 302):

« Les fils de concubines sont

Devenus légion parmi nous;

Mène-moi, Dieu, dans un pays

Où je ne verrai pas de bâtards. »

116. Al-Djāḥiz, 1964, vol. I, p. 214.

117. *Ibid.*

118. Al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. 8, p. 46.

119. Amīn Aḥmad, 1969*b*, vol. I, p. 86.

120. Al-Djāḥiz, 1903.

Indien, du moins jusqu'au moment où la révolte des Zandj provoqua un changement d'attitude<sup>121</sup>.

Cette pratique du concubinage, favorisée, comme on l'a dit, par les institutions islamiques, entraîna le brassage des races et joua un rôle important dans l'évolution des populations rurales et urbaines. En dépit de l'afflux permanent d'Africains dans les pays musulmans, la facilité avec laquelle ils ont été assimilés dans le cadre social existant a laissé une marque distincte sur la structure démographique de ces régions, si l'on compare la situation à celle des autres régions ayant accueilli une diaspora africaine nombreuse. L'une des conséquences les plus frappantes de ce processus d'assimilation est qu'il n'existe pas de groupes importants radicalement différents du point de vue racial, ayant leur propre culture et leur histoire distincte, comme c'est le cas parfois dans les Amériques.

Dans les couches supérieures de la société musulmane médiévale, le concubinage avec des esclaves d'origine africaine n'avait rien d'exceptionnel. Un certain nombre de princes et de califes, en particulier de la dynastie des Abbasides, étaient nés de mères esclaves, dont quelques-unes étaient des Africaines noires. Nous savons, par la littérature de cette époque, que le prince Ibrāhīm ben al-Mahdī et le calife al-Muḩtafī (mort en 555/1160) avaient respectivement pour mère une « négresse » et une Nubienne<sup>122</sup>. Une belle esclave soudanaise, concubine d'al-Zāhir, donna naissance au futur calife al-Mustanṣir. Cette femme remarquable gouverna l'Égypte après la mort d'al-Zāhir, pendant la minorité de son fils<sup>123</sup>. Cette période de l'histoire fatimide conserve une importance particulière. La mère d'al-Zāhir favorisait les guerriers noirs dont l'influence sur la politique égyptienne augmenta en conséquence. Cela provoqua une réaction hostile de la part des Turcs, le deuxième groupe de guerriers expatriés. C'est à partir de ce moment-là que des échauffourées entre Noirs et Turcs devinrent fréquentes.

Les moins bien loties de ces esclaves noires étaient celles qui étaient livrées à la prostitution, malgré l'interdiction coranique.

Les eunuques noirs emplissaient les palais des hauts personnages, où ils étaient surtout employés comme gardiens de harems<sup>124</sup>. Certains d'entre eux accédèrent à de hautes fonctions et jouèrent un rôle déterminant dans les affaires de l'État au Moyen Age. On peut en donner plusieurs exemples : l'eunuque noir Kāfūr al-Ikḩshīdī (356/966), qui devint régent d'Égypte<sup>125</sup>, ou encore Muflīḩ — « le Noir » —, favori du calife al-Rādī (mort en 329/940), chargé de formuler la politique de l'État<sup>126</sup>. Le prince buwayhide ʿAḩud al-Dawlah (mort en 372/982) avait pour chambellan un eunuque noir appelé

121. Le livre d'al-Djaḩīz, *Kitāb fakhr al-Sūdān ʿalā 'l-Bīḩān*, sera prochainement édité et traduit en français par A. Miquel, G. Ducatez, J. Ducatez et J. Devisse.

122. Ibn Kḩhallikān, 1843-1871, vol. I, p. 16-20.

123. M. Lombard, 1971b, p. 150.

124. Le palais du calife abbaside al-Muktadir (295/932-320/930) n'abritait pas moins de 11 000 eunuques dont 7 000 Noirs et 4 000 Blancs. Voir les détails donnés par al-Sābī<sup>2</sup>, 1964.

125. Ibn Kḩhallikān, 1843-1871, vol. II, p. 524-528. Voir chapitre 7 ci-dessus.

126. Miskawaih, 1914, vol. I, p. 104.

Shakr (« sucre »), qui fut la seule personne à accéder à l'honneur, brigué par tous, de gagner la confiance de ce maître soupçonneux et tyrannique.

Nombreux étaient les esclaves noirs qui, hors de la maison ou du palais, assistaient leur maître dans la gestion de leur commerce ou faisaient eux-mêmes du commerce avec une très large autonomie. Al-Djāhīz fait allusion à une négresse du nom de Khulayda, qui louait des maisons aux pèlerins de La Mecque<sup>127</sup>. D'autres esclaves cultivaient les champs de leur maître ou surveillaient leurs vergers; un texte parle d'un esclave noir qui exerçait cette dernière fonction pour trois miches de pain par jour<sup>128</sup>. Al-shāfiʿī, fondateur de l'une des quatre écoles juridiques (mort en 204/819), possédait plusieurs esclaves dont un Nubien qui travaillait comme boulanger<sup>129</sup>. Al-Balādhurī mentionne un quartier de Kūfa auquel un Noir poseur de ventouses, ʿAntara, aurait donné son nom. Certains esclaves étaient loués par leurs maîtres, qui percevaient les deux tiers de leur salaire. ʿAmr ibn Wabara<sup>130</sup> (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle) fit de cette pratique un commerce profitable. Le poète Abū l-ʿAtāhiya (mort en 211/826), qui était portier, se faisait assister par plusieurs esclaves noirs<sup>131</sup>.

Le rôle militaire joué par les esclaves est l'un des traits saillants de la civilisation islamique; il a eu des répercussions considérables sur la politique menée par bien des États musulmans, tant au-dedans qu'à l'extérieur<sup>132</sup>.

« Les soldats noirs apparurent sporadiquement au début du règne des Abbasides mais, à la suite de la rébellion des esclaves d'Iraq dans laquelle les Noirs réalisèrent de stupéfiantes prouesses militaires, ils furent recrutés en masse<sup>133</sup>. »

Il est rapporté que, sous le règne du calife abbaside al-Amīn (mort en 198/813), fut constitué un bataillon spécial de gardes du corps éthiopiens, qu'on appelait « les corbeaux »<sup>134</sup>. Au cours de la lutte acharnée pour le pouvoir qui ensanglanta le règne d'al-Muqtadir (mort en 320/932), 7 000 Noirs combattirent pour le parti du calife<sup>135</sup>.

Aḥmad ibn Ṭūlūn (mort en 884), gouverneur et plus tard quasi-souverain d'Égypte, leva une nombreuse armée d'esclaves noirs, principalement nubiens. On raconte qu'à sa mort il laissait, entre autres possessions, 24 000 Mamlūk blancs et 45 000 Noirs, lesquels étaient organisés en unités distinctes et logés séparément dans les cantonnements militaires<sup>136</sup>.

Selon les chroniques arabes de l'époque, les régiments noirs, appelés *ʿabīd al-shirāʾ* [esclaves achetés], devinrent un important élément des armées fatimides. Ils acquièrent un rôle de premier plan sous le règne d'al-Mustansir (1035-1094) grâce à l'indéfectible soutien que leur accorda la mère du calife,

127. Al-Djāhīz, 1964, vol. II, p. 130.

128. Al-Ibshīhī, 1851-1852, vol. 1, p. 140.

129. Al-Shāfiʿī, 1903, vol. 4, p. 48.

130. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 6, p. 153.

131. Al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. 3, p. 129.

132. Voir l'étude détaillée de D. Pipes, 1980.

133. B. Lewis, 1971, p. 69.

134. Al-Sābiʿi, 1958, p. 16.

135. *Ibid.*, p. 8.

136. B. Lewis, 1971, p. 69; M. Lombard, 1971*b*, p. 195.



esclave soudanaise qui ne manquait pas de caractère. A l'apogée de leur puissance, ils étaient 50 000<sup>137</sup>.

### La révolte des Zandj

Les Zandj prirent plusieurs fois les armes contre le calife<sup>138</sup>. La première insurrection (70/689-690) eut lieu à Baṣra sous le règne de Khālid b. 'Abd Allāh. Elle n'eut qu'une importance mineure: de petites bandes d'esclaves se livrèrent à des pillages et à des actes de vandalisme dans la région de l'Euphrate. Ce soulèvement fut aisément maîtrisé par les forces du calife et un certain nombre de ses meneurs furent passés au fil de l'épée<sup>139</sup>.

La deuxième rébellion, en 75/694, eut plus d'ampleur. Cette fois, les Zandj étaient mieux organisés et bien commandés par un chef nommé Riyāḥ, mieux connu sous son surnom de «Lion des Zandj» (*Shīr Zandj*), qui sema la terreur dans toute la région de l'Euphrate ainsi qu'à al-Ubulla. A en juger par la série de batailles que ces insurgés livrèrent contre les forces régulières, leurs effectifs devaient être considérables. Pour mater cette rébellion, il fallut renforcer l'armée du calife en y incorporant des volontaires basriens<sup>140</sup>.

En 132/749-750, sous le règne du calife Abū l-'Abbās al-Saffāḥ, une armée de 4 000 soldats fut lancée contre la ville rebelle de Mosul, en Mésopotamie septentrionale: plus de 10 000 habitants — hommes, femmes et enfants — auraient péri dans le massacre<sup>141</sup>.

Une autre insurrection zandj fait suite à la révolte manquée des Alides contre les forces du calife abbaside al-Manṣūr à Médine (145/765). Des membres du parti vaincu incitèrent leurs esclaves et leurs *mawālī* (clients) noirs à attaquer la garnison abbaside de la ville. Il en résulta une période de chaos durant laquelle le gouverneur fut déposé et les rebelles noirs s'emparèrent des dépôts militaires. Craignant que la situation ne se dégrade, les bourgeois pacifièrent leurs esclaves et l'autorité des Abbasides fut rétablie. Les chefs de bandes zandj furent toutefois sévèrement châtiés<sup>142</sup>.

La révolte des Zandj de 255/869 fut certainement la plus grave des insurrections jamais organisées par des esclaves africains noirs dans l'Islam médiéval. Elle dura plus de quatorze ans et passa par deux phases distinctes: 255/869-266/879 et 266/879-270/883. La première phase fut une période de conquêtes et de succès éclatants pour les insurgés; la seconde fut marquée par l'effondrement de l'État zandj, à l'issue d'une longue lutte contre des

137. Ibn Muyassar, 1919, p. 16-17.

138. La première étude détaillée de la révolte des Zandj est due à T. H. Nöldeke. Elle fut suivie de plusieurs autres études en arabe et dans des langues européennes. L'ouvrage de F. al-Sāmir (1971) est une bonne relation détaillée en langue arabe. C'est toutefois l'étude d'Alexandre Popovic (1976) qui est la plus complète à ce jour.

139. Voir A. Popovic, 1976, p. 62-63; F. al-Sāmir, 1971, p. 19; al-Balādhurī, 1883, vol. II, p. 305.

140. Ibn al-Aṭhīr, 1885-1886, vol. 4, p. 188 et p. 314-315.

141. *Ibid.*, vol. 5, p. 340-341.

142. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 286.

forces supérieures. Le théâtre des opérations englobait la Basse-Mésopotamie et la Perse méridionale<sup>143</sup>.

L'instigateur de la rébellion était un Arabe, 'Alī ibn Muḥammad, généralement appelé dans les textes Sāhib al-Zandj (« Maître des Zandj »)<sup>144</sup>. Après avoir fait plusieurs vaines tentatives pour soulever différentes villes et provinces de la région, « y compris Basra où il faillit être arrêté et emprisonné, il se rendit dans les carrières de salpêtre »<sup>145</sup>. Là, le 26 ramādān 255/7 septembre 869, il persuada les serfs zandj de se révolter<sup>146</sup>.

Au début, pour asseoir sa légitimité et rallier des partisans à sa cause, il prétendit être un descendant de la famille des Alides. Toutefois, au lieu d'adhérer à la doctrine chiite, il adopta celle des kharidjites, dont la doctrine égalitaire permettait même à un Éthiopien de devenir calife<sup>147</sup>.

La rébellion débuta comme une lutte de classes entre les esclaves zandj et leurs maîtres, mais elle prit rapidement l'allure d'une guerre ouverte et violente contre le califat. Plutôt qu'un conflit racial, ce fut donc une lutte politique et sociale<sup>148</sup>. Les trop rares sources existantes ne donnent que peu de renseignements sur l'ampleur du mouvement, sa composition, son organisation, etc., encore cette information est-elle souvent peu fiable et sujette à caution. Une deuxième cause de difficulté tient au fait que les historiens de cette époque et des siècles ultérieurs se préoccupèrent essentiellement de retracer les campagnes militaires et manifestèrent un parti pris non déguisé à rencontre des insurgés qu'ils décrivent comme des « ennemis de Dieu », vivant dans l'irrégularité et l'anarchie<sup>149</sup>.

Nöldeke fait justement observer que « l'effectif de 300 000 combattants attribué à l'insurrection noire est grandement surestimé. Il est possible que les Zandj aient été plus nombreux que leurs adversaires, dont les forces ont été évaluées à 50 000 hommes, tout au moins au début du conflit ; mais ces derniers étaient certainement, dans l'ensemble, beaucoup mieux équipés, mieux nourris et sans cesse renforcés par des troupes fraîches »<sup>150</sup>.

Ces esclaves noirs étaient répartis dans une zone très étendue de la Basse-Mésopotamie et de la Perse méridionale, en groupes forts chacun de 500 à 5 000 travailleurs<sup>151</sup>. Les contingents zandj de 'Alī ibn Muḥammad se composaient de plusieurs groupes principaux :

*Les Zandj*, esclaves non arabophones provenant de la côte orientale de l'Afrique, amenés dans la région à des périodes indéterminées. Al-Djāhiz distingue parmi eux quatre sous-groupes : les Ḳunbula, les Landjāwiyya,

143. A. Popovic, 1976, p. 83.

144. Pour plus de détails sur 'Alī b. Muḥ, voir *ibid.*, p. 71-81.

145. B. Lewis, 1950, p. 104 ; voir aussi F. al-Sāmir, 1971, p. 102-103.

146. A. Popovic, 1976, p. 79.

147. T. H. Nöldeke, 1892, p. 151 ; F. al-Sāmir, 1971.

148. Voir F. al-Sāmir, 1971, p. 59 ; L. Massignon, 1929.

149. A. Popovic, 1976, p. 157.

150. T. H. Nöldeke, 1892, p. 167-168 ; Ibn al-Athīr, 1885-1886, vol. 2, p. 41.

151. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1747-1750.

les Naml et les Kilāb<sup>152</sup>. Ils ne communiquaient avec leur chef que par l'intermédiaire d'un interprète.

*Les Karmāṭiyya*, de langue arabe, formaient un groupe mal défini d'esclaves africains, très probablement originaires du Soudan. Ils n'avaient aucun lien avec le mouvement *karāmita*<sup>153</sup>.

*Les Nūba*, qui ne comprenaient pas seulement les Nubiens mais également des peuples nilotiques et parlaient aussi l'arabe<sup>154</sup>.

*Les Furāṭiyya*, esclaves habitant la vallée inférieure de l'Euphrate, au sud de la ville de Wāsiṭ. Ils se distinguaient nettement des Zandj et parlaient l'arabe<sup>155</sup>.

*Les Shūridīyya*, c'est-à-dire les « balayeurs » (*kassāhīn*), employés sur les salants de la Basse-Mésopotamie. Leur nom est dérivé du mot *shōra*, qui signifie sol nitreux<sup>156</sup>. Ce groupe comprenait aussi quelques hommes libres et quelques esclaves affranchis, ainsi que les ouvriers saisonniers des palmeraies et des sucreries<sup>157</sup>.

Il y avait enfin *les Bédouins*, qui habitaient les zones marécageuses s'étendant au sud de Wāsiṭ. Des déserteurs noirs des armées du calife venaient grossir les rangs des insurgés.

Nous n'avons pas l'intention de décrire en détail les différentes campagnes militaires de la révolte zandj; nous nous contenterons de résumer les principales péripéties du conflit.

En 256/870, l'armée zandj s'empare du port florissant d'al-Ubulla et le détruit<sup>158</sup>. La chute d'al-Ubulla terrifia les habitants du port de 'Abbadān, sur la rive orientale du Shaṭṭ al-'Arab, en Perse<sup>159</sup>, qui se rendirent. Cette conquête ouvrit aux Zandj la route de la province du Khūzistān, qu'ils envahirent la même année, se rendant maîtres de Djubbā et d'al-Ahwāz, la capitale<sup>160</sup>.

L'année suivante (257/871) voit l'occupation et la mise à sac de Baṣra, principal port de l'Iraq. Cette victoire, la plus spectaculaire des Zandj, fut un revers cuisant pour le califat abbaside. Le souvenir du terrible sort de Baṣra était encore vivace dans les esprits après plusieurs générations<sup>161</sup>. Les forces zandj avancèrent vers le nord, prenant et saccageant en chemin les villes de Wāsiṭ (264/877-878), Nu'māniya (265/878) et Djardharāyā, à environ 110 kilomètres au sud de Bagdad. Ce fut là le point le plus septentrional de leur avancée<sup>162</sup>.

152. C. Pellat, 1953, p. 41; al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1756-1957.

153. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1749.

154. *Ibid.*, p. 1745.

155. *Ibid.*, p. 1757.

156. Voir L. Massignon, 1929.

157. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1753.

158. Ibn al-Aṭhīr, 1885-1886, vol. 7, p. 94.

159. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1837.

160. Ibn al-Wardī, 1868, vol. I, p. 234.

161. Al-Ṭabarī, 1879-1901, vol. 3, p. 1847-1857; al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 4, p. 207-208. Le sort tragique de Baṣra a été immortalisé par Ibn al-Rūmī (283?/896?). Voir Ibn al-Rūmī, 1924, p. 419-427.

162. Ibn al-Djawzī, 1938-1940, vol. 5, p. 45-50.

Dans les années 267/881-270/883, al-Muwaffaq, prince héritier de la couronne des Abbasides, prit l'offensive, refoula les envahisseurs vers le sud, et imposa un blocus total à leur capitale, al-Mukhtāra<sup>163</sup>.

Au bout de trois années de siège, la ville fut prise d'assaut le 2 safar 270/11 août 883. Le chef des insurgés et plusieurs de ses seconds furent mis à mort<sup>164</sup>.

Il ne fait aucun doute que cette longue révolte, avec ses conséquences économiques, politiques et sociales, a profondément marqué l'Islam dans son intégralité. En même temps, elle a rendu les musulmans encore plus réticents à l'égard de l'Afrique et des Africains en général. Ainsi, l'importation des esclaves zandj semble avoir été limitée ou réglementée. La révolte a eu également comme conséquence de répandre assez largement une image défavorable des Noirs dans les pays musulmans, évoquant aussi bien la malédiction de Noé que les idées propagées par Ibn Buṭlān.

## Rôle culturel des Africains dans le monde islamique

Les Africains ont beaucoup apporté à la culture islamique, qu'il s'agisse de la poésie, de la littérature, de la musique ou des sciences islamiques telles que l'exégèse coranique, la transmission des traditions ou le droit canon<sup>165</sup>.

D'après les auteurs arabes classiques, les Africains étaient doués d'éloquence et les califats umayyade et abbaside comptèrent plusieurs éminents poètes noirs. Une anthologie des œuvres poétiques d'un certain 'Irār b. 'Amr, fils d'une esclave noire, est passée à la postérité dans le *Kitāb al-Aghānī* et dans le *Ḥamāsa*<sup>166</sup>. Ce poète, qui connut la renommée sous le règne de 'Abd al-Malik (mort en 86/705), était au service du gouverneur de la province d'Iraq, al-Hadīdjādī (mort en 95/714). C'est également à cette époque que vécut al-Haykātān, autre poète noir au talent et à l'éloquence exceptionnels<sup>167</sup>. Le plus célèbre et le plus remarquable de ces poètes fut toutefois Abū Miḥdjān (mort en 108/726-727). Il naquit dans le Ḥidjāz, de parents éthiopiens. Jeune chamelier, son ambition le poussa à adresser une série de panégyriques au prince umayyade 'Azīz b. Marwān; il produisit une telle impression sur Marwān que celui-ci l'acheta à son maître pour 1 000 dinars et l'affranchit<sup>168</sup>.

On trouve aussi mention d'un poète noir de Kūfa, Abū Dulāma (mort vers 161/778), qui vécut aux premiers temps de la période abbaside. Il était renommé pour son esprit, ses aventures pittoresques, sa connaissance de la

163. Selon Nöldeke, la capitale des Zandj « couvrait une vaste superficie englobant d'importantes étendues cultivées et des palmeraies. Située à quelque distance au sud de Baṣra, sur la rive occidentale du Tigre, elle était traversée par le canal Nahr Abī 'l-khāṣīb »; T. H. Nöldeke, 1892, p. 156.

164. F. al-Sāmīr, 1971, p. 151-152; A. Popovic, 1976, p. 152-155; T. N. Nöldeke, 1892, p. 174.

165. Voir A. Badāwī, 1976; S. S. Haas, 1942.

166. Al-Isfahānī, 1868-1869, vol. 10, p. 65-66.

167. Al-Djāhīz, 1964, vol. I, p. 182.

168. Voir U. Rizzitano, 1938; D. Sallūm, 1967.

littérature et ses talents de poète. Le calife al-Manṣūr goûtait particulièrement les vers et la drôlerie de cet habile poète noir, bouffon de cour ripailleur et frivole<sup>169</sup>.

Le premier réellement grand représentant de l'art arabe de la prose fut 'Amr ibn Baḥr al-Djāḥiẓ (« qui a les yeux saillants ») de Baṣra (mort en 255/868-869), qui vécut dans cette ville jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans<sup>170</sup>. Son grand-père était un chamelier noir du nom de Fazāra, qui était un *mawlā* de 'Amr ibn Kila<sup>171</sup>. D'un physique peu avenant, comme l'indique son sobriquet, al-Djāḥiẓ était doté d'une intelligence et d'une sagacité peu communes<sup>172</sup>.

Son savoir était encyclopédique et l'universalité de ses connaissances apparaît dans les nombreux ouvrages qu'il a écrits sur presque tous les sujets. L'une de ses œuvres majeures et parmi les plus belles est le *Kitāb al-ḥayawān* [Le livre des animaux]<sup>173</sup>. Également célèbre comme libre penseur, il composa un traité sur les fondements de la religion. Son nom fut donné à une branche de la secte mutazilite appelée « al-Djāḥẓīya »<sup>174</sup>.

Les Africains excellaient également dans les arts musicaux et plusieurs virtuoses dominèrent la scène musicale au cours des deux premiers siècles de l'ère islamique, en particulier dans le Ḥidjāz où « l'on goûtait fort la musique et la compagnie des musiciens dans les palais et les maisons des nobles et des riches »<sup>175</sup>.

Le premier et le plus grand musicien de cette époque fut le Noir Abū 'Uṯmān Sa'īd ibn Misḍjah (mort vers 715). Son désir d'apprendre les techniques musicales exotiques le mena jusqu'en Perse et en Syrie. A son retour dans son Ḥidjāz natal, il y introduisit les mélodies byzantines et persanes dans la musique vocale arabe. Ibn Misḍjah atteignit le sommet de sa gloire musicale sous le règne du calife umayyade 'Abd al-Malik (684-705) et fut proclamé l'un des quatre meilleurs chanteurs de son temps<sup>176</sup>.

Un autre musicien célèbre, Abū 'Abbād Ma'bad ibn Wahb (mort en 126/743), était un mulâtre originaire de Médine qui exerça son art pendant les règnes de trois califes umayyades et qui fut salué du nom de Prince des chanteurs de Médine. Parmi ses élèves on citera Sallāma al-Qass, chanteuse métisse célèbre et favorite du calife Yazīd b. 'Abd al-Malik. Beaucoup d'autres musiciens et chanteurs noirs connurent la gloire durant le califat abbaside.

Les sources biographiques arabes (*tabakāt*) mentionnent un certain nombre d'Africains parmi les spécialistes de la tradition religieuse et les théologiens. L'un des plus éminents fut le *mawlā* noir Abū 'Abd Allāh Sa'īd ibn Djubayr ibn Hishām (mort vers 94/712). Il est considéré comme une autorité sur le rituel du

169. Ibn Khallikān, 1843-1871, vol. 1, p.534-539; al-Iṣfahānī, 1868-1869, vol. I, p.199; vol. X, p.245; M. Cheneb, 1922.

170. I. Goldziher, 1966, p.81.

171. Voir C. Pellat, 1953, p.51-54

172. *Ibid.*, p. 56-58.

173. Édition du Caire de 1323-1325/1905-1907 en deux volumes.

174. Ibn Khallikān, 1843-1871, vol. 2, p. 405.

175. H. G. Farmer, 1929, p.43.

176. *Ibid.*, p. 77-78.

pèlerinage, l'exégèse coranique, le droit du divorce et les questions de rituel<sup>177</sup>. Abū Aṭā' ibn Rabāḥ (mort en 115/733-734) était décrit comme « noir de peau, borgne, le nez épaté, manchot, boiteux et le cheveu laineux<sup>178</sup> ». Il acquit une autorité incontestée en tant que traditionaliste et « fut investi des fonctions de *mufī* de La Mecque ». Cela ne l'empêcha pas de vivre simplement, dans la piété et l'ascétisme<sup>179</sup>. Le premier érudit de l'Égypte islamique à se distinguer dans les domaines du *ḥādīth* et du *fiqh* fut Yazīd b. Abī Ḥabīb (mort en 128/745), fils d'un prisonnier de guerre nubien<sup>180</sup>. Al-Djāḥīz a fait l'éloge d'un *maḥlā* noir de Baṣra nommé Farādī al-Ḥādījām, qui fut un irréprochable traditionaliste<sup>181</sup>. L'eunuque noir Abū 'l-Hasan al-Baghdādī, plus connu sous le nom de *Khāy* al-Nassādī (mort en 322/934), fut un ascète célèbre et un grand docteur soufi. Employé comme tisserand, plus tard affranchi, il acquit également la réputation de « juste » ou témoin irréprochable (*ʿadl*)<sup>182</sup>.

## Les Africains en Inde, en Asie du Sud-Est et en Chine

Les preuves de la présence d'Africains en Inde à cette époque sont rares. Comme le fait observer J. Burton Page, « on ne possède que peu de renseignements [...] sur le nombre, le statut et les fonctions des *Habshī* au début de la période musulmane<sup>183</sup> ». Il est probable qu'une étude minutieuse et systématique des archives nationales indiennes, ainsi que de la masse des littératures en langues vernaculaires de l'Inde méridionale et occidentale, produirait beaucoup d'indications utiles. Pour l'instant, on est mieux renseigné sur la présence d'esclaves noirs en Indonésie et en Chine, grâce à de brèves notices historiques et à des documents paléographiques et iconographiques.

Les esclaves africains noirs étaient connus dans l'archipel malais dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et y étaient généralement appelés *Zandī*<sup>184</sup>. Les liens entretenus entre cette région et la Chine ont aussi entraîné l'introduction d'esclaves noirs en Chine.

Les chroniques de la dynastie chinoise t'ang mentionnent parmi les événements de l'an 724 la réception d'une ambassade envoyée par le souverain du royaume de Śrīvijāya, dont la capitale était Palembang, à Sumatra.

177. Ibn Kūṭayba, 1850, p. 227.

178. *Ibid.*

179. *Ibid.*, p. 203.

180. I. Goldziher, 1971, vol. 2, p. 77.

181. Al-Djāḥīz, 1964, vol. I, p. 182.

182. Ibn al-Djawzī, 1938-1940, vol. 6, p. 304.

183. J. Burton-Page, 1971, p. 14.

184. « C'est avec le sens de "nègre" et souvent "d'esclave nègre" que le mot *Zāngī* est passé en Indonésie, en Asie centrale et en Extrême-Orient. Le terme *Jēngī* figure dans une inscription javanaise datant de l'an 860; on trouve les orthographes *Jāngī* et *Jēngī* dans des inscriptions de 1135, 1140 et 1294. Aujourd'hui encore, les Noirs sont appelés *Jāngī* ou *Jēngī* en malais et *Jongī* en batak. » P. Pelliot, 1959, P. 598. Sur la présence de ce même terme dans les sources chinoises, voir *ibid.*, p. 599-601. L'appellation *Habshī*, désignant les Noirs ou les esclaves africains, est d'un usage plus tardif. Voir à ce propos l'exemple tiré des recueils de droit malais du XVIII<sup>e</sup> siècle par R. J. Maxwell, 1932, p. 254.

Une jeune fille zandj est au nombre des présents exotiques offerts par cette ambassade<sup>185</sup>. Un tel cadeau n'est pas exceptionnel ; entre 813 et 818, un autre royaume indonésien, celui de Kalinga, à Java, envoie trois missions à la cour de l'empereur t'ang Hsien Tsung. Parmi les curiosités offertes comme tribut à cet empereur figurent plusieurs jeunes garçons et jeunes filles zandj<sup>186</sup>. Il est également relaté dans les *Chroniques de la dynastie sung* qu'en 976, un marchand arabe apporta à la cour impériale « un esclave noir de K'un Lun aux yeux profondément enfoncés dans les orbites et au corps noir<sup>187</sup> ».

Loin d'être des « raretés destinées à piquer quelque temps la curiosité des cours raffinées des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, ces jeunes garçons et jeunes filles noirs » ne représentent qu'une partie de l'important effectif d'esclaves africains importés dans la région par les marchands arabes. Chou Ch'u-fei, fonctionnaire chinois, montre dans un ouvrage intitulé *Ling-wai Tai-ta*, rédigé à Kwee Lin en 1178, qu'il avait connaissance de ce trafic d'esclaves africains. Parlant d'un secteur indéterminé de la côte de l'Afrique orientale qu'il appelle *K'un-lun Ts'eng-chi*, il note que « des sauvages aux corps noirs comme la laque et aux cheveux crépus étaient attirés par des offres de nourriture et capturés<sup>188</sup> ». Il ajoute que des milliers de ces Noirs étaient vendus comme « esclaves étrangers<sup>189</sup> ». Il semble qu'une partie de cette marchandise humaine était expédiée vers la Chine par les trafiquants arabes, à travers l'archipel malais. Canton était le principal port d'importation et centre répartiteur<sup>190</sup>.

On a aussi quelques indices du rôle joué par les esclaves africains dans le domaine social et économique. Dans un autre passage, « le *P'ing-chou k'otan* ajoute que ces “esclaves-diables” étaient employés sur les navires à calfeutrer de l'extérieur les fuites des joints situés sous la ligne de flottaison, car c'étaient d'excellents nageurs qui ne fermaient pas les yeux sous l'eau<sup>191</sup> ». Il semble aussi qu'ils aient été assez fréquemment employés comme domestiques dans les foyers aisés des grandes villes<sup>192</sup>. Le rôle qu'ils ont joué comme

185. G. Ferrand, 1922, p. 7-8; P. Pelliot (1959, p. 599) fait mention de deux jeunes filles *sǝng-ch'i* (zandj).

186. P. Pelliot, 1959, p. 599.

187. Chou Ju-Kua, 1911, p. 32.

188. P. Wheatley, 1961, p. 54.

189. *Ibid.*

190. Ceci est attesté par l'érudit chinois Chu Yu, de la période sung, qui, dans un ouvrage intitulé *P'ing-chou k'otan* (1119), écrit ceci : « A Kuang-chou (Canton), la plupart des riches possèdent des esclaves-diables (*kuei-nu*), d'une grande force physique, capables de soulever des poids de plusieurs centaine de cattys. Leur langue et leurs goûts sont incompréhensibles (pour les Chinois). D'un naturel simple, ils ne cherchent pas à s'enfuir. On les appelle aussi “sauvages” (*yeh-jen*). Leur peau est aussi noire que l'encre (de Chine), leurs lèvres sont rouges, leurs dents blanches et leurs cheveux frisés et jaunes (*sic*). Il y a parmi eux des hommes et des femmes [...]. Ils viennent des îles au-delà des mers. » Cité dans P. Wheatley, 1961, p. 54-55. Voir également Chang Hsing-Lang, 1930.

191. Cité dans P. Wheatley, 1961, p. 55 et dans Chou Ju-Kua, 1911, p. 31-32.

192. Chou Ju-Kua, 1911, p. 32. « Beaucoup de familles (en Chine) achètent des Noirs pour les employer comme portiers; ils sont appelés *kui-nu* ou « esclaves-diables » ou encore *hei siao ssi* (esclaves ou serviteurs noirs).

musiciens au royaume de Śrīvijāya à Sumatra (San-fo-ts'i) est mentionné par G. Ferrand, qui s'appuie sur des sources chinoises classiques<sup>193</sup>.

La diffusion de la présence africaine dans le monde n'a pas commencé avec l'exode forcé vers les Amériques. On a fait observer que, déjà du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, un grand nombre d'Africains vivaient dans bien des régions d'Asie où ils occupaient des positions sociales diverses et exerçaient un rôle important dans les domaines économique, politique et culturel. Il est regrettable que cet aspect de l'influence africaine en Asie, en dépit de son importance historique fondamentale, n'ait été traité que de façon fragmentaire et sur la base de sources non africaines. Pour en faire une présentation complète et objective, il convient de se pencher sans tarder sur la question de savoir comment les Africains se voyaient par rapport aux autres dans leurs terres d'exil.

193. G. Ferrand, 1922, p. 16. « Les esclaves provenant du K'ouenlouen font de la musique pour les gens du pays, en sautant sur le sol et en chantant. »



# Relations entre les différentes régions de l'Afrique

*Abdoulaye Bathily*  
(avec la collaboration de Claude Meillassoux)

La période qui s'étend du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne fut marquée par un essor remarquable des relations entre les différentes régions d'Afrique. Le fait que cet essor ait coïncidé avec l'expansion musulmane a amené certains auteurs comme Raymond Mauny à affirmer que c'est grâce à la conquête arabe et l'islamisation que l'Afrique tropicale sortit de son isolement et fut rattachée au reste du monde<sup>1</sup>. Cependant, malgré les lacunes considérables de la documentation, lacunes partiellement comblées par les découvertes archéologiques qui se sont multipliées au cours de ces dernières années, les données actuelles permettent d'affirmer avec Catherine Coquery-Vidrovitch que l'une « des caractéristiques des sociétés africaines est de n'avoir jamais vécu dans l'isolement. Le continent africain a connu deux phénomènes majeurs : la mobilité des populations et l'ampleur des échanges à longue distance »<sup>2</sup>. Les travaux de E. W. Bovill<sup>3</sup>, C. A. Diop<sup>4</sup> et T. Obenga<sup>5</sup>, entre autres, ont montré la vitalité des rapports entre les régions situées respectivement au nord et au sud du Sahara depuis l'Antiquité<sup>6</sup>. De plus, plusieurs savants ont démontré de façon pertinente comment le contexte socio-économique dans lequel naquit l'Islam fut fortement influencé par le développement des échanges entre l'Éthiopie,

1. R. Mauny, 1970, p. 138.

2. C. Coquery-Vidrovitch, 1974, p. 349.

3. E. W. Bovill, 1933 et 1958.

4. C. A. Diop, 1955 et 1967.

5. T. Obenga, 1971 ; voir également R. C. C. Law, 1967*b*.

6. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 20 et 22.



27.1. Les relations entre les différentes régions de l'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.  
 [Source: A. Bathily.]

la Méditerranée et l'océan Indien<sup>7</sup>. Ces remarques étant faites, il convient toutefois de reconnaître que l'intégration de certaines régions d'Afrique à l'Empire arabe qui s'était constitué à partir du VII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> donna une impulsion nouvelle aux relations interafricaines. L'influence arabo-musulmane suscita des phénomènes de réaction en chaîne à travers tout le continent. Elle devint l'élément déterminant de l'évolution du Maghreb, de l'Égypte et des peuples sahariens à partir du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Ailleurs, elle joua un rôle de facteur extérieur plus ou moins important suivant la position géographique des différentes régions par rapport aux axes de pénétration suivis par les musulmans<sup>10</sup>.

## L'essor des échanges interrégionaux

La description des routes laissée par les géographes arabes témoigne du développement des échanges commerciaux entre les différentes régions du continent à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. La conquête arabe entraîna non seulement la transformation profonde de la géopolitique du monde méditerranéen dominé entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle par l'Empire musulman, mais aussi et surtout, même après la désagrégation de cet empire, elle donna un dynamisme inusité aux échanges « internationaux ». Malgré la turbulence permanente qui caractérisa la superstructure de l'empire (révoltes, chiismes), le monde musulman resta jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle le centre moteur du commerce mondial. L'article classique de Maurice Lombard a mis en lumière le rôle fondamental de l'or africain dans l'affirmation de la puissance musulmane<sup>11</sup>. Jusqu'à l'expansion européenne du XV<sup>e</sup> siècle, le destin de l'Afrique et celui du monde arabe ont été étroitement associés<sup>12</sup>.

Durant la période que nous étudions, trois traits fondamentaux ont caractérisé les échanges interafricains : le progrès des moyens de communication, l'extension du réseau commercial et l'augmentation du volume des échanges.

Bien qu'il n'existe à notre connaissance aucun travail systématique sur l'économie africaine de cette période, les indications éparses fournies par les sources arabes et l'archéologie confirment largement le point de vue exposé ci-dessus.

## Le progrès des moyens de communication

La conquête arabe, en fortifiant les relations permanentes entre l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale, créa les conditions favorables à l'utilisation

7. E. R. Wolf, 1951 ; voir également M. Rodinson, 1969.

8. Sur l'expansion musulmane, voir R. Mantran, 1969 et les chapitres 2 et 3 ci-dessus.

9. Voir chapitres 7 à 12 ci-dessus.

10. Voir par exemple les chapitres 19 à 21 ci-dessus.

11. M. Lombard, 1947 ; voir également M. Malowist, 1966, et R. A. K. Messier, 1974. Il faut néanmoins noter que la thèse de Lombard a soulevé une critique sévère par C. Cahen, 1977, p. 323-357 ; 1981.

12. E. F. Gautier, 1935.

massive du chameau. Selon certains auteurs, le chameau, cet animal providentiel pour les régions désertiques, aurait été introduit en Afrique vers le I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne; selon d'autres, en revanche, certaines espèces de chameaux, disparues à l'époque historique, auraient été présentes sur le continent dès la fin de la période néolithique<sup>13</sup>.

Mais quelle que soit l'origine du chameau, dans l'ensemble, les chercheurs sont d'accord pour noter l'utilisation généralisée de cette bête de somme dans les échanges transsahariens à partir de l'époque islamique. Ainsi, au Maroc, des croisements effectués entre le chameau d'Asie centrale à deux bosses et celui d'Arabie, le dromadaire à une bosse, ainsi que des techniques de sélection ont permis d'obtenir deux espèces de chameaux. L'une, à la démarche lente mais capable de transporter de lourdes charges, était affectée au commerce, tandis que l'autre, plus rapide et plus légère, était utilisée comme coursier transporteur de nouvelles (*mehari*)<sup>14</sup>. Le Sahara occidental aussi était célèbre pour son élevage de chameaux. Selon al-Bakrī, le roi des *Sanhādja* disposait, pour son armée, de plus de 100 000 chameaux de race<sup>15</sup>. C'est par milliers que se comptaient les chameaux composant les différentes caravanes qui, toute l'année, reliaient le Soudan au Maghreb et à l'Égypte.

Un des mérites de l'expansion musulmane est d'avoir donné un essor considérable à la navigation. Sous l'impulsion des Aghlabides et des Fatimides fut construite une flotte puissante qui permit aux négociants musulmans d'assurer la liaison commerciale entre l'Afrique orientale, les pays de l'océan Indien, de la mer Rouge et de la Méditerranée. De grands ports munis d'arsenaux pour constructions navales furent bâtis au Maghreb, tels Tunis (VII<sup>e</sup> siècle), Bidjāya (Bougie), Mahdiyya (915), Alger (946), Oran (902), Arzila (X<sup>e</sup> siècle). En Égypte, l'antique port d'Alexandrie était réanimé. C'est entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle que fut créé, sous l'égide de la marine musulmane, le type du gros navire de commerce, de la « nave » méditerranéenne à la coque élevée, aux deux mâts garnis de voiles « latines » qui, au plan technique, représentait la synthèse entre le navire marchand de la Méditerranée antique et les réalisations de l'océan Indien<sup>16</sup>. Bien avant l'introduction du compas et d'autres instruments de navigation, les marins musulmans ont été capables de parcourir de longues distances en employant la méthode connue de « la rose sidérale »<sup>17</sup>; le compas et les tables astronomiques ont rendu ces voyages encore plus sûrs.

### L'extension du réseau commercial

Entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, le trafic entre les différentes régions du continent connut une impulsion vigoureuse. L'essor urbain fut la manifestation la plus marquante de ce développement des échanges. Dans le

13. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 20.

14. N. Pacha, 1976, p.49; voir également le chapitre 14 ci-dessus.

15. J. M. Cuoq, 1975, p. 2; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 69.

16. M. Lombard, 1971a, p.67; A. R. Lewis, 1951.

17. V. A. Teixeira da Mota, 1963; voir également G. R. Tibbets (dir. publ.), 1971.



27.2. D'un camp à l'autre. Transhumance de pasteurs dans le Sahel malien (environs de Gumbu du Sahel). [Source: C. Meillassoux.]

Taflālet, vers 757, une ancienne foire de nomades chameliers prit les proportions d'une ville — Sidjilmāsa — qui, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, joua le rôle de relais principal du commerce transsaharien entre le Soudan occidental et le Maghreb occidental<sup>18</sup>. Ḳayrawān, qui devait remplacer la vieille Carthage, fut fondée à cette époque. Au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, surgit Tāhert, dans le Maghreb central<sup>19</sup>. Vers 800, les Idrisides firent de Fès une ville florissante. Sous les Fatimides, Le Caire détenait une position de plaque tournante entre l'Orient et l'Occident musulman, et l'Afrique sud-saharienne. Au Sahara occidental, Awdāghust, capitale politique des Berbères ṣanhādja, s'érigea en marché entre le monde noir et la Berbérie<sup>20</sup>, à l'instar de Zawīla<sup>21</sup>, dans le Sahara central. Des itinéraires plus ou moins bien fréquentés selon la conjoncture politique favorable ou défavorable reliaient ces marchés à d'autres au sud du Sahara. Ainsi, Ghana/Kumbi, capitale de l'empire du Ghana/Wagadu, Sillā et Yaresī, sur le fleuve Sénégal, Kāw-Kāw sur le Niger, assuraient la jonction entre le monde musulman et les pays de la savane et de la forêt ouest-africaines. Sur la côte de l'Afrique orientale, des marchands musulmans fondèrent des comptoirs commerciaux comme Mogadiscio, Barāwa (Brava), Malindi, Mombasa, Kilwa, Sofala sur le continent et sur les îles de Paté, Ḳanbalū (Pemba), Kizimkazi (Zanzibar), etc.<sup>22</sup>. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, ces comptoirs devinrent de grands marchés cosmopolites spécialisés dans le transit des produits d'échanges en provenance d'Afrique orientale (Zimbabwe), d'Asie orientale et australe et du monde musulman.

Ainsi, le nouvel épanouissement urbain qui se dessina à partir du VII<sup>e</sup> siècle et qui avait été le résultat du développement des échanges favorisa l'extension du réseau commercial et par la suite accéléra le processus d'intégration des différentes économies régionales et locales.

### Augmentation du volume des échanges

La croissance du volume des échanges fut la conséquence directe de la forte demande suscitée par le développement urbain, l'accroissement démographique dans certaines régions (Maghreb, pays bantu) et l'extension du marché extérieur (Inde, Chine, Empire arabe). Les produits faisant l'objet d'échanges intenses à cette époque peuvent être répartis en quatre grandes catégories : les matières premières ; les produits de subsistance ; les articles de luxe à « usage social » ; les produits de consommation de luxe.

18. Ibn Ḥawqal, dans J. M. Cuoq, 1975 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 45, p. 64-66 ; al-Bakrī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 95.

19. Ibn al-Saghīr, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 55-56 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 121-122 ; T. Lewicki, 1962.

20. Al-Muhallabī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 76 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 168 ; al-Bakrī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 81-82.

21. Al-Bakrī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 81-82.

22. Voir chapitre 21 ci-dessus.

Selon les circonstances et les lieux, un même produit a pu occuper différentes positions dans cette gamme.

#### *Les matières premières*

Les matières premières les plus importantes étaient le fer, le lin, le coton, la gomme et l'indigo. Le fer fabriqué dans l'empire du Ghana, probablement dans la zone entre la Falémé et le Sénégal, était exporté vers d'autres régions de la Sénégambie et du Niger. Nous savons avec certitude que c'était l'Afrique orientale et australe qui fournissaient ce métal à l'Inde. Les pays nilotiques ont sans doute participé à ce trafic vers l'Inde et même vers le monde musulman. Au Maghreb, les gisements de Ceuta, d'Oran et ceux de la région s'étendant entre Salé et Marrakech étaient encore en activité au XI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Le commerce du lin, du coton, de la gomme et de l'indigo est lié au développement de l'industrie textile. La culture du lin est signalée au Maghreb, celle du coton dans plusieurs régions (fleuve Sénégal, Éthiopie, Égypte, Maghreb, etc.). La gomme utilisée dans l'apprêt des tissus provenait soit des forêts de gommiers du Sahara occidental, soit du Kordofān. L'indigo, qui est peut-être d'origine asiatique (Inde), était cultivé dès le XI<sup>e</sup> siècle au Maghreb qui a dû en fournir au Soudan occidental.

#### *Les produits de subsistance*

La circulation des produits de subsistance a occupé, en volume, la première place dans les échanges inter africains. Le blé du Maghreb était exporté par caravanes via Sidjilmāsa vers le Sahara occidental et le Soudan. L'Égypte, malgré l'importance de son marché intérieur, pouvait cependant exporter des excédents de céréales par caravanes vers la Libye, la Nubie et par bateaux vers la Cyrénaïque. Selon al-Bakrī, dans le pays bēdja, en Ifriqiya, la récolte de blé était toujours garantie et dans les bonnes années, la ville assurait quotidiennement la charge de mille chameaux destinée au ravitaillement de plusieurs cités, dont Kayrawān et Tunis<sup>24</sup>.

Le mil, le sorgho, le riz et le beurre de karité du Soudan occidental, ainsi que l'huile d'olive du Maghreb étaient exportés dans toutes les directions. Le poisson séché et fumé préparé sur les côtes maritimes et dans les pays riverains des fleuves était expédié vers les zones de l'intérieur. Le trafic du sel constituait la branche principale du commerce de subsistance. Le sel gemme du Sahara (Taghāza) et le sel marin se faisaient concurrence à l'intérieur, sans jamais satisfaire la forte demande, comme en témoigne la valeur très élevée de cette denrée qui, selon Ibn Ḥawḳal, pouvait atteindre la somme de 200 à 300 dinars la charge de chameau<sup>25</sup>.

23. N. Pacha, 1976, p. 60; B. Rosenberger, 1970a.

24. Al-Bakrī, 1913, p. 120.

25. J. M. Cuoq, 1975, p. 75; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 49.

*Les articles de luxe à usage domestique*

Les articles de luxe à usage domestique consistaient essentiellement en esclaves et en chevaux. Comme dans tous les continents à cette époque, en Afrique, l'esclavage était une pratique socialement légitime. Les sources arabes insistent sur l'importance du trafic des esclaves noirs par les marchands musulmans. Mais en fait, ce trafic s'opérait dans les deux sens. Il existait des esclaves berbères, arabes et sans doute des esclaves d'origine européenne dans les cours royales du Soudan<sup>26</sup>. Il est permis de penser que la croissance économique et ses corollaires (épanouissement urbain, splendeur de la vie de cour) occasionnèrent une forte demande en main-d'œuvre, tant en Afrique noire que dans l'Occident et l'Orient musulmans, d'où l'intensification de la traite des esclaves que laissent supposer les chroniques arabes de la période.

Toutefois, il est tout à fait hasardeux d'avancer, comme l'ont fait R. Mauny et T. Lewicki, des estimations sur le chiffre des esclaves exportés par l'Afrique noire vers le monde musulman. Mauny pense, en effet, que le nombre des esclaves noirs exportés se situerait autour de 20 000 par an environ, soit 2 millions par siècle durant le Moyen Âge<sup>27</sup>, tandis que, selon le second, 12 à 16 millions d'esclaves noirs auraient transité par Le Caire rien qu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. De telles estimations sont manifestement exagérées. Trois raisons au moins expliquent que ce trafic ait été largement en deçà des chiffres avancés :

Le bas niveau de développement de l'économie musulmane de l'époque, qui ne pouvait absorber une telle quantité d'esclaves. A l'exception des Zandj (esclaves noirs) du bas-Iraq<sup>29</sup>, on ne trouvait nulle part dans le monde arabe un noyau important de population noire historiquement liée à l'esclavage transsaharien.

Le coût élevé des esclaves par suite des aléas des conditions de transport à travers le désert et qui, par conséquent, ne pouvait permettre un exode aussi massif de population<sup>30</sup>. Il est significatif, sous ce rapport, que dans l'iconographie arabe de l'époque, le marchand d'esclaves ait été souvent présenté comme « l'homme à la bourse trouée ».

Jusqu'aux croisades, le monde musulman a puisé ses esclaves dans deux réservoirs principaux : l'Europe orientale et centrale (Slaves) et le Turkestan. Le Soudan ne venait qu'en troisième position. Encore faut-il ajouter que les esclaves noirs étaient surtout appréciés comme travailleurs domestiques : eunuques, concubines, nourrices, cuisinières, etc.<sup>31</sup>. Les descendants de ces concubines et nourrices étaient intégrés comme citoyens à part entière dans la société musulmane, ainsi que le montre l'exemple d'Isā ibn Yazīd, le chef

26. Cette pratique, bien que révélée par les sources du XIV<sup>e</sup> siècle (Ibn Baṭṭūta, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 316, 390), était probablement en cours aux siècles antérieurs.

27. R. Mauny, 1961.

28. T. Lewicki, 1967b.

29. Voir chapitre 26 ci-dessus.

30. Pour les prix sur les marchés en Iraq, voir E. Ashtor, 1969, p. 88 et suiv., 361 et suiv.

31. D'après al-Bakī, un excellent cuisinier noir valait 100 *mithkāl* et davantage à Awdāghust ; voir J. M. Cuoq, 1975, p. 84.



présumé d'un groupe d'émigrés qui fonda Sidjilmāsa<sup>32</sup> et celui d'Abū Yazīd, né à Gao d'une mère noire et d'un père berbère, et qui devint un prédicateur célèbre, après avoir mené les Fatimides à deux doigts de leur perte (fin du Xe siècle)<sup>33</sup>.

Par suite du développement des échanges entre l'Afrique noire et le monde musulman, les chevaux arabes se multiplièrent dans les pays de la savane où l'absence de la trypanosomiase rendait leur survie possible. Le trafic des chevaux arabes (barbes), monopolisé par les États soudanais, conduisit à la disparition progressive de la race locale plus petite, du genre poney, dont la présence était mentionnée encore au XI<sup>e</sup> siècle par al-Bakrī<sup>34</sup>. La Numidie et la Nubie se spécialisèrent peu à peu dans l'élevage des chevaux barbes qu'elles exportaient ensuite vers le Soudan occidental et central.

#### *Les produits de consommation de luxe*

Les produits de consommation de luxe étaient essentiellement les textiles, les métaux précieux, les perles et l'ivoire. La littérature géographique de l'époque insiste particulièrement sur la floraison de l'artisanat textile au Maghreb et en Égypte. Les soieries de Gabès, les laineries de Ḳayrawān étaient prisées sur tous les marchés. Awdāghust exportait des vêtements teints en rouge ou en bleu<sup>35</sup>. La ville de Taranka, sur le moyen Sénégal, était célèbre pour ses pagnes fins de coton appelés *shakkiyyāt*, que les marchands expédiaient vers le nord et les contrées avoisinantes<sup>36</sup>. A la suite de Charles Monteil, certains historiens considèrent que les progrès de l'artisanat textile et du commerce des tissus sont dus à l'expansion de l'Islam. En fait, ce sont les transformations sociales — essor urbain, enrichissement des classes dirigeantes par le commerce extérieur, croissance démographique — qui semblent avoir été les causes profondes de la mise en place d'un artisanat textile de plus en plus étendu dans toutes les régions. Il est clair que les conditions nouvelles ne permettaient plus aux hommes de compter, pour leur habillement, sur des moyens aussi réduits que les peaux d'animaux, les textiles obtenus à partir de l'écorce de certains arbres, comme cela avait été le cas aux époques antérieures où la population était plus clairsemée, l'organisation sociale moins poussée, et partant, certaines valeurs morales encore non adoptées.

Au chapitre des métaux précieux, l'or occupait bien entendu la première place. A l'époque qui nous concerne, il existait plusieurs régions productrices ravitaillant à un degré inégal le reste du continent et les marchés extérieurs. Par ordre décroissant d'importance, ces régions étaient le Bambuk/Galam et Bure, en Afrique de l'Ouest; l'Afrique australe; la Nubie.

32. Al-Bakrī, 1968, p. 43.

33. Concernant Abū Yazīd, voir R. Le Tourneau, 1954 et le chapitre 12 ci-dessus.

34. J. M. Cuoq, 1975, p. 102; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 89. Toute la question des chevaux est traitée par H. J. Fisher, 1972, 1973a.

35. Al-Bakrī, 1913, p. 159.

36. C. Monteil, 1926.

Le cuivre était utilisé comme matière première dans la fabrication des objets d'art et d'autres articles de luxe. Découpé en anneaux, il jouait le rôle de monnaie dans certaines localités (Sillā sur le fleuve Sénégal)<sup>37</sup>. Dans tous les cas, il faisait l'objet d'un trafic important entre les zones productrices (Katanga, Air, Sahara occidental), les pays yoruba et l'Afrique septentrionale, où l'épanouissement artistique suscitait une forte demande<sup>38</sup>.

Le Sud maghrébin et le Soudan central étaient réputés pour leurs perles et pierres précieuses (agate, amazonite, etc.). Ainsi, le pays bēdjā, situé entre le Nil et la mer Rouge, recelait des gisements de pierres précieuses et d'émeraudes qui étaient exploités par les musulmans<sup>39</sup>.

## La diffusion des techniques

Les échanges commerciaux et la mobilité des populations qui en était le corollaire furent les instruments de la diffusion des techniques. Mais sur ce plan, notre documentation est encore plus maigre. En effet, les géographes arabes sur lesquels nous nous fondons se sont plus intéressés aux mécanismes de circulation qu'à la production des biens. Les données archéologiques sont encore trop contradictoires pour nous permettre d'avancer des opinions certaines sur l'évolution des techniques à l'époque que nous étudions. L'état actuel de nos connaissances permet de noter cinq branches d'activités qui semblent avoir connu des progrès et se sont propagées sur le continent : l'extraction minière et la métallurgie ; l'agriculture ; l'artisanat ; les techniques commerciales ; les techniques de la guerre.

### L'extraction minière et la métallurgie

L'extraction minière et la métallurgie connurent un essor certain dans toutes les régions. Selon S. Gsell, l'époque la plus active pour l'industrie minière au Maghreb est le Moyen Age et non l'Antiquité<sup>40</sup>. Dans l'Occident musulman, on essaya d'améliorer la technique de traitement des minerais. En Espagne musulmane, on utilisait un procédé nouveau pour séparer la gangue de l'azurite. Il consistait à imbiber d'huile le minerai et à le jeter dans un cours rapide ; les particules de métal, rendues légères par l'huile, sont emportées par le courant, alors que les matières terreuses se déposent au fond du lit. Selon toute vraisemblance, ce procédé était en usage au Maghreb<sup>41</sup>. Le débat sur la diffusion du fer en Afrique se poursuit, mais la thèse de L. M. Diop<sup>42</sup> sur une origine autochtone de

37. Al-Bakrī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 97 ; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 78.

38. Voir chapitre 16 ci-dessus.

39. Al-Ya'kūbī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 50 ; al-Mas'ūdī, 1861-1877, vol. 3, p. 43-50.

40. S. Gsell, 1913-1928, vol. 8, p. 16.

41. N. Pacha, 1976, p. 60.

42. L. M. Diop, 1968.

l'exploitation du fer est à retenir contre les hypothèses d'une diffusion à partir de l'extérieur soutenues par plusieurs historiens; en tout cas, il est aujourd'hui établi que beaucoup de peuples africains sont passés de l'âge de la pierre à celui du fer au cours du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne. Tel semble être le cas des Bantu<sup>43</sup> et des populations habitant la côte atlantique, à l'ouest de l'empire du Ghana<sup>44</sup>. Quoi qu'il en soit, il est fort probable que les processus sociaux en cours dans l'ensemble du continent aient conduit à l'intensification et, peut-être, à l'amélioration des techniques de fabrication des métaux.

### L'agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, la période se distingue par la diffusion de certaines techniques culturales et de plantes nouvelles. Ainsi, au Maghreb et dans les oasis sahariennes, l'adoption d'un nouveau système d'irrigation (utilisation des *foggāra* ou canalisations en pierres) a permis l'extension de nouvelles cultures comme le riz, le coton et la canne à sucre<sup>45</sup>.

Le terroir agricole Gangara (Assaba, en Mauritanie), formé de champs à murette et de terrassettes dont les ruines sont encore visibles, date sans doute de l'époque almoravide<sup>46</sup>. En Afrique orientale, la riziculture inondée semble avoir été introduite par les immigrants asiatiques.

Sous l'impulsion des échanges interrégionaux, des plantes ou de nouvelles espèces ont été répandues en dehors de leur zone d'origine. Ainsi, certaines variétés de riz d'origine asiatique ont gagné jusqu'aux oasis égyptiennes et au sud du Maroc. Le sorgho, plante d'Afrique sud-saharienne, était cultivé en Haute-Égypte, en Cyrénaïque, dans le Tell algérien et même en Syrie et en Europe du Sud. Le blé, que les traditions orales des Soninke du Wagadu nomment *darma yille* « mil de l'Adrār », pousse vers le sud, dans le Sahel.

La culture de l'olivier fit des progrès considérables au Maghreb, au point de modifier de fond en comble le paysage de la région. Le palmier-dattier, originaire de la Mésopotamie et du golfe Persique, était présent en Égypte à l'époque pharaonique, mais c'est entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle que sa plantation s'intensifia. Le Sud tunisien et le Sahara occidental furent les principaux foyers du dattier. Les communautés marchandes musulmanes et juives introduisirent dans les villes du Soudan (Ghana, Kānem) des légumes comme les melons, les concombres, etc., qui étaient cultivés dans les jardins. La culture de la banane et de la noix de coco fut liée à l'essor du commerce de l'océan Indien.

43. G. W. B. Huntingford, 1963; G. Mathew, 1963; P.L. Shinnie (dir. publ.), 1971*b*; voir également les chapitres 6 et 23 ci-dessus.

44. J. M. Cuoq, 1975, p. 120; N. Levzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 98.

45. N. Pacha, 1976, p. 46.

46. C. Toupet, 1966, p. 19.

## L'artisanat

Le processus de diffusion des techniques artisanales est beaucoup moins connu. Deux faits méritent d'être mentionnés. Selon al-Bakrī, c'est à Alexandrie, qui les employait déjà, que Sfax, célèbre pour ses draps, devait ses méthodes de catissage<sup>47</sup>.

La fabrication du papier à partir du lin puis du coton, sur le modèle chinois, connut une véritable révolution à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle. Alors que le parchemin et le papyrus, qui étaient utilisés jusqu'ici dans la transmission des textes, ne pouvaient assurer les conditions d'une démocratisation du savoir, le papier à bon marché obtenu grâce au nouveau procédé donna un élan général à l'activité intellectuelle<sup>48</sup>.

## L'évolution des techniques commerciales

Le développement des échanges et l'accroissement du volume des produits qui en résulta entraînaient l'adoption de modes de paiement de plus en plus perfectionnés. Le trait le plus saillant de cette évolution fut la monétarisation progressive des économies régionales. Le système monétaire maghrébin se rattachait à celui du monde musulman fondé sur le dinar d'or; mais dans d'autres régions du continent il existait une large gamme de monnaies. Différentes variétés de coquillages dont les cauris (*Cypraea moneta*) originaires des îles Maldives, les anneaux de cuivre, les barres de sel, les pièces d'étoffe jouèrent concurremment le rôle d'équivalent dans les échanges.

Mais c'est surtout dans le monde musulman que les techniques commerciales ont évolué de manière remarquable. Les marchands de cette région utilisaient déjà les traites, les lettres de change (*suftādja*) et les promesses de paiement ultérieur appelées chèque (*shakk*). Ainsi, Ibn Ḥawkal, écrivant vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, affirmait avoir vu à Awdāghust un chèque qui portait mention d'un droit en faveur d'un des habitants de Sidjilmāsa à charge d'un certain négociant d'Awdāghust pour une somme de 4 000 dinars<sup>49</sup>. Dès cette époque, des négociants engagés dans les entreprises transsahariennes mirent en place un réseau extrêmement efficace, organisé soit sur une base familiale, soit sur la commandite avec des correspondants dans toutes les places importantes. Avec les pays situés en dehors de l'influence musulmane, ils négociaient à l'aide d'intermédiaires (interprètes) recrutés dans les centres de transit tel Ghana/Kumbi Saleh, comme l'a si pertinemment fait remarquer Yāḳūt<sup>50</sup>. Le « commerce muet » dont l'existence est mentionnée par nombre de chroniqueurs à la suite d'Hérodote<sup>51</sup>

47. Al-Bakrī, 1913, p. 46-47.

48. Voir à ce sujet le chapitre 1 ci-dessus.

49. J. M. Cuoq, 1975, p. 71; voir N. Levtzion, 1968a; sur le commerce et la monnaie dans le monde musulman, voir M. Lombard, 1971a, chapitres 5 à 8.

50. J. M. Cuoq, 1975, p. 183; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981, p. 172.

51. Hérodote, 1872, livre IV, p. 237.

nous apparaît comme un de ces mythes à la vie dure, ainsi que l'a démontré Paulo Farias<sup>52</sup>.

### Les techniques de la guerre

Dans les pays de la savane soudanaise, l'accroissement des importations de chevaux arabes et les progrès de la métallurgie du fer d'une part, et l'évolution interne des sociétés de cette région d'autre part ont abouti à une modification profonde de la tactique militaire. La cavalerie commença à jouer un rôle prépondérant dans les batailles au détriment de l'infanterie. La technologie d'armement s'en trouvait également changée. L'arc et la flèche, « arme démocratique » caractéristique des sociétés égalitaires<sup>53</sup> pouvant être fabriquée par chaque individu, fut progressivement remplacée par des armes en fer dont la fabrication supposait un contexte social plus évolué. La fabrication du bouclier connut aussi des progrès certains à cette époque. C'est ainsi que les boucliers dits *lamta*, fabriqués par une *ḡabīla* saharienne du même nom, jouissait d'une grande réputation jusqu'au Maghreb<sup>54</sup>. Au total, grâce à des moyens de locomotion plus rapides (chevaux, chameaux) et à l'amélioration de l'armement, la guerre allait désormais jouer un rôle capital dans le déroulement des processus sociaux au sein des formations sociales africaines.

## L'expansion de l'Islam et sa signification sociale

Au point de vue du mouvement des idées, la période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle a été caractérisée par la diffusion de l'Islam au détriment non seulement du christianisme et du judaïsme, mais aussi du polythéisme. A la fin du VII<sup>e</sup> siècle encore, seule une minorité constituée par les conquérants arabes professait l'islam au Maghreb et en Égypte, mais vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du Maghreb, l'Égypte, le Sahara occidental et d'importants noyaux de populations de l'Afrique occidentale, centrale et orientale étaient passés à l'islam. Cette extraordinaire ascension de l'islam a été attribuée à diverses causes. Pour Mauny, les succès de l'islam en Afrique occidentale sont dus à la conversion par la violence et à la simplicité de sa doctrine « facile à adopter pour un Noir »<sup>55</sup>.

Ces explications sont superficielles. Si la domination de Rome, puis celle de Byzance et, plus près de nous, le colonialisme, qui s'étaient fait les instruments du christianisme, furent l'occasion de violences, l'expansion de l'islam en Afrique tropicale revêtit l'aspect d'une arrivée de plus en plus massive de marchands. Par ailleurs, la prétendue simplicité de l'islam par rapport au

52. P. F. de Moraes Farias, 1974.

53. J. Goody, 1971, p. 43.

54. Al-Ya'ḡūbī dans J. M. Cuoq, 1975, p. 49; Ibn al-Faḡīh, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 54.

55. R. Mauny, 1961, p. 520.

christianisme relève plus du jugement de valeur fondé sur le préjugé que de l'analyse objective des deux religions.

On peut résumer en disant que l'islam dut son expansion aux conditions économiques et sociales nouvelles créées directement et indirectement par l'expansion commerciale et politique de l'Empire arabe, en corrélation avec les mécanismes internes d'évolution des sociétés africaines<sup>56</sup>.

## Traits fondamentaux de l'évolution des formations sociales africaines du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle

Trois traits essentiels ont caractérisé les transformations sociales de cette période: les grands mouvements de populations; l'accélération du processus de différenciation sociale sous l'effet des progrès de la division du travail; le développement de la lutte des classes manifesté par les révoltes et les guerres civiles dans plusieurs États.

### Les mouvements de populations

Ils modifièrent de façon notable la géographie humaine du continent. Quelle que soit l'issue des discussions sur les migrations bantou, on constate que le mouvement de ce peuple à travers l'Afrique centrale, orientale et australe se poursuit au cours de l'époque qui nous occupe<sup>57</sup>. Les troubles politiques qui marquèrent les débuts de la conquête arabe et surtout le développement du commerce transsaharien aboutirent au refoulement vers le Sahara de plusieurs groupements berbères. C'est peut-être la pression de ces nouveaux venus qui entraîna l'exode de certaines populations noires comme les Proto-Wolof et les Serer du Tāgant (Mauritanie) vers le sud-ouest (Sénégal occidental). Les Dioula (négociants) soninke du Ghana, intermédiaires du commerce transsaharien, fondèrent une série de métropoles commerciales sur le Niger et ses affluents, dont les plus prospères allaient être Dia et Jenné<sup>58</sup>. La côte orientale de l'Afrique et Madagascar virent leur population s'accroître à la suite de l'arrivée de vagues successives de migrants venus d'Arabie, des Indes, d'Asie orientale et d'Indonésie<sup>59</sup>.

### L'accélération du processus de différenciation sociale

Il fut le résultat d'une division du travail plus poussée, qui était elle-même la conséquence du développement des échanges. Dans ce domaine, le fait

56. Voir les chapitres 3 et 4 ci-dessus.

57. B. A. Ogot (dir. publ.), 1974; voir également les chapitres 5 et 6 ci-dessus.

58. Sur la fondation de Djenné, voir C. Monteil, 1903. Des recherches récentes entreprises par S. K. McIntosh et R. J. McIntosh ont cependant apporté la preuve d'une origine plus ancienne de cette ville. Voir R. J. McIntosh et S. K. McIntosh, 1981.

59. B. A. Ogot (dir. publ.), 1974; chapitres 4, 5 et 21 à 25 ci-dessus.

majeur fut l'émergence au Maghreb et au Soudan d'une classe de négociants professionnels du commerce de relais entre les différentes régions. Ces commerçants étaient arrivés à transcender leurs différences raciales (Berbères, Arabes, Juifs, Noirs) pour se constituer en véritable classe consciente de ses intérêts. Les négociants occupaient une position économique dominante au sein des sociétés et aspiraient même à s'emparer du pouvoir politique ou, à tout le moins, à utiliser les États comme de simples appareils de police destinés à assurer la sécurité des transactions.

Quant à l'aristocratie militaire détentrice du pouvoir politique, les échanges avec l'extérieur lui permirent d'acquérir des moyens accrus de domination (armes et chevaux pour les États soudanais, or pour les États musulmans) qui tendraient à renforcer sa domination sur le peuple. Ainsi, dans la plupart de ces États, une ligne de démarcation de plus en plus distincte se dessinait entre les bénéficiaires du commerce (aristocratie et négociants) et les couches populaires (paysans, artisans des villes). La conséquence générale du développement du commerce fut de faire éclater les structures sociales fondées sur la parenté et l'ethnie, au profit d'un nouvel ordre social fondé sur la propriété des moyens de production (la terre dans les États maghrébins) et d'échanges. Il est probable que la formation du Zimbabwe à partir du XI<sup>e</sup> siècle, la constitution du royaume du Kongo qui s'est achevée au XIV<sup>e</sup> siècle et celle des États hawsa furent plus ou moins influencées par les transformations qui s'opéraient sur la côte orientale de l'Afrique, l'Égypte et le Sahara à partir de l'essor du commerce de l'océan Indien, de la mer Rouge et de la Méditerranée. Une version récente de la légende de Sunjata, le célèbre empereur mande du XIII<sup>e</sup> siècle, attribue aux expéditions esclavagistes des princes malinke, de connivence avec les négociants soninke/sarakole, le rôle de stimulant dans la genèse de l'empire du Mali<sup>60</sup>. Mais, contrairement à nombre d'auteurs, nous pensons que le commerce ne fut pas l'élément moteur de la constitution de ces États<sup>61</sup>. Il en a seulement accéléré le processus, sur la base de la dynamique interne de ces sociétés qui avaient atteint un degré de maturité tel qu'il leur permettait de réagir favorablement aux sollicitations extérieures. En particulier, l'apparition d'un surplus dû aux progrès des forces productives a été la base sur laquelle s'édifia le commerce avec les communautés étrangères. Ce faisant, les phénomènes sociaux de cette période furent l'aboutissement de la dialectique de la production et de la circulation des produits. Quoiqu'il en soit, l'expansion de l'Islam pendant cette période fut le résultat des interactions de la mutation économique et des transformations sociales qui agitèrent la plupart des régions d'Afrique et particulièrement le Maghreb, l'Égypte, le Sahara, l'Afrique orientale, le Soudan central et occidental. L'Islam et sa doctrine universaliste convenaient mieux à ces sociétés que le polythéisme ancien soumis aux particularismes ethniques et que le christianisme ou le judaïsme, qui ne

60. W. Kamisokho, 1975.

61. Voir Centre d'études et de recherche marxiste, 1974, notamment l'article de J. Suret-Canale, 1974.

disposaient plus d'une force favorable à l'expression des conflits d'intérêts entre les différents groupes sociaux. Ainsi, le kharidjisme, la révolte d'Abū Yazīd et d'autres mouvements messianiques qui déstabilisèrent les États maghrébins durant l'époque qui nous occupe, représentaient, au point de vue social, la constestation de l'ordre établi et surtout une volonté de mettre fin aux injustices sociales<sup>62</sup>. La violence avec laquelle le mouvement almoravide s'attaqua d'abord à Awdāghust, cité de négociants musulmans, s'explique moins par le fait que ces derniers aient accepté la domination du Ghana fidèle à la religion traditionnelle<sup>63</sup> que par le souci des masses berbères du Sahara occidental d'en appeler à la vérité, de réparer les injustices et d'abolir les taxes abusives<sup>64</sup>.

Dans les États du Soudan occidental et central (Ghana, Gao, Kānem), la position économique dominante occupée par les musulmans fut à l'origine de leur emprise progressive sur l'ensemble de la société. Au Ghana, l'empereur choisissait ses interprètes et la plupart de ses ministres parmi les musulmans. Au Gao, nul ne pouvait régner sans être converti à l'islam<sup>65</sup>. Par ailleurs, la conversion d'un roi du Mali au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence d'un musulman qui aurait fait cesser la sécheresse par ses prières<sup>66</sup>, est une indication de l'influence idéologique de plus en plus forte des adeptes de l'islam sur les sociétés soudanaises. Le prosélytisme de Wār Dyābī, roi du Takrūr<sup>67</sup>, est encore une manifestation de la puissance d'attraction que constituait l'islam. Le rôle économique et le prestige social des musulmans furent donc les causes déterminantes du succès de leur religion.

### Le développement de la lutte des classes

Le développement de la lutte des classes et des conflits sociaux en général s'est déroulé avec une intensité variable selon les particularités locales et le niveau atteint par les rapports de domination et d'exploitation au sein de chaque formation sociale. Pour le Maghreb, C. A. Julien, A. Laroui et dans une moindre mesure G. Marçais ont analysé les révoltes et les mouvements schismatiques de la période comme des épisodes de la lutte des classes<sup>68</sup>.

Dans les États soudanais, le tableau est plus confus. Mais il est probable que la chute de l'empire du Ghana/Wagadu à la fin du XI<sup>e</sup> siècle fut la conséquence ultime d'un processus de pourrissement interne. Selon notre hypothèse ce pourrissement serait dû aux conflits ayant opposé au sein de la classe dirigeante ghanéenne deux groupes dont l'un, islamisé, était allié aux négociants et l'autre fidèle à la religion traditionnelle et à

62. C. A. Julien, 1952, p. 63.

63. Al-Bakrī, dans J. M. Cuoq, 1975, p. 92.

64. *Ibid.*, p. 86; voir également le chapitre 13 ci-dessus.

65. Al-Bakrī dans J. M. Cuoq, 1975, p. 109, et le chapitre 3 ci-dessus.

66. *Ibid.*, p. 102-103.

67. *Ibid.*, p. 96.

68. C. A. Julien, 1952, p. 28; A. Laroui, 1970, p. 91-92; G. Marçais, 1946, p. 34-44.



la société rurale. Les dissensions internes se seraient ensuite aggravées avec l'aiguïsement des contradictions entre l'ensemble du peuple et la classe dirigeante<sup>69</sup>. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, il est établi cependant que les échanges interafricains ont exercé des influences contradictoires sur les formations sociales du continent. Dans certains cas, ils ont favorisé l'intégration politique (empires almoravide et fatimide et plus tard, Mali et Songhay); dans d'autres, ils ont au contraire conduit à la désintégration de structures étatiques héritées des époques antérieures (Ghana, empire chrétien d'Éthiopie).

## Conclusion

La période du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle marqua une étape singulière dans l'histoire du continent africain. L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de cerner tous les aspects de cette évolution. Toutefois, on peut avancer avec une certaine assurance que l'expansion de l'Empire arabe fut un des éléments principaux de cette évolution. L'étude des rapports d'échanges et de la diffusion des techniques et des idées à laquelle nous nous sommes livrés ci-dessus nous permet de faire deux remarques fondamentales qui peuvent servir à caractériser le mouvement historique des sociétés africaines à cette époque.

En premier lieu, l'économie africaine dans son ensemble demeurait une économie d'autosubsistance au sein de laquelle les normes de la production obéissaient à celles de la consommation. Les produits s'échangeaient les uns contre les autres non pas en fonction de leur valeur d'échange en tant que telle, mais de leur valeur d'usage. Les rapports économiques entre les différentes régions étaient fondés sur la complémentarité entre leurs productions respectives, productions soumises plus que de nos jours aux conditions naturelles, en vertu du bas niveau des forces productives. Cependant, la comparaison des différentes formations sociales montre qu'elles sont inégalement développées. Ce développement inégal est concrétisé par le fait que certaines sociétés avaient atteint un processus très avancé de différenciation sociale, avec une structure économique très élaborée qui tendait à la constitution d'une économie de marché (Maghreb, Soudan), alors que d'autres communautés restaient encore au stade de la cueillette ou de la chasse en hordes. D'où la difficulté que l'historien éprouve à définir un mode de production spécifique à l'Afrique prise dans sa globalité<sup>70</sup>.

En second lieu, l'analyse des formations sociales concrètes que nous avons esquissée dans ce chapitre conduit à une constatation majeure. Du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, grâce au progrès de l'intégration économique des économies

69. Voir A. Bathily, 1975, p. 34-44.

70. Voir les discussions sur cette question dans : Centre d'études et de recherche marxiste, 1974, en particulier J. Suret-Canale, 1974; C. Coquery-Vidrovitch, 1974.

régionales, l'Afrique fut capable de subvenir à l'essentiel de ses besoins tant en produits de première nécessité qu'en articles de luxe. Dans le cadre de l'économie « mondiale » de l'époque, formée par le système méditerranéen et celui de l'océan Indien, l'Afrique occupait une place prépondérante, grâce, en particulier, à ses exportations d'or.

# L'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : cinq siècles formateurs

*Jean Devisse et Jan Vansina*

## Introduction

La recherche historique des trente dernières années nous a appris, tout spécialement pour l'Afrique, qu'il n'existe guère de modèles uniformes, de périodisations automatiques qui puissent, sans grand danger, être appliquées, en particulier pour l'époque dont il s'agit ici. Même les grandes limites choisies pour ce volume — VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne — sont, à bon droit, discutables. La première a bien entendu une portée réelle pour la partie septentrionale du continent, où apparaît l'Islam, au moins après le milieu du siècle; pour d'autres régions aussi, sans aucune référence à ce même Islam, où les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles correspondent, dans l'état actuel des recherches, à l'émergence de facteurs nouveaux qui vont se développer durant les siècles suivants: c'est le cas, tout particulièrement, pour l'Afrique centrale et australe; il est sans doute de saine méthode de rappeler que cette même date — le VII<sup>e</sup> ou le I<sup>er</sup> siècle après l'hégire — était naguère considéré comme très significatif pour l'Afrique de l'Ouest; il n'en est plus ainsi et la recherche a «gagné» environ un millénaire: les fondements des grandes évolutions étudiées dans ce volume se situent, en Afrique de l'Ouest, au I<sup>er</sup> millénaire, voire au II<sup>e</sup> avant l'ère chrétienne<sup>1</sup>. Il en va de même pour le XI<sup>e</sup> siècle. Très significatif pour l'Afrique de l'Ouest, où il marque l'enracinement du sunnisme malikite et une modification claire des

1. Travaux récents les plus significatifs: S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*; J. Devisse, 1982.

rapports de force entre musulmans et non musulmans, il n'a probablement pas la même importance dans d'autres régions du continent. Cependant, l'impression demeure qu'après 1100 un nouveau monde prend vie dans certaines parties du continent, par exemple avec la floraison des cités yoruba, des cités de la côte de l'Afrique orientale, avec la naissance de l'empire du Mali. Les siècles suivants voient l'épanouissement de royaumes en Afrique centrale, de royaumes nouveaux en Afrique occidentale et de l'expansion de pasteurs comme les Khoi, les Fulbe et les Baqqāra.

On a souvent tenté de trouver, pour caractériser l'ensemble de l'évolution continentale pendant ces cinq siècles, quelques traits généraux; aucun ne résiste réellement à l'examen, lorsqu'on pense à l'ensemble du continent ou à telle de ses parties. Ni l'expansion musulmane, si caractéristique au nord de l'équateur, ni ce qu'on a appelé « le second âge du fer » — sur lequel il faudra revenir plus loin — ne constituent des repères généraux indiscutables.

Ces constatations simples doivent nous inciter à la prudence: la recherche progresse vite et chacun de ses acquis remet en cause le kaléidoscope de nos certitudes antérieures; nul doute que le phénomène aille en s'accroissant dans les années qui viennent. C'est dire combien les conclusions que l'on peut aujourd'hui tirer de l'analyse de ces cinq siècles sont hypothétiques, fragiles dans plus d'un cas, provisoires assurément. Il n'en convient pas moins de les proposer à la réflexion des chercheurs et des lecteurs. Et tout d'abord de répéter que, pendant ces cinq siècles et pour la première fois aussi clairement, on peut suivre, avec toutes les prudences méthodologiques et toutes les nuances régionales indispensables, une série d'évolutions comparables dans l'ensemble du continent.

Au fil de ces siècles, la distribution géographique des principaux paysages socio-culturels de l'Afrique se stabilise et prend forme. On aperçoit le mûrissement d'économies, de formations socio-politiques, de représentations collectives qui sous-tendent le mouvement historique ultérieur. Pendant ces siècles se poursuit une lente germination qui explique la floraison qui suivra.

Le premier caractère général frappant, qui prend ses origines parfois bien avant le VII<sup>e</sup> siècle dans certaines régions, est l'organisation d'espaces de sédentarisation où la production agricole devient dominante. Le développement des technologies constitue un deuxième fait majeur; ce développement entraîne une meilleure exploitation des ressources, la division du travail et l'accroissement des échanges. La complexité des pouvoirs devient lisible pour l'historien, en même temps que se dessinent les représentations collectives, les religions, les idéologies et l'ensemble des moyens d'expression culturelle qui vont en assurer la reproduction et la transmission pour les générations suivantes.

## L'organisation sédentaire de l'espace

La sédentarisation ne constitue pas en soi un progrès; elle ne s'oppose pas, comme on le dit trop souvent, à la liberté des pasteurs semi-nomades ou nomades ou à la vie aléatoire des chasseurs-cueilleurs. Elle résulte partout

d'évidence, d'un rapport nouveau à l'environnement, rendu nécessaire à la fois par les changements climatiques, presque toujours défavorables, par la croissance démographique et la complexité croissante des sociétés qui cherchent à organiser leurs territoires. La sédentarité, très vraisemblablement, accroît la progression démographique et favorise la division du travail; elle rend d'autant plus nécessaire la progression de l'agriculture; celle-ci, qui correspond à une augmentation de la quantité de travail nécessaire à la production de la nourriture, constitue la meilleure stratégie de survie qu'inventent les groupes humains, en Afrique comme sur d'autres continents, mais elle ne trouve pas partout les conditions indispensables à son essor. L'étude de ces transformations, pour cette époque, commence seulement; elle est loin d'avoir fourni des résultats clairs pour tout le continent. Partout, cependant, où les enquêtes ont eu lieu — elles sont surtout dues aux archéologues —, elles révèlent l'importance de la recherche quantitative dans les modes de nourriture et l'intérêt — en quantité, en nature et en qualité — des variations observées dans les vestiges alimentaires.

### Afrique centrale et australe

L'expansion bantou prend véritablement fin vers le VI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Le sous-continent est occupé dès lors par des agriculteurs là où les conditions climatiques le permettent. Des complexes de production de nourriture appropriés se sont mis en place. Dans les forêts de l'Afrique centrale, on a mis au point une technique agricole axée sur un champ essarté par an. On y cultive des ignames, des bananes et des légumes; les cultures ne sont qu'un élément dans un complexe où la trappe et la cueillette gardent une grande importance. Au sud de la forêt, dans les savanes où sévissent les mouches tsé-tsé<sup>3</sup>, le système agricole est axé sur deux champs par an; un, essarté, en galerie forestière et un en savane. Les céréales dominent et le complexe est complété par la chasse plus que par la trappe, tandis que la cueillette n'est qu'une activité d'appoint. En Afrique orientale et du Sud-Est, ainsi qu'en Afrique centrale méridionale, la production de nourriture est fondée sur l'élevage du bétail bovin et sur l'agriculture de céréales cultivées en savane, les cultures principales étant des mils, du sorgho ou de l'éleusine suivant les conditions locales d'humidité. Les activités de chasse, de trappe, de cueillette ou de petite pêche sont moins importantes qu'en Afrique centrale. Comme dans bien d'autres régions, l'élevage l'emporte dans les régions plus sèches: il en va ainsi au Botswana, en Ouganda septentrional et au Soudan méridional, ainsi que dans les régions adjacentes du Kenya. Cependant, il ne s'agit pas toujours de la perpétuation de vieilles habitudes d'élevage. De spectaculaires progrès sont en cours, après 800, pour l'élevage des bovins. Des modes de vie entièrement pastoraux,

2. J. Vansina, 1984. D. W. Phillipson, 1977a; T. N. Huffman, 1982, p. 133-138 et chapitre 6 *ci-dessus*.

3. Il y aura lieu de reprendre en détail l'enquête sur la tsé-tsé, du point de vue historique. Voir J. Ford, 1971.

utilisant des bovins, n'existaient, vers 600 que dans la corne de l'Afrique, au Sahel, en marge du Sahara (surtout en Mauritanie?) et probablement dans un secteur allant du Soudan méridional à l'est du Nil Blanc jusqu'en Tanzanie centrale. Mais à partir du IX<sup>e</sup> siècle se développe au Botswana une nouvelle variante du complexe économique<sup>4</sup> de l'Afrique du Sud-Est. L'élevage y devient primordial. Il faudra plusieurs siècles pour mettre au point un système pastoral qui permettra aux Khoi d'aller occuper tous les sites favorables à l'élevage en Namibie et dans la province du Cap. Ils le feront à l'époque suivante.

### Afrique orientale

En Afrique orientale au sens large, le mouvement historique de l'expansion pastorale est probablement lié à la diffusion des races de bovins à bosse (zébu et sanga), mieux adaptés à la chaleur sèche que les autres races. Ces races connues depuis longtemps en Égypte et à Axum se retrouvent en Nubie chrétienne. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, on ne les trouve qu'après 1200 dans la région du Nil Blanc et dans la corne de l'Afrique. Un auteur<sup>5</sup> lie l'expansion des pasteurs nilotiques à l'acquisition de ce type de bovin après 1200 et y voit aussi le moteur de l'expansion des Masāi en Afrique orientale et des Baḳḳāra d'expression arabe au Sahel nilotique, toujours après 1200. Mais la race sanga, que l'on retrouve jusqu'en Afrique du Sud où elle a donné naissance à une autre race, est plus ancienne que la race zébu<sup>6</sup>. Elle se serait répandue au cours des siècles que nous étudions et elle a peut-être quelque chose à voir avec l'expansion khoï. Toute cette question reste à approfondir. Son importance est grande, car, outre les cas mentionnés, cette race aurait joué un rôle lors de l'installation de pasteurs dans la région des Grands Lacs, qui a eu lieu pendant la période qui nous préoccupe<sup>7</sup> et surtout, elle aurait mené à une utilisation plus intensive de toutes les terres arides de l'Afrique de l'Est. L'Afrique du Sud-Ouest, trop sèche pour l'agriculture, n'a pas connu de changements très profonds, même si l'élevage des ovins y est pratiqué dès le début de l'ère chrétienne.

4. J. R. Denbow, 1979*a*, 1984.

5. N. David, 1982*a*, p. 86-87; 1982*b*, p. 54-55.

6. Sur cette race, voir H. Epstein, 1971. Des restes de thorax appartenant à la race sanga et datés d'environ + 1000 ont été découverts à Tsodilo, au nord-ouest de l'actuel Kalahari; voir J. R. Denbow, 1980, p. 475-476. Certaines statuettes représentant un bœuf à bosse, probablement sanga, datent du site de Klamomo (Zambie) (env. 1000). On a également prétendu que le zébu est présent à Madagascar bien avant l'an 1000. Voir planche Z 1, fig. 1, dans B. M. Fagan et J. Nenquin (dir. publ.), 1966. Voir également J. O. Vogel, 1975, p. 91, fig. 93, et comparer avec les autres figures de la page; B. M. Fagan, 1967, p. 65-70, illustration 67. Pour l'Androy (Madagascar), voir C. Radimilahy, 1981, p. 63.

7. Si on identifie leur arrivée avec le changement de style de céramique, on pourrait dater leur arrivée du VIII<sup>e</sup> siècle. Voir F. van Noten, 1983, p. 62; M. C. van Grunderbeck, E. Roche et H. Doutrelepon, 1983*a*, p. 44; 1983*b*.

## Afrique occidentale

L'Afrique occidentale connaît une évolution à la fois comparable et différente. Dans les zones forestières et les savanes riches, des phénomènes comparables à ceux dont il vient d'être question se produisent. La croissance démographique s'accompagne probablement déjà d'une destruction dangereuse des couverts forestiers. Les maigres indications que nous avons pour la Sierra Leone et le Libéria permettent de penser que des agriculteurs furent les premiers occupants de la région; dans les forêts de Benin (Nigéria), la progression des agriculteurs en forêt est particulièrement bien documentée<sup>8</sup>.

En zone de savane plus sèche et en zone sahélienne, l'évolution du climat dure depuis plusieurs siècles; cette péjoration fait sentir ses effets, localement, durant la période dont parlait le volume II de l'*Histoire générale de l'Afrique* et durant celle dont nous venons de traiter. Si nous ne connaissons pas encore par le menu la manière dont les choses se sont passées, l'accord est à peu près général sur le glissement lent du nord-est vers le sud-ouest ou vers le sud de peuples en cours de sédentarisation et de domestication des plantes. Là où n'existent pas les réserves d'eau que constituent les bassins fluviaux, eux aussi en cours d'organisation depuis des millénaires<sup>9</sup>, ils suivent les pluies et les minima nécessaires pour une véritable agriculture. La complexité des formes d'installation dans les plaines alluviales du Sénégal et du delta du Niger nous apparaît lentement; pour des raisons multiples et qui toutes ne sont pas économiques ou climatiques, ces deux terres encerclées par les fleuves deviennent des lieux de plus grande densité humaine et de plus grande complexité économique avant l'ère chrétienne<sup>10</sup>. Au dessèchement progressif des régions situées entre la rive nord des deux fleuves et le Sahara, qui s'accompagne de l'enfoncement des puits<sup>11</sup>, du recul des agriculteurs et de leur remplacement par des pasteurs et, plus tard, par les chameliers, correspond une très vraisemblable « densification » sur les terres encore assez arrosées au sud de deux fleuves.

On est maintenant à peu près en mesure de dessiner les contours de quelques zones caractéristiques. Le Sahel est le domaine de l'élevage, où les populations se nourrissaient de lait et pratiquaient la cueillette de graminées et la chasse pour compléter leur alimentation; la culture n'y est possible que lorsque les nappes souterraines permettent le puisage et l'irrigation. La pêche, présente au Néolithique<sup>12</sup>, a partout disparu et ce changement majeur a enlevé aux populations les bases les plus constantes et les plus abondantes de leur alimentation: on ne retrouve celles-ci que dans les vallées des fleuves; peut-être le « goût du poisson » conduit-il à l'achat, en zone sahélienne, de poisson séché

8. P. J. Darling, 1979.

9. J. Devisse, 1985.

10. *Atlas national du Sénégal*, 1977, planche 18 et commentaires.

11. Au XII<sup>e</sup> siècle, al-Idrīsī (J. M. Cuoq, 1975, p.147 et p.152) précise — on le dit trop peu souvent — qu'au nord de la boucle du Sénégal « il y a des routes dont les points de repère ne sont plus connus et le tracé s'efface par suite de peu de voyageurs. *L'eau s'enfoncé de plus en plus profond dans la sol* (nous soulignons)... »; l'archéologie a confirmé cette information.

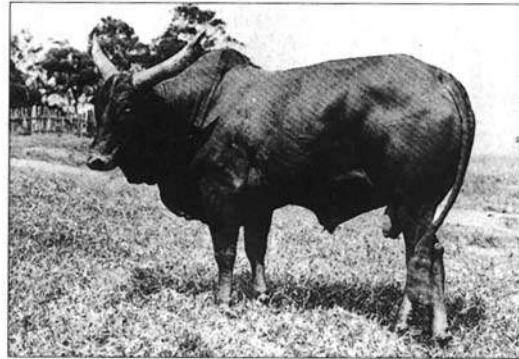
12. V. Roux, 1980.



28.1 a. Troupeau de vaches afrikaander à Lubumba (Lomami, Zaïre).

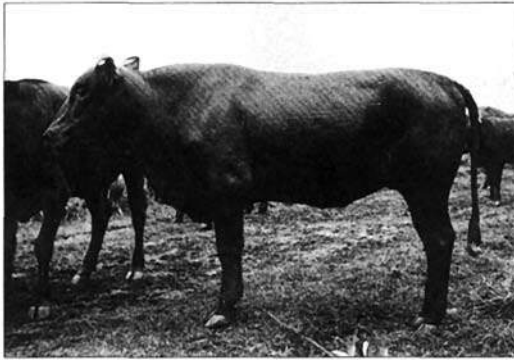


28.1 b. Taureau pie-noir de race lugware au camp de l'Aru (Zaïre).

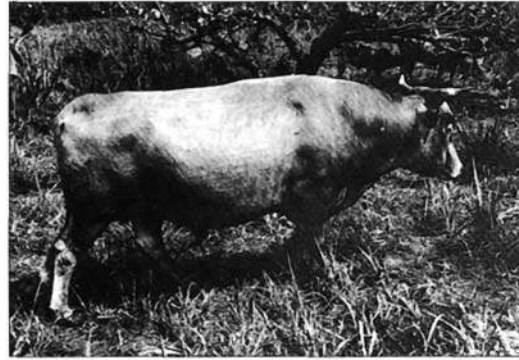


28.1 c. Taureau de Rwanda, âgé de sept ans et pesant 550 kilos (poids rarement atteint dans la région).

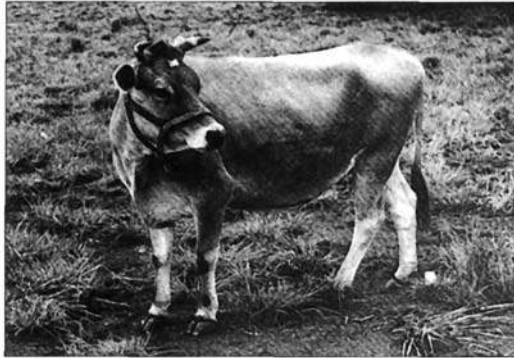




28.1 d. *Génisse croisée Devon Afrikaander.*



28.1 e. *Taureau ndama à Kisamba Kivu, Zaïre.*



28.1 g. *Génisse Jersey à Kasese (Shaba, Zaïre).*



28.1 f. *Troupeau de vaches Friesland (Compagnie d'élevage et d'alimentation au Katanga), Shaba, Zaïre.*

ou fumé venu du sud mais aucune attestation archéologique ne permet encore de l'affirmer. La chasse elle-même ne fournit probablement pas de ressources suffisantes pour des populations en expansion démographique<sup>13</sup>. L'importation s'impose lorsque divers impératifs économiques contraignent les populations à vivre dans un environnement insuffisamment productif<sup>14</sup>.

Les vallées sont des espaces d'organisation complexe, en bandes parallèles au cours du fleuve, où les territoires sont probablement âprement disputés au fur et à mesure que se développent le nombre des habitants, la division du travail et l'organisation des pouvoirs. Les eaux sont le domaine d'une ancienne et solide implantation de pêcheurs<sup>15</sup>: ils pratiquaient certainement déjà, au VII<sup>e</sup> siècle, le séchage — voire le fumage — et l'exportation du poisson<sup>16</sup>. Les eaux fournissent beaucoup d'autres éléments nutritifs: tortues, coquillages, chair de l'hippopotame et du crocodile<sup>17</sup>. Ensuite viennent les longues lanières étroites et complémentaires des cultures de décrue et des cultures plus difficiles lorsqu'on s'éloigne de l'eau, zones de sédentarisation par excellence, depuis des siècles déjà, lorsque s'ouvre notre époque<sup>18</sup>. Lorsqu'on suit le processus d'installation des agriculteurs sur les terres les moins sèches, on constate qu'il est très destructeur de l'environnement par des essartages de grande envergure<sup>19</sup>.

Lorsqu'on s'éloigne de quelques kilomètres de la zone privilégiée des bassins fluviaux — en particulier de l'immense delta intérieur du Niger —, il y a des vestiges de formes, très élaborées déjà, d'organisation de l'agriculture, économe en eau et habile à utiliser toutes les plantes utiles à la vie. Si les éléments de cette agriculture savante ne sont pas tous en place — les enquêtes archéologiques nous manquent encore — avant le VII<sup>e</sup> siècle, il paraît hautement probable que nombre d'entre ces technologies fines d'exploitation du sol, porteuses d'« ethnies » très connues par la suite, comme les Serer, soient en cours d'organisation entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

Les terres situées au nord des fleuves, dans la mesure où elles sont progressivement délaissées par les agriculteurs, faute de pluie, sont transformées en pâturages. L'expansion des Peul à partir du Sénégal actuel commence vraisemblablement dans ces zones dès le XI<sup>e</sup> siècle, peut-être plus tôt; peut-être est-elle, elle aussi, liée à l'acquisition de zébus.

## Sahara

Le Sahara et ses franges septentrionale et méridionale ont, durant les deux ou trois millénaires précédents, été lentement abandonnés par les hommes

13. A. Holl, 1983.

14. Al-Bakrī (1913, p. 158) fournit les informations sur ces importations.

15. G. Thilmans et A. Ravisé, 1983; J. Gallais, 1984; S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b.

16. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980b., pour Jenné-Jeno.

17. Al-Bakrī (1913, p. 173) décrit très bien la chasse à l'hippopotame par les riverains du Sénégal.

18. La culture du riz (*Oryza glaberrima*) est attestée par les fouilles de Jenné-Jeno. Reste à savoir s'il s'agit de riz irrigué ou de culture sèche.

19. B. Chavane, 1985.

insuffisamment nourris par les ressources en régression. L'introduction du chameau dans ces régions constitue, depuis III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, une révolution dans le domaine des transports, mais aussi dans celui de l'alimentation<sup>20</sup>.

L'espace géographique des immensités du Sahara et de ses abords est totalement réorganisé. Les oasis ne sont plus les seuls points d'occupation. Elles deviennent des points d'appui dans des systèmes de transhumance qui utilisent tous les axes riches en puits. L'adoption du chameau permet les transports lourds sur de grandes distances, ce dont on doit tenir compte lors de toute discussion concernant l'essor des relations transsahariennes, phénomène qui prend de l'ampleur vers la fin de l'époque byzantine.

Les groupes d'éleveurs de chameaux et de maîtres des routes prennent, en quelques siècles, le contrôle du désert. Les populations sahariennes, largement berbérophones, jouent un rôle actif d'un genre nouveau, après quelques siècles d'engourdissement et la migration d'une partie d'entre elles vers les marges du désert. Cette remontée en puissance des maîtres du désert, coïncidant avec l'accroissement de la demande d'or par les États musulmans du Nord, va donner au Sahara, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, une importance historique qu'on ne lui avait pas connue depuis longtemps. Ainsi s'éclaire, entre autres, « l'aventure almoravide ».

### Afrique septentrionale

En Afrique septentrionale, l'évolution des espaces de production est plus difficile à saisir, probablement en partie à cause des conséquences durables de l'ancienne implantation urbaine coloniale. La relation des campagnes avec ces villes, dans ses refus et ses révoltes, est mieux connue, en général, que l'organisation des communautés productrices elles-mêmes. Tout au plus devine-t-on, par exemple, à travers les sources, que les Barghawāta du Maroc ont en main une économie cohérente, fondée sur le blé et capable d'exporter, au moment où les sources arabes en parlent (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles); que le Sūs est producteur de canne à sucre — depuis quand et dans quelles conditions? — au IX<sup>e</sup> siècle; que l'Ifrikiya, au IX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle nous en possédons des descriptions, est une vaste zone de production, largement orientée vers l'exportation de ses produits par mer. Mais les fouilles archéologiques manquent, qui nous permettraient d'esquisser des constructions comparables à celles que nous possédons maintenant pour d'autres régions du continent.

Dans les diverses régions des vallées du Nil, organisées depuis longtemps, rien de spectaculairement comparable n'est à signaler. Ici, en Égypte au moins, les problèmes de nutrition ne sont plus ceux de la seule production mais ceux de la surconsommation urbaine et notre époque voit apparaître de profondes crises frumentaires, signe de l'entrée dans des temps économiques nouveaux: nourrir une agglomération comme Le Caire, qui compte plusieurs centaines de milliers d'habitants au XI<sup>e</sup> siècle, pose des problèmes qui n'ont

20. R. W. Bulliet, 1975, p. 111-140.

aucune commune mesure avec ceux que connaissent les communautés productrices/consommatrices d'Afrique noire<sup>21</sup>. Ces crises sont si graves qu'elles mettent en cause la politique du pouvoir — quel que soit celui-ci — qui dirige le pays et nécessitent de fortes importations. La nourriture des habitants de l'Égypte est une affaire d'État; elle entraîne, à l'échelle du pays entier, la nécessité d'adopter une politique de production, de fiscalité, d'importation: elle échappe dès lors à peu près totalement à l'analyse que nous tentons pour le reste de l'Afrique.

La description qu'a laissée, après son voyage en Nubie (vers + 976), l'envoyé des Fatimides auprès du souverain de Dūnḡūla (Dongola)<sup>22</sup>, al-Uswānī, montre bien que nous sommes en présence d'un espace qui délimite des régions très différentes l'une de l'autre. Le nord de la Nubie, au nord de la 2<sup>e</sup> cataracte, du Baṭn al-Ḥaḍjar, participe de l'économie égyptienne, même si elle est solidement tenue en main par le pouvoir chrétien de Dongola. Au sud de la 2<sup>e</sup> cataracte, un monde économique nouveau apparaît<sup>23</sup>. Les villages sont nombreux et productifs, nous dit le voyageur<sup>24</sup>. Peu à peu, en gagnant, au sud, au-delà des dernières cataractes, le royaume le plus éloigné, 'Alwa, on entre dans une zone où le palmier et la vigne sont absents mais où apparaît le sorgho blanc « qui ressemble au riz et dont ils font leurs pain (?) et leur bière »<sup>25</sup>. La viande est abondante en raison du grand nombre de troupeaux. Nous avons rejoint les sociétés d'Afrique noire et l'auteur avance d'ailleurs qu'il n'a pu obtenir, malgré sa curiosité et sa mission, à peu près aucune des informations qu'il désirait<sup>26</sup>.

Ni l'Éthiopie ni Madagascar ne nous permettent, dans l'état actuel de la recherche, de savoir si des évolutions comparables s'y développent, si elles sont antérieures — dans le cas de l'Éthiopie — ou postérieures.

## Mouvement des sociétés africaines

Contradictoire dans ses formes selon les lieux et les moments, le mouvement général des sociétés africaines, du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, est, en gros, tourné vers la consolidation des situations antérieures, le rodage et la mise au point de complexes de production de nourriture correspondant à la croissance des besoins. Il existe certainement, durant ces siècles, un croît démographique naturel. Même si celui-ci est très lent et si nous n'en savons pas grand-chose nous ne pouvons le négliger. Il s'accompagne d'une dégradation croissante, dans beaucoup de régions, des relations à l'environnement. Les

21. Sur les famines, voir par exemple T. Bianquis, 1980, et le chapitre 7 ci-dessus.

22. Nous adoptons ici la forme arabe de ce nom, souvent donné sous celle-ci: Dongola. Il s'agit d'un site important sur lequel l'archéologie nous a récemment beaucoup appris.

23. Al-Uswānī (G. Troupeau, 1954, p. 282): « On ne voit plus ni dinar ni dirham [...]. Les monnaies ont cours en deçà de la cataracte pour commencer avec les musulmans, mais au-delà, les habitants ne connaissent ni vente ni achat. » (*Sic.*)

24. G. Troupeau, 1954, p. 283: « ... il y voit des palmiers, des vignes, des jardins et des prairies où se trouvent des chameaux ».

25. *Ibid.*, p. 283.

26. Sur cette période, voir W. Y. Adams, 1977; sur 'Alwa et les fouilles récentes, voir D. A. Welsby, 1983.

deux phénomènes se conjugent, probablement, pour donner naissance à de lents mouvements de population qui ne sont pas des migrations, mais que les recherches détectent peu à peu. C'est le cas du mouvement en retour du Transvaal vers le Zimbabwe, débutant apparemment au VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle et qui semble lié à des effets de surpeuplement; c'est le cas, dans le delta intérieur du Niger, de l'occupation, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, de banquettes hautes de la vallée du fleuve, jusque-là inexploitées<sup>27</sup>. Dans ce domaine, une étude beaucoup plus fine des oscillations climatiques apporterait à nos connaissances de précieux compléments: des changements, même modérés et de courte durée, ont probablement provoqué des phénomènes de surpeuplement relatif ou, au contraire, créé des conditions momentanément plus favorables<sup>28</sup>. On a, ces dernières années, sans résultats décisifs, tenté d'expliquer la migration des Banū Hilāl et des Banū Sulaym par des considérations environnementales<sup>29</sup>.

Les nouvelles dynamiques de production conduisent bien entendu à des changements sociaux. Dans une certaine mesure, on peut estimer qu'à cette époque remontent les principaux processus d'intégration des groupes dans des sociétés cohérentes. C'est assurément un temps d'« ethnogenèse », d'absorption d'anciens groupes dans de plus larges et d'intégration linguistique relative, au moins localement; tout ceci n'allant ni sans drames ni sans luttes.

En forêt d'Afrique centrale, la spécialisation de chasseur-récolteur subsiste et les chasseurs maintiennent leur type physique pygmée. Mais ils vivent en symbiose étroite avec les agriculteurs, adoptent leurs langues et sont absorbés socialement et culturellement pour devenir une « caste » dans des ensembles larges. Dans la plupart des régions, les populations autochtones sont absorbées totalement avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi au Zimbabwe et en Zambie<sup>30</sup>. L'absorption est plus lente en Angola oriental et dans les parties adjacentes de la Zambie où l'on trouve encore un âge de la pierre tardif au XV<sup>e</sup> siècle. Dans ces régions, les chasseurs-récolteurs reculent petit à petit, en particulier au fur et à mesure que les densités de population croissantes exercent une influence sur la distribution du gibier. Elles se retrouvent intactes au sud de l'Angola, sur des terres où les agriculteurs d'expression bantou ne pénètrent pas.

En Afrique de l'Ouest, des communautés déjà complexes s'installent à la lisière des forêts et dans les zones forestières. L'aménagement de leur espace associe chasseurs, cueilleurs et agriculteurs dans des sociétés plus complexes et où s'élaborent des réseaux internes de parentés fictives et externes d'alliances spatiales destinées à assurer la survie du groupe par un équilibre régional des forces. Dans la zone des fleuves, les choses sont encore plus complexes: la production fournit des surplus qui autorisent les échanges

27. R. M. A. Bedaux, T. S. Constandse-Westermann, L. Hacquebord, A. G. Lange et J. D. van der Waals, 1978.

28. L'explication climatique est souvent retenue, entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, pour le plateau central du Zimbabwe. Voir le chapitre 24 ci-dessus.

29. Bibliographie dans J. Devisse, 1972, p. 67-69.

30. R. Gerharz, 1983, p. 26; D. W. Phillipson, 1977a, p. 247-252.

à moyenne distance<sup>31</sup>, et la division du travail se creuse entre producteurs spécialisés, même si se maintiennent les anciennes complémentarités entre chasseurs, cueilleurs, pêcheurs et agriculteurs. La nature des pouvoirs est désormais plus complexe.

Dans ces groupes plus sédentaires, fixés au sol, dans leurs environnements mieux exploités jusqu'à ce que la pression démographique condamne les groupes à des formes diverses de segmentation, les sociétés africaines développent des technologies nouvelles et pas seulement pour la production de la nourriture. Se mieux loger devient, à ce moment, un but assez évident : l'archéologie de la demeure en terre n'a pas encore livré beaucoup des informations qu'elle peut nous apporter. On peut du moins déjà verser au dossier, pour l'Afrique occidentale, les remarques de B. Chavane<sup>32</sup> et celles de W. Filipowiak<sup>33</sup> qui pense — à tort selon nous — que l'usage du banco n'a été pratiqué, à Niani, qu'après avoir été introduit par les musulmans, mais qui dit aussi que l'argile locale était utilisée pour construire des cloisons sur clayonnage de bois dès le VI<sup>e</sup> siècle ; les recherches de S. K. et R. J. McIntosh, décisives sur l'art de construire en argile à Jenné-Jeno, avant tout contact avec le Nord<sup>34</sup> ; les découvertes de R. Bedaux sur la région de Bandiagara<sup>35</sup> ; et les conclusions de L. Prussin sur les techniques de construction dans la savane<sup>36</sup>. Pour ne pas évoquer la découverte de structures construites en briques crues à Tegdaoust<sup>37</sup> et à Kumbi Saleh<sup>38</sup>, puisqu'elles sont contemporaines des contacts avec l'Islam, même si la certitude existe chez les chercheurs qui les ont mises au jour qu'elles ne constituent pas des techniques importées. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, tout reste à faire pour sortir du sol africain les informations dont nous avons besoin. Il suffit de rappeler que le procédé des « voûtes nubiennes », connu dès l'Ancien Empire égyptien<sup>39</sup>, fait une réapparition spectaculaire pour la couverture de nombreuses églises des royaumes chrétiens de Nubie, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, pour mesurer que l'étude de

31. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*. Dès l'époque antérieure à l'ère chrétienne. Et aussi R. Håland, 1980. Voir également, sur Ife, le chapitre 16 ci-dessus.

32. Par l'analyse des sols, B. Chavane (1985) a démontré que le groupe humain dont il a fouillé l'habitat, qui s'inscrit bien dans les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles et qui se trouve sur la rive gauche du Sénégal, pas très loin du fleuve, construisait des maisons comportant des cloisons d'argile. Voir également sur l'utilisation de l'argile à Tondidaru, au vu<sup>e</sup> siècle, P. Fontes *et al.*, 1980, et R. Håland, 1980.

33. W. Filipowiak, 1979.

34. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*. Voir également R. J. McIntosh, 1974.

35. R. M. A. Bedaux, 1972.

36. L. Prussin, 1981.

37. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983, p. 85-93.

38. S. Berthier, 1983.

39. La technique, très particulière, de construction en « voûtes nubiennes » est clairement décrite dans G. Jéquier, 1924, p. 303-306. Pour l'époque chrétienne, on en trouvera des exemples dans U. Monneret de Villard, 1935-1957. Elles ont été récemment ramenées à l'attention des architectes par les travaux de Hassan Fathy ; voir H. Fathy, 1981, p. 60-61. De récentes fouilles aux oasis — à Balat — de l'Institut français d'archéologie du Caire ont mis au jour de vastes voûtes de ce type, datant de la fin de l'Ancien et du Moyen Empire. Le procédé a été réemployé avec succès aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles pour la couverture des églises nubiennes en brique crue : voir E. Dinkler (dir. publ.), 1970.



28.2. *Maison en briques crues : pièce voûtée.*

[Source: © CNRS. *La prospection archéologique de la vallée du Nil au sud de la Cataracte de Dal*, Fascicule 2, publié par le Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1975.]

l'architecture africaine reste tout entière à réaliser, qu'elle est possible et qu'elle a une grande importance historique<sup>40</sup>. Bien entendu, les recherches sur la façon de concevoir les espaces de vie que sont les demeures procurent un accès direct à l'histoire des techniques, mais aussi à celle des sociétés.

## Les techniques ; intérêt de leur étude

L'histoire des technologies africaines reste à écrire. Aussi devons-nous ici soulever plus de problèmes qu'en résoudre. Certaines technologies comme la céramique, la vannerie, le tannage, le travail du bois, de la pierre et peut-être l'extraction du sel étaient déjà millénaires avant 600. Aucune d'entre elles n'est immobile, avant ou après 600 : une technique comme celle de la fabrication des filets de chasse, assurément très ancienne, a bien évidemment évolué et il serait utile d'étudier cette évolution, entre l'Égypte, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale par exemple, en fonction des animaux chassés, des techniques de chasse et des types de sociétés et d'alimentation ; toutes les études anthropologiques montrent en tout cas qu'il y a un rapport entre les méthodes de tissage du filet, sa taille et la taille des mailles, son mode de conservation et d'emploi, d'une part, et les structures socio-économiques, d'autre part ; mais on ne connaît que quelques points qui jalonnent une évolution millénaire, non les continuités. De la même manière, ne connaissons-nous rien de l'évolution des techniques de production du sel, pas même celle des quantités produites et consommées. Celles-ci varient, à coup sûr, en fonction de la pression démographique mais aussi des formes de l'alimentation<sup>41</sup>.

Un des besoins les plus urgents en histoire et en archéologie africaine est l'étude soignée et détaillée des changements techniques et des circonstances qui les ont provoqués ou encouragés.

La céramique, les métaux et le tissage peuvent servir d'exemples, encore très incomplets, de ce qu'apportent ces études à l'histoire du continent.

### La céramique

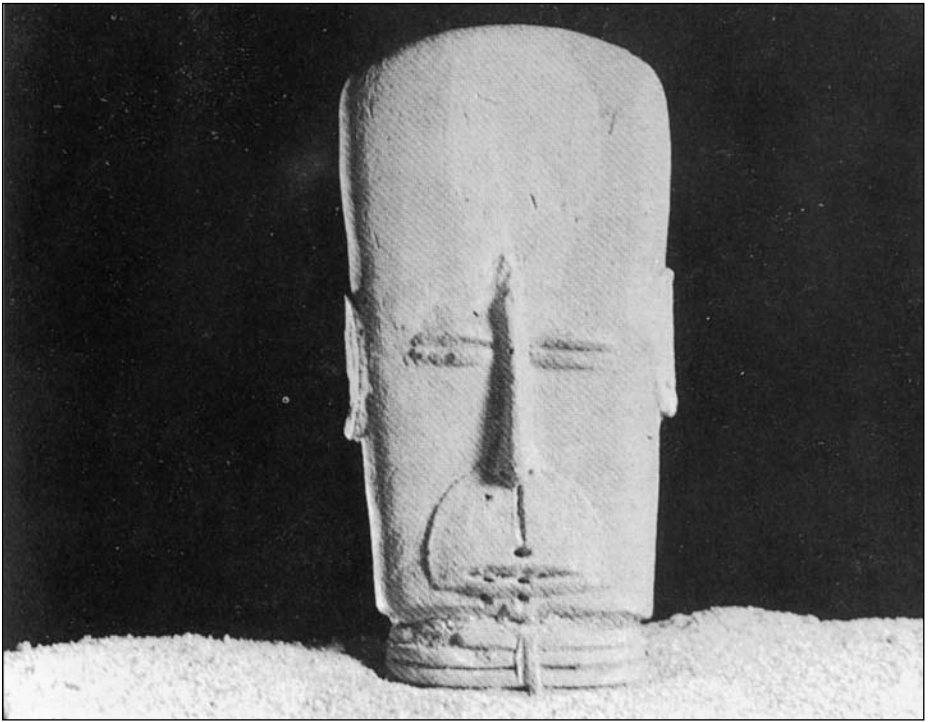
La céramique date de neuf mille ans dans certaines régions de l'Afrique telles que l'Aïr au nord du Niger<sup>42</sup>. Son emploi est lié à des formes de plus en plus accentuées de sédentarisation, mais pas toujours à l'apparition de l'agriculture. On a pris l'habitude, en particulier en Afrique orientale et méridionale, de désigner certains types de céramiques par le nom du principal site où ils ont été découverts. Lorsqu'elles ont été datées par les fouilleurs dans des conditions satisfaisantes, elles ont alors servi d'indicateurs pour les chronologies séquentielles. On a ainsi souvent lié l'apparition de types de céramiques à l'apparition des âges du fer successifs — on

40. J. Devisse, 1981*b*.

41. Voir J. Bernard (dir. publ.), 1982.

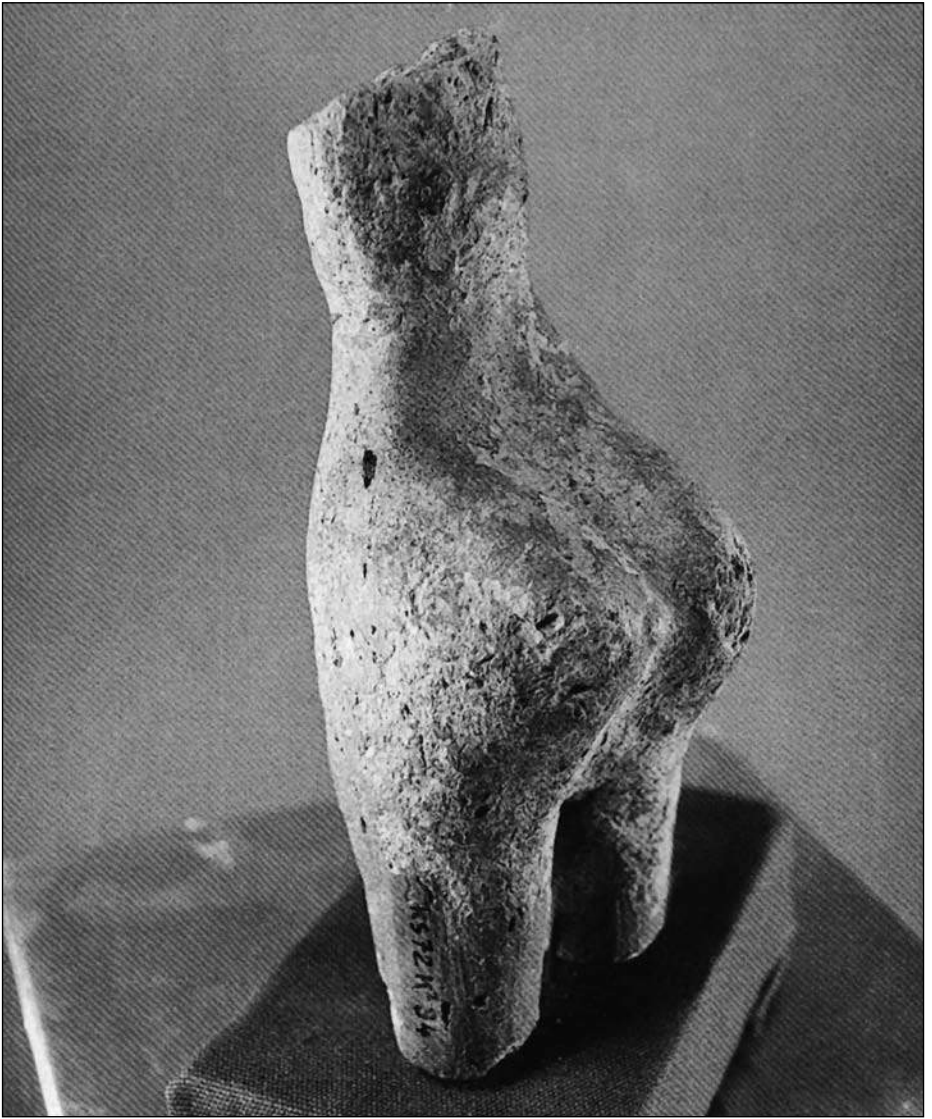
42. M. Cornevin, 1982 ; J. P. Roset, 1983.





28.3 a et b. La production de statuettes de terre cuite existait, sur le territoire de l'actuelle République du Niger, entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. Un exemple de découvertes effectuées en 1983 et non encore publiées. [Source: B. Gado, directeur de l'Institut de recherches en sciences humaines, Niamey.]





28.4. *Torse féminine de terre cuite (fouilles de 1972; sondage de J. Devisse à Kumbi Saleh). Engobe ocre.*

[Source: IMRS, Nouakchott ]



28.5. Pavement en tessons: coin d'une cour, mise au jour à Ita Yemoo, région d'Ife. L'échelle est en pieds.  
[Source: ©Frank Willett.]

reviendra sur cette notion — et trop souvent, à la migration des peuples porteurs à la fois du fer, de l'agriculture et de ces céramiques<sup>43</sup>. Aujourd'hui, la tendance se renverse. Les études de laboratoire viennent compléter les observations et classifications formelles<sup>44</sup>. La production de céramique, qualitativement et quantitativement, devient un indicateur démographique, économique — qui donne des informations sur l'échange de l'aire de circulation des objets<sup>45</sup> —, culturel aussi. La série de révélations qu'a apportées l'archéologie ces dernières années est un indice de ce que va nous apprendre une archéologie plus sérieuse de la céramique africaine: la découverte des terres cuites anthropomorphes d'Ife, d'Owo, après celles de Nok<sup>46</sup>, celles tout aussi remarquables du haut Niger<sup>47</sup>, celles qui commencent à apparaître au Niger<sup>48</sup>, les rares mais intéressantes pièces que les fouilles de Mauritanie ont fait apparaître<sup>49</sup>, et les vestiges de pièces et de cours pavées à l'aide de fragments de bords de céramiques<sup>50</sup> constituent les éléments les plus spectaculaires d'un dossier qui s'enrichit très vite. Traitée comme un vecteur de la variation des techniques dans le détail (préparation des pâtes, cuisson, procédés d'imperméabilisation), comme un indice des variations du goût mais aussi comme un indicateur des objets disponibles, pour le décor dans l'environnement quotidien des producteurs, comme un bon indicateur de richesse — toute relative — et comme un mobilier essentiel dont la position dans les espaces habités informe très solidement les chercheurs, la céramique devient un objet essentiel pour notre connaissance du passé de l'Afrique, très spécialement pour l'époque étudiée dans cet ouvrage. A partir d'elle, en effet, les séquences sont à peu près certaines jusqu'à nos jours. On a en tout cas maintenant appris à traiter cette « marchandise » autrement qu'on ne le faisait naguère, sans esprit de système.

La céramique Leopard's Kopje, ainsi nommée d'après son site-type au Zimbabwe, est un élément dans la création d'une société bien plus complexe menant à la formation d'un État vers ou avant 900<sup>51</sup>. En revanche, l'apparition de la céramique kisalienne à Sanga, au sud du Zaïre, au VIII<sup>e</sup> siècle, ne s'accompagne pas d'un phénomène de cet ordre<sup>52</sup>. On y verrait plutôt l'apparition d'une communauté de pêcheurs-agriculteurs d'un type nouveau. La nouvelle poterie du Rwanda du même siècle ou du siècle suivant pourrait être le signe d'un changement assez mineur quoiqu'il signale l'abandon de la

43. Bonnes informations dans D. W. Phillipson, 1977a. Sur l'abus de systématisation à propos des céramiques et de l'expansion des bantuphones, voir P. de Maret, 1980.

44. J. Devisse, 1981a; D. Robert, 1980.

45. A. Louhichi (1984) a fourni la preuve, par étude de laboratoire, que des céramiques étaient transportées à travers le Sahara, depuis la Tunisie ou l'Algérie actuelles, vers le Sahel. Voir également J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983.

46. E. Eyo et F. Willett, 1980, 1982.

47. B. de Grunne, 1980.

48. B. Gado, 1980, p. 77-82.

49. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983, p. 188; D. Robert, 1980.

50. Sur ces pavements, voir F. Willett, 1967, 1971 et G. Connah, 1981. D'autres exemples ont été plus récemment mis au jour au Burkina Faso et au Bénin.

51. Voir chapitre 24 ci-dessus.

52. F. van Noten, 1982.

concentration des fonderies de fer. Mais il pourrait aussi signaler une transformation bien plus profonde découlant de l'intérieur de pasteurs spécialisés dans la société.

## Les métaux

Il y a quelques décennies, on écrivait beaucoup sur la production des métaux en Afrique. Les discussions allaient bon train, d'autant plus vives qu'elles reposaient sur une information plus fragmentaire<sup>53</sup>.

L'or africain est entouré, depuis longtemps, de légendes et d'une sorte de magie historique. Aujourd'hui où l'on en sait un peu plus, on passe enfin de l'imaginaire à des appréciations plus quantifiées<sup>54</sup>. L'actuel Zimbabwe entre en scène à ce moment, dernière des régions productrices anciennes, après la Nubie et l'Afrique occidentale. Dans cette dernière zone, l'or alluvial était certainement exploité, comme celui de Nubie, avant 600. La demande pouvait être locale; elle a pu aussi provenir du nord du continent; en tout cas, il y a une grande vraisemblance qu'il en ait été ainsi à l'époque byzantine<sup>55</sup>. Les quantités étant faibles, il est peu probable qu'on procédait à l'extraction. Avec la mise en place des États musulmans, l'un des premiers utilisateurs de cet or étant sans doute les Aghlabides, la demande s'est accrue et au fil de toute la période étudiée ici, les exportations d'or ont été plus fortes. Il est extrêmement difficile d'affirmer qu'une technologie minière comportant le creusement systématique de puits a été développée avant le X<sup>e</sup> siècle, même dans le cas de la Nubie. On peut penser que la découverte de plus en plus étendue de zones d'orpaillage actif a longtemps suffi à satisfaire la demande: vers 1100, on a aujourd'hui la certitude que de l'or des zones forestières d'Afrique occidentale était déjà aussi exporté vers le Nord. Il est certain — par le témoignage de sources écrites — que le creusement des puits existait au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>; l'archéologie en a aussi fourni la preuve pour le plateau du Zimbabwe<sup>57</sup>. Étant donné que l'accroissement réel de la demande, en quantité, date des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles et que personne n'a jamais montré, jusqu'à présent, que les quantités transportées étaient allées croissant du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, il n'est nullement téméraire de penser que le creusement des puits existait au X<sup>e</sup> siècle. Sans aucun doute possible, le maintien, très longtemps, des légendes relatives à l'or qu'on trouve dans les racines des plantes corres-

53. On peut faire le bilan, par exemple pour le fer, de ces discussions: N. van der Merwe plaide (1980, p. 500-501) pour une histoire de la « pyrotechnologie ». Voir également le compte rendu de J. E. G. Sutton (1984) faisant remarquer que déjà aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les fours de Buhaya sont différents de ceux du Rwanda; cette variabilité technologique se retrouve dans la région des Grands Lacs. Voir également P. L. Shinnie, 1971*b*; N. van der Merwe, 1980 et J. Devisse, 1985*a*.

54. On trouvera des éléments d'information dans plusieurs chapitres de ce volume.

55. Voir T. F. Garrard (1982), qui se fonde sur la métrologie et la numismatique.

56. Al-'Umarī, 1927, p. 81: « Le sultan (Mansa Mūsā) [...] me raconta aussi qu'il y avait dans son empire des populations païennes [...] qu'il employait à extraire l'or dans les mines. Il me dit aussi que les mines d'or consistaient en des trous que l'on creuse à la profondeur de la taille d'un homme ou à peu près. »

57. R. Summers, 1969.



28.6. *Bijou filigrané trouvé à Tegdaoust, Mauritanie (fouilles Denise Robert).*  
 [Source: © Bernard Nantet.]

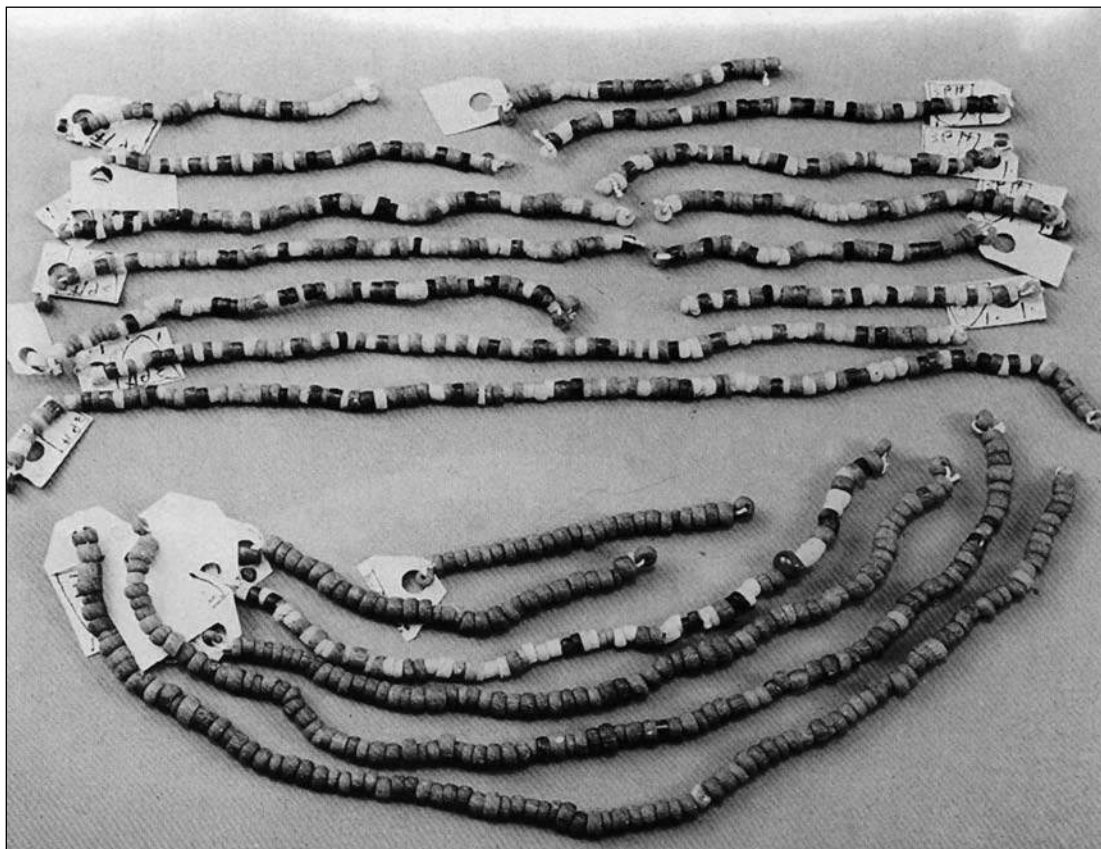
pond-il à un certain degré de réalité, si l'on songe à l'orpaillage, mais aussi au désir de n'en jamais trop dire sur les conditions réelles et les lieux exacts de production de l'or africain. La fusion du métal était connue dans les régions où il était exploité<sup>58</sup>; il reste difficile et il serait probablement imprudent de dire que des techniques d'orfèvrerie n'existaient pas dans les régions productrices; probablement faut-il penser que le filigrane, si répandu en Andalousie et en Afrique du Nord dès le X<sup>e</sup> siècle, a gagné le sud depuis ces régions: des bijoux filigranés datant du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle ont été retrouvés à Tegdaoust. Et le filigrane a été utilisé pour des objets en alliages cuivreux à Igbo-Ukwu, au Nigéria<sup>59</sup>.

58. Pour Tegdaoust, voir chapitre 14 ci-dessus.

59. T. Shaw, 1970.



28.7. *Pendentifs en cornaline et colliers de perles en cornaline et verroterie provenant de la chambre funéraire d'Igbo-Ukwu. [Source: © Thurstan Shaw.]*



28.8. *Colliers de perles colorées provenant du dépôt d'objets royaux à Igho-Ukwu.*  
[Source: © Thurstan Shaw.]



Au sud du Sahara, le cuivre, souvent et depuis très longtemps, le disputait à l'or comme métal apprécié et matière première d'objets de luxe<sup>60</sup>. Dans ce domaine aussi, les surprises se sont multipliées ces dernières années et la recherche a fait d'énormes progrès. Les lieux de production de minerai et de fusion du métal sont, pour le VII<sup>e</sup> siècle — et dans bien des cas beaucoup plus tôt —, plus nombreux qu'on ne le pensait naguère. La Mauritanie, le Niger — encore l'Aïr —, la Copperbelt (Ceinture du cuivre) (Zaïre et Zambie), le Transvaal (Phalaborwa), en produisaient et en exportaient pendant tous les siècles dont parle ce volume<sup>61</sup>. Le commerce de ce métal, attesté par les sources arabes des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et par certaines découvertes archéologiques, apportait certainement au sud du Sahara des cuivres et des alliages cuivreux venus du Nord; mais l'image que l'on peut avoir aujourd'hui de ce commerce est beaucoup plus complexe que naguère; on ne peut plus admettre ce qui était hier un dogme: que produits et techniques soient venus exclusivement du Nord. En Afrique centrale, le cuivre devient monnaie standardisée à partir de 900 et quoiqu'on n'ait pas encore trouvé des bijoux ou des emblèmes en cuivre au Transvaal, la mine de Phalaborwa produisait le métal et n'était sans doute pas la seule à le faire.

Les techniques d'extraction semblent s'être réduites au creusement de puits et de galeries horizontales; les systèmes de galeries profondes étaient rares, pour ce métal comme pour l'or, essentiellement sans doute à cause de la remontée des nappes après les saisons de pluies. On savait fondre le cuivre longtemps avant l'ère chrétienne en Mauritanie et dans l'Aïr, aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles dans la Copperbelt. Des moules à la cire perdue ont été retrouvés en fouille à Tegdaoust (Mauritanie): ils datent des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles<sup>62</sup>; des procédés très adaptés aux types différents du métal ont été reconnus à Igbo-Ukwu, où la cire était remplacée par du latex d'euphorbe<sup>63</sup>. Tout, aujourd'hui, nous permet de dire que la métallurgie du cuivre et de ses alliages était parfaitement maîtrisée, en Afrique tropicale, aux VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. Martelage, repoussage, coulage au moule à la cire perdue se pratiquaient avec le métal approprié: bronzes au zinc ou au plomb, laiton — l'étain provenait probablement du centre de l'actuel Nigéria — fournissaient une gamme connue et utilisée à bon escient de métaux différents pour la production d'objets différents; même les soudures étaient effectuées selon les qualités connues des divers métaux; il faut noter, en passant, que certains cuivres et les alliages d'Afrique occidentale sont fortement arséniés, ce qui constitue probablement un indice important de provenance pour les objets retrouvés au cours des fouilles<sup>64</sup>.

60. E. Herbert, 1984.

61. Importantes mises au point récentes: N. Echard (dir. publ.), 1983. On verra aussi avec beaucoup d'intérêt les travaux récents de D. Grebenart. Voir aussi pour l'Upemba, au Zaïre, P. de Maret, 1981.

62. D. Robert, 1980, sera publié; voir D. Robert-Chaleix, à paraître en 1989.

63. Ce qui laisse supposer une préadaptation de la méthode en zone sahélienne, riche en euphorbe.

64. C. Vanacker, 1983*a*.

Contre toutes les idées reçues naguère, l'existence d'une métallurgie du cuivre ancienne et bien maîtrisée s'impose aujourd'hui; elle ne conduit pas à exclure des types très divers de relation; avec les métallurgies méditerranéennes ou asiatiques et, sans doute, beaucoup de révisions s'imposeront-elles encore à nos schémas mentaux, au fur et à mesure que la recherche de laboratoire, en particulier, rendra plus solides nos connaissances.

Il n'en va pas autrement pour le fer. Dans le passé, on a construit une chronologie, que l'on espérait utilisable pour tout le monde noir, de deux âges successifs du fer, le «second âge» apparaissant justement durant les siècles dont nous nous occupons ici. On avait tenté de montrer que des différences significatives marqueraient le passage du premier au second âge: en particulier, une augmentation des quantités produites, une amélioration et une diversification des qualités, l'apparition de nouveaux modes d'installation, productrices de céramiques «caractéristiques». Des recherches plus récentes, une fois encore, ont mis ce «modèle» en déroute<sup>65</sup>. Il est probablement dangereux de continuer à parler de ces deux séquences bien distinctes, surtout pour l'ensemble du continent et, une fois de plus, il va falloir nuancer les analyses<sup>66</sup> et admettre l'hétérogénéité des phénomènes et la diversité des dates significatives selon les régions.

L'histoire technologique du fer en Afrique reste encore très médiocrement connue, malgré des études poussées concernant certains sites métallurgiques d'Afrique occidentale et orientale et de Phalaborwa<sup>67</sup>. Différents types de fer pouvaient être produits, mais nous ne savons pas jusqu'à quel point la production était contrôlée, ni comment les différents processus, de l'extraction au produit final, ont évolué, à commencer par la fabrication des fourneaux. Les plans ont changé, la manière de les utiliser a changé, le combustible a changé, le produit brut a été travaillé de manière différente et tous les outils nécessaires ont eux aussi été développés. Même la concentration ou la dispersion de l'industrie est mal connue. Nous savons qu'au Rwanda et au Burundi, un type de fourneau fut abandonné pendant la période envisagée et que l'industrie fut dispersée. Mais nous savons mal quel type de fourneau lui a succédé ni quels furent les effets sur la production ou sur la qualité du produit qui ont suivi la dispersion. Qu'il y eut dans le passé une activité technologique sérieuse est démontré par la distribution cartographique des types de fourneaux et d'équipement (soufflets, marteaux, masses, enclumes, pierres à tréfiler, etc.), ainsi que de combustible et de mode d'emploi<sup>68</sup>. Toutes ces informations demeurent ponctuelles, mal coordonnées entre elles et privées, de ce fait, de leur valeur indicative essentielle par rapport à

65. Travaux récents très significatifs des raisons de cette remise en cause: P. de Maret, 1979; M. C. van Grunderbeck, E. Roche et P. Doutrelepon, 1983*b*; plus tôt: P. Schmidt, 1978.

66. Séminaire sur la métallurgie du fer par le procédé direct, Université de Paris I, EHESS, Paris, 1983. Actes à paraître. D'importantes contributions africaines ont été apportées à cette rencontre. Voir également J. Devisse, 1985.

67. Le site de Phalaborwa est situé dans le Transvaal, au sud-est de Mapungubwe et au nord de Lydenburg.

68. Voir par exemple W. Cline, 1937 ou L. Frobenius et R. von Wilm, 1921-1931, par exemple, plan des soufflets Heft 1, Blatt 4.

l'évolution technologique que l'on devine mais que l'on connaît très mal. Nous savons que le fer est présent, dans de nombreuses régions, à partir du VII<sup>e</sup> siècle et qu'il fournit la matière première d'outils (haches, hoes de travail), d'armes (sabres, lances, armatures de flèches, pointes de harpons, couteaux), d'ustensiles divers (ciseaux, aiguilles), mais aussi d'objets de parure (colliers, bracelets, bagues). Nous savons aussi que, d'autre part on thésaurise : la preuve en est fournie par la présence de masses, souvent en forme d'enclume, trouvées parfois en contexte mais malheureusement non encore datées. Les constats ethnographiques servent au moins à poser certains problèmes : on se demande à quoi servait le fer, quelle était son importance réelle, comment il se situait par rapport au cuivre et à d'autres valeurs ou bijoux ou matières d'échange, région par région et époque par époque. Une histoire de la métallurgie du fer et de l'usage de ses produits est certainement destinée à bouleverser en partie nombre d'interprétations reçues.

### Les tissus

Depuis des millénaires, on tissait en Égypte et en Nubie. Après le début de l'ère chrétienne, les techniques coptes avaient atteint des sommets jamais dépassés. Mais le coton comme matière première était récent. La plante avait probablement été importée à Méroé<sup>69</sup>. Personne ne conteste l'importance et le rayonnement du tissage égyptien, en particulier entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Les débats, très vifs encore une fois, portent sur le développement du tissage, tout spécialement à l'aide du coton, au sud du Sahara<sup>71</sup>. Les sources et l'archéologie apportent des éléments décisifs. Le coton était présent, dans les villages de la boucle du Sénégal, dès le X<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>; des tissus cousus à partir de bandes étroites ont été retrouvés chez les Tellem : ils sont datés des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles<sup>73</sup>. Il est important de savoir que le coton et son tissage se sont répandus en Éthiopie et, vers 900 déjà, dans le Mozambique méridional et à Mapungubwe<sup>74</sup>. Le coton était cultivé et tissé en Afrique tropicale dès les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. Ce tissage requiert des éléments décisifs : les fusaïoles pour le filage et les métiers. Les découvertes archéologiques, dans ces deux domaines, sont encore rares et difficiles à interpréter. Les fusaïoles identifiés avec certitude<sup>75</sup> sont abondants pour les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ; dans l'état actuel de nos connaissances, ils sont plus rares pour les périodes antérieures. Quant aux métiers, ils sont différents au Mozambique — mais on les connaît mal — et en Afrique de l'Ouest ; dans ce dernier cas, on peut les reconstituer grâce aux produits retrouvés

69. W. Y. Adams, 1977, p. 331, p. 371 (métier à tisser).

70. M. Lombard, 1978, p. 151-174.

71. R. Bosser-Sarivaxévanis, 1972, 1975.

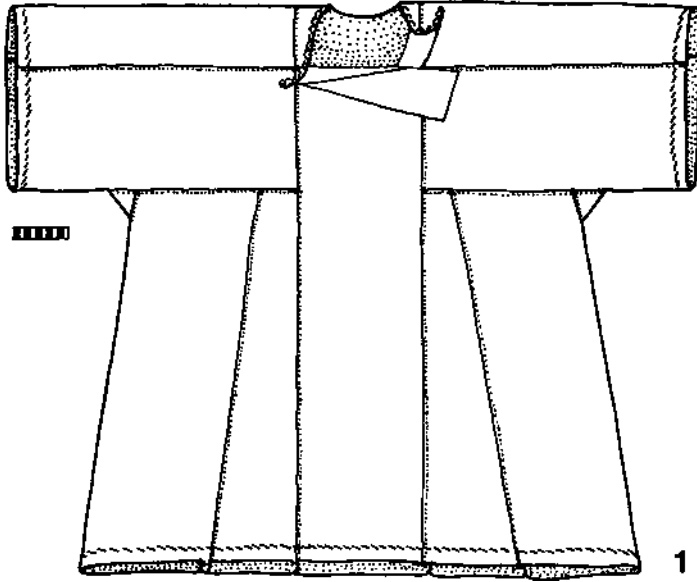
72. B. Chavane, 1980.

73. R. M. A. Bedaux et R. Bolland, 1980.

74. P. Davison et P. Harries, 1980 (fusaïoles à Mapungubwe, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles).

75. Il n'existe pas de différences formelles évidentes entre certains fusaïoles anciens et des objets destinés à de tous autres usages.

28.9 a à c. Tissus découverts dans les grottes de Tellern, au Mali.



28.9 a. Dessin de reconstitution de la tunique à corps en trapèze (Z9) provenant de la grotte Z (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne).

[Source: F. Stelling, Institut voor Antropobiologie, Ryksuniversiteit Utrecht.]



28.9 b. Tunique de coton à corps en trapèze (C71-186-1) provenant de la grotte C (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne).

[Source: G. Jansen, Institut voor Antropobiologie, Ryksuniversiteit Utrecht.]



28.9 c. *Crâne tellem (2337-N51), revêtu d'un bonnet de coton (C20-2) provenant de la grotte C (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne).*

[Source: G. Jansen, Institut voor Antropobiologie, Ryksuniversiteit Utrecht.]



28.10. *Fusaiïoles découverts à Tegdaoust..*

[Source: J. Devisse, Tegdaoust III, cliché n° 116, p.508.]



28.11. *Cuve à indigo dans le nord de la Côte d'Ivoire.*  
[Source: J. Devisse.]

en fouille. Le métier étroit à deux lames était utilisé comme de nos jours; il permet de tisser de longues bandes d'une trentaine de centimètres de large et fut peut-être introduit avant 1000, sans doute à partir de la vallée du Nil<sup>76</sup>. Le tissage et la vente des tissus devaient prendre, dans les siècles suivants, une très grande importance économique; ils sont générateurs de productions secondaires comme la culture de l'indigo; il importe donc de découvrir les origines de cette production qui fournissait non seulement et très rapidement les éléments nouveaux du vêtement, mais allait aussi, très rapidement, créer des signes de distinction sociale, des valeurs d'échange et de thésaurisation.

Il faudrait faire une place importante, ici, à la fabrication des nattes et des tapis, qui alimentait une forte exportation vers l'Orient depuis l'actuelle Tunisie dès le IX<sup>e</sup> siècle, mais dont on sait très peu de choses dans le domaine des techniques.

En Afrique subsaharienne, on ne tisse pas que le coton<sup>77</sup>. Le palmier à raphia produit une fibre qui peut être utilisée pour tisser<sup>78</sup>. Là où croît ce palmier en Afrique occidentale et centrale, on le tisse sur un métier vertical ou oblique, assez large, comportant une seule lame principale. Nous ne savons pas depuis quand on le fait. Il n'est pas exclu que ce métier soit plus ancien que le métier ouest-africain, pas exclu non plus qu'il soit d'invention plus récente<sup>79</sup>. Une des statuettes de Nok semble bien porter un tissu sur l'épaule; mais il n'est pas totalement certain qu'il s'agisse d'un tissu.

Le tissu de raphia est surtout important en Afrique centrale où l'on a développé les techniques de sa décoration à un haut degré avant le XVI<sup>e</sup> siècle et où des carrés de raphia faisaient office de monnaie. Dans la zone forestière, mais il ne s'agit plus de tissage, *stricto sensu*, on a beaucoup développé la production du tissu d'écorce traitée par percussion. En savane ouverte, le cuir est resté la matière dominante pour le vêtement. Ces données vont contre l'argument qui avance que c'est sous l'impulsion musulmane que s'est répandue la pratique du tissage du coton, suite à la volonté de combattre la nudité. Ce raisonnement devient peu probant pour autant que d'autres techniques du vêtement étaient connues.

La démonstration de l'importance d'une histoire de la technologie et du fait que cette histoire reste pratiquement inconnue suffit pour le moment. Il s'agit ici d'une des lacunes maîtresses en histoire africaine. Des fouilles combinées avec des études ethnographiques pourront y remédier.

## Le sel

Parmi toutes les productions dont les quantités se sont très vraisemblablement accrues pendant notre période<sup>80</sup>, le sel représente un élément

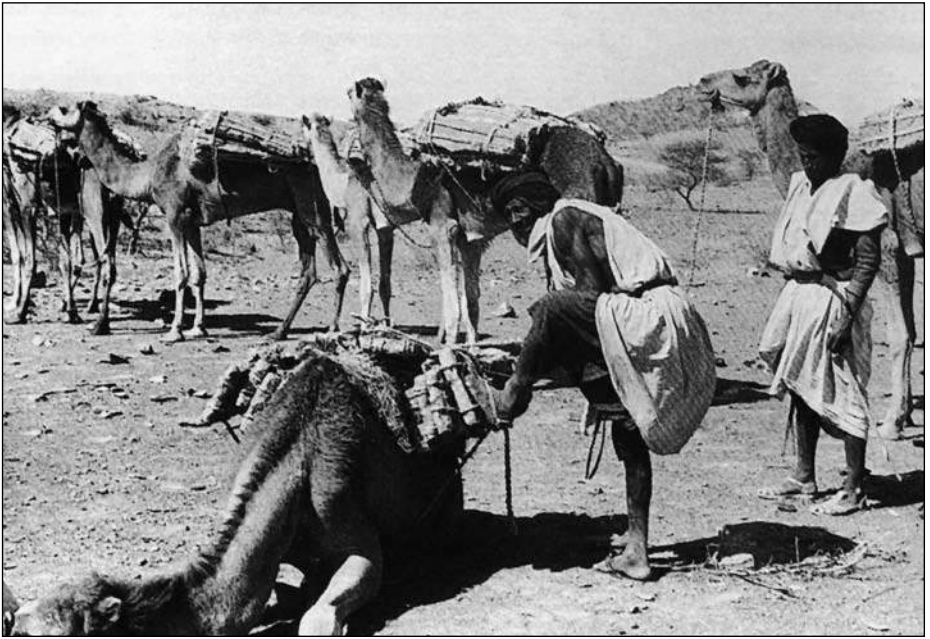
76. M. Johnson, 1977.

77. J. Picton et J. Mack, 1979.

78. H. Loir, 1935.

79. Peut-être y aurait-il intérêt à comparer son étude avec celle, en cours, du métier à tisser la soie que l'on trouve à Madagascar.

80. B. M. Fagan et J. E. Yellen, 1968; J. E. G. Sutton et A. D. Roberts, 1968; J. Devisse, 1972; D. W. Phillipson, 1977a.



28.12. *Production de sel, Walata: caravane venant de la sebkhra d'Idjil (Mauritanie), avec un chargement de barres de sel.*

[Source: © Bernard Nantet.]

particulièrement intéressant. Les techniques de sa production et de sa consommation recoupent tous les sujets que nous venons d'aborder; nous aurons bientôt à parler de sa commercialisation. Le sel s'obtient à partir des salines sahéliennes, éthiopiennes, orientales, sous forme de barres de sel gemme; la littérature est abondante sur ce point<sup>81</sup>. Il s'obtient aussi par évaporation d'eau de mer ou de lagune<sup>82</sup>, par cueillette d'efflorescences, comme dans la basse vallée du Sine-Saloum au Sénégal; et encore par des procédés très sophistiqués utilisant les cendres de plantes xérophiles pour en retirer le sel par lessivage<sup>83</sup>. En outre, là où sel gemme et sel de mer n'étaient pas disponibles, on en est arrivé à cultiver les plantes productrices, dans les zones marécageuses en particulier. Cependant, la supériorité du sel de mer ou du sel du Sahara était telle que celui-ci s'exportait sur de très grandes distances; dans certains secteurs, notamment en Éthiopie, à certaines époques, le sel a pu être une monnaie. Plus encore que le poisson frais ou séché et que les mollusques, le sel était une source de revenus pour les riverains de l'océan; ils l'échangeaient contre les produits de toute sorte dont ils avaient besoin. On imagine mal l'installation de populations dans la

81. Voir par exemple D. W. Phillipson, 1977a, p. 110 et 150.

82. Étude anthropologique évocatrice: J. Rivallain, 1980.

83. L. Nduricimpa *et al.*, 1981; E. Torday et T. A. Joyce, 1910.



partie salée du delta du Niger — et cela eut probablement lieu pendant la période étudiée — sans apport de nourriture et d'outils depuis l'intérieur, mais grâce au sel cet apport ne posait pas de problème<sup>84</sup>. De même, les habitants du Sahara se procuraient les céréales dont ils avaient besoin en les échangeant au Sahel contre le sel de leurs gisements. L'exemple du sel nous fait donc passer de considérations technologiques à la distribution inégale des ressources et au commerce qui en résulte.

## Les diverses formes de commerce

Les échanges locaux, plus ou moins étendus, existent certainement depuis longtemps, pour certains produits essentiels comme le sel ou les métaux, pour des objets de parure aussi, qui sont transportés parfois sur de grandes distances.

Certaines zones, où le développement technologique est intense, deviennent des lieux de forte production de matières premières, d'élaboration de produits finis, des escales dans le transport de ces produits le long des réseaux qui se sont progressivement organisés. L'archéologie a, ces dernières années, totalement révélé l'existence de tels réseaux au sud des fleuves Sénégal et Niger, sur lesquels toutes les autres sources étaient muettes<sup>85</sup>; ainsi se trouve beaucoup mieux éclairée la genèse d'ensembles politiques comme le Takrūr, le Ghana ou Gao. Au cours des cinq siècles que nous étudions, le commerce a pris un développement spectaculaire dont le fleuron est le commerce transsaharien. Il existait avant le début de l'époque un certain commerce interne au Sahel et sans doute des liaisons avec la vallée du Nil et avec l'Afrique du Nord, surtout par une liaison entre le lac Tchad, le Kawār et le Fezzān. Les indices que nous possédons (métrologie, numismatique, trouvailles en Afrique occidentale) permettent de poser l'hypothèse que ce fut l'adoption des transports par chameau qui rendit le commerce à grande distance rentable à travers le désert. Il n'en reste pas moins qu'à partir de 800 environ, une expansion explosive de ce commerce a eu lieu. Le système saharien classique avec les exportations de l'or et de vivres vers le nord contre l'importation de sel du désert et de produits manufacturés du Nord s'est mis en place à notre époque<sup>86</sup>. Ce commerce s'étend même très loin vers le sud. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, il déverse probablement des milliers de perles à Igbo-Ukwu; ce site est aussi relié à la mer vers le sud<sup>87</sup>. Et vers 1100, le commerce atteint les lisières de la forêt, dans la région qu'on appellera plus tard la Gold Coast (actuel Ghana). Au nord aussi bien qu'au sud du désert, l'expansion du commerce transsaharien a eu de grandes conséquences. Parmi elles d'abord l'épanouissement des organismes étatiques, du Maroc à l'Égypte entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle;

84. Dates à partir du IX<sup>e</sup> siècle: M. Posnansky et R. J. McIntosh, 1976, p. 170; O. Ikime (dir. publi.), 1980, p. 68-72.

85. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1981; J. Devisse, 1982.

86. Voir chapitres 11, 12, 13, 14, 15 et 27 ci-dessus.

87. T. Shaw, 1970.

il en va de même, au sud, de l'Atlantique au Tchad, pendant les mêmes siècles. Ensuite, bien entendu, le commerce entraîna le développement de groupes de marchands plus ou moins fortement structurés et plus ou moins dépendants de pouvoirs politiques.

Le rôle de l'Éthiopie dans le commerce international s'effondre avec les changements importants dans le grand trafic de l'océan Indien du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : Adoulis perd son rôle et Axum périclité. La côte d'Afrique orientale prend au contraire bien plus d'importance, même si nous connaissons mieux, pour le moment, les étapes de sa transformation après le XII<sup>e</sup> siècle qu'avant.

Dès le VIII<sup>e</sup> siècle on trouve des traces d'importation de la côte somalienne à celle du Mozambique méridional<sup>88</sup>. Ici aussi, l'or joue un rôle important, surtout au sud. Ici aussi, le commerce international s'inscrit dans le cadre d'un commerce régional vigoureux. On exporte de l'or, de l'ivoire, du bois et des esclaves, ainsi que quelques produits de luxe, les importations comprenant des produits de luxe, comme les perles et les tissus. Échange inégal déjà, mais échange inégal qui donne un coup de fouet au développement des communications internes ; on tente du moins de le prouver pour les régions du Limpopo<sup>89</sup> où ce commerce accélère ou renforce la construction de grands ensembles politiques.

Cependant, l'essor économique global et l'épanouissement commercial ne sont pas comparables dans toutes les sociétés du continent. Pendant ces siècles, l'Afrique du Nord fait partie du centre moteur d'une économie « mondiale ». Les technologies s'y développent par diffusion d'un bout à l'autre du monde musulman et avec elles certains systèmes de production ; par exemple, la plantation de canne à sucre ou de palmiers-dattiers<sup>90</sup>. La création culturelle d'un monde musulman et arabe facilite et intensifie les contacts, plus encore sans doute que les tentatives d'unification politique. L'Égypte, la Tunisie, les premières villes musulmanes au Maroc deviennent de grands centres de manufactures qui exportent notamment vers l'Afrique occidentale. L'Afrique orientale est liée de manière encore plus complexe à l'économie du monde musulman, mais aussi aux économies asiatiques de la Chine, de l'Inde<sup>91</sup> et de l'Insulinde.

Il reste au contraire des régions qui sont peu ou pas concernées par le commerce international. L'Afrique australe et l'Afrique centrale en fournissent les exemples les plus probants, encore qu'en Afrique centrale, une zone commerciale régionale centrée autour de la Copperbelt se développe qui est, indirectement, en contact avec l'océan Indien avant 1100. Son dynamisme repose sur l'échange de produits de différents environnements et de gisements de sel. A en juger par des époques plus tardives, on échangeait sel et

88. Voir chapitres 22 et 26 ci-dessus et P. J. J. Sinclair, 1982. La présence de Zandj en Chine et en Indonésie peu après 700 indique l'étendue du trafic, même à une date antérieure à celle des villes trouvées à ce jour.

89. Voir chapitre de ce volume.

90. A. M. Watson (1983) en fait le bilan le plus récent et peut-être exagéré.

91. Al-Idrīsī, au XII<sup>e</sup> siècle, signale que du fer est exporté de la côte de l'actuel Kenya en direction de l'Inde. Voir chapitre 21 ci-dessus.

fer, poisson et tissus de raphia, huile de palme et huile de *mbafu*, du bois de teinture rouge, et le trafic général allait surtout du nord au sud, traversant les zones écologiques. En Afrique centrale toujours, le fleuve Zaïre et une partie des affluents servait sans doute déjà de moyen de communication bon marché, quoiqu'on n'en ait pas encore trouvé la preuve avant l'époque qui suit celle qui nous occupe.

L'intérieur de l'Afrique orientale fait problème. On n'y a pas trouvé trace d'importations et on en a conclu qu'il n'existait pas de liens entre ces régions et la côte pourtant adjacente<sup>92</sup>. La chose est difficile à croire. Peut-être ces importations se limitaient-elles à du sel et à des tissus, les produits exportés étant, outre l'ivoire, d'autres objets de luxe comme ces grands cristaux de roche affectionnés par les Fatimides<sup>93</sup>. De toute façon, les rapports avec le commerce intercontinental étaient au mieux indirects. En outre, ce secteur ne constituait pas une zone régionale de commerce unique. Quelques petits centres de production (de sel surtout) se laissent reconnaître, desservant sans doute des aires assez réduites. Plus au nord, en Ethiopie, le commerce régional a sans doute survécu et s'est probablement étendu avec l'extension des fondations monastiques et le transfert du centre du royaume au Lasta. L'Éthiopie méridionale, notamment le Shoa, a vu se développer ses liens avec l'extérieur et l'implantation de marchands musulmans exportant par la côte de la Corne. Les royaumes chrétiens du Nil restaient eux aussi assez isolés du commerce intercontinental. Deux économies très différentes y coexistent; l'une, d'autoconsommation, concerne la grande majorité des populations; elle n'est pas forcément stagnante comme on l'a vu plus haut. L'autre a un double moteur. D'un côté, les complexes traités d'échanges avec les musulmans, qui fournissent à la cour nubienne et aux privilégiés des produits méditerranéens (tissus, vins, céréales) en échange des esclaves<sup>94</sup>. La recherche de ces derniers rend nécessaire le second volet des relations commerciales avec l'Afrique tchadienne, avec les zones du continent placées au sud de la Nubie; la circulation de productions céramiques nubiennes au Dārḥur et à Koro Toro, au nord-est du lac Tchad, a commencé d'apporter la preuve que ces relations existaient. Il est remarquable que pas un mot n'en soit dit par al-Uswānī, dans la relation dont il a été question<sup>95</sup>, alors que ce missionnaire fatimide parle des relations entre Dūnkūla et la mer Rouge, à partir de la grande boucle que décrit le Nil: « L'hippopotame abonde dans cette contrée et de là partent des chemins dans la direction de Sawākin, Bādī, Dahlak et les îles de la mer Rouge<sup>96</sup>. »

Ce tableau commercial montre qu'une bonne moitié du continent était déjà impliquée dans des échanges à grande échelle et que dans la plupart des autres parties se formaient des réseaux régionaux. Une véritable absence de

92. Encore que se pose le problème des parentés constatées entre céramiques de l'intérieur et céramiques côtières de production locale (voir par exemple H. N. Chittick, 1974, sur Kilwa).

93. Provenant peut-être du plateau de Laikipia où ils sont communs (communication personnelle de J. de Vere Allen).

94. Sur cet aspect du commerce, voir L. Török, 1978.

95. G. Troupeau, 1954. Voir plus haut.

96. *Ibid.*, p.285.

réseau même régional, est rare, mais se présenterait dans quelques poches: Namibie et région du Cap, forêts du Libéria et des régions adjacentes peut-être, intérieur de l'Afrique orientale et une partie des savanes entre le Cameroun et le Nil Blanc. Mais peut-être cette impression ne provient-elle que de notre ignorance.

La situation continentale n'en reste pas moins très neuve par rapport à l'époque précédente. L'intégration du Sahara, de l'Afrique occidentale, de la côte orientale et de l'intérieur d'une partie du Zimbabwe et du Transvaal dans un commerce intercontinental est neuve, comme l'est le développement des réseaux de commerce régionaux. Ce dynamisme commercial est un premier fruit de la sédentarisation et de l'ajustement des systèmes de production que nous avons décrits. Malgré les inconnues, nous en savons désormais assez pour affirmer que cette époque représente un départ sur la base duquel les économies et le commerce se développeront encore en intensité, en volume et en complexité entre 1100 et 1500. Les réseaux régionaux se développeront et se souderont, toujours en position subalterne par rapport aux aires du commerce international. Et vers 1500 il ne restera guère plus de secteur en-dehors d'une aire commerciale régionale. A notre époque donc, des communications sur de vastes parties du continent ont été forgées et ont articulé les paysages humains, véhiculant des idées et des pratiques sociales avec les biens échangés.

## Les sociétés et les pouvoirs

L'histoire sociale du continent reste elle aussi à écrire pour l'époque dont nous nous occupons. Nous ne savons quasiment rien pour le niveau fondamental, celui de la régulation des liens du sang, de la résidence commune et du travail commun. Même l'histoire des institutions qui organisent ces relations comme la famille, la grande famille (souvent appelée lignage)<sup>97</sup>, le ménage, le mariage, les groupes de travail constitués, reste inconnue. Ces institutions laissent peu de traces dans les sources écrites ou archéologiques. De surcroît, elles ont peu de visibilité, pour fondamentales qu'elles soient, à cause de leur permanence même. Cette apparence est celle de données stables liées à la nature humaine. Cependant il n'en est rien, bien que nombre de chercheurs s'y soient laissé prendre, comme si clans, lignages et mariages avaient toujours fonctionné de la même manière.

Les conséquences de la division du travail sont plus visibles, même si le vocabulaire, là aussi, tend à nous induire en erreur et à nous conduire au schématisme. Il ne fait aucun doute que la division du travail progresse spectaculairement du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, que les sociétés se stratifient. L'analyse et la classification des phénomènes est encore peu avancée. Il est relativement plus aisé, dans certaines zones du continent, de montrer qu'apparaissent

97. Le terme lignage est plus un terme idéologique qu'un concept rendant compte de réalités sociales. Voir A. Kuper, 1982*b*.

alors de fortes différences de statuts économiques et sociaux (des classes) que de comprendre, autrement que par l'application de schémas théoriques abstraits, comment fonctionnent, dans les faits, les rapports entre ces classes. On voit vivre en Afrique septentrionale, en Nubie, en Éthiopie, des aristocrates dont la propriété foncière, quelle qu'en soit l'origine, constitue la base de puissance. En Afrique du Nord, cette aristocratie groupe autour d'elle de nombreux clients (*mawālī*); elle protège parfois des groupes de non-musulmans et possède des esclaves, domestiques, travailleurs ou guerriers; elle a une puissance suffisante pour contraindre parfois les détenteurs officiels du pouvoir à composer avec elle. Il put en être à peu près de même en Nubie ou en Éthiopie. Plus au sud, les choses sont moins claires; les discussions sont encore vives, entre chercheurs, sur l'existence, pour cette époque, de classes bien différenciées; plus encore sur la réalité de castes fermées, comparables à celles que connaît, dans quelques cas, l'Afrique des périodes plus récentes. L'allusion, souvent citée, d'al-Mas'ūdī à ceux qui exhortent la foule et les princes à vivre en conformité avec les exemples donnés par les ancêtres et les anciens rois<sup>98</sup> ne doit nous conduire ni à penser qu'il s'agit là de « griots » ni qu'ils sont « castés ». Le rappel, fréquent lui aussi, de la présence de « griots » dans l'entourage de Sunjata, au XIII<sup>e</sup> siècle, ne constitue une preuve que de leur existence à l'époque où les traditions qui parlent d'eux ont été fixées ou remaniées: sur les dates de ces fixations ou remaniements, la discussion aussi est loin d'être terminée.

Les recherches les plus récentes, au moins pour l'Afrique de l'Ouest, vont plutôt dans le sens d'une apparition récente des castes que dans celui de leur ancienneté<sup>99</sup>. Il faut donc probablement travailler encore beaucoup et aborder lucidement toutes les hypothèses de recherche possibles avant de figer trop vite une description des sociétés, en pleine transformation et à des stades différents de cette transformation, selon les lieux.

Si l'on revient un instant aux situations vraisemblables, entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle en Afrique centrale, les choses sont bien différentes de celles que vivent alors le nord ou l'ouest du continent. En Afrique équatoriale, une certaine division du travail, en partie régulée par la symbiose en cours entre agriculteurs et chasseurs-récolteurs, est apparue. Les gens de la forêt se sont, dans certains cas, attachés certains groupes de chasseurs (surtout pygmées) en leur fournissant de la nourriture (bananes surtout) et des instruments en fer, plus tard aussi certaines pièces d'équipement comme les lourds filets de chasse en échange de gibier et de miel. Cette symbiose requiert des excédents importants de nourriture; elle n'a pu se développer avant que la banane devienne culture de base, ni avant l'époque où la densité des agriculteurs s'était accrue au point de gêner les chasseurs. Pour cette raison, nous pensons que ces symbioses se sont développées pendant l'époque étudiée dans ce volume. Il faut remarquer que cet arrangement diffère du tout au tout des relations commerciales régulières entre agriculteurs en forêt et pêcheurs professionnels qui leur fournissent poisson, poterie et sel végétal en échange

98. J. M. Cuoq, 1975, p. 330 (al-Mas'ūdī).

99. Points de vue intéressants dans A. R. Ba, 1984.

de la nourriture végétale. Ces relations, plus anciennes, se sont nouées dès l'occupation de ces régions. Elles se situent sur un pied d'égalité, ce qui n'est pas vrai pour les relations symbiotiques.

Bien entendu, et surtout lorsque l'archéologie permet d'en prendre la mesure précise, le lieu où l'on peut le mieux saisir les transformations sociales en cours est la ville. On le voit bien à Tegdaoust<sup>100</sup> et aussi en examinant les tombes de Sanga, où l'inégalité se lit de manière croissante, le temps passant. L'histoire du processus d'urbanisation est, lui aussi, en pleine révision<sup>101</sup>. On a longtemps pensé qu'il était lié exclusivement à l'influence musulmane; de fait, les musulmans ont été de grands fondateurs de villes dans toutes les régions où ils ont vécu à cette époque et pendant les plus récentes. Mais on voit aujourd'hui de mieux en mieux que des agglomérations urbaines ont existé avant l'Islam: la démonstration a été fournie de manière spectaculaire pour Jenné-Jeno<sup>102</sup> mais aussi dans le cas du sud-est du continent<sup>103</sup>; ces exemples sont plus décisifs que ceux concernant des villes où l'installation des musulmans a joué un rôle évident, comme c'est le cas à Kumbi Saleh<sup>104</sup>, à Tegdaoust<sup>105</sup> et à Niani<sup>106</sup>. Il est de la plus grande importance pour l'avenir de cette recherche sur l'urbanisation que soient poursuivis et développés les travaux déjà si fructueux conduits à Ife<sup>107</sup>, à Igbo-Ukwu<sup>108</sup>, à Benin<sup>109</sup>, à Begho et à Kong<sup>110</sup>.

De même faudra-t-il développer les recherches sur Nyarko, à la lisière des gisements aurifères de la forêt au Ghana moderne, qui est une ville dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>111</sup>. On découvrira sans doute encore d'autres centres proto-urbains ou urbains fondés pendant cette époque. On pense à Kano, Zaria et Turunku et aux cités les plus anciennes du bas Shari.

Cette urbanisation de l'Afrique occidentale met en question une série d'idées reçues, notamment celle que le phénomène urbain a été plus ou moins tardivement implanté par des marchands du nord de l'Afrique. Contrairement aux impressions que laissent la masse des travaux ethnographiques ou ceux

100. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983.

101. J. Devisse, 1983, par exemple.

102. S. K. McIntosh et R. J. McIntosh, 1980*b*.

103. Voir chapitre 24 ci-dessus.

104. S. Berthier, 1983.

105. J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.*, 1983, p. 169.

106. W. Filipowiak, 1979.

107. F. Willett, 1967 et 1971. D'une manière générale, le développement des agglomérations yoruba — villes et villages — mérite la poursuite des études déjà entreprises. Voir le travail utile et peu connu de O. J. Igué, 1970-1980. L'auteur fait largement appel à l'ouvrage connu de A. L. Mabogunje, 1962.

108. T. Shaw, 1970. Plus récemment, voir le chapitre 16 ci-dessus et E. Eyo et F. Willett, 1980, 1982.

109. G. Connah, 1972.

110. Recherches conduites par l'Institut d'art, d'archéologie et d'histoire de l'Université d'Abidjan, sous la direction de M. Victor T. Diabaté.

111. J. Anquandah, 1982, p. 97. De façon générale, l'urbanisation au Ghana mérite également une étude: depuis quand était vivante la ville de Ladoku, proche d'Accra et florissante au XVI<sup>e</sup> siècle (J. Anquandah, 1982, p. 70)?

des anthropologues sociaux jusqu'il y a peu de temps, l'Afrique occidentale n'était pas une juxtaposition de villages réunis en ethnies dont les cultures et les langues distinctes et rurales se jouxtent sans s'influencer. Les villes, dès qu'elles apparaissent, deviennent des centres culturels qui irradient de vastes aires autour d'elles. La complexité des espaces culturels et sociaux s'est constituée avant le XI<sup>e</sup> siècle; c'est ce qui explique la diffusion de langues comme le manden, le yoruba et le hawsa. L'échelle de ces sociétés, leur dynamisme interne et leur évolution ont donc été méconnus pendant longtemps.

Des interrogations nouvelles, de même type, peuvent désormais porter sur les comptoirs de la côte orientale et de Madagascar, leurs substrats africains et malgache et la place des commerçants musulmans dans leur développement<sup>112</sup>; dès maintenant, on se demande si, en Afrique orientale — mais jusqu'à quelles limites au nord et au sud? —, la culture swahili, avec laquelle la répartition des villes semble coïncider, n'est pas, dès ses débuts, une civilisation urbaine: le débat est très ouvert<sup>113</sup>. Les comptoirs situés au Mozambique actuel<sup>114</sup> ont entretenu des contacts avec la vallée du Limpopo et indirectement apporté une contribution à la création d'un premier centre proto-urbain à Mapungubwe, centre administratif et premier jalon d'un développement qui mènera à la création de la ville de Zimbabwe au XIII<sup>e</sup> siècle.

Il n'y a pas lieu d'être moins attentif, au nord du continent, à la création, à cette époque, de villes importantes sur lesquelles, parfois, les recherches sont encore très réduites. Si l'on connaît bien l'évolution de Fès, de Kayrawān, de Marrakech, de Rabat, par exemple, il existe au contraire très peu de travaux sur Sidjilmāsa ou Tāhert — créations du VII<sup>e</sup> siècle —, sur Sadrāta et l'ensemble du Mzāb, sur Ghadāmes, sur les villes égyptiennes et nubiennes de la moyenne vallée du Nil<sup>115</sup>.

Cette période formative a donc été aussi celle d'une restructuration des espaces par une urbanisation nouvelle. Ce phénomène n'a touché somme toute qu'une moitié du continent; il n'en reste pas moins une caractéristique typique pour toute l'Afrique.

La conquête musulmane de la partie septentrionale du continent, après une brève période d'unité théorique sous l'autorité des califes orientaux, a conduit à un morcellement politique de grande importance pour l'avenir. Des États naissent, en Égypte, en Tunisie actuelle, mais aussi autour de cités importantes comme Fès, Tāhert, Sidjilmāsa. Ils prennent de plus en plus de consistance aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Ils utilisent en particulier l'or d'Afrique

112. Voir chapitres 13, 14, 15, 21 et 25 ci-dessus. L'expansion des comptoirs jusqu'au sud du Sabi date du VIII<sup>e</sup> siècle (P. J. J. Sinclair, 1982).

113. T. H. Wilson, 1982.

114. Voir chapitre 22 ci-dessus. Voir également: « Trabalhos de arqueologia... », 1980, et P. J. J. Sinclair, 1982.

115. Sur Kūs, centre caravanier de haute Égypte, voir J. C. Garcin, 1976. Sur l'importance des stèles funéraires comme document pour l'histoire démographique, économique et culturelle, voir M. 'Abd al-Tawāb 'Abd ar-Rahmān, 1977. Sur les villes de Nubie, en particulier l'importance des fouilles polonaises à Faras et à Dongola, se reporter au chapitre 8 ci-dessus. Sur les fouilles récentes à Sūba, capitale du royaume nubien le plus méridional, voir D. A. Welsby, 1983.

occidentale, le plus souvent pour assurer la qualité de leur monnayage. Les bases territoriales de cette organisation étatique sont renforcées, en Ifrīkiya d'abord, en Égypte ensuite, sous les Fatimides<sup>116</sup>. Les épisodes plus troublés du XI<sup>e</sup> siècle ne remettent pas en cause un fait qui s'impose peu à peu : la territorialité de pouvoirs dynastiques musulmans, particulièrement en Tunisie et en Égypte, puis au XI<sup>e</sup> siècle au Maroc almoravide, devient une réalité plus ou moins stable, plus ou moins permanente. Des États musulmans, leurs fonctions, leurs rouages, s'installent pendant cette période, même si les dynastes changent, même si des incidents plus ou moins graves comme la révolte d'Abū Yazīd<sup>117</sup>, « l'invasion Malienne »<sup>118</sup> ou les attaques chrétiennes depuis la Sicile perturbent, parfois profondément, les chances du contrôle territorial étatique et de la continuité dynastique.

En Afrique occidentale, l'organisation d'États a probablement débuté avant 600, mais devient évidente pendant l'époque étudiée ici. Gao, Ghana, le Kānem, sont aujourd'hui apparemment bien connus, encore qu'il reste beaucoup à travailler sur la genèse de l'État dans ces trois cas. Mais il existe bien d'autres zones, moins privilégiées jusqu'à présent par la recherche et pour lesquelles l'existence de pouvoirs étatiques ne fait plus de doute pendant la période envisagée. C'est certainement le cas du Takrūr sur les origines duquel une thèse récente jette une lumière neuve<sup>119</sup>. Notre insuffisante information nous conduit, au-delà de ces acquis, à considérer que les pouvoirs africains ne sont que des « chefferies » sans grande consistance territoriale : est-il légitime d'envisager ainsi le cas d'Ife ? Faut-il penser que le pouvoir de Sumaoro Kanté, dans le Soso qui rivalise avec le Ghana et les *mansaya* mande jusqu'à sa défaite devant Sunjata au XIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas encore un État ? La recherche a encore beaucoup à apporter dans ce domaine aussi. Et que se passe-t-il chez les Hawsa, chez les Yoruba ?

La présence de fortifications à l'ouest du bas Niger, dans les pays qui deviendront le royaume du Benin, indique une concentration du pouvoir à caractère territorial mais aussi une âpre lutte pour agrandir l'assiette territoriale des différents États en formation. Cela contraste avec la situation à l'est du bas Niger où l'absence de fortifications pourrait indiquer, soit une unité territoriale dirigée par Igbo-Ukwu, soit la présence d'une forme d'occupation des terres et de structures politiques totalement différentes : comment faut-il, politiquement, interpréter la découverte d'une tombe somptueuse à Igbo-Ukwu ?

En Afrique du Nord-Est, on assiste à l'apogée des royaumes chrétiens formés au VI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les trois sections de la Nubie, où

116. Voir les chapitres 7, 10 et 12 ci-dessus.

117. Sur ce sujet, une étude nouvelle, qu'achève de rédiger une chercheuse algérienne, M<sup>me</sup> Nachida Rafaï, fera ressortir, à partir d'une nouvelle traduction des sources arabes, l'âpreté de la lutte qui a opposé Abū Yazīd aux Fatimides.

118. La discussion demeure assez ouverte sur les conséquences économiques, sociales et politiques de cette « invasion ». Une récente traduction du texte fondamental d'al-Idrīsī (M. Hadj-Sadok, 1983) apporte des éléments nouveaux de réflexion.

119. A. R. Ba, 1984.



l'épanouissement économique et culturel est évident au XI<sup>e</sup> siècle encore<sup>120</sup>. L'Éthiopie est plus mal en point mais la monarchie s'y réenracine, après l'effondrement d'Axum, au Lasta, dès le XI<sup>e</sup> siècle; en même temps, une série de principautés musulmanes se constituent à l'est et au sud, atteignant les lacs éthiopiens.

L'organisation d'un pouvoir dominant par ville semble la règle pour la côte orientale. Au Zimbabwe actuel, un État se constitue au X<sup>e</sup> siècle, dont la capitale est Mapungubwe, et le Grand Zimbabwe apparaît dès le XIII<sup>e</sup> siècle. En Afrique centrale ou à l'intérieur de l'Afrique orientale, des développements territoriaux à grande échelle ne se perçoivent pas encore. Tout au plus peut-on dire qu'à Sanga les données montrent une lente évolution vers la « chefferie », évolution qui devient vraiment probante seulement à la fin du I<sup>er</sup> millénaire<sup>121</sup>.

En dehors de ces développements, nous n'avons aucune donnée directe au sujet d'autres types d'organisations politiques. On peut arguer qu'en Afrique de l'Est et du Sud-Est, l'organisation spatiale des sites d'habitation indiquerait un gouvernement collectif exercé par des chefs de grands groupes et fondé sur une idéologie de la parenté. Mais tout récemment<sup>122</sup>, cette ligne de raisonnement a été mise en cause. Elle s'appuierait trop sur des analogies dérivant de la littérature ethnographique des deux derniers siècles. N'empêche que dans l'état actuel des connaissances, on constate d'abord la perpétuation du pouvoir de dominants sans doute installés avant le VII<sup>e</sup> siècle. Il n'existe dans de tels cas, ni prééminence dynastique, ni hiérarchies, ni fortes différences du niveau de vie. Le fait qu'il s'agit de sites agglomérés indique qu'un gouvernement collectif est probable. Les données indiqueraient aussi que le territoire ainsi contrôlé serait exigu, limité peut-être à un terroir correspondant au village. Des exemples tout à fait comparables peuvent être étudiés dans les zones forestières d'Afrique occidentale.

## Les représentations collectives : religions, idéologies, arts

Une partie importante du continent africain est partagée entre deux monothéismes. L'un est en constante progression du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : c'est l'islam<sup>123</sup>; l'autre, le christianisme, disparaît de tout le nord de l'Afrique<sup>124</sup>

120. Il suffit de se reporter aux descriptions des monuments retrouvés, à Dongola par exemple, par les fouilleurs, en particulier églises et palais royal, pour mesurer que, en face d'un pays certainement assez pauvre, l'État nubien possède des biens importants et joue un rôle international. Sur Aiwa et les fouilles récentes, voir D. A. Welsby, 1983 : ces travaux confirment le dynamisme économique et culturel nubien au XI<sup>e</sup> siècle.

121. P. de Maret, 1977-1978.

122. Critique de M. Hall, 1984.

123. Voir chapitres 3, 4 et 10 ci-dessus.

124. Ses dernières manifestations culturelles et ses derniers vestiges y datent du XI<sup>e</sup> siècle. Voir chapitre 3 ci-dessus.

où il s'était implanté à l'époque romaine et ne subsiste solidement qu'en Nubie et en Éthiopie; une forte minorité chrétienne survit en Égypte. L'un et l'autre des deux monothéismes ont construit une civilisation à vocation universelle qu'ils tendent à substituer, pour une part plus ou moins large selon les lieux et les dates, aux cultures antérieures. Le christianisme n'a pu surmonter, loin de là, les divisions internes qui sont, dans une large mesure, nées de son union intime avec les pouvoirs post-romains. Ni les coptes, ni les Nubiens, ni les Éthiopiens ne se rattachent à Rome, et pas même à Byzance. Pour brillantes que demeurent ces chrétientés africaines, riches en particulier en monastères, elles vivent sans grands rapports avec les mondes extérieurs, au moins pour ce qui est de la Méditerranée. Il faudrait étudier, en particulier pour l'époque qui est ici en cause, leurs relations avec les chrétiens d'Asie, séparés de Rome et de Byzance eux aussi, en particulier avec les Nestoriens, dont l'organisation ecclésiastique s'étend jusqu'en Chine; trop peu de questions ont été posées dans ce domaine.

L'influence de l'Islam, ensemble religieux et culturel qui traverse le monde connu de l'Asie à l'Atlantique et sépare, pour longtemps, les Noirs d'Afrique des peuples du nord de la Méditerranée, devient de plus en plus forte, au fur et à mesure qu'est mieux réalisée l'unité. Celle-ci a été, au X<sup>e</sup> siècle, fortement menacée par le triomphe momentané du chiisme fatimide dans toute l'Afrique musulmane. Au XI<sup>e</sup> siècle commencent les progrès du sunnisme, appuyé en Afrique, sur ceux du droit malikite. C'est un style de vie qui peu à peu s'impose, fait d'observance juridique et sociale et de respect des règles fondamentales de l'Islam. Peu à peu, les normes musulmanes vont triompher, dans les terres profondément islamisées, des habitudes culturelles plus anciennes. On peut estimer en gros qu'il en est ainsi dans tout le nord du continent à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>. Des progrès sont réalisés au Sahel et sur la côte orientale de l'Afrique; mais le triomphe culturel de l'Islam ne sera réel, dans ces derniers cas, qu'à l'époque suivante. Encore devons-nous probablement tenir compte beaucoup plus, à l'avenir, des situations de compromis auxquelles sont condamnés les détenteurs du pouvoir, lorsqu'ils se convertissent à l'Islam, au Sahel ou ailleurs, en face de sociétés dont les normes religieuses de fonctionnement, ancestrales, ne sont pas compatibles avec certaines exigences de l'Islam<sup>126</sup>. Ce qui explique à la fois la lenteur de certains progrès, le caractère urbain, pendant longtemps, de l'Islamisation et la violence indignée des juristes pieux contre les souverains « laxistes », violence dont les effets s'étendent sur des siècles, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle surtout; violence dont un premier exemple est peut-être à rechercher dans l'Islamisation par les Almoravides de certaines régions de l'Afrique occidentale à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

125. Voir chapitres 2 et 4 ci-dessus. Sous l'apparence de l'unité subsistent bien des survivances intéressantes de cultes syncrétiques, du christianisme, du judaïsme, du kharidjisme. Ce n'est pas le lieu d'en parler ici.

126. Un exemple de compromis dont parle al 'Umari pour le XIV<sup>e</sup> siècle encore: le Mansa Mūsa du Mali a révélé, au Caire, qu'il existait dans son empire « des populations païennes auxquelles il ne faisait point payer la taxe des infidèles, mais qu'il employait à extraire l'or dans les mines ». Voir également le chapitre 3 ci-dessus.

Il serait beaucoup plus important, pour les historiens, de connaître ce qu'était alors la religion africaine. Quelques bribes d'information ne sont, pour nous, interprétables qu'à l'aide de connaissances relatives à des périodes bien plus récentes. On parle volontiers de « faiseurs de pluie », de « charmes », de « culte des ancêtres », d'« idoles » — le mot vient de sources monothéistes — de « sorcellerie ». Une approche de ce genre masque notre ignorance ; elle insiste sur les rassurantes continuités et élimine toute évolution ; elle reste dangereusement vague. Nous rencontrons ici une autre grande lacune, encore, de la recherche sur l'Afrique ancienne, une lacune qui ne pourra être comblée que partiellement et en développant de nouvelles méthodologies.

La conception que les cultures adoptent des pouvoirs auxquels elles confient la direction des sociétés est, bien entendu, à la fois reliée aux idéologies dominantes et aux structures économiques. On a vu, plus haut, la diversité probable des formes concrètes du pouvoir. Les monothéismes placent tout pouvoir dans l'éclairage d'un service de Dieu et d'une délégation d'autorité consentie par lui : même si l'imam de Tāhert ne ressemble pas au pouvoir imamal des Fatimides, même si ceux-ci se veulent plus étroitement liés à Dieu et aux vicaires du Prophète que les *amīr* aghlabides ou les princes idrisides ; dans tous les cas, c'est au nom de Dieu et de son Coran que ces dynastes gouvernent. Il n'en va pas autrement dans le rapport à Dieu chez les rois nubiens et chez les négus d'Éthiopie, encore qu'on connaisse mal, pour cette époque, l'analyse théorique de ce rapport à Dieu<sup>127</sup>.

Il en va autrement dans l'Afrique demeurée fidèle à sa religion et aux structures socio-culturelles qu'elles ont engendrées. Le développement de grands États a fait apparaître une conception du pouvoir intéressante et originale, souvent improprement appelée « royauté divine ». Depuis plus d'un siècle, les savants ont remarqué que les idéologies de la royauté se ressemblent fortement d'un bout à l'autre de l'Afrique au sud du Sahara. Le détenteur de ce pouvoir est « sacré », c'est-à-dire respecté tant qu'il remplit les conditions du contrat humain qui le lie à son groupe ; et aussi redouté, contraint de transgresser — et lui seul — les règles ordinaires de la vie sociale ; l'exemple le plus souvent retenu de ces transgressions est l'inceste. Ce personnage a une action positive sur l'environnement et la fécondité, sur la pluie et l'eau, sur la nourriture, sur la paix sociale, sur la vie de la collectivité. Il possède, par tacite consentement, des pouvoirs supranaturels inhérents à sa fonction ou obtenus par une accumulation de charmes. La reine mère ou les sœurs ou même la femme du roi jouent un rôle rituel important. Certains points d'étiquette et des symboles associés à la royauté sont fort semblables partout. Le roi ne saurait avoir de défaut physique. Ses pieds ne peuvent toucher la terre nue. Il ne peut voir du sang ou des cadavres ; il demeure invisible pour le peuple et cache son visage ; il ne communique avec autrui que par des intermédiaires. Il mange en cachette et nul ne doit le voir boire. G. P. Murdock est allé jusqu'à dire que tous les royaumes africains se ressemblent

127. Alors que celle-ci est parfaitement analysable dans le cas du christianisme romain. Voir par exemple J. Devisse, 1985.

comme les pois d'une même gousse<sup>128</sup>. Manque-t-il gravement à l'une de ses obligations, en particulier comme régulateur des récoltes dans l'intégrité de son corps ou par excès de pouvoir, le personnage en question est plus ou moins sommairement éliminé physiquement<sup>129</sup>. Ici sans doute se place la plus forte différence concrète dans l'exercice du pouvoir par rapport aux mondes méditerranéens.

Naguère, on expliquait les ressemblances entre pouvoirs africains par une commune et unique origine pharaonique. Cette opinion est moins linéairement reçue aujourd'hui et l'on insiste plus volontiers sur l'ancienneté, l'origine locale et l'enracinement dans les rites et croyances locales de certaines caractéristiques de ces pouvoirs: leurs rapports à la terre nourricière, à la chasse, à la pluie, par exemple. On pense aussi que ces pouvoirs se sont emprunté, de proche en proche, les éléments les plus séduisants et spectaculaires: une certaine uniformisation a pu naître de ces emprunts. Un exemple suffit: celui des cloches simples ou doubles en fer, avec bords soudés et sans battants. Ce type d'emblème s'est développé en Afrique occidentale mais on le retrouve vers 1200 au Shaba, à Katoto, pour la cloche simple, tandis que la cloche double apparaît à Zimbabwe au XV<sup>e</sup> siècle. Or, la cloche simple est associée à l'autorité politique et surtout militaire, la cloche double à la royauté à proprement parler. Il y a donc eu diffusion du Nigéria au Zimbabwe (et au royaume de Kongo) avant 1500 et du Nigéria au Shaba avant 1200, probablement encore pendant les siècles dont nous parlons ici<sup>130</sup>. Voilà un signe tangible de la diffusion d'un élément du complexe de la royauté « sacrée », et ce par des voies encore inconnues.

Une idéologie de la royauté était certainement aussi associée à la création d'un royaume à Mapungubwe. Nous pensons savoir qu'ici la connection entre le roi et la pluie a été cruciale. Le roi était le pluviateur suprême contrôlant le régime des pluies. C'est une qualité évidemment cruciale dans un pays où ce régime est variable et où toutes les récoltes en dépendent. Mais nous ne savons quasiment rien au sujet d'autres éléments de cette idéologie. Celle de Zimbabwe en sera la descendante et quand nous avons des données à son sujet — mais cinq siècles plus tard —, une bonne partie des éléments que l'on trouve en Afrique occidentale sont aussi présents ici.

Ainsi, les facteurs qui favorisent l'apparition de tel ou tel caractère de cette royauté « sacrée » sont-ils fort changeants à travers le temps et l'espace. Il faut donc, ici encore, se garder de tout esprit de système. Étiquettes, rituels, croyances, symboles, ont varié de siècle en siècle et d'endroit en endroit. Même au XIX<sup>e</sup> siècle, ils n'étaient pas identiques d'un royaume à

128. G. P. Murdock, 1959, p. 37.

129. Un exemple dans al-Mas'ūdī, 1965, p. 330: « Dès que le roi (des Zandj) exerce un pouvoir tyrannique et s'écarte des règles de l'équité, ils le font périr et excluent sa postérité de la succession. » La mise à mort du roi pour défaut physique ou après un nombre donné d'années a fait l'objet d'une vaste littérature. Aucun cas n'a pu être démontré, malgré la présence de ces règles comme normes idéologiques dans beaucoup de royaumes.

130. J. Vansina, 1969.

l'autre et la liste des « traits de la royauté sacrée » est une liste composite. On retrouve rarement tous ses aspects rassemblés dans chacun des royaumes. La similarité de Murdock est donc en partie fictive.

La complexité des aspects du pouvoir apparaît presque physiquement pendant la période en cause. Dans les régions où le commerce devient essentiel, le pouvoir ne peut être étranger à une forme ou à une autre de son contrôle; et pas davantage à la maîtrise de l'or, du cuivre ou du fer par exemple. Ainsi apparaissent des aspects du pouvoir qui n'existent pas dans une société de chasseurs-cueilleurs ou dans un groupe agricole simple. Les souverains de Ghana étaient assurément tenus, comme d'autres, d'être physiquement forts: la feinte racontée par al-Bakrī pour cacher la cécité de l'un d'eux suffit à l'attester<sup>131</sup>; c'est tout de même le pouvoir commercial de ces mêmes souverains qui a le plus retenu l'attention des auteurs arabes.

Ainsi, l'histoire des pouvoirs apparaît-elle, en définitive, en Afrique comme ailleurs, beaucoup plus liée aux transformations économiques et sociales qu'à l'idéologie: celle-ci crée, au fur et à mesure que de besoin, les justifications et les rituels nécessaires à la stabilité et à la légitimité des fonctions. Que s'est-il dès lors passé lorsque deux légitimités se sont affrontées? Par exemple celle du roi soumis à Allāh et celle — chez le même — du maître des coulées de fer, associé par une longue alliance aux fondeurs magiciens? Poser la question, c'est y répondre. Les pouvoirs africains ont connu, avant le VII<sup>e</sup> siècle, après le XI<sup>e</sup> et entre ces deux siècles, des contradictions, des tensions, des choix et des évolutions comme dans n'importe quelle autre région de la terre. Ce qui est probablement le plus frappant et le plus déconcertant pour les historiens aujourd'hui dans ce domaine, c'est l'extrême souplesse des adaptations idéologiques réductrices des contradictions et des conflits, du moins tant que n'interviennent pas les exigences du christianisme ou de l'islam.

La religion et les idéologies traitent de la substance culturelle. Les arts sont l'expression de cette substance. A ce niveau, on distingue entre deux ensembles de traditions différentes: celui de l'*oikoumène*<sup>132</sup> et celui des arts de tradition régionale. Pour ces derniers, nous n'avons une connaissance directe que des vestiges visuels.

Le monde musulman subordonne l'art à la vie de la communauté islamique. Les monuments collectifs, même s'ils sont édifiés à partir de commandes du pouvoir, sont, en priorité, ceux où cette communauté se rassemble pour prier et vivre les actes de sa foi. La mosquée est au centre de l'architecture musulmane. Certes, il existe des styles, reconnaissables au premier coup d'œil, dus à l'ordre souverain, à la mode du moment, aux fonctions données à telle ou telle partie du monument; certes, chaque dynastie s'applique à donner sa marque à ses mosquées. Ni les Tulunides de Fustāt, ni les Aghlabides de Ḳayrawān, ni les Fatimides à Mahdiyya ou au Caire, ni les Almoravides au Maroc ou en Espagne, ni les Almohades,

131. Al-Bakrī, 1913, p. 174-175.

132. Voir chapitre 8 (note 94) ci-dessus.

n'échappent à la règle. Mais au-delà des différences de détail, la mosquée dit l'unité de l'*umma* musulmane.

Partout ailleurs peut se développer le luxe discret d'une aristocratie de gouvernement, de guerre ou de commerce. Cette classe n'est jamais ostentatoire, mais développe, en ces siècles, un goût de luxe que rendent évident les productions de tissus, d'ivoires et bois sculptés, de céramiques, de mosaïques ou de peintures murales parfois. Dans ce domaine comme dans celui de l'architecture, les emprunts passent, au gré des modes, d'un continent à l'autre. Et le goût du luxe est tellement évident que les « expatriés » qui s'installent au sud du Sahara pour y faire commerce en transportent avec eux les formes et les productions les plus belles<sup>133</sup>.

Le monde musulman, avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, connaît une production de grand luxe, de beaux objets qui se vendent fort bien : déjà, par exemple, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, on imite, à Fustât, les céladons chinois jusque-là importés à grands frais.

Plus repliés sur eux-mêmes, empruntant encore cependant aux formes du bassin méditerranéen, les arts de Nubie et d'Éthiopie ont été évoqués dans ce volume. La place prise par les peintures murales dans l'art chrétien contraste vivement avec la pratique musulmane. Le peu d'influences de l'un à l'autre — de l'art musulman vers l'art chrétien et *vice versa* — vaut la peine d'être souligné. Il prouve par la négative que les styles ne se propagent pas automatiquement mais suivent des lignes de force religieuses et politiques. Dans ce sens, l'art visuel est encore une expression de l'idéologie et de la vision du monde dominantes.

Pendant longtemps, on a cru et on a écrit qu'il ne restait rien des arts visuels de l'Afrique au sud du Sahara, puisque le bois, matériau préférentiel de l'expression artistique, ne résistait pas au temps ! De toute façon, s'ils avaient existé, ces arts n'auraient pu être que « tribaux », selon l'expression péjorative. L'itinéraire, à travers le monde, de la superbe exposition des *Trésors de l'Ancien Nigéria*<sup>134</sup> a remis les idées en place et conduit, parmi d'autres découvertes et manifestations récentes, à réouvrir ce dossier. Nok a séduit beaucoup, depuis des années<sup>135</sup> : cette céramique figurative, dont les productions, de styles si variés, s'étalent sur près d'un millénaire après le VII<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne a, d'un seul coup, révélé la profondeur historique du passé artistique africain. Ensuite, on avait tendance à passer directement à la production d'Ife, au XII<sup>e</sup> siècle, Ife étant la conséquence de Nok. L'erreur était de croire qu'il n'existait pas grand-chose pour la période comprise entre ces deux manifestations et que l'art de la céramique était limité au Nigéria. Aujourd'hui, il est devenu évident que Nok ne forme pas une unité close, que la céramique figurative se retrouvait aussi en-dehors de ses limites et que se développe pendant notre époque un art plastique que l'on retrouve

133. Récent travail remarquable d'un chercheur tunisien sur ce sujet : A. Louhichi, 1984.

134. E. Eyo et F. Willett, 1980, 1982.

135. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 24.

de Tegdaoust à Jenné au Nigéria<sup>136</sup>, au sud du lac Tchad<sup>137</sup> et sans doute ailleurs, notamment aussi à Igbo-Ukwu. Les différences stylistiques sont grandes. Dans l'état actuel des recherches, on peut parler d'une tradition régionale du haut Niger qui s'exprime non seulement en céramique, mais en petits objets de métal et vers 1100, à Bandiagara, aussi en bois. Il est probable que beaucoup d'œuvres en bois furent sculptées à cette époque mais ont péri. La préservation des appuie-nuque en bois et de quelques statuettes de Bandiagara est due à des conditions exceptionnelles, mais qui peuvent se rencontrer ailleurs, de conservation.

Il existe, dans toute l'Afrique de l'Ouest, une expression figurative qui utilise la cuisson de l'argile pour conserver ses productions; cette production et ces techniques s'étendent sur des siècles et remontent fort loin avant le VII<sup>e</sup> siècle. Il faut maintenant en coordonner et en rationaliser l'étude. Comment, au passage, ne pas signaler aussi la très belle qualité artistique des vases céramiques retrouvés à Sintiu-Bara, au Sénégal, datés du VI<sup>e</sup> siècle et qui paraissent bien pouvoir être considérés comme des indicateurs culturels dans une aire géographique assez vaste<sup>138</sup>? A quoi correspondait cette production artistique? Que représentait-elle comme besoin esthétique, comme projection idéologique? Qui en assurait la commande? Autant de questions sans réponses pour le moment.

En Afrique centrale, deux pièces sur bois, l'une un masque-heaume représentant un animal, l'autre, une tête sur pilier de la fin du I<sup>er</sup> millénaire, ont survécu. Ils indiquent au moins que la pratique de la sculpture existait en Angola. Les peintures rupestres abondent en Angola, et même plus largement en Afrique centrale: elles ne sont malheureusement ni soigneusement relevées, ni étudiées, ni, *a fortiori*, datées<sup>139</sup>. En Afrique orientale, quelques statuettes de bovins de cette époque proviennent du Nil Blanc et une statuette humaine de l'Ouganda. En Afrique australe, l'époque des masques de céramique du Transvaal se termine vers 800. Il existe peut-être un lien avec quelques objets recouverts d'or trouvés à Mapungubwe. Ces objets sont certainement précurseurs de la sculpture sur pierre qui se développera à Zimbabwe. Mais Mapungubwe n'est qu'un cas parmi d'autres dans la zone. Ailleurs aussi on trouve, à notre époque, des représentations de bovins en céramique, d'autres animaux domestiques et des représentations féminines dans les sites de tradition Leopard's Kopje. On les trouve également dans les sites plus anciens au Zimbabwe (Gokomere). En Zambie centrale (Kalomo), des figurines similaires de l'époque étudiée ici diffèrent fortement au point de vue stylistique de celles du Zimbabwe. N'oublions pas, enfin, que l'art rupestre si riche du Zimbabwe s'éteint au XI<sup>e</sup> siècle, alors que des styles rupestres moins complexes se prolongent en Namibie et en Afrique méridionale, sans doute à l'initiative des San.

136. B. Gado, 1980. D'autres découvertes ont été faites plus récemment par le même chercheur.

137. G. Connah, 1981, p. 136 et suiv.

138. G. Thilmans et A. Ravisé, 1983, p. 48 et suiv. Voir également le chapitre 13 ci-dessus.

139. Sur les peintures rupestres, voir C. Ervedosa, 1980, avec bibliographie complète.

On en a dit assez pour démontrer qu'un art plastique existait partout au sud de l'*oikouménè*, mais qu'on n'en a encore retrouvé que des traces. L'extension des provinces stylistiques n'est pas encore claire. Et nous n'avons que de vagues idées au sujet du rôle joué par ces œuvres et de leur but. Même dans les cas où des objets ont été trouvés comme en Afrique australe, la recherche est restée en défaut. Un jour cependant, on peut prévoir qu'une partie des lacunes sera comblée et que l'on pourra reconstruire une histoire de l'art pour les arts de tradition régionale, comme on l'a fait pour l'art de l'*oikouménè*. Contrairement aux affirmations si souvent répétées, il n'est pas du tout certain que ces arts africains anciens soient dominés aussi fortement par des besoins et notions religieuses qu'ils le sont dans l'*oikouménè*, à moins évidemment d'appeler religion toute idéologie, tout système de valeurs.

## Conclusion

Cinq siècles de stabilisation, d'enracinement des sociétés, de développement, au sens le plus plein de ce mot. Cinq siècles marqués à la fois par l'exploitation plus cohérente des divers environnements et l'apparition de l'Islam qui modifie, sur le long terme, les équilibres anciens. Cinq siècles de développement inégal, où certaines zones du continent sortent pleinement de l'ombre documentaire et permettent de restituer, à force de patience et d'invention méthodologique, les transformations techniques, sociales, culturelles et politiques en cours. Cinq siècles pendant lesquels aussi certaines régions demeurent encore très insuffisamment connues de nous, ce qui veut dire que nous avons insuffisamment travaillé. L'Afrique centrale est certainement, à ces moments-là, en période d'intense organisation socio-politique: on le pressent un peu partout, mais les preuves manquent encore trop souvent.

Quand on mesure le chemin parcouru par la recherche, tout spécialement pour ces cinq siècles, durant les vingt dernières années, chemin dont ce volume porte la marque, le reflet et les jalons, on ne peut considérer cette période que comme l'une de celles sur lesquelles devraient porter de très grands efforts, dans tous les domaines de la recherche, pour compléter la connaissance, si attractive mais si incomplète, que nous en avons acquise.

Un observateur vivant en 600 n'aurait pas, même dans les plus grandes lignes, pu prévoir ce que serait l'Afrique vers 1100. Mais un observateur vivant en 1100 aurait pu prédire les grandes lignes de ce que serait la situation humaine dans ce continent en 1500 et sur le plan culturel même jusque vers 1900. Et c'est bien là la signification de ces cinq siècles formateurs qui ont été présentés dans ce volume.



---

## *Notice biographique des auteurs du volume III*

### *Chapitre 1*

I. HRBEK (Tchécoslovaquie). Spécialiste de l'histoire de l'Arabie, de l'Afrique et de l'Islam et des sources arabes de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles dans ces domaines; chercheur à l'Institut oriental de Prague et consultant scientifique à l'Académie des sciences de Tchécoslovaquie.

### *Chapitre 2*

M. EL FASI (Maroc). Auteur de nombreux ouvrages (en arabe et en français) sur l'histoire linguistique et la critique littéraire; ancien recteur de l'Université Karawiyyîn de Fès.

### *Chapitre 3*

I. HRBEK/M. EL FASI.

### *Chapitre 4*

Z. DRAMANI-ISSIFOU (Bénin). Spécialiste des relations entre l'Afrique noire et le Maghreb; auteur de nombreuses études et d'un important ouvrage sur ce thème.

### *Chapitre 5*

F. DE MEDEIROS (Bénin). Spécialiste de l'historiographie africaine; auteur d'ouvrages sur les relations entre le monde africain noir et les autres peuples.

### *Chapitre 6*

S. LWANGO-LUNYIIGO (Ouganda). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique ancienne, en particulier de l'âge de la pierre en Afrique; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème.

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique précoloniale; professeur d'histoire à l'Université du Wisconsin, Madison.

*Chapitre 7*

T. BIANQUIS (France). Spécialiste de l'histoire de l'Orient arabe aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles; auteur d'une *Histoire de Damas et de la Syrie sous la domination fatimide*; ancien directeur de l'Institut français d'études arabes de Damas; actuellement maître de conférences en histoire et civilisation islamiques à l'Université Lumière-Lyon II.

*Chapitre 8*

S. JAKOBIELSKI (Pologne). Spécialiste de l'archéologie chrétienne; auteur d'ouvrages sur l'écriture copte; enseigne l'archéologie nubienne à l'Institut catholique de théologie de Varsovie; membre du Centre polonais d'archéologie méditerranéenne du Caire.

*Chapitre 9*

H. MONÈS (Égypte). Spécialiste de l'histoire générale de l'Islam; a publié différents ouvrages sur ce thème; professeur d'histoire à la Faculté des lettres, Université du Caire; membre de l'Académie de la langue arabe du Caire.

*Chapitre 10*

M. TALBI (Tunisie). Islamologue; a publié de nombreux ouvrages et articles sur les différents aspects de la religion et de la culture islamiques; ancien professeur à la Faculté des lettres de Tunis.

*Chapitre 11*

T. LEWICKI (Pologne). Spécialiste de l'histoire du Maghreb et de l'histoire du Soudan au Moyen Âge; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème; professeur à l'Université Jagellonne de Cracovie.

*Chapitre 12*

I. HRBEK.

*Chapitre 13*

J. DEVISSE (France). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique du Nord-Ouest du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle; archéologue; a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire de l'Afrique à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

I. HRBEK.

*Chapitre 14*

J. DEVISSE.

*Chapitre 15*

D. LANGE (République fédérale d'Allemagne). Spécialiste de l'histoire précoloniale du Soudan central; a publié divers ouvrages sur cette période; ancien professeur à l'Université de Niamey.

B. BARKINDO (Nigéria). Spécialiste des relations inter-États dans le bassin du Tchad pendant la période précoloniale et le début de l'époque coloniale; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème; maître de conférences à l'Université Bayero, Kano (Département d'histoire).

*Chapitre 16*

Thurstan SHAW (Royaume-Uni). Auteur de nombreux travaux sur la préhistoire de l'Afrique de l'Ouest; professeur d'archéologie; vice-président du Congrès panafricain de préhistoire; président de la Société de préhistoire.

*Chapitre 17*

B. W. ANDAH (Nigéria). Spécialiste de l'histoire, de l'archéologie et de l'anthropologie africaines; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème; professeur d'archéologie et d'anthropologie à l'Université d'Ibadan.

J. R. ANQUANDAH (Ghana). Spécialiste de l'histoire et de l'archéologie africaines du début de l'âge des métaux aux environs de 1700; a publié de nombreux ouvrages sur ce thème; maître de conférences à l'Université du Ghana, Legon (Département d'archéologie).

*Chapitre 18*

B. W. ANDAH.

*Chapitre 19*

Tekle-Tsadik MEKOURIA (Éthiopie). Historien; écrivain; auteur d'ouvrages sur l'histoire politique, économique, militaire et sociale de l'Éthiopie, des origines jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; membre du Comité d'honneur permanent de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques; actuellement à la retraite.

*Chapitre 20*

E. CERULLI (Italie). Ethnologue; auteur d'ouvrages sur ce thème.

*Chapitre 21*

F. T. MASAO (République-Unie de Tanzanie). Archéologue; spécialiste de l'âge récent de la pierre et de l'art rupestre préhistorien; auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet; directeur des musées nationaux de la République-Unie de Tanzanie.

H. W. MUTORO (Kenya). Spécialiste de l'archéologie africaine; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème.

*Chapitre 22*

C. EHRET (États-Unis d'Amérique). Linguiste et spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Est; a publié de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire précoloniale et coloniale de l'Afrique de l'Est; enseigne à l'Université de Californie, Los Angeles.

*Chapitre 23*

D. W. PHILLIPSON (Royaume-Uni). Conservateur de musée et archéologue; spécialiste de la préhistoire de l'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement des régions orientales et méridionales; auteur de nombreux ouvrages sur ces thèmes; directeur de la publication *African Archaeology Review*; maître de conférences à l'Université de Cambridge.

*Chapitre 24*

T. N. HUFFMAN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste d'anthropologie et d'ethnologie sociales et culturelles, ainsi que de la préhistoire de l'Afrique subsaharienne; auteur d'ouvrages sur ce sujet.

*Chapitre 25*

(M<sup>me</sup>) B. DOMENICHINI-RAMIARAMANANA (Madagascar). Spécialiste de la langue et de la littérature malgaches; auteur de nombreux travaux sur la civilisation malgache; vice-présidente de la section Langue, littérature et arts de l'Académie malgache; enseigne la littérature orale et l'histoire culturelle à l'Université de Madagascar; directeur de recherche en sciences du langage au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Paris.

*Chapitre 26*

Y. A. TALIB (Singapour). Spécialiste de l'Islam, de la société malaise et du Moyen-Orient, plus particulièrement de l'Arabie du Sud-Ouest; auteur d'ouvrages sur le sujet; maître-assistant; chef du Département d'études malaises, Université nationale de Singapour.

F. EL-SAMIR (Iraq). Spécialiste de l'histoire de l'Islam; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème; ancien ministre et ancien ambassadeur.

*Chapitre 27*

A. BATHILY (Sénégal). Spécialiste de l'histoire du Soudan occidental du VIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; a publié de nombreux travaux sur ce sujet.

C. MEILLASSOUX (France). Spécialiste de l'histoire économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest; auteur de nombreux ouvrages sur ce thème; directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Paris.

*Chapitre 28*

J. DEVISSE/J. VANSINA.

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria). Depuis 1971.  
*(Directeur du volume VI)*

Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil). Depuis 1975

Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971  
*Directeur du volume VII*

S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné; est décédé en 1982

D<sup>r</sup> (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971

Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975

Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975

Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971

Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978

Professeur CHEIKH ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986

Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975

Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni). 1971-1981. A démissionné

S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971  
*Directeur du volume III*

Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989

MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981

Professeur D<sup>r</sup> V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971

Professeur E. HABERLAND (République fédérale d'Allemagne). Depuis 1971.

D<sup>r</sup> AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971

S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali) 1971-1978. A démissionné

D<sup>r</sup> IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).  
Depuis 1978

D<sup>r</sup> I. HRBEK (Tchécoslovaquie). Depuis 1971.

*Codirecteur du volume III*

D<sup>r</sup> (Mrs.) A. JONES (Libéria). Depuis 1971

Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. décédé en 1981

Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971

Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971

*Directeur du volume I*

M. DIOULDE LAYA (Niger). Depuis 1979

D<sup>r</sup> A. LETNEV (URSS). Depuis 1971

D<sup>r</sup> G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971

*Directeur du volume II*

Professeur P. MUTIBWA (Ouganda) Depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971

*Directeur du volume IV*

Professeur L. D. NGCONGO (Botswana). Depuis 1971

Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971

*Directeur du volume V*

Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971

Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980

Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982

M<sup>gr</sup> T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971

Rév. Hon. D<sup>r</sup> E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissionné en 1978 et est décédé en 1980

Professeur A. A. MAZRUI (Kenya) N'est pas membre du comité.

*Directeur du volume VIII*

Professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité.

*Codirecteur du volume VIII*

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une  
*Histoire générale de l'Afrique* : M. AUGUSTIN GATERA, Division des études et  
de politiques cultures, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- AA *American Anthropologist*, Washington, D.C.  
AARSC *Annales de l'Académie royale des sciences coloniales*, Bruxelles.  
AAW *Abhandlungen der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin.  
AB *Africana Bulletin*, Varsovie, Université de Varsovie.  
Acta Ethnographica Academiae Scientiarum Hungaricae, Budapest.  
Acta Reg. Soc. Humaniorum Lundensis *Actes de la Société royale des Humanités*, Lund, Suède.  
Actes Coll. Bamako I *Actes du premier Colloque international de Bamako, Bamako, 27 janvier-1<sup>er</sup> février 1975*, organisé par la Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire (Projet Boucle du Niger), Paris, Fondation SCOA, 1976.  
Actes Coll. Bamako II *Actes du deuxième Colloque international de Bamako, Bamako, 16-22 février 1976*, organisé par la Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire (Projet Boucle du Niger), Paris, Fondation SCOA, 1977.  
Actes de la Table ronde de Saint-Denis Saint-Denis, La Réunion, 25-28 juin 1982.  
Actes Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar. *Actes du Colloque international de biologie des populations sahariennes*, Alger, 1969.  
Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr. *Actes du premier Colloque international d'archéologie africaine, Fort-Lamy, 11-16 décembre 1966*, Fort-Lamy, Institut national tchadien pour les sciences humaines, 1969.  
Actes VI<sup>e</sup> Congr. PPEQ. *Actes du sixième Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire, Dakar, Cambéry, 1967*.  
Actes XX<sup>e</sup> Congr. Int. Or. *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes*, Bruxelles (1938).  
ADH *Annales de démographie historique*, Paris, Société de démographie historique.  
ADPF Association de diffusion de la pensée française, Paris.  
AE *Annales d'Ethiopie*, Paris.  
AEH *African Economic History*, Madison, Wisconsin.  
AEM *Anuario de estudios medievales*, Barcelone, Instituto de historia medieval de España.

- AES *Afrikanskiy etnograficheskiy sbornik*, Moscou/Leningrad.
- AF *Altorientalische Forschungen, Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients*, Akademie der Wissenschaften der DDR, Berlin.
- AFLSHD *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, Université de Dakar.
- Africa (IAI) *Africa*, International African Institute, Londres.
- Africa (INAA) *Africa*, Institut national d'archéologie et de l'art, Tunis.
- African Affairs *African Affairs*, Londres.
- Africana *Linguistica Africana Linguistica*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- African Arts *African arts*, African Studies Center, University of California, Los Angeles.
- Afro-Asia *Afro-Asia*, Salvador de Bahia.
- Afroasiatic Linguistics Los Angeles
- AHES *Annales d'histoire économique et sociale*, Paris.
- AHS *African Historical Studies* (devenu *IJAHS* en 1972), Boston University, African Studies Center, Boston.
- AI *Annales islamologiques (ex-Mélanges)*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale du Caire.
- AIEOA *Annales de l'Institut d'études orientales de l'Université d'Alger*, Alger, Faculté des lettres.
- AIMRS *Annales de l'Institut mauritanien de recherche scientifique*, Nouakchott.
- AION *Annali dell' Istituto orientale di Napoli*, Naples.
- AIPM *Archives de l'Institut Pasteur de Madagascar*.
- AJ *Africana Journal*, New York.
- AJPA *American Journal of Physical Anthropology*, Washington.
- AJS *American Journal of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- AKM *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, Deutsche Morgenlandische Gesellschaft, Leipzig.
- AL *Annali lateranensi*, Vatican.
- Al-Andalus *Al-Andalus*, Madrid.
- ALR *African Language Review* (aujourd'hui *African Languages*), Londres, International African Institute.
- ALS *African Language Studies*, Londres, School of Oriental and African Studies.
- AM *Africana Marburgensia*, Marburg.
- Ambario *Ambario*, Antananarivo.
- AMCM *Annales du Musée colonial de Marseille*.
- American Scientist *American Scientist*, New Haven.
- AMRAC *Annales du Musée royal de l'Afrique centrale*, Sciences humaines, Tervuren, Belgique.
- AN *African Notes*, Ibadan, University of Ibadan, Institute of African Studies.
- ANM *Annals of the Natal Museum*, Durban.
- Annales ESC *Annales — Économies, sociétés, civilisations*, Paris.
- Antiquity *Antiquity*, Gloucester.
- ANYAS *Annals of the New York Academy of Sciences*, New York.
- AO *Analecta Orientalia*, Varsovie.
- AQ *African Quarterly*, New Delhi.
- ARA *Annual Review of Anthropology*, Palo Alto, Californie.
- Arabica *Arabica: revue des études*, Leyde, Brill.
- Ar. Anz. *Archäologischer Anzeiger*, Berlin-Ouest.
- ARB *Africana Research Bulletin*, Freetown, Institute of African Studies.
- Archaeology, *Archaeology*, Boston, Archaeology Institute of America.



- Archaeometry *Archaeometry*, Oxford, Research Laboratory of Archaeology and the History of Arts.
- Archeologia *Archeologia*, Londres.
- Archéologia *Archéologia*, Paris.
- Archéométrie *Archéométrie*, Rennes.
- Arnoldia *Arnoldia*, Salisbury, National Museums of Rhodesia.
- AROR *Archiv Orientalni/Oriental Archives*, Prague.
- Ars Orientalis *Ars Orientalis: the arts of Islam and the East*, Washington, D.C., Smithsonian Institution.
- AS *African Studies* (continue à paraître sous le titre *Bantu Studies*), Johannesburg.
- ASAG *Archives suisses d'anthropologie générale*, Genève.
- ASEQUA Association sénégalaise du Quaternaire africain, Dakar.
- ASR *African Studies Review*, Camden, New Jersey.
- AT *Africa Tervuren*, Tervuren.
- Atti IV Congr. Int. Studi Etiop. *Atti de IV Congresso Internazionale di studi etiopici*, Roma, 10-15 aprile 1972, Rome, Accademia nazionale dei Lincei.
- AUA *Annales de l'Université d'Abidjan*, Abidjan.
- AUM *Annales de l'Université de Madagascar*, Antananarivo.
- AuÜ *Afrika und Übersee*, Hambourg.
- Awraq *Awraq (textes arabes et espagnols)*, Madrid, 1978, Instituto Hispano-Arabe de Cultura.
- Azania *Azania: Journal of the British Institute of History and Archaeology in Eastern Africa*, Londres.
- BA *Baessler Archiv*, Berlin, Museum für Völkerkunde.
- BAB *Bulletin Antieke Beschaving/Annual Papers on Classical Antiquity*, Leyde.
- BAM *Bulletin de l'Académie malgache*, Antananarivo.
- BAR *BAR, Cambridge Monographs in African Archaeology*, Oxford.
- BASEQA *Bulletin de l'Association sénégalaise pour l'étude du Quaternaire africain*, Dakar-Fann.
- BASP *Bulletin of the American Society of Papyrologists*, New Haven, Yale University.
- BCCSP *Bolletino del Centro camuno di studi preistorici*, Valcamonica, Italie.
- BCEHSAOF *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique-Occidentale française*, Dakar.
- BCUP *Bulletin of the Catholic University of Peking*.
- BDPA Bureau de diffusion pédagogique d'Antananarivo.
- BEO *Bulletin d'études orientales*, Damas, Institut français de Damas.
- BGA *Berliner geographische Abhandlungen*, Berlin, Freie Universität.
- BIE *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, Le Caire.
- BIFAN *Bulletin de l'Institut français (ultérieurement fondamental) de l'Afrique noire*, série B, sciences sociales et humaines, Dakar.
- BISE *Bolletino di Istituto di studi etiopici*, Asmara.
- BMA *Balafon-Mémoire de l'Afrique*, Abidjan.
- BMAPM *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*.
- BMNV *Bulletin du Musée national de Varsovie*, Varsovie.
- BNR *Botswana Notes and Records*, Gaborone.
- BS *Bantu Studies*, Johannesburg.
- BSA *Copte Bulletin de la Société d'archéologie copte*, Le Caire.
- BSARSC *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences coloniales*, Bruxelles.
- BSGAO *Bulletin de la Société de géographie et archéologie d'Oran*, Oran.
- BSOAS *Bulletin of the school of Oriental and African studies*, Londres.
- BSPF *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris.

- BUPAH *Boston University Papers in African History*, Boston University, African Studies Center.
- Byzantinoslavica *Byzantinoslavica*, Prague.
- Byzantion *Byzantion*, Bruxelles.
- CA *Current Anthropology*, Chicago.
- Cahiers du CRA *Cahiers du Centre de recherches africaines*, Paris.
- CAMAP *Travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences*, Varsovie.
- CCM *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers.
- CEDRASEMI Centre de documentation et de recherches sur l'Asie du Sud-Est et le monde indonésien (aujourd'hui insulindien), Valbonne (France).
- CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton.
- CELHTO Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Niamey.
- CERSOI Centre de recherches sur l'océan Indien, Aix-en-Provence.
- CHM *Cahiers d'histoire mondiale*, Paris, Unesco, Librairie des Méridiens.
- CL *Country Life*.
- CNRS Centre national de la recherche scientifique, Paris.
- CNRSH Centre nigérien de recherches en sciences humaines, Niamey.
- CORSTOM *Cahiers de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer*, Paris.
- CRAI *Compte rendu des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris.
- CRAPE *Mémoires du CRAPE*, Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, Institut français des sciences humaines en Algérie.
- CRAS *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris.
- CSSH *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge.
- CT *Cahiers de Tunisie: revue des sciences humaines*, Tunis, Faculté des lettres.
- CUP Cambridge University Press.
- DAWDDR Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berlin.
- Der Islam *Der Islam: Zeitschrift für Geschichte und Kultur des Islamischen Orients*, Berlin.
- DWI *Die Welt des Islams*, Berlin.
- EFEO École française d'Extrême-Orient, Paris.
- EHA *Études d'histoire africaine*, Kinshasa.
- EHESS École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- EMI Éditrice Missionaria Italiana, Bologne.
- ENLOV *Publications de l'ENLOV*, École nationale des langues orientales vivantes, Paris.
- EM *Ecological Monographs*, Durham.
- EN *Études nigériennes*, Niamey.
- Encyclopaedia Universalis *Encyclopaedia Universalis*, Paris.
- EOI *Études océan Indien*.
- EOIT *Études océan Indien/Tsiokantimo*, Paris/Tuléar.
- EP *Emografia Polska*, Wrocław.
- Études et travaux *Études et travaux*, séries CAMAP, Varsovie.
- Études nubiennes *Études nubiennes*, Paris.
- EUP Edinburgh University Press.
- EW *East and West*, Rome, Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente.
- Filoterapia *Filoterapia*, Milan.
- FO *Folia Orientalia*, Cracovie.
- GNQ *Ghana Notes and Queries*, Legon.
- GSSJ *Ghana Social Science Journal*, Legon.
- HA *History in Africa: A Journal of Method*, Waltham, Massachusetts.
- Hespéris *Hespéris*, Rabat, Institut des hautes études marocaines.

- HT *Hespéris-Tamuda*, Rabat, Université Mohammed V, Faculté des lettres et sciences humaines.
- HUP Harvard University Press.
- IAI Institute of African Studies, Londres.
- IAN *Izvestija Akademii nauk SSSR; Serija literatury i jazyka*, Moscou/Leningrad.
- IC *Islamic Culture*, Hyderabad.
- IFAN Institut fondamental d'Afrique noire, Dakar.
- IFAO Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.
- IHEM Institut des hautes études marocaines, Rabat.
- IJAHS *International Journal of African Historical Studies*, Boston.
- UAL *International Journal of American Linguistics*, Chicago, Linguistic Society of America.
- INADES Institut africain pour le développement économique et social, Abidjan.
- INRS Institut national de la recherche scientifique, Butare.
- IRSH Institut de recherches humaines, Niamey.
- Islam *Der Islam : Zeitschrift für Geschichte und Kultur des Islamsichen Orients*, Berlin.
- JA *Journal asiatique*, Paris.
- JAH *Journal of African History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JAL *Journal of African Languages*, Londres.
- J. Afr. Soc. *Journal of the African Society*, Londres.
- JARCE *Journal of the American Research Center in Egypt*, Boston, Massachusetts.
- JAS *Journal of African Studies*, Los Angeles.
- JE *Journal of Ecology*, Oxford.
- JEA *Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.
- JES *Journal of Ethiopian Studies*, Addis-Abéba.
- JESHO *Journal of Economic and Social History of the Orient*, Leyde.
- JHSN *Journal of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan.
- JMBRAS *Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society*, Singapour.
- Journ. Hist. Metall. Soc. *Journal of the Historical Metallurgy Society*, Urbana, Illinois.
- Journées de Paléoméallurgie *Journées de Paléoméallurgie de l'Université de Compiègne*, 1983.
- JRAI *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Londres.
- JRAS *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, Londres.
- JSA *Journal de la Société des africanistes*, Paris.
- JSAIMM *Journal of the South African Institute of Mining and Metallurgy*, Johannesburg.
- KHR *Kenya Historical Review*, journal de l'Historical Association of Kenya, Nairobi.
- KS *Kano Studies*, Kano, Nigéria.
- KSINA *Kratkiye Soobcheniya Instituta Narodow Azii Akademii Nauk SSSR*, Moscou/Leningrad.
- KUP Khartoum University Press.
- Kush *Kush*, journal du Sudan Antiquities Service, Khartoum.
- LB *Libya Antiqua*, Paris, Unesco.
- Le Muséon *Le Muséon, Revue d'études orientales*, Louvain.
- LH *L'information historique*, Paris.
- L'homme *L'homme, Cahiers d'ethnologie, de géographie et de linguistique*, Paris.
- LI *Libyca*, Paris (reparaît à Alger après une interruption).
- Likundoli *Likundoli*, série B, Archives et documents, Lubumbashi.
- LNR *Lagos Notes and Records*, Lagos.
- LP *La pensée*, Paris.
- LSJ *Liberian Studies Journal*, Newark, Delaware.

- LT *L'agronomie tropicale*, Paris.  
 MAA *Mélanges Armand Abel*, Leyde.  
 MAIBL *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris.  
 Man *Man*, Londres.  
 MBT *Madjallat al-buhūth al-ta' rīkhīyya*, Tripoli.  
 MC *Moneda y Credito*, Madrid.  
 MCV *Miscellanea Charles Verlinden*, Bulletin de l'Institut historique belge de Rome.  
 ME *Mélanges ethnologiques*, IFAN, Dakar.  
 MES *Middle Eastern Studies*, Londres, Frank Cass.  
 MHAOM *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman*, Alger, 1957, 2 vol.  
 MLI *Mare-Luso-Indicum*, Genève/Paris/Louvain.  
 MSOS *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen an der Friedrich-Wilhelm Universität zu Berlin*.  
 NA *Notes africaines*, Bulletin d'information de l'IFAN, Dakar.  
 NAA *Narodui Azii i Afriki*, Moscou.  
 NAR *Norwegian Archaeological Review*, Oslo.  
 NC *Nubia Christiana*, Varsovie, Académie de théologie catholique.  
 NCAA *Nouvelles du Centre d'art et d'archéologie*, Antananarivo, Université de Madagascar.  
 NF *Nigerian Field*, Ibadan, University of Ibadan.  
 Nigeria Magazine *Nigeria Magazine*, Lagos.  
 NL *Nubian Letters*, La Haye, Society for Nubian Studies.  
 Nubia *Nubia, Cahiers d'histoire égyptienne*, Paris.  
 NUP Northwestern University Press.  
 Nyame Akuma *Nyame Akuma*, Calgary, University of Calgary, Department of Archaeology.  
 Odu *Odu*, Ife.  
 OH *Orientalia Hispanica*, Leyde, Brill. Omaly sy Anio *Omaly sy Anio*, Antananarivo.  
 OPNM *Occasional Publications of Natal Museum*.  
 OPNMR *Occasional Papers of National Museum of Southern Rhodesia*, Bulawayo.  
 Orientalia *Orientalia, Rivista della Facoltà degli Studi dell'Antico Oriente del Pontificio Istituto Biblico di Roma*, Rome.  
 ORSTOM Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, Paris.  
 OUP Oxford University Press.  
 PA *Présence africaine*, Paris/Dakar.  
 Paideuma *Paideuma. Mitteilungen zur Kulturkunde*, Francfort.  
 Palaeohistoria *Palaeohistoria*, Utrecht.  
 PBA *Proceedings of the British Academy*, Londres.  
 PIFAO *Publications de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire.  
 PM *Peuples méditerranéens*, Paris.  
 Proc. KNAW *Proceedings-Konijlijke Nederlandsche Akademie van Wetenschappen*, Amsterdam.  
 Proc. Preh. Soc. *Proceedings of the Prehistoric Society*, Cambridge.  
 Proc. Third Intern. Congr. Ethiop. Stud. *Proceedings of the Third International Congress of Ethiopian Studies*, Addis-Abéba.  
 Proc. Trans. Rhod. Sci. Ass. *Proceedings and Transactions of the Rhodesian Scientific Association*, Bulawayo.  
 Prop. Kunst. *Propyläen Kunstgeschichte, Byzanz und Christlichen Osten*.  
 PS *Palestinskiy Sbornik*, Moscou/Leningrad.  
 PUF Presses universitaires de France, Paris.  
 PUP Princeton University Press.

- PWN Polskie Wydawnictwo Naukowe, Varsovie.  
 RA *Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, Alger.  
 RAC *Rivista di Archeologia Cristiana*, Pontificia Commissione di archeologia sacra, Rome.  
 Radiocarbon *Radiocarbon, Annual supplement to the American Journal of Sciences*, New York.  
 RAI Royal Anthropological Institute, Londres.  
 Recherches sahariennes *Recherches sahariennes*, Alger.  
 REI *Revue des études islamiques*, Paris.  
 RFCUL *Revista da Fac. de Ciencias da Universidade de Luanda*.  
 RFHOM *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris.  
 RGM *Revue de géographie du Maroc*, Rabat.  
 RHES *Revue d'histoire économique et sociale*, Paris.  
 RHM *Revue d'histoire maghrébine*, Tunis.  
 RHPR *Revue d'histoire de la philosophie religieuse*, Strasbourg.  
 RIE *Revista del Instituto Egipcio*, Madrid.  
 RIEEI *Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos*, Madrid.  
 RMAOF *Revue militaire de l'A-OF*, Dakar.  
 RMN *Rocznik Muzeum Narodowego w Warszawie/Annuaire du Musée national de Varsovie*, Varsovie.  
 RNSSP *Royal Numismatic Society Special Publication*, Londres.  
 RO *Rocznik Orientalistyczny/Polish Archives of Oriental Research*, Varsovie. ROMM *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence. RPAR *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, Rome.  
 RPC *Recherche, pédagogie et culture*, Paris, AUDECAM.  
 RS *Revue sémitique*, Paris.  
 RSE *Rassegna di studi etiopia*, Rome.  
 RSO *Revista degli Studi Orientali*, Rome, Scuola Orientale dell'Università.  
 RT *Revue tunisienne*, Tunis.  
 SA *The Scientific American*, New York.  
 SAAB *South African Archaeological Bulletin*, Le Cap.  
 SAAS *South African Archaeological Society*, Goodwin Series.  
 SAJS *South African Journal of Science*, Johannesburg.  
 Sankofa *Sankofa: The Legon Journal of Archaeology and Historical Studies*, Legon.  
 Science *Science*, Washington, American Association for the Advancement of Science.  
 SCO *Studi classici e orientali*, Pise.  
 COA Fondation COA pour la recherche scientifique en Afrique noire, Paris.  
 SE *Sovietskaya Etnografiya*, Moscou.  
 SELAF Société d'études linguistiques africaines, Paris.  
 Settimani di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, Spolète.  
 SEVPEN Service d'édition et de vente des publications de l'Éducation nationale, Paris.  
 SFHOM Société française d'histoire d'outre-mer, Paris.  
 SI *Studia Islamica*, Paris.  
 SJE *The Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia Publications*, Uppsala, Lund, Odense, Helsinki.  
 SLLR *Sierra Leone Language Review*, Freetown.  
 SM *Studi Maghrebini*, Naples.  
 SMLE Société marocaine de librairie et d'édition, Casablanca.  
 SNED Société nationale d'édition et de diffusion, Alger.  
 SNR *Sudan Notes and Records*, Khartoum.

- SOAS School of Oriental and African Studies, Université de Londres.  
 Sources orales et histoire *Sources orales et histoire*, Valbonne, CEDRASEMI.  
 STB *Sudan Texts Bulletin*, Coleraine, New University of Ulster.  
 Studia *Studia*, Lisbonne.  
 SUGIA *Sprache und Geschichte in Afrika*, Cologne, Institut für Afrikanistik der Universität zu Köln.  
 SWJA *South-Western Journal of Anthropology* (aujourd'hui *Journal of Anthropological Research*), Albuquerque, Nouveau Mexique.  
 Taloha *Taloha*, Antananarivo.  
 Tamuda *Tamuda*, Rabat (aujourd'hui HT, *Hespéris-Tamuda*).  
 Tarikh *Tarikh*, Historical Society of Nigeria.  
 Tenth Proc. Cong. Union Int. Scient. Prehist. Protohist., Mexico.  
 TH *Textile History*, Guildford.  
 THSG *Transactions of the Historical Society of Ghana*, Legon.  
 TIRS *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes*, Alger.  
 Tiṭwān *Tiṭwān*, Tétouan.  
 TJH *Transafrican Journal of History*, Nairobi, East African Literature Bureau.  
 TNR *Tanganyika Notes and Records* (aujourd'hui *Tanzania Notes and Records*), Dar es-Salaam.  
 UJ *Uganda Journal*, Kampala.  
 UWP University of Wisconsin Press.  
 WA *World Archaeology*, Henley-on-Thames, Grande-Bretagne.  
 WAAN *West African Archaeological Newsletter*, Ibadan.  
 WAJA *West African Journal of Archaeology*, Ibadan.  
 WZHUS *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt Universität Ges. Sprachwissenschaft*, Berlin.  
 WZKM *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, Vienne.  
 YUP Yale University Press.  
 ZAP *Zaria Archaeology Paper*, Centre for Nigerian Cultural Studies, Ahmadu Bello University.  
 ZÄS *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig.  
 ZDMG *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig.  
 Zimbabweana *Zimbabweana*, Hararé.  
 ZMJ *Zambia Museums Journal*, Lusaka.

---

## Bibliographie générale

Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister (NDLR).

- al-ʿAbbādī, A. M. 1960. «Dirāsa ḥawla Kitāb al-Ḥulal al-Mawshīyya...», *Tiṭwān*, 5, 1960, p. 139-158.
- al-ʿAbbādī, A. M. et al-Kaṭṭānī, M. I. 1964. *Al-Maghrib al-ʿarabī fi l-ʿasr al-wāsiṭ*, Dar al-Bayḍā.
- Abdalla, A. M. (dir. publ.) 1964. *Studies in ancient languages of the Sudan*, documents présentés à la Deuxième conférence internationale sur les langues et la littérature au Soudan, 7-12 décembre 1970, Khartoum, KUP.
- ʿAbd ar-Raḥmān M. ʿAbd al-Ṭawāb. 1977. *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan*, vol. I, Le Caire, IFAO.
- ʿAbd al-Salām Hārūn. 1373/1954. *Nawādir al-Makḥṭūṭāt*, IV/6, Le Caire.
- ʿAbd al-Waḥḥāb, H. H. 1965-1972. *Al-Warakāt*, 3 vol., Tunis.
- Abimbola, W. 1975. *Sixteen Great Poems of Ife*, Niamey.
- Abir, M. 1970. «Southern Ethiopia», dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 119-138.
- Abitbol, M. 1979. *Tombouctou et les Arma. De la conquête marocaine du Soudan nigérien en 1591 à l'hégémonie de l'Empire peul du Macina en 1833*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- . 1981. «Juifs maghrébins et commerce transsaharien du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle», dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. II, p. 561-577.
- Abraham, D. P. 1962. «The early political history of the kingdom of Mwene Mutapa (850-1589)», dans: *Historians in Tropical Africa*, Salisbury, University College of Rhodesia and Nyasaland, p. 61-91.
- . 1966. «The roles of "Chaminuka" and the Mhondoro-cults in Shona political history», dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 28-46.
- al-Abshīhī, A. 1289/1872. *Kitāb al-Mustaṭraf fi kull fann al-mustaṭraf*, Le Caire.
- Abū l-ʿArab Tamīm. 1920. *Kitāb Tabakāt ʿUlamāʾ Ifrīḳīyya*, éd. par M. Ben Cheneb, Alger, Publications de la Faculté des lettres.
- Abu 'l-Fidā. 1840. *Géographie d'Aboulféda*, texte arabe éd. par M. Reinaud et M. G. de Slane, Paris, Imprimerie royale.
- . 1848-1883. *Géographie d'Aboulféda*, trad. M. Reinaud et S. Guyard, 3 vol., Paris, Imprimerie royale.

- Abu Šāliḥ. 1969. *The churches and monasteries of Egypt and some neighbouring countries*, trad. B. T. Evetts et A. J. Butler, Oxford, Clarendon Press, réimpression.
- Abu Tammām. 1828-1847. *Ḥamāsa*, éd. par G. Freytag, 2 vol., Bonn.
- Abun-Nasr, J. M. 1971. *A history of the Maghrib*, Cambridge, CUP.
- Adam, P. 1979. «Le peuplement de Madagascar et le problème des grandes migrations maritimes», dans: M. Mollat (dir. publ.), p. 349-356.
- Adams, R. McC. 1966. *The evolution of urban society*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Adams, W. Y. 1962a. «Pottery kiln excavations», *Kush*, 10, p. 62-75.
- . 1962b. «An introductory classification of Christian Nubian pottery», *Kush*, 10, p. 245-288.
- . 1964. «Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1962-1963», *Kush*, 12, p. 227-247.
- . 1965a. «Sudan antiquities service excavations at Meinarti, 1963-1964», *Kush*, 13, p. 148-176.
- . 1965b. «Architectural evolution of the Nubian church, 500-1400 A.D.», *JARCE*, 4, p. 87-139.
- . 1966. «The Nubian campaign. A retrospect», dans: *Mélanges offerts à K. Michalowski*, Varsovie, PWN, p. 13-20.
- . 1967-1968. «Progress report on Nubian pottery. I. The native wares», *Kush*, 15, p. 1-50.
- . 1970. «The evolution of Christian Nubian pottery», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 111-128.
- . 1977. *Nubia — Corridor to Africa*, Londres, Allen Lane.
- . 1978. «Varia Ceramica», *Études nubiennes*, p. 1-23.
- . 1982. «Qasr Ibrim, an archaeological conspectus», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 25-38.
- Afigbo, A. E. 1973. «Trade and trade routes in nineteenth century Nsukka», *JHSN*, 7, 1, p. 77-90.
- Aḥmad, A. 1975. *A history of Islamic Sicily*, Edinbourg, Edinburgh University Press, Islamic Survey, n° 10.
- Aḥmad, K. 1976. *Islam, its meaning and message*, Londres, Islamic Council for Europe.
- Ahmed Chamanga, M. et Gueunier, N. J. 1979. *Le dictionnaire comorien-français et français-comorien du R. P. Sacleux*, Paris, SELAF.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.). 1971, 1976, 1985. *History of West Africa*, vol. I, Londres, Longman, 1<sup>re</sup> éd. 1971; 2<sup>e</sup> éd. 1976; 3<sup>e</sup> éd. 1985.
- Alagoa, E. J. 1970. «Long-distance trade and states in the Niger delta», *JAH*, 11, 3, p. 319-330.
- Alexandre, p. 1981. *Les Africains. Initiation à une longue histoire et à de vieilles civilisations, de l'aube de l'humanité au début de la colonisation*, Paris, Éditions Lidis.
- ʿAlī Dǧawād. 1952-1956. *Taʿriḫ al-ʿArab ḵabla ʿl-Islām*, 8 vol., Bagdad.
- Alkalī, N. 1980. «Kanem-Borno under the Safawa», thèse de doctorat inédite, Ahmadu Bello University.
- Allen, J. de V. 1981. «Swahili culture and the nature of East coast settlement», *IJAHS*, 14, p. 306-334.
- . 1982. «The "Shirazi" problem in East African coastal history», *Paideuma*, 28, p. 9-27.
- Allen, J. W. T. 1949. «Rhapta», *TNR*, 27, p. 52-59.
- Allibert, C.; Argan, A. et Argan, J. 1983. «Le site de Bagameyo (Mayotte)», *Études océan Indien*, 2, p. 5-10.



- Allison, P. 1968. *African stone sculpture*, Londres, Lund Humphries.
- 1976. « Stone sculpture of the Cross River, Nigeria », *BCCSP*, 13/14, p. 139-152.
- Amari, M. 1933-1939. *Storia dei musulmani di Sicilia*, 3 vol., 2<sup>e</sup> éd. revue par C. A. Nallino, Catania, Prampolini.
- Amblard, S. 1984. *Tichitt-Walata (République islamique de Mauritanie). Civilisation et industrie lithiques*, Paris, ADPF.
- Ambrose, S. H. 1982. « Archaeological and linguistic reconstructions of history in East Africa », dans : C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p. 104-157.
- Amilhat, P. 1937a. « Les Almoravides au Sahara », *RMAOF*, 9, 34, p. 1-39.
- 1937b. « Petite chronique des Id ou Aïch, héritiers guerriers des Almoravides sahariens », *REI*, 1, p. 41-130.
- Amīn Aḥmad. 1969a. *Faḍī al-Islām*, 10<sup>e</sup> éd., Beyrouth.
- 1969b. *Duḥa al-Islām*, 3 vol., 10<sup>e</sup> éd., Beyrouth.
- Andah, B. W. 1973. « Archaeological reconnaissance of Upper Volta », thèse de doctorat inédite, University of California, Berkeley.
- Anderson, R. 1981. « Texts from Qasr Ibrim », *STB*, 3, p. 2-4.
- Anfray, F. 1974. « Deux villes axoumites : Adoulis et Matara », *Atti IV Congr. Int. Studi Etiop.*, p. 725-765.
- Anquandah, J. 1976. « The rise of civilisation in the West African Sudan. An archaeological and historical perspective », *Sankofa*, 2, p. 23-32.
- 1982. *Rediscovering Ghana's past*, Londres, Longman.
- Arkell, A. J. 1951-1952. « The history of Darfur : 1200-1700 A. D. », *SNR*, 32, p. 37-70, 207-238; 33, p. 129-155, 244-275.
- 1961. *A history of the Sudan from the earliest times to 1820*, Londres, Athlone Press, 2<sup>e</sup> éd. révisée.
- Armstrong, R. G. 1960. « The development of kingdoms in Negro Africa », *JHSN*, 2, 1, p. 27-39.
- 1962. « Glottochronology and African linguistics », *JAH*, 3, 2, p. 283-290.
- 1964a. *The study of West African languages*, Ibadan, Ibadan UP.
- 1964b. « The use of linguistic and ethnographic data in the study of Idoma and Yoruba history », dans : J. Vansina *et al.* (dir. publ.), p. 127-144.
- Arnold, T. W. 1913. *The preaching of Islam. A history of the propagation of the Muslim faith*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Constable, réimprimé à Lahore, Shirkat-i-Qulam, s.d.
- Ashtor, E. 1969. *Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, Paris, SEVPEN.
- 1976. *A social and economic history of the Near East in the Middle Ages*, Londres, Collins.
- Asín Palacios, M. 1914. *Abenmasarra y su escuela; orígenes de la filosofía hispano-musulmana*, Madrid, Imprenta Ibérica.
- Atherton, J. H. 1972. « Excavations at Kamabai and Yagala rock shelters », *WAJA*, 2, p. 39-74.
- Atherton, J. H. et Kalous, M. 1970. « Nomoli », *JAH*, 11, 3, p. 303-317.
- Atlas national du Sénégal*, 1977, Dakar.
- Attema, D. S. 1949. *Het Oudste Christendom in Zuid-Arabië*, Amsterdam, Noord-Hollandsche.
- Austen, R. A. 1979. « The trans-Saharan slave trade : a tentative census », dans : H. Gemery et J. Hogendorn (dir. publ.), p. 23-76.
- Azaïs, révérend père et Chambord, R. 1931. *Cinq années de recherches archéologiques en Éthiopie, province du Harar et Éthiopie méridionale*, Paris.

- d'Azevedo, W. L. 1962. «Stone historical problems in the delineation of a central West Atlantic region», *ANYAS*, 96.
- Ba, A. R. 1984. «Le Takrūr des origines à la conquête par le Mali, VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle», thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII-Jussieu.
- Badawi, A. 1976. *Al-Sūd wa 'l-hadārah al-'Arabiyah*, Le Caire.
- al-Bakrī. (Abū 'Ubayd al-Bakrī, 'Abd Allāh b. 'Abd al-'Azīz b. Muḥ b. Ayyub) (II<sup>es</sup>), *Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik*; 1911 (2<sup>e</sup> éd.), texte arabe éd. par Baron MacGuckin de Slane, Alger, Adolphe Jourdan; 1913, trad, franç. Baron MacGuckin de Slane; éd. revue et corrigée, Paris, Geuthner; 1965, réimpression, Paris, Maisonneuve et Larose; 1968, éd. 'Abd al-Raḥman, Beyrouth.
- al-Bakrī. 1968. «Al-Bakrī (Cordoue) 1068», «Routier de l'Afrique blanche et noire du Nord-Ouest», trad, franç, nouvelle de seize chapitres, avec notes et commentaire par Vincent Monteil, *BIFAN*, t. XXX, sér. B, n<sup>o</sup> 1, p. 39-116.
- al-Balādhurī. 1866. *Liber expugnationis regionum...* [*Kitāb Futūḥ al-Buldān*], éd. par M. J. de Goeje, Leyde, Brill.
- al-Balādhurī, Aḥmad b. Yaḥyā. 1883. [*Anṣāb al-Ashrāf*]. *Anonyme arabische Chronik. Bd. XI, vermutlich das Buch der Verwandtschaft und Geschichte der Adligen*, éd. par W. Ahiwardt, Greifswald.
- al-Balādhurī. 1957. *Futūḥ al-Buldān*, éd. par Ṣalāḥ al-Munadjjid, Le Caire.
- Balog, P. 1981. «Fātimid glass jetons: token currency or coin weights?», *JESHO*, 24, p. 93-109.
- Balogun, S. A. 1980. «History of Islam up to 1800», dans: O. Ikime (dir. publ.), p. 210-223.
- Barcelo, M. 1975. «El hiato en las acuñaciones de oro en al-Andalus, 127/744-745 — 317/929», *Moneda y Crédito*, 132, p. 33-71.
- . 1979. «On coins in al-Andalus during the Umayyad Emirate 138-300», *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, Lugano, p. 313-323.
- Barkindo, B. 1985. «The early states of the Central Sudan: Kanem, Borno and some of their neighbours to c.1500 A. D.», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1985, p. 225-254.
- Barns, J. 1974. «A text of the Benedicite in Greek and Old Nubian from Kasr el-Wizz», *JEA*, 60, p. 206-211.
- Barrau, J. 1962. «Les plantes alimentaires de l'Océanie; origines, distribution et usages», *Annales du Musée colonial de Marseille*, 7, p. 3-9.
- Barreteau, D. (dir. publ.) 1978. *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française*, Paris, SELAF.
- Barros, João de. 1552. *Decadas da Asia*, 4 vol., Lisbonne, 2<sup>e</sup> éd. 1778.
- Barth, H. 1857-1858. *Reisen und Entdeckungen in Nord und Central Africa in den Jahren 1849 bis 1855*, 5 vol., Gotha, J. Perthes.
- . 1857-1859. *Travels and discoveries in North and Central Africa*, 3 vol., New York, Harper; réimpr. Londres, 1965.
- . 1860-1861. *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, 4 vol., Paris/Bruxelles, A. Bohné.
- Bascom, W. R. 1955. «Urbanization among the Yoruba», *AJS*, 60, p. 446-453.
- Basset, H. 1920. *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, Carbonel.
- . 1952. *Les langues berbères*, Londres, OUP.
- Basset, R. 1893. «Les inscriptions arabes de l'île de Dahlak», *JA*, 9<sup>e</sup> sér., 1, p. 77-111.
- Bastin, Y.; Coupez, A. et de Halleux, B. 1981. «Statistique lexicale et grammaticale pour la classification historique des langues bantoues», *BSARSC*.
- Bates, M. L. 1981. «The fonction of Fātimid and Ayyūbid glass weights», *JESHO*, 24, p. 63-92.

- Bathily, A. 1975. « A discussion of the traditions of Wagadu with some reference to ancient Ghana », *BIFAN* (B), 37, 1, p. 1-94.
- Bathily, I. D. 1969. « Notices socio-historiques sur l'ancien royaume soninké du Gadiaga, présentées, annotées et publiées par Abdoulaye Bathily », *BIFAN*(B), 31, p. 31-105.
- Batrān, A. A. 1973. « A contribution to the biography of Shaikh Muhammad... al-Maghili », *JAH*, 14, 3, p. 381-394.
- Battistini, R. 1976. « Les modifications du milieu naturel depuis deux mille ans et la disparition de la faune fossile à Madagascar », *BASEQA*, 47, p. 63-76.
- Battistini, R. et Vérin, P. 1967. « Irodo et la tradition vohémarienne », *Taloha*, 2, p. xvii-xxxii.
- . 1971. « Témoignages archéologiques sur la côte vezo de l'embouchure de l'Onilahy à la Baie des Assassins », *Taloha*, 4, p. 19-27.
- Battistini, R.; Vérin, P. et Rason, R. 1963. « Le site archéologique de Talaky, cadre géologique et géographique, premiers travaux de fouilles », *AUM* (Série lettres et sciences humaines), 1, p. 112-153.
- Baumann, H. et Westermann, D. 1948. *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot.
- Bazuin-Sira, B. T. 1968. « Cultural remains from the Tellern caves near Pégué (Falaise de Bandia-gara), Mali, West Africa », *WAAN*, 10, p. 14-15.
- Beale, P. O. 1966. *The Anglo-Gambian Stone Circles Expedition 1964-1965*, Bathurst, Imprimerie officielle.
- . « The stone circles of the Gambia and the Senegal », *Tarikh*, 2, 2, p. 1-11.
- Beale, T. W. 1973. « Early trade in highland Iran: a view from a source area », *WA*, 5, 2, p. 133-148.
- Becker, C. H. 1902-1903. *Beiträge zur Geschichte Ägyptens unter dem Islam*, 2 vol., Strasbourg, Trübner.
- . 1910. « Zur Geschichte des östlichen Sudan », *Der Islam*, 1, 2, p. 153-177.
- Bedaux, R. M. A. 1972. « Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Age. Recherches architectoniques », *JSA*, 42, p. 103-185.
- . 1974. « Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Age: les appuie-nuques », *JSA*, 44, p. 7-42.
- Bedaux, R. M. A. et Bolland, R. 1980. « Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Age: les textiles », *JSA*, 50, p. 9-24.
- Bedaux, R. M. A.; Constandse-Westermann, T. S.; Hacquebord, L.; Lange, A. G. et Van der Waals, J. D. 1978. « Recherches archéologiques dans le delta intérieur du Niger », *Palaeohistoria*, 20, p. 91-220.
- Beeston, A. F. L. 1960. « Abraha », dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ), p. 102-103.
- Békri, C. 1957. « Le kharijisme berbère: quelques aspects du royaume rustumide », *AIEOA*, 15, p. 55-108.
- Bel, A. 1903. *Les Benuou Ghânya, derniers représentants de l'Empire almoravide et leur lutte contre l'Empire almohade*, Paris, Leroux.
- Bello, M. 1922. *The rise of the Sokoto Fulani*, avec une traduction anglaise de l'*Infaku'l maisuri* par E. J. Arnett, Kano, Imprimerie officielle.
- . 1951. *Infāq al-maysūr fi ta'rīkh bilād al-Takrūr*, éd. par C. E. J. Whitting, Londres, Luzac.
- Benachenhou, A. 1974. *La dynastie almoravide et son art*, Alger.
- Ben Achour. 1985. « L'onomastique arabe au sud du Sahara: ses transformations », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.

- Ben Romdhane, K. 1978. « Les monnaies almohades ; aspects idéologiques et économiques », 2 vol., thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII.
- Béraud-Villars, J. 1946. *Les Touaregs au pays du Cid: les invasions almoravides en Espagne*, Paris.
- Berchem, M. van. 1952. « Deux campagnes de fouilles à Sedrata en Algérie », *CRAI*, p. 242-246.
- 1954. « Sedrata. Un chapitre nouveau de l'histoire de l'art musulman. Campagnes de 1951 et 1952 », *Ars Orientalis*, 1, p. 157-172.
- Bercher, H.; Courteaux, A. et Mouton, J. 1979. « Une abbaye latine dans la société musulmane: Monreale au XII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 34, 3, p. 525-547.
- Bergé, M. 1972. « Mérites respectifs des nations selon le Kitāb al-Intā 'wa-l-Mu'anasā d'Abu Hayyān al-Tamhīdī (+ 414 H/1023) », *Arabica*, p. 165-176.
- Berger, I. 1981. *Religion and resistance in East African kingdoms in the precolonial period*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Bergman, I. 1975. *Late Nubian textiles*, Uppsala, *SJE*, 8.
- Bernard, A. 1932. *Le Maroc*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Alcan.
- Bernard, J. (dir. publ.) 1982. « Le sel dans l'histoire », *Cahiers du CRA*, 2.
- 1983. *Le sang et l'histoire*, Paris, Buchet-Chastel.
- Bernus, S. et Gouletquer, P. 1974. *Approche archéologique de la région d'Azelik et de Tegidda N-Tesamt (Agadéz)*, Niamey, CNRS.
- 1976. « Du cuivre au sel: recherches ethno-archéologiques sur la région d'Azelik (campagnes 1973-1975) », *JSA*, 46, 1-2, p. 7-68.
- Berque, J. 1979. *Les dix grands odes arabes de l'Anté-Islam. Les Mu'allaqāt présentées et traduites de l'arabe*, Paris, Sindbad.
- Berthier, P. 1962. « En marge des sucreries marocaines: la maison de la plaine et la maison des oliviers à Chichaoua », *HT*, 3, p. 75-77.
- Berthier, S. 1976. « Une maison du quartier de la mosquée à Koumbi Saleh », 2 vol., mémoire de maîtrise, Université de Lyon II.
- 1983. « Étude archéologique d'un secteur d'habitat à Koumbi Saleh », 2 vol., thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Lyon II, exemplaires dactylographiés.
- Beshir, I. B. 1975. « New light on Nubian-Fatimid relations », *Arabica*, 22, p. 15-24.
- Bianquis, T. 1980. « Une crise frumentaire dans l'Égypte fatimide », *JESHO*, 23, p. 87-101.
- Biobaku, S. O. 1955. *The origin of the Yorubas*, Lagos, Imprimerie officielle, Lugard Lectures.
- (dir. publ.) 1973. *Sources of Yoruba history*, Oxford, Clarendon Press.
- Bird, C. S. 1970. « The development of Mandekan (Manding): a study of the role of extra-linguistic factors in linguistic change », dans: D. Dalby (dir. publ.), p. 146-159.
- Birmingham, D. 1977. « Central Africa from Cameroon to the Zambezi », dans: R. Olivier (dir. publ.), p. 519-566.
- al-Bīrūnī. 1887. *Alberuni's India...*, texte arabe éd. par E. C. Sachau, Londres, Trübner.
- 1888. *Alberuni's India...*, texte anglais éd. par E. C. Sachau, 2 vol., Londres, Trübner.
- 1933. Dans: Y. Kamal (dir. publ.), *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, vol. III, Leyde, Brill.
- 1934. *The book of instruction in the elements of the art of astrology by al-Bīrūnī*, traduction R. Wright, Londres, Luzac.
- 1941. *Al-Bīrūnī's picture of the world*, éd. par A. Zeki Validi Togan, New Delhi, Memoirs of Archaeological Survey of India, n° 53.

- Bisson, M. S. 1975. «Copper currency in central Africa: the archaeological evidence», *WA*, 6, p. 276-292.
- Bivar, A. D. et Shinnie, P. L. 1970. «Old Kanuri capitals», dans: J. D. Fage et R. A. Oliver (dir. publ.), p. 289-302.
- Blachère, R. 1966. *Le Coran*, Paris, PUF.
- Blachère, R.; Chouémi, M. et Denizeau, C. 1967. *Dictionnaire arabe-français-anglais*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Blanck, J. P. 1968. «Schéma d'évolution géomorphologique de la vallée du Niger entre Tombouctou et Labhérange (République du Mali)», *BASEQA*, 19-20, p. 17-26.
- Blau, O. 1852. «Chronik der Sultâne von Bornu», *ZDMG*, 6, p. 305-330.
- Bleek, W. H. I. 1862-1869. *A comparative grammar of South African languages*, 2 vol., Le Cap, Juta/Londres, Trübner.
- Bloch, M. 1977. «Disconnection between power and rank as a process: an outline of the development of kingdoms in Central Madagascar», *AES*, 17, p. 107-148.
- Boachie-Ansah, J. 1978. «Archaeological contribution to Wenchi history», mémoire de maîtrise non publié, Université du Ghana, Legon.
- Boahen, A. A. 1977. «Ghana before the Europeans», *GSSJ*, 1.
- Bohrer, S. P. 1975. «Radiological examination of the human bones», dans: G. Connah, p. 214-217.
- Boiteau, P. 1974-1979. «Dictionnaire des noms malgaches de végétaux», *Fitoterapia*, Milan, 1976, 2, p. 57-95; 1979, 4, p. 192.
- 1977. «Les proto-Malgaches et la domestication des plantes», *BAM*, 55, 1-2, 1979, p. 21-26.
- Bolens, L. 1974. *Les méthodes culturelles au Moyen Age, d'après les traités d'agronomie andalous: traditions et techniques*, Genève, Éditions Médecine et Hygiène.
- Bomba, V. 1977. «Traditions about Ndiadiawe Ndiaye, first Buurba Djolof. Early Djolof, the southern Almoravids and neighbouring peoples», *BIFAN* (B), 39, 1, p. 1-35.
- 1979. «Genealogies of the Waalo matrilineages of Dioss Logre and Tediegue. Versions of Amadou Wade and Yoro Dyao», *BIFAN* (B), 41, 2, p. 221-247.
- Bonnassie, P. 1975. *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Croissance et mutations d'une société*, 2 vol., Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Bosch Vilá, J. 1956. *Los Almorávides*, Tetuan.
- Boser-Sarivaxévanis, R. 1972. *Les tissus de l'Afrique occidentale*, Bâle, Basler Beiträge zur Ethnologie.
- 1975. *Recherches sur l'histoire des textiles traditionnels tissés et teints de l'Afrique occidentale*, Bâle, Basler Beiträge zur Ethnologie.
- Boulnois, J. 1943. «La migration des Sao du Tchad», *BIFAN* (B), 5, p. 80-121.
- Boulnois, J. et Hama, B. 1954. *L'empire de Gao*, Paris, Maisonneuve.
- Bouquiaux, L. et Hyman, L. (dir. publ.) 1980. *L'expansion bantoue*, Paris, SELAF.
- Bovill, E. W. 1933. *Caravans of the old Sahara*, Londres, OUP, éd. rév. 1968.
- 1958. *The golden trade of the Moors*, Londres, OUP.
- Bradbury, R. E. 1959. «Chronological problems in the study of Benin history», *JHSN*, 1, 4, p. 263-286.
- Brett, M. 1969. «Ifriqiya as a market for Saharan trade from the tenth to the twelfth century A. D.», *JAH*, 10, 3, p. 347-364.
- 1972. «Problems in the interpretation of the history of the Maghrib in the light of some recent publications», *JAH*, 13, 3, p. 489-506.
- 1975. «The military interest of the battle of Haydarân», dans: M. E. Yapp (dir. publ.), p. 78-88.

- Briggs, L. C. 1958. *The living races of the Sahara desert*, Cambridge, Mass., Documents du Peabody Museum, 28, 2.
- Brothwell, D. R. 1963. «Evidence of early population change in central and southern Africa: doubts and problems», *Man*, 63, p. 101-104.
- Browne, G. M. 1979-1981. «Notes on old Nubian», I-III, *BASP*, 16, 1979, p. 249-256; IV-V, *BASP*, 17, 1980, p. 37-43; VI-VII, *BASP*, 17, 1980, p. 129-141; VIII-X, *BASP*, 18, 1981, p. 55-67.
- 1982a. «The old Nubian verbal system», *BASP*, 19, p. 9-38.
- 1982b. *Griffith's old Nubian lectionary*, Rome/Barcelone, Papyrologica Castroctaviana, 8.
- 1983. *Chrysostomus Nubianus. An old Nubian version of Ps.-Chrysostom «In venerabilem crucem sermo»*, Rome/Barcelone, Papyrologica Castroctaviana, 9.
- Brunschwig, R. 1942-1947. «Ibn 'Abd al-Hakam et la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes. Étude critique», *AIEOA*, 6, p. 108-155.
- 1947. *La Berbérie orientale sous les Hafsidés. Des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Maisonneuve.
- 1957. «Fiqh Fatimide et histoire d'Ifrīqīyya», *MHAOM*, 2, p. 13-20.
- 1960. «'Abd», dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ.), p. 24-40.
- 1967. «Conceptions monétaires chez les juristes musulmans», *Arabica*, 14, p. 113-143.
- 1974. «L'Islam enseigné par Hāmid b. Šiddīq de Harar (XVII<sup>e</sup> siècle)», *Atti V Congr. Int. Studi Etiop.*, 1, p. 445-454.
- Bryan, M. A. 1959. *The Bantu languages of Africa*, Londres, IAI.
- Budge, E. A. W. 1909. *Texts relating to Saint Mena of Egypt and canons of Nicaea in a Nubian dialect*, Londres, OUP.
- al-Bukhārī. 1978. *Kitāb al-djāmī al-Šahiḥ*, trad. angl. et notes de Muḥammad Asad, New Delhi, 6 vol.
- Bulliet, R. W. 1975. *The camel and the wheel*, Cambridge, Mass., HUP.
- Burke III, E. 1975. «Towards a history of the Maghrib», *MES*, 2, 3, p. 306.
- Burton-Page, J. 1971. «Habshī», dans: B. Lewis *et al.* (dir. publ.), p. 14-16.
- Butterworth, J. S. 1979. «Chemical analysis of archaeological deposits from Thatswane Hills, Botswana», *SAJS*, 75, 9, p. 408-409.
- Buxton, D. R. 1971. «The rock-hewn and other medieval churches of Tigré Province, Ethiopia», *Archaeologia*, 103, p. 33-100.
- Buzurg ibn Šahriyār. 1883-1886. *Kitāb 'Adja'ib al-Hind*, éd. en 1883 par P. A. van der Lith (vol. I); trad. franç. L. M. Devic (*Le livre des merveilles de l'Inde*) en 1886 (vol. II), Leyde, Brill.
- 1928. *Kitāb 'Adja'ib al-Hind*, trad. de l'arabe en français par L. M. Devic, Londres, Routledge.
- Cabanis, Y.; Chabonis, L. et Chabonis, F. 1969-1970. *Végétaux et groupements végétaux de Madagascar et des Mascareignes*, Antananarivo, BDPA.
- Cahen, C. 1961. «La changeante portée sociale de quelques doctrines sociales», dans: *L'élaboration de l'Islam*, p. 5-22.
- 1965. «Quelques problèmes concernant l'expansion économique musulmane au haut Moyen Age», *Settimani di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 12, p. 391-432.
- 1968. «Quelques mots sur les Hilaliens et le nomadisme», *JESHO*, 11, p. 130-133.
- 1970. «Le commerce musulman dans l'océan Indien au Moyen Age», dans: *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'océan Indien*, Paris, SEVPEN, p. 180-193.

- 1972. « L'administration financière de l'armée fatimide d'après al-Makhzumi », *JESHO*, 15, 1-2, p. 305-327.
- 1977. *Les peuples musulmans dans l'histoire médiévale*, Damas, Institut français de Damas.
- 1979. « L'or du Soudan avant les Almoravides, mythe ou réalité? », *RFHOM*, 66, p. 169-175.
- 1980. « Commercial relations between the Near East and the Western Europe from the VIIth to the XIth century », dans: K. I. Semaan (dir. publ.), p. 1-25.
- 1981. « L'or du Soudan avant les Almoravides: mythe ou réalité? », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. II, p. 539-545.
- 1983. *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris, Augier.
- Cali, M. N. 1980. « Outline of early Somali history from a linguistic perspective » (étude présentée à l'*International Conference of Somali Studies*, Mogadiscio, juillet 1980).
- Calvocoressi, D. et David, N. 1979. « A new survey of radiocarbon and thermoluminescence dates for West Africa », *JAH*, 20, 1, p. 1-29.
- Camps, G. 1969. « Haratin-Éthiopiens; réflexions sur les origines des négroïdes sahariens », dans: *Actes Coll. Intern. Biolog. Pop. Sahar.*, p. 11-20.
- 1970. « Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara », *ROMM*, 7, p. 35-45.
- 1979. « Les relations du monde méditerranéen et du monde subsaharien durant la préhistoire et la protohistoire », dans: *Recherches sahariennes*, 1, p. 9-18.
- 1980. *Berbères, aux marges de l'histoire*, Paris, Éd. des Hespérides.
- Canard, M. 1942-1947. « L'impérialisme des Fatimides et leur propagande », *AIEOA*, 6, p. 162-199.
- (dir. publ.) 1958. *Vie de l'ustadh Jaudhar*, Alger, Publications de l'Institut d'études orientales de la Faculté des lettres d'Alger.
- 1965. « Fatimids », dans: B. Lewis *et al.* (dir. publ.), p. 850-862.
- Cancellieri, J. A. 1982. *Économie génoise et or du Soudan aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Rome, École française de Rome, reprographié.
- Carbou, H. 1912. *La région du Tchad et du Ouadaï*, 2 vol., Paris, Leroux.
- Castiglione, L.; Hajnóczy, G.; Kákosy, L. et Török, L. 1974-1975. « Abdallah Nirqi 1964. The Hungarian excavations in Egyptian Nubia », Budapest, *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 26-27.
- Castro, R. 1974. « Examen de creusets de Marandet (Niger) », *BIFAN* (B), 36, 4, p. 667-675.
- Caudel, M. 1900. *L'Afrique du Nord. Les Byzantins, les Berbères, les Arabes, avant les invasions*, Paris, Leroux.
- Cenival, P. de et Monod, T. 1938. *Description de la côte d'Afrique, de Ceuta au Sénégal, par Valentin Fernandes*, Paris, Larose.
- Centre d'études et de recherche marxiste. 1974. *Sur le « mode de production asiatique »*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions sociales.
- Cerulli, E. 1936. *Studi Etiopici*, Rome, Istituto per l'Oriente.
- 1941. « Il sultanato dello Scioa nel secolo XIII secondo un nuovo documento storico », *RSE*, 1, p. 5-42.
- 1956. *Storia della letteratura etiopica*, Milan, Nuova Accademia Editrice.
- 1957-1964. *Somalia. Scritti vari editi ed inediti*, 3 vol., Rome, Amministrazione Fiduciaria Italiana di Somalia.
- 1971. *L'Isiam di ieri e di oggi*, Rome, Istituto per l'Oriente.

- Chamla, M. C. 1968. *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Études des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, Paris, Arts, Arts et métiers graphiques.
- Champault, D. 1969. *Une oasis du Sahara nord-occidental: Tabelbala*, Paris, CNRS.
- Chang Hsing-Lang. 1930. «The importation of Negro slaves to China under the T'ang Dynasty», *BCUP*, 7, p.37-59.
- Chanudet, C. 1979. «Problèmes actuels de biogéographie malgache», *Ambario*, Antananarivo, 1, 4, p.373-378.
- Chanudet, C. et Vérin, p.1983. «Une reconnaissance archéologique de Mohéli», *EOI*, 2, p.11-58.
- Chapelle, J. 1957. *Nomades noirs du Sahara*, Paris, Plon.
- 1980. *Le peuple tchadien, ses racines et sa vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan et ACCT.
- 1982. *Nomades noirs du Sahara: les Toubous*, Paris, L'Harmattan.
- Charnay, J. P. 1980. «Expansion de l'Islam en Afrique occidentale», *Arabica*, 28, p.140-153.
- Chavane, B. 1980. «Recherches archéologiques sur la moyenne vallée du Sénégal», thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université d'Aix-Marseille, 2 vol.
- 1985. *Villages anciens du Takrūr. Recherches archéologiques dans la vallée moyenne du Sénégal*, Paris, Karthala.
- Cheneb, M. 1922. *Abu Dulama, poète-bouffon de la cour des premiers califes abbassides*, Alger.
- Chittick, H. N. 1959. «Notes on Kilwa», *TNR*, 53, p.179-203.
- 1963. «Kilwa and the Arab settlement of the East African coast», *JAH*, 4, 2, p.179-190.
- 1965. «The "Shirazi" colonization of East Africa», *JAH*, 6, 3, p.275-294.
- 1966. «Unguja Ukuu: the earliest imported pottery, and an Abbasid dinar», *Azania*, 1, p.161-163.
- 1967. «Discoveries in the Lamu archipelago», *Azania*, 2, p.46-67.
- 1968a. «Two traditions about the early history of Kilwa», *Azania*, 3, p.197-200.
- 1968b. «The coast before the arrival of the Portuguese», dans: B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), p.98-114.
- 1969a. «A new look at the history of Pate», *JAH*, 10, 3, p.375-391.
- 1969b. «An archaeological reconnaissance of the Southern Somali coast», *Azania*, 4, p.115-130.
- 1974. *Kilwa: an Islamic trading city on the East African coast*, 2 vol., Nairobi, British Institute in Eastern Africa.
- 1975. «The peopling of the East African coast», dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p.16-43.
- 1977. «The East coast, Madagascar and the Indian Ocean», dans: R. Oliver (dir. publ.), p.183-231.
- 1979a. «The Arabic sources relating to the Muslim expansion in the western Indian Ocean», dans: *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, Paris, Champion, p.27-31.
- 1979b. «Sewn boats in the Western Indian Ocean and a survival in Somalia», dans: ICIOS, 3, *History of the commercial exchange and maritime transport*, Perth.
- 1980. «L'Afrique de l'Est et l'Orient: les ports et le commerce avant l'arrivée des Portugais», dans: Unesco, p.15-26.



- Chittick, H. N. et Rotberg, R. I. (dir. publ.) 1975. *East Africa and the Orient*, New York, Africana Publishing Company.
- Chou Ju-Kua. 1911. *Chou Ju-Kua. His work on the Chinese and Arab trade in the twelfth and thirteenth centuries, entitled Chu-fan-chi*, trad. F. Hirth et W. W. Rockhill, Saint-Petersbourg, Imperial Academy of Sciences.
- Christensen, A. 1944. *L'Iran sous les Sassanides*, Paris/Copenhague, Geuthner.
- Christophe, L. A. 1977. *Campagne internationale de l'Unesco pour la sauvegarde des sites et monuments de Nubie. Bibliographie*, Paris, Unesco.
- Churakov, M. 1960. «Maghrib nakanune kharidjitskogo vosstaniya» [The Maghrib at the dawn of the Kharidjite revolt/Le Maghreb à l'aube de la révolte kharidjite], *Palestinskiy Sbornik*, 5, 68, p. 66-84.
- 1962. «Kharidjitskiye vosstaniya v Mazgribe» [The Kharidjite revolts in the Maghrib/Les révoltes kharidjites au Maghreb], *PS*, 7, 70, p. 101-129.
- Churakov, M. V. 1966. «Borda Kharidjitov Sidjilmasui» [The struggle of the Kharidjites of Sidjilmasa/La lutte des Kharidjites de Sidjilmasa], dans: *Arabskie strany: Istoriya, Ekonomika*, Moscou, Nauka.
- Cipolla, C. 1961. «Appunti per una nuova storia della moneta nell'alto medioevo», *Settimani di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 8, p. 619-625.
- Cissoko, S. M. 1975. *Tombouctou et l'Empire songhay*, Dakar/Abidjan, Nouvelles éditions africaines.
- Clark, J. D. 1968. *Further palaeo-anthropological studies in Northern Lunda*, Lisbonne, Publicacos cult. Co. Diam. Angola, 78.
- 1970. *The prehistory of Africa*, Londres, Thames & Hudson.
- 1976. «Prehistoric populations and pressures favoring plant domestication», dans: J. R. Harlan *et al.* (dir. publ.), p. 67-105.
- Clarke, S. 1912. *Christian antiquities in the Nile valley: a contribution towards the study of the ancient churches*, Oxford, Clarendon Press.
- Cline, W. 1937. *Mining and metallurgy in Negro Africa*, Menasha, The American Anthropologist, General Series in Anthropology, n° 5.
- Coedès, G. 1964. *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, de Boccard.
- Cohen, R. 1962. «The Just-so So? A spurious tribal grouping in Western Sudanic history», *Man*, 62, p. 153-154.
- 1966. «The Bornu king lists», *BUPAH*, 2, p. 39-84.
- Cole-King, P. A. 1973. *Kukumba mbiri mu Malawi: a summary or archaeological research to March, 1973*, Zomba, Imprimerie officielle.
- Colin, G. S.; Babacar, A. O.; Ghali, N. et Devisse, J. 1983. «Un ensemble épigraphique almoravide: découverte fortuite dans la région de Tikjikja: chaton de bague découvert à Tegdaoust», dans: J. Devisse, D. Robert-Chaleix *et al.* (dir. publ.), p. 427-444.
- Collett, D. P. 1979. «The archaeology of the stone walled settlements in eastern Transvaal, South Africa», mémoire de maîtrise non publié, University of the Witwatersrand.
- 1982. «Excavations of stone-walled ruin types in the Badfontein Valley, eastern Transval, South Africa», *SAAB*, 37, 135, p. 34-43.
- Colloque de Nouakchott. 1976. *Colloque de Nouakchott sur les problèmes de la désertification au sud du Sahara (17-19 décembre 1973)*, Dakar, Nouvelles éditions africaines.
- Colloque de Saint-Denis. 1972. *Colloque de Saint-Denis (Réunion) sur les mouvements de populations dans l'océan Indien*.
- Condé, A. 1974. *Les sociétés traditionnelles mandingues*, Niamey, CRDTO.
- Condominas, G. 1965. *L'exotique est quotidien*, Paris, Plon.

- Connah, G. 1968. « Radiocarbon dates for Benin city and further dates for Daima, N. E. Nigeria », *JHSN*, 4, p. 313-320.
- . 1969. « Ife », dans: T. Shaw (dir. publ.), p. 47-53.
- . 1971. « Recent contributions to Bornu chronology », *WAJA*, 1, p. 55-60.
- . 1972. « Archaeology in Benin », *JAH*, 13, 1, p. 25-39.
- . 1975. *The archaeology of Benin*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1976. « The Daima sequence and the prehistoric chronology of the Lake Chad region of Nigeria », *JAH*, 17, 3, p. 321-352.
- . 1981. *Three thousand years in Africa. Man and his environment in the Lake Chad region of Nigeria*, Cambridge, CUP.
- Conrad, D. C. et Fisher, H. J. 1982. « The conquest that never was. I. The external Arabic sources », *HA*, 9, p. 21-59.
- . 1983. « The conquest that never was. II. The local oral sources », *HA*, 10, p. 53-78.
- Conti Rossini, C. 1909. « Les listes des rois d'Aksum », *JA*, 14, p. 263-320.
- . 1921. « Expéditions et possessions des Habasat en Arabie », *JA*, juillet/septembre, p. 5-36.
- . 1928. *Storia d'Etiopia*, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche.
- Conzelman, W. E. 1895. *Chronique de Galâwdewos, roi d'Éthiopie*, Paris, Bouillon.
- Coon, C. 1968. *Yengema cave report*, Philadelphie, University of Pennsylvania, University Museum Monographs.
- Coppens, Y. 1969. « Les cultures protohistoriques et historiques du Djourab », dans: *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.*, p. 129-146.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1969. « Recherches sur un mode de production africain », *LP*, 144, p. 61-78.
- . 1974. « Recherches sur un mode de production africain », dans: Centre d'études et de recherche marxiste, p. 345-367.
- Corippe. 1970. *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos, seu De bellis Libycis, libri VIII*, éd. par J. Diggle et F. R. D. Goodyear, Cambridge, CUP.
- Cornevin, M. 1982. « Les Néolithiques du Sahara austral de l'histoire générale de l'Afrique », *BSPF*, 79, p. 439-450.
- Cornevin, R. 1960. *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, Paris, Berger-Levrault.
- Corrêa, A. A. M. 1943. *Raças do império*, Oporto, Portucalense Editora.
- Corso, R. 1949. « Il velo dei Tuàregh », *Annali, Istituto Orientale di Napoli*, 3, p. 151-166.
- Cosmas Indicopleustès. 1968. *Topographie chrétienne*, trad. Wanda Wolska-Conus, Paris, Le Cerf.
- Coulon, C. 1983. *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala.
- Couper, A.; Evrard, J. B. et Vansina, J. 1975. « Classification d'un échantillon de langues bantoues d'après la lexicostatistique », *Africana Linguistica*, 6, p. 131-158.
- Coursey, D. G. et Alexander, J. 1968. « African agricultural patterns and the sickle cell », *Science*, 160, p. 1474-1475.
- Courtois, C. 1957. « Remarques sur le commerce maritime en Afrique au XI<sup>e</sup> siècle », *MHAOM*, 2, p. 51-59.
- Crabb, D. 1965. *Ekoid Bantu languages of Ogoja*, Londres, CUP.
- Crossland, L. B. 1976. « Excavations at Nyarko and Dwinfuor sites of Begho. 1975 », *Sankofa*, 2, p. 86-87.
- Crowfoot, J. W. 1927. « Christian Nubia », *JEA*, 13, p. 141-150.
- Cuoq, J. M. 1975. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, CNRS.

- Curtin, P. D. 1971. «Pre-colonial trading networks and traders: the Diakhanké» dans: C Meillassoux (dir. publ.), p. 228-239.
- 1975. *Economic change in precolonial Africa. Senegambia in the era of the slave trade*, Madison, UWP.
- al-Dabbāgh. 1901. *Maʿālim al-Īmān*, 4 vol., Tunis.
- Dachraoui, F. 1961. «Contribution à l'histoire des Fatimides en Ifriqiyya», dans: *Arabica*, 8, 2, p. 141-166.
- 1964. «Le commencement de la prédication ismailienne en Ifriqiyya», *SI*, 20, p. 92-109.
- 1981. *Le califat fatimide du Maghreb. Histoire politique et institutions*, Tunis, STD.
- Daghfūs, R. 1981. «Al-ʿawamīl al-iḳṫiṣādiyya li-hiḍjrat Banī Hilāl wa-Banī Sulaym min Miṣr ila Ifrīkīya» [The economic factors of the B. Hilāl and B. Sulaym emigration from Egypt to Ifrīkīya/Les facteurs économiques de l'émigration des B. Hilāl et des B. Sulaym d'Égypte en Ifrīkīya], *Awrāk*, 4, Madrid, p. 147-163.
- Dahl, O. C. 1951. *Malgache et manjaan. Une comparaison linguistique*, Oslo, Egede-Instituttet.
- Dalby, D. 1965. «The Mel languages: a reclassification of the Southwest Atlantic», *ALS*, 6, p. 1-7.
- (dir. publ.) 1970. *Language and history in Africa*, Londres, Cass/New York, Africana Publishing Company.
- 1975. «The prehistorical implications of Guthrie's *Comparative Bantu*. Part I: Problems of internal relationship», *JAH*, 16, 4, p. 450-481.
- 1976. «The prehistorical implications of Guthrie's *Comparative Bantu*. Part II: Interpretation of cultural vocabulary», *JAH*, 17, 1, p. 1-27.
- Dangel, G. 1977. *L'imamat ibadite de Tahert (761-909). Contribution à l'histoire de l'Afrique du Nord devant le haut Moyen Age*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Strasbourg.
- Daniels, C. M. 1968. «Garamantian excavations: Zincheera, 1965-1967», *Libya*, 5, p. 113-194.
- Daniels, S. G. H. et Phillipson, D. W. 1969. «The early Iron Age site at Dambwa near Livingstone», dans: B. M. Fagan, D. W. Philipson et S. G. H. Daniels (dir. publ.), vol. II, p. 1-54.
- Dark, P. J. C. 1973. *An introduction to Benin art and technology*, Oxford, Clarendon Press.
- Darling, P. J. 1974. «The earthworks of Benin», *NF*, 39, 3, p. 128-137.
- 1976. «Notes on the earthworks of the Benin empire», *WAJA*, 6, p. 143-149.
- 1979. «Fieldwork surveys in the Benin and Ishan kingdoms», *Nyame Akuma*, 15, p. 35-39.
- Datoo, B. A. 1970. «Rhapta: the location and importance of East Africa's first port», *Azania*, 5, p. 65-76.
- Daveau, S. 1970. «Itinéraire de Tamadalt à Awdaghust selon al-Bakri», dans: D. Robert, S. Robert et J. Devisse (dir. publ.), p. 33-38.
- Daveau, S. et Toupet, C. 1963. «Anciens terroirs Gangara», *BIFAN* (B), 25, p. 193-214.
- David, N. 1982a. «Prehistory and historical linguistics in Central Africa: points of contact», dans: C Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p. 78-95.
- 1982b. «The BIEA Southern expedition of 1979: interpretation of the archaeological data», dans: J. Mack et p. Robertshaw, p. 49-57.
- Davidson, B. 1964. *The African past*, Londres, Longman.
- Davies, O. 1967. *West Africa before the Europeans*, Londres, Methuen.

- 1971. « Excavations of Blackburn », *SAAB*, 26, 103-104, p. 165-178.
- Davison, C. C.; Giaque, R. D. et Clark, J. D. 1971. « Two chemical groups of dichroic glass beads from West Africa », *Man*, nouv. sér., 6, 4, p. 645-659.
- Davison, P. et Harries, P. 1980. « Cotton weaving in South-East Africa : its history and technology », *TH*, 11, p. 176-192.
- Delafosse, M. 1912. *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)*, 3 vol., Paris, Larose, réimpression en 1972, avec introduction de R. Cornevin.
- 1924a. « Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges », *Hespéris*, 9, p. 153-174.
- 1924b. « Le Ghana et le Mali et l'emplacement de leurs capitales », *BCEHS*, 8, p. 479-542.
- 1931. *The Negroes in African history and culture*, Washington D.C., Associated Publishers.
- Delibrias, G.; Guillier, M. T. et Labeyrie, J. 1974. « Gif natural radiocarbon measurements, VIII, » *Radiocarbon*, 16, 1, p. 15-94.
- Denbow, J. R. 1979a. « Iron Age research in eastern Botswana », *Nyame Akuma*, 14, p. 7-9.
- 1979b. « *Cenchrus ciliaris* : an ecological indicator of Iron Age middens using aerial photography in eastern Botswana », *SAJS*, 74, 9, p. 405-408.
- 1980. « Early Iron Age remains from Tsodilo Hills », *SAJS*, 76, p. 474-475.
- 1981. « Broadhurst — a 14th century AD expression of the early Iron Age in southeastern Botswana », *SAAB*, 36, 134, p. 66-74.
- 1982. « The Toutswe traditions: a study in socio-economic change in Botswana society », dans : *Settlement in Botswana*, Londres, Heinemann, p. 73-86.
- 1983. « Iron Age economics: herding, wealth and politics along the fringes of the Kalahari Desert during the early Iron Age », thèse de doctorat inédite, Indiana University.
- 1984. « Prehistoric herders and foragers of the Kalahari: the evidence for 1500 years of "interaction" », dans : C. Schrire (dir. publ.), p. 175-193.
- Derenbourg, H. 1905. « Le poète antéislamique Antar », dans : Derenbourg, *Opuscules d'un arabisant*, Paris, Charles Carrington, p. 3-9.
- Derricourt, R. M. et Papstein, R. J. 1976. « Lukolwe and the Mbwela of north-western Zambia », *Azania*, 11, p. 169-176.
- Desanges, J. 1962. *Catalogues des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, Université de Dakar, Section d'Histoire.
- 1976. « L'iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord antique », dans : J. Vercoutter, J. Leclant et F. Snowden (dir. publ.).
- Descamps, C.; Thilmans, G. et Thommeret, Y. 1974. « Données sur l'édification de l'amas coquillier de Dioron Boumak », *BASEQA*, 41, p. 67-83.
- Deschamps, H. 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- 1968. *Le Sénégal et la Gambie*, Paris, PUF.
- (dir. publ.) 1970-1971. *Histoire générale de l'Afrique noire*, 2 vol., Paris, PUF.
- 1972. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- Despois, J. 1965. « Fazzān », dans : B. Lewis, C. Pellat et J. Schacht (dir. publ.), p. 875-877.
- Deverduin, G. 1959-1966. *Marrakech des origines à 1912*, 2 vol., Rabat, Éd. techniques nord-africaines.
- Devic, L. M. 1883. *Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au Moyen Age*, Paris, Hachette.

- Devisse, J. 1970. « La question d'Audagust », dans: D. Robert, S. Robert et J. Devisse (dir. publ.), p. 109-156.
- 1972. « Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée. Un essai sur le commerce africain médiéval du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *RHES*, 50, 1, p. 42-73; 50, 3, p. 357-397.
- 1974. « Une enquête à développer: le problème de la propriété des mines en Afrique de l'Ouest du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », dans: *Miscellanea Charles Verlinden (Bulletin de l'Institut historique belge de Rome)*, 44, p. 201-219.
- 1979a. *L'image du Noir dans l'art occidental*. Vol. II, première partie: *Des premiers siècles chrétiens aux « grandes découvertes »*. De la menace démoniaque à l'incarnation de la sainteté, Fribourg, Office du livre.
- 1979b. « L'arrière-plan africain des relations internationales au X<sup>e</sup> siècle », dans: *Occident et Orient au X<sup>e</sup> siècle. Actes du IX<sup>e</sup> Congrès de la Société des historiens médiévistes (Dijon, 2-4 juin 1978)*, Paris, Société des belles lettres.
- 1981a. « Pour une histoire globale de la céramique africaine », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, p. 179-203.
- 1981b. « L'Afrique noire », dans: « Le grand atlas de l'architecture mondiale », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, p. 72-83.
- 1982. « L'apport de l'archéologie à l'histoire de l'Afrique occidentale entre le V<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle », *CRAI*, p. 156-177.
- 1983. « Histoire et tradition urbaine du Sahel », dans: *Lectures de la ville africaine contemporaine*, actes du VII<sup>e</sup> séminaire consacré aux transformations de l'architecture dans le monde islamique, Dakar, 1983, p. 1-10.
- 1985. « Les Africains et l'eau; la longue durée », dans: *Actes du Colloque de l'Université de Paris I sur la politique de l'eau en Afrique*, 1983.
- Devisse, J.; Robert-Chaleix, D. et al. 1983. *Tegdaoust III — Recherches sur Awdaghust*, Paris, ADPF.
- Diagne, P. 1967. *Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale*, Paris, Présence africaine.
- Diallo, T. 1972. « Origine et migrations des Peul avant le XIX<sup>e</sup> siècle », *AFLSHD*, 2, p. 121-193.
- Dictionnaire archéologique des techniques*, 1963, 2 vol., Paris, Éd. de l'Accueil.
- Didillon, H.; Didillon, J. M.; Donnadiou, C. et Donnadiou, p. 1977. *Habiter le désert, les maisons mozabites. Recherches sur un type d'architecture traditionnelle présaharienne*, Bruxelles.
- Diehl, C. 1896. *L'Afrique byzantine*, Paris, Leroux.
- Dimmendaal, G. J. 1982. « Contacts between Eastern Nilotic and Surma groups in linguistic evidence », dans: J. Mack et P. Robertshaw (dir. publ.), p. 101-110.
- Dinkler, E. (dir. publ.). 1970. *Kunst und Geschichte Nubiens in Christlicher Zeit. Ergebnisse und Problem auf Grund der jüngsten Ausgrabungen*, Recklinghausen, Verlag Aurei Bongers.
- 1975. « Beobachtungen zur Ikonographie des Kreuzes in der nubischen Kunst », dans: K. Michalowski (dir. publ.), p. 20-30.
- Diop, C. A. 1955. *Nation nègre et culture*, Paris, Éditions africaines.
- 1960. *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence africaine.
- 1967. *Antériorité des civilisations nègres: mythe ou vérité historique?*, Paris, Présence africaine.
- 1972. « Datations par la méthode du radiocarbone, série III », *BIFAN (B)*, 34, 4, p. 687-701.

- 1981. *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.
- Diop, L. M. 1968. « Métallurgie traditionnelle et âge du fer en Afrique », *BIFAN* (B), 30,1, p. 10-38.
- al-Djaddawī, M. 1963. *Al-Raḳīkī fī'l-ta'riḳh wa-fī'l-Islām*, vol. I, Alexandrie.
- al-Djāḥiẓ Abū 'Uthmān 'Amr. 1903. *Triā opusculo*, éd. par G. van Vloten, Leyde, Brill.
- 1964. *Rasā'il al-Djāḥiẓ : Risāla Fakhr al-Sūdān 'alā 'l-Bīdān*, éd. par 'A. Hārūn, 2 vol., Le Caire.
- Djait, H. 1973. « L'Afrique arabe au VIII<sup>e</sup> « siècle (84-184/705-800) », *Annales ESC*, 28, 3.
- Djait, H.; Talbi, M.; Dachraoui, F.; Bouib, A. et M'Rabet, M. A. (s.d.) *Histoire de la Tunisie : le Moyen Age*, Tunis, Société tunisienne de diffusion.
- al-Djanhānī, H. 1968. *Al-Ḳayrawān 'abra 'uṣūr izdihār al-ḥadārat al-islāmiyya fī l-Maḡrib al-'Arabī*, Tunis.
- Dobrzaniecki, T. 1973-1975. « Maiestas Domini », I, *RMN*, 17, 1973; II, *RMN*, 18, 1974, p. 216-308; III, *RMN*, 19, 1975, p. 5-263.
- 1974. « Maiestas Crucis in the mural painting of the Faras Cathedral. Some iconographical notes », *BMNV*, 15, p. 6-20.
- 1980. « Nubijska Maiestas Domini z katedry w Faras w Muzeum Narodowym w Warszawie » [Nubian Maiestas Domini of the Cathedral of Faras in the Warsaw National Museum/Les Maiestas Domini nubiennes de la cathédrale de Faras conservées au Musée national de Varsovie], *RMN*, 24, p. 261-341.
- Doke, C. M. 1938. « The earliest records of Bantu », *BS*, 12, p. 135-144.
- Dolphyne, F. 1974. « The languages of the Ghana-Ivory Coast border », *Actes du Colloque interuniversitaire Ghana-Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Université nationale.
- Dombrowski, J. C. 1980. « Early settlers in Ghana », Legon, University of Ghana, Inter-Faculty Lecture.
- Domenichini, J. P. 1978. « Antehiroka et Vazimba. Contribution à l'histoire de la société du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bull. Ac. Malg.*, 56, 1-2, 1982, p. 11-21.
- 1981a. « La plus belle énigme du monde, ou l'historiographie coloniale en question », *Omalysy Anio*, 13-14, p. 57-76 et 84-85.
- 1981b. « Problématiques passées et présentes de l'archéologie à Madagascar », *RPC*, 55, p. 10-15.
- Domenichini-Ramiaramanana, B. 1976. *Le malgache. Essai de description sommaire*, Paris, SELAF.
- 1977. « Malagasy cooking », dans: J. Kuper (dir. publ.), p. 111-115.
- 1978. « Qu'est-ce qu'un hainteny? », dans: R. Etiemble (dir. publ.), *Colloque sur la traduction poétique*, Paris, Gallimard.
- 1981. « La cuisine malgache », dans: J. Kuper (dir. publ.), p. 120-125.
- 1983. *Du Ohabolana au hainteny. Langue, littérature et politique à Madagascar*, Paris, Karthala/CRA.
- 1984. « De la légende à l'histoire: le cycle de Darafify ou le commerce des aromates, épices, parfums et simples », *Communication à l'Académie malgache*, séance de section du 28 juin 1984.
- 1985. « Madagascar dans l'océan Indien du haut Moyen Age, d'après les traditions de la côte orientale », *Sources orales et histoire*, 1, Valbonne, CEDRA-SEMI.
- Domenichini-Ramiaramanana, B. et Domenichini, J. P. 1979. « La tradition malgache, une source pour l'histoire de l'océan Indien », *Taloha*, 8, p. 57-81.

- 1983. « Madagascar dans l’océan Indien avant le XIII<sup>e</sup> siècle », *NCAA*, 1, p. 5-19.
- 1984. *Les premiers temps de l’histoire malgache. Nouvelle définition d’un champ de recherche*, Antananarivo.
- Donadoni, S. (dir. publ.) 1967. *Ternit 1964. Missione archeologica in Egitto del l’Università di Roma*, Rome, Università degli Studi.
- 1969. « Mētēr Basileōs » [King’s Mother/La reine mère], *Studi classici e orientali*, 18, Pise, p. 123-125.
- 1970. « Les fouilles à l’église de Sonqi Tino », dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 209-218.
- Donadoni, S. et Curto, S. 1968. « Le pitture murali della chiesa di Sonki nel Sudan », dans: *La Nubia cristiana*, Cahier n° 2 du Musée égyptien de Turin, Turin, Fratelli Fozzo-Salvati, p. 1-13.
- Donadoni, S. et Vantini, G. 1967-1968. « Gli scavi nel diff di Sonqi Tino, Nubia Sudanese », dans: *RPAR*, 40, p. 247-273.
- Donque, G. 1965. « Le contexte océanique des anciennes migrations: vents et courants dans l’océan Indien », *Taloha*, 1, p. 43-59.
- Donzel, E. van; Lewis, B. et Pellat, C. (dir. publ.) *Encyclopaedia of Islam*, vol. IV; 2<sup>e</sup> éd., Leyde, Brill.
- Doresse, J. 1971. *Histoire sommaire de la corne orientale de l’Afrique*, Paris, Geuthner.
- Dos Santos, J. et Everdosa, C. M. N. 1970. « A Estação arqueologica de Benfica, Luanda », *Revista da Fac. de Ciencias da Universidade de Luanda*, 5, p. 33-51.
- Douglas, M. 1981. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, Maspero.
- Dozy, R. 1874. *Geschichte der Mauren in Spanien bis zur Eroberung Andalusiens durch die Almoraviden (711-1110)*, 2 vol., Leipzig, Grunow.
- 1932. *Histoire des musulmans d’Espagne jusqu’à la conquête de l’Andalousie par les Almoravides (711-1110)*, 2<sup>e</sup> éd., Leyde, Brill.
- Dramani-Issifou, Z. 1981. « Routes de commerce et mise en place des populations du nord du Bénin actuel », dans: *Le sol, la parole et l’écrit*, vol. II, p. 655-672.
- 1982. *L’Afrique noire dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle. Analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhay*, Paris, Karthala-CRA.
- 1983a. « Islam et société dans l’Empire sonrhay: sur quelques aspects des relations entre Gao et Tombouctou aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, d’après les Ta’rikhs soudanais », *L’information historique*, 45, p. 244-252.
- 1983b. « Les nouvelles interprétations des relations entre le Maghreb et l’Afrique soudanaise au XVI<sup>e</sup> siècle », dans: *Actes du second colloque euro-africain sur le passé du Sahara et les zones limitrophes des Garamantes au Moyen Age*, Paris, 15-16 décembre 1983.
- 1984. « Quand les voyageurs arabes découvraient le pays des Noirs », *BMA*, 62, p. 20-27.
- Du Bourguet, P. 1970. « La peinture murale compte: quelques problèmes devant la peinture murale nubienne », dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 303-312.
- Ducatez, G. et Ducatez, J. 1980. « Formation des dénominations de couleur et de luminosité en arabe classique et préclassique: essai de périodisation selon une approche linguistique et anthropologique », *PM*, 10, p. 139-192.
- Duchemin, G. J. 1950. « A propos des décorations murales des habitations de Oualata (Mauritanie) », *BIFAN(B)*, 12, p. 1095-1110.
- Duyvendak, J. J. L. 1949. *China’s discovery of Africa*, Londres, Probsthain.

- Echallier, J. L. 1970. «Forteresse et villages désertés du Toūat Goūrara (Sahara algérien)», thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, École pratique des hautes études.
- Echard, N. (dir. publ.) 1983. *Métallurgies africaines. Nouvelles contributions*, Paris, Société des africanistes.
- Effah-Gyamfi, K. 1975. *Traditional history of the Bono state. An archaeological approach*, Legon, Institute of African Studies.
- 1978. «Bono Manso, an archaeological investigation into early Akan urbanism», thèse de doctorat médite, University of Ghana, Legon.
- Egharevba, J. 1960. *A short history of Benin*, 3<sup>e</sup> éd., Ibadan, Ibadan University Press.
- Ehrenkreutz, A. S. 1959. «Studies in the monetary history of the Near East in the Middle Ages», *JESHO*, 2, p. 128-161.
- 1963. «Studies in the monetary history of the Near East in the Middle Ages. II. The standard of fineness of western and eastern dinars before the Crusades», *JESHO*, 6, p. 243-277.
- 1977. «Numismatico-statistical reflections on the annual gold coinage production of the Tūlūnid Mint in Egypt», *JESHO*, 20, p. 267-281.
- Ehret, C. 1971. *Southern miotic history: linguistic approaches to the study of the past*, Evanston, NUP.
- 1972. «Bantu origins and history: critique and interpretation», *TJH*, 2, p. 1-9.
- 1973. «Patterns of Bantu and Central Sudanic settlement in central and southern Africa (1000 B.C.-500 A.D.)», *TJH*, 3, p. 1-71.
- 1974a. *Ethiopians and East Africa: the problems of contacts*, Nairobi historical studies n<sup>o</sup> 3, Nairobi, East African Publishing House.
- 1974b. «Agricultural history in central and southern Africa (ca.1000 B.C. to A.D. 500)», *TJH*, 4, 1-25.
- 1974c. «Some trends in precolonial religious thought in Kenya and Tanzania», étude présentée à la Conférence sur l'étude historique des religions africaines, Limuru, Kenya, juin 1974.
- 1976. «Aspects of social and economic change in Western Kenya, A.D. 500-1800», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), p. 1-20.
- Ehret, C. 1980a. *The historical reconstruction of Southern Cushitic phonology and vocabulary*, Berlin, Reimer — Kölner-Beiträge zur Afrikanistik 5.
- 1980b. «The Nilotic languages of Tanzania», dans: E. C. Polomé et C. P. Hill (dir. publ.), p. 68-78.
- 1982a. «Linguistic inferences about early Bantu history», dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p. 57-65.
- 1982b. «Population movement and culture contact in the southern Sudan, ca. 3000 B.C. to A.D. 1000: a preliminary linguistic overview», dans: J. Mack et P. Robertshaw (dir. publ.), p. 19-48.
- (à paraître). «East African words and things: aspects of nineteenth century agricultural change in East Africa», dans: B. A. Ogot (dir. publ.).
- (inédit a). «The invention of highland planting agriculture in northeastern Tanzania: social repercussions of an economic transformation».
- (inédit b). «Technological change in central and southern Africa ca. 1000 B.C. to A.D. 500».
- Ehret, C. et Nurse, D. 1981a. «The Taita Cushites», *SUGIA*, 3, p. 125-168.
- 1981b. «History in the Taita Hills: a provisional synthesis», *KHR*, 7-8.
- Ehret, C. et Posnansky, M. (dir. publ.) 1982. *The archaeological and linguistic reconstruction of African history*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press.



- Eloff, J. F. et Meyer, A. 1981. « The Greefswald sites », dans: E. A. Voigt (dir. publ.), p. 7-22.
- Encyclopédie de l'Islam*, 1913-1938. 4 vol. et supplément; 1960-1978, nouvelle éd. 4 vol.; 1979-1982, vol. 5 en cours, Paris, Klincksieck; Leyde, Brill.
- Epstein, H. 1971. *The origins of the domestic animals in Africa*, 2 vol., New York, Africana Publishing Compagny.
- Ervedosa, C. 1980. *Arqueologia angolana*, Luanda, Ministério da Educação nacional.
- Études nubiennes*, 1978. Colloque de Chantilly, 2-6 juillet 1975, Le Caire, IFAO-Bibliothèque d'étude, vol. 77.
- Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, 1962. Paris, Maisonneuve-Larose.
- Eustache, D. 1970-1971. *Études sur la monnaie antique et l'histoire monétaire du Maroc. I. Corpus des dirhams idrisites et contemporains. Collection de la Banque du Maroc et autres collections mondiales publiques et privées*, Rabat, Banque du Maroc.
- Evans, D. 1975. « Stonehenges of West Africa », *CL*, 16 janvier, p. 134-135.
- Evans-Pritchard, E. E. 1956. *Nuer religion*, Oxford, Clarendon Press.
- Evers, T. M. 1980. « Klingbeil early Iron Age sites, Lydenburg, eastern Transvaal, South Africa », *SAAB*, 35, 131, p. 46-57.
- . 1981. « The Iron Age in the eastern Transvaal », dans: E. A. Voigt (dir. publ.), p. 65-109.
- . 1982. « Excavations at the Lydenburg Heads site, eastern Transvaal, South Africa », *SAAB*, 37, 135, p. 16-33.
- . 1984. « Sotho-Tswana and Moloko settlement patterns and the Bantu cattle pattern », dans: M. J. Hall *et al.* (dir. publ.), p. 236-247.
- Ewert, C. 1971. *Islamische Funde in Balaguer und die Aljaferia in Zaragoza*, Berlin, De Gruyter.
- Eyo, E. 1974. « Recent excavations at Ife and Owo, and their implications for Ife, Owo and Benin studies », thèse de doctorat inédite, University of Ibadan.
- Eyo, E. et Willett, F. 1980, 1982. *Treasures of ancient Nigeria*, New York, Knopf (1980); Londres, Royal Academy of Arts in association with Collins (1982).
- Fagan, B. M. 1967. *Iron Age cultures in Zambia. I. Kalamo and Kangila*, Londres, Chatto and Windus.
- . 1969a. « Excavations at Ingombe Ilede, 1960-1962 », dans: B. M. Fagan, D. W. Phillipson et S. G. H. Daniels (dir. publ.), p. 55-161.
- . 1969b. « Radiocarbon dates for sub-Saharan Africa, VI », *JAH*, 10, 1, p. 149-169.
- Fagan, B. M. et Nenquin, J. (dir. publ.) 1966. *Inventaria archeologica Africana*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Congrès panafricain de préhistoire et d'étude du Quaternaire.
- Fagan, B. M. et Phillipson, D. W. 1965. « Sebanzi, the Iron Age sequence of Lochinvar and the Tonga », *J. Roy. Anthropol. Inst.*, 45, p. 253-294.
- Fagan, B. M.; Phillipson, D. W. et Daniels, S. G. H. (dir. publ.) 1967-1969. *Iron Age cultures in Zambia*, 2 vol., Londres, Chatto and Windus.
- Fagan, B. M. et Yellen, J. E. 1968. « Ivuna: ancient salt working in southern Tanzania », *Azania*, 3, p. 1-44.
- Fage, J. D. 1964. « Some thoughts on state-formation in the Western Sudan before the seventeenth century », *BUPAH*, 1, p. 17-34.
- . 1969. *A history of West Africa*, 4<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP.
- . 1974. *States and subjects in Sub-Saharan African history*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, Raymond Dart Lecture.
- . (dir. publ.) 1978. *The Cambridge history of Africa. Volume II: ca. 500 B.C.-A.D. 1050*, Cambridge, CUP.

- 1980. «Slaves and society in western Africa ca. 1445-1700», *JAH*, 21, 3, p.289-310.
- Fage, J. D. et Oliver, R. A. 1970. *Papers in African prehistory*, Cambridge, CUP.
- Fagg, B. E. B. 1965. «Carbon dates from Nigeria», *Man*, 54, p.22-23.
- 1969. «Recent work in West Africa: new light on the Nok Culture», *WA*, 1, 1, p.41-50.
- Fagg, W. 1963. *Nigerian images*, Londres, Lund Humphries/New York, Praeger, trad. franç. *Les merveilles de l'art nigérian*, Paris, Éditions du Chêne.
- Fahmy, A. M. 1950. *Muslim sea-power in the Eastern Mediterranean from the seventh to the tenth century A.D.*, Londres.
- Fall, Y. 1982. «Silla: problématique d'un site de la vallée du fleuve Sénégal», *ASAG*, 46, p.199-216.
- Farmer, H. G. 1929. *A history of Arabian music to the xiith century*, Londres, Luzac.
- Fathy, H. 1981. *Des architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- Fazlur, R. 1966. *Islam*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- Feierman, S. 1974. *The Shambaa Kingdom*, Madison, UWP.
- Ferrand, G. 1891-1902. *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 3 vol., Paris, Leroux.
- 1909. *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches*, Paris, Geuthner.
- 1919. «Les K'ouen-louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud», *JA*, 11<sup>e</sup> série, 13, p.239-333, 431-492; 14, p.5-68, 201-241.
- 1922. «L'Empire sumatranais de Crīvijaya», *JA*, 11<sup>e</sup> sér., 20, p.1-104.
- 1929. «Wakwāk», dans: M. T. Houtsma *et al.* (dir. publ.), p.1105-1109.
- Filesi, T. 1962. *Le relazioni della Cina con l'Africa nel Medio-Evo*, Milan, Giuffrè.
- 1970. *China and Africa in the Middle Ages*, Londres, Frank Cass.
- Filipowiak, W. 1979. *Études archéologiques sur la capitale médiévale du Mali*, Szczecin, Muzeum Narodowe.
- Filipowiak, W.; Jasnosz, S. et Wolagiewicz, R. 1970. «Les recherches archéologiques polono-guinéennes à Niani en 1968», *Materiały Zachodnio-pomorskie*, 14, p.575-648.
- Fisher, A. G. B. et Fisher, H. J. 1970. *Slavery and Muslim society in Africa*, Londres, Hurst.
- Fisher, H. J. 1972. «“He swalloweth the ground with fierceness and rage”: the horse in the Central Sudan. I. Its introduction», *JAH*, 13, 3, p.367-388.
- 1973a. «“He swalloweth the ground with fierceness and rage”: the horse in Central Sudan. II. Its use», *JAH*, 14, 3, p.355-379.
- 1973b. «Conversion reconsidered: some historical aspects of religious conversion in Black Africa», *Africa*, 43, p.27-40.
- 1977. «The Eastern Maghrib and the Central Sudan», dans: R. Oliver (dir. publ.), p.232-330.
- Flacourt, E. de. 1661. *Histoire de la grande île Madagascar... avec une relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1667*, Paris, Pierre Bienfait, éd. préparée par A. Grandidier, G. Grandidier et H. Froidevaux, 1913.
- Fleischhacker, H. von. 1969. «Zur Rassen-und Bevölkerungsgeschichte Nordafrikas unter besonderer Berücksichtigung der Aethiopiden, der Libyer und der Garamanten», *Paideuma*, 15, p.12-53.
- Flight, C. 1967. «The prehistoric sequence in the Kintampo area of Ghana», *Actes VI<sup>e</sup> Congr. PPEQ*, p.68-69.

- 1973. «A survey of recent results in the radiocarbon chronology of northern and western Africa», *JAH*, 14, 4, p. 531-554.
- 1975. «Gao, 1972: first interim report: a preliminary investigation of the Cemetery at Sané», *WAJA*, 5, p. 81-90.
- 1976. «The Kintampo culture and its place in the economic prehistory of West Africa», dans: J. Harlan *et al.* (dir. publ.), p. 211-221.
- 1978. «Gao, 1974: second interim report: excavation in the Cemetery at Sané», *WAJA*, 7.
- Flury, S. 1922. «The Kufic inscriptions of Kisimbazi Mosque, Zanzibar, 500 A.H. (A.D. 1107)», *JRAS*, avril, p. 257-264.
- Fontes, P.; Saliege, J. P.; Person, J. et Barry, I. 1980. «Premières datations de tertres préislamiques du Mali: site mégalithique de Tondidarou», *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, p. 981-984.
- Forand, p. 1971. «Early Muslim relations with Nubia», *Islam*, 48, p. 111-121.
- Ford, J. 1971. *The role of the trypanosomiasis in African ecology: a study of the tse-tse fly problem*, Oxford, Clarendon Press.
- Forde, D. et Jones, G. I. 1950. *The Ibo and Ibibio-speaking peoples of South-Eastern Nigeria*, Londres, IAI.
- Fordyce, B. N. S. 1984. «The prehistory of Nylsvley», dans: B. Walker (dir. publ.).
- Foucauld, C. E. de. 1940. *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Larose.
- Fouché, L. (dir. publ.) 1937. *Mapungubwe: ancient Bantu civilization on the Limpopo*, Cambridge, CUP.
- Fournel, H. 1875-1881. *Les Berbères; étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- Fourquet, R.; Sarthou, J. L.; Roux, J. et Acri, K. 1974. «Hémoglobine S et origines du peuplement de Madagascar. Nouvelle hypothèse sur son introduction en Afrique», *Arch. Inst. Pasteur de Madagascar*, 43, p. 185-220.
- Fraser, D. 1972. «The fish-legged figure in Benin and Yoruba art», dans: D. Fraser et H. M. Cole (dir. publ.), p. 261-294.
- 1975. «The Tsoede bronzes and Owo Yoruba art», *African aris*, 8, 3, p. 30-35.
- Fraser, D. et Cole, H. M. 1972. *African art and leadership*, Madison, UWP.
- Freeman-Grenville, G. S. P. 1959. «Some problems of East African coinage from early times to 1890», *TNR*, 53, p. 250-260.
- 1960. «East African coin finds and their historical significance», *JAH*, 1, 1, p. 31-43.
- 1962a. *The medieval history of the coast of Tanganyika*, Londres, OUP.
- 1962b. *The East African coast. Select documents from the first to the earlier nineteenth century*, Oxford, Clarendon Press.
- Frend, W. H. C 1972a. «Coptic, Greek and Nubian at Qasr Ibrim», *Byzantinoslavica*, 33, p. 224-229.
- 1972b. *The rise of the monophysite movement: chapters in the history of the church in the fifth and sixth centuries*, Cambridge, CUP.
- 1979. «The cult of military saints in Christian Nubia», dans: C. Andresen et G. Klein (dir. publ.), *Theologia Crucis — Signum Crucis. Festschrift für E. Dinkler zum 70. Geburtstag*, Tübingen, J. C. B. Mohr, p. 155-163.
- Frobenius, L. 1912. *Und Africa sprach*, 2 vol., Berlin, Vita; 1913, trad. angl. (*The voice of Africa*), Londres, Hutchinson.
- Frobenius, L. et Wilm, R. von. 1921-1931. *Atlas Africanus*, Munich, Beck.

- Gado, B. 1980. *Le Zarmatarey. Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri*, Niamey, Institut de recherche en sciences humaines.
- 1981. « La recherche archéologique et historique au Niger », *RPC*, 55, p. 33-40.
- Gallais, J. 1984. *Hommes du Sahel — Espace, temps et pouvoirs*, Paris, Flammarion.
- Galloway, A. 1937. « The skeletal remains of Mapungubwe », dans: L. Fouché (dir. publ.), p. 127-174.
- 1959. *The skeletal remains of Bambandyanalo*, dans: P. V. Tobias (dir. publ.), Johannesburg, University of the Witwatersrand Press.
- Gao Jinyuan. 1984. « China and Africa: the development of relations over many centuries », *African Affairs*, 83, 331, p. 241-250.
- Garcin, J. C. 1976. *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale: Qūs*, Le Caire, IFAO.
- Gardner, G. A. 1963. *Mapungubwe*, vol. II, Pretoria, J. L. van Schaik.
- Garlake, P. S. 1966. *The early Islamic architecture of the African coast*, Londres et Nairobi, British Institute in Eastern Africa.
- 1968. « Test excavations at Mapela Hill, near the Shashi river, Rhodesia », *Arnoldia (Rhod.)*, 3, 34, p. 1-29.
- 1970. « Iron Age site in the Urungwe district of Rhodesia », *SAAB*, 25, 97, p. 25-44.
- 1973. *Great Zimbabwe*, Londres, Thames & Hudson.
- 1978. « Pastoralism and Zimbabwe », *JAH*, 19, 4, p. 479-494.
- Garrard, T. F. 1975. « Pottery and stone goldweights from Ghana », *Sankofa*, 1, p. 60-68.
- 1982. « Myths and metrology. The early trans-Saharan gold trade », *JAH*, 23, 4, p. 443-461.
- Gartkiewicz, P. M. 1973. « Stary Kościół w Dongoli na tle sakralnej architektury wczesnosrednio-wiecznej Nubii » [The old church in Dongola against the background of sacral architecture in early medieval Nubia], *Kwartalnik Architektury i Urbanistyki*, Varsovie, 18, p. 207-239.
- 1975. « The central plan in Nubian church architecture », dans: K. Michałowski (dir. publ.), p. 49-64.
- 1980. « New outline of the history of Nubian church architecture », *BAB*, 55, p. 137-144.
- 1982a. « An introduction to the history of Nubian church architecture », *NC*, 1, p. 43-105.
- 1982b. « Remarks on the cathedral at Qasr Ibrim », dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 87-94.
- 1983. « Some remarks on the building-history of the cathedral in Faras », *NL*, La Haye, Society for Nubian Studies, 1, p. 21-39.
- Gast, M. 1972. « Témoignages nouveaux sur Tin Hinan, ancêtre légendaire des Touareg Ahaggar », *ROMM*, 9, Mélanges Le Tourneau, p. 395-400.
- Gaudio, A. 1978. *Le dossier de la Mauritanie*, Paris, Nouvelles éditions latines.
- Gautier, E. F. 1927. *L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris, Payot.
- 1935. « L'or du Soudan dans l'histoire », *AHES*, 7, p. 113-123.
- 1937. *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris, Payot.
- Gautier Dalche, J. 1962. « Monnaies et économie dans l'Espagne du Nord et du Centre (VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle) », *HT*, p. 63-74.
- Gemery, H. A. et Hogendorn, J. S. (dir. publ.), 1979. *The uncommon market: essays in the economic history of the Atlantic slave trade*, New York, Academic Press.

- Gerharz, R. 1983. «Rock paintings and ruins: pictures from the history of Zimbabwe», dans: K. H. Striedter (dir. publ.), *Rock paintings from Zimbabwe*, Wiesbaden, Steiner.
- Gerster, G. 1968. *Kirchen im Fels; Entdeckungen in Äthiopien*, Stuttgart, Kohlhammer.
- 1970. *Churches in rock; early Christian art in Ethiopia*, Londres, Phaidon.
- 1974. *Äthiopien: das Dach Afrikas*, Zurich, Atlantis.
- al-Ghazālī. (XI<sup>e</sup> s.) *Ihyā' ʿulūm al-dīn*, éd. 1861, Būlāk; éd. 1888, Le Caire; éd. 1967-1968, 5 vol., Le Caire; 1978-1979, trad. angl. Fazul ul-Karim, 3 vol., Lahore, Sind Sagar Academy.
- Gibb, H. A. R. 1963. *Arabic literature: an introduction*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press.
- Gibb, H. A. R.; Kramers, J. H.; Lévi-Provençal, E. et Schacht, J. (dir. publ.). 1960. *Encyclopaedia of Islam*, vol. I, 2<sup>e</sup> éd., Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Girard, D. 1686. *Discours historique de l'État de Borno*, Paris, Bibliothèque nationale, Fonds français, MS 12.220 [appendice].
- Godinho, V. de Magalhaes. 1956. *O Mediterrâneo Saariano e os Caravanas de oro, Geografia economica e social do Saara ocidental e central do XI aõ XVI seculo*, São Paulo.
- Godlewski, W. 1978. «Some problems connected with Nubian baptisteries», *Études nubiennes*, 1978, p. 107-117.
- 1979. *Faras VI. Les baptistères nubiens*, Varsovie, PWN.
- 1981. «Throne hall at Old Dongola (the Sudan)», *AB*, 30, p. 39-51.
- 1982a. «The mosque-building in Old Dongola», dans: P. van Moorsel (dir. publ.), p. 21-28.
- 1982b. «Some comments on the wall painting of Christ from Old Dongola», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 95-99.
- Goitein, S. D. 1962. «La Tunisie du XI<sup>e</sup> siècle à la lumière des documents de la Geniza du Caire», dans: *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, vol. II, p. 559-579.
- 1963. «Slaves and slave-girls in the Cairo Geniza records», *Arabica*, 9, p. 1-20.
- 1966. *Studies in Islamic history and institutions*, Leyde, Brill.
- 1967. *A Mediterranean society. Vol. I. Economic foundations*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- 1973. *Letters of medieval Jewish traders*, Princeton, PUP.
- Goldziher, I. 1925. *Vorlesungen über den Islam*, 2<sup>e</sup> éd. Heidelberg, Carl Winter.
- 1966. *A short history of classical Arabic literature*, Hildesheim, Georg Olms.
- 1971. *Muslim studies*, 2 vol., Londres, Allen & Unwin.
- Golgowski, T. 1968. «Problems of the iconography of the Holy Virgin murals from Faras», *Études et travaux*, 2, CAMAP, 6, p. 293-312.
- 1969. «Scènes de la Passion et de la Résurrection sur une peinture de Faras», *Études et travaux*, 3, CAMAP, 8, p. 207-229.
- Golvin, L. 1957. *Le Maghreb central à l'époque des Zirides*, Paris.
- Goody, J. 1964. «The Mandé and the Akan hinterland», dans: J. Vansina (dir. publ.), p. 193-218.
- 1971. *Technology, tradition and the state in Africa*, Londres, OUP.
- Grabar, O. 1957. *The coinage of the Tulunids*, New York, American Numismatic Society, Numismatic notes and monographs, 139.
- Gray, J. M. 1951. «A history of Kilwa, Part I», *TNR*, 31, p. 1-24.
- 1954. «The Wadebuli and the Wadiba», *TNR*, 36, p. 22-42.
- 1962. *History of Zanzibar from the Middle Ages to 1856*, Londres, OUP.

- (dir. publ.) 1975. *The Cambridge history of Africa. Vol. 4. c. 1600 to c. 1790*, Cambridge, CUP.
- Gray, R. et Birmingham, D. (dir. publ.) 1970. *Pre-colonial African trade. Essays on trade in Central and Eastern Africa before 1900*, Londres, OUP.
- Grebenart, D. 1983. « Les débuts de la métallurgie en Afrique occidentale », 2 vol., thèse de doctorat d'État, Université d'Aix-en-Provence, Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale.
- Greenberg, J. H. 1955. *Studies in African linguistic classification*, New Haven, The Compass Publishing Company.
- 1963a. « The languages of Africa », *IJAL*, 29, 1, p. 1-177.
- 1963b. *Languages of Africa*, Bloomington, University of Indiana Press.
- 1966. *The languages of Africa*, La Haye, Mouton.
- 1972. « Linguistic evidence regarding Bantu origins », *JAH*, 12, 2, p. 189-216.
- Grierson, P. 1961. « Contribution to "La discussione sul tema: gli scambi internazionali e la moneta" », *Settimani di Studio de Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 8, p. 683-721.
- 1975. *Monnaies et monnayage: introduction à la numismatique*, Paris, Aubier.
- Griffith, F. L. 1913. « The Nubian texts of the Christian period », *AAW*, Phil. Hist. Classe, 8.
- 1928. « Christian documents from Nubia », *PBA*, 14, p. 117-146.
- Grottanelli, V. L. 1955. *Pescatori dell'Oceano Indiano*, Rome, Cremonse.
- 1975. « The peopling of the Horn of Africa », dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p. 44-75.
- Grunderbeck, M. C. van; Roche, E. et Doutrelepon, H. 1983a. *Le premier âge du fer au Rwanda et au Burundi. Archéologie et environnement*, Butare, INRS, Publication 23.
- 1983b. « La métallurgie ancienne au Rwanda et au Burundi », *Journée de paléomé-tallurgie*, p. 1-15.
- Grunne, B. de. 1980. *Terres cuites anciennes de l'Ouest africain*, Louvain-la-Neuve, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art.
- Gsell, S. 1913-1928. *L'histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, Hachette.
- Gsell, S.; Marçais, G. et Yver, G. 1935. *L'Algérie*, Paris, Boivin.
- Guèbrè Sellassié. 1930. *Chronique du règne de Menelik II*, trad, franç, et annot. de M. de Coppet, Paris, Maisonneuve.
- Guidi, I. 1932. *Storia della letteratura etiopica*, Rome, Istituto per Oriente.
- Guthrie, M. 1948. *The classification of the Bantu languages*, Londres, OUP.
- 1962. « Some developments in the prehistory of the Bantu languages », *JAH*, 3, 2, p. 273-282.
- 1967-1971. *Comparative Bantu*, 4 vol., Farnborough, Gregg.
- Haas, S. S. 1942. « The contribution of slaves to and their influence upon the culture of early Islam », thèse de doctorat inédite, Princeton University.
- Hadj-Sadok, M. 1983. *Al-Idrīsī: le Maghreb au XII<sup>e</sup> siècle après J.-C. (VI<sup>e</sup> siècle de l'hégire)*, Paris, Publisud, texte arabe et trad, franç.
- Hägg, T. 1982. « Some remarks on the use of Greek in Nubia », dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 103-107.
- Hair, P. E. H. 1968a. « Ethnolinguistic continuity on the Guinea Coast », *JAH*, 8, 2, p. 247-268.
- 1968b. « An ethnolinguistic inventory of the Lower Guinea Coast before 1700 (Part I) », *ALR*, 7, p. 47-73.
- 1974. « Barbot, Dapper, Davity: a critique of sources on Sierra Leone and Cape Mount », *HA*, 1, p. 25-54.

- al-Hajj, M. A. 1968. « A seventeenth-century chronicle on the origins and missionary activities of the Wangarawa », *KS*, 1, 4, p. 7-42.
- al-Hakamī. 1892. *Yaman, its early medieval history...*, texte et trad. H. C. Kay, Londres, Arnold.
- Halând, R. 1980. « Man's role in changing habitat of Mema during the old kingdom of Ghana », *NAR*, 13, 1, p. 31-46.
- Hall, D. G. 1964. *A history of South-East Asia*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Macmillan.
- Hall, M. 1984. « The myth of the Zulu homestead: archaeology and ethnography », *Africa* (IAI), 54, p. 65-79.
- Hall, M. et Vogel, J. C. 1980. « Some recent radiocarbon dates from southern Africa », *JAH*, 21, 4, p. 431-455.
- Hall, M. J.; Avery, G.; Avery, D. M.; Wilson, M. L. et Humphreys, A. J. B. (dir. publ.) 1984. *Frontiers: Southern African archaeology today*, Oxford, BAR, 10.
- Hall, S. L. 1981. « Iron Age sequence and settlement in the Rooiberg, Thabazimbi area », mémoire de maîtrise, University of the Witwatersrand.
- Hallam, W. K. R. 1966. « The Bayajida legend in Hausa folklore », *JAH*, 7, 1, p. 47-60.
- Hama, B. 1967. *Recherche sur l'histoire des Touaregs sahariens et soudanais*, Paris, PA.
- . 1968. *Contribution à la connaissance de l'histoire des Peul*, Paris, PA.
- Hamani, D. 1985. « L'Ayar (Aïr) nigérien du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », thèse de doctorat d'État, Université de Paris I.
- al-Hamdānī. 1954. *Al-Iklīl*, éd. par O. Löfgren, Uppsala, Almqvist & Wiksells.
- . 1958. *On the genealogy of Fatimid caliphs*, Le Caire, American University at Cairo, School of Oriental Studies, Occasional Paper, 1.
- Hamidullah, M. 1956. « Les "Aḥābīsh" de La Mecque », dans: *Studi orientalistici in onore di Giorgio Levi della Vida*, Rome, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente, p. 434-447.
- Hanisch, E. O. M. 1979. « Excavation at Icon, northern Transvaal », dans: *S. Afr. Archaeol. Soc. Goodwin Series*, 3, p. 72-79.
- . 1980. « An archaeological interpretation of certain Iron Age sites in the Limpopo Shashi Valley », mémoire de maîtrise non publié, University of Pretoria.
- Hanisch, E. O. M. 1981. « Schroda: a Zhizo site in the northern Transvaal », dans: E. A. Voigt (dir. publ.), p. 37-53.
- Harlan, J. R.; De Wet, J. M. J. et Stemler, A. B. L. (dir. publ.) 1976a. *Origins of African plant domestication*, La Haye/Paris, Mouton.
- . 1976b. « Plant domestication and indigenous African agriculture », dans: J. R. Harlan *et al.* (dir. publ.), 1976a, p. 3-19.
- Harris, J. E. 1971. *The African presence in Asia*, Evanston, NUP.
- Hartle, D. D. 1966. « Bronze objects from the Ifeka gardens site Ezira », *WAAN*, 4.
- . 1967. « Archaeology in eastern Nigeria », *Nigeria Magazine*, 93, p. 134-143.
- Hartle, D. D. 1968. « Radiocarbon dates », *WAAN*, 9, p. 73.
- Hartmann, M. 1895. « Der Nağāšī Ashama und sein Sohn Armā », *ZDMG*, 49, 1895, p. 299-300.
- Hasan, M. Z. 1933. *Les Tulunides. Études de l'Égypte musulmane à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, 868-905*, Paris.
- Hasan, Y. F. 1966. « The penetration of Islam in the eastern Sudan », dans: I. M. Lewis (dir. publ.), p. 144-159.

- 1967. *The Arabs and the Sudan*, Édimbourg, EUP.
- (dir. publ.) 1971. *Sudan in Africa: studies presented to the First international conference sponsored by the Sudan research unit, 7-12 February 1968*, Khartoum, KUP, Sudanese Studies Library, n° 2.
- 1973. *The Arabs and the Sudan*, 3<sup>e</sup> éd., Khartoum, KUP.
- Haudricourt, A. G. et Hédin, L. 1953. « Recherches récentes sur l'histoire des plantes cultivées », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, Paris, n° 373/374, p. 537-545.
- Havighurst, A. F. 1958. *The Pirenne thesis: analysis, criticism and revision*, Boston, Heath.
- Hazard, H. W. 1952. *The numismatic history of late medieval North Africa*, New York, The American Numismatic Society, Numismatic Studies, n° 8.
- Heckel, E. 1903. *Les plantes médicinales et toxiques de Madagascar*, Marseille/Paris, Institut Colonial-Challamel.
- Heine, B. 1973. « Zur genetischen Gliederung der Bantu-Sprachen », *AU*, 56, p. 164-185.
- 1978. « The Sam languages: a history of Rendille, Boni and Somali », *Afroasiatic Linguistics*, 6, p. 23-115.
- 1981. « Some cultural evidence on the early Sam-speaking people of eastern Africa », *SUGIA*, 3, p. 169-200.
- Heine, B.; Hoff, H. et Vossen, R. 1977. « Neuere Ergebnisse zur Territorialgeschichte der Bantu », dans: W. J. Möhlig, F. Rottland et B. Heine (dir. publ.), *Zur Sprachgeschichte und Ethnohistorie in Afrika*, Berlin, Reimer, p. 57-70.
- Heine, B.; Rottland, F. et Vossen, R. 1979. « Proto-Baz: some aspects of early Nilo-tic-Cushitic contacts », *SUGIA*, 1, p. 75-91.
- Heinzelin, J. de. 1962. « Ishango », *SA*, juin, p. 105-118.
- Héliodore. 1960. *Les Éthiopiens (Théagène et Charidée)*, 3 vol., Paris, Les belles lettres.
- Heller, B. 1931. *Die Bedeutung des arabischen 'Antaromans für die vergleichende Literaturkunde*, Leipzig, Eichblatt.
- Henderson, R. N. 1972. *The king in every man: evolutionary trends in Onitsha Ibo society*, New Haven, YUP.
- Henige, D. P. 1974. *The chronology of oral tradition: quest for a chimera*, Oxford, Clarendon Press.
- Hennequin, G. P. 1972. « Problèmes théoriques et pratiques de la monnaie antique et médiévale », *AI*, 10, p. 1-55.
- 1974. « Points de vue sur l'histoire monétaire de l'Égypte musulmane au Moyen Âge », *AI*, 12, p. 1-36.
- Herbert, E. 1984. *Red gold of Africa: copper in precolonial history and culture*, Madison, UWP.
- Hérodote. 1872. *Histoires*, Paris, Éd. Muller.
- Hiernaux, J. 1968. « Bantu expansion: the evidence from physical anthropology confronted with linguistic and archaeological evidence », *JAH*, 9, 4, p. 505-515.
- Hiernaux, J.; De Longrée, E. et De Buyst, J. 1971. *Fouilles archéologiques dans la vallée du haut Lualaba. Vol. I: Sanga (1958)*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Hiernaux, J.; Maquet, E. et De Buyst, J. 1973. « Le cimetière protohistorique de Katoto, vallée du Lualaba, Congo-Kinshasa », *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire*, p. 148-158.
- Hill, M. H. 1970. « Towards a culture sequence for Sierra Leone », *Africana Res. Bull.*, Freetown, 1, 2.



- 1972. «Speculations on linguistic and cultural history in Sierra Leone», étude présentée à la Conférence sur les études manden, SOAS, Londres, 1972.
- Hinkel, F. 1977. *The archaeological map of the Sudan, Fase. I-X*, Berlin, Akademie-Verlag. Les fascicules II et III ont été publiés.
- 1978. *Auszug aus Nubien*, Berlin, Akademie-Verlag.
- Hintze, F. 1971-1977. «Beobachtungen zur altnubischen Grammatik, I-II», *Berliner Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie: WZHUS*, 20, 3, 1971, p. 287-293; III, *AF*, 2, 1975, p. 11-24; IV, dans: K. Michalowski (dir. publ.), 1975, p. 65-69; V, *AF*, 5, 1977, p. 37-43.
- Hirschberg, H. Z. 1963. «The problems of the Judaized Berbers», *IAH*, 4, 3, p. 313-339.
- 1974. *A history of Jews in North Africa. Vol. I: From Antiquity to the sixteenth century*, Leyde, Brill.
- Hiskette, M. 1984. *The development of Islam in West Africa*, Londres, Longman.
- Hitti, P. K. 1956. *History of the Arabs*, 6<sup>e</sup> éd., Londres, Macmillan.
- 1970. *History of the Arabs*, 10<sup>e</sup> éd., Londres, Macmillan.
- Hodge, C. T. (dir. publ.) 1971. *Papers on the Manding*, Bloomington, Indiana University Publications, African Series, 3.
- Hodgkin, T. 1975. *Nigerian perspectives. An historical anthology*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, OUP.
- Hoenerbach, W. (dir. publ.) 1967. *Der Orient in der Forschung, Festschrift für Otto Spies*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Hofmann, I. 1967. *Die Kulturen des Niltals von Aswan bis Sennar, von Mesolithikum bis zum Ende der Christlichen Epoche. Monographien zur Völkerkunde*, Hambourg, Hamburgischer Museum für Völkerkunde, IV.
- Holas, B. 1951. «Deux haches polies de grande taille de la basse Côte d'Ivoire», *BIFAN*, 13, 4, p. 1174-1180.
- Holl, A. 1983. «Essai sur l'économie néolithique du Dhar Tichitt (Mauritanie)», thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.
- Hollingsworth, L. W. 1974. *A short history of the East coast of Africa*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, Macmillan.
- Hopkins, A. G. 1973. *An economic history of West Africa*, Londres, Longman.
- Hopkins, J. F. p. 1958. *Muslim government in Barbary until the sixth century H.*, Londres.
- Hornell, J. 1934. «Indonesian influence on East African culture», *JRAI*, 64, p. 305-333.
- 1942. «The sea-going *mtepe* and *daú* of the Lamu archipelago», *TNR*, 14, p. 27-37.
- Horton, M. 1981. «Excavations at Shanga», rapport préliminaire.
- Horton, R. 1976. «Stateless societies in the history of West Africa», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 72-113.
- 1979. «Ancient Ife: a reassessment», *JHSN*, 9, 4, p. 69-150.
- Hourani, G. F. 1951. *Arab seafaring in the Indian Ocean in ancient and early medieval times*, Princeton, PUP.
- Houtsma, M. T.; Wensinck, A. J.; Arnold, T. W. et Lévi-Provençal, E. (dir. publ.) 1929. *Encyclopaedia of Islam*, 1<sup>re</sup> éd., Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Hrbek, I. 1953. «Die Slawen im Dienste der Fatimiden», *AROR*, 21, 4, p. 543-581.
- Huard, p. 1966. «Introduction et diffusion du fer au Tchad», *JAH*, 7, 3, p. 377-404.
- Hudūd al-Ālam* [Les limites du monde de l'est jusqu'à l'ouest], ouvrage d'un auteur iranien inconnu, 372/982-983, traduit en anglais par V. Minorsky, Leyde, Brill; Londres, Luzac (1937) (Gibb Memorial, nouvelle série).

- Huffman, T. N. 1970. «The early Iron Age and the spread of the “Bantu”», *SAAB*, 25, p. 3-21.
- 1971. «A guide to the Iron Age of Mashonaland», *Occas. Papers Nat. Museum Rhodesia*, 4, 1, p. 20-44.
- 1974a. «The linguistic affinities of the Iron Age in Rhodesia», *Arnoldia* (Rhod.), 7.
- 1974b. *The Leopard's Kopje tradition*, Salisbury, National Museums and Monuments of Rhodesia, Museum Memoir, 6.
- 1978. «The origins of Leopard's Kopje: an 11th century defaqaune», *Arnoldia* (Rhod.), 8, 23, p. 1-23.
- 1979. «Test excavations at Naba and Lanlory, northern Mashonaland», *S. Afr. Archaeol. Soc. Goodwin Series*, 3, p. 14-46.
- 1981. «Snakes and birds: expressive space at Great Zimbabwe», *AS*, 40, 2, p. 131-150.
- 1982. «Archaeology and ethnohistory of the African Iron Age», *Ann. Rev. Anthropol.*, 11, p. 133-150.
- 1984. «Leopard's Kopje and the nature of the Iron Age in Bantu Africa», *Zimbabweana*, 1, 1.
- Hugot, H. J. 1962. *Mission Berliet Ténéré-Tchad (1960). Documents scientifiques*, Paris, Arts et métiers graphiques.
- 1966. «Mission à l'île de Tidra», *BIFAN* (B), 28, p. 555-564; 1019-1023.
- *et al.* 1973. *Tichitt. Vol. I: Rapport scientifique*, reprographié.
- 1974. *Le Sahara avant le désert*, Paris, Éditions des Hespérides.
- 1979. «Le Néolithique saharien», thèse de doctorat ès Lettres, Université de Paris X-Nanterre.
- Huici Miranda, A. 1959a. «La salida de los Almorávides del desierto y el reinado de Yusuf b. Tāšfīn: adoraciones y rectificaciones», *Héspéris*, 47, p. 155-182.
- 1959b. «ʿAlī b. Yūsuf y sus empresas en El-Andalus», *Tamuda*, 7, p. 77-122.
- 1960. «El Rawḍ al-quīrtās y los Almorávides», *HT*, 1, p. 513-541.
- 1961. «Un fragmento inedito de Ibn Idhārī sobre los Almorávides», *HT*, 2, p. 43-111.
- 1962a. «Contribución al estudio de la dinastía almorávide: el gobierno de Tāšfīn Ben ʿAlī Ben Yūsuf en el-Andalus», dans: *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, vol. II, p. 605-621.
- 1962b. «Los B anu Hud de Zaragoza, Alfonso I el Batallador y los Almorávides», dans: *Estudios de Edad Media de la Corona de Aragón*, Saragosse, 7, p. 7-38.
- 1963. «Nuevas aportaciones de “Al-Bayān al-Mughrib” sobre los Almorávides», *Al-Andalus*, 28, p. 313-330.
- Huizinga, J. 1968. «New physical and anthropological evidence bearing on the relationship between Dogon, Kurumba and the extinct West African Tellern populations», *Proc. KNAW* (C), 71, 1, p. 16-30.
- al-Ḥulal al-Mawshīyya fi dhikr al-akhbar al-Marrākuṣhiyya*. 1381 (?), attribué à Abu ʿAbd Allah Muḥammad b. Abi ʿl-Maʿālī Ibn Sammāk; éd. 1936 par I. S. Allouche, Rabat, IHEM; Collection des textes arabes, 6.
- «al-Ḥulal al-Mawshīyya», 1952. Dans: A. Huici Miranda, *Colección de crónicas árabes de la Reconquista. Tomo I: Al-Ḥulal al-Mawshīyya*, Tetuan, Editori Marroqui.
- Huntingford, G. W. B. 1963. «The peopling of the interior of Africa by its modern inhabitants», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 58-93.

- 1965. *The glorious victories of Amda Seyon, king of Ethiopia*, Oxford, Clarendon Press.
- (éd. et trad. angl.) 1980. *The periplus of the Erythraean sea*, Londres, Hakluyt Society.
- Hunwick, J. O. 1980. « Gao and the Almoravids: a hypothesis », dans: B. K. Swartz et R. F. Dumett (dir. publ.), p. 413-430.
- Hunwick, J. O.; Meillassoux, C. et Triaud, J. L. 1981. « La géographie du Soudan d'après al-Bakrī. Trois lectures », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. I, p. 401-428.
- Ibn al-Abbār. 1963. *Al-Hulla al-Siyarā*, 2 vol., Le Caire, Ed. H. Mu'nis.
- Ibn 'Abd al-Ḥakam. 1922. *The history of the conquest of Egypt, North Africa and Spain, known as the Futūḥ Miṣr of Ibn 'Abd al-Ḥakam*, éd. par C. C. Torrey, New Haven, YUP.
- 1947. *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, éd. et trad. A. Gateau, Alger, Bibliothèque arabe-française, II.
- Ibn 'Abd Rabbihi. 1876. *Al-ʿIqd al-farīd*, 3 vol., Le Caire.
- Ibn 'Abdūn. 1955. « Risāla fi l-ḳadā' wa-l-ḥisba », dans: E. Lévi-Provençal (dir. publ.), *Trois traités hispaniques de ḥisba*, Le Caire, Institut français d'archéologie du Caire.
- Ibn Abī Dīnār. 1869-1870. *Kitāb al-mu'nis fī akhbār Ifriḳīyya wa-Tūnis*, Tunis.
- Ibn Abī Zarʿ, Abu 'l-ʿAbbās Aḥmad al-Fāsī (avant 1320). *Rawḍ al-Ḳirtās (ai-Anīs al-Nutrib bi-Rawḍ al-Ḳirtās fī akhbār mulūk al-Maghrib wata'rikh madinat Fās)*; éd. 1843-1846 et trad. latine, C. J. Tornberg, *Annales regum Mauritaniae a condito Idrisarum imperio ad annum fugae 726...*, 2 vol., Uppsala, Litteris academicis; éd. 1936 par M. al-Hāshimī al-Filālī, 2 vol., Rabat.
- Ibn al-Aḥīr, 'Alī b. Muḥammad. 1885-1886. *Al-Kāmil fī 'l-Ta'rikh*, 12 vol., Le Caire.
- Ibn Baṭṭūṭa. 1357. *Tuhfat al-nuār fī ḡharā'ib al-amṣār wa 'adjā'ib al-asfar*, éd. 1853-1859 et trad. franc. de C. Defremy et J. B. R. Sanguinetti, *Voyages d'Ibn Batoutah*, 4 vol.; réimpression en 1969 de l'édition de 1854-1858, augmentée d'une préface et de notes par V. Monteil, Paris, Anthropos.
- Ibn al-Djāwzi, Abū 'l-Farādī. 1938-1940. *Kitāb al-Muntaam*, 10 vol., Hyderabad.
- Ibn al-Faḳīh. 1885. *Compendium libri Kitāb al-boldān*, éd. par M. J. de Goeje, Leyde, Brill.
- Ibn Ḥadjar al-ʿAskalānī. 1970. *Al-Iṣāba fī tamyīz al-Ṣaḥāba*, 8 vol., éd. par A. M. al-Bajjāwī, Le Caire.
- Ibn Ḥammād. 1927. *Histoire des rois obaidides, les califes fatimides*, éd. et trad. M. Vonderheyden, Alger, Carbonal.
- Ibn Ḥawḳal, Abu 'l-Ḳāsim b. 'Alī al-Naṣībī. (X<sup>e</sup> s.) *Kitāb Ṣūrat al-arḍ* ou *Kitāb al-Masālik wa'l-Mamālik*; éd. 1938, *Opus geographicum*, par J. H. Kramers, 2 vol. in 1, Leyde, Brill. Bibliotheca geographorum arabicorum, 2; 1964, trad. franç., J. H. Kramers et G. Wiet, *Configuration de la terre*, 2 vol., Paris, Maisonneuve et Larose.
- Ibn Ḥazm. 1962. *Djamharat Ansāb al-ʿArab*, éd. par 'Abd al-Salām Ḥārūn, Le Caire.
- Ibn Ḥishām. 1936. *Al-Sīra al-Nabawīyya*, 4 vol., Le Caire.
- Ibn 'Iḏhārī al-Marrākushī, Aḥmad b. Muḥammad, (XIV<sup>e</sup> s.) *Kitāb al-Bayān al-mughrib fī Akhbār al-Andalus wa 'l-Maghrib*; 1848-1851, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties éd. par R. P. A. Dozy, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée al-Bayano 'l-Moghrib*, 2 vol., Leyde, Brill; 1901-1907, trad. franç. du texte de Dozy par E. Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, 2 vol., Alger, Imprimerie orientale Fontana; 1948-1951, nouvelle éd. texte Dozy, *Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Espagne musulmane*

- intitulée *Kitāb al-Bayān al-mughrib, et fragments de la chronique de 'Arib*, 4 vol., éd. R. P. A. Dozy, Leyde, Brill; éd. 1967, 4 vol., Beyrouth, Éd. Iḥsān 'Abbas; 1972, sélections éd. Iḥsān 'Abbas, Rabat; 1975, trad, franç., partielle in J. Cuoq (q.v.), p. 219-224.
- Ibn Ishāk. 1955. *The life of Muḥammad: a translation of Iḥṣāq's Sīrat Rasūl Allāh*, trad. A. Guillaume, Lahore, OUP.
- Ibn Khaldūn. (XIV<sup>e</sup> s.) *Kitāb al-'Ibār wa-dīwan al-mubtada wa 'l-Khabar* (« Universal History »); 1852-1856, trad, partielle du baron de Slane, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 4 vol., Alger, Imprimerie officielle; éd. 1867, 7 vol., Le Caire; 1925-1926, nouvelle édition publiée sous la direction de P. Casanova, vol. I-IV, Paris, Geuthner; 1956-1959, trad, franç, complète, 7 vol., Beyrouth, Commission internationale pour la traduction des chefs-d'œuvre; 1967-1969, trad, franç., de V. Monteil, *Al-Muqaddima. Discours sur l'histoire universelle*, 3 vol., Beyrouth, Commission libanaise pour la traduction des chefs-d'œuvre.
- Ibn Khallikān. 1843-1871. *Ibn Khallikan's biographical dictionary*, trad, baron de Slane, 4 vol., Paris, Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland.
- Ibn Kutayba. 1850. *Ibn Coteibas Hanbuch der Geschichte [Kitāb al-ma'arīf]*, éd. par F. Wüstenfeld, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.
- Ibn Miskawayh. 1920-1921. *The experiences of the nations*, dans: *The eclipse of the Abbasid caliphate; original chronicles of the fourth Islamic century*, éd. par H. F. Amedroz et D. S. Margoliouth, 6 vol., Oxford, Blackwell.
- Ibn al-Mudjāwir. 1957. *Ta'riḫ al-Mustabṣir*, éd. par O. Löfgren, vol. I, p. 126, Leyde, Brill.
- Ibn Muyassar. 1919. *Akhbar Miṣr [Annales d'Égypte]*, éd. par H. Massé, Le Caire, PIFAO.
- Ibn al-Rūmī. 1924. *Dīwān*, éd. par K. Kaylānī, Le Caire.
- Ibn Sa'īd. 1904-1940. [*Kitāb al-tabaḳāt al-kubrā*]. *Biographien Muhammeds, seiner Gefährten und der späteren Träger des Islams bis zum J. 230 der Flucht*, éd. et ann. en allemand par E. Sachau et al., Leyde, Brill, 9 vol.
- Ibn al-Saghīr. 1975. « Chronique d'Ibn Saghīr sur les imams rostémides de Tahert », *CT*, 23, 91-92, p. 315-368.
- Ibn Sa'īd al-Maghribī. (XIII<sup>e</sup> s.) *Mukhtaṣar Djuḡhrāfiyya*, parfois appelé *Kitāb baṣṭ al-ara' fī tūlihā wa 'l-ard*, éd. 1958, J. V. Gines, Tetuan; éd. 1970, I. al-'Arabī, Beyrouth; trad, franç. partielle dans J. M. Cuoq (q.v.), p. 201-219.
- Ibn al-Wardī. 1868. *Tatimmat al-Mukhtaṣar fī akhbār al-baṣḥār*, Le Caire.
- Idris, H. R. 1955. « Deux maîtres de l'école juridique kairouanaise sous les Zirides (XI<sup>e</sup> siècle): Abū Bakr b. 'Abd al-Raḥmān et Abū 'Imrān al-Fāsī », *AIEOA*, 13, p. 30-60.
- . 1962. *La Berbérie orientale sous les Zirides: X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, 2 vol., Paris, Maisonneuve.
- Idris, H. R. 1968a. « De la réalité de la catastrophe hilalienne », *Annales ESC*, 13, 2, p. 390-396.
- . 1968b. « L'invasion hilalienne et ses conséquences », *CCM*, 11, p. 353-371.
- . 1971. « L'Occident musulman (Ifriqiya et al-Andalus) à l'avènement des Abbassides, d'après le chroniqueur ziride al-Raḳīq », *REI*, 39, 2, p. 109-191.
- . 1972. « L'école malikite de Mahdiya: l'imām al-Mazārī », dans: *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, vol. I, p. 153-164.
- al-Idrisī, Abū 'Abd Allāh. 1154. *Kitāb Nuznat al-muṣhtāḳ fī khṭirāḳ al-āfāḳ*; 1866, éd. partielle et trad, franç., de R. Dozy et M. J. de Goeje, *Description de l'Afrique et de*

- l'Espagne*, Leyde, Brill; 1970, éd. A. Bombaci *et al.*, *Opus geographicum...*, Naples/Rome.
- Igué, O. J. 1970-1980. *Contribution à l'étude de la civilisation yoruba*, Cotonou, Université nationale du Bénin.
- Ikime, O. (dir. publ.) 1980. *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
- Ingrams, W. H. 1931. *Zanzibar, its history and its people*, Londres, Witherby.
- Inskeep, R. R. et Maggs, T. M. 1975. «Unique art objects in the Iron Age of the Transvaal», *SAAAB*, 30, 119-120, p. 114-138.
- al-Iṣṭahānī, Abū 'l-Faradj. 1868-1869. *Kitāb al-Aghānī*, 20 vol., Būlāk.
- al-Iṣṭakhrī. 1870. *Kitāb masalik al-mamalik. Viae regnorum*, éd. par M. J. de Goeje, Leyde, Brill.
- Ivanow, W. 1942. *Ismaili tradition concerning the rise of the Fatimids*, Londres, OUP, Islamic Research Association Series, 10.
- . 1952. *Brief survey of the evolution of Ismailism*, Leyde, Brill.
- Jacques Meunié, D. 1961. *Cités anciennes de Mauritanie*, Paris, Klincksieck.
- Jakobielski, S. 1966a. «La liste des évêques de Pakhoras», *Études et travaux*, 1, CAMAP, 3, p. 151-170.
- . 1966b. «Two Coptic foundation stones from Faras», dans: *Mélanges offerts à Kazimierz Mkhallowski*, Varsovie, PWN, p. 101-109.
- . 1970. «Polish excavations at Old Dongola, 1969», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 171-180.
- . 1972. *Faras III: a history of the bishopric of Pachoras on the basis of Coptic inscriptions*, Varsovie, PWN.
- . 1975. «Polish excavations at Old Dongola, 1970-1972», dans: K. Michalowski (dir. publ.), p. 70-75.
- . 1978. «Polish excavations at Old Dongola, 1973-1974 seasons», *Études nubiennes*, p. 129-140.
- . 1981. «Nubian Christian architecture», *ZĀS*, 108, p. 33-48.
- . 1982a. «Polish excavations at Old Dongola, 1976 and 1978», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 116-126.
- . 1982b. «Portraits of the bishops of Faras», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 127-142.
- . 1982c. «A brief account of the churches at Old Dongola», dans: P. van Moorsel (dir. publ.), p. 51-56.
- . 1982d «Remarques sur la chronologie des peintures murales de Faras aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles», *NC*, 1, p. 142-172.
- Jakobielski, S. et Krzyzaniak, L. 1967-1968. «Polish excavations at Old Dongola, third season, December 1966-January 1967», *Kush*, 15, p. 143-164.
- Jakobielski, S. et Ostrasz, A. 1967-1968. «Polish excavations at Old Dongola, second season, December 1965-February 1966», *Kush*, 15, p. 125-142.
- Jean de Nikiou. 1883. *Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, texte et trad. de H. Zotenberg, Paris, Bibliothèque nationale.
- Jean Léon l'Africain. 1550. «Descrittione dell'Africa», dans: G. B. Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, vol. I, Venise; 1956, *Description de l'Afrique*, 2 vol., nouvelle éd. traduite de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, T. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris, Maisonneuve.
- Jeffery, A. 1938. *The foreign vocabulary of the Qur'ān*, Baroda, Oriental Institute.
- Jeffreys, M. D. W. 1951. «Neolithic stone implements (Bamenda, British Cameroon)», *BIFAN*, 13, 4, p. 1203-1217.
- Jéquier, G. 1924. *Manuel d'archéologie égyptienne*, Paris, Picard.
- Johnson, M. 1977. «Cloth strips and archaeology», *WAJA*, 7, p. 169-178.

- Johnson, S. 1921. *The history of the Yorubas from the earliest times to the beginning of the British protectorate*, rév. par O. Johnson, Londres, Routledge.
- Johnston, H. H. 1919-1922. *A comparative study of the Bantu and Semi-Bantu languages*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press.
- Joire, J. 1955. « Découvertes archéologiques dans la région de Rao, bas Sénégal », *BIFAN* (B), 17, 3-4, p. 249-333.
- Jones, A. 1981. « Who were the Vai? », *JAH*, 22, 2, p. 159-178.
- Jones, A. H. M. et Monroe, E. 1960. *A history of Ethiopia*, Oxford, Clarendon Press.
- Jones, G. I. 1961. « Ecology and social structure among the north-eastern Ibo », *Africa*, 31, p. 117-134.
- . 1963. *The trading states of the Oil Rivers*, Londres, OUP.
- Julien, C. A. 1952. *Histoire de l'Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc. De la conquête arabe à 1830*, Paris, Payot, 2<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour par Roger Le Tourneau, 1966.
- . 1970. *History of North Africa: Tunisia, Algeria, Morocco. From the Arab conquest to 1830*, Londres, Routledge & Kegan Paul, trad. J. Perrie, rév. C. C. Stewart.
- Kagabo, J. 1982. « Les "Swahili" du Rwanda. Étude sur la formation d'une minorité islamisée », thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, EHESS.
- Kamal, Y. 1926-1938. *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, 13 vol., Le Caire/Leyde, Brill.
- Kamisokho, W. 1975. « L'empire du Mali », dans: *Premier colloque international de Bamako, 27 janvier-1<sup>er</sup> février 1975*, Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire.
- Kano Chronicle*: voir H. R. Palmer, 1909.
- Ka'ti, Mahmūd b. al-Haǧǧidj al-Mutawakkil. (avant 1593) *Ta'riḫ al-fattāsh*; 1913-1914 (révisé en 1964), éd. et trad. franç. de O. Houdas et M. Delafosse, *Ta'riḫ al-fattāsh, ou Chronique du chercheur*, Paris, Maisonneuve.
- Keenan, J. H. 1977. « The Tuareg veil », *Middle eastern studies*, 13, p. 3-13.
- Kendall, R. J. 1969. « An ecological history of the Lake Victoria basin », *EM*, 39, p. 121-176.
- Kent, R. K. 1970. *Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Keswani, D. K. 1980. « Influences culturelles et commerciales indiennes dans l'océan Indien, de l'Afrique et Madagascar à l'Asie du Sud-Est », dans: Unesco, p. 37-50.
- Khalīf, Y. 1959. *Al-Shu'arā' al-ṣa'āṭik fi'l 'asal-djāhili*, Le Caire.
- Khalis, S. 1966. *La vie littéraire à Séville au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, SNEA.
- Khayar, I. H. 1976. *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans de Ouaddaï (Tchad)*, Paris, Maisonneuve.
- al-Khuwārizmī. 1926. *Das Kitāb Šūrat al-Arḍ des Abū Gaṣar Muḥammad ibn Mūsā al-Khuwārizmī*, éd. par Hans von Mžik, Leipzig, Harrassowitz.
- Kiethega, J. B. 1983. *L'or de la Volta Noire: exploitation traditionnelle, histoire et archéologie*, Paris, Karthala.
- Kimambo, I. N. 1969. *A political history of the Pare of Tanzania*, Nairobi, East African Publishing House.
- Kirkman, J. S. 1954. *The Arab city of Gedi: excavations at the Great Mosque, architecture and finds*, Londres, OUP.
- . 1966. *Ungwana on the Tana*, La Haye, Mouton.
- Kirwan, L. P. 1935. « Notes on the topography of the Christian Nubian kingdoms », *JEA*, 21, p. 57-62.

- 1982. «Some thoughts on the conversion of Nubia to Christianity», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 142-145.
- Kitāb ʿadīʿib al-Hind*, ouvrage anonyme traduit sous le titre *Les merveilles de l'Inde*; texte arabe publié par D. A. van der Lith; trad. franç. par L. M. Devic, Leyde, 1883-1886.
- Kitāb al-Istibṣār*. 1852. *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du VI<sup>e</sup> siècle de l'hégire*, texte arabe éd. par M. Alfred Kramer, Vienne.
- Kiyaga-Mulindwa, D. 1976. «The earthworks of the Birim valley, southern Ghana», thèse de doctorat inédite, Johns Hopkins University.
- Ki-Zerbo, J. 1978. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- Kobishchanov, Y. M. 1962. «Skazaniye o pokhode hadani Dan'ela», *NAA*, 6.
- Kolodziejczyk, K. 1982. «Some remarks on the Christian ceramics from Faras», *NC*, 1, p. 173-189.
- Konaré-Ba, A. 1977. *Sonni ʿAli Ber*, Niamey, IRSH, *EN*, 40.
- Kouanda, A. 1984. «Les Yarsé. Fonction commerciale, religieuse et légitimité culturelle dans le pays moaga (Évolution historique)», thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.
- Kramers, J. H. 1954. «L'Érythrée au X<sup>e</sup> siècle», dans: *AO*, Leyde, Brill, vol. I, p. 159-172.
- Krapf-Askari, E. 1969. *Yoruba towns and cities*, Oxford, Clarendon Press.
- Krause, M. 1970. «Zur Kirchen und Theologiegeschichte Nubiens», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 71-86; réimpr. sous le titre «Neue Quellen und Probleme zur Kirchengeschichte Nubiens», dans: F. Altheim et R. Stiehl, *Christentum am Roten Meer*, vol I, Berlin/ New York, W. de Gruyter, p. 510-515.
- 1978. «Bishop Johannes III von Faras und seine beiden Nachfolger. Noch einmal zum Probleme eines Konfessionswechsels in Faras», *Études nubiennes*, p. 153-164.
- Kronenberg, A. et Kronenberg, W. 1965. «Parallel cousin marriage in medieval and modern Nubia», *Kush*, 13, p. 241-260.
- Kropp-Dakubu, M. E. 1972. «Linguistic prehistory and historical reconstruction: the Ga-Adangme migrations», *THSG*, 13, 1, p. 87-111.
- Kubbel, L. E. 1963. «Iz istoriit drevnego Mali», *AES*, 5, p. 1-118.
- Kubbel, L. E. et Matveev, V. V. 1965. «Arabskie istotchniki», dans: *Drevnye i srednevekoveye istotchniki po etnografii i istorii narodov Afriki yuzhnee Sakhary*, Moscou/ Leningrad, Izdatel'stvo Akademii nauk SSSR.
- Kubińska, J. 1974. *Faras IV: inscriptions grecques chrétiennes*, Varsovie, PWN.
- 1976. «L'ange Litakskuel en Nubie», *Le Muséon*, 89, p. 451-455.
- Kup, A. P. 1975. *Sierra Leone: a concise history*, Newton Abbot, David & Charles.
- Kuper, A. 1982a. *Wives for cattle: bridewealth and marriage in southern Africa*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- 1982b. «Lineage theory: a critical retrospect», *ARA*, 11, p. 71-95.
- Kuper, J. (dir. publ.) 1977. *The anthropologist's cookbook*, Londres, RAI.
- (dir. publ.) 1981. *La cuisine des ethnologues*, Paris, Berger-Levrault.
- Kuper, R. (dir. publ.) 1978. *Sahara: 10 000 Jahre zwischen Weide und Wüste*, Cologne, Museen der Stadt Köln.
- Lacam, J. 1965. *Les Sarrasins dans le haut Moyen Age français*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- La Chapelle, F. de. 1930. «Esquisse d'une histoire du Sahara occidental», *Hespéris*, 11, p. 35-95.
- Lacoste, Y. 1966. *Ibn Khaldoun. Naissance de l'histoire, passé du tiers monde*, Paris, Maspero.

- Lacroix, P. F. 1969. « L'ensemble songhay-djerma : problèmes et thèmes de travail », *AUA*, série H, p. 87-99.
- Laforgue, P. 1940. « Notes sur Aoudaghost, ancienne capitale des Berbères Lemtouna », *BIFAN*, 2, p. 217-236.
- Lagardère, V. 1976. « Les Almoravides jusqu'au règne de Yūsuf b. Tāshfīn (430/1039-500/1106) », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bordeaux III.
- 1978. « Le gouvernement des villes et la suprématie des Banū Turğūt au Maroc et en Andalus », *ROMM*, 25, p. 49-65.
- 1979. « Esquisse de l'organisation des Mūrabiṭūn à l'époque de Yūsuf b. Tāshfīn (430/1039-500/1106) », *ROMM*, 27, p. 99-114.
- 1981. « L'unification du malékisme oriental et occidental à Alexandrie : Abū Bakr aṭ Ṭurṭūšī », *ROMM*, 31, p. 47-62.
- 1983. « La Tariga et la révolte des Murīdūn en 539/1144 en Andalus », *ROMM*, 35, p. 157-170.
- Lambert, N. 1971 « Les industries sur cuivre dans l'Ouest saharien », *WAJA*, 1, p. 9-21.
- Lammens, H. 1916. « Les "Aḥābīš" et l'organisation militaire de La Mecque au siècle de l'hégire », *JA*, 8, p. 425-482.
- Lamp, F. 1979. *African art of the West Atlantic coast. Transition in form and content*, New York, L. Kahen Gallery.
- Lange, D. 1977. *Le dīwān des sultans du [Kānem-] Bornū : chronologie et histoire d'un royaume africain (de la fin du X<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1808)*, Wiesbaden, F. Steiner.
- 1978. « Progrès de l'Islam et changement politique au Kānem du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle : un essai d'interprétation », *JAH*, 19, 4, p. 495-513.
- 1979a. « Un texte de Maqrīzī sur les "races des Sūdān" », *AI*, 15, p. 187-209.
- 1979b. « Les lieux de sépulture des rois sēfuwa (Kānem-Bornū) : textes écrits et traditions orales », *Paideuma*, 25, p. 145-157.
- 1980. « La région du lac Tchad d'après la *Géographie* d'Ibn Saʿīd. Texte et cartes », *AI*, 16, p. 149-181.
- 1982a. « L'éviction des Sēfuwa du Kānem et l'origine des Bulāla », *JAH*, 23, 3, p. 315-331.
- 1982b. « L'alun du Kawār : une exportation africaine en Europe », *Cahiers du CRA*, 2.
- Lange, D. et Berthoud, S. 1977. « Al-Qaṣaba et d'autres villes de la route centrale du Sahara », *Paideuma*, 23, p. 19-40.
- Largeau, V. 1879. *Le pays de Rirha, Ouargla. Voyage à Rhadamès*, Paris, Hachette.
- La rime et la raison*. 1984. Catalogue de l'exposition de la Collection de Ménil, Grand Palais, Paris, 1984.
- Laroui, A. 1970. *L'histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Paris, Maspero.
- 1977. *The history of the Maghrib : an interpretative essay*, Princeton, PUP.
- Lathrap, D.W. 1973. « The antiquity and importance of long distance trade relationships in the moist tropics of pre-Columbian South America », *WA*, 5, 2, p. 170-186.
- Launois, A. 1964. « Influence des docteurs malékites sur le monnayage ziride de type sunnite et sur celui des Almoravides », *Arabica*, 11, p. 127-150.
- 1967. « Sur un dinar almoravide en *nashki* », *Arabica*, 14, p. 60-75.
- Lavers, J. E. 1974. « Islam in the Bornu caliphate : a survey », *Odu*, 5, p. 27-53.
- 1980. « Kanem and Borno to 1808 », dans : O. Ikime (dir. publ.), p. 187-209.



- Law, R. C. C. 1967a. « Contacts between the Mediterranean civilisations and West Africa in pre-Islamic times », *LNR*, 1, 1, p. 52-62.
- 1967b. « The Garamantes and trans-Saharan enterprise in classical times », *JAH*, 8, 2, p. 181-200.
- Lawal, B. 1973. « Dating problems at Igbo-Ukwu », *JAH*, 14, 1, p. 1-8.
- Lebeuf, A. et Lebeuf, J. p. 1970. « Datations au C 14 de sites saô (Cameroun et Tchad) », *NA*, 128, p. 105-106.
- Lebeuf, A. M. D. et Paques, V. 1970. *Archéologie malienne*, Paris, Catalogues du Musée de l'Homme, série C, Afrique noire, 1.
- Lebeuf, J. P. 1962. *Archéologie tchadienne: les Saô du Cameroun et du Tchad*, Paris, Hermann.
- 1981. « Travaux archéologiques dans les basses vallées du Chari et du Logone (1963-1980) », *CRAI*, p. 636-656.
- Lebeuf, J. P. et Detourbet, A. M. 1950. *La civilisation du Tchad*, Paris, Payot.
- Lebeuf, J. P. et Lebeuf, A. 1977. *Les arts des Saô: Cameroun, Tchad, Nigeria*, Paris, Éd. du Chêne.
- Lebeuf, J. P.; Lebeuf, A. M. D.; Treinen-Claustre, F. et Courtin, J. 1980. *Le gisement saô de Magda. Fouilles 1960-1968 (Tchad)*, Paris, Société d'ethnographie.
- Leclant, J. 1958-1974. « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia*, 27-43.
- 1975-1983. « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia*, 44-52.
- 1976. « L'Égypte, terre d'Afrique dans le monde gréco-romain », dans: J. Vercoutter *et al.* (dir. publ.), vol. I, p. 269-285.
- Leclant, J. et Huard, P. 1980. *La culture des chasseurs du Nil et du Sahara*, Alger, SNED, Mémoires du CRAPE, 29, 1 et 2.
- Leclant, J. et Leroy, J. 1968. « Nubien », dans: *Prop. Kunst.*, 3, Berlin, p. 361-366.
- Le dīwān des sultans du [Kānem-]Bornu...*: voir D. Lange, 1977.
- L'élaboration de l'Islam*. 1961. Colloque de Strasbourg, 12-14 juin 1959, Paris, PUF.
- Lepage, C. 1972. « L'église rupestre de Berakit », *AE*, 9, p. 147-192.
- 1973. « L'église de Zaréma (Éthiopie) », *CRAI*, p. 416-454.
- Leroy, J. 1968. « Un nouvel évangéliste éthiopien illustré du monastère d'Abba Garima », dans: *Synthronon. Art et archéologie de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Paris, Klincksieck, p. 75-87.
- Le Rouvreur, A. 1962. *Sahéliens et Sahariens du Tchad*, Paris, Berger-Levrault.
- Les merveilles de l'Inde*. Voir *Kitāb 'adja'ib al-Hind*.
- Le sol, la parole et l'écrit. Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, 1981, 2 vol., Paris, SFHOM.
- Lespinay, C. de. 1981. « Le chameau et l'histoire de l'Afrique pré-islamique. Approche critique des sources », mémoire de maîtrise, Université de Paris I.
- Lessard, J. M. 1969. « Sijilmassa: la ville et ses relations commerciales au XI<sup>e</sup> siècle, d'après al-Bakrī », *HT*, 10, p. 5-37.
- Le Tourneau, R. 1949. *Fès avant le protectorat*, Casablanca, SMLE.
- 1954. « La révolte d'Abu Yazid au X<sup>e</sup> siècle », *CT*, 2, p. 103-125.
- 1958. « Barghawāta », dans: B. Lewis *et al.* (dir. publ.), p. 1043-1045.
- Lévi-Provençal, E. 1928. *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, Geuthner.
- 1934. *Un traité hispano-arabe de Hisba*, Paris, Maisonneuve.
- 1938. « La fondation de Fès », *AIEOA*, 4.
- 1948. « Réflexion sur l'Empire almoravide au début du XII<sup>e</sup> siècle », dans: E. Lévi-Provençal, *Islam d'Occident; études d'histoire médiévale*, Paris, Maisonneuve, p. 240-256.

- 1950-1953. *Histoire de l'Espagne musulmane*, 3 vol., Paris/Leyde, Brill.
- 1954a. « Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes », *Arabica*, 1.
- 1954b. « Un nuevo documento sobre la conquista de Norte de Africa por los árabes », *Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos en Madrid*, 2, 1-2, p. 169, 193-239.
- 1955. « Le titre souverain des Almoravides et sa légitimation par le califat abbasside », *Arabica*, 2, p. 266-288.
- 1957. « La fondation de Marrakech (462/1070) », *MHAOM*, 2, p. 117-120.
- 1960a. « 'Abd al-Rahman b. Ḥabīb b. Ḥabīb b. Abi 'Ubayda », dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ.), p. 86.
- 1960b. « Abu 'Ubayd al-Bakrī », dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ.), p. 155-157.
- ; Garcia Gomez, E. et Oliver Asín, J. 1950. « Novedades sobre la batalla llamada de al-Zallāqa », *Al-Andalus*, 15, p. 111-155.
- Levtzion, N. 1968a. « Ibn Ḥawqal, the cheque and Awdaghost », *JAH*, 9, 2, p. 223-233.g
- 1968b. *Muslims and chiefs in West Africa. A study of Islam in the middle Volta basin in the pre-colonial period*, Oxford, Clarendon Press.
- 1973. *Ancient Ghana and Mali*, Londres, Methuen.
- 1978. « The Sahara and the Sudan from the Arab conquest of the Maghrib to the rise of the Almoravids », dans: J. D. Fage (dir. publ.), p. 637-684.
- 1979. « 'Abd Allāh b. Yāsīn and the Almoravids », dans: J. R. Willis (dir. publ.), p. 78-112.
- 1981. « Ancient Ghana: a reassessment of some Arabic sources », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. I, p. 429-437.
- Levtzion, N. et Hopkins, J. F. P. (dir. publ.) 1981. *Corpus of early Arabic sources for West African history*, Cambridge, CUP, Fontes Historiae Africanae, Sér. arab., IV.
- Levy, R. 1957. *The social structure of Islam*, Cambridge, CUP.
- Lewicki, T. 1939. « Sur l'oasis de Šbrū (Dbr, Shbrū) des géographes arabes », *RA*, 378, p. 45-64.
- 1951-1952. « Une langue romane oubliée de l'Afrique du Nord. Observations d'un arabisant », *RO*, 17, p. 415-480.
- 1955. *Études ibadites nord-africaines. Partie I*, Varsovie, PWN.
- 1957. « La répartition géographique des groupements ibadites dans l'Afrique du Nord au Moyen Age », *RO*, 21, p. 301-343.
- 1959. « A propos d'une liste de tribus berbères d'Ibn Ḥawqal », *FO*, 1, p. 128-135.
- 1960. « Quelques extraits inédits relatifs aux voyages des commerçants et des missionnaires ibadites nord-africains au Soudan occidental au Moyen Age », *FO*, 2, p. 1-27.
- 1962. « L'État nord-africain de Tāhert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle », *CEA*, 4, 8, p. 513-535.
- 1964. « Traits d'histoire du commerce saharien: marchands et missionnaires ibadites au Soudan occidental et central au cours des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles », *Ethnografia Polska*, 8, p. 291-311.
- 1965a. « Animal husbandry among medieval agricultural people of Western and Middle Sudan (according to Arab sources) », *Acta Ethnographica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 14, 1-2, p. 165-178.
- 1965b. « L'Afrique noire dans le Kitāb al-Masālik wa'l-Mamālik d'Abū 'Ubayd al-Bakrī (XI<sup>e</sup> siècle) », *AB*, 2, p. 9-14.

- 1965c. « A propos du nom de l'oasis de Koufra chez les géographes arabes du XI<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle », *JAH*, 6, 3, p. 295-306.
- 1965d. « Prophètes, devins et magiciens chez les Berbères médiévaux », *FO*, 7, p. 3-27.
- 1966. « A propos de la genèse de *Nuzhat al-Mūshṭāq fi-Istirāq al-āfāq* d'al-Idrisi », *SM*, 1, p. 41-55.
- 1967a. « Les écrivains arabes du Moyen Age au sujet des mines de pierres précieuses et de pierres fines en territoire africain et de leur exploitation », *AB*, 7, p. 49-67.
- 1967b. « Arab trade in negro slaves up to the end of the XVI<sup>th</sup> century », *AB*, 6, p. 109-111.
- 1969. *Arabic external sources for the history of Africa to the South of Sahara*, Wrocław/Varsovie/Cracovie, 2<sup>e</sup> éd., Londres/Lagos, 1974.
- 1970. « Les origines de l'Islam dans les tribus berbères du Sahara occidental: Mūsā ibn Nuṣayr et 'Ubayd Allāh ibn al-Ḥabhāb », *SI*, 32, p. 203-214.
- 1971a. « Un État soudanais médiéval inconnu: le royaume de Zāfūn(u) », *CEA*, 11, 44, p. 501-525.
- 1971b. « Al-Ibāḍiyya », dans: B. Lewis *et al.* (dir. publ.), p. 648-660.
- 1973. « Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen Age », dans: *Actes du Premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, SNED, p. 31-42.
- 1974. *West African food in the Middle Ages according to Arabic sources*, Cambridge, CUP.
- 1976. *Études maghrébines et soudanaises*, Varsovie, Éditions scientifiques de Pologne.
- 1977. « L'exploitation et le commerce de l'or en Afrique de l'Est et du Sud-Est au Moyen Age d'après les sources arabes », *FO*, 18, p. 167-186.
- 1978. « L'origine nord-africaine des Bafour », dans: *Actes du Deuxième congrès international des cultures de la Méditerranée occidentale*, 2, Alger, SNED, p. 145-153.
- 1979. « Les origines et l'islamisation de la ville de Tadmakka d'après les sources arabes », *RFHOM*, LXVI, p. 163-168.
- 1981. « Les origines et l'islamisation de la ville de Tadmekka d'après les sources arabes », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. I, p. 439-444.
- Lewis, A. R. 1951, *Naval power and trade in the Mediterranean, A.D. 500-1100*, Princeton, PUP.
- Lewis, B. 1940. *The origins of Islam*, Cambridge, CUP.
- 1950. *The Arabs in history*, Londres, Hutchinson.
- 1971. *Race and color in Islam*, New York, Harper & Row.
- 1982. *Race et couleur en pays d'Islam*, Paris, Payot.
- Lewis, B.; Pellat, C. et Schacht, J. (dir. publ.) 1958, 1965. *The Encyclopedia of Islam*, nouvelle éd., vol. 1, 1958; vol. 2, 1965, Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Lewis, B.; Ménage, V. L.; Pellat, C. et Schacht, J. (dir. publ.) 1971. *The Encyclopedia of Islam*, nouvelle éd., vol. 3, Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Lewis, I. M. (dir. publ.) 1966. *Islam in Tropical Africa*, Londres, OUP; 2<sup>e</sup> éd., Hutchinson University Library, 1980.
- Lewis, I. M. 1974. « Islamic frontiers in Africa and Asia: Africa south of the Sahara », dans: J. Schacht et C. E. Bosworth (dir. publ.), p. 105-115.
- Lhote, H. 1955. *Les Touaregs du Hoggar*, Paris, Payot.
- 1955-1956. « Contribution à l'histoire des Touaregs soudanais », *BIFAN*, 17, p. 334-370; 18, p. 391-407.

- 1972a. « Recherches sur Takedda, ville décrite par le voyageur arabe Ibn Batouta, et située en Air », *BIFAN* (B), 34, 3, p. 429-470.
- 1972b. « Une étonnante découverte archéologique au Niger », *Archéologia*, 5, p. 63-67.
- Liesegang, G. 1975. « Mounds and graves near Famanougou, Mali », *Nyame Akuma*, 7, p. 27-28.
- Linares de Sapir, O. 1971. « Shell middens of lower Casamance and problems of Diola protohistory », *WAJA*, 1, p. 23-54.
- Lister, F. C. 1967. *Ceramic studies of the historic periods in ancient Nubia*, Salt Lake City, University of Utah, Anthropological Paper, 8, Nubian series, 2.
- Littman, E. 1913. *Deutsche Aksum-Expedition. Vol. 4: Sabaische, Griechische und Abessinische Inschriften*, Berlin, Reimer.
- Livingstone, F. B. 1958. « Anthropological implications of sickle cell gene distribution in West Africa », *AA*, 60, 3, p. 533-562.
- Livre des Himyarites...*: voir A. Møberg, A., 1924.
- L'Occidente e l'Islam nell'alto medioevo*. 1965. 2 vol., Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo.
- Lockhart, L. 1960. « Al-Ahwāz », dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ.), p. 305.
- Loir, H. 1935. *Le tissage du raphia au Congo belge*, Tervuren, Musée du Congo belge.
- Lombard, J. et Mauny, R. 1954. « Azelik et la question de Takedda », *NA*, 10, 64, p. 99-101.
- Lombard, M. 1947. « Les bases monétaires d'une suprématie économique: l'or musulman du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 2, p. 143-160.
- 1971a. *Monnaie et histoire d'Alexandre à Mahomet*, Paris, Mouton.
- 1971b. *L'Islam dans sa première grandeur (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Flammarion.
- 1978. *Les textiles dans le monde musulman du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris/La Haye, Mouton.
- Long, R. 1971. « A comparative study of the Northern Mande languages », thèse de doctorat inédite, Indiana University.
- Loubser, J. H. N. 1981. « Ndebele archaeology of the Pietersburg area », mémoire de maîtrise inédit, University of the Witwatersrand.
- Louhichi, A. 1984. « La céramique musulmane d'origine médiévale importée à Tegdaoust. Étude archéologique; étude de laboratoire », thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.
- Lucas, A. J. 1931. « Considération sur l'ethnique maure et en particulier sur une race ancienne: les Bafour », *JSA*, 1, p. 151-194.
- Lucchesi-Falli, E. 1982. « Some parallels to the figure of St. Mercurius at Faras », dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 162-169.
- Łukaszewicz, A. 1978. « Quelques remarques sur un saint anachorète de Faras », *Études et travaux*, 10, *CAMAP*, 20, p. 355-362.
- Łukaszewicz, A. 1982. « En marge d'une image de l'anachorète Aaron dans la cathédrale de Faras », *NC*, 1, p. 192-213.
- Lwanga-Lunyiigo, S. 1976. « The Bantu problem reconsidered », *CA*, 17, 2, p. 282-286.
- Lý-Tall, M. 1977. *L'empire du Mali: contribution à l'histoire de l'empire du Mali (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Dakar/Abidjan, Nouvelles éditions africaines.
- Mabogunje, A. L. 1962. *Yoruba towns*, Ibadan, Ibadan University Press.
- 1971. « The land and peoples of West Africa », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), vol. 1, p. 1-32.

- McCall, D. F. 1971. «The cultural map and time profile of the Mande-speaking peoples», dans: C. T. Hodge (dir. publ.).
- MacGaffey, W. 1966. «Concepts of race in the historiography of North-East Africa», *JAH*, 7, 1, p. 1-17.
- McIntosh, R. J. 1974. «Archaeology and mud wall decay in a West African village», *WA*, 6, 2, p. 154-171.
- 1976. «Finding lost walls on archaeological sites. The Hani model», *Sankofa*, 2, p. 45-53.
- 1979. «The development of urbanism in West Africa: the example of Jenne, Mali», thèse de doctorat inédite, Cambridge University.
- McIntosh, R. J. et McIntosh, S. K. 1979. «Terra cotta statuettes from Mali», *African Arts*, 12, 2, p. 51-53, 91.
- 1981. «The inland Niger delta before the empire of Mali: evidence from Jenne-Jeno», *JAH*, 22, 1, p. 1-22.
- McIntosh, S. K. 1979. «Archaeological exploration in *terra incognita*: excavation at Jenne-Jeno (Mali)», thèse de doctorat inédite, University of California, Santa Barbara.
- 1981. «A reconsideration of Wangara/Palolus, Island of Gold», *JAH*, 22, 1, p. 145-158.
- McIntosh, S. K. et McIntosh, R. J. 1980a. «Jenne-Jeno: an ancient African city», *Archaeology*, 33, 1, p. 8-14.
- 1980b. *Prehistoric investigations in the region of Jenne (Mali)*, 2 vol., Oxford, BAR, Cambridge Monographs in African Archaeology, 2.
- 1981. «West African prehistory», *American scientist*, 69, 6, p. 602-613.
- Mack, J. et Robertshaw, P. (dir. publ.) 1982. *Culture history in the southern Sudan, archaeology, linguistics, ethnohistory*, Nairobi, British Institute in Eastern Africa.
- MacMichael, H. A. 1922. *A history of the Arabs in the Sudan*, 2 vol., Cambridge, CUP; réimpr. par Frank Cass, Londres, 1967.
- Madelung, W. 1961. «Das Imamat in der frühen ismailitischen Lehre», *Der Islam*, 37, p. 43-135.
- Mājid, ‘Abd al-Mun’im. 1968. *Zuhūr khilāfāt al-Fātimiyyīn wa sukutuhā*, Le Caire.
- Maggs, T. M. 1976. *Iron Age communities of the southern highveld*, Pietermaritzburg, Natal Museum, Occ. Publ. Natal Museum, 2.
- 1980a. «The Iron Age sequence south of the Vaal and Pongola rivers: some historical implications», *JAH*, 21, 1, p. 1-15.
- 1980b. «Mzonjani and the beginning of the Iron Age in Natal», *ANM*, 24, 1, p. 71-96.
- Maggs, T. M. et Michael, M. A. 1976. «Ntshekane: an Early Iron Age site in the Tugela basin, Natal», *ANM*, 22, 3, p. 705-740.
- Mahjoubi, A. 1966. «Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI<sup>e</sup> siècle», *Africa* (INAA), 1, p. 85-104.
- al-Maḳḳārī. 1840-1843. *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, trad. P. de Gayangos, 2 vol., Londres, W. H. Allen.
- 1855-1861. *Analectes sur l’histoire et la littérature des Arches d’Espagne*, 2 vol., éd. par R. Dozy, G. Duget, L. Krehl et W. Wright, Leyde, Brill.
- 1969. *Kitāb Naḥḥ al-Tīb*, 2 vol., Beyrouth, Éd. Iḥsān ‘Abbās.
- Maley, J. 1981. *Études palynologiques dans le bassin du Tchad et paléoclimatologie de l’Afrique nord-tropicale de 30 000 ans à l’époque actuelle*, Paris, ORSTOM.
- al-Mālikī. 1951. *Riyāḍ al-Nufūs*, vol. 1, Le Caire, Éd. H. Mu’nis.
- Malmusi, B. 1895. *Lapidi della necropoli musulmana di Dahlak*, Modène, Società tipografica.

- Malowist, M. 1966. «Le commerce d'or et d'esclaves au Soudan occidental», *AB*, 4, p. 49-72.
- Mamour, P.H. 1934. *Polemics on the origin of the Fatimi caliphs*, Londres, Luzac.
- Manguin, P.Y. 1972. *Les Portugais sur les côtes du Viet-nam et du Campa. Étude sur les routes maritimes et les relations commerciales, d'après les sources portugaises (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, EFEO.
- 1979. «The South-East Asian trading ship. An historical approach», dans: *ICIOS. V: The history of commercial exchange and maritime history*, Perth.
- Mantran, R. 1969. *L'expression musulmane, VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Coll. Nouvelle Clio, Paris, PUF.
- Marçais, G. 1946. *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris, Aubier.
- 1953, «Sīdī 'Ukba, Abū l-Muhādīr et Kusaila», *CT*, 1, p. 11-17.
- Marçais, W. 1938. «Comment l'Afrique du Nord a été arabisée», *AIEOA*, 4, p. 1-22.
- Maret, P. de. 1975. «A carbon-14 date from Zaire», *Antiquity*, 49, p. 133-137.
- 1977. «Sanga: new excavations, more data and more related problems», *JAH*, 18, 3, p. 321-337.
- 1977-1978. «Chronologie de l'âge du fer dans la dépression de l'Upembe en République du Zaïre», 3 vol., Bruxelles, thèse de doctorat inédite.
- 1979. «Luba roots: the first complete Iron Age sequence in Zaire», *CA*, 20, p. 233-235.
- 1980. «Les trop fameux pots à fossette... du Kasāi», *AT*, 26, p. 4-12.
- 1981. «L'évolution monétaire du Shaba central entre le VII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle», *AEH*, 10, p. 117-149.
- Maret, P. de et Nsuka, F. 1977. «History of Bantu metallurgy: some linguistic aspects», *HA*, 4, p. 43-66.
- Marquart, J. 1913. *Die Benin-Sammlung des Reichsmuseums für Völkerkunde in Leiden*, Leyde, Brill.
- Martens, M. 1972. «Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles», *Études et travaux*, 6, *CAMAP*, 13, p. 207-250.
- 1973. «Observations sur la composition du visage dans les peintures de Faras, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles», *Études et travaux*, 8, *CAMAP*, 14, p. 163-226.
- Martens-Czarnecka, M. 1982a. *Faras. Vol. VII. Les éléments décoratifs sur les peintures de la cathédrale de Faras*, Varsovie, PWN.
- 1982b. «Remarques sur les motifs décoratifs des peintures de la cathédrale de Faras», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a. p. 170-178.
- 1982c. «General results of using decorative ornaments and motifs on Faras murals as a criterion for their dating», *NC*, 1, p. 214-222.
- 1982d. «Influences extérieures dans l'art nubien», *AB*, 31, p. 59-73.
- Martin, B. G. 1969. «Kanem Bornu and the Fazzān: notes on the political history of a trade route», *JAH*, 10, 1, p. 15-27.
- 1974. «Arab migrations to East Africa in medieval times», *IJAHS*, 7, 3, p. 367-390.
- Martin, P. 1970. «The trade of Loango in the seventeenth and eighteenth centuries», dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 138-161.
- Martin, V. et Becker, C. 1974a. *Répertoire des sites protohistoriques du Sénégal et de la Gambie*, Kaolack.
- 1974b. «Vestiges protohistoriques et occupation humaine au Sénégal», *ADH*, p. 403-429.

- Martin del Molino, A. L. 1965. *Secuencia cultural en el neolítico de Fernando Po*, Madrid, Trabajos de Prehistoria del Seminario de Historia Primitiva del Hombre de la Universidad de Madrid y del Instituto Español de Prehistoria del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 17.
- Mason, M. 1973. «Captive and client labour and the economy of the Bida emirate, 1857-1901», *JAH*, 14, 3, p. 453-471.
- Mason, R. J. 1968. «Transvaal and Natal Iron Age settlements revealed by aerial photography and excavation», *AS*, 27, 4, p. 1-14.
- . 1969. *Prehistory of the Transvaal: a record of human activity*, Johannesburg, Witwatersrand University Press.
- . 1974. «Background to the Transvaal Iron Age. New discoveries at Olifantspoort and Broederstroom», *JSAIMM*, 74, 6, p. 211-216.
- Maspéro, G. 1928. *Le royaume de Champa*, Paris/Bruxelles, G. Van Oest.
- Massé, H. 1966. *L'Islam*, 9<sup>e</sup> éd., Paris, A. Colin.
- Massignon, L. 1929. «Zandj», dans: M. T. Houtsma *et al.* (dir. publ.), p. 1213.
- al-Mas'ūdī, Abu 'l-Hassan 'Alī b. al-Husayn b. 'Alī. (X<sup>e</sup> s.) *Murūdj al-dhahab wa ma'ādin al-Djāwhar*; 1861-1877, texte et trad, franç., de C. Barbier de Meynard et J. Pavet de Courteille, *Les prairies d'or*, 9 vol., Paris, Imprimerie impériale, réédité par C. Pellat, Beyrouth, 1966-1970; 1962-1965, trad, franç., de C. Pellat, *Les prairies d'or*, Paris; éd. 1964 par M. Abdulhamid, 4 vol., Le Caire.
- Mathew, G. 1963. «The East African coast until the coming of the Portuguese», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 94-128.
- Matthews, D. et Mordini, A. 1959. «The monastery of Debra Damo, Ethiopia», *Archaeologia*, 97, p. 1-58.
- Matveyev, V. V. 1960. *Northern boundaries of the Eastern Bantu (Zinj) in the tenth century, according to Arab sources*, Moscou, Oriental Institute.
- Mauny, R. 1951. «État actuel de la question de Ghana», *BIFAN*, 13, p. 463-475.
- . 1952. «Découvertes à Gao d'un fragment de poterie émaillée du Moyen Age musulman», *Hespéris*, p. 1-3.
- . 1955a. «Notes d'histoire et d'archéologie sur Azougui, Chinguetti et Ouadane», *BIFAN* (B), 17, p. 142-162.
- . 1955b. «Disques énigmatiques de poterie», *NA*, 68, p. 17.
- . 1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition, l'archéologie*, mémoires IFAN, n° 61, Dakar, IFAN.
- . 1965. «The Wakwak and the Indonesian invasion in East Africa in 945 A.D.», *Studia*, Lisbonne, p. 7-16.
- . 1970. *Les siècles obscurs de l'Afrique noire: histoire et archéologie*, Paris, Fayard.
- . 1973. «Notes bibliographiques», *BIFAN*(B), 35, 3, p. 759-766.
- . 1978. «Trans-Saharan contacts and the Iron Age in West Africa», dans: J. D. Fage (dir. publ.), p. 272-341.
- al-Māwardī. 1922. *Al-aḥkām al-sultāniyya*, Le Caire.
- Maxwell, R. J. 1932. «The law relating to slavery among the Malays», *JMBRAS*, 10, 1, p. 254.
- Medeiros, F. de. 1973. «Recherches sur l'image des Noirs dans l'Occident médiéval, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles», thèse de doctorat, Université de Paris.
- Meeussen, A. E. 1969. *Bantu lexical reconstructions*, Tervuren, reprographié.
- Meier, F. 1981. «Almoraviden und Marabute», *Die Welt des Islams*, nouv. sér., 21, p. 80-163.
- Meillassoux, C. (dir. publ.). 1971. *The development of indigenous trade and markets in West Africa*, Londres, OUP pour l'IAI.

- (dir. publ.) 1975. *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero.
- Meinardus, O. 1967. «The Christian Kingdoms of Nubia», *Nubia, Cahiers d'histoire égyptienne*, 10, p. 133-164.
- Meinhof, C. 1899. *Grundriss einer Lautlehre der Bantusprachen*, Leipzig, Brockhaus.
- 1906. *Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen*, Berlin, Reimer, réimpr. Hambourg, 1948.
- Mekouria, T. T. 1959. *History of Ethiopia: Axum-Zagwé*, en amharique, Addis-Abéba.
- Mendelsohn, I. 1949. *Slavery in the ancient Near East*, New York, OUP.
- Mercier, E. 1888-1891. *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française*, 3 vol., Paris, Leroux.
- Mercier, P. 1970. «Guinée centrale et orientale», dans: H. Deschamps (dir. publ.), vol. I.
- Merwe, N. J. Van Der. 1980. «The advent of iron in Africa», dans: T. A. Wertime et J. D. Muhly (dir. publ.), p. 463-506.
- Messier, R. A. K. 1974. «The Almoravids: West African gold and the gold currency of the Mediterranean world», *JESHO*, 17, 1, p. 31-47.
- 1980. «Quantitative analysis of Almoravid dinars», *JESHO*, 23, p. 102-118.
- Métallurgies africaines*, 1983. Mémoires de la Société des Africanistes, n° 9, éd. Nicole Echard.
- Metcalf, D. M. 1972. «Analyses of the metal contents of medieval coins, methods of chemical and metallurgical investigation of ancient coinage», *RNSSP*, 8, p. 383-434.
- Metzger, B. M. 1968. «The Christianization of Nubia and the old Nubian versions of the New Testament», dans: *Historical and literary studies: Pagan, Jewish and Christian*, Grand Rapids, Michigan.
- Meunié, J. et Allain, C. 1956. «La forteresse almoravide de Zagora», *Hespéris*, 53, p. 305-323.
- Meunié, J. et Terrasse, H. 1952. *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et métiers graphiques.
- Meyer, A. 1980. «'n Interpretasie van die Greefswald potwerk», mémoire de maîtrise inédit, Université de Pretoria.
- Meyerowitz, E. L. R. 1960. *The divine kingship of ancient Ghana and Egypt*, Londres, Faber & Faber.
- Mez, A. 1922. *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, C. Winter.
- Michałowski, K. 1962. *Faros. Vol. I: Fouilles polonaises, 1961*, Varsovie, PWN.
- 1964a. «Polish excavations at Faras, 1962-1963», *Kush*, 12, p. 195-207.
- 1964b. «Die wichtigsten Entwicklungsetappen der Wandmalerei in Faras», dans: K. Wessel (dir. publ.), p. 79-94.
- 1965a. «La Nubie chrétienne», *AB*, 3, p. 9-25.
- 1965b. «Polish excavations at Faras, fourth season, 1963-1964», *Kush*, 13, p. 177-189.
- 1965c. *Faros. Vol. II: Fouilles polonaises, 1961-1962*, Varsovie, PWN.
- 1966a. «Polish excavations at Old Dongola: first season, november-december 1964», *Kush*, 14, p. 289-299.
- 1966b. *Faros, centre artistique de la Nubie chrétienne*, Leyde, Instituut voor het Nabije Oosten.
- 1967. *Faros, die Kathedrale aus dem Wüstensand*, Einsiedeln/Zurich/Cologne, Benzinger Verlag.



- 1970. «Open problems of Nubian art and culture in the light of the discoveries at Faras», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 11-20.
- 1974. *Faras, wall paintings in the collection of the National Museum in Warsaw*, Varsovie, Wydawnictwo Artystyczno-Graficzne.
- 1975. *Nubia. Récentes recherches. Actes du Colloque nubologique international au Musée national de Varsovie, 19-22 juin 1972*, Varsovie, National Museum.
- 1979. «Faras, seventeen years after the discovery», dans: F. Hintze (dir. publ.), *Africa in Antiquity. The arts of ancient Nubia and the Sudan. Proceedings of the Symposium held in conjunction with the exhibition, Brooklyn, September 29-october 1, 1978. Meroitica*, 5, Berlin, Humboldt-Universität, p. 31-39.
- Migne, J. P. (dir. publ.) 1844-1864. *Patrologiae cursus completus, series Latina*, 220 vol., Paris, éd. de la Patrologie.
- Mileham, G. 1910. *Churches in lower Nubia*, Philadelphie, University Museum.
- Miles, G. C. 1950. *The coinage of the Umayyads of Spain*, New York, The American Numismatic Society, Monograph number 1, Parts I & II.
- 1954. *Coins of the Spanish Muluk al-Tawa'if*, New York, The American Numismatic Society, Monograph number 3.
- Miller, J. C. 1976. *Kings and kinsmen: early Mbundu states in Angola*, Londres, OUP.
- Miller, J. I. 1969. *The spice trade of the Roman Empire (29 B.C. to A.D. 641)*, Oxford, Clarendon Press.
- Miller, S. F. 1969. «Contacts between the later Stone Age and the early Iron Age in Southern Central Africa», *Azania*, 4, p. 81-90.
- Millet, N. B. 1964. «Gebel Adda. Preliminary report, 1963-1964», *JARCE*, 3, p. 5-14.
- 1967. «Gebel Adda. Preliminary report, 1965-1966», *JARCE*, 6, p. 53-63.
- Mills, E. A. C. et Filmer, N. T. 1972. «Chondwe Iron Age site, Ndola, Zambia», *Azania*, 7, p. 129-147.
- Miquel, A. 1975. *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton.
- Miquel, A. 1977. *L'islam et sa civilisation, VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Colin.
- Miskawih, 1914. *Taḍj̣ārib al-umam*, vol. I, p. 104, Le Caire.
- Mlaker, K. 1927. «Die Inschrift von ḥuṣṇ Ghurāb», *WZKM*, 34, p. 54-75.
- Møberg, A. 1924. *The Book of the Himyarites. Fragments of a hitherto unknown Syriac book*, Acta Reg. Soc. Humaniorum Lundensis, VII, Lund, Gleerup.
- Modat, C. 1919. «Les populations primitives de l'Adrar mauritanien», *BCEHS*, 4, p. 372-391.
- Möhlig, W. J., Rottland, F. et Heine, B. (dir. publ.) 1977. *Zur Sprachgeschichte und Ethnohistorie in Afrika*, Berlin, Reimer.
- Mollat, M. 1971. «Les relations de l'Afrique de l'Est avec l'Asie: essai de position de quelques problèmes historiques», *CHM*, 13, 2, p. 29-316.
- (dir. publ.) 1979. *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, Paris, Champion.
- Monès, H. 1947. *Fath al-ʿArab li l-Maghrib*, Le Caire.
- 1962. «Le malikisme et l'échec des Fatimides en Ifrikiya», dans: *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de E. Lévi-Provençal*, vol. I, p. 197-220.
- Monneret de Villard, U. 1927. *Il Monastero di San Simeone presso Aswan*, Milan, S. Giuseppe.
- Monneret de Villard, U. 1935-1957. *La Nubia medievale*, 4 vol., Le Caire, Service des Antiquités de l'Égypte.

- 1938. *Storia della Nubia cristiana*, Rome, Orientalia Christiana Analecta, 118.
- 1948. «Aksum e i quattro re del mondo», *AL*, 12, p. 175-180.
- Monod, T. 1948. *Mission scientifique au Fezzan, 1944-1945. II<sup>e</sup> partie: Reconnaissance au Dohone*, Alger, Institut de recherches sahariennes de l'Université d'Alger.
- Monod, T. 1958. *Majâbat al-Koubra. Contribution à l'étude de l'Empty Quarter ouest-saharien*, Dakar, IFAN.
- 1969. «Le "Maden Ijâfen"; une épave caravanière ancienne dans la Majâbat al-Koubrâ», *Actes 1<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.*, p. 286-320.
- 1973a. *Les déserts*, Paris, Horizons de France.
- 1973b. «Les monnaies nord-africaines anciennes de Corvo (Açores)», *BIFAN* (B), 35, p. 231-235.
- Monteil, C. 1903. *Soudan français. Monographie de Djenné, cercle et ville*, Tulle, Mazeiric.
- 1926. «Le coton chez les Noirs», *BCEHS*, 9, p. 585-684.
- 1929. «Les empires du Mali: étude d'histoire et de sociologie soudanaise», *BCEH-SAOF*, 12, 3-4, p. 291-443; éd. 1968, *Les empires du Mali*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- 1953. «La légende de Ouagadou et l'origine des Sarakolé», dans: *Mélanges ethnologiques*, Dakar, IFAN, p. 359-408.
- 1977. *Les Bambara du Ségou et du Kaarta. (Étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan français)*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Monteil, V. 1968. «Al-Bakri (Cordoue, 1068), routier de l'Afrique blanche et noire du Nord-Ouest», *BIFAN* (B), 30, p. 39-116.
- 1980. *L'Islam noir. Une religion à la conquête de l'Afrique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Seuil.
- Moore, M. P. J. 1981. «The Iron Age of the Makapan valley area, central Transvaal», mémoire de maîtrise inédit, University of the Witwatersrand, Johannesburg.
- Moorsel, P. van. 1966. «Une théophanie nubienne», *RAC*, 42, p. 297-316.
- 1970a. «Die Wandmalereien der zentrale Kirche von Abdallah Nirqi», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 103-111.
- 1970b. «Die stillende Gottesmutter und die Monophysiten», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 281-290.
- 1972. «Die Nubier und das glorreiche Kreuz», *BAB*, 47, p. 125-134.
- 1975. «Bilder ohne Worte. Problems in Christian Nubian iconography», dans: K. Michalowski (dir. publ.), p. 126-129.
- (dir. publ.) 1982. *New discoveries in Nubia. Proceedings of the Colloquium on Nubian studies, The Hague, 1979*, Leyde, Instituut voor het Nabije Oosten — Egyptologische Uitgaven, 2.
- Moorsel, P. van.; Jacquet, J. et Schneider, H. D. 1975. *The central church of Abdallah Nirqi*, Leyde, Brill.
- Moraes Farias, P. F. de. 1966. «A reforma de Ibn Yāsīn», *Afro-Asia*, Salvador de Bahia, 2-3, p. 37-58.
- 1967. «The Almoravids: some questions concerning the character of the movement during its periods of closest contact with the Western Sudan», *BIFAN* (B), 24, 3-4, p. 794-878.
- 1974. «Silent trade: myth and historical evidence», *HA*, 1, p. 9-24.
- Moreau, J. L. 1982. *Africains musulmans. Des communautés en mouvement*, Paris, PA/Abidjan, INADES édition.
- Morrison, M. E. S. 1968. «Vegetation and climate in the uplands of south-west Uganda during the later Pleistocene period. I. Muchoya Swamp, Kigizi district», *JE*, 156, p. 363-384.

- Morrison, M. E. S. et Hamilton, A. C. 1974. «Forest clearance and other vegetational changes in the Rukiga Highlands during the past 8 000 years», *JE*, 62, 1, p. 1-31.
- Morse, M. L. 1967. «The question of Samogo», *JAL*, 6, p. 61-80.
- Mortelmans, G. 1962. «Archéologie des Grottes Dimba et Ngovo», *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès panafricain de préhistoire*, p. 407-425.
- Al-Mubarrad. 1864-1892. Dans: W. Wright (dir. publ.), *Kāmil*, 2 vol., Leipzig.
- Mubitana, K. (dir. publ.) 1977. *The sculpture of Zambia*, Lusaka.
- Al-Mufaḍḍal ibn Abī Faḍā'il (Mufazzal). (XIV<sup>e</sup> s.) Éd. 1918-1921, *The Mufaḍḍalīyāt: an anthology of ancient Arabian odes*, par C. J. Lyall, Oxford, Clarendon Press; 1973-1974, trad. franç. E. Blochet, *Histoire des sultans mamelouks*, Turnhout, Brepols; *Patrología Orientalis*, 12, 3; 14, 3; 20, 1.
- al-Muḳaddasī. 1877. *Aḥsān al-taḳāsim. Descriptio imperii moslemici*, éd. par M. J. de Goeje, Leyde, Brill, 2<sup>e</sup> éd., 1960.
- Müller, C. D. G. 1975 «Die nubische Literatur, Bestand und Eigenart», dans: K. Michalowski (dir. publ.), p. 93-100.
- 1978. «Die nubische Literatur, Bestand und Eigenart», *Études et travaux*, 10, *CAMAP*, 20, p. 375-377.
- Müller, H. 1980. *Die Kunst des Sklavenkaufs nach arabischem, persischem and türkischen Ratgebern von 10. bis zum 18. Jhd.*, Freiburg, Klaus Schwarz.
- Munson, P. J. 1968. «Recent archaeological research in the Dhar Tichitt region of South-Central Mauritania», *WAAN*, 10, p. 6-13.
- 1970. «Corrections and additional comments concerning the Tichitt tradition», *WAAN*, 12, p. 47-48.
- 1971. «The Tichitt tradition: a late prehistoric occupation of the southern Sahara», thèse de doctorat inédite, University of Illinois.
- 1980. «Archaeology and the prehistoric origins of the Ghana empire», *JAH*, 21, 4, p. 457-466.
- Munthe, L. 1982. *La tradition arabico-malgache vue à travers le manuscrit A6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles*, Antananarivo, TPFLM.
- Murdock, G. P. 1959. *Africa, its peoples and their culture history*, New York, McGraw-Hill.
- Muriuki, G. 1974. *A history of the Kikuyu, 1500-1900*, Nairobi, OUP.
- Musca, G. 1964. *L'Emirato di Bari: 847-871*, Bari, Dédalo.
- Musonda, F. B. 1976. «The archaeology of the Late Stone Age along the Voltaian scarp», mémoire de maîtrise inédit, University of Ghana, Legon.
- Muṭaḥhar al-Maḳḍīsī. 1890-1919. *Le livre de la création et de l'histoire*, texte et trad., de C. Huart, 6 vol., Paris, Publications de l'ENLOV.
- Mutoro, H. W. 1979. «A contribution to the study of cultural and economic dynamics of the historical settlements on East African coast, with particular reference to the ruins of Takwa, North Coast», mémoire de maîtrise inédit, University of Nairobi.
- 1982a. «New light on the archaeology of East African coast», *KHR*, 9, 1-2.
- 1982b. «A survey of the Kaya settlement system on hinterland Kenya coast», rapport au Ministère de la culture et des services sociaux, Gouvernement du Kenya.
- Nachtigal, G. 1879-1889. *Sahara und Sudan: Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika*, vol. 1 et 2, Berlin, Weidmann, vol. 3, Leipzig, Brockhaus; 1967, réimpression, Graz, Akademie Drücker; 1971-1980, *Sahara and Sudan*, trad. angl. et annotation de A. G. B. Fisher et H. J. Fisher, vol. I, II et IV, Londres, C. Hurst.

- al-Naqar, U. 1969. «Takrūr: the history of a name», *JAH*, 10, 3, p.365-374.
- al-Nawāwī. 1951. *En-Nawāwī: les quarante hadiths*, trad. de G. H. Bousquet, Alger, La maison des livres.
- N'Diaye, B. 1970. *Groupes ethniques au Mali*, Bamako, Éditions populaires.
- Ndoricimpa, L. et al. 1981. «Technologie et économie du sel végétal au Burundi», dans: *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura*, Paris, Karthala, p.408-416.
- Neaher, N. C. 1979. «Nigerian bronze bells», *African Arts*, 12, 3, p.42-47.
- Needham, J. H. 1974. *La tradition scientifique chinoise*, Paris, Hermann, 306 p.
- Nenquin, J. 1959. «Dimple-based pots from Kasai, Belgian Congo», *Man*, 59.
- . 1963. *Excavations at Sanga, 1957*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Newman, J. L. 1970. *The ecological basis for subsistence change among the Sandawe of Tanzania*, Washington, D.C., National Academy of Sciences.
- Niane, D. T. 1970. «Notes sur les fouilles de Niani, ancienne capitale du Mali», *WAAN*, 12, p.43-46.
- . 1975. *Recherches sur l'empire du Mali au Moyen Age, suivi de la mise en place des populations de la Haute-Guinée*, Paris, Présence africaine.
- Nicholson, R. A. 1907. *A literary history of the Arabs*, Cambridge, CUP.
- Nicholson, S. E. 1976. «A climate chronology for Africa: synthesis of geological, historical and meteorological information and data», thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin, Madison.
- . 1979. «The methodology of historical climate reconstruction and its application to Africa», *JAH*, 20, 1, p.31-50.
- Nicolai, R. 1979. «Les dialectes du songhay. Contribution à l'étude des changements linguistiques», thèse d'État, Université de Nice.
- Nicolaisen, J. 1963. «Niewolnictwo wśród pasterskich plemion Tuaregów», *Problemy afrykanistyki pod redakcją S. Strelcyna*, p.65-70.
- Nicolas, G. 1978. «L'enracinement ethnique de l'Islam au sud du Sahara», *CEA*, 16, 71 p.347-377.
- Nöldeke, T. H. 1892. «Ein Sklavenkrieg im Orient», dans: Nöldeke, *Orientalische Skizzen*, Berlin, von Gebrüder Paetel, p.153-184.
- Norris, H. T. 1971. «New evidence on the life of 'Abdallah b. Yāsin and the origins of the Almoravid movement», *JAH*, 12, 2, p.255-268.
- . 1972. *Saharan myth and saga*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1975. *The Tuaregs: their Islamic legacy and its diffusion in the Sahel*, Warminster, Wills.
- Northrup, D. 1972. «The growth of trade among the Igbo before 1800», *JAH*, 13, 2, p.217-236.
- Noten, F. van. 1982. *The archaeology of Central Africa*, avec une contribution de D. Cohen, P. de Maret, J. Moeyersons et E. Roche, Graz.
- . 1983. *Histoire archéologique du Rwanda*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Annales sciences humaines, 112.
- Noth, A. 1967. «Das ribat der Almoraviden», dans: W. Hoenerbach (dir. publ.), p.503-510.
- Nunoo, R. B. 1969. «Buruburo factory», *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.*, p.321-323.
- Nurse, D. 1974. «A linguistic sketch of the north-east Bantu languages with particular reference to Chaga history», thèse de doctorat inédite, Université de Dar es-Salaam.
- . 1982. «Bantu expansion into East Africa: linguistic evidence», dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p.199-222.

- Nurse, D. et Phillipson, D. W. 1974. *The north-eastern Bantu languages of Tanzania and Kenya: a classification*, Dar es-Salaam, Dar es-Salaam University Press.
- Nzewunwa Nwenna. 1980. *The Niger delta, prehistoric economy and culture Cambridge monographs in African archaeology. Vol. I*, BAR International, series 75.
- Obayemi, A. 1976. « The Yoruba and Edo-speaking peoples and their neighbours before 1600 », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 196-266.
- Obenga, T. 1971. *L'Afrique dans l'antiquité. Égypte pharaonique, Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- O'Fahey, R. S. 1980. *State and society in Darfur*, Londres, C. Hurst.
- Ogot, B. A. (dir. publ.) 1974. *Zamani: a survey of East African history*, 2<sup>e</sup> éd., Nairobi, East African Publishing House.
- (dir. publ.) 1976. *Kenya before 1900*, Nairobi, East African Publishing House.
- (dir. publ.) (à paraître) *Kenya in the nineteenth century*.
- Ogot, B. A. et Kieran, J. A. (dir. publ.) 1968. *Zamani: a survey of East African history*, Nairobi, East African Publishing House.
- Olagüe, I. 1974. *La revolución islámica en occidente*, Barcelone, Fundación Juan March.
- Olderoge, D. A. 1960. *Zapadnujy Sudan v XV-XIX vv. Ocherki po istorii i istorii kulturyi*, Moscou/ Leningrad, IAN.
- O'Leary de Lacy, D. 1923. *A short history of the Fatimid khalifat*, Londres.
- Oliver, R. 1966. « The problem of the Bantu expansion », *JAH*, 7, 3, p. 361-376.
- (dir. publ.) 1967. *The Middle Age of African history*, Londres, OUP.
- (dir. publ.) 1977. *The Cambridge history of Africa. Vol. 3: From c. 1050 to c. 1600*, Cambridge, CUP.
- 1979. « Cameroon. The Bantu cradleland », *SUGIA*, 1, p. 7-20.
- 1982. « The Nilotic contribution to Bantu Africa », *JAH*, 23, 4, p. 433-442.
- Oliver, R. et Fagan, B. M. (dir. publ.) 1975. *Africa in the Iron Age, c. 500 B.C. to A.D. 1400*, Cambridge, CUP.
- Oliver, R. et Fage, J. D. 1962. *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éd.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.) 1963. *History of East Africa*, vol. I, Oxford, Clarendon Press.
- Oman, G. 1974a. « La necropoli islamica di Dahlak Kebir. Il materialo epigraphico », *Akten d. VII. Kongresses fur Arabistik und Islamwissenschaft (Göttingen 1974)*, Göttingen, Vandenhock Z. Ruprecht, p. 273-281.
- 1974b. « The Islamic necropolis of Dahlak Kebir in the Red Sea: report on a preliminary survey carried out in April 1972 », *EW*, 24, 3-4, p. 249-295.
- Omi, G. 1982. *Mtongwe. The preliminary report*, Nagoya/Tokyo.
- Onwuejeogwu, M. 1974. « The political organization of Nri, south-eastern Nigeria », thèse de doctorat inédite, Université de Londres.
- Orhanlu, C. 1978. « Khaṣī », dans: E. van Donzel *et al.* (dir. publ.), p. 1087-1093.
- Orr, K. G. 1971-1972. « An introduction to the archaeology of Liberia », *LSJ*, 4, p. 55-80.
- Osman, A. 1982a. « Medieval Nubia: retrospects and introspects », dans: P. Van Moorsei (dir. publ.), p. 69-90.
- 1982b. « The post-medieval kingdom of Kokka: a means for a better understanding of the administration of the medieval kingdom of Dongola », dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a, p. 185-197.
- Ottino, P. 1974a. *Madagascar, les Comores et le sud-ouest de l'océan Indien*, Antananarivo, Université de Madagascar, Centre d'anthropologie culturelle et sociale.

- 1974*b*. «Le Moyen Age de l'océan Indien et le peuplement de Madagascar», dans: *Annuaire des pays de l'océan Indien*, Aix-en-Provence, CERSOI, p. 197-221.
- 1983. «Les Andriambahoaka malgaches et l'héritage indonésien», dans: F. Raison (dir. publ.), p. 71-96.
- Ould el-Bah, A. 1982. *Les Almoravides à travers les sources orales en Mauritanie*, mémoire, Université de Paris I.
- Ozanne, P. 1966. «The Anglo-Gambian stone circles expedition», *WAAN*, 4, p. 8-18.
- 1969. «A new archaeological survey of Ife», *Odu*, nouv. sér., 1, p. 28-45.
- 1971. «Ghana», dans: P. L. Shinnie (dir. publ.), p. 36-55.
- Pacha, N. 1976. *Le commerce au Maghreb du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Tunis, Faculté des lettres de Tunis.
- Pacheco Pereira, D. 1956. *Esmeraldo de Situ Orbis. Côte occidentale d'Afrique, du Sud marocain au Gabon*, trad. R. Mauny, Bissau.
- Painter, C. 1966. «The Guang and West African historical reconstruction», *GNQ*, 9, p. 58-65.
- Palmer, H. R. 1908. «The Kano chronicle», *JRAI*, 38, p. 58-98.
- 1928. *Sudanese memoirs: being mainly translations of a number of Arabic manuscripts relating to the Central and Western Sudan*, 3 vol., Lagos, Imprimerie officielle, réimpr. à Londres, 1 vol., Frank Cass, 1967.
- 1928-1929. «The Central Sahara and the Sudan in the XII<sup>th</sup> century», *J. Afr. Soc.*, 28, p. 368-378.
- 1936. *The Bornu, Sahara and Sudan*, Londres, Murray.
- Pansera, C. 1945. «Quattro stele musulmane presso Uogher Hariba nell'Enderta», *Studi etiopici raccolti da C. Conti Rossini*, Rome, Istituto per l'Oriente, p. 3-6.
- Paret, R. 1924. *Sīrat Saif Ibn Dhī Yazan, ein arabischer Volksroman*, Hanovre, Lafaire.
- Paribeni, R. 1908. «Ricerca nel luogo dell'Antica Adulis», *Antichità Pubblicad per Curia della Accademia Nazionale dei Lincei*, 18, p. 438-572.
- Parry, V. J. et Yapp, M. E. (dir. publ.) 1975. *War, technology and society in the Middle East*, Londres, OUP.
- Pearce, F. B. 1920. *Zanzibar, the island metropolis of Eastern Africa*, Londres, T. F. Unwin.
- Pellat, C. 1953. *Le milieu bašrien et la formation de Gāhiz*, Paris, Maisonneuve.
- 1963. «Les esclaves-chanteuses de Gāhiz», *Arabica*, 10, p. 121-147.
- Pelliot, P. 1959. «Çanghibar», dans: P. Pelliot, *Notes on Marco Polo*, vol. I, Paris, Imprimerie nationale, p. 598-603.
- Pereira, F. M. E. 1899. *Historia dos martyres de Nagran, versão ethiopica*, Lisbonne, Imprensa nacional.
- Pérès, H. 1953. *La poésie andalouse en arabe classique du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maisonneuve.
- Perrier de la Bathie, H. 1926. *Biogéographie des plantes de Madagascar*, Paris, Éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- Perruchon, J. 1889. «Histoire des guerres d'Amda Sion, roi d'Éthiopie», *JA*, 8<sup>e</sup> sér., 14, p. 271-63, 381-493.
- 1893. *Les chroniques de Zar'a Yâ'eqôb et Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478*, Paris, Bouillon.
- 1894. «Notes pour l'histoire d'Éthiopie», *RS*, 2, p. 78-93.
- Person, Y. 1968-1975. *Samori, une révolution dyula*, 3 vol., Dakar, IFAN.
- 1971. «Ethnic movements and acculturation in Upper Guinea since the fifteenth century», *AHS*, 4, 3, p. 669-689.

- 1972. « Les Mandingues dans l'histoire » (étude présentée à la Conférence sur les études manden), SOAS, Londres.
- 1981. « Nyaani Mansa Manudu et la fin de l'empire du Mali », dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. II, p. 613-654.
- Petitmaire, N. 1978. « Die atlantische Sahara, der Mensch Zwischen Wüste und Ozean », dans: R. Kuper (dir. publ.).
- Petráček, K. 1960. « Al-Aḥwa », dans: H. A. R. Gibb *et al.* (dir. publ.), p. 305.
- Phillipson, D. W. 1968. « The Early Iron Age site of Kapwirimbwe, Lusaka », *Azania*, 3, p. 87-105.
- 1970a. « Notes on the later prehistoric radiocarbon chronology of eastern and southern Africa », *JAH*, 11, 1, p. 1-15.
- 1970b. « Excavations at Twickenham Road, Lusaka », *Azania*, 5, p. 77-108.
- 1971. « An Early Iron Age site on the Lubusi River, Kaoma District, Zambia », *ZMJ*, 2, p. 51-57.
- 1972. « Early Iron Age sites on the Zambian copper belt », *Azania*, 7, p. 93-128.
- 1974. « Iron Age history and archaeology in Zambia », *JAH*, 15, 1, p. 1-25.
- 1975. « The chronology of the Iron Age in Bantu Africa », *JAH*, 16, 3, p. 321-342.
- 1976a. *The prehistory of eastern Zambia*, Nairobi, British Institute in Eastern Africa.
- 1976b. « The Early Iron Age in eastern and southern Africa: a critical reappraisal », *Azania*, 11, p. 10-23.
- 1976c. « Archaeology and Bantu linguistics », *WA*, 8, p. 65-82.
- 1977a. *The later prehistory of eastern and southern Africa*, Londres, Heinemann.
- 1977b. « Zambian sculpture on historical evidence », dans: K. Mubitana (dir. publ.), p. 85-88.
- Phillipson, D. W. et Fagan, B. M. 1969. « The dates of the Ingombe Ilede burials », *JAH*, 10, 2, p. 199-204.
- Picton, J. et Mack, J. 1979. *African textiles. Looms, weaving and design*, Londres, British Museum Publications.
- Pigulevskaya, N. V. 1960, 1961. « Les rapports sociaux à Nedjran au début du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne », *JESHO*, 3, p. 113-130; 4, p. 1-14.
- Pigulevskaya, N. V. 1969. *Byzanz auf den Wegen nach Indien*, Berlin, DAW.
- Pipes, D. 1980. *Slaves, soldiers and Islam: the genesis of a military system*, New Haven, YUP.
- Pirenne, H. 1937. *Mahomet et Charlemagne*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Alcan.
- Plumley, J. M. 1970. « Some examples of Christian Nubian art from the excavations at Qasr Ibrim », dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 129-140.
- 1971a. « Pre-Christian Nubia (23 B.C.-535 A.D.): evidence from Qasr Ibrim », *Études et travaux*, 5, *CAMAP*, 11, p. 7-24.
- 1971b. « The stele of Marianos, bishop of Faras », *BMNV*, 11, p. 77-84.
- 1975a. « The Christian period in Qasr Ibrim, some notes on the MSS finds », dans: K. Michałowski (dir. publ.), p. 101-107.
- 1975b. *The scrolls of Bishop Timotheos*, Londres, Egypt Exploration Society.
- 1978. « New light on the kingdom of Dotswo », *Études nubiennes*, p. 231-241.
- (dir. publ.). 1982a. *Nubian studies. Proceedings of the Symposium for Nubian studies, Selwyn College, Cambridge*, Warminster, Aris & Phillips.
- 1982b. « The Christian period in Nubia as represented on the site of Qasr Ibrim », dans: P. van Moorseele (dir. publ.), p. 99-110.

- 1982c. «New evidence on Christian Nubia in the light of recent excavations», *NC*, 1, p. 15-24.
- 1983. «Qasr Ibrim and the Islam», *Études et travaux*, 12, *CAMAP*, 24, p. 157-710.
- Plumley, J. M. et Adams, W. Y. 1974. «Qasr Ibrim 1972», *JEA*, 60, p. 212-238.
- Plumley, J. M.; Adams, W. Y. et Crowfoot, E. 1977. «Qasr Ibrim 1976», *JEA*, p. 29-47.
- Poirier, J. 1965. «Données écologiques et démographiques de la mise en place des Protomalgaches», *Taloha*, 1, p. 61-82.
- Polet, J. 1980. «Fouille d'un quartier de Tegdaoust. Urbanisation, architecture, utilisation de l'espace construit», thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I, exemplaires dactylographiés. Polet, J. 1985. *Tegdaoust IV; Recherches sur Aoudaghost. Fouille d'un quartier: urbanisation, architecture, utilisation de l'espace construit*, Paris.
- Polomé, B. C. et Hill, C. P. (dir. publ.) 1980. *Language in Tanzania*, Londres, IAI.
- Pomerantseva, N. 1982. «The iconography of the Christian paintings of Nubia», dans: J. M. Plumley (dir. publ.), 1982a. p. 198-205.
- Poncet, C. 1954. «L'évolution des genres de vie en Tunisie», *CT*, 2, p. 315-323.
- Poncet, J. 1967. «Le mythe de la "catastrophe" hilalienne», *Annales ESC*, 9-10, p. 1099-1120.
- Popovic, A. 1976. *La révolte des esclaves en Iraq au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Geuthner.
- Portères, A. 1950. «Vieilles agricultures africaines avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Berceaux d'agriculture et centres de variation», *LT*, 5, 9-10, p. 489-507.
- Posnansky, M. 1964. «Bantu genesis», *UJ*, 25, 1, p. 86-92.
- (dir. publ.) 1966. *Prelude to East African history*, Londres, OUP.
- 1971. «Ghana and the origins of West African trade», *AQ*, 11, 2, p. 111-25.
- 1973. «Aspects of early West African trade», *WA*, 5, 2, p. 149-162.
- 1976. «New radiocarbon dates from Ghana», *Sankofa*, 2, p. 60-63.
- 1977. «Brass casting and its antecedents in West Africa», *JAH*, 18, 2, p. 287-300.
- 1980. «Some reflections of a temporary nature on towns in general and on Begho, Ghana, in particular», dans: *African Studies Fall Colloquium on indigenous African towns*, University of California, Los Angeles.
- Posnansky, M. et McIntosh, R. J. 1976. «New radiocarbon dates for northern and western Africa», *JAH*, 17, 2, p. 161-195.
- Pouwels, R. C. 1974. «Tenth-century settlement on the East African coast: the case of Qarmatian/Isma'ili connections», *Azania*, 9, p. 65-74.
- Priddy, B. 1973. «Pottery traditions in Ghana, their significance for the archaeologist», étude présentée à un séminaire, Department of Archaeology, University of Ghana, Legon; exemplaires reprographiés.
- Prins, A. H. J. 1959. «Uncertainties in coastal cultural history. The "Ngalawa" and the "Mtepe"», *TNR*, 52, p. 205-231.
- Procopé, éd. 1876, «De bello persico», Destunio, Spiridon et Gavriil (éd.), *Istoriya voyn rimlan Spersami*, Kniga I. S. Peterburgskago, Akad. Nauk; éd. 1954, *History of the wars, Books I and II*, texte et trad. de H. B. Dewing, Londres.
- Prost, A. 1945. «Notes sur les Boussané», *BIFAN*, 7, p. 47-53.
- 1953. *Les langues mandé-sud du groupe Mana-Busa*, Dakar, IFAN, mémoires de l'IFAN, n° 26.
- 1981. «Les Mandé-sud en Afrique occidentale», dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. I, p. 353-359.



- Prussin, L. 1981. «Building technologies in the West African savannah», dans: *Le sol, la parole et l'écrit*, vol. I, p. 227-245.
- Puglisi, G. 1953. «Le citerne di Dahlak Chebir e di Adal nell'archipelago delle Dahlak», *Bolletino di Istituto di Studi Etiopici (Asmara)*, 1, p. 53-70.
- . 1969. «Alcuni vestigi dell'isola di Dahlak Chebir e la leggenda dei Furs», dans: *Proc. 3rd Intern. Congress of Ethiopian Studies*, Addis-Abéba, p. 35-47.
- Puygaudeau, O. du. 1966. «Une carte des chars à bœufs révèle les rapports trois fois millénaires entre le Maghreb et le Soudan», *Archéologia*, 3, p. 37 et suiv.
- Quéchon, G. et Roset, J. P. 1974. «Prospection archéologique du massif de Termit (Niger)», *Cahiers de l'ORSTOM, sér. Scien, hum.*, 11, 1, 1974, p. 85-104.
- Quennell, P. 1928. *The book of the marvels of India*, Londres, Routledge.
- al-Rabī ibn Ḥabīb. (S.l.n.d.) *Musnad*.
- Radimilahy, C. 1980. *Archéologie de l'Androy. Contribution à l'étude des phases de peuplement*, Antananarivo, Centre d'art et d'archéologie.
- . 1981. «Archéologie de l'Androy», *RPC*, 55, p. 62-65.
- Raison, F. (dir. publ.) 1983. *Les souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala.
- Rakoto-Rastimanga, A. 1940. «Tache pigmentaire et origine des Malgaches», thèse de sciences, Université de Paris, revue anthropologique, p. 5-130.
- Ralaimihoatra, E. 1948. «Vazimba et Hova à Madagascar», *Revue de Madagascar*, p. 35-48.
- . 1966. *Histoire de Madagascar*, Antananarivo, Société malgache d'édition.
- . 1971a. «Le contexte et la signification du terme Vazimba dans l'histoire de Madagascar», *BAM*, 47, p. 183-184.
- . 1971b. «Éléments de connaissance des proto-Malgaches», *BAM*, 49, 1, p. 29-33.
- . 1974. *Étapes successives du peuplement de Madagascar: relations avec l'Asie du Sud-Est, l'océan Indien et l'Afrique*, Antananarivo, reprographié.
- Ramadan, A. M. 1975. *Réflexions sur l'architecture islamique en Libye*, Tripoli.
- Rasamuel, D. 1983. «Alimentation et techniques anciennes dans le Sud malgache à travers une fosse à ordures du XI<sup>e</sup> siècle», *EOIT*, Paris/Tuléar, 5, p. 81-110.
- . 1985. «Culture matérielle ancienne à Madagascar: contribution des pays riverains de l'océan Indien dans le mouvement des idées dans l'océan Indien occidental», dans: *Actes de la Table ronde de Saint-Denis (25-28 juin 1982)*, Saint-Denis, La Réunion, p. 113-125.
- . 1986. *Fanongoavana, site ancien des Hautes Terres*, Paris, CRA-Karthala.
- Rasheed, S. 1973. «Slave girls under the early Abbasids», thèse de doctorat inédite, University of St Andrews.
- Rassart, M. 1972. «Visages de Faras, caractéristiques et évolution stylistique», *Études et travaux*, 6, *CAMAP*, 13, p. 251-275.
- Rassart, M. 1978. «Quelques considérations sur les rapports thématiques et stylistiques entre l'Égypte copte et la Nubie chrétienne», dans: A. Destrée (dir. publ.), *Mélanges Armand Abel*, Leyde, Brill, vol. III, p. 200-220.
- Rattray, R. S. 1923. *Ashanti*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1927. *Religion and Art in Ashanti*, Oxford, Clarendon Press.
- Ravelojaona. 1937. *Fireketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy* [Dictionnaire encyclopédique malgache], Antananarivo, Fiainana.
- Ravereau, A. 1981. *Le M'zab, une leçon d'architecture*, Paris, Sindbad.

- Ravisé, A. et Thilmans, G. 1978. «A propos d'une clochette trouvée à Sintiou-Bara (fleuve Sénégal)», *NA*, 159, p. 57-59.
- Ravoajanahary, C. 1980. «Le peuplement de Madagascar: tentative d'approche», dans: Unesco, 1980, p. 91-102.
- Reinaud, J. 1836. *Invasion des Sarrasins en France*, Paris.
- Renaudot, E. 1713. *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitorum*, Paris.
- Rey, G. de. 1972. *Les invasions des Sarrasins en Provence pendant les VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Reygasse, M. 1940. «Fouilles de monuments funéraires de type "chouett" à Abalessa (Hoggar)», *BSGAO*, 61, Fasc. 214.
- . 1950. *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, Paris, Arts et métiers graphiques.
- Richards, D. S. (dir. publ.) 1970. *Islam and the trade of Asia*, Oxford, Cassirer.
- Rightmire, G. P. 1970. «Iron Age skulls from southern Africa re-assessed by multiple discriminant analysis», *AJPA*, 33, 3, p. 147-68.
- Rivallain, J. 1980. «Le sel dans les villages côtiers et lagunaires du Bas-Dahomey: sa fabrication, sa place dans le circuit du sel africain», *AUA* (série I: Histoire), 8, p. 81-127.
- Rizzitano, U. 1938. «La poesia de Abū Miḥdjan, N. b. R. e necessita di uno studio piu completo sui poeti minori de secolo Ummayyade», *Actes XX<sup>e</sup> Congr. Int. Or.*, p. 316-318.
- Robert, D. 1966. «Statuette anthropomorphe du site de Tegdaoust (Mauritanie orientale)», *NA*, 112, p. 142-143.
- . 1970. «Les fouilles de Tegdaoust», *JAH*, 11, 4, p. 471-494.
- . 1980. «Une "concession médiévale" à Tegdaoust: implantation évolutive d'une unité d'habitation», thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I, deux exemplaires dactylographiés, 2 vol. Sera publié sous le titre *Tegdaoust V. Recherches sur Aoudaghost*.
- Robert, D.; Robert, S. et Devisse, J. (dir. publ.) 1970. *Tegdaoust. Vol. I: Recherches sur Aoudaghost*, Paris, Arts et métiers graphiques.
- Robert, D.; Robert, S. et Saison, B. 1976. «Recherches archéologiques: Tegdaoust-Koumbi Saleh», *AIMRS*, 2, p. 53-84.
- Robert, S. 1976. «Archéologie des sites urbains des Hodh et problèmes de la désertification au Moyen Age», dans: *Colloque de Nouakchott*, p. 46-55.
- Robert-Chaleix, D. 1989. *Tegdaoust-Vol. V: Recherches sur Aoudaghost. Une concession médiévale, implantation et évolution d'une unité d'habitation*, Paris.
- Robert-Chaleix, D. et Sognane, M. 1983. «Une industrie métallurgique ancienne sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal», dans: N. Echard (dir. publ.), p. 45-62.
- Roberts, R. 1908; *Das Familien, Sklaven und Erbrecht in Koran*, Leipzig.
- Robey, T. 1980. «Mpambanyoni: a late Iron Age site on the Natal south coast», *ANM*, 24, 1, p. 147-164.
- Robineau, C. 1967. «L'Islam aux Comores, une étude d'histoire culturelle de l'île d'Anjouan», dans: P. Vérin (dir. publ.), p. 39-56.
- Robinson, K. R. 1958. «Four Rhodesian Iron Age sites: a brief account of stratigraphy and finds», *Occ. Pap. Natn. Mus. Sth. Rhod.*, 3A, 22, p. 77-119.
- . 1966a. «The Leopard's Kopje Culture, its position in the Iron Age of Southern Rhodesia», *SAAB*, 21, 81, p. 5-51.
- . 1966b. «The Sinoia caves, Lomagundi district, Rhodesia», *Proc. Trans. Rhod. Sci. Ass.*, 51, p. 131-155.

- 1966c. «A preliminary report on the recent archaeology of Ngonde, northern Malawi», *JAH*, 7, 2, p. 169-188.
- 1968. «An examination of five Iron Age structures in the Umguza valley, 14 miles north of Bulawayo, Rhodesia», *Arnoldia* (Rhod.), 3, 35, p. 1-21.
- 1970. *The Iron Age in the Southern Lake area of Malawi*, Zomba.
- 1973. *The Iron Age of the upper and lower Shire, Malawi*, Zomba.
- 1976. «A note on the spread of early Iron Age ceramics in Malawi», *SAAB*, 31, p. 166-175.
- Rodinson, M. 1969. *Mahomet*, Paris, Éd. du Seuil.
- 1971. *Mohammad*, Londres, Allen Lane.
- Rodney, W. 1967. «A reconsideration of the Mane invasions of Sierra Leone», *JAH*, 8, 2, p. 219-246.
- Rodziewicz, M. 1972. «Die Keramikfunde der deutschen Nubienunternehmungen 1968-1969», *Ar. Anz.*, 4, p. 643-713.
- Rosenberger, B. 1970a. «Les vieilles exploitations minières et les anciens centres métallurgiques du Maroc», *RGM*, 17, p. 71-107; 18, p. 59-102.
- 1970 b. «Tamdult, cité minière et caravanière pré-saharienne, IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles», *HT*, 11, p. 103-139.
- Roset, J. P. 1976. «Oscillations climatiques au Sahara depuis 40 000 ans», *Revue de géographie physique et de géomorphologie dynamique*, numéro spécial, Paris.
- 1983. «Nouvelles données sur le problème de la néolithisation du Sahara méridional: Air et Ténéré au Niger», *Cahiers de l'ORSTOM*, série Géologie, 13, 2, p. 119-142.
- Rosso, J. C. et Petitmaire, N. 1978. «Amas coquilliers du littoral atlantique saharien», *BMAPM*, 22, p. 79-118.
- Rostkowska, B. 1972. «Iconographie des personnages historiques sur les peintures de Faras», dans: *Études et travaux*, 6, *CAMAP*, 13, p. 195-205.
- 1981. «Classical traditions in Christian art of the Nile valley», dans: M. Mullett et R. Scott (dir. publ.), *Byzantium and the classical tradition. The University of Birmingham thirteenth spring symposium of Byzantine studies, 1979*, Birmingham, University of Birmingham, p. 149-154.
- 1982a. «Nobadian painting: present state of investigations», *NC*, 1, p. 283-304.
- 1982b. «The title and office of the king's mother in Christian Nubia», *AB*, 31, p. 75-78.
- Rotter, G. 1967. *Die Stellung des Negers in der islamisch-arabischen Gesellschaft bis zum XVI. Jhdt*, Bonn.
- Rouger, G. 1923. *Le roman d'Antar d'après les anciens textes arabes*, Paris, L'édition d'art.
- Roux, V. 1980. «Oscillation climatique et néolithisation: la pêche», *Cahiers du CRA*, série Histoire, 1, p. 3-38.
- Rozenstroch, M. 1984 «Liongo Fumo. Légende et signification politique», thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII.
- Ryder, A. F. C. 1969. *Benin and the Europeans, 1485-1897*, Londres, Longman.
- Ryckmans, J. 1956. *La persécution des chrétiens himyarites au VI<sup>e</sup> siècle*, Istanbul, Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut in het Nabije Oosten.
- al-Sābi', Abu' l'Ḥasan. 1958. *al-wuzara'*, Le Caire.
- al-Sābi', Hilāl. 1964. *Rusūm dār al-khilāfa*, éd. par M. 'Awwād, Bagdad.
- as-Sa'dī, A. Voir *Ta'riḫ al-Sūdān*.
- Sahlins, M. 1972. *Stone Age economics*, Londres, Tavistock.
- Saison, B. 1979. «Fouille d'un quartier artisanal de Tegdaoust», 2 vol., thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I, exemplaires dactylographiés.

- Saison, B. 1981. «Azugi, archéologie et histoire en Adrar mauritanien», *RPC*, 55, p.66-74.
- (à paraître) *Tegdaoust. Vol. VI: Recherches sur Aoudaghost. Fouille d'un quartier artisanal*, Paris.
- al-Salāwī. 1954. *Al-Istiḳṣā li-Akḥbār al-Maghrib al-Aḳṣā*, 2<sup>e</sup> éd., Casablanca, Al-Dār al-Baydā.
- Saliège, J. F. ; Person, A. ; Barry, I. et Fontes, P. 1980. «Premières datations de tumulus préislamiques au Mali: site mégalithique de Tondidarou», *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 291 (D), 12, p.981-984.
- Sallūm, D. 1967. *Shi'r Nuṣaib b. Rabāh*, Bagdad.
- al-Samīr, F. 1971. *Thawrat al-Zandj*, 2<sup>e</sup> éd., Beyrouth.
- Sanagustin, F. 1980. «Un aide-mémoire à l'usage de l'acheteur d'esclaves», thèse de doctorat inédite, Université de Paris III.
- Sandelowsky, B. 1973. «Kapako, an Early Iron Age site on the Okavango river, South West Africa», *SAJS*, 69, p.325.
- Sanders, E. R. 1969. «The Hamitic hypothesis, its origin and functions in time-perspective», *JAH*, 10, 4, p.521-532.
- Sanneh, L. O. 1976. «The origins of clericalism in West African Islam», *JAH*, 17, 1, p.490-72.
- 1979. *The Jakhanke. The history of an Islamic clerical people of the Senegambia*, Londres, IAI.
- Santarem, M. F. de B. 1842. *Notice sur André Alvarez d'Almada et sa description de la Guinée*, Paris, Bertrand.
- Sapir, J. D. 1971. «West Atlantic: an inventory of the languages, their noun class systems and consonant alteration», dans: T. Sebeok (dir. publ.), p.45-112.
- Sauvaget, J. 1949. «Les épitaphes royales de Gao», *Al-Andalus*, 14, p.123-141.
- Säve-Söderbergh, T. 1970. «Christian Nubia. The excavations carried out by the Scandinavian joint expedition to Sudanese Nubia», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p.219-240.
- Scanlon, G. 1970. «Excavations at Ḳasr el-Wizz. A preliminary report, I», *JEA*, 56, p.29-57.
- 1972. «Excavations at Ḳasr el-Wizz. A preliminary report, II», *JEA*, 58, p.7-42.
- Schacht, J. 1950. *The origins of Muhammadan jurisprudence*, Oxford, Clarendon Press.
- 1954. «Sur la diffusion des formes d'architecture religieuse musulmane à travers le Sahara», *TIRS*, 11, p.11-27.
- Schacht, J. et Bosworth, C. E. (dir. publ.) 1974. *The legacy of Islam*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press.
- Schapera, I. 1970. *Tribal innovators: Tswana chiefs and social change, 1795-1940*, Londres, Athlone Press.
- Schmidt, P. 1975. «A new look at interpretations of the early Iron Age in East Africa», *HA*, 2, p.127-136.
- 1978. *Historical archaeology: a structural approach to an African culture*, Westport, Connecticut, Greenwood Press.
- 1981. *The origin of iron smelting in Africa: a complex technology in Tanzania*, Providence, RI, Brown University, Research Papers in Archaeology, n° 1.
- Schneider, M. 1967. «Stèles funéraires arabes de Quiha», *AE*, 7, p.107-122.
- 1969. «Stèles funéraires de la région de Harar et Dahlak (Éthiopie)», *REI*, 37, 2, p.339-343.
- Schoenbrun, D. 1984. «Forests of words: early agricultural history in lacustrine East Africa, ca. 1000 B.C. to ca.A.D. 1000», étude présentée à un séminaire, University of California, Los Angeles, mars 1984.

- Schoff, W. H. (trad. angl.) 1912. *The periplus of the Erythraean sea*, Londres/New York, Longman/ Green.
- Schrire, C. (dir. publ.) 1984. *Past and present in hunter-gatherer studies*, New York, Academic Press.
- Schubart-Engelschall, K. 1967. *Arabische Berichte muslimischer Reisender und Geographen des Mittelalters über die Völker der Sahara*, Berlin, Abh.u.Ber.d.staatl. Museums für Völkerkunde Dresden, Bd. 27.
- Sebeok, T. (dir. publ.) 1971. *Current trends in linguistics*, vol. 7, Bloomington, Indiana University Press.
- Seligman, C. G. 1930. *Races of Africa*, Londres, Butterworth.
- 1935. *Les races de l'Afrique*, Paris, Payot.
- Semaan, K. I. (dir. publ.) 1980. *Islam and the medieval West*, Albany, University of New York Press.
- Semonin, P. 1964. «The Almoravid movement in the western Sudan», *THSG*, 7, p. 42-59.
- Sergew, H. S. 1972. *Ancient and medieval Ethiopian history to 1270*, Addis-Abéba, United Printers.
- Sertima, I. van. (dir. publ.) 1985. *African presence in early Asia*, New Brunswick, Transaction Books.
- Severus ibn al-Mukāffa<sup>c</sup>. 1904. *Historia Patriarcharum Alexandronorum*, [CSCO, Script. Arab., sér. III, vol. IX], éd. par C. F. Seybold, Beyrouth, Université St Joseph.
- Seydou, C. 1977. *Bibliographie générale du monde peul*, Niamey, IRSH, Études nigériennes, 43.
- al-Shafī<sup>r</sup>; 1903. *Kitāb al-Umm*, vol. 4, Le Caire.
- Shaw, C. T. 1944. «Report on excavations carried out in the cave known as "Bosumpra" at Abetifi, Kwahu, Gold Coast colony», *Proc. Prehist. Soc*, 10, p. 1-67.
- Shaw, T. 1960. «Excavations at Igbo-Ukwu, eastern Nigeria: an interim report», *Man*, 60, p. 161-164.
- 1961. *Excavation at Dawn*, Édimbourg, Nelson.
- (dir. publ.) 1969a. *Lectures on Nigerian prehistory and archaeology*, Ibadan, Ibadan University Press.
- 1969b. «The late Stone Age in the Nigerian forest», dans: *Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Archéol. Afr.*, p. 364-375.
- 1970. *Igbo-Ukwu: an account of archaeological discoveries in eastern Nigeria*, 2 vol., Londres, Faber & Faber.
- 1972. «Early agriculture in Africa», *JHSN*, 6, 2, p. 143-191.
- 1973. «A note on trade and the Tsoede bronzes», *WAJA*, 3, p. 233-238.
- 1974. «Hunters, gatherers and first farmers in West Africa», document préparé pour la conférence intitulée «Hunters, gatherers and first farmers outside Europe», tenue à l'Université de Leicester.
- 1975a. «Those Igbo-Ukwu radiocarbon dates: facts, fictions and probabilities», *JAH*, 16, 4, p. 503-517.
- (dir. publ.) 1975b. *Discovering Nigeria's past*, Londres, OUP.
- 1977. *Unearthing Igbo-Ukwu*, Ibadan, OUP.
- 1978. *Nigeria. Its archaeological and early history*, Londres, Thames & Hudson.
- Shepherd, G. 1982. «The earliest Swahilis: a perspective on the importance of the Comoro Islands in the south-west Indian Ocean before the rise of Kilwa», étude présentée à la conférence intitulée «Swahili language and society», Londres, SOAS, avril 1982.

- Shinnie, P.L. 1954. *Medieval Nubia*, Khartoum, Sudan Antiquities Service Museum Pamphlet, 2.
- 1961. *Excavations at Soba*, Khartoum, Sudan Antiquities Service, Occasional Paper, 3.
- 1965. «New light on medieval Nubia», *JAH*, 6, 3, p.263-273.
- 1971a. «The culture of medieval Nubia and its impact on Africa», dans: Y. F. Hasan (dir. publ.), p.124-128.
- (dir. publ.) 1971b. *The African Iron Age*, Oxford, Clarendon Press.
- 1974. «Multilingualism in medieval Nubia», dans: A. M. Abdalla (dir. publ.), p.41-47.
- 1975. «Excavations at Debeira West», dans: K. Michalowski (dir. publ.), p.116-120.
- 1978a. «Christian Nubia», dans: J. D. Fage (dir. publ.), p.556-588.
- 1978b. «Trade in medieval Nubia», dans: *Études nubiennes*, p.253-264.
- Shinnie, P.L. et Chittick, H. N. 1961. *Ghazali. A monastery in the northern Sudan*, Khartoum, Sudan Antiquities Service, Occasional Paper, 5.
- Shinnie, P. L. et Shinnie, M. 1978. *Debeira West. A medieval Nubian town*, Warminster, Aris & Phillips.
- Simmonds, N. W. 1962. *The evolution of the bananas*, Londres, Longman.
- Simon, H. 1946. «Le judaïsme berbère dans l'Afrique ancienne», *RHPR*, 26, p.1-31.
- Sinclair, P.J. J. 1981. «An archaeological outline of two social formations of the later Iron Age in Zimbabwe and Mozambique», dans: *10th Proc. Cong. Union Int. Scient. Prehist.*, Mexico, D. F., Sections VII-IX, p.64-65.
- 1982. «Chibuene, an early trading site in southern Mozambique», *Paideuma*, 28, p.150-164.
- Smith, A. 1970. «Some considerations relating to the formation of states in Hausaland», *JHSN*, 5, 3, p.329-346.
- Smith, A. 1971. «The early states of the Central Sudan», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p.158-201.
- 1972. «The legend of the Sefuwa», document de séminaire inédit, Ahmadu Bello University.
- Smith, A. B. 1975. «Radiocarbon dates from Bosompra Cave, Abetifi, Ghana», *Proc. Prehist. Soc.*, 41, p.179-182.
- Smith, R. S. 1969. *Kingdoms of the Yoruba*, Londres, Methuen.
- Smith, S. 1954. «Events in Arabia in the 6th century A.D.», *BSOAS*, 16, p.425-468.
- Snowden, F. M. 1970. *Blacks in Antiquity. Ethiopians in the Graeco-Roman experience*, Cambridge, Mass., HUP.
- Solheim, W. G. II. 1965. «Indonesian culture and Malagasy origins», *Taloha*, 1, p.33-42.
- Soper, R. C. 1967. «Kwale: an early Iron Age site in south-eastern Kenya», *Azania*, 2, p.1-17.
- 1971. «A general review of the early Iron Age in the southern half of Africa», *Azania*, 6, p.5-37.
- 1982. «Bantu expansion into eastern Africa archaeological evidence», dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p.223-244.
- Southall, A. 1954. «Alur tradition and its historical significance», *UJ*, 18, p.137-165.
- Spear, T. 1978. *The Kaya complex. A history of the Mijikenda peoples of the Kenya Coast*, Nairobi, Kenya Literature Bureau.

- 1982. « The Shirazi in Swahili traditions, culture and history », étude présentée à la conférence intitulée « Swahili Language and Society », Londres, SOAS, avril 1982.
- Stenning, D. J. 1959. *Savannah nomads: a study of the Woodaabe pastoral Fulani of western Bornu province, northern region, Nigeria*, Londres, OUP.
- Stepniewska, B. 1971. « Portée sociale de l'Islam au Soudan occidental aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *AB*, 14, p. 35-38.
- Stern, S. M. 1950. « An Embassy of the Byzantine emperor to the Fāṭimid caliph al-Muʿizz », *Byzantion*, 20, p. 239-258.
- 1961. « Ismāʿīlis and Qarmatians », dans: *L'élaboration de l'Islam*, p. 99-108.
- Stevenson, R. 1956. « A survey of the phonetics and grammatical structure of the Nuba Mountain languages », *AU*, 40, p. 73-84, 93-115.
- 1971. « The significance of the Sudan in linguistic research, past, present and future », dans: Y. F. Hasan (dir. publ.), p. 11-25.
- Stewart, M. H. 1979. « The role of the Manding in the hinterland trade of the western Sudan: a linguistic and cultural analysis », *BIFAN(B)*, 41, 2, p. 280-302.
- Stigand, C. H. 1913. *The land of Zinj*, Londres, Constable, réimpr. Londres, 1966.
- Stillman, N. 1972. « Un témoignage contemporain de l'histoire de la Tunisie ziride », *HT*, 13, p. 37-59.
- Stokes, E. et Brown, R. (dir. publ.) 1966. *The Zambezian past*, Manchester, Manchester University Press.
- Strieker, B. H. 1940. « A study in medieval Nubian », *BSOAS*, 10, p. 439-454.
- Strong, S. A. 1895. « History of Kilwa », *JRAS*, 20, p. 385-430.
- Strothmann, R. 1928. « Berber und Ibāditen », *Der Islam*, 17, p. 258-279.
- Summers, R. 1969. *Ancient mining in Rhodesia and adjacent areas*, Salisbury, National Museum of Rhodesia.
- Sundstrom, L. 1974. *The exchange economy of pre-colonial tropical Africa*, Londres, Hurst.
- Suret-Canale, J. 1974. « Les sociétés traditionnelles en Afrique tropicale et le concept de mode de production asiatique », dans: *Centre d'études et de recherche marxiste*, p. 101-133.
- Sutton, J. E. G. 1972. « New radiocarbon dates for eastern and southern Africa », *JAH*, 13, 1, p. 1-24.
- 1976. « Iron-working around Zaria », *ZAP*, 8, Centre for Nigerian Cultural Studies, Ahmadu Bello University.
- 1977. « Radiocarbon dates for the Samaru West ironworks », *ZAP*, 8, Addendum.
- 1979. « Towards a less orthodox history of Hausaland », *JAH*, 20, 2, p. 179-201.
- 1984. « Archaeology in Rwanda and Burundi », book review, *JAH*, 25, 2, p. 222-223.
- Sutton, J. E. G. et Roberts, A. D. 1968. « Uvinza and its salt industry », *Azania*, 3, p. 45-86.
- Swartz, B. K. et Dumett, R. E. (dir. publ.) 1980. *West African cultural dynamics*, La Haye, Mouton.
- al-Suyūṭī. 1969. *Ta'riḫ al-khulafā'*, Le Caire.
- al-Ṭabarī, Muḥammad b. Ḍjarīr. 1329 de l'hégire. *Tafsīr al-Ḳurān*, Būlāq, vol. XXX, p. 195; éd. 1879-1901, *Annales: Ta'riḫ al-rusūl wa 'l-mulūk*, 15 vol., par J. M. de Goeje et al., Leyde, Brill; éd. 1962-1967, *Ta'riḫ al-rusūl wa-l-mulūk*, par M. Abū 'l-Faḍl Ibrāhīm, Le Caire.
- al-Tahawī, Abū Ḍja'far. 1950-1951/1370 de l'hégire. *Mukhtaṣar al-Tahawī*, Le Caire.

- Talbi, M. 1962. « Kairouan et la mālīkisme espagnol », *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- 1966. *L'émirat aghlabide (184-296/800-909)*. *Histoire politique*, Paris, Maisonneuve.
- 1971. « Un nouveau fragment de l'histoire de l'Occident musulman (62-196/682-812). L'épopée d'al-Kahina », *RT*, 19, p. 19-52.
- 1973. « Hérésie, acculturation et nationalisme des Berbères bargawāta », dans : *Actes du Premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, SNED, p. 217-233.
- (à paraître). *Études d'histoire ifriqiyenne*.
- Tamplin, M. J. 1977. *Preliminary report on an archaeological survey in the Republic of Botswana*, Peterborough, Trent University.
- Tamrat, T. 1972. *Church and state in Ethiopia, 1270-1527*, Oxford, Clarendon Press.
- Tandia, B. 1982-1983. « Sites d'habitats anciens sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal. Premières prospections », mémoire de fin d'études, École normale supérieure de Nouakchott.
- Ta'riḫ al-Fattāsh*. 1913-1914. Texte et trad. de O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Leroux.
- Ta'riḫ al-Sūdān*. 1900. [Tarikh es-Soudan, par Abderrahmane ben Abdallah ben Imram ben Amir Es-Sadi], trad. de O. Houdas, Paris, Leroux.
- Tarverdova, E. A. 1967. *Rasprostranenie islama v zapadnoy Afrike XI-XVI vv* [La diffusion de l'Islam en Afrique occidentale, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles], Moscou, Nauka.
- Tauxier, L. 1937. *Mœurs et histoire des Peuls*, Paris, Payot.
- Taylor, M. O. V. 1979. « Late Iron Age settlements on the northern edge of the Vredefort Dome », mémoire de maîtrise inédit, University of the Witwatersrand.
- 1984. « Southern Transvaal stone walled sites; a spatial consideration », dans : M. J. Hall *et al.* (dir. publ.), p. 248-251.
- Tedeschi, S. 1969. « Note storica sulle isole Dahlak », dans : *Proc. of the 3rd Intern. Conf. of Ethiopian Studies*, Addis-Abéba, p. 49-74.
- Teixeira da Mota, V. A. 1963. « Méthodes de navigation et cartographie nautique dans l'océan Indien avant le XVI<sup>e</sup> siècle », *Studia*, Lisbonne, 11, p. 45-49.
- Terrasse, H. 1949-1950. *Histoire du Maroc*, 2 vol., Casablanca, Atlantides.
- 1951. « Conséquences d'une invasion berbère : le rôle des Almoravides dans l'histoire de l'Occident », dans : *Mélanges d'histoire du Moyen Age dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, PUF, p. 673-681.
- Terrasse, H.; Meunié, J. et Deverduin, G. 1957. *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech*, Paris.
- Thelwall, R. 1978. « Lexicostatical relations between Nubian, Daju and Dinka », dans : *Études nubiennes*, p. 265-286.
- 1982. « Linguistic aspects of greater Nubian history », dans : P. van Moorsel (dir. publ.), p. 121.
- The periplus of the Erythraean sea* [Le périple de la mer Érythrée] : voir G. W. B. Huntingford, 1980 et W. H. Schoff, 1912.
- Thilmans, G. 1979. « Les disques perforés en céramique des sites protohistoriques du fleuve Sénégal », *NA*, 162, p. 59-61.
- Thilmans, G. et Descamps, C. 1974. « Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal). Fouilles de 1973-1974 », *BIFAN* (B), 36, 3, p. 447-496.



- 1975. «Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal). Fouilles de 1974-1975 », *BIFAN* (B), 37, 2, p. 259-306.
- (à paraître) *Protohistoire du Sénégal*, vol. III.
- Thilmans, G.; Descamps, C. et Khayat, B. 1980. *Protohistoire du Sénégal. Recherches archéologiques. Vol. I: Les sites mégalithiques*, Dakar, IFAN.
- Thilmans, G. et Ravisé, A. 1983. *Protohistoire du Sénégal. Vol. II: Sintiou-Bara et les sites du Fleuve*, Dakar, IFAN.
- Thilmans, G.; Robert, D. et Ravisé, A. 1978. «Découverte d'un fragment de poterie émaillée à Sintiou-Bara (fleuve Sénégal) », *NA*, 159, p. 59-61.
- Thomassey, P. et Mauny, R. 1951. « Campagne de fouilles à Koumbi Saleh », *BIFAN*, 13, p. 436-462.
- 1956. « Campagne de fouilles de 1950 à Koumbi Saleh (Ghana?) », *BIFAN*, 17, p. 117-140.
- Thompson, L. A. et Ferguson, J. (dir. publ.) 1969. *Africa in classical Antiquity*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Thorbecke, A. 1867. *Antarah, ein vorislamischer Dichter*, Leipzig.
- Tibbets, G. R. (dir. publ.) 1971. *Arab navigation in the Indian Ocean before the coming of the Portuguese*, Londres, Luzac.
- 1979. *A study of the Arabic texts containing material on South-East Asia*, Leyde, Brill.
- Torday, E. et Joyce, T. A. 1910. *Notes ethnographiques sur les peuples communément appelés Bakuba, ainsi que sur les peuplades apparentées. Les Bushongo*, Tervuren, Musée du Congo belge.
- Török, L. 1975. « Man in the Vessel, an interpretation of a Nubian fresco representation », dans: K. Michalowski (dir. publ.), p. 121-125.
- 1978. « Money, economy and administration in Christian Nubia », *Études nubiennes*, 1978, p. 287-311.
- Toupet, C. 1966. *Description du milieu physique du massif de l'Assaba (Mauritanie)*, Dakar, IFAN.
- 1976. « L'évolution du climat de la Mauritanie du Moyen Age jusqu'à nos jours », dans: *Colloque de Nouakchott*, p. 56-63.
- 1977. *La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- « Trabalhos de arqueologia e antropologia ». 1980. Dans: *Arqueologia e conhecimento do passado*, 1, Maputo, Eduardo Mondlane University.
- Treinen-Claustre, F. 1978. « Eisenzeitliche Funde aus dem Nord-Tschad », dans: R. Kuper (dir. publ.), p. 330-333.
- Trevor, T. G. et Mellor, E. T. 1908. « Report on a reconnaissance of the north-western Zoutpansberg district », dans: *Special Publication Transvaal Mines Department*, Pretoria, Imprimerie officielle.
- Triaud, J. L. 1968. « Quelques remarques sur l'islamisation du Mali des origines à 1300 », *BIFAN* (B), 30, 4, p. 1329-1351.
- 1973. *Islam et sociétés soudanaises au Moyen Age*. Ouagadougou.
- Trigger, B. G. 1965. *History and settlement in Lower Nubia*, New Haven, Yale University Publications in Anthropology, 69.
- 1967. *The late Nubian settlement at Arminna West*, New Haven/Philadelphie, Publications of the Pennsylvania/Yale Expedition to Egypt, 2.
- 1970. « The cultural ecology of Christian Nubia », dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 347-387.
- Trimingham, J. S. 1949. *Islam in the Sudan*, Londres, OUP.

- 1952. *Islam in Ethiopia*, Londres, OUP.
- 1959. *Islam in West Africa*, Londres, OUP.
- 1962. *A history of Islam in West Africa*, Londres, OUP.
- 1964. *Islam in East Africa*, Londres, OUP.
- 1968. *The influence of Islam upon Africa*, Londres.
- Tritton, A. S. 1958. «Theology and philosophy of the Isma'ilis», *JRAS*, p. 178-188.
- Troupeau, G. 1954. «La description de la Nubie d'al-Uswānī (IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècles), *Arabica*, 1, p. 276-288.
- Tubiana, M. J. 1964. *Survivances préislamiques en pays zaghawa*, Paris, Institut d'ethnologie.
- Turay, A. K. 1978. «Language contact: Mende and Temne, a case study», *AM*, 11, 1, p. 55-73.
- Tylecote, R. 1975. «Iron smelting at Taruga, Nigeria», *Journ. Hist. Metall. Soc.*, 9, p. 49-56.
- Ukwu, U. 1967. «The development of trade and marketing in Igboland», *JHSN*, 3, p. 647-662.
- al-ʿUmarī ibn Faḍl Allāh, (XIV<sup>e</sup> s.) *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār*; 1927, trad. M. Gaudet-Demombynes, *L'Afrique moins l'Égypte*, Paris, Geuthner.
- Unesco. 1980. *Relations historiques à travers l'océan Indien*, Paris, Unesco, Histoire générale de l'Afrique, Études et documents, 3.
- Urvoy, Y. 1936. *Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger)*, Paris, Larose.
- 1941. «Chronologie du Bornou», *JSA*, 11, p. 21-32.
- 1949. *Histoire de l'empire du Bornou*, Paris, Larose, Mém. de l'IFAN, VII.
- Vacca, V. 1923-1925. «Le ambascerie di Maometto ai Sovrani secondo Ibn Ishāq éd. al-Wāqīdī», *RSO*, 10, p. 87-109.
- Vajda, G. 1971. «Hām», dans: B. Lewis *et al.* (dir. publ.), p. 104-105.
- Vallvé, J. 1967. «Sobre algunos problemas de la invasión musulmana», *AEM*, 4, p. 261-367.
- Vanacker, C. 1973. «Géographie économique de l'Afrique du Nord, selon les auteurs arabes du IX<sup>e</sup> au milieu du XII<sup>e</sup> siècle», *Annales ESC*, 28, 3, p. 659-680.
- 1979. *Tegdaoust. Vol. II: Recherches sur Aoudaghost. Fouille d'un quartier artisanal*, Nouakchott, Institut mauritanien de la recherche scientifique.
- 1983. «Cuivre et métallurgie du cuivre à Tegdaoust», dans: N. Echard (dir. publ.), p. 89-108.
- Vansina, J. 1969. «The bells of kings», *JAH*, 10, 2, p. 187-197.
- 1971. «Inner Africa», dans: *Horizon history of Africa*, New York, American Heritage Publishing Company, p. 261-273.
- 1979-1980. «Bantu in the crystal ball», *HA*, 6, p. 287-333; 7, p. 293-325.
- 1984. «Western Bantu expansion», *JAH*, 25, 2, p. 129-144.
- Vansina, J.; Mauny, R. et Thomas, L. V. (dir. publ.) 1964a. *The historian in tropical africa*, Londres, OUP.
- 1964b. «Introductory summary», dans: J. Vansina *et al.* (dir. publ.), p. 59-103.
- Vantini, G. 1970a. *The excavations at Faras: a contribution to the history of Christian Nubia*, Bologne, Nigriزيا.
- 1970b. «Le roi Kirki de Nubie à Bagdad: un ou deux voyages?», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 41-48.
- 1975. *Oriental sources concerning Nubia*, Heidelberg/Varsovie, Heidelberg Akad. d. Wiss. and Polish Academy of Sciences.

- 1981a. *Christianity in the Sudan*, Bologne, EMI.
- 1981b. «Les fresques de Faras et l'histoire», *BSA Copte*, 23, p. 183-197.
- Vercoutter, J. 1970. «Les trouvailles chrétiennes françaises à Aksha, Mirgissa et Sai», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p. 155-156.
- 1976. «The iconography of the Black in ancient Egypt from the beginnings to the twenty-fifth dynasty», dans: J. Vercoutter, F. M. Snowden et J. Desanges, *The image of the Black in Western art*, Lausanne, p. 330-78.
- Vercoutter, J.; Leclant, J.; Snowden, F. M. et Desanges, J. 1976. *L'image du Noir dans l'art occidental*, vol. I, Fribourg, Office du livre.
- Vérin, P. (dir. publ.) 1967. *Arabes et islamisés à Madagascar et dans l'océan Indien*, Antananarivo, Revue de Madagascar.
- 1974. «Archaeology in Madagascar (1971-1973)», *The Far Eastern Prehistory Association Newsletter*, 3, p. 37-40.
- 1975. *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, Lille, Université de Lille.
- 1980. «Les apports culturels et la contribution africaine au peuplement de Madagascar», dans: Unesco, 1980, p. 103-124.
- Viré, M. M. 1958. «Notes sur trois épitaphes royales de Gao», *BIFAN(B)*, 20, p. 368-376.
- 1959. «Stèles funéraires musulmanes soudano-sahéliennes», *BIFAN(B)*, 21, p. 459-500.
- Vogel, J. O. 1971. *Kumadzulo*, Lusaka.
- 1972a. «The Shongwe tradition», *ZMJ*, 3, p. 27-34.
- 1972b. «On early Iron Age funerary practice in southern Zambia», *CA*, 13, p. 583-586.
- 1973a. «The early Iron Age sites at Sioma mission western Zambia», *ZMJ*, 4, p. 153-169.
- 1973b. «Some Early Iron Age sites in southern and western Zambia», *Azania*, 8, p. 25-54.
- 1973c. «The Mosiatunya sequence», *Zambia Museums Journal*, 4, p. 105-152.
- 1975. *Simbusenga. The archaeology of the intermediate period of the southern Zambia Iron Age*, Lusaka, Zambia Museum Papers, 4.
- Voigt, E. A. 1980. «Reconstructing Iron Age economics of the northern Transvaal: a preliminary report», *SAAB*, 35, 131, p. 39-45.
- (dir. publ.) 1981a. *Guide to archaeological sites in the northern and eastern Transvaal*, Pretoria, Transvaal Museum.
- 1981b. «The faunal remains from Schroda», dans: E. A. Voigt (dir. publ.), p. 55-62.
- 1983. *Mapungubwe: an archaeozoological interpretation of an Iron Age community*, Pretoria, Transvaal Museum, Transvaal Museum Monograph, 1.
- Vossen, R. 1978. «Notes on the territorial history of the Maa-speaking peoples», *KHR*, 6.
- al-Wāhidī. 1315 A.H. *Ashāb al-nuzūl*, Le Caire.
- Wai-Ogosu, B. 1974. «Pleistocene man in Africa with special reference to West Africa», *JHSN*, 7, 2, p. 357-368.
- Waite, G. et Ehret, C. (à paraître) «Linguistic perspectives on the early history of southern Tanzania», *TNR*.
- Walker, B. (dir. publ.) 1984. *The structure and function of a South African savanna ecosystem*.
- Wallis, J. R. 1955. «The Kwahus and their connection with the Afram plains», *THSG*, 1, 3, p. 10-26.

- Wang Gungwu. 1980. «Les Chinois et les pays situés de l'autre côté de l'océan Indien», dans: Unesco, p.69-75.
- Wansbrough, J. 1968. «The decolonization of North African history», *JAH*, 9, 4, p.643-650.
- Wansleben, J. M. 1677. *Histoire de l'église d'Alexandrie*, Paris.
- Watson, A. M. 1983. *Agricultural innovations in the early Islamic world. The diffusion of crops and farming techniques, 700-1100*, Cambridge, CUP.
- Watt, W. M. 1953. *Muhammad at Mecca*, Oxford, Clarendon Press.
- Weeks, K. R. 1967. *The classic Christian townsites at Anmina West*, New Haven/Philadelphie, Publications of the Pennsylvania/Yale Expedition to Egypt, 3.
- Weisweiler, M. 1924. *Buntes Prachtgewand über die guten Eigenschaften der Abessinier*, Hanovre, Lafaïre.
- Weitzmann, K. 1970. «Some remarks on the source of the fresco paintings of the cathedral of Faras», dans: E. Dinkier (dir. publ.), p.325-346.
- Welbourne, R. 1975. «Tautswa Iron Age site: its yield of bones», *BNR*, 7, p.1-16.
- Welmers, W. E. 1958. «The Mande languages», dans: *Georgetown Univ. Monograph Series on Languages and Linguistics*, 11, p.9-24.
- Welmers, W. E. 1971. «Niger Congo Mande», dans: T. Sebeok (dir. publ.), p.113-140.
- . 1973. *African language structures*, Berkeley, University of California Press.
- Welsby, D. A. 1983. «Recent work at Soba East in Central Sudan», *Azania*, 18, p.165-180.
- Wenig, S. 1978. *Africa in Antiquity: the arts of ancient Nubia and the Sudan*, 2 vol., New York, Brooklyn Museum.
- Wensinck, A. J. et al. 1933-1969. *Concordance et indices de la tradition musulmane*, 7 vol., Leyde, Brill.
- Werner, O. 1970. «Metallurgische Untersuchungen der Benin Bronzen des Museums für Völkerkunde Berlin», *BA*, 18, p.71-153.
- Wertime, T. A. et Muhly, J. D. 1980. *The coming of the Age of Iron*, New Haven, YUP.
- Wessel, K. (dir. publ.) 1964. *Christentum am Nil*, Recklinghausen, Verlag Aurel Bongers.
- Westermann, D. 1928. «Die westatlantische Gruppe der Sudansprachen», *MSOS*, 31, 3, p.63-86.
- Wheatley, P. 1961. «Geographical notes on some commodities involved in the Sung maritime trade», *JMBRAS*, 32, 3, p.54.
- Wheatley, P. 1970. «The significance of traditional Yoruba urbanism», *CSSH*, 12, 4, p.393-423.
- . 1971. *The pivot of the Four Quarters*, Edimbourg, EUP.
- . 1975. «Analecta Sino-Africana Recensa», dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p.76-114.
- Whitehouse, D. 1970. «Siraf, a medieval port on the Persian Gulf», *WA*, 2, p.141-158.
- Wiedner, D. L. 1964. *A history of Africa south of the Sahara*, New York, Vintage Books.
- Wiesenfeld, S. L. 1967. «Sickle-cell trait in human biological and cultural evolution», *Science*, 157, p.1134-1140.
- Wiet, G. 1932. *L'Égypte byzantine et musulmane*, vol. II de *Précis de l'histoire de l'Égypte*, Le Caire.
- Wiet, G. 1937. *L'Égypte arabe*, vol. IV de *Histoire de la nation égyptienne*, par G. Hanotaux, Paris, Société de l'histoire nationale.

- Wiet, G. 1953. « Roitelets de Dahlak », *BIE*, 34, p. 89-95.
- 1966. *Introduction à la littérature arabe*, Paris, Unesco/Maisonneuve.
- Willett, F. 1960. « Ife and its archaeology », *JAH*, 1, 2, p. 231-248.
- 1967. *Ife in the history of West African sculpture*, Londres, Thames & Hudson.
- 1970. « Ife and its archaeology », dans: J. D. Fage et R. A. Oliver (dir. publ.), p. 303-326.
- 1971. « A survey of recent results in the radiocarbon chronology of western and northern Africa », *JAH*, 12, 3, p. 339-370.
- 1973. « Archaeology », dans: S. O. Biobaku (dir. publ.), p. 111-139.
- Willett, F. et Fleming, S. J. 1976. « A catalogue of important Nigerian copper-alloy castings dated by thermoluminescence », *Archaeometry*, 18, 2, p. 135-146.
- Williams, D. 1969. « African iron and the classical world », dans: L. A. Thompson et F. Ferguson (dir. publ.), p. 62-80.
- 1974. *Icon and image*, Londres, Allen Lane.
- Williamson, K. L. A. 1971. « The Benue-Congo languages and Ijo », dans: T. Sebeok (dir. publ.), p. 245-306.
- Willis, J. R. 1979a. « Reflections on the diffusion of Islam in West Africa », dans: J. R. Willis (dir. publ.), p. 1-15.
- (dir. publ.). 1979b. *Studies in West African history. Vol. I: The cultivators of Islam*, Londres, Frank Cass.
- Wilson, T. H. 1982. « Spatial analysis and settlement patterns on the East African coast », *Pai-deuma*, 28, p. 201-220.
- Wissman, H. von et Höfner, M. 1952. *Beiträge zur historischen Geographie der vorislamischen Südarabien*, Wiesbaden, Steiner.
- Wolf, E. R. 1951. « The social organisation of Mecca and the origins of Islam », *SWJA*, 7, p. 329-356.
- Wood, L. J. et Ehret, C. 1978. « The origins and diffusion of the market institution in East Africa », *JAS*, 5, p. 1-17.
- Wright, H. T. 1984. « Early seafarers of the Comoro Islands: the Dembeni phase on the IX<sup>th</sup>-X<sup>th</sup> centuries A.D. », *Azania*, 19, p. 13-59.
- Wrigley, C. C. 1960. « Speculations on the economic prehistory of Africa », *JAH*, 1, 2, p. 189-204.
- Wüstenfeld, F. 1881. *Geschichte der Fatimiden-chalifen. Nach arabischen Quellen*, Göttingen, Dieterich.
- al-Ya'qūbī Aḥmad b. Abī Ya'qūb. (IX<sup>e</sup> s.) *Kitāb al-Buldān*; éd. 1870, 1892, M. J. de Goeje, dans: *Bibliotheca geographorum Arabicorum*, Leyde, Brill; 1937, éd. et trad. G. Wiet, *Les pays*, Le Caire, Publications de l'Institut français d'archéologie orientale; 1962, texte arabe de H. Pérès, trad. de G. Wiet, *Description du Maghreb en 276/889. Extrait du Kitāb al-Buldān*, Ager, Institut d'études orientales.
- al-Ya'qūbī... éd. 1883 par M. T. Houtsma, *Ibn Wadhīh qui dicitur al-Ja'qūbī Historiae Kitāb al-ta'rīkh*, 2 vol., Leyde, Brill.
- Yāqūt b. 'Abd Allāh al-Ḥamawī. (XIII<sup>e</sup> s.) *Mu'djam al-Buldān*; 1866-1873 éd. J. F. Wüstenfeld, *Jacut's Geographisches Wörterbuch*, 6 vol., Leipzig, Brockhaus; éd. 1907/1325 de l'hégire, *Mu'djam al-Buldān*, 10 vol., Le Caire.
- York, R. N. 1973. « Excavations at New Buipe », *WAJA*, 3, p. 1-189.
- Zaborski, A. 1965. « Notes on the medieval history of the Beja tribes », *FO*, 7, p. 289-307.
- 1970. « Some Eritrean place-names in Arabic medieval sources », *FO*, 12, p. 327-337.

- 1971. « Beja and Tigrē in IX<sup>th</sup>-X<sup>th</sup> century period », *RO*, 35, 1, p. 117-130.
- Zaghlūl, S. 1965. *Ta'riḫ al-Maḡrib al-ʿArabī*, Le Caire.
- Zaydān, J. (s.d.) *Al-ʿArab ḳabla 'l-Islām*, Le Caire, Dār al-Hilāl.
- 1902. *Ta'riḫ al-Tamaddun al-Islāmī*, 5 vol., Le Caire.
- Ziegert, H. 1969. « Überblick zur jüngeren Besiedlungsgeschichte des Fezzan », *BGA*, 8, p. 49-58.
- al-Zuhrī. 1968. *Kitāb al-Djuṣrāfiyya. Mappemonde du calife al-Maʿmun reproduite par Fazārī (III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s.), rééditée et commentée par Zuhrī (VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup>s.), texte arabe de Muḥammad Hadj-Sadok*, *BEO*, 21, p. 1-312.
- Zyhlarz, E. 1928a. *Grundzüge der nubischen Grammatik im christlichen Frühmittelalter Alnubisch*, *AKM*, 18, 1.
- 1928b. « Zur Stellung des Darfur-nubischen », *WZKM*, 35, p. 84-123, 188-212.
- 1932. « Neue Sprachdenkmäler des Alnubischen », dans: S. R. K. Glanville (dir. publ.), *Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, OUP, p. 187-197.

---

## Glossaire de termes étrangers

La majorité des termes de ce glossaire sont arabes; pour les mots non arabes, les langues correspondantes sont précisées entre parenthèses.

*ʿabīd al-shirā*: régiments noirs constitués par des esclaves achetés.

*abtar* (pl. *butr*): homme sans progéniture; homme à qui il manque une main ou une jambe; homme qui n'a pas de couvre-chef. Les Butr («les fils de Mādghīs») sont un groupe berbère qui, selon les auteurs arabes, sont les descendants d'un homme du nom de Mādghīs al-Abtar — *abtar*, singulier de *butr*, étant un homme sans progéniture, ou à qui il manque une main ou une jambe, ou qui n'a pas de couvre-chef.

*ada* (en edo): épée, emblème du pouvoir.

*adab*: bonne éducation, savoir-vivre, politesse; en arabe moderne: littérature.

*adīb*: homme instruit, intellectuel, lettré; littéraireur.

*ʿadjam*: non-Arabe, étranger à la nation ou à la langue arabes; gens différents.

*al-Afārika*: ainsi les Arabes désignaient-ils les occupants de la frange littorale du pays berbère, c'est-à-dire les habitants de la province romaine et byzantine d'Afrique (à peu près la Tunisie actuelle); ce nom s'applique souvent aux chrétiens du sud de la Tunisie sous domination musulmane, peuple marginal composé d'un mélange de Berbères et de Carthaginois romanisés, de Romains et de Grecs.

*agba* (en edo): siège rectangulaire de chef.

*aghren* (en berbère): jardin.

*Aḥabīsh*: dériverait de *al-Ḥabash*, terme arabe désignant les Éthiopiens; troupe de mercenaires à qui la cité marchande de La Mecque confiait la défense et la protection de ses itinéraires caravaniers.

*ahl al-Kitāb*: «les gens du Livre», «le peuple du Livre»; cette expression désigne les peuples (chrétiens, juifs et zoroastriens) qui adhèrent à un système religieux monothéiste, c'est-à-dire qui croient en un dieu unique révélé par les écritures qui leur ont été communiquées par le Ciel, par l'intermédiaire des prophètes (Abraham, Moïse, Jésus-Christ).

*ahl al-masjid*: «les gens de la mosquée», c'est-à-dire ceux qui fréquentent régulièrement la mosquée (en général des commerçants, des artisans, des juristes...).

*ahl al-sunna*: ceux qui sont fidèles à la tradition du Prophète, c'est-à-dire les sunnites (par opposition aux chiites).

*akābir*: hommes importants, notables.

*akuaba*: statuettes en bois ou en terre cuite de petite dimension, liées à la maternité. Encore présentes aujourd'hui au Ghana.

*akwanshi*: «le mort enterré»; nom par lequel les Nta et les Nselle désignent leurs pierres (sculptures anthropomorphes de pierres dures) commémoratives des fondateurs de dynasties.

*alafin*: dans l'assemblée politique d'Oyo, c'est le titre du détenteur du pouvoir politique le plus important (roi, empereur).

*ʿālim* (pl. *ʿulamāʾ*): savant, érudit musulman; docteur de la loi, théologien chez les musulmans.

*Amakīta*: nom d'un groupe touareg.

*ʿamal*: district, province.

*al-ʿamal*: usages coutumiers.

*amān*: sauf-conduit accordé par le chef d'un État musulman aux sujets de tout État non musulman (ceux-ci étaient alors dénommés *mustaʿminūn*), ce qui non seulement rendait possibles les échanges diplomatiques mais permettait aux marchands européens et autres de résider dans les pays musulmans.

*ambāy*: « primitif ».

*ʿāmil*: à l'origine, « gouverneur de province », puis « collecteur d'impôts ».

*amīr*: titre donné aux généraux, commandants, chefs de provinces, quelquefois aux souverains de petits pays (émir en Occident).

*amīr al-muʿminīn*: titre califal signifiant « prince, Commandeur des Croyants ».

*ʿamma*: le commun des mortels, le peuple, les roturiers, les plébéiens (paysans, petits propriétaires, artisans, boutiquiers, salariés...) (par opposition à *khāṣṣa*).

*amṣār*: voir *miṣr*.

annone: du latin *annona*; impôt en nature sur le produit de la récolte annuelle de blé de certaines provinces — notamment l'Égypte et l'Afrique du Nord — perçu par Rome, quand cette cité était la capitale de l'empire, puis plus tard par Constantinople, blé distribué par les empereurs à la population.

*ansāb*: voir *niṣba*.

*Anṣār*: « ceux qui l'ont aidé »; il s'agit des habitants de Médine qui accueillirent le Prophète et ses partisans.

*ʿanwatan*: « occupé », « conquis par la force » (pays); se disait d'une cité prise d'assaut par l'armée musul-

mane, alors qu'elle avait refusé de capituler.

*aramgo*: « sauvage », « barbare ».

*ard*: pays, terre.

*ʿard*: revue militaire.

*ardab* (ou *irdabb*): mesure de masse, équivalent à environ 70 kg.

*arkān al-islām*: les cinq piliers de l'islam, qui constituent les cinq obligations auxquelles chaque croyant doit se soumettre.

*ʿaṣabiyya*: esprit de corps, esprit de clan, conscience de groupe, solidarité ethnique.

*aṣfāl al-nās*: couches sociales inférieures, classes inférieures.

*Aṣḥāb*: les compagnons du Prophète, aussi bien les *Anṣār* que les *Muḥadjirūn*.

*askiya*: titre royal; titre adopté par les souverains songhay pour se différencier de la dynastie précédente des Sonni.

*astafā*: idée d'« écrémer », de « prendre le meilleur ».

*ataptal*: « longue pierre »; un des noms par lesquels les Nnam et d'autres peuples désignent leurs pierres.

*atar*: « pierre »; un des noms par lesquels les Nnam et d'autres peuples désignent leurs pierres.

*atwet weboo*: nodules de latérite dont on extrait le fer.

*awḳāf*: voir *wakf*.

*āya* (pl. *āyāt*): litt. « signe », « preuve »; verset du Coran.

*aʿyān*: personnage important, notable.

*ʿayn*: or battu, frappé, or monnayé.

*baḳt*: du latin *pacum*; un des seuls traités bilatéraux conclus entre les musulmans maîtres de l'Égypte et un peuple (les Nubiens) qui refusaient l'islam; aux termes de ce traité, les Nubiens devaient fournir aux souverains égyptiens des esclaves et recevoir en retour du blé, du vin et des étoffes. Conclu sous ʿUṯmān, en 31/651-652, le traité fut renouvelé et modifié à plusieurs reprises jusqu'en 675/1276, date à laquelle la Nubie fut soumise à l'Égypte mamluk par



les armées de Baybars. Il s'agit du traité le plus long de l'histoire de l'humanité.

*baraka*: «faveur divine», «don d'opérer des miracles», «charisme»; bénédiction que dispensaient les marabouts et plus spécialement les descendants du prophète Muḥammad (*shurafā'*).

*bay'a*: serment d'allégeance à un souverain; serment d'investiture; serment de fidélité.

*Bilād al-Barbar*: «le pays des Barbares», c'est-à-dire le pays des Somali.

*Bilād al-Sūdān*: litt. «le pays des Noirs»; cette expression désigne presque toujours, pour les auteurs arabes, les Noirs d'Afrique occidentale, zone très vaste qui comprend non seulement les bassins du Sénégal, du Niger et du Tchad, mais aussi les pays plus méridionaux de la savane et de la forêt. Le terme «Soudan» est aujourd'hui attaché à un État de la vallée du Nil, jamais désigné sous ce nom dans les textes anciens.

*Bilād al-Sufāla* (ou *Arḍ*): litt. «le pays (ou la terre, *arḍ*) de Sufāla»; il s'agit de la zone comprise, aujourd'hui, à peu près entre l'embouchure du Zambèze et celle du Limpopo. On trouve aussi «Sufāla de l'or» (*Sufāla al-dhahab* ou *Sufāla al-tibr*); ou encore — mais c'est un peu abusif par rapport aux définitions géographiques habituelles, au moins pour l'époque considérée ici — «Sufāla des Zandj» (*Sufāla al-Zandj*).

*bixirim*: terme par lequel les Portugais désignaient les religieux musulmans.

*blād al-atesh*: «le pays de la soif»: désigne le Grand Erg oriental, difficile à traverser, et où les points d'eau sont rares.

*blād al-biyār*: «le pays des puits»: zone située entre l'Erg oriental et l'Erg occidental, où on trouve des puits (au contraire du *blād al-atesh*) et où sont situés les grandes villes, le Mzāb, Wargla, Tuggurt.

*burhān*: lumière, illumination (en éthiopien) et preuve (en arabe).

*butr*: voir *abtar*.

*chāt*: voir *kāt*.

*Coleus rotundifolius* A. Cher: tubercule d'une labiée cultivée en zone soudanaise.

*comes*, *defensor* ou *protector* (en latin): titre; était, en Espagne, à la tête des *dhimmī*.

*costus* (en latin): genre d'épice.

*daga*: boue malaxée (mélange de boue et de bouse).

*dā'i* (pl. *du'āt*): missionnaire; propagandiste.

*dallāl*: agents qui servaient d'intermédiaires, surtout pour l'achat d'esclaves.

*Dār al-ḥarb/Dār al-kufr*: «le monde, la sphère de la guerre»; il s'agit des territoires non musulmans (par opposition au *Dār al-islām*, du reste du monde pas encore sous l'empire de l'Islam mais qui, théoriquement, est appelé à disparaître un jour pour s'intégrer au monde islamique, selon les termes du Coran (IX, 33).

*Dār al-'ilm*: «la maison de la science»; établissement d'enseignement religieux et de propagande doctrinale (ismaïlienne), doté d'une bibliothèque, fondée au Caire par l'imam (calife) fatimide al-Hākīm; par certains aspects, elle préfigure les *madrassa* sunnites fondées par les Seljukides pour encadrer la diffusion de l'idéologie religieuse dominante.

*Dār al-islām*: «le monde, la maison, la sphère de l'Islam»; territoire privilégié (par rapport au *Dār al-ḥarb/Dār al-kufr*, habité par des «infidèles» et des «paiens») sous la souveraineté des musulmans, où vit la communauté musulmane et où: 1) est observée la loi canonique ou *shar'ā*; 2) règne l'ordre social et politique de l'Islam et où le culte musulman est religion publique (sans que pour autant tous ses habitants soient nécessairement musulmans). Voir *dhimmī*.

*Dār al-kufr*: voir *Dār al-ḥarb*.

*Dār al-murābiṭūn*: «la maison des gens du *ribāt*»; demeure consacrée à

l'étude et à la prière, et dont le nom est connu dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle.  
*dār al-Šinā'a*: étym. « manufacture » ; chantier naval, arsenal.

*Dār al-Sulh*: « sphère de la trêve », « monde de la réconciliation » ; territoire intermédiaire entre le *Dār al-islām* et le *Dār al-ḥarb*.

*daulamtepe* (en kiswahili) : type de bateau, variante (plus petite) du *mtepe*.

*da'wa*: litt. « appel », « incitation », « invitation » ; devoir pour toute la communauté islamique de propager la vérité et de convertir les « infidèles » ; il s'agit donc d'une invitation à la vérité de la foi islamique (prosélytisme), à un appel à la conversion, qui apparaît dans maintes sourates du Coran, en particulier: III, 19 et XVI, 126.

*dawābb*: bêtes de somme.

*defensor* voir *comes*.

*dhahab*: or pur.

*dhikr*: « invocation », « litanie » ; séance de méditation au cours de laquelle les *sūfi* invoquent Dieu.

*dhimmī*: non-musulman vivant en territoire musulman sous le statut de « protégé de l'Islam ». En effet, les guerres d'expansion de l'État islamique après la mort du Prophète ne furent pas axées sur la conversion religieuse des peuples conquis, car la majorité d'entre eux adhéraient à des religions révélées (chrétiens, juifs, zoroastriens). Ces peuples étaient assujettis à la capitation (*djizya*) et dès lors qu'ils s'en étaient acquittés, ils étaient protégés (*dhimmī*), sans pour autant être forcés de renoncer à leur religion.

*dhū l-ḥiǰǰa*: douzième mois du calendrier lunaire musulman, au cours duquel s'effectue le pèlerinage à La Mecque (*ḥaǰǰa*).

*dhurra*: sorgho.

*dīn*: religion, foi religieuse.

*dīwān*: Caisse centrale de l'État, Trésor central d'État; Conseil d'État; registre des soldats ayant droit à une pension; recueil de poésies; grande salle, salon; services ministériels.

*djabal*: montagne (forme francisée: djebel).

*djallāb*: marchands, trafiquants d'esclaves, appelés « importateurs ».

*djanna*: litt. « jardin » ; paradis.

*djāriya*: jeune fille ; esclave de sexe féminin ; esclave épouse de musulman.

*djihād*: litt. « effort » ; *djihād akbar*: « effort suprême » ; 1) lutte de l'homme contre ses passions ; effort à fournir au mieux de ses capacités ; effort tendu vers un but déterminé ; 2) effort personnel du croyant pour le service de la foi islamique, notamment, combat pour défendre, contre l'ennemi impie, l'Islam, sa terre et les musulmans, ou pour agrandir le territoire islamique (*Dār al-islām*) ; par extension : « guerre sainte ».

*djizya*: impôt par tête, capitation en espèces, que devaient payer à l'État islamique les non-musulmans (*dhimmī*), notamment les chrétiens et les juifs ; les musulmans en étaient exemptés (voir note 5, chapitre 7 du présent volume).

*djund*: 1) armée arabe ; garnison ou troupes d'une province ou d'un district ; 2) circonscription territoriale correspondant à une unité de recrutement militaire.

*domestikos* (en grec) : (*protodomestikos*, *meizon*, *protomezoteros*, *nauarchos*, *primikerios*, etc.) ensemble de titres grecs de la hiérarchie curiale byzantine (remontant à l'époque de la domination byzantine en Égypte et en Afrique du Nord), conservés parfois dans d'autres langues que le grec et transportés avec le modèle politique byzantin vers les cours dépendantes.

*du'at*: voir *dā'it*.

*eben* (en edo-bini) : épée, emblème du pouvoir.

*eguen* (en edo-bini) : bracelet de cheville en perle.

*ekete* (en edo-bini) : trône royal.

*ekpokin* (en edo-bini) : boîte ronde faite d'écorce et de cuir.

*eze nri* (chez les Igbo): prêtre-roi au pouvoir rituel et mystique, mais pas militaire.  
*ezuzu* (en *edo*): éventail de plumes rond.

*faḳīḥ* (pl. *fukāḥāʿ*): « docteur de la loi »; 1) savant versé dans la connaissance du *fikh*; juriste; jurisconsulte; 2) lettré; 3) théologien.

*fatāwā*: voir *fatwā*.

*fatwā* (pl. *fatāwā*): avis, opinion émise par un *mufti* sur une question juridique; consultation juridique.

*fāy*<sup>c</sup>: partage des terres; butin, prise de guerre.

*fikh*: science qui codifie et explique les prescriptions de la *shariʿa*; loi canonique; jurisprudence; droit islamique.

*firki* (en bornu): les plaines *firki*, terre argileuse.

*fitna*: rébellion ou guerre civile entre musulmans.

*flamenco, ca*: adj. et n. m. (en espagnol); se dit de la musique, de la danse et du chant populaires andalous, sur un accompagnement de guitare.

*foggāra* (ou *kanār*): conduit souterrain de captage et d'adduction d'eau, utilisé pour l'irrigation au Sahara.

*fukāḥāʿ*: voir *faḳīḥ*.

*gaṣba*: voir *kaṣaba*.

(la) Geniza du Caire: La Geniza était, dans certaines synagogues, un endroit où étaient conservés des papiers particulièrement précieux pour une communauté juive. Les papiers découverts lors de la destruction d'une synagogue du Caire ont été exploités par des chercheurs depuis une trentaine d'années, en particulier par S. D. Goitein. Ils ont apporté des renseignements extrêmement précieux sur l'activité commerciale dans le monde musulman.

*gens* (pl. *gentes*) (en latin): à Rome, groupe composé de plusieurs familles se rattachant à un ancêtre commun et portant le même nom, le *gentilice* (ex: la *gens Cornelia*).

*ghulām*: garçon; jeune homme, jeune esclave, parfois eunuque; ancien

esclave militaire, affranchi; par extension: combattant, en général d'origine daylamite, persane ou turque.

*al-Ḥabash*: terme par lequel les géographes arabes désignaient les Éthiopiens.

*Habasha*: désignait le territoire des Éthiopiens.

*Ḥadānī* (Dan'el): il s'agit du général qui a déposé l'empereur d'Éthiopie (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne) et s'est attribué l'autorité suprême. Parce qu'il s'était emparé du pouvoir, il n'avait pas le titre de négus, mais de *Ḥadānī*.

*ḥaddād*: forgeron.

*ḥadīth*: récit d'un acte ou d'une parole du prophète Muḥammad, rapporté et transmis par ses compagnons; l'ensemble des *ḥadīth*, appelé *sunna*, est considéré par les musulmans comme la deuxième source — après le texte sacré — du dogme et de la loi de l'Islam (le *ḥadīth* est, dans l'Islam, le plus proche équivalent du Nouveau Testament des chrétiens, qui rapporte les actes et les paroles de Jésus).

*ḥadīdj*: le cinquième pilier de l'islam constitué par le pèlerinage annuel à La Mecque, au sanctuaire où se trouve la Ka'ba.

*al-ḥadīdj* ou *al-ḥadīdji*: titre porté par celui qui a effectué le *ḥadīdj*.

*al-ḥaḳīr*: « le vil ».

*ḥammāda*: surface rocheuse (dans les déserts).

*Ḥamrāʿ*: litt. « les rouges »; non-Arabes.

*al-ḥasham*: 1) entourage, famille (y compris les serviteurs, esclaves et clients); 2) partisan.

*al-Ḥashīshīyyūn*: « les Assassins », consommateurs de hashish, secte issue des ismaéliens, implantée principalement en Iran et au Liban, et qui déploya ses activités terroristes au Moyen-Orient entre le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.

*ḥawāriyyūn*: disciples; apôtres.

*ḥawz*: « douceur du monde », « délices du genre humain ».

*ḥaykal*: chœur (d'église).

*hidjra*: terme traduit couramment par « la fuite », ce qui est incorrect. En vérité, le mot arabe signifie « trancher les liens ethniques anciens et en créer de nouveaux »: c'est ainsi qu'on désigne l'émigration du prophète Muḥammad et de ses partisans de La Mecque à Médine (ex-ville oasis de Yathrib) en 622 de l'ère chrétienne (plus exactement le 16 juillet 622, date qui est devenue le point de départ du calendrier musulman [hégire]).

*hori farima* (en songhay): grand prêtre du culte des ancêtres et des génies.

*ʿibādāt*: obligations, devoirs religieux de tout musulman.

*idjīmāʿ*: consensus de plusieurs éminents docteurs de la loi sur un point de dogme: constitue la quatrième source du droit musulman.

*idjīhād*: effort de recherche personnelle aboutissant à une interprétation de la loi islamique, basée sur les textes du Coran et de la *sunna*. Dans l'islam sunnite, « la porte de l'*idjīhād* » s'est fermée au X<sup>e</sup> siècle; dans l'islam chiite, elle est toujours demeurée accessible aux *muḏjāhid*.

*ifa oriki* (en yoruba): chant divinatoire yoruba.

*igbesanwan* (en edo): corporation de sculpteurs.

*igbo-ile* (en igbo): ceinture de forêt dense vierge de toute construction, à l'exception de quelques sépultures; fut trouvée pour la première fois à Igbo-Ile, d'où son appellation.

*iḥsān*: bienveillance, indulgence, générosité.

*Ikshāryya*: du domaine militaire.

*iklīm*: zone, région de même climat.

*iktāʿ*: 1) attribution, toujours strictement contrôlée et tenue à jour, à chaque émir, du revenu fiscal d'une ou plusieurs localités selon l'importance de l'émir et le nombre d'hommes à son service; 2) délégation de perception accordée par le prince à un officier militaire ou civil sur une circonscription fiscale, à titre de rémunération

d'un service rendu à l'État; cette concession était révoquant; 3) répartition de concessions fiscales pour l'entretien de la classe militaire; 4) système de fief militaire.

imam: titre honorifique décerné aux éminents jurisconsultes qui, entre le II<sup>e</sup> VIII<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, codifièrent en un système cohérent tout le droit musulman dans divers centres intellectuels du monde musulman, en particulier à Médine et à Bagdad; titre donné aux fondateurs d'écoles juridiques et aux grands théologiens; chef, guide suprême de la communauté musulmane; chez les chiites, équivalent du calife (doit être descendant de ʿAlī).

*imbīla*: rhinocéros.

*indjāfa*: machine servant à irriguer les plantations (palmiers, millet, orge...), connue au Maghreb sous le nom de *khattāra*; puits à balancier (remplacé par la *saḳīya*).

*irdjāʿ*: tendance de la théologie musulmane dont les adeptes (murdjites) s'en remettent à Dieu du soin de juger les actes humains; foi, salut.

Ismāʿīliyya (ou ismaïliens, ou Sabʿīyya [Sabʿīyyūna], ou septimains): il s'agit des chiites qui, reconnaissant le septième imam, Ismāʿīl, se séparèrent du tronc commun.

*isrāʾ*: voyage nocturne du prophète Muḥammad à Jérusalem.

*Ithnā ʿashāarīyya*: les duodécimains, qui forment l'une des branches du chiisme; ils reconnaissent le douzième descendant de ʿAlī, Muḥammad al-Mahdī — disparu en 266-880 — comme « imam caché, maître du temps, le mahdi attendu ». Le bastion des duodécimains est aujourd'hui l'Iran, où cette version du chiisme est depuis le IX<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle la religion d'État; on trouve aussi des groupes importants en Iraq, en Syrie, au Liban et en Inde.

*īʿtizāl*: tendance de la théologie musulmane dont l'enseignement est appelé *muʿtazila*.

*itk*: affranchissement conféré unilatéralement par le maître et irrévocable.

*izār*: vêtements spéciaux portés par les nobles aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

*jāmana*: voir *kafu*.

(la) Ka<sup>ʿ</sup>ba: vaste édifice cubique (*ka<sup>ʿ</sup>ba* vient du grec *kubos*, « dé à jouer ») en pierre grise, au centre de la Grande Mosquée de La Mecque, vers lequel les musulmans du monde entier se tournent pour prier. Dans sa paroi est scellée la Pierre noire apportée, selon le Coran, à Abraham par l'ange Gabriel, pierre que tout musulman devrait, dans la mesure du possible, venir vénérer au moins une fois dans sa vie.

*kaḅāʿil*: voir *kaḅīla*.

*kaḅīla* (pl. *kaḅāʿil*): groupe arabe ou berbère (voir note 11, chapitre 2 du présent ouvrage).

*kaḅar*: prédestination; libre arbitre, déterminisme.

*kaḅāḍr*: chez les musulmans, magistrat qui exerce à la fois des fonctions civiles, judiciaires et religieuses, conformément au droit musulman.

Ḳaḅirīyya: *tarīka* fondée à Bagdad par ʿAbd al-Ḳaḅīr al-Djīlānī (mort en 561/1166).

*kaḅūs*: godet d'une noria ou d'une roue hydraulique (*sākiya*).

*kaḅfir* (pl. *kuffār*): « infidèle », « impie », « mécréant »; qui n'a pas de religion révélée, qui n'adhère pas au monothéisme selon la loi musulmane.

*kafu* (ou *jamana* en manden): province; petite chefferie; petite unité territoriale de caractère étatique.

*Kāfūrīyya*: désigne les esclaves noirs achetés par Kāfūr au sud de l'Égypte pour renforcer son armée. Kāfūr était lui-même un ancien esclave qui, grâce à ses capacités militaires, administratives et diplomatiques, joua un rôle considérable sous les Ikshidides (voir le chapitre 7 du présent ouvrage).

*al-Kāhina*: « la prophétesse »; surnom donné par les Arabes à une femme

berbère, mi-reine, mi-sorcière, chef de la *kaḅīla* des Djārāwa de l'Aurès (voir chapitre 9 du présent ouvrage).

*kaḅām*: théologie spéculative (en islam) qui s'efforce d'utiliser la raison pour défendre des dogmes.

*kaḅāḍ*: voir *foggāra*.

*kaḅīr*: mesure de capacité.

*kaḅūn* (ou *lkaḅūn*): (du grec *kanōn*, règle); mot emprunté au grec et au latin (a donné canonique en français): désigne le corpus des règlements juridiques (droit canonique).

*kaḅāḅa* (ou *gaḅba*; casbah/kasbah en français) capitale; bourgade; citadelle (en Afrique du Nord).

*kaḅar*: voir *ksar*.

*kaḅāḅ* (pl. *kaḅāḅ*): narrateur professionnel de légendes et d'histoires populaires.

*kaḅāḅīn*: « balayeurs » travaillant dans les marais salants (voir *shūrīdjīyya*).

*kaḅāt* (en arabe) et *chāt* (en amharique): arbuste (*Catha edulis F.*) aux propriétés légèrement stimulantes, cultivé en Éthiopie et au Yémen et exporté sous le nom de *kaḅāt* ou *chāt*.

*kaḅībo* (en *malgache*): « ceux qui savent lire et écrire en caractères arabes »; on peut traduire par « les maîtres du livre » ou « scribes ».

*kaḅwāri*: originaire du Kawār, importante oasis entre le Fezzān et la cuvette du Tchad, zone de commerce intense entre le nord et le sud du désert.

*kaḅfl* (*kiflain* en arabe): portion, partie.

*kaḅalīfa*: calife, successeur du Prophète, souverain chargé de faire observer sur la terre la loi islamique.

*kaḅarādj*: impôt foncier, parfois en nature (et en sus de la capitation en espèces ou *djīzya*), qui frappait les terres appartenant aux *dhimmī*; désigne par extension l'ensemble des impositions foncières.

*kaḅāḅḅa*: notables, classe dirigeante, aristocratie (par opposition à *ʿamma*).

*kaḅatīb*: prédicateur (voir *kaḅuḅba*).

*kaḅatīmu l-anbiyāʿ*? « le sceau des prophètes », c'est-à-dire Muḅammad, qui n'est pas le fondateur de l'islam,

religion qui existait avant lui, mais le dernier maillon d'une chaîne de prophètes (« le sceau des prophètes »).

*khayṭāra*: voir *indjāfa*.

*al-khulafāʾ al-rashīdūn*: « les califes bien dirigés », « les califes inspirés »; il s'agit des quatre premiers califes, tous membres de la *qabīla* des Quraysh: Abū Bakr, ʿUmar, ʿUthmān et ʿAlī.

*khurūdī*: chez les Kharidjites, insurrection ouverte; action de sortir de la clandestinité pour entrer dans l'insurrection directe.

*khutba*: allocution prononcée par le *khaṭīb*, du haut du *minbar* de la Grande Mosquée, lors de la prière du vendredi à midi, au cours de laquelle la faveur de Dieu était invoquée sur le calife reconnu dans la cité ainsi que, le cas échéant, sur le prince dont le gouverneur de la ville tenait sa délégation de pouvoir.

*kibla*: direction de La Mecque, vers laquelle doivent se tourner les musulmans pour la prière rituelle. C'est aussi, dans la mosquée, l'espace en retrait, le coin de prière, orienté vers la Ka'ba de La Mecque.

*kiftāin*: voir *kefl*.

*al-kilārī*: igrname.

*kitāba*: contrat écrit (approuvé par le Coran) entre le maître et l'esclave, permettant l'affranchissement de ce dernier sous certaines conditions.

*kitmān*: secret; clandestinité.

*kiyas*: troisième source du droit musulman, en dehors du Coran et des *hadīth*; le raisonnement par analogie, qui consiste à comparer le cas pour lequel on recherche une solution à un autre cas analogue que l'on a déjà tranché en se basant sur le Coran ou sur le *hadīth*.

*kom*: (à Faras, Nubie chrétienne) empilement de ruines, de monuments superposés; empilement archéologique; colline archéologique.

*koṣār*: voir *kurī*.

*ksar* ou *kaṣr* (pl. *ksur*, *kuṣūr* en arabe littéraire): en Afrique du Nord, château,

village fortifié; habitation fortifiée, collective en général.

*ksūr* ou *kuṣūr*: voir *ksar/kaṣr*.

*kuṣaraʿ*: voir *kāfir*.

*kurī* (pl. *koṣār*): en Mauritanie, Négro-africain de statut libre.

*kuṣṣaṣ*: voir *kāṣṣ*.

*kuʿūd*: (litt. « assis »); chez les Kharidjites, action subversive clandestine destinée à affaiblir l'ordre établi.

*litham*: voile de tête qui ne laisse voir que les yeux de celui qui en est enveloppé; efficace contre les vents de sable.

*lḡānūn*: voir *kānūn*.

*maʿādīn*: mine ou placer.

*madhāhib*: voir *madhhab*.

*madhhab* (pl. *madhāhib*): écoles juridiques fondées par les imams et qui portent les noms de leurs fondateurs. Ces écoles sont au nombre de quatre: le malikisme, le shafisme, le hanafisme et le hanbalisme.

*madīna*: ville, cité.

*mādjūs*: « adorateurs du feu »; désigne originairement les zoroastriens; ainsi les Arabes appelaient-ils les Berbères, fidèles à leurs anciens cultes de vénération des forces de la nature; le mot désigne plus généralement les adeptes des religions sans révélation ou écritures, par opposition aux chrétiens et aux juifs, appelés *ahī al-Kitāb*.

*al-Mādjūs*: nom donné par les Arabes à certains Normands (voir le chapitre 1 du présent ouvrage).

*madrassa*: école coranique, primaire et secondaire; *madrassa* désigne plus particulièrement un établissement d'enseignement religieux supérieur (en principe rattaché à une mosquée) pour la formation du clergé sunnite, des *ʿulamāʾ*.

*mahdī*: « celui que Dieu guide », « le guide impeccable », « le sauveur »; pour les chiites, l'imam caché qui apparaîtra à la fin des temps pour rétablir la paix et la justice sur la

- terre sous la forme du *mahdī* (« celui que Dieu guide »); pour les sunnites, celui qui délivre de l'injustice et de l'oppression.
- mahram*: octroi — par les chefs — de privilèges aux familles des notables religieux.
- mahzur*: acte défendu, interdit, illicite.
- maī* (en kânembu): roi, souverain.
- māʿīda*: table; table du seigneur.
- makrūh*: acte répugnant, répréhensible, désapprouvé.
- makuti*: palme de cocotier.
- makwāndju*: (du kiswahili *mkwanju*): il s'agit du tamarinier (*Taramindus indica*), arbuste des régions tropicales dont les fruits sont appréciés. Fréquent au Sahel et dans la zone pré-forestière.
- malak*: ange.
- malik al-Sūdān*: « roi des Sūdān »; *malik* définit un pouvoir temporel, sans contenu religieux, même s'il est, éventuellement, prestigieux. Il est impossible de reconnaître le personnage historique auquel l'auteur arabe fait allusion (voir chapitre 14 du présent ouvrage).
- mālūf*: musique d'origine andalouse; influence andalouse (sur la musique).
- mamlūk*: esclave, plus particulièrement employé dans l'armée.
- manābīr*: voir *minbar*.
- mancus*: de l'arabe *mankušh*, participe passé de *naqasha*, « gravé », « peint »; pièce d'or gravée et sans effigie.
- mandūb*: acte recommandé.
- Mankušh*: voir *mancus*.
- mansa* (en maninka): roi; détenteur du pouvoir politique le plus important (au Mali).
- mansaya* (en maninka): royauté; groupes territoriaux politiques ayant à leur tête un *mansa*.
- manzil*: station.
- marabotins: nom donné par les chrétiens d'Espagne et, plus largement, les Occidentaux, aux pièces almo- raves dont ils ont, rapidement, fait un large usage, en Espagne du moins.
- marabout: le mot n'a pas le même sens au Maghreb et en Afrique noire. Dans le premier cas, il s'applique à la fois au saint personnage fondateur de confrérie et à son tombeau; en Afrique subsaharienne, il désigne tout personnage plus ou moins versé dans la connaissance du Coran et d'autres textes sacrés et qui se sert de ces connaissances pour jouer l'intercesseur entre le croyant et Dieu, tout en puisant dans le fond divinatoire traditionnel et dans la pratique des talismans. Aux yeux du public, il est savant au sens religieux du terme, magicien, devin et guérisseur.
- māʿrīd*: « lieu d'exposition »; désignait les marchés aux esclaves.
- masdjid djāmiʿ*: mosquée du vendredi; principale mosquée d'une ville; lieu de prière commune.
- mashaf*: copie; livre.
- mashāyikh*: voir *shaykh*.
- maskot*: *mishkat* en arabe; fenêtre.
- mawālī*: voir *mawlā*.
- mawāṭin al-Barbar*: « le pays des Berbères », qui comprend les montagnes de l'Atlas, mais également la Libye et une bonne partie du Sahara.
- mawlā* (pl. *mawālī*): esclave affranchi; musulman non arabe attaché en qualité de client à une *ḥabīla* arabe; terme désignant à la fois le « patron » et le « client ».
- mawlātuna Miryam*: Notre Dame Miryam; ainsi les musulmans désignent-ils la Vierge, mère du prophète Jésus.
- mbafu*: bois de teinture rouge.
- meizon*: voir *domestikos*.
- mfalīmī*: le titre du souverain des Zandj est transcrit de diverses façons dans l'œuvre d'al-Masʿūdī. La racine existe sous des formes variées dans toutes les langues bantu. En kiswahili moderne, le chef politique est désigné sous le nom de *wafalme*. Cette grande permanence de vocabulaire authentifie à elle seule la précieuse information donnée dès le X<sup>e</sup> siècle par al-Masʿūdī: à la fois du point de vue de la présence des

- bantuphones nommés Zandj dans l'est de l'Afrique et comme jalon de la formation du kiswahili.
- mfalme* (pl. *wafalme*) (en bantu/kiswahili): titre et fonction; roi ou chef; voir *mfalimī*.
- minbar* (pl. *manābīr*): chaire de mosquée, à partir de laquelle le *khaṭīb* prononce sa prédication (*khuṭba*) et d'où l'imam s'adresse aux fidèles.
- miṣr* (pl. *amiṣār*): centre politique et militaire d'une province ou d'un pays; grande ville; capitale.
- mīzādī al-tulūl*: douceur, clémence du climat méditerranéen (dans les collines du littoral).
- mkulu* (en bantu): «grand homme»; Dieu.
- mkulunkulu*: (*unkulunkulu* en zulu, redoublement du mot bantu *mkulu*) quelqu'un de particulièrement éminent.
- mmoatia*: «petits hommes»; beaucoup de traditions du Ghana et de la Côte d'Ivoire font référence à l'existence d'une population ancienne de petite taille, qui aurait occupé un certain nombre de pays avant les habitants actuels.
- moriba* (en manden): religieux.
- mpela* (en bantu; *pera* ou *pea* en kiswahili)rhinocéros.
- mtaa* (en kiswahili): quartier d'une ville; faubourg; district.
- mtepe* (en kiswahili): bateau cousu répandu sur toute la côte, mais plus particulièrement au centre et au sud de la côte orientale de l'Afrique.
- mu'adhdhin*: muezzin, celui qui appelle à la prière.
- mu'āwalat*: prescriptions juridiques qui définissent la vie de l'individu musulman dans sa communauté (elles sont composées surtout des sourates II, IV et V et de près de 500 versets).
- mubāh*: acte permis, autorisé, licite; ce qui est indifférent (concept).
- mudabbar*: esclave affranchi après la mort de son maître; bénéficiaire du *tadbīr*.
- mudjāhid*: combattant de la foi, qui prend part au *djihād*; celui qui tombe en combattant, martyr (de la foi).
- muftī*: fonction; juriste qui émet une *fatwā*.
- Muhādīrūrūn*: ceux qui ont entrepris la *hidjra*, les émigrants, c'est-à-dire les Mecquois qui ont émigré avec le prophète Muḥammad à Médine.
- muḥtaṣīb*: 1) contrôleur des marchés, des poids et mesures, des mœurs; 2) personnage chargé de veiller à ce que les maîtres traitent convenablement leurs animaux et leurs esclaves; 3) censeur, officier nommé par le calife.
- Mulaththamūn*: «les voilés», ceux qui portent le *liṭḥam*; Berbères du Sahara, Ṣanhādja, Almoravides.
- muluk al-tawā'if*: «rois des partis» (*reyes de taifas* en espagnol); les rois des petits États musulmans après la chute du califat umayyade en Espagne.
- muramati* (en gikuyu): chefferie de clan thagicu.
- muṣaddiq*: collecteur, percepteur d'impôts (*sadaqa*).
- mushrikūn*: «ceux qui associent à Dieu quelqu'un d'autre»: nom par lequel les Arabes désignent les adeptes de la religion traditionnelle africaine et tous ceux qu'ils considèrent comme polythéistes.
- musnad*: collection de *ḥadīth* réunis selon les noms de leurs transmetteurs.
- musta'min* (pl. *musta'minūn*): homme qui bénéficie de l'aman; sujet de tout État musulman.
- mutawallī*: administrateur de bourg, de cité.
- Mu'tazila: école ancienne de penseurs musulmans dont les membres (mutazilites), sous l'influence de la philosophie grecque, tentèrent de mettre les ressources de la raison au service de l'Islam et, ce faisant, de prendre ces armes des mains de leurs adversaires et de les retourner contre eux. Dans les textes européens, les mutazilites sont parfois qualifiés de «libres penseurs» ou de «libéraux»,



- mais ce sont là des qualificatifs erronés.
- muwallad* (pl. *muwalladūn*): Andalous de père arabe et de mère ibérique.
- mʿāa*: feuille de palmier.
- mʿwene mutapa*: « seigneur des métaux », « maître du pillage »; titre royal; souverain héréditaire, qui régnait sur un pays riche en or, cuivre et fer, d'où le titre de « seigneur des métaux ».
- nauarchos*: voir *domestikos*.
- nabidh* boisson fermentée, à base de dattes ou de raisins secs; son usage n'est autorisé que par le *madhhab* hanafite.
- nadjāshī*: négus en arabe; titre des souverains d'Éthiopie.
- nadjīl*: plante des sables. Selon al-Idrīsī, elle est recherchée par les habitants du désert pour ses qualités nutritives.
- nadra*: idée de rareté.
- naggadiē*: marchand (en amharique) et musulman (chez les Oromo d'Éthiopie méridionale).
- naḳasha*: racine arabe d'où est tiré *manḳush*, gravé; ce vocabulaire désigne les pièces épigraphiques musulmanes en circulation depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle, par opposition aux pièces iconographiées du monde chrétien.
- nakhkhās*: marchand de bestiaux, d'esclaves.
- ngalawa* (en kiswahili): pirogue assez étroite équipée d'un balancier.
- nimr* (pl. *al-numūr*): léopard.
- niṣba* (ou *ansāb*): élément du patronyme indiquant l'ascendance ethnique, la profession, la secte ou l'école de jurisprudence à laquelle on est attaché; généalogie.
- nomoli*: dans le centre de la Guinée actuelle et en Sierra Leone, ce terme désigne de petites statues en pierre, dont l'origine et la date sont extrêmement difficiles à déterminer.
- nonnen*: titre; reine mère; l'un des qualificatifs de la mère du roi en vieux nubien.
- nsibidi*: écriture locale (chez les Ekoï du Nigéria).
- ntoon* (en igbo): chef prêtre.
- al-numūr*: voir *nimr*.
- nyame akume*: non local (Ghana) de la hache de pierre polie.
- oba* (en edo): détenteur de pouvoirs religieux et politiques, fondateur du Bénin.
- odigba* (en edo): collier.
- oikouménē* (en grec): « la terre habitée »; forme francisée: œcumène ou œcuménée; chez les géographes anciens, partie habitée de la Terre par opposition aux régions que l'on pensait inhabitées.
- ombiasy* (en malgache): devin.
- oni* (en yoruba): à Ife, personnage souverain réputé d'origine divine; roi d'Ife; chef religieux d'Ife.
- onwina* (en edo): corporation de charpentiers.
- opa Ogun* (en yoruba): bâton d'Ogun, dieu de la guerre et du fer.
- opa Oranmiyan* (en yoruba): bâton d'Oranmiyan (nom d'un fils d'Odu-duwa, devenu le titre d'un dieu).
- ozo*: personnage haut placé (dans la hiérarchie igbo).
- pomda* (pl. *pomtan*): voir *nomoli*; pierres sculptées, habituellement de forme cylindrique, et mesurant généralement de trois à six pouces de haut.
- primikerios*: voir *domestikos*.
- protodomestikos*: voir *domestikos*.
- protomezoteros*: voir *domestikos*.
- protector*: voir *comes*.
- rahāʿin*: otage.
- rāʿīs*: chef, supérieur.
- ramadān*: neuvième mois du calendrier lunaire musulman, au cours duquel les musulmans observent le jeûne (*ṣaum*).
- al-rāsan*: le *Coleus* (voir ce mot).
- ratl*: équivaut à 450 g (selon le système de la Geniza du Caire) et à 504 g (selon le système califal espagnol); possède d'autres valeurs encore selon les régions et les produits.

*ribāt* (ou *rābiṭa*): de l'arabe *rabāṭa*, «lier», «attacher», «lien», «attache», «liaison»; avant-poste fortifié (contre les menaces extérieures); forteresse, ermitage; centre fortifié consacré aux pratiques religieuses et ascétiques et/ou à la propagation de la foi, mais aussi: ensemble des préceptes islamiques (*da<sup>c</sup>wat al-ḥakk*).

*riḥla*: 1) voyage combinant les mérites du pèlerinage et de l'étude; 2) récit de voyage.

*sa<sup>c</sup>ālik*: célèbres compagnies errantes de «chevaliers-brigands», renommés pour leur comportement chevaleresque et leur sens de l'honneur, en dépit des pillages auxquels ils se livraient.

*sābika*: lingot de métal fondu.

*Sab<sup>c</sup>īyāna*: voir *ismā<sup>c</sup>īliyya*.

*sadaqa*: impôt prélevé sur la richesse collective des *ḥabīla* (chameaux et moutons).

*sāhil* (pl. *sawāhil*): signifie côte, rivage en arabe. Le mot est étendu à toute ligne qui sépare deux types d'environnements différents, par exemple une côte, mais aussi la bordure sud ou nord du Sahara qu'on appelle en français Sahel (Sahil).

*al-Ṣaḥāliba*: voir *al-Ṣaḥlabī*.

*sāḥīya*: roue hydraulique, roue à eau.

*al-Ṣaḥlabī* (pl. *al-Ṣaḥāliba*): slavon ou esclavon, esclave blanc, eunuque slave; désigne les populations slaves de la péninsule balkanique; esclave d'Europe centrale et, par extension, tous les esclaves européens, quelle que soit leur origine; eunuque slave.

*salām*: le salut de paix.

*ṣalāt*: prière rituelle, à réciter cinq fois par jour par tout musulman.

*salāt*: autorité politique et militaire sur la province; gouvernement, sultan.

*sana* (de l'éthiopien *sannay*): beau.

*sarakuna*: voir *sarki*.

*sarki* (pl. *sarakuna*): chef; roi.

*ṣaum*: jeûne obligatoire à observer pendant le mois de *ramaḍān*, depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Il

consiste à se priver de tous les plaisirs matériels (nourriture, boisson, relations sexuelles, etc.). C'est de là que provient l'expression «observer le ramadan», qui veut dire observer le jeûne musulman.

*sawāhil*: voir *sāhil*.

*sebākḥ*: revêtement nitreux du sol.

*shadūf*: voir *in djaḥfa*.

*shahāda*: profession de foi de la religion musulmane, constituée d'une courte phrase: «Il n'y a de Dieu qu'Allah et Muḥammad est le prophète d'Allah.» Prononcer cette phrase est tout ce qu'un converti est tenu de faire pour devenir musulman. La *shahāda* constitue le premier de ce qu'il est convenu d'appeler «les cinq piliers de l'islam» (*arkān al-islām*), les quatre autres étant la *ṣalāt*, le *ramaḍān*, la *zākāt* et le *ḥaḍij*.

*shakk*: promesse de paiement ultérieur (chèque est dérivé de ce mot arabe).

*shakkīyyāt*: pague fin de coton (en Afrique occidentale).

*sharī'a*: litt. «chemin», «bonne route»; code de conduite détaillé; la *sharī'a* comprend les préceptes qui régissent le rituel du culte, les normes de conduite et les règles de vie. Elle consiste en des lois qui prescrivent et autorisent, qui font la part du vrai et du faux. Les prescriptions coraniques qu'elle rassemble sont complétées par les interdictions et précisions contenues dans le droit (*fiḥh*). Les sources de la *sharī'a* islamique sont le Coran et le *ḥadīth*.

*sharīf* (pl. *shurafā<sup>ṣ</sup>*): litt. «noble»; titre honorifique donné à tous les descendants de 'Alī et de Fāṭima («chorfa» en français).

*shaykh*: (pl. *mashāyikh*) vieillard; chef de *ḥabīla* arabe; maître spirituel; titre donné aux fondateurs de confréries mystiques, aux grands savants, aux professeurs.

*shī'a*: litt. «le parti»; nom arabe du chiisme. Au cours des conflits qui ont marqué, pendant un demi-siècle, la disparition du Prophète pour la

recherche de règles de succession à la tête de la communauté musulmane, l'opposition a été vive entre deux légitimités, à l'intérieur du grand groupe où était né Muḥammad, 'Alī, son neveu et gendre, est devenu le troisième successeur, mais a été contesté par la branche umayyade de la *ḵabīla* du Prophète. Les arbitrages compliqués qui ont finalement écarté 'Alī du pouvoir n'ont pas été admis par ses plus fidèles partisans. Ceux-ci ont constitué un groupe, la *shī'a*, qui existe encore de nos jours. Hostiles aux pouvoirs des Umayyades, puis des Abbasides, les *shī'ites* (chiïtes) se sont subdivisés en de très nombreux groupes parfois rivaux entre eux. L'Iran représente, de nos jours, le pays musulman le plus fortement attaché à la *shī'a*.

(les) *shī'atu 'Alī*: «le parti de 'Alī», d'où le nom de chiïtes (*shī'ites*) qui leur est donné dans les langues européennes; musulmans qui, contrairement aux *kharidjites*, demeurèrent fidèles à 'Alī.

*Shīrāz*: la Perse.

*Shīrāzī*: les habitants de *Shīrāz*, mais également: marchands originaires du golfe Persique, et notamment de *Sīrāf*, port de l'illustre ville de *Shīrāz* (dans la province du Fars en Perse).

*shorā*: sol nitreux.

*shurā*: consultation.

*shurafā'*: voir *sharīf*.

*shūridjīyya* (ou *kassāhīm*): de *shōra*, sol nitreux; «balayeurs» (*kassāhīm*) employés sur les salants de Basse-Mésopotamie. Ce groupe comprenait aussi quelques hommes libres et quelques esclaves affranchis, ainsi que les ouvriers saisonniers des palmeraies et des sucreries.

*sorabe* (ou *volan'Onjatsy*) (en malgache): écriture arabe utilisée pour transcrire la langue malgache; caractères arabico-malgaches; manuscrit en langue antémoro rédigé au moyen de caractères arabes. Ce sont les traditions des *katibo*.

*ṣūf*: laine (d'où *ṣūfī*); allusion à la robe de laine portée par les *ṣūfī*.

*Sufāla al-Zandj*: *Sufāla* (*Sofala*) des *Zandj* (*Sufāla* désigne en arabe une plage sur laquelle le commerce peut avoir lieu). Nom donné par les Arabes au pays de *Sofala* (situé au sud du territoire *zandj*). Le pays de *Sofala*, réputé pour son or, était également appelé *Sufāla al-dhahab* [*Sofala* de l'or] ou *Sufāla al-tibr* [*Sofala* des sables aurifères].

*Sufāla al-Zandj*: *Sufāla* des *Zandj*.

*ṣūfī*: litt. «vêtu de laine»; adepte du mysticisme musulman (soufisme ou *taṣawwuf*).

*suftādja*: reconnaissance de dette dont le paiement peut être effectué à distance et en différé.

*sūk*: souk, marché; boutiques groupées par corporations.

*ṣulā'*: flan n'ayant reçu aucune empreinte, flan non gravé (étape qui précède la frappe monétaire).

*ṣullhān*: prise d'une ville par les musulmans après capitulation.

*sunna*: conduite, manière d'agir, en parlant plus particulièrement du prophète Muḥammad; il s'agit de la tradition prophétique, c'est-à-dire la foi dans les conseils de conduite de Muḥammad pour les affaires de ce monde, croyance solidement établie dans la foi islamique; la voie du Prophète; l'enseignement du Prophète; orthodoxie (par opposition à hétérodoxie/hérésie); ensemble des traditions concernant les paroles et les actes du Prophète.

*sūra* (pl. *sūrāt*): chapitre du Coran contenant les *āyāt*.

*ṣūrat al-arḍ*: litt. «image du monde»; description du monde connu; il s'agit d'un genre souvent pratiqué par des auteurs de langue arabe.

*tabaḵāt*: catégories, classes; sources biographiques arabes.

*tābūt*: arche d'alliance; coffre.

*tachchelt*: la vipère, en berbère; divination; au cours de cette pratique, le

reptile est interrogé par le biais de certaines formules.

*tadbīr*: promesse de liberté faite par le maître, de son vivant, à un esclave, liberté devant prendre effet au décès du maître; affranchissement d'un esclave après la mort de son maître.

*ta<sup>ʿ</sup>dhīb* châtiment, punition; droit que possède le maître de châtier son esclave.

*taḳīyya*: dissimulation de sa véritable croyance en vue d'échapper aux persécutions.

*ṭalak*: droit de répudiation qui, exercé unilatéralement de mari à femme, revêt un caractère définitif.

*tamašhegh*: langue des Berbères touareg.

*tariḳa* (pl. *turuḳ*): litt. « voie »; association ou fraternité (chaque *tariḳa* porte le nom de son fondateur); congrégation, confrérie religieuse soufie; centre local de confrérie religieuse; loge des confréries.

*taṣawwuf*: nom arabe du soufisme; mysticisme.

al-Ṭawāriḳ (ou Ṭarḳa): une des plus importantes *ḳabīla* ṣanhādja; il s'agit des fameux (Berbères) Touareg, seigneurs du grand Sahara jusqu'à l'époque actuelle.

*tchobro* (en copte): village.

*tibr*: or non traité, or brut, non travaillé, en paillettes ou en poudre; éventuellement, « poudre d'or ».

*tibra*: or non frappé et non travaillé dans sa gangue.

*tifnagh* écriture des Berbères touareg.

*tira* (en berbère): écriture.

*tīzī*: côteau.

*triḳ al-Sūdān*: piste du « pays des Noirs » (*Bilād al-Sūdān*), piste qui conduit à Ghadāmes.

*tunka* (en soninke): roi.

*turuḳ*: voir *tariḳa*.

*ūḳīyya*: équivaut à 37,5 g (selon le système de la Geniza du Caire) et à 31,48 g (selon le système califal espagnol); varie selon les régions et les produits; souvent traduit par once.

*ʿulamāʾ* voir *ʿālim*.

*umma*: communauté politico-religieuse

musulmane; « nation musulmane »; ensemble de tous les croyants.

*umm al-walad*: « mère de l'enfant »; désignait l'esclave de sexe féminin qui avait donné un enfant à son maître.

*al-ustādḥ* titre de secrétaire dans la Tunisie musulmane aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles; professeur; homme fort instruit.

*Varyag*: nom donné, en Europe de l'Est, aux Vikings.

*wādī*: oued; rivière, en Afrique du Nord; marigot, cours d'eau (le plus souvent intermittent) des régions sèches.

*wādḥib*: ce qui est obligatoire; un acte nécessaire, obligatoire.

*wafalme*: voir *mfaḻīmī*, *mfaḻme* et *wafḻīmī*.

*wafḻīmī* (pl. *wafalme*) (en bantu/kiswahili): roi ou chef zandj.

*wakf* (pl. *awḳāf*): disposition juridico-religieuse prise par le propriétaire d'un bien foncier ou immobilier pour en figer la propriété au profit d'une institution religieuse (mosquée) ou d'intérêt public ou social (*madrasa*, hôpital, etc.), et/ou de ses descendants.

*walā*: relations entre le maître et l'esclave (ou l'ancien esclave); liens organiques entre maîtres et clients.

*wālī* (pl. *wulāt*): gouverneur ou vice-gouverneur d'une province (*wilāya*).

*wilāya* (pl. *wilāyāt*): province; fonctions de commandement, publiques ou privées.

*wulāt*: voir *wālī*.

*zākāt*: aumône obligatoire qui consiste, pour tout musulman jouissant d'un certain revenu, à en distribuer une portion — qui varie de 2,5 % à 10 % — aux pauvres et à une certaine catégorie de nécessiteux. La *zākāt* constitue le quatrième pilier de l'islam.

*zawāriḳ*: voir *zawraḳ*.

*zawraḳ* (pl. *zawariḳ*): petit bateau, embarcation.

*zindīk*: les manichéens ou adeptes du manichéisme.

*zuhūr*: manifestation; apparition; résurrection; résurgence.

---

# Index

## A

Abbasides 51, 66, 74-75,  
197, 207, 233, 279,  
287, 297, 341, 358,  
372, 394, 421, 485,  
616, 768-771, 774  
‘Abd al-Malik 72, 196,  
264-265, 270, 774-775  
‘Abd al-Raḥmān ibn Rus-  
tum 90, 279-280, 307  
‘Abd al-Wahhāb 280, 308,  
315  
Abū ‘Abd Allāh al-Shi‘ī  
307, 344-347  
Abū Bakr 66, 71, 375,  
377-381, 390, 614  
Abū ‘Imrān al-Fāsī 365,  
367, 372  
Abū Ṭālib 111, 614, 755  
Abū Yazīd 94-95, 148,  
426, 787, 834  
Aden 110, 112, 617, 640,  
746, 759-760  
Adjadābīya 310, 317, 330,  
434  
Adoulis 595-597, 600,  
615-616, 828

Adrār 150, 153-154, 328,  
337-339, 368, 373, 376  
Adrār des Ifoghas 149,  
327-332, 402  
Afrique australe 709-  
726, 787, 828, 841  
Afrique centrale 186, 581,  
698, 711, 743, 799,  
807, 831, 841  
Afrique du Nord 26-28,  
37-39, 64, 84, 95, 116,  
144, 158, 207, 251,  
347, 480, 503, 831  
Afrique occidentale 51,  
97, 129, 143, 167, 351,  
397, 481, 523, 560, 665,  
690, 759, 801, 833  
Afrique orientale 29, 50,  
113, 124, 136, 180,  
319, 617, 625, 657,  
667, 674, 750, 800,  
833  
Âge du fer 531, 557, 581,  
584, 664, 669, 685,  
690, 695, 698, 709,  
711-715, 717-719, 724  
Aghlabides 27, 74, 90,  
270, 280-281, 286,

297, 341, 345, 356,  
410, 417, 782, 815  
Aghmāt 366, 368, 370,  
377, 391, 405, 430-431,  
434, 437, 443-444  
Aïr 149, 153, 329-331,  
446, 463, 466, 788,  
810, 819  
Akan 527, 529, 533, 535,  
538-539, 560, 574-575  
Alexandrie 27, 71, 190-  
191, 198, 213-216,  
235, 241, 257, 355,  
597, 603, 782, 790  
Algérie 88, 255, 307, 380,  
384, 410  
‘Alī (cousin du Prophète)  
66-68, 71-72, 89,  
90-91, 94, 195, 207,  
281, 341-342, 345-346,  
620, 754  
Alides 207, 280, 283-284,  
771-772  
Almohades 27, 39, 124,  
256, 356, 361, 391,  
394-395, 839  
Almoravides 25, 27, 39,  
77-78, 91-92, 100, 122,

- 125, 154, 157, 160, 329, 374-394, 417, 429, 460, 463, 488, 836  
 Alodia 222-223, 226, 597  
<sup>c</sup>Alwa 109, 223, 476, 759, 806  
<sup>c</sup>Amr ibn al-<sup>c</sup>Aṣ 191, 217, 257, 259, 613  
 Anbiyā 148, 333-336, 368  
 Andalousie 91, 205, 341, 368, 391, 485, 816  
 Andalus (Al-) 268-269, 381, 393-394, 421, 431  
 Angola 688, 690-691, 807, 841  
 Antioche 73, 200, 208, 235  
 Arabes 22, 85, 100, 108, 113, 117, 189, 194, 221, 225, 236-238, 256, 263-270, 293, 304, 336, 353, 360, 362, 485-486, 503, 602, 616, 628-629, 633-635, 640, 647, 653  
 Arabie 22, 26, 66, 71, 75, 112, 115, 137, 192, 206, 267, 614, 645-646, 749, 752, 757  
 Arabo-Persique (golfe) 28, 42, 115, 616, 746, 789  
 archéologie 226, 388, 397, 404, 446, 456, 466, 470, 525  
 architecture 95, 216, 223, 298, 393, 459, 470, 519, 606, 645, 647-648, 839  
 argent 25, 28, 391, 413, 415, 421, 431, 655  
 armée 27, 75, 88, 93, 158, 211, 347, 355, 391  
 art 135, 223, 519, 540, 542, 548, 551, 559, 609, 835, 840  
 Asa 659-660, 662, 670, 677, 679, 682  
 Asie 23, 25, 31, 40-49, 64, 72, 75, 122, 194, 219-220, 412-413, 654, 667, 728, 749, 776, 784, 792  
 askiya 103, 132-134, 140  
 Assouan 194, 199, 206, 222-223, 233, 237, 601  
 Atlas 124, 252, 255-256, 263, 268, 371, 376-377, 379, 394, 408  
 Aurès (ou Awrās) 124, 255, 261, 262-266, 330, 350  
 Awdāghust 100, 148, 157, 160, 292, 327, 334-338, 369-370, 377, 387, 389, 410-412, 419, 426, 434, 441, 449-452, 481, 504, 784, 794  
 Awrāba 91, 254-256, 261-264, 281  
 Axum 117, 595-597, 600-602, 605, 607, 609-610, 617, 619, 750, 828, 835  
 Azhar (Al-) 207, 218, 356  
 Azukī 328, 337, 376, 385, 402, 406, 441-443, 452
- B**
- Babylone 191, 239, 764  
 Bādī 108, 601, 829  
 Bādīs 357-358  
 Badr (bataille de) 753-754  
 Badr al-Djamālī 213-214, 219, 242, 277  
 Bafing 100, 386  
 Bafūr 154, 337-338  
 Baga 576, 579  
 Bagdad 26, 37, 42, 74, 92, 120, 189, 199, 205, 207-208, 213, 225, 233, 236, 286, 346, 421, 761-762, 773  
 Bāghāya 261-262, 265, 356  
 Bagirmi 105, 478  
 Baḥr al-Ghazāl 166, 187, 319, 465, 469, 471, 475, 478  
 Baḥriyya (Bahnāsāt al-Wāh) 308-309  
 Baḳḳāra 798, 800  
 Bakrī (Al-) 94, 96, 98-100, 131-132, 145, 149, 157, 159-162, 303, 310, 312, 314-317, 320, 324, 327-328, 330-332, 335-337, 363, 369, 372, 385, 393, 402, 404, 408, 410-416, 433-434, 436, 438-439, 441, 445, 447, 449-452, 454, 460, 484-486, 505, 513, 782, 785, 790, 839  
 baḳt 27, 107, 108, 194, 208, 221-222, 225-226, 235, 238, 403, 760  
 Balādhurī (Al-) 191, 252, 770  
 Bambara 106, 140, 571  
 Bambuk 327, 452, 503-504, 787  
 banane 47, 175, 649, 667, 673-675, 683, 789, 831  
 Bandiagara 389, 406, 495, 808, 841  
 Bantu 47, 113, 165-187, 558, 633, 635, 637, 639-641, 643-647, 649, 656-657, 659-660, 662, 665-666, 668, 670-671, 673-674, 677-678, 680, 685, 688, 700, 709, 711, 713, 715-718, 720, 722, 725-726, 757, 784, 789, 792, 807  
 Banū Ḥammād 325, 358, 362, 438, 443  
 Banū Hilāl 95, 213, 255, 308, 329, 352, 359-363, 365, 807  
 Banū Ḥummay 483, 486  
 Banū Khaṭṭāb 95, 316, 479  
 Banū Sulaym 213, 359-362, 365, 807  
 Barāni 253-255  
 Barka 257, 259, 264-265, 310-311, 355, 357, 360, 600  
 Barisā 441, 445, 452, 454  
 Baṣra 42, 71, 307, 317, 761, 768, 771-776

- Batoka 698, 701  
 Baule 452, 526-528, 593  
 bay a 200, 281, 286  
 Baz 666, 672  
 Bédouins 26, 55, 108, 198, 200, 206, 209, 361, 773  
 Bédja 108, 199, 225, 236, 358, 596, 600-602, 785, 788  
 Begho 145, 406, 446, 514, 529, 531, 537-539, 562, 832  
 Benadir 642, 646-648, 650, 654  
 Benfica 688, 691  
 Benin (ville) 506, 525, 540-542, 547, 549-550, 552, 555, 560-561, 564, 801, 832, 834  
 Bénin 498, 505, 516-517, 523, 529, 541, 571, 573, 575  
 Bénoué 166-167, 495-496, 526  
 Bénoué-Kongo/Congo 525-526, 543, 576  
 Berakit 607, 609-610  
 Berberā 112, 640, 760  
 Berbères – 27-28, 86, 88-90, 93, 100, 123-124, 128, 140, 144, 147-148, 150, 154, 157, 201, 205, 207, 209-210, 213, 251-271, 278, 293, 318-319, 322-324, 329, 331, 333-334, 336, 350-353, 357-358, 361, 365, 367, 370-371, 374, 376-377, 384, 386, 476, 479-480, 483-487, 640, 760, 784  
 bétail 470, 477, 493, 496, 527, 535, 581, 585, 648, 651, 659, 661-663, 667, 673, 679, 713-717, 719-720, 725-726, 759, 799  
 Bidjāya 361, 363, 782  
 Bilād al-Djarīd 304, 308, 337, 351-352  
 Bilād al-Sūdān 145, 292, 304, 402-404, 409, 415, 434, 480, 485, 757  
 Bilma 317-318, 320, 446  
 Bini 527, 543, 550, 552, 559-560  
 Bīrūnī (Al-) 49, 637, 641, 651  
 blé 190, 192, 199, 208-209, 211, 222, 447, 455, 785, 789, 805  
 Blemmyes 225, 601  
 Bono Manso 529, 537-539, 560  
 Bornu 99, 105, 134, 470, 477, 481, 486  
 Botswana 711, 714, 717, 800  
 Brava 112, 640, 642, 646, 649, 652, 784  
 Brong 527, 529, 531, 538  
 bronze 407, 506, 514, 542-543, 548-552, 556-557, 585  
 Bukoba 665, 669-670, 675  
 Bulu 99, 482-483  
 Bure 327, 454, 503-504, 787  
 Burkina Faso 137, 145, 561, 571, 573  
 Burundi 180, 665, 820  
 Buwayhides 75, 77, 371  
 Buzurg ibn Shahriyār 637, 649-650, 653  
 Byzance 25, 71, 191, 196, 208, 222, 259, 261, 265, 596-597, 602  
 Byzantins 27, 33, 77, 117, 189, 191, 194-195, 208-209, 257, 261, 264, 266, 354, 597, 602, 751
- C**  
 califat 23, 28, 37, 42, 67, 77, 91, 145, 189, 194-200, 213, 235, 255, 266, 279, 288, 341, 359, 368, 380, 427, 614, 757, 771-775  
 Cameroun 151, 167, 496, 521, 557, 574, 686, 830  
 canne à sucre 196, 353, 649, 667, 767, 789, 805, 828  
 Canton 42, 747, 777  
 Cape Mount 567, 671, 584  
 capitation 70, 82, 108, 192, 196, 266, 274  
 caravanes 28, 93, 110, 198, 206, 257, 308, 312, 391, 398, 401-403, 418, 443, 467, 615, 655, 760, 782, 785  
 Carthage 86, 259, 261, 264-266, 784  
 Casamance 496, 567, 569, 580-581  
 caste 127, 807, 831  
 cauris 450, 676, 700-701, 790  
 céramique 114, 219, 226, 232-233, 399, 419, 443, 445, 449, 457, 528, 581, 584, 586, 466, 629, 634, 646, 656, 690, 693, 697, 700, 703, 709, 711, 713, 717, 722, 810, 814, 820, 829, 840-841  
 céréales 173, 189, 206, 214, 309, 316, 328, 490, 493, 527, 648-649, 659, 662, 665-666, 673-674, 683, 688, 713, 759, 785, 799, 827, 829  
 Ceuta 268, 351, 357, 380, 408, 785  
 chameau 149, 157-158, 316, 318, 335, 409, 455, 466, 475, 667, 782, 805  
 chasse 157, 175, 180, 455, 490, 492, 497, 506, 515, 527, 563, 626, 651, 660, 665-666, 681, 697-698, 701, 713, 739, 795, 799, 801, 804, 831

- chasseurs-cueilleurs 180, 592, 658, 660-662, 670, 671, 676-677, 683, 707, 713, 798, 839  
 chefferie 99, 106, 477, 538, 550, 576, 678-680, 834-835  
 cheval 38, 157, 158, 163, 263, 320, 391, 401, 466, 475, 477, 517-518, 786-787, 791, 793  
 chiisme/chiite 67-69, 75-78, 90-92, 195, 205, 207, 256, 261, 280-281, 283, 287, 341-347, 350-352, 355, 358-360, 371-372, 388, 628, 646, 772, 836  
 Chine/Chinois 25-26, 28, 31, 43-46, 48-49, 172, 634-635, 653-655, 719, 741-742, 747, 757, 776-777, 784, 828, 836  
 christianisme 32, 37-38, 55, 81, 85-86, 96, 108-109, 116, 126, 190, 195, 225, 256, 295, 313, 596, 605-606, 609, 750, 791-793, 835-836, 839  
 classe d'âge 559, 680-682  
 commerce 25, 28-30, 33, 37-38, 41-45, 50-51, 55, 78, 95-97, 105-106, 110-111, 125, 137, 148, 158, 161, 194, 208, 234-235, 257, 290-292, 304, 307-311, 315-319, 326-327, 335, 350, 355, 363, 368-370, 377, 397-467, 480, 498-499, 503-505, 518-519, 531, 535, 539, 559-560, 577, 584, 590, 596, 615, 637, 647, 656, 676, 683, 700, 709, 720, 730, 745-747, 781, 785, 819, 827-830, 839-840  
 Comores 28, 30, 113-114, 625, 633, 646, 650, 654, 746  
 Congo 167, 179, 187, 525, 675, 686, 695  
 Constantinople 72, 76, 190-191, 195, 261  
 copte 72, 84, 189-192, 195, 196-197, 233, 238, 266, 476, 836  
 coquillages 450, 496, 528, 581-582, 649, 676, 683, 700-701, 737, 739, 790, 804  
 Coran 63, 76, 115, 120, 134, 370, 614, 616, 756, 763, 767  
 Cordoue 145, 198, 282-283, 292-293, 296-297, 346, 350, 427, 761  
 Cosmas Indicopleustès 595-596, 604, 640  
 Côte d'Ivoire 145, 406, 498, 525, 527-528, 575, 593  
 coton 38, 353, 419, 460, 593, 722, 785, 787, 789, 798, 821, 825  
 croisades/croisés 27, 31, 39, 77, 215-216, 786  
 cueillette 175, 180, 411, 490, 492, 497, 515, 527, 626, 660-661, 665-666, 681, 713, 743, 795, 799, 801  
 cuivre 332, 391, 404, 406-407, 415, 419, 431, 451, 504-505, 509, 535, 651, 655, 693, 695, 697, 699, 703, 738, 788, 790, 819  
 Cyrénaïque 153, 255, 257, 270, 329, 331, 355, 760, 785, 789  
**D**  
 Dādjo 469, 475  
 Dadoga 662, 670  
 Dag-Ghāli 149, 330  
 Dahalo 659, 667  
 Dahlak 29, 110, 600, 615-617, 829  
 Daïma 466, 470, 496, 556  
 Dākhla 308, 310, 504, 513  
 Damas 74, 189, 194, 197, 200-201, 205-206, 208-209, 213-215, 273, 279, 286, 421  
 Dāmūt 617, 620, 622  
 Dar'ā/Dra (Wādī/oued) 93, 255, 263, 268, 278, 303, 337, 370-371, 377, 408  
 Darafify 730-732, 734-735, 737, 738  
 Dār al-harb 70, 108, 131-132, 764, 923  
 Dār al-islām 70, 75, 82, 108, 123, 126, 131, 390, 923  
 Dār al-murābiṭūn 367, 371-372, 375, 923  
 Dārfūr 109, 226, 319, 403, 467, 469, 829  
 dattes 232, 310, 312-313, 316, 327, 447, 449, 451, 455-456, 653  
 Dawida 663, 669, 674  
 Debre-Damo 604, 607, 609-610  
 Delta du Nil 145, 191, 194, 196-198, 201, 205, 215, 759  
 Delta du Niger 386-387, 389, 406, 446, 452, 454, 497, 523, 542-543, 560, 563, 575, 583, 588, 801, 804, 807, 827  
 dhimmī 70, 123, 295-296, 759, 924  
 Diafunu/Zāfunu 95, 312, 338, 385-386  
 diffusionnisme 147, 151, 163  
 dinar 25, 161, 192, 199-200, 204, 211, 215, 257, 287, 292, 380, 391, 409-410, 415-417, 426, 428, 431, 438, 762, 774, 785, 790  
 Dioron Boumak 496, 583  
 Dioula 96, 101, 106, 134, 496, 581, 571, 582, 583, 592, 792



- Dīwān 82, 196, 210-211, 297, 468-469, 476-478, 481-476, 755, 924
- Djabal Nafūsa 92, 95, 148, 255, 259, 271, 280, 303, 308, 312-318, 320, 332, 337, 341, 350, 410, 434, 436, 479
- Djadū/Djado 312, 314, 317, 319
- Djāhiz (Al-) 744, 768, 770, 772, 775-776
- Djarīd 303-304, 308, 322, 326, 332, 337, 351-352, 411, 438, 443, 760
- Djarma/Djerma 158, 311, 314-316, 318, 320
- Djawhar 35, 206-208, 215, 218-219, 349, 351, 354, 356
- Djawhar ibn Sakkam 367, 373
- Djazūla 255, 333, 372, 376, 379
- djihād 28, 69-70, 79, 111, 133, 200, 208, 288, 370, 374-375, 381, 387, 765, 924
- djizya 70, 82, 108, 192, 266, 274, 924
- Djuddāla 94, 98, 148, 255, 334, 336-337, 365, 367-368, 372-377
- Dongola 107, 109, 158, 194, 221-222, 226, 233, 235, 238, 242-243
- dromadaire 123, 147, 391, 398, 401, 411, 418, 451, 456, 782
- Druze 68, 210, 214
- Dūnama Dībalāmi 469, 478, 484, 488
- Dūnqūla/Dongola 221, 806, 829
- Duodécimains 67-68, 342
- E
- Èbre 21, 269, 384, 393
- économique 24, 28, 33-34, 78, 161, 175, 201, 363, 370, 390-391, 408, 429, 470, 490, 527-529, 535-536, 556, 563, 642, 660, 673, 683, 701, 714, 725, 784, 790, 795, 805, 828-829
- écriture 115, 135, 149, 559, 600
- Edo 515-516, 525-526, 542-543, 549-550, 560
- égalité 56, 62, 64, 232
- Église 27, 31, 84, 190, 195-196, 238-239
- Égypte 22-23, 26-27, 31, 35, 71, 117, 122-123, 189, 198, 222, 266, 309, 317, 326, 351, 403, 417, 449, 469, 487, 529, 602, 608, 757, 759-760, 769, 770, 782, 785, 805, 827, 833-834, 836
- Ekoi 525, 558-559, 588
- élevage 321, 407, 470, 596, 650, 660, 663, 665, 673, 688, 697, 701, 714, 799, 801
- Elgon (mont) 166, 671, 675-676
- Empire byzantin 23, 30, 71, 596, 750
- Empire malien/du Mali 104, 106, 133, 793, 798
- Empire romain 32, 597, 750
- Empire songhay – 139-140
- épices 38, 48, 214, 391, 653, 730, 734, 743
- Érythrée 596, 601, 602, 640, 731, 743, 749
- esclavage/esclaves 29, 37-38, 44, 46, 51, 62, 67, 89, 125, 141, 148, 161, 194, 198-199, 206, 222, 226, 286, 291, 294-295, 311, 316-318, 349, 412, 480, 513, 516-519, 543, 559, 653, 744, 747, 752-755, 759-778, 786
- Esic 540-542, 588
- Espagne 21-23, 25-27, 29, 37, 64, 72, 74, 88, 198, 256, 268-269, 280, 282, 288, 346, 380-381, 384, 389, 393, 408, 417, 421-422, 427-428, 788, 503
- Es-Sūḳ 327, 331-332, 505
- Éthiopie 27, 29, 32, 110-111, 117, 222, 468, 595, 597, 601-605, 607, 610, 614, 752, 755, 759, 785, 795, 821, 829, 831, 836
- cunuques 134, 209, 291, 294, 767, 769, 786
- Euphrate 194, 771, 773
- Ewe 526, 537, 560, 575
- F
- faḳīh/fuḳahā' 63, 120, 288, 290, 296, 298, 300, 371-373, 381, 393, 925
- Falémé 386, 415, 785
- Faras 221-222, 226, 228, 231, 233, 237-240, 243-249
- Fātima 67-68, 207, 281, 346
- Fatimides 26, 28, 35, 42, 68, 75, 77-78, 90-92, 107, 145, 201, 205-206, 208, 213-214, 238, 242, 342, 346, 350, 368, 371, 387, 417, 421-422, 426-428, 463, 782, 784, 787, 806, 834
- Fayyūm 191, 201, 355
- Fazārī (Al-) 148, 308, 334, 413
- femmes 62, 131, 134, 208, 618, 719
- fer 29, 38, 45, 127, 158, 174, 177, 385-386, 404, 406, 466, 495, 533, 555, 577, 584-585,

- 587, 595, 651-654, 663, 676, 679, 691, 693, 699, 703, 738, 747, 785, 789, 820-821
- Fès 91, 103, 135, 271, 281-283, 291, 293, 296, 350-351, 357, 359, 368, 380, 408, 431, 784, 833
- Fezzān 93, 122, 147-148, 257, 260, 310, 312, 314, 317, 319, 329-331, 333, 402, 449, 466-467, 476, 479, 481, 760, 827
- fiḵh 63, 76, 120, 297
- fiscalité 134, 191-192, 209, 232, 271, 295, 353, 394
- foggāra 305, 316, 321, 328-329, 789, 925
- Fouta Djalon 152, 493, 567, 569, 579, 585
- Fouta Toro 106, 152, 154
- Francs 33, 72, 77, 214-215
- Fulbe 98, 103-104, 116, 144-145, 150-154, 579, 583, 798
- Fustāt 189, 191, 197, 198-199, 201, 203, 205-211, 217, 317, 355, 356
- G**
- Gā-Adangme/Gā/Dangme 525-526, 528-529, 535-536, 560
- Gabès 260, 266, 279, 787
- Gabon 170, 172, 176
- Gambie 106, 154, 407, 499, 567, 569, 571, 573, 582
- Gangara 154, 789
- Gao 95, 97-98, 103, 125, 140, 160, 162, 310, 327, 330-331, 338, 387, 389, 402-403, 408, 410, 436, 438, 441-442, 446-447, 454-455, 461, 528, 543, 760, 787, 827, 834
- Garamantes 147, 313-314, 316, 319, 402, 476
- Gedi 626, 629, 631, 633-635, 642, 650, 654
- Gênes 290, 354, 416
- Georgios I 225, 235-236, 246
- Ghadāmes 149, 260, 304, 308, 312-313, 321, 325, 329-331, 436, 438-439, 442-443, 833
- Ghana 94-95, 97, 99, 100, 105, 145, 148-149, 153-155, 158-163, 187, 310, 326-327, 331-332, 334-336, 338, 370, 387-389, 404, 410, 412, 414-415, 417, 426, 434, 436, 438-439, 441-443, 445, 451-452, 454, 463, 481, 488, 495, 497, 504, 514, 525, 527-529, 537, 560-561, 760, 784, 789, 792, 795, 827, 832, 834, 839
- Ghazālī (Al-) 65, 332, 381, 393-394
- Ghiyārū 95, 404, 436, 451-452
- Gibraltar 27, 29, 269, 380-381
- Gola 579, 589, 592-593
- Gold Coast 105, 527-528, 827
- Gorhan (Daza) 319, 477
- Grands Lacs (région des) 168, 177, 185-186, 661-662, 664-665, 668-670, 675, 678-679, 682, 686, 690, 698, 800
- Grand Zimbabwe 633, 651, 720, 724-725, 835
- grec 32, 190, 195, 239, 241, 601, 605, 611, 759
- Guinée 521, 580-581, 585, 589, 593-594
- Gurāra 328-329, 402
- H**
- Ḥabash(a) 468, 476, 596, 753, 756-757, 925
- ḥadīth 59, 63-64, 68, 119, 128, 274, 276, 614, 754-755, 757, 776
- Hadjdjādj (Al-) 274, 276, 774
- Ḥākim (Al-) 209-211, 219
- Hamdanides 205, 208-209
- Hammadides 358-360, 362, 384
- Ḥanzala b. Safwān 277, 285
- Harar 110-111, 623
- Harātīn 150, 154
- Hārūn al-Rashīd 235, 286
- Ḥasan (Al-) 342, 620
- Ḥassān ibn al-Nu‘mān 264, 267-268, 274
- Haut Atlas 255-256, 282
- Haute-Égypte 192, 194, 199, 206, 213-215, 225, 233, 360, 789
- Hawāsh 617, 620, 623
- Hawsa 95-96, 104-105, 116, 134, 145, 149, 155, 163, 471, 478, 520, 793, 833-834
- Hawwāra 148, 254, 257, 262, 264, 268, 307, 311-312, 315, 330, 391
- Ḥidjāz 68, 487, 615, 752, 760, 774-775
- hidjra 56, 374-375
- Himyarites 597, 751
- Hōdh/Hawḍ 154, 158, 567, 569
- Hoggar 148-149, 329-330, 450, 760
- huile de palme 176, 535, 584, 829
- Hulwānī (Al-) 280, 344
- Ḥummay (mort en 1086) 482-484, 486-488
- Ḥusayn (fils de ‘Ali) 68, 207, 219, 342
- I**
- Ibadan 525, 541
- ibadite 67, 90, 94-96, 100,

- 122, 128, 148-149, 276, 279-280, 286, 298, 300, 305-308, 311, 313-315, 320-325, 327-328, 332, 341, 347, 350-352, 371, 402, 404, 410, 419, 426, 434, 459
- Ibn ʿAbd al-Hakam 252-253, 265, 313-314, 317
- Ibn Abī Zarʿ 334, 368-369, 374-375
- Ibn al-Ashʿath 279-280, 314-315
- Ibn al-Athīr 252, 346, 367
- Ibn al-Djawzī 614, 756
- Ibn al-Faḳīh 310, 330, 333-334, 409, 413, 635, 637
- Ibn al-Ṣaghīr 125, 298, 307
- Ibn Baṭṭūṭa 103, 104, 124, 145, 330-331, 505
- Ibn Hawḳal 145, 223, 225-226, 235, 292-293, 314, 316, 320, 330-332, 335, 369, 403-404, 409, 411, 419, 434, 441, 454, 601-603, 785, 790
- Ibn Khaldūn 76, 88, 93, 103, 123-124, 148, 251-252, 254-255, 274, 278, 305, 315, 323, 325, 328, 330, 334-335, 344, 346, 354, 361-362, 365, 374-376, 415, 481, 617-618, 620, 767
- Ibn Ḳutayba 474, 476
- Ibn Lākīs 44, 49, 747
- Ibn Saʿīd 318, 468-469, 475, 478, 484
- Ibn Tūlūn 199-200, 205, 217-219, 236, 310, 770
- Ibn Tūmart 123, 394
- Ibrāhīm II 280, 287, 289
- Idena 540-541
- Idoma 525, 542
- Idris I<sup>er</sup> et II 91, 281-282
- Idrīsī (Al-) 45, 49, 132, 157, 309, 316, 317, 319, 327, 329-331, 336-337, 385, 391, 393, 404, 411, 414, 434, 439, 440, 442, 445, 451-452, 454-455, 469, 475, 485-486, 637, 640-641, 651-654
- Idrisides 68, 91, 271, 278, 281-282, 287, 351, 408, 421, 784
- Idris II 91, 281-282
- Ifāt 111, 617-621, 623
- Ifc 145, 406, 496, 506, 514, 517-518, 525, 539, 541-543, 547-549, 552, 555, 560-561, 814, 832, 834, 840
- Ifriḳiya 74, 90-93, 148, 201, 205, 207, 213, 260-261, 263-267, 270, 282, 293, 333, 337, 345, 352-353, 355, 357-360, 410, 413, 417, 419, 422, 426, 428, 434, 438, 480, 760, 785, 805
- Igbo 506, 515, 525, 527, 542-543, 550-551, 556-557, 560, 564, 575
- Igbo-Ukwu 446, 505, 513, 550-552, 555, 557, 560, 564, 817, 827, 832, 834, 841
- igname 176, 493, 514, 538, 648, 663, 665, 667, 673
- Ijo 525, 527, 542, 575
- Ikhshidides 204, 207, 237, 421
- Ilesha 541, 547, 560
- imam/imamat 64, 67-68, 89, 104, 210, 270, 275, 281, 342, 344, 926
- impôt 72, 82, 85, 108, 190, 192, 260, 266-267, 345, 347
- Inde 26, 28, 45, 64, 68, 209, 735, 776, 785
- Indien (océan) 40, 64, 71, 112, 115, 194, 595, 628, 637, 640, 642, 649, 652, 656, 667, 676, 719, 742, 747, 762, 782, 828
- Indonésic 28, 46, 49, 64, 650, 776
- Ioannès 223, 239
- Iran 66, 68, 71, 75
- Iraq 42, 64, 66, 68, 71, 75, 125, 189, 194, 198-199, 226, 344, 646, 654, 759-760, 767, 770, 773-774, 786
- ismaïlien 68, 207-208, 219, 341-342, 344-345, 347, 358, 926
- Italie 214, 289, 292
- ivoire 44-45, 235, 505, 513, 535, 596, 651, 653-655, 718-719, 750, 787, 828
- Iwo Eleru 187, 525
- J**
- Java 48, 777
- Jenné 103-104, 136, 139, 445, 471, 514, 792, 841
- Jenné-Jeno 145, 406-407, 447, 808, 832
- Jérusalem 39, 78, 210, 214, 222, 239
- Jordanie 68, 596
- Juba 635, 640, 650, 656, 667
- judaïsme 85, 96, 256, 295, 751
- K**
- kabila 66, 71-72, 191, 204, 210, 267
- Kabylic 124, 287, 344
- kaḏī 104, 115, 200-201, 267
- Ḳadirīyya 65, 120
- Kafue 698, 700-702
- Kāfir 27, 206-208
- Kāhina (Al-) 88, 265, 266
- Kafirides 206-207
- Ḳā'im (Al-) 342, 349, 351-352, 354-355
- Ḳalʿa 328, 358, 360-362, 438, 443

- Kalahari 713-714  
 Kalb 213, 288  
 Kaleb 597, 604, 607  
 Kalenjin 671, 677, 681  
 Kalomo 698, 701, 841  
 Kalundu 697-698, 701  
 Kamabai 497, 584, 587  
 Kamnūriyya 439, 441  
 Kanbalū 44, 48, 639, 641-642, 644, 646, 653, 719, 746-747, 784  
 Kānem 22, 99, 105, 134, 137, 148, 155, 158, 161, 316, 319-320, 434, 466, 468, 474-488, 760, 789, 834  
 Kānem- Bornu 467, 471, 477  
 Kānembu 125, 155, 469-470, 473, 477  
 Kankū Mūsā 132, 418, 459  
 Kano 104-105, 132, 134, 495, 832  
 Kansanshi 695, 705  
 Kanuri 155, 163, 469-471, 473, 480  
 Kapwirimbwe 691, 697-698, 702  
 Qarāfa 195, 211  
 Qarāwiyyīn (Al-) 283, 298  
 Karmates 42, 198, 200, 206-209, 345, 646, 768  
 Qaṣāba (al-) 317, 320, 403  
 Kasāi 179-180, 185-686, 691  
 Qaṣr Ibrīm 231, 233, 237-239, 243  
 Katoto 693, 705, 838  
 Kawār 122, 260, 309-312, 315-321, 333, 402-403, 439, 451, 456, 466-467, 475, 476, 479-481, 487, 827  
 Kāw-Kāw (Gao) 98, 148, 159-160, 310, 327, 330-331, 351, 473, 478, 488, 784  
 Kaya Mudzi Mwiru 629, 633  
 Kaya Singwaya 629, 633  
 Kayrawān 86, 261, 263-268, 273, 276-277, 279, 282, 286, 288, 292-293, 296-297, 307-308, 327, 345, 347, 352, 358, 360, 362, 372, 421, 436, 784, 787, 833  
 Kays 197, 282, 288  
 Kenya 187, 626, 632-633, 644, 657, 659, 662-665, 671, 674, 676, 681-682, 686, 799  
 Kenya (mont) 660, 663, 665-666, 668, 672-674, 678, 680-681  
 kharādī 192, 196-197, 199, 204, 287, 927  
 kharidjite/kharidjisme 27, 66-69, 74, 89-92, 94-95, 147-149, 271, 275-277, 279-281, 284, 286, 288, 305, 324, 341, 344, 347, 359, 371, 479, 487, 772, 794  
 Khoi 172, 185, 798, 800  
 Khoisan 187, 657-660, 666, 683, 688  
 Kilimandjaro 659-660, 663, 668-669, 673, 675, 677, 679, 682  
 Kilwa 114-115, 629, 631, 633, 639, 642, 644, 646, 649-650, 654-655, 719, 748, 784  
 Kintampo 187, 525, 527-528, 533  
 Kisi 574, 577, 579, 586, 588, 590, 592-593  
 kiswahili 11, 19, 41, 46, 114, 172, 637, 639-640, 643-644, 647  
 kola 412, 517, 535, 539  
 Kolombiné 385, 438  
 Komadugu Yobe 469, 471  
 Kondoa 661, 664  
 Kong 145, 832  
 Kono 571, 574, 577, 586, 588-590, 593  
 Koranko 579, 584, 589, 593  
 Kordofān 109, 151, 166, 226, 235, 467, 785  
 Koro Toro 226, 466, 829  
 Kotoko 469-471  
 Kpelle 571, 574, 593  
 Krim 577, 592  
 Kru 575, 579, 593  
 Kūfa 71, 307, 317, 754, 770, 774  
 Kufra 310, 319, 403  
 Kūgha 95, 404, 436, 451, 504, 583  
 Kumasi 528, 531, 533, 561  
 Kumbi Saleh 145, 336, 387, 389, 406, 445, 461, 504, 543, 808, 832  
 kun-lun 747-748  
 Qūs 206, 214-216  
 Kusayla 261-265, 268, 274  
 Kushite 617, 657, 659-666, 669-673, 676, 678-683  
 Kutāma 90, 255-256, 287, 341, 344-347, 349, 351-352, 357  
 kwa 525-526, 571, 573-576, 579, 589, 592-593  
 Kw'adza 659, 661, 670  
 K2 (site) 717-720, 722, 724-726
- L**  
 Lalibela 605, 610  
 La Mecque 21, 68, 96, 119, 121, 197, 209, 211, 214, 280, 289, 371, 413, 615, 755, 761  
 Lamta 148, 255, 319, 330, 376, 379, 409  
 Lamtūna 94, 100, 124, 148, 160, 334-338, 368, 373-376, 378-379  
 Lamu 113, 115, 626, 639, 643, 646, 653  
 Lasta 111, 604, 619, 829, 835  
 Lawāta 213, 304, 308, 310-311, 322, 336, 337, 362

- Le Caire 35, 207-209, 213, 216, 218, 219, 356, 616, 761, 784, 786, 805
- Lelesu 664, 666, 740
- Leopard's Kopje 187, 711, 713-714, 717-720, 814, 841
- Libéria 567, 569, 571, 574-575, 579, 584-586, 591-593, 801
- Libye 95, 252, 292, 481, 785
- Limpopo 185, 683, 709, 713, 718-720, 725, 828, 833
- Loko 579, 589
- Loma 571, 574, 593
- Lualaba 693, 700, 705
- Luanda 688, 705
- Luangwa 698, 702-703-, 705, 707
- Luba 165, 695, 705
- Luwāta 255, 257, 262
- M**
- Maa-Ongamo 672-673, 676, 681
- Madagascar 28, 30, 47, 49, 113-115, 137, 633, 640, 650, 654, 667, 727, 735, 806, 833
- Mādhārā'ī (Al-) 201, 204-205
- madhhab 64, 92, 372, 928
- Mađjābat al-Kubrā 304, 505, 513
- madrasa 78, 214
- Maghīlī (Al-) 105, 130-134
- Maghreb 25, 27, 72, 120, 122, 148, 251, 256, 258, 263-266, 268, 273, 309, 376, 410, 427, 449, 454, 503, 782, 785, 788
- Maghrāwa 323, 350, 356, 358, 368, 370, 377
- magie 97, 115, 127
- mahdī 67-69, 287, 342, 344-346, 928
- Mahdiyya (Al-) 346, 352, 354, 360-361, 363, 426, 782, 839
- Maḳrīzī (Al-) 152, 223, 236, 346, 421, 476
- Makuria 32, 221, 223, 226, 228, 232, 242
- Malacca 48, 747
- Malawi 182, 675, 686, 695, 698-699, 702-703, 711
- Mali 96, 103, 126, 131-132, 135, 139-140, 145, 187, 495, 516, 795
- malikites/malikisme 64, 92, 95-96, 100, 120, 124, 128, 132, 277, 283, 300, 325, 347, 352, 359, 367, 371-372, 376-377, 388, 393-394, 765, 797, 836
- Malindi 641, 644, 647, 649, 652, 784
- Malinke 99, 101, 103, 106, 116, 136, 571, 589, 793
- Mallal 96, 99, 126, 132, 387, 445
- Mamlūk 85, 206, 216, 219, 403
- Manambovo 737-738, 740
- Mānān 321, 478, 484, 486
- Manda 626, 629, 631, 633-634, 642, 646, 652, 654-655, 719
- Mande (Manden) 136, 153, 496, 537, 565, 571, 573-574, 576-577, 579-580, 583, 585-586, 588-592
- Maṣṣūr (Al-) (mort en 765) 771, 775
- Maṣṣūr (Al-) (mort en 953) 346, 349, 352
- Maṣṣūr (Al-) (mort en 996) 357, 480
- Mapungubwe 634, 683, 720, 725, 821, 833, 835, 838, 841
- marabout 66, 120-121, 127, 929
- Maranda/Marendet 310, 330-331, 403, 406, 504
- marchands 22, 28, 107, 112, 332, 454, 595, 601, 617, 637, 641, 645
- marchés 206, 209, 318, 326-327, 336, 384, 560, 563, 593, 656, 676-677, 747, 760-762, 784, 787
- marine 191, 196, 347, 355, 748, 782
- Marka 101, 112, 646, 652
- Maroc 26, 37, 68, 88, 90, 92-93, 120, 133, 269-270, 277, 282, 329, 333, 336, 357, 367, 369, 371, 376-377, 380-381, 384, 390-391, 393, 408, 421, 429, 782, 805, 827
- Marrakech 267, 379, 391, 393, 431, 460, 785, 833
- Masaī 648, 659, 662, 670, 672, 800
- Mašmūda 91, 255-256, 268, 282, 359, 376-377, 379
- Massūfa 93-94, 148, 333-334, 336-337, 368, 375-376, 378-379, 409
- Masūdī (Al-) 45, 125, 308, 334, 600, 635, 637, 641, 646, 650-651, 719, 746, 761, 831
- Matara 596-597, 609-610
- Mau 659, 662, 670-671, 677
- Mauritanie 145, 150, 152, 154, 327, 329, 337-339, 375, 385-386, 390-391, 402, 431, 434, 449, 463, 505, 789, 792, 814, 819
- Maysara 275-276, 287
- Mazāta 304, 311, 315-316, 352
- Mbisha 659, 669
- Médine 63, 66, 189, 194, 197, 209, 610, 755, 771, 775

- mégalithes 499, 503-504, 582-583, 585  
 mel 574-577, 579, 589-592  
 Mercurios 222, 239, 242  
 Méroé 158, 466, 596  
 Mésopotamie 31, 189, 195, 197-198, 757, 759, 771, 789  
 métallurgie 158, 163, 180, 185, 407, 419, 445, 451, 466, 495, 497, 529, 531, 533, 537, 551, 555-556, 676, 688, 738, 788, 591, 819-821  
 métaux 25, 38, 157, 173, 353, 406, 413, 450, 458, 497, 560, 562-564, 675-676, 787, 815, 819, 827  
 migrations 49, 116, 143, 151-154, 162, 167, 171-176, 186-187, 226, 360-361, 474-475, 484, 526, 529, 537, 565, 573, 576-577, 580, 583, 589, 591-592, 635, 644, 652, 664-666, 669, 734-735, 754, 792, 805  
 Mijikenda 633, 644-645  
 Miknāsa 91, 255, 262, 278, 307, 327  
 mil 320, 412, 456, 477, 493, 514, 714, 785, 789  
 millet 232, 316, 527, 538, 593, 661, 673  
 mines 28, 194, 199, 225, 236, 309, 318, 332, 370, 391, 449, 451, 556, 651, 747  
 Miṣr-Fuṣṭāt 218, 421  
 missionnaires 94-96, 104, 109, 134, 344, 371  
 Mogadiscio 112, 628, 640, 642-643, 646-647, 652, 784  
 Mombasa 639, 641-642, 644, 647, 652, 784  
 monnaie 25, 33, 44, 234, 390, 416, 420, 422, 426, 429, 431, 505, 790  
 monophysite/monophysisme 31-32, 84, 190, 194-195, 222, 238-239, 242, 603, 751  
 Mozambique 113-114, 626, 641, 651, 686, 698, 702, 718, 821, 828, 833  
 Muʿāwiya 66, 72, 194-195, 260-261  
 Muḥallabī (Al-) 320, 335, 408, 474-478, 481  
 Muḥammad 21, 30, 34, 53, 105-106, 111, 118, 133, 140, 207, 282, 290, 342, 597, 600, 610, 613-615, 619, 752, 755  
 Muʿizz (Al-) (mort en 975) 207-208, 218, 330, 346, 349, 354, 356  
 Muḥurra 221, 597, 759  
 Mulūya 255, 262, 264, 357  
 Mūsā 133, 267-269  
 Mūsā ibn Nuṣayr 88, 93, 266-269, 274, 333  
 Mustanṣir (Al-) 211, 213-214, 359, 361, 769, 770  
 Muʿtaṣim (Al-) 198, 225, 235  
 mutazilite 76-77, 280-281, 298, 300, 307, 321, 328, 775  
 Muwaffaq (Al-) 199-200, 774  
 Mzāb 86, 92, 95, 266, 270, 281, 287, 307, 321, 324, 327-328, 352, 356, 402, 410, 833
- N**  
 Nafūsa 95, 148, 255, 259, 217, 280, 296, 303, 307-308, 313-316, 318, 320, 332, 336-337, 341, 350, 410, 434, 436, 479  
 Nafzāwa 254, 336-337  
 Namibie 172, 185, 688, 690-691, 800, 841  
 navigation 24, 41-42, 45, 194, 208, 523, 615-616, 649, 742, 746-747, 782  
 New Buipe 497, 531, 562  
 Niani 103, 145, 406-407, 445, 447, 496, 808, 832  
 Niger 21, 100, 149, 386, 406, 411, 434, 439, 442, 446, 452, 456, 460, 471, 473, 476, 488, 505, 516, 520, 523, 525-526, 550, 574-575, 757, 784-785, 801, 807, 814, 819, 827, 834  
 Nigéria 145, 158, 167, 187, 466, 495, 525-527, 529, 550-551, 555, 560-561, 801, 819, 838, 840  
 Nil 107, 124, 190, 215, 402-403, 436, 439, 451, 463, 466-467, 476, 595, 601, 615, 620, 661, 805, 825  
 Nil Blanc 830, 841  
 Nil Bleu 604, 617  
 Nilotes 662, 671-673, 676-677, 680  
 Nobadia 221-222, 228, 231, 237, 242, 597  
 Nok 158, 466, 495, 542, 555, 814, 840  
 Nūba 151, 221, 226, 469, 476, 757, 773  
 Nubie 27, 29, 107, 122, 194, 199, 214, 222-224, 239, 403, 413, 459, 466, 603, 615, 752, 759, 785, 806, 815, 831, 834, 836  
 nukkarite 67, 325, 341, 351  
 Nyarko 514, 531, 831
- O**  
 Oduduwa 517, 540  
 Oman 42, 45, 641, 653, 719, 746

Onitsha 505, 552, 556  
 Oran 380, 782, 785  
 orthodoxie 67-68, 77-78,  
 95  
 Oubangui 167, 177, 180  
 Ouganda 180, 661-662,  
 671-672, 841  
 Owo 519, 814  
 Oyo 539- 541

**P**

Palestine 21, 32, 39, 209,  
 211, 213, 215, 357,  
 421  
 Pangani 641, 660, 664  
 Parc (monts) 663, 665,  
 668-669, 674-675, 677,  
 679, 682  
 Paté 626, 639, 642, 643,  
 784  
 pêche 171, 173, 385, 470,  
 490, 496, 527, 536,  
 642, 649, 655, 739-  
 740, 801  
 pèlerinage 56, 60, 68, 103,  
 119-121, 133, 208-209,  
 371  
 Pemba 48, 639, 641, 644,  
 647  
 perles 332, 448, 457, 503,  
 506, 513, 518-520, 533,  
 543, 556, 564, 649,  
 654-655, 701, 787-788,  
 827  
 persécutions 56, 71, 84,  
 89, 190, 233, 238, 241,  
 755  
 Perse/Persans 22, 28, 32,  
 44, 46, 71, 78, 112-113,  
 117, 195, 199, 210,  
 215, 344, 596-597, 616,  
 628-629, 637, 645-647,  
 736, 745, 751, 757,  
 772, 775  
 Peul 140, 145, 152, 804  
 pirates/piraterie 41, 363,  
 615-616, 747  
 pistes 199, 205, 304, 308,  
 326, 337, 390, 410,  
 439

poisson 318, 407, 493,  
 498, 563, 581, 584,  
 589-590, 649, 739, 785  
 Poterie 174, 177, 180, 232,  
 528, 531, 535, 538-539,  
 541, 550, 582, 584-587,  
 596, 629-630, 633-634,  
 642, 654, 656, 660-661,  
 664, 677, 685-686, 688,  
 690-691, 695, 697-698,  
 702, 709, 719, 740,  
 814  
 Proche-Orient 22, 69, 84,  
 117, 134, 158, 235,  
 648, 676  
 prosélytisme 81, 90, 94,  
 97, 114, 126, 210, 344,  
 481, 748, 794  
 Proto-Chaga 669, 673-  
 675, 679, 681-683  
 puits 55, 305, 316, 321,  
 323, 410, 418, 801,  
 805, 815, 819  
 Pygmée 171, 807, 831

**R**

Rabat 135, 833  
 rāṭs 314, 325  
 Raḳḳāda 288, 345-346  
 Ramla 206, 208, 211  
 razzia 33, 35, 113, 158,  
 747, 759  
 relations commerciales  
 24, 28, 41, 48, 95, 114,  
 125, 147, 316, 481,  
 518, 623, 641, 652,  
 655, 700, 749, 829  
 relations transsahariennes  
 159, 398, 402, 408-410,  
 419-420, 429, 443, 446,  
 458-459, 461, 463, 805  
 religion 28, 55, 69, 81, 85,  
 96, 99, 106, 127, 140,  
 157, 295, 596, 645,  
 681, 794, 835, 837  
 République-Unie de  
 Tanzanie 133, 633-  
 659, 686  
 résistance 27, 72, 84, 86,  
 90, 107, 116, 140, 194,

251-271, 359, 381,  
 477, 622  
 ribāt 106, 287, 300, 371,  
 374  
 Rif 256, 268, 408  
 Rift 180, 659-660, 662,  
 669-671, 673, 676-677,  
 681  
 riz 407, 493, 496, 514, 569,  
 577, 582, 586, 593,  
 649, 667, 785, 789  
 Rouge (mer) 28, 107, 109,  
 190, 194, 205, 215, 225,  
 403, 595-596, 601-602,  
 613, 615-617, 736, 743,  
 748, 752, 782, 829  
 Rūm 257, 262, 264  
 Rustumides 280, 282,  
 315, 325, 344, 346  
 Rutara 670-671, 679  
 Ruvu 664, 668-669, 674  
 Rwanda 164, 177-178,  
 180, 665, 814, 820

**S**

Ṣabr al-Dīn I<sup>er</sup> 620-622  
 Sadrāta 307, 321, 324-325,  
 402, 833  
 Sāfi 91, 263, 370  
 Sahara 29, 93, 140, 144,  
 255, 316, 329, 334,  
 376, 380, 439, 446,  
 556, 804, 827  
 Sahel 25, 158, 801  
 Ṣaḳāliba 35, 209, 391-293,  
 349, 352  
 Ṣalāḥ al-Dīn 215, 242  
 Salamiyya 207, 344-345  
 Salé 277, 368, 371, 785  
 Saloum 496, 499, 569  
 Samarra 199-200, 205,  
 654, 761  
 San 172, 185, 841  
 Sanga 693, 705, 814, 832,  
 835  
 Ṣanhādja 148, 157, 163,  
 255-256, 261, 265,  
 269, 304-305, 308,  
 329, 332, 334-337, 339,  
 347, 350-351, 356-361,

- 363, 368-373, 375-376, 379-380, 384, 387, 390, 419, 782, 784
- Sao/Soo 163, 470-471, 476-477, 496
- Sassanides 31, 71, 597, 746, 752
- Sayf al-Dawla 205, 208, 242
- Sayf ben Dhi Yazan 155, 483-484, 486-487
- Schroda 717-718, 720, 726
- sculpture 540-541, 548-549, 558-559, 587-588, 841
- Sebū 256, 264, 277, 431
- sécheresse 132, 154, 361, 566, 738, 794
- sédentarisation 470, 476, 478, 515, 798, 801, 804, 810, 830
- Sēfuwa 161, 474-475, 479, 482-484, 487-488
- Ségou 141, 504, 567, 583
- sel 28, 158, 161, 318, 353, 370, 398-399, 402, 408, 410-412, 736, 450-451, 458, 518, 563, 590, 785, 825-829
- Seldjukides 75, 77, 213-215
- Sénégal 21, 99, 125, 151, 154, 333-334, 337, 384-387, 390, 406, 436, 438, 439, 441-442, 452, 456, 460, 574, 582-583, 785, 787, 792, 801, 804, 821, 826, 841
- Sénégalie 106, 499, 503, 580-581, 583, 785
- Serer 151-154, 496, 592, 792, 804
- Shaba 167, 177, 688, 693, 705, 838
- sharī'a 63, 65, 70, 109, 120, 342, 932
- Shashi 709, 717-720, 725
- Shīrāzī/Shīrāz 46, 114, 628, 633, 639, 645-647
- Shoa 110-111, 603, 617-622, 829
- Sicile 21, 27, 29, 37, 74, 205, 207, 260, 286, 288, 290, 292
- Sidjilmāsa 90-91, 93, 95, 148, 278, 292-293, 307-308, 326-327, 334-335, 337, 345-346, 350, 357, 359, 368, 370, 375, 377, 390, 408, 410, 418, 422, 426-428, 431, 436, 439, 441-443, 452, 504, 760, 784-785, 787, 790, 833
- Sierra Leone 492, 497, 567, 569, 571, 574, 576-577, 579, 584-586, 588-591, 593, 801
- Sillā 385-386, 436, 441, 452, 462, 784, 788
- Sinc-Saloum 154, 499, 581, 583, 826
- Sintiu-Bara 384, 407, 445, 447, 841
- Sīrāf 42, 616, 646, 719, 746
- Slaves 33, 35, 37, 209, 291, 293, 349, 786
- Sofala 114, 640-641, 646, 649, 651, 655, 719, 784
- Somali/Somalie 111-113, 614, 626, 640, 643-644, 647, 666-667, 731, 752, 760
- Songhay 140, 145, 154-155, 163, 516, 795
- Soninke 98, 100, 125, 150-151, 153-155, 160, 338-339, 789
- sorgho 321, 407, 493, 514, 527, 538, 593, 648-649, 673, 701, 703, 714, 785, 789, 799, 806
- Soso 389, 574, 579, 834
- Soudan 29, 64, 92, 95, 97-98, 101, 105, 133, 140, 145, 158, 177, 187, 194, 292, 320, 326-327, 402, 426, 429, 431, 459, 487, 516, 590, 593, 602, 662, 671-672, 760, 782, 785-786
- soufi/soufisme 27, 65, 78-79, 109, 120
- Śrīvijāya 42, 48, 747, 776, 778
- Sūf 304-305, 322, 338
- sufrite/sufrisme 67, 122, 276-279, 298, 300, 305, 307, 327, 347, 390, 395
- Sumatra 48, 735, 776, 778
- Sunjata 103, 127, 793, 831, 834
- Sūs 93, 122, 259-260, 267, 319, 327, 371, 377, 408, 481, 513, 805
- Suyūtī (Al-) 105, 132, 133, 614, 756
- Swahili 29, 51, 114-115, 633-635, 637, 642-646, 648, 656, 722, 833
- Syrie 26-27, 31-32, 64, 66, 68, 71-72, 75, 189, 191, 199-200, 205, 207, 208-210, 213-215, 357, 421, 611, 760, 775, 789

## T

- Ṭabarī (Al-) 235, 597, 610, 767
- Ṭādmekka 94-95, 327, 329-332, 338, 387-388, 426, 434, 436, 438-439, 442-443, 446
- Ṭafilālet 148-149, 263, 278, 307, 327, 784
- Ṭāgant 150, 152 154, 337, 368, 792
- Ṭaghāza 337, 368, 370, 504, 785
- Ṭāhert 90-91, 95, 125, 148, 262, 280, 307-308, 314, 320, 325, 328, 346, 350, 402, 410, 418, 784, 833
- Taita (monts) 659-660, 668-669, 675
- Takedda 133, 331, 505, 556
- Takrūr 98, 131, 152, 155,



- 158, 160, 376, 385-386,  
414, 441-442, 445, 452,  
454, 463, 827, 834  
Tāmasnā 277-278, 282  
Tāmdūlt 327, 368, 370,  
408, 410, 436, 439,  
443  
Tana 643-644, 647, 659,  
664, 666  
Tanger/Tandja 256,  
262, 268-269, 277, 281,  
292, 351, 357  
Tanzanie 166, 177, 180,  
628, 633, 659, 660,  
663-666, 670, 674,  
676, 681  
Tassili-n-Ajjer 149, 312-  
313, 329  
Tchad 92, 125, 145, 226,  
389, 439, 443, 463,  
468  
Tchad (lac) 95, 99, 104,  
106, 125, 155, 163, 313,  
333, 350, 402, 465-470,  
473, 475, 477-479, 496,  
513, 827, 829  
Teda 304, 319, 469  
Teda-Daza 317-319, 321,  
469, 487  
Tegdaoust 145, 328, 336,  
406-407, 419, 426-427,  
432, 447-450, 459-461,  
808, 819, 832  
Tellem 389, 495, 821  
Temne 574, 576, 579,  
586, 589, 592-593  
Thagicu 663, 668, 674,  
678, 680  
Tiāret 262, 279-280, 292-  
293, 296, 298, 307,  
356  
Tibesti 313, 319, 449, 466  
Tidikelt 304, 321, 328  
Tigré 110, 596, 602, 607,  
611, 617  
Tīrakka 434, 442, 452,  
454  
tissu 222, 233, 412, 461,  
564, 719, 785, 787,  
821, 825, 828-829, 840  
Tlemcen 255, 261-264,  
268, 271, 278, 281-282,  
286, 292, 308, 327, 359,  
380, 384, 410, 429  
Togo 525-526, 541, 561  
Tolède 39, 78, 269, 380-  
381  
Tombouctou 103-104,  
106, 133, 135, 139-  
140, 155  
Touareg 149, 255, 319,  
329, 332  
Toucouleur 98, 106, 152  
traite 12, 40-41, 138, 140,  
148, 161, 226, 316,  
318, 543, 653-654,  
744, 759-760, 786  
Transvaal 185, 686, 711,  
716, 807, 819, 830,  
841  
tribut 199, 214, 222, 225,  
235, 238, 257, 311,  
334, 354, 357, 642,  
720, 760, 777  
Tripoli 93, 209, 271, 273,  
279-280, 308, 331, 358,  
436, 438  
Tripolitaine 90, 148, 210,  
213, 255, 257, 266,  
307, 311, 315, 317,  
326, 333, 352, 403,  
410, 439, 616, 760  
Tubu 105, 144, 305, 309,  
319, 466, 468-469,  
478, 480  
Tulunides 200-201, 205  
Tunis 86, 266, 286-287,  
358, 782  
Tunisie 86, 259-260, 322,  
481, 833-834  
Tures 31, 49, 72, 75, 120,  
195, 201, 209, 769  
Tūwāt 140, 304-305, 321,  
328, 329, 402
- U**  
‘Ubayd Allāh al-Mahdī  
207, 278, 346, 355  
‘Ubayd Allāh ibn  
al-Ḥabḥāb 266, 272,  
333-334  
‘Ukba ibn Nāfi’ 72, 86,  
93, 122, 260-261, 311,  
313-315, 317, 333, 467,  
476, 479  
‘Umar 66, 71, 614-615,  
754-755  
Umayyades 25, 27, 66-67,  
72, 74, 82, 89, 197, 207,  
264, 271-272, 276, 278,  
280, 350-351, 354, 368,  
417, 421-422, 427-429,  
463, 484-485, 768  
umma 56, 60, 119, 271,  
286, 934  
Unguja Ukuu 633-634,  
646, 652  
Urewe 664, 669, 686, 688,  
691, 693, 698  
Uswānī (Al-) 601, 806,  
829  
‘Uthmān 66, 71, 72, 192,  
194-195, 259, 275
- V**  
Vai 571, 574, 579, 589-  
592  
Victoria (lac) 166, 659,  
661-665, 668-670, 679
- W**  
Waddān 257, 259-260,  
311, 314, 318  
Wādī al-‘Allākī 199, 225,  
403  
Wādī Rīgh 304-305, 307-  
308, 322-323, 325,  
328, 338  
Wagadu 136, 145, 153-  
154, 784, 789, 794  
wahbite 315, 325, 352  
Wāk-Wāk 44, 48-49, 640,  
719, 747  
Walasma’ 618, 620, 622-  
623  
Walāta 103, 106, 139, 406,  
460, 505  
Wangara/Wankāra 100,  
104, 134, 154, 326,  
414-415, 442, 452-454

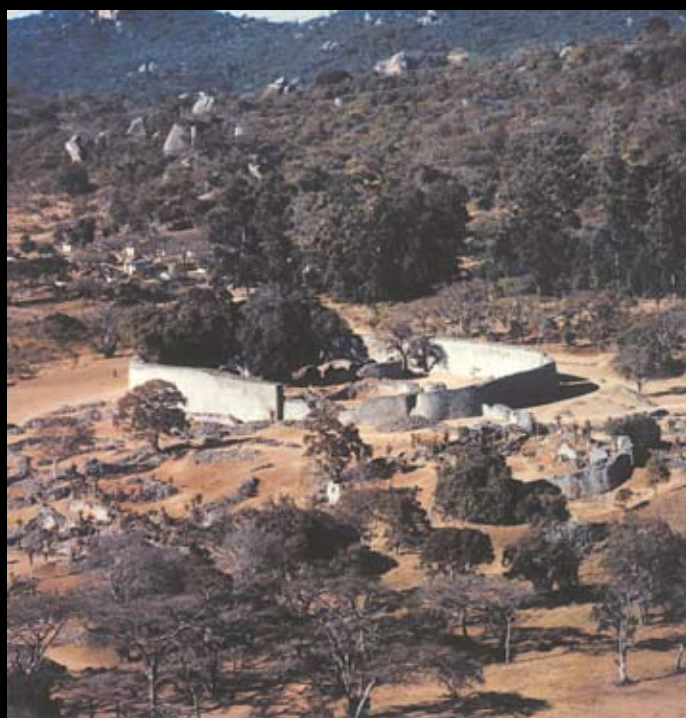
- Wargla 95, 148, 304, 307-308, 318, 322-323, 325, 327, 329, 332, 338, 350, 402, 411, 415, 426, 436, 438, 439, 442, 443, 451, 454, 760
- Wolof 152-153, 574, 580, 583, 592
- Y**
- Yagala 492, 497, 584
- Yaḥyā ibn Ibrāhīm al-Djuddālī 335, 365, 367, 369, 372-373
- Yaḥyā ibn 'Umar 98, 375-377
- Ya'kūbī (Al-) 125, 145, 148, 284, 314-315, 317-320, 330-331, 334-335, 403, 419, 474-476, 478, 480, 600-601, 761, 766
- Yāḳūt 312, 319, 325, 332, 438, 790
- Yémen 208, 344, 476, 483, 486-487, 600, 746, 750, 752-753, 760
- Yoruba 514-516, 519-520, 525, 527, 539-543, 550, 555, 558-560, 575, 588, 788, 798, 833-834
- Yūsuf ibn Tāshfīn 379-381, 384, 390, 394
- Z**
- Zaghāwa 125, 148, 155, 161, 255, 304, 466-469, 473-482, 485-488, 760
- Zaire 166, 171, 176-177, 179-180, 185-187, 663, 691, 702, 814, 819, 829
- Zambèze 30, 167, 185, 187, 675, 695, 697-699, 702, 711, 713, 725
- Zambie 185, 686, 688, 693, 695, 698-699, 701-704, 711, 807, 819, 841
- Zanāta 157, 254-255, 262, 265, 304, 307-308, 314, 321, 323, 325, 327-329, 332, 336-338, 350, 356-359, 361, 368, 370, 376-377, 380, 417
- Zandj 42, 49, 51, 75, 125, 319, 468, 476, 635, 637, 639-641, 643, 646, 649-654, 719, 744, 746-747, 757, 759, 761, 767-769, 771-774, 776, 786
- Zanzibar 634, 640-641, 644, 646-647, 649-650, 653
- Zawīla 95, 148, 257, 292, 308, 311-320, 331, 434, 480, 484, 784
- Zaylā' 29, 109-112, 481-482, 600, 622, 760
- Zhizo 711, 713, 717, 719
- Zimbabwe 30, 114, 187, 413, 634, 655, 683, 686, 697, 699-700, 702, 709, 711, 713, 717-719, 784, 793, 807, 814-815, 830, 833, 835, 838, 841
- Zirides 77, 92, 356-358, 360, 362, 368, 372, 417, 428
- Zuhrī (Al-) 94, 100, 324, 328, 332, 338, 497

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*IV. L'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*

DIRECTEUR DE VOLUME : D. T. NIANE



Éditions UNESCO

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

IV

*L'Afrique  
du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*

Directeur du volume  
D. T. NIANE

UNESCO

Impression: Darantiere (France)

Publié en 1987 par l'Organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75732 Paris 07 SP

ISBN UNESCO 92-3-201710-5  
ISBN 2-7236-0991-X (Nouvelles Éditions Africaines)  
© UNESCO 1985, 2000

---

# Table des matières

<i>Préface, par A. M. M'Bow</i> .....	9
<i>Chronologie</i> .....	15
<i>Présentation du projet, par B. A. Ogot</i> .....	17
<i>Chapitre premier</i>	
Introduction	
D. T. NIANE .....	21
<i>Chapitre 2</i>	
Le Maghreb: l'unification sous les Almohades	
O. SAIDI .....	35
<i>Chapitre 3</i>	
rayonnement de la civilisation maghrébine; son impact sur la civilisation occidentale	
M. TALBI .....	79
<i>Chapitre 4</i>	
La désintégration de l'unité politique du Maghreb	
I. HRBEK .....	101
<i>Chapitre 5</i>	
La société au Maghreb après la disparition des Almohades	
H. R. IDRIS .....	125
<i>Chapitre 6</i>	
Le Mali et la deuxième expansion manden	
D. T. NIANE .....	141

<i>Chapitre 7</i>	
Le déclin de l'empire du Mali	
M. LY-TALL.....	197
<i>Chapitre 8</i>	
Les Songhay du XII <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> siècle	
S. M. CISSOKO .....	213
<i>Chapitre 9</i>	
Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du bassin des Volta du XII <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> siècle	
M. IZARD .....	237
<i>Chapitre 10</i>	
Royaumes et peuples du Tchad	
D. LANGE .....	265
<i>Chapitre 11</i>	
Les Hawsa et leurs voisins du Soudan Central	
M. ADAMU	
avec une contribution de A. SALIFOU .....	293
<i>Chapitre 12</i>	
Les peuples côtiers – premiers contacts avec les Portugais – de la Casamance aux lagunes ivoiriennes	
Y. PERSON .....	329
<i>Chapitre 13</i>	
Des lagunes ivoiriennes à la Volta	
P. KIPRÉ .....	353
<i>Chapitre 14</i>	
De la Volta au Cameroun	
A. F. C. RYDER .....	369
<i>Chapitre 15</i>	
L'Égypte dans le monde musulman (du XII <sup>e</sup> siècle au début du XVI <sup>e</sup> siècle)	
J.-C. GARCIN .....	403
<i>Chapitre 16</i>	
La Nubie de la fin du XII <sup>e</sup> siècle à la conquête par les Funj au début du XVI <sup>e</sup> siècle	
L. KROPÁČEK .....	429
<i>Chapitre 17</i>	
La Corne de l'Afrique: les Salomonides en Éthiopie et les États de la Corne de l'Afrique	
T. TAMRAT .....	457



<i>Chapitre 18</i>	
L'essor de la civilisation swahili	
V. MATVEIEV .....	491
<i>Chapitre 19</i>	
Entre la côte et les Grands Lacs	
C. EHRET .....	519
<i>Chapitre 20</i>	
La région des Grands Lacs	
B. A. OGOT .....	539
<i>Chapitre 21</i>	
Les bassins du Zambèze et du Limpopo (+ 1100/+ 1500)	
B. M. FAGAN .....	567
<i>Chapitre 22</i>	
L'Afrique équatoriale et l'Angola: les migrations et l'apparition des premiers États	
J. VANSINA .....	597
<i>Chapitre 23</i>	
L'Afrique méridionale: les peuples et les formations sociales	
L. D. NGCONGCO en collaboration avec J. VANSINA .....	625
<i>Chapitre 24</i>	
Madagascar et les îles avoisinantes du XII <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> siècle	
F. ESOAVELOMANDROSO .....	647
<i>Chapitre 25</i>	
Les relations entre les différentes régions: Échanges entre les régions	
D. T. NIANE .....	665
<i>Chapitre 26</i>	
L'Afrique dans les relations intercontinentales	
J. DEVISSE en collaboration avec S. LABIB .....	689
<i>Chapitre 27</i>	
Conclusion	
D. T. NIANE .....	727
<i>Notice biographique des auteurs du volume IV .....</i>	741
<i>Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique .....</i>	745
<i>Abréviations et liste des périodiques .....</i>	747
<i>Bibliographie .....</i>	753
<i>Index .....</i>	815

---

# Préface

*par*

*M. Amadou Mahtar M'Bow*  
*Directeur général de l'UNESCO*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Léo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si *L'Iliade* et *L'Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait

accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples sud-sahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique sud-saharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où on eut recours aux notions de « blancs » et de « noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, huit volumes, dont l'Unesco commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'Unesco a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain: campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en «ajami» (langues africaines écrites en caractère arabe), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage: présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines telles que le kiswahili, le hawsa, le peul, le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, suédois, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de 39 membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette «saignée sans fin» responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors

qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi le grand avantage, en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire, de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que le Comité scientifique international, en étroite collaboration avec l'UNESCO, a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux publiés dans la série « Unesco — Études et documents — Histoire générale de l'Afrique » viendront utilement compléter le présent ouvrage. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette Histoire générale met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent: de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les modes de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles, doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme Président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l'UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

## *Chronologie*

*Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates :*

*Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières différentes :*

*— soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 ; toutes les dates sont donc négatives par rapport à + 1950 ;*

*— soit en référence au début de l'ère chrétienne ; les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par un simple signe – ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ », « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant l'ère chrétienne », « de l'ère chrétienne ».*

*Exemples : (i) 2300 BP = – 350*

*(ii) 2900 av. J.-C. = – 2900*

*1800 apr. J.-C. = +1800*

*(iii) V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. = V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne*

*III<sup>e</sup> apr. J.-C. = III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot,*  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens, historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.



- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau, entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitae. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en

fonction des compétences des membres ; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction du chapitre à un autre auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans toute la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies, et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

# Introduction

*Djibril Tamsir Niane*

Le présent volume embrasse l'histoire de l'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. La périodisation et le découpage chronologique classique cadrent mal ici; du reste, une date et un siècle peuvent-ils avoir la même importance pour tout un continent? Non, tant s'en faut. Ainsi, on peut se demander si la période du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle est significative pour toutes les régions du continent.

Bien que le problème du découpage se pose encore, il nous semble que la période considérée présente une certaine unité et constitue un moment capital dans l'évolution historique de l'ensemble du continent à plus d'un titre. *Période privilégiée, s'il en fut, où l'on voit l'Afrique développer des cultures originales et assimiler les influences extérieures tout en gardant sa personnalité.* Dans le volume précédent, grâce aux écrits arabes, nous avons vu l'Afrique sortir de l'ombre; c'est la découverte par les musulmans du riche Soudan, au sud du Sahara, dominé par l'hégémonie des Soninke, dont le souverain, le *kaya maghan*, avait sous son autorité toutes les régions occidentales du Soudan, de la boucle du Niger à l'embouchure du Sénégal. Ce vaste empire, dont les fastes ont été évoqués par Al-Bakrī, n'était pas le seul ensemble politique; d'autres lui sont contemporains, tels le Songhoï et, plus à l'est, jusqu'au lac Tchad, les pays et royaumes du Kanem-Bornu. Mais, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la documentation écrite concernant l'Afrique au sud du Sahara devient de plus en plus abondante, singulièrement de la fin du XIII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Du reste, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les sources portugaises viennent combler le vide en nous éclairant sur les royaumes côtiers de l'Afrique occidentale alors en plein essor. Une preuve de plus que

l'absence de document écrit ne signifie rien. Le golfe du Bénin, l'embouchure du fleuve Congo furent de hauts lieux de civilisation... Plusieurs traits essentiels caractérisent cette période.

Tout d'abord, c'est le triomphe de l'islam dans une grande partie du continent. Cette religion eut pour propagateurs à la fois des guerriers et des commerçants. Les musulmans se sont révélés d'excellents marchands et ont dominé le commerce mondial, contribué à développer la science, la philosophie et la technique partout où ils se sont implantés.

Le fait essentiel, pour l'Afrique, c'est qu'elle donne son cachet original à l'islam aussi bien en Afrique septentrionale que dans le vaste Soudan, au sud du Sahara.

Rappelons qu'au XI<sup>e</sup> siècle, partis des bouches du Sénégal, les Almoravides, dont les armées comptaient de forts contingents nègres du Takrūr, après avoir conquis une partie du Maghreb et de la péninsule Ibérique, restaurèrent la Sunna, orthodoxie rigoureuse, dans tout l'Occident musulman.

À partir de 1050, les Almoravides combattent l'empire du Ghana qui finit par succomber vers 1076; cette dernière date marque pour le Soudan le commencement d'une période tourmentée de lutte pour l'hégémonie entre les provinces de l'empire. 1076, c'est aussi une date importante dans l'histoire à la fois du Maghreb et du Soudan; mais, à cette époque, la chute de Kumbi, « capitale » du Ghana, passe à peu près inaperçue parce que le commerce de l'or n'est presque pas interrompu, mais s'intensifie au contraire puisque certains royaumes vassaux du Ghana, riches en or (Takrūr, « Mandeng »), et le vieux royaume de Gao, sur la branche orientale du Niger, depuis longtemps gagnés à l'islam, continuent d'animer les échanges avec les Arabo-Berbères. D'un autre côté, des marchands, partant de l'Arabie et du golfe Persique, ouvrent les côtes orientales de l'Afrique, depuis la Corne d'Or jusqu'à Madagascar, au commerce intercontinental. Les riches comptoirs de Sofala, de Kilwa et de Mogadiscio deviennent les débouchés de l'Afrique vers l'océan Indien. À partir de l'Égypte, l'islam progresse vers la Nubie, le Soudan oriental. Mais là, il se heurte à une forte résistance des vieux royaumes chrétiens coptes. Cette résistance opiniâtre des Nubiens arrête un moment sa marche sur le Nil. Cependant, à partir de la mer Rouge, et principalement de la Corne de l'Afrique, l'islam s'infiltré à l'intérieur et favorise la naissance de royaumes musulmans encerclant les chrétiens. La lutte sera âpre entre les deux religions dans ce secteur; l'Éthiopie incarnera cette résistance à l'islam du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, avant que les négus ne bénéficient de la nouvelle force chrétienne représentée par le Portugal à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le professeur Tadesse Tamrat, dans le chapitre 17, met tout particulièrement l'accent sur ce christianisme africain non moins original, avec son art, ses églises au style si caractéristique. Lalibela, que l'on appelle le « Saint Louis éthiopien », en fondant une nouvelle capitale, la baptise « Nouvelle Jérusalem »; le pieux souverain offre à ses sujets un lieu de pèlerinage, car l'Éthiopie est coupée du patriarcat d'Alexandrie et du berceau du christianisme. Sur les hauts plateaux d'Éthiopie, les couvents se multiplient. C'est dans le silence de ces monastères haut perchés, pratiquement inexpu-

gnables, que les moines écriront l'histoire des rois, élaboreront une réforme. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le christianisme éthiopien est en plein essor. Il conserve et donne une forme chrétienne à d'anciennes pratiques religieuses africaines préchrétiennes; le vieux fonds kouchitique se manifeste à travers les fêtes, les danses, les chants et les sacrifices d'animaux. À tous égards, ici aussi, domine la personnalité africaine, car le christianisme de Nubie et d'Éthiopie est complètement africanisé, tout comme l'islam africain. Le long des côtes, depuis la Corne de l'Afrique jusqu'à Madagascar, autour des comptoirs musulmans, se développe une civilisation musulmane africaine originale: c'est la civilisation swahili. Elle s'exprime par la langue du même nom, qui garde la structure bantu, mais avec beaucoup d'emprunts à l'arabe. Elle sera la langue de communication de toute l'Afrique orientale, depuis la côte jusqu'aux Grands Lacs africains, pour gagner de proche en proche le fleuve Congo. Ainsi, directement ou indirectement, l'influence de l'islam se fait sentir dans toute la région. On s'est souvent interrogé sur les raisons des succès rapides de l'islam, non seulement en Afrique, mais ailleurs; il y a que le genre de vie des nomades d'Arabie diffère alors peu de celui des Berbères et fellahs de l'Afrique septentrionale. Au Soudan, si l'on met à part l'épisode guerrier des Almoravides, l'islam se répandit dans l'Afrique intérieure, lentement, pacifiquement. Il n'y aura point de clergé constitué, de missionnaires comme dans l'Occident chrétien. Religion des villes et des cours, l'islam en Afrique ne bouleversera pas les structures traditionnelles. Pas plus les rois soudanais que les sultans de l'Afrique orientale ne partiront en guerre de façon systématique pour convertir les populations. Le négoce dominera et la souplesse dont l'islam fera preuve devant les peuples vaincus en exigeant seulement un impôt permettra à ces derniers de garder leur personnalité.

Le second thème majeur qui se dégage pour cette période est intimement lié à l'islam et à son expansion. Il s'agit du développement inouï des relations commerciales, des échanges culturels et des contacts humains. De l'Indus à Gibraltar, de la mer Rouge à Madagascar, de l'Afrique septentrionale aux régions subsahariennes, hommes et biens circulent librement, à telle enseigne que Robert Cornevin écrit, s'agissant de l'unité économique du monde musulman et de l'indépendance politique de l'islam africain vis-à-vis de Baghdād: «Unité que nous avons peine à imaginer dans notre monde bourrelé de frontières où passeport et visa sont indispensables à tout déplacement. Durant tout le Moyen Âge, le commerçant ou le pèlerin musulman a trouvé depuis l'Indus jusqu'en Espagne et au Soudan la même langue, le même genre de vie et aussi la même religion malgré les hérésies kharijites et shiïtes qui semblent d'ailleurs plus politiques que proprement religieuses.»

Du reste, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Afrique devient un carrefour commercial international à bien des égards. L'attrait qu'elle exerce sur le reste du monde est extraordinaire. Dans le chapitre 26 Jean Devisse le montre éloquemment; plus que la Méditerranée, c'est l'océan Indien qui devient une sorte de «Mare islamicum» avant que ne commence la prépondérance chinoise fondée sur la navigation par boutre.

Non moins intenses sont les relations interrégionales; le Sahara est parcouru du nord au sud par de grandes caravanes. Certaines comptent jusqu'à six mille — voir douze mille — chameaux, transportant denrées et produits de tout genre. Entre les savanes soudanaises et les régions forestières plus au sud, depuis la Casamance jusqu'au golfe du Bénin, se développe un intense trafic à peine soupçonné par les Arabes, pour qui, au-delà des territoires de Gao et du Mali qu'ils connaissent, il n'y a plus que des déserts. Aujourd'hui, l'archéologie, la toponymie, la linguistique nous aident à mieux saisir ces relations séculaires entre la savane et la forêt. Au sud de l'équateur, l'influence musulmane sera nulle; les échanges interrégionaux n'en seront pas moins importants grâce aux déplacements de populations, aux nombreux contacts pris à l'occasion des marchés ou foires.

L'Afrique connaît à cette période des échanges suivis entre régions, ce qui explique cette unité culturelle fondamentale du continent. De nouvelles plantes alimentaires y sont introduites, principalement à partir de l'océan Indien; d'une région à l'autre, des transferts de techniques s'opèrent. Pour marquer l'originalité de l'Afrique au sud du Soudan, moins bien connue des Arabes et de tous les autres étrangers, les auteurs des chapitres 19, 20, 21, 22 et 23 insistent sur la vie économique, sociale et politique des régions qui s'étendent depuis les Grands Lacs jusqu'au fleuve Congo, au Zambèze et au Limpopo, vastes régions qui n'ont presque pas subi l'influence de l'islam. Après la vallée du haut Nil, depuis Assouan jusqu'aux sources de ce fleuve, l'Afrique méridionale mérite une mention spéciale. Nous y reviendrons. Outre l'or, l'Afrique exporte de l'ivoire brut ou travaillé à travers l'océan Indien vers l'Arabie et l'Inde. L'artisanat florissant du Soudan, la riche agriculture de la vallée du Niger alimentent ainsi le trafic transsaharien: grains, savates, peaux, cotonnades sont exportés vers le nord, tandis que les cours royales de Niani, de Gao, des villes comme Tombouctou, les cités hawsa Kano et Katsina importent surtout des produits de luxe: soieries, brocart, armes richement ornées, etc.

Le Soudan exporte également des esclaves pour les besoins des cours maghrébines et égyptiennes (des femmes pour les harems et des hommes pour former la garde d'apparat des sultans). Notons que les pèlerins soudanais achètent, eux aussi, des esclaves au Caire, surtout des esclaves artistes — des musiciens, entre autres. Certains auteurs ont exagérément gonflé les chiffres d'esclaves partis du Soudan ou de la côte orientale pour les pays arabes. *Quelle qu'ait été l'importance numérique des Noirs en Irak, au Maroc ou au Maghreb en général, il n'y a aucune commune mesure entre le commerce des esclaves de la période que nous étudions et celui qui sera instauré sur les côtes atlantiques d'Afrique par les Européens, après la découverte du Nouveau Monde, pour y développer les plantations de canne à sucre ou de coton.*

Les volumes V et VI mettront l'accent sur cette « hémorragie », appelée *la traite des Nègres*.

Enfin, un fait très important à souligner, c'est le développement des royaumes et empires entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles; longtemps, les historiens et chercheurs coloniaux ont voulu accrédi- ter l'idée que les États se



*La Mappemonde d'al Idrīsī (XI<sup>e</sup> siècle). Carte de l'Égypte, de l'Arabie, de l'Iran; en bas on aperçoit la côte orientale de l'Afrique (direction est). Idrīsī reprend ici l'idée déjà exprimée par Ptolémée. (Original conservé au Cabinet des Manuscrits pour les collections géographiques de la Bibliothèque Royale, n° BN/GE AA 2004.)*

sont développés au sud du Sahara grâce à l'influence des Arabes. Si, pour la zone soudano-sahélienne l'influence arabe est incontestable — encore que plusieurs royaumes soient nés avant l'introduction de l'islam dans la région —, on est obligé de convenir que des États comme le royaume du Congo, le Zimbabwe et le « Monomotapa » (Mwene Mutapa) n'ont guère subi l'influence de l'islam. Évidemment, la vie urbaine dans les villes maghrébines et soudano-sahéliennes est mieux connue grâce aux écrits en arabe.

Des villes marchandes frangent les deux bords du Sahara: une classe dynamique de commerçants et de lettrés anime la vie économique et culturelle à Djenné, Niani, Gao, Tombouctou, Walata (« Oualata ») pour le Soudan occidental. Au nord du Sahara, Sidjilmāsa, Le Touat, Ouargla, Marakech, Fez, Le Caire; au Soudan central, dans le Kanem-Bornu, et dans les cités hawsa telles que Zaria, Katsena et Kano, la vie culturelle et économique n'est pas moins intense et l'on voit, sous l'influence des Wangara, des peuples comme les Hawsa se spécialiser dans le négoce; sur les côtes de l'Afrique orientale, les colonies arabo-persanes, installées dans les ports dès les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, font de Mombasa, plus particulièrement de Sofala et de Madagascar, des centres commerciaux actifs en relation constante avec l'Inde et la Chine.

Cependant, sur le plan politique, le Soudan a ses institutions et ses structures sociales propres, que l'islam de surface des cours n'entame point... Le Berbère s'arabise très lentement. La langue arabe, dans les villes du Soudan, est la langue des gens de lettres, gravitant autour des mosquées et de quelques riches marchands; il n'y a pas arabisation. Même au Maghreb, où l'arabisation suivra de près l'imposition de l'islam, le fonds berbère restera cependant vivace, et la langue berbère se maintient jusqu'à nos jours dans les régions montagneuses.

L'Égypte devient le centre culturel du monde musulman, déclassant Baghdād, Damas et les villes d'Arabie qui n'avaient plus que l'auréole du pèlerinage. Le Maghreb et l'Andalousie vers l'ouest sont, depuis les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, des foyers d'un grand rayonnement culturel et, surtout, des centres de diffusion de la science et de la philosophie vers l'Europe. Maghrébins et Andaloux prennent une large part à la préparation en Europe d'une renaissance des sciences et de la culture.

L'Italie du Sud n'échappera guère à cette influence musulmane; rappelons que c'est à la cour du roi chrétien Roger de Sicile qu'Al-Idrisī écrira sa fameuse *Géographie*, somme des connaissances sur les pays à cette époque.

Son ouvrage représentera un grand progrès; grâce à son œuvre, l'Italie découvrira l'Afrique; dès lors, les hommes d'affaires s'intéresseront à cet Eldorado, mais l'heure de l'Europe n'a pas encore sonné.

Sur le plan politique, après le mouvement almoravide, qui fera affluer l'or du Soudan jusqu'en Espagne, les hommes du « Ribat » s'essouffleront assez vite, leur empire entrera en décadence au début du XII<sup>e</sup> siècle. Alphonse VI, roi de Castille, reprendra la riche ville de Tolède aux musulmans. Mais, en 1086, Ibn Tashfīn ranimera un moment le flambeau almo-



ravide; à la tête des troupes musulmanes comprenant un fort contingent takrourien, il remportera une éclatante victoire sur les chrétiens à Zallaca, où s'illustreront les guerriers noirs des forces almoravides. En Afrique même, au Soudan et au Maghreb, le XI<sup>e</sup> siècle s'achèvera sur l'émiettement du pouvoir des Almoravides; les rivalités entre *ḳabīla* du Maghreb et du Sahara, la résistance des provinces du Ghana après la mort d'Abū Bakr en 1087 dans le Tagant mettront un terme aux efforts des Almoravides dans l'Afrique subsaharienne.

Le XII<sup>e</sup> siècle s'ouvre donc, pour l'Afrique septentrionale, sur un recul des Almoravides sur plusieurs fronts. Roger II, roi des Deux-Siciles, s'aventure jusque sur les côtes d'Afrique et impose tribut à certains ports d'où partent les pirates barbaresques... Mais cette hardiesse sera stoppée par le renouveau musulman sous l'égide des Almohades au XII<sup>e</sup> siècle et, à l'est, en Égypte, le renouveau s'opérera sous les Ayyūbides, et singulièrement sous les Mamelūk, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Précisément, à cette époque, les chrétiens intensifièrent le mouvement des croisades au Proche-Orient, mais l'Égypte des Mamelūk stoppera cette expansion; les croisés devront se barricader dans des kraks, ou forteresses, et Jérusalem échappera à leur contrôle. L'Égypte contiendra, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, le danger chrétien pendant que ses écoles rayonneront et donneront à la civilisation musulmane un éclat tout particulier. C'est aussi l'époque d'expansion et d'apogée des royaumes et empires soudanais, sur lesquels il est temps de se pencher.

Dans les chapitres 6, 7, 8, 9, et 10, des spécialistes noirs africains mettent en lumière le rayonnement des États du Mali, du Songhoy, du Kanem-Bornu, des royaumes mosi et dagomba à l'intérieur de la boucle du Niger. L'étude des institutions au Mali et dans les royaumes mosi, par exemple, révèle le fonds traditionnel africain commun. L'islam, religion d'État au Mali et à Gao, favorisera la naissance d'une classe de lettrés; depuis le temps du Ghana, déjà, les Wangara (Soninke et Maninke — « Malinkés »), spécialisés dans le trafic, animent la vie économique; ils organisent des caravanes en direction du Sud forestier d'où ils rapportent cola, or, huile de palme, ivoire et bois précieux en échange de poissons fumés, de cotonnades et d'objets en cuivre.

Les empereurs musulmans du Mali intensifieront leurs relations avec l'Égypte au détriment du Maghreb. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'empire atteint son apogée. Mais le XII<sup>e</sup> siècle est mal connu. Fort heureusement, Al-Idrīsī, reprenant en partie les informations données par Al-Bakrī, nous précise l'existence des royaumes du Takrūr, du Do, du Mali et de Gao. Les traditions du Manden, du Wagadu et du Takrūr permettent aujourd'hui d'entrevoir la lutte opiniâtre qui a opposé les provinces issues de l'éclatement de l'empire du Ghana.

On sait aujourd'hui, par l'étude des traditions orales, qu'entre la chute du Ghana et l'émergence du Mali il y a l'intermède de la domination des Sosoe (fraction soninke-manden rebelle à l'islam), qui, un moment, réalisèrent l'unité des provinces que les *kaya maghan* contrôlaient; avec le XIII<sup>e</sup> siècle,

commence l'ascension du royaume de Melli ou Mali. Le grand conquérant Sunjata Keita défait Sumaoro Kante (roi des Sosoe) à la fameuse bataille de Kirina en 1235 et instaure le nouvel empire manden. Fidèle à la tradition de ses ancêtres islamisés dès 1050, Sunjata, en rétablissant l'empire, renoue avec les commerçants et les lettrés noirs et arabes. De 1230 à 1255, il met en place des institutions qui marqueront pour des siècles les empires et royaumes qui se succéderont au Soudan occidental. Le pèlerinage et le grand trafic transsaharien raniment les pistes du Sahara.

Commerçants et pèlerins noirs se rencontrent dans les carrefours du Caire; des ambassades noires sont établies dans les villes du Maghreb; des relations culturelles et économiques s'intensifient avec le monde musulman, singulièrement au XIV<sup>e</sup> siècle, sous le règne du fastueux Mansa Mūsā I<sup>er</sup> et de Mansa Sulaymān; au Soudan central, le Kanem et le Bornu entretiennent des relations encore plus suivies avec l'Égypte et la Libye. Les sources arabes, les écrits locaux et les traditions orales, une fois de plus, nous éclairent singulièrement sur ce XIV<sup>e</sup> siècle soudanais.

C'est le lieu de faire mention de certains écrivains arabes, historiens, géographes, voyageurs et secrétaires des cours, qui nous ont laissé une excellente documentation sur l'Afrique, notamment au XIV<sup>e</sup> siècle.

Le plus grand historien du «Moyen Âge», Ibn Khaldūn, est maghrébin (1332-1406). Il sera mêlé à la vie politique de son temps, aussi bien dans les cours de Fez, de Tunis que d'Andalousie. À la suite de diverses infortunes, il se retirera dans un «château» et entreprendra d'écrire son œuvre historique. Sa monumentale *Histoire des Arabes, des Persans et des Berbères* est l'étude socio-historique la plus fouillée qu'on ait jamais écrite sur le Maghreb; c'est dans l'un des volumes de cette histoire qu'il consacre des pages célèbres à l'empire du Mali. Nous lui devons la liste des souverains des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles jusqu'en 1390. Les prolègomènes jettent les bases de la sociologie et mettent en lumière les principes d'une histoire scientifique, objective, fondée sur la critique des sources.

Ibn Baṭṭūṭa, célèbre par ses voyages, est véritablement un globe-trotter du XIV<sup>e</sup> siècle. Ses informations sur la Chine, sur les côtes orientales d'Afrique, son compte rendu de voyage au Mali restent le modèle du genre ethnologique. Rien n'échappe à son attention: les genres de vie, les problèmes alimentaires, le mode de gouvernement, les coutumes des peuples sont traités avec maîtrise et précision. C'est Ibn Baṭṭūṭa qui nous informe le mieux sur les côtes de l'Afrique orientale, sur le commerce interrégional en Afrique et sur l'importance du trafic dans l'océan Indien. Parlant des îles Maldives, il écrit: «La monnaie de ces îles est le cauri. C'est un animal que l'on ramasse dans la mer. On le met dans des fosses: sa chair disparaît et il ne reste qu'un os blanc... On fait commerce au moyen de ces cauris sur la base de quatre bustu pour un dinar. Il arrive que leur prix baisse au point qu'on en vende douze bustu pour un dinar. On les vend aux habitants du Bangala (Bengale) en échange de riz. C'est aussi la monnaie des habitants du Bilad Bangala... Ce cauri est aussi la monnaie des Sudan [les Noirs] dans leur pays. Je l'ai vu vendre à Melli [Niani, empire du Mali] et Gugu [Gao, capitale du Songhoi]

à raison de mille cent cinquante pour un dinar d'or.» Ce coquillage, le cauri, sera, durant la période qui nous concerne, la monnaie de la plupart des royaumes soudanais. On ne le trouve que dans les îles Maldives: cela permet de mesurer l'intensité de la circulation des hommes et des biens en Afrique et dans l'océan Indien.

Un troisième auteur, dont les informations précises sont fondées sur une documentation filtrée, c'est Al-'Umarī Ibn Fadl Allah, qui sera secrétaire à la cour des Mamlūk entre 1340 et 1348. Les rois soudanais ont alors au Caire des consulats pour l'accueil de centaines de pèlerins se rendant à La Mecque.

D'une part, Al-'Umarī dispose des archives royales, et, d'autre part, fait des enquêtes aussi bien auprès des Cairetes qui approchent les rois soudanais de passage qu'auprès des Soudanais eux-mêmes. Sa *Description de l'Afrique moins l'Égypte* est l'une des principales sources de l'histoire de l'Afrique médiévale.

Enfin, citons Léon l'Africain, cet hôte du pape, qui se rendra deux fois au Soudan au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ses informations sur le Soudan occidental et central sont pour nous d'une grande importance pour cette époque où le vent de l'histoire a tourné au profit des « blanches caravelles ».

Le déclin est total à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les villes soudanaises s'étiolent lentement.

Cinq siècles après sa disparition, Kumbi (Ghana) est identifiée et fouillée dès 1914: Awdaghost, la célèbre ville marchande entre Kumbi et Sidjilmāsa, attire depuis dix ans les archéologues sur son site. Les professeurs Devisse et Robert y ont découvert plusieurs étapes d'occupations humaines, des trésors ont été exhumés qui attestent que l'Awker était bien le « pays de l'or ». Plus au sud, Niani, la capitale du Mali, ville construite en banco, voit ses tumuli quadrillés et fouillés; la ville « médiévale », la capitale de Sunjata et de Mansa Mūsā I<sup>er</sup>, d'année en année, livre ses secrets. L'archéologie se révèle de plus en plus comme la science indispensable pour arracher au sol africain des documents plus éloquents que les textes ou que la tradition.

Il est temps de parler du reste de l'Afrique que l'islam n'a pas connu. Nous l'avons déjà dit, l'absence de document écrit ne signifie rien; l'Afrique équatoriale, l'Afrique centrale et l'Afrique méridionale nous en offrent une belle illustration avec leurs monuments de pierre, qui font penser immédiatement à des royaumes du type « Égypte ancienne ». Ces constructions cyclopéennes, loin de la Côte, les *zimbabwe* et *mapungubwe*, se comptent par dizaines. Œuvres des populations bantu, ces villes fortes, ces escaliers géants prouvent à quel point certaines techniques de construction étaient poussées, et ce, en l'absence de toute utilisation systématique d'écriture. Nous passons volontiers sur les multiples théories émises sur les bâtisseurs de ces monuments de pierre, car, cela va de soi, les colonisateurs ne pouvaient admettre que les ancêtres des Shona, des Natibete fussent les artisans de ces monuments qui confondent l'imagination des visiteurs. Les historiens coloniaux n'étaient pas non plus préparés à admettre que les Noirs aient pu construire « en dur ».

Dans son *Afrique avant les Blancs*, Basil Davidson intitule le chapitre IX consacré à l'Afrique centrale et méridionale, « Les bâtisseurs du Sud », c'est

une vision nouvelle des questions que pose l'histoire de l'Afrique. Il rend à l'Afrique ce qui lui est dû, nous voulons parler du bénéfice moral de l'œuvre des ancêtres.

Déjà, les Portugais, abordant à la côte orientale du continent après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, avaient entendu parler, à Sofala, d'un puissant empire situé à l'intérieur des terres. Ils entrèrent même en contact avec quelques natifs venant régulièrement sur la côte commercer avec les Arabes. Les premiers documents portugais parlent du royaume de Benametapa. L'une des premières descriptions de ces monuments de pierre, que l'image a rendus familiers à tous, est due à da Goes: « Au milieu de ce pays se trouve une forteresse construite en grandes et lourdes pierres à l'intérieur et à l'extérieur... une construction très curieuse et bien bâtie, car, selon ce que l'on rapporte, on ne voit aucun mortier pour lier des pierres. Dans d'autres régions de la susdite plaine, il y a d'autres forteresses construites de la même façon; dans chacune desquelles le roi a des capitaines. Le roi du Benametapa mène grand train et il est servi à genoux ployés avec une grande déférence. »

De Barros ajoute que « les indigènes de ce pays appellent tous ces édifices *simbaoé*, qui, selon leur langage, signifie « cour » parce qu'on peut dénommer ainsi toute place où Benametapa peut se trouver, et ils disent qu'étant propriétés royales toutes les autres demeures du roi portent ce nom ». On pense à *madugu*, nom donné aux résidences des souverains du Mali.

Aujourd'hui, grâce aux travaux de nombreux chercheurs, l'Afrique centrale et l'Afrique méridionale sont mieux connues. Les efforts conjoints des linguistes, des archéologues et des anthropologues jettent déjà une vive lumière sur ces monuments et sur leurs bâtisseurs. Le Zimbabwe, le Mwene Mutapa (le Benametapa des Portugais et le Monomotapa des modernes) sont de puissants royaumes dont l'apogée se situerait précisément entre les XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, donc contemporains du Ghana et du Mali au nord. La puissance de ces royaumes est fondée sur une forte organisation sociale et politique. Tout comme le *kaya maghan*, le *mwene mutapa* (titre royal) a le monopole de l'or. Comme son contemporain soudanais, il est « seigneur des métaux ». Ces régions, que couvre aujourd'hui une partie de la République populaire de Mozambique, de la République du Zimbabwe, de la République de Zambie et de la République du Malawi, forment un pays riche en cuivre, en or et en fer. Selon Davidson, « on a relevé des milliers d'anciennes exploitations minières, peut-être jusqu'à 60 000 ou 70 000 ».

La chronologie pose encore des problèmes; ce qui est certain, à l'arrivée des Portugais, c'est que, si le Mwene Mutapa et le Zimbabwe font encore figure de grandes puissances, la décadence est amorcée; elle va se précipiter avec la rapacité, les pillages des Portugais et des autres Européens qui les suivront. Les populations de ces régions, qui pratiquent la culture en terrasse, ont développé une riche agriculture. Une idée se précise: les différentes ethnies, les cultures locales relèvent du même fonds bantu. L'ethnologie, en un sens, a rendu un très mauvais service à l'his-

toire, puisqu'elle a considéré chaque ethnie comme une race distincte ; fort heureusement, la linguistique permet de rétablir les choses. Tous ces groupuscules nés de la tourmente de quatre siècles de traite, de chasse à l'homme, participent du même monde bantu ; les Bantu se superposent à d'anciennes populations et repousseront Pygmées et autres groupes vers les forêts inhospitalières ou vers les déserts. Les fouilles se poursuivent en Zambie ; la jeune République du Zimbabwe ouvre un champ de recherches qui promet beaucoup. Dans le Transvaal et ailleurs en Afrique du Sud, on trouve des vestiges de brillantes civilisations antérieures au XII<sup>e</sup> siècle.

Une fois dépassé la thèse qui attribuait le Zimbabwe et le Mwene Mutapa aux Phéniciens en renouvelant la légende dorée du « pays d'Ophir », l'objectivité a pris le dessus chez les chercheurs. La plupart reconnaissent aujourd'hui que les influences extérieures furent nulles. David Randall MacIver, égyptologue qui se rendit en « Rhodésie du Sud » (le Zimbabwe), affirma l'origine africaine des monuments ; l'archéologie scientifique s'exprime sous sa plume : « Il n'y a aucune trace de style oriental ou européen de quelque époque que ce soit... Le caractère des demeures encloses dans les ruines de pierre et qui en forment partie intégrante est africain sans erreur possible. » David Randall MacIver poursuit : « Les arts et techniques échantillonnés par les objets trouvés dans les habitations sont typiquement africains, sauf quand ces objets sont des importations de dates médiévales ou post-médiévales bien connues. » L'auteur écrivit ces lignes en 1905. Mais ces preuves archéologiques ne désarmeront guère les tenants de la théorie « ophirienne » ; toutefois, un quart de siècle plus tard, un autre savant, le D<sup>r</sup> Gertrude Caton-Thompson, rédigea un rapport, *Civilisation de Zimbabwe*, dans lequel elle confirmera, écrit Basil Davidson, avec une « clarté de diamant » et avec esprit comme avec une grande intuition archéologique, ce que MacIver avait dit avant elle. Gertrude Caton-Thompson, dont l'ouvrage se fonde sur une étude rigoureusement archéologique, note : « L'examen de tous les documents existants recueillis dans chaque secteur ne peut cependant produire un seul objet qui ne soit en accord avec la revendication d'une origine bantu et de date médiévale. » Dans le chapitre 21, en s'appuyant sur les travaux archéologiques, le professeur Brian Murray Fagan montre que le Zimbabwe et les autres civilisations du Sud se sont développés bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle et presque à l'abri de toute influence extérieure ; du moins celles-ci n'ont pas été d'un apport déterminant dans leur genèse.

On devine aisément ce que la plume grandiloquente d'un auteur arabe nous aurait laissé si le Zimbabwe et le royaume du « seigneur des métaux » avaient reçu la visite de voyageurs, de géographes tels qu'en ont bénéficié le Ghana et le Mali... quelque chose comme : le grand Zimbabwe et ses enceintes de pierre se dressent, énigmatiques comme les pyramides, témoignant de la solidité et de la cohésion des institutions qui ont régi la vie des bâtisseurs de ces monuments élevés à la gloire de leurs rois, en somme de leurs dieux.

L'étonnement et l'émerveillement des navigateurs portugais en abordant l'« Éthiopie occidentale », ou Afrique de l'Ouest, pour parler en termes modernes, commenceront dès l'embouchure du fleuve Sénégal. C'est en Sénégal qu'ils entreront en contact avec les *mansa* du Mali, noueront des relations avec les rois du Jolof; s'informant sur les sources de l'or, ces émules des musulmans dans les embouchures des fleuves, à bord de leurs caravelles, commenceront par admirer l'organisation politico-administrative, la prospérité et l'abondance des richesses du pays.

Plus ils cingleront vers le sud, plus ils se rendront compte de leur pauvreté, et leur cupidité s'aiguïsera en rabattant le sentiment de supériorité que la foi chrétienne entretient en eux.

Avec les chapitres 12, 13, et 14, nous abordons l'étude de la côte atlantique de la Guinée supérieure et du golfe de Guinée, c'est-à-dire de la Sénégal à l'embouchure du Niger. Si nos connaissances sont encore maigres, il est cependant établi que la forêt n'a pas été un milieu hostile à l'établissement humain, comme ont voulu le faire croire maints africanistes; un vaste champ de recherche est ouvert à l'investigation des historiens et aux archéologues. Les cités du Bénin et la belle statuaire yoruba se sont développées dans ce milieu forestier. Têtes en laiton ou bas-reliefs des palais, beaucoup de ces œuvres d'art, qui se trouvent aujourd'hui au British Museum ou dans les musées de Berlin et de Bruxelles, furent attribuées à d'hypothétiques étrangers avant que le simple bon sens invitât à replacer ces pièces dans leur cadre socioculturel et à reconnaître que les natifs en furent les seuls auteurs. Aujourd'hui, grâce aux recherches archéologiques, on établit aisément le lien entre les terres cuites du Nok (500 avant l'ère chrétienne) et les têtes de bronze du Bénin (du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle).

Mais que d'encre versée inutilement pour frustrer l'Afrique de son passé ! Que de crimes pour arracher au continent ses chefs-d'œuvre artistiques !

Ce rapide tour d'horizon nous a permis de voir que plusieurs formes d'États ont existé en Afrique. Le *clan* ou *lignage* est la forme rudimentaire de l'État; les membres du clan ou du lignage se reconnaissent un ancêtre commun et vivent sous l'autorité d'un chef élu ou d'un patriarche; la fonction essentielle de celui-ci est de veiller à un partage équitable des revenus du groupe, il est père nourricier, père justicier. Le clan vit sur un territoire aux contours précis ou bien possède un domaine de parcours si ses membres s'adonnent à l'élevage itinérant. Dans les déserts (Sahara) ou dans les forêts, ils disposent d'un territoire plus ou moins vaste; ils vivent souvent en symbiose avec les sédentaires, avec qui ils échangent le produit de leurs activités.

Le chef de clan n'exerce pas un pouvoir discrétionnaire, mais, lorsque le revenu du groupe s'accroît, bénéficiant du surplus, il est dispensé de travailler de ses mains; il arbitre les conflits qui surgissent à l'occasion du partage des terres.

Le royaume regroupe plusieurs clans; le roi est souvent un chef de clan qui s'est imposé à d'autres clans; c'est le cas du clan keita, fondateur de l'em-

pire du Mali, au XIII<sup>e</sup> siècle. Le roi a autour de lui un conseil dont les membres vivent de ses bienfaits; le royaume occupe donc un territoire assez étendu: chaque clan conserve cependant sa structure en terre, ses rites particuliers; le fait important est l'*allégeance* au roi, qui se traduit par le paiement d'un impôt (souvent en nature). Chef politique, le roi a gardé, la plupart du temps, les attributs religieux du chef de clan. Sa personne est *sacrée*: ce caractère sacré apparaît très nettement chez le roi du Congo, le souverain du Monomotapa et l'empereur du Mali — les sujets de celui-ci juraient par son nom.

Les souverains que nous appelons « empereurs » en principe ont sous leur autorité un vaste territoire, du moins des rois jouissant d'une grande autonomie; l'empire almohade a couvert une bonne partie du Maghreb; le sultan, issu d'une *ḡabīla* ou clan, commande d'autres sultans qui commandent eux-mêmes des chefs de *ḡabīla* ou *shaykh*. Ainsi, l'empereur du Mali, ou *mansa*, a sous son autorité douze provinces dont deux royaumes.

Roi ou empereur, le souverain est toujours entouré d'un conseil; en général, celui-ci tempère son pouvoir, car une « constitution » ou une « coutume » organise toujours le pouvoir.

Nous avons déjà fait mention des cités-États qui sont, en fait, des royaumes réduits aux dimensions d'une ville et de son proche arrière-pays; les cités hawsa et les cités yoruba du Bénin en sont les cas les plus typiques; les institutions y sont également très élaborées; des fonctionnaires et une aristocratie forment la cour du roi.

Les cités hawsa reconnaissent une cité mère, Daura; chez les Yoruba, c'est Ife qui tenait ce rôle. La communauté de culture est le ciment qui liait souvent ces États en guerre entre eux.

Ainsi, nous avons banni de notre vocabulaire les termes de « société segmentaire », « société sans État », chers aux chercheurs et historiens d'une certaine époque.

Nous avons banni aussi des termes comme « tribu », « chamite », « hamite », « fétichiste ». La raison est que « tribu », s'agissant de certaines parties de l'Afrique, a pris une connotation très péjorative. Depuis les indépendances, les conflits sociaux et les conflits politiques sont qualifiés de « guerres tribales » — entendez: « guerres entre sauvages ». Et, pour la circonstance, on a créé le mot « tribalisme ». « Tribu » désignait à l'origine un groupe socioculturel; aujourd'hui, appliqué à l'Afrique, il signifie formation « primitive » ou « rétrograde ». Le mot « fétichisme » n'a pas une acceptation moins péjorative; les africanistes l'emploient pour désigner la religion traditionnelle africaine; il est synonyme de « charlatanisme », de « religion des sauvages ». « Animisme », pour désigner la religion traditionnelle de l'Afrique, comporte également une charge négative. Plutôt que d'« animisme » ou de « fétichisme », nous parlerons de *religion traditionnelle* africaine.

Le mot « chamite » ou « hamite » a une longue histoire. On a désigné par ce terme des peuples pasteurs blancs — ou supposés tels — « porteurs de civilisation ». Ces hypothétiques pasteurs, dont personne n'a jamais cerné la réalité ou l'historicité, auraient nomadisé à travers le continent, apportant ici et là la culture et la civilisation aux agriculteurs noirs. Le plus curieux, c'est

que le mot « chamite » dérive de *Cham* (nom de l'ancêtre des Noirs, selon la Bible). Que ce mot finisse par désigner un peuple blanc, voilà qui ne cesse d'intriguer. En fait, il ne s'agit rien de moins que d'une des plus grandes mystifications de l'histoire. Les historiens coloniaux posaient pour principe la supériorité des éleveurs sur les agriculteurs, affirmation gratuite, s'il en fut. Hélas ! le colonialisme, exacerbant les oppositions entre clans, entre agriculteurs et éleveurs, laissa au Rwanda et au Burundi par exemple, à l'heure des indépendances, une véritable poudrière ; les luttes entre les Batutsi et les Bahima (Bahutu), les persécutions et les événements sanglants des années 1962-1963 sont à mettre au compte des colonialistes belges qui, pendant plus d'un demi-siècle, soufflèrent sur le feu de la discorde entre les clans de leurs « colonies », entre éleveurs dits « chamites » et agriculteurs « noirs ».

Décoloniser l'histoire, c'est précisément abattre les fausses théories, tous les préjugés montés par le colonialisme pour mieux asseoir le système de domination, d'exploitation et justifier la politique d'intervention. Ces théories pseudo-scientifiques sont encore véhiculées dans maints ouvrages... et même dans les manuels scolaires de nos écoles. Il était important d'apporter ici quelques précisions.

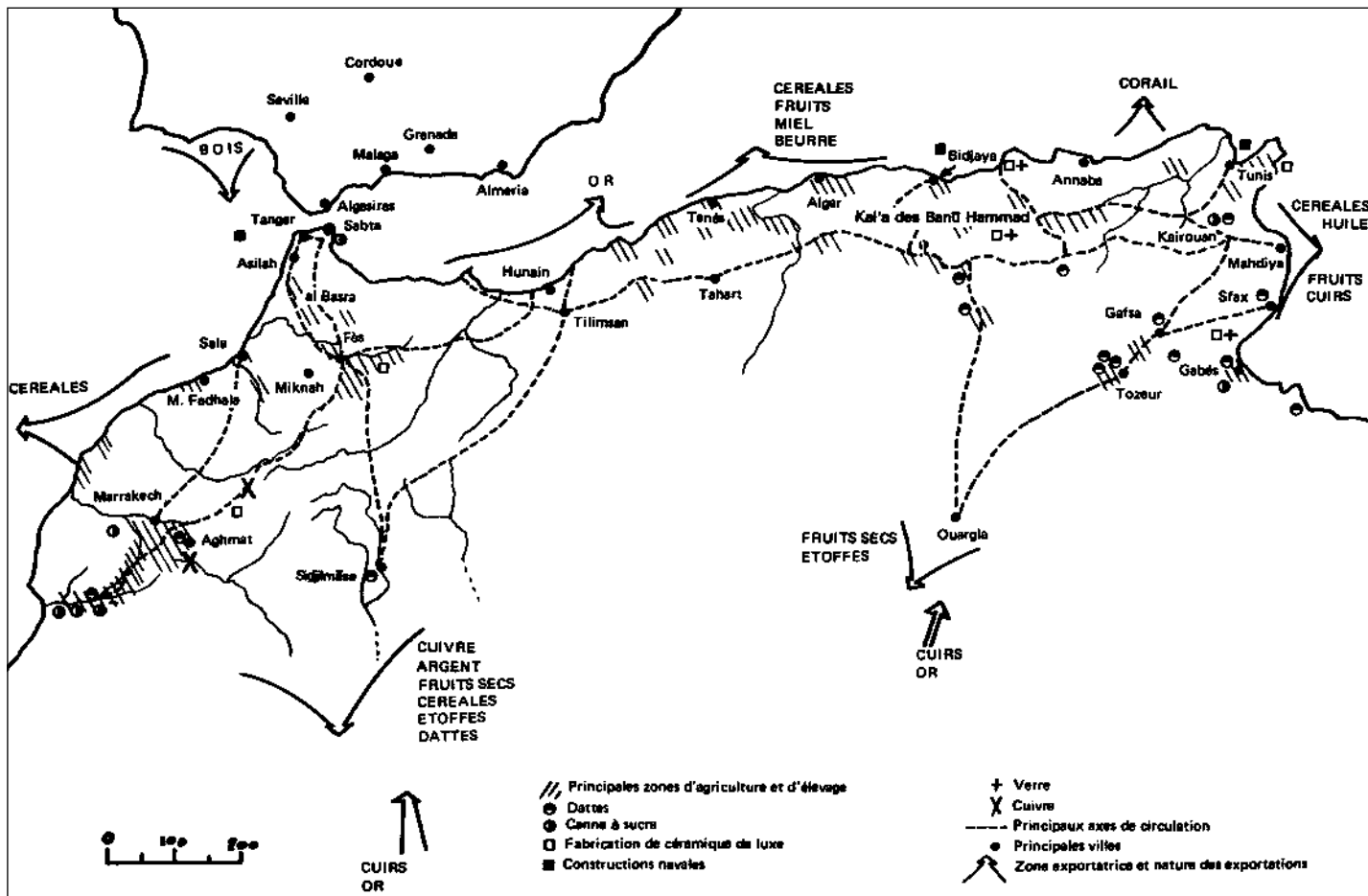


## Le Maghreb : l'unification sous les Almohades

*Omar Saidi*

L'époque almohade — du milieu du XII<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle — marqua l'apogée des tentatives d'unification du Maghreb et même de tout l'Occident musulman. L'unification almohade, que les pouvoirs postérieurs essayèrent en vain de reconstituer, dépassa largement en ampleur celle des Almoravides. Elle eut comme point de départ une « réforme religieuse » animée par le fameux maḥdī des Almohades, Ibn Tūmart, qui prit appui sur une communauté solidement organisée, celle des *muwāḥḥidūn* (unitaires ou unitaristes) et se développa en une entreprise politique globale.

Le mouvement, conduit par les souverains d'une dynastie fondée par l'un des plus anciens et des plus distingués compagnons d'Ibn Tūmart, celle des Mu'minides, n'avait pas seulement, tant s'en faut, des raisons et des buts religieux et politiques, il s'est également déroulé suivant des considérations, des impératifs et des nécessités économiques dont les deux éléments essentiels résidaient, d'une part, dans le contrôle des diverses grandes routes du commerce transsaharien, ou du moins de leurs débouchés septentrionaux, et, d'autre part, dans l'intégration des divers pôles de développement économique du Maghreb et de l'Occident musulman par l'élargissement de l'ancien domaine almoravide au Maghreb et à l'Ifriḳiya.



Le Maghreb au XII<sup>e</sup> siècle - Activités économiques.

## La situation religieuse au Maghreb et la recherche almohade

### Orthodoxie et islam

Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le prosélytisme (*da'wa*) *shī'*ite batinite (ésotérique) était encore puissant en dépit de l'affaiblissement politique des Fātimides d'Égypte<sup>1</sup>, et le lent mouvement d'unification communautaire, commencé depuis fort longtemps— au moins depuis l'échec mu'tazilite du milieu du IX<sup>e</sup> siècle —, demeurait assez éparpillé.

Différentes voies, qui n'avaient pas encore abouti à une synthèse doctrinale, peuvent être distinguées dans la recherche de l'unification: celle de la purification ascétique, fondée sur l'étude de la tradition sunnite, et du *hadīth* qui pouvait basculer dans les excès du *sūfisme*; celle de la systématisation juridique, qui tombait souvent dans le formalisme et le ritualisme quasi mécanique; enfin, celle de l'approfondissement et de l'affinement des propositions théologiques de la synthèse *ash'arīte*<sup>2</sup>.

Face au *shī'*isme et à la *falsafa* (philosophie), ces recherches et ces tentatives de synthèses partielles sinon personnelles, comme nous le verrons, furent marquées par un réel effort d'unification communautaire, cheminant depuis longtemps d'une manière inversement proportionnelle au démembrement politique de l'ensemble islamique. C'est à la lumière de cette évolution qu'il convient d'examiner la situation de l'islam et de l'orthodoxie au Maghreb et également dans l'Occident musulman<sup>3</sup>.

L'islam rencontra au Maghreb de très grandes difficultés pour y asseoir sa domination et y fonder son unité<sup>4</sup>. Il y fit, en effet, face aux plus grandes et aux plus durables résistances qui prirent très vite la forme de l'« hérésie » kharidjite, caractérisée par un mélange d'anarchisme et d'égalitarisme, et qui séduisit particulièrement les milieux nomades et les sociétés rurales. S'appuyant sur des conceptions, des traditions et des formes d'organisation ethnique, cette « hérésie » profita des conditions particulières d'exercice de la souveraineté islamique pour s'implanter chez les Berbères et prêcher parmi eux la négation du principe d'hérédité dans l'accession au califat et à celle de la prééminence de telle ou telle *ḡabīla*, fût-elle celle du Prophète<sup>5</sup>.

Au Maghreb, le kharidjisme servit aussi de couverture idéologique à toutes sortes d'oppositions; le terme désignait parfois même les attitudes caractérisées par une grande négligence dans l'observance des devoirs

1. Voir A. Laroui, 1970, p. 163.

2. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., article « Al-Ash'arī » (Al-Ash'arī était né en 873-874 et mort en 935-36 de l'ère chrétienne), pp. 715-16 et 717-18.

3. Il est évident que la contestation tūmartienne de la situation religieuse maghrébine constitue un révélateur concret de cette situation elle-même et de l'attitude de l'Occident musulman vis-à-vis des différentes écoles islamiques de pensée religieuse.

4. Voir notamment I. Goldziher, 1987 et M. Talbi, 1966, pp. 17-21.

5. À propos du succès de ces positions et de l'attitude récalcitrante des Berbères, voir M. Talbi, 1966, p. 19.

religieux et, dans certains cas, la négation pure et simple de l'islam. S'y ajoutait la longue persistance du droit coutumier berbère, qui se maintint, contredisant parfois la jurisprudence islamique jusqu'à l'Almoravide Yūsuf b. Tāshfin.

En dépit de l'immense effort d'islamisation fourni par les Umayyades d'Espagne, les Idrīsīdes et même les Fātīmides, il fallut attendre les Almora-vides et les Almohades pour voir disparaître les graves altérations de l'islam et les formes les plus manifestes de la dissidence berbère, lesquelles recou- vraient des attitudes socio-économiques qui n'ont pas encore été suffisam- ment mises en évidence.

Une autre caractéristique de l'islam maghrébin résidait dans l'adoption du mālikisme, qui y prédomine du reste jusqu'à nos jours. En effet, des disci- ples de Mālik b. Anās, tel Ibn al-Ḳāsim<sup>6</sup>, propagèrent et affermirent son école juridique par l'intermédiaire d'adeptes locaux. Kairouan devint rapide- ment un centre de rayonnement du mālikisme; elle lui donna une lignée de docteurs — parmi lesquels l'imam Saḥnūn (776-854), propagandiste zélé de l'ouvrage d'Ibn al-Ḳāsim — qui parvinrent souvent à faire corps avec les populations, notamment face à l'offensive *shī'ite* fātimide du X<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Tandis que l'étude des fondements de la loi religieuse (le Coran et les *hadīth*) prenait une place de plus en plus réduite, les manuels de *Furu'* (traités d'applications juridiques) constituèrent la principale référence dans la pratique du droit. Cette tendance aboutissait parfois à un réel mépris pour l'étude des *hadīth*, comme en témoigne l'exemple d'un grand savant et *cadi* de Cordoue, al-Asbagh Ibn Ḳhālī<sup>8</sup>.

Les rares et timides tentatives, telle celle de Baḳī b. Maḳhlad<sup>9</sup>, se bri- sèrent contre la forteresse que constituait alors la « corporation » des juristes mālikites, qui étaient souvent de grands propriétaires fonciers.

Cette situation se caractérisait également par le peu d'intérêt des juris- tes ou *fukahā'* pour la dogmatique spiritualiste qui régnait alors en Orient. Ils prétendaient s'en tenir à la « vérité » littérale de la parole de Dieu, se gardant de toute interprétation qui ne pouvait être, à leurs yeux, que source d'altération.

Cette attitude recérait des difficultés, sinon des contradictions, en par- ticulier en ce qui concernait les attributions de Dieu; c'est la raison pour laquelle ces *fukahā'* mālikites étaient accusés d'être des « anthropomorphis- tes » et également des *hashwīyya* — ceux qui ne s'en tiennent qu'aux signes extérieurs, s'attachant servilement aux sciences des applications juridiques, plaçant le salut des croyants dans la pratique extérieure des prescriptions de la loi et n'accordant aucune place à la vie religieuse intérieure.

6. Mort au Caire en 806, Ibn al-Ḳāsim donna, avec sa *Mudawwana*, le principal livre du rite mālikite après le fameux ouvrage de l'imam Mālik b. Anās lui-même: le *Kitāb al-Muwatta'* (Le sentier aplani).

7. Voir H. Mone's, 1962, tome premier, pp. 197-220.

8. Sur le mālikisme andalou, voir I. Goldziher, 1903.

9. Sur cet exégète cordouan, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., tome premier, p. 986.

Ainsi, aucune tentative de renouvellement ou d'approfondissement n'eut de lendemain et la domination des mālikites, exclusive et persécutrice, isola les quelques tenants des voies de réflexion et de recherche qui, en Orient, avaient fini par l'emporter. Cet immobilisme suscita des réactions extrêmes au nom de la libre pensée et même d'une sorte de religion universelle, ce qui créa une sorte de parallélisme d'où était exclue toute tentative de synthèse<sup>10</sup>. La théologie ašharīte spéculative, en particulier, qui avait vocation de dégager une voie moyenne entre le spiritualisme intellectualiste des muʿtazīlites, d'une part, et le littéralisme « anthropomorphiste », d'autre part, fit cruellement défaut au Maghreb. Même les philosophes, en Occident musulman, tel Ibn Rushd, poussaient à ce parallélisme puisqu'ils proclamaient la masse des croyants imperméable à la spéculation et accusaient les ašharītes de déranger les croyances des gens simples. Ainsi, ils faisaient objectivement le jeu des mālikites, qui faisaient preuve à leur égard d'une étonnante tolérance.

En conclusion, l'orthodoxie islamique au Maghreb et en Andalousie (al-Andalus) se réduisait, à l'époque d'Ibn Tūmart, à un islam caractérisé par des préoccupations normatives d'où étaient exclus inquiétudes et mystère. La religion devint affaire de prévoyance, de calcul et de « capitalisation »; ce fut le triomphe du ritualisme, qui se réduisit à la répétition monotone de certains rites pour s'assurer en retour une « rémunération ». Il n'est pas étonnant que plusieurs grands esprits, tels al-Ghazālī ou Ibn Ḥazm, aient vu dans cette pratique de l'islam, réduit à une activité ritualiste et codificatrice, un danger de perte de la vraie foi<sup>11</sup>. Al-Ghazālī, en particulier, s'attaqua violemment, dans son fameux ouvrage *Ihyā ʿulūm al-dīn* (Vivification des sciences de la religion), à ce genre de *fukahāʾ*, leur reprochant d'accaparer la vie religieuse en en profitant pour gagner grassement leur vie par le biais de l'administration des fondations pieuses et des biens des orphelins. Il leur reprochait également leur casuistique pour justifier les agissements du pouvoir temporel auquel les liait une servilité indigne des vrais hommes de religion. Leur formalisme desséché fut rejeté au profit du retour et de l'accès à l'« eau vivifiante » des sources constituées par le Coran et la Sunna. C'est pour cela qu'Al-Ghazālī fut l'objet d'une violente hostilité de la part des *fukahāʾ* mālikites, qui allèrent jusqu'à l'accuser d'avoir rejeté la vraie foi à cause et de sa dogmatique ašharīte et de ses tendances mystiques.

### La formation d'Ibn Tūmart

Nous ne savons que fort peu de chose d'Ibn Tūmart<sup>12</sup>. Son destin fut en effet tel que son personnage est passé à la postérité entouré de légendes, de mystères et d'affabulations. Il serait né vers 1075 dans l'Anti-Atlas marocain,

10. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., t. II, vol. III, pp. 892-896, article « Ibn Masarra ». Ibn Masarra est mort en 319/931.

11. Voir A. Merad, 1960-1961, vol. XVIII-XIX, p. 379.

12. Sur Ibn Tūmart, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., t. III, pp. 983-984.

à Īgillīz-n-Hargha. Son père appartenait à la *ḵabīla* des Hargha<sup>13</sup> et sa mère à celle des Masakkāla, deux fractions du groupe *masmūda* connu de nos jours sous le nom de *Shleūhs*. Les nécessités idéologiques de sa prédication et ses préventions mahdistes firent qu'il se donna — ou se fit forger — une onomastique arabe et une ascendance sharīfienne, avec toutefois des interférences berbères dans cette fiction généalogique<sup>14</sup>.

Il devait néanmoins appartenir à une famille aisée, puisque son père portait le titre d'*amghar*, qui désignait le chef de village ou de *ḵabīla* dans le Sud marocain. De plus, il put lui-même faire des études et entreprendre un long voyage en Orient pour les y parfaire. Si l'on en croit Ibn Khaldūn<sup>15</sup>, sa famille se distinguait par la piété et lui-même mérita le surnom d'*asafu* (flambeau en *shleūh*), que lui valut son assiduité dans l'étude et dans la prière.

En 1107, Ibn Tūmart partit pour un long périple afin de parfaire ses connaissances. L'itinéraire, les étapes et la portée réelle de ce voyage sont l'objet de nombreuses controverses et de multiples versions<sup>16</sup>. En revanche, ce qui est certain, c'est que, contrairement à l'hagiographie tūmartienne<sup>17</sup>, il a été prouvé qu'il n'a pas rencontré Al-Ghazālī, le grand imam mystique, ni suivi son enseignement, ni, à plus forte raison, reçu de lui la mission de réformer l'islam au Maghreb ou d'y détruire le pouvoir des Almoravides<sup>18</sup>.

En fait, l'invocation et l'appropriation du prestige d'Al-Ghazālī fut bien tardive. Le nom de ce dernier n'apparut, comme point de départ de la carrière d'Ibn Tūmart, qu'au moment précis où venait de s'évanouir l'antipathie que les *fukahā* maghrébins avaient nourrie jusque-là contre le système théologique du grand imam oriental<sup>19</sup>.

La carrière d'Ibn Tūmart peut être divisée en plusieurs étapes. Il fut successivement le censeur des mœurs, le théologien qui s'imposa à Marrakech, le chef d'une nouvelle école à Aghmāt, enfin le chef d'un parti-communauté solidement retranché à Tīnmallal, en pleine montagne, et candidat au pouvoir.

Il semble qu'en Ifrīḵiya il commença par impressionner par son savoir et sa piété, et que, durant ses longues et multiples haltes, des auditoires de plus en plus nombreux et attentifs se rassemblèrent autour de lui.

Au cours de sa marche vers l'ouest, l'étape de Bougie, brillante et prospère capitale des Hammadīdes, où les mœurs étaient particulièrement libres,

13. Sur les problèmes que pose cette *ḵabīla* berbère, voir E. Lévi-Provençal, 1928, p.55, et R. Montagne, p. 64; voir aussi l'excellente mise au point de l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., t. III, pp.212-213.

14. Il en fut de même, du reste, pour son père, qui, de Tūmart Ibn Ugallid, devint 'Abd-Allah.

15. Ibn Khaldūn, trad. franç. de M. G. Slane, vol. II, p. 163.

16. Voir par exemple I. A. Ibn al-Kattān, M. A. Makkī, s.d., p. 4, et Ibn Ḵunfudh, 1968, p. 100.

17. Voir I. D. Ibn al-Athīr, t. x, pp.400-407 (rééd. 1876-1891), qui nie la rencontre, et surtout A. Huici Miranda, *Al-Andalus*, 1949, vol. XIV, pp.342-345.

18. Voir I. A. Ibn al-Kattān, M. A. Makkī, s.d., pp.14-18, et R. Le Tourneau (1969, p. 79), citant *al-Hulal al-Mawshīyya*.

19. Voir I. Goldziher, 1903.

constitue le point culminant des interventions d'Ibn Tūmart comme censeur des mœurs. Averti des dangers réels qu'il courait, il se rendit à Mallāla, dans la banlieue de Bougie, où il semble avoir passé une longue période consacrée à l'étude et à la réflexion.

Cette étape revêt une grande importance par sa signification ultérieure, car ce fut là même qu'Ibn Tūmart fit la rencontre de son futur successeur, 'Abd al-Mū'min b. 'Alī b. 'Alwī b. Ya'qūb al Kūnī Abū Muḥammad<sup>20</sup>, alors en route pour un voyage d'études en Orient. Il fut convaincu d'y renoncer et resta auprès d'Ibn Tūmart. Cette rencontre a été entourée de légendes et d'un symbolisme mystérieux, mais on peut noter qu'à partir de cette rencontre Ibn Tūmart n'était plus un solitaire; sa marche vers l'ouest devint, semble-t-il, plus organisée, et le groupe qui l'accompagnait s'étoffa de plus en plus.

Aux séances d'enseignement et de controverses improvisées succédèrent des rencontres organisées chez des hommes de religion. Ibn Tūmart commença à recevoir des informations sur le Maghreb extrême et peut-être même déjà certains émissaires. À chaque halte, il prenait des contacts<sup>21</sup>.

Pour passer de Salé (Shāla) à Marrakech, Ibn Tūmart refuse de payer le droit de péage et, dans la capitale almoravide, eut lieu la fameuse séance de confrontations intellectuelles avec les *fukahā'* de la cour, en présence de l'émir almoravide Ali Ibn Yusuf, et au cours de laquelle Ibn Tūmart réduisit au silence ses adversaires qui dominaient le souverain.

Les critiques d'Ibn Tūmart dépassaient ainsi le domaine du théologique; elles devenaient donc dangereuses, c'est ce qui amena le vizir Mālik Ibn Wuhayb à conseiller de le supprimer; mais un autre personnage de la cour, Yintān b. 'Umar, le prit sous sa protection et le persuada de fuir la capitale.

Il se retira alors à Aghmat<sup>22</sup>, où commença une nouvelle phase de sa carrière puisqu'il y entra en rébellion ouverte contre les Almoravides en refusant de se rendre à Marrakech lorsque l'émir lui en donna l'ordre.

Désormais, les préoccupations d'Ibn Tūmart concernaient l'implantation effective et l'organisation d'un mouvement, le mouvement almohade, dont le projet politique — le renversement du régime almoravide — devait se préciser de jour en jour. Progressivement, il se trouva être le chef spirituel de forces de plus en plus importantes, unies, à ce stade, davantage par des sentiments tribaux antialmoravides que par un souci de pureté de la loi et de rigueur de la pratique islamique.

## La réforme almohade d'Ibn Tūmart

Les principes, les idées et la formulation de la réforme d'Ibn Tūmart en matière de morale, de dogmatique théologique et de législation, semblent

20. Sur 'Abd al-Mu'min et son pays, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., t. I, pp. 80-82.

21. Une carte de l'itinéraire d'Ibn Tūmart serait très intéressante à plusieurs titres, surtout si on la comparait à l'itinéraire de la marche conquérante d'Abd al-Mu'min vers l'est, plus tard.

22. Sur Aghmat, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., tome premier, p. 258 et J. Devisse, *RHES*, 1972, pp. 63, 66 et 70.

avoir été mûris au cours de son voyage d'études en Orient, sur le chemin de son retour au Maghreb extrême et, enfin, au contact de ses compagnons, dont le nombre allait croissant et avec lesquels il finit par s'installer dans son pays natal<sup>23</sup>.

Le premier principe concernait évidemment le *tawhīd* (l'affirmation de l'unicité de Dieu), qui, écrit-il, est l'« affirmation d'un Dieu unique et la négation de tout ce qui n'est pas lui: divinité, associé, saint, idole<sup>24</sup> ». S'appuyant sur divers *hadīth*, il affirmait que le *tawhīd* était la première connaissance obligatoire pour les raisons suivantes: c'était l'un des fondements de la religion, c'était la plus importante des obligations et c'était la religion des premiers et des derniers prophètes.

Les Almohades (les confesseurs de l'Unicité, al Muwahhīd) en prêchèrent une mystique marquée par l'influence d'al-Ghazālī. En effet, c'était le retour aux sources de l'islam, en réaction aux thèses almoravides plus juristes et plus attachées à l'étude des textes qu'à une loi dépouillée. Les Almohades se signalèrent par l'austérité des mœurs et une sobriété qui furent largement approuvées par les Berbères, ruraux très peu portés sur le luxe.

Il est important de noter que le mahdī utilisait la langue berbère dans ses prêches: il aurait même rédigé des opuscules dans sa langue maternelle.

Sur le plan politique, il s'appuya sur le conseil des notables, à la manière berbère, et resta fidèle aux règles de la *ḵabīla shleuḥ*.

Ibn Tūmart épousa les idées des mu'tazilites, qui faisaient d'Allah un pur esprit<sup>25</sup>, et préconisa l'interprétation allégorique de certains versets du Coran, qualifiés d'ambigus, où étaient employés des termes et des formules à caractère matériel ou humain, notamment en ce qui concernait les attributs de Dieu. Il fallait, selon lui, non pas exiger de respecter des termes à la limite de la raison humaine, mais recourir à l'interprétation allégorique, qui écartait le *tashbih* (la comparaison) et le *taklif* (la modalité). C'était un des points essentiels qui fondaient sa condamnation des Almoravides<sup>26</sup>.

C'étaient des infidèles, disait-il, parce qu'ils étaient en particulier coupables de « *tadjsim* » (d'anthropomorphisme). Sur ce point, il avait une position extrémiste qui aboutissait systématiquement à l'excommunication, car il appliquait le principe selon lequel ceux qui avaient le pouvoir étaient responsables de la conduite de leurs sujets et il faisait ainsi des Almoravides les principaux responsables de l'anthropomorphisme ambiant au Maghreb. Il

23. En 515/1121, à Īḡillīz, son village natal, où il s'installa dans une caverne déclarée dès lors *al-ḡhar al-muḳaddas* (caverne sacrée); en 517/1123, à Tinmallal, dans la vallée du Nfis supérieur, à soixante-quinze kilomètres environ au sud-ouest de Marrakech.

24. Ibn Tūmart, trad. franç., 1903, p. 271.

25. Voir lettre d'Ibn Tūmart à la communauté almohade dans *Documents inédits d'histoire almohade* (trad. franç. E. Lévi-Provençal, 1928, p. 78), où il mettait en garde ses adeptes contre la tendance à lier Dieu aux limites et aux directions, ce qui conduisait à faire de Dieu une créature; or celui qui aboutissait à cela était comme l'adorateur d'une idole.

26. Voir R. Bourouiba, ROMM, n° 13-14, 1973, p. 145.



proclamait, par conséquent, qu'on devait leur faire la guerre sainte. Il adoptait ainsi les positions *ash'arītes* et *mu'tazilites* les plus extrémistes.

Conséquence de son *tawhīd*, Ibn Tūmart niait l'existence propre des attributs de Dieu et s'attaquait avec violence à ceux qu'il appelait les *mushrikūn* (associationnistes), c'est-à-dire ceux qui donnaient des attributs à Dieu. Il s'élevait à la fois contre les *ash'arītes*, qui prétendaient que Dieu avait des attributs éternels inhérents à son essence, et contre les traditionalistes, qui affirmaient que ces attributs étaient distincts de son essence.

Pour lui, les épithètes données à Dieu, *al-asmā' al-ḥusna* (les plus beaux noms), n'étaient que des qualités destinées à confirmer son unicité absolue. Le Créateur était donc nécessairement vivant<sup>27</sup>, savant, puissant, doué de volonté... et tout cela sans que l'on en conçût la modalité.

Après avoir démontré l'unicité de Dieu, Ibn Tūmart insista sur l'éternité de Dieu; celui-ci était le créateur et aucune chose ne pouvait le précéder. Dieu était donc le premier, car il ne pouvait avoir de commencement, et le dernier sans avoir de fin<sup>28</sup>. Il insista aussi avec vigueur sur la toute-puissance de Dieu, toute-puissance tempérée par le fait que Dieu n'imposait pas aux créatures ce qui était au-delà de leurs possibilités; en cela, Ibn Tūmart était plutôt proche des *mu'tazilites*.

Sur la conception de la mission prophétique, Ibn Tūmart adoptait le point de vue des sunnites, qui reconnaissaient la véracité du message de l'envoyé de Dieu aux signes extraordinaires, les *āyāt* (preuves).

Sur un problème aussi décisif que celui de la prédestination, qui pouvait avoir — et avait eu — des implications politiques, il s'écartait du doublé *mu'tazilite*: toute-puissance et justice de Dieu, et, malgré son affirmation de la sagesse divine, il soutenait le principe de la prédestination.

Il est un élément constitutif de la doctrine d'Ibn Tūmart qui s'écartait aussi nettement des positions sunnites: c'était la croyance au *maḥdī* (le guide impeccable), lui-même guidé par Dieu. Les traditions relatives au *maḥdī* remontent au Prophète, auquel on attribue des *ḥadīth* qui annoncent la venue du rétablissement, du rédempteur, qui serait de la famille du Prophète. Pour les sunnites, le *maḥdī* doit apparaître seulement à la veille de la fin des temps, pour rétablir et appliquer la véritable religion. Chez les *shī'ites*, c'est un imam caché qui doit réapparaître et gouverner personnellement par droit divin. Dans les classes populaires, la croyance au *maḥdī* était assez répandue, car il symbolisait la justice. Cette espérance est encore attestée par Ibn Khaldun au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup> dans le Sus, à Massa.

Ibn Tūmart plaçait sa propre mission d'imam immédiatement après la mort d'Alī, en 661. Il était donc obligatoire de lui obéir aveuglément en ce qui concernait la religion et les choses de ce monde, de l'imiter dans tous ses actes, d'accepter ses décisions et de s'en remettre à lui en toutes choses. Obéir au *maḥdī*, c'était obéir à Dieu et à son Prophète pour la simple raison

27. Ibn Tūmart, trad. franç., 1903, p. 235.

28. *Ibid.*, p. 232.

29. Ibn Khaldūn, trad. franç., 1863-1868, vol. II, p. 200.

que le maḥdī était celui qui connaissait le mieux Dieu et son Prophète. Pour certains, la proclamation par Ibn Tūmart de son maḥdisme était l'aboutissement normal de son appel à prôner le bien et à interdire le mal ; pour d'autres, elle consistait en l'utilisation de traditions et croyances locales<sup>30</sup> qu'il avait rhabillées de références islamiques, en invoquant les *ḥadīth*, probablement apocryphes, qui annonçaient un rôle exceptionnel pour les gens du Maghreb. Les deux démarches ne sont pas nécessairement contradictoires. En revanche, ce qu'il faut relever, c'est que le credo du maḥdisme suspendait, si l'on peut dire, les aspects de la doctrine almohade qui étaient de nature à provoquer un approfondissement théologique propre à enrichir l'islam superficiel et formaliste d'alors.

Ibn Tūmart adopta, au sujet de l'appréciation individuelle, la même position que les zahirites : il l'excluait parce qu'elle était source d'erreur. Il ajoutait pour répondre à l'objection implicite concernant la *shahāda* (le témoignage), que celle-ci n'était pas un principe absolu (*aṣl*), mais simplement une indication à valeur relative<sup>31</sup>.

Les sources qui devaient servir à l'établissement des lois de la religion sont donc pour lui le Coran et la Sunna et, dans certaines conditions, le consensus et le raisonnement par analogie. Pour les *ḥadīth*, il privilégiait les gens de Médine, et c'était là une preuve supplémentaire du souci d'Ibn Tūmart de coller aux sources les plus proches du Prophète. Goldziher<sup>32</sup> ne peut pas, à notre avis, être suivi quand il explique la sollicitude d'Ibn Tūmart pour la tradition et la pratique médinoises par son souci de ménager l'école mālikite. Pour Ibn Tūmart, l'*idjmā'* (consensus) était limité aux compagnons du Prophète. En ce qui concernait *kiyās* (analogie), sa position était prudente : il en condamnait, en effet, le *al-kiyās 'akli* (l'analogie spéculative).

Après avoir énuméré les sources du droit musulman, Ibn Tūmart prônait leur utilisation directe ; il condamnait l'usage exclusif des traités de *furū'* (traités d'applications juridiques) et c'était l'occasion pour lui de s'attaquer aux docteurs almoravides, coupables, à ses yeux, d'avoir négligé, délaissé les traditions et d'avoir abouti parfois même à un véritable mépris du *ḥadīth*.

Pour Ibn Tūmart, le *fiqh* devait être modifié et enrichi, car l'*idjnihād* n'était pas clos par Mālik et les autres chefs d'école : quiconque était versé dans la science des *uṣūl al-fikh* (fondements, sources du droit) pouvait tirer lui-même la loi des sources. Ibn Tūmart condamnait ainsi l'appartenance à une école juridique (*madhhab*) car, disait-il, la diversité des opinions sur une même question est absurde. Dans le même ordre d'idées, il soulignait, comme les zahirites, l'impossibilité de réduire à des cas particuliers la portée d'un ordre exprimé sous une forme générale.

30. Exemples de Ṣāliḥ, prophète des Barghwāta, et de Hā Mīm, prophète du Rif.

31. I. Goldziher, 1903, p. 46.

32. I. Goldziher, 1903, p. 50.



*Tinmallal (Maroc). La mosquée, premier grand oratoire de la communauté almohade; exemple de l'austérité architecturale et décorative que voulaient imposer les Almohades (photos J.-L. Arbey). Mur de Kibla (haut), cour intérieure (bas).*

## L'organisation du mouvement almohade : un « parti » de propagande, d'endoctrinement et de combat

C'est très probablement à partir du moment où il se retira à Aghmat qu'Ibn Tūmart se trouva progressivement au centre d'un mouvement qui allait désormais s'élargir pour atteindre des objectifs non seulement religieux, mais également politiques, et pour engager les populations de l'Atlas.

C'est dans cette perspective que l'idée de se proclamer maḥdī chemina probablement son esprit, car dès qu'il se trouva à Īgīllīz en 1121, il s'attacha à imiter le comportement du Prophète en s'installant en particulier dans une caverne (*al-ghār al-mukaddas*) et prépara ainsi les esprits à l'avènement du maḥdī qui ne serait autre que lui-même. Il se fit proclamer maḥdī par dix de ses compagnons, dont 'Abd al-Mu'min, qui évoquent pour nous les « 'Ashara al-Mubashhara » (les dix à qui le paradis fut promis)<sup>33</sup>. La proclamation eut lieu sous un arbre tout comme la *Bay'a al-Ridwān*. Les expéditions d'Ibn Tūmart sont appelées, comme celles du Prophète, des *maghāzī*, sa retraite à Tīnmallal est appelée *hidjra* (Hégire) et les gens de cette localité, les Ahl Tīnmallal, sont assimilés aux Anṣār.

Après ce début d'organisation, des escarmouches et des coups de main font gagner à Ibn Tūmart la majeure partie de l'Anti-Atlas et du Sūs, et toutes les *ḵabīla* des Masmūda étaient prêtes à le soutenir.

Cependant, la pression almoravide se faisait de plus en plus forte et Ibn Tūmart jugea plus prudent de se retirer sur une position plus facile à défendre. Il « émigra » alors en 1123 à Tīnmallal. L'installation dans cette localité semble s'être passée de manière violente et les Ahl Tīnmallal de la hiérarchie almohade apparaissent comme un groupe hétérogène, ce qui laisse supposer la liquidation des anciens habitants et leur remplacement par un groupe mêlé de partisans almohades.

À la suite de cela, le mouvement almohade profita des difficultés que les Almoravides rencontraient en Espagne, ainsi que de l'hostilité que leur manifestaient les *ḵabīla* montagnardes, pour s'étendre et se consolider. Mais les rangs almohades connurent bien des discordes internes et les Masmūda, fragmentés en nombreux petits groupes, n'étaient pas préparés à se laisser incorporer dans une fédération plus large.

Dès le début, en effet, la structuration partisane du mouvement s'étendit au fonctionnement de l'État, et c'est pour cette raison que l'étude de l'organisation partisane peut constituer une voie d'approche fructueuse pour révéler les bases de l'édifice almohade, ses orientations et les facteurs qui y ont été les plus déterminants.

Les Dix se distinguent par la science, la capacité directrice et l'esprit de sacrifice ; ils ont été compagnons d'Ibn Tūmart avant sa proclamation comme maḥdī<sup>34</sup>, sauf Abū Ḥafṣ 'Umar Ibn Yaḥyā al-Hintātī, qui a été coopté après

33. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., tome premier, p. 714.

34. A. W. Ibn 'Idhārī Al-Marrākushī, Le Caire, 1949, p. 188 ; A. H. Ibn 'Abī Zar' al-Fasi, trad. latine, 1843, p. 113.

le *tawḥīd*, des Hintāta<sup>35</sup>, *ḵabīla* nombreuses dont il était l'un des principaux chefs. On constate par ailleurs que dans ce groupe il n'y avait pas un seul membre des Hargḥa.

Quant à la constitution des Cinquante (Ahl *Kḥamsīn*), elle fut opérée progressivement<sup>36</sup>. Les Cinquante représentent les *ḵabīla* almohades qui furent à la base du mouvement ou qui rallièrent celui-ci à des moments différents<sup>37</sup> — les Haskura, par exemple, ne le rallièrent que sous le règne d'Abd al-Mu'min<sup>38</sup>. Nous inclinons ainsi à penser que ce conseil devait être en gestation à Īgīllīz et commença de prendre sa forme fonctionnelle à Tīnmallāl<sup>39</sup>. Certaines *ḵabīla* avaient dû y être représentées avant leur ralliement collectif.

Le groupe des *ṭalaba* semble antérieur aux deux corps précédents. Al-Marrākushī<sup>40</sup> nous rapporte, en effet, qu'Ibn Tūmart — avant sa proclamation comme maḥdī — envoyait, pour appeler les *ḵabīla* à rallier sa cause, des hommes dont il appréciait l'esprit. Ces *ṭalaba* furent donc les propagandistes du mouvement; leur activité devait se prolonger, bien entendu, après la proclamation d'Ibn Tūmart<sup>41</sup>.

Chacun de ces organismes avait un rôle spécifique qui nous aide à en avoir une meilleure perception.

#### *Les Dix — Ahl al-Djamā'a*

Le double nom donné à ce conseil par les sources<sup>42</sup>, qui parlent à la fois des 'Ashara (les Dix) et d'Ahl al-Djamā'a (littéralement, les gens de la communauté) rend difficile de savoir si l'appellation concerne l'organisme lui-même ou le nombre de membres qui le composaient. Le nombre et le classement de ceux-ci diffèrent selon les sources, qui avancent les chiffres sept, dix et douze<sup>43</sup>, ce qui nous incite à penser que le chiffre dix a été conféré au conseil par souci d'analogie avec les compagnons du Prophète. Le nombre réel et la composition ont dû varier, soit par des exclusions, telle celle d'al-Faḵīh al-Ifriki<sup>44</sup>, soit par des remplacements. D'autre part, certains auteurs<sup>45</sup> indiquent des personnages qui appartiennent à la fois aux Dix et aux Ahl al-Dar (les gens de la maison ou Conseil privé du maḥdī), ce qui implique une certaine souplesse et une circulation fonctionnelle entre les deux organismes. L'ordre dans lequel sont cités les membres du

35. I. A. Ibn al-Kaṭṭān, s.d., p. 87, et A. Huici Miranda, 1957, vol. 1, p. 103.

36. *Documents inédits d'histoire almohade*, trad. franç. E. Lévi-Provençal, 1928, pp. 35-36.

37. *Ibid.*, p. 28; I. A. Ibn al-Kaṭṭān, s.d., pp. 28, 92-93.

38. *Ibid.*, p. 76; Ibn *Kḥaldūn*, 1956, vol. VI, p. 476.

39. A. Huici Miranda, 1957, vol. I, p. 103.

40. A. W. Ibn 'Idḥarī al-Marrākushī, Le Caire, 1949, p. 187.

41. *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 132, I. A. Ibn al-Kaṭṭān, s.d., pp. 84-93.

42. Voir *Documents inédits d'histoire almohade*, trad. franç. E. Lévi-Provençal, 1928; Al-Baydhak les appelle seulement Ahl al-Djamā'a. Voir A. W. Ibn Idḥarī al-Marrākushī, 1949, Le Caire, p. 188 et 337; Ibn al-Kaṭṭān, s.d., pp. 28, 30, 74, 76; A. H. Ibn abī Zar, trad. franç. 1843, p. 113.

43. Ibn al-Kaṭṭān, s.d., p. 97.

44. *Ibid.*, p. 97.

45. *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 34.

Conseil des Dix varie selon les sources et ne nous aide guère à appréhender l'importance et le rôle de chacun. La plupart des sources donnent 'Abd al-Mu'min en tête, peut-être parce qu'il avait succédé au maḥdī. Cependant, certains auteurs placent soit 'Abd al-Wāḥid aṣh-Sharkī, soit le fameux al-Bashir al-Waṣḥarīshī, maître d'œuvre du fameux *Tamyiz* de 1128-1129, qui — s'il n'était mort à la bataille d'Al-Buḥayra — semblait le mieux placé pour succéder à Ibn Tūmart<sup>46</sup>.

Les membres du Conseil des Dix ou Ahl al-Djamā'a étaient en quelque sorte des ministres pour le maḥdī; ce sont des hommes de confiance qu'il consulte sur les questions importantes et qu'il charge de l'exécution des grandes décisions<sup>47</sup>. Parmi eux, Al-Bashir souvent, 'Abd al-Mu'min, 'Umar Asnaḍj et Mūsā Ibn Tamara à diverses occasions assurèrent des commandements militaires<sup>48</sup>. D'autres furent soit secrétaires, soit cadis<sup>49</sup>, etc.

### *Le Conseil des Cinquante (Ahl al-Khamsīn)*

Venaient ensuite les conseils consultatifs. Le plus important parmi ceux-ci était, semble-t-il, le Conseil des Cinquante (Ahl *Khamsīn*); le nombre cinquante est un point de départ sur lequel les sources s'accordent généralement, mais d'autres sources avancent les chiffres sept, quarante et soixante-dix<sup>50</sup>. Nous avons déjà dit comment ce conseil représentait les *ḡabīla* ralliées; or le mouvement de ralliement laisse supposer une mobilité dans le nombre des membres et c'est ce qui expliquerait les chiffres de quarante à soixante-dix<sup>51</sup> qu'on retrouve dans les diverses sources. Enfin, les sept dont parlent certaines sources<sup>52</sup> ne seraient que l'émanation du Conseil des Cinquante, où ils représenteraient les trois plus importantes *ḡabīla*, à savoir les Hargha, les Ahl Tīnmallal et les Hintāta. Quant au chiffre de soixante-dix, il pourrait être le résultat d'une combinaison entre le Conseil des Cinquante et un autre organisme almohade<sup>53</sup>.

Les groupes dominants étaient les Ahl Tīnmallal, groupe mêlé, les Hargha, *ḡabīla* du maḥdī, et les Djanfisa, les premiers ayant été dès les débuts du mouvement, alliés aux Hintāta<sup>54</sup>.

Les Cinquante étaient désignés comme étant les personnes qu'Ibn Tūmart consultait et dont il prenait avis (*aṣḡhab maṣḡwaratihī*)<sup>55</sup>.

46. Voir I. V. Mūsā, *Abhat*, vol. XXIII, 1969, p. 59 et note 42; *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 36; Ibn al-Kaṡṡān, s.d., p. 102-103, et A. Huici Miranda, 1956-59, vol. I, p. 101.

47. Voir I. A. Ibn al-Kaṡṡān, p. 74 et 81, 117; *Al-Hulal al-Mawṣhiyya*, trad. franç. 1936, p. 88.

48. *Documents inédits d'histoire almohade*, 1928, p. 75 et I. A. Ibn al-Kaṡṡān, s.d., p. 117.

49. *Ibid.*, 1923, p. 33, et A. W. Ibn 'Idḡarī Al-Marrākushī, 1949, p. 338.

50. I. A. Ibn al-Kaṡṡān, s.d., pp. 28, 29 et 32.

51. En 524/1130, plus de dix personnes, d'après E. Lévi-Provençal (1928, p. 35), furent ajoutées au Conseil des Cinquante après épuration.

52. I. A. Ibn al-Kaṡṡān, s.d., pp. 30-31; E. Lévi-Provençal, 1928, pp. 33-35.

53. Ce sont les Cinquante et Ahl al-Djama'a, ou les Cinquante et Ahl al-Dār; voir J. F. P. Hopkins, 1958, p. 90.

54. Voir I. V. Mūsā, *Abhat*, vol. XXIII, 1969, p. 63.

55. I. A. Ibn al-Kaṡṡān, s.d., pp. 75 et 81; A. H. Ibn 'Abi Zar', trad. franç. 1843, p. 114.

*Les «talaba»*

Ce mot, dont les sources ne nous donnent pas l'origine, semble une invention almohade<sup>56</sup>. Du vivant du maḥdī déjà, il y avait un grand nombre de *talaba*. En 1121, il en envoya beaucoup dans le Sūs<sup>57</sup>, ce qui donne à penser que ces envoyés étaient des disciples qu'Ibn Tūmart aurait formés et instruits au cours des séances de discussions et de controverses qu'il ne cessait d'animer sur le chemin de son retour au Maroc. Le passage à Marrakech en attira encore davantage, l'enseignement donné à Īgīlliz, pendant environ un an avant sa proclamation comme maḥdī, ayant dû consolider ce corps de disciples<sup>58</sup>.

*«Al-ḵaffa»*

C'est la masse des Almohades. Elle, non plus, ne resta pas sans organisation, car Ibn Tūmart fit de la *ḵabīla* une unité à la fois politique et religieuse. Il mit à la tête de chaque dizaine de personnes un *naḵīb*<sup>59</sup>, procédant souvent à des revues (*ʿard*).

Chaque catégorie d'Almohades avait un rang (*rutba*) et, selon Ibn al-Ḳaṭṭān<sup>60</sup>, il y avait quatorze *rutba*.

Ces formes d'organisation permirent un endoctrinement intense et souvent efficace dont le double but semble avoir été la réalisation chez les Almohades d'un sentiment de différence exclusive — vis-à-vis des non-Almohades — et d'une attitude d'hostilité violente et systématique. Cette double attitude devait assurer une parfaite obéissance que sécrétait le système d'éducation. Celui-ci était fondé sur trois éléments: les idées d'Ibn Tūmart, les sources et les voies d'accès à la connaissance qu'il avait permises, enfin les méthodes d'accès aux connaissances qu'il avait tracées.

Les idées d'Ibn Tūmart ne peuvent pas être réduites à une autre doctrine déjà élaborée. Elles se distinguent par un éclectisme doctrinal nuancé qui semble avoir facilité, chez les Almohades, le sentiment de différence, d'unité, et même d'isolement dans cette différence, dans la vraie religion, par rapport à tous les autres musulmans.

La doctrine d'Ibn Tūmart rompit totalement avec les pratiques mises en honneur par le mālikisme<sup>61</sup>. Les Almohades devaient se distinguer des autres, même par l'habillement, et ils devaient fuir les lieux où les hommes ne prônaient pas l'unicité divine<sup>62</sup>, pour rejoindre leurs frères en la vraie religion.

56. A. A. Ibn ʿIdhārī, in A. Huici Miranda, vol. III, 1965, p. 18.

57. 1500, selon Ibn Abī Zarʿ al-Faṣī, trad. franç. Tornerg, 1843, p. 113.

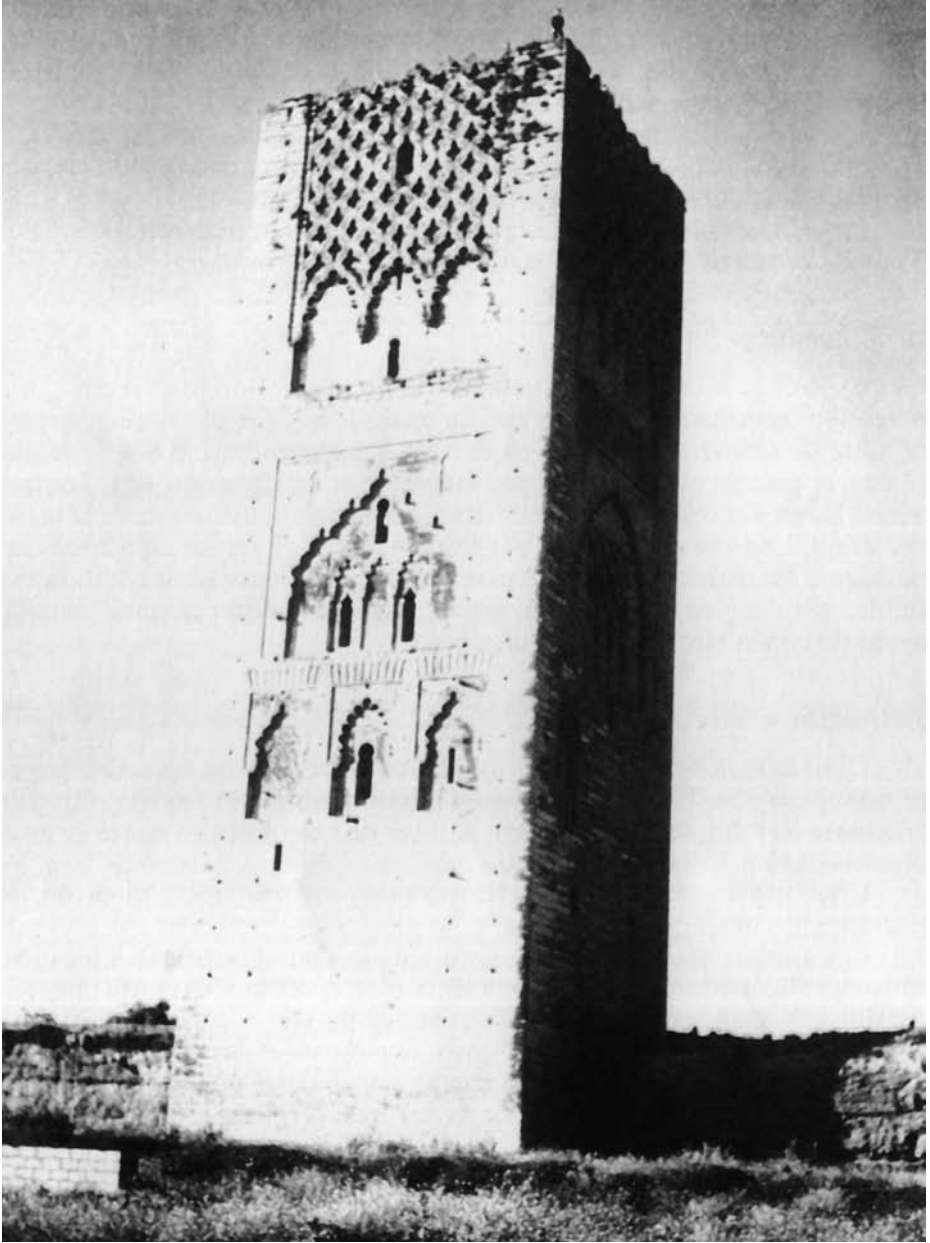
58. Voir I. A. Ibn al-Ḳaṭṭān, s.d., pp. 87 et 93; E. Lévi-Provençal, 1928, p. 132. Ibn ʿAbī Zarʿ, *op. cit.*, p. 113, et A. H. Slaoui, vol. II, p. 92.

59. Voir I. A. Ibn al-Ḳaṭṭān, *op. cit.*, p. 27; voir aussi *Al-Hulal al-Mawṣhiyya* (1936, p. 89), où il est dit que le *Nakīb* est appelé aussi *mizwar*. Sur ce dernier point, voir I. A. Ibn al-Ḳaṭṭān, 1316, AH, vol. I, p. 93.

60. I. A. Ibn al-Ḳaṭṭān, *op. cit.*, pp. 28, 29 et 81.

61. Ibn Tūmart, Luciani, 1903, pp. 258-62, 266, 267, 290, 296; I. A. Ibn al-Ḳaṭṭān, 1964, pp. 42, 46, 85.

62. Ibn Tūmart, *op. cit.*, pp. 261, 263, 264.



*Le minaret de la mosquée Hassan à Rabat (inachevé), bel exemple de décor couvrant almohade (photo J. Devisse).*



Tout cela fut inlassablement enseigné par Ibn Tūmart, d'abord sous forme d'exposés, puis sous forme de traités abondamment commentés, s'attachant à lier science et action (*ʿilm* et *ʿamal*), utilisant l'arabe et le berbère<sup>63</sup>, et modulant son action formatrice en fonction des différents niveaux d'entendement<sup>64</sup>.

Ces méthodes de formation se distinguent par une sévérité souvent excessive, qui assurait une obéissance aveugle pouvant aller — s'il en recevait l'ordre — jusqu'à l'exécution par l'Almohade de son père, de son frère ou de son fils. Cette sévérité s'était souvent traduite par des épurations qui furent parfois de véritables boucheries<sup>65</sup>.

L'organisation almohade ne resta pas immuable. Les Ahl al-Djāmaʿa et les Ahl al-Khamsīn ne sont mentionnés, après la mort d'Ibn Tūmart, qu'à l'occasion de la *bayʿa* (serment d'allégeance) à ʿAbd al-Muʿmin, ce qui laisserait supposer la suppression, par ce dernier, des deux conseils. En effet, la mort d'Ibn Tūmart se produisit après le cuisant échec d'Al-Buhayra et sa succession paraît avoir ébranlé l'unité almohade. ʿAbd al-Muʿmin, qui semble s'être trouvé fort isolé, avait dû trouver plus habile de collaborer avec les personnalités des deux organismes, sans que ceux-ci soient pris en tant que tels<sup>66</sup>. C'est ce qui expliquerait l'apparition du Conseil des *shaykh* des Almohades, qui semble avoir supplanté les conseils des Ahl al-Djāmaʿa et des Ahl Khamsīn.

Cet aménagement tactique semble à l'origine des remous qui eurent lieu au sein des dignitaires almohades dont la révolte d'Ibn Malwiya, en 1133, a été la manifestation<sup>67</sup>.

On sait l'importance et le rôle grandissant des *shaykh*, qui eurent tendance à constituer un pouvoir parallèle à celui des califes, ce qui amena le calife An-Nasīr à porter un rude coup à leur prestige à la veille de la bataille de Las Navas de Tolosa, ce qui aurait été à l'origine de cette grave défaite<sup>68</sup>. L'affaiblissement du califat almohade devait leur donner une nouvelle puissance; ils constituèrent alors une sorte de « clan » dont la pression devint insupportable au calife Al-Maʿmūn, qui en vint à supprimer le credo du maḥdī.

Parmi les *shaykh*, les descendants des membres des Ahl al-Djāmaʿa et des Ahl Khamsīn étaient les plus nombreux<sup>69</sup>, en particulier les Ḥintāta et les gens de Tīmallal; en revanche, les Hargha ne semblent pas avoir fourni

63. A. W. Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī, M.S. al-ʿIryan, 1949, p. 188; *Ibn Abi Zarʿ*, trad. latine, 1843, p. 114.

64. I. A. Ibn al-Kaṭṭān, *op. cit.*, pp. 24, 29, 103; A. W. Ibn ʿIdhārī-Marrākushī, *op. cit.*, p. 191; Ibn Abī Zarʿ, *op. cit.*, pp. 118-119.

65. V. I. Mūsā, *Abath*, vol. XXIII, 1969 (1-4), pp. 71-72.

66. A. Huici Miranda, 1956-59, vol. I, p. 102.

67. A. A. Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī, éd. Lévi-Provençal, 1967, vol. III, pp. 240-41; Ibn Abi Zarʿ, *op. cit.*, p. 169.

68. A. A. Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī, *op. cit.*, p. 85; Ibn Saḥib al-Salat, 1964, pp. 148, 324, 399-400; al-Athīr, 1967, vol. XI, p. 186.

69. Ibn Khaldūn, 1956-59, vol. VI, pp. 534, 542, 545, 546.

de *shaykh* influents, ce qui aurait été à l'origine de la révolte des deux frères du maḥdī.

L'institution du Conseil des *shaykh* semble avoir été une structure d'élargissement de la base du mouvement almohade; elle servit, en effet, de modèle pour l'organisation de nouveaux secteurs ralliés et l'on vit apparaître le Conseil des *shaykh* des Arabes<sup>70</sup> et celui des *shaykh* Djund des Andalous<sup>71</sup>, dont la vocation militaire était toutefois prépondérante.

Le corps des *ṭalaba* fut l'objet d'un soin particulier de la part d'Abd al-Mu'min. Leur rôle de propagandiste demeura fort important après la prise de Marrakech, comme le montrent les lettres officielles, dont celle envoyée par 'Abd al-Mu'min aux *ṭalaba* d'Al-Andalus en 543/1148.

Cependant, ils acquièrent d'autres compétences et leur action s'exerça dans divers domaines: éducation, enseignement, administration et armée. Certes, il leur incomba particulièrement d'« ordonner le bien et d'interdire le mal », mais, avec l'extension de l'empire, ils nous semblent remplir de plus en plus le rôle de commissaire politique et « idéologique », surtout au sein des forces armées et particulièrement dans la flotte<sup>72</sup>.

L'attitude almohade sectariste fut, certes, longtemps maintenue<sup>73</sup>, mais elle semble avoir été, très tôt<sup>74</sup>, ressentie comme constituant un facteur d'isolement politique; c'est ce qui explique l'abandon, par Al-Ma'mun, du dogme du māhdisme<sup>75</sup>.

## L'unification du Maghreb par les califes almohades mu'minides

Le mouvement almohade avait provoqué un rassemblement dont le dessein politique se précisait de plus en plus: l'établissement d'un nouveau pouvoir pour appliquer la réforme tūmartienne. Les Almoravides en devenaient bien conscients.

Les débuts de la confrontation furent marqués par trois faits de première importance: les Almoravides échouèrent contre Aghmat; les Almohades remportèrent leur première victoire à Kik, en 1122<sup>76</sup>, et se fixèrent tout de suite

70. A. Ibn Saḥib al-Salat, *op. cit.*, pp. 218, 399-400; Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, *op. cit.*, vol. III, p. 85.

71. Ibn al-Kaṭṭān, 1964, p. 226.

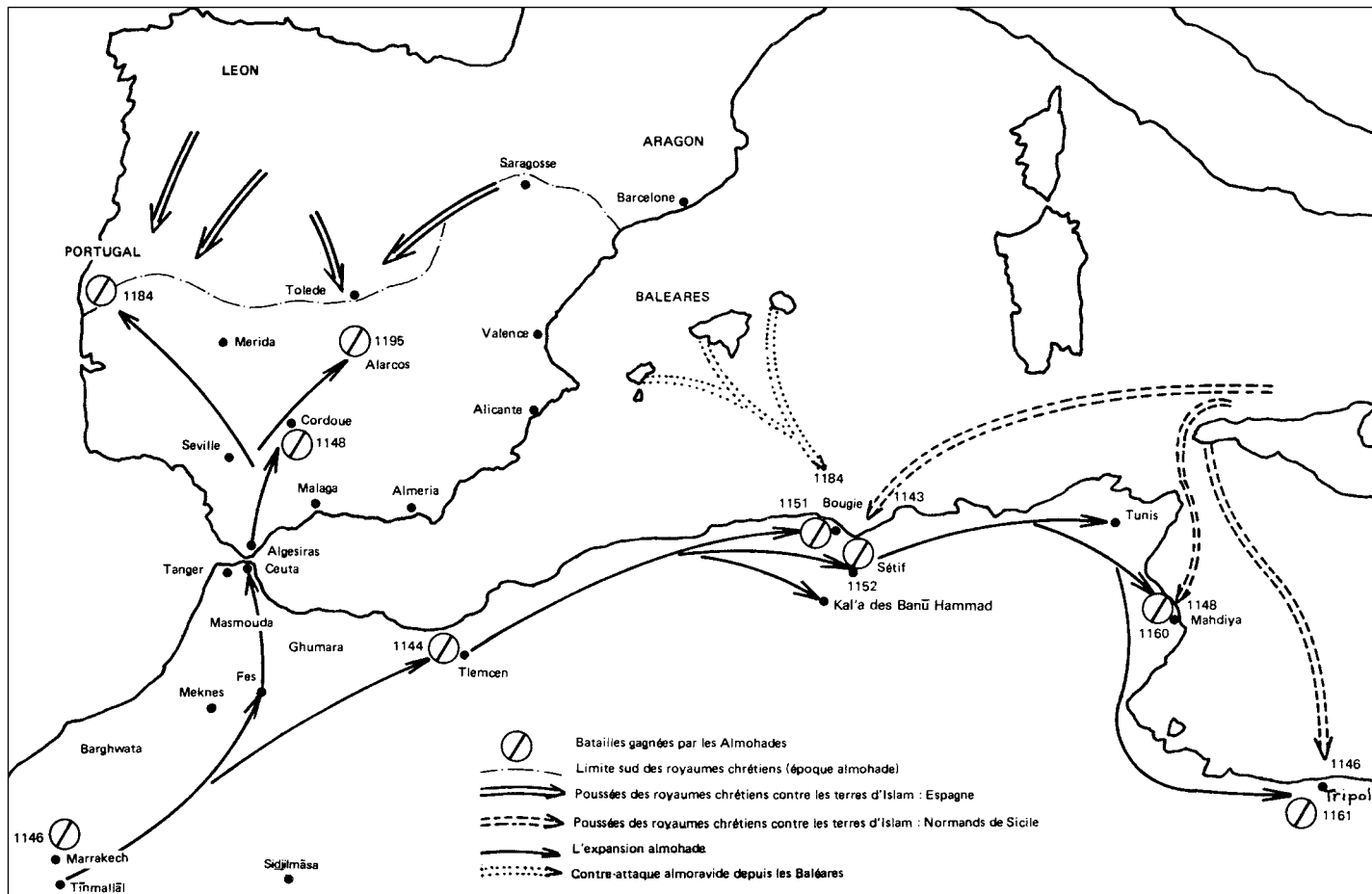
72. Voir le texte de la lettre dans Ibn al-Kaṭṭān (*op. cit.*, p. 150 et suiv.) et E. Lévi-Provençal (*Hespéris*, 1941, p. 6) sur une commission de *ṭalaba* pour superviser la construction de la ville de Djabal al-Fath; voir al-Marrākushī A. A. Ibn 'Idhārī (*op. cit.*, vol. IV, p. 43-44) sur le rôle administratif des *ṭalaba* à Gafsa après la reprise de cette ville par les Almohades en 583/1187; voir E. Lévi-Provençal, *op. cit.*, p. 215.

73. Voir I. V. Mūsā, *op. cit.*, p. 23; A. A. Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, *op. cit.*, vol. IV, p. 85.

74. A. W. Al-Marrākushī, 1949, pp. 291-292.

75. A. A. Ibn 'Idhārī al-Marrākushī, *op. cit.*, vol. III, pp. 263-268; Ibn Khaldūn, 1956-1959, vol. VI, pp. 630-3737, et Ibn Abi Zar', *op. cit.*, pp. 167-168.

76. *Documents inédits d'histoire almohade*, trad. franç., et éd. E. Lévi-Provençal, 1928, p. 122 et suiv.



La reconquête almohade (carte d'après un original de O. Saïdi)

comme objectif Marrakech; ils l'assiégèrent pendant quarante jours, mais la cavalerie almoravide les écrasa à la bataille d'Al-Buḥayra, en 522/1128<sup>77</sup> qui fut pour les Almohades un désastre: al-Bashir al-Waṣṣharīshī, un des compagnons les plus en vue d'Ibn Tūmart, y laissa la vie et 'Abd al-Mu'min, sérieusement blessé, ramena à grand-peine les débris des contingents almohades à Tīnmallal<sup>78</sup>.

Ce fut dans ces circonstances difficiles qu'Ibn Tūmart mourut en 524/1130; l'organisation de sa succession et l'avènement d'Abd al-Mu'min en 527/1133 ne furent pas se passer sans problème. Ibn Tūmart fut enterré à Tīnmallal et, si l'on en croit Jean Léon l'Africain, sa tombe y était encore vénérée cinq siècles plus tard.

### L'ère d'Abd-Al-Mu'min Ibn 'Ali et la fondation de l'empire (1133-1163)

Le mouvement almohade connu, sans doute, une crise assez longue à la suite de la mort d'Ibn Tūmart, bien que cette crise nous soit fort mal connue. L'avènement d'Abd al-Mu'min a été très diversement expliqué. Les explications «tribalistes» nous semblent trop superficielles et Jean Devisse<sup>79</sup> a, à notre avis, raison de poser au cœur du problème le rôle d'Abd al-Mu'min aux côtés d'Ibn Tūmart et au sein du mouvement depuis la rencontre de Mallāla. Dans cette perspective, son avènement, dans lequel un autre compagnon, Abū Ḥafṣ 'Umar al-Hintātī, semble avoir joué un rôle prépondérant, doit être apprécié comme un dépassement du messianisme local, ce qui, probablement, correspondrait à un projet propre à 'Abd al-Mu'min lui-même. Celui-ci a-t-il développé le rêve, ébauché des Mallāla, d'un Maghreb réuni dans la stricte observance musulmane? Ou a-t-il agi en bâtisseur d'empire pour son compte et pour celui de sa famille? Ou, enfin — ce qui semble le plus probable —, a-t-il conçu un dessein conciliant les deux?

Pendant un long règne de trente ans, 'Abd al-Mu'min, qui avait trente-cinq ans à son avènement, va donner la mesure de ses éminentes qualités de général, de chef énergique d'une coalition demeurée encore hétérogène et d'homme d'État. Ces qualités étaient indispensables pour qu'il menât avec succès sa double action de *djihād* contre les Almoravides, et d'organisation et de consolidation du mouvement almohade dont le but devait être la réalisation de la conquête du Maghreb, sa soumission, sa «pacification» et la consolidation du pouvoir politique.

Cette œuvre, qui se révéla longue et difficile, fut accomplie méthodiquement et en plusieurs étapes, selon une stratégie fort précise, où se com-

77. 524/1130, d'après E. Lévi-Provençal, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édit., vol. III, p. 984.

78. Sur la bataille d'Al-Buḥayra, voir *Al-Hulal al-Mawshiyya*, 1936, p. 94; *Six fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades*, trad. franç. E. Lévi-Provençal, 1925; *Fragment IV*, et I. D. Ibn ab-Athīr, trad. latine, 1876-1891, vol. X, p. 407; trad. franç. Fagnan, 1901, p. 536.

79. J. Devisse, compte rendu sur R. Le Tourneau, 1969.



1



2

*1. Porte de la forteresse des Oudaïas à Rabat, construite par les Almohades en face de la ville de Saleh pour surveiller les territoires encore mal dominés du Maroc atlantique. Vue d'ensemble.*

*2. Porte de la forteresse des Oudaïas (détail). Décor de l'entrée des portes monumentales des Almohades que l'on retrouve dans plusieurs villes d'Espagne et du Maroc (photos J.-L. Arbey).*

binaient les préoccupations militaires et économiques<sup>80</sup>. Il ne s'agit point, ici, d'en suivre tous les détails, ni même d'en retracer tous les épisodes, mais simplement d'en faire ressortir les étapes décisives.

### *La conquête du Maroc*

La première étape eut pour objectif de s'assurer la possession du Maroc; elle se déroula en deux temps.

Tirant la leçon du cuisant échec d'al-Buḥayra, 'Abd al-Mu'min prit le parti d'éviter les plaines, où la cavalerie almoravide gardait l'avantage, et s'attacha à réduire la montagne berbère pour s'en assurer les voies commerciales et les richesses minières<sup>81</sup>. Ralliant de nombreuses *ḡabīla* de l'Atlas<sup>82</sup>, il soumit le Sūs et le Wadi Dar'a (Draa), régions essentielles dans le dispositif almoravide du commerce fort lucratif avec l'Afrique subsaharienne, et en fit une solide position de départ et éventuellement de repli. Ainsi les Almohades pouvaient-ils songer à s'attaquer à la ligne des forteresses qui encerclaient le Grand Atlas, au nord, et défendaient l'accès des plaines et de la capitale.

Délaissant les plaines, l'armée almohade suivit le chemin des crêtes en faisant mouvement vers le nord-est<sup>83</sup> dans une manœuvre d'isolement du territoire almoravide central. Elle s'assura la possession du Moyen Atlas et des oasis du Tafilalet, au cours des années 1040-1041<sup>84</sup>.

Débouchant dans le nord du Maroc et s'appuyant sur le massif montagneux de Djebala, les Almohades prennent les forteresses de la région de Taza. De cette solide position, 'Abd al-Mu'min entreprit de rallier les *ḡabīla* subméditerranéennes de la région, et finit par entrer en triomphateur dans son propre village de Tagra. Ainsi le dispositif almoravide était-il débordé et la manœuvre d'encerclement réussie.

Des recherches récentes<sup>85</sup> inciteraient à penser que cet itinéraire n'avait pas seulement valeur militaire, mais poursuivait également un objectif économique, les mines des montagnes, nerf de la guerre.

Dès ce moment, 'Abd al-Mu'min, à la tête de forces déjà considérables et disposant sans doute de ressources importantes, se jugea en mesure de passer à l'offensive en plaine et d'y affronter les Almoravides.

Les conditions étaient fort favorables à cette initiative. En 1143, la succession d'Alī Ibn Yūsuf Ibn Tāshfīn provoqua des dissensions entre chefs lamtūna et masufa, piliers du régime almoravide. En 1145, la mort du Catalan Reverter (al-Ruburtayr), chef des milices chrétiennes des Almoravides, priva ceux-ci d'un de leurs généraux les plus dévoués et les plus habiles. Enfin,

80. *Idem.*

81. Voir B. Rosenberger, *Revue de géographie du Maroc*, 1970.

82. L'opinion de R. Le Tourneau (p.52) sur l'absence de rigueur d'Abd al-Mu'min semble devoir être fortement nuancée.

83. A. Laroui, 1970, p.168.

84. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. I, p.81.

85. B. Rosenberger, *Hespéris*, 1964, vol. V, p.73.

le *tawhīd* (ralliement aux Almohades) des Zanata fit pencher la balance en faveur des Almohades, qui prirent Tlemcen et contraignirent l'émir almoravide *Taṣhfin* Ibn 'Alī à se replier sur Oran, où il trouva la mort à la suite d'une chute de cheval.

À cette date, tout l'Atlas — jusqu'au Rif — avait été réduit, la côte méditerranéenne soumise, la partie occidentale du Maghreb central prise. L'état almohade se resserrait sur le territoire almoravide, où le pouvoir était de plus en plus désorganisé.

'Abd al-Mu'min entreprit d'organiser ses nouvelles conquêtes sur la base du système politique de la communauté almohade. Celles-ci ne furent pas faciles et le nouveau calife eut à faire preuve d'une extrême sévérité pour mater les révoltes et les conjurations<sup>86</sup>. Il ne devait pas faire l'unanimité des Almohades, dont l'homogénéité ne semblait pas parfaite à l'époque; aussi pouvait-il y avoir à la fois des contestations au sujet de l'avènement du nouveau chef et des velléités de retour à la liberté d'antan. En effet, deux Almohades, Ibn Malwiyya, ancien *shaykh* de al *Djamā'a* représentant des *Djanfisa*, et 'Abd al-'Aziz Ibn Karman al-Harghi, de la propre *ḡabīla* d'Ibn Tūmart, se révoltèrent, mais sans menacer réellement le nouveau pouvoir. D'autre part, pendant la conquête elle-même, les Almohades eurent à faire face à de nombreuses révoltes et mouvements de résistance, dont les plus importants furent celui d'un personnage connu sous le sobriquet de *Maṣbūgh-Yādayn* (l'homme aux mains teintes), dans la région d'*Adjarsīf* (Guercif) et de Fès, celui d'*Abū Ya'la* de la *ḡabīla* des *Izmāsin*, des *Ṣanhadja*, et celui de *Sā'id* des *Ḡhayyata* de la région de *Tāzā*.

Malgré ces mouvements, les Almohades avaient achevé de constituer une puissance militaire qui contrôlait très exactement l'axe commercial, alors en plein développement, entre le Soudan et la Méditerranée pour ce qui est du Maroc oriental. Dès lors, les révoltes qui pouvaient se perpétuer un certain temps dans le Sūs et de Ceuta à Agadir, dans les régions devenues alors économiquement secondaires, ne pouvaient guère constituer un danger réel<sup>87</sup>, d'autant que les Almohades, absorbés par une œuvre gigantesque, allant de victoire en victoire, amassant butin sur butin, gardaient une solide unité autour d'*'Abd al-Mu'min*, qui était fidèle à la doctrine du *maḥdī*, n'envisageait aucune innovation et gardait à ses côtés les fameux *shaykh* almohades qui étaient les gardiens des intérêts des Almohades et les garants de leur fidélité.

Cependant, on mesure l'importance du changement à la manière dont il fut réalisé et aux réactions des populations concernées. Les succès almohades furent le plus souvent sanglants; dans la conquête, rien de fulgurant, point de victoires faciles, point de villes importantes qui ne furent prises d'assaut. En effet, la société almoravide semblait avoir des structures

86. A. Merad, 1957, *Annales de l'Institut des études orientales* de la faculté des lettres d'Alger, vol. XV, p. 114 et suiv.

87. J. Devisse, compte rendu sur R. Le Tourneau, 1969.

relativement souples<sup>88</sup>. D'après l'auteur d'*Al-Anis Al-Mutrib bi Rawd al-Kirtās* et celui, anonyme, d'*Al-Hulāl al-Mawshīyya*<sup>89</sup>, l'époque almoravide était une époque de prospérité et de tranquillité; les populations ne voyaient guère dans les Almoravides des princes impies, et elles s'accommodaient fort bien du mālikisme. Les Almohades ne pouvaient donc pas être perçus — en dehors peut-être des montagnes masmudiennes — comme des libérateurs, sauf par les mécontents désireux d'échapper, ne fût-ce que provisoirement, aux exigences du fisc. La plupart des villes, certes pôles de développement, résistèrent aux assauts des Almohades, et il a fallu à ceux-ci quinze ans pour soumettre la totalité du Maroc. Aussi ne faut-il pas nous étonner des fréquentes révoltes qui suivirent la prise de Marrakech par 'Abd al-Mu'min, encouragées par de nombreuses complicités et dues sans doute à des raisons autrement plus déterminantes que l'attachement religieux au mālikisme. Elles expriment, plus vraisemblablement, la réaction d'une société radicalement remise en cause par une communauté « exclusiviste » s'imposant par une guerre implacable.

#### *La conquête du Maghreb central*

Sa position solidement rétablie au Maghreb extrême, 'Abd al-Mu'min jugea qu'il pouvait désormais étendre ses conquêtes, au-delà des limites des possessions almoravides, au reste du Maghreb.

Cependant, avant d'entreprendre ce projet, le calife fut appelé à intervenir en Andalousie, où les populations ne supportaient plus guère l'autorité des Almoravides et où le danger castillan devenait de plus en plus menaçant<sup>90</sup>. Déjà, pendant le siège de Marrakech, le calife avait reçu une députation andalouse à la suite du ralliement de certaines villes telles Jérez, en 1144. Il envoya alors un corps expéditionnaire dont firent partie deux des frères du maḥdī, 'Abd al-Aziz et 'Isa Amghar<sup>91</sup>. Suivirent d'autres ralliements, dont ceux de Séville et de Cordoue furent les plus importants, mais les provinces orientales restèrent réservées à l'égard des Almohades, c'est pourquoi, lorsque 'Abd al-Mu'min reçut en 1150 des délégués d'Andalousie venus prêter serment d'allégeance, il ne songea point à s'engager tout de suite dans les affaires de la péninsule; il regardait tout d'abord vers l'est.

On ne peut s'empêcher de penser qu'en ce milieu du XII<sup>e</sup> siècle le premier calife almohade commençait probablement à avoir des idées très précises en matière politique: s'assurer, avant tout, une solide base en uni-fiant le Maghreb, puis se lancer au-delà du détroit.

En Ifrīkiya, il y avait également une menace chrétienne. En effet, le pouvoir des dynasties sanhadjiennes de Kairouan et de Bougie était sapé

88. Voir A. al-Idrisi, sur Aghmāt, Fès et Zarkashi (1866, p. 8).

89. Ibn Abi Zar', *op. cit.*, p. 108, et *Al-Hulāl al-Mawshīyya*, 1936, pp. 115-116.

90. Sur les débuts de l'établissement des Almohades dans la péninsule Ibérique, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. I, p. 81.

91. Voir détails dans A. R. Ibn Khaldūn, trad. franç. M. G. de Slane, 1852-1856, vol. II, pp. 183-188.



dans ses fondements par une nouvelle organisation de l'espace en Ifrīkiya et au Maghreb central, au profit de principautés sanhadjiennes et arabes à l'intérieur des terres, alors que les Normands — sous la conduite du roi de Sicile Roger II — prenaient pied dans les principaux ports des côtes ifrīkiyyennes. Une expédition almohade en Ifrīkiya pouvait dès lors se justifier d'autant mieux qu'elle se réclamerait du devoir de *djihād*<sup>92</sup>.

Après deux années de préparatifs, 'Abd al-Mu'min se dirigea vers Ceuta et l'on pouvait croire qu'il avait l'intention de passer en Espagne.

Mais de là, feignant de retourner à Marrakech, il prit la route de l'est au début de l'été 1152 et, à marches forcées, atteignit le Maghreb central<sup>93</sup>. Il s'empara d'abord d'Alger puis se rendit maître de Bougie sans grande difficulté. Il envoya un détachement, commandé par son fils 'Abd-Allah, occuper l'ancienne capitale hammadīde, la Ḳal'a, qu'il enleva de vive force, la sacagea et fit passer la population au fil de l'épée. Constantine, où le prince hammadīde, Yahyā Ibn 'Abd al-'Aziz, avait cherché refuge, fut livrée par le vizir du souverain hammadīde et, de là, une expédition fut dirigée contre les bédouins du Constantinois. Pendant ces opérations, un certain Abū Kasaba lança contre Bougie, avec les Banū Zaldawīw, un raid qui ressemblait fort à une opération de commando destinée à assassiner le calife. La répression fut très dure et 'Abd al-Mu'min dispersa les Sanhadja, les Luwata et les Kutama qui s'étaient joints à eux<sup>94</sup>.

Le sort du Maghreb central était en train de changer, ce qui alerta les Arabes, alliés ou clients de la dynastie sanhadjide abattue. Au moment où 'Abd al-Mu'min reprenait le chemin du retour au Maghreb extrême, ils se portèrent au secours de Bougie. Refoulés par les Almohades, ils furent ensuite entraînés jusqu'à la plaine de Sétif où ils furent battus en 1153 — après trois jours de résistance héroïque — et dépouillés de leurs biens, femmes et enfants. L'organisation, la solidité et la discipline de l'armée almohade bien aguerrie eurent raison de leur fougue et de leur mobilité. La bataille eut un retentissement considérable et marqua une nouvelle phase dans le destin du nouveau pouvoir almohade.

Le calife almohade, qui avait la réputation d'être sévère, voire cruel, fit preuve à l'égard des Arabes vaincus, dont il avait brisé la coalition, d'une « générosité » surprenante. Avait-il voulu leur montrer sa force pour les impressionner, puis les couvrir de sa clémence pour les rallier à sa cause ? Cela est probable si l'on mesure l'importance du facteur arabe au Maghreb central et en Ifrīkiya et de la nécessité pour le calife d'élargir — à la mesure de

92. Sur le Maghreb central et l'Ifrīkiya du milieu du VI<sup>e</sup> siècle environ au XII<sup>e</sup> siècle, voir H. R. Idris, 1962, vol. I, chap. VI, p. 303 et suiv., p. 363 et suiv. Sur la conquête du Maghreb central par les Almohades, voir un bon résumé dans J. Brignon, *et al.*, 1967, p. 112.

93. Au Maghreb central, les derniers Hammadides de Bougie, Al-Mansur, Al-'Aziz et Yahya, avaient réalisé un *modus vivendi* avec les Hilaliens, nouveaux maîtres des plateaux, développé le commerce, en profitant des difficultés de leurs cousins zirides de Mahdiyya et amorcé un redressement réel. Voir A. Laroui, 1970, p. 168.

94. Voir E. Lévi-Provençal, 1928, *Œuvres*, p. 115 ; trad. pp. 189-190 ; I. D. Ibn al-Athīr, trad. franç. Fagnan, 1901, p. 504.

son empire naissant — la base berbère almohade de son régime<sup>95</sup>. Il pouvait également déjà penser à l'utilisation des Arabes — au nom du *djihād* — en Andalousie, d'où les appels se multipliaient face aux menaces chrétiennes de plus en plus dangereuses.

À la suite de ces événements, le calife préféra ne pas s'aventurer au-delà du Constantinois; il laissa gouverneurs et garnisons dans le Maghreb central et se mit en route pour le Maghreb extrême.

*La consolidation du pouvoir mu'minide*

Il a été dit combien l'accession d'Abd al-Mu'min au califat était loin d'avoir fait l'unanimité autour de sa personne. Seules sa poigne, son énergie et les preuves qu'il n'avait cessé de donner de ses mérites devaient dissuader les sourdes oppositions dans les rangs almohades. Ses victoires, augmentant les chances de pérennité de son pouvoir, devaient exacerber l'impatience de l'opposition qui allait se déclarer sous l'impulsion des propres parents du maḥdī Ibn Tūmart<sup>96</sup> parmi les Hargha, et les gens de Tīnmallal, sans cependant entraîner d'autres *ḵabīla* almohades. 'Abd al-Mu'min fit périr les révoltés et disgracia les Ait Amghār — famille d'Ibn Tūmart —, qu'il envoya en résidence surveillée à Fès.

À la suite de cette crise, il se rendit en une sorte de pèlerinage à Tīnmallal, y distribua des dons et y fit agrandir la mosquée — sanctuaire du maḥdī — pour faire oublier les récents événements sanglants et en même temps préparer la fondation de sa propre dynastie.

En effet, en 1156-57, au camp de Salé<sup>97</sup>, il réussit tout d'abord à faire reconnaître son fils aîné Muḥammad comme héritier présomptif et ensuite à nommer ses autres fils comme gouverneurs des principales métropoles de l'empire avec le titre de *sayyid*.

Ces mesures furent préparées grâce à l'appui des nouvelles forces impériales, les Arabes hilaliens et les *ḵabīla* de l'est, dont en particulier les Sanhadja, et purent être appliquées grâce à l'accord du fameux *shaykh* almohade al-Adjali (l'éminent) Abu Hafṣ 'Umar al-Hintāti. Ces opérations réalisées, le calife s'empessa, pour apaiser les esprits, de faire savoir aux « colonies » almohades des diverses provinces que chaque *sayyid* mu'minide serait accompagné d'un *shaykh* almohade comme lieutenant, vizir, certes, mais aussi conseiller. Les conquêtes et les victoires d'Abd al-Mu'min écrasaient les dignitaires de la première heure et l'approbation des chefs de l'Atlas était beaucoup moins une adhésion loyale que l'indice d'un affaiblissement.

Ces mesures du calife provoquèrent le soulèvement de plusieurs *ḵabīla*, en particulier dans le Sud-Est<sup>98</sup>.

95. I. D. Ibn al-Athir, *op. cit.*, p. 576.

96. A. Merad, *op. cit.*, p. 135 et suiv.

97. A. Merad, *op. cit.*, p. 142; voir aussi E. Lévi-Provençal (*Hespéris*, 1941, pp. 34-37), Ibn al-Athīr (trad. franç. E. Fagnan, 1901, p. 581), dont la chronologie coïncide avec les lettres officielles.

98. A. Merad, *op. cit.*, p. 146.

Les Djazūla firent bon accueil au fameux Yahyā as-Sahrawī, ancien gouverneur almoravide de Fès et ancien chef de la révolte de Ceuta, et provoquèrent des troubles aux confins du Sūs. Les Lamta, les Hashtūka, les Lamtuna et d'autres se révoltèrent également. Pourtant, ceux-ci étaient en marge de la politique almohade ; leur révolte aurait été donc due aux excès des gouverneurs mu'minides<sup>99</sup>. D'une manière plus générale, ces mouvements semblent avoir marqué une phase d'évolution du nouveau régime, pendant laquelle le pouvoir mu'minide cherchait son équilibre.

Ces révoltes pouvaient, somme toute, être considérées comme sans gravité, comparées à un autre événement beaucoup plus significatif quant à ses prolongements ultérieurs. Il s'agissait de la révolte des deux propres frères du maḥdī Ibn Tūmart, 'Isa et 'Abd al-'Aziz qui montèrent à Marrakech un complot qui faillit réussir.

Le calife regagna sa capitale à marches forcées et, après enquête, les documents découverts révélèrent la liste des conjurés : trois cents, dont cinq notables, marchands de Marrakech. Ils furent livrés à la colère de la population.

Après ces épreuves, 'Abd al-Mu'min devint définitivement le chef d'un empire plus que celui d'une « communauté de croyants » et une sorte de froideur s'établit entre lui et les grands du mouvement almohade. Après l'échec de la conspiration des Ait Amghar, n'a-t-il pas réuni la population de Marrakech pour lui déclarer, nous rapporte al-Bayḍḥaḥ : « Je sais aujourd'hui qu'à part vous, je n'ai ni frères ni clients<sup>100</sup>... » Aveu sincère et amer ou démagogie ? Un fait semble certain en tout cas : désormais, 'Abd al-Mu'min donna une orientation nouvelle à sa politique ; il cessa de compter exclusivement sur le « clan » dirigeant, sur l'aristocratie masmūda, et chercha à étendre la base de son pouvoir aux autres *ḡabīla*, en particulier celles des Arabes hilaliens et celles du Maghreb central. De la conception tūmartienne de la communauté, qui se fondait sur le clan et la secte, 'Abd al-Mu'min commença à s'affranchir progressivement pour promouvoir une vraie politique impériale prenant en considération toutes les couches de la société du nouvel empire.

### *La conquête de l'Ifrikiya*

En 1156, le pouvoir mu'minide était solidement assis, et toutes les oppositions et contestations étaient réduites<sup>101</sup>. 'Abd al-Mu'min pouvait alors

99. E. Lévi-Provençal (1928, p.177, trad. franç., p.193) fait dire à 'Abd al-Mu'min, s'adressant à Abū Ḥafs qu'il envoyait réprimer ces révoltes : « La chamelle s'est dressée malgré sa charge, Abū Ḥafs ! »

100. E. Lévi-Provençal, 1928, *Œuvres*, p. 119 ; trad. pp. 198-199.

101. La lettre officielle n° XVII nous parle d'un pèlerinage — sorte de tournée d'inspection effectuée par le calife et sa suite — d'Abd al Mu'min. Il se rendit à Igīlliz puis à Tīnmallal et reçut, au cours de ce voyage, les délégations de nombreuses *ḡabīla* fidèles de la première heure ou soumises, au passé mouvementé, qui l'assurèrent de leur loyalisme. Il exhorta les populations à renforcer leur attachement à la doctrine almohade. Rentré le 28 ramadan 552/4 novembre 1157, à Marrakech, il put fêter le 'Id al-fīṭr (fête de la rupture du jeûne) comme une fête de la paix mu'minide au Maghreb extrême. Voir A. Merad, *op. cit.*, p. 154.

entreprendre la seconde campagne de l'est, à l'issue de laquelle il devait, pour la première fois, unifier le Maghreb sous une seule et même autorité<sup>102</sup>.

Il mit un soin particulier à préparer cette campagne et ce n'est qu'en 1159 qu'il se résolut à marcher sur l'est. La ziride al-Hassan Ibn 'Ali, réfugiée auprès de lui, ne cessait de l'y pousser, et les populations ifrīkiyennes multipliaient les appels au secours contre les agissements des chrétiens.

Laissant Abū Ḥafs comme lieutenant au Maroc, le calife partit de Salé au printemps de 1159 à la tête de troupes considérables<sup>103</sup> tandis qu'une flotte imposante cinglait parallèlement vers l'est. Six mois plus tard, l'armée almohade arrivait devant Tunis<sup>104</sup>, qui fut prise à la suite d'un blocus. Puis ce fut au tour de Mahdiyya, qui était aux mains des chrétiens normands depuis douze ans, d'être investie également à la suite d'un blocus et grâce à l'utilisation de puissants moyens qui en vinrent à bout après sept mois d'efforts.

Le fils du calife, 'Abd-Allah, s'empara de Gabès et de Gafsa. Entretemps, Sfax et Tripoli tombèrent aux mains des Almohades. L'intérieur de l'Ifrīkiya, pris en tenailles entre les attaques de la flotte contre le littoral et les percées de la cavalerie vers le sud, finit par se soumettre.

Ainsi, en Ifrīkiya, les petites principautés qui s'étaient partagé les dépouilles du royaume ziride avaient disparu, les Normands étaient délogés de leurs places du littoral et le Maghreb se trouvait de ce fait unifié.

### La préparation de l'intervention en Andalousie et la fin du règne de 'Abd al-Mu'min

Cependant, la situation en Andalousie était de plus en plus préoccupante. Un des plus grands seigneurs andalous, Ibn Mardanišh<sup>105</sup>, s'était soulevé contre l'autorité almohade et menaçait tout le Levant; le dernier représentant de la dynastie almoravide, Ibn Ghāniya<sup>106</sup> entretenait l'agitation antialmohade et, enfin, les chrétiens ne cessaient de pousser leurs avantages en multipliant les incursions au nord de l'Andalousie.

Rentré au Maroc, 'Abd al-Mu'min se mit à préparer son intervention en Espagne. Il envoya des renforts comprenant des contingents arabes qui remportèrent des succès à Badajoz et à Beja. Il se rendit à Marrakech où il reçut de nombreux *ḵumiyya* de ses contribuables, destinés, semble-t-il, à former sa garde personnelle, et, en 1163, il prit le chemin de Salé pour diriger une grande expédition en Espagne. Mais la mort l'y surprit avant qu'il ne donnât corps à son projet. Il fut transporté à Tīnmallal où il fut inhumé près de la tombe du maḥdī Ibn Tūmart.

102. Sur la conquête de l'Ifrīkiya par 'Abd al-Mu'min, voir H. R. Idris, 1964, vol. I, p. 384 et suiv.

103. Voir A. Merad (1957, vol. XV, p. 154 et suiv., p. 155, n° 8) sur le nombre des troupes selon les différentes sources.

104. Voir détails dans M. A. 'Inān, 1964, vol. I, pp. 289-302.

105. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., t. III, p. 88, et les détails sur les affaires d'Espagne dans M. A. 'Inān, *op. cit.*, pp. 304-411.

106. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., pp. 1030-1032.

Il n'est pas besoin d'insister, en ce qui concerne 'Abd al-Mu'min, sur ses qualités de chef militaire et de stratège ; ce qu'il faut retenir, c'est qu'il mena la conquête d'une façon méthodique où l'on discerne de grandes qualités d'organisateur, une connaissance du pays et une science militaire certaine. Mais ce qui frappe le plus, c'est le fait que la politique de conquête d'Abd al-Mu'min visait aussi des objectifs économiques. Ainsi, il coupa le Maroc atlantique, rattaché pour la première fois par les Almoravides aux grandes relations avec le Sahara, de son contact africain et il s'assura du contrôle d'un axe qui allait du Dar'ā (Draa) à Oran et qu'empruntaient, désormais, les caravanes qui apportaient l'or et les produits du Soudan occidental.

D'autre part, le calife ne pouvait pas ne pas regarder vers le nord et vers l'est, car la Méditerranée était essentielle pour le Maghreb, d'autant que la chrétienté passait à l'offensive sur tous les fronts. C'est pour cela que, déjà, nous entrevoyons ce destin difficile de l'entreprise unitaire almohade, à laquelle il devait être pratiquement impossible de tenir à la fois l'Andalousie et l'Ifrikiya.

Sur le plan maghrébin, cependant, l'époque d'Abd al-Mu'min ajoutait à l'ensemble maghrébin, dont l'unité économique et culturelle était déjà ancienne, l'unité politique. Pour cet ensemble, 'Abd al-Mu'min mit sur pied, en rompant avec la tradition almoravide, elle-même inspirée de l'organisation hispano-umayyade, un système d'administration tenant à la fois compte des nécessités politiques qu'imposait l'immensité de l'empire et du désir de ménager les susceptibilités de son entourage de Berbères almohades de la première heure. De ce système, beaucoup de règles subsistent dans l'organisation du Makhzen du Maroc moderne. L'armature administrative almohade combina les nécessités techniques, en recourant par exemple à des Andalous — ou à des Maghrébins formés à l'école andalouse —, aux soucis politiques qu'exprimait la dualité *sayyid* mu'minides et *shaykh* almohades et à ceux de nature idéologique, que représentent les *talaba* et les *huffāz*, véritables « commissaires politiques » du régime.

Cette organisation, bien plus différenciée que celle des Almoravides, était financée par une fiscalité nouvelle. Au retour d'Ifrikiya, en 555/1160, on rapporte qu'Abd al-Mu'min fit faire un arpentage<sup>107</sup> de tout le Maghreb, de Barka, en Tripolitaine, à Nul, dans le Sud marocain ; un tiers fut soustrait au compte des montagnes et des terres improductives et le reste fut soumis au *kharādj* (impôt foncier), payable en espèces et en nature. Depuis l'époque romaine, il n'avait pas été établi, avant 'Abd al-Mu'min, de cadastre ; on peut donc aisément imaginer les ressources considérables dont ce calife pouvait disposer, lui qui fit payer le *kharādj* à tous les habitants, lesquels, de ce fait, étaient assimilés à des non-musulmans parce qu'ils n'étaient pas — à l'exception de la communauté almohade — de véritables *muwahhidūn* (unitaristes). Il est probable que les Hilaliens avaient institué un impôt comparable dans le Maghreb oriental et qu'Abd al-Mu'min n'eut qu'à le généraliser<sup>108</sup>, en utilisant ces mêmes Hilaliens pour le percevoir ; seuls les

107. A. H. Ibn Abi Zar', 1843, *Œuvres*, p. 129, trad. franç. p. 174.

108. A. Laroui, 1970, p. 171.

territoires des Almohades n'étaient pas soumis au *kharadj*; ainsi le Maghreb central et l'Ifrīqiya étaient-ils considérés comme des terres de conquête. L'unité se fit donc au profit du vainqueur. L'unification du Maghreb n'en fut que plus difficile, d'autant que, malgré les aménagements d'Abd al-Mu'min, l'idéologie almohade restait trop sectaire pour réaliser un « apaisement des esprits »<sup>109</sup>.

Abd al-Mu'min semble avoir quand même plus compté sur son armée et sa marine que sur une politique de véritable unification, et ce, malgré l'élargissement du noyau *masmuda* originel. Grâce à leur fiscalité et à leur solide monnaie, les Almohades purent avoir une armée et une marine importantes, mais l'armée almohade, réputée pour son organisation, sa discipline et ses qualités au combat, ne fut jamais unifiée et cela constituait un point faible qui allait s'aggraver au fil des ans.

Un dernier élément — difficile à apprécier dans les limites du présent travail — du règne d'Abd al-Mu'min mérite d'être relevé: c'est ce qui est souvent appelé la « déportation » hilalienne. Le transfert des bédouins répond à trop de mobiles et a eu trop de conséquences pour qu'on puisse le juger d'un mot, comme l'a fait feu Le Tourneau<sup>110</sup>, qui, emporté par les préjugés de la trop récente période coloniale française, parle de « calamité » à propos de l'action des Hilaliens.

## La période d'équilibre

### *'Abū Yūsuf Ya'qūb (1163-1184)*

Ce ne fut pas l'héritier présomptif, Muḥammad, désigné en 1154, qui succéda à Abd al-Mu'min, mais un autre fils de ce dernier, Abū Yūsuf Ya'qūb, qui ne prit le titre califal d'*amīr al-mu'min* qu'en 1168. Il y eut donc une crise de succession qui aurait été à l'origine des troubles qui éclatèrent dans le nord du Maroc parmi les *Ghumāra* entre Ceuta et Al-Kasr al-Kabīr. Leur agitation entraîna leurs voisins *sanhadja* et *awraba* et réussit à leur donner un chef qui aurait frappé monnaie<sup>111</sup>. On comprend, à la lecture du *Ḳirfās*<sup>112</sup>, que l'agitation était due au licenciement par le nouveau calife de l'armée rassemblée par Abd al-Mu'min pour l'expédition d'Andalousie. La lettre officielle (XXIV) donne, au contraire, une explication religieuse à cette révolte conduite par un certain Saba' Ibn Managhfād, qui a duré deux ans; la résistance *mālikite* de la région de Ceuta, sous l'impulsion du fameux *cadi* 'Iyād, peut donner une certaine vraisemblance à cette explication.

Le mouvement fut, en tout cas, d'une gravité certaine et le nouveau calife dut conduire lui-même en 1166-67, en compagnie de ses deux frères, 'Umar et 'Uthmān, une expédition contre les rebelles. D'après Ibn al-Athīr,

109. *Ibid.*, p. 172.

110. R. Le Tourneau, 1969, p. 59.

111. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelled éd., vol. II, 2. 1121; A. Merad, 1962, vol. XX, p. 409 et notes; Ibn Abī Zar, p. 137, trad. franç., p. 296.

112. Ibn Abī Zar, *op. cit.*, (*Œuvres*, pp. 137-138, trad. franç., p. 295.

la victoire du calife déboucha sur un massacre<sup>113</sup>. Elle lui donna l'occasion de prendre le titre califal d'*amīr al-mu'minīn* et, pour couronner son action, il confia à son propre frère le gouvernement de Ceuta, avec mission de surveiller le Rif.

*Campagne d'Andalousie.* Le calife se fit précéder par ses deux frères 'Umar et 'Uthmān. Ils réussirent à battre Ibn Mardanīsh et ses mercenaires chrétiens en 1165, mais sa capitale, Murcie, leur résista, et la principauté garda cinq ans encore son indépendance.

Cependant, à l'ouest — du Portugal —, de graves menaces commençaient à se préciser. En effet, Giraldo Sempavor, le fameux capitaine d'Alfonso Henriques, s'emparait, en 1165, de plusieurs places, puis venait faire, avec son roi, le siège de Badajoz, qui ne dut son salut qu'à l'intervention de Ferdinand II de León, allié des Almohades.

Sur ces entrefaites, le danger d'Ibn Mardanīsh dans le Levant fut écarté presque sans frais pour les Almohades. En effet, brouillé avec son beau-père, le lieutenant Ibn Hamushk (l'Hemochico des chroniques chrétiennes), il fut abandonné par la plupart de ses partisans et mourut en 1172, accablé de voir son œuvre réduite à néant. Les membres de sa famille rallièrent les Almohades et en devinrent de précieux conseillers. En 1172-73, l'échec du siège de Huete (Wabdha), la place nouvellement repeuplée et qui constituait une menace pour Cuenca et la frontière du Levant, révéla les faiblesses de l'armée et de l'intendance almohades, ainsi que le manque d'énergie du calife. L'approche de l'armée castillane suffit à faire lever le siège et les Almohades se replièrent sur Murcie où l'armée fut licenciée.

En 1181-1182, le calife entra à Marrakech avec son armée et il y fut rejoint par des contingents arabes d'Ifriqiya conduits par le *shaykh* arabe Abū Sirhān Mas'ūd Ibn Sulṭān.

*Abū Yūsuf Ya'qūb al-Mansūr (1184-1199)*

Il ne semble pas que le prince Abū Yūsuf Ya'qūb fut désigné comme héritier présomptif<sup>114</sup>. Lorsque le choix des Almohades se fut porté sur lui, il y eut des contestations, dont celle de son frère 'Umar, gouverneur de Murcie<sup>115</sup>, mais il dut s'imposer assez rapidement, car il nous est connu par ses qualités de dynamisme et de bravoure. De plus, ancien vizir et collaborateur de son père, il avait ainsi pu être initié aux affaires de l'État<sup>116</sup>. Cependant, le début de son règne fut marqué par des difficultés qui n'étaient pas étran-

113. Voir M. A. 'Inān, 1964, vol. II, p. 23 et suiv.; l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. 1, p. 165.

114. Sur le règne de ce prince, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. I, p. 169; A. Merad, 1962, vol. XX, t. II, p. 419 et suiv.

115. Ibn 'Iḍhārī Al-Marrākushī, *Œuvres*, p. 189, p. 192, trad. franç., pp. 226 et 229; voir E. Lévi-Provençal (1941, n° XXVII, pp. 158-162), qui écarte toute décision de la part du calife Abū Yūsuf Ya'qūb.

116. I. A. Ibn al-Athīr, 1901; Ibn 'Iḍhārī A. W. Al-Marrākushī, 1881, p. 192; *Œuvres*, p. 192, trad. franç., p. 229.

gères au développement des troubles au Maghreb central et en Ifrīqiya, provoqués cette fois-ci par des agents déterminés à remettre en question l'ordre almohade : les Banū Ghāniya.

*Les Banū Ghāniya au Maghreb central.* Cette famille tirait son nom de celui de la princesse almoravide Ghāniya, qui fut donnée en mariage par le sultan almoravide Yūsuf Ibn Tāshfin à 'Ali Ibn Yūsuf al-Masufi. Ce dernier en eut deux fils : Yaḥyā et Muḥammad<sup>117</sup>.

Les deux frères jouèrent un rôle considérable pendant la période almoravide, en particulier en Espagne<sup>118</sup>. Muḥammad était gouverneur des Baléares au moment de l'effondrement des Almoravides ; il les transforma en refuge, s'y proclama indépendant et fit une base de repli pour de nombreux partisans de la dynastie vaincue. Son fils Ishāk poursuivit sa politique et fit prospérer le petit royaume grâce à la piraterie. Le fils d'Ishāk, Muḥammad<sup>119</sup>, fut disposé à reconnaître la suzeraineté almohade, mais ses frères le déposèrent au profit d'un autre frère, 'Ali. Ils décidèrent alors de mener une lutte implacable contre les Almohades pour les empêcher de mettre la main sur les îles<sup>120</sup>. Ils résolurent peu après de porter la guerre au Maghreb, en particulier pour des raisons commerciales. Il ne s'agit donc point d'une simple rébellion, mais d'une entreprise de lutte presque politique qui allait avoir de profondes répercussions sur les populations maghrébines et de lourdes conséquences sur l'entreprise almohade. Ce fut 'Ali, connu sous le nom d' 'Ali Ibn Ghāniya, qui allait, sous la pression d'un entourage d'irréductibles Almoravides, engager cette lutte.

Le nouveau calife, Ya'qūb, accédait au pouvoir dans des conditions guère brillantes. Les Sanhadja hammadides de Bougie n'avaient pas perdu tout espoir de restaurer leur pouvoir. Les Almoravides majorquins saisirent l'occasion pour réaliser un coup d'audace qui aboutit à la prise de Bougie le 12 novembre 1184<sup>121</sup>. Ils entreprirent alors de reconstituer, pour leur propre compte, l'ancien royaume hammadide.

La réussite de ce « coup de main », réalisé avec des moyens modestes — une escadre de 20 unités, une troupe de 200 cavaliers et 4 000 fantassins —, démontra la fragilité du pouvoir almohade en butte à de nombreuses forces liguées pour faciliter l'opération majorquine qui chassa le gouverneur almohade, lequel se replia sur Tlemcen.

Sur sa lancée, 'Ali Ibn Ghāniya, aidé par les Arabes riyah, athbādī et djudham, et laissant son frère Yaḥyā à Bougie, marcha vers l'ouest pour couper le Maghreb central de l'autorité almohade. Il réussit à occuper Alger, Mūzaya et Miliana, où il laissa gouverneurs et garnisons. Il ne poussa pas

117. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. II, p. 1031 ; A. Bel, 1903.

118. Voir détails dans M. A. 'Inan, 1964, vol. I, p. 305 et suiv., et, surtout, pp. 314-315, et vol. II, p. 144 et suiv.

119. Voir M. A. 'Inan, *op. cit.*, p. 148, et l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. II, p. 1030.

120. Voir A. Merad, 1962, p. 422, note 9.

121. A. Huici Miranda fixe comme date 19 safar 581/22 mai 1185.



plus loin, craignant de se heurter aux populations de la région de Tlemcen, favorables aux Almohades. Il revint alors à l'est, enleva La Ḳal'a et se rua sur Constantine, qui lui opposa une vive résistance. L'approche du calife almohade le fit reculer<sup>122</sup> et fuir finalement.

Cette première équipée almoravide tourna certes court<sup>123</sup>, mais elle eut un retentissement considérable, et c'est avec quelque raison que l'auteur du *Mu'djīb*<sup>124</sup> y vit le premier coup sérieux porté à l'empire masmudite et dont l'effet se faisait encore sentir au moment où il écrivait (1224-1125).

En effet, le Majorquin se ressaisit et mobilisa toutes les forces antialmohades qui avaient trouvé en lui le chef qu'elles appelaient, sans doute, de leurs vœux. Ibn *Ḳhaldūn*<sup>125</sup>, par exemple, décrit combien avait été grand le zèle avec lequel les Arabes l'avaient soutenu. Il faut également souligner l'évidente lenteur du gouvernement central almohade, qui mit six mois à réagir, ce qui était de nature à inquiéter les populations les moins enclines à contester l'autorité almohade.

Ibn *Ghāniya* avait mis à profit les difficultés du début du règne, mais, dès qu'il rentra de Séville, le nouveau calife mit un soin particulier à préparer sa riposte. De Ceuta, il mit sur pied une expédition combinée par mer et par voie terrestre, qui avait pour objectif Alger. L'opération almohade réussit à réoccuper le terrain perdu, mais le chef de l'armée, le *sayyid* Abū Zayd, neveu du calife, commit la lourde erreur de croire que, fuyant et s'enfonçant au sud vers le Mزاب, Ibn *Ghāniya* avait été mis hors d'état de nuire. Ce dernier, réfugié avec ses frères en Ifrīqiya, allait y puiser de nouvelles énergies pour reprendre la lutte de plus belle.

*Les Banū Ghāniya en Ifrīqiya.* Leur flotte perdue, leur tête de pont bougiote reprise par les Almohades, les Banū *Ghāniya* allaient donner un nouveau style à leur lutte antialmohade. Celle-ci se transforma en une sorte de guérilla, avec comme base de repli et de reconstitution le désert aux populations à l'état de dissidence endémique. 'Alī Ibn *Ghāniya* rejoignit le *Djarīd* et, avec l'aide des Arabes de la région, prit Gafṣa. Tozeur lui résistant, il résolut de faire sa jonction avec l'Arménien *Ḳarāḳūsh*, affranchi d'un neveu de l'*ayyūbide* Salāh al-Dīn (Saladin) qui, avec une troupe de Turcomans ghuzz, tenait le pays de Tripoli. Sur son chemin, Ibn *Ghāniya* rallia les tribus berbères lamtūna et māsufa, et obtint le soutien des Arabes banū Sulaym<sup>126</sup>. Sa position s'en trouvant considérablement renforcée, il prit une initiative qui révéla les véritables dimensions de son ambition politique puisqu'il envoya

122. Voir M. A. 'Inān, *op. cit.*, vol. II, p. 148 et suiv.; A. Merad, 1962, p. 424.

123. Sur la situation des Baléares pendant l'action d'Ibn *Ghāniya* au Maghreb, voir M. A. 'Inān, *op. cit.*, vol. II, pp. 156-158.

124. Ibn 'Idhārī A. W. Al-Marrākushī, 1893, p. 230.

125. Ibn *Ḳhaldun*, 1852-1856, p. 90; A. Merad, 1962, p. 427 et suiv.

126. Des fractions des Banū Sulaym refusèrent de quitter leurs territoires de Tripolitaine et de Cyrénaïque malgré les avertissements du calife Yūsuf; voir E. Lévi-Provençal, 1941, n° XXVI, p. 156.

son serment d'allégeance au calife abbāsside al-Nāsīr, dont il obtint soutien et promesse d'aide. Si l'on en croit Ibn Khaldūn, l'Abbāsside<sup>127</sup> engagea Saladin à favoriser la collaboration entre Ḳarākūsh et Ibn Ghāniya. Celle-ci ne tarda pas à donner ses fruits. L'Arménien fit de Gabès sa base principale et le Majorquin occupa tout le Djarīd, constituant ainsi un domaine homogène dans le Sud-Ouest tunisien.

À partir de ces positions, le danger des deux alliés allait planer sans cesse sur l'Ifrīkiya; leurs razzias atteignirent le cap Bon, et seules Tunis et Mahdiyya échappaient à leurs actions<sup>128</sup>. Une intervention du gouvernement impérial s'imposait.

*L'intervention d'Abū Yūsuf Ya'qūb en Ifrīkiya.* Malgré les réticences et les remous au sein même de la famille mu'minide, le calife résolut de conduire lui-même une expédition vers l'est<sup>129</sup>. À la tête de 20 000 cavaliers, il se dirigea sur Tunis en décembre 1186. Dès qu'il apprit la nouvelle, Ibn Ghāniya décrocha et se retira au Djarīd. Poursuivi par une troupe almohade de 6 000 cavaliers, il les attira vers son territoire et ne les accrocha qu'à 'Umra, près de Gafsa, où il leur infligea une lourde défaite le 24 juin 1187. Le calife s'engagea lui-même dans les opérations; il marcha sur Kairouan et fit couper la retraite de Gafsa à Ibn Ghāniya. Ce dernier fut alors battu à Al-Hamma le 14 octobre 1187, ses troupes furent anéanties, mais lui, blessé, réussit à « s'évanouir » dans le désert. Le calife commit la faute de ne pas le faire poursuivre. Il se retourna contre Ḳarākūsh, dont il prit le repaire, Gabès, le 15 octobre 1187, et captura les trésors et la famille, mais lui laissa la vie sauve.

À la suite de ces victoires, le calife entreprit d'asseoir de nouveau l'autorité almohade dans ces régions troublées. Il fit des opérations de nettoyage dans tout le Djarīd, le riche bassin qui alimentait les forces de l'adversaire<sup>130</sup>. Il s'empara de Nafzawa (Tozeur), Takyus et Nafta. Il reprit Gafsa après un dur siège, châtia les agents almoravides avec rigueur, mais fit preuve de clémence à l'égard des Ghuzz dont il voulait, semble-t-il, faire un corps d'élite au sein de son armée.

Les forces almoravides avaient été anéanties, leurs bases démantelées et leurs alliés dispersés<sup>131</sup>. Tout le Sud tunisien était de nouveau soumis à l'autorité almohade. Abū Yūsuf Ya'qūb procéda, au terme de sa campagne, à la grande « déportation<sup>132</sup> » de groupes djudhām, riyaḥ et ʿaṣim, qui devaient être installés, pour la plupart, dans le Tamasna, région quasi vidée de ses habitants, les fameux Barghwāta, depuis la conquête almoravide et les successives expéditions répressives almohades. L'élément arabe était ainsi notablement accru au Maroc.

127. Voir Ibn Khaldūn, 1852-1856, vol. II, pp. 93-94.

128. Ibn al-Athīr, 1901, trad. franç. E. Fagnan, pp. 607-608.

129. A. Merad, 1902, vol. II, p. 432 et suiv.

130. E. Lévi-Provençal, 1941, n° XXXI.

131. E. Lévi-Provençal, 1941, n° XXXII, p. 218; *Hespéris*, 1941, pp. 63-64.

132. *Ibid.*, n° XXXIII, vol. II, p. 584, datée de Manzil Abī Sa'īd, près de Mahdiyya, du 10 raki'.

La suite des événements devait démontrer que l'Ifrīkiya était loin d'avoir été pacifiée. Yaḥyā Ibn Ghāniya, qui succéda à son frère 'Ali, allait, avec une énergie et une habileté peu communes, reconstituer la coalition antimohade et poursuivre, pendant un demi-siècle environ, la lutte contre l'empire almohade et porter les coups les plus rudes à sa puissance, miner sa province orientale, lui causer les plus grandes difficultés et contribuer ainsi largement à son affaiblissement.

*Réapparition des Banū Ghāniya en Ifrīkiya et au Maghreb central.* Le nouveau chef des Banu Ghāniya, Yaḥyā, reconstitua ses forces, renoua avec Karākūsh et reprit ses activités. Évitant l'Ifrīkiya, où l'élément arabe nomade avait été affaibli par la grande déportation de 1187-1188, il concentra ses attaques sur le Maghreb central. Cherchait-il à accéder, grâce à cette tactique, au littoral et à rétablir le contact avec Majorque<sup>133</sup> ?

En tout cas, ses tentatives contre Constantine échouèrent et il se retira dans le Sud où il rejoignit Karākūsh, avec qui ses rapports devaient devenir de plus en plus difficiles.

Karākūsh mit fin à son ralliement tactique aux Almohades<sup>134</sup> et reconstitua grâce à l'aide d'un chef arabe riyahide, Mas'ūd al-Bult, son ancien domaine, qui s'étendait de Tripoli à Gabès<sup>135</sup>; Yaḥyā se rendit maître de Biskra et contrôla de nouveau, avec son allié, tout l'intérieur de la Tunisie.

En 1195, un conflit éclata entre les deux alliés et Yaḥyā refoula — grâce à l'intervention d'une flotte envoyée des Baléares par son frère 'Abdallah — Karākūsh dans le Djabal Nafūsa. Ainsi devint-il maître d'un vaste territoire s'étendant d'un seul tenant de la Tripolitaine au Djarīd.

De plus, une crise dans les rangs almohades venait affaiblir encore leurs positions en Ifrīkiya. En effet, en 1198, un officier almohade, Muḥammad Ibn 'Abd al-Karim al-Raghraḡhi, très populaire en sa ville natale de Mahdiyya, qu'il défendait contre les incursions des nomades, entra en conflit avec le gouverneur almohade de Tunis et se proclama indépendant, prenant même le titre d'*al-mutawakīl*<sup>136</sup>.

Son entreprise tourna court, mais sa disparition ouvrit de larges perspectives à Yaḥyā, qui, en deux ans de campagne, dévasta le pays, se rendit maître de Beja, Biskra, Tebessa, Kairouan et Bône.

Le gouverneur almohade de Tunis finit par se soumettre, d'autant qu'une action des Khāridjites du Djāabal Nafūsa vint à point renforcer la position d'Ibn Ghāniya, qui, maître de toute la moitié orientale du Maghreb, était à l'apogée de sa puissance.

133. Sur son action, voir A. Bel, 1903, p. 89.

134. Probablement à la suite de l'échec de l'ambassade de Saladin auprès de Ya'qūb al-Manṣūr en 586; voir M. A. 'Inan, vol. II, 1964, pp. 181-186.

135. G. Marçais, 1913, pp. 203-204.

136. Voir détails dans A. Merad, 1962, p. 440.

*La campagne d'Al-Arak (Alarcos) et la fin du règne de Ya'qūb.* Ces graves événements de l'Est coïncidaient avec des difficultés aussi graves en Espagne<sup>137</sup>, et le drame almohade de l'impossible intervention sur les deux fronts éclatait avec acuité. Comment Ya'qūb fit-il face aux événements ? Les sources sont contradictoires<sup>138</sup>, mais ce qu'on peut retenir, c'est qu'à partir de 1194, le calife semblait s'être résigné à abandonner pratiquement l'Ifrīqiya a son sort<sup>139</sup> pour se consacrer aux affaires d'Espagne.

La trêve de 1190 avec les Castellans arrivait à expiration et Alphonse VIII atteignait la région de Séville. Le calife passa encore une fois le détroit et il remporta, le 18 juillet 1195, la fameuse bataille d'Al-Arak (Alarcos) sur les Castellans. Cette victoire lui valut le titre *d'al-mansūr billah* (le victorieux par la volonté de Dieu). L'année suivante, il entreprit une campagne de dévastation qui le mena jusque devant Madrid, en particulier grâce aux désaccords survenus entre Castellans, Navarrais et Léonais. Mais ces opérations n'étaient que des coups de main sans lendemain; il devait en être conscient car il s'empressa d'accepter les offres de trêve de la part de la Castille qui s'était alliée avec l'Aragon contre le León...

Il quitta Séville pour le Maroc en mars 1198. Miné par la maladie, il fit désigner, à son arrivée, son fils Muḥammad comme héritier présomptif et entra, dit-on, dans une phase de recueillement jusqu'à sa mort en janvier 1199.

*Abu 'Abdallah Muḥammad al-Nāṣir (1199-1214)*

L'avènement de Muḥammad se produisit sans problème<sup>140</sup>, mais celui-ci héritait d'une situation qui n'était guère brillante. En effet, si le Maroc connaissait, semble-t-il<sup>141</sup>, une ère de paix et de prospérité, en Espagne les rapports de force n'avaient pas été modifiés et, en Ifrīqiya, Ibn Ghāniya régnait en maître absolu après la soumission du gouverneur de Tunis.

Le nouveau calife donna la priorité à l'Ifrīqiya en dépêchant des corps de troupes pour essayer de contenir Ibn Ghāniya. Mais celui-ci étendait ses possessions de plus en plus vers l'ouest, installait ses gouverneurs et faisait dire la prière au nom du calife « abbasside »<sup>142</sup>.

Le calife ne put pas, malgré cela, organiser une intervention massive à l'est parce qu'au même moment, dans Sus et chez les Djazūla, une révolte animée par un certain Abū Kaṣaba<sup>143</sup>, qui prétendait être le *kaḥṭāni* attendu, contrecarra les Almohades au Maroc où ils étaient combattus au nom même du maḥdisme. Il fallut une grande campagne pour en venir à bout, en particulier grâce aux contingents *ghuzz* de l'armée<sup>144</sup>.

137. Détails dans M. A. 'Inan, 1964, vol. II, p. 196 et suiv.

138. Voir A. Merad, 1962, p. 443.

139. Ibn al-Athīr, trad. franç. Fagnan, 1901, p. 613.

140. Bien que l'auteur du *Kirtās* (p. 153) signale une révolte dans le pays des Ghūmara en 596.

141. A. H. Ibn Abī Zar', *Œuvres*, p. 153.

142. Ibn Khaldūn, M. G. de Slane, 1852-1856.

143. Détails dans M. A. 'Inān, 1964, vol. II, p. 656, et A. Merad, 1962, vol. II, pp. 448-449.

144. Ibn 'Idhārī A. W. Al-Marrākushī. E. Fagnan, 1893, p. 276.

Le calife, amer, reprocha aux populations de la région le fait que le mouvement d'Abū Ḳasaba pût prendre de telles proportions justement chez eux, dans un territoire qui fut le berceau du mouvement almohade<sup>145</sup>.

C'est dire combien les Almohades de cette fin du XII<sup>e</sup> siècle étaient différents des « chevaliers » de la foi et de la réforme unitariste de la première époque. La tiédeur, la lassitude gagnaient leurs rangs, et c'était là le plus grave danger pour une entreprise qui montrait bien des signes d'essoufflement.

Cette attitude défaitiste se manifesta plus clairement quand il se fut agi de l'attitude à adopter à l'égard d'Ibn Ghāniya. De tous les conseillers du calife, seul Abū Muḥammad Abd al-Wāḥid, fils du fameux *shaykh* Abū Ḥafṣ 'Umar, s'opposa à l'idée de faire la paix avec l'Almoravide et préconisa une expédition destinée à l'expulser définitivement de l'Ifrīkiya<sup>146</sup>. Ainsi, des signes d'abandon qui annonçaient l'échec à l'idée impériale apparaissaient jusque dans l'entourage du calife. Cependant, dans un sursaut d'énergie, ce dernier résolut de lancer une grande offensive contre Ibn Ghāniya.

*L'offensive d'Al-Nāsir contre les Banū Ghāniya et la réorganisation du pouvoir almohade en Ifrīkiya.* L'offensive d'Al-Nāsir<sup>147</sup> se distingua par une nouvelle stratégie ; en effet, il commença par réduire le refuge almoravide des Baléares et enleva Majorque en décembre 1203<sup>148</sup>, privant ainsi les Banū Ghāniya d'une base navale, et surtout commerciale, à partir de laquelle ils entretenaient de bonnes relations avec l'Aragon, Gênes et Pise dans une commune hostilité aux Almohades. Mais les positions almoravides en Ifrīkiya se consolidaient de mieux en mieux et, le 15 décembre 1203, ils prirent Tunis. Le calife entra alors en campagne<sup>149</sup> ; à son approche, Ibn Ghāniya s'enfuit vers l'intérieur après avoir laissé en sûreté, à Mahdiyya, famille et trésors. Il gagna Gafsa, l'une des positions les plus solides pour lui.

Un débarquement almohade aboutit à la prise de Tunis, qui fut suivie par un grand massacre<sup>150</sup>, puis les forces almohades se déployèrent dans deux directions. Le calife marcha sur Mahdiyya et Abū Muḥammad se lança à la poursuite d'Ibn Ghāniya.

Mahdiyya fut prise après un long et difficile siège et son gouverneur, 'Alī Ibn Ghāzi, neveu d'Ibn Ghāniya, finit par se rendre et se rallier aux Almohades le 11 janvier 1206. Le calife regagna alors Tunis ; il devait y séjourner une année qu'il consacra à la réorganisation de la province, dont la reconquête et la pacification furent confiées à son frère Abū Ishāk. Celui-ci soumit les Maṭmaṭa et les Nafūsa, poursuivit Ibn Ghāniya — battu entre-temps par

145. *Idem*, trad. franç., p. 276.

146. Ibn Khaldūn, 1852-1856, vol. II, pp. 220-221.

147. Détails dans M. A. 'Inān, 1964, vol. II, pp. 257-261.

148. E. Lévi-Provençal, 1941.

149. Détails dans M. A. 'Inān, *op. cit.*, vol. II, pp. 263-270.

150. Ibn Khaldun, trad. franç. 1852-1856, vol. II, pp. 221-222 et 286-287.

Abū Muḥammad le Ḥafṣide, à Tadjra, près de Gabès, et dépouillé de toutes ses richesses — jusqu'au territoire de Barḳa, sans cependant réussir à le capturer.

Sur le conseil judicieux, quoique intéressé, de ses principaux lieutenants, il décida de nommer au gouvernement de l'Ifrīqiya, fonction importante et difficile, le *shaykh* hintatien vainqueur de Tadjra, Abū Muḥammad 'Abd al-Wahīd, fils d'Abū Ḥafṣ 'Umar. Celui-ci, « grand de l'Empire », n'accepta cette délicate mission, qui l'éloignait du pouvoir central, que sur l'insistance de son souverain et à des conditions qui en faisaient pratiquement une sorte de vice-roi<sup>151</sup>. Cette mesure de sagesse constituait un aveu supplémentaire de l'échec de l'entreprise impériale des Almohades.

En mai 1207, le calife reprit le chemin du Maroc. Ibn Ghāniya réapparut et, avec l'appui de nombreux Arabes riyah, sulaym et dawāwida, tenta de lui couper la route, mais fut écrasé dans la plaine du Chélif. Il se replia alors en suivant les confins du désert et refit surface dans le sud de l'Ifrīqiya, mais le nouveau gouverneur, qui s'était rallié d'importantes fractions sulaymides, marcha contre lui et l'écrasa sur l'oued Shabrou, près de Tébessa, en 1208.

Ibn Ghāniya s'enfonça dans le désert pour resurgir à l'ouest. Il poussa une pointe jusqu'au Tafilet, prit et pilla Sidjilmāsa, battit et tua le gouverneur de Tlemcen. Durant cette campagne, il avait dévasté tout le Maghreb central, dont, au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Khaldūn devait écrire, qu'« on n'y trouve plus un seul foyer allumé et qu'on n'y entend plus le chant du coq<sup>152</sup> ».

Abd al-Wāhid, le nouveau gouverneur de l'Ifrīqiya, intercepta Ibn Ghāniya à son retour de cette campagne dévastatrice, le battit et le dépouilla de tout son butin près du Chélif<sup>153</sup>. Le Majorquin se retira avec ses alliés en Tripolitaine, prépara son ultime combat contre 'Abd al-Wāhid, mais celui-ci l'écrasa en 1209-1210, au pied du Djabal Nafūsa avec de très nombreux Arabes — Riyah, 'Awf, Dabbab, Dawawida — et plusieurs éléments zénètes. L'Ifrīqiya devait connaître une bonne décennie de paix grâce à l'énergie de son nouveau gouverneur<sup>154</sup>. En effet, Ibn Ghāniya s'enfonça plus au sud encore, dans le Waddān, où il se débarrassa de son vieil allié et rival Kārākūsh, qu'il fit tuer et dont il prit la place en 1212. Il devait être lui-même capturé en 1233 par le successeur d'Abd al-Wāhid.

L'époque tumultueuse des Banū Ghāniya, qui se prolongea durant plus d'un demi-siècle et qui, d'une manière remarquable, combina une dimension insulaire et maritime avec une dimension nomade et saharienne rappelant irrésistiblement les débuts de l'épopée almoravide, a été diversement appréciée. Georges Marçais, s'attachant plus aux effets qu'aux motivations, n'y voit qu'un prolongement de ce qu'il appelle la « catastrophe » hilalienne

151. R. Brunschvig, vol. I, 1940, p. 13.

152. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. II, p. 1031.

153. Détails dans A. Merad, 1962, vol. II, p. 454 et suiv.; M. A. 'Inan, *op. cit.*, vol. II, pp. 271-276.

154. Ibn Khaldūn, *op. cit.*, trad. franç., vol. II, pp. 290-291.

et «accuse» les Majorquins d'avoir propagé le «fléau» arabe au Maghreb central<sup>155</sup>.

Cependant, cette entreprise ne peut être réduite à une simple agitation, à une commune rébellion sans horizons politiques. Elle fut, en effet, une lutte d'une remarquable constance contre la dynastie mu'aminide et plus encore contre le système almohade. Ce fut, en somme, une lutte de puissance à puissance que les Banū Ghāniya menèrent en s'efforçant de se présenter comme une solution de rechange de l'ordre almohade. La persévérance, l'endurance et la constance dans leur lutte montrent que l'action des Banū Ghāniya avait des motivations profondes et servait une cause à laquelle ils devaient être fortement attachés.

Parmi les motivations de cette lutte, le politique et l'idéologique eurent sans doute une grande importance, puisqu'elle rassembla toutes les oppositions aux Almohades: anciennes dynasties déchues, milieux mālikites, milieux fidèles au califat abbasside de Baghdad, *ḳabīla* arabes nomades et éléments berbères de Tripolitaine désireux de sortir de leur isolement montagneux<sup>156</sup>.

Deux caractéristiques peuvent nous aider à entrevoir de fort probables raisons économiques à la relative réussite majorquine. La première concernait la base maritime, commerciale et diplomatique, que constituait Majorque, dont la chute annonça la fin des Banū Ghāniya. La seconde concernait la mouvance géopolitique des Banū Ghāniya, qui, au Maghreb, était essentiellement constituée par une zone allant du Waddan et du sud-est de la Tripolitaine, à l'est, aux anciens établissements kharīdjites du sud du Maghreb central, à l'ouest. Cette longue bande horizontale, qui s'étendait parfois au sud, comme parfois au nord, était celle de riches oasis et de populations frondeuses, mais constituait surtout le débouché des grandes et traditionnelles routes transsahariennes, dont l'intérêt est souligné dans plus d'un chapitre du présent volume. Le commerce transsaharien a été d'une importance capitale dans l'économie du Maghreb.

Ainsi considérée, la lutte des Banū Ghāniya pourrait bien avoir eu comme but de recueillir à la fois l'héritage fatimido-ziride et l'héritage almoravide dans le domaine essentiel des échanges. En revanche, l'axe du pouvoir almohade, malgré l'attrait de l'Espagne, semblait rester orienté essentiellement d'ouest en est, et il nous apparaît comme un axe surtout tellien et subtelien; pour cette raison, on peut penser que l'entreprise almohade se réalisa à une période moins prospère que celle qui avait vu naître et se développer l'épopée almoravide puisque aux Almohades, confrontés aux progrès de la «Reconquista», au nord, il semble avoir toujours manqué la profondeur commerciale et stratégique du riche Soudan, dont l'or constituait les poumons de l'économie méditerranéenne.

155. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. II, p.1032. Aujourd'hui, le problème des Hilaliens a été étudié avec plus de sérénité; les chercheurs et historiens ont abandonné la thèse tendancieuse du «bédouin» fléau de la civilisation.

156. Il faudrait sans doute une étude de ces opposants et de leur rôle dans l'«épopée majorquine».

*La défaite d'al-ʿIḳāb (Las Navas de Tolosa) et la fin du règne d'Al-Nāṣir*<sup>157</sup>. Alarcos (1195) avait été une sonnette d'alarme pour les chrétiens, aussi ne mirent-ils pas longtemps à oublier leurs dissensions, à se réorganiser et à reprendre leurs activités antialmohades malgré la trêve signée et les protestations d'al-Nāṣir.

En 1200, Alphonse VIII de Castille menaça la région de Murcie et, en 1210, Pedro II de León fit subir de graves destructions à la région de Valence. Ces actions étaient le signe d'une nouvelle situation du côté chrétien. En effet, sous l'impulsion du fameux évêque de Tolède, Rodrigo Jiménez de Rada, la reconquête allait devenir une véritable croisade qui allait taire les désaccords entre chrétiens et recevoir des renforts de toute l'Europe. L'action de l'évêque de Tolède est couronnée par l'obtention d'une déclaration de croisade par le pape Innocent III.

Hélas ! pour les Almohades, leurs rangs ne jouissaient guère ni de solidité ni d'homogénéité. En effet, l'une des premières mesures d'al-Nāṣir qui passa le détroit, fut de procéder au sein de l'armée à une épuration qui se traduisit par l'exécution de plusieurs officiers supérieurs. Il n'est donc pas étonnant que les Almohades aient subi, le 16 juillet 1212, la sévère défaite de Las Navas de Tolosa qui se transforma rapidement en une désastreuse déroute. Les chrétiens ont évidemment exagéré la portée de leur victoire et c'est un savant espagnol, Ambrosio Huici Miranda<sup>158</sup>, qui la ramène à ses proportions véritables en notant qu'elle ne provoqua pas l'effondrement des positions musulmanes en Espagne. Cependant, elle garde sa valeur de symbole.

Elle fut, en effet, la première grande victoire des chrétiens unis sur les musulmans d'Espagne et du Maghreb, conduits par leur calife en personne, et, à ce titre, elle eut un retentissement considérable, car ce n'était pas une simple armée almohade qui était battue, mais l'empire almohade avec son calife au commandement.

Du côté musulman, la défaite révéla, en dehors de son aspect militaire, la fragilité du système almohade. Plus qu'un revers militaire, elle fut une défaite politique d'un régime qui entraînait en crise et la faillite d'une force militaire ayant perdu son moral au combat.

Certes, l'empire almohade allait connaître quelques brillantes années, mais Las Navas de Tolosa fut le symptôme irrécusable du début de la désintégration du régime. Il est significatif, enfin, que l'Occident musulman n'ait eu aucune réaction après la défaite, aucun sursaut; on peut même parler de passivité et presque d'indifférence, l'exemple ayant été donné par le calife lui-même qui rentra en hâte à Marrakech, où il sombra dans une attitude dépressive jusqu'à sa mort en 1213, ce qui rappelle curieusement l'attitude de son père en 1198.

*La fragmentation de l'empire et la désintégration du système almohade.* Le successeur d'al-Nāṣir, Yūsuf al-Muntaṣir (ou al-Mustanṣir), est un jeune garçon dont l'intronisation par les dignitaires almohades est assortie de conditions

157. Détails dans M. A. ʿInan, *op. cit.*, vol. 11, pp. 282-326.

158. A. Huici Miranda, 1956, pp. 219-327; 1956-1959, t. II, pp. 428-429.



qui limitent son pouvoir<sup>159</sup>. Il s'engageait, en effet, à ne pas retenir longtemps en territoire ennemi les contingents almohades et à ne pas retarder le paiement de leurs soldes. Les affaires de l'État<sup>160</sup> connurent alors une sensible détérioration.

Cependant, le règne ne fut guère troublé malgré l'apparition chez les Sanhadja, puis chez les Djazūla, de deux personnages se prétendant descendants des faṭimides et maḥdīs. Le calme devait se prolonger jusqu'en 1218, date à laquelle les Banū Marīn se montrèrent, pour la première fois, aux environs de Fès<sup>161</sup>. Cette tranquillité était toutefois trompeuse. En effet, le danger chrétien devenait de plus en plus menaçant, les Banū Ghāniya bougeaient de nouveau et les Banū Marīn, contenus jusque-là au-delà des bordures sahariennes de l'empire, pénétraient au cœur même du Maghreb extrême, entre Taza et Meknès d'abord, puis dans la région de Fès<sup>162</sup>. De plus, sur le plan du fonctionnement interne du régime, les vizirs commençaient à avoir des pouvoirs exorbitants et à se saisir de la réalité de l'autorité de l'État.

Nous pouvons donc dire que le règne d'al-Mustanṣir fut une période d'accalmie trompeuse et d'attente, car de nouveaux protagonistes n'allaient pas tarder à se manifester pour hâter la fin de l'empire. Dès la mort d'al-Mustanṣir en 1224, les événements se précipitèrent et commença une longue période de confusion et de lente agonie<sup>163</sup>. Deux souverains marquèrent cette période en faisant preuve d'énergie: al-Ma'mun (1227-1232) et son fils al-Sa'īd (1242-1248), mais leurs tentatives de redressement étaient vouées à l'échec, les causes de désunion étant devenues trop profondes<sup>164</sup>.

Parmi celles-ci, la plus grave était peut-être l'affaiblissement militaire. L'armée conquérante d'antan fit place à une armée peu homogène, qui ne sut pas résister sur les multiples fronts et finit par céder sous la pression de ce qui devenait une croisade d'Occident<sup>165</sup>. Le front militaire atteint, d'autres faiblesses apparaissaient au grand jour dont, en particulier, l'incapacité des Almohades de s'imposer doctrinalement et la sourde hostilité entre Mu'minides et *shaykh* almohades. Ceux-ci, à partir de 1224, allaient essayer de reprendre le pouvoir et de se venger en particulier des vizirs, tel Ibn Djami, mais, sans chefs et sans horizons, leurs tentatives furent dérisoires et ne firent qu'ajouter à la confusion. Les levées d'impôts, le pillage organisé par une

159. A. Merad, *op. cit.*, vol. II, pp.459-460.

160. Ibn Khaldun, *op. cit.*, trad. franç., vol. II, p.227; Ibn Abi Zar', *Œuvres*, p.161, trad. franç., pp.186-187.

161. *Ibid.*, p.228.

162. La situation des Banū Marin dans les hautes plaines de Figuig, où ils ne reconnaissaient pas l'autorité almohade, prouve, entre autres, que le pouvoir almohade ne dépassait plus le Tell dans le Maghreb central; voir R. Le Tourneau, 1969, pp.90-91.

163. Voir A. Huici Miranda, 1956-59, vol. II, p.451 et suiv., *Hespéris*, 1954, vol. XLI, pp.9-45.

164. Voir chapitre IV du présent volume.

165. Dès al-Mustanṣir et même peut-être avant, les Almohades commencèrent à utiliser des milices chrétiennes au Maroc pour défendre leur régime. Voir C.-E. Dufourq, 1968, RHCM, n° 5, p.41.

cour aux besoins croissants achevèrent d'aliéner les *shaykh* qui se présentèrent en défenseurs du peuple.

À la mort d'al-Mustaṣir, les *shaykh* almohades proclamèrent comme calife un vieil homme qui était alors contesté par le Levant andalou, où était proclamé un frère d'al-Nāṣir, al-Adil, qui réussit à s'imposer. Mais, grâce à leurs intrigues, en particulier avec les chrétiens, ils réussirent à faire assassiner Al-Adil en 1227, ce qui provoqua la rébellion de plusieurs *ḡabīla* dont celle des *Khult*. Ainsi s'ouvrait une période de luttes intestines, où le rôle des chrétiens et des *ḡabīla* arabes devait aller croissant.

Al-Idrīs, qui, en 1227 à Séville, avait pris le titre califal *d'al-Ma'mun*, conclut un accord avec Ferdinand III, roi de Castille, qui lui permit, moyennant la cession de certaines places fortes en Andalousie, de recruter une milice chrétienne. Grâce à cette milice, il triompha de son concurrent, Yahyā Ibn an-Nāṣir, proclamé à Marrakech et soutenu par Tīnmallal et les Hintāta.

En 1230, Al-Idrīs était maître de tout l'empire. Il prit alors deux initiatives révélatrices : la première consista en une politique de tolérance et d'entente avec les chrétiens, la seconde, plus significative, fut de renoncer solennellement à la doctrine almohade et au principe du maḥdī et de son infaillibilité<sup>166</sup>. Cette seconde mesure souleva de nombreuses controverses et reçut des explications et des interprétations fort diverses. Fut-ce une initiative prise contre l'aristocratie almohade ou un geste de bonne volonté à l'égard des mālikites ? Quoi qu'il en soit, Al-Ma'mun semble avoir pris une décision opportuniste<sup>167</sup> qui revenait à saper, en fait, sa propre dynastie en la privant de toute légitimité et de tout fondement moral et idéologique.

Il fut en effet, à partir de 1230, condamné à dépendre des mercenaires chrétiens en échange de concessions de plus en plus importantes qui devaient être à l'origine de l'implantation du commerce chrétien du Maroc et de privilèges concédés aux Arabes hilaliens chargés de la perception de l'impôt. En 1232, il mourut dans la vallée du Wādī Oum al-Rabi', en marchant contre son rival, Yahyā, qui avait repris Marrakech.

Le fils d'Al-Ma'mun, al-Rāshīd, réussit à l'emporter grâce à l'habileté de sa mère Habbada, esclave d'origine chrétienne, et à l'énergie du chef chrétien de la milice<sup>168</sup>. Mais, âgé de quatorze ans seulement, son règne ouvrit une période d'anarchie et de luttes de factions dont les puissances chrétiennes essayaient de tirer le maximum d'avantages, en particulier dans les ports méditerranéens du Maroc<sup>169</sup>. Jusqu'à sa mort, en décembre 1242, al-Rāshīd dut lutter contre son rival Yahyā, toujours prompt à s'enfuir dans l'Atlas et à redescendre, et contre les Banū Marīn.

166. C.-E. Dufourcq, *op. cit.*, p. 43.

167. Avant de mourir en 1232, Al-Ma'mun eut le temps de rétablir l'orthodoxie almohade et la prééminence du maḥdī Ibn Tūmart, et ce, sous la pression des *ḡaykh* almohades. Voir R. Brunschvig, 1940, vol. I, p. 22, note 4.

168. C.-E. Dufourcq, *op. cit.*, p. 54.

169. *Idem*, p. 55.

Ce fut son jeune demi-frère, al-Sa'īd, fils d'Al-Ma'mun et d'une esclave noire, qui lui succéda. Il poursuivit la même politique et fut harcelé par les Banū Marīn, et les 'Abd al-Wadīdes, de Tlemcen.

Sa mort, en 1248, ouvrit une longue crise jusqu'en 1269, date à laquelle les Banū Marīn conquièrent Marrakech. De 1269 à 1275, un « pouvoir » almohade se maintint à Tinmallal. Curieux symbole que ce retour au point de départ !

Ainsi, l'agonie des Almohades dura près d'un demi-siècle; leur aire d'autorité se rétrécissait sans cesse sous les coups d'adversaires multiples et de forces centrifuges de plus en plus déterminées.

Ce fut d'abord l'Ifrīkiya qui se détacha de l'empire<sup>170</sup>, à la suite de la longue et opiniâtre résistance de Yaḥya Ibn Ghāniya, lequel mit en échec toutes les interventions impériales à l'est. Abū Zakariyyā, fils du Hafside 'Abd al-Wahīd, prit le pouvoir en 1228, captura Ibn Ghāniya en 1233 et, prenant prétexte du remaniement d'al-Ma'mun, proclama son indépendance et fut même parmi les prétendants à la charge califale.

Le détachement puis la perte de l'Espagne suivirent un scénario devenu familier depuis le début du XI<sup>e</sup> siècle. « L'autorité s'éparpille entre gouverneurs almohades qui cèdent la place à des Andalous qui, à leur tour, appellent à l'aide les rois chrétiens et, après un temps, se soumettent à eux<sup>171</sup>. » L'exemple vint du reste d'en haut puisque les divers prétendants au califat recherchèrent souvent appui auprès des chrétiens. Cette situation ouvrit la voie aux descendants des anciennes dynasties locales, Banū Hud et Banū Mardanīsh, qui constituèrent des émirats qui devaient devenir inéluctablement vassaux des souverains chrétiens. En 1230, le pouvoir almohade disparaissait de la péninsule et était remplacé soit par la vague et lointaine suzeraineté « abbāsside », soit par celle des Hafside d'Ifrīkiya. Les métropoles musulmanes d'Andalousie commencèrent alors à tomber une à une sous la domination des rois de Castille (Cordoue, 1236) ou d'Aragon (Valence, 1238).

170. R. Brunshvig, 1940, vol. I, pp. 18-23.

171. Cette désintégration de l'unité et l'immixtion des chrétiens dans la politique intérieure de l'Occident musulman annoncent la fin de la prépondérance musulmane dans la Méditerranée.

# Le rayonnement de la civilisation maghrébine : son impact sur la civilisation occidentale

*Mohamed Talbi*

## Le rayonnement de la civilisation maghrébine

### Le siècle des Almohades

#### *Apogée*

Il est difficile de fixer l'apogée d'une civilisation. Fut-il pour le Maghreb sous les Aghlabides, lorsque, au IX<sup>e</sup> siècle, les armées ifrīkiennes menaçaient Rome et régnaient sur la Méditerranée? Ou plutôt au X<sup>e</sup> siècle, lorsque les Fāṭimides firent de Mahdia le siège d'un califat rival de celui de Bagdad? Ou faut-il opter pour l'époque des Almohades (1147-1269), qui, pour la première fois, unirent, sous l'autorité d'une dynastie locale et authentiquement berbère, un immense empire s'étendant de Tripoli à Séville? Il faut admettre l'existence de plusieurs cimes, et, parmi toutes ces cimes, celle du XII<sup>e</sup> siècle n'est certainement pas la moindre.

Et l'Espagne? Elle est certainement déchue de son ancienne grandeur politique, sous 'Abd al-Raḥmān III (912-961), ou sous le « règne » du dictateur Al-Manṣūr ben Abī 'Āmir! le redoutable Almanzor des chroniques chrétiennes. Mais il en fut d'elle avec le Maghreb comme de la Grèce avec Rome: elle conquiert par deux fois ses farouches conquérants berbères, qu'ils fussent almoravides ou almohades, et, en leur offrant les trésors séculaires de ses traditions artistiques et culturelles, en fit des bâtisseurs de civilisation. Aussi la civilisation de l'Occident musulman fut-elle à partir du XII<sup>e</sup> siècle, encore plus que par le passé, une civilisation ibéro-maghrébine.

Une civilisation à laquelle collaborèrent, dans des proportions difficiles à préciser, des Noirs originaires des régions situées au sud du Sahara. On les trouvait nombreux au Maroc et dans tout le Maghreb. Le métissage, contre lequel n'existait aucun préjugé, était fréquent et n'était naturellement pas sans influences bioculturelles difficiles toutefois à dégager avec certitude et précision<sup>1</sup>.

On trouvait aussi des Noirs en Espagne, principalement à Séville et à Grenade. Provisoirement esclaves, ou hommes libres, ils jouèrent un rôle non négligeable dans l'armée, dans la vie économique et introduisirent aussi avec eux certaines coutumes de leurs pays d'origine<sup>2</sup>. Certains d'entre eux, tel Jean Latin, qui fut professeur d'université en Espagne, surent gravir les échelons les plus élevés de la vie intellectuelle et donner à la civilisation ibéro-maghrébine un sens plus largement africain.

### *L'art*

À l'époque qui nous intéresse, cette civilisation fut surtout bâtie dans la moitié ouest de l'ensemble maghrébin. Kairouan était en effet bien déchue, et l'Ifrīkiya avait perdu sa primauté. Notons aussi que le siècle des Almohades fut également celui des Almoravides (1061-1147). Les aspects religieux mis à part, il n'y a aucune coupure entre les deux règnes sur le plan de la civilisation<sup>3</sup>. En particulier, l'art almohade n'est que l'épanouissement et l'aboutissement final des procédés élaborés, ou introduits d'Espagne, sous les Almoravides.

Ceux-ci furent de grands bâtisseurs. De leur architecture civile, plus exposée à la fureur des hommes et aux outrages du temps, on conserve peu de vestiges. Rien ne subsiste des palais qu'ils avaient élevés à Marrakech et à Tagrart. Peu de vestiges de leurs forteresses ; et l'on connaît mal leurs ouvrages d'utilité publique, particulièrement dans le domaine de l'irrigation. Mais on peut encore admirer quelques-uns de leurs plus beaux monuments consacrés au culte. Les plus caractéristiques se trouvent aujourd'hui en Algérie. La grande mosquée de Marrakech, fort malheureusement, a en effet disparu, emportée par le raz de marée almohade. À Fès, la mosquée d'Al-Ḳarawiyyīn n'est pas entièrement almoravide. Il s'agit d'un édifice du milieu du IX<sup>e</sup> siècle remanié et agrandi. En revanche, la grande mosquée d'Alger, bâtie vers 1096, est une fondation authentiquement almoravide, qui n'a pas trop souffert des remaniements introduits au XIV<sup>e</sup> siècle, puis durant la période turque. On peut citer aussi la mosquée de Nédroma. Mais le plus bel édifice est sans conteste la grande mosquée de Tlemcen, imposant monument de cinquante mètres, sur soixante, commencé vers 1082 et achevé en 1136. Il allie la vigueur et la majesté des édifices sahariens au raffinement et à la délicatesse de l'art andalou. « Il est inutile, écrit Mar-

1. Voir R. Brunschvig, t. II, 1947, p. 158.

2. Voir plus loin, le chapitre 26.

3. Voir les chapitres 2 et 5.

çais<sup>4</sup>, de souligner l'importance de la grande mosquée de Tlemcen. Les particularités de son plan, et plus encore le fait que s'y trouvent réunis, et même étroitement associés, la coupole sur nervures andalouses et l'encorbellement de *muqarnas* d'origine iranienne... lui confèrent une place éminente dans la série des œuvres musulmanes.»

L'art almohade continua et développa heureusement celui des Almoravides. Par la majesté des proportions, l'équilibre des volumes et la richesse du décor, il lui donna encore davantage de noblesse et de grâce. Ce fut l'apogée de l'art musulman d'Occident. Le joyau de cet art est la Kutubiyya, la mosquée des Libraires de Marrakech, l'une des plus belles créations de l'islam, bâtie, comme celle de Tīnmallal, par le fondateur de la dynastie, 'Abd al-Mu'min ben 'Alī (1130-1163). Son minaret de six étages, occupé par des salles aux voûtes variées, se dresse à plus de soixante-sept mètres du sol. Cinq coupoles à stalactites, « qui peuvent être considérées comme un aboutissement dans l'histoire du *muqarnas*<sup>5</sup> », ornent la nef transversale. Ici, plus encore qu'à Tlemcen, les arcs lobés ou festonnés, enrichis de motifs décoratifs, enjambent les dix-sept nefs et les sept travées, et se croisent à l'infini, donnant une impression d'amplitude et d'espace. La grande mosquée de Séville, autre joyau de l'art almohade, est due au fils et successeur d'Abd al-Mu'min, Abū Yūsuf Ya'qūb (1163-1184). Elle fut remplacée, après la Reconquista, par une cathédrale et il n'en subsiste aujourd'hui que le minaret, la fameuse *Giralda*, achevée par Abū Yūsuf Ya'qūb al-Manṣūr (1184-1199) et couronnée, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, d'un lanternon chrétien. Le monument le plus grandiose, la mosquée de Ḥassan, commencée à Rabat par Al-Manṣūr, demeura inachevée. On peut cependant en admirer encore aujourd'hui la forêt de colonnes qui se dressent sur une superficie de 183 mètres sur 139, ainsi que l'imposant minaret, la fameuse tour Ḥassan, qui jaillit majestueusement au milieu de la façade. La mosquée de la kasba de Marrakech, fondée également par Al-Manṣūr, a été trop profondément remaniée par la suite pour refléter fidèlement l'art almohade.

De même que pour les Almoravides, et pour les mêmes raisons, l'architecture civile des Almohades a été moins préservée. Plus rien de leurs palais ni du grand hôpital dont ils dotèrent leur capitale. Rabat, fondation d'Al-Manṣūr, conserve deux portes de son ancienne enceinte de pisé qui se développait sur plus de cinq kilomètres: Bāb er-Rouāh et Bāb Oudaïd. Entre autres, on doit aussi aux Almohades la kasba de Badajoz, l'Álcala de Guadaira — citadelle élevée à quinze kilomètres de Séville — et la célèbre tour de l'Or, de forme dodécagonale, qui surveillait la navigation sur le Guadalquivir. Notons enfin que l'art almohade allie la majesté et la force à la légèreté aérienne du décor et aux chatoiements des couleurs, en particulier grâce à l'usage des faïences polychromes *zālidj*. C'est un art de maturité, de puissance et de grandeur.

4. G. Marçais, 1954, p. 196.

5. *Ibid.*, p. 237.

*Les lettres*

Le XII<sup>e</sup> siècle fut illustré aussi par une brillante activité littéraire. Les réserves du début, des Almoravides comme des Almohades à l'égard des poètes et des œuvres profanes d'une façon générale, ne tardèrent guère à fondre au chaud soleil d'Espagne. Les princes des deux dynasties ne faillirent pas à la tradition qui veut que les souverains arabes se doublent de mécènes à la fois intéressés et éclairés. Ils favorisèrent la culture et protégèrent les hommes de lettres.

Dans ce domaine aussi, la place d'honneur revint à la partie occidentale de l'ensemble ibéro-maghrébin. L'Ifrīkiya ne brilla guère. C'est à peine si l'on peut citer, durant cette période, Ibn Hamdīs (vers 1055-1133), qui fut un poète authentique et de grande renommée. Encore était-il né en Sicile. Jeune, il dut quitter « sa patrie sicilienne », conquise par les Normands, et, depuis, il ne cessa d'évoquer ses souvenirs avec une attachante nostalgie. Après un court passage à la cour d'Al-Muʿtamid ben ʿAbbād à Séville, il passa la plus grande partie de sa vie en Ifrīkiya.

Au Maghreb extrême, et surtout en Espagne, on savait mieux courtiser les Muses. Parmi ceux qui bénéficièrent largement de leurs faveurs, citons : Ibn ʿAbdū (mort à Évora en 1134); Ibn al-Zaḳḳāk al-Balansī (mort vers 1133); Ibn Baḳī (mort en 1150), qui passa toute sa vie en pérégrinations entre l'Espagne et le Maroc, et dont les *muwashshah* — genre dans lequel il était passé maître — se terminent par des *khardja* (exode) en roman; Abū Baḥr Safwān ben Idrīs (mort en 1222); Abū al Ḥasan ben Ḥar (mort en 1225); Muḥammad ben Idrīs Marḍī al-Kuḥl (mort en 1236); Ibn Diḥya, qui, émigrant d'Espagne, alla mourir au Caire après avoir parcouru tout le Maghreb et résidé quelque temps à Tunis; Ibn Sahl (mort en 1251), Sévillan d'origine juive doué d'une grande sensibilité poétique, entré au service du gouverneur de Ceuta après la chute de sa ville natale entre les mains de Ferdinand III (1248); Abū al-Muṭarrif ben ʿAmīra (mort vers 1258), qui, né à Valence, servit les derniers Almohades dans diverses villes du Maroc avant d'aller finir sa vie au service du Ḥafṣide de Tunis.

Deux étoiles brillèrent d'un éclat particulier : Ibn *Khafādja* (1058-1139), l'oncle d'Ibn al-Zaḳḳāk, et surtout Ibn *Ḳuzmān* (né après 1086, mort en 1160). Le premier, sans être tout à fait un poète de cour — il était d'une famille aisée d'Alcira, dans la province de Valence —, sacrifia quand même à la tradition et exalta les puissants de l'heure, dont le prince almoravide Abū Ishāḳ Ibrāhīm ben Taṣḥfīn. Mais c'est surtout en tant que chanter inimitable de la nature qu'il passa à la postérité. Il chante dans ses vers, avec sensualité et des accents romantiques, la joie de vivre, l'eau des rivières et des étangs, les jardins et les fleurs, les fruits et les plaisirs de l'existence. On lui donna le nom d'*al-djannān* (le champêtre), et il n'est pas d'anthologie ancienne ou moderne qui n'offre un choix de ses poèmes. Il est l'un des classiques de la poésie arabe.

Ibn *Ḳuzmān* fut, sans contredit, le « prince de la poésie populaire » (*imām al-zadjālīn*), celle qui, abandonnant la langue savante, s'exprime

avec brio dans le parler hispano-arabe. Grand et fort laid, pourvu d'une barbe rousse et de petits yeux qui louchent, il mena une existence tapageuse, libertine et licencieuse, buvant sec et ne reculant devant aucun interdit sexuel (adultère et sodomie). Manquant toujours d'argent, on le voit errant de ville en ville — sans jamais quitter l'Espagne —, à la recherche de protecteurs généreux et de bonnes fortunes. Il connut naturellement la prison et n'échappa à la mort sous le fouet que grâce à l'intervention d'un dignitaire almoravide, Muḥammad ben Sīr. Besogneux, inspiré et paillard, il nous rappelle, jusque dans son repentir — probablement sincère sur le retour de l'âge —, le destin atypique d'un Abū Nuwās ou d'un François Villon. Ses *zādjal*, dédiés pour la plupart à ses protecteurs, sont des sortes de ballades très brèves (trois strophes) ou fort étendues (quarante-deux strophes), où le poète, rompant avec l'art poétique classique, crée de nouveaux mètres et varie les rimes. Le panégyrique final, sorte de renvoi qui termine les poèmes dédiés, est de facture fort banale. L'art du poète fuse dans les *zādjal* sans dédicace — qui chantent tous l'amour et le vin — ou dans le « badinage » qui introduit les pièces dédiées. Là, le poète donne libre cours à son inspiration et nous croque de saisissants tableaux, pleins de verve burlesque, de ses contemporains saisis sur le vif dans leurs querelles de buveurs, dans leurs désagréments de maris trompés ou dans d'autres scènes non moins comiques de leur existence quotidienne. Il décrit les chants et les danses, et adore la nature civilisée, celle des jardins et des piscines, où évoluent de jolies baigneuses. Il est le poète de la gauloiserie, mais il est rare qu'il la pousse jusqu'à l'obscénité. Bref, son art procède d'une veine authentiquement populaire, servie par un don rare de l'observation et un intarissable brio. La tradition qu'il fixera, et dans laquelle il passera maître, sera continuée par son compatriote Madghālīs et imitée longtemps après lui jusqu'en Orient.

Il n'y a pas de littérature vivante sans critiques et anthologies. Ibn Bassām (mort en 1148), qui flirtait avec la Muse à ses heures, tenait surtout à assurer la défense et l'illustration littéraire de sa patrie espagnole. Sa *Dhakhīra*, vaste et intelligente anthologie dictée par l'amour-propre national contre la prétendue supériorité de l'Orient, est notre meilleure source sur l'activité littéraire en Espagne au XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> siècle. À son compatriote Ibn Bashkuwā (fils de Pascual, mort en 1183), on doit *Kitāb al-Sīla* (achevé en 1139), qui, conçu comme une suite au *Ta'rikh* d'Ibn al-Faradī (mort en 1013), réunit 1 400 biographies de célébrités d'Espagne musulmane.

La philologie était représentée par deux éminents spécialistes: Ibn Khayr al-Ishbīlī (mort en 1179), auteur de la *Fahrāsa*, qui nous renseigne sur les ouvrages enseignés à son époque et surtout Ibn Maḍā al-Ḳurṭubī (mort en 1195), qui, plusieurs siècles avant les partisans actuels de la simplification de la grammaire arabe, en avait fait une critique serrée et dénoncé, dans le *Kitāb al-Radd 'alā al-nuḥāt*<sup>6</sup>, ses complications excessives et inutiles.

6. Éditions du Caire, 1947.



Nous ne pouvons citer tous les historiens et géographes de valeur. Retenons le nom d'un seul géographe, «le plus grand peut-être du monde islamique»<sup>7</sup>, Al-Idrīsī (1099-vers 1166), qui vécut à la cour de Roger II de Sicile et dont l'œuvre est en cours d'édition scientifique en Italie<sup>8</sup>.

*Philosophie, médecine et sciences*

Mais le siècle des Almohades fut surtout celui de la philosophie, illustrée par toute une pléiade de noms illustres: Ibn Baḍḍja (Avempace, mort en 1139), Abū Bakr Ibn Ṭufayl (Abubacer, mort en 1185), Ibn Ruṣhd (Averroès, 1126-1198) et le juif andalou Ibn Maymūn (Moïse Maïmonide, 1135-1204). À l'exception d'Ibn Maymūn, qui émigra vers l'Égypte avant 1166, tous ces philosophes servirent les Almohades et profitèrent, malgré quelques revers passagers de fortune, de leur protection et de leurs subsides. Tous aussi, en dehors de la philosophie, acquirent une bonne connaissance des disciplines religieuses et cultivèrent plus ou moins diverses sciences positives: les mathématiques, l'astronomie, la botanique et particulièrement la médecine. Ils furent également tous — comme il ressort de la déformation latine de leurs noms — adoptés par le Moyen Âge chrétien, qu'ils nourrirent longtemps de leur pensée. Nous ne pouvons nous attarder sur chacun d'eux.

Arrêtons-nous cependant à l'étoile qui, dans cette pléiade, brilla du plus vif éclat: celle du Cordouan Ibn Ruṣhd. En même temps que philosophe, Ibn Ruṣhd fut *faḳīh* et exerça les fonctions de cadi. Il fit des observations astronomiques et composa un ouvrage de médecine, *Al-Kulliyāt*. L'événement décisif de sa carrière se situa vers 1169, lorsque son ami Ibn Ṭufayl le présenta au calife Abū Yaḳūb Yūsuf, qui se passionnait pour la philosophie et se plaignait des obscurités des ouvrages d'Aristote. C'est sur son invitation qu'Ibn Ruṣhd en entreprit le commentaire, et passa à la postérité comme le génial interprète et continuateur du grand philosophe de l'Antiquité.

La voix d'Ibn Ruṣhd, malgré les encouragements et la protection du calife, fut étouffée par l'intolérance. Ibn Ruṣhd fut condamné par les théologiens et il connut le bannissement et la disgrâce. Ses œuvres furent livrées au feu. Aussi ne nous parvinrent-elles que partiellement en arabe. La plupart de ses écrits nous ont été transmis en traduction latine ou hébraïque. En dehors des Commentaires, une mention particulière doit être faite du *Faṣl al-Maḳāl* (Le traité décisif), ou il essaye de résoudre le difficile et éternel conflit entre la foi et la raison, et du *Tahāfut al-Tahāfut*, réfutation fouillée, menée point par point, du *Tahāfut al-Falāsifa* d'Al-Ghazālī, le plus grand théologien de l'islam orthodoxe.

Les idées et l'apport d'Ibn Ruṣhd ont été diversement jugés. Son originalité a été discutée. On mit aussi l'accent sur sa duplicité, qui lui faisait

7. A. Nieli, 1966, p. 198.

8. Al-Idrisi, Rome, 1970. On pourra aussi consulter, sur les qualités scientifiques de l'œuvre d'Al-Idrisi, T. Lewicki, 1966, t. I., pp. 41-55.

cacher son matérialisme athée — réservé à l'élite — derrière un rideau de discours orthodoxe destiné au vulgaire. En fait, la pensée *ruṣḥ*ienne, malgré les nombreux travaux qui lui ont été consacrés, est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Personne ne l'a encore fouillée totalement et n'en a suivi intégralement le développement à travers les textes arabes, latins et hébraïques où elle s'exprime. Certes, Ibn *Ruṣḥ*d doit beaucoup à Aristote, comme tous les philosophes du Moyen Âge. Mais il ne faut pas oublier que sa pensée s'est formée au contact de tout un courant philosophique arabe, et souvent en réaction à ce courant. Il faut aussi prendre soin de ne pas séparer chez Ibn *Ruṣḥ*d, comme on le fait quelquefois assez arbitrairement, le théologien du philosophe. À notre sens, la sincérité de sa foi — naturellement éclairée, donc suspecte — ne fait aucun doute. Ibn *Ruṣḥ*d fut sans contredit le génial commentateur d'Aristote, « le plus grand commentateur de la philosophie que l'Histoire ait connu », estime Badawi<sup>9</sup>. Il fut également, et non moins indubitablement, un penseur profond, riche et original. Peu importe que certains trouvent surtout cette originalité dans le *Faṣl al-Maḳāl* et d'autres dans le *Tahāfut*. Cela ne fait que souligner la richesse et la souplesse de la pensée de l'auteur, également à l'aise dans la théologie ou le *fiḳh* (*Faṣl al-Maḳāl*) et dans la philosophie pure (*Tahāfut*). Son génie fut le chant du cygne de la philosophie musulmane d'Occident.

Le siècle des Almohades compta aussi d'éminents représentants des sciences positives. Citons, sans nous attarder: les médecins Abū-al-ʿAlā' ben Zuhr (Aboali, mort en 1130) et son fils Abū Marwān (Aven-soar, mort en 1161); les botanistes Ibn al-Rūniya al-ʿAshshāb (mort en 1239) et Ibn al-Bayṭār (mort en 1248); et surtout les astronomes et mathématiciens Djābir Aflāḥ, Al-Bitṭūdjā et Al-Zarḳālī, tous trois du XII<sup>e</sup> siècle.

#### *Les derniers rayons avant le crépuscule*

L'empire fondé par ʿAbd al-Mu'min ben ʿAlī ne résista pas au désastre essuyé à Las Navas de Tolosa (1212). Épuisé par les guerres extérieures et rongé de l'intérieur, il céda la place à quatre royaumes indépendants: un en Espagne et trois au Maghreb.

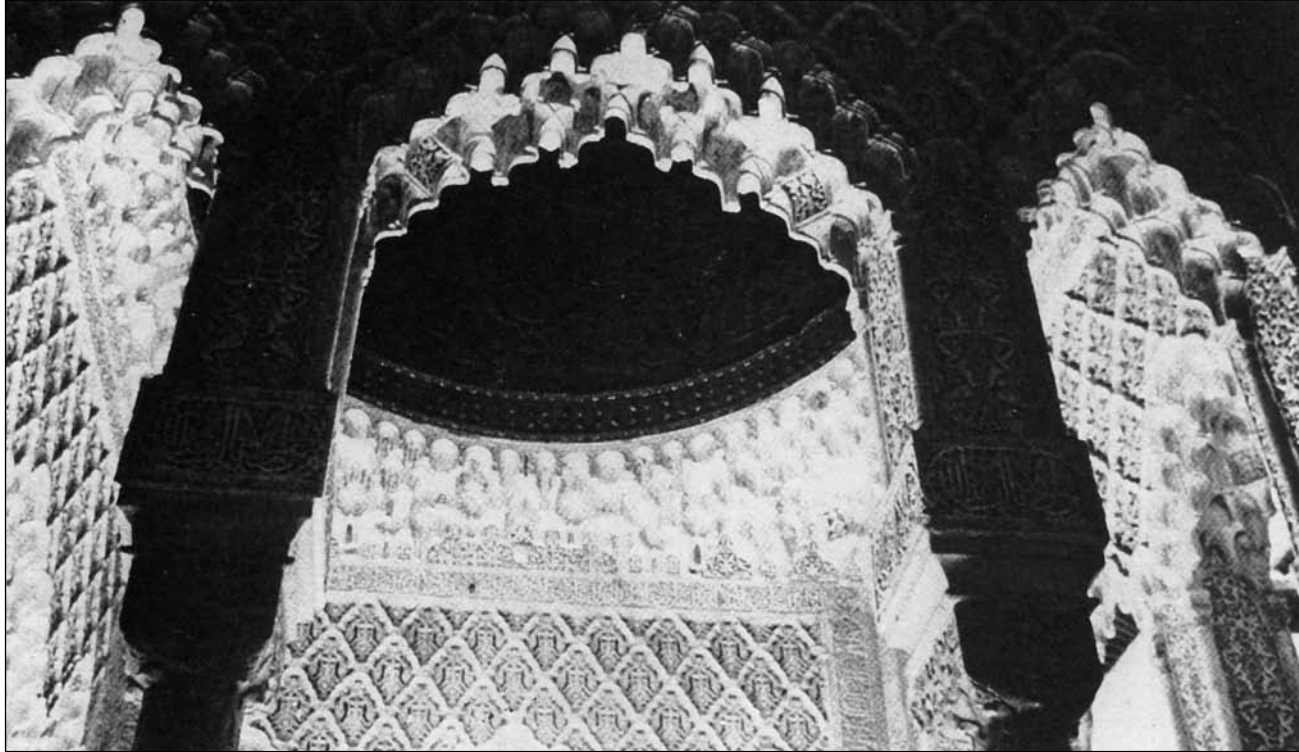
#### Grenade ou un certain apogée

Le petit royaume de Grenade, précieux écrin du joyau de l'Alhambra, avait été pris, le romantisme aidant, pour la cime de la civilisation musulmane médiévale. Jugement naturellement très exagéré. Ce fut peut-être l'apogée du luxe et d'un certain raffinement; mais en fait, comme le note Terrasse, « en toutes choses, ce petit royaume n'a été qu'un reflet diminué et tardif du califat de Cordoue<sup>10</sup> ».

On doit aux Nasrides de Grenade de nombreux monuments civils et militaires dont le plus prestigieux est celui de l'Alhambra. Celui-ci laisse au

9. A. Badawi, 1972, t. II, p. 869.

10. H. Terrasse, 1958, p. 203.



*Alhambra de Grenade. Salle latérale de la Cour des Lions ; décor du XIV<sup>e</sup> siècle (photo J. Devisse) .*

visiteur l'impression d'avoir été dicté par la plus exubérante fantaisie. Portes, fenêtres géminées, enfilades d'arcs couverts de dentelle, chevauchant de grâciles colonnes de marbre, baies de lumière et taches d'ombre, galeries et couloirs, tout semble avoir été conçu pour ajuster savamment les effets de contraste, pour étonner à chaque passage et rompre la monotonie des espaces clos par de déroutantes et subtiles perspectives. Mais le désordre de la fantaisie n'est qu'apparent. Vu de l'extérieur, découvert d'en haut, l'édifice étonne par l'équilibre des formes et la distribution harmonieuse des volumes. Mais le charme envoûtant du monument, celui qui frappe *a priori* et laisse l'impression la plus profonde, provient de la richesse et de la somptuosité inégalable du décor. Pas de nouvelles inventions, mais une savante utilisation de tous les acquis de l'art hispano-maghrébin et une habileté technique parfaite. Dômes à stalactites, plafonds en bois peint, sculptures sur stuc, panneaux et fresques, symphonie de couleurs discrètes ou volontairement agressives, tout a été réuni pour créer une ambiance d'opulence tranquille et de rêve nonchalamment sensuel. L'art de Grenade hait la solitude du vide. Les murs se couvrent d'une dentelle de motifs floraux, épigraphiques ou géométriques. Art abstrait allégorique, il laisse une impression d'amplitude et d'infini. Les lignes s'allongent, fuient dans tous les sens, s'arrêtent, jaillissent de nouveau, se croisent en une danse folle, et ne finissent jamais. La musique subtile de ces calligraphies sculptées ou gravées, écrite souvent sur des paroles d'Ibn Zamrak, n'a cessé depuis des générations d'ensorceler les visiteurs les moins avertis. Art ensorceleur, mais aussi, il faut le dire, art sans vigueur, le dernier chant d'une civilisation qui s'enferme dans ses méandres, dans le chaud cocon de ses rêves, mais n'a plus la force de se renouveler ni d'affronter la vie.

La culture sous les Nasrides présente la même physionomie. Elle continue et prolonge le passé, et peut paraître, dans certains domaines, assez brillante. On doit cependant noter le déclin de la philosophie qui n'a plus de représentants de valeur. Les sciences positives aussi, dans l'ensemble, piétinent ou régressent. C'est tout juste si l'on peut citer le médecin Ibn Khātima (mort en 1369), ou le mathématicien Al-Ḳalṣādī (1412-1486).

C'est dans le domaine des lettres que Grenade conserva, jusqu'à ses derniers jours, un certain éclat. Elle ne manqua jamais de philologues, de poètes et de stylistes sachant ciseler avec art — le même que celui qui couvre les murs de l'Alhambra — la prose rimée si appréciée du public cultivé de l'époque. L'homme le plus représentatif fut Lisān al-Dīn Ibn al-Khātīb (1313-1375), qui fut le plus grand humaniste de son temps et qui est toujours considéré comme un grand classique de la littérature arabe. Son ami Ibn Khaldūn le considérait comme un « véritable prodige en prose et en vers, en sciences et en lettres ». Secrétaire et vizir des Nasrides, il parvint au faite des honneurs et se distingua dans toutes les branches du savoir: poésie, anthologie, épîtres diverses, relations de voyages, histoire, mystique et médecine. Pas moins d'une soixantaine d'ouvrages. Il s'imposa surtout par la magie de son style et la virtuosité inégalable de son langage. Le virtuose magicien eut cependant une fin misérable. Faussement accusé d'hérésie par de puissants personnages, dont son protégé le poète Ibn Zamrak (1333-après 1393), qui lui

succéda comme vizir, il fut sommairement étranglé dans un sombre cachot de Fès et sa dépouille livrée aux flammes. L'art de son successeur ne fut pas moins fascinant... et sa fin ne fut pas moins tragique. Ibn Zamrak fut également un magicien du verbe, en vers et en prose, et finit sa vie assassiné sur ordre du sultan. Son *ḍirwān* ne nous est pas parvenu. Mais certains de ses poèmes, « transfigurés en hiéroglyphiques beautés, en calligraphies raffinées mêlées d'arabesques et de rinceaux<sup>11</sup> », ornent toujours les murs de l'Alhambra. Rien n'exprime mieux le subtil jeu de correspondances de l'art et de la littérature des Nasrides.

Grenade: une civilisation qui s'achève en savantes arabesques verbales et architecturales, arabesques exquises et déjà surannées, comme tout ce qui peuple les musées. Comment pouvait-elle écouter la voix d'Ibn al-Hudhayl (mort après 1392), qui, en vain, essaya de l'arracher à son rêve et lui vanta les vertus viriles de l'art équestre ?

## Les héritiers maghrébins des Almohades

L'essoufflement était d'ailleurs visible partout et dans tous les domaines en Occident musulman. L'histoire du Maghreb sous les Marinides, les Abdalwādidés et les Hafsīdés, c'est-à-dire jusqu'aux dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, n'est plus que celle d'une lente ankylose. Il ne nous appartient pas ici de suivre l'histoire de cet engourdissement générateur de décadence, phénomène capital qui n'a pas encore été suffisamment fouillé. Une chose cependant est certaine: pendant que l'Occident chrétien était l'objet d'une véritable explosion démographique, l'Occident musulman se dépeuplait. Cette dépopulation était déjà sensible à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Le creux de la vague semble avoir été atteint au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Ibn Khaldūn note le phénomène et, avec raison, en fait l'un des éléments décisifs dans la régression et la mort des civilisations. L'agriculture, l'arboriculture surtout, recule. Le nomadisme s'étend. Villes et villages disparaissent ou se dépeuplent. Kairouan, dont la population se chiffrait par centaines de milliers aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, n'est plus qu'une bourgade. Jean Léon l'Africain<sup>12</sup> note, pour Bougie, que la ville n'avait que 8 000 feux et qu'elle pouvait facilement en abriter 24 000. En extrapolant, dans l'attente des indispensables études de démographie historique, on pourrait estimer que la population du Maghreb avait subi une baisse des deux tiers. Pourquoi ? Les pestes — qui ne sont pas seulement des causes, mais aussi des effets — n'expliquent pas tout. En tout cas, le véritable effondrement démographique dont fut victime le Maghreb explique, mieux que tous les événements qui ne sont sûrement que des épiphénomènes, le déséquilibre qui ne cessa de s'aggraver entre le nord de la Méditerranée, sur lequel, comme

11. E. García-Gomez, cité par H. Terrasse, 1958, p. 211.

12. Jean Léon l'Africain, trad. franç. A. Épaulard, 1956, t. II, p. 361.

l'a noté Ibn Khaldūn<sup>13</sup>, se levait le jour de la Renaissance, et le sud, sur lequel ne cessa de s'épaissir le crépuscule, jusqu'à la *Nahḍa* contemporaine, accompagnée — est-ce fortuit ? — d'une explosion démographique qui se poursuit toujours.

En architecture, le Maghreb continua à subir les influence andalouses, c'est-à-dire de Grenade. Ces influences s'exercèrent particulièrement sur le Maroc et la partie occidentale de l'Algérie. Elles sont moins manifestes en Ifrīkiya où l'on conserve relativement peu de monuments ḥafṣides. Les grands bâtisseurs, pour l'époque, furent les Marinides. On ne peut tout citer. Signalons seulement que le XIII<sup>e</sup> siècle est marqué par l'apparition d'un nouveau type de monument : la médersa, collège d'enseignement supérieur emprunté à l'Orient. Le plan est d'ordinaire assez simple : une cour intérieure occupée au milieu par une vasque et entourée de galeries sur lesquelles s'ouvrent les logements des étudiants. Sur l'un des côtés donne une grande pièce dotée d'un mihrāb et servant à la fois de salle de classe et d'oratoire. Toutes les capitales du Maghreb, et beaucoup de villes importantes, eurent leurs médersas. La plus monumentale est Abu 'Ināniya de Fès (1350-1357). Il faut signaler également l'apparition de la *zāwiya*, siège de confrérie et sanctuaire funéraire du saint fondateur. L'art maghrébin postalmohade a pu être considéré comme celui de la maturité. Il représente un certain classicisme. Sa technique est parfaite, mais elle ne marque aucun progrès. C'est un art qui se fige et annonce donc la décadence.

La culture présente les mêmes traits. Ibn Khaldūn note, avec sa perspicacité ordinaire, que de son temps « le marché du savoir était en plein marasme au Maghreb<sup>14</sup> » ; il ajoute plus loin, dans le chapitre consacré aux sciences rationnelles, que celles-ci en particulier « avaient presque disparu et qu'elles n'étaient plus guère cultivées que par quelques rares individus sur lesquels s'exerçait la censure des docteurs orthodoxes ». Il explique cette situation peu brillante par la régression de la civilisation et l'effondrement démographique (*tanākuṣ al-ʿumrān*).

Le Marocain Ibn al-Bannā' (1256-1321) fut le dernier mathématicien de valeur, et l'Ifrīkiyen Ibn al-Kammād le dernier astronome. Pour la philosophie on peut citer le Tlemcénien Al-Ābilī (1282-1356), dont le principal mérite fut d'avoir contribué à la formation d'Ibn Khaldūn. La géographie descriptive, sous la forme de récit de voyage (*riḥla*), a trouvé son maître en la personne du Marocain Ibn Baṭṭūṭa (1304-vers 1377), qui visita l'Inde, la Chine et l'Afrique, et qui dépassa de loin ses émules et contemporains Al-Abdarī, Khālid al-Balawī et Al-Tīdjānī. Nous ne pouvons signaler tous les historiens, parmi lesquels tranche la figure d'Ibn Khaldūn (1332-1406), ni tous les hagiographes, biographes et anthologues. Poètes et prosateurs n'ont pas manqué, mais la période qui nous intéresse ici, malgré quelques

13. Ibn Khaldūn, Beyrouth, Commission internationale pour la traduction des chefs-d'œuvre, 1956, p. 700 et 866.

14. Ibn Khaldūn, Beyrouth, Commission internationale de traduction des chefs-d'œuvre, 1956, pp. 789 et 866.

réussites, est marquée par la décadence. On continuait naturellement à composer des *kaṣīda*, des panégyriques de plus en plus pompeux, qui nous paraissent aujourd'hui d'autant plus ridicules qu'ils jurent grotesquement avec ce que fut la réalité. On faisait aussi du *rithā*<sup>15</sup>, larmes de crocodile versées sur les puissants, plus rarement inspirées par une vraie douleur. On se complaisait avec délice dans le genre descriptif. On aimait évoquer l'éphémère beauté d'un lys ou d'une fleur d'amandier, et gémir avec la noria. On chantait l'amour mystique. Mais on chantait aussi le vin et on se laissait bercer par le charme équivoque de la poésie érotique, où souvent la silhouette de l'amante se confond avec celle du jeune éphèbe. Autant de thèmes déjà depuis longtemps classiques et traités sans aucune originalité. On faisait des « vers antiques » sans « penseurs nouveaux ». La sève avait tari. Mais le métier restait parfait. Ce que l'on goûtait, c'était la délicatesse de l'artiste ou l'habileté du jongleur. On se plaisait à égrener des poncifs, que l'on prenait volontiers pour des perles, pourvu que la taille fût parfaite. Littérature d'une classe raffinée réfugiée dans les parfums, ou l'éther, du passé. Littérature ou vers et prose d'art — souvent mêlés dans de tendres épîtres — étaient autant de bibelots finement ciselés, bibelots dont le dessin et la grâce évoquaient irrésistiblement les frêles et gracieuses arabesques qui ornaient les palais et les demeures bourgeoises. Formes figées et décadentes, mais qui trahissaient quand même une réelle culture, celle de la bourgeoisie urbaine. On n'avait peut-être jamais autant aimé les livres et les bibliothèques, l'enseignement était relativement répandu, y compris parmi les femmes. Et on adorait la musique sur laquelle l'influence andalouse — le *mālūf* — était déjà certainement prépondérante. Jean Léon l'Africain note à propos de Tedelles (Dellys) : « Les gens sont aimables et mènent joyeuse vie. Presque tous savent très bien jouer du luth et de la harpe<sup>16</sup> », et il ajoute plus loin : « Les Bougiotes sont des hommes agréables. Ils aiment passer joyeusement leur temps : chacun d'eux fait de la musique et sait danser, les seigneurs en particulier<sup>17</sup>. » Derniers rayons d'une civilisation à son couchant.

## Impact sur la civilisation occidentale

Malgré les inévitables conflits et les divergences de destin, les échanges matériels et culturels entre l'Occident musulman et l'Occident chrétien n'avaient jamais été interrompus. Pour l'équilibre du tableau que nous allons brosser, nous dégagerons d'abord brièvement les traits spécifiques des échanges matériels, en nous limitant ici à l'Espagne, plate-forme principale du transit culturel, comme nous le verrons.

15. *Rithā* désigne un genre élégiaque; on emploie le plus souvent le mot *Marthiya* pour désigner ce genre triste et larmoyant, souvent de pure convention.

16. Jean Léon l'Africain, trad. franç. A. Épaulard, t. II, 1956, p. 352.

17. *Ibid.*, p. 361.

*Les échanges matériels*

Le commerce avec l'Espagne, comme avec le reste de l'Europe, était régi par des traités qui en fixaient les modalités et réglaient l'établissement des personnes. Conformément à ces traités, les Ibériques — entre lesquels les rivalités n'étaient pas absentes — disposaient dans tous les grands ports maghrébins, voire à l'intérieur même du pays, à Tlemcen et à Marrakech par exemple, de toute une chaîne de *fondouks*. Ces fondouks, à la fois auberges — avec chapelle, four, tavernes, etc. —, entrepôts et centres de négoce, étaient généralement gérés par des consuls qui représentaient leurs coreligionnaires auprès des pouvoirs locaux.

Moins dynamiques — ceci doit être souligné —, les Maghrébins n'avaient pas pu s'appuyer sur une organisation comparable en pays chrétien. Dans le transport maritime, ils ne jouèrent qu'un rôle très négligeable. La bourgeoisie subit le mouvement, avec quelque bénéfice, sans s'y intégrer. Aucun esprit d'entreprise, aucune stimulation de la production intérieure dirigée vers l'exportation. Les profits, principalement sous forme de redevances fiscales payées par les étrangers, allèrent surtout soulager le trésor des États<sup>18</sup>.

Le déséquilibre apparaît aussi dans les produits échangés. Aucune limitation, en principe, des deux côtés, aux importations. En revanche, les exportations étaient contrôlées: contingentement de certains produits vitaux, telles les céréales, et interdiction — plus ou moins respectée — d'exporter des matières stratégiques, armes, fer, bois, etc. Les Ibériques exportaient vers le Maghreb: des métaux, du bois, de la quincaillerie, des épices achetées en Orient, des produits tinctoriaux, du vin, du papier, et surtout toutes sortes de textiles. Ils importaient des laines, des peaux, de la cire — produit auquel Bougie a attaché son nom —, des dattes, des tapis et autres articles de l'artisanat. Sur les droits de douane payés par ses marchands, le royaume d'Aragon exigeait souvent une ristourne et, par différents moyens, s'ingéniait à conserver le contrôle de l'axe commercial Barcelone-Majorque-Tlemcen-Sidjilmasa, qui était l'une des voies d'aboutissement de l'or du Soudan<sup>19</sup>.

Désavantagé sur le plan des échanges matériels, le Maghreb exportait largement les acquis de son patrimoine culturel, qu'il ne savait plus correctement apprécier et faire fructifier, et dont l'Occident chrétien découvrait avec enthousiasme l'incalculable valeur pour parfaire et stimuler sa « renaissance » dans tous les domaines.

*Les échanges culturels*

Le rôle du Maghreb fut double. Il joua un rôle de médiation, comme voie de transit obligatoire pour toutes les valeurs arabo-musulmanes de civilisa-

18. Sur le commerce avec l'Europe et la maîtrise de l'espace maritime par les chrétiens, voir le chapitre 26.

19. Pour un tableau général de l'activité aragonaise au Maghreb, voir C. E. Dufourcq, 1966, p. 664.



tion introduites en Occident, et exporta ses propres biens culturels. Nous nous limiterons ici à ce deuxième aspect de la question, en général insuffisamment souligné.

### Ambiance et motivations

Le transfert des valeurs de civilisation élaborées en Occident musulman vers l'Occident chrétien a été favorisé, particulièrement aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, par l'ambiance de grande tolérance qui avait prévalu, ambiance qui n'avait commencé à se dégrader sérieusement, pour aboutir à l'*Inquisition* et à l'expulsion des Morisques en 1609, qu'après la chute de Grenade (1492). L'ouverture à ces valeurs se fit sous l'effet d'une double motivation : sympathie désintéressée et stratégie spirituelle. Roger II de Sicile (1105-1154), par goût, s'était entouré de lettrés arabes. La tradition se maintint et s'amplifia sous Frédéric II (1197-1250), qui conçut une profonde admiration pour la pensée musulmane. En Espagne, Pierre I<sup>er</sup> d'Aragon (1094-1104) signait ses lettres en arabe et frappait des monnaies de type musulman<sup>20</sup>. Mais il y avait aussi les soucis tactiques des dominicains et des franciscains en particulier, qui rêvaient de conquêtes spirituelles. L'étude de l'arabe et de la pensée musulmane dans un but tactique — qui n'exclut pas forcément la générosité —, pour appuyer l'effort missionnaire, date de cette époque et n'a jamais totalement disparu depuis. Ramón Llull (Raymond Lulle) (1235-1315), l'une des plus saisissantes figures du Moyen Âge espagnol, est peut-être celui qui symbolise le mieux cet esprit. Il rechercha toute sa vie le « dialogue » avec les musulmans, composa des traités en arabe et prêcha au Maroc, à Tunis et à Bougie au risque de sa liberté et de sa vie. Bien que préférant la voie philosophique pour convertir les musulmans, il n'en cessa pas moins de souffler le vent des croisades ; en 1294 auprès du pape Célestin V, en 1295 auprès de Boniface VIII, en 1298 auprès de Philippe le Bel et en 1302 auprès de Clément V. Au Concile de Vienne, en 1311, il proposa non seulement la fondation de collèges pour l'étude de l'arabe, mais aussi la création d'un ordre militaire pour abattre l'islam. L'étude de l'arabe, dans la double « croisade » poursuivie, n'était ainsi qu'une arme entre autres. L'homme qui, plus qu'aucun autre peut-être, avait contribué à la forger ne savait pas que la postérité allait voir en lui un « *ṣūfī* chrétien » en raison de sa perméabilité aux influences d'Ibn 'Arabī (1165-1240), le plus grand mystique de l'islam espagnol. Ainsi, sympathie désintéressée et soucis tactiques convergeaient pour favoriser l'impact de la civilisation arabo-musulmane sur un Occident chrétien qui vibrait de toutes les frénésies de l'adolescence, et en avait l'enthousiasme et l'appétit.

### Les « studia arabica »

Les acquis de cette civilisation transitèrent selon deux axes : l'un emprunta la Sicile et l'Italie, l'autre, beaucoup plus important, l'Espagne et la France

20. C. E. Dufourcq, 1966, p. 23.

méridionale. Contrairement à une opinion jadis très répandue, les croisades ne jouèrent dans tout cela qu'un rôle très secondaire.

La première école d'où commença la diffusion de la science arabe à partir de l'Italie semble avoir été celle de Salerne. Sa fondation est attribuée à Constantin l'Africain, médecin-négociant né à Tunis vers 1015. Converti de l'islam au christianisme, il finit sa vie (1087) comme abbé au monastère du Mont-Cassin. Mais c'est surtout à partir de Palerme, grâce aux encouragements de Frédéric II (1194-1250), de son fils naturel Manfred (1231-1266) et des premiers Angevins que l'influence arabe s'exerça de la façon la plus fructueuse. Ce fut en Sicile la période d'or des traductions de l'arabe en latin, illustrée par l'astrologue Théodore, par Jean et Moïse de Palerme, et surtout par l'Anglais Michel Scot (mort en 1235), tous de l'entourage de Frédéric II. On doit leur ajouter le juif Faradj ben Salim d'Agrigente, qui mit sa plume au service de Charles d'Anjou (1264-1282).

En Espagne, le mouvement, qui débuta au X<sup>e</sup> siècle en Catalogne, au fameux monastère de Ripoll — où étudia le moine Gerbert, qui fit partie de l'ambassade de Cordoue (971) et qui devait devenir le pape Sylvestre II (999-1003) —, reste mal connu. Il faut attendre le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle pour avoir quelques précisions. C'est Barcelone qui prit d'abord la tête du peloton des traducteurs, au premier rang desquels il convient de placer Platon de Tivoli et le juif andalou Abraham Bar-Hiyyā (mort vers 1136), plus connu sous le nom de Savasorda (Ṣāhib al-Shurṭa). Leur collaboration permit la traduction de plusieurs ouvrages d'astrologie et d'astronomie, dont les précieuses tables de l'Oriental Al-Battānī (Albategni ou Albatenius, mort en 929).

Ce fut ensuite le tour de Tolède de passer au premier plan et d'éclipser par son éclat les autres centres. Tolède attira les savants de tous les coins d'Europe: d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie et de Dalmatie. Dans la fécondation de la culture de l'Occident chrétien par celle des Arabo-musulmans, elle joua exactement le même rôle assuré, au XI<sup>e</sup> siècle, par Bagdad vis-à-vis de l'héritage hellénique, et Alphonse X le Sage (1252-1284) fut l'exacte réplique d'Al-Ma'mūn (813-833), qui rêvait d'Aristote. On peut distinguer deux grandes périodes dans l'activité de l'école de Tolède. La première fut animée par l'archevêque Raymond (1125-1152) et la seconde également par un autre archevêque, Rodrigo Jiménez de Rada (1170-1247). Juifs et Mozarabes, surtout au début, servirent de guides et d'initiateurs à la langue arabe. Souvent, les traductions passaient par plusieurs étapes et devaient recourir à la médiation de l'hébreu ou du castillan, avant de trouver leur forme latine définitive, d'où d'inévitables erreurs. Parmi les traducteurs de la première période, on doit mentionner l'archidiacre de Ségovie, Dominique Gondisalvi (mort en 1181), qui fut l'un des plus importants philosophes du Moyen Âge espagnol, profondément influencé par le péripatétisme arabe. Son collaborateur fut Jean d'Espagne Abendaud (mort en 1166), juif converti au christianisme. Mais la figure de proue fut sans contredit le Lombard Gérard de Crémone (1114-1187). Il s'initia à l'arabe auprès du Mozarabe Galippus (Ghālib) et acquit rapidement une maîtrise suffisante de la langue qu'il mit au service d'un infatigable zèle de traducteur. On ne lui doit

pas moins de soixante-dix traductions d'ouvrages. Mentionnons également deux Anglais — Adelard de Bath et Robert de Ketton qui fit pour Pierre le Vénérable (1092-1156), le réformateur de Cluny, la première traduction latine du Coran, achevée en 1143 — ainsi que Hermann de Dalmatie. La seconde période tolédane fut dominée par deux traducteurs : Michel Scot et Hermann l'Allemand.

L'immense succès de Tolède fut contagieux. Les *studia arabica* se multiplièrent. En 1236, les frères prêcheurs, réunis à Paris, recommandèrent l'étude de l'arabe partout où les chrétiens étaient en contact avec les musulmans. En 1250, Ibn Raṣḥīq de Murcie nous décrit avec admiration le couvent de cette ville — encore musulmane — où il put rencontrer des moines, certainement des dominicains ayant une parfaite connaissance de l'arabe et du Coran. À la même date, le *studium arabicum* de Tunis, fondé par des dominicains sur recommandation du roi d'Aragon Jacques I<sup>er</sup> le Conquérant (1213-1276), était en plein essor, et recevait, avec sept frères prêcheurs, Ramón Marti (1230-1286), l'auteur du *Pugio fidei adversus Mauros et Judaeos* (Du poignard de la foi dirigé contre les musulmans et les juifs). Ramón Marti avait une parfaite connaissance de l'arabe, comme le prouve le dictionnaire arabe-latin qui lui est attribué<sup>21</sup>. En 1256, sous l'impulsion d'Alphonse X, fonctionnait également à Séville une école animée par Egidio de Tebaldis et Pierre de Reggio. Arnald de Villanova (mort en 1312) fut la dernière célébrité de cette école. En 1269, Alphonse X confia la direction de l'école de Murcie — conquise en 1266 — à un philosophe musulman de la région, Al-Raḥūṭī, avant de la transférer en 1280 à Séville. En 1276, le franciscain Ramón Llull fonda à Majorque le fameux Collège de Miramar où treize frères mineurs entreprirent l'étude de l'arabe avant d'aller évangéliser les terres d'islam. Enfin, sur sa proposition au Concile de Vienne (1311), des *studia arabica* furent ouverts à Oxford, Paris, Salamanque, Rome et Bologne où, au XVI<sup>e</sup> siècle, enseignait encore Jean Léon l'Africain (vers 1489-vers 1550).

En France méridionale, il faut signaler particulièrement l'activité d'une famille juive originaire de Grenade, celle des Ibn Tibbon. On doit surtout à Yudah Ibn Tibbon, mort à Lunel en 1190, et à son fils Samuel, mort à Marseille en 1232, de nombreuses traductions de l'arabe en hébreu. Les petits-fils maintinrent pendant quelque temps encore la tradition de la famille.

## Les traductions d'œuvres andalou-maghrébines et leur impact

### *La philosophie*

Bien que le courant de transmission directe ne fût jamais totalement interrompu, il demeure certain que le Moyen Âge chrétien n'avait réellement *découvert, apprécié et compris* l'héritage de la pensée antique qu'à travers les

21. Éditions Sciaparelli, 1872.

philosophes arabo-musulmans, parmi lesquels les Andalous et Maghrébins occupent un rang très honorable. Nous n'avons aucune version latine d'Ibn Bādīdjā. Seules nous sont parvenues des versions hébraïques, dont celle de *Tadbīr al-Mutawahhid* (Le régime du solitaire), faite par Moïse de Narbonne au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. De même pour Ibn Ṭufayl: son *Ḥayy ben Yaqzān*, traduit en hébreu à une date indéterminée, fut commenté par Moïse de Narbonne, dans la même langue, en 1349. La première traduction latine connue de l'ouvrage, faite par Pocok sous le titre de *Philosophus autodidactus*, date de 1671. Il est cependant certain qu'Ibn Bādīdjā et Abū Baki Muḥammad Ibn ʿAbd al-Mālik Ibn Ṭufayl, appelés respectivement Avempace et Abubacer, ne furent pas inconnus du Moyen Âge latin.

Mais le grand maître fut incontestablement Ibn Ruṣhd (Averroès). Ses ouvrages furent largement traduits — au point qu'ils ne nous sont parvenus le plus souvent qu'exclusivement en version latine ou hébraïque — et passionnément discutés. Dans la foule de ses traducteurs émerge la figure de l'Anglais Michel Scot (mort en 1235), que l'on peut considérer comme le pionnier de la diffusion de l'averroïsme. À côté de lui, une place particulière doit être faite à Hermann l'Allemand (mort en 1272). Tous deux faisaient partie de l'entourage de Frédéric II et avaient travaillé à Tolède. Signalons également, pour la diffusion de l'averroïsme parmi les juifs, les efforts des Tibbonides de Provence. Le succès des œuvres d'Ibn Ruṣhd fut tel que, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il existait plusieurs versions des *Commentaires*.

L'adversaire de Ghazālī, l'auteur de *Tahāfut*, traduit sous le titre *Destructio destructionis*, passa naturellement, aux yeux des lettrés du Moyen Âge latin, pour le champion du rationalisme et de l'antidogmatisme. L'Occident chrétien se divisa, dès lors, en deux camps: les averroïstes et les antiaverroïstes. Le plus fervent partisan d'Ibn Ruṣhd, à l'Université de Paris, fut Siger de Brabant. Mais les thèses considérées comme averroïstes et qui, entre autres, affirmaient l'éternité du monde et niaient l'immortalité des âmes individuelles, ne pouvaient pas ne pas mobiliser les défenseurs de l'Église. Albert le Grand (1206-1280), saint Thomas (1227-1274) et Ramón Llull (vers 1235-1315) menèrent une offensive particulièrement vigoureuse. L'averroïsme ne continua pas moins d'exercer ses séductions. En 1277, il fallut le condamner officiellement. Siger, excommunié et interné, connut une fin tragique vers 1281. Que les condamnations soient dues à une erreur d'interprétation, peu importe. Jules Romains nous apprend dans *Donogoo Tonka* combien l'erreur peut être féconde. Ibn Ruṣhd secoua violemment les esprits. Il fit penser par adhésion comme par réaction. Signe certain de son succès, et des passions qu'il souleva, il pénétra, jusque chez les peintres, comme symbole même de l'incrédulité. À Pise, André Orcagna lui offre une place de choix, à côté de Mahomet (Muḥammad) et de l'Antéchrist, dans son *Enfer* qui orne le Campo Santo, et on le voit, dans l'église Sainte-Catherine, dans un tableau exécuté par Francesco Traini vers 1340, renversé aux pieds de saint Thomas. Or, par une de ces ironies du sort qui retournent les situations, c'est justement chez son supposé vainqueur qu'Ibn Ruṣhd triomphe le plus. «Saint Thomas est à la fois le plus sérieux adversaire que la doctrine averroïste ait rencontré, et, on peut le dire sans paradoxe, le premier

disciple du grand commentateur », écrit Ernest Renan<sup>22</sup>. Ce jugement est confirmé par MM. Asin Palacios et José Maria Casciaro, qui ont mis en lumière l'« averroïsme théologique » de saint Thomas, chez lequel on ne rencontre pas moins de cinq cent trois citations du grand philosophe. Épuré, ou mieux compris, Ibn Rushd triomphe encore davantage au XIV<sup>e</sup> siècle. Jean de Baconthorp (mort en 1346), provincial des carmes d'Angleterre, passa alors pour le « prince des averroïstes de son temps ». Et, en 1473, Louis XI, réorganisant l'enseignement de la philosophie, recommanda la doctrine « d'Aristote et de son commentateur Averroès, reconnue depuis longtemps pour saine et assurée<sup>23</sup> ». Mais c'est à l'Université de Padoue que l'averroïsme brilla de son éclat le plus vif et le plus durable. Là, où son dernier grand disciple fut César Cremonini (mort en 1631), la tradition ne s'éteignit complètement qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *Les sciences*

Au Moyen Âge, les philosophes étaient aussi souvent des médecins. L'Occident chrétien accueillit donc l'œuvre médicale d'Ibn Rushd. Ses *Kulliyāt* (Généralités) furent traduites à Padoue en 1255 par le juif Bonacossa sous le titre de *Colliget*. Les meilleures œuvres des représentants de la célèbre école de médecine de Kairouan Ishāḳ ben 'Imrān (mort en 893), Ishāḳ ben Suleymān al-Isrā'īlī (mort en 932) et Ibn al-Djazzār (mort en 1004) — avaient déjà été traduites dès le XI<sup>e</sup> siècle par Constantin l'Africain et enseignées à Salerne. L'œuvre médicale d'Ishāḳ al-Isrā'īlī continua à jouir d'une grande faveur jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle fut publiée à Lyon, en 1575, sous le titre *Omnia opera Ysaac*. Le *Zād al-musāfir* (Viatique du voyageur) d'Ibn al-Djazzār n'eut pas moins de succès. En plus de la version latine, il fut traduit en grec et en hébreu. Le *Kitāb al-Ta'rif* de l'Andalou Abū al-Ḳāsim al-Zahrāwī (Abulcasis, 936-1013), partiellement traduit par Gérard de Crémone sous le titre *Alsaharavius* ou *Açaravius*, connu tout au long du Moyen Âge, spécialement en ce qui concerne la chirurgie, une immense renommée. Enfin, la version latine du *Taysir* d'Ibn Zuhr, faite par Paravicius, parut à Venise en 1280. Tous ces ouvrages, sans avoir eu la diffusion et l'autorité du *Canon de la médecine* de l'Oriental Avicenne — qui fut la bible de tous les médecins du Moyen Âge —, contribuèrent largement et efficacement au progrès des études médicales en Occident chrétien. La pharmacologie médiévale doit à l'Andalou Ibn Wāfid (Abenguefit, 988-1074) l'un de ses ouvrages de base, traduit par Gérard de Crémone sous le titre *De medicamentis simplicibus*.

La contribution andalouse et maghrébine à la diffusion des sciences mathématiques et astronomiques en Occident chrétien ne fut pas moins importante. Adelard de Bath traduisit les *Tables astronomiques* de Maslama al-Maǧrītī, tables établies vers l'an 1000 d'après Al-Ḳhuwārizmī (mort en 849). Yehudā ben Moshe donna en 1254 une traduction castillane de la

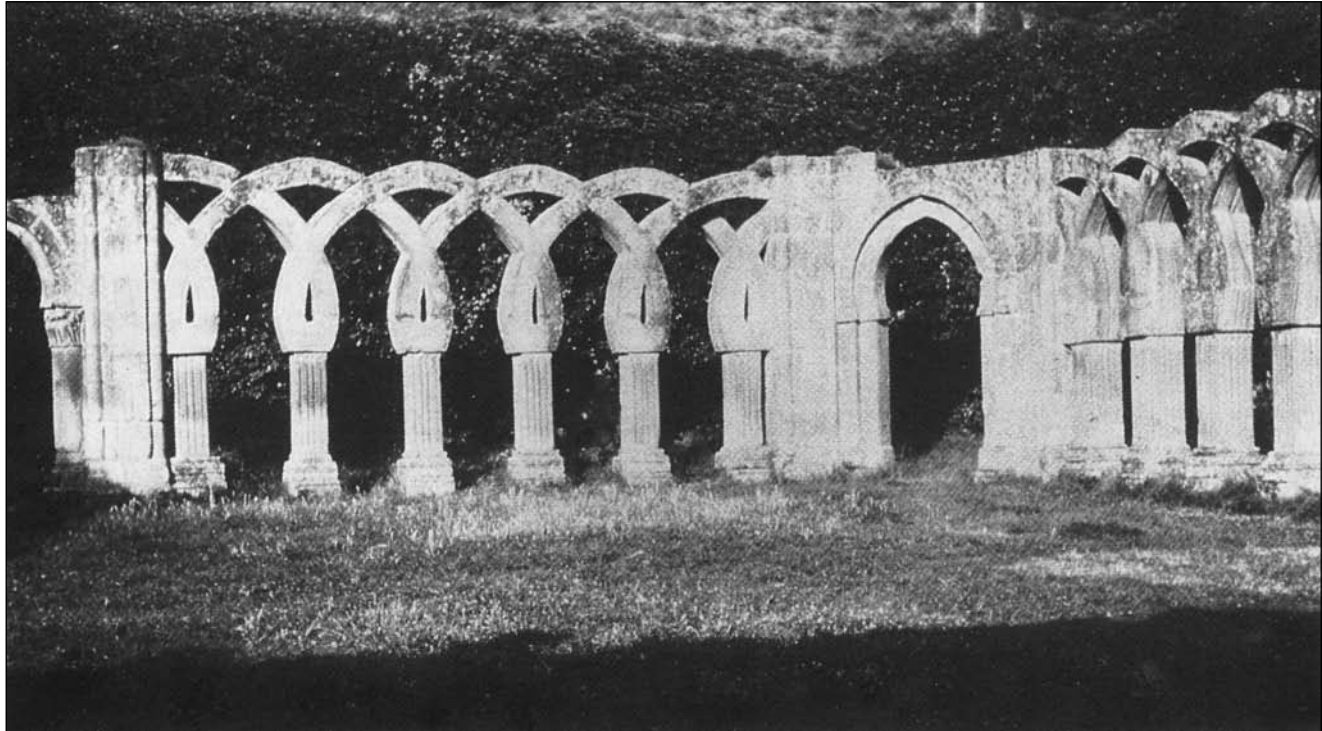
22. E. Renan, 3<sup>e</sup> éd., 1966, p. 236.

23. *Ibid.*, p. 317.

vaste encyclopédic astrologique de l'Ifrīkiyien Ibn Abī al-Ridjāl (mort après 1037), le *Kitāb al-Bāri fī-ahkām al-nudjūm*. À partir du texte castillan, il y eut deux versions latines, trois en hébreu, une en portugais, et des traductions françaises et anglaises, ce qui indique l'énorme succès de l'ouvrage. On doit à Gérard de Crémone la traduction des *Tables* d'Al-Zarqālī (Azarquiel), — tables qui, sous le titre de *Tablas toledanas*, s'étaient imposées à toute l'Europe médiévale — et une version d'*Islāh al-madjistī* (Réforme de l'Almageste) de Djāhir ben Aflah (Geber). Le *Traité d'astronomie* (*Kitāb fī al-hay'a*) d'Al-Bitrūdī (Alpetragius) fut traduit en latin par Michel Scot et en hébreu par Moïse ben Tibbon en 1259. À partir de cette version, Kalonimos ben David donna, en 1526, une nouvelle traduction latine qui fut imprimée à Venise en 1531, signe du succès continu de l'ouvrage. Signalons enfin que le génie mathématique de Léonard de Pise (né vers 1175), qui séjourna longtemps à Bougie, où son père était notaire, doit beaucoup, en algèbre particulièrement, à l'influence des Arabes dont il introduisit le système numérique en Europe.

### *Lettres, langue, art*

Le problème des influences de la littérature d'expression arabe sur l'Europe médiévale a fait l'objet de débats souvent passionnés. La poésie des troubadours, qui fleurit aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et qui fut si nouvelle par sa forme strophique rythmée et rimée, par son climat psychologique et par ses thèmes qui chantent l'amour courtois, est-elle d'origine arabe ? Non, répond Jean Anglade, « fond et forme, les troubadours ont tout créé ». Oui, estiment Jean Ribera et surtout Ramón Menéndez Pidal, l'un des meilleurs spécialistes de la littérature romane. En fait, les ressemblances sont frappantes — personne ne les nie — entre le *muwashshah* ou le *zadjal* d'Espagne musulmane, genre dans lequel, comme on l'a vu, Ibn Kuzmān était passé maître, et la poésie d'oc illustrée par un Guillaume IX de Poitiers. Par ailleurs, les contacts entre chrétiens et musulmans, surtout en Espagne, n'étaient pas rares et furent même quelquefois intimes. Pourquoi des influences ne se seraient-elles pas exercées dans ces conditions ? Pourtant, certains spécialistes contemporains, tel Le Gentil, doutent toujours ; et le débat continue. Un autre débat semble clos : c'est celui qui fit couler beaucoup d'encre au sujet de *La Divine Comédie* de Dante. M. Asín Palacios, dans *La escatología musulmana en la Divina Comedia*, à partir d'une analyse qui peut être considérée comme un modèle du genre, y décela d'indéniables influences arabo-musulmanes. Il ne fut pas suivi par tous. Le chaînon manquant pour convaincre définitivement fut découvert dans la version du *Mi'rādī*, récit populaire de l'ascension céleste de Muḥammad, qui eut une grande vogue en Espagne musulmane. Il fut traduit en castillan pour Alphonse X et, à partir de cette version aujourd'hui perdue, l'Italien Bonaventure de Sienna donna une traduction latine, le *Liber scalae Machometi*, et une autre en vieux français, le *Livre de l'eschiele Mahomet*. Il est établi maintenant, entre autres par Cerulli, que Dante avait connu le Mi'rādī, ce qui ne diminue naturellement en rien son génie. Les discussions ne portent plus désormais que sur l'ampleur des influences musulmanes dans *La Divine Comédie*. Ajoutons



*Soria. Arcatures du cloître, exemple de l'influence de l'esthétique musulmane sur l'art chrétien d'Espagne (photo J. Devisse).*

que l'Europe médiévale subit aussi l'influence de la littérature sapientiale arabe répandue en Espagne et vulgarisée, entre autres, par Petrus Alfonsi dans *Disciplina clericalis*, composée pour Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon (1104-1134), ouvrage qui connut un succès soutenu jusqu'aux temps modernes.

De cette longue intimité entre l'Occident musulman et l'Occident chrétien, entre l'Afrique arabophone et l'Europe, les langues européennes conservent de nombreux vestiges. Des mots tels qu'*algèbre*, *logarithme*, *zénith*, *nadir*, *azimut*, *alambic*, *alcool*, *chiffre*, *tarif*, *sirop*, *sucre* et des centaines d'autres du vocabulaire des mathématiques, de l'astronomie, de la médecine, de la chimie, de la botanique ou de la vie quotidienne sont d'origine arabe. En espagnol, le nombre de mots de cette origine atteint quatre mille.

Les influences sont aussi perceptibles dans l'art, non seulement dans l'art *mudéjar*, cette « fleur d'arrière-saison » de l'architecture hispano-mauresque, selon l'expression de Marçais, mais aussi dans l'art roman. Depuis que les analyses de Mâle avaient décelé ce dernier aspect, d'autres études étaient venues le mettre encore davantage en relief. Terminons en soulignant qu'il n'est pas jusqu'à la cuisine de l'Europe médiévale qui ne doive quelque chose, comme l'a montré Maxime Rodinson, à l'art culinaire des Arabes.

## Conclusion

Grâce à ces deux ponts — la Sicile et surtout l'Espagne —, qui, à travers la Méditerranée, relie l'Afrique à l'Europe, les échanges matériels et culturels entre les deux mondes et les deux continents n'ont jamais été interrompus. Au XII<sup>e</sup> siècle, la flamme de la culture africaine, sous sa forme andalou-maghrébine, brilla de son dernier éclat avant que sa lumière, de plus en plus vacillante, ne s'éteignît dans l'obscurité de la décadence. L'effondrement démographique, générateur de stagnation, de retard ou de régression économique, entraîna l'atrophie culturelle. La sève ne montait plus dans les rameaux dégarnis et asphyxiés. C'est alors que l'héritage accumulé dans la bordure septentrionale de l'Afrique et en Espagne musulmane fut recueilli par une Europe qui, en pleine explosion démographique, en découvrit avec enthousiasme l'incalculable valeur culturelle et tactique. Cet héritage fut pour elle un puissant stimulant de la Renaissance.

Aujourd'hui, à leur tour, le Maghreb et l'ensemble de l'Afrique sont de grands consommateurs des fruits de la civilisation occidentale. Cela n'est pas sans crise, et sans débat de conscience, débat au centre duquel il arrive que l'authenticité s'oppose souvent à la modernité. Qu'en sortira-t-il ?



# La désintégration de l'unité politique du Maghreb

*Ivan Hrbek*

## La chute des Almohades

On admet généralement que la défaite de l'armée almohade contre les forces unies des royaumes chrétiens d'Espagne à la bataille de Las Navas de Tolosa (en arabe Al-'Iqāb) marque le début du déclin de l'empire almohade. Sa chute, cependant, n'est pas survenue brutalement et n'a pas été non plus l'aboutissement d'un long processus. La désintégration, qui a commencé au lendemain de la bataille, s'est faite d'abord lentement puis avec une rapidité et une intensité croissantes: la superficie du territoire que contrôlaient effectivement les souverains almohades ne cessa alors de diminuer; le processus s'amorça dans la partie orientale du Maghreb (Ifrikiya), ainsi que dans Al-Andalus (Espagne musulmane), et gagna par la suite le Maghreb central (Tlemcen), puis le Maroc et finalement le sud de celui-ci — dernier vestige de l'État almohade —, qui fut conquis par les Marīnides en 1269.

Lorsqu'on étudie les causes profondes de ce déclin, on peut en discerner plusieurs dont certaines sont étroitement liées et d'autres ne semblent, à première vue, avoir aucun lien entre elles.

Bien que de nombreux souverains almohades aient tenté d'améliorer les communications à l'intérieur de leur royaume en construisant des routes, les dimensions mêmes de leur empire — qui englobait à la fois Al-Andalus et la totalité du Maghreb — rendaient extrêmement difficile une administration centrale, et la situation excentrique de la capitale, Marrakech, ne faisait qu'ajouter aux difficultés.

Les combats que devait livrer l'Empire à ses deux extrémités, c'est-à-dire en Ifrīkiya et en Espagne, épuisèrent ses ressources. Il lui fallait à la fois combattre ses ennemis extérieurs et réprimer les multiples révoltes et les nombreux soulèvements des Arabes nomades, des Banū Ghāniya, des différents groupes berbères et même des citoyens. La dynastie recrutait de plus en plus de mercenaires d'origine arabe, zenāta et même chrétienne, et l'armée almohade finit par y perdre son âme. L'aristocratie almohade s'accrochait à ses privilèges et considérait tous les musulmans non almohades comme des infidèles; un grand nombre d'entre eux furent déchés de leurs droits sur leurs propres terres et progressivement écrasés sous l'impôt. Ce clivage entre la masse des gouvernés et une petite élite dirigeante fut à l'origine de beaucoup de révoltes et de soulèvements aussi bien au Maghreb qu'en Andalousie. L'aristocratie almohade était divisée elle-même en deux factions hostiles: d'un côté, les descendants d'Abd al-Mu'min, qu'on appelait les *Sayyid* et que soutenaient leur propre *ḵabīla*, Kūmiya (branche des Zenāta), et certains Arabes; de l'autre les Almohades *masmūda*, qui comprenaient aussi bien les chefs des différentes lignées que les *shaykh* religieux. À cela s'ajoutaient les tensions entre ces *shaykh* et la bureaucratie andalouse qui ne partageait pas les croyances des Almohades et ne reconnaissait d'autre autorité que celle du calife.

Les califes impuissants qui se succédèrent après la mort d'Al-Nāsir (1199-1213) contribuèrent eux aussi au déclin de la dynastie déchirée par des luttes intestines. Les rivalités qui opposaient les *shaykh* almohades à la dynastie éclatèrent au grand jour en 1230, lorsqu'un frère d'Abū Yūsuf Ya'kūb al-Ma'mūn, venu d'Espagne en Afrique du Nord à la tête d'un détachement de cavalerie constitué de soldats chrétiens que le roi de Castille avait mis à sa disposition, mit en déroute l'armée du calife régnant et des Almohades et se proclama *amīr al-mu'minīn*. Jusqu'à sa mort, en 1232, il mena une violente campagne contre les *shaykh* et alla jusqu'à renier publiquement la doctrine almohade, privant ainsi sa propre dynastie de sa légitimité religieuse. Bien que son successeur, Al-Rashīd (1232-1242), s'efforçât d'en finir avec les querelles intestines en restaurant la doctrine du *maḥdī* et parvint à un accord avec les *shaykh*, il était déjà trop tard, et l'empire, désormais incapable de se guérir de l'anarchie, se désintégra. La dynastie continua encore de régner au Maroc sur un territoire qui ne cessa de s'amenuiser jusqu'en 1269, date à laquelle le dernier calife almohade, Al-Wāthik (1266-1269), fut déposé par les Marīnides.

## Tripartition du Maghreb

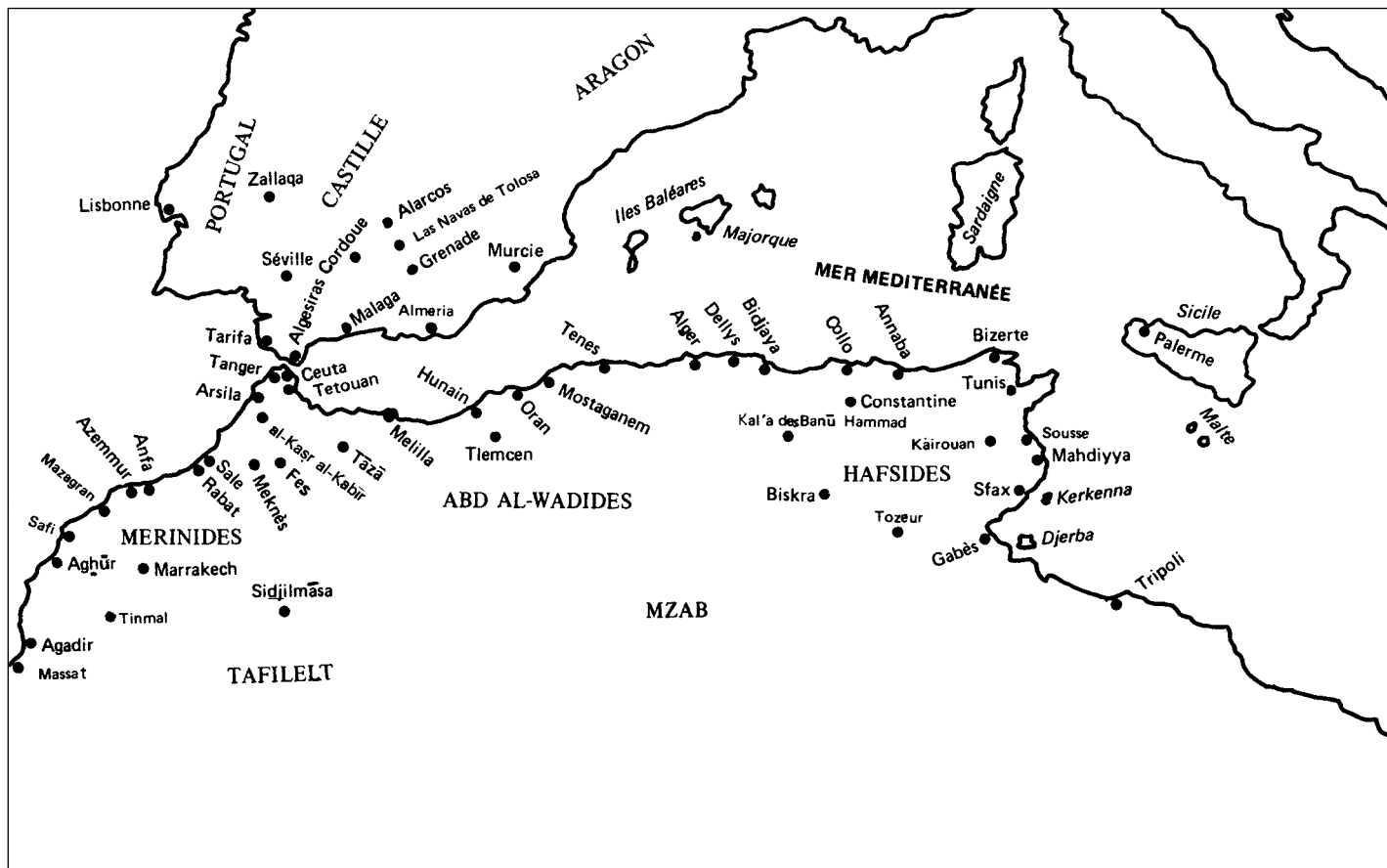
La chute de l'Empire almohade ramena le Maghreb à la situation qui aurait été la sienne avant l'ascension des Fātimides (voir volume III, chap. 10, à paraître); trois États indépendants et souvent hostiles se formèrent sur les ruines de l'empire, minés de l'intérieur par les querelles dynastiques et les

révoltes, menacés de plus en plus de l'extérieur par les attaques de l'ennemi chrétien. Ces trois territoires allaient donner plus tard naissance aux États qui prirent pour nom Tunisie, Algérie et Maroc et qui, malgré des caractéristiques communes, évoluèrent de façon différente.

La société du Maghreb post-almohade étant décrite en détail dans le chapitre suivant (chapitre 5), nous nous bornerons ici à donner un aperçu des caractéristiques générales des structures politiques et sociales de ces États. Ils furent tous les trois gouvernés par une dynastie d'origine berbère mais profondément arabisée, qui avait l'appui des *ḳabīla makhzen* et ne contrôlait pratiquement que les villes et les populations sédentarisées des plaines. Les régions montagneuses et les vastes steppes étaient le bastion des montagnards berbères, ou des nomades arabes toujours prêts à lancer des raids contre les régions périphériques du territoire *makhzen*. L'obéissance aux décrets du souverain était fonction de la réalité de son pouvoir et de sa capacité de l'exercer. Les sultans des dynasties ḥafṣide et marīnide briguèrent à différentes époques le titre de calife, seul moyen pour eux d'obtenir de leurs turbulents sujets la reconnaissance de leur autorité spirituelle. Mais leurs prétentions n'éveillèrent d'écho qu'à l'intérieur de leurs propres territoires. Si l'on excepte la reconnaissance éphémère du souverain ḥafṣide Al-Mustansir, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par les *sharīf* de La Mecque et les Mamlūk d'Égypte, ces « califes » occidentaux furent incapables de rivaliser avec le califat abbasside du Caire pour ce qui est de la reconnaissance de la fonction califale par l'ensemble du monde islamique.

Au cours de la période post-almohade, ces États durent également lutter tous trois contre la pression de plus en plus forte qu'exerçaient les États chrétiens de la péninsule Ibérique, de l'Italie, de la Sicile et de la France sur l'ensemble du Maghreb. Cette pression, à la fois militaire, politique et économique, était la conséquence des modifications intervenues dans l'équilibre des forces entre l'Europe occidentale et les pays méditerranéens islamiques. Les trois États du Maghreb s'efforcèrent de trouver le moyen de faire face à cette agressivité nouvelle du monde chrétien et, bien qu'ils aient subi des pertes mineures et qu'ils aient été incapables d'éviter que Grenade, dernier vestige de l'Espagne musulmane, ne tombât aux mains des chrétiens, ils réussirent néanmoins, en général, à sauvegarder leur patrimoine. On peut toutefois se demander si le Maghreb dans son ensemble — ou du moins ses régions orientales — n'aurait pas connu au XVI<sup>e</sup> siècle le sort de Grenade, n'eût été l'émergence d'une nouvelle puissance islamique, l'Empire ottoman, qui rétablit dans cette période décisive l'équilibre des forces dans le bassin méditerranéen. Il ne faut pas oublier que les États ibériques — Portugal et Espagne — étaient à cette époque de plus en plus engagés au-delà des mers dans des entreprises qui retenaient presque tout leur intérêt et la plus grande partie de leurs ressources en hommes.

Les trois dynasties qui succédèrent aux Almohades, se partagèrent le Maghreb et se maintinrent au pouvoir pendant la majeure partie de la période



*Dislocation de l'Empire almohade.*

*Carte : I. Hrbek*

que nous étudions furent les Haf̣sides (1228-1574) avec Tunis comme capitale, les ‘Abd al-Wādides ou Zayyanīdes (1235-1554) à Tlemcen (Tilimsan) et les Marīnides au Maroc (env. 1230-1472). Nous évoquerons d’abord les principaux événements qui ont marqué l’histoire de ces trois dynasties et examinerons ensuite les faits essentiels de l’histoire de l’Afrique du Nord dans son ensemble.

## Les Haf̣sides

L’ancêtre éponyme de la dynastie fut le célèbre compagnon du *maḥdī* Ibn Tūmart, le *shaykh* des Berbères *hintāta*, Abū Ḥaf̣s ‘Umar, qui contribua beaucoup à la grandeur du règne des Almohades. Son fils ‘Abd al-Wāhid Ibn ‘Abī Ḥaf̣s gouverna, en fait, l’Ifrikiya de 1207 à 1221 de façon presque autonome, jetant ainsi les bases de l’indépendance future de cette région. En 1228, Abū Zakariyyā’, fils d’‘Abd al-Wāhid, qui s’était distingué dans la lutte contre les Banū Ghāniya, derniers représentants des Almoravides en Ifrikiya, devint à son tour gouverneur. Sous prétexte de défendre le véritable enseignement et l’esprit du mouvement almohade — c’était l’époque où cette doctrine était répudiée par le calife almohade —, Abū Zakariyyā’ omit de citer le nom du calife à la *khuṭba* du vendredi et prit le titre d’*amīr* indépendant (en 1229). Sept ans plus tard, il affirma définitivement sa souveraineté en faisant citer son propre nom dans la *khuṭba*.

Bien qu’il se fût affranchi de la tutelle politique des califes almohades, Abū Zakariyyā’ n’avait pas renié pour autant la doctrine almohade; il justifia, au contraire, le fait qu’il s’était emparé du pouvoir en le présentant comme un moyen de revivifier l’authentique orthodoxie almohade et il y réussit en partie: plusieurs centres du Maroc et d’Al-Andalus le reconnurent comme calife légitime. Dès 1234, il mit un terme une fois pour toutes au soulèvement des Banū Ghāniya dans la région méridionale de l’Ifrikiya. Ses campagnes à l’ouest se terminèrent par des victoires: il s’empara successivement de Constantine, de Bidjāya (Bougie) et d’Alger; à l’est, il soumit tout le littoral de la Tripolitaine. C’est ainsi qu’il rassembla les éléments qui allaient constituer désormais le territoire haf̣side. Même le fondateur de la dynastie des ‘Abd al-Wādides, Yaghmurāsān Ibn Zayyān, se soumit à son autorité, et aussi bien les Marīnides que les Nasrides de Grenade reconnurent sa suzeraineté.

L’instauration de la paix et de la sécurité permit une croissance économique rapide: la capitale, Tunis, fut de nouveau fréquentée par les marchands étrangers venus de Provence, de Catalogne et des républiques italiennes. Les relations avec la Sicile devinrent amicales, mais, en 1239, le souverain haf̣side commença à payer tribut à Frédéric II pour avoir le droit de se livrer au commerce maritime et d’importer librement le blé sicilien.

Quand Abū Zakariyyā' mourut en 1249, il laissait à son fils et successeur Abū 'Abdallāh Muḥammad al-Mustansir (1249-1277) un État où régnaient la prospérité et la sécurité, et qui exerçait en Afrique du Nord une hégémonie incontestée. Les complots et les rébellions ne mirent jamais sérieusement en danger l'autorité d'Al-Mustansir, même si elle fut ébranlée de temps à autre par les rivalités entre les *shaykh* almohades et les réfugiés et immigrants andalous qui constituaient une élite politique dont l'influence était considérable. En 1253, il prit le titre d'*amīr al-mu'minīn* et fut reconnu comme calife par les *sharīf* de La Mecque (en 1259) et, un an plus tard, par les Mamlūk d'Égypte. Mais sa reconnaissance par l'Orient fut de courte durée; elle n'était due qu'à un concours de circonstances; le dernier calife abbasside de Bagdad avait été tué par les Mongols en 1258 et la fonction califale restait vacante. En 1261, le sultan mamlūk Baybars installa au Caire un calife abbasside fantoche et, jusqu'en 1517, tout l'Orient musulman n'allait reconnaître que cette lignée califale. Il n'en reste pas moins que le califat éphémère d'Al-Mustansir témoigne du grand prestige dont jouissaient les Ḥafṣides dans le monde islamique, où leur État était considéré comme l'un des plus stables et des plus puissants.

Quelques années plus tard, Al-Mustansir fut en mesure de rehausser sa réputation dans le monde musulman grâce à l'issue de la croisade conduite par Louis IX, roi de France, contre Tunis en 1270. Les causes réelles de cette croisade tardive ne sont pas très claires et l'on en a donné de nombreuses interprétations<sup>1</sup>. On a émis l'hypothèse que la prospérité de l'Ifriqiya avait attiré les Français, ou bien encore, comme l'a raconté Ibn Khaldun, que des marchands de Provence, qui ne parvenaient pas à se faire rembourser l'argent prêté aux Tunisiens, avaient poussé à cette expédition. Saint Louis (Louis IX) lui-même croyait qu'Al-Mustansir souhaitait se convertir au christianisme, et il espérait en outre faire de l'Ifriqiya une base pour une campagne ultérieure contre l'Égypte. L'expédition avait été mal préparée et même Charles d'Anjou, roi de Sicile et frère de Saint Louis, n'en fut informé qu'au dernier moment. Les croisés débarquèrent à Carthage, mais, au bout de quelques semaines, une épidémie se déclara dans leur camp et frappa le roi lui-même. Charles d'Anjou s'empressa de conclure la paix: la croisade le laissait tout à fait indifférent et il était impatient, par ailleurs, de renouer de bonnes relations commerciales avec l'État ḥafṣide. Al-Mustansir, qui avait, dès le début, proclamé la *djihād* (guerre sainte) et formé des contingents comprenant des hommes originaires de différentes villes et des nomades arabes, était tout aussi disposé que Charles d'Anjou à mettre fin à cette malheureuse affaire, d'autant que ses alliés nomades avaient commencé à se replier vers le sud, en direction de leurs pâturages d'hiver. Le traité de paix était un compromis et le calife ḥafṣide accepta de continuer à payer tribut à la Sicile, ainsi que les impôts sur les importations de blé; il consentit également à expulser d'Ifriqiya les derniers représentants de la dynastie des Hohenstaufen qui s'étaient exilés en terre africaine

1. Voir M. Mollat, dans *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 50, 1972, pp. 289-303.

après avoir été définitivement vaincus par Charles d'Anjou. Résultat plutôt inattendu de cette dernière croisade : les relations commerciales reprirent sur une plus grande échelle qu'auparavant.

Sous le règne d'Abū Zakariyyā' comme sous celui d'Al-Mustansir, la dynastie ḥafṣide connut son premier apogée : son hégémonie fut reconnue sur tout le Maghreb, son autorité s'étendit jusqu'à l'Espagne musulmane, à l'ouest, et jusqu'au Hidjāz, à l'est ; tous les États européens de l'Ouest méditerranéen durent compter avec sa puissance et les souverains espagnols et italiens cherchèrent avec empressement à conclure avec elle une alliance.

Après la mort d'Al-Mustansir, la situation se dégrada et, pendant près d'un siècle, l'empire ḥafṣide fut le théâtre de luttes intestines périodiques entre les membres de la dynastie régnante ébranlée par les révoltes des Arabes et la dissidence de plusieurs villes, ou même de régions entières. Cette dissidence fut surtout le fait de Bidjāya (Bougie) et de Constantine, qui formèrent à plusieurs reprises des principautés indépendantes gouvernées par des membres de la dynastie opposés au pouvoir central. Ces tendances centrifuges se firent plus fortement sentir aux époques où le pouvoir central était faible : on vit même à certaines périodes trois Ḥafṣides (si ce n'est davantage), gouverneurs de telle ou telle ville, prétendre au trône de Tunis. Cet état de choses ne pouvait qu'inverser le mouvement du pendule et redonner le pouvoir à l'ouest du Maghreb, c'est-à-dire aux Marīnides du Maroc ; par deux fois, en 1348 et en 1357, des zones importantes du territoire ḥafṣide, dont Tunis, sa capitale, furent occupées par les armées marīnides. Mais, dans un cas comme dans l'autre, cette occupation fut de courte durée et les nomades arabes repoussèrent les envahisseurs. À la fin du règne d'Abū Ishāk (1350-1369), Bidjāya, Constantine et Tunis étaient gouvernées par trois souverains ḥafṣides indépendants, tandis que le Sud, le Sud-Est et une partie du littoral (Sāḥil) restaient indépendants de Tunis.

La renaissance de la puissance ḥafṣide commença avec Abū al-ʿAbbās (1370-1394) et se poursuivit sous les longs règnes de ses successeurs Abū Fāris (1394-1434) et ʿUthmān (1435-1488). Abū al-ʿAbbās réussit à réunifier et à réorganiser le pays ; il annula les concessions foncières, parvint à réfréner les tendances locales à l'insubordination et restaura le prestige de la dynastie. Grâce aux querelles intestines dont Tlemcen était le théâtre et à l'hostilité déclarée entre ʿAbd al-Wādides et Marīnides, il n'avait rien à craindre sur son flanc occidental. Son fils Abū Fāris paracheva l'œuvre de réunification entreprise et déracina les dynasties locales de Bidjāya, Constantine, Tripoli, Gafsa, Tozeur et Biskra. Il y nomma des gouverneurs choisis dans les rangs des esclaves affranchis. Par la suite, son autorité s'étendit aux ʿAbd al-Wādides de Tlemcen, et il intervint souvent au Maroc et même dans Al-Andalus. Ce succès était dû, pour une grande part, au fait qu'Abū Fāris avait pratiqué une politique d'équilibre entre les principaux groupes qui composaient la population du royaume — Almohades, Arabes et Andalous. Il se montra tolérant envers les juifs tout en étant lui-même un musulman fervent ; la popularité dont il jouissait était due essentiellement

à son souci de la justice, aux faveurs dont il gratifia les autorités religieuses (qu'il s'agisse des *'ulamā'* ou des *sharīf*), à la suppression des impôts illégaux, à ses réalisations en matière de construction, enfin à la pompe dont s'entouraient les fêtes musulmanes.

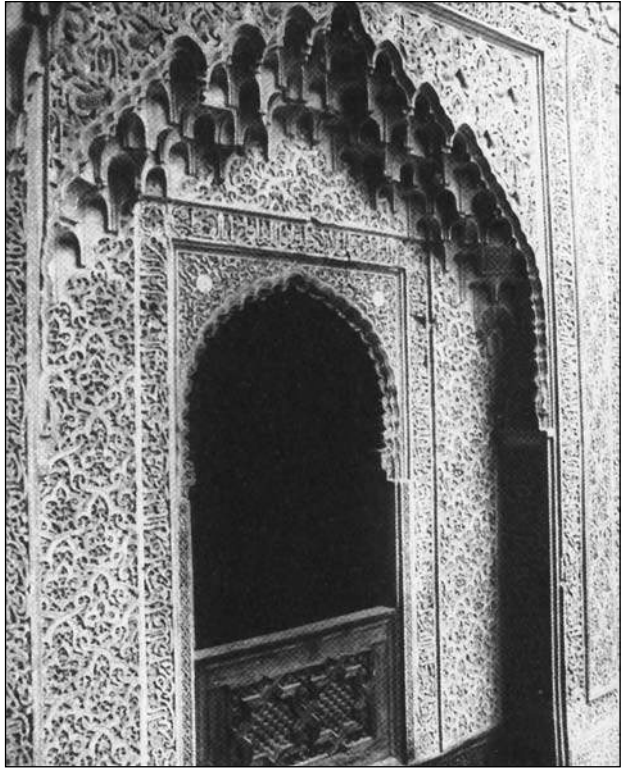
Bien que les premières années du règne de son petit-fils, 'Uthmān, aient été troublées par la lutte qui le mit aux prises avec certains membres rebelles de sa famille, son long règne fut en général paisible et le sultan sut maintenir l'intégrité du royaume. La seconde partie de son règne fut toutefois assombrie par la famine et des épidémies de peste, ainsi que par la reprise de l'agitation arabe dans le Sud. Cependant, 'Uthmān parvint, non sans mal, à maintenir son influence sur Tlemcen et fut reconnu par le fondateur de la nouvelle dynastie des Banū Waṭṭās à Fès. Les dernières années de son règne sont mal connues; il semble bien, cependant, qu'il ait semé les germes de troubles futurs en désignant à nouveau aux postes de gouverneurs de province des membres de sa famille. Alors que sa forte personnalité avait été capable de contrecarrer le penchant naturel de ces gouverneurs à l'indépendance, ses successeurs se montrèrent impuissants à endiguer le flot de l'anarchie. La deuxième hégémonie ḥafṣide s'effondra aussi soudainement que la première; la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle virent ainsi l'anarchie miner de nouveau la dynastie, au point qu'elle ne fut plus en mesure d'affronter avec succès la situation dangereuse née de la rivalité entre l'Espagne et l'Empire ottoman, tous deux désireux de s'assurer l'hégémonie dans le bassin méditerranéen. Mais les efforts désespérés des Ḥafṣides pour préserver leur indépendance dans un monde changeant appartiennent déjà à la période étudiée dans le volume V suivant.

## Les Marīnides

Originaires du désert où ils appartenaient aux plus nobles d'entre les Zenāta, les Marīnides venaient du Zab. Ils ne connaissaient ni l'argent (le métal), ni la monnaie, ni l'agriculture, ni le commerce. Les chameaux, les chevaux et les esclaves représentaient toute leur richesse<sup>2</sup>. Ils constituent, semble-t-il, l'illustration idéale de la conception d'Ibn Khaldūn relative à l'émergence des dynasties nomades et à leur *'aṣabiyya*, l'« esprit de clan », dans lequel il voyait la force même qui avait poussé les nomades à sortir du désert pour conquérir des territoires et fonder des États. Après la bataille de Las Navas de Tolosa (1212), les Banū Marīn, qui vivaient dans les steppes présahariennes entre le Tafīlālet et le Figuig, entreprirent d'envahir le nord-est du Maroc et, profitant de l'affaiblissement de la puissance almohade, établirent leur hégémonie sur les agriculteurs locaux, obligeant même des villes comme Taza, Fès et Kaṣr al-Kabīr à payer tribut. Ils n'étaient animés, au début, que par le désir naturel propre à tous les nomades de s'enrichir

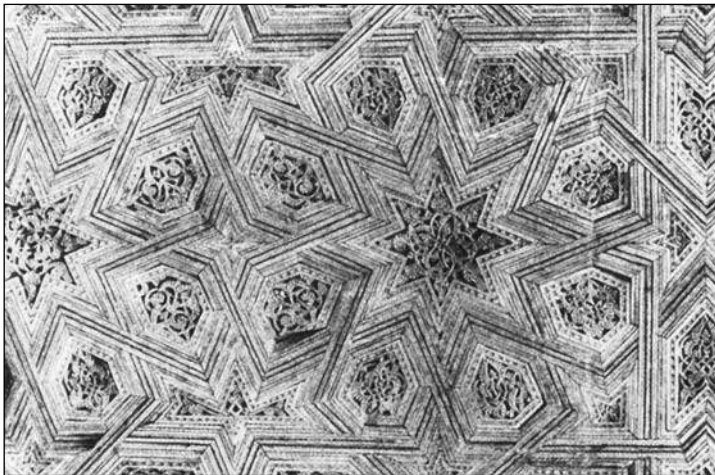
2. Ibn Abī Zar, trad. franç. A. Beaumier, 1860, p. 401.





*Médersa Bou Inania à Fès. Détail d'une fenêtre de la cour, XIV<sup>e</sup> siècle (photo UNESCO/Dominique Roger) .*

*Médersa Bou Inania à Fès. Détail d'un vantail de porte, XIV<sup>e</sup> siècle (photo UNESCO/Dominique Roger).*



aux dépens des populations sédentaires, mais leurs chefs en vinrent peu à peu à nourrir des ambitions politiques. Entre 1240, date à laquelle les Marīnides furent vaincus au siège de Miknāsa (Meknès) par l'armée almohade, et l'année 1269, où ils conquièrent Marrakech, la lutte fut menée avec un succès intermittent. L'absence de toute motivation religieuse explique sans doute que cette conquête se soit prolongée, alors que cette même motivation avait contribué à la rapidité des conquêtes des Almoravides et des Almohades. Néanmoins, leur première poussée fut couronnée de succès en 1248; cette année-là, leur chef Abū Yahya (1244-1258), s'empara de Fès, Taza, Miknāsa, Salé et Rabat. Sous le règne d'Abū Yūsuf Yūsuf Ya'qūb (1258-1286), que l'on peut considérer comme le véritable fondateur du sultanat marīnide, les derniers territoires encore sous domination almohade (le Haut-Atlas, le Sous et la région de Marrakech) furent peu à peu intégrés au nouveau royaume, et la conquête de Marrakech, en 1269, mit fin au règne des Almohades.

La nouvelle dynastie prit Fès (au lieu de Marrakech) pour capitale et Abū Yūsuf Ya'qūb y fonda une ville, Fās al-Djadīd (la Nouvelle-Fès ou Fès-la-Neuve), distincte de la ville ancienne qu'on appela dès lors Fās Bāli.

Bien qu'ils ne pussent prétendre à aucune légitimité religieuse, les Marīnides ne tardèrent pas à se considérer comme les héritiers des Almohades et s'efforcèrent de restaurer leur empire, avec une préférence pour sa composante ibérique, ce qui ne les empêchait pas de faire une poussée vers l'est lorsque l'occasion s'en présentait. Phénomène curieux que cette attirance qu'exerçaient les vertes collines et les plaines fertiles d'Al-Andalus sur ces Berbères originaires du désert, de la steppe et de la montagne, qu'ils fussent almoravides, almohades ou marīnides !

Comme pour l'histoire des Hafṣides, nous pouvons discerner dans celle des Marīnides deux grandes périodes, bien qu'elles aient été de plus courte durée: la première couvre les règnes d'Abū Yūsuf Ya'qūb et de son fils Abū Ya'qūb Yūsuf (1286-1307); la seconde est contemporaine d'Abū al-Hasan (1331-1348) et de son fils Abū Inān Faris (1349-1358). Ce n'est que durant cette deuxième période que les Marīnides purent prétendre, pour un temps très court, à une véritable hégémonie au Maghreb.

L'accroissement de l'influence des Arabes au Maroc fut l'un des faits marquants du règne des Marīnides. Sous les Almohades, les nomades arabes avaient déjà commencé à pénétrer dans le pays, en en modifiant ainsi le caractère exclusivement berbère. La politique des Banī Marīn à l'égard des Arabes était dictée par des considérations arithmétiques: étant donné la faiblesse numérique de leurs partisans zenāta, ils ne pouvaient que faire bon accueil au soutien que leur apportaient les nomades arabes. Les Zenāta eux-mêmes s'étaient fortement assimilés aux Arabes, et le *Makhzen* marīnide se composait de deux groupes de population. Tous ces facteurs créaient des conditions favorables à l'expansion territoriale des Arabes au Maroc, où ils se fixèrent de préférence dans les plaines. De nombreux groupes berbères furent arabisés. Contrairement aux armées des Almoravides et des Almoha-



*La Qarawiyyin à Fès.  
Les réfections d'époque almoravide;  
dans la cour, l'entrée centrale  
de la salle de prière (cliché J.-L. Arbey).*

des, où l'on parlait le berbère, l'arabe devint la langue courante et officielle sous le règne des Marīnides.

Ce processus d'expansion des Arabes nomades présentait aussi des aspects négatifs: le domaine des nomades ne cessait de s'agrandir et celui des agriculteurs de s'amenuiser — les nomades transformant champs, jardins et forêts en pâturages. Ce développement du nomadisme contribua pour une grande part à cristalliser cette structure sociale qui allait caractériser le Maroc les siècles suivants: division de la population en nomades, citadins et montagnards.

Sur le plan politique, il résultait de cette division que seuls les villes et leur environnement rural immédiat étaient directement administrés par les sultans, alors que les tribut *makhzen*, les Arabes et les Zenāta jouissaient d'une large autonomie: ils étaient habilités à faire payer des impôts aux paysans en échange du service militaire. Mais, puisqu'ils ne pouvaient se fier entièrement à la loyauté et à l'efficacité de ces contingents nomades, les souverains marīnides, suivant en cela l'exemple de leurs prédécesseurs et de leurs voisins, commencèrent à dépendre de plus en plus d'armées constituées d'esclaves mercenaires et casernées dans les villes importantes. Les Berbères de l'Atlas, du Rif et du Djibāl restèrent en dehors du système de gouvernement proprement dit, même s'ils reconnurent parfois la souveraineté des sultans, mais, dans la période du déclin, ils firent des incursions dans les territoires *makhzen* (*bilād al-makhzen*) et firent passer certaines parties de ces territoires sous leur domination ou leur protectorat, reculant ainsi les limites de la « terre de dissidence » (*bilad al-sibā*).

L'afflux régulier d'immigrants andalous, qui apportaient avec eux un style plus raffiné en architecture, dans les arts et les divers artisanats aussi bien qu'en littérature, allait donner une vigueur nouvelle à la vie et à la civilisation urbaines. Fès, la capitale, devint le grand centre culturel du Maroc, tandis que l'ancienne métropole, Marrakech, traversa une période de déclin. L'épanouissement de la culture urbaine ne fit, cependant, qu'approfondir le fossé qui séparait les villes et les zones rurales qui continuaient à mener une existence autonome. Cette différence était particulièrement sensible en ce qui concernait les modalités de la vie religieuse. À Fès et dans toutes les grandes villes, cette vie s'organisait autour des universités, telles que la Qarawiyyīn, et des nombreuses *madrasa*<sup>3</sup> où, sous le patronage officiel des sultans marīnides, le rite orthodoxe malikite était prépondérant, alors que les populations rurales étaient de plus en plus attirées par les *zāwiya*, loges des confréries mystiques (*tariqa*) et les sanctuaires des saints locaux, les « marabouts ». Cette tendance avait commencé à se manifester sous les Almohades; ceux-ci avaient incorporé à leur enseignement la doctrine d'Al-Ghazālī (mort en 1111), qui avait intégré le mysticisme (*taṣawwuf*) à l'islam orthodoxe. Sous le règne des Marīnides, la création de plusieurs ordres *ṣūfi*, qui étaient pour la plupart des ramifications de la *kādirīya*, l'institutionnalisation du mysticisme. Cette manifestation de l'islam populaire contribua beaucoup à l'islamisation

3. *Médersa*, en français, s'applique à l'école coranique (primaire et secondaire). *Madrassa* désignerait plutôt un institut d'enseignement supérieur.

des campagnes dans la mesure où elle pénétra jusque dans les régions les plus reculées du Maroc et chez les montagnards berbères, jusque-là peu touchés par l'islam.

Nous examinerons plus loin les différents aspects du défi chrétien et de la réponse que lui donnèrent les musulmans dans le nord-ouest de l'Afrique. Il est toutefois nécessaire de traiter brièvement, dès maintenant, la question des interventions marīnides dans la péninsule Ibérique. Après avoir consolidé son autorité au Maroc même, Abū Yūsuf Ya'qūb traversa, en 1275, le détroit de Gibraltar et remporta une victoire décisive sur les Castellans près d'Ecija. Jusqu'en 1285, le sultan renouvela à trois reprises ses campagnes contre les armées espagnoles, la flotte marīnide défit la marine castillane en 1279, ce qui eut pour effet de contenir un moment la menace que les chrétiens faisaient peser sur Grenade et le Maroc. La quatrième campagne aboutit à la conclusion d'un accord aux termes duquel le roi de Castille s'engageait à ne pas intervenir dans les affaires des territoires musulmans en Espagne et à restituer les manuscrits arabes dont les chrétiens s'étaient emparés jadis. Cette paix de compromis (1285) fut saluée par les Marīnides comme leur victoire.

Le sultan Abū Ya'qūb dut réprimer une série de révoltes dans le sud du Maroc, tenta énergiquement de conquérir Tlemcen et de liquider la dynastie zāyyanide. Pour toutes ces raisons, il n'était guère disposé à disperser ses forces et à intervenir de l'autre côté du détroit, mais, en 1291, quand le roi de Castille eut rompu l'accord de 1285, Abū Ya'qūb fut contraint d'entreprendre une courte campagne, qui ne déboucha sur aucun résultat positif; puis il reprit les opérations contre Tlemcen.

Après sa mort (il périt assassiné), la dynastie marīnide connut une période d'éclipse causée principalement par la dissidence d'un membre de la famille régnante, qui s'était emparé de vastes régions du Sud marocain et avait pris le contrôle du commerce transsaharien. Cette rébellion ne fut réprimée qu'après l'accession d'Abū l-Ḥasan au trône (1331). Pendant toute la durée de cette lutte intestine, les Marīnides furent contraints d'abandonner leur politique offensive aussi bien en Espagne qu'au Maghreb.

Abū l-Ḥasan fut sans conteste le plus grand des sultans marīnides. Peu de temps après son accession, il réaffirma l'autorité de Fès sur le Sud marocain, mit fin aux querelles intestines et reprit la politique de conquête. Pourtant, pendant la première moitié de son règne, il consacra tous ses efforts à rétablir la souveraineté musulmane en Espagne, d'autant plus qu'en 1237 le roi de Castille était reparti en campagne contre Grenade. En 1333, l'armée marīnide traversa le détroit et s'empara d'Algésiras. Durant les six années qui suivirent, Abū l-Ḥasan et l'émir nasride de Grenade se préparèrent à porter ensemble un coup fatal à l'Espagne chrétienne, danger qui conduisit à l'alliance entre la Castille et l'Aragon. Mais la flotte marīnide, renforcée de quelques navires ḥafṣides, se rendit maîtresse du détroit et remporta en 1340 une victoire décisive sur les forces navales castillanes. L'armée de terre musulmane mit alors le siège devant Tarifa, mais la forteresse résista jusqu'à l'arrivée des troupes chrétiennes venues lui porter secours. Les combats acharnés qui marquèrent la bataille de Rio Salada (1340) se

soldèrent pour les musulmans par une lourde défaite, la plus grave depuis celle de Las Navas de Tolosa. En 1344, les chrétiens reprirent Algésiras; bien que Gibraltar demeurât toujours aux mains des Marīnides, la défaite de Río Salada, suivie peu de temps après de désastres en Ifrīkiya, obligea le sultan à renoncer à son aventure espagnole. Dès lors, ni les Marīnides ni aucune autre dynastie marocaine ne furent plus en mesure d'intervenir activement en Espagne. L'ultime vestige de ce qui avait été l'ère de gloire de la domination musulmane, l'émirat de Grenade, se retrouva isolé dans sa lutte désespérée pour survivre.

Aussi bien les Zayyānides de Tlemcen que les Marīnides de Fès profitèrent de la faiblesse des Ḥafṣides durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour agrandir leurs territoires respectifs. Abū l-Ḥasan se saisit de l'occasion avec beaucoup d'habileté; sous le prétexte de venir au secours des Ḥafṣides harcelés par le souverain zayyānide, il envahit en 1335 le Maghreb central et, après un siège de deux ans, s'empara de Tlemcen, la capitale zayyānide. Cette victoire sur ses rivaux traditionnels, dûment annoncée à tous ses collègues royaux du monde musulman, donna à Abū l-Ḥasan la possibilité de réaliser son rêve d'un Maghreb réuni sous son autorité. Le territoire zayyānide eut à subir l'occupation marīnide, et les Ḥafṣides devinrent pratiquement les vassaux du sultan marīnide. Lorsque, plus tard, la dynastie ḥafṣide traversa de nouveau une période de querelles de succession, Abū l-Ḥasan entra à Tunis (1347) et annexa le royaume ḥafṣide. Cette annexion marqua le point culminant de son règne et de l'histoire de la dynastie marīnide<sup>4</sup>.

Après l'apogée, la chute: la politique d'ingérence dans les affaires des *ḵabīla* arabes de l'Ifrīkiya, pratiquée par Abū l-Ḥasan, finit par pousser ces dernières à la révolte générale; en 1348, l'armée du sultan subit une défaite près de Kairouan et Abū l-Ḥasan se trouva assiégé dans sa propre capitale. Bien qu'il parvint à s'enfuir et à rétablir plus ou moins son autorité à Tunis, sa défaite avait révélé la fragilité de l'hégémonie marīnide sur le Maghreb. Tlemcen rejeta le joug de la dynastie marīnide; les princes ḥafṣides de Bidjāya, de Constantine et d'Annāba (Bône) suivirent son exemple. Le fils d'Abū l-Ḥasan, Abū Inān, se proclama sultan à Fès et déposa son propre père; lorsque Abū l-Ḥasan tenta de reconquérir son trône avec les restes de son armée, il fut battu, en 1350, par Abū Inān et dut chercher refuge dans les montagnes où il mourut un an plus tard.

On peut voir dans l'ascension et la chute d'Abū l-Ḥasan un raccourci de l'histoire héroïque et tragique du Maghreb sous les dynasties berbères: une lente accumulation de forces, suivie d'une longue période prolongée de succès toujours plus grands, et, soudain, à l'apogée de la gloire, au moment où semblent enfin se réaliser les projets les plus audacieux, le désastre et la chute qui mettent en pièces tout ce qui a été fait jusque-là, libérant toutes les forces de l'anarchie et de la discorde. Les causes de

4. Le grand historien Ibn Khaldūn nourrit longtemps l'espoir de voir les Marīnides réunifier le Maghreb. L'échec d'Abū l-Ḥasan fut pour lui une grande déception. Voir Ibn Khaldūn, trad. franç. M. G. de Slane, 1925-1956.

l'échec final d'Abū l-Ḥasan ressemblent à celles qui ont conduit au déclin des Almohades : une trop grande dispersion des ressources humaines et matérielles dans des campagnes offensives menées dans deux directions, l'incapacité d'accepter les particularismes et les intérêts locaux et tribaux, une situation financière précaire, un manque de cohésion interne même au sein de la dynastie.

Les premières années du règne d'Abū Inān furent aussi heureuses que l'avaient été celles de son père vingt ans auparavant. Aussi ambitieux qu'Abū l-Ḥasan, il s'arrogea le titre califal d'*amīr al-mu'minīn* et voulut réunifier le Maghreb. En 1352, il s'empara à nouveau de Tlemcen ; l'année suivante, il annexa Bidjāya et, en 1357, au faîte de sa gloire, il entra à Tunis. Malgré tous ses succès, sa chute fut aussi rapide que celle de son père et due aux mêmes raisons : l'opposition des Arabes, qui l'obligea à évacuer l'Ifrīkiya et à retourner à Fès, où il fut assassiné peu après par l'un de ses vizirs. Avec sa mort prit fin la période de la grandeur marīnide. À partir de là, l'histoire de la dynastie, jusqu'à son extinction au XV<sup>e</sup> siècle, ne fut plus qu'anarchie, révoltes et décadence à tous les niveaux : politique, économique et culturel. Entre 1358 et 1465, pas moins de dix-sept sultans se succédèrent sur le trône de Fès, mais aucun ne fut capable de maîtriser les forces de dissension interne ni de contenir la menace extérieure. Les vizirs virent s'accroître leur pouvoir et, à partir de 1420, cette fonction fut assumée par les membres du clan Banū Waṭṭās, de la tribu des Zenāta. Les Waṭṭāsides, dont l'influence augmentait régulièrement, eurent, durant toute la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le pouvoir de faire et de défaire les rois, et cela jusqu'en 1472, date à laquelle Muḥammad al-Shaykh fut proclamé sultan à Fès après six années de luttes contre les *sharīf* qui prétendaient descendre d'Idrīs II, le fondateur de Fès, et aspiraient à prendre le pouvoir politique. L'ascension de ces *sharīf* était liée au culte des saints et à la croyance en la *baraka* (bénédiction) que dispensaient les « marabouts » et plus spécialement les descendants du Prophète Muḥammad. D'autre part, la pression croissante exercée par les Portugais sur le Maroc suscita un large mécontentement populaire et l'opposition à la dynastie marīnide incapable d'empêcher les incursions des infidèles.

Bien que les premiers sultans waṭṭāsides, Muḥammad al-Shaykh (1472-1505) et son fils Muḥammad al-Burtuḳālī (1505-1524) aient réussi à rétablir jusqu'à un certain point le pouvoir du sultanat de Fès, à contenir le mouvement *sharīfien*, ils ne furent pas en mesure d'arrêter l'expansion portugaise sur le littoral atlantique. En outre, l'autorité des Waṭṭāsides ne s'exerçait guère que sur Fès et ses environs ; les régions du sud du Maroc étaient pratiquement indépendantes et échappaient à leur contrôle. C'est dans ces régions que les nouvelles forces populaires, sous la conduite d'une famille *sharīfienne*, déclenchèrent, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une guerre sainte contre les forts portugais de la zone côtière : ces luttes constituaient les prémisses de la chute finale de la dynastie waṭṭāsīde <sup>5</sup>.

5. Voir vol. V, chap. 8 (à paraître).

## Les Zayyānides (ʿAbd al-Wādides)

Comme avant lui Abū Zakariyyā' à Tunis, le gouverneur almohade de Tilmāsān (Tlemcen), Yaghmorāsan Ibn Zayyān (issu d'une branche mineure de la lignée zenāta), s'affranchit en 1235 de la tutelle du sultan qui ne régnait plus que sur un empire en pleine désagrégation. Yaghmorāsan fonda sa propre dynastie, qui survécut plus de trois siècles (jusqu'en 1554). L'existence de ce royaume avait été menacée, dès sa naissance, par ses voisins plus puissants de l'ouest et de l'est, ainsi que par les Arabes nomades du sud, et c'est à une sorte de miracle qu'il dut d'avoir survécu si longtemps. Sa longévité fut le fruit de la politique habile menée par quelques souverains très capables, parmi lesquels les plus heureux furent Yaghmorāsan, le fondateur de la dynastie (1235) et Abū Hammū II (1359-1389). Sous leur règne, le royaume de Tlemcen passa souvent à l'offensive contre les Marīnides et les Ḥafṣides, leur objectif étant d'atteindre la vallée du Chelif et Bidjāya, à l'est, et de pénétrer dans les approches de Fès, à l'ouest; mais, la plupart du temps, les Zayyānides furent contraints à la défensive. À plusieurs reprises, Tlemcen fut attaquée et assiégée par les troupes marīnides et, au XIV<sup>e</sup> siècle, les Marocains occupèrent durant plusieurs décennies la plus grande partie du royaume zayyānide.

Les périodes de faiblesse furent régulièrement exploitées par les Arabes nomades, qui pénétrèrent systématiquement dans le Centre et parvinrent à détacher du royaume quelques-unes des provinces périphériques. Parallèlement, l'arabisation des Berbères zenāta s'intensifia, de sorte que l'Algérie occidentale perdit son caractère essentiellement berbère.

La faiblesse essentielle du royaume tenait à ses bases économiques étroites et unilatérales: l'État, dont le territoire comprenait les régions les moins fertiles du Tell, était peuplé de sédentaires, faibles numériquement, et d'un grand nombre de pasteurs nomades qui, à leur tour, étaient harcelés par les incursions des Arabes venus du sud et perdaient régulièrement leurs pâturages. L'instabilité ainsi créée contribua grandement à la multiplication des luttes intestines à l'intérieur de la société aussi bien qu'au sein de la dynastie régnante. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les Zayyānides aient dû subir pour de longues périodes le protectorat marīnide, ḥafṣide puis aragonais.

Il semble presque incroyable, au vu de conditions politiques et économiques aussi défavorables, que l'État ait pu survivre jusqu'à la conquête ottomane, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Son principal atout restait la cité de Tlemcen qui devint, après Tāhert, le principal entrepôt commercial du Maghreb central. Située au carrefour de l'importante route nord-sud qui allait d'Oran (Wahrān) aux oasis sahariennes et continuait jusqu'au Soudan, et de l'axe ouest-est qui reliait Fès à l'Ifriqiya, Tlemcen éclipsa bientôt les autres métropoles et devint la plaque tournante du commerce entre l'Europe, le Maghreb et le Soudan occidental. Elle était, en outre, directement reliée à Sidjilmāsa, terminus septentrional des voies commerciales transsahariennes.



La concurrence pour s'assurer le contrôle du commerce transsaharien explique en partie la lutte que se livrèrent les deux dynasties rivales, Marīnides et Zayyānides : Yaghmorāsan Ibn Zayyān fut le premier à saisir l'importance de ce contrôle. Après une première tentative infructueuse en 1257, il conquiert Sidjilmāsa en 1264 et tint la ville pendant près de dix ans, réunissant ainsi, pour la première fois, sous une seule autorité les deux débouchés les plus importants du commerce transsaharien, Tlemcen et Sidjilmāsa. Bien que les Zayyānides aient dû abandonner bientôt Sidjilmāsa aux Marīnides, Tlemcen continua d'attirer la majeure partie de l'activité commerciale.

Cette riche cité commerçante excita bientôt l'envie des Marīnides et des Hafṣides, et les premiers tentèrent à plusieurs reprises de s'en emparer. Entre 1299 et 1307, Abū Yūsuf Ya'qūb assiégea Tlemcen et décida de construire, en face, une nouvelle ville baptisée Al-Mansūra mais connue généralement sous le nom de Tilimsān al-Djadid (la Nouvelle-Tlemcen); elle devint très rapidement un centre commercial important et détourna à son profit le plus gros des activités marchandes. Néanmoins, après la mort d'Abū Ya'qūb, l'armée marīnide dut battre en retraite et Tlemcen fut délivrée. La première chose que firent les Zayyānides fut de détruire la ville rivale d'Al-Mansura.

Au cours des trente années qui suivirent, Tlemcen redevint une métropole commerciale importante, attirant les marchands européens et ceux du Maghreb et des pays de l'Orient musulman. Elle comptait alors quarante mille habitants environ<sup>6</sup>. Un proverbe bien connu en cette ville jusqu'à l'époque contemporaine évoque les richesses que le commerce transsaharien apportait à la cité : « Le meilleur remède contre la pauvreté est le Soudan. » L'État parvint également à retrouver une plus grande liberté politique et à mettre en œuvre une politique offensive contre des Hafṣides affaiblis, au moment où la dynastie marīnide était, elle aussi, aux prises avec des querelles intestines.

L'accession au trône du Marīnide Abū l-Ḥasan mit un terme à l'expansion zayyānide. Après deux années de siège, Tlemcen fut conquise en 1337 et les points d'arrivée du commerce transsaharien tombèrent aux mains des Marīnides. Malgré cela, comme nous l'avons indiqué plus haut, les efforts d'Abū l-Ḥasan pour réunifier le Maghreb furent sans lendemain et, pendant que ce sultan et son fils se disputaient le pouvoir, Tlemcen recouvra son indépendance.

Bien que l'État de Tlemcen connût, durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, une période de prospérité et d'abondance sous le règne d'Abū Hammū Musa II, souverain compétent (1359-1389), il fut occupé à deux reprises par les sultans marīnides et ébranlé par les incursions et les révoltes des Arabes. C'est à cette époque que le grand historien Ibn Khaldūn y vécut et s'entremet pour le compte d'Abū Hammū auprès des chefs des groupes nomades arabes, ce qui lui permit de bien comprendre les mécanismes de la vie politique et du renversement des alliances. Il laissa également un témoignage sur la culture zayyānide : « Ici [à Tlemcen], la science et les arts furent

6. Approximativement, à la même période, Fès et Tunis avaient chacune environ cent mille habitants, et Marrakech près de soixante mille. Voir Y. Lacoste, 1966, p. 50.

prospères. C'est dans cette ville que sont nés des savants et des hommes exceptionnels dont la gloire traversa les frontières. » La ville s'embellit de nombreux monuments qui ont survécu jusqu'à nos jours et en ont fait le centre le plus important de l'architecture islamique dans le Maghreb central.

Après qu'Abū Hammū eût été détrôné par son propre fils Abū Tāshfīn (1389-1394), le royaume de Tlemcen entra dans une longue période de décadence, durant laquelle il fut vassalisé tantôt par Fès, tantôt par Tunis, et ne joua qu'un rôle effacé dans la politique du Maghreb. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, il devint pratiquement un protectorat de l'Aragon et se désintégra finalement en de nombreux fragments, de sorte que l'autorité des émirs zayyānides de Tlemcen ne s'exerça plus que sur la ville et ses environs. Les querelles de succession les obligèrent à solliciter toujours davantage l'aide des Espagnols et à s'appuyer sur leurs mercenaires chrétiens, qui finirent par détenir la réalité du pouvoir. Au siècle suivant, le royaume de Tlemcen n'était guère qu'un simple pion dans la grande lutte que se livraient l'Espagne et l'Empire ottoman, et il finit par disparaître sous les assauts des Turcs en 1554.

## Le défi de l'Europe chrétienne

Entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, les contacts entre l'Occident musulman et l'Europe chrétienne furent bien plus profonds qu'ils ne l'avaient été à l'époque précédente. Il serait toutefois erroné de considérer chacun d'eux comme une entité unique et homogène, menant une politique rigide d'hostilité à l'égard de l'autre. Après la disparition des Almohades, l'Occident musulman se scinda en quatre entités politiques : l'émirat nasride de Grenade, le sultanat maŕīnide du Maroc, le royaume zayyānide de Tlemcen et le sultanat ḥaf̄sīde de Tunis. Leurs adversaires d'outre-Méditerranée étaient encore plus divisés. Dans la péninsule Ibérique, il y avait les royaumes de Castille et d'Aragon, auxquels vint s'ajouter plus tard celui du Portugal, tandis qu'en Italie, Gênes, Pise et Venise, ainsi que la Sicile (avant son annexion par l'Aragon), menaient des politiques indépendantes et souvent mutuellement hostiles. Les Français, après l'échec de la dernière croisade conduite par Saint Louis, se replièrent et ne jouèrent désormais qu'un rôle mineur au Maghreb. La multiplicité des États ouvrant toute une gamme de possibilités au jeu des alliances qui ignorait souvent les frontières religieuses, ce serait simplifier la situation à l'extrême que de réduire les relations entre musulmans et chrétiens de l'Ouest méditerranéen, durant la période étudiée, à une guerre inexorable entre deux adversaires inflexibles, les uns étant animés par l'esprit de la *djihād*, les autres par celui de la croisade. Non pas que ces phénomènes ne fussent pas entrés en ligne de compte (en fait, ils jouèrent souvent, à certaines périodes, un rôle déterminant), mais on peut discerner sous cette lutte un conflit d'intérêts économiques et commerciaux, et c'est ce conflit qui explique cet enchevêtrement d'alliances et de contre-alliances entre

États musulmans et chrétiens qui, sans eux, serait incompréhensible. Puisque le chapitre 26 examine ces facteurs sous-jacents à l'échelle intercontinentale, nous nous contenterons ici d'étudier les aspects politiques des rapports entre musulmans et chrétiens.

Le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle marqua un tournant décisif dans l'histoire de l'Ouest méditerranéen, lorsque la *Reconquista*<sup>7</sup> atteignit un point culminant avec la conquête du cœur de l'Andalousie. Les fiefs musulmans qui tombèrent successivement aux mains des différents royaumes ibères furent les suivants: les îles Baléares (Majorque) en 1229, Badajoz en 1230, Cordoue en 1236, Valence en 1238, Murcie en 1243, Jaén en 1246, Séville en 1248, l'Algarve en 1249, Cadix, Jérez et Niebla en 1260-1262. Environ les neuf dixièmes de la péninsule Ibérique furent, à partir de ce moment, gouvernés par les chrétiens, et le territoire musulman se limita au minuscule émirat de Grenade fondé en 1232. La rivalité entre la Castille et l'Aragon, l'aide que lui apportèrent les Marīnides pendant un siècle après sa fondation permirent à Grenade de survivre jusqu'en 1492. Bien que les émirs nasrides soient parfois intervenus activement dans la politique nord-africaine et aient ainsi contribué à compliquer la situation politique, le rôle de l'Espagne musulmane en tant que puissance méditerranéenne indépendante était pratiquement terminé.

Cette modification de l'équilibre des forces ne se fit pas sentir immédiatement et, comme nous l'avons vu, les Marīnides tentèrent à plusieurs reprises de redresser la situation (provisoire à leurs yeux) en Espagne et de rétablir l'empire almohade dans ses anciennes frontières.

Ce n'est qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que le déplacement de l'équilibre des forces à l'avantage des chrétiens devint évident et que le Maghreb fut réduit à la défensive.

Nous avons déjà mentionné quelques-uns des facteurs qui expliquent le déclin de la puissance politique et militaire des États musulmans. Dans tous ces États, le pouvoir politique, centralisé à la naissance des nouvelles dynasties, subit une érosion régulière et croissante du fait des différentes forces centrifuges incarnées par les membres dissidents des familles régnautes, les chefs des tribus nomades, les mercenaires chrétiens, les *shaykh* sūfi ou les *sharīf*, tous souhaitant soit participer à l'exercice du pouvoir, soit acquérir le maximum d'autonomie sans se soucier de l'intérêt général. La dichotomie entre les villes côtières, tournées vers le commerce extérieur, et la campagne, d'une part, entre les nomades et les sédentaires, d'autre

7. Le terme *Reconquista* est employé dans l'historiographie ibérique et européenne pour désigner le processus de la résistance chrétienne à la domination musulmane et les guerres qui furent menées pour l'élimination de celle-ci de la péninsule. Elle englobe traditionnellement toute la période comprise entre 722 (bataille de Covadonga) et 1492 (chute de Grenade). Ces dernières années, certains spécialistes espagnols ont entrepris de critiquer la notion même de « reconquête » en soulignant qu'entre 722-1031 et 1252-1481 il n'y eut ni conquêtes ni reconquêtes chrétiennes et que même le terme de « conquête » ne peut s'appliquer qu'à la période 1035-1262, et plus spécialement aux années comprises entre 1085 (conquête de Tolède) et 1249 (conquête de presque toute l'Andalousie), puis à période qui va de 1481 à 1492 et qui précède la chute de Grenade. Voir M. Cruz Hernández, 1970, n° 2, pp. 25-43.

part, constituait un facteur supplémentaire de division dans une société où s'affrontaient des factions n'ayant pas grand-chose en commun. L'approfondissement de la crise que traversait le Maghreb avait également des causes intrinsèques. La région était relativement sous-peuplée par comparaison avec les autres pays méditerranéens, et il semble que le taux de croissance démographique soit resté faible au cours des siècles critiques<sup>8</sup>. L'afflux des réfugiés andalous compensait à peine le nombre des victimes causées par l'épidémie de « peste noire » au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le régime féodal et l'instabilité générale eurent pour conséquence en de nombreuses régions l'abandon des terres cultivées. Les textes du début du XVI<sup>e</sup> siècle nous fournissent d'abondants exemples de terres désertées et nous montrent que la population était clairsemée dans des zones antérieurement cultivées et habitées. La dégradation progressive des sols joua elle aussi un rôle dans l'abandon des terres ; elle était due en partie aux troupeaux nomades, en partie à la baisse de la fertilité dans les zones arides épuisées par une culture trop intensive. La aussi, la raréfaction de la main-d'œuvre n'avait pas permis le retour à la productivité antérieure.

Le commerce transsaharien, qui avait assuré pendant des siècles la prospérité économique du Maghreb, avait commencé, à partir des années 1350, à s'orienter de plus en plus vers l'Égypte. Les répercussions de ce phénomène d'orientation se firent sentir non seulement au niveau de la classe commerçante, mais encore plus à celui des gouvernements, les droits de douane perçus sur les marchandises représentant l'une des sources de revenu les plus accessibles.

Tout cela se produisit à l'époque même où les États chrétiens consolidaient leur puissance politique, militaire et économique. Bien que le Maghreb oriental, où régnaient les Haf̄sides, ne fût pas à cette époque aussi dangereusement menacé que les régions situées plus à l'ouest, il eut néanmoins à subir de temps à autre les incursions et les campagnes militaires. En 1282, Charles d'Anjou occupa Collo ; les forces siciliennes et aragonaises placées sous le commandement de Roger de Lauria s'emparèrent, les années suivantes, de Djerba, de Kerkenna et de Marsā al-Khāriz (La Calle). Djerba resta aux mains des chrétiens jusqu'en 1335, telle une épine dans les flancs de l'État haf̄side. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les flottes chrétiennes renouvelèrent leurs attaques contre les régions côtières ; les Français, alliés cette fois aux Vénitiens, assiégèrent sans succès Al-Mahdiyya (1390), et les flottes de Valence et de Majorque attaquèrent Delys (1398) et Annāba (1399). Les Aragonais reprirent leurs attaques contre Kerkenna et Djerba en 1424 et 1432 ; jusqu'à la fin du siècle, plusieurs ports situés entre Tripoli et Alger durent subir d'innombrables incursions, raids et attaques de la part des Génois et des Vénitiens. Ces attaques, ainsi que les actions des corsaires maghrébins, ne pouvaient qu'aggraver les relations politiques entre les

8. La population de l'ensemble du Maghreb à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle était estimée à trois millions. À la même époque, la péninsule Ibérique comptait environ neuf millions d'habitants, la France environ quinze millions et l'Italie près de douze millions. Voir J. Monlaü, 1964, pp. 39-40.

Haf̣sides et les États Chrétiens; mais elles n'entraînèrent jamais de rupture totale et l'activité commerciale ne perdit rien de sa vigueur. Politiquement, les Italiens ne représentaient pas un danger sérieux, car leurs objectifs étaient purement commerciaux et ils n'aspiraient pas à conquérir de nouveaux territoires; les dirigeants musulmans, en général, avaient des relations plus faciles avec les marchands italiens qu'avec ceux de la péninsule Ibérique, dont les ambitions étaient avant tout politiques.

La situation qui régnait dans le Maghreb central et occidental était à la fois différente et plus complexe. Les rois aragonais maintinrent, durant tout le XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, des relations politiques amicales avec le Maroc et exercèrent une forte influence à Tlemcen. Leur politique était dictée par la rivalité qui les opposait à la Castille, par leurs ambitions politiques en Italie et dans le centre du bassin méditerranéen. En revanche, la Castille et le Portugal n'attendaient qu'une occasion pour intervenir au Maroc. La victoire de Rio Salado marquait la fin de l'engagement marocain sur le sol espagnol puisque, cette fois, la lutte entre la Castille et Grenade avait pris davantage le caractère d'un conflit féodal entre suzerain et vassal que celui d'une guerre entre chrétiens et musulmans. Pour les Castillans, les vrais ennemis étaient les musulmans du Maghreb, et ils s'efforcèrent en conséquence de conjurer un double péril: la menace d'une invasion marocaine et le danger d'une intensification des activités des corsaires.

La piraterie en Méditerranée n'avait pas cessé depuis l'Antiquité et, au Moyen Âge, elle avait été le fait aussi bien des musulmans que des chrétiens. Mais la reconquête de l'Espagne par les chrétiens donna à ces opérations, dont l'objectif essentiel était avant tout matériel, une coloration religieuse; à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les corsaires musulmans, et tout spécialement ceux qui avaient été bannis d'Al-Andalus, considérèrent leurs activités comme une sorte de *djihad* et comme une forme de représailles pour leur expulsion. Dans certains des principaux ports du Maghreb, les corsaires avaient fondé des «républiques» indépendantes à partir desquelles ils se livraient à des activités souvent contraires à la volonté des autorités officielles. À l'égard des corsaires, les Marīnides et les Waṭṭāsides, ainsi que les Haf̣sides, avaient adopté une politique fluctuante: tantôt ils leur prêtaient leur appui, tantôt ils s'efforçaient de réduire leurs activités, de peur qu'elles ne fournissent aux puissances chrétiennes le prétexte à des expéditions punitives. Certains des raids mentionnés plus haut contre les régions côtières de l'Afrique du Nord étaient en fait des représailles pour les attaques de corsaires musulmans contre les navires chrétiens et les côtes de l'Espagne. Replacées dans une perspective historique, les activités des corsaires musulmans apparaissent comme une sorte de riposte au défi chrétien à une époque où les gouvernements des États maghrébins étaient intrinsèquement impuissants et ne parvenaient pas à opposer une résistance efficace à l'offensive européenne. À certains égards, les activités des corsaires peuvent se comparer aux mouvements populaires qui se développèrent à l'intérieur du Maroc aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sous la conduite des *sharīf* et des «marabouts», contre un pouvoir central incapable de chasser les Portugais du pays.

La situation interne de l'Espagne avant l'union de la Castille et de l'Aragon (1479) ne permit toutefois pas, dans l'immédiat, de lancer une offensive concertée contre le Maghreb. La conquête temporaire de Tétouan par les Castillans en 1399, au cours de laquelle la moitié de la population fut massacrée et l'autre moitié réduite à l'esclavage, fut pendant longtemps la seule intervention espagnole sérieuse sur le territoire marocain. La reprise de l'offensive espagnole ne commença qu'après la liquidation de Grenade (1492).

Les Portugais s'étaient révélés des agresseurs bien plus dangereux, aussi bien pour le Maghreb que pour l'Afrique dans son ensemble. Après avoir expulsé les derniers Maures de leurs territoires, les rois de la dynastie des Avis, qui avaient pris le pouvoir en 1385, décidèrent de poursuivre la lutte contre les incroyants sur le sol africain. Leurs véritables mobiles étaient complexes, alliant la ferveur religieuse, l'espoir de conquérir des territoires, d'amasser un riche butin et la volonté d'en finir une fois pour toutes avec les corsaires musulmans.

En 1415, sous le commandement des princes Henrique (le futur Henri le Navigateur) et Fernando, fils du roi João, la flotte et l'armée portugaises s'emparèrent, après de brefs combats, du port marocain de Ceuta, victoire qui marqua le début de l'expansion coloniale portugaise outre-mer. Pour presque tous les historiens, la prise de Ceuta est un jalon important de l'histoire européenne ou même universelle, car ils y voient le point de départ de l'expansion de l'Europe, au-delà de ses frontières naturelles, à des fins de conquête et de colonisation. Un tel jugement doit être nuancé, car les croisades constituaient déjà, il ne faut pas l'oublier, une tentative analogue d'expansion outre-mer, de contrôle du commerce oriental et d'exploitation des populations et des pays non européens. En revanche, il est indiscutable que l'année 1415 marqua le début de cette politique d'agression ininterrompue des États de l'Europe occidentale, qui allait leur permettre de prendre peu à peu le contrôle des autres continents et de découvrir des terres nouvelles où ils pouvaient poursuivre leur entreprise de colonisation. Cet aspect général sera plus largement étudié dans l'introduction au volume suivant; nous nous contenterons ici d'examiner les conséquences de l'agression portugaise pour l'Afrique du Nord-Ouest, et particulièrement pour le Maroc.

Les ambitions des Portugais ne se limitaient évidemment pas à la conquête d'un seul port: leur objectif était d'occuper la totalité du territoire marocain afin de mettre la main sur le trafic lucratif de l'or. Comme nous l'avons déjà indiqué, la dynastie marīnide s'était révélée incapable de résister à cette menace, et le vizir Abū Zakariyyā' al-Waṭṭāsi fut, en réalité, celui qui s'efforça de mobiliser le pays. En 1437, sous la conduite des deux princes, les Portugais firent une nouvelle tentative pour conquérir Tanger (Tanja), mais subirent une cuisante défaite et s'engagèrent à rétrocéder Ceuta aux Marocains victorieux, le prince Fernando restant au Maroc en otage. Malgré cela, son frère, le roi Duarte, refusa obstinément d'abandonner la position clé qu'il occupait sur le sol africain et le malheureux Fernando mourut à Fès en captivité.

La défaite de Tanger modifia jusqu'à un certain point la politique et les projets d'expansion des Portugais dans la mesure où il était clair, désormais, qu'une attaque frontale ne pourrait leur assurer la maîtrise du Maroc et des voies commerciales soudanaises. Ils durent donc chercher d'autres moyens d'accéder aux sources d'approvisionnement en or. En même temps, ils nourrissaient l'espoir de trouver au sud du Maroc un allié qui pourrait les aider à empiéter sur les terres de l'ennemi musulman. Ce changement de priorités ne signifiait évidemment pas que les rois et la bourgeoisie du Portugal avaient abandonné leurs projets dans le nord-ouest de l'Afrique, mais leur attention se fixait de plus en plus sur la côte atlantique. À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ils occupèrent successivement les villes côtières marocaines suivantes : Al-Ḳaṣr al-Ṣaghīr (1458), Anfā (1469), Arsīla (1471), Massat (1488), Agādir (1505), Sāfī (1508), Azammūr (1513), Mazaghan (1514) et Aghūz (1519). Ce fut en 1471 qu'ils réussirent enfin à s'emparer de Tanger. La conquête du Maroc n'était pas simplement à leurs yeux une étape de leur poussée expansionniste le long de la côte africaine, elle avait aussi une valeur intrinsèque, puisque le Trésor portugais tirait des profits substantiels des raids effectués à l'intérieur du pays ; lors de ces incursions, beaucoup de villes (y compris Marrakech en 1515) et de villages furent soumis au pillage, leurs habitants réduits en esclavage et vendus. Dans le même temps, curieusement, les Portugais continuèrent à entretenir des relations commerciales amicales avec les Marocains à qui ils achetaient principalement des céréales, des chevaux et en particulier des tissus de laine, qu'ils échangeaient ensuite en Afrique occidentale contre des esclaves et de l'or.

Tandis que les Portugais allaient de succès en succès dans leur expansion le long de la côte atlantique du Maroc et encore plus au sud, en quête de l'or et du légendaire Prêtre-Jean en qui ils voyaient un allié potentiel contre l'ennemi musulman, inaugurant ainsi l'ère des grandes découvertes et des empires coloniaux, la Castille et l'Aragon scellaient leur union par le mariage du roi Ferdinand avec la reine Isabelle. Après une guerre de dix ans, Grenade tomba aux mains des Espagnols. La même année, c'est-à-dire en 1492, Christophe Colomb entreprenait son premier voyage, au cours duquel il découvrit la voie la plus courte qui menait à ce Nouveau Monde qu'on appela plus tard l'Amérique.

Cette découverte de nouveaux horizons au-delà des mers n'incita pas pour autant les Espagnols à oublier leurs ennemis immédiats en Afrique du Nord. Le pape sanctionna en 1494 l'accord par lequel les deux royaumes de la péninsule Ibérique se partageaient le Maghreb : les régions situées à l'ouest de Ceuta revinrent au Portugal et celles qui étaient à l'est à l'Espagne. Les Espagnols ne tardèrent pas à exploiter cet accord ainsi que la faiblesse des Zayyānides et des Ḥafṣides. Entre 1496 et 1510, ils prirent possession de plusieurs ports méditerranéens ; parmi les plus importants, citons Melilla, Mers el-Kebir, Or an, Bidjāya (Bougie) et Tripoli. Ils furent cependant incapables de pénétrer plus profondément dans l'intérieur du pays ; leurs *presidios* (parmi lesquels Melilla, qui est encore entre leurs mains) se limitaient aux ports et ne pouvaient s'approvisionner que par la mer, ce qui les rendait particulièrement vulnérables face à n'importe quelle puissance navale.

La fin du XV<sup>e</sup> siècle fut donc marquée par l'affaiblissement le plus important de la puissance islamique au Maghreb. Les ports musulmans, que ce fût sur le littoral atlantique ou sur la côte méditerranéenne, étaient tombés pour la plupart aux mains des chrétiens; le pouvoir central dans chacun des États du Maghreb était inefficace et fragile; les différents pays étaient eux-mêmes divisés en de nombreuses factions rivales; leurs économies étaient précaires et soumises aux tensions provoquées par la rupture de l'équilibre global des forces. Bien que le siècle suivant fût pour le Maghreb celui de la renaissance, grâce à un puissant mouvement populaire qui se manifesta à l'ouest, et à l'intervention des corsaires turcs, et plus tard à celle de l'Empire ottoman, il ne devait jamais atteindre à nouveau les sommets politique, économique et culturel qu'il avait connus sous le règne des Almoravides, des Almohades et des premiers souverains des dynasties hafside et marīnide.



# La société au Maghreb après la disparition des Almohades

*Hady Roger Idris\**

Si l'historiographie au Maghreb est, du moins pour certaines tranches de la période qui nous intéresse, assez avancée, l'histoire sociale reste toujours à faire. La pénurie d'ouvrages de synthèse sur la question reflète cette situation<sup>1</sup> et il faudrait s'atteler au travail de quête, d'analyse et d'interprétation des documents. Certes, les généralités sur l'islam médiéval sont encore utiles pour comprendre bien des problèmes, mais il faut tenir compte des différences entre l'Orient et l'Occident, des différentes possibilités d'évolution, même si elles se révèlent faibles ou lentes<sup>2</sup>.

## Prédominance du nomadisme et vie urbaine

### Les nomades

Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, l'équilibre séculaire mais précaire entre vie sédentaire et vie nomade a été rompu au profit de cette dernière par l'invasion des nomades arabes, les Banū Hilāl, suivis au XII<sup>e</sup> siècle par les Banū Sulaym. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, leur action dévastatrice a ruiné les cultures et

\* Cet article est posthume: le professeur Hady Roger Idris est en effet mort le 29 avril 1978.

1. On dispose néanmoins de deux ouvrages de valeur: G. Marçais, 1913; R. Brunschvig, t. I, 1940, et t. II, 1947.

2. Pour l'histoire urbaine, qui occupe une place assez importante dans ce chapitre, on pourra consulter, dans des perspectives comparatives, une somme d'études sur les villes orientales: A. H. Hourani et S. M. Stern, 1970.

semé l'anarchie en Ifrikiya et au Maghreb central<sup>3</sup>. Les Almohades, pour les nécessités de leur stratégie militaire et économique, leur ont livré les plaines atlantiques en les y transférant en grand nombre, tandis que d'autres Bédouins, les Banū Ma'qil, occupaient le sud et l'est de l'Atlas marocain. Le Maghreb se trouvait ainsi coupé de l'Orient, ses relations avec le Soudan s'affaiblissaient notablement et sa civilisation, surtout à l'est et au centre, était refoulée vers la côte méditerranéenne.

### Les campagnards

Les paysans (éleveurs sédentaires, agriculteurs, arboriculteurs, maraîchers, etc.) dont les types diffèrent souvent considérablement selon les terroirs, forment le gros de la population, d'autant plus qu'entre la ville, surtout le bourg, et la campagne, il y a osmose. N'ayant guère progressé depuis l'Antiquité, la nombreuse main-d'œuvre exigée par l'agriculture n'est pas servie et la petite exploitation familiale domine. Certains puissants ont de grandes propriétés et l'immense majorité des ruraux des terres collectives, la propriété indivise est fréquente. De nombreuses parcelles sont des *habous* privés<sup>4</sup> ou publics que les adjudicataires cultivent ou plutôt font cultiver par des métayers. Très fréquemment, sinon dans la majorité des cas, la terre est cultivée en vertu d'un contrat conclu avec le propriétaire : bail à complant, diverses formes de métayage et de colonat partiaire, surtout au « quint ». Les « quinteniers » (*hamma*) ne parviennent pas toujours à assurer leur subsistance et leur condition apparaît souvent bien misérable, notamment lors des années de mauvaise récolte. Chaque famille tire sa nourriture, frugale, de la terre qu'elle possède ou cultive pour le propriétaire. Les produits de la culture et de l'élevage ainsi que ceux de l'artisanat tant rural qu'urbain s'échangent dans des marchés ruraux, saisonniers ou hebdomadaires, qui deviennent souvent des bourgades où entrent en contact sédentaires, semi-nomades et nomades.

Faute de documents, il est hasardeux d'analyser la structure de la société villageoise. Assez diverse selon les terroirs, elle s'est maintenue intacte dans les zones isolées et demeurées berbérophones jusqu'à une époque récente. Et, là où elle a subi l'impact des nomades sans avoir été submergée par eux, son nouvel équilibre continue pour l'essentiel, le passé et reste figé pour des siècles.

### Les citadins

Quant à la vie urbaine, la seule façon possible de l'évoquer est de l'analyser dans chacun des trois États du Maghreb, en commençant par l'ouest, d'où

3. La thèse de cette « action dévastatrice » est loin de faire l'unanimité des historiens. A. Laroui (1970, p. 139-146) en fait une critique que l'on ne saurait négliger.

4. Le *habous* ou *wakf* est une donation ou fondation pieuse, privée ou publique, constituée de biens de mainmorte dont seuls les dévolutaires, qui peuvent être variables (pauvres d'une ville, groupes sociaux, familles particulières ou étudiants), ont la jouissance.



*Agadir (grenier fortifié) de Fri-Fri,  
région de Tiznit (Sud marocain).  
Source : G. Camps in Berbères,  
aux marges de l'histoire,  
éd. des Hespérides, 1980.*

viennent les influences largement prépondérantes, mais on peut, au préalable, dégager quelques traits généraux.

Il est oiseux de s'étendre sur les caractéristiques de la société arabomusulmane: famille patriarcale, séparation des sexes avec port du voile par les citadins, polygamie, concubinage, endogamie, distinction entre hommes libres et esclaves, entre musulmans et tributaires, etc. Même remarque pour l'organisation de l'urbanisme musulman traditionnel: grande mosquée au milieu des souks, ruelles étroites et sinueuses, hammāms<sup>5</sup>, remparts percés de portes à proximité desquelles s'étendent les cimetières, marchés, faubourgs...

Les étoffes importées sont emmagasinées dans des halles et certaines marchandises entreposées dans des caravansérails (*fondouks*) dont les pièces donnent sur une cour intérieure. Les marchands européens séjournant dans les ports sont répartis par nations dans des fondouks, chacune ayant son consul. Les corsaires ramènent des esclaves employés surtout comme domestiques; des moines chrétiens s'emploient à les racheter parfois.

Quant aux Juifs, leur nombre s'accroît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par suite de l'arrivée de nombreux coreligionnaires fuyant les persécutions chrétiennes. Ils jouent un rôle de premier plan dans l'économie grâce à leurs capitaux, leurs aptitudes et leurs relations avec les Juifs demeurés en Europe. Beaucoup s'établissent à Tlemcen et à Bougie. Bien accueillis en Ifriqiya, les Juifs n'y occupent pas les hautes fonctions auxquelles ils parviennent souvent au Maroc. Des pogromes éclatent à Fès au début et à la fin du règne des Marīnides. La communauté juive du Touat connaît aussi la persécution dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Mais c'est surtout l'immigration d'Espagnols musulmans, consécutive à la Reconquista, qui mérite de retenir l'attention; flot continu dont les plus fortes crues se produisent dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> et à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ces Andalous s'installent surtout dans les ports et constituent des groupes cohérents dont les membres ont des activités diversifiées du haut en bas de l'échelle sociale: gens de lettres, musiciens, juristes, secrétaires, militaires, commerçants, tisserands, brodeurs, maçons, jardiniers, agriculteurs, etc., et c'est souvent dans leur clan que les sultans choisissent leurs favoris.

D'autre part, dans les villes comme chez certaines populations rurales ou nomades, on note un métissage consécutif à l'afflux d'esclaves noirs des deux sexes et au concubinage avec des femmes noires.

Enfin, même dans les villes, son terrain d'élection, la symbiose arabo-berbère<sup>6</sup> amorcée au lendemain même de la conquête et fort avancée dès le début du IX<sup>e</sup> siècle, n'a pas extirpé un certain tribalisme demeuré vivace malgré l'islam.

5. *Hammān*: proprement, caléfacteur; arabe *ḥamma*, chauffer, hébreu *hamam*, être chaud, bain à étuves. Les hammāms sont des édifices isolés, communiquant avec la rue ou le marché par une porte plus ou moins monumentale.

6. H. R. Idris, 1973, pp.382-393.

On connaît la vocation urbaine de cette religion, née en Arabie mais dans une cité marchande et caravanière; c'est donc à propos de la vie citadine qu'il convient de brosser le tableau de l'évolution religieuse de la société maghrébine, foncièrement sacrale, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

## Triomphe du malikisme et courants mystiques

L'almoihadisme, qui n'a pas ébranlé le mālikisme des Maghrébins et a fait figure de religion officielle légitimant le pouvoir des Mašmūda, a été frappé à mort par leur chute. Leurs successeurs, Marīnides et 'Abdal-Wādides, n'ayant pas de doctrine religieuse particulière, adoptent l'orthodoxie mālikite qu'ils stimulent en fondant maintes *madrasa* où sont hébergés et instruits des étudiants parmi lesquels se recrutent les fonctionnaires; l'influence des Andalous s'y fait vite sentir. En Berbérie orientale, la situation est différente. Les Ḥaḥḥīdes sont des Almohades qui demeurent fidèles à leur doctrine que leurs premières *madrasa* s'efforcent de diffuser sans succès, car les Ifrīḥīyens demeurent profondément mālikites. Bien mieux, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, d'éminents docteurs redonnent du lustre au mālikisme, qui se rend maître de toutes les institutions religieuses, des magistratures et de l'enseignement dans les *madrasa*. Non seulement les Ḥaḥḥīdes laissent faire cette évolution, mais entre eux et les docteurs mālikites s'instaure une véritable collaboration, et, grâce au célèbre Ibn 'Arafa, le mālikisme triomphe dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le mālikisme n'est pas le seul facteur d'unification religieuse: dès le XII<sup>e</sup> siècle, la piété populaire maghrébine s'imprègne profondément de mysticisme. Après avoir subi le carcan du juridisme rigide, borné et desséchant des Almoravides, auteurs de l'autodafé des œuvres de Ghazālī, et tandis que les Almohades s'efforcent vainement de lui inculquer leur doctrine plus souple mais trop rationaliste, qui, proclamant l'impeccabilité du mahdī et condamnant la jurisprudence, heurte son mālikisme indéracinable, le peuple marocain nourrit sa piété frustrée de sūfisme. À la disparition des Almohades, ce mouvement se développe considérablement au Maroc sous l'influence du sūfisme andalou et d'un ascétisme local ancien, illustré par une pléiade de chefs mystiques devenus des saints populaires; il se répand ensuite au Maghreb central et en Ifrīḥīya.

Abū Madyan (Sīdī Bu Medien), né près de Séville, après avoir étudié la mystique avec des Marocains, va la puiser à sa source en Orient et, après un long séjour à Bougie, est mandé par le calife de Marrakech, que sa réputation inquiète, et meurt en route à Tlemcen (1197-98). Il a un émule à Nefta (Sīdī Abū 'Alī al-Naftī) et des disciples tels qu'Al-Dahmānī (mort en 1224), bédouin originaire de la steppe kairouanaise, et Al-Mahdawi (mort en 1224), de Mahdia. Abu Sa'īd al-Bāḍjī (Sīdī Bu Sa'īd, mort en 1231) enseigne le sūfisme à Tunis et sa banlieue.

Sīdī Abū l-Ḥasan al-Shādili (Sīdī Belhasen), né au sud de Tétouan (vers 1197), élève d'un disciple d'Abū Madyan et grand saint de la région, Mulay 'Abd al-Salām ben Mashīsh, commence sa prédication dans les environs de Tunis où, après une retraite au djebel Zaghouan, il s'installe entouré de nombreux fidèles. Mais, suspecté d'être un agitateur 'alīde — il prétendait être *sharīf* descendant de Ḥasan ben 'Alī —, il est contraint de se retirer en Orient, où il meurt (1258), laissant à Tunis une foule d'adeptes. Son sūfisme fervent mais fruste tend vers le culte des saints (maraboutisme, baraka, thaumaturgie, dénuement, extravagances, vie en cellule ou dans une *zāwiya*) et la confrérie. On verra plus loin le *shādīlisme* se développer au Maroc qui fait figure d'initiateur.

Parmi les compagnons d'Al-Shādili, dont le nombre frise la cinquantaine, on peut citer en Ifrīkiya ḥafside une femme, Lalla Mannūbiyya (morte en 1267), au comportement démentiel, qui fut néanmoins crainte et vénérée; des juristes orthodoxes réclamèrent son arrestation, mais le souverain s'y opposa. Bientôt, les débordements de ce genre ne rencontrent guère plus d'opposition sérieuse. Al-Murđjani (mort en 1300), shaykh de *zāwiya*, entretient même d'excellentes relations avec la cour et les docteurs...

Puis fleurit Sīdī ben 'Arūs (mort en 1463). Originaire du Cap Bon, il exerce d'abord d'humbles besognes tout en étudiant le sūfisme en Tunisie puis au Maroc où il séjourne longtemps. Revenu à Tunis, il vit en marabout gyrovague<sup>7</sup> et thaumaturge, se livrant à des excentricités scandaleuses et au *tahrīb* (violation des règles morales et religieuses). Certains juristes lui sont hostiles mais il jouit de l'engouement général et de la sollicitude de plusieurs Ḥafside. Quand on l'enterre dans sa *zāwiya*, toute la population, du plus petit au plus grand, pleure un saint qu'elle adjoint d'emblée à Sīdī Mahrez, patron de Tunis depuis cinq siècles. Il laisse de nombreux adeptes, mais la confrérie des Arūsiyya ne prend corps qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. De nombreux santons prolifèrent dans toute l'Ifrīkiya et des *kabīla* maraboutiques se constituent, telle celle des *Shābbiyya'* qui fondera un État maraboutique, avec Kairouan pour capitale, qui se dressera plus tard contre les Espagnols et les Turcs.

Mais c'est au Maroc, patrie de son fondateur, que le *shādīlisme* s'épanouit avec le plus d'éclat, notamment à Aghmāt et à Marrakech. Les Ragrāga fondent en 1370 une *zāwiya shādīlite*, dont les missionnaires se répandent dans tout le sud du pays, en plaine et en montagne.

Arrive enfin Al-Djazūlī (mort en 1465), qui va donner une nouvelle impulsion au sūfisme qu'il oriente vers le maraboutisme et le *sharīfisme*. Ce Berbère du Sūs, que la légende fait descendre du Prophète, est contemporain de la découverte (en 1437) dans une mosquée de Fès, d'un corps miraculeusement conservé, aussitôt déclaré celui d'Idrīs II. Et Moulay Idrīs de devenir l'objet d'un culte fervent. À Meknès et à Fès, les

7. *Gyrovague* : nom donné à des moines qui passaient leur vie à courir de province en province, de cellule en cellule, ne restant que trois ou quatre jours dans un même endroit et vivant d'aumône; on les nommait aussi « messaliens » : c'est un synonyme de vagabonds.

*sharīf* idrīsides forment des groupes puissants que les Marīnides autorisent à avoir un syndic (*nakīb*). Al-Djazūlī, qui adopte et pratique le *shādīlisme*, compte bientôt de nombreux adeptes probablement organisés en une véritable confrérie. Le Sud marocain devient une pépinière de marabouts qui essaient au nord et à l'est jusqu'en Tripolitaine. *Sharīfisme* et maraboutisme se mêlent étroitement et, après avoir boudé le *sūfisme*, lettrés et juristes s'enrôlent dans les confréries. À la mort du maître, un disciple d'Al-Djazūlī organise une puissante révolte dans le Sūs, transportant avec lui pendant une vingtaine d'années dans une bière le corps de son *shaykh*. Finalement, le *sharīf* sa'adien Al-A'radj le fera transférer (en 1524), avec celui de son propre père, à Marrakech, dans un même mausolée, scellant ainsi l'alliance de la nouvelle dynastie avec le *djazūlisme* qui assurera son triomphe.

C'est aussi par le Maroc que le *mawlid* (ou *mulud*), fête de la nativité du Prophète (12 rabi' I), célébré en Orient par les Ayyūbides au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, se répand en Berbérie frémissante d'exaltation religieuse. D'abord attesté à Ceuta au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, il est officialisé par le Marīnide Abū Ya'qūb en 1292. Au milieu du siècle suivant, l'Abdal-Wādide Abū Hammū le célèbre avec éclat à Tlemcen. Le Ḥafṣide Abū Yahyā (1318-46) veut en faire autant à Tunis, mais son initiative est si violemment réprouvée par les juristes qu'il doit y renoncer. Ce n'est que sous Abū Fāris (1394-1434) que l'Ifrīkiya adopte définitivement le *mawlid*, avec bien entendu, comme au Maroc et à Tlemcen, force récitation de poèmes, chants, musiques, illuminations, etc. Là aussi, ce sont surtout les confréries qui l'animent, l'accaparent et sa célébration va de pair avec un accroissement de prestige pour les *sharīf*.

## Pouvoir dynastique et structure sociale

Ce sont des tribus berbères conquérantes qui fondent les dynasties marīnide, 'abdal-wādide et ḥafṣide; le clan des vainqueurs s'identifie à l'État, le *Makhzen*. Cette distinction entre vainqueurs et vaincus ne recoupe pas celle, traditionnelle, entre *hāssa* (particuliers, courtisans, aristocratie politico-militaire, élite, etc.) et 'amma (communs, roturiers, peuple, plèbe, etc.), création des juristes, des historiographes et des dirigeants. D'ailleurs, on sait que l'égalitarisme foncier de l'islam *hāssa* s'applique aux lettrés et 'amma aux analphabètes. Au demeurant, à Fès comme à Tlemcen et Tunis, une classe moyenne, sorte de petite bourgeoisie douée d'un grand pouvoir d'assimilation, rompt ce bipartisme théorique et tempère l'esprit de caste. Et chacun de pouvoir s'élever par la fortune ou la culture, voire la piété ou la faveur d'un grand.

## Les Marīnides

À leurs forces initiales peu nombreuses, constituées par des cavaliers, les Marīnides agrègent des Zanāta du Maghreb central et des Arabes, les troupes des uns et des autres étant levées seulement en temps de guerre. Ils disposent de quelque huit mille mercenaires cavaliers (Turcomans, Francs, renégats<sup>8</sup>, Andalous ) et d'une garde sultaniennne probablement zanāta. Les Zanāta forment l'aristocratie politico-militaire, qui fournit les hauts fonctionnaires ou vizirs appartenant à des familles rivales les unes des autres et de plus en plus influentes. Celle des Banū Wattās donne des régents au dernier Marīnide et fonde une dynastie contrôlant Fès et une partie du pays. La chancellerie et la comptabilité sont confiées à des secrétaires (*kātib*) marocains ou andalous. Les chambellans (*hāhijib*), pour la plupart des affranchis, n'ont pas d'autorité politique; un seul, un Juif *hādijib* d'Abū Ya'qūb Yūsuf (1286-1307), finit par devenir chef du gouvernement, et le dernier Marīnide débiteur des Juifs charge deux d'entre eux de percevoir l'impôt. Le *mizwār* est le prévôt des *djāndān*<sup>9</sup> qui se tiennent à la porte du souverain et exécutent ses ordres. Il fait observer l'étiquette aux audiences données dans le *dār al-ʿamma* (maison du peuple).

L'héritier présomptif est étroitement associé à l'exercice du pouvoir. Les grands gouverneurs provinciaux sont des princes du sang ou des chefs zanāta ou arabes. L'Atlas est pratiquement autonome. Les *ḳabīla* dociles sont commandées par de puissants émirs choisis dans de grandes familles dévouées à la dynastie. Les *ḳabīla* arabes reçoivent le droit de lever l'impôt (*iktāʿ*)<sup>10</sup>. Les *sharīf*, les saints, bénéficient d'une part des rentrées fiscales et les confréries d'exemptions d'impôt.

La grandeur de Fès atteint son apogée au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Une fois maître du Maroc, Abū Yūsuf Ya'qūb délaisse Marrakech, la capitale des Almoravides vaincus, pour Fès où il fonde en 1276 une nouvelle ville, Fās al-Djadīd (Fès-la-Neuve), cité administrative et militaire comprenant un quartier princier, un autre dit « des chrétiens » et un troisième qui deviendra le Mallāh (quartier juif). Les Juifs qui se convertissent plutôt que d'accepter de vivre dans le Mallāh se fondent dans la population musulmane et s'adonnent au commerce de gros. De nombreux réfugiés andalous renforcent l'élite intellectuelle, artistique et commerçante.

8. Les renégats sont des mercenaires généralement apostats qui, venant d'Espagne pour la plupart, se mettent au service des armées maghrébines.

9. « Djāndār (et aussi djāndān) ... La *nobat al-djāndāriya*, dans l'empire des Mamlūk et des Marīnides, était la garde du corps du sultan, tant au palais que dans ses déplacements. Les *djāndāriya* étaient chargés d'introduire les émirs près du sultan quand ils étaient reçus en audience ou pour des questions de service... » : extrait de l'*Encyclopédie de l'Islam*, ancienne éd., vol. I, 1913, p. 1043.

10. Le terme *iktāʿ*, de même que la réalité juridique et fiscale qu'il recouvre, est difficile à rendre dans les langues européennes (voir à ce sujet l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., pp. 1115-1118). Dans ce cas précis, il signifie le droit de lever l'impôt.



Pour loger, nourrir et enseigner les étudiants qui affluent, Abū Yūsuf Ya‘qūb fonde, dans l’ancienne ville, la première des fameuses *madrasa* marīnides dotées de fondations *habous*; quatre autres sont édifiées de 1320 à 1323, une sixième en 1346-47 et Abū ‘Inān (1349-58) y ajoute celle qui porte son nom.

Le commerce est actif avec l’Espagne, le Portugal, Gênes et Venise. Les marchands chrétiens sont groupés en communauté dans un bâtiment sous l’autorité d’une sorte de consul commun (le *feitor* des textes portugais). La communauté juive a son chef et son administration propres. Le *muhtasib*<sup>11</sup> contrôle l’activité commerciale.

La prospérité intellectuelle et économique de Fès périclité avec la dynastie. L’avènement des Sa’adiens ne lui profite guère, puisque c’est Marrakech, éclipsée et quasi ruinée, qu’ils choisissent comme capitale et revigorent.

### Les ‘Abd al-Wādides

Parents et rivaux des Marīnides, les ‘Abd al-Wādides de Tlemcen sont, eux aussi, des Berbères nomades zanāta qui prennent la tête d’un État sédentaire. Le fondateur de la dynastie, Yaghmorāsan (1235-1283), vit sous la tente jusqu’à la trentaine et ne parle que le berbère. Le vizirat, d’abord confié à des parents du souverain, passe, à partir d’Abū Hammū I<sup>er</sup> (1308-1318), à des changeurs de monnaie dont la famille exerçait cette profession à Cordoue; ils ont acquis des terres dans la banlieue de Tlemcen et les mettent en valeur; l’un de ces *mallāh* a été ministre des Finances de Yaghmorāsan. L’intendant du palais, choisi parmi les juristes, est chargé, en outre, de la chancellerie et de la comptabilité. Abū Tāshfīn (1318-1337) prend comme *hādījib* (maître des cérémonies, surintendant du palais ou Premier ministre) ayant la haute main sur l’administration un affranchi andalou, Hilāl le Catalan.

Yaghmorāsan emploie des mercenaires ayant servi les Almohades (Turcs, Kurdes et chrétiens, se passant de ces derniers après 1254), mais ce sont les Banū Hilāl qui constituent l’essentiel de l’armée; ils sont dotés d’importantes concessions fiscales (*iktā‘*) et ils perçoivent les impôts sur lesquels ils prélèvent une part.

Très pieux, il dote d’un minaret les grandes mosquées de Tlemcen et d’Agadir. On lui attribue la fondation de la forteresse du Mashwār, dont il fait sa résidence. Son successeur élève la mosquée de Sīdī Bel Hasen (1296) et Abū Hammū I<sup>er</sup> construit une *madrasa* pour permettre à deux docteurs de répandre leur savoir. Le fils de celui-ci en fonde une autre et trois palais. Tlemcen connaît alors sa plus grande prospérité.

11. «*Muhtasib* : censeur, officier nommé par le *khalīf*e ou par son *wazir*, chargé de voir si les préceptes religieux de l’Islam sont suivis, de découvrir les délits et de punir les délinquants. À certains égards, ses fonctions étaient parallèles à celles du *kādī*, mais la juridiction du *muhtasib* se limitait à des questions en rapport avec les transactions commerciales, les poids et les mesures défectueux, les ventes frauduleuses et le non-paiement des dettes...»; extrait de l’*Encyclopédie de l’Islam*, *op. cit.*, p. 751.

Pendant le siège de Tlemcen (1298-1306), le Marīnide Abū Ya'qūb Yūsuf édifie la ville-forteresse d'Al-Manṣura qu'Abū l-Ḥasan réoccupe et fortifie au cours d'un nouveau siège (1335). Maîtres de Tlemcen (1337-1348), les Marīnides magnifient le culte de Sīdī Bu Medien, embellissent son mausolée et lui adjoignent la mosquée d'Al-'Ubbād et une *madrassa*. Pendant la seconde occupation marīnide (1352-1359), Abū 'Inān fait construire la mosquée de Sīdī l-Halwī, saint d'origine andalouse fixé à Tlemcen (début du XIII<sup>e</sup> siècle), avec une *madrassa* et une *zāwiya*. Sous Abū Hammū II (1359-1389), le Mashwār vit ses plus belles heures ; au cours des nuits du *mawlid*, de splendides réceptions sont offertes aux dignitaires et au peuple ; on y admire la *mangana*, horloge monumentale à automates. Il bâtit un vaste ensemble de fondations pieuses dans les parages : un mausolée familial, une *madrassa* et une *zāwiya*. À Abū l-'Abbās (1430-1461) sont dus le mausolée et la mosquée Sīdī Lahsan (mort en 1453).

À travers les vicissitudes politiques, Tlemcen n'a donc cessé de briller et sa richesse ne paraît pas avoir connu d'éclipse. L'opulence de ses marchands, musulmans et juifs, repose sur un commerce extérieur florissant. Près de la grande mosquée, les étoffes importées d'Europe sont entreposées et vendues dans une *kaysāriyya*. Les marchands génois et vénitiens ont leurs fondouks. L'artisanat est actif : tissus de laine, tapis, faïences, harnais, cuirs brodés... Le trafic maritime passe par Hunayn et Oran. Enfin, Tlemcen semble supplanter Marrakech comme relais du commerce saharien qui connaît un certain renouveau aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Or et esclaves arrivent de Sidjilmāsa à Tlemcen par une route contrôlée par les Banū Ma'kil.

## Les Haf̣sides

Bougie, port marchand, base de corsaires, centre intellectuel et religieux, parfois capitale, est, avec Tlemcen, l'un des pôles du Maghreb central. Ses chantiers navals sont alimentés en bois et en goudron par la forêt kabyle. Outre les étrangers de passage, les hôtes périodiques, une communauté juive et des chrétiens, la population se compose de Kabyles et d'Andalous. Elle ne paraît pas dotée de *madrassa* ni de *zāwiya*, alors que Constantine, ville de même importance, en a plusieurs. Cette dernière a une nombreuse communauté juive et une vieille et riche bourgeoisie.

En Berbérie orientale, les Haf̣sides perpétuent l'ordre almohade. Leurs parents sont groupés sous l'autorité de l'un d'eux portant le titre de *mazwār al-karāba*. Les hommes associés à l'exercice du pouvoir, principalement gouverneurs provinciaux, portent le titre d'émir. Leurs enfants, élevés à la cour avec ceux du sultan et des principaux courtisans, forment les *sibyān* (garçons, pages) et reçoivent une éducation soignée. Parmi les serviteurs du palais, les anciens esclaves renégats chrétiens jouent un rôle croissant dans le haut commandement militaire et civil. L'intendant palatin est un eunuque. Le clan des *shaykh* almohades, aristocratie militaire, groupe les descendants des

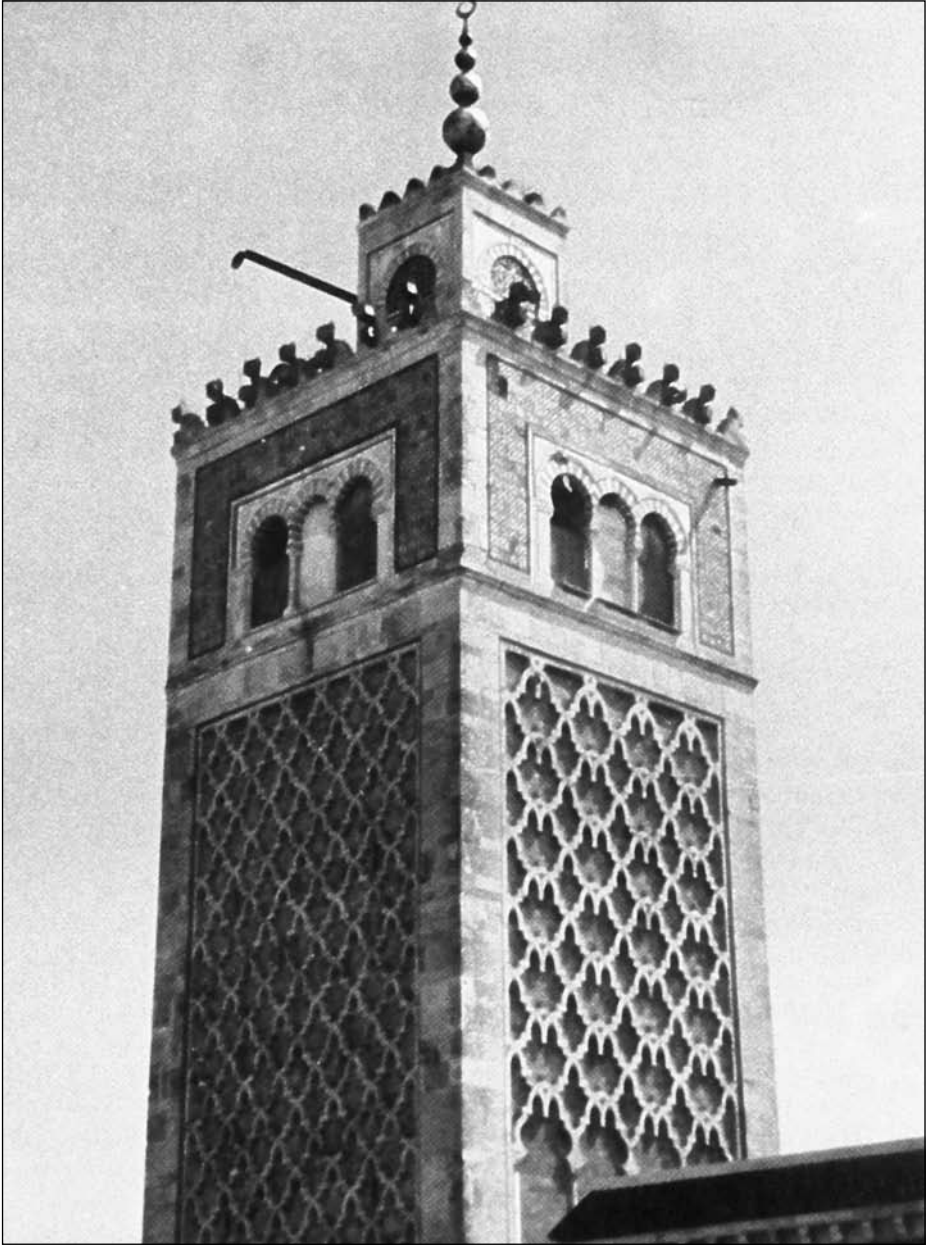
tribus almohades primitives; chacune d'elles a à sa tête un *mazwār*<sup>12</sup> et toutes obéissent au *shaykh al-muwahhidīn* nommé à vie, l'un des plus puissants piliers de l'État. Les « grands *shaykh* » sont répartis en groupes des Trois, des Dix et des Cinquante<sup>13</sup>. Les « petits *shaykh* » prennent part aux cérémonies. En vertu de l'égalitarisme almohade, chacun des *shaykh*, y compris le sultan, touche la même solde; ils sont en outre nantis de concessions foncières et d'une dotation annuelle en argent et en nature. Leur influence décroît peu à peu au profit de celle des Andalous et des affranchis, mais connaît des résurgences éclatantes. Le conseil (*shura*) est composé d'Almohades auxquels sont bientôt adjoints d'autres personnages. Le calife tient de nombreuses séances publiques et privées et, chaque semaine, réunit en conseil les juristes cadis et muftis de la capitale. Il assume personnellement la répression des abus (*radd al-mazālim*).

Tant qu'ils n'étaient que gouverneurs almohades, les Ḥafṣides étaient doublés d'un *kātib*, sorte de Premier ministre. Abū Zakariyyā' (1228-1249) a trois vizirs: celui de l'armée, grand *shaykh* almohade, voire *shaykh* des Almohades, qui fait fonction de Premier ministre; celui des finances; celui de la chancellerie. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle apparaît la fonction de chambellan (*hādijib*), d'origine espagnole et essentiellement domestique, remplie par des Andalous dont l'influence va croissant; au XIV<sup>e</sup> siècle, le *hādijib* devient Premier ministre; le *hādijib* Ibn Tafradjin (1350-1364) est un dictateur; après lui, le titre subsiste mais la charge devient honorifique. Le vizir des finances, choisi parmi les *shaykh* almohades, l'est ensuite parmi des fonctionnaires ou des Andalous. À partir d'Abū Faris (fin du XIV<sup>e</sup> - début du XV<sup>e</sup> siècle), le *munaffid*, ordonnateur des dépenses de la maison royale, finit par avoir la haute main sur les finances; après la disparition du *shaykh* des Almohades et *hādijib* (en 1462), il occupe le premier rang dans la hiérarchie des fonctionnaires, tandis que le vizir des finances est relégué au rang de trésorier. Le *mazwār*, majordome du palais, huissier et chef des gardes et serviteurs, parvient ainsi (fin du XV<sup>e</sup> siècle) à contrôler l'administration de l'armée et à occuper, derrière le *munaffid*, le deuxième rang. Les scribes, en majorité des Andalous, sont progressivement relevés par des Ifrīkiyiens.

Au début, des *shaykh* almohades sont à la tête des provinces; aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ils cèdent la place à des fonctionnaires d'origine souvent servile, les *kā'id*. Les Ḥafṣides choisissent les principaux gouverneurs régionaux parmi leurs parents, surtout leurs enfants, en particulier leur fils aîné, appelé ainsi à faire son apprentissage; ils leur adjoignent un coadjuteur appelé d'abord *kātib*, puis, par la suite, *hādijib*. Les *shaykh* tribaux, choisis

12. Mizwār: «Le terme mizwar (ou mazwār) apparaît de bonne heure, dans l'historiographie maghrébine, à propos des institutions almohades. Il y désigne le chef de fraction, et la fonction correspondante semble s'être souvent confondue à cette époque avec celle du hāfiz ou du muhtasib...»: extrait de l'*Encyclopédie de l'Islam*, ancienne éd., vol. III, p. 616.

13. Pour l'origine de ces différents groupes, voir ci-dessus, la contribution d'Omar Saīdi, chapitre 2.



*La mosquée  
de la Kasbah  
à Tunis  
(photo B. Nantet).*

parmi les membres d'une famille ou d'un clan ayant acquis la suprématie et investis par le sultan, commandent le contingent de leur *ḵabīla*, collectent les impôts pour le Trésor et bénéficient de concessions foncières et fiscales.

L'armée est hétérogène et constituée par les Almohades, des Arabes nomades, des Berbères du Maghreb ou d'Ifrīḵiya, des Orientaux, des Andalous et des Francs chrétiens; la force des premiers est peu de chose comparativement à celle des Arabes d'Ifrīḵiya dont le poids est considérable. On relève l'existence d'une milice urbaine, d'une milice andalouse, de mercenaires turcomans et d'une milice de cavaliers chrétiens: ceux-ci, venus d'Espagne ou d'Italie, forment la garde sultanienne, pratiquent leur religion et habitent un faubourg de la capitale; en outre, des renégats chrétiens, pour la plupart d'anciens esclaves affranchis, constituent un solide élément militaire. Les généraux sont souvent des affranchis ou des renégats. La course joue un grand rôle: les navires sont armés par le gouvernement ou par des hommes d'affaires.

Tournés vers la mer, les Ḥafṣides ne songent pas à réintégrer l'ancienne capitale de l'Ifrīḵiya, Kairouan, réduite à peu de chose par l'invasion des Banū Hilāl. Sa vieille population citadine a fondu, comme noyée sous le flot bédouin qui submerge les plaines.

Son artisanat connaît une certaine activité grâce aux produits des pasteurs nomades. De nombreuses *zāwiya* y sont fondées.

Tunis est une métropole florissante. La *ḵasaba* (*kasbah*) almohade est remaniée par Abū Zakāriyya, qui en fait une petite ville gouvernementale. Il bâtit (vers 1240) près de la grande mosquée de la Zaytūna une *madrasa* (Al-Samma'iyya) qui est la plus ancienne de l'Afrique du Nord. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, une dizaine d'autres sont fondées par des princes et des princesses. Les *zāwiya* se multiplient dans la *madina* et dans les faubourgs. Dans le quartier de la marine s'élèvent les fondouks des marchands chrétiens groupés par nations. Dans la banlieue, de nombreux jardins et vergers sont entretenus par des Andalous. Parcs et demeures princières foisonnent; l'existence du Bardo est attestée dès 1420.

C'est à Tunis qu'est né le personnage le plus représentatif de son temps, Ibn Khaldūn (1332-1406). Quelques traits de son existence et de ses réflexions sur son époque vont servir de conclusion à cette esquisse.

Arabes d'origine yéménite établis depuis la conquête de Séville où ils jouent un rôle politique, les Khaldūn émigrent, à la suite de la Reconquista, à Ceuta puis en Ifrīḵiya. L'aïeul d'Ibn Khaldūn sert Abū Zakāriyya à Bône. Son arrière-grand-père est ministre des finances d'Abū Ishāq et son grand-père est successivement *hādījib* d'Abū Fāris à Bougie, Premier ministre d'Abū Ḥafs, vice-*hādījib* d'Abū 'Asīda et favori d'Abū Yaḥyā Abū Bakr. Son père se consacre aux belles-lettres, au *fiḵh* et à la dévotion; il meurt de la grande peste (1349). Ibn Khaldūn, alors âgé de dix-sept ans, est nanti d'une solide formation intellectuelle acquise à Tunis; il vient de bénéficier de l'enseignement de savants qui y ont afflué lors de l'invasion marīnide (1347-1349). L'année suivante, il reçoit la charge du paraphe (*'alāma*) d'Abū Ishṣāq II. Puis, l'émir

de Constantine ayant envahi l'Ifrīkiya, il s'enfuit à l'ouest, inaugurant une carrière mouvementée, fertile en volte-face et en intrigues. Entré au service du Marīnide Abū 'Inān à Fès, il y parfait son instruction, mais conspire et est emprisonné pendant deux ans (1357-1358). Secrétaire de chancellerie et panégyriste d'Abū Salim, il est nommé ensuite juge des *mazālin*. À la suite d'intrigues, il va passer quelques années à Grenade, accueilli par son ami le vizir Ibn al-Hatīb; il est chargé d'une ambassade à Séville auprès de Pierre le Cruel (1364). L'année suivante le trouve *hāḍjib* du Ḥaḥṣide de Bougie qui, peu après, est défait par son cousin de Constantine auquel Ibn Khaldūn livre la ville (1366). Il doit bientôt se réfugier chez les Arabes dawawida puis auprès des Banū Muznī de Biskra. Il décline l'offre du sultan de Tlemcen, Abu Hammū II qui lui propose de le prendre comme *hāḍjib*. Il dit vouloir se consacrer à l'étude et s'y adonne en effet sans toutefois renoncer à la politique: il favorise l'alliance du Ḥaḥṣide de Tunis et de l'Abd al-Wādide de Tlemcen contre le Ḥaḥṣide de Bougie, puis recrute des Arabes pour le Marīnide de Fès. Après maintes nouvelles tribulations au Maghreb central, à Fès et à Grenade, on le retrouve à Tlemcen (1375) dont le sultan Abu Hammū II lui confie une mission auprès des Dawāwida. Il saisit l'occasion pour faire une retraite à Kal'a Ibn Salāma, près de Tiaret, où, pendant quatre ans, il élabore sa fameuse *Muqaddima*. Pour poursuivre son œuvre, il lui faut se documenter et il obtient du Ḥaḥṣide l'autorisation de rentrer à Tunis (décembre 1378) où il enseigne et achève son *Histoire*, dont il offre un exemplaire au sultan. Une cabale dirigée par le juriste Ibn 'Arafa le pousse à entreprendre le pèlerinage à La Mecque (1382). Il passe le restant de sa vie au Caire où il enseigne et exerce à maintes reprises les fonctions de grand cadī mālikite. Se trouvant à Damas assiégée par Tamerlan, il lui est donné, quelques années avant de s'éteindre, l'occasion d'entrer en contact avec le conquérant mongol. Mais l'œuvre d'Ibn Khaldun puise sa sève dans son expérience maghrébine dont il a tiré un enseignement génial d'une originalité étonnante.

Sa *Muqaddima* est le fruit de la prodigieuse réflexion d'un quinquagénaire sur ce qu'il a vu et fait. En rédigeant ce traité d'épistémologie historique, il a conscience de fonder une « science nouvelle »: l'histoire de la civilisation. Il entend comprendre, expliquer les faits qui obéissent à des lois et élaborer une philosophie de l'histoire. Il retient deux données fondamentales: le genre de vie et le « tribalisme ». À la vie nomade, primitive, il oppose la citadine civilisée. La première repose essentiellement sur la *ḡabīla* et la conscience de groupe (*ʿasabiyya*), force vive fondant de nouveaux empires et menaçant continuellement les États constitués; la seconde s'épanouit puis s'étiole et disparaît enfin sous les coups d'une nouvelle force nomade. Pour lui, les conséquences du règne des Banū Hilāl et de la grande peste ont si profondément bouleversé la vie de l'Occident musulman qu'il parle de « monde nouveau ». Évolution cyclique moins pessimiste, ou optimiste, que fondée sur la nature des choses telles qu'il les a observées. Il en va de même de sa théorie de la souveraineté qui ne dure que quatre générations.

Ce qui frappe dans la pensée d'Ibn Khaldūn, c'est son réalisme, son absence d'apriorisme, son déterminisme scientifique, en un mot, sa modernité. On comprend que l'on veuille voir en ce génial philosophe de l'histoire

un précurseur de l'histoire totale, de l'économie sociale, voire de la sociologie moderne et du matérialisme historique, bien que, d'un autre côté, on puisse y relever beaucoup des traits propres à l'homme de son temps et de son milieu. C'est un sacrilège que de vouloir interpréter de manière anachronique un pareil monument, édifié avec tant de mesure grâce à un équilibre constant entre le réalisme, fruit de l'observation, et le rationalisme, qui explique et déduit des lois inéluctables.

Quant à son *Histoire universelle (Kitāb al-'Ibar)*, si elle n'est pas l'application de la méthode préconisée dans son « Introduction au métier d'historien », à la différence des annales arabo-musulmanes traditionnelles, elle étudie successivement l'histoire des *kabīla* arabes et de leurs dynasties, puis celle des Berbères et de leurs royaumes ; pour la période la plus proche de l'auteur, elle constitue la source documentaire fondamentale.

## Le Mali et la deuxième expansion manden

*Djibril Tamsir Niane*

Le peuple mandenka (« mandingue ») comprend plusieurs groupes et sous-groupes dispersés dans toute la zone soudano-sahélienne, de l'Atlantique à l'Air et avec de profondes incursions dans les forêts du golfe du Bénin. L'habitat des Manden au début du XII<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus restreint. À l'apogée du Ghana, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, on pouvait distinguer trois grands groupes : les Soninke (« Sarakolle »), fondateurs du Ghana, peuplant essentiellement les provinces du Wagadu (« Awker »), du Baxunu (« Bakhounou ») et du Kaniaga ; au sud, s'appuyant sur les monts du Koulikoro, les Sosoe (« Soso »), avec la ville de Soso pour capitale ; et, encore plus au sud, les Maninka (« Malinkés ») du pays appelé Mande ou Manden, sur le haut bassin du Niger, entre Kangaba et Siguiri. Les Soninke, qu'on appelle aussi « Marka » ou « Wakore » (Wangara)<sup>1</sup>, ont été les fondateurs de l'empire du Ghana, qui a été la première expression de l'expansion manden<sup>2</sup>. Au moment où l'empire tombait sous les assauts répétés des Almoravides, les Soninke avaient largement débordé le Wagadu natal pour se mêler aux populations des rives du Niger et fonder de nouveaux établissements. La

1. Le mot Wangara (« Ouangara ») sert à désigner, chez les Fulbe et les Hawsa, les Manden (« Mandingues »). Wangara et Wakore ont la même origine, quoique Wakore s'applique plus spécialement aux Soninke (« Sarakolle »). Dans la forêt ivoirienne, les Manden sont désignés par le terme maninka Jula (« Dioula »), qui signifie commerçant. Wangara et Jula sont synonymes : ils désignent plus spécialement les Manden qui s'adonnent au négoce.

2. Maḥmud Kaṭī (1964) nous dit que « l'empire du Mali ne se constitua réellement qu'après la chute de la dynastie des *Kayamaga*, dont le pouvoir s'étendait sur toute la région occidentale, sans en excepter aucune province ».



recherche de l'or a pu les conduire très loin au sud, à la lisière de la forêt. On pense généralement que la ville de Djenné — qui connut son apogée au XV<sup>e</sup> siècle — a été fondée par des commerçants soninke, probablement bien avant l'arrivée des Arabes.

Il nous faut ici ouvrir une parenthèse sur le développement de Djenné. Depuis quelques années, nous sommes de mieux en mieux informés sur la ville et ses environs; son ancien emplacement, appelé Jenne-Jeno, a été investi par les archéologues; les résultats recueillis prouvent que le développement de la cité n'était pas dû au commerce transsaharien animé par les Arabes à partir des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. En réalité, l'occupation la plus ancienne de Jenne-Jeno remonte au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne; elle a été l'œuvre de populations s'adonnant à l'agriculture, à l'élevage et aussi au travail du fer<sup>3</sup>. En dehors de l'actuelle République du Nigéria (le plateau Bauchi), la vieille ville de Jenne-Jeno est le seul lieu de l'Ouest africain où l'on signale l'existence de la métallurgie à cette date.

Dès le I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, le riz était cultivé dans la région; ainsi, la culture de la variété africaine de riz (*Oryza glaberrima*) remonte au moins à ce siècle, ce qui ruine définitivement la théorie de ceux qui voulaient faire venir le riz d'Asie. Vers le II<sup>e</sup> siècle, Jenne-Jeno était une grande ville, possédant des hameaux de culture. Elle était en relation avec les gros villages qui s'échelonnaient le long du Niger et de son affluent, le Bani<sup>4</sup>.

Vers 500 de l'ère chrétienne, un commerce transsaharien existait, car on a retrouvé à Jenne-Jeno des objets en cuivre datant de cette époque; ce cuivre ne pouvait venir que des mines sahariennes (Takedda). Vers cette date, la ville atteignit sa plus grande extension, soit trente-quatre hectares; les fouilles effectuées en 1977 prouvent également que la banlieue de Djenné était très peuplée.

Quand et pourquoi les hommes ont-ils quitté Jenne-Jeno pour s'établir à Djenné? Il est probable que le noyau musulman et commerçant de l'ancienne ville ait préféré s'établir loin de la grande masse restée païenne. Vers 800 de l'ère chrétienne, la ville, centre commercial en relation avec les pays de la savane et ceux du Sahel, était déjà très importante. Comme Igbo-Ikwu à l'embouchure du Niger, Djenné était une grande importatrice de cuivre qu'elle échangeait au sud contre l'or, la cola et l'ivoire<sup>5</sup>.

Les trouvailles de cuivre à Djenné et Igbo-Ikwu datant d'avant le VIII<sup>e</sup> siècle constituent une preuve que les Arabes n'ont fait que donner une plus grande extension au commerce transsaharien. La vocation commerciale des Wangara ou Jula date d'avant l'arrivée des Arabes.

3. Voir R. J. McIntosh et 5., JAH, 1981, vol. 22, n° 1.

4. L'archéologie confirme ce que disait le *Ta'rikh al-Sūdān*, à savoir que la région de Djenné était si peuplée et les villages si rapprochés les uns des autres que l'ordre du roi était crié du haut des remparts et transmis ainsi d'un village à l'autre par les hérauts. Les limons déposés par les deux fleuves étaient très fertiles et propres à la culture du riz.

5. Voir le chapitre 14.

La guerre et le commerce permirent aux Wangara d'étendre leur influence loin dans toutes les directions.

Après la chute de Kumbi à la fin du XI<sup>e</sup> siècle commença une période mal connue. Entre la prise de la ville par les Almoravides vers 1076 et la victoire de Sunjata en 1235, date de la naissance du Mali, nous disposons de peu de sources écrites sur le Soudan occidental. La deuxième expansion manden correspondit à l'émergence du Mali; partis du haut Niger, les clans maninka portèrent la guerre jusqu'à l'Atlantique, à l'ouest, et s'établirent en Sénégambie; les marchands mandenka introduisirent, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'islam au pays hawsa et, vers le sud, ils s'enfoncèrent jusque dans la forêt, où ils allaient acheter la précieuse noix de cola et de l'or auprès des peuples non convertis à l'islam. Cette expansion des Mandenka fut à la fois pacifique et guerrière.

Vers le pays hawsa, et vers le sud, elle fut le fait des marchands et des marabouts, alors qu'à l'ouest, en Sénégambie, elle fut d'abord guerrière; à la suite des conquérants, marabouts et marchands affluèrent en grand nombre et les provinces occidentales devinrent le prolongement du vieux Manden.

L'empire manden entra en déclin au XV<sup>e</sup> siècle; mais l'expansion se poursuivit surtout en direction du sud, où les Maninka fondèrent plusieurs centres commerciaux dont l'un des plus importants fut Begho, en pays bron ou akan, particulièrement riche en or.

Dans la présente étude, on s'attachera à cerner les débuts de cette expansion et son développement des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. On s'efforcera aussi de dégager les traits fondamentaux de la civilisation manden. Auparavant, deux questions doivent être élucidées. Quelle était la situation du Soudan occidental au début du XII<sup>e</sup> siècle? Comment se présentent les peuples et royaumes de la région après la chute de Kumbi?

## Royaume et provinces du Soudan occidental au XII<sup>e</sup> siècle

Kumbi, capitale du Ghana, a été conquise vers 1076 par les Almoravides. Nous connaissons mal l'histoire du Soudan au XII<sup>e</sup> siècle; après les informations précieuses fournies par Al-Bakrī vers 1068, il faudra attendre 1154 pour obtenir d'autres renseignements du géographe Al-Idrīsī.

Cependant, depuis l'indépendance des États ouest-africains, grâce aux collectes de traditions orales, nous commençons à connaître l'histoire intérieure du Ghana après la chute de Kumbi<sup>6</sup>; les *ta'rikh* soudanais du XII<sup>e</sup> siècle, fondées sur les traditions orales, donnent des séquences importantes sur le Soudan occidental en général. Ajoutons à ces sources l'apport de plus en plus important de l'archéologie; les sites des villes de Kumbi, d'Awda-

6. Communication de Djiri Sylla au Colloque de Bamako, vol. 11, Fondation SCOA, 1975.



*Kumbi Sali. Les parties démolies de la mosquée entre le Xe et le XIVe siècle (cliché I.M.R.S.).*

ghost, de Niani sont l'objet de fouilles depuis deux décennies; la moisson est abondante et elle confirme bien des données des traditions orales<sup>7</sup>.

## Le Takrūr

Les provinces les plus importantes, telles que le Manden et le Takrūr, s'étaient détachées et libérées de la domination du Ghana dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Wardjabi, roi du Takrūr, converti à l'islam, avait pris une part active à la guerre sainte déclenchée par les Almoravides; son fils, Labi ou Laba, continua cette politique d'alliance avec les Almoravides et combattit avec eux les Godala<sup>9</sup> en 1056.

Maître du fleuve Sénégal et contrôlant les mines d'or du Galam, le Takrūr prit momentanément la relève de Kumbi comme centre commercial. Selon Al-Idrīsī, le Takrūr était, au XII<sup>e</sup> siècle, un puissant royaume dont l'autorité était incontestable sur le fleuve Sénégal; il annexa la cité de Barisa; les mines de sel d'Awlil étaient sous le contrôle de ses rois.

Au XII<sup>e</sup> siècle, après le Ghana, le Takrūr fut le royaume le plus connu des Arabes; ses commerçants semblent avoir pris le pas sur ceux du Ghana, gênés par la guerre civile qui désolait les provinces soninke du Wagadu, du Baxunu, du Kaniaga et du Nema. Le Sénégal, navigable jusqu'à Goundiourou (région de Kayes), était une voie de pénétration commode qu'utilisèrent les commerçants takrūriens ou tukulóór pour aller échanger le sel d'Awlil jusqu'au-delà de Barisa contre de l'or<sup>10</sup>.

Il apparaît de plus en plus que l'apogée du Takrūr se situe entre la fin du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Avant l'émergence du Soso et du Mali, c'est le Takrūr qui a joué un rôle économique de premier plan. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les Arabes donner le nom de Takrūr à tout le Soudan occidental.

Les villes de Sangana, Takrūr et Silla étaient fréquentées par les commerçants arabo-berbères; la chute de Kumbi n'interrompit pas le trafic de l'or; bien au contraire, le Takrūr remplit momentanément le vide laissé par Kumbi<sup>11</sup>. La ville de Takrūr décrite par Al-Bakrī était une grande métropole comprenant un quartier d'Arabo-Berbères comme à Kumbi.

Cependant, le Takrūr se contenta de rayonner dans le bassin du fleuve Sénégal et ne prit pas part à la lutte pour l'hégémonie qui opposait les Soninke et les Maninka aux Sosoc.

7. J. Devisse et S. Robert, 1970.

8. Voir Al-Idrīsī, 1866; également Ibn Sa'īd, dans J. Cuoq, 1975.

9. Les Godala ou Gdala faisaient partie de *ḡabīla* berbères sanhaja, qui habitaient le Sahara.

10. Al-Idrīsī, 1866; voir également Ibn Sa'īd, dans J. Cuoq, 1975, p. 201-205.

11. Al-Bakrī, Al-Idrīsī et Ibn Sa'īd citent les villes du Takrūr, mais aucun travail d'envergure n'a été fait pour localiser les sites de ces villes ensevelies par le désert ou détruites par les guerres. La traduction du livre d'Al-Bakrī est fort ancienne; en la reprenant, il est possible aujourd'hui de faire une bonne lecture des noms de lieux et de personnes. Les villes de Sangana, de Takrūr, de Barisa n'ont pas encore été localisées le long du fleuve Sénégal.

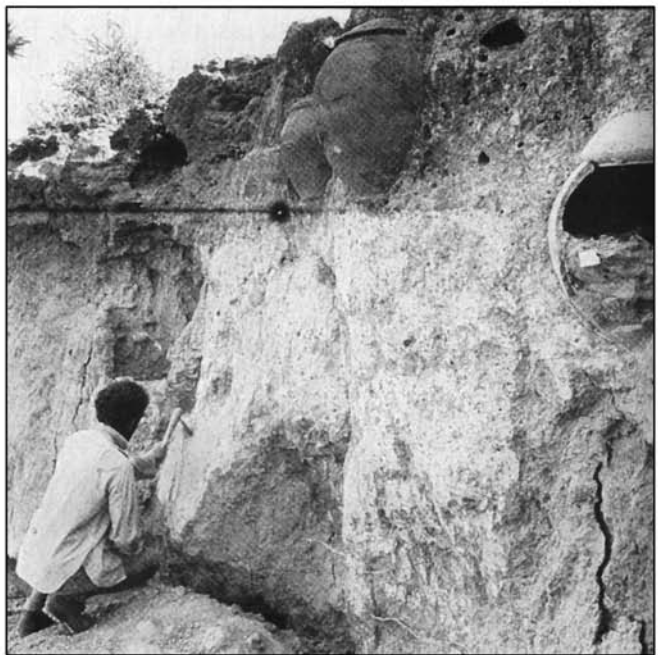


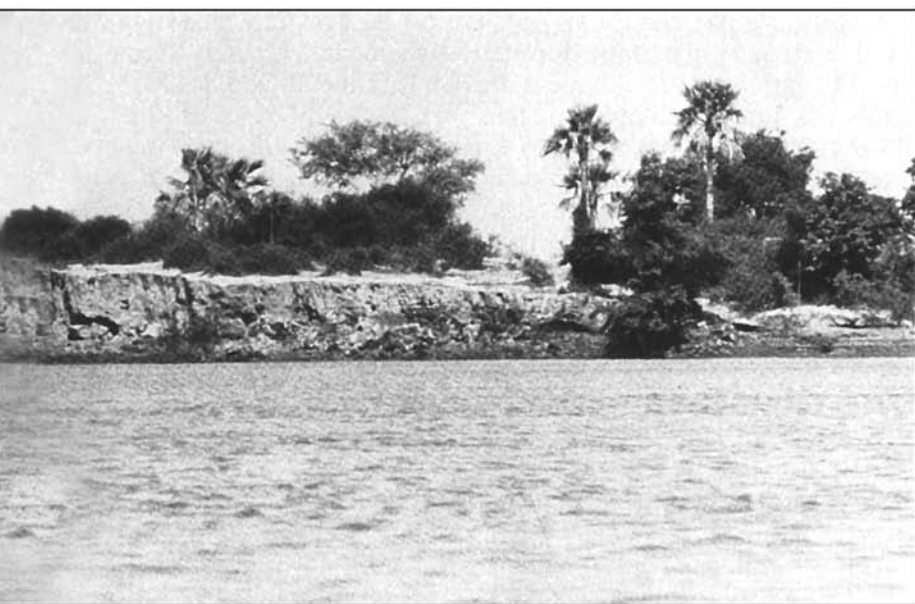
*Toguéré Galia. Vue d'ensemble de la butte, coupée par le Bani, prise de l'ouest cliché (G. Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht).*

*Toguéré Galia. Section avec trois jarres funéraires in situ. Datation : postérieure à la période II (1600?).*

*Toguéré Doupwil. Section C avec jarre funéraire in situ. Le couvercle est scellé avec un boudin d'argile. Datation : période I, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle?*

*Toguéré Doupwil. Section C avec jarre funéraire contenant un squelette in situ. Individu adulte, vraisemblablement masculin, en position accroupie. Datation : période I, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle? (clichés G. Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht). Source : Palaeohistoria n° XX, 1978, Recherches archéologiques dans le delta intérieur du Niger.*





## Le Songhay

Le Ghana n'a pas étendu sa domination au Songhay; ce royaume très ancien a entretenu très tôt des relations avec le Maghreb; ses rois, convertis à l'islam vers 1010, avaient attiré à Kukia et à Gao des lettrés et des marchands arabo-berbères<sup>12</sup>. C'est vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle que les Songhay remontèrent le Niger depuis Kukia, dans le Dendi, pour occuper la boucle du Niger. Ils transférèrent leur capitale de Kukia à Gao. Vers 1100, Tombouctou fut fondée par les Touareg magcharen (à la fin du V<sup>e</sup> siècle de l'hégire). «Ils venaient dans ces contrées pour faire paître leurs troupeaux... Au début, c'était là que se rencontraient les voyageurs venus par terre et par eau<sup>13</sup>.»

Les Songhay ne tardèrent pas à s'installer dans toute la boucle; leur présence à Tombouctou fit de cette nouvelle fondation un important carrefour commercial. Les rois de Gao entendaient aussi jouer un rôle politique dans la région: leur progression vers le delta intérieur du Niger est significative de cette politique; mais l'heure des rois de Gao n'avait pas encore sonné.

## Les provinces soninke

La prise de Kumbi provoqua une série de guerres et mouvements de populations soninke. Avant même de tomber aux mains des Almoravides, Kumbi abritait de nombreux adeptes de l'islam parmi les marchands; Al-Bakrī nous dit qu'un proche du roi s'était converti à la nouvelle religion: «La ville d'Alouken... obéit à un roi nommé Canmer, fils de Beci [le roi]. On dit qu'il est musulman et qu'il cache sa religion<sup>14</sup>.» N'oublions pas que, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, le Ghana entretenait des relations commerciales avec le Maghreb. À la cour, des musulmans arabo-berbères occupaient de hautes fonctions<sup>15</sup>; mais, pour l'essentiel, la masse de la population resta fidèle à la religion ancestrale. Des luttes confuses opposèrent les provinces et, à l'intérieur de celles-ci, les clans les uns aux autres.

Le Wagadu, province centrale, fut déchiré par les guerres civiles; certains groupes de Soninke, demeurés fidèles aux rites anciens, s'enfuirent et s'établirent dans la province du Nema<sup>16</sup>; des luttes de même nature opposèrent les habitants du Kaniaga les uns aux autres. À propos du Kaniaga, Maḥmud Katī écrit: «Il y avait au pays de Kaniaga une ville importante et ancienne qui avait été bâtie antérieurement à Diara et qui servait de capitale; on la nommait Sain Demba; c' était la ville principale de gens du Diafounou qu'on appelle Diafounouké. Elle existait depuis le temps des *Kayamaga* et fut

12. Voir vol. III, chap.3 (à paraître); le roi Za-Kosoi se convertit à l'islam en 1010; Es-Sa'dī, p.5. Al-Bakrī cite Kughā ou Gao, «dont les habitants sont musulmans... La plupart des marchandises que l'on y apporte consistent en sel, en cauris, en cuivre et en euphorbe» (1975, p.365).

13. Es-Sa'dī, 1964, p.36-37.

14. Al-Bakrī, 1965, p.335.

15. Voir vol. III, chap.3 (à paraître).

16. N. Levtzion, 1973, p.46-49; C. Monteil, 1929, p.853.

ruinée lors de la chute de ces derniers, à l'époque des troubles auxquels cette chute donna lieu. Ce fut après la destruction de l'empire de Kayamaga que fut bâtie Diara. Une partie des habitants de l'empire émigrèrent à Kussata : ce sont les gens appelés Kusa. Les autres allèrent à Diara ; ces derniers furent vaincus par le *Kaniaga faren* qui s'empara de leur royaume et soumit les Arabes qui en faisaient partie jusqu'au Foutouti, à Tichit et à Takanaka<sup>17</sup>.» Le royaume de Jara (« Diara ») prit part aux luttes pour l'hégémonie et se heurta aux Sosoe alors en pleine expansion.

## L'hégémonie Sosoe

Elle fut de courte durée et se situa entre 1180 et 1230. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le peuple sosoe, sous la dynastie des Kante, entra en guerre contre les musulmans.

### Les Sosoe

Ils constituent une fraction du groupe maninka ; le site de leur capitale, Soso, se trouverait, selon la tradition, dans la région de Koulikoro, dans les montagnes (à quatre-vingts kilomètres au nord de Bamako)<sup>18</sup>. Mais, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de recherche dans cette région pour identifier ses ruines, comme on l'a fait pour le Ghana et le Mali. Les Sosoe, en réalité, n'étaient qu'un clan maninka, spécialisé dans le travail du fer. Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce clan de forgerons affirma une nette volonté de repousser l'islam et de s'imposer dans l'espace soninke<sup>19</sup>. Selon la légende, le clan soninke des Jariso (« Diarisso »), se rendit indépendant du Ghana avant même la chute de Kumbi ; les Kante prirent le dessus dans le Soso et le Kaniaga et ils fondèrent une dynastie. Le roi Sosoe Kemoko, unifia, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le Kaniaga et le Soso en un royaume ; son fils Sumaoro (ou Sumanguru) Kante lui succéda sur le trône et poursuivit son entreprise de conquête.

### Sumaoro Kante

Nous suivons ici les traditions orales mandenka pour la relation des faits de guerre de Sumaoro Kante, dont le règne se situe entre 1200 et 1235<sup>20</sup>.

17. M. Kati, p.70-71 ; C. Meillassoux, C. Doucoure et D. Simagha, 1967, p.9, sur les Kusa (« Koussa »).

18. C'est la ville qui a donné son nom au peuple. Les Sosoe étaient une fraction des Maninka ; la seule différence vient du fait que les Maninka et leurs rois étaient favorables à l'islam, alors que les Sosoe se sont signalés par leur hostilité à la nouvelle religion et leur attachement aux traditions ancestrales.

19. N. Levtzion, 1973, p.51.

20. La chronologie du Mali a été établie par Maurice Delafosse à partir de la durée des règnes que donne Ibn *Khaldūn* ; il s'agit d'une chronologie relative ; le terminus *ad quem* est fourni par le début du règne de Maghan III en 1390, règne mentionné par Ibn *Khaldūn*, qui achève l'histoire des Berbères peu après cette date.



Après avoir soumis les provinces soninke, Sumaoro Kante attaqua le Manden, dont les rois lui opposèrent une résistance opiniâtre; Sumaoro Kante aurait « cassé », c'est-à-dire saccagé, neuf fois le Manden; à chaque fois, les Maninka reconstituaient leurs forces et passaient à l'attaque<sup>21</sup>. Après la mort du roi Nare Fa Maghan, son fils aîné, Mansa Dankaran Tuman, trouva plus sage de composer avec Sumaoro Kante. Pour bien marquer cette allégeance, il donna sa sœur, la princesse Nana Triban, en mariage au monarque de Soso; l'autorité de celui-ci s'étendait sur toutes les provinces jadis contrôlées par le Ghana, à l'exception du Manden. Les traditions orales mettent toutes l'accent sur la cruauté de Sumaoro Kante: il fit régner la terreur au Manden au point que « les hommes n'osaient plus se réunir en palabre, de peur que le vent ne porte leurs paroles jusqu'au roi ». Sumaoro Kante en imposait aux populations autant par sa force militaire que par sa puissance magique; en effet, il était redouté comme grand magicien ou sorcier. On l'appelait le roi sorcier<sup>22</sup>. On lui attribue aussi l'invention du balafon et du dan, guitare tétracorde du griot des chasseurs. L'enquête auprès des forgerons kante nous révèle un tout autre visage de Sumaoro Kante; il semble qu'il ait voulu supprimer le trafic d'esclaves que faisaient les Soninke, de connivence avec les Maninka. Toujours est-il qu'il apparaît comme un farouche adversaire de l'islam; il aurait vaincu et tué neuf rois. Devant les exactions du roi sorcier, les gens du Manden se révoltèrent une fois de plus et exhortèrent Mansa Dankaran Tuman à prendre la direction des opérations; craignant les représailles de Sumaoro Kante, le roi du Manden s'enfuit au sud, dans la forêt, où il fonda Kissidougou ou « ville du salut ». Alors, les insurgés firent appel à Sunjata Keita, le second fils de Nare Fa Maghan, qui vivait en exil à Nema<sup>23</sup>. Mais, avant d'aborder les guerres et les conquêtes du jeune prince, présentons à grands traits le Manden, noyau de l'empire du Mali.

## Le Manden avant Sunjata

### Les sources écrites

Al-Bakrī a été le premier à faire mention du Mali, qu'il appelle Malel, et du royaume de Do au XI<sup>e</sup> siècle. « Les Nègres Adjemm, nommés Nounghar-

21. Sur la légende de Sumaoro, voir M. Delafosse, 1913; C. Monteil, 1929; D. T. Niane, 1960; Colloque de Bamako, Fondation SCOA, 1976; G. Innes, 1974.

22. Colloque de Bamako, Fondation SCOA, 1976. Une tradition recueillie par les chercheurs de la Fondation SCOA auprès de Wa Kamissoko, griot de Kirina, affirme que Sumaoro Kante n'avait pour intention, au départ, que de chasser du pays les marchands soninke qui entretenaient le commerce des esclaves. Les Maninka repoussèrent les propositions de Soso. Il s'avère qu'on peut encore recueillir de bonnes informations sur cette période en étudiant les sociétés secrètes, les confréries de chasseurs qui sont les dépositaires de traditions non officielles comme celles des descendants de griots qui étaient au service des princes du Mali.

23. D. T. Niane, 1960.

mata (Wangara), sont négociants et transportent la poudre d'or d'Iresni dans tous les pays. Vis-à-vis de cette ville, sur l'autre côté du fleuve (Sénégal), est un grand royaume qui s'étend sur l'espace de huit journées et dont le souverain porte le titre de dou [do]. Les habitants vont au combat armés de flèches. Derrière ce pays, il y en a un autre nommé Malel, dont le roi porte le titre d'El-Moslemani<sup>24</sup>. » Un siècle plus tard, Al-Idrīsī reprend les informations d'Al-Bakrī et y ajoute des détails intéressants. Selon lui, au sud de Barisa (Iresni d'Al-Bakrī), se trouvait le pays des Lem-Lem; les gens de Takrūr et de Ghana y faisaient des incursions pour se procurer des esclaves; le géographe arabe mentionne deux villes: Malel et Do<sup>25</sup>; elles sont séparées par quatre jours de marche.

Ces deux auteurs nous montrent deux entités politiques: Malel ou Mand et Do; tous deux font mention des commerçants wangara. Il est intéressant de noter, avec Al-Idrīsī, que les gens de Ghana et de Takrūr faisaient des raids chez les païens pour capturer des prisonniers et les vendre comme esclaves; dans le même passage, Al-Idrīsī note que les Lem-Lem se faisaient des marques sur le visage (il s'agit des stigmates ou des scarifications); il reste que, par maints détails, les descriptions s'appliquent aux populations du Haut-Niger-Sénégal<sup>26</sup>.

### Les sources orales

Elles nous permettent de connaître de l'intérieur l'histoire de la région; la collecte se poursuit dans toute l'aire de la savane depuis deux décennies.

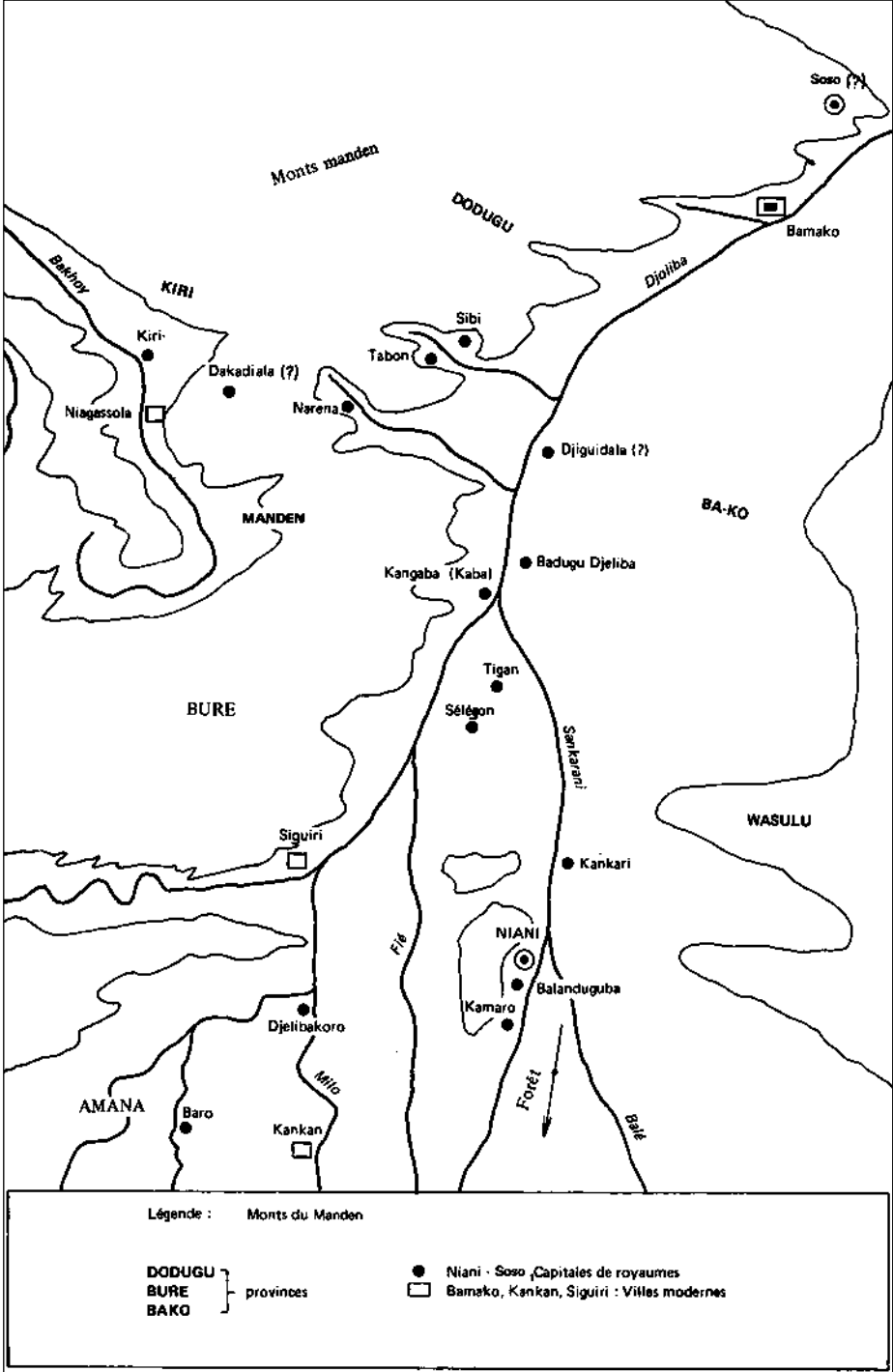
Il existe plusieurs centres ou « écoles » de traditions orales en pays mandenka; parmi celles-ci, citons Keyla, près de Kangaba, tenue par les griots du clan Jabate; Nagasola; Jelibakoro; Keita; Fadama, etc.<sup>27</sup> (voir carte). Les

24. Al-Bakrī, 1975, p.33; dans le même passage, il décrit les circonstances de la conversion du roi du Manden par un hôte musulman qui vivait à la cour du roi. Dans la présente étude, par commodité, *Manden* désignera le noyau originel des Maninka; on emploiera le terme *Mandenka* pour désigner tous les peuples qu'on rattache linguistiquement aux Soninke et aux Maninka. Avec des appellations diverses, on trouve des locuteurs de la langue du Manden dans les républiques de Guinée, du Mali, du Sénégal, de Guinée-Bissau, de Côte-d'Ivoire, de Haute-Volta, du Liberia, de Sierra Leone, etc. Cette expansion à partir du noyau central s'est opérée du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

25. Al-Idrīsī, dans J. Cuoq, 1975, p. 132.

26. M. Delafosse, 1913; C. Monteil, 1929, p.320-335. Malel ou Mali, dont il est question, désigne le noyau d'origine d'où partiront les Maninka pour créer l'empire du Mali.

27. Situé à dix kilomètres de la ville de Kangaba (République du Mali), Keyla est le village des griots dépositaires des traditions orales de la famille impériale des Keita. C'est le clan jabate (« diabaté ») de Keyla qui organise, tous les sept ans, la cérémonie de réfection de la toiture de la case-musée ou *kama-blon* de Kangaba. Au cours des festivités qui marquent cette cérémonie, le chef du clan jabate retrace l'histoire de Sunjata Keita et la genèse de l'empire du Mali; Kita est un autre centre de traditions orales. Massa Makan Diabaté, de la grande famille des griots de cette région, a recueilli et transcrit les récits de son oncle, le célèbre Kele Monzon; voir M. M. Diabaté, 1970. Fadama, sur le Niandan, en Guinée, est un autre centre de traditions orales animé par les griots konde (« condé »); Jelibakoro (« Djélibakoro »), en Guinée, est également un centre de traditions orales. À Niani, petit village des Keita, sur le site de l'ancienne capitale (Guinée), on peut aussi recueillir des traditions orales. En Sénégambie, les griots dispensent un enseignement historique, mais, à côté de la geste de Sunjata Keita, une grande place est faite à Tiramaghan Traore, général de Sunjata Keita, qui fit la conquête de ces régions. Il est considéré comme le fondateur du royaume du Gabu ou Kaabu (entre le fleuve Gambie et le Rio Grande).



*Le vieux Manden (carte D.T. Niane).*

traditions enseignées dans ces écoles tenues par des « maîtres de la parole » ou *belentigi* sont les variantes du corpus de l'histoire du Mali, centrée sur le personnage de Sunjata Keita. À quelques détails près, on retrouve d'une « école » à l'autre les points essentiels ayant trait aux origines du Mali et aux faits d'armes du fondateur de l'empire.

Ces sources confirment l'existence de deux royaumes au départ: le royaume de Do et celui de Kiri ou Manden. Ce dernier nom a désigné par la suite l'ensemble des pays maninka. Le royaume de Do ou Dodugu était peuplé par le clan des Konde, alors que les Konate et les Keita occupaient le pays de Kiri (Manden). Le Dodugu était situé au nord de Kiri; le clan des Kamara avait pour villes principales Sibi et Tabön: la rive droite du Niger fut progressivement conquise par ce clan; les Traore, quant à eux, occupaient une partie de Kiri, mais le plus grand nombre vivait dans la province qui sera appelée plus tard Gangaran.

Le puissant royaume du Dodugu comptait douze villes (que la tradition n'énumère pas). La rive droite du Niger, ou Bako, ou Mane, comptait quatre villes<sup>28</sup>. Ainsi, les traditions historiques du pays confirment les informations de nos auteurs, à savoir l'existence d'au moins deux royaumes: le Do et le Malel (Do et Kiri pour la tradition). L'unité sera faite par le Malel et le nom du Do va disparaître.

Al-Bakrī place la conversion du roi du Malel à l'islam avant la chute de Kumbi, mais c'est Ibn Khaldūn qui nous a transmis le nom de ce roi; il s'appelait Barmandana ou Sarmandana<sup>29</sup>. On peut l'identifier avec un Mansa Beremun de la liste des rois mandenka recueillie à Kita par Massa Makan Diabaté<sup>30</sup>. Tous les petits royaumes du haut Niger furent unifiés par les rois du clan des Keita entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Selon Ibn Khaldūn, le roi Barmandana se convertit à l'islam et fit le pèlerinage à La Mecque. On peut supposer que, au temps de ce roi, le Do et le Kiri avaient fusionné en un royaume ou, alors, que le Malel était assez puissant pour que le roi entreprît le voyage à La Mecque.

Les Keita, fondateurs du Mali, rattachent leur origine à Jon Bilali ou Bilal ben Rabah, compagnon du Prophète Muḥammad et premier muezzin de la communauté musulmane<sup>31</sup>. Lawalo, fils du muezzin, serait venu s'établir au Manden où il aurait fondé la ville de Kiri ou Ki<sup>32</sup>.

28. Une formule consacrée pour cette évocation: *Do ni Kiri, dodugu tan nifla; Bako, dugu nani* — Do et Kiri, pays aux douze villes; Bako, royaume aux quatre villes. Charles Monteil (1929, p. 320-321) conclut à l'existence de deux royaumes: le Mali septentrional et le Mali méridional. Le second s'est développé avec Sunjata Keita pour devenir l'empire du Mali. Le berceau des Keita est le pays des monts de Manden, autour des villes de Dakadiala, Narena et Kiri. Aujourd'hui encore, une province de la région de Siguiri (Guinée) porte le nom de Kende (Manden). Mali provient de l'altération de Manden par les Fulbe; Mellit en est la variante berbère.

29. Voir Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975.

30. M. M. Diabaté, 1970.

31. Voir N. Levtzion, 1973, p. 53-61; C. Monteil, 1929, p. 345-346; l'adoption d'ancêtres musulmans originaires de l'Orient était pratique courante dans les cours soudanaises. À noter que les Keita ne se réclament pas d'un ancêtre blanc, mais du Noir abyssin Bilal ben Rabah.

32. *Ki* veut dire travail; Kele Monzon chante l'origine de Kiri en exaltant le travail: « Au commencement, il y avait le travail »; voir M. M. Diabaté, 1970, p. 9.

Ce Lawalo eut pour fils Latal Kalabi, lui-même père de Damal Kalabi, qui eut pour fils Lahilatul Kalabi. Celui-ci fut le premier roi du Manden à faire le pèlerinage à La Mecque. Le petit-fils de ce dernier, appelé Mamadi Kani, fut un « maître chasseur »<sup>33</sup>. C'est lui qui étendit le royaume des Keita sur l'ensemble Do, Kiri, Bako et le Bure (« Bouré »). La plupart de ces rois furent de grands chasseurs ; il semble bien que la première force militaire du Manden fut constituée par des chasseurs<sup>34</sup>. En pays maninka, jusqu'à une date récente, les chasseurs formaient une association très fermée, qui avait la réputation de posséder beaucoup de secrets de la brousse et de la forêt ; le titre de *simbon* ou « maître chasseur » était fort recherché. Les chasseurs, selon la tradition, furent les premiers défenseurs des communautés villageoises. Mamadi Kani les regroupa pour constituer une armée. Il fit appel à ceux des clans kamara, keita, konate et traore, etc. On peut situer le règne de Mamadi Kani vers le début du XII<sup>e</sup> siècle. Il eut quatre fils dont *simbon* Bamari Tañogokelen, qui eut pour fils Mbali Nene, dont l'arrière-petit-fils, Maghan Kōn Fatta ou Frako Maghan Keñi, fut le père de Sunjata Keita, le conquérant fondateur de l'empire du Mali. Maghan Kōn Fatta régna au début du XIII<sup>e</sup> siècle — le Soso était alors en pleine expansion avec la dynastie des Kante. Après sa mort, son fils aîné, Mansa Dankaran Tuman, monta sur le trône, mais Sumaoro Kante, roi de Soso, annexa le Manden.

Ainsi, selon la tradition<sup>35</sup>, seize rois précédèrent Sunjata Keita sur le trône. Dans les listes de ces rois, on trouve des différences d'une « école » à l'autre ; celle fournie par Kele Monzon de Kita mentionne, comme on sait, un Mansa Beremun, que nous avons identifié au Barmandana (ou Baramandana) d'Ibn *Khaldūn*. Les traditions orales de Siguiiri donnent le nom de Lahilatul Kalabi au premier roi manden qui fit le pèlerinage à La Mecque. Toutes les traditions s'accordent cependant pour dire que les premiers rois furent des « maîtres chasseurs » ou *simbon* ; toutes mettent l'accent sur l'introduction très précoce de l'islam au Manden.

Les chasseurs ont joué un rôle de premier plan aux origines du Mali ; la mère de Sunjata Keita avait été donnée en mariage à Maghan Kōn Fatta par des chasseurs du clan Traore<sup>36</sup>. Les membres de ces clans dominaient un vaste pays, le Gangaran, au nord-ouest du Bure, qui fut annexé au Manden peu avant le règne de Frako Maghan Keñi.

### L'union des clans maninka

Sous le règne de Mansa Dankaran Tuman, les Maninka se soulevèrent une fois de plus contre l'autorité de Sumaoro Kante ; devant la dérobade du roi, ils firent appel, comme nous l'avons vu, à son frère Sunjata Keita. La guerre qui opposa le Manden aux Sosoe se situe entre 1220 et 1235.

33. D. T. Niane, 1960, p. 15-16.

34. *Ibid*, p. 16.

35. Voir D. T. Niane, 1960, p. 14-17.

36. Y. Cissé, *JSA*, 1964, t. XXXIV, fasc. II, p. 175-176.

## La personnalité de Sunjata Keita

Il est à croire que, si Ibn Baṭṭūṭa en 1353 et, après lui, Ibn Khaldūn en 1376 n'avaient pas fait mention du conquérant dans leurs écrits, les historiens européens auraient certainement considéré Sunjata Keita comme un ancêtre mythique ou légendaire, tant est grande la place qu'il occupe dans l'histoire traditionnelle du Mali. « Le plus puissant de ces monarques fut celui qui soumit Suso (Soso), occupa leur ville et leur enleva l'autorité suprême. Il se nommait Mari Djata; chez eux, le mot *mari* veut dire *émir*, *djata* signifie *lion*. Ce roi dont nous n'avons pas appris la généalogie régna vingt ans, à ce qu'on m'a rapporté<sup>37</sup> ». Ibn Khaldūn a puisé à bonne source; il est aussi le seul auteur de cette époque à citer les Sosoc, qui ont exercé l'hégémonie dans l'espace soninke-maninka. Mais que savons-nous d'autre de Sunjata Keita ? Les écrits nous apprennent peu de chose, mais la tradition orale est prolixe sur ses actions d'éclat<sup>38</sup>.

Il eut une enfance difficile et resta longtemps perclus des jambes, et sa mère, Sogolon Konde, fut la risée des autres épouses du roi. Quand il eut marché, il devint chef de son groupe d'âge: persécuté par Dankaran Tuman, il dut s'enfuir avec sa mère et son frère Mande Bugari (Abubakar)<sup>39</sup>. Cet exil, ou *nieni na bori*, dura de longues années; aucun chef maninka n'osa leur donner l'hospitalité; ils partirent pour le Ghana où il fut bien reçu à Kumbi, mais c'est à Nema qu'il s'établit avec sa mère et son frère. Le roi de Nema, *mansa* Tunkara ou Nema Farin Tunkara, apprécia la bravoure du jeune Jata et lui confia de hautes responsabilités. C'est à Nema que les messagers du Manden le trouvèrent; le roi lui donna un contingent de soldats et il rentra au Manden.

### La bataille de Kirina

L'annonce de son arrivée souleva un grand enthousiasme parmi les Maninka. Chaque clan avait constitué son armée; les principaux généraux étaient du reste des camarades d'âge de Sunjata Keita: ainsi Tabön Wana (Tabön Ghana). Tabön Wana était le chef d'une fraction des Kamara, de même que son cousin Kamajan Kamara de Sibi (entre Siguiiri et Kangaba). Faoni Konde, Siara Kuman Konate, Tiramaghan Traore, tous chefs d'armée, firent cause commune. La rencontre avec Sunjata Keita eut lieu dans la plaine de Sibi. Les alliés scellèrent l'unité et Sunjata prit la direction des opérations.

37. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 344.

38. Depuis la parution de *Soundjata ou l'épopée mandingue*, la collecte de traditions orales a été systématique; voir G. Innes, 1974, qui a recueilli en Sénégambie trois versions de l'histoire de Sunjata; voir S. M. Cissoko, 1966; M. Ly-Tall, 1978; les colloques de la SCOA, 1975, 1977, 1980; le colloque sur les traditions orales du Kaabu de la Fondation Senghor, 1980.

39. D. T. Niane, 1960, p. 56-73. À quelques variantes près, l'épopée de Sunjata Keita des diverses « écoles » concorde sur les points essentiels: enfance difficile de Sunjata Keita, son exil à Nema, l'envoi d'émissaires à sa recherche, le retour de Sunjata Keita, l'alliance et le serment des chefs de clan, la défaite et la disparition de Sumaoro Kante, la proclamation de Sunjata Keita *mansa* (roi, empereur).

Les Kamara de la rive droite du Niger, des villages de Niani, de Selefugu et de Tigan, groupés autour de Mansa Kara Noro, révoltés les premiers, opposaient alors à Sumaoro Kante une vive résistance. Celui-ci ne dut la victoire qu'à son neveu Fakoli, général en chef de ses troupes. La lutte avait été âpre, car Mansa Kara Noro commandait une armée de soldats bardés de fer; Fakoli eut le dessus grâce à la trahison de la reine de Mansa Kara Noro, qui livra son mari à Fakoli.

Pour célébrer cette victoire, Sumaoro Kante organisa de grandes fêtes à Niani, capitale de Mansa Kara Noro; c'est au cours de ces festivités qu'il se brouilla avec son neveu Fakoli, dit Wana ou Ghana Fakoli. Sumaoro Kante, séduit par le talent culinaire de Keleya Konkon, femme de son neveu, la lui enleva. Fakoli, outré, traversa, pour se venger, le Niger avec son armée et se joignit aux alliés rassemblés à Sibi. Sumaoro Kante était ainsi privé de son meilleur lieutenant. Il n'en passa pas moins, aussitôt, à l'attaque. Après deux batailles incertaines, les Maninka prirent courage. La rencontre décisive eut lieu à Kirina, localité difficile à situer, car, selon les traditions orales, l'actuel village de Kirina est une fondation récente. L'armée de Sumaoro Kante était nombreuse, mais il est difficile d'avancer un chiffre. Il y avait entre autres, parmi ses généraux, Jolofin Mansa, le roi du Jolof, réputé lui aussi grand magicien, et le chef des Tunkara de Kita. La cavalerie de Sumaoro Kante était célèbre: elle avait des charges irrésistibles. Mais les troupes de Sunjata Keita étaient pleines d'enthousiasme; le chef des alliés affichait une grande assurance. En effet, Nana Triban, sœur de Sunjata Keita, mariée de force à Sumaoro Kante, avait pu s'échapper de Soso et rejoindre son frère. Celui-ci détenait à présent le secret de la force de Sumaoro Kante. La magie était inséparable de toute action dans l'Afrique ancienne. Sumaoro Kante était invulnérable au fer, son *tana* (ou totem) était un ergot de coq blanc. Il savait, depuis la fuite de sa femme et du griot Bala Faseke Kuyate, que son secret était dévoilé. Il parut morose sur le champ de bataille; il n'avait pas cette prestance, cette morgue qui enflamme les soldats. Il domina son trouble intérieur et la bataille fut engagée, mais la déroute des Sosoe fut complète. Sunjata Keita poursuivit son adversaire jusqu'à Koulikoro, mais ne put mettre la main sur lui. Il marcha sur la ville de Soso qu'il rasa. La victoire de Kirina ne fut pas seulement une victoire militaire pour les alliés, elle scella l'alliance entre les clans, et, si cette guerre des fétiches et de la magie assura le triomphe de la dynastie des Keita, paradoxalement elle préludait à l'expansion de l'islam, car Sunjata Keita fut le protecteur des musulmans. La délégation partie à sa recherche quand il était en exil comprenait des marabouts. Ce champion de l'islam qui s'ignorait n'est cité par aucun auteur arabe du XIII<sup>e</sup> siècle et la bataille de Kirina n'apparaît pas dans les annales arabes. Cependant, Ibn Baṭṭūṭa nous dit que Sunjata (ou Marijata) Keita avait été converti à l'islam par un certain Mudrik dont le petit-fils vivait à la cour de Mansa Mūsā<sup>40</sup>. Les traditions orales ne reconnaissent que le libérateur des Maninka.

40. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, trad. franç., 1966, p. 63.

## L'œuvre de Sunjata Keita

### *Les conquêtes militaires*

Secondé par de brillants généraux, Sunjata Keita soumit presque tous les pays anciennement contrôlés par le Ghana; les traditions orales ont retenu les noms de Tiramaghan Traore et de Fakoli Koroma (ou Kuruma). Le premier fut envoyé par Sunjata Keita dans le Jolof pour combattre Jolofin Mansa, qui avait arrêté une caravane de commerçants envoyés par Sunjata Keita pour acheter des chevaux. Après avoir vaincu le roi du Jolof, Tiramaghan guerroya en Sénégambie et fit la conquête de la Casamance et du haut pays de l'actuel Guinée-Bissau, le Kaabu. Tiramaghan Traore est considéré par les Mandenka de l'Ouest comme le fondateur de nombreux royaumes dont le plus important a été le royaume du Kaabu ou Gabu<sup>41</sup>.

Quant à Fakoli Koroma, il soumit les régions sud confinant à la forêt et conquit les régions du haut fleuve Sénégal<sup>42</sup>. Sunjata Keita en personne battit les rois de Diaghan ou Diafounou et de Kita, alliés de Sumaoro Kante. Ainsi, il refit l'unité du Soudan occidental. Ses conquêtes furent poursuivies par son fils et ses généraux qui annexèrent Gao et Takrūr.

### La constitution du Mali

La tradition du Manden attribue au jeune vainqueur de Kirina la codification des coutumes et des interdits qui régissent encore les rapports entre clans mandenka, d'une part, entre ces derniers et les autres clans de l'Ouest africain, d'autre part. On a attribué à cet émule d'Alexandre le Grand des faits qui lui sont bien postérieurs. Toutefois, dans leurs

41. L'épisode de Jolofin Mansa est très important dans l'épopée de Sunjata; le roi du Jolof aurait été un allié de Sumaoro Kante; comme lui, il était hostile à l'islam. Il confisqua les chevaux de Sunjata Keita et lui fit parvenir une peau en lui disant de se tailler une chaussure dans cette peau, ajoutant qu'il n'était ni un chasseur ni un roi digne de monter à cheval. Sunjata Keita eut un accès de colère et s'enferma plusieurs jours; quand il réapparut, il rassembla ses généraux et donna ordre de marcher sur le Jolof. Tiramaghan le supplia de l'autoriser à aller seul combattre le roi du Jolof, prétendant que point n'était besoin de mobiliser toutes les forces. Devant l'insistance de ce général menaçant de se tuer si Sunjata n'accédait pas à son désir, ce dernier lui donna un corps d'armée et Tiramaghan Traore partit. Il vainquit Jolofin Mansa, fit la conquête de la Sénégambie et du Kaabu ou Gabu. Sa geste est chantée par les griots du Kaabu en de longs poèmes accompagnés à la kora. Plusieurs villages du Kaabu prétendent abriter les restes de Tiramaghan Traore. Mais certaines traditions du Gangaran affirment que le vainqueur de Jolofin Mansa est retourné au Mali (voir Colloque sur les traditions orales du Kaabu de la Fondation L.-S.-Senghor, notamment de M. Cissoko, et Madina Ly-Tall). La collecte des traditions orales reste à faire dans la Haute-Gambie et au Sénégal oriental; ces régions recèlent des sites et des villages du plus haut intérêt pour la connaissance de l'expansion des Manden vers l'ouest.

42. Ses descendants sont les clans sisoko, dumbuya et koroma; à Norasoba, village des Koroma en République de Guinée, se trouveraient des fétiches, des vêtements de guerre ayant appartenu à Fakoli. De façon générale, les Manden entretiennent de petits musées, uniquement pour un public restreint d'initiés ou de privilégiés. Des reliques fort anciennes sont ainsi conservées.



grandes lignes, la constitution et les structures administratives demeurent pour l'essentiel son œuvre; Sunjata Keita est l'homme au nom multiple; on l'appelle: *Maghan Sunjata* (ou roi Sunjata) en langue soninke; *Marijata* (ou seigneur Jata-lion) en maninka, *Nare Maghan Konate* (ou roi des Konate, fils de Nare Maghan); Simbon Salaba (ou maître chasseur à la tête vénérable)...

La tradition orale place à Kurukanfuga la Grande Assemblée ou *Gbara*, qui fut une véritable Assemblée constituante. Kurukanfuga est une plaine située non loin de Kangaba. Devant les alliés réunis après la victoire :

a) Sunjata Keita fut solennellement proclamé *mansa* (en maninka) ou *maghan* (en soninke), c'est-à-dire empereur, roi des rois. Chaque chef allié fut confirmé *farin* dans sa province. En réalité, seuls les chefs de Nema et du Wagadu portèrent le titre de roi.

b) L'assemblée décréta que l'empereur devait être choisi dans la lignée de Sunjata Keita et que les princes devaient toujours prendre leur première femme dans le clan konde (en souvenir du mariage heureux de Nare Fa Maghan et de Sogolon Konde, la mère de Sunjata Keita); que, conformément à l'antique tradition, le frère succéderait au frère; que le *mansa* était le juge suprême, le patriarche, le « père de tous ses sujets »: d'où la formule *Nfa mansa* — « Roi, mon père » — pour s'adresser au roi.

c) Les Maninka et leurs alliés formèrent seize clans d'hommes libres ou nobles (*tontajon taniworo*) les seize clans « porteurs de carquois »<sup>43</sup>.

d) Les cinq clans maraboutiques alliés de la première heure, dont les Ture et les Berete, qui avaient activement participé à la recherche de Sunjata Keita en exil, furent proclamés les « cinq gardiens de la foi » ou *mori kanda lolu*. Parmi ces clans, il faut compter les Sise (« Cissé ») du Wagadu, islamisés et alliés politiques de Sunjata Keita.

e) Les hommes de métier furent répartis en quatre clans (*nara nani*) dont les griots, les cordonniers et certains clans de forgerons.

Des correspondances furent établies entre noms claniques mandenka et noms claniques des autres ethnies du Soudan; la parenté à plaisanterie s'établit entre les ethnies; cette pratique continua après Sunjata Keita. En bien des cas, elle fit diminuer la tension entre groupes ethniques<sup>44</sup>. Pour récompenser les bateliers somono et bozo du Niger, Sunjata Keita les déclara « maîtres des eaux ». Comme dit la tradition, Sunjata Keita « partagea le monde », c'est-à-dire

43. L'arc et le carquois étaient l'insigne des hommes libres. Eux seuls avaient le droit de se promener avec des armes. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais remarquèrent que les Maninka nobles se promenaient en ville avec leur carquois garni de flèches; ils ne se séparaient jamais de leur armes; c'est à cela qu'on les reconnaissait.

44. Par exemple, un homme du clan konde, chez les Wolof, est considéré comme un frère par ceux du clan ndiay (« N'Diayé »); de même, un Traore est traité de frère par les Jop (« Diop »), etc. En se fixant en pays wolof, un Traore peut prendre le nom clanique Jop ou, inversement, un Jop peut devenir Traore chez les Mandenka. Cette parenté fictive, cette fraternité entre clans, a joué et continue de jouer un grand rôle au Soudan occidental; depuis Sunjata Keita, de nouveaux liens ont été établis entre les Mandenka et les populations des pays où ils se sont établis (région forestière de Guinée, du Liberia et de Côte d'Ivoire).

qu'il fixa les droits et devoirs de chaque clan. Une mesure particulière fut prise : les Sosoe furent répartis entre les clans de métiers ou castes, et leur territoire fut déclaré domaine d'empire. De nombreuses personnes émigrèrent vers l'ouest.

La valeur de cette constitution et sa portée furent grandes. D'abord, elle reproduisait le schéma des couches sociales de l'empire de Ghana, empire qui reconnaissait aussi la personnalité de chaque région. Mais Sunjata Keita codifia le système des clans de métiers et les professions devinrent héréditaires. Au temps de Ghana, il semble que chaque homme pratiquait le métier de son choix ; désormais, le fils devait pratiquer le métier de son père, singulièrement au sein des quatre clans ou castes de métiers.

### Le gouvernement de Sunjata

Sunjata Keita mit sur pied un gouvernement composé de ses compagnons. En plus des militaires et chefs de guerre, il s'entoura de lettrés noirs des clans maraboutiques cités. Les membres de ces clans furent les cousins à plaisanterie du clan des Keita. Il est probable que sous son règne quelques marchands arabes aient fréquenté sa cour. Ibn Baṭṭūṭa, comme nous l'avons vu plus haut, dit que Marijata fut converti à l'islam par un certain Mudrik dont un descendant vivait à la cour de Mansa Sulayman, mais la tradition ne voit en Sunjata Keita que le libérateur du Mande et aussi le protecteur des opprimés. Il n'a guère été considéré comme un propagateur de l'islam.

Il y eut deux types de provinces : celles qui avaient rallié les premières et dont les rois conservèrent leur titre — c'est le cas de Ghana (Kumbi) et de Mema<sup>45</sup> — et les provinces conquises ; là, à côté du chef traditionnel, un gouverneur ou *farin* représentait le *mansa*. Sunjata Keita respecta les institutions traditionnelles des provinces conquises ; aussi l'administration était-elle souple ; l'empire ressembla plutôt à une fédération de royaumes ou de provinces qu'à un empire centralisateur. Mais l'existence de garnisons mandenka dans les principales régions garantissait la sécurité en même temps qu'elle constituait une force de dissuasion.

On doit probablement à Sunjata Keita la division de l'empire en deux régions militaires. « Le prince avait sous ses ordres deux généraux : un pour la partie méridionale, l'autre pour la partie septentrionale ; le premier s'appelait le sangar zouma, le second faran soura. Chacun avait sous ses ordres un certain nombre de caïds et des troupes<sup>46</sup>. »

45. Al-ʿUmarī, trad. franç. 1927, p.57. « Sur toute l'étendue du royaume de ce souverain [le *mansa*], nul ne porte le titre de roi que le souverain de Ghana, qui n'est plus pourtant que le lieutenant du souverain. » Ce passage détruit l'affirmation de Maurice Delafosse selon laquelle Marijata détruisit Ghana en 1240. La tradition est formelle : les rois du Wagadu, les Sise, et ceux de Nema furent les alliés de première heure de Sunjata Keita ; d'où le privilège accordé aux rois de ces pays.

46. Il y a là certainement une lecture erronée ; en manden, on dirait *sankaran soma* ou chef du Sankaran, province méridionale qui comprenait le bassin du haut Niger et ses affluents ; au lieu de *faran soura*, je propose de lire *sura farin*, c'est-à-dire « chef des pays du Nord » *Sura* désigne les pays sahélics occupés par les Maures et les Touareg dénommés « gens de Sura » ou *Suraka* en maninka. Voir Es-Saʿdī, 1964, p. 20.

## Niani, capitale du Mali

La ville de Niani, sur le Sankarani, se trouvait en territoire kamara. Nous avons vu plus haut que les Keita étaient anciennement établis à Dakajala Kiri et Narena. En réalité, c'est après la victoire de Kirina que Sunjata Keita décida d'établir sa capitale dans le pays de Mani<sup>47</sup> alors riche en or et en fer. L'historien peut se demander pourquoi Sunjata Keita a préféré le pays de Mani au vieux village de Dakajala, où plusieurs générations de rois avaient élu résidence. Les raisons en sont multiples<sup>48</sup> :

a) Le conquérant ne se sentait pas en sécurité au milieu de son propre clan à Dakajala.

b) Cette ville était d'accès difficile, enserrée dans les montagnes.

c) Le site de Niani était naturellement bien défendu. Une vaste plaine le long du Sankarani est entourée d'un demi-cercle de collines ménageant entre elles des passes et dominées par un piton rocheux ou Niani Kura; le Sankarani est profond et navigable toute l'année.

d) Le pays de Mani ou de Niani confinait à la forêt d'où venaient l'or, la cola, l'huile de palme et où les commerçants maninka allaient vendre des cotonnades et des objets en cuivre; Niani ou Mani n'était jusque-là qu'une petite ville rendue célèbre par la résistance de son roi Sumaoro Kante. Située très au sud, la nouvelle capitale se trouvait loin de la zone de turbulence des peuples nomades du Sahel. La ville se développa très rapidement dans la vaste plaine. Deux grandes pistes partaient de Niani: la route du Mande, qui se dirigeait vers le nord (*Manden sila*)<sup>49</sup>, et la route caravanière du Nord-Est (*Sarakule sila*). Celle-ci empruntait la passe entre le mont de Niani et le mont Dawuleni Kuru (mont de la Petite-Porte-Rouge). La ville devint la capitale politique et économique de l'empire.

Niani attira à la fois les marchands noirs et les Arabo-Berbères. Ibn Baṭṭūṭa, qui visita la ville en 1353, l'appelait « Malli ». Mais Ibn Fadl al-ʿUmarī nous donne plus de précisions: « La région du Mali est celle où se trouve la résidence du roi, la ville de Nyeni, et de laquelle dépendent toutes les autres régions; elles portent d'ailleurs le nom officiel de Mali parce que c'est la capitale des régions de ce royaume<sup>50</sup>. »

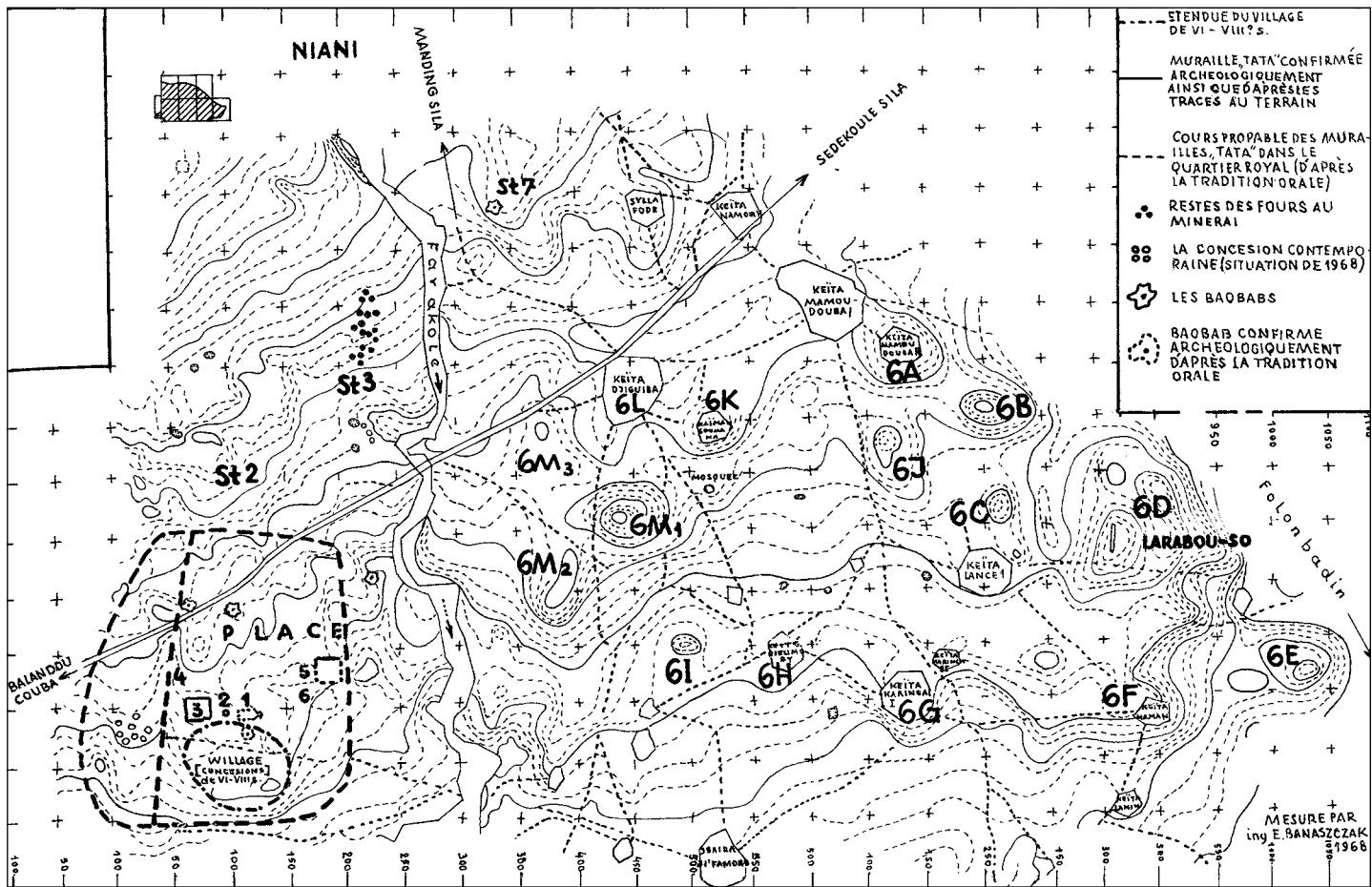
Longtemps, le problème de l'emplacement de la capitale du Mali a préoccupé les chercheurs: bien des hypothèses ont été avancées avant que Maurice Delafosse ne fasse une lecture correcte du manuscrit d'Al-ʿUmarī.

47. Niani est bien en pays kamara: le premier établissement de ce nom fondé par les Kamara de Sibi se trouvait dans les montagnes de la rive gauche entre Bamako et Kangaba; voir Colloque de la Fondation SCOA, 1975 (communication de Y. Cissé).

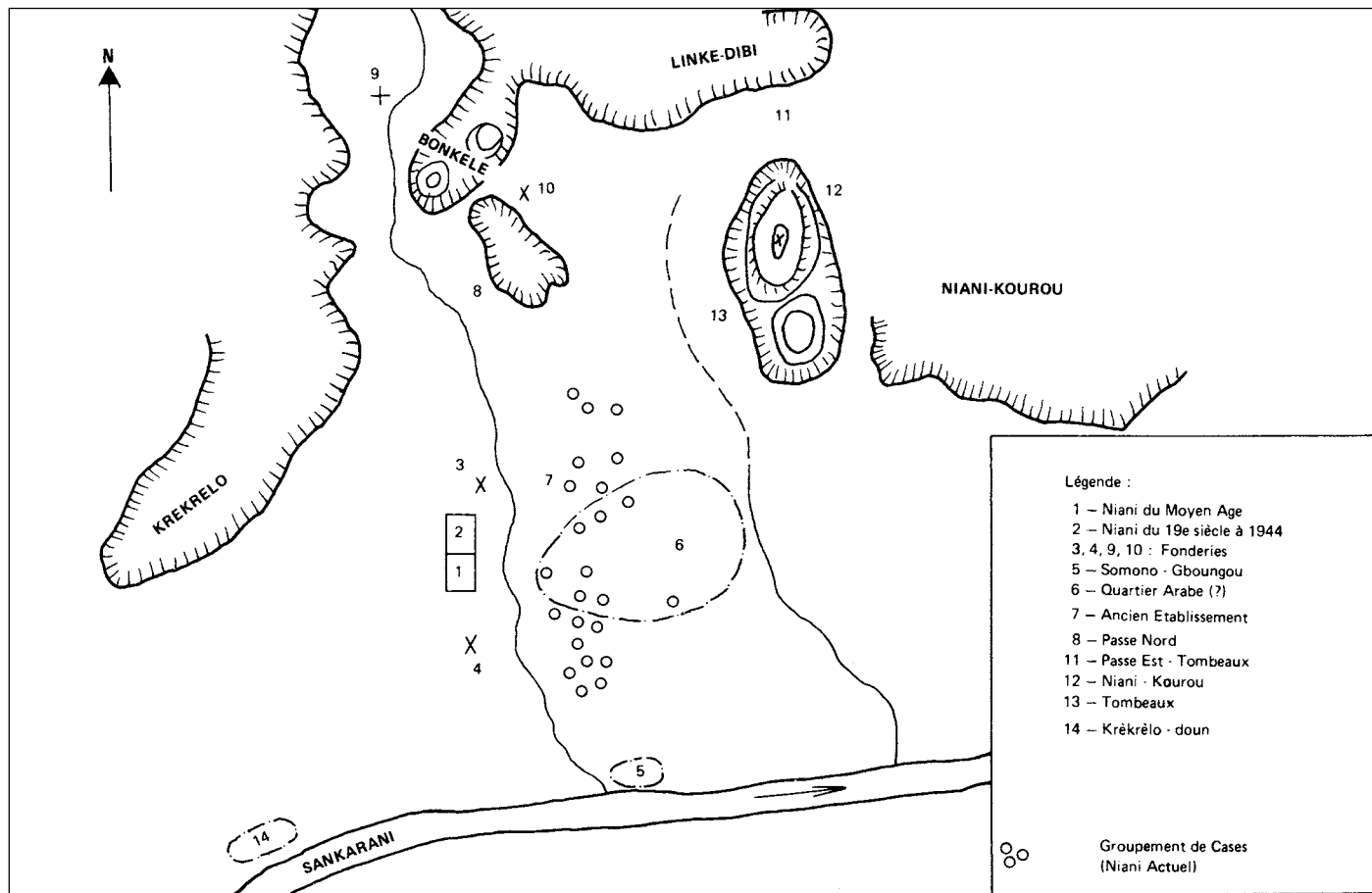
48. Pour l'identification de Niani, voir M. Delafosse, vol. 11, 1912, p. 181-182. Après les recherches de Vidal et de Gaillard dans le site de Niani, et une minutieuse analyse de l'itinéraire d'Ibn Baṭṭūṭa, Maurice Delafosse conclut, à juste titre, que la capitale des *mansa* se trouvait à Niani.

49. Les Maninka désignent les Soninke couramment par les termes de *Marka* ou *Sarakule*; chez eux, du reste, Soninke ou Sununke est synonyme de Maninka de religion traditionnelle; en Sénégambie, Soninke est synonyme de Mandenka de religion traditionnelle; ici, on n'utilise guère le mot Sarakolle. *Manden sila*, route de Manden; *Sarakule sila*, route des Sarakolle. La première piste se dirige vers le nord, vers le Manden, et la seconde vers l'est.

50. Voir Al-ʿUmarī, p. 57, trad. franç. 1927.



*Niani. Plan de situation.*



Niani. Plan des stations (D. T. Niane).



1

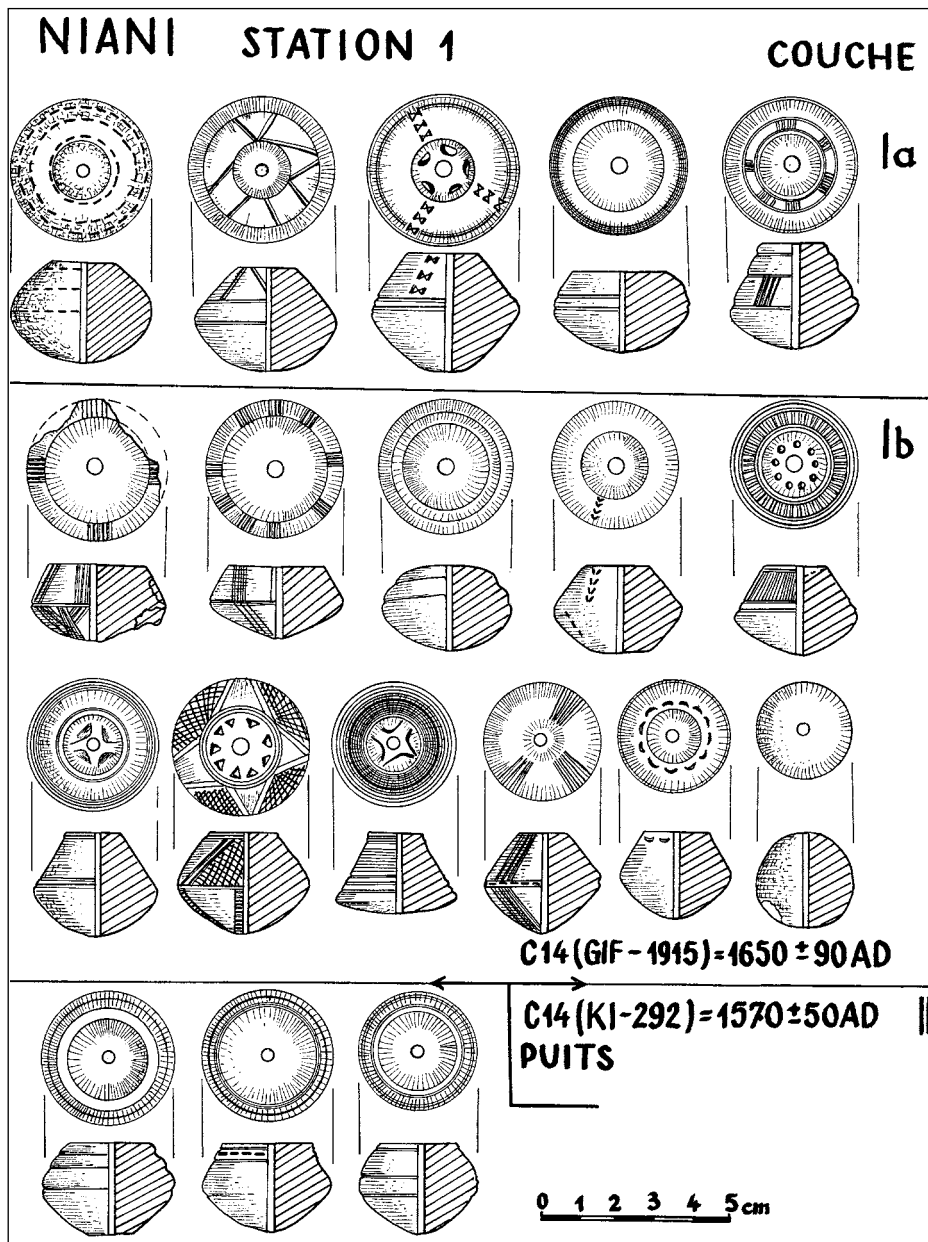


2

*1. Niani. Station 1. Vue générale des fondements des cases dans la partie habitée (couche II).*

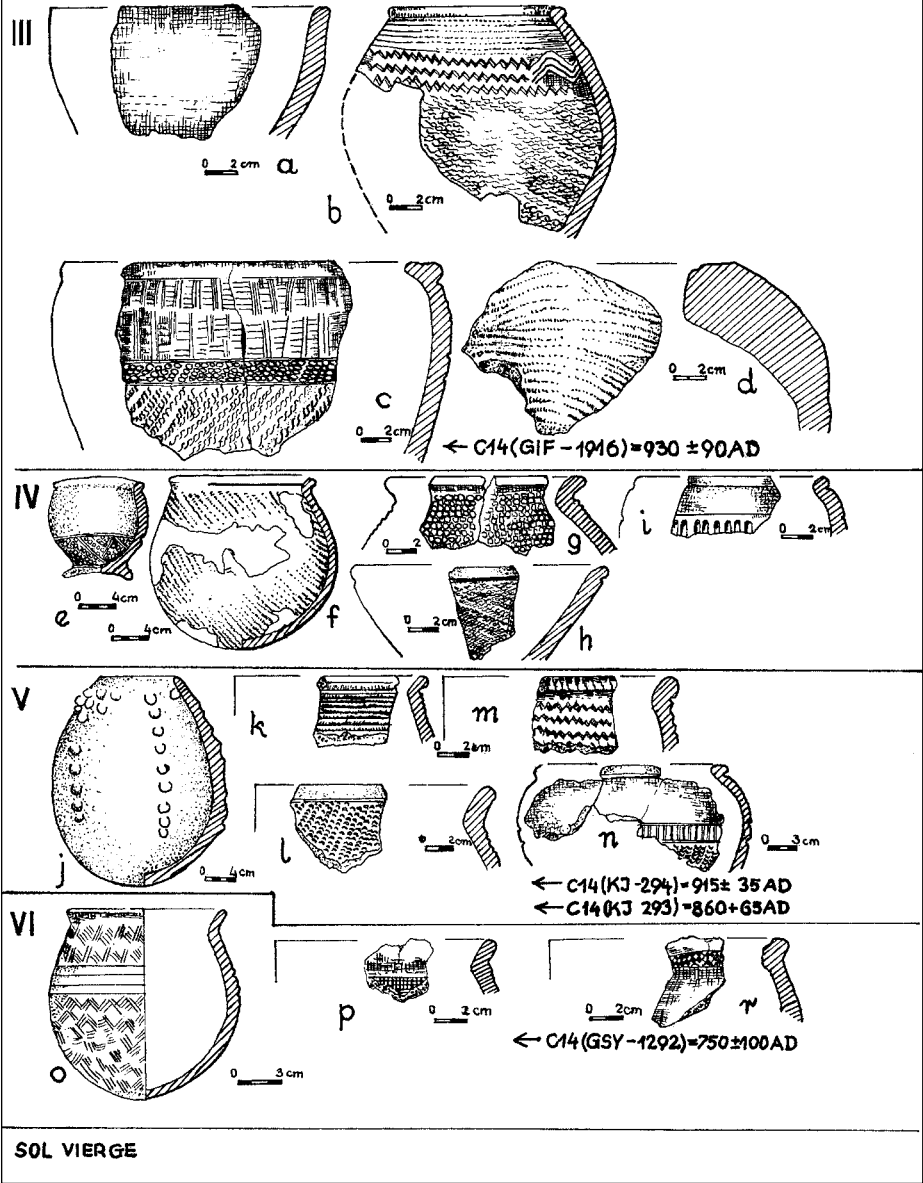
*2. Niani. Station 29. Grandes pierres de dolérite sur la pente de Niani Kourou où l'on a découvert de nombreux tessons.*

*A-t-elle été un lieu de culte?*



*Station 1.  
Ensemble de fusaiöles  
trouvés dans les couches  
du secteur d'habitation  
du quartier royal.*

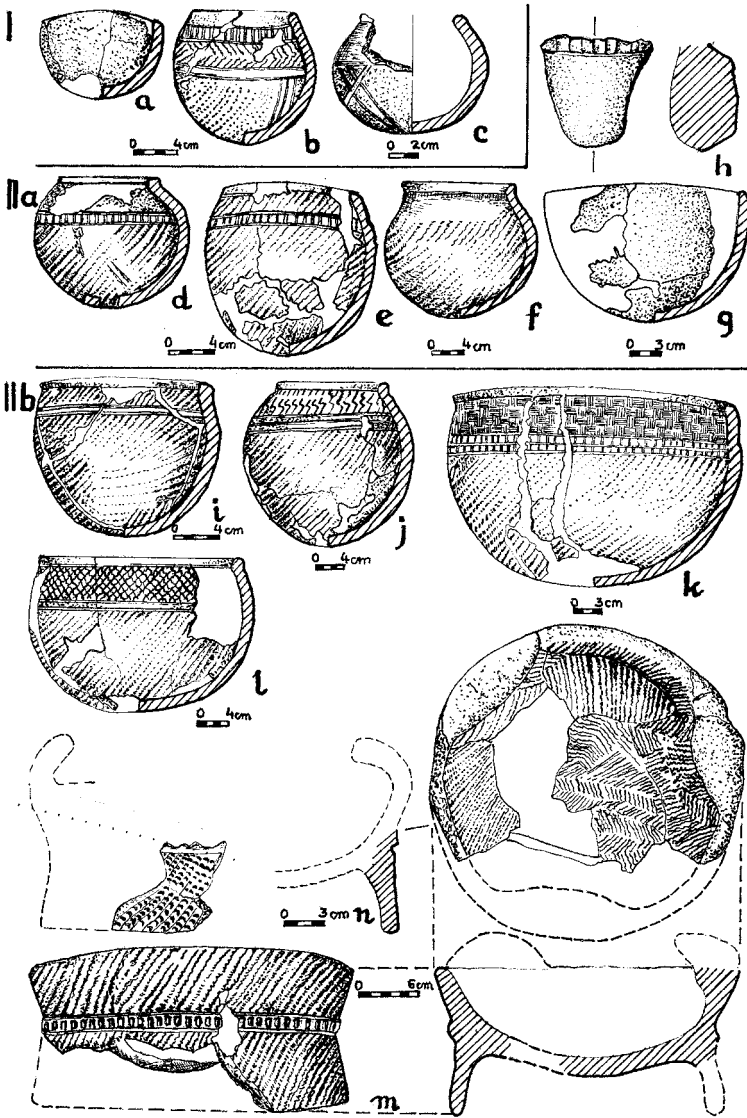
**COUCHE III-VI NIANI-ST. 6D (LARABOU-SO)**



*Station 6D (quartier arabe).  
Choix des types de poterie  
des couches III-VI, datées au C14.*



COUCHE I-IIb NIANI-ST6D LARABOU-SO

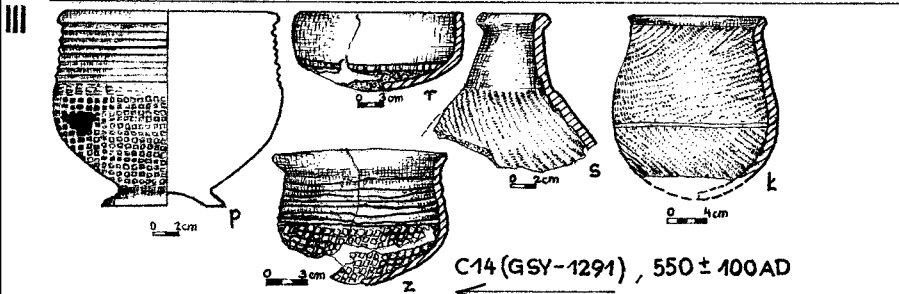


Station 6D (quartier arabe).  
 Choix de céramiques  
 de couches I-II b.

COUCHE NIANI-ST. I

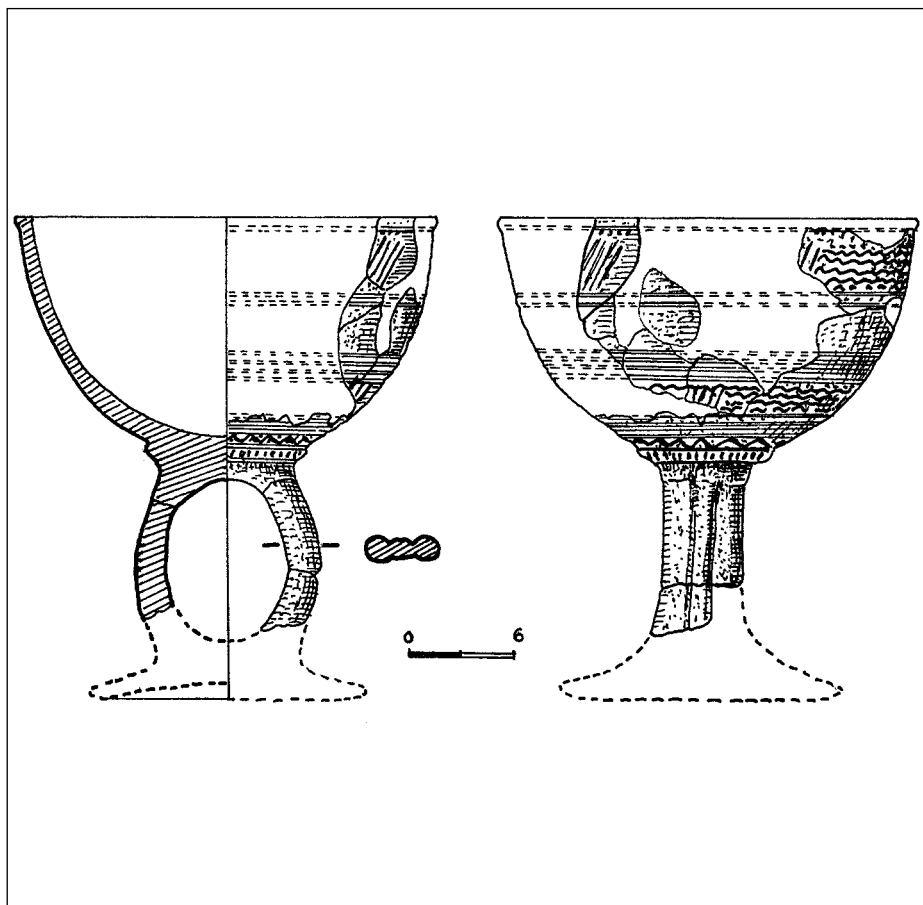


LA SOLUTION DE CONTINUITÉ DE L'HABITAT



SOL VIERGE

Station 1.  
Choix des types de poterie  
de couches datées au C14.



*Station 32 (cimetière).*

*Coupe en argile de remblai du tumulus n° 1.*

*Source des illustrations des pages 161, 163, 164, 165, 166, 167 et 168:*

*Études archéologiques sur la capitale médiévale du Mali,*

*W. Filipowiak, Musée Narodowe,*

*Stettin, 1979.*

En effet, c'est le texte d'Al-<sup>c</sup>Umarī qui a permis une lecture correcte du nom de la capitale du Mali. Il s'agit bien de *Nyeni* ou Niani, que Maurice Delafosse a identifiée près de l'actuel village de *Niani*, sur le Sankarani, à la frontière actuelle entre le Mali et la Guinée.

Reconnu dès les années 1920, le site de Niani a reçu la visite de plusieurs chercheurs<sup>51</sup>, mais c'est seulement en 1968 que des travaux importants ont été faits: une mission guinéo-polonaise y effectue des fouilles depuis. Le quartier arabe et la ville royale ont été identifiés; les archéologues ont mis au jour les soubassements des maisons de pierre ainsi que les fondations et le mihrab d'une mosquée dans la ville royale. Le tracé du mur d'enceinte de cette ville a été retrouvé. Chose remarquable, ici, toutes les constructions étaient en briques de terre battue ou banco, comme le signale Al-<sup>c</sup>Umarī qui écrit: « Les habitations de cette ville sont construites en couches d'argile, comme les murs des jardins de Damas. Voici comment l'on fait: on bâtit en argile sur une hauteur de deux tiers de coudée, ensuite on laisse sécher, puis on bâtit dessus, ainsi jusqu'à achèvement. Les plafonds sont faits de poutres et de roseaux [bambou]; ils sont pour la plupart en forme de coupoles [entendez coniques] ou de dos de chameau pareils à des arcades de voûtes. Le sol des maisons est de la terre mêlée de sable<sup>52</sup>. » Le style de construction décrit par Al-<sup>c</sup>Umarī est demeuré jusqu'à la pénétration coloniale, qui fit connaître le moule à brique; comme on le sait, les maisons à toit conique en chaume sont encore répandues dans toute la savane mandenka et le sol des maisons est de terre battue. La description d'Al-<sup>c</sup>Umarī est très précise, elle a guidé les chercheurs, qui l'ont confronté aux récits des traditions.

« La ville de Nyeni est étendue en long comme en large; en longueur, elle atteint environ un berid et autant en largeur. Elle n'est point entourée d'un mur d'enceinte et ses habitations sont en général isolées. Le roi a un ensemble de palais qu'entoure un mur circulaire<sup>53</sup>. »

Les archéologues ont constaté le caractère dispersé de l'habitat; autour de la ville royale, il y avait un grand nombre de hameaux ou villages des castes de métiers: forgerons, pêcheurs, etc. Les ruines s'égrènent aujourd'hui, depuis Niani jusqu'à Sidikila, sur près de vingt-cinq kilomètres.

Sunjata Keita avait déclaré Niani terre d'empire ou patrie commune à tous les peuples<sup>54</sup>. La ville avait une population cosmopolite, car toutes les provinces, tous les corps de métiers s'y faisaient représenter. Le conquérant réinstaura la tradition qui voulait que les fils des *farin* et de rois vassaux fussent élevés à la cour tout comme au temps des *kaya maghan*.

## La fin de Sunjata Keita

Plusieurs légendes courent sur la fin du conquérant; nous en sommes réduits à faire des hypothèses, car les détenteurs de la tradition orale sont

51. M. Gaillard, 1924, p.620-636; J. Vidal, 1924, p.251-268; R. Mauny, 1961; W. Filipowiak, 1972 et 1979.

52. Al-<sup>c</sup>Umarī, trad. franç. 1927, p.54-56.

53. *Ibid*, p.57.

54. Tradition recueillie par l'auteur du présent chapitre. Communication au Colloque de la Fondation SCOA, 1975.

loin d'être d'accord. Du reste, il est interdit en pays manden de révéler l'emplacement de la tombe des grands rois. Il n'y a ni cimetière ni lieu d'inhumation connu des souverains. Selon une tradition accréditée par Maurice Delafosse, Sunjata Keita aurait été tué d'une flèche, par accident, au cours d'une cérémonie. Nous pensons, quant à nous, que Sunjata Keita a péri noyé dans les eaux du Sankarani, dans des conditions demeurées obscures, car nous savons qu'à dix kilomètres en amont de Niani il y a un lieu dit « Sunjatadun » — eau profonde de Sunjata. Cette partie du fleuve est en effet très profonde et agitée par des tourbillons d'eau; les pirogues s'en éloignent avec prudence. Sur chaque rive du fleuve, à cette hauteur, les Keita de Niani ont établi un lieu de culte où, périodiquement, les descendants privilégiés du conquérant se réunissent pour sacrifier poulets, moutons, chèvres et bœufs. Plusieurs villages entretiennent un lieu de culte à la mémoire de Sunjata Keita: à Kirina, sur le Niger, les « traditionnistes » Kamissoko offrent des sacrifices au conquérant dans une forêt sacrée. Il existe à Tigan, au nord-est de Niani, chez les Kamara, un grand tas de cendres, appelé *bundalin*, sous lequel se trouveraient des chaussures, un couteau et un habit de guerre qui auraient appartenu à Sunjata Keita. Enfin, on connaît le culte septennal de Kangaba autour du sanctuaire dit *kamablon*, où se trouveraient également des objets ayant appartenu à Sunjata Keita<sup>55</sup>. Pour finir, notons que la musique classique mandenka a été élaborée « au temps de Sunjata » (*Sunjata tele*). L'épopée du héros est dite avec accompagnement d'airs musicaux bien précis. Cette épopée ou *Sunjata fasa* a été composée par Bala Faseke Kuyate, le griot du conquérant. Le chant appelé *Boloba* (la Grande Musique) avait été composé par les griots de Sumaoro Kante; Sunjata Keita en fit l'air musical de tout guerrier mandenka. Cela veut dire que tout Maninka peut commander l'exécution de cette musique à un griot soit pour l'écouter, soit pour danser. L'air appelé *Janjon* (Gloire au guerrier) a été composé en l'honneur de Fakoli Koroma après ses actions d'éclat sur le champ de bataille; le *Tiramaghan Fasa*<sup>56</sup> chante la bravoure et les faits de guerre du conquérant des provinces occidentales de l'empire du Mali. *Duga*, vieil air guerrier, est bien antérieur à Sunjata Keita; il est réservé aux guerriers les plus distingués de l'empire.

## La succession de Sunjata Keita

Nous sommes redevables à Ibn Khaldūn de la liste complète des *mansa* du Mali du milieu du XIII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle recoupe sur bien des points la liste fournie par les traditions historiques du Manden<sup>57</sup>.

55. Tradition recueillie par nous à Niani en, 1968.

56. Il s'agit de Tiramaghan Traore.

57. Sur la chronologie des *mansa* du Mali, voir N. Levtzion, *JAH*, vol. IV, 1963, p. 343-351.

Dans sa remarquable histoire des Berbères et dans les « Prolégomènes », Ibn Khaldūn a montré toute l'importance politique et économique du Mali dans le monde musulman du XIV<sup>e</sup> siècle. Pour s'informer, il a puisé à bonne source — tant auprès des marchands arabes qu'auprès des ambassades maliennes du Caire. Conscient de la place du Mali dans le monde musulman du XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Khaldūn consacra de longues pages à l'histoire de l'empire des *mansa*.

La succession au trône, fondée sur le vieux principe de succession collatérale (de frère en frère) ne fut pas respectée après la mort de Sunjata Keita. Son fils aîné Mansa Yerelenkon ou Mansa Wulen prit le pouvoir et régna de 1250 à 1270 environ. Il sut garder la cohésion dans l'armée et les généraux poursuivirent les conquêtes. C'est sans doute sous son règne que les Maninka s'emparèrent du Takrūr et consolidèrent les conquêtes de Tiramaghan Traore en Sénégalie; les Mandenka firent de ces régions des colonies de peuplement. Le pèlerinage de Mansa Wulen à La Mecque attira l'attention des pays arabes sur le Mali. Après lui, l'empire fut à deux doigts de sa perte à cause des intrigues de palais. Il fut sauvé par Sakura, général de Sunjata Keita<sup>58</sup>. Il reprit les conquêtes, soumit les tribus touareg, raffermi l'autorité du Mali sur la vallée du Niger, se rendit maître de Gao. Après avoir ainsi rétabli l'ordre, il partit pour La Mecque, mais fut assassiné sur le chemin du retour par les pillards sahariens. Son corps fut, dit-on, ramené au Mali et reçut les honneurs royaux<sup>59</sup>. De piètres souverains lui succédèrent. Mais vers 1307 le trône échut à un neveu de Sunjata Keita, Kanku Mūsā, connu sous le nom de Mansa Mūsā I<sup>er</sup>. Il régna de 1307 à 1332 environ. Son pèlerinage à La Mecque en 1325 alimenta une abondante littérature. Sous son règne, le Mali atteignit son apogée; il eut pour successeur son fils Maghan I<sup>er</sup> ou Soma Burema Maghan Keiñi, qui fut évincé vers 1336 par Mansa Sulayman, le frère même de Mansa Mūsā I<sup>er</sup>. Il maintint l'empire dans toute sa grandeur, mais, après lui, les intrigues de cour reprirent<sup>60</sup>. Plusieurs « clans » politiques s'étaient formés autour des princes issus de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> et de Mansa Sulayman, tandis que le « clan » Keita ne cachait plus ses préventions royales. Fils de Mansa Sulayman, Fomba, ou Kasa, ne se maintint au trône qu'un an — en 1359. Il fut détrôné par Marijata (ou Sunjata) II, qui régna en vrai despote. « Il avait ruiné l'empire... épuisé le trésor royal... Il vendit la célèbre pièce d'or gardée comme un de leurs trésors les plus rares. Cette masse de métal pesait vingt kintars. Ce prince dissipateur, écrit Ibn Khaldūn, la vendit à vil prix à des marchands égyptiens<sup>61</sup>. » Frappé de la maladie du sommeil, Marijata II fut écarté du pouvoir; son fils Mansa Mūsā II (1374-87) monta sur le trône, mais la réalité du pouvoir revint à son général qui reprit sérieusement en

58. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 345.

59. M. Delafosse, t. II, 1912, p. 185-186.

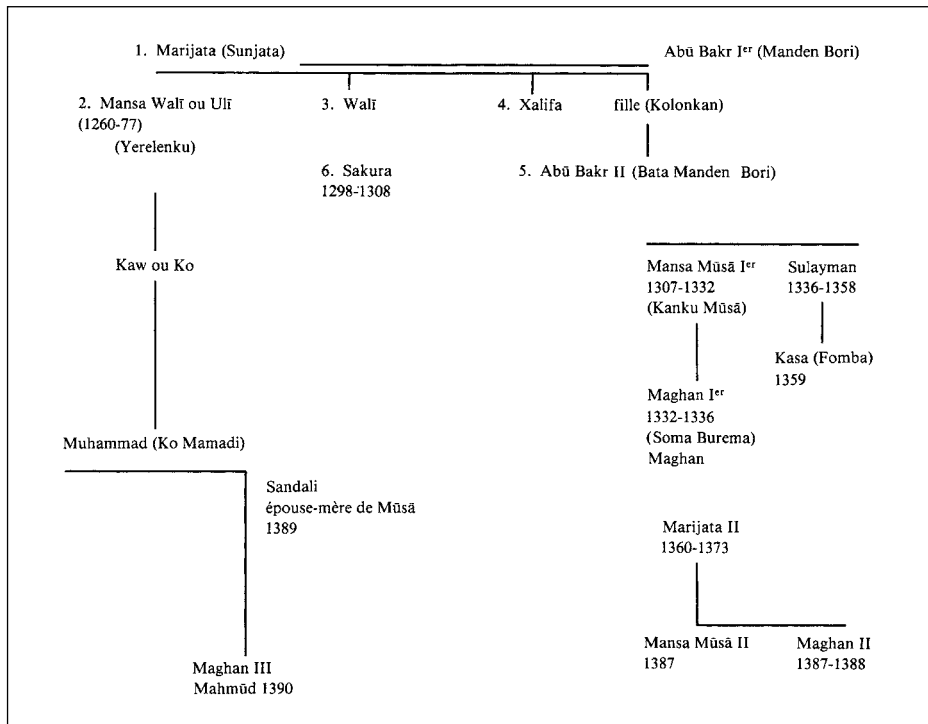
60. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, trad. franç. 1966, p. 62-63. Le célèbre voyageur raconte comment l'épouse de Mansa Sulayman conspira pour renverser son mari. Ces luttes intestines causeront le déclin de l'empire.

61. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 348-349.

main les affaires de l'État et mata le soulèvement de Tiggida (Takedda), célèbre cité productrice de cuivre. Les intrigues de cour, avivées par les princesses, troublèrent la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Les gouverneurs de région obéissaient de moins en moins à l'autorité centrale. Mais l'empire garda longtemps son prestige.

*Généalogie des «mansa» du Mali d'après Ibn Khaldūn*

(Nous avons mis entre parenthèses les noms tels qu'ils nous ont été révélés par la tradition orale.)



Voici comment Maurice Delafosse établit les durées de règne de Sunjata à Mansa Mūsā<sup>62</sup> :

Sunjata	1230-1255
Mansa Wulen	1255-1270
Walī	1270-1274
Xalifa	1274-1275
Abū Bakr	1275-1285
Kaw	1300-1305
Muḥammad	1305-1310

## Le triomphe de l'islam sous le règne de Mansa Mūsā

Mansa Mūsā I<sup>er</sup> (1307-1332)

Il fut le plus connu des empereurs du Mali, son pèlerinage à La Mecque en 1325 et surtout son séjour au Caire, où il distribua de l'or au point de faire baisser pour longtemps le cours du métal précieux, lui ayant valu une réputation qui dépassa Le Caire.

Ce pèlerinage eut de multiples conséquences sur l'histoire ultérieure du Soudan occidental : à partir de cette période, le Soudan hanta les esprits ; l'Égypte, le Maghreb, le Portugal et les villes marchandes d'Italie s'intéressèrent de plus en plus au Mali. Mansa Mūsā, qui était fier de sa puissance, contribua lui-même largement à donner de son empire une image d'Eldorado<sup>63</sup>.

Une fois sur le trône, il s'attacha tout d'abord à consolider les acquis et à faire respecter l'autorité centrale ; en cela, il fut brillamment secondé par un général émérite, Saran Manjan, qui raffermi l'autorité du souverain non seulement dans la vallée du Niger jusqu'au-delà de Gao, mais aussi dans tout le Sahel et obtint la soumission des nomades sahariens trop portés au pillage et à la révolte. Il prépara ainsi le voyage à La Mecque de son souverain, car le meurtre de Sakura par les tribus sahariennes restait présent dans l'esprit des souverains maninka.

Mansa Mūsā I<sup>er</sup> prépara minutieusement son voyage à La Mecque, comme le voulait la tradition ; il demanda une contribution particulière à toutes les villes marchandes et à toutes les provinces. Il quitta Niani avec une nombreuse escorte ; si les chiffres avancés par les auteurs arabes

62. Ibn Khaldūn accordant vingt-cinq ans de règne à Mansa Mūsā, il y a lieu de corriger et de situer le règne de ce dernier entre 1307 et 1332. Voir J. Cuoq, 1975, p. 343-346.

63. Mansa Mūsā avait une suite nombreuse : il emportait avec lui « 80 paquets de poudre d'or p - sant chacun trois kintars ou 3,800 kg environ. Il était accompagné de 60 000 porteurs et précédé de 500 esclaves tenant chacun à la main une canne d'or du poids de 500 mithkal, soit environ trois kilos » : (M. Delafosse, 1913, p. 187). Dès 1375, les cartographes représentaient le Soudan avec le portrait de Mansa Mūsā tenant en main une pépite d'or.



paraissent excessifs, ils sont tout de même significatifs de la puissance du souverain du Mali : 60 000 porteurs, 500 serviteurs aux vêtements chamarrés d'or et tenant chacun une canne d'or. Selon une tradition consignée par écrit, Maḥmud Katī dit, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, que l'empereur était encore dans son palais alors que la tête de son train de caravane était arrivée à Tombouctou ; Mansa Mūsā I<sup>er</sup> reçut au Caire les honneurs dus au grand sultan qu'il était ; il en imposait par sa prestance et une générosité digne des rois du temps des Mille et une Nuits. Il est l'un des rares souverains dont on ait un portrait. « C'était, écrit Al-Makrīzī, un jeune homme de couleur brune, de figure agréable et de belle tournure, instruit dans le rite malékite. Il se montrait au milieu de ses compagnons magnifiquement vêtu et monté ; il était accompagné de plus de dix mille de ses sujets. Il apportait présents et cadeaux ; de quoi étonner le regard par leur beauté et leur splendeur<sup>64</sup>. »

À La Mecque et au Caire, aux dires des tenants de la tradition orale, il acheta terrains et maisons pour abriter les pèlerins soudanais. L'important est que Mansa Mūsā noua de solides relations avec les pays traversés.

### Le bâtisseur et le mécène

Sans doute frappé par la beauté et la majesté des palais du Caire, il rentra dans son pays avec un architecte, le célèbre Ishaq et-Tuedjin, qui construisit la grande mosquée de Gao, dont il ne reste que quelques débris et une partie du miḥrāb ; à Tombouctou, l'architecte de l'empereur construisit la grande mosquée ou *djinguereber* et un palais royal ou *madugu* en maninka. Mais la plus belle œuvre d'Et-Tuedjin fut certainement la fameuse salle d'audience qu'il construisit à Niani et pour laquelle il déploya toutes les ressources de son art. L'empereur voulait un bâtiment solide et revêtu de plâtre. Et-Tuedjin « bâtit une salle carrée surmontée d'une coupole... et, l'ayant enduite de plâtre et ornée d'arabesques en couleurs éclatantes, il en fit un admirable monument. Comme l'architecte était inconnu dans ce pays, le sultan en fut charmé et donna à Tuedjin douze mille mithkal de poudre d'or comme témoignage de sa satisfaction<sup>65</sup> ». Nul doute que l'architecte de l'empereur dut utiliser le matériau le plus usité dans cette partie du Soudan, à savoir la terre battue. Des monuments construits avec un tel matériau à la latitude de Niani nécessitent de constants travaux de réfection. Plus au nord, la faible pluviosité permet une meilleure conservation des édifices. C'est le cas des mosquées de Djenné, de Tombouctou et de Gao. À défaut de pierre, le banco (ou terre battue) est consolidé par une armature de bois : d'où ce style original des mosquées soudanaises hérissées de bois. Avec les destructions successives que Niani a connues, après le décapage du revêtement de plâtre, l'œuvre du poète architecte ne sera, comme la plupart des monuments de Niani sous l'action des eaux, qu'un amas d'argile et de pierre.

64. Al-Makrīzī, dans J. Cuoq, 1975, p. 91-92.

65. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 348.

Au Caire, le *mansa* s'était prêté volontiers aux questions des savants et des courtisans qui gravitaient autour de lui. Il leur donna maints détails, non sans exagération, sur son empire. Ainsi, il affirma « [qu'il avait] un droit exclusif sur l'or et qu'il le recueillait comme un tribut »; Ibn Amir Ajib, gouverneur du Caire et d'Orafa, que le sultan mamlük avait mis au service du grand pèlerin, nous apprend que les couleurs du sultan sont le jaune sur fond rouge. « Quand il est à cheval, on fait flotter sur sa tête les étendards royaux qui sont de très grands drapeaux. » Parlant de son empire, « les habitants sont très nombreux, dit-il, une immense foule. Cependant, si on la compare aux populations noires qui les entourent, et qui s'enfoncent vers le sud, elle est comme une petite tâche blanche sur la robe d'une vache noire ». Mansa Mūsā était parfaitement conscient de l'existence de nombreuses populations et de puissants royaumes. Le souverain révéla aussi qu'il possédait une ville appelée Tiggida (Takedda), actuelle Azelik, « où se trouve une mine de cuivre rouge »; le métal était découpé en barres transportées jusqu'à Niani.

« Il n'y a rien dans tout mon empire, me dit le sultan, qui soit pour moi une source de taxes pareilles à celles que produit l'importation de ce cuivre brut: on le retire de cette mine seule, et point d'aucune autre. Nous l'envoyons au pays des Noirs païens, où nous le vendons à raison d'un mithkal pour les deux tiers de son poids d'or; nous échangeons donc ce cuivre contre soixante mithkal et deux tiers d'or<sup>66</sup>. » C'est encore au Caire que Mansa Mūsā I<sup>er</sup> révéla que son prédécesseur était mort dans une expédition maritime, « car ce souverain ne voulait pas entendre qu'il était impossible de parvenir à l'extrémité de la mer environnante; il voulut l'atteindre et s'acharna dans son dessein ».

Après l'échec des deux cents navires « remplis d'hommes et d'autres, en nombre, remplis d'or, d'eau et de vivres en quantité suffisante pour des années... », l'empereur lui-même prit la direction des opérations, équipa deux mille navires et il partit. Il ne devait plus revenir. Quel fut le sort de cette expédition, quel crédit accorder au récit de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> ? Des auteurs comme Weiner et Jeffers ont agité le problème de la découverte de l'Amérique par les Maninka. Les Noirs auraient abordé les côtes américaines deux siècles avant Colomb ! L'anecdote nous prouve cependant que les conquérants mandenka, en s'établissant sur les côtes, notamment en Gambie, n'étaient point indifférents aux problèmes de la navigation maritime<sup>67</sup>. Le grand pèlerin attira à sa cour nombre de lettrés; lui-même était un fin lettré arabe, mais se servait toujours d'interprètes pour parler aux Arabes. Il eut des cadis, des secrétaires, de véritables *diwān*; en réalité, c'était plutôt de l'apparat. Après ce fameux pèlerinage, les Marīnides

66. Al-'Umarī, trad. franç. 1927, p. 80-81. Détail très intéressant, qui témoigne d'une intense activité commerciale entre le Mali et les pays de la forêt, d'où l'on faisait venir l'huile de palme, la cola et l'or; voir chap. 25 *infra*.

67. Ivan Sertima, chercheur afro-américain, avance une hypothèse selon laquelle les Noirs auraient été les premiers à naviguer vers l'Amérique. Dans son ouvrage (1976), il fait une analyse minutieuse de la civilisation du Mexique et d'Amérique centrale pour conclure à l'existence d'éléments mandenka dans ces cultures. La thèse est séduisante, mais il reste à la confirmer.

de Fès et les villes marchandes du Maghreb s'intéressèrent vivement au Mali, et il y eut échanges de cadeaux et d'ambassades entre souverains. Mansa Mūsā ouvrit des écoles coraniques ; il avait acheté un grand nombre d'ouvrages aux lieux saints et au Caire. C'est probablement sous son règne que Walata prit de l'importance, que Djenné et Tombouctou commencèrent leur essor pour devenir des centres urbains de renommée mondiale un siècle plus tard.

Bâtitteur, Mansa Mūsā I<sup>er</sup> a laissé une œuvre durable, son empreinte reste encore sur toutes les villes soudanaises par ces monuments de terre battue hérissés de bois. Les mosquées de Djenné et de Tombouctou sont les prototypes de ce qu'il est convenu d'appeler le style soudanais.

Mécène, ami des belles-lettres, Mansa Mūsā est à la base de la littérature nègre d'expression arabe qui portera ses plus beaux fruits aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans les villes de Djenné et de Tombouctou<sup>68</sup>.

## Mansa Sulayman

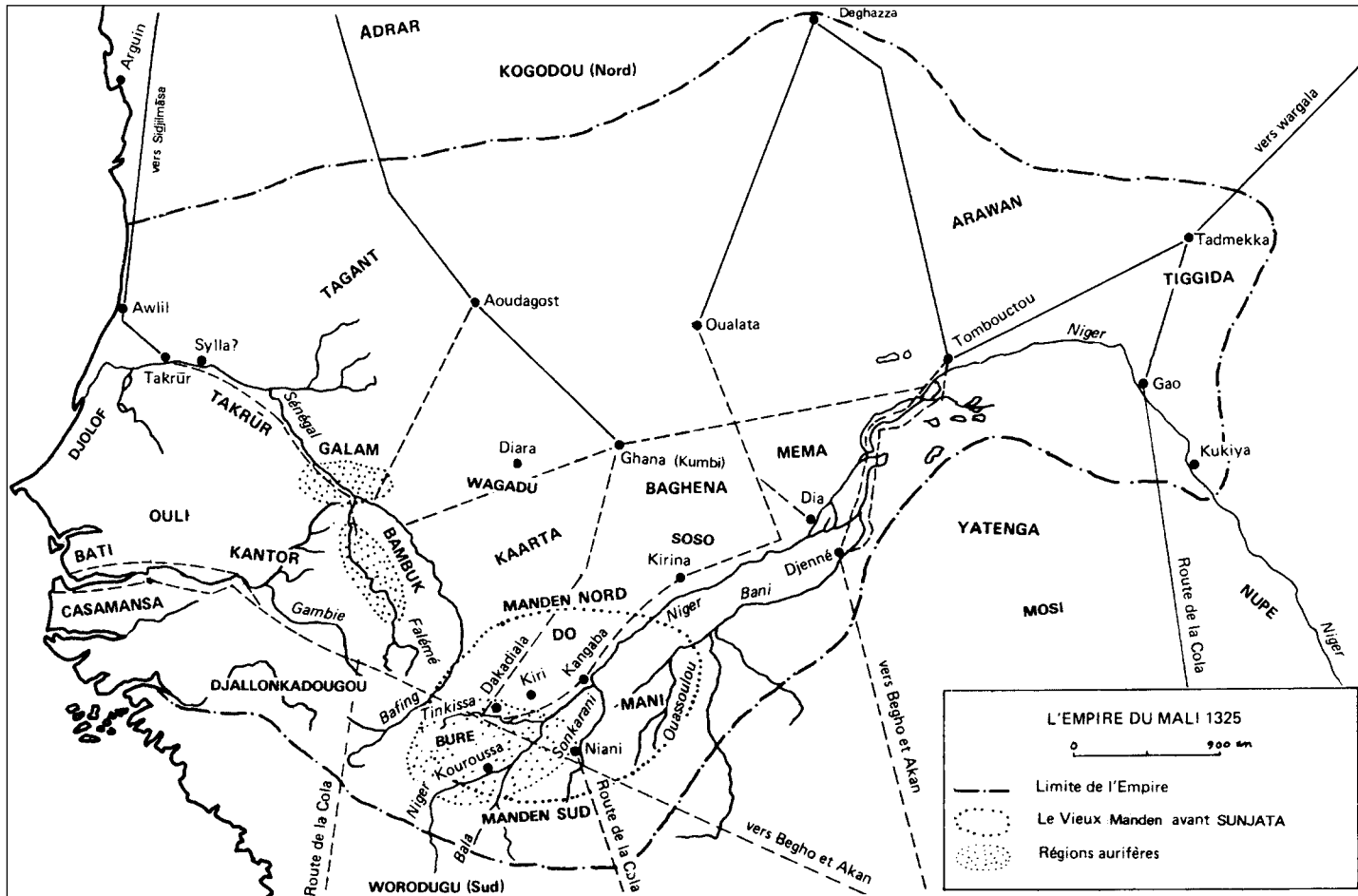
### *La vie de cour*

Après le court règne de Manghan I<sup>er</sup>, fils de Mansa Mūsā, le trône échet à l'héritier légitime, selon la tradition, c'est-à-dire au frère de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> : Mansa Sulayman (1336-1358). C'est sous son règne que le célèbre voyageur Ibn Baṭṭūta visita le Mali et séjourna pendant neuf mois dans la capitale. Il complète les renseignements fournis par Al-'Umarī et nous donne un vivant tableau de la vie de cour et de l'administration de l'empire. Un protocole très strict présidait aux cérémonies de cour ; Ibn Battūta rend compte de ce protocole dans ses moindres détails.

### *La «Mansa» et sa cour*

Comme le *kaya maghan*, il apparaît avant tout comme le justicier, le patriarche qui reçoit les doléances de tout le monde. Dans les régions, les gouverneurs le représentent, mais, s'ils se rendent coupables d'actes d'injustice, en principe, ils sont destitués dès que le *mansa* en est informé. Les sujets abordent le *mansa* avec humilité en se couvrant de poussière et en disant : *Nfa Mansa* — « Seigneur, mon père ». D'après Ibn Baṭṭūta, le *mansa* donnait deux audiences : l'une dans la fameuse salle d'audience construite par Mūsā I<sup>er</sup> à l'intérieur du palais ; l'autre, en plein air, sous un arbre où l'on dressait le trône aux montures d'ivoire et d'or. Le lieutenant

68. Les traditions orales font rarement mention de Mansa Mūsā. Certains même l'ignorent complètement. Après une longue enquête, il apparaît que Mansa Mūsā est considéré comme « infidèle à la tradition ancestrale manden » ; son pèlerinage est fort bien connu de certains traditionalistes puisqu'on lui reproche d'avoir dilapidé le trésor impérial. Voir le Colloque de la Fondation SCOA, 1980. On peut situer au règne de Mansa Mūsā la naissance de l'association secrète du *komo*, créée par les Bambara, qui consacre la rupture entre Maninka (Manden islamisés) et Bambara (Banmana), lesquels rejetèrent l'autorité du *mansa* pour rester fidèles à la religion traditionnelle. Voir « Recueil de littérature manding », *ACCT*, 1980, p. 215-227.



(carte D. T. Niane.)

général (*kankoro sigi*), les dignitaires, les gouverneurs, le prédicateur et les juristes prenaient place et le *jeli* ou griot, porte-parole, maître des cérémonies, se tenait devant la salle d'audience. « Son turban est orné de franges que ces gens savent arranger admirablement. Il a à son cou un sabre dont le fourreau est en or ; à ses pieds sont des bottes et des éperons ; personne, excepté lui, ne porte de bottes ce jour-là. Il tient à la main deux lances courtes dont l'une est en argent, l'autre en or et leurs pointes sont en fer<sup>69</sup>. »

La séance de plein air, décrite par le même Ibn Baṭṭūṭa, n'était pas moins solennelle. Elle avait lieu rituellement, tous les vendredis, après la prière du milieu du jour. C'était l'occasion pour le griot de « dire » l'histoire, de rappeler la liste et les hauts faits des rois. L'oralité était dans toute sa force ; l'histoire était un enseignement permanent aussi bien à la cour que dans les familles, les gens du peuple juraient par le nom du roi.

Le cérémonial de Niani était, mais avec plus de faste, la reprise du protocole des *kaya maghan* ; la nouveauté, ici, c'est que l'empereur était musulman. Il célébrait avec solennité les grandes fêtes musulmanes. Mais l'empereur était resté fidèle à certaines pratiques païennes. Ibn Baṭṭūṭa fut scandalisé par maintes pratiques peu orthodoxes ; à part la présence des Arabes et le faible vernis musulman, ce qui se passait à la cour des *mansa* était peu différent de ce qu'on aurait pu observer à la cour des rois non musulmans, par exemple à la cour des rois mosi<sup>70</sup>.

### *Les dignitaires*

Selon Al-ʿUmarī, ils portaient des vêtements splendides, chamarrés d'or, avec des armes magnifiques ; les militaires se distinguaient par leurs carquois et la noblesse de carquois était formée de descendants de conquérants, tandis que les marabouts noirs étaient issus des cinq clans gardiens de la foi (*mori kanda lolu*) ; ils formaient la noblesse de turban.

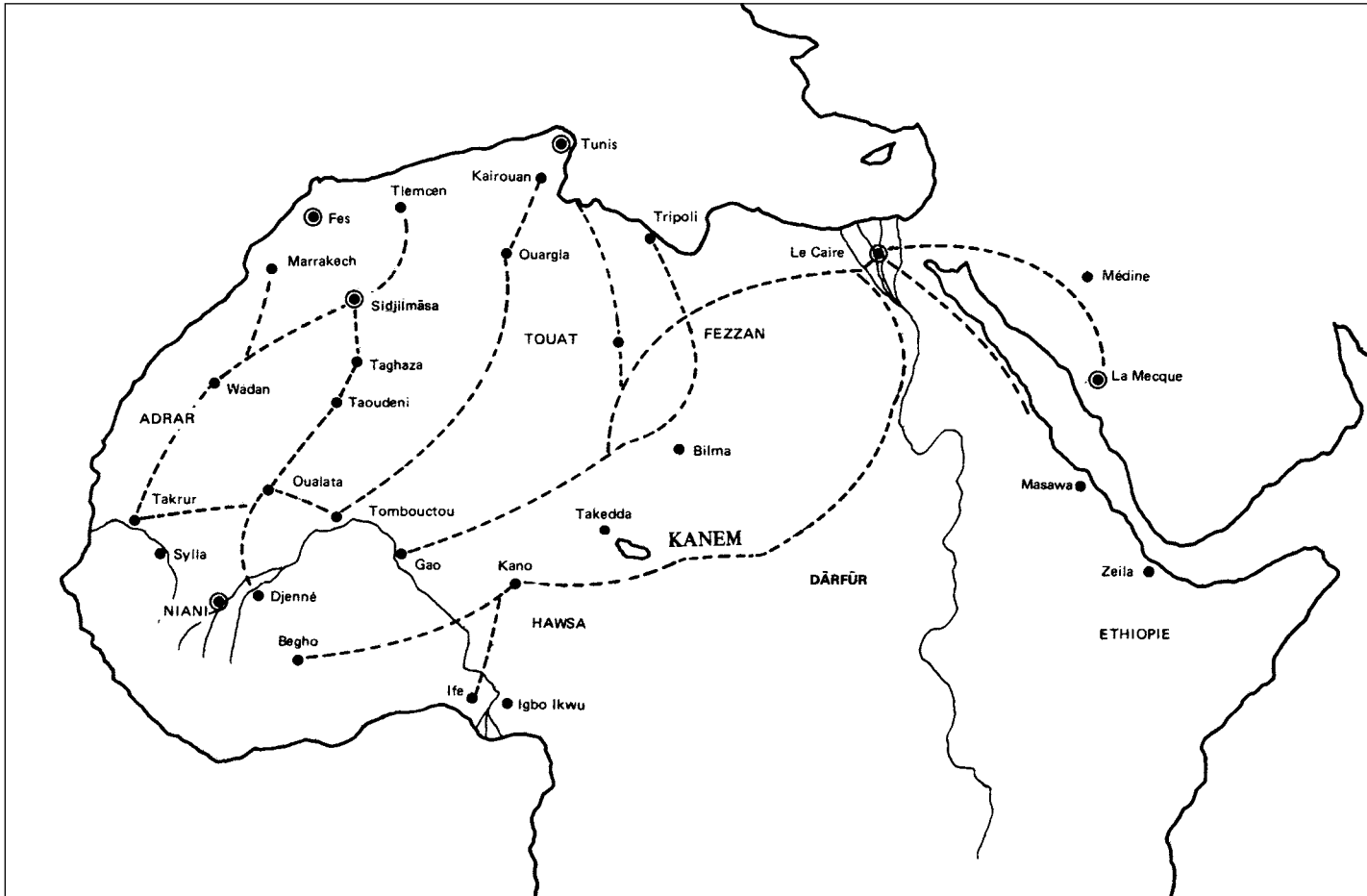
## La civilisation mandenka

### Les peuples de l'empire

À son apogée, sous les règnes de Mansa Mūsā et Mansa Sulayman, le Mali couvrait toute l'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne ; divers peuples et ethnies ont été ainsi englobés dans un seul et même ensemble politique.

69. Ibn Baṭṭūṭa, *Histoire*, n° 9, 1966. Il nous apprend aussi que les gens juraient par le nom du roi, pratique qui a duré au Mali jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

70. Voir vol. III, chap. 9 et 10 (à paraître).



*Principales pistes transsahariennes au XIV<sup>e</sup> siècle (carte D. T. Niane).*

*Nomades et éleveurs*

Les grands nomades sahariens, principalement les Mesufa, avaient un vaste domaine de parcours allant des salines de Taghaza à la ville de Walata, grand carrefour malien du commerce transsaharien. Les Mesufa étaient les principaux agents du commerce du sel et parmi eux se recrutait les guides des caravanes, car il fallait une connaissance parfaite du Sahara pour relier le Maghreb au Soudan; à l'ouest, vers l'Atlantique, les Berbères lemtuna, sanhaja et godala occupaient le pays correspondant à l'actuelle Mauritanie; comme les Mesufa, ils tiraient partie du commerce saharien et exploitaient les mines de sel d'Ijil (Idjil).

Entre Walata et la boucle du Niger s'étendait le domaine des Touareg. Tous ces grands nomades du désert étaient tenus en respect grâce à des garnisons basées à Walata, à Tombouctou, à Gao et à Kumbi. Ce vaste domaine saharien était sous le contrôle du commandement militaire du *soura farin*<sup>71</sup>.

*Les Sahéliens*

Le Sahel jouissait alors d'un climat plus clément; les pâturages étaient assez abondants; c'est dans cette zone que se trouvaient les villes septentrionales du Soudan, telles que les cités du Takrūr, Awdaghost, Kumbi, Walata et Tombouctou.

De l'Atlantique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à la boucle du Niger, nomadisaient les Fulbe, éleveurs de bovins; ils pratiquaient plutôt la transhumance sur des parcours assez restreints; cependant, au XIV<sup>e</sup> siècle, des groupes s'étaient infiltrés très au sud et tendaient à se sédentariser, notamment dans la région de Djenné, et sur la rive droite du Sankarani, à la hauteur de Niani, et dans le Takrūr<sup>72</sup>.

Les agriculteurs sahéliens, Tukulóór<sup>73</sup>, Soninke, Songhoy, islamisés de bonne heure (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles), vivaient en gros villages, les communications aisées dans ce pays sans relief favorisaient la création de villes nouvelles et d'une culture commune, même si les peuples concernés ne parlaient pas la même langue.

*Les peuples de la savane*

D'ouest en est, ce sont: les Wolof, les Mandenka et les Soninke. En Casamance et en Sénégal, après les conquêtes de Tiramaghan Traore,

71. Voir, p. 88 (à paraître), « La constitution du Mali ».

72. L'occupation pullo (« peule ») de la rive droite du Sankarani aboutit, deux siècles plus tard, à la naissance de la province du Wasulu. Les Fulbe (« Peuls ») de cette région ont perdu leur langue au profit du maninka. Probablement, l'infiltration pullo au Futa-Djalon, au Takrūr, dans le Bundu et au Macina a commencé vers les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles pour s'intensifier à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

73. On sait que Tukulóór (Toucouleur) est la déformation de Takrūr; les intéressés eux-mêmes se désignent par les termes *Hal pulaaren* (ceux qui parlent pular — ou « peul »). Mais tous leurs voisins, Wolof et Seereer, les appellent Tukulóór. Ils sont davantage agriculteurs, commerçants que pasteurs. Les linguistes classent la langue pular (« peul ») ainsi que le wolof et le seereer dans la même famille linguistique ouest-atlantique.

les Maninka étaient venus s'installer en masse; ces régions occidentales furent des terres de peuplement. Une question se pose: des Maninka n'étaient-ils pas installés en Sénagambie avant le règne de Sunjata ? Il est hautement probable que des marchands et marabouts soninke et maninka fréquentaient ces régions bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>. Sur la côte, entre la Gambie et le Rio Grande, les communautés d'agriculteurs beafada, balante, felup, bainuk, réputées dans la riziculture, furent encadrées par des Maninka.

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les navigateurs portugais entrèrent en contact avec le *mansa* quand ils arrivèrent à l'embouchure du fleuve Gambie; par eux, nous savons que ces régions occidentales étaient fortement « mandenguisées »<sup>75</sup>.

Nous savons aussi, d'après les chroniqueurs de Tombouctou, que le Mali était très peuplé, notamment la région de Djenné, selon l'auteur du *Ta'riḫ al-Sūdān*: « Le territoire de Djenné est fertile et peuplé; des marchés nombreux s'y tiennent tous les jours de la semaine. On assure qu'il contient 7 077 villages très rapprochés les uns des autres. Le fait suivant suffira à donner une idée de la proximité de ces villages les uns par rapport aux autres. Si le sultan, par exemple, a besoin de faire venir un habitant d'un village situé dans le voisinage du lac Debo, le messager qu'il envoie se rend à une des portes des remparts et, de là, il crie le message qu'il est chargé de transmettre. Les gens, de village en village, répètent cet appel et le message se trouve parvenir immédiatement à l'intéressé qui se rend à la convocation à lui adressée<sup>76</sup>. » Si l'on se refuse à admettre l'existence de 7 077 villages sur le territoire de Djenné, il convient de noter, en passant, la vitalité de l'oralité comme moyen de transmission.

Maḥmud Katī, quant à lui, dit « [que le Mali] renferme environ 400 villes et que son sol est d'une extrême richesse. Parmi les royaumes des souverains du monde, il n'y a que la Syrie qui soit un plus beau pays. Ses habitants sont riches et vivent largement<sup>77</sup> ». Ces chiffres veulent dire simplement que le pays était très peuplé; on peut admettre que la population du Mali atteignait 40 à 50 millions d'habitants. Les vallées du fleuve (Niger et Sénégal) étaient de véritables fourmilières humaines. La capitale Niani comptait, au XIV<sup>e</sup> siècle, au moins 100 000 âmes<sup>78</sup>. Les empereurs du Mali ne semblant pas s'être intéressés à la rive droite du Niger à la hauteur de Tombouctou, il n'en fut pas de même avec les souverains de

74. Voir communications de S. M. Cissoko et M. Mané au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980.

75. Voir: chap. 7 et 12; A. Donelha, 1977, p. 107-121; communication d'I. B. Kaké au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980.

76. Es-Sa'adi, 1964, p. 24-25.

77. M. Katī, trad. franç. 1964, p. 67.

78. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand Niani n'était plus la grande métropole soudanaise, Jean Léon l'Africain estimait sa population à 6 000 feux, soit environ 60 000 personnes en prenant pour moyenne 10 personnes par foyer — c'est un minimum en Afrique.

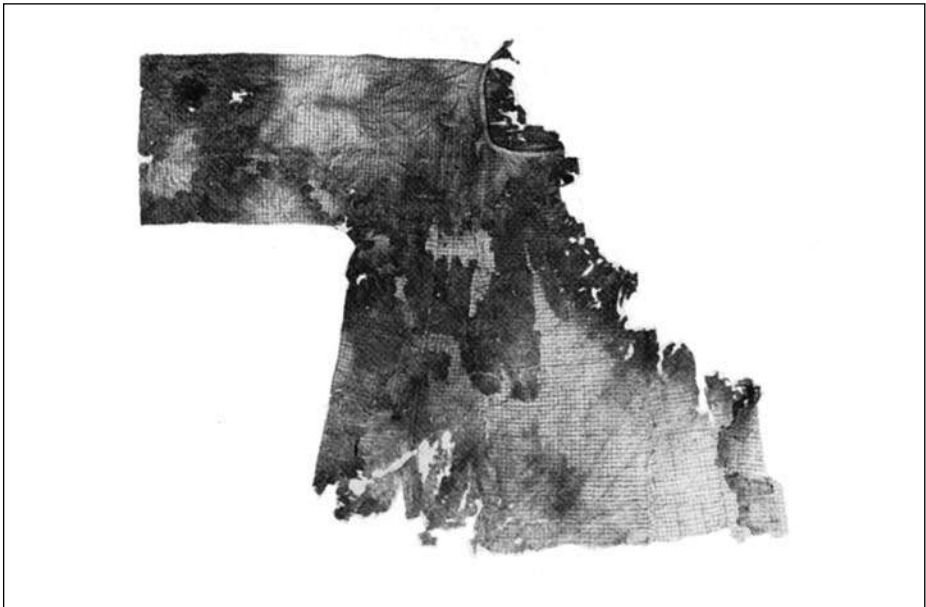




*Vue de la grotte P Tellem.  
Greniers en briques crues.  
Datation : phase 3 Tellem  
(XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) .  
Source : Tellem, R. Bedaux, 1977.*



1



2

1. Coupe Tellem à pieds munis d'une base, provenant de la grotte D. Datation : phase 2 Tellem (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Musée national de Bamako.

2. Tunique de coton Tellem provenant de la grotte C. Datation : phase 2 Tellem (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle).

Source : Tellem, R. Bedaux, 1977, (p.182-183, photos Gérard Jansen, Institut d'anthropobiologie, Université d'État, Utrecht).

Gao, qui installèrent un gouverneur à Hombori, au pied des montagnes<sup>79</sup>, près du pays dogon.

La culture dogon est l'une des plus étudiées en Afrique Noire, mais dans une perspective ethnologique bornée qui ne permet pas de situer les Dogon dans le temps par rapport aux autres populations soudanaises; les travaux de Bedaux ont ceci d'original qu'ils tentent d'établir des relations entre Dogon, Tellem et d'autres peuples de la boucle du Niger, dans une perspective socio-historique. Les objets d'art dogon sont célèbres dans le monde entier, mais les plus beaux se trouvent non pas au musée de Bamako, mais dans les musées européens et dans les collections privées euro-américaines<sup>80</sup>.

### *Les Dogon*

À l'intérieur de la boucle du Niger s'étendent des falaises dont la plus connue est celle de Bandiagara; elles appartiennent à l'ensemble montagneux du Hombori. Dans ce site montagneux vivaient les Dogon sur lesquels les souverains de la savane avaient peu de prise. Ils vivaient en petits villages accrochés au flanc de la montagne<sup>81</sup>: toutes les tentatives pour les dominer se soldèrent par des échecs. Qui étaient les Dogon? Selon leur tradition orale, les Dogon auraient émigré du Manden vers les montagnes; leur installation daterait des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, dans le site de Sanga<sup>82</sup>. Les Dogon auraient trouvé dans les montagnes d'autres populations auxquelles ils donnèrent le nom de Tellem (« nous les trouvâmes sur place »). Ces populations auraient quitté le pays à l'arrivée des Dogon pour s'établir au Yatenga.

Il est admis aujourd'hui que les Dogon viennent des régions méridionales (Manden), mais bien des questions restent en suspens et sur les Dogon et sur les Tellem; des études comparatives des poteries dogon et de celles des Maninka de Niani — les poteries à pied — laisseraient croire à des contacts entre ces deux ethnies.

Une culture commune liait ces populations soudano-sahéliennes. Le cadre créé par l'empire renforça les points communs et atténua les divergences par le système de correspondance des noms, par les liens de cousinage et de parenté à plaisanterie entre Mandenka et Fulbe, entre Fulbe et Wolof, entre Mandenka et peuples de la côte de façon générale.

79. M. Katī, 1964, p. 150, 254-255. Le chi Ali mourut au retour d'une campagne du côté du pays des Tombo, ou Habe, ou Dogon, en 1492. Une tradition recueillie à Niani dit que les Keita étendirent leurs conquêtes jusqu'au Kado Kuru (montagne des Dogon). Ces conquêtes sont attribuées à Sere Nanjugu, roi du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui rend plausible cette assertion, vu qu'à cette date le chef de Niani ne commandait déjà plus l'ensemble du pays maninka: l'empire avait éclaté.

80. Voir M. Griaule, 1938 et 1966; S. M. Cissoko, 1968, *Bifan*, série B, vol. XXX, p. 806-821; J. Rouch, 1953, *BIFAN*, et 1973; R. M. A. Bedaux, 1972, *JSA*, vol. XLII n° 2, p. 103-185, et 1974, *JSA*, vol. XLII, n° 1, p. 7-42; L. Desplagnes, 1907.

81. Les Dogon sont appelés Habe par les Fulbe et Kado par les Maninka. Les traditions mandenka disent que les Dogon sont originaires du Manden, mais cette affirmation est à vérifier.

82. R. M. A. Bedaux, 1977, p. 87, 92.

## L'organisation politique et administrative

Ce vaste empire, en définitive, était une sorte de confédération, chaque province gardant une large autonomie; comme nous l'avons vu, des royaumes vassaux tels que Ghana et Mema n'étaient liés au pouvoir central que par une allégeance plutôt symbolique.

### *Le pouvoir central*

Le *mansa* est le chef du gouvernement; tout part de lui, il est entouré de hauts fonctionnaires et de dignitaires choisis parmi les descendants de compagnons de Sunjata.

Au Manden même, le village ou *dugu* était à la base de l'édifice politique; en général, un village était peuplé des descendants d'un même patriarche; plusieurs villages sous l'autorité d'un chef formaient une province ou *kafu* (*jamana*).

À l'origine, le roi du Manden était un chef parmi d'autres; c'est la réunion des provinces du Do, du Kiri et du Bako qui fit du chef Keita un roi puissant. Par les conquêtes de Sunjata Keita et de ses successeurs, le roi du Manden devint *mansa* ou empereur, ayant plusieurs rois sous son autorité. Les descendants des généraux de Sunjata Keita constituaient l'aristocratie militaire; autour du *mansa*, ils formaient un conseil dont l'avis comptait dans les décisions du souverain. Un personnage très important était le griot; Ibn Baṭṭūṭa nous fournit des renseignements sur ses fonctions à la cour de Mansa Sulayman. Nous savons que la fonction était héréditaire; le griot du *mansa* était toujours choisi dans le clan kuyate, issu de Bala Faseke Kuyate, griot de Sunjata Keita. Le griot était d'abord le porte-parole du *mansa* car celui-ci devait parler bas: le griot reprenait à haute voix ses paroles. Des courriers à cheval partaient tous les jours de Niani; ceux qui venaient des provinces s'adressaient au griot. Ce dernier était le précepteur des princes; c'est lui qui faisait office de maître des cérémonies; il dirigeait l'orchestre de la cour<sup>83</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, depuis Mansa Mūsā, le souverain avait un corps de secrétaires; mais ces derniers ne prenaient du service que lorsque le *mansa* envoyait des messages aux sultans ou en recevait. Le reste du temps, l'oralité était la forme courante de transmission ou de conservation des messages.

L'empereur tint toujours à jouer son rôle de « père du peuple »; aussi rendait-il la justice<sup>84</sup> lui-même en des séances solennelles: il entendait lui-même les plaintes de ses sujets contre les gouverneurs ou *farin*, qui le représentaient dans les provinces. Il jugeait des litiges entre particuliers selon les lois du pays.

83. Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 303-305.

84. Al-'Umarī, 1927, p. 57-58; Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 303-305. Des paysans fai-sa - ent des dizaines de kilomètres à pied pour venir se plaindre des exactions des gouverneurs; le *mansa* rendait justice. Si le gouverneur était fautif, il était révoqué. Voir Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 309.

Ainsi, malgré toutes les apparences d'une cour musulmane, le *mansa* est resté le « patriarche », le père, à qui tout le monde peut venir demander justice. Dans les provinces, la justice était rendue selon la loi coranique par les cadis choisis par lui.

### *Les fonctionnaires*

À part le griot, dont le rôle important a été décrit par Ibn Battūta, nous connaissons mal les autres agents du pouvoir central; selon le même auteur, le *mansa* était directement secondé par un lieutenant-général dont les fonctions n'étaient pas bien précises; il apparaît comme le chef des forces armées<sup>85</sup>.

Le *santigi* (maître du Trésor) était une sorte de ministre des finances; le *santigi* était à l'origine le gardien des greniers royaux. Avec l'accroissement des sources de revenus, c'est lui qui avait la garde des dépôts d'or et autres richesses (ivoire, cuivre, pierres précieuses). À l'origine, cette fonction était assurée par un esclave du souverain.

Nous savons, par la tradition orale, que toutes les castes de métiers étaient représentées par des chefs auprès du *mansa*; de lui, ils avaient les ordres qu'ils transmettaient à leurs castes: aussi le chef des forgerons, le chef des bateliers et pêcheurs, le chef des cordonniers étaient en réalité les responsables d'une véritable corporation d'artisans.

### *Le gouvernement des provinces*

L'empire était constitué par des provinces et des royaumes vassaux. À la tête de chaque province, il y avait un gouverneur (ou *farin*).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, à son apogée, l'empire comptait douze provinces<sup>86</sup>. Les plus importantes étaient: la province du Takrūr dans le moyen et bas fleuve Sénégal — en réalité, c'était un royaume conquis par les armes; le Takrūr, qui comprenait de nombreuses villes marchandes, telles Silla et Takrūr, celle-ci ayant donné son nom au pays —; le Bambugu, célèbre par ses mines d'or et presque entièrement peuplé de Maninka; le Zaga ou Ja (Dia), pays de Jafunu (« Diafounou »), dans la vallée du moyen Niger; le Gao (ou Songhay ou Songhoy), royaume conquis par les successeurs de Marijata (le chef-lieu Gao était, au XIV<sup>e</sup> siècle, une métropole en pleine expansion; dès la fin de ce siècle, les Songhay secouèrent le joug mandenka); la province de Sanagana, citée par Al-'Umarī, le territoire de nomadisation des Sanagana (Sanhaja) et

85. Ibn Battūta, dans J. Cuoq, 1975, p.304. On se reportera au chapitre 18 du présent volume, il semble bien que les Songhoy se soient inspirés des structures administratives du Mali. Il existait à Gao plusieurs ministères dont l'origine remonte au temps du Mali. Citons, entre autres, le ministre des finances ou *xalisa farma*; le ministre des Blancs (étrangers) ou *korei farma*; le kanfari ou *balama* était une sorte de vice-roi ou d'intendant général de l'empire; le *waney farma* des Songhoy était l'équivalent du *santigi* chez les Maninka: c'était le chef de la propreté; le *sao farma* était le *tutigi* des Mandenka, c'est-à-dire le maître des forêts. Au Mali, le chef des forgerons remplissait ces fonctions autrefois assumées par un prince de sang. Le *hari farma* songhoy est *jitigi* des Maninka ou maître des eaux (choisis parmi les Somono ou Bozo).

86. Al-'Umarī, 1927. Certaines provinces citées par Al-'Umarī n'ont pas été identifiées; cela est peut-être dû à une déformation des noms.



*Empire du Mali.  
Ensemble de cavaliers découverts  
dans la région de Bamako  
(période probable XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle.)*



*Statue de cavalier découverte  
dans la région de Bamako.  
Datation par thermoluminescence  
 $680 \pm 105$  ans avant 1979 (1194-1404).*

des Godala (actuelle Mauritanie); enfin, les royaumes de Ghana et de Mema, alliés de la première heure de Sunjata Keita. Le Manden, où se trouvait la capitale, dépendait directement du *mansa*.

Chaque province était divisée en cantons constituant parfois des entités claniques. Le gouvernement provincial était la reproduction en plus petit du gouvernement central: le *farin* était entouré de dignitaires et de notables dont il respectait les us et coutumes. Le canton était constitué de communautés villageoises groupées sous l'autorité d'un chef traditionnel local (*dugutigi*).

Une organisation provinciale souple, consistant en un encadrement des chefs locaux, assura au Mali une grande stabilité. La sécurité des biens et des personnes était garantie par une politique efficace et une armée qui resta longtemps invincible.

### L'armée

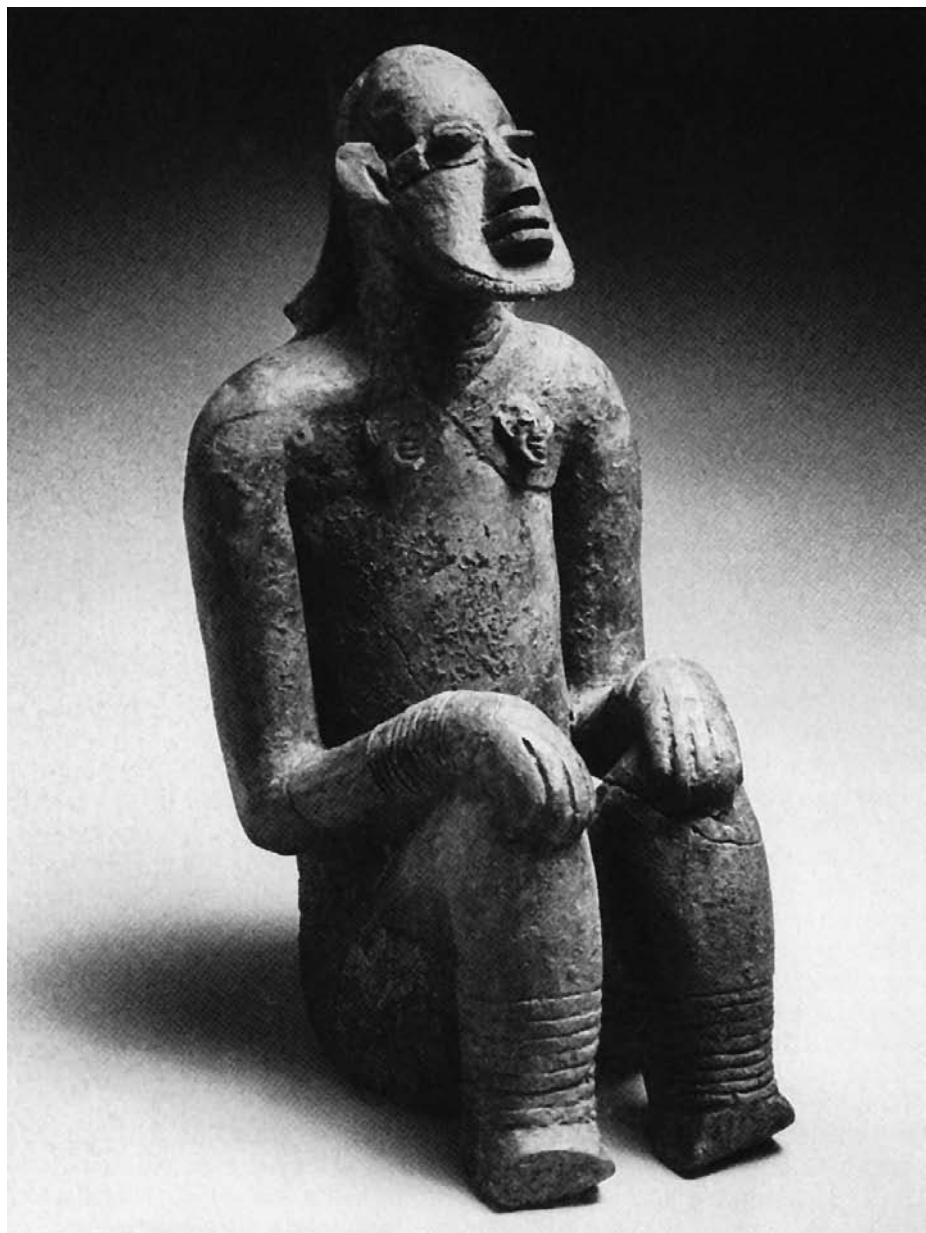
Nous sommes mal renseignés sur les effectifs de l'armée; le chiffre habituellement avancé par les documents arabes est de 100 000 hommes, ce qui n'est qu'un ordre de grandeur. La force de cette armée résidait dans le tempérament guerrier et le sens de la discipline des Mandenka, qui en constituaient l'élément le plus important. Une garnison était basée dans les principales villes de l'empire, telles que Walata, Gao, Tombouctou, Niani, etc. L'autorité des *mansa* était effective jusqu'à Taghaza; on mesure le respect qu'inspirait le Mali quand on sait que des princes maghrébins déposés demandaient le secours de Mansa Mūsā pour récupérer leur trône<sup>87</sup>.

L'aristocratie ou noblesse de carquois exerçait de préférence des fonctions militaires. La cavalerie était formée par les *tontigi* ou « porteurs de carquois »; depuis Sunjata Keita, la cavalerie était le corps d'élite; les chevaux, pour l'essentiel, provenaient du Takrūr et du Jolof; mais l'élevage des chevaux prospéra rapidement dans la vallée du Niger. Le cavalier mandenka, outre le carquois et l'arc, était armé de longues lances et de sabres<sup>88</sup>. Corps d'élite, la cavalerie était directement placée sous les ordres du *mansa*. Les fantassins étaient sous les ordres de la petite noblesse; ils étaient armés de lances ou de carquois, selon la provenance régionale des soldats; ceux du Manden étaient le plus souvent munis de flèches et de carquois; les Sahariens avaient des boucliers de peaux et se battaient à la lance. L'empire, à son apogée, ne semble pas avoir eu de contingents d'esclaves; ceux-ci n'apparurent que tardivement dans l'armée malienne. Chaque province fournissait un contingent d'hommes libres; l'existence de garnisons dans les villes et de forces nombreuses aux frontières névralgiques (zone sahélo-saharienne) protégea longtemps l'empire contre les soulèvements et les incursions de ses voisins.

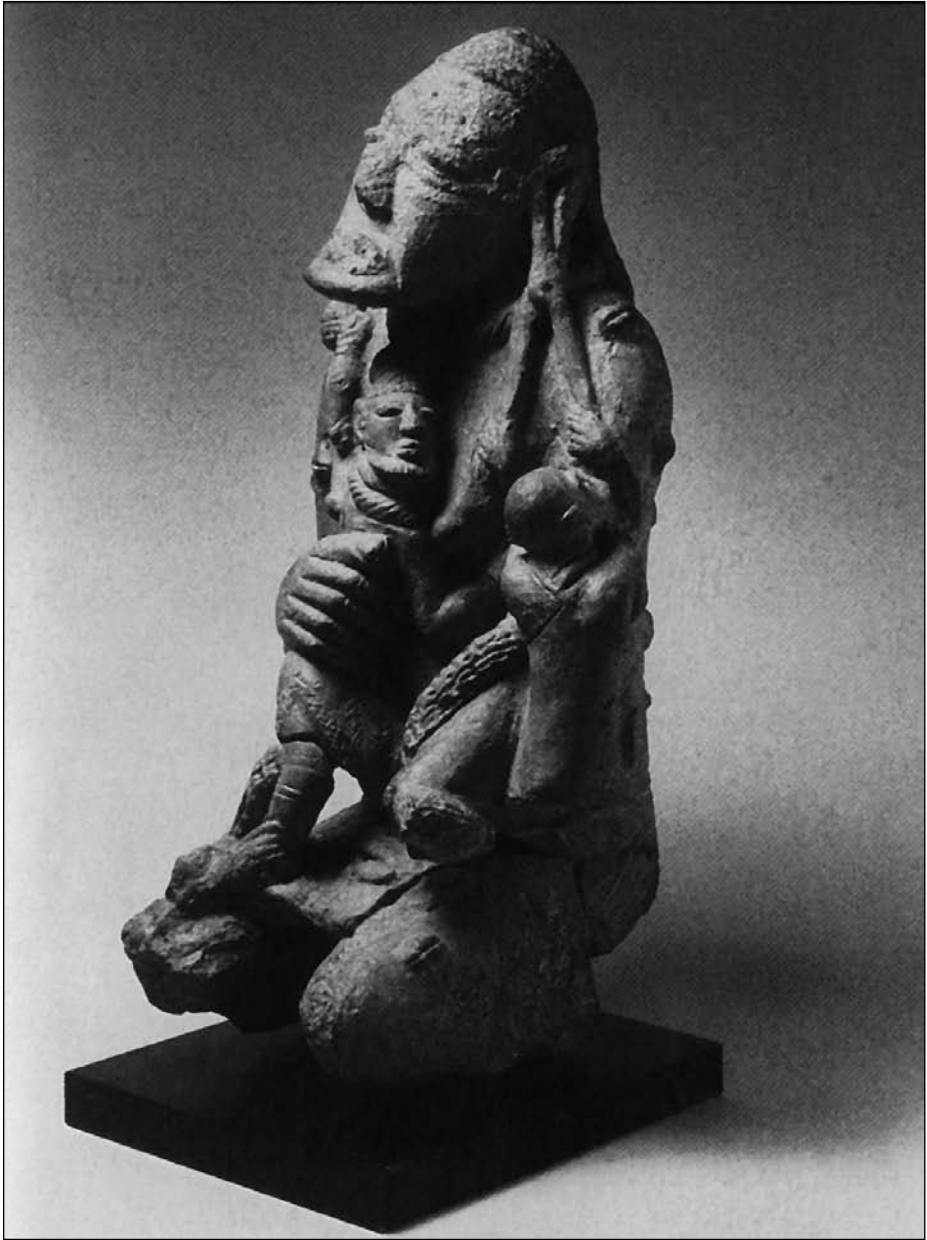
87. Ibn *Khaldūn*, dans J. Cuoq, 1975, p.347; B. I. Kaké, communication au colloque *Les traditions orales du Gabu*, 1980, p. 46-51.

88. Al-*Umarī*, 1927, p.57-59; B. I. Kaké, 1980.





*Empire du Mali.  
Statuette d'un personnage barbu.  
Datation par thermoluminescence  
 $860 \pm 180$  ans avant 1979 (939-1299).*



*Statuette de maternité (?) en terre cuite.  
Datation par thermoluminescence  
690 ± avant 1979 (1184-1394).*



*Terre cuite: serpent lové sur lui-même.  
Datation par thermoluminescence  
420 ± 65 ans avant 1979 (1494-1624).*



*Statuette de personnage agenouillé en terre cuite ;  
région de Bankoni. Datation par thermoluminescence  
(entre 1396-1586).*

*Source des photographies des pages 187, 188, 190 à 193 :  
Terres cuites anciennes de l'Ouest africain par B. de Grunne,  
Publications d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique  
de Louvain, XXII, 1980 (photos : Roger Asselberghs).*

## La vie économique

### *L'agriculture*

L'empire des *mansa* était connu à l'extérieur pour sa richesse en or; mais l'économie reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, qui occupaient la plus grande partie de la population. Nous ne connaissons pas dans les détails les activités rurales; cependant, les documents écrits du XIV<sup>e</sup> siècle relèvent avec insistance l'abondance de vivres. Le riz était cultivé dans les vallées des fleuves Niger et Sankarani, en Sénégambie et dans le Kaabu; mieux indiqué pour les terrains secs, le mil était la principale culture dans le Sahel, qui recevait deux ou trois mois de pluie; on cultivait le haricot et bien d'autres légumes. Ibn Baṭṭūṭa a insisté sur cette abondance de vivres au Mali; la vie n'était pas chère, le voyageur n'avait pas besoin de faire de provisions, car à chaque village il trouvait des vivres en quantité.

C'est grâce à cette richesse agricole que le *mansa* pouvait entretenir une armée nombreuse et jouer son rôle de « père du peuple » en offrant de fréquents banquets à celui-ci.

À chaque récolte, une part, même symbolique, devait être versée au *mansa* ou à ses représentants; le refus de l'autorité du *mansa* se manifestait par le refus de verser les prémices. Il était de tradition, dans le Manden, de donner les premiers fruits de la récolte d'ignames<sup>89</sup> au chef; c'était là une marque de respect; le *mansa* punissait sévèrement les voleurs d'ignames. La culture du coton était largement répandue dans l'empire à la fin du XV<sup>e</sup> siècle; les navigateurs portugais<sup>90</sup> ont parlé de la grande richesse de la Casamance en coton; celui-ci était échangé contre du fer.

### *L'élevage et la pêche*

L'élevage était l'apanage des peuples du Sahel tels que les Fulbe, mais, au XIV<sup>e</sup> siècle, la plupart des paysans de la vallée du Niger pratiquaient aussi l'élevage de bovins, d'ovins et de caprins; à cette époque, quelques groupes de Fulbe s'étaient sédentarisés dans le Jolof, le Takrūr et le Manden, attirés par les riches pâturages de la vallée.

La pêche était pratiquée par des groupes ethniques très spécialisés, les Somono, sur le haut Niger, les Bozo dans le moyen Niger, et les Sorko, entre Tombouctou et Gao, en pays songhay. Le poisson fumé ou séché était emballé dans de grands paniers pour être vendu dans tout l'empire jusqu'à la lisière de la forêt, au sud. Il n'y a pas longtemps, on consommait dans les républiques du Ghana, de Côte d'Ivoire et de Haute-Volta le poisson de Mopti (ville qui s'est substituée à Djenné)<sup>91</sup>.

89. Al-'Umarī, 1927; l'igname se conserve bien et sert d'aliment de soudure en hivernage. Plusieurs chants mandenka glorifient le travail de la terre. Les nobles ne dédaignent guère de cultiver leurs champs. Après la guerre, le travail de la terre est l'occupation ordinaire de l'homme libre. La chasse est étroitement liée à l'agriculture. Ces deux activités sont les seules qu'un noble puisse pratiquer sans déroger à son rang.

90. Les navigateurs portugais, dont Valentim Fernandes, 1956.

91. Voir chap. 8. Les redevances exigées des pêcheurs et des paysans était fixées par la coutume et payées par famille. Ces redevances fixes font penser davantage au servage qu'à l'esclavage.

*Les artisans*

L'artisanat était réservé aux hommes de caste; le travail du fer était l'affaire des forgerons; le fer était abondant dans les monts Mandingues, ainsi que dans la région de Niani; les forgerons<sup>92</sup> fabriquaient des instruments aratoires (*daba* — houe — faucille) et des armes. Le *mansa* avait de grandes forges à Niani. Les peaux et les cuirs, traités par les clans de cordonniers, étaient une richesse, car les pays du Nord en importaient en grande quantité.

Le travail de l'or était en honneur; il était pratiqué au Manden par une fraction de forgerons appelés *siaki*, qui résidaient dans les grands centres urbains. Au Takrūr et au Jolof, le travail des métaux précieux était une tradition remontant au temps des *kaya maghan*. Les artisans de ces régions sont parmi les plus réputés de l'Afrique de l'Ouest.

Les artisans pratiquaient l'endogamic; au temps des *mansa*, les castes avaient, certes, des devoirs mais aussi des droits très précis; ni l'empereur, ni les nobles, ni à plus forte raison les hommes libres, ne devaient exiger plus que ce que fixait la coutume comme prestation.

Le tissage était florissant; il y avait un grand commerce de tissus, de rouleaux de cotonnades, animé par les provinces de l'empire, qui en exportaient vers les populations du Sud; les tissus teints à l'indigo devinrent très tôt la spécialité des Tukulóor et des Soninke. Une caste spéciale s'adonnait au tissage et à la teinture au Takrūr: ce sont les gens du clan mabo.

*Le commerce*

*L'or, le sel, le cuivre, la cola.* Ces produits ont joué un rôle de tout premier plan dans l'économie malienne. Le Mali possédait de nombreuses mines d'or, ce qui en fit le plus grand producteur de métal précieux dans le Vieux Monde. Il exploitait l'or du Bure (« Bouré »), province limitrophe du Manden, dont les populations s'adonnaient uniquement à l'extraction du métal jaune; le Bambuk, le Galam, sur le haut Sénégal, la région de Niani produisaient de l'or. Comme au temps des *kaya maghan*, le *mansa* avait un droit exclusif sur les pépites d'or<sup>93</sup>. Le Mali tirait aussi l'or des régions forestières du Sud. Begho, en pays bron (actuelle République du Ghana), était un grand centre du commerce de la cola, de l'or et du cuivre<sup>94</sup>. Le sel exploité à Taghaza et à Ijil (Idjil) était vendu en détail par les *jula* (commerçants) dans toutes les régions de l'empire; les régions côtières de Séné­gambie produisaient du sel marin, mais ce sel n'atteignait pas les régions intérieures. Takedda était alors le grand centre de production et de commercialisation du cuivre; façonné en tiges, le métal était exporté vers le Sud, dont les

92. W. Filipowiak, 1970. Tout autour du site de Niani, plusieurs points d'extraction du fer ont été repérés par les archéologues. Le minerai de la région est d'une bonne teneur.

93. Al-'Umarī, 1927.

94. M. Posnansky, 1974. Il serait hasardeux de se lancer dans des spéculations pour estimer les quantités d'or expédiées par an en direction des pays du Nord. Toujours est-il qu'au XIV<sup>e</sup> siècle la demande était très forte, dans le bassin méditerranéen, avec l'adoption de l'étalon-or par des villes marchandes comme Marseille, Gênes, etc.

populations l'estimaient plus que l'or; nous savons aujourd'hui que ce cuivre était non seulement vendu chez les Akan, mais aussi dans l'aire de la culture Bénin-Ife/Igbo-Ikwu<sup>95</sup>. Le Mali importait les noix de cola des pays du Sud; ce fruit était l'objet d'un commerce qui mit les *jula* ou *wangara* en rapport avec plusieurs peuples de la forêt, dont les Akan et les Guro (ethnies résidant dans les actuelles républiques du Ghana et de Côte d'Ivoire). Soninke et Maninka furent les spécialistes de ce commerce; ils sont connus des gens de la forêt sous l'appellation *jula* ou *wangara*, qui est synonyme de commerçant<sup>96</sup>.

À la recherche de la cola et de l'or, les Mandenka fondèrent des gîtes d'étape sur les routes menant des rives du Niger vers Kong (République de Côte d'Ivoire) et Begho (République du Ghana); ils diffusèrent l'islam et la culture mandenka très en avant vers le sud<sup>97</sup>. Selon des traditions hawsa, l'islam fut introduit au Soudan central par les *wangara* au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>. Les *jula* ou *wangara* organisaient en direction de la forêt des caravanes d'ânes chargés de sel, de cotonnades et d'objets en cuivre; ils utilisaient aussi le portage; ainsi, selon Valentim Fernandes, certains *wangara* de Djenné possédaient jusqu'à deux cents esclaves chargés de transporter vers les pays du Sud le sel échangé contre l'or de ces contrées<sup>99</sup>.

95. Voir chap. 25 pour le trafic transsaharien et le commerce entre la savane et la forêt.

96. Pour le commerce de la cola en région forestière, voir J. Zunon Gnobon, « Godogodo », *African*, n° 2, 1977.

97. La progression des Mandenka vers le sud s'intensifia, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, quand le Mali perdit ses provinces orientales de la boucle du Niger.

98. Voir chap. 11 et 25.

99. V. Fernandes, 1938, p. 85-86; voir également chap. 25.

# Le déclin de l'empire du Mali

*Madina Ly-Tall*

## Introduction

Après le XIV<sup>e</sup> siècle, dominé par la remarquable figure du *mansa* Mūsā, le Mali connaîtra une longue période de déclin graduel<sup>1</sup>. Les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles seront marqués par un glissement progressif du centre d'intérêt de l'empire vers l'ouest. Le commerce malien, qui, jusqu'ici, se fait avec le monde musulman, sera partiellement tourné vers la côte à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, alors que le monopole commercial musulman reste intact pour les autres pays du sud du Sahara (Songhay, Kanem, etc.). Ainsi, les marchés de Tombouctou et de Djenné, passés sous le contrôle direct des Songhay, seront remplacés par ceux de Sutuco et de Jamma Sura sur le fleuve Gambie. Cet affaiblissement très sensible des relations avec le monde musulman explique le fait que nous n'avons que très peu d'indications de sources arabes sur cette période. Si Ibn Khaldūn, principale source de la chronologie des *mansa* du Mali, nous a informés jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il faudra attendre plus d'un siècle pour avoir, avec la *Description de l'Afrique* de Léon l'Africain<sup>2</sup>, les derniers témoignages arabes sur l'empire du Mali.

1. Ces dernières informations sur le Mali datent de 1393: la rédaction du *Kitāb al-Ibar* est achevée en 1393-1394.

2. Nombre d'indices incitent à la prudence; cet auteur ne semble pas avoir effectivement visité tous les pays qu'il cite.



Cette importance grandissante de l'ouest de l'empire s'explique par la présence portugaise qu'annonce, dès 1415, la prise de Ceuta : les Arabo-Berbères ne sont plus les seuls à faire du commerce avec l'Afrique occidentale. Les relations de voyages des Portugais, et avec elles les sources européennes, prennent le relais des sources arabes sur le Mali, surtout pour les provinces occidentales de la Gambie et de la Casamance. Les relations de Çada Mosto<sup>3</sup> et de Diogo Gomes<sup>4</sup>, qui ont tous les deux remonté le fleuve Gambie à un an d'intervalle (1455 et 1456), se complètent. Pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous avons aussi deux témoignages contemporains : l'*Esmeraldo de situ orbis* de Duarte Pacheco Pereira (1505-1506)<sup>5</sup> et les précieuses informations de Valentim Fernandes (1506-1507)<sup>6</sup>

Mais la source la plus importante, qui nous montre les dernières lueurs de la puissance et, encore, la renommée du Mali jusque dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le *Tratado breve dos Rios de Guiné* d'André Alvares d'Almada, Portugais né en Afrique, dans l'île de Santiago du Cap Vert, qui faisait du commerce avec la côte de Guinée.

À côté de ces documents écrits, arabes et européens, il y a les traditions orales, qui nous donnent souvent de précieuses indications malgré le recul du temps. Les chroniques soudanaises du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le *Ta'riḫh al-Sūdān* et le *Ta'riḫh al-Fattāsh*, malgré la position trop partisane de leurs auteurs, sont fort utiles pour la connaissance du Mali après son démembrement. Elles sont complétées pour tout ce qui est des traditions manden (« mandingues »), que ce soient celles de la République de Guinée, de la République du Mali ou de la Gambie. Les détenteurs de la tradition orale de la région de Siguri parlent beaucoup de Niani Mansa Mamudu, qu'Yves Person identifie avec Mansa Mohamed IV<sup>7</sup>. À l'ouest, les traditions des Manden occidentaux sont particulièrement importantes à cause du rôle économique spécial de la province de Gambie dans l'empire manden aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Non moins importantes sont les traditions du royaume manden du Gabu (Kaabu).

Les traditions pullo (« peules ») du Fouta Toro et du Fouta-Djalon nous éclairent beaucoup sur les relations entre l'empire manden et l'État pullo du Fouta Toro.

Les sources portugaises encore peu exploitées et des investigations plus profondes sur les traditions permettent d'aborder sous un angle nouveau la période de l'empire manden qui va du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Après le XIV<sup>e</sup> siècle, on assiste à une intensification des relations du Mali avec l'Afrique du Nord à la suite du célèbre pèlerinage de Mansa Kanku Mūsā à La Mecque. Il s'ensuivra un développement intense à la fois de l'économie et de la culture, développement qui portera le rayonnement du

3. A. Çada Mosto, trad. franç. A. Schefer, 1895.

4. D. Gomes, trad. franç. T. Monod, G. Deval et R. Mauny, 1959.

5. D. Pacheco Pereira, trad. franç. R. Mauny, 1956.

6. V. Fernandes, trad. franç. T. Monod, A. Teixeira da Mota et R. Mauny, 1951.

7. Un premier Mohamed ayant régné de 1305 à 1310, celui qui a attaqué Djenné en 1599 est le quatrième de ce nom.

Mali bien au-delà de ses frontières. Mais l'introduction en force de la culture islamique bouleversera quelque peu les coutumes du pays. Tant que se trouveront à la tête de l'empire des *mansa* énergiques comme Kanku Mūsā ou Sulayman, tout se passera bien, mais, avec leurs successeurs, qui ont moins d'envergure, les intrigues se multiplieront à la cour du Mali. Le XIV<sup>e</sup> siècle, au cours duquel le Mali atteindra le faîte de sa puissance, se terminera par un affaiblissement du pouvoir central.

Pendant ce temps se développe, dans le cours inférieur du Niger, une nouvelle puissance qui supplantera celle du Mali dans toutes ses provinces septentrionales : le Songhay.

## L'empire du Mali perd le contrôle du commerce transsaharien

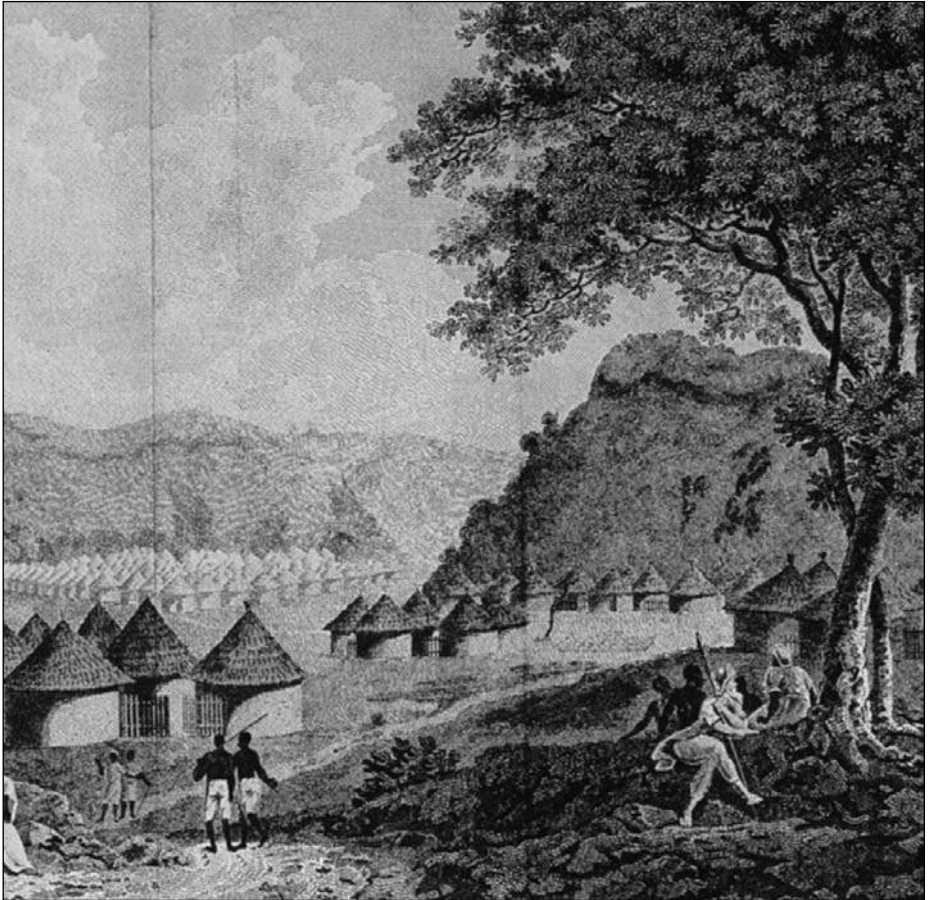
Avant Sonni Ali et les troupes songhay, ce sont d'abord les Touareg et les autres Berbères qui porteront les premiers coups à l'empire manden.

### Les Touareg et les Berbères

Au faîte de sa puissance au XIV<sup>e</sup> siècle, l'empire manden a sous sa dépendance divers groupes berbères. Si certains, comme les Kel Antasar, les Yantagha, les Madasa (Maddusa) et les Lamtuma (Lemtouna), connaissent déjà dans l'ensemble manden un début de sédentarisation et paient régulièrement tribut aux *mansa* du Mali, d'autres, nomadisant dans l'Air et dans l'Adrar des Ifogha, demeurent très fortement rebelles à l'autorité centrale maninko. Leur soumission ne sera effective qu'à certains moments, sous les règnes de *mansa* comme Kanku Mūsā et Sulayman. Vers 1387, à la mort de Mansa Mūsā II, le Manden connaît une période de crise ouverte par la succession. Les descendants de Sunjata qui constituent la branche aînée de la famille royale tentent de reprendre le pouvoir détenu, depuis l'avènement de Kanku Mūsā, par la branche cadette qui descend de Mande Bori, jeune frère de Sunjata.

Ces luttes entraîneront l'assassinat de deux *mansa* en trois ans et contribueront grandement à l'affaiblissement du pouvoir royal et de l'autorité centrale, notamment dans les régions sahéliennes. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, les Touareg, qui font de nombreuses incursions contre la ville de Tombouctou, dont ils se rendent maîtres vers 1433, s'emparent aussi de la plupart des villes sahéliennes comme Walata, Nema et peut-être même Gao.

En privant ainsi le Mali de ses anciennes dépendances septentrionales, les Touareg, par cette poussée vers le sud, renforcent leur position et leur rôle dans le commerce transsaharien. Mais cette prééminence militaire dans la région sera de courte durée. L'émergence de l'État songhay avec Sonni Ali portera, à son tour, un coup décisif aux Touareg et expliquera plus tard les conflits idéologiques entre Sonni Ali et l'aristocratie de Tombouctou formée



*Une vue de Kamalia, au sud-est de Kangaba, Mali.*

*Source: Travels in the Interior Districts of Africa...in the years 1795, 1796, 1797 with an Appendix by Major Rennel, de Mungo Park, Londres, W. Bulmer and Co, 1799, 5<sup>e</sup> édition (photo Bibliothèque Nationale).*



*Le Kama-blon de Kangaba: case des cérémonies septennales.  
Vue d'ensemble (photo J. Bazin).  
Façade (photo Madina Ly).*

par des savants et des *ulama* venus pour la plupart de la ville berbère de Walata.

La conséquence principale de ces activités militaires touareg et de l'hégémonie songhay sera, pour le Mali, une menace d'étouffement économique. Mais le développement du commerce atlantique, consécutif à l'arrivée des Portugais, lui vaudra un second souffle. Si, jusque-là, l'hinterland joue un rôle capital dans l'empire, les provinces occidentales vont voir leur importance commerciale croître.

### Les provinces maliennes de l'Ouest

En dépit de la tentative sans lendemain de navigation dans l'Atlantique sous Mansa Abū Bakr<sup>8</sup>, prédécesseur de Kanku Mūsā sur le trône, les provinces de Sénégambie, et avec elles l'Océan, ne joueront qu'un rôle marginal dans l'orientation géopolitique et commerciale du Mali avant la découverte portugaise. Mais, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les souverains du Portugal et du Mali noueront des relations diplomatiques, alors que les relations commerciales sont déjà intenses.

#### *Le commerce*

Les *mansa* du Mali resteront maîtres des mines d'or du Bure; les commerçants *wangara* iront, en outre, se procurer le métal jaune jusque dans le pays ashanti. Périodiquement, des caravanes viendront sur la côte échanger l'or contre le cuivre, les cotonnades noires ou bleues, les toiles, les étoffes d'Inde, le fil rouge et même des vêtements ornés d'or et d'argent<sup>9</sup>. Il arrivera souvent aux *wangara* d'avoir plus d'or que les caravelles n'ont apporté de marchandises et de retourner avec le reste. Ce sont, en effet, des négociants très avisés, qui ont leurs balances et leurs poids et qui ne se contentent donc plus de vagues estimations. Ils parviendront ainsi à tirer le maximum de profit de leur or<sup>10</sup>.

Très tôt, les Européens utiliseront les possibilités d'échange entre les différentes régions. Ils achèteront des chevaux au Fouta pour les vendre en Gambie. Ce trafic de chevaux, en renforçant les armées manden, entraînera le développement d'un autre commerce, celui des esclaves. En effet, devant la demande croissante de chevaux par les rois du Jolof et les gouverneurs maliens de Gambie, les Portugais qui, de leur côté, implantent de plus en plus de Noirs au Portugal, prendront l'habitude d'échanger les chevaux contre des esclaves (d'un cheval contre huit esclaves au début, ce seront bientôt quinze esclaves pour un cheval). Les rapports commerciaux vont rapidement s'altérer aux dépens des Africains.

8. Pour une utile mise au point sur cette question, voir la contribution de Jean Devisse, chap. 26.

9. D. Pacheco Pereira, trad. franç. R. Mauny, 1956, pp. 69, 73; A. Alvares d'Almada, trad. franç. V. de Santaren, 1842, pp. 26, 27, 29, 43.

10. A. Alvares d'Almada, *op. cit.*, p. 30.

L'intensité du commerce dans ces provinces occidentales de l'empire du Mali se maintiendra jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1594 encore, le Portugais André Alvares d'Almada pourra écrire: «C'est dans la Gambie qu'on fait le commerce le plus important de toute la Guinée», et la Gambie était encore une province du Mali<sup>11</sup>.

Mais le commerce n'occupe qu'une couche spécialisée de la population, les *wangara*. La plus grande partie de cette population est constituée de paysans et d'éleveurs.

### *L'agriculture et l'élevage*

Bien arrosées par les pluies et par les cours d'eau, les provinces occidentales du Mali offraient pendant l'hivernage le spectacle de beaux champs de riz, de coton, surtout le long des rives de la Gambie<sup>12</sup>. Bénéficiant d'abondantes pluies qui arrosaient tout son cours, ce fleuve majestueux déposait sur ses berges de riches sols alluvionnaires. Ses inondations étaient tellement importantes que les navires qui le remontaient quittaient parfois le lit et se retrouvaient au milieu des arbres<sup>13</sup>. Les forêts-galeries qui longeaient ses berges abritaient une grande quantité de gibier, tandis que, plus loin vers l'intérieur, là où les arbres étaient moins serrés, vivaient d'énormes troupeaux d'éléphants dont les défenses alimentaient le commerce de l'ivoire. Les Manden occidentaux, comme les Manden orientaux, étaient de grands chasseurs et la chasse était inséparable de la religion car, pour être un chasseur réputé, il fallait être un grand connaisseur de la brousse, connaissance assortie de magie. Dans ces provinces occidentales particulièrement humides, l'élevage était associé à l'agriculture. Les paysans étaient en même temps éleveurs, mais on comptait de plus en plus de Fulbe («Peuls») en Gambie et dans le Gabu; ces pasteurs, grâce à l'abondance des pâturages, avaient une tendance à la sédentarisation. Ces communautés fulbe («peules») vont, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, s'organiser et jouer un rôle politique, comme on le verra plus loin.

La place de l'élevage n'était pas négligeable dans l'économie de la région; le commerce des peaux se développera cependant beaucoup plus tard.

### *La société, ses mœurs chez les Manden occidentaux*

La famille reposait sur la filiation matrilineaire. Comme chez les Soninke du Ghana, les enfants étaient rattachés au lignage de leur mère. La répercussion sur le plan politique était la succession matrilineaire. Ainsi, le chef de toute la Gambie, le *farin* Sangoli, était représenté par un de ses neveux à Niomi, près de l'embouchure de la Gambie. En effet, pour les Manden occidentaux, plusieurs attributs du *mansaya* (royauté) étaient liés au sang

11. A. Alvares d'Almada, *op. cit.*, p.35.

12. G. A. Zurara, 1960, trad. franç. L. Bouralon, p.346; A. de Ça da Mosto, trad. franç. A. Schefer, 1895, p. 70.

13. A. Alvares d'Almada, *op. cit.*, p.33.

royal: d'où le choix du neveu pour parer à toute erreur<sup>14</sup>. C'est la même explication qu'Al-Bakrī donne de la succession matrilineaire au Ghana. Une fois désigné par le Conseil des anciens, le nouveau *farin* devait, dans certaines régions comme la Casamance, se purifier par une retraite d'un an, pendant laquelle le pays était gouverné par des régents. Ces derniers étaient souvent des généraux du *farin* précédent, mais un au moins devait être de la famille royale<sup>15</sup>. C'était là, évidemment, la porte ouverte à des intrigues politiques.

Une autre caractéristique des Manden occidentaux résidait dans leurs croyances religieuses. Ils étaient profondément « animistes »<sup>16</sup>. Les chefs d'accusation dans les procès portaient toujours sur la sorcellerie. Presque tous les cas de maladie étaient imputés à cette pratique. L'accusé était déféré auprès du *farin* qui, pour toute preuve, recourait à ce qu'on appelait le « jugement de l'eau rouge »: on faisait boire aux parties de l'eau rougie par des racines de caillédrat; celui qui vomissait le premier gagnait le procès; le perdant, qui était, ainsi, reconnu comme sorcier, était ou jeté en pâture aux bêtes, ou réduit en captivité ainsi que tous ses parents<sup>17</sup>. C'était évidemment, pour les chefs, un procédé très commode pour se procurer des esclaves.

C'est parmi les chefs que l'on rencontrait le plus de musulmans. Mais ce n'était le plus souvent qu'un islam de façade. Ainsi, en Casamance, le *mansa* musulman avait, avant de s'engager dans une guerre, l'habitude de faire prendre les augures par l'imam lui-même<sup>18</sup>. Toujours en Casamance, le chef musulman faisait des offrandes aux morts: il ne buvait jamais du vin ou *dolo* sans en verser quelques gouttes par terre en offrande aux morts. Dans les champs, des pieux barbouillés de farine de riz et de maïs délayée, ou de sang de chèvre, ou de génisse, devaient assurer de bonnes récoltes. Le culte agraire gardait tous ses droits. Plus à l'intérieur, à cheval sur le fleuve Casamance et le Rio Grande, le royaume manden du Gabu resta farouchement attaché à la religion traditionnelle. Au XV<sup>e</sup> siècle, le roi relevait encore de l'autorité du pouvoir central de Niani, mais, déjà, il s'était subordonné presque la totalité des provinces manden. Les traditions du Gabu désignent le roi par le terme de *Kaabu mansaba* (le grand roi du Gabu). Il est connu dans les textes portugais sous le nom de *farin Cabo*<sup>19</sup>.

Et pourtant, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'islam a fait beaucoup de progrès dans ces régions<sup>20</sup>. Un peu partout, sur la côte, circulaient des marabouts qui prohibaient la viande de porc et distribuaient des amulettes. Mais, comme au XIV<sup>e</sup> siècle, c'étaient surtout les chefs que les marabouts cherchaient à convertir car, une fois le chef converti, les sujets aussi l'étaient, au moins en

14. A. Alvares d'Almada, 1852, p. 80.

15. *Ibid.*, p. 42.

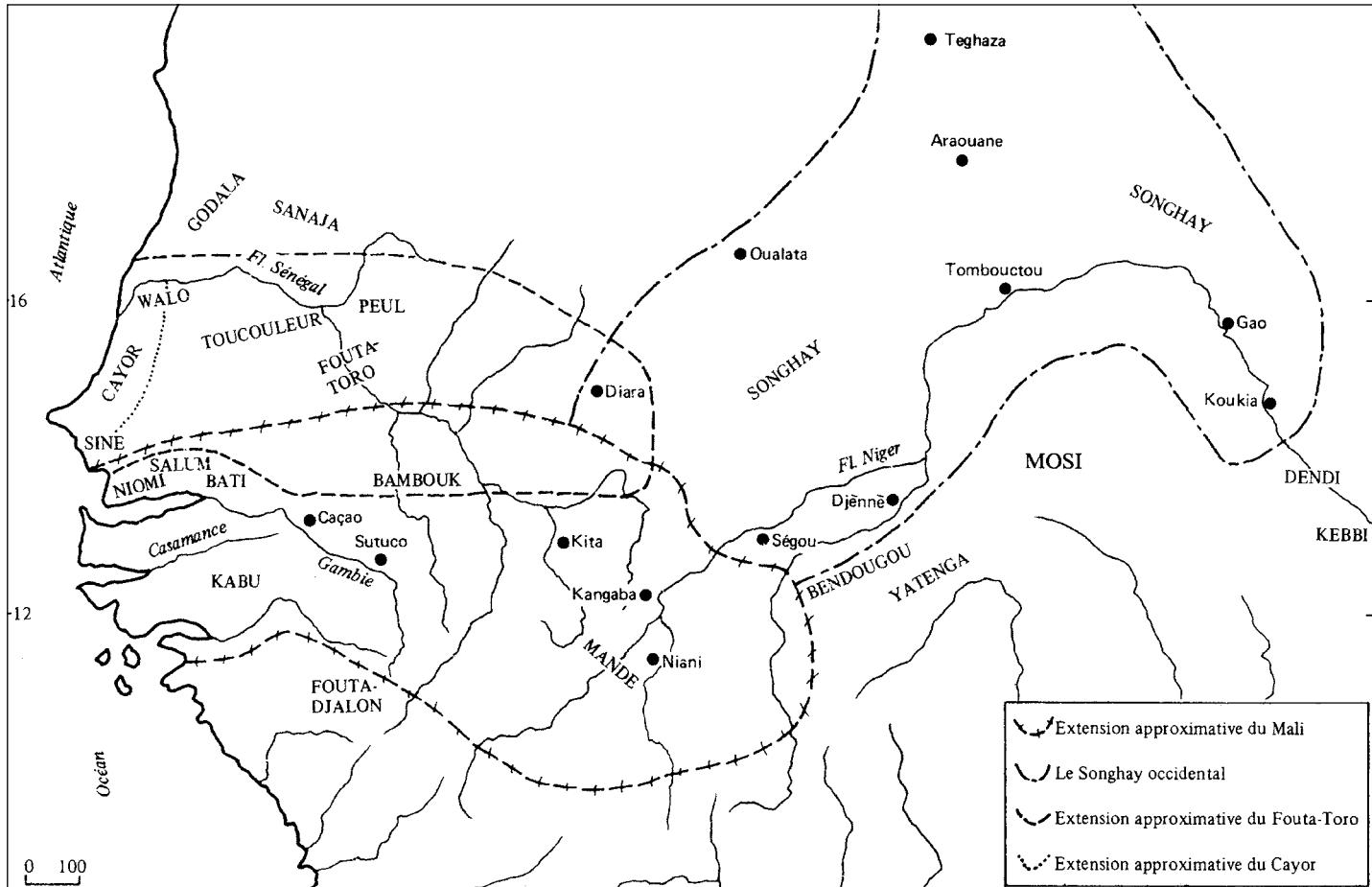
16. A. Ça da Mosto, 1895, p. 70.

17. A. Alvares d'Almada, *op. cit.*, p. 40.

18. *Ibid.*, p. 39.

19. A. Donelha, trad. A. Teixeira da Mota, 1977.

20. Certainement en rapport avec le progrès des Hal Pulaaren, qui supplanteront, dans le Fouta, les Fulbe denianke de religion traditionnelle.



Les États du Soudan au XVI<sup>e</sup> siècle (carte Madina Ly).



apparence. Mais cette conversion était tellement superficielle que ces mêmes chefs n'hésitaient pas, à la première occasion, à abandonner leur nouvelle religion pour le christianisme<sup>21</sup>.

Nous voyons donc que la société manden occidentale était confrontée à des réalités nouvelles: infiltration de la culture musulmane et même chrétienne. Ces apports extérieurs ne pouvaient pas ne pas perturber l'équilibre traditionnel. Mais le danger le plus grave n'était pas là; il était plutôt d'ordre militaire. Pendant que les Manden ne pensaient qu'à faire prospérer leur commerce et leur agriculture, une puissance redoutable se formait au nord, celle du Grand Fulo<sup>22</sup>.

## L'émergence des Fulbe: le Mali est menacé dans ses possessions occidentales

### Les Tengella: 1490-1512

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, les Fulbe nomades n'ont cessé de s'infiltrer vers le sud, d'abord dans le Fouta-Toro et, de là, vers les grandes étendues de Boundou, du Macina et les plateaux herbeux du Fouta-Djalon. Placés sous la dépendance des chefs locaux au début, ils finirent partout par s'imposer aux populations autochtones et fonder des États puissants. C'est ainsi que va se constituer, sous la direction de Tengella, l'État pullo du Fouta-Toro. Le fils, Koli, est le plus connu.

Koli Tengella est l'un des personnages africains dont l'histoire est entrée dans le domaine de la légende. Les traditions du Fouta-Toro en font un fils de Sunjata Keita; Tengella ne serait que son père adoptif. On ne peut voir dans cette filiation qu'une tentative de la légende de rapprocher ces deux grandes figures de l'histoire du «Moyen Âge» de l'Ouest africain. On peut supposer tout au plus, comme certains l'ont fait, qu'il avait une parenté manden<sup>23</sup>.

Les Fulbe Denianke ou Deniankoobe, sous la direction de Tengella et de Koli, vont envahir toute la Sénégambie. L'itinéraire qu'ils ont suivi est encore discuté. Pour certains, ils seraient partis du Fouta-Toro pour se diriger vers le Fouta-Djalon<sup>24</sup>. Pour d'autres, ils auraient suivi le parcours inverse<sup>25</sup>. Dans les deux cas, ils ne pouvaient pas ne pas s'affronter avec les Manden<sup>26</sup>.

21. Voir la conversion spectaculaire du *mansa* du Niomi dans D. Gomes, 1959, trad. franç. T. Monod, G. Duval et R. Mauny, pp. 42-44; voir aussi A. Alvares d'Almada, 1842, p. 25.

22. C'est ainsi qu'on appelait le chef des Fulbe denianke.

23. J. Boulègue, 1968, p. 186.

24. C'est ce que pensent notamment Maurice Delafosse, repris et corrigé, en ce qui concerne les dates, par A. Texeira da Mota, et tous ceux qui se sont inspirés des écrits de ces deux auteurs.

25. J. Boulègue (1968, p. 183) a démontré, au contraire, que la progression des Fulbe s'est faite du Fouta-Djalon vers le Fouta-Toro.

26. Peut-être est-ce en référence à la généalogie de Koli Tengella que la correspondance Ba Keita s'établit entre les deux clans (Fulbe et Manden).

Les guerres entre les Deniankoobe et le *mansa* du Mali ne sont pas datées avec précision. Elles se situent entre 1481 et 1514. Les armées pullo (« peules ») ont laissé un souvenir vivant dans les traditions du pays — André Alvares d'Almada, près d'un siècle après, a entendu parler du grand nombre de leurs cavaliers. Aussi bien les traditions des pays traversés que celles des Fulbe mettent l'accent sur le grand nombre des guerriers et des troupeaux, ce qui montre bien que Koli Tengella ne fit pas seulement la conquête du Fouta mais s'y installa, attiré par la fertilité du pays.

L'autorité du Mali, qui s'exerçait jusqu'ici essentiellement sur les contreforts du Fouta-Djalon, y sera nulle, reculant ainsi plus au nord, vers la Gambie et la Casamance, les communications du Mali avec les provinces occidentales<sup>27</sup>. Nous assistons donc, à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup>, à un rétrécissement du couloir qui reliait le Mali occidental au Mali oriental. Les commerçants manden envoyés par le *mansa* du Mali vendre de l'or au marché de Sutuco, en Gambie, n'étaient plus en sécurité. Ils étaient obligés de faire de nombreux détours, ce qui prolongeait jusqu'à six mois la durée de leur voyage<sup>28</sup>.

Les armées de Koli Tengella et celles de son père, grossies de renforts reçus de tous les îlots fulbe (notamment du Macina), déferleront donc vers le Boundou, et de là vers le Fouta-Toro<sup>29</sup>. Elles traverseront le fleuve Gambie à un endroit qui s'appellera, à cause de cela, « passage des Fulbe ». Pour donner une idée de leur nombre, les traditions orales rapportent que, pour combler le fleuve large d'une lieue, chaque soldat n'a pas eu à porter plus d'une pierre. Après le Boundou, le père et le fils se sépareront : Tengella se dirigera vers le royaume de Jara (« Diara ») tandis que Koli commencera la conquête du Fouta-Toro.

### La conquête du royaume de Jara

Nous avons vu que, dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle (1500-1501), le royaume de Jara est tombé entre les mains des Songhay. L'*askia* Mohamed volera au secours de son frère Omar Komzagho en difficulté dans le royaume manden de Jara, et y vaincra le représentant du *mansa*. L'*askia* restera longtemps dans la région pour la « pacifier » et l'organiser sur des bases nouvelles<sup>30</sup>.

Mais la paix sera de courte durée, car les armées pullo, déjà en mouvement, ne tarderont pas à faire irruption dans le royaume de Jara. Le frère de l'*askia* devra y aller encore en campagne. Il sera plus heureux que contre les Manden, car Tengella sera vaincu et tué en 1511-1512 d'après le *Ta'riḳh al-Sūdān*<sup>31</sup>, en 1512-1513 selon le *Ta'riḳh al-Fattāsh*<sup>32</sup>.

27. Y. Person dans H. Deschamp. (dir. publ.), 1970, p. 287.

28. A. Alvares d'Almada, trad. V. de Santarem, 1842, pp. 30-31.

29. J. Boulégue, 1968, p. 186 à 189.

30. Al-Sa'adi, trad. franç. O. Houdas, 1964, pp. 124-125.

31. Al-Sa'adi, *op. cit.*, p. 127.

32. M. Katī, trad. franç. O. Houdas et M. Delafosse, 1964, p. 127.

Les Songhay viennent de démontrer une fois de plus à quel point ils tiennent au royaume de Jara, qui leur permet d'avoir un droit de regard sur les mines du Bambouk. Koli n'insistera pas, il se dirigera vers le Fouta-Toro<sup>33</sup>.

### La conquête du Fouta-Toro et du Jolof

Le Fouta était encore marqué par l'administration manden. Les différents *farin* qui devaient dépendre du roi de Jara quand ce dernier était sous l'autorité du *mansa* du Mali se sont plus ou moins émancipés à la faveur de l'annexion du royaume de Jara par les Songhay.

Koli dut lutter contre de petits chefs locaux divisés, ce qui lui facilita singulièrement la tâche. Il fixa sa capitale à Anyam-Godo. De là, il mena différentes attaques contre l'empire du Jolof dont plusieurs territoires furent conquis. Selon les traditions recueillies par Raffeneil en 1846, Koli « devint bientôt la terreur de tous les peuples voisins, et notamment des Ouolof, qu'il défit en plusieurs batailles. Il ajouta les belles contrées qu'ils occupaient à ses conquêtes sur les Maures, et les Ouolof n'auront plus dès lors en propriété que les terres du Sud éloignées du fleuve et de ses affluents<sup>34</sup> ». La souveraineté du Fouta sur le Jolof se maintint jusque dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Mali a été ainsi amputé de ses possessions occidentales par celui que les Portugais appelaient de façon imprécise le « Grand Fulo », c'est-à-dire le *silatigi* Fouta. Malgré cela, l'autorité du *Manden mansa* (empereur du Mali) se maintint de la Gambie à la Casamance jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après ce qui ressort du témoignage d'André Alvares d'Almada. Le *mansa* du Mali était connu et obéi à une distance de plus de trois cents lieues de Sutuco. Il passa dans les croyances populaires pour le souverain de tous les Noirs. Les habitants d'El Mina l'appelaient le grand éléphant. Mais c'était un éléphant déjà très atteint par l'âge.

### La fin de l'empire du Mali

Le vieil empire, attaqué à l'est et à l'ouest, aura à faire face à une autre menace qui, bien qu'étant très voilée, n'en sera pas moins dangereuse : l'ingérence portugaise dans la vie politique de l'Ouest africain.

#### Le Mali et les Portugais : Mansa Maḥmud II et Mansa Maḥmud III

Après les premiers contacts avec l'Afrique noire, marqués par une violence particulière, les Portugais seront amenés, devant la ferme volonté de résistance des populations côtières, à changer de politique : ils vont s'atteler

33. Al-Sa'adi, *op. cit.*, p. 127.

34. A. Raffeneil, 1846, pp. 317-318.

davantage à gagner la confiance des souverains locaux<sup>35</sup>. De nombreuses missions diplomatiques sont envoyées par les rois du Portugal à leurs homologues de l'Ouest africain. Ainsi, entre 1481 et 1495, Jean II du Portugal enverra des ambassades auprès du roi du Fouta, de Tombouctou *koi* et du *mansa* du Mali.

C'est une double ambassade qui est envoyée au Mali, ce qui montre l'importance que le roi du Portugal attache à ce pays. La première est partie par la Gambie, la seconde du fort d'El-Mina. Le *mansa* qui le reçoit s'appelle Maḥmud. Il est le fils de Mansa Wulen, lui-même fils de Mansa Mūsā<sup>36</sup>. Le Mali est déjà aux prises avec les Fulbe Denianke, mais sa puissance est encore grande. Dans une lettre envoyée au roi du Portugal, Mansa Maḥmud III estime que sa puissance n'est comparable qu'à celle de quatre sultans : ceux du Yémen, de Bagdad, du Caire et du Takrūr<sup>37</sup>. En 1534, c'est Mansa Maḥmud III qui reçoit une mission portugaise envoyée par João de Barbos, représentant du roi du Portugal au fort d'El-Mina. Elle doit négocier avec le souverain manden différentes affaires relatives au commerce sur le fleuve Gambie.

Mais les Portugais ont déjà commencé à s'immiscer dans les conflits intérieurs des pays côtiers. Ainsi, vers 1482, Bemoy, régent sur le trône de Jolof, bénéficiera de l'aide militaire du roi du Portugal contre les héritiers légitimes. De plus, les missions « d'amitié » sont autant de sources de renseignements sur la situation intérieure du vieil empire.

Une autre politique des Portugais sera de favoriser, par le commerce, les petits chefs côtiers et de les amener ainsi à s'émanciper de la tutelle du *Mandé mansa*. C'est ce qui se passera dans le royaume du Salum.

## Le Mali et le royaume du Salum

Fondé vraisemblablement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par le roi du Sin Mbegan Ndur, le Salum connaîtra une grande extension au XV<sup>e</sup> siècle. Vers 1566, il occupait tout le nord du fleuve Gambie et une grande partie du Sinn. Il est doté de structures administratives et militaires très solides qui font de lui l'une des chefferies les plus puissantes de la province de Gambie<sup>38</sup>. L'efficacité de son organisation militaire frappera particulièrement le négociant portugais André Alvares d'Almada. Deux capitaines généraux, les « jagarafes » ou *jaraf*, coiffent tous les chefs de village appelés *jagodi*. Quand le roi veut lever une armée, il n'a qu'à prévenir les deux jagarafes qui transmettent ses ordres aux jagodims, et chacun assemble ses gens, de sorte qu'en peu de temps il réunit une nombreuse armée qui compte un grand nombre de cavaliers, montés sur des chevaux achetés des Foulos et des Maures », nous dit André Alvares d'Almada<sup>39</sup>.

35. Ce fut une véritable chasse à l'homme ; voir M. Ly-Tall, 1977, p. 17.

36. Notons la fréquence des prénoms Maḥmud, Wulen, Mūsā ; l'homonymie était une chose très courante dans la famille royale du Mali.

37. Mansa Maḥmud II a dû céder à la tentation d'exagérer un peu sa puissance.

38. A. Alvares d'Almada, 1842, p. 26.

39. A. Alvares d'Almada, *op. cit.*, p. 23.

Le royaume de Salum finira par s'émanciper de la tutelle de la Gambie et même par annexer plusieurs des petites chefferies qui, le long du fleuve, constituent ce royaume. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle (1620-1624), l'Anglais Richard Jobson n'entendra plus parler dans ces régions de royaume de Gambie. À la place de cette importante province du Mali, il y aura trois royaumes: le Salum, le Wuli et le Canter<sup>40</sup>.

Ce qui reste du vieil empire du Mali vient de perdre sa seule fenêtre sur le monde extérieur. Dans un dernier sursaut, le *mansa* Mali tentera de reprendre pied dans le delta central du Niger en 1599. Ce sera le chant du cygne.

### Dernier sursaut du Mali: échec de Mansa Maḥmud IV devant Djenné en 1599

Mansa Maḥmud IV essaie de profiter de la situation de troubles créée dans le delta du Niger par l'occupation marocaine. Fort de l'appui de la plupart des chefs locaux bamana (bambara) et fulbe («peuls») — le *kala chaa* Boka, Hamadi, *kala amina* du Macina, les chefs de canton de Farko et d'Oma —, il marche sur Djenné.

Mais il sera trahi par le *kala chaa* qui, s'apercevant que les deux capitaines généraux du *mansa*, le *zangar zuma* et le *faran-sura* étaient absents, a préféré se ranger du côté des Marocains. Sans cette trahison, le *mansa* du Mali aurait peut-être réussi la reconquête de Djenné. En tout cas, quand les renforts marocains arriveront dans la ville, ils seront impressionnés par l'armée de l'empereur du Mali, «dont les troupes étaient si considérables qu'elles s'étendaient jusqu'au bras du fleuve dans lequel les barques devaient passer pour se rendre à la ville<sup>41</sup>».

Grâce aux conseils judicieux du *kala chaa*, les Marocains, après une violente fusillade, viendront à bout de l'armée manden. Mais, même vaincu, le *mansa* aura droit aux honneurs: le *kala chaa* et le *sorya mohamed*, «l'ayant rejoint en lieu sûr, le saluèrent comme sultan et ôtèrent leurs bonnets pour lui rendre honneur ainsi que c'était leur coutume<sup>42</sup>». L'ultime tentative de Mansa Maḥmud pour contrôler de nouveau la grande métropole commerciale de l'Afrique de l'Ouest se soldera donc par un échec. Les provinces qui sont encore sous la dépendance du *mansa* du Mali s'émanciperont une à une. Cet émiettement donnera naissance à cinq petits royaumes selon Al-Sa'adi<sup>43</sup>.

Ce sont les Bamana qui profiteront de l'effondrement du Mali. Sous la dépendance du *mansa* du Mali jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils se sont déjà constitués en noyaux assez importants dans le royaume de Jara et le delta intérieur du Niger. Ces noyaux seront renforcés, pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle,

40. J. Boulégue, 1968, p. 238; A. Donelha (trad. A. Teixeira da Mota, 1977) nous révèle l'existence du royaume du Gabu (*farin Cabo*). Il semble bien qu'après 1600 ce royaume manden ait été le plus grand ensemble de la Sénégalie.

41. Al-Sa'adi, 1964, p. 279.

42. *Ibid.*, p. 279.

43. *Ibid.*, p. 21.

par de fortes migrations dont les plus importantes sont celles dirigées par les deux frères Baramangolo et Niangolo et qui seront à la base de la fondation des royaumes bamana de Ségou et du Kaarta.

Le Mali, réduit au royaume du Manden, ne compte plus que les régions de Kaaba, de Kita, du Joma et du Jumawanya<sup>44</sup>.

## Conclusion générale

L'empire du Mali a connu une longue période de déclin politique. Amputé de ses provinces septentrionales dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle au profit des Touareg puis du Songhay, il se maintiendra à côté de ce nouvel État jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle grâce au dynamisme économique de ses provinces occidentales. La vitalité des *wangara* et des *jula* sera, dès les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, une période de rayonnement culturel et commercial. Les Européens qui ont visité le Mali occidental nous ont laissé l'image de structures politiques, économiques et sociales solides.

Sur le plan administratif, le *mansa* du Mali était représenté par un *farin* dont dépendaient de nombreux chefs de village : le *njoni mansa*, le *bati mansa*, le *casa mansa*, etc. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, il s'appelait Sangoli et résidait à dix jours de marche au sud-est du village de Batimansa<sup>45</sup>. Certains de ses chefs de village étaient des esclaves attachés à la famille royale. La succession y était en général matrilineaire ; ainsi Diogo Gomes nous dit que Frangazik, chef d'un village proche de l'embouchure de la Gambie, était le neveu du *fařen* (*farin*) Sangoli<sup>46</sup>. Mais, au XVI<sup>e</sup> siècle, avec la conversion à l'islam de certains *mansa* locaux, on assiste à l'introduction de la succession de père en fils. Le Gabu va s'affirmer, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, comme royaume indépendant et imposer sa domination à l'ensemble des pays de la Sénégambie<sup>47</sup>.

Le *fařen* avait une suite nombreuse dont beaucoup d'esclaves. Pour le saluer, les esclaves devaient se déshabiller ; les hommes libres quittaient leurs armes et se mettaient à genoux face à terre.

Des fonctionnaires, les *farba*, sillonnaient les villages pour percevoir les impôts, source principale de revenus des *mansa*.

Arrosées par les fleuves Gambie et Casamance, ces régions abondaient en produits agricoles. Toutes les sources portugaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles parlent de beaux champs de coton, des vastes rizières et des belles forêts des royaumes de Gambie et de Casamance. Mais l'activité économique la plus importante y était le commerce. De l'embouchure de la Gambie, le sel était acheminé vers l'intérieur où il était troqué contre de l'or. Le commerce a donné naissance à des villes, marchés très importants le long du fleuve Gambie : Sutuco, Jamna Sura, fréquentées par les négociants portugais qui

44. A. Y. Person, dans H. Deschamp. (dir. publ.), 1970, p. 283.

45. A. Ça da Mosto, trad. franç. et éd. G. R. Crone, 1937, p. 67.

46. D. Gomes, trad. franç. T. Monod, G. Duval et R. Mauny, 1959, p. 34.

47. A. Alvares d'Almada, trad. franç. V. de Santaren, 1842, p. 8 ; A. Donelha, trad. franç. A. Teixeira da Mota, 1977, pp. 119-120.

y vendaient des chevaux, du vin, des toiles de Bretagne, des verroteries, des perles, des clous, des bracelets. Les marchands manden qu'ils y rencontraient les ont impressionnés par l'expérience qu'ils avaient du commerce<sup>48</sup>. Le commerce de l'or rapportait des bénéfices considérables. Il a donné naissance à une couche de riches négociants, les *wangara*. Ces précurseurs des *jula* (« dioulas ») joueront un rôle très important dans la diffusion de la culture manden, singulièrement vers les régions forestières du Sud (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée).

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'influence de l'islam demeure faible à l'ouest<sup>49</sup>. Diego Gomes rencontrera bien à la cour du *nioni mansa* un marabout originaire des provinces orientales du Mali, mais son influence est si faible que le voyageur portugais n'aura pas de mal à convaincre le *mansa* de se convertir au christianisme<sup>50</sup>. C'est seulement à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que l'islam commencera à pénétrer profondément le royaume de Gambie. Les chefs sont souvent musulmans mais ils n'en gardent pas moins les croyances « animistes ». Le Gabu sera le bastion de la religion traditionnelle en Sénégal. Il barrera la route aux musulmans, aussi bien fulbe que soninke, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>.

Avec l'amoindrissement du commerce de l'or, les Manden se replieront vers le sud, attirés par le commerce de la cola<sup>52</sup>. La fin du XVI<sup>e</sup> siècle verra de nombreuses migrations de Manden vers le sud et le sud-est<sup>53</sup>. Ils y fonderont des villages le long des routes de la cola. C'est sur ces noyaux que Samori Touré s'appuiera au XIX<sup>e</sup> siècle pour bâtir son empire.

48. A. Alvares d'Almada, *op.cit.*, p.29. Ils se servaient de balances pour peser leur or et maniaient parfaitement les poids.

49. Les habitants de la Gambie étaient « animistes » dans leur majorité. Voir J. Barros, trad. franç., et éd. G. R. Crone, 1937, p.70.

50. D. Gomes, trad. franç. T. Monod, G. Duval et R. Mauny, 1959, pp.42-44.

51. A. Alvares d'Almada, trad. franç. V. de Santaren, 1842, p.28. Nombreuses études sur les traditions orales du Gabu: voir communications de S. M. Cissoko et de M. Sidibé au Congrès mandingue de Londres, 1972.

52. Une régression du commerce de l'or a accompagné l'intensification du commerce des esclaves sur la côte.

53. Y. Person, dans H. Deschamps (dir. publ.), 1970, p.284.

## Les Songhay du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

*Sékéné Mody Cissoko*

Au bout d'une longue évolution de près de huit siècles, les Songhay (ou Songhoy), établis sur les deux rives du moyen Niger, érigèrent au XV<sup>e</sup> siècle un État puissant, unifièrent une grande partie du Soudan occidental et permirent ainsi l'épanouissement d'une brillante civilisation en gestation depuis des siècles. Pour plus de clarté, nous envisagerons deux grandes périodes dans cette évolution, et nous tâcherons d'en dégager les grands traits de civilisation autant que nous pouvons les saisir dans les deux *Ta'riḫh* de Tombouctou (Tinbuktū)<sup>1</sup>, dans les sources arabes, européennes et dans les traditions songhay.

### Le royaume de Gao du XII<sup>e</sup> siècle à l'avènement de Sonnī 'Alī Ber en 1464

L'histoire des Songhay avant le règne de Sonnī 'Alī Ber (1464-1492) est mal connue. Les rares sources arabes sur cette période posent plus de problèmes qu'elles ne donnent de renseignements. Les traditions orales ne peuvent que très imparfaitement saisir les réalités de ces temps anciens. L'étude de cette période sera donc critique. Elle posera plus de problèmes qu'elle n'en résout et les solutions proposées ne peuvent être que des hypothèses de recherche.

1. Voir Al-Sa'dī, trad. franç. O. Houdas, rééd. 1964; M. Katī, trad. franç. M. Delafosse, O. Houdas, rééd. 1964. Ces deux ouvrages écrits par des Soudanais vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle constituent les sources fondamentales de l'histoire des Songhay et du Soudan occidental pour notre période.



## Royaume de Gao au XII<sup>e</sup> siècle

Par sa position géographique sur le Niger, à la lisière du Soudan et du Sahel, Gao devint, au XII<sup>e</sup> siècle, la capitale du jeune État songhay et finit par éclipser l'ancienne cité de Kūkia ou Kūgha des auteurs arabes. Le commerce du sel de Tawtek (non identifié), les marchandises de Libye, d'Égypte, d'Ifrīkiya transitant par Tadmekka, les caravanes du Touat et, par-delà, du Maghreb occidental firent de Gao un grand marché cosmopolite.

Les sources arabes ne sont pas cependant très précises sur le nom de la ville. Selon Al-Bakrī, qui transcrit *Kaw-Kaw*<sup>2</sup>, la ville est située sur le Niger. Al-Idrīsī distingue la ville de Kūgha, « bien peuplée », entourée de murs<sup>3</sup>, sur la rive nord, à vingt jours de marche de Kaw-Kaw (Gao-Gao) au nord. Ce qu'il faut en retenir, c'est l'existence au XII<sup>e</sup> siècle de Gao et de Kūkia.

Le royaume qui s'étendait sur les deux rives du Niger, de Dendi à Gao, était sous la direction des Jaa ou Zaa, qui seraient probablement une fraction songhay métissée de Berbères<sup>4</sup>. En tout cas, le Jaa portait au XI<sup>e</sup> siècle le titre songhay de Kanta ou Kanda. L'événement majeur fut la conversion à l'islam en 1019 du *Jaa kosoy*. Il ne semble pas que son exemple ait gagné les Songhay, qui demeurèrent longtemps fidèles à leurs croyances et pratiques religieuses traditionnelles.

Les stèles funéraires trouvées à Gao-Sané donnent des noms musulmans différents de ceux des *Ta'rikh*. Pour beaucoup de raisons, elles semblent être importées.

## Domination manden et dynastie des Sonni du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Probablement vers 1275, plus sûrement entre 1285 et 1300<sup>5</sup>, les armées manden firent la conquête du royaume de Gao. Vers 1324-1325, Mansa Kanku Mūsā, de retour de pèlerinage, construisit une mosquée à Gao. Les Manden organisèrent la boucle du Niger sous la direction des *farin* ou gouverneurs et encouragèrent son développement économique. Gao devint une grande place commerciale, une des villes les plus belles du Soudan<sup>6</sup>.

La domination manden ne fut pas continue. Le Jaa de Gao était en fait un tributaire qui profitait des difficultés du Mali pour s'affranchir. Il semble, en tout cas, que la fin du XIV<sup>e</sup> siècle marque celle de la domination manden sur Gao. Une nouvelle dynastie, celle des Sonnī, fondée par 'Alī Kolon au XIII<sup>e</sup> siècle, se rendit indépendante et chassa les Manden.

2. V. Monteil, *BIFAN*, n° 1, 1968, p. 79.

3. Al-Idrīsī, 1866, trad. franç. R. Dozy et M. J. de Goeje, pp. 12-14.

4. Voir dans Al-Sa'dī (trad. franç. O. Houdas, rééd. 1964, chapitre premier) la légende de l'origine des Zaa (Zâ) ou Jaa (Diâ), dont l'ancêtre Lemta serait venu du Yémen. Maurice Delafosse (1912, t. II) pense que les Jaa sont des « Berbères christianisés » qui libèrent le royaume de Gao des Sorko pillards. Boubou Hama (1968) pense qu'ils seraient une fraction métissée et islamisée des Songhay du Nord.

5. Charles Monteil (rééd. 1968) fait le point de la question par une critique rigoureuse de la thèse de Maurice Delafosse (1912, t. II), qui situe la conquête manden en 1324-1325

6. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. R. Mauny *et al.*, 1966, p. 72.



*Stèle 11 de Gao-Sané (SO 50-59 bis):  
stèle rectangulaire en quartz (H. 0,38 m ; l. 0,28 m).  
« Ce tombeau est celui de Muḥammad B. al-Gum'a.  
Allah lui fasse miséricorde.  
Il est décédé le vendredi 6 ša'bān de l'année 496 (15 mai 1103). »*



*Stèle 14 de Gao-Sané (SO 50-54) : stèle de schiste de teinte vert jaune (H. 0,49 m ; l 0,29 m). « Tout être vivant est périssable et doit retourner à Allah. Ce tombeau est celui de Hāwā, fille de Muḥammad. Allah lui fasse miséricorde. Elle est décédée la nuit du... jeudi 12 Ramadān de l'année 534 de l'ère (1<sup>er</sup> mai 1140). »*

*Source : BIFAN, XXI, série B - n° 3-4, 1959, p.459-500 : « Stèles funéraires musulmanes soudano-saha-riennes par M. M. Viré » (photos communiquées par l'IFAN).*

Cette dynastie, dont l'origine pose des problèmes non résolus, serait, selon Boubou Hama<sup>7</sup>, venue de Kūkia et elle chassa les Manden de Gao. Les *sonnī* ou *sii*, ou *chi* furent des guerriers. Les trois derniers sortirent de Gao et portèrent la guerre vers l'ouest, vers le riche Masina et l'empire du Mali. Sonnī Madawu, père de Sonnī 'Alī, entreprit une grande expédition de razzia contre Niani, capitale de l'empire manden, la pilla et enleva vingt-quatre tribus serviles appartenant au *mansa*. Son successeur, Sonnī Sulaymān Daama, à son tour, envahit et détruisit Mema, centre de la province soninke de l'empire du Mali, et y fit un riche butin. Les guerres accrurent les moyens d'action de la monarchie. Le roi de Gao devint le vrai maître de la boucle du Niger. L'avènement de Sonnī 'Alī en 1464 porta la dynastie à son apogée.

## L'empire songhay aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles

Sonnī 'Alī Ber, ou Sonnī 'Alī le Grand (1464-1492)

### *Conquête et organisation d'un empire*

Sonnī 'Alī Ber changea la destinée du royaume de Gao. Il abandonna la politique de razzia de ses prédécesseurs pour une conquête territoriale<sup>8</sup>. Il eut pour cela une armée aguerrie et bien structurée, commandée par des chefs de valeur; une flottille sur le Niger dirigée par le *hi koy* (le ministre du fleuve et de la flotte), une infanterie toujours accrue par l'enrôlement des guerriers vaincus et, surtout, une cavalerie qui, par sa grande mobilité, fut le fer de lance des conquêtes du Grand Sonnī. Ce fut à la tête de ses cavaliers que, durant tout son règne, Sonnī 'Alī Ber parcourut en tous sens le Soudan nigérien, déconcerta ses adversaires par la surprise, la rapidité et imposa son autorité par la violence et la peur. Il acquit dans l'esprit des contemporains une réputation d'invincibilité et incarna le génie de la guerre.

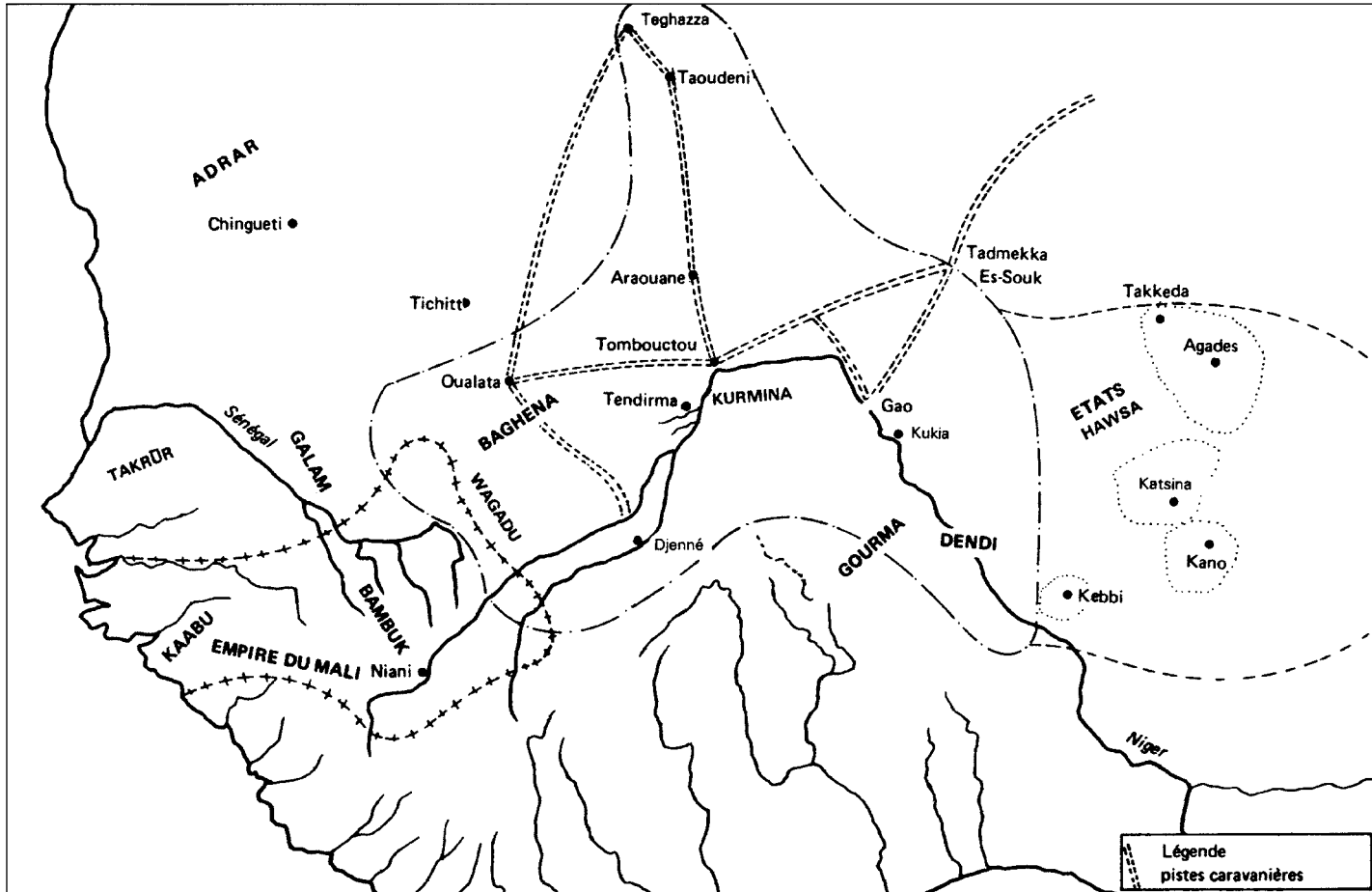
Réputé grand magicien, il était considéré comme un homme extraordinaire, charismatique; le peuple lui donna le titre de *daali*<sup>9</sup>.

Comme ses prédécesseurs, Sonnī 'Alī fut attiré par la riche région de l'Ouest, les villes nigériennes et le delta central du Niger. Étape par étape, il conquiert Jenne, une partie du Masina, où il fit périr beaucoup de Fulbe («Peuls»), et surtout Tombouctou (1468). Il attaqua les Touareg, les refoula dans le Nord-Sahel; vers le sud, il mena plusieurs expéditions contre les Dogon, les Mosi et les Bariba. En 1483, il rejoignit et battit près de Jenne («Djenné») le roi mosi Masere I<sup>er</sup>, qui revenait de Walata chargé d'un riche

7. B. Hama, 1968, chap. III, IV et V.

8. Sur l'empire songhay, on peut aussi consulter A. W. Pardo, 1971, pp. 41-59.

9. M. Kafī (trad. franç. M. Delafosse et O. Houdas, rééd. 1964, p. 84) traduit *daali* par le «Très-Haut» et pense que ce titre doit être appliqué à Dieu.



*L'Empire songhay vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècles (Carte D. T. Niane).*

butin, et mit fin aux menaces d'incursions mosi dans la vallée du Niger. À sa mort accidentelle en 1492, il était à la tête d'un grand empire axé sur le Niger et s'étendant du Dendi au Masina. Il l'organisa sur le modèle manden. Il créa de nouvelles provinces confiées à des souverains qui portaient les titres de *fari* ou *farma*<sup>10</sup> (manden), de *koy* ou de *mondzo* (songhay).

Il nomma un *cadi* à Tombouctou et probablement dans d'autres cités musulmanes. Tous ces agents de l'Est dépendaient directement du *sonnī*. Ainsi, l'État patriarcal et coutumier de Gao devint un État centralisé qui contrôlait tous les pays nigériens. *Sonnī Alī* facilita le développement économique du jeune empire. S'il échoua dans sa tentative de creuser un canal du Niger à Walata, il aurait, en revanche, construit des digues dans la vallée du fleuve et encouragé l'agriculture.

### *Politique religieuse*

*Sonnī 'Alī Ber* rencontra de grandes difficultés du côté de l'aristocratie musulmane, surtout à Tombouctou, dont les *'ulamā'* deux siècles après, le présentèrent à la postérité comme un souverain cruel, tyrannique et libertain. Sa réhabilitation est aujourd'hui chose faite<sup>11</sup>. Les raisons de son opposition aux *'ulamā'* de l'empire étaient politiques et idéologiques. Par son éducation dans le pays maternel, le Faru (Sokoto), il était un mauvais musulman qui n'abandonna jamais les cultes traditionnels songhay. Quant aux *'ulamā'*, ils ne cessaient de le critiquer et beaucoup d'entre eux se rallièrent aux Touareg d'Akil Aḳ Melawl qu'il combattait alors. Par-dessus tout, il symbolisait la culture traditionnelle des Songhay face aux forces nouvelles, l'islam et les villes.

### La dynastie des Askia (1492-1592)

#### *Askia Mohammed I<sup>er</sup> le Syllanke*<sup>12</sup>

La mort de *Sonnī 'Alī* ouvrit une crise de guerre civile. *Sonnī Baare* refusa de se convertir à l'islam. Un parti musulman, dirigé par le *homboriloi* et son frère Omar Komdiāgho, se révolta contre le nouveau *sonnī* et le vainquit à Anfao, dans la région de Gao. Mohammed Touré ou Sylla s'empara du pouvoir souverain avec le titre d'*askia*. Il fonda une dynastie musulmane.

Askia Mohammed était d'origine soninke, du clan des Ture (« Touré ») ou Sylla<sup>13</sup> venu du Takrūr. Quoique illettré, il était un fervent musulman, un homme équilibré, modéré, un politique prévoyant. Sa victoire fut celle de l'islam et il s'appuya sur les forces nouvelles pour agrandir et consolider

10. Voir plus loin.

11. Les défenseurs de *Sonnī 'Alī*: Jean Rouch (1953), Boubou Hama 1968, Cheikh Anta Diop (1960), R. Mauny (1961), Cissoko Sékéné Mody (1966) et d'autres historiens ont corrigé l'injustice faite au Grand *Sonnī* et expliqué son action par le contexte historique où il se trouvait.

12. *Syllanke* : mot soninke qui veut dire appartenant à la famille des Sylla.

13. Les deux noms sont donnés par les *Ta'riḳh*. L'*askia* devait probablement être du clan *sylla*; à l'époque, Ture (« touré ») était un titre religieux tout comme Sise (« cissé »). Le titre *tur* fut adopté par les conquérants marocains.

l'empire fondé par Sonnī 'Alī Ber. Le fait marquant du début du régime fut moins ses conquêtes que son pèlerinage à La Mecque.

Par piété, par politique, le nouveau souverain se rendit aux lieux saints de l'islam en 1496-1497. Il se fit accompagner d'une armée de 800 cavaliers, de nombreux *'ulamā'* et emporta avec lui une somme de près de 300 000 dinars pour ses dépenses. Il rendit visite au Caire à un des pôles de l'islam, le grand maître d'Al-Azhar, Al-Suyutī, qui lui donna des conseils de gouvernement. Il acheta une concession à La Mecque pour les pèlerins du Soudan et obtint du *sharīf* de La Mecque le titre de calife (*khalīfa*) du Soudan, les insignes du nouveau pouvoir et l'envoi dans son empire du *sharīf* Al-Saklī. C'est donc avec une légitimation musulmane, une consécration universelle de son pouvoir qu'il revint au Soudan.

Askia Mohammed continua l'œuvre de Sonnī 'Alī Ber. Aidé de son frère Omar Komdiâgho, il agrandit l'empire sur toutes les frontières. Il soumit le Masina, le Jara (Diara), où Tongella (Tengella) fut tué (1512), mais son fils Koli Tengella lui succéda. Il se rendit maître du Sahara jusqu'aux mines de Teghazza, conquit Agadès et les villes hawsa (Katsina, Kano). Il attaqua sans succès les peuples du Sud: Bariba, Mosi, Dogon. Par ses conquêtes, il consolida et porta l'empire des Songhay à ses limites extrêmes, de Dendi à Sibiridugu, au sud de Ségou, de Teghazza à la frontière du Yatenga.

L'*askia* organisa l'empire selon la tradition héritée de Sonnī 'Alī. Il nomma *Kurmina fari* son frère Omar Komdiâgho, qui construisit de toutes pièces sa capitale Tendirma. Il créa des provinces nouvelles, remplaça les agents de Sonnī 'Alī par ses fidèles, nomma des cadis dans toutes les cités musulmanes. Il réorganisa la cour, le conseil impérial, fixa l'ordre des préséances et le protocole, répartit les services du palais entre ses différents serviteurs. À la cour, il donna la prééminence aux *'ulamā'* et aux cadis.

Askia Mohammed fut un souverain éclairé. Il s'intéressa à toutes les activités de son empire. Il encouragea le négoce dont celui-ci tira de grandes ressources. Il s'efforça d'établir et de contrôler l'usage des instruments de mesure, de rendre par les cadis une justice prompte et d'assurer l'ordre dans les affaires par un important personnel de police des marchés. Il aurait creusé un canal dans la région Kabara-Tombouctou<sup>14</sup>. Il encouragea l'agriculture en créant de nombreux villages de cultures peuplés d'esclaves ramenés de ses guerres et, surtout, en modérant les impôts payés sur les productions. Il favorisa le développement des études par des présents ou des pensions aux *'ulamā'* et, surtout, par le respect dont il les entourait. Mais il eut la malchance d'avoir beaucoup d'enfants et de durer au pouvoir. Vieux, devenu aveugle, il fut renversé par une conjuration de ses fils dirigée par l'aîné, le *fari mondzo* (ministre des domaines) Mūsā, qui fut proclamé *askia* en 1528.

14. D'après des traditions orales, recueillies à Tombouctou, où l'on montre encore le tracé d'un canal allant vers Kabara.

*Les successeurs d'Askia Mohammed*

Les fils d'Askia Mohammed se succédèrent au pouvoir jusqu'en 1583 : Mūsā (1528-1531), Muḥammad II Benkan Kiriai (1531-1537), Isma'īl (1537-1539), Ishāḳ I<sup>er</sup> (1539-1549), Dawūd (1549-1583). Ensuite, les fils de Dawūd prirent la succession : El Hadj Muḥammad III (1583-1586), Muḥammad IV (1586-1588), Ishāḳ II (1588-1591) et Muḥammad Gao (1592). Ils n'eurent plus de véritables conquêtes à faire, mais des razzias dans les pays limitrophes. À l'intérieur, les crises de succession au pouvoir ensanglantèrent plus d'une fois la boucle du Niger. De l'extérieur se posa un problème nouveau, celui des mines de sel de Teghazza, qui allait envenimer les relations avec les sultans du Maroc. Nous saisissons ces problèmes à travers trois principaux règnes.

Ishāḳ I<sup>er</sup> (1539-1549)<sup>15</sup> est décrit par les *Ta'riḳh* comme un prince autoritaire et bien obéi. Son frère Dawūd conduisit une expédition contre la capitale de l'empire du Mali et la pilla. Avec Ishāḳ I<sup>er</sup> fut posé le problème de Teghazza. Le sultan du Maroc, le saadien Muḥammad El-Shayḳh, revendiqua la propriété des mines de sel, mais échoua dans sa tentative pour les occuper. Ishāḳ I<sup>er</sup> réagit en faisant envahir le Draa marocain<sup>16</sup> par des cavaliers touareg.

Dawūd (1549-1583), fils d'Askia Muḥammad I<sup>er</sup>, eut un règne long et prospère, correspondant à l'épanouissement de l'empire songhay. Les *Ta'riḳh* nous décrivent Askia Dawūd comme un prince intelligent, très rusé, ouvert à tout, ami des lettrés. Il avait exercé de grandes fonctions politiques et avait été mêlé à tous les problèmes sous le règne de ses frères : d'où une grande expérience des affaires et des hommes.

L'empire atteignit son apogée sous le règne d'Askia Dawūd. Il connut un grand essor économique et intellectuel. La vallée du fleuve était intensivement cultivée, les grandes villes commerçantes connurent le maximum de leurs activités. C'était l'époque où la caravane transsaharienne l'emportait sur la caravelle atlantique, selon l'expression de V. M. Godinho<sup>17</sup>. L'*askia* tira de grands profits de cette prospérité générale et constitua même un dépôt de numéraires provenant des taxes sur les affaires, sur le domaine impérial. Ses magasins recevaient des milliers de tonnes de céréales collectées à travers l'empire. Dawūd fut, comme son père, un grand mécène. Il honora les lettrés et les combla d'égards et de cadeaux. Il contribua à la restauration des mosquées et à l'entretien des pauvres.

Sur le plan militaire, l'*askia* fit de nombreuses campagnes de pacification, au Macina, à l'est, et surtout chez les Mosi, qu'il razziait. Le problème le plus grave demeurait la question de Teghazza. Le sultan du Maroc, Mulay Ahmēd al-Manṣūr, continua de revendiquer les mines. Il semble qu'un compromis fut trouvé qui sauvegarda les droits et la propriété songhay. Une

15. Al-Sa'fī, trad. franç. O. Houdas, rééd. 1964, pp. 157-164.

16. Al-Sa'fī, trad. franç. O. Houdas, 1964, pp. 163-164, voir aussi R. Mauny, 1949, pp. 129-140.

17. V. M. Godinho, 1969.



expédition marocaine occupa cependant ces mines sous le règne d'Askia Al-Hadj Muḥammad III (1583-1586). Les Touareg allèrent exploiter Tenawdara (Taouydéni), à cent cinquante kilomètres au sud de Teghazza, qui tomba en ruine.

À la mort de Muḥammad III, son frère Muḥammad IV Bâno fut nommé *askia* en 1586. Cet avènement provoqua la guerre civile. Nombre des frères de l'*askia* dont le *balama* de la région de Tombouctou, Al-Saddīk, se révoltèrent. À la tête de toutes les forces de Kurmina et des provinces de l'Ouest, Al-Saddīk marcha sur Gao en 1588. Il fut proclamé *askia* par Tombouctou mais échoua malheureusement contre le nouvel *askia* de Gao, Ishāk II. Celui-ci réprima cruellement la rébellion et décima les armées de l'Ouest. L'empire se trouva ainsi moralement scindé. L'Ouest, déçu, se désintéressa de Gao et beaucoup de princes songhay se rallièrent sans difficulté aux envahisseurs marocains en 1591, trois ans après la guerre civile. L'empire songhay s'écroulera donc victime de ses propres contradictions.

## Civilisation des Songhay

### *Organisation politique et administrative*

L'empire songhay, par son organisation politique et administrative, présentait une profonde originalité. La forte structuration du pouvoir, la centralisation systématique, l'absolutisme royal donnaient à la monarchie de Gao une couleur de modernité et tranchaient avec le système politique traditionnel de fédération de royaumes qu'avaient connu les empires du Ghana ou du Mali.

### *La monarchie*

La monarchie de Gao, riche d'une longue tradition de gouvernement, était fondée, sous les *askia*, sur les valeurs islamiques et coutumières. Selon les anciennes coutumes songhay et soudanaises, le roi était père de son peuple, doué d'un pouvoir à demi sacré, source de fécondité et de prospérité. Il était vénéré et on ne l'approchait qu'en se prosternant.

L'autre tradition était islamique. Musulman depuis le XI<sup>e</sup> siècle, le monarque de Gao devait en principe gouverner selon les préceptes coraniques. Ces deux traditions se combinaient. L'une ou l'autre était mise en relief selon la personnalité des souverains. Askia Muḥammad I<sup>er</sup> et Askia Dawūd s'appuyèrent sur l'islam, Sonnī 'Alī et la plupart des autres *askia* étaient plus songhay que musulmans.

L'empereur résidait à Gao, entouré d'une nombreuse cour, la *sunna*, qui comprenait des membres de sa famille, de grands dignitaires et des griots *gesere* et *mabo*. Il siégeait sur une sorte d'estrade, entouré de 700 cunuques. Le *wandu* (griot) faisait office de héraut. De nombreux serviteurs, généralement esclaves, assuraient sous la direction du *hu hokoroy koy*, maire du palais, les différents services domestiques. Le préposé à la garde rose s'occupait du vestiaire<sup>18</sup>.

18. Près de deux cent dix habits en soierie, draperie et cotonnade! Voir M. Katī, *op.cit.*, p.260-261.

À la mort du souverain, l'aîné de ses frères lui succédait. En fait, la force décidait des successions : d'où les crises périodiques. Le nouvel *askia* était proclamé par la *sunna* et intronisé dans l'ancienne capitale de Kukia.

#### *Le gouvernement royal*

Le gouvernement était constitué de ministres et de conseillers nommés, révocables par l'*askia* et hiérarchisés selon leurs fonctions. On peut distinguer le gouvernement central auprès de l'*askia* celui des provinces.

#### *Le gouvernement central*

Les agents du gouvernement central formaient le conseil impérial, qui débattait de tous les problèmes de l'empire. Un *secrétaire chancelier* rédigeait les actes du conseil, s'occupait de la correspondance du souverain, de la rédaction et de l'exécution de ses chartes. D'autres agents aux fonctions plus ou moins connues s'occupaient des divers départements administratifs. Il n'y avait pas, à proprement parler, une spécialisation stricte des fonctions. Les *Ta'rikkh* nous donnent la liste des dignitaires du pouvoir central dont nous retenons les principaux<sup>19</sup>.

— Le « *hi koy* » (maître de l'eau) était le chef de la flottille. La fonction était une des plus anciennes et des plus importantes à cause du rôle du Niger dans la vie des anciens Songhay. Le *hi koy* devint un des plus hauts dignitaires de la cour, une sorte de ministre de l'intérieur, qui dirigeait les gouverneurs des provinces. On voit en tout cas, sous le règne d'Askia Ishāq I<sup>er</sup>, le *hi koy* réprimander le puissant gouverneur de Kurmina, le prince Dawūd, et lui donner ordre de rejoindre sans délai sa province.

— Le « *fari mondzo* » ou « *monjo* » était le ministre de l'agriculture. Il est très possible qu'il se soit occupé de la direction de nombreux domaines impériaux dispersés à travers l'empire et qui rapportaient annuellement de gros revenus. La fonction, très importante, était généralement confiée à des princes de sang, voire à des dauphins. Le *fari mondzo* devait certainement régler aussi les conflits au sujet des terres. Des fonctions similaires étaient assurées par le *hari farma*, inspecteur des eaux et des lacs, le *saw farma*, celui des forêts, et le *werney*, chargé de la propriété.

— Le « *kalisa farma* » (ministre de l'argent). Cette fonction est mal définie dans les *Ta'rikkh*. Elle devait concerner la trésorerie impériale. On sait que les *askia* étaient très riches et que leurs revenus en nature ou en argent étaient centralisés à Gao. Le *kalisa farma* assurait la garde du Trésor et les dépenses du souverain. Le dépôt du numéraire constitué par l'Askia Dawūd était sans aucun doute sous sa gestion. Le *kalisa farma* était secondé par le *werney farma*, maître des biens, le *bana farma*, chargé des salaires, et le *doy farma*, chef des achats.

19. Une liste complète des agents du gouvernement impérial est donnée par G. N. Kodjo (1971, pp. 270-272) et J. Rouch (1963, pp. 192-193).

— *Le « balama »*. Sa fonction était militaire. Les *Ta'rikkh* ne la précisent pas. Le *balama* était autrefois le chef de l'armée. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la fonction avait dû perdre de son importance. On n'a aucune mention du *balama* à la tête des armées impériales. Le *balama* devint chef d'un corps d'armée stationnée dans la région de Kabara-Tinbuktu et certainement dépendant du *Kurmina farin*. La fonction semblait réservée à des princes de sang.

Il devait exister à Gao d'autres départements concernant le gouvernement de l'empire, mais ils n'apparaissent pas dans les *Ta'rikkh*. Mentionnons le *korey farma*, ministre chargé des étrangers blancs et les commissaires impériaux, que l'empereur envoyait périodiquement en mission dans les provinces pour régler des problèmes urgents, lever les contributions extraordinaires sur les commerçants des grandes villes ou contrôler les agents locaux et les administrateurs des provinces.

#### *Le gouvernement des provinces*

Les Songhay adoptèrent deux systèmes de gouvernement selon les territoires concernés.

Un premier groupe comprenait les provinces conquises gouvernées par des chefs nommés et révocables à tout moment par l'*askia*. Ces gouverneurs, hiérarchisés, exerçaient tout le pouvoir souverain à l'exception de la justice, confiée aux cadis. Ils portaient les titres suivants: *fari*, ou *farma*, ou *farba*, dérivé de l'institution manden *farin*. L'empire du Mali avait institué des *farin* (gouverneurs) dans la boucle du Niger: Sonni 'Alī et les *askia* gardèrent la fonction et le titre. Le *koy* était une institution songhay et signifie chef, donc de moindre importance. Il en était de même de *mondzo*, qui s'appliquait aussi bien à une localité (*Tinbuktu mondzo*) qu'à un département ministériel (*fari mondzo*); le titre *cha* de Marenfa et d'autres nous sont inconnus.

L'empire était divisé en deux grandes provinces: le Kurmina à l'ouest et le Dendi au sud-est. La fonction de *Kurmina fari* ou *kanfari* fut, à quelques rares exceptions près, exercée par des princes de sang, souvent même par le dauphin impérial<sup>20</sup>. Le *Kurmina fari* résidait à Tendirma. Il était le deuxième personnage de l'État. On ne sait pas avec certitude les limites de son commandement. Il semblait diriger toutes les provinces à l'ouest de Tombouctou, mais cela n'est pas très sûr, car les gouverneurs de cette région étaient nommés par Gao et dépendaient de l'*askia*. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, pourtant, la puissance militaire du *Kurmina fari* s'imposa à toutes les provinces de l'Ouest, dont il devint le chef véritable. Il disposait, en effet, d'une puissante armée de près de quatre mille hommes, pouvait contrebalancer le pouvoir de Gao et le fit à plusieurs reprises.

Le *Dendi fari*, gouverneur de la province du Dendi, supervisait toutes les provinces du Dendi, c'est-à-dire la partie sud-est de l'empire. Il était le troisième personnage de l'État; le titulaire était généralement un grand

20. Entre autres, Askia Muḥammad II Benkan et Askia Dawūd.

dignitaire de la cour. Son armée devait être un peu moins importante que celle de Kurmina. Il avait la défense des marches méridionales de l'empire. D'autres provinces, de second ordre, étaient gouvernées par des chefs nommés par l'*askia* : c'étaient le *dara koy*, le *dirma koy*, le *hombori koy*, l'*arabinda farma*, le *benga farma*, le *kala cha*, le *baghenafarma* qui avait perdu son titre d'*askia*, etc.

Les villes commerçantes, comme Tombouctou, Djenné, Teghazza, Walata, jouissaient d'une certaine autonomie sous la direction de leurs *koy* ou *mondzo*. Les activités commerciales, artisanales et l'importance de la population nécessitaient la présence de nombreux agents administratifs. Ainsi, à Tombouctou, à côté du *cadi* chargé de la justice et du *Tombouctou koy*, chef de la ville, il y avait un personnel important dont l'*asara mondzo*, sorte de commissaire chargé de la police des marchés, de la ville, de l'exécution des sentences du *cadi*, les inspecteurs des poids et mesures, les percepteurs des marchés, les douaniers de Kabara, les chefs des différents métiers, ceux des diverses ethnies groupées par quartiers, les commissaires des paillotes de la banlieue. Tout ce monde constituait le noyau d'une administration efficace dans les grandes villes.

— *Administration indirecte*. L'administration indirecte concernait les pays vassaux ou tributaires. Le chef du pays était investi selon les coutumes locales et reconnu par l'*askia*. Il arrivait pourtant des contestations entre prétendants ou des rébellions contre l'autorité impériale. L'*askia* intervenait dans ce cas et imposait son candidat. C'est ainsi que le *fondoko* Macina, Boubou Mariama, fut détrôné par Askia El-Hadj Muḥammad III, qui le fit exiler à Gao<sup>21</sup>. Les États hawsa (Kano, Katsena), le royaume d'Agadès, l'empire du Mali<sup>22</sup>, la fédération des Touareg Kel Antassar (les Andasen d'Al-Sa'dī), celle des *magcharen*<sup>23</sup> (Touareg d'origine sanhadja de la région Tombouctou-Walata) étaient dans cette catégorie d'États plus ou moins tributaires selon l'orientation de la politique de Gao. Leurs souverains devaient payer des tributs périodiques, apporter leurs contingents guerriers quand l'empereur le demandait et entretenir de bonnes relations par des visites, des cadeaux et des mariages.

Par ces deux systèmes d'administration, l'empire de Gao parvint à encadrer les populations du Soudan nigérien, à assurer la sécurité des personnes et des biens et à permettre un grand développement économique. Ce pouvoir

21. Al-Sa'dī, trad. franç. O. Houdas, rééd. 1964, p.189.

22. La domination des Songhay sur l'empire du Mali ne fut jamais continue, d'après Léon l'Africain (trad. franç. A. Épaulard, rééd.) En 1596, le *mansa* du Mali était tributaire d'Askia Muḥammad I<sup>er</sup>. Cette domination, si elle était effective, n'eut pas de lendemain, car il fallut de nouvelles expéditions sous le règne d'Askia Ishāḳ I<sup>er</sup> contre le Mali. En fait, le *mansa* a échappé à la suzeraineté de Gao. La frontière entre les deux empires, le Sibiridugu, devait être située plus au sud de Ségou, à la limite du Manden, au niveau de l'actuelle Koulikoro. Cela est conforme à l'opinion de Dibril Tamsir Niane, fondée sur les traditions manden qu'il a collectées dans la région de Niani.

23. Les *magcharen* ne constituent pas un groupe ethnique ou clanique, mais la couche noble de la société. Voir H. Lhoté, 1955, pp.334-370.

structuré et impersonnel que fut la monarchie des *askia*, enraciné dans les valeurs songhay et islamiques, triompha de nombreuses crises dynastiques. Il eût pu, sans la conquête marocaine qui lui enleva sa substance, évoluer vers une forme d'État moderne africain sauvegardant les libertés essentielles des hommes malgré la forte centralisation politique.

— *Les grands corps de l'État*. L'État disposait de ressources importantes pour se consolider et se rendre indépendant, d'une force armée permanente capable de protéger l'empire, d'imposer la volonté du souverain à ses sujets, de briser toute rébellion. Cet appareil d'État, puissant et stable, n'était pas pour autant despotique. La justice, confiée à des cadis quasi indépendants ou à des chefs coutumiers, sauvegardait la liberté et le droit des gens. L'étude des grands rouages de l'État permet de mettre en relief le caractère moderne de l'État songhay. L'empire hérita d'une longue tradition guerrière et les Songhay étaient non des paysans et des commerçants, mais des guerriers. « Les grands du Songhay, écrit Maḥmud Kaṭī, étaient versés dans l'art de la guerre. Ils étaient très braves, très audacieux et très experts dans les ruses de la guerre<sup>24</sup>. »

La noblesse avait une vocation pour les fonctions politiques et militaires. C'était elle qui constituait l'essentiel de la cavalerie, fer de lance de l'armée songhay. Armé de lances longues, de sabres et de flèches, le cavalier songhay portait la cuirasse de fer sous sa tunique de guerre. Le cheval coûtant cher (dix captifs environ au XVI<sup>e</sup> siècle), la cavalerie constituait une élite fortunée. L'infanterie, le corps le plus nombreux, englobait toutes les catégories de la société : esclaves, nobles de second ordre, hommes libres, etc. Elle était armée de lances, de flèches et utilisait le bouclier de cuir ou de cuivre. Les pêcheurs du Niger, Sorko surtout, constituaient une flottille permanente de plus de deux mille pirogues sur le Niger. L'armée avait de longues trompettes, les *kakaki*, des étendards, suivait un ordre de marche et se déployait au combat en éventail.

On ignore les effectifs réels de l'armée. Les réformes de l'Askia Muḥammad I<sup>er</sup> et de l'Askia Muḥammad Benkan ont porté l'armée permanente de Gao à quelque 4 000 hommes, sans compter les 300 guerriers de la garde personnelle, la *sunna*<sup>25</sup> du souverain. La plupart des soldats étaient esclaves de l'*askia*, qui héritait d'eux et pouvait épouser leurs filles. L'armée totale, rassemblée en 1591 à la bataille de Tondibi, comptait près de 30 000 fantassins et 10 000 cavaliers. C'était la plus grande force organisée du Soudan occidental ; elle permit à l'*askia* d'imposer sa volonté et surtout elle lui procura le butin de guerre.

— *Ressources financières*. Le souverain de Gao était puissant et riche. La monarchie disposait de ressources sûres et permanentes, levées dans tout

24. M. Kaṭī, *op. cit.*, p. 146.

25. Différente de la *sunna* du conseil impérial. Il s'agit ici des soldats certainement assermentés et d'une fidélité inconditionnelle. La *sunna* ne devait pas fuir au combat. Elle se fit ainsi massacrer à Tondibi en 1591.

l'empire et gérées par un personnel administratif nombreux, coiffé par le *kalisa farma*. Il y avait différentes sources de revenus impériaux : les revenus provenant des propriétés personnelles du souverain, le *zakat* (un dixième), prélevés pour l'entretien des pauvres ; les impôts en nature payés sur les récoltes ; les troupeaux et la pêche ; les taxes et les droits de douanes sur l'activité commerciale ; les contributions extraordinaires levées sur les marchands des grandes villes ; surtout, le butin de guerre presque annuel. Le souverain disposait donc d'inépuisables revenus qu'il dépensait comme il voulait. Une grande partie servait à l'entretien de la cour et de l'armée permanente. L'*askia* contribuait également à la construction ou à la restauration des mosquées, à l'entretien des pauvres de son empire, aux cadeaux et aumônes attribués aux grands marabouts.

— *La justice*. La justice était un droit régalien. L'*askia*, émire des musulmans, père de son peuple, la délégua à des représentants tout à fait indépendants du pouvoir central ou de ses agents. Il y a lieu d'ailleurs de distinguer deux juridictions, l'une musulmane et l'autre coutumière.

La première régissait les communautés musulmanes. Elle s'inspirait du droit malékite, dispensé par les universités soudanaises. Le *cadi* était juge souverain, suprême. Il était nommé à vie par l'empereur. La fonction était peu recherchée et souvent l'*askia* employa la force pour les nominations. À Tombouctou, la fonction fut monopolisée, durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, par la grande famille du *cadi* Maḥmūd ben 'Umar al-Akit (1498-1548), qui fournit aussi les imams de la mosquée de Sankoré<sup>26</sup>. L'hérédité de la fonction s'établit dans nombre de cités. Le *cadi* était assisté des auxiliaires de justice : huissiers, secrétaires, notaires, etc. Les sanctions étaient exécutées par l'*asara mondzo*, agent du pouvoir impérial. Le *cadi* jugeait toutes les affaires criminelles, commerciales, et sa sentence était sans appel. De plus, il assurait une sorte d'état civil : enregistrement d'affranchissement d'esclaves, partage d'héritage, validation d'actes privés, etc. Le *cadi* était le vrai chef de la ville de Tombouctou. Son autorité dépassait le strict domaine de la justice et protégeait la liberté des hommes.

Quant à la justice coutumière, elle concernait la majeure partie de l'empire, et, même dans les grandes villes musulmanes, les gens arrangeaient leurs conflits en famille ou par le chef de leur groupe ethnique selon leurs propres coutumes. À Gao, le conseil impérial siégeait en tribunal politique pour juger les affaires d'État, généralement les comploteurs, princes et leurs complices. Askia Ishāḳ II, pour combattre les mœurs licencieuses et plus particulièrement l'adultère devenu fléau dans la société raffinée de la boucle nigérienne, institua un tribunal d'adultère qui punissait sévèrement les flagrants délits.

Ce qui est frappant, c'est la possibilité offerte aux populations de se faire rendre la justice par des tribunaux compétents. C'était la garantie la plus sûre

26. Sur cette famille, voir J. Cuoq, 1978, pp. 85-102.

de l'ordre et de la liberté. Ce faisant, l'État songhay favorisa l'épanouissement d'une brillante civilisation intellectuelle et un grand développement économique et social.

### *Développement économique*

Par sa situation soudano-sahaliennne, l'empire songhay était une région privilégiée dans les échanges transsahariens. Le Niger qui le traversait de l'ouest vers l'est facilitait les communications. Sa vallée fertile était intensivement cultivée. On peut ainsi distinguer deux secteurs économiques, l'un rural et traditionnel, l'autre urbain et marchand.

### *Secteur rural*

Les *Ta'rikkh* nous donnent peu de renseignements sur les activités rurales. Les techniques agricoles n'ont pas tellement évolué depuis ces temps. La houe (le *kaunu* des Songhay), les engrais animaux, la pratique du jardinage dans la vallée, la culture itinérante dans la savane, etc., sont toujours les mêmes depuis des siècles. En revanche, la vallée du Niger était plus intensivement occupée par une population dense, qui se livrait à l'agriculture, à la pêche ou à l'élevage. De grandes propriétés appartenant aux princes ou aux *'ulamā'* des grandes villes étaient exploitées par des esclaves établis dans les villages de culture. L'*askia* était lui-même un des grands propriétaires fonciers. Ses champs éparpillés dans la vallée étaient cultivés par des communautés d'esclaves, sous la direction de régisseurs appelés *fanfa*. Une sorte de rente était prélevée sur les récoltes et envoyée à Gao<sup>27</sup>. Il en était de même pour les esclaves privés.

Quant à la pêche, pratiquée par les Sorko, les Do et les Bozo, elle procurait des poissons qui étaient séchés ou fumés et vendus dans tout l'empire. De même, l'élevage de bovins et de caprins dans la bordure sahélienne, au Macina ou au Bakhounou, celui des bœufs par les populations sédentaires de la vallée du Macina, constituait une ressource importante de lait et de viande, surtout pour les populations urbaines.

En effet, une grande partie des ressources agricoles (grains, poissons, viande) alimentait le commerce et permettait aux ruraux de se procurer des produits de première nécessité comme le sel.

### *Secteur commercial*

Les villes soudano-sahéliennes, Walata, Tombouctou, Djenné, Gao, etc., centres du grand commerce transsaharien, étaient en relation avec les grands marchés du Sahara et de l'Afrique du Nord, et, par-delà, avec l'Europe méditerranéenne.

Des pistes transsahariennes<sup>28</sup> partaient de la vallée du Niger vers le nord. Nous en retenons les principales, qui étaient : Tombouctou-Teghazza-Le

27. M. Kafī, *op. cit.*, pp. 178-180

28. R. Mauny, 1961, vol. III C, n° 5.

Touat vers le Tafilalet et l'Ouest algérien, Tombouctou-Walata-Tichitt-Wadane vers le Draa et le Tafilalet, Gao-Tadmekka-Ghat vers la Libye et l'Égypte, Gao-Tadmekka-Ghadamas vers la côte libyenne et tunisienne, Gao-Hawsa Kanem-Bornu vers la vallée du Nil. Comme on le voit, le commerce transsaharien aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles était surtout orienté vers le Maroc, l'Algérie et la Libye. Au centre, les mines de sel de Teghazza, les oasis du Touat, de Ghat étaient les grands relais commerciaux vers le Soudan. Le commerce était entre les mains des marchands arabo-berbères (les habitants du Touat et des Ghadamas étaient très nombreux à Tombouctou) et les Soudanais: Wangara (Manden), Wakore (Soninke), Mosi, Hawsa et Songhay. La zone de rencontre était constituée par les villes dont les habitants tiraient grand bénéfice du courtage. Certains marchands, bien organisés, avaient des succursales dans nombre de villes et suivaient avec profit les fluctuations des prix; ils disposaient d'une flottille commerciale sur le Niger, des chameaux et des bœufs porteurs pour le transport de leurs marchandises. Le port de Kabara était ainsi encombré de toutes sortes de marchandises à l'arrivée de Léon l'Africain au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

Les échanges avaient lieu par troc et plus généralement par l'intermédiaire d'une monnaie, cauris pour les petites affaires, or, sel et cuivre, selon les marchés. À l'importation, le Soudan recevait les tissus dont la plupart venaient de l'Europe<sup>30</sup> (Venise, Florence, Gênes, Majorque, Angleterre, France, etc.), du sel de Teghazza, d'Idjil, des armes, des chevaux, du cuivre, de la verroterie, du sucre, des produits de l'artisanat maghrébin (chaussures, lainages), etc. Le sel était le nerf moteur de ce commerce. Il était transformé en tablettes rectangulaires de vingt-cinq à trente kilos et distribué dans tout l'intérieur du pays. À l'exportation, le Soudan envoyait de l'or, des esclaves, de l'ivoire, des épices, de la cola, des cotonnades, etc. L'or en poudre — le *tibr* — ou en pépites venait des mines du Bambuk, du Bure, des pays mosi et surtout du pays asante, le Bitu. Il était le pivot du commerce transsaharien et alimenta l'Europe<sup>31</sup>. Quant au commerce soudanais, il intéressait les produits locaux. Il y avait des marchés dans toutes les agglomérations importantes, lieux de rencontre des paysans qui échangeaient leurs denrées contre d'autres et achetaient aux colporteurs le sel, les tissus et d'autres marchandises venues du nord. Par exemple, les céréales du delta central ou du Dendi étaient acheminées vers Tombouctou, Gao et le Sahel, la cola et l'or du sud vers le nord d'où partaient les marchandises transsahariennes. Djenné joua un rôle considérable comme marché d'attraction et de distribution de produits de tout l'Ouest africain.

En conclusion, les échanges ont favorisé l'enrichissement des villes nigériennes et une certaine aisance à la campagne. Ils n'intéressèrent malheureusement que pour une faible part les productions locales, agricoles et

29. J. Léon l'Africain, trad. franç. A. Épaulard, 1956, t. II, p. 467 à 472.

30. Voir F. Braudel (1946, p. 9-22), J. Heers (1958, p. 247 à 255), E. F. Gautier (1935, pp. 113-123), qui ont suffisamment démontré l'importance du commerce soudanais sur l'économie méditerranéenne et européenne au Moyen Âge. Voir aussi la contribution de Jean Devisse, chap. 26.

31. J. Heers, 1958.



artisanales. L'essentiel portait sur les produits d'extraction et de cueillette. Somme toute, le commerce transsaharien ressemblait plus à la traite qu'à une véritable économie marchande basée sur une productivité locale. Ainsi, il ne put bouleverser les structures sociales et ne favorisa pas une révolution des techniques. Il permit cependant un certain progrès matériel dans les conditions de vie des populations nigériennes et dans le raffinement de l'aristocratie. Le grand boubou, les babouches, le confort dans le logement, la variété de l'alimentation étaient des signes de progrès dans la société nigérienne.

### *Société*

La société songhay était, dans ses structures profondes, semblable aux autres sociétés du Soudan occidental. L'originalité réside dans le développement d'une économie marchande qui a donné naissance à une société urbaine, différenciée dans ses activités, quelque peu marginale par rapport à la société globale fondamentalement rurale.

### *Structures de la société nigérienne*

En ville ou à la campagne, la société songhay se définissait par l'importance des liens de parenté. L'élément de base qui a donné sa couleur à toutes les institutions sociales, à la vie quotidienne, était la famille.

Les clans groupaient plusieurs familles. Les plus anciens étaient d'origine soninke (Ture, Sylla, Tunkara, Sise, Jakite, Drame, Jawara) et quelques-uns seulement (Maiga) étaient songhay. Cela pose le problème même de la structure du peuple songhay, qui fut fortement mélangé de Soninke, de Berbères et d'autres ethnies, comme les Manden, les Gobri, les Hawsa, etc.

Quant à l'organisation ethnique, elle n'apparaît dans les *Ta'rikkh* pour désigner des populations serviles<sup>32</sup> ou rurales attelées à la culture des champs ou à des métiers castés.

Le trait le plus fondamental de la société songhay était sa hiérarchisation en catégories nobles, hommes libres, hommes de caste et esclaves. C'est un fait bien connu dans tout le Soudan occidental. Ici, la noblesse avait un contour plus net et elle s'adonnait presque exclusivement à l'administration et aux armes. Les esclaves, très nombreux, étaient attachés aux tâches domestiques ou aux travaux des champs. Leur rôle politique et militaire était subalterne.

### *Société rurale*

En dehors de la vallée nigérienne, où nous trouvons de grandes cités marchandes, les Songhay et les peuples qui constituaient l'empire vivaient à la campagne des activités rurales. Groupés en villages faits de cases rondes, les paysans des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ne différaient que très peu de ceux d'aujourd'hui. Les structures fondamentales ne furent pas bouleversées par une révolution technique ou autre. Certes, les conditions de vie ont changé. Les maigres renseignements donnés par les *Ta'rikkh* montrent une

32. M. Katī, *op. cit.*, pp. 20-21.

population rurale dense dans la vallée nigérienne, surtout dans la région de Djenné; elle vivait surtout des produits de l'agriculture; il y avait aussi des artisans castés (forgerons, charpentiers, potiers, etc.); mais leur métier devait être saisonnier et ils vivaient pour la plupart de l'agriculture. Il devait en être de même pour les pêcheurs du Niger (Sorko, Bozo, Somono), qui s'adonnaient aux travaux des champs pendant l'hivernage. Les conditions de vie ne devaient pas être aussi misérables que le dit Jean Léon l'Africain<sup>33</sup>. La sécurité était générale et les famines rares. Les *Ta'riḳh* donnent quelques indices sur la vie de campagne. Il n'y a pratiquement aucune allusion à des révoltes paysannes. Les rentes exigées par leurs maîtres n'étaient jamais écrasantes pour les esclaves. L'inventaire de la fortune d'un régisseur impérial dans le Dendi donne, au contraire, l'impression d'une certaine aisance à la campagne. Les paysans vendaient même une partie de leurs productions sur les marchés locaux, ce qui leur permettait de se procurer des produits comme le sel ou des tissus, et s'ouvraient ainsi aux échanges.

Sur le plan spirituel, l'islam ne s'enracina pas dans la campagne. Les paysans restèrent attachés aux valeurs du terroir. Les régions les plus rurales, le Dendi et le Sud, étaient encore, malgré une islamisation superficielle, attachées aux croyances traditionnelles. Ainsi, la campagne, ouverte à l'économie marchande, resta quelque peu fermée aux valeurs spirituelles venant de la ville, second élément de la société nigérienne.

#### *Villes et société urbaine*

Le grand essor commercial permit le développement d'une civilisation urbaine dans toute la zone soudano-sahélienne. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, nous avons les villes de Walata, Djenné, Ténékou, Tendirma, Tombouctou, Bamba, Gao, Agadès, les cités hawsa comme Kano, Katsena, etc. C'étaient généralement des villes ouvertes et sans murailles. Le marché était à l'intérieur de la cité et une banlieue de tentes et de paillotes était habitée par une population mobile. Le centre était couvert de maisons maçonnées selon le style soudanais, comportant un ou deux étages, une cour intérieure sur laquelle s'ouvraient les chambres et à laquelle on accédait par un vestibule.

Les trois plus grandes villes étaient Tombouctou, Djenné et Gao, sur lesquelles il nous faut insister.

Conquête par Sonnī 'Alī Ber vers 1468, Tombouctou atteignit son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle: elle pouvait avoir quelque 80 000 habitants<sup>34</sup> sous le règne

33. Jean Léon l'Africain (trad. franç. A. Épaulard, 1956, t. IV, p.472) montre les paysans misérables, ignorants et écrasés d'impôts impériaux.

34. Ce chiffre est très approximatif. Il nous semble cependant plus proche de la réalité que les 25 000 habitants proposés par R. Mauny (1961, p.497). La ville était très étendue au XVI<sup>e</sup> siècle. Les traditions orales sont unanimes à affirmer que le tombeau du cadī Maḥmūd, qui est aujourd'hui loin de la ville, était alors sa maison. L'ensablement quotidien de la ville rend sceptique sur la valeur de la photo aérienne du site ancien. Il faut, d'autre part, noter que Tombouctou était une ville en hauteur et que les maisons à un étage étaient très répandues. L'habitat était donc fortement concentré.

d'Askia Dawūd. Elle était alors la capitale économique de l'empire, la ville sainte du Soudan, célèbre par ses saints et son université.

Djenné<sup>35</sup>, île dans le delta central, liée économiquement et spirituellement à Tombouctou, habitée par quelque 30 000 à 40 000 habitants, était vraiment la plus importante agglomération noire dans le Soudan intérieur. Dominée par sa belle mosquée, joyau de l'art soudanais, elle fut le grand marché du Sud, en relation avec les pays de la savane et de la forêt.

Gao, capitale politique, plus ancienne que les autres, était une ville immense de près de 100 000 habitants<sup>36</sup>. Sa position l'orientait vers le monde hawsa, le Dendi, la Libye et l'Égypte.

Toutes ces villes nigériennes avaient, à côté d'un noyau songhay prédominant dont la langue était courante, une population cosmopolite d'Arabo-Berbères, de Mosi, de Hawsa, de Manden (Wangara), de Soninke, de Fulbe, etc.

Le monde urbain constituait une société hiérarchisée selon le type soudanais, mais le critère de différenciation est ici économique. La société urbaine comprenait trois éléments de base : les marchands, les artisans, les religieux, vivant tous directement ou indirectement du commerce.

Les marchands étaient pour la plupart des étrangers ; les artisans et les petits commerçants, couche dynamique et remuante, étaient groupés en corporations avec leurs réglementations et leurs coutumes. Les intellectuels — marabouts, étudiants — étaient des gens de bonne compagnie qui jouissaient d'une grande considération sociale.

La société nigérienne était une société policée et raffinée, tout au moins au niveau de l'aristocratie. Elle aimait l'habillement ample, les babouches jaunes, la vie douce des maisons, la cuisine bien épicée et, par-dessus tout, la bonne compagnie. Cela a conduit à un certain relâchement des mœurs, sensible par l'existence de nombreuses courtisanes et par la débauche dans l'aristocratie princière.

La société urbaine tranchait donc avec la société rurale traditionnelle. Elle n'a pu déborder sur la campagne. Généralement formée d'étrangers dans sa couche dirigeante, née des valeurs islamiques et commerciales, elle semblait comme juxtaposée à la société globale. La bourgeoisie marchande n'a pu avoir une implantation solide dans le pays et son économie était plutôt celle de la traite. Ainsi, elle n'a pu exercer d'influence profonde et durable sur la société songhay.

### *Épanouissement religieux et intellectuel*

Implanté dans le Soudan occidental depuis le XI<sup>e</sup> siècle, l'islam progressa d'un mouvement lent, inégal selon les régions, et finit par s'imposer dans la boucle du Niger et dans la zone sahélienne. Ailleurs, il colora les croyances d'un fragile vernis et n'arriva jamais à s'enraciner profondément. Dans les

35. Voir l'article de R. J. et K. S. McIntosh (1980), qui donne un éclairage nouveau sur la question de Djenné

36. Ce chiffre découlait du premier recensement de la ville, effectué vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qui donna 7 626 maisons sans les paillotes de la banlieue.

zones urbaines, il créa une élite lettrée qui, par un grand effort créateur, contribua à son illustration et à sa réinterprétation. Cet épanouissement fut rendu possible grâce à la prospérité générée du Soudan qui attira dès le XV<sup>e</sup> siècle nombre de savants étrangers et, surtout, grâce à la politique bienveillante des souverains de Gao qui, à l'instar du fondateur de la dynastie des *askia* comblèrent les docteurs musulmans d'honneurs, de présents et leur assurèrent un prestige social sans pareil dans le pays. Askia Mohammed I<sup>er</sup> pratiqua une politique systématiquement musulmane et oeuvra à l'implantation et à l'extension de l'islam au Soudan.

### *Mouvement religieux*

L'islam ne fut pas cependant la religion dominante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La grande masse des Songhay et des peuples de l'empire, vivant à la campagne, restaient attachés aux croyances ancestrales du terroir; Askia Mohammed I<sup>er</sup> déplorait cette situation dans une lettre à Al-Maghīlī et la combattit sans parvenir à la changer.

Les Songhay vouaient un culte aux *hole* doubles), aux génies qui peuplaient la nature et dont il faut s'attirer les faveurs<sup>37</sup>. Leur « panthéon » comportait ainsi plusieurs divinités dont Harake Dikko, divinité du fleuve, Dongo, celle de la foudre. Leurs magiciens guérisseurs, les Soñanke, considérés comme descendants de la dynastie déchue des Sonnī, jouissaient d'une vénération populaire et protégeaient la société contre les esprits maléfaisants et les sorciers ou *tierkei*. Un culte était rendu aux morts par chaque chef de clan. Ainsi, la religion traditionnelle, si vivace dans la campagne, était au service de la société pour sa protection, son équilibre psychique, sa continuité.

Juxtaposé à ces croyances, l'islam s'implanta peu ou prou dans la campagne. Urbain, aristocratique, il finit par s'adapter pour mieux se répandre. C'était donc déjà un islam noir et tolérant. Il gagna du terrain par l'action d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> et des docteurs musulmans, par l'expansion pacifique du commerce, auquel il était intimement lié depuis ses origines en Afrique noire. Askia Mohammed I<sup>er</sup>, conseillé par les grands docteurs Al-Maghīlī du Touat<sup>38</sup>, Al-Suyūṭī<sup>39</sup> du Caire et une pléiade de marabouts de son empire, s'attaqua aux fétiches, traqua les compagnons des Sonnī, les mauvais musulmans, imposa le *cadi* et le droit malékite à nombre de communautés, fit la *djihad* (guerre sainte) contre les « infidèles » mosi. Les marchands colporteurs et autres firent le reste et portèrent la religion jusqu'au cœur des régions forestières du Sud.

Ainsi, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'islam dominait dans toute la boucle du Niger, du Macina au Dendi, et était ailleurs très avancé. C'est dans les villes que l'on peut le mieux saisir la vie religieuse. Djenné, Dia dans le delta central, Gao, Tombouctou, etc., avaient leur mosquée, leur imam, leur

37. Jean Rouch (1954, 1960), Boubou Hama et J. Boulnois (1954) corrigent la conception islamocentrique de l'histoire songhay.

38. E. H. R. M'Baye, 1972.

39. J. Hunwick, 1970.

cadi, leurs cimetières et de nombreuses écoles animées par des hommes de grande piété et des saints, aujourd'hui encore vénérés dans la boucle du Niger. Tombouctou fut un modèle. Les trois grandes mosquées, le Jingereber, le Sidi Yaya et la Sankoré, ces deux dernières construites dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la réputation de ses saints et de ses docteurs (le *sharīf* Yaya mort en 1464, le cadi Maḥmud ben 'Umar Akit, mort en 1548, et nombre des membres de sa famille, dont le cadi Al-Akib, qui restaura les grandes mosquées, etc.) lui valurent le renom de ville sainte du Soudan. Son université œuvra à la diffusion de la culture islamique dans tout le Soudan occidental.

### *Mouvement intellectuel*

Le Soudan nigérien et sahélien connut un grand épanouissement intellectuel aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles; un humanisme soudanais s'imposa comme une des données de l'islam universel. Formée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les universités de la Karawiyyin à Fès et d'Al-Azhar au Caire, l'élite soudanaise s'émancipa et, par son propre effort, parvint au faîte de la science islamique. Les centres de cette animation intellectuelle demeuraient les villes. Le surplus commercial permit le développement d'une classe de lettrés adonnés au service du culte et aux études. La prospérité générale attira dans les villes nigériennes des savants<sup>40</sup> venus de toutes les régions du Soudan et du Sahel. La plus célèbre université fut sans conteste celle de Tombouctou d'où sont issus les deux *Ta'riḫh* qui, bien qu'écrits au XVII<sup>e</sup> siècle, constituent les plus grands monuments d'œuvres historiques soudanaises. L'Université, foyer d'acquisition et de diffusion de la connaissance, n'était pas un corps organisé comme en Afrique du Nord. Elle comprenait un grand nombre d'écoles libres et surtout la fameuse mosquée de Sankoré, qui dispensait un enseignement supérieur. Tombouctou avait, au XVI<sup>e</sup> siècle, quelque cent quatre-vingts écoles coraniques et des milliers d'étudiants venus de tous les coins du Soudan et du Sahel, logés chez leurs maîtres ou chez des hôtes. Les maîtres, non rémunérés mais à l'abri des difficultés matérielles, s'adonnaient totalement à leurs études, le jour comme la nuit.

Les études comportaient deux niveaux: le niveau élémentaire (l'école coranique), centré sur la récitation et l'étude du Coran; le niveau supérieur, où l'étudiant abordait la science islamique. L'Université soudanaise dispensa, comme toutes les universités contemporaines du monde musulman, un enseignement des humanités qui comportait les sciences traditionnelles, la théologie (*tawḥīd*) l'exégèse (*tafsīr*), les traditions (*hadīth*), le droit malékite (*fiḫh*), la grammaire, la rhétorique, la logique, l'astrologie, l'astronomie, l'histoire, la géographie, etc. Les connaissances scientifiques et mathématiques devaient être bien rudimentaires. Le droit malékite fut la spécialité des docteurs de Tombouctou que les *Ta'riḫh* n'appellent pas autrement que «jurisconsultes». Les méthodes d'enseignement ont, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle,

40. A. Cherbonneau, 1854-1855, pp. 1-42.

peu évolué. L'essentiel était l'explication et le commentaire des textes selon la scolastique.

L'enseignement était dispensé par de nombreux maîtres soudanais et sahariens. Nous retenons, pour le XV<sup>e</sup> siècle, Sharif Sidi Yaya et Moadib Muḥammad Al-Kabaṛī (originaire de Kabara), qui formèrent les maîtres de la génération suivante. Le XVI<sup>e</sup> siècle vit une pléthore de maîtres célèbres dans toute la boucle du Niger. Deux grandes familles berbères, les Aḳīt et les Anda Ag Mohammed, alliées entre elles par des mariages, en fournirent le plus grand nombre. Les plus célèbres d'entre eux furent : le cadi Maḥmud ben Umar Aḳīt (1463-1548), juriste et grammairien ; son frère Ahmed (mort en 1536) ; son cousin Al-Muḳhtar ; ses neveux, dont le fameux Abbas Ahmed Baba ben Ahmed ben Ahmed Aḳīt (1556-1627)<sup>41</sup>.

Presque rien ne nous est parvenu de la grande activité intellectuelle des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Les œuvres connues par leurs titres consistent généralement en un travail d'érudition qu'il ne faut nullement sous-estimer. Les érudits soudanais ont tenté de comprendre, d'interpréter par leurs propres ressources l'islam, sa jurisprudence et ses pratiques.

Il faut cependant situer cette culture islamique dans le cadre général du Soudan. Elle fut fondamentalement une culture d'élite, qui ne toucha que peu de Soudanais. Elle était fondée sur l'écriture, mais elle n'intégra pas les langues et les cultures autochtones. Urbaine, elle resta marginale et s'écroula avec les cités qui lui ont donné naissance.

41. A. Cherbonneau, 1854-1854, et J. Hunwick, 1964, *BSOAS*, vol. XXVII, par. III.

# Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du bassin des Volta du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

*Michel Izard*

## Les Mosi\* de la boucle du Niger

En l'état actuel de nos connaissances, l'histoire de la boucle du Niger à la haute époque considérée ici est nécessairement centrée sur la naissance et l'expansion territoriale des royaumes mamprusi, dagomba et mosi, cela pour deux raisons qui sont d'ailleurs connexes. La première est que les informations dont nous disposons sur cet ensemble de royaumes sont incomparablement plus riches que celles que nous pouvons utiliser pour d'autres formations historiques de la même région, par exemple le Gurma et, *a fortiori*, les sociétés à pouvoir politique non centralisé. La seconde est qu'à propos de la mise en forme de l'histoire des Mosi se pose un problème capital, celui de l'identification des «Mosi» dont il est question dans ces chroniques classiques que sont le *Ta'riḳḳh al-Sūdān* et le *Ta'riḳḳh al-Fattāsh*: nous verrons que de la solution apportée à ce problème dépend la définition d'un cadre chronologique satisfaisant pour l'ensemble de la zone dont il sera question dans ce chapitre.

C'est de l'analyse des références à des Mosi, contenues dans les chroniques soudanaises qu'il nous faut partir. Le *Ta'riḳḳh al-Fattāsh* fait état d'incursions de Mosi sur le territoire du royaume songhay de Gao autour du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans le premier quart de la période qu'entend couvrir le présent volume. Le *za* Baray, contre lequel auraient guerroyé les Mosi est, semble-t-il, le *za* Beirafoloko de la liste dynastique

\* Ou Mossi.

établie par Jean Rouch<sup>1</sup> — son autorité s'étendait, dans la vallée du Niger, de Gao à Tillabéri. C'est sous le règne de son successeur, le *za* Asibay, que le royaume de Gao passa sous la suzeraineté du *mansa* malien Wali, qui, selon Nehemia Levtzion, régna de 1260 à 1277. Le *Ta'riḫ al-Fattāsh*, qui ne localise pas le territoire des Mosi, nous dit que ceux-ci envahissaient parfois la partie occidentale de la boucle du Niger, où l'influence du Mali se heurtait à celle, septentrionale, des Touareg. Les deux brefs fragments du *Ta'riḫ al-Fattāsh* auxquels nous nous référons<sup>2</sup> livrent une indication importante en nous parlant d'un *Mosi koy*, c'est-à-dire d'un « chef » ou d'un « roi » des Mosi. Rien de ce qui nous a été transmis ne semble faire allusion à des bandes de pillards plus ou moins incontrôlées; tout indique, au contraire, que nous avons affaire à une population ou à un groupe dirigeant ayant une forte organisation politique et militaire, peut-être de type étatique, et une base territoriale solide, qu'on ne peut que situer à l'intérieur de la boucle du Niger, sans autre précision. En tout cas, cette société militaire est, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en mesure d'affronter les principales hégémonies qui se partagent la boucle du Niger. Il est enfin question, dans ces fragments, d'incursions mosi en direction de Tombouctou; or nous allons voir que les Mosi des *Ta'riḫ* auront pour objectif permanent, au long de la succession de leurs entreprises de grande envergure, le contrôle direct des places commerciales du nord-ouest de la boucle.

Si nous suivons l'ordre chronologique, nous retrouvons les Mosi de la boucle du Niger à l'époque de Mansa Kanku Mūsā (1312-1337), les événements correspondants étant cette fois rapportés par le *Ta'riḫ al-Sūdān*. Le célèbre passage relatif à la prise de Tombouctou par les Mosi mérite d'être cité *in extenso* : « C'est, assure-t-on, le sultan Kanku Mūsā qui fit bâtir le minaret de la grande mosquée de Tombouctou, et ce fut sous le règne d'un des princes de sa dynastie que le sultan du Mosi, à la tête d'une forte armée, fit une expédition contre cette ville. Saisis d'effroi, les gens de Melli prirent la fuite et abandonnèrent Tombouctou aux assaillants. Le sultan du Mosi pénétra dans la ville, la saccagea, l'incendia, la ruina et, après avoir fait périr tous ceux qu'il put atteindre et s'être emparé de toutes les richesses qu'il trouva, il retourna dans son pays<sup>3</sup>. » La prise de Tombouctou par les Mosi est généralement située vers 1337<sup>4</sup> : ainsi, près d'un siècle après avoir menacé Gao, non seulement ce peuple guerrier n'a pas quitté le devant de la scène, mais encore sa puissance semble s'être accrue. À partir de son énigmatique pays, le « sultan » des Mosi lance des expéditions lointaines, attaque des villes importantes et, peut-on penser, bien défendues, ce qui suppose un potentiel considérable en hommes, en chevaux et en armes. C'est encore dans le *Ta'riḫ al-Sūdān* qu'il est question d'un raid contre Benka (ouest de la boucle du Niger, en amont de Tombouctou), qui semble

1. J. Rouch, 1953, p. 174, note 13.

2. M. Katī, trad. franç. Delafosse et Houdas, 1913, pp. 333-334.

3. Al-Sa'dī, trad. franç. O. Houdas, 1898, pp. 16-17.

4. C. Monteil, 1929, pp. 414-415.



pouvoir être situé peu avant 1433-1434, année de la prise de Tombouctou par les Touareg<sup>5</sup> : un siècle a encore passé et les Mosi demeurent toujours aussi menaçants. De l'expédition contre Benka, Rouch<sup>6</sup> fait, fort vraisemblablement, un épisode entre d'autres d'une série d'actions contre la région des lacs.

Nous en arrivons à la période la moins mal connue de l'histoire des Mosi septentrionaux, celle qui correspond aux règnes de Sonnī 'Alī et d'Askia Muḥammad, dont il est question dans les deux *Ta'riḫh* dont les références se complètent les unes les autres.

Sous le règne de Sonnī 'Alī (1464-1492), nous avons les repères suivants : 1464-1465, avènement de Sonnī 'Alī, guerre contre les Mosi commandés par un « roi » nommé Komdao, défaite des Mosi, que les Songhay poursuivent jusqu'en pays bambara (Bamanan), tandis que Komdao parvient à regagner sa capitale, appelée Argouma ; 1470/1471-1471/1472, incursions songhay en pays mosi sous la conduite de Sonnī 'Alī, d'abord, puis sous celle du *yikoy* Yate, destruction de Barkana, localité où réside le roi des Mosi et mort d'un chef mosi auquel le *Ta'riḫh al-Fattāsh* donne le titre de *tenga niama* ; 1477-1478, pénétration des Mosi en territoire songhay où ils demeurent jusqu'en 1483-1484, prise de Sama, localité située entre le fleuve et Walata ; 1480, occupation de Walata par les Mosi après un siège d'un mois, puis retrait des assaillants qui doivent abandonner leurs prisonniers aux habitants de la ville ; 1483-1484, bataille de Kobi ou de Djiniki-To'oi, intervenue après la capture par les Songhay des membres de la maison du chef des Mosi et la prise de son trésor de guerre. Les Mosi se replient vers leur pays, poursuivis par les Songhay qui y pénètrent<sup>7</sup>.

Que s'est-il passé entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, marqué notamment par le raid contre Benka, et le milieu du siècle suivant, qui semble tout à la fois marquer l'apogée de l'expansionnisme mosi, avec la prise de Walata, et le début des revers ? Sur cette nouvelle période d'un siècle, les sources écrites sont muettes. Des événements qui remplissent la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on peut au moins tirer l'enseignement suivant : à l'avènement de Sonnī 'Alī, souverain de stature exceptionnelle, les Mosi représentent pour l'empire songhay un danger tel que l'affermissement de la puissance songhay a pour condition la destruction de l'adversaire. Sous le règne de Sonnī 'Alī, il n'est plus question d'expéditions ponctuelles des Mosi contre les villes de la boucle, non plus que de ripostes défensives de la part des Songhay ; c'est à une guerre longue et inexpiable que nous avons affaire, qui oppose deux grandes puissances militaires hégémoniques. À la fin de son règne, Sonnī 'Alī est victorieux, mais ses successeurs ne s'en tiendront pas à ce succès, ils entreprendront de faire totalement disparaître l'État Mosi du Nord, qui,

5. Voir Al-Sa'di, *op. cit.*, pp. 45-46, sur Benka, et M. Katī, *op. cit.*, pp. 118, 173, 178, sur la prise de Tombouctou par les Touareg.

6. J. Rouch, 1953, p. 177.

7. Sur les Mosi de la boucle du Niger et Sonnī 'Alī, voir M. Katī, *op. cit.*, pp. 85-86, 88-89, et M. Izard, 1970, pp. 38-44.

à l'avènement d'Askia Muḥammad, a perdu l'initiative mais n'a pas disparu pour autant.

Les fragments des *Ta'riḫ* relatifs à l'histoire des Mosi du Nord au XVI<sup>e</sup> siècle sont très pauvres en faits, mais ils nous livrent cependant une indication capitale: avec Muḥammad (1493-1529) et ses successeurs, les guerres songhay contre les Mosi sont désormais conduites au nom de l'islam, les Mosi étant des « païens », comme les habitants du Gurma<sup>8</sup>. En 1497-1498, Muḥammad entreprend une expédition contre le pays mosi, où règne le « sultan » Na'asira; l'armée songhay est victorieuse, les Mosi ont de nombreux tués, leurs femmes et leurs enfants sont emmenés en captivité, leur capitale est détruite. Dawūd (1549-1582) fait la guerre aux Mosi l'année même de son avènement, ensuite en 1561-1562, enfin vers 1575. L'expédition de 1561-1562 permet de situer avec précision la quasi-disparition de la puissance mosi septentrionale, vieille, pour autant qu'on puisse en juger, de trois siècles. Le *Ta'riḫ al-Sūdān* nous dit qu'à la suite de la seconde expédition de Dawūd « le chef [des Mosi] abandonna le pays avec toutes ses troupes ». De la troisième et dernière expédition menée sous le règne de Dawūd, celle de 1575 (?), le même *Ta'riḫ* dit laconiquement que les Songhay en reviennent « sans avoir rien pillé », ce qui signifie sans doute qu'il n'y avait plus rien à piller, que l'armée songhay avait pénétré dans un pays usé par la guerre et vide d'habitants<sup>9</sup>.

Ainsi, l'aspect fragmentaire de l'information sur laquelle nous sommes réduits à nous appuyer n'interdit pas de donner à l'histoire des Mosi de la boucle du Niger une trame relativement cohérente. Pendant plus de trois siècles, une société militaire conquérante a lutté contre les Songhay en vue de prendre le contrôle du fleuve après s'être assuré celui de l'intérieur et a été finalement vaincue, l'antagonisme politique étant doublé, à compter du règne de Mohammed, d'un antagonisme religieux. Sur l'identité de ces Mosi et sur la localisation de leur pays, nous en sommes malheureusement à ne pouvoir formuler que des hypothèses très vagues, et tout indique qu'en l'absence de tout relais possible par la tradition orale nous n'en saurons davantage que lorsque les investigations archéologiques nécessaires auront été conduites.

En attendant que de nouvelles directions de recherche soient explorées, on peut faire l'inventaire des quelques indices, ne provenant pas des *Ta'riḫ*, propres à compléter nos informations ou, au moins, à resserrer nos hypothèses. Boubou Hama<sup>10</sup> fait référence à un mystérieux manuscrit écrit en arabe, intitulé *Aguinass Afrika*, qui daterait du XV<sup>e</sup> siècle et dont l'auteur présumé se nommerait Abkal Ould Aoudar. À notre connaissance, cette chronique, dite « *Ta'riḫ de Say* », n'a été ni publiée ni traduite, et, si Boubou Hama en résume le contenu, il n'en cite expressément aucun

8. Voir M. Katī, *op. cit.*, pp.114-115, 134-135; Al-Sa'dī, trad. franç. O. Houdas, pp.121-122, 124.

9. *Ibid.*, pp.168, 173, 179.

10. B. Hama, 1966, pp.205-215; voir M. Izard, 1970, tome premier, pp.47-48.

passage. D'après Boubou Hama, s'inspirant d'Aoudar, les Mosi, venus de l'est, auraient fondé sur la rive gauche du Niger un État appelé Dyamare, dont la dernière capitale fut Rozi, dans le Dallol Boso. L'État de Rozi aurait maintenu son existence au long de cinq siècles, du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Vers le XII<sup>e</sup> siècle, sans quitter la rive hawsa, les Mosi créèrent un second Dyamare, ayant pour centre politique Mindji, Rozi ayant été abandonné sous la pression des Berbères. Le second Dyamare n'eut qu'une existence éphémère; bientôt, à la suite d'une famine, les Mosi franchirent le fleuve et s'établirent sur la rive gurma. Vainqueurs des populations locales, Gurmankyebe et peut-être Kurumba, ils donnèrent naissance au troisième et dernier Dyamare. Tant que nous ne disposerons pas du texte complet et authentifié du *Ta'riḫ de Say*, nous ne pourrons exploiter scientifiquement les données fournies par Boubou Hama, ni, notamment, juger de la validité de certains repères chronologiques qu'il nous donne — ainsi cette date de 1132, qui correspondrait au passage du second au troisième Dyamare et qui marque pour Tauxier<sup>11</sup> le début du règne du *za* Baray, premier souverain songhay à avoir été en lutte contre les Mosi d'après les *Ta'riḫ* classiques. Dans un autre document arabe, bien connu, le *Masalik al-Absar fi Mamalik al-Amṣar*, d'Ibn Fadl Allah al-ʿUmarī écrit en 1337 (année présumée de la prise de Tombouctou par les Mosi), il est fait état d'un entretien entre Mansa Mūsā et le futur émir Abū l-Hasan ʿAlī, l'un des informateurs du chroniqueur. Lorsque l'Égyptien demande au souverain du Mali contre qui il est en guerre, celui-ci répond: « Nous avons un ennemi acharné qui, parmi les Noirs, est ce que sont pour vous les Tatars. » Le roi précise que ces ennemis « sont habiles à lancer les flèches » et qu'ils ont « des chevaux hongres au nez fendu »<sup>12</sup>. On peut se demander si ces cavaliers ne sont pas des Mosi du Nord, encore que la pratique de la castration des chevaux (allusion aux « chevaux hongres ») soit inconnue dans l'intérieur de la boucle du Niger. Le marchand génois Antonio Malfante a, on le sait, voyagé dans le Touat en 1447; une lettre écrite en latin, adressée à son compatriote Giovanni Mariono, et que la Roncière a éditée<sup>13</sup> contient un passage dans lequel Yves Person<sup>14</sup> a vu une allusion aux Mosi du Nord. À propos d'une ville appelée Vallo (que Person identifie à Walata), il est question d'un « roi fétichiste avec cinq cent mille hommes » venus assiéger cette place. Pour en terminer avec les sources écrites, on doit rappeler que João de Barros parle du peuple des « Moses » dans ses *Dacadas da Asia*, qui datent de 1552-1553. L'auteur portugais relate la visite qu'en 1488 un prince wolof nommé Bemoy fit à la cour de Dom João II. Au souverain, Bemoy expliqua que le territoire des « Moses » s'étendait de Tombouctou en direction de l'est,

11. L. Tauxier, 1924, p. 22.

12. Passage cité dans *l'Empire du Mali*, 1959, p. 61.

13. C. de la Roncière, 1924-1927, tome premier, p. 156; de la Roncière donne le texte latin de la lettre et sa traduction en français.

14. Y. Person, 1958, p. 45-46; notons que Vallo chez de la Roncière devient Wallo chez Yves Person; voir M. Izard, 1970, tome premier, p. 50-53.

localisation qui n'est pas contradictoire, s'agissant des Mosi du Nord, avec celle que l'on peut inférer de la lecture des *Ta'rikkh*. La puissance du roi des « Moses » parut telle à Dom João II qu'il pensa qu'il s'agissait du fameux prêtre Jean, descendant de la reine de Saba, dont on sait qu'il est à l'origine légendaire de la monarchie éthiopienne. Bemoy fit état de guerres entre le roi des « Moses » et *Mandi mansa* — le « roi des Manden » —, et présenta les coutumes des « Moses » de telle manière que ses interlocuteurs furent convaincus qu'ils étaient chrétiens : du moins n'étaient-ils pas musulmans, en quoi João de Barros rejoint les auteurs des *Ta'rikkh*<sup>15</sup>.

Aux chroniques de Tombouctou, l'ouvrage de João de Barros n'apporte donc guère qu'une confirmation ; quant aux autres sources écrites citées, si elles ne sont pas explicites, elles nous confirment cependant qu'au long du XV<sup>e</sup> siècle, face au Mali et à l'empire songhay, il exista une puissance noire et « païenne » avec laquelle les autres grandes hégémonies de cette partie de l'Ouest africain furent en état de conflit permanent. En outre, on doit à Claude Meillassoux<sup>16</sup> d'avoir recueilli d'intéressantes traditions orales maliennes qui sont, certes, d'une interprétation délicate, mais ont, semble-t-il, l'intérêt de concerner les Mosi du Nord, dont il trouve trace dans une région très excentrique par rapport à la boucle du Niger puisqu'il s'agit du Hodh, du Kaniaga et du Wagadu ; ces traditions orales sont jusqu'à présent les seules qui nous renvoient au peuple guerrier des *Ta'rikkh*. Dans le Jankoloni, entre Niamina et Nara, se trouve un alignement de puits dont le creusement est attribué aux Mosi, ce qui, notons-le, cadre mal avec l'image seulement guerrière que nous avons d'eux. Dans cette région, les Mosi auraient anéanti ou assimilé la majorité des clans soumaré, tandis que les clans jariso (« diariso ») résistaient victorieusement aux envahisseurs. On conserve le souvenir d'une bataille qui aurait opposé les Mosi aux populations locales près du site actuel de Dangite Kamara, à une centaine de kilomètres au sud de Mourdiar. Dans le Hodh, les Mosi auraient occupé plusieurs localités et créé un commandement territorial centré sur Gara, comprenant une quarantaine de villages ; enfin, ils auraient investi Daole-Gilbe, à peu de distance du site de Kumbi Saleh<sup>17</sup>.

## Mosi de la boucle du Niger et Mosi du bassin des Volta : la thèse classique

Lorsque les premiers auteurs ont commencé à écrire sur les Mosi du bassin de la Volta blanche, ils ont fondé leurs analyses historiques sur la tradition

15. João de Barros, trad. franç. L-Marc, 1909, p.6-18: voir également L. Tauxier, 1917, p.84-85, et M. Izard, 1970, tome premier, p.53-55.

16. Communication personnelle, utilisée dans M. Izard, 1970, tome premier, pp.55-56.

17. Kumbi Saleh : capitale présumée de l'empire de Ghana. Le site de Kumbi Saleh est à soixante kilomètres au sud de Timbédra, en Mauritanie.

orale qui rattache l'ensemble des dynasties royales mosi à la descendance d'un ancêtre unique, Naaba Wedraogo, et établi une relation explicite entre l'origine des royaumes mosi et celle des États mamprusi-nanumbadagomba. Il devait appartenir à Delafosse<sup>18</sup>, Frobenius<sup>19</sup> et Tauxier<sup>20</sup> de procéder à une première mise en forme de l'histoire des Mosi, le premier, à partir de l'exploitation des monographies administratives coloniales de 1909, les deux autres, à partir de matériaux recueillis directement. Dans les traditions mosi actuelles, on ne trouve aucune trace d'anciennes actions mosi contre les Songhay et d'une durable présence mosi dans l'intérieur de la boucle du Niger. Cependant, les auteurs cités connaissaient le *Ta'rikkh al-Sūdān*, le *Ta'rikkh al-Fattāsh*, édité et traduit plus tardivement que l'autre grande chronique de Tombouctou, n'ayant pas fait l'objet d'une exégèse comparable. Malgré le mutisme de la tradition orale mosi à l'endroit de ce que nous appelons les Mosi de la boucle du Niger, il n'a pas fait problème pour ces véritables fondateurs de l'historiographie mosi que les Mosi septentrionaux et ceux de la Volta blanche ne faisaient qu'un seul et même peuple. L'hypothèse — car ce n'était qu'une hypothèse, presque uniquement fondée sur un rapprochement ethnonymique — pouvait, bien entendu, être formulée et il était même normal qu'elle le fût, mais, une fois posée, il fallait entreprendre de la vérifier et se résoudre à l'abandonner si les preuves décisives manquaient. Cette hypothèse n'a jamais été vérifiée, car on ne peut raisonnablement considérer comme des preuves de sa validité la prise en considération de rapprochements possibles entre, par exemple, le nom d'un chef mosi cité dans l'une des chroniques — Na'asira<sup>21</sup> — et celui d'un des souverains du Yatenga, d'ailleurs obscur<sup>22</sup>. C'est cependant sur des bases aussi fragiles qu'a été constituée l'histoire des Mosi, au risque de gommer ce qui fait l'originalité des formations étatiques ou préétatiques des Mosi de la boucle du Niger et plus encore de stériliser la recherche historique à leur propos, en donnant pour résolu un problème qui n'était pas même posé. En assimilant les Mosi de la boucle du Niger à ceux de la Volta blanche, Delafosse et Tauxier — tout particulièrement — offraient à bon compte un cadre chronologique à l'histoire des royaumes mosi actuels; du même coup, ils donnaient à cette chronologie une « longueur » beaucoup plus grande que celle que l'on peut inférer de la seule considération des traditions orales de ces royaumes et des formations historiques voisines. En effet, maintenir la validité de la tradition dominante relative à l'origine méridionale des royaumes mosi actuels et faire des Mosi de la Volta blanche les conquérants de Tombouctou exigeait de faire l'hypothèse complémentaire suivante: les Mosi n'avaient pu

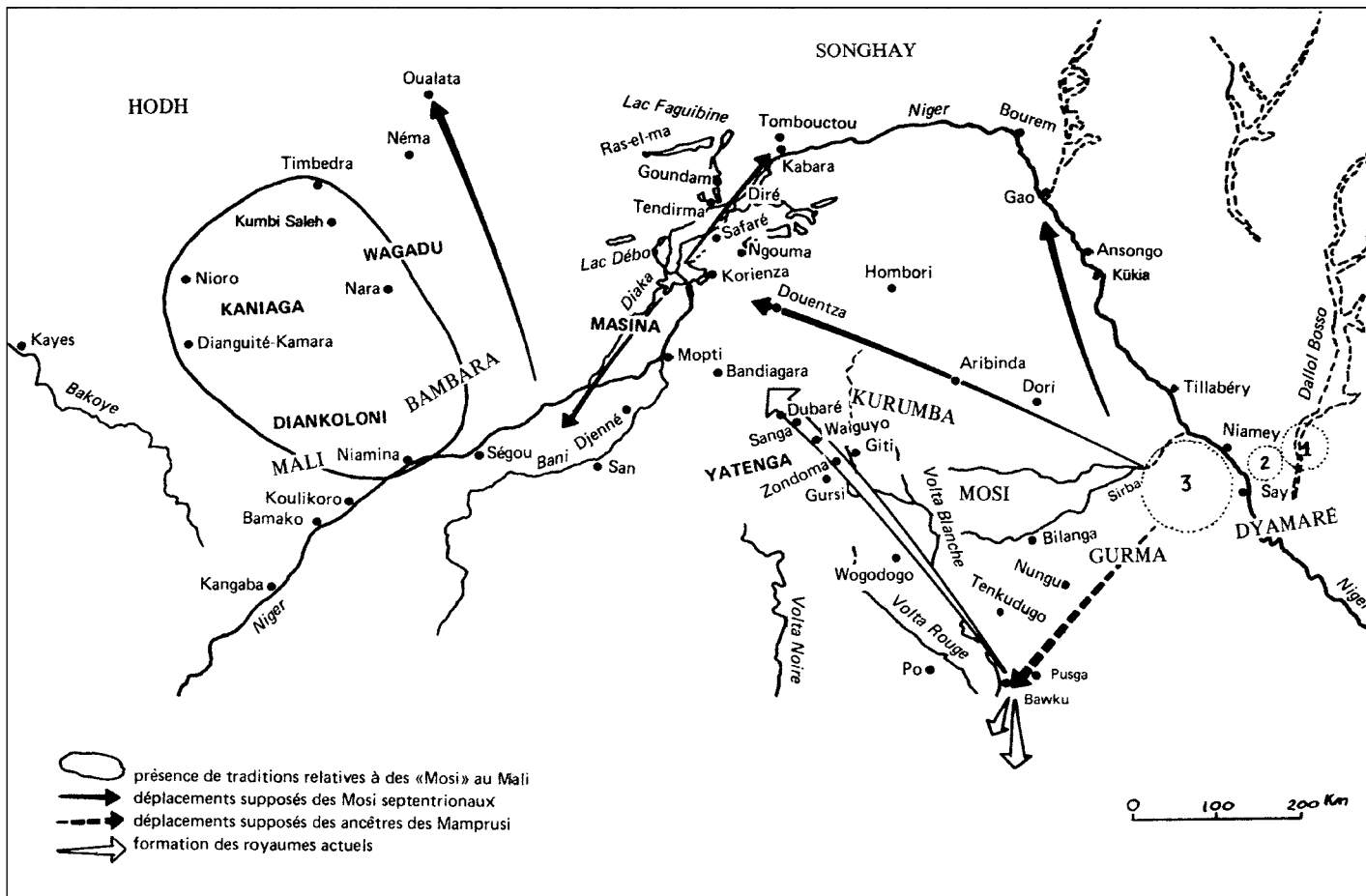
18. M. Delafosse, 1912, t. II, pp. 140-142.

19. L. Frobenius, 1925, pp. 260-262.

20. L. Tauxier, 1917, pp. 67-84.

21. M. Delafosse, 1912, t. II, p. 141-142; L. Tauxier, 1917, p. 81.

22. Il s'agit du Yatēnga Naaba Nasodoba, dont le règne, sans doute bref, se situe dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.



La boucle du Niger et le bassin des Volta (carte M. Izard).

se lancer dans des expéditions militaires à longue portée qu'une fois leur pouvoir solidement établi sur les populations autochtones de la Volta ; les actions dont il est question dans les *Ta'rikkh* n'avaient pu être conduites dans les premiers temps de l'histoire des royaumes. Delafosse<sup>23</sup> en vint, pour rendre crédible une hypothèse aussi hasardeuse qu'invérifiée, à situer les débuts de l'histoire des royaumes mosi actuels vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, ce qui revenait soit à étirer considérablement la durée moyenne de règne des souverains mosi, pour lesquels nous ne disposons pas d'une durée de règne directement fournie par la tradition orale, soit à considérer que les listes dynastiques recueillies en pays mosi sont lacunaires, ce qui est à la fois invérifiable et peu accessible, à considérer seulement la richesse du matériel généalogique que nous livre la tradition orale actuelle sur les dynasties de rois et de chefs.

On doit à un administrateur militaire français, le capitaine Lambert<sup>24</sup>, d'avoir, dès 1907, critiqué l'assimilation des Mosi des *Ta'rikkh* aux Mosi actuels. Malheureusement pour l'historiographie mosi, l'étude — pourtant remarquable — de Lambert ne fut jamais publiée, de sorte que les thèses de Delafosse et de Tauxier prirent valeur de dogme indiscuté, sans même qu'on se fût soucié des divergences existant entre ces deux auteurs et surtout de l'origine de ces divergences<sup>25</sup>. Il fallut attendre l'année 1964 pour que ce que nous appelons la thèse « classique » — celle de Delafosse et de Tauxier — fit l'objet d'une critique radicale de la part de l'éminent historien britannique John Fage. Dans un article mémorable<sup>26</sup>, Fage procède à un réexamen méthodique de la thèse classique et, après l'avoir réfutée, propose une réinterprétation d'ensemble de l'histoire des « Mosi » en posant d'emblée une nette distinction entre les Mosi de la boucle du Niger et ceux du bassin des Volta, sans pour autant écarter l'hypothèse — présentée de façon très nuancée — d'une relation possible entre ces deux groupes. Pour Fage, la thèse classique se heurte à une difficulté insurmontable, qui concerne la chronologie. À la suite d'une analyse faite avec le regretté David Tait des traditions orales dagomba, Fage conclut à la longueur excessive non seulement de la chronologie classique de l'histoire des Mosi, mais encore de celle — généralement acceptée — donnée par Tamakloe<sup>27</sup> pour l'histoire des Dagomba et propose de situer vers 1480 le début du règne de Na Nyaghse, fondateur de l'État dagomba. Ainsi, pour Fage, la naissance de la formation étatique qui a été à l'origine des royaumes que nous considérons ne peut être antérieure au XV<sup>e</sup> siècle. Fage accepte l'hypothèse d'une origine commune des Mosi

23. M. Delafosse, 1912.

24. L'original de la monographie de Lambert est conservé aux Archives du Sénégal, à Dakar.

25. Delafosse, après la publication de son ouvrage, en 1912, ne l'a jamais soumis à réexamen, ce qu'a fait au contraire Tauxier, dont les thèses de 1924 sont plus nuancées sur l'interprétation des *Ta'rikkh* que celles de 1917.

26. J. Fage, 1964a), pp. 177-191.

27. Les enquêtes de John Fage et de Tait sur l'histoire du royaume dagomba n'ont pas fait l'objet d'une publication.

du Nord et de ceux de la Volta, mais associe les premiers à une phase préétatique, les seconds à une phase étatique de la même histoire. Dans la ligne tracée par Fage, Nehemia Levtzion<sup>28</sup> a présenté, en 1965, un tableau chronologique comparé pour l'ensemble des États du bassin des Volta (en dehors du Gurma, pour lequel l'information est inexistante); établis à partir de la considération des listes dynastiques et fondés sur la définition d'une durée générationnelle moyenne de quarante années, les résultats de Levtzion rejoignent ceux de Fage, puisque le règne de Na Nyaghse est situé en 1460-1500, les deux générations antérieures (première génération: fondation du royaume mamprusi; seconde génération: fondation du royaume nanumba) correspondant aux séquences 1380-1420 et 1420-1460.

Nous avons nous-mêmes tenté d'apporter une contribution à ce débat<sup>29</sup> et de proposer un cadre chronologique de l'histoire des formations étatiques des Volta, fondé sur l'analyse du matériel généalogique mosi, et plus particulièrement sur celui qui concerne les deux principaux royaumes mosi actuels, celui de Wogodogo (Ouagadougou) et celui du Yatênga. La méthode utilisée a consisté à définir d'abord une date pivot pour la fondation du Yatênga par détermination d'une durée générationnelle moyenne, elle-même établie à partir de la considération des durées de règne précoloniales utilisables. Nous obtenons, pour la fondation du Yatênga, l'année 1540. Ensuite, nous sommes remontés de Naaba Yadega, fondateur du Yatênga, à son ancêtre Naaba Wûbri, fondateur du royaume de Wogodogo, en utilisant les caractéristiques propres à la généalogie dynastique de Wogodogo pour cette extrapolation. Cette démarche aboutit à situer en 1495 le début du règne de Naaba Wûbri. Pour remonter au-delà de la fondation du royaume de Wogodogo, la faible profondeur du matériel généalogique comme les incertitudes relatives au mode de transmission du pouvoir nous ont conduit à proposer une chronologie ouverte, la durée générationnelle moyenne variant de quinze à trente années. Au-delà de Naaba Wûbri, les généalogies royales mosi placent son « père », Naaba Zûngrana, le « père » de celui-ci, Naaba Wedraogo, la mère de ce dernier, Yenenga, première fille (?) du fondateur du royaume mamprusi, appelé Na Bawa ou Gbewa par les Mamprusi, Na Nedega par les Mosi et les Dagomba. Nous obtenons les résultats suivants, où les dates indiquées marquent les débuts de « règnes » réels ou fictifs (cas, au moins, de Yenenga).

On prendra garde que, dans ce tableau, chaque colonne correspond à une même durée générationnelle moyenne; on peut penser qu'en réalité, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, il a pu y avoir, d'une génération à une autre, variation de durée, de sorte qu'un tableau complet devrait tenir compte d'une véritable combinatoire de durées. Telle qu'elle se présente, cette chronologie ouverte n'est pas en contradiction avec celle proposée par Levtzion puisque, sur la base d'une durée générationnelle moyenne de quarante années, il situe le règne de Na Bawa entre 1380 et 1420, tandis

28. N. Levtzion, 1968, pp. 194-203.

29. M. Izard, 1970, tome premier, pp. 56-70.



que, pour les durées de règne les plus longues, nous le situons soit entre 1400 et 1420 ( $D = 25$ ), soit entre 1375 et 1405 ( $D = 30$ ).

	Durée 15 ans	Durée 20 ans	Durée 25 ans	Durée 30 ans
5. Naaba Wûbri	1495	1495	1495	1495
4. Naaba Zûngrana	1480	1475	1470	1465
3. Naaba Wedraogo	1465	1455	1445	1435
2. Yenenga	1450	1435	1420	1405
1. Na Bawa	1435	1415	1400	1375

## L'origine des États du bassin des Volta : le point des connaissances actuelles

Résumons tout d'abord ce que nous pouvons tirer des diverses sources relatives aux Mosi de la boucle du Niger. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les proto-Mosi du Dyamare II (Mindji) franchissent le fleuve dans la région de Say et fondent le troisième Dyamare. Le début de l'histoire du Dyamare III semble dominé par des guerres contre les Songhay de Gao, sans doute destinées à asseoir la nouvelle formation territoriale. Au XIV<sup>e</sup> siècle, cette assise étant acquise, l'expansion mosi vise non plus l'est, mais l'ouest de la boucle du Niger, comme l'indique l'expédition de 1337 contre Tombouctou. Le XV<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur une nouvelle poussée mosi vers l'ouest et le nord-ouest, avec le raid mené contre Benka. La seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est d'abord marquée par d'importants succès mosi puis par la vigoureuse et bientôt victorieuse contre-offensive songhay, conduite par Sonnī 'Alī. Ensuite, du règne d'Askia Muḥammad à celui d'Askia Dawūd, soit pendant près d'un siècle, les Mosi, contre lesquels les souverains musulmans songhay prêchent la « guerre sainte », ne sont plus que sur la défensive. Vers 1575, c'en est fait de toute résistance organisée des Mosi septentrionaux.

Tant que nous ne disposerons pas d'une information satisfaisante sur le Gurma, et aussi longtemps que l'archéologie n'aura pas relayé l'analyse des textes et la collecte des traditions orales, nous ne serons pas en mesure de proposer des hypothèses valables sur la relation existant entre les Mosi du Nord et ceux du bassin des Volta, ou, plus largement, entre les Mosi des Dyamare et les guerriers qui ont été à l'origine de la formation du royaume mamprusi, dont sont nées les formations nanumba et dagomba, d'une part, les formations mosi actuelles d'autre part, dont est peut-être issue, enfin, l'actuelle dynastie de Nungu (Fada Ngurma). La question est

d'importance et concerne, en fait, le mode de diffusion d'un modèle d'organisation politique à travers une vaste région de l'Ouest africain, peut-être à partir du Bornu, et dont l'une des étapes a pu être Zamfara, en pays hawsa actuel. Ce qui semble bien établi, c'est que les ancêtres des souverains mamprusi venaient de l'est. Les traditions nord-ghanéennes situent à l'origine de l'ascendance directe de Na Bawa, premier souverain mamprusi (fin du XIV<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle), un « chasseur rouge », connu sous le nom de Tohajiye. Nous suivons ici la tradition dominante, recueillie par Tamakloe chez les Dagomba en 1931<sup>30</sup>.

Tohajiye vivait dans une caverne et chassait dans une contrée voisine du royaume de Malle, lui-même proche du pays hawsa. En guerre contre ses voisins, le roi de Malle fit appel à Tohajiye ; la paix revenue, le roi, en récompense des services rendus, donna au chasseur une de ses filles. Pagawolga, qui était boiteuse. Pagawolga donna le jour à un garçon Kpogonumbo, dont certains mythes de fondation rapportent qu'il n'avait qu'« un bras et une jambe », toutes les traditions s'accordant sur sa taille gigantesque. Kpogonumbo demeura auprès de son père jusqu'à l'âge adulte. De nouveau en difficulté, le roi de Malle demanda au fils l'aide qu'il ne pouvait plus demander au père. Après avoir fait victorieusement la guerre pour le compte de son protecteur, Kpogonumbo, plutôt que de regagner la caverne paternelle, décida de partir vers l'ouest. Après plusieurs jours de voyage, il atteignit Biun, dans le Gurma. Le « maître de la terre » de Biun donna à Kpogonumbo une de ses filles, Suhusabga ou Sisabge. De cette union naquirent cinq fils : deux jumeaux, morts en bas âge, puis Namzi-sielle, Nyalgeh et Ngmalgensam. Désireux de prendre le commandement de Biun, Kpogonumbo mit à mort son beau-père et se fit reconnaître pour chef. Cette usurpation déclencha la colère de Daramani, roi du Gurma, qui entra en guerre contre le chef de Biun ; ne parvenant pas à vaincre Kpogonumbo, Daramani se résolut à faire la paix et, en gage d'accord, donna à son ancien adversaire une de ses filles, Soyini ou Solyini, qui mit au monde un fils, le futur Na Bawa ou Gbewa, connu chez les Dagomba et les Mosi sous le nom de Na Nedega. De la descendance immédiate de Kpogonumbo, seul ce dernier fils devait quitter le Gurma pour aller chercher fortune ailleurs. À la tête d'une importante troupe de guerriers, il pénétra dans l'actuel pays kusasi et établit sa résidence à Pusuga, d'où il conduisit la guerre contre les Kusasi et les Bisa afin d'asseoir son autorité sur la région.

Na Bawa aurait eu neuf enfants : une fille, l'aînée, nommée Kachiogo, et huit garçons, nommés dans l'ordre Zirili, Kufogo, Tohago, Ngmantambo, Sitobo, Sibie, Biemmone et Bogoyelgo. Bien que son successeur dût être Zirili, aîné des fils, Na Bawa s'entendit avec ses autres enfants pour écarter du pouvoir l'héritier présomptif, dont il redoutait la méchanceté. Na Bawa se choisit pour successeur son second fils, Kufogo, mais, prévenu par sa mère

30. E. F. Tamakloe, 1931.

de ce qui se tramait contre lui, Zirili fit mettre à mort l'héritier désigné : Na Bawa mourut en apprenant la mort de Kufogo. La fille aînée de Na Bawa, Kachiogo, monta sur le trône, mais Zirili parvint à la déposséder du pouvoir royal, ne lui laissant, en guise de consolation, que le commandement de Gundogo. Zirili apparaît comme le véritable organisateur du royaume mamprusi. À sa mort, un conflit de succession éclata entre trois de ses frères cadets : Tohago (Tosugu), Ngmantambo et Sitobo. Tohago fut chassé du royaume de Na Bawa ; il fonda Nalerigu et fut à l'origine de la dynastie mamprusi actuelle. Ngmantambo s'installa parmi les Nanumba, dont il devint le roi. Sitobo se fixa successivement à Gambaga puis à Nabare ; de son vivant, son fils aîné Nyaghse se fixa à Bagale : il fut à l'origine de la dynastie dagomba.

Il va de soi que ce que nous venons de résumer en quelques lignes mériterait de bien plus longs développements, car, en toute rigueur, il faudrait prendre en considération la multiplicité des variantes de cette tradition générale. L'important pour nous est, ici, de tenter de dégager de ce matériel des indications historiques d'ensemble.

Si l'on admet notre chronologie, ou celle, très proche, de Levtzion, la proto-histoire mamprusi se déroule en pays hawsa (c'est-à-dire sur la rive hawsa du Niger), puis dans le Gurma, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à l'époque où les Mosi de la boucle du Niger se lancent dans leurs premières grandes expéditions vers l'ouest. S'il existe une relation entre ces Mosi et les ancêtres des Mamprusi, elle ne peut se situer que dans une commune mais lointaine origine, qui pourrait remonter aux temps du Dyamare II (rive hawsa du Niger) et du Dyamare III (rive Gurma). Peut-être peut-on situer au XIII<sup>e</sup> siècle l'époque où, à partir de la base territoriale des proto-Mosi, des guerriers mercenaires ont pénétré dans le Gurma, l'ont traversé et sont parvenus dans la région de Pusuga. On aura remarqué que les traditions dagomba rapportées par Tamakloe parlent d'un roi de Malle, nom qui n'est pas sans évoquer celui du Mali. On notera à ce propos que les Mosi actuels du Yatênga distinguent deux « Manden » : un Manden occidental, correspondant au Mali, et un Maden oriental, dont seraient originaires les Kurumba du Lurûm<sup>31</sup> et les Mosi de l'ancien petit commandement de Bûrsuma<sup>32</sup>.

Comme nous l'avons dit, Na Bawa est connu chez les Mosi actuels sous le nom de Na Nedega, et l'on peut assimiler Kachiogo, fille aînée de Na Bawa dans la tradition dagomba, à Yenenga, fille aînée de Na Nedega dans la tradition mosi. Ce qui nous importe ici, c'est moins le détail, au demeurant fort complexe, des traditions que ce double fait ; *a*) il existe une relation directe entre la formation des États mamprusi, nanumba et dagomba, d'une part, et les États mosi, d'autre part ; *b*) cette relation directe passe non par

31. Pour une synthèse d'ensemble sur les Kurumba, voir A. Schweeger-Hefel et W. Staude, 1972, notamment pp. 19 à 127.

32. Bursûma est un village du centre du Yatênga dont les habitants disent être des Mosi du Manden oriental ; ils sont considérés comme des gens de la terre par les autres Mosi.

une relation agnatique — type de relation prévalant entre les dynasties nord-ghanéennes — mais par une relation utérine, ce qui, dans une société patrilinéaire, est la marque indéniable d'une solution de continuité, d'une dialectique de la continuité et de la coupure historiques.

Nous n'avons pas recensé moins de quinze versions de l'histoire légendaire de l'origine des royaumes mosi et il est certain qu'une collecte soigneuse des traditions orales en livrerait bien davantage. Examinons ce qu'on peut appeler la tradition dominante, à savoir celle qui prévaut largement en pays mosi, et notamment dans le royaume de Wogodogo. Il nous est dit que Na Nedega, roi des Dagomba (et non des Mamprusi), dont la capitale était Gambaga, avait une fille aînée, Yenenga, qu'il refusait de donner en mariage, préférant la garder auprès de lui en raison de ses qualités guerrières. Les différentes versions de la tradition dominante hésitent sur les raisons qui conduisirent Yenenga, montée sur un étalon, dans une forêt proche de Bitu, où elle s'égara. Avait-elle fui la demeure de son père, peu soucieuse de sacrifier sa féminité aux desseins militaires de celui-ci, ou bien son cheval s'était-il emballé, la séparant de la troupe de cavaliers qu'elle conduisait ? Toujours est-il que les hasards d'une chevauchée voulue ou subie lui firent rencontrer en forêt un prince d'origine manden, Ryale ou Ryare, chasseur d'éléphants de son état. De cette rencontre naquit un garçon, connu en pays mosi sous le nom de Naaba Wedraogo, du mot moore *wedraogo*, qui signifie étalon. Naaba Wedraogo devait devenir le premier des Mosi, l'ancêtre commun de tout un peuple.

Les traditions disponibles sont muettes sur Ryale, qui n'intervient ici que comme père géniteur de Naaba Wedraogo ; socialement parlant, Naaba Wedraogo n'a pas de « père », il n'est que le fils de Yenenga. Ces mêmes traditions sont également peu disertes sur la fin de la vie de Yenenga et sur les débuts de son fils sur la scène historique. Certaines d'entre elles nous précisent cependant qu'une fois en âge de prendre les armes, Naaba Wedraogo fut présenté par sa mère à son grand-père maternel, qui mit son petit-fils utérin à la tête d'une troupe de guerriers. Rappelons que nous sommes vraisemblablement au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, bien des éléments indiquent que l'État du Gurma existait déjà, même si les souverains en place n'appartenaient pas nécessairement à la dynastie régnante actuelle. Plutôt qu'un État centralisé unique, le Gurma devait alors être — et, dans une certaine mesure, est resté depuis — une confédération de commandements territoriaux plus ou moins indépendants les uns des autres. On sait qu'il est question du Gurma dans les *Ta'rikkh*. Ainsi, la dernière expédition de Sonnī 'Alī fut dirigée contre ce pays à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, tous les souverains songhay montent des raids contre les « païens » du Gurma. Dans l'appendice au *Ta'rikkh al-Fattāsh* par Ibn al Moktar, petit-fils du principal auteur de la chronique, Maḥmud Katī, il est question de l'entrée d'Askia

33. Al-Sa'dī, trad. franç M. Delafosse et O. Houdas, 1913, pp. 105, 115, 116.

Ishak dans Bilanga, «résidence royale du souverain du Gourma<sup>34</sup>». À ces quelques rares données près, notre ignorance actuelle des origines de l'État du Gurma — ou des divers États qui se sont succédé sur ce même territoire — est quasi totale. La tradition dominante mosi n'est cependant pas muette sur l'origine de la dynastie de Nungu : elle fait du premier *nunbado* (souverain de Nungu), Jaaba, ancêtre des Lompo, un fils de Naaba Wedraogo, mais cette tradition semble tardive et, à coup sûr, procéder de l'impérialisme idéologique mosi. À Durtênga, Junzo Kawada<sup>35</sup> a recueilli une tradition faisant de Jaaba un fils de Na Nedega, roi de Gambaga. Il est significatif qu'on semble ignorer ces traditions dans le Gurma même, où l'on rapporte qu'à l'instar du premier roi kurumba du Lurûm<sup>36</sup> le premier roi de Nungu serait descendu du ciel, légende qui a au moins l'intérêt de marquer l'autonomie de l'histoire de la dynastie du Gurma par rapport à celle des dynasties nord-ghanéennes et mosi.

## Les débuts de l'histoire des royaumes mosi

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les descendants de Naaba Wedraogo vont étendre leur emprise sur l'ensemble des populations de la vallée de la Volta blanche ; vers l'ouest, ils atteindront la Volta rouge et la franchiront ; Boromo, dans la vallée de la Volta noire, marquera l'étape occidentale extrême de l'avancée mosi, puis il y aura reflux et stabilisation des contours du pays mosi, dont les frontières extérieures demeureront ensuite inchangées jusqu'à la période coloniale, laquelle verra se développer un expansionnisme mosi de type nouveau, celui de la colonisation agricole.

Les débuts de l'histoire des royaumes mosi nous sont longtemps restés obscurs, en raison notamment de la prééminence tardive prise par la tradition de Tênkudugo (Tenkogodo) sur les traditions plus anciennes de commandements méridionaux aujourd'hui de faible rayonnement. Grâce aux travaux de Junzo Kawada<sup>37</sup>, il est maintenant possible de se faire une idée assez précise de la complexité de l'engendrement des commandements territoriaux dans le sud du pays mosi. Cette complexité interdit encore d'avoir de cette histoire une vision d'ensemble ; ce qui est sûr, c'est qu'elle renvoie à une longue période de maturation, qui a précédé la conquête proprement dite de la vallée de la Volta blanche et la mise en place des grandes dynasties royales que nous connaissons aujourd'hui. Kawada situe bien à Pusuga l'origine du royaume mamprusi sous sa première forme ; il fait de Zambarga et de Sanga les premiers commandements mosi *stricto sensu* ; de Pusuga semblent directement issues les dynasties locales de Durtênga et de Komîn-Yânga, dont les

34. M. Katî, trad. franç. O. Houdas, 1898, pp. 275-276, 275, n° 1, p. 276, n° 2.

35. J. Kawada, 1971, inédit.

36. W. Staude, 1961.

37. J. Kawada, 1971.

chefs sont des Gurmankyeba — ou, plus exactement, des Yâse<sup>38</sup> — et l'on a vu que la dynastie actuelle de Nungu pourrait avoir son origine à Durtênga. Du commandement de Zambarga serait issu celui de Kinzem, qui aurait donné naissance aux commandements de Wargay, Lalgay et Tenoagen; ce serait de Kinzem que seraient partis en direction du nord-ouest les premiers conquérants. De la dynastie de Tenoagen serait issue celle de Godê, dont se serait détachée celle de Tênkudugo.

Après ce qui paraît avoir été une période de préparation à des entreprises politico-militaires ambitieuses, qui a pour cadre un territoire méridional constitué autour de Zambarga, Kinzem et quelques autres localités de petite taille, les conquêtes mosi se développent rapidement. C'est à la génération des « fils » de Naaba Wedraogo qu'interviennent dans la tradition orale deux figures capitales de cette haute histoire: Naaba Rawa et Naaba Zûngrana, dont nous situons les actions dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il est sans doute à peine nécessaire de souligner que les relations de filiation — et donc de fraternité — que nous donnons entre les premiers personnages de l'histoire mosi sont extrêmement problématiques: ainsi en va-t-il tout particulièrement de celle qui associe Naaba Wedraogo à Naaba Rawa et Naaba Zûngrana. Il est remarquable, à cet égard, de constater que les traditions relatives à ces deux supposés fils de Naaba Wedraogo sont exclusives l'une de l'autre: où l'on connaît Naaba Rawa, on ignore Naaba Zûngrana, et réciproquement. Enfin, si l'historicité de Naaba Rawa ne fait pas problème, tant sont nombreux et concordants les éléments d'informations et les témoignages qui le concernent, celle de Naaba Zûngrana est beaucoup plus douteuse. Tandis que nous ne trouvons trace de Naaba Zûngrana que dans quelques localités du sud et du centre du pays mosi, Naaba Rawa prend d'emblée la stature d'un grand conquérant.

Les musiciens du Yatênga saluent Naaba Rawa des titres de chef de Po (pays kasena, en moore Pugo), de Zôndoma, de Sânga et de Dubare, ces trois dernières localités étant actuellement sur le territoire du grand royaume mosi du Nord. Naaba Rawa est le fondateur de la seule des formations politiques mosi que l'histoire a vu naître à mériter le nom d'« empire ». Connu sous le nom de Rawatênga<sup>39</sup>, il a réuni pendant une très brève période, sous une autorité unique, la plus grande partie du pays mosi actuel, avec un important réseau de commandements locaux dans la partie centrale du pays, les principaux étant Nyu, Nanoro, Sao, Dapelego, Megè et Yabu. Le Rawatênga, trop grand, constitué à une trop haute époque, alors que la densité des commandements mosi était encore faible et la soumission des populations autochtones encore partielle, ne parvint pas à maintenir son

38. Le terme *yânga* désigne l'est en moore; les Yâse sont des gens de l'Est par rapport aux Mosi de la zone méridionale et sont considérés comme intermédiaires entre les Mosi et les Gurmankyeba.

39. Le mot *tênga* désigne en moore la terre et a aussi le sens de territoire: d'où des formations telles « Rawatênga », pays de Rawa, « Yatênga », pays de Yadega, « Wûbritênga », pays de Wûbri, etc.

unité. Si quelques fils ou compagnons de Naaba Rawa conservèrent longtemps des commandements dans le centre du pays mosi, la seule formation politique cohérente issue du Rawatênga, du vivant même de Naaba Rawa, fut le royaume de Zôndoma, du nom d'une des trois résidences de Naaba Rawa sur l'actuel territoire du Yatênga. Naaba Rawa termina ses conquêtes dans la plaine du Gondo, peuplée de Dogon qu'il chassa du Yatênga en direction de la falaise de Bandiagara (Sânga et Dubare sont situés aujourd'hui aux confins du pays mosi et du pays dogon). Naaba Rawa créa au nord de nombreux commandements locaux, confiés à des fils, des frères cadets et des lieutenants. Aujourd'hui, les chefs appartenant directement ou par assimilation à la descendance de Naaba Rawa sont nombreux dans le Yatênga — on compte parmi eux le chef du village de Zôndoma, où se trouve la tombe de cette prestigieuse figure; ils y ont le statut de « maître de la guerre » (*tasobanâmba*) et ont fourni, au long de l'histoire du royaume, de nombreux dignitaires de cour (*nayiridemba*). C'est pour une large part aux dépens du royaume de Zôndoma que se développera territorialement le Yatênga, à compter de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme on l'a dit, l'historiographie mosi n'a que peu à dire pour le moment de Naaba Zûngrana, « frère » cadet de Naaba Rawa; on en trouve cependant trace en divers points du pays, notamment dans la région encore méridionale de Mânga, tandis que les deux petits royaumes du Ratênga et du Zitênga, limitrophes du Yatênga au sud-est, sont réputés avoir été fondés par des « fils » de ce chef mal connu.

À cette époque de mise en place des premières formations politiques mosi, nous pouvons distinguer cinq grands courants de pénétration dans la zone centrale du bassin de la Volta blanche, à partir du sud: le premier concerne l'ouest de cette zone, avec Naaba Pasgo et Naaba Silga, qui franchissent la Volta blanche et étendent leur influence sur les régions de Kombisiri et de Mânga; le deuxième a pour objectif la région de Kugupela (Koupéla): le troisième concerne les rives du lac de Bam, où se fixa Naaba Ratageba, fondateur du Ratênga, tandis que son frère Naaba Zîido fonda non loin de là le Zitênga; le quatrième vise la région de Bulsa, avec Naaba Gigma; le dernier aboutit au cœur de la zone centrale, où va naître le Wûbritênga, fondé, comme son nom l'indique, par Naaba Wûbri, « fils » de Naaba Zûngrana. Des conquérants et fondateurs de dynasties de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, deux personnages se détachent particulièrement: Naaba Gigma et Naaba Wûbri. Les traditions orientales font de Naaba Gigma un frère aîné de Naaba Wûbri, évincé du pouvoir au profit de son cadet<sup>40</sup>. Naaba Gigma entreprit la conquête de l'est du pays mosi actuel et étendit son influence, en direction du nord, jusqu'aux confins actuels du Liptako<sup>41</sup>. Il est intéressant de noter, à ce propos, que les formations

40. L'éviction d'un aîné par un cadet est un schéma que l'on rencontre fréquemment en pays mosi dans les traditions d'origine des commandements territoriaux.

41. Rappelons que le Liptako, émirat pullo (« peul ») dont la capitale est Dori, a été formé bien après la période que nous considérons ici; la population de cette région du nord de la Haute-Volta devait être composée de Sonray, de Kurumba et de Gurmankyeba.

politiques mosi de l'Est constituèrent ensemble une large bande territoriale orientée nord-sud, le long de la frontière du Gurma : il semble bien que, dès cette époque, les Gurmankyebe aient été organisés sur une base suffisamment solide pour que leur assise territoriale ait fixé aux visées mosi en direction de l'est, des limites indépassables.

Naaba Wûbri, fut le fondateur de l'actuelle dynastie régnante du royaume de Wogodogo, dont les souverains portent le titre de *Moogo naaba*, chef du Moogo, c'est-à-dire de l'ensemble du pays mosi.<sup>42</sup> Nous situons l'apparition politique de Naaba Wûbri à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle (1495 par hypothèse formelle) ; son règne concernait donc pratiquement les toutes premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Naaba Wûbri s'empara de la région de Zinyare, qui prit par la suite le nom de Wûbritênga : on rapporte que sa venue mit fin aux guerres incessantes que se livraient entre elles les populations autochtones. Du Wûbritênga, Naaba Wûbri étendit son autorité en direction de l'est et du nord-est ; il guerroya contre les gens de Lay et ses conquêtes le conduisirent jusqu'à Yako et Kudugo (Koudougou), dans des régions où les Mosi disposaient déjà de nombreux commandements locaux, dont certains avaient appartenu au Rawatênga. Naaba Wûbri mourut à La, près de Yako, dont il avait peut-être fait sa dernière résidence ; ses restes seraient transférés dans le village appelé depuis Wûbriyaogê (« lieu de la tombe de Wûbri »), tandis que ses reliques auraient été déposées à Gilôngu, Dabozugê-Yaogê et Lûmbila, où se trouvent des sanctuaires des rois de Wogodogo. À la mort de Naaba Wûbri, le royaume qu'il avait fondé regroupait presque tous les commandements locaux du Centre ; ses successeurs immédiats allaient poursuivre l'œuvre de leur devancier en étendant notamment leur influence en direction de l'ouest. Sous le règne de Naaba Nasbîire, troisième fils de Naaba Wûbri à avoir régné, la capitale du royaume était à La, où le fondateur de la dynastie était mort. En direction de l'actuel Yatênga partaient des fils de Naaba Wûbri : Naaba Rîmso, qui créa le commandement de Gâmbô, et son frère cadet Naaba Wûmtane, fondateur du royaume de Giti, qui lutta contre les Dogon et asservit les forgerons. Dans le même temps, un chef militaire, Naaba Swida, fut établi à Minîma, près de Gursi, où s'installa un autre chef venu du sud, Naaba Warma.

L'avènement de Naaba Kûmdumye, fils de Naaba Nyîngnemdo et petit-fils de Naaba Wûbri, coïncide avec le départ de Naaba Yadega, fils de Naaba Nasbîire, pour la région de Gursi. Naaba Yadega, élevé par Naaba Swida, chef de Minîma, ne parvint pas à l'emporter, dans la compétition pour le pouvoir, sur Naaba Kûmdumye et s'en alla tenter sa chance ailleurs, accompagné par l'aînée de ses sœurs, Pabre, qui déroba pour lui les *regalia* dont elle avait la garde comme *napoko*<sup>43</sup>. Nous situons ces événements en

42. Les Mosi (*Moose* — singulier *Mooga*) appellent Moogo l'ensemble du pays qu'ils contrôlent ; le pays mosi est pratiquement assimilé au « monde ».

43. À la mort d'un chef ou d'un roi mosi, l'intérim du pouvoir, entre l'annonce officielle du décès (distinct du moment effectif de la mort) et la nomination du successeur, est assuré par la fille aînée du défunt, qui porte le titre de *napoko*, littéralement chef femme ; la *napoko* est un substitut de son père, dont elle porte les habits.



1540, par hypothèse: c'est, comme nous l'avons dit notre seconde date pivot de l'histoire des Mosi. Naaba Kûmdumye devait jouer un rôle considérable dans la mise en place des royaumes actuels. Sous sa direction, l'avancée mosi atteignit son apogée avec une profonde pénétration, d'ailleurs sans lendemain, en pays gurûnsi. Les descendants directs de Naaba Kûmdumye furent à l'origine des royaumes actuels du Kônkistênga, de Yako, Tema, Mane et Busûma. À la génération précédente, l'actuelle dynastie de Bulsa avait été fondée par un fils de Naaba Wûbri, Naaba Namende, qui recueillit ainsi une partie de l'héritage politique de Naaba Gigma; un fils de Naaba Namende, Naaba Kurita<sup>44</sup>, fonda le royaume de Kugupela; à la génération des petits-fils de Naaba Wûbri, il faut placer encore la fondation du royaume de Kayao par Naaba Yelleku, fils de Naaba Nasbiire, donc frère de même père de Naaba Yadega. Avec Naaba Kuda, fils de Naaba Kûmdumye (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), le pays mosi central acquit sa physionomie définitive: la principale initiative de ce souverain, le dernier *Moogo naaba* de la période considérée ici, fut l'envoi dans le massif de Risyam de son fils Naaba Tasângo, fondateur du royaume actuel du Tatênga.

Au moment où Naaba Yadega atteint la région de Gursi, l'actuel territoire du Yatênga connaît déjà une forte implantation de commandements mosi. La principale force politique de la région est le royaume de Zôndoma, avatar septentrional du Rawatênga, mais d'autres formations le concurrencent, et d'abord le royaume de Giti; dans le Sud-Ouest, aux confins du tout nouveau pays mosi et du pays samo, les commandements de Minîna et de Gursi ne sont que les deux principaux d'une série de places fortes mosi autour desquelles se sont constitués de petits commandements régionaux. Naaba Yadega s'emploie, depuis Gursi, à neutraliser son père adoptif, Naaba Swida, à faire alliance avec le chef de Gursi, Naaba Warma, et à étendre ses conquêtes en direction du pays samo; solidement implanté à Gursi<sup>45</sup>, Naaba Yadega crée une seconde localité résidentielle à Lago. Avec le second fils de Naaba Yadega, Naaba Gêda (fin du XVI<sup>e</sup> siècle), le tout jeune royaume du Yatênga s'affranchit définitivement de tout lien avec le royaume de Wogodogo<sup>46</sup>. Désormais, les deux grands royaumes mosi — celui de Wogodogo et celui du Yatênga — auront des destins distincts et constitueront les deux grands pôles hégémoniques du pays mosi, chacun d'eux étant entouré de petits royaumes vassaux formant sa zone d'influence.

44. Le *kurita* est le représentant parmi les vivants d'un chef mort; *kurita*, qui signifie mort ré - nant, est construit en référence à *narita*, chef régnant; le *kurita* est généralement choisi parmi les fils du chef défunt, il n'a aucun pouvoir du fait de son titre et est exclu de la succession, mais il peut devenir chef en dehors du commandement de sa famille: si un *kurita* devient chef, il conserve le « nom de guerre » (*zab yure*) de Naaba Kurita.

45. Aujourd'hui importante localité du sud-ouest du Yatênga, Gursi semble avoir été très tôt un centre économique important, un centre artisanal et commercial, une étape du commerce caravanier.

46. Le fondateur du Yatênga, Naaba Yadega, détenait les insignes royaux de Naaba Wûbri, dérobés par l'aînée de ses sœurs, la *napoko* Pabre, mais l'on nous dit que Naaba Kurita et Naaba Gêda, ses deux successeurs immédiats, furent intronisés à La, alors résidence des rois de Wogodogo.

En résumé, l'histoire des royaumes mosi, qui commence dans la première moitié ou au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, se développe, pour la période qui nous occupe, en trois principales phases : une phase de maturation (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), une phase de conquête (première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) et une phase de stabilisation (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle).

## Le système politique mosi

Nous ne donnerons ici qu'un très bref aperçu du système politique mosi. En effet, nous connaissons très mal l'histoire des institutions mosi, qu'on ne peut esquisser qu'à compter de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour le Yatênga, du début du XIX<sup>e</sup> siècle pour le royaume de Wogodogo. En fait, la riche information recueillie sur l'organisation des royaumes mosi, dont la collecte a été entreprise à partir de 1907, ne nous permet guère que de décrire comment fonctionnaient les institutions publiques à l'extrême fin de la période précoloniale. Le fait fondamental que met en évidence le système politique mosi — tous les observateurs s'accordent sur ce point — est la distinction qui est faite dans la société entre les détenteurs de la maîtrise de la terre (*têngsobôndo*) et ceux du pouvoir (*naam*), les premiers étant les représentants des autochtones, aussi appelés « gens de la terre » ou « fils de la terre », les seconds étant en principe les Mosi, encore qu'à cet égard la division des tâches entre autochtones et conquérants ne soit pas toujours exempte de toute ambiguïté et qu'il faille au moins, du côté des « gens du pouvoir », associer aux Mosi proprement dits (c'est-à-dire aux descendants de Naaba Wedraogo) les captifs des cours royales, qui sont pour la plupart d'origine extérieure. À la distinction entre autochtones et conquérants, ou entre « gens de la terre » et « gens du pouvoir », est directement liée celle qui oppose le « maître de la terre » (*têngsoba*) au « chef » (*naaba*) ; elle a aussi un retentissement sur l'idéologie religieuse, les gens de la terre étant associés, comme leur nom même l'indique, au culte de la terre, tandis que les gens du pouvoir reconnaissent la suprématie divine de Wende, d'origine céleste et peut-être solaire. L'unité de la société, où le sacré est associé aux autochtones et le pouvoir aux conquérants, est marquée par l'union syncrétique de Naaba Wende (*naaba*, chef) et de Napaga Tênga (*napaga* : femme de chef).

Nous connaissons mal l'identité des populations pré-mosi, sauf pour ce qui est du Yatênga, dont l'histoire du peuplement a été faite<sup>47</sup>. Il semble que l'on puisse distinguer parmi les autochtones trois grands groupes : les populations dites gurunsi, de langue « voltaïque » ou gur, auxquelles, sur la base précisément d'affinités linguistiques, on peut rattacher les Kurumba, que les Mosi appellent Fulse et qui constituent le principal substrat pré-mosi du Yatênga ; les Dogon (Kibse en moore), dont l'habitat ancien semble avoir

47. Voir M. Izard, 1965.

été très étendu en pays mosi mais qui ont été, du fait de leur résistance armée à la conquête, les principales victimes de l'instauration du nouveau pouvoir; des populations *manden*, dont les deux principales sont les Samo (Nîmise) et les Bisa (Busâse), aujourd'hui séparées territorialement mais qui ont peut-être une origine commune. Maîtres de la terre, les autochtones ont la charge des rituels annuels de fertilité et, dans le Yatênga par exemple, c'est par des sacrifices sur certains autels de la terre qu'un roi nouvellement nommé, et qui porte alors comme tout détenteur du pouvoir le titre de *naaba* (*Yatênga naaba*), peut être intronisé et acquérir ainsi le droit de porter le titre de *rîma*, ce qui lui ouvre le droit à une sépulture dans le cimetière royal et permet à ses fils ou *rîmbio* de pouvoir prétendre au trône.

Pour continuer de s'en tenir au seul exemple du Yatênga, les détenteurs du pouvoir, en dehors du roi lui-même, sont répartis en trois catégories: les « gens de la maison du roi » (*nayiridemba*); les « maîtres de la guerre » (*tâsobanâmba*); les membres du lignage royal ou *nakombse*, groupe dont est issu le souverain. Les gens de la maison du roi, ou serviteurs royaux, et les maîtres de la guerre peuvent être soit des Mosi soit des captifs royaux; ceux qui sont d'origine mosi appartiennent à d'anciennes familles de chefs, dont l'origine remonte souvent aux formations politiques antérieures au Yatênga (par exemple, le royaume de Zôndoma). C'est ainsi, parmi des Mosi considérablement éloignés de lui au point de vue généalogique, ou parmi les captifs, que le roi choisit ceux sur lesquels son pouvoir s'appuie directement, tandis que ses proches, les *nakombse*, seraient plutôt ceux contre qui s'exerce ce pouvoir. Le *Yatênga naaba* vit dans l'une des quatre résidences royales du pays, entouré de ses épouses et de serviteurs, mosi ou captifs. Les serviteurs royaux sont organisés en quatre corps pour chacune des résidences royales, chacun de ces corps ayant à sa tête un haut dignitaire appelé *nesômde* (pluriel: *nesômba*); il y a donc, pour chacune des quatre cours potentielles, un collège de quatre *nesômba*, trois d'origine mosi (*togo naaba*, *balûm naaba*, *werânga naaba*) et un d'origine captive (*bîn naaba* ou *rasam naaba*). Celui des collèges de *nesômba*, dignitaires nommés par le roi, qui est associé à la résidence royale effective, constitue un véritable gouvernement du royaume et joue, à la mort du roi, le rôle d'un collège électoral, puisqu'il est chargé de choisir le nouveau roi parmi les candidats au trône, dans un système de dévolution du pouvoir qui ignore toute règle de transmission automatique. La transmission du pouvoir de frère aîné en frère cadet aboutit, en fait, à permettre la candidature de tout fils de roi, ou plus exactement de tout aîné d'un groupe de frères, fils d'un même roi. L'histoire du Yatênga au XIX<sup>e</sup> siècle, qui est bien connue, montre que le laxisme de la coutume mosi en matière de transmission du pouvoir a eu pour effet d'ouvrir régulièrement des crises dynastiques aboutissant à de véritables guerres civiles entre factions adverses appartenant au lignage royal. On peut penser qu'après la période des conquêtes extérieures, les Mosi, à l'intérieur de leurs frontières, ont été engagés dans des luttes incessantes pour le pouvoir en dépit d'une centralisation de plus en plus poussée de l'autorité et de l'importance de plus en plus grande prise par l'appareil d'État au détriment de la noblesse, pourvoyeuse de candidats au trône.

D'un bout à l'autre du pays mosi, on constaterait, certes, qu'il y a de nombreuses variantes dans le détail des institutions, mais ce qui frappe par-delà cette constatation, c'est la remarquable unité linguistique et culturelle de la société mosi pourtant historiquement composite; plus encore, cette unité se manifeste par la cohérence de l'idéologie du pouvoir et la profondeur de la philosophie politique. Nous avons là l'une des grandes civilisations de l'Ouest africain.

## Les populations du bassin des Volta sans système politique centralisé

Ici encore, il nous paraît difficile de nous étendre longuement sur des questions qui relèvent bien de l'historiographie, mais qui sont fort mal connues. Nous disposons, certes, d'un tableau cohérent des sociétés non étatiques du bassin des Volta, mais il est contemporain. L'histoire, dans la plupart des cas, en est encore à se constituer et l'absence d'armature étatique réduit bien souvent, au-delà de la période coloniale, l'histoire des sociétés lignagères ou à communautés villageoises à un inventaire de migrations récentes (XIX<sup>e</sup> siècle), ou encore, mais nous sommes alors ramenés aux sociétés à États, aux incidences sur ces sociétés des politiques de conquête et d'assimilation des royaumes voisins. Dans la majorité des cas, ce que nous savons pour le moment des sociétés non étatiques, faute d'investigations systématiques sans doute, ne permet pas de remonter au-delà de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle: entre l'histoire récente et les mythes de fondation, il y a généralement une lacune immense qu'il appartient à l'historien de tenter de combler. En d'autres termes, si nous présentons ici des sociétés, il ne saurait être question de parler de leur histoire, compte tenu de la période (du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle) à laquelle nous nous plaçons.

Puisque nous avons centré cette enquête sur l'histoire des royaumes mosi, il nous paraît légitime de partir des sociétés appelées « voltaïques » ou gur, dénomination qui fait référence, strictement, à des classifications linguistiques.

Les langues gur ont été largement étudiées, plus, il est vrai, dans une perspective taxinomique que génétique, et nous devons à Gabriel Manessy<sup>48</sup> d'avoir dressé le bilan de nos connaissances sur cette importante famille linguistique. Le groupe gur comprend un grand nombre de langues parlées aujourd'hui dans la République de Haute-Volta et dans d'importantes zones septentrionales de la République de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin. De Lavergne de Tressan<sup>49</sup> divise les langues gur en trois sous-groupes: moore, lobi-bobo et senufo, le sous-groupe moore

48. G. Manessy, 1963.

49. De Lavergne de Tressan, 1953.

comprenant les langues moore, gurma, tern et gurunde. Westermann et Bryan<sup>50</sup> isolent, comme Manessy, un sous-groupe senufo, mais diversifient considérablement les autres sous-groupes, isolant ainsi le kulango, le lobi-dogon (lobi, bobo, dogon), le grusi, le gurma, le tem, le bargu et le mosi ; à son tour, le mosi est associé à un groupe de langues comprenant, outre le mosi proprement dit, le dagomba, le nankanse, le talensi, le wala, le dagari, le birifo et le namnam. Greenberg<sup>51</sup> propose une classification proche de la précédente en subdivisant la sous-famille mosi-grunshi ou gur en sept groupes : senufo, mosi, grunshi, tem, bargu, gurma, kilinga. Köhler<sup>52</sup>, dont la classification a été reconstituée par Manessy, envisage un noyau central des langues gur, qu'il divise en trois groupes : mosi-dagomba (mamprusi, dagomba, mosi, langues de l'Atakora), grusi (grusi oriental : kabre, tem, kala ; grusi occidental ; grusi septentrional : kurumba) et gurma. Köhler inclut encore dans les langues gur le senufo et le bariba, ainsi qu'un certain nombre de langues résiduelles du Togo et le dogon, langue qui entretient des affinités lexicales avec les langues gur, mais dont la syntaxe serait de type manden.

Bien que nous soyons loin d'un consensus entre les spécialistes, qui ne donnent d'ailleurs jamais un corps de critères formels fondant leurs classifications, on considère généralement qu'à l'intérieur des langues gur on peut distinguer un important groupe mosi, comprenant trois sous-groupes : mosi, dagomba et birifo-dagari-wile, le sous-groupe dagomba comprenant le dagomba, le mamprusi, le nanumba, le nankana, le talensi et le kusasi. Ces problèmes de classification débouchent sur des problèmes autrement plus complexes de filiation génétique entre langues, pour lesquels l'apport de la glottochronologie est encore bien mince. Les simples groupements de langues par affinité montrent au moins que des langues apparentées entre elles sont parlées indifféremment dans des sociétés à État et dans des sociétés non étatiques : ainsi le moore (langue des Mosi) est-il très proche du dagari. Tout au plus peut-on noter que l'unification étatique a généralement pour effet une faible dialectisation des langues tandis que les systèmes politiques non centralisés coïncident avec une extrême dialectisation. Les classifications linguistiques conduisent en outre à poser le problème suivant : est-ce bien, comme on l'a longtemps pensé pour les Mosi et comme certains indices portent à le croire, les conquérants étrangers qui ont imposé leur langue aux conquis, contraints d'abandonner leurs propres langues, ou bien s'est-il passé le phénomène inverse, les gens du pouvoir étant en quelque sorte acculturés par les gens de la terre ? Nul doute que, lorsque nous serons en mesure de répondre avec précision à cette question, nous aurons franchi un pas considérable dans la compréhension de certains mécanismes fondamentaux de la mise en place des systèmes centralisés africains.

50. D. Westermann et M. A. Bryan, 1970.

51. J. H. Greenberg, 1955.

52. O. Köhler, 1958, et travail inédit (sans titre) cité par G. Manessy, 1963.

On est tenté, à considérer le vaste groupe des langues gur, de passer d'une classification des langues à une classification des cultures. Un tel passage suppose résolus des problèmes de méthode qui ne le sont généralement pas, ce qui explique que les tentatives de Delafosse<sup>53</sup>, de Baumann, de Westermann<sup>54</sup> et de Murdock<sup>55</sup> soient dans l'ensemble bien décevantes. Il faut prendre d'ailleurs garde que les univers linguistique et culturel « voltaïques » ne se recouvrent pas exactement. Pour ne prendre qu'un exemple, les Bwa parlent une langue gur, mais sont de culture manden comme leurs voisins les Bobo, qui, eux, parlent une langue manden.

Oswald Köhler, déjà cité<sup>56</sup>, a présenté un tableau très complet des sociétés du bassin des Volta, mais les regroupements qu'il opère restent très proches de sa classification linguistique ; c'est ainsi qu'il appelle « Grusi septentrionaux » les Kurumba, quand ceux-ci sont très éloignés culturellement de l'ensemble de populations que les anthropologues appellent « Gurunsi », et qui occupent un vaste territoire à l'ouest du pays mosi. Moins systématique d'intention, mais véritablement fondé sur une approche anthropologique des sociétés, l'inventaire que dresse Guy Le Moal<sup>57</sup> a le mérite d'être exempt d'*a priori* taxinomiques.

Parmi les populations du bassin des Volta, Guy Le Moal distingue, sur la base de regroupements culturels et régionaux, les ensembles mosi, gurunsi, bobo, mande et senufo, et réunit les populations du sud-ouest de la Haute-Volta actuelle sous un intitulé commun.

Aux Mosi, on doit associer les populations pré-mosi dont l'identité a été pour une part préservée. Tel est le cas des Kurumba, qui ont certainement mis en place, avec le royaume du Lurûm, une formation politique comprenant des éléments de centralisation du pouvoir, dans un contexte initial de « royauté sacrée ». Sous le nom de Fulse, les Kurumba appartiennent aux groupes de gens de la terre des royaumes mosi, en particulier du Yatênga, au même titre que les « Marâse, qui sont des Songhay, les Yarse », à l'origine principalement manden, ou les Kâmbôse d'origine bambara, dafin ou jula. Avec les Gurunsi, nous quittons le domaine des États. Classiquement, les anthropologues appellent « Gurunsi » les six sociétés suivantes, à base segmentaire : Lela, Nuna, Kasena, Sisala, Ko, Puguli. On leur associe des sociétés établies aux confins actuels du Ghana et de la Haute-Volta, tels les Talensi, les Kusasi et les Nankansi, que l'on peut envisager comme culturellement autonomes par rapport aux formations étatiques voisines, mais qui, du point de vue de ces États, sont des sociétés tributaires. On sait que, depuis les travaux de Meyer Fortes<sup>58</sup>, ces dernières sociétés ont fourni à la théorie anthropologique le modèle du système politique dit « segmentaire à lignages ». Les populations dites

53. M. Delafosse, 1912.

54. H. Baumann et D. Westermann — 1947 pour la trad. franç.

55. G. P. Murdock, 1959

56. O. Köhler, 1958 (inédit).

57. G. Le Moal, 1963.

58. M. Fortes, 1940.

bobo (auxquelles on peut associer les Boron, d'origine manden) comprennent essentiellement les Bwa (anciennement appelés Bobowulen) et les Bobo proprement dits (anciennement, les Bobofin). Dans ces sociétés, au sein desquelles l'initiation liée au culte du *do* joue un rôle considérable, l'organisation politique est fondée sur l'existence de communautés villageoises autonomes. Il en va de même pour les Samo et les Bisa, d'une part, pour les Dafin ou « Marka », d'autre part. Le territoire dafin s'étend de la vallée du Sourou, au nord, à la région de Bobo-Dioulasso, au sud. Musulmans avec de fortes minorités ayant conservé leur religion traditionnelle, commerçants et guerriers, les Dafin sont à l'origine de la création de nombreux petits États centralisés; leur mode d'insertion dans l'histoire de la vallée de la Volta noire est comparable à celui des Jula dans l'histoire de la région comprise entre Bobo-Dioulasso et Kong. Les sociétés apparentées aux Senufo, comme les Karaboro, les Tusyâ, les Turka, les Gwê et les Wara, ont emprunté à la culture à laquelle nous les référons de nombreux éléments. Ainsi, les Tusyâ ont une société secrète, le *lo*, qui a des caractéristiques proches de celles du *poro*. Sous l'intitulé régional « populations du Sud-Ouest », Le Moal regroupe notamment les Wile, les Dagari, les Birifo, les Lobi et les Dyâ. Ces populations sont originaires du Ghana actuel et ont franchi la Volta noire, par vagues successives, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Premiers venus, les Wile ont refoulé les Puguli; à leur suite sont venus les Dagari, linguistiquement et culturellement proches des Wile, mais dont le système de filiation est bilatéral, tandis que celui des Wile est patrilatéral. Les Birifo sont venus en même temps que les Dagari, c'est-à-dire après les Lobi; leur système de filiation est comparable à celui des Dagari. Wile, Dagari et Birifo ont une langue appartenant au groupe mosi; ils se caractérisent en outre par l'importance qu'a dans leur vie sociale l'initiation secrète du *bagre*; les Birifo, voisins immédiats des Lobi, leur ont emprunté nombre de traits culturels. Chez les Lobi, les éléments matrilineaires sont largement dominants sur les traits patrilinéaires; l'importance de l'initiation au *joro* joue un rôle capital dans le contrôle social. Les Dyâ sont proches des Lobi et ont franchi la Volta noire à peu près en même temps qu'eux. Les populations du Sud-Ouest ont une organisation politique segmentaire, sans qu'apparaissent chez elles, contrairement à ce que l'on trouve chez les Gurunsi, des formes de centralisation du pouvoir relevant de la royauté sacrée. En dehors de ces sociétés d'agriculteurs, on n'aura garde d'oublier que nous avons, dans la boucle du Niger et le haut bassin des Volta, des sociétés pastorales, fulbe et touareg. Les Fulbe, que l'on trouve dans la vallée de la Volta noire, la vallée du Sourou, la plaine du Gondo, le Jelgoji, le Liptako et le Yoga, ont constitué de nombreux commandements locaux (Dokwi, dans la vallée de la Volta noire; Barani, dans la vallée du Sourou; Jibo, Barabulle, Tongomayel, dans le Jelgoji) et sont à l'origine de l'État du Liptako, mais, ici encore, l'histoire des formations historiques fulbe ne peut être esquissée que pour une période plus récente — à compter des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles — que celle qui est envisagée dans ce chapitre.

## Approche économique

Pour sa plus grande part, la zone que nous considérons est dominée, du point de vue des cultures de subsistance, par l'agriculture du mil, qui fait place au nord aux variétés cultivées et sauvages de fonio, au sud aux tubercules. Le coton du type *Gossypium punctatum*, encore connu aujourd'hui, est sans doute cultivé de très longue date en zone de savane arbustive sèche. Ce qui paraît établi, c'est qu'à l'époque de la mise en place des premiers royaumes mosi le tissage était répandu, encore que les vêtements longs fussent réservés aux chefs. Au tissage sont associés en pays mosi les Yarse, venus du Manden occidental; la tradition orale des «Yarse» du royaume des Wogodogo rapporte qu'un tisserand fabriqua pour Naaba Wûbri un costume comprenant une blouse, un pantalon et un bonnet. Tout aussi ancien que l'est le tissage, l'artisanat de la teinturerie, spécialité songhay, en est complémentaire, les deux principales plantes tinctoriales étant l'indigotier et une combrétacée, *Anogeissus leiocarpus*, donnant une teinture de couleur jaune kaki.

L'élevage des bovins (zébus) est l'affaire des pasteurs sahéliens, les Fulbe. Les agriculteurs, pour leur part, n'élèvent que des animaux attachés à la cour familiale : ovins, caprins, volaille. Une mention particulière doit être faite de l'élevage des ânes et des chevaux, dans lequel le nord du pays mosi actuel a joué de longue date un rôle important. Ainsi, le Yatênga exportait des ânes vers le pays mosi central et méridional, et les zones orientales de ce royaume étaient réputées pour la qualité de leurs chevaux Dongolawi, lointainement originaires de Haute-Égypte. Le cheval, animal de la guerre par excellence, l'âne étant notamment l'animal des caravanes, est représenté par cinq races : celles du Yatênga, du Jelgoji, du pays kurumba, de la plaine du Gôndo et de Barani<sup>59</sup>.

Les deux industries locales, généralement associées, sont la métallurgie et la poterie. Ici encore, le Yatênga se distingue du reste du pays mosi en ce qu'il est riche en minerai de fer d'assez haute teneur, mais l'on trouve également du minerai dans tout l'ouest de la Haute-Volta actuelle.

Nous ne savons à peu près rien de l'histoire ancienne du commerce à longue distance. Pris en charge dans le bassin des Volta par les Yarse, il semble qu'il était en place à l'arrivée des Mosi, même s'il a connu, avec la formation des nouveaux États, un développement important. À cet égard, il y a un rapport direct entre le développement du commerce à longue distance et la maîtrise technique du tissage. Les «Yarse», tisserands et commerçants, utilisaient en effet les bandes de tissu de coton, blanc ou teint, comme marchandise de fret local, dans leurs échanges interrégionaux, qui se déroulaient selon un va-et-vient Nord-Sud, le Nord fournissant notamment du sel saharien en plaques — mais aussi du poisson séché et des nattes —, le Sud principalement des noix de cola. La monnaie des échanges était le

59. Voir De Franco, 1905.



cauri (lourd, *Cyprea annulus*; léger, *Cyprea moneta*), dont la valeur a peut-être été très tôt définie par rapport à l'or; pratiquement, on connaissait de multiples étalons de valeur pour les marchandises: la coudée de cotonnade servait d'unité de compte pour les marchandises ordinaires, tandis que les chevaux, par exemple, étaient le plus souvent payés en captifs. Les forgerons des centres métallurgiques faisaient eux-mêmes le commerce des produits finis (outils et armes) ou des boules de fer, destinées à l'artisanat d'affinage. L'histoire du peuplement permet de mettre en évidence l'ancienneté de certaines places commerciales. En l'absence de données archéologiques, ce qu'on peut dire de l'économie du bassin des Volta du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle n'est encore, malheureusement, qu'une hypothétique extrapolation à partir des données recueillies par les voyageurs européens du XIX<sup>e</sup> siècle: c'est là une direction de recherche capitale à explorer.

# Royaumes et peuples du Tchad

*Dierk Lange*

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la majeure partie de la région du lac Tchad était dominée par le puissant royaume du Kanem. Dès cette époque, d'autres royaumes existaient sans doute dans la région, mais la plupart des habitants vivaient encore organisés en clans et groupes ethniques indépendants. Le Kanem a été connu très tôt par les voyageurs et géographes arabes et sa renommée dépassait très nettement celle des autres entités politiques situées entre les Nuba de la vallée du Nil et les Kaw Kaw de la boucle du Niger.

Compte tenu des sources existantes et de l'état de nos connaissances, il est inévitable que dans la présente étude l'accent soit mis sur le développement interne de l'État du Kanem: il sera donc beaucoup plus souvent question des populations vivant à l'intérieur du royaume que de celles qui, à l'extérieur, n'attiraient pas l'attention des chroniqueurs et sur lesquelles nous avons peu d'informations.

Mentionné dans différentes sources externes depuis le IX<sup>e</sup> siècle, le Kanem se signale également par l'existence d'une source interne: le *Dīwān des sultans du Kanem-Bornu*. Le début de la rédaction du *Dīwān* remonte probablement à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les chroniqueurs de la cour ont commencé à fixer par écrit certaines données de l'histoire dynastique qui, auparavant, étaient transmises par voie orale. Mais, avant de passer aux événements de leur propre temps, ils ont tenu à consigner par écrit les principaux éléments d'une tradition remontant à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Par la suite, l'ouvrage a été constamment tenu à jour jusqu'à la fin de la dynastie des Sēfuwa au XIX<sup>e</sup> siècle: à la mort de chaque souverain, on ajoutait un petit paragraphe consacré à son règne. Ce mode de composition aurait pu,

après six siècles, aboutir à un ouvrage assez volumineux : en fait, le *Dīwān* ne comprend dans son état actuel que cinq pages et demie. Bien entendu, il nous renseigne avant tout sur l'histoire dynastique du Kanem-Bornu, mais il est possible d'en déduire certaines indications portant sur d'autres aspects de l'histoire du Soudan central<sup>1</sup>.

D'autre part, on dispose des renseignements fournis par certains géographes arabes. Particulièrement précieux pour l'histoire du Soudan central sont les témoignages d'Al-Idrīsī (qui écrit en 1154)<sup>2</sup>, d'Ibn Sa'īd (mort en 1286)<sup>3</sup> et d'Al-Maḳrīzī (mort en 1442)<sup>4</sup>. Les deux séries d'informations se complètent largement : les chroniqueurs africains fournissent le cadre temporel et les géographes arabes la dimension spatiale.

## La dynastie des Sēfuwa

Il a été montré dans le volume précédent que le Kanem fut pendant plusieurs siècles sous la domination des Zaghāwa<sup>5</sup>. Celle-ci prit fin au milieu de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle avec l'avènement d'une nouvelle dynastie portant le nom de Sēfuwa, car elle prétendait descendre du héros yéménite Sayf ben Dhī Yazan.

Le fondateur de cette dynastie fut Ḥummay (1075-1080). Plusieurs indices laissent supposer qu'il était originaire d'un milieu berbère ; à en juger d'après son nom (dérivé de Muḥammad) et sa généalogie, il appartenait à un groupe profondément islamisé : on sait, par Al-Idrīsī, que les habitants du Kawār étaient à cette époque en grande partie des Berbères *mulaththamūn* (porteurs du *lithām*)<sup>6</sup>. D'autres sources permettent d'affirmer que l'islamisation de cette région date d'avant la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Il serait tentant de penser que Ḥummay était originaire du Kawār, mais il est également possible qu'il soit issu d'un groupe berbère déjà intégré au Kanem lorsque celui-ci était encore sous la domination des Zaghāwa.

Toutefois, la prétention à une ascendance yéménite indique clairement que Ḥummay et ses hommes étaient en contact avec des Berbères de l'Afrique du Nord : pour se distinguer des Arabes adnanites, ceux-ci s'attribuaient volontiers des ancêtres himyarites. Dès lors, il ne peut être dû au hasard que le *Dīwān* cite parmi les ancêtres présumés de Sayf ben Dhī Yazan uniquement des noms relevant du contexte nord-arabique : on y trouve les noms de Kuraysh (ancêtre éponyme de la tribu du Prophète), de La Mecque (lieu du pèlerinage) et de Bagdad (capitale des Abbassides), mais nulle mention de Himyar, de Kahtan, pas plus que du nom du Yémen. Au début du

1. D. Lange, 1977.

2. Al-Idrīsī, trad. franç. R. P. A. Dozy et M. J. De Goeje, 1866.

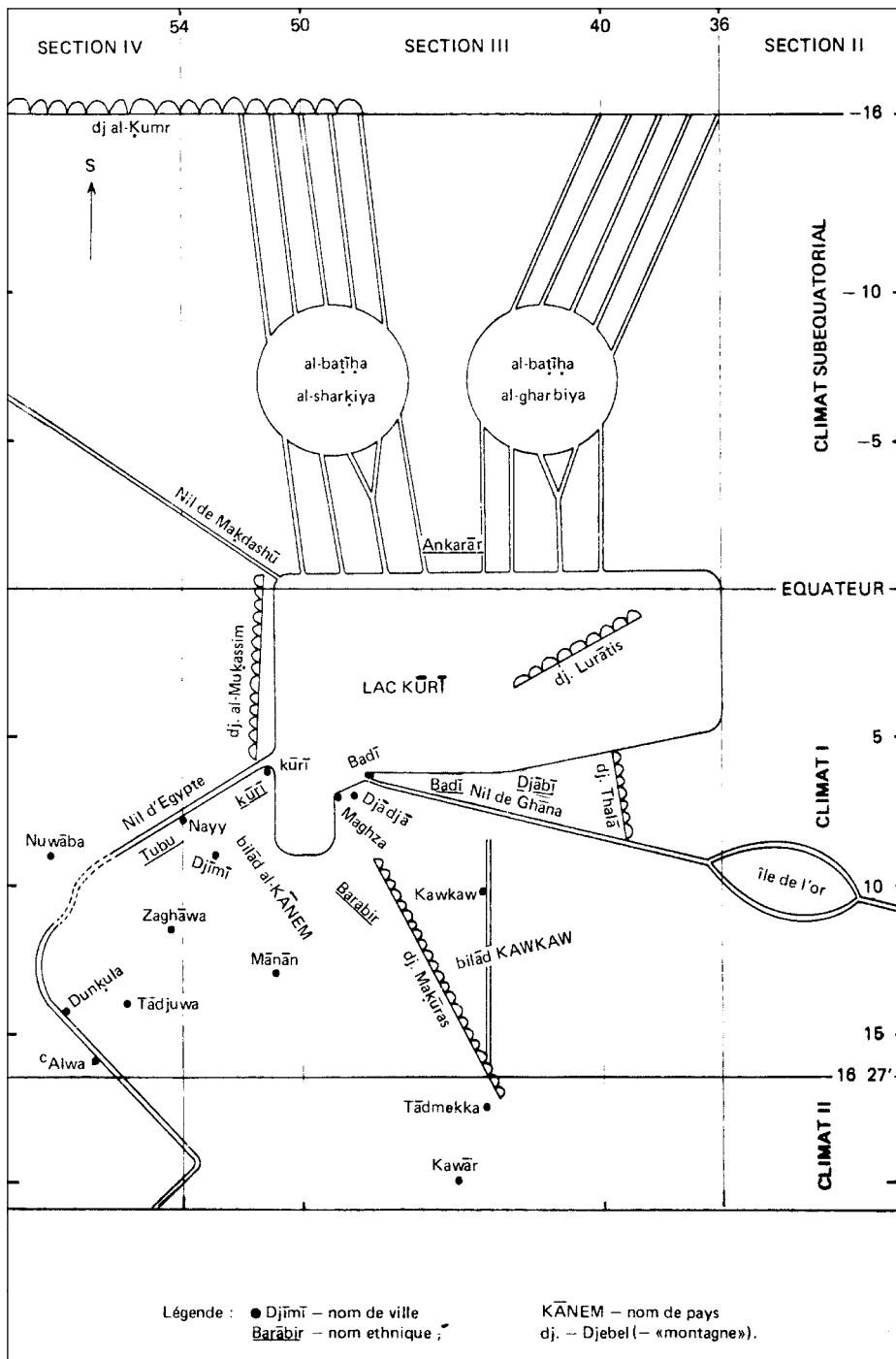
3. Ibn Sa'īd Al-Maghribī, J. V. Gines, 1958.

4. Voir Al-Maḳrīzī, trad. franç. D. Lange, 1979, et J. Cuoq, 1975, pp. 382-389.

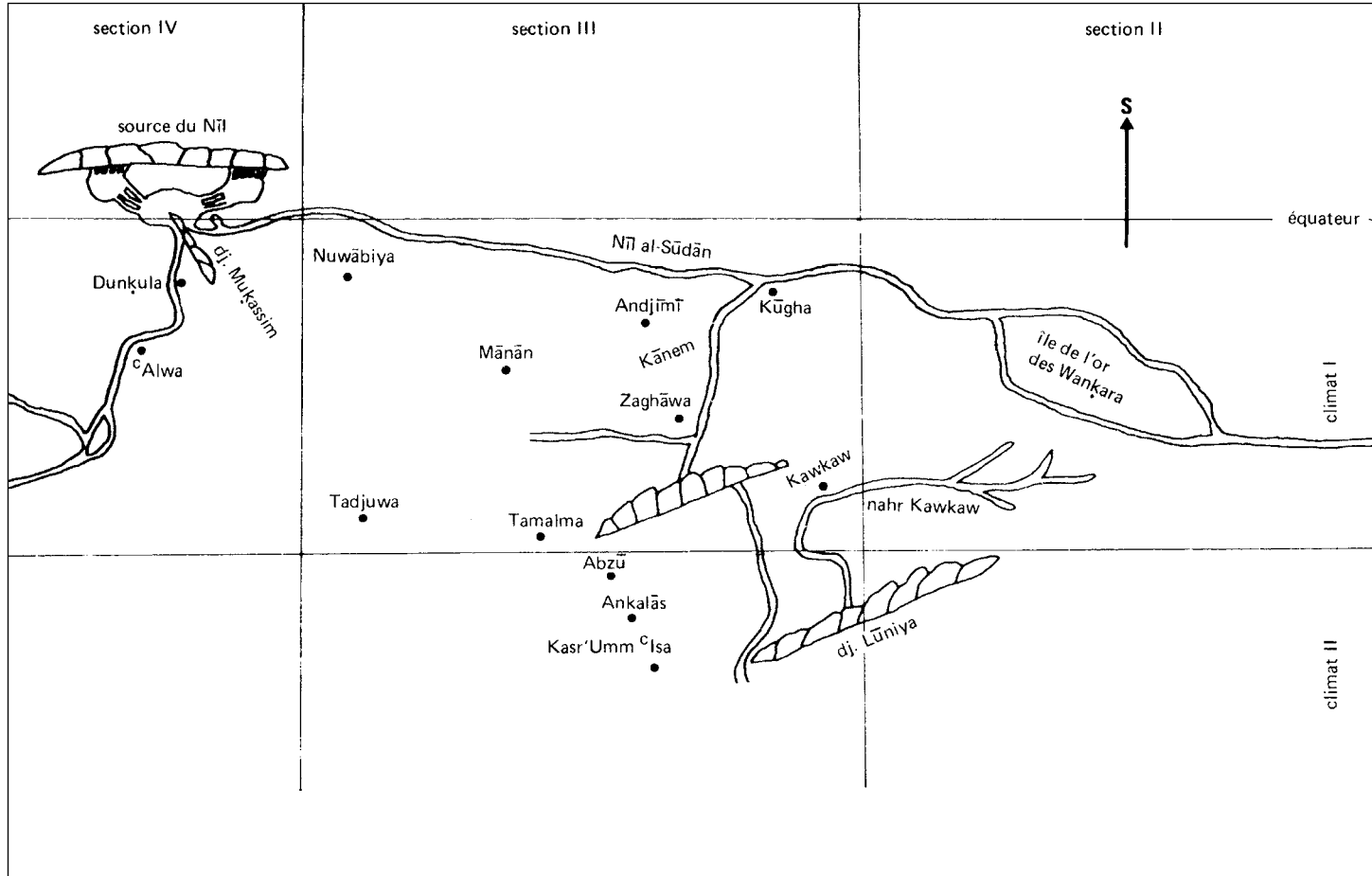
5. Voir *Histoire générale de l'Afrique*, vol. III, chap. 15 (à paraître).

6. Al-Idrīsī, trad. franç. R. P. A. Dozy et M. J. De Goeje, 1866, p. 46.

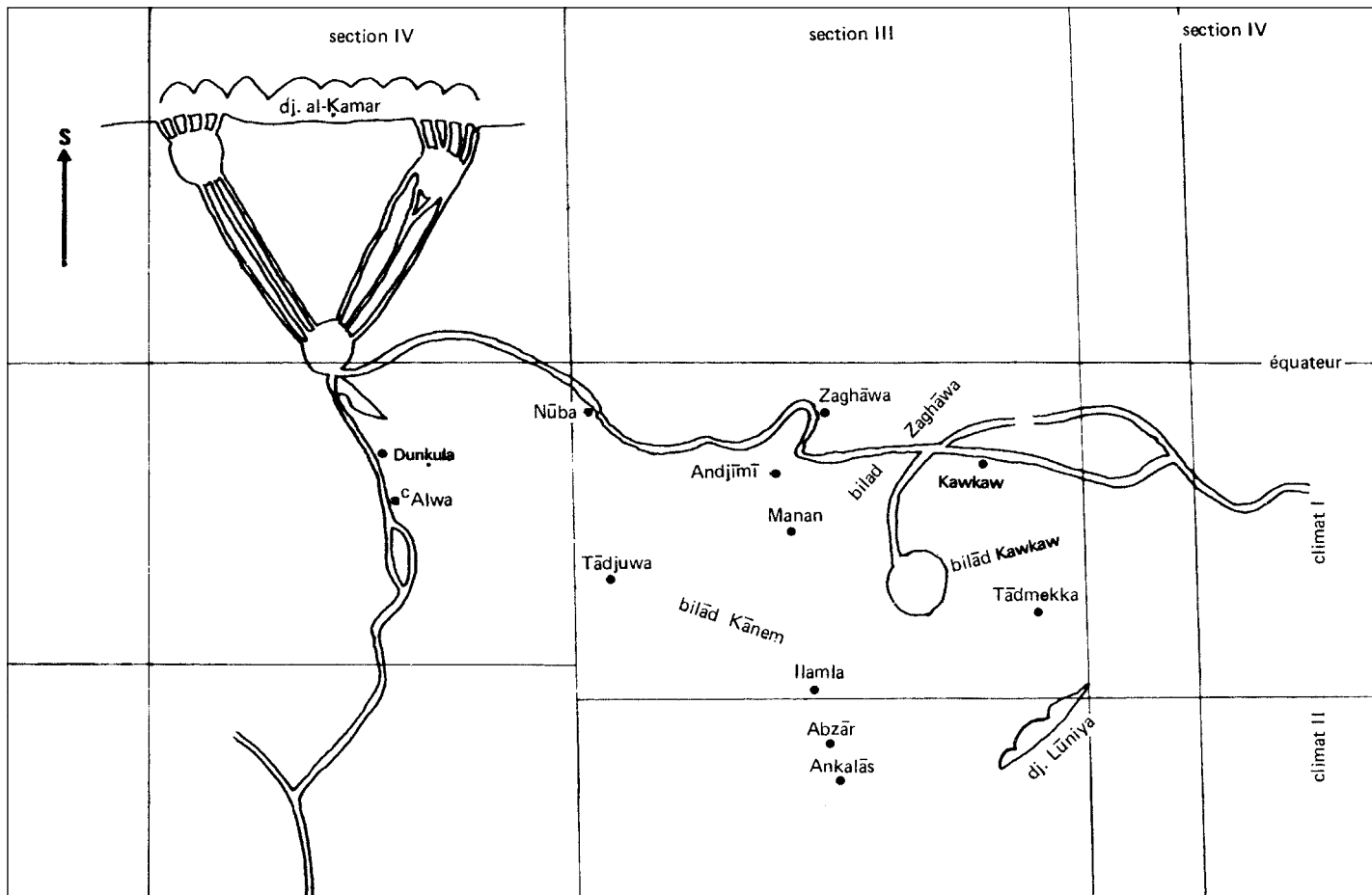
7. Al-Ya'kūbī, trad. franç. G. Wiet, 1937, p. 205.



*La région du lac Tchad (« lac Kūrī ») d'après la reconstitution d'un extrait de la carte d'Ibn Sa'īd (première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) due à l'auteur du présent chapitre.*



Extrait simplifié de la grande carte d'al-Idrīsī (1154) d'après la reconstitution de K. Miller, in Y. Kamal, Monumenta, III (4), p. 867.



Extrait simplifié de la carte du « Petit Idrīsī » (1192) d'après la reconstitution de K. Miller, *Mappae Ar abicae*, I (3), p. 99.

XIII<sup>e</sup> siècle, la généalogie de Ḥummay a été manifestement vidée de son contenu berbère pour être chargée d'une fonction nouvelle: au lieu d'attester une origine himyarite, la généalogie officielle des rois sēfuwa devait avant tout prouver leur ancienneté dans l'islam. Le nom de Sayf ben Dhī Yazan était, à cette époque, devenu un fossile dépourvu de signification<sup>8</sup>.

D'autres indices montrent que les rois sēfuwa ont voulu faire oublier leur véritable origine. Les chroniqueurs du XIII<sup>e</sup> siècle notent en effet, à propos de Salmama ben 'Abd Allāh (env. 1182-1210), fils de l'arrière-petit-fils de Ḥummay, qu'il était « très noir ». Aux dires des chroniqueurs, « aucun sultan ne naquit noir depuis le sultan Sayf jusqu'à lui, mais ils étaient tous rouges comme les Arabes bédouins » (*Dīwān*, par. 17). Bien entendu, cette information se rapporte uniquement à la deuxième dynastie. On aurait cependant pu s'attendre à trouver une référence à l'origine berbère des Sēfuwa, mais, une fois de plus, les chroniqueurs préférèrent la passer sous silence, invoquant les Arabes à la place des Berbères. Cet exemple nous montre clairement qu'aux yeux des chroniqueurs la couleur blanche n'avait du prestige que dans la mesure où elle était associée à la religion musulmane. En d'autres termes, c'était la religion qui importait, non pas la couleur de la peau.

Un passage du texte d'Ibn Sa'īd montre que le souvenir de l'origine étrangère des Sēfuwa s'était rapidement estompé dans la conscience populaire. Se fondant sur le témoignage d'Ibn Fāṭima qui avait lui-même visité le Kanem, Ibn Sa'īd écrit: « Le sultan du Kanem... est Muḥammadī ben Djabl, de la descendance de Sayf ben Dhī Yazan. La capitale de ses ancêtres infidèles, avant qu'ils se soient convertis à l'islam, était Mānān; ensuite, parmi eux, son quatrième arrière-grand-père devint musulman sous l'influence d'un jurisconsulte, après quoi l'islam se répandit partout dans le pays du Kanem<sup>9</sup>. »

Or, Muḥammad ben Djīl était le nom sous lequel était connu dans le monde extérieur le grand roi Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248). Ibn Fāṭima avait séjourné au Kanem durant son règne, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les Sēfuwa étaient donc considérés comme les descendants directs des Dūguwa (rois zaghāwa). Seuls l'introduction de l'islam — devenu une paisible « conversion » — et le changement de capitale rappelaient encore, au niveau des traditions populaires, les bouleversements politiques de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

On peut déduire de la continuité des traditions dynastiques — également attestée dans le *Dīwān* — que le Kanem était, dès cette époque, un État fortement structuré et pourvu d'une organisation territoriale solide. L'introduction de l'islam et le changement dynastique n'avaient apparemment pas porté atteinte aux fondements de cet État dont l'origine remonte

8. Dans une lettre bornuane de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Sayf ben Dhī Yazan est également rattaché à l'ancêtre éponyme de la tribu du prophète. Al-Kalkāshandī commente: « C'est une erreur de leur part, car Sayf ben Dhī Yazan était un descendant des Tubba du Yémen, qui sont des Himyarites. »

9. Ibn Sa'īd al-Maghribī, J. V. Gines, 1958, p. 95; J. Cuoq, 1975, p. 209.

vraisemblablement à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Même le changement de capitale — intervenu soit en même temps, soit après le changement dynastique<sup>11</sup> — ne semble avoir eu de conséquences majeures pour le développement politique. L'État des Zaghāwa comme celui des Sēfuwa avaient pour centre une capitale permanente: Mānān fut la résidence des rois dūguwa pendant un siècle au moins et Djīmī celle des rois sēfuwa pendant trois siècles; ce n'est qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque les Sēfuwa furent contraints de quitter définitivement le Kanem, que Djīmī perdit son statut particulier pour devenir une ville comme les autres<sup>12</sup>. Quant au changement de capitale pendant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle (ou au début du XII<sup>e</sup> siècle), il est important de noter que Djīmī était situé nettement plus au sud que Mānān: on pourrait donc éventuellement voir dans ce déplacement l'indice de l'influence croissante des sédentaires du Kanem au détriment des semi-nomades du Sahel.

Si l'on suit la politique matrimoniale des premiers rois sēfuwa telle qu'elle se dessine à travers les indications du *Dīwān* on constate que la «déberbérisation» de la nouvelle dynastie — sensible au niveau idéologique — va de pair avec un renforcement progressif du poids politique des sédentaires. Les chroniqueurs ayant pris soin de noter l'origine ethnique des reines mères, on peut dresser la liste suivante: la mère de Ḥummay (env. 1075-1086) était originaire des Kay, la mère de Dūnama ben Ḥummay (env. 1086-1140) une Tubu, la mère de Bīr ben Dūnama (env. 1140-1166) une Kay (Koyam), la mère d'Abd Allah ben Bīr (env. 1166-1182) une Tubu, la mère de Salmama ben 'Abd Allāh une Dabīr, la mère de Dūnama ben Salmama (env. 1210-1248) une Magomi (lignage royal). Ensuite, toutes les reines mères semblent avoir été des Magomi, sauf la mère d'Ibrāhīm ben Bīr (env. 1296-1315), qui était une Kunkuna.

On remarque d'abord que les Tomaghra — dont étaient issues deux reines mères de la période dūguwa — ne sont plus mentionnés à propos des rois sēfuwa: peut-être est-ce là un indice permettant de penser qu'ils ont perdu leur position prédominante lors du changement dynastique de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les Tomaghra ont certainement continué à

10. On a vu que la tradition dont fait état Ibn Sa'īd ne mérite pas une grande confiance. Al-Idrīsī, qui écrit au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, mentionne à la fois Mānān et Djīmī: d'après lui, Mānān aurait été «le siège du prince et chef du pays» (celui des Zaghāwa ?), alors que Djīmī, plus petit, est simplement dit avoir appartenu au Kanem. Manifestement, Al-Idrīsī a essayé de combiner des renseignements contemporains avec des renseignements relevant de la période zaghāwa. Il n'est donc pas exclu qu'à son époque, Djīmī ait été déjà la capitale du Kanem.

11. Voir D. Lange, 1977, chap. VII.

12. À part Djīmī et Mānān, les sources externes ne mentionnent au Kanem que les villes de Tarāzaki (Al-Muhallabī) et Nay (Ibn Sa'īd). Plus tard, Ibn Furṭū, décrivant les expéditions guerrières d'Idrīs Alawōma (1564-1596), cite un grand nombre de localités de la région du lac Tchad, dont Djīmī. D'autre part, il faut noter que le *Dīwān* indique les lieux d'enterrement de tous les rois du Kanem-Bornu depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Certains de ces lieux étaient peut-être des villes de quelque importance: on pense en particulier à Zamtam (*Dīwān*, par. 17 et 38), à Nānigham (par. 25 et 36) et à Diskama (par. 20), localités à l'ouest du lac Tchad mais non identifiées. Djīmī est mentionné comme lieu d'enterrement de quatre rois (par. 19, 21, 28 et 29).



jouer un rôle important dans la région du Soudan central, car aujourd'hui on les trouve au Tibesti et au Kawār (oasis de Bilma), où ils prédominent sur d'autres groupements tubu également présents au Kanem et au Bornu; ils y sont largement assimilés aux Kanembu et aux Kanuri; d'après des traditions recueillies au Bornū, ils auraient été à l'origine des dynasties du Munio et du Mandara<sup>13</sup>.

Contrairement aux Tomaghra, les Kay sont mentionnés à propos des deux dynasties. Il semblerait donc que leur statut politique n'ait pas été affecté par la chute des Dūguwa. On notera en particulier que la mère du fondateur de la nouvelle dynastie était une Kay. Aujourd'hui, les Kay — connus sous le nom de Koyam — vivent au bord du Bornū, à proximité du Komadugu Yoo. Ce sont des sédentaires, mais le fait qu'ils continuent à élever des chameaux dans un milieu défavorable témoigne de leurs origines nordiques et nomades.

Les Tubu ne sont cités dans le *Dīwān* qu'en rapport avec les Sēfuwa. Cela est peut-être dû à la nature des informations transmises, car les chroniqueurs nous renseignent, avec une certaine précision, uniquement sur les règnes dūguwa postérieurs à celui d'Ayūma (env. 987-1007). Néanmoins, le fait que la mère de Dūnama ben Ḥummay — donc la femme principale de Ḥummay — était une Tubu paraît significatif: il est fort possible que les Tubu aient contribué à la chute des Dūguwa. Mais il faut admettre que le rapport entre les Tubu du *Dīwān* et les Zaghāwa des sources externes est loin d'être clair. Ce n'est que le témoignage d'Ibn Fāṭima, datant de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et transmis par Ibn Sa'īd, qui permet de distinguer nettement entre les deux entités ethniques: les Zaghāwa mentionnés de concert avec les Tadjūwa (Dadjo), sont situés d'une façon vague entre le Kanem et la Nubie, alors que les Tubu sont situés très exactement dans les parages du Bahr al-Ghazal<sup>14</sup>. Certains groupements tubu vivent encore de nos jours dans cette région à l'est du Kanem. On les appelle collectivement Daza ou Gorhan. Les « vrais » Tubu vivent au Tibesti et aux alentours. On considère en général ce massif montagneux comme étant le pays d'origine de tous les Tubu (la signification de ce nom serait: *tu-bu*, habitants de la montagne), mais ce n'est nullement sûr<sup>15</sup>.

Deux autres groupes ethniques mentionnés dans le *Dīwān*, les Dabīr et les Kunkuna, n'existent plus actuellement. D'après des renseignements recueillis par Nachtigal, les Dabīr (ou mieux, les Dibbīri) auraient été des sédentaires kanembu; après leur fusion avec des nomades daza, ils auraient formé le groupement des Qādawa qui vit encore au Kanem. Quant aux Kunkuna, Barth et Nachtigal voient en eux également d'anciens sédentaires

13. G. Nachtigal, 1967, t. II, p. 338.

14. Les textes existants du *Kitāb al-djughrāfiyā* donnent le nom de Tubu sous des formes défigurées. Voir J. Marquart, 1913, p. LXXXIV; voir aussi D. Lange, 1977, chap. II, par. 13, n° 2.

15. Sur les Tubu en général, voir J. Chapelle, 1957. À noter que le chapitre sur l'histoire des Tubu mérite peu de confiance dans la mesure où l'auteur s'est fondé, très largement, sur la compilation rapide et peu probante d'Y. Urvoy, 1949.

kanembu, mais ni l'un ni l'autre n'ont réussi à établir une filiation précise avec les groupements ethniques de nos jours<sup>16</sup>.

Les Magomi, enfin — les chroniqueurs écrivent *M.gh.r.m* (*Dīwān*, par. 17 et 18) — étaient le patrilignage des rois sēfuwa. À en croire les indications du *Dīwān*, la mère de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) était la fille d'un frère d'Abd Allāh Bakarū (env. 1166-1182). On peut voir là, semble-t-il, l'indice de la constitution progressive d'un groupement lignager qui, plus tard, constituera le noyau du peuple kanuri. Il n'y a rien qui permette de penser que les Magomi ont existé avant le règne des Sēfuwa et il serait certainement faux de voir en eux la force politique qui a permis à Ḥummay d'accéder au pouvoir. En revanche, il est très vraisemblable que les Magomi comprennent effectivement tous les descendants des rois sēfuwa (en ligne agnatique), comme le suggèrent leurs généalogies et les noms de leurs différentes sous-sections<sup>17</sup>; si ces considérations sont exactes, les Magomi seraient le noyau d'un peuple (les Kanuri) qui s'est constitué progressivement à partir d'une dynastie (les Sēfuwa), mais l'origine même de l'État (du Kanem-Bornu) précéderait celle du peuple qui, aujourd'hui, en est le principal substrat.

Avant la formation du peuple kanuri, les rois du Kanem s'appuyaient sur différents groupes ethniques. Ces groupes comprenaient des nomades et des sédentaires; ils parlaient des langues nilo-sahariennes à l'instar des Tubu, Zaghawa et Kanuri d'aujourd'hui<sup>18</sup> et des langues tchadiques<sup>19</sup>. À certaines périodes, le pouvoir des rois du Kanem devait également s'étendre, comme au XIII<sup>e</sup> siècle, sur des groupes berbérophones, mais ceux-ci semblent avoir été toujours minoritaires culturellement par rapport aux groupes nilo-sahariens<sup>20</sup>. À en croire les faibles indices contenus dans le *Dīwān*, on peut penser à une évolution en trois phases qui a conduit au renforcement de la base ethnique des rois sēfuwa.

Durant la première phase, qui s'étend de l'avènement de Ḥummay jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, deux groupes nomades — les Tubu et les Kay — semblent avoir joué un rôle prédominant. Dans la seconde phase, les Dabīr et les Kunkuna — et probablement d'autres sédentaires — se sont substitués aux Tubu et aux Kay en tant que principaux alliés des Sēfuwa<sup>21</sup>. C'est à la suite de ce renversement des alliances que s'affirma — au cours

16. Sur les Dabīr, voir G. Nachtigal, 1967, vol. II, pp.319-320.

17. G. Nachtigal (1967, t. II, pp.418-419) mentionne les sections suivantes: les Magomi Umewa (de Ḥummay), les Magomi Ṭsilimwa (de Salmama), les Magomi Bīriwa (de Bīr) et les Magomi Dalawa (d'Abd-Allāh).

18. Les Zaghāwa actuels ne ressemblent pas plus aux Zaghāwa des auteurs arabes (avant Ibn Saʿīd) que les Kanuri ne ressemblent à un groupe quelconque de Nilo-sahariens d'avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Seuls les Tubu ont peut-être préservé leur identité ethnique et culturelle depuis cette époque sans changements majeurs.

19. Parmi ces langues, on compte actuellement le ngizim, le kotoko et les langues hadjeray.

20. Barth suppose que les Tomaghra sont d'origine berbère, de même qu'il voit dans le rôle prééminent de la reine mère (Ghumsa) une survivance berbère. D'autre part, il note l'absence d'emprunts berbères dans le lexique kanuri.

21. Il serait tentant d'expliquer le déplacement de la capitale par ce changement d'alliance: on donnerait alors raison à Al-Idrīsī contre Ibn Saʿīd (voir note 1).

de la troisième phase — la force politique du lignage royal des Magomi: la mère de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) était une Magomi, de même qu'une de ses femmes, la mère de Kaday (env. 1248-1277); son autre femme, la mère de Bīr (env. 1277-1296), était peut-être aussi une Magomi, mais les chroniqueurs ne précisent pas son origine ethnique. Le fils et successeur de Bīr, Ibrāhīm Nikāle (env. 1296-1315), avait en tout cas une mère *kunkuna*. Ensuite, le *Dīwān* n'indique plus l'origine ethnique des reines mères, et l'on peut penser qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle les Magomi ont définitivement éclipsé les autres groupes sédentaires du Kanem.

Le resserrement autour du lignage royal pourrait expliquer, pour une part, la puissance du royaume sous le règne de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) et de ses successeurs immédiats. D'autre part, on peut aussi y voir la cause — au moins indirecte — de la longue guerre contre les Tubu, qui éclata durant son règne. S'il est vrai, comme le pense Barth, que la deuxième femme de Dūnama — la mère de Bīr — était originaire d'un groupe ethnique portant le nom de Lakmama<sup>22</sup>, on pourrait attribuer la formation de lignées rivales à partir des deux fils de Dūnama, Kaday (sa mère était une Magomi) et Bīr, à la lutte d'influence entre les groupes sédentaires du Kanem et le patrilignage royal des Magomi<sup>23</sup>. Il est en tout cas très significatif que la période paisible des successions de père en fils prend fin quand les rois sēfuwa n'épousent plus de femmes (principales) étrangères mais des femmes issues de leur propre patrilignage<sup>24</sup>.

## Le Kanem à son apogée

Le développement de l'État du Kanem ne peut s'expliquer sans référence au commerce transsaharien. Ce n'est sans doute pas un hasard si le plus grand État du Soudan central s'est constitué au débouché sud du grand axe caravanier passant par le Fezzan et les oasis du Kawār. Cette piste a probablement été utilisée dès l'époque romaine: elle était la voie de communication la plus directe entre la région du lac Tchad et la Méditerranée. À l'est, seule la piste très difficile passant par les oasis de Kufra pouvait, éventuellement, lui faire concurrence et, à l'ouest, la piste passant par Takedda et plus tard par Agadès.

22. H. Barth, 1965, t. II, 584. On a vu que la femme principale de Bīr — la mère d'Ibrāhīm Nikāle — n'était pas non plus une Magomi.

23. Les chroniqueurs notent à propos du règne de Dūnama Dībalāmi: « En son temps, les fils du sultan se divisèrent en différentes factions » (*Dīwān*, par. 17). Ces conflits entre les fils de Dūnama étaient peut-être, au niveau dynastique, le reflet de l'opposition entre les Magomi et d'autres groupes ethniques. Il se pourrait donc que cette opposition ait été à l'origine de la première succession collatérale dans l'histoire de la deuxième dynastie du Kanem.

24. La première succession collatérale peut être également expliquée par l'affaiblissement du statut de la femme principale, qui, lui-même, était peut-être une conséquence de la lente « déberbérisation » des Sēfuwa.

## L'organisation politique

Le *Dīwān* ne donne aucun renseignement sur l'organisation politique du Kanem. On peut néanmoins supposer que dans une première période, qui s'étend jusqu'au règne de Dūnama Dībalāmi (1210-1248), les membres de la famille royale tiennent une place prépondérante dans les rouages de l'État.

Cette situation change au XIII<sup>e</sup> siècle, quand les chroniqueurs laissent entendre que le sultan entre en conflit avec ses propres fils (*Dīwān*, par. 17). Plus tard, Ibrāhīma Nikāle fera exécuter son propre fils (*Dīwān*, par. 20). De ces indices, on peut inférer qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle les Sēfuwa écartent les membres de leur famille des postes clés de l'État et s'appuient sur des éléments étrangers à la famille, éventuellement des chefs locaux. Les titres de *deyerima* (gouverneur du Nord) et *kayghamma* (gouverneur du Sud) appartiennent en toute vraisemblance à la période bornuane. L'un et l'autre semblent venus des régions situées à l'ouest du lac Tchad. Yeri désignait une province du nord-ouest de la Komadugu Yobe et Kaga la région entourant la ville actuelle de Maiduguri.

Nous savons pour des périodes plus récentes que la reine mère a joué un rôle prééminent dans le Bornu. Ce n'est pas par hasard que le *Dīwān* donne l'origine ethnique des mères des dix premiers rois. C'est un détail intéressant à noter; l'appui du clan de la mère du futur sultan pouvait être déterminant au moment des changements de règne. Par la suite, la première épouse du roi (la *gumsu* prend le pas sur les autres épouses et c'est parmi ses fils que le roi désigne l'héritier au trône (le *shiroma*).

Nous n'avons pas d'informations précises sur l'administration territoriale, mais nous savons qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle l'autorité des Sēfuwa s'étendait sur douze royaumes tributaires<sup>25</sup>. L'administration directe s'exerçait sur un territoire plus restreint. Elle était déjà assurée vraisemblablement par les esclaves de la maison du roi.

En ce qui concerne l'armée, les textes font penser que le roi avait une armée permanente. Les textes font la distinction entre *djunud*, combattant appelé pour une campagne, et *asākir*, soldat (de métier).

La justice était vraisemblablement du domaine du roi, tout comme à la cour du *mansa* du Mali, en dépit de l'adhésion des souverains à l'islam. Cela n'exclut pas que, durant certains règnes, des tentatives aient été faites pour établir une juridiction fondée sur la *Shari'a*, c'est le cas sous le règne d'Idris Alawoma<sup>26</sup>.

Presque tous les États de la région, directement ou indirectement, ont été influencés par le Kanem-Bornu, dont l'organisation politique a inspiré aussi bien les Hawsa que les Kotoko et les Bagirmi.

25. Voir Al-Maḳrīzī, trad. franç. D. Lange, 1979.

26. Voir Ibn Furṭū, trad. franç. H. R. Palmer, 1932.

## Le commerce et les échanges

Situé au nord-est du lac Tchad, le Kanem devait forcément tendre à contrôler la région à l'ouest du lac Tchad — où se constitua plus tard le Bornu — pour s'assurer la mainmise sur le commerce du Kawār en direction du sud. Mais, le Kawār étant également accessible à partir de l'Air (Takedda puis Agadès), la maîtrise de cet important gîte d'étape lui-même devait constituer un objectif primordial pour les rois du Kanem aussi bien que pour ceux du Bornu. La maîtrise du Kawār revêtait une importance encore plus grande que pourrait le faire penser sa position stratégique pour le commerce transsaharien; en effet, les salines très riches de Bilma et d'Agaram (Fachi) procuraient à leurs propriétaires des revenus considérables en raison de l'exportation massive du sel en direction des pays du Sahel. Aucune autre saline du Sahara central n'avait une valeur économique comparable. Il faut cependant souligner que nous ne disposons d'aucun repère pour fixer le début de l'exploitation du sel du Kawār. Peut-être les auteurs du *Dīwān* font-ils allusion à une première mainmise du Kanem sur les salines du Kawār quand ils signalent qu'Arku (env. 1023-1067) installa des colonies d'esclaves à Dirku et à Siggedim, mais cela n'est nullement sûr<sup>27</sup>.

Dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les habitants du Kawār étaient indépendants de leurs puissants voisins du Nord et du Sud. Al-Idrīsī y atteste l'existence de plusieurs petites villes habitées par des commerçants et les travailleurs des salines. Les chefs de ces communautés étaient des Berbères (Tuwārik) portant le *lithām*. À en croire Al-Idrīsī, les habitants du Kawār étaient surtout occupés à extraire et à commercialiser l'alun (utilisé en teinture et en tannerie), qu'ils transportaient à l'est jusqu'en Égypte et à l'ouest jusqu'à Wargla<sup>28</sup>. Ce tableau est sans doute dû à la vision faussée d'un observateur extérieur; si le commerce du sel avec les pays de la zone sahélienne était déjà actif à cette époque, il devait en réalité dépasser largement le volume des exportations d'alun vers les cités de l'Afrique du Nord. D'autre part, il est à noter qu'Al-Idrīsī ne dit rien du grand commerce transsaharien, pour lequel le Kawār était le seul gîte d'étape entre le Fezzān et la région du lac Tchad. Son silence à cet égard est peut-être révélateur quant à l'importance respective de ces deux types d'activité commerciale: le commerce régional, très florissant, n'était peut-être pas inférieur de beaucoup — au moins en volume, sinon en valeur — au grand commerce international.

Le groupe des oasis du Fezzān avait pour le commerce à longue distance une importance qui dépassait celle du Kawār: situé à l'intersection de deux des plus grandes voies commerciales de l'Afrique de l'Ouest, sa domination permettait de contrôler aussi bien les échanges nord-sud (Ifrikiya/Tripoli-

27. Dans une étude récente, P. Fucha fournit des indications précises sur les profits énormes obtenus par les Touareg de l'Air, qui, de nos jours, assurent le transport du sel de Bilma et de Fachi vers les pays du Sahel (1974).

28. Al-Idrīsī, trad. franç. R. P. A. Dozy et M. J. De Goeje, 1866.

Kanem-Bornu) que les échanges est-ouest (Égypte-Ghana/Mali/Songhay). Le Kanem n'avait pas d'autre alternative pour ses échanges à longue distance avec les pays de la Méditerranée (sauf le Maghreb extrême); la majorité des marchandises importées et exportées devait y passer en transit. Seuls les commerçants traitant avec les pays du Maghreb pouvaient éviter le Fezzān en empruntant la piste très difficile qui passe par Djado et le Tassili. La sécurité sur l'axe caravanier nord-sud et le contrôle des gîtes d'étape devaient donc nécessairement constituer l'un des objectifs primordiaux des rois du Kanem-Bornu.

Sur quelles marchandises portait le commerce du Kanem avec le Nord ? Les renseignements fournis par les sources à ce sujet sont très rares, mais on peut supposer que les marchandises échangées n'ont pas beaucoup varié entre le début de l'époque musulmane et le XIX<sup>e</sup> siècle : vraisemblablement, le commerce des esclaves a toujours joué un rôle important. Le plus ancien renseignement à ce propos nous provient d'Al-Ya'qūbi, qui note que les commerçants berbères du Kawār amenèrent à Zawīla — capitale du Fezzān — de nombreux esclaves noirs<sup>29</sup>. Ces esclaves provenaient sans doute du Kanem. Jean Léon l'Africain, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous renseigne avec plus de précision sur les commerçants d'Afrique du Nord qui, à son époque, se rendaient eux-mêmes au Bornu pour se procurer des esclaves en échange de chevaux : ils étaient souvent obligés d'attendre une année entière jusqu'à ce que le roi eût réuni un nombre suffisant d'esclaves<sup>30</sup>. Apparemment, les razzias lancées par le roi contre les peuples non musulmans au sud du Bornu pour faire des captifs ne pouvaient pas satisfaire la forte demande. Lorsque le royaume était faible, les habitants du Kanem-Bornu eux-mêmes étaient menacés d'être réduits en esclavage par les ennemis extérieurs, bien que, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, ils fussent en majorité musulmans. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Bīr ben Idrīs (env. 1389-1421) se plaignit dans une lettre adressée au sultan d'Égypte, Baybars, des Arabes qui réduisaient ses sujets musulmans en esclavage<sup>31</sup>. Nous savons par D. Girard qu'au XVII<sup>e</sup> siècle certains habitants du Bornu subissaient le même sort à la suite d'incursions touareg<sup>32</sup>.

À côté des esclaves, les caravanes à destination du Fezzān et des centres méditerranéens véhiculaient aussi certains produits exotiques, tels que des défenses d'éléphants, des plumes d'autruche et même des animaux vivants<sup>33</sup>. Mais, pour apprécier le commerce des esclaves à sa juste valeur, il convient surtout de l'envisager par rapport à l'ensemble des activités productrices. À cet égard, il ne fait pas de doute que le Kanem-Bornu devait sa prospérité plus

29. Al-Ya'qūbi, trad. G. Wiet, 1937, p. 205.

30. J. Léon l'Africain, trad. franç. A. Épaulard, 1956, vol. II, p. 480.

31. Al-Ḳalkaṣhandī, trad. franç. G. Demombynes.

32. Voir C. Roncière, 1919, pp. 78-88. Au sujet de l'esclavage et de la traite des esclaves au Soudan central, voir A. et H. Fisher, 1970.

33. Nous savons par Ibn Ḳhaldun (trad. franç. M. G. de Slane, 1925-1956, vol. II, pp. 346-347) qu'en 1268 le « souverain de Kanem et seigneur de Bornu avait envoyé au sultan ḥafṣide Al-Mustaṣṣir une girafe qui provoqua une grande émotion à Tunis. »

à son agriculture florissante, à son élevage et à son activité minière (extraction du sel) qu'aux revenus découlant de la traite des esclaves. Il faut aussi faire une part importante à l'artisanat, dont certains produits étaient exportés vers les pays voisins. Ibn Baṭṭūta, au XIV<sup>e</sup> siècle, signale qu'à côté des esclaves le Bornu exportait aussi des vêtements brodés<sup>34</sup>. N'oublions pas, d'autre part, que, d'après Al-Idrīsī (XII<sup>e</sup> siècle), l'alun du Kawār était très recherché en Afrique du Nord<sup>35</sup>.

Les importations consistaient surtout en chevaux, qui étaient recherchés en raison de leur valeur militaire. Les chroniqueurs affirment que la cavalerie de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) était composée de 41 000 chevaux<sup>36</sup>. Al-Maḳrīzī fournit l'information intéressante selon laquelle les chevaux du Kanem étaient particulièrement petits : il semble qu'on puisse y voir l'indice de l'existence d'un élevage autochtone ancien<sup>37</sup>.

Du Nord, on importait aussi des produits manufacturés tels que des vêtements et des étoffes, ainsi que des armes en fer. Ibn Sa'īd note en passant qu'on importait au Kanem, à l'époque de Dūnama Dībalāmi, des vêtements de la capitale tunisienne<sup>38</sup>. Auparavant, Al-Muhallabī avait déjà signalé que le roi des Zaghāwa portait des vêtements en laine et en soie provenant de Sousse. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le tissage local était suffisamment développé pour que les habitants du Kanem utilisassent des bandes de coton comme étalon dans leurs échanges commerciaux<sup>39</sup>.

D'autre part, on peut supposer qu'il y avait également du cuivre parmi les marchandises acheminées au Soudan central. Nous savons qu'au XIV<sup>e</sup> siècle ce métal était extrait — probablement en petites quantités — dans des mines situées près de Takedda<sup>40</sup>. À cette époque, on avait vraisemblablement déjà commencé à exploiter les gisements d'étain du plateau nigérian. Pétis de la Croix nous apprend qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'étain figurait parmi les marchandises acheminées du Bornu à Tripoli<sup>41</sup>. Or, le cuivre et l'étain (ainsi que le zinc) sont indispensables pour la fabrication du bronze et l'on sait qu'à Bénin et à Nupe un remarquable art du bronze florissait dès avant l'arrivée des Portugais sur la côte atlantique.

Le volume des échanges nord-sud dépendait largement de l'état de sécurité sur le grand axe caravanier du Sahara central. Dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la sécurité de la circulation était assurée par trois puissances différentes : au nord le royaume du Fezzān — dominé depuis le début du X<sup>e</sup> siècle par la dynastie berbère des Banū Khaṭṭab —, au centre les chefferies berbères du Kawār, au sud le Kanem. Lorsqu'en 1172-1173 Sharaf al-Dīn-

34. Ibn Baṭṭūta, éd. et trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1853-1859, vol. IV, pp. 441-442.

35. Al-Idrīsī, trad. franç. R. P. A. Dozy et M. J. De Goeje, 1866, p. 39.

36. *Dīwān*, par. 17 (anonyme).

37. Al-Maḳrīzī, *Annales islamologiques*, n° 15, 1979, p. 206.

38. Ibn Sa'īd, 1958, p. 95.

39. Al-'Umari, trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes, 1927.

40. Ibn Baṭṭūta, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1853-1859, vol. IV, p. 441.

41. Ms 7488, nouvelles acquisitions, Bibliothèque nationale, Paris.

Ḳaraḳūsh, chef de guerre mamlūk, conquiert le Fezzān en mettant le pays à feu et à sang, l'ancien équilibre fut dangereusement mis en question<sup>42</sup>. Le vide politique créé par la disparition des Banū Khaṭṭab devait tôt ou tard amener les rois du Kanem à intervenir au Fezzān.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Ibn Saʿīd — dont les renseignements sur le Kanem se rapportent au règne de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) — note, en effet, que le roi du Kanem possédait le Kawār et le Fezzān<sup>43</sup>. L'expansion du Kanem vers le nord est confirmée par Al-ʿUmarī qui écrit, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle: «L'empire [du Kanem] commence du côté de l'Égypte, à une ville appelée Zella [au nord-est du Fezzān], et il se termine, dans le sens de la largeur, à une ville appelée Kākā<sup>44</sup>; elles sont distantes l'une de l'autre de trois mois<sup>45</sup>.» La grande puissance du Kanem à cette époque est également attestée par le voyageur Al-Tiḏjānī, qui signale que des «émissaires» du roi du Kanem réussirent, en 1258-1259, à tuer un des fils de Ḳaraḳūsh, qui avait envahi le Waddān, région située au nord du Fezzān<sup>46</sup>.

Mais, pour contrôler efficacement tout le commerce entre le Sūdān central et l'Afrique du Nord, il fallait s'assurer que les courants d'échanges n'étaient pas détournés sur des voies latérales. Or, Ibn Saʿīd précise que le roi du Kanem possédait, à l'ouest, la ville de Takedda (le texte dit «Tadmekka») <sup>47</sup> et qu'à l'est il avait autorité sur les Tāduwa (Dadjo) et les Zaghāwa. Le roi du Kanem dominait également le royaume de Dījādījā, situé au nord-ouest du lac Tchad, et les Berbères du Sud (Tuwārik)<sup>48</sup>.

Cependant, il serait imprudent d'affirmer que le Kanem était, au XIII<sup>e</sup> siècle, un vaste empire pourvu d'une organisation territoriale solide. En particulier, nous n'avons aucune information permettant de préciser quelle était la nature du pouvoir que le Kanem exerçait sur le Fezzān: le «*mai* ʿAlī», dont on peut encore voir le tombeau à Traghan, était en réalité le roi Idrīs ben ʿAlī (env. 1677-1696), qui mourut au Fezzān lors du pèlerinage, et non pas, comme on l'a cru, un ancien «gouverneur» ou «vice-roi» représentant le roi du Kanem<sup>49</sup>. D'autre part, il n'est pas certain que le Kanem s'étendait à l'est jusqu'aux abords du Darfūr. Ibn Saʿīd lui-même fournit un renseignement selon lequel les Tubu du Baḥr al-Ghazāl — non loin de Djīmī — auraient été indépendants<sup>50</sup>. Apparemment, Dūnama

42. Al-Tiḏjānī, H. H. ʿAbd al-Wahhab, 1958; trad. franç. A. Rousseau, 1852, pp. 55-208; 1853, pp. 101-168, 354-424.

43. Ibn Saʿīd, Al-ʿArabi, 1970, pp. 114-115 et 127.

44. Selon Al-Ḳalḱashandī, Kākā était le nom de la capitale du Bornu (Le Caire, 1913-1919, vol. V, p. 281). Ce nom est probablement identique à celui de Dījādījā donné par Ibn Saʿīd (voir ci-dessous).

45. Al-ʿUmarī, trad. franç. M. Gaudetroy-Demombynes, 1927, p. 43.

46. Al-Tiḏjānī, Abd al-Wahhab, 1958, p. 111.

47. Voir, sur les problèmes que pose cette identification, R. Bucaille, 1975, pp. 720-778.

48. Ibn Saʿīd, Al-ʿArabi, 1970, pp. 94-95.

49. Ms *BIFAN*, t. XXXVII n° 7488, nouvelles acquisitions, Bibliothèque nationale, Paris.

50. Ibn Saʿīd précise que les Tubu étaient un peuple noir et infidèle. D'après des informations réunies par G. Nachtigal (1967, t. III, p. 210), les groupements tubu du Bar al-Ghazāl auraient été les premiers à avoir adopté l'islam.



Dībalāmi n'avait pas réussi à les soumettre en dépit de la longue guerre de « sept ans, sept mois et sept jours » dont parle Ibn Furtū<sup>51</sup>. Les peuples habitant autour du lac Tchad et sur îles lacustres continuèrent également à défendre avec succès leur indépendance. Ibn Sa'īd affirme, sur la base des informations d'Ibn Fāṭima, que « le lac kurī [Tchad] est entouré par des Sūdān insoumis et infidèles qui mangent des hommes<sup>52</sup> ». Au nord du lac Tchad, il situe les Badī (Bedde ?) — qui, d'après Al-Maḳrīzī, étaient organisés dans un royaume<sup>53</sup> —, au sud les Ankazār (identiques au Kotoko ?), au nord-ouest les Djābī et, au sud-est, à l'embouchure du Bahr al-Ghazāl, les Kūrī (aujourd'hui installés sur les îles). Il y avait, d'autre part, au bord du lac, un endroit appelé *dār al-sinā'a* (l'arsenal; sens étymologique: manufacture), au sujet duquel Ibn Sa'īd précise: « C'est de là, la plupart du temps, que le sultan part en campagne avec sa flotte vers les pays infidèles, situés en bordure du lac, pour attaquer leurs embarcations, tuant et faisant des captifs<sup>54</sup>. » Al-Maḳrīzī, se fondant également sur une source du XIII<sup>e</sup> siècle, mentionne les noms de plusieurs peuples païens habitant dans le voisinage du Kanem. Parmi ceux-ci, on peut identifier les Bedde (?), les Afnū (nom qui, en kanuri, désigne les Hawsa) et les Kotoko (*Kan.kū* dans le texte)<sup>55</sup>. Le même auteur note que, vers 1252-1253, le roi du Kanem, venant de Djīmī, razzia les Kālkīn, sous-groupe des Mābna (les Mabba du Wadday?) — sans doute aussi pour faire des captifs<sup>56</sup>.

Il semble qu'on puisse déduire de ces informations que l'extension du Kanem se soit limitée à la région septentrionale; au sud, les rapports avec les peuples non musulmans n'avaient apparemment pas changé. Cela ne doit pas étonner, car la prospérité du royaume — ou du moins celle du roi — dépendait d'une façon plus immédiate des revenus tirés du commerce transsaharien que d'une augmentation de la production agricole ou pastorale. Or, les esclaves étaient la principale « marchandise » offerte en échange contre les produits importés du Nord et on les obtenait en organisant des razzias contre les peuples non musulmans du Sud. Les rois du Kanem n'avaient donc pas intérêt à faciliter l'expansion de l'islam au-delà de certaines limites.

Même au Kanem, l'islam n'avait pas de racines profondes avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Al-Maḳrīzī — qui écrit au XV<sup>e</sup> siècle — considéré Dūnama Dībalāmi comme premier roi musulman du Kanem, mais cela est certainement faux. Le *Dīwān* contient des informations qui montrent que tous les Sēfuwa étaient des musulmans. À en croire les chroniqueurs, le deuxième roi des Sēfuwa, Dūnama ben Ḥummay (env. 1086-1140), aurait même

51. Ibn Furtū, trad. franç. H. R. Palmer, 1932, pp. 123-124.

52. Ibn Sa'īd, Al-ʿArabī, 1970, p. 94.

53. Al-Maḳrīzī, Dierk Lange, 1979, pp. 187-209.

54. Ibn Sa'īd, Al-ʿArabī, 1970, pp. 94-95.

55. Les fortifications des villes kotoko pourraient dater du XIII<sup>e</sup> siècle: les villes auraient été, à cette époque, entourées de murs pour permettre aux habitants de résister aux incursions du Kanem.

56. Al-Maḳrīzī, Dierk Lange, 1979, pp. 187-209.

accompli le pèlerinage deux fois et il serait mort au cours d'un troisième; Hummay lui-même, le fondateur de la dynastie des Sēfuwa, est mort en Égypte, information qui pourrait suggérer — si elle est exacte — que lui aussi avait entrepris le pèlerinage (*Dīwān*, par. 12 et 13). On remarquera, d'autre part, qu'à partir du règne de Bīr ben Dūnama (env. 1140-1166), les femmes principaux des différents rois étaient des musulmanes, à en juger d'après leurs noms — ou les noms de leurs pères — indiqués dans le *Dīwān*. Mais vraisemblablement ce n'est qu'à l'époque de Dūnama Dībalāmi (env. 1210-1248) que l'islam, sous sa forme orthodoxe, pénétra profondément dans les couches populaires.

On peut déduire des sources internes et externes que Dūnama Dībalāmi était un grand réformateur musulman. Les auteurs du *Dīwān* — qui passent sous silence les pèlerinages de deux rois du XIV<sup>e</sup> siècle — et Ibn Furṭū lui reprochent d'avoir détruit un objet sacré du nom de *mune*. Il s'agissait vraisemblablement de l'élément central d'un culte royal hérité de l'époque préislamique. Ibn Furṭū — pourtant lui-même imām (au XVI<sup>e</sup> siècle) — voyait dans cet « acte sacrilège » la raison de différents troubles; « il lui attribuait en particulier l'origine de la longue guerre contre les Tubu<sup>57</sup>. D'autre part, Dūnama Dībalāmi était probablement aussi le fondateur d'une *madrasa*, qui au Caire, était destinée aux ressortissants du Kanem<sup>58</sup>. Ibn Sa'īd note qu'il fut « renommé pour la guerre sainte et pour ses actions louables », et il précise qu'il s'entourait de juristes musulmans; il força certains peuples du Soudan central, notamment des groupes berbères, à accepter l'islam<sup>59</sup>. On voit donc clairement que, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la diffusion de l'islam était allée de pair avec l'expansion territoriale.

Dūnama Dībalāmi mourut vers 1248 et il fut enterré à Zamtam, ville située à l'ouest du lac Tchad. Aucune source comparable au *Kitāb al-djuḡhrāfiya* d'Ibn Sa'īd ne nous renseigne sur l'extension du Kanem et l'expansion de l'islam dans la période suivante. Le *Dīwān* enregistre, sous le règne de Bīr ben Dūnama (env. 1277-1296), la visite au Kanem de deux *shaykh* « fellata » (peuls) du Mali, mais il ne mentionne même pas les pèlerinages d'Ibrāhīm ben Bīr (env. 1296-1315) et d'Idrīs ben Ibrāhīm (env. 1342-1366)<sup>60</sup>. Écrivant au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, Al 'Umārī donne également peu de renseignements précis. Selon lui, le Kanem était un empire très faible dont les ressources étaient minimales et les troupes peu nombreuses. En revanche, la religiosité des habitants du Kanem aurait été remarquable, car il affirme: « La justice règne dans leur pays; ils suivent le rite de l'imām Mālik. Ils bannissent de leurs vêtements le superflu et ont une foi ardente<sup>61</sup>. »

57. Ibn Furṭū, trad. franç. H. R. Palmer, 1932, pp. 123-124.

58. Al-'Umārī, trad. franç. G. Demombynes, 1927, p. 46. *La madrasa* fut fondée dans la décennie 1242-1252.

59. Ibn Sa'īd, Al-'Arabī, 1970, pp. 95-96.

60. Dans sa lettre au sultan d'Égypte, Bīr ben Idrīs leur donne le titre de *ḥādjdj* (dans Al-Kalkashandī, Le Caire, 1913-1919, vol. VIII, p. 117.

61. Al-'Umārī, trad. franç. G. Demombynes, 1927, p. 43.

Si l'on peut faire confiance à Al-ʿUmarī, le Kanem dominait encore à cette époque sur le Fezzān. Takedda, en revanche, avait certainement un sultan indépendant<sup>62</sup>. C'est sans doute à la suite des troubles dynastiques qui éclatèrent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle que le Kanem dut renoncer au contrôle exclusif de la voie caravanière du Sahara central. Lorsque les Bulāla réussirent, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à prendre le pouvoir au Kanem et à briser le monopole du commerce avec l'Afrique du Nord, les Sēfuwa entrèrent dans la période la plus sombre de leur histoire.

## Du Kanem au Bornu

Au XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, différentes populations du Kanem commencèrent à se déplacer en direction de l'ouest pour s'installer au Bornu, à l'ouest du lac Tchad. Parmi les plus anciens immigrants du Bornu, il faut compter les Tomaghra, les Tūra, les Kay (Koyām) et les Ngalma Dukko. L'origine des plus anciens groupes magomi est également à chercher au Kanem, alors que les groupes constitués après la fin du XIV<sup>e</sup> siècle n'existent qu'au Bornu. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à la suite des expéditions victorieuses d'Idrīs Alawōma, un grand nombre de Tubu et d'Arabes quittèrent à leur tour le Kanem pour occuper les terres plus fertiles et mieux protégées à l'ouest du lac Tchad. Ce courant de migration qui, dans le cas des semi-nomades, a vraisemblablement accompagné l'expansion politique, ne prit fin qu'au début de la période coloniale<sup>63</sup>.

À l'ouest du lac Tchad, les groupes venus du Kanem rencontrèrent différents peuples sédentaires parlant des langues tchadiques. Suivant l'usage des traditions kanuri, on peut leur appliquer le nom collectif de Sao. Ni Ibn Saʿīd ni Al-Maḳrīzī ne mentionnent un peuple de ce nom. Mais les chroniqueurs notent que quatre rois sēfuwa tombèrent, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le combat contre les Sao (*Dīwān*, par. 22-25). Deux de ces rois moururent à Ghaliwa, localité qu'on peut éventuellement identifier avec la ville de Ngala, située au sud du lac Tchad<sup>64</sup>. Ngala est aujourd'hui habitée par des Kotoko, mais, d'après des traditions orales recueillies au XIX<sup>e</sup> siècle, ceux-ci auraient été précédés à une époque ancienne par des Sao<sup>65</sup>. Dans les sources écrites, les Sao réapparaissent dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sous la plume de Léon l'Africain, qui les situe à l'ouest

62. Ibn Baṭṭuṭā, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1853-1859, vol. IV, pp. 441-442.

63. G. Nachtigal (1967, t. II, pp. 415-447) fournit de nombreux renseignements sur le peuplement du Bornu.

64. Les derniers chroniqueurs donnent le nom de cette ville sous la forme de *Ghala* (*Dīwān*, par. 66).

65. G. Nachtigal note à Ngala l'existence d'un grand mausolée contenant les tombeaux de quatre-cinq rois kotoko. Il suppose qu'il s'agit du nombre des rois ayant régné à Ngala depuis que les Kotoko s'y sont substitués aux Sao (1967, t. II, pp. 426-427).

du lac Tchad et au sud du Bornu<sup>66</sup>. Un demi-siècle plus tard, Ibn Fuṭū applique le nom de Sao à deux groupes ethniques: les Ghafatā, habitant le long du Komadugu Yoo, et les Tatāla, habitant la rive occidentale du lac Tchad. Idrīs Alawōma (1564-1596) lança une série d'attaques meurtrières contre ces deux peuples et força les survivants à abandonner leurs habitations ancestrales<sup>67</sup>. Certains se réfugièrent sur îles du lac Tchad. Or, en 1582, le géographe italien G. L. Anania applique au lac Tchad justement le nom de « Sao »<sup>68</sup>. Aujourd'hui, le nom de Sao (ou So) désigne, dans le cadre de la culture kanuri, les peuples qui ont précédé les Kanuri — que ce soit au Kanem, au Bornu ou au Kawār — mais dont on n'a plus aucune connaissance précise.

Il est difficile de préciser la nature des rapports qui existaient entre le Kanem et le Bornu avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Une chose est certaine: entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le Bornu gagne en importance par rapport au Kanem. Ibn Sa'īd mentionne un royaume situé à l'ouest du lac Tchad, mais il ne donne que le nom de sa capitale, Djādja<sup>69</sup>. Sa situation géographique fait penser qu'il s'agissait du Bornu. L'auteur note: « La ville de Djādja est la résidence (*kursī*) d'un royaume distinct, possédant des villes et des pays. Actuellement, elle appartient au sultan du Kanem<sup>70</sup>. » Il y a donc de fortes chances pour qu'antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle le Bornu ait été un royaume indépendant. Al-Maḳrīzī — qui connaissait un texte aujourd'hui disparu d'Ibn Sa'īd — utilise le même terme ambigu de *kursī*, mais il l'emploie à la fois pour le Kanem et pour le Bornu. Selon lui, Ibrāhīm ben Bīr (env. 1296-1315) possédait le trône (*kursī*) du Kanem et le trône (*kursī*) du Bornu<sup>71</sup>. Ibn Khaldūn mentionne, à propos de l'année 1268, le « souverain du Kanem et seigneur du Bornu »<sup>72</sup> Ibn Baṭṭūṭa, qui séjourna en 1353 à Takedda — au sud de l'Air —, avait connaissance d'un roi sēfuwa du Bornu, mais la distance qu'il indique jusqu'à sa capitale nous amène à l'est du lac Tchad, au Kanem<sup>73</sup>. On peut concilier ces différentes informations si l'on admet que le Kanem et le Bornu étaient au départ deux royaumes distincts qui, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, étaient sous la domination d'une seule dynastie, celle des Sēfuwa.

Cependant, Al-ʿUmarī, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, affirme que les sultans mamlūk de l'Égypte échangeaient des lettres aussi bien avec le roi du

66. J. Léon l'Africain, trad. franç. Épaulard, 1956, vol. I, p. 5, 53; vol. II, p. 480.

67. Ibn Fuṭū, trad. franç. H. R. Palmer, 1926, pp. 63-69.

68. Voir D. Lange et S. Berthoud, 1972, pp. 350-351.

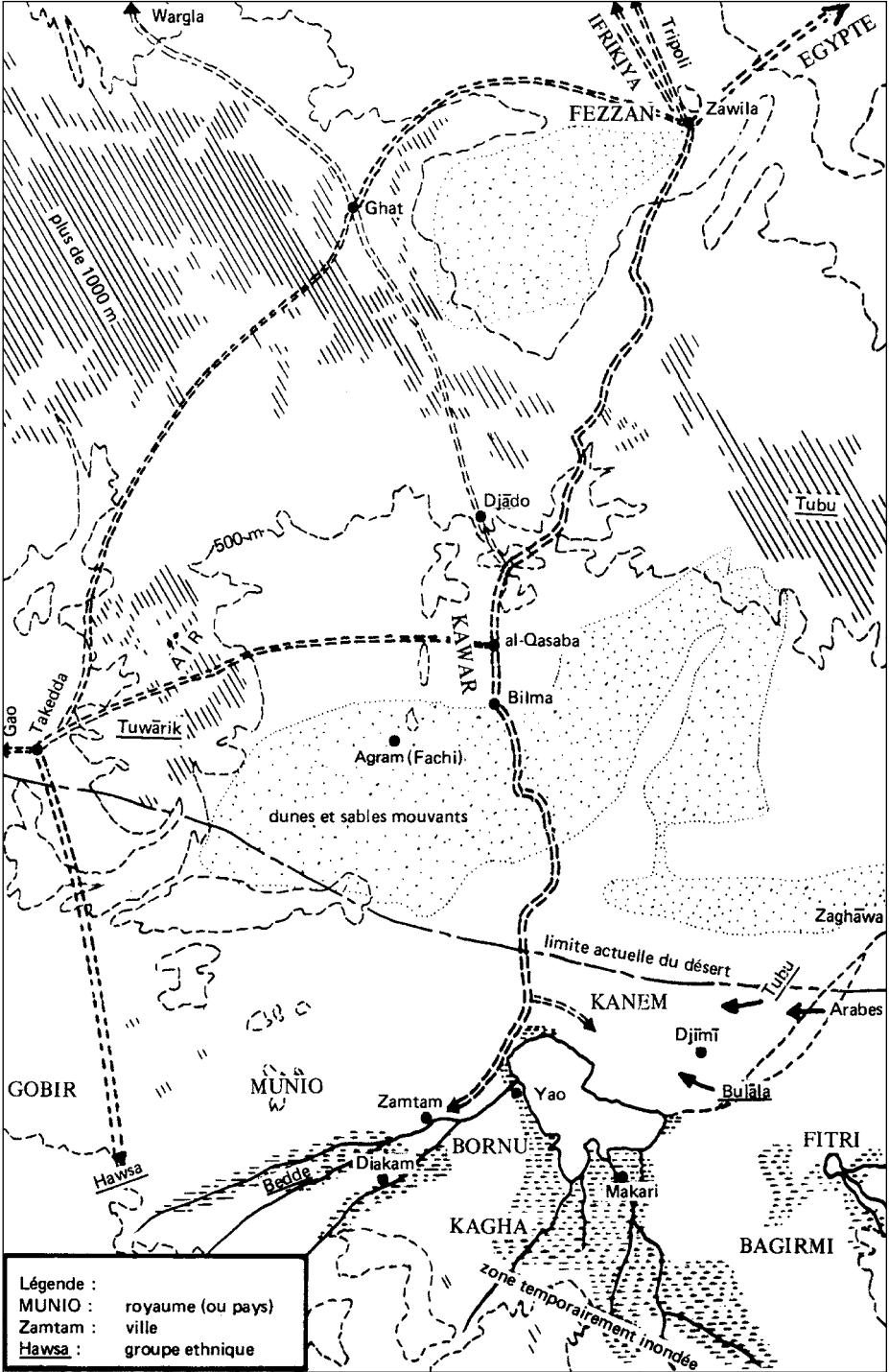
69. Ville appelée Kākā par Al-ʿUmarī, trad. franç. G. Deraorabynes, 1927, p. 43.

70. Ibn Sa'īd, *Al-ʿArabī*, 1970, p. 94. Au sujet du Kawār, Ibn Sa'īd s'exprime en des termes presque identiques, mais, dans ce cas, l'existence de chefferies antérieures est confirmée par Al-Idrīsī (trad. franç. R. P. A. Dozy et M. J. De Goeje, 1866, p. 114).

71. Al-Maḳrīzī, H. A. Hamaker, 1820, p. 207.

72. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1853-1859, vol. IV, pp. 441-442.

73. K. al-Ibar, trad. franç., vol. II, pp. 346-347. Ibn Khaldūn, trad. franç. M. G. de Slane, 1925, 1956, pp. 346-347.



Peuples et royaumes du Tchad au XIV<sup>e</sup> siècle (carte D. Lange).

Kanem qu'avec celui du Bornū<sup>74</sup>. On peut, semble-t-il, déduire de cette information que le Bornu avait gardé une certaine autonomie en dépit de la suzeraineté des rois du Kanem et que, vraisemblablement, l'ancienne dynastie continuait à y jouer un rôle important. Lorsque le pouvoir des Sēfuwa était faible, l'autorité des rois locaux se renforçait et, lorsque le pouvoir des Sēfuwa était fort, leur marge de manœuvre se réduisait. Néanmoins, le substrat ethnique ne pouvait être différent; sinon, comment Ibn Baṭṭuṭa aurait-il pu employer le nom de Bornu pour désigner l'empire des Sēfuwa ?

Cette situation devait changer vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque, à la suite des attaques lancées par les Bulāla et les Arabes, les Sēfuwa furent contraints d'abandonner le Kanem et de s'installer définitivement au Bornu. Les Bulāla étaient un peuple de pasteurs qui, vraisemblablement, étaient déjà établis dans la région du lac Fitri — où ils vivent aujourd'hui — avant leurs incursions au Kanem<sup>75</sup>. Ils y dominaient les Kuba, peuple parlant une langue apparentée au sara. Peut-être leur poussée vers le Kanem a-t-elle un rapport avec la migration vers l'ouest de certaines tribus arabes à la suite de la dislocation du royaume chrétien de Nubie (début du XIV<sup>e</sup> siècle). À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on trouvait des Arabes parmi les alliés des Bulāla (Ibn Fuṛṭū). À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, un des rois sēfuwa tomba dans le combat contre les Arabes.

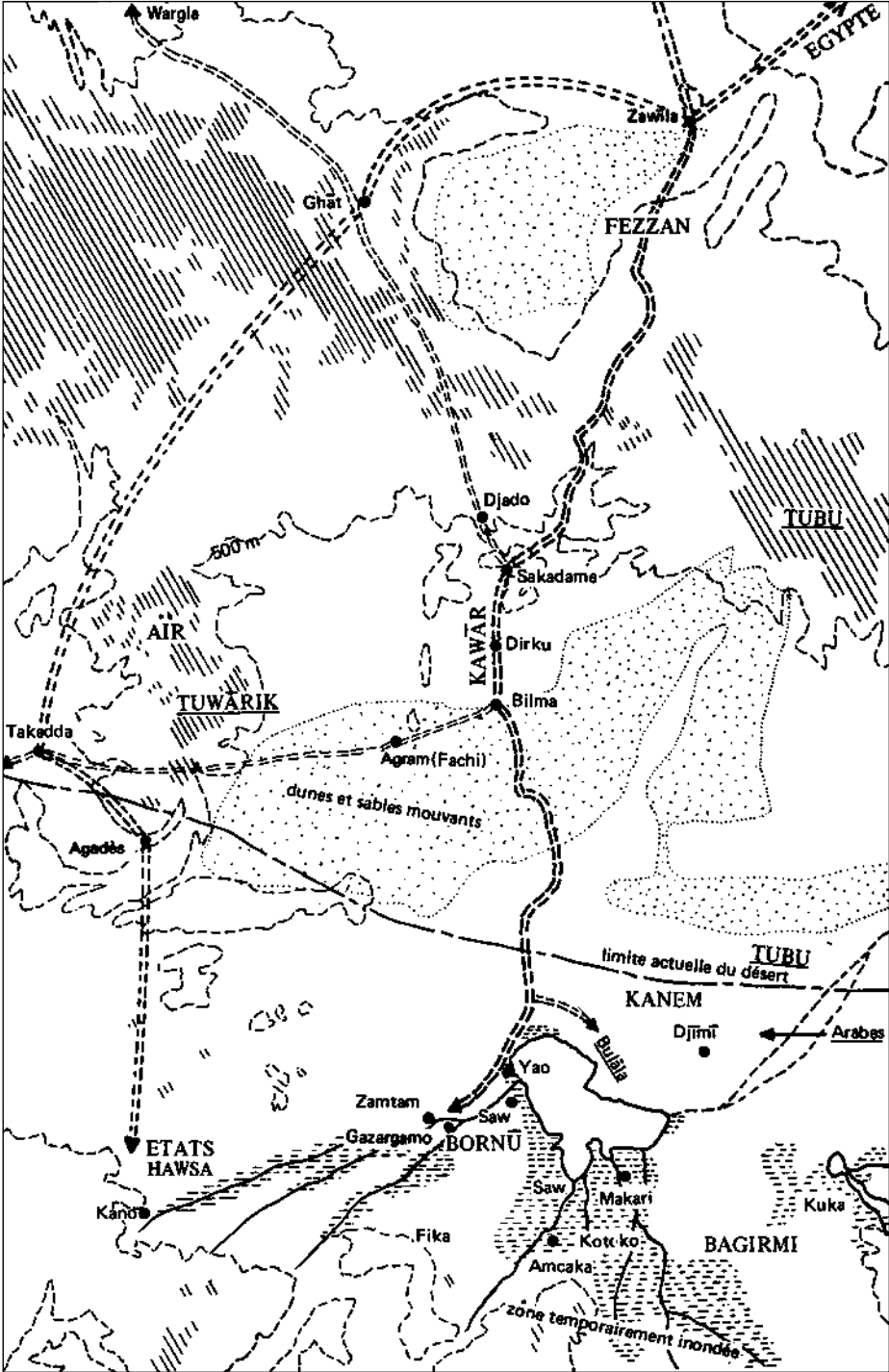
Il semble que la raison immédiate de l'intervention des Bulāla au Kanem était l'affaiblissement du royaume des Sēfuwa à la suite du conflit dynastique qui opposa Dawūd ben Ibrāhīm Nikāle (env. 1366-1376) aux fils de son frère et prédécesseur, Idrīs. Dawūd lui-même fut tué par le roi bulāla, 'Abd al-Djalīl. Ses trois successeurs tombèrent tous au combat contre les Bulāla. 'Umar ben Idrīs (env. 1382-1387), le quatrième, dut finalement quitter Dǰīmī et, semble-t-il, abandonner tout le Kanem (*Dīwān*, par. 27-31). D'après la lettre de son frère Bīr ben Idrīs, il fut tué par des Arabes djudham (pour: djuhayna ?)<sup>76</sup>. Deux rois sēfuwa devaient encore mourir dans les combats contre les Bulāla avant que, sous le long règne de Bīr ben Idrīs (env. 1389-1421), la menace que ces ennemis redoutables faisaient peser sur l'empire des Sēfuwa pût être conjurée.

Ces événements ne sont pas passés inaperçus dans les autres pays musulmans. Al-Makrīzī les résume de la façon suivante: «Vers l'an 700 [= 1300], leur roi était Al-Ḥādīdj Ibrāhīm, descendant de Sayf ben Dhī Yazan; il possédait le trône du Kanem et le trône du Bornu. Après lui régna

74. Al-'Umarī, Le Caire, 1894, p. 27 et suiv.

75. R. Palmer, 1932, pp. 4-5. Selon Barth, les Bulāla descendraient d'un certain Dǰīl Shikomēni, qui lui-même aurait été un fils de Dūnama Dībalāmi (1965, t. II, pp. 545, 586) mais il est plus probable qu'aucun lien de parenté ne rattache les Bulāla aux Sēfuwa (G. Nachtigal, *Sahara*, 1967, t. III, pp. 38-39).

76. Le nom de Djudham était, au XIV<sup>e</sup> siècle, tombé en désuétude (*EI*, vol. 1, pp. 1090-1091). En revanche, les Djuhayna ont joué un rôle important dans la dislocation du royaume chrétien de Nubie. Ils ont ensuite progressé vers le sud et vers l'ouest. Voir H. A. MacMichael, t. II, 1922.



Peuples et royaumes du Tchad au XV<sup>e</sup> siècle (carte D. Lange).

son fils Al-Hādīdj Idrīs, puis son frère Dawūd ben Ibrāhīm, puis ‘Umar, fils de son frère Al-Hādīdj Idrīs; enfin, son frère ‘Uthmān ben Idrīs<sup>77</sup>, qui régnait un peu avant l’an 800 [1397-1398]. Mais le peuple du Kanem se révolta contre eux [les rois] et il apostasia. Le Bornu restait dans leur empire. Ses habitants sont musulmans et font la guerre sainte contre le peuple du Kanem. Ils ont douze royaumes<sup>78</sup>. »

La notice d’Al-Maḳrīzī pourrait faire penser que les *Bulāla* n’étaient pas des musulmans, mais ni le *Dīwān* ni Ibn Furṭū ne le confirment. Plus crédibles sont les informations se rapportant au nouvel empire des Sēfuwa. Le Bornu en était le centre et de nombreux chefs locaux semblent avoir fait acte d’allégeance. Kākā devint la nouvelle capitale<sup>79</sup>. Apparemment, Bīr (‘Uthmān) ben Idrīs était suffisamment fort pour porter la guerre en territoire ennemi.

Les *Bulāla*, quant à eux, fondèrent un puissant royaume au Kanem. On sait, par Ibn Furṭū, qu’ils avaient pour alliés des Tubu et des Arabes. Léon l’Africain connut leur royaume sous le nom de « Gaoga », dérivé sans doute de celui de kuka<sup>80</sup>. D’après ses informations, le Kanem était plus étendu et plus puissant que le Bornu; son roi était en excellents rapports avec le sultan d’Égypte<sup>81</sup>. Cette description ne peut se rapporter au début du XVI<sup>e</sup> siècle — quand Léon prétend avoir visité les royaumes du Sahel<sup>82</sup> —, mais elle pourrait correspondre à la situation de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, telle que la lui ont décrite des commerçants de l’Afrique du Nord. On sait, en effet, que les Bornouans reprennent Djīmī vers le début du règne d’Idrīs Katakarmābi (env. 1497-1519) — cent vingt-deux ans après en avoir été expulsés<sup>83</sup>. Les *Bulāla* ne seront cependant battus d’une façon décisive que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Idrīs Alawōma.

## Crises dynastiques et crises politiques

La plupart des informations contenues dans le *Dīwān* concernent l’histoire dynastique, qui est, de ce fait, l’aspect le mieux connu de l’histoire du

77. Dans le *Dīwān*, il est appelé Bīr ben Idrīs (par. 34).

78. Al-Maḳrīzī, Bibliothèque nationale, Paris, ms 1744. Les traductions antérieures de ce passage ont été effectuées sur un texte fautif (Hamaker, *Specimen catalogli*, p. 207).

79. Al-Ḳalḳaṣhandī, Le Caire, 1913-1919, t. V, p. 281. Kākā est également mentionné par Al-‘Umarī (voir ci-dessus) et pourrait être identique au *Djādja* d’Ibn Sa‘īd et au *Kāgha* du *Dīwān* (par. 31).

80. Il s’agit d’un groupe ethnique, et non pas de la ville de Gao ou Gao Gao, souvent orthographiée Kaw Kaw.

81. J. Léon l’Africain, trad. franç. Épaulard, 1956, vol. I, p. 10; vol. II, pp. 479-483.

82. Les nombreuses erreurs contenues dans sa « description » des royaumes du Sūdān central excluent que Léon ait visité lui-même cette région. Il appelle le roi du Bornu Habraam (Ibrāhīm) et mentionne deux rois du « Gaoga », Mose (Mūsa) et Homara (‘Umar). Le seul souverain du nom d’Ibrāhīm ayant régné au Bornu au XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle fut Ibrāhīm ben ‘Uthmān (env. 1431-1439). Ni le nom de Mūsa ni celui d’‘Umar ne sont attestés pour les rois *bulāla* de cette époque.

83. Ibn Furṭūwa, trad. angl., 1932 p. 5.



Kanem-Borniu. En principe, le *Dīwān* livre seulement des informations qui ont trait aux successions (les paragraphes successifs sont consacrés aux règnes successifs), mais ces renseignements sont suffisamment abondants pour que l'on puisse déterminer les rapports de filiation entre les différents rois (leur généalogie) et l'évolution des règles de succession. C'est sur la base de telles règles — ou plutôt des précédents — qu'on choisissait un successeur au roi défunt. Bien que le rapport de force entre les différents groupes dynastiques entrât aussi en ligne de compte, c'est la conformité aux règles existantes qui conférait à une succession donnée son caractère de légitimité. Ces règles non écrites étaient plus stables à travers le temps que nos constitutions d'aujourd'hui. Elles ne variaient que sur de longues périodes et en fonction de changements importants. Les groupes dynastiques se constituaient par rapport à ces règles; ils ne pouvaient pas manipuler les règles à leur guise. La reconstitution des règles de succession et de leurs variations permettra par conséquent de mieux comprendre non seulement l'histoire dynastique — au sens étroit —, mais certains aspects du processus historique.

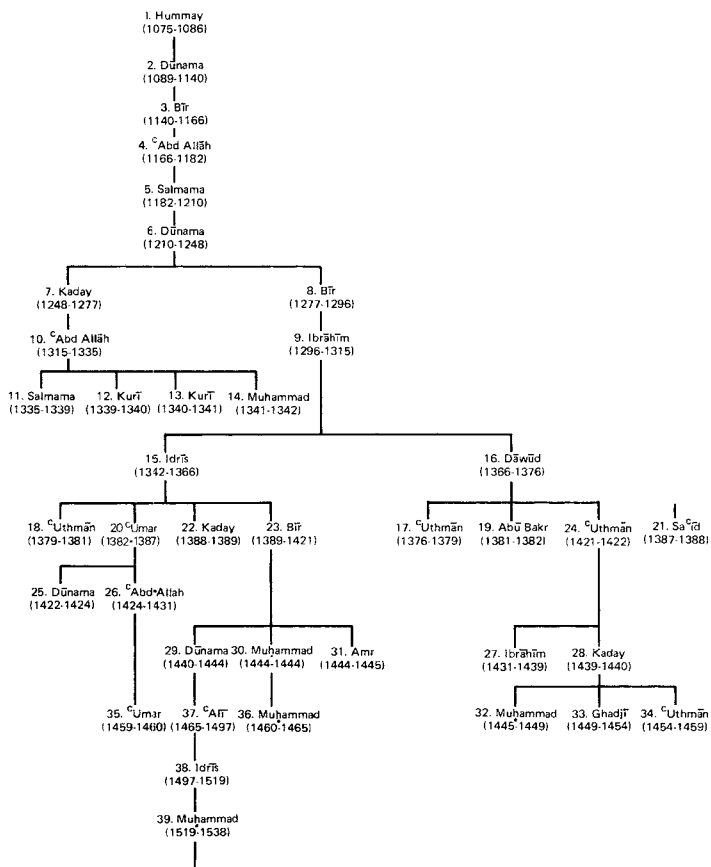
Les six premiers rois sēfuwa se succèdent, d'après le *Dīwān*, en ligne directe de père en fils. Les chroniqueurs indiquent un même mode de succession pour les rois dūguwa, mais les durées de règne montrent que les rois successifs ne pouvaient pas appartenir à des générations différentes. L'origine du modèle de succession de père en fils serait, par conséquent, à chercher dans les chefferies du Kawār, d'où était vraisemblablement issu Hummay, le fondateur de la nouvelle dynastie des Sēfuwa.

C'est au niveau des fils de Dūnama Dībalāmi qu'intervint la première succession collatérale (un frère succéda à son frère); mais il faut noter que Kaday ben Dūnama (env. 1248-1277) et Bīr ben Dūnama (env. 1277-1296) étaient fils de deux mères différentes. La mère de Kaday était vraisemblablement une Magomi et la mère de Bīr était peut-être issue d'un des anciens clans du Kanem. Cette interprétation est à rapprocher d'une remarque importante que les chroniqueurs firent à propos du règne de Dūnama Dībalāmi: « En son temps, les fils du sultan se divisèrent en différentes factions; auparavant, il n'y avait pas de factions. » (*Dīwān*, par. 17.) Il semble qu'on puisse en déduire que la rivalité entre la lignée de Kaday et celle de Bīr reflétait des conflits dynastiques qui éclatèrent déjà dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. À l'origine de ces conflits, il y avait vraisemblablement, comme on l'a vu, l'antagonisme croissant entre le lignage royal des Magomi et les lignages sédentaires du Kanem.

Il est à remarquer, d'autre part, que la première succession collatérale dans l'histoire des Sēfuwa se produit, d'après les chroniqueurs, à la suite de la première mort violente d'un roi du Kanem intervenue au Kanem (Dūnama ben Hummay fut tué lors du pèlerinage): Kaday meurt, en effet, dans le combat contre l'*andākama* Dūnama — sans doute un des grands feudataires du royaume. Son frère Bīr, en revanche, meurt à Djīmī d'une mort naturelle. Ibrāhīm Nikale (env. 1296-1315) succède à son père conformément au modèle de succession de père en fils, mais lui-même succombe à un autre

grand feudataire, le *yārīma* Muḥammad ben Ghadī, et le pouvoir passe à son cousin, ‘Abd Allāh ben Kaday (env. 1315-1335). Ensuite, l’ancien principe de succession sera rétabli une fois de plus: ‘Abd Allāh ben Kaday meurt à Djīmī d’une mort naturelle et son fils Salmama (env. 1335-1339) lui succédera. On peut déduire de ces informations que, pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le mode de succession de père en fils constitue encore le modèle prédominant, cette règle ne pouvant être violée que par un recours à la violence.

Par la suite, la succession collatérale s’impose de plus en plus: quatre fils d’‘Abd Allāh exercent successivement le pouvoir, mais ils sont tous tués après des règnes très courts lors de combats contre les Sao. Apparemment incapables de vaincre les Sao, les descendants de Kaday ben Dūnama cèdent le pouvoir à un petit-fils de Bīr, Idrīs ben Ibrāhīm Nikale (env. 1342-1366). Ce roi sera peut-être plus conciliant à l’égard des autochtones du Bornu, car lui-même fait partie de la lignée de Bīr ben Dūnama, qui avait des rapports étroits avec les populations non magomi du Kanem. En tout cas, il semble



*Généalogie des Sefuwa (D. Lange).*

avoir réussi à établir un *modus vivendi* avec les groupes sao et à faire régner l'ordre au Bornu.

À la mort d'Idrīs, le problème de la succession se posait avec plus d'acuité que jamais : qui allait lui succéder, un fils ou un frère ? C'est un frère de mère différente, Dawūd, qui fut choisi aux dépens de ses fils<sup>84</sup>, mais ceux-ci ne désarmèrent pas pour autant. Les chroniqueurs notent en effet : « [Durant le règne de Dawūd], la guerre éclata entre le (ou les) fils du sultan et le sultan<sup>85</sup>. » On peut penser que cette guerre de succession provoqua, par l'affaiblissement des Sēfuwa, l'intervention des Bulāla : entre 1376 et 1388, sept rois successifs tombèrent dans le combat contre les envahisseurs (*Dīwān*, par. 27-33). Elle entraîna, d'autre part, la formation de deux groupes de descendance, les Dawūdides et les Idrīsides, qui, par leur compétition — souvent violente — pour le pouvoir, affaiblirent dangereusement le royaume des Sēfuwa. Ce n'est qu'au bout d'un siècle que le problème de la succession fut résolu par l'élimination complète d'un des deux groupes de descendance.

Dans l'immédiat, l'agression externe provoqua un réflexe de défense : ʿUthmān (env. 1376-1379) succéda sans difficulté à son père Dawūd — ensuite, Dawūdides et Idrīsides régnèrent alternativement jusqu'à la fin des combats au Kanem. À cette époque, le mode de succession collatérale s'imposa de plus en plus : ʿUthmān ben Idrīs succéda à ʿUthmān ben Dawūd et ʿUmar ben Idrīs à Abū Bakr ben Dawūd. Manifestement, le principe d'une succession légitime était subordonné aux impératifs politiques du moment.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, il fût même possible à un non-Sēfuwa d'accéder au pouvoir : le « roi » (*malik*, et non pas *sultān*) Saʿīd (env. 1387-1388) succéda, en effet, à ʿUmar qui fut contraint par les Bulāla à abandonner le Kanem. Saʿīd fut donc le premier roi à régner exclusivement sur le Bornu. Probablement, il fut choisi parce qu'il représentait mieux les intérêts des habitants de cette partie de l'ancien royaume. On serait même tenté de voir en lui un représentant de l'ancienne dynastie bornuane. Lui-même et son successeur Kaday Afnū ben Idrīs (env. 1388-1389) succombèrent encore dans les combats contre les Bulāla avant que Bīr (ʿUthmān) ben Idrīs parvînt enfin à repousser les envahisseurs.

On aurait pu penser que ce succès donnerait aux Idrīsides des atouts suffisants pour écarter définitivement du pouvoir les descendants de Dawūd. À ce moment, les Dawūdides avaient déjà été éliminés trois fois de la succession et le long règne de Bīr (ʿUthmān) ben Idrīs (env. 1389-1421) devait rendre leur retour au pouvoir encore plus aléatoire. Si, néanmoins, ʿUthmān

84. Contrairement aux fils de Dūnama Dībālāmi, les fils d'Ibrāhīm Nikāle ne semblent pas avoir représenté deux groupes différents : d'après les indications du *Dīwān*, les mères d'Idrīs et de Dawūd étaient en effet deux sœurs. Elles étaient très vraisemblablement des Magomi.

85. On aurait pu penser qu'il s'agissait des fils de Dawūd, mais, dans ce cas, les chroniqueurs auraient vraisemblablement écrit : « La guerre éclata entre le sultan et son (ou ses) fils », comme ils l'ont fait à propos du règne de Dūnama Dībālāmi (*Dīwān*, par. 17).

Kalnama ben Dawūd (env. 1421-1422) put succéder à Bīr (ʿUthmān), c'est que, à cette époque, les vrais détenteurs du pouvoir n'étaient manifestement plus les Sēfuwa, mais certains grands officiers du royaume.

Le *Dīwān* nous apprend que Bīr (ʿUthmān) lui-même devait déjà combattre le *kayghamma* (chef de l'armée) Muḥammad Dalatu. ʿUthmān Kalnama, son successeur, fut destitué après neuf mois de règne seulement par le *kayghamma* Nikāle ben Ibrāhīm et par le *yērīma* (gouverneur du Nord) Kaday Kaʿakū. Le pouvoir passa ensuite à deux fils d'ʿUmar ben Idrīs, Dūnama (env. 1422-1424) et ʿAbd Allāh (env. 1424-1431), avant de repasser à deux Dawūdides, Ibrāhīm ben ʿUthmān (env. 1431-1439) et Kaday ben ʿUthmān (env. 1439-1440). Cette oscillation du pouvoir entre les deux lignées était incontestablement due à la manipulation de la succession par les officiers du royaume et, en particulier, par le *kayghamma*. Les chroniqueurs ne laissent pas de doute sur la grande puissance du *kayghamma* à cette époque. À propos du règne d'ʿAbd Allāh ben ʿUmar, ils notent que celui-ci fut d'abord destitué par le *kayghamma* ʿAbd Allāh Daghalmā, qui mit à sa place le Dawūdide Ibrāhīm ben ʿUthmān, mais que, après la mort de ce dernier, le *kayghamma* réinstalla ʿAbd Allāh ben ʿUmar. Pendant vingt ans au moins, les vrais maîtres du Bornu furent par conséquent les chefs militaires, et non pas les princes de sang royal.

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'influence grandissante des officiers, en particulier celle du *kayghamma*, commençait à se faire sentir précisément sous le règne de Bīr (ʿUthmān), à un moment où le danger extérieur, constitué par les Bulāla, était écarté. Après la fin des hostilités, il était tentant pour les principaux artisans de la consolidation du royaume de faire valoir leur influence vis-à-vis de la dynastie régnante. Trop faibles — et vraisemblablement trop désunis —, ils n'essayaient pas de se substituer aux Sēfuwa<sup>86</sup>, mais, en utilisant à leurs propres fins les clivages existant entre les groupes dynastiques, ils contribuaient à relancer la crise dynastique, qui, après le long règne de Bīr (ʿUthmān), aurait pu être résolue.

Ensuite, durant vingt ans, il y eut des affrontements directs entre Dawūdides et Idrīsides: Dūnama ben Bīr (env. 1440-1444) attaqua Kaday ben ʿUthmān et reconquit la royauté pour les descendants d'Idrīs. Lui succédèrent deux frères qui, ensemble, régnèrent moins de deux ans — Muḥammad ben Matala et Amr ben ʿA'isha bint ʿUthmān<sup>87</sup> — avant que les Dawūdides accédassent de nouveau au pouvoir. On ne sait pas dans quelles circonstances Muḥammad ben Kaday (env. 1445-1449) succéda à Amr, mais

86. Les noms des différents *kayghamma* ne permettent pas d'inférer que leur charge était à cette époque héréditaire. A. Smith formule l'hypothèse selon laquelle les *kayghamma* étaient les chefs du Kāgha (dans la partie sud du Bornu) et qu'ils ressentaient l'empiètement des Sēfuwa sur leur propre domaine (« The early states of the central Sudan », 180). La fonction militaire des *kayghamma* n'étant attestée que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Ibn Furṭū), cette hypothèse garde toute sa valeur.

87. Si les chroniqueurs n'indiquent pas la filiation agnatique, c'est que, très vraisemblablement, celle-ci était supposée connue. On ne saurait en déduire que Muḥammad et Amr étaient des usurpateurs.

il est probable qu'il se fût imposé par la force. Lui succédèrent également ses deux frères : Ghadjī ben Imātā<sup>88</sup> (env. 1449-1454) et ʿUthmān ben Kaday (env. 1454-1459). Ce dernier fut battu par ʿAlī Ghadjidēni et, avec lui, cessa l'existence des Dawūdidés en tant que force politique. Le grand conflit dynastique qui, pendant presque un siècle, avait déchiré le pays, se termina donc par la victoire complète des Idrīsīdes.

Mais ʿAlī Ghadjidēni, fils de Dūnama ben Bīr, n'était pas pour autant assuré de la succession ; apparemment, deux membres plus anciens de sa lignée avaient de meilleurs droits à faire valoir : ʿAlī Ghadjidēni n'accéda en effet au pouvoir qu'après ʿUmar ben ʿAbd Allāh (env. 1459-1460) et Muḥammad (env. 1460-1465). Il faut croire qu'au cours de la longue lutte entre Dawūdidés et Idrīsīdes, les deux groupements dynastiques s'étaient fortement structurés et que la succession collatérale (en fonction de l'âge) jusqu'à épuisement d'une génération était devenue une règle si contraignante que même le vainqueur des Dawūdidés ne pouvait pas s'y soustraire.

Très peu de renseignements authentiques nous sont parvenus sur le règne d'ʿAlī Ghadjidēni (env. 1465-1497). Tout ce que l'on sait avec certitude, c'est qu'il construisit la ville de Gazargamo (située entre Kano et le lac Tchad), qui demeura la capitale des Sēfuwa pendant plus de trois siècles. Toutefois, on mesure l'importance de son règne par la transformation du mode de succession qui s'opéra à cette époque au bénéfice de ses descendants directs : son fils Idrīs Katakarmābe (env. 1497-1515) et son petit-fils Muḥammad ben Idrīs (env. 1515-1538). Après la longue période troublée, le retour à la succession de père en fils devait apparaître aux habitants du Bornu comme un retour à l'âge d'or.

88. Voir note précédente.

# Les Hawsa et leurs voisins du Soudan central

*Mahdi Adamu\**

## Introduction

La zone traditionnellement habitée par les Hawsa est comprise dans une région qui va des monts de l'Air, au nord, jusqu'au rebord septentrional du plateau de Jos, au sud; de la frontière de l'ancien royaume de Bornu, à l'est, jusqu'à la vallée du Niger, à l'ouest. Ici, le hawsa est depuis très longtemps la seule langue indigène connue. Comme pour souligner l'importance de la langue, le territoire n'avait aucun nom particulier: on l'appelait simplement *Kasar hausa*, le pays de la langue hawsa. Mais, par le biais des migrations et de l'assimilation, la zone dans laquelle le hawsa était employé comme langue principale de communication s'est étendue vers le sud et vers l'ouest, tandis qu'au nord un certain nombre de peuples non hawsa, notamment les Touareg, les Zabarma (Djerma) et les Fulbe («Fulani»), pénétraient sur ce territoire et s'y installaient.

Le hawsa est maintenant la langue dominante de la ceinture de savane du Soudan central. Il est parlé par plusieurs groupes qui se sont mêlés au fil des siècles, si bien qu'ils ont fini par avoir la même identité culturelle et ont donné naissance ensemble à une brillante civilisation. De fait, on peut dire avec Guy Nicolas que, « parlant la même langue, observant les mêmes coutumes, obéissant aux mêmes institutions politiques, les Hawsa forment

\* Le Bureau a été conduit à réviser ce chapitre en utilisant une contribution d'André Salifou. La révision d'ensemble a été faite par un sous-comité nommé par le Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique et composé des professeurs Jean Devisse, Ivan Hrbek et Yusuf Talib.

l'un des groupes ethniques les plus importants d'Afrique. Nombreux ont été les peuples voisins qui, attirés par leur culture, ont abandonné leur propre langue et leurs coutumes pour faire partie des Hawsa<sup>1</sup>. »

Mais d'où venait ce groupe ? Quelle était son origine ? Telles sont les questions dont on traitera dans la première partie de ce chapitre, avant d'examiner la constitution des États hawsa et leur évolution jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans les parties suivantes seront examinées tout particulièrement l'organisation politique administrative des États hawsa ainsi que leur structure sociale et économique. On s'attachera dans tout ce chapitre à étudier la nature et la spécificité des relations qui ont existé entre ces États, ainsi qu'avec les États voisins, comme le Songhay et le Bornu.

## Origine des Hawsa

Plusieurs théories, souvent contradictoires ou en conflit, ont été avancées à propos des origines du peuple hawsa. Elles peuvent être résumées suivant quatre théories.

La première théorie, basée sur une fausse interprétation de la légende de Bayajidda (ou Daura), prétend que les ancêtres du peuple hawsa étaient originaires des Arabes de Bagdad, en Irak<sup>2</sup>. André Salifou nous a fourni récemment une autre version de cette légende, tandis que Hallam l'interprétait comme un récit de l'apparition de nouvelles dynasties en territoire hawsa au début du présent millénaire<sup>3</sup>. Selon Abdullahi Smith, « si la légende de Bayajidda signifie quelque chose, c'est plutôt l'influence de Bornu sur les institutions politiques des Hawsa, peut-être démontrée jusqu'à un certain point par les mots kanuri du vocabulaire hawsa<sup>4</sup> ». Les historiens n'accordent plus aucune valeur à la théorie de l'origine arabe.

La deuxième théorie soutient qu'originellement, le peuple hawsa résidait dans le sud du Sahara avant que celui-ci ne devînt un désert. Lorsque cette zone se dessécha, il émigra vers le sud<sup>5</sup>. Après avoir pénétré au nord de ce qui constitue l'actuel Nigéria, il refoula les peuples autochtones sur le plateau de Bauchi, ou — autre hypothèse — trouva ce territoire si faiblement peuplé qu'il y avait assez d'espace pour eux sans qu'il fût besoin d'en expulser les autochtones. C'est pourquoi, sur ce plateau, il existe de nombreuses ethnies dont les langues appartiennent à un groupe linguistique différent du hawsa. La théorie de l'origine saharienne des Hawsa est plausible, mais aucun fait réel ne vient la démontrer. Elle reste donc une simple hypothèse.

1. G. Nicolas, 1969, p. 202.

2. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 133 et suiv.

3. A. Salifou, 1971, pp. 321-345 ; W. K. Hallam, 1966, pp. 47-60.

4. H.F.C.A. Smith, 1970, pp. 329-346 ; sur l'influence du kanuri sur la langue hawsa, voir J. H. Greenberg, 1960, pp. 205-212.

5. A. Smith, 1970, *op. cit.*

La troisième théorie est opposée aux deux premières : elle affirme que les ancêtres des Hawsa étaient les habitants de la rive occidentale du grand lac Tchad<sup>6</sup> qui vivaient de la chasse, de la pêche et de cultures vivrières. Quand le lac commença à diminuer de superficie, pour en arriver à sa taille actuelle, ils décidèrent de demeurer sur place et de devenir des cultivateurs sédentaires<sup>7</sup>. Selon cette théorie, le territoire constituant les royaumes de Daura, de Kano, de Rano et de Garun Gobas fut le lieu où se développa la civilisation hawsa ; de là, celle-ci s'étendit, à l'ouest et au nord, jusqu'à inclure les régions de Katsina, de Zazzau, de Gobir, de Zamfara et de Kebbi. Sutton résume sa théorie de la manière suivante : « Globalement, l'histoire du pays hawsa dans le présent millénaire se résume à un mouvement vers l'ouest, de la région Hadejia-Daura-Kano à celle de Sokoto, et au-delà<sup>8</sup>. » Il rejette donc complètement la thèse de l'origine saharienne du peuple hawsa défendue par Abdullahi Smith. Toutefois, sa théorie manque encore de preuves décisives.

M. Adamu a proposé récemment une quatrième explication de l'origine des Hawsa<sup>9</sup>. Le principal argument dont fait état cette théorie est qu'aucune partie du peuple hawsa n'a jamais eu une tradition migratoire hors du pays hawsa ; certaines traditions rapportées à Zamfara, Katsina et dans le sud d'Azbin affirment même que les ancêtres des Hawsa, dans ces localités, sont « sortis de trous du sol ». Ce type de tradition — qu'on retrouve ailleurs en Afrique — paraît signifier que les ancêtres du peuple hawsa étaient des autochtones. Il semble donc que l'origine des Hawsa doive être située précisément dans le territoire que l'on appelle actuellement le pays hawsa. Ce groupe ethnique, naturellement, a grandement bénéficié de vastes vagues d'immigration venues du nord et de l'est ; plus tard, certains peuples wagarawa (wagara, jula) et fulbe (« fulani ») sont venus de l'ouest et se sont installés en pays hawsa. Rien ne vient contredire cette théorie selon laquelle c'est en pays hawsa que se sont d'abord développées la langue et l'ethnie hawsa ; certes, le processus de cette ethnogenèse reste encore obscur à cause de la distance temporelle<sup>10</sup>, mais il est très probable que le territoire habité par le peuple hawsa incluait à une époque reculée certaines parties du sud du Sahara, particulièrement l'Azbin (ou Aïr)<sup>11</sup>. Diverses sources indiquent que

6. L'actuel lac Tchad est le vestige d'une ancienne mer intérieure, qui occupait à l'époque préhistorique une zone de 400 000 kilomètres carrés. Le lac atteignit son niveau maximal vers - 10000, niveau qui dura jusqu'en - 4000. Voir vol. I, chap. 26.

7. Cette hypothèse a été défendue récemment par J.E.G. Sutton, 1979, pp. 184-185.

8. J.E.G. Sutton, 1979, *loc. cit.*

9. M. Adamu, « A thousand years of Hausaland participation in the trans-saharan trade ». Même A. Smith (1970) soutient que les peuples parlant le hawsa habitent depuis une période très ancienne leur zone de peuplement actuelle.

10. Nous avons laissé ici de côté les théories — plutôt tirées par les cheveux — selon lesquelles les Hawsa sont d'origine copte, nubienne ou berbère, proposées par C. K. Meek (1931, vol. I, pp. 61-87), C. R. Niven (1957, pp. 265-266) ou H. R. Palmer (dans ses nombreux écrits), qui sont toutes des variantes du « mythe hamitique » à présent défunt. Voir, à ce propos, le vol. I, chapitre premier, p. 35.

11. R. Mauny, 1961, p. 144, prétend que les *karratin* actuels des oasis sahariennes sont les descendants de ces anciens Noirs qui formaient partie de la population parlant hawsa.



cette zone fut conquise au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle par les Touareg, qui obligèrent la majorité des Hawsa qui y vivaient à émigrer vers le sud, vers Gobir. Les pressions exercées dans le Nord conduisirent les Hawsa à se déplacer en bloc vers le sud et à s'installer dans des régions habitées par d'autres groupes ethniques. Dans les siècles suivants, ceux-ci adoptèrent peu à peu la langue et les coutumes des Hawsa.

Le mot *Hawsa*, tant qu'ethnonyme pour les populations du pays hawsa, n'apparaît dans les documents écrits que vers le XVI<sup>e</sup> ou le XVII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à cette époque, celles-ci n'étaient connues que par les noms de leurs villes ou de leurs royaumes (Kanawa, Katsinawa, Gobirawa, etc.). Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Léon l'Africain écrivait que la langue commune de la zone qui forme à présent le nord du Nigéria était la langue de Gobir<sup>12</sup>. Le polyhistorien égyptien As-Suyūṭī (1445-1505) employait cependant le terme de *Hawsa* pour le territoire évoqué dans ses *Épîtres aux rois du Soudan, Hawsa et Al-Takrūr*<sup>13</sup>. De même, les auteurs Tombouctou du *Ta'riḫ al-Fatāsh* et du *Ta'riḫ al-Sūdān* employaient régulièrement le terme *Hawsa* pour se référer aux régions de la rive gauche du Niger, habitées par le peuple hawsa; par opposition, ils usaient du terme *Gurma* pour désigner les populations de la rive droite<sup>14</sup>.

Originellement, le terme *Hawsa* référerait seulement à la langue mère des habitants du pays hawsa, où les gens s'appelaient eux-mêmes *Hausawa*, c'est-à-dire ceux qui parlent hawsa<sup>15</sup>. Parfois, cependant, ils employaient le terme *Hawsa* pour se référer seulement au territoire constitué par les anciens royaumes de Zamfara, de Kebbi et de Gobir, confirmant ainsi indirectement les chroniques soudanaises, puisque ces royaumes étaient les terres hawsa les plus proches du Songhay.

Que l'emploi généralisé du terme *Hawsa* tant qu'ethnonyme soit d'origine relativement récente, c'est ce que montre le fait qu'il existe, au Nigéria et au Niger, certains groupes non musulmans qui ne parlent que le hawsa et partagent la culture hawsa, mais refusent d'être appelés Hawsa. Au Nigéria, ils s'appellent eux-mêmes (et sont appelés par les autres Hawsa) *Maguzawa* (ou *Bamaguje*), tandis qu'au Niger ils sont connus sous le nom d'*Azna* ou d'*Arna* — mots hawsa pour désigner les *païens*. Ces Azna/Arna renvoient aussi à l'extension géographique du terme *hawsa* en tant qu'il est limité aux régions de Zamfara, de Kebbi et de Gobir. Étant donné que le mot *Maguzawa* est probablement dérivé du terme arabe *madjus* (originellement « adorateur du feu », puis « païens »), il est possible que la polarisation Hawsa-Maguzawa/Arna n'ait commencé qu'avec la diffusion de l'islam au sein du peuple hawsa, c'est-à-dire après le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles.

12. Leo Africanus, trad. franç. Épaulard, 1956, vol. I, p. 9.

13. Voir H. R. Palmer, 1914, pp.407 et suiv.

14. *Ta'riḫ al-Fatāsh*, 1913, pp.53, 178, 330; *Ta'riḫ al-Sūdān*, 1900, pp.41, 152, 232; voir aussi N. Skinner, 1968, pp. 253-257.

15. D. Olderogge (1959, p.68) lie l'ethnonyme *Hawsa* au mot hawsa *hausau*, langage, langue — ex.: *Na gane hausarka*, je comprends votre langue.

Dans ce chapitre, nous emploierons le terme de *hawsa* désigner tous les peuples dont la langue mère est le hawsa, quelle que soit leur situation géographique ou leur religion.

## Naissance et évolution des États hawsa

La légende populaire hawsa qui concerne l'origine de ce peuple évoque le départ du prince Bayajidda de Baghdād. Il serait allé à l'ouest, à Kanem-Bornu<sup>16</sup>. Là, le *mai* (roi) donna à Bayajidda sa fille, la *magira*, comme épouse, mais le priva de son escorte. Bayajidda s'enfuit à l'ouest par peur du *mai* et, quelque temps plus tard, arriva dans une ville dont les gens étaient privés d'accès à l'eau par un grand serpent appelé *sarki* (chef). Il tua le serpent avec son épée<sup>17</sup>; pour le récompenser, la reine locale Daura l'épousa et lui donna également une concubine, Gwari. Du mariage avec Daura naquit un fils appelé Bawogari, tandis que la concubine lui donna un autre garçon, nommé Karbogari ou Karafgari (preneur de villes). Le nom de la ville devint Daura. Bawogari, qui succéda à son père, eut à son tour six fils, trois paires de jumeaux, qui devinrent les chefs de Kano et Daura, de Gobir et Zazzau (*Zegzeg* ou *Zaria*), de Katsina et Rano; avec Biram, qui était gouverné par le fils que Bayajidda avait eu de la princesse de Bornu, ces sept États formèrent *hawsa bakwai*, les sept (États) hawsa. Les fils de Karbogari fondèrent également sept États: Kebbi, Zamfara, Gwari, Jukun (Kwararafa), Yoruba, Nupe et Yawuri, appelés *banza bakwai*, les «sept bâtards» ou les «sept sans-valeur<sup>18</sup>».

Même si elle contient quelques détails plus anciens, cette légende reflète une situation qui s'est produite dans le nord du Nigéria au XVI<sup>e</sup> siècle. Les États qui en vinrent à former les *hawsa bakwai* étaient ceux qui avaient subsisté après des siècles de combats victorieux contre les groupes voisins rivaux. Comme Smith l'a souligné, dynasties et gouvernements centralisés n'apparurent pas en pays hawsa comme l'œuvre d'un héros civilisateur venant de l'est et porteur d'une culture supérieure: la légende de Bayajidda elle-même reconnaît que lorsque celui-ci arriva à Daura, il y

16. H.R. Palmer (1936, pp.273-274) et W. K. Hallam (1966, pp.47-60) considèrent tous deux que ce Bayajidda a un lien historique avec Abū Yazīd, qui dirigea une révolte des Berbères khārijites contre les Fātimides en Afrique du Nord pendant la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Abū Yazīd était probablement né dans l'ouest du Soudan; c'était le fils d'une esclave de Tadmekka et il fut tué par les Fātimides en 947.

17. On trouve également la légende du héros tueur de serpent chez les Manden (origines des rois de Wagadu).

18. Voir H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp.132-134. Les diverses versions de cette légende de «Daura» diffèrent quant à la composition de ces deux groupes de sept: parmi les *hawsa bakwai*, on trouve parfois Zamfara, Kebbi et Bauchi (Biram et Rano en étant exclus), tandis que sont inclus dans la liste des *banza bakwai* Gwambe, Bauchi, Gurma, Zaberma et Bornu. Voir D. Olerogge (1959, pp.72-73), qui met toutes ces différences en tableaux.

trouva une reine<sup>19</sup>. La même histoire se répète à Kano, où il existait déjà une dynastie royale à la tête de la ville avant la venue de Bagauda, le fils de Bayajidda, considéré comme le fondateur de Kano. Tout cela implique que le sens réel de la légende de Daura n'a pas encore été dévoilé.

Que celle-ci soit d'origine relativement tardive, c'est ce qu'atteste la description intéressante qu'elle fait de la division du travail dans les cités hawsa. Selon elle, Kano et Rano devinrent *sarakunan babba*, rois de l'indigo, car leur principale occupation était la production et la teinture des textiles; Katsina et Daura furent appelés *sarakunan kasuwa*, les rois du marché, étant donné que tout le commerce était concentré dans ces villes. Gobir était *sarkin yaki*, roi de la guerre, et il avait pour tâche de défendre les autres villes contre les ennemis extérieurs; enfin, Zegzeg (Zaria) devint *sarkin bayi*, roi des esclaves, car il fournissait de la main-d'œuvre servile aux autres cités hawsa<sup>20</sup>. Ce récit reflète la situation générale qui s'instaura après la création des principaux États-cités hawsa, une fois qu'ils eurent atteint un haut niveau de croissance économique.

L'apparition d'États centralisés semble avoir été étroitement liée à l'établissement de grandes cités appelées *birane* (singulier: *birni*), constituant les centres du pouvoir politique. Les villes hawsa étaient d'importance variée selon les époques; c'est pourquoi nous n'examinerons l'évolution que de certaines d'entre elles, comme Kano, Katsina, Zazzau (Zaria), Gobir et Kebbi, qui ont joué un rôle important, particulièrement après le XIV<sup>e</sup> siècle.

## Kano

L'histoire de Kano est sans aucun doute la mieux connue grâce à ses chroniques et à la richesse de la tradition orale<sup>21</sup>. Le territoire qui forma plus tard le royaume de Kano était, à l'origine, dominé par de petites chefferies dont chacune avait à sa tête des individus dont l'autorité sur le reste de la population était basée sur une juridiction rituelle. Les plus importantes de ces chefferies étaient Sheme, Dala et Santolo. À Dala, il y eut six générations de chefs avant l'arrivée de Bagauda.

L'arrivée de Bagauda dans la région de Kano date, selon Palmer, de l'année 999 et, jusqu'à présent, personne n'a mis en question ce chiffre, bien qu'il soit évident que la chronologie de Palmer est arbitraire et hautement approximative<sup>22</sup>.

19. A. Smith, 1970, pp.329 et suiv.

20. A.J.N. Tremearne, 1913, p. 141.

21. *La chronique de Kano* fut apparemment composée vers 1890, mais elle se fonde sur des textes antérieurs, d'avant la djihad. Elle énumère 48 *sarakuna* — rois hawsa (ou, après 1807, fulbe), de Bagauda à Mohammed Bello. Elle est écrite en arabe. Une traduction anglaise a été publiée par H. R. Palmer, 1908, pp.58-98, et réimprimée dans H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp.92-132. Il existe une traduction hawsa, *Tarihin Kano*, dans R. M. East, Lagos, 1933. On trouve dans le *Chant de Bagauda* (anonyme) une variante de la liste des rois de Kano. Voir M. Hiskett, 1964-1965.

22. Voir H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp.92 et suiv.

Bagauda vécut et mourut à Sheme après avoir obligé les autochtones à reconnaître son autorité politique. Ce fut son petit-fils Gijimasu (1095-1134) qui fonda Kano en installant la cité au pied de la colline de Dala. Il entreprit également de bâtir des fortifications, mais ce fut seulement sous le règne de son fils Tsaraki (1136-1194) que celles-ci furent achevées. En 1200, les chefs de Kano avaient soumis presque toutes les chefferies de la zone, à l'exception de Santolo, qui resta encore indépendant pendant un siècle et demi.

Sous Yaji (1349-1385), le processus de domination de la zone et de la population qui vivait autour de la ville fut victorieusement mené à son terme, bien que de nombreux groupes, à Kano et hors de Kano, se soient révoltés sporadiquement. L'expansion extérieure fut marquée par la conquête des chefferies encore indépendantes de Zamnagaba et l'occupation de Rano pendant deux ans. À partir de ce moment, Rano, tout en continuant à exister de manière indépendante, ne récupéra jamais sa pleine souveraineté.

Dans la guerre qu'il mena contre Santolo, Yaji fut aidé par un important groupe de musulmans wangarawa (jula), arrivés à cette époque à Kano, selon *La chronique de Kano*. Non seulement ils se joignirent à son armée lors de la bataille, mais ils prièrent pour le succès de la campagne. Santolo fut finalement vaincu et le centre religieux de la cité, où avaient lieu les sacrifices traditionnels, complètement détruit. Cette conquête acheva d'affirmer territorialement le royaume de Kano. Il est intéressant d'observer que *La chronique de Kano* dépeint la lutte entre la classe dirigeante et les gens du peuple, qui se soulevaient fréquemment contre sa forme d'autorité de plus en plus despotique, comme un combat entre les musulmans et les adeptes de la religion traditionnelle<sup>23</sup>. Il s'agit évidemment d'une interprétation tardive du processus de centralisation. L'expansion de Kano était dirigée vers le sud; après la campagne contre Santolo, d'autres suivirent dans les régions du Sud, où les armées de Kano se heurtèrent pour la première fois aux Kwararafa (Jukun). Il semble que l'issue du combat fut indécise, puisque les Kwararafa refusèrent de payer tribut à Yaji tout en lui donnant cent esclaves.

Kananeji (1390-1410) poursuivit cette politique d'expansion et, après deux campagnes, soumit Zazzau, dont le roi fut tué au combat. Les relations avec les Kwararafa étaient apparemment paisibles et Kano échangeait avec eux des chevaux contre des esclaves. Les contacts extérieurs devinrent plus intenses, comme en témoigne l'introduction du *lifidi* (rembourrage pour chevaux de guerre), des casques d'acier et des cottes de mailles<sup>24</sup>. Sous Dauda (1421-1438), l'influence étrangère augmenta avec l'arrivée d'un prince de Bornu réfugié, qui entra à Kano avec ses hommes et de nombreux *mallam*. Indépendamment de cadeaux comme des chevaux, des

23. H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp.102 et suiv. *La chronique de Kano* mentionne aussi l'introduction, à cette époque, de bétail à longues cornes à Kano et d'un hymne national: *Zauna daidai Kano garingi ne* — Soyez fermes: Kano est votre ville. Voir H. R. Palmer, *op. cit.*, p. 104.

24. H. R. Palmer, 1928, vol III, p. 107.

tambours, des trompettes et des drapeaux, il semble que les gens de Bornu apportèrent avec eux la notion d'une administration plus développée, et c'est à cette époque que les titres de Bornu, comme *galadima*, *chiroma* et *kaigama*, entrèrent en usage à Kano.

Bien que les guerres et les expéditions se soient poursuivies pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle, les croissantes activités commerciales des Kanawa étaient plus importantes. On affirme qu'une route fut ouverte entre Bornu et Gwanja (Gonja) au milieu du siècle; les chameaux et le sel du Sahara devinrent courants en pays hawsa, et un commerce florissant de noix de cola et d'eunuques commença à se développer. La prospérité grandissante du royaume et une islamisation accentuée de la classe dirigeante attirèrent à Kano de nombreux religieux musulmans. Dans les années 1450, des Fulbe arrivèrent du Mali, apportant avec eux les « livres de la Divinité et de l'éthymologie » (auparavant, seuls les livres de la loi et des traditions étaient connus en pays hawsa). À la fin du siècle arrivèrent également quelques *sharif* descendants du prophète Mahomet et de l'énergique religieux musulman Al-Maghīlī<sup>25</sup>. D'un autre côté, les rois de Kano furent obligés de payer un tribut à Bornu et d'entreprendre contre Katsina une guerre qui dura un siècle.

*La chronique de Kano* attribuée à Muḥammad Rumfa (1463-1499) une série d'innovations plus ou moins importantes, parmi lesquelles l'extension des murailles de la ville et la construction de nouvelles portes, la nomination d'eunuques à des postes d'État, la création du marché de Kurmi (le principal marché de Kano) et l'institution d'un conseil de neuf fonctionnaires dirigeants, les *Tara-ta-Kano*, « Neuf de Kano », qui formaient une sorte de ministère. Certaines de ces innovations indiquent que Rumfa avait l'ambition d'imiter les manières des cours de Bornu ou même du Maghreb: la construction d'un nouveau palais (*Gidan Rumfa*), l'emploi de longues trompettes et d'éventails en plumes d'autruche comme symboles royaux, l'établissement d'un harem fermé avec mille épouses et, enfin, les fêtes de la fin du jeûne du Ramadan (*Id al-Fitr*).

C'est sous le règne de Rumfa qu'eut lieu la première guerre avec Katsina; elle dura onze ans sans qu'aucun des deux camps parvint à l'emporter. Ses successeurs, Abdullahi (1499-1509) et Muḥammad Kísoki (1509-1565), continuèrent sa politique, luttèrent sans grand succès contre Katsina, mais battirent Zaria. La puissance grandissante de Bornu commençait à étendre son ombre sur le pays hawsa, et les *sarki* humilièrent plus d'une fois les *mai*; mais, en d'autres occasions, Kano put défendre victorieusement son territoire.

## Katsina

D'une manière générale, l'histoire de Katsina, sur laquelle nous sommes moins bien informés<sup>26</sup>, paraît avoir suivi un développement parallèle

25. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 111; sur Al-Maghīlī et son rôle, voir plus loin.

26. Palmer (1927) a publié une liste des rois de Katsina. Voir encore H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp. 78-82. L'œuvre la plus récente sur l'histoire de Katsina est une thèse de doctorat (Zaria) d'Y. B. Usman (à paraître).

à celui de Kano, mais avec un retard considérable. Le territoire plus tard connu sous le nom de royaume de Katsina était formé aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles de chefferies indépendantes où l'on parlait hawsa. Celle de Durbi-ta-Kusheyi était la plus importante. C'est à partir de Durbi que se développa finalement l'État-cité centralisé de Katsina. Avec le *sarki* Muḥammad Korau (1445-1495), probablement le fondateur d'une nouvelle dynastie, nous entrons dans une période historiquement plus ferme. Alors qu'il était encore à Durbi, Korau repéra un site important où plusieurs routes commerciales se croisaient, où il y avait une mine de fer et où l'on adorait une chapelle (*shrine*) appelée Bawada. Le *sarki* construisit à cet endroit une nouvelle ville fortifiée (*birni*) appelée Katsina<sup>27</sup>. Le nouveau peuplement attira vite des habitants et les commerçants en transit, et la ville apporta ainsi plus de pouvoir et de richesse à son maître. Peu à peu, les chefs environnants commencèrent à lui payer un tribut sous forme de barres de fer; tel fut le commencement du *haraji* (capitation) à Katsina. Grâce à cette base politique et économique ferme, Korau entreprit de lancer plus loin des expéditions, jusqu'à se tailler pour lui-même un vaste domaine, le royaume de Katsina. Muḥammad Korau est traditionnellement considéré comme le premier dirigeant musulman de Katsina<sup>28</sup>. C'est sous son règne qu'Al-Maghīlī se rendit à Katsina. La mosquée de Gobarau, dont il subsiste encore une partie, fut bâtie pendant la même période à partir de modèles de Gao et Djenné.

Les campagnes militaires de Katsina en dehors du pays hawsa se concentrèrent, comme celles de Kano, sur le territoire situé au sud du royaume. *La chronique de Katsina* rappelle<sup>29</sup> que Muḥammad Korau lança une campagne contre Nupe, qui avait alors une frontière commune avec Katsina. Cette guerre fut sans doute provoquée par la même expansion naissante de Nupe, qui avait déjà créé un conflit entre ce royaume et Yoruba. Parmi ses successeurs, Ibrāhīm Sura (1493-1499) est passé dans l'histoire comme un maître sévère, qui obligeait ses sujets à prier et emprisonnait ceux qui s'y refusaient. Il entretenait également une correspondance avec le célèbre polyhistorien égyptien As-Suyūti (mort en 1505). 'Ali, qui succéda à Ibrāhīm et dont le long règne couvrit le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, fut appelé *murābit*, homme du ribāt », peut-être pour avoir fortifié la cité<sup>30</sup>.

### Zazzau

En ce qui concerne la prime histoire de *Zazzau* (appelé aussi *Zaria* ou *Zegzeg*), le tableau est encore plus confus qu'avec Katsina. Les matériaux his-

27. Usman a montré que l'affirmation de certains auteurs anciens, selon lesquels la ville de Katsina avait été fondée par des immigrants wangarawa, était fautive.

28. A. Smith, 1972, p. 196-198.

29. H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp. 79-80. Voir aussi Y. B., Usman, 1972, pp. 175-197.

30. La chronologie d'origine de Katsina est plutôt confuse. Abdullahi Smith (1961), s'appuyant sur la mention d'une éclipse sous le règne d'Aliyu Karyagiwa (daté par Palmer de 1419 à 1431), a démontré que les datations de Palmer sont trop précoces sur plus d'un siècle.

toriques sont trop lacunaires pour permettre une reconstitution rationnelle de l'histoire politique de la région, si bien que les interprétations qu'on a faites des quelques sources existantes sont contradictoires. Selon Abdullahi Smith, le peuple hawsa « avait vécu à Zazzau pendant plus d'un millénaire avant qu'un gouvernement central n'apparaisse dans la région, avec une base située d'abord à Turunku<sup>31</sup> ». De là, les chefs étendirent leur territoire en annexant les petites chefferies voisines et en établissant plus tard leur nouveau siège sur le site de l'actuelle ville de Zaria. Tout cela eut probablement lieu à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Récemment, Murray Last a fait un tableau complètement différent de la naissance de la domination hawsa à Zazzau : même en 1200, il existait un royaume sur ce territoire, mais on l'appelait Kankuma (Kangoma ou Kwan-goma, comme on prononce maintenant), et ses dirigeants étaient kamuku, non hawsa. Cette fédération kangoma était l'héritière de la culture Nok et son économie était basée sur le commerce des métaux ». Quand cette fédération se rompit, ce fut « le royaume de Kangoma (né de cette rupture) à Turunku, qui fut connu au XVI<sup>e</sup> siècle sous le nom de Zegzeg ». C'est seulement en 1641 que le peuple hawsa commença à dominer Zegzeg (Zazzau), avec Zaria comme capitale<sup>32</sup>. Voilà une théorie plutôt aventureuse, qui comporte plus d'un point faible (la plupart d'ordre linguistique); tant que des arguments plus convaincants n'auront pas été avancés pour la soutenir, elle restera dans le domaine des hypothèses.

Abdullahi Smith nous fournit un tableau plus satisfaisant de l'histoire de Zazzau pendant cette période. Nous pouvons la résumer ainsi : dans la plaine de Zazzau, à l'extrême sud du pays hawsa, furent fondés, peu avant le XV<sup>e</sup> siècle, quelques centres urbains organisés d'après le type d'administration de l'État-cité. Au cours du développement de l'organisation politique, deux villes, Turunku et Kufena, en vinrent à exercer leur autorité sur les autres. Les deux cités étaient, à l'origine, mutuellement indépendantes et le restèrent jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle un dirigeant de Turunku, Bakwa, s'empara également du pouvoir à Kufena. Ultérieurement, les rois de Zazzau, qui régnaient sur les anciens territoires de Kufena et de Turunku, s'installèrent de façon permanente dans la nouvelle capitale bâtie à l'extrême est du *birni* Kufena, et appelée Zaria, d'après le nom d'une fille de Bakwa. La princesse Zaria avait une sœur célèbre, Amina. Avec la fusion de Turunku et de Kufena, le royaume de Zazzau était vraiment né. À partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, Zazzau entreprit de s'étendre territorialement à l'ouest et au sud. Selon les traditions historiques, l'armée fut dirigée au cours de certaines campagnes par la *gimbiya* (la princesse) Amina, la sœur de Bakwa; ce fut également elle qui fortifia Zaria et Kufena, entourant ces villes de larges remparts. Il n'y a rien dans la littérature et les traditions orales hors du palais qui puisse conduire à affirmer qu'Amina fut jamais une reine à Zazzau.

31. A. Smith, 1970, dans Mortimore (dir. publ.), pp.82-101. Voir aussi A. Smith, 1976.

32. M. Last, dans M. Adamu (dir. publ.), *History essays in honour of Professor Abdullahi Smith, Zaria* (à paraître).

On ne trouve son nom dans aucune des listes de rois de Zazzau; elle vécut et mourut comme une princesse — une princesse certainement très influente; elle ne devint jamais reine. La légende la dépeint comme une grande guerrière qui mena des campagnes au-delà des frontières de Zazzau, jusqu'au pays nupe, au sud-ouest, et jusqu'à Kwararafa, au sud-est. Dans *La chronique de Kano*, on affirme que « le sarki de Nupe envoya quarante eunuques et dix mille noix de cola [à la princesse] ». Elle fut la première en pays hawsa à avoir des eunuques et des noix de cola. C'est à son époque que tous les produits de l'Ouest furent introduits en pays hawsa<sup>33</sup>.

## Gobir

Si Zazzau était l'État hawsa le plus méridional, Gobir, lui, était le plus septentrional. Le territoire d'origine des Gobirawa était situé plus au nord, à partir de la région d'Agadès, et il incluait le massif de l'Air. Le terme hawsa désignant cette zone est *Azbin* (correctement prononcé *Abzin*), tant que le mot *Gobir* était employé pour se référer à l'ensemble politique formé par les Gobirawa<sup>34</sup>. Les divers groupes qui le composaient étaient soumis depuis le XII<sup>e</sup> siècle à la pression des Touareg, qui les refoulèrent vers le sud. Certains d'entre eux s'établirent dans les plaines de la région appelée actuellement Adar et furent désormais désignés sous le nom d'Adarawa. D'autres groupes parlant hawsa, qui devinrent plus tard des Gobirawa, émigrèrent aussi vers le sud et créèrent, en différents endroits et à différentes époques, le royaume de Gobir. Ainsi, dans la période précédant 1405, ce royaume était situé dans l'actuelle République du Niger (avec son centre à Marandet ?), alors qu'ultérieurement il se déplaça vers le sud et établit pendant quelque temps sa capitale à Birnin Lalle. *La chronique de Kano* mentionne, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des Abzinawa à Gobir et ajoute qu'à partir de cette époque le sel était devenu chose courante en terre hawsa<sup>35</sup>.

La pauvreté des sources écrites et orales ne nous permet pas de reconstituer de manière plus cohérente l'histoire de Gobir ou du processus par lequel un État centralisé se développa dans ce royaume. Il en va de même pour la chronologie, car aucune des versions de la liste des rois que nous possédons n'est à cet égard de quelque utilité. Cependant, depuis environ le IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, Marandet était déjà un important centre commercial et industriel, basé sur le commerce transsaharien (avec Gao); il est donc possible que Gobir se soit transformé en État centralisé à cette époque. Malgré la pression continue des Touareg, les Gobirawa réussirent, pendant cette

33. H. R. Palmer, 1928, vol. III. Selon *La chronique de Kano*, elle fut la contemporaine de Dauda de Kano (1421/1438). Certains spécialistes modernes inclinent à accepter cette date (R. A. Adeleye, 1971, pp. 220 et suiv; H. J. Fisher, *CHA*, vol. III, p. 283, n°1), tandis que d'autres affirment qu'elle a vécu au XVI<sup>e</sup> siècle (S. J. Hogben et A. H. Kirk-Greene, 1966, pp. 216-218 — depuis 1576 —, ou A. Smith, *op. cit.* — commencement du XVI<sup>e</sup> siècle). Cette dernière est également l'opinion des présents rédacteurs.

34. M. Last, 1979, pp. 13-15.

35. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 104.



période et plus tard, à jouer avec succès le rôle de défenseur des frontières septentrionales du pays hawsa.

### Rano

Dans la plupart des ouvrages traitant de la prime histoire des États hawsa, Rano est présenté comme l'un des royaumes qui s'instaurèrent au début du présent millénaire et qui perdirent ultérieurement leur souveraineté au profit de Kano. Mais, récemment, Murray Last a attiré l'attention sur le fait que, si *La chronique de Kano* est soigneusement examinée, on ne trouve aucune preuve qu'un royaume de Rano ait existé avant le XV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Il existait une chefferie hawsa appelée Zamnagaba (ou Zamnakogi), indépendante de Kano. Selon *La chronique de Kano*<sup>37</sup>, ce fut le *sarkin* de Kano, Yaji (1349-1385), qui chassa son chef de sa capitale et se rendit à Rano et Bubu, où il demeura deux ans. Murray Last suggère qu'avant cette conquête Zamnagaba faisait partie du système politique de Santolo; ce dernier, alors indépendant de Kano, ne fut conquis par Yaji qu'à la fin de son règne. Il semble donc qu'il faudrait reconsidérer l'inclusion de Rano parmi les premiers États hawsa et examiner davantage les relations entre Rano, d'une part, Santolo et Kano, d'autre part. Peut-être Zamnagaba devrait-il remplacer Rano dans la liste des *hawsa bakwai*<sup>38</sup>.

### Zamfara

C'est seulement au début du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on peut dire que le royaume de Zamfara apparaît nettement comme un État. Avant cette époque, les principales chefferies de la région étaient Dutsi, Togno, Kiyawa (ou Kiawa) et Jata. Malheureusement, aucun des documents dont nous disposons ne montre le processus par lequel un système de gouvernement centralisé s'est développé ici, mais il semble que les zones où s'est d'abord créée une administration étaient également des lieux où l'on fondait le minerai de fer et où existaient des collines possédant une signification religieuse<sup>39</sup>. Le processus de centralisation commença avec les maîtres de Dutsi, qui avaient placé sous leur autorité les autres chefferies. La création du Birnin Zamfara comme capitale permanente du royaume peut avoir eu lieu vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, car c'est à cette époque que Zamfara lança des campagnes dans diverses directions. Ces campagnes menèrent jusqu'à Yawuri, dans le bassin du Niger, mais n'aboutirent pas à une occupation permanente. Jusqu'en 1600, le principal souci des maîtres de Zamfara fut la consolidation de leur États<sup>40</sup>.

36. M. Last, 1979, pp. 13-15.

37. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 104.

38. Le sens du terme « Zamnakogi » donné dans *La chronique de Daura* (voir H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 134) en tant que nom du fondateur de Kano devrait également donner lieu à d'autres recherches.

39. Voir N. Garba, *Rise and fall of Zamfara*, thèse de doctorat, Zaria, 1977.

40. Voir K. Krieger, 1959.

## Kebbi

Bien que Kebbi, la partie la plus occidentale du pays hawsa, fût habitée depuis des temps reculés par des peuples parlant hawsa, la tradition locale ne classe pas les populations de cette région parmi les *hawsa bakwai*, mais parmi les *banza bakwai*. Selon Muḥammad Bello, «les gens de Kebbi descendent d'une mère de Katsina et d'un père de Songhay<sup>41</sup>».

Les Kebbi apparurent dans l'histoire au moment où cette zone était tombée pour la première fois sous la domination songhay, pendant le règne de Sonni Alī (1464-1492). À cette époque, la basse vallée de Rima était administrée par des chefs de clan portant le titre de *magaji* (successeur); mais, peu après, commencèrent à arriver des immigrants d'autres régions hawsa. L'un de ces immigrants était un certain Muḥammadu Kanta, de Kuyambana, dans le sud de Katsina. Grâce à ses exploits militaires, il éclipsa vite les *magaji* et devint le gouverneur *de facto* de la sous-province de Kebbi (empire songhay)<sup>42</sup>. Il rejoignit l'armée songhay en tant que *barde* (capitaine) et participa à la campagne contre le sultan d'Agadès. La campagne fut victorieuse et un important butin fut saisi. Comme Kanta n'en reçut que la partie qu'il attendait, il quitta avec ses partisans l'empire songhay et fut déclaré rebelle. C'était en 1516; il s'ensuivit une série d'engagements militaires avec le Songhay pendant quelques années, mais Kanta réussit à maintenir son indépendance<sup>43</sup>. Il établit alors sa capitale à Surame, encouragea les petits villages à s'unir et à former des villes fortifiées, avec des murailles assurant leur défense. Il regroupa lui-même neuf agglomérations séparées pour constituer Birnin Laka et fonda ensuite, comme base défensive contre le Songhay, une autre ville qui s'appela Birin Kebbi<sup>44</sup>.

Après avoir consolidé son système de défense, Kanta se tourna vers l'extérieur. Il occupa l'Air (Agadès) et arracha cette région au contrôle de l'empire songhay. Muḥammad Bello lui a attribué la conquête de tout le pays hawsa et de certaines parties de Bornu<sup>45</sup>. D'autres sources parlent de ses entreprises d'invasion de Yawuri et de Nupe au sud<sup>46</sup>. Kanta ne semble pas avoir créé d'administration pour intégrer les territoires conquis à la province métropolitaine. Il lui suffisait que les États vassaux reconnaissent la suzeraineté de Kebbi et lui paient un tribut<sup>47</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Kebbi devint une grande puissance fonctionnant comme une sorte de tampon entre le pays hawsa et le bassin du Niger. Le royaume de Bornu, inquiet de voir

41. *Infāq al-Maisūr*, 1922, p.13. L'exclusion de Kebbi des «Sept (États) Kawsa» peut avoir son origine dans le fait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle le royaume de Kebbi était un allié de Songhay; il mena de nombreuses campagnes contre les autres États hawsa, qui le considèrent donc comme un ennemi.

42. Pour la genèse de Kebbi — ascension et chute de Kanta comprises —, voir M. B. Alkali, thèse de M. A. non publiée, Zaria, 1969.

43. *Ta'riḫ al-Sūdān*, 1900, pp. 129-130.

44. M. B. Alkali, thèse, pp. 55 et suiv.

45. *Infāq al-Maisūr*, 1922, pp. 13-14.

46. R. M. East, 1933, vol. I.

47. R. A. Adeleye, 1971, p. 564.

surgir un nouvel État puissant, essaya de le dominer et envahit les États hawsa soumis à Kanta, mais son armée fut écrasée. C'est au retour d'une autre campagne victorieuse à l'ouest de Bornu que Kanta mourut en 1556. Les États hawsa cessèrent alors de payer tribut à Kebbi et redevinrent indépendants. Ahmadu, le fils aîné et le successeur de Kanta, ne prit pas les armes pour les y contraindre. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les maîtres de Kebbi ne dominaient même plus Agadès, car Kano et Katsina y étaient intervenus pour défendre un ennemi de Kebbi. D'« empire », le dernier était devenu un royaume local dont l'autorité sur le pays hawsa disparut définitivement.

D'après ce qui précède, il est clair que la période située entre 1200 et 1600 doit être considérée comme cruciale dans l'histoire du peuple hawsa. Des gouvernements centralisés s'établirent, dans une demi-douzaine d'États, autour de capitales fortifiées jouant également le rôle d'important centre commercial. Certains de ces États commencèrent déjà à s'étendre et à attaquer d'autres peuples en pays hawsa comme hors de celui-ci.

## Les relations avec les peuples voisins

Naturellement, les Hawsa n'étaient pas le seul peuple qui habitait le Soudan central, c'est-à-dire le territoire qui s'étend du lac Tchad, à l'est, au bassin du Niger, à l'ouest, et du Sahel, au nord, au bassin de la Bénoué, au sud. C'est dans ce périmètre que leurs contacts avec les autres groupes ethniques se sont développés. La légende de Daura — le mythe des origines hawsa — énumère certains des peuples non hawsa avec qui ils entrèrent en relation vers l'an 1500 de l'ère chrétienne. Bien que diverses listes des *banza bakwai* incluent parfois des groupes parlant hawsa (Kebbi, Zamfara), les représentants principaux de ces peuples étaient les Jukun, les Kwararafa, les Ewari, les Yoruba, les Nupe et les Yawuri. Il est intéressant d'observer qu'aucune de ces listes ne contient les noms de voisins plus grands et plus importants, come le Kanem-Bornu et le Songhay, dont l'influence a dû être considérable en pays hawsa depuis des temps reculés.

Les Hawsa employaient généralement le terme de *Barebari* (ou *Beri-beri*) pour désigner les peuples de l'empire du Kanem-Bornu. Ainsi les noms de Kanembu, Kanuri, d'Arabes shuwa, de Bolewa, de Ngizim, etc., ne furent pas courants en pays hawsa avant l'époque moderne. Parmi les *Barebari*, les classes sociales qui dominaient les relations de Bornu avec le pays hawsa — les dirigeants, les marchands, les religieux musulmans — étaient surtout d'origine kanuri et ce furent donc certains aspects de la culture kanuri qui devinrent représentatifs du peuple *barebari*<sup>48</sup>.

48. Y. B. Usman, 1972, pp. 175-197.

Dans l'histoire du pays hawsa, les relations avec Kanem-Bornu revêtent une grande importance parce que c'est à partir de là que furent empruntés de nombreux éléments culturels et des idées nouvelles qui en vinrent ensuite à faire partie intégrante de la culture et de la civilisation hawsa. Les contacts entre les Hawsa et le peuple kanuri commencèrent quand ce dernier résidait encore à Kanem; mais c'est quand il s'établit durablement à Bornu, au sud-ouest du lac Tchad, que ces contacts prirent une nouvelle ampleur<sup>49</sup>.

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, après une longue période de conflits incessants, le royaume de Bornu connut une nouvelle stabilité. Cette stabilisation était liée à la création d'une capitale permanente et fortifiée à l'ouest du Tchad, Ngazargumu, qui forma ensuite une base solide pour l'extension de Bornu à l'ouest, en pays hawsa<sup>50</sup>. Vers 1425, un dirigeant de Bornu qui avait été renversé, Othman Kalnama, chercha refuge à Kano avec un groupe de partisans et y joua un rôle important sous le règne de Dauda (1421-1438) et d'Abdullahi Burja (1438-1452). Le *mai* Bornu pouvant difficilement ignorer cette menace venant du pays hawsa, il réduisit Kano et d'autres parties de la région à l'état de vassal, si bien que de nombreuses villes durent payer tribut à Bornu<sup>51</sup>. Vers la même époque, Katsina fut soumise, dans une certaine mesure, à Bornu et fut également obligée d'envoyer un tribut annuel de cent esclaves à Ngazargumu<sup>52</sup>. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le pays hawsa devint indépendant de Bornu ni pendant combien de temps. M. G. Smith tend à penser qu'au début seuls Biram et Kano furent les vassaux de Bornu, étant donné que Kano était le principal État hawsa situé aux frontières de Bornu et qu'il fut sans doute le premier à susciter la convoitise de Kanuri<sup>53</sup>. D'un autre côté, le *Sokoto provincial gazetteer* rapporte que «Yawuri envoyait un tribut annuel à Zaria, son supérieur immédiat, et donc à Bornu. Tous les autres États hawsa envoyaient leurs tributs à Daura pour Bornu<sup>54</sup>».

La véritable nature de la suzeraineté de Bornu sur le pays hawsa et ses diverses régions pendant cette période exige encore d'autres recherches. Néanmoins, il est d'ores et déjà établi que c'est à partir de cette époque que l'influence de Bornu devint plus nette et qu'elle passa essentiellement par Kano, contribuant ainsi au développement culturel du pays hawsa.

Pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, l'apparition de Kebbi comme le plus belliqueux des États du Soudan central conduisit à des luttes prolongées entre ce royaume et les maîtres de Bornu. Muḥammad Kanta sortit victorieux de cette lutte qui avait pour principal objet la domination de l'Air (Agadès), l'important croisement des routes transsahariennes menant en pays hawsa. Dans

49. Voir M. Adamu, 1979. L'histoire de Kanem-Bornu est traitée dans le chap. 10 de ce volume.

50. A. Smith, 1971, p. 182.

51. Voir *La chronique de Kano*, dans H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp. 109-110.

52. H. R. Palmer, *op. cit.*, p. 83.

53. M. G. Smith, 1964, pp. 348 et suiv.

54. Cité par M. G. Smith, 1964, p. 348, n° 35.

quelle mesure les États hawsa furent-ils impliqués dans ce jeu de pouvoir, c'est ce qu'il reste difficile à dire. Mais il semble que Kanta imposa sa domination au moins à certains des États-cités, éliminant ainsi la tutelle politique de Bornu.

L'autre État puissant situé à la frontière du pays hawsa était l'empire songhay. Son prédécesseur hégémonique dans le Soudan central, le Mali<sup>55</sup>, ne joua jamais aucun rôle dans l'histoire hawsa, bien que son influence culturelle, essentiellement par l'intermédiaire des commerçants et des religieux wangarawa (wangara), doive avoir été fortement ressentie dès le début.

Il y a encore peu de temps, la majorité des historiens pensaient qu'Askia Muḥammad (1492-1528), le puissant chef de l'empire songhay, avait conquis dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle tout le pays hawsa et imposé sa suzeraineté à Kano, Katsina, Gobir, Zamfara et Zazzau. Selon cette thèse, la région hawsa serait devenue pendant les décennies suivantes le théâtre d'une lutte prolongée entre deux États impériaux, Songhay et Bornu, bien que l'apparition d'un royaume de Kebbi indépendant ait affaibli la domination directe du Songhay sur le pays hawsa depuis 1515. Mais, comme l'a bien montré Fisher, la seule source évoquant cette prétendue invasion et occupation du Songhay est le récit de Jean Léon l'Africain, voyageur marocain qui se rendit en plusieurs endroits du Soudan occidental en 1510 et en 1513<sup>56</sup>. On ne saurait nier que la description que Jean Léon l'Africain fait de l'invasion songhay est très vivante et contient une foule de détails sur le sort des chefs hawsa, le tribut écrasant, les alliances matrimoniales<sup>57</sup>. D'un autre côté, les chroniques hawsa restent silencieuses à propos de cet événement si essentiel pour l'histoire politique du pays hawsa. On ne peut expliquer ce fait uniquement par le désir des chroniqueurs de supprimer le souvenir d'une humiliante débâcle, étant donné que *La chronique de Kano* évoque très souvent des défaites du *sarki* de Kano, en diverses occasions, face à des États moins puissants, comme Katsina, Zaria ou Kwararafa. Plus important encore est le fait que les chroniques de Tombouctou racontant les événements du point de vue de Songhay ne mentionnent pas cette soi-disant campagne victorieuse de leur héros préféré, Askia Muḥammad. Elles se réfèrent seulement très brièvement à une expédition mineure lancée contre Katsina en 1514, juste après la visite de Léon l'Africain<sup>58</sup>. Il paraît maintenant plus que probable que la conquête songhay du pays hawsa ne s'est jamais produite et que les États de cette zone ne sont jamais vraiment tombés sous la domination songhay.

Au sud-ouest du pays hawsa, sur les bords médians de la Bénoué, vivent aujourd'hui les Jukun. Bien que ce peuple soit à présent peu nombreux,

55. Le Songhay est souvent évoqué dans les chroniques hawsa comme le *Meli*, au sens d'« empire occidental ».

56. H. J. Fisher, 1978pp.86-112.

57. J. Léon l'Africain, trad. franç. A. Épaulard, 1956, vol. II, pp.473 et suiv.

58. *Ta'rikh al-Fattāsh*, 1913, pp.77 et 147; *Ta'rikh al-Sūdān*, 1900, pp.78 et 129.

il a autrefois joué un rôle considérable dans l'histoire du centre et du nord de l'actuelle République du Nigéria et a exercé une influence durable sur maints de ses voisins.

Selon une théorie généralement acceptée, les Jukun venaient du nord-est. Quant à leur pays d'origine, les traditions divergent : certaines mentionnent la vallée du Nil et Kordofan, d'autres vont jusqu'à indiquer l'Arabie ou le Yémen ; une tradition affirme encore que les Jukun arrivèrent en même temps que les Kanuri<sup>59</sup>. Alors que ces traditions d'origine reculées paraissent fort suspectes, il semble plausible que les Jukun soient venus du nord-est par la région située entre les plateaux de Mandara et le lac Tchad. Mais les preuves linguistiques montrent que la langue jukun appartient à la sous-famille de la Bénoué-Congo avec le tir, l'ibibio, l'efik, et la majorité des langues de la Cross River indiquent plutôt une origine méridionale, bien qu'il ne soit pas exclu que les Jukun aient formé la dernière vague d'un mouvement de migration allant généralement du nord et du nord-est au sud.

Quant à savoir quelle partie du Nigéria devrait être considérée comme la zone où les Jukun ont d'abord instauré leur pouvoir politique, deux théories ont été mises en avant.

La première soutient que c'est dans la partie moyenne du bassin de la Bénoué, au sud du lit de la rivière, que les Jukun ont établi l'Empire kwararafa, souvent mentionné dans les textes traditionnels hawsa<sup>60</sup>. Les ruines de la cité connue sous le nom de Kwararafa peuvent encore être observées dans la région. Kwararafa est le nom donné par les Hawsa aux Jukun, à leur capitale et à leur royaume<sup>61</sup>. Quand la ville fut abandonnée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>, ce fut encore dans la même zone que fut fondée la ville qui lui succéda, et qui existe toujours, Wukari. Ce fut à partir du sud du bassin de la Bénoué que les Jukun se répandirent au nord, dans la vallée de Gongola et, plus tard, dans Kasar Chiki<sup>63</sup>. Cette expansion vers le nord n'a pas encore été datée, mais elle se produisit avant l'effondrement de la ville de Kwararafa. C'est dans cette zone — c'est-à-dire le sud du bassin de la Bénoué — que se développèrent d'abord les relations entre Hawsa et Jukun. On a montré que la langue jukun est originaire du sud de ce bassin et qu'elle s'est ensuite étendue vers le nord<sup>64</sup>. L'origine méridionale du

59. C. K. Meek, 1931, p. 15.

60. *Idem*.

61. Kwararafa est dérivé de *kororo afa*, qui signifie généralement le « peuple du sel », le territoire jukun étant fameux pour ses mines de sel. Voir W. B. Baikie, 1856, p. 455. Le terme Kororofa, tel qu'on le trouve dans les textes, se réfère peut-être aux peuples de la vallée de la Bénoué en général, et pas forcément au même peuple — les Jukun — à chaque fois. Voir T. Hodgkin, 1975, p. 31.

62. À propos du déclin et de l'effondrement de la ville de Kwararafa, voir C. K. Meek (1931, pp. 32 et suiv.) et M. Adamu (1978, pp. 38-43).

63. Kasar Chiki est la partie basse de l'actuel État du Plateau du Nigéria située dans les zones de gouvernement local de Wase (Langtang), Shendam et Awe. *Kasar Chiki* signifie littéralement en hawsa « entre-territoire » ; l'origine de ce terme n'a pas encore été étudiée.

64. Voir l'étude sur la langue jukun de K. Shimzu, thèse non publiée, 1971.

pouvoir politique jukun est par ailleurs indiquée par les traditions orales de diverses villes du Kasar Chiki, qui affirment que celles-ci descendaient d'immigrants jukun venus du sud (Kwararafa et Wukari).

Selon la seconde théorie, c'est dans la vallée de Gongola, au nord de la Bénoué, et dans certaines parties du bassin supérieur de la Bénoué, que les Jukun ont commencé à organiser leur pouvoir politique et à entretenir des relations militaires et commerciales avec le peuple hawsa. C'est seulement plus tard que se serait développée la domination jukun au sud de la Bénoué. Quand et comment, c'est ce qu'on ignore encore<sup>65</sup>.

Ces deux théories ne sont pas entièrement incompatibles, et il semble que les Jukun avaient deux centres de pouvoir politique : la partie sud du bassin du Bénin et la vallée de Gongola. Pour des raisons encore obscures, le sud du bassin de la Bénoué parvint à éclipser politiquement toutes les autres zones où se trouvaient des peuplements jukun. Certaines des attaques organisées contre les États hawsa à partir de la vallée de Gongola peuvent avoir été ordonnées par l'*aku*, chef suprême du peuple jukun<sup>66</sup>, installé dans la région sud (dans la ville maintenant abandonnée de Kwararafa). S'appuyant sur le fait que les Hawsa et les Kanuri appelaient leur ennemi commun par différents noms (*Kwana* en kanuri, *Kwararafa* en hawsa), M. Riad a suggéré l'existence de deux États jukun, l'un au nord, près de Bornu, appelé Kwana, l'autre plus au sud et plus relié au pays hawsa. Ces États n'étaient pas contemporains puisque le second est mentionné au XIV<sup>e</sup> siècle dans *La chronique de Kano*<sup>67</sup>.

Malheureusement, le peuple jukun n'a conservé son histoire ni dans des écrits ni dans le style de l'« histoire du tambour<sup>68</sup> » et la majorité des Jukun d'aujourd'hui (à l'exception importante du groupe pindiga) ont oublié les détails de leurs anciennes activités belliqueuses. Il est cependant clair — grâce à diverses sources — que, de 1200 à 1600, le peuple jukun était déjà établi dans la partie moyenne du bassin de la Bénoué et dans la vallée du Gongola. Il est même possible que son expansion vers Kasar Chiki ait commencé dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Pendant cette période, il fallut un État puissant qui, en 1600, atteignit le sommet de sa force militaire. L'importance qu'ont eue les Jukun est également attestée par le fait qu'il existe des groupes ethniques qui, soit

65. La théorie de Gongola a été soutenue par Abdullahi Smith (1971) et, dernièrement, par Sa'ad Abubakar dans *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, 1980, pp. 168 et suiv.

66. L'*aku* devait sa position à son rôle religieux : on croyait qu'il était désigné par la divinité et servait d'intermédiaire entre les dieux et le peuple. Voir C. F. Young, 1966.

67. M. Riad, 1960, pp. 483 et suiv.

68. Tambours et chanteurs sont les véhicules des traditions orales de nombreuses communautés en Afrique occidentale. Les événements historiques sont généralement conservés sous forme de chants et de citations transmis de père en fils dans les familles des musiciens traditionnels (griots). La plupart de ces récits ont trait à l'histoire politique parce que seuls les rois et les chefs pouvaient se permettre un patronage continu des griots. Les chants étaient récités lors des cérémonies. Dans les États hawsa, il existe aussi des « histoires de tambour », mais elles n'ont pas été recueillies systématiquement. La plupart des historiens tirent leurs informations des récits de courtisans de palais et des religieux musulmans (les *mallam*) ainsi que de documents écrits.

affirment descendre des Jukun, soit ont imité de nombreux aspects de leur culture, directement ou par l'intermédiaire des Igala. Indépendamment des Igala, ces peuples comprennent les Idoma, les Ankwe, les Montol, les Igbirra et quelques autres<sup>69</sup>.

Avec les Nupe, nous atteignons la partie la plus méridionale du Soudan central. Preuves linguistiques et traditions orales indiquent, cependant, que les premiers liens importants furent noués avec le Sud plutôt qu'avec le Nord. Par sa situation géographique, le pays nupe était toutefois prédestiné à former un lien entre la savane, au nord, et les régions forestières du sud; il devint un point de rencontre et de confluence. Tout indique que les Nupe étaient des autochtones dans la région qu'ils occupent actuellement, près de l'endroit où la Bénoué se jette dans le Niger. Même l'histoire de Tsoede — « le héros culturel et le fondateur mythique du Royaume Nupe<sup>70</sup> » — se réfère seulement à l'apparition d'un gouvernement central pour le peuple nupe, mais aucunement à l'origine des Nupe en tant que peuple<sup>71</sup>. Avant l'ère de Tsoede (Edeji était son autre nom, particulièrement chez les Hawsa), les Nupe étaient divisés en cinq sous-groupes ou clans: les Ebe, les Beni (ou Bini), les Ebagi, les Bataci et les Dibo (ou Zitako, appelés aussi Gana-Gana chez les Hawsa). Ils formaient une confédération peu centralisée, appelée confédération de Beni. D'après les sources, il est évident qu'il y a eu des rois avant l'époque de Tsoede et certains d'entre eux sont même nommés. Mason affirme que Tsoede est « simplement la personnification d'une chaîne d'événements qui ont conduit à la fondation d'un État supratribal<sup>72</sup>. Cette période fut révolutionnaire en ce sens que Tsoede réalisa l'unification non seulement des Nupe sédentaires, représentés par la confédération de Beni, mais aussi des riverains kyedye (ou kede) — qui « dominaient l'eau » — et de nombreux autres sous-groupes souvent formés par des Yoruba, des Gwari, des Kanuri et des Igala immigrants et assimilés.

On pense que Tsoede lui-même a vécu dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, mais cette date est plutôt incertaine. Même si, jusqu'à maintenant, le processus de la formation de l'État ne peut être situé chronologiquement de façon sûre, les références aux Nupe dans les sources hawsa remontent au XV<sup>e</sup> siècle; peut-être certaines concernent-elles la confédération de Beni. Le peuple nupe formait donc, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, une partie d'un groupe ethnique en très rapide expansion. Il se renforça numériquement en encourageant l'installation et, plus tard, l'assimilation d'immigrants du territoire yoruba, d'Igala (peuple dont on prétend qu'il vint avec Tsoede), de Gwari, de Kambari et de Bornu. Culturellement parlant, les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles furent une époque où fut forgée une culture

69. On trouvera des détails à ce propos dans les œuvres d'O. Temple (1922) et de C. K. Meek (1931).

70. S. F. Nadel, 1942, p. 72.

71. M. Mason, 1970, pp.32-33.

72. *Ibid.*



dynamique pour tous les Nupe aux dépens des valeurs culturelles locales de petits groupes ethniques. L'État de Tsoede évolua vers une centralisation croissante. Pendant cette période, les rois de Nupe établirent des relations diplomatiques et commerciales avec de nombreux États voisins, particulièrement avec les villes hawsa.

Un autre groupe, formé par les habitants de Bauchi, entretint des relations avec les Hawsa à cette époque. *Bauchi* est l'appellation hawsa du territoire situé au sud du pays hawsa — *Kasashen Bauchi*. Il comprenait la région qui englobe l'actuel État de Bauchi, l'État du Plateau, la partie sud de l'État de Kaduna, la partie nord de l'État du Niger et la partie sud de l'État de Sokoto (Zuru et Yawuri)<sup>73</sup>. Les peuples qui considèrent ce vaste territoire comme leur patrie traditionnelle sont nombreux; ce sont tous, à l'exception des Kambari, de petits groupes ethniques<sup>74</sup>. Leurs traditions — exception faite encore une fois des Kambari — affirment qu'ils sont originaires soit du pays hawsa, soit de Bornou.

Reconstituer les relations qui se sont développées entre les Hawsa et les peuples de Bauchi jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle est difficile, à cause du caractère lacunaire des sources historiques. Il semble qu'il y ait surtout eu des migrations hawsa en territoire bauchi. De nombreux peuples s'aventuraient au sud à des fins commerciales ou militaires; certains s'y réfugiaient<sup>75</sup>. À l'exception des soldats, la majorité de ces immigrants en *Kasashen Bauchi* s'y installaient et ne revenaient plus. Certains gardèrent la langue hawsa; les descendants des autres la perdirent et furent linguistiquement assimilés par les peuples qui les accueillirent: Kambari, Gungawa, Dakarawa, Gwari, Kamuku ou Warjawa. Par ailleurs, le territoire de Bauchi formait une cible privilégiée pour les expéditions esclavagistes de Kano et de Zazzau, si bien que de nombreux habitants se rendaient en pays hawsa.

Parmi les peuples bauchi, seuls les Kambari et les Kamuku paraissent avoir fondé des sortes de gouvernements centralisés avant le XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire politique de Yawuri montre que, lorsque les Hawsa commencèrent à s'installer dans cette région à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ils se heurtèrent à la chefferie kambari de Maginga dont ils s'emparèrent et qu'ils dominèrent à partir de ce moment-là. Il est cependant possible que Maginga ait déjà formé un royaume kambari vers 1200 de l'ère chrétienne. Quelles relations s'étaient nouées avec les premiers États hawsa de l'époque, il est difficile de le préciser à cause du manque de documents. Il est cependant intéressant d'observer que les premiers Hawsa qui établirent leur domination à Yawuri au XIV<sup>e</sup> siècle étaient des commerçants (du sud de Katsina) résidant dans la région<sup>76</sup>.

73. Pour une brève discussion de l'usage traditionnel du mot *Bauchi*, voir M. Adamu, 1978, p. 23.

74. Voir C. K. Meek, 1925, et O. Temple, 1922.

75. M. Adamu, 1978, pp. 39-40.

76. Voir M. Adamu, *Rise and fall of Hausa rule in Yawuri*, chap. II, s. d.

Quant aux Kamuku, il est possible de les identifier à un peuple appelé karuku, mentionné dans l'ouvrage d'Al-Makrīzī (mort en 1442), *Les races du Soudan*, avec le royaume de Kankuma, c'est-à-dire Kwangoma ou Kangoma<sup>77</sup>. Le royaume où les Kamuku sont présentés comme le peuple dominant existait-il déjà en 1200 et formait-il l'État qui a précédé Zaria, comme l'affirme M. Last<sup>78</sup> ? La chose est encore incertaine. Néanmoins, le témoignage d'Al-Makrīzī indique l'existence d'une certaine forme d'organisation politique chez les Kamuku dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

## Principaux événements en pays hawsa

### L'immigration

L'un des événements les plus importants de cette période fut l'immigration à grande échelle en pays hawsa de peuples et de groupes venant de différents horizons, à différents moments et dans des buts divers. Les régions d'où le pays hawsa reçut la majeure partie de ces immigrants étaient le Sahel au nord, Bornu à l'est et les zones de l'empire du Mali et de l'Empire songhay à l'ouest. Les catégories des immigrants incluaient des bergers, des pêcheurs, des agriculteurs, des marchands, des négociants, des religieux musulmans, des érudits (appelés en hawsa *mallam*), ainsi que quelques aristocrates.

Les bergers immigrants étaient en premier lieu des Fulbe (« Fulani ») puis des Touareg. Bien qu'on ait écrit beaucoup à propos de l'histoire des Fulbe dans le centre du Soudan, il n'en est résulté aucune reconstitution plausible de leur migration, si ce n'est que la majorité des spécialistes s'accorde à penser qu'ils ont atteint cette région par l'ouest. Mais chronologie et routes demeurent peu connues. Selon Yusufu Usman, les Fulbe arrivèrent d'abord à Katsina sous le règne du *sarki* de Katsina, Jabdayaki (env. 1405-1445)<sup>79</sup>. Peu après, leur venue est mentionnée en ces termes dans *La chronique de Kano* : À l'époque de Yabuku (1452-1463), les Fulbe vinrent en pays hawsa, de Melle, apportant avec eux les Livres de la divinité et de l'étymologie. Auparavant, nos docteurs n'avaient, outre le Coran, que les Livres de la loi et des traditions. Les Fulbe traversèrent le pays et allèrent à Bornu, laissant quelques hommes en pays hawsa, ainsi que des esclaves et des gens fatigués de voyager<sup>80</sup>. »

Bien que certains de ces Fulbe fussent des religieux musulmans, comme l'indique cette citation, l'immense majorité était constituée par des bergers nomades attachés à leurs croyances traditionnelles, et ils venaient

77. Une nouvelle édition de ce texte figure dans D. Lange, 1979; on trouvera une traduction antérieure dans H. R. Palmer, 1928, vol. II, p. 6.

78. Voir plus haut.

79. Y. B. Usman p. 573 (à paraître).

80. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 111.

en pays hawsa à la recherche de pâturages nouveaux et meilleurs pour leur bétail — moutons et chèvres. Le nombre de Fulbe qui arriva à cette époque dans l'actuel Nigéria du Nord est impossible à vérifier, mais il semble qu'ils étaient très nombreux; les endroits du pays hawsa où l'on trouvait alors des Fulbe incluait le centre de Kano, le nord de Katsina et la vallée de Rima (une partie de Zamfara et de Kebbi). Les religieux musulmans vivaient surtout dans les centres urbains hawsa, où leur présence contribua beaucoup au renforcement de l'islam, surtout dans les États de Katsina et de Kano.

Les Touareg entrèrent en pays hawsa par Azbin, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, quand ils commencèrent à se heurter aux Hawsa de Gobir. On a déjà fait observer qu'ils avaient refoulé les anciens occupants; ils chassèrent le chef hawsa de Gobir de la région d'Azbin et installèrent, en 1405, leur sultanat à Agadès<sup>81</sup>. Les Touareg, en tant que bergers, ne s'intéressaient guère à une occupation territoriale stable; leur principale préoccupation était d'échanger leurs produits contre des denrées agricoles; ils faisaient aussi des raids contre les communautés sédentaires du sud d'Azbin. Cependant, quelques groupes de Touareg immigrants continuèrent à pénétrer en pays hawsa, à la recherche de pâturages; mais ce fut seulement plus tard que ce mouvement d'immigration s'intensifia.

Les migrations de Bornu en pays hawsa constituent probablement un processus très ancien<sup>82</sup>, mais les témoignages écrits que nous possédons à ce sujet ne remontent pas au-delà du XV<sup>e</sup> siècle. Indépendamment des aristocrates réfugiés à Bornu, dont parle *La chronique de Kano*<sup>83</sup>, très nombreuses personnes — notamment des érudits et des marchands — continuèrent à arriver en pays hawsa. Elles s'installèrent un peu partout, essentiellement à Kano, Katsina et Zaria<sup>84</sup>, bien qu'on considère que l'immigration des périodes ultérieures fut beaucoup moins dense que celle d'avant 1600. Rien n'atteste qu'il y ait eu des artisans parmi les premiers immigrants de Bornu, mais cette possibilité ne doit pas être écartée.

Une autre vague d'immigrants était celle des Wangarawa (Jula). Dans la mesure où leur venue est étroitement liée au problème de l'introduction de l'islam dans cette zone et où sa datation est encore discutée, nous en traiterons plus loin. La première vague — soit au XIV<sup>e</sup> soit au XV<sup>e</sup> siècle — fut suivie de celle d'autres groupes de Wangarawa, particulièrement de marchands. Certains d'entre eux s'établirent à Yandoto et à Kuyambana, en Katsina Leka<sup>85</sup>; d'autres choisirent les centres urbains de Zaggau<sup>86</sup> et, naturellement, nombreux furent ceux qui s'installèrent à Kano. Les Wangarawa qui venaient du Soudan central furent vite intégrés au

81. J. O. Hunwick, 1971, pp.218-222.

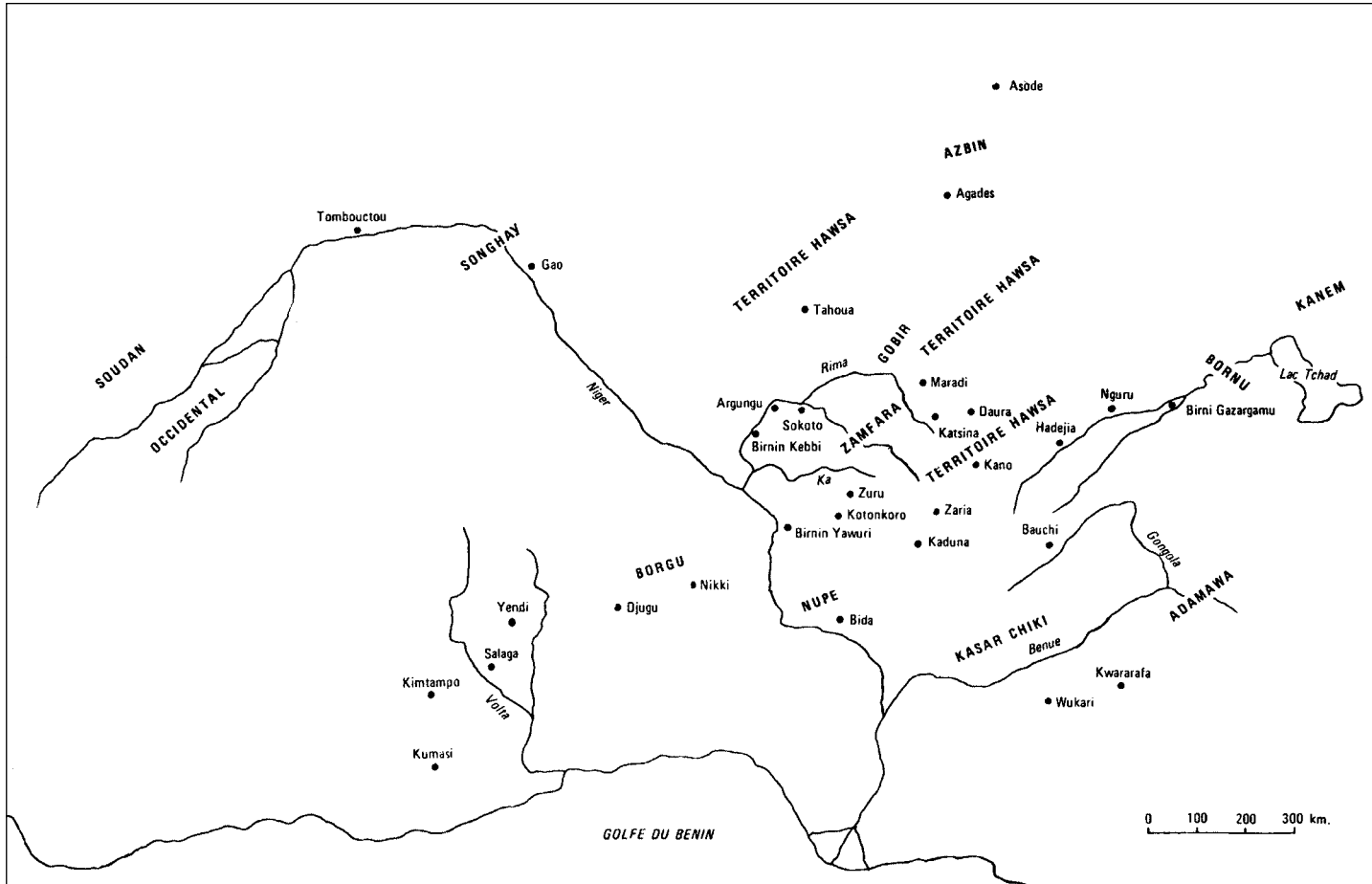
82. Voir M. Adamu, 1979.

83. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p.109.

84. Voir Y. B. Usman, 1972, et M. Last, *op. cit.*

85. Y. B. Usman, (1979b).

86. M. Last, *op. cit.*



*Les Hawsa et les autres peuples du Nigéria du Nord (carte M. Adamu).*

système social hawsa, même s'ils ne perdirent pas le contrôle de leurs activités économiques et formèrent pendant quelque temps un groupe social particulier<sup>87</sup>.

Un autre groupe d'immigrants venu de l'ouest était formé par les pêcheurs songhay, qui pénétrèrent dans la basse vallée de Rima et s'y installèrent. Au moment de leur arrivée, ils possédaient des instruments et des méthodes de pêche plus développés<sup>88</sup>. Ils pratiquaient également un peu d'agriculture. Comme les autres groupes étrangers, ils perdirent finalement toutes les marques de la culture songhay et devinrent des Hawsa, créant ainsi ce qu'on peut appeler les marches occidentales du pays hawsa<sup>89</sup>. La dernière catégorie d'immigrants qu'il faut mentionner est constituée par les marchands et érudits arabes et berbères, venus d'Afrique du Nord et de Tombouctou. Ils commencèrent à pénétrer en pays hawsa dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, presque en même temps que les Fulbe, et ce furent de nouveau Kano et Katsina qui furent choisis comme lieux de résidence. Kano, tout particulièrement, devint un centre d'attraction pour les érudits musulmans venus de régions lointaines. Cet afflux était lié à la fois à la prospérité croissante des États hawsa et à l'adoption de la religion islamique par de nombreux groupes et couches de la population urbaine.

### L'émigration

Tandis que le pays hawsa recevait des immigrants de différents horizons, le territoire perdait de sa population à une échelle non négligeable. La majorité des émigrants se dirigeait vers le sud ou vers l'ouest<sup>90</sup>. Ce mouvement humain allant du pays hawsa aux territoires se trouvant immédiatement au sud paraît très ancien, mais aucun témoignage n'a subsisté à son propos. Les premiers textes se réfèrent à des émigrations hawsa vers le sud; un grand nombre ont trait aux campagnes militaires lancées par les maîtres de Kano, de Katsina et de Zaira (Zaria ?). Déjà, au XIV<sup>e</sup> siècle, les peuples non hawsa des actuels États de Bauchi et de Gongola, comme les Kudawa, les Warjawa, les Kwararafa (Jukun) étaient attaqués par les armées de ces États hawsa. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ces campagnes non seulement s'intensifièrent, mais devinrent plus diversifiées<sup>91</sup>. Les territoires attaqués comprenaient les hautes terres de Plateau, la région connue maintenant sous le nom de Zaria du Sud et la région de Yawuri. Certaines de ces campagnes incluèrent

87. L'aspect le plus notable de cette adaptation sociale est la diminution de l'emploi des *nisha* une fois en pays hawsa. C'est pourquoi, en territoire hawsa, des noms de clans comme Kamara, Sise (Cissé), Traore et Watara, etc., ne furent jamais courants. Le hawsa devint la seule langue véhiculaire qu'employaient les Wangarawa, du moins en public.

88. Voir M. B. Alkali, thèse de M. A., non publiée, p. 49; voir aussi A. Augié, thèse de doctorat sur l'histoire du bassin de Rima avant la djihad de Sokoto (1804), qui discute ce point avec M. B. Alkali.

89. Voir la carte.

90. On trouvera un examen détaillé de ces mouvements dans M. Adamu, 1978, chap. III, V, VI et VII.

91. M. Adamu, 1978, pp. 24-25.

des sièges et autres séjours prolongés pour des opérations de nettoyage. Les textes mentionnent<sup>92</sup> que de nombreux Hawsa n'appartenant pas aux corps d'armée avaient quitté leurs foyers et suivi les troupes; ils faisaient du commerce et prenaient en charge divers services sociaux moyennant paiement des soldats. Une grande partie de ces gens ne retourna jamais en pays hawsa, et de cette manière les campagnes militaires contribuèrent à l'émigration et à la dissémination des Hawsa hors de leur terre d'origine.

D'autres catégories d'émigrants incluait des commerçants et des religieux musulmans. C'est ainsi que la région de Kuyambana (sud de Katsina) consacra la domination hawsa à Yawuri dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup>. Bornu accueillit également les Hawsa de Kano au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

Bien que ces mouvements hawsa aient commencé pendant cette période, c'est seulement après le XVI<sup>e</sup> siècle qu'ils devinrent plus spectaculaires et menèrent à la formation d'une vaste diaspora hawsa dans diverses régions de l'Afrique occidentale.

### La diffusion de l'islam

La première introduction de la religion islamique en pays hawsa fait encore l'objet de polémiques entre les spécialistes. De nombreux auteurs ont accepté sans esprit critique l'affirmation de *La chronique de Kano*, selon laquelle l'islam aurait été introduit dans cette zone vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle par les Wangarawa (Jula) venus du Mali sous le règne du *sarkin* Kano Yaji (1349-1385). Bien qu'il s'agisse du premier témoignage écrit sur l'islam en pays hawsa, il est plus que probable que cette religion avait commencé à être diffusée bien avant cette époque. Elle était déjà pratiquée à Kanem-Bornu depuis le XI<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>; or, il est établi que les Hawsa étaient en contact suivi avec cet État bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>. Il serait donc bien surprenant que cette religion n'eût pas atteint le pays hawsa pendant la longue période qui a précédé le XIV<sup>e</sup> siècle. Les influences islamiques de Kanem-Bornu s'exerçaient sur Kano depuis longtemps, comme en font foi des éléments d'ordre linguistique: il y avait, liés à la religion, beaucoup de mots arabes qui avaient été introduits dans le hawsa par l'intermédiaire de Kanuri<sup>97</sup>. Cela montre que l'islam avait pénétré dans cette zone plus tôt par l'est que par l'ouest. En deuxième lieu, la tradition orale recueillie récemment à Kano indique que l'islam était présent dans la ville de Kano bien avant la première arrivée des Wangarawa<sup>98</sup>. En troisième lieu, la route commerciale allant du Fezzan à Gao à partir du IX<sup>e</sup> siècle traversait le territoire de

92. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 110.

93. Voir M. Adamu, 1979.

94. H. R. Palmer, 1928, *op. cit.*, p. 108.

95. A. Smith, 1976, pp. 165-166.

96. M. Adamu, 1979.

97. J. H. Greenberg, 1960, p. 205 et suiv.

98. J. Paden, 1973, p. 48 et suiv.

Gobir, où Marandet s'était développé et était devenu un grand centre commercial. On peut donc supposer que l'influence des marchands musulmans nord-africains avait conduit à l'introduction de l'islam à Gobir bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. En quatrième lieu, bien que l'on considère qu'il ne s'agit pas d'un argument décisif, il faut tenir compte du fait que, même avant l'époque de Yaji, il y avait, à Kano, de nombreuses personnes qui portaient des noms islamiques: Daud (autre nom de Bagauda), Maidawaki, Abdullahi, Zakar, Salmata, Usman, etc.<sup>99</sup>

Un document arabe récemment découvert et publié, *La chronique des Wangarawa* (*Asl al-Wangariyîn*), de 1650-1651<sup>100</sup>, ne jette, malgré les espérances qu'il a soulevées, aucune lumière sur le problème de savoir comment s'est introduit pour la première fois l'islam en pays hawsa. Ce document décrit en détail l'arrivée des musulmans wangarawa à Kano sous le règne du *sarkin* Kano, Rumfa (env. 1463-1499), arrivée contemporaine, selon cette source, de la venue du célèbre Al-Maghīlī. Al-Hajj en a conclu que c'est à la fin du XV<sup>e</sup> siècle que cette mission wangara prosélytiste avait atteint Kano et que la date proposée par *La chronique de Kano* (le XIV<sup>e</sup> siècle) doit être rejetée. Mais, en les situant tous les deux à l'époque de Rumfa<sup>101</sup>, *La chronique des Wangarawa* a confondu deux événements qui, en fait, se sont produits à plus d'un siècle de distance. Comme l'*Asl al-Wangariyîn* a subi plusieurs révisions et contient quelques contradictions, son contenu ne saurait être accepté sans critique<sup>102</sup>. Il convient donc de donner la préférence aux indications de *La chronique de Kano* en ce qui concerne la date d'arrivée des Wangarawa, c'est-à-dire le XIV<sup>e</sup> siècle. Indépendamment du fait de savoir laquelle des deux dates (XIV<sup>e</sup> siècle ou XV<sup>e</sup> siècle) est correcte, l'islam a été sans aucun doute introduit bien avant en pays hawsa, soit par l'Air ou Gobir, soit — plus probablement — via Kanem-Bornu. Et il n'est pas exclu que les négociants musulmans de l'Ouest (Mali et Songhay) jouaient un rôle actif en pays hawsa, répandant l'islam dans les milieux marchands hawsa et dans une partie de l'élite au pouvoir avant la venue des Wangarawa, ces érudits et missionnaires musulmans immigrants qui contribuèrent ultérieurement à instaurer une tradition islamique plus vigoureuse et plus étendue.

D'un autre côté, même si l'islam était largement diffusé en pays hawsa avant le XIV<sup>e</sup> siècle, il restait surtout une religion de commerçants expatriés, de petits groupes de marchands locaux et de l'élite dirigeante, tandis que les masses étaient généralement attachées à leurs croyances traditionnelles. Néanmoins, il semble que ce fut précisément au XV<sup>e</sup> siècle qu'une forte tradition islamique commença à s'établir, particulièrement à Kano et à Katsina. Cette tendance fut renforcée non seulement par les érudits wangarawa, mais aussi par les religieux musulmans fulbe, qui apportaient avec eux de nouveaux livres sur la théologie et la loi.

99. Voir *La chronique de Kano* dans H. R. Palmer, 1928, vol. III, pp. 99, 100, 103, 104.

100. M. A. al-Hajj, 1968, pp. 7-16.

101. Voir H. J. Fisher, *CHA*, vol. III, p. 236.

102. Voir Elias Sa'ad, 1979, pp. 52-66.

C'est à cette époque qu'apparurent des documents sur de nombreux érudits musulmans étrangers qui développèrent diverses activités en pays hawsa. Le plus connu et le plus important fut sans nul doute Muḥammad Ibn 'Abd al-Karīm al-Maghīlī, du Touat, dans le Sahara<sup>103</sup>. Déjà célèbre par sa carrière antérieure dans le Maghreb en tant qu'érudite, controversiste et persécuteur des Juifs, il se rendit dans les années 1490 à Agadès, Takedda, Kano, Katsina et Gao.

Son rôle en pays hawsa fut très important, bien qu'à Katsina on n'évoque ses œuvres que vaguement et que les relations qui en sont faites soient quelque peu contradictoires. Selon certains textes, Al-Maghīlī lui-même convertit le *sarki*<sup>104</sup>; d'autres sources indiquent que les gens du peuple réagirent plus favorablement que les classes dirigeantes à ses prêches sur l'islam. Muḥammad al-Tazakhī (mort en 1529-1530), érudit de Tombouctou, devint plus tard cadī à Katsina après avoir fait un pèlerinage à La Mecque.

À Kano, Al-Maghīlī écrivit pour le *sarki* Rumfa un « miroir pour les princes », intitulé *Les obligations des princes*<sup>105</sup>, apparemment pour donner des conseils au *sarkin* Kano dans son gouvernement en tant que chef musulman. Peu avant sa visite à Kano en 1491-1492, Al-Maghīlī entretenait avec Rumfa une correspondance où il exposait sa propre conception d'un gouvernement idéal<sup>106</sup>. Dans quelle mesure le *sarki* suivit les conseils et les exhortations d'Al-Maghīlī, il est difficile de le dire, tant les documents sont contradictoires. Certaines des « innovations » mentionnées dans *La chronique de Kano*<sup>107</sup> semblent correspondre aux principes islamiques tels que les prêchait Al-Maghīlī, tandis que d'autres lui sont contraires. *La chronique hawsa*<sup>108</sup> accuse Rumfa de « manières tortueuses », en faisant allusion à son éloignement de l'islam et au fait d'avoir introduit certaines coutumes explicitement interdites par la loi islamique.

Parmi les autres personnalités qui contribuèrent à renforcer la tradition et les modes de vie islamiques à Kano, il faut mentionner Ahmad Ibn Umar Aqīt de Tombouctou, l'ancêtre du fameux Ahmad Bābā, qui se rendit à Kano et y enseigna vers 1487. Entre 1504 et 1518-1519, 'Abd ar-Raḥmān Suqqaīn, Marocain, disciple de l'historien Ibn Ghāzī, arriva à Kano; il venait d'Égypte et enseigna dans cette ville. Son collègue Maḥlūf al-Balbalī (mort après 1534) fut également actif dans le champ éducatif à Kano et Katsina. Comme le dit Hunwick: « Les activités enseignantes de ces érudits paraissent avoir marqué l'émergence de Kano en tant que ville musulmane; sa "conversion" »

103. Voir, à ce propos, A. A. Batron, 1973, pp. 381-394.

104. Muḥammad Korau, probablement contemporain de Rumfa de Kano, aurait été le premier chef de cet État à être musulman; étant donné les incertitudes de la chronologie de Katsina, nous ne savons pas qui dirigeait celle-ci au moment de la visite d'Al-Maghīlī. Voir A. Smith, 1961, p. 7.

105. Traduit par T. H. Baldwin sous le titre *Les obligations des princes — essai sur la royauté musulmane*, par Shaykh Muḥammad al-Maghīlī de Tlemcen, 1932.

106. Une traduction anglaise a été publiée par H. R. Palmer, 1913-1914.

107. Voir plus haut.

108. Reproduite par R. S. Rattray, 1913, vol. 1, pp. 10-16.



est symbolisée par le fait d'avoir coupé les arbres sacrés, événement que *La chronique de Kano* et les sources wangara attribuent au règne de Muḥammad Rumfa (1466-1499)<sup>109</sup>. »

À la même époque, l'islam pénétrait dans d'autres États hawsa. À Zaria, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le *sarki* Muḥammad Rabo est traditionnellement considéré comme le premier chef musulman<sup>110</sup> tandis qu'à Kebbi le premier *sarki*, Muḥammad Kanta (env. 1516-1554), et certains de ses chefs se convertirent, croit-on, à l'islam. La chose est plus que probable puisque, ancien chef militaire placé sous l'autorité du pieux Askia Muḥammad, Kanta avait dû subir l'influence islamique. Nombre de ses successeurs portent des noms musulmans, si bien qu'un certain vernis de culture islamique resta vivant à Kebbi, quoique la majorité des Kebbawa ait continué à adhérer à la religion traditionnelle pendant très longtemps. Quant aux autres régions du pays hawsa, nos informations sur l'islamisation durant cette période sont plutôt lacunaires. Dans le cas de Yawuri, nous pouvons seulement conjecturer l'existence de petits groupes musulmans avant 1600, dans la mesure où cette région était un lieu de rencontre pour les marchands de noix de cola sur la route de Bornu à Gonja; il est bien connu que les commerçants musulmans répandaient l'islam le long de leurs voies commerciales et fondaient de petites colonies aux endroits les plus importants<sup>111</sup>.

D'une façon générale, pendant cette période, l'islamisation était limitée essentiellement à l'élite dirigeante et aux groupes de négociants; c'est uniquement dans les cités et dans les grands centres que l'islam avait beaucoup d'impact. Et, même dans ce cas, la plupart de ceux qu'on appelait des musulmans ne l'étaient qu'à demi et croyaient toujours en d'autres dieux qu'ils invoquaient auprès des arbres et des rocs sacrés dans leurs sanctuaires.

On peut affirmer que l'islam s'est intégré aux schémas religieux africains parce qu'il n'était pas considéré comme une religion étrangère, ou incompatible avec la vision religieuse du monde des Hawsa, et — ce qui est plus important — parce que la société musulmane ne revendiquait pas à cette époque l'exclusivité de son idéologie religieuse et était prête à s'accommoder de nombreux traits des croyances et des coutumes traditionnelles. Telle fut, probablement, l'attitude générale de la majorité de ceux qui s'étaient convertis et de leurs descendants, tandis qu'une élite restreinte d'érudits expatriés (ou leurs disciples) s'efforçaient de suivre plus strictement les lois et les coutumes islamiques. D'un autre côté, la population rurale continua à observer la religion traditionnelle et à adhérer à la magie et à la sorcellerie pendant très longtemps. Il n'y eut aucune opposition, apparemment, à la nouvelle religion, du moins tant que les juristes musulmans n'exigèrent pas la transformation de certaines des formes de vie sociale et culturelle anciennes.

109. J. O. Hunwick, 1971, p. 216 et suiv.

110. A. Smith, 1971, pp. 196-198.

111. Voir S. A. Balogun, 1980, p. 216.

Dans le domaine politique, l'islam appuya le processus de centralisation dans plusieurs États hawsa en affaiblissant la structure politique traditionnelle, fondée sur le contrôle des lieux de culte importants. Dans les petites chefferies, avant l'apparition des États centralisés, le contrôle politique était étroitement lié aux actes religieux des dirigeants.

*La chronique de Kano* — écrite du point de vue musulman — contient à profusion des récits ayant trait à l'opposition des chefs locaux, présentés comme des « non-croyants » qui se dressent contre les efforts de centralisation des dirigeants de Kano — considérés, eux, comme de vrais musulmans. La conquête de ces chefferies fut suivie d'une destruction délibérée — et pratiquée à une grande échelle — des principaux lieux de culte traditionnels, de manière à priver les chefs locaux de leur source essentielle de pouvoir. A Kano, Santolo fut le dernier de ces anciens sites à être détruit sous le règne de Yaji (1349-1385).

Un autre effet de la diffusion de l'islam fut l'afflux d'un grand nombre d'érudits et de religieux de diverses parties de l'Afrique. De là la diffusion de nouvelles idées politiques, sociales, culturelles en pays hawsa et le développement de l'alphabétisation — c'est-à-dire, en l'espèce, de l'aptitude à écrire et à lire en arabe, puis ultérieurement en hawsa en utilisant l'alphabet arabe (le système *ajami*)<sup>112</sup>. Ces facteurs contribuèrent, à leur tour, à améliorer l'administration de l'État ainsi que diverses pratiques et opérations commerciales. Enfin, l'introduction et la diffusion de l'islam lièrent plus étroitement le pays hawsa à une zone culturelle plus vaste et plus développée.

## Organisation politique et administrative

Malgré certaines différences régionales, l'organisation politique hawsa suivit aux différentes étapes de sa formation et de son développement une ligne unitaire, fondée sur une identité culturelle et socio-économique commune, qui s'exprimait avant tout par l'existence d'une langue hawsa parlée par tous. En même temps, le système administratif apparut dans les États hawsa depuis le XIV<sup>e</sup> siècle témoigne de l'influence de Kanem-Bornu, où furent empruntés les modèles de beaucoup d'institutions et de fonctions — parfois même en gardant leurs noms kanuri/kanembu. De fait, Bornu servit longtemps de modèle de civilisation et de culture supérieure, et son influence renforça continûment l'immigration de la région du lac Tchad.

Il est intéressant d'observer que, malgré les nombreuses campagnes et incursions des chefs de Bornu, et le tribut que devaient payer à ceux-ci les États hawsa, ces derniers ne considérèrent jamais Bornu comme un ennemi — par contraste avec Songhay, Kebbi ou Kwararafa; il semble même qu'ils aient reconnu implicitement que la supériorité de Bornu était chose naturelle.

112. Il faut cependant noter qu'aucun manuscrit *ajami* hawsa antérieur à 1600 n'a encore été découvert.

Par ailleurs, la structure politico-administrative hawsa, à tous les niveaux, sauf au plus élevé, était originale et avait uniquement dépendu des circonstances locales.

Dans tout le pays, de petites communautés locales (*Kanyuka* — singulier: *Kauye*) étaient composées de groupes de familles (*gidaje* — singulier: *gida*), sous l'autorité d'un chef, le *maigari*. Ces communautés étaient en fait constituées par des hameaux agricoles généralement très petits et parfois même éphémères. Au second niveau, il y avait les villages (*garuruwa* — singulier: *gari*), plus grands et stables. À leur tête était placé un *sarkin gari* ou *magajin gari* (chef de village), pouvant éventuellement être secondé par des chefs de district (*masu-unguwa* — singulier: *mai-unguwa*). Au sommet de la hiérarchie se trouvait le *birni*, capitale du pays, dirigé non par un *sarkin birni* (l'expression n'existait pas en hawsa) mais par un *sarkin kasa*, soit le chef du pays, dont l'autorité s'étendait naturellement à tous les chefs de niveaux inférieurs.

Certains facteurs semblent avoir joué un rôle décisif dans la formation des *birane* en tant que sièges d'un nouveau type de pouvoir politique.

Ces facteurs étaient: *a*) la multiplicité des ressources agricoles et artisanales du pays hawsa; *b*) l'expansion du commerce à longue distance, particulièrement au XV<sup>e</sup> siècle; *c*) l'existence de murailles protégeant la population urbaine et agricole des États-cités en temps de guerre.

Ces *birane* étaient aussi remarquables à cause du caractère cosmopolite de leur population, dû au commerce et aussi à la lenteur avec laquelle ces cités semblent s'être établies<sup>113</sup>.

À la tête du pays, le *sarki* (roi) avait un pouvoir absolu. En théorie du moins, sa personne physique était sacrée, puisque le sort du royaume y était lié. En général, il était choisi parmi les membres des lignages régnants; bien que la succession de père en fils fût courante, il faut noter que *La chronique de Kano* signale le nom de la mère de chaque chef, sans doute en raison d'une survivance du système matrilineaire. Le *sarki* partageait le pouvoir avec des officiers de haut rang appartenant en partie à son propre lignage, en partie aux principaux lignages de l'ancien régime, alors transformés en aristocrates héréditaires. Parmi cette élite, certains étaient membres du Conseil d'État nommé par le monarque. À Gobir, ce conseil était appelé *Tara-ta-Gobir* (« les Neuf de Gobir, ou *Taran Gobir* »); quand le roi mourait, tout candidat à sa succession devait accepter ses décisions<sup>114</sup>. De même, le Conseil de Kano portait le nom de *Tara-ta-Kano* (« les Neuf de Kano »). Ces conseils rappellent le Conseil des Douze dans l'ancien empire sefawa de Kanem-Bornu<sup>115</sup>. Comme nous l'avons observé plus haut, le *sarki* de Kano Rumfa fut le premier à nommer des esclaves, et même des eunuques, à d'importants postes d'État en leur confiant le

113. Voir A. Smith, 1971, pp. 187-191; selon la tradition, il fallut au moins deux cents ans pour créer réellement l'État-cité de Kano.

114. G. Nicolas, 1969, p. 207.

115. Voir O. Temple, 1922, p. 467; Y. Urvoy, 1949, pp. 37-42.

contrôle du Trésor, la garde de la ville, du palais ainsi que les communications avec les fonctionnaires libres. Ils remplissaient aussi diverses fonctions domestiques, comme la surveillance du harem<sup>116</sup>. Le plus important des fonctionnaires d'État était le *galadima*<sup>117</sup>, sorte de premier ministre ou de grand vizir sur qui reposaient toutes les affaires de l'État. Parfois, cette fonction était occupée par l'héritier désigné, et, très souvent, le *sarki* n'était qu'un jouet entre les mains d'un puissant *galadima*. Ce dernier commandait une foule de fonctionnaires et de dignitaires, dont chacun s'occupait d'un secteur spécifique ou d'une unité territoriale pouvant aller d'une province entière à un groupe de villages.

Il est impossible de reconstituer — faute de preuves suffisantes — le processus par lequel se développa le système administratif hawsa. À partir de l'année 1530 environ, comme l'a souligné M. G. Smith, de nombreux facteurs — dont l'islam, les raids esclavagistes, le tribut en esclaves, l'exportation des esclaves, les peuplements d'esclaves, les fonctionnaires esclaves, les eunuques et les concubines — jouèrent un rôle décisif dans le développement de gouvernements centralisés et parfois dictatoriaux<sup>118</sup>. La nomination d'esclaves à des postes officiels peut être interprétée comme un pas en avant, tendant à affaiblir la position des anciens lignages et à donner un pouvoir plus absolu au *sarki*. Certaines « innovations » de Rumfa (la saisie des propriétés et des femmes, ou le droit de contraindre les sujets à des corvées) illustrent l'accroissement des prérogatives royales et signalent en même temps de profonds changements dans la structure sociale.

## Développement économique

Les possibilités de développement économique du pays hawsa peuvent être résumées comme suit :

Des gisements de minerai de fer très riches et assez bien répartis. C'est ce qu'attestent non seulement *La chronique de Kano* (pour Kano même), mais aussi les recherches archéologiques menées dans d'autres zones<sup>119</sup>. La majorité de ces gisements, en exploitation à l'époque, étaient situés près des régions forestières, où l'on produisait du bois de chauffage et du charbon de bois en abondance pour faire fondre les minerais. Le fer de la colline de Dalla a certainement contribué au développement de l'agglomération qui devint plus tard Kano.

116. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 112.

117. Le titre était emprunté à Bornu, mais, ici, il désignait le gouverneur des provinces occidentales, c'est-à-dire celles qui étaient les plus proches du pays hawsa.

118. M. G. Smith, 1964a, pp. 164-194; 1964b, pp. 351-353.

119. Pour le travail du fer à Zazzau, voir J.E.G. Sutton dans *ZAP*, vol. I et II. Pour Gobir, voir l'article de D. Grebenart, présenté au Séminaire d'histoire du Soudan central avant 1804, Zaria, janvier 1979 (à paraître).

Le pays hawsa possédait des sols riches et fertiles presque partout. Les premiers documents — comme ceux d'Ibn Baṭṭūṭa et de Jean Léon l'Africain — soulignent que l'agriculture était l'activité économique la plus importante des États hawsa. Toutes les études ultérieures le confirment.

Bien que nous ne disposions pas de données statistiques concernant la densité de la population hawsa, nous pouvons estimer, à en juger par les nombreux villages et villes des divers États hawsa, que ce pays était assez fortement peuplé. La distribution de la population était régulière en ce sens que les États n'étaient pas tous surpeuplés dans une seule partie du pays.

Il existait un autre facteur: la situation géographique du pays hawsa, entre le Sahel et le Sahara au nord, la savane et la forêt tropicale au sud. Le pays hawsa tirait avantage du fait de pouvoir jouer un rôle d'intermédiaire dans l'échange des produits de ces régions.

En conséquence, le pays hawsa développa très tôt l'artisanat et le commerce à longue distance. Mais il faudrait plus de recherches pour reconstituer l'histoire économique du pays hawsa depuis le début du présent millénaire.

Bien que l'impression générale est que les Hawsa étaient des commerçants « par excellence », le fait est que chaque Hawsa était d'abord un cultivateur et que l'agriculture constituait le centre de la vie économique du pays.

La terre appartenait à la communauté (hameau, village, ville) et le chef de celle-ci supervisait son usage. Elle n'était jamais vendue et ceux qui la cultivaient en avaient l'usufruit. Les personnes étrangères à la communauté pouvaient acquérir une terre et l'exploiter avec l'autorisation du chef communal. Plus tard, avec les progrès de la féodalité, le *sarki* eut la possibilité et le droit d'accorder de la terre à tout individu, autochtone ou étranger.

Les cultivateurs (*talawaka* — singulier: *talaka*) étaient dirigés dans leurs activités par un chef, le *sarkin noma* (chef des cultures), responsable de l'observance rigoureuse de l'évolution de la saison des pluies ainsi que des sacrifices à faire aux dieux locaux afin d'assurer une bonne récolte.

Au cours du temps, trois types de fermes se développèrent en pays hawsa: les *gandum sarkin* (les champs du roi), caractérisés par leur grande étendue; les *gandum gide* (les champs de la famille), appelés généralement *gona* (nom générique de tous les champs) et enfin le *gayauna* (lopin individuel)<sup>120</sup>.

Dans les *gandum sarkin*, comme dans les grands domaines des dignitaires de l'État, le travail des esclaves jouait un rôle essentiel. Sous le règne du *sarki* de Kano, Abdullah Burja (1438-1452), il y avait des milliers d'esclaves qui vivaient à Kano et dans ses environs. La majeure partie était sûrement

120. Ou *gayamma*. Avec le temps, le terme en vint à n'être employé que pour le champ donné à une femme qui le cultivait et disposait du fruit de son travail comme elle l'entendait.

employée dans l'agriculture. On affirme que son *galadima* fonda vingt et une cités et installa dans chacune mille esclaves; bien que nous ne sachions pas quelles étaient leurs occupations, nous pouvons supposer qu'ils étaient voués à la culture des terres récemment conquises<sup>121</sup>.

Beaucoup de cultures étaient pratiquées en pays hawsa: diverses sortes de millet (*Pennisetum typhoidum*), le sorgho, le fonio, le riz (particulièrement à Kebbi et dans les régions occidentales) et d'autres cultures vivrières. Particulièrement importante était la culture des plantes industrielles, comme le coton et l'indigo (dans l'État de Kano)<sup>122</sup>.

Après l'agriculture, l'artisanat occupait une place importante dans l'économie hawsa depuis bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Il avait atteint un degré de production relativement élevé grâce à la division du travail et à la spécialisation. L'industrie textile occupait la première place et les habits de coton furent très tôt fabriqués en pays hawsa. Toutes les étapes du processus de fabrication — égrenage, cardage, filage, teinture et tissage — étaient exécutées localement. Les artisans du cuir et les cordonniers du pays hawsa fabriquaient une vaste gamme d'articles (divers sacs et souliers, selles et coussins, etc.) avec lesquels ils fournissaient non seulement les pays du Soudan, mais encore les marchés d'Afrique du Nord<sup>123</sup>.

Le travail des métaux était un artisanat très ancien et les forgerons jouaient un rôle particulièrement important. La fonte du métal se faisait en versant dans des fours une grande quantité de gravier ferrugineux que les Hawsa appelaient *marmara*. À partir de cette matière première, les forgerons (ceux de Kano étaient particulièrement célèbres) fabriquaient tous les outils dont la communauté avait besoin: ustensiles de cuisine, instruments agricoles, couteaux, haches, flèches, lances, etc. La poterie était également très répandue et fournissait l'essentiel des récipients nécessaires pour la conservation des liquides et des grains.

La majorité des activités artisanales étaient régies par des guildes dont chacune avait un chef nommé par le *rai*, parfois sur proposition des membres de ces guildes; leur tâche consistait à percevoir les diverses taxes que les artisans devaient au fisc. Ils exerçaient aussi un contrôle sur l'entrée dans la guilde, les méthodes de production, les critères de travail et les prix.

Le lieu préféré des échanges, chez les Hawsa, était le marché (*kasuwa*). Dans la mesure où le commerce devenait l'une des activités les plus importantes de la population urbaine, le marché remplissait aussi d'autres fonctions: il était « un haut lieu de rencontre, un carrefour, où se rendaient proches et amis, où l'on prenait contact avec les étrangers<sup>124</sup> ». La personne chargée du marché était appelée le *sarki* de Kasuwa; avec ses aides, elle maintenait

121. H. R. Palmer, 1928, vol. III, p. 110.

122. Jean Léon L'Africain (trad. franç. Épaulard, 1956, p.476) écrivait: « Dans cette province (Kano), de nombreuses espèces de blé et de riz sont cultivées, ainsi que du coton. »

123. Jean Léon L'Africain (*op. cit.*, p.477 et suiv.) écrit, à propos de Gobir: « Il y en a parmi eux qui fabriquent des souliers comme ceux que portaient autrefois les Romains. Ces souliers sont exportés à Tombouctou et Gao. »

124. M. Adamu, 1979, p.1.

l'ordre, réglait les querelles entre marchands et clients, percevait également les taxes pour le roi, soit en espèces, soit en nature.

Très tôt, la classe marchande fut divisée en diverses catégories. Les Hawsa distinguaient le marché ou commerce (local), le *ciniki*, de produits agricoles ou de produits artisanaux à petite échelle, tenu essentiellement par les producteurs eux-mêmes. D'un autre côté, il y avait le *fatauci*, commerce en gros, aux mains de marchands professionnels appelés *fatake* (singulier: *farke* ou *falke*), qui s'occupaient du commerce à longue distance. La position intermédiaire était occupée par les *yan koli* (singulier: *dan koli*), qui allaient d'un marché à l'autre en vendant et en achetant des produits bon marché ou en vendant au détail les produits importés pour le *farke*. Enfin, le *ciniki* était confié à ceux qu'on appelait les *yan kasuwa* (singulier: *dan kasuwa*), qui exerçaient essentiellement dans leurs villes d'origine. À l'intérieur de cette division générale, il y avait d'autres spécialistes, comme les fournisseurs de viande, les bouchers, les fournisseurs de grains, etc.

Le courtier (*dillali* — pluriel: *dillalai*) occupait une fonction spéciale dans tous les marchés hawsa: il connaissait les prix de chaque marché de la région, pouvait prédire leurs fluctuations, les variations de l'offre et de la demande, et spéculait sur la base de ce savoir. Les *dillalai* percevaient un pourcentage sur les prix de vente pour leurs services.

Bien que le marché jouât un rôle important, les transactions étaient souvent effectuées ailleurs, par exemple dans le cas des artisans, dont les ateliers se trouvaient à domicile et chez qui les clients venaient acheter les produits. D'un autre côté, les marchandises, la plupart du temps importées, étaient apportées au domicile des représentants des classes supérieures ou à la cour royale, car le rang de ces dirigeants leur interdisait de se montrer au marché. Un autre trait du système commercial hawsa était le rôle des femmes, mariées ou célibataires, qui tenaient des échoppes de nourriture près des marchés ou vendaient des cotonnades.

Nos informations sur les monnaies utilisées dans ces activités commerciales sont lacunaires, mais l'on peut supposer qu'à cette époque le troc dominait les échanges régionaux. Les principales unités monétaires étaient constituées par des rubans de coton appelés en hawsa *sawage*, par le sel et par les esclaves. Quant aux coquillages — cauris (en hawsa *farin kudi*, monnaie blanche) —, la date de leur introduction en pays hawsa est inconnue; à l'ouest, dans le Mali et le Songhay, les coquillages étaient en circulation depuis longtemps. Mais ils ne furent introduits à Kanem-Bornu que beaucoup plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a encore peu de temps, on pensait que les coquillages avaient commencé à circuler en pays hawsa au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>, mais une source du XVI<sup>e</sup> siècle, récemment publiée, mentionne qu'à Katsina « on emploie comme monnaie pour acheter de petits objets, comme c'est le cas chez tous les Noirs, des coquillages marins très blancs; on échange de l'or, à cause de son poids, contre les marchandises apportées par les marchands »<sup>126</sup>.

125. M. Johnson, 1970, p. 33.

126. D. Lange et S. Berthoud, 1972, p. 335.

Étant donné la plus lente évolution des gouvernements centralisés dans cette zone, le pays hawsa entra plus tard que ses voisins de l'Ouest (Mali, Songhay) et de l'Est (Kanem-Bornu) dans le réseau du commerce à grande distance. Mais, une fois les conditions réalisées, le peuple hawsa saisit pleinement les possibilités que lui offrait sa situation géographique. Il est certain que les Wangarawa jouèrent le rôle de pionniers du commerce à longue distance en pays hawsa, mais ce rôle paraît avoir été quelque peu exagéré par certains auteurs<sup>127</sup>. En effet, à côté des Wangara, les Nord-Africains, les Twareg, les Kanuri et d'autres groupes participaient aussi à ce commerce. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, qui paraît avoir été le point de départ d'une transformation de l'économie du pays, les Hawsa comencèrent à pratiquer le commerce et prirent en charge certaines branches qui les menèrent vers le sud. Le développement de Kano et Katsina, ainsi que leur rivalité, est étroitement lié à l'apparition d'un commerce à longue distance et à la participation grandissante des marchands hawsa à celui-ci.

On ne peut exclure l'hypothèse que des recherches futures nous renseignent sur l'existence d'un commerce hawsa vers l'est. Ce commerce s'orientait, en effet, vers plusieurs directions, mettant à profit la situation géographique ainsi que la diversité des produits dont avaient besoin d'autres pays. En général, l'axe principal était, au début, l'axe nord-sud; son expansion latérale eut lieu plusieurs siècles plus tard vers l'est.

Les principales marchandises du commerce hawsa furent, selon leur lieu d'origine :

Les produits locaux du pays hawsa — cotonnades, cuirs et articles de cuir, produits agricoles (surtout le millet) —, destinés aux oasis du Sahara, musc de la civette, plumes d'autruches et, probablement, caoutchouc.

Les produits d'Afrique du Nord (et en partie de l'Europe) — objets de métal, armes, chevaux, perles et verreries, ainsi que des vêtements de luxe.

Les produits du Sahara — barres d'étain des mines de Takedda (Azeline), sel et natron de Bilma et d'autres mines de sel du Sahara. Les principaux centres du commerce du sel étaient Agadès et Gobir<sup>128</sup>. Les régions au sud du pays hawsa, qui fournissaient en premier lieu des esclaves — soit des victimes des raids, soit le tribut des pays avoisinants. Ils jouaient divers rôles — monnaie, marchandise, domestiques, soldats, gardes, main-d'œuvre agricole et artisanale. Certains d'entre eux restaient en pays hawsa, d'autres étaient vendus dans d'autres parties de l'Afrique (surtout le Maghreb)<sup>129</sup>. Le second produit exporté du sud était la noix de cola. Le principal centre de production était Gonja (Gwanja), au nord

127. Voir P. E. Lovejoy, 1978, pp. 173-193.

128. Le vocabulaire hawsa contient plus de cinquante mots pour diverses sortes de sel, ce qui indique l'importance de ce produit dans le commerce et la vie quotidienne.

129. Les Hawsa distinguaient deux sortes d'esclaves : les *bayi*, qui avaient été capturés ou achetés, et qui avaient peu de droits, et les *cucenawa*, qui, en tant que seconde génération, occupaient une position plus proche du servage que du simple esclavage. À ce propos, voir A. G. B. et H. J. Fisher, 1970, *passim*.



de l'actuelle République du Ghana. La principale route commerciale allant de Gonja au pays hawsa traversait Zaria et Bornu.

Nous ne savons pas comment le commerce à longue distance était organisé. Tout ce qu'on peut dire, dans l'état actuel de nos connaissances c'est que, dans le commerce transsaharien, les marchands nord-africains exerçaient leur prépondérance, tandis que le commerce méridional et, en partie, est-ouest, était entre les mains des marchands hawsa. Plus important semble le fait que certaines villes hawsa — particulièrement Kano et Katsina — servaient d'entrepôts entre le Nord et le Sud en tant que terminales de la route transsaharienne. Il va sans dire que la classe dirigeante des États hawsa profitait de l'épanouissement de ce commerce pour s'enrichir. L'opulence des cours, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, reflétait cette prospérité. C'est grâce à elle, aussi, que Rumfa put entreprendre de vastes travaux architecturaux, ainsi que de nombreuses réformes administratives, politiques et religieuses.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, après la chute de l'empire songhay, en fait, la route commerciale vers l'ouest devint plus sûre et les relations entre le Songhay et l'Aïr disparurent. D'un autre côté, les rapports commerciaux entre le Nord et le pays hawsa s'intensifièrent, particulièrement depuis que Katsina, le terminus des caravanes transsahariennes, était devenu plus que jamais le grand carrefour de l'économie hawsa — sinon de celui de tout le Soudan central.

# Les peuples côtiers — premiers contacts avec les Portugais — de la Casamance aux lagunes ivoiriennes

*Yves Person\**

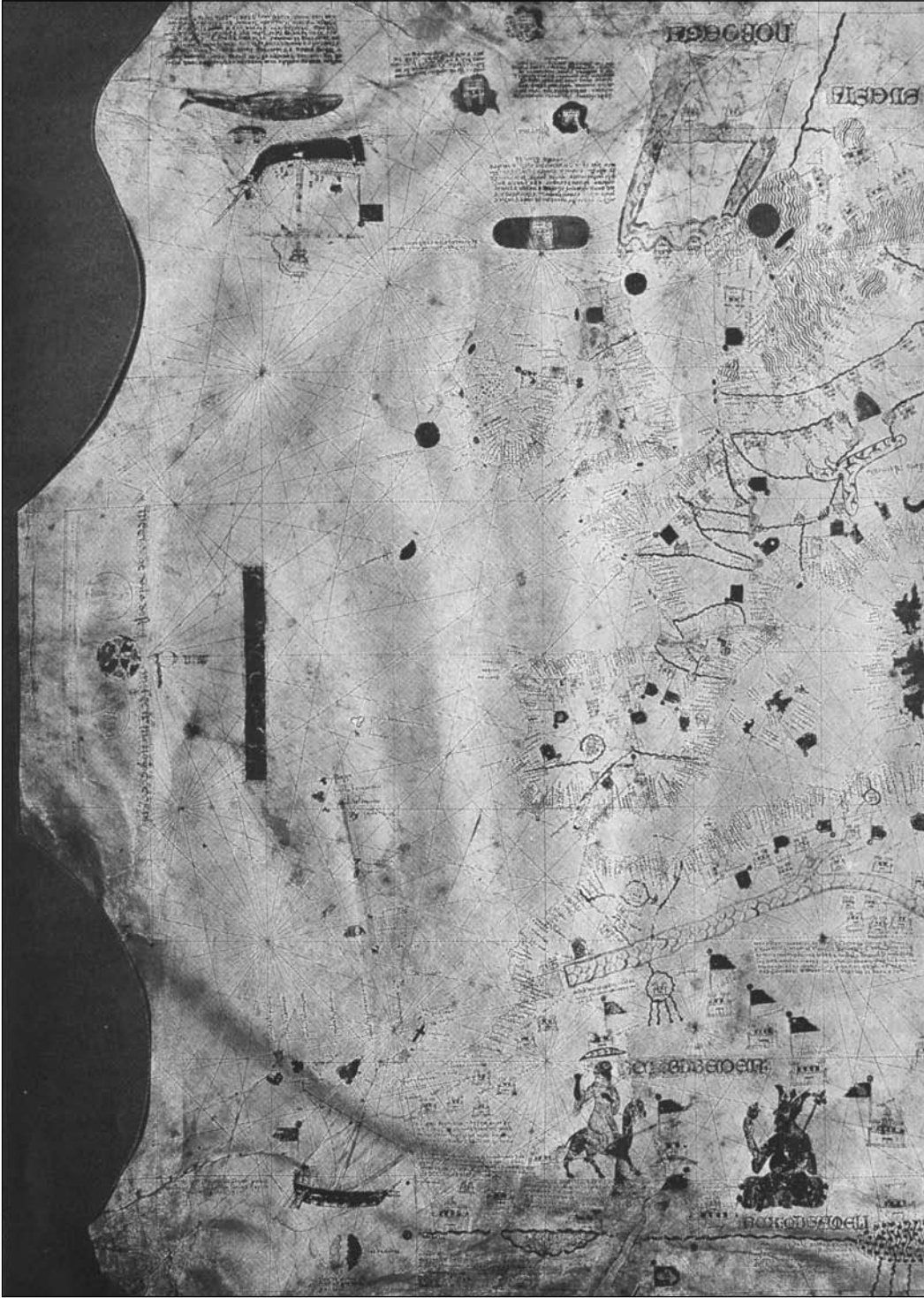
## Caractères généraux de la région

Par le terme Guinée, nous désignons la côte occidentale d'Afrique depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'au delta du Niger. C'est l'acception ancienne, synonyme d'Éthiopie ou pays des Noirs sous la plume des premiers navigateurs portugais. La Guinée supérieure englobe les pays compris entre l'embouchure du fleuve Gambie et le Bandama. Cette côte et son arrière-pays sont restés en dehors du champ d'étude des voyageurs et auteurs arabes; cependant, il est probable que, dès l'époque de Ghana, des rapports commerciaux ont existé entre la savane et ces régions couvertes de forêts.

Ce n'est pas encore la grande forêt ou forêt équatoriale, mais le milieu est très différent de la savane; une des caractéristiques de ces régions est l'émiettement de la population en un grand nombre d'ethnies.

Avec l'influence croissante des Manden, le front des migrations pousse des avant-gardes vers le sud, pays de la kola, de l'or, des esclaves et du sel. Et puis, soudain, au XV<sup>e</sup> siècle, les rives de l'Atlantique cessent d'être le fond d'un cul-de-sac, servant seulement à la pêche côtière et aux échanges locaux. Elles constituent un second front de contact avec l'Europe, qui va bientôt faire prédominer la traite des Noirs vers l'Amérique. L'histoire de la Guinée supérieure sera désormais faite des interférences entre ces deux courants historiques, qui ne se rejoignent pas vraiment, et contre les mailles desquels

\* Décédé en décembre 1982.



Portulan de Mecia de Viladestes, 1413 (carte manuscrite enluminée sur vélin). Res. Ge A 566, nég. B.N., n° E. 160.



Source: Bibliothèque nationale, Paris.

les peuples autochtones s'efforcent de jouer, multipliant les initiatives pour préserver leur identité et garder la maîtrise de leur destin.

La civilisation soudano-sahélienne, dont le Manden est l'un des foyers principaux, se constitue à partir des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, à l'initiative des sociétés paysannes autochtones confrontées aux problèmes du commerce transsaharien, récemment réorganisé à la suite de l'islamisation de l'Afrique du Nord. Un réseau de commerce à longue distance recouvre bientôt l'ensemble de la zone soudanaise et ses agents les plus connus en sont les fameux colporteurs Maninka (« Malinkés »).

Ce réseau est déjà assez organisé au XII<sup>e</sup> siècle pour permettre l'exportation vers l'Afrique du Nord de noix de kola, denrée forestière éminemment périssable.

D'après ce que nous savons d'époques plus récentes, ce réseau s'étendait jusqu'aux lisières de la forêt où existait une zone de courtage. Au-delà, les producteurs forestiers, organisés en sociétés de type lignager, pratiquaient un commerce par relais, les marchandises étant transmises d'un groupe à son voisin, sans commerçants spécialisés. Telle est certainement l'origine du trafic des noix de kola. Durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, c'est certainement aussi de cette façon que se commercialisait le « poivre » de maniguette (malaquiette), qui est originaire exclusivement du Libéria méridional, mais qui gagnait l'Europe, et notamment la péninsule ibérique, à travers la zone soudanaise et le Maghreb. Ce commerce sera détourné vers la côte.

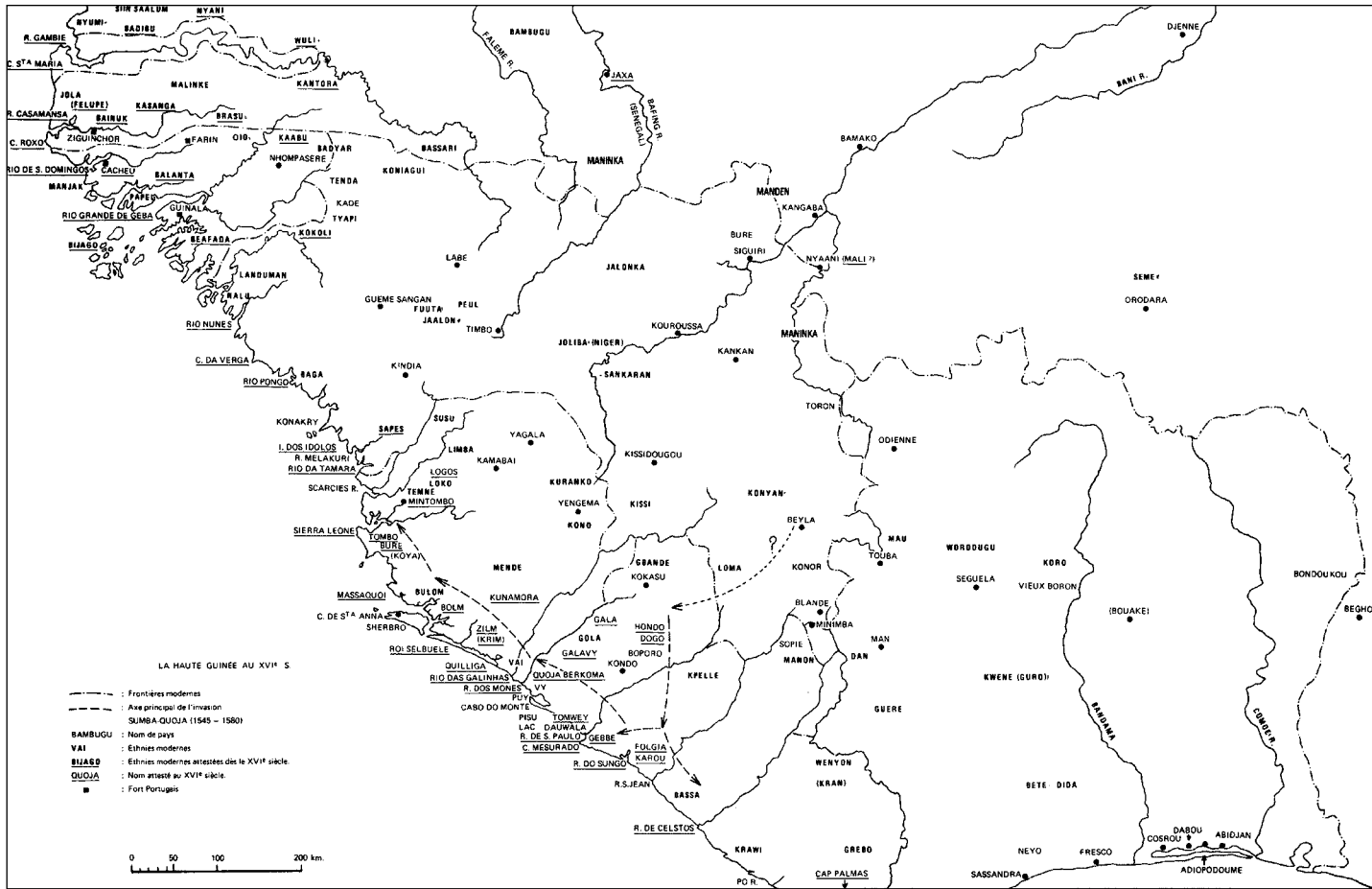
Les navigateurs portugais qui ont longé ces côtes par petites étapes entre 1450 et 1500 ont laissé dans leurs écrits une mise en place des populations qui nous sera fort utile dans la présente étude.

La côte en général est basse et marécageuse, avec des vasières très propices à la riziculture; elle est très découpée par de nombreux cours d'eau qui sortent du Fouta-Djalon pour se jeter dans la mer après quelques centaines de kilomètres de parcours.

La mer n'a pas joué un rôle de premier plan dans la vie de ces côtiers qui sont restés fondamentalement des agriculteurs; mais certains d'entre eux pratiquent le cabotage et s'intéresseront à l'extraction du sel pour le vendre aux populations de l'intérieur.

Mais tous ces produits ont surtout alimenté le commerce régional à longue distance, qui a dû s'ajuster au grand commerce avec le monde extérieur dès l'instant où l'influence musulmane a ouvert les routes du Sahara. Or, celui-ci, on le sait, repose avant tout sur la recherche de l'or soudanais, le monde méditerranéen souffrant, depuis l'Antiquité, du manque de ce métal. Secondairement, le trafic portera sur les esclaves et sur l'ivoire.

L'or ne concerne pas directement la Guinée supérieure, car les grandes zones d'exploitation lui sont extérieures, soit dans les bassins du Sénégal et du Niger, comme le Banbugu ou le Bure, soit dans celui de la Volta, dans l'Est (Lobi, Akan). Seules les mines peu importantes du Gerze (*Kpelle* en République de Guinée) se trouvent dans son domaine, mais leur exploitation ancienne n'est pas établie.



La Haute-Guinée au XVI<sup>e</sup> siècle (carte Y. Person)

Ce sont les articles du commerce international qui attireront les Portugais en Haute-Guinée dès l'instant où la « découverte » ouvrira le second front de contact. Et, bien sûr, ce sera d'abord l'or, car, s'il n'est guère extrait de la région, il est appelé à la traverser dès l'instant où il n'est plus exporté vers le nord, mais vers les rives de la mer. Mais nous verrons que les esclaves lui enlèveront vite la première place.

## Évolution des pays de la Guinée supérieure État de la recherche

Le cadre étant défini, voyons ce que nous pouvons connaître de l'évolution des peuples et de leurs cultures pendant les six siècles qui nous concernent. Le bilan ne saurait être que provisoire, car la période est trop ancienne pour la plupart des traditions orales et n'est éclairée par les documents écrits que pour le siècle final. L'archéologie, qui nous informera un jour, est pour l'instant à peine amorcée. Il faut donc recourir largement à la méthode régressive, en se fondant sur des données anthropologiques et linguistiques.

### De la Casamance au mont Kakoulima

Dans le nord de la Guinée supérieure confinant à la Sénégalie, dans le lacis des bras de mer et des embouchures de la Casamance et du Rio Cacheu, on rencontre les Balante, les Joola (« Diola ») et les Felupe, tous peuples riziculteurs, vivant en communautés rurales autonomes.

Dans ce secteur, les Bainunke ou Bainunk (« Banhun » des auteurs portugais) sont considérés comme autochtones; jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'autorité du *Mandi mansa* (l'empereur du Mali) s'étendait sur toute cette côte<sup>1</sup>; les Beafada (qui se disent eux-mêmes Joola) et, plus au sud, les Kokoli (Landuman ou Landuma) se constituèrent en chefferies autonomes. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les Beafada s'étaient étendus assez rapidement jusqu'à la mer. Ils se heurtèrent aux Bijago retranchés dans leurs îles et qui, forts de leur supériorité navale, allaient s'imposer en razziant le continent jusqu'à l'ère coloniale. Les Bijago savaient construire de grandes barques capables de transporter de quatre-vingt-dix à cent vingt personnes.

Plus à l'intérieur, de la Haute-Gambie aux contreforts du Fouta-Djallon, les ancêtres des peuples tenda (Basari, Konyagi, Bedik, Bajar — « Badyar ») tenaient une vaste zone, fidèles à leur organisation en communautés rurales autonomes. Certains d'entre eux avaient participé, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, aux entreprises militaires de Tengella, fondateur du royaume des Denianke. Cependant, ils opposèrent une farouche résistance

1. V. Fernandes, trad. franç., 1951, pp. 83-89.

aux tentatives de domination des guerriers fulbe («peuls») et maden. Les Tenda pratiquaient une agriculture itinérante; leurs villages étaient des campements de cultures.

Du Rio Grande jusqu'au Rio Pongo, c'est le domaine des Landuma Baya, des Nalu, des Tyapi ou Temsie, tous riziculteurs et aussi pêcheurs; leurs villages sont construits au milieu des vasières, parfois sur des digues.

Ce sont les peuples de langue mel. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les trois premiers groupes sont à peu près dans leur domaine actuel: les Baya occupent les côtes de la République de Guinée depuis le Rio Nunez jusqu'au mont Kakoulima. C'est probablement sous leur pression que les Temine vont au sud de l'île de Tombo ouvrir un nouveau domaine<sup>2</sup>.

Les navigateurs portugais qui ont abordé ces côtes au milieu du XV<sup>e</sup> siècle attestent qu'elles étaient bien peuplées. Mais aussi bien chez les Felupe, les Balante que chez les Landuma, les Nalu ou les Baya on ne trouvait de vastes royaumes; ceux que les navigateurs appelaient rois étaient plutôt des patriarches ou des chefs de clan, au pouvoir très limité.

Dans sa description des côtes occidentales d'Afrique, Valentim Fernandes écrit: «Les rois de tous les villages n'ont aucune rente de leurs sujets ni de tribut, mais, s'ils veulent planter, semer ou récolter, tous leurs sujets les aident dans ce travail gratuitement; s'ils veulent construire des maisons ou clôturer, ou aller à la guerre, tous viennent également à leur appel», mais le pouvoir du roi est limité par le Conseil. «Si le roi veut faire la guerre, il réunit des anciens et forme son conseil. Si ceux-ci trouvent que la guerre n'est pas juste ou que l'ennemi est plus fort, ils disent au roi qu'ils ne peuvent pas l'aider et ils ordonnent la paix malgré le roi<sup>3</sup>.»

Ces populations étaient adeptes de la religion traditionnelle; l'influence de l'islam est nulle au sud du Rio Grande; la religion traditionnelle s'épanouit ici et les Portugais ont bien perçu le fonds commun à tous les cultes qu'on rencontre sur toute cette côte. Les habitants honorent des idoles taillées dans le bois; la grande divinité s'appelle Kru; ils pratiquent également le culte des morts: «C'est l'habitude de se faire un souvenir de tous les morts. S'il s'agit d'un homme honorable, on fait une idole qui lui ressemble, mais, s'il s'agit d'un homme du commun ou d'un esclave, la figure est faite en bois et on la met dans une maison couverte de paille. Tous les ans, on lui fait des sacrifices de poules ou de chèvres<sup>4</sup>...» Nous avons là la plus ancienne description des rites religieux et funéraires des peuples de la côte; les statuettes dont il s'agit sont les *nomoli* ou *pomta* (singulier: *pomdo*), taillées dans une pierre tendre, la stéatite. On les découvre aujourd'hui dans les sépultures anciennes en République de Guinée et en Sierra Leone. Les populations pratiquaient l'embaumement avant d'ensevelir les morts.

2. V. Monteil, 1966; D. Pacheco Pereira, 1956; V. Fernandes, trad. franç. 1951, pp.69-105.

3. V. Fernandes, trad. franç., 1951, p. 83.

4. V. Monteil, 1966; D. Pacheco Pereira, 1956, p.47; V. Fernandez, trad. franç., 1951pp.69-105.





*Nomoli (statues de stéatite)  
de Sierra Leone  
(références : MH.02.28.1 à 28.4).  
Source : Musée de l'Homme, Paris.*

Plus à l'intérieur, aux confins de la Haute-Gambie et des contreforts du Fouta-Djalon, on trouve les Tenda (Basari Konyagi, Bedik, Bajar). Ils contrôlent un vaste territoire où ils vivent en communautés rurales autonomes, très jaloux de leur indépendance. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, entre 1490 et 1512, plusieurs d'entre eux participèrent aux guerres de Tengella, le conquérant pular (« peul »), fondateur dans le Fouta-Toro du royaume des Denianke<sup>5</sup>.

### Du mont Kakoulima au pays Kru

Au sud du mont Kakoulima commençait le domaine des Temne (ou Temine), descendants des Sapes; aujourd'hui, on n'en garde plus qu'un vague souvenir en République de Guinée; en effet, les Temne sont concentrés actuellement en Sierra Leone. À côté d'eux se trouvaient les Limban, les Bulu et en arrière, vers l'intérieur, les Kisi; Bulu et Kisi parlent la langue sherbro.

Comme les précédents, ces peuples sont organisés en lignages et en villages autonomes. Leur structure politique est dominée par des sociétés à masques ésotériques qui régissent l'initiation, comme le *simo* au nord, chez les Baga et les Landuma. Les Portugais n'ont noté aucune différence particulière entre ces populations côtières. Chez les Bulu comme chez les Temne, les villages sont nombreux; ils comptent généralement entre 150 et 300 habitants; nos informateurs mentionnent chez les Bulu des agglomérations de 1 000 à 3 000 habitants. Chaque village a son patriarche (*bai*). La culture du riz était très développée sur toute la côte; à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais transportaient vers le nord la production excédentaire des régions de Sierra Leone.

Les Bulu, comme les Bijago, faisaient de grosses embarcations et se livraient à une pêche particulièrement fructueuse; ils développèrent la sculpture sur bois et furent aussi d'excellents ivoiristes; les Portugais leur commandèrent souvent les œuvres d'art (cuillères, salières, etc.).

À une époque non exactement déterminée, mais qui pourrait se situer au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle, la langue et la culture temne se sont diffusées, un peu en arrière de la côte, du nord-ouest du Fouta-Djalon jusqu'à la Rokel en Sierra Leone. À l'arrivée des Portugais, ils tiennent encore la région depuis la hauteur de Conakry mais déjà l'avant-garde des Manden, les Sosoe (Soso ou Susu du Fouta-Djalon), tendent à les repousser vers le sud. Malgré les Portugais, qui parlent d'« empire de Sapes », il n'y a jamais eu d'État structuré, mais un ensemble de chefferies ou lignages unis par une communauté de cultures. L'archéologie nous éclairera sans doute un jour sur leur ancien mouvement vers le sud, qui ne doit pas être interprété, selon le vieux concept des migrations, comme un déplacement brusque et massif, mais comme une lente diffusion culturelle durant sans doute plusieurs siècles.

5. Voir le chapitre 7 de ce volume.



*Ivoire africain représentant navire et guerriers portugais  
— vue d'ensemble  
— détail.*

*Source : Afro-Portuguese ivories de William Fagg,  
Londres, 1970 (photos : Werner Forman Archive).*



*Trompe d'ivoire  
avec scène de chasse.*

*Source : Afro-Portuguese ivories de William Fagg,  
Londres, 1970 (photos : Werner Forman Archive).*

Sur la côte, au-delà du domaine temne et bulu, nous rencontrons les peuples kru, dont le domaine s'étend jusqu'au bras du Bandama dans un milieu essentiellement forestier, qui était certainement très peu pénétrable jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Pour la période considérée, on ne peut pas dire grand-chose de ce groupe, remarquablement original du point de vue du linguiste comme de l'anthropologue. Cependant, comme les Nalu, les Landuma, les Baga et les Bulu, ils menaient une pêche active le long des côtes et pratiquaient une agriculture qui était moins développée que celle de leurs voisins du Nord. Le riz, reçu peut-être des Manden de l'intérieur, était alors peu répandu. Leur domaine était plus étendu qu'aujourd'hui et mordait notamment sur la savane, vers Séguéla, où ils cédèrent la place aux Maninka à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans tous les cas, au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais trouveront Bassa et Kru bien installés sur les côtes.

### L'influence de la savane

Si nous observons à présent le front de contact soudanais, il met en cause essentiellement les Manden («Mandingues»), les Fulbe («Peuls») n'intervenant que marginalement à la fin de notre période. Les Manden du Sud, très anciennement en contact avec les populations étudiées, ont vu leur culture fortement influencée par les Fulbe. Du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, les Manden n'ont cessé de progresser vers la mer, entre le Rio Grande et les côtes de Libéria.

Les *Manden*, c'est-à-dire l'ensemble des peuples parlant les langues maninka, bambara et jula, etc., forment le noyau du monde manden et leur personnalité historique s'est imposée au XIII<sup>e</sup> siècle quand ils ont construit le célèbre empire du Mali. Ils s'intéressent à la Guinée supérieure de bonne heure.

Les Manden (principalement Maninka et les Bambara) sont organisés en grands lignages patrilineaires, regroupés en villages et ceux-ci en *kafu* ou *jamana*, c'est-à-dire en petites unités territoriales de caractère étatique, qui ne sont sans doute pas antérieures à l'empire du Mali, mais dont la permanence est remarquable. Au niveau des villages, la vie politique est soutenue par de grandes sociétés d'initiation (*joŋ*). L'islam, minoritaire mais indispensable, parce qu'il est lié au commerce à longue distance, est partout présent.

La différenciation sociale est relativement poussée et la tradition d'organisation étatique comme superstructure levant un tribut sur les *kafu* est à peu près généralisée.

Axé sur le Niger, l'empire du Mali, qui a subsisté jusqu'à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, était orienté vers l'immensité des savanes et le contrôle du commerce transsaharien. Le commerce à longue distance, surtout celui de la kola et des esclaves, devait l'intéresser aux routes du Sud, jusqu'à la lisière de la forêt, mais il ne semble pas qu'il ait été établi un contrôle politique continu au-delà d'une ligne allant de Kouroussa à Kankan (dans l'actuelle République de Guinée) et Odienné (dans l'actuelle

République de Côte d'Ivoire). Cependant, les souverains ont eu constamment le souci d'entretenir de bonnes relations avec les chefs de la région forestière.

Mais, à l'est du Fouta-Djalou, qui paraît avoir toujours échappé à l'autorité du Mali — car ses plateaux de grès stérile étaient difficilement accessibles tant que n'existaient pas d'interventions maritimes —, c'est en dehors du cadre impérial que paraît s'être effectuée l'expansion maninka dans cette région. Dans les zones les plus proches de l'empire, il semble qu'une lente expansion de paysans encadrés par des guerriers permît d'absorber les autochtones. De grands lignages nobles se partagèrent le pouvoir, sans centralisation politique en dehors d'hégémonies militaires : les Konde du Sankaran sur le Haut-Niger, au moins dès le XIV<sup>e</sup> siècle ; les clans maninka des Kuruma et Konate du Toron, de Kankan à Odienné, au plus tard au XV<sup>e</sup> siècle.

Plus au sud, il semble que les premiers venus fussent des Jula, qui se portèrent jusqu'à la lisière de la forêt en quête de kola, d'or et sans doute, dans l'ouest, de malaguettes ainsi que d'esclaves. Vers l'est, hors de la zone étudiée, ils avaient atteint le golfe de Guinée, avant les Portugais, vers la Gold Coast (Ghana). Avec eux apparaissaient les premiers noyaux d'islam. Leurs différends avec les autochtones les amenèrent ensuite à faire appel à des guerriers maninka, qui organisèrent politiquement le pays et firent venir des paysans qui assimilèrent les autochtones (Kuranko en Guinée et en Sierra Leone au moins au XV<sup>e</sup> siècle, Konyan et Mau vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Morodugu plus tard aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). On a vu que certains d'entre eux percèrent jusqu'à la mer dès le XV<sup>e</sup> siècle (Kono et Vai). Ce sont à peu près certainement les Kamara du Konyan qui furent à l'origine de la grande invasion sombale qui déboucha sur la côte du Libéria et de la Sierra Leone en 1540-1550.

Sur le Bandama, cette grande expansion maninka allait rencontrer les avant-gardes des Jula, qui avaient reconnu dès le XIV<sup>e</sup> siècle les routes de Djenné aux mines d'or des Akan (Begho) et au golfe de Guinée (ancien Boron, Worodugu, Koro). Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un débouché maritime sera ouvert de ce côté vers le bas Bandama.

Le nouveau monde des Maninka du Sud, des sources du Niger au Bandama, n'était cependant pas orienté vers la mer, mais vers le Soudan, le Sahel et le Nord, et il ne subira qu'assez tard les contrecoups de la traite des Noirs. C'est seulement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que l'influence de la mer deviendra sensible et que l'élément musulman et commerçant s'accroîtra. À ce moment, les peuples du Haut-Niger, en débouchant sur l'Atlantique bouleverseront la culture des autochtones (Soso et Temne) et ruineront les équilibres de leur propre pays<sup>6</sup>.

6. Voir W. Rodney, 1970, et K. C. Wylie, 1977.

## Les États ou provinces manden de la côte

Des événements majeurs paraissent s'être produits au nord-ouest dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle; ils aboutissent à la formation d'un foyer de culture maninka dans le Kaabu-Gaabu (de la Gambie au Rio Grande). L'empire du Mali, maître des zones aurifères du Haut-Sénégal et du Haut-Niger, paraît avoir imposé à l'ensemble de la Sénagambie une hégémonie qui ne survivra pas à la crise qu'il traversera un siècle plus tard. Mais, plus au sud, de la Gambie aux contreforts du Fouta-Djalon, son œuvre sera durable, car elle repose sur un peuplement nouveau et une profonde transformation des sociétés indigènes. La tradition attribue ce bouleversement à Tiramaghan Traore, général de Sunjata, qui aurait alors conquis et organisé le Kaabu. Ce grand État, qui allait survivre jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en 1867, est d'abord le gouvernement occidental du Mali, couvrant vers l'ouest les mines d'or du Banbugu et assurant un débouché sur la mer, utile seulement pour le sel et la pêche, mais qui paraît avoir déjà fasciné les Maninka de la zone soudanaise.

Le Kaabu est entouré d'un cortège d'États vassaux parfois peuplés de non-Manden acculturés, comme les Kokoli (Tyapi), Beafada et Kasanga (Bainunk de l'Est) ou comme le royaume de Bras (Oio, sur le Rio Cocheu) ou la série de royaumes gambiens que les Portugais trouveront au XV<sup>e</sup> siècle, de l'embouchure en amont: Nyumi, Bati (Badibu), Nyaani, Wuli. Les Balante (ou Balanta), hostiles à tout pouvoir central, se tiennent à l'écart et ne sont que partiellement soumis. Si la langue et la culture manden dominent et fleurissent jusqu'à nos jours, le système politique qui s'organise est largement autonome par rapport au centre du Haut-Niger. Fait remarquable, sous l'influence des autochtones, l'aristocratie du Kaabu adopte un système de succession matrilineaire. C'est d'elle que tire son origine le lignage des Gelowa, qui ira organiser les royaumes seereer à une date incertaine, mais certainement antérieure à l'arrivée des Portugais en 1446.

Vers la basse Casamance, le royaume vassal des Bainuk-Kasanga gardera son identité jusqu'à sa destruction par les Balante en 1830. C'est du titre de son roi (*Kasa mansa*) que les Portugais allaient tirer le nom qu'ils donneront à la rivière (Casamance).

L'événement majeur pour ces Maninka de l'Ouest sera évidemment l'arrivée des Portugais qui s'effectue entre 1446 (découverte de la Gambie) et 1456 (découverte du Rio Grande). Désormais, l'océan devient le principal front d'acculturation et sa signification pour l'empire du Mali se transforme complètement. La Gambie, remarquablement navigable, va rester, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'une des principales voies d'accès vers l'intérieur du continent.

C'est par là que sort désormais l'or du Banbugu et même du Bure, puis bientôt des esclaves en nombre appréciable. C'est par là que, dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, passent la plupart des missions portugaises se rendant auprès de l'empereur du Mali (entre 1484 et 1495, en 1497, en 1534). Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une alliance est esquissée contre les Denianke de Tengella qui

menacent cette route en conquérant le Haut-Sénégal à partir du Fouta-Djalon. La menace s'éloignera, les Denianke s'étant fixés dans le Fouta-Toro. Cependant, la consolidation du royaume seereer du Saalum, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, fera passer sous son autorité des États maninka du nord de la Gambie, du Nyumi au Nyaani. Ils vivront ensuite jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle au rythme de la traite esclavagiste.

Le Kaabu ne maintiendra plus son autorité qu'au sud du fleuve (Kantora) et s'efforcera de communiquer directement avec les Portugais, plus au sud, par le Rio Cocheu et le Rio Grande. Tout prouve cependant qu'en dépit des épreuves du XVI<sup>e</sup> siècle il restera pourtant fidèle à l'empire du Mali diminué, amputé de ses dépendances sahéliennes, mais toujours vivant, contrairement à ce qu'on a longtemps affirmé. On peut sans doute préciser la date où a pris fin cette liaison historique. Des recoupements sérieux portent à croire que le Banbugu, avec ses mines d'or, est resté dans la dépendance du Mali jusqu'en 1599, date de l'échec final de Mansa Mamudu devant Djenné. Il a alors été conquis (pour le compte des Denianke du Fouta-Toro qui constituent à l'époque l'empire du Grand Ful) par des renégats portugais, recrutés par le fameux Ganagoga, juif de Crato converti à l'islam et gendre du *silatigi* roi des Denianke<sup>7</sup>. Depuis cette date, vers 1600, toute communication devient impossible entre le Kaabu et le Haut-Niger, et le Mali va achever de se disloquer dans le quart de siècle suivant<sup>8</sup>.

Plus au sud, l'arrière-pays des Sapes était occupé par l'immense massif gréseux du Fouta-Djalon dont les larges plateaux, coupés de profondes vallées, sont infertiles mais propices à l'élevage en raison de leur climat. Depuis une époque non encore déterminée, ce pays est le domaine de deux peuples étroitement apparentés : les Jalonke et les Sosoe (ou Susu), parlant des dialectes d'une même langue, le manden, très proche du maninka mais cependant distincte de celui-ci.

### Fulbe et peuples du Fouta-Djalon

Les Jalonke, occupant le nord et l'est du massif, et s'étendant vers l'est jusqu'au pays de l'or, le Bure, ont une civilisation de type manden et étaient traditionnellement organisés en lignages patrilinéaires, villages et petites chefferies, analogues au *kafu*. Ils devaient être au moins partiellement soumis au Mali, pendant les grands siècles de l'empire, jusqu'aux troubles de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et les Jalonke du Haut-Niger sans doute jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'ouest et au sud du massif, les Sosoe (ou Susu) paraissent, au contraire, avoir vécu à part en petits groupes et transformé leur culture sous l'influence des peuples mel. C'est ainsi que leur organisation poli-

7. A. Teixeira da Mota, 1969, voir également A. Donelha, 1977, traduit par A. Teixeira da Mota, p. 268-269.

8. Voir chapitre 7 de ce volume.



tique, beaucoup moins structurée, donnait une grande place à la société d'initiation du *simo*, d'origine temne ou бага. Cependant, leur langue s'imposa peu à peu aux peuples de la côte. À cette époque, les Baga et les Nalu étaient encore très nombreux dans les vallées du Fouta-Djalon ; ils ne quitteront ce pays définitivement qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la *djihād pullo* (« peule »).

Paysans et chasseurs, établis sur les franges du monde soudanais, longtemps étrangers à l'islam, les Sosoe ont dû vivre assez repliés sur eux-mêmes jusqu'au jour où deux facteurs ont rompu cet isolement et installé dans leur territoire les routes du grand commerce. Il s'agit de l'irruption des Fulbe (« *Peuls* ») et de l'arrivée des Portugais sur la côte.

Les Fulbe, pasteurs semi-nomades parlant une langue ouest-atlantique très proche du seereer, font leur entrée dans la région au XV<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, au moment où l'autorité du Mali se retire du Sahel, des groupes fulbe (« *peuls* ») quittent le Fouta (dans l'est de l'actuelle Mauritanie) pour traverser le haut Sénégal et la Gambie, par un gué encore connu de la tradition. Sur les confins ouest du Fouta-Djalon, Dulo Demba attaque les Beafada, encore vassaux du Mali, vers 1450. Un peu plus tard, le groupe de Temmala (Tengella) s'installe en terre jalonke, autour de Geme-Sanga. C'est de là qu'il partira à la fin du siècle pour combattre les Maninka du Kaabu et de Gambie puis, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, pour conquérir le haut Sénégal et le Fouta-Toro où Koli Tengella fondera la dynastie des Denianke.

Le Fouta-Djalon ne se rattachera que symboliquement à l'empire du « Grand Ful » à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais le départ des Denianke n'a pas entraîné celui de tous les Fulbe. Ces éleveurs qui pratiquaient alors la religion traditionnelle, s'installent avec leurs troupeaux sur les hauts plateaux dans les régions de peuplement sosoe (ou susu) et jalonke. Vers 1560, ils s'unissent aux Sosoe du Benna, sur les confins de la Sierra Leone, pour arrêter l'invasion des Mane qui viennent de submerger les pays du Sud. Ils se contenteront cependant de leur position de marginal jusqu'à l'afflux de musulmans qui se joindront à eux à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils asserviront ensuite les Jalonke, dont le pays gardera ce nom, au cours de la guerre sainte de Karamoxo Alfa qui commencera en 1727.

C'est cependant l'arrivée des Portugais qui, en éveillant soudain le commerce côtier, va bouleverser le destin des Susu. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la région est traversée par un trafic intense, du fait des caravanes jaxanke (« *diakhanke* ») qui unissent les mines d'or du haut Sénégal (Banbugu) et du haut Niger (Bure) à la côte des rivières. Les Sosoe (ou Susu) suivent le mouvement, refoulant Baga et Temne en direction du Rio Pongo et du Benna, où ils sont arrivés dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les premiers noyaux d'islam apparaissent parmi eux, mais c'est seulement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'influence soudanaise provoquera chez eux une mutation culturelle et sociale profonde, comme chez leurs voisins du Sud.

## La pression manden sur les côtes — progression des Maninka

Du haut Niger au Sassandra, le front forestier est tenu par divers groupes proprement maden, comme les Kuranko ou Maninka du Sud (Konyan, Mau). De ce côté, le réseau commercial de la cola a dû être organisé très tôt par les Jula, avec une zone de courtage au contact de producteurs qu'ils considéraient tous comme les « barbares » de la forêt, qu'ils parlaient manden comme les Guro, Dan, Kpelle ou Loma (Toma), ou bien une langue mel, comme les Kisi.

Mais cette zone est très à l'écart des centres politiques du Mali et nous ignorons dans quelle mesure et à quelle époque l'autorité du Centre a pu s'y faire sentir. En revanche, nous pouvons affirmer, sans chronologie sûre, qu'une colonisation guerrière, paysanne et commerciale, a lentement mis en place le peuplement actuel, par assimilation ou refoulement des autochtones précités. Il semble bien que les grands mouvements datent des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>9</sup>, c'est-à-dire d'une époque où le recul du Mali dans le Nord incitait les énergies à se tourner vers le Sud. L'essentiel paraît en tout cas s'être produit avant la découverte portugaise, ou sans rapport avec elle. La référence des Mane à l'empire du Mali suggère cependant que le Konyan en reconnaissait encore théoriquement l'autorité au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'est du Haut-Niger, le peuplement du Sankaran et du Toron, au contact des Kisi et des Toma, remonte sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle. Bien que plus récent, celui du Konyan et du Mau (à Touba, en République de Côte d'Ivoire) doit remonter au moins à la fin du XV<sup>e</sup> siècle si l'on veut que l'invasion mane soit intelligible. Il faut souligner l'importance de ce haut plateau, salubre et favorable à l'élevage, entouré de montagnes qui dominent au sud la forêt équatoriale, à courte distance de Monrovia et de Freetown. Sa position suggérait une percée vers la côte dès l'instant où celle-ci prenait de l'importance commerciale. Or, ce pays est peuplé de clans maninka, sous l'hégémonie des clans kamara et dyomande, dont l'ancêtre légendaire, Feren-Kaman, a refoulé ou assimilé des autochtones kpelle. Par la suite, ces hautes terres ont attiré de nombreux clans pullo, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, mais ces immigrants allaient adopter la langue maninka.

Mis en place face au front forestier, les Manden allaient le percer au moins à deux reprises pour gagner les rives de l'océan, dans des circonstances à vrai dire très différentes<sup>10</sup>.

9. En prenant à la lettre les généalogies, on penserait plutôt au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mais la compression avec les Keita du Haut-Niger prouve qu'il est structurellement impossible aux Maninka de remonter par ce procédé au-delà de quatre siècles. Le calcul par génération ne donnerait donc qu'une durée minimale.

10. Ce double mouvement m'avait amené, dans un travail ancien (Y. Person, 1961), à doubler à tort l'invasion mane. La première est à l'origine du clan Massaquoi et la seconde du clan Fahnbule, toutes deux dominantes jusqu'à ce jour chez les Vai (Manden du Libéria).

## Les Kono et les Vai

Ce sont des Manden établis en zone forestière en Sierra Leone et au Libéria à une date antérieure à la découverte portugaise, c'est-à-dire aux années 1460. Il n'est pas exclu que leur installation remonte au siècle précédent, mais le fait que les langues kono et vai restent des langues proches du maninka plaide en faveur d'une date relativement proche.

C'est en tout cas à partir du haut Niger, sans doute du Sankaran, que des clans maninka, dirigés par les Kamara, et donc apparentés, comme le confirme la tradition, à ceux qui allaient par la suite s'installer au Konyan, gagnèrent la mer vers la zone frontalière Libéria-Sierra Leone. Une partie demeurée en chemin pour constituer le peuple kono, sur de hauts plateaux salubres, analogues au Konyan<sup>11</sup>. Les autres, dirigés selon la tradition par Kamala le Jeune, Fangoloma et Kiatamba, atteignirent la mer vers le lac Pisu (Robertsport), où ils organisèrent le peuple vai. Les Portugais, frappés par l'importance de leurs volailles, leur donnèrent le nom de Galinas. Ces anciens Soudanais adoptèrent leur civilisation, mais ils paraissent avoir conservé une structure politique assez centralisée. De ce fait, ils allaient s'adapter assez vite au monde commercial nouveau, créé par l'arrivée des Portugais, bien que leur migration initiale ait sans doute été orientée par la recherche du sel et de la pêche. Ils allaient bientôt subir l'irruption d'autres Soudanais, les Mane, mais ceux-ci, sans doute de même origine, n'allaient pas bouleverser leurs équilibres sociaux.

## L'invasion mane ou manden

La deuxième grande percée des Manden vers la mer correspond aux fameuses invasions des Mane-Sumba-Kwoja-Karu. On possède à leur sujet une documentation immense mais complexe, diverse et souvent mal étudiée. Le travail de jonction avec l'ethnographie et l'histoire des peuples modernes n'est pas encore fait, et les études, déjà nombreuses, que ces événements ont suscitées ne permettent pas encore un tableau définitif.

L'invasion mane est l'un des grands mouvements qui ont secoué périodiquement l'histoire de certaines régions d'Afrique, comme les Jaga un demi-siècle plus tard en Angola, ou les Zulu au XIX<sup>e</sup> siècle. Tous ces mouvements ont davantage bouleversé les institutions et les relations entre hommes que la carte ethnolinguistique. C'est le cas de l'invasion mane, qui a joué sur ce plan un rôle moindre que celle des Vai, bien qu'elle ait sans doute étendu le domaine de la langue manden du Sud et soit sans doute à l'origine de l'ethnie loko. Mais elle a surtout contribué à diffuser des institutions politiques centralisées et à étendre le réseau du commerce soudanais à longue distance.

11. *Kono*, en manden, veut dire attendre. Selon la tradition de Fadama (centre de traditions manden), ces immigrants ont été ainsi appelés parce qu'ils étaient en position d'attente, mais, n'ayant reçu aucune nouvelle de l'avant-garde, ils demeurèrent en place sur les hauts plateaux de Sierra Leone.

Bien que certains, comme le professeur Hair<sup>12</sup>, paraissent encore en douter, il paraît évident que l'invasion mane a été lancée au départ par des Manden familiers du commerce à longue distance et des routes de l'or de l'Est (allusion à une guerre contre El Mina). Comme leur mouvement surgit plus de quatre-vingts ans après la découverte portugaise, on peut admettre que le désir d'ouvrir une route commerciale directe avec la côte n'y a pas été étranger. Supérieurs par l'organisation politique et militaire, les envahisseurs étaient cependant peu nombreux et peu adaptés au milieu forestier. Ils n'ont donc réussi qu'en mobilisant de proche en proche les vaincus et en faisant boule de neige, si bien qu'ils n'ont vite été qu'une infime minorité, portée par la puissance du mouvement qu'ils avaient déclenché. Ainsi s'explique la dualité qui a, d'emblée, frappé les observateurs portugais.

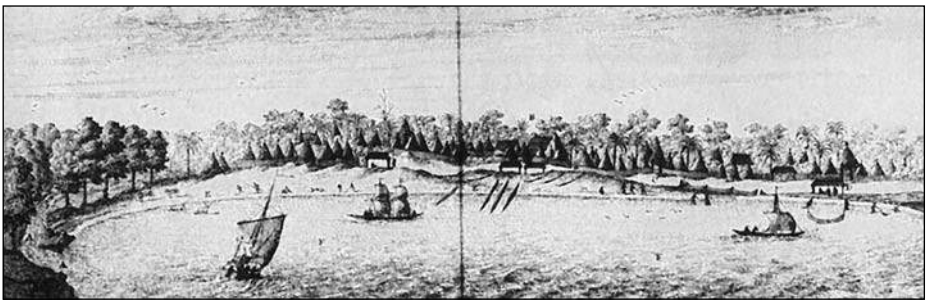
### Les îles du Cap-Vert

Terres arides et désertes, les îles du Cap-Vert furent d'abord colonisées dès 1462, sur le modèle de Madère, mais firent retour dès 1484 à la couronne. Dès le début, leur capitale s'établit à Santiago, l'île la plus proche de l'Afrique, où devait résider le gouverneur puis, à partir de 1535, l'évêque, dont la juridiction s'étendit à la côte du continent, du Sénégal jusqu'au cap Mesurado (Libéria).

En raison de son climat, l'archipel fut vite peuplé par une majorité d'esclaves achetés en Séné­gambie et en Guinée. Plus tard, en 1582, les deux îles principales, Fogo et Santiago, comptèrent 1 600 Blancs, 400 Noirs libres et 13 700 esclaves. L'économie des îles, au XVI<sup>e</sup> siècle, reposait sur l'élevage, la culture du coton et le tissage selon des techniques africaines. Par ailleurs, très vite, elles ne se contentèrent pas d'importer des esclaves pour leur propre usage, mais pour les expédier vers l'Amérique. Alors que São Tomé et le Kongo fournirent le Brésil, c'est vers l'Amérique espagnole que se tournèrent les îles du Cap-Vert dès les années 1530-1540. Dans la seconde moitié du siècle, on peut estimer à environ 3 000 par an les esclaves exportés de la région étudiée, en partie contre les cotonnades du Cap-Vert.

Dès l'instant où le commerce avec la côte et avec l'Amérique était en question, les caractères spécifiques de la colonisation portugaise sont à considérer. Celle-ci reposait sur l'idée d'un monopole royal du commerce, cédé à des concessionnaires pour des durées et des régions bien déterminées. La charte de 1466 avait cependant accordé aux habitants le droit de commercer avec la « Guinée du Cap-Vert », c'est-à-dire la côte jusqu'au cap Mesurado. Mais, en 1514, le code du roi Manuel interdit de se rendre en Guinée sans une licence, et à plus forte raison de s'y établir.

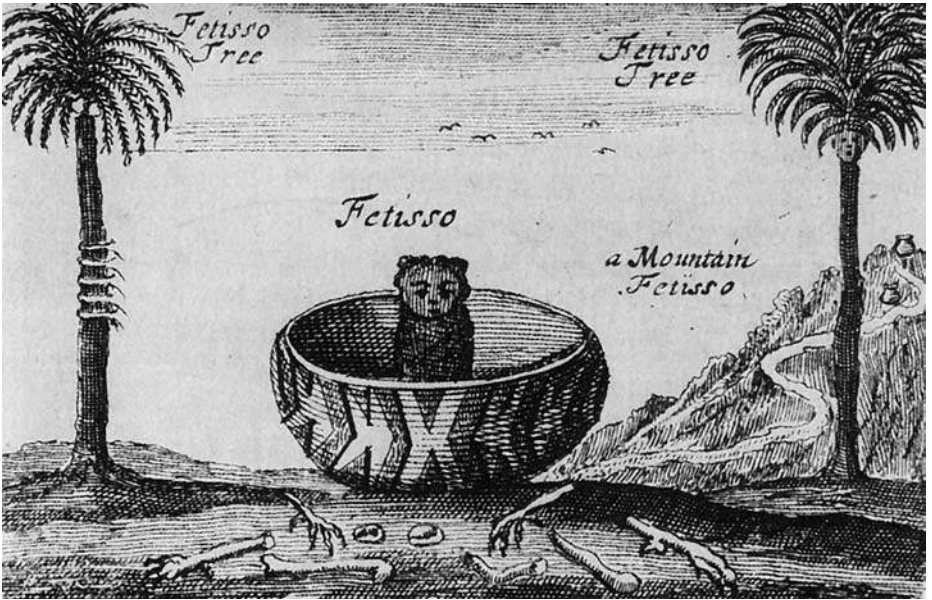
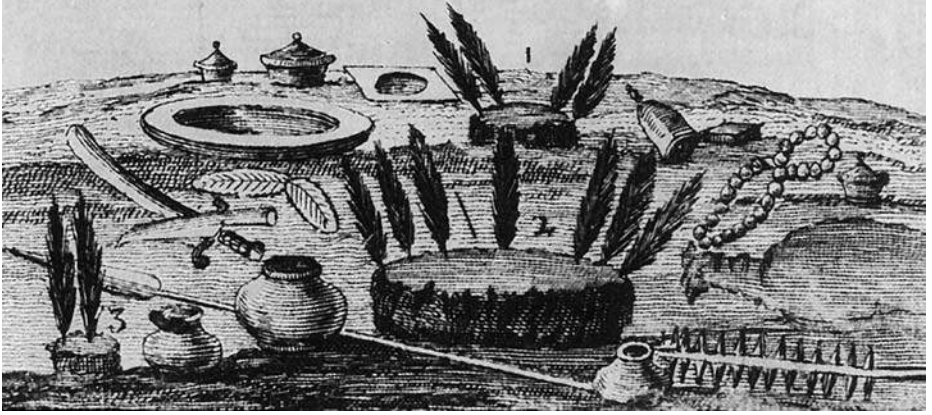
12. D. E. H. Hair, *JAH*, 1967, vol. VIII, n° 2.



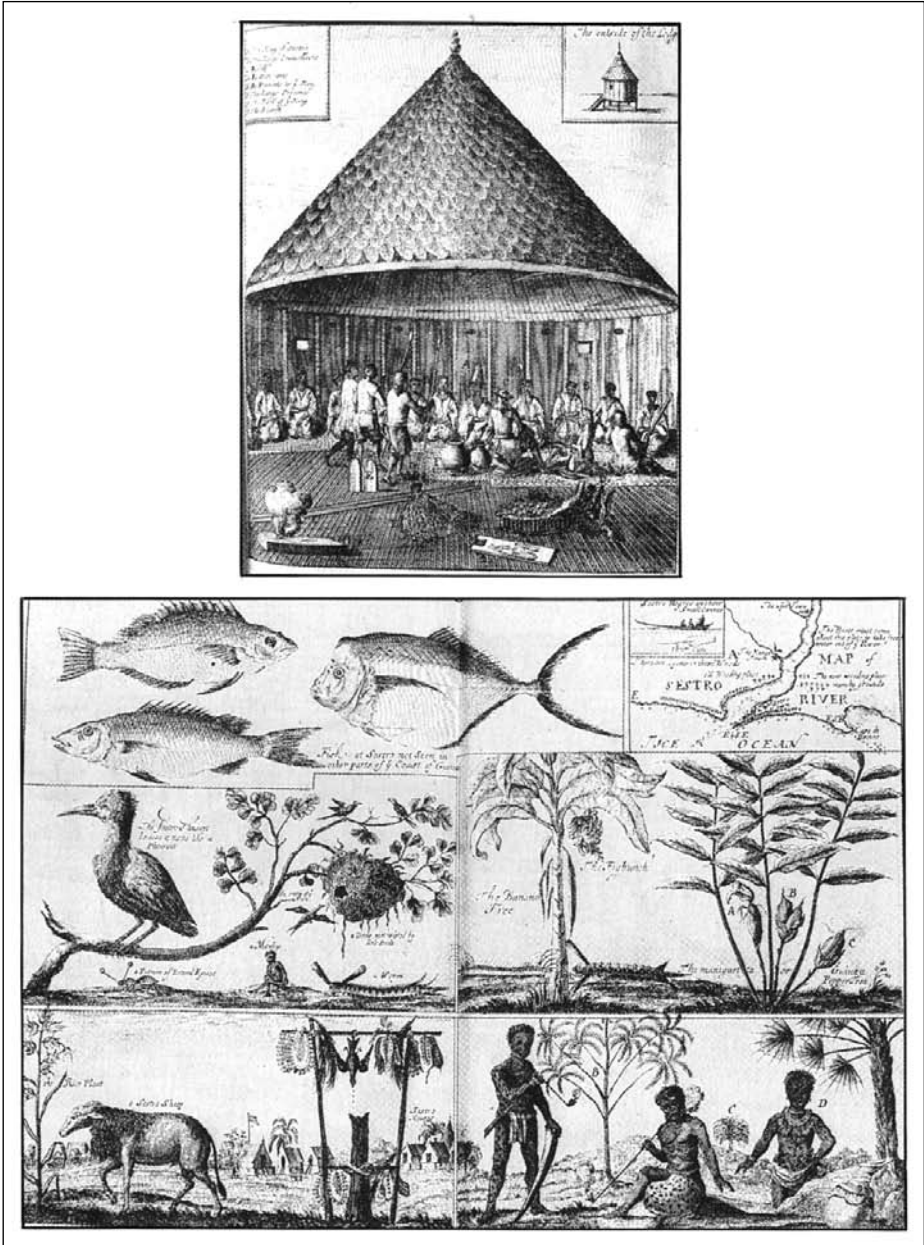
*Commerçants européens en contact avec les habitants du Cayor au Cap Vert. Eau-forte. Source : Description de l'Afrique de O. Dapper, D.M., 1686, Amsterdam.*

*Habitations des Noirs.  
La ville noire de Rufisco.*

1. 2. 3. other Sorts of Fetissos



*Fétiches.*



*Le roi de Sestro (XVII<sup>e</sup> siècle).  
Faune et flore de la Haute Guinée.*

*Source des illustrations des pages 350, 351, 352 :  
A Description of the Coasts of North and South Guinea  
by J.Barbot, ed. H. Lintot and J. Osborne, Londres, 1740.  
Photos : British Museum, Londres.*

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le grand souci des autorités portugaises était de lutter contre leurs ressortissants qui se fixaient sur le continent avec l'accord des souverains africains, s'y mariaient et s'imposaient comme intermédiaires commerciaux. C'étaient les *lançados* (de *lançar*, se lancer à l'aventure), ou les *tangomaos*, qui avaient adopté les coutumes locales<sup>13</sup>. En 1508, un décret spécial visait ceux qui résidaient en Sierra Leone. Ils furent considérés comme des criminels et beaucoup étaient certainement des marginaux, notamment des « nouveaux chrétiens », c'est-à-dire des juifs convertis de force.

## Conclusion

Les pays de la côte offrent aux chercheurs un champ encore vierge; les sources écrites à partir du XV<sup>e</sup> siècle sont fournies par les navigateurs portugais; les fonds d'archives de Lisbonne viennent d'être ouverts aux chercheurs. Les travaux d'archéologie ont à peine commencé. L'étude de quelques traditions montre déjà que cette région n'a pas vécu repliée sur elle-même; le commerce de la cola et d'autres produits de la forêt a attiré de bonne heure les Manden, qui ont établi à la lisière de la forêt de puissantes communautés de commerçants ou des royaumes tels que le Kaabu et le Konyan. Plusieurs peuples de cette côte sont connus pour leurs œuvres sculpturales, tels les Nalu, les Baga et les Bulon; la riziculture savante de ces peuples fit de cette région un véritable « grenier » pour les gens de la savane, dont les rois entretenaient, la plupart du temps, de bons rapports<sup>14</sup> avec les chefs locaux.

13. J. Boulègue, 1968.

14. Un dicton maninka dit: « Qui veut l'huile de palme et la kola ne part pas en guerre contre le roi des Kisi. » C'est rarement que les guerriers de la savane s'aventurèrent dans cette région; les forêts et les marécages empêchaient tout déploiement de cavalerie.



## Des lagunes ivoiriennes à la Volta

*Pierre Kipré*

### Le pays

Après le cap des Palmes, la côte s'oriente nettement sud-ouest — nord-est, décrivant un arc de cercle qui forme le golfe de Guinée; nous approchons de l'équateur, la végétation se fait de plus en plus dense, le domaine de la forêt commence. Une particularité notable est aussi l'apparition des lagunes le long des côtes. On peut diviser cette région côtière en trois pays :

À l'ouest de l'embouchure du cap des Palmes, à la rivière Tano, c'est le système continu des lagunes<sup>1</sup> parallèles aux rivages.

De la Tano à la région d'Accra, quelques collines donnent l'illusion d'un pays accidenté (cap des Trois-Pointes).

Aux abords de l'embouchure de la Volta, le pays est d'aspect aride, la forêt a pratiquement disparu pour céder la place à une clairière parsemée d'arbres.

Cette région se range dans le climat équatorial; donc la pluviosité y est forte, soit en moyenne 2 000 mm d'eau par an. On distingue une saison des pluies de mars à juillet, suivie d'une saison sèche d'août à septembre; puis, de nouveau, une saison des pluies d'octobre à novembre et, enfin, une saison de pluies de mars à décembre. L'atmosphère est fortement chargée d'humidité, même en saison sèche. L'emprise de la forêt reste forte sur l'ensemble du pays.

1. Ces lagunes représentent un vaste plan d'eau de 2 400 km<sup>2</sup>. Elles sont douze: Noni, Tadio, Maké, Ébrié, Aghien, Kodio-Boué, Ono, Potou, Éhi, Hébo, Tagba, Aby.

## Le problème des sources

Cette région n'a intéressé la recherche historique que tardivement; longtemps, l'attention a été attirée par les pays de la savane et du Sahel situés plus au nord et qui ont été le siège d'empires dont l'histoire est remplie d'épopées, de fastes. Les voyageurs et historiens musulmans qui ont séjourné au Soudan entre les X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles n'ont pas connu les pays forestiers. Ainsi, les écrits manquent. Quant à l'archéologie, elle commence à peine la prospection; les traditions sont abondantes, mais elles soulèvent un certain nombre de problèmes.

### Les sources écrites

Il s'agit essentiellement des récits de voyages de navigateurs portugais du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle; ces sources n'intéressent donc que la fin de la période qui nous occupe ici. De 1471 à 1480, le pays situé entre le cap des Palmes et l'embouchure de la Volta fut exploré par les Portugais, qui entrèrent en rapport avec les populations; dès 1481 commença la construction du fort d'El Mina qui leur assura un contrôle efficace du commerce sur les côtes. Deux sources sont essentielles: l'ouvrage du navigateur Duarte Pacheco Pereira qui participa à la reconnaissance des côtes et écrivit en 1506-1508 son *Esmeraldo de situ orbis*, description de la côte occidentale d'Afrique du Maroc au Gabon; la seconde source, qui est la description de l'Afrique par Dapper. Ce dernier reprend l'ensemble des récits et présente une synthèse sur l'Afrique au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Mais que nous apprennent ces sources portugaises ?

Elles décrivent certaines populations côtières et fournissent quelques détails sur les activités des hommes. Au cap des Palmes, Duarte Pacheco Pereira prit contact avec des populations qu'il appela *Eguorebo*, qui ne sont autres que les Grebo. Les fleuves qui se jettent dans l'océan sont notés avec précision; le Santo Andre ou Sassandra possède des « harrari ou rizières ». Vers l'est, le Rio Pedro est identifié à la rivière Tabou. Le Rio Laguoa est notre grand Lahou. Au-delà du Rio Laguoa, Duarte Pacheco Pereira signale « sept villages très peuplés », mais les populations sont hostiles aux navigateurs. Il s'agit des Kru; « Ce sont de mauvaises gens », note le navigateur<sup>3</sup>; jusqu'au Rio Mayo (La Comoé), les étrangers sont mal accueillis: « Nous ne savons pas quel commerce ce pays peut avoir, mais nous savons que ce sont des régions très peuplées<sup>4</sup>. » À Axim, ils construisirent un petit fort, le fort Saint-Antoine; peu après, c'est la construction du fort d'El Mina. La découverte de l'or dans cette région a été la cause de cette installation en force. Pour construire le fort, le roi du Portugal envoya neuf bateaux chargés de pierre à bâtir et de chaux; le fort fut construit sous la menace

2. D. P. Pereira, trad. franç. R. Mauny, 1956; D. O. Dapper, 1686.

3. D. P. Pereira, trad. franç. R. Mauny, 1956, pp. 119-121.

4. *Ibid.*, p. 121.

permanente des habitants qui, tout naturellement, s'opposèrent à l'entreprise portugaise. Le roi du Portugal trouva là une source d'or qu'il comptait exploiter tout seul. El Mina devint rapidement un centre commercial qui attira beaucoup de marchands. « Ces marchands appartiennent à diverses nations, à savoir: Bremus, Attis, Hacany, Boroës, Mandinguas, Cacres, Anderses ou Souzos et d'autres que j'ometts de nommer pour éviter un long récit<sup>5</sup>. » Nous pouvons identifier dans cette liste les Atty, les Akan, les Bron ou Abron et les Manden. L'afflux des marchands vers El Mina est une preuve de l'importance du commerce; avant l'arrivée des Portugais, les Manden étaient les meilleurs clients des « gens de la forêt ». Notons aussi que les Akan, les Atty et les Bron étaient intéressés à ce commerce parce que, sans nul doute, il y avait des placers dans leur pays. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la plupart des populations sont identifiées; le pays entre le Bandama et le cap des Trois-Pointes portait le nom de Côte-des-Dents (ivoire) ou Côte-des-Quaqua.

La Côte-de-l'Or (actuelle République du Ghana) allait du cap des Trois-Pointes à la Volta; plusieurs villages sont cités par les Portugais; le village de Sama, avec ses cinq cents habitants, est présenté comme un gros village, les ports de « Petite Fante » et de « Grande Fante » nous situent en pays fanti. Cette région devint à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avec El Mina, un très grand marché de l'or.

Les Portugais ont donné ici et là des indications précieuses sur les mœurs, mais bien des lacunes subsistent pour qu'on puisse reconstituer la vie des hommes dans le cadre des institutions qu'ils avaient mises en place.

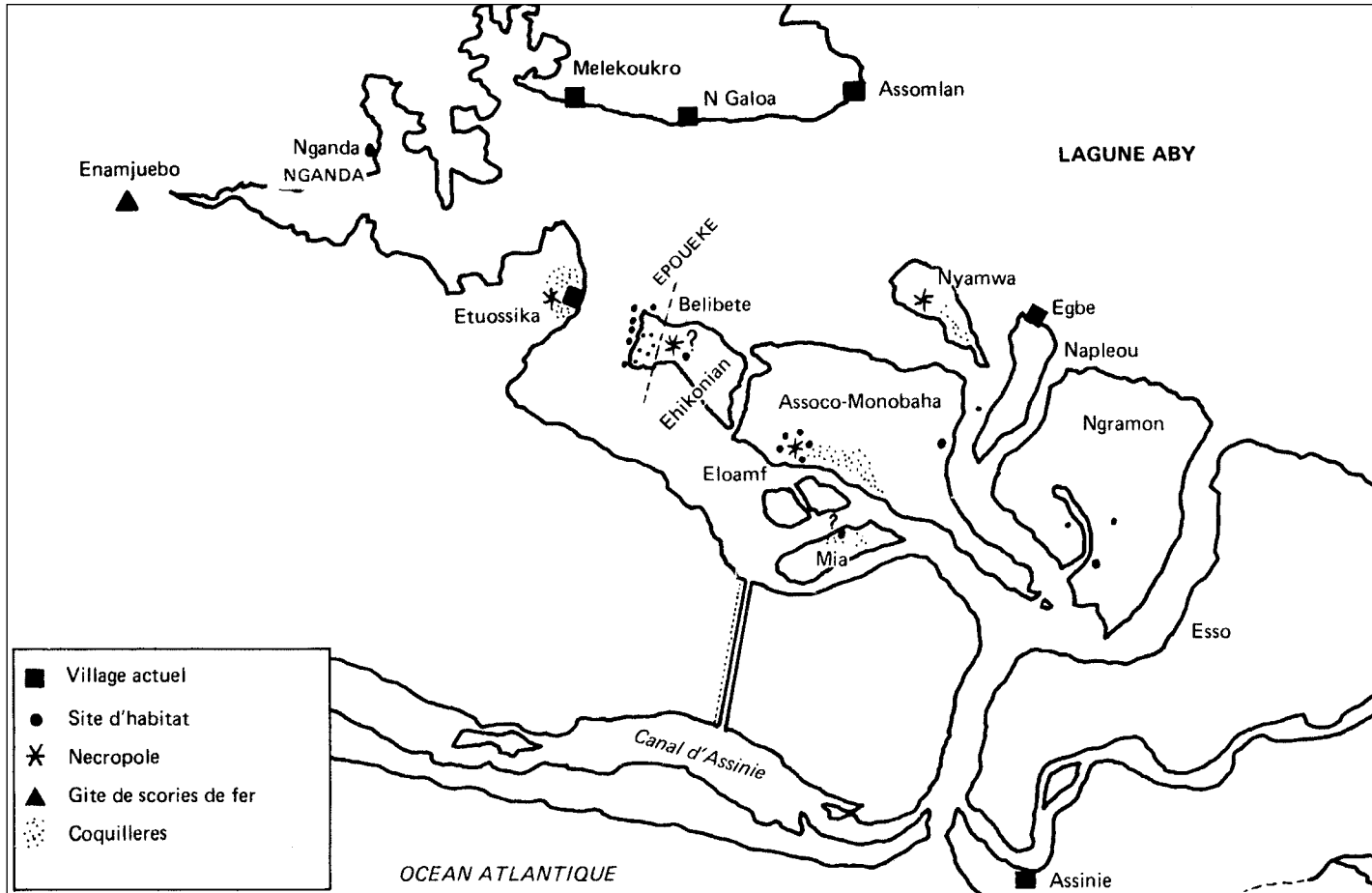
### Les sources archéologiques

Les recherches archéologiques ont commencé depuis peu; quelques chantiers sont ouverts en République du Ghana et en République de Côte d'Ivoire; les premiers résultats laissent augurer de fructueuses recherches, même dans les secteurs où la forêt semble impénétrable. À la lisière de la forêt, au nord, au contact de la savane, des fouilles effectuées dans le site de Begho en territoire bron, il résulte que plusieurs éléments de la culture matérielle viendraient de Djenné<sup>6</sup>. Ces fouilles attestent une activité commerciale intense avec la vallée du moyen Niger et Posnansky pense que ces relations doivent être anciennes; Begho fut un nœud commercial entre la forêt et la savane, zone de contact où s'est installée, à côté des Bron, une forte colonie de Maninka ou Jula (« Dioula »). Les fouilles effectuées depuis 1970, notamment dans le quartier Nyarko de Begho, semblent montrer que ce site a commencé à exister vers 1100<sup>7</sup>.

5. D. P. Pereira, trad. franç. R. Mauny, 1956, p. 123.

6. M. Posnansky, 1974, p. 48.

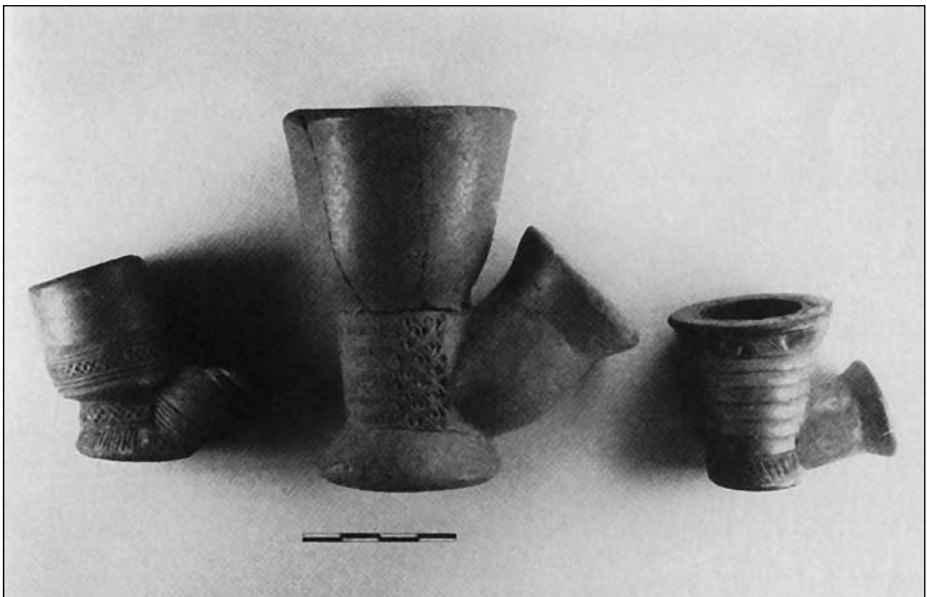
7. M. Posnansky, 1975, pp. 9-19.



La lagune Aby (sites archéologiques). Source : Revue Godo Godo, n° 12, p. 123, 1976, Abidjan.



1

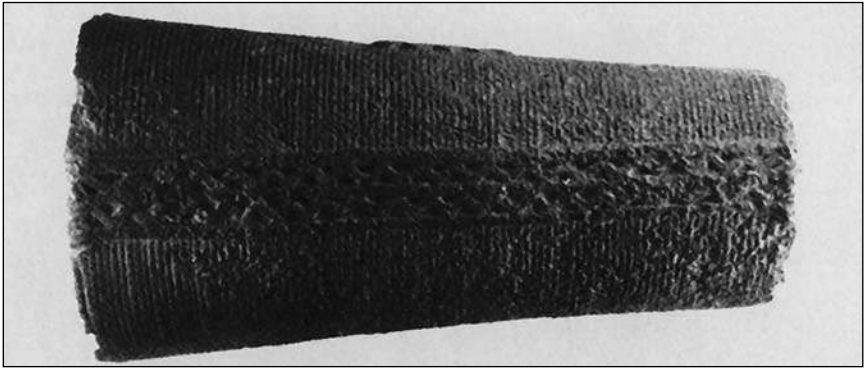


2

1. Pipes découvertes sur le site de La Séguié  
(sous-préfecture d'Agboville).

2. Pipes découvertes dans la nécropole de Nyamwā  
(une des îles Eotile de la lagune Aby).

Photos : Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains d'Abidjan.



1



2

1. Bracelet d'avant-bras découvert sur le site de La Séguié (sous-préfecture d'Agboville).

2. Vases découverts dans la nécropole de Nyamwā (une des îles Eotile de la lagune Aby).

Photos : Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains d'Abidjan.

Ce qui est certain, au XIV<sup>e</sup> siècle, c'est que Begho était un des plus importants marchés de la cola. Il est certain, comme le pense Posnansky, qu'à la même époque la société akan était structurée pour jouer le rôle d'intermédiaire entre les Manden et la zone colatière plus méridionale; les preuves existent aussi d'un commerce de l'or entre Begho et le Mali. Cet or devait provenir de régions situées plus au sud; les relations avec la forêt se sont intensifiées au XIV<sup>e</sup> siècle, période d'apogée où la demande en or a été très forte. Du côté de l'ouest, en pays guro, l'infiltration manden avait commencé bien avant cette époque. Le trafic de la cola apparaît aujourd'hui beaucoup plus ancien qu'on ne le pensait; le 8<sup>e</sup> parallèle constitue la zone de contact entre la savane et la forêt, la plupart des centres commerciaux sont situés le long de ce parallèle. Des trouvailles faites autour d'Oda, dans la République du Ghana, et à la Séguié, dans la République de Côte d'Ivoire attendent d'être datées. À la Séguié, il s'agit de fosses de forme ovoïde, ressemblant à des sites de défense; leur profondeur varie entre quatre et six mètres. Les fouilles ont révélé de grandes quantités de céramiques<sup>8</sup>, mais les datations faites sont incertaines. Il faudrait faire aussi une étude comparée de la poterie de ces sites avec celles de régions voisines; les habitants actuels, les Abbey, disent que leurs ancêtres ont trouvé en place ces fossés dont ils ignorent les auteurs. Les traditions enseignent que les Abbey se sont installés dans le pays peu avant le grand mouvement akan du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Dans tous les cas, l'existence de ces vestiges en pleine forêt autorise à penser qu'on peut faire des trouvailles très intéressantes; reste qu'il y a un vide à combler. Nous avons vu, avec les sources portugaises, que la côte était occupée par des communautés de pêcheurs, d'agriculteurs; la recherche doit s'orienter carrément sur la côte et vers la forêt, précisément dans les lieux cités par les navigateurs.

L'Institut d'archéologie et d'art de l'Université d'Abidjan a entrepris des sondages dans la zone des lagunes, mais la recherche est très difficile dans cette zone de mangrove, où l'amas de feuilles mortes est considérable. La lagune d'Aby a été investie cependant, trois îles ont été l'objet d'un sondage: Bélibélé, Assoco, Nyamwa. À côté d'amas de coquillages du néolithique laissés par les premiers occupants de la côte<sup>10</sup>, on trouve de grands tas d'ordures; trois nécropoles ont été fouillées partiellement, des ossements, des bracelets, des perles ont été recueillis, mais aucune datation n'a encore été faite.

Dans tous les cas, nous avons la preuve qu'il existe des sites intéressants au bord des lagunes<sup>11</sup>.

8. J. Polet, 1974, pp.28-44.

9. M. Posnansky, 1974, p. 46.

10. *Histoire générale de l'Afrique*, vol. III, chap. 16 (à paraître).

11. J. Polet, 1976, pp.121-139.

## Les sources orales

Elles sont abondantes, car chaque ethnie entretient un mythe d'origine, ou une épopée, ou le récit d'une migration; ici, l'émiettement ethnique est poussé à l'extrême, car on rencontre des ethnies de moins de vingt mille âmes réparties en des hameaux épars dans la forêt. Les sources orales posent donc de sérieux problèmes aux chercheurs et elles présentent quelques particularités qu'il faut relever. D'abord, la mémoire de certaines ethnies ne remonte pas au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle; ensuite, on constate de fréquentes contaminations en passant d'une ethnie à l'autre. Plusieurs ethnies font descendre leurs ancêtres du ciel, les unes à l'aide d'une chaîne d'or, les autres d'une chaîne de fer, etc.; d'autres font sortir leurs ancêtres soit d'une termitière, soit d'un trou. La contamination est évidente, d'autant que certains groupes considèrent et traitent en « frères » d'autres groupes; ainsi les Avikan affirment que les Alladian sont leurs « frères ». Mais la plupart des ethnies font état de migrations effectuées par leurs ancêtres, elles placent leur origine à l'extérieur du pays qu'elles occupent actuellement; des traditions très en vogue font venir les Adioukru de l'ouest en huit vagues importantes d'immigrants. Mais où se trouve leur pays d'origine, à quelle période remonte la première migration, à quelle époque s'est achevé le mouvement? Voilà des questions auxquelles une enquête sommaire ne permet pas de répondre; d'autres ethnies, très nombreuses, qu'on groupe sous l'appellation d'Akan, situent leur origine en République du Ghana.

Les traditions des Akwamu placent leur pays d'origine au nord, à Kong, en pleine savane; de même, les Fanti de la côte font venir leurs ancêtres de Tenkiyiman, situé au nord-ouest de la République du Ghana. Le problème n'est donc pas simple. D'abord, il s'agit de faire une collecte systématique repérant et localisant chaque ethnie; le concours de plusieurs disciplines est ici nécessaire pour dégager les traits culturels communs et procéder à des classements, car, on s'en doute, aucune ethnie n'est une entité en soi, elle se rattache toujours à un ensemble. Après ce travail de collecte, l'historien peut alors reconstituer le passé par les méthodes habituelles de sa discipline. Plus qu'ailleurs, on sent ici la nécessité de la collaboration entre linguistes, archéologues, anthropologues et historiens. Un exemple encourageant de collaboration a été donné par les chercheurs de l'Université d'Abidjan et ceux de Legon, dans la République du Ghana.

Cela s'est traduit par la tenue du Colloque de Bondoukou du 4 au 9 janvier 1974 sur le thème: « Les populations communes de la Côte d'Ivoire et du Ghana. » Les chercheurs ghanéens et ivoiriens, confrontant les diverses données fournies par la tradition orale, l'archéologie et l'anthropologie, sont arrivés à cette conclusion que non seulement il est possible d'écrire l'histoire des ethnies, mais aussi qu'on peut discerner le processus par lequel, en interférant dans le même espace, elles sont arrivées à sécréter une culture nouvelle.



Avant de clore ces lignes sur les traditions orales, il convient de souligner que l'émiettement dont il a été question s'est produit entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

En effet, les traditions apparaissent à première vue d'un faible secours dans la mesure où rares sont celles qui peuvent remonter au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, les Akan, les Kru et les Bron étaient en place au XV<sup>e</sup> siècle, le village d'Accra existait déjà. Une illustration typique de ce fait est le cas des Ndenye. Leurs traditions enseignent qu'ils ont été conduits à leur actuel établissement par l'ancêtre du nom d'Ano Asena. Ils venaient du pays nommé Anyanya. Ce pays d'Anyanya est situé à l'est, au Ghana. « Ano Asena a donné des lois aux hommes; avant lui... il n'y avait pas d'arbre, il n'y avait rien. Devant Ano Asena, un bassin de cuivre descendit du ciel au bout d'une chaîne. » La tradition dit que c'est Ano Asena qui a enseigné l'agriculture aux hommes en leur donnant la banane et l'igname. Mais, après une enquête et des recoupements avec plusieurs traditions, il apparaît qu'Ano Asena est du XVII<sup>e</sup> siècle. Claude Perrot, qui a mené ces recherches, a trouvé en Europe des documents qui situent avec précision l'ancêtre des Ndenye au XVII<sup>e</sup> siècle: autour de 1690<sup>12</sup>.

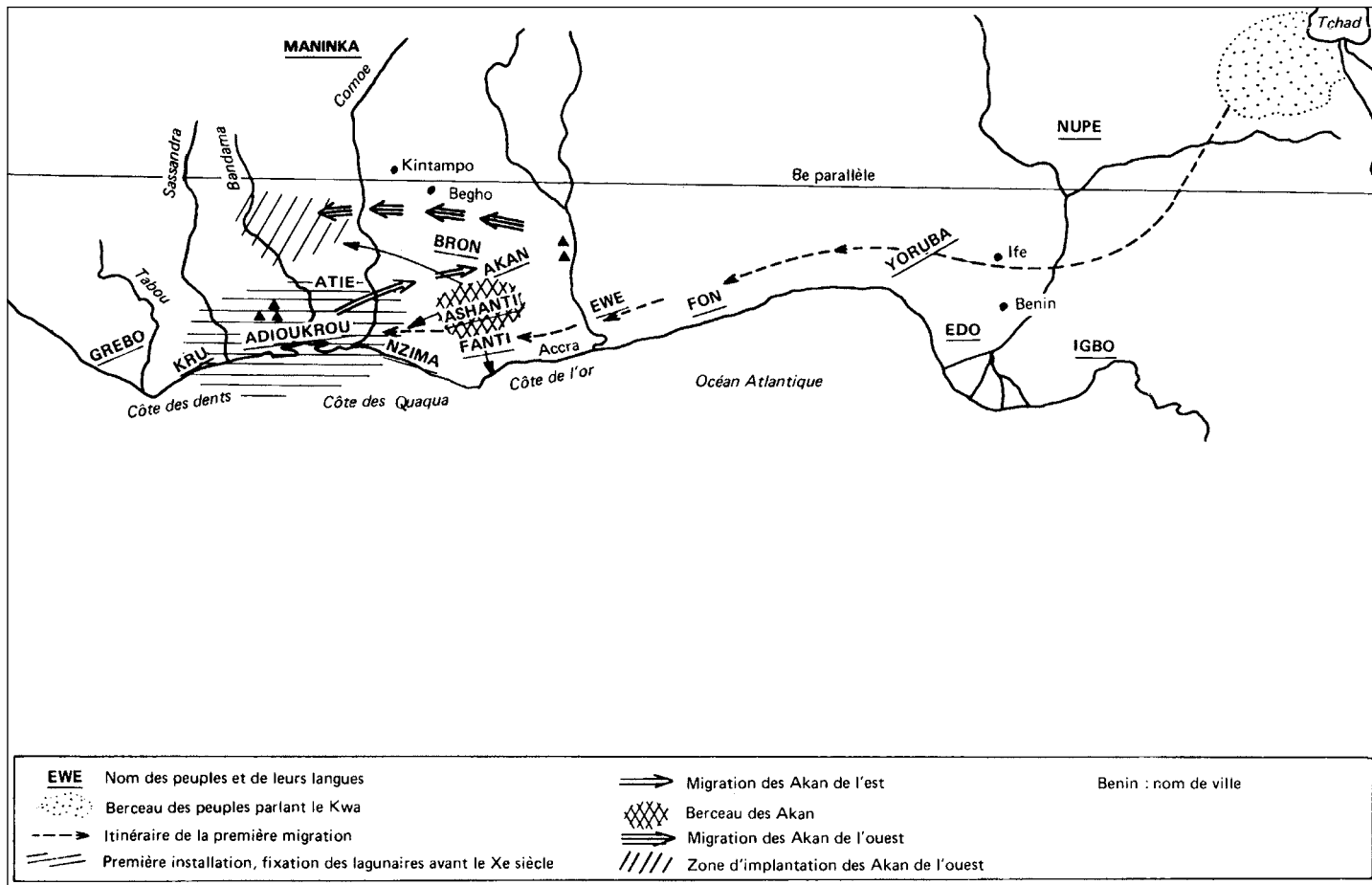
On pouvait être tenté de faire remonter à la plus haute Antiquité cet ancêtre qui enseigna l'agriculture aux hommes. Mais que s'est-il passé en réalité ? À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une guerre éclata dans le royaume d'Aowin, au Ghana. Ano Asena, chef du clan, quitta le pays avec ses hommes et alla s'installer dans la région d'Assinie, actuel établissement des Ndenye (fraction du grand clan akan). Là, le peuple a reconstruit le mythe ancien d'origine autour d'Ano Asena, auquel il a donné tous les attributs d'un ancêtre mythique. Ainsi, il y a eu réaménagement de la tradition et c'est une nouvelle histoire que le peuple prend en considération, laissant dans la nuit des temps les événements qui ont précédé la migration.

Nous avons donné cet exemple pour inciter à la prudence dans la manipulation des traditions; il est intéressant de voir, avec le cas d'Ano Asena, comment le chercheur, en confrontant diverses sources orales ou écrites, voire archéologiques, arrive à reconstituer le passé<sup>13</sup>.

C'est précisément par la confrontation des diverses données disponibles que nous allons tenter d'esquisser à grands traits l'histoire de cette région entre les XVI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Bien des lacunes subsisteront, vu l'état de la documentation; cependant, on indiquera les directions de recherches qui s'imposent à l'heure actuelle.

12. C. Perrot, 1974, pp. 85-120.

13. *Ibid.*, pp. 118-120.



Les migrations akan (carte D. T. Niane).

## Les peuples de la côte et de l'hinterland

Traditionnellement, on oppose les populations des lagunes et des forêts aux populations de l'intérieur (forêt claire et savane). Les premières étaient appelées paléonigritiques; elles étaient supposées être le peuplement ancien établi dans la forêt et sur la côte dès la préhistoire. Mais ce schéma ne résiste pas devant les données nouvelles fournies par l'anthropologie et la linguistique. En effet, il apparaît aujourd'hui que, pour la plupart, les lagunaires et les gens de l'intérieur appartiennent tous au groupe de langue kwa. On se rappelle que les navigateurs portugais désignaient une partie des côtes la « côte des Quaqua » (voir carte)<sup>14</sup>.

Dans une étude remarquable, intitulée *Qui sont les Akans?*<sup>15</sup>, le professeur Boahen, tout en faisant ressortir les principaux éléments de la culture akan, se fonde sur les travaux de linguistique les plus récents pour affirmer l'unité linguistique des peuples dits « akan » et retrace les étapes des migrations qui les ont conduits à leurs établissements actuels. Il n'est pas vain de rappeler que les Akan constituent, à l'heure actuelle, 45 % de la population du Ghana et 33 % des Ivoiriens. Au Ghana, on trouve parmi eux les ethnies suivantes : « Les Bono, les Ashanti, les Kwahu, les Akyem, les Aknapem, les Wassa, les Twifo, les Assin, les Akwamu, les Buem, les Sefwi, les Aowin, les Nzema, les Ahanta, les Fante, les Gomua et les Azona; en Côte-d'Ivoire se disent Akan les Abron (Bron), les Agni, les Sanwi, les Baoulé, les Attyé, les Abey, les Abidji, les Adioukran, les Ébrié, les Éga (Dra), les Éatilé, les Abouré, les Agwa, les Avikam et les Alladian<sup>16</sup>. »

Les Akan forment donc un vaste groupe linguistique; pour la période que nous étudions, probablement l'émiettement ethnique n'avait pas encore eu lieu, même si certains dialectes s'étaient individualisés<sup>17</sup>.

Les peuples des lagunes et les Akan appartiendraient au groupe kwa: tous deux entrent dans la famille linguistique volta-comoé. Les ancêtres des peuples parlant kwa seraient venus du Tchad-Bénoué, par étapes; en passant par le Niger inférieur, ils traversèrent l'actuel Bénin et le Togo pour arriver sur les lagunes. C'est là qu'ils auraient élaboré les institutions qui les gouvernent aujourd'hui. De l'Adansi sont partis vers l'ouest plusieurs migrants qui, se mêlant aux lagunaires, vont engendrer les Baoulé, les Nzema, les Sefwi et les Agni<sup>18</sup>.

Trois centres de peuplement ou de dispersion doivent, par conséquent, être retenus: la région Tchad-Bénoué, pays d'origine; le pays des lagunes,

14. D. O. Dapper, 1686, pp.290-306.

15. L'historien ghanéen A. A. Boahen (1974, pp.66-81) réfute les anciennes théories faisant venir les Akan de Mésopotamie, de Libye ou de l'ancien Ghana. Prenant à son compte les théories linguistiques de Greenberg, il situe le pays d'origine des Akan dans la région Tchad-Bénoué.

16. A. A. Boahen, 1974, p.66.

17. J. Stewart, 1966.

18. A. A. Boahen, *op. cit.*, pp.76-81.

point de départ des Akan de l'actuelle République du Ghana; l'Adansi, point de départ de la dernière vague qui peupla l'Ouest (actuelle République de Côte d'Ivoire).

L'archéologie éclaire faiblement ces mouvements de populations; mais nous avons vu que dès 1300, autour de Begho, les Akan (fraction des Bron) étaient organisés en communautés bien structurées pour faire le commerce de l'or et de la cola avec les Manden<sup>19</sup>.

### Les lagunaires

Depuis quand sont-ils établis là ? Probablement bien avant le XII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Nous avons vu les Portugais entrer en rapport avec les Kru, les Fanti et d'autres populations côtières. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Kru formaient des communautés lignagères indépendantes les unes des autres. « Les Nègres de cette côte sont de grands pêcheurs et possèdent des pirogues avec des châteaux à l'avant, ils ont des capuchons comme voiles<sup>21</sup>. » Les Kru, comme on le sait, sont restés jusqu'à nos jours d'excellents marins. Les Portugais ont noté que la côte était très peuplée et comptait de gros villages. Nous apprenons que les gens de « Petite Fante », de « Sabu » et de « Grande Fante » parlaient la même langue que les gens de Mina. Mais les communautés étaient indépendantes les unes des autres; des récits des navigateurs, il ressort que les chefs étaient avant tout des chefs religieux<sup>22</sup>. Le groupe kru, qui domine des régions ouest, a su conserver sa société lignagère grâce à la protection efficace qu'offraient les lagunes et la forêt.

Toujours par les Portugais, nous savons que les lagunaires entretenaient des relations commerciales avec les peuples de l'intérieur; les gens du Rio Lahou (Grand Lahou) vendaient du sel à des populations de l'intérieur chez lesquelles ils faisaient « grand trafic de robes ». De toute évidence, les lagunaires n'étaient pas coupés de leurs voisins des proches forêts et de la savane; les échanges portaient sur le sel, le poisson, les tissus, l'or et le cuivre.

En conclusion, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les lagunaires vivaient en communautés lignagères sous l'autorité des patriarches dont le pouvoir était plus religieux que politique.

Les Kru ont constitué une souche qui, selon le professeur Harris, « a donné les Ahizi (d'Abra, Nigui et Tiagha), les Adiokru (Bouboury et Dibrimon), les Ébrié-Abia<sup>23</sup> ». Mais il nous semble difficile, dans l'état actuel des connaissances, de dire quand ces ramifications ont eu lieu et dans quelles conditions.

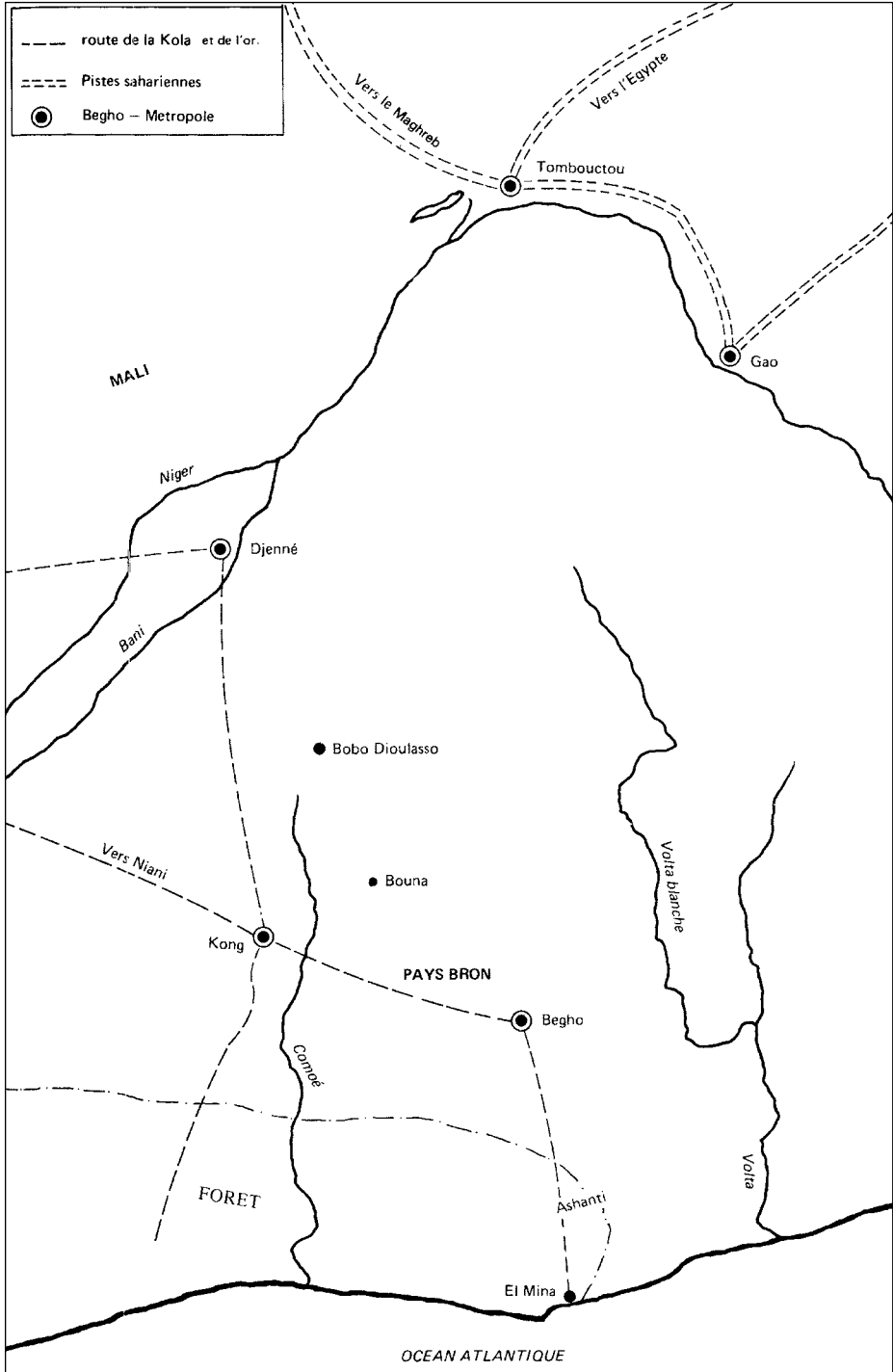
19. À la suite de M. Posnansky, A. A. Boahen pense que c'est entre 1000 et 1500 que les Akan ont élaboré les structures fondamentales de leur société.

20. Voir chapitre 9 du volume III (à paraître).

21. D. O. Dapper, 1686, pp. 302-304.

22. D. O. Dapper (1686, p. 304) cite le cas d'un roi redouté sur toute la côte pour ses pouvoirs magiques.

23. M. F. Harris, 1974, p. 135.



*De la vallée du Niger au golfe de Guinée (carte M. Posnansky, colloque de Bondoukou, 1974).*

Ainsi, au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, une partie du group. akan de l'Ouest, essentiellement les lagunaires, formait des communautés lignagères assez bien individualisées. Nous connaissons mal les institutions qui ont p. être les leurs; cependant, les chefs avaient une nette tendance à affirmer leur pouvoir politique.

### Les origines de la société akan

Nous avons vu que les Akan forment, en réalité, l'essentiel du peuplement de cette région puisque les peuples lagunaires en constituent le stock le plus ancien<sup>24</sup>.

L'homogénéité anthropologique relative que l'on constate dans la région de la forêt, est due, selon le professeur Harris, au fait qu'« aux origines trois souches ont produit les populations qui se sont brassées. De la souche akan, la plus féconde, dont l'épicentre principal est au Ghana, proviennent, outre les Agni, les Baoulé, les Akyé, les Abouré, les Mabto, les Abey, les Alladian, les Nzima, les Ébrié, les Adioukru, les Akradio et les Arkan ». Il cite la souche kru que nous avons déjà mentionnée et enfin des « populations anciennement établies, telles que les Éwotré, les Agwa, les Kompa, etc.<sup>25</sup> »

Le problème demeure de situer dans le temps la séparation de ces divers sous-groupes d'avec la souche mère. Il reste aussi à savoir si l'élaboration des institutions et des principaux éléments de la culture akan de l'Est (Ghana) est antérieure au XV<sup>e</sup> siècle.

Posnansky, étudiant la société akan, pense que le XVII<sup>e</sup> siècle constitue un tournant; sur la côte comme dans la forêt, de nouveaux éléments de poterie trouvés attestent une évolution notable. Certaines terres cuites comportent des éléments de décor anthropomorphique ou des sujets animaliers<sup>26</sup>. Le travail du cuivre et celui de l'or sont fort anciens, même si l'archéologie n'a pas révélé d'objets des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les États bron dont on peut situer le début au XV<sup>e</sup> siècle. Les éléments de cultures exhumés par les fouilles doivent être analysés à la lumière des données de la tradition, de l'anthropologie et d'autres disciplines. Pour combler les lacunes entre le XV<sup>e</sup> siècle, date d'arrivée des Portugais, et le XVII<sup>e</sup> siècle, qui marque l'expansion des royaumes akan, il faut recueillir davantage d'informations auprès des détenteurs de la tradition orale; les fouilles ultérieures pourraient aussi apporter des éléments nouveaux sur la culture matérielle des populations.

Mais on peut raisonnablement penser qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle des royaumes akan, aussi bien sur la côte qu'à l'intérieur, commençaient à se développer: sur la côte, les royaumes d'Asebu, Fetu, Aguafu et Fanti, bien que de dimensions modestes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, étaient organisés pour

24. A. A. Boahen, 1974, pp. 72-73.

25. M. F. Harris, 1974, p. 135.

26. M. Posnansky, 1974, pp. 46-48.

le travail et le commerce de l'or; à l'intérieur, Begho était la capitale d'un royaume bron très porté sur le commerce avec les Manden.

### Les fondements de la société akan

Le groupe des Akan de l'Est est donné par tous comme celui qui a élaboré les éléments de culture dont il a été question. Les guerres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles provoquèrent les mouvements de migrations en direction de l'ouest et plusieurs groupes emportèrent avec eux les traits culturels essentiels, qui sont :

Une langue commune aux nombreuses variétés dialectales. (À l'issue du Colloque de Bondoukou, le professeur Wondji souligne que les chercheurs réservent désormais le terme *akan* au « domaine politique » et le terme *ɛwi* pour désigner le groupe linguistique qui appartient à la famille kwa<sup>27</sup>).

Le système de succession matrilineaire du pouvoir (d'oncle à neveu par le côté maternel).

Le système de noms d'enfants. On donne à l'enfant deux noms: celui du jour de la semaine où il est né, le second nom étant choisi dans le clan du père.

Le calendrier akan. Il comporte un mois de quarante-deux jours; il semble que cela résulte de la combinaison entre le calendrier originel akan (semaine de sept jours) et le calendrier musulman (semaine de sept jours). Mais le problème de l'origine de ce calendrier reste encore très controversé<sup>28</sup>. Selon Niangoran-Boah, il s'agirait d'un « mois rituel qui possède un nombre de jours bien défini. C'est en fonction de ce mois que les populations des provinces organisent leurs activités religieuses<sup>29</sup> ». La musique des Akan, leurs danses sont les mêmes pour tous; ils ont des festivals et d'autres fêtes à la récolte de l'igname.

Les Akan ont deux « clans »: matrilineaire et patrilinéaire. Il y a huit « clans » matrilineaires et douze « clans » patrilinéaires. Dans la cosmogonie akan, selon le professeur Boahen, ces deux « clans » sont complémentaires; le « clan » matrilineaire est censé donner le sang, tandis que le « clan » patrilinéaire détermine le caractère, l'esprit et l'âme de la personne<sup>30</sup>.

Le monde akan se reconnaît donc très facilement par ces traits de culture qui ont modelé les hommes. L'État akan est fortement centralisé. Chaque État comprend un nombre variable de villes et de villages placés sous l'autorité d'un roi et d'une reine.

Chaque État akan a son panthéon, le prêtre est très écouté du roi. La présence de la reine à côté du roi aux séances solennelles de la cour est un fait remarquable<sup>31</sup>. À l'origine, selon Diabaté, le pouvoir était détenu par la reine; il semble que ce soit à la naissance des royaumes que les hommes

27. C. Wondji, 1974, p. 680.

28. J. Goody, 1966, p. 20.

29. Niangoran-Boah, 1967, pp. 9-26, cité par A. A. Boahen, 1974, p. 69.

30. A. A. Boahen, 1974, pp. 70-71.

31. H. Diabaté, 1974, pp. 178-180.

ont pris le pouvoir, tout en y associant la reine. Probablement aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, quand les « clans » vivaient « en noyaux isolés, indépendants, n'ayant pas besoin d'un chef commun<sup>32</sup> », ils acceptaient une reine à leur tête, mais, lorsqu'il a fallu se battre plus souvent, pour survivre ou s'agrandir, on a préféré un dirigeant toujours prêt pour la guerre<sup>33</sup>. Nous pouvons conclure que les royaumes akan se sont structurés au tournant des XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les nécessités de la défense ont fait que la reine a été doublée d'un chef de guerre qui partageait avec elle le pouvoir; l'apparition du roi a donc marqué le passage de la société lignagère au royaume. Dès lors, le roi avait un rôle plus politique que rituel.

## Conclusion

La zone lagunaire du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle a vu se développer des communautés lignagères indépendantes les unes des autres; une relative division sociale du travail avait commencé: les Kru devaient probablement pêcher assez de poissons pour pouvoir vendre le surplus à leurs voisins; de la côte un courant commercial filtrait vers le nord; les côtiers vendaient du sel, quelques tissus spéciaux; l'existence de l'or exerça un grand attrait sur les Manden qui depuis longtemps trafiquaient la cola; ils vont s'enfoncer au-delà de Begho après 1500, à travers le pays bron, jusqu'à El Mina pour entrer en contact une seconde fois avec les Portugais qu'ils connaissaient déjà en Sénégambie. Les peuples akan formaient la majorité de la population et ils avaient créé des royaumes et des cités-États avant l'arrivée des Portugais vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

32. R. S. Rattray, 1929, p. 81.

33. H. Diabaté, 1974, p. 185.



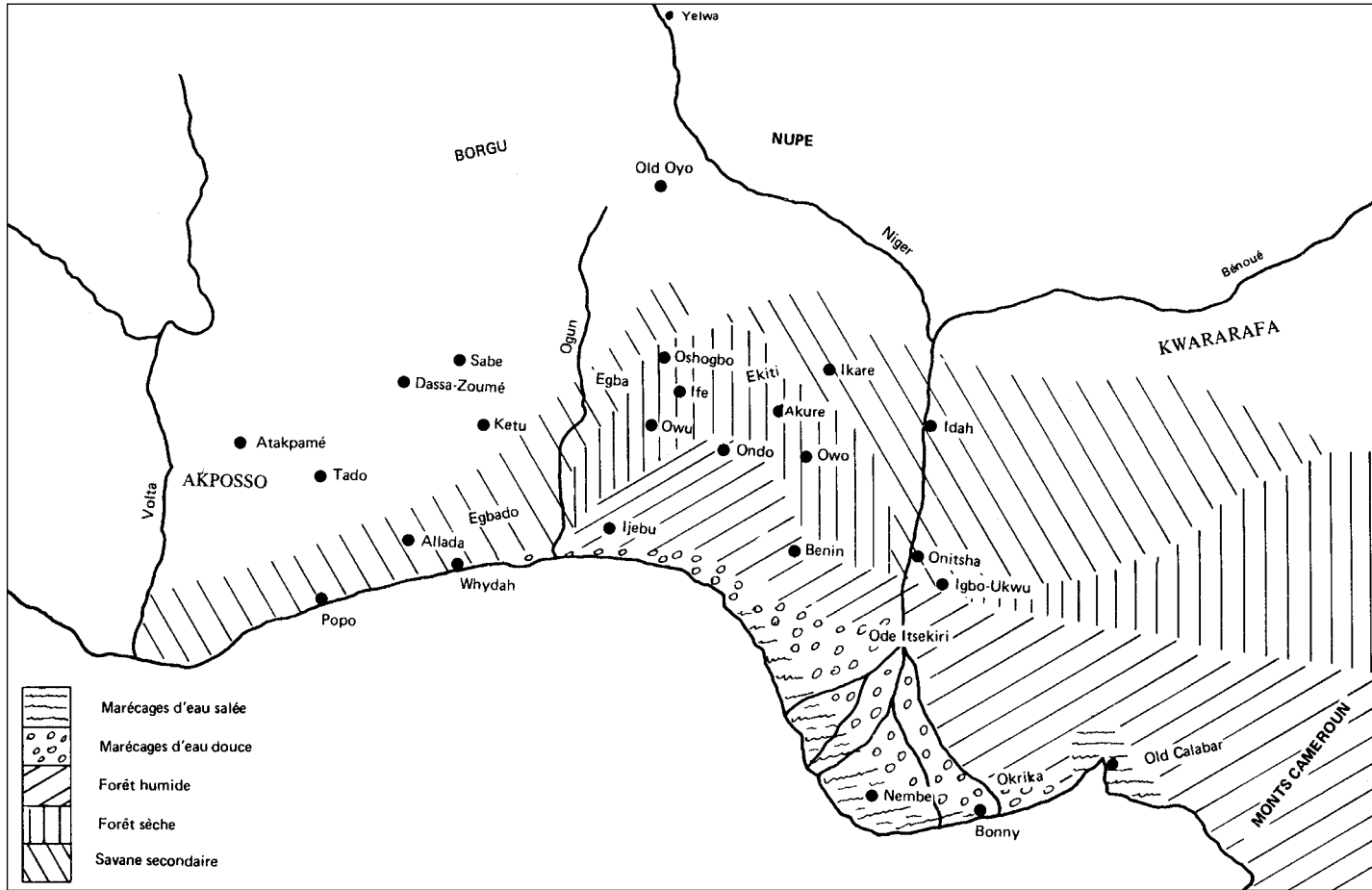
## De la Volta au Cameroun

*Allan Frederick Charles Ryder*

### Écologie et linguistique

Il y a huit siècles, la frange côtière de la région comprise entre la Volta et le Cameroun présentait un aspect peu différent de celui d'aujourd'hui. À l'intérieur des terres, les marécages du delta du Niger, les cordons de forêts étaient moins propres à l'établissement des hommes. Depuis, les abattages de la forêt, les cultures sur brûlis ont fait reculer la forêt au profit de la savane en plusieurs points. Dans les républiques actuelles du Togo et du Bénin, la forêt était moins étendue qu'au Nigéria, les cultures sur brûlis ont fortement détérioré la forêt claire existante. À l'est du Niger, l'agriculture a fait reculer ici également la forêt, et le palmier à huile a vu son domaine s'étendre.

Le travail de défrichement de la forêt dut commencer quand des populations noires s'installèrent pour la première fois dans la région il y a quelques milliers d'années. Il devait s'accélérer sensiblement avec la diffusion de la technique du fer, qui a favorisé le passage d'une économie de chasse et de cueillette à une économie agricole. Au V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, l'usage du fer avait pénétré dans la quasi-totalité de la zone forestière, ce qui a eu pour effet d'augmenter sensiblement la densité de la population. Ces traditions sont particulièrement vivaces parmi les Yoruba qui, historiquement, constituent le groupe le plus important de la région. Cependant, l'analyse dialectale de leur langue indique que les migrations se sont opérées de la forêt vers la savane. Nous constatons donc qu'il y a manifestement une contradiction entre l'analyse linguistique et les traditions historiques. On a pu émettre



« De la Volta au Cameroun, 1100-1500 » (carte A. F. C. Ryder).

l'hypothèse que cette contradiction pourrait s'expliquer par des mouvements de populations secondaires de la forêt vers la savane et en sens inverse.

On a identifié trois groupes principaux de dialectes yoruba<sup>1</sup>. Les deux groupes qui semblent présenter les caractéristiques de la plus haute Antiquité et, de ce fait, de l'établissement le plus ancien sont le groupe central (comprenant les secteurs d'Ife, d'Ilesha et d'Ekiti) et le groupe du Sud-Est (comprenant les secteurs d'Ondo, d'Owo, d'Ikale, d'Illaje et d'Ijebu). Au XII<sup>e</sup> siècle, tous ces secteurs se trouvaient à l'intérieur de la zone forestière. Le troisième groupe, dont les dialectes étaient parlés par les habitants d'Oyo, d'Osun, d'Ibadan et de la partie septentrionale du secteur d'Egba, formait le groupe du Nord-Ouest, historiquement associé à l'Empire oyo, et semble moins ancien que les deux autres. Cette analyse est corroborée par le mythe d'Ife, qui situe la création de la terre à Ife-Ife, alors que le mythe d'Oyo, recueilli par Samuel Johnson vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, attribue les origines des Yoruba à une migration en provenance de l'Est<sup>2</sup>.

Une analyse comparable de la langue edo montre que ses différents dialectes peuvent être regroupés en deux groupes: le groupe septentrional et le groupe méridional, ce dernier comportant le dialecte du royaume du Bénin, qui est le plus évolué sur le plan politique et culturel. En revanche, on n'a pas encore déterminé si cette division correspond à un ordre historique d'établissement et de dispersion<sup>3</sup>. Une analyse dialectale systématique de la langue igbo reste à faire mais, selon une hypothèse, la population ibo se serait déplacée vers le nord, le nord-est, l'ouest et le sud, à partir de son lieu d'origine, qui aurait été situé au voisinage d'Owerri-Umuahia<sup>4</sup>.

Des traces de migrations ijok ont été repérées dans la partie centrale du delta du Niger et aux alentours. Pour résumer, les indices dont on dispose actuellement donnent sérieusement à penser que la majeure partie des populations qui ont joué un rôle important dans l'évolution historique depuis plusieurs millénaires venaient des zones forestières.

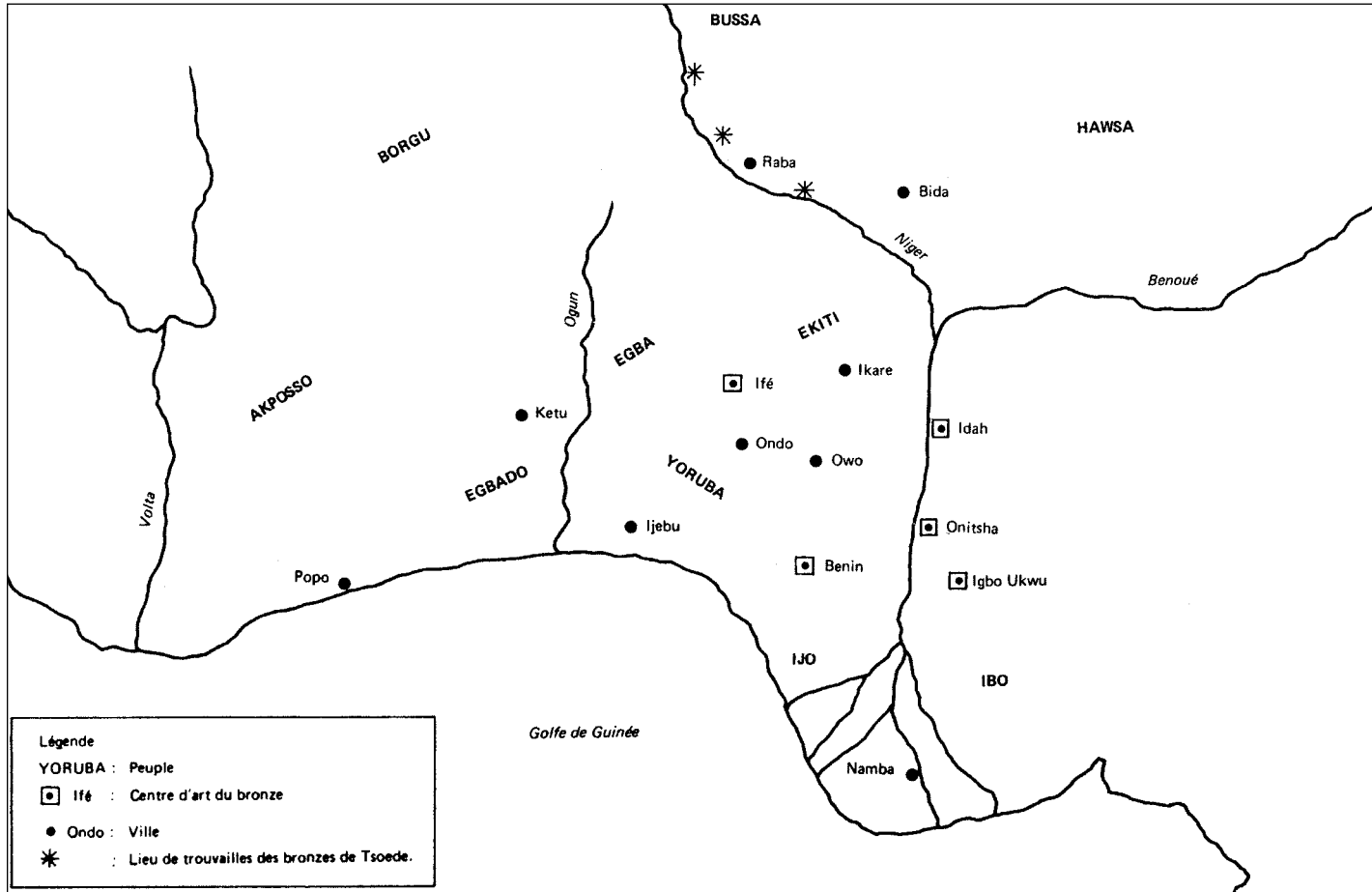
Il est certain qu'au début de la période envisagée, les langues parlées dans la région n'avaient pas acquis leurs formes actuelles et n'étaient pas réparties selon le même schéma. Par leur forme, elles étaient probablement plus proches les unes des autres qu'à l'heure actuelle; la méthode glottochronologique, supposant que les principales langues kwa s'étaient formées à plusieurs millénaires de distance, est largement discréditée. Ces langues étaient probablement plus nombreuses aussi, car bon nombre d'entre elles ont sans doute disparu, supplantées par l'expansion et le succès de groupes linguistiques plus vigoureux. Un indice à l'appui de cette hypothèse est la survivance d'un groupe de langues, dont chacune n'est parlée que dans un ou deux villages au plus, et qui semblent avoir résisté

1. A. Adetubgo, 1973.

2. S. Johnson, 1921.

3. B. O. Elugbe, 1974.

4. S. Ottenberg, *J.A.H.*, vol. XIV, n° 2, 1961.



*Populations du delta du Niger (carte D. T. Niane).*

à l'avance des Yoruba et des Edo<sup>5</sup>. La période comprise entre 1100 et 1500 connut des événements décisifs par suite de l'expansion de certains groupes qui imposèrent leur suprématie linguistique, et parfois politique, soit sur de vastes territoires précédemment occupés par des populations plus faibles, soit sur des régions presque vides. L'illustration la plus frappante de cette expansion fut la formation d'États territoriaux importants, comme l'Oyo, le Bénin et Ife; mais il n'en fut pas partout ainsi; la dispersion des Ibo, par exemple, n'a pas abouti à la constitution d'un grand État ibo, mais à l'existence d'une multitude de terroirs indépendants aménagés pour des lignages.

## Les sociétés lignagères

Nous appelons ainsi les sociétés où il n'existe pas un pouvoir centralisé; des «clans» ou lignages vivent côte à côte dans une parfaite indépendance; l'autorité du patriarche ou chef de lignage n'est pas absolue, chaque «clan» ou lignage exploite un terroir plus ou moins vaste. Les techniques agricoles étant parfois rudimentaires, la recherche de bonnes terres impose des déplacements au groupe.

Pour la période concernée, on constate un accroissement de la population lié au progrès technique et à l'apparition d'un régime alimentaire plus riche. Ainsi, la culture intensive de l'igname et l'abondance du palmier à huile ne sont pas étrangères à l'installation massive des Ibo dans la forêt, à l'est du Niger. Les défrichements ont fait reculer la forêt en certains points dans le pays ibo<sup>6</sup>. Cette expansion a abouti aussi à une exploitation plus intensive de la terre et à la naissance de grosses agglomérations villageoises. Sans que l'on puisse l'expliquer, ici se développent des États, des cités bien structurées, avec une autorité politique bien individualisée.

Chez les Ibo, beaucoup de lignages sont restés indépendants; on peut leur opposer des sociétés où les lignages ont été coiffés par un pouvoir central, un roi avec un appareil de fonctionnaires et une cour. On peut donc faire la distinction entre les sociétés lignagères, d'un côté et, d'un autre côté, les cités-États et les royaumes dotés d'un pouvoir politique bien plus élaboré. Une forme de société plus courante est la «communauté dispersée définie par le territoire», résultant d'une situation où l'attribution des terres à une population en expansion pose des problèmes: ainsi, pour obtenir des terres et s'y établir, certains groupes doivent se séparer de leurs parents et solliciter des terres auprès d'autres groupes avec lesquels ils n'ont pas de lien de parenté.

5. Communication personnelle du professeur Carl Hoffman, département de linguistique et de langues nigérianes, Université d'Ibadan. La nature et les affinités internes de ce groupe de langues restent encore mal connues.

6. E. J. Alagoa, 1972, pp. 189-190.

Dans la forêt, on trouve, à côté de royaumes ou de cités, des lignages ayant conservé leur indépendance et vivant sous l'autorité plus rituelle que politique de patriarches.

Si les Akposso du Togo ont su préserver leur organisation de type lignager, c'est peut-être grâce à la protection que leur offrait un terrain accidenté. Mais la plupart des peuples furent contraints d'abandonner cette forme d'organisation et de grouper les lignages adjacents en communautés plus vastes, du type du village, pour présenter une défense efficace contre leurs ennemis. Parfois, l'ennemi était la population autochtone luttant pour protéger son territoire contre les envahisseurs. Les traditions orales relatives au conflit qui a opposé les Ife aux Igbo<sup>7</sup> illustrent bien cette situation. La lutte que les Owo ont livrée contre un peuple dénommé « Efene » a donné lieu à une légende similaire. Cependant, la défense n'est sans doute pas la seule raison qui ait motivé la création de communautés villageoises, par opposition à une forme dispersée d'établissement.

Une partie du peuple ijo, délaissant le delta d'eau douce, s'installa dans la région des marécages d'eau salée, abandonnant ainsi l'agriculture et la pêche en eau douce pour se livrer à la pêche en eau salée et à la production du sel par ébullition. Dans leur environnement initial, ces Ijo vivaient en groupes autonomes gouvernés par une assemblée de tous les adultes du sexe masculin, présidée par le doyen. Dans le nouveau village de pêcheurs, descendants de plusieurs lignées sans liens de parenté entre elles et rivalisant avec d'autres villages pour s'approprier des terres insuffisantes, l'âge, en tant que critère pour l'exercice de l'autorité, fut remplacé par la compétence personnelle et l'appartenance à la lignée dominante, généralement celle de l'ancêtre fondateur.

Parallèlement à la naissance de nouvelles formes d'organisation, le village encouragea l'établissement d'institutions telles que les classes d'âge et les sociétés secrètes, groupant par classes d'âge les hommes, et beaucoup plus rarement les femmes. Ces sociétés formaient des collectivités au service de l'ensemble de la communauté villageoise. Pour l'essentiel, les habitants du sexe masculin se divisaient en deux groupes : les jeunes et les aînés. Parfois, il y avait un système à trois composantes, où l'on distinguait, outre les aînés, qui formaient le conseil de gouvernement, les jeunes gens et les adultes, forces combattantes du village. Les cérémonies d'initiation, qui précédaient l'entrée dans chaque classe d'âge, permettaient d'affirmer la solidarité au niveau du village, par opposition à l'esprit de solidarité fondé sur l'esprit de famille ; ces cérémonies ont aussi contribué sensiblement à libérer les membres des sociétés secrètes de leurs attaches familiales pour privilégier l'allégeance à la communauté<sup>8</sup>.

7. Il ne faut pas confondre les Igbo de la légende ife avec les Ibo qui vivent actuellement au Nigéria oriental.

8. Les classes d'âge et les sociétés secrètes se retrouvent dans la plupart des sociétés africaines, du Sénégal à la Zambie en passant par le Nigéria et le Cameroun. Les classes d'âge sont le cadre rêvé du travail collectif (chasse et labour).

De même que le bonheur du groupe familial était, croyait-on, garanti par les esprits ancestraux auxquels le doyen d'une lignée rendait hommage au nom de sa famille, de même le chef du village entretenait des relations privilégiées avec les forces spirituelles qui pouvaient faire le bonheur ou le malheur de la communauté tout entière. Les cultes d'Amatemesuo et d'Amakiri chez les Ijo illustrent bien la naissance de l'esprit religieux issu de l'esprit communautaire. Celui d'Amatemesuo est particulièrement frappant, car il incarne « l'âme et l'essence même de la communauté » et l'on peut dire que le destin de celle-ci en dépend<sup>9</sup>.

Le village en tant que structure sociale était-il répandu au XII<sup>e</sup> siècle ? Comme se sont formés à cette époque les États territoriaux les plus anciens dont l'existence est certaine, on peut supposer que, dans certaines régions, notamment dans la forêt, le village devait être déjà bien établi. Les fouilles archéologiques ne permettent pas actuellement de répondre catégoriquement à cette question, car nous n'avons que rarement le moyen de déterminer si un dépôt ancien provient d'un village ou d'un établissement dispersé. On ne saurait donc dire quel type d'établissement a produit le charbon de bois extrait des puits d'Ile-Ife, que la datation par le carbone 14 situe entre 560 et 980 de l'ère chrétienne. Le site de Yelwa, sur les rives du Niger, dont les dépôts archéologiques indiquent une occupation prolongée entre 100 et 700 de l'ère chrétienne, est entaché d'autant d'incertitude. Seules des recherches minutieuses étendues à de vastes territoires pourraient démontrer sans doute possible l'existence de villages et déterminer l'époque de leur formation<sup>10</sup>. Une autre approche possible du problème consisterait à étudier soigneusement les traditions relatives aux origines, aux migrations, aux institutions religieuses, sociales et politiques. Des recherches de ce type chez les Ijo ont permis de retracer la dispersion de ce peuple à travers le delta du Niger et de démontrer, avec une certitude relative, qu'elle a commencé au plus tard à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Des établissements du type du village chez les Ijo datent sans doute aussi de la même époque, car, comme on l'a indiqué plus haut, c'est la dispersion dans un nouvel environnement qui a donné naissance à une nouvelle structure politique.

Si les preuves archéologiques ne permettent pas d'établir une distinction entre un établissement agricole dispersé et un village durant le premier millénaire de l'ère chrétienne, il est encore plus difficile d'affirmer que des unités politiques plus importantes que le village existaient à cette époque. On peut cependant raisonnablement en supposer l'existence, et point n'est besoin de rechercher des influences extérieures, même soudanaises, pour expliquer la transformation d'un village en une cité-État dans la région forestière de l'Afrique occidentale. Le modèle proposé par Horton pour décrire la transformation d'un établissement organisé selon le principe du lignage en

9. E. J. Alagoa, 1970, p. 200.

10. Le matériau utilisé pour la construction des habitations a été d'abord constitué par du bois, des roseaux; probablement, des avant 900, l'argile battue ou banco a été utilisée. Dans les clairières et savanes, les villages se sont rapidement multipliés dans un lacs de pistes et voies de communication.

un village compact montre que les premiers organes de l'État apparaissent parfois tout au long de ce processus par voie d'adaptation interne. Le rôle de chef perd son caractère transitoire, les lignages fondateurs gagnent en autorité, on voit apparaître des institutions où l'esprit communautaire prend le pas sur l'esprit familial, et les principes d'intégration politique, fondés sur une résidence et une législation communes, deviennent les assises du principe de souveraineté.

## Royaumes et cités

Une fois le village stabilisé, l'agglomération grossit rapidement si la terre est riche, devenant un gros village; dès lors, il devient nécessaire de mettre en place une organisation militaire efficace. Il est très probable que les voies commerciales et les échanges aient joué un grand rôle dans le développement de la cité, même dans les régions forestières. Une fois formée, la cité devient un centre économique actif, exerçant une attraction sur les itinéraires commerciaux. Tout porte à croire que les cités se sont formées dans un climat de compétition, sinon d'hostilité. Les plus combatives ont pu élargir leur territoire par absorption d'autres cités et d'autres terroirs. Cependant, la forêt a été un frein à cet expansionnisme; elle a contribué aussi à limiter le domaine de la cité; rares furent les cités dont le rayon d'action dépassait soixante kilomètres autour de la capitale; au-delà, la cité devait s'en remettre à des «vassaux» ou à des chefs de lignage.

L'insistance mise ici à souligner les origines internes de l'État forestier ne doit pas être interprétée comme la négation de toute influence extérieure. Un État peut fort bien avoir emprunté certains éléments de son faste et de son cérémonial à quelque prestigieuse source extérieure; il peut même lui avoir emprunté un dirigeant. Il existe, dans les États forestiers, des exemples dont l'authenticité est bien établie: l'usage répandu des épées de cérémonie et des titres de chefferie du Bénin n'en sont qu'un parmi tant d'autres. Il n'y a donc aucune raison de supposer qu'un échange semblable n'ait pas eu lieu entre les États de la forêt et ceux de la savane.

À l'époque où le Ghana étendait sa domination sur le Soudan occidental, sans doute des relations commerciales existaient déjà avec les pays de la forêt; ces échanges entre savane et forêt ont pu favoriser aussi des échanges de traits culturels, d'institutions entre les deux régions. Entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, l'expansion des peuples de la savane vers la forêt est attestée par l'ampleur du commerce de la cola, de l'or et du cuivre. Les Manden ou Wangara ainsi que les Hawsa sont entrés de bonne heure en contact avec les peuples de la forêt et ont eu des rapports aussi bien guerriers que commerciaux<sup>11</sup>.

11. Il est à peu près certain que, dès les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, le cuivre de Takedda arrivait à Ife, à Bénin, à Igbo-Ikwu.



On trouvera un exemple d'une évolution de cet ordre, apparemment indépendante de toute influence extérieure perceptible, dans la transformation du village autonome ijo en une communauté ayant les caractéristiques d'un État. Dans les villages de pêcheurs de la partie orientale du delta du Niger, les chefs prirent le titre éloquent d'*amanyamabo* (propriétaire de la ville); la nécessité d'échanger leur poisson et leur sel contre des produits alimentaires qu'ils ne pouvaient pas cultiver stimula le commerce de ces villages avec les Ijo et les Ibo de l'intérieur, et ce commerce vint renforcer à son tour l'autorité des institutions étatiques. Le village grossit, devint une cité dont le chef devint roi ou « propriétaire de la ville ».

### Les Yoruba

L'ensemble d'États qui groupaient les peuples de langue yoruba était le plus important, car il était limité par Atakpame à l'ouest, par Owo à l'est, par Ijebu et Ode Itsekiri au sud et par Oyo au nord. Ses origines sont plus obscures que celles des États ijo, car le prestige qui s'attachait à deux des États yoruba, Ife et Oyo, a imprégné les traditions des autres. Il a par exemple été avancé que l'ascendance ife à laquelle prétendent les Popo ne daterait que de la conquête de leur territoire par les Oyo, au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque les conquérants ont tenu à établir un lien avec les Ife pour justifier leur domination sur un couple « yoruba »<sup>12</sup>. Il est certain que toutes les assertions des peuples ou des dynasties qui prétendent descendre des Ife sont sujettes à caution. Il est aussi instructif de considérer les États ijo où nombreux sont ceux qui se réclament de l'ascendance du Bénin. À ce sujet, on a écrit : « Cette prétention à tirer ses origines du Bénin ou d'autres régions éloignées illustre en fait une attitude singulière des Ijo en matière d'origine. Il s'agit, en réalité, d'un préjugé tenace contre les individus et groupes qui ne connaissent pas leurs antécédents. Il s'ensuit que, lorsqu'un groupe ne se souvient plus de son lieu d'origine, il est enclin à choisir celui qui avait la réputation d'être puissant, ancien et suffisamment éloigné pour ne pas menacer son autonomie<sup>13</sup>. » Ce goût pour les antécédents n'est certes pas propre aux Ijo; les Yoruba et de nombreux autres peuples, qui se réclament d'une origine ife, ont dû s'inspirer de considérations du même ordre. Dans certains lieux, l'installation d'un dirigeant ife, voire d'un autre État yoruba, semble avoir incité toute la population à se réclamer d'une ascendance ife<sup>14</sup>.

Si l'on admet que le berceau des Yoruba correspondait aux régions où l'on parle les groupes de dialectes du Centre et du Sud-Est, c'est là qu'il faut chercher les origines des institutions étatiques yoruba. Les prétentions des Ife à être, dans le temps, les bâtisseurs du premier État *yoruba* sont assurément frappantes. Chacune des nombreuses versions de la légende d'Oduduwa,

12. R. C. C. Law, *J.A.H.*, vol. XIV, n° 2.

13. E. J. Alagoa, 1970, p. 187.

14. Une étude sur les noms des lieux permettrait d'éclairer l'évolution des États. Pour le moment, ce domaine relève presque entièrement de l'étymologie populaire.

fondateur de cet État, même celles provenant d'Oyo, reconnaît la suprématie d'Ife et aucune légende rivale ne cherche à attribuer cette distinction à un autre État. On a établi, par la méthode du carbone 14, que le charbon de bois découvert dans la ville d'Itayemoo date de la période comprise entre 960 et 1160 de l'ère chrétienne, ce qui corrobore les considérations qui précèdent, ces vestiges étant antérieurs à ceux de tous les autres sites urbains yoruba<sup>15</sup>. Un autre argument en faveur de la ville d'Ife, c'est que sa relative proximité de la lisière septentrionale de la forêt aurait pu exposer ses habitants avant tous les autres à une pression des populations de la savane.

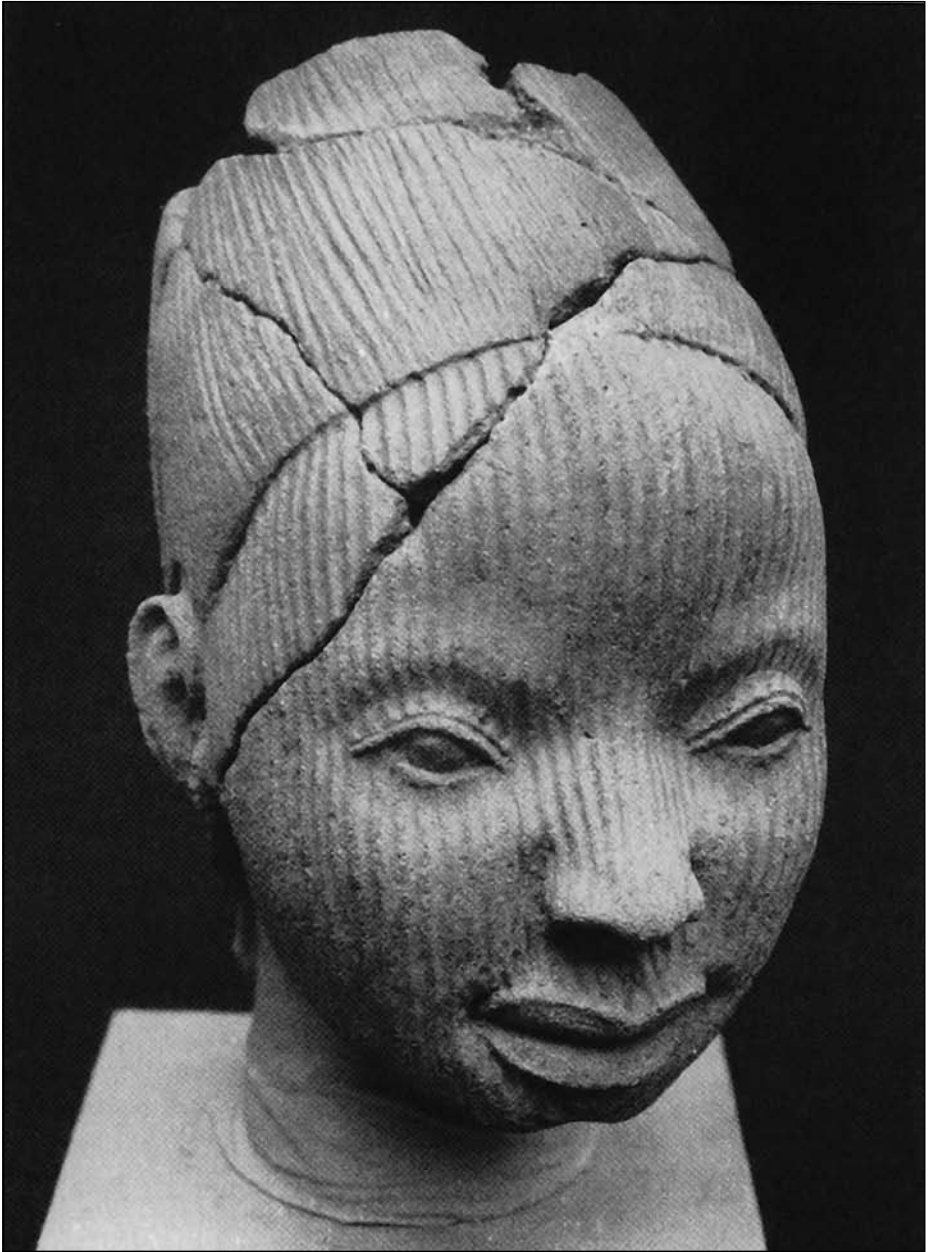
### Les origines

Selon la légende d'Ife, une première génération d'États yoruba aurait été constituée du temps des petits-fils d'Oduduwa qui se seraient dispersés à partir d'Ife; il s'agit d'Owu, Ketu, Bénin, Illa, Sabe, Popo et Oyo. Il est cependant très peu probable que leur création ait été simultanée et qu'elle ait pris la forme voulue par la légende. Le cas de Popo a déjà été discuté. La liste des rois de Sabe comporte seulement vingt et un noms contre quarante-neuf pour Ketu et quarante-sept pour Ife. En revanche, Ijebu, qui ne figure pas parmi les premiers États yoruba de la légende, semble le plus ancien, avec une liste royale de cinquante-deux noms. Il reste encore beaucoup à apprendre, assurément, sur la manière dont ces États ont été constitués et l'ordre dans lequel ils ont été établis.

Typiquement, un État yoruba était de dimensions très modestes, souvent composé d'une seule ville et des villages avoisinants. Au cours des derniers siècles, le secteur d'Ekiti comptait, à lui seul, pas moins de seize ou dix-sept royaumes et rien n'indique qu'ils aient jamais été beaucoup moins nombreux et plus étendus. Il semble que les villes d'Egbado ne se soient jamais constituées en un État de grandes dimensions ou en une fédération, alors que les Egba, tout comme les Ijebu, formaient une fédération de petites cités-États plutôt qu'un royaume centralisé. Il est probable que les travaux de terrassement (*eredo*), qui s'étendent sur quatre-vingts milles, correspondent aux limites du territoire d'Ijebu proprement dit. Même Ife ne semble pas avoir étendu sa puissance sur un vaste territoire<sup>16</sup>. Les Akoko, établis sur la frange nord-est de l'influence yoruba, n'ont jamais dépassé, dans leur structure politique, le niveau du village. Dans cette masse de petits États, on trouve une exception frappante, celle du royaume d'Oyo, mais, là encore, son caractère « impérial » n'apparut que bien tard, sans doute au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce cas unique s'explique peut-être par la topographie (savane atypique) dans laquelle l'empire d'Oyo a prospéré, car les déplacements y étaient plus aisés qu'à travers la forêt, permettant de déployer une cavalerie et de forts contingents de fantassins sur des étendues relativement vastes. En fait, on pense qu'Oyo devait davantage

15. Il faut reconnaître que les fouilles archéologiques sur l'implantation des Yoruba sont encore très rares.

16. C. Adetugbo, 1973, p. 193.



*Tête en terre cuite  
(Owo, Nigéria).*

*Source : Nigeria, its archacology and early history, Th. Shaw, Thames and Hudson, Londres, 1978.*

son développement aux États voisins de la savane, Borgu et Nupe, qu'aux États forestiers yoruba. Il dut d'abord s'affirmer vis-à-vis de ses rivaux du Nord avant de pouvoir se lancer à la conquête des Yoruba. Selon la liste des rois d'Oyo, on pense que le royaume a pu être fondé au début du XV<sup>e</sup> siècle. L'abandon de la capitale sous la pression des Nupe durant le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle est assez bien établi. Le témoignage archéologique le plus ancien qui ait été découvert à ce jour semble correspondre à une période de récupération de la capitale vers la fin de ce même siècle. En résumé, il est peu probable qu'Oyo ait atteint des dimensions de quelque importance à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

## Ife

Si l'on considère la position centrale qu'elle occupe dans l'histoire générale des Yoruba, il est surprenant que l'histoire d'Ife soit aussi peu connue.

Après une abondance relative de détails sur Oduduwa, le fondateur légendaire de l'État, et ses successeurs immédiats, nous ne trouvons dans la tradition orale que des récits rares et fragmentaires sur les périodes qui suivent. Les vestiges archéologiques ont contribué à combler quelques lacunes; mais les recherches dans ce domaine n'en sont qu'à leurs débuts: une première phase de l'histoire de l'État s'ouvre vers le XI<sup>e</sup> siècle, caractérisée par un type d'habitat dispersé, l'usage répandu de sols « en tessons » posés sur champs, une industrie de perles de verre et un art raffiné de la terre cuite, spécialisé dans la production de figurines naturalistes, notamment de têtes humaines. Ces dernières ont amené certains ethnologues à établir un lien entre les cultures d'Ife et de Nok malgré le millénaire qui les sépare. La très grande ressemblance de l'art de la terre cuite d'Ife avec celui qui a été découvert dans d'autres centres de la culture yoruba est encore plus révélatrice. Des têtes d'un style apparenté à celui d'Ife ont été trouvées à Ikinrum et à Ire, près d'Oshogbo, à Idanre, près d'Ikare, et, plus récemment (ce qui est particulièrement intéressant), à Owo, ou un grand nombre de sculptures en terre cuite ont été exhumées parmi les vestiges du XV<sup>e</sup> siècle. Les vastes étendues où ce style a été pratiqué pourraient témoigner de la large diffusion de l'influence d'Ife, mais peut-être s'agit-il tout simplement d'un phénomène culturel qui se serait propagé parmi les Yoruba et qui aurait été associé à des rites religieux, et non pas à la royauté ife. Autrement dit, Ife n'est que l'un des centres parmi tant d'autres à avoir produit des objets de ce type, et la théorie selon laquelle il aurait l'exclusivité de ce style artistique devient de moins en moins soutenable. De même, les sols « en tessons » qu'on découvre fréquemment à Ife avec des figurines de terre cuite ne sont pas l'apanage de cette cité, car on en a découvert de semblables à Owo, Ifaki, Ikerin, Ede, Itaji, Ekiti, Ikare, et encore beaucoup plus loin, à Ketu et à Dassa-Zoumé, en République du Bénin, ainsi que dans le district de Kabrais, au Togo. À Yelwa, ils se trouvent dans un site qui avait été occupé jusqu'en 700 environ, à Daima, près du lac Tchad, parmi des dépôts du VIII<sup>e</sup> siècle, et à Bénin parmi des vestiges du

XIV<sup>e</sup> siècle. Les sols « en tessons » les plus anciens découverts jusqu'ici à Ife datent d'environ l'an 1100 de l'ère chrétienne; les plus récents portent des impressions d'épis de maïs, ce qui signifie qu'ils ne peuvent être antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. La disparition des techniques de fabrication du sol et, apparemment aussi, de l'art céramique est due probablement à une catastrophe qui aurait frappé Ife au XVI<sup>e</sup> siècle. Les vingt-cinq têtes de « bronze » d'Ife (il s'agit, en fait, de laiton et de cuivre), qui, par leur style, ressemblent de manière si frappante aux terres cuites, auraient pu être coulées durant les années qui avaient précédé le désastre, années où, du fait des importations de cuivre et de laiton par les Portugais, les métaux destinés à la fonte et au moulage étaient relativement abondants. À l'heure qu'il est, nous ne pouvons que faire des conjectures sur la nature des événements qui ont détruit cette culture: la conquête par une dynastie étrangère semble l'hypothèse la plus vraisemblable.

Si cette interprétation de l'histoire d'Ife est correcte, la dynastie qui y règne actuellement est celle qui s'était établie au XVI<sup>e</sup> siècle, avait construit le palais sur son emplacement actuel ainsi que les premiers murs de l'enceinte du centre de la ville. Il est possible que la nouvelle dynastie ait préservé certaines des institutions politiques et sociales de ses prédécesseurs, mais rien n'indique qu'il y ait davantage de similitudes d'ordre politique que sur le plan artistique entre le régime antérieur et celui qui a suivi. On ne saurait donc décrire exactement la forme de gouvernement qui existait à Ife avant le XVI<sup>e</sup> siècle. On ignore également si les liens avec la civilisation ife dont se réclament bon nombre d'États yoruba datent de la période ancienne ou plus récente de l'histoire d'Ife.

Si le déroulement des cérémonies d'intronisation et les emblèmes royaux d'aujourd'hui présentent de grandes similitudes dans la plupart des pays yoruba, y compris Ife, ils diffèrent sensiblement des insignes que portent en effigie les personnages qu'on croit appartenir à des familles royales de la première phase de l'histoire d'Ife. On peut donc en conclure que la royauté yoruba des temps modernes est issue d'une époque plus récente, même si, à l'origine, les États ont été constitués sur les modèles de l'Ife des temps anciens.

Il n'est pas exclu que la grandeur et la décadence des États du Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles aient eu une influence plus ou moins directe sur la formation d'États dans la zone forestière du golfe de Guinée. C'est à cette époque que se formèrent, ou plutôt se reconstituèrent plusieurs grands États situés au nord de ceux qui nous intéressent dans cette étude; les plus importants étaient les royaumes de Borgu, d'Idah et de Kwararafa<sup>18</sup>.

17. Originaire du Nouveau Monde, le maïs a été introduit en Afrique par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle.

18. Nous connaissons encore mal les relations entre la savane et la forêt. À considérer l'importance du trafic tel qu'on le perçoit de plus en plus, il n'est pas exclu que les relations aient été plus intenses dans le passé. Voir T. Shaw, 1970, p. 284.

Leur formation et leur expansion pourraient sans doute expliquer les bouleversements que connurent vers cette époque les États voisins du Sud. Nous savons que les Nupe chassèrent les Yoruba du vieil Oyo au début du XVI<sup>e</sup> siècle et qu'avant de revenir dans leur capitale trois quarts de siècle plus tard les Oyo avaient réorganisé leurs forces militaires en renforçant leur cavalerie, force de frappe des armées des États de la savane. C'est aux Nupe que les Oyo ont emprunté le culte Egungun des ancêtres, et il est possible que certaines particularités de leur État reconstitué aient été, elles aussi, empruntées à la même source.

### Le royaume de Bénin

Le Bénin est le premier État visité par les Portugais sur cette côte; de bonne heure, ils ont tissé avec ce royaume des liens aussi bien diplomatiques que commerciaux.

Situé au sud-ouest d'Ife, on pense qu'il s'est très tôt constitué en royaume, peut-être dès le XII<sup>e</sup> siècle. Il semble avoir subi au XV<sup>e</sup> siècle une transformation qui, à certains égards, rappelle celle qui advint à Ife au XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas exclu qu'une forme d'État ait existé chez les Edo avant le XIII<sup>e</sup> siècle, mais l'établissement définitif d'un royaume est attribué, à la fois par la tradition du Bénin et celle des Yoruba, à un descendant de la prestigieuse famille régnante d'Ife. La tradition enseigne que les gens du Bénin demandèrent au roi d'Ife, Oduduwa, de leur donner un prince. Le roi y envoya son fils Oranyan. C'est probablement vers 1300 que ces événements eurent lieu. Selon la tradition, les pouvoirs des premiers souverains de cette dynastie d'Ife étaient limités par ceux des chefs autochtones connus sous le nom d'*uzama*. Cependant, il est possible que les titres et l'organisation des *uzama* leur aient été conférés par la dynastie, car on trouve une similitude entre ces titres et les titres les plus courants chez les Yoruba, ce qui ne pourrait s'expliquer que par une imitation dans un sens ou dans l'autre<sup>19</sup>. Ces six *uzama* semblent avoir joué un rôle politique très semblable à celui qui devait être attribué plus tard aux sept titulaires *oyomesi* d'Oyo. Si l'on admet l'hypothèse de Horton sur la formation des États, on peut supposer que de nombreux royaumes ont adopté des variantes de ce principe de base, qui prévoit le partage des pouvoirs entre le roi et les chefs représentant des groupes généalogiques.

La tradition veut que le quatrième souverain de la dynastie du Bénin ait réussi à faire rompre l'équilibre en sa faveur après une lutte armée avec les chefs *uzama*. Il alla ensuite s'installer dans un palais plus vaste où il s'entoura d'une cour des titres non héréditaires; malgré cela, ni lui ni ses successeurs ne dépassèrent guère la condition de *primus inter pares* face aux puissants *uzama*.

19. À moins que les titres yoruba et bénin proviennent d'une même source extérieure. Les titres edo sont *oliha*, *edohen*, *ezomo*, *ero*, *eholo nire* et *oloton*. Leurs homologues yoruba sont *olisa*, *odofin*, *ojomo*, *aro*, *osolo* et *oloton*.

Au XV<sup>e</sup> siècle, de profonds remous internes transformèrent en une autocratie cette monarchie à pouvoir limité, et le petit État devint un grand royaume. La tradition attribue cette transformation à un souverain nommé Eware, qui s'empara du trône en chassant et en assassinant son frère cadet; on dit que cette lutte aurait causé la destruction d'une bonne partie de la capitale.

Une telle explication de ces événements, selon laquelle un aîné et successeur légitime lutte contre un frère cadet usurpateur, éveille nos soupçons en ayant tout l'air de préserver la légitimité indispensable à la généalogie d'une dynastie qui, à tous autres égards, perd sa crédibilité à ce moment précis. On serait plutôt enclin à interpréter la violence qui accompagna l'accession au pouvoir d'Eware, ainsi que les transformations radicales qui la suivirent, comme une réaction à la conquête du Bénin par une puissance étrangère.

### *La ville*

Eware reconstruisit sa capitale selon un nouveau plan et lui donna le nom d'Edo, qu'elle porte encore aujourd'hui<sup>20</sup>. Au centre de la ville furent aménagés, à l'instar de l'enceinte de la ville d'Ife, d'énormes fossés et remparts dont le tracé ne tenait aucun compte des constructions plus anciennes. Dans l'enceinte, une large avenue séparait le palais de la «ville», c'est-à-dire les quartiers qui abritaient les nombreuses corporations d'artisans et de spécialistes du rituel au service du souverain. Le palais proprement dit comprenait trois départements: la garde-robe, les serviteurs personnels du souverain et le harem, chacun nanti d'un personnel lui-même réparti en trois rangs par analogie aux classes d'âge des villages edo.

Chaque corporation de la «ville» était structurée de la même façon et affiliée au département correspondant du palais. Chaque membre du personnel de rang supérieur du palais avait un titre qui lui était conféré à vie. Il y a des raisons de penser qu'Eware affectait au service du palais tous ses sujets nés libres, en leur imposant une période de service obligatoire dans les rangs inférieurs. Après avoir accompli ce service, la plupart des sujets retournaient dans leur village. Pour renforcer le lien personnel qui unissait tous les sujets nés libres au souverain, celui-ci imposait une scarification faciale et leur conférait la qualité de «serviteur de l'oba».

### *Le gouvernement d'Eware*

Le gouvernement du Bénin, refaçonné par Eware, se composait du souverain et de trois groupes de dignitaires: les *uzama*, à charge héréditaire, les chefs du palais et un ordre (créé par Eware) de chefs de «citoyens». Ces

20. L'origine du nom de «Bénin», que donnent à la ville et au royaume tous ceux qui ne sont pas des Edo, est entourée de mystère. L'étymologie populaire n'en donne pas une explication satisfaisante. Il est possible que les premiers Portugais qui débarquèrent sur la côte aient entendu le terme «Beni», désignant les Ijo qui vivaient au bord de l'eau, et l'appliquèrent à tort à Edo.

dignitaires, placés au sommet de la hiérarchie, constituaient le conseil qui délibérait, avec le souverain, de toutes les questions que celui-ci voulait bien leur soumettre. Chacun était chargé également de contrôler un certain nombre d'unités tributaires qui composaient le royaume. Les sujets de rang inférieur exerçaient le métier de messager, fournissaient des effectifs à l'armée ou exécutaient de diverses façons la volonté du roi. Parmi les autres principes constitutionnels qui furent adoptés à cette époque, il convient de citer le droit de succession au trône par primogéniture; Eware conféra à son héritier présomptif le titre d'*edaiken*, qu'il ajouta à l'ordre des *uzama*. Dans le domaine de la religion aussi, Eware, qui passait pour un grand magicien, renforça le pouvoir mystique attribué au souverain en décidant de célébrer annuellement la fête Ique, au cours de laquelle étaient ranimées ses forces vitales.

Une autre réalisation d'Eware, la création d'un grand royaume, l'engagea dans des guerres constantes avec ses voisins. À la tête de ses troupes, il soumit d'autres populations edo, une grande partie des Ibo vivant à l'ouest du Niger et certains Yoruba du secteur oriental, y compris, dit-on, les villes d'Akure et d'Owo. Parmi les pays conquis, les plus éloignés réussirent à préserver une certaine autonomie en payant tribut au Bénin; à d'autres, Eware imposa des gouvernements calqués sur celui du Bénin, plaçant à leur tête des princes de sa famille; seuls les peuples vivant dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres de la capitale se trouvaient sous la domination directe du Bénin. Dans cette région centrale, le roi était le seul à pouvoir prononcer la peine de mort.

La tradition ne nous dit pas si Eware a accompli une réforme radicale de son armée, ce qui aurait pu expliquer le succès de son expansion. Le secret de ses victoires, c'est peut-être le talent dont il fit preuve pour mobiliser ses sujets, ce qui lui avait permis de rassembler des forces supérieures à celles de ses adversaires. Cependant, pour réussir à intégrer la majeure partie de ses sujets valides dans une machine de guerre, il lui fallait sans doute aussi organiser maintes expéditions dont le butin et les tributs perçus servaient à l'entretien de l'armée. Les souverains guerriers qui devaient succéder à Eware pendant plus d'un siècle organisaient régulièrement, eux aussi, des expéditions militaires dans les provinces limitrophes ou même plus éloignées.

La plupart des peuples de l'Edo septentrional tombèrent sous la domination du Bénin. L'influence yoruba, qui s'étendait vers l'est, dut reculer devant la forte poussée des Edo en territoire yoruba. Dépasant Owo et Akure, les armées du Bénin assujettirent de vastes territoires d'Ekiti. Ijebu, l'un des États yoruba les plus anciens, pour être tombé provisoirement sous la tutelle d'Edo, passa au Bénin. Bien que ce fait ne soit pas confirmé à Ijebu, certains aspects de son gouvernement, par exemple l'association du palais *ifore*, ont beaucoup de points communs avec ceux du Bénin. On trouve d'autres similitudes de cet ordre à Ondo, autre État yoruba limitrophe. Les conquêtes du Bénin pourraient expliquer ces similitudes, mais il est possible aussi que certains États yoruba aient sinon





*Benin city.  
Coupe faite dans la partie  
la plus profonde du mur de la ville,  
vue du fossé extérieur.  
Source : The Archaeology  
of Benin, de G. Connah, 1975.*



*Bénin. Scène relatant le cérémonial d'abattage  
 d'une vache, par la suite de l'oba.*

*Source: Benin Art, de W. et B. Forman  
 et P. Dark, éd. P. Hamlyn, Londres, 1960.*

*(Photo: Werner Forman Archive.)*



*Bénin. Joueur de flûte en bronze.  
Source : Benin Art, de W. et B. Forman  
et P. Dark, Londres, 1960  
(Photo : Werner Forman Archive.)*

réclamé, du moins accepté de plein gré d'être gouvernés par un souverain du Bénin après qu'Eware eut établi le prestige de sa dynastie. Ce fut le cas des Itsekiri, branche orientale des Yoruba, qui eurent pour souverain un petit-fils d'Eware, Iginua. Celui-ci s'installa parmi eux, entouré d'un groupe de fidèles Edo, fonda un royaume sur le modèle de celui du Bénin et reconnut la souveraineté de la dynastie mère, souveraineté qui se maintint pendant plusieurs siècles.

Si les particularités de l'État du Bénin tel qu'il a été réformé par Eware ont été décrites ici avec une abondance de détails qui pourrait paraître excessive, c'est, d'une part, parce qu'il a joué un rôle de tout premier plan dans l'histoire des Edo et, d'autre part, parce qu'il a exercé une très forte influence sur tous les peuples voisins. La troisième raison, c'est que le royaume du Bénin est le seul État de la région dont les institutions antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle nous soient assez bien connues. Si nos connaissances de l'histoire ancienne du Bénin sont beaucoup plus détaillées que les rudiments recueillis sur tous les autres États, c'est grâce à la richesse de la tradition orale préservée par la cour, aux renseignements recueillis par des visiteurs européens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, aux recherches archéologiques effectuées dans la ville depuis une vingtaine d'années. Les fouilles archéologiques ont confirmé la tradition qui situe au XV<sup>e</sup> siècle la construction de la grande muraille d'Eware, ainsi que la rénovation du palais. Elles ont aussi mis en lumière l'évolution de l'art célèbre du Bénin, le moulage du laiton et du bronze à la cire perdue. Il a été établi que tous les objets en laiton découverts parmi les vestiges antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle avaient été forgés et non moulés. La technique du moulage à la cire perdue était peut-être connue plus tôt, mais les produits des fouilles et une étude stylistique des très nombreux objets en laiton coulé qui existent encore aujourd'hui à Bénin indiquent que cet art n'est devenu florissant qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque de grandes quantités de laiton furent importées d'Europe<sup>21</sup>.

## L'art d'Ife et le problème des bronzes du golfe

L'art africain a été jusque-là traité presque uniquement du point de vue esthétique; on s'est rarement soucié du contexte sociologique dans lequel il a été créé. Avec la civilisation d'Ife-Bénin, nous avons l'occasion d'étudier un art africain dans son contexte historique et sociologique. En général, c'est la sculpture sur bois qui domine dans l'art négro-africain, si bien que la plupart des pièces qui font s'extasier les esthètes sont d'époque très tardive; la civilisation d'Ife-Bénin est la brillante exception où l'on trouve des œuvres

21. L'une des pièces les plus célèbres, attribuée à la première période des moulages en laiton au Bénin, est la tête d'une *iyoba* ou reine mère. Si cette hypothèse est correcte, cette tête ne peut être antérieure à la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque le souverain Esigie créa le titre d'*iyoba* spécialement pour sa mère.

d'art en terre cuite et en bronze : d'où l'importance exceptionnelle de cette région dans l'évolution générale de l'art négro-africain.

Nous avons parlé plus haut des objets en laiton forgé et de la technique de la cire perdue, connue à Fie probablement dès avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Un lien naturel, à la lumière des recherches les plus récentes, unit l'art de la terre cuite illustrée à Ife par des figurines naturalistes, notamment des têtes humaines, et les cultures de Nok remontant à l'âge du fer (V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne). Ce fait est capital et souligne la large diffusion de la culture de Nok, qu'il ne faut pas circonscrire aux plateaux bauchi; de plus, nous avons la preuve d'échanges et de contacts suivis entre les pays de la savane au nord et ceux de la forêt au sud<sup>22</sup>. Ainsi, bronzes et laitons naturalistes célèbres d'Ife et du Bénin sont l'aboutissement d'une évolution artistique commencée au moins dès l'âge du fer, dans une aire culturelle très vaste.

Nous faisons grâce aux lecteurs de toutes les élucubrations échafaudées par les colonisateurs pour trouver une origine extra-africaine à ces chefs-d'œuvre d'un naturalisme si pur qu'un spécialiste européen de l'art yoruba écrit: «Si on examine la tête reproduite [c'est celle d'un *oni* de l'Ife du XIII<sup>e</sup> siècle], on est tenté, à première vue, de s'écrier: "C'est sûrement une œuvre de la Renaissance!"»

C'est l'Allemand Leo Frobenius qui découvrit en 1910, au cours d'un voyage en Afrique, des sculptures d'Ife. Mais à la fin du siècle dernier se produisit un événement qu'il ne faut pas passer sous silence, à savoir le sac d'Ife par une colonne anglaise; la ville fut pillée par les conquérants et ils enlevèrent au palais d'Ife plusieurs sculptures qu'ils emportèrent en Angleterre.

Leo Frobenius fit connaître au monde savant les chefs-d'œuvre d'Ife; aussitôt artistes et ethnologues se perdirent en hypothèses toutes plus fantaisistes les unes que les autres pour expliquer le « miracle d'Ife »<sup>23</sup>. En 1939, on découvrit non loin du palais de l'*oni* d'Ife un important groupe de bronzes; depuis, aussi bien à Ife qu'au Bénin, plusieurs découvertes ont été faites. W. Fagg a effectué des fouilles en 1949, à Abiri, non loin d'Ife.

### Caractéristiques de l'art du Bénin

Fagg avait découvert dans une tombe à Abiri trois têtes en terre cuite: l'une était façonnée dans le pur style naturaliste et les deux autres stylisées à l'extrême. Comme le fait remarquer un spécialiste de l'art yoruba, il y a « dans la culture d'Ife un phénomène étrange, extrêmement rare dans l'histoire de la culture mondiale: il s'agit de la coexistence dans une même culture d'un art entièrement naturaliste et d'un art presque complètement abstrait, phénomène qu'on ne peut concevoir aux époques classiques de la Renaissance et en Europe<sup>24</sup> ».

22. W. Fagg, 1963, p. 105.

23. W. Fagg écrit: «On a souvent dit que ces bronzes étaient l'œuvre d'Égyptiens, d'un artiste ambulant romain ou grec, voire d'un Italien de la Renaissance ou de jésuites portugais», 1963, p. 105.

24. *Ibid.*, p. 106.

Une de ces têtes est considérée aujourd'hui comme l'un des meilleurs exemples du style réaliste ou naturaliste d'Ife, toutes les mensurations étant rigoureusement harmonieuses et l'« on peut même noter la bosse occipitale ». Le visage respire le calme, et un équilibre intérieur lui confère une densité d'expression saisissante. À côté, dans la même tombe, les deux autres têtes sont d'une stylisation très poussée; deux trous figurent les yeux et un trait horizontal, la bouche; la stylisation est encore plus appuyée. Ces objets trouvés dans la même tombe sont de même origine: « Matériau, technique de cuisson et état de conservation sont identiques. Il semble que l'on doive attribuer deux expressions aussi diverses de l'esprit humain non à l'apport d'une race étrangère à l'Afrique, mais plutôt à une croyance mystique de la religion ancienne yoruba<sup>25</sup>. » En effet, l'art d'Ife et du Bénin, au départ, a un caractère essentiellement religieux.

### Son développement

Que représentaient ces têtes? Elles représentent le plus souvent l'*oni*, chef religieux d'Ife. Ces œuvres étaient exécutées après la mort de l'*oni* pour être déposées dans sa tombe. Au Musée du Palais de l'Oni se trouvent exposées des « centaines de fragments de têtes et de figurines en terre cuite du même style que les bronzes; certains d'entre eux sont d'un art égal ou même supérieur aux plus belles têtes de bronze, et presque toutes ces têtes et tous ces fragments ont été mis au jour non au cours des fouilles organisées, mais par hasard dans deux ou trois des cent temples d'Ife. Beaucoup d'entre eux accusent un caractère rituel évident, cet art étant étroitement lié à la vie de la communauté<sup>26</sup>. »

La tradition enseigne que, sur sa demande, l'*oba* du Bénin reçut de l'*oni* un habile sculpteur qui initia les artisans du Bénin à la technique du coulage des bronzes; ainsi, Ife est véritablement la cité mère d'où vient la religion et d'où vient l'art par lequel on honore les ancêtres. Le culte des ancêtres étant le fondement de la religion traditionnelle, Ife a créé un art pour perpétuer le souvenir de « ceux qui veillent toujours sur les vivants ». Le grand nombre de figurines trouvées dans les temples suggérerait aussi que certaines d'entre elles étaient des objets de culte dans les temples et, par conséquent, non destinées à être enterrées. Mais cet art est-il resté circonscrit au domaine Ife-Bénin?

### Le problème des bronzes

Hors du domaine Ife-Bénin, des découvertes ont été faites non seulement dans le delta, mais même au nord, aux confins de Nupe.

*Igbo-Ukwu*. Découvert en 1939 dans l'est du Nigéria, le site d'Igbo-Ukwu a été fouillé en 1959 par le professeur Thurstan Shaw; près de huit cents pièces de bronze, qui diffèrent complètement des bronzes d'Ife-Bénin,

25. *Ibid.*, p. 106.

26. W. Fagg, 1963, p. 104.

furent mises au jour. Igbo-Ukwu est un complexe urbain au milieu duquel se trouvent le palais et les temples. Différentes structures construites ont été dégagées :

Une grande salle où étaient entreposés de la vaisselle et des objets de culte, des trésors.

La chambre funéraire du grand prêtre, très richement décorée.

Un vaste trou où avaient été déposés des poteries, des ossements et divers objets.

Certes, il y a quelques différences entre les trouvailles en bronze d'Igbo-Ukwu et les œuvres d'art d'Ife; cependant, bien des traits sont communs, qui montrent que les deux centres participent de la même culture. En effet, comme à Ife, nous sommes en présence d'une monarchie rituelle<sup>27</sup>.

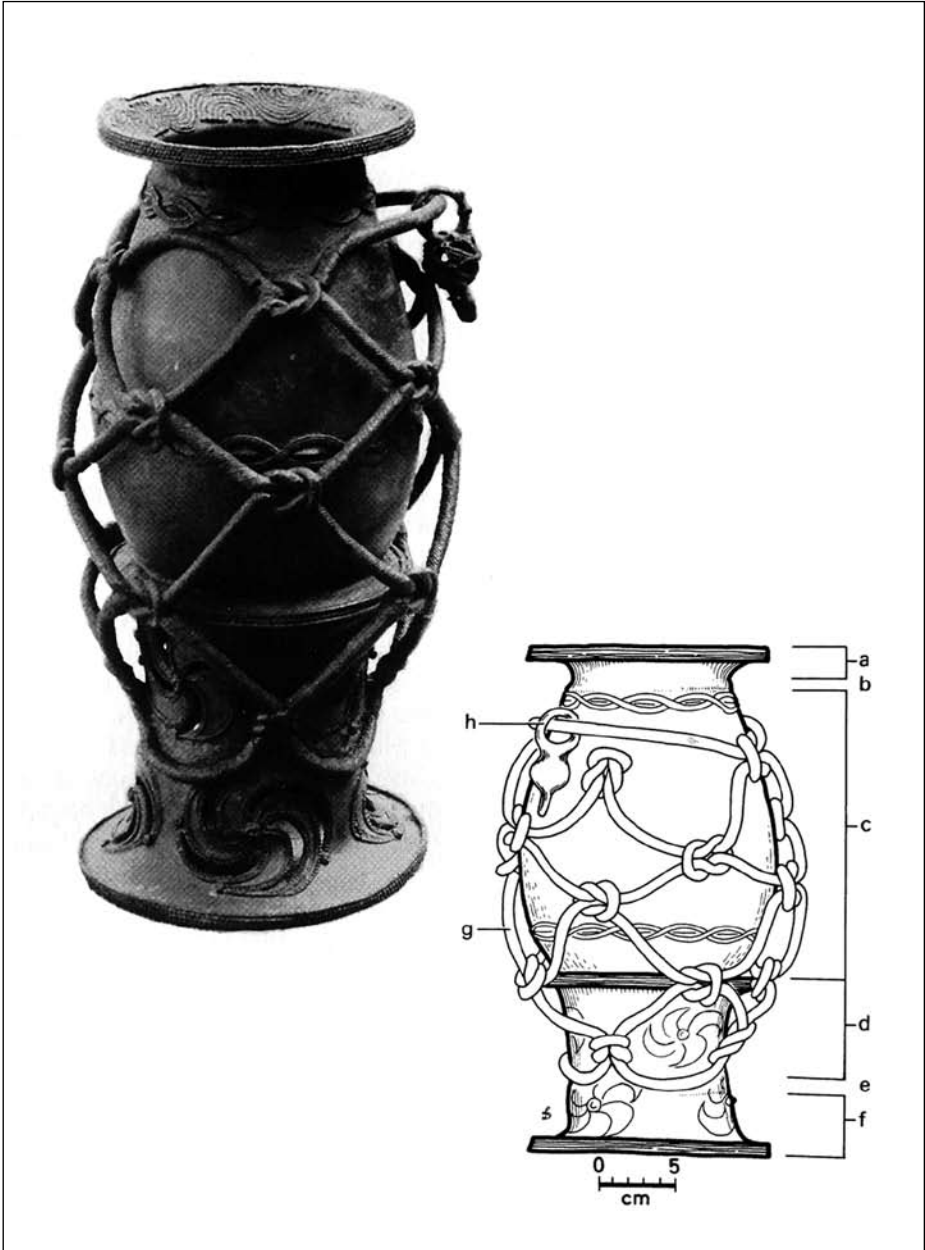
La virtuosité des artistes d'Igbo-Ukwu est remarquable, qu'il s'agisse des œuvres en terre cuite ou des bronzes; la matière se laisse manier par les mains habiles qui lui donnent la forme voulue avec une richesse de détails qui frise la mignardise. Des bols en bronze en forme de Calebasses, des vases en céramique ornés du motif de serpent sont traités avec une grande maîtrise.

On pense qu'Igbo-Ukwu a pu être la capitale religieuse d'un royaume très vaste et c'est là qu'étaient déposés les trésors sous la garde d'un roi-prêtre: Eze Nzi<sup>28</sup>. Nous manquons d'informations sûres concernant la culture d'Igbo-Ukwu; les enquêtes auprès des détenteurs de traditions orales se poursuivent, tandis que les archéologues voient s'élargir l'aire de fabrication des bronzes. Cependant, Igbo-Ukwu, avec sa monarchie rituelle et son abondance de moulages à la cire perdue, semble contredire l'hypothèse qui précède sur l'époque où fut introduite la fonte du laiton, voire la plupart des postulats concernant la formation des États, car la datation au carbone 14 indique que cette culture très raffinée existait déjà au IX<sup>e</sup> siècle chez les Ibo, qui vivaient, comme on le sait, en société « lignagère ». Autrement dit, la culture des Igbo-Ukwu est antérieure d'au moins deux siècles à celle d'Ife-Bénin et à toutes les autres cultures d'un degré d'évolution comparable qui ont été découvertes jusqu'ici dans la zone forestière. Sans la datation au radiocarbone, les objets découverts à Igbo-Ukwu auraient pu être attribués sans hésitation aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le royaume voisin d'Onitsha a d'ailleurs été fondé à peu près à cette époque sous l'influence du Bénin; l'État d'Igala, qui aurait contribué à l'organisation des chefferies chez les Umeri, groupe auquel appartient Igbo-Ukwu, ne fut créé qu'au XV<sup>e</sup> siècle. Dans quelle mesure peut-on se fier à la datation au radiocarbone? Lorsqu'il s'agit du charbon de bois, cette méthode incite à la plus grande prudence, car un charbon de bois peut fort bien remonter à une époque de beaucoup antérieure à celle où il a été enfoui dans un puits ou dans tout autre type d'excavation. En outre, la fiabilité des dates indiquées par le carbone 14 au voisinage de l'équateur a été sérieusement mise en doute<sup>29</sup>. Il convient de noter que l'une des cinq dates attribuées aux vestiges d'Igbo-Ukwu est

27. T. Shaw, 1970, p.266.

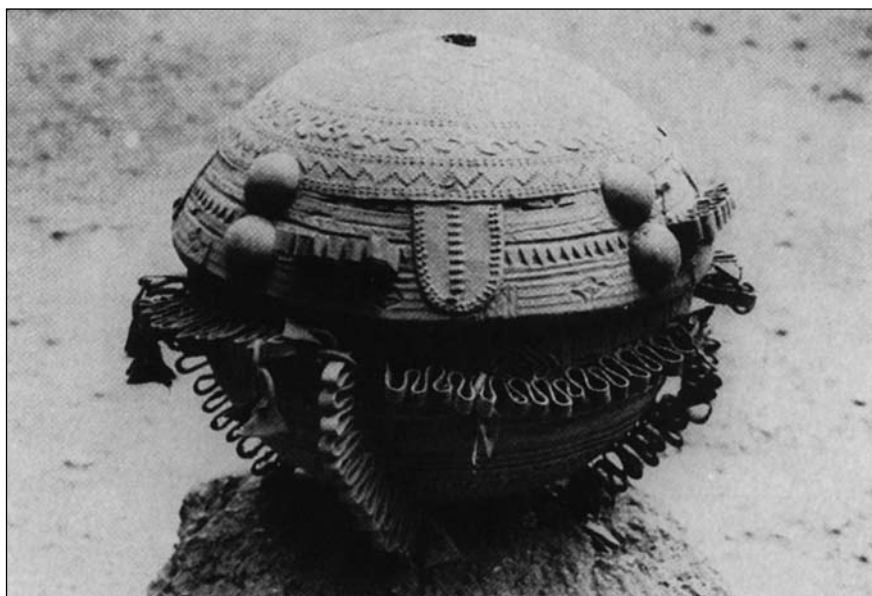
28. Voir F. Willet, 1971, pp.172-173.

29. P. Ozanne. *West African archeological newsletter*, n° 11, 1969.



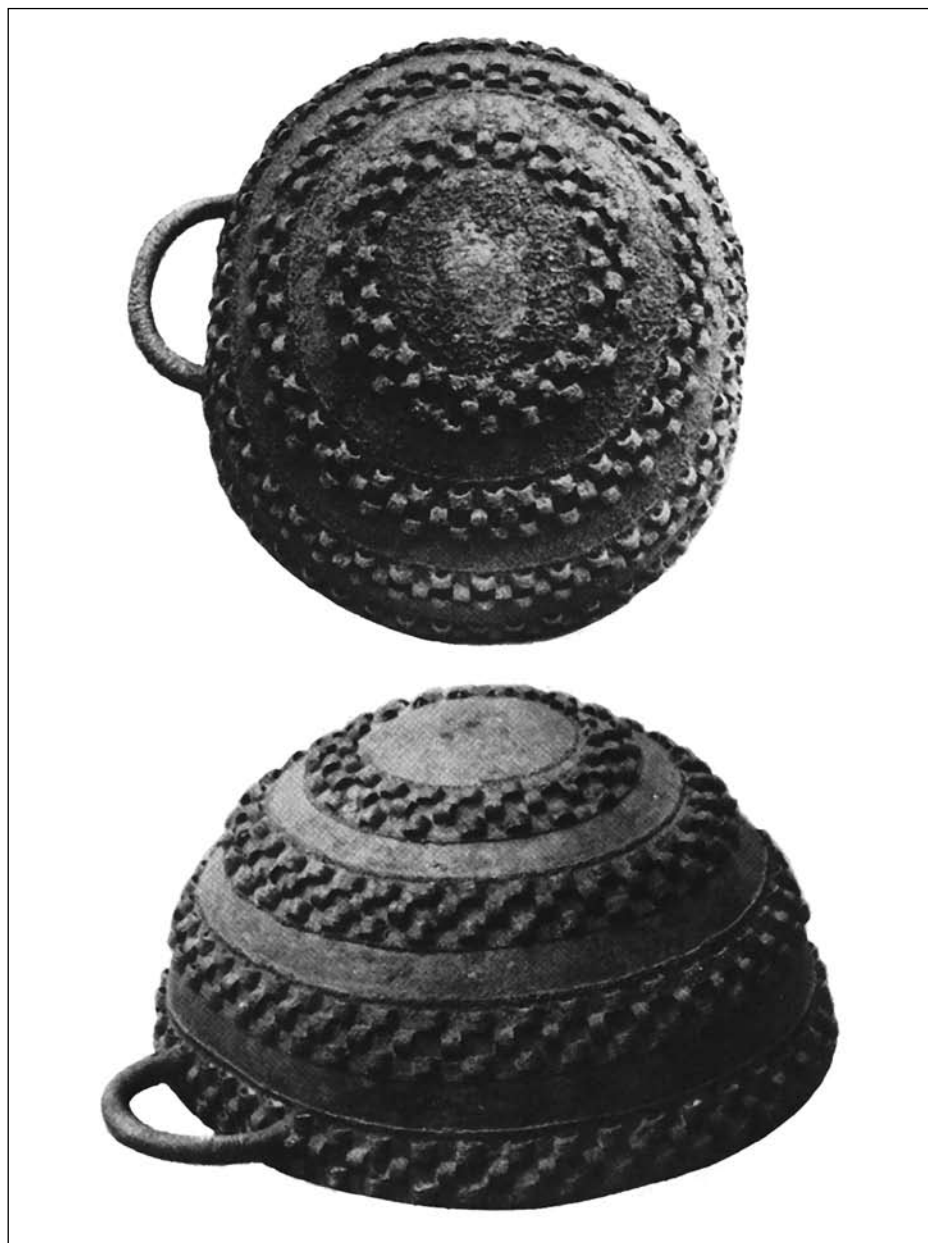
*Vase en bronze entouré de cordages.  
 Dessin schématique du même vase:  
 (a) bordure; (b) corps entre la bordure et le pied; (c) corps du vase;  
 (d) partie supérieure du support;  
 (e) espace entre les parties inférieure et supérieure du support;  
 (g) encordage externe; (h) poignée pour le transport.*



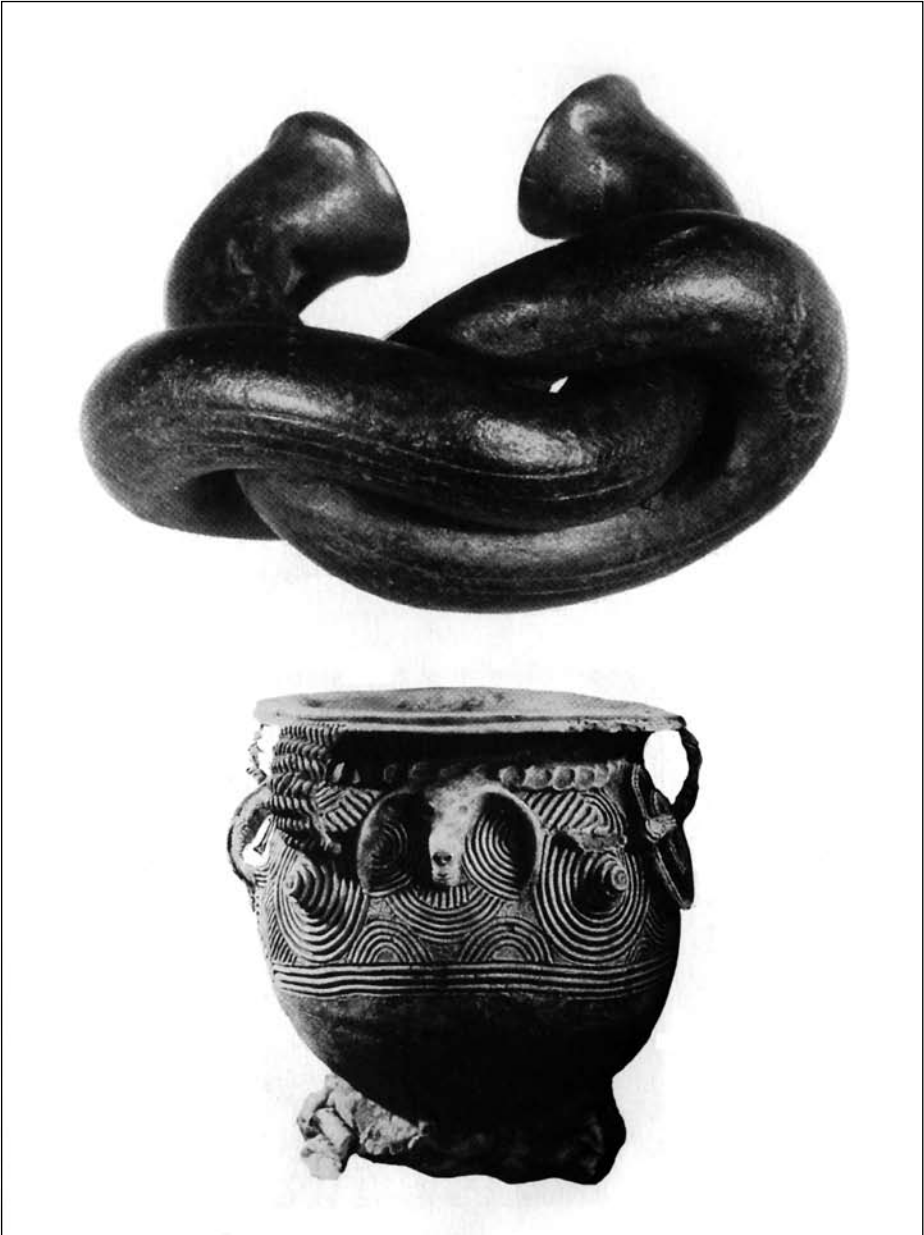


*Bronze sculpté en forme d'autel.*

*Calebasse rituelle.*

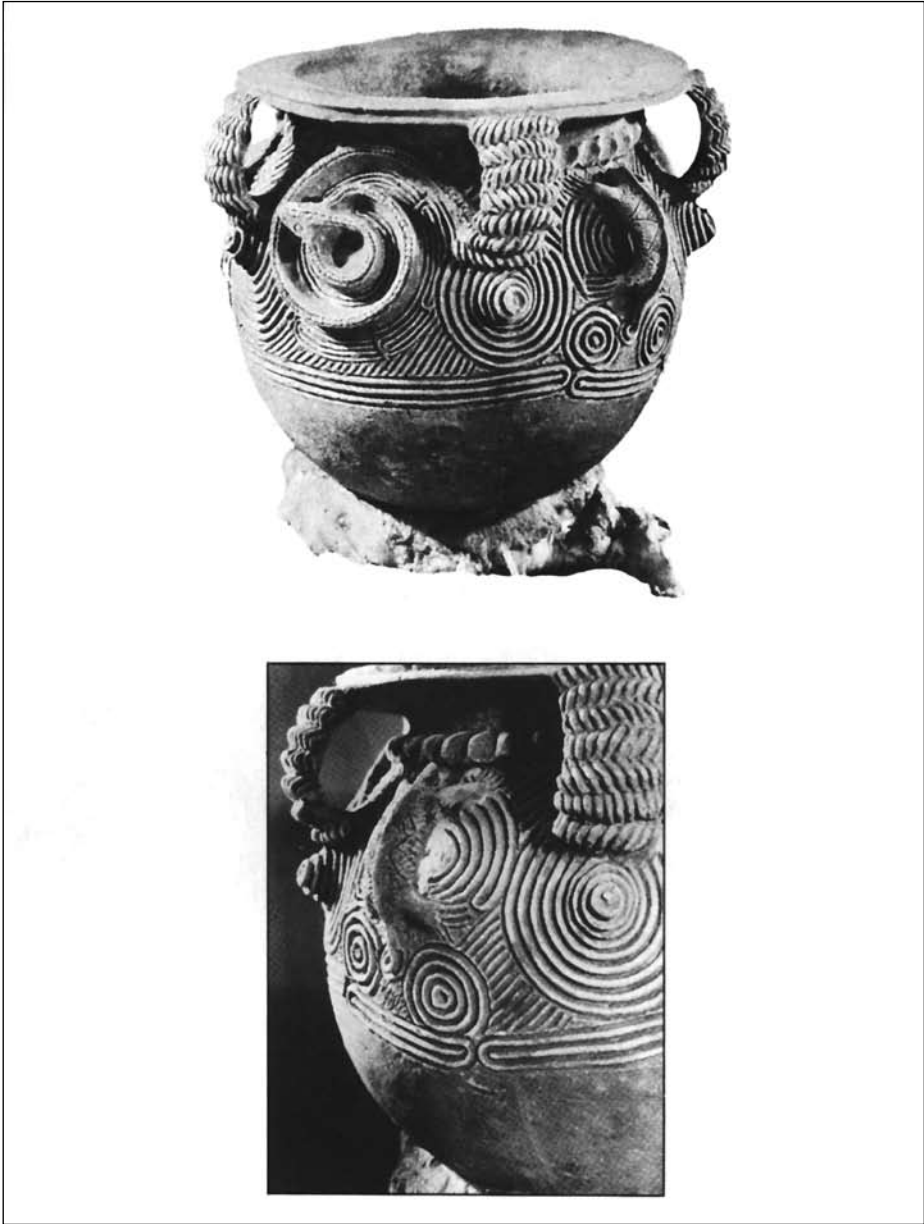


*Grand bol en bronze,  
vu de dessus,  
vu de dessous.*

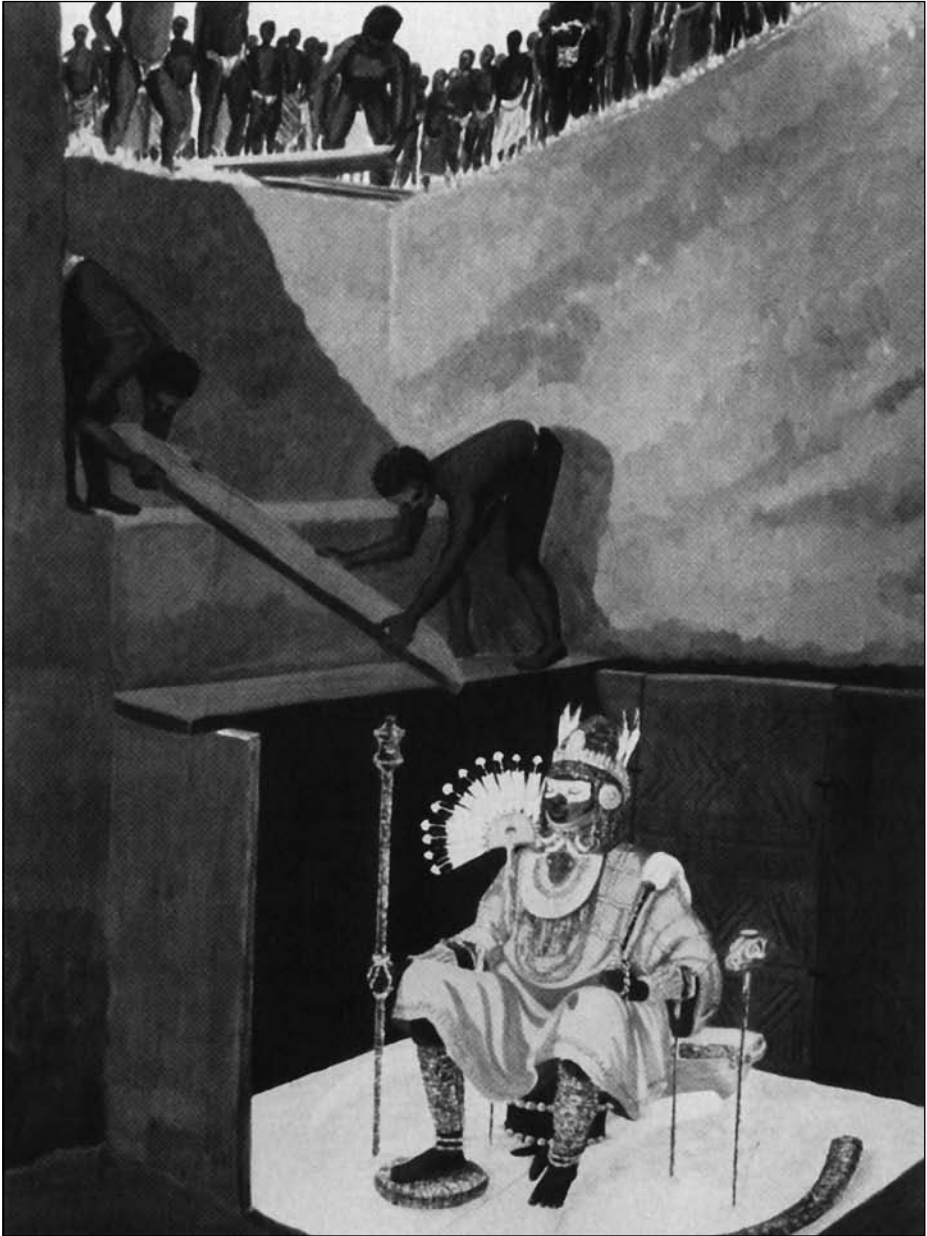


*Bracelet en bronze.*

*Poterie:  
vue d'ensemble.*



*Poterie:  
vue d'ensemble,  
détail.*



*Reconstitution par l'archéologie  
de l'enterrement d'un chef à Igbo-Ukwu.*

*Source des illustrations des pages 394 à 399:  
Igbo-Ukwu, An Account  
of Archaeology in Eastern Nigeria,  
Th. Shaw, 1970, volumes I et II.*

1445 ± 70, ce qui cadre bien avec 1495 ± 95, date attribuée aux objets découverts à 15 milles à l'est, dont les cloches de bronze coulé d'un style semblable à celui d'Igbo-Ukwu. Cet État constitue donc une grande énigme qui mérite d'être résolue soit par un perfectionnement de la technique de datation au carbone 14, soit par une révision générale des hypothèses actuelles sur l'évolution des États de cette région<sup>30</sup>.

*Les bronzes de Nupe.* Plus au nord, sur le fleuve Niger, entre Busa et le confluent de la Bénoué, des bronzes ont été découverts en plusieurs localités. On les appelle les « bronzes de Tsoede », le fondateur du royaume de Nupe au XVI<sup>e</sup> siècle. Selon la tradition, ces bronzes furent apportés par Tsoede, qui venait d'Idah, la capitale d'Igala. La tradition enseigne également que Tsoede serait venu avec des forgerons<sup>31</sup> qui enseignèrent aux gens de Nupe la technique de la cire perdue.

Plusieurs figures ont été trouvées à Tada, à Jebba et à Gurap. Chacun de ces centres a son style propre, mais on découvre un air de parenté qui atteste une influence venue d'Ife ou du Bénin, comme écrit F. Willet: « Dans l'histoire de la fonte du bronze à travers la vallée du Niger, il n'y a pas simplement qu'un ou deux fils à démêler. Il s'agit plutôt d'une pièce de tissu dont il faudra longtemps pour séparer les fils de chaînes et de trame<sup>32</sup>. »

Dans une étude récente, Thurstan Shaw<sup>33</sup> indique des directions de recherche pour trouver la source du cuivre utilisé dans toute l'aire du bas Niger. Selon lui, il faudra porter une plus grande attention à l'étude des relations nord-sud entre la région et le monde arabo-musulman; le commerce a pu commencer dès avant le X<sup>e</sup> siècle et c'est précisément pour contrôler cette voie commerciale sud-nord que le pouvoir s'est déplacé d'Ife pour s'établir dans l'ancien Oyo. Ainsi, les bronzes trouvés à Jebba (Tadra) se trouvent dans la zone de contact, sur le Niger.

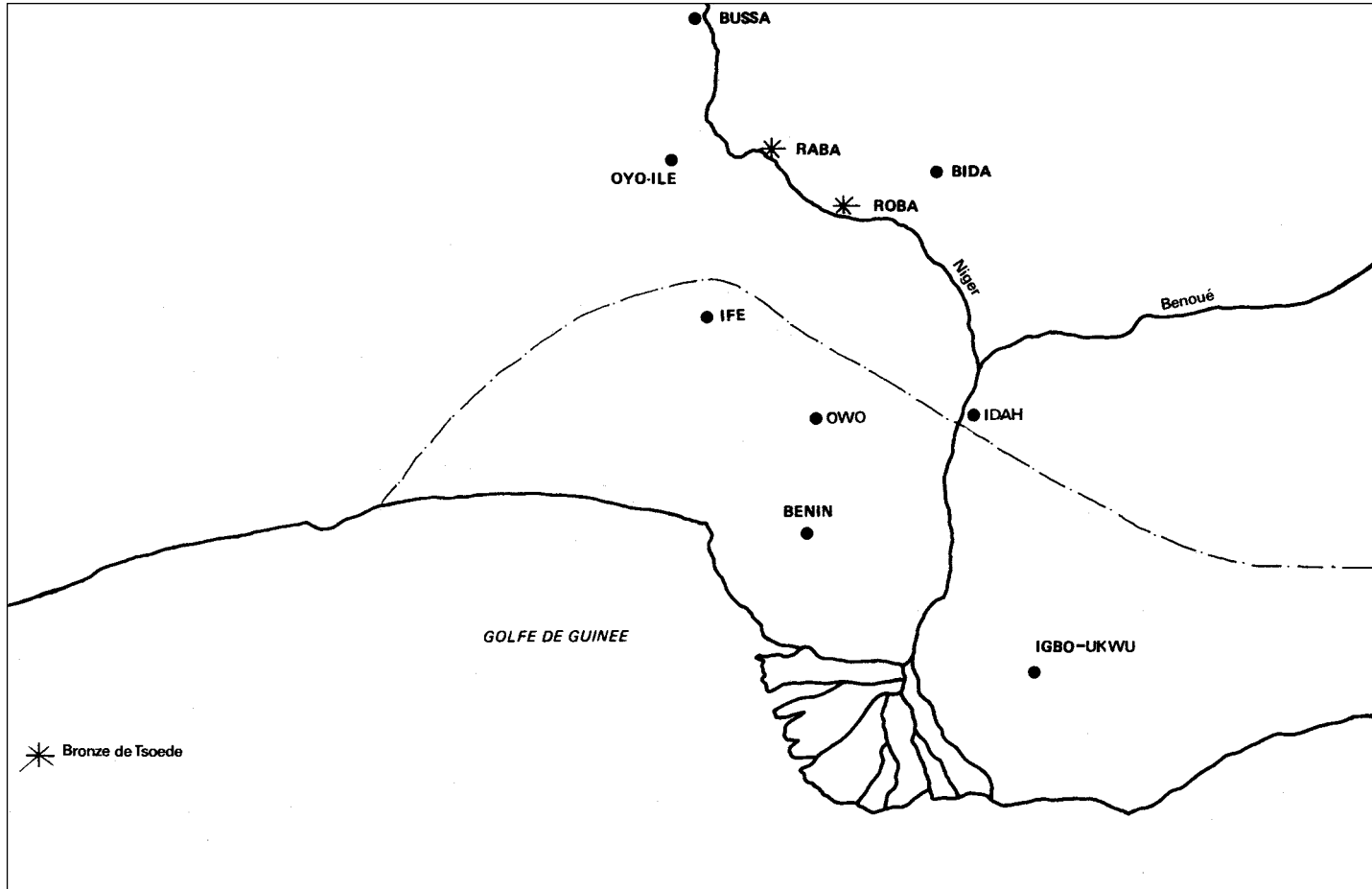
En conclusion, il reste à faire bien des recherches aussi bien pour établir une grille chronologique que pour mieux faire connaître les différentes écoles

30. Plusieurs dates obtenues au carbone 14 ont été fournies: 1075 ± 130 (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle); 1100 ± 110 (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle); 1110 ± 145 (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Il y a lieu, à présent, de revoir toute la chronologie de cette région; de toutes les études déjà faites, il ressort aussi que le delta du Niger a eu des rapports très étroits avec le Nupe au Nord et, par delà, avec la savane du Soudan central que traversait le cuivre en provenance de Takedda pour arriver à Ife-Bénin et à Igbo-Ukwu. Les vastes courants d'échange entre la savane et la forêt remontent probablement à une haute Antiquité.

31. Le roi Tsoede est un personnage légendaire; une tradition dit qu'il arriva à Nupe dans une pirogue en bronze. Il se présente comme un personnage de synthèse. On situe sa naissance vers 1463; en 1493, il aurait été amené comme esclave à Idah; en 1523, il se serait enfui de cette ville pour s'établir roi de Nupe en 1531; il serait mort en 1591. Ce personnage aurait ainsi vécu cent vingt-huit ans!

32. La période en question est évidemment mythique, écrit F. Willet. « Il est possible que Tsoede ait appartenu seulement à la fin de cette période, ou peut-être au tout début de celle-ci, et que l'on ait "allongé" son existence pour combler le "trou" qui le sépare du roi historique », (p.212).

33. T. Shaw, *WAJA*, n°3, 1973, pp.233-238.



*Sites des bronzes de Tsoede (carte d'après Th. Shaw in « A Note on Trade of Tsoede Bronzes », West African Journal of Archaeology. 1970).*



*Statue en bronze d'un personnage assis.*  
*Source: Two Thousand Years of Nigerian Art,*  
*Ekpo Eyo, 1977, Lagos, Federal Department*  
*of Antiquities (photo: André Held)*



de bronze. Cette région ne produisant pas de cuivre, la source la plus proche est la mine de Takedda et le dossier des relations entre le Niger, la Bénoué et le Soudan reste largement ouvert.

## Les Ijo et les Ewe

On a déjà parlé de la formation d'États chez les Ijo, situés dans le delta du Niger. Okrika, Bonny et Nembe ont des traditions qui donnent à penser qu'ils auraient été fondés avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Nembe, par exemple, aurait été créé vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle par les survivants d'un conflit interne. Il devint une cité-État englobant des établissements de même culture dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Par la suite, il absorba un groupe d'Itsekiri qui y introduisit le culte d'Ogidiga ou Ada et se rendit maître du rituel d'État. Cette migration suivit de près la fondation du royaume d'Itsekiri par le Bénin, et l'on notera avec intérêt qu'en dernière analyse les origines du culte d'Ada à Nembe paraîtraient se rattacher à l'*oda*, signifiant épée, qui symbolisait l'autorité du roi de Bénin.

Cette migration des Ijo dans la partie orientale du delta les mit en contact avec les Ibibio, les Ogoni et les Ndoki, minorités ethniques qui, dans des conditions favorables, s'inspiraient souvent de la structure étatique des Ijo. Le plus remarquable des nouveaux États fut l'ancien Calabar, situé sur l'actuel fleuve Cross et fondé par la branche Efik des Ibibio. Toutefois, sa création paraît ne dater que du XVII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, les rives de la Cross avaient été occupées par les Ejegham, les Ekoi et les Efut, peuples semi-bantu qui venaient du Cameroun méridional. Tout comme les Ibo, ils préservèrent une société lignagère jusqu'à leur absorption par les Efik.

## Conclusion

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque les Portugais abordèrent cette côte, Oyo et le Bénin étaient les États les plus importants; il existait aussi des cités indépendantes très bien structurées, encadrant des lignages à gouvernement moins élaboré. Bénin et Oyo étaient des royaumes puissants et expansionnistes. Le processus de formation d'États avait accéléré le rythme des interactions culturelles entre les populations, encourageant la diffusion des institutions, des pratiques et des objets cérémoniels, des cultes religieux et probablement de la technologie. La technique du moulage à la cire perdue, par exemple, qui était un secret jalousement gardé et associé à la monarchie divine, s'était néanmoins largement répandue. Les relations économiques revêtaient aussi une complexité et une intensité nouvelles: le palais du souverain, avec ses besoins d'approvisionnement et de services spécialisés, fut un facteur déterminant de cette évolution. En outre, les États étaient mieux équipés pour organiser un commerce extérieur, fournir les marchés, organiser la collecte et le transport des produits, assurer la sécurité des

marchands voyageant sur de longues distances. Les États marchands ijo envoyaient de grandes pirogues loin à l'intérieur des terres pour échanger le sel contre des denrées alimentaires qu'ils ne produisaient pas eux-mêmes. Le roi du Bénin pouvait organiser un commerce d'ivoire, de poivre et d'esclaves à grande échelle. Les étoffes d'Ijebu se trouvaient sur les marchés d'une vaste région. Oyo, grâce à sa position entre les États de la forêt et ceux de la savane, contrôlait une grande partie du commerce. Ainsi, lorsque les Portugais apparurent sur la côte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ils trouvèrent à Ijebu, à Bénin et chez les Ijo des États bien établis, avec une économie déjà adaptée aux besoins du commerce international. La manière dont l'épreuve des contacts commerciaux, culturels et politiques avec les États européens fut surmontée constitue un des thèmes centraux de l'histoire de toutes les populations de cette région au cours des quatre siècles qui suivirent.

# L'Égypte dans le monde musulman (du XII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle)

*Jean-Claude Garcin*

## Importance de l'Égypte dans la vie politique et économique de l'époque

La période comprise entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle peut apparaître à l'observateur superficiel comme la moins « africaine » de l'histoire égyptienne. Le régime qui s'installe au Caire en 1171 prend la suite du califat fātimide né au Maghreb et dont la puissance avait trouvé son axe définitif dans la vallée du Nil; le pays devient alors la force essentielle d'un empire ayyūbide puis mamlūk qui s'étend jusqu'à l'Euphrate et aux passes du Taurus anatolien et dont les entreprises principales se situent hors d'Afrique; en d'autres temps, même le statut de province englobée dans un ensemble umayyade, 'abbāsside ou ottoman semble moins couper l'Égypte du reste du continent. Tout cela est exact. Mais cette époque, où la prépondérance de la puissance égyptienne s'affirme dans le monde moyen-oriental, est aussi celle pendant laquelle les pistes transsahariennes amènent au Caire les princes du Kanem, du Mali, du Songhay en route vers les lieux saints musulmans du Hidjāz, tandis que des commerçants égyptiens les empruntent vers l'Afrique intérieure. Et il est certain que ces siècles d'histoire égyptienne ont compté pour l'évolution d'une grande partie de l'Afrique, celle qui devait être touchée par l'islam. Dans l'Égypte ayyūbide et mamlūk achève de prendre forme l'islam sunnite, auquel la majorité des musulmans d'Afrique emprunte, à des degrés divers, les principes de conduite et les cadres de pensée; l'antique foyer islamique maghrébin n'est pas moins tributaire de cette histoire: la

disparition du califat *shī'ite* de la vallée du Nil rapproche en quelque sorte du Maghreb l'Orient musulman, traditionnel recours culturel et religieux, et contribue à l'aspect unitaire que présente l'islam en Afrique. Le Caire est la grande école de cet islam. Les développements politiques et culturels que connaissent alors les rives du Nil intéressent une grande partie de l'Afrique : l'Éthiopie, le Soudan central et le Soudan occidental.

Renouveau égyptien après la chute des Fāṭimides (Ṣalāḥ al-Dīn et la naissance d'un nouvel espace politique)

Les pays qui ont constitué la base territoriale du sultanat ayyūbide puis, à quelques régions près, mamlūk, se sont trouvés réunis sous l'autorité de Ṣalāḥ al-Dīn Ibn Ayyūb — le Saladin des Occidentaux — dans la lutte contre la croisade. On sait que ni le calife 'abbāsside de Bagdad alors dominé par les émirs saldjuḳīdes turcs d'Iraq, nouveaux venus des steppes d'Asie au service du califat, et déjà divisés, ni le calife fāṭimide du Caire, lui aussi bridé par ses chefs militaires et menacé par la reconquête 'abbāsside menée en Syrie par les Saldjuḳīdes, n'avaient pu, ou voulu, s'opposer à l'installation des Occidentaux en Palestine et sur le haut Euphrate, vers l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle, et à leur maintien pendant le XII<sup>e</sup> siècle, entre les deux califats. La réaction des musulmans, d'abord peu conscients de la nature de cette installation, avait été lente ; l'esprit de guerre sainte n'existait plus guère en islam ; la contre-offensive conduite par les émirs gouverneurs de Mossoul avait amené la réunification des régions reconquises du haut Euphrate avec les territoires de la Syrie intérieure (d'Alep à Damas ) sous l'autorité de l'un d'eux, le Turc Nūr al-Dīn ; mais les califes d'Égypte ne soutenaient que par intermittence ces efforts de leurs rivaux, et la guerre contre le royaume latin de Jérusalem se serait sans doute prolongée si, en Égypte même, la compétition pour le pouvoir réel (le vizirat), qui opposait entre eux les chefs de l'armée fāṭimide, n'avait amené les concurrents à chercher le recours d'interventions armées à Damas et à Jérusalem ; ce fut pour échapper à une installation définitive des troupes venues de Jérusalem en Égypte que le calife lui-même accepta l'accession au vizirat fāṭimide de celui qui conduisait le corps d'armée envoyé de Damas, *Shīrkūh*, émire d'origine kurde, bientôt remplacé, après un décès subit, par son neveu, Ṣalāḥ al-Dīn (1169). Deux ans plus tard, ce dernier vizir des Fāṭimides d'Égypte faisait proclamer la déchéance du califat *shī'ite*, et l'unité d'obédience à l'Abbāsside, sous l'autorité de Nūr al-Dīn, était rétablie en Orient face aux États croisés : l'espace politique du nouvel empire musulman commençait d'apparaître.

En fait, la soumission théorique de l'émire d'Égypte au prince de Damas n'aurait pas empêché, au sein de la mouvance 'abbāsside, la rivalité des deux pouvoirs : prévoyant le conflit, Ṣalāḥ al-Dīn chercha même à se ménager un refuge possible vers le sud, en Nubie d'abord, qu'il renonça à conquérir, puis au Yémen, promptement occupé (1174), futur poste avancé de la prospérité égyptienne au bord de l'océan Indien. Mais Nūr al-Dīn mourut en cette

année 1174, laissant des héritiers peu propres à continuer son œuvre: quelques mois après, Ṣalāḥ al-Dīn était à Damas; en 1182 sa puissance s'étendait jusqu'à Alep; en 1186, les derniers territoires de l'Euphrate qui lui avaient échappé étaient réunis à l'ensemble: l'année suivante, la victoire de Hattin et la reconquête de Jérusalem mettaient fin à l'existence du royaume croisé. L'unité réelle était faite, mais cette fois avec l'Égypte au centre du nouvel empire: jusque-là si peu engagée dans le combat contre la croisade, elle allait devenir la principale force de résistance à l'Occident, cible d'expéditions à venir.

### *L'idéologie du nouveau pouvoir*

Ces circonstances et la personnalité de Ṣalāḥ al-Dīn, pour qui la renaissance de l'islam résumait tout l'idéal politique, ont joué un grand rôle dans la «reconstruction» de l'Égypte, car c'est bien une «reconstruction» de l'Égypte musulmane qui fut entreprise après la chute des Fātimides. Le *shīʿisme* ne s'était pas beaucoup diffusé parmi les musulmans d'Égypte, sauf peut-être en Haute-Égypte, où il fut lent à disparaître; mais, considéré à la fois comme un *shīʿisme* politique et une trahison du véritable islam, on le rendait en grande partie responsable de la faiblesse dans laquelle s'était trouvé le monde musulman face à l'attaque de l'Occident. Il fallait établir fermement dans l'ordre politique, dans la société et dans les esprits l'islam de la tradition et de la communauté, l'islam «sunnite». Les lointains califes 'abbāsides, qui retrouvaient alors dans le cadre sans doute étroit des régions irakiennes une indépendance politique réelle en raison de l'affaiblissement de leurs protecteurs *salḍjukīdes*, furent désormais l'objet d'un respect certain. Le pèlerinage à La Mecque, que l'existence du royaume croisé de Jérusalem avait gêné, fut rendu plus aisé aux pèlerins, mieux protégés contre les abus que pouvaient commettre à leur égard les autorités locales égyptiennes ou celles du Hedjaz, de plus en plus sous influence de l'Égypte: la réputation de Ṣalāḥ al-Dīn s'étendit ainsi jusqu'à l'extrême Occident de l'Afrique musulmane.

En Égypte même, le nouveau pouvoir s'efforça de constituer une classe d'hommes instruits dans les disciplines religieuses, juridiques et littéraires et qui furent un ferme soutien de l'État sunnite. Le système d'enseignement en *madrasa*, importé de l'Orient *salḍjukide*, fut définitivement développé en Égypte et les *madrasa* étaient conçues comme des lieux de formation par excellence de ces hommes sûrs et dévoués à l'islam sunnite qu'on voulait implanter<sup>1</sup>. Pour donner la première impulsion, on eut souvent recours à des juristes et à des enseignants issus des milieux musulmans militants de Syrie ou d'Orient: peu à peu, l'importance des cadres proprement égyptiens grandit et un milieu social qui devait ser-

1. Un petit nombre de *madrasa* existaient, en effet, bien avant l'avènement de Ṣalāḥ al-Dīn à Alexandrie et dans le vieux Caire (Al-Fuṣṭāt). Voir la thèse (Ph. D.) récente G. Leiser, 1977.

vir d'intermédiaire entre les gouvernants et le peuple apparut. D'Orient également, mais aussi du Maghreb (en particulier dans la Haute-Égypte, à majorité mālikite) vinrent des mystiques: vivant en groupe dans les *Khankāh* (couvents) ou isolés dans les *ribāt* (en Haute-Égypte), ils se chargèrent de faire renaître une vie spirituelle plus orthodoxe dans la population musulmane ou, plus simplement, de lui donner l'instruction religieuse qui lui manquait souvent, en particulier dans les campagnes: lorsque, vers 1244, le mystique maghrébin Abū l-Ḥasan 'Alī al-Shādhilī s'installa à Alexandrie, il ne faisait qu'ajouter ses efforts à ceux déjà déployés pour la construction d'une Égypte sunnite. Telle fut l'inspiration qui anima en profondeur l'entreprise politique ayyūbide, conçue comme une résistance aux ennemis extérieurs et intérieurs de l'islam: elle aboutit à la constitution de solides mécanismes socioculturels et ceux-ci devaient survivre au régime qui les avait aidés à se fixer.

### *La paix ayyūbide*

La construction de l'Égypte sunnite, qui avait débuté dans l'élan de la contre-croisade, s'effectua dans un climat d'apaisement politique et en général dans la paix et la prospérité économique que favorisait l'arrêt des combats. Le coup d'éclat que fut la destruction du royaume de Jérusalem et la réduction de la présence croisée à quelques places fortes le long de la côte (1187) avaient provoqué de la part des princes d'Europe une vigoureuse réaction (la troisième croisade) dont Ṣalāḥ al-Dīn eut quelque peine à contenir les effets: sans pouvoir reprendre Jérusalem, les croisés se réinstallèrent fermement sur la côte syro-palestinienne et Ṣalāḥ al-Dīn en accepta, avant de mourir, le fait accompli (1193). En réalité, l'exiguïté et la mauvaise situation stratégique du territoire côtier, tenu maintenant par les Occidentaux, rendaient dorénavant leur implantation moins redoutable; leur présence, qui n'était pas seulement celle d'hommes de guerre, mais aussi de marchands, pouvait même concourir à la prospérité économique des États ayyūbides. Aussi, non sans murmures dans les milieux musulmans, les successeurs de Ṣalāḥ al-Dīn s'efforcèrent de s'assurer la paix, tandis que, chez les Occidentaux, surtout ceux qui s'étaient fixés en Orient, la conscience des intérêts de tous ordres qu'on avait à maintenir les choses en l'état l'emportait sur l'esprit de croisade en nette diminution. Des agressions se produisirent encore, dont la fixation d'un point d'attaque à Damiette de 1218 à 1221 (cinquième croisade), visant cette fois au cœur la puissance qui faisait obstacle aux entreprises de l'Occident. Mais, du côté des pouvoirs musulmans, on était prêt aux concessions, jusqu'à la rétrocession de Jérusalem, pourvu qu'elle restât ville ouverte (1225). Grâce à cette politique, les régions syriennes de l'Empire ayyūbide connurent, en relation avec les comptoirs chrétiens de la côte, une belle prospérité<sup>2</sup>.

2. Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'esprit de croisade s'émoussa. Encore que les adeptes des deux religions continuaient de se battre, les intérêts commerciaux s'imposaient de plus en plus aux gouvernants.

L'Égypte aussi profita de la paix et ajouta à la richesse qu'elle tirait de sa production agricole traditionnelle (et de la culture de la canne à sucre qui s'y répandait alors) les bénéfices d'un commerce moins troublé avec les Occidentaux. L'État ayyūbide avait, comme son prédécesseur fātimide, besoin de ce commerce; des produits aussi importants que le fer, le bois de construction et la poix, indispensables à la constitution d'une flotte de guerre, faisaient défaut: on les demandait aux marchands de Venise, de Pise et de Gênes qui les fournissaient en dépit de l'interdit religieux frappant cette vente de produits stratégiques qui allaient être utilisés contre les croisés<sup>3</sup>. C'est que l'Égypte avait à offrir en échange l'alun utilisé dans la production textile en Occident, et surtout les précieux produits de l'Extrême-Orient. En ce domaine tout particulièrement, l'État ayyūbide héritait des efforts faits par les califes fātimides pour ramener vers les voies de la mer Rouge et de la vallée du Nil le très ancien commerce de l'océan Indien qui avait fait la richesse de l'Égypte gréco-romaine. Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la route des marchands d'épices avait trouvé en Égypte le tracé qu'elle devait conserver pendant trois siècles: les précieuses marchandises orientales étaient débarquées sur les bords de la mer Rouge au mouillage d'Aydhāb, étaient transportées par caravanes jusqu'au Nil, à Kūs (un peu au nord de Louqsor) devenue la capitale de la Haute-Égypte, d'où elles étaient acheminées par le fleuve vers Alexandrie: les marchands d'Occident devaient alors les attendre là, Le Caire même leur étant interdit depuis Ṣalāḥ al-Dīn; à plus forte raison ne pouvaient-ils se rendre en mer Rouge; l'Égypte contrôlait donc totalement ce commerce et n'avait rien à craindre sur cette mer: jusqu'en 1231, un prince ayyūbide gouvernait au Yémen. Les spécialistes de ce grand commerce oriental, les marchands dits « du Kārim » ou « Kārimi », dont l'appellation et l'origine sont encore mal expliquées, avaient d'ailleurs avec le Yémen dès liens qu'on sent très étroits: déjà cités vers la fin de l'époque fātimide dans les lettres des commerçants juifs d'Égypte, ils apparurent brusquement dès le début des Ayyūbides dans les documents musulmans. Ce trafic, qui faisait circuler dans les deux sens, le long du Nil, des marchandises et des hommes, n'était pas seulement bénéfique à ceux qui en tiraient un profit financier et aux douanes de l'État, il contribuait aussi à la prospérité et à l'unité humaine de la vallée.

L'État, son organisation: la classe militaire au pouvoir (l'État des successeurs de Ṣalāḥ al-Dīn)

Bien que l'histoire de l'évolution politique de l'Égypte ayyūbide soit encore à faire, on peut estimer que l'administration et le gouvernement du pays ne rompirent pas non plus avec la tradition fātimide. En dépit de l'orientation nettement musulmane de l'édifice politique, les chrétiens

3. Voir, sur la maîtrise commerciale de l'espace méditerranéen par les Occidentaux, la contribution de J. Devisse, chap. 26.

d'Égypte ou Coptes, encore très nombreux, continuaient d'assumer, comme sous les califes *shī*'ites, une grande part de l'administration, héritiers d'une technique bureaucratique qui survivait aux changements du pouvoir. Le gouvernement ayyūbide, avec ses services ministériels (*dīwān*) continuait celui des Fātimides: le fondateur de la dynastie avait aussi été le dernier vizir des califes du Caire et les sultans ayyūbides et mamlūk ont porté un titre de souveraineté en « Mālik », par lequel souvent on les désigne et qui est l'ancien titre de ces vizirs<sup>4</sup>.

Toutefois, Ṣalāḥ al-Dīn était également un émir kurde né dans une famille au service des Saldjuḳīdes. Son entreprise politique puis la stabilité de son pouvoir (il en fut de même pour ses successeurs) reposaient sur son armée. Elle prit elle aussi tout naturellement la place de la classe militaire fātimide, déjà entretenue au cours du second siècle du califat, selon le système de l'*iktā'*, c'est-à-dire l'attribution, toujours strictement contrôlée et tenue à jour, à chacun des émirs, du revenu fiscal d'une ou plusieurs localités selon l'importance de l'émir et le nombre d'hommes qu'il devait tenir à son service; à quelques différences près, ce système était alors celui de tout l'Orient. Mais cette armée, composée de Kurdes et de Turcs, était souvent considérée comme étrangère par les Égyptiens. En fait, c'était surtout la structure du pouvoir politique qui dépassait le cadre géographique égyptien et obéissait à des conceptions inconnues jusqu'ici sur les rives du Nil. Comme d'autres émirs iraniens ou turcs avant lui, qui avaient mis au service du califat 'abbāside la force de leurs hommes, et avaient fini par exercer le pouvoir, Ṣalāḥ al-Dīn avait une conception familiale de l'organisation politique: les divers membres du groupe agnatique recevaient, sous l'autorité du chef, l'administration souveraine de provinces ou de villes. L'empire se résolvait ainsi en une fédération de principautés autonomes confiées au gouvernement d'une famille qui avait bien mérité de l'islam et où il n'était pas exclu qu'un prince passât d'une capitale à l'autre si des intérêts supérieurs l'exigeaient: l'Égypte, en raison de son importance, eut le privilège d'être en général le domaine que se réservait celui qui jouait le rôle du chef de groupe ou y prétendait.

Mais cette élection d'un groupe familial mouvant (sauf à Alep, où les princes se succédèrent de père en fils) à la défense et au gouvernement des musulmans risquait d'accroître dans chacune des principautés la coupure déjà accusée, sur le plan ethnique, entre gouvernants et gouvernés. Surtout la répartition incertaine des responsabilités suscita entre les princes des rivalités et des conflits armés où des tiers furent sollicités d'intervenir, en particulier les chrétiens de la côte syro-palestinienne, qui s'intégraient ainsi dans le jeu politique moyen-oriental. En 1193, Ṣalāḥ al-Dīn avait laissé l'Égypte à son fils Al-Mālik al-Azīz, mais ce fut bientôt le frère de Ṣalāḥ al-Dīn, Al-Mālik al-Adil, alors à la tête des régions de l'Euphrate, qui montra le plus d'autorité dans l'arbitrage des conflits entre parents

4. G. Wiet, 1937.

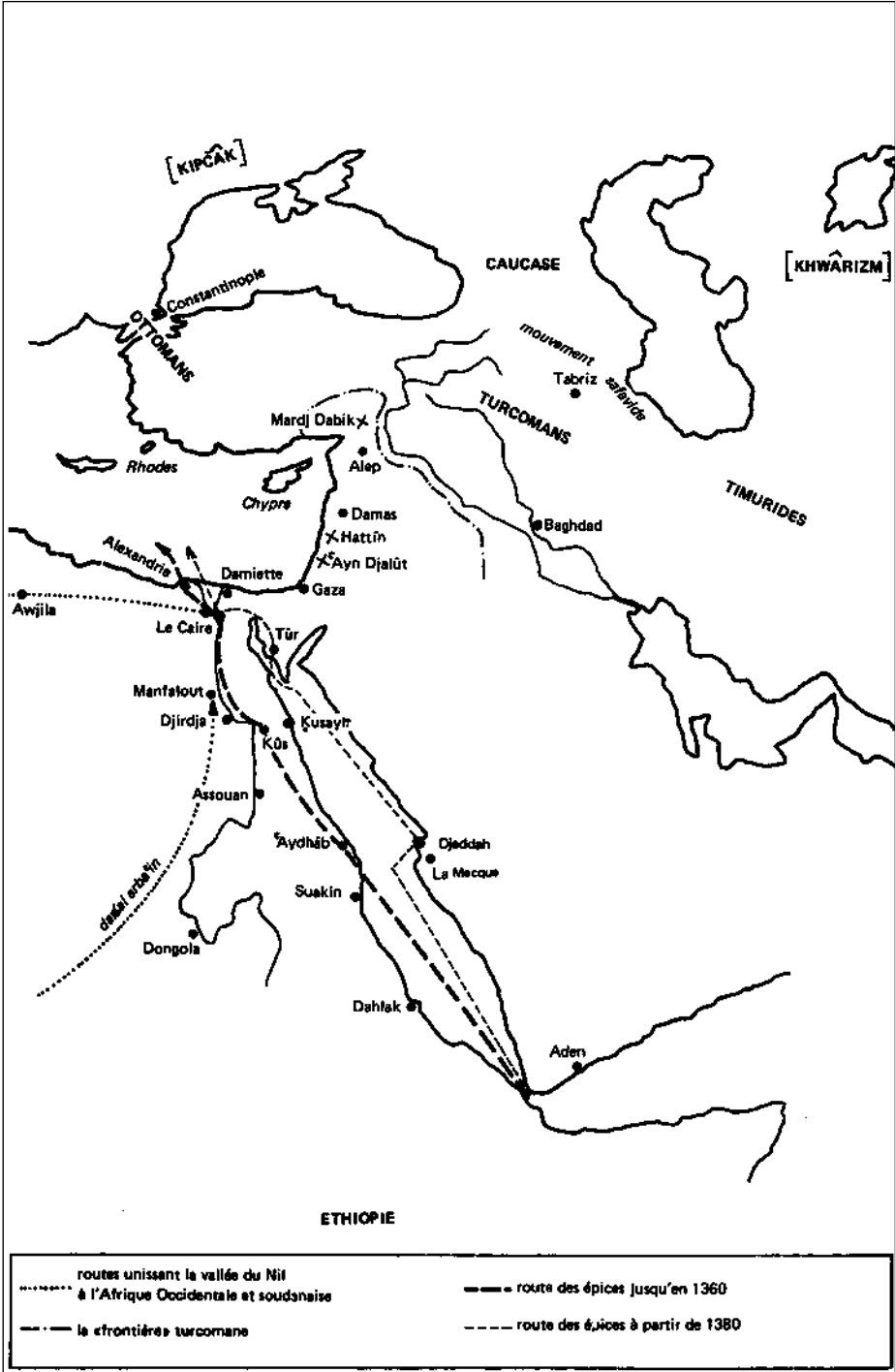


et le plus d'ambition; après la mort d'Al-Mālik al-Azīz (1198), il finit par s'installer au Caire en 1200 et imposa sa ferme direction aux princes ayyūbides jusqu'à sa disparition en 1218, à Damas, alors que les troupes de la cinquième croisade débarquaient à Damiette. Dans ces circonstances, son fils Al-Mālik al-Kāmil lui succéda sans difficulté au Caire et essaya de reprendre la politique qu'avait suivie son père à l'égard de ses parents, mais il réussit beaucoup moins bien, en particulier en raison de son attitude conciliante à l'égard des Occidentaux; lorsqu'il mourut en 1237, il n'avait pas réussi à reconstituer l'unité familiale du temps de Ṣalāḥ al-Dīn et d'Al-Mālik al-Adil et il avait vu, un moment, tous les princes ayyūbides ligüés contre lui, à l'exception d'un de ses fils, Al-Mālik al-Ṣāliḥ, que sa trop précoce ambition avait fait reléguer vers l'Euphrate. Ce fut ce dernier qui, après d'in vraisemblables péripéties, finit par lui succéder au Caire en 1240. Mais il avait tiré de ses aventures la conclusion que, pour s'imposer dans des compétitions politiques aussi âpres, un prince devait avoir à son service une armée fidèle (ce dont d'autres Ayyūbides s'efforçaient aussi de disposer) et qu'elle devait, pour cela, être composée d'hommes dépendant de lui en toutes choses, d'hommes achetés, formés par lui et dont le sort fût lié à son succès: des Mamlūk ou esclaves de race blanche, et, dans ce cas précis, des Turcs. Encaserné dans l'île de Rawda au Caire, le régiment des Mamlūk bahrides (du mot *bahr*, qui, en arabe d'Égypte, est employé pour désigner le Nil<sup>5</sup>) devint bientôt le soutien essentiel du dernier grand prince de la dynastie kurde, dont les principes de dévolution du pouvoir avaient ainsi fait naître en Égypte la puissance d'un groupe que seule l'histoire de l'Orient musulman avait jusque-là connue.

### Les Mamlūk turcs

Le régime mamlūk représente l'installation à la tête de la société musulmane d'Égypte de cette puissante classe militaire qui choisit désormais les sultans en son sein. Bien qu'on parle souvent à son propos de « dynasties », c'est un régime qui ne se préoccupe plus guère de cette sorte de continuité, sauf quand il y a à cela un avantage politique immédiat. Le groupe armé que le prince ayyūbide avait à son service se suffit maintenant à lui-même; il a ses chefs naturels et il constitue, avec les groupes rivaux, la seule classe politique où le jeu des rapports de force fasse émerger celui qui assume le sultanat. La coupure est consommée entre gouvernants et gouvernés, pour qui l'État est d'abord celui des « Mamlūk turcs » (ceux que les historiens occidentaux ont appelés les Bahrides, terme qui ne désigne, à proprement parler, que le régiment créé par Al-Mālik al-Ṣāliḥ), puis, à partir de 1382, celui des « Mamlūk circassiens ».

5. Il semble bien que ce soit là la véritable étymologie de Bahride (en arabe *Bahriyya*). L'opinion selon laquelle *Bahr* désignerait la mer, comme c'est le cas pour l'arabe classique, et qui équivaldrait à faire venir les Bahrides d'outre-mer ne paraît pas devoir être retenue.



Le Proche-Orient à l'époque mamlûk (carte J.-C. Garcin).

*Origine de leur pouvoir: la lutte contre les Mongols et contre l'Occident croisé*

La prise de pouvoir par la classe militaire a résulté de l'apparition de nouveaux et terribles dangers: la progression mongole vers l'Occident. L'avance mongole ne fut d'abord perceptible que par des répercussions inattendues. Alors que la première grande vague d'invasion avait atteint la Hongrie, dans les années 1240, et installé dans les plaines de la basse Volga le *khānat* mongol du Kipčak, dans l'Orient musulman seuls les pays iraniens (le sultanat du *Khwarizm*) et au-delà avaient été touchés; des bandes armées en avaient fui, cherchant à survivre, et Al-Malik al-Šāliḥ avait même pensé trouver en eux la force militaire qu'il voulait se procurer pour affirmer sa suprématie sur les autres Ayyūbides; mais il préféra vite aux incontrôlables *Khwarizmiens* les esclaves blancs de race turque que l'installation mongole du Kipčak jetait en nombre sur le marché: ce furent ces hommes qui constituèrent le régiment baḥride<sup>6</sup>. Quant aux *Khwarizmiens*, les ravages qu'ils avaient commis dans les pays syro-palestiniens, dont le massacre des chrétiens de Jérusalem (1244), provoquèrent la réaction de l'Occident: en 1249, l'armée de la sixième croisade, conduite par Louis IX, roi de France, débarquait à Damiette, désignant à nouveau l'Égypte comme le principal responsable des événements d'Orient.

La situation devint vite très grave, car Al-Mālik al-Šāliḥ mourut alors et le prince qui devait lui succéder, Turānshāh, était sur l'Euphrate. Ce fut le régiment baḥride qui sauva l'Égypte de l'invasion en battant et en faisant prisonnier Louis IX. Lorsque le nouveau sultan arriva, la victoire était acquise et les Baḥrides apparaissaient comme la force principale de l'État: pour avoir tenté de leur en imposer trop vite, Turānshāh fut assassiné (mai 1250); il fut le dernier Ayyūde d'Égypte: le pouvoir revenait aux Mamlūk. Afin de prévenir la réaction des autres Ayyūbides, ils portèrent un temps l'épouse d'Al-Mālik al-Šāliḥ au sultanat, associée à un des leurs: cela ne leur évita ni la guerre avec les princes de la famille ayyūbide ni les intrigues que ceux-ci surent susciter parmi eux, et les Mamlūk ne se seraient peut-être pas maintenus si une seconde vague mongole n'était venue montrer qu'ils pouvaient seuls défendre l'islam. En 1258, Bagdad était prise par les Mongols et le calife 'abbāside exécuté sur l'ordre du petit-fils de Gengis Khan, Hūlāgū; les principautés ayyūbides furent rapidement occupées et les envahisseurs parvinrent jusqu'à Gaza; seules des raisons de politique intérieure mongole firent différer leur entrée en Égypte<sup>7</sup>: le sultan mamlūk Kutuz en profita et battit les forces qui étaient restées, à 'Ayn Djalūt, près de Naplouse (septembre 1260). Les Mongols durent repasser l'Euphrate: le régime mamlūk pouvait perdurer.

6. La prise du pouvoir par une classe militaire en Égypte n'est pas un phénomène isolé – ainsi les Saljuquides à Bagdad. Du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle jusqu' à l'époque de Tamerlan, l'Asie exerce une vive pression sur le Proche-Orient.

7. Il s'agit essentiellement de la mort du Grand *Khān* Mōngke, frère de Hūlāgū, qui survint après la prise d'Alep et de Damas par les Mongols. Pour des raisons d'opportunité, hūlāgū retourna en Perse, ne laissant qu'une partie de son armée en Syrie.

Le pouvoir des Mamlūk turcs est donc né des services rendus à l'islam, que les princes ayyūbides, leurs maîtres, n'avaient pu sauver du danger chrétien et mongol. La menace mongole et le choc provoqué dans un monde musulman désemparé par la fin tragique du califat ont marqué durablement la constitution du sultanat mamlūk et sa politique: l'État mamlūk n'a été que la perpétuation d'une organisation socio-militaire de fait, apparue dans la résistance à l'agression extérieure et rendue viable par le génie militaire et politique d'un des émirs du régiment baħride qui s'installa par la force au pouvoir en 1260: Baybars. L'arrivée des Mongols avait renouvelé profondément la situation en Orient. Les princes occidentaux, profitant de la diversité des religions pratiquées chez les nouveaux venus, pensaient pouvoir former avec ces alliés inattendus, qui avaient liquidé le califat, une coalition contre l'islam. Les seigneuries chrétiennes de la côte syro-paléstinienne présentaient donc à nouveau un danger: bien qu'elles soient en majorité restées neutres lors de l'invasion mongole, elles pouvaient servir de point d'appui à des attaques ultérieures et il fallait les détruire. La menace mongole était effrayante, eu égard aux forces que pouvaient lui opposer les Mamlūk. Leur chance était que les Mongols étaient divisés: Hūlāgu et ses descendants, les Ilkhāns de Perse, qui installèrent leur capitale à Tabriz, étaient en conflit avec les khāns du Ķipĉak qui laissaient l'État mamlūk s'approvisionner chez eux en esclaves turcs et qui s'étaient convertis à l'islam. La raison du conflit était l'Anatolie; comme dans le reste de l'Orient, des tribus turcomanes y avaient pénétré au cours du XI<sup>e</sup> siècle et, grâce à la passivité plus ou moins consentante des Byzantins, s'y étaient établis sous la direction des princes dissidents de la famille salĉjuĉide (les Salĉjuĉides dits « de Rūm », c'est-à-dire installés sur l'ancien territoire byzantin, par opposition aux « grands Salĉjuĉides » d'Irak); ce sultanat, qui fut brillant, avait été subjugué en 1243 par la première vague mongole, celle des Mongols du Ķipĉak: mais, dans la distribution des rôles au sein du grand empire asiatique, c'étaient les Mongols de Perse qui avaient obtenu la surveillance de l'Anatolie des Turcomans; de nombreux conflits en résultèrent, qui sauvèrent plusieurs fois l'État mamlūk.

C'est la prise en considération de cet ensemble dominé par le fait mongol qui rend le mieux compte de la politique du nouveau sultan Al-Mālik al-Zāħir Baybars (1260-1277). Profitant des répités que laissaient aux musulmans les luttes entre khānāts rivaux et les remous internes qui se produisaient lorsqu'un prince mongol succédait à un autre, Baybars réduisit les plus dangereux points d'appui chrétiens en Syrie-Palestine (de 1265 à 1268 et en 1270, lors de la menace d'une nouvelle intervention occidentale qui fut, au dernier moment, détournée sur Tunis) et conduisit déjà en Anatolie, où les tribus turcomanes supportaient mal la domination mongole, une expédition qui affirmait le rôle que le nouveau pouvoir entendait jouer dans la protection de tous les musulmans (1277). Les grands sultans qui vinrent après lui, Al-Mālik al-Manšūri Kalā'un (1279-1290) et Al-Mālik al-Nāšir Muħammad Ibn Kalā'un (1310-1341), poursuivirent sa tâche. Les tentatives des Mongols se renouvelaient: en 1282, ils parvinrent jusqu'à

Homs, en 1300 jusqu'à Damas; en 1310 encore, ils passaient l'Euphrate, devenu maintenant la frontière de l'État. La prise de la dernière place croisée sur la côte palestinienne, Saint-Jean-d'Acre, en 1291, répondit à de nouveaux projets d'alliance mongole avec les rois d'Occident; l'élimination de ce danger et la conversion à l'islam des *ilkhāns* de Perse (1295) parurent marquer que les musulmans n'étaient plus menacés dans leur existence; mais la faveur accordée par les *ilkhāns* au *shī'isme* (1310), même si elle ne fut pas continue, commençait à dresser, face à un Moyen-Orient en majorité sunnite, un ensemble irano-mongol de tendance *shī'ite*, qui ne pouvait inspirer que la méfiance; la menace était moins absolue mais ne disparaissait toujours pas. Seule la décadence de l'état *ilkhānide* permit la paix en 1323. L'État *mamlūk* avait triomphé des dangers qui l'avaient fait naître; il étendait son hégémonie aux marges du pays anatolien libéré des Mongols, où la turbulence turcomane se résolvait en affrontement de multiples principautés; celle des Ottomans, dans le Nord, avait repris la vieille tradition de lutte et de rapports ambigus avec ce qui restait de Byzance, et ne comptait guère encore. L'État *mamlūk* apparut vraiment alors comme la grande puissance de l'islam.

#### *La puissance mamlūk et l'Afrique*

Cette puissance si durement conquise face aux menaces venues d'Europe et d'Asie, on ne s'étonnera pas de la voir s'affirmer en Afrique. Les voies de la prospérité *mamlūk* appartiennent surtout à l'Afrique. Le grand commerce d'Extrême-Orient emprunte toujours la route de la mer Rouge et de la vallée du Nil: le Yémen doit reconnaître l'hégémonie égyptienne, qui cherche aussi à s'imposer aux étapes mineures du trafic en s'alliant avec les émirs de Dhlak<sup>8</sup>, par exemple, ou en réclamant la souveraineté sur Suākin et Muṣawwa. L'ennemi mongol a essayé de ramener vers le golfe Persique le fructueux trafic, et les épices ont un moment emprunté aussi les routes mongoles. Mais les négociants de Venise, de Gênes ou de Barcelone ont dû se rendre à l'évidence: à partir des années quarante du XIV<sup>e</sup> siècle, la route de la mer Rouge, qui alimente les ports égyptiens et les comptoirs renaissants du Levant, n'a plus guère de rivale. C'est le long du grand fleuve africain que descendent les épices. Les marchands *kārimī*<sup>9</sup> en tirent leur fortune et leurs activités s'étendent jusqu'à l'ouest de l'Afrique, où les chroniques enregistrent que l'un des plus notables de ces seigneurs du grand commerce international trouve la mort en 1334 à Tombouctou.

Ces relations africaines sont indissociables de rapports tout ensemble politiques et culturels. Depuis 1261 au moins, dès l'installation au pouvoir de Baybars, les princes africains prennent, avec d'autres pèlerins, leurs sujets,

8. Voir G. Wiet, 1952, pp. 89-95.

9. Les savants ne sont pas d'accord sur le sens de *kārimī*. S'agit-il d'une lecture fautive ou bien ce terme désigne-t-il les marchands du *Kanem* (Kanimi) ? Si cette dernière hypothèse est juste, le Kanem a joué un rôle jusque-là insoupçonné dans le développement du commerce en Orient.

le chemin du Hidjāz et passent par Le Caire. Leurs visites remarquées imposent désormais à l'attention du public cultivé l'existence des royaumes musulmans d'Afrique: Ibn Fadl-Allah al-'Umarī rédige alors son encyclopédie géographique dont la partie relative à l'Afrique est aujourd'hui une source capitale pour l'historien. Le peuple du Caire, lui, remarque davantage les témoignages de munificence: la fondation d'une *madrassa* mālikite par le souverain du Kanem à Fustāt ou l'or répandu par Mansa Mūsā lors de son pèlerinage de 1324. L'or du Mali contribue à alimenter la frappe de la monnaie égyptienne. Aussi, les sultans réservent aux princes africains un accueil favorable et qui n'est d'ailleurs pas dépourvu du désir d'étendre l'influence politique égyptienne: ils escomptent bien qu'elle suivra en Afrique les textiles précieux, les manières officielles de la cour, les livres que les visiteurs trouvent dans la grande métropole.

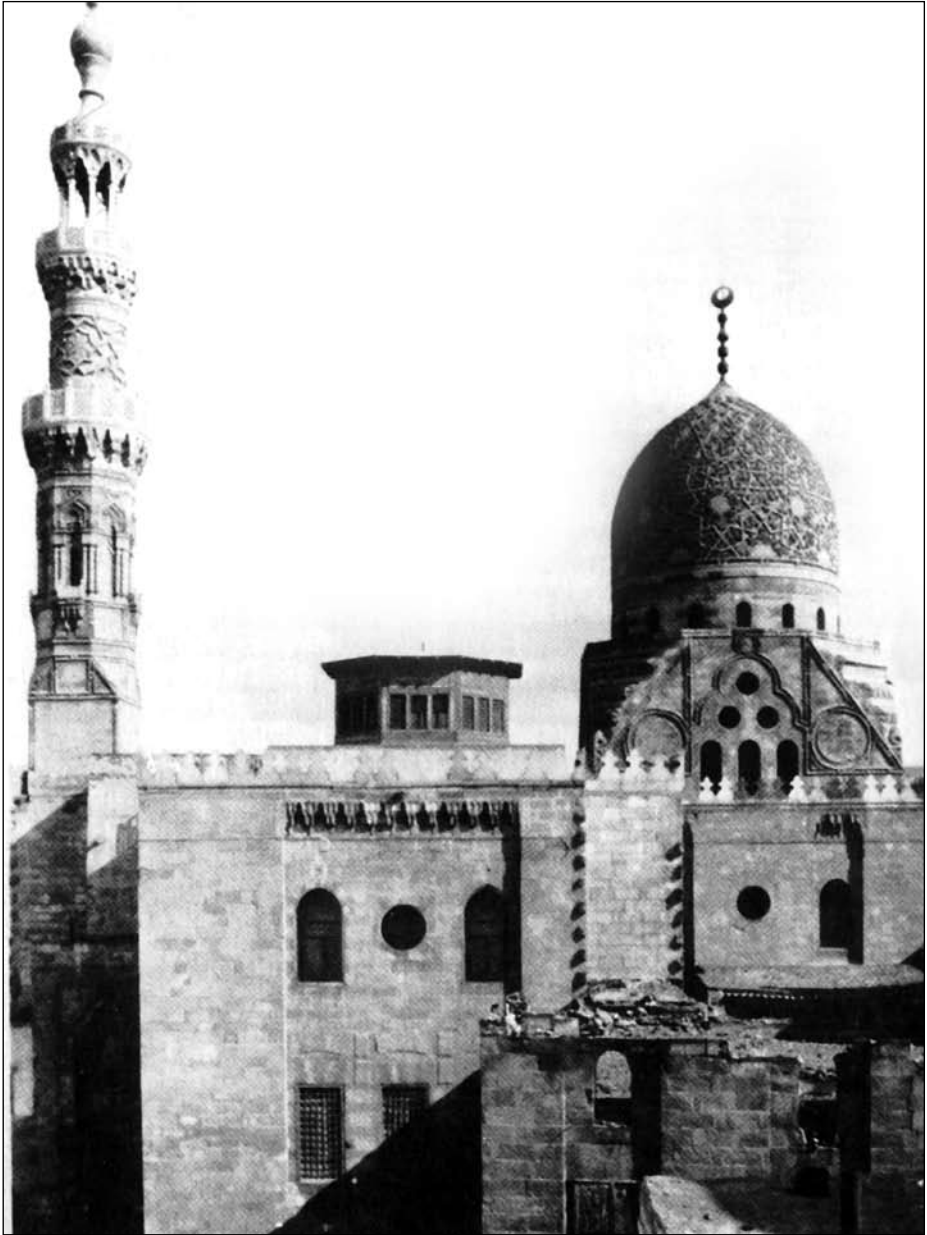
La puissance égyptienne rayonne donc en Afrique, naturellement, par la grandeur et la prospérité de l'empire mamlūk. Mais elle s'affirme aussi d'une façon plus volontaire, et plus brutale, dans les régions proches de l'Égypte: en 1275, le nord du royaume chrétien de Nubie est annexé, des princes vassaux sont installés et, peu à peu, maintenus à Dongola. L'État égyptien a trouvé d'ailleurs d'efficaces auxiliaires dans sa progression: les Bédouins. Les Banū Kanz, ancêtres des Kenouz actuels, installés par la suite entre Assouan et la frontière soudanaise, contribueront activement à la disparition du royaume chrétien de Dongola dont ils deviennent les princes après l'adoption officielle de l'islam (1317)<sup>10</sup>. Les tribus *djuhayna* et autres groupes d'Arabes du Sud, comme les Bali, les *Djudhām* et les *Tayy*, ont déjà progressé alors en grand nombre vers le sud, vers le Darfour et l'Afrique centrale à partir de la région d'Assiout et de Manfalout; le verrou nubien a sauté et il semble que le pouvoir égyptien qui, jusqu'à l'époque d'Al-Mālik al-Nāsir Muḥammad avait empêché autant que possible ces grands déplacements de nomades, ait pensé qu'il y trouverait son compte: le départ de groupes turbulents dégageait provisoirement l'Égypte, et ces mêmes hommes devenaient, dans le Grand Sud, de lointains sujets avec lesquels la chancellerie du Caire restait en correspondance: dès 1320, Manfalout, dont les revenus fiscaux (*iktāʿ*) alimentaient le trésor privé du sultan, était un centre de vente d'esclaves. Mais ce n'était, là encore, qu'un début et l'Égypte des Mamlūk s'imposait davantage à l'attention des musulmans d'Afrique par le modèle de civilisation qu'elle leur présentait.

### *L'islam d'Égypte*

L'inspiration profonde de l'État mamlūk ne pouvait que prolonger celle de l'État ayyūbide: il s'agissait toujours de défendre l'islam attaqué; mais l'ennemi de l'intérieur n'existait plus guère. L'enseignement sunnite s'était répandu en Égypte; au Caire, à Alexandrie, à Kūs et jusque dans de petites localités de la province égyptienne, des *madrassa* avaient été

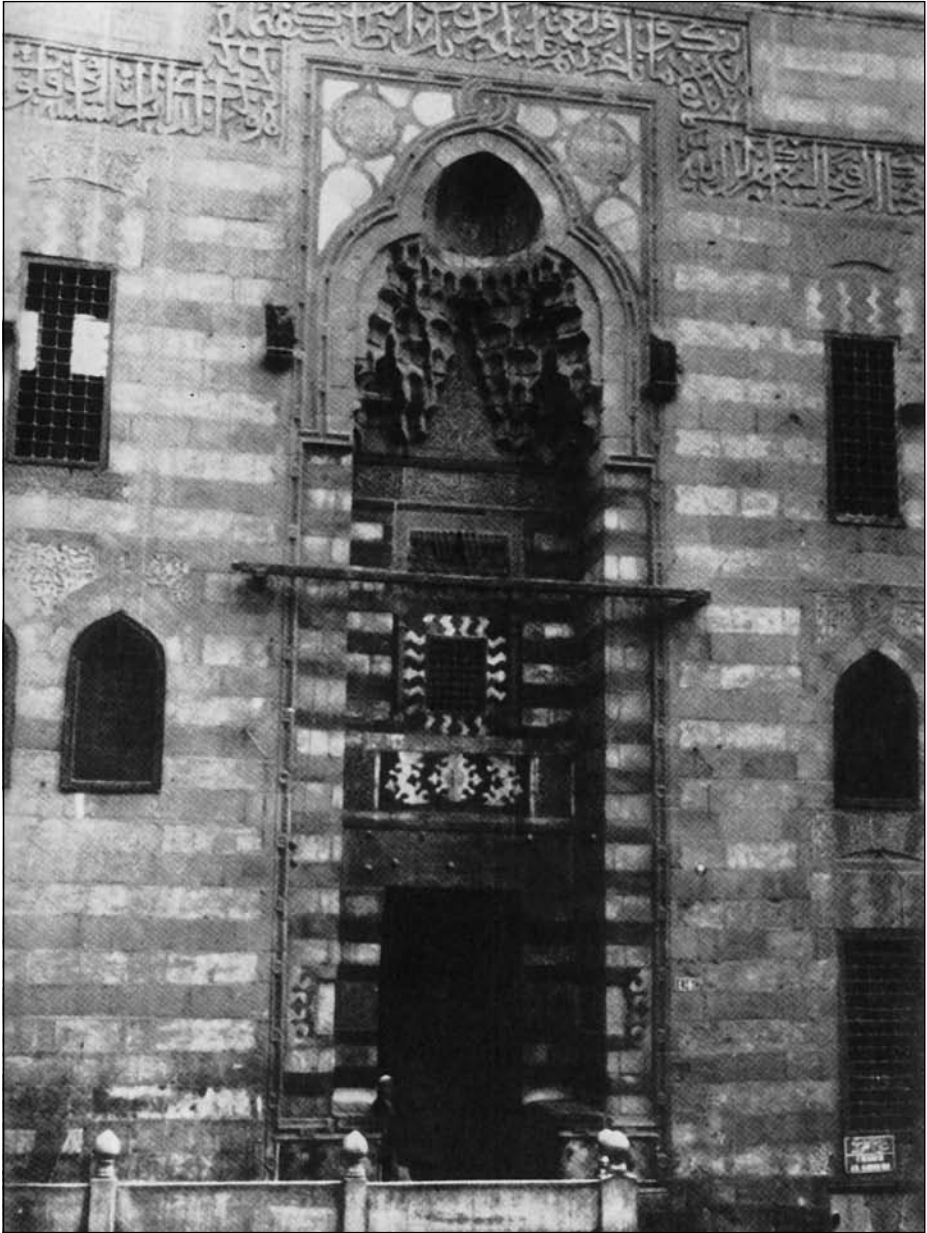
10. Transformée en mosquée, l'église de Dongola (Dunkula al-'Adjuz) porte une inscription qui en précise la date: 29 mai 1317 (16 rabīʿ 717).

créées: constructions de prestige devant servir la gloire des émirs et des grands marchands, leurs fondateurs, ou locaux modestes aux ressources tout juste suffisantes pour assurer le paiement des enseignants et l'entretien des étudiants, elles contribuaient à la constitution de cette classe d'hommes de savoir et de religion que Ṣalāḥ al-Dīn avait voulue. Était donc apparu un milieu sunnite proprement égyptien au sein duquel la province participait par ses élites à la vie de la capitale. La mystique orthodoxe, fidèle à l'inspiration d'Al-Ghazālī, en animait la vie spirituelle: les groupes confrériques *shādhilī* se formaient; l'enseignement de la tradition musulmane faisait renaître l'histoire à travers les recueils biographiques ou les sommes encyclopédiques d'un Uḍfuwī, d'un Al-Nuwayrī, d'un Ibn 'Abd al-Zāḥir, d'un Ibn al-Furāt (pour ne parler que des Égyptiens); dans les grands postes de la chancellerie d'État, on faisait encore appel aux services de Syriens, comme les Banū Fadl Allāl al-'Umarī, mais l'œuvre d'un Al-Ḳalkaṣhandī, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle montrait les milieux égyptiens prêts à reprendre la grande tradition des secrétaires du califat 'abbasside. L'islam sunnite avait créé son support égyptien. Il est vrai que la classe militaire mamlūk, autre héritière du régime ayyūbide, ne trouvait pas toujours chez ces juristes, enseignants et religieux d'Égypte, l'approbation sans nuances qu'elle eût souhaitée pour sa défense glorieuse de l'islam. Il semblait aux Égyptiens (les offensives mongoles ne les avaient jamais atteints directement: ils différaient en cela des Syriens) que la protection des musulmans ne justifiait pas le luxe des émirs alimenté par les ressources que la classe militaire demandait au pays: ces juristes se sentaient un peu les représentants du peuple d'Égypte face aux Mamlūk étrangers et à une administration financière toujours assurée en grande partie par des chrétiens; les émirs sortis du rang étaient des hommes rudes, souvent insolents, qui n'avaient reçu dans le domaine religieux qu'une formation rudimentaire et maniaient plus facilement la langue turque que l'arabe: leur métier était la guerre. Mais le petit peuple était sensible aux prestiges des victoires musulmanes et à la beauté des constructions d'un Baybars, d'un Kalā'ūn ou d'un Al-Mālik al-Nāṣir Muḥammad; la pompe sultannienne, héritière des fastes fātimides, gagnait les cœurs, et les pratiques d'orthodoxie douteuse, mais spectaculaires, de confréries étranges venues d'un lointain Orient et placées sous la protection des émirs ravissaient les âmes simples: l'islam du petit peuple rejoignait celui de la classe militaire, à quelques exceptions près, et l'unité de la construction politique mamlūk en était renforcée; l'important n'était-il pas, désormais, la cohésion sociale et que, par elle, la gloire de l'islam fût affirmée? Elle l'était en Égypte mieux que partout ailleurs, car Le Caire était devenu la résidence du califat 'abbasside restauré. Baybars avait accueilli un membre de la famille califienne qui avait échappé au massacre et qui réclamait une aide pour reconquérir sa capitale: il n'obtint qu'un secours symbolique et mourut au combat; mais, comme au XI<sup>e</sup> siècle à Bagdad (du temps où exerçait le pouvoir un sultan à la tête de la classe militaire, pour le compte du calife), Baybars avait reçu de l'Abbasside l'investiture officielle qui légalisait son

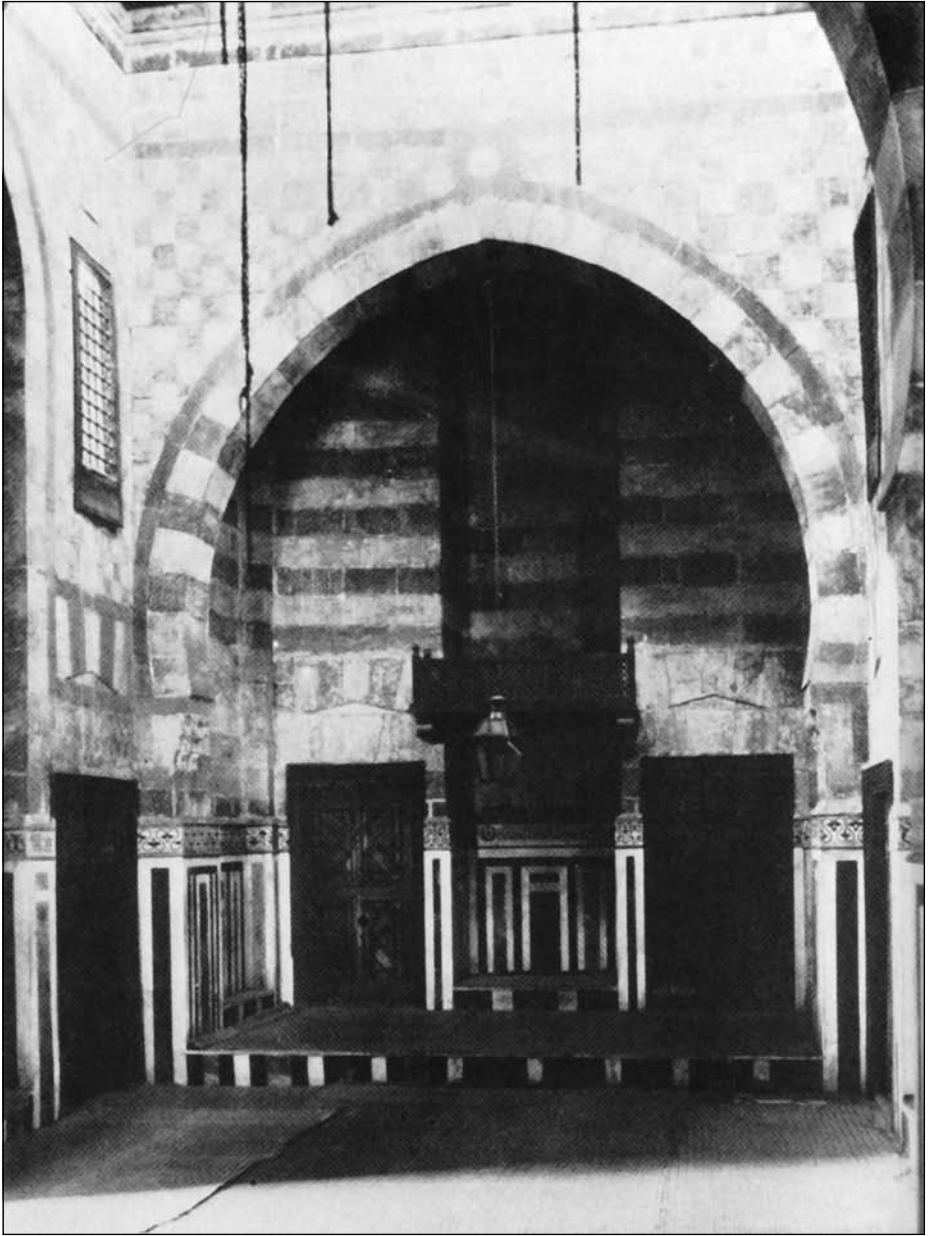


*Tombeau de Käyt Bay  
(1472-1474).  
Architecture mamlük  
d'Égypte.*





*Porche monumental  
de la mosquée  
de Kansuh al-Ghuri  
(construite en 1504).*



*Intérieur de la mosquée  
de Djawhar-al-Lāla,  
un Éthiopien d'origine (1430).*

*Source des illustrations des pages 416 à 418:  
Les Mosquées du Caire,  
de G. Wiet et L. Hautecœur, Paris, 1932.*

sultanat. Un autre rescapé s'étant vu reconnaître l'appartenance à la lignée 'abbasside et le califat, mais ayant renoncé à une entreprise sans issue, le calife de l'islam s'installa désormais au Caire (1262) et la prière fut faite en son nom. Le conflit éclata vite entre le sultan et le calife, en qui les juristes étaient tentés de voir le seul prince légitime, et l'Abbasside sans appui vécut en résidence surveillée: il en alla souvent ainsi de ses successeurs; mais les sultans n'osèrent pas se défaire de ces califes symboliques et pourtant gênants dont l'existence rappelait que le sultanat n'était qu'un pouvoir de fait en Islam: hors d'Égypte et plus particulièrement auprès des musulmans d'Afrique, la présence du calife au Caire servait la gloire du sultan. Le Caire, où le recueil des *Mille et une nuits* achevait alors de se constituer, était la nouvelle Bagdad et il est certain que cette ville n'était pas seulement la capitale de l'Égypte ou de l'Empire mamlūk: de Syrie, mais aussi de tous les pays d'Islam, on venait transmettre dans ses *madrassa* une culture à laquelle le milieu égyptien commençait seulement d'apporter sa contribution, moins riche sans doute que celle des temps classiques, d'inspiration sunnite plus uniforme, mais soucieuse de ne pas laisser perdre l'héritage du passé, de le classer, d'en assimiler ce que l'esprit nouveau de l'islam militant permettait d'en retenir, en d'énormes sommes dont l'œuvre historique d'Ibn Khaldūn, arrivé en Égypte en 1382, est un des meilleurs exemples, bien que le génial enseignement de cet aristocrate conservateur, qui fut plusieurs fois grand cadī mālikite d'Égypte, n'ait été qu'un de ceux qui se donnaient alors dans les *madrassa* du Caire.

### *Le système politique mamlūk*

Cet épanouissement de la société musulmane se produisait sous la protection des Mamlūk turcs: c'est au sein de ce groupe, constamment renouvelé, de quelques dizaines de milliers d'hommes voués à la défense de l'empire, que se déroulait le jeu proprement politique. Les Mamlūk turcs venaient surtout du Kıpçak: des rives de la mer Noire, les commerçants génois en amenaient à Alexandrie et de grands marchands de l'Orient musulman en importaient par voie de terre; mais il y avait aussi des transfuges d'origines les plus diverses, y compris des Mongols. La cohérence de ce milieu reposait sur la constance de l'éducation reçue: l'entraînement physique et militaire, mais également un rudiment d'instruction pour transformer en musulmans ces jeunes esclaves, un jour peut-être affranchis et promus à de hautes destinées. L'entretien de la classe militaire reposait toujours sur la répartition changeante des concessions fiscales (*iktā'*) divisaient le pays: le sultan avait droit à une part des concessions, qui fut augmentée par Al-Mālik al-Nāṣir Muḥammad pour asseoir mieux son pouvoir; les autres émirs se voyaient attribuer le reste selon leurs grades. Ces ressources contribuaient d'ailleurs indirectement au développement des villes: c'est, en effet, dans les centres de la province et dans la capitale que résidaient essentiellement les Mamlūk. Au Caire, des demeures où s'entassaient provisions, numéraire et riches produits de l'artisanat urbain abritaient les émirs et leurs hommes prêts

à répondre aux convocations du sultan installé dans la citadelle de Ṣalāḥ al-Dīn, qui domine la ville. Les mécanismes politiques assuraient une sélection impitoyable<sup>11</sup>. Baybars et Kalā'ūn étaient sortis des rangs du régiment baḥrīde; suivant le précédent ayyūbīde, ils avaient acquis leurs propres Mamlūk et ce fut désormais le premier souci de tout émir parvenu au sultanat de se constituer une force qui lui permît d'exercer réellement sa charge; tous n'y parvenaient pas, car ils pouvaient être renversés avant qu'ils eussent acquis un nombre d'hommes suffisant; sinon, la stabilité politique était assurée: un nouveau groupe de Mamlūk s'était formé, désignés du nom du sultan qui les avait rassemblés, étroitement unis autour de leur maître, en attendant qu'après sa mort les liens de camaraderie et la valeur personnelle fassent peut-être surgir parmi eux un autre sultan; chaque sultan créait donc un nouveau groupe, bien décidé à se maintenir dans les hautes charges de l'État, et redoutable, le temps d'une génération, pour le pouvoir du sultan suivant.

On comprend que, dans un tel contexte, la continuité dynastique ne soit qu'une apparence en dépit du désir de nombreux sultans, et bien qu'on emploie souvent le terme « dynastie de la famille de Ḳalā'ūn » pour désigner la domination des Mamlūk turcs. Effectivement, plus heureux que Baybars (1260-277), Ḳalā'ūn, qui s'empara du pouvoir après lui (1279-1290), parvint à transmettre le sultanat à son fils Al-Mālik al-Aṣḥraf Khalil (1290-1293), le conquérant de Saint-Jean-d'Acre; mais celui-ci ne le conserva guère. Son frère Muḥammad se le vit confier par deux fois parce que, par deux fois, les émirs qui devaient l'emporter ne se sentaient pas encore prêts à s'imposer à leurs rivaux: c'est à sa propre énergie qu'il dut son troisième et long sultanat (1310-1341); après sa mort, ses douze enfants et petits-enfants (1341-1382) n'avaient guère exercé réellement le pouvoir, à quelques mois près, étant donné leur jeune âge lorsqu'ils se virent attribuer cette charge; ceux qui gouvernèrent alors furent de grands émirs: Kūsun, Tāz, Shaykhū, dont le prestige est resté vivant dans l'architecture urbaine du Caire grâce aux constructions qui vinrent manifester leur puissance; en regard, la très belle mosquée du sultan Al-Mālik al-Nasīr Hasan fut la seule grande construction sultanienne (1356-1362). L'histoire de cette période est encore à faire, mais est-ce par respect dynastique qu'aucun de ces hommes n'était parvenu au sultanat? Ou n'était-ce pas plutôt parce que le système se détraquait et qu'une force suffisante leur avait manqué pour réussir? Lorsqu'en 1382 l'émir Barḳūḳ devint sultan et inaugura un pouvoir qui, après une courte interruption, dura jusqu'à la fin du siècle (1399), il rétablit la grande tradition mamlūk, mais c'était un Circassien, et un lien d'une nature nouvelle, d'origine ethnique, étayait sa puissance.

11. Ahmad Darrag, 1961.

L'Égypte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : les contacts africains (les « Mamlūk circassiens »)

On connaît mal l'évolution du sultanat mamlūk dans sa seconde époque, celle qui couvre principalement le XV<sup>e</sup> siècle, et beaucoup reste encore sujet à conjecture. On place en général la coupure entre les deux époques en 1382, lorsque s'instaure le pouvoir des « Mamlūk circassiens », et il est certain que les contemporains ont eu le sentiment que la vie politique obéissait désormais à des règles différentes. Mais le changement est plus profond et a commencé avant cette date ; d'autre part, c'est par la suite seulement, à l'issue de la grave crise qui a affecté le sultanat et l'Égypte au début du XV<sup>e</sup> siècle, que le régime mamlūk a pris une allure nouvelle et qu'est apparue une autre Égypte, qui n'est déjà plus l'Égypte médiévale.

*De profonds changements*

Le recrutement des Mamlūk a donc changé : le *khanāt* du *Ķipčak*, qui décline durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ne les fournit plus en aussi grand nombre ; on s'en procure désormais surtout dans la région du Caucase, et ces Circassiens, qui n'étaient pas des inconnus dans l'armée mamlūk, s'imposent maintenant aux autres grâce à leur sens de la solidarité ethnique et familiale ; leur exclusivisme à l'égard des autres races aura pour effet de réduire encore la classe politique réelle, le groupe au sein duquel peuvent se choisir les sultans : les droits de la race autant que la dure formation en caserne y donnent maintenant accès<sup>12</sup>. Des besoins urgents n'en imposeront pas moins des achats répétés de Mamlūk d'origines variées, mais ils ne participeront pas au jeu politique réservé aux Circassiens : soldats voués au seul métier des armes, ces nouvelles recrues vont peu à peu mesurer leur solidarité au montant de leur solde. Si la composition et la structure de la classe militaire changent, les ressources traditionnelles tirées de l'*iktāʿ* se modifient aussi et diminuent. L'Égypte a déjà commencé d'être affectée, comme l'Europe d'ailleurs, par des épidémies, en 1349 (la peste noire), en 1375, qui vont devenir fréquentes au cours du XV<sup>e</sup> siècle ; les Mamlūk (qu'il faut remplacer plus rapidement) leur paient un lourd tribut, mais également les citadins et les paysans d'Égypte : le rendement du sol et par conséquent le montant de l'*iktāʿ* ne peut que baisser.

À ces changements durables, qui résultèrent de situations auxquelles le pouvoir mamlūk devait s'adapter, s'ajoutèrent les conséquences de la politique suivie par les sultans turcs en Haute-Égypte et qui ne furent pas moins définitives. Les tribus bédouines qu'on avait laissé s'installer là et lancer leurs expéditions vers le sud et vers l'Afrique centrale (les *Djudhām* razzient alors le Bornu) sont devenues puissantes en Haute-Égypte et, après dix années

12. Ces Mamlūk circassiens tirent leur origine de la pratique politique et militaire du sultan Al-Mansūr Kalā'un, qui avait logé dans des tours (*abrādġ* — singulier : *burdġ*) un régiment formé par ses propres Mamlūk. D'où le nom *Burdġiyya* ou *Burdġis* qui leur a été donné.

de troubles et de répression vaine qui ont suivi la mort d'Al-Mālik al-Nāsir Muḥammad, ont dû admettre leur présence<sup>13</sup>. Elles ont même forcé au repli vers Assouan les Banū Kanz implantés en Nubie et, par conséquent, la piste d'Aydhāb à Kūs est devenue impraticable: elle cessa d'être utilisée dans les années 1360. Ḳusayr remplaça provisoirement Aydhāb comme port de débarquement des épices: mais bientôt, dans un pays où les émirs voyaient leurs revenus baisser et les maintenaient souvent par des exactions arbitraires, les marchands préférèrent débarquer leurs précieuses cargaisons le plus tard possible, c'est-à-dire le plus loin possible vers le nord, sur la côte de la péninsule du Sinaï, à Tor, utilisé à partir de 1380. Ce n'est donc plus par le Nil que transitèrent les épices, et l'utilisation par les hommes de l'espace égyptien allait s'en trouver changée.

Lorsque Barḳūḳ arriva au pouvoir, ces multiples transformations ne se traduisirent encore que par un dérèglement de la marche de l'État, une perte d'autorité et la turbulence des émirs appauvris: un encadrement plus strict des provinces, l'installation en Haute-Égypte de Berbères hawwara jusque-là cantonnés dans l'ouest du delta, pour faire pièce aux tribus arabes, un pouvoir peu à peu mieux assis marquèrent le sultanat d'Al-Mālik-al-Zāhir Barḳūḳ (1382-1399). Son gouvernement semblait prolonger celui des grands sultans turcs dont il apparaissait comme le continuateur: les constructions sultaniennes avaient repris au Caire.

#### *La crise du début du XV<sup>e</sup> siècle*

La crise véritable éclata après la mort du sultan: à la fois extérieure et intérieure, elle faillit marquer la fin du sultanat mamlūk. À l'extérieur, l'hégémonie mamlūk était menacée en Anatolie: une principauté turcomane, celle des Ottomans, avait pris une dimension nouvelle par la guerre qu'elle faisait aux chrétiens jusque dans les Balkans (dès 1366, l'Europe se préoccupa de venir au secours de Constantinople; elle revendiquait l'héritage du sultanat salḍjuḳīde de Rūm et cherchait à réduire peu à peu les autres principautés; les troupes ottomanes venaient d'intervenir dans les régions sous protection mamlūk lorsqu'un second danger, plus inquiétant encore, surgit: en Asie centrale, Tamerlan, officier des princes mongols, s'était donné pour tâche de restaurer le grand empire, cette fois au nom de l'islam purifié par l'épée, et la terrible progression mongole avait repris vers l'ouest; en 1400, il s'attaqua aux Mamlūk; il eût tôt fait d'arriver jusqu'à Damas et il lui eût été facile d'entrer en Égypte, mais il avait aussi à rétablir la domination mongole sur l'Anatolie et il préféra s'y consacrer, d'abord, en écrasant les Ottomans (1402); d'autres problèmes le rappelèrent ensuite en Asie. L'Égypte échappait encore une fois

13. En 1391, le roi du Bornu écrivit au sultan Barḳūḳ une lettre dans laquelle il se plaignait du mauvais comportement des *Djudḥam* et autres tribus arabes qui attaquaient son peuple et vendaient ses sujets à des marchands d'Égypte, de Syrie et d'ailleurs. Voir Aḥmad Al-Ḳalkaṣhandī ben Abdallah, *Ṣubḥ al-Aḥḥa fī Sinā' at-inshā*, éd. de 1913-19, vol. I, p. 306 et vol. VIII, pp. 116-118.

à l'invasion et le sultanat mamlūk retrouvait à l'est des conditions favorables à son influence: l'essor ottoman était brisé pour longtemps et les principautés turcomanes reprenaient en Anatolie (ainsi que d'autres, alors récemment installées, en Iraq) leurs rivalités traditionnelles. Mais à quelle puissance pouvait maintenant prétendre le sultanat mamlūk? De son territoire ravagé, les Mongols s'étaient retirés d'eux-mêmes et, cette fois, c'est aux envahisseurs que les princes turcomans devaient leur autonomie retrouvée. Épargné par miracle, l'empire mamlūk n'avait pu jouer aucun rôle, et son impuissance allait se prolonger à cause de maux qui le détruisaient de l'intérieur.

Après la mort du sultan, les Mamlūk de Barķūķ avaient évidemment contesté la transmission du pouvoir à son fils, Faradj mais, peut-être parce que les solidarités politiques, forgées jadis dans le long apprentissage commun des casernes, n'étaient plus maintenant assez fortes pour permettre à l'un des émirs de s'imposer ou parce que, comme avant Barķūķ, aucun n'en avait la puissance, la classe militaire se déchira en de longues rivalités sanglantes et vaines; le trouble des esprits était tel que, lorsque Faradj perdit enfin le pouvoir et la vie en 1411, on confia un moment le sultanat au calife 'abbāsside: le régime semblait chanceler. Plus encore, et à l'origine du long temps mis pour arriver au dénouement de la crise politique, il y avait les maux qui frappaient l'Égypte: l'insuffisance des crues du Nil et la famine à partir de 1403, puis la peste en 1405, réduisant le nombre des hommes, ruinaient les villes et paralysaient l'État; en Haute-Égypte, les Bédouins, berbères ou arabes, s'imposaient: le pays leur était livré vraisemblablement sans contrôle du Caire pendant cette décennie. L'Égypte connaissait une crise d'une ampleur rarement égalée dans son histoire. L'État mamlūk devait disparaître ou se transformer.

*L'Égypte face au danger chrétien; lutte contre les Portugais*  
*La reconstruction: une nouvelle Égypte*

Dans ces circonstances difficiles, ce fut un Mamlūk de Barķūķ, Shaykh, devenu le sultan Al-Mālik al-Muayyad (1412-1421), qui commença à réagir dans tous les domaines, et de la façon la plus énergique; un autre Mamlūk de Barķūķ lui succéda: Al-Mālik al-Ashraf Barsbāy (1422-1438) et paracheva la remise en ordre. L'administration reprit une allure plus régulière et la Haute-Égypte, amputée peut-être de la région d'Assouan dévastée, fut à nouveau sous le contrôle des cadres mamlūk grâce à la coopération des Berbères hawwāra, qui avaient installé leur autorité à Djirdja pendant que celle du Caire avait fait défaut. Mais l'essentiel était, pour le pouvoir, de trouver un moyen de compenser la baisse des ressources que la crise infligeait au sultanat (les épidémies se succédèrent jusqu'à la fin du sultanat de Barsbāy et reprirent plus tard dans le siècle). Or il y avait un domaine où, surtout avec les guerres mongoles, l'Égypte ne craignait pas la concurrence: le commerce des épices. Venant d'Aden, les marchandises traversaient maintenant l'Égypte par les voies les plus courtes: de l'or à Alexandrie, Rosette ou Damiette, ou se dirigeaient

vers les ports syriens. Barsbāy se mit en devoir (1425-1427) de réserver au sultanat exclusivement les bénéfices de ce commerce: pour n'en rien perdre, les marchandises seraient concentrées et taxées à Djedda, port du Hidjaz désormais partie intégrante de l'empire (les contemporains disaient même: de l'Égypte) et la vente aux marchands d'Occident serait assurée par les services officiels. C'était évidemment léser les intérêts des princes yéménites qui contrôlaient Aden, les intérêts du grand commerce privé (dont les *kārimī* disparurent peu à peu) et les intérêts des marchands d'Occident, obligés d'acheter au prix fixé par le sultan (en particulier les Vénitiens qui, au XV<sup>e</sup> siècle, s'attribuaient les deux tiers des achats en Égypte). Les réactions furent vives, mais le sultan tint bon. Il lui fallait aussi protéger ce commerce devenu affaire d'État, principalement en Méditerranée où les corsaires catalans et génois écumaient les côtes: Chypre, royaume chrétien, soupçonnée de leur prêter appui, fut soumise à un raid et son roi fait prisonnier (1425-1426); plus tard, des opérations semblables, mais moins heureuses, furent tentées contre Rhodes (1440-1444). Ce monopole fournit à Barsbāy et à ses successeurs les ressources dont ils avaient besoin et à la société égyptienne une assise économique différente, perceptible à de nombreux indices. Face aux émirs, réduits aux revenus diminués de l'*iḳtā'*, le sultan avait acquis une puissance nouvelle qu'aucune opposition dangereuse, à quelques cas particuliers près, ne devait plus guère troubler; les seuls problèmes posés par la classe militaire venaient maintenant des nouvelles recrues que l'exclusivisme du groupe circassien rabaisait au rang de simples mercenaires trop vite formés, avides et revendicatifs. Le caractère du sultanat changeait: ce n'étaient plus des émirs jeunes ou dans la force de l'âge qui, aidés du soutien actif de leurs hommes, s'emparaient d'un pouvoir où ils pouvaient exercer leurs qualités et leurs ambitions; c'étaient au contraire des hommes mûrs, voire âgés, qui assumaient une charge parfois lourde à porter et se conduisaient davantage en politiques qu'en soldats. Ces hommes se voulaient aussi de bons musulmans, et l'opposition entre la classe militaire et celle des gens de savoir et de religion s'atténuait: la légitimité de tels sultans ne se contestait plus, ce qui enlevait beaucoup de sa signification à la présence de plus en plus discrète des califes 'abbāssides. La proportion des musulmans par rapport aux chrétiens semble avoir beaucoup crû en Égypte à cette époque: pendant les années difficiles du premier quart de siècle, où le petit peuple était tenté de trouver dans les minoritaires des responsables à ses maux, de nombreuses conversions avaient eu lieu. L'Égypte devint plus uniformément musulmane face à une pression de l'Occident qui se manifestait par les raids des corsaires sur la côte (ne parlait-on pas d'une alliance secrète entre les chrétiens d'Occident et le négus d'Éthiopie pour tenter de prendre une fois encore l'islam à revers?) et par la présence des marchands qui venaient librement au Caire avec leurs monnaies d'or et leurs tissus de prix. Bref, il semble que cette rénovation du sultanat par l'exploitation aussi complète que possible des bénéfices du grand commerce international avait donné à la société mamlūk d'Égypte une vigueur nouvelle, une stabilité, une paix qu'elle n'avait pas connues auparavant, mais aussi une



fragilité déjà confusément perçue face à l'Occident, une dépendance au sein de ces relations d'échange qui la liaient à lui.

Mais les voyageurs occidentaux qui s'étaient hasardés hors des fondouks des villes littorales, et dont les souvenirs restent précieux à l'historien, n'étaient pas les plus nombreux au Caire : ceux qui venaient de l'Afrique de l'Ouest constituaient une mouvante colonie installée dans les quartiers périphériques, exposée aux épidémies, en étape plus ou moins longue, parfois définitive, vers le Hidjāz. Particulièrement nombreux, semble-t-il, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les pèlerins africains avaient désormais, comme les délégations officielles des autres pays aux lieux saints, leur « émīr du pèlerinage ». Le sunnisme des maîtres du Caire ou du Hidjāz, qu'on retrouve cités dans le *Ta'riḫ al-Fattāsh* et le *Ta'riḫ al-Sudān*, avait porté ses fruits et a créé en Afrique, comme jadis en Égypte, son support social qui comptait désormais dans la vie politique des royaumes africains ; les pèlerinages des princes, auxquels le calife 'abbāsside accorde son investiture, tel l'*askiya* Muḥammad en 1496, en témoignaient ; quant aux sultans mamlūk, qui taxaient lourdement les pèlerins, ils étaient maintenant surtout sensibles au précieux métal que ceux-ci apportaient. Les contacts avec l'Afrique se faisaient également par la Haute-Égypte ; les émīrs bédouins, devenus propriétaires terriens, grands commerçants et bons musulmans eux aussi, dominaient de plus en plus le pays, s'enrichissaient dans des échanges où les chevaux qu'ils élevaient et les esclaves qu'ils faisaient vendre au Caire<sup>14</sup> devenaient des postes importants. Les épices ne transitaient donc plus par la Haute-Égypte, qui était désormais un monde différent du delta : la population chrétienne y restait plus nombreuse et la vie y suivait un rythme plus lent. Et c'est, en effet, surtout dans le delta que s'épanouissait la richesse contrastée de l'Égypte des Circassiens, où l'animation que le commerce donnait aux villes tranchait sur la pauvreté des campagnes ; les constructions, d'un style nouveau, s'y multipliaient et, à cet égard, le long sultanat d'Al-Mālik al-Ashraf Kāyt Bāy (1468-1496), qui acheva de donner au Caire un aspect qu'il a gardé jusqu'à nos jours, représentait une apogée : il était l'aboutissement brillant de l'effort des Circassiens. Sans doute, les années 1480 marquèrent un tournant dans l'histoire du sultanat et dans celle de l'Égypte : les difficultés extérieures commençaient à compromettre ce long redressement ; mais le XV<sup>e</sup> siècle égyptien n'en comptait pas moins déjà, en dépit des conditions difficiles, comme une période qui ne manquait ni d'allure ni d'originalité ; le rayonnement de l'Égypte avait été maintenu dans la majestueuse ordonnance de son État et dans l'épanouissement de sa culture ; l'école historique égyptienne connut alors sa plus belle floraison, depuis Al-Maḫrīzī, encore témoin du triste début du siècle, Al-'Aynī, Ibn Hadjar al-Askalānī, Ibn al-Taghibirdī, Al-Sakhāwī, Égyptiens et fils de Mamlūk mêlés, jusqu'à d'autres chroniqueurs des difficultés à venir, Ibn Iyās et le fécond Al-Suyūṭī, fier de voir sa renommée s'étendre jusqu'au Tékruṛ (Takrūr).

14. Voir M. Katī, trad. franç. O. Houdas et M. Delafosse, Paris, 1913 ; Al-'Umarī, trad. franç. Gaudefroy-Demombynes, 1927.

## Un nouveau contexte international

L'équilibre des forces fut longtemps favorable aux Circassiens en Orient. Les Timourides (successeurs de Tamerlan), princes pacifiques et amis des arts en leurs domaines d'Iran et d'Asie centrale, avaient abandonné toute attitude belliqueuse réelle, et le retour à la division politique des groupes turcomans avait permis, sans grand risque, à l'État mamlūk réorganisé la reprise de la traditionnelle politique d'intervention en Anatolie. Les sultans eurent à nouveau leurs protégés. Ce monde turcoman agité demandait d'ailleurs à être surveillé: les Timourides allaient voir les limites de leurs États reculer sous la pression des Turcomans d'Iraq, et les sultans ne cessèrent de se montrer attentifs aux multiples conflits, visiblement conscients des limites de leurs forces, que des incidents mineurs révélaient assez. En voulant contrôler l'évolution politique de ces nouveaux venus en Islam, avec qui les Mamlūk devaient se sentir quelques affinités, le sultanat du Caire jouait son rôle de grande puissance; mais, pour obtenir des résultats toujours incertains dans la société turcomane, mouvante et en quête d'unité, il allait attirer sur l'Égypte, et par là sur le nord de l'Afrique, la domination d'un groupe ethnique qui ne se cherchait pas initialement une aire d'installation aussi étendue.

Vaincus et divisés, les Ottomans ne reconstituèrent d'abord leurs forces qu'avec beaucoup de prudence. Ce ne fut que sous Meḥmed II (1451-1481) que la poussée ottomane reprit: la chute de Constantinople (1453) fut fêtée au Caire, mais elle donnait à cet État en expansion un lustre gênant de champion de l'islam, tandis que les protégés turcomans des Mamlūk en Anatolie rendaient au contraire leur cause indéfendable en pactisant avec les Occidentaux pour éviter d'être absorbés par les Ottomans. Le heurt entre Mamlūk et Ottomans, inévitable, se produisit sous Kāyt Bāy: un premier affrontement (1468-1472), indirect (et heureusement conclu grâce à l'intervention des Turcomans d'Iraq, contre qui les Ottomans durent rassembler leurs forces), fut suivi par une guerre ouverte entre les deux sultanats (1483-1491). La victoire mamlūk, très durement acquise, et au prix de la stabilité intérieure de l'État, arrêtait à nouveau la progression des Ottomans: ils reportèrent tous leurs efforts en Méditerranée dans la guerre sainte contre les Occidentaux (dont ils apprenaient le maniement des armes à feu). Mais le monde turcoman restait troublé, mis alors en ébullition par le mouvement *shīʿite* des Safavīdes, qui venaient d'unir Iraniens et Turcomans (1501) dans un premier Iran officiellement *shīʿite*, et menaçaient leurs rivaux sunnites ottomans. Pour exploiter une telle situation, qui pouvait se révéler aussi dangereuse que favorable, les sultans Mamlūk devaient faire preuve de clairvoyance et surtout disposer d'une puissance qui, déjà ébranlée par la guerre, brusquement leur fit défaut.

Ce fut alors que l'expansion portugaise dans l'océan Indien, atteignant à la fois le commerce vénitien et les ressources de l'État mamlūk qui en dépendaient, sembla menacer les fondations économiques sur lesquelles



*Lampe à verre émaillé.*

*Source : Cairo, A Life-Story of One Thousand Years (1969-1969).*

l'édifice politique des Circassiens était bâti. La présence des Portugais se fit sentir après le voyage de Vasco de Gama en 1498: ils achetaient les épices et organisaient le blocus de la mer Rouge; en contournant en même temps l'Afrique et l'islam, les coups qu'ils portaient à la puissance mamlūk mettaient en évidence la communauté de destin qui l'unissait au continent africain. Le dernier grand sultan circassien Al-Malik al-Ashraf Kanşūh al-Ghūrī (1501-1516) tenta de réagir. Même l'Ottoman, soucieux de jouer son rôle de protecteur de l'islam et devant le danger que courait le Hidjraz, l'aida à se constituer une flotte; mais, après la défaite de l'escadre égyptienne à Diu, sur la côte occidentale de l'Inde (1509), l'empire mamlūk ne put mieux faire que de tenir solidement la mer Rouge. Cette impuissance aurait dû interdire toute attitude provocante à l'est, où la situation évoluait rapidement.

Les Safavīdes, encouragés par l'Occident, mettaient en effet les Ottomans en difficulté. Lorsque, dans un sursaut d'énergie, le nouveau sultan ottoman, Salīm, voulut réagir, il ne trouva pas à ses côtés les Mamlūk qu'il aidait pourtant en mer Rouge: les vieux réflexes de la politique turcomane l'avaient emporté au Caire sur la lucidité. Salīm livra seul le combat qui (grâce aux armes à feu ottomanes) limita définitivement à l'Iran l'expansion du shīisme (1514) puis il voulut mettre fin à l'influence néfaste que le Mamlūk, incapable maintenant de protéger et l'islam sunnite, ne voulait pas abandonner dans le monde turcoman: le sort de l'Empire mamlūk se joua au nord d'Alep en une seule bataille (à Mardj Dabīk, le 24 août 1516), où les armes modernes eurent raison des cavaliers circassiens qui les méprisaient. La mort du vieux sultan mamlūk au combat, les intrigues au sein de la classe militaire, le prestige du nouveau protecteur de l'islam sunnite et l'indifférence des Égyptiens transformèrent en conquête totale et facile ce qui n'avait d'abord été qu'un règlement de compte limité.

## Conclusion

Lorsque, en 1517, la domination des Ottomans s'étendit à l'Égypte, c'est tout un pouvoir politique qui s'effondra: devenu la propriété d'une classe politique réduite et qui se renouvelait mal, il avait perdu ses moyens d'exister et la légitimité que lui conférait une défense efficace de l'islam. Un gouverneur ottoman s'installa au Caire et le pouvoir d'un émir bédouin fut confirmé à Djirdja: la différence, qui subsista, entre l'Égypte de la côte et l'Égypte intérieure fut officialisée. Mais les structures sociales ne furent en rien modifiées et se maintinrent pendant longtemps. La société mamlūk allait se survivre à elle-même, vestige d'une entreprise politique et culturelle qui avait été sa raison d'être et qui tient une belle place dans l'histoire de l'islam et de l'Afrique.

# La Nubie de la fin du XII<sup>e</sup> siècle à la conquête par les Funj au début du XVI<sup>e</sup> siècle

*Luboš Kropáček*

## Déclin et disparition des États chrétiens de Nubie

Nous trouvons dans l'histoire mondiale peu d'exemples d'accords internationaux qui se soient maintenus pendant aussi longtemps que le *bakt*, considéré pendant six siècles comme la base légale des relations pacifiques entre l'Égypte musulmane et la Nubie chrétienne<sup>1</sup>. Malgré de petits coups de main et représailles occasionnels, la trêve a été respectée et les obligations réciproques, y compris les fournitures convenues, ont été accomplies d'une manière qui, en principe, ne laissait planer aucun doute sur la validité des accords. Avec toutes ses modifications et suspensions temporaires, le *bakt* a été une formule commode d'interdépendance économique.

Sous les Fāṭimides, les relations entre l'Égypte et la Nubie semblent avoir atteint au mieux l'objectif recherché de bon voisinage et d'une certaine coopération. Cet objectif servait les intérêts des Fāṭimides, qui avaient besoin d'esclaves pour leurs armées et de paix sur leur frontière méridionale, de même que ceux de la Nubie, qui atteignait le sommet de sa puissance politique et de son développement culturel. La période des Ayyūbides (1171-1250) et des Mamlūk (1250-1517), qui correspond à la période faisant l'objet du présent chapitre, a été marquée par une détérioration progressive des relations de l'Égypte avec la Nubie. L'élément septentrional, conçu dans son sens le plus large, s'avéra finalement un facteur décisif du déclin de la

1. Voir sur les aspects juridiques du *bakt*, *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. I, p. 996.

Nubie. Nous pouvons discerner deux processus conjugués: d'un côté, la pression des souverains égyptiens sur la puissance nubienne déclinante et, d'un autre côté, la pénétration de plus en plus grande d'Arabes nomades et leur effet destructif sur la structure sociale de la Nubie.

Notre connaissance de l'histoire politique de la Nubie chrétienne provient presque entièrement de sources écrites arabes d'origine égyptienne<sup>2</sup>. Les documents locaux de la fin de l'époque chrétienne sont rares et assez peu significatifs. La valeur du témoignage archéologique a cependant été renforcée dans les années 1960 par les programmes de sauvetage rendus nécessaires par la construction du barrage d'Assouan. La campagne organisée en Nubie inférieure amena à étudier des sites qui autrement n'auraient pas attiré l'attention, comme d'humbles vestiges domestiques, et obtint des résultats qui stimulent grandement l'interprétation de l'histoire de la Nubie en mettant l'accent sur ses développements internes<sup>3</sup>.

Suivant les sources arabes, la géographie politique de la Nubie aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles restait semblable à celle que décrivent les documents plus anciens. Il était possible de distinguer deux royaumes riverains: Al-Maḳurra (Makuria en gréco-copte), qui avait sa capitale à Dunḳula (l'ancienne Dongola), et 'Alwa (Alodia). Les frontières séparant ces deux royaumes se trouvaient entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> cataracte. Le poste avancé le plus septentrional d'Alwa est souvent mentionné comme étant Al-Abwāb (les « Portes », aujourd'hui Kabushiya). Dans les deux royaumes, la succession au trône était principalement gouvernée par le principe matrilineaire, qui prévoyait un droit héréditaire en faveur d'un fils de la sœur du souverain précédent.

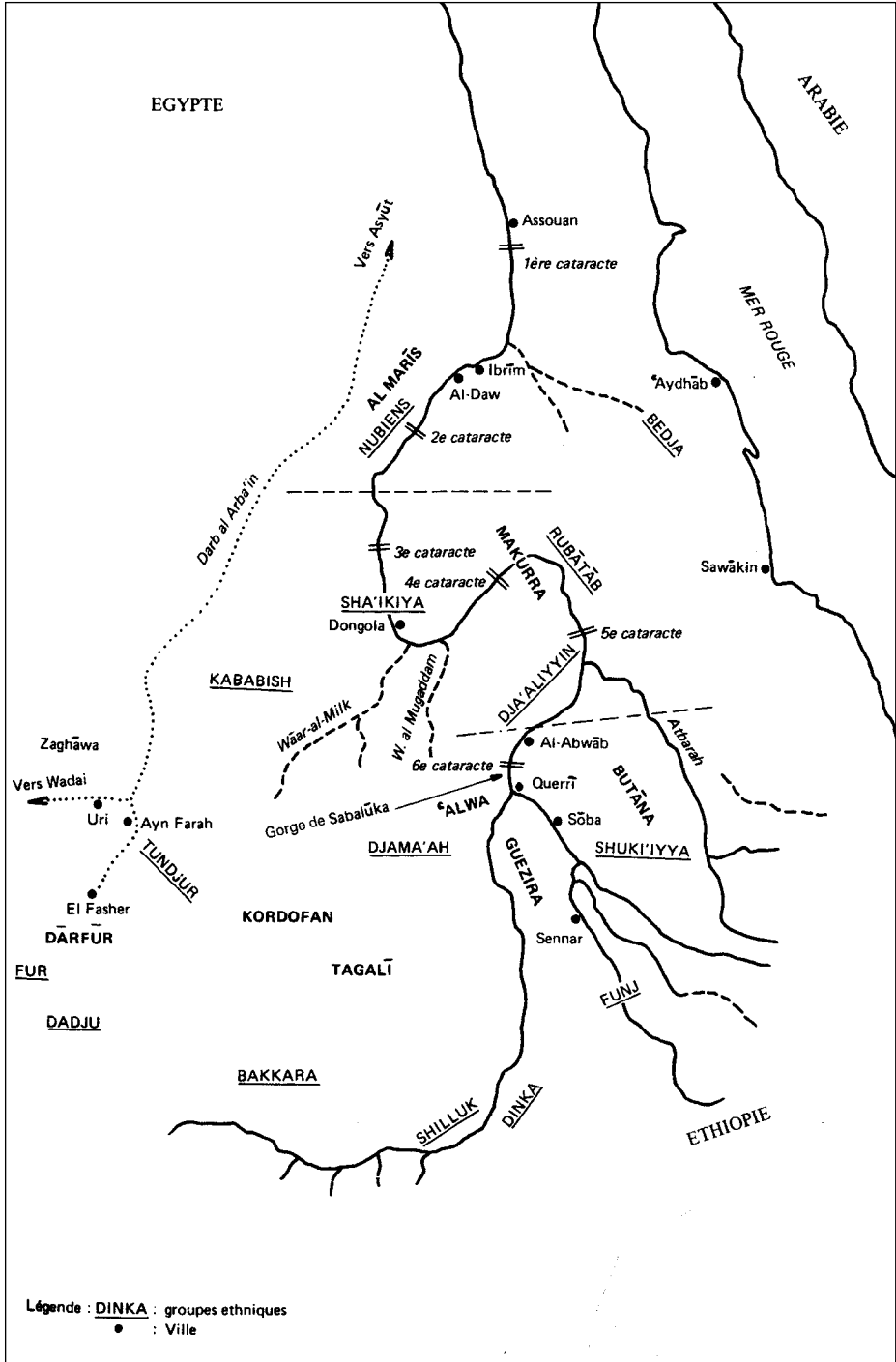
Dans une grande mesure, les institutions sociales et politiques de la Nubie étaient essentiellement de caractère ethnique, ce qui semble avoir été généralement mal compris par les sources dont nous disposons et les interprétations qui en ont été données.

### Al-Maḳurra

Comme il a été déjà suggéré, nous avons de bonnes raisons de croire que les relations entre les souverains fāṭimides en Égypte et en Nubie étaient assez amicales. Il existe suffisamment de signes, d'origine documentaire ou matérielle, indiquant que le commerce entre l'Égypte et la Nubie était florissant à cette époque. Pour prendre un seul exemple, l'étude des poteries mises au jour atteste les échanges de personnes et aussi l'influence des arts fāṭimides sur les objets manufacturés en Nubie. Les livraisons réciproques découlant du système du *bakt*, qui, à ce moment-là, a probablement pris sa forme classique, symbolisaient l'avantage mutuel de la sécurité et du commerce. La différence de religion n'apparaissait pas comme un obstacle

2. Les sources arabes utilisées ici sont pratiquement les mêmes que celles qui ont été très bien exploitées et analysées par Y. F. Hasan, 1967.

3. Voir en particulier P. L. Shinnie, *JAH*, vol. VI, n° 3, 1965, pp. 263-273; W. Y. Adams, *SNR*, vol. XLVIII, 1967, pp. 1-32; *JEA*, 1966, vol. LH, pp. 147-162.



La Nubie de la fin du XI<sup>e</sup> à la conquête funj au début du XVI<sup>e</sup> siècle (carte L. Kropáček).

majeur. Des sources arabes évoquent les bonnes relations entre le patriarcat d'Alexandrie et le roi de Nubie, qui en était le protecteur, la juste sanction de calomnies antinubiennes concernant de prétendues mesures antimusulmanes, et aussi l'accueil et l'hospitalité chaleureuse qui ont été faits à l'ex-roi de Nubie, Salomon, au Caire en 1079.

La bienveillance des Fāṭimides à l'égard de leurs voisins du Sud peut s'expliquer par leur sentiment à l'égard de l'isolement du régime shī'ite dans le monde de l'Islam. Du côté nubien, il semble qu'à cette bienveillance ait répondu à l'occasion une aide directe. En fait, les incursions nubiennes en territoire égyptien au X<sup>e</sup> siècle ont coïncidé avec la campagne fāṭimide de conquête du même territoire et n'ont repris qu'après que les Ayyūbides eurent renversé le régime ami. Les Nubiens se sont aussi montrés coopératifs en remettant aux mains des Égyptiens des esclaves évadés et des fugitifs politiques. De nouveau, les dispositions du *bakt* à cet égard reflètent les conventions de l'époque fāṭimide.

Un important élément de la puissance militaire des Fāṭimides était les troupes noires d'origine soudanaise, c'est-à-dire provenant en grande partie d'Al-Maḡurra et d'Alwa. Après qu'elles eurent joué un rôle prédominant, dû en particulier à la faveur que leur témoignait la mère, de race noire, de Khalifa al-Mustansīr, dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, leurs rivaux turcs et berbères les repoussèrent en grand nombre vers la Haute-Égypte où, par la suite, elles entrèrent de nouveau souvent en conflit avec leurs ennemis politiques. Cependant, les troupes noires restèrent de solides partisans du régime fāṭimide et, dans ses dernières années, elles opposèrent une résistance opiniâtre à l'ascension des Ayyūbides.

Les troupes arabes, qui devaient devenir une sérieuse source de troubles par la suite, se sont révélées implacables et se sont rebellées en plusieurs circonstances. Selon toute vraisemblance, certaines d'entre elles ont pu échapper à la répression en descendant vers le sud, sans que leur effectif ou leur comportement ultérieur prît des proportions alarmantes. Dans leur attitude vis-à-vis des Arabes, les Fāṭimides sont bien connus pour leur solution ingénieuse du problème des Banū Hilāl, qu'ils envoyèrent à l'ouest, en Afrique du Nord. À la frontière méridionale, ils durent réprimer les Banū al-Kanz aspirant à l'indépendance. La campagne punitive a été menée en 1102-1103 et le rebelle Kanz al-Dawla, cherchant refuge à Al-Maḡurra, fut extradé par le roi de Nubie, qui le remit aux Égyptiens. Ensuite, les troupes ont été postées à Assouan pour garder la frontière, dont la paix n'a cependant pas été troublée, de façon appréciable, jusqu'au renversement des Fāṭimides. D'ailleurs, les chroniqueurs arabes n'ont rien trouvé qui vaille la peine d'être rapporté des relations égypto-nubiennes pendant les soixante-dix dernières années du règne fāṭimide, et l'on peut penser que cela confirme un état de choses marqué par la coexistence et les échanges pacifiques.

Le commerce a continué sans entraves. Aux termes du *bakt*, il était habituel d'autoriser les déplacements des négociants musulmans et de leur offrir une protection, alors que l'installation n'était ordinairement tolérée



qu'aux abords de la frontière septentrionale. À la longue, comme au Soudan occidental, le commerce a ouvert la voie à l'islamisation. Toujours en mouvement, les marchands accumulaient sur le pays des connaissances qui étaient transmises ensuite à ceux qu'elles intéressaient. Par leur zèle en tant que personnes privées, les marchands ont fait plus pour la diffusion de l'islam que les agents officiels de propagande chargés par les Fāṭimides de répandre la croyance *shī'ite*. Dans le cas du Soudan nilotique, le rayon d'action de ces derniers va se limiter à *Ayḏhab*, tandis que la plupart des activités missionnaires étaient spontanément et discrètement menées par les marchands.

En revanche, l'histoire des relations entre l'Égypte et la Nubie sous les Ayyūbides s'ouvrit en 1172 par une attaque nubienne, à laquelle l'armée ayyūbide, commandée par *Turanshah*, frère de *Ṣalaḥ al-Din*, riposta par une contre-attaque couronnée par la capture et l'occupation temporaire de *Qasr Ibrim*. Il a été suggéré que l'initiative des hostilités prises par la Nubie pourrait avoir été une conséquence d'une alliance existant entre les Fāṭimides et les Nubiens<sup>4</sup>. Un peu plus tard, l'armée ayyūbide battit les Arabes rebelles *Banū al-Kanz* et les contraignit à se retirer d'Assouan vers *Al-Maris*, la partie septentrionale d'*Al-Maḡurra*. Il existe de nombreux témoignages de l'arabisation et de l'islamisation progressive de cette région entre les IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La présence et les intermariages des *Banū al-Kanz* (qui étaient eux-mêmes d'origine arabo-nubienne) avec les Nubiens étaient simplement un indice de ce double processus.

Le déplacement vers le sud de *ḡabīlā* venant d'Égypte se développa sur une échelle sans précédent. La forte pression exercée sur les *ḡabīlā* nomades ou semi-nomades, sous les Ayyūbides, et encore plus sous les Mamlūk, fut la cause de heurts sérieux. Les plus importantes campagnes punitives des troupes mamlūk contre les rebelles « *urbān* », ou « *bédouins* », comme il devint usuel de les nommer, sont attestées en 1302, 1351, 1353, 1375 et 1395. Le seul moyen d'échapper à une poursuite sans merci était de se réfugier au Soudan. D'autres périls, comme la famine et des épidémies de peste, les chassèrent dans la même direction. Des nomades maraudeurs en nombre de plus en plus grand s'approchèrent par les déserts de la Nubie riveraine, éléments destructifs qui s'avançaient à travers les zones habitées, pillaient et provoquaient des batailles avec les établissements locaux et le pouvoir établi, tout en se battant également entre eux. Ils étaient considérés comme un danger sérieux autant en Égypte qu'en Nubie.

L'histoire des relations de la Nubie avec l'Égypte des Mamlūk doit être considérée dans ce contexte. Exposé à des déprédations et perdant progressivement sa cohésion interne, *Al-Maḡurra* se montra de plus en plus incapable de tenir son rôle de voisin coopératif assurant la paix sur les frontières méridionales. Les Mamlūk intensifièrent à leur tour une politique visant à la réduire à la situation d'un royaume vassal. Leurs interventions furent

4. P. L. Shinnie, 1971, p. 46.

facilitées par la discorde au sein de la famille régnante, qui prit ultérieurement une signification nouvelle avec la conversion à l'islam de certains de ses membres.

Il semble raisonnable de supposer que l'inauguration d'une politique active d'intervention dans les affaires nubiennes par le sultan Baybars (1260-1277) fut, dans une grande mesure, motivée par des considérations de sécurité de l'Égypte. Il a également été suggéré que la grande quantité de butin ramenée des campagnes en Nubie et des expéditions contre les « Urbān » en Haute-Égypte peut indiquer la présence d'une motivation économique derrière ces expéditions répétées<sup>5</sup>. Les chroniqueurs contemporains rendent compte d'une ouverture diplomatique ayant eu pour résultat une demande du sultan de reprendre les livraisons que comportait le *baḳt*, qui étaient suspendues depuis une date indéterminée. Le roi de Nubie Dāwūd, au contraire, entreprit un certain nombre d'incursions en territoire égyptien, qui culminèrent en 1272 avec la prise d'Aydhāb, port de la mer Rouge d'une importance primordiale pour le commerce égyptien. Il a été suggéré que cette action avait pour but d'aider les croisés, mais rien ne confirme cette assertion. Les motifs les plus probables étaient la perspective immédiate du butin et d'une revanche de la prise de contrôle de Sawākin par les Mamlūk quelques années plus tôt. La concomitance des campagnes des Mamlūk en Syrie et en Nubie mérite cependant d'être notée.

En 1276, Baybars envoya une importante expédition punitive, qui battit Dāwūd, et attribua le trône d'Al-Maḳurra à son cousin et rival, que les sources mentionnent sous le nom de Shakanda ou Mashkad. En remerciement de l'aide mamlūk, Shakanda, par un serment chrétien très solennel, accepta un certain nombre d'obligations, qui remplaçaient pratiquement le *baḳt* traditionnel par une véritable vassalité<sup>6</sup>. Se nommant lui-même *nāʾib* (représentant) du sultan, Shakanda promit de payer un tribut annuel représentant la moitié du revenu du pays et un nombre déterminé d'animaux du Soudan. Marīs (ou, plus probablement, ses revenus) fut mis sous le contrôle direct du sultan. Les Nubiens qui ne décidaient pas d'embrasser l'islam devaient payer une capitation annuelle (*djizya*). Les Arabes nomades cherchant refuge en Nubie devaient être extradés. De plus, la politique de Shakanda devait toujours être soumise à l'approbation du sultan.

En plus des conditions politiques et économiques humiliantes de l'accord, la Nubie dut supporter une amputation considérable de ses ressources humaines, même si le chiffre de 10 000 captifs qui, suivant les sources historiques, auraient été emmenés en Égypte comme esclaves est sûrement exagéré. Il est politiquement significatif que ces prisonniers comprenaient

5. Voir Y. F. Hasan, 1967, p. 114.

6. Y. F. Hasan (1967, p. 109) donne le texte complet de l'agrément tel qu'il a été transcrit par Al-Nuwayrī et conservé dans le *Kitāb al-Sulūk* d'Al-Makrīzī. Voir aussi J. S. Trimingham, 1949, p. 69.

des otages pris dans la famille royale et l'ancien roi Dāwūd, livré par le souverain d'Al-Abwāb, auprès duquel il avait cherché refuge. La correspondance entre Baybars et Yekuno Amlak témoigne d'un certain intérêt du souverain éthiopien pour son sort.

Réduit à l'état de vassal d'un puissant suzerain, Al-Maḥurra ne put restaurer son ordre intérieur. Des expéditions eurent alors lieu. Cette politique brutale d'interventions répétées doit finalement s'être avérée peu clairvoyante si la Nubie devait continuer à jouer le rôle d'État tampon contre les déprédations des nomades. Les Mamlūk dévastèrent et dépeuplèrent le pays, et la capacité de résistance contre les nomades de l'État riverain fut ainsi affaiblie jusqu'au point d'inefficacité totale. De nombreux Arabes en profitèrent et rejoignirent les armées des Mamlūk à la recherche de butin et d'une vie plus facile à l'extérieur de l'Égypte. Ibn al-Furāt a estimé leur nombre à 40 000 en 1289, ce chiffre comprenant certainement à la fois les hommes et le reste de la tribu<sup>7</sup>. Les Banū al-Kanz avaient soutenu les campagnes des Mamlūk dès l'origine.

Le roi Shamāmun fut un adversaire opiniâtre des Mamlūk. Deux fois battu, il attaqua la garnison mamlūk laissée à Dongola et tua à la fois son chef et les traîtres. En 1290, il écrivit au sultan Kalā'ūn pour demander son pardon et offrir de payer un *bakt* plus important. Il semble que le sultan, occupé par ailleurs à combattre les derniers restes des croisés, ait consenti à accepter cette situation.

La Nubie fut alors à l'abri des expéditions militaires pendant une décennie. En 1305, une autre expédition fut envoyée du Caire à la demande du roi Ammy, qui cherchait de l'aide à la suite de troubles intérieurs. Ensuite, le successeur d'Ammy, Karanbas, refusa ou fut incapable de payer le tribut convenu et une expédition punitive fut envoyée avec un nouveau prétendant destiné à remplacer le roi désobéissant. Pour la première fois, ce prétendant désigné était un musulman, le neveu du roi Dāwūd, que les sources historiques nomment Sayf al-Dīn 'Abdallah. Barshambū (ou Sanbū) Karanbas réagit en proposant un autre candidat musulman, le *Kanz al-Dawla* (c'est-à-dire le chef des Banū al-Kanz) Shuja al-Dīn, qui avait, selon lui, un plus grand droit à la succession puisqu'il était fils de sa propre sœur.

L'accession au trône de Sanbū à Dongola marque le début de la conversion officielle d'Al-Maḥurra à l'islam. L'événement est commémoré par une tablette en arabe qui rapporte la transformation en mosquée de la vieille cathédrale à deux étages de Dongola, mosquée ouverte par Sayf al-Dīn 'Abdallah al-Nāsir le 16 rabi' 717 (29 mai 1317). Le règne de ce souverain imposé fut cependant de courte durée. Le *Kanz al-Dawla* parvint à s'assurer un soutien populaire parmi les Nubiens, de même que chez les Kabīlā et, ainsi, à battre et tuer son rival, le parent éloigné envoyé du Caire.

7. Ibn al-Furāt, Beyrouth, 1936-1942, vol. VIII, p. 83, cité par Y. F. Hasan, 1967, p. 114.

Le sultan craignait la formation d'une alliance plus étendue autour d'un souverain d'origine à la fois nubienne et arabe: il eut recours à la promotion d'un nouveau souverain imposé. Après la mort prématurée de ce dernier, une autre expédition en 1323-1324 mit sur le trône le roi Karanbas, qui avait embrassé l'islam pendant sa captivité temporaire au Caire<sup>8</sup>. Le *Kanz al-Dawla* chassa cependant son oncle et reprit le pouvoir. Nous ne savons pas clairement pourquoi les Mamlūk n'intervinrent pas de nouveau.

La suite de l'histoire dynastique est également peu claire. Il résulte de ce que rapportent les sources sur les événements de 1365-1366 que la lutte interne pour le pouvoir se poursuivit avec une importante intervention arabe. Les Banū al-Kanz y jouèrent un rôle important, ainsi que leurs alliés les Banū al-ʿIkrima et les Banū Dja'd, qui prirent le contrôle de Dongola. Le roi chercha refuge dans le château d'Al-Daw à Marīs, tandis que Dongola était laissée en ruine. Les troupes mamlūk, appelées par des émissaires nubiens envoyés au Caire, accomplirent leur mission en massacrant les Arabes, en prenant des prisonniers dans les régions septentrionales et effectuant la soumission des Banū al-Kanz et des Banū al-ʿIkrima. Les rois nubiens maintinrent leur résidence à Al-Daw, tandis que la plus grande partie d'Al-Maḡurra était abandonnée au désordre et privée d'autorité centrale. La dernière référence au roi nubien, datant de 1397, concerne encore une demande d'aide contre des troubles intérieurs.

Les derniers jours du royaume nubien sont donc enveloppés dans l'obscurité. Les sources égyptiennes sont muettes. D'autres témoignages en provenance du Soudan, la tradition orale et les généalogies, ne concernent que le développement de nouveaux systèmes ethniques dans le secteur riverain et les secteurs voisins, et ne montrent aucun intérêt pour la disparition de ceux qui avaient été les souverains du pays. Les événements dont on a gardé trace indiquent que la Nubie ne fut jamais annexée. Les invasions égyptiennes ne peuvent pas être considérées comme une tentative systématique de destruction ou de colonisation. Elles eurent cependant pour résultat de faire perdre à Al-Maḡurra une grande partie de sa vitalité et de son efficacité en tant qu'État organisé. Faisant allusion à l'islamisation et l'arabisation de la famille royale, un historien soudanais moderne écrit que «le royaume nubien fut victime d'une subversion interne plus que d'une destruction<sup>9</sup>». D'autres auteurs parlent de la «submersion de la Nubie chrétienne<sup>10</sup>», de l'absorption de sa puissance par des immigrants.

Les intermariages furent un véhicule important de l'arabisation. En vertu du système matrilineaire nubien, les fils de pères arabes et de mères

8. Y. F. Hasan, 1967. Cet auteur se fonde sur l'autorité d'Ibn Kḥaldūn et d'Al-'Ayni. Il est intéressant de noter qu'un pieux graffiti grec, en écriture nubienne ancienne, trouvé au monastère de Saint-Simon à Assouan, loue encore le roi «Aubandes, grand monarque chrétien, président des Césars». Voir aussi F. L. Griffith, 1928, p. 18.

9. Y. F. Hasan, 1967, p. 90.

10. P. M. Holt, 1970, p. 328.

nubiennes acquéraient le droit de succession, de même qu'une part des terres et des autres biens. Nous avons vu fonctionner ce processus dans le cas de l'ascension politique des Banū al-Kanz. La conversion progressive de la population à l'islam fut un autre aspect de ce même processus complexe qui se développerait au milieu de la situation apparemment chaotique qui suivit la disparition de l'autorité du gouvernement central.

L'ensemble des témoignages résultant des travaux archéologiques récents a permis d'envisager les phases hostiles du processus à travers certains faits concrets bien établis<sup>11</sup>. Le développement de l'insécurité à partir des environs du milieu du XII<sup>e</sup> siècle s'accompagne du développement de l'architecture défensive et d'établissements destinés à assurer la protection de plus grandes concentrations de population chrétienne. L'examen des sites d'habitation révèle la généralisation d'éléments qui s'expliquent le mieux comme des systèmes destinés à protéger les biens et les vivres contre les pillards, tandis que la population préférerait probablement prendre la fuite. Les murs d'enceinte défensifs et les tours de guet ne sont fréquents qu'en Nubie supérieure et dans les sites chrétiens très tardifs en amont de la deuxième cataracte. De nombreux vestiges de communautés chrétiennes tardives se trouvent sur des îles. L'orientation défensive contre la terre de ces établissements insulaires de même que la vue vers le sud aménagée dans les tours de guet dans la région de la cataracte semblent indiquer que l'ennemi était attendu du côté du désert, probablement du sud, et n'était pas habitué aux barrières aquatiques<sup>12</sup>.

Il semble donc raisonnable de conclure que le danger principal était constitué par les « groupes pillards du désert, surtout arabes », mais peut-être aussi berbères, zaghawa et autres. Ainsi, d'un côté, les sources contemporaines se plaçant au point de vue égyptien nous font imaginer les villages brûlés, les norias détruites et les populations emmenées en esclavage par des armées d'invasion venues du nord (il existe également des mentions d'une politique de la terre brûlée de la part des Nubiens eux-mêmes lors de leur retraite); d'un autre côté, à la lumière de l'archéologie, nous voyons la plus grande importance d'un autre danger, plus durable et plus aigu. C'est ce facteur, la pénétration des Arabes, qui contribua le plus à détruire l'ancienne organisation sociale et politique et à mettre en marche un processus de changement culturel de grande portée.

### *Alwa*

L'histoire d'Alwa est plus obscure que celle des derniers jours du christianisme organisé à Maḳurra. L'image habituelle d'un royaume florissant résulte principalement de récits d'Ibn Sulaym (975) et d'Abū Ṣālih (début du XIII<sup>e</sup> siècle), complétés par des informations obtenues de marchands

11. Voir W. Y. Adams, 1966, *JEA*, vol. LII, p. 149.

12. W. Y. Adams (1966, p. 150) écrit: « Plus on descend vers le sud, plus on rencontre de fortifications et plus loin elles remontent dans la chronologie de la période chrétienne. » Il admet cependant que cette affirmation est basée sur sa propre observation non systématique de sites chrétiens dans le Baṭn al-Ḥaḍjar et en Nubie supérieure.

musulmans. 'Alwa était un bon marché pour l'achat d'esclaves. La description d'Abū Ṣālih montre le royaume en pleine prospérité, avec quelque quatre cents églises, dont une vaste cathédrale à Soba.

Durant la période des Mamlūk, les mentions deviennent extrêmement rares. Le seul personnage auquel il soit fréquemment fait référence est Adur, le souverain d'Al-Abwāb, qui extrada plusieurs fois des rois nubiens fugitifs pour essayer de s'assurer les bonnes grâces des sultans mamlūk. En 1287, un ambassadeur du sultan fut envoyé, sur l'invitation d'Adur, en mission d'information, en relation avec des plaintes contre le roi de Dongola. En 1290, comme le note le même auteur médiéval<sup>13</sup>, l'aide du sultan fut demandée contre un ennemi extérieur, très probablement venu du sud.

Le déclin d'Alwa ressembla probablement à celui d'Al-Maḡurra. Des immigrants arabes pénétrèrent dans des régions marginales puis plus profondément au cœur du pays, conclurent des mariages avec la population locale et prirent le contrôle des pâturages, procédant ainsi à l'érosion du tissu social et minant l'autorité centrale. Les attaques de populations noires du Sud constituèrent une autre menace et une pression sur le potentiel du pays et ses ressources humaines, probablement déjà diminués par le commerce des esclaves. L'Église, à son tour, commença à stagner dans l'isolement. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la dégradation générale permit aux Arabes de s'installer au cœur même du pays, près de Soba. Le point le plus méridional de l'expansion arabe dans la Guezira fut la ville d'Arbaḍjī, fondée vers 1475.

Jusqu'à une époque récente, la coutume fut de placer la chute d'Alwa en 1504, année de l'établissement du sultanat *funj*, avec son centre à Sennar. Il n'est pas nécessaire, cependant, que les deux événements se soient produits simultanément et il n'existe pas de raison suffisante d'abandonner la tradition ancienne, suivant laquelle Soba fut pris par les Arabes agissant pour leur compte, probablement à une date plus ancienne<sup>14</sup>. La tradition décrit cette opération comme ayant été organisée et commandée par un chef, 'Abdallāh, surnommé Jamma' (le rassembleur), de la branche ḳawāsima des Arabes rufā'a. L'attaque fut dirigée contre la tyrannie prétendue (*zlm*) des rois d'Alwa, désigné sous le nom d'Anadj. Soba fut pris et probablement détruit, ses habitants furent dispersés. Les descendants d'Abdallāh, les 'Abdallāh, s'assurèrent l'hégémonie sur des *ḳabīlā* nomades et des Nubiens arabisés dans une région étendue autour du confluent des deux Nils et plus au nord. La capitale de ces nouveaux maîtres fut établie à Qerrī (près de la gorge de Sabalūḳa), qui assurait une position dominante sur le Nil principal.

13. Ibn 'Abd al-Zahir, 1961, pp. 144-145, cité par Y. F. Hasan, 1967, p. 130.

14. Voir P. M. Holt, *BSOAS*, vol. XXIII, 1969, pp. 1-17; voir aussi H. N. Chittick, *Kush II*, 1963, pp. 264-272. Selon ce dernier auteur, après la chute d'Alwa, un général chrétien se réfugia à Qerrī, qui semblerait être la place forte à laquelle se réfère la *Chronique abdullah*.

La suprématie des Arabes ne resta pas longtemps incontestée. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle apparut soudain, dans la Guezira, une autre vague de nouveaux arrivants qui faisaient migration en descendant le Nil Bleu. Ils étaient des éleveurs nomades païens appelés *funj*. Leur origine lointaine a fait l'objet de nombreuses hypothèses aussi disparates que l'identification des Funj avec les Shilluk et une recherche de leur berceau jusqu'à des régions aussi lointaines que quelque part dans le Bornou ou en Éthiopie septentrionale<sup>15</sup>. L'établissement des relations entre les Arabes et les Funj a été expliqué par deux traditions divergentes à propos des événements de 1504. La première tradition, conservée dans une révision du XIX<sup>e</sup> siècle d'une *Chronique funj* parle d'une alliance du chef funj 'Amara Dunḳās avec 'Abdallāh Djamma<sup>c</sup> contre Soba, tandis que la seconde, que nous connaissons par James Bruce, mentionne une bataille des deux partis entre eux près d'Arbadjī. Les deux camps se disputaient sans aucun doute les droits de pâture dans la Guezira méridionale ainsi que la suprématie politique.

La victoire et l'hégémonie échurent aux Funj, tandis que les chefs 'abdallāh se retrouvaient en position de subordination. L'hégémonie funj, en association avec les Arabes 'abdallāh, s'étendit sur une grande partie du Soudan nilotique et inaugura une nouvelle période de l'histoire du pays. Le degré de stabilité politique qui fut alors atteint facilita la poursuite de l'augmentation du prestige des Arabes et une islamisation effective.

## Le triomphe de l'islam

### La disparition du christianisme

La conversion de la Nubie à l'islam ne fut pas un processus net, qui se développa dans le pays en progressant de manière continue du nord au sud. La propagation de l'islam commença bien avant la période que nous étudions, continua avec une vitesse inégale dans différentes régions et ne fut à peu près terminée que sous les Funj. Les moyens de l'islamisation furent nombreux: l'activité des commerçants musulmans qui avaient été admis dans le pays depuis des siècles, l'infiltration des Arabes, aussi bien que la pression directe et, plus tard, l'opportunisme, comme le montre, entre autres, le traité de Shakanda et la conversion de la maison royale de Dongola.

La foi chrétienne ne disparut pas d'un seul coup avec le système de gouvernement de la Nubie, mais persista beaucoup plus longtemps. La découverte de la sépulture d'un évêque avec des rouleaux en copte et en arabe, faite à Kaṣr Ibrīm au début des années 1960, a montré que des dignitaires de l'Église y étaient encore en fonction en 1372. Il est possible que la

15. La plus ancienne autorité en faveur de la «théorie Shilluk» fut James Bruce, qui visita Sennar en 1772. La «théorie Bornou» fut surtout proposée par A. J. Arkell. Sur ce problème, voir, pour une analyse détaillée, les développements de P. M. Holt, *JAH*, 1963, pp. 39-55.



1



2

1. L'église et le monastère de Faras (Nubie)  
englobés dans les fortifications arabes, vus de l'est.

2. Mur de la tour de la citadelle de Faras  
construit avec les blocs anciens réemployés.

Source: Faras, Fouilles polonaises,  
de K. Michalowski, Université de Varsovie, 1962.



communauté chrétienne ait survécu pendant encore plusieurs générations. Dans les années 1520, un prêtre portugais nommé Francesco Alvarez, qui voyageait en Éthiopie, apprit à son compagnon, qu'il appelait Jean de Syrie, qu'il existait un pays des « Nubiis » ; qu'il s'était rendu dans ce pays et qu'il y existait cent cinquante églises qui contenaient encore des crucifix et des effigies de Notre Dame et d'autres effigies peintes sur les murs, qui étaient tous anciens ; que la population de ce pays n'est ni chrétienne, ni maure, ni juive et qu'elle vivait dans le désir de devenir chrétienne. Ces églises se seraient trouvées toutes dans de vieux châteaux qui étaient répandus dans tout le pays et il y aurait eu autant d'églises qu'il existait de châteaux<sup>16</sup>. Alvarez parle aussi d'une ambassade chrétienne envoyée de ce pays à la *cour éthiopienne* pour demander l'envoi de prêtres et de moines pour les enseigner, ce que le « prêtre Jean » éthiopien ne put faire en raison de sa propre subordination au patriarche d'Alexandrie. Il était généralement considéré que le pays en question était 'Alwa, mais cette opinion a récemment été mise en doute au profit de la région de Dongola. La question reste posée ; la recherche archéologique semble promettre de nouvelles découvertes attestant la persistance prolongée de communautés chrétiennes locales en Nubie.

En ce qui concerne la chronologie de la progression de l'islamisation, la plupart des témoignages (qui ne sont cependant pas indiscutables) proviennent de la région septentrionale. Les minorités musulmanes vécurent probablement longtemps en paix avec leurs voisins chrétiens, avec lesquels elles partageaient la même culture matérielle. L'absence de tombes arabes après le milieu du II<sup>e</sup> siècle a inspiré l'hypothèse d'une possible persécution des musulmans par les chrétiens, qui semble corroborée par un témoignage relatif à la conversion individuelle d'un musulman au christianisme<sup>17</sup>. Ce témoignage est cependant insuffisant pour permettre une affirmation plus précise.

Les indications ultérieures de violence contre les chrétiens, accompagnant les invasions, dénotent des actions occasionnelles plutôt que préconçues et provoquées par une haine religieuse largement répandue. Cela vaut pour certaines des mesures discutées en détail par les chroniqueurs, comme la transformation de l'église en mosquée, la capture et la torture de l'évêque et l'abattage des porcs après la conquête de *Ḳaṣr Ibrīm* par les Ayyūbides. Les monuments chrétiens de Nubie ne portent généralement pas beaucoup de traces de violence et de destruction, bien que certains fussent probablement pillés par les Urbān. Les sources écrites ne révèlent pas, non plus, que le christianisme en lui-même a été un objet d'attaques. Comme l'écrit W. Y. Adams, « la population chrétienne de Nubie était prise entre des forces musulmanes, égyptiennes et nomades, qui éprouvaient les unes vis-à-vis des autres une hostilité aussi grande que celle qu'elles témoignaient aux Nubiens. Si, néanmoins, le christianisme nubien fut finalement détruit, il le fut plus par accident qu'à dessein<sup>18</sup> ».

16. Voir S. Alderley, 1881, pp. 351-352.

17. Voir, par exemple, W. Y. Adams, *Kush*, vol. XIII, 1965, p. 172.

18. Voir W. Y. Adams, *JEA*, vol. LII, 1966, p. 151.

Il existait cependant des causes internes importantes de la faiblesse du christianisme nubien. Suivant une opinion répandue, c'était essentiellement la religion d'une élite, qui n'avait pas de profondes racines dans la masse de la population. Le culte était, dans une grande mesure, associé avec le clergé copte et une culture étrangère, sans saints ni martyrs nubiens. Les inscriptions funéraires sont presque toutes écrites en grec ou en copte. Suivant Trimmingham, l'Église nubienne « ne devint jamais indigène au sens où l'islam l'est aujourd'hui<sup>19</sup> ». Malgré tout, les fresques des églises qui ont été fouillées révèlent aussi, parfois, les visages noirs d'évêques nubiens autochtones. Il ne faut pas méconnaître les inscriptions pieuses en nubien, bien que la dévotion du clergé ne soit pas un bon indice des sentiments de la paysannerie. La persistance de croyances préchrétiennes plus anciennes est attestée dans la relation d'Ibn Sulaym (X<sup>e</sup> siècle) de même que par leur persistance dans l'islam populaire soudanais d'aujourd'hui.

L'Église nubienne était associée à l'État et à une culture urbaine élaborée, mais elle était en grande partie isolée de la chrétienté étrangère par ses voisins musulmans. Nous devrions, cependant, ne pas être trop affirmatifs sur ce point. L'art nubien semble indiquer des contacts avec Byzance et même, peut-être, avec les croisés<sup>20</sup>. À côté du monophysisme dominant et des liens avec le patriarcat copte, il existe également des témoignages de rites melchites même pour des périodes plus récentes<sup>21</sup>. L'isolement, cependant, tendait à augmenter vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; les liens avec le patriarcat d'Alexandrie furent rompus et il ne fut probablement plus envoyé de prêtres coptes. Cependant, encore aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, des pèlerins nubiens furent remarqués dans leur chapelle de l'église du Saint-Sépulcre et, plus tard, à des services en Galilée.

Ainsi, dans une situation qu'il n'est pas facile de déterminer, les facteurs externes, spécialement une immigration massive défavorable au maintien d'États chrétiens indépendants, doivent avoir été les facteurs décisifs du changement. Avec l'éclipse de l'Église en tant que force sociale, les conversions à l'islam, dont les puissants nouveaux arrivants firent un nouveau signe de prestige, se généralisèrent graduellement dans la population en devenant un élément des processus de réintégration sociale.

### L'arabisation des Nubiens

Une grande partie des migrations des Kabīlā en direction et à l'intérieur de la Nubie de même que les vigoureuses combinaisons des populations de Nubie pour former de nouveaux ensembles se produisirent durant la période que nous décrivons ici. Telle qu'elle apparaît après la période

19. Voir J. S. Trimmingham, 1949, p. 76.

20. Les contacts avec Byzance sont attestés particulièrement par des fouilles polonaises à Faras. Il existe également des traces de relations avec la Perse. Voir, pour plus de détails sur ces questions, K. Michalowski, 1967; *African bulletin*, vol. III, 1965, pp. 9-26.

21. Cela a aussi été confirmé par les fouilles de Faras. Sur la chrétienté nubienne, voir D. W. Kilhefner, *The Africanist*, vol. I, n° 1, juin 1967, pp. 1-13.

sombre qui suivit la disparition des États nubiens, la situation qui en résulta indique un mélange racial sur une grande échelle, avec prédominance finale d'une adhésion à la langue et à la culture arabes. L'arabisation de la population, cependant, alla de pair avec une africanisation également intensive des immigrants, qui est aujourd'hui évidente dans les caractéristiques raciales aussi bien que dans les traits culturels des Arabes soudanais, qui sont mieux adaptés à l'environnement de leur nouveau pays.

Les sources dont nous disposons pour une étude historique des mouvements particuliers qui ont amené la formation de la population de la Nubie septentrionale ne sont utilisables qu'avec une grande circonspection. Elles sont principalement constituées par des légendes et des traditions généalogiques qui sont récentes dans leur forme présente. Ces généalogies, connues sous le nom d'*ansab* ou *nisba*, ont été conservées par transmission orale ou, dans certains cas, sous forme écrite comme des possessions de grande valeur<sup>22</sup>. Il est possible de faire remonter très loin dans le passé l'origine de certaines de ces généalogies. L'auteur le plus réputé d'un grand nombre de *nisba* est Al-Samarḳandī, figure quelque peu légendaire du XVI<sup>e</sup> siècle, qui aurait compilé un livre de généalogies pour les Funj. Ce livre était destiné à convaincre le sultan ottoman de la légitimité de l'ascendance arabe et islamique des Nubiens et de le dissuader ainsi de concevoir des plans hostiles à leur égard. Ce même objectif – démontrer une descendance d'un noble ancêtre arabe – rend un grand nombre des généalogies suspectes et peu dignes de foi, surtout dans leurs parties les plus anciennes. En général, se souciant peu des aspects quantitatifs de la parenté par le sang, les unités de population, par le moyen de leurs *nisba*, s'enorgueillissent de s'identifier avec les anciennes *ḳabilā* et confédérations arabes, qu'elles aient eu une origine d'Arabie méridionale (*ḳaḥṭānī*), comme le font les *Djuhayna* historiques, ou d'Arabie septentrionale ('Adnānī), comme les *Dja'aliyyīn*, qui prétendent descendre de l'oncle du Prophète, Al-'Abbās, et être ainsi parents de la dynastie 'abbāsside. Les Funj ont, à leur tour, dissimulé leurs origines derrière une prétendue et tendancieuse origine omeyyade. Une autre revendication très prétentieuse est apparue dans certains clans et familles de docteurs islamiques qui se présentent comme étant des *Ashraf*, c'est-à-dire des descendants du Prophète et de sa proche parenté. Les informations supplémentaires ou les corrections que nous trouvons chez les écrivains arabes médiévaux sont malheureusement fragmentaires et moins frappantes que ces *nisba* si élaborées.

La description des mouvements de nombreux groupes ethniques sort du cadre de la présente étude. Leur infiltration, qui se poursuivit pendant des siècles de manière surtout pacifique, se développa à partir du XII<sup>e</sup> siècle pour devenir un phénomène massif. Un grand nombre de noms d'ethnies mentionnés fréquemment dans les sources médiévales, disparurent entièrement par la suite, tandis que de nouvelles unités apparaissaient. La fluidité des

22. La plus riche collection de *nisba* a été réunie et publiée par Mac Michael, 1922.

groupes ethniques sur une longue période ne doit jamais être perdue de vue. Les routes suivies par les Arabes dans leur longue marche, avec de vastes troupeaux ou dans le dénuement, sont partiellement identifiables grâce aux traces qui sont parvenues jusqu'à nous.

Ainsi, le suffixe *-āb*, qui apparaît fréquemment dans les noms ethniques à l'est du Nil, est un emprunt à la « famille », au « clan » Tu-Sedawie (Bejāwī) et indique donc le passage à travers le pays bedja. Cette région a été probablement la première à faire l'expérience de l'immigration arabe, à la fois à travers la mer Rouge et en provenance d'Égypte. Le pays était peu favorable à l'établissement d'une population pastorale importante, et les contacts entre les Bedja et les Arabes, qui prirent même la forme d'intermariages, ne se terminèrent pas par une fusion complète. Les *ḵabilā* se dirigèrent plus loin, vers les plaines doucement ondulées du Butana et vers le Nil moyen, où elles en rencontrèrent d'autres qui descendaient de Nubie. Beaucoup d'entre elles s'installèrent finalement dans la Guezira.

De nombreux groupes d'Arabes se dirigèrent vers le sud par la vallée du Nil. Il a été indiqué que certains participèrent volontiers à des expéditions des Mamlūk. Leur infiltration ultérieure dans la région steppique au sud de Dongola suivit plusieurs directions. Certains groupes se dirigèrent vers l'ouest. Wādī al-Milk et Wādī al-Muḵaddam doivent avoir constitué des voies commodes. Pour pénétrer dans le Darfur, une autre possibilité était constituée par le Darb al-Arbaʿīn (la route de « Quarante Jours »), qui partait des oasis égyptiennes dans le désert occidental.

La plupart des groupes nubiens de langue arabe prétendent, dans leurs *nisba* respectives, faire partie de l'un des deux groupes *djaʿaliyyīn* ou *djuhayna*.

Le groupe *djaʿaliyyīn* comprend principalement des populations sédentaires de la vallée moyenne du Nil et du Kordofan, en particulier *djawābra*, *bedairiyya*, *shāʿikiyya*, *batāhīn*, *djamaʿab*, *djamāʿiya* et *djawāmiʿa*, en dehors des *Djaʿaliyyīn* proprement dits, qui vivent entre Atbara et la gorge de Sabalūka. Leur commun ancêtre éponyme était un ʿAbbāsside, Ibrāhīm *Djaʿal*, qui peut avoir vécu au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Son surnom *Djaʿal* est expliqué par une tradition populaire relative à la générosité de son hospitalité qui faisait dire aux affamés : *Djaʿalnākum minnā* – « Nous avons fait de vous un des nôtres<sup>23</sup>. » Les *nisba* qui ont été conservées ne peuvent, de toute manière, être considérées suffisamment dignes de foi qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans l'ensemble, les *Djaʿaliyyīn* étaient des Nubiens arabisés et, malgré leur prétention à une généalogie exclusivement arabe, ils sont, en fait, issus d'un métissage entre les Arabes et les Nubiens. Leur patrie est la région du Nil moyen, au sud de la quatrième cataracte, où ils se seraient implantés, entre les territoires sous le contrôle des deux États chrétiens. Les noms de *Djamāʿab*, *Djamāʿiya*, *Djawāmiʿ* suggèrent l'association étymologique avec

23. Voir H. A. Mac Michael, 1922, vol. II, pp. 28 et 128.

la racine verbale arabe *djmā'a*, «rassembler», qui est indicative du métissage des immigrants arabes qui continuèrent à s'intégrer aux populations autochtones, ce que les *nisba* ignorent totalement.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, certains groupes *dja'alī* émigrèrent plus à l'ouest dans le Kordofan, où elles se fondirent dans les ethnies nubiennes tout en conservant leur nom et la conscience de leur identité *dja'alī*. Les mariages de leur chef avec les filles des notables locaux sont un thème commun des légendes populaires relatives à l'ascension des gouvernements dans cette région. Les souverains des Takali dans les montagnes de Nubie, à Darfur, Wadai et Bornu, de même que les Mussabba'āt du Kordofan se réclament d'ancêtres *dja'alī*.

Les *Djuhayna* ont un meilleur droit à se considérer comme arabes. À la différence des *Dja'alīyyīn*, ils préférèrent la vie nomade, pour laquelle les pâturages du royaume déclinant d'Alwa offraient des conditions favorables. Un zèle systématique a égaré les généalogies et leur a fait classer parmi les *Djuhayna* tous les groupes nomades ou non *dja'alī*, ceux-ci pris au sens large actuel, comprenant les Arabes du Butana (*Shukriyya* et *Rufā'a*) et ceux de la Guezira (*Kināna*, *Mesallamiyya*), et, plus loin dans le Kordofan, les nomades éleveurs de chameaux (*Kabābīsh*, *Dar Hamid*, *Hamar*) et les *Bakḳāra* éleveurs de bétail. Tous se réclament d'un commun ancêtre: 'Abdallah al-*Djuhanī*.

La pénétration des Arabes dans le Kordofan se poursuit probablement pendant une plus longue période. Il existe déjà au XIV<sup>e</sup> siècle des témoignages de pénétration vers l'ouest, au-delà du Darfur, dans la savane tchadienne. Les pionniers de cette poussée furent les Arabes *djudhām*, dont le nom tomba ultérieurement en désuétude. Les *Kabābīsh* semblent avoir été composés de plusieurs éléments qui en vinrent à exprimer leur unité par l'invention d'un ancêtre éponyme fictif: *Kabsh* Ibn Hamad al-Afzār. «*Kabsh*» signifie «béliet», ce qui est symbolique chez des pasteurs. Le frère de *Kabsh* serait l'ancêtre des *Fazara*, dont le nom, fréquemment mentionné dans les sources plus anciennes, est tombé en désuétude après la période mahdiste.

Le nom générique de *Bakḳāra* (de *bakḳāra*, vache) comprend les groupes d'éleveurs dont l'habitat actuel s'étend au sud de la principale route est-ouest du Soudan. Cette zone n'est pas climatiquement propice au mouton ou au chameau, ce qui amena les *Bakḳāra* à les abandonner pour le taureau. Cependant, ils le montent ou le traitent généralement comme ils avaient l'habitude de le faire pour le chameau. Arrivants tardifs, ils ont probablement trouvé les pâturages du Nord déjà occupés et ont dû rechercher un nouveau mode de vie. Comme les *Kabābīsh*, ils ont absorbé certains des anciens clans des *Djudham*. Leur couleur noire foncée atteste un métissage prononcé avec les populations nubiennes.

La route par laquelle arrivèrent les *Bakḳāra* n'est pas bien définie. Certains d'entre eux prétendent que leurs ancêtres venaient de Tunisie et du Fezzan. De nombreuses traditions locales attestent l'existence de mouvements migratoires, commerciaux et culturels suivant cette route et se prolongeant vers le Darfur.

Il semble que les Baḳḳāra aient pour origine un amalgame de Djudham venant du Nil et d'autres groupes arrivés à travers le Fezzan et le Tchad. Une tradition vivace rapporte que, il y a peut-être dix générations, leurs ancêtres partirent vers l'ouest puis retournèrent vers l'est pour arriver dans leur présent habitat. L'allégation de liens avec les Banū Hilāl peut également être un indice de contacts culturels durables avec l'Afrique du Nord, ou même de la présence de petits groupes hilālī parmi les populations qui se déplacèrent du sud de l'Égypte vers la Nubie<sup>24</sup>.

En plus des Arabes, les vagues de nouveaux arrivants qui atteignaient le Soudan nilotique comprenaient également des Berbères de pure souche et des Berbères arabisés, qui étaient cependant moins nombreux que dans les régions situées plus à l'ouest. Les sources rapportent des mouvements en Égypte au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle de Howara partiellement arabisés. De petits établissements howara se rencontrent à la fois au Kordofan et au Darfur. Les mouvements migratoires supposés en provenance du Maghreb doivent avoir aussi compris des Berbères arabisés en plus des Hilālī ou des autres Arabes.

### Les changements culturels et sociaux

La Nubie a toujours été une zone importante par sa situation entre les civilisations avancées de la Méditerranée et celles de l'Afrique tropicale. La disparition du gouvernement central et le changement de religion au milieu de mélanges et de combinaisons sur une grande échelle des groupes ethniques et linguistiques firent à nouveau de ce pays, qui est maintenant appelé le Soudan, un carrefour de multiples influences qui toutes furent absorbées et façonnées pour devenir les parties constitutives d'un ensemble unique et nouveau. La société qui faisait alors son apparition présentait déjà des ressemblances avec les caractéristiques ethniques et culturelles actuelles, qui font du Soudan une entité arabo-africaine unique, un « microcosme » de l'Afrique<sup>25</sup>. La première conséquence de l'éclipse du pouvoir étatique doit avoir été un déclin de la sécurité et un appauvrissement. En plus des raisons historiques déjà évoquées de la diminution du niveau de vie, la recherche moderne a émis l'hypothèse d'une détérioration climatique, qui fut mise en évidence vers cette période par la baisse du niveau du Nil<sup>26</sup>.

Les sources antérieures relatives à la situation matérielle des Nubiens font apparaître de grandes divergences dans les opinions des témoins oculaires suivant leur origine et leurs partis pris. Ainsi, un rapport d'un envoyé ayyūbide du XII<sup>e</sup> siècle parle d'un pays pauvre qui ne cultive que le sorgho et le palmier-dattier, et qui possède un ridicule roitelet, alors que l'Arménien Abū Ṣāliḥ parle avec admiration, vers la même époque, d'une culture urbaine

24. Voir Y. F. Hasan, 1967, pp. 169-171.

25. Sur ce thème, voir en particulier M. Abd al-Rahim, *JMAS*, vol. VIII, n° 2, 1970, pp. 233-249.

26. Voir J. de Heizelin, W. W. Bishop et J. D. Clark, 1957, p. 320.

élaborée. La recherche archéologique moderne a confirmé cette dernière opinion tout en augmentant considérablement nos possibilités d'appréciation de la production artistique nubienne, particulièrement les fresques des églises et la poterie. Tandis que la peinture indique une inspiration byzantine, la poterie suivait la tradition méroïtique locale. C'est avec l'Islam seulement que se produisit un changement important.

Dans l'attente de nouvelles recherches archéologiques, nous ne disposons d'aucun élément relatif à la situation de la Nubie proprement dite (Al-Maḩurra et Maḩis) pendant la période sombre qui se place entre les destructions de Dongola et l'installation de garnisons ottomanes au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Adams a récemment formulé une hypothèse suivant laquelle la Nubie moyenne (entre Maharraka et la 3<sup>e</sup> cataracte), étant une région pauvre, avait probablement été abandonnée par sa population chrétienne vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Après quelque trois siècles de nomadisme dans la zone des pluies située plus au sud, cette population serait revenue dans son habitat antérieur après avoir été convertie à l'islam. Cela pourrait expliquer les anomalies des différences entre les langues nubiennes parlées par les Maḩas, en Nubie moyenne, et les langues parlées plus au nord par les Kenūz et au sud par les Danāḩla. Ces deux dernières langues sont étroitement apparentées et sont toutes les deux différentes du maḩasī qui se trouve inséré entre elles. Suivant Adams, les populations islamisées qui parlent le kenzī s'étaient infiltrées dans la zone en grande partie dépeuplée au sud de la 3<sup>e</sup> cataracte à partir des derniers temps de la décadence du royaume et avaient ainsi imposé leur langue, tandis que les Maḩas avaient conservé dans leur nomadisme temporaire supposé une langue plus proche du nubien ancien. Cette hypothèse, cependant, n'est pas unanimement acceptée<sup>27</sup>.

D'une manière générale, il semble probable qu'une partie considérable de l'ancienne population sédentaire devint nomade ou semi-nomade pendant la période sombre par suite du rétrécissement de la marge cultivable. Pour Ibn Khaldūn, qui était contemporain du déclin de la Nubie chrétienne, l'évolution du pays correspond exactement à son schéma sociologique, où la vie sédentaire est le dernier stade de la civilisation et le point de départ de la décadence, par contraste avec le courage et la vitalité des Bédouins. Elle semblait également confirmer son opinion de la mort rapide d'une nation vaincue.

Après une description de la manière dont les *ḩabīlā*, en particulier les Djuhayna, ont provoqué la désintégration du royaume et une situation généralisée d'anarchie, Ibn Khaldūn écrit: « Et il ne reste aucune trace d'autorité centrale (*mulḩh*) dans leurs terres par suite du changement introduit chez eux sous l'influence de la bédouinisation arabe par les intermariages et les alliances<sup>28</sup>. » Malgré le réalisme de cette relation, ce serait cependant trop vouloir simplifier une situation complexe que de considérer que la Nubie fut le théâtre d'une nomadisation générale.

27. Voir W. Y. Adams, *JEA*, vol. LII, 1966, pp. 153-155. Pour l'opinion de P. L. Shinnie, voir Y. F. Hasan, 1971, p. 44.

28. Ibn Khaldūn, 1956-1961, vol. V, pp. 922-923, cité par Y. F. Hasan, 1967, p. 128.

L'influence culturelle des Arabes et de l'islam fut à l'origine d'un certain nombre d'innovations qui sont intimement liées. Certaines d'entre elles ont déjà été mentionnées, en particulier le passage de l'organisation matrilineaire à l'organisation patrilineaire et la recherche générale d'une identité arabe. Le changement linguistique constitué par le passage à l'arabe épargna seulement la Nubie proprement dite, depuis Assouan jusqu'à une limite située un peu au-delà de Dongola, vers le sud, mais le bilinguisme se répandit largement même dans cette région. D'un autre côté, les dialectes de l'arabe parlé dans toute la zone située entre le Bornu et le Nil dénotent des influences africaines marquées.

Les règles islamiques (*shari'a*) ne furent mises en vigueur que progressivement sous les Funj et par la suite. La position des femmes changea avec leur élimination de la vie publique. De nouvelles habitudes apparurent concernant le mariage ou les autres cérémonies marquant les événements de la vie familiale ou les occasions sociales et religieuses.

Les arts visuels et l'architecture de l'époque chrétienne disparurent. Les immigrants bédouins, tout à fait en accord avec l'opinion d'Ibn Khaldūn, faisaient peu de cas des beaux-arts et n'apportèrent avec eux rien de la délicatesse de goût et des techniques raffinées de leurs coreligionnaires des terres centrales de l'islam. Le Soudan ne fut, de ce point de vue, qu'un secteur périphérique négligé. D'un autre côté, les esthétiques africaines autochtones ne disparurent pas et continuèrent à faire sentir leur influence dans les arts mineurs et l'artisanat.

Ibn Khaldūn mentionne également que la conversion à l'islam relevait les Nubiens du devoir de payer la *djizya*. Nous ignorons dans quelle mesure ce point de l'agrément de *Shakanda* fut jamais mis en vigueur. Indiscutablement, les personnes qui embrassaient l'islam étaient protégées contre l'esclavage. Dans le passé, les invasions, les livraisons au titre du *bakt*, de même que les présents occasionnels et les ventes d'esclaves aux marchands musulmans, avaient souvent affecté la population nubienne en période de pénurie de captifs. Compte tenu de la nouvelle situation, avec l'expansion du *dar al-islam*, il fallait chercher les terrains de chasse et d'achat plus loin au sud et à l'ouest. D'un autre côté, peu de changement était probablement intervenu dans l'emploi de main-d'œuvre domestique servile, qui continua à n'avoir qu'une importance accessoire dans la vie économique. De même, il n'existe de témoignage d'aucun changement dans la technologie simple du travail agricole.

La disparition du gouvernement central, l'appauvrissement de la population et la prépondérance du nomadisme étaient certainement des symptômes d'une régression sociale temporaire. Les structures ethniques furent renforcées au détriment de la possibilité de croissance d'institutions étatiques semblables aux chefferies. En revanche, les nouveaux systèmes sociaux et culturels, que les nouvelles populations acquirent et développèrent pendant et après la période sombre, les préparèrent mieux à un nouveau progrès historique dans la zone de contact entre les orbites culturelles arabe et africaine.



## La Nubie et l'Afrique

Les historiens contemporains du Soudan nilotique en sont venus à considérer, fermement et à juste titre, que l'on a attribué, dans le passé, trop d'importance au facteur septentrional (ou arabe) au détriment à la fois des développements internes autonomes et des contacts avec les cultures négro-africaines<sup>29</sup>. Les influences en direction et en provenance de la zone soudanaise en tant que cas particulier sont depuis longtemps devenues le domaine d'abondantes spéculations.

La nature particulière des témoignages disponibles est une raison évidente de ce déséquilibre. Les sources littéraires arabes constituent l'ensemble le plus important, tandis que le travail archéologique fait seulement ses premiers pas. Cependant, associée avec l'exploitation des traditions orales et l'étude comparative des institutions, l'archéologie a déjà produit des résultats intéressants, en particulier le long de l'axe soudanais est-ouest. D'un autre côté, il reste le danger de malentendus fondés sur l'identification erronée de noms locaux et ethniques apparemment similaires ou sur d'autres types d'interprétation incorrecte de témoignages globaux.

Par rapport à l'Égypte, il est juste d'insister une fois de plus sur le degré élevé d'indépendance culturelle créatrice de la Nubie par rapport aux communautés coptes comparables. Les contacts ont, bien entendu, été étroits pendant une longue période. Dans les temps de persécution, les moines coptes allaient chercher refuge en Nubie<sup>30</sup>. Il existe, en retour, des témoignages suffisants d'influence nubienne en Haute-Égypte. Les documents nubiens les plus intéressants ont été trouvés dans les monastères coptes, tandis que des découvertes effectuées en Égypte comprennent également de nombreux tessons caractéristiques de la poterie nubienne connue sous le nom de céramique de Dongola. Il suffira d'indiquer qu'il existe de nombreux témoignages littéraires et archéologiques de contacts commerciaux entre les deux pays voisins.

Vers l'est, les activités de la Nubie eurent également pour résultat des contacts avec l'Égypte et les Arabes. Nous savons peu de chose de la politique de la Nubie à l'égard des Bedra, qui ne se retinrent probablement pas d'effectuer des incursions occasionnelles dans les établissements de la région riveraine. Suivant Ibn *Khaldūn*, certains d'entre eux embrassèrent le christianisme. L'ensemble du problème de la présence nubienne dans le désert oriental reste à élucider.

Grâce aux écrivains arabes, nous sommes mieux renseignés sur le commerce dans la mer Rouge, qui était très florissant pendant la période

29. P. E. H. Hair, *Sudan Society*, 1969, pp. 39-58. Le besoin de reconsidérer les études soudanaises a été une des principales incitations à l'organisation de la première conférence internationale patronnée par le Sudan Research Unit de Khartoum, en février 1968. Voir Y. F. Hasan (dir. publ.), 1971.

30. La présence des moines coptes est attestée, entre autres, par des stèles funéraires trouvées à *Ghazli*. Voir, pour plus de détails, P. L. Shinnie et H. N. Chittick, 1961.

qui nous intéresse, depuis que les Fātimides en avaient fait la route principale du commerce avec l'Inde. Il en fut ainsi jusqu'à la percée portugaise au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les principaux ports sur la côte soudanaise étaient Aydhāb et Sawākin, créés tous deux par les marchands musulmans. Le commerce entre ces ports et la vallée du Nil était entièrement entre les mains des Arabes, et les Bedja, dont ce commerce traversait le pays, semblent avoir été généralement, sinon entièrement coopératifs. Leur bon vouloir et la sécurité des routes caravanières étaient garantis par des traités et, dans certains cas, par l'attribution aux chefs locaux d'une part des revenus. Dans la région d'Aydhāb, cette participation eut tendance à augmenter de l'époque des Fātimides au XIV<sup>e</sup> siècle où Ibn Baṭṭūṭa visita ce port florissant<sup>31</sup>.

Aydhāb servait principalement au commerce avec l'Égypte. Il était également utilisé par les pèlerins se rendant à La Mecque, surtout pendant la présence en Palestine des croisés, qui constituaient un danger pour la route du Sināï. La seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle vit un déclin considérable du commerce oriental passant par Aydhāb, en raison de l'essor de Djeddah sur la rive asiatique. L'agitation permanente de l'arrière-pays joua certainement un rôle. Dans les années 1420, le sultan Barsbāy, par mesure de représailles contre les Arabes locaux et les Bedja arabisés, porta au port un coup fatal<sup>32</sup>.

En raison de sa position géographique, Sawākin était probablement un débouché commercial plus important pour la Nubie que pour son voisin du Nord. La nature des sources écrites dont nous disposons fait que nous n'avons d'informations que sur ses relations avec l'Égypte. En 1264-1265, le sultan Baybars punit le souverain arabe de Sawākin par une action militaire, mais consentit par la suite à le nommer représentant des Mamlūk. Pendant un certain temps, la soumission du souverain de Sawākin fut symbolisée par la livraison annuelle de 80 esclaves, 30 chameaux et 30 *kintars* d'ivoire, c'est-à-dire des marchandises typiquement soudanaises, qui étaient toujours très recherchées<sup>33</sup>. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Sawākin fut pris de nouveau par une armée des Mamlūk et soumis plus directement à leur autorité.

Aussi étrange que cela puisse paraître, nos connaissances des relations de la Nubie avec l'Éthiopie chrétienne sont très insuffisantes. Il a été mentionné quelques contacts isolés, comme la mission nubienne, envoyée sans succès à la cour d'Éthiopie, dont parle Alvarez. Malgré le manque de témoignages, nous pouvons supposer que les relations entre les politiques chrétiennes de la Nubie et de l'Éthiopie étaient plus étroites qu'il n'a encore été possible de le prouver. Il est possible que de nouveaux témoignages soient découverts du côté éthiopien.

31. Y. F. Hasan, 1967, p. 73.

32. Une tradition tardive, relative à la destruction d'Aydhāb, a été rapportée par Léon l'Africain vers 1526. Voir A. Épaulard, pp. 484-485. Notons qu'Aydhāb y est, par erreur, appelé Zibid ou Zabid. Voir aussi, sur cette question, Y. F. Hasan, 1967, pp. 81-82.

33. Y. F. Hasan (1967, p. 85), qui se fonde sur l'autorité d'Al-Nuwayrī.

Du côté du sud, le tableau est également obscur. Il n'est même pas possible d'indiquer avec certitude jusqu'où s'étendait la limite d'Alwa. Actuellement, les sites les plus méridionaux de la même culture ont été observés près de Wad Medani, mais une plus grande extension est très probable. Il est également possible de supposer que des régions situées dans cette direction fournissaient fréquemment des esclaves. Les auteurs arabes qui ont écrit sur 'Alwa distinguent les Nuba des autres Noirs. Un nom d'ethnie plusieurs fois cité est Kursī, Kersa ou Karsa<sup>34</sup>. Nous apprenons qu'elle vivait nue ou, dans une autre source, était vêtue de peaux et aurait fait faire la moisson par les esprits locaux. D'autres populations noires et probablement nues vivant au-delà d'Alwa sont mentionnées sous le nom de Takunna ou Bakunna<sup>35</sup>.

Nous apprenons dans Ibn al-Zāhir que, vers 1290, le pays des 'Anadj, c'est-à-dire 'Alwa, fut attaqué par un ennemi. Hasan suppose que cette attaque dut venir du sud, peut-être des ancêtres des Funj, tandis qu'Arkekk suggère que les envahisseurs venaient du Kanem ou du Darfur<sup>36</sup>. Les attaques venant du sud n'étaient certainement pas rares. Finalement, il est attesté que les Funj se sont avancés dans la Guezira depuis le sud en descendant le long du Nil Bleu. Dans l'ensemble, il est tentant d'imaginer qu'il peut exister un certain rapport entre l'effondrement de la Nubie chrétienne et ce qui semble une réaction en chaîne de mouvements de population dans tout le voisinage, avec peut-être même la poussée vers le sud des Nilotes se dirigeant du Nil supérieur vers les lacs équatoriaux<sup>37</sup>.

Vers l'ouest, les contacts et les influences réciproques sont plus faciles à déterminer. Avec le même manque de sens critique qui faisait généralement attribuer à l'ancienne Meroe la dispersion de la métallurgie, la Nubie a été considérée comme un centre de rayonnement du christianisme vers des régions aussi lointaines que l'Afrique de l'Ouest. Cela appelle certaines réserves, sinon un complet scepticisme. Monneret de Villard a recueilli de très nombreuses traditions chrétiennes d'Afrique de l'Ouest<sup>38</sup> et l'idée d'une diffusion du christianisme sur une grande échelle, depuis la Nubie, est également soutenue par les savants contemporains<sup>39</sup>. Les voix sceptiques ont également été nombreuses, qui soulignent de probables malentendus à propos de l'influence islamique<sup>40</sup> ou d'autres voies possibles à travers le Sahara pour le christianisme, par exemple par l'intermédiaire du Coran.

34. Mentionné par Ibn Sulaym, Ibn Hawqal et Ibn al-Zāhir, A. J. Arkell (1961, p. 195) suggère que ce pourrait être des populations du Darfur ou des populations identiques aux *Maba* du Wadai.

35. Mentionnées par Ibn al-Faki et Al-Mas'ūdī. Voir Y. F. Hasan, 1967, p. 7. Pour sa part, A. J. Arkell (1961, pp. 189-190) suggère que leur nom peut avoir survécu dans celui des Djebel Kōn au Kordofan ou des Djukun au Nigéria.

36. Y. F. Hasan, 1967, p. 137 et A. J. Arkell, 1961, p. 199.

37. Voir l'article stimulant de M. Posnans dans Y. F. Hasan (dir. publ.), 1967, pp. 51-61.

38. U. Monneret de Villard, 1938.

39. Pour plus de détails, voir I. Hofman, *Saeculum*, vol. XIX, n° 2, 1968, pp. 109-142. Le thème d'une participation commune byzantine, perse, kiswa et nubienne dans la christianisation de l'Afrique a été repris, à la suite de Leo Frobenius, par T. Papadopoulos, 1966; voir le compte rendu qu'en donne D. F. Mac Call, *AHS*, vol. I, n° 2, 1968, pp. 255-277.

40. Voir C. H. Becker, *Der Islam*, vol. IV, 1913, pp. 303-312.

En fait, le problème de l'influence de la Nubie chrétienne sur l'Ouest africain est un tout petit peu plus clair que celui du rayonnement culturel de Meroe, si vigoureusement exposé par Arkell. La Nubie amena indiscutablement à maturité une civilisation élevée, égale à celle des empires du Soudan occidental, et pouvait être considérée comme un modèle séduisant. Les nombreuses traditions des populations d'Afrique de l'Ouest à propos de leur origine orientale ne peuvent pas être purement et simplement négligées. Shinnie écrit à propos de celles-ci : « Devant une pareille masse de matériel suggérant toujours des contacts avec l'Est, il n'est pas vraisemblable que tout ne soit que fiction ou mythe et il est possible qu'ils contiennent des éléments de vérité et suggèrent qu'au moins certaines influences culturelles vinrent de l'est<sup>41</sup>. » Étant donné que la tradition orale remonte rarement au-delà de cinq siècles environ, Shinnie suggère que ces influences devraient être attribuées à la Nubie médiévale plutôt qu'à Meroe.

Les écrivains arabes ont fourni peu d'informations sur ce point. Ibn Ḥawqal (X<sup>e</sup> siècle) a parlé d'une population occidentale *al-djabaliyyūn*, sujette de « Dunqula », et d'une autre, *al-aḥadiyyun*, qui aurait été soumise à 'Alwa. Elles auraient vécu dans un pays appelé Amḳal, auraient monté des chameaux et eu des armes et des sandales semblables à celles des Occidentaux (*Maghariba*), auxquels elles ressemblaient. Cette information<sup>42</sup>, certainement en partie déformée, n'est pas facile à interpréter.

Les témoignages matériels d'influence nubienne en direction de l'Ouest comprennent actuellement un graffito en nubien ancien et, notamment, des structures de briques rouges à Zenkor et Abū Sufyān, sur la route est-ouest, à travers le Kordofan septentrional. La poterie de Zenkor ressemble à celle de Soba. Ces deux sites attendent encore qu'il y soit fait plus qu'un simple relevé et des collectes en surface<sup>43</sup>. Des structures de briques rouges du même type se retrouvent plus loin à travers le Darfur et le Tchad (site d'Ayn Galakka) et vers le Bornou, le site le plus occidental étant Nguru, dans le nord du Nigéria. Dans le Darfur, les sites comprennent le palais royal d'Uri, à environ 560 miles de Dongola. Arkell suggère que l'un des lieux visités par l'envoyé du sultan Ḳalā'ūn à la requête d'Adur, dont les noms sont conservés dans le texte arabe sous forme seulement consonantique, pourrait être Uri<sup>44</sup>; à Ayn Farah, dans le Nord-Darfur, les ruines de bâtiments de briques rouges, identifiées après hésitation comme étant un monastère et des églises, contiennent des tessons d'origine nubienne, allant du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, qui sont décorés de symboles chrétiens. Les bâtiments sont datés de la même période et jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sans réelle certitude<sup>45</sup>. Dans cette chaîne de sites similaires, le seul qui puisse

41. Voir l'article de P. L. Shinnie et Y. F. Hasan, (dir. publ.), 1971, p. 48.

42. Voir Ibn Ḥawqal, J. H. Kramers, 1938-1939, p. 58.

43. Voir E. Penn, *SNR*, vol. XIV, 1931, pp. 179-184, et W. B. K. Shaw, *SNR*, vol. XIX, 1936, pp. 324-326.

44. A. J. Arkell, 1961, p. 198.

45. Sur Ayn Farah, voir A. J. Arkell, *Kush*, vol. VII, 1960, pp. 115-119; R. L. de Neufville et A. A. Houghton, 1965, pp. 195-204. Cette dernière étude met l'accent sur le caractère musulman des bâtiments construits sur les vestiges plus anciens.

être daté avec une certaine précision est Birnin Cazargamo, dans le Bornu, qui est du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle.

De la poterie montrant une influence nubienne et datée de 1000 de l'ère chrétienne a été trouvée dans les sites tchadiens de Koro Toro et Bochianga, à plus de 900 milles du Nil<sup>46</sup>. Il n'est pas encore possible de déterminer s'ils attestent un commerce avec la Nubie ou un établissement local. Il faut également noter que les deux sites ont livré des témoignages de métallurgie, ce qui pose à nouveau la question de la dispersion de cette technique depuis la vallée du Nil.

L'étendue des relations de la Nubie avec le Kanem-Bornu et, peut-être, le Soudan occidental, demeure incertaine dans l'attente de recherches archéologiques systématiques. La région clé qui sera à étudier est le Darfur, dont l'historiographie, avant l'établissement de la domination kayra fūr à partir de 1640, est encore largement légendaire et conjecturale. On ne s'accorde généralement que sur le transfert pacifique de l'hégémonie des Daḍju du Sud aux Tundjur du Nord et, finalement aux Fūr<sup>47</sup>. La question de l'origine des deux premiers et de la date de leurs hégémonies respectives a provoqué beaucoup de spéculations<sup>48</sup>. En raison de leurs localisations différentes, il est possible que leur puissance ait pu être simultanée pendant un certain temps. Les généalogies et les traditions dont nous disposons à leur sujet sont nettement fausses suivant le système bien connu de la recherche de l'ascendance arabe.

La plupart des efforts de reconstitution de l'histoire du Darfur ont été entrepris par Arkell. Alors que son hypothèse première datait l'hégémonie tundjur de 1350-1535<sup>49</sup>, l'établissement d'une influence chrétienne à 'Ayn Faraḥ l'a amené à la modifier<sup>50</sup>. Il situe le règne tundjur sous la protection nubienne et place son apogée entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. L'information donnée par Ibn Ḥawqal doit-elle être considérée comme venant à l'appui de cette thèse ? En tout état de cause, Arkell fait dériver le nom de Tundjur de Maḥurra et croit également l'identifier dans le nom du « sage étranger » des légendes du Darfur, Aḥmad al-Maḥūr. Vers 1240, pense-t-il, le Darfur fut conquis par le grand roi Dunama de Kanem, dont le pouvoir s'étendait jusqu'au Nil, à Marīs, au point le plus proche de la route du désert Dar al-Arba'in. La même hypothèse suppose une forte influence de Bornu sur le Darfur pendant les quatre cents années suivantes, en particulier sous le règne du *mai* Idrīs<sup>51</sup>.

46. R. Mauny, 1963, pp.39-45.

47. Pour un résumé succinct de nos connaissances sur cette question, voir H. G. Balfour-Paul, 1955. Pour des développements, voir G. D. Lampen, 1950, pp.177-209, ainsi que les travaux déjà cités de A. J. Arkell.

48. Sur les traces de christianisme chez les Tundjur, voir H. A. Michael, 1922. La tradition sur leur origine hilālī a été rapportée par G. Nachtigal et H. Cabrou. En revanche, H. Barth en rapporte d'autres qui indiquent qu'ils venaient du Nil, tandis que C. H. Becker s'efforce de concilier les deux.

49. A. J. Arkell, *SNR*, 1936, pp.301-311; 1937, pp.91-105; 1946, pp.185-202.

50. A. J. Arkell, *SNR*, 1959, pp.44-47, et, plus récemment, 1963, pp.315-319.

51. Voir aussi chap. 10.

Il existe réellement un certain témoignage interne de similitudes des institutions que l'on rencontre dans tous les nouveaux États musulmans de la savane nilo-tchadienne, qui peut être interprété comme le signe d'une influence bornu, mais pas nécessairement comme celui d'une suprématie politique. Cette influence semble pouvoir se remarquer, entre autres, dans les divisions quadripartites, dans l'administration, dans certains traits architecturaux et dans la position de reines mères dans le gouvernement. Ce trait, cependant, se rencontre également en Nubie.

Uri, dans le nord du Darfur, était, suivant Arkell, un centre de la domination des Tundjur et, plus tard, des Kanemi. C'était probablement un important emporium du commerce lointain au croisement de Darb al-Arba'in et de la route est-ouest de la savane, appelée en arabe *tariq al-Sūdān*. Durant la période que nous examinons, nous pouvons supposer que le commerce par cette route connut des hauts et des bas, mais il ne semble pas probable qu'elle ait été utilisée pour le pèlerinage de La Mecque avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

Les sources écrites ne contiennent aucune indication du contraire. Tout le trafic connu de pèlerinage au départ de l'ouest et du sud du Soudan, y compris les fameux voyages des souverains du Mali, du Songhay et du Bornu, se dirigeait vers la côte de l'Afrique du Nord et, de là, passait souvent par l'Égypte et par Aydhāb. La route terrestre intérieure le long de la ceinture peuplée du Soudan ne semble avoir été adoptée par les pèlerinages que plus tard, après les importants changements survenus au XVI<sup>e</sup> siècle. Tandis que, d'une part, l'invasion marocaine du Songhay et l'insécurité croissante eurent une influence positive sur les routes de l'ouest du Sahara, des conditions favorables furent, d'autre part, créées au Soudan oriental par la disparition de l'établissement chrétien dans la vallée du Nil, la montée et la consolidation de la puissance islamique à Sennar, Darfur et Wadai. Le mouvement de pèlerins sur la route du Soudan n'augmentait cependant que lentement, et il fallut attendre longtemps avant qu'il prît des proportions considérables<sup>52</sup>.

En ce qui concerne le Darfur, il est généralement supposé que l'islam y apparut comme une religion de cour sous les Tundjur, mais il ne devint courant que sous les Kayra Fūr.

L'ensemble de la région nilo-tchadienne avait, pendant ce temps, été considérablement affecté par la pénétration des populations arabes. Les développements culturels, commerciaux et politiques ultérieurs ne peuvent pas être bien compris sans tenir compte des effets, de plus en plus grands, de leur présence sur les populations soudanaises. En 1391, le sultan Barqūq reçut au Caire une lettre du roi de Bornu se plaignant du mauvais comportement des *Djudham* et autres Arabes qui attaquaient son peuple et vendaient ses sujets sans discrimination à des marchands d'esclaves d'Égypte, de Syrie ou d'ailleurs. Ce document, qui a été transmis par Al-Ḳalkaḡhandī<sup>53</sup>

52. Voir U. Al-Nakar, Y. F. Hasan (dir. publ.), 1971, pp. 98-109.

53. Al-Ḳalkaḡhandī, 1913-1919, vol. I, p. 306, et vol. VIII, pp. 116-118.

est, entre autres, un témoignage unique de contacts étendus, dans cette partie du monde, dans le domaine politique aussi bien que dans le domaine commercial.

Comme dans la vallée du Nil, bien que dans une moindre mesure, la présence des Arabes modifia la carte ethnique de l'espace nilo-tchadien, les conditions furent rendues favorables au progrès de l'islamisation et au développement de nouveaux États soudanais par une extension de la chaîne vers l'est. En l'absence complète de sources écrites plus anciennes, ces nouveaux commencements se reflètent dans l'assemblage compliqué d'un matériel légendaire très riche qui abonde dans la région. Une exploration archéologique systématique s'impose de toute nécessité pour le démêler.

# La Corne de l'Afrique : les Salomonides en Éthiopie et les États de la Corne de l'Afrique

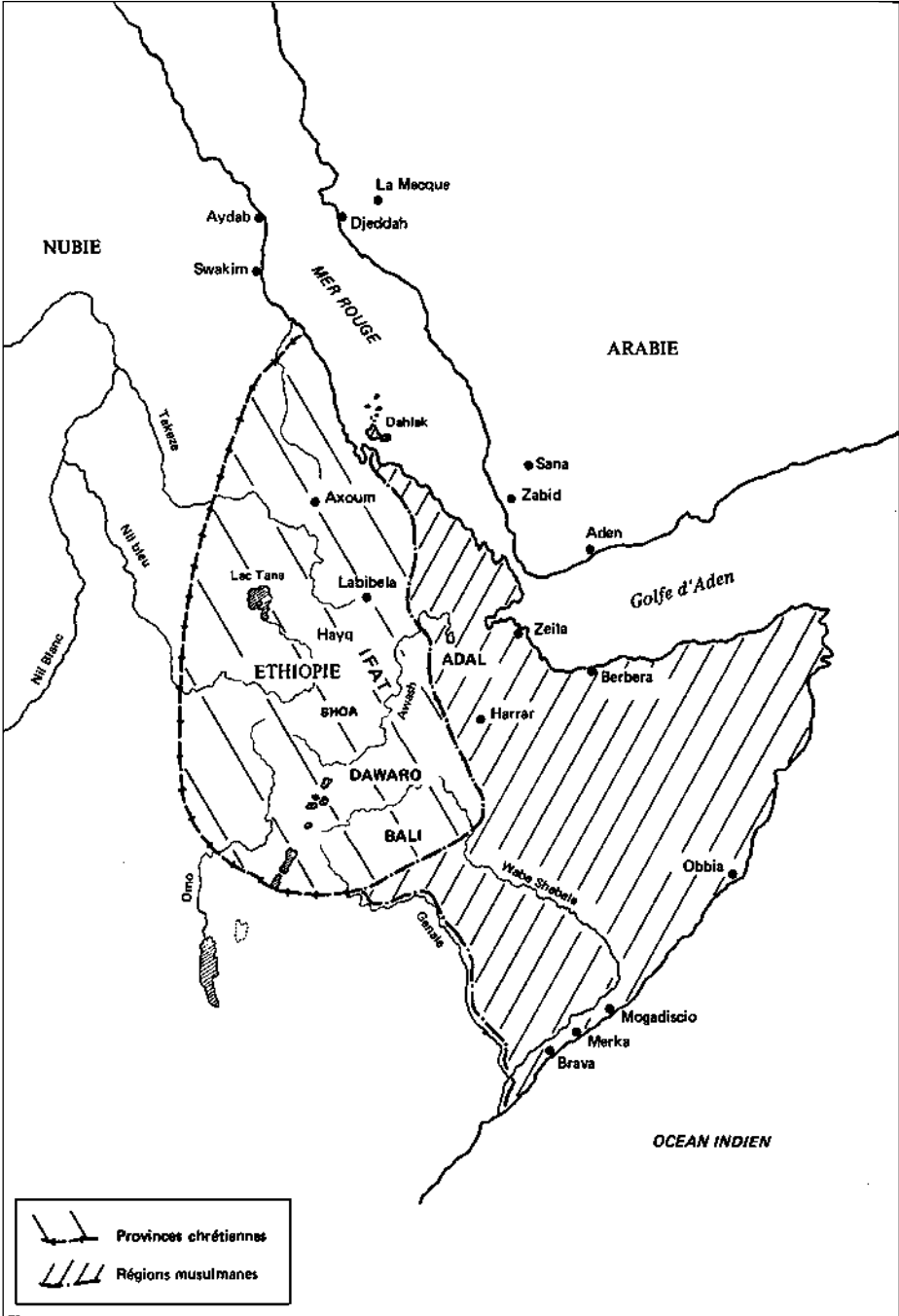
*Tadesse Tamrat*

## La géographie politique de la corne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

La géographie politique de la Corne de l'Afrique présentait, dès le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, une grande complexité.

L'État le plus connu de la région était, dans les montagnes du nord de l'Éthiopie, le royaume chrétien qui, en 1270, venait de passer des mains des Zagwe à celles de la dynastie « salomonide ». À l'époque, les frontières de ce royaume s'étendaient approximativement, au sud, jusqu'aux districts septentrionaux du Shoa; vers l'ouest, à la région située à l'est du lac Tana et du cours supérieur du Nil Bleu; et, à l'est, jusqu'au bord du plateau éthiopien. Mais, en dehors de cet État chrétien, il existait dans la région un certain nombre d'entités politiques d'importance et d'étendue diverses. Immédiatement au nord-ouest de l'ancien royaume zagwe, au-delà du fleuve Takhazé, les Falacha (qu'on nomme aussi les Juifs d'Éthiopie) semblent avoir constitué un État indépendant, constamment en lutte contre des tentatives d'invasion chrétiennes. Le royaume de Godjam, mentionné par la tradition, paraît avoir existé dans le secteur montagneux immédiatement au sud du lac Tana. Mais il y a plus important: il y a tout lieu de penser, d'après les traditions historiques de la contrée, qu'un État puissant, le « royaume de Damot », dominait un vaste territoire au sud des gorges du Nil Bleu. On ne sait pratiquement rien de ce royaume africain très ancien, mais les traditions qui l'évoquent indiquent clairement que, longtemps avant l'apparition de principautés chrétiennes et musulmanes





L'Éthiopie et la Corne de l'Afrique (carte T. Tamrat).

dans la région, les rois de Damot exerçaient une véritable hégémonie sur tout le plateau de Shoa.

Il existait également dans la région des principautés musulmanes établies tout le long du littoral qui s'étend de l'archipel des îles Dahlak, dans la mer Rouge, à la ville somalienne de Brava, sur l'océan Indien. Cette situation géographique semble trouver son explication dans l'importance stratégique du littoral, dans les échanges entre le riche plateau de l'Éthiopie centrale et méridionale, la côte de l'Afrique orientale et les régions du golfe Arabe et de la mer Rouge.

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle étaient apparues, avec ces échanges, des communautés musulmanes puissantes qui devaient constituer des principautés et diverses entités étatiques bien organisées dont les plus importantes ont été, à l'intérieur, Shoa, Awfāt, Dawāro, Hadyā, Fetegar, Bālī et Adal<sup>1</sup>. Bien que les principaux établissements de la côte — Dahlak, Zaylā', Berberā, Maḡdashaw (Mogadiscio), Merka et Brava — paraissent plus imprégnés de culture islamique que leurs homologues de l'intérieur, ce sont ces communautés de l'arrière-pays qui s'appliquèrent avec le plus de constance — et même de bonheur — à la création d'un véritable empire musulman, sur la corne orientale de l'Afrique.

## Peuples et langues

Conti Rossini, l'historien italien bien connu, a fort justement dépeint l'Éthiopie comme un « musée de populations ». Cette image, qui reflète l'antiquité et la complexité extrêmes d'un tableau ethnique et linguistique de l'Éthiopie, reste tout aussi valable pour l'ensemble de la corne. En dehors des groupes *congolais-kordofanien*<sup>2</sup> et *khoisan*, deux autres grandes familles de langues africaines, l'*afro-asiatique* et le *nilo-saharien*, sont largement représentées dans la région. Le groupe afro-asiatique vient en tête sur le plan de la répartition et de l'intérêt puisque l'on y parle trois de ses six branches : le *sémitique*, le *couchitique* et l'*omotique* — chacun étant à la source de dialectes amplement diversifiés. Il paraît évident que, pendant toute la période étudiée dans ce chapitre, la majorité des populations de la Corne de l'Afrique parlaient le couchitique, généralement divisé en *couchitique septentrional* (bedja), *couchitique central* (agaw) et *couchitique oriental*<sup>3</sup>. Dans

1. Si Al-'Umarī (trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes, 1927, p. 2) omet 'Adal, il cite néanmoins sept « royaumes musulmans en Abyssinie » : Awfāt, Dawāru, Arābabnī (autres formes : Arabaynī, Arababnī), Hadyā, Sharkhā, Bālī et Dārā. Cette liste sera reprise sans aucune modification et dans cet ordre par Al-Makrīzī qui les désigne sous le nom de « royaumes du pays de Zaylā, éd. 1895, p. 5.

2. Nous soulignons les termes qui servent à la classification des langues, car les spécialistes sont loin d'être d'accord sur la classification des langues africaines.

3. M. L. Bender, 1976. Harold Fleming apporte une contribution de premier ordre en démontrant comment l'omotique, précédemment classé « couchitique occidental », constitue une famille distincte de l'afro-asiatique.

ce qui est aujourd'hui le nord de l'Érythrée, les Bedja représentaient la population la plus septentrionale de la région. Au sud des Bedja, on trouve des utilisateurs de différents dialectes d'agaw vivant dans les hautes terres du centre et du sud de l'Érythrée (Bilin/Bogos); dans certains secteurs du Tigré; dans le pays des Zagwe, à Wag et à Lasta; dans celui des Falacha, à l'ouest du fleuve Takhazé; enfin, dans les régions montagneuses du Godjam, au sud et au sud-est du lac Tana. Il est fort possible qu'on ait encore pu rencontrer dans l'Amhara, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, quelques enclaves de langue agaw. Toutefois, à l'intérieur de la corne, la plupart des terres étaient habitées par des locuteurs des langues et dialectes divers qui constituent le couchitique oriental, dont les deux principales subdivisions sont le *burji-sidamo* et le couchitique des plaines. Le *burji-sidamo* semble devoir être réparti dans le secteur aujourd'hui partagé entre le Shoa méridional, l'Aroussi, le Bālī et certaines parties du plateau de Harrar. Pour sa part, le couchitique des plaines était pratiqué, au nord, dans les basses terres, arides et chaudes, entre le bord du plateau éthiopien et la mer Rouge, dans tout l'arrière-pays, généralement peuplé de Somali, et dans certaines régions de l'Éthiopie contemporaine, au sud et au sud-est du lac Chamo — c'est vraisemblablement des alentours de ce lac que sont partis les peuples de langue *galla* qui ont essaimé au XVI<sup>e</sup> siècle. Connus jusqu'à ces derniers temps sous le nom de *couchitique occidental*, l'omotique était probablement parlé par les habitants du sud-ouest de l'Éthiopie, entre la partie méridionale des gorges du Nil Bleu et le bassin de l'Omo. Si la plupart des langues très diversifiées qu'engendre l'omotique sont actuellement concentrées dans un périmètre assez restreint du bassin de l'Omo, l'existence du *chinacha* et du *mao*, qui lui sont apparentés, dans le sud-ouest du Godjam et dans le Welega respectivement, paraît indiquer que l'omotique s'est plus largement répandu dans toute l'Éthiopie du Sud-Ouest avant l'expansion des Galla au XVI<sup>e</sup> siècle.

La troisième branche de l'afro-asiatique représentée en Éthiopie et dans la corne de l'Afrique est le *sémitique*. Du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les peuples qui ont exercé leur domination politique et culturelle dans cette région étaient, pour la plupart, de langue sémitique. Connues sous la dénomination collective d'*éthio-sémitiques*, les langues sémitiques d'Éthiopie sont nombreuses et variées. On croyait naguère qu'elles avaient été introduites dans le nord de l'Éthiopie, après -700, par des immigrants en provenance du sud de l'Arabie, mais cela ne paraît plus plausible. Des études plus récentes donnent à penser que leur histoire remonte beaucoup plus loin qu'on ne le supposait et l'on croit aujourd'hui que les deux branches, nord et sud, de l'éthio-sémitique se sont séparées trois siècles au moins avant l'essor d'Aksoum. Il apparaît que, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la répartition actuelle de ces langues avait déjà commencé à se dessiner. Le *guèze*, l'une des trois langues *éthio-sémitiques du Nord*, était la langue littéraire de l'Église éthiopienne depuis le IV<sup>e</sup> siècle; en tant que tel, il a survécu jusqu'à nos jours en conservant intactes toutes ses formes originelles. Les deux autres, le *tigré* et le *tigrigna*, ont été et sont toujours parlées dans les provinces qui furent jadis les plus importantes de l'empire d'Aksoum: l'Érythrée et le Tigré. À l'exception de quelques communautés de langue tigré installées

sur la côte et dans le nord de l'Érythrée, les autres secteurs habités au temps de l'Empire aksoumite par des utilisateurs du tigré et du tigrigna sont, au XIII<sup>e</sup> siècle, passés presque intacts au royaume chrétien d'Éthiopie. À l'opposé, les nombreux groupes de langues et dialectes qui constituent l'*éthio-sémitique méridional* ont connu une évolution historique beaucoup plus complexe dont les détails sont encore mal connus. Les dernières tentatives de classification de l'éthio-sémitique du sud en distinguent deux branches principales, respectivement baptisées « extérieure » et « transversale »<sup>4</sup>. Les utilisateurs de l'éthio-sémitique méridional « extérieur » (les *Gafat* et les *Gouragué* du Centre, du Nord et de l'Ouest) semblent avoir été le fer de lance de l'expansion sémitique en Éthiopie centrale et, pendant la période considérée, ils étaient arrivés à occuper un secteur géographique plus ou moins continu entre le cours supérieur de l'Aouache et les gorges du Nil Bleu, dans ce qui est aujourd'hui le Shoa occidental. Nous ignorons les débuts de leur histoire, mais il paraît certain qu'ils étaient installés dans cette zone avant l'établissement de l'Église chrétienne à Aksoum et avant l'expansion plus au sud de la nouvelle religion. Quelques groupes passent pour être restés en guerre avec l'Éthiopie chrétienne jusqu'aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et même XVI<sup>e</sup> siècles. Les plus anciennes mentions d'utilisateurs de l'éthio-sémitique méridional « transversal » (*amharique, argobba, gouragué oriental, harrari*) donnent aussi à penser que les Amhara eux-mêmes n'avaient pas encore complètement adhéré au christianisme au début du IX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ils commencèrent, dès lors, à s'intégrer à ce royaume chrétien qu'ils finirent par dominer à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'avènement de la dynastie dite « salomonide ». Retracer les débuts des autres branches de l'éthio-sémitique méridional « transversal » (*argobba, gouragué oriental et harrari*) est beaucoup plus difficile; ses utilisateurs semblent avoir été répartis au sud et au sud-est des Amhara et il est fort possible qu'ils aient constitué les premiers éléments des communautés musulmanes qui se sont répandues et développées dans le Shoa, l'Awfāt<sup>5</sup> et sans doute aussi le Fetegar et le Dawāro. À cet égard, il importe de noter que l'antique ville fortifiée de Harrar et ses environs, là où le harrari et l'argobba sont parlés de nos jours, furent précisément les nouveaux centres politiques établis par les princes musulmans *walasma*, exilés d'Awfāt lorsque — nous le verrons dans le cours de ce chapitre — leurs anciens domaines finirent par être annexés par les chrétiens, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. À côté de ces branches de l'éthio-sémitique ainsi réparties à l'intérieur de l'Éthiopie d'un bout à l'autre du long couloir qui relie les hauteurs de l'Érythrée au bassin supérieur de l'Aouache, *on parlait également l'arabe: c'était la langue religieuse et commerciale pratiquée dans tous les établissements de la mer Rouge, du golfe et de l'océan Indien, tout au long des grandes voies commerciales et sur les grands marchés de l'intérieur; on a d'ailleurs retrouvé en plusieurs endroits des sépultures portant des inscriptions en arabe.*

4. M. L. Bender, 1976.

5. E. Cerulli, vol. I, 1941, pp. 32-34.

## Les principautés musulmanes du littoral

Exception faite du royaume chrétien d'Éthiopie et de quelques-unes des principautés musulmanes les plus puissantes, on ne sait presque rien des nombreux États qui existaient certainement dans la région à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les vieux États africains — Falacha, Godjam, Damot —, comme les peuples islamisés qui abondaient sur le littoral et à l'intérieur de la corne, n'apparaissent dans l'histoire de la région que s'ils ont été militairement soumis par des voisins plus puissants, chrétiens ou musulmans. Aussi, le but de ce chapitre étant de faire ressortir, dans la mesure du possible, l'interaction de ces différentes entités politiques, convient-il de signaler dès maintenant que les données dont nous disposons pour reconstituer l'histoire politique et culturelle des populations de la corne ne concernent que l'Éthiopie et les plus puissants des États musulmans, tels que les sultanats d'Awfāt, de Dawāro, d'Adal et de Dahlak. Dans l'ensemble, l'étude de l'histoire locale de ces anciens États a été fort négligée. Nombreuses sont les recherches linguistiques et archéologiques qu'il faudra faire avant de pouvoir parler avec plus de certitude de la dynamique culturelle et politique de ces peuples.

Si donc, dans l'état actuel de nos connaissances, il semble difficile de fixer les grandes lignes et les caractéristiques structurelles de l'évolution pendant la période d'une grande partie des peuples de la corne, l'exploitation de quelques sources arabes permet de dresser un tableau succinct de différentes principautés musulmanes du littoral, nées avec le commerce et les échanges et plus ou moins bien connues et fréquentées par les marchands et négociants arabes.

Situées à l'extrême limite septentrionale de la corne, les îles Dahlak, qui commandent le canal de Masawah, constituent pratiquement, avec les îles Farsan situées sur le littoral de la péninsule Arabique, un pont entre le Yémen et la côte érythréenne, ainsi qu'une importante escale dans les relations méridiennes de la mer Rouge. Elles avaient déjà joué ce rôle dans l'Antiquité, et les musulmans occupèrent très tôt, au VII<sup>e</sup> siècle, la plus grande d'entre elles — Dahlak al-Kabīr —, qui servit de lieu d'exil et de prison sous le règne des califes umayyades et ʿabbāssides, avant de tomber entre les mains de la dynastie zabīd du Yémen au IX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

Profitant des dissensions internes du monde musulman au XIII<sup>e</sup> siècle, l'archipel put recouvrer son indépendance, s'érigea en émirat tourné vers le commerce, la piraterie et réussit à juguler les menaces des Mamlūk d'Égypte par une diplomatie active et par une politique efficace d'alliance occasionnelle avec les Mamlūk eux-mêmes, contre les tendances hégémoniques des souverains yéménites ou éthiopiens. Cette politique des rois de Dahlak fut fructueuse puisque l'archipel paraissait encore indépendant, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'arrivée des Portugais<sup>7</sup>.

6. Voir *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, 1965, pp. 92-93.

7. Voir G. Wiet, 1952, pp. 89-95.

Grâce à Ibn Baṭṭūṭa<sup>8</sup>, qui longea toute la côte orientale de l'Afrique, des côtes égyptiennes de la mer Rouge à Kilwa, nous disposons, pour le XIV<sup>e</sup> siècle, de quelques détails sur la région comprise entre Zaylā' et Maḳdashaw (Mogadiscio). Zaylā' nous apparaît comme une ville habitée par une communauté noire, les Barbara, certainement les mêmes que les Barābir de Yākūt<sup>9</sup>, qui sont les Somali. La ville est très active dans le commerce, dans l'élevage des chameaux, des moutons et dans la pêche. L'atmosphère générale qui y règne est véritablement celle d'une grande agglomération confrontée aux problèmes de l'urbanisation et de la propreté.

Quant à Maḳdashaw, c'est une grande métropole commerciale. L'élevage des ovins permet à ses habitants de fabriquer « les étoffes qui tirent leur nom de celui de la ville et n'ont pas leurs pareilles. De Maḳdashaw, on les exporte en Égypte et ailleurs<sup>10</sup> ». L'agriculture permet aussi de produire des bananes, des mangues, des légumes ainsi que du riz, base de l'alimentation. Le port de la ville est fréquenté par de nombreux bateaux qu'envahit dès leur arrivée une flottille *sunbūk* — de petites embarcations — qui doit certainement servir autant à la pêche qu'au petit transport des marchandises dans les environs de la ville. La ville est dépeinte comme une communauté très policée, où la convivialité et l'hospitalité caractéristique du milieu commerçant sont très développées. Une importante aristocratie formée par de puissants commerçants, des juriscultes et des fonctionnaires du sultan domine la ville. Le sultan lui-même — *shaykh*, d'après le témoignage d'Ibn Baṭṭūṭa — se trouve au sommet d'une solide organisation certainement née de la nécessité d'assurer au mieux les échanges. Nous avons peu de renseignements sur l'évolution politique de la dynastie et sur la classe politique pendant cette période, mais tout indique qu'autour du sultan de la ville la cour compte différents vizirs avec des fonctions administratives précises.

Dans ce monde cosmopolite, l'arabe coexistait avec la langue du pays, sur laquelle l'auteur ne nous informe pas, mais qui atteste toute *la force des structures culturelles africaines*, même si, avec les progrès de l'islamisation, l'enseignement du Coran était très développé: Ibn Baṭṭūṭa insiste beaucoup sur le grand nombre et la forte présence des *ṭalaba*, et sur la prépondérance du rite *shafi'ite* sein de la population.

Les géographes arabes nous permettent aussi d'avoir des informations sur trois autres cités commerçantes du littoral somalien de la corne: Berberā, Merka et Brava. En fait, Berberā était fort connue dans l'Antiquité comme un important port. La ville et son hinterland ont été très bien décrits tant dans le *Périple* d'Hannon que par Ptolémée et Cosmas Indicopleustes. Cette importance n'a certainement pas dû décroître pour notre période, car le toponyme a pendant longtemps servi à dénommer le golfe d'Aden que les géographes arabes eux-mêmes désignaient indifféremment sous le nom de

8. Voir notamment Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1853-1858, vol. II, pp. 179-181, et trad. franç. R. Mauny *et al.*, 1966, pp. 22-26.

9. *Yakut*, Wüstenfeld, 1866-1873, vol. I, p. 100; vol. II, p. 966; vol. IV, p. 602.

10. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. R. Mauny *et al.*, 1966, p. 23.

« mer ou golfe de Barbārā ». Pour ces mêmes géographes, les Berābir, qui habitaient le pays et qui, précisaient-ils pour la plupart, étaient différents des Berbères, se distinguaient nettement des Waswahili et des Abyssins. Nous avons toutes les raisons de penser qu'il s'agissait bien des Somali<sup>11</sup>. Sur le plan politique aussi, Berberā semble lié dans son évolution aux autres communautés musulmanes de la région, en particulier avec Zaylā', relativement proche, et avec le sultanat d'Adal, entre le IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

Situées à l'autre extrémité de la corne, les villes de Merka et de Brava semblent appartenir à l'emporium de Mogadiscio et de sa flottille, ce qui explique partiellement l'existence d'un circuit commercial régional non négligeable. Nous aurions affaire alors à un réseau d'échanges relativement dense qui unirait Mogadiscio aux deux autres ports beaucoup moins importants dans le commerce interrégional qu'étaient Brava et Merka.

Ces différentes communautés musulmanes constituaient véritablement autant de pièces maîtresses de ce qu'André Miquel a pu appeler un « échiquier commercial ». Elles tiraient aussi puissamment leur importance d'un très vaste arrière-pays, actif et riche.

## Les États chrétiens et musulmans face aux communautés de religion traditionnelle africaine

Dès le X<sup>e</sup> siècle, le développement des routes commerciales du golfe d'Aden vers l'intérieur de la Corne de l'Afrique constitua l'un des éléments capitaux de l'histoire de tous les peuples de la région. Même lorsqu'elles étaient un sujet de discorde entre les principales puissances de ce secteur qui s'en disputaient le contrôle, ces routes ont sans aucun doute contribué à toutes sortes d'influences réciproques entre populations locales d'appartenances culturelles, religieuses et linguistiques différentes. Des groupes venus de presque tous les recoins du pays ont plus ou moins joué un rôle dans l'évolution économique et politique déclenchée par l'ouverture de ces routes, particulièrement lors des mouvements prolongés d'expansion et de conquête des principaux États chrétiens et musulmans au cours de la période dont il est ici question. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, même le royaume chrétien de Zagwe, en Éthiopie du Nord, avait cessé de considérer le sultanat de Dahlak comme sa seule porte de sortie vers la mer Rouge et empruntait le chemin de Zaylā' passant par ses provinces méridionales. Ce changement capital dans l'importance économique de Zaylā' peut être considéré comme un facteur déterminant qui a non seulement fait d'Awfāt l'État musulman dominant entre le golfe et le plateau du Shoa, mais déplacé peu à peu vers le sud le centre politique de l'Éthiopie chrétienne, ce qui a abouti à l'avènement de la dynastie « salomonide ».

11. Il faut préciser que le mot *Sōmāli* n'apparaît pour la première fois qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle dans un hymne éthiopien datant du règne du négus Isaac. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, tome premier, pp. 1207-1208.

Yekuno-Amlak, fondateur de la nouvelle dynastie « salomonide », était l'un des chefs locaux de l'Amhara. De son origine et de ses débuts, nous savons peu de chose avec certitude. Cependant, les traditions sont unanimes à reconnaître en lui l'homme qui, en 1270, mit fin à la dynastie des Zagwe. Les sempiternelles polémiques entre souverains zagwe et « salomonides » dominent les annales de l'époque : une bonne part de l'histoire de Yekuno-Amlak a été agencée de façon à légitimer son avènement, comme s'il eût été la restauration de l'ancienne dynastie « salomonide » d'Aksoum. Cette conception a tant soit peu éclipsé les raisons d'ordre pratique qui paraissent offrir une meilleure explication du succès de Yekuno-Amlak et de ses partisans. Depuis longtemps déjà, les colonies chrétiennes des provinces les plus méridionales du royaume de Zagwe étaient intégrées à un vaste réseau de relations commerciales avec les principautés musulmanes échelonnées entre le golfe d'Aden et le plateau du Shoa. Toute la région du cours supérieur et moyen de l'Aouache était une zone frontrière où les interactions entre chrétiens, musulmans et communautés pratiquant les religions traditionnelles duraient depuis au moins trois siècles.

La région semble faire partie des possessions du fameux « roi de Damūt », dont parle Ibn Khaldūn<sup>12</sup>, et auquel les traditions chrétiennes reconnaissent un rôle prédominant au XIII<sup>e</sup> siècle. Connue sous le nom de Motelami dans la tradition chrétienne, le « roi de Damūt » était un monarque païen ; l'existence des colonies chrétiennes et musulmanes établies sur le plateau du Shoa, au nord de la Haute-Ouache, dépendait toujours de ses bonnes grâces. Ce tableau des relations entre les communautés à croyances traditionnelles et leurs voisines chrétiennes et musulmanes avait commencé à prendre corps entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle au plus tard. Des chrétiens venus du nord de l'Éthiopie et des marchands musulmans du golfe d'Aden avaient alors installé dans ce secteur leurs communautés respectives. Au XII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'Éthiopie chrétienne connut un renouveau sous le règne des Zagwe, les chrétiens paraissaient avoir pris de plus en plus d'assurance : ils auraient même invité les Zagwe à intervenir pour eux. C'est à cette situation que se réfère très probablement la tradition zagwe lorsqu'elle évoque une expédition armée contre Damot<sup>13</sup>. Ce fut un échec : Damot ne tomba pas sous la tutelle du roi zagwe ; celui-ci et bon nombre des chrétiens à la tête desquels il avait marché sur Damot perdirent la vie dans la bataille. Et pourtant, l'ascendant zagwe sur les communautés chrétiennes paraît en avoir été renforcé et les chrétiens de la région se considérèrent désormais comme les sujets des rois zagwe. Leurs relations avec les provinces chrétiennes dans l'Amhara et, plus au nord, dans l'Angot et au Tigré se multiplièrent. Parmi ces chrétiens établis au Shoa, beaucoup faisaient du commerce à longue distance entre le Shoa au sud et le Tigré au nord. D'après une source ancienne sur le XIII<sup>e</sup> siècle, ces négociants allaient au Tigré pour en rapporter du sel, qu'ils échangeaient au Shoa contre des

12. Ibn Khaldūn, trad. franç. de M. G. Slane, nouvelle éd. ; P. Casanova, vol. II, 1927, p. 108.

13. C. Conti-Rossini, 1903, pp. 22-26.



chevaux et des mules<sup>14</sup>. Il semble donc que les chrétiens, relativement peu nombreux, établis à l'époque dans ce qui est de nos jours le Shoa septentrional, s'étaient taillé une part importante dans le commerce intérieur du plateau éthiopien, au nord de la Haute-Aouache. Ils pratiquaient également l'agriculture mixte et des traditions fort anciennes présentent quelques-uns comme des fermiers prospères ayant une nombreuse famille, y compris un certain nombre d'esclaves. Disséminés sur de vastes étendues, ils étaient organisés en petites chefferies qui, toutes, semblent avoir été, à l'origine, tributaires des rois de Damot. Ces colonies très dispersées avaient un sentiment très vif de leur commune identité et de leur interdépendance : à l'apogée de la souveraineté zagwe à Lasta, elles paraissent avoir constitué avec leurs voisins d'Amhara une province chrétienne plus importante dans ce qui est le Wello actuel.

Côte à côte avec ces chrétiens vivaient les familles musulmanes établies sur les contreforts orientaux du plateau du Shoa. Ces deux communautés religieuses ayant tout d'abord été soumises aux rois de religion traditionnelle africaine de la région, il est vraisemblable que leurs établissements respectifs n'ont pas connu, à l'origine, de délimitations territoriales bien définies. De même que les chrétiens, les musulmans avaient un sentiment très vif de leur identité et partageaient la tradition attribuant à des Arabes de La Mecque la fondation de leurs communautés<sup>15</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ils formaient toutefois un certain nombre d'entités politiques indépendantes et concurrentes, qui tendaient à s'affranchir progressivement de la tutelle du chef de Damot. L'une d'elles, le « sultanat du Shoa », comprenait en fait de nombreuses principautés rivales dominées par de petits groupes familiaux originaires d'une même souche arabe. Peut-être la région connue plus tard sous le nom de Fetegar a-t-elle aussi fait partie de ces établissements étroitement associés. L'autre communauté musulmane importante était Awfât ; c'est surtout au XIII<sup>e</sup> siècle qu'elle acquit sa notoriété. Depuis leur installation, chacune de ces colonies avait été renforcée par un nombre croissant de conversions locales à l'islam. D'après l'analyse linguistique des noms des monarques, et d'après ce qu'a rapporté plus tard Al-Omarî (Al-ʿUmarî)<sup>16</sup>, chez les musulmans tout comme dans les communautés chrétiennes voisines, la fraction dominante de la population, du moins au Shoa, parlait éthio-sémitique. De même que leurs voisins chrétiens, ces musulmans bénéficiaient d'une vie relativement confortable, fondée non seulement sur des activités agricoles mixtes, mais aussi, beaucoup plus que chez les chrétiens, sur le commerce avec les pays lointains. Dans ce domaine, les musulmans étaient avantagés du fait que les routes caravanières entre le golfe d'Aden et le plateau du Shoa traversaient des contrées où, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'islam prédominait. Aussi avaient-ils la mainmise sur le négoce international. Néanmoins,

14. T. Tamrat, 1972, p. 82, note 1.

15. E. Cerulli, 1941, pp. 15-16; 1931, p. 43.

16. Al-ʿUmarî, trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes, 1927, pp. 1-2.

pour porter leur commerce plus loin vers l'intérieur et jusqu'au centre du royaume de Zagwe, il n'est pas douteux qu'il leur fallait coopérer avec les chrétiens du Shoa et de l'Amhara, qui paraissent avoir joué les intermédiaires et assuré le relais sur les hauts plateaux chrétiens, à l'aller comme au retour. Il est manifeste que cette interdépendance avait créé des intérêts nettement solidaires entre les communautés chrétiennes et musulmanes de la région. Grâce à l'importance croissante du port de Zaylā' sur le golfe, principal débouché commercial de l'Éthiopie centrale, cette association devint de plus en plus étroite et profitable. Bien qu'ils aient été conscients de leurs identités respectives, un esprit de tolérance mutuelle existait entre les deux groupes ; aussi est-il vraisemblable que, sur le plan religieux, aucun conflit majeur n'intervint dans ces zones frontalières au cours de cette période lointaine.

À la veille de l'avènement de Yekuno-Amlak, tout paraît donc indiquer l'importance du rôle joué par les communautés chrétiennes de l'Amhara et du Shoa en tant qu'intermédiaires commerciaux entre les secteurs musulmans et le reste du royaume de Zagwe au nord. Leur coopération économique avec les marchands renforçait leur influence tant à la cour des Zagwe que dans le reste des terres chrétiennes. On a bien l'impression qu'avant de devenir effectivement le nouveau monarque de l'Éthiopie chrétienne Yekuno-Amlak avait conclu de solides alliances avec chrétiens et musulmans du Shoa. Il est significatif que les plus vraisemblables des traditions le concernant soulignent le rôle joué par « ses guerriers » venus de plusieurs districts du nord du Shoa<sup>17</sup>. En outre, dans une lettre adressée à Baybars, sultan d'Égypte (1260-1277), il déclarait avoir de nombreux cavaliers musulmans dans son armée. L'une des très rares peintures représentant le nouveau roi nous le montre assis sur un trône élevé, entouré, d'après la légende de la toile, « de musulmans et d'esclaves<sup>18</sup> ». Tout cela paraît indiquer que, beaucoup plus que la légitimité de sa prévention à « restaurer » la dynastie « salomonide » de l'antique Aksoum, c'est sa position économique, politique et militaire beaucoup plus forte<sup>19</sup> qui a permis à Yekuno-Amlak de déposer le souverain zagwe. La conséquence principale de son succès fut de déplacer le centre de l'Éthiopie chrétienne vers le sud et de le fixer dans l'Amhara et le Shoa. Désormais, le royaume pouvait participer plus directement au développement rapide du commerce entre le golfe et l'intérieur de l'Éthiopie.

17. J. Perruchon, 1893, *Revue sémitique*, vol. I, p. 368. C. Conti-Rossini, 1922, pp. 296-297.

18. W. Wright, 1877 ; I. A. F. Mufāddal, trad. E. Blochet, 1973-74.

19. Cette puissance a bien été perçue par Marco Polo et par différents géographes et cartographes de l'Europe méditerranéenne à cette époque. Marco Polo (trad. franç. L. Hambis, 1955, pp. 292-293), en décrivant les guerres entre Yekuno-Amlak et les principautés musulmanes, note que les Abyssins « sont réputés les meilleurs hommes de guerre de toute la province ». Ces différentes informations seront reprises et amplifiées dans toute la cartographie méditerranéenne de l'époque. Voir Y. K. Fall, 1978, pp. 300-310.

## Le royaume d'Éthiopie sous les Salomonides

Les premiers temps de la domination « salomonide » furent une période très difficile, au cours de laquelle la nouvelle dynastie dut affermir son autorité tant à l'intérieur du royaume chrétien que dans ses relations avec les peuples voisins. Deux des problèmes les plus épineux qui se posaient à elle étaient, d'une part, l'instauration de règles cohérentes de succession au trône, d'autre part, l'élaboration d'une politique efficace dans les relations islamo-chrétiennes, tant à l'intérieur de l'Éthiopie que dans le reste de la Corne de l'Afrique. Le problème de la succession fut résolu par la création d'une institution nouvelle au mont Geshen, désormais connu sous le nom de « montagne des Rois ». Tous les descendants mâles de Yekuno-Amlak, à l'exception du monarque régnant et de sa progéniture directe, étaient détenus sur les hauteurs inaccessibles de la montagne, dont plusieurs centaines de guerriers incorruptibles gardaient les pentes et les cols. Les princes y étaient traités avec tous les honneurs dus aux membres de la famille régnante et, dans les limites du mont Geshen, ils jouissaient de toutes sortes d'agrément. Isolés du monde extérieur et efficacement privés de toute relation sociale ou politique réelle avec le reste du royaume, la plupart de ces princes s'adonnaient aux études religieuses, dans lesquelles ils excellaient, et se distinguaient par leurs créations poétiques en langue guèze et par leurs compositions de musique sacrée. Lorsque le monarque régnant mourait sans laisser d'héritier parmi ses proches immédiats, on choisissait au mont Geshen l'un des princes, qui montait alors sur le trône. Ainsi, la « montagne des Rois » représentait un instrument constitutionnel ingénieux qui allait contribuer, durant toute la période que nous étudions dans ce chapitre, à sauvegarder à la fois la stabilité et la continuité du royaume chrétien.

Mais c'était une tâche beaucoup plus ardue que d'établir des relations harmonieuses avec les colonies et entités musulmanes dont la puissance grandissait dans la région comprise entre le golfe d'Aden et la vallée de l'Aouache. Au cours des cinquante premières années de l'hégémonie « salomonide », les relations entre chrétiens et musulmans avaient atteint un point d'équilibre forcé ; ce fut seulement sous le règne décisif de l'énergique Amde Tsion (1314-1344), petit-fils de Yekuno-Amlak, que le royaume chrétien étendit peu à peu sur cette région sa domination militaire, qui se maintint pendant toute la période que nous étudions. À l'époque où Amde Tsion monta sur le trône, l'Éthiopie chrétienne connaissait de graves dissensions internes. Ses territoires se limitaient aux anciennes possessions zagwe et à quelques annexions récentes de peu d'importance dans la région du Shoa. L'insécurité régnait en permanence de tous côtés, que ce fût dans les sultanats musulmans de l'Est et du Sud-Est ou dans les communautés juives (Falacha) et païennes qui s'étendaient du nord-ouest au sud-ouest et au sud. Amde Tsion, monarque essentiellement guerrier, entreprit sans tarder de s'attaquer en personne, méthodiquement, à chacun de ces problèmes. On ignore la chronologie exacte de ses premières campagnes, mais ce

roi nous dit lui-même, dans un acte de concession de terres, qu'il a mené des expéditions contre les chefs régnant à Damot et à Hadyā de 1316 à 1317 de l'ère chrétienne, et peu après contre le Godjam. C'est également vers cette époque que paraît avoir été annexée pour la première fois la région située au nord du lac Tana, dont les Falacha étaient les habitants les mieux connus. Chacune de ces campagnes fut victorieuse et les secteurs mentionnés furent intégrés au royaume chrétien. La conquête de ces provinces de l'intérieur dota Amde Tsion de vastes réserves d'hommes pour son armée et lui assura un net contrôle sur les points terminaux du commerce en provenance du golfe d'Aden. Le roi se trouvait ainsi en position de force pour s'imposer à l'ensemble des communautés musulmanes échelonnées entre le golfe et la vallée de l'Aouache. Outre Awfāt, devenue la principauté islamique la plus importante depuis le règne d'Omar Walasma, les centres de population musulmane de Dawāro, Sharkha et Bālī vivaient essentiellement du commerce qui se pratiquait avec les pays lointains, dans la région dont Amde Tsion venait de s'emparer.

Les effets de cette nouvelle sujétion économique vis-à-vis du roi commençaient à se faire sentir. Cette dépendance créa, semble-t-il, un climat de malaise et d'hostilité au conquérant dans la plupart des milieux musulmans.

Parmi ces communautés, celle d'Awfāt avait acquis une prééminence politique et militaire durant le règne d'Omar Walasma, qui était contemporain de Yekuno-Amlak. Quelques années avant 1332, Amde Tsion se plaignait de ce que la liberté de circulation de ses sujets chrétiens était restreinte par Aḳ al-Dīn, petit-fils d'Omar Walasma : l'un d'eux aurait été capturé et vendu comme esclave par les musulmans. L'incident servit de prétexte à l'armée chrétienne pour envahir Awfāt et ses dépendances. La ville fut mise à sac et le sultan périt dans la bataille. Bien que Deradir, son fils, poursuivît courageusement la lutte avec l'aide des pasteurs musulmans dans les plaines à l'est d'Awfāt, toute résistance fut bientôt brisée : Awfāt fut alors réduit par Amde Tsion au rang d'État tributaire, pour la première fois de son histoire, et des garnisons militaires occupèrent les positions clés du territoire. Dès lors, les autres grandes principautés musulmanes se hâtèrent de faire la paix avec Amde Tsion, et deux d'entre elles au moins – Dawāro et Sharkha – conclurent, dit-on, un traité d'amitié avec lui. La victoire militaire remportée sur Aḳ al-Dīn prit alors toute sa signification et, grâce à la conquête antérieure des principautés de religion traditionnelle de Hadyā, Damot et Godjam, le roi Amde Tsion se trouva, en moins de dix ans de règne, à la tête d'un royaume chrétien enrichi de vastes territoires. Nous examinerons brièvement, plus loin, la structure administrative qu'il appliqua pour garder sous sa ferme autorité et gouverner efficacement un empire aussi étendu. Mais il faut noter ici que les soulèvements contre l'autorité d'Amde Tsion restaient fréquents non seulement dans les provinces récemment annexées, mais aussi dans d'autres régions relativement mieux intégrées au royaume. Vers 1320, par exemple, il dut aller réprimer une révolte locale des chrétiens dans le nord de la province du Tigré. Peu de temps après, il semble que le roi soit parti en campagne, cette fois,

jusqu'à la côte de l'Érythrée<sup>20</sup>. Mais les révoltes les plus graves auxquelles le monarque dut faire face éclatèrent en 1332 : plusieurs régions très éloignées se soulevèrent simultanément et ces rébellions entraînent les fameuses conquêtes royales de cette même année. Les opérations militaires et les annexions de 1332 nous sont bien connues<sup>21</sup>. Rappelons seulement qu'elles aboutirent principalement à réduire les grandes principautés musulmanes d'Ifat, Dawāro, Sharkhā et Bālī à un statut plus sévère d'État tributaire, tandis que les chrétiens voyaient leur position militaire renforcée sur tous les fronts. À partir de cette époque, la renommée des exploits d'Amde Tsion se répandit largement au Moyen-Orient et l'historien arabe Al-ʿUmarī, qui était son contemporain, parle de lui en ces termes : « On dit qu'il a sous sa main quatre-vingt-dix-neuf rois et qu'il complète la centaine<sup>22</sup> » ! Bien qu'il s'agisse là presque certainement de chiffres fantaisistes, Al-ʿUmarī comprenait expressément parmi les États tributaires d'Amde Tsion ce qu'il appelait « les sept royaumes musulmans d'Éthiopie », parmi lesquels Awfāt, Dawāro, Sharkhā et Bālī.

## Les États musulmans et l'Éthiopie

Le vaste empire ainsi édifié par Amde Tsion et gouverné par ses descendants, sans beaucoup d'annexions territoriales supplémentaires, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ne formait pas, pour autant, un État unitaire. Au mieux, peut-on y voir une confédération assez lâche d'un grand nombre de principautés disparates sur les plans religieux, ethnique et linguistique et dont la cohésion dépendait surtout de la suprématie du pouvoir central.

Chaque fois que l'autorité de la cour se relâchait tant soit peu, chacun des vassaux n'était que trop tenté de faire acte d'indépendance. Durant la majeure partie de la période étudiée ici, la plupart de ces principautés restèrent administrées par leurs princes héréditaires, sous l'autorité suprême des empereurs chrétiens. C'est encore Al-ʿUmarī qui décrit le mieux, à l'époque, les relations qui existaient entre les rois chrétiens et les principautés vassales nouvellement annexées : « Bien que tous les souverains de ces royaumes se transmettent le pouvoir héréditairement, nul d'entre eux n'a son autorité propre que s'il est investi par le souverain d'Amhara. Quand l'un de ces rois vient à disparaître et qu'il reste des mâles de sa famille, ils se rendent tous auprès du souverain et ils emploient tous les moyens possibles pour gagner sa faveur, car c'est lui... qui a sur eux l'autorité suprême et ils ne sont devant lui que des lieutenants<sup>23</sup> ».

En écrivant ces lignes, Al-ʿUmarī ne pensait qu'aux États tributaires musulmans, mais cette description reflète l'organisation essentielle qui

20. B. Turaiev, 1905, p. 53 ; T. Tararat, *JEA*, 1972, pp. 95-96.

21. J. Perruchon, J. A. série 8, vol. XIV, 1889, pp. 271-363, 381-493.

22. Al-ʿUmarī, trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes, 1927, pp. 25-26.

23. Al-ʿUmarī, trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes, 1927, p. 19.

caractérise l'ensemble de l'empire chrétien à cette époque. L'importante armée que les empereurs chrétiens entretenaient en permanence comme symbole de leur puissance restait indispensable pour assurer la soumission permanente des territoires vassaux. Des contingents impériaux tenaient fréquemment garnison dans ces provinces, spécialement durant les premiers temps qui suivaient la conquête. L'encadrement de ces troupes était assuré par une hiérarchie de dignitaires titrés qui agissaient sans en référer aux princes héréditaires locaux et qui restaient étroitement liés à la cour impériale. En règle générale, les soldats des garnisons qui occupaient les territoires nouvellement conquis se recrutaient dans d'autres régions, parmi des populations de race et de langue différentes : ainsi réduisait-on au minimum tout risque de conflit et de manque de loyalisme. Ces postes militaires veillaient à ce que la moindre rébellion locale fût immédiatement réprimée, à ce que le tribut annuel fût dument versé à l'empereur, à ce que les grandes voies commerciales restassent ouvertes à la circulation en toute sécurité, enfin à ce que la volonté de l'empereur fût respectée en tout point. En cas de troubles locaux que la garnison était impuissante à juguler, l'officier commandant la place en référerait à l'empereur qui dépêchait en renfort des troupes stationnées dans les territoires voisins ; si l'affaire était très grave, comme ce fut le cas en 1332, le monarque en personne prenait la tête d'une expédition contre les rebelles.

Ce système resta, dans ses grandes lignes, la caractéristique de la période « salomonide » jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle ; l'empire était alors devenu si hétérogène et si difficile à gouverner que les rois ne pouvaient en empêcher le démembrement qu'en maintenant constamment la cour sur le pied de guerre, prête à tout moment à se porter là où l'exigerait la gravité des événements. Cela explique, plus que toute autre raison, les déplacements constants de la cour et l'absence de tout grand centre urbain durant cette période.

## La structure politique de l'Empire éthiopien

C'est depuis ces camps volants que les rois « salomonides » administraient leurs immenses territoires. Toutefois, en dépit de son caractère itinérant, la cour impériale restait le centre de la vie économique et politique de tous les sujets du royaume ; elle constituait une sorte de creuset dans lequel se fondaient leurs différences culturelles et linguistiques. La structure et l'organisation interne de la cour ont été exposées en détail ailleurs<sup>24</sup>. Qu'il nous suffise de dire ici que le rôle joué par cette cour « nomade » correspondait en tout point à celui d'une capitale fixe. Une foule de gens venus de tous les coins de l'empire la suivaient dans tous ses déplacements. L'armée nombreuse et la garde royale qui lui étaient attachées en permanence étaient recrutées dans toutes les possessions

24. T. Tamrat, 1972a, pp. 103-106 et 269-275.

de la couronne, et leurs officiers devaient sans cesse escorter le monarque dans tous ses déplacements. La cour comptait, en outre, les milliers de personnes de l'entourage et de la maison de l'empereur et tous ceux qui accompagnaient les nombreux hauts fonctionnaires impériaux. Des prêtres spécialement affectés à la cour suivaient celle-ci dans ses voyages pour desservir les nombreuses chapelles royales et répondre aux besoins spirituels du roi et de son entourage. Où qu'il s'installât, le camp royal devenait plus ou moins un centre d'échange de provisions et marchandises; aussi les négociants, artisans et corps de métiers, tant chrétiens que musulmans, s'y pressaient-ils pour y offrir leurs articles et leurs services. En saison sèche, lorsque les déplacements étaient plus faciles, la cour voyait sans cesse affluer, en outre, de nombreux sujets venus des provinces; princes vassaux et gouverneurs locaux apportaient leur tribut, tandis que beaucoup d'autres sollicitaient la justice du monarque et de ses conseillers sur quelque litige difficile à résoudre. Ainsi, à tout moment, le nombre de personnes vivant au camp impérial était aisément comparable à la population d'une ville moyenne. Tout comme une agglomération urbaine classique, le camp du roi jouait un important rôle d'unification en rapprochant des milliers d'individus séparés par la langue, la race et la religion. En un sens, cette cour nomade remplissait cette fonction bien plus efficacement que ne l'eût fait une cour sédentaire. Dans le cas d'une cité permanente, le mouvement des ruraux est à sens unique, vers la ville. Au contraire, cette cour itinérante, outre qu'elle accueillait les habitants des campagnes, nouait – du fait de ses perpétuels déplacements d'une extrémité à l'autre de l'empire – des relations beaucoup plus dynamiques avec chacune des régions qu'elle traversait. Son rôle unificateur s'étendait ainsi à des territoires beaucoup plus vastes.

Ce constant va-et-vient entre la cour et le pays a sans aucun doute contribué à l'assimilation culturelle et à l'intégration politique de milliers d'Éthiopiens de toutes origines qui s'y sont trouvés mêlés. C'est particulièrement vrai des très nombreux prisonniers de guerre ramenés des territoires récemment conquis. Beaucoup d'entre eux étaient incorporés dans l'armée chrétienne; les autres se voyaient affectés au service de la maison du monarque ou des innombrables dignitaires. Il semble bien, d'autre part, que des membres des familles qui exerçaient le pouvoir héréditaire sur les principautés vassales aient vécu à la cour soit à titre de véritables otages, soit en visite prolongée chez leur suzerain. Avec le temps, beaucoup de ces personnages conçurent un profond attachement personnel à l'empereur et à sa famille et furent prêts à occuper des postes clés dans les hautes sphères du pouvoir, soit à la cour impériale, soit dans les provinces. Cependant, le séjour de la cour impériale dans une même région étant assez bref, les contacts noués avec la population locale restaient passagers, superficiels, quand ils ne revêtaient pas un caractère d'oppression. En effet, des réquisitions massives semblent avoir pesé sur la région visitée qui devait assurer le ravitaillement et le service de la cour, et, en définitive, la visite du monarque et de sa nombreuse suite n'était sans doute pas des plus agréables pour la majorité de la population locale. En conséquence, le rôle intégrateur de la

cour itinérante s'en trouvait sérieusement réduit. En réalité, la seule autorité que les empereurs pouvaient exercer sur leurs territoires vassaux resta toujours basée sur le gouvernement indirect. Malgré la nomination d'une foule de fonctionnaires titrés qui gravitaient autour de la personne royale, à la cour et aux divers échelons des provinces, aucun système d'administration impériale centralisée ne vit jamais le jour, et la vie quotidienne de la population dans les différentes chefferies et principautés resta avant tout régie par les usages locaux. C'est en partie pour atténuer ce particularisme local que les monarques et leur pesante suite devaient se rendre régulièrement en visite dans les principales régions de l'empire.

Les conquêtes d'Amde Tsion entraînent une augmentation des effectifs de la cour et de l'armée. Elles firent aussi du roi et de ses successeurs de très riches potentats. Une grande partie de cette opulence provenait des tributs réguliers qu'ils levaient sur tous les territoires vassaux. Tout vassal qui ne payait pas le tribut était coupable de haute trahison, bien souvent sanctionnée par la disgrâce, l'arrestation, voire même la peine capitale. Les annales de l'époque ne nous éclairent guère sur les bases économiques de l'empire, mais le grand nombre de concessions foncières que l'histoire attribue aux rois « salomonides » semble indiquer que l'un des secrets de leur puissance était l'octroi de fiefs aux nombreux sujets qui leur étaient fidèles, en récompense de services rendus. Et puis, après la conquête des territoires musulmans des marches de l'Est, il semble bien que la mainmise des empereurs sur le commerce leur ait assuré des revenus très confortables. Les rois s'étaient assurés le contrôle militaire absolu sur les régions de l'intérieur, où, de tout temps, les musulmans s'étaient approvisionnés en esclaves habasha, qui se vendaient très cher au Proche-Orient. En outre, certains des pays nouvellement conquis fournissaient l'or et l'ivoire, qui sont fréquemment cités comme les deux articles d'échange les plus importants de la région.

Par ailleurs, les terres fertiles du plateau éthiopien fournissaient aux villes côtières, de part et d'autre de la mer Rouge, les céréales et les fruits frais dont elles avaient grand besoin. Ces opérations commerciales, menées dans toute la région, rapportaient aux empereurs de deux manières. Tout d'abord, ceux-ci frappaient toutes les marchandises échangées d'une sorte de taxe d'import-export. En second lieu, ils se mirent bientôt à participer directement au commerce avec les pays lointains, plaçant leurs capitaux dans des caravanes richement approvisionnées, qui voyageaient sous la conduite d'agents de la couronne. À la longue, cependant, les succès obtenus par les chrétiens dans les provinces de l'intérieur n'aboutirent, en fait, qu'à favoriser le relèvement et la réorganisation de la puissance musulmane dans la région comprise entre Zaylā' et les frontières des principautés d'Ifat, de Dawāro et de Bālī. Ce renouveau des communautés islamiques fut, une fois encore, conduit par une branche dissidente de la famille d'Omar Walasma, qui transporta son quartier général sur le plateau du Harrar, d'où ces chefs tissèrent un réseau remarquable d'alliances musulmanes à travers la vaste région qui s'étend des îles Dahlak, dans la mer Rouge, à la côte des Somali, sur l'océan Indien, ainsi que dans tous les pays arabes environnants. Cette évolution a été décrite ailleurs en détail et il suffit de dire ici que le feu de l'opposi-



tion musulmane à la domination chrétienne couva toujours sous la cendre dans cette région, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque où éclata la *djihad* prêchée par l'imam Ahmad Ibn Ibrahim (vers 1527-1543), que l'on nommait aussi Gagne.

## Le renouveau de l'Église éthiopienne

À part les conquêtes et l'expansion territoriale que nous avons brièvement passées en revue, l'une des conséquences marquantes qu'eut l'ascension de l'État chrétien sous le règne des empereurs « salomonides » fut le renouveau de l'Église éthiopienne, qui tenta à maintes reprises d'évangéliser l'Éthiopie intérieure. À l'avènement de la dynastie « salomonide » en 1270, l'Église n'était fermement implantée que dans les antiques provinces de l'Érythrée centrale et méridionale – Tigré, Wag, Lasta, Angot et Amhara –, et dans une partie des hauteurs du Shoa qui séparent le bassin de l'Abbaï de celui de l'Aouache. En général, plus on descendait vers le sud, plus la position de l'Église à cette époque était faible et précaire. Tous les grands centres d'éducation chrétienne étaient encore situés au Tigré et à Lasta, berceau des Zagwe et siège épiscopal des évêques égyptiens. Aussi ne pouvait-on faire d'études de théologie et être ordonné prêtre qu'en passant de longues années dans ces régions du royaume zagwe. Apparemment, très rares étaient les individus originaires des régions lointaines du Sud éthiopien qui en avaient la possibilité, et l'existence de l'Église au Shoa du Nord ne tenait pas tant à l'autorité spirituelle du clergé local qu'à l'attachement indéfectible des quelques familles chrétiennes inégalement réparties dans toute la région. Même dans l'Amhara, plus au nord, c'est seulement à la veille de l'avènement de la dynastie « salomonide » que la tradition rapporte la fondation d'une importante école monastique sur la petite île du lac Hayq par un moine de Lasta, Jesus-Mo'a, personnalité remarquable qui devait lui-même sa formation religieuse à l'antique monastère de Debré Damo, dans le Tigré. Avec l'avènement de la nouvelle dynastie et le déplacement du centre du royaume vers le sud, l'Amhara et le Shoa du Nord commencèrent à se doter d'un grand nombre d'écoles religieuses qui devinrent bientôt les foyers d'une propagation de la foi chrétienne dans toutes les directions. Les deux puissants moteurs de cette expansion furent d'abord le réveil à l'intérieur de l'Église elle-même, qui semble s'être amorcé dès la période zagwe, et, en second lieu, l'engagement particulier pris par les empereurs « salomonides » d'implanter l'Église dans toutes leurs possessions. Certes, les rois zagwe s'étaient, pour la plupart, également engagés vis-à-vis de l'Église, mais leurs successeurs « salomonides » disposaient, pour épauler les efforts du clergé éthiopien, d'une autorité et de ressources autrement étendues.

Presque tous les nouveaux monastères qui s'établirent peu à peu dans l'Amhara et le Shoa à partir du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle avaient un rapport

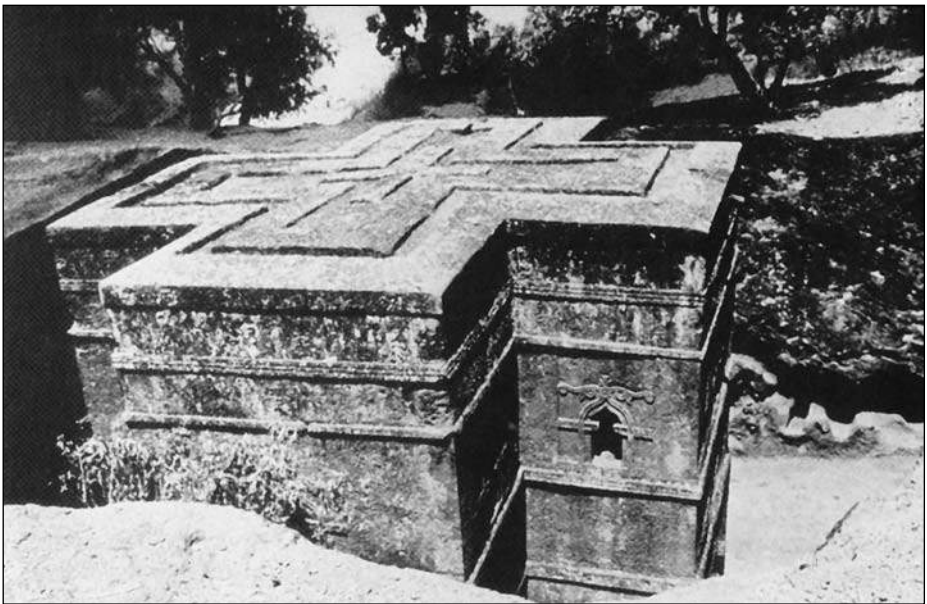
plus ou moins direct avec l'école de Jesus-Mo'a, dans l'île du lac Hayq. Leurs fondateurs avaient eux-mêmes suivi son enseignement, ou avaient fait leurs premières études sous la direction d'un de ses disciples. Durant les cinquante premières années du règne des « Salomonides », et avant les grandes conquêtes d'Amde Tsion, seuls l'Amhara et le Shoa du Nord offraient la sécurité nécessaire à l'implantation monastique.

Dès l'origine, l'Église éthiopienne avait été profondément imprégnée des traditions monastiques des déserts égyptiens et de la vallée du Nil et, lorsqu'ils fondèrent leurs communautés, les disciples de Jesus-Mo'a suivirent rigoureusement les règles des anciens cénobites, saint Antoine et saint Pacôme. L'étude des traditions historiques de ces couvents montre clairement qu'à l'origine leurs fondateurs étaient animés non pas tant par le prosélytisme que par la recherche de leur salut personnel. Presque toujours, le fondateur décidait simplement de « se retirer du monde » pour aller vivre, loin de son village, dans un ermitage isolé : le site choisi était fréquemment une grotte naturelle au flanc d'une montagne déserte et, si les anciens monastères éthiopiens sont pour la plupart situés en des lieux inaccessibles, c'est probablement en raison de ces origines historiques. Dans un premier temps, le fondateur vivait seul, ou en compagnie de quelques jeunes disciples. Pendant les premières années, ces anachorètes menaient une vie sévèrement ascétique, entièrement consacrée à la prière ou à la méditation ; ils observaient un jeûne cruel et s'infligeaient même des mortifications corporelles. Après s'être d'abord nourris de fruits sauvages, ils entreprirent de défricher les terres avoisinant l'ermitage pour cultiver des légumes et d'autres plantes. Peu à peu, ils entraient en rapport avec les habitants de la région qui ne tardaient pas à admirer le zèle religieux de la communauté et colportaient alors dans les régions voisines la réputation de sainteté dont jouissaient le fondateur et ses compagnons. L'ermitage commençait alors à recevoir la visite de personnes pieuses et aussi de simples curieux. Certains visiteurs finissaient par y entrer eux-mêmes, tandis que d'autres se contentaient d'établir des liens spirituels avec le fondateur, de solliciter sa bénédiction et ses prières et de faire des offrandes à la communauté. Avec le temps, l'influence spirituelle de ces moines s'amplifiait et, pour peu que la situation géographique le permît, elle pouvait aller jusqu'à s'étendre aux membres de la maison du gouverneur de la province, voire aux familiers de la cour « salomonide ».

La communauté était dotée de terres, de bétail et autres biens par des familles et des dignitaires locaux — sans doute aussi par l'empereur. La prospérité aidant, elle édifiait une église plus respectable, entourée de nombreuses cases qui abritaient le logis des moines, les écoles et autres services communs. Outre les dévots qui rejoignaient en nombre croissant la communauté pour des motifs purement spirituels, miséreux, vieillards et orphelins venaient y chercher le vivre et le couvert. La renommée de sainteté du monastère et de ses religieux se répandait au loin et l'on y amenait de nombreux malades de corps ou d'esprit que les hommes de Dieu devaient guérir miraculeusement. C'est ainsi que naquirent les pèlerinages réguliers. En outre, la plupart des grands monastères avaient sous leur autorité spirituelle des couvents



1



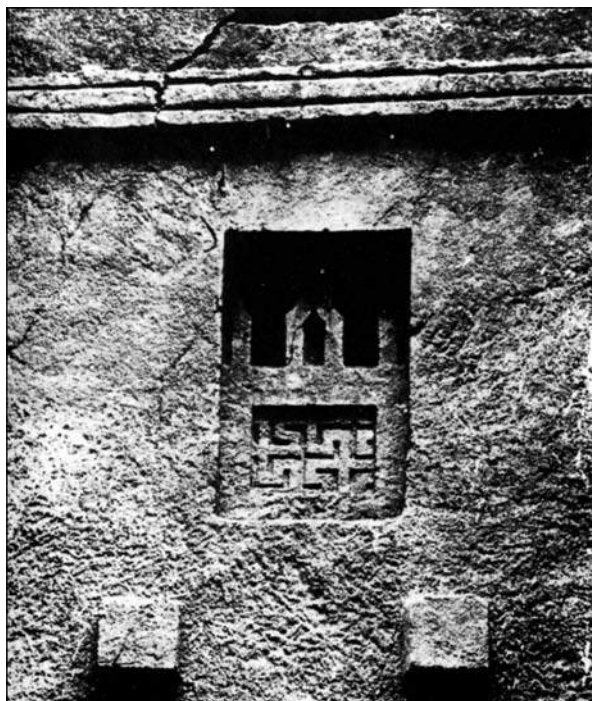
2

1; Lalibela. Église Saint-Georges :  
vue aérienne d'ensemble de l'église excavée.

Source: « Afrique, continent méconnu », Sélection du Reader's Digest,  
1979, Paris (photo G. Gerster/Agence Rapho).

2; Église Saint-Georges :  
partie supérieure de l'église dans son excavation.  
(photo E. Haberland, Institut Frobenius).

*Lalibela.  
Église Saint-Georges : élévation verticale*



*Fenêtre de l'église  
« Le Sauveur du Monde »  
(photos E. Haberland,  
Institut Frobenius).*

parfois éloignés de plusieurs kilomètres. La communauté, devant assurer la subsistance de tous ces gens, devenait bientôt un véritable village peuplé de centaines d'habitants. Abandonnant la simplicité des origines, chaque ordre édictait une règle complexe pour guider la vie communautaire; une hiérarchie de moines démocratiquement élue avait pour tâche de veiller au respect de la règle et de gérer les biens temporels de la communauté, qui s'enrichissait sans cesse.

La renommée spirituelle de ces monastères était également due à un autre élément: leur rôle éducatif. Chaque monastère entretenait à demeure un certain nombre de lettrés qui enseignaient, selon la tradition, la lecture, l'écriture, la musique sacrée (très élaborée dans l'Église éthiopienne), la poésie et la grammaire guèzes, l'histoire de l'Église et l'exégèse des Saintes Écritures<sup>25</sup>. Les maîtres de la calligraphie et de la peinture religieuse étaient tenus en particulière estime: les grands monastères rivalisaient pour attirer les meilleurs spécialistes de ces disciplines, qu'ils comblaient d'honneurs et d'argent. Par souci de créer un climat culturel plus stimulant et de maintenir une émulation permanente au sein de la docte assemblée, les étudiants nécessaires en qui l'on discernait quelque promesse recevaient une aide matérielle. Ceux-ci pouvaient embrasser la vie religieuse en fin d'études soit en revêtant l'habit monastique de l'ordre, soit en devenant des prêtres mariés ou en remplissant d'autres fonctions ecclésiastiques. Mais le programme très sévère des études suivies dans ces établissements n'était pas réservé aux futurs hommes d'église. Jusqu'à l'époque moderne, les écoles monastiques gardèrent le monopole de fait de l'instruction et leur enseignement était une préparation essentielle aux futurs dirigeants du pays. Sans compter les privilèges dus à la naissance et à la fortune, le fait pour un individu de s'être distingué dans les hautes études religieuses était le plus sûr moyen d'accéder aux rangs de l'élite chrétienne. Comme nous l'avons vu plus haut, les membres de la famille «salomonide», qui vivaient en résidence forcée sur le mont Gishen, avaient à leur disposition des institutions d'enseignement du même genre et la plupart des hauts fonctionnaires de la cour ou des provinces étaient issus des écoles monastiques.

Plus que toute autre chose, ce fut grâce à cette position clé que l'Église occupait dans l'enseignement que son influence put imprégner, au long des siècles, toute la structure politique de l'Éthiopie chrétienne.

Ces activités religieuses, culturelles et éducatives existaient dans les antiques monastères du nord du pays depuis l'époque du royaume chrétien d'Aksoum. Mais il fallut attendre le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIV<sup>e</sup> pour qu'elles se propagent dans de nombreuses régions de l'Amhara et du Shoa septentrional. Au cours de cette première période, les communautés fondées par les disciples de Jesus-Mo'a se développèrent régulièrement. Les plus importantes étaient Debre Asbo (plus tard rebaptisé Debre Libanos), fondée au Shoa par l'abbé Tekle-Haymanot (vers

25. La meilleure étude récente sur l'histoire de l'éducation dispensée par l'Église éthiopienne est celle de S. Hable-Sellassie, 1972, pp. 162-175.

1215-1313), et Debre Gol, dans l'Amhara, due à l'initiative de l'abbé Anorewos et de Beselote-Mikael; il faut y ajouter le monastère insulaire de Daga, au milieu du lac Tana, que la tradition attribue à un autre disciple de Jesus-Mo'a, Hirute Amlak. À en croire les traditions hagiographiques de ces écoles monastiques, leurs disciples, une fois diplômés, s'enfonçaient dans l'intérieur du pays pour y fonder des communautés à eux. Toute la région, spécialement le Shoa, se couvrit de monastères et le nombre des prêtres ayant une formation solide se mit à grandir. Tout au nord de l'Éthiopie, un renouveau monastique analogue se manifestait sous la conduite d'un saint homme plein de ressources, l'abbé Eustateos, dont le zèle évangélique finit par atteindre les régions chrétiennes de Bogos, Marya, Hamasen, Serae et certaines parties du Kunama, dans ce qui est aujourd'hui l'Érythrée<sup>26</sup>. Coïncidant avec l'annexion par Amde Tsion de nombreux territoires non christianisés, cette expansion à l'intérieur de l'Église était une véritable bénédiction. Avec l'assentiment de l'empereur, l'*abunna* (« évêque » égyptien) Jacob, alors chef de l'épiscopat éthiopien, se mit, semble-t-il, à organiser systématiquement les principaux ordres monastiques et à délimiter les diocèses dans lesquels chacun d'eux serait responsable de l'évangélisation et de la vie spirituelle des populations.

Nous avons vu plus haut qu'Amde Tsion implantait des garnisons dans les régions nouvellement conquises. L'empereur et son évêque égyptien renforcèrent ce mouvement d'expansion en recrutant des prêtres dans les monastères pour les envoyer vivre dans ces nouveaux territoires, au milieu des troupes chrétiennes. C'est ainsi que les églises et les couvents se multiplièrent peu à peu chez les Falacha, au Godjam, au Damot et même dans les fiefs musulmans d'Ifat, de Dawāro et de Bālī. Ils étaient comblés de concessions foncières, et, vis-à-vis de l'empereur chrétien, les populations locales étaient dans l'obligation de les protéger et de leur faciliter l'exercice du culte. Le manquement à cette obligation est souvent cité comme le motif principal des expéditions punitives de l'armée impériale. Si cette protection politique et militaire accéléra au début l'éclosion de communautés chrétiennes d'un bout à l'autre de l'empire « salomonide », les liens très étroits que l'Église maintint toujours avec le pouvoir politique allaient lui imposer, à la longue, de graves servitudes. Considérée par les peuples vassaux comme l'une des armes d'un pouvoir civil impérialiste et tyrannique, elle ne gagna jamais ni les cœurs ni l'âme des populations asservies. Malgré la puissante protection de l'État impérial, l'Église ne cessa de se heurter à l'opposition persistante des chefs spirituels traditionnels de ces peuples<sup>27</sup> et son sort fut inexorablement lié à celui de l'empire. Étant sous la dépendance économique totale du système féodal éthiopien, elle ne put jamais accéder à une véritable autonomie spirituelle et morale : en dehors des antiques provinces du Nord et des principaux centres de rayonnement chrétien installés en territoire conquis, son influence

26. On trouvera de plus amples détails sur les mouvements d'expansion de l'Église dans T. Tamrat, 1972 (1), pp. 156-205.

27. T. Tamrat, *JES*, vol. X, 1972b.

resta vraiment insignifiante. La pénible réalité se fit jour lorsque l'empire s'effondra, sous la pression de la *djihad*, dans les vingt premières années du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'expansion notable de l'Église durant cette période n'amena aucun changement dans ses structures essentielles. Elle demeura soumise à l'autorité spirituelle du patriarche d'Alexandrie, qui nommait des évêques égyptiens à la tête de la hiérarchie ecclésiastique de l'empire. Un événement particulièrement important fut la prééminence acquise par deux grands ordres monastiques, les « maisons » de Tekle-Haymanot et d'Eustateos. La « maison » de Tekle-Haymanot avait des assises plus solides du fait de ses liens plus étroits avec la cour du monarque; en outre, sa maison mère de Debre Libanos, dans le Shoa, lui valait l'obédience de la plupart des communautés religieuses de l'empire. Quant à la « maison » d'Eustateos, elle avait débuté comme minorité militante dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle et, bien qu'elle eût également fondé d'autres communautés dans le Tigré, en pays falacha, dans le Godjam et dans le Shoa pendant le XV<sup>e</sup> siècle, ses principaux foyers de rayonnement restaient les monastères bâtis par les anciens disciples d'Eustateos en Érythrée, parmi lesquels celui de Debre Bizen devait jouer plus tard un rôle dominant. Cependant, il faut souligner qu'à l'instar de l'empire chrétien lui-même, l'Église éthiopienne restait très décentralisée. Même si les grands monastères tendaient à se classer par ordre d'importance spirituelle et historique, chacun d'entre eux était pratiquement autonome et presque indépendant de tous les autres. Cela est également plus ou moins vrai des couvents relevant d'un même ordre. L'épiscopat égyptien et l'empereur s'efforcèrent toujours de réduire cette décentralisation afin d'affirmer leur autorité directe sur les monastères en accordant des privilèges économiques et en faisant usage du pouvoir exclusif d'ordination exercé par l'évêque. Ils arrivaient à leurs fins dans le cas des nombreuses églises séculières desservies par des prêtres mariés, qui étaient toujours à la merci de l'autorité laïque, même sur le plan local. En revanche, les grands monastères défendaient jalousement leur autonomie et firent échec à l'établissement d'une puissante hiérarchie nationale. À la cour royale aussi bien que dans l'entourage épiscopal se trouvaient, bien entendu, un certain nombre de dignitaires ecclésiastiques dont les fonctions de conseiller spirituel des empereurs et de leurs évêques égyptiens leur donnaient un pouvoir certain. Durant la plus grande partie de la période considérée, les monarques choisissaient leur dignitaire ecclésiastique le plus prestigieux, l'*aqabeseat*, parmi les moines du monastère insulaire de Hayq; à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, ce furent les abbés de Debre Libanos (ils reçurent ultérieurement le titre d'*echege*) qui accédèrent à cette haute fonction. Mais la forte autorité qu'exerçaient ces ecclésiastiques dans tout l'empire venait surtout de leur position officielle à la cour impériale, et non de leur appartenance à une hiérarchie nationale, pourtant dotée de pouvoirs spirituels incontestés.

Le présent chapitre couvre la période historique la plus féconde de l'Église éthiopienne. Bien qu'elle n'eût pas réussi à s'implanter fermement et définitivement dans tous les territoires récemment annexés à l'empire, l'Église s'était, de toute évidence, acquise une très forte position dans de nombreuses régions où son influence était encore, à la fin du

XIII<sup>e</sup> siècle, faible ou nulle. En dépit de leurs fréquentes rivalités, les ordres de Tekle-Haymanot et d'Eustateos jouèrent un rôle notable dans ce mouvement d'expansion. Mais le renouveau spirituel et culturel fut un facteur beaucoup plus important à l'intérieur de l'Église éthiopienne. Guidi et Cerulli ont donné d'excellentes études sur la littérature éthiopienne de cette période<sup>28</sup>. D'autre part, on peut se faire une idée du développement des arts au cours de ces siècles grâce aux quelques manuscrits enluminés, diptyques et fresques d'église, richement ornées qui ont été conservés à travers les siècles par les soins jaloux des centres monastiques de l'Éthiopie médiévale<sup>29</sup>. Cette renaissance culturelle fut suivie de près et encouragée par les empereurs, dont certains furent eux-mêmes des hommes de grand savoir. Le plus remarquable de tous fut l'empereur Zera-Yakob (1434-1468), qui contribua personnellement à cette production littéraire : il serait l'auteur de plusieurs traités de théologie<sup>30</sup>. Par ailleurs, les nombreuses traditions hagiographiques de cette époque témoignent de l'intense activité religieuse qui régnait dans les communautés monastiques, dont certaines avaient entrepris, semble-t-il, la refonte complète du patrimoine ecclésiastique, liturgique et doctrinal. La période fut marquée par nombre de controverses doctrinales et de conflits portant sur la liturgie, questions sur lesquelles l'autorité du patriarche d'Alexandrie fut sérieusement contestée. L'esprit d'indépendance de l'Éthiopie s'était peu à peu renforcé, et la confiance accordée aux évêques égyptiens avait décliné au point que, durant le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, il y eut un mouvement puissant, mais avorté, de sécession totale vis-à-vis du patriarcat d'Alexandrie<sup>31</sup>.

## Luttes entre chrétiens et musulmans — Entrée en scène des Portugais

Les liens traditionnels avec le patriarcat d'Alexandrie présentaient pour l'empire chrétien une valeur inestimable. Même si cette obédience gardait l'Église éthiopienne sous la tutelle constante de la hiérarchie copte d'Égypte, ces rapports constituaient la seule voie de communication qui rattachât l'Éthiopie aux antiques foyers chrétiens de Terre sainte et au reste de la chrétienté. Les empereurs et leurs principaux conseillers l'avaient toujours compris ; c'est pourquoi ils n'ont jamais laissé déboucher sur un schisme définitif les conflits momentanés qui surgirent au cours des siècles entre l'épiscopat égyptien et le clergé éthiopien. Le fossé religieux séparant leur pays des peuples voisins vivant des deux côtés de

28. I. Guidi, 1932 ; E. Cerulli, 1956.

29. Une étude détaillée de l'art éthiopien durant cette période se trouve dans J. Leroy, 1963, pp. 61-76 ; voir aussi S. Chojancki, *JES*, vol. VIII, n° 2, 1970, pp. 21-65.

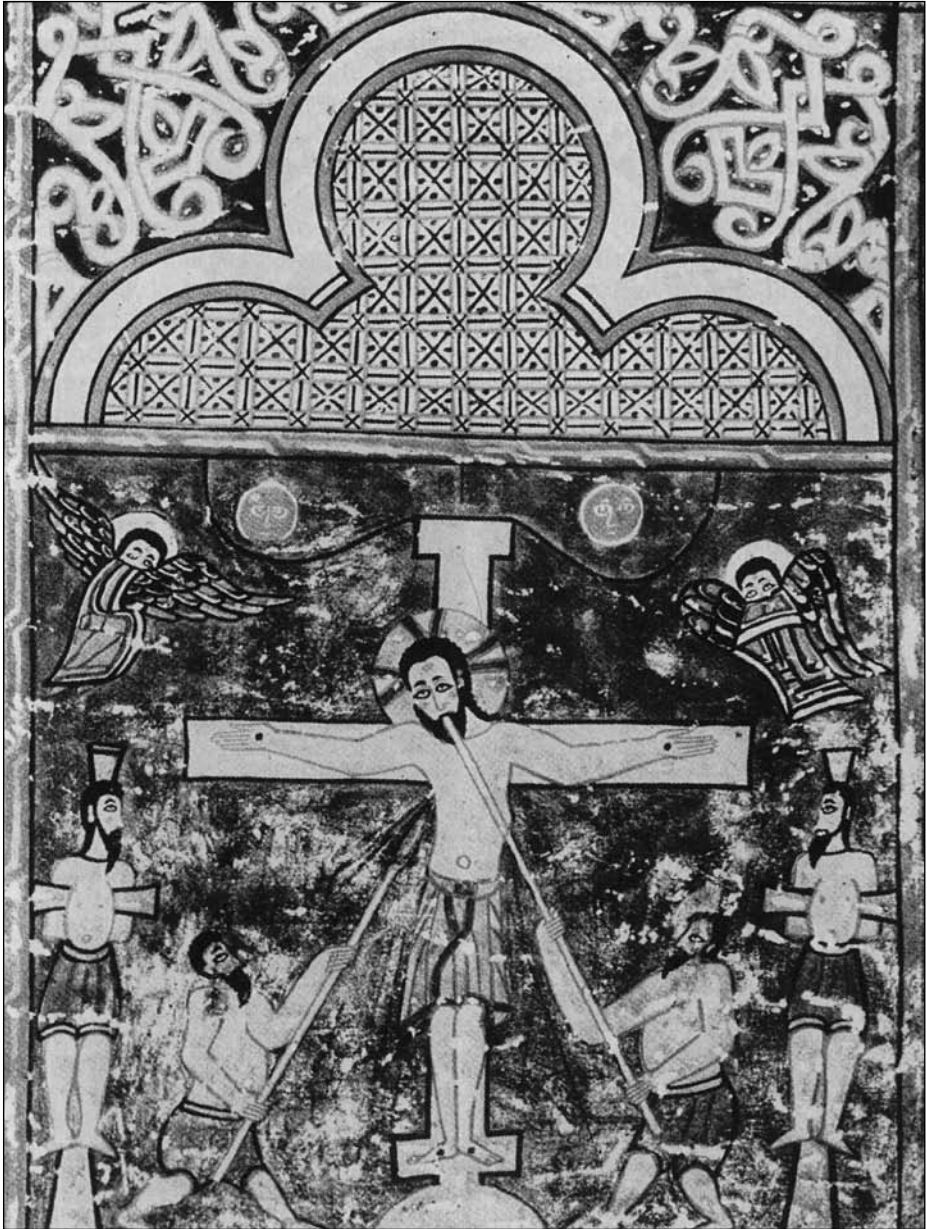
30. T. Tamrat, 1972 (1), p. 243, note 4.

31. T. Tamrat, 1972 (1), p. 230, note 4, p. 245-247.





*Manuscrit éthiopien  
du XV<sup>e</sup> siècle.  
L'arbre de vie  
(monastère de Kebran).*



*Manuscrit éthiopien  
du XV<sup>e</sup> siècle.  
La Crucifixion  
(monastère de Kebran).*



*Manuscrit éthiopien du XV<sup>e</sup> siècle.  
L'Annonciation (monastère de Yahya Giyorgis).  
Sources des illustrations pages 482 à 484.  
Éthiopie — Manuscrits à peintures,  
UNESCO/New York Graphic Society, New York, 1961.*

la mer Rouge et du golfe d'Aden a toujours posé un grave dilemme aux empereurs d'Éthiopie sur le plan de la politique étrangère. Ils avaient, d'une part, le désir bien naturel d'exploiter leur qualité de chrétien pour nouer des relations et des alliances militaires avec l'Europe chrétienne, voire participer aux dernières croisades, et, d'autre part, le souci de mettre au point une politique plus réaliste de coexistence pacifique avec leurs voisins musulmans. L'Égypte des Mamlūk, État le plus prestigieux et le plus puissant de l'Afrique orientale, qui contrôlait fermement les voies internationales d'accès à la Méditerranée, détenait la clé de ces options politiques contradictoires. C'est pourquoi les empereurs « salomonides » menèrent, dès leur accession au trône, une diplomatie très circonspecte vis-à-vis de la cour du Caire et des pays arabes voisins, en particulier du Yémen, avec lequel les Éthiopiens entretenaient des relations commerciales suivies. Ils offraient toujours, dit-on, des esclaves des deux sexes, de l'or et d'autres présents aux sultans mamlūk chaque fois qu'ils sollicitaient l'envoi d'un nouvel évêque égyptien<sup>32</sup>. Ils écrivaient aux sultans pour les supplier de faciliter le passage des pèlerins éthiopiens se rendant en Terre sainte et d'assurer leur sécurité au retour.

Mais cette circonspection n'était pas toujours compatible avec le nouveau sentiment de puissance qui s'empara de l'Éthiopie chrétienne après l'annexion par Amde Tsion de vastes territoires musulmans. Du reste, on perçoit nettement, pendant toute la période qui a suivi le règne d'Amde Tsion, l'assurance de plus en plus agressive dont les empereurs firent preuve dans leurs rapports avec les Mamlūk. Puisque les sultans égyptiens prétendaient toujours protéger les intérêts de l'islam en Éthiopie, Amde Tsion et ses successeurs exigèrent bientôt, en contrepartie, que Le Caire respectât la liberté du culte et autres droits civils des chrétiens coptes, et que les Mamlūk prissent des mesures énergiques pour que la population cessât de persécuter les coptes d'Égypte. Il ressort des traditions coptes et éthiopiennes que ce conflit a commencé de s'aggraver dès le règne de Saïfa-Arad (1344-1370), fils et successeur immédiat d'Amde Tsion. Ce monarque aurait conduit, d'après le récit d'un voyageur italien qui parcourut l'Éthiopie au XV<sup>e</sup> siècle, une armée jusqu'à la vallée du Nil en vue de prêter main-forte au roi de Chypre, Pierre de Lusignan, qui investissait Alexandrie en 1365<sup>33</sup>. Al-Maḳrīzī rapporte que David I<sup>er</sup> (1380-1412), fils de Saïfa-Arad, a envahi le territoire d'Assouan, vaincu les Arabes et saccagé les terres de l'Islam<sup>34</sup>. Mais c'est l'empereur Isaac (1413-1430) qu'Al-Maḳrīzī désigne spécialement comme l'ennemi juré de l'islam: selon cet auteur, Isaac voulait réaliser une puissante alliance avec l'Europe chrétienne en vue de mettre fin à la suprématie musulmane au Proche-Orient<sup>35</sup>. Un autre écrivain arabe du XV<sup>e</sup> siècle, Taḡhībīrdī (1409-1470), décrit plus en détail l'histoire de la délégation qu'Isaac avait secrètement

32. E. Quatremère, 1811, vol. II, pp. 268-271.

33. C. Schefer, 1892, p. 148. Pour les autres conflits de Saïfa-Arad avec l'Égypte, voir J. Perruchon, *R.S.*, vol. I, 1893, pp. 177-182; E. A. W. Budge, 1928, vol. I, pp. 177-179.

34. E. Quatremère, 1811, pp. 276-277.

35. Al-Maḳrīzī, éd. et trad. F. T. Rinck, 1790.

envoyée en Europe, et dont les membres furent appréhendés sur le chemin du retour par les autorités égyptiennes d'Alexandrie. Le chef de la mission, un Persan fixé en Éthiopie, fut pendu publiquement au Caire et, parmi les marchandises confisquées par les Égyptiens, on trouva « un grand nombre d'uniformes sur lesquels étaient brodés une croix et le nom du *hati* en lettres d'or. Ils étaient destinés à l'armée éthiopienne<sup>36</sup> ». Quelque temps après, les relations redevinrent normales. Mais, lorsque Zera-Yakob (1434-1468) apprit que de nouvelles persécutions contre les coptes s'étaient traduites par la destruction de la célèbre église copte de Mitmaq (Al-Magtas), il adressa une lettre de vigoureuse protestation au sultan Jaqmaq (1438-1453). Ce dernier lui ayant fait porter une réponse ironique, Zera-Yakob fit arrêter le diplomate égyptien porteur de la lettre et il le maintint quatre ans en détention<sup>37</sup>. Cette outrecuidance manifestée par les empereurs d'Éthiopie du XV<sup>e</sup> siècle contraste étrangement avec le ton plutôt obséquieux du fondateur de la dynastie « salomonide », Yekuno-Amlak (1270-1285), qui, dans ses lettres au sultan d'Égypte Baybars, se disait lui-même « le plus humble des serviteurs du sultan<sup>38</sup> ». Elle n'est pourtant que le reflet des bouleversements survenus depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ceux-ci ont eu pour l'Éthiopie chrétienne un certain nombre de conséquences sur le plan international. Malgré les graves difficultés personnelles qu'ils rencontraient, les moines éthiopiens étaient de plus en plus nombreux à entreprendre le pèlerinage en Terre sainte. Un témoignage isolé, se rapportant à la période comprise entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, indique l'existence d'une chaîne de petites communautés éthiopiennes dans certains monastères égyptiens de la vallée du Nil, au mont Sinaï, en diverses localités de la Terre sainte, en Arménie, sur les îles de Chypre et de Rhodes, et dans plusieurs villes d'Italie, telles que Venise, Florence et Rome. Partout où ils se rendaient, ces Éthiopiens vantaient à leurs coreligionnaires les conquêtes d'Amde T'sion, de ses successeurs et l'expansion de leur empire. Sans doute ces voyageurs avaient-ils exagéré en parlant des richesses immenses, des ressources inépuisables et de la puissance prodigieuse dont disposaient les empereurs d'Éthiopie. Mais ce fut précisément au début de cette période que l'on commença de confondre le légendaire « prêtre Jean » des Indes avec les monarques chrétiens d'Éthiopie. En outre, certains stratèges semblent avoir sérieusement envisagé d'amener l'Éthiopie chrétienne à participer aux dernières croisades. Ce dessein paraissait réalisable non seulement parce que l'on disait que les monarques éthiopiens étaient en train d'adopter une politique agressive vis-à-vis de l'Égypte, mais aussi parce que les Mamlūk cherchaient manifestement à couper toute communication entre l'Éthiopie et l'Europe. « [Les chrétiens d'Éthiopie]... auraient volontiers communiqué avec nous autres, Latins »,

36. E. Quatremère, 1811, pp.277-278. Taghribirdī (1382-1469), trad. W. Popper, 1957-1960, pp.59-61.

37. Al-Sakhawī, 1896, pp.71-72 et 124-125.

38. I.A.F. Mufaddal, éd. et trad. franç. E. Blochet, *P.O.*, 1973-74, vol. XIV, pp.384-387.

écrivait au XIV<sup>e</sup> siècle un voyageur visitant la région, « mais le sultan de Babylonie (entendez l'Égypte) ne laisse jamais un Latin passer pour se rendre dans leur pays, de peur qu'il ne s'allie pour lui faire la guerre<sup>39</sup> ». Néanmoins, plus les Éthiopiens voyaient croître leur force et leur prospérité, plus s'affermissait leur volonté d'établir des contacts étroits avec le reste du monde chrétien ; c'est pourquoi, en dépit du sort malheureux qu'avait subi la délégation envoyée par Isaac en 1427-1429, son frère et successeur Zera-Yakob suivit son exemple : en 1450, il dépêcha en Europe une nouvelle ambassade. Celle-ci eut plus de succès : ses membres visitèrent au moins Rome et Naples, et sans doute regagnèrent-ils sains et saufs l'Éthiopie en compagnie de nombreux artisans et gens de métier européens<sup>40</sup>.

Mais, en fin de compte, les Éthiopiens menaient une lutte sans espoir, car ils n'avaient aucun moyen pratique de mettre réellement fin à leur isolement. Outre le contrôle absolu qu'elle exerçait sur les voies internationales menant à la Méditerranée, l'Égypte des Mamlūk disposait de moyens de pression considérables sur le patriarcat d'Alexandrie. Des mesures rigoureuses prises contre le patriarche pouvaient facilement ébranler toutes les assises religieuses et politiques de l'Éthiopie chrétienne. Il y eut bien des tentatives de ce genre tout au long de l'histoire des relations égypto-éthiopiennes ; mais, lorsque c'était sur le point de craquer, les Éthiopiens étaient toujours obligés d'abandonner leurs positions extrêmes. Au XV<sup>e</sup> siècle, la politique outrecuidante pratiquée par les monarques éthiopiens à l'égard des Mamlūk causa aux patriarches du Caire bien de la gêne et de l'humiliation. Nous venons de parler de cet envoyé égyptien du sultan Çağmağ à la cour de Zera-Yakob, que celui-ci fit arrêter et jeter en prison pour longtemps. En représailles, le sultan convoqua le patriarche, le fit rouer de coups et le contraignit sans doute à demander à Zera-Yakob la libération de l'ambassadeur emprisonné. En outre, apparemment après le retour de ce messenger, le sultan enjoignit (en 1448) au patriarche de s'abstenir de toute relation avec l'Éthiopie sans son autorisation expresse<sup>41</sup>. Les conséquences de cette sanction religieuse se firent sentir en Éthiopie durant plus de trente ans, et nul ne remplaça le dernier des évêques égyptiens de Zera-Yakob, qui était mort avant 1458. Il fallut attendre 1480-1481 pour qu'un nouvel évêque fût intronisé sous le règne du petit-fils de Zera-Yakob, Eskender (1478-1494), non sans que les Éthiopiens eussent adressé les suppliques habituelles, accompagnées des cadeaux d'usage, au sultan du Caire. On peut mesurer la vulnérabilité profonde de l'Éthiopie sous ce rapport et l'intense satisfaction de sa population lorsque la crise fut enfin dénouée, en lisant la chronique royale qui décrit les suites qu'eut l'arrivée du nouvel évêque : « Les prêtres devinrent nombreux, les églises furent restaurées et la joie se répandit dans tout le royaume<sup>42</sup>. »

39. E. Cerulli, vol. I, 1843-1847, p. 133.

40. F. Creone, 1902, vol. XXVII, pp. 3-93 ; vol. XXVIII, 1903, pp. 154-202 ; C. M. Witte, 1956, pp. 286-298.

41. Al-Sakhawī, 1896, p. 210.

42. J. Perruchon, *J.A.*, série 9, vol. II, 1894, p. 340.

La position de l'Éthiopie, trop éloignée de l'Europe et trop intégrée au Proche-Orient, lui ôtait toute chance de nouer des relations fécondes et suivies avec la chrétienté d'Occident.

## Déclin de l'Éthiopie

La supériorité qui avait toujours été celle de l'empire chrétien dans l'équilibre des forces à l'intérieur de l'Éthiopie et de la Corne commençait aussi à donner, dans les trois dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, quelques signes de déclin. Le règne de Zera-Yakob avait marqué l'apogée de la domination chrétienne sur tous les territoires qui, au cours des cent cinquante années précédentes, avaient été conquis par les ancêtres de ce monarque<sup>43</sup>. À l'intérieur même du royaume chrétien, cet empereur avait travaillé avec succès à la réconciliation avec l'ordre monastique militant d'Eustateos, dont la brouille avec le reste de l'Église éthiopienne avait, depuis un siècle, de graves conséquences politiques et régionales. Le roi s'était efforcé de réorganiser l'Église éthiopienne de fond en comble afin qu'elle pût exercer au mieux sa mission évangélique sur l'étendue du royaume, où il avait proclamé l'élimination et la répression de toutes les coutumes et pratiques religieuses traditionnelles. Savant théologien lui-même, Zera-Yakob avait mis fin, d'autorité, aux sérieux litiges doctrinaux qui divisaient l'Église et persécuté sans merci tous les moines dissidents. Il avait même voulu mettre fin aux déplacements incessants de la cour royale en fondant une nouvelle capitale à Debre-Berhan, dans le Shoa, où il établit une administration fortement centralisée. Pour ce qui est de la défense de l'empire, Zera-Yakob avait repoussé les attaques continuellement lancées contre ses provinces de l'Est par le royaume d'Adal, écrasé la révolte suscitée par son vassal musulman, le sultan du Hadyā, et affermi son autorité militaire sur les possessions sujettes les plus lointaines en réorganisant les garnisons frontalières, auxquelles il affecta des troupes d'un loyalisme à toute épreuve. Sur le plateau de l'Érythrée actuelle, Zera-Yakob avait fondé une colonie de soldats maya recrutés dans une tribu de fameux guerriers du Shoa. Un port avait été creusé, sur son ordre, à Girar sur la mer Rouge, non loin de l'emplacement actuel de Masawah<sup>44</sup>. Zera-Yakob n'avait cessé de s'attaquer à tous ces grands problèmes, avec succès dans la plupart des cas. Son règne marque véritablement l'apogée du développement culturel, politique et militaire de l'Éthiopie à la fin du Moyen Âge. Mais ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'il avait mené à bien ses multiples entreprises, qui se heurtaient, de tous côtés, à une résistance organisée. Les ouvrages écrits de la main impériale, les chroniques et certaines traditions hagiographiques traitant de

43. La carrière de Zera-Yakob est étudiée plus à fond dans T. Tamrat, 1972 (1), pp. 220-247.

44. C. Conti Rossini, série 5, vol. XII, 1903, pp. 181-183; J. Kolmodin, *AEO*, n° 5, vol. V, pp. 1-3, 1912-1914.

cette époque montrent que l'activité inlassable du monarque avait déchaîné une grande agitation politique; il y eut même quelques complots pour déposer l'empereur. Ces textes révèlent également que Zera-Yakob usa de la manière forte pour écraser toute opposition de ce genre, et nombreuses sont les histoires d'ecclésiastiques de haut rang et autres dignitaires qui furent condamnés à la détention dans quelque terre d'exil lointaine. En fait, l'un des premiers actes officiels de son fils et successeur Baida Mariam (1468-1478) fut de gracier un grand nombre de détenus politiques et de desserrer l'étau du pouvoir centralisé que feu son père avait voulu instaurer dans sa nouvelle capitale de Debre-Berhan. Cependant, ce relâchement de la main de fer avec laquelle Zera-Yakob avait gouverné n'allait pas tarder à provoquer une nouvelle explosion de révoltes sur plusieurs fronts et, bien que le jeune roi fit de remarquables efforts pour l'endiguer, jamais il ne fut de taille à égaler la redoutable autorité de son père. De sérieuses dissensions internes suivirent le bref règne de Baida Mariam qui, à sa mort, laissait deux fils mineurs, dont aucun n'était encore en âge d'assumer les responsabilités impériales. Il s'ensuivit des querelles de succession entre partisans des deux jeunes princes, qui se prolongèrent plusieurs années et minèrent la puissance de l'empire chrétien<sup>45</sup>.

La première grave défaite que subit l'armée chrétienne sur le front d'Adali eut lieu sous le règne de Baida Mariam, et l'on peut dire que, depuis lors, le déclin de la puissance chrétienne, tant en Éthiopie que dans la Corne de l'Afrique, ne cessa d'empirer jusqu'à l'effondrement final provoqué par la djihād de l'imam.

45. T. Tamrat, 1974, *Cahier* n° 91, pp.526-533.



## L'essor de la civilisation swahili

*Victor V. Matveiev*

La période qui va du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle est particulièrement intéressante pour l'histoire du littoral oriental de l'Afrique et des îles qui s'y rattachent. C'est l'époque où se forme dans ces régions une communauté ethnique qui répond le mieux au nom général de population «swahili». C'est aussi à cette époque qu'est pleinement attestée l'existence d'un certain nombre d'États dont il a été fait mention dès le X<sup>e</sup> siècle.

Ajoutons ce fait important qu'il s'agit d'une période dont le développement historique et culturel n'a subi l'influence perturbatrice d'aucun facteur externe, alors que l'intrusion des conquérants portugais au début du XVI<sup>e</sup> siècle brisera ce processus de développement dont il modifiera sensiblement et les conditions et le caractère.

Comme cette période se caractérise, par ailleurs, par un grand essor dans le domaine culturel, il est permis de considérer que la civilisation swahili connaît alors son apogée, surtout au regard de la décadence qui lui fait suite.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les Swahili ne constituent une communauté homogène ni sur le plan ethnique ni sur le plan social. Sur le plan ethnique: au fond indigène constitué par une population de langue bantou, viennent s'adjoindre des éléments provenant tant de l'intérieur du continent que d'au-delà des mers: Arabes, Persans, Indiens, venus de la côte septentrionale de la mer d'Arabie et de l'océan Indien. Sur le plan social: une masse composée d'hommes libres d'où se détache une classe dirigeante fermée. La structure formelle de la société reste fondée sur les institutions ethniques mais il s'y mêle des éléments de différenciation par classes. Bien que considérés comme égaux aux autres, les membres de la classe dirigeante ne l'étaient pas car ils étaient

riches et l'accomplissement de leurs fonctions traditionnelles leur conférait une influence particulière.

À côté de la classe dirigeante se trouvait également une classe riche mais n'ayant pas accès au pouvoir et à l'influence que confère la tradition, sa richesse étant liée au commerce. Quant à la masse des Swahili, elle était constituée par les membres ordinaires de la communauté.

En outre il y avait sans doute des esclaves, comme on peut le supposer à la lecture d'auteurs arabes qui en décrivent l'exportation, mais leur rôle dans cette société n'apparaît pas clairement; peut-être étaient-ils uniquement l'objet d'un commerce interrégional. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les esclaves ont, vraisemblablement, une fonction d'ordre économique comme en témoigne le récit d'un anonyme portugais qui les décrit effectuant des tâches agricoles à Kilwa<sup>1</sup>.

La civilisation swahili reflète ce processus de différenciation sociale; on distingue une culture traditionnelle qui est celle du peuple, et une autre culture, celle de la classe dirigeante. Mais, par suite du manque de sources, nos connaissances sur cette civilisation sont imparfaites.

## L'économie et les échanges commerciaux

La civilisation swahili repose sur trois activités économiques de base: l'agriculture, la pêche en mer et le commerce.

### L'agriculture et la pêche

L'agriculture, à laquelle s'adonne la masse du peuple, constitue avec la pêche, l'essentiel des ressources vivrières de cette société. Al-Mas'ūdī, auteur du X<sup>e</sup> siècle, fait l'énumération suivante des cultures du pays: bananes, gros mil, ignames (*el-kalari*), coleus, noix de coco<sup>2</sup>. D'autres sources parlent de canne à sucre et de tamarin. Au XV<sup>e</sup> siècle, un anonyme portugais mentionne à propos de Kilwa Kisiwani, noix de coco, oranges sucrées, citrons, légumes divers, ciboulette et herbes aromatiques, betel, diverses variétés de pois, maïs (vraisemblablement gros mil ou sorgho). Il parle également d'élevage (gros bétail à cornes, moutons, chèvres) et de culture du coton. Cette notation et la découverte de fuseaux en terre cuite attestent d'activités de filage et de tissage. Du point de vue agricole, le cocotier avait une très grande importance.

La pêche n'avait pas moins d'importance que l'agriculture. Ce type d'activité est mentionné par les auteurs arabes, qui font fréquemment allusion à la consommation de poissons, fruits de mer et mollusques par la population locale.

1. G. S. P. Freeman-Grenville, 1962.

2. V. V. Matveiev, 1965, pp. 26-27. Voir aussi Al-Mas'ūdī, trad. franç. G. Berbier de Meynard et M. M. Pavet de Courteille, 1861, vol. I, p. 334; vol. III, pp. 7, 11, 29.

L'océan ne fournissait pas uniquement des ressources vivrières. Les sources arabes nous informent de la cueillette et de la vente de perles, de coquillages, de carapaces de tortues de mer, d'ambre. Quant au poisson, il n'était pas uniquement consommé sur place mais également vendu, ce qui laisse supposer des pêches importantes<sup>3</sup>. On sait également que les coquillages étaient utilisés pour faire des plats, des cuillers, des colliers. En général, les sources arabes mentionnent ces activités sur tout le littoral sans autres précisions. Toutefois, dans sa description d'un certain nombre de villes, Al-Idrīsī fait de la pêche l'activité principale de Malindi.

Ce type d'activité est étroitement lié au développement de l'art de la navigation sous ses deux formes : d'une part, art de la construction de navires, d'autre part, développement des techniques de navigation et en particulier de l'astronomie. Une étude des connaissances astronomiques de l'époque montre en effet qu'elles n'auraient pas été possibles sans la navigation dans l'océan Indien. Il y a donc tout lieu de penser que les navigateurs africains ont apporté leur contribution à la constitution de cette science<sup>4</sup>.

Quant à la construction de navires, on peut supposer qu'elle ne se bornait pas à la fabrication des *mtumbwi* (barques creusées à la hache) et des *mitepe* (pirogues cousues). L'auteur anonyme portugais a vu, dans le port de Kilwa, de nombreux gros navires dont les dimensions sont sensiblement celles d'une caravelle de 50 tonneaux; malheureusement, il n'indique pas leur appartenance. L'existence de navires de diverses catégories peut être inférée indirectement de l'existence en swahili de toute une variété de termes s'appliquant aux navires, ce qui indique vraisemblablement une différenciation spécifique et l'existence d'un assez grand nombre de types de navires jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si cette hypo-thèse est vraie, elle infirme la thèse selon laquelle les habitants d'Afrique orientale ne s'adonnaient pas au commerce maritime sur l'océan Indien.

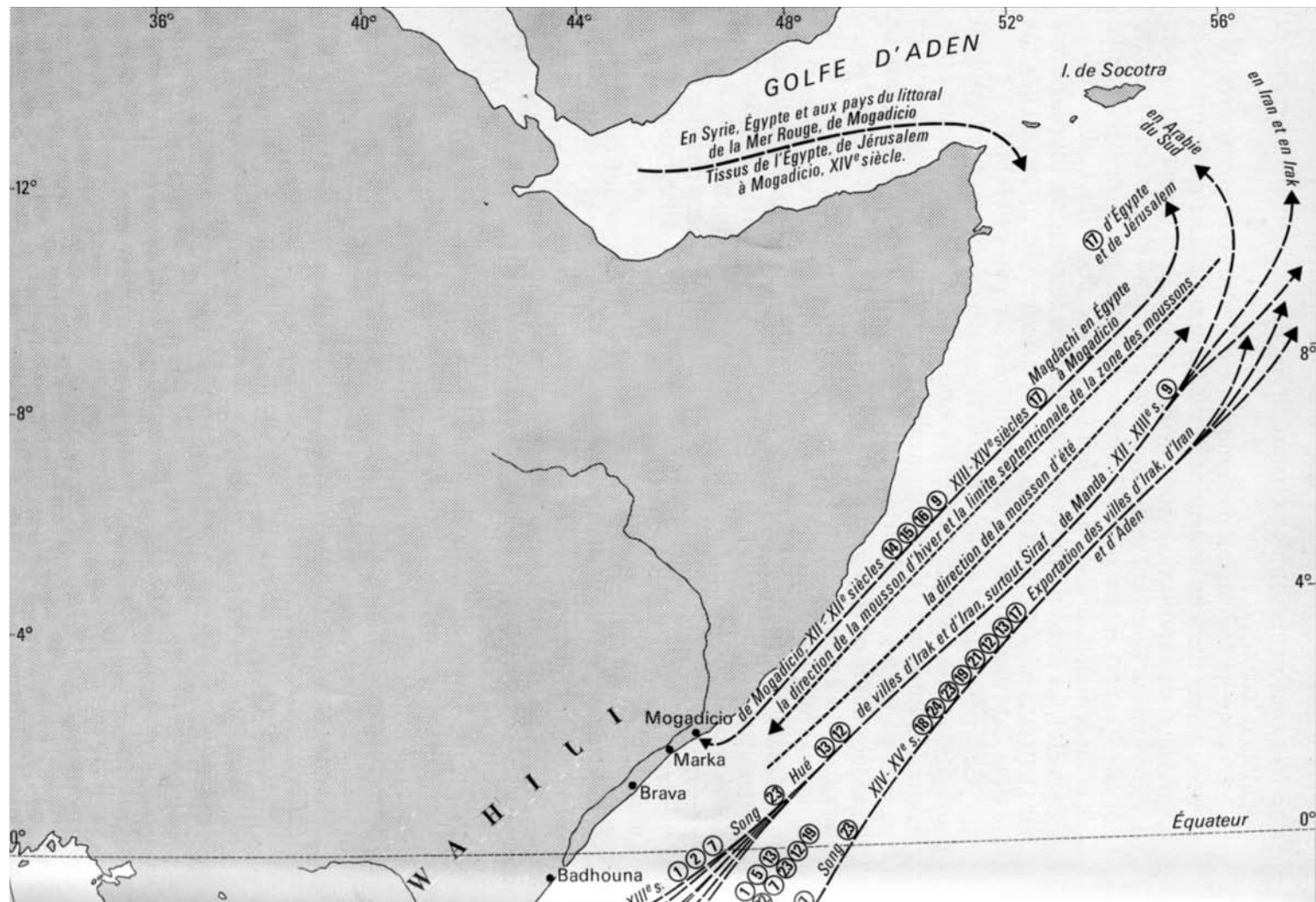
#### *Le commerce et l'essor de la vie urbaine*

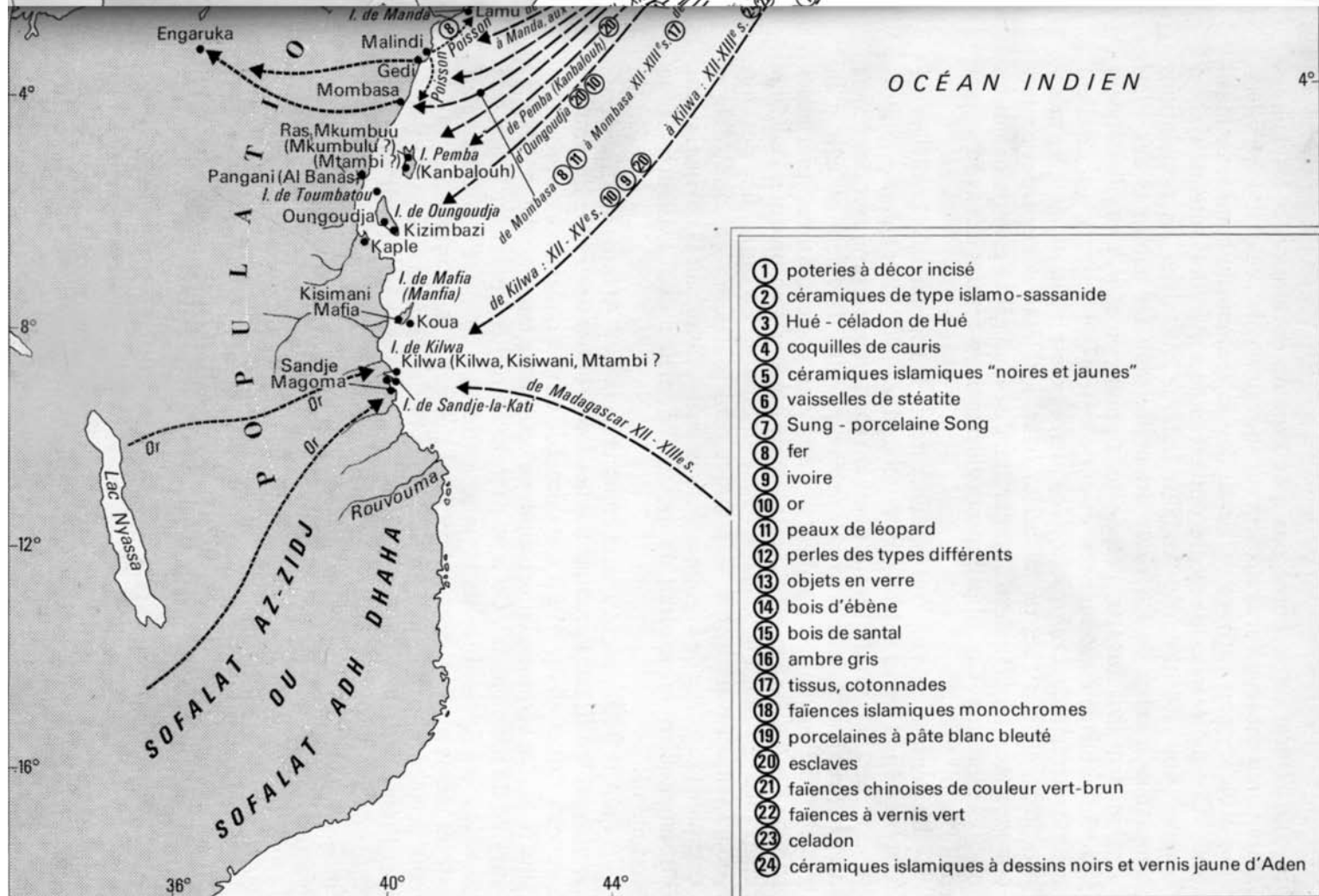
Les Swahili du peuple vivaient dans des cases de rondins et de terre, recouvertes de feuille de palmier ou d'herbe. Des groupements de cases constituaient villages et villes. Il est vraisemblable que c'est à cette catégorie de population que font allusion les sources arabes, lorsqu'elles décrivent la chasse aux léopards et aux loups, l'exploitation du minerai de fer pour la vente du métal, l'art de rendre inoffensives les bêtes féroces en les ensorcelant (par exemple des lions et des léopards ensorcelés qui n'attaquent pas l'homme); ou encore des chiens roux utilisés pour la chasse aux loups et aux lions, et un énorme tambour, semblable à un tonneau et au bruit effrayant, auquel ils adressent un culte<sup>5</sup>.

3. V. V. Matveiev et L. E. Kubbel, 1965.

4. V. M. Misjugin, 1972, pp. 165-177.

5. V. V. Matveiev, 1965, p. 305.





Les villes de la côte d'Afrique orientale et leur commerce intérieur et transocéanique (carte V. Matveiev).

Le littoral ne se borne pas à ce type de civilisation et les sources arabes nous renseignent également sur son autre volet, celui d'une civilisation urbaine, plus raffinée et liée au développement du commerce maritime. Ces différences de degré ont été notées par des auteurs arabes, comme Abū al Khasim al-Andalūs qui indique que, dans les populations semblables à celles de l'Afrique orientale, seuls les habitants des villes « réjouissent leur âme par l'étude de la philosophie<sup>6</sup> ». Ces villes étaient vraisemblablement composées essentiellement de cases mais devaient avoir également des constructions en pierre; c'est là que vivaient les membres influents et riches de la société swahili. C'était surtout des centres commerciaux où affluaient les marchandises indigènes et mouillaient les navires exotiques. Ces villes étaient également des centres de rayonnement de l'Islam.

Le commerce était très rémunérateur. Il reposait sur la différence d'appréciation de la valeur des marchandises: les marchandises importées, n'étant pas produites sur place et représentant avant tout des objets de luxe, prenaient, aux yeux des acheteurs, plus de valeur qu'elles n'en avaient réellement; par ailleurs, l'abondance de matières précieuses comme l'or ou l'ivoire, et la certitude de pouvoir s'en procurer indéfiniment faisaient que leur valeur en était amoindrie. En outre, une position géographique avantageuse — pratiquement tout le littoral de l'Afrique orientale fait partie de la zone des moussons — favorisait la navigation sur l'océan Indien et assurait la possibilité même de l'existence de ce commerce.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les courants commerciaux de l'Afrique orientale passent, semble-t-il, par l'archipel des îles Lamu et par Zanzibar. Les fouilles archéologiques auxquelles il a été procédé en ce dernier endroit montrent que le centre commercial principal de cette zone était la ville de Manda, sur l'île du même nom<sup>7</sup>. On a pu tirer de ces recherches la conclusion que la ville a été florissante aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles et a continué à être active au XII<sup>e</sup> et même au XIII<sup>e</sup> siècle, après quoi l'essentiel du commerce se fit, de toute évidence, par Kilwa. La richesse et l'éclat de cette ville sont attestés par l'importance des objets d'importation que l'on met au jour: céramiques de type islamossanide, céladons de Hué, céramiques à décor incisé. Quant aux poteries, vernissées ou non, elles rappellent pour la plupart celles qui ont été mises au jour dans les fouilles de Siraf.

La découverte de scories de minerai de fer atteste l'existence de fonderies. Cependant, il est difficile, me semble-t-il, de se faire une idée de l'importance de ces fonderies sur le seul témoignage de l'archéologie. Il se peut que les indications d'Al-Idrīsī concernant la ville de Malindi (« Le fer en est la principale ressource et l'objet principal de son commerce »)<sup>8</sup> s'appliquent à toute cette région et que, de là, on transportait le fer jusqu'à Manda, dont la richesse provenait de l'ivoire qui est sa principale denrée d'exportation.

6. V. V. Matveiev, 1965, p. 194

7. H. N. Chittick, 1967, pp. 4-19.

8. V. V. Matveiev, 1965, p. 304.

Al-Idrīsī décrit également d'autres villes du littoral et des îles. Il nomme les suivantes: Marka, Brava, Malindi, Mombasa, Pangani (El-Banas), Oungoudja (vieux nom de Zanzibar). La ville qu'il situe après Pangani serait, d'après une nouvelle identification qui semble convaincante, Kilwa (sous la forme Boutakhna)<sup>9</sup>. La mention de cette ville permet de supposer qu'elle existait depuis déjà un certain temps, mais n'était pas encore devenue un des grands centres commerciaux du littoral. Des sources arabes plus anciennes contiennent également la mention de Sefala, d'où était exporté l'or. Par recoupement, on peut situer ce lieu dans la région de Kilwa.

Les recherches archéologiques effectuées à Kilwa Kisiwani<sup>10</sup> offrent le tableau d'une vie commerciale assez active. On y a trouvé un grand nombre de coquilles de cauris qui servaient de monnaie d'échange, des céramiques d'importation, à décor incisé jaune à reflets beiges ou recouvertes d'un vernis vert sombre, des objets de verre et, en petite quantité, des perles en verroterie, en cornaline, en quartz et de la vaisselle en stéatite de Madagascar. Le produit principal d'exportation était l'or. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, on commença à faire venir de Chine de la porcelaine song et, en moindre quantité, des céladons.

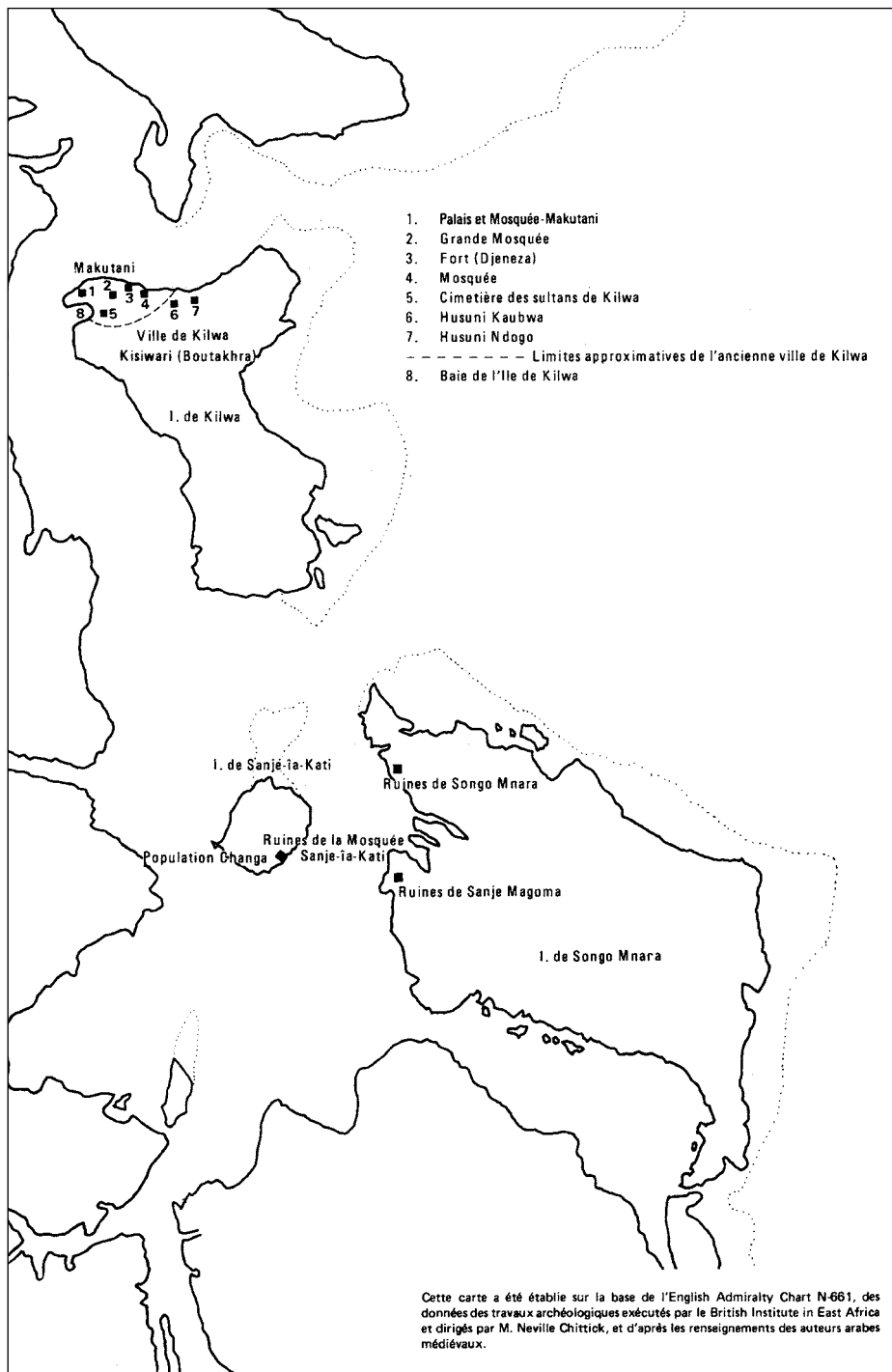
À Gedi, le produit d'importation le plus caractéristique était constitué par les céramiques islamiques «noires et jaunes», des poteries à décor incisé jaunes et vertes, et diverses variétés de céladons. Il n'est pas fait mention de Gedi dans les sources arabes. De même, bien qu'Al-Idrīsī ne le mentionne pas, la ville de Mogadiscio devait déjà exister. Quant à Malindi et Mombasa, il s'agissait de centres commerciaux moins importants; de là, on exportait du fer, des peaux de léopard et également, pour ce qui est de Malindi, du poisson.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Yāḳūt dit de Mogadiscio que c'est l'une des plus belles villes d'Afrique orientale; il précise que ses habitants sont des Arabes, des musulmans qui vivent en communauté. À l'époque, Mogadiscio exporte le bois d'ébène et de santal, l'ambre gris et l'ivoire. Cet auteur note également le caractère composite de la population de cette ville. Il mentionne en outre l'existence de Mtambi et de Mkoumboulou sur l'île de Pemba. «Chacune de ces deux villes a son sultan, indépendant de son voisin. Il y a sur l'île beaucoup de villages et de bourgs. Leur sultan affirme qu'il est arabe et que ses ancêtres sont originaires de Koufa, d'où ils se sont transportés sur cette île<sup>11</sup>.» C'est chez Yāḳūt que, pour la première fois, se trouve mentionnée Kilwa sous ce nom; il est également le premier à parler de la ville de Mafia, qu'il situe non sur une île, mais sur le littoral, et de l'île de Toumbatou dans son récit sur Zanzibar (Landjouïa-Oungoudja). Zanzibar aurait été, d'après lui, un État indépendant et la ville d'Oungoudja un centre

9. M. A. Tolmaceva, 1969.

10. La description des fouilles archéologiques réalisées en Afrique orientale de même que celle de l'architecture swahili, qui lui fait suite, sont tirées des ouvrages suivants: J. S. Kirkman, 1954. H. N. Chittick, 1966, pp. 1-36; 1967, pp. 1-31; 1961, pp. 1-31; 1974, vol. II.

11. F. Wüstenfeld, *BD*, vol. IV, 1869, pp. 75, 76, 302, 699.



*L'île et la ville de Kilwa (carte V. Matveiev).*



commercial fréquenté par les navires; quant aux habitants de Toubatou, ils auraient été musulmans.

À cette époque, Kilwa est placée sous l'autorité de la dynastie dite « des *Shirāzī* »; l'île Mafia semble également en dépendre. Or, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à la lutte entre Kilwa et le peuple « shang » dans lequel il convient, très vraisemblablement, de voir la population de l'île Sanje-Ya-Kati. On peut supposer que l'enjeu de cette lutte est la mainmise sur les courants commerciaux qui passaient par cette région. Comme l'atteste la *Chronique de Kilwa*, c'est cette dernière ville qui remportera finalement la victoire, victoire qui aura apparemment pour conséquence l'épanouissement du commerce et de la civilisation swahili, qui remonte au début du XIV<sup>e</sup> siècle et coïncide avec l'accession au pouvoir à Kilwa d'une nouvelle dynastie, celle d'Abū al-Mawāhib.

Toujours à cette époque (XIII<sup>e</sup> siècle), Gedi continue à faire négoce des mêmes denrées et, comme précédemment, avec la Perse et surtout la ville de Siraf (ce qui est également vrai de Manda).

Le volume des marchandises importées par Kilwa s'accroît sensiblement. On compte une grande quantité de poteries à décor incisé, généralement vert sombre, avec décorations variées, plus rarement jaunes à reflets verts; des porcelaines de Chine de l'époque Song, parmi lesquelles on rencontre des céladons; des objets en verre, surtout des bouteilles et flacons ornés parfois de motifs en relief, et servant vraisemblablement à conserver parfums et kermès (*khôl*).

Les objets de verre retrouvés à Gedi s'apparentent par la forme et la décoration à ceux que l'on a trouvés dans les fouilles de Kilwa. Il s'agit également, dans leur majorité, de bouteilles et de flacons provenant d'Irak et d'Iran, ce qui est vrai de la plupart des objets que l'on trouve à Gedi. On fait venir de plus en plus de vaisselle de stéatite de Madagascar et de perles de verre, surtout trois variétés de perles dites « rubannées », et plus rarement des perles de type « bâtonnet ».

Le commerce semble avoir atteint son niveau le plus élevé au XIV<sup>e</sup> siècle. Pour cette période, notre source la plus importante en langue arabe est l'œuvre d'Ibn Baṭṭūṭa, qui visita l'Afrique orientale en 1332. La description qu'il donne de Mogadiscio<sup>12</sup> est celle d'un grand centre commercial; il a expliqué que tout marchand étranger trouve, parmi les habitants de la ville, un correspondant qui s'occupe de ses affaires. Yāḳūt avait déjà mentionné cette coutume sans s'y étendre en détail. À part les produits décrits par Yāḳūt, Mogadiscio fait également commerce de ses « makdaches », c'est-à-dire des « tissus de Mogadiscio ». Cette ville n'a pas les mêmes réseaux commerciaux que les villes plus méridionales. C'est ainsi que les « makdaches » sont vendus jusqu'en Égypte, tandis que d'Égypte et de Jérusalem proviennent d'autres sortes de tissus. Les autres villes n'entretiennent de relations ni avec l'Égypte ni avec la Syrie.

12. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1855, vol. II, p. 176 et suiv.



1



1. Assiette en porcelaine chinoise sertie dans une tombe montrant l'utilisation de la porcelaine. Siyu, île de Pate.

2. Assettes en porcelaine chinoise serties dans le mur kïbla de la mosquée de Juma, île Mafia.  
(Photos Sh.Unwin.)

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Manda a déjà perdu de son importance, tandis que celle de Malindi, de Mombasa ou des autres villes reste insignifiante. D'après les résultats des fouilles menées par Chittick, ce n'est qu'à cette époque que l'on voit apparaître la ville de Pate sur l'île du même nom<sup>13</sup>.

### Les échanges : centres, produits, volume

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Gedi importe des objets nouveaux : tout en se maintenant jusqu'à la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les poteries à décors incisés jaune et noir cèdent peu à peu la place à des céramiques glaçurées vert et bleu, au vernis très fin. Apparemment, ces poteries proviennent d'Iran. On trouve également divers types de céladons et de porcelaines blanches, ainsi que toutes sortes de types de perles, des perles rondes ou allongées en terre rouge, en verre, « en bâtonnet » ou « rubannées », en faïence, etc.

Le gros du commerce se fait à Kilwa. Le volume de la poterie importée s'accroît encore ; il y avait un peu de faïences islamiques, consistant surtout en vases de mauvaise qualité, à dessins noirs et vernis jaune mat, dont on suppose qu'ils étaient fabriqués à Aden, d'où ils étaient importés. Au cours de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître des faïences islamiques monochromes à vernis vert clair sur la partie évasée. Il s'agit de vases de forme semi-sphérique avec un simple rebord arrondi.

On fait venir de plus en plus de porcelaines de Chine, surtout des céladons, souvent bleutés. On trouve un grand nombre de céladons en « forme de lotus ». La porcelaine à pâte blanc bleuté de style plus ancien est très rarement offerte. En revanche, il y a un grand choix de faïences chinoises de couleur vert brun ou presque noire, à dessins incisés sous le vernis. La quantité des perles de verre augmente également, les perles en « bâtonnet » augmentant proportionnellement plus que les perles « rubannées ». On voit apparaître des perles « bâtonnets » bleu cobalt.

Les vases de stéatite cessent d'être importés. Apparemment, les objets de verre restent du même type que précédemment.

Au XV<sup>e</sup> siècle, on trouve à Gedi les mêmes objets d'importation qu'au siècle précédent, à savoir les poteries vertes et blanches recouvertes d'un fin vernis brillant. On trouve également, pour la première fois, des porcelaines à pâte blanc bleuté dont les motifs décoratifs sont ceux de l'époque ming au XV<sup>e</sup> siècle.

L'importation de perles en verroterie continue avec pratiquement les mêmes caractéristiques qu'au siècle précédent. Les objets en verre sont, en revanche, peu nombreux. On considère généralement le XV<sup>e</sup> siècle à Kilwa comme une époque de relative décadence en raison de luttes intestines dues à la rivalité pour le pouvoir de diverses factions au sein de la couche supérieure de la société. Les importations n'en connaissent pas moins un développement intense : les faïences islamiques monochromes, dont la qualité s'est quelque peu améliorée, sont les plus répandues. Leur couleur

13. H. N. Chittick, 1967, pp. 27-29.

va du vert-bleu au vert. On trouve deux fois plus de porcelaines chinoises que de faïences islamiques; quant à la porcelaine, elle se partage à peu près également en céladons et objets en pâte blanc bleuté. On trouve aussi un grand nombre de récipients en verre, surtout des bouteilles. Quant aux perles de verre, ce sont presque toutes des « bâtonnets » de couleur rouge.

Les produits d'exportation sont surtout, comme on l'a déjà dit, l'ivoire et l'or, à quoi s'ajoutent les esclaves (Ibn-Baṭṭūṭa décrit une razzia d'esclaves), les défenses de rhinocéros, l'ambre gris, les perles, les coquillages et également, dans les régions septentrionales, les peaux de léopard.

Mentionnons aussi une marchandise importante qui faisait l'objet d'importations tout en étant également produite localement: il s'agit des cotonnades, qui représentaient vraisemblablement un volume important dans la masse des échanges. On sait qu'au XV<sup>e</sup> siècle des quantités considérables de cotonnades parvenaient à Mombasa et Kilwa, d'où elles étaient réexpédiées à Sofala<sup>14</sup>. On peut juger du rôle important attribué, à l'origine, à cette marchandise, notamment par la *Chronique de Kilwa*, dans laquelle on apprend que l'île de Kilwa avait été achetée en échange d'une longueur de tissu correspondant à son périmètre.

Le commerce maritime, qui reliait le littoral oriental de l'Afrique et les îles s'y rattachant, d'une part, les pays situés sur les rives septentrionales de l'océan Indien, d'autre part, a favorisé les contacts entre les habitants de ces régions et les a enrichis. Ces relations commerciales faisaient partie d'un processus mondial et constituaient en effet une branche de la grande voie commerciale qui reliait l'Occident à l'Orient. Sur cette voie, les ports d'Afrique orientale ne représentaient pas des points terminaux, un autre embranchement conduisait vers Madagascar. Il y avait incontestablement des relations entre le littoral et les territoires aurifères de l'intérieur, près du lac Nyassa; c'est de là que provenait l'or transporté jusqu'à Kilwa.

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, certaines régions aurifères de Sofala furent soumises à l'autorité des sultans de Kilwa, qui y nommaient leurs gouverneurs. L'ancienneté de ces contacts est attestée par les découvertes archéologiques d'objets provenant du littoral ou même de pays extra-africains. G. Caton-Thompson avait déjà remarqué que les perles couleur jaune citron découvertes lors des fouilles de Zimbabwe étaient semblables à ces perles de verroterie que l'on trouve dans plusieurs régions de l'Inde vers le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Du verre bleu clair et vert trouvé également à Zimbabwe a peut-être la même origine: il ressemble beaucoup au verre indien et malais.

De même, une observation attentive de poteries locales découvertes à Gedi (classes 1 et 2) et leur ressemblance avec une des variétés de poteries trouvées à Zimbabwe a permis à J. S. Kirkman de conclure à l'existence de

14. J. Strandes, 1899, pp.97-100.

15. G. Caton-Thompson, 1931, 81 p.

relations entre le littoral et les détenteurs des mines d'or à l'intérieur du continent<sup>16</sup>.

Les régions aurifères près du Zambèze et sur le territoire de la Zambie furent sans doute les premières avec lesquelles furent établies des relations commerciales, ce qui est attesté par la découverte de coquilles de cauris qui étaient échangées contre l'or et l'ivoire à Gokomera et Kolomo.

Sur le territoire actuel du Kenya, dans la région d'Engaruka, les fouilles d'un village commerçant ont permis de découvrir des coquilles de cauris et des perles de verre (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) du même type que celles que l'on a trouvées à Kilwa et dans d'autres villes du littoral.

On a enfin un témoignage direct de l'existence de caravanes commerçant avec les zones de l'intérieur; il s'agit d'une indication d'Al-Idrīsī se rapportant au XII<sup>e</sup> siècle: « N'ayant pas de bêtes de somme, ils transportent eux-mêmes leurs chargements. Ils portent leurs marchandises sur la tête ou sur le dos jusqu'à deux villes: Mombasa et Malindi. Là, ils vendent et ils achètent<sup>17</sup>. »

Dans ces relations commerciales, les coquilles de cauris ont joué, les premières, le rôle de monnaie d'échange. On les retrouve dans toutes les fouilles et, comme on l'a indiqué, non seulement sur le littoral, mais également à l'intérieur du continent. Apparemment, ce rôle fut également joué par les perles de verre et, plus tard, par la porcelaine de Chine. Dans les zones où le commerce était plus intense apparaissait une nouvelle monnaie d'échange: la pièce de métal. Les centres de fabrication de monnaie étaient, semble-t-il, Kilwa et Mogadiscio. D'après les recherches de G. N. Chittick, la monnaie fait son apparition à Kilwa avec l'arrivée au pouvoir de la dynastie dite « *Shīrazi* », qu'il date de la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Les pièces étaient en bronze et en argent. Contrairement aux pièces de Kilwa, l'unique exemplaire de monnaie trouvé à Mogadiscio, porte une date, celle de 1322<sup>19</sup>. On ne trouve pas de pièces de monnaie partout sur le littoral. G. S. P. Freeman-Grenville<sup>20</sup> nota cette absence sur la partie du littoral située entre Mnarani et Kilwa Masoko, tout en l'attribuant à l'absence de fouilles archéologiques dans cette région. Que ce soit pour cette raison ou parce qu'on n'y battait pas monnaie et qu'elles n'avaient pas cours dans cette région, il n'en reste pas moins que l'on ne trouvait des pièces de monnaie que dans des grands centres commerciaux, à Kilwa Kisiwani et Kisiwani Mafia, à Kiwa sur l'île Djwani, sur les îles de Zanzibar et de Pemba. On en a également mis au jour quelques exemplaires au Kenya. La présence de pièces de monnaie permet de supposer que le commerce local s'était sensiblement développé sur le littoral et les îles qui s'y rattachaient, les besoins mêmes du commerce rendant nécessaire l'adop-

16. J. S. Kirkman, 1954, pp. 72, 73, 78, 79.

17. V. V. Matveiev et L. E. Kubbel, 1965, p. 305.

18. H. N. Chittick, *JAH*, vol. VI, n° 3, 1965, pp. 275-294.

19. H. N. Chittick, 1972, 131 p.

20. G. S. P. Freeman-Grenville, *The numismatic chronicle*, 1957, pp. 151-179; *JAH*, 1960, pp. 31-43.

tion de ce moyen de paiement. Il devait avoir une valeur d'échange plus grande que les coquilles de cauris, ce qui semble démontrer l'importance de chaque opération commerciale. Cette hypothèse est confirmée par le fait que la marchandise principale de Kilwa était l'or, denrée dont la valeur intrinsèque était très élevée. D'un autre côté, l'abondance de l'or considéré comme marchandise devait être un obstacle à sa transformation en moyen de paiement. Les zones où ont été retrouvées les pièces de monnaie devaient plutôt correspondre à celles du commerce local. Par ailleurs, l'absence sur les pièces de Kilwa d'indications de lieu, de date et de valeur pourrait s'expliquer par la tradition locale, qui, lors des paiements en coquilles de cauris, s'attachait avant tout au nombre d'unités fournies.

Grande source de profits, le commerce a été à l'origine de la richesse des villes du littoral, du développement social et culturel de la société swahili. Par sa nature même, le commerce permettait des contacts avec des civilisations différentes et des emprunts à celles-ci; comme on l'a déjà indiqué, il s'agissait là des civilisations arabe, persane et indienne. En ce qui concerne la Chine, malgré l'énorme quantité d'objets qui en provenaient, et que l'on retrouve dans les fouilles, elle ne participait pas directement, avant le XV<sup>e</sup> siècle, au commerce avec l'Afrique. À la suite de recherches récentes, V. A. Velgus, l'un des spécialistes les plus compétents en matière de sources écrites chinoises, affirme que, du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, les navires marchands chinois non seulement ne se rendaient pas dans le golfe Persique, mais ne dépassaient pas au sud et à l'ouest les îles de Sumatra et de Java; il ne pouvait donc pas être question du littoral d'Afrique orientale<sup>21</sup>. Les premières indications certaines sur l'arrivée d'une escadre chinoise sur la côte orientale de l'Afrique ne datent que de 1417-1419 et de 1421-1422; cette escadre fut, à chaque fois, commandée par Tchen-He.

## La civilisation swahili (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

Le développement économique, social et culturel de l'Afrique orientale était tributaire de cette richesse et de ces contacts. D'une part, les petits villages se transformèrent en grandes villes. D'autre part, on vit se former au sein de la société swahili un groupe influent, qui rivalisait, dans la lutte pour le pouvoir, avec la noblesse traditionnelle, dont le pouvoir et l'influence étaient liés à l'accomplissement de fonctions sociales traditionnelles. En raison de son existence et de son aspiration à renforcer sa position, ce nouveau groupe influent eut besoin d'une nouvelle idéologie, l'islam, que l'on connaissait par les contacts avec les Arabes et les Persans. En vertu de la loi selon laquelle, en cas de nécessité, on adapte à ses besoins une réalité étrangère mais déjà existante plutôt que de se créer sa propre réalité analogue, les circonstances historiques permirent la diffusion de

21. V. A. Velgus, 1969, pp. 127-176.

l'islam dans l'est de l'Afrique. Les conditions concrètes de cette diffusion ne sont pas connues; on peut toutefois affirmer que l'islam n'y fut pas imposé par la force, comme ce fut le cas au cours de la conquête arabe. Il n'y eut sans doute pas non plus d'efforts particuliers de prosélytisme en faveur de l'islam. On peut donc penser que la conversion à l'islam fut volontaire et exprimait le besoin profond de la société d'adopter une nouvelle idéologie. La pénétration de l'islam commença vraisemblablement à la fin du VII<sup>e</sup> et au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Au X<sup>e</sup> siècle, Al-Mas'udi mentionnait la présence sur l'île de Kambala de musulmans parlant en une langue d'Afrique. On fixe habituellement vers cette époque la diffusion de l'islam sur les îles du littoral d'Afrique orientale. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'islam commence à se diffuser également sur le littoral lui-même. De toute évidence, il s'agissait d'un islam différent de celui des pays arabes. Très vraisemblablement, comme l'a démontré J. S. Trimingham pour une période bien plus récente, ce qui importait au début, c'était simplement d'être considéré comme musulman, et cette religion coexistait avec les cultes traditionnels<sup>22</sup>. Ce fait était en lui-même très important puisqu'il illustrait l'affaiblissement puis la disparition de certains liens sociaux traditionnels et l'apparition de nouveaux liens. Par ailleurs, on peut penser que l'islam était également un signe important de différenciation par rapport aux autres Africains, non musulmans. Il marquait essentiellement le côté extérieur de la vie, mais, avec le temps, son influence se fit plus profonde, tandis que le nombre de ses adeptes s'accroissait. La preuve extérieure de ces changements est fournie par l'accroissement du nombre des mosquées.

### Les progrès et la diffusion de l'islam

Le début de cette expansion doit sans doute remonter aux dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que son épanouissement aura lieu au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que Mogadiscio est décrite par Ibn Baṭṭūṭa en 1331-1332 comme une ville assez fortement islamisée. Il dit par ailleurs, des habitants de Kilwa que « leur qualité la plus répandue est la foi et la justice », tandis que leur sultan récompense les hommes hautement respectés, religieux et de noble lignage<sup>23</sup>. On connaît à cette époque l'existence de mosquées à Mogadiscio, Gedi, Kaole, Kilwa, Sanje Magoma, etc.

La conversion à l'islam représentait vraisemblablement le passage à un stade nouveau, inévitablement lié à l'acquisition de nouvelles formes de conduite, de nouvelles normes de vie. La manifestation concrète de cet état de choses consistait en l'adoption de vêtements musulmans, de noms et de titres musulmans. Ce dernier point avait une importance particulière pour la prise de conscience des liens sociaux nouveaux. Mais ce processus se produisit sans doute graduellement, passant par une phase de coexistence des titres

22. J. S. Trimingham, 1964, pp.24-28 et 46-47.

23. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1855, vol. II, p. 194.



*Les deux bâtiments successifs  
de la grande mosquée de Kilwa.  
Source: « Afrique, continent méconnu »,  
Sélection du Reader's Digest, Paris, 1979  
(photo: M. et E. Bernheim/Agence Rapho).*



anciens (africains) et nouveaux (musulmans), par exemple celui de sultan et de *mfalme*, et aboutissant à la disparition des titres anciens. On peut également supposer que, dans la pratique, les prescriptions et les interdictions de l'islam furent loin d'être entièrement adoptées et que les coutumes et rites liés aux cultes traditionnels se perpétuèrent.

Comme on l'a indiqué, les premiers à adopter l'islam furent vraisemblablement les riches marchands, suivis par l'ancienne noblesse et enfin par certaines couches populaires, par les membres ordinaires de la communauté qui souhaitaient ainsi se mettre au niveau de leurs riches coreligionnaires.

L'apparition et la diffusion de l'islam eurent pour conséquence l'adoption dans cette région de l'Afrique des faits de civilisation qui pouvaient y être assimilés. Si l'on en croit Ibn Baṭṭūṭa, qui mentionne l'existence de cadis à Mogadiscio et Kilwa<sup>24</sup>, on peut en conclure que la société swahili avait adopté certains éléments du système juridique musulman (mais sans doute pas le système dans son ensemble).

L'introduction de l'islam et sa diffusion dans un climat d'activités commerciales intenses fournissent également une explication aux nombreux emprunts faits à la langue arabe, surtout dans les domaines du commerce, de la religion et du droit. Pour les besoins du commerce et de la religion, les comptes qu'il fallait tenir, les rites qu'il fallait observer, pour la codification nécessaire des droits et des privilèges des diverses couches de la société swahili, on fut conduit à adopter pour la langue swahili une écriture fondée sur la graphie arabe. Comme l'a démontré V. M. Misjugin, il faut absolument connaître le swahili pour pouvoir lire cette écriture, ce qui suppose qu'elle n'a pu être créée que par les Swahili eux-mêmes. Cette création remonterait, selon lui, à une période comprise entre le Xe et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

## Urbanisme et architecture

La diffusion de l'islam eut pour conséquence non seulement l'apparition de mosquées en pays swahili, mais également le développement de la construction en pierre.

Grâce aux fouilles menées par J. S. Kirkman et G. N. Chittick, on peut commencer à dresser un tableau général du développement de l'architecture sur le littoral d'Afrique orientale et les îles qui s'y rattachent.

Ses débuts remontent au XII<sup>e</sup> siècle, à Gedi, Zanzibar et Kilwa. Cette première période se distingue par une technique de construction consistant à fixer des dalles de corail par un liant d'argile rouge. Le seul monument remontant à cette époque est la grande mosquée de Kilwa, qui a malheureusement été reconstruite plusieurs fois et dont il ne subsiste rien de la partie originale. C'est le seul monument que l'on trouve mentionné dans les sources écrites. Un autre vestige du XII<sup>e</sup> siècle est une inscription provenant de la mosquée de Kizimkazi à Zanzibar, qui orne maintenant une mosquée du XVIII<sup>e</sup> siècle et porte la date de 1107.

24. *Ibid.*, pp. 183-184.

25. V. M. Misjugin, 1971, pp. 100-115.

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, on connaît trois mosquées à Kisimani Mafia, la partie nord de la grande mosquée de Kilwa, une petite mosquée sur l'île Sanje-Ya-Kati, deux minarets près de Mogadiscio, dont l'un est daté de 1238, et la mosquée Fakhr al-Din qui porte sur son mihrâb l'indication de l'année 1269.

À cette époque, les techniques de construction s'étaient quelque peu modifiées : de grandes dalles de corail, sous forme de cubes de vingt-cinq à trente centimètres d'arête, étaient fixées avec de la chaux. La forme de ces dalles était assez rudimentaire ; quant à la chaux, elle provenait de la cuisson du corail<sup>26</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Kilwa, qui était le centre principal du commerce, connut une période de grand essor commercial et d'épanouissement architectural<sup>27</sup>. Il y eut une nouvelle évolution des techniques de construction consistant à utiliser simplement des pierres de grandeur à peu près identique et à les fixer par un mortier. On aboutissait donc à simplifier encore la construction et à la rendre plus facile, avec, cependant, un appareil dont la qualité était naturellement inférieure à celle que l'on trouvait au siècle précédent. Les pierres n'étaient taillées avec soin que pour la finition des mihrâbs et des chambranles des portes et des fenêtres. On vit apparaître des éléments architectoniques nouveaux : coupoles sphériques ou pointues, arcs de plein cintre, colonnes de pierre, bas-reliefs ornementaux. Mais c'étaient des réalisations qui semblaient se limiter à Kilwa, tandis qu'ailleurs on continuait à construire des toitures plates.

Le monument le plus remarquable de cette époque est le palais place forte ou centre commercial de Husuni Kubwa. La mention qu'on y trouve du nom du sultan Al-Ḥasan Ibn Sulaymān II (1310-1333) conduit G. N. Chittick à proposer le XIV<sup>e</sup> siècle comme date d'édification de ce monument qui aurait servi de modèle pour la construction des demeures des riches. C'est, en effet, à cette époque que l'on vit apparaître ces habitations dont, en règle générale, la façade était tournée vers le nord ou l'est et donnait sur une cour intérieure. La demeure comportait plusieurs chambres longues et étroites. La première — vraisemblablement le vestibule — avait accès sur la cour par une porte ouverte dans sa longueur. Les autres chambres étaient parallèles à la première. Le nombre de ces pièces était variable, mais généralement comprenait une pièce principale après le vestibule et une chambre à coucher ensuite. Au coin arrière droit de la maison se trouvaient les toilettes et, à côté, les installations destinées aux ablutions. Comme il n'y avait pas de fenêtres sauf sur la façade donnant sur la cour, les pièces intérieures étaient plongées dans l'obscurité. On trouve ce type de demeure à Gedi, Kisimani Mafia, Kaole et Kilwa. L'ensemble de Husuni Kubwa se compose, dans sa majeure partie, de demeures de ce

26. Ces indications sont tirées de l'article de H. N. Chittick, *JAH*, vol. IV, 1963, pp.179-190.

27. Pour tout ce qui est de l'architecture, les techniques de construction et les résultats des fouilles archéologiques à Kilwa, voir tout particulièrement le remarquable travail de H. N. Chittick, 1974.



1



2

*1. Vue générale du portail  
du fort de Kilwa Kisiwani.*

*2. Détail du portail  
du fort de Kilwa Kisiwani.*

*(Photos Sh. Unwin.)*



1



2

*1. Ruines de la mosquée Nabkhani,  
île de Songo Mnara.*

*2. Mirhāb de la grande  
mosquée de Gedi.*

*(Photos de Sh. Unwin.)*

type, le reste étant occupé, semble-t-il, par une piscine. Ce monument, qui reste unique dans l'architecture d'Afrique orientale, est un véritable chef-d'œuvre qui n'a pas entièrement révélé sa destination.

Un autre monument remarquable du XIV<sup>e</sup> siècle est la grande mosquée de Kilwa, qui fut reconstruite à cette époque.

Durant le XIV<sup>e</sup> siècle, Kilwa se couvre de maisons de pierre et devient une grande ville, ce qui traduit sans conteste son opulence croissante. Le développement de la construction se poursuit pendant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle et s'accompagne d'un perfectionnement des techniques. On fait couler le mortier mêlé de cailloutis dans un coffrage, méthode utilisée même pour la construction de coupes. Quant aux colonnes, jusque-là monolithiques, elles sont désormais faites d'un amalgame de pierres et mortier.

Les maisons conservent essentiellement leur type antérieur, mais peuvent comporter un ou deux étages. Un détail caractéristique pour l'époque consiste à utiliser, pour en décorer voûtes et coupes, des vases vernissés en porcelaine de Chine ou de Perse fichés dans le corps de la construction. La maison à la mosquée qui se trouve à Makutani est typique de l'architecture de l'époque à Kilwa.

Quant à la grande mosquée de Kilwa — l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture swahili d'Afrique orientale —, elle fut, après sa reconstruction, entièrement terminée sous le règne du sultan Suleyman Ibn Mohammed al-Malik al-'Adil (1412-1442), période à laquelle elle acquit l'aspect qu'elle conserve actuellement.

On a porté sur cette architecture des jugements divergents. G. S. P. Freeman-Grenville, par exemple, tire argument de la ressemblance que l'on constate entre la structure de certains bâtiments de Kilwa (surtout le palais du XVIII<sup>e</sup> siècle) et celle des maisons ordinaires en pisé<sup>28</sup> pour conclure à l'origine locale, africaine, des bâtiments construits en pierre. Les archéologues J. S. Kirkman et G. N. Chittick estiment, quant à eux, que ce sont les Arabes et les Persans qui furent à l'origine de cette évolution; ils font cependant remarquer que divers détails figurant dans ces constructions sont incompatibles avec les règles que l'islam impose dans ce domaine et qu'on trouve appliquées dans les pays arabes. C'est ainsi que J. S. Kirkman a noté l'existence dans la mosquée de Gedi de motifs décoratifs en forme de pointes de lance qui auraient été inacceptables en Arabie ou en Iran. Quant à G. N. Chittick, il écrit que, « dans l'ordre matériel et plus spécialement en architecture, la population côtière a développé une civilisation à maints égards originale, civilisation que l'on pourrait définir comme proto-swahili<sup>29</sup> ». On peut rapprocher de ce jugement celui de P. S. Garlake: « Par sa structure et son style de construction religieuse et civile, par ses techniques de construction, avec ses moulages en pierre taillée et ses motifs décoratifs, l'architecture swahili a conservé pendant

28. G. S. P. Freeman-Grenville, 1962, p. 92.

29. H. N. Chittick, 1971, p. 137.

des siècles des traditions originales qui la distinguent de celles de l'Arabie, de la Perse et des autres pays musulmans<sup>30</sup>. » Cependant, P. S. Garlake tient apparemment à souligner l'origine non africaine de cette architecture, son caractère « non créateur », car il précise qu'il s'agit plutôt d'« ouvrages de maîtres maçons que d'architectes<sup>31</sup> ». Bien que nous ne disposions pas de l'ouvrage de P. S. Garlake, nous voudrions faire remarquer que ce caractère « non créateur », pour reprendre son expression, pourrait refléter l'effort conscient de cette architecture pour adopter certains modèles; cela, d'autant que, si l'on considère, par exemple, l'évolution des techniques de construction, on constate leur adaptation rationnelle au matériau local que l'on sait utiliser de la meilleure manière possible.

Les rues de Kilwa sont, d'après les sources portugaises, étroites, bordées de maisons en pisé, recouvertes par les branches de palmier qui servent de toiture et dont l'extrémité déborde sur la rue. Les rues sont également étroites dans les quartiers composés de maisons de pierre. Des bancs de pierre longent les murs de ces maisons.

La construction la plus importante de la ville était le palais, bâtiment qui comportait vraisemblablement un étage et même deux en certains endroits. Les portes des bâtiments étaient en bois ainsi que d'autres éléments décoratifs, réalisés dans du bois richement sculpté. Ce type de décoration est encore très répandu en plusieurs points du littoral, et notamment à Bagamoyo et Zanzibar. Duarte Barbosa<sup>32</sup> souligne le haut niveau atteint par ce type d'art, ce qui laisse supposer que ses origines remontent aux siècles précédents. Comme on le sait, les Portugais furent frappés par l'aspect des villes dont les constructions ne le cédaient en rien à celles du Portugal; ils furent également frappés par la richesse des habitants, l'élégance de leurs vêtements en soieries ou cotonnades richement brodées d'or. Les femmes portaient à leurs poignets et à leurs chevilles des chaînettes et des bracelets d'or et d'argent, et à leurs oreilles des boucles de pierres précieuses.

La mise au jour dans les fouilles de lampes en terre cuite laisse supposer un haut degré de civilisation. Celles-ci étaient vraisemblablement utilisées pour l'éclairage des parties sombres des maisons, ce qui permet de supposer qu'on s'y adonnait à des occupations comme la lecture, l'écriture, la tenue des comptes, etc. On connaissait également les bougies. Le mobilier se composait de tapis et de nattes, parfois de tabourets et de lits somptueux avec incrustations d'ivoire, de nacre, d'argent ou d'or. Dans les maisons des riches, on trouvait de la vaisselle d'importation: faïences et porcelaines d'Iran, d'Irak, de Chine, et également d'Égypte et de Syrie. La poterie locale était utilisée pour la préparation des plats et en général par la population. Pendant toute la période qui va du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, cette poterie se divisait en deux types principaux avec de nombreuses variantes (pour la forme ou le décor):

30. J. E. G. Sutton et P. S. Garlake, *TNR*, n° 67, 1967, p. 60.

31. J. E. G. Sutton et P. S. Garlake, 1967, p. 60.

32. Duarte Barbosa, trad. et éd. M. L. Dames, 1918, vol. I, pp. 17-31.

vases à fond rond ou pointu, destinés à être placés dans le feu ; petits plats larges, rappelant la forme d'une assiette plate ou creuse et qui devaient sans doute être utilisés pour manger.

## Les structures du pouvoir

Lieux d'échanges commerciaux, centres de diffusion de l'islam, les villes swahili d'Afrique orientale étaient également souvent des unités administratives, capitales de petits États dirigés par des dynasties musulmanes locales. Kilwa reste le meilleur exemple ; c'était une ville bien connue comme centre administratif et siège d'une dynastie, grâce à sa *Chronique* dont deux variantes nous sont parvenues<sup>33</sup>. D'après cette source, cette dynastie aurait été persane, et non africaine, et serait venue de Shīrāz. Presque toutes les villes d'Afrique orientale connaissent des mythes semblables, mais on peut se poser la question de l'origine effective de la couche dirigeante des villes swahili, qui constituait un groupe social riche et islamisé. De la réponse à cette question dépend, dans une grande mesure, le jugement que l'on peut porter sur la civilisation swahili, selon qu'on la considère comme africaine ou, au contraire, comme ayant sa source à l'extérieur de l'Afrique.

### Du mythe à la réalité historique

À l'heure actuelle, les esprits se partagent entre deux conceptions différentes. Pour la première, la civilisation qui s'est développée sur le littoral de l'Afrique orientale est l'œuvre des Persans et des Arabes ; ce sont eux qui ont construit les villes, introduit l'islam, répandu leur propre culture dont le niveau était supérieur à celle des Africains ; ou, du moins, ce sont eux qui ont été à l'origine de cette évolution, qui ont donné l'impulsion première. La population locale se voit alors attribuer un rôle passif. Les nouveaux arrivés se seraient entourés d'un grand nombre de domestiques, de femmes, de clients africains et se seraient ainsi plus ou moins assimilés aux mœurs locales. Loin de se développer, leur apport culturel se serait graduellement dégradé, si bien que, sans les apports de l'étranger, toute l'histoire de l'Afrique aurait continué à se dérouler en vase clos.

Élaborée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Strandes<sup>34</sup>, cette conception se rattache à la philosophie de l'histoire de Hegel, selon laquelle les peuples du monde entier se partagent entre ceux qui exercent une action historique, et qui sont capables de création, et ceux qui, hors de l'histoire, passifs, incapables de créer, sont condamnés à attendre passivement d'être guidés par les peuples actifs. À des degrés divers, on retrouve de nos jours le fonctionnement de cette conception erronée chez des historiens comme

33. Voir G. S. P. Freeman-Grenville, 1962*a*, 1962*b*.

34. J. Strandes, 1899, trad. anglaise J. F. Wallwork, 1961.

Gray<sup>35</sup>, Mathew<sup>36</sup>, Oliver<sup>37</sup> et Freeman-Grenville<sup>38</sup> ou des archéologues comme J. S. Kirkman<sup>39</sup>, pour nous limiter à l'historiographie de l'Afrique orientale.

L'autre conception, développée chez les Occidentaux par un archéologue comme Chittick<sup>40</sup> et en Union soviétique par Misjugin<sup>41</sup>, continue à faire l'objet d'études complémentaires. Elle se rapproche, par ailleurs, du point de vue exprimé par des historiens africains comme Joseph Ki-Zerbo<sup>42</sup> et Cheikh Anta Diop<sup>43</sup>. Elle repose sur l'hypothèse d'une participation active et dirigeante des Africains à leur propre histoire. Elle affirme, sur la foi de recherches objectives et sérieuses, que les dynasties des principautés urbaines sont d'origine incontestablement africaine.

### *Le système de dévolution du pouvoir*

V. M. Misjugin, par exemple, a fait porter ses recherches sur la *Chronique* de la ville de Paté, ce qui lui a permis de démontrer qu'il existait dans cette ville, antérieurement à l'événement de la dynastie nabhani, un État qui était dirigé par les Wa Paté; c'est à cette aristocratie, de souche ancienne, que revenait le privilège du pouvoir royal et le titre de *mfalme*. En vertu des règles juridiques consacrées par la tradition, réglementant le titre et la fonction de *mfalme*, la dynastie régnante de Paté devait conserver, comme survivance nécessaire, un système de répartition par groupes en fonction des degrés de parenté. Dans ce système, les Paté, qui portaient le titre de *mfalme* et en assuraient la transmission, étaient ceux qui appartenaient au même groupe d'âge (à la même génération), le *ndugu*. Dans ces conditions, le titre de *mfalme* était transmissible non d'un individu à un autre, mais d'une génération à une autre, c'est-à-dire à tout le *ndugu*. Les Wa Paté étant une aristocratie close, le *ndugu* devait être assez restreint, mais pouvait compter quelques individus. C'est pourquoi le titre de *mfalme* n'était pas attribué pour la vie entière, il passait d'un homme d'un *ndugu* à l'autre, à mesure que chacun atteignait sa majorité.

La marque formelle indiquant qu'un homme avait atteint sa majorité était la cérémonie du mariage. Les hommes prenaient pour épouses des femmes issues du même groupe et qui, en raison du caractère clos de celui-ci, faisaient également partie du *ndugu* de la même génération. La transmission du titre de *mfalme* avait lieu au cours de la même cérémonie que celle du mariage.

Conformément à la tradition, le titre de *mfalme* — qui conférait le pouvoir suprême — appartenait à l'ensemble des Wa Paté. Tous les hommes étaient

35. J. Gray, 1962.

36. G. Mathew, 1953, pp. 212-218; 1956, pp. 50-55.

37. R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1963; R. Oliver, 1962, pp. 322-336.

38. Voir surtout G. S. P. Freeman-Grenville, 1962 (1), *JEASC*, vol. XXVIII, n° 2, 1958, p. 7-25.

39. J. S. Kirkman, 1954.

40. H. N. Chittick, 1974.

41. V. M. Misjugin, 1966.

42. J. Ki-Zerbo, 1972, pp. 10-12, 190-192.

43. C. A. Diop, 1955, p. 19.



donc amenés à porter ce titre pendant un certain laps de temps et à remplir les fonctions qui s'y rattachaient; toutes les femmes étaient, quant à elles, les dépositaires de ce pouvoir.

Ainsi Sulaymān, fondateur de la dynastie nabhani, a reçu le titre de prince de Paté en vertu de la tradition pour avoir épousé une femme Al-Bata-viyuni (Wa Paté). Le titre de prince lui fut conféré non parce que son épouse était la fille du prince de l'époque (circonstance fortuite), mais parce qu'elle appartenait au *ndugu* de la génération suivante<sup>44</sup>.

De la survivance de cette règle du *ndugu*, on ne peut cependant conclure que la société swahili en était restée au stade clanique. « La règle du *ndugu*, signifie à l'origine, le fait que, à une époque donnée, Wa Paté, qui détenait la prépondérance économique sur les autres, s'était réservé à son propre usage un élément du système des relations de parenté, privant du même coup les autres du droit au pouvoir suprême<sup>45</sup>. »

Par conséquent, l'avènement de Sulaymān, fondateur de la dynastie nabhani, et le fait que ce fut par le mariage qu'il avait accédé au pouvoir sont des témoignages de l'ancienneté de la division sociale en classes dans la population du littoral.

Cependant, Sulaymān n'appartenait pas au groupe princier des Wa Paté; il n'y était rattaché que par sa femme, par l'intermédiaire de laquelle il avait reçu le titre princier. Il s'ensuivait que le titre de *mfalme* risquait d'échapper au groupe princier puisque, par la règle du *ndugu*, le titre devait être transmis aux frères du mari, que ceux-ci eussent épousé ou non des femmes Wa Paté. L'épouse du prince, qui, elle, appartenait bien aux Wa Paté, devenait alors la dépositaire du droit abstrait au titre de prince, dont la fonction effective était assumée par le mari. Dans ces conditions, l'origine du mari n'avait plus d'importance pour autant qu'il s'intégrait à ce système original, particulier au littoral africain, et africain par son origine.

Nous nous sommes efforcés d'appliquer ces principes de recherches à l'étude de la *Chronique de Kilwa*, ce qui nous a permis de démontrer que, selon toute apparence, la règle du *ndugu* commandait également le mode de dévolution du pouvoir dans cette ville. Cette observation s'éclaire à la lecture du passage du premier chapitre, où l'on mentionne Muḥammad Ibn 'Alī, premier prince régnant, auquel succédèrent d'abord un troisième frère, Bashat Ibn 'Alī, puis le fils de ce dernier, 'Alī (Ibn Bashat); et il est indiqué que celui-ci s'appropriait le pouvoir aux dépens de ses oncles paternels Sulaymān, Al-Ḥasan et Dāwūd. C'est une allusion très nette à la règle de succession, qui fut transgressée et selon laquelle le pouvoir aurait dû être transmis non à 'Alī Ibn Bashat, mais à ses oncles.

Une indication analogue peut être trouvée au chapitre III de la *Chronique*, où figurent des précisions sur les droits respectifs au titre de sultan d'Al-Ḥasan Ibn Sulaymān al-Matuna et de Dāwūd, son frère. Ce dernier, tout en faisant fonction de sultan, se considérait comme le représentant de

44. V. M. Misjugin, 1966, p. 61.

45. V. M. Misjugin, 1966, p. 63.

son frère absent et reconnaissait qu'il devait se soumettre à lui s'il revenait. Cette remarque nous paraît d'autant plus intéressante que ces deux frères faisaient partie de la dynastie Abū'l-Mawāhib, qui aurait tiré son origine du Yémen et à laquelle on attribuait l'essor de la civilisation à Kilwa.

On notera également avec intérêt que la *Chronique de Kilwa* (dans sa variante swahili), tout comme la *Chronique de Paté*, fait du premier sultan de la ville un Persan qui aurait épousé la fille du chef local.

De l'adoption de la règle du *ndugu* comme mode de transmission du pouvoir, on peut conclure que l'organisation de l'État dans les villes africaines avait une origine locale, tout comme la règle du *ndugu* avait pour origine une institution sociale purement africaine.

Le mode d'accession au pouvoir fondé sur le mariage avec la fille du chef local n'est pas un phénomène unique à Paté ni à Kilwa; G. S. P. Freeman-Grenville cite dans son ouvrage un grand nombre de cas identiques. On peut donc, semble-t-il, émettre l'hypothèse d'une extension à tout le littoral de la situation décrite à Paté, et cela, sous l'influence apparente de l'islam, de ses mœurs et de ses règles.

#### *Islam et idéologie du pouvoir*

Cette influence de l'islam correspondait au rôle grandissant des couches sociales swahili enrichies par le commerce. Leur situation devint, semble-t-il, si florissante que la vieille aristocratie en conçut le dessein de renforcer également sa position par le moyen de l'islam, notamment en concluant des alliances matrimoniales avec des musulmans riches; ceux-ci, à leur tour, pour se faire les égaux des aristocrates locaux, tendaient à faire remonter leurs origines aux Arabes et parfois même à des familles arabes ou persanes célèbres dans l'histoire des pays musulmans. « Ainsi, aux anciens mythes swahili, qui racontent l'arrivée dans les villes d'Afrique orientale de groupes plus ou moins nombreux de musulmans aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, puis aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, se substituent des récits décrivant l'arrivée en provenance d'Arabie ou de Perse des fondateurs des dynasties au pouvoir dans de nombreuses villes swahili et la fondation de ces villes par les Arabes et les Persans<sup>46</sup>. »

Les mythes de ce genre sont un phénomène qui est loin d'être isolé. Nous en trouvons un grand nombre dans le *Kitāb al-zunudj*<sup>47</sup>. De même, on en rencontre à d'autres époques et en d'autres lieux, en Afrique et hors d'Afrique. C'est sans doute en vertu d'un mythe de ce genre que la dynastie éthiopienne affirme aujourd'hui encore descendre du roi Salomon et de la reine de Saba. Au Soudan oriental, des peuples africains font remonter leur origine à des tribus arabes qui seraient apparues en Afrique. On attribue la fondation de l'État du Kanem à son premier roi, Sefe, que la tradition identifie au roi yéménite Saif-Dhu-Yazan. La famille des Keita, qui gouverne le Mali, fait remonter son origine aux familiers du prophète Muḥammad.

46. V. M. Mišjugin, 1966, p. 67.

47. E. Cerulli, 1957.

Même dans le Nigéria subsiste un mythe selon lequel les ancêtres des Yoruba seraient des Cananéens venus de Syrie et de Palestine. Comme on le voit, ces mythes attribuent toujours l'origine de peuples entiers, la fondation d'États, l'installation de dynasties régnantes à des étrangers de race blanche qui seraient arrivés en Afrique à des époques reculées; ces faits ne sont jamais attribués à des facteurs ou à des événements purement africains. Il s'agit, de toute évidence, d'un phénomène d'ordre général qui caractérise, dans certains cas, les sociétés au moment où elles se transforment en sociétés de classes.

Une autre preuve indirecte de ce phénomène est fournie par des chercheurs comme A. H. J. Prins<sup>48</sup>, qui cite des exemples de groupes se mettant à prétendre à une origine arabe ou shirāzī alors que leurs origines africaines ne font aucun doute.

## Conclusion

En conclusion de tout ce qui a été énoncé, il apparaît nettement que la civilisation de l'Afrique orientale, la civilisation swahili, a été le fruit du commerce, que son essor et son épanouissement ont dépendu de l'expansion du commerce. Mais il faut dire aussitôt que cette dépendance était également une cause de faiblesse, car cette civilisation n'était pas liée au développement des forces productives. Lorsqu'on étudie le niveau d'activité de la population, on constate que la société swahili en est restée au stade de développement des forces productives qu'elle a sans doute connu avant l'expansion de ses activités commerciales. On peut en trouver la preuve dans la rareté des outils en fer ou autres métaux mis au jour dans les champs de fouilles. Presque tous les biens produits ou obtenus par la société swahili étaient destinés non à la consommation intérieure, mais à la vente pour l'exportation, qu'il se soit agi des produits de la chasse ou de minerais comme l'or ou le fer. Or le commerce était, à lui seul, insuffisant pour assurer la base de cette civilisation et son épanouissement. Que l'accès aux routes commerciales vînt à se trouver interdit, les circuits commerciaux interrompus, c'en était assez pour entraîner, avec la ruine du commerce, la suppression des éléments fondamentaux de cette civilisation. Ce fut justement, on le sait, le sort que subirent les villes d'Afrique orientale.

On a attribué la décadence de la civilisation swahili à plusieurs causes. L'invasion des Zimba, la diminution des précipitations entraînant une modification du régime d'évaporation des eaux, autant de circonstances qui auraient, selon certains, mis un frein à l'activité des villes du littoral. Sans nier leur rôle dans ce processus, il nous semble cependant que le rôle essentiel revient à la destruction du commerce maritime par les Portugais. Bien armés, conçus pour la guerre maritime, équipés d'artillerie, les navires portu-

48. A. H. J. Prins, 1961, pp. 11-12.

gais représentaient, en l'occurrence, une puissance redoutable. L'expédition commandée par Ruy Lourenço Ravasco, l'arraisonnement de vingt navires chargés de marchandises, la destruction des nombreuses embarcations qui composaient la flottille de Zanzibar, le pillage et la destruction des villes du littoral de l'Afrique orientale, et notamment de Kilwa, autant de coups dont le commerce maritime ne devait pas se relever et sous lesquels périclita également la civilisation swahili.

## Entre la côte et les Grands Lacs

*Christopher Ehret*

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, la caractéristique des précédents cheminements de l'évolution historique à l'intérieur de l'Afrique orientale paraît une étonnante corrélation entre l'écologie et l'ethnicité. Encore peu nombreuses malgré les importantes migrations bantu en Afrique orientale au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, les sociétés de langue bantu sont presque totalement concentrées dans les régions les mieux arrosées, disposant de précipitations atteignant au minimum de 900 à 1 000 mm par an<sup>1</sup>. On peut en déduire que, bien que la plupart des Bantu d'Afrique orientale aient adopté la culture des céréales et souvent l'élevage des différentes espèces de bétail au cours du premier millénaire<sup>2</sup>, leurs communautés accordaient encore la priorité aux traditions agricoles fondées sur la culture de racines et de tubercules qu'avaient introduite les premiers immigrants de leur groupe. Par contraste, dans les plaines et sur les hautes terres de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, l'agriculture mixte est-africaine dominait, associant culture de céréales et élevage extensif. Sur tout le pourtour septentrional de cette zone de régions généralement plus sèches, la plupart des sociétés parlaient des langues nilotiques, tandis que les Kushites méridionaux l'emportaient numériquement dans les secteurs du Sud<sup>3</sup>.

1. Pour cette étude, on a surtout utilisé les données et les conclusions contenues dans les ouvrages fondamentaux suivants: D. Nurse et D. W. Phillipson, 1974 (1), 1974(2); T. Hinnebusch, 1973.

2. C. Ehret, 1974 (1).

3. C. Ehret, 1974 (2), chap. II.

## L'hinterland de la côte est-africaine

Dans l'arrière-pays qui longe la côte est-africaine, on peut identifier trois groupes bantu principaux : les Sabaki, les Seuta et les Ruvu.

La langue sabaki comportait trois dialectes utilisés sur une étroite langue de terre longeant en retrait la côte du Kenya. Le dialecte ancestral, le mijikenda, était parlé au sud de la Tana, sans doute sur les arrières immédiats et au sud de Mombasa, et, de là, jusqu'à l'extrémité nord-est de la Tanzanie. Non loin de l'embouchure de la Tana, peut-être aussi dans l'arrière-pays lamu, il est possible de situer la communauté qui parlait la langue proto-pokomo du Sabaki<sup>4</sup>. Le troisième, qui se rattachait au proto-swahili, s'était déjà manifesté dans les centres commerçants de la côte proprement dite<sup>5</sup>.

De même que la bande côtière débouche sur l'intérieur, plus sec, du Kenya oriental, les communautés sabaki ont cédé la place à d'autres populations pratiquant des modes de subsistance totalement différents. Au nord de la Tana, on trouve des pasteurs parlant une forme ancienne du somali. Le long et au sud de ce fleuve, il est possible de situer des Nilotiques méridionaux, dont l'économie était également pastorale<sup>6</sup>. Particularité notable de la culture sabaki, le système des classes d'âge, que l'on rencontre chez les populations mijikenda et pokomo, a peut-être résulté d'échanges culturels entre les Bantu et ces populations de l'intérieur. On croyait généralement que ce système était d'origine galla et qu'il s'était répandu au XVII<sup>e</sup> siècle ; mais il n'est pas douteux que, chez les Pokomo, des concepts nilotiques méridionaux ont apporté les premiers éléments des classes d'âge. Aussi convient-il de situer avant 1600 les influences qui ont abouti à cette institution.

Pasteurs de l'intérieur et Bantu du littoral ont cohabité avec des peuples pratiquant encore la cueillette et la chasse ; avec des variantes, cet état de choses s'est perpétué jusqu'à notre époque. Au nord de la Tana, les Boni d'aujourd'hui, qui parlent une langue du groupe somali, nettement différenciée, peuvent être considérés comme des adeptes de la chasse et de la cueillette ayant adopté la langue somali des pasteurs, prédominant dans la région il y a au moins un millénaire, tout en continuant à assurer leur subsistance à leur façon<sup>7</sup>. À l'intérieur du pays lamu, le vocabulaire des Dahalo, pratiquant la chasse, la cueillette et parlant le kushitique méridional, montre par ses emprunts leurs relations, constantes sans qu'elles aient entamé leur intégrité, avec les populations pokomo et swahili dominant la région, pendant une période de plusieurs siècles, remontant au moins jusqu'aux débuts du premier millénaire.

4. *Ibid.*, tableau 2-1 ; les mots d'emprunt sont attribués ici à la langue nyika (mijikenda) mais viennent du proto-pokomo.

5. Sur cette question, voir chap. 18.

6. C. Ehret, 1974 (2), vol. II, chap. II et IV.

7. Voir H. Fleming, 1964.

Second groupement bantou, les Seuta ont vécu au sud des premières communautés sabaki en retrait de la côte nord-est de la Tanzanie moderne, dans la zone située approximativement entre la Wami et la basse Pangani. Les proto-Seuta de l'an 1100 de l'ère chrétienne avaient déjà complété, par des plants d'origine indonésienne, leurs traditions agricoles africaines plus anciennes. Ces nouvelles cultures asiatiques comprenaient l'igname, le taro et les bananes. Sans doute cette évolution agricole est-elle également le fait des groupes sabaki contemporains. Toutefois, il n'est pas certain que la culture intensive des bananes, telle qu'on la rencontre chez les Shambaa des hautes terres, descendants plus récents des proto-Seuta, n'était pas encore pratiquée. Au cours des cinq siècles suivants, le rassemblement seuta original s'est peu à peu réparti entre trois groupes de communautés. Le dialecte kishamba est apparu au nord-est de la zone seuta parmi les migrants progressant dans l'environnement montagneux des Usambara. Vers le milieu du millénaire, le proto-zigula-ngulu a servi de langue aux communautés seuta qui s'étaient installées en remontant la Wami en direction des monts Ngulu, tandis que, au cœur des premières installations seuta, on parlait une forme ancienne de la langue aujourd'hui connue sous le nom de bondei.

De même qu'au Kenya, le littoral bien arrosé du nord-est de la Tanzanie débouche sur un arrière-pays de plus en plus aride. Depuis l'ère des proto-Seuta, et vraisemblablement de 1100 à 1600, les communautés seuta ont été les proches voisins des Kushites méridionaux, qui parlaient une langue mbuguan. Étant donné que les Mbuguan se sont vraisemblablement voués d'abord à l'élevage puis à la culture des graines, il semble normal de les situer dans les secteurs orientaux du pays seuta contemporain, entre les steppes masai et le littoral maritime.

Dans le bassin de la Wami, au sud des Seuta, ont vécu les Bantu Ruvu. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ils formaient deux groupes de communautés ayant chacun un système agricole distinct. On peut considérer que les communautés ruvu orientales, dont sont issus les Wakutu, les Wakwele, les Wadoe, les Wazaramo, les Wakami et les Walugulu contemporains, se sont concentrées sur les bas pays en retrait de la côte, les plus humides. En conséquence, ils ont dû pratiquer cette agriculture mixte afro-indonésienne, cette combinaison de plantations que l'on a attribuée, plus au nord, à leurs voisins bantou. Les Ruvu de l'Ouest, dont les parlers ont donné les langues kikagulu et kigogo modernes, ont dû s'écarter de ce cadre au cours de leur expansion vers l'est, en direction des hautes sources de la Wami. Ils différaient dans leurs méthodes d'alimentation, accordant la priorité à la culture des graines et à l'élevage du bétail. Il se peut également qu'ils aient différencié dans leurs méthodes de culture à la suite de leurs relations avec les groupes kushitiques méridionaux préexistant dans cette région.

Toutefois, cette hypothèse mérite d'être vérifiée. Quant aux Kushites qui entretenaient des relations avec les premières communautés ruvu occidentales, il semble qu'ils aient constitué le prolongement méridional des populations mbuguan, elles-mêmes voisines des proto-Seuta.

## Du lac Nyassa au lac Victoria

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, une seconde et importante région de peuplement bantu s'étend le long de la frange méridionale de l'Afrique orientale au voisinage de l'extrémité nord du lac Nyassa. Dans le pays montagneux encadrant la pointe nord-est du lac, il est possible de localiser la société proto-njombe. La langue njombe est l'ancêtre des idiomes modernes kikinga, kihehe, kibena et kisango. Une autre société pratiquant une forme du nyakyusa résidait à l'ouest des Njombe, très probablement dans la même zone que les Kinyakyusa modernes. Au nord-ouest de leur territoire, le long du corridor montagneux existant entre les lacs Tanganyika et Nyassa, deux autres peuples bantu parlaient divers dialectes d'une seule et même langue commune au corridor; près des anciens Wanjombe et des Wanyakyusa se situaient les proto-Nyiha, alors qu'à l'ouest de ceux-ci vivaient les proto-Lapwa. À l'extrémité sud-est de cette région de populations bantu, les proto-Wsongea et les premiers Pogoro constituaient, respectivement, les voisins méridionaux et orientaux des Njombe, tandis que les groupes parlant les langues dont sont issues le yao, le makonde et le mwera étaient répartis le long et à l'est de la Ruvuma, et même, probablement, jusqu'au littoral de l'océan Indien<sup>8</sup>.

À l'extrémité septentrionale du lac Nyassa, l'ensemble de la région était à la fois le point de départ d'importants mouvements d'expansion bantu et une aire témoin (entre 1100 et 1600) de migrations internes considérables. Dans la moitié occidentale du corridor, les communautés lapwa ont connu, vers le milieu de cette période, une ère d'expansion qui permit à la langue lapwa de se répandre très au-delà de ses zones actuelles et conduisit à la répartition du lapwa en ses trois parlars modernes, le nyamwanga, le mambwe et le fipa. Les témoignages apportés par de nombreux vestiges permettent d'imaginer que l'expansion des populations de langue lapwa est due en partie à ce qu'elles ont absorbé dans la zone interlacustre un peuple du Soudan central<sup>9</sup>. Mais les migrations les plus importantes ont été celles des Songea de l'Est, qui se sont implantés sur toute l'étendue des basses terres arides recevant des précipitations inférieures à 1 000 mm, cette langue de terre comprise entre la Rufiji et la zone plus humide de la Ruvuma. Parmi leurs descendants, on compte, entre autres, les Wamabumbi, les Wandengereko, les Wangindo et les Wabunga. Leur aptitude à s'établir sur des terres contiguës aux cultures sur plants des Bantu et impropres à l'élevage montre que déjà, dans leur

8. Les pourcentages de similitudes apparaissant dans le vocabulaire essentiel des langues songea, tels que nous avons pu les calculer d'après la liste utilisée par D. Nurse et D. W. Phillipson, 1974, s'élèvent à 70 % environ. Une comparaison avec les dates adoptées par ces auteurs fait remonter à près de mille ans le début de la différenciation apparue dans le songea. Dans les langues yao, makonde et pogoro, le pourcentage des similitudes de ces langues entre elles ou entre elles et le songea est moins important: on pourrait en déduire que les différenciations étaient vraisemblablement acquises dès le début du XII<sup>e</sup> siècle.

9. Pour saisir les différents indices et preuves linguistiques de cette absorption, voir C. Ehret, 1973.



agriculture des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les proto-Songea orientaux accordaient la priorité aux graines et autres semences. La rapidité de leur progression et la densité extrêmement faible de leur population actuelle paraissent suggérer que seuls des groupes au stade de la chasse et de la cueillette les ont précédés dans la plupart des basses terres au sud de la Rufiji.

En revanche, les mouvements intérieurs de population les plus importants se situent dans la zone njombe. Les premiers Kinga se sont introduits, au sud, sur des territoires ayant précédemment appartenu aux Songea, tandis qu'un élément njombe important était absorbé par la société proto-nyiha. Par la suite, au XVI<sup>e</sup> siècle, les deux principales lignées princières des Wanyakyusa et la maison régnante des Ngonde de langue nyakyusa ont été fournies par les immigrants kinga<sup>10</sup>.

C'est également vers la fin de cette période que la région du corridor commença, elle aussi, à recevoir des immigrants bantu venus d'ailleurs, surtout de l'ouest et du sud-ouest. L'ensemble des Bantu de la région avaient longtemps conservé quelques principes d'autorité, mais les unités politiques locales s'étaient montrées extrêmement réduites et relativement instables. Il est possible que les princes nyakyusa décrits par Charsley<sup>11</sup> aient été le prototype des premiers chefs de la région du corridor. Ce à quoi les immigrants venus de l'ouest et du sud-ouest semblent fréquemment avoir abouti, c'est à la destruction des systèmes de relations antérieurement établis entre les communautés, précipitant ainsi la formation de principautés plus étoffées dont les chefs immigrants assumaient les postes clés. C'est ainsi qu'a été créée, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'autorité nyam-wanga, mais ce n'est en général qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que les facteurs émanant de l'ouest et du sud-ouest ont pris toute leur importance<sup>12</sup>.

Au début de ce millénaire, on trouve une troisième zone de colonisation bantu continue le long des rivages du lac Victoria. Au XII<sup>e</sup> siècle, les communautés bantu établies au sud-est du lac l'étaient vraisemblablement depuis Mara, au sud, jusqu'au golfe de Kavirondo, au nord. Le long des rives septentrionales de ce golfe, et formant au nord-ouest un arc longeant la limite orientale des Busoga, on trouve la mosaïque des communautés de langue bantu proto-nord-est-Victoria. Les Bantu du sud-est du mont Elgon, branche détachée du groupe précédent, habitaient une région située au sud et au sud-est de cette montagne. Le long de la rive nord du lac, le territoire des Bantu du Victoria du Nord-Est se confondait avec les régions de langue bantu lacustre.

En dépit de leur contiguïté dans le Nord avec les Bantu lacustres, les sociétés situées à l'est du lac Victoria étaient sensiblement différentes des sociétés lacustres, et cette différence reflétait plusieurs siècles d'interaction et d'acculturation entre les populations bantu et non bantu au long des rives orientales du lac Victoria. Vers 1100, dans leur ensemble, les Bantu du Vic-

10. Voir à ce sujet M. Wilson, 1958, chapitre premier.

11. S. R. Charsley, 1969.

12. B. Brock, 1968.

toria oriental pratiquaient la circoncision des jeunes garçons et, au sud-est du lac, ainsi que semblent le suggérer les données ethnographiques correspondantes, on pratiquait également l'excision chez les jeunes filles. Ces deux coutumes étaient totalement inconnues chez les Bantu lacustres; en revanche, elles étaient universellement pratiquées, au sein des populations kushitiques et nilotiques méridionales qui voisinaient avec les Bantu du Victoria oriental. En outre, toutes ces dernières sociétés paraissaient avoir été organisées en petites unités locales fondées sur un principe de «clan» ou de lignage. De même que chez leurs voisins non bantu, l'autorité faisait entièrement défaut, tandis que l'institution de chefs et de monarques était de règle dans les sociétés lacustres contemporaines, et que cette forme de commandement peut être retenue comme l'un des plus anciens principes de l'organisation bantu<sup>13</sup>.

Pour les communautés du sud-est de Victoria, limitées d'un côté par le lac, les Nilotes et les Kushites ont obligatoirement constitué, de 1100 à 1600, sur leur autre flanc un facteur continu dans l'histoire de leur culture. Chez les peuples parlant le mara, qui découle de la langue utilisée dans le sud-est du Victoria, l'accroissement de la population par absorption des anciens Nilotes du Sud a constitué une évolution particulièrement remarquable. Ce procédé a fini — en particulier chez les ancêtres des Wakuria, Waganakia, Waikoma contemporains et d'autres encore — par conduire à l'implantation d'un système de classes d'âge sud-nilotique sur l'ancienne organisation sociale et politique fondée sur le «clan» caractéristique du sud-est du Victoria. Avec la fusion des Bantu et des Nilotes du Sud en une seule société s'est produite la fusion des idées de structure sociale empruntées aux deux sources respectives, bien que le mara ait prédominé comme langue de l'amalgame<sup>14</sup>. Dans le sous-groupe musoa des communautés du Victoria du Sud-Est, les contacts sud-nilotiques se vérifient eux aussi très nettement<sup>15</sup>, mais il n'est pas encore évident que ces contacts aient exercé le même impact sur l'évolution culturelle. En revanche, en ce qui concerne la branche gusii du sous-groupe mara, ce ne sont pas les Nilotes du Sud, mais plutôt les Kushites du plateau méridional qui ont subi l'impact le plus marqué. La toute première communauté de langue gusii s'est apparemment développée en absorbant des petits peuples du plateau; aussi n'a-t-elle jamais adopté le système des classes d'âge des Nilotes du Sud comme l'ont fait les autres communautés mara<sup>16</sup>. Depuis 1600, même au cours des périodes de relations étroites entre les Gusii et les Kipsigi, peuple nilotique méridional, l'adoption de l'identité gusii entraînait la conservation du type local d'organisation de la communauté qui s'était établi avant 1600.

Pendant cette même période 1100-1600, les sociétés du nord-est du Victoria ont été impliquées dans un système de contacts culturels plus

13. J. Vansina, 1971.

14. C. Ehret, 1971, chap. V.

15. *Ibid.*, appendice D.4.

16. C. Ehret, 1974 (2), vol. VI, chap. II.

varié. À l'ouest de leur territoire, les immigrants bantu lacustres semblent, à des degrés divers, avoir adopté des coutumes sociales et des répartitions ethniques. Ainsi, le déclin de la circoncision et de systèmes non cycliques de classes d'âge chez les Luyia peut être attribué au mouvement périodique, à l'extérieur des régions de langues lacustres, de sociétés ignorant ces concepts. De même, sur les pentes occidentales du mont Elgon, un peuple, les Itung'a, habitant antérieurement la région, a été peu à peu remplacé, entre 1100 et 1600, en partie par des populations de langue gisu du Nord-Est, mais aussi par une seconde société bantu, les Syan, qui cohabitait aux alentours d'immigrants venant du Busoga ou du Buganda modernes. De même, les données linguistiques semblent démontrer que les immigrants du nord-est du Victoria se sont répandus en nombre considérable chez les Busoga et pendant les mêmes périodes. On peut soutenir avec pertinence que la période kintu dans l'histoire orale des Busoga et Buganda représente une colonisation importante, remontant peut-être au XIV<sup>e</sup> siècle, de populations venues du nord-est du Victoria<sup>17</sup>. ce qui permettrait d'expliquer les données linguistiques. Il ne semble pas qu'on puisse mettre en doute la tradition selon laquelle les mouvements kintu ont introduit la banane au Buganda et au Busoga, si l'on comprend qu'il ne s'agit pas là de la première introduction de la banane, mais plutôt de celle de sa culture et de son utilisation intensives, déjà pratiquées à cette époque aux alentours du mont Elgon.

Toutefois, parmi les communautés du nord et de l'est de la mosaïque du nord-est du Victoria, les contacts nilotiques ont prédominé. Le point de rencontre des idées provenant des Itung'a de l'Elgon occidental et des Nilotés méridionaux de Kitoki, qui ont vécu au sud du mont Elgon pendant la plus grande partie de cette époque, a contribué à l'importance accrue donnée au bétail dans le répertoire des subsistances proto-gisu. Très tardivement à cette époque, au XVI<sup>e</sup> siècle et depuis, la rencontre entre les Nilotés du Sud, de langue baluyia et kalenjin, au-dessous des escarpements de Nandi, a conduit à la naissance de communautés de langue bantu ayant conservé les principes plus anciens d'une structure sociale fondée sur le « clan », auxquels sont venus s'ajouter les systèmes de classes d'âge d'origine kalenjin. Une autre expansion très tardive a été l'intrusion, au XVI<sup>e</sup> siècle, d'immigrants luo à l'extrémité méridionale de cette région, à proximité du golfe de Kavirondo. D'une importance toute relative dans les débuts, les Luo allaient accéder rapidement à des rôles de premier plan dans les siècles à venir.

## Dans les zones intérieures du Kenya et de la Tanzanie

Alors que, à l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, la plupart des communautés bantu s'étaient établies dans des régions où les précipitations

17. D. W. Cohen, 1972.

annuelles dépassaient 1 000 mm, quelques-unes d'entre elles commençaient déjà, au XI<sup>e</sup> siècle, à s'adapter à des climats plus secs : entre autres, les Ruvu de l'Ouest, déjà mentionnés, et, peut-être aussi un groupe de communautés qui employaient la langue proto-takama de la Tanzanie occidentale. La géographie linguistique des langues takama modernes — nyaturu, iramba, nyamwezi-sukuma et kimbu — s'adapte le plus aisément à l'hypothèse d'un noyau proto-takama sur la rive occidentale de la Wembere — région dont les précipitations atteignent 600 à 1 000 mm. Si, dans certains secteurs de ce territoire, il était possible de cultiver quelques-uns des plants africains les plus anciens, il paraît difficile qu'ils aient pu assurer des récoltes régulières ; aussi les proto-Takama avaient-ils déjà dû s'orienter vers des graines permettant une plus grande régularité de subsistance.

Quant au reste de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, diverses sociétés nilotiques et kushitiques méridionales s'y sont montrées prédominantes au XII<sup>e</sup> siècle, tout en s'entremêlant avec quelques concentrations isolées de Bantu. Nilotes et Kushites étaient les uns et les autres attirés par l'élevage du bétail, mais ce serait une erreur de les considérer comme des pasteurs méprisant les travaux agricoles. En fait, si l'on en juge d'après les pratiques en honneur dans des sociétés analogues mais plus modernes, il est vraisemblable que la culture des graines a, dans la plupart des cas, fourni l'essentiel des moyens de subsistance. Cependant, dans certaines régions limitées, ne disposant que d'un régime de précipitations précaire ou mal distribué, tels la steppe des Masai et de vastes secteurs du Kenya du Nord-Est, il n'est pas impossible que la culture ait été complètement ou presque complètement supplantée par l'élevage du bétail.

Le contraste le plus saisissant avec la situation actuelle réside dans l'importance et l'expansion des populations kushitiques méridionales ; parmi celles-ci les peuples de la Rift Valley orientale étaient de beaucoup les plus nombreux. Au premier millénaire de l'ère chrétienne, parvenues à l'apogée de leur importance, les sociétés de la Rift Valley orientale prédominaient dans une vaste région s'étendant, au sud, depuis le Kilimandjaro et les monts Paré jusqu'au pays dodoma, en Tanzanie actuelle. Elles élevaient du bétail, des moutons, des chèvres ; elles faisaient venir le mil des marais comme leur culture principale, avec le sorgho, et, lorsque les pluies le permettaient, l'éleusine. Vers 1100, l'homogénéité continue des terres du Rift oriental avait été rompue par l'expansion des Dadog et des Ongamo, les uns et les autres étant des populations nilotiques.

Dans le centre du territoire masai, une petite communauté du Rift oriental, les Asax<sup>18</sup>, s'est maintenue malgré l'hégémonie qu'y exerçaient les Dadog grâce à la chasse et à la cueillette auxquelles elle recourait encore. Avec leur type d'économie radicalement différent, les adeptes de la chasse et de la cueillette avaient été en mesure de cohabiter sur

18. Les Asax ont été désignés, dans les ouvrages et études antérieurs, sous le nom d'Aramanik

le plan social avec la population jadis dominante du Rift oriental, même après qu'ils eurent adopté la langue du Rift. Lorsque les Dadog eurent absorbé ou chassé les pasteurs du Rift, les Asax ont continué à survivre en tant qu'unité sociale indépendante et à pratiquer leur langue, devenue le kushitique.

Au sud du Masailand central, deux importantes sociétés du Rift oriental ont continué à pratiquer l'élevage et la culture des graines comme l'avaient fait leurs ancêtres du premier millénaire. Dans l'une d'elles, les Kw'adza<sup>19</sup> étaient les descendants directs de l'ancienne société du Rift oriental exerçant son hégémonie sur le Masailand et parlant une langue proche de l'asax.

Leur territoire comprenait des fractions des secteurs masai sud, mpwapwa et dodoma en Tanzanie<sup>20</sup>. Les autres habitants du Rift oriental, qu'on peut éventuellement nommer les Iringa-Kushites méridionaux, possédaient des territoires d'une certaine étendue, mais il semble qu'ils aient été les voisins méridionaux des Kw'adza et qu'ils soient descendus assez loin dans le Sud, et en nombre suffisant, pour avoir exercé une influence importante sur les proto-Njombe, aux alentours de l'an 1100, et avoir constitué un élément notable dans la formation des Hebhe, Bena et Sangu au cours des siècles qui suivirent.

Après 1100, l'aridité des pays kw'adza et iringa a continué pendant plusieurs siècles à entraver l'expansion bantu. Parallèlement — à la suite soit de l'assimilation de populations kushitiques méridionales préexistantes, soit d'échanges commerciaux et culturels —, des communautés bantu de plus en plus nombreuses ont remplacé leurs méthodes agricoles antérieures par une agriculture mixte de même type que celle des Iringa et des Kw'adza. Parmi ces groupements bantu, on relève les communautés njombe des régions montagneuses du sud de la Tanzanie, les Ruvu occidentaux du secteur de Kilosa, ainsi que les diverses communautés takama situées à l'ouest des Kw'adza. Au XVI<sup>e</sup> siècle, d'importants mouvements de colons bantu ont commencé à prendre corps à partir de ces trois différentes zones. Dans les hautes terres méridionales, les communautés du Rift oriental ont reculé non seulement sous la première poussée des immigrants wanjombe, qui parlaient le dialecte kibena-kihehe ancestral, mais aussi sous la pression de migrants ruvu venus de l'ouest, bien que ce mouvement ne semble pas avoir été antérieur à 1600.

Dans la région dodoma, les Kw'adza ont commencé à sentir l'étau se resserrer de trois côtés à la fois. Introduit par les immigrants ruvu orientaux, l'idiome gogo finit par s'imposer, mais les vestiges du vocabulaire gogo<sup>21</sup>, de même que la tradition historique, font allusion à des accroissements de population de l'Uhehe vers le sud et du pays takama vers l'ouest — suffisants, en fin de compte, pour submerger leurs prédécesseurs

19. Cette forme semble la transcription correcte. Elle est en tout cas préférable à la forme « Qwadza ».

20. C. Ehret, 1974 (2), vol. IV, chap. II.

21. Voir P. Rigby, 1969, tout particulièrement chap. II et III.

kw'adza. Mais, en 1600, ces processus venaient à peine de commencer et les Kw'adza restèrent un facteur important de l'histoire de la Tanzanie centrale.

La dispersion des immigrants takama dans les terres dodoma n'a été que l'une des formes de l'expansion takama, beaucoup plus importante en Tanzanie occidentale, où elle a commencé dès l'an 1000. Au cours des premiers siècles de ce millénaire, les débuts de cette dispersion avaient conduit à la répartition des proto-Takama en trois groupes de communautés. Parlant une langue takama considérée comme l'ancêtre de l'iramba ou du nyaturu modernes, la société wembere avait fait son apparition parmi les colons takama sur les plateaux arides à l'est de la Wembere. Il se peut que les communautés parlant le kimbu ancestral aient commencé à se former juste au sud de la haute Wembere, tandis que les proto-Wanyamwezi-Wasukuma résidaient quelque part au nord-ouest du bassin de la Wembere<sup>22</sup>. L'existence dans l'Usukuma actuel d'une plus grande diversité linguistique que dans le Nyamwezi implique que le pays d'origine du proto-Wanyamwezi-Wasukuma se situe dans la région d'Usukuma<sup>23</sup>, et le grand nombre de mots empruntés au kushitique méridional que l'on rencontre dans le vocabulaire nyamwezi-sukuma montre que la société proto-kinyamwezi-kisukuma est née en partie de l'amalgame des utilisateurs du takama avec des éléments kushitiques méridionaux résidant antérieurement au sud du lac Victoria<sup>24</sup>. D'autre part, il existe peu de traces d'une influence kushitique méridionale sur les utilisateurs des langues proto-kiwembere et du kikimbu ancien; aussi semble-t-il que colons wembere et kimbu aient pénétré dans des territoires qui n'avaient été auparavant que faiblement peuplés par des adeptes de la cueillette et de la chasse. Ainsi, les Hatsa du lac Eyasi semblent les derniers éléments non assimilés de ces premières communautés. Leurs voisins, les Sandawe, appartiendraient à la même catégorie; il semble, toutefois, qu'ils aient pu échapper à l'assimilation en se consacrant à la vie agricole.

La période 1100-1600 fait ressortir une expansion et une différenciation continues des populations takama. Très tôt, les Wembere ont amorcé une séparation entre nord et sud qui donnera respectivement naissance aux sociétés iramba et nyaturu. Toutefois, les expansions les plus importantes ont été celles des communautés wanyamwezi-wasukama, jusqu'à ce que, vers 1600, les populations parlant cette langue se soient répandues vers le sud des rives du lac Victoria, atteignant presque la région habitée par les Ukimbu actuels. Peut-être, dès 1600, les immigrants wakimbu ont-ils eux aussi commencé à s'infiltrer vers le sud et le sud-ouest en direction des territoires qu'ils occupent aujourd'hui. C'est dans le cadre de ces derniers

22. À propos de cette tripartition des Takama et de ses modalités, voir D. Nurse et D. W. Phillipson, 1974 (2).

23. Nous devons cette précision à D. Nurse (correspondance personnelle, 1974).

24. Il s'agirait probablement de Kushites méridionaux du Nyanza; voir C. Ehret, 1974 (2), vol. VI, chap. II.

épisodes de l'expansion takama qu'un certain nombre de colons takama se sont déplacés vers l'est et qu'ils ont fusionné avec d'autres colons bantu dans la région du Dodoma.

## Les régions montagneuses : Kilimandjaro et Kenya

Au nord du Masailand central, sur les pentes du Kilimandjaro, une ou plusieurs communautés kushitiques méridionales de la Rift Valley orientale ont vécu comme on vivait au XII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'un ou deux groupes de ce même Rift oriental peuvent être localisés dans les collines du Taita<sup>25</sup>. Il semble que le trait commun à ces sociétés de la Rift Valley orientale soit leur utilisation de l'irrigation et du fumier dans la pratique d'une agriculture principalement fondée sur les graines. Ces deux perfectionnements ont fourni les bases essentielles d'un événement majeur dans l'histoire agricole de l'Afrique de l'Est: le développement d'une agriculture montagnarde intensive dont la banane constituerait le produit de base. Ce sont les communautés de langue bantu qui, pendant qu'elles assimilaient les Kushites du Sud, ont, en y ajoutant la banane indonésienne, opéré avec succès la fusion de la tradition bantu de la plantation avec les méthodes agricoles kushitiques. On ne sait avec certitude ni où ni quand la nouvelle tradition montagnarde fit son apparition, mais, dès le début du II<sup>e</sup> millénaire, elle avait pris racine dans la petite communauté bantu du Kilimandjaro, du mont Kenya et des monts Paré. La diffusion ultérieure de la tradition montagnarde a permis les débuts de la colonisation shambaa dans la chaîne des monts Usambara vers le milieu du millénaire. Il est possible que les communautés se soient familiarisées avec certaines des cultures de la tradition montagnarde, mais il est vraisemblable aussi qu'elles ne les ont vraiment adoptées qu'au moment de leur assimilation par les Bantu lors de leur expansion dans les hautes terres.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les groupes de la zone montagneuse de la Rift Valley orientale ont été confinés dans les hautes terres par suite de la progression des Ongamo dans les plaines de Kaputie, au nord du Kilimandjaro, sur les assises méridionales de la montagne même et, vraisemblablement aussi, sur les contreforts de la chaîne des Paré<sup>26</sup>. Les Ongamo parlaient une langue très proche du proto-masai des alentours du mont Kenya, si proche que les deux langues étaient, à l'époque, également compréhensibles pour leurs utilisateurs. Les emprunts du vocabulaire ongamo aux sources qu'il partage avec le masai indiquent qu'ils pratiquaient non seulement l'élevage du bétail, mais aussi la culture de l'éleusine et du sorgho. Cependant, s'il est possible que le contrôle exercé par les Ongamo sur les plaines ait refoulé les populations

25. Dans une précédente étude, nous les décrivions simplement comme *Rift*; voir C. Ehret, 1974 (2), vol. IV, chap. II et tableaux 4-6, 4-7. Une enquête inédite sur d'autres relevés de vocabulaire nous a montré, sans équivoque, leur affiliation au Rift oriental.

26. Voir C. Ehret, 1974 (2), tableau 8-2.

du Rift oriental dans les montagnes, la pression directe exercée sur les terres du Rift provenait de petites communautés bantu refoulées dans les hautes terres.

Au Kilimandjaro, il est fort probable que les proto-Chaga du XII<sup>e</sup> siècle se soient installés sur les pentes sud-est, bien qu'il soit également plausible qu'une zone primaire de colonisation ait existé à proximité dans le nord du Paré. Ces migrants avaient déjà acquis la maîtrise de l'agriculture montagnarde et donnaient à la banane la priorité dans ce cycle de cultures. On soutiendra ici que l'immense productivité de la tradition des hautes terres a été le facteur déterminant de la rapide expansion des Chaga pendant les cinq siècles suivants, au cours desquels ils ont assimilé les Ongamo et les communautés du Rift oriental. Les premières phases de la dispersion des Chaga ont donné naissance à quatre groupes de communautés.

Trois d'entre eux se sont fixés sur le Kilimandjaro: les Wachaga occidentaux sur le versant sud de la montagne, les Wachaga du centre non loin du Moshi actuel et les Rombo sur le versant est. D'autre part, les premiers Oweno sont apparus dans le Paré septentrional, où l'on retrouve quelques traces d'une population du Rift oriental antérieur. La constante progression de la colonisation chaga pendant la première moitié du millénaire a favorisé la répartition des Chaga Rombo en plusieurs communautés isolées sur le versant oriental de la montagne, tandis que, à la même époque, un certain nombre d'immigrants wachaga occidentaux passaient du Kilimandjaro aux pentes boisées du mont Meru voisin. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les communautés de la Rift Valley orientale n'ont conservé leur prédominance que dans le Sud-Ouest, loin du Kilimandjaro, ainsi qu'en témoignent les emprunts de vocabulaire du parler siha des Chaga occidentaux<sup>27</sup>. Les Ongamo étaient encore nombreux sur les contreforts orientaux du Kilimandjaro; toutefois, ils n'exerçaient apparemment plus d'influence en dehors de cette zone.

Plus encore que celle du Kilimandjaro, l'histoire des monts Taita entre 1100 et 1600 paraît avoir été dominée par des problèmes d'accommodation entre les populations du Rift oriental et les Bantu. Les communautés du Rift oriental ont précédé les proto-Taita dans cette région; elles ont continué à constituer un élément important de la population même après qu'ils se furent scindés en sociétés séparées: Dawida et Sagala, pendant les premiers siècles du millénaire. Mais l'absorption définitive des populations du Rift oriental par les communautés bantu des monts Taita ne peut être située avec certitude qu'au cours de siècles plus récents. Chez les Sagala particulièrement, un facteur supplémentaire de division est l'intrusion d'autres immigrants bantu en provenance des secteurs de langue sabaki du littoral et des monts Paré. Cet élément du littoral s'est manifesté si fortement chez les Sagala que leur langue s'est enrichie de nombreux mots d'emprunt sabaki et, plus curieusement encore, elle a subi des changements phonétiques dont on retrouve la trace

27. Voir D. Nurse et D. W. Phillipson, 1974 (1).



dans les langues sabaki de parenté plus lointaine, mais non dans le dawida, dont elle est bien proche. Ce facteur côtier ne commença à affecter les monts Taita qu'à l'époque du déclin de l'influence du Rift oriental; et celle-ci ne semble pas antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle. Ses dimensions politiques et sociales se manifestèrent de façon plus évidente lors des périodes postérieures dont l'étude sort du cadre de ce volume.

Le mouvement des groupes sabaki et leur implantation dans les monts Taita ont été, vraisemblablement, l'un des éléments du faisceau d'immigrations autour duquel s'est cristallisée l'identité ethnique des Akamba, au nord des monts Taita, dans l'Ukambani au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Mais, dans l'Ukambani les immigrants du Sud se sont amalgamés avec une population ayant des antécédents au mont Kenya et un langage thagicu.

Aux environs de 1100, les ascendants Thagicu avaient formé un petit groupe de communautés bantu sur les pentes méridionales du mont Kenya. De même que la société proto-chaga contemporaine, ils étaient comprimés entre les Kushites du Sud, dont la langue était, ici, le kirinyaga<sup>29</sup>, et d'autres populations pastorales, dans le cas présent des Nilotiques méridionaux, établis sur les plaines qui s'étagaient plus bas. Les proto-Masai vivaient probablement au nord-ouest, au-delà des forêts du mont Kenya; cependant, il ne semble pas, à l'heure actuelle, que les populations de langue masai aient exercé, avant 1600, d'influence sur les communautés thagicu.

Entre 1100 et 1600, celles-ci ont agrandi la superficie de leurs terres en empiétant sur la forêt et en s'étendant largement au sud de la montagne. À la même époque, le proto-thagicu original s'est divisé en plusieurs dialectes qui, à des titres divers, sont les ancêtres du kikuyu-embu, du chuka et du meru. Un quatrième dialecte fit son apparition chez les immigrants thagicu qui s'éloignaient du mont Kenya en direction de l'Ukambani central et septentrional.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les divisions ethniques présentées par les Thagicu actuels commençaient à prendre corps. Les grandes expansions des siècles ultérieurs proviendraient de deux de ces sociétés déjà en voie d'épanouissement: les Kikuyu dans la faille séparant le mont Kenya de la chaîne des Nyandarua, les Meru à l'est du mont Kenya, à l'autre extrémité des territoires thagicu. Simultanément, les immigrants sabaki entretenaient des relations avec les Thagicu établis en Ukambani, créant ainsi une société de langue thagicu, mais dont la culture présentait de nombreuses similitudes avec celle des Taita ou des Bantu du littoral. On en trouve des illustrations dans le fait que les Akamba ont adopté comme arme courante l'arc et les flèches, en remplacement de la lance, et dans l'absence des classes d'âge, principe de l'organisation politique et sociale dont l'importance était considérable sur le mont Kenya. Les communautés kushitiques méridionales sont restées à l'est de la montagne, certaines d'entre elles voisinant probablement avec des Kikuyu, tandis que des troupes de chasseurs-cueilleurs contrôlaient

28. Voir K. Jackson, 1972.

29. Voir C. Ehret, 1974 (2), vol. VII, chap. II.

les pentes boisées de la chaîne des Nyandarua au sud des Kikuyu. Aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée de la présence dans l'Ukambani de populations prébantu, mais celle de quelques Nilotes méridionaux, probablement apparentés de très près aux Nilotes des plaines arides voisines du Kenya du Nord-Est, semble établie dans l'Ukambani oriental par la survivance de quelques emprunts au vocabulaire du sud-nilotique dans le dialecte kitui moderne des Kamba.

À l'ouest d'un axe Kenya-Kilimandjaro s'étend, à l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, la seule grande région dans laquelle la tendance génératrice à la bantuisation de la période 1100-1600 se soit révélée inopérante. Jusqu'à 1500 et au-delà, des sociétés nilotiques méridionales, en particulier les Kalenjin et les Dadog, ont dominé cette région. Autour de 1100, les proto-Kalenjin et les Kitoki, Nilotiques méridionaux qui leur étaient apparentés de très près, ont contrôlé le territoire situé à l'est et qui s'étend des contreforts sud du mont Elgon aux plaines du Uasingishu. Pendant les deux ou trois siècles suivants, les Kalenjin se sont répandus sur toute la largeur du plateau du Uasingishu, poussant à l'est et au sud-est et jusqu'aux secteurs de la Rift Valley du Kenya central et méridional. Puis, au cours des siècles ultérieurs, des expansions kalenjin continues ne firent que renforcer les divisions linguistiques et ethniques qui commençaient à se faire jour dans différentes régions du pays.

Au sud-est du mont Elgon, la société elgon kalenjin s'est différenciée du fonds commun kalenjin à la suite de l'absorption des Bantu de l'Elgon du Sud-Est. Ainsi, les clans territoriaux ont-ils, comme chez les Bantu du nord-est du lac Victoria, évincé les classes d'âge cycliques en tant que principes fondamentaux de l'organisation de la société kalenjin de l'Elgon. Pour les mêmes raisons, les Elgon Kalenjin ont commencé à évoluer vers une agriculture fondée sur la culture de la banane et, bénéficiant de cet avantage, ils ont commencé à se répandre aux alentours des pentes boisées du mont Elgon.

À l'est de la montagne, les premières populations pokot sont passées, vers le milieu du millénaire, sous la domination de leurs voisins du Nord, les Itung'a, tandis que la société proto-nandian avait pris forme le long de l'extrémité occidentale du plateau du Uasingishu, juste au sud des Pokot. Les premières étapes de la croissance des Nandian ont connu l'incorporation des Kushites méridionaux du plateau. Il est probable que l'une des contributions kushitiques à leurs descendants et successeurs, les Kalenjin, a été la propagation de l'irrigation dans l'agriculture chez les populations keyo et marakwet, de langue nandian, qui sont actuellement installées sur les pentes de l'Elgeyo. Puis, vers le milieu du millénaire, la direction de l'expansion nandian a obliqué vers le sud, vers les forêts et les plaines du pays arrosé par le Nyando. C'est de ces colons nandian que semblent descendre les communautés nandi et kipsigi actuelles.

Toutefois, l'expansion ethnique qui fut de beaucoup la plus explosive et qui a entraîné les conséquences les plus lointaines dans la région est celle des Kalenjin méridionaux. Les communautés sud-kalenjin ancestrales

les évoluaient sur la frange méridionale avancée des premières expansions kalenjin. Au sud du Kenya central, ils se sont très vite infiltrés vers le sud, d'abord le long des plaines longeant la bordure montagneuse du Rift, puis jusqu'à l'est des hautes terres du Kondoa en passant par la steppe masai. Déjà, vers le milieu du millénaire, les immigrants sud-kalenjin s'étaient installés dans le Sud jusqu'aux limites du pays des Ruvu occidentaux. Dans le Masailand du Centre et du Nord, ce furent les Dadog, jadis prépondérants dans la région, qui cédèrent devant la poussée kalenjin. Dans le Masai méridional, les Kw'adza furent à leur tour assimilés ou bannis par les Sud-Kalenjin. En Tanzanie septentrionale, les escarpements de la Rift Valley ont constitué une barrière à leur expansion, car les Dadog ont continué à contrôler les régions montagneuses du Loita et du Ngorongoro ainsi que, du moins le pense-t-on, les plaines occidentales du Serengeti et de Mara. Ce ne fut guère qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que la domination des Dadog sur ces régions fut abolie — non par les Kalenjin, mais par les envahisseurs masai.

Dans les hautes terres de Kondoa et de Mbulu, l'expansion des Sud-Kalenjin vers l'est est demeurée sans effet sur les Sud-Kushites du Rift occidental de même que sur une société bantu, les proto-Irangi. Si l'on sait peu de chose, entre 1100 et 1600, de l'histoire des peuples de la région, une population kushitique du Rift occidental, les Iraqw, fait exception à la règle. La pénétration des colons iraqw en direction du nord, en longeant l'escarpement du Rift jusqu'à la zone de contention entre Dadog et Sud-Kalenjin, est clairement indiquée par les emprunts du vocabulaire iraqw au kisonjo<sup>30</sup>. Les Wasonjo, peuple de langue bantu, présentaient cette caractéristique unique d'être un groupe principalement tourné vers l'agriculture, isolé — dans de petites enclaves où l'irrigation était possible — au milieu des pasteurs dadog et sud-kalenjin. On peut imaginer les colons iraqw se déplaçant à la recherche de refuges similaires le long de la crête du Rift pour y mener une vie comparable. Si l'on tient compte de leurs propres traditions, il convient de situer les Sonjo avant 1600, sur les crêtes de la Rift Valley, au-dessous des hautes terres du Loita<sup>31</sup>. Les groupes iraqw isolés étaient vraisemblablement les voisins méridionaux des Sonjo; sans doute vivaient-ils sur des emplacements comparables à ceux qu'occupent de nos jours les installations sonjo actuelles au-dessus du lac Natron — probablement sur le fameux site archéologique d'Engaruka.

À l'autre extrémité du territoire kalenjin, dans le Baringo et le plateau de Laikipia, les proto-Masai évoluaient, pendant cette période, vers une répartition en trois sociétés distinctes: les Samburu, les Tiamu et les Masai. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les plus méridionaux, les Masai, ont commencé à pratiquer des raids dans l'ancien fief kalenjin, le long de la Rift Valley, dans le Kenya central. Vers 1600, ils s'étaient répandus en progressant, vers le sud, le long du Rift jusqu'aux limites septentrionales de la Tanzanie. De

30. Voir C. Ehret, 1974*b*, vol. IV, chap. II.

31. Nous devons ces précisions à une communication personnelle d'A. Jacobs, 1976.

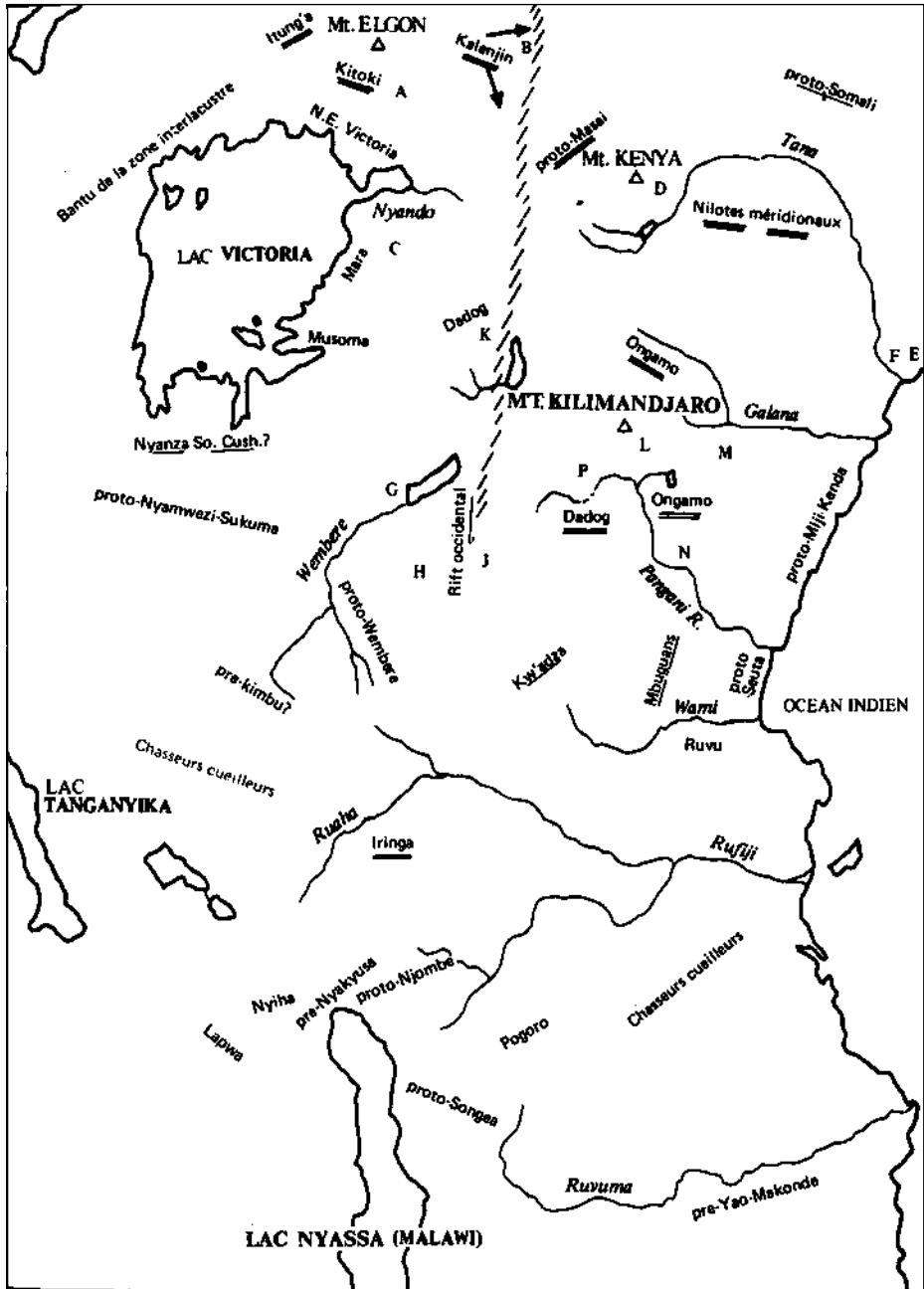
là, ils ont commencé à menacer, plus au sud, l'hégémonie des Dadog et des Kalenjin méridionaux.

## Mouvements de population et échanges culturels

Par suite de la complexité de ces événements, les mouvements de population apparaissent comme un facteur constant des changements historiques survenus à l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie. Cependant, entre 1100 et 1600, il est probable que jamais les immigrants n'ont pénétré dans des terres totalement désertes. Aussi bien, l'histoire à laquelle ils ont participé a-t-elle été celle des sociétés en conflit les unes avec les autres et celle des échanges d'idées qui en ont résulté au cours de la formation de nouveaux groupes sociaux et politiques. Un facteur essentiel dans l'exploitation de l'expansion particulière des territoires de langue bantou a été l'évolution accélérée des aptitudes à l'agriculture de plusieurs populations bantou. Dans de vastes secteurs de la Tanzanie centrale et occidentale, les dispositions manifestées par les immigrants bantou à passer de la consommation des tubercules récoltés à celle du mil et du sorgho connus par leurs voisins kushitiques et nilotiques leur ont permis de s'installer parmi les populations autochtones et, peu à peu, de les assimiler. Dans plusieurs secteurs montagneux de l'Afrique du Nord-Est, c'est une adaptation fort différente, la pratique de l'agriculture en montagne, qui a favorisé l'expansion bantou.

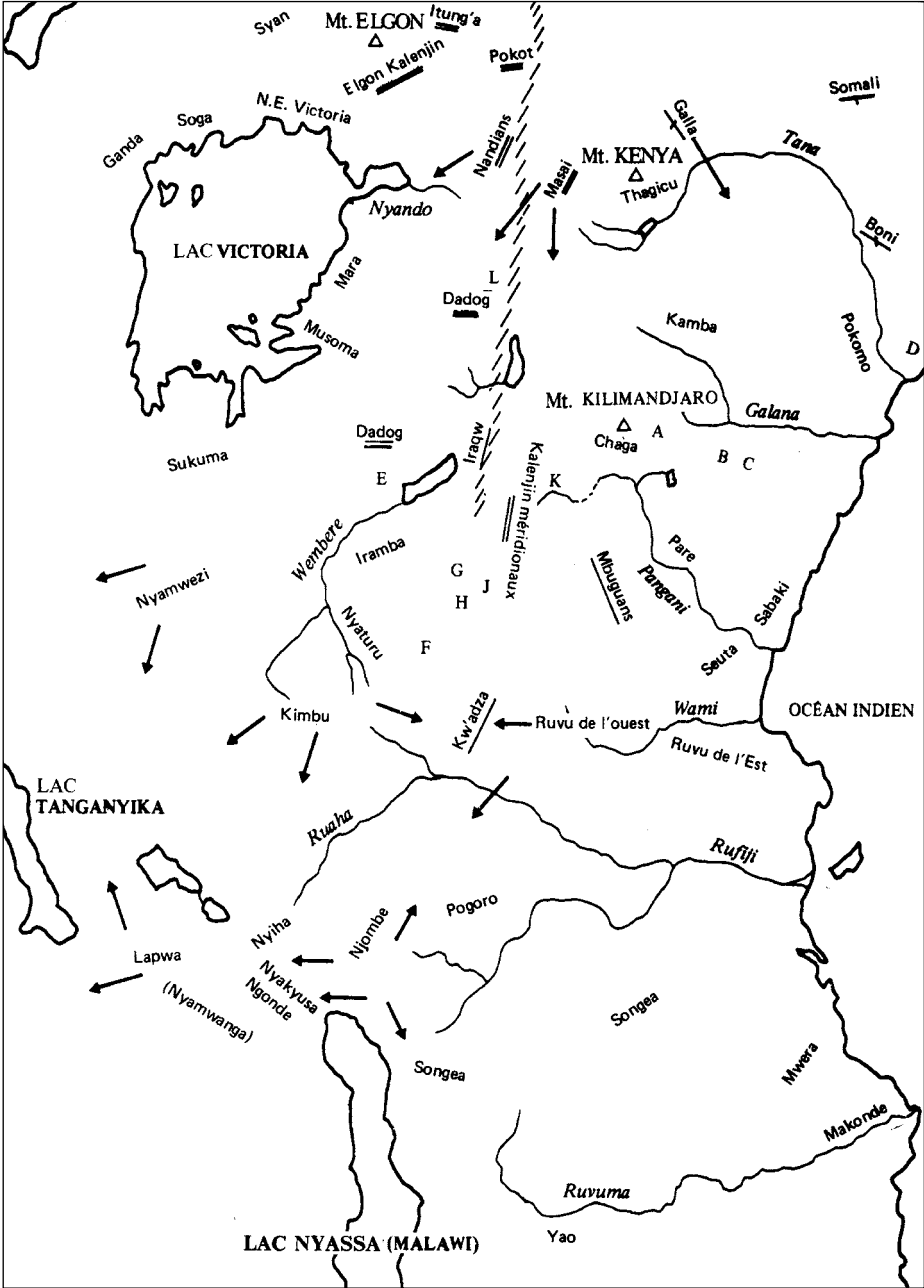
L'une des conséquences secondaires du développement de l'agriculture chez les Bantou a été le défrichement de nouvelles terres uniquement occupées jusque-là par des communautés dépendant encore de la cueillette et de la chasse. En d'autres secteurs de la Tanzanie également, dans les régions situées à l'est, immédiatement en bordure de la Wembere, il se peut que le mode de vie agricole, finalement, n'ait été instauré que lors de l'établissement pendant la période 1100-1600 des colonies takama qui pratiquaient la culture des céréales. Dans le Nord, la tradition montagnarde des plantations permettait l'utilisation de zones forestières précédemment laissées aux chasseurs-cueilleurs, tandis que, sur le Kilimandjaro, il est possible que les Chaga aient assuré leur expansion non pas tant en pénétrant directement dans les terres de leurs prédécesseurs qu'en empiétant sur la forêt, en se déplaçant parallèlement à leurs compétiteurs et au-dessus d'eux puis en les assimilant progressivement.

Parallèlement à ces transferts culturels et ethniques majeurs, il est possible que certains échanges limités entre peuples se soient produits de temps à autre dans tout l'intérieur de l'Afrique orientale; mais une seule région a permis l'existence simultanée de surplus de productions différentes d'une importance telle que la création de véritables marchés s'en est trouvée accélérée. Cette région est celle des monts Kenya et Kilimandjaro, où les montagnards pratiquant une agriculture intensive vivaient côte à côte avec



A	Bantu Elgon du sud-est	H	Ancêtres des Sandawe	P	Asax	Bantu
B, C	Couchites méridionaux des plateaux	J	proto-Irangi			<u>Couchites méridionaux</u>
D	proto-Thagicu	K	ancien Sonjo ?			<u>Nilotes</u>
E	Dahalo	L	proto-Chaga			<u>Couchites orientaux</u>
F	proto-Pokomo	M	proto-Taita	▲	Sommets	
G	Hatsa	N	proto-Pare	////	Rift	

Emplacements approximatifs probables des peuples de l'hinterland est-africain au XII<sup>e</sup> siècle (carte C. Ehret).



Emplacements approximatifs probables des peuples de l'hinterland est-africain au XVI<sup>e</sup> siècle (carte C. Ehret).

des pasteurs s'adonnant à un élevage également intensif — cultivateurs et pasteurs cohabitant, en outre, avec des groupes demeurés au stade de la chasse et de la cueillette<sup>32</sup>. Les pasteurs produisaient un excédent de peaux brutes; ils étaient donc en mesure de confectionner les vêtements de cuir dont avaient besoin les fermiers montagnards. De leur côté, les montagnards disposaient des bois de charpente dont on tirait la matière première des récipients de bois les plus importants: ruches, abreuvoirs, et, au nombre de leurs activités agricoles, cultivaient les gourdes (concombres, melons et autres) d'où l'on tirait les Calebasses et autres récipients si demandés par les communautés campagnardes. Lors des périodes de disette, les montagnards étaient à même d'offrir les surplus de leurs récoltes en échange du bétail des populations de plaines voisines mais plus arides. Enfin, il est possible que, de temps à autre, les adeptes de la chasse et de la cueillette aient été en mesure d'offrir l'excédent de miel et de peaux résultant de leurs activités vivrières.

La répartition inégale des minerais constitue un autre facteur. Même au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les Wagweno du Paré septentrional se sont intégrés dans le système commercial plaine-montagne par suite de leur rôle en tant que producteurs et fournisseurs principaux de fer et d'outils en fer<sup>33</sup>, tandis que les Thagicu paraissent avoir joué un rôle analogue dans les environs du mont Kenya. Mais, en ce qui concerne le reste du Kenya et de la Tanzanie intérieure, les marchés ne constitueront une caractéristique régulière de la vie économique que bien après 1600. Encore n'y parviendront-ils que sous l'aiguillon d'influences plus extérieures que locales.

32. L'ancienneté des termes désignant le « marché » dans la région constitue un sérieux indice sur l'ancienneté des marchés eux-mêmes. Ces termes existent en proto-thagicu, en chaga ancien, voire en proto-chaga.

33. Voir I. N. Kimambo, 1969.

## La région des Grands Lacs

*Bethwell Allan Ogot*

L'historien qui entreprend de reconstituer l'histoire de la région interlacustre d'Afrique orientale du début du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, doit faire face à plusieurs grands problèmes.

En premier lieu, les traditions orales et les données linguistiques de cette période sont rares, et les données archéologiques font défaut. Les traditions orales, par exemple, évoquent très souvent des figures paternelles légendaires qui sont présentées suivant les cas comme des divinités, des ancêtres de toute la population, des fondateurs de clans ou les initiateurs de certaines cultures vivrières (banane, millet, etc.) ou de l'élevage du bétail. L'histoire de leurs exploits a donné naissance à des traditions populaires dont il est difficile de déterminer la valeur historique. Il n'est donc pas surprenant qu'aux yeux d'historiens tels que C. C. Wrigley les mythes chwezi, par exemple, ne fournissent aucune information valable sur l'histoire ancienne de la région interlacustre. Admettre que les esprits chwezi auxquels se réfèrent les mythes et les pratiques religieuses représentent des souverains ayant effectivement régné au XV<sup>e</sup> siècle dans la région interlacustre équivaut, dit-il, à penser qu'Odin et Freyr ont été des rois de Suède, dans les temps anciens, comme le prétend l'Inglinga Saga<sup>1</sup>.

En second lieu, les historiens qui s'intéressent à cette région doivent tenir compte du problème important de la manière dont ces relations entre les populations agricoles et les populations pastorales sont habituellement

1. C. C. Wrigley, 1973, pp.219-235; 1958.



conçues. Dans beaucoup de livres et d'articles historiques, les pasteurs sont dépeints comme des conquérants civilisés ayant fait régner l'ordre là où prévalait auparavant l'anarchie. Les agriculteurs, en revanche, sont censés avoir formé une masse silencieuse et docile, qui n'a été à l'origine d'aucun progrès ni fondé aucun État. Un excellent exemple de préjugé a trait au Rwanda: Kagame, par exemple, a peine à croire que cet État ait pu emprunter une institution quelconque aux agriculteurs ou que des «Hutu» aient pu exercer une autorité sur de nobles pasteurs «hamites»<sup>2</sup>. Nous espérons montrer, dans le présent chapitre, que la formation d'États parmi les agriculteurs est antérieure à l'arrivée de la plupart des groupes de pasteurs et aussi que les deux groupes cohabitèrent pacifiquement durant une longue période, jusqu'au moment où, au XV<sup>e</sup> siècle, débuta le grand processus de constitution d'États dont résulta, dans une large mesure, la formation de classes sociales ou de castes dans la région. Il importe, à ce propos, de souligner que les termes «pasteurs» et «agriculteurs» n'ont pas là de signification ethnique: ils définissent seulement des genres de vie. Les traditions de la région interlacustre indiquent qu'un pasteur disant son troupeau perdu et ne pouvant le remplacer se transformait en agriculteur, tandis qu'un agriculteur qui acquérait du bétail devenait pasteur<sup>3</sup>. Ces changements de genre de vie se poursuivaient en permanence dans la région, au niveau des individus comme à celui des groupes.

Un autre problème pour l'historien qui s'occupe de la région considérée est celui de la chronologie. Depuis vingt ans, plusieurs spécialistes ont fait de nombreuses études sur les chronologies bantu et nilotiques en se fondant à la fois sur le principe des générations, sur les corrélations de références et sur des éclipses mentionnées dans les traditions. Une lecture plus attentive de cette volumineuse littérature montre, cependant, qu'il n'existe d'accord général ni à propos de la chronologie de tel ou tel État ni à propos du cadre chronologique relatif à l'évolution de l'ensemble de la région interlacustre. Par exemple, l'exactitude de la généalogie bito au Bunyoro a été récemment mise en doute par D. P. Henige<sup>4</sup>. Le problème de la chronologie est aussi d'une importance capitale au Rwanda. Dans son ouvrage *La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles à nos jours (1959)*, Kagame fait remonter la fondation de cet État au X<sup>e</sup> siècle, mais, parmi les souverains figurant sur la liste qu'il a dressée, les sept premiers (sauf peut-être Gihanga) ne seraient pas des personnages historiques, selon certains auteurs, comme Jan Vansina<sup>5</sup>. De l'avis de celui-ci, l'État du Rwanda a été fondé dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Et, même si nous parvenions à résoudre la question de la chronologie des différents États, il resterait à intégrer ces chronologies du Rwanda, du Gisaka, du Bunyoro, du Kiziba, du Mpororo, du Bunganda,

2. A. Kagame, 1955, p. 112.

3. S. R. Karugire, 1971.

4. D. P. Henige, 1974, pp. 27-46.

5. J. Vansina, 1962.

du Busoga, du Nkore, du Karagwe, de l'Ihangiro, du Kyamutwara, du Buzinza et du Sukuma pour établir une chronologie générale couvrant toute la période qui nous intéresse. Or c'est là une tâche des plus ardues.

Le dernier des problèmes rencontrés est dû au fait que la plupart des récits historiques publiés, jusqu'à une époque récente, étaient axés sur l'étude des rois et de leurs cours<sup>6</sup> : ils traitaient des origines et du développement des États centralisés de la région interlacustre en prenant pour base les traditions des cours. Tel est, dans une large mesure, le cas des ouvrages de Pagès, de Laeger et de Kagame consacrés au Rwanda. De tels ouvrages historiques ont nécessairement une portée limitée, notamment en ce qui concerne les autres secteurs de la société.

Ayant signalé les principaux problèmes, nous allons passer à l'histoire de cette région, que, pour des raisons de commodité, nous diviserons en quatre parties : le complexe kitara ; le complexe kintu ; le complexe ruhinda et le complexe rwanda. Le terme « complexe » est utilisé pour évoquer à la fois la nature multiethnique de la région et la confluence des traditions culturelles qui constituent son histoire. Mais, en même temps, les quatre complexes sont reliés les uns aux autres et associés dans le cadre de l'histoire générale de la région.

## Le complexe kitara

L'histoire du complexe kitara, qui recouvre géographiquement la plus grande partie des territoires actuels des Bunyoro et du Tooro ainsi que les parties voisines Nkore, du Mubende et du Buganda, a été étudiée récemment par C. A. Buchanan<sup>7</sup>. Il s'agit sans doute là du plus ancien système étatique de la région interlacustre, et son histoire est en général conçue en fonction de l'arrivée de trois groupes d'envahisseurs : les Batembuzi, les Bachwezi et les Babito. Il convient de remarquer que cette présentation historique, qui reflète, dans une large mesure, la division de l'histoire du complexe kitara en trois grandes phases, laisse de côté, de façon bien significative, les Bantu, dont les langues prédominent dans la région. Faut-il en conclure que les locuteurs de cette majorité de langues bantu se sont bornés à observer l'histoire sans jamais y participer ?

Pour répondre à cette question, il est indispensable de se souvenir que l'arrivée de la plupart des Bantu a précédé celle des trois groupes d'envahisseurs. Buchanan pose en principe que certaines des plus anciennes migrations connues vers le complexe kitara ont eu lieu entre 722 et 1200. Les premiers « clans » qui s'établirent dans cette région étaient sans doute originaires du Soudan central, et ils venaient donc du nord ou du nord-

6. Gihanga I<sup>er</sup> (959-992), Gahima I<sup>er</sup> (992-1025), Musindi (1025-1058), Rumeza (1058-1091), Nyarume (1091-1124), Rukuge (1124-1157), Rubanda (1157-1180).

7. C. A. Buchanan, 1973.

ouest<sup>8</sup>. Les spécialistes ne sont pas d'accord au sujet de l'histoire ancienne des populations du Soudan central, mais les données linguistiques suggèrent que leur présence dans la région était antérieure à l'arrivée des premiers Bantu. S'il en est bien ainsi, cela signifie, compte tenu des données archéologiques, qu'ils étaient installés avant le IV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Les premiers « clans » de langue bantu sont arrivés, semble-t-il, de l'ouest du lac Mobutu (lac Albert) et ils se sont dispersés à travers toute la région au sud du Nil. Selon la tradition, ils se consacraient principalement à l'agriculture — culture de l'éleusine et du sorgho — mais certains possédaient du bétail.

En raison de l'absence dans les strates les plus anciennes de Kibiro (X<sup>e</sup> siècle environ) de la poterie à fossette basale (*dimple-based pottery*), qui a été associée à la présence de populations de langue bantu<sup>10</sup>, Buchanan pense que les premières migrations bantu dans la région des lacs se produisirent aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Certains de ces « clans » bantu participèrent plus tard à la formation de petits États agricoles, que Buchanan situe pendant la période batembuzi de l'histoire du Kitara et qui a sans doute eu lieu, selon elle, entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Si elle a raison, cela fournit une réponse à la question que nous posions plus haut au sujet du rôle des populations de langue bantu dans l'histoire de la région : en effet, au moins dans le cas des Batembuzi, on aurait alors affaire non pas à des populations pastorales immigrantes, mais aux plus anciens groupes bantu de la région.

L'ouvrage de Buchanan constitue la première étude sérieuse de la période prébachwezi. Jusqu'alors, les historiens et autres spécialistes appelaient la période batembuzi le « règne des dieux » et ils considéraient cette population comme plutôt mythologique qu'historique. Suivant les traditions kinyoro<sup>12</sup>, les Abakama Abatembuzi ou rois pionniers sont au nombre de dix-neuf, tandis que la tradition nkore en mentionne quatre seulement, auxquels n'est attribué aucun nom collectif. Certains de ces rois, Hangi, Kazoba, Nyamuhanga, etc., sont des esprits ancestraux auxquels les Bachwezi rendent un culte. Buchanan n'a pu dissiper l'ombre épaisse qui entourait les Batembuzi qu'en se préoccupant moins des traditions de cour et en adoptant une approche différente qui fait plus de place à l'histoire des « clans ». L'une des plus anciennes entités politiques qu'elle identifie est la chefferie de Bugangaizi, fondée par le « clan » des Bagabu, que la tradition classe parmi les Batembuzi et dont le fondateur était Hangi. Les Bayaga — appelés à l'origine Basehe — sont un autre « clan » prébachwezi, qui avait sans doute émigré de la vallée du Semliki vers la même époque. Leurs traditions les associent à l'arrivée du bétail (il ne s'agissait sans

8. C. Ehret, 1974, c) p.8.

9. C. Ehret, 1967, p. 3; J. E. G. Sutton, 1972, pp. 11-23.

10. S. Pearce et M. Posnansky, *UJ*, vol. XXVII, 1963, pp.85-94; S. Chapman, 1967, *Azania*, vol. II, pp. 165-191.

11. J. Nyakatura, 1947. D'après sa généalogie, les années 869-896 seraient du premier Batembuzi et celles de 1301-328 du dernier Isaza.

12. J. Nyakatura, 1947, pp.6-65.

doute pas de bêtes à longues cornes) dans la région et au site des salines de Kibiro, sur le lac Mobutu. Un autre « clan » est celui des Basita, dont la prééminence semble avoir eu une base économique. C'est l'un des « clans » les plus nombreux de la région interlacustre; ils sont rattachés à Sitta, fondateur de l'un des clans bugisu, au « clan » abendega (mouton) du Buganda et du Busoga, aux Baswaga du Bakonjo et aux Byabashita du Kibale; ils occupent une place significative dans les traditions des États du Nkore, du Kiziba et du Buhaya, où ils sont associés à une forme plus ancienne de chefferie et précèdent les Bahinda.

Leur conquête du pouvoir et leur dispersion à travers une région très étendue semblent dues, d'après leurs traditions, au fait qu'ils savaient travailler le fer. Le toponyme « Mbale », ou « Kabale », qui se rencontre dans le Mwenge, le Bugisu (Ouganda), le nord-ouest de la Tanzanie et l'ouest du Kenya, est lié, selon les traditions, à la présence des Basita.

Vers 1250, il existait déjà, à l'est des montagnes du Ruwenzori, un certain nombre de petites chefferies bantu qui tiraient leur origine de celle des Batembuzi du Bugangaizi ou avaient été créées à son image. Par exemple, d'après Lwamgira, à l'époque où vivait le premier roi de Kiziba (1236-1263)<sup>13</sup>, il existait plusieurs autres sociétés de langue bantu organisées en entités politiques, mais importantes, telles que les lignages et les « clans ».

L'histoire du « clan » baranzi établit un lien entre les Batembuzi, la dynastie qui suit le pouvoir, ensuite dans le complexe kitara, celle des Bachwezi. D'après la tradition kinyoro, le fondateur du « clan » bukuku était un roturier et un fonctionnaire de la cour d'Isaza (1301-1328 environ), le dernier des rois pionniers. Il est censé avoir succédé à Isaza et il est en même temps considéré comme le grand-père de Ndahura (1344-1371 environ), le grand monarque de la période bachwezi. Le « clan » lui-même avait pour totem la sauterelle et la civette, et il provenait sans doute de la région de Busongora, à l'ouest. Comme nous le verrons plus loin, ces deux totems jouent un rôle important dans l'histoire du Busoga en tant que noms de groupes de l'époque prékintu et par conséquent prébachwezi, qui émigrèrent vers l'est à travers les savanes jusqu'aux rives du lac Victoria.

Comme nous l'avons indiqué, Bukuku, qui était un agriculteur, permet d'établir une relation de parenté entre les rois pionniers et les Bachwezi. Le père adoptif de Ndahura, suivant les traditions du Bunyoro et du Nkore<sup>14</sup>, était un potier, membre du « clan » bakopi, d'où l'autre nom de Ndahura, Karubumbi (de *mubumbi*: potier). Ces croyances traditionnelles étaient sans doute destinées à légitimer la position de Bukuku, roturier qui acquit une grande renommée. Cependant, de telles traditions sont très répandues dans le pays et elles montrent que la création et le développement des États centralisés de la région interlacustre ne furent pas seulement le fait d'aris-

13. F. X. Lwamgira, 1949, p. 65.

14. J. Nyakatura, 1947.

tocraties pastorales venues de l'extérieur. L'action de divers facteurs internes, y compris certaines initiatives locales, pourrait fournir une explication plus convaincante. Quand Bukuku monta sur le trône d'Isaza, il se heurta à l'opposition de plusieurs chefs qui n'entendaient pas être soumis à l'autorité d'un roturier. Bukuku écrasa cette rébellion, mais le mécontentement se généralisa, permit à Ndahura de s'emparer de la couronne et de fonder la dynastie bachwezi.

Les traditions du Bunyoro et du Nkore concordent pour indiquer que cette dynastie comporta deux rois — Ndahura et Wamara — et un régent, Murindwa (qui assurait la régence pendant les expéditions guerrières de son frère Ndahura). Malgré cette unanimité au sujet du nom des souverains, et en dépit de l'existence d'une volumineuse littérature sur la dynastie bachwezi, les historiens ne sont pas encore d'accord quant au crédit à accorder aux écrits en question. Huntingford suggère que les Bachwezi étaient peut-être de souche « hamite » et apparentés aux Sidama du sud-ouest de l'Éthiopie<sup>15</sup>. Oliver croit à l'historicité des Bachwezi : selon lui, « dans l'ensemble, il apparaît que le royaume ganda de Chwa était sans doute celui des Chwezi et que le pays conquis par les Bito constituait déjà... une entité politique unique dominée par les pasteurs hima sous l'égide des rois du clan chwezi<sup>16</sup> ». À une époque antérieure, Crazzolaro avait affirmé comme un fait indubitable que les Bachwezi et les Bahima formaient une seule et même population, et que les deux groupes étaient des Luo<sup>17</sup>. Posnansky admet, à la lumière des données archéologiques, l'historicité des pasteurs bachwezi, et leur corrélation avec la culture bigo, qu'il date de 1350-1500. Il va même plus loin en faisant de Bigo la capitale d'un royaume de pasteurs situé dans le Buganda occidental entre 1350 et 1500<sup>18</sup>.

Alors que tous ces auteurs admettent l'historicité des Bachwezi, Wrigley est presque seul à soutenir encore qu'il s'agit simplement d'un « panthéon familial, une série de divinités dotées de noms et individualisées, imaginées comme un groupe de parenté magnifique, et le plus souvent associées aux forces et aux phénomènes naturels les plus marquants<sup>19</sup> ».

Dans le présent chapitre, nous admettons l'historicité des Bachwezi. Nous allons donc retracer les principaux événements qui se produisirent dans le complexe kitara de 1350 à 1500 en les considérant comme un aspect de l'histoire de l'Afrique orientale, et non de sa mythologie.

Il existe deux grandes théories à propos de ces événements. Certains historiens, comme Oliver, soutiennent que l'empire bachwezi a été fondé à la suite d'une incursion des pasteurs bahima, sans d'ailleurs être d'accord sur la provenance exacte de ceux-ci : on pensait autrefois qu'ils étaient ori-

15. G. W. Huntingford, 1963, p. 86.

16. R. Oliver, 1963, pp. 181-182.

17. F. Crazzolaro, 1951, pp. 94-97, 102-03.

18. M. Posnansky, 1966, *UI*, vol. XXX, pp. 4-5.

19. C. C. Wrigley, 1973, *Africa*, vol. XLIII, p. 226.

ginaires du nord-est — sans doute du sud de l'Éthiopie — mais plusieurs représentants de cette école ont récemment déclaré qu'ils pourraient être arrivés plutôt du sud.

Dans une étude de l'influence culturelle exercée par les Kushites méridionaux sur la région lacustre, Ehret s'exprime ainsi : « Le fait que les Kushites méridionaux aient continué jusqu'à une date tardive à jouer un rôle important dans la moitié sud de la région des lacs incite à formuler une hypothèse tentante : la culture des pasteurs tutsi et hima de l'époque moderne, qui se rencontrent principalement dans cette même zone, tirerait son origine de celle des Kushites méridionaux et ils seraient donc venus de l'est plutôt que du nord<sup>20</sup>. L'infiltration des Bahima dans la région est censée s'être produite au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle ; il s'ensuivit une période d'instabilité durant laquelle les Bahima et leurs alliés parmi les premiers occupants constituèrent peu à peu une aristocratie par rapport à la population agricole ; ils établirent au XIV<sup>e</sup> siècle un État assez peu structuré. Selon l'autre théorie, qui gagne rapidement du terrain, les Bachwezi étaient des chefs locaux qui s'imposèrent par suite de changements économiques et démographiques en cours dans la région interlacustre. Il est certain que l'empire du Kitara fut créé par Ndahura (1344-1371 environ), grand roi guerrier, qui étendit son pouvoir, à partir de la petite chefferie de Bugangaizi, sur un vaste territoire comprenant le Bunyoro, l'ouest du Buganda, le Tooro, le nord du Kigezi, les îles Sese, l'Ankole, le Kiziba, le Karagwe, une partie du nord-est du Rwanda et une partie du Kenya occidental. Ne disposant pas des ressources militaires et administratives ni des moyens rapides de communication indispensables pour instaurer un État centralisé dans une région aussi étendue, il s'appuyait sur des représentants envoyés dans les différents secteurs. Les principales richesses économiques de cet empire à l'organisation assez lâche étaient, semble-t-il, le sel, le bétail et le fer.

Le roi Ndahura, qui conduisait souvent sa propre armée, fut capturé lors d'une invasion de l'Ihangiro, au Bukoba, à la suite d'une panique de ses troupes provoquée par une éclipse de soleil. Libéré, il préféra émigrer vers l'ouest plutôt que de revenir à Mwenge, sa capitale, en souverain discrédité — on ignore son sort ultérieur.

Son fils Wamara (1371-1398 environ) lui succéda et, pour des raisons de sécurité, il transféra sa capitale de Mwenge à Ber. Le règne de Wamara fut encore plus agité que celui de son père, en grande partie à cause de l'arrivée de plusieurs groupes d'immigrants, parmi lesquels figuraient : les Jo-Oma, originaires pour la plupart de la région des monts Agoro ; les « clans » de langue bantu venus de l'est, associés au « complexe kintu », dont il sera question plus loin ; des envahisseurs venant du sud, qui étaient sans doute des éléments avancés du « clan » bashambo ; et, enfin, les Luo<sup>21</sup>, qui commencèrent à s'infiltrer au Kitara à partir du nord du Nil. Les spécialistes

20. C. Ehret, 1974 (3), p. 11.

21. Nous employons la graphie correcte Luo, et non la variante européanisée Lwoo.

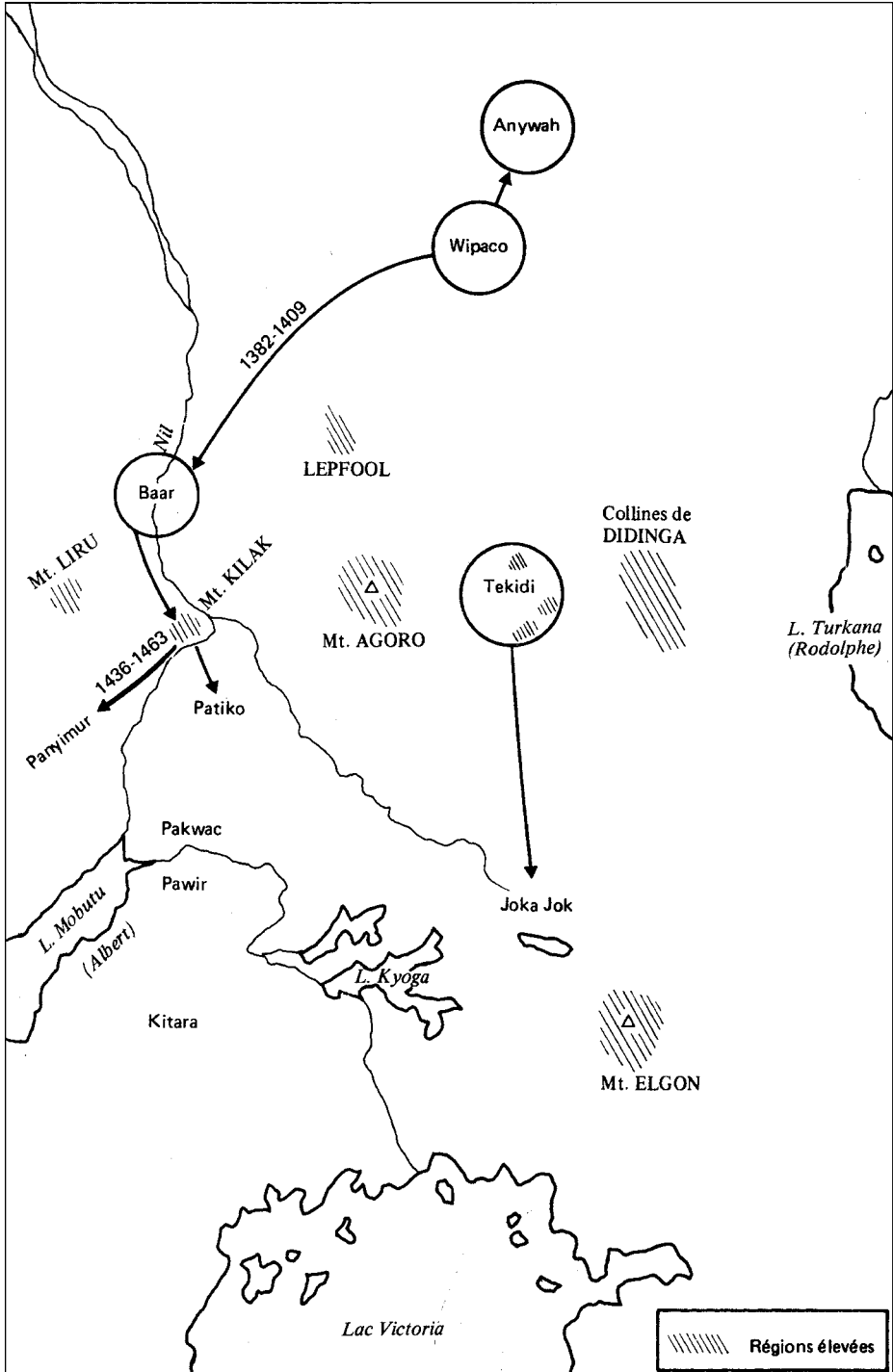
n'ont pu encore déterminer avec certitude si les Jo-Oma étaient des Luo ou des Bahima bien que les recherches récentes faites à Makerere par Webster et son équipe semblent accréditer la seconde thèse<sup>22</sup>. Quoiqu'il en soit, le point sur lequel il convient de mettre l'accent est le suivant : selon la conception historique dont nous donnons un aperçu ici, les Bachwezi n'étaient ni des Bahima ni des Luo ; il s'agissait d'une aristocratie bantu apparue dans l'ouest de l'Ouganda aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. À la suite de l'arrivée des pasteurs bahima (que ce soit du nord seulement ou du nord et du sud à la fois) et des Luo pendant le règne du dernier roi bachwezi, cet empire peu structuré devint hétérogène du point de vue ethnique et linguistique : des tensions internes dues aux problèmes que posait l'intégration politique se développèrent alors, provoquant son effondrement. Le roi Wamara avait essayé d'obtenir l'appui des nouveaux arrivants en leur attribuant des postes politiques importants : Miramira, du « clan » bashambo, Rugo et Kinyonyi, du « clan » balisa, furent ainsi chargés de le représenter dans les régions voisines du lac Masyoro, qui devinrent ensuite le Kitagwenda, le Buzimba et le Buhwezu. Un Muhima, Ruhinda, se vit confier le soin des troupeaux royaux ; Nosso, membre du clan basita, devint chef adjoint au Karagwe et Kagoro (Luo) commandant en chef des armées ; enfin, Wamara conclut un pacte du sang avec Kantu, qui avait pris la tête des « clans » bantu venus de l'est. Cependant, ces mesures furent considérées comme des signes de faiblesse par les communautés immigrées, qui se comportèrent bientôt en sujets indociles. Du fait d'une grande famine qui survint alors et fut suivie d'une épizootie frappant le bétail dans l'ensemble de l'empire, le mécontentement devint général. Kagoro, commandant en chef des armées de Wamara, en profita pour organiser un coup d'État contre les Bachwezi, qui furent massacrés sans pitié et dont les corps furent jetés dans l'eau. L'aristocratie bachwezi, qui n'était d'ailleurs certainement pas nombreuse, fut ainsi anéantie, ou, comme le rapportent les traditions, elle « disparut ». Ce fut la fin de l'empire bachwezi, qui fut remplacé par deux conglomerats d'États : les États luolabito du Bunyoro Kitara, du Kitagwenda et du Kiziba, et, plus au sud, les États bahinda (bhima) du Karagwe, du Nkore, de Kyamutwara, de l'Ihangiro et peut-être du Gisaka.

La chute de l'empire bachwezi provoqua donc une lutte acharnée entre les Luo et les Bahima (les Babito et les Bahinda), qui se disputaient le pouvoir politique dans la région, et l'histoire des deux nouveaux groupes durant les trois siècles suivants doit être étudiée dans le contexte de ce combat pour l'hégémonie politique.

En ce qui concerne d'abord les États luo, il importe de bien souligner que, selon nous, l'évolution historique de l'Ouganda occidental ne saurait s'expliquer simplement par une théorie faisant des vagues successives de pasteurs qui conquièrent ces pays les vecteurs de la civilisation<sup>23</sup>. Comme

22. J. B. Webster (dir. publ.), 1978.

23. Voir R. Oliver, 1963, p. 180 ; B. A. Ogot, 1967, pp. 46-47 ; M. Posnansky, 1966, *UJ*, vol. XXX, p. 5.



Premières migrations des Luo (carte B. A. Ogot).



nous l'avons indiqué plus haut, les premiers Luo arrivèrent au Kitara pendant le règne de Wamara, mais ils avaient commencé avant cette époque à se disperser à partir de leur lieu d'origine, situé sans doute au sud du Soudan. Les Luo septentrionaux restèrent, semble-t-il, dans cette région, tandis que les Luo centraux et méridionaux se dirigeaient au sud, vers les monts Agoro. Une étude glottochronologique des parlers luo donne à penser que cette séparation eut lieu entre 670 et 1070<sup>24</sup>. Les traditions orales indiquent que l'expansion et la dispersion progressives des populations de langue luo se poursuivirent pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ces dates sont corroborées par des données linguistiques, dont on peut conclure que les Luo protocentraux et méridionaux se séparèrent entre 1170 et 1470 environ<sup>25</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, quatre communautés luo s'étaient constituées : un groupe vivait près des monts Agoro, un autre le long du Nil, du nord du lac Mobutu au triangle du Pakwac, un troisième entre Nimule et Shambe (Baar), tandis que les ancêtres des Joka-Jok étaient installés quelque part au sud des monts Agoro. Selon les traditions des Luo, ceux-ci trouvèrent plusieurs groupes non luo dans la région des monts Agoro : ils se fixèrent notamment parmi les Muru et les mariages mixtes furent très fréquents. Cette population de sang mêlé donna naissance aux groupes des Joka-Jok<sup>26</sup>, et des Pawir-Pakwac, qui allèrent s'établir ailleurs. Les populations de langue luo qui étaient restées dans les secteurs des monts Agoro furent ensuite rejointes par les Jo-Oma (Bahima) entre 1320 et 1360 environ. À cette époque, les premiers étaient essentiellement chasseurs et agriculteurs et ce sont, semble-t-il, les pasteurs bahima qui leur apprirent à pratiquer l'élevage. Une épizootie ayant frappé le bétail dans la région, beaucoup de ces pasteurs furent plus tard amenés à émigrer. Ils traversèrent le Nil pour gagner l'empire bachwezi à l'époque du roi Wamara, comme nous l'avons vu plus haut. Ceux qui demeurèrent sur place furent absorbés par les populations luophones qui, sous la conduite du roi Owiny<sup>27</sup> (1409-1436), avaient créé le Tekidi, l'un des plus anciens États luo. Suivant les traditions luo, Owiny épousa Nyatworo, jeune fille du clan bahima, dont il eut un fils, Rukidi. Celui-ci, une fois devenu grand, rompit avec son père et émigra vers Pakwac avec ses partisans. Après le coup d'État de Kagoro, il fut invité par les immigrants luo déjà fixés dans la région à venir se mettre à la tête du Kitara. Lui-même et ses partisans prirent le nom de Babito, et il fonda la nouvelle dynastie babito du Kitara (1436-1463 environ), comme nous le relatons plus loin. Ces versions de l'histoire du Tekidi montrent qu'à l'époque, compte tenu du métissage de la population, il était extrêmement difficile de savoir qui était luo et qui était bahima. C'est sans doute pour cela que Crazzolarà, par exemple, appelle Luo ces Bahima luophones.

24. B. Blount et R. T. Curley, 1970, *JAL*, n° 9, pp.1-8. Je n'ignore pas bien entendu que beaucoup de linguistiques récusent aujourd'hui la glottochronologie.

25. B. Blount et R. T. Curley, 1970, *JAL* n° 9, pp.1-18.

26. B. A. Ogot, 1967. Les Joka-Jok vivaient déjà dans l'ouest du Kenya à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

27. Voir C. Buchanan, 1973, p.181.

Plus au nord, dans le Baar, une fusion ethnique analogue se produisait entre les Luo et les Madi. De ce creuset historique sortirent les Patiko, les Nyimur, les Padibe, les Atyak ou Kwong, les Koc, les Pagaya, etc., qui devaient jouer un rôle important dans l'histoire de la partie septentrionale de la région. Nous savons par exemple que les Patiko, conduits par Labongo du Pari-Baar, émigrèrent vers le Nil dans le triangle du Pakwac. Certains d'entre eux, y compris les membres d'un autre clan appelé Anywagi (Anywah), accompagnèrent Rukidi au Kitara. Nous apprenons aussi que les Bakwonga (originaires surtout du Soudan central), ainsi que les Bacwa et les Bagaya (clans rattachés aux Luo du Nord), émigrèrent vers le sud et gagnèrent l'empire du Kitara. Selon Buchanan, cela dut se produire au moins une génération avant Rukidi<sup>28</sup>. Il faut donc abandonner l'idée d'une armée luo envahissant l'empire du Kitara. De petits groupes continuèrent à s'étendre vers le nord (Soudan), vers l'ouest (Zaire), vers l'est (Éthiopie) et vers le sud (Kitara, Bukedi et Kenya occidental).

Les traditions bunyoro, kiziba, nkore et karagwe montrent clairement qu'il fut plus facile aux Babito et Bahinda de renverser Wamara que de prendre le contrôle de son empire. Les nouveaux dirigeants créèrent et répandirent le mythe de la disparition des Bachwezi et ils essayèrent aussi de légitimer leur pouvoir en revendiquant des liens de parenté avec ceux-ci, mais cette propagande ne réussit malheureusement pas à convaincre leurs sujets. Aucun des chefs mis en place par les Bachwezi ne s'efforça de se rendre maître de son secteur: le clan royal barisa, par exemple, parvint à créer des chefferies indépendantes au Buzimba et au Buhweju<sup>29</sup>. Au Pawir, le clan royal luo conserva son indépendance politique tout en restant dans l'orbite bunyoro-kitara. Partout ailleurs, l'autorité des Luo et des Bahima dut être établie par la force et la ruse à la fois.

Au Kiziba, par exemple, la lutte se poursuivit pendant plus d'une génération avant que Kibi (1417-1444 environ), chasseur luo, ne réussisse à établir une hégémonie luo. Grâce à des manœuvres politiques et à de généreuses distributions de gibier, il obtint l'appui de plusieurs « clans » importants, tels que les Bagaba anciens, clan royal des Batembuzi, les Basita et les Baranzi<sup>30</sup>; au Bunyoro-Kitara, la lutte dura plus longtemps encore. Malgré le succès de son coup d'État, Kagoro fut incapable d'unifier les Luo, et à plus forte raison l'ensemble de l'État. Il fit, cependant, en sorte que des attributs royaux tels que les tambours restent sur place; les Babito les y trouvèrent. Au bout d'un certain temps, en effet, il accepta de venir, accompagné de ses partisans, les Babito. Il constata que, dans plusieurs secteurs du pays, la population était hostile au nouveau régime: au Bwera, par exemple, l'hostilité était si vive que Rukidi fut contraint de transférer sa capitale à Bugangaizi, au cœur du vieil État batembuzi. Il eut également du mal à faire admettre la légitimité de son pouvoir et à créer un État intégré à partir d'une société ethniquement

28. Voir C. Buchanan, 1973, p. 181.

29. K. K. Nganwa, 1948, pp. 6-7, P. K. Kanyamunyu, 1951, *UJ*, pp. 191-192.

30. F. X. Lwamgira, 1949.

hétérogène. La situation se stabilisa seulement après 1500, lorsque débuta l'expansion bunyoro vers les États bahinda et le rwanda<sup>31</sup>.

Comme nous l'avons vu plus haut, les Bachwezi avaient désigné Miramira, du clan bashambo, et des membres du clan balisa pour exercer les fonctions de chef dans la région qui entoure le lac Masyoro. Après la mort de Wamara, une lutte pour la suprématie s'engagea : deux frères babito — Wakole et Nyarwa — réussirent alors à tuer Miramira et à créer l'État du Kitagwenda, avec l'aide du clan bahima des Bashekatwa<sup>32</sup>.

## Le complexe ruhinda

Ce complexe avait pour centre géographique le territoire actuel du district du Kigezi, de l'Ankole et du district de Bukoba en Tanzanie, ainsi que d'une partie du Burundi et du Rwanda. Pendant la période considérée, les principaux États qui ont joué un rôle ont été le Nkore, les États buhaya du Karagwe, de l'Ihangiro, du Kiyanja, du Buzinza et du Kyamutwara, ainsi que certaines parties du futur royaume du Rwanda, comme le Ndorwa. En dépit de l'existence de frontières politiques et de barrières linguistiques, la région possédait, à l'époque, une unité historique. Ainsi, c'est dans cette zone que l'influence des pasteurs bahima-batutsi semble avoir été la plus sensible. Différents clans anciens, comme les Basita, les Bagahe, les Bsigi, les Bazigaba, les Bakimbiri, les Bashambo, les Baitira, les Batsyaba, les Bagyesera, les Baishekatwa, les Bungura et les Babanda, sont dispersés à travers toute la région, ce qui est particulièrement important dans cette zone où les « clans » — notamment les plus grands — avaient tendance à représenter des chefferies à population mêlée plutôt que des groupes de parenté exogamiques<sup>33</sup>. Beaucoup de Bahima se sont incorporés à des « clans » bantu, tandis que des familles bantu s'intégraient à des « clans » batwa, et *vice versa*. Cette homogénéité est confirmée par le fait que la plupart des habitants actuels de la région parlent rukiga, ruhororo, runyankore ou runyambo — parlars qui sont tous étroitement apparentés — ou encore runyarwanda. Un autre facteur de cohérence historique est le fait que la plupart des groupes de la région ont subi les effets de l'expansion de l'État du Rwanda — mais il s'agit là d'une histoire qui sort des limites du présent chapitre.

Les traditions semblent indiquer qu'au début de la période qui nous intéresse les zones forestières étaient beaucoup plus dispersées qu'aujourd'hui et qu'elles étaient occupées par les Batwa, groupe vivant de la cueillette et de la chasse du gros gibier (éléphants, buffles, etc.)<sup>34</sup>. Les agriculteurs bantu

31. Sur la politique expansionniste du Bunyoro-Kitara, voir B. A. Ogot, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. V, chap. XXVI (à paraître).

32. Voir A. Wheeler, 1971.

33. F. Géraud, 1972, p. 24.

34. Voir Z. Rwandusya, 1972.

commencèrent alors à s'introduire peu à peu dans la région, surtout à partir du sud et de l'ouest. Ils défrichèrent la forêt et s'établirent en permanence dans des secteurs où ils cultivaient le millet et le sorgho; de plus, ils pratiquaient la chasse et le travail du fer — les Barongo, par exemple, se consacraient essentiellement à ces deux types d'activités longtemps avant l'arrivée des Bahima au Buzinza<sup>35</sup>. Les traditions du clan bazinga nous apprennent aussi que leur ancêtre, Kasinga, était un forgeron et un sorcier du Karagwe, qui, ayant été chassé par son frère Muhaya, avait trouvé refuge au Ndorwa avant la venue des Batutsi<sup>36</sup>.

Les groupes de langue bantu s'organisèrent au début selon le système de la famille élargie: les chefs de famille, qui constituaient l'autorité la plus haute, se réunissaient pour veiller au bien-être de la population et rendre la justice. Mais, à mesure que le nombre des immigrants s'accroissait, le système des «clans» se développait. Il convient cependant de souligner que, dans cette zone, les «clans» n'étaient pas nécessairement composés de descendants des mêmes ancêtres: la coutume de la fraternité du sang, par exemple, encourageait les nouveaux venus à s'unir à des familles anciennes, et certains groupes d'immigrants ont recherché la protection de «clans» puissants en se joignant à eux, en adoptant leur langage et leurs coutumes. En fait, le passage d'un «clan» à un autre paraît avoir été une pratique communément admise.

Les clans devinrent ainsi des organisations politiques possédant des frontières territoriales. Le chef du clan était aussi le chef du territoire et celui-ci était désigné d'après le nom de la famille dominante: le Busigi était en grande partie occupé par les Basigi, le Bugahe par les Bagahe, etc. Les grands clans (*Bazigaba*, *Bagyesera*, *Basigi*, *Bahanda* et autres) avaient un roi ou chef (*mwami*) dont le pouvoir était à la fois politique et religieux, qui était responsable du bien-être de la population, du bon état du bétail et des récoltes. La plupart du temps, il était également un «faiseur de pluie»<sup>37</sup>. Les traditions nous enseignent, par exemple, que les Bagahe du Ndora, autour du lac Bunyoni, les Basigi du Busigi (région qui fait aujourd'hui partie du Rwanda) et les Babanda du Kinsizi étaient des faiseurs de pluie<sup>38</sup>. Il semble que, vers le début du XV<sup>e</sup> siècle, certains de ces clans bantu avaient créé des dynasties bien établies. Nous savons ainsi que des membres du clan basita régnaient au Nkore, au Karagwe et dans d'autres États buhaya avant que les Bahinda ne prennent le pouvoir. Les traditions historiques du Rwanda mentionnent un groupe d'agriculteurs appelés Barengye. Ils sont considérés comme figurant parmi les plus anciens habitants de la région et ils étaient fixés surtout autour de Nduga, dans la zone que constitue de nos jours le Rwanda occidental. Ils utilisaient de grandes houes de fer assez

35. I. K. Katoke, 1975, p. 14.

36. F. Géraud, 1972, p. 28.

37. Selon F. Pagès, les faiseurs de pluie sont pour la plupart des descendants des chefs locaux des clans bantu (cité par F. Géraud, 1972, p. 30).

38. F. Géraud, 1972, p. 30.

rudimentaires<sup>39</sup>. Ils sont censés avoir été éliminés par les Babanda longtemps avant l'arrivée des Batutsi<sup>40</sup> : heureusement, nous savons maintenant qu'on en trouve encore dans le nord-ouest de la Tanzanie et en Ouganda occidental, de Bufumbira à Toro. Il apparaît donc que cette ancienne communauté de langue bantu qui pratiquait le travail du fer, ait été représentée avant l'arrivée des pasteurs dans des secteurs très divers du Rwanda et du sud-ouest de l'Ouganda, où en général les familles dirigeantes étaient issues de ce groupe.

Parmi les plus anciens habitants du Rwanda et du sud-ouest de l'Ouganda figure sans doute aussi un autre «clan» d'agriculteurs, les Bungura, qui, suivant Hertefeldt, étaient encore nombreux au Ruhengeri (nord-ouest du Rwanda) en 1960<sup>41</sup>. Il n'a malheureusement été retrouvé chez les Bungura aucune tradition relative à une migration ou à la formation d'un État — fait qui semble être un indice de l'ancienneté de leur installation dans la région.

Les Bazigaba paraissent, de même, avoir été l'un des groupes d'agriculteurs les plus anciennement établis dans la région. Nous savons qu'ils créèrent tout à fait à l'est du Rwanda un État mubari, qui avait un roi (Kabeija) et un tambour royal (Sera) au moment où les Banyiginya firent leur apparition dans l'histoire<sup>42</sup>. Mais il y en a également beaucoup dans l'Ankole et dans le secteur du Rujumbura au Kigezi. Ils ont un totem différent dans chacune de ces trois régions : le léopard au Rwanda, l'antilope au Rujumbura et une vache rayée dans l'Ankole. Comme l'a souligné le professeur Denoon, compte tenu de cette répartition et de cette diversité, il paraît très probable qu'un État à «clans» multiples (sans doute le Mubari) a servi de point de départ à une diaspora prolongée, les immigrants ayant conservé le nom de Bazigabaa d'abord dans un sens politique, puis pour désigner une catégorie sociale, et ayant aussi conservé les emblèmes totémiques des «clans» de l'État bazigabaa originel<sup>43</sup>.

D'autres Bantu, comme les Banyange, les Basita, les Banuma et les Baitira, jouaient un rôle important vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; à l'époque, les Bahinda commencèrent à régner sur le Nkore.

Pour donner une idée du système politique qui s'était développé dans la partie ouest de la région interlacustre, je mentionnerai enfin le «clan» des Baishekatwa, dont le totem était l'*ensenene*. Des membres de ce «clan» se trouvent au Rwanda (les Bahondogo, qui régnèrent sur le Bugyesera, en seraient issus), au Kigezi (où ils sont les plus anciens habitants du Bujumbura), au Tooro et en Ankole. Les traditions du Buganda nous apprennent également que le «clan» *ensenene* arriva au Buganda de l'ouest, avec Kimera, comme nous le verrons plus loin. Il apparaît donc que les Baishekatwa sont un très ancien «clan» de l'ouest de l'Ouganda, qui s'étendait du Busongora au

39. J. K. Rennie, 1972, *TJH*, vol. II, n° 2, pp. 18-19.

40. F. Géraud, 1972, p. 27.

41. M. d'Hertefeldt, 1971, p. 27, tableau 2.

42. M. Pauwels, 1967, p. 208.

43. D. Denoon, 1972, p. 6.

Rwanda méridional. Nous avons jusqu'ici parlé seulement des agriculteurs de langue bantu; il nous faut maintenant nous occuper des pasteurs. Il importe d'abord de répéter que leur origine dans cette région est incertaine; certains ont admis qu'ils venaient du nord, mais, comme l'a souligné Rennie, « une origine locale du pastoralisme — peut-être au Karagwe ou dans les environs — ne saurait être exclue<sup>44</sup> ». Ensuite, l'opinion largement répandue selon laquelle les pasteurs arrivèrent dans cette région en tant que conquérants et soumièrent dès le début les populations agricoles à l'autorité d'aristocraties pastorales doit être révisée dans ce cas, comme nous l'avons déjà fait dans celui du Kitara; il est possible de citer plusieurs cas de coexistence pacifique entre pasteurs et agriculteurs<sup>45</sup>: en fait, jusqu'à l'apparition au XV<sup>e</sup> siècle de plusieurs États pastoraux dont nous parlerons plus loin, c'étaient surtout les clans d'agriculteurs qui, comme nous l'avons montré, fournissaient les dynasties régnautes.

Un groupe comme celui des Bariisa, par exemple, est considéré comme l'un des plus anciens « clans » pastoraux de la région. D'après leurs traditions, ils émigrèrent du nord — peut-être du Bunyoro — vers le Karagwe, au sud, puis ils remontèrent vers le nord à travers ce qui est aujourd'hui le Kigezi et l'Ankole occidental. Lorsqu'ils eurent atteint le Mpororo, les membres du groupe se dispersèrent dans des directions très diverses. Parmi eux se trouvait une famille composée de trois frères — Kateizi, Kinyonyi et Rugo — et d'une sœur — Iremera —, qu'un aigle aurait guidés jusqu'à la cour du roi Wamara, le dernier des souverains bachwezi. Kateizi quitta sa famille en chemin pour s'établir au Buhweju, où il épousa des femmes du pays, devint agriculteur et fonda le sous-clan des Bateizi. Les deux frères restants et leur sœur arrivèrent finalement à la cour des Bachwezi. Iremera fut prise pour femme par le roi, Rugo fut placé à la tête du Buzimba et Kinyonyi devint le représentant de Wamara au Buhweju. Chacun reçut du roi un tambour royal et une centaine de têtes de bétail<sup>46</sup>.

Cette tradition montre bien que les pasteurs ne conquièrent pas tous le pouvoir dès le début, et le cas des Bateizi prouve également que certains ne le conquièrent jamais.

Parmi les groupes pastoraux qui émigrèrent plus tard figurent trois « clans » qui jouèrent un rôle déterminant dans la fondation de « clans » nouveaux au Nkore, au Karagwe, dans l'Ihangiro et au Kiziba: ce sont les Bashambo, les Basiita et les Bahinda. La tradition rapporte que les Bashambo, venus du nord, s'établirent au Ndorwa et dans les environs, au nord-est du Rwanda, puis ils se dispersèrent vers le nord et vers l'est, dans l'Ankole et le Kigezi oriental<sup>47</sup>. Il s'agissait probablement de Bahima qui arrivèrent dans l'État bachwezi avant ou pendant le règne de ceux-ci.

44. J. K. Rennie, 1972, *TJH*, vol. II, n° 2, p. 23.

45. S. R. Karugire, 1971, pp. 122-123.

46. P. K. Kanyamunyu, 1951, *UT*, 15, 2, pp. 191-192.

47. Les femmes bashambo épousèrent, dit-on, des Bachwezi. Voir F. Géraud, 1972; L. de Heusch, 1966.

Les Basiita s'orientèrent apparemment dans une direction opposée à celle des Bashambo; ils semblent s'être dirigés vers le nord à partir d'un centre situé au Karagwe ou dans les environs. Pendant la période bachwezi, des Basiita gouvernèrent le Karagwe et le Nkore, où Nono et Karara, respectivement, jouèrent le rôle de représentant des Bachwezi.

Nous en arrivons ainsi au dernier groupe: celui des Bahinda. Leur origine est très controversée; selon les traditions nkore, les Bahinda auraient été des descendants des Bachwezi et Ruhinda, fondateur d'une série de dynasties au Karagwe, au Kyamutwera, au Nkore et dans l'Ihangiro, aurait été le fils de Wamara, dernier roi des Bachwezi<sup>48</sup>. En revanche, de Heusch pense qu'ils étaient des Nilotes. Pour lui, les Luo, en envahissant le Bunyoro, vainquirent les Bachwezi; ceux-ci se retirèrent alors vers le nord au Bwera et au Nkore — qui étaient protégés contre les incursions des Luo par les fortifications de Bigo — mais ils furent pris à revers par les Bahinda (groupe issu des Luo), qui passèrent par le Karagwe, battirent finalement le roi Wamara au Nkore et fondèrent de nouvelles dynasties au Nkore, au Karagwe, à l'Ihangiro et au Kyamutwera. Cette théorie a été réfutée de manière convaincante par Karugire<sup>49</sup>. D'autre part, Denoon a récemment soutenu que « Ruhinda était un Mugyesera, du Gisaka, qui étendit l'autorité de cet État à de nouvelles régions ou qui le quitta<sup>50</sup> ». À l'appui de cette thèse, il souligne que les Bagyesera et les Bahinda ont le même totem (un singe); que les Bafumbira et les Batooro appellent le *nkore* « Bugyesera », c'est-à-dire royaume des *Bagyesera*; que, pour expliquer l'absence totale du « clan » bagyesera au Nkore, alors que des membres du « clan » se sont installés dans toutes les zones environnantes, on est amené à admettre que Bahinda est le nom local des Bagyesera et, enfin, que l'étendue de la puissance des Bagyesera était suffisante — d'après ce que l'on sait — pour rendre cette théorie acceptable. Ils dominèrent l'Ankole occidental et le Kigezi oriental jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et leurs incursions vers le nord s'étendaient jusqu'au Busongora et au Mwenge.

Denoon a cependant seulement démontré qu'il y avait dans la région un groupe pastoral dominant et qu'il pourrait s'agir des Bagyesera. Mais il ne paraît pas avoir établi qu'on doive identifier les Bagyesera avec les Bahinda, notamment parce qu'il n'a pas prouvé l'existence d'un rapport entre Ruhinda et les Bagyesera.

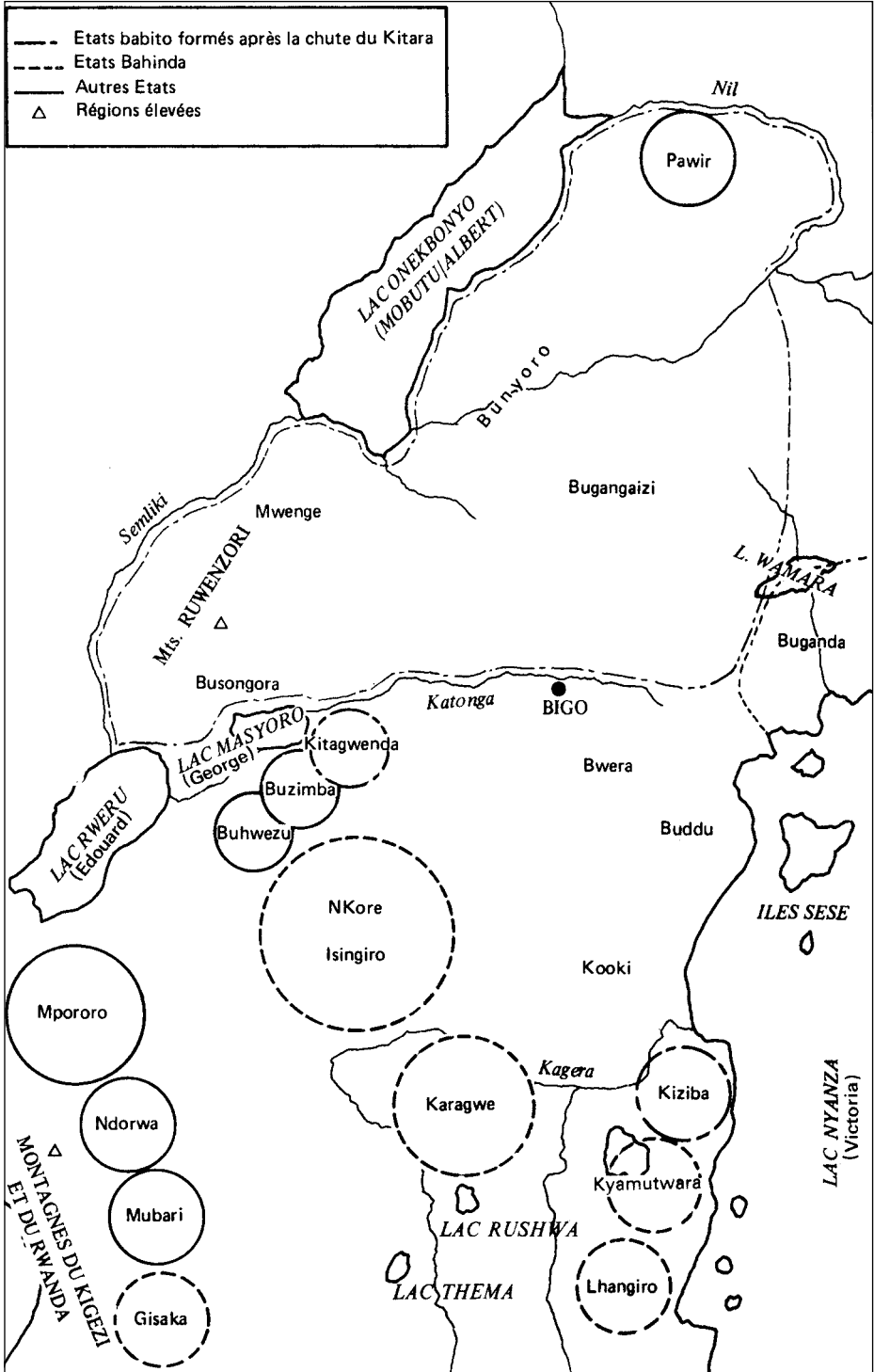
Il semble que les traditions bunyoro telles que les rapporte Nyakatura rendent compte de manière satisfaisante de l'origine de Ruhinda: celui-ci aurait été un riche pasteur (*muhima*) vivant à l'époque du roi Wamara<sup>51</sup>, qui devint un personnage important à la cour bachwezi et fut nommé chef des troupeaux. Quand Kagoro fit son coup d'État, Ruhinda emmena une partie des troupeaux royaux au Karagwe: suivant les traditions karagwe, c'est à

48. S. R. Karugire, 1971, pp. 126-127.

49. S. R. Karugire, 1971, p. 126.

50. D. Denoon, 1972, p. 10.

51. J. Nyakatura, 1947, pp. 65-66, 290.



Les Bachwezi et les immigrants (carte B. A. Ogot).



lui et à ses partisans qu'est due l'introduction du bétail à longues cornes au Karagwe.

À cette époque, les «clans» basiita et banyangwe avaient reçu des Bachwezi des tambours, symboles d'autorité, et régnaient sur cette région méridionale: le Karagwe était gouverné par un Basiita, Nono, tandis que Nkombya et Karara (tous deux banyange) gouvernaient respectivement l'Ihangiro et le Nkore.

Il est peu de rois de cette époque dont les dates soient connues de manière aussi sûre que Ruhinda. Les dynasties de quatre États (Buzinza, Kyamutwara, Karagwe et Nkore) prétendent descendre de ses fils. En combinant les calculs fondés sur les quatre généalogies, on obtient pour Ruhinda les dates de 1405-1447 environ. Les traditions kiziba mentionnent également Ruhinda à propos de la génération des années 1417 à 1444 environ.

Quand Ruhinda arriva au Karagwe, il se servit des grandes richesses dont il disposait sous forme de bétail pour chasser Nono du pouvoir. Il s'employa ensuite à établir au Karagwe une solide base d'opérations avant de se diriger au nord, vers le Nkore, dont il prit le contrôle en concluant un accord politique avec l'important et influent clan banyangwe: en acceptant son autorité, les membres de ce clan obtinrent l'assurance qu'ils ne seraient pas persécutés et pourraient conserver leurs biens. Tout comme Rukidi, Ruhinda s'efforça, grâce à une propagande savamment élaborée, de convaincre ses sujets qu'il descendait des Bachwezi.

Il laissa son fils Nkuba à la tête du Nkore et dirigea son action vers le Kyamutwara et l'Ihangiro. Au Kyamutwara, il tua Kashare, représentant de Wamara, et installa à sa place un autre de ses fils, Nyarubamba. Dans l'Ihangiro, il eut sans doute recours à des alliés locaux pour faire empoisonner un autre représentant de Wamara, Ihangiro, du «clan» abayango, et il envoya son plus jeune fils, lui aussi nommé Ruhinda, régner sur le pays. Enfin, il se rendit au Buzinza, où il déposa Nshashame et installa à sa place un autre de ses fils<sup>52</sup>. Ainsi, après avoir pris pied au Karagwe, Ruhinda s'empara rapidement de toutes les régions avoisinantes, où il remplaça les représentants des Bachwezi par ses fils. Lorsqu'il mourut au Buzinza, il était en train de créer dans le sud un État bahinda semblable à l'État babito du Nord ou à l'État rwanda instauré par les Banyiginya du Buganza. Après sa mort, cette vaste zone d'influence se morcela; ses fils, après avoir été ses mandataires, devinrent des souverains indépendants dans leurs régions respectives et fondèrent les dynasties du Karagwe, de l'Ihangiro, du Kyamutwara et du Buzinza. Ces États bahinda, qui prirent la suite du Kitara, étaient petits et ils le restèrent longtemps.

Il ressort clairement de cet exposé que la «disparition» des Bachwezi fut suivie de la formation dans la région interlacustre d'une série d'États: les Gisaka, les États bahinda, le Rwanda, le Ndorwa des Bashambo, les États babito et le Buganda, dont nous n'avons pas encore parlé; dans la plupart

52. S. R. Karugire, 1971, p. 130-131, 137-142.

d'entre eux — sauf peut-être le Buganda —, l'élevage occupait une place prédominante. Ruhinda était un conducteur de troupeaux; les Bagyesera, les Banyiginya et les Bashambo étaient des pasteurs et les Babito, à l'origine chasseurs et agriculteurs, acquirent rapidement les caractéristiques des groupes dirigeants de pasteurs.

## Le complexe Rwanda

Pour étudier l'histoire des origines du Rwanda, on adoptera ici le schéma de Vansina<sup>53</sup>, avec les modifications qui lui ont été apportées dans l'important ouvrage de J. K. Rennie<sup>54</sup>. Nous savons l'immense influence qu'exercent les travaux de Kagame<sup>55</sup> et des Pères blancs, mais ces travaux présentent deux graves déficiences: *a*) étant axés sur les cours royales, ils nous disent peu de chose des réactions des sociétés en voie d'incorporation à l'État du Rwanda; *b*) leur objectivité est sévèrement limitée par l'adhésion des auteurs à la théorie « hamitique » qui est aujourd'hui périmée.

En bref, Kagame et les Pères blancs soutiennent que le territoire du Rwanda actuel était auparavant peuplé par un ensemble disparate de familles et de « clans » bantu, politiquement peu organisés. Un groupe homogène de pasteurs « tutsi hamitiques originaires du nord arriva alors dans la région, où il introduisit l'élevage, le travail du fer, le concept de royauté, une hiérarchie sociale par castes et différentes nouvelles cultures. Sous la direction de leur chef Gihanga, ils établirent, à partir du X<sup>e</sup> siècle, plusieurs dynasties « tutsi », qui s'intégrèrent finalement pour former l'État rwandais. Par divers moyens (diplomatie, conquêtes et puissance économique due à la passion du bétail), cet État « tutsi » s'étendit graduellement à l'ensemble des zones occupées par le Rwanda moderne. Les populations conquises furent assimilées grâce à un système de vassalisation des Bantu (« Hutu »), recevant le droit d'utiliser le bétail en échange de leurs services et de leur allégeance. Ce serait également là l'origine du système des classes rwandais, ou ce que le sociologue Maquet a appelé *the premise of inequality in Rwanda*<sup>56</sup>.

Pour présenter un tableau équilibré de l'histoire des origines du Rwanda, il est indispensable de retracer l'histoire des États et des sociétés de l'époque prényiginya.

Suivant les traditions, les premiers habitants étaient presque certainement des Batwa, qui vivaient dans la forêt de la chasse et de la cueillette. Ils pratiquaient en outre la céramique et la vannerie. Plus tard, lorsque les agriculteurs commencèrent à arriver et à défricher la forêt pour créer des

53. J. Vansina, 1962.

54. J. K. Rennie, 1972, *TJH*, vol. II, n° 2.

55. A. Kagame, 1954, 1959, 1961, 1963.

56. J. Maquet, 1961.

établissements permanents, les chasseurs vinrent leur offrir des peaux et de la viande en échange de sel et d'objets de fer.

Les agriculteurs de langue bantu cultivaient le sorgho, élevaient du bétail et des abeilles, chassaient et pratiquaient l'artisanat rural. Ils s'habillaient de peaux de chèvre et d'écorce, et ils étaient organisés en lignages et en clans placés sous l'autorité de chefs de lignage<sup>57</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, une grande partie des Bantu étaient organisés en petits États dont chacun comprenait plusieurs lignages soumis à un lignage dominant et était dirigé par un *mwami* (chef ou roi), qui était à la fois un chef territorial et un chef religieux chargé de faire la pluie<sup>58</sup>. La situation était ainsi semblable à celle que nous avons décrite à propos du complexe bahinda. Certains témoignages indiquent que quelques-uns de ces lignages, comme le lignage rubungu du « clan » singa et le lignage heka du « clan » zigaba, possédaient du bétail avant l'installation au Rwanda du « clan » nyiginya.

Plusieurs États importants s'étaient constitués avant l'arrivée du « clan » nyiginya. Chacun d'eux était placé sous le contrôle d'un clan dominant, mais il faut répéter ici que les noms de clans étaient, à cette époque, plutôt des étiquettes politiques que des noms de groupes exogamiques issus d'un ancêtre éponyme.

Les États de l'époque prényiginya étaient ceux des Singa, des Zigaba, des Gesera, des Banda, des Cyaba, des Ongera et des Enengwe<sup>59</sup>. Les trois premiers (Singa, Zigaba et Gesera) sont considérés comme *avasang wabutaka*, ce qui signifie « ceux qui étaient là avant quiconque », ou les propriétaires originels de la terre au Rwanda<sup>60</sup>. Quelle était la nature de ces « clans » et comment furent-ils incorporés au Rwanda ? Nous allons répondre à la première de ces questions, mais la seconde sort du cadre de notre étude.

D'après les traditions tutsi, le plus ancien État fut sans doute créé au Rwanda par les lignages renga du « clan » singa. Il comprenait la plus grande partie du territoire du Rwanda moderne, à l'exception de la région orientale, mais il était doté d'une organisation assez lâche, et son nom n'a pas été conservé par l'histoire. Les traditions indiquent toutefois clairement que les Renga avaient élaboré un système complexe de monarchie rituelle et, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un corps de spécialistes des rites, appelés *tege* et prétendant descendre de Nyabutege, fut incorporé aux institutions du Rwanda. Nyabutege était censé être un descendant de Rubunga, spécialiste du rituel renga, auquel Gihanga, fondateur des « clans » tutsi du Rwanda, emprunta l'idée du tambour royal et le code du rituel royal renga<sup>61</sup>. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, tous les États renga avaient été absorbés par l'État rwandais.

57. M. d'Hertefeldt, 1962, pp.41-44; J. Vansina, 1962, p. 78.

58. J. Vansina, 1962, pp.77-78.

59. A. Kagame, 1955.

60. A. Kagame, 1954, p.56.

61. A.Kagame, 1955, p. 13.

Tout à fait à l'est du Rwanda se trouvait l'État mubari, du « clan » zigaba, qui occupait apparemment une vaste région. Le clan nyiginya, comme nous l'avons déjà signalé, est mentionné pour la première fois dans l'histoire du Rwanda au moment où les Zigaba lui firent don de la colline de Gasabo<sup>62</sup> en l'autorisant à avoir son propre chef, mais à condition de se placer sous leur juridiction. À cette époque, les mariages entre membres des deux groupes étaient fréquents. L'État mubari perdit cependant son indépendance à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque le souverain rwandais Yuki II Gahima enleva leur tambour Sera aux Zigaba.

En dépit de cette perte de son indépendance politique, la dynastie parvint à subsister jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle; à ce moment, Kigeri III Ndabarasa (1765-1792) tua le roi et mit fin à la dynastie. De petits groupes de Zigaba émigrèrent alors dans différentes parties du sud-est de l'Ouganda, où, comme nous l'avons vu, ils jouèrent un rôle dirigeant.

Les Gesera, qui étaient étroitement apparentés aux Zigaba, gouvernaient le puissant État du Gisaka, au sud-est du Rwanda, et sans doute aussi le Bugyesera. Le Gisaka parvint à conserver son indépendance jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle: finalement, il se désintégra et fut annexé par le *mwami* Rwo-gera (1830-1860 environ), mais les Gesera continuèrent jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle à administrer deux petits États qui s'étaient séparés du Gisaka: le Busozo, apparemment fondé au début du XVII<sup>e</sup> siècle au sud-ouest du Rwanda, et le Vushiru, au nord-ouest<sup>63</sup>.

Dans le centre-nord du Rwanda se trouvait un autre État, le Busigi, dirigé par un chef faiseur de pluie et qui ne fut incorporé au Rwanda qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.

Nous pourrions mentionner plusieurs autres petits États, mais nous avons certainement donné assez d'exemples pour montrer que l'autorité du Rwanda ne s'est pas imposée à des populations qui n'étaient pas groupées au sein d'États. Le Gisaka, par exemple, fut pendant longtemps aussi bien organisé que l'était le Rwanda au début de son histoire; les États de dimensions et de puissance variables avaient des institutions monarchiques ainsi que des rites visant à agir sur les terres et sur les pluies. Durant son expansion au cours des trois siècles suivants, le nouvel État rwanda adopta certaines de ces institutions politiques et religieuses. En fait, si les rites de la cour du Rwanda étaient efficaces sur le plan politique, c'est en grande partie parce qu'ils englobaient des rituels agricoles et pastoraux, et parce que des fonctions rituelles importantes furent confiées à un certain nombre d'agriculteurs qui se trouvèrent ainsi liés au système.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle environ, le nombre des pasteurs s'accrut rapidement dans ces États. À l'origine, ils ne constituaient pas une caste dominante, et ils pourraient même avoir joué le rôle de « client » des cultivateurs dans plusieurs régions. Jan Vansina a présenté assez de preuves pour démontrer

62. A. Kagame, 1954, pp. 53-54.

63. A. d'Arianoff, 1952.

64. M. Pauwels, 1967, p. 223.

que, dans le nord-est, le nord-ouest et l'ouest du Rwanda, pasteurs et agriculteurs vivaient en état de coexistence pacifique. Le système de vassalité qui devait caractériser les rapports entre les deux groupes se développa après le début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand l'un et l'autre durent s'intégrer à un nouvel État rwanda.

Bien qu'il soit toujours dangereux d'expliquer le passé par le présent, on admet en général qu'au moins neuf des grands « clans » du Rwanda sont des Tutsi et, par conséquent, étaient à l'origine des pasteurs. Ces « clans » — Sindi, Nyakarema, Ega, Shambo, Sita, Ha, Shingo, Kono et Hondogo — ont élaboré une théorie nationaliste qui fait descendre tous les Tutsi de Gihanga, fondateur mythique.

Ces pasteurs ne se déplaçaient pas en groupes importants et homogènes; ils arrivèrent au contraire en ordre dispersé, jusqu'à ce qu'ils se soient trouvés assez nombreux, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, pour s'organiser en lignages dans le Sud, où ils entrèrent bientôt en conflit avec les agriculteurs. Cependant, aucun de ces lignages n'était assez puissant au XV<sup>e</sup> siècle pour constituer un État indépendant, à l'exception de deux groupes, les Hondogo et les Nyiginya. Les premiers s'étaient fixés autour du lac Mugesera, au sud, et avaient établi une organisation politique qui leur permit de repousser les Gesera vers le Gisaka, à l'est. Les seconds étaient destinés à fournir la dynastie régnante du Rwanda. Venus du Mubari, dans l'Est, ils s'étaient installés, comme nous l'avons vu, à Gasabo dans le Rwanda central, près du lac Muhazi. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ils avaient réussi à créer un État centralisé dont les institutions associaient les pasteurs et les agriculteurs. La formation d'un État indépendant rwandais, sa consolidation et son expansion sont des sujets qui sortent du cadre de la période considérée ici<sup>65</sup>.

## La région Buganda-Busoga-Mont Elgon

Selon D. W. Cohen, entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs clans de langue bantou quittèrent la région du mont Elgon-lac Victoria. La cause de cette grande migration n'est pas claire. Kiwanuka a suggéré que « l'avance vers le sud-est des Luo a exercé une certaine influence sur ces déplacements de population<sup>66</sup> », mais en fait ceux-ci ont débuté — comme les traditions luo le montrent clairement — au moins un siècle avant la première migration des Luo dans la région.

Ces émigrants bantou devaient jouer un rôle important dans l'évolution politique de leur nouvelle patrie à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Ils comprenaient notamment le groupe des « clans » de Kintu qui, d'après Cohen, se sont sans

65. Suivant la chronologie de J. K. Rennie (*TJH*, vol. II, version révisée de celle de J. Vassina), trois rois seulement appartiennent à la période qui nous occupe ici: Ndahiro Ruyange (1424-1451), Ndobha f. Ndahiro (1451-1478) et Samence Ndobha (1478-1505).

66. S. Kiwanuka, 1971, p. 33.

doute fixés au sud du lac Kyoja et ont formé plusieurs petits États, tels que le Buganda, sur la rive nord du lac Victoria<sup>67</sup>.

Nous ne savons pas si Kintu a vraiment existé. Il semble évident, cependant, que ce personnage est associé à une série de « clans » de langue bantou dont les totems sont le léopard et le lion. Suivant les traditions du Buganda, les principaux lieux où s'arrêta Kintu Nono, Buvvi, Bukesa, Mangira, Magonga, Butwala, etc., correspondent aux parties du pays occupées par les clans du léopard. De même, Kanyanya et Lwada, qui comptent aujourd'hui parmi les principaux territoires du clan du lion au Buganda, sont traditionnellement considérés comme des lieux où s'arrêta Kintu. Avant l'arrivée du groupe des « clans » lion-léopard, la côte nord du lac Victoria était habitée par divers « clans » bantou comme ceux du pangolin, de la civette, du singe colobe, de l'oiseau, du protoptère et de l'antilope *Redunca*. Au Buganda, ces « clans » sont appelés *banansagwa*, c'est-à-dire « ceux qui ont été trouvés sur place ». Politiquement, ils étaient dirigés par des chefs indépendants les uns des autres; cependant, le clan de l'antilope *Redunca* avait créé dans le Busoga méridional actuel la chefferie à clans multiples de Bugulu dirigée par l'Igulu. La vie de cette communauté était centrée autour d'une importante industrie céramique et d'un grand sanctuaire contrôlés l'un et l'autre par le lignage dominant des Abaiseigulu.

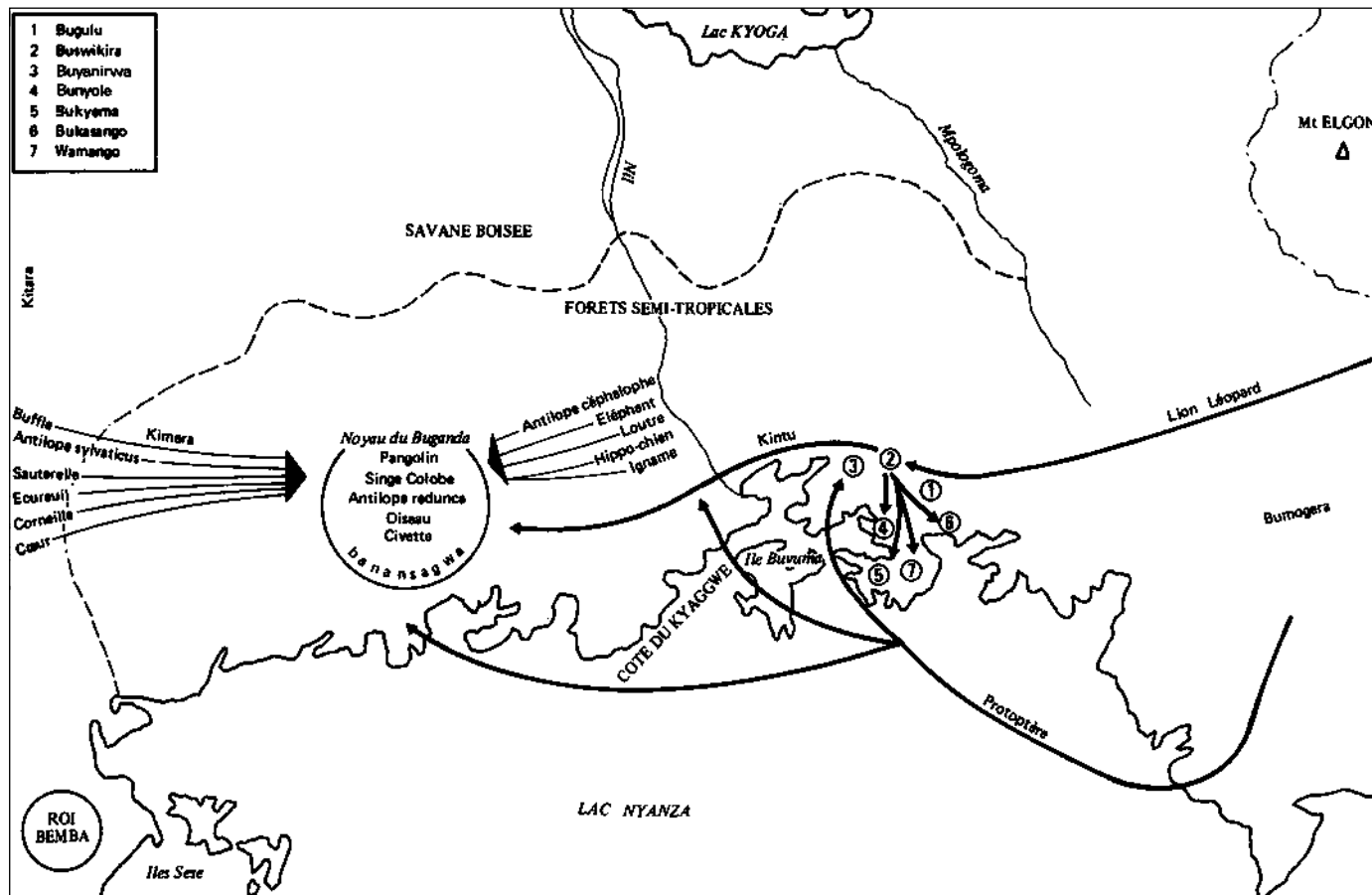
Ce « clan » avait émigré, vers le nord-est, le long de la côte septentrionale du lac Victoria. Sa première rencontre avec les clans du lion-léopard avait eu lieu au Bugulu.

Le « clan » du protoptère fait partie lui aussi des *banansagwa*, qui rencontrèrent le groupe de Kintu dans la région de Bugulu. Suivant les traditions recueillies par Cohen au Busoga, au Buganda et sur les îles du lac Victoria, ils venaient d'un lieu appelé Bumogera, situé entre Kisumu et le mont Elgon, où ils jouaient un rôle important en tant que pêcheurs et travailleurs du fer. Nous ne savons pas exactement quand ni pourquoi ils quittèrent leur pays d'origine. Partant du Bumogera, ils traversèrent le lac Victoria; certains se rendirent au Busoga méridional, d'autres aux îles Buvuma, d'autres encore au Busaga-Busagazi, sur la côte du Kyaggwe, d'où un chef du clan nomme Mubiru se dirigea vers le Mangira, à l'intérieur des terres, où il trouva Kintu.

Ces membres du « clan » qui se rendirent au Busoga méridional étaient conduits par Walumbe et ils rencontrèrent le groupe de Kintu à Bugulu. C'est à ce moment, semble-t-il, que le personnage réel ou symbolique de Kintu apparut comme le chef du groupe lion-léopard. Il épousa Nambubi, fille de Walumbe, et ainsi débuta l'importante association entre les « clans » lion-léopard et le clan du protoptère.

Il est clair que l'arrivée de ces groupes d'immigrants inquiétait l'Igulu; d'après la tradition, c'est lui qui — sans doute en invoquant un oracle — conseilla à Kintu et aux familles lion-léopard de s'en aller.

67. D. W. Cohen, 1972, p. 70 et suiv.



De Kintu à Kimera (carte B. A. Ogot).

Kintu et ses partisans décidèrent de se diriger vers l'ouest: ils gagnèrent le Buswikira, qui est encore aujourd'hui considéré, selon les traditions busoga, comme le « lieu d'arrivée » de Kintu et de Nambubi dans leur voyage depuis Ggulu, c'est-à-dire le « ciel ». Ce que la genèse du Buganda appelle le Ggulu ou « ciel », que Kintu abandonna derrière lui, semble une représentation symbolique de Bugulu et de son sanctuaire. Ils furent bientôt suivis au Buswikira par les beaux-parents de Kintu, le clan du protoptère conduit par Walumbe.

Une lutte se développa cependant bientôt entre les clans lion-léopard et protoptère à propos de la répartition des terres, ce qui amena le groupe de Walumbe à se fixer un peu plus à l'ouest, à Buyanirwa.

Les traditions des Abbemaganda du Busoga rapportent que Walumbe est leur principale divinité, dont le sanctuaire est toujours gardé avec soin par le clan.

Suivant les traditions du Busoga, Buswikira était le centre des activités de Kintu au Busoga, et les groupes dirigeants abaiseisumbwa et abaisekuyema, qui fondèrent les chefferies de Bunyole Bukasango et Bukyema sur les rives du lac, descendent des fils de Kintu.

Du Busoga, Kintu aurait émigré vers l'ouest, dans le territoire qui devait devenir le noyau du Buganda. En dehors des « clans » léopard-lion, la tradition indique que les « clans » ci-après accompagnèrent Kintu ou le suivirent vers l'ouest: éléphant, loutre, antilope *Cephalophus hippo*, chien et igname. Ils rencontrèrent également une partie du « clan » du protoptère, conduite par Mubiru, qui était déjà parvenue dans la région et était hostile à Kintu et à ses partisans. Mais le roi Bemba du Buddu constituait une menace plus sérieuse. Avec la chefferie de Bugulu, dont nous avons déjà parlé, celle de Bemba, située au Buddu, était la seule organisation politique bantu à clans multiples de l'époque prékintu dans les régions occupées par le Busoga et le Buganda. Un conflit éclata bientôt entre Kintu, qui s'était allié avec un des clans autochtones — celui du singe colobe —, et le roi Bemba; ce dernier fut tué et Kintu (ou son successeur) commença alors à établir l'État qui devait devenir le Buganda.

Notre reconstitution des histoires du Buganda, du Busoga, de l'Ouganda oriental et du Kenya occidental pendant la période considérée a permis aussi de constater que, comme nous l'avons déjà fait ressortir à plusieurs reprises dans ce chapitre, les agriculteurs de langue bantu avaient créé plusieurs petits États dans la région interlacustre avant que les groupes de pasteurs ne commencent à jouer un rôle politique important. Il semble que du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle les activités des pasteurs aient gardé un caractère marginal dans la région qui nous intéresse en particulier, et aussi dans une certaine mesure les petits États du Busoga étaient, au début, des pays forestiers dont l'économie était fondée sur l'agriculture seule plutôt que sur l'agriculture et l'élevage, combinaison dont découlent un système de castes et une certaine stratification sociale. Même d'un point de vue démographique, nous savons que les *banansagwa* (populations autochtones du Buganda) étaient des agriculteurs; les clans de Kintu l'étaient également et Kimera, avec



ses partisans venus de l'ouest, dont nous allons relater l'histoire, devinrent avant tout des agriculteurs.

Cohen et Buchanan<sup>68</sup> ont noté l'un et l'autre que certains des « clans » du groupe de Kintu semblent s'être dirigés vers l'ouest et avoir pénétré au Kitara. Comme l'arrivée des groupes de Kintu dans le centre de ce qui est aujourd'hui le Buganda paraît, selon Cohen<sup>69</sup>, avoir précédé immédiatement le début du règne des Bachwezi en Ouganda occidental, il devient tout à fait plausible que le groupe émigrant vers l'ouest ait pu arriver au Kitara pendant le règne du roi Wamara, comme nous l'avons indiqué plus haut. Un personnage nommé Kantu était déjà devenu le chef des immigrants venus de l'est et nous avons relaté que le roi Wamara avait conclu avec lui un pacte de sang dans le cadre de sa politique d'assimilation des immigrants ; cependant, le groupe venu de l'est constituait, semble-t-il, une menace particulièrement inquiétante pour Wamara : son chef Kantu fut tué et, suivant les traditions bunyoro<sup>70</sup>, cet événement compromit gravement la stabilité de l'empire. Se sentant en danger, divers groupes de clans commencèrent à gagner les forêts équatoriales qui bordent au nord le lac Victoria : cette migration de l'ouest vers le Buganda nous amène à aborder l'un des problèmes historiques non résolus de la région interlacustre : celui qui concerne le complexe kimera.

Kimera (1344-1374 environ) est souvent identifié avec la région du Kitara, et, en outre — ce qui est encore plus important —, il est considéré comme le fondateur d'une nouvelle dynastie dans la petite chefferie du Buganda<sup>71</sup>. C'est essentiellement l'identité de son « clan » qui fait l'objet de controverses : selon les uns, il s'agirait du « clan » de l'antilope *Tragelaphus scriptus*, de sorte qu'il serait d'origine luo. D'après une autre tradition, il serait issu du « clan » de la sauterelle des Bahima. Ainsi Kiwanuka soutient, en s'appuyant sur l'ouvrage de Kagwa intitulé *History of the Grasshopper clan*, que Kimera était sans doute un membre de la dynastie basonga établie à Kisozi<sup>72</sup>. Il approuve en tout cas l'opinion de Gorju selon laquelle « Kimera semble être arrivé avant que les premiers souverains babito soient apparus au Bunyoro<sup>73</sup> ». En réalité, l'important n'est pas l'identité personnelle de Kimera, mais le sens des traditions qui se rapportent à lui, ou à ce que nous avons appelé le complexe kimera.

Ces traditions paraissent avoir trait aux migrations de divers groupes qui ont fui l'empire bachwezi pour se réfugier dans les forêts équatoriales depuis l'époque de Ndahura jusqu'à la chute de cet empire. Au début, ils cherchaient sans doute à échapper à l'insécurité générale due aux activités militaires de Ndahura. Kimera lui-même semble avoir quitté le Kitara à cette

68. C. A. Buchanan, 1973.

69. D. W. Cohen dans J. B. Webster, 1978.

70. J. Nyakatura, 1947.

71. S. M. Kiwanuka, 1971, pp. 36-41.

72. *Ibid.*, p. 40.

73. *Ibid.*, p. 41.

époque. Après la mort de Kantu, suivie de la chute de l'empire bachwezi, de nouveaux réfugiés du Kitara se rendirent au Buganda, de même que certains gagnèrent le Nkore ou d'autres États politiquement stables.

La tradition ne nous dit rien des itinéraires de ces réfugiés. Il est tout à fait possible que les premiers groupes, comme celui dont faisait partie Kimera, aient fondé des communautés ou même des États en cours de route, comme le faisaient les familles lion-léopard au Busoga. De plus, ces groupes de réfugiés comprenaient plusieurs clans et parlaient différentes langues: on trouvait sans doute parmi eux des autochtones bantu du Kitara, des pasteurs bahima, des Luo chasseurs et agriculteurs, des membres des clans bantu originaires du complexe kintu. D'après les traditions du Buganda, le complexe kimera comprenait les «clans» suivants: buffle, antilope *Tragelaphus scriptus*, sauterelle, écureuil, corneille et cœur. Ainsi, celui qui recueille les traditions du clan de l'antilope *Tragelaphus scriptus* au Buganda, comme le fit Crazzolaro, conclura que Kimera et ses partisans étaient des Luo; mais, s'il étudie uniquement le clan sauterelle comme Kaggwa et son traducteur Kiwanuka, il conclura qu'il s'agissait de Bahima. D'autre part, si l'on invoque la date de l'établissement de l'hégémonie babito au Bunyoro Kitara pour écarter la possibilité d'une origine luo de Kimera, il convient de se souvenir que beaucoup de groupes luo ont précédé les Babito au Bunyoro — ce qui a été signalé plus haut.

Ces populations fuyant divers régimes avaient naturellement des idéologies antibachwezi, antibabito et antibahima. Il n'est donc pas étonnant que les traditions associant le Buganda à l'un ou l'autre des trois groupes aient été éliminées, même quand les preuves de cette association sont manifestes. Une comparaison des traditions bachwezi du Bunyoro et du Nkore avec celles du Buganda, qui mentionnent rarement les Bachwezi, met ainsi en lumière plusieurs similitudes que les historiens ne sauraient négliger. Au Bunyoro et au Nkore, on dit que le portier du roi Isaza du Kitara était bukulu, du «clan» balanzi. Les traditions du clan loutre des îles Sese (qui est le même que le clan balanzi) mentionnent aussi un Bukulu. Au Bfnyoro et au Nkore, la fille de Bukulu — mère du roi Ndahura — était appelée Nyinamwiri: l'équivalent kiganda est Namuddu, nom qui apparaît souvent dans les légendes sese. À l'ouest, nous apprenons que le petit-fils de Bakulu portait le nom de Mukasa. Selon les traditions du Nkore, Mugasha disparut dans le lac Victoria; suivant celles du Bunyoro, le roi Wamara disparut dans le lac et c'est lui qui avait fait aménager le lac Wamala, tandis qu'au Buganda on dit que cette tâche fut accomplie par Wamala, qui est un descendant de Bukulu. De plus, tout comme les esprits bachwezi sont divinisés dans la région du complexe kitara, les Baganda divinisent les esprits des descendants de Bukulu tels que Nende et Mukasa. N'est-il donc pas possible que les descendants de Bukulu au Buganda aient été des Bachwezi?

Revenons maintenant aux «clans» d'immigrants qui constituent le complexe kimera. S'ils quittèrent le Bunyoro à des époques différentes, ils durent également arriver au Buganda à des moments différents. Cependant, tous

ces réfugiés, quelle que soit la date de leur venue, se considèrent aujourd'hui comme faisant partie du groupe de Kimera, et cela, en grande partie parce que chacun désire se réclamer d'un chef victorieux. Kimera fonda, en effet, une dynastie nouvelle et un État auquel s'intégrèrent les trente-cinq clans de provenances diverses qui s'étaient établis dans la région.

Tous les «clans» souhaitaient être associés à la monarchie: d'où la coutume selon laquelle chacun d'eux offrait des épouses au *kabaka* afin d'avoir une chance qu'elles donnent naissance à son successeur<sup>74</sup>.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la phase de l'histoire du Buganda marquée essentiellement par l'arrivée et l'installation de groupes de migrants était terminée. La consolidation et l'expansion du nouveau royaume relèvent d'une période ultérieure.

74. S. M. Kiwanuka, 1971, pp.91-110.

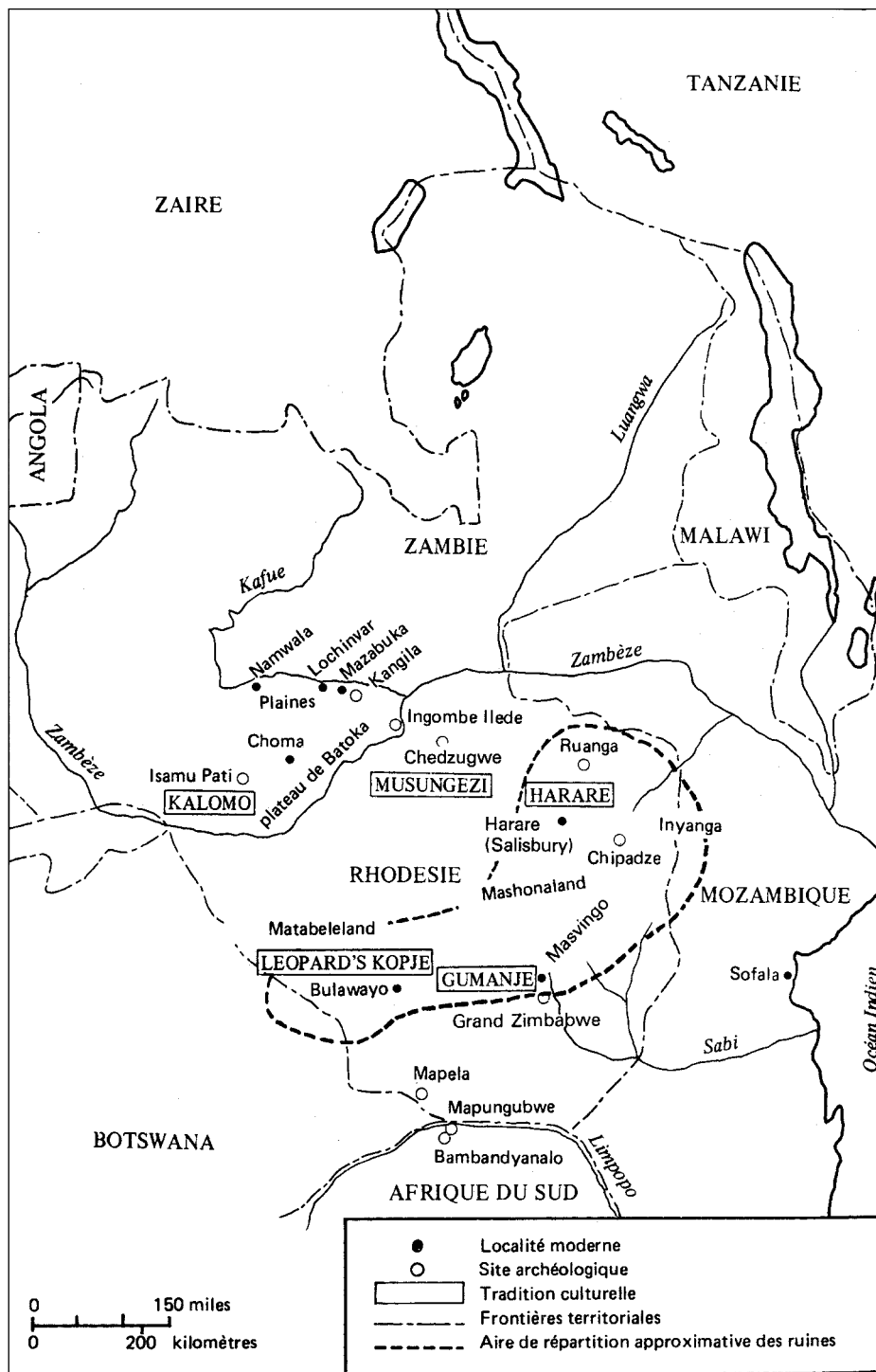
# Les bassins du Zambèze et du Limpopo (+ 1100/+ 1500)

*Brian Murray Fagan*

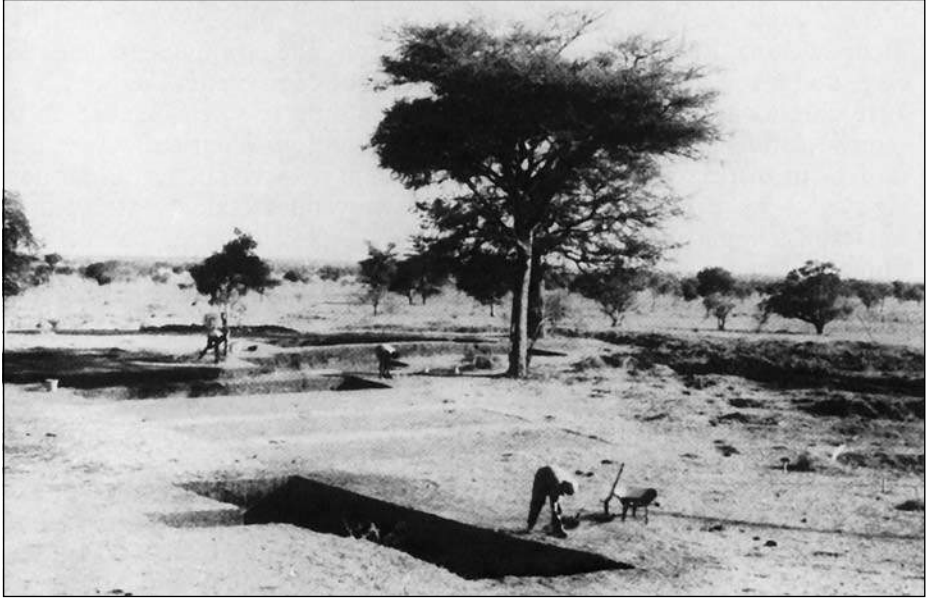
## Autour de l'an mil : cultures et sociétés de l'âge du fer

À la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne, des populations de l'âge du fer occupaient la plus grande partie de la savane boisée qui s'étend entre les fleuves Zambèze et Limpopo, atteignant l'océan Indien à l'est et au nord du Zambèze, ce qui correspond aujourd'hui à la Zambie et au Malawi<sup>1</sup>. Des descendants de populations de chasseurs à la fin du néolithique survivaient toujours dans des poches plus isolées de la savane boisée, entrant sporadiquement en contact avec leurs voisins agriculteurs et habitant dans des abris sous roche ou de petits camps en terrain découvert où l'on a retrouvé, en même temps que leurs outils, de la poterie de l'âge du fer. Des populations pratiquant la chasse et la cueillette, ancêtres des groupes san, occupaient par ailleurs une bonne partie de la région du Kalahari, dans le sud et l'ouest de la savane boisée, territoire qu'ils ont conservé jusqu'à l'époque moderne. Les peuples de l'âge du fer, dans cette vaste zone du sud de l'Afrique centrale, étaient en majorité des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance dont les productions vivrières reposaient sur l'élevage de gros et de petit bétail associé à la culture de céréales telles que le sorgho et le millet. La chasse et la cueillette étaient une part importante de leur activité économique, l'agriculture itinérante

1. Voir B. M. Fagan, 1967, vol. I; B. M. Fagan, D. W. Phillipson et S. G. H. Daniels, 1969, vol. II.



Sites et traditions archéologiques mentionnés dans le texte (carte B. M. Fagan).



*La butte d'Isamu Pati en Zambie, durant les fouilles (photo B. M. Fagan).*

n'étant pratiquée que sous des formes simples, limitées vraisemblablement au choix attentif de certains types de sols. Bien qu'un peuplement de l'âge du fer soit attesté dans le sud de l'Afrique centrale dès l'année 200 de l'ère chrétienne, et que cette occupation initiale se soit effectuée en un temps relativement court, les premières populations d'agriculteurs étaient largement dispersées à travers les régions où ne sévissait pas la mouche tsé-tsé, et les densités démographiques moyennes étaient extrêmement basses. La répartition de la mouche tsé-tsé était affectée par celle du nomadisme agricole, qui influait à son tour sur la répartition de la population. Tout au long de ce premier millénaire, la population agricole a augmenté lentement, des terres nouvelles étant mises en culture à mesure que les méthodes de déboisement et que les pratiques culturelles s'amélioraient. Le défrichage de zones nouvelles découlait en partie du recours aux méthodes de l'agriculture non sédentaire où, par comparaison avec les chiffres modernes, nettement moins de 50 % des superficies déboisées étaient exploitées. Sur le plan de la technologie, l'agriculteur de l'âge du fer ne connaissait qu'une métallurgie du fer assez rudimentaire ; on savait fondre le cuivre pour en faire des ornements, et ultérieurement du fil. Une poterie simple, mais bien faite, était d'usage courant. Comme toutes les sociétés pratiquant l'agriculture de subsistance, celles du sud de l'Afrique centrale étaient bien adaptées à la savane boisée quasi omniprésente, dont elles connaissaient intimement les sols, les climats, la végétation et l'art d'utiliser les matériaux locaux pour la construction de leurs abris et pour des usages domestiques ou économiques. Chaque communauté était autonome pour l'essentiel, s'approvisionnant pour le reste dans les villages voisins grâce au commerce local.

Les premières cultures de l'âge du fer dans le sud de l'Afrique centrale ont été étudiées de façon assez détaillée par un certain nombre d'archéologues dont le travail a porté principalement sur les styles des poteries et la datation au radiocarbone<sup>2</sup>. Les vases simples à rainures et incisions des tout premiers agriculteurs sont d'une telle diversité, d'un bout à l'autre de cette région méridionale de l'Afrique centrale, que l'on a proposé un certain nombre de « variations régionales », « traditions » et « cultures » pour les classer. Nous n'avons pas à nous occuper du détail de ces diverses sociétés ; il suffit de dire que ces traditions culturelles et ces peuplements du début de l'âge du fer se sont perpétués bien au-delà du premier millénaire de l'ère chrétienne dans diverses régions du sud de l'Afrique centrale, avec des villages de cabanes en pisé, une métallurgie naissante, des techniques agricoles fondées sur la houe et une organisation politique et économique entièrement fondée sur le village. Ces populations du début de l'âge du fer ont été les ancêtres directs des cultures qui se sont développées au cours des siècles suivants.

Environ mille ans après l'arrivée des agriculteurs du début de l'âge du fer dans les parages du Zambèze, de nouvelles traditions culturelles étaient

2. Voir surtout D. W. Phillipson, *JAH*, vol. XV, 1974, pp. 1-26.

nées de part et d'autre de ce fleuve. L'une avait notamment pour centre le plateau de Batoka où la savane boisée est remplacée par des herbages bien dégagés, qui donnent de bons pâturages pour le bétail. Ces terres hautes exemptes de mouches tsé-tsé, bien arrosées presque toute l'année, avaient été occupées par des populations du début de l'âge du fer dès le IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Vers la fin du premier millénaire, leurs établissements avaient été occupés par des paysans de la culture de Kalomo, dont le mode de vie était assez semblable au leur, à ceci près que l'élevage de bétail occupait une grande place. Contrastant avec les pièces à canelures et incisions des premiers siècles, la poterie nouvelle était simple, décorée seulement de quelques motifs circulaires horizontaux, incisés ou finement imprimés. Les vases avaient souvent la forme de sacs. Un site en particulier, Isamu Pati, près de la ville moderne de Kalomo, a été complètement fouillé. Comme la plupart des sites de l'âge du fer sur le plateau de Batoka, Isamu Pati est une grande butte, consistant en sous-sol où l'on trouve les débris successifs de son occupation accumulés durant plusieurs siècles. Cette butte avait déjà accueilli de petits établissements durant deux cents ans au moins après le VII<sup>e</sup> siècle, mais, par la suite, les villages étaient bien plus importants. Vers l'an 1000 de l'ère chrétienne, la culture de Kalomo manifestait une belle vitalité dans ce site. Des villages fouillés à Isamu Pati, le plus récent, abandonné au XIII<sup>e</sup> siècle, consistait en une série de huttes de boue et de baliveaux entourant un enclos central pour le bétail au sommet de la butte. Les habitants pratiquaient principalement l'élevage de bétail et la culture de céréales, et ne recouraient qu'à une métallurgie du fer assez rudimentaire pour fabriquer des outils agricoles, des têtes de flèches et d'autres objets utilitaires. Dans chaque village de cette culture de Kalomo — on en a observé aussi bien dans le cours moyen et supérieur de la vallée du Zambèze que sur le plateau de Batoka —, on trouve trace d'un troc local ou à grande distance. Des rubans et des perles de cuivre ont été retrouvés dans plusieurs villages, manifestement en provenance de régions éloignées de plusieurs centaines de kilomètres où ce métal avait été fondu à partir de minerai trouvé à fleur de terre. Plus significative est la découverte d'une poignée de perles de verre importées de la côte orientale, et de quelques cauris, dans des sites et des sépultures de la culture de Kalomo, ce qui dénote l'existence de trocs et d'échanges à grande distance dans ces contrées reculées de l'Afrique centrale. Mais le nombre de ces opérations était trop minime sans doute pour affecter la structure sociale de la société du début de l'âge du fer.

La culture de Kalomo a, selon toute probabilité, son origine dans celles du début de l'âge du fer sur le cours supérieur du Zambèze. La technologie et les stratégies économiques des populations de Kalomo ressemblent fort à celles des paysans du début de l'âge du fer, ce qui indique la longue survivance de la culture de l'âge du fer sur le plateau de Batoka. La population de l'âge du fer s'est probablement disséminée rapidement dans une vaste zone par suite de la fragmentation des villages et des pressions exercées sur les terres cultivables et



les pâturages<sup>3</sup>. Ce nouvel ajustement a dû être un succès puisque la culture de Kalomo semble avoir duré jusque dans les années 1450 dans certaines régions proches de Choma et dans la vallée du Zambèze. Pour des raisons restées obscures, la culture de Kalomo ne semble pas avoir atteint le nord et le nord-ouest du plateau de Batoka. Une autre série de sites, qui n'atteignent jamais l'importance des buttes de Kalomo, se rencontrent dans la région de Mazabuka et de Loshinvar. Tirant son nom du site de Kangila, près de Mazabuka, cette tradition trouve sa plus belle expression dans le site de Sebanzi, aux confins des plaines de la rivière Kafue (Kafue Flats), où elle se fonde pendant un certain temps dans la culture moderne d'Ila-Tonga, florissante pendant plusieurs siècles sur la totalité du plateau de Batoka. Devant certaines analogies de style dans les poteries de Kalomo et de Kangila, des spécialistes ont pensé que ces traditions de poteries devraient être toutes deux attribuées à des peuples de langue ila-tonga, dont on sait déjà qu'ils sont l'un des groupes linguistiques les plus anciens au nord du Zambèze. Ces peuples ila-tonga se seraient donc installés dans leurs territoires actuels il y a mille ans au moins. Dans le district de Namwala, à l'extrémité nord-ouest des Kafue Flats, une autre série de buttes très importantes recèlent une poterie datant d'une période plus tardive de l'âge du fer, encore mal définie, qui semble apparentée à celles de Kalomo et de Kangila. En attendant les résultats des recherches en cours, on peut au moins présumer que ces types de poterie dénotent une occupation très ancienne du sud de la Zambie par les Ila-Tonga.

L'histoire ultérieure de la Zambie porte avant tout la marque de l'ampleur des mouvements de population et des manœuvres politiques des cinq siècles passés, dont l'aboutissement a été l'apport de traditions culturelles venues du Zaïre, qui ont obscurci et absorbé les traits des cultures précédentes de l'âge du fer. Mais, en Zambie septentrionale, occidentale et orientale, les peuples du début de l'âge du fer survivaient encore bien après le début du second millénaire. David Phillipson a identifié deux traditions majeures pour la céramique, dont on pense qu'elles sont apparues en Zambie au début du second millénaire. La tradition *luangwa* couvre les régions centrale, septentrionale et orientale du territoire jusqu'au Malawi, tandis que la tradition de *Lungwebungu* se situe en Zambie occidentale. Toutes deux existaient encore à une époque récente; de leurs origines, on sait peu de chose, bien qu'elles se distinguent aisément, dans leurs formes modernes, des traditions du début de l'âge du fer.

## Les mutations économiques et sociales vers les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles

Mais, au sud du Zambèze, les cultures du début de l'âge du fer du premier millénaire avaient été remplacées dans diverses régions par des sociétés

3. Voir D. W. Phillipson, *JAH*, vol. IX, n° 2, 1969, pp. 191 et 212.

nouvelles au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La plus connue d'entre elles porte le nom de tradition de Leopard's Kopje et s'étend de la vallée du Limpopo vers le nord jusqu'à la région de Bulawayo et vers les régions centrales du bassin du Limpopo et du Zambèze<sup>4</sup>. Les villages de Leopard's Kopje sont plus petits que les établissements agricoles plus anciens, probablement par suite de modifications écologiques dues à l'action de l'homme. À l'opposé de ceux du début de l'âge du fer, nombre de ces sites ont été occupés plusieurs fois. La taille des troupeaux semble avoir augmenté. Des figurines représentant des bœufs et la découverte d'os de bovins dans certaines sépultures donnent à penser que ce bétail avait plus d'importance qu'aux siècles précédents. Leopard's Kopje marque une rupture si visible avec d'autres traditions de l'âge du fer qu'il semble à peu près certain que ceux qui en étaient les auteurs avaient été des immigrants n'ayant que peu de liens culturels directs avec leurs prédécesseurs dans la région. Les populations de Leopard's Kopje n'ont laissé aucun vestige au nord du Zambèze. Il a été suggéré qu'ils auraient pu conquérir leur territoire au départ des prairies du Botswana et de l'Angola, régions encore vierges pour l'archéologue, mais c'est là une simple hypothèse. En revanche, comme leurs prédécesseurs, les premiers hommes de Leopard's Kopje vivaient surtout de la culture du millet et du sorgho en même temps qu'ils pratiquaient la chasse et la cueillette. Tout comme leurs voisins de Kalomo, ils connaissaient une métallurgie du fer très simple. Quelques perles de verre et quelques coquillages, importés, avaient atteint leurs villages disséminés. À la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la population s'était accrue et ils avaient commencé à cultiver les terres plus fertiles mais plus lourdes de la zone aurifère du Matabeleland. Ils avaient fondé des villages occupés plus longuement, changement qui a pu coïncider avec le début de l'exploitation minière et du travail de l'or, dont les dates les plus anciennes au sud du Zambèze se situeraient aux alentours du XII<sup>e</sup> siècle. Certains de ces sites de Leopard's Kopje, comme celui du Bambandyanalo, dans la vallée du Limpopo, atteignaient des proportions considérables avec leur enclos à bétail central et, dans un autre site, Mapela Hill, à cent onze kilomètres de là, une colline de quatre-vingt-douze mètres a été aménagée en terrasses faites de pierres sommairement empilées, ouvrage de dimensions si vastes qu'il avait certainement exigé un effort considérable de toute la communauté. Par ailleurs, un groupe de huttes plus grandes que celles du reste du village avaient été construites sur la terrasse la plus élevée, si solides qu'elles étaient probablement destinées à des personnages importants ayant joui d'une position privilégiée dans leur société, ce qui fait contraste avec les cultures plus anciennes, où l'on ne trouve aucune trace de hiérarchie ou de différenciation du statut social. Les perles de verre et les autres objets importés sont également plus communs, comme si le rythme des échanges lointains avait sensiblement augmenté. Plus tardivement, la culture de Leopard's Kopje donne la nette impression que son économie

4. Voir carte des sites et des traditions archéologiques; T. N. Huffmann, 1974.

s'est ultérieurement diversifiée, qu'elle est mieux contrôlée, fondée sur l'exploitation minière, la métallurgie et les échanges commerciaux aussi bien que sur l'agriculture de subsistance, tandis que le pouvoir politique et la richesse se sont concentrés entre les mains de quelques personnes relativement peu nombreuses, vivant dans les grands centres de peuplement des établissements principaux, comme l'atteste le fameux site de Mapungubwe, où un petit groupe de dirigeants opulents s'était installé au sommet d'une longue colline basse surplombant la vallée du Limpopo au XV<sup>e</sup> siècle. À l'ombre de cette colline, on a retrouvé le gros volume des débris d'un village bien plus peuplé<sup>5</sup>. Des perles et des plaques d'or ont été trouvées dans des sépultures du sommet de la colline, en même temps que de nombreuses perles de verre et d'autres objets importés. Les abondants gisements de cuivre de la vallée du Limpopo avaient évidemment été une grande source de richesse pour les dignitaires de Mapungubwe dont la résidence haut placée est restée un lieu sacré jusqu'à nos jours. L'établissement de Mapungubwe a-t-il été dirigé par un groupe minoritaire exerçant son empire politique et religieux sur les paysans locaux, quelle était la nature des relations entre le site du Limpopo et Zimbabwe au nord-est? Autant de questions qui restent controversées. On connaît encore mal les grandes tendances qui produisirent la mise en culture progressive de sols plus lourds et la construction d'habitations plus spacieuses et plus durables, et l'on manque encore, à vrai dire, d'hypothèses même provisoires pour expliquer ces phénomènes.

Mais il existe, par ailleurs, les vestiges de nouvelles sociétés agricoles dans d'autres régions au sud du Zambèze aussi. Au nord-est, la tradition de Muzengezi était florissante près des confins méridionaux de la vallée du Zambèze et sur le plateau au nord, tandis que la tradition de Harare a été retrouvée dans la région de Salisbury. Il s'agit dans les deux cas de sociétés paysannes présentant plutôt les caractéristiques sociales et culturelles élaborées de celle de Leopard's Kopje après le XII<sup>e</sup> siècle. La céramique de deux groupes est, par son style, plus proche de celles de la fin de l'âge du fer que de celles du début et les paysans pratiquant l'agriculture de subsistance dans la région d'Inyanga, à l'est, appartiennent sans doute à ces mêmes traditions et ont préservé les cultures de coteau simples jusqu'à l'époque moderne.

Chacune de ces traditions culturelles, qui correspond apparemment à une tendance nouvelle engendrée à la fin du premier millénaire, probablement par des mouvements de population ou des innovations technologiques à l'extérieur, a survécu, mais profondément modifiée, jusqu'à une époque récente. La tradition de Leopard's Kopje s'était scindée en deux branches, nord et sud, dont la seconde persistait encore au XIX<sup>e</sup> siècle. On s'est efforcé, à partir de données très hypothétiques mais plausibles, d'établir des corrélations entre ces traditions exhumées par l'archéologue et des groupes linguistiques vivant de nos jours encore entre le Zambèze et le

5. B. M. Fagan, 1964, pp. 337-362.

Limpopo. Les langues shona sont la famille linguistique la plus importante qui soit représentée ici, famille comprenant six groupes au moins (kalanga, karanga, ndau, manyika, zazuru et korekore). Parmi les autres langues, on trouve le *ndebele*, apparu au XIX<sup>e</sup> siècle, le tonga, le hlangwe et le venda, dont aucune n'est originaire de la région. Le shona lui-même n'a aucune relation directe avec le bantu du Sud-Est. On estime que plusieurs des traditions culturelles décrites précédemment ont des liens étroits avec l'un ou l'autre des groupes shona. Les populations de Leopard's Kopje sont rattachées au kalanga, celles de Harare au zezuru. Bien que l'on recherche encore les maillons permettant de relier le kalanga, le korekore, le ndau et le manyita à des sites archéologiques ou des styles de poterie, les traditions orales donnent à penser que la plupart des cultures que l'on vient de décrire, nées à la fin de l'âge du fer entre le Zambèze et le Limpopo, peuvent être rattachées à des locuteurs shona. Et c'est parmi ces populations parlant shona qu'une évolution politique et économique de grande importance avait vu le jour au XII<sup>e</sup> siècle.

## Aux origines de la culture du «Grand Zimbabwe»

Les célèbres mines du «Grand Zimbabwe», près de la ville moderne de Masvingo (anciennement Fort Victoria), qui symbolisent l'un des faits les plus saillants de cette évolution, sont renommées à la fois pour l'excellence de leur architecture et pour les théories extravagantes qui entourent leur origine<sup>6</sup>. Tous les érudits sérieux pensent aujourd'hui que le «Grand Zimbabwe» est une entreprise essentiellement africaine, qu'elle a été construite avec des matériaux locaux et selon des principes architecturaux appliqués pendant de nombreux siècles. En revanche, les raisons dernières de l'apparition du type d'organisation économique, politique et religieuse qui se trouve à l'origine de ce site, et d'autres sites semblables situés entre le Zambèze et le Limpopo, restent inexplicables<sup>7</sup>.

### Les découvertes archéologiques et la plus ancienne occupation

Les vestiges d'une occupation du «Zimbabwe» au début de l'âge du fer se limitent aux strates inférieures de la longue séquence culturelle apparaissant sur la colline de l'Acropole (Acropolis Hill) qui surplombe le Grand Enclos (Great Enclosure), la plus spectaculaire sans doute de toutes les constructions du «Grand Zimbabwe», et à des débris de poterie dispersés dans la vallée en contrebas. Le niveau de l'Acropole correspondant au début de l'âge du fer a été daté d'avant le IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, nul ne peut dire que le site du «Grand Zimbabwe» des débuts de l'âge du fer ait été vraiment important. Selon toute vraisemblance, les vallées séparant ces collines bien arrosées offraient, selon l'expression de Peter

6. Voir R. Summers, 1963, pour une critique et un survol de ces théories.

7. Sur cette question, voir P. Garlake, 1973.

Garlake, « de bons terrains de chasse et une contrée ouverte, aux sols légers, facilement cultivables ». Il faut attendre le X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle — la date est encore incertaine — pour que des peuples d'une période postérieure à l'âge du fer s'installent au « Grand Zimbabwe ». On sait peu de chose d'eux, car on n'a découvert qu'un très petit nombre des sites qu'ils occupaient, en dehors de celui du « Grand Zimbabwe » proprement dit. Leur poterie ne ressemble guère à celle des débuts de l'âge du fer et elle a été comparée à des récipients de Leopard's Kopje malgré certaines différences manifestes. Cette tradition de Gumanje est mal connue et le restera jusqu'à ce que d'autres sites de ce type soient découverts et fouillés. Ses occupants s'étaient installés au « Grand Zimbabwe » avant que ses grands murs de pierres ne soient construits et ils appartiendraient à une autre tradition culturelle de l'âge de la pierre, plus tardive, assez proche finalement de celle de Leopard's Kopje, dont certaines caractéristiques sont communes avec celle de Gumanje. Mais, quelle que soit la description précise que l'on donnera de Gumanje, la culture de cette population avait subi dès le XII<sup>e</sup> siècle une nette évolution. La poterie était mieux finie, on y fabriquait des figurines humaines en argile, et on y importait beaucoup plus de perles, de verre et d'autres objets. Les constructions, en banco et en baliveaux se faisaient plus solides, les ornements en cuivre, en bronze et en or commençaient à proliférer, et la construction de murs en pierres se répandait au « Grand Zimbabwe ». Une évolution parallèle se constate aussi, en partie du moins, dans des sites de Leopard's Kopje comme celui de Mapela déjà cité. Dès l'année 1300, avaient été jetées les fondations d'un État puissant et influent dont le centre se trouve au « Grand Zimbabwe » et qui couvrait une région importante du Mashonaland central et méridional. Il semble hors de doute qu'à l'origine cet État avait partagé de nombreuses traditions culturelles communes avec la tradition de Leopard's Kopje, et que cette identité fondamentale s'était probablement étendue à l'usage d'une langue commune, le shona. Citons de nouveau Peter Garlake : « À partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la diversification, l'expansion, l'accumulation de la richesse, ainsi que la spécialisation sociale, économique et fonctionnelle accrue qui les accompagne, avaient fait leur œuvre dans ces deux cultures, si bien que des établissements entiers pouvaient finalement, comme des zones à l'intérieur de sites, être construits et utilisés à des fins limitées par certains groupes ou rassemblements de populations. » Il est possible que Zimbabwe ait été l'un de ces établissements.

Avant de décrire le « Grand Zimbabwe », il convient d'examiner d'un peu plus près certaines des hypothèses avancées pour expliquer la formation de l'État du « Grand Zimbabwe ». Deux grandes théories ont été proposées. La première, due à l'historien Donald Abraham<sup>8</sup>, considère les Shona comme des immigrants de la fin du premier millénaire de l'ère

8. D. P. Abraham, *JAH*, vol. II, n° 2, 1961, pp. 211-226.

chrétienne, qui avaient non seulement introduit les techniques d'exploitation minière et d'autres innovations techniques, mais aussi apporté leur propre culte des ancêtres. Ils avaient donc créé des sanctuaires, dont le principal avait été construit sur une colline appelée Mhanwa et baptisée *Dzimba dzemabwe* (maisons de pierre). D'après Abraham, les dirigeants des Shona avaient su, par des manœuvres politiques astucieuses, exercer une influence dominante sur une confédération aux liens assez lâches de chefs vassaux qui leur versaient un tribut d'ivoire et de poussière d'or. Les négociants arabes de la côte orientale de l'Afrique avaient établi des relations avec cette puissante alliance et s'en servaient pour développer le commerce de l'or et de l'ivoire. Mais le pouvoir central de l'État était entre les mains des chefs et des prêtres qui contrôlaient le culte du *Mwari* et les rituels complexes des sacrifices aux ancêtres dont il s'accompagnait en jouant un rôle d'intermédiaire entre le *Mwari* et le peuple. Cette hypothèse dite « religieuse » s'appuie sur des recherches, consacrées à la tradition orale des Shona, dont les détails n'ont pas encore fait l'objet d'une publication. Selon une autre hypothèse, la naissance de l'État de Karanga tient surtout à l'intensification des échanges commerciaux. Des perles de verre et d'autres objets importés en quantité bien plus importante étaient en usage à Zimbabwe au XIV<sup>e</sup> siècle, et aussi bien du verre syrien, de la faïence persane et des céladons chinois, autant de signes attestant un accroissement sensible du commerce. Les objets en or et en cuivre sont également très nombreux au « Grand Zimbabwe », l'exploitation de ces minerais s'étant généralisée au sud du Zambèze. C'est à peu près à la même époque que la ville arabe de Kilwa, sur le littoral, avait connu un regain soudain de prospérité, progrès lié peut-être à l'expansion du négoce de l'or et de l'ivoire avec la région de Sofala, sur la côte du Mozambique, qui a été pendant des siècles l'entrepôt côtier du commerce de l'or avec le sud de l'Afrique centrale. Il n'est sans doute pas indifférent de noter que, lorsque le voyageur arabe Ibn Baṭṭūṭa visita Kilwa, en 1331, il évoqua le commerce de l'or de Sofala, qui prenait naissance à « Yufi, dans le pays des Limis », point situé à l'intérieur, que l'on atteint en un mois au départ de Sofala<sup>9</sup>.

Cette hypothèse de l'expansion commerciale repose sur l'essor des exportations et des importations, présumant que dans une société « lignagère » présentant un minimum de stratification sociale, le chef est aussi l'homme le plus riche. Mais une partie de cette richesse est à son tour redistribuée dans le reste de la société par le biais de cérémonies, de mariages, de funérailles, etc. À mesure que croissent les échanges commerciaux, la richesse totale accumulée et non redistribuée dans la société augmente : d'où une concentration accentuée de la richesse, et de l'autorité politique, dans les mains de quelques-uns, situation qui risque à long terme d'être néfaste. Un riche potentat peut ainsi, finalement, payer des gens pour faire

9. Ce site n'est pas encore identifié avec certitude; on peut verser au dossier des relations entre Kilwa et Zimbabwe une pièce de monnaie découverte au « Grand Zimbabwe », datant de Ḥasan ben Sulaymān (environ 1320-1333).

exécuter des travaux publics, ou encore, par simple décision politique, forcer une population à travailler pour l'État suivant un système de corvées autrefois en vigueur chez les Lozi de Zambie, par exemple. Donc, dans le cas du « Grand Zimbabwe », la richesse croissante de ses chefs aurait ainsi favorisé une plus grande redistribution de la richesse, une concentration de la population dans un centre commercial important et la création d'un corps de main-d'œuvre appelé à édifier les énormes murailles libres du Grand Enclos et l'Acropole. L'hypothèse commerciale repose largement sur l'idée que la création de l'État tient essentiellement au progrès du commerce de la côte orientale et sur le fait que le pouvoir économique s'identifie à l'autorité politique, ce qui n'est vrai qu'en partie. Elle suppose aussi que la construction des murs de pierres a exigé une main-d'œuvre considérable, ce qui n'a peut-être pas été le cas, à en juger par des études effectuées ailleurs.

*Pouvoir politique et économie dans la formation de l'État du « Grand Zimbabwe »*

Les deux hypothèses tiennent peu compte des réalités d'une agriculture de subsistance et de la complexité des centres de décision, qui contrôlent, au sens le plus large possible, l'orientation globale de l'évolution sociale.

L'État du « Grand Zimbabwe » a vu le jour bien avant la tradition orale qui lui survit; toutes nos données proviennent des sites archéologiques ou d'une information linguistique très généralisée. Les archéologues ont établi que les populations de langue shona pourraient être à l'origine des traditions plus tardives de l'âge du fer entre le Zambèze et le Limpopo. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les deux traditions de Leopard's Kopje et de Gumanje présentent les signes d'un progrès considérable dû à la fois à des échanges commerciaux plus amples et à une plus grande centralisation du pouvoir politique. Dans certaines régions, l'accroissement sans précédent de la densité démographique a pu favoriser une amélioration des méthodes de l'agriculture itinérante; ainsi l'adoption de techniques de déboisement et de brûlage plus efficaces, permettant un plus grand espacement des périodes de friche. Cependant, même s'il a pu y avoir une certaine concentration de la population au « Grand Zimbabwe » et dans d'autres centres, celle-ci était surtout disséminée dans des villages plus petits, implantés et déplacés suivant les nécessités du nomadisme agricole et de l'élevage du bétail. Et, lorsqu'un grand centre comme le « Grand Zimbabwe » attirait une population rurale plus dense, l'accroissement de la densité démographique a dû avoir d'importants effets à long terme concernant la fertilité des sols, le surpâturage et la dégradation de l'environnement.

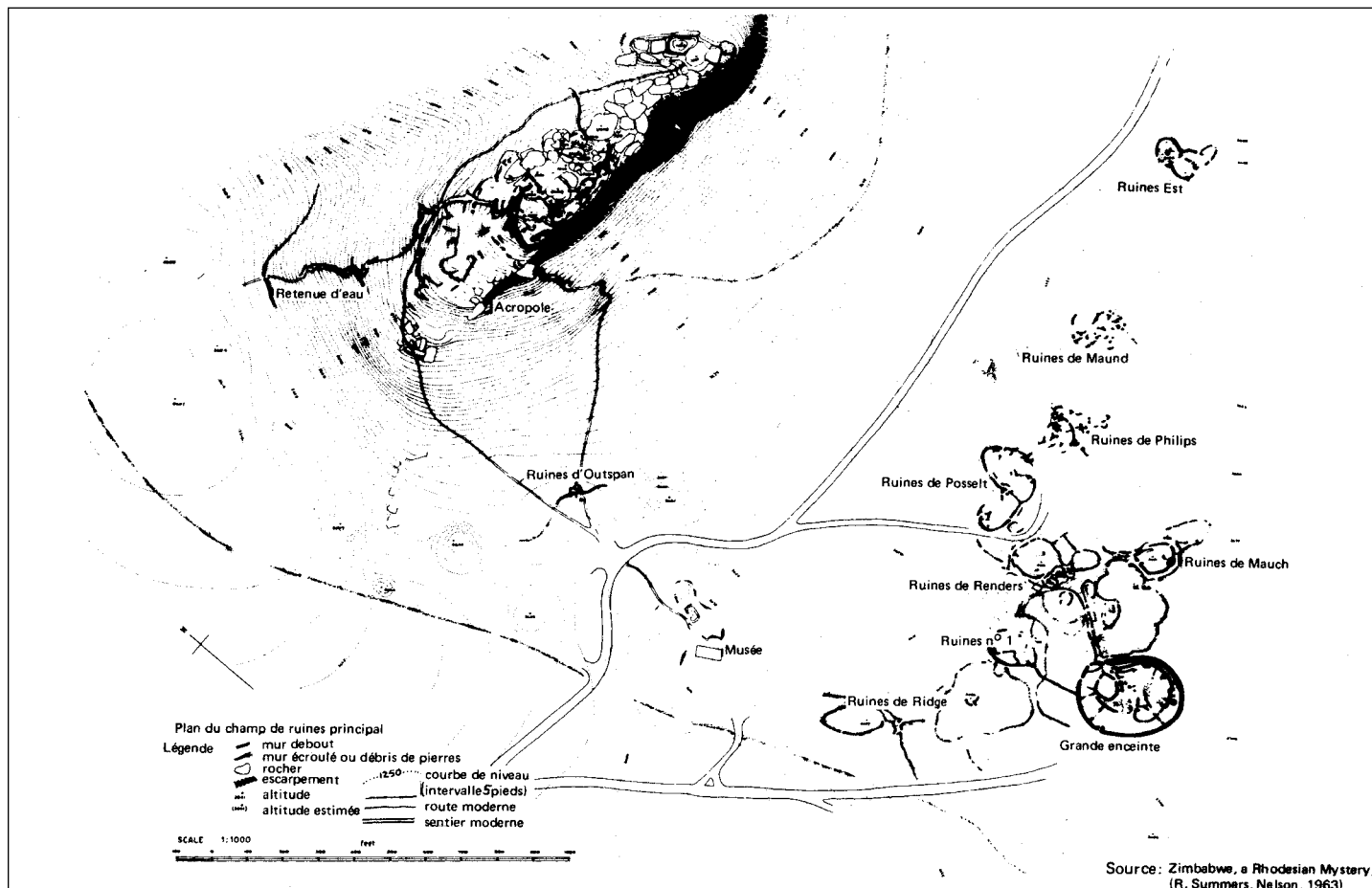
Les sociétés de l'âge du fer vivant de l'agriculture de subsistance se suffisaient en gros à elles-mêmes, encore que certaines matières premières, telles que le minerai de fer ou les baliveaux des huttes, aient pu venir d'assez loin. Elles n'étaient guère incitées à pratiquer le commerce lointain, en dehors de certaines motivations religieuses ou économiques, et l'on a peine à discerner ces dernières dans une communauté villageoise fondamentalement autarcique. Éprouver ces motivations est une chose, autre

chose est d'unifier une population rurale dispersée qu'il faut coiffer d'une seule instance religieuse, politique ou commerciale. S'il est vrai que la demande de matières premières, stimulée par le commerce côtier de l'Afrique orientale, a évidemment suscité de nouvelles initiatives économiques, ce commerce ne pouvait, par lui-même, rassembler la population sous une autorité politique ou religieuse unique. Pour qu'une telle évolution se fit, il fallait non seulement qu'un petit nombre de familles eût l'intelligence des choses religieuses ou politiques, mais aussi que, consciemment ou non, la société dans son ensemble optât pour une organisation sociale et politique plus hiérarchisée, même si les intéressés n'en avaient pas été conscients à l'époque. L'origine de l'État du « Grand Zimbabwe », ou de quelque autre royaume africain, ne saurait tenir au seul motif religieux ou commercial. Mais ces deux facteurs, avec bien d'autres que les fouilles archéologiques permettent difficilement de reconnaître, ont joué lorsque l'horizon politique et économique des membres des sociétés de l'âge du fer a débordé les limites du village.

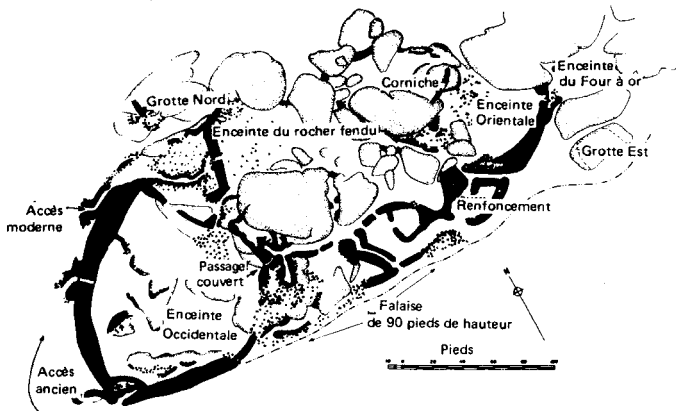
Quelles que soient les causes profondes de l'essor du « Grand Zimbabwe », il s'agit, à coup sûr, d'un monument impressionnant<sup>10</sup>. Le site est dominé par l'acropole, longue colonne de granit jonchée d'énormes roches. Au fil des générations, ses occupants ont raccordé ces blocs par des murs qui forment ainsi de petits enclos et d'étroits passages. L'enclos de la pointe occidentale est le plus grand, entouré d'un épais mur de pierres non supporté. Sa stratigraphie a révélé la longue séquence de son occupation aux époques tardives de l'âge du fer, chronologie qui a permis de subdiviser en trois étapes au moins l'histoire du « Grand Zimbabwe ». L'occupation la plus intensive a débuté aux environs du XI<sup>e</sup> siècle, mais aucun mur de pierres n'a été érigé avant le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les petites huttes de baliveaux et de banco de temps plus anciens avaient été remplacées par des demeures en terre plus spacieuses. Le mur de terrasse de l'enclos occidental date lui aussi d'une époque où davantage d'objets importés apparaissent parmi les débris. Ce fut durant le XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup> siècle toujours que les premières constructions furent élevées dans la vallée en contrebas de l'acropole. Le Grand Enclos, avec ses murs massifs non supportés, fut érigé graduellement durant le siècle suivant. Ce mur d'enceinte a une hauteur moyenne de 7,30 m, une épaisseur de 5,50 m à la base et de 1,30 m à 3,60 m au sommet. Le mur proprement dit, borné de chaque côté par une maçonnerie horizontale non supportée, est en moellons. Il est décoré d'un motif à chevrons sur une longueur de 52 m. À l'intérieur se trouve un autre mur d'enceinte inachevé, évidemment remplacé par celui qui existe aujourd'hui. Il forme, entre les deux murs d'enceinte, un étroit défilé menant à une tour conique, fort bien construite, qui domine le Grand Enclos. On n'en connaît pas la signification. Le Grand Enclos est lui-même divisé en une série de petits enclos, où l'on trouve les fondations

10. Voir T. N. Huffman, *JAH*, vol. III, n° 3, 1972, pp. 353-366.



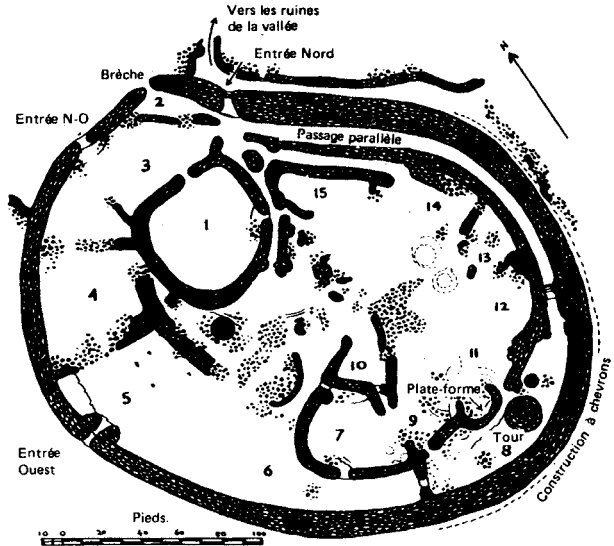


Ruines du « Grand Zimbabwe ». Plan du champ de ruines principal. Source : Zimbabwe, A Rhodesian Mystery, R. Summers, Nelson, 1963.



Anthony Whitty a.r.i.b.a 1958

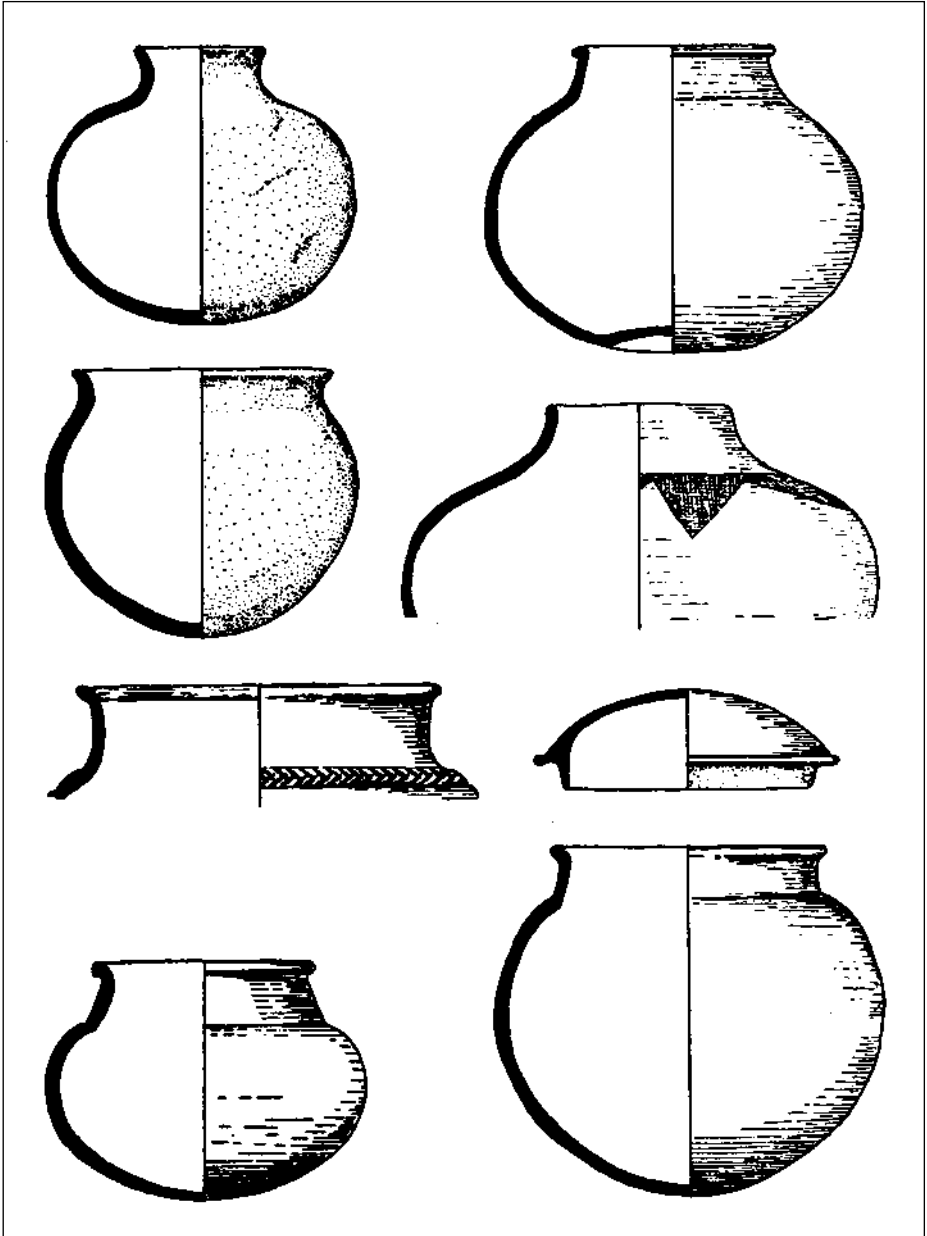
L'ACROPOLE-ZIMBABWE



LA GRANDE ENCEINTE

Source : Zimbabwe, a Rhodesian Mystery, (R. Summers, Nelson, 1963)

Le « Grand Zimbabwe ». L'Acropole et la Grande Enceinte.



*Poterie mise au jour  
dans les strates supérieures  
de l'Acropole au « Grand Zimbabwe ».  
(Dessin P. S. Garlake.)*



*Vue de l'intérieur  
du bâtiment ellipsoïdal  
à partir du sommet  
du mur extérieur  
près de la tour conique  
du « Grand Zimbabwe ».*

d'habitations assez grandes en baliveaux et en banco. On peut supposer que cette construction impressionnante et d'un grand intérêt politique a été la demeure des souverains du « Grand Zimbabwe. »

Les dépôts du Grand Enclos, comme les strates supérieures de l'acropole, contenaient de nombreux ornements d'or et de cuivre, ainsi que des bols et des sculptures de qualité en stéatite, déplacés par les premiers chercheurs de trésor. De grandes quantités de perles de verre importées, et aussi des porcelaines et du verre d'origine chinoise, persane et syrienne, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, ont aussi été mises au jour. Il est manifeste que, dès cette époque, le commerce côtier d'Afrique orientale avait déjà pénétré profondément dans l'arrière-pays. Le « Grand Zimbabwe » était devenu un centre commercial important, ses souverains jouissant vraisemblablement d'une situation de monopole enviable dans ce commerce. Il était, tout compte fait, rentable pour le négociant étranger, ou son agent, de travailler sous le couvert des dirigeants politiques de l'intérieur, tant pour assurer sa sécurité que pour en tirer un profit maximal. En tout état de cause, comme les mineurs — et le produit de leur travail — étaient placés sous le contrôle politique du « Grand Zimbabwe », liés au souverain par le biais de la religion et des tributs à acquitter, ils n'avaient guère le choix. Mais il est difficile d'apprécier dans quelle mesure les Arabes, maîtres du négoce côtier, auront joué un rôle politique important dans les affaires du « Grand Zimbabwe », ou influencé l'architecture ou les techniques de cet État africain<sup>11</sup>. Une certaine école attribue aux Arabes un rôle de premier plan dans la conception du Grand Enclos, compare la tour conique aux mosquées d'Afrique orientale et observe que les assises horizontales de moellons trouvées au « Grand Zimbabwe » diffèrent beaucoup des constructions ordinaires, en banco et en baliveaux, des villages shona. Mais l'architecture du « Grand Zimbabwe » est en réalité l'aboutissement logique des larges enclos et des quartiers réservés aux chefs, construits en paille, en baliveaux et en banco des autres États africains, à ceci près que la pierre a été cette fois utilisée parce qu'elle était plus durable, et aussi parce que le granit, qui se délitait naturellement en couches de cinquante à cent centimètres d'épaisseur, abondait dans les parages du « Grand Zimbabwe ». Les bâtisseurs ont pu trouver en quantité illimitée des blocs qu'ils n'ont eu qu'à tailler, soit en profitant de leur délitage naturel, soit en accélérant ce processus par le feu et l'eau. À l'exception de la tour conique, structure exceptionnelle dont le sens nous échappe, rien dans l'architecture du « Grand Zimbabwe » n'est étranger à la pratique africaine. En effet, on retrouve des murs libres, des terrasses, des ouvrages en pierre décorés dans de nombreux autres sites contemporains du « Grand Zimbabwe » ou postérieurs. C'est l'ampleur de ces ruines qui impressionne le visiteur et suscite tant de légendes à propos de leur origine. Une influence indéniablement arabe, dans la construction de Zimbabwe ou dans l'ensemble de sa culture, est pratiquement impos-

11. Sur les relations commerciales entre l'Afrique orientale et l'Orient, voir les travaux de G. N. Chittick, 1968, 1970, 1974; G. N. Chittick et R. Rotberg, 1975.

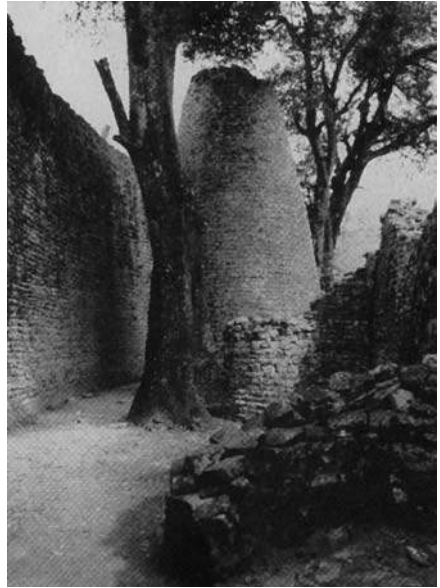


1

2



3



1. Le mur du Grand Enclos du « Grand Zimbabwe ».

2. Oiseau sculpté en pierre à savoir surmontant un monolithe  
trouvé dans les Ruines Philips dans la vallée du « Grand Zimbabwe ».

Source des illustrations des pages 583 et 585 : Great Zimbabwe de P. S. Garlake,  
Thames and Hudson, Londres, 1973 (photos P. S. Garlake) .

3. La Tour conique du « Grand Zimbabwe ».

(photo Department of Information, Zimbabwe).

sible à déceler. Il est certainement faux de voir dans les dirigeants de cet État des marionnettes qui auraient fait le jeu des Arabes, manipulés par ces étrangers à leur seul profit. Il n'est d'ailleurs pas plus vraisemblable, en dépit d'affirmations contraires, qu'il y ait eu plus qu'une poignée d'Arabes ou d'agents à leur solde qui ait effectivement résidé dans les limites de la zone d'influence du « Grand Zimbabwe ». Les échanges à grande distance auront été au mieux sporadiques, consistant en visites régulières, peut-être saisonnières, plutôt qu'en une activité commerciale permanente.

## L'expansion de l'État du « Grand Zimbabwe » et son hégémonie dans la région

Le caractère exceptionnel du « Grand Zimbabwe » tient seulement à ses dimensions, qui en font la plus grande d'environ cent cinquante ruines que renferme la région granitique séparant le Zambèze et le Limpopo. D'autres ruines, comportant un à cinq enclos, dont chacun est au moins partiellement entouré de murs libres et contient des cabanes en banco et en baliveaux, existent à proximité du « Grand Zimbabwe » et dans le Mashonaland. Les assises régulières de leur maçonnerie sont dans le style du « Grand Zimbabwe ». Celles qui ont été explorées contenaient parfois des objets en or, des bracelets en fil de cuivre, des perles de verre, ainsi que les braseros et les volants de fuseaux caractéristiques de la culture du « Grand Zimbabwe ». Les ruines de Ruanga et de Chipadze attestent que le bétail jouait un rôle important. Cinq des ruines fouillées ont permis d'établir une chronologie suggérant qu'elles furent toutes construites et occupées entre le début du XIV<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Certaines semblent même dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Tous ces sites sont de petite dimension, car ils étaient peu peuplés. Ils étaient habituellement aménagés à proximité de collines où la pierre est abondante. Ils semblent trop petits pour avoir été des entités économiquement viables et furent vraisemblablement édifiés par une main-d'œuvre extérieure venue de villages voisins qui vivaient de l'agriculture itinérante pratiquée dans la savane. Peter Garlake a insisté sur le fait qu'aucun des sites sans murs n'a livré d'objets du type de ceux trouvés dans les ruines. « Les établissements qui fournissaient une telle main-d'œuvre, écrit-il, auront sans doute connu une culture matérielle qui apparaît sans rapports avec celle des ruines, encore que dans celles-ci rien n'indique l'existence d'autres groupes culturels. » Il affirme ensuite que l'assistance accordée prenait sans doute la forme de tributs occasionnels, hypothèse qui est encore loin d'être prouvée. Dans les ruines de Nhunguza, on a retrouvé une cabane unique, très spacieuse, comportant trois salles. L'une pouvait accueillir un grand nombre de personnes, une seconde contenait un siège unique, une troisième était « une pièce entièrement distincte qui a dû contenir des objets de valeur particulière, notamment... quelque chose qui a dû être un monolithe posé sur un socle

à gorges ». Cette construction curieuse a fort bien pu être le lieu où régnait une autorité religieuse prestigieuse qui aurait été la raison d'être de cet enclos isolé et le ferment de l'unité de l'État du « Grand Zimbabwe ». On en tire l'impression d'une autorité politique et religieuse extrêmement puissante, incontestée, dont l'emprise sur une population rurale clairsemée reposait sur une sorte de croyance unifiante dans les pouvoirs du Mwari divin ou de quelque autre divinité qui s'étendent à chaque famille. Les échanges lointains, quelle qu'ait pu être leur régularité, n'auraient jamais pu être un mécanisme également efficace, car ils n'exerçaient d'effet que sur une minorité de la population.

Les frontières de l'État du « Grand Zimbabwe » sont encore mal définies, quoiqu'il fût centré dans le Mashonaland. Quelques mines semblables à celles du « Grand Zimbabwe » se trouvent dans ce qui est aujourd'hui le Matabeleland, où des gens du « Grand Zimbabwe » se sont infiltrés dans le territoire de Leopard's Kopje. Il faudra attendre le déclin du « Grand Zimbabwe » au XV<sup>e</sup> siècle pour que le Mashonaland acquière une certaine prépondérance en matière d'initiatives politiques et commerciales, mais cela déborde le présent chapitre.

### Les relations commerciales avec la côte orientale

L'influence du « Grand Zimbabwe » et de ses établissements tributaires se faisait sentir bien au-delà des frontières immédiates, et relativement proches, de cet État lui-même. La prospérité de Kilwa sur la côte d'Afrique orientale suivait de près les fluctuations du commerce de l'or avec Sofala. Dès le X<sup>e</sup> siècle, le géographe Al-Mas'ūdi mentionnait Kilwa et le commerce de l'or dans ses écrits<sup>12</sup>. Quatre siècles plus tard, Ibn Baṭṭūṭa décrivit Kilwa comme une des plus belles cités du monde<sup>13</sup>, une ville dont la prospérité reposait sur le commerce de l'or avec le Sud. La richesse des maîtres du « Grand Zimbabwe » a certainement grandi et décliné en même temps que le trafic côtier. Kilwa connut elle-même des vicissitudes commerciales, atteignant le sommet de sa prospérité au XV<sup>e</sup> siècle, lorsque fut reconstruite sa fameuse grande mosquée, avec les dômes et les voûtes de sa couverture si bien ouvragée. Mais, un siècle plus tard, Kilwa, la côte orientale de l'Afrique et le « Grand Zimbabwe » avaient perdu leur éclat. Lorsque les Portugais arrivèrent à Sofala, le commerce côtier était en déclin. Malgré son isolement, les contacts commerciaux du « Grand Zimbabwe » et l'or qu'il contrôlait avaient contribué non seulement à la prospérité et à la croissance économique de la côte de l'Afrique orientale, mais aussi des contrées reculées.

On connaît mal le mécanisme du commerce côtier, car peu de sites commerciaux de l'arrière-pays ont été fouillés ou ont échappé à l'attention

12. Al-Mas'ūdī, trad. franç. C. A. Barbier de Meynard et M. M. Pavet de Courteille, 1861-1877.

13. Ibn Baṭṭūṭa, trad. H. A. R. Gibb, 1962, vol. II, pp. 379 et suiv. Voir aussi l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., vol. V, pp. 108-109.

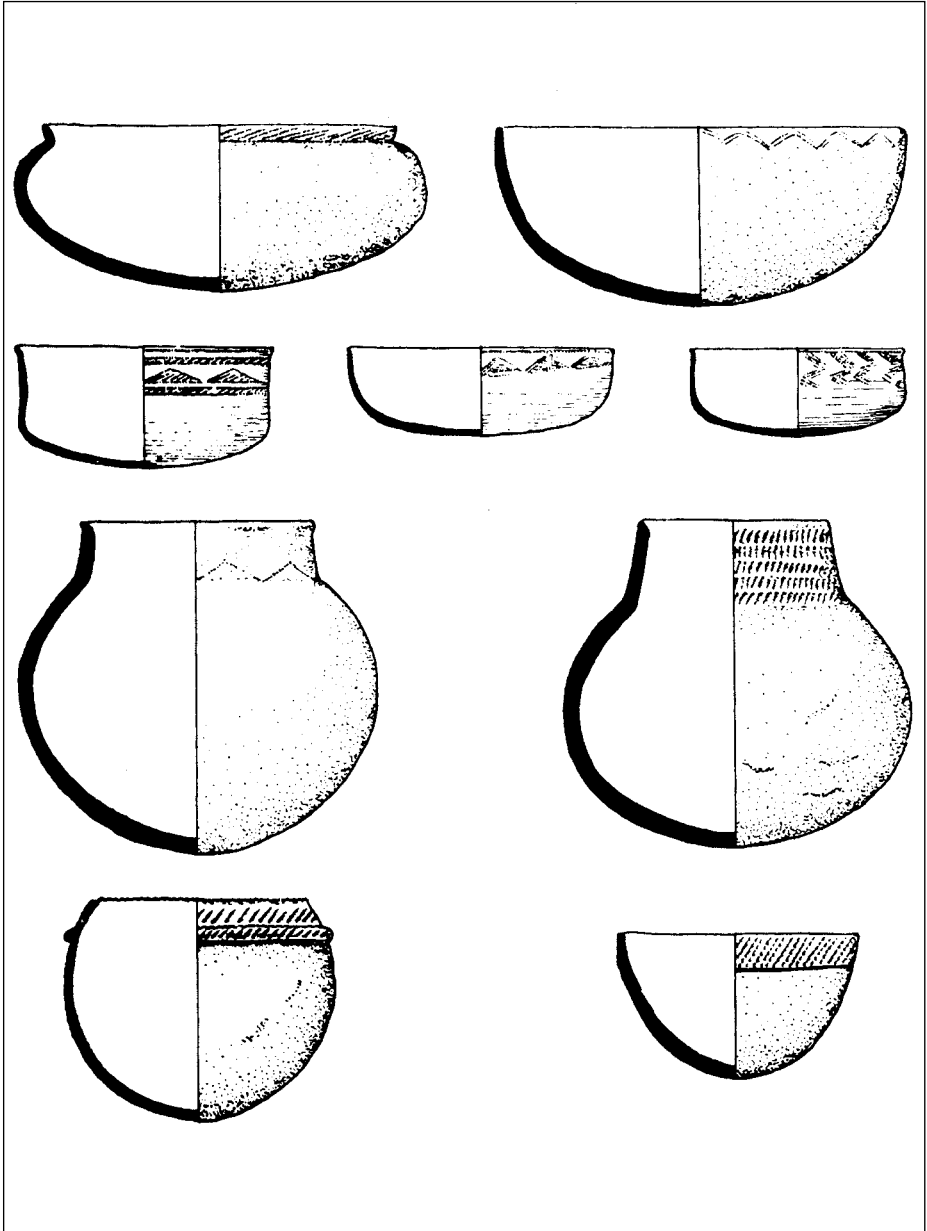


insidieuse des premiers chercheurs de trésor. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, il y eut néanmoins, dans le nord du Mashonaland et dans la vallée du Zambèze, une activité commerciale considérable dont les vestiges ont fait l'objet de découvertes archéologiques remarquables. Cette région avait été peuplée dès le début de l'âge du fer, qui y a duré jusqu'à la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. Entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, le nord du Mashonaland fut occupé par les fabricants de la poterie de Musengezi. Ils pratiquaient l'agriculture de subsistance et leurs contacts commerciaux se réduisaient au minimum. On pense qu'ils parlaient shona. Par leur culture, ils ne pouvaient rivaliser avec la richesse de leurs voisins méridionaux de Zimbabwe, même si des biens de provenance commerciale se trouvaient en plus grand nombre dans des établissements plus tardifs de cette culture de Musengezi. Il n'en va cependant pas de même de l'extrémité nord-ouest du Mashonaland et de la partie inférieure de la vallée du Zambèze moyen, où l'on a trouvé des établissements importants et où le travail et le commerce du cuivre avaient eu une très grande importance. Le site de Chedzugwe, dans le fertile district d'Urungwe, s'y étendait sur une superficie d'une trentaine d'hectares de prairies luxuriantes; l'abondance des ossements de bétail et de gibier témoigne de la place occupée par l'élevage et la chasse. Mais la métallurgie du cuivre et du fer était loin d'être négligeable, ces deux minerais étant abondants dans les parages. Le cuivre était coulé en lingots normalisés ayant deux poids fixes; des bracelets étaient confectionnés en fil de cuivre et les alliages à base d'étain étaient d'usage banal. On utilisait également les textiles et l'on fabriquait une poterie de très belle qualité dont le fini et la délicatesse de la décoration sur les bols et les gobelets creux n'ont pratiquement pas d'équivalent<sup>14</sup>.

*L'archéologie et les limites de l'influence du « Grand Zimbabwe »*

La population de Chedzugwe avait des rapports non seulement avec le « Grand Zimbabwe », mais aussi avec la vallée du Zambèze. Ses très beaux lingots de cuivre et les poteries si dédiées ont été retrouvés aussi dans le site isolé d'Ingombe Ilede, où un mécanisme complexe de commerce lointain et d'échanges locaux a été en partie révélé par certaines découvertes spectaculaires faites en 1960. Ce site d'Ingombe Ilede se trouve au sommet d'une colline basse qui se dresse au milieu de la plaine d'inondation du Zambèze, à quelque distance de la rive nord du fleuve. Devenu à présent l'emplacement d'une station de pompage, ce site de l'âge du fer a été découvert lors de la construction de grands réservoirs d'eau. Onze sépultures richement décorées ont été trouvées au sommet d'Ingombe Ilede et heureusement dégagées à temps avant la construction des réservoirs. Les squelettes, allongés les uns à côté des autres, étaient entourés d'un surprenant échantillonnage d'objets locaux ou importés. L'un d'eux, richement décoré, portait un collier de coquillages marins d'Afrique orientale, de l'es-

14. Voir P. Garlake, *SAAB*, vol. XXV, n° 97, 1970, pp. 25-44.



*Poterie mise au jour  
à Chedzuguwe, au Zimbabwe  
(dessins de P. Garlake).*

pèce *Conus*, qui sont traditionnellement associés au statut de chef, ainsi que des colliers d'or, de fer, de cuivre et des perles de verre importées, entourant le cou et la taille. Un autre coquillage *Conus*, ainsi que deux amulettes en bois qui pourraient avoir des rapports avec le monde islamique, ont été trouvés à la hauteur de la taille dans cette même sépulture. Des lingots cruciformes en cuivre<sup>15</sup>, des gongs de fer, des houes cérémonielles et des jeux d'outils à tréfiler reposaient à la hauteur de la tête ou des pieds de plusieurs squelettes. Leurs membres étaient entourés de bracelets de fil de cuivre, qui avaient sans doute été confectionnés avec les outils trouvés à proximité des corps. Les acides cupriques de ces bracelets avaient préservé plusieurs couches de tissus de coton ou d'écorce provenant vraisemblablement des vêtements de leurs propriétaires. Dans les strates supérieures d'Igombe Ilede, on a trouvé en abondance des volants de fuseaux; donc, une partie au moins des étoffes était tissée sur place.

La chose remarquable concernant ces sépultures est qu'à l'exception de la poterie la quasi-totalité des objets meublant ces tombes consistait en articles ou matériaux de provenance commerciale lointaine. Il n'existait aucun gisement important de minerai de cuivre, d'or ou de fer dans cette partie de la vallée du Zambèze, encore que le sel et les défenses d'éléphants, denrées commerciales essentielles, fussent faciles à obtenir, la première d'entre elles étant d'abord destinée à la consommation locale. Les lingots de cuivre sont identiques à ceux de Chedzugwe, la poterie de belle apparence découverte dans les sépultures étant virtuellement la même que celle du site du district d'Urungwe. Les perles de verre sont toutefois plus abondantes à Ingombe Ilede. À première vue, rien ne semble justifier qu'un site comme Ingombe Ilede ait participé à des échanges à grande distance, car il n'y a pas de gisement local de minerais. L'explication est peut-être dans l'abondance des gisements de sel de la rivière Lusitu, car les pains de sel étaient une denrée hautement appréciée durant l'âge du fer et faisaient l'objet d'un troc local important. Possédant les gisements de sel, les populations d'Ingombe Ilede ont peut-être été en contact avec d'autres communautés vivant sur les plateaux au nord et au sud du Zambèze, qui avaient, quant à elles, des métaux précieux à échanger contre le sel, métaux que les gens d'Ingombe Ilede pouvaient à leur tour troquer contre les denrées de luxe du trafic avec l'Afrique orientale. Ce rôle d'intermédiaire attribué aux gens d'Ingombe Ilede n'est qu'une hypothèse, car il est évidemment tout aussi possible que ce soit à la fois les importations de luxe, le cuivre, l'or et le fer, qui aient été obtenus d'Urungwe et du « Grand Zimbabwe » par troc, le sel de Lusitu ayant, dans ce cas, constitué le mode de paiement de ces échanges.

Une incertitude considérable plane sur la date des sépultures d'Ingombe Ilede, car la datation au radiocarbone des squelettes s'est révélée

15. Voir photo ci-contre.



*Deux lingots de cuivre  
cruciformes trouvés à Ignombe Ilede,  
en Zambie (après le XI<sup>e</sup> s.)  
(photo B. M. Fagan).*

difficile. On sait qu'une construction importante en banco et en baliveaux avait été érigée au sommet du village, mais ses fondations avaient déjà été détruites pour la construction du réservoir avant l'ouverture du chantier de fouilles. Les sépultures contenant des objets en or se trouvaient sous les fondations de cette cabane qui fut peut-être détruite intentionnellement dans le cadre des rites funéraires. Les squelettes appartiennent à la dernière période d'Ingombe Ilede, village qui avait été occupé, peut-être par intermittence, dès le VII<sup>e</sup> siècle. À la fin du premier millénaire, ce site avait été abandonné par les paysans, pratiquant l'agriculture de subsistance, qui y étaient installés et qui étaient en rapport avec les agriculteurs du plateau de Batoka, au nord. Le village d'Ingombe Ilede n'a certainement pas été au début un centre commercial. Mais, aux alentours de 1400, il a été réoccupé assez brièvement, après quoi les sépultures avec leurs objets en or ont été déposées dans les fosses de cendre fine du sommet de la colline. C'est à cette dernière période de son occupation qu'on peut attribuer les objets d'importation, l'or, le cuivre et la poterie fine trouvés à Ingombe Ilede. Le « Grand Zimbabwe » était alors au faîte de sa puissance et de sa prospérité, et les Arabes avaient su fermement contrôler le commerce de la côte orientale. Cependant, même si Ingombe Ilede a bien été un centre commercial, la richesse et les profits de ce troc étaient certainement concentrés entre les mains de quelques personnes, celles que l'on a trouvées ensevelies au sommet de la colline. Aux confins méridionaux de ce site, on a retrouvé trente et une autres sépultures contemporaines de celles des squelettes couverts d'or exhumés à son sommet. Parmi ces corps enterrés à la hâte, quelques-uns seulement portaient une modeste parure — quelques perles de verre, ou de coquillages d'eau douce, ou un bracelet de cuivre. Il semble donc indéniable qu'il existait à Ingombe Ilede une certaine stratification sociale.

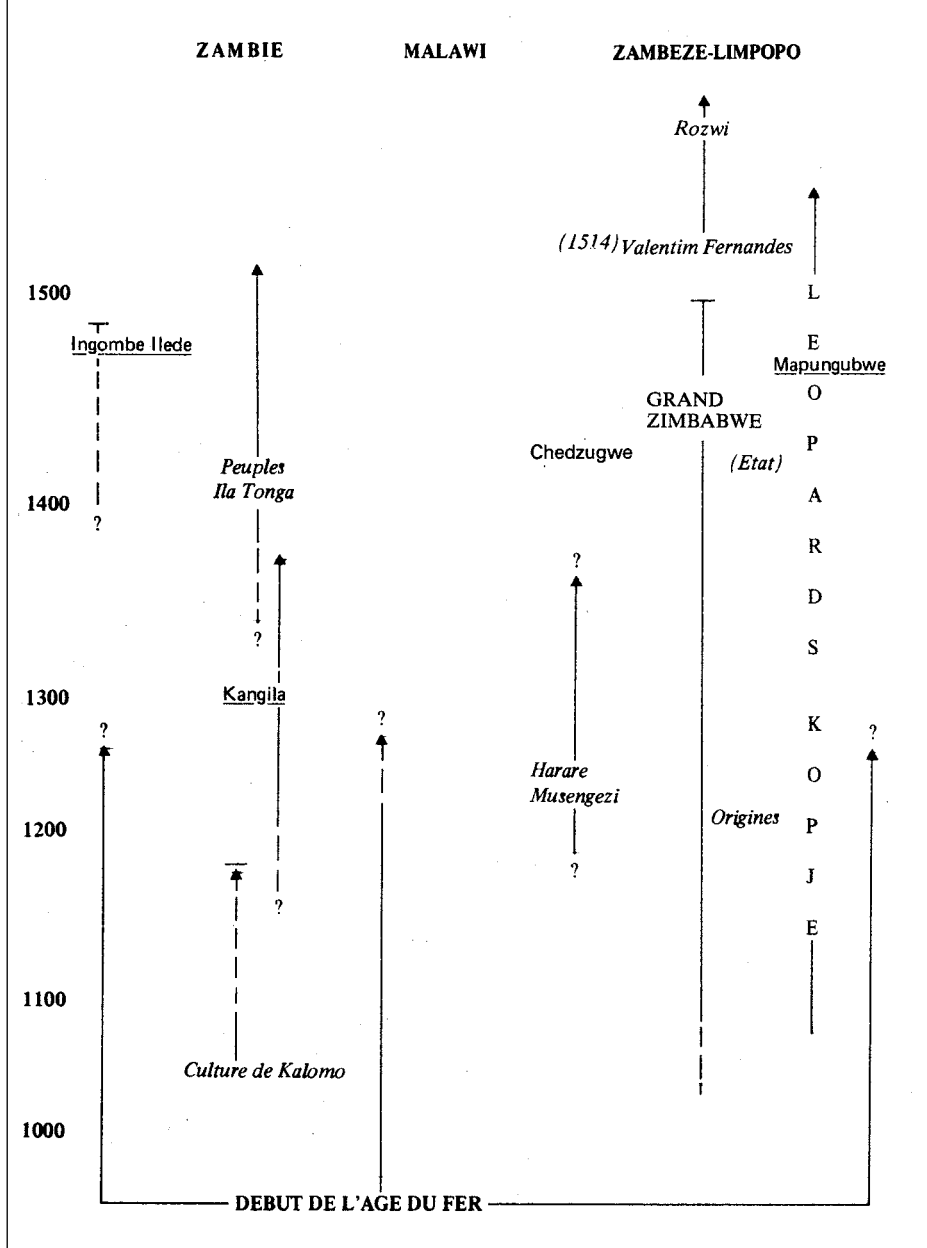
Le village d'Ingombe Ilede représente probablement la limite septentrionale de l'activité commerciale qui liait les vallées du Limpopo et du Zambèze, limite qui reflète les singularités du trafic côtier et la complexité des relations politiques de l'État du « Grand Zimbabwe » avec ses voisins. Il a été impossible jusqu'ici de rattacher ces sépultures contenant des objets d'or d'Ingombe Ilede à un groupe historique connu, bien que certaines références figurant dans des documents portugais du XVI<sup>e</sup> siècle suscitent la curiosité. En 1514, Valentim Fernandes fit un voyage d'exploration loin dans l'arrière-pays de Sofala, où il rendit visite à des chefs et décrivit le fonctionnement du commerce de l'or. Il avait, dit-il, entendu parler d'un grand fleuve au nord du royaume de Monomotapa, où le peuple des « Mobara » échangeait du cuivre contre du tissu, traversant le fleuve dans des canots pour commercer avec les Arabes. On accepte assez volontiers qu'il a pu y avoir un rapport entre Ingombe Ilede et ces Mbara du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Le tournant du XV<sup>e</sup> siècle : mutations et transformations

Lorsque l'État du « Grand Zimbabwe » est à son apogée, l'Afrique du Centre-Sud va faire son entrée dans la documentation historique et la tradition orale. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Zimbabwe commence à être abandonnée, elle est pour ainsi dire oubliée. Les forces associées au pouvoir économique et politique se sont déplacées vers le sud et vers l'ouest sous la conduite du puissant clan rozwi. Les traditions orales parlent de l'avènement d'un souverain héréditaire, le *mwene mutapa* (maître du pillage), dont le premier fut Mutota. Son fils Mutope élargit le territoire du Mwene Mutapa vers le nord et en déplaça la capitale dans le Nord, loin du « Grand Zimbabwe ». Par la suite, aux environs de 1490, les portions méridionales du royaume firent sécession sous Changamire pour se constituer en un puissant État séparé. Le *mwene mutapa* lui-même ne restait maître que d'une étroite bande de territoire, suivant de près le Zambèze, qui s'étendait jusqu'à l'océan Indien. Son domaine finit par tomber sous l'influence des Portugais aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais ces événements politiques ne suffisent pas à expliquer pourquoi un site aussi important que le « Grand Zimbabwe » a été soudainement abandonné. Des pratiques religieuses et des activités économiques identiques étaient poursuivies en d'autres lieux. La population vivait toujours d'une agriculture de subsistance fondée sur le nomadisme agricole. Peut-être faut-il y voir la raison de l'abandon du « Grand Zimbabwe », car il se peut que les campagnes environnantes n'aient plus suffi à faire vivre même une série de petits villages dispersés et moins encore la superstructure compliquée d'une population non agricole résidant au « Grand Zimbabwe » même. L'intensification de l'agriculture ne peut résulter que d'une irrigation ou d'une fertilisation artificielle du sol. Aucune de ces méthodes n'était praticable dans la savane boisée qui entourait le « Grand Zimbabwe ». Du jour où les terres cultivables étaient épuisées, il n'y avait qu'une chose à faire : partir vers de nouvelles terres boisées, ouvrir des champs permettant de faire vivre la population existante et éventuellement croissante. Dès lors que l'on raccourcissait les périodes de friches et que l'on faisait paître le bétail, petit et gros, sur des espaces où la végétation était en cours de régénération, on interrompait des cycles agricoles vitaux, avec, pour conséquences inévitables, la dégradation de l'environnement, le surpâturage et d'amples déplacements de population vers de nouvelles zones. Cela s'étant produit dans les parages du « Grand Zimbabwe », le Mwene Mutapa devait partir, quelque sacré que fût son lieu de résidence ou imposantes les murailles de pierre entourant ses enclos. Il paraît très probable que les ruptures d'équilibre politique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle aient été étroitement liées aux limitations du milieu qui menacent toujours les structures politiques ou religieuses fondées sur l'agriculture de subsistance et des populations rurales éparses.

À partir de 1500, le sud de l'Afrique centrale connut des mutations politiques et économiques majeures. Une certaine mesure d'unité politique et

Traditions et périodes archéologiques



Traditions et périodes archéologiques (tableau de B. M. Fagan).

de stratification sociale avait vu le jour entre le Zambèze et le Limpopo, favorisée par l'intensification du commerce lointain et les demandes de marchés éloignés et aussi par l'évolution interne des sociétés africaines elles-mêmes — concentration de la richesse dans les mains de quelques-uns, centralisation du pouvoir politique à un niveau transcendant celui du village, création d'un appareil étatique raffiné dont les affaires séculaires et religieuses relevaient de la personne d'un chef auquel on attribuait une ascendance divine. Ces changements, spécifiquement africains, ont été observés dans nombre de ces États vigoureux de l'Afrique centrale et d'autres régions du continent. Mais leur viabilité exigeait le maintien de vigoureux réseaux commerciaux, et un système d'agriculture de subsistance suffisant pour nourrir la population. Ces conditions avaient déjà, au départ, été des variables déterminantes pour la croissance et la prospérité de l'État du « Grand Zimbabwe » et de l'État rozwi qui lui succéda. Et, par-delà l'essor et le déclin de nombreuses chefferies, petites et grandes, la trame de la vie à l'âge du fer reposa toujours sur l'agriculture et son économie de subsistance, fondée sur plusieurs cultures et sur l'élevage de petit et de gros bétail, trame sur laquelle les fouilles archéologiques nous renseignent de façon précise.



# L'Afrique équatoriale et l'Angola : les migrations et l'apparition des premiers États

*Jan Vansina*

## État de nos connaissances

Reconstruire le passé de 1100 à 1500 pour cette vaste zone du continent constitue une gageure dont l'historien se passerait bien. À ce jour, nous ne disposons que de peu de sources contemporaines puisque le premier manuscrit date seulement de 1492 et les fouilles au Shaba, au Bas-Zaïre et ailleurs ne fournissent pas encore un cadre chronologique bien étoffé et n'en sont qu'à leurs débuts. Les sources écrites plus tardives ne traitent que du royaume de Kongo. Elles sont abondantes pour la période après 1500 et l'on utilisera plusieurs relations tardives (1587, 1624, etc.) quand elles traitent de l'époque avant 1500 ou mieux, ici, 1483.

Parmi les sources non contemporaines, on relève des traditions orales pour le Kongo, consignées vers 1624 d'abord, et d'autres qui traitent des royaumes côtiers et relevées, entre autres, par Dapper et Cavazzi entre 1641 et 1667, soit donc deux ou trois siècles après les événements. Quant aux autres régions, les traditions ne furent recueillies que vers la fin du siècle passé ; cependant, la collecte des traditions orales tend à se systématiser depuis les indépendances (1960). Elles se révèlent être une source essentielle éclairant et l'histoire et la culture.

Pour cette période comme pour la précédente, l'utilisation des données linguistiques pourrait être cruciale, même si elle se situe, comme nous le pensons, après la fin de l'époque des migrations bantu, position que certains n'adoptent point. De toute façon, tous s'accordent pour dire que l'époque débute bien après la fin de la société protobantu dont nous pouvons recons-

truire les traits majeurs grâce à son vocabulaire. L'étude des différenciations entre langues et du processus de formation des États sont à leur début, mais elles promettent de devenir très fécondes. Quant aux langues parlées dans les savanes du Nord, appartenant au groupe oriental de l'Adamawa-Est de Greenberg et au Soudanais central, la linguistique historique n'y a pas encore été appliquée avec rigueur.

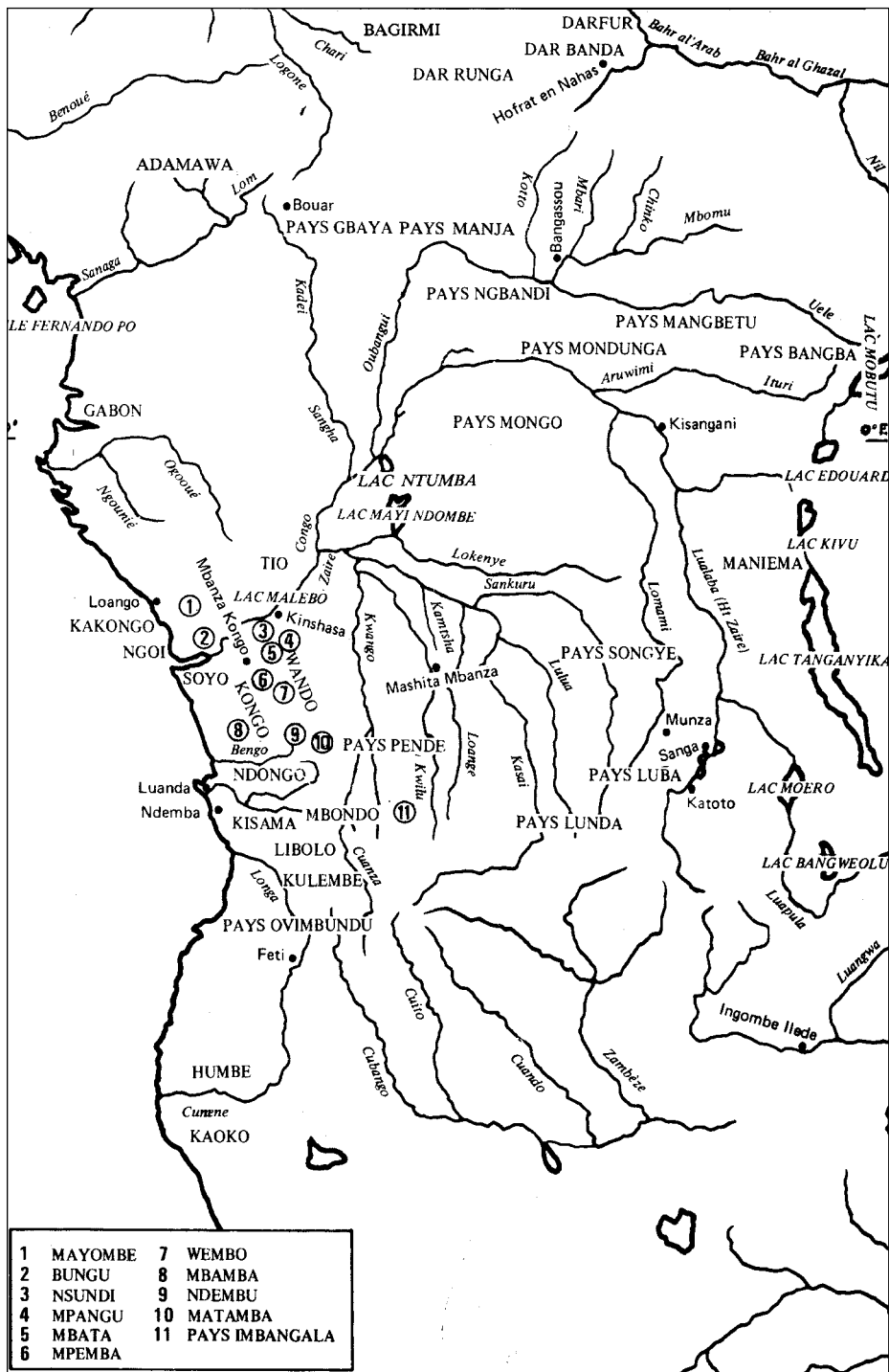
Restent les données ethnographiques. Difficiles à établir puisqu'il faut d'abord déblayer le terrain par une critique rigoureuse pour arriver au moins à retrouver la situation à la veille de la colonisation, il faut ensuite appliquer une méthodologie très délicate, comme le prouvent les tentatives faites par l'anthropologie historique depuis la fin du siècle passé. Néanmoins, une étude ethnographique fouillée, jointe à une étude d'emprunts et de diffusion linguistique, éclaire beaucoup d'aspects de l'histoire. Comme pour les langues, il faut non seulement établir des descriptions ethnographiques détaillées là où elles n'existent pas encore, mais il faut, de plus, tenter d'obtenir des données aussi objectives que possible.

La pierre d'achoppement de toutes ces données plus tardives, non datées par le carbone 14 ou par les documents écrits, reste la chronologie. Ni le document linguistique, ni le document ethnographique ne fournissent une chronologie, fût-elle relative. Ce n'est qu'en comparant les résultats obtenus à des données archéologiques que l'on arrive à faire une datation. Les traditions orales donnent bien une séquence relative, mais valable seulement pour les périodes succédant à celles concernées par les mythes d'origine. Donc, toute chronologie pour cette période, abstraction faite des côtes, reste incertaine. Seules des fouilles intensives avec datation par blocs au carbone 14 pourront y remédier.

Dans ces conditions, la seule approche possible est de reconstituer l'histoire à partir des données archéologiques et linguistiques de la période précédente et de celle-ci avec les données que nous possédons après 1500. Une toile est tissée avec des fils qui relie le plus ancien au plus tardif et le tableau qui en résulte ne se compose que d'hypothèses à vérifier.

## Les populations

Dans la mesure où l'expansion des langues bantu peut refléter de grandes migrations, celles-ci avaient pris fin bien avant 1100. Il est vrai que, pour le professeur Oliver, suivant en cela la théorie du linguiste et professeur Guthrie, l'origine de la masse de la population bantophone se situe au Shaba et, dans la région adjacente, en Zambie du Nord-Est. À l'ouest, elle pouvait même s'étendre jusqu'à l'Atlantique. Pour Oliver, c'est là que se développa un mode de vie « bantu » fondé sur l'agriculture à base de céréales et sur l'emploi intensif du fer. Suite à ces développements, la population se serait multipliée et aurait remonté, par les fleuves et par la côte, la forêt où, même vers l'an 1000, des populations de chasseurs et de pêcheurs très clairsemées vivaient encore à un niveau préagricole. Vers 1500, ce phéno-



Carte d'orientation de l'Afrique centrale vers 1500 (carte J. Vansina).

mène d'expansion à partir du sud était probablement achevé; on constate cependant l'existence de grands îlots de chasseurs pygmées et de planteurs de langue non bantu; pour cette expansion bantu, on se reportera avec fruit au chapitre 6, du volume III (à paraître), « Les Bantu et leur expansion ». En Angola, on trouve également des groupes de chasseurs, peut-être des Sarr non refoulés vers le sud<sup>1</sup>.

La théorie est invraisemblable pour de nombreux linguistes qui, suivant en la matière le professeur Greenberg, voient une origine des parlers bantu dans la région située entre les fleuves Bénoué et Cross. Pour lui, les bantuphones se sont déplacés graduellement vers le sud, colonisant notamment la région entre Sanaga et Ogooué, d'abord bien avant l'an 1000, en fait peut-être encore avant l'ère chrétienne. Un déplacement parallèle le long de l'Oubangui-M'Bomou eut lieu à la même époque. Ensuite, il y eut une espèce d'explosion de langues à partir d'un noyau secondaire, situé dans la région des langues kongo, soit au Shaba, soit dans la région des Grands Lacs, puisqu'une branche des premiers bantuphones aurait marché vers l'est en lisière de la grande forêt, remontant bientôt Oubangui et M'Bomou. Mais même la dispersion à partir du noyau secondaire était terminée longtemps avant l'an 1000 puisque, aussi bien, le Kiswahili se trouve parmi les langues dérivées et un premier vocable bantu de cette langue est noté avant l'an 868 par Al-Djahiz. À notre avis, les études linguistiques plus récentes expliquent mieux la réalité et nous admettons que les migrations dans les régions que nous traitons étaient terminées pendant le premier millénaire<sup>2</sup>.

Il est également vraisemblable que les chocs de populations parlant des langues orientales du groupe Adamawa-Est ont disloqué le bloc des Soudanais centraux bien avant 1100. Mais au nord-est de la forêt et tout au nord de la boucle du grand fleuve comme dans le bassin de l'Oubangui, des langues continuaient à s'affronter et à s'évincer mutuellement, y compris des langues bantu, cela probablement sans grands mouvements de population. Les langues soudanaises centrales n'arrivaient pas à assimiler des populations parlant des langues bantu et *vice versa*, tandis que les langues les plus anciennes dans cette région appartenant au groupe oriental de l'Adamawa-Est étaient érodées par les autres, et les Pygmées reprirent surtout du soudanais central, ce qui donne à penser que, sur le front culturel, les parties en présence se valaient et que l'on retrouvera une histoire de gains mineurs de part et d'autre, fluctuant avec des reculs, et ce, pendant des siècles. Ailleurs, le remplacement des parlers autochtones par le bantu avait réussi ou était en train de réussir, mais au cours de ces processus on doit penser que les immigrants bantuphones avaient intégré dans leur civilisation bien des complexes culturels provenant des autochtones. Et tout cela a pu se passer sans provoquer de grandes migrations, qui, elles, semblent bien l'exception dans l'histoire de la région.

1. R. Oliver, *JAH*, vol. VII, 1966, pp. 361-376; M. Guthrie, *JAL*, vol. I, n° 1, 1962, pp. 9-21.

2. J. Greenberg, 1963, pp. 30-38; B. Heine; H. Hoff et R. Vossen, 1977, pp. 57-72; A. Coupez, J. Evrard et J. Vansina, *AL*, vol. VI, 1975, p. 152; D. W. Phillipson, 1977.

Probablement bien avant 1500, les premières formations ethniques régionales étaient en place; le cas le mieux connu est celui des Imbangala formés d'éléments lunda, luba, ovinbundu et ambundu<sup>3</sup>.

L'influence des communications se constate notamment dans la cuvette centrale, où une triple division du travail liait agriculteurs, chasseurs (Pygmées surtout), et pêcheurs. Ces derniers fréquentaient intensément les agriculteurs auxquels ils vendaient poissons et poteries contre des végétaux et de la viande: mais ils étaient également en communication suivie avec les pêcheurs des biefs avoisinants du réseau hydrographique. Grâce à la configuration de ce réseau dans la cuvette, on comprend que les parlers mongo soient restés si uniformes dans toute cette cuvette.

En forêt, au Maniema, un relief montagneux et une végétation particulièrement bordée rendaient les communications difficiles; pourtant, nous trouvons dans ce secteur deux grands groupes: les Lega et les Komo, qui ont pu maintenir leur unité culturelle<sup>4</sup>.

Quant à la marque laissée par les autochtones, elle est évidemment la plus visible dans les régions de la forêt du Nord-Est, dans la région Zaïre-Oubangui-M'Bomou. On pourrait même penser que les différents groupes ont cultivé des oppositions linguistiques pour traduire d'une façon visible leur volonté de s'individualiser. Le linguiste Ehret va même plus loin: pour lui, les Soudanais centraux occupaient non seulement le Nord-Est, mais tout le pays à l'est du Lualaba. Ils étaient déjà divisés en populations distinctes avant la venue des bantuphones. Ils ont seulement laissé une marque sur les langues de la région, mais auraient transmis leur esprit d'individualisation à ceux dont ils adoptèrent la langue. Il est encore trop tôt pour juger de la validité de sa démarche et évaluer les résultats<sup>5</sup>. Sur la carte des savanes du Nord, la marque des Soudanais centraux et autres s'inscrit clairement et explique la présence d'îlots « ethniques », encore qu'il ne faille jamais perdre de vue que la carte actuelle représente la situation issue des grandes migrations qui ont bouleversé cette région du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que l'immigration banda, originaire du Dar Banda, localisé juste au sud du Bahr al-Arab au Soudan, balaya les groupes sabanga et kreish dans tout l'Est et au centre de cette zone. Ces Sabanga ne sont plus que des îlots perdus dans la masse banda, assimilés par eux, pour la plupart, vers 1900. De tout le groupe, seul le royaume nzakara fut assez puissant pour survivre. Or, les Banda émigrèrent à la suite de razzias de plus en plus intenses d'esclavagistes, venus d'abord du Darfur, ensuite directement du Nil. Au même moment, l'ouest de l'actuelle République centrafricaine fut bouleversé par une migration massive gbaya provoquée par des razzias d'esclaves hawsa, provenant de l'Adamawa.

3. J. C. Miller, 1971.

4. M. Guthrie, 1953; J. Vansina, 1966, pp. 93-103, pp. 105-114.

5. C. Ehret, *TJH*, vol. IV, 1974, pp. 1-71.

## Histoire et civilisation de cette région

### L'agriculture

Les données écologiques et archéologiques connues permettent d'affirmer que dès avant 1100 l'agriculture était pratiquée partout, exception faite pour l'intérieur de l'Angola méridional, trop proche du Kalahari et de certains secteurs forestiers. Les céréales cultivées comprenaient surtout le sorgho rouge et d'autres millets (*saa-sanga*). Parmi les tubercules, les ignames africains, de nombreuses espèces prédominaient, le taro asiatique (*coco vam*) ne se rencontrant probablement pas, tandis que le bananier et la canne à sucre de la même provenance étaient à l'honneur, surtout en forêt mais aussi en savane. Ajoutons à cela la culture des haricots et du *voandzia* (arachide) comme légumes. La chasse, la pêche et la récolte de chenilles et de larves fournissaient les protéines indispensables. Comme animaux domestiques, on trouvait partout la volaille, la chèvre et le chien. Au sud de la forêt, on gardait des moutons et au moins dans la région du bas-fleuve, le bétail à cornes et le porc. Il existait certainement une technologie agricole différente en forêt et en savane, les céréales étant la base de la nourriture en savane, contrastant avec les bananes et les ignames de la forêt. On retrouve même des zones préférées pour la culture des palmiers. Mais il faut se rendre compte que la forêt était trouée de savanes intercalaires naturelles le long de la côte, entre le fleuve Gabon et le cours intérieur du Zaïre, à l'intérieur de la boucle du fleuve; probablement, on y cultivait également des céréales. La seule raison qui s'y opposerait peut-être serait l'humidité trop grande régnant près de l'Équateur. Il s'agit d'une question à résoudre par la fouille archéologique et l'étude botanique. Aux alentours de ces savanes intercalaires, comme à la lisière de la forêt, l'homme bénéficiait donc des avantages de deux environnements qui souvent se complétaient. C'est ici surtout que les aléas des récoltes étaient moindres et qu'on pouvait s'attendre à une croissance de la population, commencée avec l'introduction de l'agriculture et celle des outils en fer. Cette croissance a dû aboutir, avant l'an 1000 déjà, à des mouvements de populations vers des endroits moins peuplés.

Notons qu'il n'y avait pas que la forêt qui jouissait de la possibilité d'offrir un double environnement. En savane boisée, la présence de galeries forestières le long des fleuves jouait exactement le même rôle, notamment dans les vallées de l'Oubangui, du Kasai et du Lualaba. De plus, le long de ces fleuves comme le long du Chari, la richesse en poisson favorisait la croissance et la concentration de la population. En outre, l'abondance de protéines dans la nourriture a pu élever ici le taux de fécondité et donc celui de la croissance de la population.

*L'artisanat et le commerce*

Partout, les techniques artisanales avaient atteint dès 1100 les caractéristiques qu'elles gardèrent jusque vers 1900: métallurgie du fer bien développée, poterie, vannerie, tissage du raphia, boissellerie, extraction du sel des plantes, du sel gemme, du sel marin ou des marais salants. Les fouilles de Bouar en République centrafricaine, comme celles de Sanga, établissent l'existence de la métallurgie. Il est possible que les mines de fer de Munza (Shaba) aient été exploitées très tôt et que cela soit lié à l'expansion du royaume luba<sup>6</sup>.

Avec ces techniques, un commerce régional naquit. Les premières indications de l'utilisation de croisettes de cuivre comme monnaie apparaissent dans la Copper Belt aux environs de 1000 et l'usage se répand du Zambèze au Lualaba avant 1450-1500. Les Portugais trouvèrent une monnaie de compte au Kongo en 1483 (appelée *nzimbu*; vers 1500, des carrés de raphia circulaient comme unités de valeur dans le circuit commercial de toute la savane du Sud tournée vers l'Atlantique. Au siècle suivant, le sel gemme de Kisama a joué le rôle de monnaie<sup>7</sup>. Les transporteurs étaient sans doute d'abord les pêcheurs, producteurs de poissons et de poteries que l'on peut retrouver le long des biefs navigables des nombreux fleuves de la zone. Il y eut sans nul doute des exploitants-commerçants spécialistes du cuivre dans le Shaba et la Haute-Zambie. Et sans doute y eut-il un commerce du fer et du sel vers des régions où l'on ne connaissait que le sel tiré des cendres de plantes. Enfin, les chasseurs autochtones en forêt s'habituèrent déjà sans doute à troquer du gibier contre des pointes de flèches en fer, des bananes et du sel.

*La société et l'organisation du pouvoir*

Avec l'accroissement de la population depuis l'époque de l'expansion et l'épanouissement des techniques artisanales et du commerce, la société était en lignages patrilineaires. Au début, les bantuphones étaient groupés en villages assez compacts. Il est fort possible que les tendances matrilineaires à l'intérieur du groupe aient été fortes et se soient développées avant notre période dans les savanes du Sud. En effet, on retrouve non seulement la ceinture matrilineaire de l'Afrique centrale depuis la Namibie jusqu'au Zambèze et depuis l'Ogoué jusqu'au lac Tanganyika, mais Murdock et d'autres ont pu arguer que les peuples de la forêt à l'ouest du Lualaba étaient tous matrilineaires, tout comme d'ailleurs les Luba du Shaba. Peut-être en était-il encore ainsi vers l'an 1000. Au XV<sup>e</sup> siècle, en tout cas, les populations de la forêt étaient de régime patrilineaire, mais les Luba du Kasai et probablement ceux du Shaba étaient encore matrili-

6. P. Vidal, *Recherches oubangiennes*, vol. I, 1969; N. David et P. Vidal ont daté un autre site de l'âge du fer au confluent de la Nana et de la Modé en République centrafricaine: *Nyame Akuma*, vol. XI, 1977, pp.3-4; P. de Maret, F. Van Noten et D. Cahen, *JAH*, vol. XVIII, n° 4, 1977, pp. 481-505; T. Q. Reece, thèse de Ph. D., 1975.

7. D. Birmingham, 1970; M. S. Bisson, *WA*, vol. VI, n° 3, 1975.

néaires. Ils ne changèrent de régime successoral qu'après 1500<sup>8</sup>.

En effet, le système matrilineaire bantou admettait, semble-t-il, le principe selon lequel les hommes jouissaient d'une autorité supérieure sur les femmes, ce qui entraînait souvent une résidence virilocale effective dont le résultat était un émiettement des clans. Les lignages matrilineaires restaient faibles, tandis que la structure du village s'en trouvait renforcée puisqu'il fallait bien maintenir une communauté et un ordre. Et cette autorité du village se fondait sur des principes territoriaux, donc politiques. Dès le début, les bantuphones connaissaient, à ce niveau, des chefs politiques.

Les patrilineaires non bantuphones éparpillés en République centrafricaine vivaient en hameaux dirigés par les hommes d'un lignage sans que l'on puisse y distinguer de vrais chefs. Une poussière de hameaux remplaçait ici les villages; la société était en effet très égalitaire. Mais dans d'autres régions, le long de l'Oubangui ou du Chari, chez les patrilineaires de la forêt, on retrouvait de gros groupements de hameaux. Les lignages étaient bien plus forts et l'on y reconnaissait des chefs<sup>9</sup>.

Dans toute la savane méridionale et sur la lisière de la forêt, au sud comme au nord, des maîtres de terre étaient reconnus. Grâce à leur relation privilégiée avec la terre par le truchement d'esprits dont ils étaient les prêtres, ces personnes jouissaient d'une autorité qui était réellement politique. Ces maîtres de terre semblent avoir contrôlé un ensemble de villages formant un canton qui constituait véritablement un terroir; c'est l'embryon des royaumes.

Le processus qui a conduit à la reconnaissance des chefs de terre comme chefs politiques est lié à la croissance des lignages. L'accroissement des revenus de lignage renforçait en même temps l'autorité de son chef. Ainsi, le patriarce se transforma en maître de terre et, plus tard, en fondateur d'État par absorption d'autres lignages ou par imposition de son autorité par la force armée.

Au niveau du village, la production d'un surplus permettait au chef de lignage de ne pas travailler de ses mains; l'accroissement démographique procurant des bras supplémentaires, des chefs de famille se libérèrent du travail et constituèrent un conseil autour du patriarce; dès lors, l'État était en gestation.

L'État naquit donc du renforcement de l'autorité d'un chef de lignage s'imposant à d'autres lignages; l'État, c'était un territoire comptant un certain nombre de villages reconnaissant l'autorité politique d'un chef. Celui-ci était entouré d'agents, de fonctionnaires formant un conseil autour de lui. Dans les premiers temps, le roi, chef politique, gardait encore l'essentiel de ses attributs de chef religieux: d'où le caractère « sacré » qu'on lui reconnaissait. Mais, une fois ce niveau dépassé, quand conseillers, juges, notables, gardes du chef en passe de devenir un roi se multipliaient,

8. G. P. Murdock, 1959, p.287; J. Vansina, 1978, pp.105-110. Les données impliquent que les Luba (dont les Kete font partie) étaient matrilineaires.

9. P. Kalck, *RO*, pp.45-54; J. Vansina, 1966.



il fallut organiser un système de redistribution du surplus à partir des producteurs pour subvenir aux besoins de l'État. Ces rois, chefs, conseillers s'attachaient une clientèle par la générosité, surtout en distribuant vin ou bière. C'est pour cela que le rituel de la boisson royale devint plus tard le signe même de la suprématie de la royauté dans beaucoup d'États. Il fallait plus que le surplus normal. Or, comme la technologie ne changeait pas, que la terre était abondante, il fallait donc plus de bras. De là probablement le statut d'esclave domestique. Un esclave était un serviteur qui produisait suivant les directives du maître et ajoutait une unité à la force de travail agricole composée surtout de femmes. Les premiers esclaves furent sans doute des prisonniers de guerre. La fréquence des combats a dû devenir plus grande au fur et à mesure que les seigneuries se transformaient en États puisque, pour ce faire, elles devaient absorber d'autres seigneuries ou d'autres patrilignages pour grandir. Une autre source possible: la non-exécution de criminels; ceux-ci devenaient des esclaves<sup>10</sup>.

Il y eut des cas où l'État ne naquit pas malgré des conditions sociales et écologiques favorables. On vit alors l'élaboration de systèmes politiques différents: certains prisaient l'égalité par-dessus tout et refusèrent d'aller plus loin. D'autres sauvegardèrent une partie de cet esprit d'égalité en formant des confédérations de lignages fondées sur des associations ritualisées sans chef. L'exemple le plus spectaculaire de ce « choix » était sans doute celui des Ngbandi qui fournissaient des lignages de souverains ailleurs mais ne se transformaient pas eux-mêmes en État. Un cas plus usuel était celui des Ghaya vivant en contact avec des ethnies organisées en États comme les Mboum, mais refusant de suivre l'exemple. Les mêmes Sara ont aidé à constituer le Bagirmi, mais leur société s'est développée dans le cadre des lignages.

Dans toute la zone, certaines caractéristiques religieuses étaient probablement communes parmi les agriculteurs: existence de la sorcellerie, de rituels de fécondité dirigés par le maître de terre, importance des génies locaux et des ancêtres; devins et guérisseurs jouissaient déjà d'une grande considération. Tout cela est attesté dans le monde protobantu par une série de termes reconstitués. Toutes les formes d'autorité, depuis celle que le *pater familias* exerce jusqu'à celle que détient un souverain ou une association, avaient un aspect sacré. Il n'y a donc rien d'étonnant si un caractère sacré était conféré à toutes les royautés, ni même si les conceptions du sacré étaient semblables puisque les bases religieuses l'étaient. Cette uniformité a été baptisée un peu hâtivement « royauté sacrée » et l'on a voulu lui trouver une origine unique. Mais c'est faire fi de traits importants différents de royaume en royaume, pour autant que ceux-ci soient justement nés d'une évolution indépendante. En effet, on constate justement que c'était le cas des royaumes luba ou des États de la côte atlantique, pour ne citer que les cas les mieux connus.

10. E. de Jonghe et J. Vanhove, 1949; S. Miers et I. Kopytoff, 1977; à comparer avec C. Meillassoux, 1975.

Si l'on s'est étendu plus longuement sur la formation d'ensembles politiques plus grands, c'est parce que justement c'est pendant la période qui nous préoccupe que les États se sont finalement établis.

## Les savanes du nord : les populations

La tradition orale des Ngbandi, habitant actuellement dans la boucle de l'Oubangui et organisés en lignages patrilineaires — en fait, l'équivalent de seigneuries —, remonte au-delà de 1500. Interprétés, leurs mythes d'origine affirment qu'ils provenaient d'une région limitrophe du Dar Banda du Soudan actuel, peuplée au XIX<sup>e</sup> siècle par les Banda. Ce pays était limité au nord par un affluent du Bahr el-Ghazal, le Bahr el-Arab, et était proche des gisements de cuivre de Hofrat en Nahas, dont on ne sait pas depuis quand ils ont été exploités, mais qui ne sont pas mentionnés. Dès 1300 environ, des groupes arabes nomades baggara arrivèrent au nord de ce fleuve et ce sont eux peut-être qui chassèrent les Ngbandi. Les mythes évoquent des Blancs armés d'arcs et de flèches, de lances, de couteaux, de jets et même de fusils, appelés Azundia et Abara. Le conflit aurait eu lieu au XV<sup>e</sup> siècle et, pendant deux siècles, une migration soutenue aurait mené les Ngbandi près de Bangassou. Vers la fin de leur migration, ils rencontrèrent des peuples parlant bantu au nord du M'Bo-mou, entre le Chinko et le Mbari<sup>11</sup>.

Il semble bien que les Zande aient été localisés vers 1500 entre la Kotto et le Dar Runga, que l'ouest de la République centrafricaine était occupé par les Manja/Ngbaka et l'Est par des Bantu. Les Soudanais centraux étaient déjà divisés en deux blocs au moins : l'un comprenant les Sara et le futur Bagirmi, l'autre vers le Haut-Nil et dans la forêt du Nord-Est. Quelques groupes de Soudanais centraux, comme les Kreish ou les Yulu, auraient déjà été localisés dans le Dar Banda et près du pays d'origine des Ngbandi.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, un lignage ngbandi fonda le royaume nzakara, dont les sujets parlaient la langue zande, tandis que d'autres Ngbandi élaborèrent de grandes seigneuries de lignage<sup>12</sup>. L'analyse des données linguistiques pour la région forestière de Uele montre que le cas ngbandi n'est que le cas le mieux connu d'un mouvement lent, qui amena des peuples de l'ouest vers l'est et du nord vers le sud. La complexité du peuplement de cette région a été mise en évidence par Larochette<sup>13</sup>, qui sous-estime encore les mouvements culturels et historiques qui ont eu lieu dans cette région.

Il serait erroné d'attribuer toutes ces expansions et contractions linguistiques à des migrations spectaculaires. Costermans a prouvé dans le cas

11. B. Tanghe, 1929, pp.2-37; H. Burssens, *AMRCB*, 1958, vol. IV, pp.43-44. Mais, en fait, les traditions orales du groupe ngbandi ne remontent qu'au pays du Chinko et Mbari.

12. E. de Dampierre, 1967, pp.156-181.

13. J. Larochette, *KO*, 1958, vol. XXIV, n° 3.

bangba que leur histoire migratoire consiste en un mouvement d'errance de familles se déplaçant fort lentement et ce cas est peut-être plus commun que celui de vastes migrations qui ne sont directement attestées nulle part<sup>14</sup>. Des phénomènes linguistiques d'acculturation ont certainement aussi joué. Les Pygmées ont tous repris des parlers des Soudanais centraux, par exemple. Des études poussées d'ordre linguistique, culturel et directement historique pourraient permettre de percer au moins une partie de l'imbraglio, tandis que des recherches archéologiques pourraient dater des séquences culturelles. En attendant ces recherches, on doit se contenter du peu qui a été mentionné ici.

De Calonne Beaufaict, qui travailla dans cette région avant 1914, soutenait qu'avant 1500 l'âge du fer n'y avait pas encore pénétré et, de son temps encore, on trouvait des haches polies d'hématite fichées dans un tronc d'arbre très ancien. Ces pierres polies, des polissoirs et des cupules, forment le néolithique uélien, peut-être apparenté à des industries similaires en Centrafrique et jusqu'au Cameroun central. L'archéologue Van Noten a pu prouver qu'on se trouve ici devant une survivance de l'emploi de la pierre à côté du fer. Les outils sont fabriqués en hématite contenant un très fort pourcentage de fer. Sans doute la fonte de la pierre et la transformation du fer brut en outil ne donnaient pas un outil supérieur dans beaucoup de cas, du moins par rapport au labeur nécessaire pour opérer la transformation. L'outil de pierre à très forte teneur en fer parvint, dès lors, à se maintenir pendant fort longtemps<sup>15</sup>. Du reste, il n'est pas dit que l'apparition de la technique du fer mit fin immédiatement à l'usage de la pierre.

## La grande forêt équatoriale

La forêt n'a pas été la barrière que trop d'auteurs s'imaginent entre les savanes du Nord et du Sud, mais un filtre. Au moins deux voies la traversaient: la voie côtière et celle de la Kadei Sangha, Oubangui, Congo/Zaire jusqu'au lac Malebo (Stanley Pool). La navigation en mer était pratiquée dès avant l'an 1000, comme le prouve la présence des Bubi à Fernando Poo, et l'on peut arguer que la polychromie de la statuaire en bois pratiquée par les peuples autour du golfe du Bénin, depuis les Yoruba jusqu'à Loanga, est un indice de ces influences transportées de proche en proche par mer<sup>16</sup>. Toute la côte était peuplée de pêcheurs à l'arrivée des Portugais. Quant au système fluvial, les confluent Oubangui/Sanga-/Zaire (Congo) forment un vaste marais de forêt inondé où ne peuvent vivre que des pêcheurs. Ici aussi, on trouve des traces d'influences ayant traversé la forêt, probablement colportées par des pêcheurs.

14. J. Costermans, 1953.

15. A. de Calonne Beaufaict, 1921, p. 135; P. de Maret, F. Van Noten et D. Cahen, *JAH*, 1977, vol. XVIII, n° 4, pp. 486-498.

16. F. Olbrechts, 1941; il a noté le phénomène mais l'attribue par erreur à l'époque postérieure à l'arrivée des Portugais.

## Déplacements à travers la forêt

Parmi les mieux connues, notons que, déjà avant l'an 1000, des cloches simples sans battant avaient traversé la forêt, probablement du nord au sud, et, dès avant 1450, la cloche double du même type la suivit. On la trouve à Ife pendant l'époque classique et à Zimbabwe vers 1450. Ces transmissions impliquent la connaissance d'une métallurgie permettant de fabriquer du fer en plaques et de souder; les cloches doubles servent à reproduire les tons du langage parlé et indiquent en forêt et au sud la présence de langues à ton — les langues bantu. De plus, les fonctions de ces objets étaient similaires du Nigéria à la Zambie, la cloche double étant toujours, parmi d'autres, un symbole du chef politique. Les couteaux de jet furent transmis également du nord vers le sud où ils furent signalés vers 1587. D'autres objets, comme les «sièges à bobine», certains types de couteaux, un type de tambour à fente pour transmettre des signaux, se retrouvent du Bénin jusqu'au lac Malebo au moins, sans que l'on puisse dire lesquels vinrent du nord et lesquels vinrent du sud. Le fait de cette distribution est important surtout pour montrer que la forêt et la savane méridionale n'étaient pas complètement isolées du reste du continent. Avec les objets, des idées ont pu venir et traverser cette forêt dans les deux sens<sup>17</sup>.

L'événement le plus important en forêt même pour cette période est la pénétration et la diffusion de la notion de «chef politique», distinct du «chef de parenté». Les langues mongo traduisent le droit du sang par le terme *mpifo*, le droit du premier occupant, maître du sol, par le terme *okofo*; chez les Mongo, les «seigneuries», ou lignages avec autorité bien marquée du chef, se sont développées de bonne heure. Le *mpifo* ou «seigneur», en accroissant ses revenus et en s'attachant une «clientèle» — des personnes qu'il nourrit —, en s'imposant à d'autres «seigneurs», devient roi.

*L'organisation sociale en forêt et dans les clairières*

D'autre part, il y eut avant 1500 une expansion lente mais considérable de gens parlant des langues de type mongo au sud du Sankuru et du Kasai. Certains groupes pénétrèrent fort loin des deux côtés de la Loanga, dans l'entre Loanga-Kasai et sur les deux rives de la Kamtsha. En ce qui concerne le glissement du nord vers le sud, de la Lokenye au Sankuru, puis au sud jusque vers la Lulua, les données sont déjà des traditions orales recoupées par une analyse linguistique. Il a été possible de reconstruire ici le mode de vie dans ces petites chefferies ou *nkumu*. Le chef est assisté seulement d'un capitaine de guerre. Très souvent, on voyait des villages dirigés par des conseils d'anciens qui assistaient le chef. Au niveau du village, on trouvait peut-être déjà deux porte-parole, un pour chaque côté de la rue centrale. Les relations avec les Pygmées étaient ambivalentes. Certains groupes semblent avoir vécu en symbiose, tandis qu'agriculteurs et Pygmées se

17. J. Vansina, *JAH*, 1969, vol. X, n° 2; D. Cordell, *Ba-Shiru*, vol. V, n° 1, 1973.



*Double cloche en fer  
(Mangbetu, Uele, Zaïre)  
(photo Musée royal  
de l'Afrique centrale).*

livraient bataille dans d'autres cas. En ce qui concerne la structure sociale, on remarque la quasi-identité de concept entre âge et autorité, et une nette alternance des générations. Par rapport aux Mongo en général, des groupes méridionaux avaient commencé à élaborer les statuts liés à l'alliance matrimoniale, ce qui impliquait une puissance moins grande du lignage primaire en tant que groupe constitué et renforçait l'unité territoriale. Sur le plan économique, la chose principale à noter était la culture du sorgho (millet) en savane intercalaire, donc en forêt, et la maîtrise du fer par les forestiers était chose faite; les Songye admettent cependant que ce sont les Kuba sortis de la forêt qui leur ont appris la fonte du fer. Que ce soit vrai ou non, l'évidence ethnographique montre la technique du fer bien établie en milieu forestier. Grâce à des essences de bois très durs, les gens de la forêt parvenaient à obtenir de hautes températures et avaient même trouvé le moyen de fabriquer de l'acier<sup>18</sup>.

L'histoire de la forêt du Gabon à la République du Congo, en passant par le Cameroun, reste fort peu connue. Des glissements de populations avaient commencé du nord de la Sanaga vers le Sud-Cameroun. Ce que l'on a appelé la migration pahouine est en réalité un glissement très lent dont le début se situe avant 1500<sup>19</sup>. Avant 1500 aussi, les structures politiques de type *nkumu* se sont développées dans cette région. Enfin, on sait qu'une bonne partie de la forêt du nord-est du Gabon ne fut probablement pas habitée, du moins pas par des agriculteurs, puisque la forêt est restée primaire jusqu'à une date récente.

À l'est du Zaïre supérieur, au Maniema, des glissements de populations eurent lieu, mais on n'a pas encore réussi à les dater. Il s'agit, ici aussi, de glissements résultant d'une forte mobilité de groupes minuscules qui connaissaient l'agriculture, continuaient à pratiquer la pêche et absorbèrent des populations de chasseurs pygmées.

Avant 1500, la partie méridionale du Maniema hébergeait sans doute déjà les ancêtres des populations lega. Il est possible que ceux-ci aient déjà développé des associations sociopolitiques appelées *bwami*. Le *bwami* est une hiérarchie complexe de grades et les membres du grade supérieur exerçaient une autorité politique et morale sur la région qui participait à leur *bwami*. C'est à partir de ces *bwami*, pense-t-on, que des groupes interlacustres occidentaux, vivant sur le rebord occidental du Graben des lacs Kivu et Tanganyika, auraient élaboré la notion de chefferie et de royaume. De nouveau, une pulsion initiale dans l'élaboration de structures politiques vint de la forêt. Des associations similaires en forêt ont pu également être à l'origine d'un développement de « seigneuries » électives que l'on retrouve, au sud, chez les Songye. Si la connexion est bien du nord vers le sud, ce processus daterait également d'avant 1500<sup>20</sup>.

18. J. Vansina, 1978, pp. 90-103 et *passim*.

19. P. Laburthe-Tolra, 1977, pp. 79-414.

20. D. Biebuyck, *Lega Culture*, pp. 11-12 et *passim* pour le *bwami*. Ces exemples prouvent bien que la forêt a été en bien des cas un foyer et un centre de diffusion culturelle.

## Les savanes du Shaba

Dans les savanes au sud de la cuvette, on distingue clairement une tradition orientale d'une tradition occidentale de la côte atlantique. La première se sous-divise même en une tradition luba et une tradition du haut Kasai et du haut Shaba. De riches traditions narrent la naissance des empires luba et lunda. Mais que valent-elles? Pour certains, elles ne sont que fantaisie pure ou reflètent et justifient des structures du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour le professeur de Heusch, il s'agit bien de mythes, mais de mythes forgés lors de la naissance des empires. En réalité, ce sont là autant de jugements qui ne partent pas d'une analyse de ces traditions. L'étude de celles-ci comme documents reste à faire.

Le site principal qui témoigne d'un développement précoce des techniques métallurgiques est celui de Sanga; mais il faut attendre les résultats des travaux en cours pour proposer une chronologie. Néanmoins, on peut affirmer qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle on retrouve trace de différenciations sociales considérables, indication indirecte confirmant la croissance de chefferies. Très tôt s'établit un réseau commercial qui s'étend des lacs du Lualaba jusqu'au cours moyen du Zambèze et qui utilisa les croisettes de cuivre comme monnaie. Ces croisettes apparaissent d'abord sur la frontière actuelle Zambie-Zaïre, dans la Copper Belt, entre les IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Elles apparaissent donc peu après le début de l'âge du fer récent dans cette région. Vu la connexion du site d'Ingombe Ilede avec le commerce de la côte orientale, il fait peu de doute que ce réseau régional est relié à celui de l'océan Indien dès avant 1500<sup>21</sup>.

La tradition orale parle de chefs « luba » au Malawi et en Zambie septentrionale, centrale et orientale à des dates diverses, les dates proposées pour le Malawi étant les plus anciennes. C'est par elle également que nous savons la fondation d'États luba et lunda et, depuis les travaux de Miller<sup>22</sup>, on sait qu'un État lunda existait dès avant 1450. Il est possible que de petits groupes d'artisans aient émigré dans ces régions: le commerce régional a pu favoriser cette expansion.

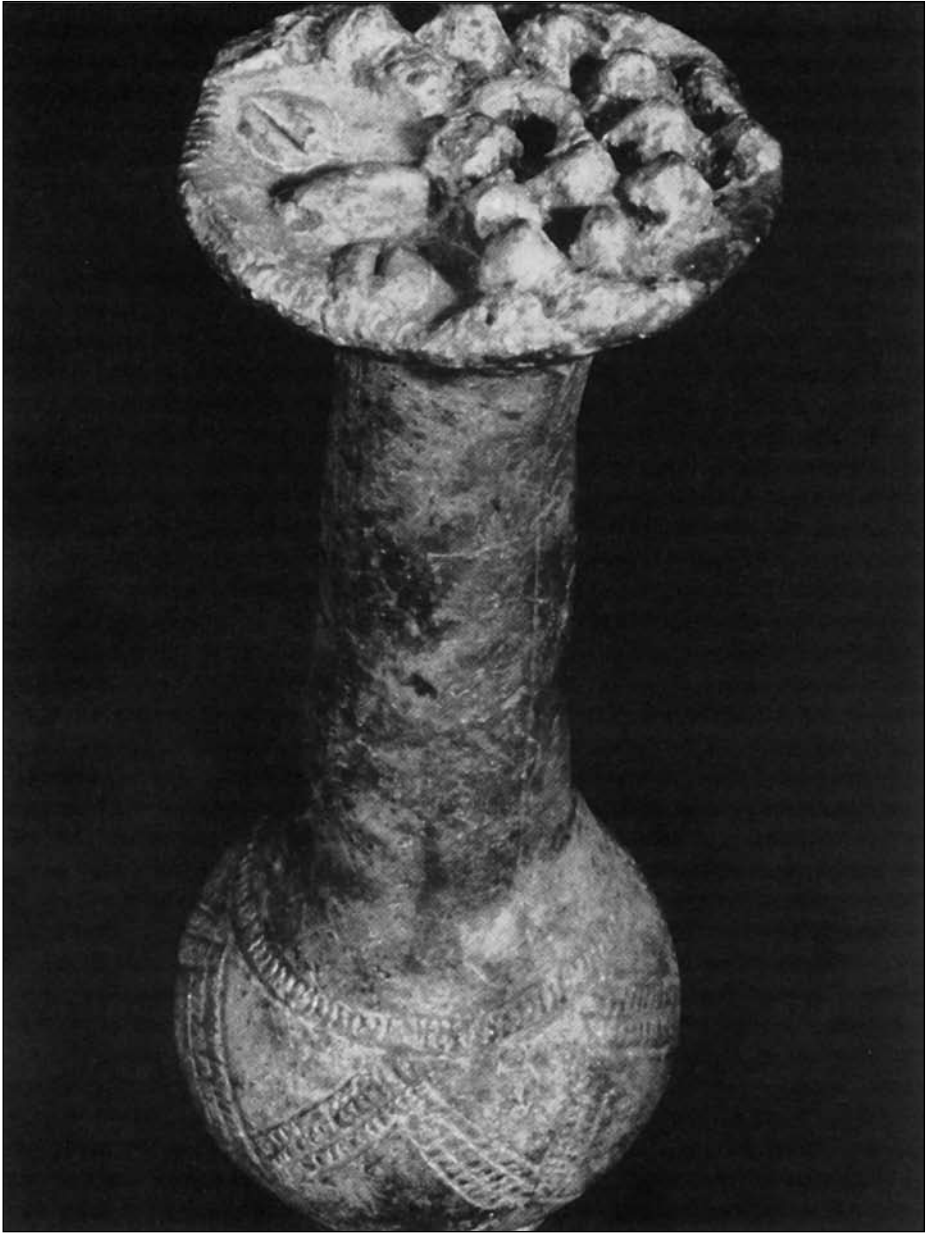
## les royaumes luba et lunda

### Les sources orales et la connaissance du pays

Dans les savanes du Sud, les royaumes luba et lunda s'individualisent très tôt; ces formations étatiques se sont développées près des lacs Luluaba. Le Shaba, région minière et aussi riche terroir agricole, voit naître très tôt des

21. D. W. Philippon, 1977; P. de Maret, F. Van Noten et D. Cahen, *JAH*, 1977, vol. XVIII, n° 4, pp. 487-489. Pour la datation au radiocarbone, voir chap. XXI, contribution de Brian M. Fagan.

22. J. C. Miller, 1976.



*Flacon anthropomorphe  
(époque kisalienne).*





*Tombe de Kikulu (KUL-T2)  
avec une croixette bien visible  
sur le thorax (tombe du Kabambien A,  
XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle).  
(Photos P. de Maret, Musée royal de l'Afrique centrale.)*



1



2

*1. Tombe kisalienne classique  
du site de Kanga (XII<sup>e</sup> siècle)  
(photo P. de Maret,  
Musée royal de l'Afrique centrale).*

*2. Statue Ntadi Kongo en pierre (Mboma, Bas Zaïre)  
(photo Musée royal de l'Afrique centrale.).*

chefferies qui, en se structurant, vont donner naissance à des royaumes; le commerce rendu aisé, dans cette région de savane, a pu être un stimulant pour la naissance des États.

Ce furent les Luba et les Lunda qui, les premiers, organisèrent des États; pour l'essentiel, notre information vient de la tradition orale; celle-ci est particulièrement abondante s'agissant des Luba et des Lunda; cependant, il reste qu'on n'a pas encore de corpus de traditions; toutefois la collecte se poursuit.

Selon la tradition, le royaume luba fut fondé par un certain Kongolo, qui établit sa capitale près de Kalongo; le mythe d'origine luba pourrait, à la lumière d'autres traditions, fournir d'utiles renseignements sur la culture sinon sur l'histoire des Luba. Par estimation, on situe vaguement avant 1500 l'apparition de l'État luba. Il résulte de la fusion de plusieurs clans sous l'autorité d'un chef unique. On ne connaît pas bien l'organisation politique du royaume; ce qui est sûr, c'est que les populations étaient organisées en patrilignages. Chaque lignage avait ses villages et les chefs possédaient des esclaves. Le *kiloto* ou chef de lignage reconnaissait l'autorité du roi. Celui-ci était entouré de fonctionnaires; du moins, deux personnages sont connus: le gardien des emblèmes, appelé *inabanza*, et le chef militaire ou *twite*. La royauté luba était fondée sur le principe de *bulopwe* ou sacralité. Cette sacralité se situait dans le sang régnant<sup>23</sup>, ce que les Luba appelaient *mpifo*.

Les ressources en sel et en métaux de la région du Shaba favorisèrent le commerce, le mélange de populations et l'émergence de grosses agglomérations. De ce côté, il y a continuité avec les développements du premier millénaire. La pénétration des systèmes de parenté patrilinéaire, insistant, de plus, fortement sur la pureté du sang, favorisa l'implantation de seigneuries à patrilignages régnants et une cohésion territoriale aisée. Le principe de la sacralité, le *bulopwe*, chez les Luba est toujours celui du sang régnant.

#### *Les institutions politiques*

Ici, le principe idéologique de royaume luba se différencie fortement des principes politiques songye. Les Songye pratiquaient une royauté élective fondée sur la richesse des lignages, et souvent même une royauté à terme, une royauté redevable aussi au conseil d'une association ésotérique, le *bukinshi*. Les associations ésotériques formaient le mécanisme même du gouvernement chez les Luba orientaux matrilineaires. Géographiquement, tout cela est fort proche du monde de la forêt *lega* et l'on est tenté de poser un lien entre le *bwami* et ces formes de gouvernement, un lien bien différent de ceux (culturels) qui ont existé entre Songye et Luba centraux. L'invention du *bulopwe* aurait eu lieu uniquement chez ces derniers, peut-être dans la région des lacs du Lualaba. Il y eut d'ailleurs plusieurs

23. J. Vansina, 1965, pp.71-87; A. Roberts, pp.36-41; T. Q. Reece (*HA*, 1977, n° 4) nie les influences luba sur les Lunda, mais J. Hoover (communication personnelle) et Ndua Solol n'acceptent pas ses arguments. H. W. Langworthy, 1972, pp. 28-30, 21-27.

royaumes *luba*. À part Kikonda (région des lacs), on connaît la sei-gneurie kalundwe<sup>24</sup>.

Quant aux Lunda, on peut admettre, jusqu'à preuve du contraire, que toute la région du haut Kwango au haut Kasai méridional et aux régions adjacentes de la Zambie pratiquait déjà le même système de parenté perpétuelle<sup>25</sup>, ce système complexe selon lequel le successeur « devenait » le prédécesseur, reprenait son nom, ses relations de parenté, ses charges et prérogatives. Le système niait le passage du temps pour assurer une cohérence sans faille et une continuité assurée à tout l'ordre social. Ce système permettait de perpétuer ainsi des relations de pouvoir, nées d'alliances matrimoniales, de conquêtes, d'intégrations, d'accords « fraternels » mutuels entre chefs. Il devint après 1500 un outil puissant pour forger un vrai empire, groupement de plusieurs royaumes sous l'autorité des Lunda après 1500.

Remarquons que cette région entre Kasai et Kwango est pauvre en ressources naturelles et était probablement peu peuplée, tandis qu'à l'est, entre le Lualaba et le Luapula, des salines et des gisements de cuivre étaient en cours d'exploitation. Vers le sud, la haute vallée du Zambèze offrait plus de ressources que le pays lunda, mais somme toute moins que le sud du Shaba. Pourtant, ici, un État complexe allait se développer: l'État lozi. On peut admettre que sa fondation fut inspirée en partie par les Lunda, mais on ne connaît pas la date de son développement<sup>26</sup>.

## L'Angola

Le bassin de la Lui, affluent du haut Kwango et pays de salines, vit le développement de chefferies de très bonne heure, bien avant 1500. Elles étaient gouvernées par des Pende. Ici aussi, Miller voit une croissance régulière de la taille des chefferies<sup>27</sup>.

Enfin, peu après 1500 au plus tard, on trouvait au sud du Libolo, sur le plateau, un État *kulembe*, peut-être un des premiers États ovimbundu. Il était organisé différemment et caractérisé par une association d'initiation militaire, le *kilombo*. C'est soit au Libolo, soit au Kulembe qu'on commença à construire les tombeaux en pierre dont les ruines subsistent et attendent d'être fouillées. Quant aux autres Ovimbundu, peut-être connaissaient-ils également l'institution du *kilombo*, que l'on retrouve dans la tradition de fondation du Humbe, État dont la date de formation reste inconnue, localisé au

24. A. Wilson (*JAH*, 1972, vol. XIII, n° 4) ne croit pas à un État luba fort étendu avant 1800. Maiscela est démenti en partie par J. Yoder (1977, pp.67-97, pp.120-153); pour Kuaba, voir J. Yoder, *op. cit.*, pp.56-57 et comparer avec J. Weydert (1938) et C. Wauters (1949); voir aussi la thèse de doctorat de N. J. Fairley sur les Ben'Eki (1978); T. Q. Reece (1975) est l'auteur de l'ouvrage le plus récent.

25. J. C. Miller, 1971, pp.45-68, 81-82, 166-168.

26. M. Mainga, 1973, pp.16-21; G. Prins, 1978.

27. J. C. Miller, 1971, pp.55-88; B. Heintze, *Paideuma*, 1970, vol. XVI, et B. Heintze, *Anthropos*, n° 72, 1977, pp.754-762. (Ce dernier passage critique certaines vues de Miller.)

sud de l'Angola. Peut-être, en revanche, le *kilombo* fut-il introduit au Humbe par les Imbangala, qui se forment en ethnie distincte seulement au XVI<sup>e</sup> siècle. Les *Ovimbundu* parlent une langue bantou du Sud-Ouest et certains groupes, comme les Huambu, indiquent le rebord sud du plateau comme leur lieu d'origine, notamment un endroit appelé Feti, ou des fouilles fournirent des dates de  $710 \pm 100$  et  $1250 \pm 65$ . La dernière date se réfère sans doute au groupe ovimbundu, mais la possibilité existe aussi pour la première. Les fouilles doivent être reprises. Il est possible que la formation de certains des quatorze États ovimbundu ait bien débuté avant le XVI<sup>e</sup> siècle et la langue, la présence de bétail, le système de parenté lient cette civilisation à celles des bantuphones de l'Angola méridional et de la Namibie.

Ces derniers se groupent en trois rameaux principaux, les Nyanyeka-Humbe, les Ambo et les Ovaherero. Les premiers, culturellement fort apparentés aux Ovimbundu, ne se sont pas organisés en États importants, exception faite du Humbe. L'existence de petites chefferies était fréquente. Les deux autres groupes se retrouvent aussi en Namibie. Chez les Ambo, l'agriculture était pratiquée, mais la vie était organisée autour de la possession du bétail à longues cornes. Leur organisation politique consistait, au XIX<sup>e</sup> siècle, en douze États, dont trois possédaient une puissance militaire considérable. Les chefs régnaient à partir de capitales fortifiées. Toutes les charges étaient héréditaires dans la ligne maternelle. Le pouvoir était marqué ici par la possession du feu sacré et par une structure économique fondée sur la possession du bétail. Les Ovaherero étaient nomades comme leurs voisins les Khoi de Namibie, vivant de leurs troupeaux de bovins et d'ovins, de la récolte et de la chasse. Comme les Khoi, ils n'utilisaient pas le fer avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ils étaient bantuphones et leur double descendance les distinguait également des Khoi. Enfin, l'Angola méridional et la Namibie septentrionale et centrale comprenaient aussi des groupes de chasseurs san et des chasseurs noirs, les Twa, parmi lesquels on remarque les Bergdama (« Noirs de la montagne ») qui étaient les forgerons de la Namibie et ces Twa parlaient des langues khoian<sup>28</sup>.

Telle était la situation vers 1850. Qu'en est-il de l'histoire ? Les Nyanyeka-Humbe se disent autochtones, les Ambo et les Ovaherero se disent originaires de l'Est. On peut admettre qu'ils sont venus du Zambèze, progressant avec leur bétail acquis là-bas, par le Cubango, vers l'ouest. Quant aux ovins, les Ovaherero les acquirent des Khoi. De toute façon, les peintures rupestres associées aux moutons montrent bien des Khoi. Les Ambo ont assimilé beaucoup de Twa et n'en ont pas honte, alors que les Nyanyeka-Humbe, qui ont assimilé des chasseurs twa et d'autres chasseurs non spécifiés, ont honte de le proclamer. Les Ovaherero également auraient assimilé beaucoup de Twa. En effet, le Kaokovela, que les Ovaherero méridionaux occupèrent pendant deux siècles peut-être, s'appelle en réalité Otwa le « pays des Twa ».

28. Voir C. Estermann, 1960 et H. Vedder, 1966, ainsi que C. H. L. Hahn, H. Vedder et L. Fourie, 1966.

À un certain moment donc, des chasseurs noirs de culture san occupaient la côte jusqu'au 13<sup>e</sup> degré de latitude sud, contournaient par le sud le plateau central pour rejoindre à l'est des groupes san. Vers le sud, ils occupaient toute la Namibie côtière septentrionale. À l'intérieur, ils vivaient avec San et Khoi. Certains de ces groupes acquirent l'art de fondre le fer. Vers ce moment, on peut penser que les bantuphones du Sud-Ouest occupaient le plateau central de l'Angola, quelques points au sud et à l'ouest même, tandis qu'à l'est ils vivaient dans les vallées de l'Angola oriental, laissant les interfleuves aux San. Vers le nord et les sources du Cuito-Cuando, où le pays est mieux arrosé, vivaient des populations agricoles de l'âge du fer et appartenant, linguistiquement, au groupe lunda-sanguella-cokwe. Les Ovaherero et les Ambo vivaient donc encore dans les vallées.

## Les savanes du sud-ouest

Les Portugais trouvèrent deux grands royaumes sur la côte, le Kongo et le Loango et un à l'intérieur, celui du « Grand Makoko », le royaume tio. Les traditions attestent que les deux premiers s'étaient formés en amalgamant lentement des États moins importants et que la dynastie de Kongo trouve son origine au nord du fleuve, non loin de celle de Loango. On peut estimer que ces royaumes sont nés entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Or, selon Dapper, tous ces royaumes tirent leurs origines des régions au nord du lac Malebo, donc de celui des Tio. Ce qui n'est pas invraisemblable, moins parce qu'une tradition concernant une personne ou un lieu, Ngunnu, relie Tio, Loango et Kongo, tradition probablement purement étimologique, parce que la succession à la tête de l'État est bilatérale chez les Tio et les Kongo, ce qui est unique en Afrique et peut-être, au monde. N'importe quel descendant d'un des rois antérieurs pourrait (en théorie) prétendre au trône au même titre que n'importe quel autre. Notons aussi que le berceau kongo est juste à l'ouest du Manianga, de régime bateke (tio).

Si cette origine commune est vraie, les premiers États au nord et au nord-ouest du lac Malebo, durent exister avant le XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être même vers l'an 1000 déjà. Seules les fouilles des premiers cimetières connus des dynasties kongo, vili et tio, ainsi que de Mbanza Kongo (San Salvador), pourront fournir une date et un meilleur contexte. On peut avancer raisonnablement que les civilisations de cette région acquirent un caractère propre d'abord dans le Nord, à la lisière de la forêt ou en forêt du Mayombe. Ces civilisations s'adaptèrent à la savane et même à la steppe dans le cas des hauts plateaux bateke. Leur expansion, y compris celle des parlars, montre à nouveau un « gonflement » autour de deux centres initiaux, un pour les Kongo et un pour les Tio (Bateke). Les Kongo s'étendirent au sud du fleuve, les Vili de Loango, le long de la côte, vers le nord et le nord-est jusqu'à la Ngounié, affluent de l'Ogooué, tandis que les Tio, originaires de la lisière de la forêt vers l'équateur même, occupaient tous les hauts

plateaux vers le sud et des terres boisées au Gabon et vers la région des cataractes du fleuve.

La tradition kongo indique, quand elle fut consignée pour la première fois en 1624, une période d'occupation graduelle du pays au sud du fleuve, pays occupé par des chefferies ambundu (ou ndembo). Le Kongo les conquiert jusqu'à y inclure le Matamba et le Ndongo, du moins comme tributaires irréguliers, car le royaume à proprement parler s'arrêtait probablement à la Loje, mais comprenait la côte vers Loanda, l'île et le terrain en face entre Cuanza et Bengo. Pour les autres régions, nous ne possédons pas tant de détails sur les conquêtes ni sur la formation de l'État, quoiqu'une liste de seigneuries indépendantes incorporées pour former les provinces centrales de Loango existe. On reconnaît une évolution politique assez régulière, dont les étapes avant l'existence de grandes seigneuries comme le Ngoi, le Kakongo, le noyau de Loango, le Bangu, le Nsundi, le Mbata ne sont pas attestées. On peut postuler le même scénario qu'en forêt équatoriale: gros villages matrilineaires avec chefs et conseillers (un par lignage), formation de chefferies à la suite de mariages entre villages et peut-être de conquêtes ou de suprématie spirituelle (génies...) et puis une fortune diverse qui fit grandir quelques chefferies et dépérir d'autres pendant la constitution de petits royaumes comme ceux qui sont mentionnés.

On retrouve partout le culte des génies (génies de la terre) et le culte des ancêtres — considérés comme des dieux. Le commerce semble s'être développé de bonne heure dans ce secteur aussi — en 1483, à l'arrivée des Portugais, des systèmes monétaires y avaient déjà cours. Il existait une aristocratie et des esclaves affectés aux travaux agricoles. Les fouilles entreprises à Kinshasa et sur l'île de Mbamou pourront bientôt permettre d'arrêter des dates précises.

## Le royaume de Kongo avant 1500: ses institutions<sup>29</sup>

Le Kongo mérite une description plus longue, non parce qu'il était l'État le plus étendu ou le plus puissant, mais parce qu'il est le mieux connu selon la tradition. Lukeni Nimi, partant du Bungu au Mayombe, le fonda en traversant le fleuve et conquiert la chefferie ambundu de Mbanza Kongo. Il y « partagea » le pouvoir et, par la suite, conquérants et natifs se mélangèrent, « les nobles avec les nobles, les gens du commun avec les gens du commun ».

Donnons ici un passage de la *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes* de Pigafetta et Lopes (1591): « Le royaume se divise en six provinces: Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batla et Pemba. Celle de Bamba, la plus étendue et la plus riche, est gouvernée par dom Sebastião Mani Mamba, cousin du roi dom Alvaro, mort récemment; elle est située le long du littoral

29. Voir W. G. L. Randles, 1968, pour la bibliographie la plus complète à ce jour et la description la plus exacte.

depuis le fleuve Ambrize, en direction du sud, jusqu'au fleuve Coanza; de nombreux seigneurs en dépendent dont les principaux sont: dom Antonio Mani Bamba, frère de dom Sebastião et vice-gouverneur; Mani Lemba; Mani Dandi; Mani Bango; Mani Luanda, qui est à la tête de l'île de Luanda; Mani Corimba; Mani Coanza; Mani Cazzani. Tous ces seigneurs exercent leur autorité sur la partie côtière du pays. À l'intérieur, du côté de l'Angola, on cite les Ambundo, qui relèvent également de Mani Bamba: ce sont les Angasi (Ngasi), Chinghengo (Kungengo) Motollo, Cabonda et beaucoup d'autres de sang moins élevé. Remarquez que le mot *mani* signifie seigneur et que la seconde partie des noms désigne le pays, la seigneurie. Ainsi, *Mani Bamba* signifie "seigneur de la région de Bamba" et *Mani Corimba* "seigneur de Corimba", Corimba étant une partie de Bamba, et ainsi pour les autres seigneurs. » Les auteurs poursuivent: « Bamba, comme on l'a dit, est la principale province du Congo; elle est la clé du royaume, son bouclier, son épée, sa défense, son bastion devant l'ennemi... ses habitants sont valeureux et toujours prêts à porter les armes, à repousser les ennemis venant de l'Angola... On peut, en cas de nécessité, [y] rassembler une armée de quatre cent mille guerriers. »

Ce passage nous éclaire suffisamment sur les divisions administratives; le chiffre pour une armée que peut recruter le roi dans le Bamba est assurément une exagération, mais elle indique que le pays était très peuplé, avec une forte structure administrative; le *mani* ou gouverneur réside à Banza: c'est le nom donné à la résidence du chef<sup>30</sup>.

### Gouvernement et organisation provinciale

Le roi du Kongo jouissait d'une grande autorité, sans que son pouvoir fût cependant absolu. C'est lui qui nommait les gouverneurs, sauf celui de Mbata, « élu par le peuple et les notables de la famille Nsaku avec confirmation royale ». Quant à la province de Soyo, le gouverneur en était héréditaire.

Il semble bien qu'avant 1500 le souverain du Kongo gouvernait un royaume beaucoup plus vaste; il continuait à réclamer la suzeraineté du Kisama, du Ngoi, du Kakongo, du Loango, des chefferies et royaumes teke et des Suku.

Les gouverneurs avaient charge de récolter impôts et tributs qu'ils versaient au roi, le tribut se composant de *nzimbu* (coquillages servant de monnaie), de carrés de raphia (employés aussi comme monnaie), de sorgho, de vin de palme, de fruits, de bétail, d'ivoire, de peaux d'animaux (léopard, lion).

Les impôts et tributs comportaient, comme on le voit, une partie en monnaie, une partie en vivres, une partie en produits commerciaux, une partie symbolique (peaux de lion et de léopard).

30. O. Dapper, 1667, p. 219; J. Vansina, 1973, pp. 339, 345; W. G. L. Randles, 1968, pp. 17-25; P. Martin, pp. 3-11.



Le roi du Kongo réclamait encore vers 1530 la suzeraineté du Kisama, du Ngoi, du Kakongo, du Loango, des chefferies et royaumes teke, du Kongo ria Mulaza (vers le Kwango) et des Suku. Mais cela était probablement fictif. Vers 1483, le cœur du royaume comprenait six provinces : Soyo entre le fleuve et l'Océan, Mbamba au sud de Soyo ; Nsundi et le Nord-Est, Mbangu au sud de Nsundi, Mbata dans l'Est et Mbenba avec la capitale au centre. Quelques chefferies étendues, comme le Wembo et peut-être le Wando, dépendaient en outre directement du roi.

Le roi était entouré d'un corps administratif central, également destituable. Il comprenait à la capitale le chef du palais, comme vice-roi, un juge suprême, un receveur d'impôts avec ses trésoriers, un chef de la police, un service de messages et un titre, *punzo*, dont la fonction est ignorée et qui nous rappelle que les manuscrits ne nous donnent que les fonctions facilement compréhensibles par les Européens qui en prenaient note. Ne faisait pas partie de ce corps le seigneur Kabunga, descendant de celui qui était maître du sol à la capitale avant Nimi Lukeni et qui remplissait les fonctions de grand prêtre. Les gouverneurs de province étaient souvent des parents immédiats du roi, qui confiait le Nsundi et le Mbangu à ses fils favoris. Ainsi, ils possédaient une base de force pour se disputer le trône lors du décès du roi. Les gouverneurs nommaient les petits seigneurs qui, eux, commandaient aux *nkuluntu*, les chefs de village héréditaires.

Les tombeaux des ancêtres se trouvaient à proximité de la capitale et faisaient l'objet d'une grande vénération. Le pouvoir était sacralisé, mais la personne ne l'était pas, bien qu'on l'appelât *nzambi mbungu* (esprit supérieur). Le roi n'était pas comme le commun des mortels. En commettant un inceste avec sa sœur, il devenait « sans famille » et donc seul capable de gouverner toutes les familles équitablement. Par cet acte et par son initiation, il avait acquis un pouvoir redoutable sur les charmes, mais un pouvoir analogue à celui des sorciers. Ses insignes, comprenant, parmi d'autres, surtout le couvre-chef, un tambour, un bracelet en cuivre ou en ivoire, le sac des impôts et un trône en forme de tabouret carré, symbolisaient sa position de premier seigneur du royaume et de détenteur du pouvoir suprême qui le mettait à part. Une étiquette complexe soulignait la prééminence et le caractère unique du souverain.

Nous connaissons assez bien la capitale du Kongo à travers les récits des auteurs portugais qui l'ont souvent décrite, de même la vie à la cour au XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, le site de la capitale n'a pas encore fait l'objet de fouilles intenses.

« Encore que la capitale du royaume de Kongo soit d'une certaine façon comprise dans la contrée de Pemba, comme la ville et son territoire — dont le circuit peut être d'environ vingt mille — sont gouvernés par le roi en personne, considérons-les comme formant un district particulier... Dans l'idiome du pays [la ville] portait le nom de *banza*, qui signifie, d'une façon générale, cour, résidence du roi ou du gouverneur<sup>31</sup>. » Située presque au

31. F. Pigafetta et D. Lopes, 1965, pp. 78-79.

centre du royaume, la capitale était aussi une place forte d'où l'« on peut envoyer rapidement du secours en toute région ». Ville bien construite, pourvue de murailles de pierre, Banza, que les Portugais baptiseront San Salvador, était également une grande métropole commerciale, point de rencontre des principales routes commerciales venant de la côte et de l'intérieur.

En théorie, cependant, un collège d'électeurs devait choisir le successeur et le conseiller. Il se composait soit de neuf, soit de douze membres. Le chef (*Kabunga*) y avait droit de veto et le gouverneur du Mbata, inéligible, en faisait partie d'office. Le chef de Soyo en fut aussi. Les autres électeurs ne faisaient probablement pas partie de la famille royale. Le plus souvent, ils se contentaient d'approuver le fils du défunt qui semblait avoir le plus de pouvoir lors du décès de son père. Pendant le règne, ce conseil d'État, qui pouvait comprendre des membres du corps administratif, avait un droit de regard sur le souverain, notamment en matière de guerre, de déposition et de nomination de gouverneurs, de commerce (il pouvait déclarer les routes ouvertes ou fermées).

Le paiement de « salaires » aux fonctionnaires témoigne de la commercialisation du produit et de son contrôle par l'État, qui supervisait la production des *nzimbu* ou coquillages. Il dut y avoir une longue période de développement commercial et les produits échangés semblent avoir été tant des biens de nécessité, comme des objets en fer, des poteries, du sel marin, des nattes et des vanneries, que des biens de prestige comprenant les bijoux en cuivre et en ivoire, les carrés de raphia et les tissus en fibre de la côte. Si les esclaves existaient, le commerce des esclaves a dû être limité avant 1483. Dans l'artisanat, on remarque que la spécialisation à temps plein n'existait pas et que les deux spécialités les plus prestigieuses, la fonte du fer et le tissage du raphia, étaient réservées à la noblesse.

Les principales routes aboutissaient à la capitale, une route menait les *nzimbu* de Loanda à la capitale, une autre apportait le sel marin et les produits du Bas-Zaïre (poissons, poteries, vanneries), une autre ceux du lac Malebo (raphia, produits divers, notamment poteries), une autre le cuivre de Mbamba, peut-être du cuivre et du plomb au nord des cataractes du fleuve, enfin une autre ceux du Matamba.

Des fouilles à San Salvador, à Kinshasa, dans les capitales de province, sur l'île de Loanda et en d'autres lieux où l'on peut soupçonner une place de marché sont essentielles pour avoir une idée plus précise de la vie économique du royaume avant 1483.

### *La société*

On connaît mal la structure sociale de l'époque. Même le principe matrilinéaire n'est pas clairement attesté, quoiqu'on puisse supposer qu'il existait déjà. On n'est certain que de la succession royale parce que le nom du premier roi consistait déjà en un nom le rattachant à son père et un autre au père de sa mère. Mais ces noms sont des noms de clans encore connus, comme l'est celui de Mbata, ce qui donne à penser qu'il y avait

des groupes de descendance unilinéaire, plus que vraisemblablement des matriclans. On sait seulement que les villages, dirigés par les *nkuluntu*, étaient petits et différenciés des centres gouvernés par des seigneurs. Les chefs-lieux de province ont pu avoir un caractère de ville et c'est ce nom que les textes donnent à Mbanza Kongo, à la résidence du gouverneur du Soyo et plus tard à Kinshasa. Quant à la stratification sociale, elle est claire. Il y avait les trois ordres : aristocratie, hommes libres et esclaves et l'aristocratie formait une caste, car ses membres ne se mariaient pas avec des roturiers. À l'intérieur des deux ordres libres, les mariages servaient d'instruments d'alliance entre familles et des mariages préférentiels semblent avoir été pratiqués. Parmi l'aristocratie, on distinguait les *kitomi*, anciens maîtres du sol, qui étaient, en province, la réplique du *kabunga* de la capitale et y formaient sans doute une aristocratie reliée justement aux autres seigneurs par des mariages préférentiels du type de ceux qui unissaient la dynastie au Mbata et à Kabunga.

## Conclusions générales

L'époque de 1100 à 1500 ne sera mieux connue que lorsque des fouilles massives auront eu lieu et que les recherches linguistiques et ethnographiques auront progressé considérablement.

L'impression générale produite par ce que nous pensons connaître mène à deux constatations : l'importance de la forêt, omniprésente, mais puissant facteur écologique, et l'élaboration précoce de systèmes étatiques. On se doutait du second point : après la fin des migrations et des remous qu'elles occasionnaient, après l'introduction de la métallurgie du fer, on s'attend à la formation possible de royaumes.

L'importance de la forêt a été totalement méconnue. On ne s'est pas rendu compte que la forêt à savanes intercalaires, comme la lisière forestière, offrait un environnement doublement riche, tout comme celui des grandes galeries forestières au sud et au nord. On peut notamment attribuer toutes les premières formations d'États à un environnement de ce genre, à l'exception du centre luba le plus ancien, lui aussi situé cependant dans une formation très favorable, avec ses lacs, ses terres basses, qui ont dû être couvertes en partie de forêts, et ses plateaux de savane.

Notons enfin que les sources ne sont pas encore toutes mises à profit ; l'étude systématique des traditions, des mythes d'origine et les recherches linguistiques n'en sont qu'à leurs débuts ainsi que les travaux archéologiques. De grandes perspectives s'ouvrent devant la recherche historique pour cette région que l'on a longtemps crue dépourvue de documents.

# L'Afrique méridionale : les peuples et les formations sociales

*Léonard D. Ngcongco, en collaboration avec Jan Vansina*

## L'historiographie et le problème des sources

L'histoire de l'Afrique méridionale soulève beaucoup de problèmes. C'est pour cela que l'UNESCO, maître d'œuvre du présent ouvrage, a organisé une réunion d'experts sur l'historiographie de l'Afrique australe à Gaborone (République du Botswana) en 1977. La situation politique qui prévaut dans cette région n'est guère favorable à la recherche historique. En raison de l'apartheid, l'histoire de la population noire du sud du Limpopo a été moins étudiée que celles des autres peuples d'Afrique.

Dans le volume VIII, le problème de l'apartheid sera traité dans le contexte de l'histoire de l'Afrique contemporaine, mais nous sommes obligés de montrer ici ses effets néfastes sur l'historiographie de la région.

« La tendance à centrer les travaux sur le passé de la minorité blanche dominante a été renforcée par les positions rigides des universités sud-africaines et des maisons d'édition sud-africaines en général, qui ne reconnaissent pas la valeur des sources non écrites pour les reconstitutions historiques<sup>1</sup>. » De plus, en Afrique du Sud, les historiens blancs ont refusé le concours de sciences comme l'archéologie, l'anthropologie, la linguistique, mais le plus grave est que les historiens officiels du pays de l'apartheid choisissaient dans les archives ce qui concernait le passé des Blancs, écartant délibérément les pièces se rapportant aux populations africaines; pour achever de caractériser

1. L. D. Ngcongco, 1980, p. 17.

l'historiographie de cette région dominée par l'apartheid, faisons remarquer que les « riches archives portugaises, qui ont tant contribué à la compréhension de l'histoire de nombreuses sociétés d'Afrique de l'Est – en particulier le long des côtes – et qui ont également éclairé l'histoire précoloniale des sociétés du Zimbabwe, de l'Angola et du Mozambique, ont été systématiquement négligées par les historiens sud-africains<sup>2</sup> ». Ainsi, ces historiens repoussent la tradition orale comme source non valable, mais, parmi les écrits, ils font preuve d'une « sélectivité troublante » et antiscientifique.

Toute la littérature historique accumulée par quatre générations d'historiens de l'Afrique du Sud s'inscrit contre l'histoire des populations africaines. Il n'a pas été toujours facile de rassembler la documentation pour écrire cette histoire générale de l'Afrique; mais dans le cas présent nous assistons à une politique délibérée d'ignorer, sinon de détruire les documents existants ! La négation (active) de la culture et de l'histoire africaine constitue une arme dangereuse entre les mains des tenants de l'apartheid.

Cependant, les perspectives changent dans l'environnement de l'Afrique du Sud; l'indépendance du Zimbabwe en 1980 ouvre un vaste champ à la recherche. L'Angola et le Mozambique aussi offrent, avec l'indépendance, des perspectives nouvelles à la recherche; celle-ci commence à s'organiser dans les États voisins, comme le Malawi, la Zambie, le Botswana, le Swaziland et le Lesotho; conférences et séminaires s'y multiplient, il y a un réel effort pour intégrer les traditions orales.

## L'état de nos connaissances

Deux problèmes dominent l'histoire de l'Afrique australe: celui de la mise en place des populations dans le temps, conséquemment les mouvements ou migrations des populations; celui qui consiste à cerner la nature du pouvoir — d'où la nécessaire définition de ses structures. Ce qui incite à remonter à l'origine des royaumes ou des États.

En tout premier lieu, il faut dire que les recherches les plus récentes ont attesté l'ancienneté du peuplement khoi-khoi dans la région; d'aucuns affirment même que les populations en place dans la région du Cap faisaient un important élevage de moutons; dans le site de Lydenberg, dans le Transvaal oriental, on a mis au jour de splendides têtes en céramique (V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne) et des preuves irréfutables de l'existence d'une agriculture. C'est à cette période que se situe le début du premier âge du fer, qui prend fin vers l'an 1100. Par datation au carbone 14, Inskeep situe entre les années 80/±20 avant l'ère chrétienne la plus ancienne date de l'apparition du fer entre le Zambèze et le Limpopo. La culture du début de l'âge du fer s'est propagée dans toute l'Afrique australe; des poteries ont été découvertes en plusieurs endroits.

2. *Ibid.*, p. 18.

Vers 1100 commence un second âge du fer, ou âge moyen du fer, celui-là intimement lié aux migrations des peuples de langue bantu.

Le point de la question a été fait par les experts à Gaborone; ils ont repoussé le schéma ancien des migrations bantu. Un groupe de chercheurs et le professeur Ehret, utilisant un corpus modifié de 90 mots spécialement adopté à partir des 100 universels de Morris Swadesh, ont étudié les corrélations entre deux groupes de langues de la région centrale de l'Afrique du Sud. Un de ces groupes comprenait les dialectes shona, très différents, pariés entre le Limpopo et le Zambèze, et l'autre les dialectes sotho, nguni, tsonga, chopi et venda, ce dernier étant désigné sous le nom de langue bantu du Sud-Est. Selon Ehret, «les premières populations de langue shona se seraient établies dans ce qui est actuellement le Zimbabwe, tandis que les proto-Bantu du Sud-Est se seraient implantés plus au sud, probablement dans le nord du Transvaal<sup>3</sup>».

La première moitié du deuxième millénaire de l'ère chrétienne fut une période décisive dans l'histoire de l'Afrique australe. Après 1100, de nouveaux modes de vie se répandirent. Les Khoi-Khoi<sup>4</sup> devinrent éleveurs et élargirent considérablement leur aire d'établissement. L'importance du bétail augmenta également de façon spectaculaire pour les autres peuples, qui parlaient vraisemblablement des langues bantu. C'est au cours de cette période, ou avant, qu'il faut rechercher l'origine des grandes traditions qui deviendront si caractéristiques des peuples «bantuphones» vivant dans la région, les Sotho-Tswana et les Nguni<sup>5</sup>, et c'est vers 1500 que se cristallisèrent certaines de ces traditions, que les principaux groupes ethniques connus au XIX<sup>e</sup> siècle avaient héritées directement de leurs ancêtres. Ces changements influencèrent profondément la vie des communautés de pêcheurs établies sur les côtes, des bergers installés près du littoral du Cap et des chasseurs<sup>6</sup>. Mais nous manquons encore de données sur cette période cruciale. Les témoignages écrits sont extrêmement rares et ne portent que sur les dernières années de la période. Les manifestations d'art rupestre n'ont généralement pas été datées et posent des problèmes d'interprétation difficiles à résoudre. La tradition orale manque de repères chronologiques quand elle remonte à cette période. Les données linguistiques n'ont pas

3. L. D. Ngcongco, 1980, p. 20. Nous nous référons assez souvent au n° 4 d'« Études et Documents — Histoire générale de l'Afrique ». En effet, l'UNESCO a réuni du 7 au 11 mars 1977, à Gaborone au Botswana, les meilleurs spécialistes des questions du peuplement de l'Afrique méridionale.

4. Khoi-Khoi est le nom que se donnent ceux que l'on appelle souvent Hottentots. Ce dernier terme a une connotation péjorative.

5. Sotho-Tswana et Nguni sont des noms d'ethnies datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont été adoptés universellement pour désigner les deux communautés culturelles d'Afrique du Sud «bantuphones» qui vivent au sud et à l'ouest des Venda et des Tsonga. Voir M. Wilson, 1969, pp. 75-76; pp. 131-133; M. Legassick, 1969, pp. 94-97; S. Marks, 1969, pp. 126-127.

6. Par «chasseurs», nous désignons les peuples d'Afrique australe anciennement appelés «boschiman» ou «san». Ce dernier terme signifie «client», «voleur», «vagabond» dans la langue khoi-khoi et n'est utilisé par aucun des groupes de chasseurs pour se désigner lui-même. Voir R. Elphick, 1977 pp. 19-20 et pp. 23-28.

encore été suffisamment exploitées; en particulier, il faudrait s'efforcer de reconstituer le vocabulaire de l'ancien nguni et de l'ancien sotho, et il serait très fructueux d'étudier les emprunts de mots khoisan<sup>7</sup> dans les langues bantu et *vice versa*. Les travaux d'anthropologie comparative orientés vers des problèmes régionaux et menés dans une perspective temporelle n'ont fait que commencer<sup>8</sup>.

De sérieux problèmes se posent lorsqu'il s'agit de mettre en corrélation des indications provenant de plusieurs sources, y compris les découvertes archéologiques. Il est d'usage d'établir un parallèle entre une tradition commune de poterie et des liens d'ordre linguistique ou ethnique, souvent même lorsque les indices sont extrêmement minces. Le présent chapitre s'appuiera essentiellement sur les résultats des fouilles archéologiques, mais les découvertes archéologiques ne seront associées à des groupes culturels et linguistiques que si les données disponibles le justifient. Cette rigueur permettra de ne pas donner prise à une critique qui vaut pour une grande partie des travaux antérieurs: dans les nombreux traités et monographies consacrés à divers peuples, la spéculation est souvent élevée au rang d'hypothèse savante, voire d'élément de preuve.

Nous examinerons successivement les langues bantu de la région australe, l'évolution au nord du Drakensberg, l'évolution au sud du Drakensberg et l'expansion des Khoi-Khoi.

## Évolution des langues bantu de la région australe

Les langues bantu d'Afrique du Sud appartiennent aux groupes suivants: venda, sotho, tsonga, nguni, inhambane<sup>9</sup>. Anciennement, certains auteurs considéraient que ces langues et le shona constituaient une subdivision du bantu, mais les recherches ultérieures ont montré que cette conception était inexacte. La méthode lexicostatistique montre que le shona, le venda, le tsonga, l'inhambane et le sotho-nguni constituent quelques-unes des ramifications d'importance comparable du bantu oriental. Cela signifie que, dans son immense majorité, la population «bantophone» d'Afrique du Sud appartient à *un seul* groupe linguistique, à distinguer non seulement de la langue shona, mais également du venda de la région nord du Transvaal, ainsi que du tsonga et de l'inhambane, au Mozambique méridional et dans les plaines du Transvaal.

Ehret et ses collaborateurs ont trouvé la corrélation la plus forte entre le venda et le shona (55%), puis entre le tsonga et le shona (41%), suivi du chopi (38%), du sotho (37%) et du nguni (35%).

7. Le mot «khoisan» est utilisé pour désigner les langues non bantu d'Afrique australe. Voir O. Koehler, 1975, pp.309-313. Nous aurons également recours à ce mot dans un sens biologique, étant donné que, malheureusement, les biologistes emploient le mot «khoisan» pour désigner des populations biologiquement liées de l'Afrique australe (pp.98-112); voir J. Hiernaux, 1974.

8. A. Kuper, *Africa*, n° 45, 1975.

9. C. M. Doke, 1967.

Pour eux, puisque les Shona et les Bantu du Sud-Est forment des sous-groupes distincts sur le plan linguistique, il est dès lors évident qu'il y a eu deux centres de diffusion de la langue bantu en direction des vastes régions du Sud-Est. Ehret et son groupe voient dans la corrélation entre le shona et les autres langues du groupe bantu du Sud-Est la preuve que le proto-nguni et le proto-sotho-tswana se sont diffusés rapidement depuis leur région d'origine où sont parlées les langues sotho-chopi-tsonga, qui restent actuellement encore confinées à la basse vallée du Limpopo. En revanche, le nguni et le sotho-tswana se sont largement diffusés sur les deux versants du Drakensberg<sup>10</sup>.

La différenciation linguistique entre le groupe sotho et le groupe nguni est beaucoup plus récente que les autres divisions et s'est produite approximativement dans la région où ceux qui parlent ces langues vivent maintenant, c'est-à-dire en Afrique du Sud même, longtemps après que les populations « bantuphones » s'y étaient établies. Comme nous le verrons, les modes d'établissement caractéristiques des Tswana et autres Sotho et des Nguni existaient déjà vers 1500, et il n'est pas déraisonnable de suggérer que la séparation des langues avait déjà eu lieu, ce qui nous donnerait comme date limite approximative l'année 1600. Cela concorderait avec les très rares traditions orales, qui font état principalement de généalogies remontant au XVI<sup>e</sup> siècle et à des périodes antérieures.

Il n'est pas possible d'établir un lien direct entre les données archéologiques et l'apparition de populations de langue bantu. Il n'y a pas si longtemps, les archéologues associaient, dans leur ensemble, celles-ci avec les communautés pratiquant l'agriculture et la métallurgie, de sorte qu'ils situaient leur arrivée aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais, récemment, Inskip et Phillipson ont mis en parallèle l'expansion de la dernière époque de l'âge du fer, qui a commencé vers l'an 1000 de l'ère chrétienne, avec la diffusion des langues bantu en Afrique australe. Ils se bornent à faire observer que l'expansion des langues bantu et celle de la poterie de la dernière époque de l'âge du fer représentent, toutes deux, d'importants tournants culturels et le *dernier* grand changement de ce type qui nous soit connu. Par conséquent, l'arrivée des populations de langue bantu ne pourrait être liée à aucune période archéologique ultérieure<sup>11</sup>.

Il n'est pas certain que partout les Bantu aient apporté une technique agricole et des instruments aratoires supérieurs. Ce qu'il faut souligner ici, c'est que des techniques nouvelles ont sans doute contribué à l'accroissement de la production et favorisé des formes nouvelles de sédentarisation. L'arrivée des Bantu n'a pas été l'« événement », comme le laissaient croire les chercheurs de naguère.

Il faut admettre que, durant une longue période, il y a eu interaction entre les langues shona, venda et tsonga dans la région entre Zambèze et

10. C. Ehret, *TJH*, n° 3, 1973.

11. R. R. Inskip, 1979, pp. 124-128, 153; D. W. Phillipson, 1977, pp. 197-209, en particulier p. 206. Abstraction faite de cette malencontreuse hypothèse, ces deux ouvrages sont les plus récents et les plus à jour qui aient été consacrés à l'archéologie de notre région.



Limpopo. C'est ce qui pourrait expliquer le problème du grand nombre de mots apparentés, communs aux Nguni-Sotho, ainsi que des ressemblances considérables dans les pratiques sociales (filiation patrilinéaire, circoncision, polygamie)<sup>12</sup>. La pratique de mêmes coutumes, les mêmes formes d'organisation sociopolitique sont dues à une longue cohabitation. Signalons le fait que tous les autres groupes possèdent des totems correspondant aux lignages ou clans, alors que les Nguni, eux, n'en ont pas.

Les historiens sont d'accord sur les migrations bantu en Afrique du Sud, mais il faut se rendre à l'évidence qu'il n'y a pas eu invasion, mais infiltration par petits groupes. Les traditions orales n'ont pas été suffisamment exploitées et judicieusement critiquées; elles pourraient fournir des informations qui remontent au XVI<sup>e</sup> siècle et même au-delà. Ces données ne doivent pas être ignorées de l'archéologue.

### Au nord de l'Ukhahlamba

Le second âge du fer ou âge du fer moyen se situerait environ entre 1100 et 1600<sup>13</sup>. Cet âge du fer moyen est représenté par les villages dégagés dans la région d'Olefontspoort, à Melville Koppies et à Platberg. Ces villages comprennent de dix à vingt cases disposées selon un plan circulaire; ils étaient entourés d'une palissade; les cases avaient un sol de terre battue. On a trouvé dans ces ruines des dents de bovins, de moutons et de chèvres, des outils de fer et «des grains de millet carbonisés bien conservés».

Ces cultures datées de l'âge moyen du fer appartiennent bien à des communautés de langue bantu (1100-1600) et presque certainement, affirme Mason, à des peuples sotho-tswana. Dans ces villages, on trouvait quelques huttes avec des murs de pierres. Sauf dans le cas du style Leopard's Kopje, il n'a pas encore été possible de trouver un site où le passage du début à la dernière période du premier âge du fer apparaisse clairement.

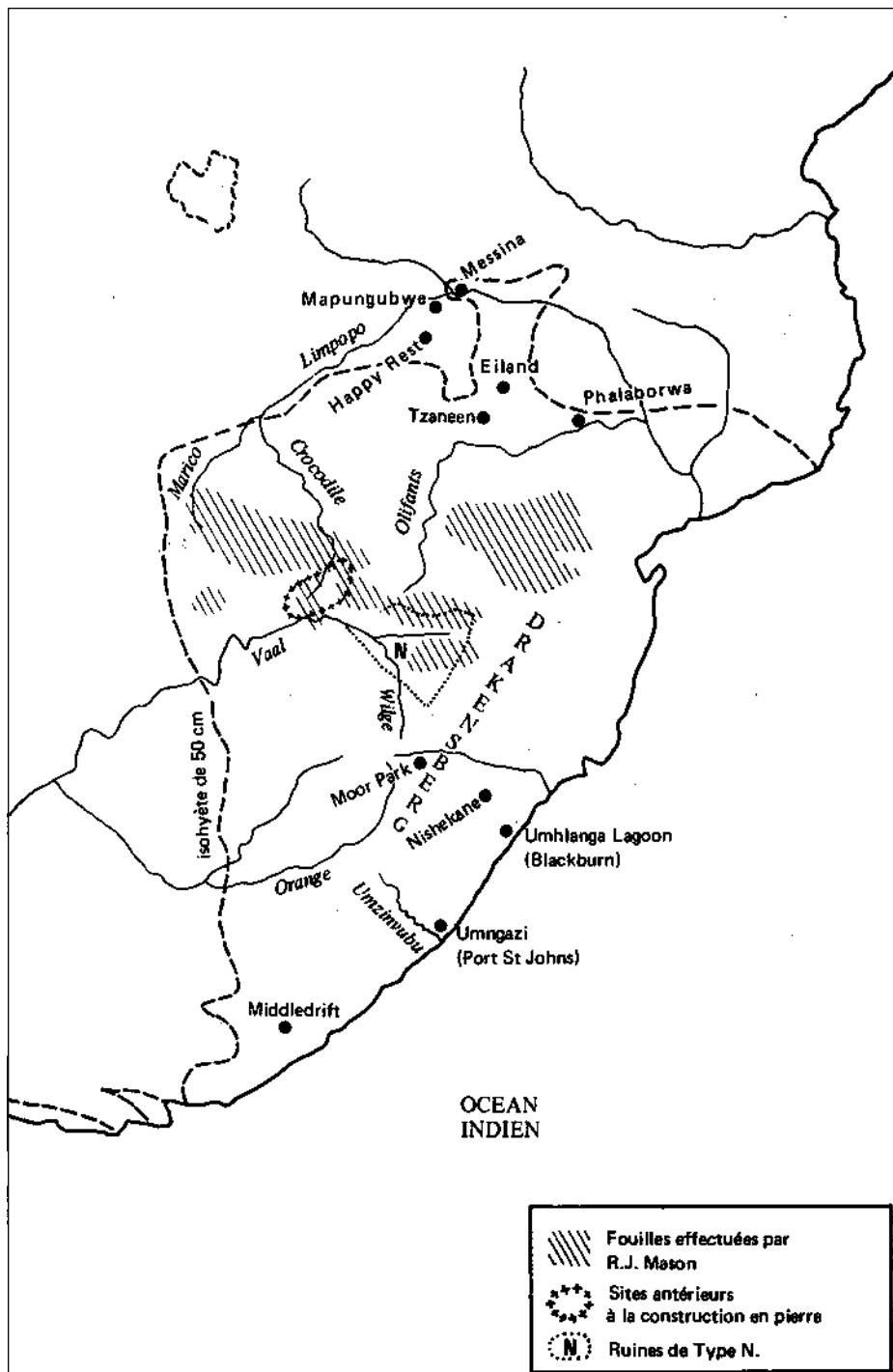
Il se peut donc que les archéologues doivent renoncer à cette importante distinction, du moins sous sa forme actuelle. Le seul endroit où la transition puisse être constatée est Eiland, au centre du Transvaal, où le sel a été exploité pendant toute la période considérée. La poterie du début de l'âge du fer a été remplacée, au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, par des produits de style mapungubwe (dans la tradition Leopard's Kopje) et, ultérieurement, par la poterie de Phalaborwa<sup>14</sup>. Non loin de là, le site de Silver Leaves (Tzaneen) témoigne de la même évolution.

Une poterie et un mode de vie très différents existaient à Phalaborwa, l'un des deux grands centres de production du cuivre du Transvaal à cette époque. Situé à quelque quatre-vingts kilomètres du Drakensberg (Transvaal), cet endroit est proche de l'Olifants (affluent du Limpopo), que Vasco

12. R. R. Inskeep, 1979; C. Ehret, 1973; D. W. Phillipson, 1977.

13. R. J. Mason, *SAJS*, n° 6, 1973.

14. R. R. Inskeep, 1979, p. 132; D. W. Phillipson, 1977, p. 204; M. A. Klapwijk, *SAAB*, n° 29, 1974.



Afrique australe : sites archéologiques (1100-1500) (carte J. Vansina).

de Gama a appelé en 1498 « la rivière du cuivre ». Des mines y étaient exploitées depuis le VIII<sup>e</sup> siècle au moins, mais l'établissement le plus ancien qui ait été découvert a permis de remonter à une époque entre 960 et 1130 de l'ère chrétienne. Le style de poterie n'a aucun équivalent au début de l'âge du fer, mais est pratiquement identique à celui des objets produits par les habitants actuels de Phalaborwa. Plusieurs siècles avant le début de la période considérée, cette tradition de poterie avait déjà son caractère actuel, et elle se retrouve également chez les Lobedu, à environ quatrevingt-dix kilomètres au nord<sup>15</sup>. Cela prouve bien que la poterie n'est pas le baromètre du changement culturel. Depuis quelques siècles, la société des Lobedu s'est sensiblement différenciée de celle de Phalaborwa, en particulier dans le domaine politique (elle est fameuse pour ses reines de pluie).

Phalaborwa lui-même se trouve maintenant dans l'orbite culturelle des Sotho au Nord, mais, en 1700, il faisait partie du royaume venda, tout comme Lobedu, et il y a lieu de croire qu'au XVII<sup>e</sup> siècle au moins, sinon plus tard, les habitants de cette localité parlaient une langue proche du venda, et non le sotho. D'importants changements se sont produits depuis lors<sup>16</sup>, mais ils ne se retrouvent pas dans la tradition de poterie.

Dans la région, la continuité était assurée par les mineurs et les commerçants, qui étaient également les potiers, les « indigènes » des traditions orales. Ces derniers les appellent les « Salang de Shokane » et prétendent qu'ils diffèrent — peut-être parce qu'ils seraient de culture tsonga — de leurs conquérants et sont très inférieurs à ceux-ci, qui sont liés à la tradition politique venda. D'autre part, il se pourrait bien qu'une tradition authentique soit à la base des récits qui ont commencé à se répandre assez récemment dans la région au sujet de contacts avec des chasseurs ne parlant pas bantu. Il semble donc qu'entre 1100 et 1500 il y ait eu dans les plaines du Transvaal des établissements agricoles qui commerçaient entre eux et échangeaient leur production artisanale. Les mines de Phalaborwa étaient une source d'objets en fer dans un rayon d'au moins trente kilomètres et une source de cuivre à des distances beaucoup plus grandes. Il est probable qu'une partie de ce cuivre soit parvenue jusqu'au Limpopo inférieur et peut-être, par voie de terre, jusqu'à la côte. Tzaneen fournissait du sel à la région et, plus au nord, le cuivre extrait à Mesina était certainement échangé dans une vaste zone. Selon une hypothèse émise par Scully, la société se serait constituée en État grâce au développement de l'industrie métallurgique de Phalaborwa et au commerce qui en résultait. De taille réduite au début, les chefferies installées dans toute la plaine du Transvaal devaient encore faire face à des bandes de chasseurs nomades et aux chefferies voisines. Mais, après la fin de la période considérée, ou peut-être au XVII<sup>e</sup> siècle, l'administration des Venda les soumit toutes et les réunit en un seul royaume<sup>17</sup>.

15. N. Van Der Merwe et R. T. K. Scully, *WA*, n° 3, 1971.

16. R. T. K. Scully, 1978. Cet ouvrage contient des informations sur l'évolution à partir de 1700 environ.

17. R. T. K. Scully, *NA*, n° 13, 1978, p. 25; voir également R. R. Inskeep, 1979, p. 135.

Dans le triangle délimité par Rustenburg, Klerksdorp et Johannesburg, au nord du Vaal, on a retrouvé les vestiges d'un ensemble de villages appartenant à la même tradition, s'échelonnant entre 1060 et 1610, et certaines fouilles ont été effectuées par Mason<sup>18</sup>. Au-dessus des planchers plâtrés des maisons rondes se trouvaient des plates-formes plâtrées également, tandis que les murs étaient construits en matériaux périssables : palissades de bois probablement ou, compte tenu de la rareté du bois sur le *haud veld*, roseaux enduits de boue. Le millet était cultivé et l'élevage du bétail, y compris les moutons et les chèvres, était pratiqué. Les maisons étaient disposées autour d'une aire ovale ou circulaire, d'une superficie d'un hectare environ, qui était sans doute un enclos pour le bétail. Les villages étaient petits puisqu'ils ne comprenaient que dix à vingt huttes, du moins dans les trois sites étudiés. Ce type d'établissements présente un très grand intérêt, car il a précédé la construction en pierre qui, d'après les indices disponibles actuellement, s'est répandue largement sur le haut veld du Transvaal au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Comme, parmi les centaines d'établissements qui ont été recensés au centre et au sud du Transvaal, seuls quatre ont fait l'objet de fouilles, il est fort possible que les recherches futures permettent de découvrir des murs de pierres datant d'avant 1500. Cela est d'autant plus probable que, dans l'État libre d'Orange, un type de construction en pierre (type N) remonte au moins à 1400-1450.

Des sites du type N ont été découverts au nord et au sud du Vaal supérieur, jusqu'à la rivière Wilge à l'ouest et jusqu'au Drakensberg au sud et à l'est. Il s'agit d'une zone où la pluviosité est bonne et où les herbages sont riches. La disposition des greniers, étables et habitations dans une enceinte englobant l'ensemble de l'établissement est révélatrice d'une économie mixte d'agriculture et d'élevage. Après 1600, le type N s'est transformé en d'autres types d'établissements qui se sont répandus dans toute la partie de l'État libre d'Orange située au nord du Lesotho. Une variante de ces types ultérieurs, apparue au plus tard vers 1600, a un caractère tswana évident<sup>20</sup>.

Seules les recherches futures détermineront si les établissements construits en matériaux autres que la pierre, qui ont été retrouvés dans le triangle Rustenburg-Klerksdorp-Johannesburg, ainsi que, peut-être, un site non daté à Lydenburg, plus à l'est, sont en fait précurseurs des établissements en pierre de type N ou propres au Transvaal. Au nord du Vaal, les sites antérieurs à la construction en pierre et ceux qui correspondent à des établissements de type N ou de type voisin se retrouvent dans la région comprise entre les rivières Marico et Crocodile, territoire associé avec la dispersion de certains groupes sotho, au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.

18. R. J. Mason, 1962; R. J. Mason *et al.*, *SAJS*, n° 69, 1973.

19. D. W. Phillipson, 1977, pp. 198 à 200. La poterie découverte dans ces sites est désignée sous le nom de *Uitkomst* et semble très proche des objets *Buispoort* de la région de Rustenburg.

20. T. M. O.'C. Maggs, 1976; T. M. O.'C. Maggs, *WA*, n° 7, vol. III, 1976.

21. R. R. Inskeep, 1979, p. 138 (généralisations excessives); voir M. Legassick, 1969, pp. 100 et 103.

Bien que son hypothèse soit séduisante compte tenu des données actuellement disponibles, Inskip va peut-être trop vite en besogne lorsqu'il rapproche les établissements antérieurs à la pierre et les établissements de pierre du mode de vie sotho et, indirectement, du groupe linguistique sotho. Les tentatives faites précédemment par Mason pour lier certains styles de poterie de la période 1100-1500 dans ces villages avec certains groupes tswana n'ont pas encore été soumises à l'épreuve du temps<sup>22</sup>. Seules les recherches futures permettront de résoudre cette question.

Cependant, les arguments en faveur de cette hypothèse ne manquent pas de poids. Les établissements de pierre du type N sont à l'origine des groupes ultérieurs, dont l'un est très caractéristique des Tswana (habitations bilobées). D'autre part, on est fondé à tirer des parallèles entre la diffusion de nouvelles tendances architecturales et des traditions orales qui retracent l'évolution de familles régnantes, au moins après 1500-1600. Dans la région correspondant à l'actuel Zimbabwe, les dirigeants ont construit en pierre pendant la période considérée et les ruines de pierre dans cette région ou au Mozambique sont associées avec l'expansion des groupes dirigeants. C'est de là que vient peut-être l'idée d'utiliser la pierre pour la construction des murs. Mais elle a peut-être été trouvée dans la région de Johannesburg, où les pâturages sont bons, mais le bois rare. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en adoptant ce matériau les dirigeants établissaient des normes de prestige et des modes qui ont assuré la diffusion de ce nouveau type d'habitat.

Les vestiges retrouvés au nord du Drakensberg font apparaître des changements évidents et spectaculaires après 1100. Par rapport aux périodes antérieures, le rôle du bétail dans l'économie s'est considérablement développé. Le degré d'organisation locale s'est également accru puisque, pendant la période considérée, les dimensions des établissements ont elles aussi fortement augmenté. Les données disponibles concordent bien avec l'impression générale transmise par la tradition orale, selon laquelle des États ont commencé à se constituer au XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsque nous comparons cette situation avec celle du veld (Phalaborwa) ou avec celle du Botswana, le changement intervenu près du Vaal n'en est que plus impressionnant. L'évolution de l'habitat et de la poterie semble y avoir été sensible. Comment cela s'explique-t-il ?

Il se pourrait bien que la clé de l'énigme se trouve au Botswana, où les recherches de Denbow ont permis de mettre au jour plus de cent cinquante sites datant de 800 à 1300. Les fouilles entreprises dans deux sites montrent une transformation locale progressive de la phase *zhizo* des poteries *gokomere* (première période de l'âge du fer) en produits *tautswe*. La plupart des sites au Botswana central (au nord de Mahalapye) témoignent clairement d'un élevage intensif du bétail; certains dépôts de fumier atteignent un mètre d'épaisseur<sup>23</sup>. Les habitants tiraient leur

22. Voir les observations de B. Fagan, 1969, pp. 60 à 62; R. J. Mason, 1962.

23. J. R. Denbow, *NA*, n° 14, 1979.

subsistance en partie de l'élevage dans un milieu très favorable à cette activité, grâce aux bons pâturages du veld et aux nourrissantes feuilles de *mopane*. C'est là que le cheptel semble s'être multiplié, et non au Natal, comme Huffman le croyait. Après l'an 100 de l'ère chrétienne, les sites du Botswana fournissent moins d'indices d'échanges commerciaux avec le littoral de l'Afrique orientale, ce qui n'a rien de surprenant puisque le Zimbabwe commence alors à centraliser le commerce, comme le fit plus tard le Mapungubwe, situé plus à l'est. Après 1300 environ, le nombre de sites découverts décroît rapidement, sans doute parce que le climat serait devenu plus aride (le Kalahari n'est pas bien éloigné) ou qu'un déplacement de la zone de la mouche tsé-tsé aurait incité les habitants à s'installer ailleurs avec leur bétail.

Il est très tentant d'associer cette baisse de la population avec l'accroissement démographique qui se serait produit au Transvaal occidental et avec les traces d'élevage intensif qui ont été retrouvées dans cette région. Il se peut que certains des groupes se consacrant partiellement à l'élevage se soient installés avec leurs animaux dans l'environnement plus favorable proche du Vaal et que le bétail ait incité d'autres groupes à se joindre à eux. L'introduction du *lobola* (dot payée en têtes de bétail) et de contrats de clientèle (pour le bétail) aurait rendu la chose possible tout en favorisant les gros éleveurs. Le *lobola*, la clientèle et le paiement du tribut en têtes de bétail caractériseront ultérieurement les cultures sotho et tswana. La traversée du Vaal s'accompagna de l'adoption d'une économie d'élevage et d'agriculture, puis de l'introduction de la traite des animaux. Les autochtones élevaient sans doute les animaux, mais seulement pour leur viande, et non pour la production de lait.

À cette hypothèse, on peut opposer que, jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'établir un lien entre les poteries *tantowe* et les récipients fabriqués sur les rives du Vaal pendant la dernière période de l'âge du fer. Mais aucune étude n'a été consacrée à cette comparaison, et les styles plus récents pratiqués le long du Vaal ne doivent pas *nécessairement* être identiques aux styles anciens des immigrants<sup>24</sup>. Un style nouveau a pu naître du contact entre le style indigène et le style importé.

C'est bien ainsi, pensons-nous, que les choses se sont passées. Plus tard, une modification de l'environnement naturel ou humain (développement de l'organisation politique du Zimbabwe) du Botswana central a provoqué l'immigration en direction du Vaal et l'apparition de modes de vie et de langues caractéristiques des Sotho-Tswana. Comme nous le verrons, il est probable que d'autres peuples s'adonnant exclusivement ou partiellement à l'élevage se sont déplacés plus vers le sud et vers l'est et ont influencé toute la population du sud-est et du sud-ouest de l'Afrique.

24. En ce qui concerne l'innovation dans le domaine de la poterie, consulter R. R. Inskip, 1979, pp. 132-133, et tableau 9 (intéressant, mais trop dogmatique).

*Au sud de l'Ukhablamba*

Jusqu'à présent, seuls trois sites témoignent de l'existence d'une dernière période de l'âge du fer au sud du Drakensberg. Ce territoire est maintenant occupé par des populations de langue nguni, dont le mode de vie est plus centré sur le bétail que ce n'est le cas chez les Sotho-Tswana, dont les établissements sont plus petits et moins émiettés et dont la culture diffère également, à d'autres égards, de celle des Sotho-Tswana.

Des fouilles ont été entreprises à Blackburn, près du lagon d'Umhlanga, à quinze kilomètres au nord de Durban. Elles ont mis au jour un village d'une douzaine de maisons, dont deux ont été complètement dégagées<sup>25</sup>. Leur plancher est circulaire et a un diamètre de 5,50 m environ; il semble qu'elles avaient la forme d'une ruche et qu'elles étaient étayées par un ou plusieurs piliers centraux. Les murs étaient probablement constitués de branchages, l'ensemble étant recouvert de chaume. Elles ressemblaient donc beaucoup aux constructions *nguni* et *khoi-khoi*. La taille du village concorde également avec ce que nous savons des Nguni et des Khoi-Khoi. En outre, on a retrouvé des déchets de fer sur les lieux. Parmi les restes d'aliments figuraient des os de gibier, des coquillages et des arêtes de poissons. Ces constatations suggèrent tout aussi bien un village d'ancêtres des Khoi-Khoi ou même de pêcheurs du littoral qu'un établissement nguni. Un tabou interdisant aux Nguni, ainsi qu'aux Sotho-Tswana, de consommer du poisson, les résultats des fouilles signifient soit que ce tabou n'est apparu qu'après le XI<sup>e</sup> siècle, soit que le village abritait des chasseurs des côtes de langue *khoi-khoi*. La poterie, désignée sous la cote NC2, ressemble vaguement aux objets *thembu* (nguni). Le plus intéressant est que les mêmes types de récipients ont été retrouvés dans une grande partie de la région proche du Vaal; il existe donc sans doute un lien entre les populations de ces deux régions. Tous ces indices offrent certainement matière à réflexion, mais il reste difficile d'en donner une explication, d'autant qu'aucun autre site n'a été découvert. Inskeep a donc raison de se refuser à toute spéculation à cet égard<sup>26</sup>.

Le site de Moor Park, près d'Estcourt, date du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle. Situé sur un promontoire, il est entouré d'un mur qui renferme non seulement les habitations, mais également des clairières et des terrasses, ce qui prouve bien qu'il s'agissait d'un important poste de défense. Les vestiges des maisons semblent indiquer que les planchers étaient rectangulaires. Si cela est bien exact, il s'agirait d'un cas unique dans l'ensemble de l'Afrique australe. Les habitants utilisaient le fer, cultivaient le sorgho, se livraient à la chasse, pratiquaient l'élevage. Les poteries retrouvées n'ont pas encore pu être reliées de façon certaine avec des styles connus. Abstraction faite de la forme rectangulaire qu'auraient les planchers, le site concorderait mieux que les vestiges du lagon d'Umhlanga avec les activités économiques que l'on prête aux ancêtres des Nguni<sup>27</sup>.

25. O. Davies, *SAAB*, n° 26, 1971.

26. R. R. Inskeep, 1979, p. 145.

27. O. Davies, *ANM*, n° 22, 1974.

Un dernier groupe de sites ont été découverts, en 1978, près de l'embouchure de l'Umngazi, dans le Transkei. Ils correspondent à des occupations du début, du milieu et de la dernière période de l'âge du fer. On a également retrouvé des traces de fonte du fer et un plancher de hutte en terre cuite ressemblant aux planchers du haut veld. Aucune datation au carbone n'est signalée, l'époque étant déduite des types de tessons de poteries retrouvés. S'il avait été possible d'attribuer une date ancienne au plancher de hutte et aux traces de fonte, cela aurait pu modifier profondément notre conception des liens entre les sociétés établies au nord et au sud du Drakensberg ainsi que du moment où les ancêtres présumés des Nguni se sont établis aussi loin dans le Sud<sup>28</sup>.

Actuellement, nos informations les plus anciennes sur les Nguni proviennent des survivants des naufrages qui se sont produits, au XVI<sup>e</sup> siècle, au large des côtes du Natal et de la province du Cap<sup>29</sup>. D'après des traditions orales, le Transkei était habité par des Xhosa organisés en petites chefferies instables, au XV<sup>e</sup> siècle au plus tard. Auparavant, les familles dirigeantes avaient vécu pendant des générations près des rives du Mzimvabu supérieur, plus précisément non loin du Dedesi, cours d'eau actuellement inconnu. En 1959, Wilson a affirmé, sur la base d'une comparaison de données, que ces familles y avaient vécu au moins depuis 1300<sup>30</sup>. Mais il s'agit là d'une approximation très générale plutôt que d'une date précise. Il est certain qu'en 1500 les Nguni occupaient presque tout le territoire où ils vivaient en 1800, bien que, dans les régions occidentales, ils fussent mêlés avec les Khoi-Khoi, qu'ils devaient assimiler progressivement.

Les Khoi-Khoi ont laissé une empreinte profonde sur les langues nguni de l'Est et de l'Ouest. Selon Lanham, cette influence ne daterait que du moment à partir duquel les langues xhosa et zulu ont commencé à se différencier<sup>31</sup>. Cela correspondrait à une époque tardive, car, peu avant 1600, un marin ayant abordé sur la côte après un naufrage, affirma que ces langues n'étaient que les dialectes d'une langue unique ; or il avait parcouru pratiquement toute la côte<sup>32</sup>.

Le khoi-khoi a eu une influence très marquée sur le zulu et sur le xhosa puisque l'apport de vocabulaire khoi-khoi s'élevait, respectivement à 14 et 20 % de l'ensemble. L'influence khoi-khoi transforma le système phonétique

28. Matiyela, *NA*, n° 4, 1979.

29. M. Wilson, 1969 ; un résumé se trouve pp. 78 à 85.

30. M. Wilson, 1969, pp. 86 à 95. L'auteur reprend l'essentiel de son article intitulé « The early history of the Transkei and the Ciskei », publié dans *AS*, 1959, n° 18, vol. IV, pp. 167 à 179, sans toutefois mentionner de date. Dans cet article (p. 178), il est indiqué : « Au cours de la période couverte par les généalogies, c'est-à-dire depuis 1300, mais peut-être des siècles auparavant ». La date de 1686, associée au règne de Togu (chef xhosa), a été utilisée pour la plupart des calculs (comme dans M. Wilson, *The Nguni people*, p. 95). Mais cette date est incertaine. Consulter J. B. Peires, 1973, et également G. Harinck, 1969, pp. 154-155.

31. L. W. Lanham, 1964.

32. M. Wilson, 1969, pp. 20-81 (naufrage du *Santo-Alberto* en mars 1593).



des Xhosa, ce qui signifie que cette influence s'exerçait déjà lorsque le xhosa a commencé à se différencier du nguni oriental. Les Khoi-Khoi devaient occuper un territoire qui pénétrait profondément dans le Natal pour que même les langues nguni de l'est fussent touchées<sup>33</sup>.

Les Nguni commencèrent à se consacrer partiellement à l'élevage et, s'ils préféraient cette activité à l'agriculture, c'était certainement en raison de l'influence khoi-khoi. Mais leur bétail ne provenait pas directement des Khoi-Khoi, étant donné que ces derniers élevaient généralement du bétail sud-africain, tandis que les animaux des Nguni appartenaient à la variété *Sanga*, qui était également commune au nord du Drakensberg. Les Khoi-Khoi ont exercé une influence profonde en matière d'élevage, et les emprunts de vocabulaire indiquent qu'ils ont appris à d'autres peuples moins nombreux à traire les animaux. C'est d'eux que les dirigeants xhosa ont appris à pointer et à bâter les bœufs<sup>34</sup>. Les Khoi-Khoi ont également influencé les Xhosa du point de vue religieux, et Lanham y voit la preuve qu'ils vivaient sur des terres nguni, où leur présence est également attestée, aux confins occidentaux, par la survivance de noms de lieux khoi-khoi. L'influence khoi-khoi se manifeste peut-être également dans l'habitat et certainement dans la pratique consistant à couper une phalange du petit doigt.

Physiquement, les Nguni actuels sont des métis du type « noir » et du type « khoi-khoi »<sup>35</sup>. Le croisement est apparent chez les Xhosa, dont 60 % des gènes semblent provenir des Khoi-Khoi. Mais il en est de même pour les Tswana. Dans le cas des Nguni de l'Est, les pourcentages sont moins élevés tout en restant très importants. Cela n'a rien d'étonnant dans le cas des Nguni occidentaux, ou même des Tswana, étant donné que leurs contacts avec les chasseurs et les Khoi-Khoi sont bien connus, mais il est surprenant de constater des indicateurs aussi nets de métissage dans le cas des Nguni de l'Est.

Si l'on ajoute les éléments linguistiques (qui évoquent une influence khoi-khoi) aux indices biologiques (qui peuvent être attribués soit aux chasseurs, soit aux Khoi-Khoi), il faut conclure qu'à un certain moment un grand nombre de Khoi-Khoi vivaient au Natal ou que les Nguni et les Khoi-Khoi étaient en contact étroit même avant que les Nguni ne s'installent au Natal, ce qui est moins vraisemblable puisque, dans ce cas, la proportion de mots khoi-khoi serait plus élevée dans les langues nguni orientales et occidentales. Il semble donc que les Khoi-Khoi aient joué un rôle plus important que ne l'ont reconnu les historiens jusqu'à présent. Comme nous le verrons, cette influence ne se limitait pas aux Nguni, mais s'étendait à une grande partie de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

33. L. W. Lanham, 1964; G. Harinck, 1969, pp. 150 à 153.

34. M. Wilson, 1969, pp. 96, 103-105 et 107-109.

35. J. Hiernaux, 1974, pp. 107 à 110.

*Les Khoi-Khoi*

En 1488, c'est la découverte du Cap de Bonne-Espérance par Bartolemeu Dias; il visita Mossel Bay, y vit des Africains et entra en contact avec eux.

À la fin de 1497, pendant l'expédition de Vasco de Gama, il y eut contact avec les Africains à Saint Helena Bay (au nord du Cap) et aussi à Mossel Bay. En 1510, le vice-roi de l'Inde, D. Francis de Almeida, fut tué avec soixante Portugais à Table Bay; l'affrontement avait eu lieu entre les Portugais et les Khoi-Khoi<sup>36</sup>.

Qu'en conclure, sinon que ces derniers étaient assez bien organisés pour anéantir la colonne portugaise possédant des armes à feu. Un siècle et demi plus tard, les Khoi-Khoi affrontèrent les Hollandais (1652) décidés à s'installer au Cap. Alors commença une longue guerre d'extermination des indigènes.

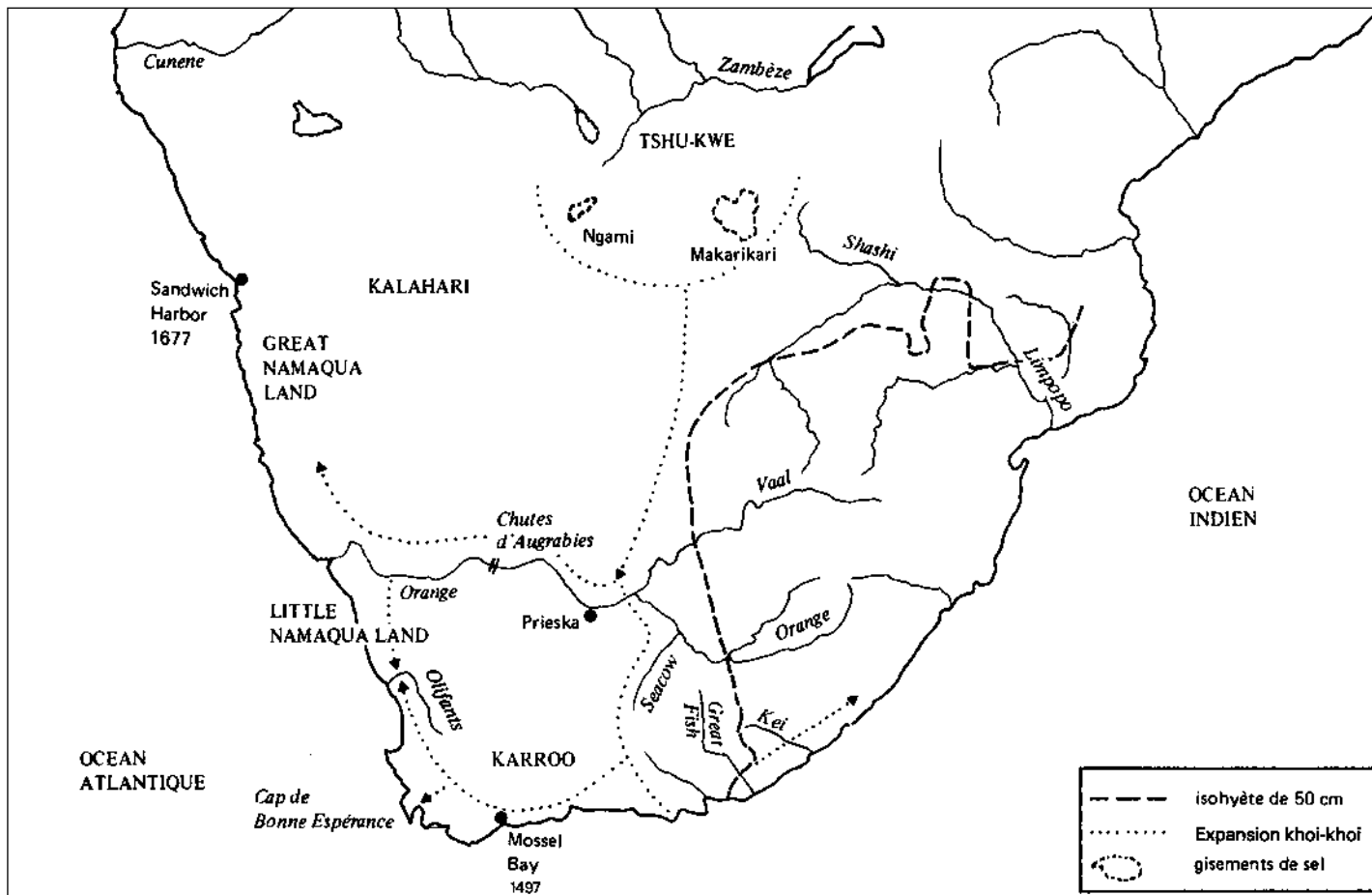
Plus récemment, il est devenu tout à fait évident que, linguistiquement, ils appartiennent au groupe de Tshukwe, de la famille des langues khoisan. Celle-ci comprend également plusieurs langues parlées par des chasseurs du Botswana septentrional et même une langue parlée sur la côte sud de l'Angola<sup>37</sup>. En fait, la langue khoi-khoi, qui était divisée en deux ou trois dialectes, était parlée dans un territoire qui, ultérieurement, allait du nord de la Namibie au Cap et, plus à l'est, jusqu'à la Fish River. En outre, cette langue a dû, à un moment donné, être très répandue au Natal également, comme le montre son influence sur le nguni. Elphick note que le khoi-khoi était, par conséquent, une des langues les plus parlées en Afrique et que l'homogénéité linguistique de ce groupe semblait indiquer qu'une dispersion assez récente et rapide s'était produite à partir du berceau des Tshukwe. Les Khoi-Khoi élevaient du gros bétail et des moutons à queue épaisse, montaient leur bétail et se servaient de leurs bœufs pour transporter leurs biens et les poteaux de leurs maisons. Cela leur donnait une grande mobilité, caractéristique qui concorde bien avec la diffusion de leur langue. Malgré des différences notables par rapport aux chasseurs, leurs caractéristiques physiques correspondent également au groupe khoisan<sup>38</sup>. La plupart des différences doivent être attribuées aux effets d'une alimentation différente (lait), mais d'autres, telles que les particularités sérologiques, sont plus difficiles à expliquer. Malgré les divergences sur ces points de détail, tous les anthropologues reconnaissent maintenant que les Khoi-Khoi et les chasseurs appartiennent à la même entité somatique, ce qui confirme les conclusions tirées de la linguistique. Les Khoi-Khoi appartiennent à la population de chasseurs de l'Afrique du Sud.

Les Khoi-Khoi se trouvaient au sud de la province du Cap en 1488. Compte tenu également de l'homogénéité de langue sur des distances aussi importantes, Elphick a estimé qu'ils n'étaient pas arrivés au Cap longtemps

36. E. Axelsen, 1973.

37. E. O. J. Westphal, *Africa*, n° 3, 1963; O. Koehler, n° 1, 1975, pp.305-337 et, en particulier, pp.305-309 (théorie des Hamites), pp.322-330 (Tshu-kwe, qu'il appelle « Khoë »).

38. R. Elphick, 1977, pp.8-10; J. Hiernaux, 1974, p.100 et pp.103-107, en particulier pp.106-107.



*Expansion khoi-khoi (carte J. Vansina).*

avant 1488, bien que le trajet du Botswana au Cap ait duré au moins un siècle<sup>39</sup>. Mais ils s'y trouvaient déjà.

Les ancêtres des Khoi-Khoi se sont procuré du bétail en grande quantité dans le nord du Botswana et ont probablement exploité la variété sud-africaine; ils ont appris à forger les métaux, mais non à les fondre, et ont partiellement abandonné leur mode de vie reposant sur la chasse et la cueillette. Il est très tentant de suggérer que certains des sites découverts par Denbow au Botswana sont des vestiges d'établissements khoi-khoi anciens, et non pas seulement des camps abandonnés par les peuples « bantuphones ». Bien que sujets à caution, les restes humains de Bambadyanalo, près du Limpopo, font également penser à des populations qui se consacraient, au moins en partie, à l'élevage et ressemblaient physiquement à ce qu'étaient les Khoi-Khoi au XI<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. La diminution de la population au Botswana après 1300 nous fournit une date non seulement pour l'expansion des groupements humains — probablement « bantuphones » — qui se sont rendus sur les rives du Vaal, mais également pour le début de l'expansion des Khoi-Khoi.

Partant du haut veld, les Khoi-Khoi se sont dirigés vers le sud et le sud-est, suivant le cours des rivières chaque fois que cela était possible<sup>41</sup>. Lorsqu'ils ont atteint le confluent du Vaal et de l'Orange, certains d'entre eux ont descendu l'Orange et sont parvenus au Namaqualand et en Namibie, où ils ont atteint Sandwich Harbor avant 1677. Les autres se sont dirigés vers le sud, en suivant les cours d'eau, ont traversé le Sneeuwberge et se sont séparés en deux groupes: le premier s'est dirigé vers l'est et vers l'intérieur du pays, depuis la côte jusqu'au Natal; le second groupe s'est rendu vers l'ouest et a atteint les splendides pâturages de la région du Cap. Certains se sont détachés de ce dernier groupe et ont suivi la côte vers le nord jusqu'au fleuve Olifants, avant de faire finalement la jonction avec certains de leurs frères du Namaqualand<sup>42</sup>.

Avant d'accepter cette hypothèse, il faut examiner un seul point discordant: les vestiges découverts à Middledrift. Ce site archéologique à ciel ouvert se trouve près du cours d'eau Keis kama et date du XI<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Des animaux domestiques y étaient élevés, mais les outils utilisés n'appartenaient pas à l'âge du fer. Seuls des fragments de poterie et des outils de pierre ont

39. R. Elphick, 1977, pp. 12-13. Il n'y a pas de peinture rupestre représentant du bétail à l'ouest du Cap ou en Namibie. D'autre part, on n'a jamais retrouvé plus de cinq peintures rupestres représentant des moutons, alors que ces animaux sont élevés dans ces régions depuis le début de l'ère chrétienne. Des recherches plus approfondies nous permettront d'être fixés sur la date d'arrivée des Khoi-Khoi dans l'extrême Sud. Cependant, les Boers, au XVII<sup>e</sup> siècle, ne trouvèrent pas cette région vide d'hommes.

40. J. R. Denbow, *NA*, 1979, n° 14; R. Elphick, p. 11. En ce qui concerne Bambadyanalo, voir B. Fagan, 1969, pp. 52-53.

41. R. Elphick, 1977, pp. 18-19. Il se fonde sur le comportement des Korana le long du cours d'eau Riet et sur les indications archéologiques disponibles sur place, bien que l'époque soit postérieure à 1500; voir R. R. Inskeep, 1979, pp. 145-146.

42. R. Elphick, 1977, pp. 14 à 21.

43. R. M. Derricourt, *FHP*, n° 5, 1972.

été retrouvés. Si l'on considère Middledrift comme un site khoi-khoi, l'hypothèse exposée plus haut doit être abandonnée, étant donné que cela ferait remonter l'expansion khoi-khoi à une période trop ancienne et, peut-être aussi, parce que les techniques dont témoignent ces vestiges sont trop rudimentaires. Mais ce n'est pas parce que ceux-ci ne correspondent pas à l'idée que nous nous faisons de la culture des populations « bantuphones » que nous devons les attribuer à des Khoi-Khoi ! On peut donc estimer jusqu'à nouvel ordre qu'à Middledrift des chasseurs avaient acquis du bétail, tout comme, un millénaire plus tôt, des peuples installés le long de la côte du Cap avaient perfectionné l'élevage de moutons. Les chasseurs de Middledrift ont été assimilés ou chassés par les Khoi-Khoi.

L'expansion des Khoi-Khoi a marqué profondément la vie de tous les habitants de l'Afrique australe. Nous avons mentionné leur influence sur les populations de langue bantu à l'est du Cap et au Natal. La conception la plus répandue est que les Nguni n'ont trouvé aucun Khoi-Khoi au Natal et ont progressivement repoussé ou assimilé ceux qu'ils ont rencontrés à l'est du Cap. Mais l'ensemble des informations disponibles contredit cette hypothèse. Les Khoi-Khoi ont rencontré des établissements de fermiers disséminés à l'est du Kei, mais les ont conquis pour asseoir leur puissance au Transkei et peut-être même dans certaines parties du Natal. Il a fallu un siècle ou peut-être deux aux communautés agricoles pour atteindre dans les plaines situées entre le Drakensberg et la mer une densité suffisante pour faire basculer en leur faveur les rapports numériques entre les populations, ce qui leur permit d'élaborer un processus d'assimilation et de domination. Voilà pourquoi les Xhosa ont emprunté tant d'éléments aux Khoi-Khoi, ce qui n'est pas incompatible avec l'apparition de la domination des Xhosa au XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'ouest, les Khoi-Khoi influencèrent les Herero de façon différente, mais tout aussi marquante. Sans adopter la langue des Khoi-Khoi, les Herero leur empruntèrent tout leur mode de vie pastoral et probablement une partie de leur organisation clanique. Il semble que ces peuples parlant des langues bantu occidentales aient rencontré les Khoi-Khoi dans l'ouest du Botswana, d'où ils émigrèrent eux aussi vers la Namibie, mais plus au nord que les Khoi-Khoi. Il n'est pas possible de préciser quand cela s'est passé, mais une date antérieure à 1500 ne doit pas être exclue<sup>44</sup>.

Politiquement, les Khoi-Khoi étaient divisés en groupes de clans et, parfois, quand le cheptel croissait, ils formaient des entités politiques plus grandes sous la direction des chefs héréditaires. Ainsi, des liens reposant sur le tribut entre différentes chefferies étaient très fréquents, du moins au XVII<sup>e</sup> siècle, puisque tous les Khoi-Khoi, du Cap au Kei, participaient à un seul système de tribut. Mais l'organisation politique reposait sur la richesse

44. D. Birmingham et S. Marks, 1977, p.607. Celles des traditions *herero* qui sont connues ont été résumées par H. Vedder, 1938 (traduit de l'allemand par G. C. Hall), pp.131-153. D'après lui, la tradition orale fait ressortir une migration en provenance du Botswana septentrional et il a proposé 1550 comme date approximative (pp.151-153).

personnelle, tandis que le système d'héritage et le régime matrimonial n'attribuaient que partiellement la richesse d'une famille à ses descendants. En conséquence, malgré l'écart prononcé entre riches et pauvres, des revers de fortune pouvaient se produire en une seule génération. Il arrivait que les plus pauvres abandonnent ce mode de vie et retournent à une vie de chasse et de cueillette, comme le firent les *strandlopers* du Cap. Les pauvres d'un clan déterminé pouvaient également s'unir pour attaquer un clan voisin, s'approprier le bétail et améliorer leur sort. Tant que le cheptel croissait, le système politique se renforçait, mais, dès que le nombre d'animaux se réduisait, par manque de pluie, en raison d'une épizootie ou d'une recrudescence des vols de bétail commis par les éleveurs pauvres, les tensions étaient plus fortes que les intérêts communs, les conflits se multipliaient et les chefs les plus riches devenaient les principales cibles des vols, ce qui réduisait leur fortune et leur autorité dans leur groupe de clans. Ainsi, s'il est facile de comprendre qu'au début les Khoi-Khoi ont pu en imposer aux agriculteurs, moins mobiles et moins bien organisés, à la longue, les variations climatiques et les épizooties, ainsi que les inégalités sociales prononcées entre les Khoi-Khoi eux-mêmes, ont favorisé les fermiers, en tout cas à l'est du Kei<sup>45</sup>.

La présence des Khoi-Khoi eut des conséquences plus importantes encore pour les chasseurs et bergers autochtones et pour les chasseurs du littoral, car tous ces groupes vivaient des mêmes ressources et se livraient une plus vive concurrence que les agriculteurs et les éleveurs. Entre 1100 et 1500, les autochtones, tous nomades et, en principe, tous chasseurs, se livraient à diverses activités. Le long de la côte, ils s'étaient presque tous sédentarisés et tiraient leur subsistance de la mer<sup>46</sup>. Le long des côtes occidentales du Cap et sur les rives de l'Orange inférieur, entre Augrabies Falls et Prieska, ils élevaient des troupeaux de moutons à queue épaisse, tandis qu'à l'intérieur du pays d'autres vivaient principalement de la chasse et de la collecte des *veldkos*. À cette époque, les zones les plus arides du Karroo, le désert sablonneux du Kalahari et les plateaux les plus froids n'étaient probablement pas habités. Dans quelques endroits à l'est, comme sans doute, à Middledrift, quelques chasseurs avaient même commencé à élever du bétail.

Avec l'arrivée des Khoi-Khoi, les bergers et les éleveurs de gros bétail, s'il y en avait, perdirent leur cheptel, revinrent à la chasse ou devinrent clients des Khoi-Khoi. Les groupes vivant sur le *sourveld* des côtes et sur le littoral survécurent suffisamment longtemps pour apprendre aux Khoi-Khoi les plus pauvres à devenir *strandlopers*, mais, en fin de compte, ils passèrent eux aussi sous la domination des Khoi-Khoi. À l'intérieur, les éleveurs et les chasseurs se faisaient concurrence et se mêlaient à des degrés divers. Pour les Khoisan, les chasseurs n'étaient que des voleurs (*san*) et il est certain que les chasseurs considéraient les éleveurs comme des braconniers qui les écartaient de leurs

45. Pour la structure sociopolitique, consulter R. Elphick, 1977, pp.23-68; G. Harinck, 1969, pp.147-148.

46. R. R. Inskip, 1979, pp.114-117.

meilleurs points d'eau et terrains de chasse. D'une manière générale, par leur taille, les clans khoi-khoi avaient l'avantage sur ceux qui ne formaient que de petites bandes. Mais, dès que l'environnement devenait plus hostile, les chasseurs rétablissaient un certain équilibre dans la mesure où de nombreux éleveurs étaient obligés de recourir davantage à la chasse, certains d'entre eux s'intégrant aux bandes de chasseurs. Néanmoins, le mode de vie des Khoi-Khoi s'imposait progressivement. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le khoi-khoi était devenu la langue de contact dans toute la partie occidentale de la province du Cap, ce qui est le signe d'une certaine domination culturelle. Il paraît évident que l'expansion des Khoi-Khoi, quelle que soit la forme exacte qu'elle avait prise, avait transformé la vie de toutes les bandes de chasseurs autochtones. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait plus de chasseurs « à l'état pur ni au nord ni au sud du Kalahari ».

## Conclusion

Le fait le plus marquant de la période considérée dans le présent chapitre est, d'une part, la diffusion de la langue bantou et, d'autre part, l'expansion des Khoi-Khoi en Afrique australe. Celle-ci est probablement due à une détérioration des conditions climatiques dans la partie du Kalahari située au Botswana.

Quoi qu'il en soit, en 1330, les habitants du Botswana central et septentrional abandonnaient ces régions où s'était développée une forme d'économie pastorale originale. Tous ces éleveurs n'étaient pas khoi-khoi; certains d'entre eux parlaient le bantou et avaient également quitté le pays avec leur bétail.

Dans le pays Zimbabwe et dans le haut veld, au sud du Limpopo, le bétail était intégré dans l'économie agricole et les immigrants, du moins parmi les ancêtres des Sotho-Tswana, prirent le pouvoir et commencèrent à établir des chefferies au nord du Drakensberg. Nous ne savons pas encore si certains de ces immigrants sont jamais allés plus au sud. Il se peut que les ancêtres des Nguni aient acquis plus de bétail qu'auparavant, mais que le nombre des immigrants soit resté limité. En tout état de cause, les Nguni développèrent une économie reposant davantage sur l'élevage que ne le firent les Sotho-Tswana. Il s'agit là d'une innovation adaptée, suscitée par l'observation du mode de vie de ces Khoi-Khoi qui avaient envahi leur territoire.

Les données historiques restent très fragmentaires. Même si toutes les hypothèses que nous avons émises sont confirmées par les recherches futures, nous n'avons pas encore expliqué le développement d'une économie pastorale dans le Botswana septentrional lui-même, peut-être entre 800 et 1300. Nous ne savons pas non plus à quoi attribuer cette évolution. Elle ne peut probablement pas être imputée aux populations de langue bantou, étant donné qu'en Afrique australe trop de termes d'élevage ne proviennent pas du bantou oriental. Ils pourraient être d'origine khoïsan — un historien les

rattache même aux langues du centre du Soudan<sup>47</sup>. Cependant, les arguments invoqués jusqu'à présent à l'appui de cette thèse restent bien trop minces. En effet, il faudrait prouver que des populations parlant la langue du centre du Soudan ont quitté massivement le nord-est du Zaïre pour se rendre jusqu'au Botswana et au Zimbabwe, cette expansion ayant précédé celle des peuples de langues bantu. Il nous paraît plus vraisemblable que ces termes d'élevage sont d'origine tshukwe et que ce sont les ancêtres des Khoi-Khoi qui, pendant cinq siècles, ont perfectionné un mode de vie pastorale. Ils avaient adopté l'élevage, mais ne voulaient pas abandonner leurs traditions de nomadisme et de chasse.

Bien des difficultés subsistent pour cerner les réalités historiques de l'Afrique méridionale. L'étude des migrations bantu comportent bien des points d'ombre : « Si les Nguni et les Sotho étaient réunis à une certaine époque, quand et où se sont-ils séparés ? Quels chemins ont-ils suivis dans leur migration vers le sud ? Quand ont-ils franchi le Limpopo<sup>48</sup> ? »

Une autre difficulté vient du fait que la plupart des données archéologiques au sud du Limpopo ont été recueillies dans l'État libre d'Orange et se rapportent aux Sotho-Tswana. Des recherches complémentaires doivent être faites au sud du Mozambique, en Namibie, au Swaziland, au Lesotho, au Botswana, afin de réaliser une synthèse sur l'état de nos connaissances.

47. C. Ehret, *IJH*, n° 3, 1973; C. Ehret, *Ufahamu*, n° 3, 1972.

48. UNESCO, *L'historiographie de l'Afrique australe*, coll. « Histoire générale de l'Afrique. Études et documents », n° 4, p. 23.



## Madagascar et les îles avoisinantes du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

*Faranirina Esoavelomandroso*

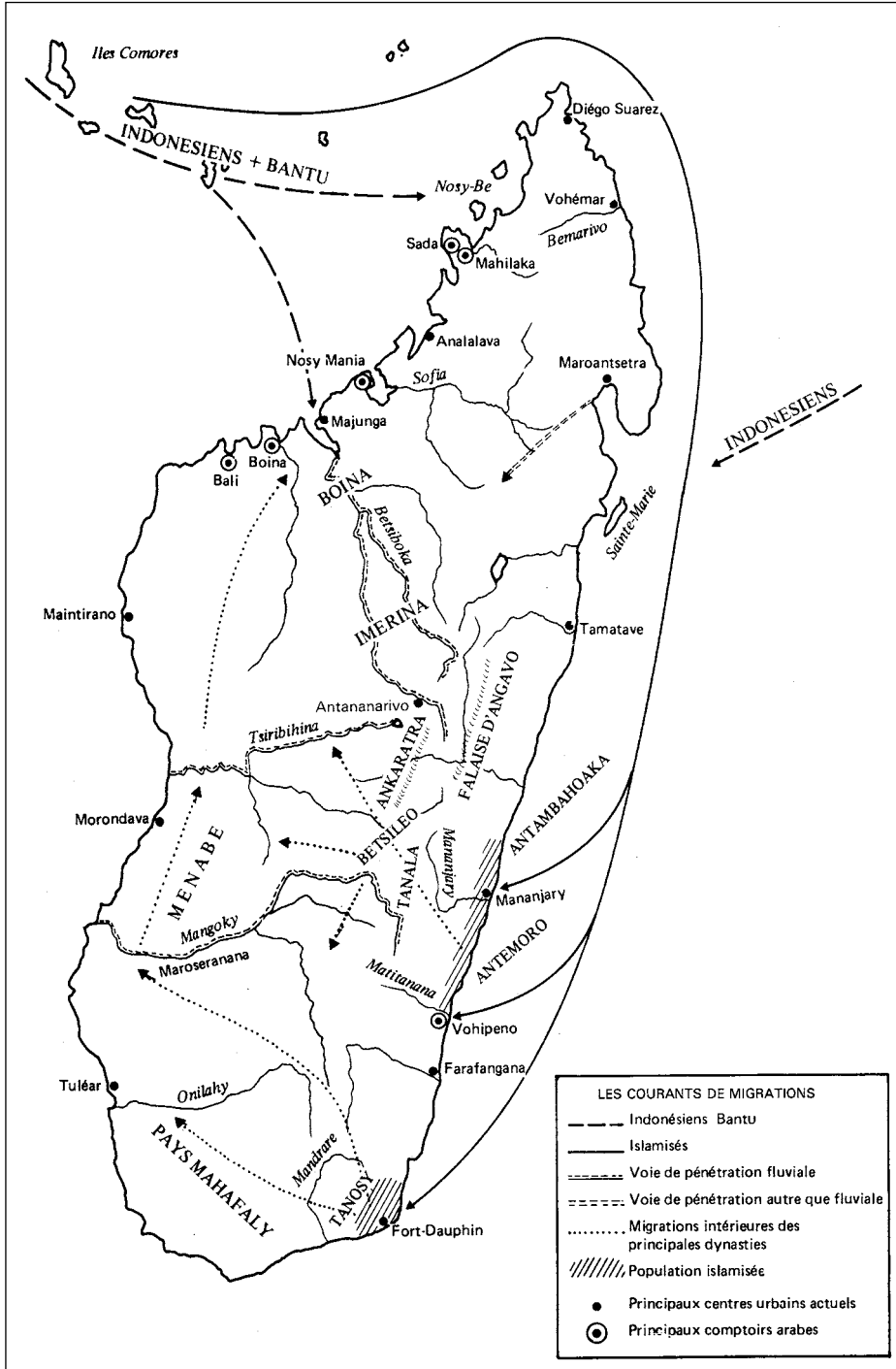
Les composantes essentielles de la population de Madagascar sont en place à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, même si d'autres vagues de migrations suivent entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Le peuplement de Madagascar prend place dans le vaste cadre des relations entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique à travers l'océan Indien. L'importance de cette question s'est imposée aux promoteurs de cet ouvrage. C'est aussi sous l'égide de l'UNESCO que le Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique a organisé, du 15 au 19 juillet 1974, une réunion d'experts à Port-Louis (Maurice) sur le thème: « Relations historiques à travers l'océan Indien<sup>1</sup>. »

Le problème du peuplement de Madagascar est l'objet du chapitre 25 du volume III. Bien des problèmes restent encore en suspens; par exemple, la détermination de l'apport africain, arabe, indien et indonésien dans le peuplement et la culture soulève beaucoup de discussions entre les chercheurs<sup>2</sup>.

Dans le présent chapitre, il s'agira moins de présenter une synthèse définitive sur la civilisation et l'histoire de Madagascar entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles que de tenter de saisir le lent et complexe brassage ethnique et culturel qui, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, donne une identité originale à la grande île.

1. UNESCO. *Les contacts historiques entre l'Afrique de l'Est, Madagascar et l'Asie du Sud-Est par les voies de l'océan Indien*, coll. « Histoire générale de l'Afrique. Études et documents », n° 3, 1980.

2. Voir vol. III, chap. 25; R. Kent, 1970: cet auteur, se fondant sur la linguistique, a tenté d'appréhender l'apport africain sur le plan tant politique que culturel.



Madagascar. Voies de migrations et peuplement de Madagascar (carte de F. Escoffier et J. Raimondroso avec la collaboration de T. Rajaona d'après l'Atlas de Madagascar de S. Ayache et l'Atlas du peuplement de Madagascar de F. Raimondroso).

Note : - Les dernières vagues d'Indonésiens arrivèrent entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.  
 - Les peuples islamisés (Swahili et Arabes) eurent pour base principale les Comores d'où ils contournèrent l'île en passant par le nord.

Il semble bien établi qu'après le XII<sup>e</sup> siècle Madagascar a encore accueilli des Arabes, des Indonésiens et des Africains. À ce propos, les traditions orales de l'Imerina et du Betsileo évoquent les guerres que des rois, à la tête des nouveaux venus, auraient soutenues contre des populations désignées par le terme de « Vazimba »; ces derniers auraient été vaincus et repoussés à l'intérieur<sup>3</sup>. Ces traditions comportent même des listes généalogiques pouvant remonter jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, voire au XIII<sup>e</sup>.

Cependant, plusieurs savants pensent que les migrations néo-indonésiennes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ne concerneraient que les Merina; toutefois, on émet beaucoup de doute sur l'existence des « Vazimba », leurs adversaires, d'après les traditions. En effet, pour certains, *vazimba* signifie ancêtres et ne désigne pas par conséquent un peuple; le terme servirait à désigner, de façon vague, les populations sans doute noires qui précéderent les Indonésiens sur les hauts plateaux<sup>4</sup>.

Sur le peuplement de l'île, nous avons également comme source les *sorabe*<sup>5</sup> conservés précieusement par les Antemoro, population du Sud-Est; cette source parle de l'arrivée et de l'installation d'Arabes de La Mecque.

Les migrations les plus récentes semblent avoir joué un rôle déterminant dans la formation d'ensembles politiques très structurés, même si, antérieurement, elles trouvèrent en place les populations déjà regroupées dans le cadre de royaumes. Mais quand situer l'arrivée des dernières vagues?

Il y a lieu de procéder à une étude critique des différentes traditions écrites ou orales, surtout quand elles sont produites par les dynasties qui ont une tendance toute naturelle à poser l'ancienneté de leur établissement.

Dès le XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les sources portugaises décrivent peuples et royaumes de l'île. Les royaumes sont en plein essor quand les Portugais abordent l'île, mais le problème est de savoir quand se sont formés ces royaumes. Sont-ils antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle? Comment se sont-ils formés? Plusieurs thèses sont en présence et, disons-le d'emblée, l'état des connaissances et l'insuffisance des recherches dans ce domaine ne permettent pas de se prononcer.

3. Pour l'Imerina, voir R. P. Callet, 1908. Les *Tantara* constituent l'un des plus importants recueils de traditions orales du pays merina. Ces renseignements recueillis par R. P. Callet entre 1868 et 1883 forment des indications précieuses sur les Merina. Une étude critique des *Tantara* a été faite par A. Delivré, 1974. Pour le pays betsileo, voir J. Rainihifina, 1975; voir également P. Ratsimbazafimahefa, 1971, 146 pages dactylographiées.

4. Les discussions sur les Vazimba se sont fondées au départ sur des arguments d'ordre linguistique; voir G. Ferrand, 1908. Les anciennes populations que ce terme désigne semblent n'avoir pas connu certaines techniques (métallurgie, élevage du gros bétail); voir P. Boiteau, 1958. Pour l'étude la plus récente sur le peuplement de l'île, voir C. Ravoajanahary, UNESCO, *op. cit.*

5. Les *sorabe* sont des manuscrits en langue antemoro rédigés au moyen de caractères arabes. Ce sont les traditions des *katibo* (secrétaires, gardiens de traditions). Ces manuscrits sont conservés dans des bibliothèques en France, en Norvège, en Angleterre; voir L. Munthe, *BSOAS*, 1977, pp. 96-109.

Sont-ce les Noirs, premiers occupants probables, qui ont jeté les bases des royaumes, ou bien les immigrants venus de l'Indonésie en ont-ils été les fondateurs ? L'élément musulman ayant joué un grand rôle très tôt, et vu l'étendue et la profondeur de l'influence arabe, la thèse d'une origine arabe ou musulmane des royaumes n'a pas été écartée par certains savants, comme on le verra.

## De l'origine des royaumes à Madagascar

Il n'existe pas un peuple «vazimba» ; probablement les traditions qui le mentionnent attestent l'antériorité de certaines populations, difficiles à identifier. Les traditions sur les «Vazimba» ont servi de point de départ pour affirmer qu'il n'existait pas d'institutions royales avant l'arrivée des dernières vagues d'immigrants ; dans le pays betsileo également, les traditions vont dans le même sens : les populations autochtones n'avaient pas de roi ; c'est seulement en cas de guerre qu'elles nommaient un chef.

### Les traditions et les hypothèses

Ottino estime que les populations provenant de l'Indonésie se distinguent par des traits de culture, et non par un décalage chronologique dans l'ordre d'arrivée. Selon cet auteur, on distingue des immigrants porteurs d'une culture populaire, «renvoyant aux traditions malayopolynésiennes», et des immigrants issus d'une culture aristocratique, «carac-téristique de l'hindouisme indonésien touchant au domaine d'un État et d'une royauté divisés» ; les fêtes dynastiques de l'Imerina rappellent d'ailleurs ce que l'on trouve dans des régions hindouisées de l'archipel de l'Insulinde. En réalité, beaucoup de traditions insistent sur le caractère récent de cette vague d'immigrants et la distinguent des autres. Ottino place au XII<sup>e</sup> siècle l'arrivée de cette aristocratie<sup>6</sup>. L'aristocratie de l'Imeina se distingue donc, selon cette thèse, par sa culture hindoue.

J. Lombard souligne, quant à lui, que «la constitution des grandes unités politiques dans le Sud et dans l'Ouest est due à l'arrivée de groupes arabisés<sup>7</sup>». Cette thèse de l'origine «arabe» des institutions royales ou monarchiques a la faveur de plusieurs auteurs qui insistent tous sur les innovations apportées par les musulmans dans les sociétés du Sud-Est, où seul était connu le regroupement par «clan».

Faisons remarquer qu'il a pu exister plusieurs foyers de rayonnement et que, de toute façon, nous sommes en présence d'une symbiose sur le plan aussi bien biologique que culturel et politique. Par exemple, on retrouve l'influence musulmane dans les institutions politiques en pays merina, alors qu'on perçoit mal quand il y a eu des rapports entre Andriana et les immi-

6. P. Ottino, 1974.

7. J. Lombard, 1973.

grants établis dans le Sud-Est. Domenichini fait remarquer à juste titre<sup>8</sup> qu'il ne faut point perdre de vue les apports africains; il soutient aussi que c'est bien à tort qu'on a lié l'origine des royaumes à l'arrivée des musulmans; il faudrait analyser les institutions dans chaque région.

Trois des quatorze *sampy* royaux seulement viennent du sud-est. S'appuyant sur les récits de l'invention des autres *sampy* et sur la nature même de ces « charmes » (magie), l'auteur conclut que « l'institution du *sampy* est antérieure à la diffusion de la culture et de la religion musulmane à Madagascar, même si, plus tard, cette institution a subi cette influence ».

Dans l'Ouest, Ottino situe avant l'arrivée des Maroserana l'apparition des premiers royaumes « de faible extension territoriale et sans doute sans doctrine de succession politique nettement définie ». Il rattache ces royaumes présakalava aux premiers immigrants « bantu matrilinéaires », populations vivant d'agriculture, alors que les royaumes sakalava relèvent de groupes d'éleveurs (Bantu patrilinéaires)<sup>9</sup>.

Ces différentes études invitent à la prudence, elles nous incitent surtout à chercher les composantes d'une culture en essayant de mettre en lumière les différents apports et le mécanisme de leur combinaison; tout laisse croire que l'apparition des royaumes est postérieure au XII<sup>e</sup> siècle; avant cette date, il a pu exister ici et là des « clans » fort bien structurés qui constituaient les cellules de base des royaumes. Le royaume ne fut rien d'autre que le regroupement de ces « clans » dans des entités larges et fortement hiérarchisées.

Il reste que Raminia, le fondateur du royaume islamisé du Sud-Est, et ses descendants ont eu un grand rayonnement. Selon Ottino, le fondateur de ce royaume serait originaire du Sud-Ouest indien. Étudiant les dynasties de l'Ouest apparentées les unes aux autres (Maroserana, Andrevola), Fagereng leur attribue une origine commune indo-arabe, reprenant en partie l'hypothèse de Grandidier que critique Kent<sup>10</sup>. Les traditions de ces dynasties les rattachent à des étrangers ayant débarqué à une époque tardive dans la partie sud de l'île; ces derniers auraient émigré par la suite vers l'ouest.

L'écheveau des migrations internes est encore plus difficile à démêler; il ressort qu'une fois dans l'île les nouveaux venus ont connu d'autres déplacements. Même si les entités ethniques se sont maintenues, le brassage a été évident, l'unité culturelle de l'île en porte témoignage.

#### *L'arrivée des Mérina et l'occupation de l'Imerina: naissance du royaume mérina*

Les hauts plateaux sont aujourd'hui occupés par les Merina, les Sihanaka, Betsileo, Bezanozano; certaines traditions leur donnent la même origine, bien que les Merina forment, au sein d'eux, une aristocratie dont l'ancêtre, Andriantomaza, conduisit l'expédition qui débarqua dans la baie d'Antongil.

8. J.-P. Domenichini, 1971.

9. P. Ottino, 1974.

10. Voir E. Fagereng, 1971; P. Ottino, 1974.

De là, les nouveaux venus gagnèrent de proche en proche les hautes terres<sup>11</sup>. Qu'ils soient venus directement de l'Asie du Sud-Est à Madagascar ou en faisant étape sur le continent africain et les Comores, le point de débarquement semble avoir été la baie d'Antongil.

On peut placer entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles l'arrivée des derniers immigrants en provenance d'Asie. Il est probable qu'à la fin de cette période les nouveaux venus, arrivés peut-être par petites vagues, s'étaient répandus dans l'île par une route jalonnée de sites aujourd'hui reconnus et étudiés. De Maroansetra, ils gagnèrent l'intérieur en s'arrêtant aux sources de la Varahina, sur le bord occidental de la falaise de l'Angavo. Vohidrazana au nord de Tamatave, Ambatomasina Vohidrazana de Noramanga furent quelques étapes de cette marche<sup>12</sup>.

Les récits des voyageurs arabes du XIII<sup>e</sup> siècle et même des Européens au début du XVI<sup>e</sup> siècle corroborent l'hypothèse d'une arrivée tardive d'immigrants indonésiens sur la côte est<sup>13</sup>.

Les traditions des Betsileo également évoquent le même cheminement de la côte aux sources de la Mahatasiatra d'immigrants conduits par Iarivo, fondateur des dynasties locales. C'est une pénétration lente qui n'a rien d'une invasion brutale et massive; en tout, l'analyse des traditions le montre clairement.

En effet, les nouveaux venus n'entreprennent pas, dès leur installation, des luttes contre les premiers occupants. Les Tantara ny Andriana commencent par évoquer la longue cohabitation en Imerina entre les deux communautés. C'est seulement après deux règnes (d'Andrianaponga et d'Andriamanelo) que les nouveaux venus auraient, selon la tradition, déclenché la guerre contre leurs hôtes.

Dans un pays très vaste, probablement recouvert en grande partie par la forêt et peu peuplé, des groupes humains dispersés peuvent vivre assez longtemps, isolés les uns des autres, sans concurrence, tant qu'aucun d'eux ne manifeste de préventions territoriales et politiques précises. Cependant, les contacts s'établirent progressivement et des alliances matrimoniales eurent lieu entre les nouveaux venus et les autochtones. Même si des traditions orales distinguent nettement Merina, Betsileo et Sihanaka des « Vazimba », dans d'autres récits, on passe sans rupture d'une généalogie de rois dite « vazimba » à celle des rois merina. Ces derniers ne se présentent-ils pas ainsi comme les héritiers et successeurs légitimes des premiers rois ? Il n'est donc pas exclu que les derniers venus aient trouvé un cadre étatique dans lequel ils ont été impliqués et qu'ils confisqueront et rénoveront par la suite. Les conflits qui opposent plus tard les *tampon tany* (les maîtres du sol) et les nouveaux venus ont été aigus. Dans une tradition citée par Callet<sup>14</sup>, il

11. E. Ramilison, 1951.

12. A. Mille, 1970.

13. E. Ralaimihoatra, *BAM*, t. XLIX n° 1, 1971, pp.29-33; voir le même auteur, *BLPHGAM*, n° 1, 1971.

14. Voir R. P. Callet, 1908.

est question des ambitions politiques des Merina, supportant difficilement le partage des bonnes terres avec les premiers occupants, maîtres du sol. Le vainqueur, le roi Andriamanelo, l'aurait emporté sur les autochtones grâce à la supériorité de l'armement de fer de ses soldats, les « maîtres du sol » ignorant l'usage de ce métal. Question importante : quand et comment le fer a-t-il été introduit dans l'île<sup>15</sup> ? Selon l'hypothèse admise, le fer a été introduit à Madagascar avant la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. Le problème, c'est de voir les derniers migrants s'attribuer cette invention capitale.

Pour ma part, je souscrirais volontiers à la théorie fort ingénieuse que propose Hébert : selon lui, les « Vazimba » seraient tout simplement des populations de l'intérieur avec lesquelles les derniers venus (les Merina) et aussi les Sakalava ont établi des alliances à plaisanterie (*ziva*), « qui supposent des privilèges dont le moins curieux n'est pas l'insulte gratuite (aujourd'hui encore, insulter se dit *manazimba*)<sup>16</sup> ». Ainsi, « Vazimba » pourrait désigner un ensemble de populations noire et indonésienne métissées, antérieures au Merina sur les hauts plateaux.

Les traditions merina et betsileo évoquent pour la plupart une fuite des vaincus vers l'ouest — jusque dans le Menabe. Chassés par les rois des hautes terres, ceux-ci s'installent en pays sakalava et le souvenir de ce déplacement reste vivace dans la mémoire de leurs descendants. Interrogés sur leur origine, des Mikea, population vivant dans la forêt de Befandriana-Sud (région de Tuléar), affirment descendre de « Vazimba » refoulés par les rois merina<sup>17</sup>. On ne peut cependant admettre sans discussion l'hypothèse d'une fuite généralisée des autochtones, dont seules des tombes à la fois craintes et vénérées attesteraient l'ancienne existence<sup>18</sup>. D'ailleurs, la présence du « clan » des Antehiroka, descendants de « Vazimba », au cœur même de l'Imerina, à l'ouest-nord-ouest d'Antananarivo, permet de réfuter l'hypothèse d'une éviction totale des premières populations. Si certaines d'entre elles quittent l'Imerina, le Betsileo ou le Menabe — les Zafisoro, ancienne population de l'Ouest, auraient émigré vers l'est après la conquête sakalava —, la plupart restent. Les derniers immigrants ont en

15. Voir vol. III, chap. 25.

16. L'hypothèse est séduisante. En Afrique occidentale, la parenté à plaisanterie joue un rôle important ; elle atténue la tension sociale dans biens des cas. Dans les Républiques du Sénégal, du Mali, de Guinée et de Côte-d'Ivoire, les Manden (« Mandingues ») et les Fulbe (« Peuls ») ont des fêtes spéciales où les parents à plaisanterie échangent des cadeaux et des injures dans une ambiance où n'existe plus la barrière qui sépare les riches et les pauvres, les grands et les petits (note du directeur de volume) ; J.-C. Hébert, *BM*, mars 1958, pp. 175-217 ; avril 1958, pp. 268-336.

17. Enquête de septembre 1974 organisée par le Centre universitaire de Tuléar. Des enquêtes menées avant ou après celle-là nous apportent d'autres éléments de réponse sur l'origine de ces populations. Les Mikea se présentent comme des réfugiés, ayant fui soit l'autorité de la dynastie royale maroserana, soit celle des colonisateurs. Voir J. Dina et J.-M. Hoerner, *Omalysy anio*, n° 3-4, 1970, pp. 269 à 286.

18. Selon une tradition betsileo rapportée par H. Dubois, on ne trouve aucune trace de « Vazimba » dans les familles royales et dans celles de leurs sujets. Les « Vazimba » se seraient tous retirés dans l'Ouest. Voir H. Dubois, 1938.

effet intérêt à s'entendre avec les groupes considérés comme maîtres du sol (*tampon tany*) en raison de leur antériorité. Les alliances matrimoniales se multiplient et un *modus vivendi* s'établit peu à peu, entre vainqueurs et vaincus. Les premiers s'assurent ainsi l'adhésion des anciens habitants et la faveur des divinités de la terre<sup>19</sup>. Par leur soumission, les seconds espèrent un traitement moins rigoureux. Dans l'Ouest, « l'alliance entre les immigrants et le groupe *tampon tany* des Andrambe donne naissance au premier personnage historique de la dynastie des Andriambolamena<sup>20</sup>. Ainsi naît un royaume, celui du Menabe, créé par les Andrambe et où s'instaure un rituel de prières adressées aux ancêtres du roi par un officiant appelé *mpitoka*<sup>21</sup>.

Ainsi les nouveaux venus, merina, betsileo et autres, deviendront de proche en proche les maîtres du pays et organiseront des royaumes. Ces derniers vont se renforcer aussi de l'apport économique et culturel des musulmans qui, on le sait, fréquentent dès avant le IX<sup>e</sup> siècle les Comores et Madagascar. C'est surtout aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles que l'influence arabe ou musulmane devient très forte dans la grande île et les îles environnantes, rayonnement à la fois politique, économique et culturel.

### La pénétration de l'islam à Madagascar et aux Comores

Avec l'essor des comptoirs de la côte de l'Afrique orientale<sup>22</sup>, l'épanouissement de la culture maritime swahili, des groupes de musulmans venus de cette côte orientale d'Afrique fréquentent les Comores et Madagascar. Des échanges suivis s'établissent alors entre les deux rives du canal de Mozambique, relations d'autant mieux entretenues que des « colonies » de populations musulmanes s'installent dans l'archipel des Comores et dans certaines régions de Madagascar. Occupant des îles, étapes entre les comptoirs swahili de la côte orientale d'Afrique et Madagascar, les Comoriens ont mieux conservé les traditions culturelles de leur pays d'origine. À Madagascar même, il est nécessaire d'apporter des nuances. Le Sud-Est, région plus éloignée des foyers de rayonnement de la civilisation swahili, a été progressivement intégré par l'ensemble malgache tout en gardant quelques traits originaux. En revanche, dans le Nord-Ouest, les descendants des groupes islamisés, restés en contact étroit avec leurs coreligionnaires commerçants des Comores ou des comptoirs d'Afrique, gardent jusqu'à maintenant une réelle originalité que leur confèrent leur ascendance, leurs mœurs et leurs traditions de gens de la mer.

19. J.-C. Hébert, *BM*, 1958. Hébert rapproche le mot *vazimba* de *ziza*, terme qui désigne le parent à plaisanterie. Il formule l'hypothèse d'une alliance « type *fizivana* » entre les « maîtres du sol » et les nouveaux venus.

20. Voir J. Lombard, 1973.

21. *Ibid.*

22. D'après Chittick, l'islamisation de cette bande côtière, qui s'étend de Mogadiscio à Sofala, a commencé seulement vers le X<sup>e</sup> siècle avec les établissements musulmans de Pemba et Zanzibar; au XII<sup>e</sup> siècle encore, bien des villes sont restées « païennes » — H. N. Chittick, 1967, pp. 21-38, dans *Zamani* (nouvelle éd. annotée par B. A. Ogot, 1974, pp. 98-114).



Des traditions comoriennes et malgaches parlent d'ancêtres d'origine arabe, obligés, par surcroît, de quitter leur pays à cause de leurs convictions religieuses. Les *sorabe* antemoro relatent ainsi l'arrivée vers le XV<sup>e</sup> siècle de Ralitavaratra, ancêtre des Antemoro-Anakara<sup>23</sup>, détenteur d'objets sacrés, légués par Moïse et sa famille et convoités par le sultan de La Mecque, Ali-Tawarath, qui cherche refuge ailleurs, suivi par une trentaine de fidèles; après bien des péripéties, il trouve sur les rives du fleuve Matitanana la « terre promise ». Des traditions conservées chez les Antambohoaka et les Antanosy (populations du Sud-Est malgache) évoquent aussi la venue de La Mecque d'un ancêtre commun, Raminia<sup>24</sup>. Une tradition comorienne signale l'arrivée à Anjouan vers le XIV<sup>e</sup> siècle de sunnites qui ont dû quitter la Perse dominée par les zéidites<sup>25</sup>. Ces récits reflètent nettement la volonté des uns et des autres de se rattacher aux plus célèbres foyers de l'islam pour pouvoir s'imposer et mieux faire ressortir leur ascendance à la fois musulmane et arabe<sup>26</sup>.

Si les traditions insistent sur les causes religieuses pour expliquer le départ de groupes d'Arabes, bien vite un très fort attrait des Comores et de Madagascar s'exercera sur eux. De plus en plus nombreux furent les migrants intéressés par le commerce du monde swahili. Or, l'étude des navigateurs arabes dans l'ouest de l'océan Indien, la connaissance des comptoirs d'Afrique orientale, l'existence aux Comores et dans le nord-ouest de Madagascar de traditions culturelles très proches de celles du monde swahili, la découverte dans des sites du nord-est et du sud-est de l'île d'objets témoignant clairement de relations commerciales entre ce pays et les échelles africaines obligent à poser autrement le problème de ces migrations d'islamisés.

#### *Le relais du monde swahili*

Les villes et les îles du littoral africain qui s'échelonnent de Mogadiscio à Sofala connaîtront, avant même l'installation de colonies musulmanes, une activité commerciale intense<sup>27</sup>. Tournées plutôt vers la mer que vers l'intérieur, ces « échelles », dont la prospérité s'affirme à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, étendent leur influence bien au-delà de la côte. Les comptoirs serviront de relais entre l'Arabie — et peut-être même l'Inde —, d'une part, Madagascar et les Comores, d'autre part. De plus, bien des immigrants islamisés qui arriveront dans ces pays sont fortement imprégnés de la culture swahili et leur rôle sera essentiel dans la diffusion de l'islam dans l'île.

Cependant, bien que la documentation écrite soit avare en renseignements, il y a lieu de croire que l'influence africaine a été grande. L'archéologie

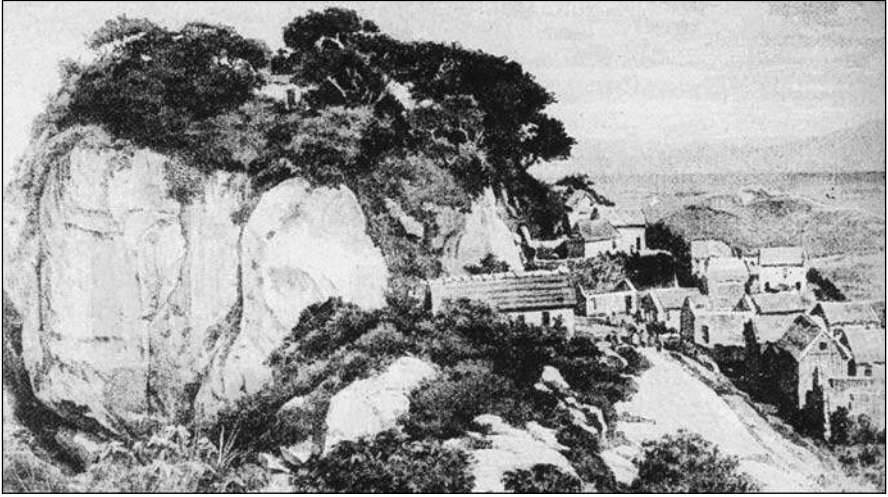
23. *Antemoro-Anakara*: caste noble antemoro dont les attributions sont religieuses.

24. E. de Flacourt, 1961.

25. C. Robineau, 1967.

26. On retrouve cette tendance à se donner une origine arabe chez presque toutes les dynasties islamisées de l'Afrique de l'Est et du Soudan.

27. H. N. Chittick, 1974.



*Site d'Antongona (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). D'après une gravure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au sommet, entouré des *aviaxy* et d'*amontana* (*figus*), le *rova* est le lieu de résidence des princes ; l'entrée est ouverte dans une fortification de pierres sèches.*

*Antsoheribory, dans la baie du Boina. L'architecture de cette porte de corail taillé d'un tombeau anta-laotse rend manifeste la communauté de culture de la côte orientale d'Afrique (photo P. Vérin).*

a prouvé que les villes de la côte n'ont pas été fondées par les Arabes, mais bien par les Africains. Il y a lieu aussi de nuancer quand on parle d'influence musulmane; il ne s'agit pas forcément des Arabes. Il n'y a aucune raison de refuser d'admettre que de vieilles relations ont existé entre les populations nègres de l'île et ceux du continent.

#### *Des comptoirs commerciaux*

Les comptoirs du Nord-Ouest malgache et ceux des Comores présentent bien des ressemblances avec les villes de la côte est-africaine tant par leur configuration que par le genre de vie de leurs habitants. Les ruines d'enceintes fortifiées, les vestiges de mosquées, les vieilles maisons aux portes richement sculptées qui existent encore à Anjouan témoignent d'une vie profondément marquée par l'islam et la civilisation arabe dans les comptoirs de Mutsamudu, Ouani, Domoni ou Sima<sup>28</sup>. Malgré leurs préjugés, les Portugais ont laissé d'intéressantes descriptions de la vie des « échelles » du nord-ouest de Madagascar au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Parlant d'un des plus importants comptoirs, celui de Nosy Langany, ils écrivent: « Sa population (celle de Lulangane) était composée de musulmans plus civilisés et plus riches que ceux qui habitent tous les autres points de la côte, car leurs mosquées et la plupart des maisons étaient en pierre à chaux avec des terrasses à la manière de Kiloa et de Monabza<sup>29</sup>. » Des restes de fortifications, comparables à celles de la côte orientale d'Afrique, ont été découverts dans le site de Mahilaka<sup>30</sup>. Les profondes baies qui échancrent le littoral nord-ouest de l'île, celles d'Ampasindava, de Mahajamba, de Boina, abritent une série d'établissements (Mahilaka, Sada, Nosy, Langany, Nosy Boina...) qui entretiennent d'étroites relations avec les Comores et l'Afrique et qui participent à la culture maritime swahili.

Les boutres embarquent sur les côtes malgaches du riz, des objets en chloritoschiste (des récipients à usage funéraire: coupes à pied, marmites tripodes), dont le principal centre de fabrication se trouve à Iharana (sur la côte nord-ouest de Madagascar)<sup>31</sup>. Les comptoirs malgaches reçoivent diverses perles indiennes, des tissus, de la céramique chinoise — plats et bols fréquemment présents dans le mobilier funéraire. Les « échelles » du Nord-Ouest assurent la redistribution des produits importés; les fouilles de Rezoky et d'Asambalahy ont mis en évidence des objets caractéristiques de sites swahili<sup>32</sup>. Malgré la concurrence européenne à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les colonies d'islamisés continuent d'exercer leurs activités si lucratives.

#### *Peuplement des Comores et le groupe des « Antalaotse »*

Si les Comores, et en particulier l'île d'Anjouan, ont probablement reçu des immigrants indonésiens et bantu, ceux-ci ont été submergés par des

28. P. Vérin, 1967, *BAM*, t. XLV.

29. Cité par C. Poirier, *BAM*, 1954, pp. 71-87.

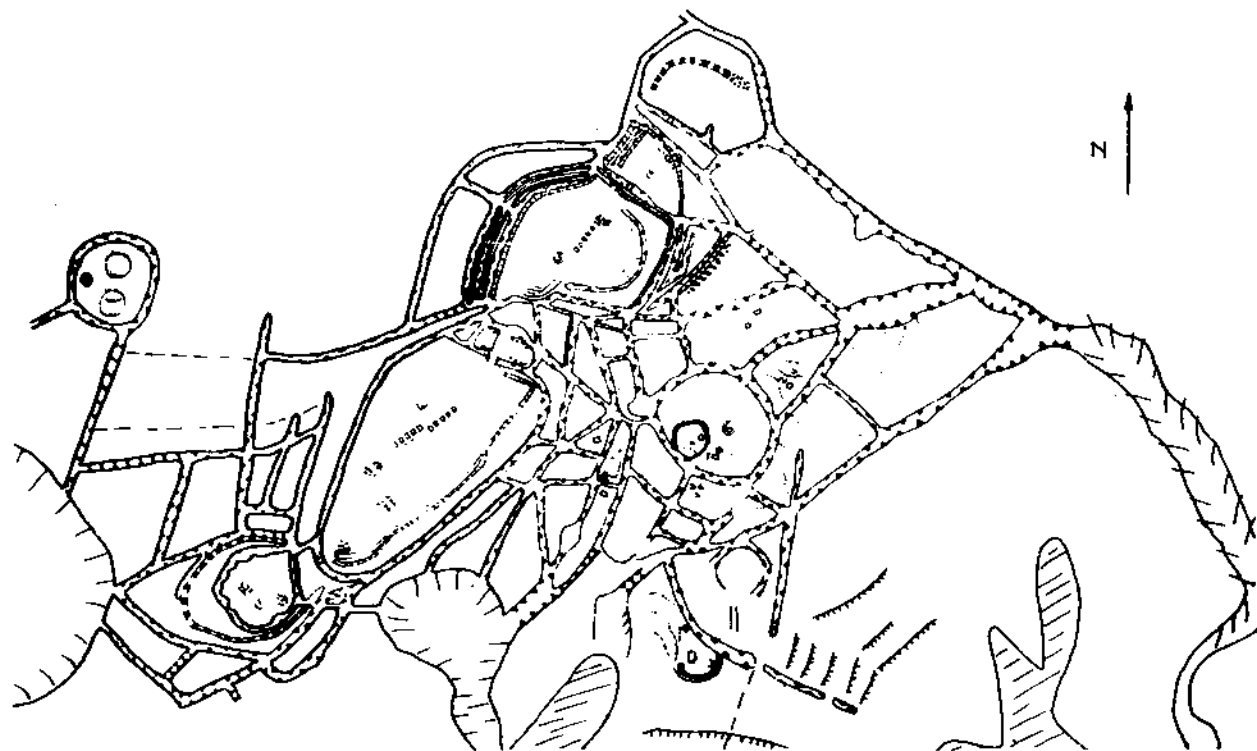
30. L. Millot, *BAM*, 1912, vol. X, pp. 283-288. P. Vérin, *Taloha*, n° 5, numéro spécial, 1973.

31. E. Vernier et J. Millot, 1971.

32. P. Vérin, dans UNESCO, *op. cit.*

AMBOHITRIKANJAKA (Imerina)

0 50 100 m



*Ambohitrikanjaka (Imerina). Réseau complexe des fortifications (fossés parfois doublés de murs de pierres sèches) d'un site perché du XV<sup>e</sup> siècle environ. Levé effectué par J. P. Domenichini et D. Rasamuel.*

vagues successives de populations islamisées, originaires de la côte orientale d'Afrique. Selon un processus classique, les derniers arrivés s'imposent par la force et prétendent retenir la vraie foi dans un pays « où les croyants, loin des sources de l'islam, ont tendance à relâcher leurs habitudes religieuses<sup>33</sup> ». Tout en cherchant à établir leur domination politique sur les premières populations, les nouveaux venus redonnent de la vigueur à leur religion<sup>34</sup>.

Les colonies de musulmans du nord-ouest de Madagascar forment le groupe des *Antalaotse*, groupe économiquement prépondérant, à l'image d'une puissante « bourgeoisie » commerçante organisée en véritables cités-États, dirigées par des chefs à la fois politiques et religieux<sup>35</sup>.

## La civilisation malgache du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

Commençons par dire que nous savons peu de chose de l'époque dite « vazimba », sinon ce qu'en disent les traditions de ceux qui refoulèrent les premières populations et jetèrent les bases des royaumes.

Il faut attendre beaucoup de l'archéologie ; les travaux ne sont qu'à leurs débuts ; les campagnes de fouilles, sous l'égide du Musée et du Centre d'art et d'archéologie de l'Université d'Antananarivo, deviennent systématiques ; d'importants travaux sont en cours dans l'Androy<sup>36</sup>. Le lecteur se reportera au volume III, où l'on traite du premier peuplement de l'île et de la culture trouvée en place par les immigrants postérieurs au XII<sup>e</sup> siècle.

Entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à mesure que de nouveaux venus débarquent dans l'île, ils s'intégreront dans les ensembles existants ou s'organiseront sur le modèle classique des autochtones ; le brassage entre ethnies africaines et asiatiques s'est opéré selon un processus qui nous échappe ; en revanche les documents écrits nous montrent les musulmans swahili s'installant aux Comores et dans l'île et gardant le contact avec la côte swahili.

### Culture matérielle

Des recherches effectuées sur le terrain par les archéologues, il ressort que l'agriculture est antérieure à notre période. Après le XII<sup>e</sup> siècle, la culture du riz, de l'igname, de la banane et du cacao se répand dans toute l'île. Les animaux domestiques, les bœufs et la volaille sont d'origine africaine. Il serait hasardeux de vouloir, à cette époque, déceler une division, sociale

33. C. Robineau, 1967.

34. En faisant construire par exemple des mosquées. C'est le cas du « Chirazien » Hassani ben Mohammed, qui fit bâtir au XV<sup>e</sup> siècle la mosquée de Sima.

35. Cités-États, répliques de celles de la côte est-africaine et symboles de la culture maritime swahili ; voir M. Mollat, dans UNESCO, *op. cit.*

36. G. Heurtebize et P. Vérin, *JSA*, t. XLIV, 1974 ; voir J.-P. Domenichini, *Ambario*, n° 1-2, 1978 ; voir T. Wright, 1977.



*Reconstitution d'une écuelle  
trouvée à Milangana, dans le Vakinesisaoony.  
Céramique graphitée, typique des fabrications  
de l'Imerina du XV<sup>e</sup> siècle. D'après un dessin de J. P. Domenichini  
mis au net par Rambeloarison.*

très poussée<sup>37</sup>. À mesure que l'île se peuple, les villages se multiplient et les « clans » s'organisent. La pêche est très importante et la pirogue à balancier donne une grande maîtrise de la mer à ces insulaires. La culture du riz est importante et donne la base de l'alimentation.

La culture matérielle des régions du Sud, de l'Ouest et d'une partie du Nord est, semble-t-il, à dominante africaine. Selon Ravoajanahary, la culture du riz inondée est une technique indonésienne, tandis que l'élevage du zébu et la culture de l'igname constituent un apport typiquement africain<sup>38</sup>. Selon cet auteur, ce sont les dernières vagues du XIV<sup>e</sup> siècle « qui introduisirent des modèles politiques et rituels qui, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, ont favorisé la formation des premiers royaumes malgaches, d'abord dans le Sud-Est, puis parallèlement dans le Sud, l'Ouest et les hautes terres ».

On peut supposer qu'au XV<sup>e</sup> siècle les structures de base sont déjà en place : familles regroupées en « clans » eux-mêmes groupés en villages plus ou moins autonomes.

Les travaux archéologiques ont mis au jour beaucoup de poteries, mais on ne peut encore tirer de conclusions valables ; tout au plus peut-on définir des styles céramiques apparentés au style indonésien et d'autres au style africain. Il faut attendre de nombreuses datations au carbone 14 pour combler les lacunes<sup>39</sup>.

### *La royauté et ses institutions*

**Du « clan » au royaume.** Organisés autour de chefs ou patriarches, les « clans » semblent avoir pris corps très tôt. Les termes de *foko*, *troki*, *firazana* désignent le « clan » avec ses principales caractéristiques : l'aspect communautaire (*foko*, communauté ; une même ascendance pour les individus la composant — *firazana*, ascendance, *troki*, sein maternel). Le « clan » constitue la cellule de base du royaume, tout comme le « clan » s'appuie sur les villages ou sur le terroir. La plupart des traditions mettent l'accent sur les luttes interclaniques à la phase de formation des royaumes. À l'intérieur du « clan », l'autorité appartient aux anciens dont le porte-parole est le patriarche, le plus âgé.

La culture, les rites religieux constituent un ciment en plus de l'unité linguistique.

**Les premiers royaumes, leur évolution.** Si l'origine arabe des princes qui remplacent aux Comores les *fani* (premiers chefs islamisés ayant succédé aux *beja* de la période préislamique) ne semble pas soulever de problème, celle des dynasties conquérantes malgaches en pose quelques-uns. Bien des traditions évoquent les liens de parenté qui unissent les dynasties de l'Ouest et du Sud (Maroseranana, Sakalava et Mahafaly, Zafiramanara de l'Androy...) à celles du Sud-Est (ainsi les Zafiraminia de l'Anosy). Cette zone d'implantation de groupes arabisés apparaît comme le berceau d'un

37. P. Boiteau, 1974.

38. Voir C. Ravoajanahary, dans UNESCO, *op. cit.*, pp. 91-92.

39. Voir P. Vérin, dans UNESCO, *op. cit.*, pp. 116-117.

grand nombre de dynasties malgaches. La tradition retient le souvenir de migrations est-ouest à partir du pays antemoro, d'une part (migration des Zafiramba Tanala), de l'Anosy, d'autre part (migration des Moroseranana). La route empruntée par les futurs souverains du Menabe suit le fleuve Itomampy, passe au nord de l'Onilahy, traverse le Fiherenana et le Mangoky pour aboutir à Bengy<sup>40</sup>.

Essayer alors de voir ce qui, dans les conceptions monarchiques, serait un héritage exclusivement africain ou indonésien — dans la mesure où les institutions de la royauté résulteraient en partie d'un dynamisme propre aux premières sociétés — permettrait de mieux définir le rôle joué par les arabisés ou musulmans dans la constitution des royaumes malgaches. C'est ainsi que l'étude des aspects africains de la culture malgache conduit des historiens à trouver sur le continent les origines de certaines institutions fondamentales, telles que le culte des reliques des rois défunts (culte des *dady* en pays sakalava)<sup>41</sup>. Kent fait un rapprochement entre le célèbre empire de Monomotapa et le royaume des Maroseranana Volamena, sans conclure toutefois à l'origine africaine de ces derniers. Après une sévère critique du « mythe des rois blancs » d'origine asiatique, défendu par Grandidier, Kent avance d'ailleurs l'hypothèse d'une origine très métissée des Andriana merina. Selon lui, ceux-ci descendraient des *tampon tany*, de nouveaux immigrants d'origine inconnue et peut-être même d'arabisés zafiraminia. Les institutions politiques sont une symbiose entre l'apport nègre, l'apport asiatique et l'apport musulman de nouveaux immigrants inconnus, peut-être des Zafiraminia arabisés. Les institutions politiques reflètent plusieurs influences; les auteurs sont d'accord aujourd'hui pour que soit bien mis en lumière le rôle important des Arabes dans l'histoire politique et sociale de l'île. Les textes établissent clairement qu'au XIV<sup>e</sup> siècle de nouvelles conceptions sont introduites dans le domaine du pouvoir politique, notamment dans la division du royaume en « unités territoriales homogènes ». Nous avons vu nous-mêmes l'importance que les traditions accordent aux dynasties de Zafiraminia d'origine arabo-indienne, de même que celle d'autres groupes antemoro, dont certains éléments venaient directement de La Mecque — les Antanpansemac (ceux du sable de La Mecque)<sup>42</sup>.

Sur cette question, il reste encore beaucoup à faire pour mieux connaître le fondement du pouvoir à Madagascar; ce qui est sûr, c'est le fait que cette royauté prend force, au XV<sup>e</sup> siècle, avec une influence islamique très marquée.

### *La religion*

Elle est une symbiose entre les éléments africains et les éléments indonésiens, sans exclure l'influence de l'islam, qui est resté prépondérant, surtout dans les Comores. Il est souvent difficile de faire la part des différents

40. Voir J. Lombard, 1973.

41. Voir R. Kent, 1970.

42. E. Flacourt, 1961.



groupes de migrants, l'important, c'est la symbiose réalisée, qui donne une grande originalité à Madagascar.

**Le panthéon.** Dans le panthéon malgache, la première place revient au dieu principal originaire d'Indonésie: «Zanahary, Andrianahary, dans les régions côtières, Andriananitra (Seigneur parfumé) dans l'intérieur. Il est la divinité la plus puissante, c'est lui qui a créé le monde, formé la société et donné les coutumes. C'est la première divinité qu'on invoque dans les prières, mais ce dieu est trop éloigné; pour l'atteindre, les hommes passent par les divinités secondaires ou génies: le génie des eaux, le génie de la forêt. L'esprit des ancêtres est également invoqué; les prières évoquent les «Vazimba», maîtres de la terre. Les forêts, les rochers, les grands arbres peuvent être des lieux de culte.

**Les offrandes.** On sacrifie aux divinités; le sacrifice du buffle est très fréquent, cependant moins que celui du bœuf, qui se pratique partout et à propos de divers événements de la vie<sup>43</sup>.

**Le sorcier.** Dans les croyances, il faut signaler le sorcier, redouté dans la société. Il est difficile de décider si le sorcier est d'origine asiatique ou africaine; le nom qu'on lui donne, *impamosary*, est asiatique, mais on trouve en Afrique le sorcier avec les mêmes caractéristiques qu'à Madagascar.

**Les funérailles.** À Madagascar, on pratique les doubles funérailles, tout comme en Indonésie; chez les Betsileo, ceux qui portent le mort dansent comme des possédés, progressant vers la tombe en zigzag.

Tous ces éléments qu'on peut analyser aujourd'hui remontent probablement à cette époque de synthèse entre XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle.

## Conclusion

Il reste beaucoup à faire pour mieux appréhender cette période de l'histoire de la grande île, période essentielle pour la formation du peuple malgache, qui jouit d'une unité linguistique incontestable et qui ne laisse pas de poser des problèmes.

Nous savons gré à l'UNESCO qui, en organisant la réunion d'experts à Maurice, a donné un regain d'intérêt au problème général des relations historiques à travers l'océan Indien<sup>44</sup>. Madagascar est impliqué dans ces relations au point que sa culture, son histoire ne seront élucidées que dans la mesure où nos connaissances sur ces relations s'affineront. Fouilles archéologiques et collectes de traditions orales plus diversifiées, et plus systématiques sur le plan régional, aideront à comprendre la diversité des éléments constitutifs de la culture malgache.

43. F. Sornas, p. 115.

44. D'où vient le sacrifice du bœuf? On pense que les bœufs ont été introduits dans l'île par les Noirs. C'est une pratique qui remonterait à un passé très lointain.

La présente étude comporte forcément de nombreuses lacunes. Des zones d'ombre subsistent; encore faut-il pouvoir lever certains *fady* (tabous) relatifs en particulier aux fameuses tombes des « Vazimba ».

Madagascar présente un cas de symbiose dont l'étude dépasse l'intérêt que peut susciter l'histoire de l'Afrique. L'Arabie, l'Inde, l'Afrique et l'Indonésie se sont donné rendez-vous dans cette île, offrant au monde un exemple éloquent de métissage biologique et culturel aux fruits si beaux<sup>45</sup>.

45. UNESCO, *op. cit.*

# Les relations entre les différentes régions : échanges entre les régions

*Djibril Tamsir Niane*

## Introduction

Entre 1100 et 1500, l'Afrique a été un partenaire privilégié dans les relations intercontinentales du Vieux Monde. À travers la Méditerranée comme l'océan Indien, un trafic intense, le plus souvent par l'intermédiaire des musulmans, reliait le continent à l'Europe et à l'Asie. Il faut insister sur le fait que, s'agissant des relations intérieures, différents types de trafic organisés dès la période préhistorique sont connus de nous. Comme on le verra dans ce chapitre, la recherche apporte peu à peu des informations de plus en plus précises, en particulier sur l'ampleur des échanges entre régions du continent. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut traiter d'une manière exhaustive l'histoire des relations entre les différentes régions de l'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il semble qu'avec les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles l'Afrique ait été en plein épanouissement sur le plan économique et commercial; mais le contact avec l'Occident, qui s'est traduit par l'instauration de la traite négrière, a brisé un élan qui eût pu — si le commerce n'avait porté sur de vraies marchandises — donner à l'histoire du continent une tout autre tournure.

De vastes courants d'échanges culturels ont traversé le continent en tous sens, se confondant parfois avec les courants commerciaux. Il n'y a pas eu de régions isolées, car pas plus les forêts que les déserts n'ont constitué une barrière infranchissable. Aujourd'hui, les fouilles archéologiques,

l'étude des langues et des traditions orales ouvrent de larges perspectives à la recherche historique. Déjà, elles éclairent le problème des migrations, des transferts de techniques et des relations entre régions fort éloignées les unes des autres.

Le rôle des musulmans en cette période, aussi bien dans la propagation des idées que dans le commerce, a été d'une importance toute particulière. Qu'on pense aux voyages d'un Ibn Baṭṭūṭa en Chine, en Afrique orientale et en Afrique occidentale. Pour la période concernée, les œuvres des géographes, des voyageurs et des historiens musulmans sont une contribution appréciable à la connaissance des pays et des peuples.

## Un espace privilégié par la recherche dans l'étude des relations extérieures : le Sahara et le Sahel

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des historiens européens ont voulu expliquer le retard technique actuel de l'Afrique par l'existence du Sahara qui aurait isolé l'Afrique noire du monde méditerranéen. En réalité, le Sahara, même devenu désertique, n'a jamais constitué une barrière. Du reste, celui-ci n'était pas inhabité. Des populations y nomadisaient. Elles entretenaient des relations très étroites avec les sédentaires du Nord et du Sud. Entre 1100 et 1500, le Sahara est demeuré une zone de passage privilégiée; c'est sans doute à cette période qu'il faut situer l'âge d'or du trafic transsaharien. Depuis le X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, le commerce de l'or ouest-africain s'est régulièrement développé avec l'Afrique du Nord. On a comparé, à juste titre, le Sahara à une mer, avec pour rivages le Sahel soudanais et la frange sud de l'Afrique septentrionale. Au Soudan, un certain nombre de villes situées au Sahel: Tichit, Walata, Tombouctou, Tirekka, Gao, ont été de grands terminus des caravanes en provenance de Tamdult, Sidjilmasa, Tlemcen, Wargla et Ghadamès. Le dromadaire seul pouvait servir pour la traversée du désert, qui durait deux mois, sinon trois. D'où l'importance des grands pâturages destinés à la nourriture et à l'élevage de cette bête, au nord et au sud du Sahara; de là aussi, les disputes parfois violentes entre les nomades pour le contrôle de ces pâturages.

Tant dans le Nord que dans le Sud, la zone concernée par le trafic transsaharien ne se limite pas aux «ports» dont il vient d'être question, elle concerne des régions de l'Afrique septentrionale et du Sahel beaucoup plus étendues: le Touat et le Gourara, le Djerid tunisien, les oasis de Libye n'ont pas moins d'importance dans le trafic transsaharien que les «ports» eux-mêmes. Du Sahel à la savane forestière, des pistes et des voies fluviales complètent le système transsaharien. C'est certainement le cas de l'actuelle République du Sénégal; nous connaissons déjà bien le système constitué par

le bassin intérieur du Niger<sup>1</sup>. Les recherches les plus récentes dans les républiques de Burkina Faso (Haute-Volta), du Ghana, du Nigéria permettent de penser que les relations commerciales s'étaient développées entre l'Afrique au sud du Sahara et le Maghreb. L'espace de circulation en question se situe dans la savane et beaucoup d'éléments archéologiques permettent aujourd'hui de penser qu'il était particulièrement fréquenté<sup>2</sup>. Dans le nord de l'actuelle République du Nigéria, ce courant de circulation rencontrait assurément celui qui venait de l'actuelle République du Tchad et dont il sera question plus loin.

Les nomades, maîtres du désert, tiraient de grands profits du trafic transsaharien, car les caravaniers leur apportaient des céréales et des tissus en échange de la viande, du sel et de l'eau. Il y avait ainsi complémentarité entre le nomade et le sédentaire; dans l'immensité du Sahara, la caravane avait besoin de guides; ceux-ci étaient fournis par les nomades, qui connaissaient les voies de passage; ils étaient payés à prix d'or. La traversée du Sahara exigeait une préparation minutieuse; les chameaux étaient engraisés pendant de longues semaines. Pour se rendre au Soudan, Ibn Baṭṭūṭa gagna Sidjilmasa, point de concentration de ceux qui partent du Maroc vers le sud; il note: «J'achetai dans cette ville des chameaux que pendant quatre mois je nourris de foin<sup>3</sup>.» La caravane est placée sous l'autorité d'un chef, qui commande à tous comme un capitaine dans un bateau: une fois que la caravane s'ébranle, personne ne doit être en retard, ni aller trop vite en avant, ni encore moins s'écarter du groupe sous peine de s'égarer dans l'immense désert.

Des nomades comme les Massūfa s'étaient spécialisés dans le trafic transsaharien, fournissant aux caravanes guides et messagers. Suivons la caravane qui conduisit Ibn Baṭṭūṭa à Niani «Malli», capitale de l'empire des *mansa*: après vingt-cinq jours de marche, la caravane arrive à Taghaza, importante saline saharienne; hommes et bêtes s'y reposent et reprennent des forces. Au bout de dix jours, la caravane reprend la route vers Walata. À dix jours de Walata, la caravane dépêche un messager dans cette ville. Il est porteur de lettres adressées aux correspondants « afin que ces derniers leur louent des maisons et viennent à leur rencontre avec une provision d'eau sur une distance de quatre jours de marche<sup>4</sup> ». Le messager était payé très cher; cent mithḳāl, nous dit Ibn Baṭṭūṭa. La

1. Les archéologues polonais et néerlandais pensent avoir découvert un indice important de la circulation des personnes et des biens de la haute vallée du Niger, où a été construite Niani, jusqu'au pays dogon. Il s'agit, en l'occurrence, de certaines céramiques de forme si caractéristique que l'emprunt n'est pas douteux; il reste à savoir dans quel sens il s'est produit, du sud au nord ou du nord au sud.

2. Voir M. Posnansky, 1974; A. A. Boahen, 1974. Il fait venir les Akan de la région située entre la Bénoué et le lac Tchad, montrant clairement que le va-et-vient entre le Nord et le Sud forestier n'est pas un mythe; en interrogeant la linguistique et la toponymie, on arrive à rétablir les voies de migration et les axes commerciaux. Sur la question, voir T. Shaw, 1970, pp. 280-287.

3. Ibn Baṭṭūṭa, 1975, dans J. Cuoq, pp. 292-293.

4. Ibn Baṭṭūṭa, 1975, p. 293.

caravane était perdue si le messenger n'arrivait pas à Walata; mais cela était rare, car les Massūfa connaissaient bien le désert. En 1964, Théodore Monod a découvert en Mauritanie, enfouis sous le sable, une grande quantité de cauris, des barres de cuivre et des restes de tissus; il semble bien qu'il s'agisse là des marchandises d'une caravane naufragée dans le désert<sup>5</sup>.

Ibn Baṭṭūṭa arriva à Walata après deux mois de trajet; c'était la première ville du Mali; là résidait un gouverneur représentant l'empereur du Mali; à cette étape, la caravane devait se plier aux formalités douanières. Walata était aussi une ville commerçante où se rencontraient marchands négro-africains et arabo-berbères. C'est ce qui expliquerait le long séjour d'Ibn Baṭṭūṭa dans cette ville, soit cinquante et un jours. De Walata, en vingt-quatre jours, le voyageur gagna « Malli » (Niani), capitale des *mansa*; les routes étaient sûres; à l'intérieur de l'empire, on pouvait voyager seul, sans crainte des voleurs ou des brigands.

Le voyageur des pistes du Vieux Monde apprécie hautement cette sécurité. Tant qu'un pouvoir fort règne au Soudan, les nomades se contentent de tirer parti des services qu'ils rendent aux caravaniers; quand le pouvoir s'affaiblit et entraîne la ruine des villes, c'est alors que le nomade quitte le désert et vient rôder autour des cités.

### Le commerce de l'or

Au X<sup>e</sup> siècle, le roi du Ghana passait, aux yeux d'Ibn Ḥawḳal, pour le souverain « le plus riche de tous les rois de la terre... il détient de grands biens et des réserves d'or qu'il a pu extraire depuis les temps anciens pour le profit des rois précédents et de lui-même ». C'est une vieille tradition au Soudan que de thésauriser l'or. De plus, au Ghana, le souverain avait un monopole sur les pépites d'or trouvées dans les mines. « Si l'on découvre dans les mines du pays de l'or en pépites, le roi se le réserve; il abandonne alors à ses sujets la poudre d'or. Sans cette mesure, l'or deviendrait très abondant et se déprécierait... On raconte que le roi possède une pépite semblable à une grosse pierre<sup>6</sup>. »

Cependant, les Noirs ont toujours tenu les marchands musulmans dans l'ignorance la plus complète de la localisation des mines et de la manière d'exploiter l'or.

Mansa Mūsā I<sup>er</sup>, sans mentir et en fournissant parmi bien d'autres la bonne explication sur l'exploitation des mines, n'a guère éclairé les Cairotes qui lui posèrent des questions sur son fabuleux empire. Ainsi s'explique probablement le maintien de la réputation d'extraordinaire richesse du roi du Mali.

5. La datation au C14 donne 1165 ± 110.

6. Ibn Ḥawḳal, 1975, dans J. Cuoq, p. 74. À propos de cette pépite d'or dont les *mansa* ont hérité, Ibn Khaldūn dit qu'un souverain de Niani la vendit à vil prix à des marchands égyptiens. Ibn Khaldūn, 1975, dans J. Cuoq, pp. 340-347.

Un peu plus d'une génération après son pèlerinage, le *mansa* apparaît, pépite d'or en main, dans le célèbre atlas exécuté à Majorque pour le roi de France Charles V; les Majorquins n'ont pu obtenir ces renseignements que des musulmans. Il est pratiquement établi aujourd'hui qu'en plus des placers connus du Galam, du Bure, du Bambouk, l'or des régions préforestières et forestières (actuelles républiques de Côte-d'Ivoire, du Ghana et du Nigéria) alimentait le commerce du nord à cette époque. On sait que le trafic de l'or malien a été très important au Moyen Âge; mais il serait hasardeux d'avancer des estimations sur les quantités d'or exportées. À considérer les largesses des *mansa* on est en droit de penser que la quantité d'or accumulée était considérable. Au Soudan, l'or était considéré comme un métal « sacré », sinon doté d'une puissance mystérieuse; dans la pensée traditionnelle, seul le roi serait en mesure de maîtriser le « génie » de l'or. La même conception prévalait dans ces régions forestières du Sud, où les chefferies étaient extrêmement riches en or.

*Le sel et autres marchandises*

Dans le commerce transsaharien comme dans celui d'autres régions africaines dont il sera question, le sel tient une grande place; les différents pouvoirs qui se sont succédé en Afrique occidentale se sont constamment souciés de faire baisser le prix du sel<sup>7</sup>; les services des douanes contrôlaient rigoureusement l'entrée ou la sortie des chargements de sel dans l'empire. Les mines de Taghaza ravitaillaient les marchés du Soudan occidental; les régions du fleuve Sénégal se procuraient du sel gemme à Aouli, mais la diffusion de ce sel ne dépassait guère l'intérieur de la boucle du Niger.

Les taxes sur le sel représentaient une part importante des revenus de la couronne. Au XIV<sup>e</sup> siècle, cette situation n'avait guère changé. Ibn Baṭṭūṭa, qui avait visité Taghaza, nous renseigne avec une grande précision. « Les Sūdān viennent jusqu'ici (Taghaza) pour se ravitailler en sel; la charge est vendue à Iwalatan (Walata) de 8 à 10 mithkāl et, dans la ville de Malli (Niani), de 20 à 30 et parfois 40 mithkāl<sup>8</sup>. »

Le sel sert de monnaie au Soudan, comme l'or et l'argent. On le débite en morceaux pour le commercialiser. Bien que le bourg de Taghaza soit de peu d'importance, il s'y trafique une grande quantité de poudre d'or.

Le sel était très cher au Soudan; le prix était multiplié par quatre à Walata et Niani; probablement, les peuples de la forêt l'achetaient encore plus cher. Le sel gemme débité en petits morceaux servait de « jetons » sur les marchés forains. De même, les noix de cola venant de la forêt servaient de « monnaie » dans les marchés villageois.

On commence à penser que les populations de la région forestière se procuraient du sel par d'autres méthodes, par exemple par brûlage de

7. Voir J. Devisse, 1972, *RHES*, n° 1-3, p. 50 et suiv., p. 61 et suiv.

8. Ibn Baṭṭūṭa, 1975, dans J. Cuoq, pp. 288-290.

plantes salifères. De la côte arrivait aussi du sel, mais en petite quantité<sup>9</sup>. « Le sel fait défaut à l'intérieur des pays du Sūdān; il y a des individus qui usent de ruse et le font parvenir jusqu'à des gens qui échangent un tas de sel contre un tas d'or correspondant<sup>10</sup>. » Cette information de l'auteur arabe n'est pas dénuée de fondement, même s'il y a une part d'exagération; on peut fort bien imaginer les Wangara ou les Hawsa en marchandage avec leurs clients dans les pays de la forêt où ils allaient acheter cola, or et esclaves.

Le cuivre est aussi l'objet d'un grand commerce en Afrique occidentale et dans d'autres régions du continent. Les recherches poursuivies ces dernières années sont en train de banaliser les schémas anciens relatifs au commerce du cuivre en Afrique occidentale<sup>11</sup>. La possession d'une mine de cuivre au XIV<sup>e</sup> siècle revêt toujours une grande importance économique. Le *mansa* du Mali le prouve bien au cours de l'« interview » qu'il accorda aux gens de la cour du Caire; il déclare qu'il a « dans une ville du nom de Tīgida (Takedda) une mine de cuivre rouge, lequel est importé en baguettes à la ville de Niani; on en tire un revenu tout spécial sans égal. Nous expédions en effet ce cuivre au pays du Sūdān païen, où nous le vendons à raison du poids du mithkāl d'or, soit donc cent mithkāl deux tiers d'or<sup>12</sup> ».

C'est là une grande précision, le mithkāl soudanais pesant environ 4,250 g. Si le cuivre était ainsi vendu presque son poids d'or, le Mali devait faire un commerce particulièrement fructueux avec les « populations de la forêt », car c'est d'elles qu'il s'agit quand le *mansa* parle de « Sūdān païen ».

De la relation de voyage d'Ibn Baṭṭūṭa, qui séjourna de longs mois à Niani, on tire l'impression que les villes du Sahel et du Sahara étaient organisées pour servir à la fois de gîtes d'étapes et de centres commerciaux; c'était bien le cas de Taghaza et de Takedda<sup>13</sup>.

Cette ville était un centre commercial du cuivre. Le grand voyageur nous apprend que le cuivre était façonné en barres épaisses et en barres minces. Les premières étaient vendues un mithkāl d'or les 400, et les secondes un mithkāl pour 600 ou 700 barres. Dans la région, les barres de cuivre servaient de monnaie pour acheter du bois et de la viande, du sorgho, du beurre et du blé. Notre voyageur nous dit que, pour les gens de Takedda, « il n'y a pas d'autres occupations en dehors du commerce ». Ils voyagent tous les ans jusqu'en Égypte, ils importent tous les genres de belles étoffes qu'on y trouve et d'autres choses. Les habitants sont dans le

9. Voir O. Dapper, 1686, p. 280.

10. Al-'Umari, dans J. Cuq, 1975, p. 282.

11. Voir *Histoire générale de l'Afrique*, vol. III, chap. 14 (à paraître). On admet aujourd'hui l'ancienneté de la production et des échanges de cuivre, en particulier en zone sahélienne. Rappelons l'importance des découvertes effectuées ces derniers temps dans l'Air concernant l'ancienneté de la production du cuivre et probablement de son commerce. Voir aussi P. Gouletquer, S. Bernus et D. Kleinmann, 1976.

12. Al-'Umari, dans J. Cuq, 1975, p. 282.

13. Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuq, 1975, p. 295.



bien-être et l'aisance (ils ont un grand nombre d'esclaves des deux sexes). Ils ne vendent que rarement, mais à un prix élevé, les femmes esclaves instruites.

Ibn Baṭṭūṭa put acquérir difficilement *une esclave instruite*; ceux qui en possédaient refusaient de les vendre<sup>14</sup>. La personne qui consentit à la lui vendre eut par la suite tant de regrets qu'elle faillit « mourir de chagrin », écrit notre voyageur. Malheureusement, il ne nous dit point en quoi consistait l'instruction de ces femmes esclaves si recherchées. Il se peut fort bien que ces esclaves fussent recherchées pour leur talent culinaire ou bien leur grande beauté. De Takedda, Ibn Baṭṭūṭa se dirigea vers Le Touat avec une importante caravane comprenant environ six cents esclaves femmes. Cette indication est fort précieuse, elle montre combien d'esclaves une caravane pouvait transférer du Soudan vers le Maghreb et aussi que le trafic d'esclaves était destiné à fournir à l'aristocratie arabo-berbère des domestiques, parfois bien spécialisés dans certaines activités. De même, les souverains soudanais importaient des esclaves surtout du Caire pour constituer leur garde personnelle. Quand le *mansa* trône sur la place publique, « derrière lui se tiennent debout une trentaine de mercenaires [mamlūk] turcs ou autres qu'on lui achète au Caire. L'un d'eux tient en main un parasol de soie, surmonté d'une coupole et d'un oiseau d'or, qui représente un épervier<sup>15</sup> ». De part et d'autre, il s'agissait, pour les souverains et l'aristocratie, de disposer d'un personnel doué et fidèle.

Certains auteurs ont probablement voulu donner une importance excessive au trafic d'esclaves en direction des pays arabes. Pour la période qui nous concerne, ce trafic ne constituait pas une hémorragie; au Soudan, les Arabes étaient intéressés surtout par l'or dont le besoin pour les échanges devint très important autour de la Méditerranée. Raymond Mauny a tenté une estimation en évaluant à 20 000 par an, soit 2 000 000 par siècle, le nombre d'esclaves noirs exportés vers le nord<sup>16</sup>. Le besoin de main-d'œuvre ne se faisait point sentir chez les Arabo-Berbères pour que la demande fût aussi forte. C'est le lieu de rappeler le fameux traité signé entre souverains égyptiens et rois de Nubie et qu'on appelle le *bakt*: celui-ci stipulait que le roi de Nubie devait fournir tous les ans au Caire 442 esclaves qui se répartissaient comme suit: 365 esclaves pour le Trésor public, 40 pour le gouverneur du Caire, 20 pour son délégué à Assouan, 5 pour le juge d'Assouan et 12 pour les douze notaires de la ville. Ce tribut exigé pour le sultan du Caire montre bien que les besoins de la cour n'étaient pas énormes.

Le trafic transsaharien des esclaves, s'il a été permanent du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, n'avait jamais dépassé un certain seuil; du reste, pour alimenter ce commerce, les souverains allaient en guerre vers le sud, préférant ne pas prélever dans le stock existant dans leurs États.

14. Ibn Baṭṭūṭa dans J. Cuoq, 1975, p.318. Sur la question du cuivre à Takedda, voir S. Bernus et P. Gouletquer, 1976, pp.7-68.

15. Al-'Umari, dans J. Cuoq, 1975, p.269.

16. R. Mauny, 1961.

Outre l'or, les Arabo-Berbères recherchaient l'ivoire; en Arabie et en Inde, les défenses d'éléphants d'Afrique étaient particulièrement recherchées; en effet, ces défenses, plus tendres, se prêtent mieux à la sculpture que les défenses d'éléphants d'Asie, extrêmement dures<sup>17</sup>. Le Soudan vendait aussi des peaux, du cuir d'oryx et des céréales aux oasis sahariennes.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, quand le Mali était à son apogée, la piste la plus fréquentée était de loin celle qu'avait suivie Ibn Baṭṭūṭa; mais à partir de Tombouctou une autre piste aboutissait à Kairouan, via Ouargala; c'est celle qu'empruntaient souvent les pèlerins maliens.

Dans les villes maghrébines tout comme à Ghadamès et en Égypte, il y avait des dynasties de riches marchands, de véritables « armateurs » qui « affrétaient » les caravanes. On note l'exemple des frères Maḳḳārī de Tlemcen, qui avaient fait une judicieuse division du travail. S'étant placés sous la protection des *mansa* du Mali, ils réussirent à créer un vaste réseau commercial; deux d'entre eux étaient basés à Tlemcen, un à Sidjilmasa et deux autres au Soudan<sup>18</sup>. « Le Tlemcénien expédiait au Saharien les marchandises que celui-ci lui indiquait et le Saharien lui envoyait des peaux, de l'ivoire, de la noix de (cola) et de la poudre d'or. Quant au Sidjilmasien, telle la languette de la balance, il les informait des cours en baisse ou en hausse et leur écrivait sur la situation des commerçants et les événements du pays. Et, ainsi, leurs biens s'accrurent et leur situation s'éleva considérablement. » Les Maḳḳārī formaient une véritable société tlemcénienne détenant une succursale à Sidjilmasa et à Walata. La société avait son réseau d'information, ses agents de liaison. Marchands manden (« mandingues ») et hawsa avaient probablement organisé leurs sociétés et leurs maisons de commerce sur le même modèle dans leurs relations avec des centres commerciaux de la savane et de la forêt<sup>19</sup>.

Probablement, des communautés juives avaient joué un grand rôle dans ce trafic. Les recherches de Lewicki ont montré le rôle précoce des juifs dans Le Touat dès les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles<sup>20</sup>. Faut-il croire le *Ta'riḳh al-Fāttāsh*, qui signale des agriculteurs juifs dans la région de Tendirma sur le Niger ? Dans tous les cas, les mentions sont nombreuses; au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le navigateur portugais Valentim Fernandes<sup>21</sup> parle lui aussi des « juifs » très riches mais opprimés à Walata.

Au XV<sup>e</sup> siècle, avec l'offensive de la Reconquista, les chrétiens prennent pied au Maghreb; plusieurs commerçants italiens sont attirés par le

17. T. Shaw, 1970, t. II, pp. 272-285.

18. Ibn al-Khatib, dans J. Cuoq, 1975, pp. 324-326.

19. Aujourd'hui, le sociologue peut constater, chez les Maninka, les Hal Pulaaren, les Hawsa, les Soninke, l'existence de groupements ou associations familiales. Entre Dakar, Lagos, Bamako, Abidjan, Accra, Kumasi et Kano se répartissent frères et cousins contrôlant le circuit de la cola, des tissus et bien d'autres choses encore.

20. Voir C. de la Roncière, 1925, t. premier, pp. 143-159.

21. V. Fernandes, trad. franç. T. Monod *et al.*, 1951, p. 85; T. Lewicki, 1960, pp. 17-18; C. Monteil, *Hespéris*, vol. XXXVIII, 1951, pp. 265-298.

Soudan dont la richesse en or est passée dans les légendes. Benedetto Dei, voyageur et écrivain florentin, prétend avoir erré jusqu'à Tombouctou en 1469-1470<sup>22</sup>. Mais c'est le Génois Antonio Malfante qui s'est rendu illustre par sa fameuse lettre envoyée du Touat à sa maison de commerce génoise.

Malfante a visité Le Touat et recueilli de précieux renseignements sur le Soudan nigérien et sur Le Touat comme carrefour commercial<sup>23</sup>. C'est par l'Atlantique, cependant, que l'Europe entrera en contact direct avec le Soudan au XV<sup>e</sup> siècle, grâce aux navigateurs portugais.

Ibn *K*haldūn nous dit que, tous les ans, une caravane de 12 000 chameaux partait du Soudan vers l'Égypte<sup>24</sup>; la traversée du Sahara en ligne directe vers l'Égypte était rendue difficile par des tempêtes de sable qui sévissaient sur la diagonale Niger-Nil: d'où la rareté des caravanes partant directement pour l'Égypte. Pour les lignes normales, du Niger vers le Maghreb, en moyenne les caravanes comptaient 1 000 chameaux.

#### *Diffusion des idées et des techniques*

Grâce au commerce transsaharien, nombreux furent les Arabo-Berbères qui vinrent se fixer à Walata, Niani, Tombouctou, Gao, etc.; la plupart de ces villes avaient un quartier arabe<sup>25</sup>, des unions s'étaient faites, créant des liens de parenté que les généalogistes du Soudan se plaisent à démêler.

Les historiens discutent du point de savoir si le contact avec les Arabo-Berbères a introduit la filiation patrilinéaire au Soudan. Au temps du Ghana, la succession au trône se faisait de façon collatérale, et non en ligne directe. L'héritier était toujours le neveu du roi (le fils de sa sœur). Le Mali s'accommoda difficilement, au XIV<sup>e</sup> siècle, de la succession en ligne directe (de père en fils)<sup>26</sup>. L'influence musulmane n'a pas été déterminante dans ce cas précis. Si l'on se réfère aux régions forestières du Sud, on trouve les deux types de filiation et il est difficile de parler d'influence de l'islam au Congo à cette époque.

L'islamisation de l'Afrique noire pour cette période ne s'est pas faite par la violence. Elle a eu lieu, pacifiquement, par l'action des marchands arabo-berbères, des Wangara et des Hawsa. À part l'épisode guerrier des Almoravides, il y a eu peu de guerres faites pour répandre l'islam. Cette religion a pris en considération de nombreuses pratiques anciennes des sociétés traditionnelles, et, pourtant, Ibn Baṭṭūṭa est frappé d'admiration devant la piété des musulmans noirs, par leur assiduité à la prière et leur fidélité à la pratiquer en groupe, obligeant même leurs enfants à suivre leur exemple... Les Wangara, toujours sur les pistes allant de village en village, ont construit

22. C. de la Roncière, 1925, t. premier, pp. 143-159.

23. *Idem*.

24. Ibn *K*haldūn, dans J. Cuoq, 1975, p. 349.

25. Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, pp. 312-323.

26. Voir chap. 6.

des mosquées dans certains centres commerciaux jalonnant la route de la cola; grâce à la tolérance traditionnelle des Noirs, ils pouvaient faire leurs prières même dans les villages païens.

À la ville, la langue arabe devint la langue des lettrés et des gens de cour; selon Al-<sup>c</sup>Umari, Mansa Mūsā I<sup>er</sup> parlait correctement l'arabe; il peut être considéré comme l'introducteur de la culture musulmane au Mali<sup>27</sup>. Une littérature africaine d'expression arabe naît, mais c'est au XVI<sup>e</sup> siècle qu'elle s'épanouit dans la boucle du Niger au temps des Askia. Sur le plan universitaire, les échanges seront constants du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle entre les villes du Soudan et celles du Maghreb. Mais, au XIV<sup>e</sup> siècle, le Caire exercera un réel attrait sur les Soudanais; située sur la route du pèlerinage, cette ville comptera un grand nombre de Noirs<sup>28</sup>.

Les souverains du Soudan étaient entourés de juristes, de conseillers arabes qui étaient, pour la plupart, de rite mālikite. Cependant au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Baṭṭūṭa signale dans le Diafounou, au Mali, l'existence de khāridjites blancs<sup>29</sup>.

Le rôle culturel et économique des musulmans a été remarquable au sud du Sahara; Mansa Mūsā I<sup>er</sup>, en revenant du pèlerinage, comptait dans son cortège des lettrés et un architecte. Il se fit construire par ce dernier la célèbre salle d'audience où Ibn Baṭṭūṭa fut reçu en 1353 par Mansa Sulaymān, son frère et successeur<sup>30</sup>.

## Les relations entre le Tchad et la Méditerranée

L'historiographie a particulièrement privilégié le Soudan occidental dans les relations entre l'Afrique au sud du Sahara et la Méditerranée. Cela est dû au fait que les sources sont nombreuses sur cette partie du continent. De nombreux voyageurs arabes, dont Ibn Ḥawḳāl et Ibn Baṭṭūṭa, se sont rendus au Soudan en empruntant les pistes occidentales.

Cependant, le Soudan central et les pays du bassin du lac Tchad, ont entretenu, eux aussi, des relations très suivies avec le Maghreb, la Libye et l'Égypte. Pendant la période concernée, cette région a abrité de vastes ensembles politiques, tel le royaume du Kanem-Bornu; entre le lac Tchad et le fleuve Niger, les riches cités hawsa animaient un commerce florissant<sup>31</sup>.

27. Il semble que c'est sous le règne de Mansa Mūsā I<sup>er</sup> que commença le clivage qui aboutit à séparer Maninka et Bambara. Ayant refusé d'embrasser l'islam, ces derniers créèrent l'association secrète du « *komo* » en réaction à la politique impériale. Les Bambara (Ban-ma-na) sont « ceux qui ont rejeté les *mansa* ».

28. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975. (Ibn Khaldūn, le célèbre historien arabe, s'informait généralement auprès d'un lettré malien résidant au Caire.)

29. Ibn Baṭṭūṭa, dans J. Cuoq, 1975, p. 311.

30. Ibn Khaldūn, dans J. Cuoq, 1975, pp. 347-348.

31. Voir chap. 10 et 11.

Le royaume du Kanem au XIV<sup>e</sup> siècle s'étendait jusqu'au Fezzan au nord et jusqu'au Wadaï à l'est. Les souverains du Kanem pratiquaient une politique d'ouverture vers le nord, envoyant aux souverains des ambassades avec de riches cadeaux<sup>32</sup>.

Plusieurs routes principales partaient du Tchad vers le nord : la route Kanem-Égypte, piste qui reliait le lac Tchad au Fezzan après avoir traversé le Kowar et ses salines ; après Zawila, dans le Fezzan, elle joignait les oasis libyennes (Sokna) pour atteindre Le Caire en longeant de loin la côte. Une seconde piste, partant du lac, qui passait par Bilma puis s'orientait vers l'est pour traverser le Tibesti, où l'on exploitait au XV<sup>e</sup> siècle des pierres précieuses. Elle atteignait Assouan puis Le Caire. Une troisième piste qui, du Kanem, gagnait Ghat et Ghadamès d'où une branche s'orientait vers Tunis et l'autre vers Tripoli.

Ces pistes n'ont pas été moins fréquentées que les pistes occidentales ; mais c'est aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec l'essor des cités hawsa et du Bornu, qu'elles connurent leur plus grande animation. Cependant, des groupes d'Arabes s'étant établis au Darfour pour se livrer à l'esclavagisme, les relations commerciales se détériorèrent.

Dans ces régions, entre le Niger et le Tchad, et autour du lac Tchad, les principales richesses d'exportation étaient le cuir, les esclaves, les défenses d'éléphants. Les Hawsa furent les animateurs du commerce au Soudan central ; ils ont joué le rôle d'intermédiaire entre la savane et la forêt, tout comme les Manden à l'ouest. Il n'est pas exclu que les Hawsa aient entretenu très tôt des relations commerciales avec les royaumes et cités du delta du Niger : Oyo, Ife, Bénin, voire Igbo Ukwu ; de plus en plus, les chercheurs pensent qu'une bonne partie du cuivre utilisé à Ife comme à Igbo Ukwu venait du Sahel (Takedda). Thurstan Shaw, qui a fait les premières fouilles d'Igbo Ukwu, soutient l'hypothèse d'un commerce intense entre le delta et la savane<sup>33</sup>. Les Hawsa, dans tous les cas, sont impliqués dans le commerce à longue distance de ces régions. Zaria, la cité la plus méridionale, était la tête de pont vers les régions forestières.

## La savane et la forêt

Il n'y a pas encore longtemps, on présentait la forêt comme un milieu hostile à tout établissement humain ; la forêt équatoriale, particulièrement dense, a été présentée comme une barrière, tout comme le Sahara, sinon plus hostile encore. Aujourd'hui, on sait que la forêt n'a arrêté ni les peuples en migration ni les idées et les techniques.

32. En 1391, Maï Abū 'Amr Uthman ben Idris, sultan du Bornu, entretenait une correspondance avec le sultan Barkūk. Voir chap. 10.

33. T. Shaw, 1970, pp. 279-284 ; 1973, *WAJA*, pp. 233-238. Le grand nombre d'objets de cuivre d'Igbo Ukwu pose un problème quand on sait qu'il n'y a pas de gisement de cuivre dans les environs ; la mine la plus proche est celle de Takedda.

*L'Afrique occidentale*

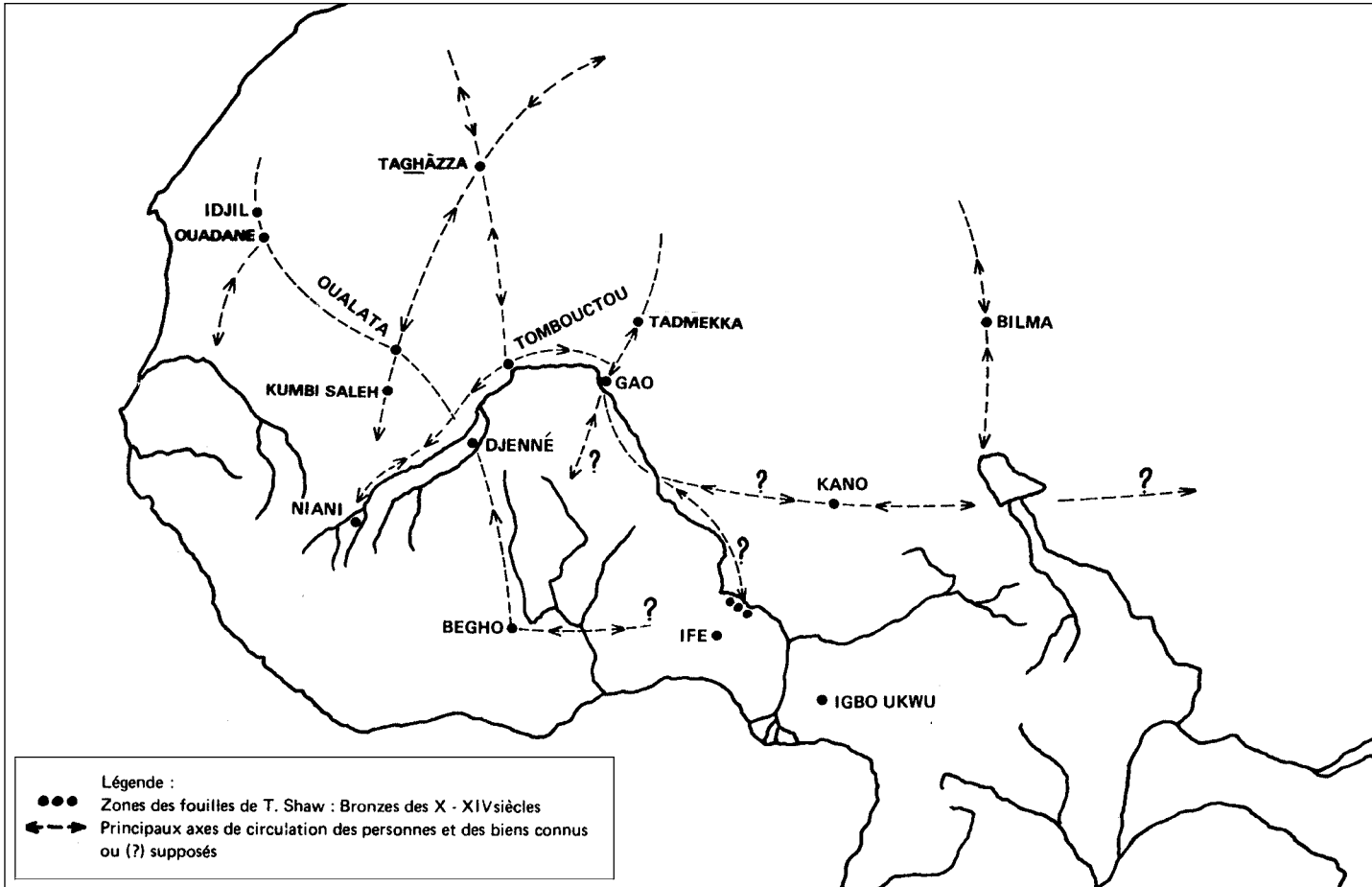
Des géographes arabes, dont Ibn Saʿīd et Ibn Khaldūn, pensaient qu'au sud de la savane commençait le domaine du désert<sup>34</sup>. Les peuples de la savane qui auraient pu renseigner les Arabes ont préféré garder le silence sur cette région d'où venait une bonne quantité de l'or commercialisé dans les villes soudanaises. Mansa Mūsā I<sup>er</sup> laissa clairement entendre au Caire qu'il tirait un grand profit du cuivre qu'il exploitait. Le cuivre du Mali était échangé dans les régions forestières contre l'or, l'ivoire, la cola et aussi des esclaves. Ce commerce entre les empires soudanais et la forêt méridionale commence à faire l'objet de recherches très sérieuses. Des pistes commerciales ont traversé la forêt en tous sens; les recherches archéologiques, la linguistique et les études anthropologiques montrent de plus en plus que la savane et la forêt, dans le passé, ont été complémentaires; les peuples de la forêt désignent les Manden sous le vocable de Jula (Côte-d'Ivoire) ou de Wangara (Ghana), l'un et l'autre voulant dire commerçant. Les routes de la cola sont jalonnées par des villages partiellement ou entièrement peuplés de Jula ou de Hawsa. Il est fort probable que, dès avant le XIV<sup>e</sup> siècle, les Manden avaient établi le contact avec les peuples de la forêt. Les royaumes de Kong, Begho, situés dans la savane boisée, sont les avant-postes des marchés de la cola et de l'or des régions forestières<sup>35</sup>. La forêt est discontinue sur le golfe de Guinée; dans les républiques du Ghana et du Nigéria, de larges clairières sont ouvertes depuis le nord jusqu'à l'océan Atlantique; aussi, dans cette zone, le contact avec le Soudan a-t-il été plus facile et plus constant. Les commerçants hawsa et wangara avaient atteint, dès cette époque, le pays asante et le pays yoruba en passant par le Bono Manso.

Nous ne pouvons, ici non plus, quantifier les marchandises venant des savanes, pas plus que celles envoyées par la forêt vers le Soudan. Toujours est-il que, jusqu'à une date relativement récente, Manden et Hawsa vendaient, dans les foires des villages de la forêt, des perles, du sel, de l'ambre, des bassines de cuivre, du poisson fumé ou séché de Djenné et de Mopti.

La forêt ouest-africaine n'est pas la forêt dense, elle se laisse plus facilement pénétrer; les Wangara la parcouraient avec leurs caravanes d'ânes. Mais le plus souvent les Wangara et les Hawsa étaient établis dans de gros villages à la lisière de la forêt; il y avait entre eux et le Sud profond des peuples intermédiaires qui avaient le monopole du trafic de la cola.

34. Ibn Khaldūn, trad. franc, V. Monteil, 1967-1968.

35. Selon des traditions orales, la ville de Kong daterait de l'époque de Sunjata. Mais les fouilles archéologiques en cours dans le site n'ont pas confirmé cette assertion. Les recherches entreprises ensemble par l'Université d'Abidjan et celle d'Accra sur les populations communes aux deux États révèlent l'ancienneté des relations savane-forêt; les travaux de T. Shaw vont dans le même sens; ce spécialiste des bronzes d'Igbo Ukwu pense que le trafic du cuivre entre la savane et la forêt pourrait remonter au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle. Voir T. Shaw, 1970, pp.268-270.



*Circulation des hommes et des techniques en Afrique de l'Ouest (carte J. Devisse).*

Ce fruit a joué et continue de jouer un grand rôle dans la vie sociale ouest-africaine. On trouve la cola jusqu'au Congo, où l'a signalée Pigafetta. Ce commerce mettait en mouvement plusieurs groupes ethniques. Mais si, pour notre période, son mécanisme nous échappe, la situation décrite par Zunon Gnobo est assez suggestive; le pays de la cola était divisé en secteurs selon la qualité du fruit. «Au nord la savane boisée, pauvre en cola, au sud les secteurs du Gbalo, Bogube, Yokolo, Nekedi, Ndri, réputés pour la qualité de leur cola. Il était le point de convergence des circuits nord-sud et des circuits intérieurs bété. L'écran gouro empêchait les relations directes entre les Dioula et les Zébouo. Ces commerçants maninka n'atteignaient que les marchés gouro où ils s'approvisionnaient en cola du Sud. Les fournisseurs gouro descendaient rencontrer les femmes zébouo... Celles-ci allaient collecter la cola dans les ethnies méridionales bété et gouro<sup>36</sup>. »

Dans tous les cas, nous sommes en présence d'un commerce très ancien entre la savane et la forêt; les Manden étaient plus intéressés par l'or que par la cola; c'est la recherche de cette marchandise qui les amena à créer dans la savane boisée des gîtes d'étape qui deviendront plus tard de grands centres commerciaux<sup>37</sup>.

L'or était abondant dans les régions du Sud; progressivement, la recherche nous fait découvrir le circuit de l'or dans ces régions<sup>38</sup>.

Ainsi, la forêt n'a pas été une barrière, mais elle a joué le rôle de filtre que des courants économiques, des idées et des techniques ont emprunté. On s'aperçoit aussi, grâce à l'étude des traditions orales, que beaucoup de peuples de la forêt ont leurs origines dans la savane; les courants d'échanges remontent à une très haute Antiquité. Signalons que, sur le plan de la pharmacopée comme dans l'art ésotérique du langage tambouriné, beaucoup de peuples de la savane reconnaissent à ceux de la forêt une supériorité, sinon une connaissance très approfondie.

Dans sa partie septentrionale, la forêt tropicale a souvent été entamée par les agriculteurs; elle a aussi reculé sur plusieurs fronts dans les républiques de Guinée, de Côte-d'Ivoire, du Libéria et du Ghana. Dans la République du Nigéria, de larges voies de communication partant du Nupe, arrivaient au delta où, en plusieurs endroits par des défrichements, les populations avaient ouvert des clairières où s'épanouissaient les cités yoruba.

36. J. Zunon Gnobo, 1976, p. 79.

37. Située au nord-ouest de l'actuelle République du Ghana, Begho était, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, une plaque tournante commerciale à la lisière de la forêt. Elle était reliée à Djenné et au haut fleuve dès le XII<sup>e</sup> siècle. Une importante colonie maninka y vivait. Il y avait aussi des marchands hawsa.

38. Pour le moment, les informations que nous avons sont d'époques tardives; chez les Akan comme chez les Baoulé, les royaumes ne remontent guère au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle.



## L'Afrique orientale et centrale

De nombreuses questions demeurent aujourd'hui posées à la recherche. On se demande, par exemple, comment étaient collectés les produits qu'exportaient les zones côtières vers le monde musulman et l'Asie, quelle était, pendant ces siècles, l'organisation du commerce de l'ivoire, de celui des peaux d'animaux sauvages, dont on connaît l'importance pour les siècles plus reculés et pour les suivants, mais dont on sait peu de chose encore pour la période étudiée ici. Des réseaux cohérents de transport de ces produits existaient-ils, par quels intermédiaires passaient-ils, quels produits, en retour, gagnaient l'intérieur du continent depuis la côte orientale? Compte tenu des comparaisons que l'on peut établir avec l'Afrique occidentale, où de telles importations sont attestées, on peut se demander quelle part des importations de tissus réalisées par les comptoirs de la côte était redistribuée vers l'intérieur<sup>39</sup>.

On peut aussi chercher à savoir quelle était la quantité de cauris débarqués annuellement sur la côte et leur destination<sup>40</sup>. On a trouvé jusqu'à présent, en dehors de Zimbabwe, très peu de traces des produits de luxe débarqués dans les ports de l'océan Indien; cette carence signifie-t-elle qu'aucun n'a été vendu ou donné aux populations de l'intérieur ou que les recherches n'ont pu, jusqu'à présent, nous permettre de retrouver les traces de ces produits?

Du moins, pour l'intérieur, de l'Éthiopie au Zambèze, certains courants commerciaux apparaissent-ils désormais avec netteté. C'était, par exemple, le cas pour le commerce du sel. On a vu plus haut l'importance de divers types de salines dans le cas du commerce transsaharien. D'Idjil à Bilma, de Taoudéni à l'Aïr<sup>41</sup> tous les types de production concourent au ravitaillement en sel de l'Afrique. Au-delà de ces exemples bien étudiés et célèbres, combien de points d'exploitation du sel, par collecte des efflorescences superficielles ou par l'exploitation de petites *sebkha*, n'ont-ils pas joué un rôle plus obscur et plus permanent encore? Le sel de Dankali comptait, dès les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne, parmi les exportations axoumites<sup>42</sup>; il est fort improbable qu'il n'en ait plus été ainsi durant les siècles suivants. Même si la production de ce sel n'a probablement jamais atteint de forts tonnages<sup>43</sup>, il est plus que vraisemblable que ce produit était distribué dans les régions proches au moins, durant les siècles qui nous occupent ici.

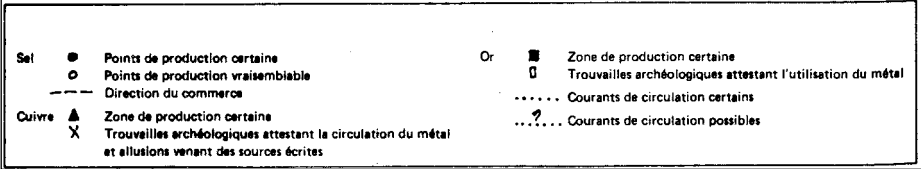
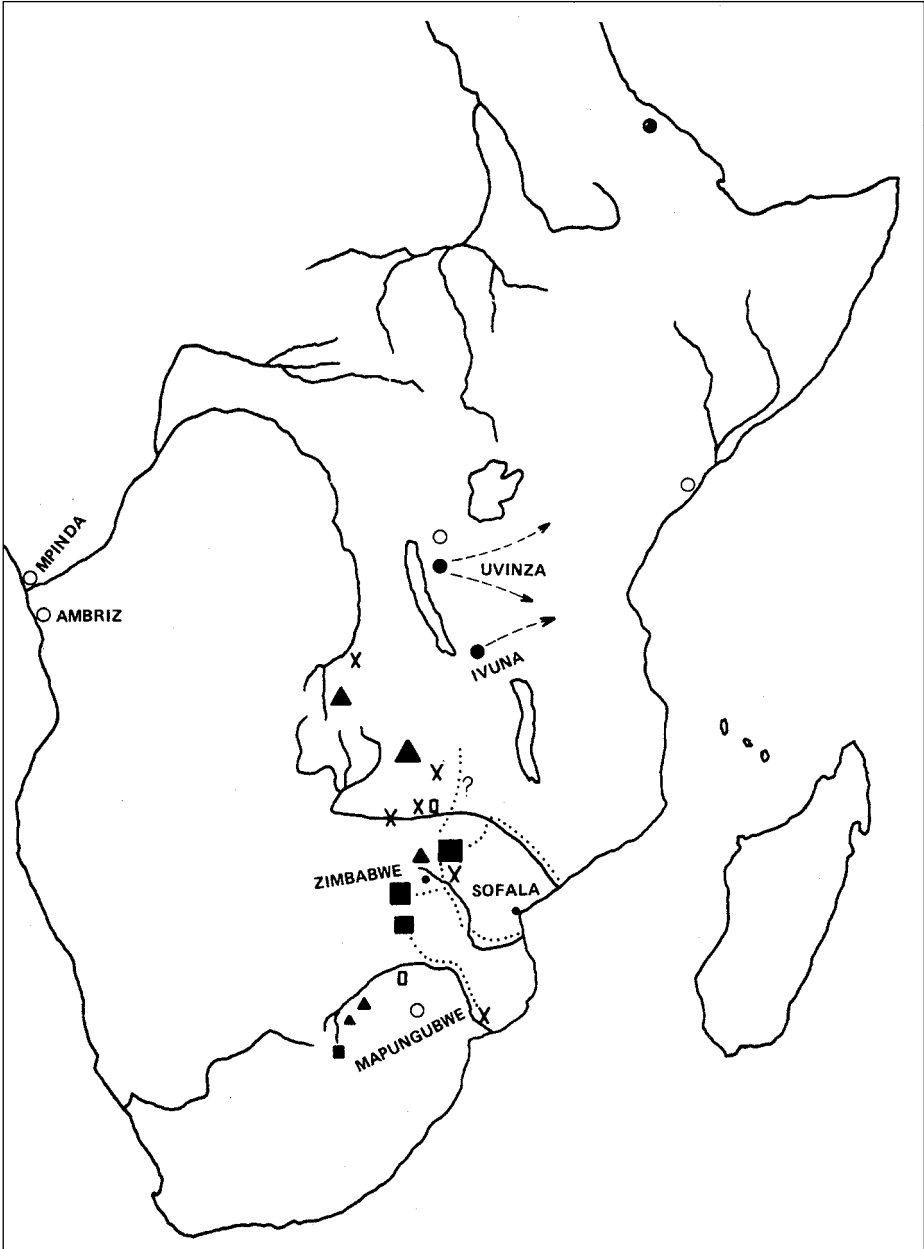
39. Voir P. Vérin, 1975, p. 77.

40. Des traces archéologiques de cette pénétration ont jusqu'à présent été retrouvées en Zambie et au Zaïre méridional.

41. Sur le sel de l'Aïr, voir S. Bernus et P. Gouletquer, 1976, pp. 53-65; S. Bernus, P. Gouletquer et D. Kleinmann, 1976; H. J. Hugot et M. Bruggmann, 1976, pp. 129 et suiv.

42. G. Gerster (dir. publ.), 1974, pp. 197-210.

43. Cette production n'était estimée qu'à dix tonnes par an pour les années 1964 à 1966; voir M. Wolde-Mariam, 1970.



*Afrique centrale, orientale et méridionale, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle.  
Productions qui alimentaient un commerce à plus ou moins grande distance (carte J. Dévise).*

De même conviendrait-il d'étudier les formes anciennes — très probables — d'exploitation du sel sur la côte sud de la Somalie et au nord du Kenya, jusqu'à l'île de Paté: là se trouvent, d'après Grottanelli<sup>44</sup>, de nombreux dépôts de sel d'origine marine dont l'exploitation par collecte était assurée par les femmes et les enfants, mais aussi des dépôts de sel gemme en grande quantité, qui paraissent avoir été l'objet d'un commerce.

Les sources écrites mentionnent rarement de tels faits, essentiels cependant. Lorsque par hasard elles le font, on n'en tire presque aucun parti: Vasco de Gama, dans le récit de son premier voyage, explique, par exemple, que les Africains avec qui ses hommes sont entrés en contact au sud du continent transportaient desalebasses d'eau de mer pour obtenir du sel par évaporation; bien des indices montrent que, très anciennement, de telles méthodes de production du sel existaient sur la côte atlantique, au moins depuis le golfe de Guinée; mais aucune étude systématique ne vient étayer l'indice, daté, que fournit Vasco de Gama. De même, lorsque dans le même passage, celui-ci explique que les hommes portent des sagaies de fer et des poignards à manches d'ivoire, ces informations de très grande signification pour l'histoire du transport du fer et de l'ivoire ne sont jamais exploitées. Du moins voici un cas, très typique, où le recours aux traditions orales relatives aux échanges commerciaux nous paraît indispensable. En effet, les traditions orales permettent, souvent, un bond en arrière de plusieurs siècles.

Nous sommes mieux renseignés sur l'exploitation des salines situées au sud de l'actuelle République de Tanzanie<sup>45</sup>. Encore exploitées aujourd'hui, les sources salées d'Uvinza, au sud-est du pays, s'étendent sur plus de quinze kilomètres. Les premiers travaux des archéologues ont montré qu'une grande activité de préparation et de commercialisation du sel a existé, à Uvinza, avant 1500; on a retrouvé les récipients dans lesquels l'évaporation était assurée par ébullition pour produire le sel. Les datations au C14 (carbone 14) ont permis d'affirmer que l'exploitation a commencé vers le V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et qu'elle a été continue. Pour Ivunā, situé dans la même région, l'exploitation est aussi certaine aux XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les chercheurs sont unanimes à penser que ce sel était exporté dans des régions éloignées et qu'il a probablement fourni matière à un commerce régulier. Des recherches comparables devraient être entreprises plus au nord sur les salines de moindre importance — à Saja, à deux cent trente kilomètres au nord d'Ivunā; en Ouganda, à Kabiro; et aussi en Zambie, pour les sources salées de Bazanga, dont l'exploitation semble ancienne. Très récemment, une expérience extrêmement intéressante a été réalisée au Burundi, dans la région du Kumozo<sup>46</sup>: à partir de plantes halophiles bien connues des détenteurs de traditions, du sel végétal a été fabriqué d'après les techniques que les détenteurs de la tradition orale gardent en mémoire. Il paraît tout à fait raisonnable de penser

44. V. L. Grottanelli, 1965, p. 92.

45. B. M. Fagan et J. E. Yellen, 1968; J. E. G. Sutton et A. D. Roberts, 1968.

46. L. Nduricimpa *et al.*, 1981.

que, pour plusieurs régions de l'Afrique orientale, cette production de sel végétal, interdite par les colonisateurs européens, a longtemps constitué un appoint important en sodium.

Dans le royaume du Kongo, le sel relevait du monopole royal. Il conviendrait de travailler sur les salines de Mpinda, près de l'estuaire du Zaïre, et d'Ambriz, au nord de l'Angola.

Avec les progrès de la recherche, on saura quels échanges à distance moyenne ou longue, en dehors des dons et échanges locaux, ont assuré, dans l'Afrique orientale, la circulation des précieux bovins. Il serait intéressant d'entreprendre des recherches dans ces régions au sujet de la circulation des pierres précieuses qui étaient l'objet d'un commerce florissant<sup>47</sup>.

De même, bien sûr, conviendrait-il de s'interroger sur les « monnaies » de tout type qui ont pu faciliter les échanges que l'on devine, dès maintenant, intenses et larges; l'exemple des coquillages, dont la production au Kongo relevait du monopole royal à l'arrivée des Portugais, n'est probablement pas unique.

La forêt, longtemps réputée impénétrable et présentant un obstacle infranchissable, n'a pas gêné les relations entre les savanes du Nord et celles du Sud; d'autant moins que de larges brèches y ont été opérées par les transformations climatiques et le travail des hommes.

En étudiant les cloches, l'un des attributs des rois de la savane, Jan Vansina a montré que celles-ci ont traversé la forêt équatoriale du nord au sud. Ainsi, on trouve des cloches à Ife et, beaucoup plus tard, après 1400, à Zimbabwe<sup>48</sup>. C'est avec ces cloches que les spécialistes des transmissions reproduisaient les tons du langage parlé. D'autres recherches ont montré que les couteaux de jet ont été transmis aux populations du Sud depuis le Nord à travers la grande forêt équatoriale. Ainsi, les techniques, les objets et les idées ont pu franchir la forêt dans le sens nord-sud et sud-nord. Les migrations de peuples ont eu lieu dans tous les sens sans que la forêt arrête ces mouvements.

De toute façon, dans les régions de grande forêt, les rivières ont constitué des axes de circulation permanente; même si chacun de leurs grands biefs ont été contrôlés par des groupes ethniques cohérents et dominateurs, ces chemins d'eau ont contribué pour une bonne part, grâce aux pêcheurs, à la diffusion des techniques et des idées.

Du côté de l'Atlantique, depuis l'embouchure du fleuve Congo/Zaïre jusqu'en Angola, les populations côtières ont pratiqué le cabotage; les spécialistes pensent que certaines influences ont emprunté la voie maritime: ainsi, selon Jan Vansina, les statuettes polychromes qu'on trouve dans une aire allant du Nigéria à l'Angola témoignent d'une diffusion des techniques par mer. On ne peut exclure l'idée que dans le passé ces relations maritimes aient été plus intenses qu'on ne l'imagine aujourd'hui. On ne peut que déplorer que, en face de tant de discours sur l'économie et la société anciennes de

47. Un exemple de recherche, pour l'Afrique occidentale est dans T. Lewicki, *AB*, 1968. Autre exemple de l'importance de la parure comme moteur d'un commerce: P. Vérin, 1975, p. 73.

48. Voir chap. 22 du présent ouvrage.

l'Afrique, si peu de travaux concertés aient été, jusqu'à présent, consacrés à rechercher — et les preuves existent désormais qu'à chaque recherche correspondent d'importants résultats — les formes, les techniques, la valeur des productions anciennes et de leur commercialisation. Que de préjugés relatifs à l'«immobilité» des sociétés africaines face au développement et à l'innovation tomberaient si, au lieu de prendre comme référence d'étude les siècles de contacts avec les Européens, où l'Afrique est écrasée par les conséquences socio-économiques de la traite négrière, on songeait à explorer très sérieusement la période dont il s'agit ici, et pour laquelle, paradoxalement, nous ne connaissons très sérieusement ni les structures politiques ni les formes de la vie économique et sociale ! Le champ ouvert aux chercheurs est, dans ce domaine, immense mais aujourd'hui à peu près désert en dehors du groupe restreint des archéologues.

Pourtant, c'est cette Afrique-là qu'il faudrait connaître à travers ses structures sociopolitiques pour fonder une société nouvelle et profondément enracinée dans ses valeurs de civilisation.

## Le cuivre et l'or, bases des échanges au sud du continent

On sait aujourd'hui avec certitude que l'exploitation du cuivre, dans plusieurs régions de l'Afrique méridionale, a commencé durant les premiers siècles de l'ère chrétienne<sup>49</sup>. Les principaux points d'extraction se situent au Shaba, dans le nord-ouest de l'actuelle République de Zambie, sur le plateau central du Zimbabwe et, à un moindre degré, sur le haut Limpopo. Les trouvailles archéologiques et les datations obtenues ces dernières années ne laissent aucun doute sur la commercialisation à longue distance des longues barres ou des croisettes de cuivre ou d'alliages cuivreux.

Le premier nom qu'ont donné les Portugais au Limpopo lorsqu'ils ont commencé à le découvrir était celui de « rivière du cuivre » : le besoin qu'ils avaient de trouver à tout prix des mines de cuivre pour se libérer de la pesante dépendance des producteurs européens de ce métal, l'importance quantitative de leurs exportations de cuivre dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle vers l'Afrique, où ce métal était très demandé, expliquent assez l'attrait que pouvait exercer sur eux la perspective de trouver du minerai en Afrique méridionale.

Le cuivre aussi était, depuis très longtemps – et les témoignages abondent à ce sujet – un métal très apprécié des Africains<sup>50</sup>. D'abord pour

49. Voir vol. II, chap. 25, pp. 678-688 et chap. 27, pp. 744 et suiv. ; vol. III, chap. 23 (à paraître), et chap. 22 du présent volume.

50. Dès le IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, le cuivre ouvragé a constitué un élément important du commerce musulman vers le monde noir.

la parure: très tôt, *L'abrégé des merveilles*<sup>51</sup> signale que les femmes des Noirs portent « à leurs poignets et aux oreilles... des anneaux de cuivre » et qu'elles parent leurs cheveux « d'anneaux de cuivre et de coquillages »; sans doute aussi faut-il penser à des bijoux de cuivre lorsque Ibn Baṭṭūṭa<sup>52</sup> écrit, à propos des païens qui viennent parfois à la cour du *mansa*, qu'ils portent de « grandes boucles d'un demi-empan d'ouverture ». L'abondant emploi du cuivre et de ses alliages comme insignes des dignités politiques dans de nombreuses régions du continent est probablement ancien, lui aussi. À eux seuls, ces faits étayaient notre certitude qu'il existait un commerce à longue distance de ce métal « semi-précieux<sup>53</sup> ». Et l'on ne peut écarter l'idée que les croisettes de cuivre ont pu jouer, en Afrique méridionale, le rôle de monnaie que remplissaient probablement les petites barres de cuivre produites à Takedda et dont parle Ibn Baṭṭūṭa<sup>54</sup>.

Au sud de la forêt équatoriale, dans la savane boisée, les richesses minières du Shaba ont probablement attiré de nombreuses populations; sans doute, à partir de là, s'est développée la technique du travail des métaux ferreux et non ferreux. Par conséquent, un commerce à longue distance y a pris essor. Les royaumes luba et l'empire lunda se sont développés dans cette aire du Shaba, avant 1500. Les travaux sur les langues, sur les migrations de populations, l'analyse des mythes d'origine et du système de parenté<sup>55</sup> nous permettent déjà d'appréhender les problèmes socioculturels de la région. Il apparaît de plus en plus nettement que les hommes ont circulé en tous sens aussi bien dans la forêt que dans la savane.

Il apparaît aussi, à la lumière de ces recherches, que le Shaba a été un pôle culturel d'où sont partis de vastes courants d'échanges; l'influence luba se fit sentir jusque dans les provinces du Zambèze<sup>56</sup>.

Dès le X<sup>e</sup> siècle, Al-Mās'ūdi parle en ces termes de la place que tient l'or dans le sud de l'Afrique: « Les limites de la mer de Zanguebar se situent au pays de Sofala et d'Al-Wāqwāq, contrée qui produit l'or en abondance<sup>57</sup>. » Ce texte suffit à prouver que, dès le X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, les musulmans connaissaient l'or du sud du continent, qui était déjà exploité et probablement déjà exporté.

Une fois encore, l'archéologie confirme et éclaire les sources écrites. Si l'on peut discuter les interprétations qu'en a tirées l'auteur, il est difficile de contester la qualité des informations de base, quantitatives et chrono-

51. I. ben Wasīf Sāh (s. d.).

52. J. Cuoq, 1975, p. 313.

53. Exemple de découverte du cuivre dans des sépultures, sous forme de parure: J. O. Vogel, 1971, p. 99.

54. J. Cuoq, 1975, p. 718.

55. Voir chap. 22 du présent ouvrage.

56. A. Wilson, 1976. Bien des auteurs continuent à considérer les traditions orales de ces régions (pays luba-lunda) comme des développements littéraires ou des amplifications légendaires pour légitimer une situation de fait du XIV<sup>e</sup> siècle. Il serait plus juste de procéder à une analyse approfondie.

57. Al-Mas'ūdi, trad. franç. C. Pellat, 1965, vol. II, pp. 322-323.

logiques, qu'apporte Summers sur l'exploitation de l'or du plateau des Shona<sup>58</sup>. L'examen systématique des vestiges d'exploitation, les sondages et les datations ont permis à l'auteur d'établir des cartes précises. L'exploitation semble bien avoir débuté vers le VII<sup>e</sup> siècle, au sud immédiat du Zambèze, dans la vallée de la Mazoe, et avoir gagné entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du plateau, pour atteindre la zone du Limpopo au XV<sup>e</sup> siècle seulement. L'essentiel des exportations vers la côte, selon Summers, avait lieu par l'intermédiaire de la vallée du Sabi, en direction de Sofala; mais les deux autres axes de ce trafic passaient par le Zambèze et le Limpopo. Randies, qui a largement suivi les conclusions de Summers, pense, avec plusieurs autres historiens d'ailleurs, que la prospérité de Zimbabwe, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, s'explique par la canalisation du trafic vers le Sabi, entre les mains d'une minorité de riches et que les transformations profondes que pouvait avoir subies la navigation sur le Sabi après le XV<sup>e</sup> siècle expliqueraient la décadence du trafic par Zimbabwe et l'affaiblissement de Sofala<sup>59</sup>.

Il ne convient donc pas de lier exclusivement, comme on le fait trop souvent, l'exploitation et le commerce de l'or au sort de la seule ville de Zimbabwe: comme en Afrique de l'Ouest, d'ailleurs, où les rivalités pour le contrôle de la production et de l'exportation de l'or éclairent plus d'un point de l'histoire entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, il est vraisemblable que l'or du Sud a gagné, par des voies multiples, les points où l'achetaient les musulmans malgré les grands efforts des maîtres de Zimbabwe, en particulier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, pour tenter de s'en assurer le monopole.

Quoi qu'il en soit, et même si l'on reçoit avec réserve l'évaluation que donne Summers de la production de l'or qu'il estime à neuf ou dix tonnes annuelles environ dès le XI<sup>e</sup> siècle, il faut admettre que l'or du Sud a certainement gagné le Nord plus tôt que ne l'estiment en général des historiens trop exclusivement attentifs au sort de Kilwa et au monnayage du métal précieux. Et cet or a probablement joué, dès le XI<sup>e</sup> siècle, un rôle important dans le commerce africain.

Le cabotage musulman jusqu'à Sofala existait dès cette époque; il n'a été interrompu qu'après l'arrivée des Portugais, même lorsque les rivalités entre cités côtières le rendaient, peut-être, plus difficile. Et ce cabotage, qui aboutissait à Aden, était à la fois générateur de courants d'exportation de produits de l'intérieur de l'Afrique vers les mondes musulman, indien et chinois, et créateur de chantiers de constructions navales, dont, aujourd'hui, nous ne savons pratiquement rien.

Si l'on peut discuter, pour le XI<sup>e</sup> siècle, de l'ampleur prise par ce commerce de l'or, personne ne met en doute son importance du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Et les quantifications recoupées permettent réellement, pour ces siècles, de penser qu'au moment où les Portugais arrivèrent à Sofala, plusieurs milliers de tonnes d'or portaient, chaque année, du sud vers le

58. R. Summers, 1969.

59. W. G. L. Randies, 1975, pp. 14 et suiv.

nord. Les fouilles du quartier fortifié de Zimbabwe, si malencontreusement dénommé l'« Acropole », ont permis de retrouver des lieux de fonte du métal précieux: il est vraisemblable qu'il subissait un affinage avant exportation.

L'or a donc, dans la circulation des marchandises exportées du plateau des Shona et dans celle des produits vendus en échange à l'aristocratie qui dominait Zimbabwe, une place déterminante aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Cependant, la plupart des historiens s'accordent aujourd'hui pour considérer que l'or n'est point à l'origine de la fortune de Zimbabwe et qu'il convient probablement bien davantage de penser à un essor considérable de l'élevage, sur le plateau herbeux et non infesté de mouches tsé-tsé, une grande sécheresse des années 1200 ayant contribué à faire affluer les pasteurs sur le plateau le plus hospitalier. Rois sacrificateurs de peuples éleveurs, les maîtres de Zimbabwe auraient d'abord construit leur pouvoir et leur fortune sur le bétail, un siècle ou deux avant de les accroître considérablement par le plus large contrôle possible du trafic de l'or. À moins qu'il ne faille, selon une distinction assez ancienne mais parfois encore retenue, séparer « mineurs », « éleveurs » et « bâtisseurs »; les premiers auraient exploité l'or, le cuivre et d'autres métaux dès avant 1100; les seconds seraient les auteurs des fameuses constructions en pierre au Zimbabwe. On ignore leur ethnie et leur langue; cependant, rien n'empêche de croire que ces « bâtisseurs » et ces « mineurs » sont les ancêtres directs des populations qui vivent sur le plateau de Zimbabwe, à savoir les Sotho et les Shona<sup>60</sup>.

Nous sommes malheureusement encore insuffisamment informés sur toutes ces questions. L'existence de l'État raciste d'Afrique du Sud a bloqué la recherche, mais avec l'accession de la République du Zimbabwe à l'indépendance s'ouvrent de meilleures perspectives.

On connaît très bien la préhistoire de ces régions grâce aux travaux des chercheurs anglo-saxons; mais tout est embrouillé dès qu'on aborde la période historique, tout est mis en œuvre pour enlever aux Noirs la paternité des cultures florissantes qui s'y sont développées avant 1500.

Les éléments recueillis ici et là prouvent cependant que ces civilisations se sont interpénétrées et présentent une unité incontestable. Vers l'est, la vallée du Zambèze a été une voie de pénétration pour les influences nordiques; par là serait passée l'influence bantu. Dans les royaumes qui se sont épanouis dans les savanes du Sud, le travail et le commerce des métaux ont joué un rôle primordial.

Au sud du Zambèze, on peut distinguer deux grands foyers culturels: le plateau zimbabwe et, tout à fait au sud, le plateau du Lughveld<sup>61</sup>.

Un autre aspect du trafic interafricain prend un grand relief depuis quelques années. Vérin, le premier, a insisté sur les rapports fréquents entre Madagascar, les Comores et la côte orientale du continent: n'a-t-il pas suggéré que, si de la côte de très nombreuses influences avaient gagné les îles, certains

60. R. Summers, 1960, pp. 266-292; 1963.

61. Voir chap. 21 du présent ouvrage.



produits, comme les objets taillés dans le chloritoschiste malgache, avaient, eux, fort bien pu se répandre sur la cote jusqu'à Kilwa<sup>62</sup>? Si les intuitions et les hypothèses de Vérin étaient confirmées, à l'avenir, par la recherche, il faudrait réviser sérieusement ce que l'on dit souvent des limites méridionales des zones de navigation africaine et arabe dans l'océan Indien. La reprise très vigoureuse de la recherche archéologique à Madagascar depuis 1977 apportera vraisemblablement, à en juger par les premiers résultats annoncés, des éléments importants pour la connaissance de ces régions.

62. P. Vérin, 1975, pp. 72-73; voir J. P. Domenichini, 1979.

# L'Afrique dans les relations intercontinentales

*Jean Devisse, en collaboration avec Shuhi Labib*

## L'Afrique telle que la perçoit le reste du monde

Il est difficile, pour cette période de quatre siècles, de savoir comment les Africains, à l'intérieur du continent, se perçoivent eux-mêmes, dans leurs variables référents culturels tout autant que dans leurs permanences millénaires. Il n'y faut cependant pas renoncer : cette enquête difficile est fondamentale. Nous commençons à discerner ce que des acculturations successives ont modifié, de ce point de vue, de la perception de l'espace en Afrique. Reste qu'il serait passionnant de savoir quelle conception de son environnement avait, au XV<sup>e</sup> siècle, un marchand africain. Nous pouvons dès maintenant affirmer que les marchands du Takrūr, du Mali, précisément les *Wangara*, avaient un aperçu géographique du monde musulman, sinon du monde connu à l'époque. Au XV<sup>e</sup> siècle, les marchands wangara<sup>1</sup> étaient lettrés, du moins comptait-on parmi eux beaucoup de lettrés ayant une connaissance très précise de leur environnement. Pour le Wangara, le Nord est désigné par les termes *Saheli* (le

1. Wangara: ce mot est transcrit de plusieurs manières par les écrivains de langue arabe – Wankāra, Wanghāra, Wangāra, Wangarāta, peut-être même Amdjara (Mas'ūdi au X<sup>e</sup> siècle). Les Wangara sont parfois confondus avec Gangara, à qui l'on attribue des ruines anciennes, sans beaucoup de précision, en zone sahélienne. Les Wangara n'apparaissent réellement dans les sources arabes qu'aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. On leur attribue alors l'exploitation et la commercialisation de l'or sur le haut Niger. Au XIV<sup>e</sup> siècle, leur nom est souvent attaché à celui de Djenné et leur zone de circulation s'étend loin vers l'est, à en croire, par exemple, Ibn Khaldūn. Par la suite, on a eu tendance à remplacer ce mot par celui de *jula*, sous lequel sont encore connus les commerçants de langue manden de la zone de savane jusqu'au Ghana.

Sahel) ou *koxodugu* (pays du sel). Des régions septentrionales venaient les marchands arabes ou berbères avec les chameaux chargés de barres de sel. Le Sud-Est est désigné par le terme de *Worodugu* (pays de la cola) ou *Tukoro* (forêt). En effet, du Sud forestier, difficile à pénétrer, provenaient les précieuses noix de cola. D'est en ouest s'étendait le « pays clair » (*gbe kan*), domaine de parcours du marchand wangara, sillonnant les pistes à pied, à dos d'âne ou à cheval.

Grâce au pèlerinage des souverains, beaucoup de Soudanais avaient, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, une connaissance précise du Maghreb, de l'Égypte, voire de l'Arabie. Nous ne pouvons nous fonder sur aucune estimation chiffrée, mais les textes laissent croire qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle l'existence d'ambassadeurs noirs au Caire suppose une forte présence des Soudanais dans cette ville.

Du côté de l'océan Indien, les Zandj, les Swahili devaient avoir une solide connaissance du monde arabe oriental, de l'Inde et peut-être de la lointaine Chine.

Il est hautement probable que des marchands noirs du Soudan ou de l'Afrique de l'Est allaient trafiquer dans les villes et contrées arabes.

Dans les écoles de Tombouctou (Tinbukū), on enseigne la géographie; nul doute qu'ici comme au Caire les manuels de base sont les mêmes. Au dire d'Al-ʿUmarī, un souverain comme Mansa Kanku Mūsā avait une claire idée de l'étendue du pays des Noirs et de la place qu'y occupait le Mali.

Nous sommes, pour le moment, mieux renseignés sur la manière dont les cultures périphériques connaissaient et surtout « regardaient » le continent africain. Parler de cultures périphériques, c'est englober sous une même dénomination le monde musulman, à la fois africain et non africain — et nous verrons de quel poids est ce constat —, les mondes asiatique, byzantin et occidental.

Les musulmans connaissent l'Afrique. Cependant, leur tradition culturelle, transmise d'âge en âge, reflète encore, au XIV<sup>e</sup> siècle, des idées vieilles et une information incomplète. Cette vision d'école contraste, nous le verrons plus loin, avec la découverte du continent qui, déjà active au XI<sup>e</sup> siècle, connaît, au XIV<sup>e</sup> siècle, un essor remarquable. Même le grand Ibn Khaldūn avoue que, pour des zones entières, ses sources demeurent Ptolémée et Al-Idrīsī<sup>2</sup>. Des régions équatoriales, Ibn Khaldūn écrit, avouant sa perplexité: « Les philosophes ont conclu que, du fait de la chaleur et de la sécheresse qui caractérisaient les deux premières parties du monde<sup>3</sup>, les régions équatoriales et plus au sud étaient vides d'habitants. » « L'observation et la tradition continue », remarque cependant le grand historien, « soutiennent le contraire. Comment les départager? » Ayant examiné la valeur des arguments des uns

2. Ibn Khaldūn, trad. franç. V. Monteil, 1967-1968, p. 100.

3. Dans la tradition ptoléméenne et musulmane érudite, le monde est divisé en sept parties – ou climats – du sud (région équatoriale) au nord (régions boréales). Les deux premières parties évoquées ici correspondent en gros, pour l'Afrique, aux régions équatoriale et tropicale nord.

et des autres, il conclut : « Les régions équatoriales et au-delà, vers le sud, ont peut-être une civilisation, comme on le dit, mais il s'agit de très peu de chose<sup>4</sup>. »

Pour comprendre, à propos de l'Afrique et des mers qui la ceinturent, l'attitude mentale des cultures issues des religions monothéistes, il convient de retenir deux séries d'idées, présentes chez tous les auteurs, juifs, chrétiens ou musulmans, durant les siècles qui nous intéressent. La première découle de la croyance que la terre est totalement ceinturée par les eaux d'un océan environnant. « L'eau s'est retirée, dit encore Ibn Khaldūn, de certaines parties du monde où Dieu voulait créer des êtres vivants et qu'il voulait peupler avec l'espèce humaine...<sup>5</sup>. » L'Afrique, le plus méridional des continents connus, baigne, pour l'essentiel, dans des mers très développées et encore inexplorées<sup>6</sup>. Accablées par le soleil, les régions équatoriales constituent sur terre et sur mer, pour les héritiers de la culture hellénistique, qu'ils soient arabes ou occidentaux, une *limite* du monde supportable par l'homme. D'ailleurs, pour tous ces héritiers des cultures méditerranéennes, « la civilisation a son siège », comme le dit encore Ibn Khaldūn<sup>7</sup> « entre la troisième et la sixième partie du monde ». Ni au nord ni au sud. L'océan Atlantique et les îles qui s'y trouvent ne sont pas l'objet de connaissances de meilleure qualité dans l'enseignement traditionnel des savants de cabinet musulmans ou chrétiens<sup>8</sup>. Les îles Fortunées — les Canaries — constituent, dans l'Atlantique, la limite occidentale du monde connu ; elles sont, pour beaucoup d'auteurs arabes antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, inhabitées ; jadis, Dhūl-Karnayn (Alexandre le Grand) les visita, sans parvenir à naviguer à leur occident, « soit à cause des hauts fonds, de l'épais brouillard, soit par crainte de s'égarer et de périr<sup>9</sup> ».

Tout autre, depuis le X<sup>e</sup> siècle au moins, est l'approche des voyageurs musulmans qui, par terre en Afrique occidentale<sup>10</sup> et par mer le long des côtes orientales, ont progressivement pénétré au sud du tropique du Can-

4. Ibn Khaldūn, trad. franç. V. Monteil, 1967-1968, pp. 103-104.

5. Ibn Khaldūn, trad. franç. V. Monteil, 1967-1968, p. 90 et suiv.

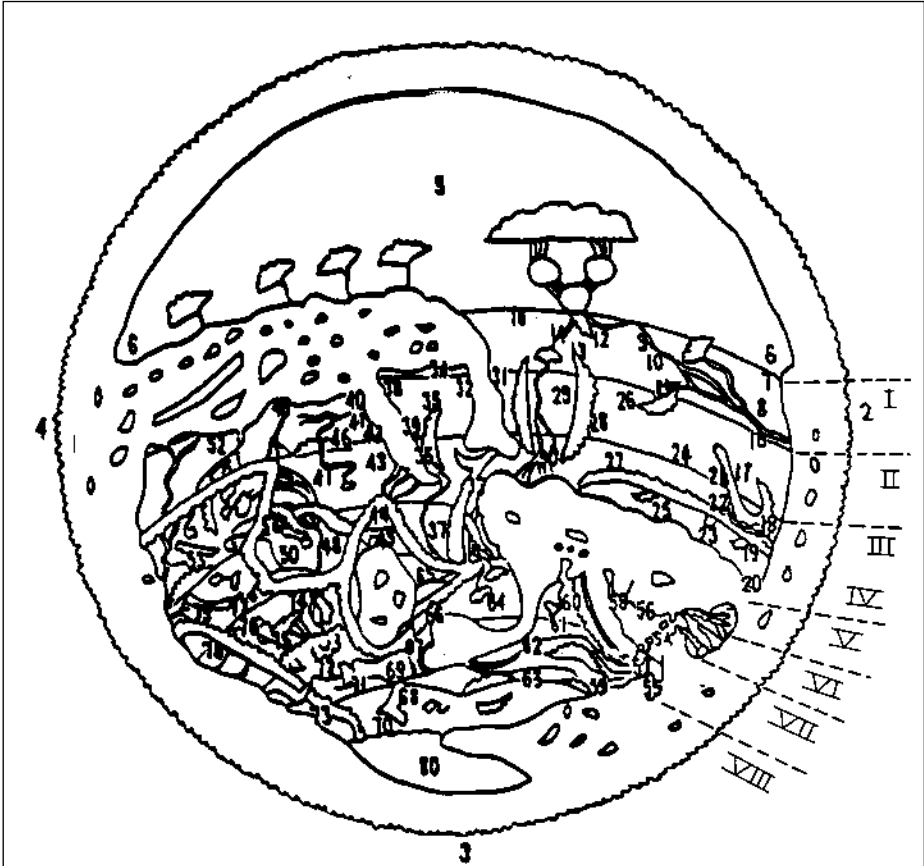
6. Ibn Khaldūn, 1967-1968, pp. 111-112. « La première partie du monde est immédiatement au nord de l'équateur. Au sud, il n'y a que la civilisation mentionnée par Ptolémée, puis des solitudes et des déserts de sable, jusqu'au cercle d'eau qu'on appelle l'Océan. »

7. Ibn Khaldūn (trad. franç. V. Monteil, 1967-1968, pp. 101-117) parle de l'Afrique occidentale que fréquentent les commerçants marocains. Dans ses parties méridionales, cet Ouest africain constitue une réserve d'esclaves « lamlam », dit-il, « qui portent des scarifications au visage. Au-delà, au sud, il n'y a plus que des hommes plus proches d'animaux que d'êtres raisonnables [...]. On ne saurait les compter parmi les êtres humains » (p. 166) : la situation de ces hommes est due « à leur éloignement de la zone tempérée [éloignement qui] leur vaut de se rapprocher, par le caractère, des animaux stupides et de s'éloigner d'autant de l'humanité ».

8. Sur les Canaries, voir, par exemple, Al-Idrīsī (J. Cuoq, 1975, p. 127), Ibn Sa'īd (J. Cuoq, 1975, pp. 202-212).

9. Ibn Sa'īd, dans J. Cuoq, 1975, p. 202.

10. Si l'on excepte l'hypothétique voyage d'Ibn Fātima le long des côtes africaines qu'évoque Ibn Sa'īd (J. Cuoq, 1975, p. 212) et quelques autres dont il sera question plus loin.



- |   |                       |                        |                                    |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------------------|
| 1 Sud   | 21 Sindhja            | 41 Mokran              | 61 Bohème                          |
| 2 Ouest   | 22 Qued Dra           | 42 Kermán              | 62 Jethúliya                       |
| 3 Nord  | 23 Hrlqlyya           | 43 Fárs                | 63 Jarméniya                       |
| 4 Est   | 24 Fezzán             | 44 Al-Bahíus (Parthes) | 64 Al-Baylaqán                     |
| 5 Vide au-delà de l'Équateur<br>(chaleur excessive) | 25 Jarid              | 45 Azerbáiyán          | 65 Arménie                         |
| 6 Équateur  | 26 Kawar              | 46 Désert              | 66 Tabarestán                      |
| 7 Pays des Lam-Lam                                  | 27 Désert de Béránice | 47 Khorásán            | 67 Alains                          |
| 8 Magháwa   | 28 Oasis              | 48 Khorazm             | 68 Bashkirs                        |
| 9 Kanem   | 29 Haute-Égypte       | 49 Inde (orientale)    | 69 Bulgares                        |
| 10 Bornou   | 30 Égypte             | 50 Táshkent            | 70 Pecheneps                       |
| 11 Gaw-Gaw (Gao?)                                   | 31 Béja               | 51 Sogdiane            | 71 Terre féetide                   |
| 12 Zagháiy (Dyagha?)                                | 32 Hijáz              | 52 Chine               | 72 Désert                          |
| 13 At-Tájuwih                                       | 33 Syrie              | 53 Tughuzghuz          | 73 Magog                           |
| 14 Nuble  | 34 Yémen              | 54 Gascogne            | 74 Ghuzz                           |
| 15 Abyssinie  | 35 Yaména             | 55 Bretagne            | 75 Türgish                         |
| 16 Ghar.  | 36 Basra              | 56 Calabre             | 76 Adhkish                         |
| 17 Lamta  | 37 'Iráq              | 57 France              | 77 Khallukh                        |
| 18 Sous   | 38 Ash-Shihr          | 58 Venise              | 78 Gog                             |
| 19 Maroc  | 39 'Omán              | 59 Allemagne           | 79 Kimak                           |
| 20 Tanger   | 40 Sind               | 60 Macédoine           | 80 Vide au Nord<br>(froid extrême) |

30 : Numéro de repérage des régions  
 — : Limites des parties du monde ou climats  
 I : Numéro des parties du monde

La présentation des mappemondes, nord en bas, sud en haut, est une convention de l'école cosmographique d'Alexandrie. Elle a été maintenue par les géographes musulmans et adoptée aussi en Occident, au moins à partir du XIIème siècle.

cer. Les informations du XIV<sup>e</sup> siècle, dues à Ibn Baṭṭūta et à Al-ʿUmarī pour l'essentiel<sup>11</sup>, montrent que de fécondes observations démentent les cheminements stéréotypés de la culture livresque. L'océan Indien a, d'autre part, fourni au monde musulman l'ensemble des connaissances asiatiques en matière de navigation et d'astronomie.

Pour les auteurs attentifs à l'Afrique occidentale surtout, le mystère dont s'entourent visiblement les cultures africaines, soucieuses d'autonomie, les freins apportés par les pouvoirs à la pénétration incontrôlée des commerçants et convertisseurs musulmans en zone sahélienne et de savane laissent entiers beaucoup de problèmes que nous aimerions voir abordés ou résolus.

Du moins, des rives de la Méditerranée à la boucle du Niger, aux sources du Sénégal et du Niger, à l'actuelle République du Tchad et au nord de l'actuelle République du Nigéria, un espace continu s'offre à la visite, à la réflexion et à la description des auteurs arabes. Ce qui leur demeure inconnu — en gros le domaine de la forêt — comporte un bien plus grand nombre de caractères insolites par rapport au « normal méditerranéen » que le désert ou la steppe. La zone forestière (et ses mécanismes climatiques si particuliers) est justement l'espace que vont découvrir les Européens qui, eux, ignorent presque totalement ce qu'est l'intérieur du continent. De cette hétérogénéité des espaces découverts par les uns et les autres, l'Afrique subit les conséquences jusqu'à nos jours.

En Occident chrétien, l'intérêt pour l'Afrique en tant que telle est faible<sup>12</sup>. Un regard utilitaire est porté sur elle par des commerçants soucieux d'en pénétrer les secrets au-delà de l'« écran musulman ». Les uns suivent avec attention l'effort des cartographes pour rassembler les informations reçues des Arabes et venues par l'Espagne en cartes cohérentes où l'Afrique prend, au nord du tropique du Cancer, une forme à peu près convenable. Les Majorquins<sup>13</sup>, héritiers de la science arabe par l'intermédiaire de Juifs venus d'Espagne, concrétisent dans les plus célèbres des premières grandes cartes marines les connaissances acquises. En 1339, la célèbre carte d'Angelino Dulcert révèle aux chrétiens l'existence d'un *rex Melli* riche en or. À la fin de ce même siècle, les cartes précises des Cresques montrent clairement que la clé du Sud se trouve, pour leurs auteurs, à Tlemcen; et

11. On n'aura garde de négliger les enquêtes considérables, réalisées au X<sup>e</sup> siècle par Al-Masʿūdi, au XI<sup>e</sup> siècle par Al-Bakrī, au XII<sup>e</sup> par Al-Idrīsī. Sur cette dernière, une remarquable étude de Lewicki montre bien avec quel sérieux le rassemblement des informations a été réalisé par le maître d'œuvre d'une vaste équipe; T. Lewicki, 1967, pp.41-55.

12. Voir F. de Médeiros, 1973. Le travail sera prochainement et intégralement publié. Il faut compter au nombre des curiosités pittoresques — que le latin appelle *mirabilia* — la mention de la Croix du Sud par Dante ou les allusions aux Canaries de Pétrarque (R. Hennig, 1953, pp.369 et suiv.). De même l'allusion faite, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par Ramon Llull à « Gana » dans un roman célèbre et aux Noirs, nombreux, idolâtres, joyeux et sévères justiciers qui entourent cette ville, doit-elle être considérée, au même titre que bien d'autres détails comparables chez d'autres auteurs, comme un jeu littéraire.

13. Voir J. Vernet, 1956.

aussi que l'on commence à connaître les routes qui mènent au pays des Noirs<sup>14</sup>.

Cet effort de synthèse s'accompagne de tentatives, sans aucun doute nombreuses et probablement à tout jamais vouées à l'oubli, de pénétration vers le pays des Noirs par les voies du commerce saharien. Le voyage du Génois Malfante au Touat en 1447 appartient à cette série de « coups de sonde » suivis d'effets très médiocres<sup>15</sup>. Les Égyptiens, pour leur part, ont depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, très efficacement interdit toute pénétration chrétienne au sud du Caire et en mer Rouge.

C'est bien davantage aux musulmans qui vivent en Afrique qu'au continent lui-même que s'intéressent, longtemps, les chrétiens.

Il en est ainsi jusqu'à ce que l'expansion portugaise mette, pour la première fois, les Européens en contact avec de nombreux Noirs non musulmans. La fondation du Collège de Miramar, aux Baléares, en 1276, celle d'un centre d'études sur l'arabe et l'islam en Afrique septentrionale à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, correspondent à un désir et à un espoir de conversion des musulmans, apparu chez les dominicains et les franciscains. Accessoirement, la connaissance de l'Afrique y gagne quelques traits nouveaux.

Les interventions pontificales sont totalement, étrangères au continent lui-même. Dans quelques cas, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle encore, elles visent à préserver les derniers vestiges d'une chrétienté d'Ifrikiya en voie de disparition. Dans d'autres, il s'agit d'assurer, par des démarches diplomatiques auprès des souverains musulmans, la vie des églises, voire des évêchés — au Maroc — créés pour le compte des collectivités européennes — marchands et mercenaires — installés au Maghreb. Parfois, ces démarches prennent un tour plus indiscret et constituent des interventions directes dans la vie du Maghreb<sup>16</sup>. Les chrétiens de la péninsule Ibérique vont donner un accent décisif à la connaissance de l'Afrique. Chercheurs de métaux précieux, adversaires des musulmans, ils croient créer avec le « prêtre Jean », vieille connaissance des croisés que le reste de l'Europe commence justement à oublier, une « alliance de revers » africaine contre l'islam.

L'Asie, quant à elle, si elle connaît la côte orientale de l'Afrique longtemps avant la grande expansion décisive du XV<sup>e</sup> siècle, n'accorde, dans les écrits que nous possédons jusqu'ici, qu'une attention restreinte au continent africain<sup>17</sup>.

14. Bien entendu, il n'est possible ici que d'indiquer très sommairement les traits saillants de cette question. Elle a donné lieu, déjà, à de nombreuses publications. Elle mérite de retenir, à l'avenir, l'attention des chercheurs, car toutes les observations possibles sont très loin d'avoir été tirées de ces documents.

15. C. de la Roncière, tome premier, 1925, p.144 et suiv.; la version du texte publiée par de la Roncière mériterait une révision attentive à l'aide du manuscrit. Sur l'interprétation donnée de ce voyage par cet auteur, voir J. Heers, 1971, p.66 et suiv.

16. C'est le cas lorsque, en 1251, Innocent IV demande la création de places de sûreté pour les chrétiens sur la côte marocaine, ou encore lorsque, en 1290, Nicolas IV s'adresse, par encyclique, à tous les chrétiens d'Afrique septentrionale, ou encore lorsque, en 1419, Martin V s'adresse à la hiérarchie chrétienne au Maroc.

17. J. J. L. Duyvendack, 1949; T. Filesi, 1962; Chou Yi-liang, 1972.

## Un espace qui s'agrandit de la diplomatie méditerranéenne aux échanges afro-européens

Naguère, les historiens ne prêtaient attention qu'aux relations diplomatiques et guerrières entre islam d'Afrique et Occident. Il est inutile, ici, de revenir sur des faits très connus. On peut simplement remarquer que, si les musulmans présentent une résistance peu coordonnée devant les assauts des chrétiens, ces derniers ne sont pas, eux non plus, en mesure d'agir de manière cohérente et unifiée. D'ouest en est, sous des dynasties diverses, régnant sur des territoires d'étendues variables, les États musulmans d'Espagne, du Maroc, de Tlemcen, d'Ifrīqiya et d'Égypte se comportent, après la disparition des Almohades, le plus souvent en rivaux. Puissant unificateur spirituel et culturel, l'islam ne constitue pas un ciment politique et militaire capable d'effacer les divergences d'intérêts des princes. Les intérêts économiques n'opposent pas moins clairement les États chrétiens, de la Castille à l'Italie, les uns aux autres, malgré leur appartenance idéologique commune.

Dans ses apparences, l'histoire diplomatique, militaire et politique de l'espace méditerranéen est, durant ces siècles, peu logique. Gênes soutient constamment le royaume de Grenade contre la Castille; Grenade, malgré ses appels, ne reçoit qu'une aide médiocre du Maroc ou de l'Égypte. La rivalité des riverains du détroit de Gibraltar dans le contrôle de cette voie d'eau essentielle, clé de la navigation vers l'Atlantique<sup>18</sup>, explique les retournements contraires des diplomaties marīnide et grenadine; les intérêts de l'Égypte, cliente de la Castille et de l'Aragon, éclairent les raisons de son faible appui à Grenade. Les Marīnides entrent en lutte contre leurs voisins de Tlemcen; les Hafside se soucient de rejeter ces derniers vers l'ouest et de freiner toute forte expansion marīnide. Les relations difficiles et contradictoires des Vénitiens et des Génois entre eux, des Vénitiens et des Génois avec les Mamelūk et les Ottomans demeurent indéchiffrables pour qui s'en tient à l'apparence des relations diplomatiques.

Les réalités se situent à d'autres niveaux; elles sont d'une autre envergure.

Maîtres, par la seule organisation de leur espace politico-économique, des échanges entre l'Asie et l'Europe, les musulmans ont aussi puissamment relié l'économie sahélienne aux échanges mondiaux. L'Afrique septentrionale, lentement d'abord, du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, plus rapidement aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, a tiré des régions méridionales, jusqu'aux approches de la forêt peut-être, directement ou indirectement, de très importantes ressources, en or en particulier. Des routes méridiennes ou « obliques » rejoignent désor-

18. Le traité de 1285, entre la Castille et les Marīnides, consacre un changement profond d'équilibre. Les Marīnides renoncent alors à la fois à la terre espagnole et à leur présence sur mer. En échange, ils obtiennent – le fait garde une considérable importance culturelle pour nous – la livraison de treize charges de livres apportées de Cordoue à Fès (C. E. Dufourcq, 1966, p. 206).



mais les grands axes du commerce musulman<sup>19</sup>. L'Ouest africain à l'époque malienne tout comme à celle du Ghana est concerné; mais aussi l'Aïr, le Tchad, le Darfour, le Nil moyen<sup>20</sup>. Les conséquences ont été profondes en zone sahélienne<sup>21</sup>; au nord, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, un État s'est organisé au débouché de chaque grand faisceau de routes méridiennes et il rivalise avec ses voisins. La concurrence économique se développe entre les princes, sans profit, le plus souvent, pour la population, sauf lorsque, à Tlemcen par exemple, apparaît une bourgeoisie marchande. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les États chrétiens profitent de cette concurrence et de l'affaiblissement politique et militaire qu'elle entraîne. L'espace musulman et ses annexes méridionales se trouvent reliés à une zone beaucoup plus vaste, en plein essor économique: l'Occident méditerranéen, puis l'ensemble de l'Europe. Cette «révolution»<sup>22</sup> produit ses effets les plus remarquables du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Le Mali et le Songhay organisent soigneusement le contrôle des exportations et la taxation des importations<sup>23</sup>. Mieux, la diversification des routes d'exportation et des clients, systématiquement recherchés par les *mansa* maliens et les souverains de Gao, n'a certainement pas contribué faiblement à développer les relations de tous ordres entre le Sahel et ses partenaires rivaux du nord du continent. La fréquence des ambassades, les voyages, les échanges de lettres commencent à nous éclairer sur l'active et habile diplomatie des souverains noirs qui cherchaient à échapper aux conséquences désastreuses d'un monopole d'achat de leurs produits<sup>24</sup>. Cette situation nouvelle a des répercussions profondes et croissantes sur les relations entre l'Afrique du Nord et celle des tropiques, mais aussi sur la situation interne des royaumes musulmans du Nord. Succès et insuccès des dynasties marīnide, wattāsīde et saadienne au Maroc, par exemple, sont, pour une large part, liés aux difficultés ou à l'amélioration des relations avec le Sud.

La pression militaire et commerciale chrétienne va croissant. Le nombre et la répétition des traités<sup>25</sup> disent l'opiniâtreté des marchands et des rois du Nord et la souple résistance des Maghrébīns. La multiplication des comptoirs<sup>26</sup> plus ou moins isolés de leur contexte maghrébin, toujours rivaux entre eux, montre l'importance qu'attache l'Europe au commerce d'Afrique. Celle-ci, jusqu'à la forêt, fait désormais partie d'un espace d'exploitation économique du Sud par le Nord<sup>27</sup>.

19. Fātimides puis Ummayyades d'Espagne, Almoravides puis Almohades ont successivement bénéficié des avantages de l'hégémonie sur les plus importants points d'arrivée des routes du Sud. Voir J. Devisse, 1970 et 1972.

20. Il reste énormément à faire pour éclairer l'histoire de la circulation des personnes et des biens dans les régions en question.

21. Nous avons déjà développé ce raisonnement. Voir J. Devisse, 1972.

22. R. S. Lopez, 1974, 252 p.

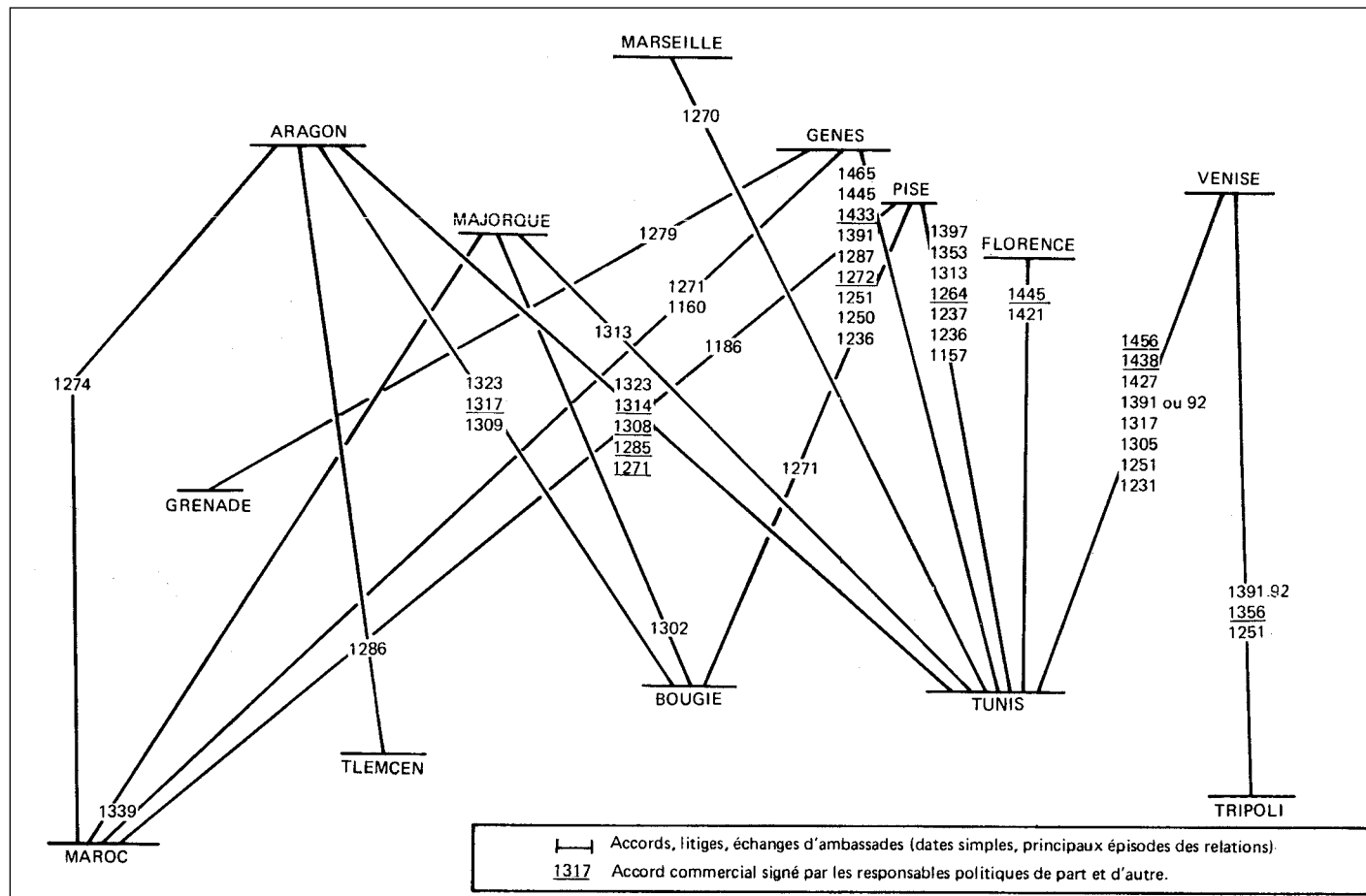
23. Voir J. Devisse, 1972.

24. Voir J. Devisse, 1972; aussi M. Abitbol, 1975, 370 p.

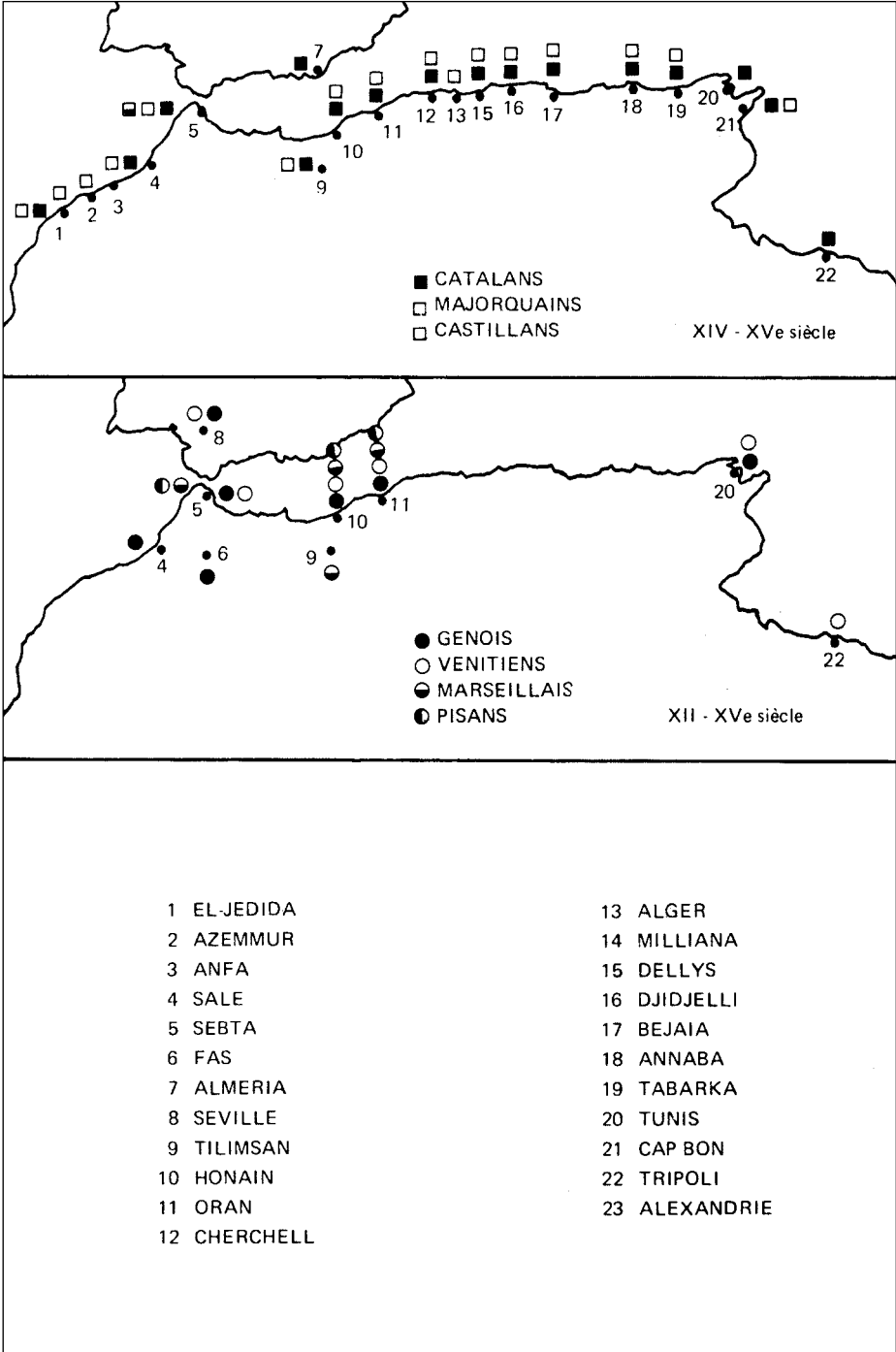
25. Voir croquis n°1.

26. Voir croquis n°2.

27. J. Devisse, 1972, p. 369.



Relations économiques entre rives de la Méditerranée occidentale (tableau J. Devisse).



*Recherche de l'or africain par les marchands européens (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) (cartes J. Devisse).*

Seule l'Égypte a su organiser la surveillance du trafic européen dans ses ports de manière telle que ses dynasties successives tirent des avantages divers de ce trafic<sup>28</sup>.

Violamment concurrents entre eux, les Européens n'appliquent pas, dans leur commerce avec l'Afrique, les mêmes méthodes. Tous cherchent à obtenir la balance des comptes la plus avantageuse. Mais leurs possibilités économiques et stratégiques sont très variées. Venise reste fidèle jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle à une conception du commerce qui commence à basculer devant l'apparition de formes plus modernes. Elle achète en Égypte et en Syrie les épices asiatiques et les revend très cher. Elle ne se soucie pas d'importer de grandes quantités, certaine qu'elle est d'avoir le monopole de la vente en face d'un marché impossible à saturer: elle peut donc pratiquer les prix les plus déraisonnables. C'est l'Égypte et l'est de la Méditerranée qui, de ce point de vue, l'intéressent le plus<sup>29</sup>. Les difficultés se développant au XV<sup>e</sup> siècle, elle ne dédaigne pas de fournir à Tripoli et à Tunis verreries et draps, cuivre et corail pour en retirer de l'or. Elle garde aussi, grâce au monopole du sucre provenant d'Orient, de Chypre ou de Crète, de larges possibilités d'enrichissement. Pour Venise, longtemps, l'Égypte et le bassin oriental de la Méditerranée ont été plus intéressants, comme points d'aboutissement du commerce asiatique et proche-oriental, que l'Afrique elle-même<sup>30</sup>.

Les Génois, eux, offrent, dans ces mêmes régions orientales, au XIV<sup>e</sup> siècle, du blé<sup>31</sup> et des esclaves; leurs relations avec l'Angleterre leur procurent des draps de laine de qualité assez basse mais qui se vendent bon marché<sup>32</sup>. Sans réaliser d'énormes bénéfices sur chaque opération, ils multiplient les occasions de vendre<sup>33</sup> et constituent ainsi, au total, un volume d'échanges assez important en valeur. Comme les Catalans, depuis plus longtemps, et plus largement que ceux-ci, les Génois louent leurs bateaux aux musulmans pour le transport des personnes et des biens entre l'Égypte

28. Voir C. Cahen, 1965.

29. Sur les conséquences de ce choix pour les Vénitiens, voir R. Romano, A. Tenenti, V. Tucci, 1970, p. 109 et suiv.

30. Gênés eux aussi par l'expansion ottomane, les Vénitiens accordent au commerce de Tripoli, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, une importance que nous commençons seulement à découvrir: ils en retirent de l'or en particulier.

31. Le contrôle de l'exportation des blés de la mer Noire, jadis réalisé par les Byzantins, qui s'en servaient comme moyen de pression sur les Fātimides d'Égypte, appartient aux Génois, qui en font l'un de leurs atouts en face des Mamlūk. Il serait intéressant d'étudier si au Maghreb par exemple, d'autres formes de « diplomatie frumentaire » n'existaient pas, qui auraient constitué, là encore, autant de moyens de pression sur des pays aux récoltes irrégulières. L'étude de la circulation des grains en Afrique reste tout entière à faire pour ces siècles. Il existe quelques rares mentions, pour l'intérieur du continent, chez les auteurs du XIV<sup>e</sup> siècle. D'Oran en 1477, un navire emporta 640 tonnes de céréales vers Gênes; le Maroc atlantique, de même, emporta du blé, au XV<sup>e</sup> siècle, pour le compte des Portugais.

32. Les tissus européens pénètrent loin vers le sud. On connaît la mention qu'en fait Ibn Baṭṭūṭa dans sa description du vêtement des *mansa* du Mali (J. Cuoq, 1975, p. 305).

33. En 1445, on note, parmi les marchandises confisquées par les Grenadins sur des Génois, la présence de 90 kg de cauris. Sur ces questions, voir J. Heers, 1957, p. 120.

et l'Espagne. Déjà, l'Afrique maghrébine et le bassin oriental de la Méditerranée revêtent, pour eux, une importance considérable. La conquête ottomane les chasse du bassin oriental; ils s'appuient désormais totalement sur le commerce d'Afrique septentrionale. Pour concurrencer les ventes de sucre vénitiennes, ils pratiquent des prix beaucoup plus bas et développent, pour la première fois dans l'histoire, un commerce quantitatif de ce produit. Mais, dès lors, ils ont besoin de contrôler, directement ou non, les zones productrices de sucre; ce sont les Espagnols — musulmans ou chrétiens — qui, d'abord, fournissent des récoltes notables<sup>34</sup>. Gênes se rapproche tout naturellement d'eux. Puis les Génois s'associent étroitement à la politique de découverte des Portugais, à la mise en culture, pour la canne à sucre, des îles atlantiques que ceux-ci occupent, à la commercialisation du sucre de Madère ou des Canaries. Tout naturellement, cette politique génoise conduit à l'irruption des Italiens dans le détroit de Gibraltar et dans l'Atlantique, à leur participation plus ou moins directe aux explorations<sup>35</sup> et aux recherches intenses qui se poursuivent, au Portugal en particulier, en matière de constructions navales.

Ces faits méritent d'être soulignés puisqu'ils expliquent tous les mécanismes prochains de l'expansion portugaise dans l'Atlantique et préfigurent les conséquences de cette expansion pour l'Afrique. Les Catalans<sup>36</sup>, derniers venus, n'atteignent pas le niveau de puissance de leurs grands rivaux italiens; ils multiplient les petites opérations qui rapportent peu. Les autres ports ou pays d'Occident s'essouffent à suivre ces exemples.

Le plus intéressant n'est pas là. En dehors de l'ivoire<sup>37</sup>, de quelques morceaux de cola, de sacs de maniguette, d'autres produits plus ou moins pittoresques, c'est par son or et par les esclaves qu'on lui arrache que l'Afrique est le plus visiblement présente dans l'économie méditerranéenne. Dans ces deux cas, l'enquête d'ensemble est très loin d'être faite. Tout au plus peut-on en esquisser quelques résultats déjà acquis.

Du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, l'or africain a surtout contribué à l'excellence du monnayage fâtimide, ummayyade, almoravide, almohade, puis hafside<sup>38</sup>.

L'or afflue toujours vers le nord de l'Afrique, avec quelques variations insuffisamment connues de nous, jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il fournit encore aux souverains qui en contrôlent plus ou moins aisément la circulation les

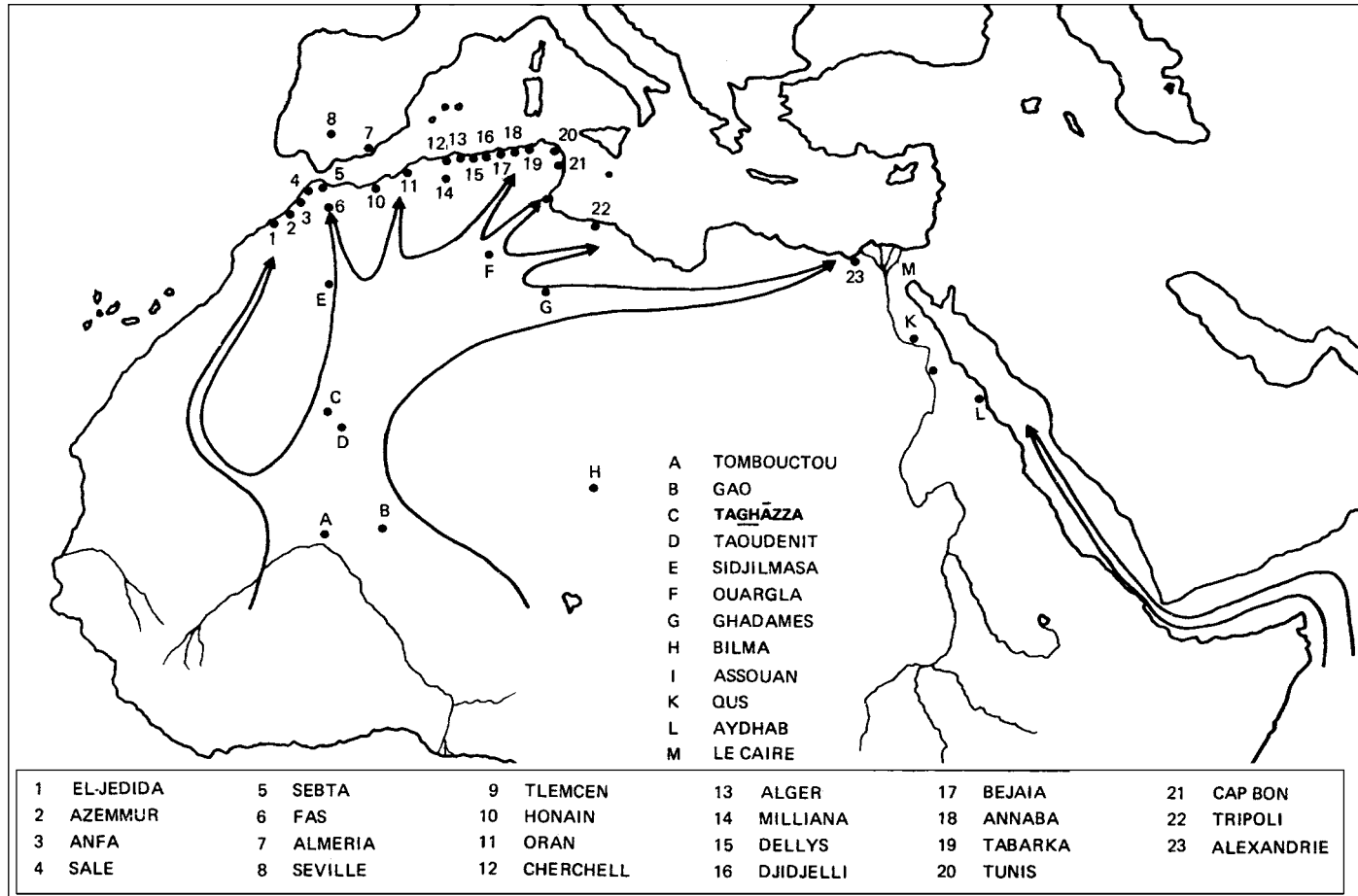
34. La chute du royaume de Grenade, en 1492, a certainement constitué, de ce point de vue, un échec important, mais provisoire, dans la politique génoise de vente de sucre. Sans doute a-t-elle contribué à intensifier la production dans les îles atlantiques. Voir J. Heers, 1957, p. 89 et suiv. et p. 170.

35. C. Verlinden, 1959, pp. 388-407; tiré à part, 1966, 24 p.

36. Sur le commerce catalan, voir C. E. Dufourcq, 1966.

37. V. L. Grottanelli (vol. XXX, n° 4, 1975, pp. 475-505) a montré que les importations en Europe d'objets africains en ivoire sont antérieures à l'expansion portugaise. Le fait, trop rarement étudié et qui mériterait de retenir l'attention des chercheurs, permet de penser que l'influence de l'art africain s'est probablement exercée en Europe avant le XV<sup>e</sup> siècle.

38. Les publications sont très nombreuses dans ce domaine. Suivre en particulier le *Journal of economic and social history of the Orient*, les publications de la Royal Numismatic Society anglaise et celles de l'American Numismatic Society de New York.



*Irrigation de l'économie musulmane d'Afrique septentrionale par l'or africain (carte J. Devisse).*

éléments d'une frappe monétaire, d'une politique de prestige et d'un luxe des cours dont parlent les écrivains arabes. Mais des faits nouveaux aussi ont peu à peu modifié la situation au profit des Européens.

Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, nous le savons aujourd'hui, les chrétiens d'Espagne ont commencé à obtenir de l'or depuis le Sud<sup>39</sup>; les méthodes sont, alors, encore rudimentaires.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il n'en est plus ainsi et les profits s'accumulent<sup>40</sup>. À ce moment, le commerce de Tunis est, globalement, réputé rapporter aux chrétiens de 20 000 à 60 000 dinars par an, celui de Bougie de 12 000 à 24 000. Majorque reçoit, en 1302 et les années suivantes, environ 2 000 dinars d'or<sup>41</sup>, solde de son commerce avec Bougie. En 1377, il entre à Gênes une valeur de 68 000 livres d'or importé, dont l'essentiel a transité par l'Espagne grenadine ou chrétienne<sup>42</sup>. Soixante-quinze ans plus tard, Gênes retire, toujours par les mêmes circuits, environ 45 000 ducats par an<sup>43</sup>. La valeur globale des exportations catalanes vers l'ensemble du Maghreb — et non point les simples profits — est estimée, au XV<sup>e</sup> siècle, à 400 000 ou 500 000 dinars par an<sup>44</sup>, les revenus annuels apportés à Barcelone seraient de l'ordre de 120 000 dinars<sup>45</sup>. Les estimations manquent, malheureusement, pour les commerces orientaux de Venise et de Gênes, certainement producteurs, eux aussi, de fortes quantités de numéraire. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'une classe marchande active apparaisse dans les grands ports chrétiens de Méditerranée et dans certaines villes importantes comme Milan ou Florence. Le profit appelant le profit, la puissance de ces « capitalistes » multipliée par l'organisation des sociétés leur permet d'entreprendre sur une grande échelle la construction de navires<sup>46</sup> et l'armement de flottes de tonnages croissants.

En même temps, bien entendu, le monnayage de l'or, interrompu durant des siècles en Occident, reprend, après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> sans aucun doute, pour une part qu'il reste à évaluer, grâce à l'or africain obtenu dans les ports musulmans. L'étude de ces monnaies est aujourd'hui en cours, scientifiquement et économiquement: elle permettra certainement d'avancer beaucoup dans la connaissance des questions que nous venons d'évoquer.

39. P. Bonnassie, tome premier, 1975, vol. I, p. 372 et suiv.

40. P. Vilar, 1974, p. 42.

41. C.-E. Dufourcq, 1966, p. 429.

42. J. Heers, 1971, p. 177.

43. J. Heers, 1957, p. 101; R. Arié, 1973, p. 363.

44. C.-E. Dufourcq, 1966, pp. 555-556: Ifrīkiya, environ 125 000; Maghreb central, de 30 000 à 70 000; Maroc, environ 200 000.

45. C.-E. Dufourcq, 1966, p. 556.

46. Cette construction est rendue difficile pour les musulmans, par le manque de bois, depuis qu'ils n'ont plus accès aux richesses forestières des îles méditerranéennes et de l'Espagne.

47. Gênes a une frappé stable de 1330 à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; en 1443, après une période de crise, la cité réforme son système monétaire par rapport à l'or. Les autres villes italiennes font de même, en particulier Venise et Florence; Majorque frappe un réal d'or de 3,850 grammes à partir de 1310. La Castille d'Alphonse X adopte pour son « double » d'or le poids du dinar almohade (4,600 g).

Quoi qu'il en soit, même compte tenu d'apports d'or oriental venu d'Afrique méridionale par l'Égypte, les arrivées d'or demeurent insuffisantes<sup>48</sup> pour l'Occident en pleine croissance économique<sup>49</sup>.

La « faim de l'or », on le sait, va contribuer puissamment à lancer les Européens vers la conquête et la domination économique du monde. La curiosité des Méditerranéens chrétiens pour l'or d'Afrique s'explique mieux dans un tel contexte, qui lance Malfante et bien d'autres à la découverte des routes de l'or de l'intérieur du continent.

Les bénéfiques commerciaux, auxquels les rois eux-mêmes ne sont pas insensibles<sup>50</sup>, ne constituent pas le seul moyen, pour les Occidentaux, d'obtenir l'or d'Afrique. Les tributs imposés par les vainqueurs chrétiens en échange d'une protection plus ou moins illusoire rapportent, eux aussi, de confortables bénéfices, aux souverains cette fois<sup>51</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les rois de Tunis versent annuellement 33 000 besants d'or à la Sicile<sup>52</sup>; les Aragonais tentent, en vain, d'imposer, après 1282, la reconduction de ce tribut<sup>53</sup>. Momentanément sollicitée par les Marīnides en 1274, l'alliance navale des Catalans coûte environ 40 000 dinars aux Marocains<sup>54</sup>. En 1309, l'appui des Aragonais leur enlève encore 7 000 dinars. Pour apprécier l'ampleur de ces « cadeaux », il faut rappeler qu'une ambassade grenadine rentre du Caire, au XIV<sup>e</sup> siècle, porteuse d'un don de 2 000 dinars égyptiens au souverain nasride<sup>55</sup>. On a récemment montré que les Grenadins, destinataires d'une partie de l'or africain, remettaient à la Castille, annuellement, entre 10 000 et 40 000 dinars<sup>56</sup>, sans compter les prélèvements effectués à l'occasion d'une victoire militaire castillane. Bougie promet — sans tenir — de verser 1 000 dinars par an à l'Aragon en 1314 et 1323, et en verse 8 000 en 1329; Tlemcen verse au même roi d'Aragon, entre 1275 et 1295, de 2 000 à 6 000 dinars par an. Bien entendu, ces versements sont largement fonction des rapports de force réels entre musulmans et chrétiens. D'autres méthodes se révèlent encore plus efficaces; par exemple la location de

48. Dufourcq estime à environ 70 kg par an l'apport d'or africain à l'Aragon; Heers, lui, estime que 200 kg d'or entrent annuellement à Gênes.

49. Sur le niveau de l'or en circulation dans le domaine économique par rapport aux besoins réels, voir P. Vilar, 1974, pp.32-33.

50. Les rois chrétiens obtiennent parfois, lors de la signature des accords avec leurs homologues musulmans, le reversement à leur profit d'une partie des droits de douane versés par leurs marchands en Afrique: en 1229-1230, le roi d'Aragon reçoit ainsi environ 500 dinars de Tlemcen; en 1302, Bougie s'engage à lui reverser le quart des droits, soit environ 1 500 dinars par an; l'Ifrīkiya rend, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, 50 % de ces mêmes droits à l'Aragon.

51. Sur les effets monétaires de ces relations, voir P. Vilar, 1974, pp.42-43.

52. G. Yver, 1902, p.135.

53. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Ifrīkiya paie à nouveau mais de faibles sommes de l'ordre de 2 000 dinars et peu régulièrement.

54. C.-E. Dufourcq, 1965, p.179.

55. R. Arié, 1973, p.119.

56. R. Arié, 1973, p.214. Au XV<sup>e</sup> siècle, les prélèvements sont moins forts, sans doute parce que l'or se raréfie dans le trésor grenadin.



flottes<sup>57</sup> ou de troupes<sup>58</sup>. Dufourcq estime que, pour la couronne aragonaise, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle les revenus assurés par ces divers moyens sont de 15 000 dinars, soit plus de 10 % des ressources de cette couronne.<sup>59</sup>

Il est légitime, à partir de ces quelques informations, et en attendant des inventaires plus complets, de penser qu'une part non négligeable de l'or africain est passée dans le circuit des affaires européennes. Même si les quantités en cause ne représentent qu'une faible part des tonnes — de quatre à huit ? — d'or importée annuellement de l'ouest et du sud de l'Afrique vers le nord du continent, même si ces quantités sont dérisoires par rapport aux besoins réels de l'économie européenne, elles n'en constituent pas moins un apport appréciable. Du reste, la pression européenne dans les comptoirs montre assez que chacun a conscience des profits à y réaliser. La pression économique s'accompagne d'une reprise d'implantation des communautés religieuses, au Maroc en particulier<sup>60</sup>, alors que les vieilles structures de l'Église d'Afrique achèvent de disparaître en Ifrīkiya<sup>61</sup> et que les timides relations ouvertes au XV<sup>e</sup> siècle par Rome avec l'Éthiopie n'ont guère de résultats.

On ne s'étonne de voir les royautes musulmanes nord-africaines accepter pareille situation que si l'on oublie qu'en tant que telles elles y trouvent leur compte. Les droits de douane perçus sur les importations européennes sont, en général, de 10 %, sauf privilèges accordés par traité. Le commerce catalan, à lui seul, rapporterait 6 000 dinars par an au trésor marīnide et d'importantes sommes aussi à Tlemcen; au XV<sup>e</sup> siècle, la douane ḥafside de Tunis produit un revenu de 150 000 dinars par an<sup>62</sup>. Il demeure rentable, pour ces dynasties, même si leurs pays s'appauvrissent au profit de l'Europe, de payer les troupes nécessaires à la sécurité des routes, au sud de Tlemcen en particulier, et à l'administration fiscale. Les plus clairvoyants des souverains maghrébins dénoncent le déséquilibre croissant qu'entraîne pour leur économie la colonisation commerciale européenne; la plupart s'abandonnent au courant dominant.

57. 1304: location d'une flotte aragonaise au Maroc contre 30 000 dinars. Dès 1302 et en 1309, Jacques d'Aragon propose aux Marīnides la location de bateaux équipés et armés contre 500 dinars par mois et par unité. Il fait de même pour les Ḥafside en 1309 et le bénéfice réel mensuel est d'environ 250 dinars. Dufourcq (1965, p. 541) calcule qu'à ce rythme les frais de construction d'un bateau sont amortis en quatre ou cinq mois. En 1313, Tlemcen loue six galères, pendant un an, pour 35 000 dinars. En 1377, Pierre IV d'Aragon fournit des bateaux à Grenade, avec des arbalétriers, pour 900 dinars par mois (R. Arié, 1973, p. 269).

58. Les Catalans fournissent, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une milice chrétienne aux Ḥafside; une part du prix de location des mercenaires est reversée au roi d'Aragon, qui réaliserait ainsi un profit d'environ 4 000 dinars par an (C.-E. Dufourcq, 1966, p. 103). Un système comparable est organisé à Tlemcen (C.-E. Dufourcq, p. 149 et suiv.). Et aussi au Maroc, où le prix versé est, en 1304, de 10 000 dinars d'or.

59. C.-E. Dufourcq, p. 560 et suiv.

60. J. Jadin, 1965, pp. 33-69. Les ordres mendiants apparaissent au Maroc et des évêques sont nommés à Fès et Marrakech pour le compte des mercenaires chrétiens.

61. L. Jadin, 1965; A. Mahjubi, 1966, pp. 85-103.

62. C.-E. Dufourcq, 1966, p. 563 et suiv.

Depuis le VII<sup>e</sup> siècle, dans les rapports de guerre entre musulmans et chrétiens, le raid en territoire adverse, qui procure des esclaves, la revente d'une partie de ceux-ci, l'utilisation des excédents pour les tâches les plus diverses constituent l'une des formes coutumières des rapports de force.

Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, ce « marché » est favorable aux musulmans d'Espagne en particulier. La tendance s'inverse, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que s'accroît la pression militaire et navale des chrétiens sur les musulmans. Ce déséquilibre laisse aux chrétiens une masse grandissante d'esclaves à utiliser ou à revendre. Et parmi ceux-ci figurent non seulement des Maghrébins, mais aussi des Noirs d'Afrique du Nord ou plus méridionale<sup>63</sup>.

L'importation d'esclaves *sūdān* ou nubiens est certaine dans tous les pays d'Afrique septentrionale. Le phénomène est bien connu en Égypte; il est moins bien étudié pour le moment en Afrique occidentale<sup>64</sup>. Les plus anciens contacts entre chrétiens et Noirs sont passés, ce n'est pas douteux, par le monde musulman. L'iconographie<sup>65</sup> révèle, par exemple, quelle place tenaient les « Maures noirs » dans les armées de l'Espagne musulmane qu'affrontaient les chrétiens; Ibn 'Abdūn ne nous dit-il pas, dans son manuel de *Hisba* du XII<sup>e</sup> siècle, que ces Noirs étaient présents dans la Séville almoravide et réputés dangereux<sup>66</sup>?

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ce lamentable commerce est largement aux mains des commerçants chrétiens. Les Catalans y sont passés maîtres<sup>67</sup>. Dès 1213, une femme noire, esclave et chrétienne, était vendue par un marchand génois à l'un de ses collègues<sup>68</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les sources révèlent, pour le bassin occidental de la Méditerranée<sup>69</sup> et, à un moindre degré pour Venise<sup>70</sup>, d'une part, l'accroissement des importations de main-d'œuvre noire<sup>71</sup>, d'autre part, le rôle

63. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, en Sicile, les sources révèlent la présence de Noirs; en 1145, à Catane, 23 esclaves; en 1243 à Palerme, un Noir chrétien mais esclave, parmi les musulmans donnés par le roi normand à l'abbaye de Monreale figurent environ une trentaine de noms qui peuvent désigner des Noirs (au XII<sup>e</sup> siècle). (Ces informations partiellement inédites sont dues à de jeunes chercheurs de l'Université de Paris-VIII.)

64. Voir par exemple, Al-Ya'kūbī en 891 (J. Cuoq, 1975, p. 49), Al-Istakh̄rī en 951 (J. Cuoq, p. 65), Al-Mukaddasī en 946-988 (J. Cuoq, p. 68), Al-Birūnī en 973-1050 (J. Cuoq, p. 80), Al-Bakrī en 1068 (J. Cuoq, p. 82), Al-Zuhrī en 1154-1161 (J. Cuoq, p. 115 et suiv.), Al-Idrīsī en 1154 (J. Cuoq, p. 127 et suiv.), Ibn 'Idhārī al-Marrākūshī au XIV<sup>e</sup> siècle (J. Cuoq, p. 220), Al-'Umarī en 1301-1349 (J. Cuoq, p. 255 et suiv.), Ibn Baṭṭūṭa en 1356 (J. Cuoq, p. 289 et suiv.), Ibn Khaldūn en 1375-1382 (J. Cuoq, p. 329 et suiv.), Al-Maḳrīzī en 1364-1442 (J. Cuoq, p. 380 et suiv.), Al-Maghīlī en 1493-1496 (J. Cuoq, p. 399 et suiv.) et R. Mauny, 1961, pp. 336-342, 377-379, 422-424.

65. Voir tout particulièrement A. Steiger, 1941; J. G. Lovillo, 1949.

66. Ibn 'Abdun, trad. franç. E. Lévi-Provençal, 1947, alinéa 204.

67. Les marchands d'Espagne du Nord font passer, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des esclaves noirs en Roussillon (C. Verlinden, 1966, pp. 335-336).

68. C. Verlinden, 1966, p. 340.

69. Voir C. Verlinden, 1966, pp. 335-343; 1977, p. 200 et suiv.

70. C. Verlinden, 1966, p. 341.

71. C. Verlinden (1966, p. 340). À Naples, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, 83% des esclaves de Naples sont des Noirs. En Sicile aussi, les Noirs sont nombreux.

essentiel que joue la Cyrénaïque dans ce commerce, au moins entre 1440 et 1470<sup>72</sup>.

Deuxième fait nouveau et essentiel: l'apparition sur le marché méditerranéen des Noirs « de Guinée »<sup>73</sup>. Déjà se dessine une âpre concurrence entre Européens. Dès 1472, les *cortes* portugaises demandent que la réexportation des esclaves — le trafic a commencé vers le milieu du siècle et d'abord par des razzias sur les côtes de Mauritanie — soit strictement surveillée; cette main-d'œuvre doit en priorité servir au développement agricole du Portugal et des îles qu'il contrôle. C'est compter sans l'esprit d'entreprise des Italiens et des Catalans. De 1486 à 1488, Bartolomeo Marchione, Florentin résidant au Portugal, se voit affermer la traite sur la côte des esclaves<sup>74</sup>; les importations s'accroissent. Les Génois, maîtres par les finances et la marine d'une part importante des affaires portugaises, et les Catalans réexportent et revendent cette main-d'œuvre. Le marché des esclaves de Valence est largement alimenté à partir de 1494: en 1495-1496, huit cents y sont vendus, dont une part importante de Noirs venus par le Portugal<sup>75</sup>. Certains de ces esclaves sont d'origine sénégalaise<sup>76</sup>.

Les conséquences de cet afflux sont très sérieuses. Tout d'abord, les prix s'effondrent, les esclaves noirs sont ceux qui se vendent au plus bas prix: leur sort est donné comme le plus misérable de tous. L'habitude se répand de considérer que cette main-d'œuvre, résistante et sûre, est particulièrement apte aux travaux agricoles difficiles: la conséquence va apparaître très vite. Psychologiquement, certaines classes sociales des sociétés méditerranéennes contractent, en face de ces Noirs misérables, une réaction de mépris et de distance que ne partage pas, au même moment, l'Europe du Nord<sup>77</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'essor économique qu'a connu l'Afrique au XIV<sup>e</sup> siècle est mis en cause par les événements graves qui se déroulent dans ses périphéries. La lutte pour le contrôle de l'océan Indien et l'expansion ottomane constituent l'un des facteurs de rupture de l'équilibre ancien. L'expansion européenne vers l'Atlantique va en constituer un autre, plus lourd encore de conséquences pour l'Afrique et responsable, pour plusieurs siècles, de l'arrêt brutal de l'essor naissant du XIV<sup>e</sup> siècle.

72. C. Verlinden, 1966: nombreux exemples précis.

73. Première mention à Barcelone en 1489 (C. Verlinden, 1966, p. 338).

74. Du 15 juin 1486 au 31 décembre 1493, 3 589 esclaves arrivent à Lisbonne, dont 1 648 au moins pour le compte des marchands florentins; C. Verlinden, 1963, p. 29. Voir aussi V. Rau, 1975, pp. 535-543.

75. Voir V. Cortés (1964). 62 Canariens sont vendus en 1489 à Valence et 90 à Ibiza, aux Baléares; 21 en 1493 à Valence, 130 en 1494, 99 en 1496 et les 26 derniers en 1497. Sur la traite des Guanches, voir C. Verlinden (1955), pp. 357, 550, 561, 562-567, 1028. Pour les Noirs d'Afrique: 1484, plus de 200; 1490, environ 50; 1491, près de 350; 1492, environ 180; 1493, environ 180; 1494, environ 150; 1495, environ 650; 1496, environ 150; 1497, environ 110. Les apports sont ensuite interrompus jusqu'en 1502.

76. V. Cortés, 1964, p. 56 et suiv. Ils sont souvent jeunes: neuf, douze, quinze ans.

77. Nous espérons illustrer ces lignes par la publication très prochaine d'une longue étude sur l'iconographie des Noirs en Occident.

## L'Afrique, l'Asie, l'océan Indien

On l'a vu dans les volumes précédents, les relations avec les riches productions asiatiques ont conduit à l'ouverture de grands axes commerciaux, par terre ou par mer, qui aboutissent tous en Asie occidentale. Les musulmans contrôlent ces axes depuis le VII<sup>e</sup> siècle; mais la concurrence demeure vive entre la route qui aboutit au fond du golfe Arabo-Perse, et qui irrigue le commerce de Mésopotamie et de Syrie, et celle qui aboutit en mer Rouge et, par le Nil, conduit au développement des ports du delta. L'alternance n'a jamais cessé entre ces deux terminaux rivaux. Pour l'époque qui nous occupe, les bouleversements de toute nature que connaît l'Asie, l'effondrement des dominations musulmanes de Mésopotamie laissent le champ libre à l'Égypte, qui connaît alors sa plus fastueuse période de contrôle du commerce oriental, des Fātimides aux Mamelūk<sup>78</sup>.

La Méditerranée est, de fait, abandonnée aux chrétiens après 1100. Mais les efforts militaires ou commerciaux qu'ils déploient pour accéder, à travers l'Égypte, à la grande route de commerce international qui aboutit à la mer Rouge demeurent infructueux.

Pourtant, les Égyptiens et leurs souverains successifs n'ont que rarement l'occasion d'accéder directement au grand commerce de l'océan Indien. Il leur faut, presque toujours, passer par l'intermédiaire des dynasties qui se succèdent à Aden, plaque tournante de ce grand commerce.

Du moins, dès le XII<sup>e</sup> siècle, des spécialistes de ce grand commerce, les Kārimī<sup>79</sup>, assurent le trafic des épices, des pierres précieuses, de l'or, du cuivre entre l'Asie et l'Afrique, d'une part, Aden et l'Égypte, d'autre part. Leur prospérité ne cesse de s'affirmer durant trois siècles. Jusqu'à la conquête ottomane, les marchands musulmans qui les imitent et eux-mêmes connaissent une grande prospérité dont bénéficient les ports méditerranéens de l'Égypte, où les Occidentaux viennent acheter ces produits rares et précieux.

Sous les Ayyūbides (1171-1250), Aydhāb devient l'un des ports les plus fréquentés du monde. Ibn Djubayr y passe, partant au pèlerinage en 1183; il renonce à compter les caravanes présentes, tant elles sont nombreuses<sup>80</sup>. Cependant, jamais l'unification politique et navale de la mer Rouge n'est très durable; ni les Ayyūbides ni leurs successeurs ne la réalisent vraiment. Le véritable trait d'union, ce sont les marchands, les Kārimī en particulier, basés à Aden et qui, de là, convoient, achètent et vendent les produits d'Asie, d'Afri-

78. Labib (Shuhi), 1965.

79. On a parfois rapproché le nom des Kārimī de celui du Kanim (Kanem) tchadien. Les dernières recherches ont fait justice de ce rapprochement. Voir, sur cette question, l'article « Kārimī » de la nouvelle édition de l'*Encyclopédie de l'Islam*. En tamūl, *karya* signifie affaires; il n'est pas impossible de voir là un rapprochement intéressant. Voir aussi, S. D. Goitein, 1966, en particulier chapitres XVII et XVIII.

80. Sur l'évolution de ce port, voir, J.-C. Garcin, 1972, *AI*, vol. XI, pp.189-209; voir aussi H. G. B. Paul, 1955.

que et de la Méditerranée. Ce sont les Kārimī qui servent d'intermédiaires diplomatiques lorsque surgissent des différends entre maîtres de l'Égypte et dynastes d'Aden; eux aussi négocient les accords entre princes asiatiques et égyptiens. À ces auxiliaires indispensables, le pouvoir égyptien accorde des laissez-passer qui garantissent leurs biens et leurs personnes, la libre importation en Égypte des produits occidentaux. Ainsi est assuré l'afflux des épices et aussi des esclaves vers les entrepôts du Nil. L'hégémonie économique égyptienne s'étend, sous les Mamelūk, aux ports de la côte occidentale de la mer Rouge: Sawākin, Massawa, Assab.

Aden est aussi le principal point de passage obligé d'un autre commerce, qui se développe, à un degré moins spectaculaire ou moins connu et avec des bénéfices apparemment moins élevés que le précédent: celui de la côte orientale d'Afrique<sup>81</sup>.

Il faut probablement penser que les preuves — nombreuses — de l'intérêt porté à ce commerce africain par les membres de la famille fātimide et les maisons d'affaires égyptiennes ne sont pas étrangères au besoin d'or de l'Égypte au XII<sup>e</sup> siècle, au moment où s'épuisent les mines du Wadi al-Allāk et où il est difficile ou impossible de se procurer l'or de l'Afrique occidentale<sup>82</sup>.

Aux dires d'Al-Idrīsī, une vive activité commerciale existe déjà, au XII<sup>e</sup> siècle, sur cette côte est-africaine. Le fer en est exporté avec de gros bénéfices, en particulier vers l'Inde, dont les aciers réputés demandent un apport important de matière première. Vers 1240, Ibn al-Wardi écrit, à propos du pays qui entoure Sofala, que «c'est un pays immense avec des montagnes qui recèlent des gisements de fer exploités par les habitants. Les Indiens viennent leur acheter ce métal à un prix très élevé». Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles confirment l'épanouissement de ce commerce côtier. L'ivoire, collecté depuis l'intérieur et que les marchés musulman, chinois et indien consomment en grande quantité, les peaux d'animaux constituent, avec le fer et l'or, les postes importants des exportations. Il faudra sans doute y ajouter le bois lorsque des études comparables à celles qui ont déjà été réalisées pour la

81. Sur cette question, voir les volumes II et III de cette *Histoire générale de l'Afrique*. En attendant la publication d'autres travaux très attendus sur cette question, on constatera que Goitein (1966, p. 355) note qu'il existe des relations commerciales vers l'Afrique qui ne passent pas par Aden. Du même auteur, 1967, *passim*. Les sources provenant du monde arabe et du monde chinois apporteront d'importants compléments sur ces points; voir déjà P. Wheatley, 1959.

82. Cette question de l'importation de l'or méridional n'a pas été jusqu'ici abordée avec toute l'attention souhaitable, faute de concertation entre spécialistes. Il suffit cependant de regrouper les publications les plus importantes pour comprendre que, vers l'an 1000, l'exploitation des mines était commencée et certainement aussi l'exportation. Voir en particulier R. Summers, 1969, qui paraît très optimiste quant à l'ancienneté de la production, et aussi T. N. Huffman, 1974, pp. 238-242, avec une importante bibliographie; ce dernier article souligne que l'exploitation importante de l'or commence au XI<sup>e</sup> siècle. À l'autre extrémité de la chaîne, il faut lire les articles très savants d'Ehrenkreutz, 1959, pp. 128-161 et 1963, pp. 243-277, pour apprécier à leur juste valeur l'ampleur et la qualité du monnayage fātimide; cette ampleur et cette qualité supposent un ravitaillement en or abondant que ni l'Égypte, ni la Nubie, ni l'Afrique occidentale n'apportent alors aux Fatīmidés. Il est juste de signaler que les spécialistes sont encore peu nombreux à admettre l'ancienneté de ce trafic de l'or vers l'Égypte.

Méditerranée<sup>83</sup> nous permettront de connaître la place de l'Afrique dans ce commerce international important à partir de l'Asie.

L'or du Sud, exporté par Sofala, mais commercialisé à Kilwa, prend une place dominante dans ce commerce; Summers<sup>84</sup> estime à dix tonnes par an la production sud-africaine pendant ces siècles, la décroissance commençant au XV<sup>e</sup>. Même si l'on retient des chiffres plus modestes, on doit admettre que cet or joue certainement un rôle — très mal étudié encore — équivalant à celui de l'or ouest-africain dans l'économie mondiale.

Les navires apportent sur cette côte divers produits dont les sources soulignent l'intérêt: les cauris<sup>85</sup>, des plantes nouvelles, vite acclimatées en Afrique<sup>86</sup>, des vêtements et des bijoux de verre, vendus fort cher aux Africains<sup>87</sup>.

Ce commerce consiste surtout en un cabotage, assuré par des navires de formes et de tonnages variés, dont Kilwa marque probablement le terminus normal. Les zones plus méridionales, jusqu'au canal de Mozambique, caractérisées par des régimes météorologiques très différents de ceux, très connus, du nord de l'océan Indien, ne sont guère systématiquement explorées et exploitées par les navigateurs musulmans jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Au demeurant, le « Sud » demeure entouré de mystères: d'abord parce que, selon Ptolémée, il est plus oriental que méridional<sup>88</sup>, ensuite parce que un pays mystérieux — *Wak-Wak* — y attend, riche de promesses et de menaces, les voyageurs intrépides. Ici aussi existe un « finistère » encore très mal connu.

De Mombasa ou de Malindi, chaque année, utilisant la mousson d'été, partent des navires musulmans qui vont vers l'Asie. Ces navires-ci participent pleinement au développement des techniques de navigation qui, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, s'améliorent beaucoup. La navigation astronomique, due pour une part importante aux inventions et observations chinoises, l'utilisation de la boussole, empruntée sans doute à peu près au même moment par les Arabes et les Méditerranéens aux Chinois, la science des vents, des courants, des

83. M. Lombard, 1972, pp. 153-176.

84. R. Summers, 1969, p. 195.

85. Ibn Baṭṭūṭa (1966, pp. 30-31; 1969, pp. 121-122) consacre un long développement au commerce de ce coquillage des îles Maldives sur la côte orientale. Sur les cauris, la bibliographie est abondante pour l'Afrique occidentale; sur l'océan Indien, voir, par exemple, P. Pelliot, 1933, pp. 416-418.

86. Voir encore Ibn Baṭṭūṭa. Récemment H. N. Chittick et R. J. Rotberg, 1974. Voir aussi UNESCO, *Les contacts historiques entre l'Afrique de l'Est, Madagascar et l'Asie du Sud-Est par les voies de l'océan Indien*, coll. « Histoire générale de l'Afrique, études et documents », n° 3, 1980.

87. À Kilwa et à Sofala, les négociants swahili achètent des tissus de coton, de soie, de laine en échange de leur or. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les droits de douane perçus à Kilwa proviennent pour 60 % des cotonnades importées à Kilwa. Il semble que, dans cette région de l'Afrique comme dans la partie occidentale, la parure de cuivre soit au moins aussi appréciée que celle de l'or. Cependant, les études récentes (Randies, Summers) insistent sur la prudence apportée par les musulmans à la collecte de l'or du Sud; ces auteurs notent que cette économie de rythme lent contraste, même si au total elle trouve de fortes quantités d'or, avec la recherche fébrile de ce même or lorsque les Portugais se sont installés au sud du continent.

88. Se reporter à la carte du feuillet 4.

variations de la faune et de la flore marine, l'établissement de routiers où les pilotes musulmans consignent leurs observations constituent un capital scientifique et technique précieux, dont vont profiter les Portugais dès leur arrivée à Mombasa<sup>89</sup>.

Au total, ce commerce, fort désavantageux, évidemment, pour les Africains de l'intérieur, enrichit tous les intermédiaires, africains ou non africains, installés dans les comptoirs côtiers<sup>90</sup>. Sur les bateaux de cabotage, sur ceux qui vont et viennent entre Asie et Afrique, des Africains servent comme marins, à en croire au moins certaines peintures de manuscrits. D'autres quittent l'Afrique et créent, plus ou moins volontairement peut-être, des colonies en Arabie méridionale et jusque sur la côte occidentale de l'Inde, où leur importance historique commence seulement à être étudiée<sup>91</sup>.

Plus de cinquante villes, du cap Gardafui à Sofala, manifestent la vitalité du phénomène urbain, avant même la venue des Arabes, en zone swahili. Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, l'archéologie et l'étude critique des sources le montrent clairement, des groupes restreints d'émigrants sont venus du monde musulman dans ces villes et dans les îles de la côte, sans qu'ait existé une entreprise uniforme et systématique de colonisation. La mise en relation de ces villes avec le grand commerce, en développement, de l'océan Indien, qu'il transite par Aden ou utilise la liaison directe Afrique-Asie grâce aux moussons, a développé dans ces villes côtières une riche aristocratie de marchands, musulmans en général, qui disputent parfois le pouvoir aux détenteurs traditionnels de celui-ci. Comme en Afrique occidentale, ces villes sont un creuset ethnique et culturel dont la physionomie est progressivement transformée par l'islam et où se mêlent l'arabe et le swahili. Les villes de la côte ont elles-mêmes contribué, en essaimant en d'autres points, plus au sud, à rendre inextricable, le plus souvent, la question des origines de cette population très mélangée<sup>92</sup>.

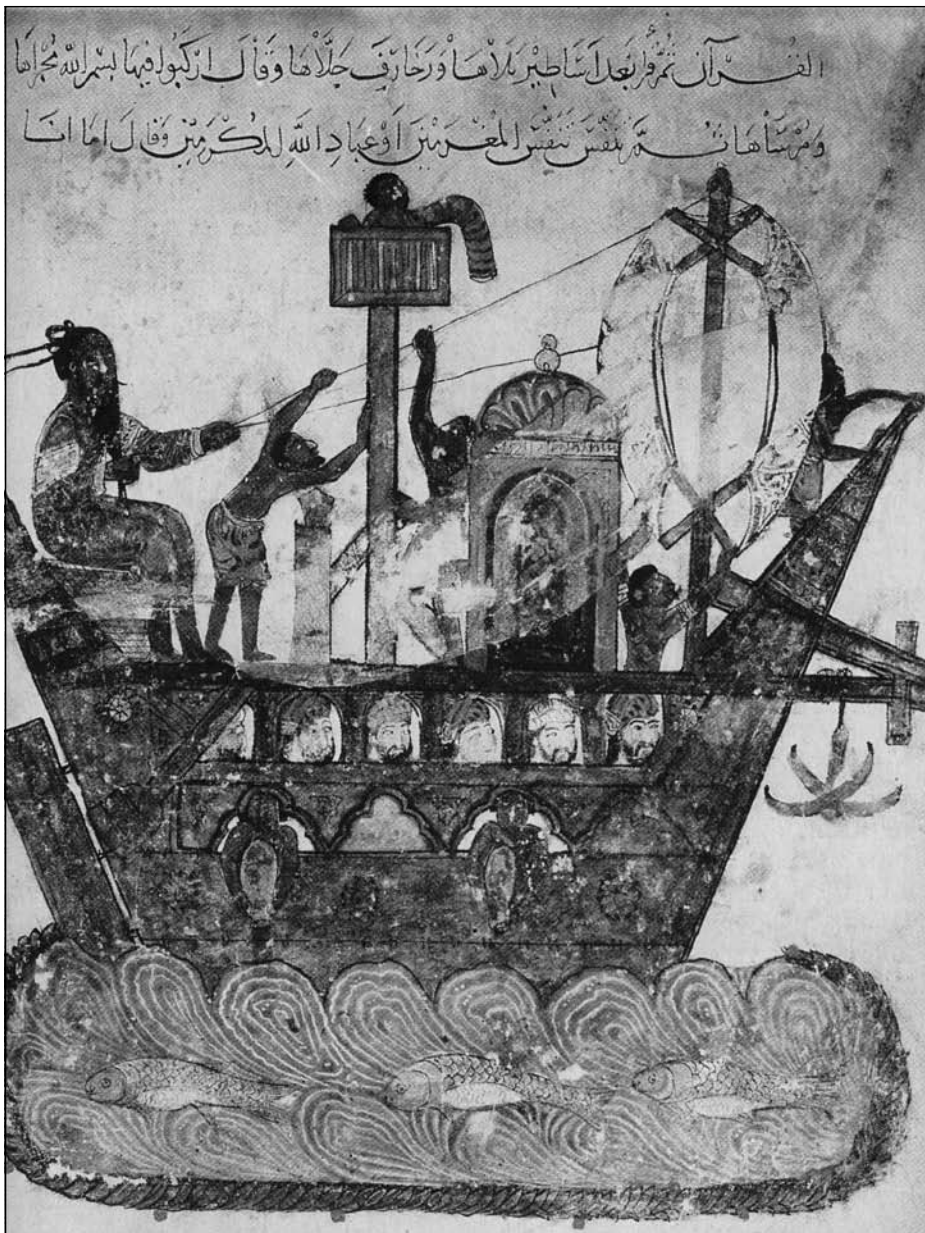
Les classes dirigeantes jouissent ici d'une prospérité que confirme l'archéologie. Belles mosquées et palais de pierre, verres somptueux importés du golfe Persique, céramiques en provenance de tout l'Océan et de Chine marquent bien cette prospérité. Les souverains et les classes possédantes amassent dans leurs palais des faïences précieuses de Sultanabad et Nichapur, de la porcelaine chinoise vert pâle de la période song et de splendides plats ornés de motifs de la période ming, des perles et des pierres précieuses

89. Les études se multiplient sur ce point. Voir, par exemple, L. Barrabas, 1967; G. R. Tibbets, 1969.

90. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Kilwa frappe monnaie.

91. Voir UNESCO, *op. cit.*, 1980.

92. Ce n'est que très tardivement, à partir du XV<sup>e</sup> siècle tout au plus, que les traditions relatives à la fondation de ces villes ont été déformées pour les rattacher à des origines asiatiques. Le « mythe shirazi », si répandu encore de nos jours, est, lui, beaucoup plus récent encore dans sa formation rigide. Voir chap. 18. Sur cette question, parmi bien d'autres travaux déjà parus et en attendant bien d'autres travaux en préparation, on verra: M. Hirshqerb, 1931; V. L. Grottanelli, 1955.



*Manuscrit arabe du XIII<sup>e</sup> siècle.  
Il montre la présence des Noirs parmi  
les équipages de l'Océan Indien.  
Source : Bibliothèque nationale,  
Ms. arabe 5847, folio 119, verso.*



de l'Inde, des figurines en or ou en ivoire, des bijoux de jade et de cuivre ainsi que des tapis du Moyen-Orient.

Sans doute ne faut-il pas conclure de ces exemples privilégiés que toute la population, dans ces villes, est riche. Sans aucun doute constituent-elles des pôles d'attraction par l'importation des techniques qu'elles autorisent et l'apparition d'un genre de vie qui contraste avec celui des Africains de l'intérieur, tel que le décrit, Al-Mas'ūdi au X<sup>e</sup> siècle. Sans doute aussi contribuent-elles à déraciner et à appauvrir ceux qui y affluent imprudemment.

Une récente étude de Chittick<sup>93</sup> montre bien ce qu'est l'une des plus florissantes de ces villes : Kilwa, dont Ibn Baṭṭūta dit qu'elle est « l'une des plus belles villes du monde », dont des sources chinoises décrivent les maisons de quatre ou cinq étages au XV<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

En effet, les Chinois, au XV<sup>e</sup> siècle, visitent, en force, cette côte africaine. Si, dès le VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle peut-être, mention est faite de l'arrivée d'Africains en Chine<sup>95</sup>, si, peut-être aussi, des peintures de l'époque tang représentent des Noirs d'Afrique dans des grottes bouddhiques, si une compilation du XIII<sup>e</sup> siècle mentionne probablement le pays des Swahili, seules des trouvailles archéologiques, dont rien ne prouve qu'elles proviennent de relations directes anciennes entre des Chinois et des Africains, jalonnent, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, les traces de « présence chinoise » en Afrique orientale<sup>96</sup>. Tout change au XV<sup>e</sup> siècle : dès 1402, une carte coréenne donne du sud de l'Afrique une image « non ptoléméenne » proche de la réalité ; en 1470, les chroniques ming fournissent une description précise d'un zèbre ; en 1444, une peinture chinoise représente une girafe. Outre la traite des esclaves, les sources chinoises mentionnent trois importants articles d'exportation de l'Afrique orientale : l'or, l'ambre, le bois de santal jaune et l'ivoire.

Une flotte chinoise, composée d'énormes navires pour l'époque<sup>97</sup>, sous le commandement de Cheng Ho, musulman du Yunnan, effectue sept grands voyages, de 1405 à 1433, dans l'océan Indien et touche deux fois la côte africaine, entre 1417 et 1419 puis entre 1431 et 1433. Au cours du premier voyage, elle va jusqu'à Malindi pour ramener chez elle une délégation envoyée en 1415 pour présenter en cadeau une girafe à la cour impériale de Pékin<sup>98</sup>. Les villes de Brava et de Mogadiscio sont, entre autres, mentionnées dans les rapports sur le deuxième voyage. Ces voyages sont considérés comme le couronnement des entreprises maritimes de la Chine, mais ils sont interrompus brusquement pour des raisons intérieures chinoi-

93. H. N. Chittick et R. L. Rotberg, 1975.

94. Sur une autre de ces cités, Shungwayo, voir V. L. Grottanelli, 1955*b*.

95. Chun Yi-lang, *Notes and Queries*, 1972. Voir aussi F. Firth, 1909-1910 ; W. W. Rockhill, 1915 ; C. E. Fripp, 1940 ; Lo Jung-pang, 1955 ; T. Filesi, 1962*a*, 1962*b*.

96. Chou Yi-liang, 1972.

97. 1 500 tonnes, alors que les premiers navires des Portugais, dans l'océan Indien, n'en jaugeaient que 300.

98. Voir J. J. L. Duyvendak, 1938.

ses. Toutefois, grâce au trafic maritime arabe, persan et goudjerati entre la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique orientale, des produits chinois, telles la porcelaine<sup>99</sup> et la soie, continuent d'être offerts, après comme avant ces expéditions, sur les marchés de l'Afrique orientale. Mathew découvrit sur l'île corallienne Songo Mnara, à proximité de Kilwa, des faïences vernissées provenant du Siam, ainsi que de grandes quantités de porcelaine chinoise de la fin de la période song jusqu'au début de la période ming (environ 1127-1450 de l'ère chrétienne).

En Chine, entre 1440 et 1449, Wang Ta-yuan rédige un ouvrage où il parle des Comores et de Madagascar.

Vers 1450, un système stable d'échanges commerciaux entre la côte orientale de l'Afrique, le nord-ouest de Madagascar (alors relié à Kilwa par un trafic régulier), l'Égypte, l'Arabie et l'Asie contribue à la prospérité des comptoirs aussi bien qu'à celle de l'ensemble de l'océan Indien.

Dès 1487, Pero de Covilham, en mission secrète pour le compte du roi du Portugal en Méditerranée orientale, apprend l'importance du trafic de la côte orientale jusqu'à Sofala. Le 24 juillet 1488, Bartholomeu Dias double la pointe méridionale extrême de l'Afrique et acquiert la certitude que la forme du continent, au-delà, n'est pas celle qu'on lui attribue depuis Ptolémée. En 1497-1498, la flotte de Vasco de Gama fait relâche, pour réparations, trente-deux jours sur la côte est-méridionale. Les navigateurs notent que le fer est utilisé pour les flèches et les sagaies, que le sel est produit par évaporation de l'eau de mer, que les poignards ont des manches d'ivoire, que parmi les femmes, plus nombreuses que les hommes, certaines portent des labrets. Le 2 mars 1498, Vasco de Gama rencontre au Mozambique les premiers arabophones et s'étonne de la beauté de leur vêtement. Le 7 avril, le sultan de Mombasa réserve un excellent accueil aux Portugais. Dix-sept jours plus tard, ceux-ci partent vers l'Inde, guidés par Ibn Maǧǧid, auteur d'un routier<sup>100</sup>. En septembre 1499, quelques survivants de cette première expédition rentrent au Portugal: une ère toute nouvelle de l'histoire de l'océan Indien et de la côte orientale de l'Afrique va s'ouvrir. Elle est précédée par d'amples bouleversements sur la côte atlantique.

## La maîtrise de l'espace atlantique et ses conséquences pour l'Afrique

En «Méditerranée atlantique»

On appelle assez souvent ainsi, désormais, la zone orientale de cet océan délimitée par les côtes occidentales de la péninsule Ibérique et de l'Afrique, Madère, les Açores et les Canaries.

99. Voir G. S. P. Freeman-Greenville, 1955; J. S. Kirkman, 1966; H. N. Chittick, 1975.

100. Le texte arabe de ce routier a été publié par G. Ferrand, 1923. Sur les travaux dont il a été l'objet, voir note 89.

Les sources arabes montrent que, comme pour l'Afrique continentale, les auteurs, qui jouent seulement le rôle de transmetteur du savoir acquis, sont ignorants de cette région du monde : même les Canaries demeurent très mal connues d'eux<sup>101</sup>. Au contraire, marchands et navigateurs sont actifs aussi dans cette région du monde<sup>102</sup> ; il y a gros à parier qu'en plus d'un cas des navires musulmans ont relié, les premiers, côtes et îles ; mais nous ne gardons pas trace écrite de leur passage<sup>103</sup>. On ne peut douter de l'importance de la mer pour les habitants de la côte. Ibn Sa'īd<sup>104</sup> dit que [le] « thon sert à la subsistance des gens du Maroc et d'Al-Andalūs : on le coupe en deux dans le sens de la largeur et on le suspend ensuite pour le faire sécher... ». Dès le XI<sup>e</sup> siècle, Al-Bakrī<sup>105</sup> note, en Afrique noire, la production d'ambre sur le littoral et, au XII<sup>e</sup> siècle, Al-Idrīsī<sup>106</sup> parle du trafic du sel entre Awlil et le Sénégal. L'espace exploré n'est probablement pas très important, car on ne s'éloigne pas beaucoup du rivage<sup>107</sup>. L'habitude de la mer comme milieu d'évolution et comme milieu nourricier est si incontestable que les premiers voyageurs portugais notent, sur la côte ouest-africaine, la présence de mangeurs de poisson, fort méprisé par les chasseurs de l'intérieur.

La conquête de l'espace de la Méditerranée atlantique par les Européens ne repose pas sur une supériorité technique. Les causes profondes sont à chercher ailleurs. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la flotte de guerre almohade a une telle réputation que Ṣalāḥ al-Dīn sollicitera son appui contre les marines chrétiennes en Méditerranée orientale. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, c'en est fini de la puissance navale mārinīde, à la suite des grandes batailles livrées pour le détroit de Gibraltar. Fait plus décisif, les chrétiens tiennent désormais presque toutes les zones importantes de production du bois de construction pour les bateaux en Méditerranée occidentale<sup>108</sup>.

101. Voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle éd., tome premier, pp.962-963, sur l'Atlantique. Les textes d'Al-Idrīsī (J. Cuoq, 1975, p.143) et d'Ibn Khaldūn (V. Monteil, 1967-1968, p.115) suffisent à mesurer la médiocrité des informations transmises. Il faut, ici, souligner que la mer occidentale de l'Afrique présente, quant à la connaissance qu'en ont les Arabes, un contraste important avec leur excellente maîtrise de l'océan Indien et de ses côtes.

102. Au XII<sup>e</sup> siècle, les « aventuriers de Lisbonne » ont peut-être atteint les Canaries (R. Mauny, 1960, p.91 ; 1965, p.61). Au XIII<sup>e</sup> siècle, le voyage d'Ibn Fātima, tel que le rapporte Ibn Sa'īd (J. Cuoq, 1975, p.212) montre que les musulmans cherchent à explorer le littoral africain ; cette expansion n'est nullement désintéressée et il ne s'agit pas de recherche scientifique : le récit d'Ibn Fātima le révèle. Le navigateur a pris contact, au sud du Maroc, avec une région difficile à localiser ; il y a trouvé un désert de sable mais « excellent pour la culture de la canne à sucre ». Au XIV<sup>e</sup> siècle, un vizir d'Almería, nous dit Al-'Umarī (J. Cuoq, 1975, p.281), a tenté l'exploration de la côte africaine.

103. Il y a quelque exagération, nous semble-t-il, à aborder cette question comme le fait un auteur chinois : Hui Lin-li (1960-1961, pp.114-126), à partir de sources chinoises. Les identifications proposées par l'auteur pour les régions citées mériteraient d'être étayées de preuves scientifiques plus consistantes.

104. J. Cuoq, 1975, p.212.

105. J. Cuoq, 1975, p.83.

106. J. Cuoq, 1975, p.128.

107. Encore faut-il noter que, pour l'Atlantique Nord, Heers (1966, p.230) admet l'importance des découvertes effectuées par les pêcheurs sur des segments entiers de futures routes transocéaniques et cite l'exemple des pêcheurs de Lisbonne qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, il est vrai, gagnaient la baie d'Hudson.

108. M. Lombard, 1972, pp.153-176.

D'autre part, l'accumulation des capitaux nécessaires à la construction des navires est, dans les ports chrétiens, aux mains des marchands et de leurs associés, plus rarement aux mains des détenteurs du pouvoir politique. La politique de construction navale est ici directement liée à l'expansion économique accélérée du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Celle-ci s'épanouit très largement dans l'Atlantique Nord à partir de 1277 : les flottes génoise puis vénitienne relient, par les escales des Baléares, de Séville, de Lisbonne, de Madère, de Bayonne, l'Italie marchande à la Flandre et à l'Angleterre industrielles. C'est ici la puissance économique qui joue le rôle décisif<sup>109</sup>. Au défi européen grandissant, les musulmans ne répondent pas, tant à cause de la faiblesse des royautes maghrébines – à l'exception des fulgurances brèves des Hafsides ou des Saadiens – que parce que, au total, la mer n'est pas nécessaire au succès des entreprises économiques musulmanes.

Les caravanes apportent bien plus d'or que jamais dans l'avenir n'en apporteraient les caravelles<sup>110</sup>. Aucun intérêt économique évident ne porte les commerçants ou les pouvoirs maghrébins, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à rivaliser, sur mer, au prix de forts investissements, avec les Chrétiens. L'inégal effort pour la conquête de la Méditerranée atlantique s'explique par là. Il faudra près d'un siècle d'investissements<sup>111</sup>, d'efforts tenaces, d'échecs pour que devienne possible la conquête de la Méditerranée atlantique, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que les difficultés techniques sont cependant sans commune mesure avec celles qui attendent les explorateurs au sud du cap Bojador. Cela explique le rôle prépondérant des Italiens dans cette phase de l'expansion<sup>112</sup>. Le monde portugais ne comporte pas, durant ce premier temps, l'assise des marchands et banquiers capables d'investir les sommes indispensables<sup>113</sup>.

La plupart des voyages de « découverte » européenne, dans cette zone, sont à tout jamais inconnus de nous ; parfois, par hasard, les historiens en font revivre un<sup>114</sup>. De plus en plus, par prudence, les historiens utilisent le mot « redécouverte » lorsqu'il s'agit de la première expédition européenne bien attestée ayant entraîné l'occupation d'un point<sup>115</sup>. Les raisons qui ont accéléré l'installation des chrétiens dans la Méditerranée atlantique sont aujourd'hui évidentes. La recherche de l'or a peut-être joué un rôle<sup>116</sup>. Bien

109. Au XV<sup>e</sup> siècle, le volume du trafic sur cette route maritime représente à peu près quarante fois le volume des anciens échanges terrestres entre l'Italie et la Flandre par la Champagne.

110. Voir V. Magalhães Godinho, 1969.

111. J. Heers, 1966, pp. 273-293.

112. V. Magalhães Godinho, 1962 ; V. Rau, 1967, pp. 447-456.

113. C. Verlinden, 1958, pp. 467-497 et 1961.

114. A. Cortesão, 1973, 19 p.

115. A. Cortesão, 1971, 1972 ; K. Fall Yoro, 1978. Le second auteur montre, avec beaucoup d'arguments importants, qu'il existe une forte probabilité que le cap Bojador ait été dépassé par bien d'autres navigateurs, musulmans et chrétiens, avant les Portugais.

116. Réponses contradictoires chez Magalhães Godinho (1952, p. 311 et suiv.) et chez Heers (1957, 1971) à propos de l'expédition des frères Vivaldi. Il est sûr que les Portugais manquent d'or : de 1387 à 1416, la plus-value de l'or au Portugal a été de 12 %. La frappe de l'or ne reprend qu'en 1436, sur les modèles musulmans, jusqu'en 1456.

plus évidemment a été déterminant l'espoir d'obtenir, dans les îles de l'Atlantique, une production massive de produits utiles : blé et vigne, canne à sucre. Madère<sup>117</sup>, les Canaries, pour un temps les Açores, en attendant l'expansion au sud du cap Bojador, sont devenues des terres à sucre. Le rôle moteur du commerce du sucre n'a pas encore été étudié de manière satisfaisante. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le Maroc était exportateur de sucre vers les Flandres, mais aussi vers Venise. Le développement des plantations marocaines, qui a connu une véritable explosion sous les Saadiens, est continu depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Mais, jusqu'aux Saadiens, les efforts de production, les investissements et l'organisation des ventes ont été insuffisants pour donner au Maroc une grande place dans le commerce concurrentiel de sucre. L'effort marocain s'est produit un peu tard, au moment où, sous la poussée des Génois, de gros investissements avaient entraîné dans les îles un fort accroissement de l'offre en sucre. Cette expansion préfigure, à quelques décennies près, celle que le XVI<sup>e</sup> siècle devait assurer aux sucres américains.

L'exportation de main-d'œuvre africaine se relie directement à cet effort. Les Guanches des Canaries<sup>118</sup>, dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>119</sup>, ont précédé les Noirs d'Afrique dans la voie de l'esclavage lié au sucre et à l'agriculture de profit.

Au sud du cap Bojador : un autre espace atlantique,  
une autre évolution

#### *Exploitation d'un espace maritime*

L'Atlantique des alizés et des anticyclones posait, Mauny l'a bien montré<sup>120</sup>, des problèmes techniques d'une tout autre envergure que les précédents. De 1291 à 1434, du côté chrétien au moins, nombre d'échecs avaient été enregistrés dans les tentatives d'exploration navale au sud du cap Bojador. On peut rouvrir, contre la thèse de Mauny, le débat sur l'impossible retour des navires qui seraient allés trop loin au sud du Bojador<sup>121</sup>. Le fait est, cependant, que ces voyages ont nécessité, pour réussir, efforts, investissements et lourds sacrifices en hommes et en matériel au XV<sup>e</sup> siècle. Les expériences faites dans la Méditerranée atlantique ont aidé à dégager les solutions. Elles n'étaient pas suffisantes et il a fallu des recherches scientifiques et techniques, en Méditerranée occidentale, à partir des données arabes en bon nombre de cas, pour maîtriser ces données nouvelles<sup>122</sup>. Les

117. Dès 1455, Ca da Mosto y constate le plein développement des plantations de canne à sucre. En 1508, Madère produit 70 000 arrobes de sucre.

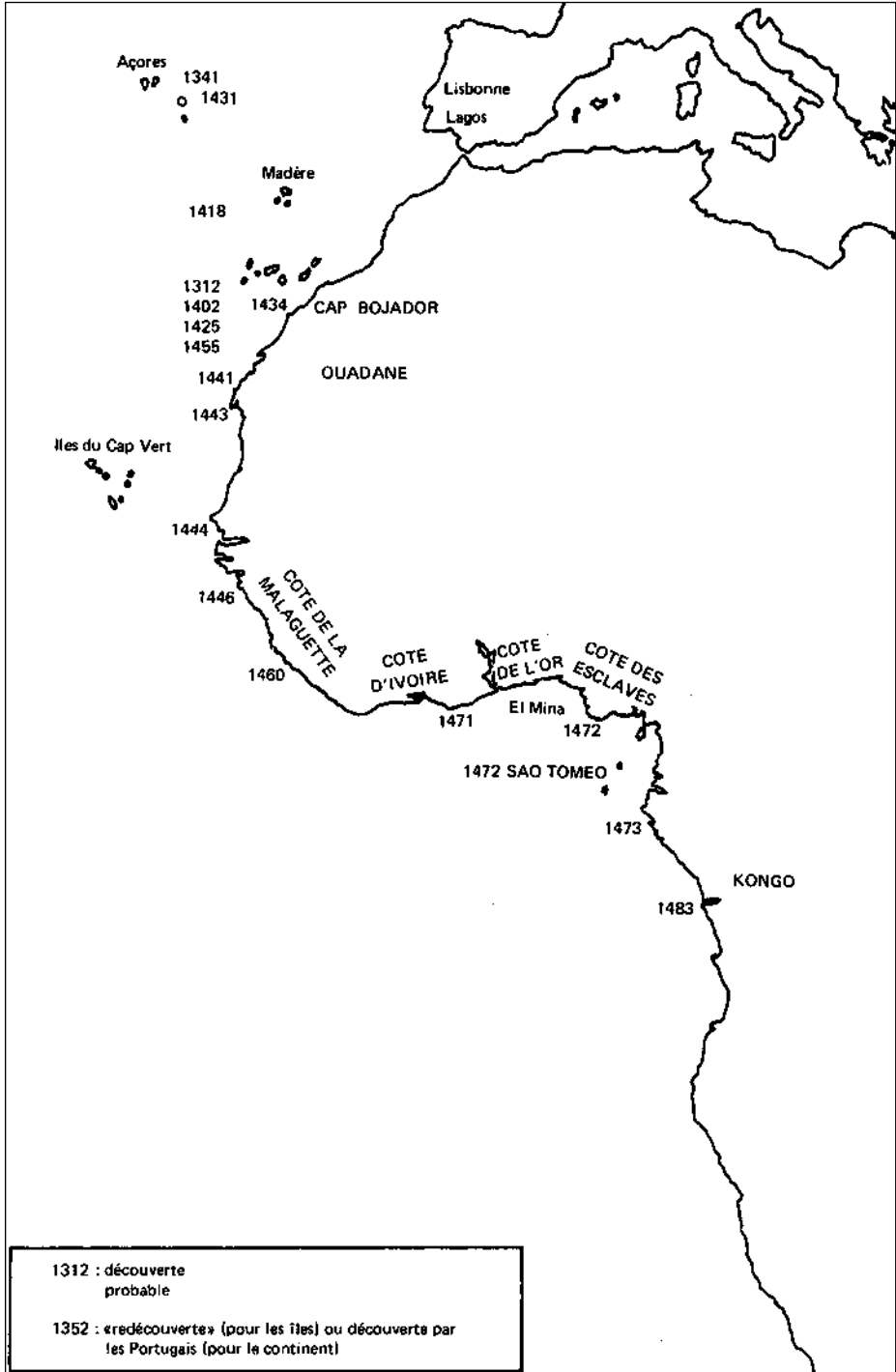
118. Voir V. Magalhães Godinho, 1952, pp. 311-345. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, des esclaves guanches sont vendus à Séville (F. Perez-Embid, 1969, p. 89). Après 1496, c'est d'un véritable afflux qu'il s'agit.

119. Voir le témoignage d'Ibn *Khaldūn* sur leur vente par les chrétiens de Salé (trad. franç. V. Monteil, 1967-1968, p. 115).

120. R. Mauny, 1960.

121. Récemment R. Lonis, 1976.

122. Voir, par exemple, G. Baujouan, 1969; A. Teixeira da Mota, 1958; E. Poulle, 1969.



*L'encerclement de l'Afrique par les Portugais au XV<sup>e</sup> siècle (carte J. Devisse).*

besoins financiers sont plus importants encore que dans le cas précédent<sup>123</sup>; s'y ajoutent la maîtrise de la navigation astronomique, ou au moins de l'utilisation des boussoles et des cartes marines<sup>124</sup>, et aussi la nécessité de construire des navires petits et plus maniables<sup>125</sup>. La caravelle est deux ou trois fois inférieure en tonnage aux navires vénitiens de commerce; elle est bien adaptée aux vents de l'Atlantique et peut remonter les fleuves; mais elle n'a été utile que durant la brève période où les questions de tonnage à transporter ne se posaient guère. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le lourd galion va la remplacer pour le trafic de l'Asie.

Dès que l'ensemble des conditions nécessaires au succès est réuni, l'exploration systématique se développe très rapidement. Cette exploration concerne essentiellement l'Europe, mais, par certains côtés, elle a eu une incidence grave sur la vie de l'Afrique. Celle-ci a joué de malchance au XV<sup>e</sup> siècle.

Découverte, dans ses périphéries, pour la première fois en totalité, elle n'a guère retenu l'attention de ses découvreurs. Déçus de n'en retirer que peu d'or, l'essentiel demeurant aux mains des musulmans du nord et de l'est du continent, les Portugais ont rapidement réduit le continent à un seul rôle: celui de fournisseur d'hommes. Ainsi a commencé, à peine rompu l'isolement millénaire du continent par rapport à son océan occidental, l'exportation d'une part importante de la population de l'Afrique vers l'Amérique. Cette dernière, dont les promesses économiques paraissaient infinies, l'Asie enfin, atteinte au-delà de l'islam et qui fournit les épices, les pierres, les étoffes et les porcelaines, ont éclipsé le continent noir dans les préoccupations des Blancs.

Avant d'en venir là, il faut accorder une attention particulière à un texte d'Al-ʿUmarī qui a suscité, comme bien d'autres, beaucoup de controverses, parfois sans une suffisante rigueur.

Mansa Kanku Mūsā, rapporte Al-ʿUmarī<sup>126</sup>, parlait en ces termes de son prédécesseur à la tête du Mali: il « ne croyait pas que l'océan était impossible à franchir. Il voulait parvenir à son extrémité et se passionna. Il équipa deux cents embarcations qui étaient pleines d'hommes et autant qui étaient remplies d'or, d'eau et de provisions, de quoi faire face à plusieurs années. Il dit alors à ceux qui étaient préposés à ces embarcations: ne revenez qu'après avoir atteint l'extrémité de l'océan ou si vous avez épuisé vos provisions ou votre eau. Ils partirent. Leur absence se prolongea. Aucun ne revenait, alors que de longues périodes s'écoulaient. Enfin revint une embarcation, une seule. Nous interrogeâmes le chef sur ce qu'il avait vu et appris. Nous avons voyagé un long temps jusqu'au moment où s'est présenté en pleine

123. J. Heers, 1966.

124. Utilisées de manière pratique en Méditerranée depuis 1317, les cartes marines ne commencent à concerner l'Atlantique qu'au XV<sup>e</sup> siècle. La première qui soit satisfaisante pour l'Afrique occidentale et son océan date de 1470 environ; la première qui mentionne les îles du Cap-Vert et São Tomé date de 1483. Voir C. et M. de la Roncière, 1967.

125. P. Gille, 1970, pp. 193-201.

126. J. Cuoq, 1975, pp. 274-275. Sur ce texte, bibliographie ancienne dans R. Henning, 1953, vol. III, pp. 161-165.

mer un fleuve au courant violent. J'étais dans la dernière embarcation. Les autres s'avancèrent et, lorsqu'elles furent en ce lieu, elles ne purent revenir et disparurent. Nous n'avons pas su ce qu'il leur advint. Moi, je revins de cet endroit-là sans m'engager dans le fleuve. Le sultan repoussa son explication. Il fit préparer dans la suite deux mille embarcations, pour lui et ses hommes et mille pour l'eau et les provisions. Ensuite, il m'installa comme son remplaçant, s'embarqua sur l'océan avec ses compagnons et partit. Ce fut la dernière fois que nous le vîmes, lui et ses compagnons... »

On a voulu tirer de ce texte très intéressant la preuve d'une éventuelle découverte de l'Amérique par les Maliens avant Colomb<sup>127</sup>, parfois même celle d'une maîtrise de la mer qui avait conduit les Noirs de l'Atlantique jusque dans l'océan Indien<sup>128</sup>. Sur cette voie de la « compétition », il y a peu de chances d'aboutir à des conclusions saines et sûres. Contre ces interprétations, Mauny a répété à plusieurs reprises que les conditions techniques que connaissait alors l'Afrique occidentale rendaient le voyage impossible, ou sans suite connue, ou sans effets durables<sup>129</sup>.

Il nous paraît intéressant de dépasser ces points de vue et de suggérer quelques éléments complémentaires de réflexion. Il faut tout d'abord, largement, désamorcer le « débat technique » : la navigation existe certainement depuis longtemps sur les côtes de toute l'Afrique, et rien ne permet de dire que les Africains ont, moins que d'autres, réfléchi aux techniques permettant de surmonter les difficultés réelles et grandes que leur présente la mer. La pêche, le cabotage, l'activité que décrivent les premiers navigateurs européens le long des côtes ne laissent aucun doute là-dessus : un certain espace marin est maîtrisé, à l'ouest comme à l'est, pas les Africains. Reste que la mer n'occupe pas, dans l'économie et l'organisation politiques des dominations africaines, un rôle de premier plan : l'Afrique vit à l'intérieur d'elle-même ; tous ses centres de décision économiques, politiques, culturels, religieux sont éloignés des côtes<sup>130</sup>.

Il est d'autant plus intéressant de voir un *mansa* se préoccuper de l'Atlantique. Ici, il faut d'abord remarquer que l'acculturation musulmane n'a probablement pas encore joué sur les milieux dirigeants maliens : l'héritage ptoléméen et les inhibitions qu'il entraîne n'ont probablement pas prise sur

127. L. Wiener, 1920-1922, 3 vol. M. Hamidullah (1958, pp. 173-183) a emprunté à M. D. W. Jeffrey, un argument que, dans l'état actuel des connaissances, rien ne permet de considérer comme sûr : le « fleuve » dont parle ici le texte serait l'Amazone. C'est oublier deux choses : la première est qu'avant d'atteindre ce « fleuve » dans la mer il fallait rencontrer plusieurs courants marins, dont le plus puissant portait vers les Caraïbes, et non pas vers le Brésil ; la seconde est que la masse d'eau amazonienne aurait repoussé les navires et pas attiré ceux-ci vers la côte de l'actuel Brésil. Il reste que les courants, si l'on peut les utiliser, rendent possible, à la latitude de Dakar, la traversée est-ouest vers l'Amérique, mais interdisent le retour : est-ce cela que signifie le récit fait par Al-Umarī ? Voir aussi R. C. Riley, 1971.

128. J. H. Hutton, *Man*, 1947, t. X, p. 134.

129. R. Mauny, 1971, pp. 369-384.

130. Il faut cependant souligner avec force l'intérêt qu'a accordé le Mali à ses « provinces maritimes » de Casamance, de Gambie et, plus probablement encore, de l'actuelle République de Sierra Leone ; cet intérêt apparaît de mieux en mieux à travers les travaux récents de jeunes historiens africains en particulier.



l'esprit du *mansa*: l'océan est un espace à explorer comme le désert ou la forêt<sup>131</sup>. Ensuite, compte tenu du rôle que jouent les provinces maritimes du Mali, compte tenu de l'effort malien pour diversifier les relations économiques du Sahel avec ses partenaires, compte tenu du nombre de « sondages » musulmans ou européens qui ont eu lieu au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècles, il ne paraît nullement déraisonnable qu'un *mansa* ait voulu tenter de connaître et — pourquoi pas ? — de maîtriser cet océan qui commence à ne plus être inconnu pour d'autres. Le ton même du récit montre que Mansa Mūsā, lui, estimait cette opération irréaliste, peut-être simplement parce qu'elle avait échoué; son pèlerinage, l'exportation massive d'or qui l'a accompagné ne l'était pas moins, économiquement parlant, par ses conséquences, que la tentative de son prédécesseur. Replacée dans une telle problématique, cette tentative mérite qu'on la prenne au sérieux et qu'on en étudie les causes et les conséquences humaines possibles — par exemple un débarquement partiel en Amérique du Sud<sup>132</sup>. Quant aux conséquences économiques, de toute évidence, elles ont été nulles<sup>133</sup>.

### *Expansion, déception, exploitation*

Ayant assuré leur mainmise sur des comptoirs côtiers au Maroc, d'où ils tirent tissus, chevaux et or, les Portugais, en 1434, dépassent le cap Bojador. Il faut neuf ans pour maîtriser les techniques du retour par les Açores; en 1443, l'expansion le long des côtes africaines est devenue possible. En cinquante-quatre ans, le sud du continent est atteint; en soixante ans, l'océan Indien sillonné régulièrement. Dans ce demi-siècle — la seconde moitié du XV<sup>e</sup> — se superposent, relativement à l'Afrique, les trois termes: expansion, déception et exploitation.

Brutale et pillarde au début, l'expansion prend après 1450 une allure plus organisée: l'échange succède aux raids. Arguin et El Mina, à des degrés divers, constituent les points d'ancrage du commerce portugais sur la côte africaine. De là partent, en petites quantités, des produits qui se vendent bien en Europe, comme les cuirs, l'ambre, la gomme. Mais les marchandises que l'on recherche de préférence vont tour à tour se révéler, en volume, décevantes par rapport aux expériences initiales. L'expansion a d'abord été assurée sous le contrôle du pouvoir royal et pour son profit partiel.

131. Il conviendrait, pour faire progresser le débat dans ce domaine, de recueillir systématiquement les traditions relatives à l'océan en milieu manden (« mandingues »). À notre connaissance, rien de tel n'a jamais été entrepris. Il est assez succulent de citer ici la réponse attribuée par Zurara (trad. franç. K. Bourdon et R. Ricard, 1960, pp.69-70) à ceux à qui l'infant Henri avait ordonné d'explorer les régions situées au sud du cap Bojador: « Comment franchirions-nous les limites établies par nos pères ? Et quel profit peut retirer l'infant de la perte de nos âmes en même temps que de nos corps, car il est évident que nous serions homicides de nous-mêmes ? (...) Il est manifeste qu'au-delà de ce cap il n'y a ni hommes ni lieux habités (...). Les courants y sont si forts que tout navire qui franchirait le cap ne pourrait jamais en revenir. »

132. Tentatives peu heureuses et peu solides dans ce domaine: M. D. W. Jeffreys, 1953.

133. On trouvera dans le volume V l'étude de la question, si discutée, de l'existence d'un maïs africain précolombien, de l'introduction d'un maïs américain par des navigateurs musulmans ou noirs qui auraient découvert l'Amérique avant Colomb.

Lorsqu'elle a paru trop lourde, le temps des baux confiés à des particuliers est apparu<sup>134</sup>, mais la couronne portugaise n'a jamais renoncé totalement à une politique de contrôle direct, dont elle n'avait cependant pas les moyens, ni, surtout, à défendre contre les autres pays européens la fiction du monopole portugais<sup>135</sup>.

Les déceptions de tous ordres se sont vite accumulées. La première tenait à la nature même du commerce assuré, chaque année, à l'aide d'un petit nombre de petits navires: les gros bénéficiaires ne pouvaient guère être assurés de cette manière.

Les tentatives de pénétration vers l'intérieur du continent se sont toutes soldées par des échecs. En 1481, João II du Portugal, cherchant une voie d'eau vers l'or, ordonne en vain de faire sauter les rapides du Felou, sur le Sénégal; en 1483, autre déception: le cours du Zaïre, dont la largeur laissait espérer qu'il offrirait un large accès à l'intérieur, est barré par les rapides infranchissables de Yelada. En 1487, la tentative d'installer une factorerie à Ouadane pour y puiser une partie de l'or, dont on sait qu'il transite par là de Tombouctou vers le Maroc, se heurte à l'hostilité générale. Le commerce de Cantor, sur la Gambie, est trop solidement contrôlé par les Maliens pour être très rentable. Et plus au sud, jusqu'à la côte des Graines, l'accueil est plus que réservé et les mouillages peu favorables.

La recherche de l'or africain a retenu longtemps l'attention des Européens<sup>136</sup>.

Les Portugais n'ont pas, nous le savons aujourd'hui, détourné l'essentiel de la production d'or vers les côtes<sup>137</sup>. Jamais les quantités obtenues n'ont dépassé ni peut-être même atteint la tonne par an, pour l'ensemble des côtes atlantiques<sup>138</sup>. Par rapport aux besoins de l'économie européenne en croissance rapide, la déception a été grande, passé les premières années; les ports méditerranéens, nous le découvrons peu à peu, ont continué à se procurer de l'or africain, venu par caravanes.

La malaguette et le poivre noir<sup>139</sup> du Bénin ont, un moment, pris le relais de l'or. Mais, au regard des commerçants internationaux de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, si la malaguette demeure de bonne vente, le poivre africain est concurrencé, sans espoir, par l'apparition du poivre asiatique.

134. Arguin est demeuré constamment sous contrôle royal étroit. Au sud de la Gambie, des contrats ont été passés à plusieurs reprises avec des armateurs privés. En échange d'une redevance et de l'exploration annuelle d'une certaine longueur de côte, les bénéficiaires réalisés sur place leur étaient abandonnés.

135. Exemple le plus célèbre du XV<sup>e</sup> siècle: le voyage à la côte de l'Or d'Eustache de la Fosse et de ses compagnons (1479-1480) tourne au tragique pour eux: ils sont capturés et menacés de pendaison pour s'être rendus à El Mina sans autorisation royale (voir E. de la Fosse, édité par R. Fouché-Delbosco, 1897).

136. Voir plus haut. En 1447, l'expédition de Malfante au Touat aurait été financée par la banque génoise des Centurioni, soucieuse au même moment d'ouvrir, par la Russie et l'Asie, une route de terre vers les épices asiatiques.

137. Voir V. Magalhães Godinho, 1969; J. Devisse, 1972.

138. Il faut rappeler ici que Mauny (1960) estime à au moins quatre tonnes par an le trafic de l'or entre l'Afrique occidentale et le nord du continent.

139. Sur la malaguette, voir R. Mauny, 1961, p. 249; sur le poivre noir, même ouvrage, p. 250.

Au total, économiquement, les échanges sont médiocres avec un contentement dont on attendait merveille, à entendre les récits des siècles antérieurs. D'assez faibles quantités de métal argent, rare au sud du Sahara<sup>140</sup>, de tissus<sup>141</sup> produits dans les comptoirs du Maroc, de chevaux, de cuivre permettent de solder les achats.

La déception n'a pas été moins forte sur d'autres plans que le plan économique. On n'a découvert nulle part, en Afrique occidentale ou méridionale, le royaume du fameux prêtre Jean, dont les Portugais et les Espagnols rêvaient, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, de se faire un allié contre les musulmans. Déjà, cependant, au milieu de ce siècle, un franciscain anonyme plantait fièrement le royaume salvateur en terre africaine<sup>142</sup>. Diogo Cao avait, en 1483, cru trouver, par l'embouchure du Congo, une voie d'accès vers lui. Nulle part l'Afrique noire n'apparaissait chrétienne ni prête à combattre l'islam.

Plus féconde pour l'avenir, la déception immédiate due à l'observation d'un climat insolite allait aiguïser le sens de l'observation des navigateurs, et des commerçants<sup>143</sup>. Les pluies d'été continues<sup>144</sup> de la zone du Bénin, contrastant avec la sécheresse des régions plus septentrionales<sup>145</sup>, déterminent une saison pendant laquelle toute activité agricole cesse apparemment : c'est l'été de l'Europe, période des moissons et des vendanges<sup>146</sup>. Le système des vents, qu'il a fallu observer pour la navigation, révèle un mécanisme déconcertant : celui de l'apparition et de la disparition des alizés du nord-est et celui de l'alizé du sud-est<sup>147</sup>. L'égalité relative des températures ne déconcerte pas moins. Les mœurs des habitants, l'observation inquiète et parfois amusée des cérémonies religieuses traditionnelles fournissent, chez Valentim Fernandes par exemple, les premières notations ethnologiques<sup>148</sup>, sans qu'apparaisse encore le mot « fétiche » qui devait, ensuite, connaître un injustifiable succès<sup>149</sup>.

140. V. Fernandes, trad. franç. P. de Cenival et T. Monod, 1938, p.97 : l'argent vaut plus cher que l'or en Afrique et on l'importe des pays chrétiens. Même le Maghreb, pour des raisons économiques d'ordre mondial, Asie comprise, est, à ce moment, un excellent marché pour l'argent.

141. Encore que les premiers voyageurs notent avec un intérêt qui n'est pas dû au hasard que les habitants de l'Afrique vont volontiers nus ou peu vêtus.

142. Éditeur : M. Jimenez de la Espada, 1877, trad. angl., 1912.

143. Voir S. Daveau, 1969.

144. Observées d'abord par Ca da Mosto.

145. À. Arguin : « Il ne pleut que pendant trois mois de l'année : août, septembre et octobre. »

146. Et, cependant, Ca da Mosto observe que l'on sème avant la pluie et qu'on récolte après elle. Voilà une agriculture insolite pour un Méditerranéen.

147. Il faut bientôt calculer les temps de navigation en fonction de ces vents. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, D. Pacheco Pereira note : « Trois sont les mois de l'année en chacun desquels, les navires devant aller à l'Inde, doivent être entièrement prêts à partir, c'est-à-dire en janvier, février, mars, et, de ces trois, le meilleur est février. Faut-il rappeler ici qu'en Méditerranée l'hiver est la saison où l'on ne navigue guère ? »

148. V. Fernandes, 1951, t. II, pp.71, 73, 77, 83, 101. Fernandes décrit les « idoles » qu'adorent les Africains, au milieu de beaucoup d'autres notations plus intéressantes.

149. Sur « fétiche », voir R. Ahrveiller, 1963 (féticheur), pp.229-230. L'adjectif portugais *feitico*, qui signifie originellement artificiel, n'est pas employé dans les mêmes sens que le français « fetiche », attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle. De *feitico* sont nés toute une série de mots qui passent peu à peu

Ces observations pouvaient conduire à de fructueuses découvertes<sup>150</sup>: cela a été le cas en matière de navigation. Mais la mer a été ici un espace plus favorisé que la terre. Sur celle-ci, les Portugais espéraient, au départ, acclimater les plantes d'Europe: le blé, la vigne et aussi les hommes. Or, le milieu géographique a refusé les greffes agricoles prévues et le climat a fait peur aux hommes<sup>151</sup>. La révolution contre l'héritage culturel ptoléméen est commencée<sup>152</sup>, mais l'homme d'Afrique ne voit pas, pour autant, s'évanouir les préjugés que véhiculait cet héritage.

La transplantation en Afrique de l'agriculture européenne s'étant rapidement révélée impossible, restait la possibilité, sur des terres vierges comme celle de São Tomé occupée en 1472, de créer de nouvelles plantations de canne à sucre, le marché du sucre demeurant en expansion. L'idée de « déplacer la main-d'œuvre nécessaire » naquit tout naturellement du projet; et l'on transporta aussi des Noirs capturés aux autres îles à sucre de la Méditerranée atlantique<sup>153</sup>.

Il y a d'ailleurs déjà une trentaine d'années, lorsque commence cette déportation vers les îles, que la traite a pris son rythme annuel sur les côtes africaines<sup>154</sup>.

Dès 1440, les captures réalisées un peu au hasard sur la côte mauritanienne actuelle donnent lieu à un échange auquel Zurara donne une justification qui pourrait paraître cynique si elle ne révélait pas, d'abord, les contradictions profondes des Européens: « Ici, il convient de noter que ces Noirs, bien qu'ils soient maures comme les autres, sont pourtant leurs esclaves en vertu d'une antique coutume que je crois provenir de la malédiction lancée par Noé après le déluge sur son fils Cham... [Cependant] bien que de peau noire, ils avaient une âme comme les autres, sans compter que ces Noirs étaient issus d'un lignage non pas de Maures mais de païens, de telle sorte qu'ils seraient plus faciles à amener sur le chemin du salut<sup>155</sup>. » Le profit épaulant la bonne conscience<sup>156</sup>, l'échange d'un Maure blanc contre plusieurs Noirs, puis l'esclavage direct des Noirs, semble n'avoir tourmenté que peu

en français. Féticheur proviendrait de la traduction en français en 1605 du livre de voyage de Pierre de Marées, publié en néerlandais trois ans auparavant; fétiche n'apparaîtrait, en français, qu'en 1669. Il conviendrait de réaliser l'étude de ce mot en portugais et en castillan.

150. C'est d'abord pour des raisons utilitaires que l'Occident sort alors de son ethnocentrisme: le constat des différences géographiques conduit à la recherche des causes. Mais le cheminement de la démarche scientifique suivra très lentement la riche moisson initiale des constats.

151. D. Pacheco Pereira note que, sur la côte du Bénin, le climat, très malsain pendant toute l'année, est particulièrement insupportable en août et septembre, car il pleut sans cesse: « Toutes ces rivières sont malsaines de fièvre qui, à nous autres, hommes blancs, fait gravement mal... »

152. D. Pacheco Pereira: « Toute la côte africaine du Bénin au Congo est très boisée et très peuplée; ce pays est proche du cercle équatorial dont les anciens disaient qu'il était inhabitable; et nous, par expérience, avons trouvé le contraire... »

153. C. Verlinden, 1955, pp. 630-631.

154. C. Verlinden, 1955, p. 617; 1967, pp. 367-377.

155. E. Zurara, 1949, p. 90.

156. Une bulle du 8 janvier 1454 de Nicolas V pour Alphonse V du Portugal n'accorde-t-elle pas à celui-ci l'autorisation de priver de liberté « tous les Maures et autres ennemis du Christ »; les « Guinéens » ne sont pas exceptés; voir C. Verlinden, 1955, p. 618.

de consciences<sup>157</sup>. En 1444, une compagnie s'organise à Lagos du Portugal pour exploiter la traite. Cette année même, 240 esclaves sont partagés, à Lagos, entre Henri le Navigateur, l'église de Lagos, les franciscains du cap Saint-Vincent et les marchands.

En 1448, le « commerce régulier, » par échange de marchandises contre des êtres humains s'installe à Arguin. Arguin fournit probablement plusieurs centaines d'esclaves par an jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Plus au sud, l'organisation n'est pas moins « rentable » : du Cap-Vert au Sin Salum partent à peu près 1 000 esclaves après 1460. Plus au sud encore, les estimations sont malaisées pour le XV<sup>e</sup> siècle<sup>158</sup>.

Les arrivées de Lagos au Portugal sont estimées par Verlinden<sup>159</sup> à environ 880 par an, à la Casa dos Escravos royale de Lisbonne; depuis 1474, la Castille a reconnu le monopole portugais de ce commerce, mais achète des esclaves à Lisbonne.

À la fin du siècle, l'afflux des esclaves est certain au Portugal, sans que des chiffres sûrs puissent être fournis<sup>160</sup>.

L'organisation du système d'échanges se stabilisant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le prix de vente des esclaves, qui a connu de grands écarts pendant les premières années<sup>161</sup>, est fixé à peu près partout au même niveau; en gros, six esclaves contre un cheval. Comme à l'intérieur du continent, le cheval constitue une marchandise privilégiée. Peu à peu, le cuivre remplace parfois le cheval, en particulier dans les régions équatoriales<sup>162</sup>.

La traite des esclaves africains reste, hélas, pour des siècles, l'opération commerciale de loin la plus rentable, pour les Européens, sur les côtes d'Afrique.

Au total, au XV<sup>e</sup> siècle, les Européens ont beaucoup modifié le statut des différents archipels de l'Atlantique africain, mais n'ont guère pénétré, loin des côtes, vers l'intérieur du continent. Ils n'ont pas bouleversé durablement les systèmes anciens d'échanges ni les principaux équilibres politiques. Leurs tentatives pour entrer en contact avec le *mansa* du Mali par l'envoi d'une ambassade entre 1481 et 1495 paraît n'avoir pas eu de suite; il est difficile de leur attribuer une influence dans les mouvements des Fulbe vers

157. Profit supplémentaire: les Noirs convertis iront dans leur pays répandre le christianisme; aupa-ravant, ils auront fourni toutes les informations sur cette Afrique si mal connue et où l'or abonde...

158. Le Florentin Bartolomeo Marchionni, à qui cette traite a été affermée pour la côte des esclaves, de 1486 à 1488, paie 45 000 ducats de ferme par an.

159. C. Verlinden, 1955, p. 617 et suiv. Voir aussi pp. 358-362.

160. L'ouvrage le mieux informé sur ce point (P. Curtin, 1969, pp. 17-21) estime à 175 000 le nombre des esclaves enlevés à l'Afrique au XV<sup>e</sup> siècle. Il convient d'ajouter à ce chiffre ceux qu'apporte l'ouvrage de Verlinden (1977). Consulter aussi de nombreux travaux actuellement publiés par les chercheurs portugais et espagnols; par exemple, V. Cortés Alonso, 1963, 1972, pp. 123-151; 1964; A. Franco Silva, 1979. Voir aussi A. Teixeira da Mota, 1981.

161. Ca da Mosto montre qu'au nord on a échangé d'abord 15 esclaves contre un cheval; en Sénégambie, il s'agissait de 10 à 12. Au Sin Salum, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'oscillation est encore de 15 à 6 pour un cheval.

162. Sur ce problème important, qui ne concerne du reste pas que les côtes du continent, le professeur McCall prépare une monographie.

le sud, qui commencent vers 1480-1490. Plus étroites, leurs relations avec le roi du Kongo, Knuwu, demeurent ambiguës et n'ont pas de conséquences décisives à ce moment. En 1483, en réponse à une ambassade portugaise, le roi a demandé une mission; il l'obtient en 1491: des franciscains, qui le baptisent le 3 mai de cette même année, des charpentiers, des éleveurs, des maçons, pour encadrer et instruire. Dès 1493 ou 1494 apparaissent des difficultés graves: le roi préfère apostasier que de renoncer à la polygamie. L'implantation chrétienne ne réussit pas mieux, pour le moment, sur la côte du golfe du Bénin ou en Sénégal<sup>163</sup>; en dehors du Maroc, qui constitue un cas très particulier<sup>164</sup>, seules les îles reçoivent un encadrement institutionnel chrétien<sup>165</sup>.

Au contraire, l'action indirecte de la présence européenne sur les côtes africaines se fait très vite sentir, même si c'est un espace géographique relativement restreint.

En Sénégal, les Portugais trouvent un double équilibre établi, semble-t-il, depuis longtemps. D'une part, en réalisant une sorte de blocus du fer, que signalent les voyageurs portugais, les *mansa* du Mali ont assuré leur hégémonie sur la Casamance et jusqu'au nord de la Gambie pour un temps, abandonnant la région entre Sénégal et Gambie au puissant Jolof. L'arrivée, même en faible quantité, de fer européen modifie cet équilibre. Plus net encore est le rôle dissolvant joué, pour la première fois en Sénégal — le « modèle » va se répéter, après 1500, sur la côte du Bénin et, surtout au Congo —, par le commerce portugais sur les relations politiques et sociales régionales. Le *buurba* du Jolof est parvenu, depuis plusieurs siècles vraisemblablement, à obtenir la reconnaissance de son pouvoir par le Kajoor et le Bawol. Dès 1455, le *buurba* demande des chevaux aux nouveaux arrivants; en 1484, ce trafic est devenu très régulier<sup>166</sup> et le Jolof détourne son attention du commerce intérieur pour participer au commerce côtier. L'avantage de la géographie va, dans ce domaine, de toute évidence, au Kajoor et au Bawol et l'avenir va le montrer.

Mais très vite les conséquences sociales de cette nouvelle situation se révèlent au moins aussi importantes que les répercussions politiques. La société sénégalaise que décrivent les auteurs de l'époque de la découverte comporte un certain nombre d'activités bien typées: griots, tisserands, forgerons, savetiers, mais pas de commerçants. Faute de ceux-ci, c'est le roi qui organise l'échange avec les nouveaux venus. Et cet échange lui apporte les moyens de renforcer son pouvoir au moment même où, pour beaucoup de

163. Efforts franciscains en Guinée-Bissau dès 1469. En 1489, tentative de conversion d'un chef seereer: il est assassiné au retour d'Europe par ses propres convoyeurs portugais. En 1484, des dominicains s'installent au Bénin.

164. Par traité entre les divers partenaires européens du Maroc et celui-ci depuis 1225, diverses implantations chrétiennes ont été admises en terre marocaine: les ordres mendiants se sont efforcés — vainement — de convertir, des évêques ont été installés à Fès et à Marrakech, les comptoirs côtiers et les groupes de mercenaires chrétiens ont obtenu l'ouverture d'églises. Voir, sur ces questions, L. Jadin, 1965, pp. 33-68.

165. Les Canaries, par exemple, ont un évêque dès cette époque.

166. Voir J. Boulègue, 1968.

raisons, apparaissent les contestations. Le cheval et le fer — même si l'hypocrite prohibition d'exportation de celui-ci vers les terres non chrétiennes est officiellement répétée — appellent la « monnaie d'échange » : l'esclave. Certes, les sources mêmes montrent que l'« esclavage » existe dans les sociétés de la seconde partie du XV<sup>e</sup> siècle, sans doute pour beaucoup de raisons que les historiens dégagent peu à peu : la guerre, les dettes et la famine, mais la structure de cette société n'est pas esclavagiste et le statut de ces dépendants demeure probablement, en Sénégambie, essentiellement privé. De toute évidence, les choses changent très vite lorsqu'il faut « faire de l'esclave » pour payer les importations. Et le pouvoir royal et aristocratique y trouve profit personnel, mais discrédit social et moral. En peu de temps, probablement, les relations sociales et les relations avec les voisins se sont profondément altérées.

En Sénégambie existent encore des noyaux de forte résistance à l'islam ; les chefferies ne sont encore que rarement converties, en dehors du vieux Takrūr. L'islam, en milieu wolof, commence à se répandre dans les milieux populaires comme un élément possible de contestation du pouvoir traditionnel. Et, déjà, comme l'ont fait les Wattāsides du Maroc, les rois se laissent aller à mêler les Européens aux problèmes intérieurs, de royaume à royaume, et de strate sociale à strate sociale.

## Conclusion

*Djibril Tamsir Niane*

Ce volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* s'achève sur les débuts de la prépondérance et de l'expansion des Européens. Les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles constituent un tournant non seulement dans l'histoire du continent noir, mais aussi dans l'histoire générale de notre planète. Véritablement, une nouvelle ère commence pour l'humanité : la souple caravelle et sa voile maniable, la poudre à canon et la boussole donnent à l'Europe la maîtrise des mers et le contrôle de tout le système commercial mondial.

Les ports de la Méditerranée, ce lac du Vieux Monde, tombent un à un dans la léthargie en dépit de l'immense effort des négociants italiens, singulièrement les Génois. Tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, ces derniers avaient tenté d'avoir accès à l'or du Soudan par le truchement des commerçants du Maghreb.

En 1447, le célèbre agent de commerce Antonio Malfante avait pu gagner le Touat ; de son séjour dans cette région, il ramena à Gênes de précieux renseignements sur le lointain Soudan, sur le trafic de l'or.

Mais ce furent les Espagnols et les Portugais, comme on le sait, qui trouvèrent les routes maritimes vers les Amériques, le Soudan et les Indes ; il est remarquable que les rois portugais et espagnols n'aient pu réaliser leur rêve que par le service des navigateurs italiens.

Avec la circumnavigation, les musulmans, qui avaient jusque-là joué un rôle prépondérant, cédèrent le pas aux chrétiens d'Espagne et du Portugal. Ce n'est pas un hasard si les découvertes maritimes furent faites par les Portugais et les Espagnols, héritiers de la science arabe après un long contact à la fois guerrier et pacifique, comme nous l'a montré le professeur Mohamed



Talbi dans le chapitre 3: « Rayonnement de la civilisation maghrébine: son impact sur la civilisation occidentale ».

Durant la période du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Afrique a joué un rôle de premier plan dans l'économie mondiale; la découverte de l'Amérique en 1492 par Christophe Colomb ouvrit aux Européens des sources d'or et d'argent; les mines du Pérou et du Mexique ne tardèrent point à déclasser le Bure, le Bambuk, le Ngalam et le Mwene Mutapa dans la fourniture des métaux précieux.

Trois faits majeurs ont marqué l'histoire de l'Afrique pour la période étudiée.

## Sur les plans religieux et politique

Ce fut d'abord le développement de royaumes, d'empires et de villes. L'islam s'est imposé par une arabisation progressive de toute l'Afrique septentrionale; au sud du Sahara, il est devenu religion officielle dans maints royaumes et empires, mais l'Afrique noire n'a pas été arabisée; l'islam ici a davantage été un fait politique que religieux. Cependant, partout, il a favorisé les relations commerciales. Au Soudan, l'intensité du commerce entraîna une rapide évolution sociale; une nouvelle couche sociale fit son apparition. C'est la classe des marchands et lettrés noirs. Au sud du Sahara, l'islam s'est adapté — plus exactement, il n'a été qu'un mince vernis ne recouvrant que la cour et les marchands en relations avec les Arabo-Berbères. La religion traditionnelle, fondée sur le culte des ancêtres, est demeurée la même aussi bien chez les peuples gouvernés par des souverains islamisés que chez les peuples demeurés fidèles à la religion traditionnelle. L'analogie du cérémonial de cour à Kumbi, à Niani et dans le Yatenga est significative. Devant le souverain, les sujets se couvrent de poussière, rampent par terre avant de s'adresser à lui. Et, partout, le souverain est tenu responsable du bonheur et de la prospérité de l'empire. C'est là le fondement du respect que les sujets lui manifestent. De là à parler de « royauté sacrée », de « royauté divine », le pas a été vite franchi par certains spécialistes. Enfin, il faut souligner l'esprit de tolérance dont ont fait montre les rois noirs qui ont favorisé l'installation des Arabo-Berbères dans les villes. Mais leur conversion ne s'est point traduite par un abandon des pratiques religieuses ancestrales. Dans certaines régions, cela s'est traduit par une symbiose originale; ainsi, dans le fonds traditionnel soudanais, on trouvera maintes influences de l'islam, dont les mythes et les héros ont été présentés sous des couleurs fort différentes du modèle ancien. Il en va de même du christianisme et du fonds traditionnel africain en Éthiopie. Mais les deux religions révélées, islam et christianisme, sont restées pendant des siècles sur pied de guerre. Cependant, en dépit de cette tension entre musulmans et chrétiens dans la Corne de l'Afrique, le commerce ne perdit jamais ses droits<sup>1</sup>.

1. Voir à ce sujet, le chapitre 17.

« Lorsque nous considérons l'Éthiopie et la Corne de l'Afrique comme une seule et même région, il est certain que le développement depuis le Xe siècle des routes commerciales du golfe d'Aden vers l'intérieur constitue l'un des éléments capitaux de l'histoire de l'ensemble de sa population. Même lorsqu'elles ont suscité la convoitise des principales puissances de ce secteur et leurs efforts pour en assurer le contrôle, ces routes ont contribué à l'établissement d'échanges sur une grande échelle entre les populations d'appartenance culturelle, religieuse et linguistique différente... Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, même de petits États, tels que le Zagne, en Éthiopie du Nord, avaient cessé de considérer le sultanat de Dhak comme leur seule porte de sortie sur la mer Rouge; déjà, ils utilisaient la route conduisant à Zeila pour les provinces méridionales. »

Ainsi, les oppositions religieuses et les guerres épisodiques qui en découlaient n'empêchèrent point un brassage de population, et les échanges culturels et économiques ne furent pas interrompus.

Sur le plan politique, les clans, les groupes ethniques étaient pour la plupart assez fortement structurés pour résister aux tentatives d'assimilation: même quand l'un des groupes émergeait et imposait sa loi, il s'agissait moins d'une fusion autour du clan vainqueur que de la création d'une fédération de clans gardant chacun plus ou moins sa personnalité selon son degré de structuration. Le fait est frappant: au Maghreb, les royaumes marīnides, ḥafīrides, sa'ādides n'étaient autres que des royaumes formés d'agrégats de *ḵabīla* autour de la *ḵabīla* du souverain. Il en a été de même au Mali, les clans mandingues s'agrégeant les autres clans. Même processus au Mossi, au Rwanda et chez les *mwene mutapa*.

Au nord et au nord-est du continent, le Maghreb et l'Égypte s'individualisent dans le monde musulman; après la brève période d'unité que connut le Maghreb sous les Almohades, trois États commencent à préciser leurs contours: le Maroc à l'Extrême-Occident, la Tunisie et l'Algérie; la personnalité de chacune de ces entités se structure après l'éclatement de l'unité politique éphémère. Il est remarquable ici que l'arabisation ait été très lente à se généraliser; les *ḵabīla* ou clans sont une réalité politique et sociale, le souverain doit compter avec les *shaykh*, chefs de clan ou *ḵabīla*. Entre le golfe du Gabès, qui limite l'Ifrīḵiya ou Tunisie, et la vallée du Nil, l'espace libyen est une zone de mouvance entre les souverains de Tunis et ceux du Caire. Ces derniers, notamment ceux de la dynastie des Mamelūk donnèrent à l'Égypte la suprématie dans le monde musulman. Le Caire fut une capitale politique écoutée en Occident comme en Orient.

L'islam constitue un ciment entre le Maghreb, l'Égypte et l'Orient musulman; mais plus aucune région n'a la prétention de s'imposer ou de recréer l'unité musulmane de l'époque précédente. À la fin de la période que nous étudions, l'islam accuse un net recul sur le plan politique: les chrétiens passent à l'offensive en Italie, et dans la péninsule Ibérique. Grenade, le dernier royaume arabe d'Espagne, tombe. Les chrétiens traversent la Méditerranée et prennent pied au Maghreb; la croisade dite « de Saint Louis » en est une illustration; à la pointe de cette offensive chrétienne, les Portugais

s'établirent à Ceuta à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, voulant manifestement faire du Maroc la tête de pont de leur pénétration en Afrique.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sur terre et sur mer, les souverains de la péninsule Ibérique prennent l'initiative sur les musulmans et cherchent les routes d'accès au Soudan, riche en or.

Le cas de la Nubie, où le christianisme a été déraciné après une longue lutte, mérite d'être souligné<sup>2</sup>. D'après le professeur Kropacek, « suivant une opinion répandue, c'était essentiellement la religion (le christianisme) d'une élite, qui n'avait pas de profondes racines dans la masse de la population. Le culte était, dans une grande mesure, associé avec le clergé copte et une culture étrangère sans saints ni martyrs indigènes... Malgré tout, les fresques des églises qui ont été fouillées révèlent aussi, parfois, les visages noirs d'évêques nubiens autochtones ». Le même auteur révèle que « la persistance de croyances préchrétiennes plus anciennes est attestée dans la relation d'Ibn Sulay (X<sup>e</sup> siècle) de même que par leur persistance dans l'islam populaire soudanais d'aujourd'hui ».

Mais l'arabisation ne se fit pas en douceur, les envahisseurs durent mater bien des révoltes; en réalité, les Noirs ont été submergés par des vagues d'immigrants arabes.

« Les historiens contemporains du Soudan nilotique en sont venus à considérer, fermement et à juste titre, qu'il a été dans le passé attribué trop d'importance au facteur septentrional (ou arabe) au détriment à la fois des développements internes autonomes et aux contacts avec les cultures négro-africaines. Les influences en direction et en provenance de la zone soudanienne, en tant que cas particulier, sont depuis longtemps devenues le domaine d'abondantes spéculations. »

Les recherches les plus récentes montrent que le Soudan nilotique a toujours été une voie de passage, une zone de contact entre de nombreux clans ou groupes ethniques nègres. L'archéologie, d'année en année, fait connaître les éléments de la culture noire dans la civilisation soudanaise.

Dans les déserts, les clans ont existé: au Sahara, chaque clan avait son territoire de parcours; l'extrême mobilité imposée par la nature n'a pas permis l'établissement d'États centralisés; il en fut de même dans les forêts équatoriales, où, dans des conditions extrêmement difficiles, les Pygmées ont survécu, campant ici ou là, toujours à la poursuite du gibier. C'est le cas des Khoi-Khoi et San, ainsi que de toutes ces populations repoussées soit dans les déserts, soit dans les forêts par les populations soudanaises ou bantu mieux armées, connaissant l'usage du fer et maniant des lances.

Pour clore ces quelques généralités sur l'évolution politique, disons que partout en Afrique, avant 1600, le stade clanique avait été atteint ou dépassé et que, partout où les conditions l'ont permis, se sont édifiés des villes, des royaumes et des empires viables. Ainsi, des formations originales, enrichies

2. À ce propos, voir le chapitre 16, qui donne également un éclairage nouveau sur les changements culturels et sociaux intervenus à la même période en Nubie.

d'apports extérieurs, s'affirmaient; plusieurs méthodes de gouvernement étaient connues. Il y a dans le passé africain une somme d'expériences politiques dont l'étude est à peine ébauchée. L'étagement politique se traduit par une évolution qui va du «clan» au groupement de «clans» en royaume et du groupement de royaumes à l'empire. Dès maintenant, il est possible d'entreprendre une étude des institutions politiques pour maintes régions du continent.

Dans la pointe sud du continent, au sud d'une ligne allant de la Namibie à l'embouchure du Limpopo, il est certain que, dès avant le XII<sup>e</sup> siècle, des royaumes et empires s'étaient développés. Les recherches archéologiques s'y poursuivent. Mais l'existence de l'État sud-africain constitue un frein pour la recherche historique. Les informations sont certes maigres sur les régions forestières de l'Afrique centrale et sur les savanes du Sud, encore que l'archéologie jette déjà une lumière sur la culture matérielle de cette région. L'analyse du professeur Vansina, spécialiste des traditions bantu, permet d'affirmer que, pour la période considérée, l'État, c'est-à-dire un corps politique structuré, était une réalité très vieille dans les régions dont il est question. «Quoi qu'il en soit, écrit le professeur Vansina, les États doivent être anciens. [Ce n'est pas le fait du hasard si] les grandes nécropoles de Sanga et Katoto se situent justement sur les lacs du Lualaba, juste au sud du cœur même de l'empire luba, qui pourrait bien en être une émanation plus tardive. Or, elles datent d'avant 1000 de notre ère sûrement», conclut M. Vansina; «Des agglomérations aussi denses que celles dont Sanga garde la trace n'étaient plus régies par de simples relations interclaniques. De plus, l'ancienneté des États de type luba rendrait compte de la vaste extension des langues apparentées couvrant tout le Kasai oriental, la majeure partie du Shaba et la Zambie du Nord-Est, de la Copper Belt et en partie du Nord-Ouest.»

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que, dès le début de notre siècle, une «Rhodesian Ancient Ruins Ltd» ou «Ancient Ruins Co» avait été créée par des sujets britanniques. Cette fameuse compagnie, en quelques décennies, mit à sac les tombes royales de la civilisation zimbabwe-mapungubwe; les trésors de plusieurs tombes furent systématiquement pillés. La civilisation de l'Afrique méridionale semble avoir beaucoup d'affinités avec celle du Zimbabwe. Comme elle, il s'agit d'une civilisation minière, avec des constructions de pierre, telle celle de Manykemi, au Mozambique. Dans le Transvaal ancien, Sotho et Shona sont les auteurs de grands monuments de pierre; la civilisation de Mapungubwe, d'après les recherches les plus récentes, réalise la symbiose entre la culture bantu et celle des peuples plus anciens, tels que les Khoi-Khoi. La diffusion du fer s'est achevée bien avant le X<sup>e</sup> siècle; nous avons tout lieu de croire que les tombes de la colline de Mapungubwe et des environs appartiennent à une civilisation qui s'est épanouie au moins entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, sinon plus tôt encore, avant d'entrer dans une lente et longue agonie sous les effets de l'instabilité politique et sociale qu'entraîna la traite négrière. Il y a quelque chose de vicieux dans le raisonnement de certains chercheurs qui ont tendance à placer l'introduction du fer en Afrique

méridionale seulement autour des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, alors que les relations entre la vallée du Nil (Meroe Napata) et la région des lacs et des savanes du Limpopo ont été continues; aucun obstacle majeur ne se dressait quant aux déplacements des hommes, par conséquent aux échanges interrégionaux aussi bien sur le plan culturel que sur le plan strictement commercial. Du reste, les recherches les plus récentes indiqueraient que le fer a été travaillé en Afrique méridionale peut-être avant l'ère chrétienne, ce qui bousculerait bien des théories.

Plusieurs points restent encore obscurs dans la genèse et le développement des royaumes de ces régions à cette période. Mais, si l'on s'interroge encore sur Zimbabwe, ce n'est plus pour savoir si ce sont des Blancs ou des Noirs qui sont les auteurs de ces monuments cyclopéens. Ces constructions de pierre sont bel et bien l'œuvre des Shona, cela est établi. Mais quelles institutions politiques furent mises en place dans ce royaume ? Quelle en était la structure sociale ? Comment se sont opérés les échanges commerciaux entre Zimbabwe et les villes de la côte ? Autant de questions encore sans réponse.

## Sur le plan économique et culturel

Ce qui frappe, c'est l'intensité des relations interrégionales et intercontinentales sous l'impulsion de marchands arabes, persans, berbères, chinois, manden, hawsa. Au sud, Shona et autres populations des savanes subéquatoriales animent un négoce florissant tant vers l'océan Atlantique qu'en direction de l'océan Indien à travers le Congo, la région des lacs, le Mwene Mutapa.

Les souverains noirs étaient parfaitement conscients du rôle économique et politique des métaux tels que l'or, le cuivre, le fer et leur exploitation était contrôlée. Ce point est capital, car, dans maintes études et articles sur l'Afrique, on tire l'impression que ce continent était un réservoir d'or pour Arabes, Berbères et Persans, comme si les souverains n'étaient là que pour servir les étrangers; c'est la négation implicite de l'existence d'États organisés qui transparait dans ces études. Ce n'est pas un hasard si les souverains africains ont interdit l'accès des régions aurifères aux voyageurs arabes à cette époque !

Chaque partenaire tirait profit du commerce fondé sur le principe d'égalité. Ce n'est certainement pas un hasard non plus, si, au Sūdān, le plus grand souverain portait le titre de *kaya maghan*, roi de l'or; au sud, son homologue des pays riches en or, cuivre et fer, *mwene mutapa*, seigneur des métaux. Ces souverains et leurs peuples savaient parfaitement que la prospérité et la renommée du royaume étaient fondées sur les métaux précieux. Les souverains appréciaient la place des métaux dans leurs relations avec l'extérieur; le *kaya maghan* avait un droit exclusif sur les pépites d'or et il surveillait rigoureusement la sortie du métal précieux. Il devait en être de même au Zim-

babwe et au Mwene Mutapa. C'est un fait qu'il faut souligner, car certaines études d'africanistes laissent supposer que les Africains et leurs souverains livraient leurs trésors aux premiers commerçants venus et n'avaient aucun sens du bien public !

Les souverains ont su jouer sur l'attrait de l'or pour s'attacher les services des étrangers; ainsi, Mansa Mūsā I<sup>er</sup> attira à sa capitale architectes, lettrés et religieux qu'il dota de pensions payées en or. Les souverains du Zimbabwe ont également dû payer à prix d'or la porcelaine chinoise et d'autres produits de luxe dont la cour faisait grand usage.

Grâce à l'or, au cuivre, à l'ivoire, les souverains africains firent affluer vers leurs pays les produits et denrées de première nécessité, comme le sel (l'achetant au besoin à son poids en or), les porcelaines chinoises, des brocarts, de la soierie et de belles armes, toutes choses qui rehaussent l'éclat de la cour.

L'Afrique septentrionale et les côtes orientales du continent ont joué un rôle d'intermédiaire particulièrement important: par l'Afrique septentrionale transitaient les produits et marchandises d'Europe, les métaux précieux qui donnaient vie aux relations commerciales dans le monde méditerranéen. Les privilèges d'une telle position n'expliquent-ils pas l'âpreté de la lutte entre les villes marchandes du Maghreb pour le contrôle des pistes qui drainaient les richesses du Sūdān? Ibn Khaldūn a parfaitement compris ce phénomène dans son histoire des Berbères. C'est sans doute pour cette raison qu'il a mené une enquête longue et minutieuse pour connaître l'histoire du pays des Noirs, dont dépendaient dans une large mesure le commerce et l'activité des villes maghrébines et égyptiennes.

La côte orientale du continent depuis la Corne jusqu'à Sofala s'ouvre largement sur l'océan Indien, qui met l'Afrique en rapport direct avec le monde oriental et extrême-oriental. Si le trafic maritime a permis l'édification des villes marchandes sur la côte, les rois de l'intérieur, singulièrement les « seigneurs des métaux », n'en édifièrent pas moins des cités, des monuments qu'on qualifie à présent de cyclopéens, tant ils en imposent par leurs dimensions et leur architecture, qui ne laissent transpirer aucune influence extérieure.

Le commerce, pour notre période, repose sur les échanges de tissus, d'armes, de produits divers, qui proviennent des profondeurs de la savane et de la forêt, vendus jusque dans la lointaine Chine et en Indonésie. C'est dire l'importance de l'océan qui baigne Madagascar. Cette grande île réalisa, tout comme les villes de la côte, une symbiose des cultures orientale et africaine sur tous les plans: linguistique, économique... Avec le commerce, de nouvelles plantes sont introduites en Afrique, surtout en provenance d'Asie; c'est le cas du coton, importé au Soudan par les Arabes dès avant le X<sup>e</sup> siècle.

Jamais, auparavant, les activités culturelles, les échanges entre régions n'avaient été aussi importants: le commerce du livre était florissant à Gao et à Tombouctou. Dans tout le Sūdān, de l'Atlantique à la mer Rouge, naît une littérature négro-musulmane. Les royaumes d'Abyssinie, du Bornu et du Songhoï, du Takrūr et du Mali développèrent une littérature originale où la théologie et l'histoire tenaient une grande place; les villes subsahariennes

avaient des relations culturelles avec celles du Nord par le truchement du pèlerinage ou du négoce.

C'est entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles que les peuples de langues bantu se répandirent dans tout le Centre avec une technique agricole plus efficace grâce aux instruments en fer. Vers le sud, l'influence culturelle bantu ne cessa de s'affirmer. Au moment où Vasco de Gama doubla le cap en 1498, la pointe méridionale du continent était depuis très longtemps le siège de brillantes civilisations: l'agriculture et l'élevage y prospéraient. Mais, pour justifier l'installation précoce des Européens dans la pointe sud du continent, des savants n'hésitèrent pas à affirmer que cette partie de l'Afrique était quasi vide ! C'était une défense *pro domo* fort commode, mais elle n'a pas résisté à l'épreuve des recherches historiques. La réalité, c'est que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les Hollandais et, à leur suite, les Britanniques commencèrent à repousser les Africains vers les régions infertiles; au XIX<sup>e</sup> siècle, ce fut le déferlement vers les régions minières de Zimbabwe, du Transvaal, qu'exploitaient cinq siècles plus tôt les puissants souverains du Mwene Mutapa, de Mapungubwe et de Manykeni, au Mozambique.

Mais, quelle que soit l'importance des métaux pour toute cette période, l'agriculture constitua l'assise principale de l'économie des royaumes au sud du Sahara; la production reposait sur l'exploitation familiale des terres. Cependant, ici et là, existaient des groupes de populations asservies, travaillant pour le compte des souverains. En Afrique noire, il s'agissait plutôt de servage, les redevances étant fixées par la coutume; dans les oasis sud-maghrébines, des esclaves et des paysans exploitaient la terre au profit de grands seigneurs ou des souverains. Des plantations ont été développées dans les îles proches des côtes de l'Afrique orientale. Mais nulle part, pour la période concernée, on ne trouvait des troupeaux d'esclaves exploités de façon systématique.

Si l'élevage était une spécialité de certaines sociétés, cette activité dans les régions humides et herbeuses était intimement associée à l'agriculture. La zone soudano-sahélienne était le domaine de parcours des pasteurs; certains groupes, s'enfonçant vers le sud, avaient tendance à se sédentariser: c'était le cas des Fulbe (« Peuls ») au Macina, au Fouta-Djalon...

Les métiers étaient réservés aux hommes de caste en Afrique noire, du moins dans la zone soudanaise; ailleurs, comme au Maghreb ou en Égypte, des corps de métiers, véritables corporations, étaient organisés. Le manque de documents écrits n'autorise pas à parler de l'organisation des métiers dans l'Afrique méridionale, où, cependant, le travail des métaux avait atteint un haut niveau. Une étude minutieuse des traditions peut donner des indications précieuses sur l'organisation du travail dans ces régions.

De façon générale, le mode de production patriarcal prévalait un peu partout. Chef de « clan », chef de *ḳabīla*, roi ou empereur n'étaient point des tyrans, mais l'émanation d'une coutume qui tendait à préserver l'homme des exactions ou de l'arbitraire des chefs ou des rois; au Maghreb, les révoltes des *ḳabīla* contre les percepteurs des sultans étaient fréquentes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Un fait d'une grande importance est l'existence d'une classe de marchands, embryon d'une bourgeoisie. Ces marchands, islamisés ou non, ont facilité les rapports entre régions et peuples. L'accent a été mis sur ce fait dans maints chapitres du présent volume. C'est à cette période que la vocation de peuples commerçants tels que les Manden et les Hawsa se précise.

Si une comparaison était permise, on peut dire que, partout dans le Vieux Monde, de l'Afrique à la Chine en passant par l'Arabie et l'Europe, de l'Atlantique au Bosphore, les royaumes et les empires avaient atteint un haut stade de développement: l'aventure européenne, qui commença au XV<sup>e</sup> siècle, eût pu être engagée par l'Afrique ou par la Chine, laquelle connaissait depuis longtemps la boussole et la poudre à canon. Un empereur malien ne tenta-t-il pas de connaître où finit l'océan Atlantique, la « mer environnante » ?

Mais la roue de l'histoire avait lancé l'Europe. Ce fut, pour près de cinq siècles, la prépondérance de cette proue avancée de l'Asie: l'Europe occidentale.

## Du dynamisme historique africain

Après ces constatations, force est de voir que, pour la période étudiée, la grande caractéristique du continent fut un dynamisme historique propre. On ne peut expliquer le développement des civilisations qui fleurirent alors sur le continent par une simple influence de l'islam, comme on l'a fait jusque-là. Nous l'avons vu, les brillantes civilisations du Bénin, du Congo / Zaïre, de Mapungubwe et du Zimbabwe s'inscrivent en faux contre une telle théorie.

Même les États islamisés tiraient moins leur force morale de l'islam que du fonds traditionnel africain plus que jamais vivace. En Afrique septentrionale, les populations autochtones, tout en s'islamisant et en s'arabisant, n'en gardèrent pas moins leur propre identité culturelle. Ce fut le cas chez les Berbères. Ils ont su conserver leur langue, et plus d'un trait de culture, tout en s'imprégnant de l'islam.

L'instabilité politique qu'on a pu constater ici et là était due à des causes internes et les solutions apportées aux problèmes reflétaient les tendances profondes des populations. Un cas typique fut l'introduction de l'islam dans l'Afrique de l'Ouest: le mouvement almoravide a été essentiellement négro-berbère; son développement a abouti, par exemple, pour le Soudan, à la dislocation du vieil empire du Ghana. Il s'ensuivit entre les provinces une série de guerres qui aboutit à la restauration de l'empire sous l'égide des Maninka dont les souverains s'étaient convertis dès le XI<sup>e</sup> siècle. Le nouvel empire ou empire du Mali s'agrandit de nouvelles provinces et étendit sa zone d'influence bien au-delà de celle du Ghana. Dans un cadre aux dorures islamiques, c'est une évolution nouvelle qui s'amorçait, préludant à la naissance de nouvelles villes d'une nouvelle société dominée bientôt par une aristocratie de marchands et de lettrés noirs. On pourrait multiplier



les exemples qui montrent la dynamique interne des sociétés africaines. Le christianisme éthiopien fut aussi un exemple frappant ; isolé du reste du monde chrétien, l'Éthiopie avait façonné son église en intégrant ses valeurs anciennes.

Sur le plan théorique, les controverses vont encore bon train pour définir le mode de production qui a prévalu dans l'Afrique précoloniale. Mais comment peut-on caractériser le mode de production de pays dont on ignore l'histoire même dans ses grandes lignes ? Il faut d'abord restituer le passé, c'est-à-dire montrer le jeu des institutions et présenter les composantes de la société. Cela suppose encore beaucoup de recherches<sup>3</sup>.

Nous l'avons dit plus haut, si l'or, le cuivre et l'ivoire occupaient une grande place dans les échanges entre l'Afrique tropicale et le reste du monde, pour le *kaya maghan*, le *mansa* et le « seigneur des métaux », le fondement de l'économie était l'agriculture, car les paysans et les artisans constituaient la majorité de la population.

Les marchands et les dignitaires formaient à la cour et dans les villes une aristocratie numériquement faible par rapport à la masse des paysans et des éleveurs. Le fait primordial à considérer pour l'Afrique noire est que la *propriété privée* de la terre n'a pas été la base de l'évolution sociale et économique, comme ce fut le cas en Europe. En Afrique noire, avant que l'économie monétaire ne s'impose, la terre a été considérée comme un bien indivis de la collectivité. Les rois ou empereurs ont eu des « domaines humains », c'est-à-dire des terres exploitées par des collectivités asservies ; mais, à y regarder de près, il s'agissait d'un *servage* plutôt que d'un esclavage. Par exemple, dans l'empire du Mali et, par la suite, dans l'empire de Gao, les peuples ou ethnies asservis étaient astreints à des redevances fixes et par famille. Le professeur Sékéné Mody Cissoko l'a bien montré<sup>4</sup>.

« Les techniques agricoles n'ont pas tellement évolué depuis ces temps. La boue (le Kaumou des Songhay), les engrais animaux, la pratique du jardinage dans la vallée, la culture itinérante dans la savane, etc., sont toujours les mêmes depuis des siècles. Par contre, la vallée du Niger était plus intensivement occupée par une population dense, adonnée à la culture des terres, à l'élevage. De grandes propriétés appartenant aux princes ou aux uléma des grandes villes étaient exploitées par des esclaves établis par "clans" dans les villages de cultures. L'Askia était lui-même un des grands propriétaires de terre. Ses champs éparpillés dans la vallée étaient cultivés par des communautés d'esclaves sous la direction de régisseurs appelés *fanfa*. Une sorte de rente était prélevée sur les récoltes et envoyée à Gao. Il en était de même pour les esclaves privés. »

Cependant, dans certaines régions, les esclaves ont joué un rôle essentiel tant dans l'économie que dans l'exercice du pouvoir. Ce fut le cas au Soudan central, entre le Niger et le Tchad. Dans les cités hawsa, une partie

3. Il faut surtout se garder de généralisations hâtives alors que se dessinent à peine les lignes générales de l'histoire de certaines régions du continent.

4. À ce sujet, voir chapitre 8.

de l'armée est constituée d'esclaves. André Salifou distingue lui aussi les esclaves de la couronne des esclaves de case. Les esclaves de la couronne étaient choisis parmi les serviteurs et les collaborateurs les plus dévoués des rois.

Les jeunes esclaves dont les parents avaient été capturés, vendus ou même tués au cours d'un combat étaient généralement élevés à la cour avec les princes du pays et, finalement, ils ne reconnaissent comme père que le sultan lui-même, à l'ombre duquel ils avaient grandi. Ils n'étaient ni vendus ni maltraités. De plus, ils occupaient des postes importants dans les appareils militaire et administratif du pays.

Ce fait n'était pas nouveau; souvent, pour contrebalancer l'influence de l'aristocratie, le roi confiait des postes importants à des esclaves qui, naturellement, s'étaient dévoués à la personne du souverain et n'avaient pas d'ambition politique. Il y a eu des cas célèbres d'esclaves puissants dans l'histoire du Maghreb, de l'Égypte, du Mali. D'une manière générale, la proportion des esclaves ne l'a jamais emporté en nombre sur les manants. Les hommes libres exploitaient la terre pour leur propre compte. Hommes libres ou tributaires devaient des services au souverain ou au seigneur local.

Dans l'état actuel de la recherche, ce qu'on peut d'ores et déjà affirmer, c'est que :

1. Si le fondement de l'économie était l'agriculture et l'élevage, nulle part, la propriété privée ne s'était généralisée; le droit éminent appartenait à la communauté. Une certaine accumulation du capital s'amorçait avec la classe des marchands, mais elle n'aboutit pas à la formation d'une véritable bourgeoisie.

2. L'Afrique n'était pas un continent sous-peuplé; cela est extrêmement important; un historien célèbre a écrit: «*La civilisation est fille du nombre.*» Sans ce nombre, les empereurs du Ghana n'auraient pu édifier les grands palais de Kumbi ni les Maghrébins les belles mosquées de Fez, de Kairouan et les grands entrepôts de Sidjilmāsa. Sans ce nombre, les empereurs et rois du Sud n'auraient pas pu construire les grands *Zimbabwe*. Ainsi, le continent était très peuplé, notamment l'Afrique au sud du Sahara: dans la vallée du Sénégal, dans le delta intérieur du Niger, autour du lac Tchad, les villages de cultures, les centres commerciaux et les villes se comptaient par centaines. Les premières fouilles archéologiques dans ces régions permettent d'être catégorique sur cette question. Les monuments gigantesques n'ont pas été l'œuvre de «troupeaux d'esclaves»; grâce à la piété des sujets et à leur conception de la royauté, qui faisaient que chacun se considérait comme fils du roi, ces grands travaux avaient pu être réalisés. La coercition sur «les troupeaux d'esclaves» apparaît de plus en plus comme une explication sommaire. Pas plus les cathédrales gothiques que les basiliques romaines n'ont été l'œuvre d'esclaves travaillant à coup de fouet. La foi avait une grande résonance dans le cœur et l'esprit des hommes. Nous avons quelques indications sur la population de certaines régions; à en croire Maḥmud Katī, le Mali comptait 400 villes ou grandes agglomérations; les villages de cultures s'égrenaient de façon continue

le long des cours d'eau. La production agricole était très importante; le professeur Sékéné Mody Cissoko, déjà cité, a mis en lumière l'importance de la production de riz, par exemple dans le Songhoï, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles: un seul *fanfa* ou régisseur, dirigeant les travaux d'une communauté de tributaires, pouvait fournir plus de 1 000 *sunu* (ou sacs) au roi. Les *sunu* étaient de grands sacs en cuir d'une capacité d'environ 70 kg. Les réserves de vivres du roi étaient immenses; on peut s'en faire une idée quand on sait que le roi de Gao avait une armée permanente (100 000 hommes), des garnisons près des grandes villes commerciales, une cour très nombreuse et que tout ce monde était nourri et entretenu par le roi presque uniquement à partir de ses revenus agricoles. Une estimation de la population est difficile; cependant, le grand nombre des villes commerçantes bien peuplées, les grands travaux du genre des monuments de Zimbabwe laissent supposer une population dense. Pour l'ensemble du continent à cette époque d'expansion commerciale, les villes pouvaient totaliser 10% de la population globale du continent. L'Afrique était donc loin d'être sous-peuplée; cependant, du nord au sud, d'est en ouest, cette population était très inégalement répartie (existence des déserts et des forêts denses). L'Afrique de cette époque a dû connaître des épidémies, des périodes de sécheresse ou de grandes inondations, mais les documents dont nous disposons parlent peu de famine. Les voyageurs arabes ont constamment mis l'accent sur l'abondance des vivres; Ibn Baṭṭūṭa, le globe-trotter du XIV<sup>e</sup> siècle, apprécia sur les côtes orientales et au Soudan l'abondance des vivres. Pour l'ensemble du continent, on peut estimer à 200 000 000 la population<sup>5</sup>. C'était là un minimum.

3. L'Afrique avant 1600 a pratiqué le commerce des esclaves; mais ce trafic resta limité en nombre. Il n'y a aucune commune mesure avec la traite négrière que les Européens vont imposer au monde noir, à partir de 1500. Ces derniers entretenaient au début, avec les souverains soudanais, guinéens, congolais, etc., de bonnes relations commerciales, mais vers 1550 les Portugais furent évincés par les Hollandais, les Anglais et les Français; chacun d'eux construisit des factoreries, des forts sur les côtes africaines afin de mieux tirer parti de la traite.

Pour mieux connaître l'histoire de la période du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, la recherche doit de plus en plus s'appuyer sur l'archéologie, sur la linguistique, l'anthropologie et aussi sur les traditions orales qui informent de l'intérieur. Ces dernières permettent, d'une part, un recoupement avec les écrits, et d'autre part, elles peuvent guider — comme cela a été le cas à Kumbi et à Niani — les archéologues sur le terrain. La recherche des manuscrits doit être poursuivie; il apparaît qu'il existe beaucoup plus d'écrits sur cette période qu'on ne l'avait pensé. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de procéder à une collecte systématique des traditions ora-

5. Les pays qui ont le plus fourni d'esclaves se trouvent encore parmi les plus peuplés; les côtes du golfe de Guinée (de l'actuelle République de Côte-d'Ivoire à celle du Nigéria), l'embouchure du Congo/Zaire, l'actuelle République populaire d'Angola, etc.

les pour l'Afrique noire. Le cas de la Somalie est un exemple à méditer; des collectes systématiques ont été organisées: chansons enfantines, chants populaires, formules magiques, etc., rien n'a été négligé. Il nous plaît ici de citer un travail inédit du regretté Musa Galaal, membre du Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, intitulé: « Stars, seasons and weather. » L'étude des étoiles et des constellations *xiddigo* (en somali) se présente sous la forme de courts poèmes, de même que l'étude proprement dite du ciel, des constellations et étoiles visibles à certains moments de l'année, servant de repère pour établir un calendrier. Cette étude des étoiles à apparition périodique, c'est le *xiddigis* dans la langue somali. Il est remarquable que l'étude de l'astronomie soit intimement liée à la vie du peuple. J'ai lu avec un rare plaisir le manuscrit que Musa Galaal avait bien voulu me prêter. Cette lecture m'a renforcé dans l'idée que les traditions orales nous réservent encore beaucoup de surprises agréables.

L'auteur a rassemblé, dans cet ouvrage, les éléments de l'astronomie somali. Cette étude révèle que les paysans et les pasteurs avaient une connaissance cosmographique très poussée. Toutes les constellations, les planètes y sont décrites en de brefs chants; le calendrier cultural et les migrations des nomades étaient fondés sur des connaissances sûres, fruit d'expériences plusieurs fois séculaires. L'étude de Musa Galaal, lorsqu'elle sera publiée, suscitera, nous en sommes persuadés, beaucoup d'intérêt chez les Africains pour se pencher sur la science dite « traditionnelle ». Notre longue pratique de la tradition orale nous autorise à dire qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine dont on ne voit, le plus souvent, que l'aspect historique ou littéraire; les Dogon du Mali et bien d'autres populations ont approfondi les recherches sur le ciel et les constellations; d'autres populations ont accordé une attention particulière à l'étude des sols ou des plantes. La tradition orale offre la matière de plusieurs catégories de recherches. Elle ne doit pas être l'affaire des seuls historiens ou hommes de lettres; les scientifiques y sont intéressés à plus d'un titre; les juristes, voire les politologues, ont intérêt à étudier les institutions anciennes de l'Afrique noire.

Mais reconnaissons qu'il est difficile de pénétrer le monde de la tradition orale; les « connaisseurs » vivent dans un monde peu ouvert, sinon fermé. Il appartient aux États africains de créer les conditions les meilleures pour faire participer pleinement les tenants de notre patrimoine à l'épanouissement de notre société en mutation.

Des villages reculés dans des régions non encore désenclavées recèlent bon nombre de « connaisseurs », de « savants villageois ». Rien n'est encore perdu; tout reste à faire. En dernier ressort, c'est moins l'affaire de chercheurs isolés que celle des gouvernements africains, qui doivent définir une politique dans le domaine de la recherche et mettre les moyens à la disposition d'experts africains, d'une part, et d'autre part, préparer les populations à participer à un travail de masse, travail où chacun se sente concerné. La connaissance du terroir, de la culture locale, est indispensable pour celui qui veut agir pour les populations des campagnes.

Avant d'en finir avec les traditions, disons que la tradition artistique africaine plonge ses racines précisément dans cette période qui a vu naître et se développer les peuples et États dont est issue l'Afrique moderne. L'art musulman du Maghreb et de l'Égypte a donné à cette période quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, telles les mosquées de Fez, de Tunis, de Tlemcen, d'Égypte des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Si les objets d'art concernant l'Afrique au sud du Sahara à cette époque sont rares, cela est dû en partie au fait que, s'agissant de la sculpture, par exemple, les artistes ont travaillé surtout le bois; en partie, cette rareté tient aussi à notre ignorance. Il existe au Portugal, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, dans les musées de Paris, Londres, Bruxelles, Berlin, Lisbonne, au Vatican des chefs-d'œuvre dont les Africains n'ont même pas connaissance.

En revanche, la civilisation d'Ife-Bénin nous a légué les célèbres bronzes et les têtes en laiton connus de tout le monde. L'art d'Ife-Bénin est d'un naturalisme si pur que des «africanistes» ont commencé par en dénier la paternité aux Africains. Mais, aujourd'hui, on sait que le cas d'Ife n'est pas isolé; les bronzes d'Igbo-Ukwu, du Nupe prouvent que la technique de coulage du bronze était largement répandue: à preuve les récentes découvertes de figurines de bronze en Guinée-Bissau. Le problème de la diffusion de cette technique est ainsi posé dans un cadre bien plus vaste.

Que nous révéleront sur le plan artistique les fouilles de Zimbabwe, de l'Afrique méridionale? Dans tous les cas, les espoirs les plus grands sont permis.

---

## *Notice biographique des auteurs du volume IV*

### *Introduction*

D. T. NIANE (Sénégal): spécialiste du monde manden; a publié plusieurs ouvrages sur l'Afrique de l'Ouest au temps des grands empires du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle; ancien directeur de la Fondation L. S. Senghor à Dakar; chercheur.

### *Chapitre 2*

O. SAIDI (Tunisie): spécialiste de l'histoire des Almohades; a publié divers ouvrages sur l'histoire classique du Maghreb, en particulier de la Tunisie; enseigne l'histoire à la faculté des lettres et à l'École normale supérieure de l'Université de Tunis.

### *Chapitre 3*

M. TALBI (Tunisie) : islamologue; a publié de nombreux ouvrages et articles sur les différents aspects de la religion et de la culture islamiques; professeur à la faculté des lettres de Tunis.

### *Chapitre 4*

I. HRBEK (Tchécoslovaquie): spécialiste des sources arabes de l'histoire de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et spécialiste de l'Islam; a publié de nombreux ouvrages et articles dans ces domaines; chercheur à l'Institut oriental de Prague.

### *Chapitre 5*

H. R. IDRIS (France): spécialiste de la langue et de la littérature arabes; a enseigné l'histoire de l'Occident musulman; décédé.

*Chapitre 6*

D. T. NIANE (Sénégal).

*Chapitre 7*

M. LY (M<sup>mc</sup>) (Mali) : spécialiste de l'histoire du Mali; a publié des ouvrages sur l'empire du Mali; enseigne à l'École normale supérieure de Bamako; chercheur.

*Chapitre 8*

S. M. CISSOKO (Sénégal) : spécialiste de l'histoire de Tombouctou au Moyen Âge; a publié divers travaux sur l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; maître-assistant à la faculté des lettres de Dakar.

*Chapitre 9*

M. IZARD (France) : spécialiste de l'histoire du bassin des Volta et particulièrement des royaumes mosi; a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire précoloniale, coloniale et moderne de cette région; chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique à Paris.

*Chapitre 10*

D. LANGE (R. F. d'Allemagne): spécialiste de l'histoire précoloniale du Soudan central; a publié divers ouvrages sur cette période; enseigne à l'Université de Niamey.

*Chapitre 11*

M. ADAMU (Nigéria): spécialiste de l'histoire des Hawsa; a publié des ouvrages sur ce thème; directeur du Centre for Nigerian Cultural Studies de l'Université Ahmadu Bello de Zaria.

A. SALIFOU (Niger): spécialiste de l'histoire des Hawsa; a publié divers travaux sur le Niger et le Nigéria; enseigne au Niger.

*Chapitre 12*

Y. PERSON (France): spécialiste de l'histoire de l'Afrique, en particulier du monde manden; a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Afrique; professeur à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

*Chapitre 13*

P. KIPRÉ (Côte d'Ivoire): spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de la Côte d'Ivoire; a publié divers articles fondés sur la tradition orale; enseigne à l'École normale supérieure d'Abidjan.

*Chapitre 14*

A. F. C. RYDER (Royaume-Uni): spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; a publié de nombreux ouvrages sur la période précoloniale et coloniale de cette région; professeur à l'Université de Bristol.

*Chapitre 15*

J.-C. GARCIN (France): spécialiste de l'histoire de l'Égypte musulmane; a publié divers travaux sur l'histoire de l'Égypte mameluk et sur la Haute-Égypte musulmane; enseigne à l'Université de Provence, à Aix-en-Provence.

*Chapitre 16*

L. KROPÁČEK (Tchécoslovaquie): spécialiste de l'histoire sociale, politique et religieuse du Soudan; a publié divers ouvrages sur le Darfour; enseigne au Département des études orientales et africaines de l'Université Charles à Prague.

*Chapitre 17*

T. TAMART (Éthiopie): spécialiste de l'histoire médiévale de l'Éthiopie; a publié divers travaux sur cette période; enseigne à l'Université d'Addis-Abeba.

*Chapitre 18*

V. MATVEIEV (URSS): historien et ethnologue; a publié de nombreux ouvrages sur les sources arabes de l'histoire de l'Afrique; chargé de recherche à l'Institut d'ethnographie de l'Académie des sciences de l'URSS, à Leningrad.

*Chapitre 19*

C. EHRET (États-Unis d'Amérique): linguiste et historien de l'Afrique de l'Est; a publié de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire précoloniale et coloniale de l'Afrique de l'Est; enseigne à l'Université de Californie, à Los Angeles.

*Chapitre 20*

B. A. OGOT (Kenya): spécialiste de l'histoire africaine, en particulier de l'Afrique de l'Est; a publié de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique de l'Est; professeur, chercheur, ancien directeur de l'International Louis Leakey Memorial Institute for African Prehistory, Nairobi.

*Chapitre 21*

B. M. FAGAN (Royaume-Uni): anthropologue, archéologue; a publié de nombreux ouvrages sur les cultures de l'âge du fer et de la pierre en Afrique de l'Est et méridionale; professeur d'anthropologie à l'Université de Californie, Santa Barbara.

*Chapitre 22*

J. VANSINA (Belgique): spécialiste de la tradition orale; a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Afrique équatoriale et centrale; professeur à l'Université du Wisconsin, aux États-Unis d'Amérique.



*Chapitre 23*

L. NGCONGCO (Botswana) : spécialiste de l'histoire précoloniale de l'Afrique méridionale; a publié divers travaux sur le Botswana à l'époque précoloniale; enseigne à l'Université du Botswana, Lesotho et Swaziland de Gaborone.

J. VANSINA (Belgique).

*Chapitre 24*

F. ESOAVELOMANDROSO (M<sup>me</sup>) (Madagascar): spécialiste de l'histoire de Madagascar; a publié divers travaux sur l'histoire de Madagascar du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle; enseigne à la faculté des lettres d'Antananarivo.

*Chapitre 25*

D. T. NIANE (Sénégal).

*Chapitre 26*

J. DEVISSÉ (France): spécialiste de l'histoire de l'Afrique du Nord-Ouest du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, archéologue; a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire de l'Afrique à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

S. LABIB (Égypte): spécialiste de l'histoire médiévale de l'Afrique; a publié divers ouvrages sur l'histoire sociale et économique de cette période; enseigne à l'Université d'Utah (États-Unis d'Amérique) et à l'Université de Kiel, en R. F. d'Allemagne.

*Chapitre 27*

D. T. NIANE (Sénégal).

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria) — depuis 1971. Directeur du volume VI  
Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil) — depuis 1975  
Professeur A. A. BOAHEN (Ghana) — depuis 1971. Directeur du volume VII  
S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger) — 1971-1978 (a démissionné en 1978,  
est décédé en 1982)  
Dr (Mrs.) MUTUMBA M. BULL, Ph. D. (Zambie) — depuis 1971  
Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe) — depuis 1975  
Professeur Ph. CURTIN (États-Unis d'Amérique) — depuis 1975  
Professeur J. DEVISSE (France) — depuis 1971  
Professeur M. DIFUILA (Angola) — depuis 1978  
Professeur C. A. DIOP (Sénégal) — depuis 1971  
Professeur H. DJAIT (Tunisie) — depuis 1975  
Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni) — 1971-1981 (a démissionné)  
S. Exc. M. M. EL FASI (Maroc) — depuis 1971. Directeur du volume III  
Professeur J. L. FRANCO (Cuba) — depuis 1971  
M. M. H. I. GALAAL (Somalie) — 1971-1981 (décédé)  
Professeur Dr V. L. GROTTANELLI (Italie) — depuis 1971  
Professeur E. HABERLAND (Rép. féd. d'Allemagne) — depuis 1971  
Dr AKLILU HABTE (Éthiopie) — depuis 1971  
S. Exc. M. A. HAMPATE BA (Mali) — 1971-1978 (a démissionné)  
Dr I. S. EL-HAREIR (Libye) — depuis 1978  
Dr I. HRBEK (Tchécoslovaquie) — depuis 1971. Codirecteur du volume III

D<sup>e</sup> (Mrs.) A. JONES (Libéria) — depuis 1971

Abbé A. KAGAME (Rwanda) — 1971-1981 (décédé)

Professeur I. M. KIMAMBO (Tanzanie) — depuis 1971

Professeur J. KT-ZERBO (Haute-Volta) — depuis 1971.

Directeur du volume I

M. D. LAYA (Niger) — depuis 1979

D<sup>e</sup> A. LETNEV (URSS) — depuis 1971

D<sup>e</sup> G. MOKHTAR (Égypte) — depuis 1971.

Directeur du volume II

Professeur Ph. MUTIBWA (Ouganda) — depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal) — depuis 1971.

Directeur du volume IV

Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana) — depuis 1971

Professeur Th. OBENGA (R. P. du Congo) — depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya) — depuis 1971.

Directeur du volume V

Professeur Ch. RAVOAJANAHARY (Madagascar) — depuis 1971

M. W. RODNEY (Guyana) — 1979-1980 (décédé)

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan) — 1971-1980 (décédé)

Professeur Y. A. TALIB (Singapour) — depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal) — 1978-1982 (décédé)

Mgr. Th. TSHIBANGU (Zaïre) — depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique) — depuis 1971

The Rt. Hond. D<sup>e</sup> E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago) — 1976-1978  
(a démissionné en 1978; décédé en 1980)

Professeur A. MAZRUI (Kenya).

Directeur du volume VIII (n'est pas membre du Comité)

Professeur Ch. WONDJI (Côte d'Ivoire).

Codirecteur du volume VIII (n'est pas membre du Comité)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une  
Histoire générale de l'Afrique: M. Maurice GLÉLÉ, Division des études et  
de la diffusion des cultures, UNESCO, 1, rue Miollis, 75015 Paris

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- AA *African Affairs*, Londres OUP  
AB *Africana Bulletin*, Varsovie, Université Varsovie  
AEA *Anuario de Estudios Atlánticos*, Madrid  
AEDA *Archivo Español de Arqueología*, Madrid  
AEO *Archives d'études orientales*  
AESC *Annales-Économie, Sociétés, Civilisations*, Paris  
AFRCD *Afrique française: renseignements coloniaux et documents*, Paris: Comité de l'Afrique française et Comité du Maroc  
*Africa-(L)* *Africa*, Londres  
*Africa-(R)* *Africa*, Rome  
*Africana Linguistica* Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale  
*The Africanist*, Washington DC: Howard University, Association of African Studies  
*Afrika Museum*, Groesbeck, Pays-Bas  
AHES *Annales d'histoire économique et sociale*, Paris  
AHS *African Historical Studies (International Journal of African Historical Studies)*, Boston University: African Studies Center  
AI *Annales islamologiques*, Le Caire  
AIEOA *Annales de l'Institut d'études orientales d'Alger*, Alger  
AJ *Antiquaries Journal, Journal of the London Society of Antiquaries*, Londres OUP  
AL *Annales Lateraniensis*, Vatican  
ALS *African Language Studies*, Londres, School of Oriental and African Studies  
*al-Andalus Revista de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada*, Madrid  
AM *Africana Marburgensia*, Marburg  
*Ambario*, Tananarive  
ANM *Annals of the Natal Museum*, Natal  
*Annales du Midi: revue de la France méridionale*, Toulouse  
*Anthropos: Revue Internationale d'ethnologie et de linguistique*, Fribourg  
*Antiquity*, Gloucester  
*Arabica: Revue d'études arabes*, Leyde: Brill  
*Archiv Orientalni, Oriental Archives: Journal of African and Asian Studies*, Prague

- Arnoldia*, Salisbury: National Museums of Rhodesia  
*ARSP Archiv für Rechts-und-Sozialphilosophie*, Berlin, Leipzig  
*AS African Studies*, Johannesburg: Witwatersrand University Press  
*ASAM Annals of the South African Museum*, Cape Town  
*ASp Afrika Spektrum deutsche Zeitschrift für moderne Afrikaforschung*, Pfaffenhofen: Afrika Verlag  
*ASPN Archivio Storico per la Province Napoletane*, Naples  
*A-T Africa – Tervuren*, Tervuren  
*AU Afrika und Übersee*, Universität de Hambourg  
*AUA Annales de l'université d'Abidjan*, Abidjan  
*AUM Annales de l'université de Madagascar (Série lettres et sciences humaines)*, Tananarive  
*Awraḳ* (textes arabes et espagnols) Madrid: 1978 – Instituto Hispano-Arabe de Cultura  
*Azania*, Nairobi: British Institute of History and Archaeology in East Africa  
*BA Baessler Archiv*, Berlin: Museum für Völkerkunde  
*BAM Bulletin de l'Académie Malgache*, Madagascar  
*BARSON Bulletin de l'Académie royale des sciences d'outre-mer*, Bruxelles  
*Ba-Shiru*, Madison: Wisconsin University, Department of African Languages and Literature  
*BCEHSAOF Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, Dakar  
*BCGP Bolletino Culturale da Guiné Portuguesa*, Bissau  
*BEO Bulletin d'études orientales*, Damas: Institut français  
*BHSN Bulletin of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan  
*BIBLB Boletim Internacional de Bibliografia Luso-Brasileira*, Lisbonne, Fundação Calouste Gul-benkian  
*BIE Bulletin de l'Institut d'Égypte*, Le Caire  
*(B)IFAN (Bulletin de l') Institut fondamental d'Afrique noire* (anciennement: (Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire), Dakar  
*BLPHGAM Bulletin de liaison des professeurs d'histoire et de géographie d'Afrique et de Madagascar*, Mejec-Yaoundé  
*BM Bulletin de Madagascar*, Tananarive  
*BNR Botswana Notes and Records*, Gaborone  
*Boston University Papers in African History* Boston University, African Studies Center  
*BPH Bulletin Philosophique et Historique*, Paris: Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie  
*BRAH Boletín de la Real Academia de la Historia*, Madrid  
*BSACH Bulletin of the Society for African Church History*, University of Aberdeen, Department of Religious Studies  
*BSOAS Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres  
*CA Current Anthropology*, Chicago  
*CEA Cahiers d'études africaines*, La Haye: Mouton  
*China Review*, Hong Kong  
*CHM Cahiers d'histoire mondiale*, Paris: Librairie des Méridiens  
*CJAS Canadian Journal of African Studies (Revue canadienne des études africaines)*, Ottawa: Carleton University, Department of Geography, Canadian Association of African Studies  
*CNRS Centre national de la recherche scientifique*, Paris  
*COM Cahiers d'outre-mer*, Bordeaux: Institut de la France d'outre-mer

- CRTSASOM* *Comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer*, Paris
- CSIC Consejo superior de investigaciones científicas: Madrid
- CSSH* *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge: CUP
- CUP Cambridge University Press, Londres jusqu'en 1978, Cambridge ensuite
- Der Islam: Zeitschrift für Geschichte und Kultur des Islamischen Orients*, Berlin
- EAPH East African Publishing House
- EAZ* *Ethnographisch-Archäologische Zeitung*, Berlin
- EcHR* *Economic History Review*, Londres, New York: CUP
- EHR* *English Historical Review*, Londres: Longman
- EM* *Études maliennes*, Bamako
- EP* *Etnografia Polska*, Wrocław: Polska Akademia Nauk, Instytut Historii Kultury Materialny
- Éthiopiennes*, *Revue socialiste de culture négro-africaine*, Dakar: Fondation Léopold Sedar Senghor
- Ethnos*, Stockholm: Musée ethnographique de Suède
- EV* *Études Voltaïques, Mémoires*, Ouagadougou
- FEQ* *Far Eastern Quarterly* (devenu *Journal of Asian Studies*), Ann Arbor, Michigan
- FHP* *Fort Hare Papers*, Fort Hare University
- Garcia da Orta*, Lisbonne: Junta de Investigações do Ultramar
- GJ* *Geographical Journal*, Londres
- GNQ* *Ghana Notes and Queries*, Legon
- Godó-Godó: Bulletin de l'Institut d'histoire d'art et d'archéologie africaines*, Université d'Abidjan
- HAJM* *History in Africa: a Journal of Method*, Waltham, Mass
- Hespéris*, Rabat: Institut des hautes études marocaines
- HJAS* *Harvard Journal of Asiatic Studies*, Harvard
- H-T* *Hespéris-Tamuda*, Rabat, Université Mohammed V, faculté des lettres et des sciences humaines
- IAI International African Institute, Londres
- IFAN* voir *BIFAN*
- IJAHS* *International Journal of African Historical Studies* (anciennement: *African Historical Studies*), Boston University African Studies Center
- IILAC International Institute of African Languages and Cultures
- IRCB Institut royal colonial belge
- JA* *Journal asiatique*, Paris
- JAH* *Journal of African History*, Londres, New York: OUP
- JAI* *Journal of the Anthropological Institute*, Londres
- JAL* *Journal of African Languages*, Londres
- JAOS* *Journal of the American Oriental Society*, New Haven
- JAS* *Journal of the African Society*, Londres
- JATBA* *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, Paris: Museum national d'histoire naturelle
- JEA* *Journal of Egyptian Archaeology*, Londres
- JES* *Journal of Ethiopian Studies*, Addis Abeba
- JESHO* *Journal of Economic and Social History of the Orient*, Londres
- JHSN* *Journal of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan
- JMAS* *Journal of Modern African Studies*, Londres, CUP
- JMBRAS* *Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society*, Singapour
- JNH* *Journal of Negro History*, Washington DC: Association for the Study of Afro-American Life and History

- JRAI *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Londres
- JRAS *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, Londres
- JRASB *Journal of the Royal Asiatic Society of Bengal*, Calcutta
- JSA *Journal de la Société des africanistes*, Paris
- JSAIMM *Journal of the South African Institute of Mining and Metallurgy*, Johannesburg
- JSS *Journal of Semitic Studies*, Manchester: Manchester University, Department of Near Eastern Studies
- KO *Kongo Oeverzee*, Anvers
- KS *Kano Studies*, Kano, Nigéria
- Kush, a Journal of the Sudan Antiquities Services*, Khartoum
- L'Homme: Cahier d'ethnologie, de géographie et de linguistique*, Paris
- MA *Moyen Âge*, Paris
- Man*, Londres
- MIO *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, Berlin: Akademie der Wissenschaften
- MNMMR *Memoirs of the National Museums and Monuments of Rhodesia*, Salisbury
- MSOS *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen an die Friedrich Wilhelm Universität zu Berlin*
- Muslim Digest*, Durban
- MZ *Materiały Zachodnio-Pomorskie*, Varsovie
- NA *Notes africaines*, Dakar: IFAN
- NAK *Nyame Akuma*, Calgary: University of Calgary, Department of Archaeology
- Nature*, Londres, New York
- NC *Numismatic Chronicle*, Londres: Numismatic Society
- NED *Notes et études documentaires*, Paris: Direction de la Documentation
- OA *Oriental Art*, Londres
- OCP *Orientalia Christiana Periodica*, Rome
- Odu: Journal of West African Studies* (anciennement: *Journal of African Studies*, Ife; précédé par le *Journal of Yoruba and Related Studies*, Ibadan), Ife: University of Ife
- OL *Oceanic Linguistics*, Carbondale: Southern Illinois University, Department of Anthropology
- OSA *Omaly sy anio*, Tananarive: Université de Madagascar
- OUP Oxford University Press
- PA *Présence africaine*, Dakar et Paris
- Paideuma, Mitteilungen zur Kulturkunde*, Francfort-sur-Main
- PAPS *Proceedings of the American Philosophical Society*, New York
- RASGBI Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland
- RBCAD *Research Bulletin of the Centre of Arabic Documentation*, Ibadan
- RDM *Revue des deux mondes*, Paris
- REAA *Revista Espanola de Anthropologia Americana*, Madrid: Universidad
- RES *Revue d'ethnographie et de sociologie*, Paris
- RGM *Revue de géographie du Maroc*, Université de Rabat, faculté de géographie
- RH *Revue historique*, Paris: PUF
- RHC *Revista de Historia Canarias*, Las Palmas
- RHCF *Revue de l'histoire des colonies françaises* (devenue *Revue française d'histoire d'outre-mer*), Paris
- RHCM *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, Alger, Société Historique Algérienne
- RHES *Revue d'histoire économique et sociale*, Paris

- RHSP *Revista de Historia*, São Paulo  
 RIBLA *Revue de l'Institut des belles lettres arabes*, Tunis  
 RNADA *Rhodesian Native Affairs, Department Annual*, Salisbury  
 ROMM *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence  
 RRAL *Rendiconti delta Reale dell' Accademia dei Lincei*, Classe de Scienze Morale,  
 Storiche e Filologiche  
 RS *Revue sémitique*, Paris  
 RSACNM *Recueil de la Société archéologique de Constantine, notes et mémoires*,  
 Constantine  
 RSE *Rassegna di Studi Etiopici*, Rome  
 RSO *Revista degli Studi Orientali*, Rome: Scuola Orientale dell'Università  
 SAAB *South African Archaeological Bulletin*, Cape Town  
*Saeculum*, Fribourg  
 SAJS *South African Journal of Science*, Johannesburg  
*Sankofa*, Legon (Ghana)  
*Savanna: a Journal of the Environmental and Social Sciences*, Zaria: Ahmadu Bello  
 University  
*Scientia, Rivista di Scienza*, Milan  
 SHG *Studia Historica Gandensia*, Gand  
 SI *Studia Islamica*, Paris  
 SM *Studi Maghrebini*, Naples  
 SNED Société nationale d'édition et de diffusion, Alger  
 SNR *Sudan Notes and Records*, Khartoum  
 SOAS London University, School of Oriental and African Studies, Londres  
*South Africa*, Pretoria  
 SS *Sudan Society*, Khartoum: Khartoum University  
*Swahili*, Nairobi: East African Swahili Committee  
 SWJA *South Western Journal of Anthropology* (devenu: *Journal of Anthropological  
 Research*), Albuquerque, University of New Mexico  
*Taloha, Revue du Musée d'art et d'archéologie*, Tananarive  
*Tamuda*, Rabat  
*Tantara*, Tananarive: Société d'histoire de Madagascar  
 THSG *Transactions of the Historical Society of Ghana* (anciennement *Transactions of the  
 Gold Coast and Togoland Historical Society*), Legon  
*The Times*, Londres  
 TJH *Transafrican Journal of History*, Nairobi: East African Literature Bureau  
 TNR *Tanzania Notes and Records* (anciennement *Tanganyika & Records*), Dar  
 es-Salaam  
 TNYAS *Transactions of the New York Academy of Sciences*, New York  
*Toung Pao, Revue Internationale de sinologie*, Leyde: Brill  
 UCLA University of California, Los Angeles  
*Ufahamu, Journal of the African Activist Association*, Los Angeles  
*UJ Uganda Journal*, Kampala  
*Universitas*, Legon: University of Ghana  
 WA *World Archaeology*, Henley-on-Thames  
 WAAN *West African Archaeological Newsletter*, Ibadan  
 WAJA *West African Journal of Archaeology*, Ibadan  
*Zaire*, Kinshasa  
 ZDMG *Zeitung der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig.



---

# Bibliographie

## Avant-propos

*La présente bibliographie a été établie pour répondre aux besoins des spécialistes de nombreux pays; elle ne comprend que les ouvrages cités dans le volume IV. Ceux-ci sont classés par auteur, lorsqu'il est connu, ou à défaut par titre, dans l'ordre alphabétique. Quant aux ouvrages faisant partie d'une série générale, ils figurent tous sous le nom de l'auteur pour pallier la difficulté due à la diversité des systèmes de catalogage, le titre de la série étant ajouté en même temps aux précisions concernant la publication. Contrairement à la pratique de certains bibliographes, la première date indiquée pour chaque ouvrage est, dans la mesure du possible, celle de la première publication (ou de l'achèvement, pour les manuscrits arabes), pour permettre de distinguer plus nettement les ouvrages anciens des éditions ou traductions modernes. Les prénoms ne sont donnés que pour les auteurs arabes, désignés par les noms arabes sous lesquels ils sont le plus connus et/ou qui sont cités dans le texte; dans certains cas, toutefois, on trouvera des renvois à des variantes des noms arabes et aux noms habituels.*

*Les noms et titres originellement écrits en arabe ont été translittérés selon le système utilisé dans l'Encyclopédie de l'Islam qui a été fort précieuse comme source de références. (En revanche, les translittérations utilisées par les rédacteurs et les traducteurs n'ont pas été modifiées dans les titres.) Les autres renseignements bibliographiques ont été empruntés à un certain nombre de bibliothèques et catalogues divers.*

‘Abd al-‘Azīz b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Sinhādjī al-Fishtālī (XVI<sup>e</sup> s.) *Manāhil al-Safā’ fi akhbār al-Mulūk al-Shurafā’*; 1964 éd. ‘Abd Allāh Gannun (Tetouan).

‘Abd al-Bāsiṭ b. Khalīl, al-Malati (XV<sup>e</sup> s.). *al-Raud, al-Bāsim*; 1936 éd. et trad. française R. Brunschvig, *Deux récits de voyage inédits en Afrique du nord au XV<sup>e</sup> siècle* (Paris: Larose).

‘Abd al-Raḥīm, M. 1970. «Arabism, Africanism and self-indentification in the Sudan», *JMAS*, 8, 2, pp. 233-49.

‘Abd al-Raḥmān b ‘Abd Allāh am-Sa‘di: voir al-Sa‘di.

‘Abd al-Wāhid al-Marrākushī. 1224. *al-Mu‘djab fi talkhis Akhbār al-Maghrib*, 1963 éd. M. S. al-Iryan (Le Caire); 1847, 1881, trad. angl. R. Dozy, *The history of the Almohads* (Leyde, Brill); 1893, trad. française E. Fagnan (Alger); 1955, trad. espagnole A. Huici Miranda (Tetouan: Editors Marroqui).

- Abitbol, M. 1979. *Tombouctou et les Arma: de la conquête marocaine du Soudan nigérien en 1591 à l'hégémonie de l'empire peul du Macina en 1833* (Paris: Maisonneuve et Larose).
- Abraham D. P. 1961. «Maramuca: an exercise in the combined use of Portuguese records and oral tradition», *JAH*, 2, 2, pp. 211-25.
- Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Wazīr al-Andalusī (XVI<sup>e</sup> s.). *al-Hulal al-sundusīya fī'l akhbār al-tunisīya*; 1870 éd. et trad., *A history of Africa, especially of Tunis*, 4 vol. (Tunis).
- Abubakar, S. 1980. «Peoples of the upper Benue basin and the Bauchi plateau before 1800», in O. Ikime (éd.) *Groundwork of Nigerian History* (Ibadan/Londres, Heinemann), pp. 165-86.
- Abu 'l-Fidā (XIV<sup>e</sup> s.). *al-Mukhtaṣar ta'rikk al-baṣhar*, 1869-70 ed., 2 vols (Istanbul, éd. 1907 (Le Caire)).
- Abu'l-Maḥāsīn b. Taghribirdī (XV<sup>e</sup> s.). *al-Nudjūm al-Zāhira fī Mulūk Miṣr wa'l Kāhira*; trad. angl. W. Popper, *History of Egypt (1382-1469 AD)* (Berkeley: University of California Press; Publications in Semitic Philology, 13-14, 17-19, 22-3).
- Abun-Nasr, J. M. 1971, 1975. *A history of the Maghrib* (Londres, CUP).
- Abu 'Ubayd al-Bakrī: voir al-Bakrī.
- Actes du Colloque de Bondoukou (1974), Colloque interuniversitaire Ghana — Côte-d'Ivoire: «Les populations communes de la Côte-d'Ivoire et du Ghana (Bondoukou, Université d'Abidjan).
- Adams, J. 1904. *Légendes historiques du pays de Nioro* (Paris: Challamel).
- Adams, W. Y. 1965. «Sudan Antiquities Service excavations at Meinarti, 1963-1964», *Kush*, 3, pp. 148-76.
- . 1966. «Post-Pharaonic Nubia in the light of archaeology, 3», *JEA*, 52, pp. 147-62.
- . 1967. «Continuity and change in Nubian cultural history», *SNR*, 48, pp. 1-32.
- Adamu, M. 1976. «The spread of Hausa culture in West Africa», *Savanna*, 5, 1, pp. 3-13.
- . 1978. *The Hausa factor in West African history* (Zaria: Ahmadu Bello University Press et OUP).
- . 1979. «Distribution of trading centres in the central Sudan in the eighteenth and nineteenth centuries», in Y. B. Usman (éd.), *Studies in the history of the Sokoto caliphate: the Sokoto Seminar Papers* (Zaria: Ahmadu Bello University, Department of History for the Sokoto Caliphate Bureau), pp. 59-104.
- . (à paraître) *The Hausa kingdom of Yawuri* (Zaria: Ahmadu Bello University Press).
- . (à paraître) *History: essays in honour of Professor Abdullahi Smith* (Zaria: Ahmadu Bello University Press).
- Adeleye, R. A. 1971. «Hausaland and bornu, 1600-1800», in J. F. A. Ajayi et M. Crowder (éd.), *History of West Africa* (Londres, Longman), vol. I, pp. 485-530.
- Adetugbo, A. 1973. «The Yoruba language in Yoruba history», in S. O. Biobaku (éd.), *Sources of Yoruba history* (Oxford: Clarendon Press), pp. 175-204.
- Ahmad b. Mādjid al-Nādjidī: voir Ibn Mādjid al-Dīn Ahmad.
- Ahmad, A. A. R. 1973. *La femme au temps des mamlouks en Égypte* (Le Caire, Institut français d'archéologie orientale; Textes arabes et études islamiques, 5).
- Ahmed Ibn Fartua: voir Ibn Furtūwa, Aḥmad.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (éd.). 1971, 1974. *History of West Africa*, 2 vol. (Londres: Longman).
- Alagoa, E. J. 1972. *A history of the Niger delta: an historical interpretation of Ijo oral tradition*, 1970, p. 343 (Ibadan: University Press).

- Albatenius: voir al-Battānī.  
 Alberuni: voir al-Bīrūnī.  
 Alfonso X, el Sabio, King of Castile and Leon (s. d.). *Libros de acedrex dados e tables*; éd. 1941 Arnald Steiger, *Das Schachzabelbuch König Alfons des Weisen* (Genève, Droz).  
 Alkali, M. B. 1969. « A Hausa community in crisis: Kebbi in the nineteenth century » (thèse non publiée, Ahamdu Bello University, Zaria).  
 Allan, W. 1965. *The African husbandman* (Edinburgh: Olivier et Boyd; New York: Barnes et Noble).  
 Alvares d'Almada, A. 1594. *Tratado Breve dos Rios de Guiné*; 1946 éd. portugaise L. Silveira (Lisbonne), 1842 trad. franç., V. de Santaren.  
 —. (XVI<sup>e</sup> s.). *Asia*; éd. 1934 (Londres, Hakluyt Society).  
 Alvares, F. (XVI<sup>e</sup> s.) éd. 1881, trad. angl. Lord Stanley of Alderley, *Narrative of the Portuguese embassy to Abyssinia during the years 1520-1527* (Londres, Hakluyt Society).  
 Arianoff, A. d'. 1952. *Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka* (Bruxelles, Institut royal colonial belge; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, 24, 3).  
 Arié, R. 1973. *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)* (Paris: de Boccard).  
 Arkell, A. J. 1936-46. « Darfur antiquities », *SNR*, 19, 1, pp.301-11; 20, 1, pp.91-105; 27, 3, pp.185-202.  
 —. 1950. « Gold Coast copies of fifth to seventh century bronze lamps », *Antiquity*, 24, 93, pp.38-40.  
 —. 1951-2. « The history of Darfur: 1200-1700 A.D. » *SNR*, 32, pp.37-70 et 207-38; 33, pp.129-55, 244-75.  
 —. 1959. « The medieval history of Darfur in its relation to other cultures and to the Nilotic Sudan », *SNR*, 40, pp.44-7.  
 —. 1960. « A Christian church and monastery at Ain Farah Dafur », *Kush*, 7, pp.115-19.  
 —. 1961. *A history of the Sudan from the earliest times to 1821* (Londres, Athlone Press).  
 —. 1963. « The influence of Christian Nubia in the Chad area between AD 800-1200 », *Kush*, 11, pp.315-19.  
 Arnet, E. J. 1910. « A Hausa chronicle: (*Daura Makas Sariki*) », *JAS*, 9, 34, pp.161-7.  
 Arveiller, R. 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français 1505-1722* (Paris: d'Artrey).  
 Ashtor, E. 1971. *Les métaux précieux et la balance des paiements du Proche-Orient à la basse époque* (Paris: SEVPEN).  
 ʿAshūr, Saïd ʿAbd al-Fattāh. 1965. *al-ʿAsr mamālīkī fī misr war al-šam: The Mameluke period in Egypt and Syria* (Le Caire).  
 Asin Palacios, M. 1941. *Huellas del Islam: Sto Tomás de Aquino* (Madrid: Espasa-Calpe).  
 Al-Athīr: voir Ibn al-Athīr, ʿIzz al-Dīn.  
 Avempace: voir Ibn Baḍīdja.  
 Averroës: voir Ibn Rušhd.  
 Axelson, E. 1973a. *Congo to Cape: early Portuguese explorers* (Londres: Faber).  
 —. 1973b. *Portuguese in south-east Africa, 1488-1600* (Johannesburg: Struik).  
 Ayalon, D. 1953-4. « Studies on the structure of the Mamluk army », *BSOAS*, 15, 2, pp.203-28, 3, pp.448-76, 16, 1, pp.57-90.  
 Badawi, A. R. 1972. *Histoire de la philosophie en Islam*, 2 vol (Paris: Vrin).

- Baikie, W.B. 1856. *Narrative of an exploring voyage up the rivers Krora and Binue* (Londres: Murray).
- al-Bakrī (Abū ‘Ubayd al-Bakrī, ‘Abd Allāh b. ‘Abd al-‘Azīz b. Muḥ b. Ayyub) (II<sup>e</sup> s.). *Kitāb al-Masālik wa ’l Mamālik*, éd. 1911, 1913, trad. franç. MacG. de Slanc, *Description de l’Afrique septentrionale* (Alger Jourdan; Paris: Geuthner); 1965 réimpression (Paris: Maisonneuve et Larose); 1968 éd. ‘Abd al-Raḥmān (Beyrouth).
- Balfour-Paul, H. G. 1955. *History and antiquities of Darfur* (Khartoum Sudan Antiquities Service; Museum pamphlet 3).
- Balogun, S. A. 1980. « History of Islam up to 1800 » in O. Ikime (éd.) (1980), q. v.
- Barbosa, D. (1812); 1918, 1921, éd. et trad. angl. *The book of Duarte Barbosa: an account of the countries bordering on the Indian Ocean and their inhabitants*, 2 vol (Londres, Hakluyt Society).
- Barbour, N. 1974. « The Emperor Frederick II, king of Jerusalem and Sicily, and his relations with the Muslims », in J. M. Barral (éd.), *Orientalia hispanica* (Leyde, Brill). Vol. I, pp. 77-95.
- Barges, J. J. L. 1859. *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom* (Paris: Duprat).
- . 1877. *Complément à l’histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen* (Paris: Leroux).
- Barradas, L. A. 1967. *O sul de Moçambique no roteiro de Sofala do piloto Ahmad ibn-Madjid* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, 20).
- Barros, J. de. 1552. *Decadas de Asia*, vol. 1; 1937 trad. angl. partielle in G. R. Crone, q. v.
- Barth, H. 1857, 1858. éd. allemande *Sammlung und Bearbeitung* (including Centralafrikanischer Vokabularien), 3 part in 2 (Gotha: Perthes); éd. angl. *Travels and discoveries in North and Central Africa; being a journal of an exploration undertaken under the auspices of HBM’s government in the years 1849-1855*, 5 vol (Londres, Longman); 1965, réimpression, 3 vol (Londres, Cass).
- . 1965a. « Autenticity and general character of the discovery of Bornu », in *Travels and discoveries*, éd. 1965, vol. 2, pp. 15-35.
- . 1965b. « Chronological table, containing a list of the Sefuwa, or kings of Bornu », in *Travels and discoveries*, éd. 1965, vol. 2, pp. 581-605.
- Bathily, I. D. 1961. « Notices socio-historiques sur l’ancien royaume Soninké de Gadiage », *BIFAN*, B, 31, 1, pp. 31-105.
- Batran, A. A. 1973. « A contribution to the biography of Shaikh... Al-Maghili, Al-Tilimsani », *JAH*, 14, 3, pp. 381-94.
- al-Battānī, Abū ‘Abd Allāh Muḥammad b. D̲j̲ābir, also known as Albatenius (c. 900). *Kitāb al-Zidj*; 1896 ed. of astronomical tables, *Le tablelle geografiche d’al-Battānī* (Turin: Bona); 1899, 1903, 1907, éd. et trad. latine C. A. Nallino, *al-Battānī sive Albatenii opus astronomicum*, 3 vol (Milan: U. Hoeplium).
- Baumann, H. (? 1948). 1957, 1967, trad. franç., L. Hamburger, *Les peuples et les civilisations de l’Afrique*, avec trad. franç. de D. Westermann, « Les langues et l’éducation » (Paris: Payot).
- . 1956. « Die Frage der Steinbauten und Steingräber in Angola », *Paideuma*, 6, 3, pp. 118-51.
- Bautier, H. R. 1955. « Les relations commerciales entre l’Europe et l’Afrique du nord et l’équilibre économique méditerranéen du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *BPH*, pp. 399-416.
- Bayle des Hermens, R. de. 1972. « Aspects de la recherche préhistorique en République centrafricaine » *A-T*, 18, 3-4, pp. 90-103.
- Beattie, J. 1960. *Bunyoro: an African kingdom* (New York: Holt).

- Beaujouan, G. 1969. *L'astronomie dans la péninsule ibérique à la fin du Moyen Age* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, 24).
- Beaumont, P. et Schoonraad, M. 1971. «The Welgelegen shelter, eastern Transvaal», in *Rock paintings of Southern Africa, SAJS*, numéro spécial, n° 2, pp. 62-9.
- Becker, C. H. 1910. «Zur Geschichte des östlichen Sudan», *Der Islam*, 1, pp. 153-77.
- 1913. «Leo Frobenius und die Brille des Islam», *Der Islam*, 4, pp. 303-12.
- Bedaux, R. M. A. 1972. «Tellem: reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Age: recherches architectoniques», *JSA*, 42, 2, pp. 103-85.
- 1974. «Tellem: reconnaissance archéologique d'une culture, de l'Ouest africain au Moyen Age: les appuic-nuques», *JSA*, 44, 1, pp. 7-42.
- 1977. «Tellem», *Afrika Museum* (Groesbeck, Pays-Bas).
- Bel, A. 1903. *Les Bénou Ghânya: derniers représentants de l'empire almoravide et leur lutte contre l'empire almohade* (Paris: Leroux, Bulletin de correspondance africaine de l'école des lettres d'Alger, 27).
- 1937. «Les premiers émirs mérinides et l'Islam», in *Mélanges de géographie et d'orientalisme offerts à E. F. Gautier* (Tours: Arrault) pp. 34-44.
- 1938. *La religion musulmane en Berbérie: esquisse d'histoire et de sociologie religieuses* (Paris: P. Geuthner).
- Bello, M.: voir Muhammad Bello, M.
- Bender, M. L. (éd.) 1976. *Language in Ethiopia* (Londres, OUP).
- Béraud-Villard, J. M. E. 1942. *L'empire de Gâo: un état soudanais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Paris: Plon).
- Bernus, S. et Gouletquer, P. 1976. «Du cuivre au sel: recherches ethno-archéologiques sur la région d'Azelik (campagne 1973-1975)», *JSA*, 46, 1-2, pp. 7-68.
- Bernus, S. Gouletquer, P. et Kleinman, D. 1976. «Die Salinen von Tegidda-n-tesemt (Niger)», *EAZ*, 17, 2, pp. 209-36.
- Bertrandon de la Broquière. 1982. tr. C. Schefer, *Le voyage d'outre-mer de Bertrandon de la Broquière* (Paris: Leroux).
- Betbedder, P. 1971. «The kingdom of Buzinza», *CHAI*, 13, 4, pp. 736-62.
- Bezzola, R. 1944-63. *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident; 500-1200*, 5 vols (Paris: Champion).
- «Bibliographie de l'histoire des grandes routes maritimes», (1968-73) in: *Boletim internacional de bibliografia luso-brasileira* (Lisbonne: Fundação Calouste Gulbenkian).
- Allemagne: 9, 2, pp. 189-252
- Danemark: 9, 2, pp. 254-72
- France: 9, 2, pp. 274-352; 9, 3, pp. 433-57
- Pologne: 9, 3, pp. 457-71
- États-Unis: 10, 4, pp. 509-62; 11, 1, pp. 5-153
- Espagne: 13, 1, pp. 7-149; 13, 3, pp. 373-446.
- Grèce: 13, 3, pp. 447-98
- Royaume-Uni: 14, 1, pp. 5-162, 14, 3, pp. 359-544, 14, 4, pp. 673-711.
- Biebuyck, D. P. 1973. *Lega culture: art, initiation, and moral philosophy among a Central African people* (Berkeley: University of California Press).
- Bikunya, P. 1927. *Ky'Abakama ba-Bunyoro: History of Bunyoro* (Londres: Sheldon Press).
- Birkeli, E. 1936. *Les Vazimba de la côte ouest de Madagascar: notes d'ethnographie* (Tananarive: Imprimerie Moderne de l'Émyrne; Mémoires de l'Académie malgache, fasc. 22).

- Birmingham, D. 1965. «The date and significance of the Imbangala invasion of Angola», *JAH*, 6, 2, pp. 143-52.
- . 1966. *Trade and conflict in Angola: the Mbundu and their neighbours under the influence of the Portuguese, 1483-1790* (Oxford: Clarendon Press).
- Birmingham, D et Marks, S. 1977. «Southern Africa», in R. Oliver (éd.), *Cambridge History of Africa* (Londres, CUP), vol. 3, pp. 521-620.
- al-Bīrūnī, Abu 'l-Rayhān Muḥammad b. Aḥmad. 1030. *Kitāb Ta'rīkh al-Hind*; éd. 1887 E. Sachau; 1888 trad. angl. E. Sachau, *Alberuni's India; an account of the religion, philosophy, literature, geography... of India about AD 1030* (Londres); 1964 (Delhi: S. Chand).
- Bisson, M.S. 1975. «Copper currency in Central Africa: the archaeological evidence», *WA*, 6, 3, pp. 276-92.
- Blount, B. et Curley, R. T. 1970. «The southern Luo languages: a glotto-chronological reconstruction», *JAL*, 9, 1, pp. 1-18.
- Boahen, A.A. 1974. «Who are the Akan?» in Bonduku Seminar Papers, q. v.
- Boelaert, E. 1957-8. *Lianja-verhalen*, 2 vol (Tervuren: Annales du musée royal du Congo belge: sciences de l'homme: Linguistique, 17-19).
- Boiteau, P. 1958. *Contribution à l'histoire de la nation malgache* (Paris: éd. sociales).
- . 1974. «Les droits sur la terre dans la société malgache pré-coloniale», in *Sur le mode de production asiatique* (Paris: éd. sociales), pp. 135-69.
- Bonnassié, P. 1975-6. *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle: croissance et mutations d'une société*, 2 vol (Toulouse: Université de Toulouse-le-Mirail, Série A, 23, 29).
- Boulègue, J. 1968. «La Sénégambie du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle» (thèse de doctorat, Université de Dakar).
- . 1972. *Les luso-africains de Sénégambie, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle* (Dakar: Université de Dakar, Département d'Histoire, Travaux et documents, 1).
- Boulnois, J. et Hama, B. 1954. *Empire de Gâo: histoire, coutumes et magie des Sonrai* (Paris: Maisonneuve).
- Bourouiba, R. 1972. *L'Art musulman en Algérie* (Alger: Sned).
- . 1973. «La doctrine almohade», *ROMM*, 13-14, pp. 141-58.
- . 1976. «Le problème de la succession de 'Abd al-Mu'min», *RHCM*, 13, pp. 23-9.
- Bousquet, G. H. 1954. *L'Islam maghrébin; introduction à l'étude générale de l'Islam* (Alger: Maison des livres).
- Bovill, E. W. 1927. «The Moorish invasion of the Sudan», *JAS*, 26, pp. 245-62, 380-7: 27, pp. 47-56.
- . 1933. *Caravans of the old Sahara; an introduction to the history of the western Sudan* (Londres, OUP pour IIALC) éd. révisée en 1968, *The golden trade of the Moors* (Londres: OUP).
- Boxer, C. R. 1963. *Race relations in the Portuguese colonial empire, 1415-1825* (Oxford: Clarendon Press).
- Brasio, A. D. 1952-71. *Monumenia missionaria africana: Africa ocidental*, 12 vol. (Lisbonne: Agência geral do Ultramar).
- Brasseur, G. 1968. *Les Établissements humains au Mali* (Dakar: IFAN; Mémoires, 83).
- Braudel, F. 1946. «Monnaies et civilisations de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique: un drame méditerranéen», *AESC*, 1, pp. 9-22.
- Bréhier, E. 1971. *La Philosophie du Moyen Age* (Paris: Albin Michel).
- Brett, M. 1972. «Problems in the interpretation of the history of the Maghrib in the light of some recent publications», *JAH*, 13, 3, pp. 489-506.
- Brignon, J., Amine, A., Boutaleb, B., Martinet, G. et Rosenberger, B. 1967. *Histoire du Maroc* (Paris: Hatier).

- British Museum. 1877. *Catalogue of the Ethiopic manuscripts*: voir Wright, W. (éd.).
- Brock, B. 1968. «The Nyiha», in A. Roberts (éd.), *Tanzania before 1900* (Nairobi: EAPH), pp.59-82.
- Broecke, P. van den. 1605-14; 1842, trad. franç., «Voyages au Cap Vert», in C. A. Walcknaer (éd.), *Collection des relations de voyages par mer et par terre... depuis 1400 jusqu'à nos jours*, 21 vol. (Paris: Walcknaer), vol. 2, pp.300-5; 1800, trad. angl., Charles, Sturring adventures in African travel.
- Bruce, James. 1790. *Travels to discover the source of the Nile in the years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773*; 1964 réimpression (Edinburgh: Edinburgh University Press).
- Brunschvig, R. 1940, 1947. *La Berbérie orientale sous les Hafsides: des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, 2 vols (Paris: Maisonneuve).
- . 1948. *La Tunisie dans le haut Moyen Age: sa place dans l'histoire* (Le Caire, Institut français d'archéologie orientale).
- Bucaille, R. 1975. «Takadda, pays du cuivre», *BIFAN*, B, 37, 4, pp.720-78.
- Buchanan, C. A. 1974. *The Kitara complex: the historical tradition of western Uganda to the sixteenth century* (thèse de doctorat, University of Indiana, Bloomington).
- Budge, E. A. W. 1928. (éd.) *The books of the saints of the Ethiopian Church, Mashafa Šən-kēsār*, 4 vol, (Londres: CUP).
- Burssens, H. 1958. *Les peuplades de l'entre Congo-Ubangi: Ngbandi, Nghaka, Mbandja, Ngombe et Gens d'Eau* (Tervuren: Annales du Musée royal du Congo belge, sciences de l'homme. Monographies ethnographiques, 4).
- Buzurg b. Šhariyār (X<sup>e</sup> s.). *Kitāb 'Adjāib al Hind*; 1883 éd. P. A. van der Lith (vol. 1) et 1886 trad. franç., M. Devic (vol. 2), *Livre des merveilles d'Inde* (Leyde: Brill).
- Ca da Mosto, A. da (XV<sup>e</sup> s.). 1895 trad. franç., *Relations des voyages à la côte occidentale de l'Afrique d'Alvise da Ca'da Mosto, 1455-1457* (Paris, Leroux); éd. 1937 trad. angl. G. R. Crone (q. v.); 1948 texte italien avec trad. portugaise, *Viagens de Luis de Cadamosto e de Pedro de Sintra* (Lisbonne, Academia portuguesa da historia).
- Cahen, C. 1960. «Ayyūbids», in *Encyclopaedia de l'Islam* (q. v.), nouvelle éd., vol. 1, pp.820-830.
- . 1965. «Douanes et commerces dans les ports méditerranéens de l'Égypte médiévale d'après le Minhadj d'al-Makhzumi», *JESHO*, 7, 3, pp.217-314.
- Callet, R. P. (éd.) 1908. *Tantara my andriana eto Madagascar: documents historiques d'après les manuscrits malgaches*, 2 vol. (Tananarive: Imp. officielle).
- Calonne-Beaufaict, A. de. 1921. *Azande; introduction à une ethnographie générale des bassins de l'Ubangi-Uele et de l'Aruwimi* (Bruxelles: Lamertin).
- Campbell, D. E. H. 1926. *Arabian medicine and its influence on the Middle Ages*, 2 vol. (Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner).
- Canard, M. 1939-41. «Relations entre les Mérinides et les Mamelouks au XIV<sup>e</sup> siècle», *AIEOA*, 5, pp.41-81.
- Carbou, H. 1912. *La région du Tchad et du Ouadai*, 2 vol. (Paris: Leroux; Université d'Alger, Faculté des lettres et des sciences humaines, 47-8).
- Cardinall, A. W. et Tamakloe, E. F. 1931, 1930. *Tales told in Togoland, by A. W. Cardinall to which is added: The mythical and traditional history of Dagomba, by E. F. Tamakloe* (Londres, OUP).
- Carreira, A. 1972. *Cabo Verde: formação e extinção de uma sociedade escravocrata (1460-1878)* (Lisbonne Memórias do centro de estudos da Guine portuguesa, 24).
- . 1978. *Notas sobre o tráfico português de escravos: circunscritos a costa ocidental africana* (Lisbonne Universidade Nova, ciencias humanas e sociais).
- Carrère, C. 1967. *Barcelone, centre économique à l'époque des difficultés, 1380-1462*, 2 vol. (Paris: Mouton).

- Casciaro, J. M. 1969. *El diálogo teológico de Santo Tomás con musulmanes y judíos* (Madrid: CSIC).
- Castries, H. de. 1923. «La conquête du Soudan par El-Mansour», *Hespéris*, 3, pp.433-88.
- Caton-Thompson, G. 1931. *The Zimbabwe culture: ruins and reactions* (Oxford: Clarendon Press); éd. 1971 (Londres: Cass).
- Cavazzi, G. A. 1965. *Descrição histórica dos três reinos do Congo, Matamba e Angola, de João Antonio Cavazzi de Montecúcolo, G. M. de Leguzzano* (Lisbonne, Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, Secção de Lisboa, Publicações, 2).
- Cerone, F. 1902-3. «La politica orientale di Alphonso di Aragona», *ASPEN*, 27, pp.31-93; 28, pp.154-212.
- Cerulli, E. 1931. *Documenti arabi per la storia dell Etiopia* (Rome: Memorie dell' Accademia nazionale dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie 6, 4, 2).
- 1941. «Il sultanato della Scioa, nel secolo XIII secondo un nuovo documento storico», *RSE*, 1, pp.5-42.
- 1943, 1947. *Etiopi in Palestina: storia della comunità etiopica di Gerusalemme*, 2 vol. (Rome: Lib. dello stato).
- 1949. *Il «Libro della scala» e la question delle fonti arabo-spagnole della Divina Commedia* (Vatican: Biblioteca apostolica vaticana).
- 1956. *Storia della letteratura etiopica* (Rome, Nuova academia editrice).
- 1957, 1959, 1964. *Somalis: scritti vari editi ed inediti*, 3 vol. (Rome: Amministrazione Fiduciaria Italiana della Somalia).
- Césard, E. 1927. «Comment les Bahaya interprètent leurs origines», *Anthropos*, 22, pp.440-65.
- 1937. «Le Muhaya (l'Afrique orientale)», *Anthropos*, 32, pp.15-60.
- Chanaiwa, D. 1980. «Historical traditions of southern Africa», in UNESCO (1980b), (q. v.), pp.25-44.
- Chapelle, J. 1957. *Nomades noirs du Sahara* (Paris: Plon).
- Chapman, S. 1967. «Kantsyore Island», *Azania*, 2, pp.165-91.
- Charsley, S. R. 1969. *The princes of Nyakyusa* (Nairobi: EAPH for Makerere Institute of Social Research).
- Chaunu, P. 1969. *L'expansion européenne du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (Paris: PUF).
- Cherbonneau, A. 1854-5. «Essai sur la littérature arabe au Soudan d'après le *Tekmilet ed dibadji* d'Ahmed Baba le Tombouctien», *RSACNM*, pp.1-42.
- Chéron, G. 1924. «Contributions à l'histoire du Mossi: traditions relatives au cercle de Kaya», *BCEHSAOF*, 7, 4, pp.634-91.
- Childs, G. 1964. «The kingdom of Wambu (Huambo): a tentative chronology», *JAH*, 5, 3, pp.365-379.
- Chittick, H. N. 1959. «Notes on Kilwa», *TNR*, 53, pp.179-203.
- 1961. *Kissimani Mafia: excavations at an Islamic settlement on the East African coast* (Dar es-Salaam: Government Printer).
- 1963a. «Kilwa and the Arab settlement of the East African coast», *JAH*, 4, 2, pp.179-90.
- 1963b. «The last Christian stronghold in the Sudan», *Kush*, 11, pp.264-72.
- 1965. «The Shirazi colonisation of East Africa», *JAH*, 6, 3, pp.275-94.
- 1966. «Kilwa: a preliminary report», *Azania*, 1, pp.1-36.
- 1967a. «L'archéologie de la côte occidentale africaine», in P. Vêrin (éd.), *Arabes et islamisés à Madagascar et dans l'Océan indien* (Tananarive: Revue de Madagascar), pp.21-38.



- 1967b. « Discoveries in the Lamu archipelago », *Azania*, 2, pp. 37-68.
- 1968. « The coast before the arrival of the Portuguese », in B. A. Ogot, (éd.), *Zamani: a survey of East African history* (Nairobi: EAPH), pp. 98-114.
- 1969. « A new look at the history of Pate », *JAH*, 10, 3, pp. 375-91.
- 1970. « East African trade with the Orient », in D. S. Richard (éd.), *Islam and the trade of Asia* (Oxford: Cassirer; Philadelphie: University of Pennsylvania Press), pp. 97-104.
- 1971. « The coast of East Africa », in P. L. Shinnie (éd.), *The African Iron Age* (Oxford: Clarendon Press), pp. 108-41.
- 1974. *Kilwa: an Islamic trading city on the East African coast*, 2 vol. (Nairobi: British Institute in Eastern Africa, Memoirs, 5; Londres distrib. par Thames et Hudson).
- Chittick, H. N. et Rotberg, R. I. (éd.). 1975. *East Africa and the Orient: cultural syntheses in precolonial times* (New York: Harvard University Press; Londres: Africana Publishing Co).
- Chittick, H. N. et Shinnie, P. L. voir Shinnie, P. L. et Chittick, H. N. 1961.
- Chojnacki, S. 1971. « Notes on art in Ethiopia in the sixteenth century: an inquiry into the unknown », *JES*, 9, 2, pp. 21-77.
- Chou Yi Liang. 1972. « Early contacts between China and Africa », *GNQ*, 12, 6, pp. 1-3.
- Chrétien, J. P. et Coifard, J. L. 1967. « Le Burundi », *NED*, 3364.
- Cissé, Y. 1964. « Notes sur les sociétés de chasseurs malinkés », *JSA*, 34, 2, pp. 175-226.
- Cissoko, S. M. 1966. *Histoire de l'Afrique occidentale, Moyen Age et temps modernes, VII<sup>e</sup> siècle-1850* (Paris: Présence africaine).
- 1968. « Famines et épidémies à Tombouctou, et dans la boucle du Niger du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *BIFAN*, B, 30, 3, pp. 806-21.
- 1969. « La royauté (mansaya) chez les Mandingues occidentaux d'après leurs traditions orales », *BIFAN*, B, 31, 2, pp. 325-38.
- 1972. étude présentée à la conférence sur les Mandingues, Londres.
- 1975. *Tombouctou et l'empire Songhay: épanouissement du Soudan nigérien aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* (Dakar: Nouvelles éditions africaines).
- 1981a. « De l'organisation politique du Kabu »; et (1981b) « Introduction à l'histoire des Mandingues de l'ouest », in *Colloque international sur les traditions orales du Gabu* (Dakar: Étiopiques, numéro spécial, octobre, 1981), pp. 195-206, 73-92.
- Clark, J. D. 1970. *The prehistory of Africa* (Londres, New York: Thames et Hudson).
- Cohen, D. W. 1970. « A survey of interlacustrine chronology », *JAH*, 11, 2, pp. 179-202.
- 1972. *The historical tradition of Busoga, Mukama et Kintu* (Oxford: Clarendon Press).
- Cohen, R. 1967. *The Kanuri of Bornu* (New York: Holt).
- Colloque interuniversitaire Gana-Côte-d'Ivoire » (1974): voir *Actes du Colloque de Bonduku*.
- Connah, G. 1969. « Archaeological work in Bornu, 1964-1966, with particular reference to the excavations at Daima Mound », in *Actes du premier colloque international d'archéologie africaine*, 11-16 déc. 1966 (Fort Lamy: Institut national pour les sciences humaines; Études et documents tchadiens, mémoires, I), pp. 112-24.
- 1971. « Recent contributions to Bornu chronology », *WAJA*, 1, pp. 55-60.
- Conti Rossini, C. (éd.) 1903. « Gli atti di Abba Yonās », *RRAL*, série 5, 12, pp. 177-201, 239-255.

- (éd.) 1904. *Vitae Sanctorum Antiquiorum: 1: Acta Yared et Pantaleon* (Paris: Corpus scriptorum christianorum orientalium, 36-7; Scriptores aethiopici, 9-10).
- (éd.) 1922. «La caduta della dinastia Zagué e la versione amarica del Be'ela nagast», *RRAL*, série 5, 31, pp. 279-314.
- Cordell, D. 1973. «Throwing knives in equatorial Africa: a distribution study, *Ba-Shiru*, 5, 1, pp. 94-104.
- Cornevin, R. 1967. *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, 3 vol., vol. 1, *Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris: Payot).
- Cortès-Alonso, V. 1963. «La trata de esclavos durante los primeros descubrimientos (1489-1516)», *AEA*, 9, pp. 23-50.
- 1964. *La esclavitud en Valencia durante el reinado de los reyes católicos, 1479-1516* (Valence, Ayuntamiento).
- 1972. «Procedencia de los esclavos negros en Valencia (1482-1516)», *REAA*, 7, 1, pp. 123-51.
- Cortesão, A. 1971. *Descobrimento e cartografia das ilhas de Sao Tomé e Príncipe* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar, Agrupamento de estudos de cartografia antiga, Secção de Coimbra, publicações, 62).
- 1972. *Descobrimento e descobrimentos* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, publicações, 72).
- 1973. *A história do descobrimentos das ilhas de Madeira par Roberto Machim em fins do século 14* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga: Secção de Coimbra, serie separata, 85).
- Cortesão, J. 1958, 1961. *Os descobrimentos Portugueses*, 2 vol. (Lisbonne, Arcadia).
- Costermans, J. 1953. *Mosaïque bangba: notes pour servir à l'étude des peuplades de l'Uele* (Bruxelles, IRCB, Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, 28, 3).
- Coupez, A., Evrard, J. B. et Vansina, J. 1975. «Classification d'un échantillon de langues bantoues d'après la lexicostatistique», *Africana Linguistica*, 6, pp. 131-58.
- Cour, A. 1920. *La dynastie marocaine des Beni-Wattâs, 1420-1544* (Constantine: Braham).
- Crazzolaria, J. P. 1950-4. *the Lwoo*, 3 vol. (Verona: éd. Missionaria Italiana).
- Crone, G. R. (éd. et trad. angl.) 1937. *The voyages of Cadamosto, and other documents on Western Africa in the second half of the fifteenth century* (Londres, Hakluyt Society).
- Cruz Hernandez, M. 1970. «La estructura social del periodo de ocupacion islámica de al-Andalus (711-755), y la fundación de la monarquia omeya», *Awrak*, 2, pp. 25-43.
- Cuoq, J. M. (éd. et trad. franç.) 1975. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilād al-Sūdān)* (Paris: CNRS, Sources d'histoire médiévale, 3).
- 1978. «La famille Aquit de Tombouctou», *RIBLA*, 41, 1, pp. 85-102.
- Curtin, P. D. 1969. *The Atlantic slave trade: a census* (Madison: University of Wisconsin Press).
- Dampierre, E. de 1967. *Un ancien royaume bandia du Haut-Oubangui* (Paris: Plon).
- Dandouau, A. et Chapus, G. S. 1952. *Histoire des populations de Madagascar* (Paris: Larose).
- Daniel, F. de F. 1940. *History of Katsina* (Londres, Colonial Office Library).
- Daniel, N. 1962. *Islam and the West; the making of an image* (Edinburgh: Edinburgh University Press).
- Dapper, O. 1668. *Naukeurige Beschrijvinge der Africaensche gewesten van Egypten, Barbaryen, Libyen, Biledulgerid...* (Amsterdam: Van Meurs); 1970 trad. angl. et adaptation, J. Ogilby, *Africa: being an accurate description of the regions of Aegypt*,

- Barbary, Lybia, etc.* (Londres); 1670 trad. allemande, *Beschreibung von Afrika...* (Amsterdam: Van Meurs); 1686 trad. française, *Description de l'Afrique* (Amsterdam: Wolfgang, Waesberge *et al.*).
- Darraj, A. 1961. *L'Égypte sous le règne de Barsbay, 825-841/1422-1438* (Damas, Institut français de Damas).
- Datoo, B. A. 1970. « Rhapta: the location and importance of East Africa's first port », *Azania*, 5, pp. 65-76.
- Daux, P. 1952. *Histoire du pays gourmanché* (Paris: Challamel).
- Daveau, S. 1963. « Géographie de l'expansion portugaise », *COM*, 16, pp. 313-18.
- . 1969. « La découverte du climat d'Afrique tropicale au cours des navigations portugaises (XV<sup>e</sup> siècle et début du XVI<sup>e</sup> siècle) », *BIFAN*, B, 31, 4, pp. 953-87.
- Davidson, B. 1959. *Old Africa rediscovered* (Londres, Gollancz).
- . 1964. *The African past: chronicles from antiquity to modern times* (Londres: Longman; Boston: Little, Brown).
- Davidson, B. et Bush, F. K. 1965, 1967. *The growth of African civilisation: a history of West Africa 1000-1800* (Londres, Gollancz).
- Davies, O. 1961. « Native culture in the Gold Coast at the time of the Portuguese discoveries », in *Actas do congresso internacional de historia dos descobrimentos* (Lisbonne), vol. 3, pp. 97-9.
- . 1971. « Excavations at Blackburn », *SAAB*, 26, 103-4, pp. 165-78.
- . 1974. « Excavations at the walled Early Iron Age site in Moor Park near Estcourt, Natal », *ANM*, 22, 1, pp. 289-324.
- Davis, R. W. 1970. « The problem of possible pre-Colombian contacts between Africa and the Americas: a summary of the evidence », *GNQ*, 6, 2, pp. 1-7.
- De Craemer, W., Vansina, J. et Fox, R. C. 1976. « Religious movements in Central Africa: a theory », *CSSH*, 18, pp. 458-74.
- De Jonghe, E. et Vanhove, J. 1949. « Les formes d'asservissement dans les sociétés indigènes du Congo belge », *BARSOM*, Section des sciences morales et politiques, 19, pp. 483-95.
- De la Fosse, E., éd. R. Fouché-Delbosc 1897. « Voyage à la côte occidentale d'Afrique, au Portugal et en Espagne, 1479-1480 », *RH*, 4, pp. 174-201.
- Delafosse, M. 1912. *Le Haul Sénégal-Niger*, 3 vol., 1972 éd. M. F. J. Clozel (Paris, Maisonneuve et Larose).
- . 1913. « Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental, traduites d'un manuscrit arabe inédit », *AFRCD*, août, pp. 293-306; septembre, pp. 325-9, 355-69.
- . 1922, 1941. *Les noirs de l'Afrique* (Paris: Payot); trad. angl. F. Fligelman, *The negroes of Africa* (Port Washington: Kennikat Press).
- . 1924. « Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges », *Hespéris*, 4, pp. 153-74.
- Delgado, J. A. 1950. « La navegacion entre los Canarios prehispanicos », *AEDA*, 79, pp. 164-74.
- Délivré, A. 1974. *L'histoire des rois d'Imérina: interprétation d'une tradition orale* (Paris: Klincksieck).
- Denbow, J. R. 1979. « Iron Age research in eastern Botswana », *NAk*, 14, pp. 7-9.
- Denoon, D. 1972. « Migrations and settlement in south-west Uganda », documents du colloque de Makerere.
- Derricourt, R. M. 1973. « Archaeological survey of the Transkei and the Ciskei: interim report for 1972 », *FHP*, 5, 4, pp. 449-55.
- Deschamps, H. J. (éd.) 1970-1. *Histoire générale de l'Afrique noire*, 2 vol. (Paris: PUF).
- . 1972. *Histoire de Madagascar*, 1972 4<sup>e</sup> éd. (Paris: Berger-Levrault).

- Deschamps, H. J. et Vianes, S. 1959. *Les Malgaches du sud-est: Antemoro, Antesaka, Antamba-hoaka, peuples de Farafangana* (Paris: PUF).
- Desplagnes, A. M. L. 1907. *Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français: le plateau central nigérien* (Paris: Larose).
- Deverdun, G. 1959, 1966. *Marrakech des origines à 1912*, 2 vol. (Rabat: Éditions techniques nord-africaines).
- Devic, L. M. 1883. *Les pays des Zendjs, ou la côte orientate d'Afrique au Moyen Age* (Paris: Hachette).
- Devisse, J. 1972. « Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée: un essai sur le commerce africain médiéval du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *RHES*, 50, pp. 42-73, 357-97.
- Dez, J. 1967. « De l'influence arabe à Madagascar à l'aide de faits linguistiques », dans P. Vérin (éd.), *Arabes et islamisés à Madagascar et dans l'Océan indien* (Tananarive: Revue de Madagascar), pp. 1-20.
- 1971. « Essai sur le concept de Vazimba », *BAM*, 49, 2, pp. 11-20.
- Diabaté, H. 1974. « A propos de la reine-mère dans les sociétés akan », *Actes du colloque de Bonduku*.
- Diabaté, M. 1970. *Kala Jata* (Bamako: Éditions populaires).
- Diaby, K. 1972. « Inventaire partiel des manuscrits de la bibliothèque de Kadi Muhammed Maḥmud à Tombouctou », dans *Tombouctou, la ville la plus riche en documents historiques et sociologiques sur l'Afrique de l'ouest*, *EM*, 3, pp. 1-20.
- Diagne, P. 1965. « Royaumes sérères: les institutions traditionnelles du Sine Saloum », *PA*, 54, pp. 142-72.
- Dias de Carvalho, H. A. 1890ff. *Expedição portuguesa ao Muatiânva*, 6 vol. (Lisbonne, Imp. nacional).
- Dieterlen, G. 1955. « Mythe et organisation sociale au Soudan français », *JSA*, 25, 1, pp. 39-76.
- Dina, J. et Hoerner, J. M. 1975. « Étude sur les populations miké du sud-ouest de Madagascar », *OJA*, 3-8, pp. 269-86.
- Diop, C. A. 1955, 1965. *Nations nègres et cultures* (Paris: Présence africaine).
- 1960. *L'Afrique noire précoloniale: étude comparée des systèmes politiques et sociaux...* (Paris: Présence africaine).
- al-Djilali, 'Adb al-Raḥman b. Muḥammad (n. d.). *Ta'rikh al-Djazā'ir al-amm*; 1934-60 éd. (Alger).
- al-Djinhānī, al-Habīb (s. d.). *al-Ḳayrawān 'abra 'usūr izdihār al-hadārah al-Islāmiyāh*, éd. 1968 (Tunis).
- Documents on the Portuguese in Mozambique and Central Africa, 1497-1840*; aussi *Documentos sobre os Portugueses em Moçambique e na Africa central, 1497-1840*; 1962, vol. 1, *1497-1506* (Salisbury: National Archives of Rhodesia and Nyasaland; Lisbonne: Centro de estudos historicos ultramarinos).
- Doke, C. M. 1954. *The southern Bantu languages* (Londres: OUP pour IAI).
- Domenichini, J. P. 1971a. « Artichiroka et Vazimba: contribution à l'histoire de la société du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », communication, séance plénière de l'Académie malgache.
- 1971b. *Histoire des palladium d'Imérina d'après des manuscrits anciens* (Tananarive: Travaux et documents du musée d'art et d'archéologie de l'Université, 8).
- 1979a. « L'écuelle de Milangana, XV<sup>e</sup> siècle » *Ambario*, 1, pp. 127-31.
- 1979b. « La plus belle énigme du monde », étude présentée au Colloque de Tuléar, 9-15 Avril 1979.
- Donelha, A. 1625. *Descrição da Serra Leõa e dos rios de Guiné de Cabo Verda, 1625*; éd. 1977 et trad. angl. A Teixeira da Mota et P. E. H. Hair, *An account of Sierra Leone*

- and the rivers of Guinea of Cap. Verde, 1625* (Lisbonne: Junta de investigações do Ultramar, Centro de estudos de cartografia antiga, Secção de Lisboa, 19).
- Dramani-Issifou, Z. 1975. « Les relations entre le Maroc et l'empire songhai dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle » (thèse de doctorat, Université de Paris).
- Dubois, H.M. 1938. *Monographic des Betsileo (Madagascar)* (Paris: Institut ethnologique).
- Dufourcq, C.-E. 1966. *L'Espagne catalane et le Maghrib aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, de la bataille de Las Navas Tolosa (1212) à l'avènement du sultan mérinide Abou-l-Hassan (1331)* (Paris: PUF: Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques, fasc. 37).
- 1968. « Les relations du Maroc et de la Castille pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle », *RHCM*, 5, pp.37-62.
- 1979. « Commerce du Maghreb médiéval avec l'Europe chrétienne et maxime musulmane: données connues et problèmes en suspens », dans *Actes du Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb* (Tunis), pp.161-92.
- Dunbar, A. R. 1966. *History of Bunyoro-Kitara* (Nairobi/Londres, OUP pour East African Institute of Social Research).
- Ducan-Johnstone, A. C. et Blair, H. A. 1932. *Inquiry into the constitution and organization of the Dagbon kingdom* (Accra: Government Printer). Compte rendu dans *Africa* (L), 5, pp.497-8.
- Dupuis, J. 1974. « La diffusion du maïs dans l'ancien monde et hypothèse de voyages arabes en Amérique précolombienne », *CRTSASOM*, 34, 2, pp.381-406.
- Dyuvendak, J. J. L. 1938. « The true dates of the Chinese maritime expeditions in the early fifteenth century », *T'oung Pao*, 34, pp.341-412.
- 1949. *China's discovery of Africa* (Londres: Probsthain).
- East, R.M. 1933. *Labaran Hausawa da Makwabtansu*, 2 vol. (Lagos: CMS Bookshop); 1970 réimpression (Zaria: Northern Nigerian Publishing Co.).
- Ehrenkreutz, A. S. 1959. « Studies in the monetary history of the Near East in the Middle Ages », *JESHO*, 2, pp.128-61.
- 1963. « Studies in the monetary history of the Near East in the Middle Ages: 2. The standard of fineness of western and eastern dinars before the crusades », *JESHO*, 6, pp.243-77.
- Ehret, C. (s. d.) « Comparative culture vocabularies of Eastern, Southern and Central African languages » (manuscrit dactylographié non publié).
- 1967. « Cattle keeping and milking in Eastern and Southern African history: the linguistic evidence », *JAH*, 8, 1, pp.1-17.
- 1971. *Southern Nilotic history: linguistic approaches to the study of the past* (Evanston: Northwestern University Press).
- 1972. « Outlining Southern African history: a re-evaluation AD 100-1500 », *Ufa-hamu*, 3, 1, pp.9-38.
- 1973. « Patterns of Bantu and central Sudanic settlement in Central and Southern Africa (ca 100 BC to 500 AD) », *TJH*, 3, 1, pp.1-71.
- 1974a. « Agricultural history in Central and Southern Africa (ca 1000 BC to 500 AD) », *TJH*, 4, 1, pp.1-26.
- 1974b. *Ethiopians and East Africans: the problem of contacts* (Nairobi: EAPH).
- 1974c. « Lacustrine history and linguistic evidence: preliminary considerations » (Los Angeles: UCLA seminar paper).
- 1976. « Aspects of social and economic change in western Kenya, 1500-1800 », in B. A. Ogot (éd.). *Kenya before 1900* (Nairobi: EAPH), pp.1-20.
- 1980. *The historical reconstruction of southern Cushitic phonology and vocabulary* (Berlin: Reimer).

- Elphick, R. 1977. *Kraal and castle: Khoikhoi and the founding of white South Africa* (New Haven: Yale University Press; Yale historical publications miscellany, 116).
- Elugbe B. O. 1974. «A comparative Edo phonology Ibadan» (thèse de doctorat non publiée).
- L'Empire du Mali*. 1959. *NA*, 82, pp. 1-63; 83, pp. 64-70.
- Encyclopaedia of Islam*. 1913-38. 4 vol. supplément (Londres, Luzac; Leyde, Brill).
- Encyclopaedia of Islam*. 1960-78. nouvelle éd., 4 vol.; 1979-82, Vol. 5, en cours (Khe-La) (Leyde, Brill).
- Encyclopédie de l'Islam*. 1913-38. 4 vol et supplément; 1960-78, nouvelle éd. 4 vol.; 1979-82, vol. 5 en cours (Paris: Klincksieck; Leyde, Brill).
- Estermann, C. 1960. *Etnografia do sudoeste de Angola* (Lisbonne, Junta de investigações do Ultramar, Junta das missões geograficas e de investigações do Ultramar, memórias, serie antropologica, 4-5), 2<sup>e</sup> éd.
- Everbroeck, N. van. 1961. *M'bom'ipoku le seigneur à l'abîme: histoire, croyances, organisation clanique, politique, judiciaire, vie familiale des Bolia, Sengélé et Ntomb'e njalé* (Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale; Archives d'ethnographie du musée, 3).
- Evers, T. M. 1975. «Recent Iron Age research in the eastern Transvaal», *SAAB*, 30, pp. 171-82.
- Evers, T. M. et Van den Berg, R. P. 1974. «Recent mining in southern Africa with reference to a copper mine in the Harmony block, northeastern Transvaal», *JSAIMM*, 74, pp. 217-26.
- Eyre-Smith, St J. 1933. *A brief review of the history and social organization of the peoples of the Northern Territories of the Gold Coast* (Accra: Government Printer).
- Fagan, B. M. 1964. «The Greefswald sequence: Bambandyanalo and Mapungubwe», *JAH*, 5, 3, pp. 337-61.
- Fagan, B. M. 1965. *Southern Africa during the Iron Age* (Londres: Thames and Hudson)
- . 1967. *A short history of Zambia: from the earliest times until ad 1900* (Nairobi: OUP).
- . 1967, 1969. *Iron Age cultures in Zambia*, 2 vol. (Londres: Chatto and Windus; Robins series, n° 5).
- . 1969. «The Later Iron Age in South Africa», in L. Thompson (éd.), *African societies in Southern Africa* (New York: Praeger), pp. 50-70.
- Fagan, B. M. et Yellen, J. E. 1968. «Ivuna: ancient salt-working in southern Tanzania», *Azania*, 3, pp. 1-44.
- Fage, J. D. 1952. «Some general considerations relevant to historical research in the Gold Coast», *THSG*, 1, 1, pp. 24-9.
- . 1955. «Some problems of Gold Coast history», *Universitas*, 1, 6, pp. 5-9.
- . 1956. «Some notes on a scheme for the investigation of oral tradition in the Northern Territories of the Gold Coast», *JHSN*, 1, pp. 15-19.
- . 1964a. «Reflexions on the early history of the Mosi-Dagomba group of states», in *The historian in tropical Africa* (Londres IAI; Travaux du IV<sup>e</sup> Congrès international africain, Dakar, 1961), pp. 177-91.
- . 1964b. «Some thoughts on state formation in the western Sudan before the seventeenth century» (Boston: University papers in African history, 1), pp. 17-34.
- Fagereng, E. 1971. *Une famille de dynasties malgaches: Zafindravola, Maroserana, Zafimbolamena, Andrevola, Zafi Manely* (Oslo: Universitetsforlaget).
- Fagg, B. E. B. 1956. «A life-size terracotta bead from Nok», *Man*, 56, 95, p. 89.
- . 1959. «The Nok culture in prehistory», *JHSN*, 1, 4, pp. 288-93.

- 1969. «Recent work in West Africa: new light on the Nok culture», *WA*, 1, pp. 41-50.
- 1977. *Nok Terracottas* (Lagos: Nigerian Museum; Londres: Ethnographica).
- Fagg, W. B. 1963. *Nigerian Images* (Londres: Lund Humphries; New York: Praeger); trad. française, *Les Merveilles de l'art nigérien* (Paris: Éditions du Chêne).
- Fairley, N. J. 1978. «Mianda ya Ben'ekie: a history of the Ben'ekie» (thèse de doctorat, Université de New York à Stonybrook).
- Fall, Y. K. 1978. «Technologie et idéologie au Moyen Age. L'école cartographique majorquine et la représentation de l'Afrique» (thèse, Université de Paris, ronéo).
- al-Faṣḥtālī: voir 'Abd al-'Azīz. al-Fiṣḥtālī.
- Fernandes, V. 1506-7. 1938 trad. franç., P. de Cenival et T. Monod, *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal (1506-7)* (Paris: Larose; Publications du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, 6).
- (s. d.) 1951 éd. T. Monod, A. Teixeira da Mota, R. Mauny, trad. française P. de Cenival et T. Monod, *Description de la côte occidentale d'Afrique* (Sénégal du Cap de Monte, Archipels) (Bissau: Publicações do centro da Guiné portuguesa, 11).
- 1891-1902. *Les Musulmans à Madagascar et aux îles comores*, 3 vol. (Paris: Leroux, Bulletin de correspondance de l'École des lettres d'Alger, 9).
- 1921-8. *Instructions nautiques et routiers arabes et portugais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, 3 vol. (Paris: Geuthner).
- Fiedler, R. 1978. «Arab rock inscriptions and drawings in the Czechoslovak archaeological concession in Nubia», *Archiv Orientalni*, 46, pp. 38-45.
- Filesì, T. 1962a. *Le relazioni della Cina con l'Africa nel Medio Evo* (Milan: Giuffrè).
- 1962b. «Testimonianze della presenza cinesi in Africa», *Africa* — (R), 17, pp. 115-23.
- Filipowiak, W. 1970. «Niani poraz drugi in z otchłani», *Wikoł*, 1.
- 1979. *Études archéologiques sur la capitale du Mali* (Stettin: Musée Narodin).
- Filipowiak, W., Jasnosz, S. et Wolaciewicz, R. 1970. «Les recherches archéologiques polonoguinéennes à Niani en 1968», *MZ*, 14, pp. 575-648.
- Fisch, R. 1913. «Die Dagbamba», *BA*, 3, pp. 132-64.
- Fisher, A. G. B. et Fisher, H. J. 1970. *Slavery and Muslim society in Africa: the institution in Saharan and Sūdānic Africa and the Trans-Saharan trade* (Londres: Hurst).
- Fisher, G. A. 1957. *Barbary legend: war, trade and piracy in North Africa, 1415-1830* (Oxford, Clarendon Press).
- Fisher, H. J. 1977. «The eastern Maghrib and the central Sudan», in R. Oliver (éd.), *Cambridge History of Africa*, vol. 3 (Londres: CUP), pp. 232-330.
- Fisher, H. J. 1978. «Leo Africanus and the Songhay conquest of Hausaland», *IJAHS*, 11, 1, pp. 86-112.
- Fisher, R. B. 1911. *Twilight tales of the Black Baganda* (Londres: Marshall); 1970 réimpr. (Londres, Cass).
- al-Fiṣḥtālī: voir 'Abd al-'Azīz... al-Fiṣḥtālī.
- Flacourt, E. de. 1661. *Histoire de la grande île de Madagascar* (Paris); éd. 1905 (Troyes: Oudot).
- Fleming, H. C. 1964. «Baiso and Rendille: Somali outliers», *RSE*, 20, pp. 35-96.
- Ford, J. et Hall, R. de Z. 1947. «The history of Karagwe (Bukoba District)», *TNR*, 24, pp. 3-27.
- Forstner, M. 1979. *Das Wegenetz des zentralen Maghreb in islamischer Zeit: Vergleich mit dem antiken Wegenetz* (Wiesbaden: Harrassowitz).

- Fortes, M. 1940. «The political system of the Tallensi of the Northern Territories of the Gold Coast, dans M. Fortes, E. E. Evans-Pritchard (éd.), *African political systems* (Londres: IAI), pp. 239-71.
- Franco, de (Capitaine). 1905. *Étude sur l'élevage du cheval en Afrique occidentale* (Paris).
- Franco Silva, A. 1979. *La esclavitud en Sevilla y su tierra a fines de la Edad Media* (Séville: Diputación Provincial de Séville).
- Freeman-Grenville, G. S. P. 1955. «Chinese porcelain in Tanganyika», *TNR*, 41, pp. 62-5.
- 1957. «Coinage in East Africa before the Portuguese times», *NC*, 17, pp. 151-79.
- 1958. «Swahili literature and the history and the archaeology of the East African Coast», *Swahili*, 28, 2, pp. 7-25.
- 1959. «Medieval evidences for Swahili», *Swahili*, 29, 1, pp. 10-23.
- 1960a. «East African coin finds and their historical significance», *JAH*, 1, 1, pp. 31-43.
- 1960b. «Historiography of the East African coast», *TNR*, 55, pp. 279-89.
- 1962a. *The East African coast: select documents from the first to the early nineteenth century* (Oxford: Clarendon Press); 1975, 2<sup>e</sup> éd. (Londres, Rex Collings).
- 1962b. *The medieval history of the coast of Tanganyika* (Londres/New York: OUP).
- 1981. «Kilwa», dans *Encyclopaedia of Islam* (q. v.), nouvelle éd. vol. 5, pp. 106-107.
- Fripp C. E. 1940-1941. «A note on medieval Chinese-African trade», *RNADA*, 17, pp. 86-96; 18, pp. 12-22.
- Frobenius, L. 1912-19. *Und Afrika sprach...*, 4 vol. (Berlin: Vita).
- 1925. *Dichten und Denken im Sudan* (Jena: Diederichs).
- Fuchs, P. P. 1974. «Sozio-ökonomische Aspekte der Dürre-Katastrophe für die Sahara-Bevölkerung von Niger», *ASp*, 9, 3, pp. 308-16.
- Fuglestad, F. 1978. «A reconsideration of Hausa history before the Jihad», *JAH*, 19, 3, pp. 319-39.
- Gaden, H. 1912. «Légendes et coutumes sénégalaises d'après Yoro Dyao», *RES*, 3, 3-4, pp. 119-37; 5-6, pp. 191-201.
- Gaillard, J. 1923. «Niani, ancienne capitale de l'empire mandingue», *BCEHSAOF*, 6, pp. 620-36.
- Galaal, Musa H. I. (s. d.) «Stars, seasons and weather» (non publié).
- Garba, N. 1977. «Rise and fall of Zamia» (dissertation, University of Zaria).
- Garcin, J. C. 1972. «Jean Léon l'Africain et Aydhab», *AL*, 11, pp. 189-209.
- 1974. «La méditerranéisation de l'empire mamelouk sous les sultans bahrides», *RSO*, 48, 1, pp. 75-82.
- 1976. *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale: Qûs* (Le Caire: Institut français d'études d'archéologie orientale; Textes arabes et études islamiques, 6).
- Garlake, P. S. 1966. *The early Islamic architecture of the East African coast* (Nairobi/Londres: OUP; Memoirs of the British Institute of History and Archaeology in East Africa, 10); 1966, compte rendu dans *TNR*, 67, pp. 60-2.
- 1970. «Iron site in the Urungwe district of Rhodesia», *SAAB*, 25, 97, pp. 25-44.
- 1973. *Great Zimbabwe* (Londres: Thames and Hudson, New York: Stein and Day).
- Gautier, E. F. 1935. «L'or du Soudan dans l'histoire», *AHES*, 7, pp. 113-23.
- Géraud, F. 1977. «The settlement of the Bakiga», in D. Denoon (éd.) *A history of Kigezi in southwest Uganda* (Kampala: National Trust, Adult Education Centre), pp. 23-55.



- Germain, R. 1965. *Les biotopes alluvionnaires herbeux et les sabanes intercalaires du Congo équatorial* (Bruxelles: Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer), n. s., 15, 4.
- Gerster, G. 1974. *L'Éthiopie, toit de l'Afrique* (Zurich: Éditions Atlantis).
- Gevrey, A. 1972. *Essai sur les Comores* (Tananarive: Travaux et documents du musée d'art et d'archéologie de l'Université, 10).
- al-Ghazālī. 1095. *Tahāfut al-falāsifa*; éd. 1947 (Le Caire); éd. 1962 (Beyrouth: Imprimerie catholique); 1927, trad. française M. Bouyes (Beyrouth Impr. catholique); 1958, trad. angl. S. A. Kamali, *The incoherence of the philosophers* (Lahore : Pakistan Philosophical Congress).
- (XI<sup>e</sup> s.) *Ihyā' 'ulūm al-dīn*, éd. 1888 (Le Caire); éd. 1967-8, 5 vol (Le Caire); 1978-9 trad. angl. Fazul ul-Karim, 3 vol. (Lahore: Sind Sagar Academy).
- Gille P. 1970. « Les navires des deux Indes Venise et Portugal, évolution des types, résultats économiques », dans *Méditerranée et Océan indien: travaux du sixième colloque international d'histoire maritime*, 1962 (Paris: SEVPEN), pp. 193-202.
- Godinho, V. de Magalhães. 1943-56. *Documentos sobre a expansão portuguesa*, 3 vol. (Lisbonne, Gleba).
- 1952. « A economia das Canarias nos seculos 14-15 », *RHSP*, 10, pp. 311-348.
- 1962. *A economia dos descobrimentos henriquinos* (Lisbonne: Sá da Costa).
- 1969. *L'économie de l'empire portugais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Paris: SEVPEN).
- Goes, D. de, et al. (XV<sup>e</sup> s.) éd. 1749 R. Boache (Lisbonne); éd. 1926 J. M. Teixeira de Carvalho et D. Lopes (Coimbra: Scriptorum Rerum Lusitanorum); (s. d.) éd. trad. franç., dans V. de Castro e Almeida, *Les Grands Navigateurs et colons portugais du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles* (Bruxelles, Desmet-Verteneuil), vol. 4, pp. 191 et suiv.
- Goitein, S. D. F. 1966. *Studies in Islamic history and institutions* (Leyde: Brill).
- 1967-78. *A Mediterranean society; the Jewish communities of the Arab world as portrayed in the documents of the Cairo Geniza*, 3 vol. (Berkeley: University of California Press).
- Goldenberg, S. et Belu, S. 1971. *Epoca marilor descoperiri geografice* (Bucarest: éd. Stiintifica).
- Goldziher, I. 1887. « Materialien zur Kenntnis der Almohadenbewegung in Nord-Afrika », *ZDMG*, 41, pp. 30-140.
- 1903. « Mohammed ibn Toumert et la théologie d'Islam dans le nord de l'Afrique au XI<sup>e</sup> siècle », préface de R. Luciani, *Le Livre d'Ibn Toumert* (Algiers).
- Gomes, D. (XV<sup>e</sup> s.) 1937 trad. angl. in G. R. Crone (q. v.); 1959 trad. franç., T. Monod, R. Mauny et G. Duval, *De la première découverte de la Guinée, récit* (Bissau).
- González Palencia, A. 1926-8. *Los Mozárabes de Toledo en los siglos 12 y 13*, 3 vol. (Madrid).
- 1945. *Historia de la literatura arábico-española* (Barcelone, Éd. Labor); 1955, trad. arabe, H. Mones, *Tar'ikh al-fikh al-Andalusi* (Le Caire).
- Goody, J. 1966. « The Akan and the north », *GNQ*, 9, p. 20.
- Gorju, J. L. 1920. *Entre la Victoria, l'Albert et l'Edouard* (Rennes: Oberthür).
- Goytom, W. M. 1970. *An atlas of Africa* (Addis-Abeba).
- Les grandes voies maritimes dans le monde, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle: Rapports présentés au 12<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques par la Commission internationale d'histoire maritime, à l'occasion de son 7<sup>e</sup> colloque (Vienne, 1965)* (1966) (Paris: SEVPEN).
- Grandidier, A. 1903. « Ouvrages ou extraits d'ouvrages portugais, hollandais, anglais, français, allemands, italiens, espagnols et latins relatifs à Madagascar: 1500-1613 », dans *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* (Paris: Comité de Madagascar), vol. 1.

- Gray, J. 1935. «Early history of Buganda», *UJ*, 2, 4, pp. 259-70.
- 1963. «The solar eclipse in Ankole in 1492», *UJ*, 27, 2, pp. 217-21.
- Gray, J. M. 1950. «Portuguese records relating to the Wasegeju», *TNR*, 29, pp. 85-97.
- 1962. *History of Zanzibar from the Middle Ages to 1856* (Londres: OUP).
- Gray, R. et Birmingham, D. 1970. *Precolonial African trade: essays on trade in Central and Eastern Africa before 1800* (Londres-New York: OUP).
- Gray, W. 1826. *Voyage dans l'Afrique occidentale pendant les années 1818, 1819, 1820, 1821, depuis la rivière Gambie jusqu'au Niger* (Paris: Gastel).
- Grebenart, D. (à paraître). Étude présentée au colloque tenu en 1979 sur «L'Histoire du Soudan central avant 1804».
- Greenberg, J. H. 1947. «Islam and clan organization among the Hausa», *SWJA*, 3, pp. 193-211.
- 1955. *Studies in African linguistic classification* (Bradford: Compass Pub.).
- 1960. «Linguistic evidence for the influence of the Kanuri on the Hausa», *JAH*, 1, 2, pp. 205-12.
- 1963. «The languages of Africa», *JAL*, 29, 1 (Partie 2); republiée comme publication du Bloomington Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics, 25.
- Griaule, M. 1938. *Masques dogons* (Paris: Institut d'ethnographie).
- 1966. *Dieu d'eau: entretien avec M. Ogotemmêli* (Paris: Fayard).
- Griffith, F.L. 1928. *Christian documents from Nubia* (Londres: Comptes rendus de la British Academy, 14, pp. 117-46).
- Grottanelli, V. L. 1955. «A lost African metropolis: (Shungwaya)» dans J. Lukas, (éd.), *Afrikanistische Studien* (Berlin: Akademie Verlag), pp. 231-42.
- 1965. *Pescatori dell'Oceano Indiana; saggio etnologico preliminare sui Bagiuni, Bantu costieri dell'Oltregiuba* (Rome: Cremonese).
- 1975. «Su un'antica scultura in avorio della Sierra Leone», *Africa-(R)*, 30, 4, pp. 475-505.
- Guerrero-Lovillo, J. 1949. *Las cantigas estudio-arqueologico de sus miniaturas* (Madrid: CSIC).
- Guidi, I. 1932. *Storia della letteratura etiopica* (Rome, Istituto per l'Oriente).
- Guillain, C. 1845. *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar* (Paris: Imprimerie royale).
- Guthrie, M. 1948. *The classification of the Bantu languages* (Londres: IAI).
- 1953. *The Bantu languages of western Equatorial Africa* (Londres: IAI).
- 1962. «Bantu origin: a tentative new hypothesis», *JAL*, 1, pp. 9-21.
- 1967-71. *Comparative Bantu...* 4 vol. (Farnborough: Gregg International).
- Hahn, C. H. L., Vedder, H. et Fourié, L. 1966. *The native tribes of South-West Africa* (Londres, Cass).
- Hair, P. E. H. 1964. «Christianity in mediaeval Nubia and the Sudan: a bibliographical note», *BSACH*, 1, 3-4, pp. 67-73.
- 1967. «Ethnolinguistic continuity on the Guinea coast», *JAH*, 8, 2, pp. 247-68.
- 1969. «How African is the history of the Sudan», *SS*, 4, pp. 39-58.
- 1974. «Barbot, Dolpper Davity: a critique of sources on Sierra Leone and Cap Mount», *HAJM*, 1, pp. 25-54.
- al-Hajj Mbaye, A. 1968. «A seventeenth-century chronicle on the origins and missionary activities of the Wangarawa», *KS*, 1, 4, pp. 7-42.
- Hajjiyāt, 'Abd al-Hamid. 1974. *Abū Hammū Mūsa al-Zayyani, hayātuhu wa-ātharuh* (Alger).

- Hallam, W. K. R. 1966. «The Bayajida legend in Hausa folklore», *JAH*, 7, 1, pp. 47-60.
- Hama, B. 1966. *Enquête sur les fondements et la genèse de l'unité africaine* (Paris: Présence africaine), y compris «Un manuscrit inédit de Abkal Aould Aoudar», pp. 205-15.
- 1967. *Histoire du Gobir et de Sokoto* (Paris: Présence africaine).
- 1968. *Histoire des Songhay* (Paris: Présence africaine).
- Hamaker, H. A. (éd.). 1820. *Specimen catalogi codicum Mss. orientalium bibliothecae Academiae lugduno-batavae* (Leyde, Luchtmans).
- Hamani, D. 1975. *Contribution à l'étude de l'histoire des états hausa: l'Adar précolonial (République du Niger)* (Niamey: Institut de recherches en sciences humaines).
- Hamann, G. 1968. *Der Eintritt der südlichen Hemisphäre in die europäische Geschichte. Die Erschliessung des Afrikaweges nach Asien vom Zeitalter Heinrichs des Seefahrers bis zu Vasco da Gama* (Vienne: Böhlau; Veröffentlichungen der Kommission für Geschichte der Mathematik und der Naturwissenschaften, 6).
- Hamidullah, M. 1958. «L'Afrique découvre l'Amérique avant Christophe Colomb», *PA*, 18-19, pp. 173-83.
- Harinck, G. 1969. «Interaction between Khasa and Khoi: emphasis on the period 1620-1750», dans L. Thompson (éd.), *African societies in Southern Africa* (Londres: Heinemann; New York: Praeger), pp. 140-70.
- Harris, M. F. 1974. Étude présentée au colloque de Bonduku.
- Hartwig, G. W. (s. d.) «The Bakerebe», *CHM*, 14, 2, pp. 353-76.
- Hasan, Ali Ibrahim. 1944. *Dirāsāt fi ta'rikh al-Mamālīk al-Bahrīya* (Le Caire).
- Hasan, Y. F. 1967. *The Arabs and the Sudan: from the seventh to the early sixteenth century* (Edinburgh: Edinburgh University Press).
- (éd.) 1971. *Sudan in Africa: studies presented to the first international conference sponsored by the Sudan Research Unit, February 1968* (Khartoum: Khartoum University Press).
- Hazard, H. W. 1952. *The numismatic history of late mediaeval North Africa* (New York: American Numismatic Society).
- Hébert, J. C. 1958. «La parenté à plaisanterie à Madagascar», *BM*, 142, pp. 175-216; 143, pp. 268-336.
- Heers, J. 1957. «Le royaume de Grenade et la politique marchande de Gênes en Occident: xv<sup>e</sup> siècle», *MA*, 1-2, pp. 87-121.
- 1958. «Le Sahara et le commerce méditerranéen à la fin du Moyen Age», *AIEOA*, 16, pp. 247-55.
- 1966. «Le rôle des capitaux internationaux dans les voyages de découvertes aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles» dans *Les aspects internationaux de la découverte océanique aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles: Actes du cinquième colloque international d'histoire maritime, 1960* (Paris: SEVPEN), pp. 273-94.
- 1971. *Gênes au xv<sup>e</sup> siècle: civilisation méditerranéenne, grand capitalisme et capitalisme populaire* (Paris: Flammarion).
- Heine, B. 1973. «Zur genetischen Gliederung der Bantu-Sprachen», *AU*, 56, 3, pp. 164-85.
- Heine, B., Hoff, H. et Vossen, R. 1977. «Neuere Ergebnisse zur Territorial-Geschichte der Bantu», dans W. J. G. Möhlig (éd.), *Zur Sprachgeschichte und Ethnohistorie in Afrika* (Berlin: Reimer), pp. 57-72.
- Heintze, B. 1970. «Beitrage zur Geschichte und Kultur der Kisama, Angola», *Pai-deuma*, 16, pp. 159-86.
- 1977. «Unbekanntes Angola: der Staat Ndongo im 16 Jahrhundert», *Anthropos*, 72, pp. 749-805.

- Heizelin, J. de 1957. «Pleistocene sediments and events in Sudanese Nubia», in W. W. Bishop and J. D. Clark (éd.), *Background to African evolution* (Chicago: Chicago University Press), pp. 313-28.
- Henige, D. P. 1974. «Reflections on early interlacustrine chronology: an essay in source criticism», *JAH*, 15, 1, pp. 27-46.
- Hennig, R. 1953-6. *Terrae incognitae: eine Zusammenstellung und kritische Bewertung der wichtigsten vorkolumbischen Entdeckungsreisen an Hand der darüber originalberichte Vorliegenden*, 4 vol. (Leyde: Brill).
- Hertefeldt, M. d'. 1962. *Les Anciens Royaumes de la zone interlacustre méridionale: Rwanda, Burundi, Buk* (Londres: IAI; Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale; Monographies ethnographiques, 6).
- . 1971. *Les Clans du Rwanda ancien* (Tervuren: Annales du Musée royal de l'Afrique centrale, série in octavo, sciences humaines, 70).
- Heurtebize, G. et Vérin, P. 1974. «Première découverte sur l'ancienne culture de l'intérieur de l'Androy (Madagascar): archéologie de la vallée du Lambòmaty sur la haute Manambovo», *JSA*, 44, 2, pp. 113-21.
- Heusch, L. de. 1966. *Le Rwanda et la civilisation interlacustre* (Bruxelles: Université libre).
- . 1972. *Le Roi ivre, ou l'origine de l'état: mythes et rites bantous* (Paris: Gallimard).
- Heyd, W. von. 1959. *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age, 1885-1886* (Leipzig: Harrassowitz), 2 vol. (Amsterdam: Hakker).
- Hiernaux, J. 1968. «Bantu expansion: the evidence from physical anthropology confronted with linguistic archaeological evidence», *JAH*, 4, 4, pp. 505-16.
- . 1974. *The people of Africa* (Londres: Weidenfeld et Nicolson).
- Hiernaux, J. et Maquet, E. 1968. *L'Age du fer à Kibiro (Uganda)* (Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale; Annales, série in octavo sciences humaines, 63).
- Hinkel, F. W. 1977. *The archaeological map of the Sudan: a guide to its use and explanation of its principles* (Berlin: Akademie Verlag).
- Hinnebusch, T. J. 1973. *Prefixes, sound change and subgrouping in the coastal Kenya Bantu languages* (Los Angeles: University of California Press).
- Hirschberg, W. 1931. *Die arabisch-persisch-indische Kultur an der Ostküste Afrikas; ihre Beziehungen nach dem Inneren des Kontinents* (Vienne: Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft, 6).
- Hirth, F. 1910, «Early Chinese notices of East African territories», *JAOS*, 30, pp. 46-57.
- Hiskett, M. 1962. «An Islamic tradition of reform in western Sudan from the sixteenth to the eighteenth century», *BSOAS*, 25, pp. 577-96.
- . 1964, 1965. «The song of Bagauda: a Hausa kinglist and homily in verse», *BSOAS*, 27, 3, pp. 540-67; 28, 1, pp. 112-35; 28, 2, pp. 363-85.
- Historia do Reino do Congo (c. 1624)*. MS 8080 da Biblioteca nacional de Lisboa; éd. 1969 A. Brasio (Lisbonne: Centro de estudos historicos ultramarinos); éd. 1972 et trad. franç. F. Bontinck et J. Castro Legovia, *Histoire du royaume du Congo* (Louvain, Nauwelaerts; Études d'histoire africaine, 4).
- Historical relations across the Indian Ocean*: voir UNESCO 1980a.
- Historiography of southern Africa*: voir UNESCO 1980b.
- Hodgkin, T. L. 1970, 1975. *Nigerian perspectives: an historical anthology* (Londres: OUP).
- Hofmann, I. 1968. «Die historische Bedeutung der Niltalkulturen zwischen Aswan und Sennar», *Saeculum*, 19, 27, pp. 109-42.
- Hogben, S. J. et Kirk-Greene, A. H. M. 1966. *The emirates of Northern Nigeria: a preliminary survey of their historical traditions* (Londres: OUP).

- Holt, P. M. 1960. «A Sudanese historical legend: the Funj conquest of Suba», *BSOAS*, 23, pp. 1-17.
- 1963. «Funj origins: a critique and new evidence», *JAH*, 4, 1, pp. 39-55.
- 1970. «The Nilotic Sudan», in *The Cambridge History of Islam* (Cambridge: CUP), vol. 2, pp. 327-44.
- Hopkins, J. F. P. 1958. *Medieval Muslim government in Barbary, until the sixth century of the Hijra* (Londres: Luzac).
- Horton, R. 1971. «Stateless societies in the history of West Africa» in J. F. A. Ajayi et M. Crowder (éd.), *History of West Africa* (Londres: Longman), vol. 1, pp. 78-119.
- Hourani, G. F. 1951. *Arab seafaring in the Indian Ocean in ancient and early medieval times* (Princeton: Princeton University Press; Oriental Studies, 13).
- Hourani, A. H. et Stern, S. M. (éd.). 1970. *The Islamic city: a colloquium* (Oxford: Cassirer; Philadelphia: University of Pennsylvania Press).
- Huffman, T. N. 1972. «The rise and fall of Zimbabwe», *JAH*, 13, 3, pp. 353-66.
- 1974a. «Ancient mining and Zimbabwe», *JSAIMM*, 74, 6, pp. 238-42.
- 1974b. *The Leopard's Kopje tradition* (Salisbury: Memoir of the National Museums and Monuments of Rhodesia, 6).
- 1978. «The origins of Leopard's Kopje: an eleventh century *difawuane*», *Arnoldia*, 8, 23.
- Hugot, H. J. et Bruggman, M. 1976. *Sahara: dix mille ans d'art et d'histoire* (Paris: Bibliothèque des arts).
- Huici Miranda, A. 1949. «La leyenda y la historia en los origenes del imperio almohade», *al-Andalus*, 14, pp. 339-76.
- 1954. «El reinado del califa almohade al-Rashid, hijo de el-Ma'mun», in *Hespéris*, 41, pp. 9-45.
- 1956a. *Las grandes batallas de la reconquista durante las invasiones africanas (Almorávides, Almohades y Benimerines)* (Madrid: CSIC).
- 1956b, 1956-9. *Historia política del imperio almohade*, 2 vol. (Tetouan: Editora Marroqui).
- Hui Lin, Li. 1960-1. «Mu Lan p'i: a case for precolombian transatlantic travel by Arab ships», *HJAS*, 23, pp. 104-26.
- al-Ḥulal al-Mawṣhiyya fi dhikr al-akhbār al-Marrākushiyya. 1381. (?) attribué à Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Abi 'l-Ma'ālī Ibn Sammāk; éd. 1936 I. S. Allouche (Rabat: Institut des hautes études marocaines; Collection des textes arabes, 6).
- Humblot, P. 1918, 1919. «Du nom propre et des appellations chez les Malinké des vallées du Niandan et du Milo (Guinée française)», *BCEHSAOF*, 3-4, pp. 519-40; 17-23, pp. 393-426.
- Huntingford, G. W. B. 1963. «The peopling of the interior of East Africa by its modern inhabitants», dans R. Oliver et G. Mathew (éd.), *History of East Africa* (Nairobi: OUP), vol. 1, pp. 58-93.
- Hunwick, J. O. 1962. «Aḥmad Baba and the Moroccan invasion of the Sudan, (1591)», *JHSN*, 10, pp. 311-22.
- 1964. «A new source for the biography of Aḥmad Baba al-Tinbukti (1556-1627)», *BSOAS*, 27, 3, pp. 568-93.
- 1966a. «Further light on Aḥmad Baba al-Tinbukti», *RBCAD*, 1, 2, pp. 19-31.
- 1966b. «Religion and state in the Songhay empire, 1464-1591», dans *Islam in tropical Africa: studies presented at the fifth international African seminar, 1964* (Londres: IAI), pp. 296-317.
- 1969. «Studies in the Ta'rikh al-Fettach: its author and textual history», *RBCAD*, 5, 1-2, pp. 57-65.

- 1970. «Notes on a late fifteenth century document concerning al-Takrur», dans C. Allen et R. W. Johnson (éd.), *African perspectives: papers in the history, politics and economics of Africa presented to Thomas Hodgkin* (Londres: CUP), pp. 7-34.
- 1971a. «A little known diplomatic episode in the history of Kebbi (c. 1594)», *JHSN*, 5, 4, pp. 575-81.
- 1971b. «Songhay, Bornu and Hausaland in the sixteenth century», in J. F. A. Ajayi et M. Crowder (éd.), *History of West Africa* (Londres: Heinemann), vol. 1, pp. 202-39.
- Hunwick, J. 1973. «The dynastic chronologies of the central Sudan states in the sixteenth century: some reinterpretations», *KS*, 1, 1, pp. 35-55.
- Hutton, J. H. 1946. «West Africa and Indonesia, a problem in distribution», *Man*, 10, p. 134.
- Ibiraa (s. d.) 1970. trad. franç., Issaka Dankoussou, *Histoire du Dawra* (Niamey: Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale, 2).
- Ibn ʿAbd al-Zāhir, Muḥyī ʿl-Dīn (XII<sup>e</sup> s.). *Tashrīf al-ayyām waʿl-uṣūr fī sīrat al-Malik al-Manṣūr*, éd. 1934, 1955, et trad. franç., E. Lévi-Provençal, dans *Documents arabes inédits sur la vie sociale et économique en Occident musulman au Moyen Age* (Le Caire); éd. 1961 M. Kamil (Le Caire).
- Ibn ʿAbdūn Muḥammad Aḥmad, al-Tuḍjībī (XII<sup>e</sup> s.); 1947, trad. franç., E. Lévi-Provençal, *Séville musulmane au début du XII<sup>e</sup> siècle: le traité d'Ibn Abdūn sur la vie urbaine et les corps de métiers* (Paris: Maisonneuve et Larose).
- Ibn Abī Dīnār, al-Ḳayrawānī (1681 ou 1698). *Kitāb al-Muʿnis fī akhbār Ifrīkiya wa Tūnis*, éd. 1861-2 (Tunis: Imprimerie du gouvernement); 1845 trad. franç., Pellissier et Remusat, «Histoire de l'Afrique», dans *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842* (Paris: Imprimerie royale), vol. 7.
- Ibn Abī Zarʿ, Abuʿl-ʿAbbās Aḥmad al-Fāsī (avant 1320). *Rawd al-Ḳirṭās (al-Anīs al-Muṭrib bi-Rawd al-Ḳirṭās fī akhbār mulūk al-Maghrib wataʿriḳḳ madinat Fās)*; éd. 1843, 1846 et trad. latine, C. J. Tornberg, *Annales regum Mauritaniae* (Uppsala: Litteris academicis); éd. 1936, 2 vol. (Rabat); 1860, trad. franç., A. Beaumier, *Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et annales de la ville de Fès* (Paris: Imprimerie royale); 1975, trad. franç., partielle, J. Cuoq (q. v.), pp. 228-39.
- Ibn al-Aḥmar Ismāʿīl b. Yūsuf (s. d.). *Rawdat al-nisrīn*; 1917 trad. G. Bouali et G. Marçais, *Histoire des Benī Merin, rois de Fās (Le Jardin des Églantines)* (Paris: Leroux; Bulletin de correspondance africaine de l'École des lettres d'Alger, 55).
- Ibn al-Aḥṡīr ʿIzz al-Dīn (c. 1231). *Kitāb al-Kāmil fī ʿl-taʿriḳḳ* («Histoire universelle»); éd. 1851-76 et trad. latine, C. J. Tornberg, *Chronicon, quod perfectissimus inscribitur*, 14 vol. (Leyde: Brill); 1876-91, réimpression; 1898, 1901, trad. franç., partielle, E. Fagnan, *Annales du Maghreb et de l'Espagne* (Alger: Jourdan); 1975, trad. franç., partielle dans J. Cuoq (q. v.), pp. 189-94.
- Ibn Badjīdja, Abū Bakr Muḥammad b. Yaḥya b. al-Ṣaiḡhal Tuḍjībī al-Andalusī al-Sarakusī, aussi connu sous le nom d'Avempace ou Ibn al-Ṣāʿigh (XII<sup>e</sup> s.). *Tadbīr al-Mutawāḥhid*; 1859 trad. franç., S. Munk (Paris); 1946, trad. espagnole M. Acin Palacios, *El régimen del solitario* (Madrid: CSTC).
- Ibn Bashkuwāl, Abu ʿl-Kāsim Khala b. ʿAbd al-Malik. 1139. *Kitāb al-Ṣila fī taʿriḳḳ aʿimmat al-Andalus*, éd. 1955, 1966, 2 vol. (Le Caire).
- Ibn Bassam al-Shantarīnī, Abu ʿl-Hasan ʿAlī (XII<sup>e</sup> s.). *al-Dhakhira fī maḥasin ahl al-Djazāra*; éd. 1975, 4 vol. (Beyrouth).
- Ibn Baṭṭūṭa. 1357. *Tuhfat al-nuṣṣār fī gharāʿib al-amṣār wa ʿadīb al-asfar*, éd. 1853-9, 1922-49, et trad. franç., C. Defremy et J. B. R. Sanguinetti, *Voyages d'Ibn Batoutah*, 4 vol. (Paris: Imprimerie impériale; Collection d'ouvrages orientaux publiée

- par la Société asiatique); éd. 1960 (Beyrouth); 1958, 1962, 1971, trad. angl. H. A. R. Gibb, *The Travels of Ibn Battūta*, 3 vol. en cours (Cambridge: Hakluyt Society); 1966, trad. franç., partielle, R. Mauny *et al*, *Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique: extraits tirés d'Ibn Battūta* (Dakar University: Publications de la section d'histoire de la faculté des lettres et sciences humaines, 9); 1975, trad. franç. partielle dans J. M. Cuoq (éd.), 1975 (q. v.), pp. 289-323.
- Ibn Faḍl Allāh al-ʿUmarī: voir al-ʿUmarī.
- Ibn al-Faraḍī Abu ʿl-Walīd ʿAbd Allāh b. Muḥammad (avant 1013). *Taʾriḫ ʿulamāʾ al-Andalus*; éd. 1954, 2 vol (Le Caire).
- Ibn Fartua: voir Ibn Furṭūwa, Aḥmad
- Ibn al-Furāt, Nāṣir al-Dīn Muḥammad b. ʿAbd al-Raḥīm (avant 1405). *Taʾriḫ al-duʿwal wa ʿl-mulūk*; éd. 1936-42. Q. Zuqayq (Beyrouth: Faculty of Arts and Sciences of the American University of Beirut, Oriental series, 9).
- Ibn Furṭūwa, Aḥmad (XVI<sup>e</sup> s.). *Taʾriḫ mai Idrīs wa ḡhazawātihi lil Imam Aḥmad Burnuʿwī*, éd. 1932 H. R. Palmer (Kano: Amir's Press); 1926, trad. angl. H. R. Palmer, *History of the first twelve years of the reign of Mai Idris Alooma of Bornu (1571-1583), by his Imam* (together with the «Diwān of the sultans of Bornu») (Lagos: Government Printer).
- «Kanem wars of Mai Idris Alooma», 1928, trad. angl. H. R. Palmer dans *Sudanese Memoirs* (q. v.), vol. 1, pp. 15-72.
- «Ghazawāt sultan Idrīs fī balad Bornū», éd. H. R. Palmer dans *Hadhā al-kitāb huwa min shaʾn sultān Idrīs Alawma* (Kano, 1932); trad. angl. J. W. Redhouse, *JRAS*, 19, pp. 43-124, 199-259.
- Ibn Ḡhalbūn: voir Muḥammad b. Ḳhalīl.
- Ibn Ḥawḳal, Abu ʿl-Ḳāsim b. ʿAlī al-Naṣībī (X<sup>e</sup> s.). *Kitāb Ṣurat al-ard* (ou *Kitāb al-Masālik waʾl Mamālik*); éd. 1938 J. H. Kramers, 2 vol. in 1 (Leyde: Brill; Bibliotheca geographorum arabicorum, 2); 1964, trad. franç. J. H. Kramers et G. Wiet, *Configuration de la terre* (Beyrouth, Paris: Maisonneuve et Larose; Collection UNESCO d'œuvres représentatives, série arabe); 1975, trad. partielle franç. in J. Cuoq (q. v.), pp. 70-6.
- Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī, Aḥmad b. Muḥammad (XIV<sup>e</sup> s.). *Kitāb al-Bayān al-muḡrib fī aḫḫbar al-Andalus wa ʿl-Maḡrib*; 1848, 1851, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> partie éd. R. P. A. Dozy, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, intitulée al-Bayano ʿl-Moḡrib*, 2 vol (Leyde: Brill); (s. d.) (1929?), 3<sup>e</sup> part. éd. E. Lévi-Provençal, (Beyrouth, Dar Assakafa), 1930 réimpr (Paris: Geuthner; Textes arabes relatifs à l'histoire de l'Occident musulman); 1948, 1951, nouvelle éd. texte de Dozy avec nouveau MSS, G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, 2 vol. (Leyde: Brill); 1961, part. suppl., éd. A. Huici Miranda, *Hespéris*, pp. 46-59; 1972, sélections éd. Iḥsān Abbās (Rabat); éd. 1949 M. S. Iryan (Le Caire); 1901, 1904, trad. franç. du texte de Dozy, E. Fagnan *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, 2 vol. (Alger): Imprimerie orientale Fontana), 1975, trad. franç. partielle in J. Cuoq (q. v.), pp. 219-24.
- Ibn al-Ḳāsim (VIII<sup>e</sup> s.). *al-Mudawwana*; A. H. éd. 1323, 15 vol. (Le Caire); A. H. 1325, éd. 4 vol. (Le Caire).
- Ibn al-Ḳaṭṭān, ʿAlī b. Muḥammad (s. d.). *Djuzʾ min Kitāb Naẓm al-Djuman*, 1925, éd. partielle E. Lévi-Provençal, in «Six fragments inédits...», q. v.; non daté (1964?), éd. M. A. Makkī (Tetoua).
- Ibn Ḳhaldūn, Walī al-Dīn ʿAbd al-Raḥmān b. Muḥammad (XIV<sup>e</sup> s.). *al-Muḳaddima*, 1858, éd. E. Quatremère, 3 vol. (Paris: Duprat); 1863-8, trad. franç., W. M. de Slane, *Les Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, 3 vol. (Paris: Imprimerie nationale); 1943-8, réimpr. (Paris: Geuthner); 1958, trad. angl. F. Rosenthal, 3 vol. (New York: Pantheon; Bollinger Series, 43); 1967-8, trad. franç.,

- V. Monteil, *Discours sur l'histoire universelle*, 3 vol. (Beyrouth, Commission internationale pour la traduction des chefs-d'œuvre); 1975, trad. franç. partielle dans J. Cuoq (q. v.), pp. 328-63.
- *Kitāb al-'Ibār wa-dīwan al-mubtada wa 'l-Khabar* (« Universal History »); éd. 1868, 7 vol. (Bülāk); 1852-6 trad. franç. partielle W. M. de Slane, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 4 vol. (Alger, Imprimerie du gouvernement); 1925-6, réimpr. (Paris: Geuthner); 1956-9, trad. franç. complète, 7 vol. (Beyrouth, Commission internationale pour la traduction des chefs-d'œuvre); 1975, trad. franç. partielle, in J. Cuoq (q. v.), pp. 328-63.
- Ibn al-Khatīb. 1361-71. *Iḥāta fī ta'rikh Gharnāta* (« History of Granada »); 1901-2; éd. partielle (Le Caire); 1975, trad. franç. partielle in J. Cuoq (q. v.), pp. 324-6.
- Ibn Khayr al-Ishbīlī (XII<sup>e</sup> s.). *Fahrasat mā rawāhu 'an shuyūkhī-hi min al-dawāwīm al-mušannaḥa fī durūb al-'ilm wa-anwā' al-ma'ārif*; éd. 1963 (Le Caire).
- Ibn Kunfudh, Abu 'l-'Abbās Aḥmad b. Hasan (VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s.). *al-Fārisiyyah fī mabābī al-dawla al-Hafsiyah*; éd. 1968 M. Nayfar, 'A. Turkī (Tunis).
- Ibn Madā, Aḥmad b. 'Abd al-Raḥmān (XII<sup>e</sup> s.) *Kitāb al-Radd 'ala 'l-nuḥāt*; éd. 1947 S. Daif (Le Caire).
- Ibn Maḥjīd al-Dīn Aḥmad. 1490. *Kitāb al-Fawā'id fī uṣūl al-baḥr wa'l-Ḳawā'id*; éd. 1971 et trad. angl. G. R. Tibbetts, *Arab navigation in the Indian Ocean before the coming of the Portuguese* (Londres, RASGBI, publications of the Oriental translation fund., n. s. 42).
- Ibn al-Mukhtār: voir Ka'ṭi, Maḥmūd.
- Ibn Ruṣhd (Abu 'l-Walīd Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad b. Ruṣhd, connu aussi sous le nom d'Averroès) (avant 1169). *Kitāb al-Kulliyāt*; 1939, trad. espagnole, *Libro de la generalidades* (Larache: Artes gráficas Bosca).
- 1169-78. *Talkhīs*; éd. et trad. anglaises 1977, C. E. Butterworth, *Averroes' three short commentaries on Aristotle's « Topics », « Rhetoric » and « Poetics »* (Albany: State University of New York Press).
- c. 1174-8. *Faṣl al-naḳal*; éd. 1959 G. F. Hourani (Leyde: Brill); éd. 1972 (Le Caire); 1948, trad. franç. L. Gauthier (Alger).
- 1179. *Kaṣḥf-al-manāhidj al-adilla*; éd. 1859, trad. allemande *du Kaṣḥf et du Faṣl al-naḳal*, M. J. Müller, *Philosophie und Theologie von Averroës*, 1921, trad. angl. M. Jamilur-Rehman, *Philosophy and Theology of Averroës* (Baroda: Widgey).
- c. 1180. *Tahāfut al-Tahāfut*; 1930, trad. franç. M. Bouyges (Beyrouth, Imprimerie catholique); 1954, 1969, trad. angl. S. van den Bergh, *The incoherence of the incoherence* (Londres: Luzac).
- (avant 1180). *Tafsīr*; 1953, éd. latine, *Commentarium magnum in Aristotelis « de Anima Libros »* (Cambridge, Mass.: Medieval Academy of America).
- Ibn Ṣāhib al-Ṣalāt, Abū Marwān 'Abd al-Malik b. Muḥammad al-Baḍjī (XII<sup>e</sup> s.). *al-Mann bi 'l-imāma 'ala 'l-mustad'afīn bi-an dja'alakum Allāh al-a'imma wa-dja'alakum al-wāriṭīn*; éd. 1964, 'Abd al-Hādī al-Tāzī (Beyrouth).
- Ibn Sa'īd, Abu 'l-Ḥasan 'Alī b. Mūsā, al-Maghribī (1243). *Kitāb al-Mughrib fī ḥula l-Maghrib*; éd. 1953 Z. M. Hasan, R. Dauf et S. Kashif (Le Caire).
- Ibn Sa'īd, al-Maghribī (XIII<sup>e</sup> s.). *Mukhtaṣar Djuḡhrāfiyā*, parfois appelé *Kitāb baṣṭ al-arā' fī 'ūlūhā wa 'l-arḍ*; éd. 1970 I. al-'Arabī (Beyrouth); trad. franç. partielle, in J. M. Cuoq (q. v.), pp. 201-19.
- Ibn Taghribirdī: voir Abu 'l-Maḥāsīn b. Taghribirdī.
- Ibn Ṭufayl, Abū Bakr Muḥammad b. 'Abd al-Malik... (c. 1169). *Risālat Ḥayy b. Yaqṣān fī asrār al-ḥikma muṣhrikiyya*; 1671, trad. latine, E. Pocock, *Philophus utodidactus* (Oxford: H. Half); 1905, trad. angl. S. Ockley, *The improvement of human reason* (Le Caire: El-Maaref Printing Office); 1910 (4<sup>e</sup> éd. ?); trad. angl.,



- P. Brönnle (Londres: Murray); 1972, trad. angl. L. G. Goodman, *Ibn Tufayl's Hayy ibn Yaqzan: a philosophical tale* (New York: Twayne).
- Ibn Tūmart (XII<sup>e</sup> s.). *Kitāb Aʿazz mā yuṭlab*; éd. 1903, trad. franç. R. Luciani, avec une préface par I. Goldziher (q. v.), *Le Livre de Mohammed Ibn Toumert* (Alger: Fontana).
- Idris, H. R. 1961. «Commerce maritime et hirad en Berbérie orientale d'après un recueil inédit de *fatwās* médiévales», *JESHO*, 4, 3, pp. 235-9.
- . 1962. *La Berbérie orientale sous les Zirides: X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, 2 vol. (Paris: Maisonneuve; Publication de l'Institut d'études orientales de la faculté des lettres et sciences de l'Université d'Alger, 12).
- . 1970-4. «Le mariage en Occident musulman: analyse de *fatwās* médiévales, extraites du Miʿyar d'al Wancharichi», *SI*, 32, pp.157-67, et *ROMM*, 12, pp.45-64; 17, pp. 71-105.
- . 1973a. «Contributions à l'étude de la vie économique musulmane médiévale. Glanes de données chiffrées», *ROMM*, 15-16 (Mélanges le Tourneau, 2) pp. 75-87.
- . 1973b. «Des prémices de la symbiose arabo-berbère», in *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes, 1972* (Alger: SNED), pp. 382-93.
- . 1974. «Les tributaires en Occident musulman médiéval d'après le Miʿyar d'Al-Wansarisi», in *Memorial Anouar Abdel-Malek* (Bruxelles), pp. 172-96.
- al-Idrīsī, Abū ʿAbd Allāh. 1154. *Kitāb Nuzhat al-mushtak fī 'khtirāk al-āfāk* (aussi connu comme le «Livre de Roger» d'après son patronyme royal, Roger II de Sicile); éd. partielle et trad. franç. 1866, R. Dozy et M. J. de Goeje, *Description de l'Afrique et l'Espagne* (Leyde: Brill); 1970, éd. complète en cours, éd. E. Cerulli et al., *Opus geographicum, sive Liber ad corem delectationem qui terras peragrare studeant* (Rome: Istituto Italiano per il Medio e l'Estremo Oriente); 1836-40, trad. franç., P. A. Jaubert, *Géographie d'Edrisi*, 3 vol. (Paris: Imprimerie royale); 1975, trad. partielle franç. in J. Cuoq (q. v.), pp. 126-65.
- al-Ifrānī, Abū ʿAbd Allāh Muḥammad, al-Saghīr (avant 1745). *Nuzhat al-hādī bi-akhbār mulūk al-Ḳarn al-hādī*; 1888, 1889, éd. et trad. franç. O. Houdas, *Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1151-1670)*, 2 vol. (Paris: Leroux, Publications de l'École des langues orientales vivantes, série 3, 2-3).
- Iglauer, E. 1973. *Goldgewinnung und Goldhandel im Raum von Simbabwe in der portugiesischen Zeit von 1497-1840* (Vienne, Institut für Völkerkunde, Universität).
- Ikime, O. 1980. (dir. publ.) *Groundwork of Nigerian history* (Ibadan: Heinemann).
- Imamuddin, S. M. 1966. *Some aspects of the socio-economic and cultural history of Muslim Spain, 711-1492 AD* (Leyde: Brill).
- ʿInān, Muḥammad ʿAbd Allāh. 1964. *ʿAsr al-Murābiṭīn*, 2 vol. (Le Caire).
- Innes, G. (dir. publ.). 1974. *Sunjata; three Mandinka versions* (Londres: SOAS).
- Inskeep, R. R. 1978. *The peopling of Southern Africa* (Cape Town: Philip; Londres, Global Book Resources); 1979 (New York: Barnes and Noble).
- International Geographical Union, Commission on early maps (1964-?). *Monumenta cartographica vetustioris aeci, AD 1200-1500*, dir. publ. R. Almagia et Maral Desombes (Amsterdam: Israel; Imago Mundi, supplément 4).
- al-Ishbīlī: Voir Ibn Ḳhayr al-Ishbīlī.
- Ishumi, A. G. M. 1971. «The kingdom of Kiziba», *CHM*, 13, 4, pp. 714-35.
- Itandala, B. 1978. «Ilemba, Nkanda and the girls: establishing a chronology of the Babinza», in J. B. Webster (dir. publ.), *Chronology, migration and drought in inter-lacustrine Africa* (Dalhousie: Dalhousie University Press), pp. 145-72.
- Izard, M. 1965-. *Traditions historiques des villages du Yatenga* (Paris: CNRS; Recherches voltaïques, I).

- 1970. *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, 2 vol. (Paris: CNRS; Recherches voltaïques, 12-13).
- 1971. « Les Yarsés et le commerce dans le Yatenga précolonial », in C. Meillassoux (dir. publ.), *The development of indigenous trade and markets in West Africa (L'Évolution du commerce africain depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique de l'Ouest)*, *Studies presented at the 10th International African Seminar, 1969* (Londres: IAI), pp. 214-19.
- 1973a. « La lance et les guenilles », *L'Homme*, 13, 1-2, pp. 139-49.
- 1973b. « Remarques sur le vocabulaire politique mossi », *L'Homme*, 13, 1-2, pp. 193-230.
- Jackobs, K.A. 1972. « An ethnohistorical study of the oral tradition of the Akamba of Kenya » (thèse de doctorat, University of California).
- Jadin, L. 1966. « L'Afrique et Rome depuis les découvertes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Acts of the 12th international Congress of Historical Sciences* (Vienne: Berger Verlag; Louvain: Nauwaelerts), pp. 33-70.
- Jarniat, L. 1968. *Contribution à l'étude de l'hippopotame nain, subfossile de Madagascar (craniologie)* (Tananarive).
- Jeffreys, M. D. W. 1953a. « The Arabs discover America before Columbus », *Muslim Digest*, 4, 2, pp. 18-26.
- 1953b. « Precolombian maize in Africa », *Nature*, 172, 4386, pp. 965-6.
- 1953c. « Precolombian negroes in America », *Scientia*, 88, 7-8, pp. 202-12.
- 1957. « Origins of the Portuguese word Zaburro as their name for maize », *BIFAN*, B, 19, 2, pp. 111-36.
- 1963a. « How ancient is West African maize? », *Africa-(L)*, 33, pp. 116-18.
- 1963b. « Milho Zaburro-Milho de Guinée = Maize », *Garcia da Orta*, 11, 2, pp. 213-26.
- 1964. « Congo Maza = Portuguese Maise? », *Ethnos*, 29, 3-4, pp. 191-207.
- 1969. « Precolombian maize north of the old world equator », *CEA*, 9, 35, pp. 146-9.
- 1971. « Maize and the Mande myth », *CA*, 12, 3, pp. 291-320.
- Jobson, R. (XVII<sup>e</sup> s.). *The Golden Trade*; éd. 1932 (Londres).
- Johnson, M. 1970. « The cowrie currencies in West Africa », *JAH*, 2, 1, pp. 17-49; 3, pp. 331-53.
- Johnson, S. 1921. *The history of the Yoruba from the earliest times to the beginning of the British protectorate* (Londres, Routledge; Lagos: CMS Bookshop).
- Julien, C.A. 1961. *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie, Algérie, Maroc* (Paris: Payot) 2<sup>e</sup> éd.
- K. W. 1935-7. « Abakama ba Bunyoro-Kitara », *UJ*, 3, 2, pp. 155-60; 4, 1, pp. 75-83; 5, 1, pp. 53-68.
- Kabuga, C. E. S. 1963. « The genealogy of Kabaka Kintu and the early Bakabaka of Buganda », *UJ*, 27, 2, pp. 205-16.
- Kagame, A. 1951. *La poésie dynastique au Rwanda* (Bruxelles: IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politique, 22, 1).
- 1952a. *Le code des institutions politiques du Rwanda précolonial* (Bruxelles: IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, mémoires in octavo, 26, 1).
- 1952b. *La Divine Pastorale* (Bruxelles: Éditions du Marais).
- 1954. *Les organisations sociofamiliales de l'ancien Rwanda* (Bruxelles, IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, 38, 3).
- 1955. « La structure de quinze clans du Rwanda », *AL*, 18, pp. 103-17.

- 1959. *La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles à nos jours* (Bruxelles, IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, n. s., 9, 5).
- 1961. *L'histoire des armées bovines dans l'ancien Rwanda* (Bruxelles, IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, n. s., 28, 4).
- 1963. *Les milices du Rwanda précolonial* (Bruxelles, IRCB; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, n. s., 28, 3).
- Kaggwa, A. 1905. *Ekitabo ky 'ekika kya nsenene (The history of the grasshopper clan)* (Mengo, Ouganda: A. K. Press).
- 1971. *The kings of Buganda*, trad. M. S.M. Kiwanuka (Nairobi: EAPH).
- Kake, I. B. (dir. publ.) 1977. *Histoire générale de l'Afrique*, 12 vol. (vol. 2: *L'Ère des grands empires*) (Paris: ABC).
- 1980. *Les armées traditionnelles de l'Afrique* (Paris/Libreville: Lion).
- 1981. « Les Porgugais et le Gabu: XV<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles », in « Colloque international sur les traditions orales du Gabu » (communication non publiée).
- Kalck, P. 1959. *Réalités oubanguiennes* (Paris: Berger-Levrault).
- 1974. *Histoire de la République centrafricaine; des origines préhistoriques à nos jours* (Paris: Berger-Levrault).
- al-Ḳalkāshandī, Aḥmad (avant 1418). *Ṣubḥ al-a<sup>ḥ</sup>shā fī Ṣina<sup>ʿ</sup>at al-inshā*; 1913-19, éd. Dār al-Kutūb, 14 vol. (Le Caire); 1975, éd. franç. partielle, in J. M. Cuoq (q. v.), pp. 369-80.
- Kano Chronicle*: voir Palmer, H. R. 1909).
- Kanyamunyu, P. K. 1951. « The tradition of the coming of the Abalisa clan in Buhwezu, Ankole », *UJ*, 15, 2, pp. 191-2.
- Karpinski, R. 1968. « Considérations sur les échanges de caractère local et extérieur de la Sénégambie dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle », *AB*, 8, pp. 65-86.
- Karugire, S. R. 1971. *A history of the kingdom of Nkore in Western Uganda to 1896* (Oxford: Clarendon Press).
- Kasanga, F. 1956. *Tantaran 'ny Antemoro-Anakara teto Imerina tamin 'ny Andron 'Andrianampoinimerina sy Ilaidama* (Tanananarive/Antananarivo).
- 1963. *Fifindra-monina. Ny Antemoro-anakara voasoratra tamin'ny taona 1506* (Tanananarive: Iarivo).
- Katate, A. G. et Kamugungunu L. 1953. *Abagabe b' Ankole (History of the kings of Ankole, Books 1-2)*, 2 vol. (Kampala: Eagle Press); éd. 1967 (Nairobi: East Africa Literature Bureau).
- Kaṭī, Maḥmud b. al-Ḥaḍīdī al-Mutawakkil (avant 1593), terminé (1654-5) par son petit-fils, Ibn al-Mukhtār par N. Levtzion (1971c, q. v.), qui lui attribue l'ensemble de l'ouvrage, *Ta'rikh al-fattāsh*; 1913-14 (révisé 1964) éd. et trad. franç., O. Houdas et M. Delafosse (Paris: Publications de l'École des langues orientales vivantes, 5<sup>e</sup> série, 10); 1981 et UNESCO, réimpression de l'éd. de 1913-14 et trad. (Paris: Maisonneuve; Librairie d'Amérique et d'Orient).
- Katoke, I. K. 1971. « Karagwe; a pre-colonial state », *CHM*, 13, 5, pp. 515-41.
- 1975. *The Karagwe kingdom: a history of the Abanyambo of North western Tanzania c. 1400-1915* (Nairobi: EAPH).
- al-Ḳaṭṭān: voir Ibn al-Ḳaṭṭān.
- Kawada, J. 1979. *Genèse et évolution du système politique des Mosi méridionaux: Haute-Volta* (Tokyo: Asia Africa gengo bunla kenkyūzyo).

- Keech, S. and McIntosh, R. J. 1980. «Jenne-Jeno: ancient African city», *Times*, 1<sup>er</sup> septembre, p. 18.
- Kent, R. K. 1969. «Alfred Grandidier et le mythe des fondateurs d'états malgaches d'origine asiatique», *BM*, 277-8, pp. 603-20.
- 1970. *Early kingdoms in Madagascar: 1500-1700* (New York: Rinehart and Winston).
- Kilhefner, D. W. 1967. «The Christian kingdoms of the Sudan: 500-1500», *The Africanist*, 1, 1, pp. 1-13.
- Kilma Chronicle*, in G. S. P. Freeman-Grenville. 1962a., 34-49.
- Kimambo, I. N. 1969. *A political history of the Pare of Tanzania, c. 1500-1900* (Nairobi: EAPH).
- Kirkman, J. S. 1954a. *The Arab city of Gedi: excavations at the great mosque, architecture and finds* (Londres: OUP).
- 1954b. *Men and monuments on the East African coast* (Londres: Lutterworth),
- 1957. «Historical archaeology in Kenya: 1948-1956», *AJ*, 37, pp. 16-18.
- 1959. «The excavations at Ras Mkumbuu on the islands of Pemba», *TNR*, 53, pp. 161-78.
- 1960. *The tomb of the dated inscription at Gedi* (Londres: Royal Anthropological Institute; occasional papers, 14).
- 1963. *Gedi: the palace* (La Hague, Mouton).
- 1967. «Les importations de céramiques sur la côte du Kenya», *Taloha*, 2, pp. 1-10.
- Kiwanka, M. S. M. S. 1971. *A history of Buganda: from the foundation of the kingdom of 1900* (Londres: Longman); éd 1972 (New York: Barnes and Noble).
- Ki-Zerbo, J. 1972. *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain* (Paris: Hatier), 2<sup>e</sup> éd.
- Klapwijk, M. 1974. «A preliminary report on pottery from north-eastern Transvaal, South Africa», *SAAB*, 29, pp. 19-23.
- Kodjo, N. G. 1971. «Ishaq II et la fin de l'empire Songhai» (thèse de doctorat, Université de Paris).
- Köhler, O. 1958. «Zur Territorial-Geschichte des Nizerbogens», *BA*, 61, 2, pp. 229-61.
- 1963. «Observations on the central Khoisan language group», *JAL*, 2, 3, pp. 227-34.
- 1975. «Geschichte und Probleme der Gliederung der Sprachen Afrikas», in H. Baumann (dir. publ.), *Die Völker Afrikas und ihre traditionellen Kulturen* (Wiesbaden: Steiner; Studien zur Kulturkunde, 34), pp. 305-37.
- Kolmodin, J. 1912-14. «Traditions de Tsazzaga et Hazzega: textes tigrana», *AEO*, 5, 5, pts 1-3.
- Krieger, K. 1959. *Geschichte von Zamfara, Sokoto-Provinz Nord-Nigeria* (Berlin: Reimer).
- Kuper, A. 1975. «The social structure of the Sotho speaking people of Southern Africa», *Africa-(L)* 45, 1, pp. 139-49.
- Labarun Hausawa da Makmabtansu*: voir East, R. M. 1933.
- Labatut, F. et Raharinarivonirina, R. 1969. *Madagascar: étude historique* (Paris: Nathan).
- Labib, S. Y. 1965. *Handehgeschichte Agyptens im Spätmittelalter, 1171-1517* (Wiesbaden: Steiner).
- Laburthe-Tolra, P. 1977. *Minlaaba: histoire et société traditionnelle chez les Bèti du sud Cameroun*, 3 vol. (Lille: Université de Lille II; Paris: Champion).
- Lacoste, Y. 1966. *Ibn Khaldoun: naissance de l'histoire, passé du tiers monde* (Paris: Maspéro).

- Lambert (Captain). 1907. «Le Pays mossi et sa population: étude historique, économique et géographique suivie d'un essai d'ethnographie comparée» (Dakar: Archives du Sénégal, monographie non publiée).
- Lampen, G. D. 1950. «History of Darfur», *SNR*, 31, pp. 177-209.
- Landerouin, M. A. 1909. «Notice historique», in M. Tilho (dir. publ.), *Documents scientifiques de la mission Tilho* (Paris: Imprimerie nationale), vol. 2, pp. 341-417.
- Lang, K. 1923-4. «Arabische Lehnwörter in der Kanuri Sprache», *Anthropos*, 18-19, pp. 1063-74.
- Lange, D. 1977a. *Le dīwān des sultans du (Kanem)-Bornu: chronologie et histoire d'un royaume africain de la fin du x<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1808* (Wiesbaden: Steiner; Studien zur Kulturkunde, 42).
- . 1977b. «Al-Qasaba et d'autres villes de la route centrale du Sahara», *Paideuma*, 23, pp. 19-40.
- . 1978. «Progrès de l'Islam et changement politique du Kanem du XI<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle», *JAH*, 19, 4, pp. 495-513.
- . 1979a. «Les lieux de sépulture des rois sefuwa (Kanem-Bornu): textes écrits et traditions orales», *Paideuma*, 25, pp. 145-57.
- . 1979b. «Un texte de Maqrizi sur "les races du Soudan"», *AI*, 15, pp. 187-209.
- . 1980. «La région du lac Tchad d'après la géographie d'Ibn Saïd: texte et cartes», *AI*, 16, pp. 149-81.
- . 1982. «L'éviction des Sefuwa du Kanem et l'origine des Butlala», *JAH*, 23, 3, pp. 315-32.
- . (à paraître). «The Chad region as a crossroads», in M. El Fasi (dir. publ.), *General History of Africa* (Londres, Heinemann; Paris, UNESCO; Berkeley: University of California Press), vol. III, chap. XV.
- Lange, D. et Berthoud, S. 1972. «L'intérieur de l'Afrique occidentale d'après G. L. Anania», *CHM*, 14, 2, pp. 299-351.
- Langworthy, H. W. 1972. *Zambia before 1890: aspects of pre-colonial history* (Londres, Longman).
- Lanham, L. W. 1964. «The proliferation and extension of Bantu phonemic systems influenced by Bushman and Hottentot», in *Proceedings of the ninth International Congress of Linguists, 1962* (Paris/La Haye, Mouton), pp. 382-9.
- Lanning, E. C. 1966. «Excavations at Mubende Hill», *UJ*, 30, 2, pp. 153-64.
- Lapidus, I. M. 1967. *Muslim cities in the later Middle Ages* (Cambridge, Mass.: Harvard University Press).
- . 1972. «Ayyubid religious policy and the development of the law schools in Cairo», in *Colloque international sur l'histoire du Caire, 1969* (Le Caire, General Egyptian Book Organization), pp. 279-86.
- Larochette, J. A. 1958. «Les langues du groupe Moru-Mangbandu», *KO*, 24, 3, pp. 118-35.
- La Roncière, C. de 1919. «Une Histoire du Bornou au XVII<sup>e</sup> siècle», *RHCF*, 7, 3, pp. 78-88.
- . 1924-7. *La Découverte de l'Afrique au Moyen Age, cartographes et explorateurs*, 3 vol. (Le Caire, Mémoires de la Société royale de géographie d'Égypte, 5, 6, 13).
- . 1967. «Portulans et planisphères conservés à la Bibliothèque nationale: la succession dans les écoles cartographiques», *RHES*, 45, 1, pp. 7-14.
- La Roncière, M. de. 1967. «Les cartes marines de l'époque des grandes découvertes», *RHES*, 45, 1, pp. 15-22.
- Laroui, A. 1970. *L'Histoire du Maghreb: un essai de synthèse*, 2 vol. (Paris: Maspéro); 1977 trad. anglaise, R. Manheim, *The History of the Maghrib: an interpretative essay* (Princeton: Princeton University Press).

- Latham, J. D. 1972. « Arabic into medieval Latin », *JSS*, 17, pp. 30-67.
- Lavergne de Tressan, M. de 1953. *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo* (Dakar: Mémoire de l'IFAN, 30); 1972 réimpression (Amsterdam: Swands and Zeitlinger).
- Lavers, J. 1971. « Islam in the Bornu caliphate: a survey », *Odu*, 5, pp. 27-53.
- Law, R. C. C. 1973. « The heritage of Oduduwa: traditional history and political propaganda among the Yoruba », *JAH*, 14, 2, pp. 207-22.
- Lebeuf, A. M. D. 1969. *Les Principautés kotoko: essai sur le caractère sacré de l'autorité* (Paris: CNRS).
- Lebeuf, J.-P. et Mason-Detourbet, A. 1950. *La Civilisation du Tchad* (Paris: Payot).
- Le Bourdieu, F. 1974. « La riziculture à Madagascar: les hommes et les paysages » (these de doctorat, Université d'Aix-Marseille).
- Legassick, M. 1969. « The Sotho-Tswana peoples before 1800 », in L. M. Thompson (dir. publ.) *African societies in Southern Africa* (Londres: Heinemann), pp. 86-125.
- Le Moal, G. 1963. « Commentaire des cartes ethniques », in G. Brasseur (dir. publ.), *Cartes ethnodémographiques de l'Afrique occidentale française* (Dakar: IFAN), pp. 9-21.
- Leo Africanus. 1550. « Descriptione dell' Africa », in G. B. Ramusio, *Navigazioni e viaggi* (Venise), vol. I; 1956 trad. franç., A. Épaulard, *Description de l'Afrique* (Paris: Maisonneuve).
- Lepionka, L. 1977. « Excavations at Tautswemogala », *BNR*, 9, pp. 1-16.
- Le Rouvreur, A. 1962. *Sahéliens et Sahariens du Tchad* (Paris: Berger-Levrault).
- Leroy, J. 1964. « La peinture chrétienne d'Éthiopie antérieure à l'influence occidentale », in K. Wessel (dir. publ.), *Christendum am Nil* (Recklinghausen: A. Bongers), pp. 61-78.
- Lesourd, M. 1960. « Notes sur les Nawakhid, navigateurs de la mer Rouge », *BIFAN*, B, 22, 1-2, p. 346-55.
- Le Tourneau, R. 1949. *Fès avant le protectorat: étude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman* (Casablanca: SMLÉ).
- . 1961. *Fez in the age of the Marinides* (Oklahoma: Oklahoma University Press).
- . 1969. *The Almohad movement in North Africa in the twelfth and thirteenth centuries* (Princeton: Princeton University Press).
- . 1970. « Sur la disparition de la doctrine almohade », *SI*, 32 pp. 193-201.
- Levaud, R. et Nelli, R. (dir. publ.) 1960. *Les Troubadours* (Paris: Desclée de Brouwer).
- Lévi-Provençal, E. 1925. « Six fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades », in *Mélanges René Basset: études nord-africaines et orientales* (Paris: Geuthner; Publications de l'Institut des hautes études marocaines, 10-11), vol. 2, pp. 335-93.
- . 1928a. *Documents inédits d'histoire almohade* (Paris: Geuthner)
- . 1928b. « Ibn Tumart et Abd al-Mumin: le "Fakih du Sus" et le "flambeau des Almohades" », in *Mémorial Henri Basset: nouvelles études nord-africaines et orientales* (Paris: Geuthner; Publications de l'Institut des hautes études marocaines, 17-18), vol. II, pp. 21-37.
- . 1930. « Notes d'histoire almohade », *Hespéris*, 10, pp. 49-90.
- . 1941a. *Majmu rasail muwahhidiyah: trente-sept lettres officielles almohades* (Rabat: Publications de l'Institut des hautes études marocaines, 10).
- . 1941b. « Un recueil de lettres almohades: analyse et commentaire historique », *Hespéris*, 28, pp. 21-69.
- . 1948. *Islam d'Occident: études d'histoire médiévale* (Paris: Maisonneuve).

- Levtzion, N. 1963. «The thirteenth- and fourteenth-century kings of Mali», *JAH*, 4, 3, pp.341-53.
- 1968. *Muslims and chiefs in West Africa: a study of Islam in the Middle Volta Basin in the pre-colonial period* (Oxford: Clarendon Press).
- 1971a. «The early states of the western Sudan to 1500», in J. F. A. Ajayi and M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa* (Londres: Longman), vol. I, pp.120-257.
- 1971b. «Maḥmūd Kaʿti fut-il l'auteur du Ta'riḫ al-Fattāsh?», *BIFAN*, B, 33, 4, pp.665-74.
- 1971c. «A seventeenth century chronicle by Ibn al-Mukhtār: a critical study of Ta'riḫ al-Fattāsh», *BSOAS*, 34, 3, pp.571-93.
- 1973. *Ancient Ghana and Mali* (Londres: Methuen; Studies in African history, 7).
- 1977. «The western Maghrib and Sudan», in R. Oliver (dir. publ.), *Cambridge History of Africa* (Cambridge: CUP), vol. 3, pp.331-414.
- Lewicki, T. 1964. «Traits d'histoire du commerce transsaharien: marchands et missionnaires ibadites au Soudan occidental et central au cours des VIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles», *EP*, 8, pp.291-311.
- 1966. «À propos de la genèse de *Nuzhat al-Mustāq fi-Htirāq al-āfāq* d'al-Idrīsī», *SM*, 1, pp.41-55.
- 1967. «Les écrivains arabes du Moyen Age au sujet des pierres précieuses et des pierres fines en territoire africain et leur exploitation», *AB*, 7, pp.49-68.
- 1971. «The Ibadites in Arabia and Africa», *CHM*, 13, 1, pp.51-81.
- 1974. *Arabic external sources for the history of Africa to the south of Sahara* (Londres: Curzon Press), 2<sup>e</sup> éd.
- Lewis, B. 1970. «The central Islamic lands», in P. M. Holt (dir. publ.), *The Cambridge History of Islam* (Cambridge: CUP), vol. 2, pp.175-230.
- Lezine, A. 1971. *Deux villes d'Ifriqiya: Sousse, Tunis; études d'archéologie, d'urbanisme, de démographie* (Paris: Geuthner; Bibliothèque d'études islamiques), 2.
- Lhote, H. 1955, 1956. «Contribution à l'étude des Touareg soudanais», *BIFAN*, B, 17, 3-4, pp.334-470; 18, 3-4, pp.391-407.
- Libro del conocimiento de todos los reynos, tierras, seniorios que son por el mundo* (s. d.); éd. 1877 J. Jimenes de la Espada (Madrid: Fortanand); 1912 trad. angl., *Book of the knowledge of all the kingdoms, lands and lordship* (Londres: Hakluyt Society).
- Linschoten, J. H. van. 1885. *The voyage to the East Indies*, 2 vol. (Londres: Hakluyt Society).
- Livingstone, F. B. 1962. «Anthropological implications of sickle-cell gene distribution in West Africa», in A. Montagu (dir. publ.), *Culture and the evolution of man* (New York: OUP), pp.271-99.
- Lo Jung-Pang. 1955. «The emergence of China as a sea power during the late Sung and early Yuan periods», *FEQ*, 14, 4, pp.489-503.
- 1957. «China as a sea power: 1127-1368» (thèse de doctorat, University of California).
- Lombard, M. 1972. *Espaces et réseaux au haut Moyen Age* (Paris: Mouton).
- Lombard, J. 1973. «La royauté sakalava: formation, développement et effondrement du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle: essai d'analyse d'un système politique» (non publié).
- Lonis, R. 1978. «Les conditions de navigation sur la côte occidentale de l'Afrique dans l'antiquité: le problème du retour», in *Colloque: Afrique noire et monde méditerranéen dans l'antiquité* (Dakar: NEA).
- Lopes, D. 1591. : voir Pigafecta, F. et Lopes, D.
- Lopez, R. S. 1974. *La révolution commerciale dans l'Europe médiévale* (Paris: Aubier-Montaigne).

- Lovejoy, P. E. 1973), «The Wangara impact on Kano», *KS*.
- 1978. «The role of the Wangara in the economic transformation of the central Sudan in the fifteenth and sixteenth centuries», *JAH*, 19, 2, pp. 173-93.
- Lubogo, Y. K. 1960. *A history of the Basoga* (Nairobi: East Africa Literature Bureau).
- Lucas, S. A. 1968. «Baluba et Aruund: étude comparative des structures sociopolitiques», 2 vol. (thèse de doctorat, Université de Paris).
- Lukas, J. 1939. «The linguistic research between Nile and Lake Chad», *Africa-(L)*, 12, 1, pp. 335-49.
- Lwamgira, F. X. 1949. *Amakuru ga Kiziba*; 1969, trad. angl. E. R. Kamuhangire, *The history of Kiziba and its kings* (Kampala: Makerere University College).
- Ly-Tall, M. 1972. «Quelques remarques sur le *Ta'rikh el-Fattach*», *BIFAN*, B, 34, 3, pp. 471-93.
- 1977. *Contribution à l'histoire de l'empire du Mali, (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : limites, principales provinces, institutions politiques* (Dakar: NEA).
- 1981. «Quelques précisions sur les relations entre l'empire du Mali et du Gabu», in *Colloque international sur les traditions orales du Gabu, 1980 (Éthiopiennes)*, numéro spécial, octobre 1981), pp. 124-8.
- McCall, D. F. 1968. «Kisra, Chosroes, Christ», *AHS*, 1, 2, pp. 255-77.
- MacGaffey, W. 1970. «The religious commissions of the Bakongo», *MAN*, 5, 1, pp. 27-38.
- McIntosh, R. J. 1980. : voir Keech, S. et McIntosh, R. J.
- McIntosh, R. J. et McIntosh, S. K. 1981. «The inland Niger delta avant the empire of Mali: evidence from Jenne-Jeno», *JAH*, 22, 1, pp. 1-22.
- MacMichael, H. A. 1920. «The Tungur-Fur of Dar Furnung», *SNR*, 3, 1, pp. 24-72.
- 1922. *A history of the Arabs in the Sudan, and some account of the people who preceded them and of the tribes inhabiting Darfūr*, 2 vol. (Londres: CUP).
- 1967. *The tribes of northern and central Kordofan* (Londres: Cass).
- al-Madani, A. T. 1972. *Harb al-thalathmi'a sanat bayna al-Djaza'ir wa Isbaniyya 1492-1792* (Algiers).
- Magalhães Godinho, V. de: voir Godinho, V. de Magalhães
- Maggs, T. M. O'C. 1976a. *Iron Age communities of the southern Highveld* (Pietermaritzburg: Council of the Natal Museum; Occasional publication, 2).
- 1976b. «Iron Age patterns and Sotho history of the southern Highveld: South Africa», *WA*, 7, 3, pp. 318-32.
- al-Maghīlī, Muḥammad b. ʿAbd al-Karīm (c 1490), untitled treatise written for Askiya Muḥammad of Gao, 1932 trad. angl. T. H. Baldwin, *The obligations of princes: an essay of Moslem kingship* (Beyrouth: Imprimerie catholique); 1975 trad. franç. partielle in J. Cuoq (q.v.), pp. 398-432.
- Mahefamanana, M. 1965. *Ali-Tawarath sy Madagasikara 1495-1548* (Tananarive: Impr. Iarivo).
- Mahjoubi, A. 1966. «Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI<sup>e</sup> siècle», *Africa* (Tunis), pp. 85-96.
- Maḥmūd Kaʿti: voir Kaʿti, Maḥmūd
- Mainga, M. 1973. *Bulozi under the Luyana kings: political evolution and state formation in pre-colonial Zambia* (Londres, Longman).
- al-Maḳḳarī, Abu ʿl-ʿAbbās Aḥmad b. Muḥammad (XVIII<sup>e</sup> s.). *Nafḥ al-Ṭīb min Ghušn al-Andalūs al-Raḥīb*; éd 1949, 10 vol. (Le Caire); 1840, 1843 trad. angl. P. de Gayangos, *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, 2 vol. (Londres, Oriental translation fund of Great Britain and Ireland); 1855, 1861, trad. franç. R. Dozy et al., *Annalectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, 2 vol. (Leyde: Brill).



- al-Makrīzī, Abu 'l-‘Abbās Amḥad b. ‘Alī (avant 1442). MS (a) «al-Khbar an adjnas al-Sudan» (MSS, arabe 1744, folio 194v-195r) (Paris: Bibliothèque nationale).
- MS (b) «al-khbar an adjnas al-Sudan» (MSS, Cod. Or 372a, folio 339v-340r) Leyde: Rijksuniversität Bibliothek); éd. 1820 et trad. latin H. A. Hamaker, *Specimen catalogi codicum Mss. orientalium bibliothecae Academiae lugdunobatavae* (Leyde, Luchtmans) 1979, trad. franç. D. Lange, «Un texte de Makrīzī sur les “races du Soudan”», *Annales islamologiques*, 15, pp. 187-209.
- *Macrizi historia regum islamiticorum in Abyssinia*, éd. 1790 et trad. latine F. T. Rinck (Leyde: Luchtmans).
- *al-Ilmām bi akhbar man bi-ard al-Habash min mulūk al-Islam*, éd. 1895 (Le Caire).
- *Kitāb al-Sulūk li-ma‘rifa duwal al-mulūk*; 1934, éd. 1956 (Le Caire).
- *al-Dhahab al-masbūk fī dhikr man ḥadjdja...*; éd. 1955 (Le Caire); 1975 trad. franç. partielle, *Les Pèlerinages des sultans du Takrūr* in J. M. Cuoq (q. v.), pp. 390-3.
- Mâle, E. 1923. «Les influences arabes dans l’art roman», *RDM*, sér. 13, 18, pp. 311-43.
- Mālik b. Anas (VII<sup>e</sup> siècle.). *Kitāb al-Muwatta‘*; 1962, 1967, éd. avec commentaires, *Muwatta‘ ‘l-Imām Mālik* (Le Caire).
- Malowist, M. 1966. «Le commerce d’or et d’esclaves au Soudan occidental», *AB*, 4, pp. 49-72.
- 1969a. «Les débuts du système de plantations dans la période des grandes découvertes dans l’île de St. Thomas», *AB*, 10, pp. 9-30.
- 1969b. *Europa Afryka Zachodina w dobie wczesnej ekspansji kolonialnej* (Varsovie, Państwowe Wydawnictwo Naukowe).
- 1970. «Quelques observations sur le commerce de l’or dans le monde occidental au MoyenAge», *AESC*, 25, pp. 1630-6.
- Mané, M. 1978. «Contribution à l’histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle», *BIFAN*, B, 40, 1, pp. 87-159.
- 1981. «Les origines et la formation du Kaabu», in *Colloque international sur les traditions orales du Gabu, 1980 (Éthiopiennes)*, numéro spécial, octobre 1981), pp. 93-104.
- Manessy, G. 1963. «Rapport sur les langues voltaïques», in *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque international de linguistique négro-africaine*, Dakar, 1962, pp. 239-66.
- Manoukian, M. 1951. *Tribes of Northern Territories of the Gold Coast* (Londres, IAI; Ethnographic survey of Africa: Western Africa), p. 5.
- Maquet, J. J. P. (1961). *The premise of inequality in Ruanda: a study of political relations in a Central African Kingdom* (Londres, OUP pour IAI).
- Marc, L. F. 1909. *Le Pays mossi* (Paris: Larose).
- Marçais, G. 1913. *Les Arabes en Berbérie du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle* (Constantine/Paris: Leroux).
- 1950. *Tlemcen* (Paris: Renouard; Les Villes d’art célèbres).
- 1954. *Architecture musulmane d’Occident: Tunisie, Algérie, Maroc* (Paris: Arts et Métiers Graphiques).
- Marees, P. de. (1602), éd. hollandaise; 1605, trad. franç. *Description et récit historique du riche royaume d’or de Guinée...* (Amsterdam: Claessen); 1605, trad. angl. abrégée, *Description and historical declaration of the golden kingdom of Guinea*.
- Maret, P. de 1977. «Sanga: new excavations, mode data and some related problems», *JAH*, 18, 3, pp. 321-37
- Maret, P. de et Msuka, F. 1977. «History of Bantu mandallurgy: some linguistic aspects», *Africana Linguistica*, 4, pp. 43-66.

- Maret, P. de, van Noten, F. and Cahen, D. 1977. «Radiocarbon dates from West Central Africa: a synthesis», *JAH*, 18, 4, pp.481-505.
- Marks, S. 1969. «The traditions of the natal Nguni: a second look at the work of A. T. Bryant», in L. M. Thompson, *African societies in Southern Africa* (Londres: Heinemann), pp.126-44.
- Mármol Carvajal, L. del 1667. *L'Afrique de Marmol*, tr. N. Perrot, 3 vol. (Paris: Billaine).
- Marquart, J. 1913. *Die Benin-Sammlung des Reichsmuseums für Völkerkunde in Leyde* (Leiden: Brill; Veröffentlichungen des Reichsmuseums für Völkerkunde in Leiden, Ser. 2, 7).
- al-Marrākushī: voir Ibn ʿIdhārī al-Marrākushī.
- Martin, B. G. 1969. «Kanem, Bornu and the Fezzan: notes on the political history of a trade route», *JAH*, 10, 1, pp.15-27.
- Martin, P. 1972. *The external trade of the Loango coast, 1576-1870: the effects of changing commercial relations on the Vili kingdom of Loango* (Oxford: Clarendon Press).
- Martini, R. (XIII<sup>e</sup> s.). *Pugio fidei adversus Mauros et Judaeos*, éd. 1687 (Leipzig, Frankfurt); 1872 (Paris: Sciaparelli); éd. 1968 (Farnborough: Gregg).
- . «Vocabulista in arabico», MSS (Florence: Biblioteca Riccardiana).
- Mashafa Senkesar . 1928. *The book of the saints of the Ethiopian Church*, trad. angl. E. A. Wallis Budge, 4 vol. (Londres: CUP).
- Mas Latrie, L. de. 1866. *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age* (Paris: Plon).
- . 1886. *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes* (Paris: Firmin-Didot).
- Mason, M. D. 1970-1. «The Nupe kingdom in the nineteenth century: a political history» (thèse de doctorat, Birmingham University).
- Mason, R. 1962. *Prehistory of the Transvaal, a record of human activity* (Johannesburg: Witwatersrand University).
- Mason, R. J. 1973. «Early Iron Age settlements of Southern Africa», *SAJS*, 69, pp.324-6.
- Massignon, L. 1906. *Le Maroc dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle: tableau géographique d'après Léon l'Africain* (Alger: Jourdan).
- al-Masʿūdī, Abu ʿl-Hassan ʿAlī b. al-Ḥusayn b. ʿAlī (X<sup>e</sup> s.). *Murūdī al-dhahab*, éd. 1861-77 et trad. franç. C. Barbier de Meynard et J. Pavet de Courteille, *Les Prairies d'or*, 9 vol. (Paris: Imprimerie impériale); 1962-71, trad. franç. C. Pellat, *Les Prairies d'or* (Paris: Société asiatique); trad. franç. partielle in J. Cuoq (q. v.), pp.59-62.
- Mathew, G. 1951. «Islamic merchant cities of East Africa», *Times*, 26 juin, p.5.
- . 1953. «Recent discoveries in East African archaeology», *Antiquity*, 27, 108, pp.212-18.
- . 1956. «Chinese porcelain in East Africa and on the coast of south Arabia», *OA*, n. s., 2, 2, pp.50-5.
- . 1958. «The East Coast cultures», *South Africa*, 2, pp.59-62.
- Matiyela. 1979. «Port St John's Iron Age sites», *NAk*, 14, pp.51ff.
- Matveiev, V. V. 1971. «Zaniatiia vostochnykh bantu (zindzhei v X-XIII vv.: Les métiers des Zandjs est-africains pendant les X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle», in *Africana Etnografiiā, istoriā, iazyki narodov Afriki* (Leningrad; Akademiia nauk SSSR. Trudy Instituta etnografii im. N. N. Miklukho-Maklaia, n. s., 96; Afrikanskii etnograficheskii sbornik, 8).

- Matveiev, V. V. and Kubbel, L. E. 1965. *Arabsdkie istochniki X-XII vekov*. Podgotovka tekstov i perevody V. V. Matveieva i L. E. Kubbelia (Moscou: Nauka; Drevnie i srednevekovye istochniki po etnografii i istorii narodov Afriki iuzhnee Sakhary, 2).
- Mauny, R. 1948. «L'Afrique occidentale d'après les auteurs arabes anciens», *NA*, 6, 40, p. 6.
- 1949. «L'expédition marocaine d'Ouadane (Mauritanie), vers 1543-1544», *BIFAN*, B, 11, pp. 129-40.
- 1950. «Les prétendues navigations dieppoises à la côte occidentale d'Afrique au XIV<sup>e</sup> siècle», *BIFAN*, B, 12, pp. 122-34.
- 1957. «État actuel de nos connaissances sur la préhistoire et l'archéologie de la Haute-Volta», *NA*, 73, pp. 16-24.
- 1960. *Les Navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise, 1434* (Lisbonne: Centro de estudos históricos ultramarinos).
- 1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie* (Dakar: IFAN; Mémoires, 61).
- 1963. «Poteries engobées et peintes de tradition nilotique de la région de Koro Toro (Tchad)», *BIFAN*, B, 25, 1-2, pp. 39-46.
- 1965. «Navigations arabes anonymes aux Canaries au XII<sup>e</sup> siècle», *NA*, 106, p. 61.
- 1971. «Hypothèses concernant les relations précolombiennes entre l'Afrique et l'Amérique», *AEA*, 17, pp. 369-84.
- Mayers, W. F. 1874-6. «Chinese explorations of the Indian Ocean during the fifteenth century», *China Review*, 3, 2, pp. 219-331; 4, pp. 61-7, 173-90.
- M'Baye, E. H. R. 1972. «Un aperçu de l'Islam ou réponses d'al-Magili aux questions posées par Askia El-Hadj Muhammad, empereur de Gāo», *BIFAN*, B, 34, 1-2, pp. 237-67.
- Médeiros, F. de 1973. «Recherches sur l'image des Noirs dans l'occident médiéval, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle» (thèse de doctorat, Université of Paris).
- Méditerranée et Océan Indien. 1970. *Travaux du sixième colloque international d'histoire maritime*, Venise, 1962 (Paris: SEVPEN).
- Meek, C. K. 1925. *The northern tribes of Nigeria: an ethnological account of the northern provinces of Nigeria together with a report on the 1921 decennial census*, 2 vol. (Londres: OUP).
- 1931a. *A Sudanese kingdom: an ethnographical study of the Jukun-speaking peoples of Nigeria* (Londres: Kegan Paul, Trench, Trubner).
- 1931b. *Tribal studies in northern Nigeria*, 2 vol. (Londres: Kegan Paul, Trench, Trubner).
- Meillassoux, C. (dir. publ.). 1971. *The development of indigenous trade and markets in West Africa: studies presented at the 10th International African Seminar, 1969* (Londres: IAI).
- (dir. publ.). 1975. *Esclavage en Afrique précoloniale* (Paris: Maspéro).
- Meillassoux, C., Doucouré, L. et Simagha, D. (dir. publ.) 1967. *Légende de la dispersion des Kusa (épopée soninké)* (Dakar: IFAN; Initiations et études africaines, 22).
- Menéndez Pidal, R. 1941. *Poesia árabe y poesia europea* (Buenos Aires: Espasa-Calpe Argentina).
- Merad, A. 1957. «Abd al-Mu'min à la conquête de l'Afrique du nord, 1130-1163», *AIEOA*, 15, pp. 109-63.
- 1960-1. «Origine et voies du réformisme en Islam», *AIEOA*, 17-19, pp. 359-402.
- 1962. *AIEOA*, 20, 2, pp. 419ff.

- Meyerhof, M. 1935. « Esquisse d'histoire de la pharmacologie et botanique chez les musulmans d'Espagne », *al-Andalus*, 3, pp. 1-41.
- Michalowski, K. 1965. « La Nubie chrétienne », *AB*, 3, pp. 9-26.
- 1967. *Faras, die Kathedrale aus dem Wüstensand* (Zurich: Benzinger).
- Mieli, A. 1966. *La Science arabe et son rôle dans l'évolution scientifique mondiale* (Leyde: Brill).
- Miers, S. et Kopytoff, I. (dir. publ.) 1977. *Slavery in Africa: historical and anthropological perspectives* (Madison: University of Wisconsin Press).
- Mille, A. 1970. *Contribution à l'étude des villages fortifiés de l'Imérina ancien*, 2 vol. (Tananarive: Musée d'art et d'archéologie; Travaux et documents, 2-3).
- 1971. « Anciens horizons d'Ankatso », *Taloha*, 4, pp. 117-26.
- Miller, J. C. 1972a. « The Imbangala and the chronology of early central African history », *JAH*, 13, 4, pp. 549-74.
- 1972b. « Kings and Kinsmen: the Imbangala impact on the Mbundu of Angola » (thèse de doctorat, University of Wisconsin).
- 1972c. « A note on Kasanze and the Portuguese », *CJAS*, 6, 1, pp. 43-6.
- 1973. « Requiem for the Jaga », *CEA*, 49, pp. 121-49.
- 1976. *Kings and Kinsmen: early Mbundu states in Angola* (Oxford: Clarendon Press).
- Miller, K. 1926-31. *Mappae Arabicae; arabische Welt-und Länderkarten des 9-13. Jahrhunderts in arabischer Ursschrift*, 6 vol. (Stuttgart).
- Millot, C. 1912. « Les ruines de Mahilaka », *BAM*, 10, pp. 283-8.
- Miquel, A. 1967-75. *La Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle* (Paris: Mouton; Civilisations et Sociétés, 7, 37).
- Miracle, M. P. 1963. « Interpretation of evidence on the introduction of maize into West Africa », *Africa*, 33, pp. 132-5.
- 1965. « The introduction and spread of maize in Africa », *JAH*, 6, 1, pp. 39-55.
- Mischlich, A. 1903. « Beiträge zur Geschichte der Haussastaaten », *MSOS: Afrikanische Studien*, 6, pp. 137-242.
- Misiugin, V. M. 1966. « Suakhiliiskaia khronika srednevekovnogo gosudarstva Pate: La Chronique swahili de l'état médiéval du Paté », in *Africana. Kultura i iazyki narodov Afriki* (Moscou: Akademiia nauk SSSR. Trudy Instituta etnografii im. N. N. Miklukho-Maklaia, n. s., 90, Afrikanskii etnograficheskii sbornik, 6), pp. 52-83.
- 1971. « Zamechaniia k starosuakhiliiskoi pis'mennosti: Notes sur l'écriture ancienne Souahéli », in *Africana. Etnografiia, istoriia, iazyki narodov Afriki* (Leningrad: Akademiia nauk SSSR. Trudy Instituta etnografii im. N. N. Miklukho-Maklaia, n., s. 96 Afrikanskii etnograficheskii sbornik, 8), pp. 100-15.
- 1972. « K voprosu o proiskhozhdenii moreplavaniia: sudostroeniia v indii-kom okeane: Contribution à la question de l'origine de la navigation et de la construction navale dans l'Océan Indien », in *Soobshchenie ob issledovanii protoindiskikh tekstov* (Moscou: Akademiia nauk SSSR. Trudy Instituta etnografii im. N. N. Miklukho-Maklaia).
- Mollat, M. 1972. « "Le Passage" de Saint Louis à Tunis: sa place dans l'histoire des croisades », *RHEA*, 50, 3, pp. 289-303.
- 1980. « Historical contacts of Africa and Madagascar with south and south-east Asia: the role of the Indian ocean » in UNESCO (1980a), q. v., pp. 45-60.
- Monchicourt, C. 1939. *Études kairouanaises: Kairouan and les Chabbia, 1450-1592* (Tunis).
- Mones, H. 1962, « Le Malékisme et l'échec des Fatimides en Ifrikya », in *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire d'E. Lévi-Provençal*, 2 vol. (Paris: Maisonneuve et Larose).

- Monlaü, J. 1964. *Les États barbaresques* (Paris: PUF; Que sais-je ? 1097).
- Monneret de Villard, U. 1938. *Storia della Nubia cristiana* (Rome; Pontificium Institutum Orientalium Studiorum Orientalia christiana analecta, 118).
- . 1944. *Lo studio dell'Islam in Europa nel 12 e nel 13 secolo* (Vatican, Biblioteca Vaticana; Studi e testi, 110).
- Montagne, R. 1930. *Les Berbères et le makhzen dans le sud du Maroc: essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe chleuh)* (Paris: Alcan).
- Monteil, C. 1929. «Les Empires du Mali: étude d'histoire et de sociologie soudanaise», *BCEHSAOF*, 12, 3-4, pp. 291-444; éd. 1968, *Les Empires du Mali* (Paris: Maisonneuve et Larose).
- . 1951. «Problèmes du Soudan occidental: Juifs et Judaïsés», *Hespéris*, 38, pp. 265-98.
- Monteil, V. 1964. *L'Islam noir* (Paris: Seuil).
- . 1966. *Esquisses sénégalaises: Wâlo, Kayor, Dyolof, Mourides, un visionnaire* (Dakar: IFAN; Initiations et études africaines, 21).
- . 1968. «Al-Bakri (Cordoue, 1068). Routier de l'Afrique blanche et noire du nord-ouest», *BIFAN*, B, 30, 1, pp. 39-116.
- Monteiro, A. 1970. «Vestiges archéologiques du cap Delgado et de Quisiva: (Mozambique)», *Taloha*, pp. 155-64.
- Moorsel, H. van. 1968. *Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa* (Kinshasa: Université de Lovanium).
- Morris, H. F. 1962. *A history of Ankole* (Nairobi: East African Literature Bureau).
- Mufaḍḍal b. Abi 'l-Faḍā'il (Mufazzal) (XIV<sup>e</sup> s.). 1973-4, trad. franç. E. Blochet, *Histoire des sultans mamelouks* (Turnhout: Brepols; Patrologia orientalis, 12, 3; 14, 3; 20, 1).
- Muḥammad al-Uḵbani al-Tilimsānī (n. d.). *Tuḥfat al-nāẓir*; éd. 1967 A. Chenoufi, «Un Traité de hisba», *BEO*, 19, pp. 133-344.
- Muḥammad b. Khalīl, Ibn Ghālbūn (s. d.). *Ta'riḫ Ṭarābulus al-Gharb*; éd. 1930 (Le Caire); éd. 1970 Mahmād Najī (Benghazi).
- Muḥammad Bello, M. (s. d.). *Infāk al-Maysūr*; éd. 1922 et trad. E. J. Arnett, *The rise of the Sokoto Fulani* (Kano: Emirate Printing Department).
- Munthe, L. 1977. «La Tradition écrite arabo-malgache: un aperçu sur les manuscrits existants», *BSOAS*, 40, 1, pp. 96-109.
- Murdock, G. P. 1959. *Africa: its peoples and their culture history* (New York: McGraw-Hill).
- Musa, I. U. A. 1969. «Tanẓīmāt al-muwahḥidīn wa-nuzūmhum fī 'l-Maghrib», *Abhath*, 33, 1.4, pp. 53-89 (dissertation, American University of Beirut).
- Mworoha, E. 1977. *Peuples et rois de l'Afrique des lacs au XIX<sup>e</sup> siècle: le Burundi et les royaumes voisins* (Abidjan: NEA).
- Nachtigal, G. 1879, 1881, 1889. *Sahara und Sudan: Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika*, vol. 1 et 2 (Berlin: Weidmann), vol. 3 (Leipzig: Brockhaus); 1967 réimpression (Graz: Akademie Drucker); 1971, 1974 (en cours) trad. angl. A. G. B. et H. J. Fisher (Londres).
- Nadel, S. F. 1942. *A black Byzantium: the kingdom of Nupe in Nigeria* (London/New York: OUP for the Institute of African Languages and Cultures).
- al-Naqqar, U. A. 1971. «The historical background to "the Sudan Road"», in Y. F. Hasan (dir. publ.), *Sudan in Africa* (Khartoum: Khartoum University Press), pp. 98-108.
- Ndoricimpa, L. et al. 1981. «Technologie et économie du sel végétal au Burundi», in *La Civilisation ancienne des peuples des grands lacs; colloque de Bujumbura* (Paris: Karthala, Centre de civilisation burundaise), pp. 408-16.

- Nelli, R. (dir. publ.) 1960. *Les Troubadours* (Paris: Desclée de Brouwer).
- Neufville, R. de et Houghton, A. A. 1965. «A description of Ain Farah and of Wara», *Kush*, 13, pp. 195-204.
- Nganwa, K. K. 1948. *Abakozire eby'okutangaza omuri Ankole...* (Nairobi: Eagle Press).
- Ngcongco, L. 1980. «Problems of Southern African historiography», in UNESCO (1980b), q. v.
- Niane, 2<sup>e</sup> éd. 1960; 2<sup>e</sup> éd. 1971. *Soundjata ou l'épopée mandingue* (Paris: Présence africaine).
- Niane, D. T. 1975. *Recherches sur l'empire du Mali au Moyen Age*, suivi de *Mise en place des populations de la Haute-Guinée* (Paris: Présence africaine).
- Nicolas, G. 1969. «Fondements magico-religieux du pouvoir au sein de la principauté hausa du Gobir», *JSA*, 39, 2, pp. 199-231.
- . 1979. «La question du Gobir», document présenté au Zaria Seminar on the history of central Sudan before 1804.
- Niven, C. R. 1957. «Nigeria: past and present», *AA*, 56, 225, pp. 265-74.
- Noten, F. van 1968. *The Ueliam: a culture with a neolithic aspect, Uele Basin (N.E. Congo Republic): an archaeological study* (Tervuren: Annales du musée royal de l'Afrique centrale, série in octavo, sciences humaines, 64).
- . 1972. «La plus ancienne sculpture sur bois de l'Afrique centrale», *A-T*, 18, 3-4, pp. 133-6.
- Nougarède, M. P. 1964. «Qualités nautiques des voies arabes», in *Océan Indien et Méditerranée; actes du sixième colloque international d'histoire maritime Lourenço Marques, 1962* (Paris: SEVPEN), pp. 95-122.
- Nurse, D. 1974. «A linguistic sketch of the north-east Bantu languages with particular reference to Chaga history» (thèse de doctorat, University of Dar es-Salaam).
- . 1979. *Classification of the Chaga dialects: languages and history on Kilimanjaro the Taita Hills, and the Pare Mountains* (Hambourg Buske).
- Nurse, D. and Phillipson, D. W. 1974. «The north-eastern Bantu languages of Tanzania and Kenya: a classification» (University of Dar es-Salaam).
- Nyakatura, J. 1936-7. «Abakama ba Bunyoro-Kitara», *UJ*, 3, 1, pp. 155-60; 4, 1, pp. 75-83; 5, 2, pp. 53-69.
- . 1947. *Abakama ba Bunyoro Kitara* (St Justin, P. Q., Canada: White Fathers Society); éd. et trad. 1973 *Abakama ba Bunyoro-Kitara: The Kings of Bunyoro-Kitara* (Garden City: Anchor Press).
- L'Occidente e l'Islam nell'alto medioevo*. 1965., 2 vol. (Spolete, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo).
- O'Fahey, R. S. 1974. «The Sudan papers of the Rev. D<sup>r</sup> A. J. Arkell», *SNR*, 55, pp. 172-4.
- . 1977. «The office of Qadi in Darfur: a preliminary inquiry», *BSOAS*, 40, 1, pp. 110-24.
- Ogot, B. A. 1967. *A history of the southern Luo*, vol. 1: *Migration and settlement, 1500-1900* (Nairobi: EAPH).
- Ogot, B. A. et Kieran, J. A., (dir. publ.) 1968. *Zamani: a survey of East African history* (Nairobi: EAPH).
- Olbrechts, F. M. 1941. *Bijdrage tot de kennis van de chronologie der afrikaansche plastick* (Bruxelles, Van Campenhout; Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, 10, 2).
- Olderogge, D. A. 1960. *Zapadnyi Sudan v piatnadsatykh deviatnadsatykh vv* (The western Sudan in the sixteenth-nineteenth centuries) (Moscou: Nauk).
- Oliver, R. 1953. «A question about the Bachwezi», *UJ*, 17, 2, pp. 135-7.

- 1955. « The traditional histories of Ankole, Buganda and Bunyoro », *JRAI*, 85, 1-2, pp. 111-18.
- 1959. « Ancient capital sites of Ankole », *UJ*, 23, 1, pp. 51-63.
- 1962. « Reflections on the sources of evidence for the precolonial history of East Africa », in *The historian in tropical Africa* (London/Ibadan/Accra: OUP for IAI), pp. 305-21.
- 1966. « The problem of the Bantu expansion », *JAH*, 7, 3, pp. 361-76.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.) 1963-76. *History of East Africa*, 3 vol. (Oxford: Clarendon Press).
- Ottenberg, S. 1961. « Present state of Igbo studies », *JHSN*, 2, 2, pp. 211-30.
- Ottino, P. 1974a. « La hiérarchie sociale et l'alliance dans le royaume de Matabele des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Tantara*, 1, pp. 52-105.
- 1974b. *Madagascar, les Comores et le Sud-Ouest de l'Océan indien : projet d'enseignement et de recherches* (Antananarivo: Centre d'anthropologie culturelle et sociale).
- 1975. *Le Moyen Age de l'Océan indien et le peuplement de Madagascar* (Ile de la Réunion).
- Ozanne, P. 1969. « Atmospheric radiocarbon », *WAAN*, 11, pp. 9-11.
- Pacheco Pereira, D. 1505-6. *Esmeraldo de situ orbis*; éd. 1905 A. Epiphany da Silva Dias (Lisbonne, Typ. Universal); éd. et trad. angl. 1937 G. H. T. Kimble (Londres, Hakluyt Society); éd. 1954 D. Peres (Lisbonne, Typ. Universal); 1956, trad. franç. R. Mauny (Bissau: Publicações do Centro de estudos da Guiné portuguesa, 19).
- Paden, J. N. 1973. *Religion and political culture in Kano* (Berkeley: University of California Press).
- Pageard, R. 1962a. « Contribution critique à la chronologie historique de l'ouest africain, suivie d'une traduction des "tables chronologiques" de Barth », *JSA*, 32, 1, pp. 91-117.
- 1962b. « Réflexions sur l'histoire des Mossi », *L'Homme*, a, I, pp. 111-15.
- 1963. « Recherches sur les Nioniossé », *EV*, 4, pp. 5-71.
- Pagès, A. 1933. *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge) . Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (Bruxelles, Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, classes des sciences morales et politiques, 1).
- Palmer, H. R. (dir. publ.) 1909. « The Kano Chronicle », *JAI*, 38, pp. 58-98; réimprimé dans H. R. Palmer (1928), q. v., vol. III, pp. 97-132.
- 1914, 1915. « An early Fulani conception of Islam », *JAS*, 13, pp. 407-14; 15, pp. 53-9, 185-92.
- 1927. « History of Katsina », *JAS*, 26, pp. 216-36.
- 1928. *Sudanese memoirs : being mainly translations of a number of Arabic manuscripts relating to the central and western Sudan*, 3 vol. (Lagos: Government Printer); éd. 1967 (Londres: Cass).
- (dir. publ.). 1932. : voir Ibn Furtūwa, Aḥmad.
- 1936. *The Bornu, Sahara and Sudan* (Londres: Murray).
- Pannetier, J. 1974. « Archéologie des pays Antambahoaka et Antaimoro », *Taloha*, 6, pp. 53-71.
- Papadopoulos, T. 1966. *Africanabyzantina: Byzantine influences on Negro-Sudanese cultures* (Athens Graphieion Demosieymaton Akademias Athenon; Pragmaticeia tēs Akademias Athenon, 27).
- Pardo, A. W. 1971. « The Songhay empire under Sonni Ali and Askia Muhammad: a study in comparison and contrasts », in D. F. McCall et N. R. Bennett (dir. publ.s), *Aspects of West African Islam* (Boston: African Studies Center, Boston University, Papers on Africa, 5), pp. 41-59.

- Paul, A. 1955. «Aidhab: a medieval Red Sea port», *SNR*, 36, pp.64-70.
- Paulme, D. 1956-7. «L'Afrique noire jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle», *CHM*, 3, 2, pp.277-301; 3, pp.561-81.
- Pauwels, M. 1967. «Le Bushiru and son Muhinza ou roitelet Hutu», *AL*, 31, pp.205-322.
- Pearce, S. et Posnansky, M. 1963. «The re-excavation of Nzongezi rock shelter, Ankole», *UJ*, 27, 1, pp.85-94.
- Peires, J. B. 1973. *Chronology of the Cape Nguri till 1900* (Madison: University of Wisconsin Press).
- Pelliot, P. 1933. «Les grands voyages maritimes chinois», *T'oung Pao*, 30, pp.237-452.
- Penn, A. E. D. 1931. «The ruins of Zamkor», *SNR*, 14, pp.179-84.
- Peres, D. 1960. *Historia dos descobrimentos portugueses*, 2<sup>e</sup> éd. (Coimbra: Edição do autor).
- Perez-Embid, F. 1969. «Navegacion y comercio en el puerto de Sevilla en la Baja Edad Media», in *Les routes de l'Atlantique: travaux du 9<sup>e</sup> colloque international d'histoire maritime* (Paris: SEVPEN), pp.43-96.
- Perrot, C. 1974. «Ano Asema: mythe et histoire», *JAH*, 15, 2, pp.199-222.
- Perruchon, J. 1889. «Histoire des guerres d'Amda Seyou, roi d'Éthiopie», *JA*, série 8, 14, pp.271-493.
- 1893. «Notes pour l'histoire d'Éthiopie: lettre adressée par le roi d'Éthiopie au roi Georges de Nubie sous le patriarcat de Philothée (981-1002 ou 3)», *RS*, 1, pp.71-6.
- 1894. «Histoire d'Eskenfer, d'Amda-Seyou II et de Na'od, rois d'Éthiopie», *JA*, série 9, 3, pp.319-84.
- Person, Y. 1961. «Les Kissi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire ouest africaine», *BIFAN*, B, 23, 1, pp.1-59.
- 1962. «Le Moyen Niger au XV<sup>e</sup> siècle d'après les documents européens», *NA*, 78, pp.45-57.
- 1968. *Samori; une révolution dyula*, 3 vol. (Dakar: IFAN; Mémoire, 80...).
- 1970. chapitre in H. J. Deschamps (dir. publ.), *Histoire générale de l'Afrique noire* (Paris: PUF), vol. 1.
- 1971. «Ethnic movement and acculturation in Upper Guinea since the fifteenth century», *AHS*, 4, 3, pp.669-89.
- Phillipson, D. W. 1968. «The Early Iron Age in Zambia: regional variants and some tentative conclusions», *JAH*, 9, 2, pp.191-212.
- 1974. «Iron Age history and archaeology in Zambia», *JAH*, 15, 1, pp.1-25.
- 1977. *The later prehistory of Eastern and Southern Africa* (Londres: Heinemann).
- Pigafetta, F. et Lopes, D. 1591); 1881 trad. angl. M. Hutchinson, *A report of the kingdom of Congo and the surrounding countries* (Londres, Murray), réimpression 1970 (Londres: Cass); 1963, éd. révisée; 1965, trad. franç. W. Bal, *Description du royaume de Congo* (Léopoldville/Kinshasa: Université de Lovanium; Publication du Centre d'études des littératures romanes d'inspiration africaine, 4).
- Poirier, C. 1954. «Terre d'Islam en mer malgache (îlot Nosy Langany ou Nosy Manja)», *BAM*, numéro spécial du cinquantenaire, pp.71-116.
- Polet, J. 1974. «Feuilles d'enceinte à la Séguié», in Documents du colloque de Bonduku.
- 1976. «Sondages archéologiques en pays éothilé: Assoco-Monobaha, Belibete et Anyanwa», *Godogodo*, 2, pp.111-39.
- Polo, Marco. 1955. *Description du monde* (Paris: Klincksieck).
- Portères, R. 1955. «L'introduction du maïs en Afrique», *JATBA*, 2, 5-6, pp.221-31.



- Posac Mon, C. 1959. «Relaciones entre Genova y Ceuta durante el siglo XII», *Tamuda*, pp.159-68.
- Posnansky, M. 1966. «Kingship, archaeology and historical myth», *UJ*, 30, 1, pp.1-12.
- 1968. «The excavation of an Ankole capital site at Bweyorerere», *UJ*, 32, 2, pp.165-82.
- 1971. «East Africa and the Nile valley in early times», in Y. F. Hasan (dir. publ.), *Sudan in Africa* (Khartoum: Khartoum University Press), pp.51-61.
- 1974. «Archaeology and Akan civilization», in Documents du colloque de Bonduku.
- 1975a. «Archaeology, technology and Akan civilization», *JAS*, 3, pp.24-38.
- 1975b. «Redressing the balance: new perspectives in West African archaeology», *Sankofa*, 1, 1, pp.9-19.
- Pouille, E. 1969. *Les Conditions de la navigation astronomique au xv<sup>e</sup> siècle* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga: serie separata, 27).
- Premier colloque international de Bamako. 1975. Actes du colloque, *L'Empire du Mali, histoire et tradition orale* (Paris: Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire, Projet Boucle du Niger).
- Prinsep, J. (dir. publ.) 1834-9. «Extracts from the Mohi't, that is the Ocean, a Turkish work on navigation in the Indian seas», trad. J. von Hammer, *JRASB*, 1834, pp.545-53; 1836, pp.441-68; 1837, pp.505-12; 1838, pp.767-80; 1839, pp.823-30.
- Prins, A. H. J. 1961. *The Swahili speaking peoples of Zanzibar and the East African coast: Arabs, Shirazi and Swahili* (Londres: IAI; Ethnographic survey of Africa, East Central Africa, p.12).
- Prins, G. 1980. *The hidden hippopotamus: reappraisal in African history: the early colonial experience in western Zambia* (Cambridge: CUP).
- Prost, A. 1953. «Notes sur l'origine des Mossi», *BIFAN*, B, 15, 2, pp.1933-8.
- Quatremère, E. M. 1811. *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur les contrées voisines*, 2 vol. (Paris: Schoell).
- Rabi, H. M. 1972. *The financial system of Egypt AH 564-741/AD 1169-1341* (Londres, OUP, London Oriental Studies, 25).
- Raffenel, A. 1846. *Voyage dans l'Afrique occidentale exécuté en 1843-1844*, 2 vol. (Paris: Bertrand).
- 1856. *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, 2 vol. (Paris: N. Chaix).
- Rainihifina, J. 1975. *Loantsaina*, 2 vol. (Fianarantsoa: Ambozontany).
- Rainitovo. 1930. *Tantaran'ny Malagasy manontolo* (Tananarive: Paoli).
- Raison, J. P. 1972. «Utilisation du sol et organisation de l'espace en Imérina ancienne», in *Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou* (Paris/The Hague: Mouton), pp.407-26.
- Raison, J. P. et Vérin, P. 1968. «Le site des subfossiles de Taolambiby, sud-ouest de Madagascar, doit-il être attribué à une intervention humaine?» *AUM*, 7, pp.133-42.
- Ralaimihoatra, G. 1969. «Le peuplement de l'Imérina», *BLPHGAM*, I, pp.39-45.
- 1971. «Éléments de la connaissance des protomalgaches», *BAM*, 49, 1, pp.29-33.
- Ramiandrasoa, F. 1968. «Tradition orale et histoire: les Vazimba, le culte des ancêtres en Imérina du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle» (thèse de doctorat, Université de Paris).
- 1971. *Atlas historique du peuplement de Madagascar* (Antananarivo: Université of Madagascar).

- Ramilison, E. 1951-2. *Ny Loharanon 'ny Andriana manjaka teto Imerina*, 2 vol. (Tananarive).
- Ramon Marti: voir Martini, R.
- Randall-Maclver, D. et Mace, A. C. 1902. *El Amrah and Abydos*, pts 1-2 (Londres/Boston: Egypt Exploration Fund).
- Randles, W. G. L. 1968. *L'Ancien Royaume du Congo, des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris: Mouton; Civilisations et sociétés, 14).
- 1975. *L'Empire du Monomotapa du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris: Mouton, Civilisations et sociétés, 46).
- Ratsimbazafimahefa, P. 1971. *Le Fisakana: archéologie et couches culturelles*. (Tananarive: Musée d'art et d'archéologie de l'Université de Madagascar; Travaux et documents, 9).
- Rattray, R. S. 1913. *Hausa folklore: customs and proverbs*, 2 vol. (Londres: OUP); éd. 1969 (New York: Negro University Press).
- 1929. *Ashanti law and constitution* (Oxford: Clarendon Press).
- 1932. *Tribes of the Ashanti hinterland* (Oxford: Clarendon Press), 2 vol.
- Rau, V. 1967. « Alfari mercanti in Portogallo dal 14 al 16 secolo: Economia e storia », *RISES*, pp. 447-56.
- 1975. « Notes sur la traite portugaise à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le florentin Bartolomeo di Domenico Marchioni », in *Miscellanea offerts à Charles Verlinden à l'occasion de ses trente ans de professorat* (Gand), pp. 535-43.
- Ravoajanahary, C. 1980. « Le peuplement of Madagascar: tentatives d'approche », in UNESCO (1980a), pp. 91-102.
- Recueil de littérature mandingue*. 1980. (Paris: Agence de coopération culturelle et technique).
- Redhouse, J. W. 1862. « History of the journal of the events... during seven expeditions... against the tribes of Bulala », *JRAS*, 19, pp. 43-123, 199-259.
- Redmayne, A. 1968. « The Hehe », in A. Roberts (dir. publ.), *Tanzania before 1900* (Nairobi, EAPH), pp. 37-58.
- Reefe, T. Q. 1975. *A history of the Luba empire to 1895* (thèse de doctorat, Berkeley University).
- 1977. « Traditions of genesis and the Luba diaspora », *HJMJ*, 4, pp. 183-206.
- 1981. *The rainbow and the kings; a history of the Luba empire to 1891* (Berkeley: University Press).
- Renan, E. 1866, 1925. *Averroes et l'averroïsme: essai historique* (Paris: Calmann-Lévy).
- Rennie, J. K. 1972. « The precolonial kingdom of Rwanda: a reinterpretation », *TJH*, 2, 2, pp. 11-64.
- Riad, M. 1960. « The Jukun: an example of African migrations in the 16th century », *BIFAN*, B, 22, 3, pp. 476-86.
- Ribeiro, O. 1962. *Aspectos e problemas da expansão portuguesa* (Lisbonne: Junta de investigações do Ultramar).
- Richard, R. 1936. « Le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *AIEOA*, 2, pp. 266-85.
- 1955. *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc* (Coimbra).
- Rigby, P. 1969. *Cattle and kinship among the Gogo: a semi-pastoral society of central Tanzania* (Ithaca: Cornell University Press).
- Riley, C. L. (dir. publ.) (1971). *Man across the sea: problems of pre-Colombian contacts* (Austin: University of Texas Press).
- Robert, D., Robert, S. et Devisse, J. 1970. *Tegdaoust* (Paris: Arts et métiers graphiques).
- Roberts, A. 1976. *A history of Zambia* (Londres: Heinemann).

- Robineau, C. 1962. « L'Islam aux Comores : une étude culturelle de l'île d'Anjouan », in P. Vérin (dir. publ.), *Arabes et islamisés à Madagascar et dans l'Océan indien* (Tananarive : Revue de Madagascar), pp. 39-56.
- Robson, J. A. 1959. « The Catalan fleet and the Moorish sea power, 1337-1344 », *EHR*, 74, pp. 386-408.
- Rockhill, W. W. 1915. « Notes on the relations and trade of China with the eastern archipelago and the coast of the Indian Ocean during the fourteenth century, Ormuz, coast of Arabia and Africa », *T'oung Pao*, 15, pp. 419-47; 16, pp. 604-26.
- Rodney, W. 1966. « African slavery and other forms of social oppression on the Upper Guinea coast in the context of the Atlantic slave-trade », *JAH*, 7, 3, pp. 431-43.
- 1970. *A history of Upper Guinea coast: 1545-1800* (Oxford : Clarendon Press).
- Romains, J. 1963. *Donogoo* (Paris : Gallimard).
- Romano, R., Tenenti, A. et Tucci, U. 1970. « Venise et la route du Cap 1499-1517 », in *Méditerranée et Océan indien; actes du sixième colloque international d'histoire maritime* (Paris : SEVPEN), pp. 109-40.
- Rombaka, J. P. 1957. *Tantaran-drazana Antaimoro-Anteony : Histoire d'Antemero Anteony* (Tananarive : Sparano).
- Roncière, C. de la : voir La Roncière, C. de.
- Rosenberger, B. 1964. « Autour d'une grande mine d'argent du Moyen Age marocain : le Jebel Aouam », *H-T*, 5, pp. 15-78.
- 1970. « Les vieilles exploitations minières et les centres métallurgiques du Maroc : essai de carte historique », *RGM*, 17, pp. 71-107; 18, pp. 59-102.
- Rouch, J. 1953. « Contribution à l'histoire des Songhay », in G. Boyer, *Un peuple de l'Ouest soudanais : les Diawara* (Dakar : IFAN ; Mémoires, 29). pp. 141-261.
- 1954. *Les Songhay* (Paris : PUF).
- 1960. *La religion et la magie des Songhay* (Paris : PUF).
- Rudner, J. 1968. « Strandloper pottery from South and South-West Africa », *ASAM*, 49, 2, pp. 441-663.
- Rudner, J. and Rudner, I. 1970. *The hunter and his art : a survey of rock art in southern Africa* (Cape Town : Struik).
- Rwandusya, Z. 1972 et 1977. « The origin and settlement of people in Bufimbira », in D. Denoon (dir. publ.), *A history of Kigezi in South-West Uganda* (Kampala : National Trust, Adult Education Centre).
- Sa'ad, E. 1979. étude dans *KS*, 1, 4, pp. 52-66.
- al-Sa'adī 'Abd al-Raḥmān b. 'Abd Allāh. 1656. *Ta'rīkh al-Sūdān*; éd. 1898 O. Houdas et E. Benoist, avec trad. franç. de 1900 O. Houdas, 2 vol. (Paris : Leroux); 1964 trad. rév. (Paris : Maisonneuve et Larose).
- Saidi, A. 1963. « Contribution à l'histoire almohade : une première expérience d'unité maghrébine » (thèse de doctorat, Université de Lyon).
- al-Sakhāwī, Muḥammad b. 'Abd al-Raḥmān (xv<sup>e</sup> s). *Kitāb al-tibr al-masbuk*; éd. 1897 (Le Caire).
- al-Salāwī, Shihāb al-Dīn... b. Hammād al-Nāṣirī (1894). *Kitāb al-Istiḳṣā li-Akḥbār Duwal al-Maghrib al-aḳṣā*, 4 vol. (Le Caire); éd. 1906-7 et trad. partielle E. Fumey (Paris : Leroux; Archives marocaines 9-10); éd. 1923-5 trad. franç., 4 vol. (Paris : Geuthner); éd. 1954-6 et trad. franç. *Histoire du Maroc*, 9 vol. (Casablanca).
- Salifou, A. 1971. *Le Damagaram, ou sultanat de Zinder au XIX<sup>e</sup> siècle* (Niamey : Études nigériennes, 27, Centre nigérien de recherches en sciences humaines).
- Salmon, M. G. 1904. « Essai sur l'histoire politique du Nord marocain », *AM*, 2, pp. 1-99.
- Sanneh, L. 1976. « The origin of clericalism in West African Islam », *JAH*, 17, 1, pp. 49-72.

- Sarton, G. 1927-48. *Introduction to the history of science*, 3 vol. (Baltimore: Carnegie Institute).
- Sayous, A. E. 1929. *Le commerce des Européens à Tunis, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris: Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales).
- Schatzmiller, W. 1977. « Étude d'historiographie mérinide: La Nafha al-nisriniyya et la Hawdat al-nisrin d'Ibn al-Ahmar », *Arabica*, 24, 3, pp. 258-68.
- Schaube, A. 1906. *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge* (Berlin: Oldenbourg).
- Schefer, C. (dir. publ.) (1892. *Le voyage d'outre-mer de Bertrandon de La Brocquière* (Paris: Leroux).
- Schlüter, H. 1972. *Index libycus: bibliography of Libya, 1958-1969, with supplementary material 1915-1965* (Boston: Hall).
- . 1979. *Index libycus, bibliography of Libya 1970-1975, with supplementary material* (Boston: Hall).
- Schofield, J. F. 1948. *Primitive pottery; an introduction to South African ceramics, prehistoric and protohistoric* (Cap. Town: South African Archaeological Society, handbook series, 3).
- Schoonraad, M. (dir. publ.) 1971. *Rock paintings of South Africa* (South African Journal of Science, supplément 2).
- Schwarz, E. H. L. 1938. « The Chinese connections with Africa », *JRASB*, 5, pp. 175-93.
- Schweeger-Hefel, A.-M. et Staude, W. 1972. *Die Kurumba von Lurum: Monographie eines Volkes aus Obervolta (West-Afrika)* (Vienne: Schendl).
- Scully, R. T. K. 1978a. « Phalaborwa oral tradition » (thèse de doctorat, State University of New York, Binghamton).
- . 1978b. « Report on South Africa », *NAk*, 13, pp. 24-5.
- Sergew Hable Selassie. 1972. *Ancient and medieval Ethiopian history to 1270* (Addis Abeba: United Printers).
- Serjeant, R. B. 1963. *The Portuguese off the South Arabian coast: Hadramī chronicles with Yemeni and European accounts of Dutch pirates off Mocha in the seventeenth century* (Oxford: Clarendon Press). Serra Rafols, E. (s. d.) « Los Mallorquinas en Canarias », *RHC*, 7, 54, pp. 195-209.
- Shaw, T. 1970. *Igbo-Ukwu, an account of archaeological discoveries in eastern Nigeria*, 2 vol. (Londres: Faber and Faber pour the Institute of African Studies, Ibadan).
- . 1973. « A note on trade and the Tsoede bronzes », *WAJA*, 3, pp. 233-8.
- Shaw, W. B. K. 1936. « The ruins at Abu Sufyan », *SNR*, 19, pp. 324-26.
- Shinnie, P. L. 1965. « New light on medieval Nubia », *JAH*, 6, 3, pp. 263-73.
- . (dir. publ.) 1971a. *The African Iron Age* (Oxford: Clarendon Press).
- . 1971b. « The culture of medieval Nubia and its impact on Africa », in Y. F. Hasan (dir. publ.), *Sudan in Africa* (Khartoum: Khartoum University Press), pp. 42-50.
- Shinnie, P. L. et Chittick, H. N. 1961. *Ghazali: a monastery in the northern Sudan* (Khartoum: Sudan Antiquities Service, Occasional Papers, 5).
- Shorter, A. 1968. « The Kimbu », in A. Roberts (dir. publ.), *Tanzania before 1900* (Nairobi: EAPH), pp. 96-116.
- Siré-Abbās-Soh 1913. *Chroniques du Foûta sénégalais*, éd. M. Delafosse et H. Gaden (Paris: Leroux; Collection de la Revue du Monde Musulman).
- Skinner, D. E. 1978. « Mandé settlement and the development of Islamic institutions in Sierra Leone », *IJAHS*, 11, pp. 32-62.
- Skinner, E. P. 1957. « An analysis of the political organization of the Mosi people », *TNYAS*, 19, 8, pp. 740-50.

- 1958. «The Mosi and the traditional Sudanese history», *JNH*, 43, 2, pp.121-31.
- 1962. «Trade and markets among the Mosi people», in P. Bohannan et G. Dalton (dir. publ.); *Markets in Africa* (Evanston: Northwestern University Press), pp.237-78.
- Skinner, N. 1968. «The origin of the name Hausa», *Africa-(L)*, 38, 3, pp.253-7.
- Slaoui (Slāwī) : voir al-Salāwī.
- Smith, H. F. C. (Abdullahi) (1961. «A further adventure in the chronology of Katsina», *BHSN*, 6, 1, pp.5-7.
- 1970a. «Some considerations relating to the formation of states in Hausaland», *JHSN*, 5, 3, pp.329-46.
- 1970b. «Some notes on the history of Zazzau under the Hausa king's, in M. J. Mortimore (dir. publ.), *Zaria and its region, a Nigerian savanna city and its environs* (Zaria: Ahmadu Bello University, Department of Geography, occasional paper 4), pp.82-101.
- 1971. «The early states of central Sudan», in J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa* (Londres, Longman), vol. 1, pp.158-201.
- 1979. «The contemporary significance of the academic ideals of the Sokoto Jihad», in Y. B. Usman (dir. publ.) (1979a), q. v., pp.242-60.
- Smith, M. G. 1959. «The Hausa system of social status», *Africa-(L)* 29, 3, pp.239-52.
- 1960. *Government in Zazzau, 1800-1950* (Londres, OUP pour IAI).
- 1964a. «The beginnings of Hausa society», in *The Historian in Tropical Africa* (Londres: OUP pour IAI), pp.348 ss.
- 1964b. «Historical and cultural conditions of political corruption among the Hausa», *CSSH*, 6, 2, pp.164-94.
- Snellow, I. 1964. «Die Stellung der Slaven in der Hausa-Gesellschaft», *MIO*, 10,1, pp.85-102.
- Soh, S. A. : voir Siré-Abbās-Soh.
- Southall, A. W. 1954. «Alur tradition and its historical significance», *UJ*, 18, pp.137-65.
- Stanley of Alderley Lord: voir Alvarez, F. 1881.
- Staudé, W. 1961. «La légende royale de Kouroumba», *JSA*, 31, 2, pp.209-59.
- Steenberghen, F. van 1946. *Aristote en Occident...* (Louvain: Institut supérieur de philosophie).
- Steiger, A. 1941 : voir Alfonso X, el Sabio.
- Stewart, J. M. 1966. «Akan history: some linguistic evidence», *GNQ*, 9, pp.54-7.
- Storbeck, F. 1914. *Die Berichte der arabischen Geographen des Mittelalters über Ostafrika* (Berlin, Humboldt University, Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen, 18, 2).
- Stow, G. W. 1905. *The native races of South Africa: a history of the intrusion of the Hottentots and Bantu* (Londres: Sonnenschein; New York: Macmillan).
- Strandes, J. 1899. *Die Portugiesenzeit von Deutsch-und Englisch Ostafrika* (Berlin: Reimer); trad. angl. 1961 J. F. Wallwork, *The Portuguese period in East Africa* (Nairobi: East African Literature Bureau).
- Strong, S. A. 1895. «History of Kilwa, from an Arabic manuscript», *JRAS*, 14, pp.385-430.
- Sulzmann, E. 1959. «Die Bokope Herrschaft der Bolia», *ARSP*, 15, 3, pp.389-417.
- Summers, R. 1960. «Environment and culture in Southern Rhodesia», *PAPS*, 104, 3, pp.266-92.
- 1963. *Zimbabwe, a Rhodesian mystery* (Johannesburg/New York: Nelson).
- 1969. «Ancient mining in Rhodesia», *MNMMR*, 3.

- Suter, H. 1900. *Die Mathematiker und Astronomen der Araber und ihre Werke* (Leipzig: Teubner).
- Sutton, J. E. G. 1972. «New radiocarbon dates for Eastern and Southern Africa», *JAH*, 13, 1, pp.1-24.
- 1976, 1977. «Iron working around Zaria», *Zaria Archaeological papers*, n° 8, et «Addendum to n° 8» (Zaria).
- 1979. «Towards a less orthodox history of Hausaland», *JAH*, n° 2, pp.179-201.
- Sutton, J. E. G. et Roberts, A. D. 1968. «Uvinza and its salt industry», *Azania*, 3, pp.45-86.
- Sykes, J. 1959. «The eclipse at Buharwe», *UJ*, 23, 1, pp.44-50.
- Sylla Djiri. 1975. Étude présentée au *Premier Colloque international de Bamako* (Paris: Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire).
- Szolc, P. 1977. «Die Konsequenzen der Islamisierung in Kordofan: Bemerkungen und Beobachtungen zum religiösen Wandel», *AM*, 10, 1, pp.51-67.
- Talbi, M. 1954. «Quelques données sur la vie en Occident musulman d'après un traité de *hisba* du XV<sup>e</sup> siècle», *Arabica*, 1, 3, pp.294-306.
- 1966. *L'Émirat aghlabide 184-296/800-909* (Paris: Maisonneuve).
- 1973. «Ibn Khaldun et l'histoire», in *Actas del segundo coloquio hispanico-tunecino de estudios historicos* (Madrid: Instituto hispanico-arabe de cultura), pp.63-90.
- Tamakloc, E. F. 1931. *A brief history of the Dagbamba people* (Accra: Government Printer).
- Tamrat, T. 1972a. *Church and state in Ethiopia: 1270-1527* (Oxford: Clarendon Press).
- 1972b. «A short note on the traditions of pagan resistance to the Ethiopian church, fourteenth and fifteenth centuries», *JES*, 10, 1, pp.137-50.
- 1974. «Problems of royal succession in fifteenth century Ethiopia», in *Quarto congresso internazionale di studi etiopici* (Rome: Accademia nazionale dei Lincei), pp.526-33.
- Tanghe, B. 1929. *De Ngbandi: geschiedkundige bijdragen* (Bruges: Walleyn).
- Ta'riḳh al-fattāsh: voir Ka'ti, Maḥmūd.
- Ta'riḳh al-Sūdān: voir al-Sa'ḍi.
- Tauxier, L. 1917. *Le noir du Yatenga; Mossis, Nioniossés, Samos, Yarsés, Silmi-Mossis, Peuls* (Paris: Larose).
- 1921. *Le noir de Bondoukou; Bondoukous, Koulangos-Dyoulas, Abrons* (Paris: Larose).
- 1924. *Nouvelles notes sur le Mossi and le Gourounsi* (Paris: Larose).
- 1932. *Religion, mœurs and coutumes des Agnis de la Côte-d'Ivoire (Indenie et Sanwi)* (Paris: Geuthner).
- Taylor, B. K. 1962. *The western lacustrine Bantu* (Londres: OUP pour IAI; Ethnographic survey of Africa, East Central Africa, pt. 13).
- Teixeira da Mota, A. 1950. *Topónimos de origem portuguesa na costa ocidental de Africa desde o Cabo Bojador ao Cabo de Santa Caterina* (Bissau: Publicações do centro de estudos da Guiné portuguesa, 14).
- 1954. *Guiné portuguesa*, 2 vol. (Lisbonne: Agência geral do Ultramar).
- 1958. «L'art de naviguer en Méditerranée du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle et la navigation astronomique dans les océans», in *Le Navire et l'économie maritime du Moyen Age au XVIII<sup>e</sup> siècle, principalement en Méditerranée: Travaux du 2<sup>e</sup> colloque international d'histoire maritime, Paris, 1957* (Paris, SEVPEN), pp.127-54.
- 1963. *Méthodes de navigation et cartographie nautique dans l'Océan Indien avant le XVI<sup>e</sup> siècle* (Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, secção de Lisboa, serie separata, 5).

- 1969. « Un document nouveau pour l'histoire des Peul au Sénégal pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *BCGP*, 96, pp. 781-860.
- 1970. *Fulas e Beafadas no Rio Grande no seculo XI: achegas para a ethnohistoria da Africa ocidental* (Coimbra: Junta de investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, serie separata, 60).
- 1978. *Some aspects of Portuguese colonisation and sea trade in West Africa in the fifteenth and sixteenth centuries* (Bloomington: Indiana University African Studies Program).
- 1981. « Entrées d'esclaves noirs à Valence (1445-1482): le remplacement de la voie saharienne par la voie atlantique », in *Le Sol, la parole et l'écrit: 2000 ans d'histoire africaine: mélanges en hommage à Raymond Mauny*, 2 vol. (Paris: Société française d'histoire d'outre-mer), pp. 579-94.
- Les Tellem et les Dogon Mali*. 1973. (Catalogue de l'exposition du 9 juin au 23 août 1973, Galerie Numaga).
- Temple, O. S. M. 1922. *Notes on the tribes, provinces, emirates and states of the northern provinces of Nigeria* (Lagos: CMS Bookshop; Excter: J. Townsend); réimpression 1967 (Londres: Cass).
- Terrasse, H. 1949-50. *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français*, 2 vol. (Casablanca: Atlantides).
- 1958. *Islam d'Espagne; une rencontre de l'Orient et de l'Occident* (Paris: Plon).
- Thoden, R. 1973. *Abū 'l-Hasan 'Alī: Merinidenpolitik zwischen Nordafrika und Spanien in den Jahren 710-752, 1310-1351* (Freibourg: Schwarz; Islamische Untersuchungen, 21).
- Thompson, L. (dir. publ.) 1969. *African societies in southern Africa: historical studies* (Londres: Heinemann; New York: Praeger).
- Thurstan Shaw: voir Shaw, T.
- Tibbetts, G. R. 1961. « Arab navigation in the Red Sea », *GJ*, 127, 3, pp. 322-34.
- 1969. *The navigational theory of the Arabs in the fifteenth and sixteenth centuries* (Coimbra: Junta de Investigações do Ultramar; Agrupamento de estudos de cartografia antiga, serie separata, 36).
- (dir. publ.) 1971. *Arab navigation in the Indian Ocean before the coming of the Portuguese* (Londres: RASGBI; Oriental translation fund, n. s. 42).
- al-Tīdjānī (XIV<sup>e</sup> s.). *Rihla*; trad. franç. partielle A. Rousseau, « Voyage du Scheikh el-Tidjani dans la régence de Tunis, pendant les années 706, 707 et 708 de l'hégire (1306-1307) »: *JA*, série 4, pp. 57-208; série 5, 1, pp. 102-68, 354-424.
- Tiendrebeogo, Y. 1964. *Histoire et coutumes royales des Mossi de Ouagadougou* (Ouagadougou: Naba).
- Tolmacheva, M. A. 1969. « Vostochnoe poberezh'e Afriki v arabskoi geograficheskoi literature », in *Strany i narody Vostoka* (Moscou: Nauka; Strany i narody Afriki. Akademiia nauk SSSR. Vostochnaia komissiiia geograficheskogo obshchestva SSSR, 9), pp. 268-96.
- Tonnoir, R. 1970. *Giribuma: contribution à l'histoire et à la petite histoire du Congo équatorial* (Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale; Archives d'ethnographie, 14).
- Toussaint, A. 1961. *Histoire de l'Océan indien* (Paris: PUF; Peuples et civilisations d'outre-mer, 4).
- 1972. *Histoire des îles Mascareignes* (Paris: Berger-Levrault).
- Tremearne, A. J. N. 1913. *Hausa superstitions and customs: an introduction to the folklore and the folk* (Londres: Bale and Daniels).
- Triaud, J. L. 1973. *Islam et sociétés soudanaises au Moyen Age: étude historique* (Paris: Collège de France; Recherches voltaïques, 16).

- Trimingham, J. S. 1949. *Islam in the Sudan* (Londres: OUP).
- 1962. *A history of Islam in West Africa* (Londres: OUP).
- 1964. *Islam in East Africa* (Oxford: Clarendon Press).
- Tubiana, M. J. 1964. Survivances préislamiques en pays zaghawa (Paris: Institut d'ethnologie; Travaux et mémoires, 67).
- Turaiev, B. (dir. publ.) 1906. *Vitae sanctorum Indigenarum: I: Acta S. Eustathii* (Corpus scriptorum christianorum orientalium, 32; Scriptores aethiopicici, 15, Paris).
- al-ʿUmari, Ibn Faḍl Allāh (XIV<sup>e</sup> s.). *al-Taʿrif bi ʿl-muṣṭalah al-ṣharīf*; éd. 1894 (Le Caire).
- *Masālik al-abṣār fī Mamālik al-amṣar*; éd. 1924 (Le Caire); 1927 trad. Gaudefroy-Demombynes, *L'Afrique moins l'Égypte* (Paris: Geuthner; Bibliothèque des géographies arabes, 2).
- 1975. trad. franç. in J. M. Cuoq (q. v.), pp. 254-89.
- UNESCO. 1980a. Relations historiques à travers l'océan Indien: compte rendu de la réunion d'experts de 1974 (Paris: UNESCO; Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, 3).
- 1980b. L'Historiographie de l'Afrique australe: compte rendu et documents de travail de la réunion d'experts de 1977 (Paris: UNESCO, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, 4).
- Urvoy, Y. 1949. *Histoire de l'empire de Bornou* (Dakar: IFAN; Mémoires, 7; Paris: Larose); éd. 1968 (Amsterdam: Swands and Zeitlinger).
- Usman, Y. B. 1972. «Some aspects of the external relations of Katsina avant 1804», *Savanna*, 1, 2, pp. 175-97.
- (dir. publ.). 1979a. *Studies in the history of the Sokoto caliphate: the Sokoto seminar papers* (Zaria: Ahmadu Bello University, Department of History for the Sokoto Caliphate Bureau).
- 1979b. «The transformation of political communities: some notes on a significant dimension of the Sokoto Jihad», in Y. B. Usman (dir. publ.) 1979a, q. v., pp. 34-58.
- Valette, J. (dir. publ.) 1964. *Madagascar vers 1750 d'après un manuscrit anonyme* (Tananarive: Imp. nationale).
- Van Der Merwe, N. J. et Scully, R. T. K. 1971-2. «The Phalaborwa story: archaeological and ethnographic investigation of a South African Iron Age group», *WA*, 3, 3, pp. 178-96.
- Van Sertima, I. 1976. *They came before Columbus* (New York: Random Press).
- Vansina, J. 1960. L'évolution du royaume Rwanda des origines à 1900 (Bruxelles: Mémoires de l'Académie des sciences d'outre-mer, classe des sciences morales et politiques, n. s., 26, 2).
- 1966a. *Introduction à l'ethnographie du Congo* (Kinshasa: Université Lovanium; Bruxelles, Centre de recherches et d'information socio-politiques).
- 1966b. *Kingdom of the savanna* (Madison: University of Wisconsin Press).
- 1966c. «More on the invasions of Kongo and Angola by the Jaga and the Lunda», *JAH*, 7, 3, pp. 421-9.
- 1969. «The bells of kings», *JAH*, 10, 2, pp. 187-97.
- 1971. «Inner Africa», in A. A. Boahen *et al.* (dir. publ.), *The horizon history of Africa* (New York: Heritage Printing), pp. 260-303.
- 1973. *The Tio kingdom of the Middle Congo, 1880-1892* (Oxford: OUP pour l'International African Institute).
- 1974. «Probing the past of the lower Kwitu peoples (Zaire)», *Paideuma*, 19, pp. 332-64.



- 1978. *The children of Woot: a history of the Kuba peoples* (Madison: University of Wisconsin Press).
- Vedder, H. 1938. trad. angl. (de l'allemand), *South-West Africa in early times: being the story of South-West Africa up to the date of Maharero's death in 1890* (Londres), réimpression 1966 (New York: Barnes and Noble).
- Velgus, V. 1969. « Issledovanie nekotorykh spornykh voprosov istorii morekhodstva y Indiiiskom okeane: Études de quelques points controversés dans l'histoire de la navigation dans l'Océan indien », in *Africana. Etnografiia, istoriia, lingvistika* (Leningrad: Akademiia nauk SSSR. Trudy Instituta etnografiim. N. N. Miklukho-Maklaia, n. s., 93, Afrikanskii etnografskii sbornik, 7), pp. 127-76.
- Verhulpen, E. 1936. *Baluba et balubaises du Katanga* (Anvers: Édition de l'avenir belge).
- Vérin, P. 1967a. « Les antiquités de l'île d'Anjouan », *BAM*, 45, 1, pp. 69-80.
- (dir. publ.). 1967b. *Arabes et islamisés à Madagascar et dans l'Océan indien* (Tananarive: Revue de Madagascar).
- 1972. *Histoire du Nord-Ouest de Madagascar, Taloha*, 5 (numéro spécial).
- 1975. *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes de Madagascar*, 2 vol. (Lille: Université de Lille).
- 1980. « Les apports culturels et la contribution africaine au peuplement de Madagascar », in UNESCO (1980a) q. v., pp. 103-124.
- Vérin, P., Kottack, C. P. et Gorlin, P. 1966. « The glotto-chronology of Malagasy speech communities », *OL*, 8, pp. 26-83.
- Verlinden, C. 1955a. *L'Esclavage dans l'Europe médiévale*, vol. 1, *Péninsule ibérique, France* (Bruges: de Tempel).
- 1955b. « Navigations, marchands et colons italiens au service de la découverte et de la colonisation portugaise sous Henri le Navigateur », *MA*, 44, 4, pp. 467-98.
- 1961. « Les découvertes portugaises et la collaboration italienne d'Alphonse IV à Alphonse V », in *Actas do congresso internacional de historia dos descobrimentos*, 6 vol. (Lisbonne), vol. 3, pp. 593-610.
- 1962. « La Crête, débouché et plaque tournante de la traite des esclaves aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in *Studi in onore di Amintore Fanfani* (Milan: Giuffrè)
- 1966a. « Esclavage noir en France méridionale et courants de traite en Afrique », *Annales du Midi*, 128, pp. 335-443.
- 1966b. « Les Génois dans la marine portugaise avant 1385 », *SHG*, 41.
- 1967. « Les débuts de la traite portugaise en Afrique: 1433-1448 », in *Miscellanea medievalia in memoriam Jan Frederick Niermeyer* (Groningen: Wolters), pp. 365-77.
- 1977. *L'Esclavage dans l'Europe médiévale*, vol. 2, *Italie, colonie italienne du Levant, Levant latin, empire byzantin* (Bruges: de Tempel).
- Verly, R. 1977. « Le Roi divin chez les Ovimbundu et les Kimbundu de l'Angola », *Zaire*, 9, 7, pp. 675-703
- Vernet, J. 1958. « La Carta magrebina », *BRAH*, 142, 2, pp. 495-533.
- Vernier, E. et Millot, J. 1971. *Archéologie malgache: comptoirs musulmans* (Paris: Musée national d'histoire naturelle, catalogue du Musée de l'homme, série F, Madagascar, 1).
- Viagem de Lisboa à ilha de S. Tomé, escrita por um piloto português* (1940), trad. S. F. de Mendo Trigoso (Biblioteca das grandes viagens, 2, Lisbonne: Portugalia Editora).
- Vianes, S. and Deschamps. H. J. 1959. *Les Malgaches du Sud-Est: Antemoro, Antesaka, Antambahoaka, peuples de Faragangana* (Paris: PUF).

- Vidal, J. 1924. « La légende officielle de Soundiata, fondateur de l'empire mandingue », *BCEHSAOF*, 2, pp. 317-28.
- Vidal, P. 1969. *La civilisation mégalithique de Bouar: prospection et fouilles 1962-1966* (Paris: Firmin Didot, Recherches oubangiennes, 1).
- Vidal, P. et David, N. 1977. « La civilisation mégalithique de Bouar », *NAk*, 2, pp. 3-4.
- Vilar, P. 1974. *Or et monnaie dans l'histoire, 1450-1920* (Paris: Flammarion).
- Vinnicombe, P. 1976. *People of the eland: rock paintings of the Drakensberg Bushmen as a reflection of their life and thought* (Natal: University of Natal Press).
- Vogel, J. O. 1971. *Kamangoza: an introduction to the Iron Age cultures of the Victoria Falls region* (Londres/New York: OUP pour le National Museum of Zambia, Zambia Museum papers, 2).
- Vogt, J. L. 1973. « The Lisbon slaves house and African trade: 1486-1521 », *PAPS*, 107, 1, pp. 1-16.
- Voll, J. O. 1978. *Historical dictionary of the Sudan* (Manduchen: Scarecrow Press; African Historical Dictionary 17).
- Wannyn, R. L. 1961. *L' Art ancien du métal au Bas-Congo* (Champles: Éditions du Vieux Planquesaule).
- Wansbrough, J. 1968. « The decolonization of North African history », *JAH*, 9, 4, pp. 643-50.
- al-Wansharī, Aḥmad ibn Yaḥyā (XV<sup>e</sup> s.). *Kitāb al-mi'yār*; éd. 1896-8 (12 vol.) Fez; 1908-1909, trad. franç. E. Amar, *La Pierre de touche de fetwas (Kitāb al-mi'yār)* (Paris: Leroux; Archives marocaines, 12-13).
- Watson, A. M. 1967. « Back to gold and silver », *ECHR*, 20, pp. 1-67.
- Watt, W. M. 1972. *The influence of Islam on medieval Europe* (Edinburgh: Edinburgh University Press; Islamic survey, 9).
- Wauters, G. 1949. *L'Ésotérie des Noirs dévoilée* (Bruxelles: Éditions européennes).
- al-Wazīr, al-Andalusī: voir Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Wazīr al-Andalusī
- Webster, J. B. 1978. *A history of Uganda before 1900* (Nairobi).
- Werner, A. 1914-15. « A Swahili history of Pate », *JAS*, 14, pp. 148-61, 278-97, 392-413.
- Westermann, D. 1952. *Geschichte Africa: Staatenbildungen südlich der Sahara* (Cologne: Greven Verlag).
- 1957: voir Baumann, H.
- Westermann, D. et Bryan, M. A. 1970. *Languages of West Africa* (Folkestone: Dawson; Handbook of African languages, p. 2).
- Westphal, E. O. 1963. « The linguistic prehistory of Southern Africa: Bush, Kwadi, Hottentot and Bantu linguistic relationships », *Africa*-(L), 33, pp. 237-65.
- Weydert, J. 1938. *Les Balubas chez eux: étude ethnographique* (Luxembourg: Heffingen).
- Wheatley, P. 1954. « The land of Zanj: exegetical notes on Chinese knowledge of East Africa prior to AD 1500 », in R. W. Steel (dir. publ.) *Geographers and the tropics: Liverpool essays* (Londres: Longman), pp. 139-88.
- 1959. « Geographical notes on some commodities involved in maritime trade », *JMBRAS*, 32, pp. 111-12.
- Wheeler, A. 1971. « Kitagwenda: a Babito kingdom in southern Toro » (Kampala: Makerere Seminar Paper, 4).
- Wiener, L. 1920-2. *Africa and the discovery of America*, 3 vol. (Philadelphie: Inns).
- Wiet, G. 1937. « L'Égypte arabe, de la conquête arabe à la conquête ottomane, 647-1517 de l'ère chrétienne », in G. Hanotaux (dir. publ.), *Histoire de la nation égyptienne* (Paris: Société de l'histoire nationale), vol. 4.

- 1951-2. « Les roitelets de Dhalak », *BIE*, 34, pp. 89-95.
- Wilcox, A. R. 1971. « Domestic cattle in Africa and a rock art mystery », in *Rock paintings of southern Africa* (SAJS, numéro spécial 2), pp. 44-8.
- 1975. « Pre-Colombian intercourse between the old world and the new: consideration from Africa », *SAAB*, 30, pp. 19-28.
- Willett, F. 1962. « The introduction of maize into West Africa; an assessment of recent evidence », *Africa*-(L), 32, 1, pp. 1-13.
- 1967. *Ife in the history of West African sculpture* (Londres: Thames and Hudson; New York: McGraw-Hill).
- Wilson, A. 1972. « Long distance trade and the Luba Lomani empire », *JAH*, 13, 4, pp. 575-89.
- Wilson, M. 1959a. *Communal rituals of the Nyakyusa* (Londres: OUP pour IAI).
- 1959b. « The early history of the Transkei and Ciskei », *AS*, 18, 4, pp. 167-79.
- 1969a. « Changes in social structure in Southern Africa: the relevance of kinship studies to the historian », in L. Thompson (dir. publ.), *African societies in southern Africa* (Londres: Heinemann), pp. 71-85.
- 1969b. « The Nguni People », in M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1969, 1971 (q. v.), vol. 1.
- 1969c. « The Sotho, Venda and Tsonga » in M. Wilson and L. Thompson (dir. publ.), 1969, 1971 (q. v.), vol. 1, pp. 131-86.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.) 1969, 1971. *The Oxford history of South Africa*, 2 vol. (Oxford: Clarendon Press).
- Withers-Gill, J. 1924. « The Moshi tribes: a short history » (Accra: Legon University).
- Witte, C. M. de 1956. « Une ambassade éthiopienne à Rome en 1450 », *OCP*, 22, 3-4, pp. 286-98.
- Wolde-Mariam, M. 1970. *An Atlas of Africa*, Addis-Abeba.
- Wondji, C. 1974. « Conclusion », in Documents du colloque de Bonduku.
- Wright, T. 1977. « Observation sur l'évolution de la céramique en Imérina centrale », in *Colloque de l'Académie malgache*.
- Wright, T. et Kus, S. 1977. « Archéologie régionale et organisation sociale ancienne de l'Imérina central », in *Colloque de l'Académie malgache*.
- Wright, W. (dir. publ.) 1877. *Catalogue of the Ethiopic manuscripts in the British Museum acquired since the year 1847* (Londres: British Museum Department of Oriental Printed Books and Manuscripts).
- Wrigley, C. 1958. « Some thoughts on the Bachwezi », *UJ*, 22, 1, pp. 11-21
- 1959. « Kimera », *UJ*, 33, 1, pp. 38-43
- 1973. « The story of Rukidi », *Africa*-(L), 43, 3, pp. 219-31
- 1974. « Myths of the savanna », *JAH*, 15, 1, pp. 131-5
- Wylie, K.C. 1977. *The political kingdoms of the Temne: Temne government in Sierra Leone, 1825-1910* (Londres/New York: Africana Publications).
- Yaḥyā b. Abi Bakr, Abū Zakariyyā'. 1878. *Chronique d'Abou Zakaria*, trad. E. Masqueray (Alger: Allaud).
- al-Ya'kūbī Aḥmad b. Abī Ya'kūb (IX<sup>e</sup> s.). *Kitāb al-Buldān*; éd. 1870-94 M. J. de Goeje, in *Bibliotheca geographorum Arabicorum* (Leyde: E. J. Brill); éd. et trad. 1937 G. Wiet, *Les Pays* (Le Caire: Publications de l'Institut français d'archéologie orientale: textes et traductions d'auteurs orientaux, 1).
- Yāḳūt b. ʿAbd Allāh al-Ḥamawī (XII<sup>e</sup> s.). *Muʿdjam al-Buldān*; 1866-73 éd. J. F. Wüstenfeld, *Jacut's geographisches Wörterbuch*, 6 vol. (Leipzig: Bockhaus), 5, pp. 75-6, 302-699.

- Yoder, J. C. 1977. «A people on the edge of empires: a history of the Kanyok of central Zaïre» (thèse de doctorat, Northwestern University).
- Young, M. W. 1966. «The divine kingship of the Jukun: a re-evaluation of some theories», *Africa-(L.)*, 36, 2, pp.135-53
- Yūsuf Kamāl. 1926-51. *Monumenta cartographia Africae et Aegypti*, 5 vol. (Le Caire).
- Yver, G. 1903. *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle* (Paris: Fontemoing).
- Zahan, D. 1961. «Pour une histoire des Mossi du Yatenga», *L'Homme*, 1, 2, pp.5-22.
- Zanzibar and the East African coast: Arabs, Shirazi and Swahil* (Londres: IAI; Ethnographic survey of Africa, East Central Africa, p.12).
- al-Zarkashī, Muḥammad b. Ibrāhīm. 1872. *Ta'rikh al-dawlatayn* (Tunis); 1895 trad. franç. E. Fagnan, *Chronique des Almohades et des Hafçides* (Constantine: Braham).
- Zeltner, J. C. 1970. «Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad», *AUA*, F, 3, 2, pp.109-237.
- Zouber, M. 1977. *Ahmad Baba de Tombouctou, 1556-1627: sa vie, son œuvre* (Paris: Maisonneuve et Larose; Publications du département d'islamologie de l'Université de Paris-Sorbonne, 3).
- Zunon Gnobo, J. 1976. «Le rôle des femmes dans le commerce pré-colonial à Daloa», *Godó-Godó*, 2, pp.70-105.
- Zurara, G. E. de (1896, 1899. *Cronica dos feitos de Guiné; The chronicle of the discovery and conquest of Guinea*, éd. et trad. angl. C. R. Beazley et E. Prestage, 2 vol. (Londres: Hakluyt Society); éd. 1949, *Cronica dos feitos de Guiné* (Lisbonne: Divisão de publicações et biblioteca, agencia geral das colonias); 1960 trad. franç. L. Bourdon, *Gomes Eanes de Zuraga, Chronique de Guinée* (Dakar: IFAN; Mémoires, 1).

---

# Index

## A

- Abbasside/Abbaside 68, 70, 73, 77, 103, 106, 266, 403-405, 408, 411, 419, 423-425, 443-444, 462
- ‘Abd al-Mu’min 41, 46-48, 51-52, 54-64, 81, 85, 102
- ‘Abd al-Wādidés 77, 105, 107, 116, 133
- Abū Ḥafṣ ‘Umar 46, 54, 60, 71-72, 105
- Abū l-Ḥasan 110, 113-115, 117-118, 134
- Abū Zakariyyā 77, 105-107, 116, 135, 137
- Adal 459, 464, 488
- Adamawa 598, 600-601
- Aden 423, 463, 465-466, 468, 485, 685, 707, 710, 729
- Afrique australe 625-626, 628-629, 636, 642, 644
- Afrique centrale 29, 414, 421, 603, 731
- Afrique méridionale 24, 29, 625, 645, 683, 731, 734
- Afrique noire 208, 233, 666, 673, 728, 734, 736, 739
- Afrique du Nord 137, 198, 228, 276, 287, 297, 325, 666, 705
- Afrique occidentale 21, 123, 198, 317, 375, 666, 669-670, 676, 691, 693, 705, 708, 710, 719, 722
- Afrique septentrionale 23, 27, 666, 694-695, 728, 733, 735
- Afrique subsaharienne 27, 56
- Afrique du Sud 31, 625-630, 638-639, 686
- Afrique tropicale 446, 736
- Agadès 220, 225, 231, 274, 305, 307, 314, 319
- âge du fer 626-627, 630, 632, 634, 636-637
- Aghmāt 40, 46, 52, 136
- Aïr/Azbin 199, 295, 303, 305, 307, 314, 318, 328, 696
- Akan 196, 341, 355, 359-361, 363, 366-367
- Aksoum 460-461, 465, 467, 478
- Alep 404-405, 408, 411, 428
- Alexandrie 405-407, 414, 423, 432, 441-442, 480-481, 487
- Alger 57, 59, 66-67, 80, 120
- Algérie 80, 89, 116, 229, 729
- Almohades 27, 37, 38, 42, 49, 52, 55, 57-59, 62, 64-65, 67, 69-71, 73-75, 77, 79-82, 84-85, 88, 101-102, 110, 112, 115, 124, 126, 129, 133, 135, 137, 695, 729
- Almoravides 22-23, 27, 38, 40-42, 46, 52, 56,

- 58, 63, 66, 80-81, 105, 110, 129, 132, 141, 145, 148  
 'Alwa 430, 432, 437-438, 441, 445, 451-452  
 Amde Tsion 468-470, 473, 475, 479, 485-486  
 Amhara 460-461, 465, 467, 470, 474  
 ancêtre(s) 32, 34, 105, 155, 243, 248, 250, 266, 294-295, 360-361, 363, 374, 382, 390, 445, 497, 517, 524, 531, 551, 577, 619, 655, 663, 728  
 Andalous/Andalousie/Al-Andalus 26, 28, 39, 52, 58, 60, 62-65, 76-77, 95, 101-102, 105, 107, 110, 119, 121, 128-129, 132, 134-135, 137  
 André Alvares d'Almada 198, 203, 207-209  
 Angola 346, 573, 597, 600-623  
 Ankole 545, 550, 552-554  
 Annāba/Bône 69, 114, 120, 137  
 Aouache 461, 465-466, 468-469, 474  
 Arabie 129, 309, 443, 460, 491, 511, 516, 655, 690, 710  
 arabisation 26, 436, 728-730  
 Arabo-Berbères 22, 145, 148, 160, 198, 229, 232, 668, 671-673, 728  
 Aragon 70, 71, 77, 91-92, 94, 99, 113, 118, 122-123, 695, 703-704  
 archéologie 11, 24, 29, 247, 334, 359, 449, 588, 625, 655, 659, 684, 710, 730  
 architecture 80-81, 89, 99, 112, 118, 420, 437, 448, 507, 511-512, 575, 584, 733  
 Arguin 720-722, 724  
 aristocratie 33, 61, 76, 102, 131-134, 185, 189, 199, 219, 230, 242, 263, 514-516, 545-546, 553, 619, 623, 650, 671, 710  
 armée 22, 52, 56, 59, 62, 68, 74, 80, 102, 110-114, 122, 133, 154, 186, 207, 217, 226, 275, 382, 404, 469, 489, 549, 705, 738  
 artisanat 24, 91, 112, 134, 195, 229, 262-263, 278, 324-325, 448, 558, 603, 622  
 Asie 142, 404, 413, 422, 647, 652, 665, 672, 679, 694-695, 707, 709-710, 713, 718, 721-722, 733, 735  
 Askia Muḥammad I<sup>er</sup>/A. Mohammed 219-222, 226, 233, 240, 247, 308-309, 320  
 Assouan 24, 414, 422-423, 430, 432-433, 448, 485, 671, 675  
 astronomie 84, 93, 99, 234, 493, 693, 739  
 Atlantique (océan)- 141, 143, 180, 202, 341, 598, 603, 673, 682, 691, 695, 700, 706, 713, 714-716, 718-719, 724, 733  
 Atlas 46, 56-57, 76, 110, 112  
 Averroès/Ibn Ruṣḥd 39, 84, 95-96  
 Awfāt 459, 461, 464, 469  
 Ayyūbides 131, 407, 409, 411, 432-433, 441, 707
- B**
- Babito 541, 546, 548-549, 557  
 Bachwezi 541-546, 548-550, 553-554, 556, 564-565  
 Baga 337, 340, 344, 351  
 Bagdad/Baghdad 73, 79, 93, 106, 209, 266, 294, 297, 404, 411, 415, 419  
 Bahima 544-546, 548-551, 553, 564-565  
 Bakhounou/ Baxunu 141, 145, 228  
 Bakrī (Al-) 21, 27, 143, 145, 148, 150, 153, 214, 714  
 baḳt 429, 430, 432, 434-435, 448, 671  
 Bala Fasseke Kuyate 156, 170, 185  
 Balante 181, 334-335, 342  
 Baléares 66, 69, 71, 119, 694, 706, 715  
 Bālī 414, 459-460, 469-470, 473, 479  
 Bamako 149-150, 183  
 Bambara/Bamana 210-211, 239, 260, 340  
 Bambuk/Bambouk 195, 208, 229, 669, 728  
 banane 361, 363, 492, 521, 525, 529-530, 532, 602-603, 659  
 Bandama 329, 340-341, 355  
 Banbugu 186, 332, 342-344  
 Bantu 31, 520, 522, 523, 529, 541-542, 552, 558, 600, 606, 734  
 Banū Ghāniya 66-67, 69, 71-73, 75, 102, 105  
 Banū Hilāl 137-138, 432  
 Banū al-Kanz 432-433, 435-437  
 Banū Marīn-- 75-77, 108  
 Banū Wattās 108, 115, 132  
 Bariba 217, 220, 259  
 Basita 543, 546, 549-552  
 Bauchi 142, 294, 297, 312, 316  
 Bayajidda voir Daura  
 Baybars 106, 412-413, 415, 434-435, 450, 467, 486

- Bédouins 59, 64, 126, 270, 414, 423, 425, 433, 447-448
- Begho 195, 341, 355, 364, 367-368, 676, 678
- Bénin 22, 24, 32-33, 141, 196, 258, 278, 310, 363, 369, 371-402, 607-608, 721-722, 725, 740
- Bénoué 306, 308-311, 363, 398, 401, 600
- Berberā 459, 463-464
- Berbères 23, 28, 37, 42, 116, 133, 139, 171, 180, 199, 230, 241, 266, 270, 297, 446, 464, 732-733
- bétail 314, 475, 519, 521, 525-526, 529, 540, 545, 548, 551, 553, 556-558, 567, 571, 573, 586, 588, 593, 595, 602, 617, 627, 634-639, 643-644, 686
- Betsileo 649-651, 654, 663
- Bidjāya/Bougic 40, 58-59, 66, 91-92, 97, 105, 107, 114-116, 123, 128-129, 137, 702-703
- Bilma 272, 276, 327
- bois 27, 91, 134, 176, 323, 337, 388, 407, 497, 512, 537, 607, 610, 633-634, 712
- Bojador 715, 716, 720
- Bornu 28, 248, 272, 275-278, 282-285, 287-300, 305-314, 317, 320-321, 328, 421, 439, 445, 448, 452-454, 675, 733
- Botswana 573, 626, 634-635, 641, 644-645
- Bozo 158, 194, 228, 231
- Brava 459, 463-464, 497, 712
- Bron 143, 195, 355, 361, 363-364, 366-368
- bronze 32, 278, 381, 388-391, 398, 401, 503, 576, 740
- Buganda 525, 541, 543-545, 552, 556-557, 560-651, 563-566
- Bulāla 282, 285, 287, 290-291
- Bunyoro 540, 543-544, 546, 549-550, 553-554, 564-565
- Bure/Bouré 154, 195, 202, 229, 332, 342-344, 669, 728
- Burundi 34, 550, 681
- Busoga 523, 525, 540, 543
- C**
- cadi 38, 64, 84, 138, 219, 225, 227, 233-235, 319, 419
- Caire (Le) 24, 28-29, 82, 106, 171, 173-175, 233, 285, 403-405, 407-409, 414, 419, 423-424, 428, 435-436, 487, 674, 675-676, 690, 694, 729
- calife 57-59, 63-72, 74, 76, 102-103, 105-106, 135, 220, 404, 411, 415, 419, 423, 425
- Cameroun 369-401, 607, 610
- Canaries (îles) 691, 700, 713, 716
- canne à sucre 407, 492, 602, 700, 714, 716, 723
- Cap (Le) 626-627, 637, 639, 641-644
- Cap-Vert 198, 347, 718, 724
- caravanes 63, 180, 196, 202, 214, 277, 328, 344, 473, 503, 666-668, 671-673, 676, 707, 715
- Casamance 24, 180, 194, 198, 204, 208, 211, 719, 725
- Castille 26, 70, 76, 102, 113, 118, 121, 123, 703, 724
- cauris 28, 229, 326, 497, 503-504, 571, 668, 679, 709
- céramique 359, 381, 391, 449, 496-497, 557, 561, 572, 574, 626, 657, 661, 710
- chasse/chasseurs 154, 157, 194, 203, 369, 517, 520, 534, 567, 573, 588, 598, 603, 610, 617-618, 627, 639, 942-644
- chefferie- 209, 298, 302, 304, 321, 337, 376, 448, 473, 550, 608-611, 615-616, 619, 642, 726
- Chine 89, 499, 501, 511, 710, 713, 733, 735
- chrétien 22-23, 62, 65, 74-77, 90-99, 103, 113, 118-137, 242, 285, 407, 411, 423, 429, 448, 455, 464-489, 693, 696, 702, 705, 714, 725, 728-729, 736
- clan 32-33, 51, 61, 108, 128, 131, 137, 158, 275, 367, 373, 524, 551, 561, 563, 643, 650, 661, 729, 730-731, 734
- classe 26-27, 90, 120, 131, 234, 299, 326, 405, 407-411, 415, 419, 421, 423-424, 428, 491-492, 702, 728, 735, 737
- cola 27, 142-143, 160, 195-196, 212, 229, 262, 300, 320, 327, 345, 351, 359, 364, 368, 376, 669-670, 674, 676, 678, 690
- Comores 654-655, 657, 659, 661-662
- Congo 23-24, 26, 33, 309, 610, 723, 725, 732, 735, 738
- Copper Belt 603, 611, 731
- copte 442, 449, 481, 485-486, 730

- corsaires 120-122, 124, 128, 134, 434  
coton 194, 203, 211, 262, 278, 325-326, 347, 492, 733  
cuivre 27, 142, 160, 172, 175, 186, 195-196, 202, 226, 278, 364, 366, 376, 381, 398, 401, 570, 574, 588, 590, 603, 630, 670, 676, 383, 709, 724, 733
- D**  
Dadog 526-527, 532-534  
Dagomba 237, 245-250, 259  
Damat 457, 459, 462, 465-466, 469, 479  
Darfur 279, 444-446, 452-454, 601, 696  
Daura/Bayajidda 33, 294-295, 297-298, 306-307  
Dawāro 459, 461-462, 469-470, 473, 479  
De Gama (Vasco) 428, 632, 639, 681, 713, 734  
Delafosse (Maurice) 9, 160, 169-170, 173, 243, 245  
Denianke 206, 209, 334, 342-344  
Diâ/Jaa/Zaa 86, 214, 233  
Diafounou/Jafunu 148, 157, 186, 674  
Dīwān 265-266, 270-276, 280-282, 285, 287-288, 290-291  
Djenné 26, 142, 174, 176, 180-181, 194, 196-197, 210, 217, 225, 228-229, 231, 233, 301, 341, 343, 676  
djihād 54, 60, 106, 108, 118, 121, 233, 344, 474, 480, 489  
Djīmī 271, 279-280, 285, 287-289  
Do 150-151, 153, 154, 185, 228  
Dogon 184, 217, 220, 253-254, 256, 259, 739  
Dongola/Dunkula 414, 430, 435-436, 438, 439, 441, 444, 448-449, 452  
Drakensberg 629, 633-634, 636-638, 644  
Dūnama ben Ḥummay 271-272, 280, 288  
Dūnama Dībalāmī 270, 273-275, 278-281, 288
- E**  
Edo 373, 382-384, 388  
églises/Église 438, 441-442, 452, 460-461, 474-475, 478-481, 486-488, 694, 704, 730, 736  
Égypte 22, 26, 29, 37, 84, 229, 262, 276, 279, 283, 287, 403-409, 414, 421-422, 425, 428-429, 430, 433, 435, 444, 446, 449, 454, 481, 485-487, 512, 670, 673-674, 690, 695, 699, 703, 705, 707-708, 729, 737, 740  
Ekiti 371, 378, 380, 384  
éléphant 203, 250, 277, 550, 590, 672, 675  
élevage 32, 142, 189, 194, 203, 228, 262, 278, 343, 347, 463, 492, 519, 521, 526, 529, 537, 548, 557, 571, 626, 634-635, 638, 644, 661, 666, 686, 734  
Elgon (mont) 523, 525, 32, 360-361  
El Mina 208-209, 347, 354-355, 368, 720  
épices 91, 229, 407, 413, 422-423, 425, 428, 699, 707-708, 718  
épidémie 106, 108, 120, 421, 423, 425, 433, 738  
Érythrée 460-461, 470, 474, 479-480, 488  
esclaves 24, 80, 107-108, 112, 123, 128, 134, 137, 150-151, 186, 189, 196, 202, 204, 211, 226-228, 230, 275, 277, 280, 298, 322-323, 325, 347, 409, 411-412, 419, 438, 451, 454, 473, 485, 492, 601, 605, 615, 622, 671, 700, 705-706, 723-726, 734, 736-738  
Espagne 23, 46, 59, 62, 66, 70, 73-74, 77, 79-80, 82-83, 85, 90, 92, 98-99, 101-102, 108, 119, 121, 132-133, 137, 693, 695-696, 702, 705, 729  
essor 21, 23, 94, 176, 221, 231, 491, 508, 517, 649, 684, 686, 690  
Éthiopie 22, 404, 424, 439, 441, 460-461, 464-465, 467-468, 470, 474, 481, 486-488, 704, 728-729  
étoffes 128, 134, 202, 278, 402, 463, 590, 670  
Europe 26, 74, 91, 93, 97, 99, 116, 118, 122, 228-229, 485, 673, 694, 700, 718, 720, 722-723, 725, 727, 733, 735-736  
expansion 23, 27, 123, 141-196, 301, 309-310, 327, 341, 373, 382, 426, 474, 479, 505, 521, 525, 528-530, 533-534, 559, 608, 618, 694, 700, 716, 720, 723
- F**  
Fakoli Koroma 157, 170  
Falacha 457, 460, 462, 468-469, 479-480  
fanfa 228, 736, 738  
farba 211, 224  
farin 158-159, 169, 180, 185-186, 189, 203-204, 208, 211, 214, 224  
Fas/Fès 60-61, 80, 88-89, 108, 110, 112-116,



- 118, 128, 130-133, 138, 176, 234  
 Fātīmidēs 37-38, 75, 79, 102, 405, 407-408, 415, 429-430, 432-433, 450, 707  
 fer 301, 304, 323, 360, 369, 407, 493, 496, 517, 537, 543, 545, 551, 557, 561, 598, 603, 607-608, 610, 617, 623, 653, 681, 708, 725-726, 731-732  
 Fernandes (Valentim) 196, 198, 335, 592, 722  
 Fezzān 274, 276-279, 282, 317, 445-446, 675  
 flotte 62, 67, 69, 113, 122, 217, 280, 407, 428, 714  
 flottille 217, 223, 226, 229, 463-464, 518  
 fonctionnaire 33, 129, 132, 135, 185-186, 211, 300, 323, 373, 463, 472-473, 478, 604, 622  
 fondouk 91, 128, 134, 137, 425, 491  
 forgeron 149-150, 158, 169, 186, 195, 231, 254, 263, 325, 398, 551, 617, 725  
 Fouta-Djalon 198, 206-207, 332, 334, 337, 341-344, 734  
 Fouta-Toro 198, 206-208, 337, 343-344  
 Frédéric II 92-93, 95, 101  
 Fulbe/ Fulani/Peul 180, 184, 194, 203, 206-207, 209-210, 217, 232, 261-262, 293, 295, 300, 313-314, 316, 318, 335, 340, 343-344, 724, 734  
 Funj 429, 438-439, 443, 448, 451
- G**  
 Gabès 62, 68-69, 72, 729  
 Gabon 602, 610, 619  
 Gabu/Kaabu 151, 157, 194, 198, 203-204, 211-212, 342-344, 351  
 Gafsa 62, 67-68, 71, 107  
 Gambie 175, 181, 197-198, 202-203, 207-212, 329, 334, 337, 342-344, 721, 725  
 Gangaran 153-154, 157  
 Gao 22, 24, 26, 27-28, 148, 157, 171, 173-174, 180, 194, 199, 219, 222-231, 233, 238, 247, 303, 317, 319, 666, 673, 696, 733, 736, 738  
 Gedi 499, 501-502, 507-508  
 Gênes 71, 118, 133, 229, 407, 413, 695, 700, 702, 727  
 Génois 673, 694-695, 700, 706, 727  
 Gérard de Crémone 93, 96-97  
 Ghadamès 666, 672, 675  
 Ghana 22, 27, 30, 141, 143, 145, 148-151, 155, 157, 159, 185, 189, 194-196, 203-204, 212, 222, 258, 261, 277, 329, 341, 355, 359-361, 363, 366, 376, 667-669, 673, 676, 678, 696, 735, 737  
 Ghazālī (Al-) 39-40, 42, 84, 95, 112, 129, 415  
 Gibraltar 23, 114, 695  
 Gihanga 540, 557-558, 560  
 Gisaka 540, 546, 554, 556, 559-560  
 Gobir -295-298, 303, 308, 318, 322, 327  
 Godjam 457, 460, 462, 469, 479  
 Gouro/Guro 196, 345, 359, 678  
 Grenade 80, 85-86, 88-89, 92, 94, 103, 105, 113, 118-119, 121-123, 138, 695, 700  
 griot 150-151, 156, 158, 170, 178, 185-186, 222  
 guèze 460, 468, 478  
 Guinée 157, 169, 198, 203, 212, 329, 332, 334-335, 337, 340-341, 347, 678, 706, 740  
 Guinée (golfe de) 341, 353, 381, 676, 681  
 Gurma 237, 246-251, 254, 259, 296
- H**  
 hadīth 37-38, 42-44, 234  
 Ḥaḥṣides 72, 77, 82, 103, 105-108, 114, 116, 118, 120, 124, 130-131, 138, 704  
 Hammadīdes 40, 59, 66  
 Hawsa 33, 143, 196, 225, 229-232, 241, 248-249, 275, 280, 293-328, 376, 601, 670, 672-676, 735-736  
 Henri le Navigateur 122, 724  
 Hidjāz 107, 403, 414, 424-425, 428  
 Hūlāgū 411-412  
 Hutu 540, 557
- I**  
 Ibérique (péninsule) 22, 103, 113, 118-119, 121, 123, 332, 694, 729-730  
 Ibn Baḥṭūta 28, 89, 155-156, 159-160, 176, 178, 185-186, 194, 278, 283, 285, 324, 450, 463, 499, 502, 505, 507, 577, 587, 666-672, 674, 684, 693, 712, 738  
 Ibn Khaldūn 72, 87-89, 106, 108, 117, 137-138, 153, 155, 170-172, 197, 283, 419, 447-449, 676, 690-691, 733  
 Ibn Ruṣhd voir Averroès  
 Ibn Tūmart 39-43, 47-48, 54

- Ibo 371-373, 377, 384, 391, 401  
 Ibrāhīm Nikāle 274, 288  
 Idrīs Alawōma 283, 287  
 Idrīsī (Al-) 27, 84, 143, 145, 151, 214, 266, 271, 276, 278, 493, 497  
 Ife 196, 371, 374-375, 377, 380-382, 388-390, 398, 675, 740  
 Ifrikiya 40, 58-59, 62, 66-71, 82, 89, 101-102, 105, 114, 126, 128-130, 137, 276  
 Igala 311, 398  
 Igbo Ukwu 390-391, 675  
 Īgilliz-n-Hargha 40, 42, 46-47, 49  
 Ijebu 377-378, 384, 402  
 Ijo 374-375, 377, 401-402  
 Ikare 371, 380  
 Imerina 649-653  
 Indien (océan) 22, 24, 28-29, 404, 407, 426, 459, 461, 473, 491, 493, 496, 502, 567, 593, 677, 647, 655, 665, 679, 690, 693, 706-707, 709-713, 720, 732-733  
 Indonésie 650, 663, 664  
 Ingombe Ilede 588, 590, 592, 611  
 islam 22-24, 26-27, 37-42, 44, 81, 92, 112-113, 128, 131, 143, 145, 148-150, 154, 156, 159, 173, 196, 204, 212, 219-220, 231-235, 240, 270, 280-281, 317-323, 335, 340, 344, 403-406, 412-415, 426-428, 433, 437, 439-442, 447-448, 466, 485, 496, 504-505, 507, 511, 516, 654, 657, 662, 673, 695, 722, 726, 728, 730, 735  
 ivoire 24, 142, 186, 203, 229, 332, 402, 450, 473, 496-497, 577, 672, 700, 712, 736
- J**  
 Jérez 58, 119  
 Jérusalem 404-406  
 Jesus-Mo'a 474-475, 478-479  
 João (Jean) II du Portugal 209, 241-242, 721  
 Jolof 32, 156-157, 189, 194-195, 202, 208-209, 725  
 Jolofin Mansa 156-157  
 juifs 93, 95, 107, 128, 132, 134, 319, 351, 457, 672, 693  
 Jukun 299, 308-309, 316
- K**  
 Kaabu voir Gabu  
 Kabara 220, 224-225, 229  
 kabila 33, 37, 40, 42, 46-49, 56, 60-61, 76, 114, 137-139, 433, 443, 447, 729, 734  
 kafu/jamana 185, 340, 343  
 Kagoro 546, 548-549, 554  
 Kairouan 38, 58, 69, 80, 88, 96, 114, 130, 137, 672, 737  
 Kalā'ūn 415, 420 435, 452  
 Kalenjin 525, 532-534  
 Kalomo 571-573  
 Kamara 153-156, 160, 170, 341, 345-346  
 Kanem 265-266, 270, 272, 276, 297, 306, 317-318, 321-322, 326, 403, 414, 453, 516  
 Kanembu 272-273, 306, 321  
 Kangaba 141, 151, 155, 158, 170  
 Kanku Mūsā 171, 198-199, 202, 214, 238  
 Kano 24, 26, 225, 231, 292, 295, 297-300, 303, 306-308, 310, 312-319, 321-325, 327  
 Kanuri 272-273, 306, 307, 309-311, 317, 327  
 Karagwe 541, 545-546, 550-551, 553-554, 556  
 Kārimī 407, 424, 707-708  
 Kasai 602, 611, 616  
 Katsina 24, 295, 297-298, 300, 301, 305-308, 312-314, 316, 318-319, 326-328  
 Kawār 266, 272, 276-278  
 kaya maghan 21, 27, 30, 160, 176, 178, 195, 732, 736  
 Kebbi 295-298, 305-306, 314  
 Keita 151, 153-154, 159-160, 170-171, 185, 516  
 Kenya 503, 519-521, 525-526, 529, 532-534, 543, 545, 549, 563, 681  
 khāridjite -37, 69, 73, 674  
 Khoi-Khoi 639, 641-645  
 Kilimandjaro 526, 529-530, 532, 534  
 Kilwa 22, 492-493, 496-498, 501, 502-506, 508, 512-513, 515-516, 518, 577, 587, 685, 687, 709, 713  
 Kimera 552, 563-564, 566  
 Kintu 525, 541, 545, 560-561, 563-565  
 Kirina 155-157, 160, 170  
 Kisimani Mafia 503, 508  
 Kita 151, 153-154, 156-157  
 Kitara 541-542, 545, 548, 553, 556, 564-565  
 Koli Tengella 206-208, 220, 334, 337, 342, 344  
 Konde 153, 158, 341  
 Kong 196, 261, 360, 676  
 Kongo 347, 597, 603, 618-621, 623, 725  
 Konyan 341, 345-346, 351  
 Kordofan 309, 445-446, 451-452  
 Kotoko 275, 280, 282  
 Koulikoro 141, 149, 156  
 Kru 337, 354, 361, 364, 368

- Kumbi 22, 29, 143, 148-149, 155, 159, 728  
kushitique 520-521, 524, 526-532, 534  
Kuyambana 305, 314, 317  
Kwararafa 297, 299, 306, 308-309, 316, 321
- L**
- Landuma 334-335, 337, 340  
langues 11, 235, 258-260, 273, 282, 294, 309, 340, 346, 371, 447, 459-461, 519, 521, 529, 575, 598, 600-601, 608, 627-629, 637-639  
Lega 601, 610, 615  
Léon l'Africain 54, 88, 90, 94, 229, 231, 277, 282, 287, 296, 308, 324  
Leopard's Kopje 573-576, 578, 587, 630  
Lesotho 626, 633, 645  
lignage 203, 257, 260, 274, 322, 332, 337, 340-343, 364, 373-376, 524, 543, 558, 577, 603-605, 615  
Limpopo 567, 573-575, 578, 586, 592, 595, 625, 683, 685  
Loango 618-621  
Lobi 261, 332  
Lualaba 601-603, 611, 615-616, 731  
Luba 601, 603, 605, 611, 615-616, 623, 684, 731  
Lunda 601, 611, 615-616, 618, 684  
luttes 76, 107, 115-116, 148-149, 199, 257, 307, 412, 481, 652, 661
- M**
- Macina 206-207, 210, 221, 225, 228, 233  
Madagascar 22-23, 26, 497, 502, 647, 649-657, 659, 662-663, 686, 713, 733  
Madère 347, 700, 713, 715  
madrasa 129, 133-134, 137, 281, 405, 414, 419  
Mafia 497, 499  
Maghīlī (Al-) 233, 301, 318-319  
Maghreb 22, 26-28, 35-139, 148, 173, 176, 180, 214, 277, 319, 327, 403, 406, 446, 667, 672, 674, 690, 694, 702, 727, 729, 733-734, 740  
Magomi 271, 273-274, 288  
maḥdī 35, 42-44, 46-49, 51, 57-58, 60, 76, 102, 129  
Mahdia/Mahdiyya 62, 68-69, 71, 79, 120, 129  
Majorque 69, 71, 73, 119-120, 229, 669, 702  
makḥzen 63, 103, 110, 112, 131  
Maḥurra (Al-) 430, 432-438, 447  
malaguettes/maniguettes 332, 341, 700, 721  
Malawi 30, 567, 572, 611, 626  
Malebo 607-608, 618, 622  
Mali 24, 27-30, 32-33, 141-212, 217, 221-222, 224-225, 238, 241, 275, 300, 313, 317, 326, 334, 340, 342-345, 414, 454, 516, 668, 670, 672, 689-690, 696, 720, 725, 733, 735-737  
Mālikal-NāṣirMuḥammad (Al-) 412, 414-415, 419  
mālikite/mālikisme 38, 44, 58, 64, 112, 129, 138, 406, 414, 419, 674  
Malindi 493, 496-497, 501, 503, 709, 712  
Mamlūk 106, 409, 411, 413-414, 419, 422-425, 428-429, 433, 435-436, 438, 444, 462, 485  
Ma'mun (Al-) 52, 75-76  
Manden 141, 198-199, 203-204, 206-208, 211-212, 230, 232, 262, 342, 345, 347, 351, 355, 359, 364, 367, 368  
Mandenka 141, 143, 149, 151, 153, 157-159, 169-171, 175, 178, 184, 189, 196  
Mane 153, 255, 344-347  
Maninka 141, 143, 145, 149-150, 153-156, 158, 160, 170-171, 173-175, 181, 184, 186, 196, 332, 340-346, 355, 678, 735  
mansa 32-33, 158-159, 170-172, 175-176, 178, 181, 185-186, 189, 194-195, 199, 202, 204, 207-212, 217, 238, 334, 342, 667-972, 696, 719-720, 724-725  
Mansa Kanku Mūsā 171, 198-199, 214, 238, 690, 718  
Mansa Mūsā I<sup>er</sup> 28-29, 171, 173-176, 668, 674, 676, 733  
Mansa Sulaymān 28, 159, 171, 176, 178, 185, 674  
Mapungubwe 29, 574, 630, 635, 731, 734-735  
marabout 112, 115, 121, 130-131, 143, 156, 178, 181, 204, 212, 227, 232-233  
Marinides 88-89, 101-105, 107-108, 110-119, 121-122, 124, 128-129, 131-138, 175, 695-696, 703-704, 714, 729  
Maroc 55, 62, 64, 68, 70, 72, 76, 128, 130, 132, 695-696, 704, 714, 716, 720-722, 725-726  
Marrakech 26, 41-42, 49, 52, 54, 58-59, 61-62,

- 65, 74, 76, 80-81, 91, 110, 112, 129-134, 704  
Mās'ūdi (Al-) 492, 505, 587, 684, 712  
Mauritanie 180, 189, 344, 668, 706  
Mecque (La) 29, 103, 106, 138, 153-154, 171, 173-174, 198, 220, 266, 319, 405, 450, 454, 466, 649, 655, 662  
médecine 84, 87, 96, 99  
Méditerranée 23, 57, 63, 79, 88, 99, 118, 121, 424, 485, 487, 665, 699-700, 702, 705, 707-709, 713, 714-716, 718  
Meknès/Miknāsa 75, 110, 130  
Melli 28, 238, 693  
Menabe 653-654, 662  
Merina 649, 651-653  
Merka 459, 463-464  
Meroe 451-452, 732  
métallurgie 142, 262, 451, 453, 570-571, 573-574, 588, 603, 608, 623  
métissage 80, 128, 444-445, 548, 638, 664  
migration 211-212, 282, 285, 309, 312-314, 329, 346, 360-361, 363, 367, 369, 371, 401, 439, 442, 519, 522, 541-542, 552, 560, 564, 597-598, 600-601, 610, 627, 645, 649, 651, 662, 675, 682, 684, 739  
millet 325, 327, 539, 551, 567, 573, 610, 633  
Mogadiscio/Makdashau 22, 459, 463-464, 497, 499, 503, 505, 507, 655, 712  
Mombasa 26, 497, 502-503, 520, 709, 710  
monastère 22, 93, 449, 452, 474-475, 478-480, 486  
Mongol 106, 411-413, 419, 422-423  
Mosi 220-221, 232, 237, 256-257  
mosquée 26, 133, 174, 176, 221, 234, 505, 507-508, 584, 657, 674, 710, 737, 740  
Mubari 552, 559, 560  
Mu'minide 60-61, 73  
Murcie 65, 74, 94, 119  
Mustanšir (Al-)74-76, 103, 106-107  
mu'tazilite 39, 42-43  
Mwene Mutapa 26, 30-31, 728, 732-734
- N**  
Namibie 638-639, 641-642  
Nasrides 85, 87-88, 105, 119  
Natal 637, 639, 642  
Navas de Tolosa (Las) 51, 74, 85, 101, 108, 114  
navigation 81, 175, 202, 493, 496, 607, 685, 687, 693, 695, 709, 718-719, 722-723  
Ndahura 543-545, 564-565  
Nema 145, 150, 155, 158, 199  
Nguni 627, 629-630, 636, 637-638, 642, 644-645  
Ngunnu 618  
Niani 24, 26, 28, 145, 151, 156, 169-170, 173-174, 178, 180, 184-185, 195, 667-669, 673  
Niger 21, 24, 141-143, 148, 151, 153, 158, 171, 173, 180, 184, 189, 194, 199, 210, 217, 221, 226, 231-235, 237-265, 293, 303-305, 332, 340, 369, 375, 398, 669, 673-675, 736-737  
Nil 404, 407-409, 422-423, 444, 446, 448, 450-451, 453, 545, 548-549, 601, 606, 729, 732  
Nkore 544, 546, 551, 553, 556, 565  
Nok 32, 302, 380, 389  
nomadisme 88, 112, 125, 447-448, 570, 578, 593, 645  
Nubie 285, 404, 414, 430, 432-437, 439, 441-442, 444-447, 449-451, 453-454  
Nupe 278, 297, 301, 303, 305-306, 311-312, 380-382, 398, 678, 740
- O**  
Occident musulmant 39, 88, 92, 118  
Ongamo 526, 529  
Or 22, 123, 194, 359, 577, 669, 673, 683, 685, 695, 700, 709, 721, 732-733  
Orient 38-40, 42, 83, 91, 129, 131, 404, 406, 412, 426, 699, 729  
Ottoman 413, 422, 426, 428, 443, 695, 700, 706  
Owo 371, 374, 377, 380  
Oyo 371, 373, 377-378, 382, 398, 401-402, 675
- P**  
Palestine 404, 412, 450, 517  
Paté 501, 514-516, 681  
patriarche d'Alexandrie 441, 480-481  
pêche 194, 227-228, 295, 316, 337, 340, 346, 374, 492-493, 661, 719  
pèlerinage 22, 26, 28, 138, 153, 171, 173, 198, 220, 281, 405, 425, 454, 475, 486, 690  
philosophie 37, 84-85, 89, 94, 138, 258  
poésie/poète 82-83, 87, 89-90, 97, 478

- poterie 84, 262, 325, 359, 366, 430, 447, 449, 453, 496-497, 501-502, 512, 542, 570-572, 576, 588, 628-630, 632, 635, 661
- Portugal 22, 118, 121, 123, 173, 202, 209, 354, 706, 713, 724, 727
- prophète 37, 42-47, 115, 130-131, 153, 266, 300, 443, 516
- Pygmées 31, 600-301, 607-608, 610, 730
- R**
- Raminia 651, 655
- Rano 295, 297-298, 299, 304
- Rāshid (Al-) 76, 102
- Reconquista 73, 81, 119, 128, 137, 672
- religion traditionnelle 33, 204, 212, 233, 261, 299, 320, 335, 390, 464, 466, 469, 728
- Rift 526-527, 529-533
- Rio Grande 181, 204, 335, 340, 342-343
- Rio Salado 113-114, 121
- riz 142, 194, 203, 325, 337, 340, 463, 659, 661, 738
- Roger II de Sicile 27, 59, 84, 92
- Rouge (mer) 22-23, 407, 413, 428, 434, 444, 449, 459-464, 473, 485, 488, 694, 707-708, 729, 733
- Ruhinda 541, 550, 554, 556-557
- Ruvu 520-521, 526-527, 533
- Rwanda 540-541, 545, 550-553, 556-560, 729
- S**
- Sabaki 520-521, 530-531
- sacrifices 23, 170, 257, 299, 324, 335, 577, 663
- Sahara 22, 24, 26-28, 32, 197, 220, 228, 276, 278, 295, 300, 319, 327, 451, 454, 666-667, 670, 673-675, 728, 730, 734, 740
- Sahel 173, 194, 234, 271, 276, 287, 306, 313, 341, 344, 354, 666, 670, 696
- Sakalava 651, 3, 661-662
- Ṣalāh al-Dīn 67, 404-409, 415, 420, 714
- Saldjukīdes- 404-405, 408, 412, 422
- Salé 41, 60, 62, 110
- Sama 239, 355
- Sanga 184, 251-253, 603, 607, 611, 731
- Sankaran 341, 345-346
- Sankarani 160, 169-170, 180, 194
- Sankoré 227, 234
- Sanhadja 57, 59-60, 64, 66, 75, 225
- Santolo 298-299, 304
- Sao 252, 282-283, 289-290
- Sawākin 434, 450, 708
- Sayf ben Dhī Yazan 266, 270, 285
- sciences 84-85, 87, 89, 96, 234
- Sēfuwa 265-266, 270-275, 280-292
- scl 145, 180, 195-196, 211, 221, 229, 262, 276, 303, 326-327, 346, 364, 374, 402, 465, 545, 590, 603, 669-670, 679, 681-682, 690
- Sénégal 21-22, 32, 145, 180-181, 186, 195, 332, 342-344, 347, 666, 669, 693, 714, 721, 725, 737
- Sénégalbie 32, 143, 157, 171, 181, 194-195, 202, 206, 211, 334, 347, 368, 725-726
- Séville 58, 79-82, 119, 129, 137-138, 705, 716
- Shaba 597-598, 600, 603, 611, 616, 683-684
- shādīlisme 130-131
- Shakanda 434, 439, 448
- sharīf 103, 106, 108, 115, 119, 121, 130-132, 220, 300
- shaykh 33, 51, 57, 60, 63, 75-76, 102, 106, 119, 131-135, 729
- shī'ite/shī'isme 37-38, 43, 404-405, 408, 413, 426, 428, 432-433
- Shirāzī 499, 503, 517
- Shoa 457, 459, 461, 464-468, 474, 478, 480, 488
- Shona 576-577, 629, 686, 731-732
- Sicile 82, 92-93, 99, 103, 105-106, 118, 703
- Sidjilmāsa 72, 91, 116-117, 134, 666-667, 672, 737
- Sierra Leone 335, 337, 341, 344, 346, 351
- Siguirī 141, 154-155
- Soba 438-439, 452
- Sofala 22, 26, 30, 502, 577, 587, 592, 654-655, 684, 708-710
- Sokoto 219, 295, 312
- Songhay 148, 197, 199, 208, 220, 222-226, 228-229, 233, 239, 243, 247, 260, 277, 296, 305-306, 308, 318, 321, 326, 328, 403, 454
- Soninke 141, 148, 150, 180, 195-196, 229-230, 232
- Sonnī Alī 199, 219, 305
- sorgho 325, 446, 526, 529, 534, 558, 573, 602, 610, 636
- Sorko 194, 226, 228, 231
- Sosoc/Soso/Susu 27-28, 141, 145, 149-150, 154-155, 159, 337, 343-344

- Sotho 627-630, 632-636, 644-645, 686, 731
- Soudan 22, 24, 26, 117, 157-158, 173-174, 180, 196, 213, 220, 226, 229-230, 232, 234, 266, 293, 306-307, 311, 313, 328, 354, 433-434, 436, 445-446, 453-454, 516, 606, 666-669, 671-674, 676
- succession collatérale 171, 288-290, 292
- succession matrilinéaire 203-204, 211, 342, 367, 430, 436
- succession patrilinéaire 211, 274, 288-289, 292
- sucre 699-700, 716, 723
- sūfi/sūfisme 37, 92, 112, 119, 129-131
- Sunjata Keita 28, 150-151, 153-158, 169-171, 173, 185
- Sūs 43, 46, 56-57, 61, 70, 130-131
- Suyutī (Al-) 220, 233, 425
- Swahili 23, 491-518, 502, 654-655, 657, 659, 690, 710, 712
- symbiose 32, 128, 608, 650, 662-664, 728, 731, 733
- Syrie 404-405, 419, 434, 441, 454, 499, 512, 517, 699, 707
- T**
- Tadmekka 214, 229, 279, 297
- Tafilalet 56, 108, 229
- Tāita (monts) 529-531
- Takama 526-527, 529, 534
- Takedda/Tiggida 142, 172, 175, 195, 274, 276, 278-279, 282-283, 319, 327, 401, 670-671, 675, 684
- Takrūr 145, 157, 171, 180, 186, 189, 194-195, 689
- Tana 457, 460, 469, 479, 520
- Tanganyika 522, 603, 610
- Ta'riḳh 143, 181, 198, 207, 213, 221, 223-224, 228, 230-231, 234, 237-243, 245, 250, 296, 425, 672
- Tāzā 56-57, 75, 108, 110
- Tchad 21, 265-293, 295, 306-307, 309, 321, 363, 380, 446, 452, 667, 674-675, 693, 696, 736-737
- Teghazza/Taghaza 180, 189, 195, 220-222, 225, 228-229, 667, 669-670
- Tendirma 220, 224, 231, 672
- Tibesti 272, 675
- Tichitt 149, 229, 666
- Tigré 460, 465, 469, 474, 480
- Tīnmallal 40, 46-47, 54, 60, 62, 76-77, 81
- Tlemcen 57, 66, 72, 77, 80-81, 101, 105, 107-108, 121, 131, 133-134, 138, 666, 672, 693, 695-696, 703
- Tolède 26, 74, 93-95
- Tombouctou 148, 174, 176, 180, 189, 194, 197, 199, 213, 217, 219-220, 222, 224-225, 227-229, 231-234, 238-239, 241, 243, 247, 316, 666, 672-673, 690, 733
- Touareg 180, 199, 225, 296, 303, 313
- Touat 26, 128, 214, 229, 241, 319, 666, 671-673, 727
- traditions orales 149-151, 154-157, 176, 198, 207, 207, 213, 242, 245, 247, 250, 282, 310-311, 361, 374, 391, 449, 539, 548, 575, 593, 597-598, 626, 630, 632, 649, 666, 681, 738
- Transvaal 626-628, 630, 633, 635
- Tripoli 62, 67, 69, 79, 107, 120, 123, 675, 699
- Tripolitaine 67, 69, 72-73, 105, 131
- Tswana 627, 629, 634-635, 638, 644-645
- Tunis 28, 62, 68-71, 93, 105-107, 114-118, 130-131, 136, 138, 675, 699
- Tubu 271-274, 279, 281-282, 287
- Turcomans 67, 132, 137, 412-413, 422-423, 426, 428
- U**
- ‘Umarī (Al-) 29, 160, 169, 176, 178, 186, 241, 279, 282-283, 414, 466, 470, 674, 690, 693, 718
- ‘Uthmān 64-65, 107-108, 287, 290-291
- V**
- Vaal 634-635, 641
- Valence 74, 77, 82, 119-120, 706
- Venda 575, 627-629, 632
- Venise 96, 118, 133, 229, 407, 699, 702, 705, 716
- Victoria 522-525, 528, 532, 543, 560-561, 564-565, 575
- Volta 243, 247, 251, 260-261, 353-355, 369
- W**
- Wadai 445, 454, 475, 675
- Waddān 72-73, 279
- Wagadu 27, 141, 148, 158-159, 242, 297
- Walata 26, 176, 180, 189, 199, 202, 217, 219, 225, 228-229, 231, 239, 666-669, 672-673

INDEX

---

- Wamara 544-545, 548, 550, 553-554, 565  
Wangara 27, 141, 142, 229, 376, 673, 676, 689  
Wangarawa 314, 317-318, 327  
Waṭṭāsides 115, 121, 696, 726  
Wembere 526, 528, 534  
Wolof 158, 180, 184, 726
- X**
- Xhosa 637-638, 642
- Y**
- Yaghmorāsan Ibn Zayyān 105, 116-117, 133  
Yaḥyā Ibn Ghāniya 69, 77
- Yaji 299, 304, 317, 321  
Yatenga 184, 220, 243, 246, 249, 252-257, 260, 262, 728  
Yawuri 297, 304-305, 312, 316  
Yekuno-Amlak 435, 465, 467-469, 486  
Yémen 209, 266, 309, 404, 407, 413, 462, 485, 516
- Z**
- Zaghāwa 266, 270-273, 278-279  
Zagwe 457, 460, 464-468, 474  
Zambèze 503, 567-595, 603, 611, 616-617, 626-627, 629, 679, 684-686  
Zamfara 295-297, 304, 306, 308  
Zanzibar 497, 503, 507, 512, 518  
Zaria 297, 300-301, 307-308, 313, 316  
zāwiya 89, 112, 130, 134, 137  
Zaylā' 459, 463-464, 467, 473  
Zazzau 295, 297-299, 301-302, 308, 312  
Zera-Yakob 481, 486-489  
Zimbabwe 30-31, 502, 574-590, 592, 593, 595, 608, 626-627, 634-635, 644-645, 682-683, 685-686, 732-735, 738

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*V. L'Afrique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*

DIRECTEUR DE VOLUME : B. A. OGOT



Éditions UNESCO



HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

V

*L'Afrique  
du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*

Directeur de volume:

B. A. OGOT

Éditions UNESCO

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié en 1999 par l'organisation des Nations Unies  
pour l'éducation la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75352 Paris 07 SP

Composé par les Éditions du Mouffon, Le Kremlin-Bicêtre 94270, France

Imprimé par Imprimerie Hérissey, 27003 Évreux

ISBN 92-3-201711-3

© UNESCO 1999

---

# Table des matières

Préface .....	9
Présentation du projet .....	15
<i>Chapitre premier</i>	
La lutte pour le commerce international et ses implications pour l'Afrique M. MALOWIST .....	19
<i>Chapitre 2</i>	
Les structures politiques, économiques et sociales africaines durant la période considérée P. DIAGNE .....	43
<i>Chapitre 3</i>	
Les mouvements de population et l'émergence de nouvelles formes sociopolitiques en Afrique J. VANSINA .....	67
<i>Chapitre 4</i>	
L'Afrique dans l'histoire du monde: la traite des esclaves à partir de l'Afrique et l'émergence d'un ordre économique dans l'Atlantique J. E. INIKORI .....	99
<i>Chapitre 5</i>	
La diaspora africaine dans l'Ancien et le Nouveau Monde J. E. HARRIS .....	139

<i>Chapitre 6</i>	
L'Égypte sous l'Empire ottoman	
R. VESELY .....	167
<i>Chapitre 7</i>	
Le Soudan de 1500 à 1800	
Y. F. HASAN ET B. A. OGOT .....	205
<i>Chapitre 8</i>	
Le Maroc	
M. EL FASI .....	237
<i>Chapitre 9</i>	
Algérie, Tunisie et Libye: les Ottomans et leurs héritiers	
M. H. CHÉRIF .....	271
<i>Chapitre 10</i>	
La Sénégambie du XVI <sup>e</sup> aux XVIII <sup>e</sup> siècle: évolution des Wolof, des Seereer et des Tukuloor	
B. BARRY .....	301
<i>Chapitre 11</i>	
La fin de l'Empire songhay	
M. ABITBOL .....	341
<i>Chapitre 12</i>	
Du Niger à la Volta	
M. IZARD et J. KI-ZERBO .....	369
<i>Chapitre 13</i>	
Les États et les cultures de la côte de haute Guinée	
C. WONDJI .....	411
<i>Chapitre 14</i>	
Les États et les cultures de la côte de la Guinée inférieure	
A. A. BOAHEN .....	443
<i>Chapitre 15</i>	
Les Fon et les Yoruba, du delta du Niger au Cameroun	
E. J. ALAGOA.....	483
<i>Chapitre 16</i>	
Les États hawsa	
D. LAYA .....	503
<i>Chapitre 17</i>	
Le Kānem-Borno: ses relations avec la Méditerranée, le Baguirmi et les autres États du bassin du Tchad	
B. M. BARKINDO .....	541
<i>Chapitre 18</i>	
Des savanes du Cameroun au haut Nil	
E. M'BOKOLO .....	457

<i>Chapitre 19</i>		
	Le Royaume du Kongo et ses voisins	
	J. VANSINA.....	601
<i>Chapitre 20</i>		
	Le système politique luba et lunda: émergence et expansion	
	NDAYWEL È NZIEM .....	643
<i>Chapitre 21</i>		
	La Zambézie du Nord: la région du lac Malawi	
	K. M. PHIRI, O. J. M. KALINGA et H. H. K. BHILA .....	665
<i>Chapitre 22</i>		
	La région au sud du Zambèze	
	H. H. K. BHILA .....	697
<i>Chapitre 23</i>		
	L’Afrique australe	
	D. DENOON .....	743
<i>Chapitre 24</i>		
	La corne de l’Afrique	
	E. HABERLAND .....	765
<i>Chapitre 25</i>		
	La côte orientale de l’Afrique	
	A. I. SALIM .....	815
<i>Chapitre 26</i>		
	La région des Grands Lacs, de 1500 à 1800	
	J. B. WEBSTER, B. A. OGOT et J. P. CHRÉTIEN .....	843
<i>Chapitre 27</i>		
	L’intérieur de l’Afrique de l’Est: les peuples du Kenya et de la Tanzanie (1500-1800)	
	W. R. OCHIENG’ .....	897
<i>Chapitre 28</i>		
	Madagascar et les îles de l’océan Indien	
	R. K. KENT .....	921
<i>Chapitre 29</i>		
	L’histoire des sociétés africaines de 1500 à 1800: conclusion	
	B. A. OGOT .....	969
	<i>Notice biographique des auteurs</i> .....	981
	<i>Membres du Comité scientifique international</i> .....	987
	<i>Abréviations et liste des périodiques</i> .....	989
	<i>Bibliographie</i> .....	995
	<i>Glossaire</i> .....	1057
	<i>Index</i> .....	1091

---

# Préface

*par*

*M. Amadou-Mahtar M'Bow*

*Directeur général*

*de l'UNESCO (1974-1987)*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats, soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si *L'Iliade* et *L'Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait, en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique, à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout

ce qui pouvait accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossibles des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où l'on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain en vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure, celle de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravalait l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethnohistoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO a commencé la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était néces-



saire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain: campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en «ajami» (langues africaines écrites en caractères arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. Par ailleurs, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis-Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage: présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois<sup>1</sup>, de même que des éditions abrégées, accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clés de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut, selon toute probabilité, le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme

1. Le volume I est paru en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais; le volume II en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais; le volume III en anglais, arabe, espagnol et français; le volume IV en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais; le volume V en anglais et arabe; le volume VI en anglais, arabe et français; le volume VII en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais; le volume VIII en anglais et français.

une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassé dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; les relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; le processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux, publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage<sup>2</sup>. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

2. Douze numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 – Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 – La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; n° 3 – Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 – L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 – La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et corne de l'Afrique; n° 6 – Ethnonymes et toponymes; n° 7 – Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 – La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 – Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 – L'Afrique et la seconde guerre mondiale; n° 11 – Libya Antiqua; n° 12 – Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine de même qu'aux mouvements nationaux de libération sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par les Caraïbes ainsi que par la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et, dès les débuts de l'indépendance, comme président de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes d'Afrique et d'ailleurs pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent, et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volu-

mes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes venus d'horizons divers, mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l'UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot\**  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent et sont analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de

\* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau Bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ huit cents pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté, le cas échéant, d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur *curriculum vitae*. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale en anglais, en français et en arabe et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

# La lutte pour le commerce international et ses implications pour l'Afrique

*M. Malowist*

Si l'on trace la carte géopolitique du monde en l'an 1500, on voit apparaître un certain nombre de grandes régions relativement autonomes qui entretiennent, à des degrés divers, des rapports mutuels d'ordre soit commercial soit conflictuel. Il y a, d'abord, l'Extrême-Orient, représenté par le Japon et la Chine, qui, avec les régions du Pacifique et de l'océan Indien comprenant les îles Moluques, Bornéo, Sumatra et l'Inde elle-même, est la source d'approvisionnement du monde en épices. Il y a, ensuite, le Moyen-Orient qui couvre une vaste zone comprenant la péninsule arabe, l'Empire safavide et l'Empire ottoman, lequel englobe bientôt l'Afrique du Nord. Puis, c'est l'Europe avec les Slaves, les Scandinaves, les Allemands, les Anglo-Saxons et les Latins, qui tous restent confinés dans ses frontières. Enfin, il y a l'Afrique, avec son rivage méditerranéen au nord et ses côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien qui prennent une part croissante au commerce international avec l'Extrême-Orient et l'Orient.

La période qui s'étend de 1500 à 1800 voit s'établir un nouveau système géo-économique orienté vers l'Atlantique, avec son dispositif commercial triangulaire reliant l'Europe, l'Afrique et les Amériques. L'ouverture du commerce atlantique va permettre à l'Europe, et plus particulièrement à l'Europe occidentale, d'augmenter son ascendant sur les sociétés des Amériques et d'Afrique. Dès lors, elle joue un rôle moteur dans l'accumulation de capital générée par le commerce et le pillage organisés à l'échelle mondiale. L'émigration d'Européens vers les comptoirs commerciaux d'Afrique et des territoires d'Amérique du Nord et du Sud donne naissance à des économies annexes qui se constituent outre-mer. Celles-ci joueront, à long terme, un



rôle décisif par leur contribution à la montée en puissance de l'Europe qui assied sa domination sur le reste du monde.

De l'avis des historiens, la période qui va de 1450 à 1630 a été marquée dans la plupart des pays européens, en particulier pour ceux de l'Ouest et du Sud-Ouest, par une formidable expansion économique, politique et culturelle. Avec le temps, la division du continent en un Nord-Ouest avancé sur le plan économique, une péninsule ibérique relativement peu développée et un vaste Centre-Est se développant rapidement mais également de plus en plus tributaire des marchés occidentaux s'accroît.

La période est aussi marquée par un mouvement d'expansion outre-mer qui atteint d'immenses territoires situés en bordure de l'Atlantique, et même dans le Pacifique. La côte africaine est touchée par ce mouvement dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, encore que l'Afrique du Nord connaisse une situation différente de celle de la région située au sud du Sahara. La Méditerranée est le théâtre d'une âpre rivalité opposant l'Espagne, le Portugal, la France et l'Afrique du Nord musulmane, tandis que l'influence de l'Empire ottoman ne cesse de grandir.

En 1517, les Ottomans s'emparent de l'Égypte, puis soumettent une grande partie de la péninsule arabe et établissent peu à peu leur domination sur Tripoli, Tunis et Alger, où des régences ottomanes sous protectorat turc se multiplient. Celles-ci font planer une grave menace sur les navires européens et sur les côtes méridionales de l'Italie et de l'Espagne. Au Maroc, cependant, les Portugais parviennent à asseoir leur emprise sur une grande partie de la côte, jusqu'à Agadir et Safi, alors que les Castellans s'établissent à Tlemcen et Oran<sup>1</sup>.

Ces conquêtes sont d'une grande importance, car elles assurent aux Portugais le contrôle des débouchés de certaines grandes routes du commerce de l'or et des esclaves établi, depuis des siècles, entre le Soudan occidental et les côtes méditerranéennes à travers le Sahara et le Maghreb. Les débouchés de certains autres grands axes, d'orientation nord-sud et est-ouest, sont aux mains des Turcs et de représentants plus ou moins autonomes de l'Empire ottoman en Afrique (Alger, Tunis et Tripoli). Ces événements interviennent près d'un siècle après le début de l'expansion portugaise en Afrique occidentale, ce qui explique que les Européens<sup>2</sup> détournent à leur profit une partie du trafic de l'or et des esclaves, auparavant destiné au monde musulman. Il en résulte une réduction de l'approvisionnement en or du Maghreb, problème dont l'étude approfondie permettrait sans aucun doute de mieux comprendre la conquête de la boucle du Niger par les Marocains, en 1591, qui leur permit de s'assurer la maîtrise de certains circuits du commerce de l'or et des esclaves reliant l'Afrique occidentale au Maghreb et à l'Égypte. La célèbre campagne du pacha *Djūdar* est un exemple typique des grandes conquêtes qui marquent le XVI<sup>e</sup> siècle. Il est bon d'ajouter que ce pacha est lui-même un renégat de souche ibérique et que son armée, composée princi-

1. Voir chapitre 9.

2. V. Magalhães Godinho, 1969, p. 184-217.

palement d'hommes de la même origine, perpétue la tradition des conquêtes espagnoles et portugaises<sup>3</sup>.

On pensait à juste titre, à l'époque, que la côte de l'Afrique occidentale et de l'Afrique orientale resterait longtemps sous la domination économique et politique du Portugal, qui exerçait aussi une certaine influence culturelle sur ses partenaires commerciaux africains. Pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais réussissent à établir de nombreux comptoirs sur la côte occidentale et à faire participer la population du littoral et ses chefs au commerce avec les Européens. À partir de 1481-1482, la forteresse d'Elmina devient le comptoir le plus important de la Côte-de-l'Or. D'autres comptoirs prennent également de l'ampleur dans la région, tels Axim, Shamma et Accra. Lorsqu'ils établissent de nouveaux comptoirs, les Portugais s'efforcent d'obtenir l'autorisation des chefs autochtones et d'acheter, de diverses façons, leur bienveillance.

En Afrique orientale, ils emploient d'autres méthodes : ils écrasent Sofala, Mombasa et d'autres villes côtières, y placent des garnisons et lèvent un impôt au profit du roi du Portugal. En même temps, ils cherchent à s'emparer du commerce de l'or, de l'ivoire et des métaux entre la côte, l'arrière-pays et l'Inde. Les divers comptoirs et factoreries portugais en Afrique ne connaissent pas tous le même succès. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le commerce à Elmina, à l'embouchure de la Gambie, en Sierra Leone et à Sofala rapporte de substantiels bénéfices provenant principalement de l'achat de l'or à des conditions avantageuses et, dans une moindre mesure, du trafic des esclaves fournis par l'arrière-pays. Arguin, la plus ancienne des factoreries portugaises, continue toutefois de décliner<sup>4</sup>.

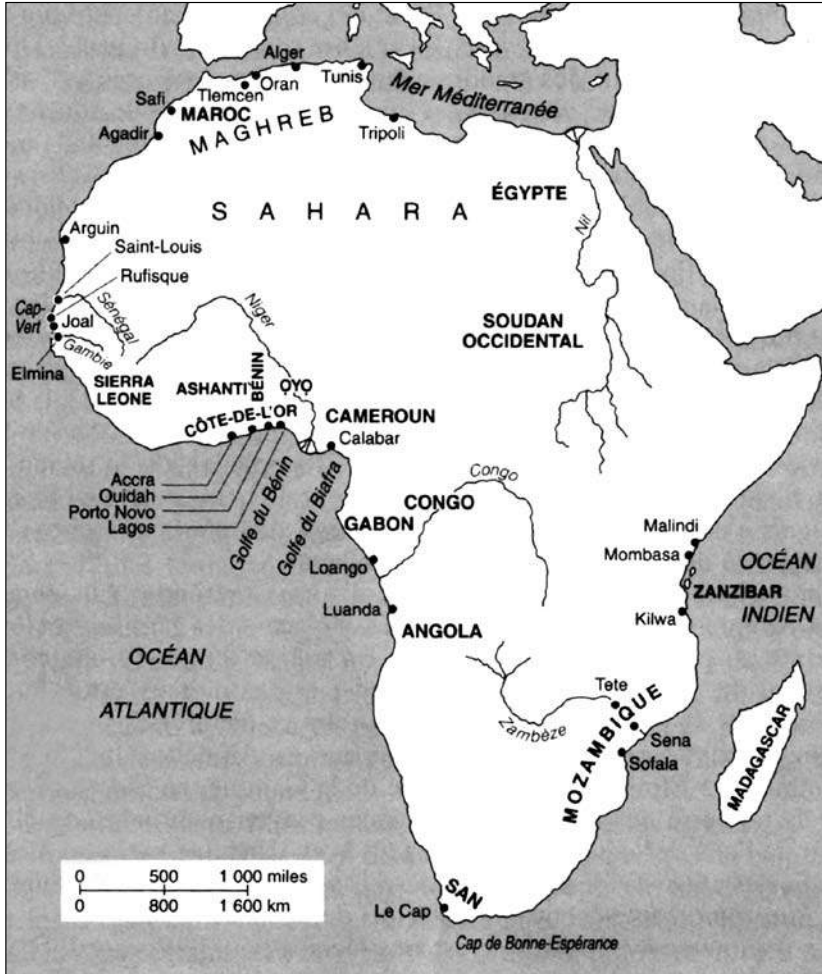
Le commerce avec l'Afrique est très lucratif pour le Portugal. D'après les calculs de Lúcio de Azevedo, les gains de la Couronne, qui s'élevaient à quelque 60 millions de réaux dans les années 1480, atteignent déjà 200 millions sous le règne du roi Manuel (1491-1521) et pas moins de 279,5 millions en 1534<sup>5</sup>. De toute évidence, cette progression s'explique non seulement par les échanges avec l'Inde mais aussi et surtout par les relations économiques avec l'Afrique. En outre, ce formidable apport de métal précieux venant du continent noir permet à Jean II et à son successeur, Manuel, de stabiliser la monnaie d'argent, de frapper le *cruzado*, pièce d'or de grande valeur, et, surtout, de renforcer la flotte et de développer l'administration étatique et coloniale<sup>6</sup>. Cette dernière mesure a une grande portée, à la fois politique et sociale, car elle offre à l'aristocratie et à la petite noblesse la possibilité d'obtenir de nombreuses charges aussi prestigieuses que lucratives. Ainsi, la fâcheuse opposition de l'aristocratie à la politique centralisatrice de la monarchie prend fin et la cohésion de l'État est renforcée.

3. Voir chapitre 2.

4. V. Magalhães Godinho, 1969, p. 185-188.

5. V. Magalhães Godinho, 1978, vol. II, p. 51-72.

6. M. Malowist, 1969, p. 219.



1.1. Afrique: les principaux points de contact du commerce européen du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (carte établie par J. Jilkes).

Le commerce avec l'Afrique, et plus tard avec l'Inde, accélère grandement l'ascension de la classe des négociants portugais, encore relativement peu favorisés au XV<sup>e</sup> siècle. On pourrait donc penser, au cours de ce premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, que le Portugal est entré dans une phase d'expansion économique et politique durable. Cet espoir est toutefois ruiné par le caractère rétrograde et statique de la structure socio-économique du pays. L'expansion outre-mer nécessite d'importants investissements financiers et, pour acheter de l'or et des esclaves, il faut déverser sur les rivages africains de grandes quantités d'objets en fer, en bronze et en cuivre, ainsi que des textiles bon marché, sans parler de l'argent, des produits alimentaires et du sel. Or, ces biens ne sont pas produits au Portugal et doivent être achetés d'abord à des marchands étrangers ou à Bruges, puis sur les grandes places commerciales européennes de l'époque. En outre, le développement de la flotte est tributaire des importations de bois d'œuvre et d'autres produits forestiers provenant essentiellement des pays Baltes, qui fournissent également un certain volume de céréales dont la production, au Portugal, est insuffisante depuis le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Cet état de fait n'a encore jamais été étudié de façon approfondie, mais il est évident que le produit du commerce extérieur a dû en grande partie être affecté à l'importation des marchandises nécessaires au commerce avec l'Afrique. Le Portugal ne peut accroître sa production intérieure, en raison de son faible potentiel démographique (au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il ne compte, en effet, que 1 400 000 habitants)<sup>8</sup> et de la très vive concurrence de l'étranger, notamment pour les produits industriels, très demandés sur le marché portugais depuis de longues années.

Le formidable essor économique de l'Europe se traduit sur le continent, à partir de 1470, par une hausse progressive des prix qui devient spectaculaire pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et touche principalement les produits agricoles et industriels. On ne s'est pas encore penché sur le rapport entre l'élévation des prix et la progression des bénéfices que le Portugal a tirés de son commerce d'outre-mer; il semble toutefois qu'il ne soit pas à l'avantage du Portugal. Le monopole du négoce avec l'Afrique ou avec l'Inde, qui procède de surcroît d'une tout autre conception économique, ne lui est pas d'un très grand secours. L'important investissement dont s'accompagne l'expansion outre-mer n'est rentable pour le Portugal que s'il peut imposer à ses partenaires noirs des conditions d'échange qui lui soient favorables, c'est-à-dire s'il peut acheter bon marché et vendre cher. Pour cela, il faut limiter, voire interdire, l'accès aux comptoirs aux immigrants européens, surtout aux ressortissants de pays autres que le Portugal, moyennant l'entretien d'une flotte suffisamment puissante pour être véritablement dissuasive. C'est là une entreprise extrêmement coûteuse, qui se révèle presque au-dessus des moyens du Portugal<sup>9</sup>.

7. A. da Silva Costa Lobo, 1904, p. 83.

8. V. Magalhães Godinho, 1978, vol. II, p. 25.

9. *Ibid.*, p. 185-203.

Déjà, à partir de 1470, le Portugal doit soutenir un conflit armé avec la Castille. Grâce à la supériorité temporaire de sa flotte et à ses mouvements diplomatiques, il réussit à l'éliminer de l'Afrique occidentale aux termes des traités d'Alcaçovas et de Tordesillas, conclus respectivement en 1481 et en 1494, et en vertu des droits exclusifs sur l'expansion économique et politique dans le sud-est de l'Atlantique accordés au Portugal par le pape Alexandre VI. La découverte et la conquête de l'Amérique, ainsi que la politique européenne en général détournent la Castille de l'Afrique. Les relations entre le Portugal et ses autres rivaux, sur la côte de l'Afrique occidentale puis en Afrique orientale, évoluent toutefois de façon très différente, du fait, notamment, que ces pays rivaux sont économiquement plus avancés que le Portugal.

Les souverains portugais, Jean II et Manuel, sont contraints de demander l'aide des grands financiers italiens et du sud de l'Allemagne. Les banquiers italiens, florentins en particulier, qui se sont établis à Lisbonne et à Anvers ou qui y ont des agents, leur accordent des prêts en numéraire ou en marchandises, d'une valeur considérable, qui seront ultérieurement remboursés en espèces ou en marchandises importées d'outre-mer. À partir de 1480 et peut-être même plus tôt, certains de ces banquiers, comme Bartolomeo Mar-Chioni, Sernigi et d'autres, prennent une part active aux échanges commerciaux avec l'Afrique et rétribuent en conséquence le roi du Portugal. La comptabilité de ce dernier, à Bruges puis à Anvers, révèle l'étroite dépendance financière de la Couronne vis-à-vis de grosses entreprises comme celles des Frescobaldi, Affaitati et Fuggers<sup>10</sup>. Au premier stade de l'expansion, les souverains du Portugal réussissent à s'assurer la mainmise sur l'importation de l'or en provenance d'Afrique et, dans une large mesure, sur la traite des esclaves, ou du moins à en conserver les bénéfices indirects. Ils y parviennent grâce à un système de licences qu'ils accordent, moyennant des droits élevés, à des négociants, portugais essentiellement et, ici ou là, étrangers. Souvent, lorsque les temps sont difficiles, la Couronne portugaise renonce à ses droits en Afrique au profit des négociants (sauf à Elmina). Les licences précisent les limites de la zone géographique dans laquelle les opérations commerciales sont autorisées.

Vers 1525, les Portugais commencent à éprouver des difficultés à trouver de l'or, même dans la région d'Elmina<sup>11</sup>. Ils ne sont déjà plus en mesure, semble-t-il, d'offrir suffisamment de marchandises en échange sur les côtes d'Afrique. Or, le vaste arrière-pays d'Elmina et d'Accra est, sans nul doute, encore riche en or. Cette situation profite particulièrement aux rivaux européens des Portugais — à savoir les négociants français, anglais et hollandais — étant donné qu'ils disposent de plus gros moyens financiers et n'ont pas de frais d'importation, leurs marchandises étant presque exclusivement d'origine métropolitaine. Enfin, la France, l'Angleterre et la Hollande ne succombent pas encore sous le poids d'une administration pléthorique qui régleme le commerce extérieur et régit la vie dans les

10. C. Verlinden, 1957, p. 624-625; V. Rau, 1966.

11. M. Malowist, 1969, p. 492-500.

colonies. L'appareil administratif portugais est à la fois coûteux et lent à s'adapter aux fluctuations constantes qui sont le propre du commerce extérieur. En Afrique, les marchands qui arrivent de France, d'Angleterre ou de Hollande ont les moyens d'acheter en plus grande quantité et de vendre à meilleur prix que ceux du Portugal. Des documents datant des années 1570 montrent que les Portugais ont conscience de cette situation mais qu'ils sont incapables d'y remédier.

## La traite des esclaves

C'est surtout l'or, auparavant exporté vers les pays islamiques, qui attire à l'origine les Portugais vers l'Afrique noire. Toutefois, ils ne tardent pas à s'apercevoir que l'Afrique renferme une autre marchandise également fort prisée des Européens : les esclaves. Bien que différente de l'esclavage pratiqué par les Européens, la tradition d'exporter des esclaves vers les pays arabes n'en plonge pas moins ses racines dans le passé d'une grande partie du continent, du Soudan en particulier. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, cette tradition semble avoir aidé, dans une certaine mesure, les Portugais à se procurer régulièrement des esclaves dans une grande partie de l'Afrique occidentale, notamment en Sénégambie, partenaire économique de longue date du Maghreb. Les Portugais, qui pénètrent de plus en plus profondément dans les régions du sud-est de l'Afrique de l'Ouest, appliquent avec succès les pratiques commerciales utilisées en Sénégambie. Comprendant le caractère indispensable de la coopération des chefs et des marchands locaux, ils s'emploient à les intéresser à la traite des esclaves. Ils n'ignorent pas qu'il peut en résulter une intensification des conflits entre les divers peuples et États africains, les prisonniers de guerre devenant le principal objet de ce commerce, mais ils cessent très tôt d'y opposer des objections morales car, comme beaucoup d'autres en Europe, ils croient que la traite ouvre aux Noirs la voie du salut : n'étant pas chrétiens, ils auraient été damnés pour l'éternité s'ils étaient restés dans leur pays.

Très rapidement, un autre argument est avancé : les Noirs sont des descendants de Ham, qui a été maudit, et sont de ce fait condamnés à l'esclavage perpétuel<sup>12</sup>. Ce sont là des motivations idéologiques qu'il faut se garder de sous-estimer. À cela s'ajoutent les esclaves noirs apparus en Europe à une époque où le trafic des esclaves blancs en provenance de la zone de la mer Noire avait pratiquement disparu, époque à laquelle on commence à identifier l'esclave au nègre, les autres représentants de la race noire étant alors inconnus.

Pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le principal débouché du « bois d'ébène » est l'Europe, en particulier le Portugal et les pays sous domination espagnole, ainsi que les îles de l'Atlantique —

12. C'est le sentiment de nombreux auteurs portugais. Voir G. E. de Zurara, 1994; J. de Barros, 1552-1613.

telles Madère, les Canaries, les îles du Cap-Vert et, plus tard, l'île de Sao Tomé —, mais dans une certaine mesure seulement compte tenu de leur faible superficie. La traite négrière à Madère, dans les îles du Cap-Vert et, plus particulièrement, dans l'île de Sao Tomé a pour origine première l'introduction de la culture de la canne à sucre et du coton. En l'absence d'un tel impératif économique, l'esclavage n'a guère de raisons de se développer sur le continent européen. Les Africains introduits au Portugal et dans les territoires espagnols sont essentiellement employés dans les villes, comme domestiques ou artisans peu qualifiés. Rien n'indique qu'ils aient joué un rôle de quelque importance dans l'agriculture, sur laquelle reposait l'économie européenne. V. Magalhães Godinho évalue entre 25 000 et 40 000<sup>13</sup> le nombre des esclaves amenés d'Arguin entre 1451 et 1505. Les autres régions d'Afrique exportaient fort peu d'esclaves à l'époque, si ce n'est à destination des pays musulmans. D'après P. D. Curtin, le nombre des esclaves arrachés à l'Afrique par les Européens entre 1451 et 1600 s'élève à environ 274 000. Sur ce nombre, l'Europe et les îles de l'Atlantique en reçurent 149 000, l'Amérique espagnole 75 000 et le Brésil environ 50 000<sup>14</sup>. Ces chiffres sont très significatifs du début de la traite atlantique, c'est-à-dire de la période qui précède le prodigieux essor des grandes plantations dans le Nouveau Monde. Ils corroborent la thèse selon laquelle la découverte et le développement économique de l'Amérique par les Blancs ont donné son impulsion à la traite, instaurée principalement, ainsi qu'il est généralement admis, pour pallier la pénurie aiguë de main-d'œuvre dont souffraient les colonies espagnoles. La population locale y était en effet trop peu nombreuse pour exécuter les lourdes tâches de production que lui imposaient les Espagnols<sup>15</sup>. Il est indéniable que le début de la période moderne voit, en Amérique, une forte concentration de Noirs dans les plaines à climat tropical. Cependant, toutes les tentatives faites pour employer massivement des Noirs à l'exploitation des mines des Andes se soldent par un échec, alors qu'une multitude d'Indiens parviennent à y survivre. À son apogée, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Potosi ne compte que quelque 5 000 Africains dans une population totale d'environ 150 000 âmes<sup>16</sup>. Là encore, on n'a pas réussi à les faire travailler dans les mines.

Les premiers Africains introduits en Amérique viennent d'Europe, amenés par les conquistadores (qui sont leurs maîtres). Originaires de Sénégal pour la plupart, ils ont d'abord été conduits en Europe ou y sont nés. On les appelle *ladinos* en Amérique parce qu'ils connaissent l'espagnol ou le portugais et qu'ils ont été plus ou moins influencés par la civilisation ibérique. On pense d'eux le plus grand bien, contrairement aux *bozales* qui,

13. V. Magalhães Godinho, 1962, p. 193.

14. P. D. Curtin, 1975*b*, p. 259, tableau 7.1.

15. Voir chapitre 4.

16. J. Wolff, 1964, p. 158-169 et 172-174.

venus directement d'Afrique, sont marqués par une tout autre culture<sup>17</sup>. Déjà forte dans les Antilles dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, la demande de main-d'œuvre noire s'accroît rapidement avec l'expansion territoriale des conquêtes espagnoles. En raison du taux élevé de mortalité chez les Indiens et du fait que le clergé et la Couronne de Castille ne parviennent guère à défendre leurs intérêts, elle ne cesse d'augmenter et l'approvisionnement en esclaves noirs, en provenance non seulement d'Europe mais aussi et surtout d'Afrique, devient un souci primordial des nouveaux maîtres de l'Amérique.

Les Portugais ont également de sérieux problèmes en Afrique. Durant tout le XV<sup>e</sup> siècle, ils ont porté un intérêt croissant au commerce des esclaves et, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle comme par la suite, les territoires capables de leur en fournir en grand nombre suscitent de plus en plus leur convoitise. C'est dans cette optique qu'il faut placer la pénétration portugaise au Kongo (où il n'y avait ni or ni argent), entamée au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et la conquête ultérieure de l'Angola, qui est précédée par l'essor rapide du commerce des esclaves dans l'île de Luanda. Se procurer de grandes quantités d'esclaves est également le souci des colons de l'île de Sao Tomé, non seulement parce qu'ils en ont besoin pour leurs plantations mais aussi parce qu'ils en vendent aux colonies espagnoles d'Amérique et, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, également au Brésil portugais. La population noire de ce pays, qui n'est alors que de quelques milliers d'individus, connaît au siècle suivant une brusque augmentation, de l'ordre de 400 000 à 450 000 personnes, imputable au développement des plantations de canne à sucre<sup>18</sup>.

La conquête de l'Amérique et la demande de main-d'œuvre posent également des problèmes considérables à la Couronne de Castille. Fournir des esclaves aux colons est indispensable et, simultanément, les finances royales en tirent une abondante source de revenus par le biais du système des licences (ces licences sont accordées aux négociants qui s'engagent à importer un certain nombre d'esclaves pour le compte des colons au cours d'une certaine période, généralement de cinq ans). Or, le prix des licences suit l'accroissement de la demande d'esclaves. R. Mellafe affirme à juste titre que c'est par intérêt financier que la Couronne autorise l'importation d'un très grand nombre d'esclaves noirs<sup>19</sup>. Parmi les premiers à obtenir ces licences, qui concèdent souvent un monopole, on trouve non seulement des aristocrates proches du Trône (comme Gouvenet, le chancelier de Charles Quint, en 1518), mais aussi et surtout de grands capitalistes comme la famille Welser, Heinrich Ehinger et Jérôme Seiler en 1528<sup>20</sup>, sans doute au titre de leurs projets de peuplement et d'exploitation minière au Venezuela. Le fait est que ce pays compte de

17. R. Mellafe, 1975, p. 14, 15, 19, 21.

18. F. Mauro, 1960, p. 179-180.

19. R. Mellafe, 1975, p. 39.

20. G. Scelle, 1906, p. 122-136.



très bonne heure des Africains amenés, entre autres, par des financiers et des conquistadores qui les ont achetés comme esclaves aux Portugais en Afrique ou en Europe. Inévitablement, toutefois, ceux qui souhaitent se livrer à la traite des esclaves tentent de se passer du coûteux intermédiaire portugais, en acquérant et en vendant pour leur propre compte le « bois d'ébène ». En Afrique, il leur faut surmonter les obstacles dressés par les Portugais, alors qu'en Amérique, ils doivent recourir à la contrebande, la Couronne de Castille n'autorisant que les titulaires de licences à importer des esclaves. Cette difficulté n'est pas difficile à surmonter du fait que les colons espagnols d'Amérique, constamment à court de main-d'œuvre, sont également disposés à traiter avec les contrebandiers qui déchargent leurs cargaisons dans des ports clandestins. Ce commerce interlope, du reste favorisé par les officiers coloniaux espagnols qui trouvent dans la corruption un moyen d'améliorer leur solde, attire tout particulièrement les étrangers. Ceux-ci se font souvent payer en or ou en argent, dont l'exportation d'Amérique espagnole à titre privé n'est officiellement autorisée que jusqu'à Séville et Cadix, centres de la puissante administration coloniale de Castille. Les particuliers ne peuvent, en principe, exporter ni or ni argent d'Espagne.

Tout semble donc favoriser l'exportation de Noirs d'Afrique vers l'Amérique ; la traite négrière ne connaît cependant sa pleine expansion que lors de la création des grandes plantations de canne à sucre. En Amérique espagnole tout d'abord, puis au Brésil, il apparaît très vite que la population indienne ne peut supporter la dure cadence de travail imposée dans les plantations, alors que les Africains y font d'excellents ouvriers. Dans l'exploitation minière en revanche, le rôle des Noirs semble avoir été très discret, sauf peut-être dans l'île de Saint-Domingue, au Venezuela et dans certaines régions tropicales du Mexique.

On voit donc que dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, et en particulier au cours de la deuxième moitié de ce siècle, l'Afrique joue un rôle extrêmement important, bien que peu enviable, de fournisseur de main-d'œuvre et d'une certaine quantité d'or à une économie mondiale en plein essor.

Il faut toutefois préciser que la situation des Portugais est de plus en plus précaire. Au Maroc, ils se voient infliger de graves revers par les chérifs (*shārīf*) saadiens qui parviennent, pendant un certain temps, à entraîner la population dans une guerre sainte contre les infidèles. En 1541, ils perdent Agadir et sont contraints peu après, en raison de difficultés financières, d'abandonner la quasi-totalité de leurs ports marocains. L'année 1560 voit la première faillite de la Couronne portugaise. Le maintien d'un empire colonial a procuré d'énormes bénéfices à une partie de l'aristocratie et de la petite noblesse, ainsi qu'à quelques marchands, mais il a ruiné la Couronne et son Trésor, et fait peser un fardeau de plus en plus lourd sur une grande part de la population.

## L'émergence de nouvelles puissances européennes

Les Français, à partir de 1520, et les Anglais, à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, se révèlent être en Afrique de dangereux rivaux pour les Portugais. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, les Hollandais sont encore plus dangereux qu'eux. Au début, on ne voit à l'œuvre que des marchands français isolés, comme le célèbre Dieppois Jean Ango, ou des compagnies commerciales. Ni le roi de France, ni la Couronne d'Angleterre ne sont directement associés au commerce avec l'Afrique. François I<sup>er</sup> tente même, sans succès, en 1531, 1537 et 1539, d'obtenir de ses sujets qu'ils s'abstiennent de faire des expéditions en Afrique pour ne pas compromettre ses relations avec le Portugal à une époque où la France est en conflit ouvert avec les Habsbourg d'Espagne. Des marchands de Rouen, de La Rochelle et de Dieppe ont déjà envoyé leurs navires en Afrique. En 1525, le roi du Kongo capture un petit navire français qu'il remet, avec son équipage, aux Portugais<sup>21</sup>. La présence française est particulièrement sensible dans la région du Cap-Vert et du Sénégal. Les Français pillent souvent, dans ces eaux, les vaisseaux portugais qui rentrent chargés de cargaisons d'or africain ou de marchandises embarquées en Inde. Beaucoup d'autres ports français (Le Havre, Honfleur) participent, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, à cette expansion française. Nantes va peu à peu y prendre une place prépondérante. Dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, la position de la France en Sénégambie est très forte, notamment dans des centres comme Gorée, Portudal, Joal et Rufisque (Rio Fresco), en pays Wolof. Les Français apportent des textiles de Normandie et de Bretagne, des alcools, des objets en métal, voire des armes à feu. Il semble même que ce soit ce dernier commerce qui fasse pencher la balance en faveur de la France, car la Couronne portugaise a longtemps interdit, avec beaucoup d'obstination, ce type d'exportation en Afrique, alors que les souverains locaux brûlaient de s'en procurer. Les Français achètent surtout de l'or et de l'ivoire, mais aussi du poivre de Guinée (malaguette), des peaux et de l'huile de palme. Les esclaves n'occupent pas, à cette époque, une place importante dans leurs acquisitions. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Français se présentent comme de dangereux rivaux pour les Portugais sur la Côte-du-Poivre et la Côte-de-l'Or<sup>22</sup>. Il semble qu'ils exportent en Afrique beaucoup plus de denrées que les Portugais, ce qui se révèle particulièrement préjudiciable aux intérêts de ces derniers dans la région d'Elmina. C'est ainsi qu'en 1556, les Français et les Anglais apportent une telle quantité de denrées et les vendent à des prix si bas que, à Elmina, l'agent portugais est dans l'incapacité d'acheter de l'or<sup>23</sup>. Cependant, il s'agit là d'un cas exceptionnel et, par la suite, les Portugais redressent la situation. L'expansion française a sans doute été quelque peu freinée à l'époque des guerres de

21. A. Brasio, 1952, vol. I, p. 138, 153.

22. C. A. Julien, 1948, p. 177; G. Martin, 1948, p. 4.

23. G. Martin, 1948; J. W. Blake, 1942.

religion, mais c'est là une hypothèse qui reste à confirmer. Il semble que des armes à feu aient été vendues à des souverains locaux sur les côtes du Cameroun. C'est cependant au Sénégal que les Français sont le plus solidement implantés; ils y coopèrent souvent avec les *tangomãos* émigrés des îles du Cap-Vert, qui sont pour la plupart des mulâtres. Ils chassent les Portugais de l'embouchure du Sénégal et de la Gambie, mais se voient à leur tour obligés de céder la place aux Anglais, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

La pénétration de ces derniers en Afrique, au XVI<sup>e</sup> siècle, est analogue à celle des Français. Ils commencent par nouer de solides relations économiques avec le Maroc à partir de 1541, année où les Portugais sont expulsés de la plupart des ports qu'ils tenaient sur l'Atlantique, lesquels sont désormais ouverts aux navires d'autres pays européens. De 1550 à 1565 environ, les compagnies commerciales anglaises lancent plusieurs expéditions dont le récit a été conservé. Elles explorent les côtes de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au golfe du Bénin, où elles achètent surtout de l'or, des peaux et un petit nombre d'esclaves. Les récits des Portugais montrent qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Anglais sont en contact avec la population de la Côte-de-l'Or, encore qu'ils ne se montrent guère intéressés par le trafic des esclaves<sup>25</sup>. On sait même qu'en 1623, Richard Jobson refuse d'acheter des esclaves noirs en basse Gambie alors qu'à la même époque, les Portugais y sont fort actifs dans ce domaine et coopèrent avec des trafiquants africains<sup>26</sup>. On sait encore peu de choses sur la pénétration anglaise dans les autres régions d'Afrique de l'Ouest. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, toutefois, leur position est très forte aux confins de la Sénégambe d'où ils réussissent à chasser non seulement les Portugais mais aussi les Français. En 1588 est créée la première compagnie anglaise de commerce avec la « Guinée » à l'initiative, principalement, de marchands de Londres et d'Exeter qui ont déjà pris une part active à des expéditions commerciales dans l'estuaire de la Gambie<sup>27</sup>. Rien ne permet, cependant, d'affirmer que cette compagnie se soit beaucoup développée. Les Anglais trouvaient peut-être, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, que le pillage des navires castillans dans les eaux de l'Atlantique leur rapportait plus que le commerce avec l'Afrique.

C'est précisément à cette époque que les Hollandais font leur apparition sur les côtes du continent noir. Ils sont alors en guerre avec l'Espagne et se refusent à respecter le partage de l'Atlantique décrété par le pape. Ils traitent le Portugal, alors gouverné par Philippe II, en ennemi. Les capitaux énormes amassés par leurs négociants et la puissance de leur flotte leur permettent de pénétrer plus profondément en Inde et en Afrique que les Anglais et les Français. Un historien hollandais, H. Terpestra, estime que les premières expéditions hollandaises en Afrique sont le fait de compagnies créées principalement par des commerçants de moyenne envergure cherchant à faire

24. L. Silveira, 1946, p. 16, 17, 35-37, 44-46.

25. T. S. Willan, 1959, p. 94-97, 139; J. W. Blake, 1942, vol. II, p. 129, 133, 138, 150-155.

26. R. Jobson, 1623, p. 112.

27. Voir note 25.

fructifier rapidement leurs capitaux. Les expéditions dans les Indes orientales sont, au contraire, organisées par de grands capitalistes, qui sont souvent de riches émigrants d'Anvers et peuvent faire des investissements à plus long terme<sup>28</sup>.

De 1593 à 1607, environ deux cents navires appareillent de Hollande pour l'Afrique; en 1610 et 1611, il y en aurait eu, dit-on, une vingtaine par an. Les Hollandais viennent à Gorée, en 1594 et 1595, et, quelques années plus tard, ils atteignent le cap du Bénin où ils achètent des cotonnades et des cauris, qu'ils vont échanger, sur la Côte-de-l'Or, contre de l'or et de l'argent. En 1611, ils construisent le port de Nassau, en Morée, sur la Côte-de-l'Or; ce sera leur premier comptoir fortifié sur la côte occidentale de l'Afrique. Ils développent également le commerce avec la région d'Accra<sup>29</sup>. Les Portugais ne peuvent rivaliser avec eux parce que la richesse des Hollandais et la grande efficacité de leurs réseaux commerciaux leur permettent de vendre à bon marché de grandes quantités de produits. Cela les avantage aussi par rapport aux Anglais et aux Français. Ils exportent des objets en fer, en bronze, en cuivre et en étain, des textiles à bon marché d'origines diverses, des alcools, des armes, différents ornements, des produits d'usage courant, voire des lunettes qui sont diversement appréciées. Grâce à la vente de ces produits (dont l'ampleur surprend véritablement Pieter de Marees en 1601-1602<sup>30</sup>), les quantités d'or amenées de l'arrière-pays sur la Côte-de-l'Or augmentent encore, mais surtout au profit des Hollandais. Ils importent aussi du sucre de l'île de Sao Tomé, jouant pendant quelque temps un rôle prédominant dans ce commerce, et acheminent le produit semi-fini vers leurs raffineries d'Amsterdam<sup>31</sup>.

La pénétration des Hollandais en Afrique de l'Ouest est un phénomène plus ou moins spontané. En 1617, ils sont si puissants en Sénégalie qu'ils occupent une place prépondérante dans l'île de Gorée et qu'ils supplantent, dans une large mesure, non seulement les Portugais mais aussi les Anglais et les Français à Joal, Portudal et Rufisque. Ils conservent cette position de force pendant plus de cinquante ans. En même temps, leurs navires mouillent à Loango, sur la côte du Kongo et sur celle de l'Angola. Ils se montrent au début, comme les Anglais et les Français, très peu intéressés par le commerce des esclaves. Vers 1600, toutefois, s'ouvre une nouvelle phase de la pénétration européenne en Afrique, au cours de laquelle le commerce des esclaves va prendre une importance croissante, y compris pour les Hollandais. Cette évolution s'annonce avec l'achat d'esclaves à Elmina, Accra et Arda, au Bénin et dans le delta du Nil, ainsi qu'à Calabar, au Gabon et au Cameroun. Ces esclaves sont vendus aux planteurs de l'île de Sao Tomé (qui appartient alors aux Hollandais) en échange de sucre ou acheminés vers le Brésil. Il s'agit notamment de Wolof acquis dans le delta

28. H. Terpestra, 1960, p. 341, 324.

29. K. Ratelband, 1953, p. XXI-XXV, LXXV, LXXXIII; P. de Marees, 1605.

30. P. de Marees, 1605.

31. K. Ratelband, 1953, p. XCV, CXV, p. 114, 118 et suiv.

du Sénégal; selon O. Dapper, ils sont très réputés pour leur grande vigueur et conviennent bien pour le travail dans les plantations<sup>32</sup>. La conquête de l'Angola, en 1641, est étroitement liée aux besoins des Hollandais au Brésil, suivant en cela l'exemple des Portugais<sup>33</sup>. Les Hollandais perdent le nord-est du Brésil et sont expulsés d'Angola en 1648. Néanmoins, l'association étroite de ces deux territoires, qui repose sur la traite des esclaves, persiste jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Tout au long de cette période, l'Afrique orientale n'intéresse que médiocrement les Européens. Les Portugais, qui tiennent Sofala et ont assujéti politiquement d'autres villes côtières, ne pénètrent pas à l'intérieur. Sur le Zambèze, ils ne poussent pas plus loin que Tete et Sena, où ils achètent de petites quantités d'or sur les marchés locaux<sup>34</sup>. Le volume de l'or et peut-être des autres biens acheminés de l'arrière-pays vers la côte est déjà en diminution au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et rien n'indique qu'il se soit accru par la suite. Cette réduction des arrivages d'or à Sofala a des conséquences tout à fait néfastes pour des villes comme Kilwa, Mombasa ou Malindi qui avaient connu une grande activité avant l'arrivée des Portugais, à l'époque où elles fournissaient de l'or et d'autres produits aux acheteurs venus d'Inde et d'Arabie. Ce déclin s'explique peut-être par le fait que les musulmans ont dû mettre fin à leurs activités commerciales sur la côte de l'Afrique orientale, mais il semble que des troubles se soient également produits au voisinage des routes que suivaient les négociants entre les ports et l'arrière-pays<sup>35</sup>. La question demande à être approfondie. Les populations côtières ont tenté en vain de faire intervenir les Turcs de la péninsule arabique contre les Portugais. L'expansion de l'*imāmat* d'Oman sur le littoral et dans les îles de l'Afrique de l'Est, qui s'amorce au XVII<sup>e</sup> siècle, entraîne, peu avant 1700, certains changements en obligeant les Portugais à se confiner dans le seul Mozambique<sup>36</sup> mais ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle que ces changements deviennent vraiment très marqués.

En ce qui concerne la pointe sud de l'Afrique, les premiers signes d'une pénétration européenne se manifestent au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque la Compagnie hollandaise des Indes orientales encourage la création de colonies de paysans hollandais (et allemands) auxquels est donné le nom de Boers. Le phénomène reste toutefois presque négligeable au XVII<sup>e</sup> siècle et même longtemps après. Cependant, la pression des Boers qui réduisent les San en esclavage ou les chassent de leurs terres, quand ils ne les exterminent pas, augure mal de l'avenir pour la population africaine<sup>37</sup>.

32. *Ibid.*, p. 8, 10, 27-35, 40-61; O. Dapper et A. F. C. Ryder, 1965.

33. M. Malowist, 1969, p. 569.

34. J. L. de Azevedo, 1947, p. 189-201; V. Magalhães Godinho, 1969, p. 253-275.

35. V. Magalhães Godinho, 1962, p. 272-273.

36. *Ibid.*, p. 273; R. Oliver et G. Mathew, 1963, vol. I, p. 141, 142.

37. Voir chapitre 23.

## L'Afrique comme réservoir de main-d'œuvre

P. D. Curtin estime à 274 000 le nombre de Noirs acheminés à travers l'Atlantique entre 1541 et 1600. En quelques années, ce nombre est porté à 1 341 000 personnes et il atteint 6 millions au XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon les calculs faits d'après ces chiffres par F. Mauro, et considérés comme valables par P. D. Curtin, le nombre d'esclaves envoyés au Brésil entre 1575 et 1675 est de l'ordre de 400 000 à 450 000, et atteint près de 2 millions au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fourniture de main-d'œuvre noire aux Antilles britanniques et françaises s'accroît dans des proportions considérables, celle vers Cuba augmente aussi. Ces chiffres témoignent d'un changement d'attitude radical, quoique progressif, des Européens envers l'Afrique. Ce continent cesse, à leurs yeux, d'être une riche source d'or pour devenir d'abord et avant tout un réservoir de main-d'œuvre sans lequel la création et l'exploitation de nombreux grands domaines européens en Amérique seraient purement et simplement impossibles. Cette évolution, sensible dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, devient tout à fait nette vers 1700. Le développement rapide des plantations de canne à sucre est la principale cause de cette énorme augmentation de la demande de main-d'œuvre noire. Le processus, qui s'amorce dès le XV<sup>e</sup> siècle à Madère, aux Canaries, aux îles du Cap-Vert, et plus particulièrement à Sao Tomé au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, atteint le Brésil où il prend de très grandes proportions dans la région du Nord-Est. L'occupation hollandaise, loin de l'interrompre, le renforce encore. La situation ne se modifie que lorsque les Hollandais, chassés du Brésil, commencent à appliquer les techniques de raffinage du sucre qu'ils y ont mises au point dans les îles de la Caraïbe, îles qui peu à peu vont être essentiellement dominées par les Anglais et les Français. Vivement concurrencées par ces nouvelles plantations, celles du Brésil n'occupent plus que le second rang dans l'économie nationale. Avec l'exploitation des mines d'or et de diamants du Brésil central (et plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement de la culture du café dans le Brésil méridional), la demande et l'importation d'esclaves ont, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, presque triplé par rapport à celles du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>.

En même temps, l'approvisionnement en esclaves des planteurs anglais et français de la Caraïbe augmente considérablement. Dans les colonies anglaises, le nombre des esclaves passe de 264 000 au XVII<sup>e</sup> siècle à 1 400 000 au XVIII<sup>e</sup> siècle. La situation est la même dans les îles occupées par la France, notamment à Saint-Domingue où près de 790 000 esclaves, dont la plupart viennent directement d'Afrique, sont amenés au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. La culture de la canne à sucre fait également son apparition à Cuba, où elle crée des besoins très semblables en main-d'œuvre. Le Surinam

38. P. D. Curtin, 1971*b*, p. 259; F. Mauro, 1960, p. 179, 180.

39. P. D. Curtin, *op. cit.*

40. *Ibid.*

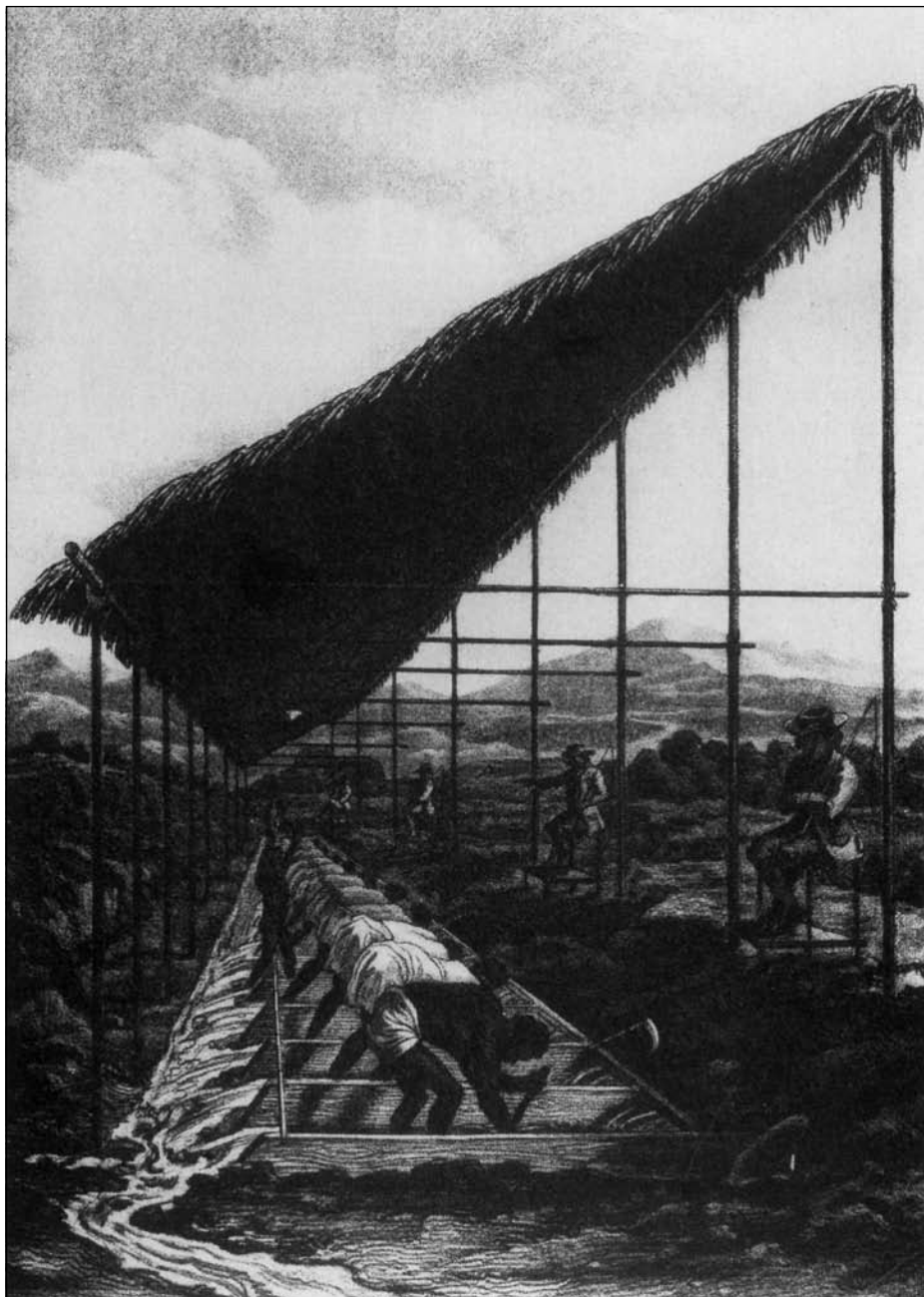
hollandais, les plantations anglaises et françaises d'Amérique centrale et la partie septentrionale de l'Amérique du Sud absorbent des esclaves noirs en grand nombre. En Amérique du Nord, les plantations de tabac de Virginie et les plantations de riz du Maryland fournissent les bases d'un nouvel essor de la traite des Noirs. Elle connaît une forte progression au XVIII<sup>e</sup> siècle, où près de 400 000 esclaves sont amenés dans les colonies anglaises<sup>41</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement des plantations de coton transforme le sud des États-Unis d'Amérique en un immense territoire dont l'économie repose sur l'esclavage. Dans les colonies du Nord, où prédomine la culture des céréales dans les petites et moyennes exploitations, ce type d'importation de main-d'œuvre demeure très limité.

La demande de main-d'œuvre noire dans les colonies américaines impose à l'Europe occidentale une tâche d'une ampleur sans précédent, notamment à une époque caractérisée par des changements radicaux dans la répartition des forces économiques et politiques. Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le déclin de l'Espagne et du Portugal est de plus en plus évident. La Hollande, alors à l'apogée de sa puissance, commence à être lentement évincée par l'Angleterre et la France qui connaissent un développement économique rapide et exercent, à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une influence de plus en plus importante sur la nature et l'ampleur de la pénétration blanche en Afrique, tandis que les Espagnols et même les Hollandais ne jouent plus qu'un rôle relativement marginal. En ce qui concerne les Portugais, leur succès dans la conquête de l'Angola leur permet de conserver une position favorable dans cette zone importante pour le trafic des esclaves.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la Hollande et l'Angleterre, puis la France et un certain nombre d'autres pays créent des compagnies qui assurent le commerce avec l'Afrique et l'acheminement des esclaves vers l'Amérique. Il se produit donc une concentration des ressources à ces fins. Les compagnies obtiennent de leurs gouvernements respectifs le monopole du commerce avec l'Afrique, ce qui leur permet d'imposer les prix qui leur conviennent. En contrepartie, elles sont tenues d'entretenir les anciens forts et d'en construire de nouveaux pour protéger les comptoirs européens situés sur les côtes africaines. À cet égard, l'action des compagnies anglaises, hollandaises et françaises renforce la position des Européens en Afrique. Les forts européens se multiplient rapidement tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment en Côte-de-l'Or et dans son voisinage immédiat.

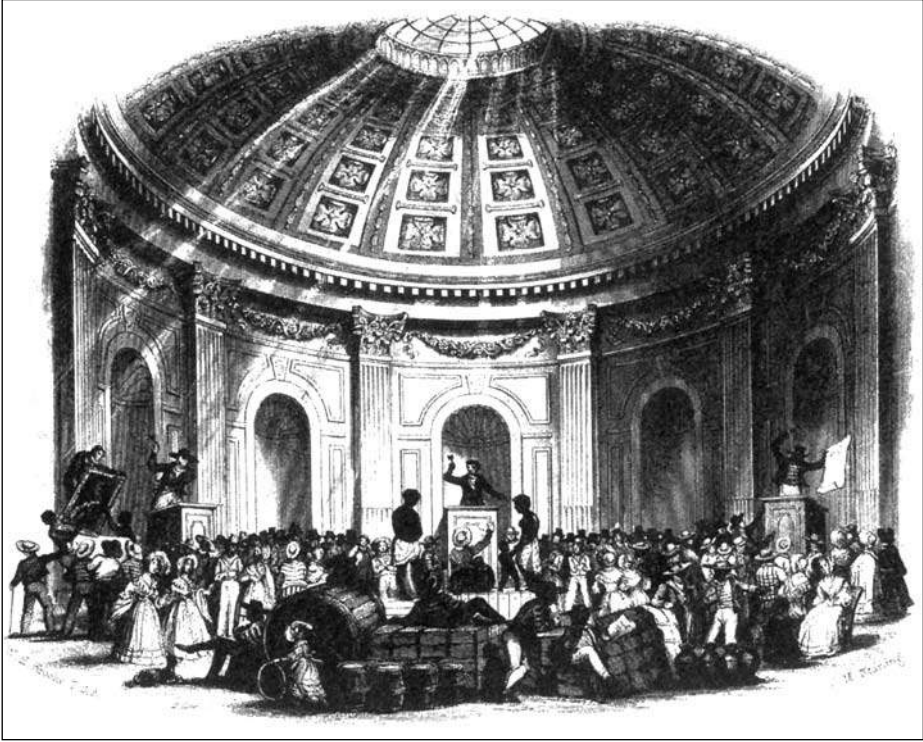
En même temps, l'Afrique devient un lieu d'affrontement pour les Européens. Il ne faut pas voir là un simple écho de la rivalité des grandes puissances en Europe. Les négociants et les compagnies commerciales s'efforcent de s'assurer le contrôle des comptoirs les mieux situés sur la côte africaine. Ils profitent, pour cela, des périodes de guerre, de sorte que les possessions des différents groupes rivaux d'Européens, dont chacun est appuyé par son gouvernement, changent fréquemment de mains. Les

41. *Ibid.*



1.2. Lavage des boues diamantifères par des esclaves noirs au Brésil.  
[© The Wilberforce Museum, Hull.]





1.3. Vente de marchandises, de tableaux et d'esclaves dans la Rotunda, à La Nouvelle-Orléans, en Amérique.

[© The Wilberforce Museum, Hull.]

gouvernements en question désirent avant tout développer les plantations américaines, qui reposent sur l'exploitation de la main-d'œuvre noire, et accroître les bénéfices qu'ils retirent du commerce des esclaves. Il est, dès lors, inconcevable que non seulement les grandes puissances mais aussi d'autres pays de moindre importance puissent laisser l'Afrique livrée à elle-même. Même la Suède, le Danemark et la Prusse tentent d'intervenir dans les affaires africaines, quoique sans grand succès et, finalement, s'en retirent.

Les résultats des compagnies ne sont cependant pas aussi brillants que prévu. Les deux plus grandes compagnies anglaises ne sont pas très actives. La Royal African Company, qui est fondée en 1672 et dans laquelle le roi d'Angleterre lui-même a des intérêts, se heurte à des difficultés constantes quoiqu'elle contrôle, dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, une part importante du commerce extérieur de l'Afrique passant par la côte occidentale. Sa politique est très critiquée par les planteurs américains des colonies anglaises et par de nombreux négociants de la métropole<sup>42</sup>. Les premiers protestent

42. D. P. Mannix, 1963, p. 29-30.

contre les prix élevés des esclaves qu'elle impose, tandis que les négociants anglais qui n'en sont pas membres veulent eux aussi avoir accès aux côtes africaines et au lucratif commerce des esclaves. À partir de 1689, la compagnie voit ses privilèges diminuer progressivement et elle perd son monopole. Elle disparaît au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une ère de commerce libre avec l'Afrique s'était déjà ouverte quelques années auparavant en Angleterre. Ce sont des négociants de Liverpool — principal centre, pendant près d'un demi-siècle, de ce que l'on a appelé le « commerce triangulaire » — qui sont les plus puissants. Ce commerce est organisé de la manière suivante : les négociants de Liverpool expédient leurs vaisseaux, chargés de produits anglais, vers les côtes africaines où ils les échangent contre des esclaves qu'ils transportent en Amérique pour les vendre aux planteurs des colonies anglaises, espagnoles et portugaises. En échange, ils rapportent en Angleterre des produits coloniaux<sup>43</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les traités commerciaux que les Anglais obligent l'Espagne et le Portugal à signer leur permettent d'accéder plus aisément aux possessions de ces deux pays en Amérique. Les Indes occidentales anglaises, en particulier la Barbade et la Jamaïque, sont, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, une zone d'implantation forcée et massive des Africains qui y sont employés à la culture de la canne à sucre, puis à celle du coton et du café<sup>44</sup>. Ces deux îles vendent des esclaves aux planteurs de tabac et de riz de Virginie et du Maryland, qui sont de plus en plus nombreux, en échange de céréales et d'autres produits des colonies d'Amérique du Nord.

La remarquable réussite des négociants de Liverpool au XVIII<sup>e</sup> siècle s'explique, on le sait depuis longtemps, par le très rapide essor de l'industrie dans les Midlands, notamment de la métallurgie à Birmingham et de l'industrie textile à Manchester. Les commerçants de Liverpool sont en mesure de fournir aux Africains, de façon régulière et à des prix plus modiques que ceux des autres Européens, des couteaux, des armes et d'autres objets en métal très appréciés, ainsi que des produits textiles. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre s'affirme progressivement comme le pays qui entretient les liens économiques les plus étroits avec la côte africaine. Son influence se fait sentir du Sénégal jusqu'aux confins du Cameroun. Si elle doit abandonner à la France, en 1799, ses avant-postes au Sénégal, elle renforce sa position en Gambie et en Sierra Leone. Elle joue également le premier rôle dans le trafic d'esclaves qui s'intensifie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle en Côte-de-l'Or. Le commerce auquel elle se livre dans la baie du Biafra et au cap du Bénin, y compris à Calabar, est de la plus haute importance pour elle. Le nombre des esclaves transportés au XVIII<sup>e</sup> siècle est nettement supérieur à 1 300 000. Les exportations d'esclaves à partir d'Ouidah, de Porto Novo, de Lagos et d'autres ports de cette côte augmentent considérablement<sup>45</sup>. Les Anglais ne sont pas les seuls prota-

43. *Ibid.*, 1963, p. 69-74.

44. K. D. Patterson, 1967, p. 16-29.

45. P. D. Curtin, 1971*b*, p. 259, 267.

gonistes européens sur cette scène. Bien que leurs positions soient moins marquées, la Hollande et, en particulier, la France avec les marchands de Nantes sont de plus en plus actifs sur la Côte-des-Esclaves, au Sénégal, dans la région du Cameroun et à Loango. L'Angola, qui est vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le principal réservoir de main-d'œuvre noire, reste, pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du Portugal qui continue d'approvisionner massivement le Brésil en esclaves.

Les tentatives de colonisation commencent en Angola, où des Européens, peu nombreux au début, viennent s'installer. En revanche, sur le littoral du Cap-Vert et au Kongo, la pénétration européenne reste purement commerciale. Les factoreries et les colonies créées par les Européens (comme Saint-Louis, fondé en 1626) sont dispersées et uniquement établies sur la côte, à proximité de baies bien abritées et, généralement, d'agglomérations africaines. Elles sont, pour les négociants blancs, le centre de certaines activités assez considérables mais de portée limitée. Elmina et Accra, mais aussi Ouidah, Porto Novo, Badagri, l'Ancien et le Nouveau Calabar, qui sont célèbres au XVIII<sup>e</sup> siècle, constituent, ainsi que d'autres comptoirs, des lieux de rencontre entre les Blancs et les Noirs qui les approvisionnent en esclaves en échange de produits européens. En général, les souverains africains se réservent la priorité dans ce commerce, mais des négociants noirs jouent aussi un rôle fort important. Même en Angola, les Portugais ne capturent eux-mêmes qu'un petit nombre d'esclaves, laissant à des agents recrutés au sein de la population locale le soin de les acheter ou de les capturer dans l'arrière-pays.

Il est difficile de savoir sur quelle étendue de territoire le commerce des esclaves s'est pratiqué; Herskovits et Harwitz se trompaient, semble-t-il, en affirmant que seule la population du littoral avait été décimée par la traite des esclaves<sup>46</sup>. Il est certain que les régions jouxtant les ports sont celles qui ont le plus souffert mais, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des informations circulent sur les longs voyages que les esclaves doivent accomplir pour venir de zones reculées d'Afrique jusqu'aux ports où ils sont embarqués. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'exportation des Africains devient massive, il faut pénétrer à l'intérieur des terres pour se procurer des esclaves car, à cette époque, les principaux fournisseurs sont les souverains de pays puissants comme l'Ashanti et le Dahomey, ainsi que des trafiquants de Calabar. Il est probable que leur terrain de chasse se situait au cœur même du continent, au nord des territoires où ils résidaient<sup>47</sup>. Les anciens États africains comme le Bénin ou l'Oyo sont beaucoup moins touchés. Le Kongo qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre dans une période de désintégration complète n'a jamais joué un rôle important comme fournisseur d'esclaves.

Les Européens ne songent pas particulièrement, à cette époque, à une expansion territoriale en Afrique (sauf en Angola), puisqu'ils se procurent des esclaves là où ils vendent rhum, armes et autres marchandises, c'est-à-dire dans leurs comptoirs et dans les nombreuses baies qu'ils contrôlent.

46. M. J. Herskovits et M. Harwitz, 1964.

47. J. D. Fage, 1969a.

Ils ne sont pas encore prêts à entreprendre la conquête du continent noir, notamment parce qu'ils supportent mal son climat et parce qu'ils sont désarmés devant les maladies tropicales. Les Européens, de même que les Brésiliens et les premiers Nord-Américains qui commencent à faire leur apparition sur le continent africain, mettent donc tout en œuvre pour gagner l'amitié des souverains africains en leur fournissant généreusement les marchandises qu'ils désirent. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la communauté d'intérêts très particulière qui unit les trafiquants d'esclaves européens à leurs fournisseurs (c'est-à-dire les souverains, les dignitaires et les commerçants africains) se renforce encore. Il convient de noter à ce propos que le mouvement en faveur de l'abolition de l'esclavage, lancé dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, se heurte, en Angleterre, à une résistance vigoureuse de la part non seulement des planteurs des Indes occidentales mais aussi, dans une large mesure, des marchands de la métropole. On découvrira plus tard que les rois de l'Ashanti et du Dahomey, et très certainement d'autres souverains africains, se sont eux aussi fermement opposés à l'arrêt de la traite des esclaves.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la zone à laquelle les Européens s'intéressent le plus est la côte occidentale de l'Afrique. Le commerce des esclaves est très réduit sur la côte orientale et ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les trafiquants européens y font leur apparition. La très grande distance qui la sépare des marchés américains élève de sérieux obstacles, bien que nullement insurmontables, à l'acheminement des Africains vers les colonies du Nouveau Monde. De nombreux habitants de la région qui correspond à l'actuel Mozambique doivent donc accomplir un voyage particulièrement long et tragique pour parvenir de l'autre côte de l'Atlantique, notamment au Brésil. Selon P. D. Curtin, le nombre d'esclaves arrachés à l'Afrique centrale et à l'Afrique du Sud-Est entre 1711 et 1810 pour être acheminés en Amérique est de l'ordre de 810 000, ce qui représente 24 % du nombre total des esclaves importés<sup>48</sup>. On manque cependant de renseignements sur le nombre d'esclaves originaires de la côte orientale et de son arrière-pays. Un petit nombre d'esclaves noirs a été exporté par les Français après qu'ils se furent rendus maîtres de l'île de la Réunion et de l'île Maurice. En Afrique de l'Est, les exportations d'esclaves à destination de l'Arabie par les sujets de l'*imām* d'Oman sont en augmentation au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lorsque ce trafic se réoriente vers Zanzibar, il a des effets tragiques pour la population de l'Afrique centrale et de l'Est. Il semble cependant que ce soit surtout au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle ait été décimée par les razzias des négriers arabes.

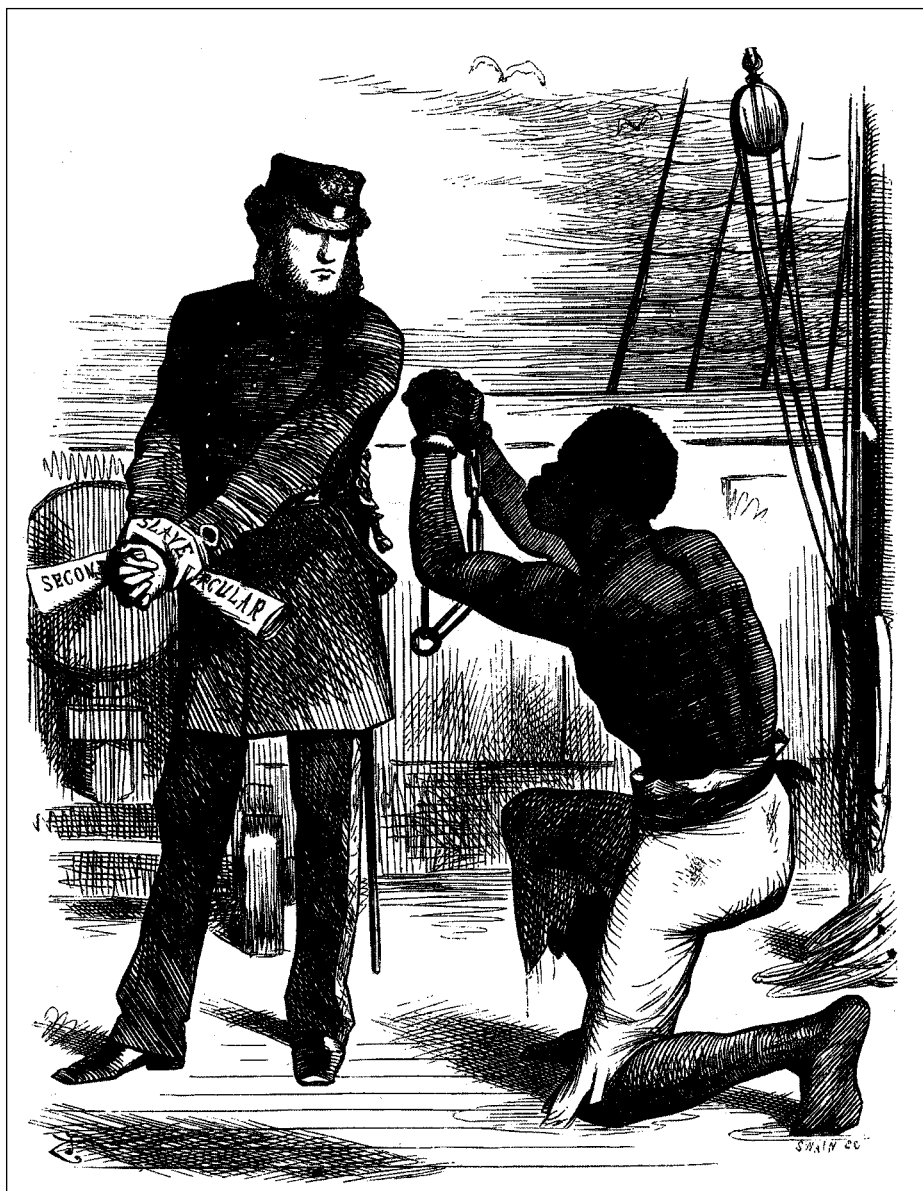
En Afrique du Nord, les Européens ne mettent fin aux activités des pirates barbaresques qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les privant ainsi de leur principale source de revenus. Il serait intéressant de savoir si ce fait eut une influence quelconque sur la politique de l'élite gouvernante d'Alger et de Tunis, qui était alors étroitement associée aux expéditions des pirates, et notamment sur sa politique à l'égard des communautés autochtones.

48. P.D. Curtin, 1971*b*, p. 267.

L'expédition effectuée vers le fleuve Niger en 1591 ne semble pas avoir eu d'effet durable au Maroc. Les conquérants se sont très vite affranchis de la métropole et leurs descendants (Arma) ont créé de petits États qui ont d'ailleurs été éphémères. On ne trouve pas trace de changements importants survenus dans le commerce entre le Maroc et la boucle du Niger. Des esclaves et de petites quantités d'or ont continué à être exportés du Soudan occidental. Le trafic des esclaves semble avoir été considérable puisque, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les sultans du Maroc possèdent une armée d'esclaves qui, pendant une certaine période, ont aussi exercé une forte influence sur la politique du pays.

## Conclusion

L'histoire des contacts de l'Afrique avec le reste du monde, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, peut être brièvement caractérisée comme suit: la côte occidentale et son arrière-pays sont la zone la plus fortement en contact avec le reste du monde. Au début, c'est à l'or africain que s'intéressent les Européens, puis, à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le trafic des esclaves passe au premier plan. Il sert à assurer le développement économique d'une grande partie de l'Amérique et de la Caraïbe, et a aussi pour effet d'accélérer l'accumulation de capital en Europe (surtout en Angleterre) et en Afrique. À cette époque, la pénétration européenne en Afrique est de type protocolonial et revêt un caractère essentiellement commercial. Les échanges entre les deux parties sont inégaux car les Blancs exportent des produits bon marché en échange desquels ils se procurent une très abondante main-d'œuvre. De ce fait, s'ils n'essayaient pas de conquérir le continent, ils n'en causent pas moins un grave préjudice à l'Afrique sur le plan démographique. Il semble aussi que l'on ait généralement sous-estimé le rôle de débouché joué par l'Afrique dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour de nombreux produits de l'industrie européenne. Les avantages que l'Afrique a retirés de ces contacts se limitent à l'introduction de la culture du maïs et de diverses variétés de manioc. On ne saurait soutenir que cela compense l'hémorragie démographique, sans parler des souffrances infligées aux innombrables êtres humains qui ont été arrachés à leur milieu et emmenés dans de lointaines contrées où tout leur était étranger pour y être astreints à un dur labeur dans les plantations.



1.4. Dessin satirique politique intitulé « Hommes et frères !! »  
[© The Wilberforce Museum, Hull.]

# Les structures politiques, économiques et sociales africaines durant la période considérée

*P. Diagne*

Sous la poussée notamment de facteurs internes d'ordre démographique ou écologique ou de forces extérieures telles que le commerce des esclaves, le christianisme, l'islam et le capitalisme, les structures sociales, économiques et politiques africaines n'ont cessé de se transformer entre 1500 et 1800. Le présent chapitre étudie ces transformations et les nouvelles structures qui sont apparues et fait ressortir que, dans la plupart des régions du continent, la fameuse immuabilité des structures ou des institutions africaines est un mythe historique sans fondement réel.

## Les nouvelles structures sociales

### L'islam et le christianisme

C'est d'abord dans le domaine social que le changement se fit sentir et que de nouvelles structures apparurent. Dans le domaine religieux, les philosophes et les religions d'Europe et du Moyen-Orient commencèrent leur poussée, le christianisme et l'islam devenant des forces politiques dans des régions où ils étaient jusqu'alors inconnus. Le problème religieux devint crucial pour des civilisations qui, du fait même de leur vision du monde, avaient jusque-là ignoré ce genre de conflit.

Tout le terrain gagné par le christianisme dans les zones côtières de l'Afrique orientale au cours de cette période fut perdu lorsque fut assassiné le père Gonçalo da Silveira, prêtre portugais qui s'était efforcé de soumettre

le *mwene mutapa* Nogoma à l'influence chrétienne et portugaise en 1560. L'islam, en revanche, progressait en Éthiopie avec les conquêtes d'Aḥmad Grañ (1531–1535)<sup>1</sup> et celle des *mai* du Borno et des *askiya* du Songhay au Sahara et au Soudan occidental.

### Des sociétés de captifs aux sociétés d'esclaves

Le deuxième changement important fut le remplacement, dans la majeure partie de l'Afrique, d'un système propre à l'Afrique noire, celui du *jonya*, par un système importé d'Europe et du Moyen-Orient, celui de l'esclavage.

Le *jonya* (du terme mande *jon* qui signifie captif) était surtout répandu au Soudan occidental et dans la région du Niger et du Tchad. Un *jon* (*jaam* en wolof, *maccuba* en fulfulde, *bayi* en hawsa) était lié à une lignée. Il n'était pas cessible, possédait la majeure partie de ce qu'il produisait et, dans les sociétés où régnait ce système, il appartenait à une catégorie sociopolitique intégrée à la classe dominante; il était donc citoyen à part entière de l'État et appartenait à son appareil politique. En tant que système et catégorie sociale, le *jonya* joua un rôle considérable et original dans les États et empires du Ghana, du Takrūr, du Mali, du Kānem-Borno, de l'Ashanti, du Yoruba et du Monomotapa (Mwene Mutapa)<sup>2</sup>. L'élite des esclaves royaux (les *jon tigi* mande, les *farba* des *jaami buur* du Takrūr et les *sarkin bayi* des Hawsa) appartenait à la classe dominante de l'État et de la société. Elle exerçait un certain pouvoir, amassait des fortunes et pouvait même posséder elle-même des esclaves comme les *jombiri jon* mande et les esclaves des captifs du Dahomey<sup>3</sup>.

En revanche, l'esclavage oriental et occidental, tant sous sa forme ancienne que sous sa forme coloniale qui se répandit en Afrique au XVIII<sup>e</sup> siècle, visait essentiellement à établir un mode de production faisant de l'esclave, pratiquement privé de droits, un bien immobilier ou une marchandise négociable et cessible. Les esclaves formaient parfois le gros de la population active d'une société, comme dans le système athénien et dans les plantations coloniales en Arabie médiévale ou en Amérique post-colombienne. Ce phénomène engendra un conflit qui devait continuer à déchirer le continent africain jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Une instabilité croissante et des guerres continuelles contribuèrent, sur le plan démographique tout au moins, à l'expansion du *jonya* au XVI<sup>e</sup> siècle, tant et si bien que ce système commença à s'implanter dans les mêmes régions que l'esclavage de type ancien ou de type colonial, dans

1. Voir le chapitre 24.

2. Les *macamos* étaient des groupes d'esclaves entourant le *mwene mutapa*, c'est-à-dire l'équivalent des prisonniers royaux soudanais (*farba jon*, *tonjon* ou *jaami buur*).

3. L'étude de l'esclavage dans les sociétés africaines a fait l'objet de plusieurs ouvrages importants, tel celui qui a été publié en 1977 sous la direction de S. Miers et I. Kopytoff. Il dénombre toutes les institutions auxquelles on peut appliquer le terme esclavage et s'efforce de définir celui-ci dans le contexte autochtone africain. Voir C. Meillassoux, 1975; P. E. Lovejoy, 1981; A. G. B. Fisher et H. G. Fisher, 1970.



le cadre des nouvelles structures sociales. Dans les régions où les institutions islamiques furent introduites, comme chez les Songhay, les Hawsa et dans les villes d'Afrique orientale, les deux systèmes furent souvent confondus.

Avec la création d'États musulmans ou d'émirats — qui occupèrent progressivement tout le Soudan occidental grâce aux *djihād* et aux révolutions de Karamokho Sambegu au Fouta-Djalou vers 1725 et de Sulaymān Baal au Fouta Toro en 1775 — les traditions et le droit musulmans s'implantèrent dans la région et l'esclavage remplaça le système du *jonya*. La fondation du califat de Sokoto par <sup>c</sup>Uthmān dan Fodio au début du XIX<sup>e</sup> siècle accéléra le processus que renforcèrent encore l'islamisation des Négro-Berbères du Sahara et la conquête du pays par les *ḳabīla* arabes hassanes, en transformant progressivement le système semi-féodal des *Harāḳīn*<sup>4</sup> (qui associait une aristocratie guerrière et des peuplades sédentaires conquises) en un système ressemblant plus ou moins à l'esclavage. Mais le *jonya* survécut parmi l'aristocratie traditionnelle du Soudan occidental et de la région du Niger-Tchad qui n'avaient guère, voire pas du tout, subi l'influence musulmane. Jusqu'à la conquête coloniale, le *jonya* garda quelque influence dans les États wolof, seereer, hawsa, kânembu et yoruba. Avec ses *furba jon*, l'empire de Ségou rappelle celui des *mansa* et leur *tonjon*. Jusqu'à la conquête coloniale, les États de Kayor, Siin et Yatenga furent dans une très large mesure sous la domination de l'élite guerrière ou administrative de la classe des captifs.

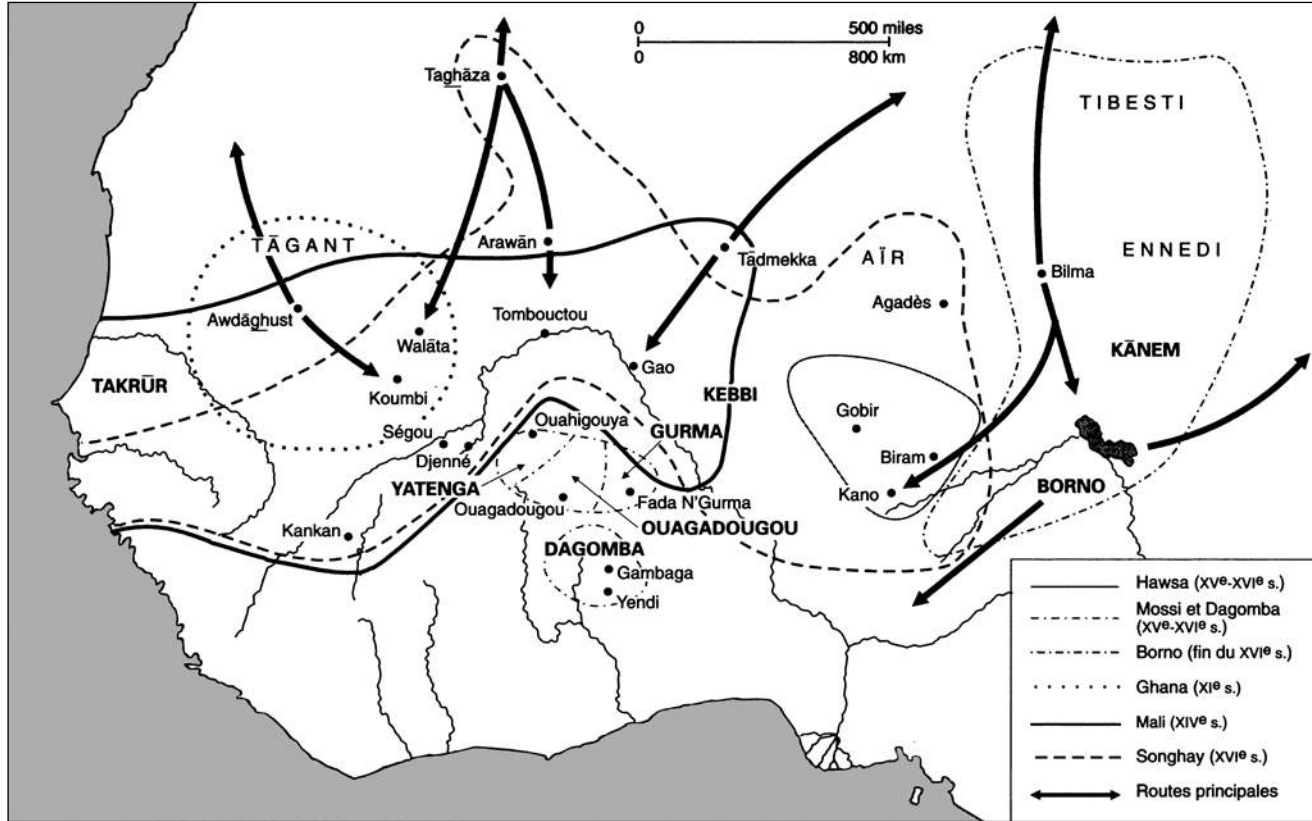
### L'expansion des structures féodales

Le troisième changement tient aux structures féodales qui, intactes ou modifiées, se répandirent parmi les civilisations agraires d'Afrique.

En tant que structure politique, mode de production ou système socio-économique, le féodalisme supposait non seulement des liens d'allégeance, de vassalité et de suzeraineté, mais offrait aussi la possibilité de spéculer et de tirer profit des moyens de production. Peu importait que ce droit fût fondé sur la propriété foncière, la domination territoriale ou la possession d'une personne, d'un bien ou de certains moyens de production. Il se trouve que c'est la propriété foncière qui, dominant la pensée, les systèmes de gouvernement et les structures politiques et socio-économiques de l'Europe et du Moyen-Orient, caractérisait les régimes féodaux occidentaux et orientaux qui s'implantèrent dans les civilisations d'Afrique, essentiellement agraires. Leur influence s'exerçait partout où l'occupation des terres ou la domination d'un territoire entraînait la perception de taxes, de droits, de loyers, de droits de métayage et de fermage, ou l'emploi d'ouvriers agricoles.

Les structures socio-économiques des territoires situés au sud du Sahara différaient de celles de l'Europe et du Moyen-Orient, et du régime féodal en particulier. Il n'y avait pas de spéculation sur les moyens de pro-

4. Des serfs, à l'origine.



2.1. Entités politiques du Sahel entre les XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

[Source : d'après une carte dessinée par P. Ndiaye, Département de géographie, Université de Dakar.]

duction, même dans les sociétés et États de classe de cette région, et ce en raison des conditions historiques et écologiques. Avant l'apparition du droit islamique ou du *mailo* (régime foncier) d'inspiration occidentale (qui introduisit un système de fermage en Ouganda en 1900), la terre n'était pas une source de revenus en Afrique noire. La propriété de type européen, soit le droit d'user et de disposer des biens et même des personnes (c'est-à-dire des esclaves), n'existait pratiquement pas. Ceux qui s'approprièrent ou transmettaient une parcelle de terrain ou une zone de chasse, de pêche ou de cueillette ne se prévalaient que d'un droit de jouissance qui excluait la spéculation lucrative ou le droit de vente. Les sociétés agraires du sud du Sahara donnèrent donc naissance au *lamana* — système d'occupation des terres qui ne prévoyait ni la location des terres, ni fermage ni métayage, encore que des taxes imposées par l'État, les autorités et les chefs étaient perçues sur la production agricole et pastorale. L'économie propre à l'Afrique noire était axée avant tout sur la production destinée à la consommation. L'homme produisait ce dont il avait besoin mais ne possédait pas les moyens de production.

Les interactions entre les différentes structures sociales créèrent des sociétés hybrides et hétérogènes qui ont été, en général, assez mal décrites par les érudits aveuglés par des notions préconçues de l'histoire. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait donc des zones marginales où un féodalisme dénaturé voisinait avec le *lamana*. Néanmoins, dans la plupart des régions où la production était destinée aux échanges, le régime de type féodal dominait et le système de production pour la consommation (*lamana*) avait été soit éliminé, soit transformé.

En Égypte, le système turc des *beylik* (beylicats) encouragea le développement du régime féodal et le régime ottoman se substitua à une noblesse de propriétaires fonciers qui avait elle-même instauré tout un système de rapports entre les feudataires et les suzerains. Comme en Europe au Moyen Âge, cette aristocratie rurale était protégée par les *odjak* (forteresses et garnisons turques). Les grands chefs locaux gouvernaient soit un *ʿarsh*; (zone ethnique), soit un *dwar* (camp de tentes) selon leur système hiérarchique. Ils soumettaient des *khames* (vassaux, serfs) et de petites communautés, comme le faisait le *Makhzen*. Au Sahel et dans le Sahara mauritanien, les familles religieuses et les *djuad* (chefs guerriers) soumièrent des confédérations de petites communautés qu'ils transformèrent en fiefs sous prétexte de fraternité religieuse ou en exerçant leur droit de conquête. Dans le sud de l'Oranie, les *Awlād Sīdī Shaykh* imposèrent un tribut aux nomades chaamba, qui leur prêtèrent serment d'allégeance. Les guerriers hassan imposèrent les mêmes obligations d'allégeance (*worma*<sup>5</sup>) aux familles *harāfīn* et de marabouts au nord du fleuve Sénégal et prélevèrent le *muud al-hūrum* sur les Fulbe.

Les beys concédaient souvent aux principaux dignitaires turcs et autochtones du Maghreb d'importantes propriétés qu'ils exploitaient

5. Le terme *worma* a introduit l'idée d'allégeance ou de vasselage dans les langues du Takrūr où cette relation n'existait pas jusqu'alors.

suivant le système du métayage, du fermage ou de la location. Comme en Égypte, l'activité économique était aux mains du beylicat qui avait le monopole des industries manufacturières, des moulins, des arsenaux, de la frappe de la monnaie, des chantiers de construction et s'attribuait en outre le produit de la piraterie. Il avait la haute main sur le commerce des céréales, de l'huile, du sel et des textiles, et contrôlait les routes commerciales (c'est-à-dire les points d'arrivée des caravanes et les ports) ainsi que le commerce extérieur. Sa surveillance s'exerçait sur les guildes d'artisans et de négociants. La classe moyenne des négociants elle-même servait d'intermédiaire au régime ottoman.

Dans le reste de l'Afrique du Nord et dans le nord de l'Éthiopie, le régime féodal se développa différemment du fait des conditions écologiques qui rendaient la concentration de la propriété difficile dans certaines régions. Les grandes propriétés beylicales du Maghreb, qui s'étendaient sur de vastes superficies, entraînèrent la généralisation de la distribution d'*azel* (fiefs) exploités suivant le système du *khammāsat* (fermage) avec partage sur la base du cinquième. Au niveau régional, le régime était encore celui des *milk* (petites exploitations familiales) et des *ʿarsh* (exploitations communautaires ou de groupe) mais toujours dans le cadre de la superstructure féodale de spéculation.

En Égypte et dans le reste de l'Afrique du Nord, plusieurs siècles de domination gréco-romaine avaient déjà ouvert la voie à la féodalité, c'est-à-dire au système d'*iktāʿ* des Mamluk. Sous l'occupation grecque et romaine, ces régions étaient devenues les greniers de ces empires qui y avaient développé le domaine public (*ager publicus*) et le colonat à l'aide de la main-d'œuvre esclave et de la paysannerie totalement opprimée et exploitée. Au sud du Sahara, le passage au régime féodal se fit sous la poussée d'une influence extérieure.

Dans le nord de l'Éthiopie, par exemple, apparut une aristocratie foncière qui créa de grands domaines, parce que la noblesse éthiopienne avait perverti les principes de la filiation double et du partage égal des héritages, ce qui donna naissance à des « familles » transgénérationnelles. Les membres de la noblesse s'approprièrent également le bétail et les produits de la terre. L'économie de la région reposait sur l'agriculture de labour et un grand nombre des membres de la nouvelle noblesse purent transmettre à leurs héritiers l'intégralité des domaines qu'ils venaient d'acquérir. De même, le pouvoir politique fut progressivement concentré entre les mains de ce groupe; il devint donc crucial, pour accumuler des richesses, de détenir une charge politique. C'est ce qui explique l'existence, dans le nord de l'Éthiopie, d'une tendance très nette à une plus grande différenciation des classes reposant sur l'accumulation de la propriété foncière et du pouvoir politique<sup>6</sup>.

Ce régime semi-féodal fut étendu par les chrétiens de l'Éthiopie du Nord aux zones du Sud où furent créées des *ketema* (villes de garnison) habitées par

6. Voir chapitre 24. Voir également A. Hoben, 1975.

une *neftenia* (noblesse foncière) colonisant les *gasha* (terres occupées). Les *gabar* (paysans) qui cultivaient les terres au profit de la noblesse foncière étaient, comme les *fallāhīn* (sing. *fallāh*), plus ou moins des serfs ou, tout au moins, des tributaires ou des clients obligés de payer le *gabis* ou *siso*, suivant qu'ils étaient métayers ou fermiers.

Dans la région des Grands Lacs, surtout dans la zone sud qui comprend une grande partie de l'actuelle Tanzanie occidentale, le Burundi, le Rwanda et l'Uvira au nord-est du Zaïre, le système de la « clientèle » constituait un régime semi-féodal qui réglait les relations entre pasteurs et agriculteurs. Il s'agissait d'une sorte de contrat entre le donateur (le pasteur) qui fournissait le bétail et le bénéficiaire (l'agriculteur) qui mettait ses services et ceux de sa famille et des générations à venir à la disposition du donateur et de ses héritiers. Ces contrats variaient selon les sociétés et se modifièrent également au fil des années<sup>7</sup>. Au Takrūr, un *surga* ou *dag* acceptait de son propre gré d'être entretenu par un homme riche ou par un homme politique influent. Il semble que ces rapports relevant de structures quasi féodales soient dus non à des causes extérieures mais à une évolution interne.

Les principaux facteurs qui contribuèrent à l'adoption du système socio-économique féodal ottoman furent la propagation du régime de l'émirat musulman avec l'arrivée des *askiya* dans le Soudan occidental, l'expansion de l'empire des *mai* islamisés du Borno et l'introduction du droit coranique à la suite de conversions et de *djihād*. Chez les Songhay, les *askiya* conservèrent une partie de la structure socio-économique traditionnelle. Comme l'aristocratie éthiopienne qui avait colonisé le sud de l'Éthiopie, ils introduisirent de nombreuses innovations dans les régions qu'ils conquièrent. L'*askiya* Muḥammad et ses successeurs distribuèrent des concessions à la manière des Mamluk; ils créèrent des *iktāʿ* (fiefs) sur les terres (*kharādī*) arrachées à des non-musulmans et donnèrent à leurs favoris non pas les serfs, les terres qui n'étaient pas cessibles ou leur propriété, mais l'usufruit des droits, taxes et redevances payables à l'État. Les chroniques (*ta'riḫh*) fourmillent de renseignements sur ce point.

Dans les émirats, c'est le droit islamique des *djihād* qui fut adopté, ce qui renforça l'implantation des structures socio-économiques féodales ou semi-féodales européennes et moyen-orientales. Les *almamia* du Fouta Toro, du Fouta-Djalou et du califat de Sokoto étaient tout simplement calqués sur les régimes foncier et fiscal ottomans. Le *jom leydi* (maître de la terre), les *jom lewre*, *jom jambere* et *jom jayngol*<sup>8</sup> (qui avaient la jouissance des terres au Fouta) furent progressivement intégrés non dans des systèmes d'allégeance féodaux mais dans une structure socio-économique de type féodal.

7. E. Mworoha, 1977, chap. 3 et 4. Voir également le chapitre 26 ci-après.

8. *Jom lewre*: premier occupant et défricheur de la terre; *jom jambere*: personne ayant le droit de défricher la terre avec une hache; *jom jayngol*: personne ayant le droit de défricher la terre en la brûlant.

Le nouveau système juridique établi par les émirats fut à l'origine d'une spéculation de type féodal sur les terres. Les *njoldi* (droits symboliques dus au maître de la terre<sup>9</sup>), les *kawngal* (droits sur les zones de pêche), les *yial* (droits sur les terrains de chasse), les *hore kosam* (droits sur les pâturages) et les *gobbi* (droits sur les mines) furent transformés en droits annuels payables aux détenteurs du pouvoir et perçus sous la supervision de l'État. La charge de collecteur des impôts elle-même devint vénale, comme la plupart des charges officielles du système. Le métayage, le fermage et la location des terres se généralisèrent. Dans les régions islamisées, le nombre des paysans sans terres, qui avaient été dépossédés par la conquête ou par le nouveau système juridique, augmenta considérablement. Les *refo rekk* (serfs) seereer, les *samba remoru*, les *baadolo* et les *navetaan* du Takrūr ainsi que les *tala-kawa* hawsa devinrent les équivalents des *khames*, *harāṭīn*, *fallāḥīn* et *gaba* de la Méditerranée et du Sahara. Le *leydi hujja* (terme fulfulde signifiant bail) équivalait à introduire le régime foncier ottoman. Le *njoldi* représentait la location annuelle du sol et le *cootigu* le droit payable par les fermiers, métayers et sous-fermiers. Le système musulman oriental de contrôle des terres était appliqué dans les *bayti maal* ou *leydi maal* et dans les *leydi janandi*, qui appartenaient à l'État, ainsi que dans les *ḥabūs*, qui appartenaient à la communauté religieuse. Mais les terres n'étaient qu'en partie soumises aux formes maghrébines de vassalité. Il existait encore certains cas d'exonération d'impôt du type *makhzen*<sup>10</sup>. L'allégeance due au titre du *leydi urum* se manifestait par le *worma* (lien de vassalité), ainsi que par l'impôt *muud al-hurum* ou *muudul horma*.

Ainsi à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut conjugaison de structures socio-économiques d'origines différentes. Il s'ensuivit l'apparition d'un nouvel ordre social, c'est-à-dire d'un gouvernement de type autoritaire ou apparenté à l'émirat<sup>11</sup> dans lequel des structures féodales étaient superposées au *lamana* africain. Cette transformation des structures socio-économiques influa sur la forme de l'État *mansaya*: au Soudan occidental et au Nigeria, qui furent islamisés, l'institution musulmane de l'émirat remplaça le *mansaya* ou s'y superposa. Dans le golfe de Guinée et en Afrique centrale et orientale, où des chefs chrétiens firent leur apparition parmi les Mani Kongo et les Mwene Mutapa, l'influence de la monarchie féodale chrétienne se fit de plus en plus évidente.

9. Ces droits, qui étaient payés en nature (céréales, pièces de gibier, hydromel, poulets, chèvres, etc.), avaient à l'origine une signification surtout rituelle, c'est-à-dire qu'ils étaient considérés comme des offrandes à « l'esprit du lieu » qui était occupé. Ils étaient offerts au moment de la prise de possession, parfois au moment des récoltes, et la plupart du temps lors des funérailles et des cérémonies de succession au *laman*, ou premier occupant.

10. Les *ḥabila makhzen* étaient exemptées d'impôts et leurs terres étaient placées sous le contrôle de l'autorité centrale. En échange, les chefs *makhzen* percevaient des impôts sur les *ḥabila* voisines, les *raia*.

11. L'expression « régime autoritaire ou apparenté à l'émirat » désigne ici les formes sociales hybrides qui apparurent en Afrique noire à la suite des contacts avec l'islam. Voir P. Diagne, 1967.

## L'évolution de l'architecture et des arts

Enfin, il y eut également quelques réalisations importantes dans les domaines de l'architecture et des arts. Les bâtisseurs des villes de la vallée du Nil, du Maghreb, du Soudan et de la côte ainsi que les constructeurs des palais yoruba, de ce que l'on appelle aujourd'hui les ruines du Zimbabwe, des maisons, palais et mosquées de la côte orientale de l'Afrique et des *tata* qui ceignent les villes hawsa étaient à la fois des architectes, des maçons, des décorateurs et des urbanistes. Les cases rondes ou pyramidales de pierre ou de pisé et les maisons à étages des Joola appartiennent à la même tradition architecturale que la Koutoubia de Marrakech, le tombeau de l'*askiya* à Gao et celui des califes du Caire. La période précédente avait déjà porté très loin le souci d'une architecture de qualité comme en témoignent les ruines d'Awdāghust, de Koumbi, de Kilwa, de Djenné et d'Axum. Après le XVI<sup>e</sup> siècle, l'architecture continua de se renouveler surtout peut-être au Soudan occidental et au Nigeria, mais les villes d'Afrique du Nord et de la vallée du Nil périclitèrent en même temps que leur prospérité déclinait. Il reste que les *askiya*, qui reprirent la tradition en Afrique occidentale, furent de grands bâtisseurs, à l'instar de leur contemporain au Maroc, Abū 'l-'Abbās al-Manṣūr.

Sonni 'Alī et l'*askiya* Muḥammad reprirent la construction du grand canal longeant le Niger. Au Maroc, l'avènement d'al-Manṣūr coïncida avec une vague de grands travaux publics qui fut néanmoins passagère. Les traditions architecturales du Sahel et du monde islamique se propagèrent de plus en plus vers le sud. Le style architectural soudanais, dont les mosquées de Sankoré et de Djenné étaient les prototypes, s'imposa à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. L'*askiya* Muḥammad bâtit Tendirma de toutes pièces et fonda la mosquée de Sīdī Yaḥya. C'est dans ce contexte que se formèrent d'importants corps de maçons, d'ébénistes et de décorateurs qui, au Soudan occidental et dans le Maghreb, donnèrent naissance à des fraternités et à des castes.

En Éthiopie, la période Gondar (de 1632 à 1750 environ) vit l'apparition de nouveaux styles architecturaux encouragés par la Cour. À Gondar et dans d'autres villes, les familles impériales successives firent édifier de grands et beaux palais, des châteaux, des églises et des bibliothèques dont la décoration intérieure était très raffinée<sup>12</sup>. Dans les régions côtières de langue kiswahili d'Afrique orientale, la période comprise entre 1700 et 1850 connut d'importantes innovations architecturales : renouvellement des éléments de décor et des motifs ornementaux, originalité dans la conception même des maisons dont la construction témoignait d'une grande maîtrise, en particulier pour les moulures en plâtre. Cette évolution de l'architecture entraîna l'essor d'activités annexes telles que la sculpture sur bois et, notamment, celle des portes et l'ébénisterie<sup>13</sup>.

12. Voir le chapitre 24.

13. J. de V. Allen, 1974. Voir également P. S. Garlake, 1966.

## Les nouvelles structures économiques

De grandes structures économiques apparurent au cours de cette période: le système des castes qui remplaça le système des guildes ou corporations, l'économie de pillage, principalement dans l'Afrique du Nord et de l'Est, et l'économie des entrepôts ou comptoirs, surtout en Afrique centrale et occidentale.

Une économie artisanale et une société de castes et de guildes

La civilisation urbaine médiévale avait contribué à la division du travail en favorisant l'artisanat et les industries manufacturières. Mais ce développement fut inégal au XVI<sup>e</sup> siècle suivant la région ou le type de société, et différentes tendances se manifestèrent selon les contextes sociaux.

Dans les civilisations du Soudan occidental, de la région du Niger-Tchad et du Sahara, par exemple, l'artisanat ainsi que les activités industrielles et manufacturières se développèrent dans le cadre d'un système de castes plus ou moins fermées et constituées autour de lignées. Sous l'influence croissante des civilisations du Takrūr et du Sahara, ce système eut tendance à se figer, surtout dans les régions du sud du Sénégal, les territoires des Mande et des Hawsa. Celui du Takrūr s'implanta dans le Kayor, le Jolof, le Siin et le Saalum avec l'émigration de certains de ses membres. Le *nyamankala* (système de castes) mande accorda pendant longtemps un statut élevé à la profession de forgeron jusqu'à ce que les Takruriens occupent la région à la suite de *djihād*. Ainsi, Sumaguru Kanté, qui joua un rôle important dans l'accession au pouvoir de la dynastie des Mansa et dans la constitution de l'État du Mali, était à l'origine un forgeron. Les ouvriers travaillant le métal jouissaient d'une grande estime chez les Fon et les Yoruba mais, dans ce cas aussi, l'influence des immigrants venus du Takrūr et du Sahara devait renverser la tendance dominante. Au Songhay, les *askiya* gouvernaient déjà une société dans laquelle le système de castes s'était implanté, stratifié et enraciné.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la révolution torodo renforça le système de castes au Takrūr en accentuant les divisions entre les classes. Les paysans sebbe, les pêcheurs subalbe et même les bergers nomades fulbe buruure furent progressivement méprisés. Ils ne furent pas assimilés aux *benangatoobe* (cordonnier ou *sakkeebe*, forgerons ou *wayilbe*, griots ou *gawlo*, etc.) et firent l'objet d'une ségrégation de la part des *nangatoobe* (castes supérieures). L'élite des marabouts torodo déprécia de plus en plus l'aristocratie des Ceddo et des Denyanke qu'elle avait vaincue ainsi que tout ceux qui n'étaient pas membres des dynasties maraboutiques pouvant prétendre à des charges élevées. Dans les sociétés négro-berbères du Sahara, les divisions religieuses, ethniques et raciales se cristallisèrent peu à peu en castes hiérarchisées.

Un dernier aspect important de l'organisation de l'industrie ou de l'artisanat de l'époque tient au degré de contrôle exercé par l'État. Dans



les civilisations méditerranéennes, il y avait généralement monopole d'État pour un certain nombre d'activités telles que le tissage, la construction navale, la fabrication des armes, le raffinage et le commerce extérieur. Mais les États de l'Afrique noire n'exercèrent que rarement cette prérogative, même lorsque l'industrie des armements se développa<sup>14</sup>. Cette période fut marquée par le contraste entre la polyvalence des différentes catégories de la population campagnarde et la nette spécialisation des citadins. Dans l'agriculture et l'élevage, la division du travail et la spécialisation professionnelle ne s'étaient que très peu marquées. Agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et chasseurs exerçaient tous de nombreux autres métiers tels que ceux de forgeron, de vannier, de maçon, de bûcheron, de charpentier, de tisserand ou de cordonnier, selon les besoins. Il arrivait que les femmes ou certains groupes d'âge soient spécialisés dans certains types de métiers (comme le travail des métaux, du bois et du cuir) qui jouèrent un rôle dans la formation des castes.

Les industries d'État s'accrurent : des manufactures d'armes et même des chantiers navals, pour la construction de flottes maritimes et fluviales s'implantèrent tant au Soudan occidental et sur la côte occidentale de l'Atlantique que dans les pays méditerranéens et de l'océan Indien.

La multiplication des guerres redonna parfois un nouvel essor au travail des métaux. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Sonni 'Alī réorganisa les arsenaux du Songhay, en fixant des objectifs annuels de production aux ateliers. La métallurgie se perfectionna en Égypte où l'on commença à fabriquer de l'acier de Damas, tandis que le travail du fer, du cuivre, de l'or et de l'argent occupait d'importantes communautés. L'industrie des métaux précieux en Égypte et en Afrique du Nord continuait à s'approvisionner en or à Wādī Allaga en Nubie, à Sofala et au Soudan occidental. Les forgerons mande, organisés en castes, exportèrent leurs techniques dans les nouvelles villes que le commerce atlantique faisait surgir de la côte. Les *garassa*, *tëgg* et *maabo* soudanais, qui fabriquaient des charrues, des haches, des sabres, des sagaies, des pointes de flèche et des instruments usuels, perfectionnèrent leur art et réparaient des armes à feu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce secteur que les nouvelles techniques furent le plus rapidement assimilées. L'artisanat de l'or et de l'argent stimula le commerce dans les souks des villes du Maghreb, de l'Égypte et du Soudan occidental. Les joailliers berbères et wolof se distinguaient dans le travail de l'or et des bijoux en filigrane. La frappe de la monnaie d'or (pratiquée depuis longtemps au nord et sur la côte swahili, en particulier à Zanzibar et à Kilwa) progressa vers le sud, jusqu'à Nikki. Les Swahili fabriquaient également de magnifiques bijoux et d'autres objets d'or et d'argent. La céramique devint industrielle, la poterie (tout comme la vannerie) demeurant l'apanage des femmes. L'industrie du verre continua son expansion et se propagea dans l'ensemble du pays Yoruba, chez les Nupe, chez les Hawsa, ainsi qu'en Égypte et au Maghreb. Chez les Shona

14. C'est surtout au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle prit un grand essor dans cette région.

du sud du bassin du Zambèze, l'extraction minière était très développée et les mines d'or et de cuivre constituèrent le fondement de l'économie de la région jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>.

Le travail du cuir était surtout florissant au Nigeria, où l'élevage fournissait une abondante matière première. La cordonnerie des nouveaux centres urbains qu'étaient Kano, Zaria et Abeche concurrençait la maroquinerie et Siyu, dans l'archipel de Lamu, devint la capitale du travail du cuir en 1700 et un gros exportateur d'articles en cuir. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vannerie et le tissage des tapis prirent également une place importante parmi les industries de la région du Niger-Tchad. La fabrication du papier, qui avait remplacé le papyrus, se développa surtout en Égypte sous l'influence de Samarkand<sup>16</sup>. Le Soudan suivit le mouvement et commença progressivement à fabriquer des manuscrits : les corans du Kānem étaient vendus dans tout le monde musulman<sup>17</sup>. Les industries alimentaires qui s'étaient multipliées au Moyen Âge dans les villes du Nord et du Soudan occidental s'implantèrent également dans les villes nigérianes. L'Afrique du Nord, en particulier l'Égypte, se spécialisa dans la culture de la canne à sucre et le raffinage du sucre. L'extraction de l'huile d'olive, de palme et d'arachide, la boucherie, la boulangerie et l'épicerie conservèrent généralement leur caractère artisanal. Dans le domaine des textiles, la culture et le tissage du coton étaient bien implantés sur le plateau du Zimbabwe et dans la vallée du Zambèze dès le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Les cités-États swahili, également, étaient réputées pour leurs tissus : Paté, par exemple, produisait de la soie de très grande qualité<sup>19</sup> et le coton y était cultivé, filé et tissé. En Afrique centrale, les tissus de raphia des Kongo furent renommés du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

### L'économie de pillage

Le commerce avec des centres urbains éloignés avait joué un rôle important dans l'économie africaine avant le XVI<sup>e</sup> siècle, favorisant la productivité, l'épanouissement des civilisations urbaines et l'établissement de liens étroits entre les villes et les zones rurales qui avaient progressivement transformé la vie des campagnes. Mais entre 1500 et 1800, le règne de l'économie de pillage — conséquence de l'expansionnisme espagnol et portugais qui, à partir de 1600, fut à la fois violent et destructeur — entraîna le déclin des ports et des villes marchandes qui s'étaient enrichies grâce au négoce transsaharien au Moyen Âge. Ce déclin fut surtout apparent à partir de 1592, date à laquelle les rois chrétiens d'Espagne et du Portugal commencèrent à expulser du Maghreb, de Tunis et d'Alger les importantes colonies de juifs et de musulmans qui s'y étaient établies.

L'Espagne, qui avait occupé La Palma dans les îles Canaries, s'empara de Tenerife en 1495, puis de Melilla en 1496. En 1505, elle s'était installée

15. D. N. Beach, 1980 *a*, p. 26-30.

16. G. Nachtigal, 1879-1881.

17. G. Nachtigal, 1876.

18. D. N. Beach, 1980*a*, p. 30-32.

19. G. S. P. Freeman-Grenville, 1962*b*, p. 142.

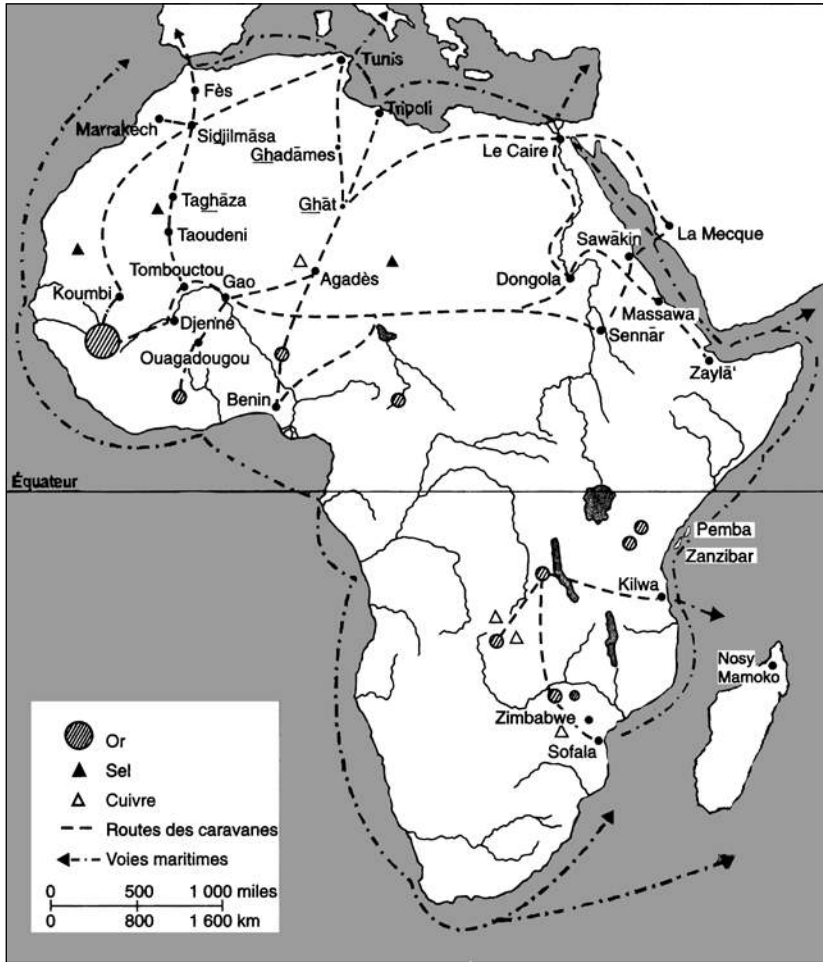
à Mers el Kébir (Al-Marsa Al-Kabīr) et, la même année, les Portugais occupèrent Agadir. En 1508, c'était le tour de Safi et, en 1509, le cardinal Ximenes s'emparait d'Oran tandis qu'Alger passait sous domination espagnole, suivie en 1510 par Bougie; Tunis, Cherchel et Alger payaient toutes un tribut à l'Espagne. En 1513, le Portugal avait étendu sa domination jusqu'à Azemmour.

Cette situation mit les Arabo-Berbères et la Sublime-Porte dans l'obligation de résister à l'agression européenne; des corsaires, naviguant sous pavillon ottoman, contribuèrent à redresser l'équilibre des forces. En 1514, l'un des frères Barberousse, Abū Yūsuf, reprit *Djijellī* ainsi qu'Alger, et son frère *Khāy* al-Dīn consolida cette reconquête. La Tunisie et l'Algérie repassèrent sous la domination ottomane et devaient y rester, du moins nominativement, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en dépit des expéditions de Charles Quint (qui fut vaincu devant Alger en 1541). *Sinān Pasha* occupa Tripoli au nom de la Sublime-Porte, en 1551, puis Tunis en 1574. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le Maroc affirma son indépendance après avoir repris Agadir, Safi et Azemmour au Portugal, grâce au *djihād* des Banū Sa'ād, fondateurs de la dynastie chérifienne. À al-Makḥazen, Abū 'l-'Abbās al-Manṣūr, allié de la reine Élisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre, mit en déroute une armée de 20 000 Portugais.

En dépit de leurs affrontements avec les puissances européennes, les États d'Afrique du Nord continuèrent de préserver leur liberté mais leur évolution fut entravée, au XVI<sup>e</sup> siècle, par l'effondrement de l'ordre économique international. Les ports du Maghreb et du reste de l'Afrique du Nord vécurent donc surtout du produit de la piraterie, de tributs et de droits, plutôt que du commerce ou de nouvelles industries. Les principales activités des États leur étaient dictées par la logique de l'économie de pillage. C'était désormais les corsaires turcs qui, succédant à la classe des négociants médiévaux, étaient chargés d'assurer la prospérité de l'élite militaire ottomane. Les ports de Salé (Maroc), d'Alger, de Tunis et de Tripoli jouissaient de la protection d'une flotte de corsaires qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, connut son âge d'or dans la Méditerranée.

En 1558, 35 galères et 25 brigantins pratiquaient la piraterie avec comme port d'attache Alger, qui ne comptait à l'époque que 20 000 habitants. La ville n'en était pas moins dans une situation économique déplorable. En 1580, elle fut frappée par la famine et perdit un tiers de sa population. Elle continua quand même à attirer les immigrants et comptait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 100 000 habitants, dont 25 000 esclaves chrétiens. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Tripoli avait une population de 40 500 âmes — 3 500 Turcs, 35 000 Arabo-Berbères et 2 000 chrétiens. Ses corsaires répandaient la terreur dans la Méditerranée, théâtre des opérations livrées contre l'Europe et, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle encore, l'instabilité fut continuelle dans la Méditerranée occidentale. Les régence ottomanes d'Alger et de Tunis étaient presque constamment en guerre avec l'une ou l'autre des puissances européennes, les affrontements alternant avec les traités, et cette situation ne pouvait que nuire au capitalisme mercantile et à la classe des négociants.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'expédition marocaine contre les Songhay du Soudan occidental, ainsi que les *djihād* que les communautés



2.2 Routes et relations commerciales en Afrique au XVI<sup>e</sup> siècle.

[Source: d'après une carte dessinée par P. Ndiaye, Département de géographie, Université de Dakar.]

musulmanes d'Afrique noire entreprirent, sous l'influence du Maghreb, contre des comptoirs de la côte atlantique. Le souverain marocain Abū 'l-Abbās al-Manṣūr, qui avait vaincu les Portugais, s'efforça, après la défaite des Songhay en 1591, de rouvrir la route de l'or et de la traite des esclaves. En 1593, la prise de Tombouctou lui permit d'acheminer 1 200 esclaves à travers le Sahara. L'expédition du pacha Djūdar hâta la ruine de ce commerce en mettant fin à ce qui avait été le plus grand, sinon le plus puissant empire du Soudan occidental au XVI<sup>e</sup> siècle.

La Tripolitaine et l'Égypte eurent moins à souffrir des conséquences du déclin du commerce saharien et conservèrent leurs routes transsahariennes traditionnelles. La Sublime-Porte, qui s'était établie en Égypte et à Tripoli, soutint le Kānem-Borno en signant une alliance avec lui et en lui fournissant des armes, et put ainsi préserver le commerce Nord-Sud (essentiel pour son propre ravitaillement) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais les sociétés de cette région n'échappèrent pas au déclin général. La civilisation orientale dont elles faisaient désormais partie était en complète décadence et les structures féodales dont celle-là était dotée ne facilitaient pas l'expansion de ses zones d'influence dans la Méditerranée, l'océan Indien ou à l'intérieur, dans la région du Niger-Tchad et au Soudan occidental.

L'économie de pillage, dont la piraterie en Méditerranée faisait partie, contribua très certainement au ralentissement de la croissance économique et technique de la région située au sud de la Méditerranée. Mais les structures socio-économiques et politiques jouèrent également un rôle dans la stagnation et le sous-développement de cette région et de son arrière-pays. Le déclin de l'Afrique méditerranéenne entraîna celui de tout un sous-système qui avait joué un rôle dominant dans la géographie économique et politique du monde médiéval.

Tous les pays du Nil et de l'Afrique orientale, ainsi que ceux de la région du Niger-Tchad et du Soudan occidental, furent touchés à des degrés divers. Comme l'indique le chapitre 28 consacré à Madagascar, la période comprise entre 1680 et 1720 était connue, dans la partie occidentale de l'océan Indien, sous le nom d'« époque des pirates ». Les pays directement en contact avec les nouvelles puissances européennes furent physiquement bouleversés par l'économie de pillage, mais pâtirent également de n'avoir pu ranimer une structure socio-économique de plus en plus influencée par un Orient arriéré. Ils souffraient d'un autre handicap, leur incapacité à établir rapidement les rapports de force nécessaires pour ne pas être victimes de l'inégalité du système des échanges de l'époque.

Le déclin des campagnes :

la paysannerie frappée par la pauvreté et l'insécurité

L'économie de pillage entraîna la stagnation des échanges commerciaux entre les villes et la campagne et influa par conséquent sur leurs rapports. Jusqu'alors, leurs activités et productions avaient été complémentaires. Les

villes avaient brisé le cercle vicieux de l'agriculture de subsistance, accentué la division du travail et fait lever les germes de la société nouvelle. Elles avaient fourni l'environnement nécessaire au développement scientifique et technique et à la croissance du commerce et des industries spécialisées. Elles avaient créé de nouvelles valeurs économiques, sociales et culturelles et étaient à l'avant-garde du progrès. Elles avaient donné naissance à de nouvelles techniques de production et à des modes de consommation plus élaborés. C'étaient les industries et les commerces urbains qui avaient jusqu'alors encouragé le développement à grande échelle de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la chasse, et des industries qui s'y rapportaient. Elles avaient également été à l'origine de la culture industrielle de la canne à sucre et du coton, et de la culture des plantes tinctoriales telles que la garance, l'indigotier, le safran et le henné, ainsi que des plantes odoriférantes. Les installations hydrauliques, les routes et l'élevage du bétail pour la laine, le lait et la viande, toutes ces activités devaient leur essor aux villes.

Le XVI<sup>e</sup> siècle, toutefois, devait bouleverser cet univers et le plonger dans la crise. Le dépeuplement des villes entraîna le déclin de l'économie des campagnes, causant l'appauvrissement généralisé des paysans et le retour à l'état sauvage de vastes superficies de terres arables. Exposés à une insécurité croissante, les habitants des campagnes allèrent se réfugier au fin fond des forêts où, coupés de la civilisation de consommation des villes, ils en revinrent de plus en plus à une autonomie familiale ou communautaire en pratiquant une agriculture de subsistance. Les paysans maghrébins et égyptiens produisaient leur huile d'olive et leurs céréales et élevaient des animaux domestiques. Les paysans de la côte Ouest — la côte atlantique —, qui produisaient de l'huile de palme et cultivaient le manioc et l'igname, apprirent à cultiver aussi les bananes et le maïs. Les éleveurs-agriculteurs de la savane remplissaient leurs granges de riz, de millet et de fonio, et fabriquaient leur propre beurre de karité, leur huile d'arachide et de palme. Les échanges de denrées alimentaires et le troc étaient les principales formes de commerce.

Cette vie champêtre fut à nouveau bouleversée par le commerce des esclaves qui vida les campagnes : lorsque les guerres entre aristocraties rivales ne fournirent plus un nombre suffisant de prisonniers, l'habitude fut prise d'organiser des razzias dans les campagnes, surtout au sud du Sahara. Privée d'hommes valides, l'économie rurale périclita : des régions habitées depuis longtemps se dépeuplèrent et, dans certaines zones, la population continuellement harcelée en revint à une économie nomade de chasse et de cueillette, quittant souvent la zone de la savane pour celle de la forêt.

Les modes de production eux-mêmes régressèrent. On connaît les rapports étroits qui unissent l'innovation, le besoin des techniques avancées et l'abondance des ressources ; la rareté de ces dernières dans les campagnes africaines accentua la régression ou la stagnation technique.

L'aristocratie guerrière détourna à son profit une grande partie de la main-d'œuvre paysanne ce qui, en Afrique noire en particulier, eut des conséquences démographiques désastreuses dans la campagne. Les élites au pouvoir

délaissèrent l'agriculture au profit des razzias pour lesquelles elles utilisaient les services des hommes libres et des esclaves qu'elles capturaient.

Il devint de plus en plus difficile aux paysans de nourrir ces élites oisives, en particulier dans les régions dévastées du Soudan occidental et du Niger-Tchad où la population, qui pratiquait la culture sèche et une agriculture nomade extensive, avait de plus en plus de mal à subvenir à ses besoins. Les *baadolo*, les *samba remoru* (paysans pauvres du Takrūr) et les *talakawa* (agriculteurs et éleveurs indigents du pays des Hawsa et de la région du Niger-Tchad) en vinrent à constituer la grande masse de la paysannerie dans la zone de la savane. Leur vie était aussi dure que celle des *fallāhīn* égyptiens, des *gabar* éthiopiens et des *ḥarāṭīn* et *khames* sahariens et maghrébins.

L'oppression de la paysannerie africaine par les élites rurales et urbaines s'accrut lorsque l'étau fiscal se resserra. Le droit musulman turc permettait d'augmenter les impôts dans les terres *daru khurudjī* (non islamisées). Quant aux musulmans, ils furent obligés de payer non seulement le *zakāt* (le seul impôt qu'un musulman était tenu de payer) mais également le *ḥarādjī*. Par ailleurs, la pratique du fermage et du métayage encouragea la spéculation foncière.

La généralisation du marché noir dont faisait l'objet le droit de percevoir des impôts locaux entraîna l'alourdissement, dans les pays musulmans, des charges fiscales que les élites faisaient peser sur les paysans et les artisans ruraux. Le pillage des zones rurales ainsi que la capture et l'asservissement des masses paysannes atteignirent des proportions gigantesques. À la *galag* (taxe) payable au dirigeant politique de l'aristocratie du Takrūr s'ajoutait le *moyal* (littéralement la spoliation) qui donnait le droit aux membres de l'élite de s'approprier des biens chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Dans ce contexte, les chefs des *djihād* et des mouvements chrétiens messianiques n'eurent aucun mal à s'assurer le soutien massif de la paysannerie. Les chefs religieux promettaient l'égalité lorsque l'ordre serait revenu. Ils rendaient les aristocraties traditionnelles et les Européens responsables de tous les troubles et de l'injustice sociale.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le rôle politique de la paysannerie s'accrut. Des révoltes de paysans causées par le déclin des campagnes balayèrent le continent comme une révolution religieuse, ouvrant ainsi la voie à la résistance à la conquête coloniale. Ces révoltes n'étaient pas le fait de prisonniers ou d'esclaves mais de la classe la plus importante et la plus lourdement exploitée, celle des petits paysans. Dans le Fouta sénégalais, la révolution torodo qui reçut l'appui des *samba remoru* (paysans sans terre) était dirigée à la fois contre le *muudul horma*, imposé par les *ḥabīla* mauresques, et contre l'écrasant régime fiscal des musulmans orientaux qui avait été introduit par l'aristocratie denyanke islamisée. Le déclin et l'effondrement de l'économie rurale varièrent en nature et en ampleur, la fossilisation économique étant directement proportionnelle au sous-développement des villes mercantiles traditionnelles et de leurs classes dominantes.

## Les pays du Nil et de l'océan Indien

Les répercussions de l'économie de pillage sur les pays du Nil et de l'océan Indien furent tout aussi désastreuses. Le commerce faisait la réputation des ports de l'Afrique orientale depuis le XI<sup>e</sup> siècle. S'ils n'égalèrent pas les villes du Soudan occidental et d'Afrique du Nord en taille ou en influence, ils n'en constituaient pas moins le cadre d'une importante civilisation commerciale et urbaine en contact avec l'Arabie, la Perse, l'Inde, la Chine et la Méditerranée<sup>20</sup>. L'invasion portugaise marqua le début de l'effondrement de ce complexe commercial urbain. 1502 vit le début de la désastreuse occupation portugaise et, la même année, Kilwa et Zanzibar devinrent les tributaires du Portugal. En 1505, Francisco de Almeida mit à sac Kilwa et Mombasa et construisit ensuite le fort Santiago à Kilwa. Il interdit tout commerce entre ces villes, et les négociants les quittèrent pour s'installer à Malindi et aux Comores. Lamu (Lamou) et Paté furent occupés. Le processus de dislocation de l'économie avait commencé.

À l'exception de Luanda et de Mozambique, aucun des comptoirs fondés par les Portugais, puis par les Hollandais, les Anglais et les Français n'approchait par la taille une ville moyenne du Soudan occidental, ni même les ports swahili et d'Afrique orientale de la période comprise entre le X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle.

## L'économie de comptoir ou d'entrepôt

Si l'économie de pillage se généralisa dans les régions situées en bordure de la Méditerranée, du Nil et de l'océan Indien, c'est l'économie de comptoir ou d'entrepôt qui devint la structure dominante le long de l'océan Atlantique. Les comptoirs ne se souciaient guère d'innover. Théâtres de la violence et du pillage, les nouveaux comptoirs maritimes étaient des forteresses avant d'être des centres de civilisation commerciale.

Sur les côtes de Guinée et d'Afrique équatoriale, les Portugais, fondateurs de l'économie de comptoir au XVI<sup>e</sup> siècle, pillèrent plus qu'ils n'achetaient. Ils n'avaient pas grand-chose à offrir sur le plan économique, ils imposaient des tributs. Les marchandises qu'ils échangeaient étaient rarement le produit de leur travail, à part le vin et les barres de fer venant du Portugal. Ils achetaient des produits locaux et régionaux dans le pays Akan (sel, tissus, pagnes) qu'ils échangeaient ensuite contre de l'or, des esclaves, du cuir, de la gomme, de l'ivoire, de l'ambre, de la civette, des cauris et d'autres marchandises sur la côte du Nigeria, au Kongo ou en Angola. En Sénégambie, ils s'établirent dans les ports et devinrent de prospères négociants.

Les comptoirs ne contribuèrent nullement à la prospérité locale. Avant 1800, Albreda, Cacheu, Santiago du Cap-Vert, Elmina, Ketu, Calabar et São Salvador, qui étaient les plus importants, comportaient chacun moins de 5 000 habitants. L'économie de comptoir reposait sur le commerce trans-

20. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 18.



2.3 Sandale de cuir soudanais, fabriquée dans la région de Kano. Des marchandises de ce genre étaient exportées en grandes quantités vers l'Afrique du Nord.

[Source: H. Barth, *Travels and discoveries in Northern and Central Africa*, New York, Harper and Brothers, 1857. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]



2.4 Sac de cuir provenant de la région de Tombouctou.

[Source: H. Barth, *Travels and discoveries in Northern and Central Africa*, New York, Harper and Brothers, 1857. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]

atlantique des esclaves. Au moment où ce commerce était à son apogée, aucun des comptoirs ne servait de centre pour l'écoulement des produits artisanaux locaux ni de débouché aux activités commerciales ou industrielles de l'importante population autochtone. Les comptoirs pour la traite des esclaves étaient avant tout un instrument de dépeuplement. Les statistiques ne concordent pas quant au nombre d'esclaves déportés ou au nombre de victimes de la traite des esclaves en Afrique: les chiffres varient entre 25 et 200 millions<sup>21</sup>.

La contribution directe et indirecte de l'économie de comptoir à la prospérité mondiale fut cependant considérable. Après la découverte des mines africaines, ce sont les comptoirs qui fournirent une partie importante de l'or et de l'argent mondiaux. En outre, c'est par eux que transita, pour l'essentiel, la main-d'œuvre qui mit en valeur le continent américain. En fait, les comptoirs étaient l'âme du commerce mondial, la source de l'industrie, des finances et du capitalisme européen et international. La France, l'une des grandes puissances du XVIII<sup>e</sup> siècle, en est un bon exemple. Son commerce qui, en 1716, représentait 100 millions de livres était passé en 1789 à 400 millions de livres et, pendant cette même période, son excédent commercial passait de 36 à 57 millions de livres. Les exportations des Indes occidentales à destination de la France représentaient à elles seules 126 millions de livres en 1774 et 185 millions en 1788. Pendant cette période, les importations des comptoirs pour toute la Sénégambie n'excédèrent pas 5 millions de livres<sup>22</sup>.

En outre, l'économie de pillage reposait sur une spéculation à sens unique. Contrairement à ce que l'on pense en général, il n'y eut pas de véritable commerce triangulaire sur des bases égales avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les navigateurs européens qui prirent en main le commerce des comptoirs (en particulier les Portugais, comme nous l'avons déjà dit), n'y investirent rien. Les produits européens n'étaient guère importants dans la masse des échanges. Le fer, le cuivre, les textiles et la quincaillerie qui, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, devaient rivaliser avec les produits locaux n'eurent que fort peu d'importance aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les Portugais étaient surtout des intermédiaires. Les marchandises de valeur qu'ils avaient obtenues par le troc étaient exportées vers l'Amérique ou l'Europe. Ils enlevaient en fait ce commerce aux négociants locaux.

Ainsi, en s'implantant solidement dans le réseau économique, les navigateurs européens brisèrent le cours normal des échanges interafricains et établirent leur propre monopole d'intermédiaires opérant dans les comptoirs. Il n'y eut plus de commerce proprement africain entre Saint-Louis et Portendick, Grand Lahou et Elmina, l'Angola et le Kongo ou Sofala et Kilwa. Les *pombeiros*, les *lauçados* et les *tangomãos* (intermédiaires) s'attribuèrent le monopole du commerce. La majeure partie des échanges dépendait des monopoles portugais, espagnol, néerlandais et français. Les intermédiaires portugais, qui habitaient soit dans les comptoirs, soit dans l'arrière-pays,

21. Voir le chapitre 4.

22. P. D. Curtin, 1969.

opéraient sur des marchés et des *feiras* (foires) qu'ils défendaient par la force.

Le réseau portugais fut utilisé par les autres puissances maritimes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Le seul obstacle aux activités des monopoles était l'opposition des gouvernements africains, lorsqu'ils étaient capables de résistance, ainsi que les difficultés et les risques auxquels se heurtaient les Européens pour parvenir aux comptoirs consacrés à la traite des esclaves de l'intérieur des terres. Ce fut une période d'affrontement entre les *lançados*, les intermédiaires et les marchands d'esclaves de la côte guinéenne, d'une part, et les compagnies, de l'autre, les premiers demandant, par des pétitions adressées à Santiago et à Gorée, d'avoir le champ libre. Les nombreux renseignements dont nous disposons sur les échanges commerciaux dans les comptoirs-fortereses et dans les entrepôts saisonniers de l'époque des Portugais jusqu'à l'arrivée des Hollandais, des Français et des Anglais font état de violences et de conflits incessants. Les comptoirs de l'Atlantique et de l'océan Indien furent détruits et rebâti; ils changèrent plusieurs fois de mains au cours de la lutte menée par les puissances maritimes européennes, ottomanes et omanaises contre la résistance opiniâtre des dirigeants locaux, qui exigeaient des redevances — *duties* ou *curva*<sup>23</sup> —, lesquelles leur étaient versées ou refusées.

Outre les risques du métier, l'économie de comptoir avait une caractéristique principale: elle ne favorisait en rien la constitution d'une classe de négociants. Elle aurait pu susciter, sur la côte, un phénomène comparable au commerce transsaharien dont le succès avait été assuré par les relations villes-campagne ainsi que par la croissance de l'artisanat et des industries. À l'exception des négociants européens, la plupart des habitants des comptoirs étaient des *laptos* (intermédiaires autochtones). En 1582, sur les 15 000 habitants que comptaient Santiago et Fogo, 13 400 étaient des esclaves et 1 600 des Européens qui détenaient tous les leviers de l'économie. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> il n'y avait pas, dans les comptoirs de l'Atlantique (sauf dans ceux de la côte de Loango), de classe de trafiquants d'esclaves autochtones comparable à celle qui avait existé à Kilwa, à Mogadiscio, à Mombasa et dans les ports de la Méditerranée.

Enfin, les innovations techniques qui avaient révolutionné l'Europe n'eurent que peu de répercussions. L'économie africaine souffrit surtout de la concurrence du commerce et des industries européens. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les commerçants européens ruinèrent les industries et artisans locaux de la côte en détruisant les réseaux traditionnels. En accaparant les ports, ils paralysèrent les relations entre la côte et l'arrière-pays. Ainsi, les États européens qui annexèrent les zones côtières délimitèrent leurs zones d'influence (portugaise, néerlandaise, française et anglaise) avant même la conquête coloniale. Ce faisant, ils déterminèrent le développement et la géographie politique de ces régions au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la poussée du Maroc en pays Songhay jusqu'aux péripéties des guerres intestines

23. *Curva* dans les zones sous influence portugaise et *duty* dans les régions de langue anglaise.

24. P. Diagne, 1976.

du Soudan occidental, la plupart des bouleversements politiques africains s'expliquent par le processus de dislocation entamé par les puissances européennes au XVI<sup>e</sup> siècle.

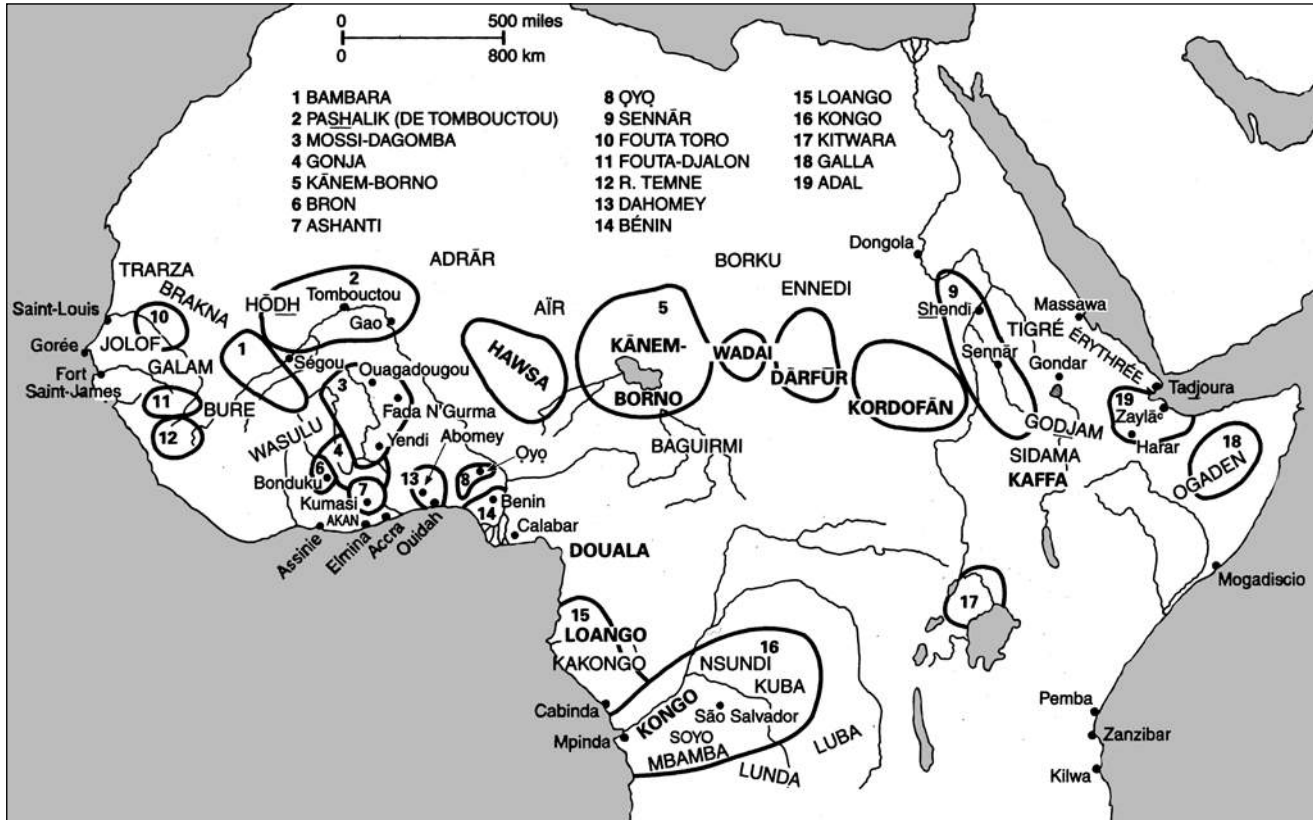
## Les nouvelles structures politiques

La scène politique africaine avait déjà atteint un certain niveau d'équilibre et de stabilité pendant la période comprise entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Afrique méditerranéenne représentait, au sein de l'Empire arabo-ottoman, un sous-système dont le Maroc, l'Ifrikiya et la Tripolitaine constituaient une partie. L'Égypte était une entité à part. La région du Nil, comprenant la Nubie et l'Éthiopie, reliait le Sud à l'État des Grands Lacs du Bunyoro-Kitara, aux cités-États swahili et à la partie sud du Zambèze qui, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, était dominée par l'État de Mutapa. Quant à l'Afrique australe, elle ne comptait encore que peu de structures étatiques. En Afrique centrale, il existait deux systèmes politiques, l'un sous la domination des Royaumes kongo et tio, l'autre sous celle du Royaume luba. Mais les habitants des forêts n'étaient pas organisés en États. Les régions du Soudan occidental et du Niger-Tchad étaient limitrophes mais leurs frontières se modifiaient sans cesse. Elles étaient toutes les deux en contact avec la Nubie et l'Éthiopie.

L'évolution de la carte politique devait traduire les pressions exercées par les forces extérieures et leurs répercussions. Les guerres intestines qui bouleversaient la scène politique anéantirent les frontières en place et l'équilibre des forces. De nouveaux États firent leur apparition : soit ceux qui étaient les mieux armés, comme celui du Kānem-Borno, soit ceux qui avaient le plus de débouchés maritimes, comme le Kayor en Sénégambie, le Dahomey dans le golfe de Guinée, l'Angola en Afrique centrale et le royaume des Changamire dans la partie sud du Zambèze.

La nature de l'État africain elle-même se modifia. De vastes régions sans souverains ni chefs, qui avaient été jusqu'alors habitées par des agriculteurs, des chasseurs ou des bergers nomades, furent conquises et transformées en États dotés de structures centralisées. Aux structures villageoises des Bantu et des Kabyles ou des Berbères du Sahara se substituèrent les *makhzen* maghrébins, les *mansaya* ou *farinya* autocratiques d'Afrique noire<sup>25</sup> le féodalisme des beylicats ottomans ou le système des émirats musulmans. Le pouvoir politique passa de plus en plus des mains des chefs de clan et de communauté ethnique et des *laman* (chefs de territoire) à celles des aris-

25. Le terme *farinya* vient de *fari* et de pharaon qui signifient chef en soninke, mande, etc. Le *mansaya* mande était un système politique à la tête duquel se trouvait une polyarchie comprenant une élite de civils ou de prêtres, d'hommes libres ou d'esclaves, de membres de castes ou de guildes et de nobles ou de roturiers. Les revenus provenaient des impôts que les détenteurs du pouvoir percevaient sur le commerce et les marchandises. Il ne s'agissait pas d'une aristocratie foncière ou d'une classe de propriétaires qui, parce qu'elle s'était approprié les moyens de production, avait droit à une part de l'excédent des richesses produites.



2.5. Espaces politiques du Sahara à l'équateur au XVII<sup>e</sup> siècle.

[Source : d'après une carte dessinée par P. Ndiaye, Département de géographie, Université de Dakar.]

tocraties politiques de la *mansaya*, de la noblesse foncière de la *neftenia*, des beylicats et sultanats maghrébins, des émirats soudanais ou même des *mani* (rois bantu christianisés) entourés à la mode européenne de leurs princes, comtes et chambellans.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la vie politique se concentra de plus en plus dans les zones côtières, les ports qui servaient de base aux corsaires et les comptoirs. L'aristocratie y prélevait la dîme. Les gouvernements africains s'étaient dotés de services chargés de percevoir l'impôt sur le commerce étranger. Les *alcaïd* méditerranéens avaient comme équivalents les *alkaati*, les *alkaali* ou simplement les *alcaïd* de Gorée, de Portudal, de São Salvador, de Sofala et de Kilwa. De nombreux traités furent conclus pour tenter de codifier ce système fiscal. Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et la Tripolitaine signèrent à plusieurs reprises des accords commerciaux et des traités d'amitié de courte durée avec les Européens et même avec les Américains. En 1780, la guerre entre le Maroc et l'Espagne se termina par le Traité d'Aranjuez, qui redéfinissait les frontières des deux pays et codifiait leurs relations commerciales. Environ à la même époque, l'Algérie, qui était en guerre avec les États-Unis d'Amérique, contraignit cette nouvelle nation à payer une rançon aux pirates; les États-Unis d'Amérique versèrent au Maroc 10 000 dollars pour la même raison. À partir de 1796, ils versèrent 83 000 dollars par an à Tripoli et, en 1797, 21 000 dollars à Alger auxquels s'ajoutèrent 642 000 dollars pour obtenir la libération de certains de leurs ressortissants.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie de Saint-Louis, en Sénégambie, se partageait 50 000 livres, soit un dixième du budget d'une colonie qui tirait ses recettes du commerce extérieur. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais levaient tribut dans les ports swahili de Sofala, Kilwa et Mombasa.

Il fallut des guerres, la destruction des comptoirs (par les Zimba au Mozambique au XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple) et des interdictions frappant les échanges (comme ce fut fréquemment le cas en Sénégambie, en Angola et au Kongo) pour convaincre les puissances européennes et leurs négociants de recommencer à payer un impôt. Mais ces sources de revenus plus ou moins régulières furent à l'origine de guerres qui déchirèrent l'aristocratie et les classes dominantes dans l'ensemble du continent.

Les entités politiques représentaient surtout des régions qui avaient su atteindre un certain équilibre et se développer en tenant compte de la situation intérieure. Les dimensions de ces entités et la stabilité de leurs frontières ainsi que de leur gouvernement étaient variables (quelques-unes d'entre elles gardèrent leur forme initiale jusqu'à la conquête coloniale). Certaines étaient des confédérations d'États, d'autres des États unitaires ou des chefferies à juridiction limitée. Dans quelques cas même, il s'agissait d'un clan ou d'un *lamana* indépendant dans lequel les premiers occupants menaient une existence autonome.

L'instabilité introduite par l'économie de pillage et l'économie de comptoir donna donc naissance, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, à des États et à des économies qui ne pouvaient plus asseoir leur évolution économique, sociale et politique sur des bases cohérentes et organisées.

# Les mouvements de population et l'émergence de nouvelles formes sociopolitiques en Afrique

*J. Vansina*

## La nature de la mobilité de la population

L'un des principaux points sur lesquels l'histoire de l'Afrique précoloniale diffère de celle de l'Europe et de la plus grande partie de l'Asie est la mobilité des différentes catégories de la population, en particulier des cultivateurs. Les cultivateurs africains des régions tropicales et subtropicales ont été beaucoup plus mobiles que les paysans européens ou asiatiques qui, pratiquant une culture intensive, renouvelaient chaque année la fertilité de la même parcelle. Dans la plus grande partie de l'Afrique, la culture devait être extensive et les mêmes terres ne pouvaient être travaillées plusieurs années consécutives. La population était donc beaucoup moins enracinée sur une terre particulière. Elle était plus mobile qu'ailleurs. Il en allait de même des éleveurs, bien que leurs techniques d'adaptation à leur milieu fussent plus comparables à celles des pasteurs asiatiques, en particulier de ceux d'Asie centrale, et à la transhumance pratiquée en Europe. Quoi qu'il en soit, cette mobilité de la population est une caractéristique essentielle dont il faut tenir compte dans toute étude et toute reconstitution du passé africain, et il importe d'en évaluer soigneusement l'influence sur les sociétés et les cultures<sup>1</sup>.

1. La bibliographie de la mobilité de la population africaine se confond avec la bibliographie de l'histoire même de l'Afrique. Dans le présent chapitre, il sera surtout fait référence aux autres chapitres du volume V; le lecteur devra donc se reporter à leurs bibliographies respectives.

Le présent volume permet de constater l'existence de nombreuses migrations, de celles des *trekboer* du Cap à celles des Somali et des Oromo de la corne de l'Afrique, des Nbandi de l'Oubangui<sup>2</sup> des Jaga (Djaga) d'Afrique centrale, des Touareg de la boucle du Niger, des Mane de Sierra Leone, des Fulbe de toute l'Afrique occidentale et de tous les peuples de Madagascar. Tout semble s'être passé comme si, entre 1500 et 1800, aucun peuple n'était resté à la même place. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des voyageurs portugais voyaient une corrélation entre les migrations des Mane, des Jaga, des Zimba et des Oromo à partir de l'Afrique occidentale, centrale et orientale<sup>3</sup>. Toutes ces migrations, disaient les Portugais, étaient le fait d'une masse indistincte de vagabonds. Les migrants représentaient pour eux l'antithèse d'une vie stable et bien réglée : ils étaient des barbares par opposition aux peuples civilisés. On trouve des traces de ce stéréotype jusqu'en 1963, sous la plume de Trevor Roper qui réduit l'histoire de l'Afrique « aux pérégrinations absurdes de tribus barbares<sup>4</sup> ». C'est parce que ce stéréotype a pris naissance au XVI<sup>e</sup> siècle que le présent chapitre s'inscrit dans le volume V. Mais une étude des mouvements de population aurait pu trouver place dans n'importe quel autre volume de cette *Histoire*. Nous verrons qu'à l'échelle du continent, ils ne sont pas spécialement caractéristiques de la période 1500-1800.

L'histoire de l'Afrique a donc été en grande partie considérée longtemps comme « une suite de migration sans trêve<sup>5</sup> », comparable à l'histoire des grandes invasions qui ont détruit l'Empire romain et que rappellent des épithètes comme Hun ou Vandale. Outre ce qu'elle a de péjoratif, cette manière de voir réduit les différents mouvements de population à des migrations, qui plus est à des migrations massives, interdisant de comprendre ce qui s'est passé dans chaque cas particulier.

Le mot migration désigne le déplacement d'une population qui passe d'un pays à un autre pour s'y établir. En zoologie, il désigne également le déplacement saisonnier de certaines espèces animales mais, s'agissant de groupes animaux, le terme exact est transhumance. Telles sont les définitions des dictionnaires. Le concept de migration exprime donc un changement dans le rapport qui existe entre les hommes, l'espace et le temps, ce qui suppose une altération de ce rapport. Dans ce sens très général, il est alors préférable d'employer l'expression mouvement de population. Les causes

2. H. Burssens, 1958, p. 43.

3. A. Merensky exprimait encore la même opinion en 1883. Il liait les migrations des Oromo à celles des Jaga, des Fulbe et des Zimba, mais non à celles des Mane. Il soutenait en outre que les Zimba avaient poussé des Bantu du Sud-Est à s'établir au sud du Limpopo ! Merensky était un missionnaire du Transvaal et ses théories reflétaient les prétentions des Boers sur l'Afrique du Sud. Les interprétations de ce genre ont laissé l'impression que l'Afrique subsaharienne avait connu un gigantesque bouleversement au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette impression est fautive et résulte d'un amalgame de faits destiné à étayer certaines visions subjectives du monde. On trouvera une critique générale de cette tradition historiographique dans J. C. Miller, 1973, p. 122-126.

4. T. Roper, 1963.

5. P. E. H. Hair, 1967.



de ces mouvements relèvent de l'organisation de l'espace. Ils peuvent se produire parce que le rapport entre le nombre des hommes et la quantité des ressources a changé à la suite, par exemple, d'un accroissement excessif de la population ou d'une modification catastrophique du climat, ou parce que les hommes essaient de réorganiser leur espace et ses ressources sur un territoire relativement étendu. En Afrique, les principales structures de l'espace étaient les États et les réseaux commerciaux.

Comme les Européens dans leurs ouvrages, les Africains soulignaient l'importance des migrations dans leurs traditions orales. Un grand nombre de ces traditions ayant pour but d'expliquer la création du monde, elles se référaient fréquemment à des peuples ou à des individus fondateurs venus d'ailleurs, d'un lieu des origines. D'autres mythes affirmaient au contraire que les hommes sont issus du sol et que c'est pour cette raison qu'ils en sont propriétaires. Mais c'est la croyance en une migration originelle qu'ont retenue les savants étrangers puisqu'elle confirmait leurs opinions préconçues. Ils imaginaient d'incessantes invasions faisant s'entrechoquer les peuples de l'Afrique comme des boules de billard : chaque conquête produisait une nouvelle vague de réfugiés (*restvolker*) qui partaient chercher asile dans des régions lointaines ou qui chassaient eux-mêmes d'autres peuples. Dès le commencement de l'anthropologie moderne, Ratzel introduisit l'idée que les migrations suffisaient à expliquer les similitudes sociales et culturelles. Plus tard, l'école des *kulturkreise* considéra les cultures comme le résultat de la superposition de cultures primitives, superposition due elle-même à d'innombrables migrations. Ce sont Frobenius et Baumann qui introduisirent ces théories dans les études africaines.

Malgré les apparences, la fameuse errance africaine n'est qu'un stéréotype sans fondement. Hair a montré, dans un article décisif, la remarquable « stabilité » de toutes les langues de la côte occidentale, du Sénégal au Cameroun<sup>6</sup>, et cette constatation peut s'étendre à la plupart des sociétés de cultivateurs de l'Afrique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. La tentation actuelle est au contraire de croire que les migrations sont un produit de l'imagination et de dénier toute mobilité aux individus et aux groupes. Comme si la stabilité culturelle ou linguistique supposait nécessairement l'immobilité des hommes.

Le concept de stabilité, comme celui de migration, se réfère à une relation entre les hommes, l'espace et le temps, le premier exprimant une absence de changement. Ces deux concepts, cependant, ne sont que des généralisations approximatives d'événements réels du passé dont on a gommé les particularités. Ce sont, par ailleurs, des concepts relatifs. Pourvu que l'on considère une région suffisamment vaste, comme celle qui s'étend à l'est et au nord du Nil blanc, la « migration » des Jie (Djie)<sup>7</sup>, par exemple, devient stabilité et apparaît comme une forme d'adaptation au sol et au climat. À l'opposé, le déplacement d'un village sur une distance de dix kilomètres peut être

6. P. E. H. Hair, 1967.

7. J. E. Lamphear, 1976.

qualifié de migration. Il en va de même pour le temps: il faut considérer de longues périodes pour percevoir les « migrations » de certains peuples qui se déplacent lentement pendant plusieurs siècles (par exemple celle des Bantu, qui a peut-être duré deux mille ans). Enfin, le terme de migration peut être appliqué à des déplacements individuels aussi bien que collectifs. Dans ce chapitre, nous le réserverons aux déplacements de communautés ayant au moins la dimension d'un village.

Pour comprendre les faits historiques, il faut d'abord étudier les déplacements normaux, ordinaires, qu'entraîne la recherche de moyens de subsistance. Nous pourrions alors mieux comprendre, par opposition, les déplacements inhabituels, anormaux, et voir comment se produisent, concrètement, les différents mouvements de population. Nous pourrions alors examiner les types de faits qui témoignent aujourd'hui de ces mouvements de population inhabituels et, pour conclure, nous passerons rapidement en revue les principaux mouvements de population que l'Afrique a connus entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui sont étudiés dans les chapitres suivants.

## L'utilisation des terres et la mobilité

Les hommes disposent essentiellement de quatre moyens de tirer leur nourriture du milieu où ils vivent: la chasse associée à la cueillette, l'élevage, la culture du sol et la pêche. À ces quatre types d'activités correspondent quatre formes de déplacements ordinaires. Comme il s'agit de déplacements habituels, normaux, à l'intérieur d'un territoire déterminé, ils ne peuvent être qualifiés de mouvements de population et encore moins de migrations.

Les chasseurs et ceux qui pratiquent la cueillette parcourent un territoire qui reste relativement stable tant que la densité de la population est adaptée à son mode de vie. Ils vivent dans des campements et se déplacent fréquemment à l'intérieur du territoire, en général toutes les deux semaines, comme les Pygmées de l'Ituri<sup>8</sup> ou les Kung San du Botswana<sup>9</sup>. Ils doivent en effet suivre le gibier et trouver en quantité suffisante les végétaux dont ils se nourrissent. Leurs déplacements varient aussi en fonction des saisons. Des déplacements saisonniers ont lieu, par exemple, dans les zones forestières à l'époque de la récolte du miel ou encore aux abords du désert du Kalahari, à l'époque de la fructification ou quand les mammifères se rapprochent ou s'éloignent des points d'eau. Malgré leur forte mobilité, ces groupes peuvent exploiter les mêmes territoires pendant très longtemps.

8. C. M. Turnbull, 1961 et 1966; P. Schebesta, 1952; R. B. Lee, 1968 et 1979; L. Demesse, 1978 et 1980. M. Sahlins (1972) a montré que ce mode de vie offre une assez grande sécurité et permet une richesse relative, ce qui a des conséquences historiques évidentes.

9. UNESCO, 1963; E. E. Evans-Pritchard, 1940.

Les éleveurs aussi sont mobiles. Les animaux dont ils tirent leur subsistance ont besoin d'eau, d'herbe et de sel. Ces aliments se rencontrent en quantité plus ou moins grande selon les saisons. Au Sahara par exemple, les nomades vivent en général en bordure du désert ou près des grandes oasis pendant la saison sèche et pénètrent loin à l'intérieur du désert quand arrivent les pluies<sup>10</sup>. Il s'agit là de transhumance et les parcours sont souvent les mêmes d'une année à l'autre. Dans les régions très peu peuplées et très irrégulièrement arrosées par les précipitations, comme dans le nord du Fezzān, les nomades ne suivaient pas chaque année les mêmes trajets, mais leurs déplacements restaient réguliers si on les considère sur une période de dix ans au moins<sup>11</sup>. Les éleveurs de chameaux comme les Rigeibat du Sahara occidental peuvent parcourir ainsi d'énormes distances. Des chassés-croisés complexes ont souvent lieu entre des communautés nomades élevant des espèces différentes, chameaux, chèvres, bovins ou moutons, en fonction des besoins propres à chaque espèce. Les parcours des Touareg et des Fulbe se recoupaient dans le Sahel, tout comme les parcours des éleveurs nomades de bovins (les Baḳḳāra) du Soudan recoupaient ceux des éleveurs de chameaux qui vivaient plus au nord, comme les Kabābīsh. En outre, les nomades effectuaient quelques cultures et échangeaient de la nourriture avec ceux qui se consacraient à la chasse ou à la cueillette et avec lesquels ils pouvaient entrer en contact ; c'est ce que faisaient les *trekboer* d'Afrique du Sud au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les nomades pouvaient aussi acheter des légumes auprès des agriculteurs. Dans ce cas, en bordure de leurs parcours, on trouvait nécessairement des cultivateurs. Ainsi, des catégories de la population, qui exploitaient les ressources naturelles de façons diverses et complémentaires, coexistaient, chacune avec sa mobilité propre, dans une même zone. L'élevage toutefois dépendait plus que la chasse ou la cueillette des variations climatiques, notamment à court terme<sup>12</sup>. Mais si les variations pluviométriques avaient des effets sensibles sur l'élevage, il ne subissait pas les conséquences de la sécheresse de façon aussi désastreuse que l'agriculture, en particulier céréalière.

Les cultivateurs connaissaient eux aussi une certaine mobilité puisqu'ils pratiquaient une culture itinérante, laissant en jachère les terres qu'ils avaient cultivées l'année précédente pour en défricher de nouvelles. Les villages devaient se déplacer quand les champs devenaient trop éloignés. À une époque récente, ces déplacements avaient lieu en moyenne tous les dix ans, avec des extrêmes de cinq et vingt ans. Les meilleures terres étaient celles qui étaient fertilisées à la fois par l'irrigation et par un alluvionnement annuel, mais elles étaient rares. L'Égypte ancienne en offre un exemple et

10. *Ibid.*

11. A. Cauneille, 1957.

12. Les récentes sécheresses n'ont guère modifié les déplacements des San à l'intérieur de leur territoire, tandis qu'elles ont réduit leurs voisins, les cultivateurs et éleveurs tswana, à la famine. Il semble que certains éleveurs, comme les Khoi près du désert de Kalahari, se fassent temporairement chasseurs-cueilleurs (San) pendant les sécheresses.

a donné naissance à l'agriculture d'oasis. La stabilité des cultures fixait ainsi la population. Si l'on excepte l'Égypte et les rizières inondées de la côte occidentale de la Guinée, les cultures permanentes étaient très rares en Afrique parce qu'il n'était généralement pas possible d'appliquer des méthodes efficaces de fertilisation intensive.

La plupart des villages se déplaçaient donc, mais tant que la densité de la population restait faible, ils suivaient un trajet plus ou moins circulaire à l'intérieur d'un territoire stable. Leur mobilité était peut-être plus grande avant l'introduction du manioc, qui devint un des produits agricoles de base au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la mobilité de la population et la direction de ses déplacements ne dépendaient pas seulement de l'état des sols. En effet dans plusieurs régions, par exemple dans toute la forêt tropicale humide de l'Afrique centrale, les cultivateurs avaient également recours à la chasse, notamment au piégeage, et ne dédaignaient pas la cueillette. Ainsi, chez les Nzabi du Gabon, l'emplacement du village pouvait être choisi en fonction des besoins des chasseurs autant que des cultivateurs<sup>13</sup>. Il pouvait en résulter un ensemble complexe de déplacements, mais ceux-ci ne dépassaient pas les limites d'un territoire déterminé. Les variations climatiques étaient le principal danger qui menaçait les cultivateurs. Les récoltes risquaient d'être détruites lorsqu'il pleuvait trop ou trop peu, ou quand les précipitations étaient précoces ou tardives. Les famines étaient possibles même près de l'équateur, dans une zone pourtant bien arrosée. Par exemple à Loango, près de Pointe-Noire au Congo, ce n'était pas l'absence des pluies qui était ennuyeuse mais leur périodicité. L'absence de pluie après les plantations était catastrophique, de même que des pluies trop abondantes empêchant toute plantation. Les années « normales » étaient assez rares. Les cultivateurs de Zambie devaient se constituer des réserves de nourriture pour faire face à une sécheresse qui se produisait tous les cinq ans environ<sup>14</sup>. Les sécheresses étaient le plus fréquentes à proximité des déserts, mais elles n'épargnaient complètement aucune région. En général deux années successives de sécheresse provoquaient la disette et trois pouvaient entraîner une famine, car les réserves de nourriture provenant d'autres activités que la culture du sol s'épuisaient rapidement quand la population était trop nombreuse.

Chez les cultivateurs, les éleveurs et les cueilleurs, il y avait donc une densité maximale et une densité optimale de la population, variables selon son environnement immédiat, c'est-à-dire selon la nature du sol, les précipitations, la topographie, les possibilités d'approvisionnement supplémentaires, l'état des techniques et le régime de partage ou de distribution des ressources. Le rapport entre la superficie des terres arables et le nombre des cultivateurs pouvait varier sans conséquences graves lorsque les techniques agricoles changeaient aussi. Sinon, il devait se rétablir par un mouvement de population vers le territoire ou hors de celui-ci, ou encore par des mesures de régulation.

13. G. Dupré, 1982.

14. J. Allan, 1965.

Les pêcheurs étaient sédentaires et déplaçaient rarement leurs villages. Mais les variations saisonnières du régime des cours d'eau pouvaient les amener à faire des expéditions lointaines. Ils s'installaient alors dans des campements ou sur des bancs de sable, comme sur le Zaïre ou le Kasai, parfois à des centaines de kilomètres des villages où ils avaient laissé leur famille. De telles expéditions étaient caractéristiques des bassins du Zaïre, du Niger et de la Bénoué, et fournissaient le modèle d'un mouvement migratoire. Les pêcheurs les plus sédentaires étaient ceux qui vivaient sur le littoral ou au bord des grands lacs. Grâce à leurs bateaux, ils disposaient d'un moyen de transport peu coûteux et nombre d'entre eux devinrent des commerçants, servant d'intermédiaires entre diverses communautés. Ils pouvaient aussi, le cas échéant, se déplacer avec leurs possessions très loin de chez eux. Ainsi les pêcheurs, qui avaient moins besoin de se déplacer que d'autres, étaient tout aussi prêts à le faire que les chasseurs ou les éleveurs et, en cas de besoin, ils le faisaient plus facilement qu'eux.

Nous n'avons exposé jusqu'ici que les principaux facteurs des mouvements de population ordinaires. Quand un groupe avait une économie complexe ou vivait en symbiose avec d'autres groupes, les conditions et la forme de ses déplacements étaient elles-mêmes plus complexes. Imaginons un village de cultivateurs proche de la boucle du Congo, fournissant des produits agricoles à des pêcheurs et à des chasseurs-cueilleurs en échange de viande, de poisson, de poteries et peut-être encore d'autres produits. Les chasseurs et les cultivateurs devaient coordonner leurs déplacements mais ils ne pouvaient s'éloigner trop des villages des pêcheurs qui, eux, étaient sédentaires. Par ailleurs, il va de soi que des communautés habituées à se déplacer pouvaient le faire pour d'autres motifs que des raisons économiques. Le départ d'un groupe était souvent hâté par un accroissement de la mortalité, par des conflits avec d'autres groupes ou par la nécessité de se défendre. Cela était surtout vrai des cultivateurs qui, à la différence des éleveurs, n'étaient pas obligés de transhumier, chaque année, pendant quelques semaines pour sauvegarder leur production. Ils partageaient cette liberté avec les chasseurs-cueilleurs alors que, paradoxalement, ils ne disposaient pas des moyens de transport que possédaient les éleveurs et les pêcheurs !

La mobilité des individus était également considérable. Les femmes épousaient souvent un homme d'un autre village, les fils allaient vivre dans la famille de leur mère, les frères pouvaient suivre une de leurs sœurs chez son mari. Les esclaves, les otages, les marchands et les pèlerins, de même que les sorciers réputés et les chasseurs, et peut-être encore d'autres spécialistes très demandés, circulaient beaucoup d'un groupe à l'autre. La mobilité individuelle était au moins aussi grande en Afrique que dans les autres parties du monde. Le stéréotype d'après lequel certaines ethnies africaines n'avaient aucun contact avec le monde extérieur n'est pas plus fondé que le stéréotype opposé de l'errance perpétuelle.

Dans les sections suivantes, nous ne traiterons que des mouvements de population collectifs et inhabituels, mais il convient de souligner que la

distinction entre déplacements ordinaires et déplacements extraordinaires était beaucoup plus ténue dans le cas des individus, même s'ils pouvaient, en s'additionnant, produire des résultats spectaculaires. On peut ainsi considérer la traite des esclaves après 1660 comme un événement ordinaire concernant des individus. Or, le transport des esclaves vers l'Amérique du Nord et du Sud est de loin le mouvement de population le plus important que l'Afrique ait connu. Il représente un déplacement supérieur par son ampleur à tout autre mouvement de population, exception faite, peut-être, des plus grandes migrations africaines.

L'urbanisation suppose également un mouvement de population. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la ville de Zimbabwe comptait peut-être 10 000 habitants<sup>15</sup>. Cette concentration résultait d'une migration intérieure: la ville avait probablement absorbé une centaine de villages. Après l'épuisement des terres cultivées à Zimbabwe, les habitants, qui ne pouvaient plus y vivre en permanence, l'abandonnèrent et retournèrent dans les villages<sup>16</sup>. Leur dispersion représente également un mouvement de population important<sup>17</sup>. L'urbanisation et la traite des esclaves mises à part, nous avons très peu de renseignements sur les déplacements des individus et même des familles. Pour mieux les connaître, il faudrait savoir dans quelles proportions la densité de la population a varié selon les décennies et les régions. Mais il est certain que des déplacements individuels ont eu lieu et il ne faut jamais oublier qu'ils pouvaient suffire à modifier sensiblement la densité d'une population. Les accroissements démographiques ont toujours été considérés comme dus à des accroissements naturels, alors qu'ils pouvaient tout aussi bien résulter de l'immigration. L'inverse vaut aussi pour une diminution de la population.

## La typologie des mouvements inhabituels de population

Les mouvements inhabituels et collectifs de population se divisent en deux grandes catégories: les courants migratoires et les migrations proprement dites. Les mouvements de la première catégorie sont des mouvements progressifs et lents qui étendent à de nouveaux territoires les formes habituelles de la mobilité et de la production alimentaire. La migration proprement dite est un mouvement subit, qui diffère nettement

15. D. N. Beach, 1980z.

16. P. S. Garlake, 1973; D. N. Beach, 1980z. Cet exemple montre bien les contraintes exercées sur le peuplement par l'agriculture itinérante et l'élevage pratiqué sur des pâturages naturels.

17. Voici un autre exemple qui montre de façon frappante comment les déplacements individuels, quand ils sont très nombreux, peuvent changer complètement la répartition de la population dans une région limitée. La ville de Jenné-Jeno, au Mali, se développa à partir de 200 avant J.-C. environ et surtout après 250 de notre ère. Son déclin après l'an 1000 est contemporain de l'essor de la ville de Ojenné, située à trois kilomètres seulement. Jenné-Jeno était entouré de villages satellites dont le développement avait suivi le sien et dont le déclin précéda son abandon vers 1400. Voir R. J. McIntosh et S. Keech-McIntosh, 1982.

de ces formes habituelles. Un courant migratoire n'implique pas nécessairement l'abandon du territoire d'origine, sauf parfois à long terme, alors que cet abandon est la règle pour la migration. Ces deux catégories de mouvements de population se subdivisent en plusieurs types. Un courant migratoire est dit d'expansion quand il agrandit le territoire d'un groupe et s'intitule diaspora quand il est discontinu et se traduit par la fondation d'établissements séparés. Par ailleurs, on distingue les migrations de masse, les migrations de bandes et les migrations d'élites, qui sont respectivement le fait d'une population entière, d'une fraction de la population (généralement une bande de guerriers pillards) ou de groupes très restreints ou même d'individus, dont l'arrivée provoque d'importants changements dans la société qui les accueille. Les migrations d'élites se confondent presque avec les déplacements individuels, mais nous en parlerons ici à cause de leur fréquence et de leurs effets et parce qu'elles sont souvent assimilées aux autres types de migrations.

L'importance historique et l'ampleur d'un mouvement de population dépendent du nombre de personnes qui se déplacent, de la distance parcourue, de la durée du mouvement, de ses causes, c'est-à-dire des facteurs qui poussent une population à émigrer et de ceux qui attirent les immigrants, et enfin de ses conséquences. Il faut tenir compte de tous ces aspects dans chaque cas, mais ils ne peuvent servir à établir une classification parce que leur signification est trop variable. Ainsi, la distance n'est pas significative en elle-même : plusieurs centaines de kilomètres au Sahara peuvent équivaloir à moins de cinquante kilomètres dans une région très peuplée. Les causes sont très diverses. Ce ne sont pas toujours des catastrophes naturelles comme les sécheresses. Les motifs qui incitent ou obligent une population à quitter le lieu où elle vit (causes répulsives) et les attraits de celui où elle veut s'établir (causes attractives) se mêlent de façon si variable qu'il y a, sous ce rapport, presque autant de types de déplacements que de cas particuliers. Le nombre de personnes qui se sont déplacées est souvent inconnu et, si on dispose de chiffres, ils ne sont généralement pas assez sûrs pour fonder une typologie. Nous n'avons donc pris en considération que les caractéristiques du mouvement lui-même avec ses causes et ses effets. Nous décrirons successivement les cinq types que nous avons distingués, sans perdre de vue la valeur purement pratique de notre typologie.

### Les expansions

Étant donné la mobilité naturelle de la plus grande partie de la population africaine, les expansions sont innombrables. Elles présentent des caractéristiques différentes selon le mode de vie de la société considérée. L'agriculture itinérante devient expansion quand elle suit une direction donnée de préférence à une trajectoire aléatoire ou circulaire. Les cultivateurs se déplacent par village ; le déplacement d'un grand nombre de villages d'une communauté ou de leur totalité est une expansion lorsqu'il s'effectue dans une seule direction. Les expansions résultent de déplace-

ments peu fréquents (tous les dix ans ou plus) sur des distances qui sont en général assez courtes (de dix à vingt kilomètres). Elles peuvent donc durer très longtemps sans que la population en mouvement cesse jamais de paraître sédentaire.

Dans la forêt, l'expansion des Mongo vers le sud, partis de la grande boucle du Zaïre, avait commencé bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle et se poursuivait encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la plus grande partie de la région comprise entre le Zaïre à l'ouest et le Lomami à l'est. Leur but semble avoir été les attrayantes vallées du Kasai inférieur et du Sankuru ainsi que la riche région située plus à l'est, en bordure de la forêt. Cette expansion a provoqué un courant à partir des centres de peuplement assez denses situés entre l'équateur et le premier parallèle sud, en direction des vallées fluviales et des bordures forestières<sup>18</sup>.

Les expansions pouvaient facilement s'accélérer; il suffisait de parcourir une distance plus grande à chaque déplacement ou de se déplacer plus fréquemment, peut-être tous les deux ou trois ans. Elles devenaient alors un phénomène conscient, qui répondait à des intentions précises, souvent motivées par une attraction. Ainsi pendant un demi-siècle seulement, les Nzabi du Gabon-Congo, quittant leurs terres situées à l'est de la grande boucle de l'Ogooué, se sont dirigés vers le sud-ouest afin de se rapprocher des routes commerciales et de pouvoir exploiter de nouvelles ressources minérales<sup>19</sup>. Les Fang de la Comoé supérieure ont gagné l'estuaire du Gabon en vingt ans seulement, puis ont continué leur expansion à une allure à peine moins rapide pendant quarante ans encore en direction du delta de l'Ogooué. Chacun de leurs villages ne se déplaçait qu'à des intervalles de quelques années, mais il pouvait parcourir alors jusqu'à quarante kilomètres. Ces déplacements ont été bien étudiés dans leurs modalités. Les Fang n'ont jamais été forcés d'abandonner leur mode de vie habituel. Leurs villages se déplaçaient successivement, chacun dépassant à son tour ceux qui le précédaient. Cette progression se déroulait dans un milieu naturel uniforme. Les chasseurs effectuaient des reconnaissances au cours de leurs expéditions habituelles<sup>20</sup>.

Les expansions des éleveurs suivaient un schéma différent. En général, des jeunes quittaient les pâturages du groupe pour s'établir avec leur bétail sur des pâturages vierges. Comme ils les trouvaient là où des pluies trop rares ou trop irrégulières rendaient impossible la culture du sol, leur expansion était soumise, dans une large mesure, aux conditions naturelles. C'est ainsi que les Masaï ont progressé, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, jusqu'à ce que toutes les terres propres à l'élevage fussent occupées<sup>21</sup>. Un autre exemple est celui, bien connu, des *trekboer* d'Afrique du Sud. Des

18. J. Vansina, 1981.

19. G. Dupré, 1982, p. 25-39.

20. P. Alexandre, 1965, p. 532. Mais le point de vue de cet auteur sur l'expansion des Fang dans son ensemble est erroné. Voir C. Chamberlin, 1977, p. 23-80.

21. T. T. Spear, 1981, p. 63-66.



colons européens de la deuxième génération s'établirent près du Cap à partir de 1680 environ. Dès le début, les éleveurs se plainquirent d'être trop nombreux, bien que la population fût clairsemée. Le sol était aride, et ils avaient besoin de vastes pâturages. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une famille se sentait à l'étroit lorsqu'elle pouvait apercevoir de chez elle la fumée de la cheminée d'une maison voisine. Emmenant une partie du bétail, les cadets partaient alors dans un chariot tiré par des bœufs et s'installaient ailleurs. Jusqu'en 1780 environ, cette expansion se poursuivit dans des régions occupées principalement par d'autres éleveurs (groupe khoi) dont les *trekboer* prenaient la place. Mais ils se heurtèrent ensuite à une frontière constituée par les terres beaucoup mieux arrosées que celles qu'ils avaient traversées et qu'occupaient les cultivateurs et les éleveurs xhosa<sup>22</sup>.

Dans certains cas, les parcours des éleveurs étaient très longs et reliaient plusieurs lieux de séjour. Les Awlād Sulaymān de Libye se déplaçaient, en fonction des saisons, entre le golfe de la Grande Syrte près de la Méditerranée et les oasis du Fezzān, en Libye du Sud. Une défaite désastreuse subie en 1842 près de Tripoli les obligea à abandonner le pôle de la Grande Syrte. Ils empruntèrent alors, pour se rendre au sud du Fezzān, la route des caravanes qui menait au Borno, allant d'abord vers le Borku puis vers le Kānem, malgré la résistance déterminée des Touareg dont ils traversaient les territoires. Ils atteignirent le lac Tchad vers 1850 et, après quelques échecs initiaux, en vinrent à dominer en 1870 toute la région comprise entre le Fezzān et le Tchad<sup>23</sup>. Comme cette expansion se fit grâce aux victoires de bandes armées, on est tenté d'y voir une migration de bandes. Mais dans l'ensemble, elle est tout à fait semblable aux expansions d'autres éleveurs. En déplaçant l'un des pôles de transhumance, elle eut pour effet l'occupation d'un nouveau territoire.

Même les chasseurs-cueilleurs pouvaient suivre des courants migratoires. Cela pourrait expliquer, par exemple, la présence de chasseurs baka au Cameroun oriental. Ces Pygmées, qui parlent des langues oubanguiennes, vivent plus à l'ouest que les cultivateurs qui appartiennent au même groupe linguistique. Plutôt que d'une migration massive, il s'agit probablement d'un mouvement parti de la vallée supérieure de la Sanga et destiné à étendre progressivement vers l'ouest le territoire de chasse des Baka<sup>24</sup>.

Les vastes mouvements d'expansion sont le signe d'une nouvelle répartition de la population. Ils s'accompagnent souvent d'une colonisation de zones antérieurement exploitées de façon plus extensive. Une des tendances les plus profondes et les plus durables de l'histoire de l'Afrique est cette progression inexorable des hommes gagnant en nombre toujours plus grand sur un espace toujours plus vaste et adaptant de mieux en mieux leur milieu naturel à leur mode de vie au lieu de se laisser déterminer et limiter par lui. Ainsi, l'expansion des peuples de langue bini dans la forêt de l'ouest du

22. L. Fouché, 1936, p. 134-136.

23. D. D. Cordell, 1972; E. Rossi, 1968.

24. J. M. C. Thomas, 1979.

Niger a commencé au début de l'ère chrétienne et n'a probablement pris fin qu'aux environs de 1200 avec le développement de la ville de Benin<sup>25</sup>. Nous connaissons mal l'expansion des Igbo à l'est du bas Niger, mais nous savons qu'elle était déjà bien commencée vers 1800 (Igbo-Ukwu) et qu'elle a eu pour effet la mise en valeur de la forêt et, par conséquent, la transformation complète du paysage, ainsi qu'un accroissement sensible de la population. Alors que les cultivateurs de langue bini se sont simplement adaptés au milieu préexistant afin de le soumettre à une nouvelle forme d'exploitation, les cultivateurs igbo ont détruit l'environnement originel. Il est donc naturel que ces expansions se soient généralement faites à partir de régions relativement peuplées vers des terres qui l'étaient faiblement. Elles ont contribué à augmenter la densité de la population de chaque région du continent à mesure que s'accroissait la population générale de l'Afrique. On ne peut attribuer ces mouvements à la « surpopulation » que dans le sens très limité où certaines communautés, comme les *trekboer*, se sont étendues malgré leur faible densité parce qu'elles s'estimaient elles-mêmes trop nombreuses. La surpopulation est une mesure relative de la pression exercée sur la terre par les techniques d'exploitation en vigueur. Une nouvelle technique pouvait soulager cette pression, tout comme la régulation de la population ou l'émigration.

Les mouvements d'expansion ont dû se produire très tôt en Afrique. Les chasseurs et les cueilleurs ont été amenés à étendre leurs territoires, suivis par les communautés qui exploitaient leur milieu de façon plus intensive. Dans certains cas, les expansions avaient pour cause une lente détérioration des ressources entraînées par un changement de climat, le plus spectaculaire du genre étant le dessèchement du Sahara. L'archéologie de la Mauritanie montre comment ce phénomène a chassé peu à peu les cultivateurs de cette région vers le sud entre – 1500 et l'essor du royaume du Ghana vers 700<sup>26</sup>.

Des expansions plus rapides comme celles des Fang, des Nzabi ou des Awlād Sulaymān sont attribuables à d'autres causes. Les Fang et les Nzabi ont été attirés par des routes et des centres commerciaux. Les Awlād Sulaymān ont quitté la Tripolitaine à la suite d'une défaite militaire; ils se sont dirigés vers le Tchad parce qu'ils savaient qu'une route commerciale y menait.

Les expansions des cultivateurs n'ont jamais eu pour cause une catastrophe comme une famine ou une épidémie. Lorsqu'ils subissaient une crise trop grave, ils ne pouvaient conserver leur mode de vie et leurs structures économiques, sociales et politiques s'effondraient. S'ils abandonnaient alors leur territoire, c'était pour émigrer en masse et en désordre. Il ne s'agissait donc pas d'une simple expansion. D'ailleurs ces cas semblent avoir été extrêmement rares.

Un peuple en expansion ne chassait pas nécessairement les autres peuples qu'il rencontrait sur son chemin. Souvent, il se mêlait à eux et de

25. P. J. Darling, 1979.

26. J. Devisse, 1982, p. 171-173.

nouvelles sociétés émergeaient. Les autochtones adoptaient alors la culture des nouveaux venus, comme dans le cas des Fang. Ou bien de cette fusion résultaient une société et une culture nouvelles. Ainsi, l'expansion des Mongo vers le sud a donné naissance à divers peuples, dont les fameux Kuba<sup>27</sup>. Quand la fusion n'avait pas lieu, les autochtones devaient abandonner peu à peu leur territoire: c'est ce qui arriva aux chasseurs san et peut-être aussi aux éleveurs khoi devant l'expansion des groupes de langue bantu du Sud-Est (mais une partie des Khoi a peut-être été assimilée). Apparemment, il n'est presque jamais arrivé qu'un peuple chassé de son territoire envahît à son tour un territoire voisin. Les expansions ont fait peu de réfugiés parce que les communautés n'étaient généralement pas importantes.

### Les diasporas

La diaspora est un mouvement de population discontinu qui a pour effet la fondation d'établissements séparés de la population mère. Toutes les diasporas sont liées au commerce ou à des pèlerinages, sauf peut-être celles des pasteurs fulbe, répandus dans toute l'Afrique occidentale. Les Fulbe n'ont pas rencontré de résistance parce que leur diaspora s'est limitée à des niches écologiques inoccupées dont les autres peuples ne tiraient que des ressources secondaires. En fait, il est préférable de considérer le déplacement des Fulbe comme une simple expansion comparable à celles des Turkana, des Nandi ou des Masai dans le nord du Kenya et en Tanzanie<sup>28</sup>.

Le commerce est à l'origine des diasporas les plus typiques. Les établissements des Phéniciens, des Grecs et des Arabes sur la côte de la corne de l'Afrique, les places fortes des Européens et la colonie du Cap ont tous été fondés par des marchands étrangers venus d'outre-mer. Le commerce fluvial et la pêche ont joué un rôle important dans l'histoire des diasporas. L'histoire des Bobangui, entre 1750 et 1850, en est un exemple. Les habitants d'un grand village situé à l'embouchure de l'Oubangui fondèrent des établissements et des comptoirs tout le long du Zaïre jusqu'à l'embouchure du Kasai. Ils se mêlèrent à d'autres peuples et leur domination s'étendit pour former une nouvelle ethnie, les Bobangui<sup>29</sup>. Les Swahili et leur culture se sont répandus de la même façon en Afrique orientale, des côtes de la Somalie et du Kenya jusqu'à l'île d'Ibo, au large du Mozambique, et aux Comores. Des Swahili se sont probablement établis au Moyen Âge dans le nord-est de Madagascar<sup>30</sup>. Des diasporas ont également suivi les routes commerciales terrestres. Des marchands mande ont ainsi fondé des comptoirs jahanka entre le haut Niger et la côte du Sénégal, et des comptoirs jula (dyula) entre le haut Niger et la côte du pays Akan. Des marchands yarse de langue mossi ont organisé un réseau de comptoirs en pays Mossi.

27. J. Vansina, 1978.

28. Voir le chapitre 27.

29. R. Harms, 1981.

30. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 18.

D'autres diasporas sont dues au pèlerinage annuel à La Mecque (*hāḍj̣ḍi*). Les pèlerins voyageaient le plus souvent seuls ou par petits groupes. Quand, pour une raison quelconque, ils ne pouvaient continuer leur voyage, ils s'établissaient là où ils avaient dû s'arrêter. C'est ainsi que les Takruriens, originaires d'Afrique occidentale, se sont établis au Soudan au XIX<sup>e</sup> siècle, de la même façon que les *djallāba* (marchands) qui venaient en général de la région de Dongola, ont fondé des villages à proximité des routes commerciales qu'ils empruntaient. Les *marabtin bilbaraka* de Barqa descendaient pour la plupart de pèlerins d'Afrique du Nord.

Les peuples dispersés restaient en relation avec leur pays d'origine soit par le commerce, soit parce qu'ils vivaient près des routes suivies par les pèlerins. Dans certains cas, cette relation n'était plus directe ou pas très longtemps maintenue avec les liens d'origine. Par exemple, au XV<sup>e</sup> siècle, les habitants de Sofala étaient en liaison plus étroite avec Kilwa qu'avec les villes situées plus au nord et ils n'entretenaient plus de rapports particuliers avec l'archipel de Lamu ou avec les îles Bajun, qui étaient au cœur du pays Swahili. C'était la conséquence de leur éloignement progressif. De même Cerné, sur la côte atlantique du Maroc, était une colonie de Carthage (et non de Tyr). Même les colonies européennes tendaient à se détacher de leur métropole pour nouer des relations commerciales avec d'autres colonies. Les colons du Cap se sentaient plus proches de l'empire hollandais des Indes orientales organisé autour de Batavia que de la Hollande, le Mozambique a dépendu directement de Goa pendant des siècles, tandis qu'après 1648, l'Angola devenait pratiquement une colonie brésilienne.

Les diasporas sont des mouvements de population très visibles; elles supposent l'existence de réseaux de communication étendus et se multiplient avec le développement des routes commerciales. Si certaines ont commencé bien avant 1500, la plupart de celles que nous connaissons en Afrique appartiennent à la période suivante et témoignent d'un nouvel aspect de la maîtrise de l'espace par l'homme. Elles ont eu lieu là où des populations bien établies commençaient à avoir des économies complémentaires ou à échanger des produits avec d'autres continents. Leur présence est un signe de la lutte humaine pour s'établir dans l'espace.

### Les migrations de masse

Une migration de masse a lieu quand tout un peuple — hommes, femmes et enfants — emportant tout ce qu'il possède, abandonne sa terre et parcourt de longues distances en une ou plusieurs années. Ces gigantesques mouvements de population sont liés à de véritables catastrophes. La population migrante peut être très nombreuse. C'est ainsi qu'en 429, pressés par les Wisigoths, 80 000 Vandales seraient passés d'Espagne en Afrique à l'appel d'un gouverneur byzantin révolté. Mais cette migration résultait d'une redistribution générale de la population de l'Europe<sup>31</sup>. La plus grande invasion qu'a subie l'Afrique du Nord fut celle des Banū Hilāl

31. C. Courtois, 1955.

et des Banū Sulaym à partir de 1052. Elle serait due à une suite de sécheresses survenues en Arabie. Elle se poursuivit jusqu'aux environs de 1500, date à laquelle elle atteignit la Mauritanie. Avec les courants migratoires des Arabes vers le Soudan et le Tchad, elle modifia la carte culturelle de toute l'Afrique du Nord qui s'est entièrement arabisée<sup>32</sup>. Les véritables migrations de masse sont spectaculaires et leurs conséquences sont considérables ; il n'est donc pas étonnant qu'elles soient assez rares. Entre 1500 et 1800, la seule véritable migration de masse fut celle des Oromo, à laquelle il faut joindre les déplacements qu'elle provoqua chez d'autres peuples. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les seules migrations de masse furent celles des Nguni, migrations bien connues qui bouleversèrent l'Afrique, du Cap à Nyanza.

Les migrations de masse étaient des entreprises difficiles. Des éclaireurs devaient aller reconnaître le terrain. Il fallait approvisionner les migrants, qui ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins de la même façon qu'avant le départ. La nécessité se faisait généralement ressentir d'une nouvelle organisation sociale et politique, qui était souvent de type militaire. Les migrants devaient donc s'adapter à de nouveaux milieux naturels, inventer de nouvelles formes économiques et sociales et ils étaient souvent amenés à se livrer à des coups de main et au pillage, même s'il s'agissait d'éleveurs se déplaçant avec leurs troupeaux. Les membres d'autres sociétés partiellement ou complètement désorganisées pouvaient se joindre aux migrants, dont le nombre augmentait ainsi progressivement. Les migrations pouvaient aussi se faire par à-coups, suscitant de graves affrontements et provoquant des mouvements de réfugiés, des migrations secondaires ou des expansions rapides. En bref, ces mouvements de population tiennent du cataclysme et bouleversent les relations de l'homme avec l'espace sur d'immenses étendues. Même quand la migration initiale se déroulait assez rapidement, les mouvements de population qu'elle provoquait pouvaient durer plus d'un siècle, jusqu'à la fixation des derniers réfugiés. Ainsi, la migration des Oromo commença peut-être vers 1530-1540, mais la région qu'ils traversèrent ne retrouva sa stabilité que vers 1700. Il est vrai que les grandes expansions duraient beaucoup plus longtemps encore.

Notre description s'applique aux cas les plus extrêmes. Dans les périodes plus anciennes et moins bien connues, il est souvent difficile de distinguer les migrations de masse des expansions rapides mais massives, en particulier lorsqu'il s'agit de pasteurs. C'est ainsi que la progression des Luo à travers de nombreux milieux différents pendant plusieurs siècles est souvent considérée comme une migration de masse. Elle était le fait de communautés entières, et provoqua de nombreux mouvements secondaires, bouleversant une vaste région, principalement à l'est du Nil blanc. D'autres déplacements importants du même genre se produisirent, à la même époque, dans le sud du Soudan et le nord de l'Ouganda. Pourtant, le déplacement des Luo dura très longtemps, peut-être cinq siècles, et ce que

32. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. III, chap. 4, 5, 15 et 16.

nous en savons<sup>33</sup> nous laisse penser qu'il s'agissait d'un courant migratoire plutôt que d'une migration de masse, les Luo se déplaçant généralement avec leurs troupeaux et s'arrêtant pour cultiver le sol. Certaines phases de la migration des Oromo présentent les mêmes caractères. Ces exemples montrent qu'une migration de masse ressemble parfois beaucoup à une expansion massive et qu'elle peut s'accompagner aussi de courants migratoires. Il y a cependant une grande différence entre les deux, fondée sur les capacités de production et la structure militarisée d'un vaste peuple en marche. Les processus ne sont pas identiques.

Courants migratoires et migrations de masse peuvent se combiner. Le déplacement des Luo fut dans l'ensemble une expansion; mais on peut considérer comme une migration de masse l'explosion soudaine des Luo du Kenya qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, envahirent des régions très peuplées pour s'emparer de nouvelles terres par la force. Au contraire, le déplacement des Oromo prit d'abord la forme d'une migration de masse puis, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et surtout au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se transforma en expansion.

Comme les migrations de masse sont des bouleversements cataclysmiques, on les explique en général par des causes également cataclysmiques, par exemple par de brusques variations climatiques comme des sécheresses suivies de famines et d'épidémies. Mais elles n'ont pas toujours des causes de ce genre. La migration des Vandales, par exemple, est liée à d'autres migrations et à la chute de l'Empire romain, elle n'a pas été provoquée par une catastrophe naturelle. Certains auteurs ont expliqué par une surpopulation relative les migrations des Banū Hilāl et des Oromo et le *Mfecane*; mais jusqu'à maintenant, ils n'ont pas apporté beaucoup de preuves à l'appui de leur hypothèse. Celles qu'ils donnent viennent en fait de ce qu'ils soutiennent que les migrations de masse avaient toutes pour cause une brusque diminution des ressources par rapport au nombre des hommes. Un tel raisonnement n'est pas valable parce que, s'il est vrai que le *mécanisme* des migrations redistribue les hommes dans l'espace, leur *cause* peut varier. La pression démographique n'est qu'une des causes possibles. Ainsi, qu'une pression démographique se soit exercée ou non sur les Oromo, c'est la destruction réciproque des royaumes chrétien et musulman qui a déclenché, sinon la migration des Oromo elle-même, du moins la direction qu'elle a prise<sup>34</sup>. Des archéologues essaient d'établir que la population s'était accrue dans les régions d'où le *Mfecane* est parti. Mais l'accroissement démographique ne suffit pas à expliquer ce soulèvement de la population. Il faudrait le relier à ce qu'on sait de la prédominance que les chefs militaires avaient acquise et aux mouvements de population qui semblent avoir précédé le *Mfecane* au Zimbabwe<sup>35</sup>. La pression démographique fut peut-être un facteur de toutes les migrations de masse — ne serait-ce qu'en raison du nombre

33. Voir le chapitre 26.

34. Voir le chapitre 24.

35. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, chap. 4, 5, 7 et 9 et vol. V, chap. 22. Voir également, D. N. Beach, 1980a, p. 320.

même des migrants — mais elle ne fut dans aucun cas la cause unique d'une migration.

### Les migrations de bandes

La migration de bandes, toujours armées, met en jeu des effectifs relativement peu nombreux, surtout des hommes jeunes, ne représentant qu'une fraction de la population. Ses conséquences, si spectaculaires soient-elles, sont moins graves que celles des migrations de masse et moins durables que celles des grands courants migratoires. En général, des bandes de guerriers partaient à la conquête de nouveaux territoires, parfois, mais non nécessairement, sous la conduite d'un chef unique. Dans le cas des Zimba, Santos parle du chef d'un petit *kraal* qui, avide de gloire, «résolus de quitter son pays à la tête d'une bande armée dans l'intention de détruire, de piller et de festoyer...<sup>36</sup>». Les bandes jaga n'ont peut-être pas eu de chef unique. Celles des Tyokosi étaient composées de mercenaires<sup>37</sup>. Dans certains cas (Jaga et Zimba, par exemple), les bandes ont fini par se disperser après avoir été vaincues; dans d'autres cas (Mane, Tyokosi, Imbangala), elles ont réussi à fonder une chefferie ou un royaume.

Les bandes pouvaient commettre de grands ravages mais leurs migrations, moins importantes que les migrations de masse, causaient moins de désordre, provoquaient moins de migrations secondaires et s'amplifiaient moins par l'incorporation de migrants étrangers. Elles duraient moins longtemps que les autres mouvements de population dont nous avons parlé jusqu'ici. Dans la plupart des cas, elles tenaient principalement à des causes attractives, mais les causes répulsives ont parfois joué un rôle au moins aussi important, par exemple l'expansion des *trekboer* qui a poussé des Korana et Gonaqua à émigrer vers les fleuves Orange et Caledon<sup>38</sup>. Les migrations de bandes résultaient parfois de la formation d'un État (les Zimba et le Maravi, les Tyokosi et l'Ashanti) ou de l'extension de relations commerciales dont les migrants désiraient tirer profit (cas des Jaga). Il est possible, mais cela n'est pas vraiment prouvé, que la surpopulation ait joué un rôle à la suite d'une sécheresse subite ou d'une autre calamité du même genre dans la région d'origine des migrants (cas des Imbangala). Une des principales difficultés que posent les migrations de bandes est de savoir si elles faisaient ou non partie d'une migration de masse. Ainsi, l'invasion du Zimbabwe par les Ndebele et celle de la Zambie par les Kololo<sup>39</sup> font partie d'un soulèvement de masse, le *Mfecane*. Et il n'est pas absolument certain que les migrations des bandes jaga et imbangala aient été, comme tous les historiens le croient, des mouvements de population isolés, ou bien des migrations de masse, ou encore qu'elles aient fait partie de mouvements de plus grande ampleur.

36. M. D. D. Newitt, 1982, p. 156.

37. Voir les chapitres 12 et 14.

38. Voir le chapitre 23.

39. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, chap. 5.

Le cas des Imbangala est intéressant. Des bandes se formèrent près du fleuve Kwango, peut-être à la suite de changements survenus à l'intérieur de l'État du Lunda, alors en pleine expansion. À ces bandes se mêlèrent des marginaux venus des États d'Ovimbundu et de Mbundu. Les Imbangala se livrèrent au pillage pendant plusieurs années en tant qu'alliés des Portugais qui se taillaient une colonie en Angola. Ils s'établirent vers 1620, juste assez loin des Portugais pour être hors de leur portée, près du Kwango, chassant la population de la région qui émigra jusqu'au Kasai. La région où se formèrent les premières bandes imbangala n'était pas surpeuplée. Leur migration ne modifia pas le rapport entre le nombre des hommes et la quantité des ressources entre le Cuanza et le Kasai. Mais elle aboutit à la formation d'un État, le royaume du Kasanje, qui devint le principal centre de rassemblement des esclaves exportés de l'intérieur de l'Afrique vers Luanda. Dans le cas des Imbangala, donc, il ne s'agit de rien de plus que d'une réorganisation des structures sociopolitiques et du commerce<sup>40</sup>.

### Les migrations d'élites

Les traditions orales qui racontent la fondation des États se réfèrent volontiers à des migrations d'élites : le premier roi est un étranger, souvent un chasseur ; il est venu d'ailleurs, seul ou avec quelques compagnons ; ce déplacement est le fait d'un nombre insignifiant de personnes et, pourtant, il a d'immenses conséquences sociales et culturelles. Au Malawi, par exemple, on attribuait la fondation de l'État du Maravi au clan des Phiri dont les ancêtres étaient venus, disait-on, du pays Luba, situé très loin au Shaba, tandis que le royaume et les chefferies du Nord auraient été fondés par divers étrangers prestigieux et apparentés, les Ngulube<sup>41</sup>.

Certains de ces récits sont probablement dénués de fondement réel et ne font qu'exprimer l'idée générale selon laquelle le roi doit être d'origine étrangère parce que c'est un être à part, enveloppé d'une aura de mystère et de sacré. Le fondateur de la monarchie ne peut donc que venir du pays qui passe pour le plus prestigieux ou, au contraire, pour le plus éloigné de la civilisation locale. D'autres récits, cependant, reposent sur un fond de vérité. Par exemple, un récit kuba rapporte qu'un Bushoong exilé, Shyaam a Mbul a Ngoong, revint dans son pays par l'ouest et unifia des chefferies rivales en un royaume. Ce récit atteste que le Kuba a pour le moins subi des influences de l'Ouest. On a pu démontrer l'existence de ces influences sur le plan linguistique et d'un rayonnement ultérieur à partir de la cour royale. Il semble donc qu'une domination culturelle se soit exercée sur le Kuba<sup>42</sup>. En revanche, il est peu probable que l'arrivée d'une seule personne et encore moins le retour d'un exilé aient suffi à établir cette domination.

40. J. C. Miller, 1976; J. Vansina, 1966*a*.

41. Voir le chapitre 21.

42. J. Vansina, 1978, p. 59-65 et 187.



Si l'on peut négliger les migrations d'élites dans une étude des mouvements de population, elles peuvent offrir un intérêt considérable pour une étude du développement des formations socioculturelles, en particulier des États. Elles ne modifient pas le rapport entre une population et ses ressources dans un espace déterminé, mais quand elles ont pour effet la transformation de la hiérarchie sociale, elles conduisent à une redistribution des ressources et, par conséquent, à une nouvelle répartition spatiale de la population. On se reportera donc, pour un examen détaillé de la question, au chapitre 2.

## Les sources de l'histoire des mouvements de population

Les principales sources de l'histoire des mouvements de population sont, en Afrique, des traditions orales, des faits linguistiques, des documents archéologiques et des textes. Mais leur exploitation présente des difficultés. Des données mal interprétées ont parfois conduit à inventer des migrations qui n'ont jamais existé. Il convient donc de dire un mot sur ces sources avant de présenter les principaux mouvements de population de la période 1500-1800.

Les traditions orales ne peuvent garder le souvenir d'une longue expansion parce qu'elle n'a que si peu modifié la vie quotidienne et qu'elle s'est déroulée si lentement que la population en a à peine pris conscience. Par conséquent, une tradition est suspecte lorsqu'elle prétend qu'un mouvement ayant les caractères d'une expansion a conduit toute une population d'un endroit déterminé à un autre. Aucune tradition orale ne peut embrasser l'ensemble d'une migration de masse, car c'est un événement qui se déroule à une trop grande échelle. Les traditions ne peuvent en rapporter que des épisodes. Elles ont d'ailleurs tendance à confondre les migrations de masse avec les migrations de bandes qui, elles, restent dans la mémoire populaire parce que, tout en étant également spectaculaires, elles se déroulent dans un espace limité. On se souvient souvent en partie de l'expansion des diasporas : les habitants d'un village savent de quels autres villages sont successivement venus leurs ancêtres. Enfin, on se rappelle généralement avec précision les migrations d'élites : la tradition orale rapporte, par exemple, les déplacements que la famille qui régna sur le Mangbetu avait effectués pendant deux siècles avant de fonder ce royaume<sup>43</sup>.

Mais le chercheur risque de se tromper s'il oublie que les traditions sont des idéologies et traduisent une cosmologie. Si un peuple croit que toutes choses proviennent d'un lieu unique, il croira évidemment qu'une migration l'a mené de ce lieu originel vers celui qu'il occupe actuellement. L'existence d'un paradis implique celle d'une migration originelle. Les Kuba, par exemple, prétendent être venus des régions d'aval et être sortis d'un océan ;

43. C. Keim, 1979; Colonel Bertrand, s. d..

les Fang et les Komo se croient originaires d'un endroit situé en aval ou en amont de tel fleuve, aux limites du monde qu'ils connaissent. Tous ces peuples s'orientent en effet d'après le sens d'un cours d'eau; ils ne peuvent donc décrire leurs déplacements que par rapport à ce système d'orientation. Leurs traditions relatives à des migrations n'ont aucun fondement historique, excepté celles qui se réfèrent aux plus récentes migrations de masse ou d'élites quand elles mentionnent des sites proches et connus<sup>44</sup>.

Des thèmes très répandus comme celui de la fondation d'un royaume par un chasseur étranger s'expliquent également par des raisons idéologiques. On rencontre ce thème chez les Igala du bas Niger, dans les royaumes de la savane méridionale et de la région des Grands Lacs, dans le royaume du Shambaa en Tanzanie, ou encore dans l'État du Fipa entre les lacs Tanganyika et Rukwa. C'est un stéréotype, qui s'apparente à un autre thème, propre au Sahel du Sud entre l'Atlantique et le Nil, celui du guerrier étranger qui tue un serpent pour en délivrer le peuple (exploit comparable à la victoire de saint Georges sur le dragon). Tous ces récits ne reflètent pas la migration d'une élite, mais l'idéologie d'un État<sup>45</sup>. Cependant, comme il est possible que cet État ait effectivement été fondé par un étranger ou par un petit groupe d'étrangers, il faut essayer de vérifier le fondement de ces récits en tenant compte de leur signification symbolique précise et de leur valeur idéologique. Nous savons par exemple que les rois du Rwanda ne sont pas descendus du ciel, mais des indices linguistiques les relient aux princes de Nkole. De même, nous savons que le premier roi du Burundi, Ntare le Hirsute, n'est pas sorti de la brousse ou de la forêt, mais l'examen des traditions ne nous permet pas de savoir avec certitude s'il était ou non d'origine étrangère<sup>46</sup>.

En interprétant les traditions, on commet souvent aussi l'erreur qui consiste à prendre la partie pour le tout. Les traditions relatives à l'origine des Kamba, des Meru et des Kikuyu du Kenya semblent avoir, dans chacun des cas, étendu à toute la population ce qui n'est peut-être vrai que pour une petite partie de celle-ci<sup>47</sup>. Il en va de même pour le Royaume mang-betu: après sa création, vers 1800, son fondateur établit et imposa une nouvelle généalogie et donna au royaume un nom qui avait probablement appartenu à l'un de ses propres ancêtres.

D'une manière générale, les traditions orales relatives à l'origine d'un peuple sont d'autant plus suspectes qu'elles contiennent en grand nombre certains thèmes stéréotypés, qui se retrouvent même dans l'histoire des clans, des lignages, des villages ou des familles. La présence de ces thèmes nous aide donc à déterminer dans quelle mesure une tradition constitue une source d'informations sûre.

44. J. Vansina, 1978, p. 39-40; C. Chamberlin, 1977, p. 26-34. On notera la relation qui existe entre l'eau stagnante et le système d'orientation des Fang fondé sur le sens des cours d'eau.

45. J. S. Boston, 1969; S. Feierman, 1974, p. 70-90; J. R. Willis, 1981, p. 10-44; T. Reefe, 1981, p. 23-40; E. Mworoha, 1977, p. 96-105.

46. J. P. Chrétien, 1981*a*.

47. B. A. Ogot, 1967, p. 106-261; G. Muriuki, 1974; J. A. Fadiman, 1973; K. Jackson, 1978.

On a souvent recours à la linguistique, mais les faits de langage sont plus difficiles à interpréter que les traditions dans les nombreux cas où les explications linguistiques ne sont pas les seules possibles. La règle générale est que, lorsque deux populations de langues différentes se mêlent, la population la plus importante finit par imposer sa langue à l'autre. C'est pourquoi aussi bien une migration qu'une expansion massives conduisent généralement à la diffusion de la langue de la population en mouvement. En revanche, quand à la suite d'une diaspora ou d'une migration de bandes, un groupe restreint entre en contact avec une population autochtone plus nombreuse, c'est lui qui abandonne sa langue. La plupart des exceptions que semble comporter cette règle ne sont qu'apparentes. Une population conserve sa langue après une diaspora quand elle est assez dense et qu'elle reste en relation avec son pays d'origine, mais il n'est pas rare qu'elle apprenne en outre la langue des autochtones. Les bandes migrantes conservent, elles aussi, leur langue quand elles ne se mêlent pas à d'autres peuples. Ce fut le cas des Tyokosi et des Mende de Sierra Leone. En revanche, les bandes imbangala ont abandonné leur langue parce qu'elle avait disparu dans leur région d'origine.

Cependant, la règle de l'assimilation linguistique par la population la plus nombreuse comporte aussi de véritables exceptions, qui s'expliquent par le prestige qu'avait dans certains cas la langue minoritaire. Les langues ndebele et kololo ont respectivement survécu au Zimbabwe et en Zambie, après la conquête de ces pays, non seulement parce qu'elles étaient celles des conquérants mais surtout parce que, peu après la conquête, on a commencé à les écrire et à les enseigner dans les écoles. Autrement, elles auraient été absorbées par les langues majoritaires, le shona et le luyi, de la même façon que le français fit place à l'anglais à la cour d'Angleterre plusieurs siècles après la conquête normande.

Une deuxième règle fondamentale est que la langue absorbée laisse toujours des traces dans celle qui l'absorbe : mots d'emprunt, locutions (calques), noms propres, particularités morphologiques et syntaxiques. L'étude de ces traces peut nous renseigner sur les relations entre les populations. Citons, à titre d'exemple, l'influence du khoi et du san sur les langues bantu du sud-est de l'Afrique, la très forte influence du kikongo sur une langue issue de la diaspora d'un groupe d'origine septentrionale, le bobangi, ou encore les emprunts du kiswahili à des langues étrangères<sup>48</sup>.

La linguistique permet même de distinguer les différents types de mouvements de population. Les diasporas sont les plus faciles à identifier parce qu'elles aboutissent à des situations de plurilinguisme prolongées et, parfois, à la formation de créoles. L'afrikaans est un créole comme le montrent les modifications considérables de la morphologie et de la syntaxe et les rapports lexicaux du malais, du portugais, du bantu et du khoi (ou du san). Le bobangi est un créole formé de langues bantu étroitement apparentées. Les langues issues d'une diaspora se caractérisent par la simplifi-

48. R. Anttila, 1972; T. Bynon, 1977; W. P. Lehmann, 1962; A. Meillet, 1925.

cation de la grammaire et par l'origine multiple du lexique. Les expansions donnent lieu à beaucoup moins d'emprunts linguistiques sauf dans les cas où elles mettent en contact des populations d'égale importance numérique. Les langues qui en résultent conservent les principaux toponymes des langues qu'elles absorbent, et leur font quelques emprunts. Les expansions, contrairement aux migrations de masse, aboutissent à une répartition des langues qui, sur une plus grande étendue que celle où s'est déroulé le déplacement, correspond assez bien aux relations de parenté supposées entre les communautés. Par exemple, si l'on pense que les Fang et les groupes voisins qui leur étaient apparentés n'ont pas émigré en masse, c'est notamment parce que leur zone linguistique est contiguë à d'autres zones. Mais le fait qu'elle divise les langues en deux zones inégales donne à croire qu'ils ont précipité leur déplacement. Une population qui émigre en masse, comme le firent les Oromo, impose sa langue dans des régions qui se répartissent très irrégulièrement, mais qui peuvent cependant former une zone unique ou, du moins, une zone principale. Cette répartition ne correspond que dans une faible mesure aux relations de parenté. On remarque de nombreux emprunts dans les langues des communautés qui se sont jointes aux migrants. Les migrations de masse produisent souvent des mélanges entre plus de deux langues. C'est pourquoi nous considérons comme improbable une migration massive des Langi dont la langue, le *luo*, n'a subi l'influence que d'une seule autre langue, le *karimojong*<sup>49</sup>. La prédominance du *luo* indique que ceux qui parlaient cette langue étaient les plus nombreux au moment du mélange, fait qui n'est pas reflété par les traditions orales. Une bande migrante, lorsqu'elle est assez nombreuse, impose sa langue dans la région où elle s'établit et, dans les régions qu'elle ne fait que traverser, laisse des traces dans les langues qui ne sont pas trop proches de la sienne. Le *jaga* et le *zimba*, contrairement au *mane*, à l'*imbangala* et à d'autres, n'ont laissé aucune trace.

La principale difficulté que pose l'utilisation de la linguistique est qu'à moins d'étudier en détail les emprunts suivant la méthode « des mots et des choses » (*Worter und Sache*), on ne peut savoir s'il faut les attribuer à d'autres causes que les mouvements de population : relations commerciales, influence de la langue officielle d'un État ou de la langue parlée par une famille régnante (*kuba* par exemple), ou encore prestige d'une langue religieuse. On a rarement étudié en détail les langues africaines du point de vue qui nous intéresse ici ; il est certain qu'une telle étude présenterait de grandes difficultés, mais elle pourrait donner des résultats précieux. Il est urgent d'organiser un vaste programme de recherches dans ce domaine.

On a souvent affirmé l'existence d'expansions ou de migrations en s'appuyant sur l'archéologie après la découverte, en divers endroits, d'éléments de la culture matérielle (objets) ou de coutumes très semblables ou identiques (par exemple l'incinération matérialisée par des urnes funéraires). Ces affirmations présupposent le raisonnement suivant : il est improbable que des

49. J. Tosh, 1978, p. 17-34.

éléments semblables, en particulier dans la fabrication et la décoration des objets, aient été inventés de manière indépendante en divers endroits ; il faut donc que ces éléments aient été diffusés. Quand il s'agit par exemple des coutumes funéraires ou de la poterie, on explique la diffusion par une migration. Cependant, les archéologues se sont éloignés de cette théorie<sup>50</sup> dans la mesure où ils se sont aperçus que les inventions indépendantes étaient plus fréquentes qu'ils ne le croyaient et que la diffusion peut se faire par bien d'autres voies que par celle des migrations.

Les mouvements de population n'en sont pas moins, semble-t-il, à l'origine de nombreuses diffusions. Il est difficile, par exemple, de ne pas supposer l'existence d'un mouvement de population quand on constate qu'un style nouveau de poterie s'est uniformément répandu dans plusieurs régions qui se caractérisaient auparavant par des styles nettement différents. C'est pour cette raison qu'on pense qu'une migration ou une expansion s'est produite, vers l'an 1000, de l'Afrique du Sud-Est vers le Zimbabwe. La réalité de ce mouvement de population supposé, appelé le *kutama*, semble confirmée autant qu'elle peut l'être par l'archéologie<sup>51</sup>. Il est pourtant concevable — quoique peu probable — que le nouveau style se soit répandu à la faveur d'une mode, sans mouvement de population.

Il y a malheureusement beaucoup d'autres cas douteux. Quand on introduit dans l'histoire de la poterie trop de styles de transition, non seulement la différence entre les styles consécutifs s'efface, mais encore il n'est plus légitime d'attribuer les innovations à des migrations. On se retrouve devant les résultats d'une analyse et non devant l'interprétation des phénomènes eux-mêmes. Des erreurs de ce genre dans l'analyse des données archéologiques ont été commises dans l'étude de certains sites, comme celui de Zimbabwe.

Certains auteurs concluent encore à l'existence de migrations en se fondant sur la répartition de caractéristiques ethnographiques. Cette méthode, autrefois en vogue, a maintenant perdu tout crédit. Il est tout à fait déraisonnable, par exemple, de croire que les Fang sont venus par migration de l'Oubangui pour la raison qu'ils connaissaient l'arbalète comme certains peuples de cette région. Ou de croire, à cause de la forme de leurs chapeaux, de leurs coiffures de guerre ou de leurs hauts-fourneaux, que les Beti du Cameroun sont venus du nord<sup>52</sup>. Les caractéristiques ethnographiques peuvent se répandre sans mouvement de population. Leurs similitudes peuvent être dues au hasard ou à des inventions indépendantes les unes des autres. Elles ne prouvent rien quand elles ne s'accompagnent pas de similitudes linguistiques, et même s'il y a eu diffusion, il reste à prouver qu'elle est due à un mouvement de population.

L'élaboration de thèses générales à partir de données disparates peut aussi engendrer des erreurs grossières. Un exemple parmi les plus connus est celui des prétendues migrations des Fang. On a cru que les Fang, les

50. W. Y. Adams *et al.*, 1978.

51. T. N. Huffman, 1978.

52. P. Laburthe-Tolra, 1981, p. 61-65.

Bulu, les Beti et les Ntumu étaient tous venus du nord, qu'ils avaient traversé la Sanaga ensemble, ou séparément pour ce qui est des Bulu, et que, fuyant des agresseurs, ils s'étaient établis dans un milieu naturel qui leur était inconnu, la forêt humide<sup>53</sup>. Mais cette thèse se fondait sur un amalgame de traditions disparates qui, pour une grande part, étaient l'expression d'une cosmologie. Rien ne prouve que les Fang soient originaires d'une autre région que celles des sources de la Comoé, du Ntem et de l'Ivindo. Les déplacements qu'ils ont effectués après 1840 environ n'avaient pas le caractère d'une migration de masse; il s'agissait d'une expansion rapide<sup>54</sup>, et ce mouvement n'avait aucun rapport avec ceux qu'on attribue aux Bulu, aux Beti et aux Ntumu.

La migration des bandes jaga pose un problème particulièrement difficile. Elle aurait eu lieu en 1568. Elle a été rapportée pour la première fois en 1591 d'après le témoignage d'un Portugais qui était arrivé dans la région plusieurs années plus tard et qui l'avait quittée en 1583. De nombreux auteurs ont examiné la question. Certains d'entre eux sont aujourd'hui convaincus que les Jaga n'ont jamais existé. La thèse la plus radicale est que les Portugais ont inventé cette migration afin d'intervenir dans les affaires du royaume du Kongo à l'occasion d'une querelle de succession<sup>55</sup>. D'autres auteurs maintiennent que des immigrants ont pénétré au Kongo en 1568, mais ils pensent que la plupart des Jaga ont été des paysans du Kongo qui s'étaient révoltés<sup>56</sup>. Le débat ne sera peut-être jamais clos.

## Les principaux mouvements de population de 1500 à 1800

Une partie seulement de l'Afrique a connu, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, de grandes redistributions de population aboutissant à la formation de sociétés et de cultures nouvelles. Il s'agit, d'une part, de la région de la corne de l'Afrique située au sud de l'Abbay, ou Nil bleu supérieur, et correspondant à peu près à la Somalie et au nord du Kenya, et, d'autre part, de la zone située à l'est du Nil blanc, au nord du lac Nyanza et au sud du Sobat. Plusieurs mouvements de population se sont produits dans ces régions. Le plus spectaculaire fut l'émigration des Oromo en Éthiopie vers 1535. D'autres groupes oromo ont émigré ou se sont étendus vers le sud jusqu'au fleuve Tana et même jusque dans l'arrière-pays des villes côtières. À compter du début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Somali ont connu de vastes mouvements d'expansion. Ces mouvements n'ont guère été étudiés et sont par conséquent mal connus. Il est vrai que leur étude est compliquée par les vicissitudes du combat titanesque qui a opposé l'Éthiopie et l'émirat d'Aḥmad Grañ: vers

53. P. Alexandre (1965) est le dernier tenant de cette thèse. Voir aussi H. Ngoa, 1981.

54. C. Chamberlin, 1978.

55. F. Bontinck, 1980; J. C. Miller, 1973 et 1976.

56. J. K. Thornton, 1978; A. Wilson, 1979.

1700, toute une partie de l'Éthiopie était sous la domination des Oromo, les chrétiens et les musulmans avaient perdu tout pouvoir dans le Sud-Est, les Somali et les Oromo se disputaient les bonnes terres jusqu'au Tana, tandis que la population sédentaire, numériquement moins importante qu'eux, était chassée du Shungwaya, région côtière limitée au sud par la frontière entre la Somalie et le Kenya. Ces groupes, les ancêtres des Miji-Kenda, s'établirent dans de gros villages fortifiés (les *kaya*), à l'arrière des principales villes portuaires du Kenya<sup>57</sup>.

Plus à l'ouest, les mouvements de population avaient commencé beaucoup plus tôt, peut-être vers l'an 1000, avec la « migration » des Luo le long du Nil blanc. Nous ne possédons pas de renseignements sûrs concernant ce qui s'est passé auparavant à l'est du Nil. Mais il est certain qu'un grand nombre de communautés s'est déplacé, notamment le groupe appelé Karamojong, et plus à l'est, les Turkana, ainsi que des Nilotes du Sud tels les Nandi et les Masai. Tous ces peuples, sauf les Luo, pratiquaient essentiellement l'élevage comme les Oromo et les Somali. Ils étaient tous à la recherche de terres « libres », c'est-à-dire ayant une densité de population relativement faible, qu'ils exploitaient de façon plus intensive que les chasseurs-cueilleurs ou que les éleveurs qui les avaient d'abord occupés<sup>58</sup>. Leurs déplacements dépendaient dans une large mesure des conditions naturelles. Les Luo avaient besoin de terres bien arrosées, les Karamojong recherchaient des pluies plus abondantes que les Nilotes du Sud et les Masai qui, eux-mêmes, ne pouvaient vivre dans des régions aussi sèches que les nomades éleveurs de chameaux, les Somali et les Oromo méridionaux. Ces derniers, qui élevaient des bovins dans leur pays d'origine, ont pu occuper de nouvelles terres en devenant éleveurs de chameaux. Ce cas d'un groupe qui a changé de mode de vie est exceptionnel. En général, chaque population se caractérisait par l'exploitation des ressources propres à un milieu déterminé et par une organisation défensive qui reposait sur une division en classes d'âge. Elle s'efforçait en outre d'occuper un territoire aussi grand que possible. Toutefois dans certains cas, à la fin des expansions, des conflits armés ont opposé des communautés qui avaient le même type d'économie : ainsi les Luo du Kenya se sont emparés des terres de leurs voisins au XVIII<sup>e</sup> siècle et différents groupes masai se sont disputés des terres au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces conflits s'expliquent manifestement par une trop forte pression démographique.

Ces mouvements de population se rattachent, au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'histoire de l'occupation des terres marginales. Les terres les mieux arrosées, en bordure du Nil, furent originellement occupées par des cultivateurs qui pratiquaient aussi l'élevage. Ils repoussèrent tous les nouveaux arrivants. Ceux-ci, établis sur de moins bonnes terres, cherchèrent à en accroître l'étendue. Ils entrèrent de plus en plus souvent en concurrence les uns avec les autres à mesure que leur nombre augmentait. Cette mobilité fait ressortir la stabilité qui prévalait à la même époque dans

57. Voir les chapitres 24 et 25. Voir aussi T. T. Spear, 1978.

58. Voir les chapitres 26 et 27.

la plus grande partie du continent. En effet, presque partout, de vastes régions étaient occupées par des peuples dont l'économie était adaptée au milieu naturel et à la densité de la population. Sur l'ensemble du continent, l'homme avait maîtrisé l'espace, sauf dans les terres marginales où le combat se poursuivait.

L'hypothèse a été émise que la sécheresse avait joué un rôle primordial dans les mouvements de population du nord-est de l'Afrique<sup>59</sup>. Il est vrai que le climat africain est devenu plus sec, en corrélation avec une petite ère glaciaire qui aurait duré de 1450 à 1750. Le Sahel occidental a également connu la sécheresse à cette époque. L'effondrement du Songhay, ensuite occupé sans grand succès par les Marocains<sup>60</sup>, eut pour conséquence la considérable expansion qui conduisit les Touareg au sud de la boucle du Niger où ils se heurtèrent aux Fulbe. Mais ces déplacements n'eurent pas la même étendue que ceux du nord-est de l'Afrique. Même la progression des Maures ou l'évacuation de la région de l'Air par les Hawsa du Gobir qui se retirèrent vers le sud, bien qu'elles puissent être attribuées à l'aridité, ne s'en déroulèrent pas moins comme des déplacements réguliers de frontières culturelles et ethniques en rapport avec une variation des limites climatiques. Les hommes conservaient la maîtrise de leur espace. Les grands mouvements de population déclenchés par les Banū Hilāl, les Banū Sulaym et d'autres groupes arabes au Soudan et au Tchad avaient pris fin. Même les conditions climatiques défavorables entre 1600 et 1750 n'ont pas changé, dans son ensemble, le mode d'occupation du sol, exploité de façon extensive. La sécheresse, pas plus que l'effondrement du puissant Empire éthiopien, ne suffisent donc probablement pas à expliquer la mobilité générale de la population dans le nord-est de l'Afrique. Ce qui nous paraît fondamental, ce sont plutôt les tensions qui existaient entre, d'une part, des régions où la population était relativement dense, comme le cœur du pays Oromo et peut-être les montagnes de l'Éthiopie méridionale du côté du Nil, et, d'autre part, des régions moins peuplées comme le nord de l'Ouganda et du Kenya et les rifts du Kenya et de la Tanzanie. En 1700, ces dernières régions avaient été occupées par de nouvelles communautés qui, par leur système économique et leur organisation sociale, pouvaient atteindre une densité relativement élevée.

Ailleurs, les mouvements de population étaient beaucoup moins importants. À l'extrême sud de l'Afrique, les *trekboer* colonisaient le veld de Karroo, chassant ou massacrant les éleveurs de cette région et, en Namibie, les Herero et les Namib s'étendaient au détriment des autochtones san et dama. Les bords du Kalahari se peuplaient, comme les terres arides du nord de l'Ouganda et du nord du Kenya. Mais au sud-est, un déséquilibre considérable commençait à se manifester : en effet, la population de cette région s'accroissait trop par rapport à ses ressources. Les premiers signes d'instabilité furent peut-être les déplacements des Tonga vers le nord, en direction du sud-est du Zimbabwe, et les migrations de bandes

59. Voir le chapitre 26.

60. Voir les chapitres 11 et 16.



de pillards au Zimbabwe même. À la même époque, le sud du Zimbabwe cessa de recevoir des communautés venues du nord, où les terres étaient meilleures<sup>61</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le premier grand mouvement de population partit de là.

Durant toute la période qui nous intéresse, dans la forêt humide d'Afrique centrale et dans la savane de l'actuelle République centrafricaine, des populations se déplaçaient en masse, mais lentement, pour maintenir un juste rapport entre le nombre des hommes et la quantité des ressources. Nous avons parlé du courant migratoire des groupes mongo qui, partant de centres fortement peuplés proches de l'équateur, se dirigèrent vers le sud. L'immigration a entraîné la formation du Royaume kuba et celle de puissantes chefferies situées au nord du Kasai inférieur. Plus à l'est, des groupes de langue mongo se sont établis dans des parties faiblement peuplées de la savane. Divers centres de peuplement assez dense se sont constitués çà et là entre le Zaïre et l'Oubangui. Une population comme celle des Ngbandi de la vallée de l'Oubangui pouvait alors encore s'étendre vers le sud au-delà du fleuve. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, apparurent des signes de surpopulation relative et la seconde moitié du siècle vit la naissance d'un nouveau peuple, les Zande. Ils s'étendirent rapidement à l'est vers le Nil, en fondant successivement plusieurs chefferies. Dans les prairies de l'actuelle République centrafricaine et du Cameroun, des cultivateurs, notamment les Gbaya et les Banda, se déplaçaient lentement, mais c'est un mouvement sur lequel nos connaissances sont encore très limitées<sup>62</sup>. Dans l'ouest de la forêt humide d'Afrique centrale, un courant migratoire constant menait la population de la région du confluent du Mbam et de la Sanaga vers des régions moins peuplées, au sud et peut-être aussi à l'ouest, tandis que, partant d'un petit centre de peuplement de Guinée équatoriale, d'autres communautés se dirigeaient vers le nord<sup>63</sup>.

Comme, dans leurs déplacements, les différentes populations tenaient toujours compte de leur propre densité et de celle des populations voisines, de petits courants migratoires se sont produits presque partout, même en Afrique de l'Ouest et du Nord, ainsi qu'on le voit dans les chapitres traitant de l'histoire de chaque région. Ces expansions se déroulaient dans un ordre plus grand que celui des migrations de masse, ce qui est le signe d'une véritable stabilité.

La plupart des petits mouvements de population se rattachaient à la formation ou à la chute d'un État. En Afrique occidentale, le démantèlement de l'État jolof, vers 1520, n'en a peut-être provoqué aucun, mais c'est le déclin de l'empire du Mali qui semble avoir poussé les Soso (Susu), les Baga et les Nalu à quitter le Fouta-Djalon et les Mane à émigrer par bandes au Liberia et en Sierra Leone, qu'ils ravagèrent en partie avant d'y fonder de nouvelles chefferies et d'y donner naissance à de nouvelles cultures. C'est là l'origine des Mandé, par exemple. Le développement des États mossi n'est

61. Voir le chapitre 23.

62. Voir le chapitre 18.

63. D. Birmingham et P. Martin, 1983; P. Burnham, 1975 et 1980, p. 10-39.

sans doute pas étranger à l'établissement des Dogon, venus du sud, sur les falaises de Bandiagara, ni à la fondation, plus au sud, de Gonja par des bandes mande. La formation de l'État ashanti amena les Akwamu de la région de la Volta à se déplacer sur une faible distance et, conséquence plus importante, des groupes baoulé et agni à s'étendre vers le sud-est<sup>64</sup>. Les bandes de guerre tyokosi, qui devaient s'établir dans le nord du Togo, comprenaient des hommes de l'Ashanti et du Mande et faisaient la guerre pour le compte d'un des royaumes mossi.

En Afrique centrale, les mouvements que nous connaissons sont moins nombreux. L'expansion de l'empire du Lunda, puis celle du royaume yaka du Kwango provoquèrent la migration de bandes armées, dont les plus connues sont celle du Lunda méridional et celle qui fonda le royaume du Kazembe. Plusieurs communautés, qui vivent aujourd'hui près du 5<sup>e</sup> parallèle sud entre le Kwango et le Kasai, ont commencé avant le XIX<sup>e</sup> siècle à se déplacer vers cette région, peut-être à la suite d'incursions des Yaka et des Lunda, peut-être aussi parce que les terres y étaient meilleures et les pluies plus régulières que dans leur pays d'origine<sup>65</sup>. Au Malawi, des bandes armées se mirent en mouvement de façon spectaculaire après la création des États maravi et lunda vers 1600<sup>66</sup>. Partis du Malawi, les Zimba ravagèrent d'abord le nord du Mozambique et l'arrière-pays de Kilwa. Ils auraient ensuite — mais était-ce la même bande ? — ravagé les terres côtières vers le nord jusqu'à Malindi et au-delà. Une autre bande s'établit dans les montagnes du Zimbabwe, mais elle fut détruite par la suite. On ne peut pas, en général, rattacher avec certitude au développement ou au déclin d'un État les petites expansions et les incursions des peuples du Zimbabwe. Il y a quelques exceptions : l'expansion des Manyika vers les montagnes désertiques de l'Inyanga et trois expéditions de moindre importance parties de l'État du Changamire. Au Zimbabwe, les autres petits mouvements de population avaient principalement pour but la colonisation de terres faiblement peuplées, situées dans le Sud. C'est sans doute à Madagascar qu'on voit le plus clairement comment les mouvements de population pouvaient se rattacher à la formation de chefferies et de royaumes : par exemple, les migrations des Maroserana, auxquels se sont jointes des communautés alors que d'autres fuyaient devant eux. En 1500, la population de l'île conservait une grande mobilité car il y avait encore des terres inoccupées. En 1800, la plus grande partie de l'île était organisée en États de types différents. L'espace avait été maîtrisé. Toutefois, dans ce processus, la formation des États avait joué un rôle plus important à Madagascar que dans d'autres régions d'Afrique<sup>67</sup>.

Sur le continent, la formation d'États se limite à une partie de la Tanzanie centrale, à la Tanzanie méridionale et au nord du Mozambique. Dans ces régions, la formation des États bena, sangu, hehne, makua (makwa) lundu

64. Voir les chapitres 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Voir également C. H. Perrot, 1982.

65. Voir les chapitres 19 et 20.

66. Voir les chapitres 21 et 22. Voir aussi D. N. Beach, 1980a.

67. Voir le chapitre 28.

et yao, et l'unification de certains États nyamwezi contribuèrent à fixer la population<sup>68</sup>.

La considérable extension des routes commerciales au sud du Sahara entraîna de nouvelles diasporas et amplifia les anciennes. Elle provoqua aussi d'autres mouvements de population, qui se déroulèrent le plus souvent sur de courtes distances. Les diasporas les mieux connues sont, d'ouest en est, celles des Jahanka, des Joola, des Yarse, des Hawsa, des Bobangui, des Vili, des Hungaan, des Bisa, des Yao et des Swahili. Il faut y ajouter les diasporas européennes : les Français sur la côte du Sénégal, les Portugais à Luanda et au Mozambique, les agents des Portugais (*lançados*, *pombeiros* et personnel des *prazos*) et les Hollandais du Cap furent les Européens dont l'établissement eut la plus grande influence sur le continent africain durant cette période.

Les diasporas européennes et africaines prirent une part croissante à la traite des esclaves à mesure que les routes commerciales étaient plus fréquentées, mieux organisées et qu'elles pénétraient plus loin dans les terres. La population qui vivait à proximité de ces routes se déplaçait parfois pour s'en rapprocher davantage ou, au contraire, pour s'en éloigner. Ainsi, les Itsekiri s'étendirent vers la côte voisine afin d'accéder à la route maritime qui conduisait au Bénin. Les Efik, qui vivaient près d'Arochuku, s'établirent à Old Calabar, sur la Cross River, où ils fondèrent un port important<sup>69</sup>. Les Duala (Douala) descendirent le cours du Wouri pour des raisons similaires au XVIII<sup>e</sup> siècle. De nombreux habitants du Gabon se rapprochèrent progressivement du delta de l'Ogooué pour participer activement au commerce. D'autres communautés s'éloignèrent au contraire des routes commerciales en direction de la Ngounié<sup>70</sup>. Celle qui vivait entre le Kwongo et le Kasai semble avoir fui les marchands et les pillards, tandis que les Bemba de Zambie se rapprochèrent d'une route commerciale établie au XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreux habitants du Zimbabwe semblent s'être éloignés de l'agitation créée par les *feiras* portugaises avec la colonisation du Sud. Tous ces mouvements de population étaient limités. Ils traduisaient seulement l'effort de certains groupes pour s'adapter au développement du commerce et à une vaste réorganisation des rapports sociaux et politiques. Des mouvements du même genre se sont produits au voisinage des routes commerciales et des nouveaux centres politiques d'Afrique du Nord.

## Conclusion

En 1500, les hommes avaient maîtrisé l'espace depuis longtemps dans la plus grande partie de l'Afrique et exploitaient d'une façon ou d'une autre la totalité du sol. Comme dans la majeure partie du continent la densité de population était faible, les expansions réglèrent les problèmes dus à une

68. Voir le chapitre 27.

69. Voir le chapitre 15.

70. Voir le chapitre 18.

trop forte utilisation du sol. La principale exception était celle de l'Afrique orientale, de la corne au Zambèze, y compris Madagascar, mais à l'exclusion de la région des Grands Lacs. La moitié nord de cette zone se caractérisait par des migrations de masse, par de nouveaux modes de peuplement et par la rapide expansion de plusieurs communautés d'éleveurs. Dans la moitié sud, comprenant Madagascar, où la culture du sol occupait une place plus importante qu'au nord, une nouvelle organisation sociale et la formation d'un système de royaumes et de chefferies contribuèrent à fixer la population et à intensifier l'exploitation du sol.

Les sécheresses et les famines ne suffisent pas à expliquer les migrations de masse et les expansions rapides qui ont eu lieu dans la moitié nord de cette zone. En effet, en Afrique de l'Ouest et du Nord, les populations voisines du Sahara n'ont réagi à des sécheresses comparables que par de lentes expansions.

L'accroissement démographique n'a sans doute pas eu de conséquences graves dans l'ensemble de l'Afrique durant cette période puisqu'il était facilement compensé par les mouvements de population. Les nouvelles techniques qui, en intensifiant l'exploitation du sol, permettaient l'accroissement de la population, n'apparaissent qu'en des points isolés: la Basse-Casamance, le pays Igbo, les prairies du Cameroun où l'on cultivait divers végétaux, les montagnes de la région des Grands Lacs, au bord du rift occidental, où l'on pratiquait l'irrigation et la culture intensive des bananes, le plateau kukuya où l'on appliquait de nouvelles méthodes de fertilisation, ou encore la vallée du haut Zambèze, dont les crues servaient à l'irrigation, étaient et sont encore des exceptions en Afrique occidentale et centrale. On pratiquait depuis des millénaires une culture intensive dans les oasis d'Afrique du Nord et en Égypte, où se trouve la plus grande oasis du monde. Il nous est impossible d'expliquer ici en détail pourquoi l'accroissement démographique n'a pas été plus considérable, mais il nous faut du moins rappeler qu'un très grand nombre d'Africains ont quitté le continent, notamment à cause de la traite des esclaves vers l'Amérique. Il est remarquable que l'Afrique occidentale et centrale, où la traite avait lieu, ait connu une plus grande stabilité que l'Afrique orientale, et que, si la traite a provoqué des mouvements secondaires, elle n'ait pas causé de redistribution massive de la population.

Hors d'Afrique orientale, la mobilité de la population dépendait essentiellement de l'essor et du déclin des États et de l'extension des réseaux commerciaux. Malgré la disparition de quelques-uns des principaux États du Sahel en Afrique occidentale, les différents États d'Afrique exerçaient leur domination sur une plus grande partie du continent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au début du XVI<sup>e</sup>. Des troubles se produisaient aux frontières de chaque nouvel État au moment de sa formation.

L'Afrique de l'Ouest et du Nord a possédé, bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle, un réseau étendu de routes et d'établissements commerciaux. Il y avait également quelques routes commerciales en Afrique centrale, mais elles ne se sont multipliées qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est à cette époque qu'elles ont relié pour la première fois l'Atlantique à l'océan Indien. Les diasporas

ont proliféré avec l'extension du commerce. L'exploitation des ressources a pu se faire à plus grande échelle, de même au point de vue politique, les États se sont étendus sur de plus vastes territoires que les chefferies ou les confédérations de villages. Les routes commerciales, en reliant l'Afrique aux autres continents, la soumettaient à la hiérarchisation de l'espace mondial, c'est-à-dire à une organisation qui, après 1500, sera de plus en plus dominée par l'Europe.

Il faut replacer dans une durée plus longue les trois siècles que nous avons considérés ici. La population de l'Afrique a connu une stabilité beaucoup plus grande et a beaucoup mieux maîtrisé l'espace pendant cette période que pendant les cinq siècles précédents. Au XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite d'un accroissement démographique en Afrique australe que seule une révolution technique aurait pu compenser, l'Afrique australe et orientale allait être bouleversée par le *Mfecane*. Mais l'instabilité ne s'est pas étendue au reste du continent. Les Africains avaient réussi, dans l'ensemble, à maîtriser l'espace bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Un juste rapport entre la population, les ressources de la terre et les techniques assurait une situation stable où les diverses cultures pouvaient produire des œuvres raffinées et l'organisation sociale se compliquer, comme en témoigne l'essor des villes.

Cependant, comme ce chapitre l'a également montré, nous connaissons encore mal les mouvements de population. En ce qui concerne l'Afrique, la démographie historique et l'histoire des techniques n'en sont qu'à leurs débuts. Nous avons besoin de données plus nombreuses, et surtout il nous faut remplacer les notions vagues comme celle de « migration » par des instruments d'analyse beaucoup plus précis. Nous pourrions alors mieux décrire un élément fondamental de l'histoire de l'Afrique: la lente et progressive colonisation du continent par ses habitants.

# L'Afrique dans l'histoire du monde : la traite des esclaves à partir de l'Afrique et l'émergence d'un ordre économique dans l'Atlantique

*J. E. Inikori*

Sans doute y eut-il dans la Méditerranée de l'Antiquité des ventes d'esclaves originaires de l'Afrique subsaharienne, mais il ne s'agissait que de cas isolés et il fallut attendre le IX<sup>e</sup> siècle pour que l'exportation d'esclaves d'Afrique noire vers le reste du monde prenne réellement de l'ampleur<sup>1</sup>. Approvisionnant essentiellement le pourtour méditerranéen (y compris l'Europe méridionale), le Moyen-Orient et certaines régions d'Asie, ce commerce dure plusieurs siècles puisqu'il ne s'éteindra qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais les « quantités » annuelles ainsi exportées ne sont jamais très importantes. En revanche, dès que le Nouveau Monde, à la suite du voyage de Christophe Colomb en 1492, s'ouvre à l'exploitation européenne, un trafic d'esclaves africains portant sur des effectifs beaucoup plus importants vient s'ajouter à l'ancien : c'est la traite dite transatlantique des esclaves, pratiquée du XVI<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux trafics se poursuivant simultanément pendant près de quatre siècles et arrachant des millions d'Africains à leur patrie. À ce jour, la place de ce commerce dans l'histoire mondiale n'a pas encore été convenablement mise en lumière.

Il faut observer que le trafic des esclaves ne s'est pas limité à l'Afrique. Le monde a en effet largement connu le servage et le commerce des esclaves dès l'Empire romain. Les documents historiques permettent aisément de constater que tous les peuples du monde ont, à une époque ou à une autre, vendu certains des leurs comme esclaves dans des contrées lointaines. On

1. R. A. Austen, 1979; R. Mauny, 1971.

apprend ainsi que la mission envoyée au VI<sup>e</sup> siècle pour convertir le peuple anglais au christianisme n'était pas sans rapport avec la vente, sur le marché de Rome, d'enfants anglais, victimes des luttes fréquentes entre les peuples anglo-saxons qui vendaient comme esclaves les prisonniers capturés au cours de leurs combats<sup>2</sup>. Il en va de même d'autres territoires européens. Pendant des siècles, les ethnies d'Europe orientale et centrale (et surtout les Slaves, dont le nom a donné le mot « esclave ») ont fourni des esclaves au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord.

Il reste que, du point de vue de l'histoire mondiale, le commerce d'exportation d'esclaves originaires d'Afrique, en particulier la traite transatlantique, est un phénomène unique à plusieurs égards. Son ampleur même, son étendue géographique et son régime économique — en matière d'offre, d'emploi des esclaves et du négoce des biens qu'ils avaient produits — sont autant de traits qui distinguent la traite des esclaves africains de toutes les autres formes de commerce d'esclaves.

La difficulté d'en déterminer la place exacte dans l'histoire du monde est directement liée à la question des origines historiques de l'ordre économique mondial contemporain. La controverse que cette dernière suscite tient à un certain nombre de facteurs : d'abord, à la tyrannie qu'exercent sur les chercheurs les paradigmes différents qui conditionnent leurs modes de pensée respectifs ; ensuite, à l'intrusion des influences politiques dans les explications des hommes de science ; enfin, à l'inexactitude de l'information mise à la disposition de nombreux spécialistes. À titre d'exemple, nous retiendrons les vues de quelques scientifiques éminents sur le sujet.

Dans son analyse des origines historiques de l'ordre économique international, l'économiste noir W. A. Lewis, qui a reçu le prix Nobel pour ses travaux, affirme que « la contribution du tiers monde à la révolution industrielle de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aura été négligeable<sup>3</sup> ». Dans la perspective inverse, celle des effets de l'évolution de l'économie internationale sur les économies du tiers monde, feu Bill Warren déclare : « Rien ne prouve qu'un processus quelconque de sous-développement se soit engagé dans les temps modernes, et en particulier dans la période écoulée depuis que l'Occident s'est imposé sur les autres continents. Les faits tendraient plutôt à corroborer la thèse opposée, à savoir qu'un processus de développement est intervenu, au moins à partir de la révolution industrielle anglaise, à une allure très accélérée par rapport à toutes les périodes antérieures, et que ce phénomène procédait directement de l'influence de l'Occident [...] »<sup>4</sup>.

À son tour, dans une perspective politique, P.T. Bauer, spécialiste d'économie du développement, a déclaré : « En acceptant les sempiternel-

2. On rapporte qu'un moine romain, voyant un jour un enfant anglais vendu sur le marché de Rome, fut tout attristé à la pensée que les Anglais n'étaient pas des chrétiens. Plus tard, ce moine devenu pape sous le nom de Grégoire le Grand ordonna, en 596, à un groupe de moines de partir évangéliser le peuple anglais. Voir T. Cairns, 1971, p. 50.

3. W. A. Lewis, 1978, p. 6.

4. B. Warren, 1980, p. 113.

les accusations qui le rendent formellement responsable de la pauvreté du tiers monde, l'Occident ne fait qu'exprimer et cultiver son sentiment de culpabilité. C'est ce qui a affaibli la diplomatie occidentale tant à l'égard du bloc soviétique, beaucoup plus virulent sur le plan idéologique, qu'envers le tiers monde. Et l'Occident en est arrivé de la sorte à s'abaisser devant des pays aux ressources négligeables et sans aucune puissance réelle. Pourtant, il peut être démontré que ces allégations sont sans fondement. Elles ne sont acceptées sans discussion que parce que le public occidental ne connaît pas concrètement le tiers monde, et à cause d'un sentiment répandu de mauvaise conscience. L'Occident ne s'est jamais porté aussi bien et ne s'en est jamais senti aussi mal<sup>5</sup>. »

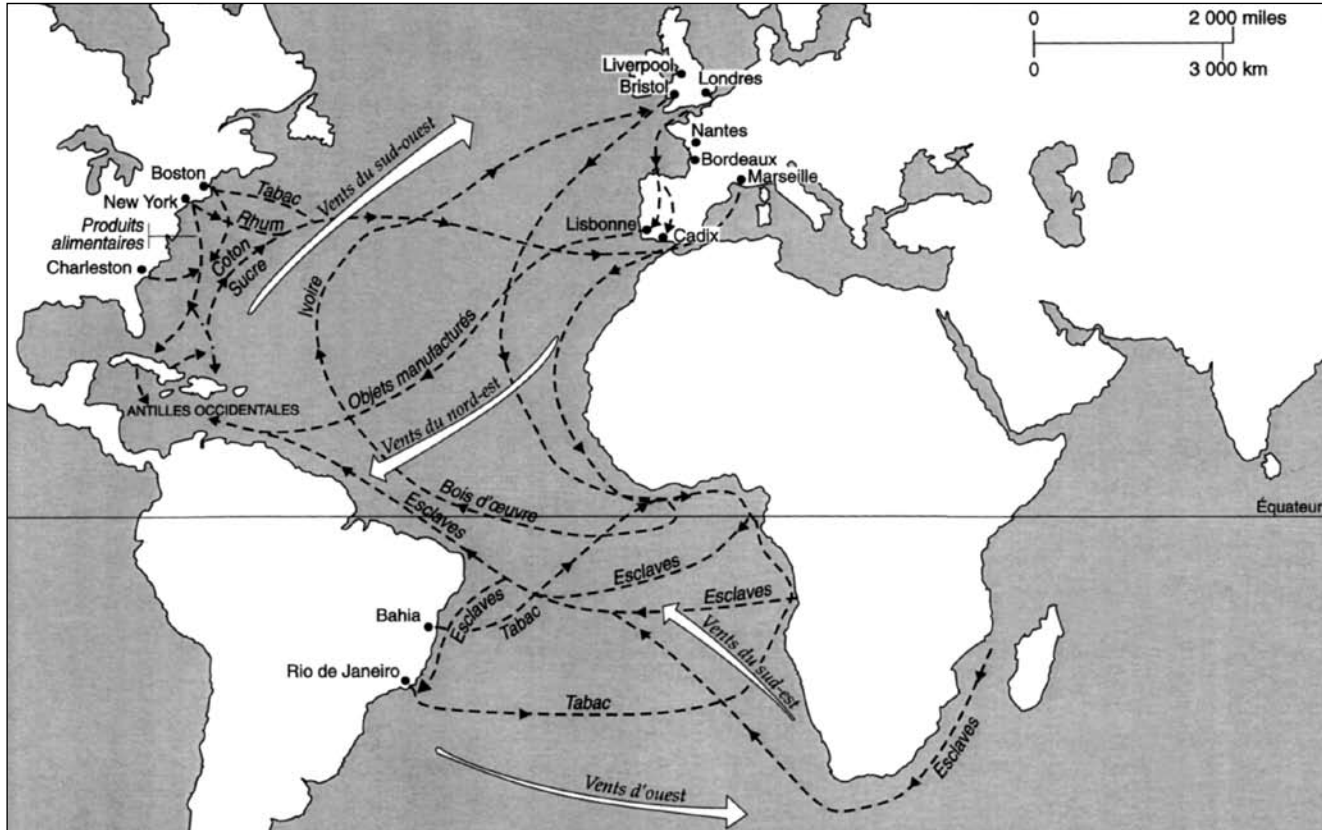
Sans être, loin de là, celles de la majorité, ces opinions se retrouvent cependant sous la plume de bien des auteurs qui ont écrit sur la question. On peut relever dans chacune d'elles des traces des trois facteurs indiqués plus haut, mais il est particulièrement frappant de constater qu'aucune d'entre elles ne paraît tenir compte de la traite transatlantique des esclaves africains. Cette omission est, semble-t-il, assez courante dans les études des origines historiques de l'ordre économique mondial contemporain, peut-être parce que les historiens de la traite des esclaves africains n'ont pas mis en parallèle ses effets à l'échelle mondiale.

Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser les conséquences de la traite des Noirs dans le contexte de l'évolution de l'ordre économique mondial à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, pour essayer de mieux comprendre les questions économiques internationales de notre temps. On peut définir l'ordre économique comme étant un système singulier de relations économiques englobant plusieurs pays auxquels, simultanément, il assigne des fonctions et octroie des récompenses par le mécanisme d'un réseau d'échanges commerciaux. Le développement d'un tel système de relations économiques internationales entraîne, dans ses différents pays membres ou sous-régions, une évolution des structures économiques, sociales et politiques qui permet au système de continuer à fonctionner uniquement par le jeu des forces du marché. Parvenu à ce point, il ne peut subir de modification importante que par une intervention politique délibérée, éventuellement occasionnée par un changement de régime dans un ou plusieurs des pays qui en font partie.

Nous partons ici de l'idée qu'un premier ordre économique qui a cimenté une vaste portion du monde composée de diverses régions — l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, les Antilles et l'Afrique — est apparu dans la zone de l'Atlantique au XIX<sup>e</sup> siècle. L'Europe occidentale et, plus tard, l'Amérique du Nord en formaient le centre, la périphérie étant occupée par l'Amérique latine, les Antilles et l'Afrique, et ses structures économiques, sociales et politiques correspondaient à cette organisation. L'extension de l'ordre économique atlantique à l'Asie et au reste de l'Europe, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, a abouti à l'ordre économique mondial

5. P. T. Bauer, 1981, p. 66.





4.1. Le commerce atlantique au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

[Source : d'après A. G. Hopkins, 1973. Carte reproduite avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

moderne, qui n'a connu depuis lors que des changements somme toute mineurs. Il importe d'observer que même au sein de l'ordre élargi, la position centrale ou périphérique des régions le constituant est restée la même qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'évolution des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'a fait qu'adjointre un ou deux nouveaux territoires aux deux centres, alors que la périphérie s'en est trouvée considérablement agrandie.

Nous essayerons surtout, dans ce chapitre, de démontrer que la traite des esclaves d'Afrique aura été un facteur clé dans l'avènement de l'ordre économique atlantique au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour développer cet argument, nous tenterons de mettre en évidence, d'une part, le rôle de cette traite et de l'esclavage pratiqué en Amérique dans la transformation capitaliste de l'Europe occidentale (et tout particulièrement de la Grande-Bretagne) et de l'Amérique du Nord, et, d'autre part, celui des mêmes facteurs dans l'apparition de structures de dépendance en Amérique latine, dans la Caraïbe et en Afrique vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Faute de place et vu l'étendue de la zone considérée, il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail des sous-régions. L'analyse est donc axée essentiellement sur les grands problèmes généraux.

## Méthodologie

Dès qu'il s'agit d'étudier la société, on se heurte à une question capitale qui s'oppose à la communication entre spécialistes et peut à l'occasion susciter de violents désaccords, celle des cadres de référence conceptuels qui, étant différents selon les chercheurs, leur font voir différemment les mêmes réalités sociales. C'est ce qui explique en grande partie les controverses où se perdent les discussions sur le sous-développement et la dépendance et dont on trouve la trace dans les opinions précédemment citées. La pomme de discorde est en l'occurrence la question de savoir s'il convient ou non de considérer les changements sociaux comme un tout pour les besoins de l'analyse. Dans la pratique, l'attitude des chercheurs semble dépendre pour beaucoup, en la matière, du cadre conceptuel dont ils disposent. D'un côté, on retient une vision indifférenciée de tous les changements sociaux considérés comme porteurs de développement économique et social. À l'opposé, en particulier chez les théoriciens du sous-développement et de la dépendance, les changements sociaux sont différenciés entre eux, selon la direction qu'ils prennent, l'une aboutissant au développement économique, l'autre au sous-développement et à la dépendance. Toutefois, dans les deux cas, il s'agit de changements qui peuvent donc, l'un comme l'autre, être étudiés dans une perspective historique.

Lorsqu'on envisage les processus historiques qui ont abouti à l'état actuel des économies nationales de par le monde, la vision indifférenciée du changement social se révèle incapable d'offrir une explication satisfaisante. Toutes les sociétés ont connu des changements au fil des siècles. Si tout changement social aboutissait, en fin de compte, au développement

économique, la plupart des économies du monde devraient, à l'heure actuelle, être développées. Or, selon toutes les définitions admises du « développement économique », quelques-unes d'entre elles seulement peuvent être qualifiées de développées. Dans leur grande majorité, elles se trouvent encore dans une situation telle qu'elles ne peuvent espérer le devenir un jour que moyennant des mesures absolument draconiennes, du genre de celles qui ont été prises par la Russie stalinienne ou la Chine. Il s'ensuit que le changement social qui, à travers les siècles, les a conduites à leur situation actuelle est un phénomène différent d'un processus de développement. Il s'agit d'un processus historique qui, pour certains analystes, a les caractéristiques d'un processus de sous-développement et de dépendance pouvant être distinguées de celles du processus de développement.

Examinons de plus près la démarche des théoriciens du sous-développement et de la dépendance. Le changement social est à la base de la structuration économique, sociale et politique. Une certaine combinaison de structures économiques, sociales et politiques favorise le développement économique mais d'autres, au contraire, y font obstacle. Les processus de changement social qui engendrent les structures favorables au développement doivent être considérés comme des processus de développement tandis que les autres, générateurs de structures constituant en définitive des entraves au développement qui ne peuvent être supprimées que par des interventions politiques rigoureuses, doivent l'être comme des processus de sous-développement et de dépendance. Analytiquement, par conséquent, on peut distinguer trois types d'économies : non développée, développée et sous-développée.

Pour l'intelligence de l'analyse qui va suivre, il convient de définir ces trois termes. Par économie développée, il faut entendre une économie possédant de solides liaisons structurelles et sectorielles internes, s'appuyant sur une technique évoluée et sur des structures sociales et politiques qui permettent une croissance autonome<sup>6</sup>. L'expression économie sous-développée et dépendante désigne, quant à elle, une économie privée d'articulations structurelles et sectorielles du fait de l'existence de certaines structures internes héritées de relations internationales antérieures, dont la nature rend extrêmement difficile, sinon impossible, l'implantation d'une technique évoluée et de solides liaisons sectorielles et structurelles internes, engendrant ainsi une situation où l'expansion ou la contraction de l'économie dépend entièrement de l'extérieur<sup>7</sup>.

6. Par liaisons structurelles, nous entendons celles qui existent, à l'intérieur du secteur minier et industriel, entre l'extraction minière, l'industrie des biens d'équipement et celle des biens de consommation. Par liaisons sectorielles, nous voulons dire des liaisons entre le secteur industriel et minier, l'agriculture, les transports et le commerce. Pour qu'une économie puisse être qualifiée de développée, il faut que les différentes branches de l'industrie soient pleinement développées et reliées entre elles et que tous les secteurs de l'économie soient solidement intégrés. C'est le seul moyen d'entretenir une croissance autonome et d'éliminer la dépendance.

7. Il faut distinguer la situation de dépendance totale vis-à-vis de l'extérieur de l'interdépendance entre les économies appartenant au système du commerce mondial. Comme le dit T. dos Santos

Enfin, l'économie non développée est celle qui ne possède ni les structures du développement, ni celles du sous-développement et qui reste donc libre de s'engager aisément dans l'une ou l'autre direction, selon le genre d'occasion qui se présente<sup>8</sup>.

Pour comprendre les effets planétaires du processus de création de l'économie internationale, il nous faut donc voir de plus près quelles sortes de structures économiques, sociales et politiques il a engendrées dans les différentes économies en cause. Il sera ensuite possible de déterminer lesquelles de ces structures correspondent au développement ou, à l'inverse, au sous-développement et à la dépendance. À cet effet, il sera particulièrement utile de recourir à une hypothèse importante des théoriciens du sous-développement et de la dépendance, à savoir qu'à l'époque mercantiliste<sup>9</sup> la transformation capitaliste des pays qui allaient former les noyaux (centres) de l'économie mondiale en formation produisit en même temps une consolidation et un nouveau prolongement des formations sociales précapitalistes dans les territoires qui allaient en constituer la périphérie<sup>10</sup>.

S'il en fut bien ainsi, le développement des pays des zones centrales produisit du même coup les structures de dépendance et de sous-développement de la périphérie. Le présent chapitre s'organise autour de cette hypothèse pour la mettre à l'épreuve des faits historiques.

## L'ampleur de la traite des esclaves africains

On ne peut apprécier à sa juste valeur le rôle de la traite des esclaves d'Afrique dans l'histoire du monde sans une estimation aussi proche que possible de la réalité du volume de ce commerce à travers les siècles. À cet égard, des progrès considérables ont été faits dans l'évaluation de son plus impor-

(1973, p. 76): « Une relation d'interdépendance entre deux ou plusieurs économies, ou entre ces économies et le système commercial mondial, devient une relation de dépendance lorsque quelques pays peuvent impulser eux-mêmes leur expansion alors que d'autres, qui sont en situation de dépendance, ne peuvent assurer la leur qu'à travers celle des pays dominants [...] »

8. Il ne faut pas confondre ce type d'économie avec les économies sous-développées. B. Warren (1980, p. 169) a tort, assurément, d'affirmer qu'« il n'y a pas de raison d'abandonner l'idée que le sous-développement est l'absence de développement, mesuré en termes de pauvreté par rapport aux pays capitalistes évolués ». Même dans une perspective littéraire, le terme sous-développement ne prend tout son sens que s'il désigne un processus de transformation capitaliste qui est bloqué et, par conséquent, inachevé. Cette situation ne saurait être assimilée à l'état d'arriération naturelle auquel se réfère la notion de non-développement.

9. La période 1500-1800 est d'ordinaire considérée comme l'ère du mercantilisme marquée essentiellement par la lutte entre pays d'Europe occidentale pour la domination, à leur profit exclusif, du commerce mondial alors en pleine expansion.

10. Selon l'analyse de Marx, les formations sociales précapitalistes sont constituées par le mode de production communisme primitif, le mode de production antique, le mode de production fondé sur l'esclavage et le mode de production féodal. Il y a quelques autres variantes des modes de production précapitalistes. Pour une analyse utile des problèmes posés par les formations sociales précapitalistes, voir J. G. Taylor, 1979.

tant domaine, la traite transatlantique, à partir des estimations publiées en 1969 par P. D. Curtin<sup>11</sup>. Depuis lors, d'autres spécialistes ont publié les résultats de recherches détaillées s'appuyant sur différents éléments de ces estimations. Le tableau 4.1 offre une comparaison de ces estimations avec celles de Curtin pour les composantes correspondantes<sup>12</sup>.

Tableau 4.1. Estimations du volume de la traite transatlantique des esclaves faites depuis 1976

Auteur	Composante considérée	Nombre d'esclaves	Estimation de Curtin pour la même composante	Différence (%)
J. E. Inikori	Exportations britanniques d'esclaves à partir de l'Afrique (1701-1808)	3 699 572	2 480 000 <sup>a</sup>	49,2
C. A. Palmer	Importations espagnoles d'esclaves (1521-1595)	73 000	51 300 <sup>b</sup>	42,3
E. Vila Vilar	Importations espagnoles d'esclaves (1595-1640)	268 664	132 600 <sup>c</sup>	102,6
L. B. Rout, Jr	Importations espagnoles d'esclaves (1500-1800)	1 500 000	925 100 <sup>d</sup>	62,1
D. Eltis	Exportations transatlantiques d'esclaves à partir de l'Afrique (1821-1843)	1 485 000	1 104 950 <sup>e</sup>	34,4
D. Eltis	Importations brésiliennes d'esclaves (1821-1843)	829 100	637 000 <sup>f</sup>	30,0
D. Eltis	Exportations transatlantiques d'esclaves (1844-1867)	634 700	539 384 <sup>g</sup>	17,7
R. Stein	Exportations françaises d'esclaves (1713-1792/1793)	1 140 257	939 100 <sup>h</sup>	21,4

a. J. E. Inikori, 1976; P. D. Curtin, 1969, tableau 41, p. 142.  
b. C. A. Palmer, 1976, p. 2-28; P. D. Curtin, 1969, tableau 5, p. 25.  
c. E. Vila Vilar, 1977*b*, p. 206-209; P. D. Curtin, 1969, tableau 5, p. 25.  
d. L. B. Rout, Jr, 1976; P. D. Curtin, 1969, tableau 77, p. 268.  
e. D. Eltis, 1977; P. D. Curtin, 1969, tableau 67 (p. 234) et 80 (p. 280).  
f. D. Eltis, 1979; P. D. Curtin, 1969, tableau 67 (p. 234) et 80 (p. 280).  
g. D. Eltis, 1981; P. D. Curtin, 1969, tableau 67 (p. 234) et 80 (p. 280).  
h. R. Stein, 1978; P. D. Curtin, 1969, tableau 49, p. 170.

11. P. D. Curtin, 1969.

12. J. E. Inikori, 1976; P. D. Curtin, R. Anstey et J. E. Inikori, 1976.

Comme ce tableau permet de le constater, tous les résultats des recherches effectuées depuis 1976 tendent à prouver que les chiffres de Curtin sont beaucoup trop faibles. Une grande partie de la traite transatlantique des esclaves n'a pas encore fait l'objet de recherches détaillées. Celles que David Eltis a consacrées aux importations brésiliennes d'esclaves entre 1821 et 1843 demandent à être étendues aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le volume des exportations d'esclaves effectuées par la Grande-Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'a pas encore été chiffré dans le détail. Et il en va de même de bien d'autres domaines de la traite. Lorsque ces recherches auront été faites, on pourra disposer de chiffres globaux reposant entièrement sur les travaux détaillés des spécialistes. Il reste que les estimations résultant des recherches faites depuis 1976 font clairement apparaître une configuration de laquelle on peut raisonnablement inférer des statistiques pour l'ensemble de ce commerce. Ce qui est très intéressant dans ces estimations, c'est qu'elles couvrent tous les siècles où le volume de la traite a été important. Elles donnent à penser, en particulier, que les révisions en hausse les plus substantielles à apporter aux estimations de Curtin concernent vraisemblablement les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, période pour laquelle on manque d'études détaillées.

Vu l'ampleur et la répartition des corrections qui se sont imposées à la suite des recherches faites depuis 1976, une révision en hausse de quelque 40% des chiffres globaux de Curtin porterait, semble-t-il, les estimations à un niveau raisonnablement proche du volume réel de la traite transatlantique. Le total de l'ordre de 11 millions d'esclaves exportés auquel aboutissent les estimations de Curtin passe ainsi à 15 400 000<sup>13</sup>.

En ce qui concerne la traite à travers le Sahara, la mer Rouge et l'océan Indien, les estimations disponibles sont moins sûres car elles reposent sur un ensemble de données moins fiable à l'exception, toutefois, de celles de Raymond Mauny<sup>14</sup> et de Ralph Austen<sup>15</sup>. Mauny dénombre 10 millions d'esclaves pour la période 1400-1900 et Austen parvient à un total de 6 856 000 pour la période 1500-1890, soit 3 956 000 pour la traite transsaharienne et 2 900 000

13. Paul Lovejoy a donné une interprétation pour le moins étonnante des résultats de ces recherches. Plutôt que d'étudier la configuration des révisions qui se dégagent de ces recherches et de procéder par inférence statistique, il en retient un assortiment discutable de chiffres, les mélange avec des chiffres de Curtin non révisés (qui constituent une importante proportion de l'ensemble) et en arrive à ce qu'il appelle une « nouvelle estimation ». Cette nouvelle estimation, proclame-t-il, confirme l'exactitude des premières estimations de Curtin. Voir P. E. Lovejoy, 1982. Outre les erreurs d'appréciation qui entachent sa sélection, la chose la plus curieuse dans son « estimation » est qu'il se sert des chiffres mêmes de Curtin pour confirmer l'exactitude de ses estimations. C'est d'autant plus trompeur que les recherches faites depuis 1976 montrent indiscutablement que les chiffres avancés par Curtin pour la période antérieure à 1700 sont ceux qui appellent les révisions en hausse les plus importantes. Or, ce sont aussi ceux que Lovejoy utilise le plus. À mon avis, sa méthode n'est pas à recommander. Si nous sommes obligés de nous servir de chiffres globaux dans nos travaux divers avant que les recherches nécessaires n'aient été menées à bien, le mieux est de recourir à l'inférence statistique sur la base des résultats de recherches plus récentes.

14. R. Mauny, 1971.

15. R. A. Austen, 1979.

pour le trafic de l'océan Indien et de la mer Rouge. Dans l'ensemble, les estimations d'Austen semblent reposer sur des bases plus sûres et doivent par conséquent être préférées à celles de Mauny. Ainsi, globalement, ce sont environ 22 millions d'individus qui ont été exportés d'Afrique noire vers le reste du monde entre 1500 et 1890.

## La transformation capitaliste de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord à l'époque de l'esclavage et de la traite des esclaves

Au moment où Christophe Colomb prend pied aux Antilles, en 1492, les économies de l'Europe occidentale sont par définition sous-développées. L'agriculture de subsistance et le travail artisanal indépendant demeurent les activités économiques dominantes par la proportion de la population active qui s'y consacre. Les activités manufacturières font encore intégralement partie de l'agriculture et n'occupent que partiellement une main-d'œuvre agricole qui consomme directement l'essentiel de ce qu'elle produit. Les structures sociales et politiques font que la distribution du produit social est encore commandée par des mécanismes de coercition extra-économiques.

Cependant, durant trois ou quatre siècles avant l'arrivée de Colomb dans le Nouveau Monde, l'Europe occidentale a connu quelques changements structurels importants. L'accroissement de la population et sa redistribution régionale au Moyen Âge ont considérablement stimulé le commerce interrégional et international et, par conséquent, ont permis d'importantes transformations institutionnelles dans un certain nombre de pays<sup>16</sup>. Durant cette période, la production pour les marchés intérieurs et extérieurs des pays d'Europe occidentale s'est accrue tandis que la production de subsistance commençait à décliner. D'importantes innovations ont été introduites dans l'organisation des terres et du travail afin d'en rationaliser l'utilisation, et tout particulièrement le droit de propriété foncière. Ces changements se sont accompagnés d'une certaine évolution des structures sociales. Tous ces faits nouveaux, intervenus entre la fin du Moyen Âge et 1492, ont largement contribué à donner aux économies d'Europe occidentale les moyens de traiter les possibilités offertes par l'apparition du système atlantique à la suite du débarquement de Colomb aux Amériques.

Certes, toutes les économies de l'Europe occidentale ont pris part aux changements apparus à partir de la fin du Moyen Âge, mais très différemment

16. Pour un échange animé des points de vue sur ces changements, voir D. C. North et R. P. Thomas, 1970 et 1973; D. C. North, 1981; R. S. Lopez, 1976; D. B. Grigg, 1980. On n'oubliera pas le débat ouvert sur le sujet par R. Brenner, 1976; J. P. Cooper, 1978; M. M. Postan et J. Hatcher, 1978; P. Croot et D. Parker, 1978; H. Wunder, 1978; E. Le Roy Ladurie, 1978; G. Bois, 1978; R. Brenner, 1982.

d'un pays à l'autre. L'Angleterre, en particulier, à la faveur à la fois du commerce de la laine et de l'expansion démographique, a connu les changements les plus remarquables observés au cours de cette période<sup>17</sup>.

En résumé, il y a deux éléments à retenir de l'évolution de l'Europe occidentale au cours des siècles qui ont précédé la naissance du système atlantique si l'on veut véritablement comprendre ce qui s'est passé entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. D'une part, la commercialisation des produits issus de l'activité économique a gagné toute l'Europe occidentale, renforçant ainsi les lois du marché — d'où la facilité avec laquelle les répercussions du système atlantique ont été absorbées, directement et indirectement, par tous les systèmes économiques de la région. D'autre part, ce sont les différences de niveau, très sensibles d'un pays à l'autre, dans les changements institutionnels de cette période qui, conjuguées à de nouvelles différences dans les possibilités d'accès aux perspectives offertes par le système atlantique au cours des siècles suivants, expliquent l'inégalité des rythmes de transformation capitaliste des pays d'Europe occidentale entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour analyser l'impact du système atlantique naissant sur les économies d'Europe occidentale, il convient de distinguer deux périodes: de 1500 à 1650 et de 1650 à 1820.

Durant la première période, les économies et les sociétés de la région atlantique n'étaient pas encore dotées des structures nécessaires pour permettre aux forces en présence sur le marché d'assurer totalement le fonctionnement d'un système économique unique capable de répartir fonctions et profits entre ses membres. En conséquence, l'Europe occidentale usa de sa supériorité militaire pour acquérir la maîtrise des ressources d'autres économies et d'autres sociétés de la région. C'est la raison pour laquelle le processus de transformation de l'Europe occidentale engagé avant Colomb se poursuivit ensuite à peu près sur le même modèle, la plupart des échanges internationaux de marchandises ayant lieu à l'intérieur de l'Europe, car les richesses du reste de la zone atlantique ne coûtaient rien ou presque rien à l'Europe occidentale.

C'est surtout l'or et l'argent qui inondèrent l'Europe occidentale à cette époque-là. Ils provenaient principalement des colonies de l'Amérique espagnole, le commerce de l'or ouest-africain ayant décliné à mesure que la traite des esclaves et l'esclavage prenaient de l'ampleur. Une fois arrivés en Espagne (les quantités importées entre 1503 et 1650 figurent dans le tableau 4.2), l'argent et l'or du Nouveau Monde étaient distribués dans toute l'Europe occidentale.

La mise en circulation du métal précieux comme monnaie d'échange accéléra le processus de commercialisation au sein des activités économiques dans cette zone. C'est l'interaction de l'augmentation rapide de cette manne monétaire et de l'expansion démographique contemporaine qui produisit le

17. J. E. Inikori, 1984.



phénomène connu, dans l'histoire européenne, sous le nom de révolution des prix du XVI<sup>e</sup> siècle. Les conditions ainsi créées devaient jouer un rôle particulièrement important dans l'avènement de l'agriculture capitaliste en Europe occidentale, et tout spécialement en Angleterre<sup>18</sup>.

L'importation de métal précieux américain donna aussi un coup de fouet aux échanges internationaux en Europe même. Seuls les Espagnols et leurs navires étaient légalement autorisés à transporter des marchandises en provenance et à destination de l'Amérique espagnole, Cadix et Séville étant les deux seuls ports du continent où ils pouvaient embarquer ou débarquer. En outre, les colonies espagnoles d'Amérique n'avaient pas le droit de produire leurs propres articles manufacturés. Cependant, leurs richesses minières encourageaient la classe dominante espagnole à s'en remettre à d'autres pays européens pour les diverses importations destinées à satisfaire les besoins des Espagnols d'Espagne et de l'Amérique espagnole. Les échanges commerciaux de Cadix et Séville avec l'Amérique espagnole étaient eux-mêmes sous le contrôle de marchands d'autres pays européens par le biais de toutes sortes d'arrangements secrets<sup>19</sup>.

Tableau 4.2. Quantités d'argent et d'or importées des Amériques en Espagne de 1503 à 1650

Période	Argent (onces)	Or (onces)
1503-1510	—	175 133
1511-1520	—	322 859
1521-1530	5 256	172 453
1531-1540	3 040 373	510 268
1541-1550	6 263 639	880 323
1551-1560	10 692 168	503 361
1561-1570	33 258 031	406 740
1571-1580	39 456 766	332 595
1581-1590	74 181 368	426 881
1591-1600	95 507 751	686 107
1601-1610	78 082 734	414 959
1611-1620	77 328 761	312 383
1621-1630	75 673 829	137 214
1631-1640	49 268 753	43 739
1641-1650	37 264 124	54 369

*Note:* Vu l'ampleur de la contrebande, les chiffres officiels ne peuvent fournir qu'un ordre de grandeur total des importations.

*Source:* C. M. Cipolla, 1976, p. 210, d'après E. J. Hamilton, 1934, p. 42

18. E. J. Hamilton, 1929; J. D. Gould, 1964.

19. A. Christelow, 1948; J. O. McLachlan, 1940.



4.2. Pièce de monnaie espagnole à l'effigie de Ferdinand et Isabelle, 1474-1504. Un grand nombre de ces pièces fut mis en circulation.  
[© M. Holford.]

C'est ainsi qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Espagne devint le foyer, au sein de l'Europe occidentale, d'un vaste commerce international dominé par la Hollande, la France et l'Angleterre, et par le canal duquel le précieux métal des Amériques était injecté dans les grandes économies de la région et alimentait le processus de leur transformation. L'argent et l'or latino-américains quittaient l'Espagne quelques mois après y être arrivés, tant et si bien qu'on a pu dire que « l'Espagne trayait la vache et le reste de l'Europe buvait le lait<sup>20</sup> », et ce pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La seconde période (1650-1820) est dominée par la structuration économique et sociale des pays de la zone atlantique, le processus de transformation capitaliste de l'Europe occidentale en venant à être subordonné au système atlantique. Pour apprécier pleinement le rôle de celui-ci dans le développement économique de la région à cette époque, il faut le replacer dans le contexte de la crise générale qui secoue l'Europe occidentale au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'expansion économique européenne liée à la croissance des importations d'or et d'argent des Amériques et à la poussée démographique mar-

20. A. Christelow, 1948.

que le pas lorsque les effets de ces deux facteurs s'atténuent. Les importations de métal américain, qui ont atteint leur maximum entre 1590 et 1600, diminuent et l'expansion démographique se ralentit à mesure que les sociétés européennes ajustent leur comportement en la matière aux perspectives économiques. La situation est aggravée par la politique de nationalisme économique frisant la guerre commerciale adoptée, au XVII<sup>e</sup> siècle, par un certain nombre de pays d'Europe occidentale et, en particulier, par la France. Du fait des barrières douanières érigées par la France, l'Angleterre et d'autres pays pour protéger leurs industries nationales, la situation économique dégénère en crise générale et le commerce intrarégional s'effondre<sup>21</sup>. Le processus de transformation capitaliste est arrêté net dans un certain nombre de pays et la régression s'installe dans les autres, le plus durement touché étant l'Italie qui, de la position de « pays le plus urbanisé et le plus industrialisé d'Europe passa à l'état de zone paysanne arriérée typique [...]»<sup>22</sup>.

La nature et l'origine de la crise du XVII<sup>e</sup> siècle indiquent clairement que pour mener à bien son processus de transformation capitaliste, l'Europe occidentale avait besoin de beaucoup plus d'ouvertures économiques que le continent ne pouvait à lui seul en offrir. Comme le fait remarquer le professeur Hobsbawm, « la crise du XVII<sup>e</sup> siècle ne peut s'expliquer par les insuffisances purement techniques et organisationnelles face aux exigences de la révolution industrielle<sup>23</sup> ». Elle ne saurait s'expliquer davantage par la pénurie de capital. « Les Italiens du XVI<sup>e</sup> siècle, poursuit Hobsbawm, avaient probablement entre leurs mains les plus grandes concentrations de capitaux européens, mais ils ne surent manifestement pas les investir. Ils les immobilisèrent en bâtiments et les dilapidèrent en prêts à l'étranger [...] » Mais les Italiens avaient un comportement rationnel : « S'ils dépensèrent massivement leurs capitaux de façon non productive, ce fut peut-être simplement parce qu'il n'était plus du tout possible de se lancer dans des investissements progressifs au sein de ce "secteur capitaliste". Les Hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle pallièrent un engorgement financier similaire en investissant dans les objets de valeur et les œuvres d'art... »<sup>24</sup>.

Ainsi, l'explication de la crise réside dans le manque de possibilités économiques en Europe de l'Ouest et, donc, tant que cette région demeura tributaire de ses seules possibilités économiques, ses chances de connaître une transformation capitaliste complète furent à peu près nulles.

Les changements intervenus entre 1650 et 1820 dans la structuration économique et sociale des régions extra-européennes de la zone atlantique offrent autant d'immenses possibilités que de défis à relever, qui transforment du tout au tout le paysage économique de l'Europe occidentale dans son ensemble, mais plus encore des pays les mieux placés pour saisir ces

21. R. Davis, 1969, chap. 2 et 3.

22. E. J. Hobsbawm, 1954, p. 36.

23. *Ibid.*, p. 42.

24. *Ibid.*, p. 42-43.

occasions. Dans le Nouveau Monde, la production de métaux précieux continue de jouer un rôle important, en particulier lorsque le Brésil entre dans sa phase de grande production au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais l'élément capital de la structuration économique et sociale des pays de la région à ce moment-là fut le considérable essor de l'agriculture de plantation. Sur le continent nord-américain, il s'agit surtout de tabac et de coton, mais en Amérique latine et aux Antilles, le sucre règne en maître. Vu l'ampleur des opérations, la logique de l'économie nouvelle commande un repeuplement complet du Nouveau Monde.

Un commerce très actif s'organise autour du transport maritime des marchandises d'Afrique et des Amériques : les esclaves africains vont vers les Amériques et les produits agricoles et métaux précieux des Amériques partent pour l'Europe occidentale. À titre d'exemple, les quantités de sucre légalement importées des Amériques en Europe occidentale atteignent au minimum 151 658 tonnes par an en 1740-1750 et 193 005 tonnes en 1760-1770<sup>25</sup>. Étant donné que les pays d'Europe occidentale possédant des colonies américaines imposent des restrictions sur les mouvements de marchandises à l'entrée et à la sortie de ces colonies, la distribution des produits américains en Europe par leurs soins devient un facteur primordial de la croissance des échanges intra-européens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>26</sup>. Les principaux bénéficiaires de cette évolution sont l'Angleterre, la France et la Hollande. Dans le cas de l'Angleterre, la valeur officielle du commerce extérieur (importations et exportations) passe de 8,5 millions de livres par an en moyenne en 1663-1669 à 28,4 millions en 1772-1774 et à 55,7 millions en 1797-1798<sup>27</sup> presque uniquement, ou directement, grâce à l'expansion du système atlantique. Il en va de même pour la France et la Hollande. Pour l'Angleterre, les réexportations des produits du Nouveau Monde atteignent 37,1% de ses exportations totales en 1772-1774 et, pour la France, 33,2% en 1787<sup>28</sup>. Ce n'est pas par hasard qu'un spécialiste français d'histoire économique a pu dire : « Le XVIII<sup>e</sup> siècle peut véritablement être appelé le stade atlantique du développement économique européen. Le commerce extérieur, et spécialement le commerce avec les Amériques, était le secteur le plus dynamique de toute l'économie (le volume du commerce colonial de la France, par exemple, avait décuplé entre 1716 et 1787), sans compter que la demande de l'outre-mer stimulait la croissance d'un large éventail d'industries en même temps qu'une spécialisation et une division du travail plus poussées. Du fait de la supériorité du transport maritime sur les transports terrestres, l'économie européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle

25. R. Sheridan, 1970, tableau I, p. 22.

26. R. Davis, 1967 et 1969, chap. 2 et 3.

27. Pour 1663-1669 et 1772-1774, voir R. Davis, 1969, p. 92, 119 et 120; pour 1797-1798, voir P. Deane et W. A. Cole, 1967, tableau 13, p. 44. Les chiffres relatifs à 1797-1798 concernent la Grande-Bretagne, les autres l'Angleterre et le Pays de Galles. Tous les chiffres recouvrent la totalité des importations, des exportations nationales et des réexportations. Les chiffres du XVIII<sup>e</sup> siècle sont en prix constants de 1697-1700.

28. P. Kriedte, 1983, tableaux 39 et 40, p. 124 et 128.

était organisée autour d'un certain nombre de grands ports maritimes, dont les plus prospères étaient ceux qui se taillaient la part du lion dans le commerce colonial, comme Bordeaux et Nantes ; chacun de ces ports, implanté à l'embouchure d'un fleuve, avait ses propres industries, mais aussi son arrière-pays industriel dont il constituait le débouché<sup>29</sup>. »

Les nouvelles possibilités économiques engendrées par l'expansion du système atlantique entraînent des créations d'emplois qui stimulent la croissance démographique dans toute l'Europe occidentale après le recul observé au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, contribuant ainsi puissamment à l'essor des marchés intérieurs anglais, français et hollandais. Un tel essor, en se conjuguant avec la progression des exportations, est à l'origine de l'augmentation de la demande qui, à son tour, suscite les inventions et les innovations techniques des révolutions industrielles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en Europe occidentale. C'est ainsi que l'expansion phénoménale de la production des biens de consommation, des échanges, de l'activité financière et des transports maritimes intervenue dans la zone atlantique entre 1650 et 1820 fournit aux pays d'Europe occidentale les possibilités économiques requises pour surmonter la crise du XVII<sup>e</sup> siècle, briser le carcan des structures économiques et sociales traditionnelles et achever le processus de transformation capitaliste. Le premier pays à y parvenir est l'Angleterre. Les forces libérées par ce processus et les enseignements qui s'en dégagent vont en faciliter l'achèvement rapide dans les autres pays d'Europe occidentale qui ont su mettre à profit (directement ou indirectement) les possibilités créées par l'expansion du système atlantique.

Dans le Nouveau Monde aussi, la région qui, en 1783, allait constituer les États-Unis d'Amérique, mais qui, au XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à 1776, était composée de territoires coloniaux, limités à ce titre par des contraintes politiques importantes, prit néanmoins dès cette époque part à cette expansion, à plusieurs égards de façon très appréciable. Lorsque Colomb avait débarqué aux Amériques, ces territoires étaient probablement les plus éloignés de tout développement économique de la zone atlantique. Leur densité démographique était parmi les plus faibles du Nouveau Monde et leur organisation économique et sociale était inexistante par rapport à celles des civilisations anciennes de l'Amérique du Sud. Après leur occupation par les colons britanniques, ces territoires restèrent presque entièrement sous le régime de l'économie de subsistance pendant des décennies. L'élargissement des possibilités de produire pour vendre intervenu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sera directement lié à l'expansion que le système atlantique connut du milieu du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

29. F. Crouzet, 1964.

30. Il est désormais bien établi que la croissance de la population de l'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle s'explique par un abaissement de l'âge au mariage et une augmentation de la nuptialité, eux-mêmes dus à un accroissement des possibilités d'emploi. Pour plus de détails, voir J. E. Inikori, 1984. L'analyse repose sur les données présentées par E. A. Wrigley, 1983, et D. N. Levine, 1977.

31. J. F. Shepherd et G. M. Walton, 1972.

Tableau 4.3. Recettes totales au titre des exportations de marchandises et des exportations d'invisibles de l'Amérique du Nord britannique, 1768-1772 (en milliers de livres sterling)

Région	1768	1769	1770	1771	1772
Grande-Bretagne et Irlande	1 658	1 852	1 818	2 113	2 135
Ensemble des Antilles	979	1 131	1 272	1 287	1 498
Europe méridionale et îles de la Méditerranée	520	805	741	721	762
Afrique	16	30	25	18	34
Total	3 173	3 818	3 856	4 139	4 429

*Note* : les exportations d'invisibles proviennent en grande partie des transports maritimes.

Tableau 4.4. Importations de l'Amérique du Nord britannique, 1768-1772 (en milliers de livres sterling)

Région	1768	1769	1770	1771	1772
Grande-Bretagne et Irlande	2 908	2 151	3 112	5 382	4 135
Ensemble des Antilles	524	767	792	676	939
Europe méridionale et îles de la Méditerranée	81	85	80	69	88
Afrique	56	189	85	104	265
Total	3 569	3 192	4 069	6 231	5 427

*Source* : J. F. Shepherd et G. M. Walton, 1972.

Les tableaux 4.3 et 4.4 permettent de mesurer la participation de ces territoires au système atlantique dans les années qui précéderent immédiatement la Déclaration d'indépendance et la formation des États-Unis d'Amérique. En moyenne, la valeur annuelle totale du commerce atlantique de l'Amérique du Nord britannique s'établit, pour cette période, à 8,4 millions de livres (importations et exportations de marchandises plus exportations d'invisibles). Pour une population totale de 2,2 millions d'habitants en 1770<sup>32</sup>, cela s'établit donc à 3,8 livres par habitant. L'ampleur de la participation au système atlantique stimule la croissance du marché intérieur et la production de biens destinés à être échangés sur le marché, de même qu'elle encourage la spécialisation, accroît les revenus par habitant et influe sur les taux de migration vers cette région.

À mesure que, sous l'influence de ce système, les colonies britanniques d'Amérique du Nord passent progressivement des activités de subsistance aux productions marchandes, il devient possible de distinguer

32. J. Potter, 1965, tableau 1 (a), p. 638.

trois types de régimes économiques, celui du sud de la région, celui du centre et celui du nord (essentiellement la Nouvelle-Angleterre). Possédant à la fois de riches ressources naturelles et une main-d'œuvre africaine asservie bon marché, les colonies du Sud vont être incitées à développer l'agriculture de plantation, riz et tabac d'abord, puis coton. Celles du Centre, pour leur part, se lancent dans des cultures alimentaires dans des exploitations de type familial. Quant aux colonies du Nord, relativement pauvres en ressources naturelles agricoles mais dotées de ports naturels en eau profonde et de ressources forestières permettant d'envisager la construction navale, elles ne tardent pas à se spécialiser dans le commerce et les transports maritimes<sup>33</sup>.

Ainsi, le Sud produit pratiquement tous les produits agricoles exportés vers l'Europe, cependant que le Nord assure l'essentiel des exportations d'invisibles — transports maritimes, négoce et assurances notamment — et que les colonies du Centre fournissent des denrées alimentaires et quelques services à l'exportation. Dans le Sud, la production est tributaire de la main-d'œuvre servile africaine, mais c'est en Europe qu'elle trouve son principal débouché. L'expansion du système des plantations cultivées par des esclaves entraîne, aux Antilles (britanniques et non britanniques), une restructuration économique instaurant une division du travail avec l'Amérique du Nord : les Antilles offrent ainsi un vaste marché aux denrées alimentaires des colonies du Centre ainsi qu'aux services (transport maritime et autres) de celles du Nord. Les trois sous-régions de l'Amérique du Nord sont donc liées, sur le plan économique, au système esclavagiste des Amériques, en matière soit de production, soit de commercialisation<sup>34</sup>.

Ces diverses modalités de participation au système atlantique à l'époque coloniale vont y engendrer des structures économiques et sociales différentes. Dans le Centre et le Nord, la production repose sur le travail libre de la main-d'œuvre blanche qui, généralement, est propriétaire des terres qu'elle cultive

33. D. C. North, 1961.

34. Les colonies du Sud étaient liées au système de l'esclavage en matière de production et celles du Centre et du Nord l'étaient au niveau du marché, étant donné que c'étaient les plantations des Antilles cultivées par des esclaves qui créaient les marchés de produits alimentaires et de services dont les colonies du Nord et du Centre étaient fortement tributaires à cette époque. Les recettes tirées des principales exportations de biens et services qui sont indiquées ci-après (moyenne annuelle pour 1768-1772, en livres sterling) donnent une idée de la structure du commerce d'exportation de l'Amérique du Nord durant la période coloniale : tabac, 766 000 ; transports maritimes, 610 000 ; pain et farine, 410 000 ; riz, 312 000 ; poisson, 287 000 ; indigo, 117 000. Globalement, ces six catégories représentaient 64,4 % des recettes d'exportation totales de l'Amérique du Nord britannique pendant la période considérée. Le tabac et le riz étaient cultivés par les esclaves des plantations des colonies du Sud, le pain et la farine provenaient des exploitations familiales des colonies du Centre et le poisson et les services de transport maritime étaient fournis en grande partie par les colonies du Nord. (Ces chiffres sont tirés de J. F. Shepherd et G. M. Walton, 1972, p. 258.) Les importations consistaient surtout en produits manufacturés et provenaient principalement d'Angleterre, pays qui ne conservait pour sa consommation qu'une faible partie des exportations des colonies : le tabac allait presque exclusivement à l'Angleterre et à l'Écosse, mais plus de la moitié des quantités annuelles était réexportée vers l'Europe continentale.

et les revenus sont assez également répartis. Dans le Sud, la prédominance de l'agriculture de plantation tributaire de la main-d'œuvre servile africaine se traduit par une forte proportion d'esclaves dans la population, la constitution de latifundia et une répartition extrêmement inégale des revenus. Sur les 697 000 esclaves que comptent les États-Unis en 1790, 642 000 se trouvent dans les États du Sud, où ils représentent 36 % de la population totale<sup>35</sup>. Alors que dans le Nord et le Centre, les structures favorisent la croissance d'un marché intérieur axé sur les produits de grande consommation, dans le Sud, elles la limitent et encouragent l'importation de produits de luxe étrangers. Et c'est ainsi que, durant la période coloniale, les colonies du Centre et du Nord auront jeté les bases d'une croissance économique autonome, tandis que dans le Sud s'établissaient des structures de dépendance.

Après l'accession à l'indépendance, l'économie des États du Sud va rester tributaire des esclaves africains à qui ils doivent entièrement la phénoménale expansion de leur production de coton enregistrée entre 1790 et 1860<sup>36</sup>. En conséquence, les structures économiques et sociales de l'époque coloniale se maintiennent dans le Sud, et même dans les nouveaux territoires gagnés par les plantations de coton au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1850, sur une population totale de 8 983 000 habitants dans le vieux et le nouveau Sud, il y a 3 117 000 esclaves, soit une proportion de 34,7 %<sup>37</sup>. La répartition des terres et des revenus demeure inégale et les structures de dépendance se trouvent encore renforcées.

Cependant, avec l'accession à l'indépendance, le gouvernement politiquement indépendant des États-Unis d'Amérique adopte des mesures économiques qui, progressivement, rendent le Sud dépendant non plus de l'Europe occidentale mais des États du Nord. Avec la protection du gouvernement, les armateurs et les négociants des États du Nord-Est prennent en mains le transport maritime du coton du Sud vers l'Europe et l'importation des produits manufacturés européens destinés aux planteurs du Sud et à leurs esclaves<sup>38</sup>. Parallèlement, l'expansion de la production de coton dans

35. J. Potter, 1965, tableau 2, p. 641.

36. La production de coton des États du Sud passe en effet de 4 000 balles de 500 livres en 1790 à 3 841 416 balles en 1860. Entre 1850 et 1860, quelque 76,5 % en sont exportés (voir H. U. Faulkner, 1924, p. 201-202).

37. J. Potter, 1965, tableau 11, p. 680.

38. Un texte du 4 juillet 1789 autorise une réduction de 10 % des droits à l'importation aux États-Unis pour les marchandises transportées par des bateaux américains et appartenant à des Américains. Un autre, du 20 juillet 1789, impose un droit de 6 cents la tonne de marchandises aux navires de cette catégorie et de 30 cents la tonne aux navires étrangers et de construction étrangère entrant dans les ports américains. Les deux textes encourageaient l'expansion de la construction navale et de la flotte marchande dans le nord-est des États-Unis. Le tonnage officiel du commerce extérieur passe de 123 893 tonnes en 1789 à 981 000 tonnes en 1810. Dans le même temps, les importations transportées par des navires appartenant à des nationaux passent de 17,5 à 93 % du total et les exportations de 30 à 90 %. En 1862, le tonnage du transport maritime enregistré au titre du commerce extérieur aura atteint 2 496 894 tonnes, et le Sud fournit 75 % environ des exportations des États-Unis, dont 60 % de coton et 15 % de tabac, riz et sucre raffiné. (Pour tous ces chiffres, voir H. U. Faulkner, 1924, p. 201, 202, 218, 219, 228 et 233.) Ce sont les revenus directement et indirectement tirés des exportations du Sud et les gains des propriétaires de navires et négociants exportateurs et importateurs du Nord-Est qui posent les bases de l'industrialisation des États-Unis de 1790 à 1860. Voir D. C. North, 1961.



le Sud ouvre un marché de plus en plus important aux produits alimentaires, stimulant ainsi la croissance des productions alimentaires commerciales et l'afflux d'immigrants dans les territoires de l'Ouest. Cette spécialisation régionale centrée sur les plantations du Sud et leurs esclaves entraîne la création d'un vaste marché intérieur qui favorise, dans le Nord-Est, l'essor d'industries dont la production concurrence directement les biens importés et qui sont soutenues par des mesures gouvernementales de protectionnisme. De la sorte, jusqu'en 1860, l'industrialisation des États-Unis repose principalement sur les plantations d'esclaves du Sud: ce pays a tiré parti de son indépendance politique à point nommé pour manipuler les forces à l'œuvre dans la zone atlantique au profit de son économie, en s'appuyant sur les structures favorables mises en place dans les colonies du Nord et du Centre au cours de la période coloniale<sup>39</sup>. Les structures de dépendance des États du Sud auront donc joué le rôle de condition *sine qua non* de la transformation capitaliste des États du Nord et de l'Ouest.

## L'apparition des structures du sous-développement en Amérique latine et aux Antilles

Selon notre définition, les pays d'Amérique latine et les Antilles avaient des régimes économiques non développés à l'époque où Colomb arriva dans la région. Cette absence générale de développement tenait à trois grands facteurs: la population, la géographie et l'isolement par rapport au reste du monde.

La question de la taille probable de la population de toutes les Amériques en 1492 a fait couler beaucoup d'encre: les estimations vont de 8,5 à 112 millions d'habitants<sup>40</sup>. D'après les recherches de l'école de Berkeley, il semble toutefois qu'un chiffre situé entre 50 et 100 millions d'habitants<sup>41</sup> soit plus plausible. Par rapport à l'immensité du territoire, une telle population, même dans la fourchette supérieure, était très modeste. Qui plus est, elle était concentrée en gros dans trois zones: l'Amérique centrale, où se trouvaient les royaumes antiques des Aztèques et des Mayas; l'Empire inca de l'ancien Pérou et l'île caraïbe d'Hispaniola, aujourd'hui divisée entre Haïti et la République dominicaine<sup>42</sup>. Le reste du Nouveau Monde était

39. Pour plus de détails au sujet de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, voir J. E. Inikori, 1979 et 1981.

40. B. Keen et M. Wasserman, 1980, p. 30-31.

41. Pour les estimations de l'école de Berkeley, voir W. Borah et S. F. Cook, 1963; voir aussi S. F. Cook et W. Borah, 1971-1974. Pour une synthèse, voir W. M. Denevan, 1976.

42. À partir de divers documents d'origine indienne et espagnole et à l'aide de méthodes statistiques très élaborées, W. Borah et S. F. Cook ont chiffré la population du Mexique central avant la conquête entre 18,8 et 26,3 millions d'habitants (W. Borah et S. F. Cook, 1967, p. 205). Ils estiment par ailleurs la population d'Hispaniola entre 7 et 8 millions d'habitants en 1492 (B. Keen et M. Wasserman, 1980, p. 30). Les estimations de Cook et Borah ont été néanmoins critiquées comme étant trop élevées.

extrêmement peu peuplé : avant la conquête, la densité démographique de l'Amérique latine était, selon certains, inférieure à dix habitants au kilomètre carré sur plus de 90 % de sa superficie<sup>43</sup>.

La faible densité de la population dans de vastes zones de l'Amérique précolombienne nuisait au développement des échanges et à la division du travail. En outre, les régions très peuplées étant éloignées les unes des autres et séparées des régions peu peuplées par des forêts épaisses, des montagnes et de profondes vallées, les communications étaient difficiles et le commerce intra-américain s'en trouvait limité. En l'occurrence, le commerce maritime aurait pu jouer un rôle important en repoussant la frontière des échanges commerciaux du littoral vers l'intérieur, comme en Amérique du Nord aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais cela ne fut pas possible car, jusqu'en 1492, les Amériques demeurèrent isolées du reste du monde. De ce fait, leurs richesses naturelles ne prirent guère de valeur marchande et, partant, n'apportèrent pratiquement rien à la population et aux échanges.

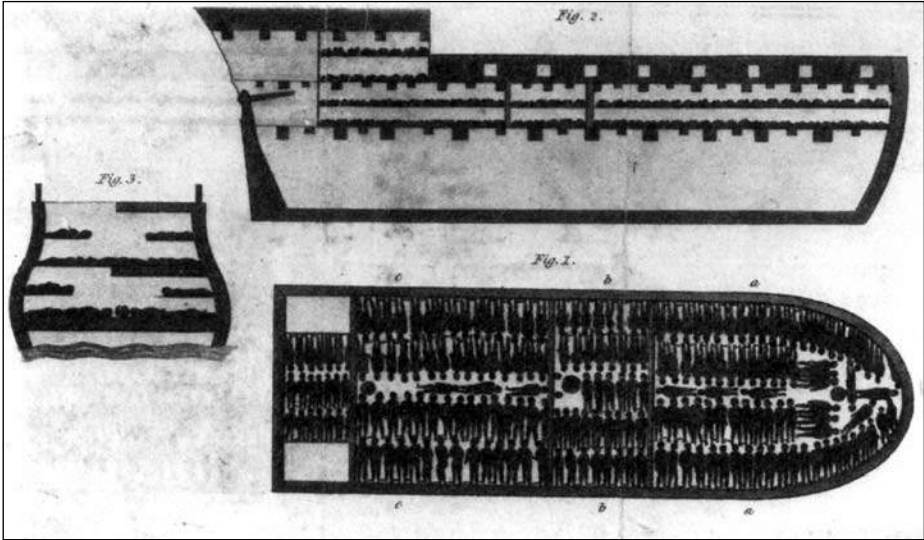
Ainsi s'explique le fait qu'en 1492, les anciennes civilisations d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, qui avaient atteint un niveau élevé de développement culturel, ne l'étaient pas du tout sur le plan économique. Il leur manquait un système d'échange des marchandises avec le reste du monde pour donner à leurs ressources une valeur économique, encourager leur population à se multiplier et à s'installer dans de nouveaux territoires, stimuler les échanges intra-américains et déclencher le processus de transformation capitaliste.

Or, les possibilités commerciales ouvertes par l'arrivée des Européens en 1492 apparurent dans des conditions qui devaient aboutir en fait à des structures de sous-développement plutôt que de développement. Tout d'abord, les pays d'Europe occidentale s'assurèrent par la force la maîtrise des ressources naturelles de l'Amérique latine et des Antilles. Humiliée et démoralisée, puis accablée de travail et décimée par des maladies introduites par les Européens, la population indienne diminua dans toute la région — comme le prouve assez l'écroulement démographique du Mexique central au XVI<sup>e</sup> siècle. Comprise, d'après les estimations, entre 18,8 et 26,3 millions d'habitants avant la conquête européenne, elle tomba à 6,3 millions en 1548 et à 1,9 million en 1580. En 1605, elle n'était plus que de 1,1 million d'habitants<sup>44</sup>.

Cette quasi-annihilation de la population indienne eut deux conséquences importantes. D'une part, la phénoménale expansion de la production de biens destinés au commerce maritime avec l'Europe et l'Amérique du Nord enregistré entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle ne fut possible que grâce à l'importation massive de main-d'œuvre africaine servile. D'autre part, les terres cultivables d'Amérique latine et des Antilles passèrent aux mains des colons européens et furent regroupées en de vastes domaines qui prirent plus tard le nom de latifundia (*haciendas* ou *fazendas*). Comme on le verra plus loin, ces deux phénomènes créèrent des possibilités commerciales qui stimulèrent la

43. A. Morris, 1981, p. 52.

44. W. Borah et S. F. Cook, 1967, p. 204.



4.3. Plan et coupe d'un navire négrier européen.  
[© The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

transformation capitaliste de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord tout en engendrant le sous-développement et la dépendance en Amérique latine et aux Antilles.

Du fait de l'ampleur des importations d'esclaves en contrebande dans l'Amérique espagnole des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, il est pratiquement impossible de chiffrer l'apport de la main-d'œuvre africaine servile à l'extraction de métaux précieux de cette région durant cette période<sup>45</sup>. Il semble toutefois que, d'après un recensement réalisé par le clergé, l'effectif de la population d'origine africaine se soit élevé, en 1796, à 679 842 personnes au Mexique et à 539 628 au Pérou<sup>46</sup>. L'exactitude de ces chiffres est

45. Les données, dont E. Vila Vilar fait état (1977a, p. 272-273), donnent une idée de l'ampleur des importations en contrebande: «D. Fernando de Sarria, le vice-gouverneur de Carthagène, a pu vérifier qu'entre 1616 et 1619, des droits n'avaient été acquittés que pour 4 816 Noirs, alors qu'en réalité il en était entré 6 000 en un peu plus d'un an (entre mai 1619 et décembre 1620). Il soutenait que les bateaux qui arrivaient avec 15, 25, 37 et 45 "pièces" à bord en avaient en fait 200, 300 ou 400. Le *visitador* (inspecteur) Medina Rosales témoigna qu'il était de pratique courante chez les négriers, lorsqu'ils acquittaient les droits d'entrée, de déclarer beaucoup moins de "pièces" qu'ils n'en transportaient en réalité; il avait eu la preuve qu'un vaisseau déclarant 68 "pièces" en transportait 440, qu'un autre qui en déclarait 45 en avait 200 à bord et qu'un autre encore, qui en avait déclaré 65, en avait débarqué 260; il affirmait enfin qu'en l'espace d'un an, du 10 juin 1620 au 18 juillet 1621, 6 443 "pièces" d'esclaves étaient entrées dans le port de Carthagène. Juan de Orozco, trésorier de Santa Marta, écrivait au Roi en 1631 que tous les bateaux qui arrivaient chargés de Noirs transportaient 400 "pièces", alors que les droits n'étaient acquittés que pour 100; et D. Martin de Saavedra, président de l'*audiencia* de Saint-Domingue, certifia qu'en 1637, un vaisseau négrier faisant route vers Carthagène avec 150 "pièces" enregistrées à bord en transportait en réalité 300.» Voir aussi C. A. Palmer, 1976; L. B. Rout, 1976, p. 61-66.

46. J. E. Inikori, 1976, p. 204.

évidemment sujette à caution, mais ils montrent à tout le moins que la main-d'œuvre servile africaine était vitale pour l'économie du Mexique et du Pérou de l'époque coloniale. Au Brésil, la production de sucre pour l'exportation fut entièrement assurée par les esclaves africains durant ces deux siècles et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le boom de l'or y amena de nombreux marchands et capitalistes miniers européens, la production effective demeura pratiquement tributaire de leur travail. C'est d'ailleurs ce que confirme la composition ethnique de la population brésilienne au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1798, sur une population de 3 250 000 habitants, il y avait 1 988 000 personnes d'origine africaine, dont 1 582 000 esclaves. En 1872, quelque 5,8 millions d'individus sur une population totale de 9,9 millions d'habitants étaient d'origine africaine et, parmi eux, il y avait 1,5 million d'esclaves<sup>47</sup>. Autrement dit, la population d'origine africaine représentait



4.4. Esclaves noirs travaillant dans une plantation de café au Brésil, vers 1870.  
[© The Mary Evans Picture Library.]

47. T. W. Merrick et D. H. Graham, 1979, tableau III-2, p. 29. La population indienne était de 252 000 personnes en 1798 et de 386 955 en 1872, contre 1 010 000 et 3 787 289 Européens respectivement.

61,2 % de la population totale du Brésil en 1798, et 58 % en 1872. Les communautés serviles étaient concentrées dans les régions qui fournissaient l'or et les produits agricoles destinés à l'Europe et l'Amérique du Nord. Ainsi, sur les 1 566 416 esclaves que comptait le Brésil en 1873, 1 233 210 (soit 79,2 %) se répartissaient entre six provinces produisant pour l'exportation : Bahia, Pernambouc, Rio de Janeiro, São Paulo, Minas Gerais et Rio Grande do Sul<sup>48</sup>, la plus forte concentration, soit 351 254 personnes, se trouvant dans le Minas Gerais, la province productrice d'or.

Aux Antilles, la prédominance de la production pour l'exportation, assurée par une main-d'œuvre d'origine africaine, se retrouve dans la transformation de la composition ethnique de la population après 1650. Avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les économies antillaises étaient centrées sur l'agriculture de subsistance, la production pour l'exportation restant négligeable. À partir de la seconde moitié du siècle, des importations massives d'esclaves africains et l'expansion de l'agriculture de plantation permirent un accroissement rapide de la production pour l'exportation, tandis que la production de subsistance subit un recul spectaculaire. Ainsi, la population globale de la Barbade, de la Jamaïque et des îles Sous-le-Vent passa de 33 000 Blancs et 22 500 esclaves africains en 1660 à 32 000 Blancs mais 130 000 esclaves africains en 1713<sup>49</sup>. En d'autres termes, la population servile passa de 40,5 % de la population totale en 1660 à 80,2 % en 1713. De même, dans les Antilles françaises, la population globale de la Martinique et de Saint-Domingue était constituée de 6 786 Blancs et 7 397 esclaves africains en 1678-1681<sup>50</sup> mais, en 1780, sur un total de 514 849 habitants, il n'y avait que 63 682 Blancs pour 437 738 esclaves africains et 13 429 Noirs affranchis<sup>51</sup>. Ainsi, la population d'origine africaine des Antilles françaises passa de quelque 52 % de la population totale vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à 88 % environ en 1780.

C'est cette transplantation massive de main-d'œuvre africaine en Amérique latine, aux Antilles et dans les territoires du sud de l'Amérique du Nord qui entraîna l'expansion phénoménale de la production et du commerce des biens de consommation que la zone atlantique connut entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle et qui, à son tour, suscita des possibilités et lança des défis stimulants sous l'influence desquels le processus de transformation capitaliste fut mené à bien dans les grands pays d'Europe occidentale et en Amérique du Nord, cependant qu'en Amérique latine et aux Antilles le même processus historique engendrait des structures de sous-développement et de dépendance.

Du fait que la population de cette région comptait une forte proportion d'esclaves, la grande majorité de ses habitants gagnait beaucoup trop peu pour pouvoir intervenir normalement sur le marché. La création d'un marché intérieur de produits de grande consommation s'en trouva donc

48. R. B. Toplin, 1972, appendice, p. 288-289.

49. Chiffres établis d'après R. S. Dunn, 1972, p. 312.

50. R. Sheridan, 1970, p. 35 et 49.

51. E. Williams, 1970, p. 153.

fortement compromise. Faute d'un marché intérieur en expansion qui aurait drainé des ressources au profit d'une production industrielle destinée à la consommation intérieure, les bénéfices de l'activité minière et de l'agriculture de plantation servaient à acheter des articles manufacturés importés d'Europe, ou étaient rapatriés en Europe pour y financer l'investissement et la consommation. Cet état de chose fut encore aggravé par les lois coloniales qui imposèrent des restrictions sur l'implantation d'activités industrielles en Amérique latine et aux Antilles pendant toute la période coloniale. Dans ces conditions, l'ensemble de cette région offrit un marché stimulant aux industriels d'Europe occidentale, et plus particulièrement aux industriels britanniques qui fournissaient les colonies britanniques aussi bien que l'Amérique espagnole et portugaise, directement ou par l'intermédiaire de l'Espagne et du Portugal<sup>52</sup>. À titre d'exemple, la valeur officielle des exportations britanniques (presque uniquement d'articles manufacturés) à destination des Antilles britanniques entre 1714 et 1773 s'éleva au total à 43,4 millions de livres. Pour la même période, la valeur officielle des produits exportés vers la Grande-Bretagne par ces colonies ressort à 101,3 millions de livres<sup>53</sup>. Voilà qui montre bien l'importance des marchés du Nouveau Monde pour les fabricants britanniques, ainsi que l'ampleur du volume des ressources rapatriées des riches plantations coloniales cultivées par des esclaves<sup>54</sup>.

Le non-développement industriel fit naître, en Amérique latine et aux Antilles, des systèmes économiques boiteux, dont les secteurs minier et agricole étaient étroitement liés aux économies de l'Europe occidentale et, plus tard aussi, à celle des États-Unis. À cette évolution s'associa l'apparition d'empires économiques en relation directe avec l'exportation et l'importation, seules activités auxquelles les magnats des mines et les oligarchies agraires d'Amérique latine et des Antilles voyaient un intérêt. La prospère classe de marchands apparue à la faveur d'une situation qui dura du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle se consacra elle aussi à ces activités. L'extrême inégalité de répartition de la propriété et des revenus liée au régime de la plantation et à l'esclavage excluait, pour tout autre groupe, la possibilité de rivaliser en matière de pouvoir politique et économique avec la triade constituée par les

52. A. Christelow, 1948; J. O. McLachlan, 1940; H. E. S. Fisher, 1963.

53. E. Williams, 1970, p. 151.

54. Trait commun à toutes les économies de plantation fondées sur l'esclavage du Nouveau Monde, le niveau de la production tendait à dépasser celui de la consommation dans le territoire de production. C'était aussi le cas en Amérique du Nord britannique. Entre 1714 et 1773, les plantations coloniales du Sud, Caroline, Virginie et Maryland, exportèrent vers la Grande-Bretagne pour 46,6 millions de livres de marchandises officiellement, alors que pour la Nouvelle-Angleterre, New York et la Pennsylvanie (colonies sans esclaves), le chiffre ne fut que de 7,2 millions de livres. En revanche, les importations de même provenance des trois colonies du Sud n'atteignirent, pour la même période, que 26,8 millions de livres de marchandises contre 37,9 millions pour les trois autres (E. Williams, 1970, p. 151). La production était donc concentrée dans les territoires couverts de plantations cultivées par des esclaves et la consommation dans les territoires sans esclaves de l'Atlantique. Ces derniers tiraient leur pouvoir d'achat essentiellement de la vente de produits alimentaires, de la fourniture de services maritimes et marchands aux plantations avec esclaves des Antilles et des colonies du sud de l'Amérique du Nord britannique.

propriétaires des mines, l'oligarchie agraire et les marchands. Ainsi, même après que les principaux pays d'Amérique latine eurent obtenu l'indépendance politique au XIX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements continuèrent à favoriser la production de matières premières destinées à l'exportation et l'importation d'articles manufacturés, qui furent encore encouragées par les résultats des révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe occidentale et aux États-Unis d'Amérique. Celles-ci, purs produits du système atlantique, devaient en effet entraîner une explosion de la demande de produits alimentaires et de matières premières de toutes sortes. Simultanément, la réduction des coûts de production qui en résultait fit tellement baisser les prix des produits manufacturés échangés dans la zone atlantique qu'il ne fut pas rentable, pour les jeunes pays indépendants d'Amérique latine, de créer leur propre secteur industriel. Aussi, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les pays d'Amérique latine et des Antilles en sont-ils au point où leurs structures économiques et sociales les enfoncent dans le sous-développement et la dépendance.



4.5. Esclaves noirs coupant la canne à sucre dans une plantation des Antilles, vers 1833.  
[Source : *The Saturday Magazine*, 1833. © The Mary Evans Picture Library.]

## Les premières bases des structures de dépendance en Afrique

Dans un de ses articles, Christopher Wrigley écrivait: «[...] il y a une conclusion inattendue qui semble bien s'imposer à la suite des travaux archéologiques récents, c'est que le peuplement intensif de l'Afrique subsaharienne ne remonte pas à l'époque où sont apparus les premiers signes d'une agriculture ou du travail du fer, mais à un millier d'années au plus, au début de ce que l'on nomme, dans l'Afrique bantou, le dernier âge du fer. Si c'est exact, cela ouvre des perspectives radicalement nouvelles. Il y a maintenant lieu de penser que l'expansion démographique progressait à un rythme rapide au moment des premiers contacts avec les Européens [...]»<sup>55</sup>

Les indices indirects dont nous disposons étayent fortement cette conclusion. Les sources locales africaines font unanimement état de migrations générales de la population dans la première moitié du présent millénaire. Bien qu'elles leur attribuent souvent des causes politiques, ces mouvements de population n'étaient certainement pas sans relation avec une augmentation du rapport de l'effectif de la population aux ressources disponibles dans les établissements les plus anciens, qui obligeaient certains groupes à se mettre en route vers des territoires vides d'habitants ou peu peuplés<sup>56</sup>. En outre, les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont souvent cités comme une période de l'histoire de l'Afrique marquée par d'importants changements dans l'organisation et la technique de la production tant agricole que manufacturière, suivie, après le XVI<sup>e</sup> siècle, d'une longue période de stabilité et de stagnation<sup>57</sup>. Là encore,

55. C. C. Wrigley, 1981, p. 18. D'après les calculs de Thurstan Shaw, l'Afrique avait une population de 2 millions d'habitants aux environs de 10 000 avant J.-C. et de 5 millions aux environs de 3000 avant J.-C. (T. Shaw, 1981, p. 589). Par ailleurs, Posnansky affirme que la population totale de l'Afrique subsaharienne avant l'an 1000 de notre ère était «très inférieure à 10 millions d'habitants» (M. Posnansky, 1981, p. 727). Pour l'année 1500, Shaw en est arrivé à la conclusion que les données archéologiques font pencher en faveur du chiffre de 20 millions d'habitants pour la population de l'Afrique de l'Ouest (T. Shaw, 1977, p. 108). Si l'on rapproche tous ces chiffres, il semblerait que la population de l'Afrique de l'Ouest se soit accrue rapidement entre 1000 et 1500. En effet, si l'on admet qu'en l'an 1000, un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne vivait en Afrique de l'Ouest, alors la population de cette région a dû passer d'environ 3 millions d'individus aux environs de l'an 1000 à quelque 20 millions aux environs de 1500.

56. Selon Jan Vansina, la plupart des migrations intervenues dans les régions de la forêt humide africaine avant 1600 étaient des mouvements de zones très peuplées vers des zones à faible densité de population (J. Vansina, 1981, p. 758). De son côté, Dike, à propos des migrations vers le delta du Niger aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, décrit des mouvements analogues, en l'occurrence du Bénin vers le delta (K. O. Dike, 1956, p. 22-25). Voir également le chapitre 3.

57. Pour la Sénégambie, Curtin affirme que la période du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle fut marquée par une relative stabilité de la technique agricole, après les progrès accomplis au cours des deux siècles précédents (P. D. Curtin, 1975, p. 13-15). Voir aussi M. Malowist (1966) et la discussion ainsi ouverte entre A. G. Hopkins (1966) et Malowist. H. N. Chittick voit aussi les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles comme des périodes de très grande prospérité sur la côte de l'Afrique orientale (H. N. Chittick, 1977, p. 209). Le processus paraît avoir été amorcé sensiblement plus tard à l'intérieur de l'Afrique orientale. Comme le disent A. C. Unomah et J. B. Webster (1976, p. 272): «Les années 1500 à 1800 furent marquées par des mouvements de population considérables dans toute cette région [l'intérieur de l'Afrique de l'Est]. Des zones très peu peuplées furent colonisées, des sociétés plus nombreuses y furent créées et de nouveaux États furent fondés.»



une croissance démographique rapide au cours des siècles précédents a nécessairement dû jouer un rôle important dans ces changements.

Il ressort donc des données disponibles que les sociétés africaines étaient prises dans de grands processus de transformation à l'époque de l'arrivée des Européens, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Des découvertes archéologiques faites dans les années 70 indiquent que leur transformation sociale et économique était alors déjà très avancée dans un certain nombre de cas<sup>58</sup>. Toutefois, le début du processus étant encore relativement récent à l'époque, les structures économiques et sociales demeuraient fondamentalement conformes au modèle que nous qualifions de non-développement. La population totale était encore très réduite par rapport à la superficie des terres agricoles disponibles et elle était disséminée sur tout le continent, en groupes séparés par de grandes distances et des obstacles géographiques difficilement franchissables<sup>59</sup>. L'apparition d'un immense désert entre l'Afrique noire et les territoires de la Méditerranée et du Moyen-Orient (centres du commerce international pendant de nombreux siècles) va limiter les échanges de l'Afrique noire avec le reste du monde à des articles de très grande valeur mais relativement peu coûteux à transporter : l'or et les esclaves. Ces deux éléments freineront les progrès de la division du travail, la croissance du commerce intra-africain, la création des mécanismes institutionnels du marché et la transformation des modes de production précapitalistes dont la prépondérance demeurerait écrasante. Il fallait donc que l'expansion démographique en cours se poursuive pendant quelques siècles encore afin que le rapport de la population aux terres agricoles atteigne un niveau suffisant pour pousser plus avant la différenciation sociale et l'organisation économique et politique. Il fallait aussi développer le commerce extérieur des matières pondéreuses — produits agricoles, minerais et produits industriels, notamment — pour qu'en relation avec les facteurs internes, il accélère le processus de transformation structurelle.

58. Voir, par exemple, T. Shaw, 1970. Selon Northrup, « pris dans leur ensemble, les vestiges d'Igbo-Ukwu sont les traces matérielles d'un artisanat très évolué du point de vue du savoir-faire et des qualités artistiques. Bien que les découvertes d'Igbo-Ukwu soient à la fois plus riches et plus anciennes que d'autres matériels dont on dispose, elles ne s'écartent en rien des tendances générales du développement culturel du Nigeria méridional. Pourtant, ces industries artisanales ne sont que le sommet d'une économie dont les indices découverts à Igbo-Ukwu ne permettent guère de connaître la base. Malgré ce manque d'information directe, il est bien évident que de tels spécialistes et leur clientèle n'ont pu exister que dans une société produisant un excédent agricole capable d'assurer leur subsistance » (D. Northrup, 1978, p. 20).

59. En Afrique orientale, les villes relativement prospères du littoral n'ont pas établi de relations commerciales régulières avec l'intérieur avant une époque déjà avancée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le dit Roland Oliver : « Les raisons de cette étrange disjonction entre la côte et l'intérieur sont certainement en grande partie d'ordre géographique. Derrière l'étroite bande de plaine côtière, le pays s'élève, en direction du grand plateau central, par terrasses successives couvertes d'un maquis sec et épineux, hostile et difficile à traverser... Ainsi est-ce au centre du sous-continent, à 1 300 kilomètres ou plus de la mer, que se trouve, à l'âge du fer tout du moins, le foyer de population dense et de sociétés le plus importantes » (R. Oliver, 1977*b*, p. 621-622). Voir aussi A. C. Unomah et J. B. Webster, 1976p. 272.

L'établissement d'une liaison commerciale maritime entre l'Afrique et l'Europe de l'Ouest à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle paraît tout d'abord offrir le genre de possibilités dont l'Afrique noire a besoin pour réaliser une transformation économique et sociale rapide. Le commerce de l'or prend son essor, celui de certaines productions agricoles, comme le poivre, commence, et une certaine impulsion est même donnée à la production des tisserands africains lorsque les Portugais et les Hollandais prennent part à la distribution des tissus africains en différents points de la côte d'Afrique<sup>60</sup>.

Ces premiers changements sont toutefois de courte durée. Dès que les immenses ressources des Amériques sont accessibles à l'Europe occidentale, c'est-à-dire à partir de 1492, et une fois que la population indienne y a été pratiquement éliminée par la conquête et les ravages des maladies introduites par les conquérants européens, le rôle de l'Afrique dans le système économique atlantique se modifie. La population dont elle aurait eu besoin pour s'assurer les conditions internes d'une transformation complètes de ses structures économiques et sociales est transférée en masse aux Amériques, où elle est employée à développer sur une grande échelle des productions marchandes. Les conditions créées par ce transfert massif de population freinent, trois siècles durant, l'essor de la production de biens en Afrique, que ce soit pour le commerce intérieur ou pour l'exportation, et y jettent les bases de structures de dépendance.

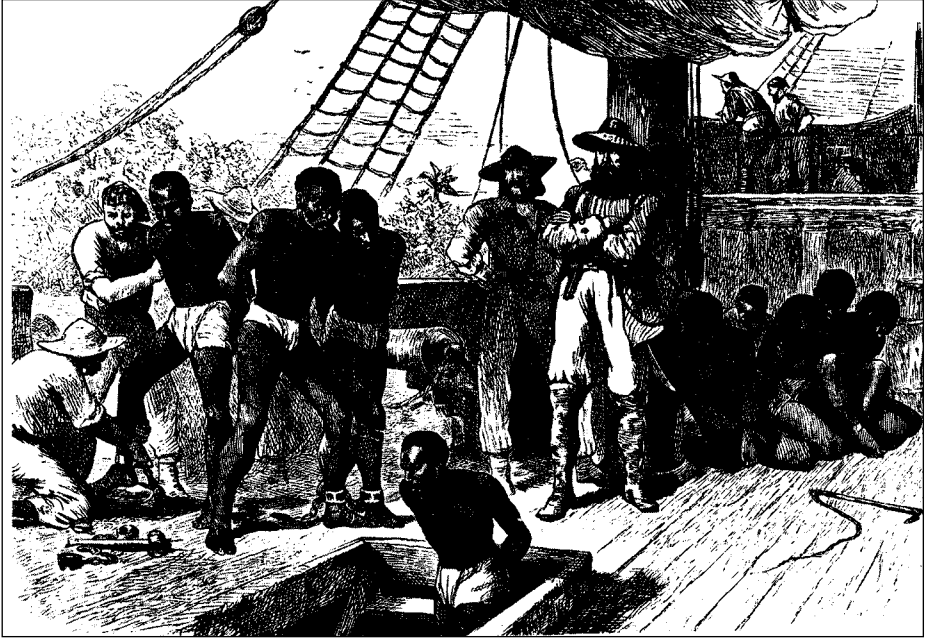
Première perte infligée par cette migration forcée, l'essor démographique en cours s'interrompt et de vastes zones du continent se vident purement et simplement de leurs habitants. Nous avons précédemment situé aux alentours de 22 millions le nombre d'individus acheminés d'Afrique noire vers le reste du monde entre 1500 et 1890, soit 15,4 millions outre-Atlantique et 6,9 millions vers le Sahara, la mer Rouge et l'océan Indien. Encore faut-il interpréter correctement ces chiffres, qui représentent les exportations effectives, pour les relier aux processus démographiques intervenus en Afrique au cours de cette période.

Le principal problème est de déterminer dans quelle mesure ces exportations ont réduit la capacité de reproduction de la population d'Afrique noire. Cela exige une analyse de la composition par âge et par sexe de la population exportée, parce que c'est le nombre des femmes en âge d'être mères qui l'indique.

Dans le cas de la traite à travers le Sahara et la mer Rouge, il y avait une forte proportion de femmes jeunes et belles du fait de l'importance relative de la demande de concubines. Le rapport, dans ce secteur géographique de la traite, était de deux femmes pour un homme suivant une évaluation généralement admise, qui ne s'appuie sur aucune donnée sûre, mais qui se trouve confirmée par les résultats des recensements de la population d'esclaves noirs en Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle faisant apparaître un rapport d'environ trois femmes pour un homme<sup>61</sup>.

60. Pour ces premiers changements, voir J. W. Blake, 1932, 1977 et A. F. C. Ryder, 1969.

61. G. Baer, 1967.



4.6. Embarquement des esclaves à bord d'un navire négrier européen.  
[© The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Pour la traite transatlantique, des recherches nous ont fourni des indications certaines sur ce rapport pour un effectif de 404 705 Africains importés dans divers territoires du Nouveau Monde aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>62</sup> soit, d'après les estimations, quelque 3 % des exportations totales d'esclaves vers les Amériques. Si la taille et la dispersion dans le temps et dans l'espace de l'échantillon sont tout à fait satisfaisantes, il pêche cependant par une surreprésentation de la région Congo-Angola, qui constitue à elle seule plus de 50 % du total, et par la non-représentation de l'Afrique de l'Est, encore qu'on puisse raisonnablement lui attribuer une participation à peu près équivalente à celle de l'Afrique de l'Ouest. Globalement, l'échantillon fait apparaître une proportion de 32,9 % de femmes sur un total de 404 705 esclaves.

Élément important, l'examen des données relatives à la traite transatlantiques révèle des écarts à peu près constants entre les proportions d'hommes et de femmes suivant les régions d'Afrique d'où proviennent les esclaves.

62. Ces chiffres proviennent de J. E. Inikori, 1982, p. 24 (129 570 esclaves); H. S. Klein, 1978, tableau 3, p. 30 (55 855 esclaves); H. S. Klein, 1975, tableau 9, p. 84 (181 909 esclaves, provenant pour la plupart d'Angola); J. Mettas, 1978, cité par P. Manning, 1981 (12 697 esclaves); D. Northrup, 1978, appendice D, p. 335-339 (24 502 esclaves); K. D. Patterson, 1975, p. 80 (172 esclaves).

C'est ce qui ressort clairement de l'analyse d'un échantillon de 43 096 esclaves faite par l'auteur<sup>63</sup>.

Tableau 4.5. Proportion d'hommes et de femmes parmi les esclaves provenant de différentes régions d'Afrique, 1764-1788

Région d'Afrique	Hommes (%)	Femmes (%)
Gambie	72,10	27,90
Côte des Alizés	65,70	34,30
Côte-de-l'Or	66,80	33,20
Ouidah	57,80	42,20
Bénin	49,96	50,04
Bonny	58,80	43,50
Calabar	56,50	41,20
Gabon	68,80	31,20
Angola	68,20	31,80

Source: J. E. Inikori, 1982, tableau 2, p. 23.

Les écarts régionaux indiqués par cet échantillon se trouvent confirmés par un autre de 55 855 esclaves débarqués aux Antilles entre 1781 et 1798<sup>64</sup>.

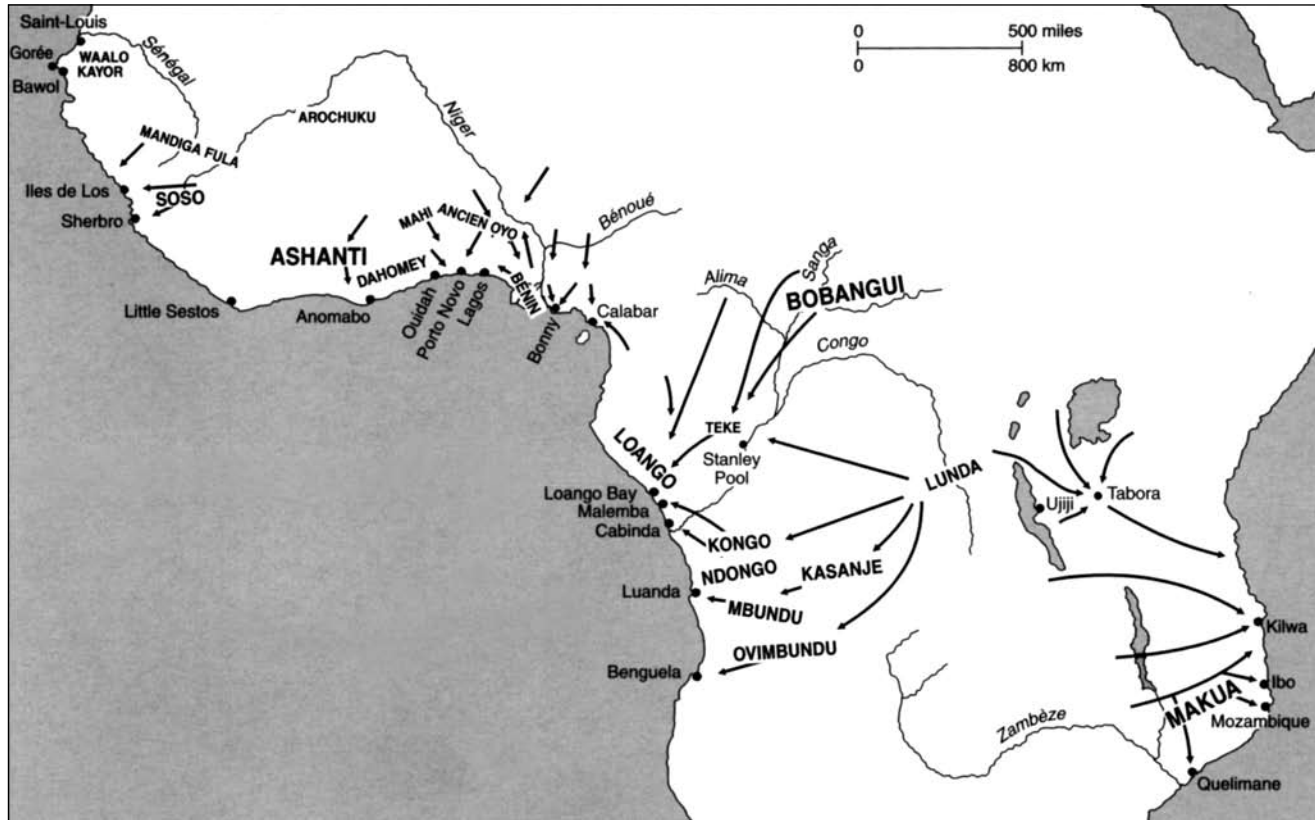
Tableau 4.6. Proportion d'hommes et de femmes parmi les esclaves débarqués aux Antilles par région d'origine (1781-1798)

Région d'Afrique	Total	Hommes (%)	Femmes (%)
Sénégal	190	67,50	32,50
Sierra Leone	5 544	64,90	35,10
Côte des Alizés	3 420	70,60	29,40
Côte-de-l'Or	2 721	64,40	35,60
Golfe du Bénin	315	54,50	45,50
Golfe du Biafra	18 218	56,90	43,10
Congo-Angola	12 168	69,90	30,10
Origine inconnue	13 279	65,30	34,70

Source: H. S. Klein, 1978, tableau 3, p. 30.

63. J. E. Inikori, 1982, tableau 2, p. 23. L'échantillon couvre la période 1764-1788 et il est constitué d'esclaves importés à la Jamaïque.

64. H. S. Klein, 1978, tableau 3, p. 30.



4.7. Les sources d'approvisionnement en Afrique de la traite transatlantique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (d'après J. E. Inikori).

Il est évident, d'après ces deux séries de données, que c'est la région du Nigeria, entre le golfe du Bénin et le golfe du Biafra, qui exportait la plus forte proportion de femmes, entre les deux cinquièmes et la moitié des exportations totales. En revanche, l'autre grande région exportatrice, celle du Congo-Angola, expédiait régulièrement une proportion d'hommes supérieure à la moyenne ; comme elle est surreprésentée dans l'échantillon des 404 705 esclaves, la proportion de femmes sur ce total y est sans doute sous-estimée. Cette variation selon les régions de la composition par sexe de la population exportée est très importante pour évaluer l'impact démographique des exportations d'esclaves à l'échelon microrégional.

Pour l'ensemble de l'Afrique noire, les données analysées ci-dessus montrent que le nombre de femmes exportées chaque année était tel que la capacité de reproduction de la région s'en trouvait considérablement réduite. Compte tenu des pertes supplémentaires causées par les exportations vers les Amériques (mortalité entre le moment de la capture et celui de l'arrivée au terme du voyage, décès dus aux combats et famines accompagnant les captures) ainsi que de l'exportation de 6,9 millions de Noirs (dont une majorité de femmes) vers le reste du monde, tout indique que la population de l'Afrique noire a diminué en valeur absolue au moins entre 1650 et 1850.

Ce déclin global ne s'est pas uniformément réparti entre les sous-régions du continent. En faisant la relation entre les écarts régionaux sur la proportion entre les sexes, recensés plus haut, et la répartition par région d'origine des exportations totales, on peut avoir une assez juste idée de l'impact démographique de la traite des Noirs au niveau microrégional<sup>65</sup>. Cette analyse amène à penser que les territoires d'où provenaient les effectifs considérables

65. Les chiffres qui suivent donnent une idée, sur la base des données actuellement disponibles, de la répartition par région d'origine des effectifs totaux d'esclaves exportés par la traite atlantique.

Sous-région d'Afrique	Exportations du XVIII <sup>e</sup> siècle (%)	Exportations du XIX <sup>e</sup> siècle (%)
De la Sénégambie à la Côte-de-l'Or	24,8	10,3
Golfe de Bénin	23,2	17,5
Golfe du Biafra	14,8	12,9
Centre de l'Afrique de l'Ouest	37,5	48,0
Afrique du Sud-Est	—	11,4

Ces pourcentages ont été calculés à partir des données récapitulées par P. E. Lovejoy (1982). Si la méthode de Lovejoy et ses chiffres globaux sont certainement contestables, certaines des données sont utiles, et la répartition en pourcentage qui en découle peut être provisoirement retenue comme approximation. Si l'Afrique orientale exportait déjà de nombreux esclaves vers les îles de l'océan Indien au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce ne fut pas le cas en direction des territoires atlantiques avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut en outre tenir compte du grand nombre d'esclaves que l'Afrique de l'Est continentale expédia dans les plantations de girofliers de Pemba et de Zanzibar au XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'on étudie l'impact démographique de la traite des esclaves sur l'Afrique de l'Est.

exportés par le golfe de Bénin, le golfe du Biafra et le Congo-Angola ont nécessairement subi un grave dépeuplement<sup>66</sup>.

Par ailleurs, comme c'est en grande partie par la force, notamment dans le cadre d'opérations militaires, que la population exportée était réduite en esclavage, le commerce des esclaves eut un effet fortement perturbateur sur les structures sociales et politiques africaines. Tel était déjà l'avis de certains observateurs contemporains. En 1679, le directeur général de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales sur la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), Heerman Abramsz, rapportait que depuis l'introduction des armes à feu consécutive à l'essor de la traite des esclaves, «l'ensemble de la Côte est entré dans une sorte d'état de guerre. Tout a commencé en l'an 1658 et, peu à peu, les choses sont allées si loin qu'aucun des passages ne pouvait plus être utilisé et qu'aucun des marchands ne pouvait passer<sup>67</sup>».

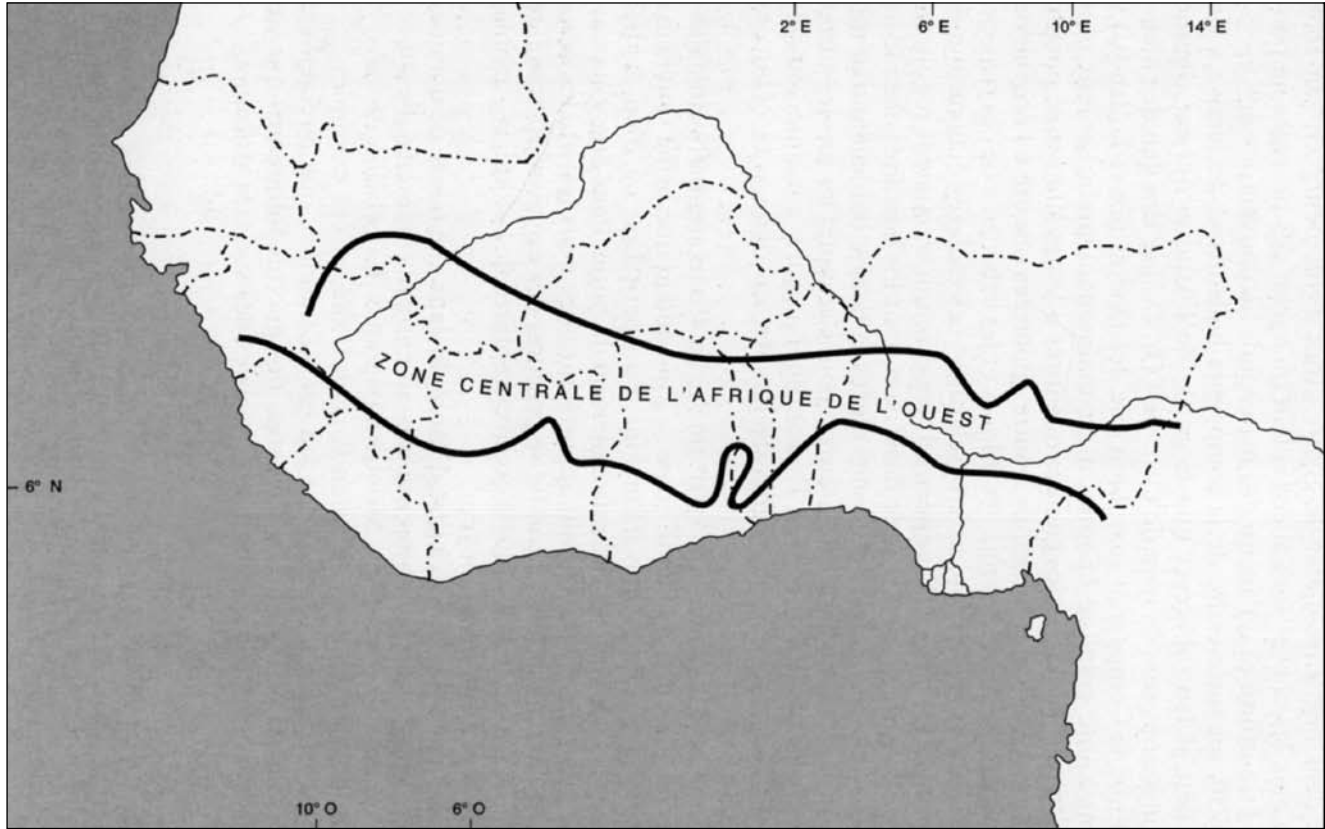
En 1730, un autre cadre de la compagnie hollandaise déclarait: «En premier lieu, il faut observer que la partie de l'Afrique qui est connue depuis longtemps sous le nom de Côte-de-l'Or, à cause des grandes quantités d'or que la Compagnie aussi bien que des navires privés hollandais y achetaient à une certaine époque, n'est maintenant pratiquement plus qu'une Côte des Esclaves; les grandes quantités d'armes à feu et de poudre que les Européens y ont de temps à autre apportées ont été à l'origine de guerres effroyables entre les rois, les princes et les cabécères de ces régions, qui réduisaient leurs prisonniers en esclavage; ces esclaves étaient immédiatement achetés par les Européens à des prix qui montaient régulièrement, réveillant ainsi sans cesse le désir de rouvrir les hostilités chez leurs vainqueurs, qui, dans l'espoir de profits élevés et faciles, oubliaient tout travail et utilisaient toutes sortes de prétexte pour s'attaquer les uns les autres ou raviver leurs vieilles querelles. En conséquence, il y a maintenant très peu de commerce chez les Nègres de la côte, en dehors de celui des esclaves [...].<sup>68</sup>»

Plus tard dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, un observateur africain, Oludah Equiano, écrit dans la même veine: «Pour autant que je me souviens de ces batailles, c'étaient des incursions d'un petit État ou d'un district dans un autre, pour capturer des prisonniers ou du butin. Peut-être y étaient-ils poussés par ces marchands qui apportaient chez nous les articles européens dont j'ai parlé. Cette façon de se procurer des esclaves est courante en Afri-

66. On dispose de plus en plus de données qui, correctement interprétées, tendent nettement à indiquer qu'une forte proportion des exportations par les golfes du Bénin et du Biafra provenait de la partie de la zone centrale de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend de la frontière orientale du Nigeria à la frontière orientale du Ghana. Cette zone, en particulier dans sa portion nigériane, alimenta aussi considérablement la traite transsaharienne des esclaves qui capturait surtout des femmes. Comme les exportations par les golfes comprenaient elles-mêmes beaucoup de femmes, il apparaît certain que les densités démographiques généralement faibles observées dans la région à partir du XIX<sup>e</sup> siècle sont imputables à la traite des esclaves.

67. Heerman Abramsz à l'Assemblée des Dix, le 23 novembre 1679, dans A. van Dantzig, 1978, p. 17. L'Assemblée des Dix était l'organe directeur de la Compagnie en Hollande.

68. Extrait du procès-verbal de la réunion des directeurs de la Chambre de Zélande tenue le 7 février 1730, cité par A. van Dantzig, 1978, p. 240.



4.8. La zone centrale de l'Ouest africain.

[Source: d'après M. B. Gleave et H. P. White, 1969, p. 124. Carte publiée avec l'aimable autorisation de l'American Geographical Society.]



que; et je crois qu'il a plus d'esclaves capturés de la sorte, et par enlèvement, que par tout autre moyen<sup>69</sup>.»

Ces observations, choisies à titre d'exemple dans une masse de données analogues, montrent le lien étroit qui existait entre le commerce d'esclaves et la fréquence des guerres en Afrique à l'époque. La relation de cause à effet était, bien entendu, d'une grande complexité, et ces exemples n'en donnent qu'une idée sommaire. Le fait est, néanmoins, que directement et indirectement ce commerce a favorisé des guerres fréquentes qui ont désorganisé les structures politiques et sociales des sociétés africaines<sup>70</sup>.

L'une des distorsions les plus importantes a été la création d'aristocraties militaires qui acquièrent une telle influence politique qu'elles déterminèrent la ligne politique de presque tous les grands États africains de l'époque. L'existence d'un vaste marché d'exportation pour les captifs les a incités à voir dans la guerre le moyen de se procurer des prisonniers à vendre plutôt que des nouveaux territoires dont les ressources naturelles et humaines auraient pu être exploitées au profit de la classe dirigeante moyennant leur intégration effective dans un État plus vaste. Cela eut, pour ces États, un double effet négatif sur leurs dimensions mêmes et sur leur stabilité politique intérieure, et c'est aussi ce qui explique que beaucoup de ceux qui se formèrent au cours de cette période ne parvinrent jamais à une véritable stabilité politique et s'effondrèrent assez rapidement, soit de l'intérieur, soit au tout premier signe de menace de la part d'un ennemi redoutable.

Dans plusieurs sociétés africaines, l'existence de ces aristocraties militaires et leurs interactions sur la situation économique du moment favorisa aussi l'essor du mode de production fondé sur l'esclavage. Sous l'influence structurelle du commerce d'exportation d'esclaves, d'abord à travers le Sahara et la mer Rouge puis, de façon plus vaste, à travers l'Atlantique, les diverses formes d'assujettissement de l'individu qui existaient depuis longtemps en Afrique se transformèrent en institutions plus ou moins inspirées de la conception occidentale de l'esclave comme chose possédée. D'importantes fractions de la population des grandes sociétés africaines en vinrent à être soumises à cette situation par des individus qui, soit comme marchands, soit comme fonctionnaires de l'État, étaient directement ou indirectement en relation avec le commerce d'esclaves. Moyennant ces structures déjà en place et vu la pénurie de ressources humaines par rapport aux terres cultivables disponibles, l'essor du « commerce légitime » qui suivit, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'élimination de la demande extérieure d'esclaves provoquera par la suite une expansion du mode de production esclavagiste en Afrique<sup>71</sup>.

69. Cité par P. D. Curtin, 1967, p. 77. Les produits européens auxquels Equiano fait allusion sont des armes à feu, de la poudre à canon, des chapeaux et des perles. Sa description donne à penser que ces articles étaient amenés dans son pays natal par les marchands aro du sud-est du Nigeria.

70. Pour plus de détails, voir J. E. Inikori, 1982.

71. Pour plus de détails, voir J. E. Inikori, 1982 et, en particulier, G. Meillassoux, 1982; voir aussi P. E. Lovejoy, 1983; S. Miers et I. Kopytoff, 1977; P. Manning, 1981.

Ces processus historiques, qui se sont étendus sur plus de trois siècles, ont eu globalement pour conséquence en Afrique de détourner le processus économique du développement pour l'orienter vers le sous-développement et la dépendance. L'arrêt de l'expansion démographique qui s'était poursuivie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle interrompit des processus qui avaient abouti à l'expansion du commerce intra-africain, à la création de marchés intérieurs et des institutions correspondantes, à la commercialisation de l'agriculture et à une généralisation de la division du travail. La faible densité de la population sur toute la surface du continent, où d'immenses régions comme la zone centrale de l'Ouest africain étaient même pratiquement vides d'habitants, retarda l'essor de la production commerciale. Et l'expansion du mode de production fondé sur l'esclavage intervenue au cours de cette période dans de vastes régions d'Afrique ne fit que freiner davantage encore le développement des marchés intérieurs et de la production commerciale. Qui plus est, la traite transatlantique faisait obstacle de diverses façons au développement des échanges de produits avec l'Europe, qui aurait stimulé la croissance du commerce intra-africain et de la production à des fins commerciales<sup>72</sup>. Aussi, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la production alimentaire de subsistance demeurait-elle en Afrique l'activité économique prépondérante, et de très loin. Par là même se trouvaient supprimées toute formation de capital dans l'agriculture et, partant, toute augmentation de productivité pour les cultures alimentaires destinées au marché intérieur. W. A. Lewis a brillamment démontré que les prix payés aujourd'hui aux producteurs africains sur le marché mondial pour leurs produits de base sont déterminés par le faible niveau des recettes tirées par les cultivateurs africains des denrées alimentaires qu'ils produisent pour le marché intérieur, du fait de leur productivité réduite<sup>73</sup>. Ce dont W. A. Lewis ne semble pas se rendre compte, c'est que cette faible productivité de l'agriculture vivrière remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'elle hérite de trois siècles d'une histoire dont le passif est encore alourdi par l'impact économique du colonialisme au XX<sup>e</sup> siècle.

Le caractère embryonnaire de la division du travail et l'étroitesse des marchés intérieurs ne pouvaient que nuire au développement des activités manufacturières au-delà du stade artisanal. Et cette industrialisation devait

72. On trouvera une analyse détaillée de cette question dans J. E. Inikori, 1983. Voir aussi J. E. Inikori, 1982, introduction.

73. Comme l'écrit Arthur Lewis: « Un paysan du Nigeria pouvait cultiver ses arachides avec autant de soin et de savoir-faire qu'un fermier australien en apportait à soigner ses moutons, mais le rendement était bien différent. Le juste prix, pour employer l'expression médiévale, aurait récompensé l'égalité de compétence par l'égalité de rémunération. Mais le prix du marché laissait au Nigérian pour ses arachides un niveau de vie à 700 livres à l'hectare et à l'Australien pour sa laine un niveau de vie à 1 600 livres à l'hectare, non point à cause d'une différence de compétence, ni pour des questions d'utilité ou de productivité marginales de l'arachide et de la laine, mais parce que c'étaient là les quantités de nourriture que leurs cousins pouvaient produire sur les fermes familiales. C'est dans ce sens fondamental que les dirigeants du monde moins développé dénoncent l'injustice de l'actuel ordre économique international, à savoir que les termes factoriels de l'échange reposent sur le jeu mercantile des coûts de substitution et non sur le juste principe d'un salaire égal pour un travail égal » (W. A. Lewis, 1978, p. 19).

encore être contrecarrée par l'importation sans frein de produits manufacturés en provenance d'Europe et d'Orient et échangés contre des captifs. Ainsi, avec des marchés intérieurs réduits, des secteurs agricole et industriel non capitalisés, une multitude d'États de petites dimensions aux mains de marchands et de guerriers vivant de l'esclavage, l'Afrique réunissait parfaitement les conditions voulues pour devenir tributaire des économies industrialisées de la zone atlantique tant pour la vente de ses matières premières que pour l'achat des produits manufacturés et des services dont elle avait besoin. Les bases de la dépendance économique étaient donc solidement établies vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la traite des esclaves prit fin. À partir de la fin du siècle, la domination coloniale allait parachever l'édifice.

## Conclusion

On peut à présent tirer les conclusions des faits et de l'analyse qui précèdent. Lorsqu'en 1492, Christophe Colomb débarqua aux Amériques, les économies de la zone atlantique étaient toutes, par définition, non développées. En Europe occidentale comme en Afrique et aux Amériques, l'activité manufacturière en était au stade de l'artisanat et faisait partie intégrante de l'agriculture, secteur de très loin prépondérant. Partout prédominaient des modes de production précapitalistes. Dans ces conditions, les économies de la zone atlantique ne pouvaient fonctionner avec efficacité au sein d'un système unique régi par le jeu des forces du marché. Aussi l'Europe occidentale avait-elle dû, au début, user de sa supériorité navale et militaire. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de grands écarts se creusèrent entre les économies des diverses régions de la zone atlantique : les industries mécanisées se concentrèrent en bordure de l'Atlantique, au nord-ouest de l'Europe et au nord-est des États-Unis d'Amérique, cependant que la majeure partie de la zone atlantique se consacrait aux productions de base — produits alimentaires destinés à la vente et agriculture de plantation dans l'ouest et le sud des États-Unis, agriculture de plantation aux Antilles, exploitation minière, élevage extensif du bétail et agriculture de plantation en Amérique latine et, enfin, agriculture de subsistance et, occasionnellement, récolte de produits naturels destinés à l'exportation en Afrique (après l'époque de la traite des esclaves). La structuration économique et sociale de la zone atlantique a désormais abouti à un système économique unique régi par les forces du marché. Seule une intervention politique délibérée dans l'un ou plusieurs des États qui la composent peut dorénavant transformer radicalement des structures et une division internationale (mais aussi interrégionale) du travail solidement établies. Hormis cette éventualité, la situation ne peut plus que se perpétuer, à mesure que les régions bien placées de la frange de l'Atlantique continuent de l'exploiter à leur avantage du point de vue économique et politique.

Les faits et l'analyse que nous avons présentés montrent amplement que cette évolution découle en fin de compte du commerce d'exportation des esclaves d'Afrique. Les faits font ressortir à l'évidence que la révolution industrielle, tant dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> que dans le nord-est des États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, n'aurait pas pu avoir lieu sans l'expansion phénoménale de la production et du commerce de marchandises que la zone atlantique avait connue entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle et qui devait aussi être à l'origine des révolutions industrielles ultérieures du XIX<sup>e</sup> siècle dans le nord-ouest de l'Europe. Et c'est, sans l'ombre d'un doute, la main-d'œuvre servile africaine fournie par la traite qui a rendu possible cette extraordinaire expansion.

Alors même que celle-ci stimulait le développement du travail libre salarié, qui allait devenir la forme dominante de l'activité économique, dans le nord-ouest de l'Europe et le nord-est des États-Unis, le reste de la zone atlantique vit s'épanouir un mode de production fondé sur l'esclavage. En Amérique latine, aux Antilles et dans les États du sud des États-Unis tout particulièrement, son expansion allait créer les conditions d'un développement inégal qui facilita le rapide essor du capitalisme ailleurs dans la zone atlantique. La concentration, au XIX<sup>e</sup> siècle, des industries mécanisées dans ces régions de la bordure atlantique fut rendue possible par le vaste marché que ce modèle de développement inégal leur offrit. Les faits viennent donc étayer l'hypothèse que le processus historique qui produisit le capitalisme dans le nord-ouest de l'Europe et le nord-est des États-Unis entraîna, du même coup, une consolidation et une extension des modes précapitalistes de production en Afrique, en Amérique latine, aux Antilles et dans les États du sud des États-Unis.

S'appuyant sur les conditions créées par l'ordre économique déjà établi dans la zone atlantique au XIX<sup>e</sup> siècle, les régions de la bordure atlantique, équipées des instruments de leurs industries mécanisées, se lancèrent, sur le front économique et politique, à l'assaut de l'Asie, des territoires du Pacifique et du reste de l'Europe, et c'est de là que sortit finalement l'ordre économique mondial contemporain. Il importe de relever qu'à l'époque, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, où l'ordre économique atlantique était en train de se construire, l'Europe occidentale n'était pas en mesure d'établir avec l'Asie une liaison commerciale solide reposant sur l'échange de leurs produits respectifs. En effet, elle resta pendant plusieurs siècles tributaire de l'or et de l'argent des Amériques pour entretenir des relations commerciales avec l'Asie, faute de pouvoir lui proposer des articles que celle-ci aurait jugés plus intéressants que ses propres produits. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la composition des exportations vers l'Asie de la Compagnie anglaise des Indes orientales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>74</sup>.

Une forte proportion des achats faits par l'Europe occidentale en Asie à cette période fut par ailleurs réexportée vers l'Afrique et les Amériques.

74. P. Kriedte, 1983, tableau 25, p. 84.

Tableau 4.7. Exportations vers l'Asie de la Compagnie britannique des Indes orientales

Période	Exportations totales (moyennes décennales en livres sterling)	Métaux précieux (%)
1661-1670	133 464	67,0
1691-1700	332 613	71,4
1721-1730	650 008	83,6
1751-1760	988 588	65,7

*Source*: P. Kriedte, 1983, tableau 25, p. 84.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en revanche, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord étaient désormais capables d'intégrer solidement les systèmes économiques de l'Asie à l'ordre économique atlantique, car les Asiatiques ne résistaient plus que très difficilement aux produits de leurs industries mécanisées. Les textiles des filatures anglaises et nord-américaines se déversaient à présent sur l'Asie, forçant la région à produire des matières premières pour faire face à la demande sans cesse croissante des industries nouvelles. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur des empires coloniaux, l'ordre économique atlantique s'étendit au reste du monde pour produire l'ordre économique mondial du XX<sup>e</sup> siècle, dont on est donc en droit de dire qu'il s'est construit au départ avec la sueur et le sang des Africains. La population de l'Afrique ayant été, à cette fin, transférée de force aux Amériques à une époque où le continent avait besoin de faire augmenter sa population et son commerce extérieur de marchandises pour développer sa production et transformer ses structures sociales précapitalistes, tous les changements dans ce sens furent stoppés. Et c'est ainsi qu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'Afrique était la plus retardée, sur le plan économique, des grandes régions du monde. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la domination coloniale contribua considérablement à la maintenir à cette place — mais c'est là une question qui déborde le cadre du présent chapitre.

# La diaspora africaine dans l’Ancien et le Nouveau Monde

*J. E. Harris*

## L’Europe et les Amériques

Faute de documents, on ne sait pas exactement quand des Africains sont arrivés pour la première fois en Ibérie ou, plus généralement, en Europe. Il est probable, cependant, que des Africains originaires du nord et du sud du Sahara se sont aventurés en Ibérie à l’époque lointaine où les échanges commerciaux transsahariens étaient intenses.

Des Africains participèrent également à la campagne musulmane en Ibérie, en 711. Les siècles qui suivirent, marqués par des guerres incessantes entre l’islam et la chrétienté, virent des Africains combattre comme soldats et travailler comme esclaves. En fait, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les marchands d’esclaves maures venaient vendre aux foires de Guimarães, dans le nord du Portugal, des Africains originaires des contrées situées au sud du Sahara<sup>1</sup>.

La prise de Ceuta par les Portugais, en 1415, ouvrit l’ère de la pénétration du continent africain par les Européens. En 1435, les Portugais atteignirent le Sénégal; en 1483, ils étaient au Kongo. À partir de 1441, des Africains furent déportés à Lisbonne: ce fut le prélude à l’immigration forcée des Africains, la traite négrière qui allait se poursuivre jusqu’à l’époque moderne. En fait, entre 1450 et 1500, le Portugal importa chaque année, selon les estimations, de 700 à 900 esclaves africains. On évalue à une centaine de mille le nombre des esclaves présents au début du XVII<sup>e</sup> siècle au Portugal et dans l’archipel

1. A. Luttrall, 1964, p. 64.

de Madère sous domination portugaise. En 1468, la Couronne portugaise instaura le système des *contratos*, équivalent de l'*asiento* espagnol (monopole), sur le commerce des esclaves au sud du fleuve Sénégal.

Il fallait justifier l'accroissement du nombre des esclaves africains, c'est ce que firent les bulles des papes Nicolas V (1454) et Calixte III (1456) en présentant l'expansion portugaise en Afrique comme une croisade ayant pour objectif de christianiser le continent africain. Dans cette optique, l'asservissement des Africains par les chrétiens était considéré comme étant de l'intérêt même des autochtones « païens ». Le mythe biblique qui faisait des descendants de Cham, l'un des fils de Noé, des maudits voués à l'esclavage vint en outre renforcer cet argument. Cette dimension biblique et religieuse, de grande portée, venait fonder et justifier très opportunément les idées passées relatives à la nature « inférieure » et « sauvage » des Africains<sup>2</sup>.

En Espagne et au Portugal, les esclaves noirs travaillaient dans les mines, dans les fermes ou à des travaux de construction ; ils étaient soldats, gardes, domestiques, courriers, débardeurs, ouvriers dans les fabriques et, dans le cas des femmes, concubines. Même ceux ou celles qui n'étaient pas des esclaves occupaient inmanquablement les emplois les plus humbles et les plus durs.

La vente et l'exploitation des esclaves étaient un phénomène essentiellement urbain puisque la main-d'œuvre africaine était acheminée vers les ports et les villes. Les principales zones urbaines concernées furent Barcelone, Cadix, Séville et Valence en Espagne, et Lisbonne au Portugal. La vie en milieu urbain offrait aux esclaves de nombreuses occasions de s'échapper et, dans certains cas, d'acheter leur liberté. Il n'est donc pas surprenant que les Noirs « libres » se soient également rassemblés pour la plupart dans les milieux urbains ; ils s'y efforcèrent de cultiver un esprit communautaire et de se doter d'institutions correspondant à leurs intérêts. C'est ainsi que des confréries religieuses virent le jour à Barcelone aux alentours de 1455, à Valence en 1472 et à Séville en 1475. Ces organisations patronnaient des activités récréatives, des fêtes, des réunions sociales ; elles se procuraient l'argent nécessaire pour racheter et libérer d'autres esclaves ; elles achetaient également des terrains afin de disposer de lieux de sépulture pour les Noirs, qui devaient en général être inhumés à part<sup>3</sup>.

Certains Noirs affranchis réussirent à assumer des fonctions importantes dans la société espagnole. Cristóbal de Meneses devint un éminent prêtre dominicain ; Juan de Pareja et Sebastián Gómez étaient peintres ; quant à Leonardo Ortez, il fit une carrière de juriste. Juan de Valladolid fut chargé de la surveillance des Noirs à Séville en 1475. Plus remarquable encore est le cas de Juan Latino, lettré de race noire, qui obtint deux diplômes à l'Université de Grenade, l'un en 1546, l'autre en 1556. Il enseigna dans cette université, bien qu'il n'eût jamais reçu apparemment de nomination officielle<sup>4</sup>.

2. J. Walvin, 1972, p. 10-12, 32-47 et 115-152.

3. L. B. Rout, 1976, p. 15-16.

4. *Ibid.*, p. 18 ; V. B. Spratlin, 1938.

Même si des serviteurs africains accompagnaient l'espagnol Nicolas Ovando lorsqu'il inaugura le poste de gouverneur d'Hispaniola en 1502 et malgré l'insistance avec laquelle Pierre Bartolomé de Las Casas et d'autres demandèrent que l'on accroisse le trafic négrier, ce n'est qu'en 1518 que l'État définit une politique officielle en matière de traite négrière pour le Nouveau Monde: cette année-là, Charles I<sup>er</sup> du Portugal proclama l'*asiento do Negroes*, ce qui eut pour effet d'intensifier la concurrence dans le commerce des esclaves africains.

Bien qu'il fût sous la domination espagnole entre 1580 et 1640, le Portugal s'attribua en 1600 un véritable monopole en ce domaine: il passa un contrat avec l'Espagne aux termes duquel il s'engageait à fournir aux colonies espagnoles des esclaves africains; en 1640, ce fut au tour des Hollandais d'obtenir ce contrat, puis des Français, en 1701. En 1713, à la suite de la guerre de la Succession d'Espagne, ce monopole échut à l'Angleterre, sous la forme de l'*asiento*. C'est ainsi que l'Angleterre devint le plus gros marchand d'esclaves du monde.

Avant même que les Anglais ne devinssent les fournisseurs exclusifs des pays étrangers, le nombre des Africains résidant en Angleterre ne cessait de croître. En effet, dès 1530, date à laquelle William Hawkins atteignit les côtes de l'Afrique occidentale, les voyages permirent d'importer en Angleterre des esclaves africains. En 1556, Élisabeth I<sup>re</sup> observait qu'il y avait trop de « moricauds » en Angleterre et que l'on devrait les renvoyer en Afrique. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle notamment, les planteurs antillais prirent l'habitude, lorsqu'ils séjournèrent dans leur pays d'origine, d'amener avec eux des esclaves africains assumant les fonctions de domestiques et de gardes du corps. Les officiers de marine et de l'armée de terre, ainsi que les capitaines des vaisseaux négriers, faisaient de même. Le fait de posséder des serviteurs noirs était devenu une marque de distinction. On en vint peu à peu à considérer partout la possession d'esclaves noirs comme le symbole d'une condition sociale élevée et personne n'ignora plus, désormais, que l'on pouvait se procurer une main-d'œuvre domestique à bon marché. On insérait dans les journaux des annonces pour vendre des « nègres ».

La plupart de ces Africains étaient acheminés vers les zones urbaines, ce qui leur a permis parfois de s'évader en se fondant dans la foule, de trouver facilement à vendre leurs services et d'avoir des relations étroites avec des Européens libéraux opposés à l'esclavage. Les journaux de Londres, de Bristol, de Liverpool et d'ailleurs publiaient non seulement des annonces proposant des esclaves, mais lançaient également des appels incitant les esclaves fugitifs à revenir chez leurs maîtres. Les enlèvements augmentaient à mesure que s'accroissait la demande d'esclaves. En Angleterre, les chasseurs d'esclaves étaient passés maîtres dans l'art de traquer et de capturer les Africains, qui ne bénéficiaient d'aucune protection légale et n'avaient aucun statut social. Les esclaves ainsi capturés étaient souvent retrouvés et réclamés par des Européens du fait même de leur couleur, et nombre d'entre eux étaient identifiés par leurs propriétaires grâce aux marques qui leur avaient été faites



sur la peau. Leur couleur faisait donc des Africains les cibles désignées des trafiquants d'esclaves en Europe comme en Afrique; l'influence psychologique de la domination des Blancs sur les Noirs ne saurait être surestimée. Le processus de déshumanisation de l'Africain était donc bien engagé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

La présence d'Africains en Angleterre rendait de plus en plus nécessaire l'octroi d'un statut. Certains Anglais pensaient que la conversion au christianisme devait leur apporter la liberté et leur conférer les droits des « civilisés ». Grandville Sharp fut l'un de ceux qui luttèrent pour l'abolition de l'esclavage. Dès 1767 et commençant par le cas de l'Africain Jonathan Strong, il se fit le champion de la cause des esclaves africains en en sauvant un certain nombre et luttant devant les tribunaux pour leur liberté. La cause la plus importante qu'il eut à plaider fut, en 1772, celle de James Summerset, un esclave qui s'était évadé et avait été repris. La communauté africaine de Londres suivit de très près cette affaire car ses membres mesuraient toute l'importance que son issue pouvait avoir pour eux. Lord Mansfield, qui statua sur cette affaire, n'abolit pas l'esclavage pour autant, mais il décida que le maître d'un esclave ne pourrait plus légalement contraindre ce dernier à l'accompagner dans ses voyages à l'étranger. Cette décision marqua le début du recul de l'esclavage en Angleterre. À cette époque, on estimait à 15 000 environ le nombre d'Africains qui résidaient dans ce pays, certains d'entre eux vivant dans le dénuement, comme des parias<sup>6</sup>.

En France, on commença à prêter de plus en plus attention à la présence africaine sur le territoire à partir du XV<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que des marins français firent des incursions dans différentes régions côtières de l'Afrique occidentale, notamment dans la zone des îles du Cap-Vert et du fleuve Sénégal. Nombre d'entre eux ramenèrent des Africains en France, d'abord comme preuve de la réalité de leur voyage et, par la suite, pour les vendre comme esclaves. En 1595, le capitaine portugais Alvarez d'Almeida constata qu'en Afrique, de nombreux autochtones parlaient français et avaient séjourné en France.

Bien qu'on trouvât dans ce pays, à cette époque, des esclaves africains, il est certain que le développement de l'esclavage en France n'était pas délibéré à l'origine. Un tribunal royal proclama même, en 1571: « La France, mère de la liberté, ne permet aucun esclave. » Cependant, la pratique en la matière variait selon les cas: certains Africains étaient asservis tandis que d'autres restaient théoriquement libres dans un milieu hostile. Plusieurs observateurs ont constaté une présence africaine dans certaines villes françaises comme Angers, Lyon, Orléans, Nantes et Paris. Ils étaient employés comme serviteurs, domestiques, voire comme pages dans des familles nobles; certains d'entre eux participaient à des défilés et à d'autres formes de festivités. D'autres se distinguèrent sur les champs de bataille.

5. F. O. Shyllon, 1974, p. 5-10.

6. *Ibid.*, p. 17-23 et 141-164.

Ce fut le cas des soldats noirs du régiment Saxe-volontaires, originaires de Guinée, du Kongo et de Madagascar, qui se couvrirent de gloire au XVII<sup>e</sup> siècle, en Europe<sup>7</sup>.

Toutefois, le Noir le plus célèbre dans les annales de l'armée française fut Alexandre Davy Dumas, né de père français et de mère noire esclave. Les générations suivantes de cette famille Dumas se firent un nom dans le métier des armes et dans les lettres. Les Africains vivant en France étaient cependant, dans leur grande majorité, des domestiques dont la vie n'était pas aussi dure que celle de leurs frères en esclavage.

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Africains arrivèrent en France en nombre important et, durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la politique royale permit aux Français propriétaires d'esclaves en Amérique de les amener en France. C'est ainsi que les Français commencèrent à s'habituer à voir des Noirs parmi eux.

Les écrits se rapportant à la présence africaine dans d'autres régions d'Europe sont fort peu nombreux. On sait toutefois qu'un certain nombre d'Africains, en particulier des envoyés et des pèlerins éthiopiens, se sont rendus en Europe à la fin du Moyen Âge. Au XV<sup>e</sup> siècle, des moines éthiopiens et d'autres africains, y compris, dans certains cas, des esclaves, vivaient à Venise, au Vatican et dans les villes voisines<sup>8</sup>.

Les Vénitiens étaient en même temps marchands et propriétaires d'esclaves. Il semble que la plupart de ces esclaves aient été d'origine européenne et asiatique, mais certains cependant étaient africains. De fait, la traite des Africains s'est accrue après que la chute de Constantinople eut entraîné une diminution du trafic en mer Noire. La majorité des esclaves africains auraient été acquis dans des ports égyptiens, ce qui donne à penser qu'ils provenaient en partie de la vallée du Nil, au Soudan<sup>9</sup>.

La rareté des documents ne permet pas de dresser un tableau général de la vie des Africains à Venise et dans les régions voisines. D'après certains témoignages, ils auraient été assimilés par les familles du lieu, ce qui explique leur disparition presque totale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il convient aussi d'ajouter que l'interdiction de pratiquer certains métiers qui était faite aux personnes de condition servile a été probablement préjudiciable aux esclaves et aux domestiques africains. Cependant, certains observateurs ont noté que les esclaves bénéficiaient de la protection de la loi. Tous devaient être baptisés, ce qui a peut-être contribué à adoucir leur situation<sup>10</sup>. Il reste que l'esclavage était un état de servitude et d'inégalité assorti de contraintes physiques et psychologiques que l'on se doit d'étudier plus longuement avant de parvenir à des conclusions définitives.

7. I. B. Kake, 1948, p. 73-85.

8. T. Tamrat, 1977; W. L. Hansberry, 1965.

9. R. Smith, 1979.

10. *Ibid.*, p. 53 et 57.



5.1. Général Alexandre Davy Dumas, 1762-1806.  
[The Moorland-Spingarn Research Center, Howard University, Washington, D. C.]

Mais c'est dans les Amériques que l'on put observer les effets les plus déterminants et les plus dramatiques de la dispersion des Africains<sup>11</sup>. Pendant la majeure partie du XV<sup>e</sup> siècle, la traite négrière resta essentiellement un phénomène limité à la Caraïbe, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud, lié au développement des plantations portugaises au Brésil et hollandaises dans les Guyanes. La phase suivante de ce trafic, au XVI<sup>e</sup> siècle, coïncida avec la participation africaine à l'exploration des Amériques. 30 Africains accompagnaient Balboa lorsqu'il explora le Mexique où l'un d'entre eux aurait semé du blé et moissonné la première récolte; 200 Africains firent partie de

11. Au nombre des sources auxquelles on peut se référer figurent J. E. Inikori, 1982, et P. D. Curtin, 1969.

l'expédition d'Alvarado à Quito, d'autres participèrent à celle de Pizarro au Pérou. Le plus célèbre d'entre eux est sans doute Estevanico, qui joua un rôle important dans l'exploration par les Espagnols du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. Des Africains participèrent également aux expéditions françaises au Canada (notamment aux côtés des missionnaires jésuites) et à la conquête de la vallée du Mississippi<sup>12</sup>.

En 1619, un vaisseau hollandais débarqua 20 « nègres » à Jamestown en tant que domestiques travaillant sous contrat. L'introduction de cette main-d'œuvre africaine suscita une demande de travailleurs noirs et diverses pratiques furent instituées qui restreignaient leur liberté, notamment celle de choisir un travail à leur convenance. Cela aboutit à l'institutionnalisation de l'esclavage dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord en 1660. À la fin du siècle, l'Africain fut légalement réduit à la condition d'esclave, de simple objet dont le maître pouvait disposer à sa guise, sans égard pour sa qualité d'être humain, et qui n'avait aucune raison d'espérer que l'État mette un frein à son exploitation. Ce système d'asservissement visait à assurer un profit économique maximal et se fondait sur la croyance des Européens dans l'infériorité intrinsèque de l'Africain du fait même de la couleur de sa peau et de son type physique, croyance qui avait valeur d'argument<sup>13</sup>.

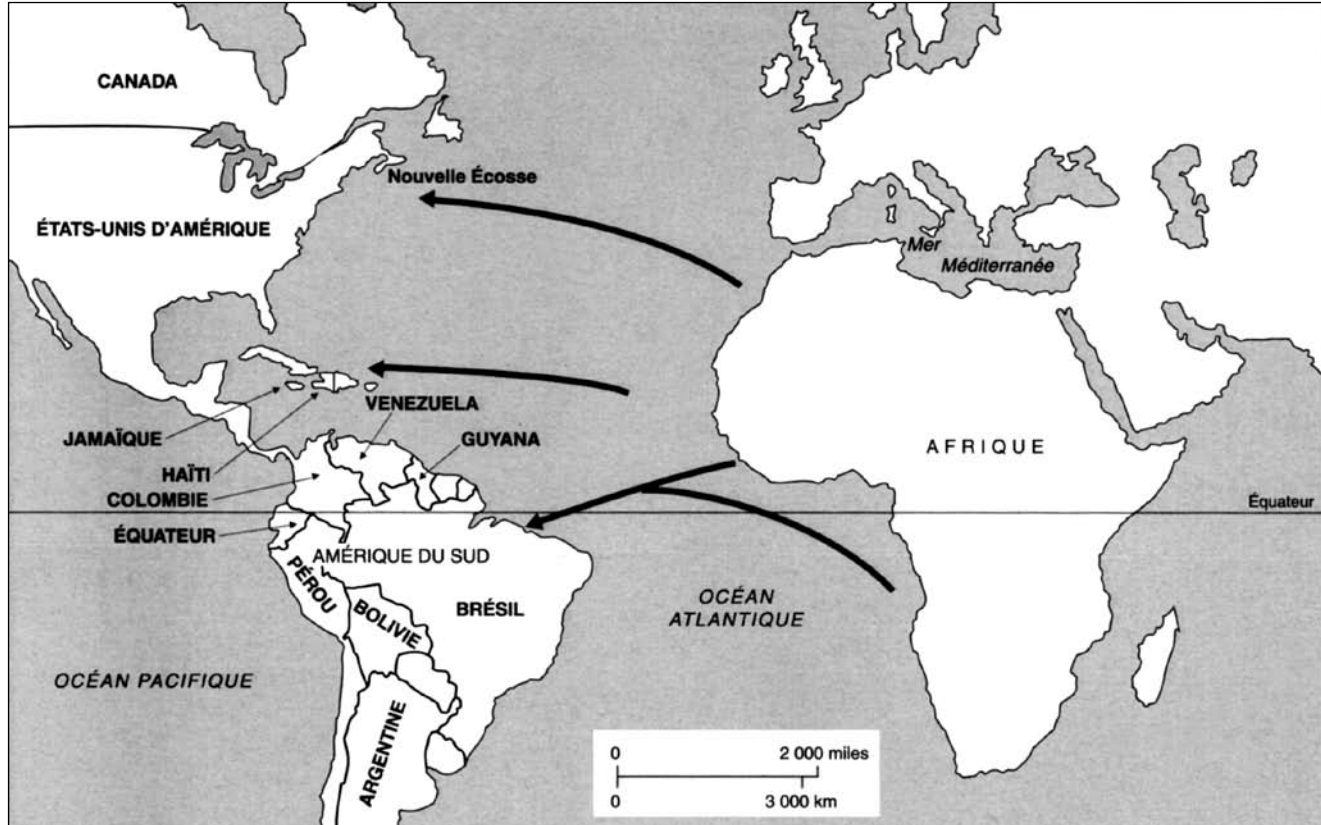
Pendant ce temps, l'Angleterre et l'Espagne luttèrent pour s'imposer dans la Caraïbe. En 1627, l'Angleterre prit la Barbade et, en 1655, la Jamaïque. Les plantations locales de canne à sucre exigeaient une main-d'œuvre importante : elle fut presque décuplée, au cours des quarante années qui suivirent, par l'arrivée d'un grand nombre d'esclaves de la Côte de-l'Or, d'Angola, du Kongo, du Nigeria, du Dahomey et, après 1690, de Madagascar.

Les Anglais et les Français affirmèrent leur suprématie dans la Caraïbe lors des dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle. L'esclavage à la Jamaïque et à la Barbade se développa rapidement et constitua un modèle pour l'Amérique du Nord. Par ailleurs, dans la zone des Caraïbes, apparurent des centres d'« aguerrissement » où les esclaves africains étaient « dressés ». Mais du fait qu'un grand nombre de ces Africains « aguerris » connaissaient bien les conditions régnant dans les îles caraïbes et, parfois même, participaient à des conspirations et à des révoltes, ils servaient aussi de modèle à la résistance des esclaves en Amérique du Nord.

Les conspirations et révoltes d'esclaves ont représenté la forme ultime de la lutte pour se libérer de l'esclavage, et les plus fréquentes et les plus graves eurent généralement lieu dans les régions à forte densité d'esclaves noirs. En Guyane britannique, par exemple, les esclaves en vinrent à former jusqu'à 90% de la population totale ; ils étaient également fort nombreux à la Jamaïque, au Brésil et à Saint-Domingue (Haïti) et légèrement moins à Cuba. Aux États-Unis en revanche, les Noirs n'étaient majoritaires que dans deux États, le Mississippi et la Caroline du Sud.

12. R. W. Logan, 1940; J. W. Johnson, 1941.

13. L'ouvrage de J. H. Franklin (1967) constitue la source d'information la plus sûre dont on dispose sur les Noirs aux États-Unis d'Amérique.



### 5.2. Les Amériques et l'Afrique.

[Source: d'après une carte établie par le Dr Dulal C. Goswani, Département de géologie et de géographie, Université Howard, Washington, D. C.]

Si l'on exclut celle de Saint-Domingue, les révoltes d'esclaves africains les plus graves qui eurent lieu dans les Amériques furent celles de la Jamaïque et de la Guyane. La première d'entre elles fut la guerre des Marrons qui éclata à la Jamaïque en 1725, lorsque des bandes d'esclaves s'enfuirent dans les montagnes et y fondèrent leur propre communauté. En 1739, les Anglais se virent contraints de conclure un traité avec le capitaine Cudjoe, originaire de la Côte-de-l'Or, qui accepta de renvoyer tous les esclaves fugitifs en échange du droit à l'autonomie et à l'exonération d'impôts.

La Guyane, formée des régions de l'Essequibo, de la Berbice et de la Demarara, connut une série de grandes révoltes au XVIII<sup>e</sup> siècle qui atteignit son point culminant au XIX<sup>e</sup> siècle, avec celle de 1823.

Dans les années 1740, la résistance noire amena les Hollandais à conclure un traité d'amitié avec le chef coromante Adoe. Lui et ses partisans s'étaient lancés dans un programme d'extermination totale des Européens, mais leur action ne toucha qu'une petite zone. Vers le milieu du siècle, un autre groupe conduit par un chef coromante tenta, en vain, de prendre le pouvoir dans la colonie. Mais les années 1760 sont particulièrement dignes d'intérêt; elles ont été marquées par la grande rébellion de 1763-1764 à laquelle prirent part Africains et créoles sous la direction de Cuffy et où certains observateurs ont cru reconnaître un prélude à la révolte de Saint-Domingue. Au Mexique, des esclaves africains fomentèrent d'importantes révoltes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles afin de susciter l'émergence de communautés africaines et des efforts semblables furent poursuivis par les Marrons au Panama, en Colombie et au Venezuela, par les Noirs au Pérou et par les esclaves aux îles Leeward et Windward, à Cuba et en d'autres lieux<sup>14</sup>.

Mais c'est au Brésil que, avant la révolte de Saint-Domingue, la lutte armée des Africains prit une ampleur sans précédent et dura le plus longtemps. Des révoltes de portée limitée ont de tout temps jalonné l'histoire de l'esclavage au Brésil mais c'est dans l'État de Palmares que se maintint, pendant presque tout le XVII<sup>e</sup> siècle (de 1605 à 1695), une communauté africaine autonome estimée à 20 000 membres qui étaient essentiellement des Bantu de la région du Kongo et de l'Angola. Ils souhaitaient modeler leur société sur celle dont ils étaient originaires et ils résistèrent aux Hollandais comme aux Portugais avant d'être finalement vaincus en 1695<sup>15</sup>.

Ces luttes de libération témoignent de l'éveil du nationalisme de la diaspora africaine dans la Caraïbe et en Amérique latine. Il ne s'agissait pas seulement, pour les Africains, d'assouvir un besoin de revanche ou de fuir dans les montagnes, mais aussi de créer des zones politiquement autonomes où ils seraient à même de se défendre contre leurs ennemis. Dans ces luttes, les religions africaines, comme l'*obeah* et le culte vaudou

14. R. Price, 1973; R. Bastide, 1971; O. D. Lara, 1979; R. Mellafe, 1964; C. F. Guillot, 1961; G. A. Beltran, 1958; M. A. Saignes, 1967; F. B. Figueroa, 1961; J. J. Uribe, 1963; F. Ortiz, 1916; E. V. Goveia, 1965; UNESCO, 1979.

15. C. Moura, 1959; L. Luna, 1968; S. B. Schwartz, 1970 et 1977; R. K. Kent, 1965; E. D. Genovese, 1979; D. H. Porter, 1970, p. 37-40.

par exemple, ont été un puissant facteur d'organisation. L'islam a joué un rôle semblable, en particulier à Bahia où il a contribué à rassembler les Hawsa et les Yoruba<sup>16</sup>.

En Amérique du Nord, durant la même période, les Africains fomentèrent également des complots en chaîne et déclenchèrent plusieurs insurrections<sup>17</sup>. La plupart des plantations étaient situées loin des zones qui auraient pu être propices à la rébellion telles que les montagnes de la Jamaïque ou la jungle de Guyane. Cependant, un très grand nombre d'esclaves des colonies méridionales de l'Amérique du Nord décidèrent de se réfugier chez les Indiens ou dans d'autres communautés; c'est ainsi qu'en Floride, des esclaves s'enfuirent chez les Indiens séminoles et effectuèrent avec eux des raids contre les plantations voisines. Des insurrections éclatèrent également en Virginie et au Maryland au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dès qu'il devint évident que le système des contrats allait être remplacé par l'asservissement à vie et après que les deux Carolines eurent adopté, dans les plantations, un mode de production intensif en profitant du statut des esclaves tel qu'il existait dans la Caraïbe.

En 1730, des complots d'esclaves furent découverts dans trois colonies — la Virginie, la Caroline du Sud et la Louisiane. Les meneurs étaient des Africains qui avaient été auparavant mêlés à des révoltes en Afrique occidentale. L'année suivante, une mutinerie se déclara à bord d'un vaisseau négrier au large de Rhode Island et, quatre ans plus tard, des esclaves embarqués à bord du négrier *Dolphin* parvinrent à tuer leurs ravisseurs au prix de leur propre vie. La révolte la plus grave de cette période éclata en 1739 en Caroline du Sud, au moment où Cudjoe faisait échec à l'armée britannique dans les montagnes de la Jamaïque. On l'a appelée la rébellion de Caton<sup>18</sup>.

Des troubles similaires se produisirent dans les colonies septentrionales d'Amérique du Nord, qui comptaient moins de 3 000 Africains pour une population blanche presque six fois supérieure et où il n'y avait pas de plantations. En 1712, un groupe conduit par un Africain de la Côte-de-l'Or tenta d'incendier la ville de New York. La même chose arriva à Boston en 1723. En 1741, des Africains tentèrent à nouveau de mettre le feu à New York; les circonstances de ce nouvel épisode, qui eut le plus grand retentissement, font encore l'objet d'analyses divergentes. Deux ans avant la signature de la Déclaration d'indépendance, la panique s'empara à nouveau de Boston. Il est révélateur que ce premier cycle de complots et de révoltes en Amérique du Nord ait été, en général, le fait d'Africains qui étaient arrivés depuis peu en Amérique et qui luttèrent encore contre l'asservissement. En 1772, dans plusieurs régions des colonies américaines, certains suggérèrent que l'on déportât en Afrique ou dans les Antilles tous les Noirs affranchis, qui étaient considérés comme les instigateurs de la résistance<sup>19</sup>. La pendaison

16. E. Ignace, 1970.

17. H. Aptheker, 1944; E. D. Genovese, 1979.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

et des traitements brutaux attendaient ceux qui étaient surpris à se livrer à des activités subversives. Des conditions qui servaient de soupapes de sûreté existaient en Amérique du Nord, contrairement à la Caraïbe. Dans la zone septentrionale des colonies nord-américaines, par exemple, il était possible de s'évader. Au nord comme au sud et au Canada, différents groupes d'Européens, notamment les Quakers, s'opposaient à l'esclavage et étaient prêts à aider les fugitifs. Néanmoins, entre 1700 et 1750, de nombreux Africains d'Amérique du Nord furent, semble-t-il, influencés par les rébellions des Marrons de la Caraïbe.

Entre 1750 et 1775, les événements dont dépendait le sort des Africains tendaient vers leur point culminant aussi bien en Amérique du Nord que dans la Caraïbe. L'affirmation de la suprématie britannique allait de pair avec le développement du mouvement anti-esclavagiste en Grande-Bretagne. Cette situation aboutit, en 1772, au fameux arrêt de lord Mansfield, aux termes duquel il était désormais illégal de détenir un individu en esclavage dans les îles Britanniques. Dans les colonies américaines, chez les Blancs, un mouvement en faveur de l'indépendance politique à l'égard de la Couronne se créa. Il s'ensuivit un débat philosophique sur la question de savoir si les Noirs, eux aussi, devaient ou non être libres.

Les colonies nord-américaines proclamèrent la Déclaration d'indépendance en 1776. Cependant, cela faisait longtemps que de nombreux Africains qui y vivaient exigeaient leur liberté et il était donc naturel que les Africains instruits, qu'ils soient esclaves ou affranchis, se retrouvent côte à côte avec les Européens pour revendiquer le droit à la liberté. Certains de ces Africains combattirent les Anglais aux côtés des Blancs. C'est un Noir, Crispus Attucks, qui fut la première victime de la lutte contre l'Angleterre en 1770, prélude de la guerre d'Indépendance au cours de laquelle des Noirs prirent les armes et entrèrent dans l'histoire sous leurs noms africains. Quelques-uns désertèrent et les Anglais leur accordèrent la liberté<sup>20</sup>.

De Saint-Domingue, colonie française, où la population mulâtre était devenue assez importante, un groupe de volontaires de couleur vint soutenir les colons qui livraient bataille aux Anglais à Savannah, en Géorgie. En Amérique du Nord, la lutte pour la liberté avait commencé, mais elle avait pris un tour singulier; les Européens d'Amérique désiraient se libérer de la tutelle britannique, tandis que les Africains, qui voulaient s'affranchir d'une double domination — celle des Anglais et celle des colons américains —, devaient lutter sur deux fronts.

Les Africains de la diaspora américaine faisaient partie intégrante d'un monde dominé par l'hégémonie européenne où des forces économiques et intellectuelles puissantes s'employaient à réorganiser les structures politiques et sociales. Parmi les Africains, certains comprenaient le jeu de ces forces et, par leur seule présence à l'intérieur de ce système européen aussi bien que par leurs actes, ils influèrent sur les décisions prises par les Européens. Il est vrai

20. B. Quarles, 1961, est la meilleure source sur le sujet.



qu'ils étaient divisés : certains étaient convaincus que le salut passait par l'assimilation des valeurs et des idéaux européens ; d'autres, au contraire, tenaient à affirmer leur africanité et étaient prêts à risquer leur vie pour protester et résister contre la répression dont ils étaient l'objet de la part des Européens.

Une des voies du salut était l'expérience menée en Sierra Leone à la suite de la décision de justice de lord Mansfield, statuant en 1772 que le maître ne pouvait forcer son esclave à quitter l'Angleterre. Une assez importante communauté noire s'était constituée à Londres à la suite de cet arrêt et de l'afflux d'Africains émancipés pour avoir combattu dans les rangs anglais contre les forces indépendantistes américaines. Les abolitionnistes entreprirent alors de mettre en œuvre l'idée de réinstaller les Africains libérés en Afrique, avec l'espoir qu'une société fondée sur le travail libre y propagerait le christianisme, développerait une économie de type occidental et contribuerait à l'abolition de la traite. En 1787, plus de 400 Africains libérés furent ainsi envoyés d'Angleterre en Sierra Leone pour s'y installer. C'était la première fois qu'une suite concrète était donnée à l'idée du rapatriement en groupes d'anciens esclaves africains.

La première tentative organisée et autofinancée par des Africains pour atteindre cet objectif se déroula sous l'égide de Paul Cuffee, aux États-Unis d'Amérique. Cuffee avait été impressionné par les perspectives qu'ouvrait l'expérience de la Sierra Leone et il se fixa comme objectif de regrouper les Noirs qui souhaitaient revenir en Afrique. Il voulait en outre développer les échanges commerciaux avec l'Afrique. Les idées et les efforts de Cuffee eurent peu d'effet dans l'immédiat si l'on excepte le rapatriement de 38 Noirs en Afrique, en 1814. Cependant, son exemple allait être une source d'inspiration pour les générations futures<sup>21</sup>.

Alors que les Européens des États-Unis étaient en voie de former une communauté solide et entreprenaient de créer des institutions qui fussent l'expression de leur culture et le signe de leur indépendance, les Africains, dont les sentiments de désenchantement et de déception étaient renforcés par l'orgueil racial, mirent en place eux aussi un certain nombre de structures. Ils commencèrent à se dire « Africains », geste important puisque la plupart d'entre eux avaient été enlevés à leur famille alors qu'ils n'étaient encore que des enfants et n'avaient pratiquement rien sur quoi fonder et cultiver leur identité ethnique. Les statuts en vigueur interdisaient aux Noirs de parler des langues africaines ou de pratiquer leur religion et la vente des esclaves divisait fréquemment les familles.

Néanmoins, en 1787, un pasteur méthodiste africain des États-Unis, Richard Allen, pour protester contre la politique de ségrégation visant à l'isoler, lui et d'autres, dans une église pour Blancs où ils avaient coutume de célébrer le culte, se retira et forma la Free African Society, société dont les objectifs étaient à la fois religieux et sociaux. Dans d'autres régions des États-Unis, les Africains suivirent la même démarche et donnèrent parfois

21. H. N. Sherwood, 1923.

le même nom à leurs associations bénévoles. À la même époque, Prince Hall, un pasteur de Boston, homme d'affaires né à la Barbade et qui avait été admis au sein de la Maçonnerie par des soldats britanniques pendant la guerre d'Indépendance, tenta d'obtenir le droit de fonder une loge dont les membres seraient des Noirs affranchis. Devant le refus des Maçons de race blanche, il s'adressa aux Maçons de rite écossais qui lui accordèrent l'autorisation d'organiser une loge africaine dont il serait le grand maître. C'était la première fois qu'une confrérie de style occidental, rassemblant des Noirs, voyait le jour. En un sens, c'était pour ces derniers la continuation d'une coutume de l'Afrique, la formation de sociétés secrètes. Ces activités jetèrent les bases de ce qui allait constituer les deux types d'institutions les plus puissantes des Africains-Américains au cours du XIX<sup>e</sup> siècle — les loges et les organisations religieuses —, qui unirent les Noirs à l'échelle nationale<sup>22</sup>.

En 1787, une autre institution importante vit le jour, créée non pas à l'initiative des Noirs mais par des Blancs qui désiraient leur venir en aide. Ce fut la Free African School of New York qui fut fondée par la Manumission Society et admit en son sein 40 étudiants.

En se plaçant sous le signe de l'Afrique, les Noirs marquaient certes leur volonté d'affirmer leur identité en s'appuyant sur leurs traditions et sur leur culture originelle. Toutefois, ces organisations étaient porteuses de valeurs occidentales comme l'épargne, la théologie puritaine, l'importance accordée à la promotion de l'individu par le travail et l'instruction, l'attention portée aux personnes défavorisées et l'idée qu'il fallait se mettre au service de la société. Telles étaient les motivations de George Liele, par exemple, qui fonda des églises baptistes aux États-Unis et à la Jamaïque à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Africains devaient tirer parti de ces idées par la suite pour défendre les intérêts de leurs congénères vivant dans d'autres régions. Ces actions novatrices entreprises par des Noirs américains allaient contribuer ultérieurement à favoriser l'émergence d'une identité communautaire aux États-Unis, à la Caraïbe et en Afrique.

La plupart des personnalités afro-américaines éminentes de cette époque étaient des autodidactes ou n'avaient fréquenté l'école que pendant quelques années. Cela n'empêcha pas certains d'entre eux de réaliser des choses importantes: Phyllis Wheatley, née en Afrique vers 1753, devint un poète renommé; Gustavus Vassa, né au Bénin en 1745, déporté en Amérique puis en Angleterre, participa activement au mouvement anti-esclavagiste et fut l'auteur d'un ouvrage capital qui condamnait l'esclavage, *The interesting narrative of the life of Oloudah Equiano, or Gustavus Vassa*. Benjamin Banneker, surnommé parfois l'Éthiopien, devint un mathématicien et un astronome éminent; il établit un almanach et fut l'un des membres de la commission qui détermina et dessina les plans de la ville de Washington<sup>23</sup>.

22. A. Hill et M. Kilson, 1969.

23. Ses contemporains parlaient de Banneker comme « de la preuve vivante que les facultés de l'esprit n'ont rien à voir avec la couleur de peau ». Voir J. H. Franklin, 1967, p. 157.



5.3. Phyllis Wheatley, une domestique qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, devint un poète de renom.  
[The Moorland-Spingarn Research Center, Howard University, Washington, D. C.]



5.4. Benjamin Banneker, Noir libre qui devint un mathématicien et inventeur éminent. Il fut un des concepteurs des plans de Washington, D. C.  
[The Moorland-Spingarn Research Center, Howard University, Washington, D. C.]

Les Noirs qui vivaient en Europe contribuèrent eux aussi à la lutte menée en faveur de la liberté et de la dignité humaine. Après avoir étudié dans les universités de Halle et de Wittenberg, Anton Armo revint en Côte-de-l'Or pour aider ses compatriotes<sup>24</sup>. De même, Philip Quacoe et Jacobis Capitein, tous deux originaires de la Côte-de-l'Or, firent leurs études en Europe et revinrent ensuite travailler dans leur pays. Ottobah Cagoano, affranchi aux termes de l'arrêt Mansfield, en 1772, écrit *Thoughts and sentiments on the evil and wicked traffic of the slavery and commerce of the human species*. Les lettres d'Ignatius Sancho, publiées après sa mort, font de lui

24. A. G. Armo, 1968.

également l'un des plus importants porte-parole des Africains de l'étranger. En outre, un certain nombre d'émissaires africains, dont des représentants du Kongo, de l'Éthiopie, de la Guinée et de la Côte-de-l'Or, furent actifs en Europe<sup>25</sup>. Sur le continent comme aux États-Unis, les Africains en lutte trouvèrent quelques alliés chez les Blancs, comme la Société des amis des Noirs qui avait son siège à Paris.

C'est d'abord en Amérique, cependant, que la lutte de libération acquit une dimension réellement internationale. Dans l'ensemble de l'Amérique, de petits groupes de Noirs avaient conquis leur liberté, quelques-uns n'avaient jamais été asservis, mais tous s'efforçaient de mener leur vie à leur façon et, bien que n'étant pas à même d'influer sur la politique générale du pays, ils suivaient avec intérêt l'évolution de la situation des Noirs dans le monde. Ces Noirs, ainsi que ceux qui étaient demeurés asservis, furent profondément influencés par les événements qui survinrent dans l'île de Saint-Domingue (Haïti).

Deux ans seulement après que les États-Unis d'Amérique eurent adopté la constitution qui donnait à l'esclavage une sanction morale et légale, une révolution éclatait en France aux cris de: « Liberté ! Égalité ! Fraternité ! » Ce mouvement ébranla la structure de la colonie française de Saint-Domingue, couverte de riches plantations de canne à sucre, où un demi-million d'esclaves et 24 000 gens de couleur affranchis vivaient sous la domination de quelque 32 000 colons français, renommés pour leur opulence et la cruauté avec laquelle ils traitaient leurs esclaves. La population africaine affranchie, qui comprenait quelques propriétaires d'esclaves, prit au sérieux le slogan de la Révolution française et exigea l'égalité totale avec les Blancs. Puis, en 1791, la grande masse des Noirs commença à bouger sous l'influence d'un ouvrier agricole illettré, Boukman, qui avait recours à un rituel vaudou pour s'attacher ses partisans, liés par le serment prêté en secret à la manière africaine, et les inciter à se soulever contre leurs maîtres. Le gouvernement révolutionnaire de Paris décida d'envoyer une armée pour rétablir l'ordre. C'est alors qu'apparut sur la scène politique un personnage hors du commun, un esclave cultivé, chrétien, né dans la diaspora de père africain et exerçant les fonctions de cocher, Toussaint, qui prit le nom de Louverture<sup>26</sup>.

Toussaint demanda à la population de soutenir sa petite armée par des actions de guérilla. Il mit cinq ans à vaincre les troupes de Napoléon, avec l'aide de la fièvre jaune, et il rétablit l'ordre et la prospérité en Haïti. On célébra dans le monde entier son génie militaire, ses capacités d'administrateur, son humanité et son habileté politique. Sa réputation se répandit comme une traînée de poudre et atteignit les Noirs des États-Unis grâce aux marins noirs qui jouèrent un rôle important dans la diffusion des informations dans le monde noir.

Le succès du mouvement de libération africain en Haïti provoqua un sentiment de panique chez les Blancs des États-Unis qui craignaient de voir les Afro-Américains revendiquer eux aussi leur liberté. On créa une

25. W. Rodney, 1975; W. L. Hansberry, 1965.

26. C. L. R. James, 1963; P. M. Fontaine, 1970.

législation plus rigoureuse, on renforça les contrôles de police et l'on prit des mesures visant à restreindre la liberté de mouvement des Noirs dans le pays et à empêcher l'arrivée de nouveaux immigrants noirs, en particulier ceux de Haïti. Cependant, les succès remportés par les Noirs de Haïti avaient donné des idées à leurs frères des États-Unis. C'est ainsi que Haïti et Toussaint Louverture devinrent des symboles dont s'inspirèrent, dans d'autres régions des Amériques et de la Caraïbe, les Noirs qui aspiraient à la liberté et envisageaient même d'accéder à l'indépendance.

Un événement de grande portée a marqué le début du XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis. Un pasteur noir, Gabriel Prosser, organisa une marche sur Richmond, en Virginie, et prit la tête du millier d'esclaves qui marchèrent sur la ville. Ils comptaient obtenir, grâce à cette manifestation, leur liberté ; mais, la nouvelle s'étant ébruitée, le gouverneur put faire appel à la milice pour rétablir l'ordre. De nombreux Noirs — dont Prosser — furent arrêtés et exécutés. Mais l'exemple et le legs de Haïti n'en demeurèrent pas moins vivaces.



5.5. Toussaint Louverture, de Haïti.

[The Moorland-Spangarn Research Center, Howard University, Washington, D. C.]

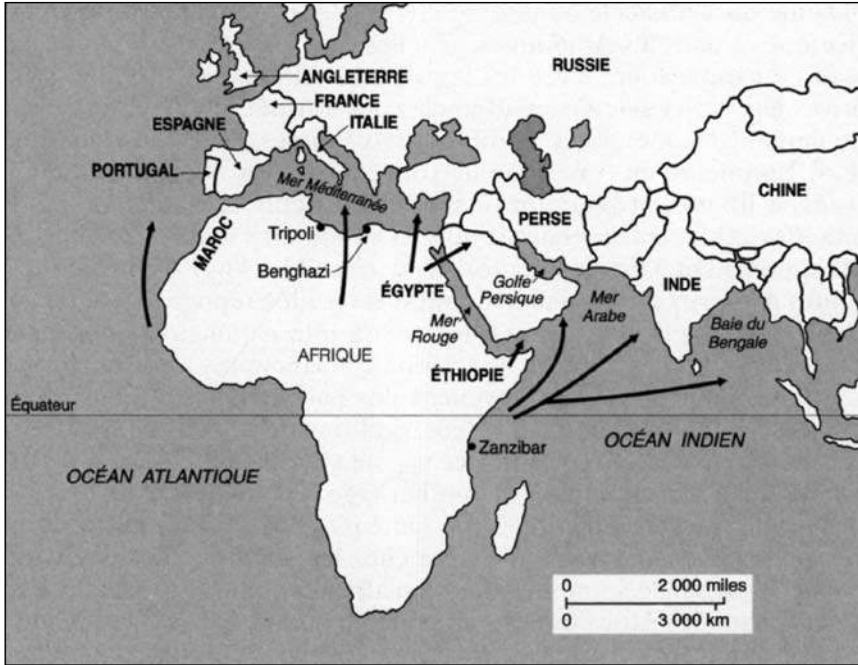
L'aube du XIX<sup>e</sup> siècle ouvrit une ère nouvelle pour les Africains vivant en Europe et dans les Amériques. Quelles que fussent les différences, au niveau de l'application, entre les législations européennes et américaines relatives aux Noirs asservis et affranchis, les attitudes demeuraient fondamentalement les mêmes. Les différents systèmes juridiques en vigueur tant en Europe qu'en Amérique ne concédaient aux Noirs ni l'égalité, ni une réelle liberté, et pourtant, il y avait plusieurs exemples d'une plus grande flexibilité, les contraintes de leur condition s'assouplissaient ici ou là. Ils apprenaient à lire et à écrire, même quand les lois l'interdisaient, il y avait des mariages interraciaux, même si cette idée répugnait à la majorité de la population, et les voyages, locaux ou internationaux, facilitaient la création de véritables réseaux de relations. Néanmoins, les Africains de la diaspora savaient bien qu'ils restaient des parias en terre étrangère. En outre, ils se rendaient compte que leur condition de déshérités était la sanction de leur appartenance à une race et une culture africaines, d'où l'aspiration à sauver le peuple noir et son héritage qui animait leurs tentatives d'organisation communautaire. Cette unité psychologique continua de prévaloir; elle devint une source de force chez les peuples africains et donna finalement naissance au mouvement panafricain des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Cependant, les Africains de la diaspora ne purent échapper à l'influence de l'environnement physique et social où ils avaient été transplantés. Leur langue et leur mode de vie changèrent, leurs valeurs et leurs objectifs se transformèrent. Leur idée du monde, d'eux-mêmes et des autres fut modelée par plusieurs siècles d'imprégnation de culture euro-américaine et le souvenir de leur héritage africain, quoique solidement ancré en eux, finit par s'estomper, voilé par les années d'absence et d'éloignement. Les Africains de la diaspora en Europe et en Amérique sont ainsi devenus des intermédiaires culturels entre les Africains autochtones et les Euro-Américains.

## L'Asie

Alors que la migration forcée des Africains en Europe et aux Amériques constitue un chapitre relativement récent de l'histoire mondiale, le commerce des esclaves en Asie est un phénomène historique permanent bien plus ancien. *Le périple de la mer Érythrée*, écrit vers 50 de notre ère, nous apprend qu'on exportait des esclaves de la corne de l'Afrique et rien n'autorise à penser que c'était là le premier exemple de traite négrière.

Il semble bien que les contacts et les échanges entre les peuples vivant de part et d'autre de la mer Rouge remontent à l'époque de la préhistoire. Mais à partir du VII<sup>e</sup> siècle, avec la naissance de l'islam, un processus d'unification culturelle s'instaura dans la zone de l'océan Indien et de la mer Rouge. Plusieurs villes côtières d'Afrique orientale furent islamisées et les musulmans jouèrent un rôle de plus en plus déterminant



5.6. L'Afrique, l'Europe et l'Asie.

[Source: d'après une carte établie par le D<sup>r</sup> Dulal C. Goswani, Département de géologie et de géographie, Université Howard, Washington, D. C.]

dans le domaine commercial, y compris dans le trafic des esclaves. L'importance de ce phénomène dans différentes régions de l'Asie est mise en lumière par les révoltes des Zandj qui éclatèrent en Mésopotamie au IX<sup>e</sup> siècle. L'extermination des Zandj ne peut faire oublier que leur révolte a contribué à la ruine du califat abbasside et a mis fin à la construction de barrages dans le sud de l'Iraq, activité dans laquelle H. Deschamps voit « le premier modèle de la grande entreprise tropicale édifiée sur des troupeaux d'esclaves noirs ». Un peu plus tôt, au VIII<sup>e</sup> siècle, deux esclaves noirs avaient été vus à la cour de l'empereur de Chine et, au XIII<sup>e</sup> siècle, des habitants de Canton utilisaient de la main-d'œuvre servile africaine<sup>27</sup>. Certains écrits de l'époque nous rappellent que le commerce des esclaves originaires de l'Afrique orientale s'est poursuivi de façon ininterrompue. Al-Mas'ūdī en parla au XI<sup>e</sup> siècle, al-Idrīsī au XII<sup>e</sup> siècle et, au XIV<sup>e</sup>, Ibn Baṭṭūta décrivit la prospérité qui régnait à Kilwa et qui n'était pas sans lien avec la traite des Noirs.

27. UNESCO, 1979 et 1980; C. M. Wilbur, 1967, p. 93; E. Bretschneider, 1871, p. 13-22. En ce qui concerne la diaspora africaine en Arabie et en Asie avant la période qui nous intéresse, voir UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. III, chap. 26, qui fait le point sur la question.



Il est regrettable que les historiens de la diaspora africaine n'aient pas mieux examiné tout ce qui touche à la côte nord de la Méditerranée. La Turquie et les pays voisins mériteraient, en particulier de ce point de vue, une étude approfondie puisque cette région fut durant de nombreux siècles un entrepôt important pour les esclaves en provenance de Tripoli et de Benghazi, ainsi qu'une zone de transit pour le trafic à destination des régions de l'intérieur. À cet égard, l'achat à Constantinople, en 1696, de plusieurs jeunes Africains pour l'empereur de Russie Pierre le Grand mérite d'être mentionné puisque, parmi eux, figurait Abram Petrovitch Hannibal, l'arrière-grand-père d'Alexandre Pouchkine. Hannibal était, semble-t-il, né en Éthiopie où il avait été capturé par les Turcs. Combien d'autres esclaves africains arrivèrent en Russie et dans les régions voisines en passant par la Turquie, nul ne peut le dire, mais leur nombre fut probablement peu élevé. Cette situation, et le fait que l'esclavage en Russie ait été aboli au cours du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, expliquent peut-être pourquoi la condition des Africains dans ce pays était celle de domestiques et non d'esclaves<sup>28</sup>. Quoique insuffisante, la documentation dont on dispose permet néanmoins de penser que l'esclavage et les contraintes qui y étaient liées ne se sont pas développés en Russie.

La plupart des esclaves importés en Asie étaient des enfants, les filles étant plus nombreuses que les garçons. Embarqués dans les ports de la côte orientale de l'Afrique, les esclaves étaient habituellement transportés jusqu'à al-Mukha (Mocha), port arabe sur la mer Rouge. À partir de là, un grand nombre d'entre eux étaient réexpédiés à destination d'al-Hudaydeh (Hodeida), de Djeddah (Djidda), de La Mecque et d'autres entrepôts d'Arabie. D'autres étaient rembarqués à destination de ports du golfe Persique tels que al-Sharīkah (Sharjah), Sour, Mascate, Bandar 'Abbās, Bandar-e Lengeh, Bahrein, Būshahr (Bushire), Koweit et Basra. Les ports indiens recevaient habituellement leurs cargaisons d'al-Mukha ou du golfe Persique, mais, parfois, certains contingents venaient directement d'Afrique orientale. Parmi les ports indiens, citons Bombay, Goa, Surat, Karikal, Pondichéry, Calcutta et différents points de la côte du Kutch, du Gujarât et du littoral de l'Asie du Sud-Est et de la Chine, à quoi s'ajoutaient plusieurs îles de l'océan Indien<sup>29</sup>.

En Arabie, Oman occupait une position clé dans la stratégie maritime et commerciale du Moyen-Orient et constituait le fer de lance de la participation arabe à la traite négrière. Sa capitale, Mascate, commandait l'accès au golfe Persique par où étaient convoyés un grand nombre d'esclaves africains. En 1784 et 1785, les Arabes d'Oman s'emparèrent successivement des ports de Kilwa et de Zanzibar, sur la côte orientale de l'Afrique; ils allaient désormais affirmer leur souveraineté sur plusieurs villes de la côte. Après que le sultan

28. Pouchkine a célébré son héritage africain dans l'un de ses poèmes; voir D. Magarshack, 1969, p. 12-17; A. Perry, 1923; B. Modzalevskii, 1907; N. Malevanov, 1974.; B. Kozlov, 1970; A. Blakeley, 1976.

29. J. E. Harris, 1977, p. 264-268.

d'Oman se fut assuré le contrôle de Zanzibar et de certaines régions de la côte orientale de l'Afrique, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on eut de plus en plus besoin d'esclaves pour récolter les clous de girofle et les noix de coco dans les plantations arabes de la région<sup>30</sup>.

Au Yémen et dans l'Hadramawt, vivaient des communautés d'origine noire africaine dont l'implantation remontait à une époque lointaine. Il semble qu'elles étaient essentiellement d'origine éthiopienne et qu'à Aden, l'une d'entre elles constituait un groupe comparable à la caste des intouchables en Inde. Dans plusieurs autres régions d'Arabie du Sud, des esclaves noirs venus d'Afrique servaient dans l'armée des sultans locaux ; on trouvait également parmi eux des concubines et des domestiques, des eunuques, des hommes d'équipage et des débardeurs, des administrateurs et des ouvriers agricoles travaillant dans les marais salants et les plantations de canne à sucre et de dattes<sup>31</sup>.

Des Africains furent dispersés sur de nombreuses îles de l'océan Indien. Les Hollandais se procurèrent des esclaves en Afrique orientale et à Madagascar pour les transporter en Indonésie. Les Français et les Anglais fondèrent des colonies d'esclaves, originaires d'Afrique orientale, dans l'île Bourbon (actuelle Réunion) et l'île Maurice de l'archipel des Mascareignes. De fait, un observateur a noté que, de 1670 à 1810, on importa dans les Mascareignes environ 160 000 esclaves venant de Madagascar, de la côte orientale de l'Afrique, d'Afrique occidentale et des Indes. Pour ce qui est de l'île Bourbon, on a estimé le nombre des esclaves, en 1808, à 53726, la plupart d'entre eux étant originaires de Madagascar et du Mozambique<sup>32</sup>. L'essor de la traite négrière au XIX<sup>e</sup> siècle favorisa le développement des communautés africaines des îles Mascareignes. Mais, avant cette période, s'était constituée une communauté de créoles dont l'influence allait se faire sentir tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. On sait, par ailleurs, que des Africains allèrent jusqu'en Malaisie avec des marchands et des pèlerins musulmans de retour de La Mecque<sup>33</sup>.

La présence d'esclaves africains semble avoir été sensiblement plus importante en Asie du Sud que dans les autres régions du continent<sup>34</sup>. Cela venait probablement de ce que les relations commerciales avec l'Afrique étaient plus anciennes et plus intenses qu'avec toute autre région. La domination que les musulmans exerçaient sur la côte occidentale de l'Inde, région prospère, et la présence indienne en Afrique orientale expliquaient ces relations privilégiées. Quoi qu'il en soit, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les esclaves africains furent nombreux en Inde. Ainsi, la reine Raziya, qui régnait sur le sultanat de Delhi, fut séduite par

30. Pour plus de détails, voir le chapitre 25.

31. R. B. Serjeant, 1967, p. 67 et 287 ; J. E. Harris, 1971, p. 39-41.

32. UNESCO, 1979.

33. R. Maxwell, 1932. Il s'agit là d'un autre domaine qui mérite une étude sérieuse.

34. L'immense territoire que représente l'Asie du Sud aujourd'hui n'était pas alors unifié ; il se composait d'une mosaïque d'entités ethniques et politiques différentes. L'Inde étant le plus grand pays à s'être constitué sur ce territoire et englobant la plupart des régions évoquées dans la présente section, nous avons décidé d'utiliser cette désignation ici.

un esclave *ḥabshī* (africain)<sup>35</sup> un certain Djalalud-ud-dīn Yāḳūt, qu'elle nomma maître des écuries royales. Un autre Africain, Mālīk Sarvar, esclave du sultan Muḥammad de Delhi, devint vice-sultan en 1389<sup>36</sup>.

La seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle vit s'affirmer une présence africaine dans une autre région du nord de l'Inde, le Bengale. Des Africains y avaient émigré, venant de la zone côtière de Calcutta, de la région de Dacca et de plusieurs provinces de l'intérieur. Le souverain du Bengale, Rukn-ud-dīn-Barbak (1459-1474), avait pris l'habitude de confier aux Africains loyaux à son égard de hautes charges dans l'administration et dans l'armée. C'est ainsi que ses 8 000 esclaves-soldats africains comptaient plusieurs officiers noirs de haut rang.

La mort de Barbak marqua le début d'une période d'instabilité. En 1486, Shāhẓāda, un eunuque chef des gardes du palais, s'empara du pouvoir à la tête d'un groupe d'Africains et prit le titre de Barbak Shah. Mais il fut ensuite assassiné par Amir-ul-Imona Malih Andil (Indīl Khān), africain comme lui, qui était resté fidèle à l'ancien souverain. Indīl Khān devint Saif-ud-dīn-Firuz et régna trois ans. Lorsqu'il mourut, c'est Nasr-ud-dīn Muḥammad qui lui succéda, un jeune garçon qui n'avait pas encore atteint sa majorité et dont l'identité reste incertaine; mais on sait que le régent, Ḥabesh Khān, était africain. En 1490, un autre Africain, soldat de la garde royale, Sīdī Badr, s'empara du pouvoir avec une armée de 30 000 hommes dont 5 000 Éthiopiens; il monta sur le trône et devint Hams-ud-dīn Abū Nasr Muzaffar Shah. Après sa mort en 1493, les Africains furent écartés des fonctions qu'ils occupaient et expulsés du royaume. Mais, bien qu'ils n'aient pas exercé le pouvoir très longtemps, ils ont marqué cette période de leur empreinte<sup>37</sup>.

Dans le Gujarāt, des Africains servirent dans l'armée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être même plus tôt. À cette époque, ils représentaient un facteur politique et économique important dans la région. En 1576, le gouvernement du Gujarāt aurait payé un tribut de 400 esclaves, des « enfants de chefs hindous et d'Abyssiniens »<sup>38</sup>. Certains de ces Africains étaient des descendants des Noirs qui avaient été capturés et réduits en esclavage lors de l'invasion de l'Éthiopie par les Arabo-musulmans en 1527. D'autres avaient été amenés au Gujarāt en 1531 par Mustafā bin Bahrām, un capitaine de l'armée turque qui aidait les Indiens musulmans à se défendre contre le Portugal<sup>39</sup>. En 1537, les services gouvernementaux de la ville d'Aḥmadābād n'employaient pas moins de 5 000 Africains<sup>40</sup>. Il semble bien que cette première implantation africaine au Gujarāt ait constitué le noyau à partir duquel les Africains émigrèrent par la suite vers d'autres points de la région<sup>41</sup>.

35. *Ḥabshī* et *siddi* sont deux termes interchangeables par lesquels on désignait les Africains en Asie. Pour un aperçu historique général de cette question, voir J. E. Harris, 1971.

36. R. G. Majumdar, 1951, p. 186-187 et 698-702; W. Haig, 1937, vol. III, p. 251-252.

37. *Ibid.*, p. 214 et 215.

38. K. K. Basu, 1932.

39. M. S. Commissariat, 1957, vol. II, p. 470.

40. Ḥadīdjī al-Dabir (s. d.), p. 407 et 447.

41. On trouvera des commentaires sur les grands personnages du Kutch, dont certains étaient des Africains, et des miniatures les représentant, dans l'article de B. N. Goswamy et A. L. Balapecola, 1978.

Plusieurs de ces Africains du Gujarât se distinguèrent au XVI<sup>e</sup> siècle. Yākūt Sabit Khān Ḥabshī (Ulūgh Khān), Khayrāt Khān et Jhujhar Khān furent des chefs militaires éminents; Ikhtiyar-ul-Mulk leva une armée de quelque 20 000 hommes, comprenant des Afghans, des Rajputs, des Gujaratis et des Africains, pour affronter les troupes de l'empereur mogol Akbar. Ikhtiyar fut vaincu, mais il gagna l'estime d'Akbar et des Gujaratis. Un Africain, ancien esclave, Shaykh Sayyid al-Ḥabshī Sultani, servit comme soldat dans l'armée de Jhujhar Khān. Une fois sa carrière militaire terminée, il acheta des terres, fit le pèlerinage de La Mecque, puis défricha et exploita son domaine, ce qui lui permit de nourrir quotidiennement des centaines d'indigents. Il fonda en outre une bibliothèque qui attira de nombreux érudits<sup>42</sup>.

En 1573, Sayyid (Ṣaʿīd) fit édifier une mosquée à Aḥmadābād; le chronogramme de sa construction est ainsi conçu: « Pour l'amour de Dieu il a érigé cette mosquée, et le constructeur est Ṣaʿīd. » La mosquée de Sīdī Ṣaʿīd est réputée pour la simplicité de sa conception: un toit reposant sur des arcades et de très belles fenêtres cintrées ajourées d'entrelacs exquis et de motifs floraux. James Fergusson, spécialiste bien connu de l'architecture indienne et orientale, remarque à propos de cette mosquée: « Le talent et la justesse avec lesquels les formes végétales ont été stylisées semblent insurpassables [...] mais peut-être est-ce encore la façon dont le motif se développe sur toute la surface qui révèle la supériorité de la technique. On peut voir dans les marbres précieux d'Agra et de Delhi quelques spécimens exquis d'entrelacs, mais ils sont loin d'être aussi beaux<sup>43</sup>. »

Selon Fergusson et l'un de ses collègues: « Ces motifs se rapprochent peut-être plus de l'œuvre de la nature que tout autre détail architectural qui ait jamais été conçu, fût-ce par les meilleurs architectes de la Grèce antique ou du Moyen Âge<sup>44</sup>. »

M. S. Commissariat a noté: « Cette merveilleuse mosquée, célèbre dans le monde entier, est le dernier fleuron de la grande période créatrice de l'architecture islamique du Gujarât<sup>45</sup>. »

Un autre Africain, Sīdī Bashīr, construisit une mosquée célèbre à Aḥmadābād. Elle est unique en ce qu'elle possède deux minarets « qui tremblent », chacun comprenant trois étages. Lorsque l'on fait trembler l'un des minarets, la vibration se transmet à l'autre. Ce style était tout à fait nouveau pour l'époque.

Non loin du Gujarât se trouve l'île de Janjira, qui était anciennement l'un des centres de l'activité commerciale prospère qui s'étendait à tout le nord-ouest de l'Inde et englobait la région correspondant à ce qui est aujourd'hui la ville de Bombay et la côte du Kōnkān. S'il faut en croire les traditions locales, les *siddi* de Janjira étaient les descendants des Africains arrivés du Gujarât en 1489. Un Éthiopien, qui était entré au service du *niṣām*

42. Ḥadīdjī al-Dābir (s. d.), p. 441-443, 448, 471 et 508-524; E. D. Ross, 1921, vol. II, p. 640-643.

43. J. Fergusson, 1876, p. 236-237.

44. J. Fergusson et T. Hope, 1866, p. 86-87.

45. M. S. Commissariat, 1957, p. 505.

(roi) d'Aḥmadnāgar, se déguisa en marchand et débarqua dans l'île trois cents caisses de marchandises. Ces « marchandises » comprenaient des soldats *siddi* qui, dès qu'ils en eurent reçu l'ordre, prirent possession de l'île, nommèrent l'un des leurs roi et fondèrent ainsi la première des dynasties des *nawab* (rois) *siddi*. La plupart des Africains de l'île de Janjira descendent probablement des esclaves qui avaient été importés d'Afrique orientale<sup>46</sup>.

À partir de 1530, les Portugais exercèrent une domination politique et économique sur plusieurs régions de la côte occidentale de l'Inde, notamment sur la côte du Kōnkân où de nombreux esclaves africains furent importés. Il n'en arrivait jamais plus de six ou dix à la fois, mais jusqu'à 1740, date à laquelle Français et Anglais menacèrent sérieusement la suprématie portugaise sur les mers, les importations d'esclaves se poursuivirent de façon quasi régulière. Ces esclaves venaient pour la plupart au Mozambique, mais les Portugais avaient également capturé des esclaves africains lorsqu'ils avaient mis en déroute les Arabes de Mascate à Diu, en 1670. Ils employaient habituellement les leurs à des tâches commerciales, agricoles ou domestiques et à divers travaux subalternes. Certains reçurent une formation de prêtre et de professeur d'école religieuse, surtout à Goa qui devint le quartier général des Portugais pour leurs colonies d'Asie et d'Afrique orientale.

Durant toute cette période, l'île de Janjira conserva son autonomie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les *siddi*, qui comprenaient la majorité des musulmans de l'île, en étaient devenus les plus gros propriétaires fonciers. Un conseil des anciens réunissant les principaux chefs *siddi* choisit un *nawab* qui joua le rôle de souverain temporel et spirituel. Avec l'avis du conseil, il pouvait nommer et révoquer les fonctionnaires civils et religieux. Après avoir assis leur autorité politique, les *siddi* de Janjira étendirent leur influence à l'ensemble de l'île et à certaines zones des côtes indiennes. Ils établirent leur hégémonie sur la côte du Nord-Ouest grâce à leur puissance navale. En 1616, ils firent alliance avec Mālik Ambar, roi *ḥabsḥī* du Deccan, dans l'Inde centrale. Les deux armées s'unirent pour combattre les Mogols et les luttes durèrent des années. Le jugement du spécialiste indien, K. M. Panikkar, qui affirme que les opérations navales des maîtres de Janjira obligèrent les Mogols à constituer une flotte indienne, nous donne quelque idée de l'importance du rôle joué par ces *siddi*. Sir Jadunath Sarkar, historien indien spécialiste des questions militaires, a pu écrire que « les Abyssiniens de Janjira représentaient une puissance redoutable<sup>47</sup> ».

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la Compagnie britannique des Indes orientales tenta à plusieurs reprises de négocier une alliance avec les *siddi*, qui exerçaient leur domination sur la côte indienne du Kōnkân. Ces derniers continuèrent néanmoins à s'affirmer dans cette zone comme puissance indépendante et, par la suite, ils négocièrent également avec les Hollandais. Ce n'est qu'en 1759 que les Anglais parvinrent à contenir leur puissance; Janjira ne se soumit à la domination coloniale britannique qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les *siddi* de Janjira exercèrent une influence considérable sur l'histoire de l'Inde. On ne voit pas très bien comment ils parvinrent à s'assurer une

46. J. E. Harris (1971, p. 80-87) étudie l'histoire de Janjira.

47. K. M. Panikkar, 1945, p. 8; J. Sarkar, 1919, vol. IV, p. 237-238.



5.7. Mālik Ambar, roi africain qui régna en Inde au XVII<sup>e</sup> siècle.  
[The Ross-Coomaraswamy Collection, avec l'aimable autorisation du Museum of Fine Arts, Boston (MA).]

telle prééminence sur les groupes autochtones mais il est indubitable que leur religion (ils étaient musulmans) et leur supériorité technique dans les domaines naval et militaire ont constitué pour eux des atouts majeurs. Que ce petit groupe d'immigrés africains ait pu infléchir à ce point la politique et l'action de la Grande-Bretagne, du Portugal et de la Hollande, sans parler des États indiens de la région, est un fait de première importance.

Des Africains s'installèrent également en plusieurs points de la côte de Malabar. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, des juifs noirs, descendants d'esclaves africains, quittèrent le Cochin et le Kerala, dans le sud de l'Inde, pour venir s'établir sur la côte de Malabar. Ils travaillaient en général comme domestiques et contractèrent des mariages avec les autochtones et d'autres juifs<sup>48</sup>. Ce sont les Portugais qui obligèrent les esclaves africains à s'installer en différents points de la côte de Malabar, notamment aux alentours de Goa, qui allait devenir une des places fortes du Portugal au XVI<sup>e</sup> siècle. Les esclaves noirs servirent dans l'armée comme soldats à Goa et à Ceylan, ainsi qu'à Macao, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>.

L'Italien Pietro della Valle, lettré et voyageur, signale que des Noirs d'Afrique occidentale et orientale (originaires de Guinée et du Mozambique) étaient convoyés par mer vers les territoires portugais<sup>50</sup>. En Inde portugaise, les esclaves noirs accomplissaient des tâches domestiques sur tout le territoire, y compris celle de transporter l'eau dans d'immenses jarres. Les Portugais en faisaient également des porteurs et des gardes pour leurs escortes. Quant aux femmes, ils les prenaient souvent comme maîtresses.

Une autre région de l'Inde, le Deccan, fut le théâtre d'une spectaculaire ascension, celle de l'Africain Mālik Ambar, un Éthiopien qui avait été vendu comme esclave en Éthiopie, au Hedjaz, à al-Mukha et à Bagdad avant d'aboutir finalement en Inde. Ambar passa la plus grande partie de sa vie à Aḥmadnagār, où vivaient plusieurs milliers d'Africains. Lui-même recruta un millier de ces Noirs pour sa garde personnelle.

L'importance historique d'Ambar tient au fait que, devenu le chef d'une puissante armée combattant sous la bannière du roi d'Aḥmadnagār, il s'opposa à plusieurs attaques des Mogols et, de son vivant, empêcha les empereurs mogols de conquérir le Deccan. Pendant près d'un quart de siècle (1602-1626), il régna en maître absolu sur la région qui entourait Aḥmadnagār. Durant cette période, il fonda des villes, fit aménager des canaux et des systèmes d'irrigation, favorisa l'expansion du commerce avec l'Asie et l'Europe, attira à sa cour lettrés et poètes, et fit construire quelques-uns des plus importants édifices du Deccan<sup>51</sup>.

L'action de Mālik Ambar ne fait que confirmer l'importance de ces deux points: premièrement, des Africains ont joué, en tant qu'individus, un rôle important dans l'histoire de l'Inde; deuxièmement, ces mêmes Africains sont

48. A. M. Pescatello, 1972.

49. C. R. Boxer, 1969.

50. E. Grey, 1892, p. 50-51.

51. J. E. Harris, 1971, p. 91-98.

parvenus à s'assurer le soutien et à gagner l'estime des Indiens les plus divers tout en restant fidèles à eux-mêmes.

## Conclusion

L'histoire du peuple africain est à ce point perdue sous l'angle de la traite esclavagiste intercontinentale qu'il est nécessaire de souligner que des Africains se sont rendus de leur propre gré d'un continent à l'autre, notamment des marchands, des ecclésiastiques, des marins, des aventuriers et autres. Il est indispensable d'étudier cette présence ancienne de Noirs libres à l'étranger si l'on veut dresser un tableau suffisamment exhaustif et réaliste de la civilisation mondiale.

Ce fut cependant la traite intercontinentale des esclaves qui, plus que tout autre facteur, a été à l'origine de la présence des Noirs dans le monde entier<sup>52</sup> et ce furent la nature de cette traite et les conséquences qu'elle a eues, en particulier en Amérique et dans la Caraïbe, qui ont poussé les Africains à se lancer dans des luttes pour leur liberté lesquelles, avec les années, ont suscité dans les consciences le souci généralisé de la rédemption de l'Afrique et de la libération des Noirs du monde entier. Ce processus a pris forme au début de l'époque moderne et a montré, vers 1800, qu'il avait une réelle assise internationale; Toussaint Louverture est en effet apparu à cette occasion comme un symbole international de la liberté des Noirs. En dépit de la domination coloniale, ce processus s'est poursuivi et pourrait bien être la conséquence historique la plus importante de la diaspora africaine.

52. Voir le chapitre 4.



# L'Égypte sous l'Empire ottoman

*R. Vesely*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle grande puissance islamique fait irruption dans l'histoire du continent africain et des pays arabes, l'Empire ottoman, formé en Asie Mineure et dans la péninsule des Balkans, qui place sous sa coupe une grande partie des pays arabes d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord.

C'est à partir de 1516 que l'État des sultans mamluk de Syrie et d'Égypte s'effondre sous les coups de l'armée ottomane. Les relations entre Égyptiens et Ottomans étaient tendues depuis 1480, mais en 1514, à la suite de la première campagne victorieuse entreprise par le sultan Selim I<sup>er</sup> pour mettre un terme à l'essor rapide de la puissance perse sur sa frontière orientale, les maîtres de l'Égypte sont amenés à prendre fermement position contre la menace ottomane. Selim va répondre par la force. Deux ans plus tard, au cours de sa deuxième campagne contre la Perse, il décide de briser une fois pour toutes la coalition mamluk-safavide (nom de la dynastie syrienne).

Le 24 août 1516, une bataille a lieu dans la plaine de Mardj Dabik, au nord de Halab, à l'issue de laquelle l'armée ottomane écrase les troupes mamluk. Acquisée grâce à sa supériorité technique, la victoire de l'armée ottomane a été également facilitée par la défection en faveur d'une fraction pro-ottomane dans le camp mamluk : les troupes commandées par l'émir Khāyr Bey, vice-régent de Halab, ont en effet déserté au moment critique. Fort de sa victoire, le sultan Selim occupe alors Damas sans guère rencontrer de résistance et s'empare de toute la Syrie et de la Palestine jusqu'au désert

du Sinaï, faisant de la Syrie un État tampon entre la frontière orientale de l'Empire ottoman et l'Égypte<sup>1</sup>.

Cependant, les efforts évidemment déployés par les nouveaux chefs pour reprendre en mains la Syrie, combinés à l'insistance des conseillers du Sultan et des émirs mamluk qui ont rallié le camp ottoman après la bataille de Halab et le poussent à couronner sa campagne par la conquête de l'Égypte, incitent Selim à poursuivre sa marche. Sans grande difficulté, il parvient alors en vue du Caire et met en déroute les troupes mamluk, commandées par Tūmān Bey, le dernier des sultans mamluk, lors d'une courte bataille, livrée à Raydāniyya le 23 janvier 1517. C'est alors la fin du sultanat mamluk.

La victoire des Ottomans sur les Mamluk n'a pas été due à la seule supériorité militaire, qui n'en est que la cause la plus évidente. La différence des situations économiques et politiques entre les deux États en est la raison principale. En Europe et en Asie Mineure, l'Empire ottoman étendait son emprise sur des territoires qui avaient une vie économique évoluée, fondée sur l'extraction de minerais et l'exploitation de matières premières. Ces activités se concentraient dans un certain nombre de centres de production aux relations commerciales internationales intenses, ce qui ouvrait de larges perspectives de croissance à l'Empire. L'État mamluk, en revanche, n'avait pratiquement aucune ressource minière et s'appuyait presque exclusivement sur l'agriculture et le commerce international transitant sur son territoire, dont l'élément principal, le commerce des épices d'Orient, était tombé peu de temps auparavant aux mains des Portugais, avec pour conséquence un déclin rapide des bénéfices. Par ailleurs, les importations de métaux précieux d'Afrique étaient en nette régression. Pendant longtemps, l'État mamluk s'était efforcé de résoudre ces problèmes par une utilisation systématique des réserves économiques internes, complétée par des confiscations et un alourdissement de la fiscalité, toutes mesures qui suscitaient parmi les autochtones la haine de la caste étrangère mamluk qui les exploitait et l'espoir d'une délivrance qu'apporterait la chute du régime.

La victoire de Selim à Marḍj Dabīḵ en 1516 allait avoir des répercussions profondes pour l'Asie occidentale et pour l'Afrique du Nord. Elle scellait le destin du sultanat mamluk d'Égypte, tout en épargnant à la Perse le choc d'une nouvelle invasion ottomane, et sauvait la Syrie d'une destruction certaine, lui assurant au contraire une période de stabilité qui allait lui permettre de se renforcer et, ironie du sort, de devenir à terme une menace permanente pour les Ottomans. La conquête de l'Égypte allait également modifier la politique ottomane, désormais axée sur la maîtrise des routes maritimes de la Méditerranée, et amener l'Empire à entreprendre la conquête d'autres pays arabes d'Afrique du Nord.

1. Aḥmad b. al-Ḥāḍīdj Abū 'l-'Alī, 1962, p. 143.



Le 6.1. sultan Selim I<sup>er</sup>, conquérant de l'Égypte.  
[© The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Les territoires nouvellement conquis comprenaient des régions revêtant une très grande importance économique et politique, mais aussi stratégique. L'Égypte offrait un intérêt tout particulier du fait de son agriculture intensive, de sa nombreuse population et de sa situation sur la mer Rouge qui imposait à ses nouveaux maîtres la tâche de continuer la lutte contre les Portugais pour la suprématie dans l'océan Indien. En outre, le prestige des sultans ottomans fut rehaussé par le fait qu'ils devinrent — comme avant eux les sultans mamluk — les gardiens des deux villes saintes de l'islam, La Mecque et Médine, et ceux des routes de pèlerinage d'Asie et d'Afrique.

Avant de quitter l'Égypte en septembre 1517, Selim plaça Khāyr Bey, l'ancien émir mamluk, à la tête de la province d'Égypte qu'il décida de maintenir à l'état d'entité administrative unique. Le temps qu'ont duré les fonctions de Khāyr Bey peut être considéré comme la période de transition

vers l'autorité ottomane sans partage sur le territoire nouvellement conquis. Khāyr Bey se vit confier la gestion de l'ensemble du territoire de l'ancienne Égypte, en dépit du fait qu'il ne disposait que de moyens limités pour appuyer son autorité. Il gouverna l'Égypte davantage en vassal du Sultan qu'en administrateur de province, bien que son mandat lui eût été renouvelé en termes officiels de telle sorte qu'il demeura en fonctions jusqu'à sa mort, en 1522. Il conserva son titre mamluk de *Malik al-umarā* (roi de ceux qui commandent), tenant sa cour selon le rituel des sultans mamluk. Il s'entoura également d'anciens dignitaires mamluk disposés à servir le nouveau régime, leur confiant non seulement des tâches importantes dans la gestion des finances mais aussi des charges politiques et militaires. En outre, les modalités de l'ancienne administration ne furent en rien modifiées et le personnel administratif demeura pour ainsi dire inchangé. L'organisation de la justice continua de reposer sur un système de quatre juges suprêmes, un pour chaque école de droit.

Le revenu de la province fut laissé par Selim à l'entier contrôle de Khāyr Bey. Quant aux présents régulièrement envoyés par Khāyr Bey à Istanbul, siège du pouvoir ottoman, ils représentaient des cadeaux payés sur ses deniers en témoignage de son allégeance personnelle au Sultan plutôt que des redevances de la province au Trésor de l'État.

Khāyr Bey déploya de grands efforts pour contrôler les ressources matérielles de la province. C'est pour y parvenir, mais aussi pour réduire le pouvoir politique des dignitaires mamluk, qu'il abolit les *ikṭā'* (fiefs féodaux) encore existants et les incorpora aux biens de l'État, leurs anciens détenteurs se voyant attribuer des salaires fixes versés par le Trésor provincial. Il révisa aussi le régime de la donation. Ces mesures permirent de faire un recensement cadastral complet et de mettre à jour les registres. Elles permirent en outre à Khāyr Bey de s'acquitter du devoir qui lui incombait : assurer l'approvisionnement en blé des deux villes saintes, La Mecque et Médine.

Les pouvoirs de Khāyr Bey n'étaient cependant pas illimités. Le sultan Selim avait laissé un fort contingent de troupes stationné en Égypte, destiné à consolider le pouvoir ottoman et dissuader, le cas échéant, les Mamluk de toute tentative pour se ressaisir du pouvoir. Ces troupes étaient composées de deux corps d'infanterie, à savoir un détachement de janissaires et un détachement d'*ʿazabān*, et de deux corps de cavalerie, celui des *tūfenkçiyān* et celui des *gönüllüiyān*. Les janissaires avaient pour mission la plus importante de garder la citadelle du Caire, centre administratif, siège du gouvernement et du Trésor de la province. Les *ʿazabān* étaient chargés de surveiller les routes menant au Caire et de former les garnisons des forts construits dans les zones agricoles pour assurer leur protection contre les raids des nomades. Les deux détachements de cavalerie étaient utilisés pour assurer l'application progressive des nouvelles décisions de Khāyr Bey sur l'ensemble du territoire égyptien. Afin de maintenir son autorité sur ces unités mal disciplinées, Khāyr Bey forma ses propres troupes de cavalerie, recrutées parmi d'anciens et de nouveaux mamluk.



6.2. Des janissaires. Miniature turque du XVI<sup>e</sup> siècle.  
[Topkapi Museum, Istanbul. © Sonia Halliday Photographs.]

Au moment de la mort de Khāyr Bey, en 1522, le processus d'incorporation du Caire, l'ancienne capitale d'un État indépendant pendant des siècles et ramené au rang de province ottomane, était pleinement lancé et tout paraissait indiquer qu'il était sur le point d'aboutir.

## L'administration ottomane et les conflits au sein de la classe dirigeante

Le début de la nouvelle période — qui s'ouvrit à la mort de Khāyr Bey — fut marqué par une révolte contre la suprématie ottomane. Outre une timide tentative d'insurrection contre le premier vice-régent organisée par deux administrateurs régionaux mamluk, et rapidement réprimée, une tentative plus sérieuse de libération de l'Égypte prit la forme d'une révolte déclenchée par le nouveau vice-régent Aḥmad Paṣha en 1524. Celui-ci se proclama sultan d'Égypte et battit sa propre monnaie. Il réussit à se gagner l'appui de quelques « tribus » arabes et à prendre la citadelle du Caire. Mais il fut ensuite expulsé du Caire après avoir été trahi par les chefs bédouins qui l'avaient d'abord soutenu<sup>2</sup>.

À la lumière de ces événements, il devint évident que le gouvernement d'Istanbul devait définir en termes clairs le statut de l'Égypte au sein de l'organisation de l'Empire ottoman. C'est ce qui fut fait par un acte juridique spécial, le *Ḳānūn Nāme*, qui visait à réglementer la vie politique, militaire, civile et économique de l'Égypte. Ce décret introduisit en fait, en Égypte, le système d'administration ottoman. Dans le cadre de ce système, le vice-régent, dénommé *wālī*, qui avait toujours eu le rang de pacha, se voyait attribuer certains privilèges que n'avaient pas les vice-régents des autres provinces et qui étaient inspirés des formes en usage à la cour d'Istanbul. Il recevait comme siège la citadelle du Caire, capitale des anciens sultans. Quatre fois par semaine, il convoquait une réunion du *Dīwān*, principal conseil exécutif de la province, composé des commandants des corps de troupe, de représentants des Administrations des finances et de la cour, des commandants des ports et d'autres hauts dignitaires. Le prestige attaché à la fonction de *wālī* fut encore renforcé par la création de sa garde personnelle, appelée *Müteferriḳas*, exactement comme la garde personnelle du Sultan à Istanbul<sup>3</sup>.

Le *Ḳānūn Nāme* reprenait un certain nombre de formes et de coutumes administratives des Mamluk en matière d'administration civile et financière. L'Égypte était divisée en quatorze districts placés sous l'autorité d'un *kāshif* qui avait la charge d'entretenir le système d'irrigation et de lever l'impôt sur

2. La révolte d'Aḥmad Paṣha est en général reliée à des plans ourdis par les Safavides contre les Ottomans et qui comportaient aussi des activités subversives en Égypte.

3. En outre, la réception d'un nouveau vice-régent par les dignitaires locaux était réglée par un cérémonial spécial.

les cultivateurs. La région située au sud d'Asyūt fut laissée sous la tutelle des *shaykh* arabes du groupe des Hawwāra qui avaient obtenu la souveraineté sur ce territoire après 1517 et que Khāyır Bey avait aussi reconnu comme régents du haut Nil.

Une section importante du *Ķānūn Nāme* était celle qui instituait officiellement les *odjak*, troupes impériales introduites en Égypte par Selim I<sup>er</sup><sup>4</sup>. Les janissaires furent récompensés de leur loyauté pendant la révolte d'Aḥmad Paṣha en devenant l'appui principal du pouvoir du Sultan : leur commandant, l'*agha*, était l'un des membres les plus éminents du *Dīrwān* et, en outre, la Monnaie égyptienne était installée dans leur cantonnement situé à l'intérieur même de la citadelle. Les Mamluk furent eux aussi récompensés par la création d'un nouvel *odjak*, celui des *umerā-i-sherākise* (émirs circassiens) auquel s'intégrèrent progressivement des Mamluk du Caire, tout comme dans l'*odjak* des *müteferriķas* ou dans celui des *ghaushes*, corps central des messagers créé par le *Ķānūn Nāme*.

Toutes les troupes cantonnées en Égypte recevaient une solde régulière versée par le Trésor provincial égyptien. Les plus hauts dignitaires — le *wālī*, le juge suprême (qui remplaçait à lui seul les quatre juges suprêmes) et les vingt-quatre hauts dignitaires de l'armée et de l'Administration, les *sandjak bey* — recevaient un salaire annuel, le *sāliyāne*, versé par le Trésor égyptien.

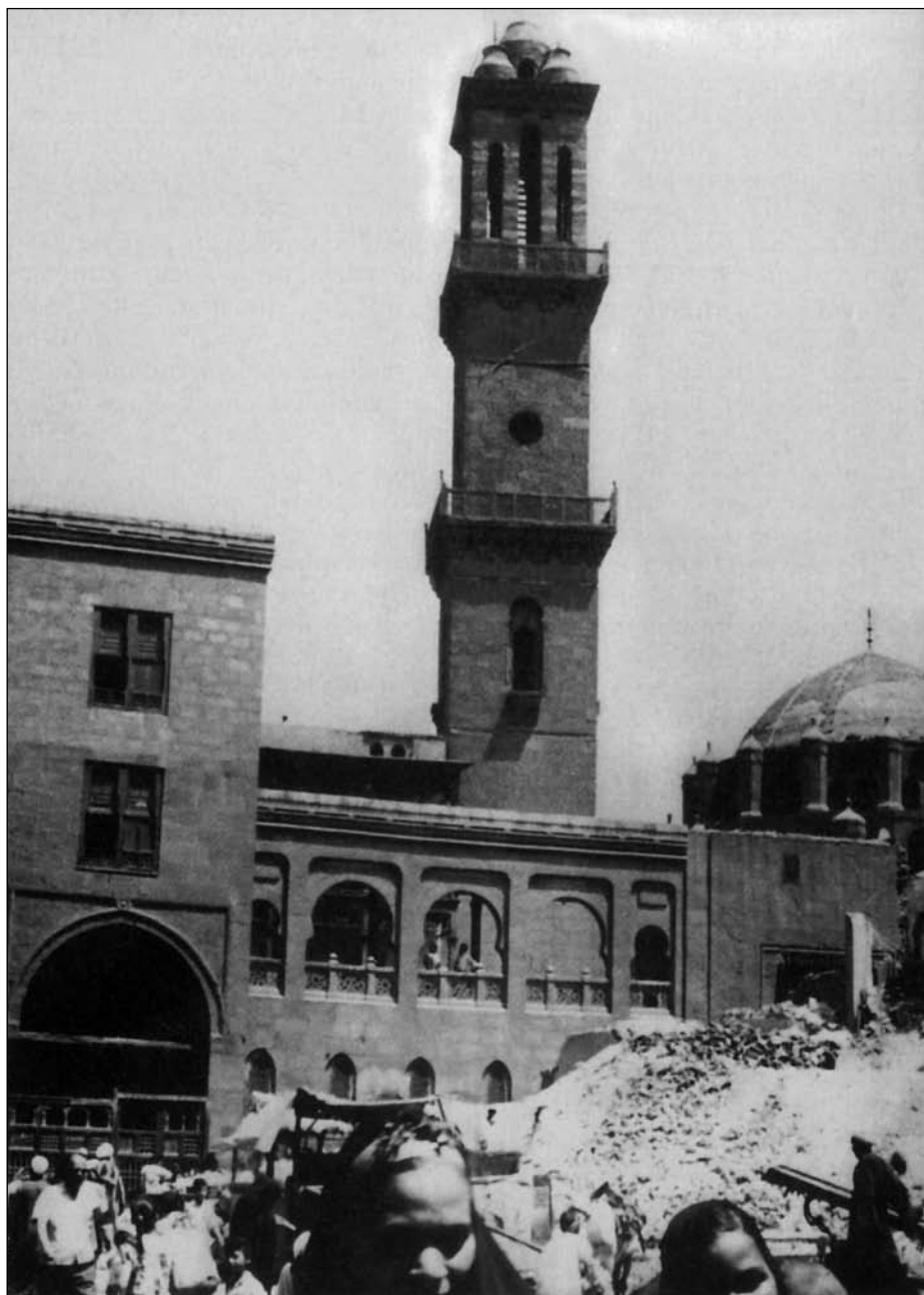
Ces salaires et émoluments étaient payés sur la recette de l'impôt foncier, des impôts et droits perçus sur les activités productrices et commerciales des habitants des bourgs et des cités, et de la capitation à laquelle étaient assujettis les adeptes d'autres religions que l'islam. Ces impôts étaient perçus dans le cadre d'un nouveau système administratif et financier mis en place en Égypte et en vertu duquel à chaque village ou groupe de villages correspondait un *muķata'āt*, qui était une circonscription à la fois financière et administrative. Chaque *muķata'āt* était administré par un responsable civil appelé *emīn*<sup>5</sup>.

L'ensemble du système fiscal reposait sur le fermage féodal payé sous la forme d'un impôt foncier<sup>6</sup> qui était levé par les administrateurs de chaque région. Les impôts appliqués aux habitants des villes étaient levés par des *kāshif*, appelés *emīn* (percepteurs dans ce cas-là), qui touchaient un salaire annuel fixe indépendant du montant de la recette des impôts. Les *shaykh* arabes de la région d'Asyūt se voyaient attribuer, chacun, dans le cadre du

4. Les troupes ottomanes étaient composées des six *odjak* suivants : celui des *müteferriķa*, des *cauvshan*, des *gönüllüyān*, des *tüfenķiyān*, des *azabān* et des *mustahfizān*. Sulaymān leur en adjoignit un septième, celui des *Ķerākise* (des Circassiens). Voir A. K. Rafik, 1963, p. 144-146.

5. S. J. Shaw, 1962a, p. 31.

6. Le rendement de l'impôt foncier n'était pas connu avec exactitude à l'époque de la promulgation du *Ķānūn Nāme*, le recensement cadastral n'étant pas encore achevé, ce qui n'eut pas lieu avant 1576. Toutefois, comme grâce à l'ordre et à la sécurité qui régnaient en Égypte au XVI<sup>e</sup> siècle les campagnes égyptiennes prospéraient et la superficie des terres arables s'augmentait de terres remises en culture ou de nouveaux champs, ce ne fut que le plan cadastral de 1608 qui présente l'inventaire complet de toutes les terres agricoles.



6.3. Façade en faïence de la chambre funéraire d'Ibrāhīm, *agha* des janissaires, vers 1062/1652, dans la mosquée d'Aqşunqur (747/1346-748/1347). [Institut d'égyptologie, Université Charles, Prague.]



système de l'*iltizam*, une circonscription dans laquelle ils pouvaient, en qualité de *multazim*<sup>7</sup>, lever des impôts et en conserver le produit à condition de garantir le travail agricole et de verser une part fixe de leur recette au Trésor provincial en échange du privilège octroyé.

À partir de 1525, l'excédent dégagé après couverture des dépenses était envoyé chaque année à Istanbul et non plus au Hedjaz. L'envoi régulier de ce *hazne* ou *hazine* (trésor) était l'une des tâches les plus importantes du vice-régent. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, le *hazine* fut envoyé régulièrement et son montant total dépassa plusieurs fois la somme convenue de 400 000 guldens<sup>8</sup>. Une certaine somme d'argent était également consacrée à l'achat de denrées agricoles destinées aux cuisines du Sultan. L'Égypte s'acquittait par ailleurs de ses obligations envers La Mecque et Médine<sup>9</sup>.

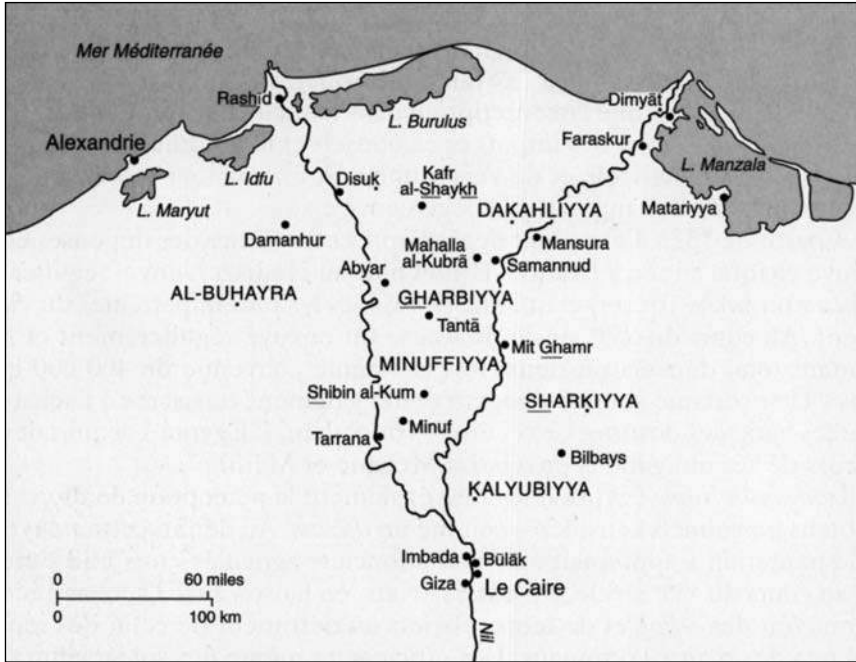
Le *Kānūn Nāme* égyptien légalisa également la perception de droits sur les biens personnels considérés comme un *iltizam*. Au début, cette nouvelle réglementation s'appliquait aux avoirs fonciers agricoles, puis elle s'étendit, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, à d'autres avoirs, en liaison avec l'accroissement du pouvoir des *odjak* et de leurs officiers au détriment de celui des représentants des maîtres ottomans. Les officiers, et même des soldats du rang, s'octroyèrent progressivement toutes les fonctions permettant de contrôler les richesses tandis que les percepteurs étaient peu à peu réduits à des rôles de simples fonctionnaires sans aucune influence sur la collecte de l'impôt ou sur tout autre aspect de la politique fiscale.

Ce processus était à l'image du changement qui s'opérait dans les rapports politiques au sein de la classe dirigeante. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir politique dans le pays se cristallisa autour de deux groupes distincts : d'une part, les dépositaires officiels du pouvoir politique, nommés par le gouvernement central, avec à leur tête le *wālī*, et, d'autre part, les *odjak* et leurs officiers et les *sandjak bey* et leurs mamluk. Bien qu'il n'eût pas de caractère officiel, ce groupe-là disposait du pouvoir militaire et économique et, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il se mit à peser d'un poids de plus en plus manifeste dans la vie politique de l'Égypte.

7. Selon le système de l'*iltizam* qui, vers 1658, remplaça le système du *muḳata'āt*, les terres appartenant à chaque village ou groupe de villages étaient proposées aux enchères publiques. Les plus offrants (*multazim*) acquéraient le droit de lever des impôts auprès des paysans, les terres devenant ainsi leurs *iltizam*.

8. Correspondant à 16 millions de paras d'argent égyptiens.

9. Il y eut une réorganisation générale du système des donations créé par les sultans mamluk pour La Mecque et Médine, les sultans ottomans en ajoutant de nouvelles. L'Égypte envoyait non seulement des sommes d'argent considérables mais aussi des dons en nature et, en particulier, du blé au Hedjaz. En outre, elle versait aussi un don pour la *Ka'ba*, prélevé sur un compte de fonds spéciaux.



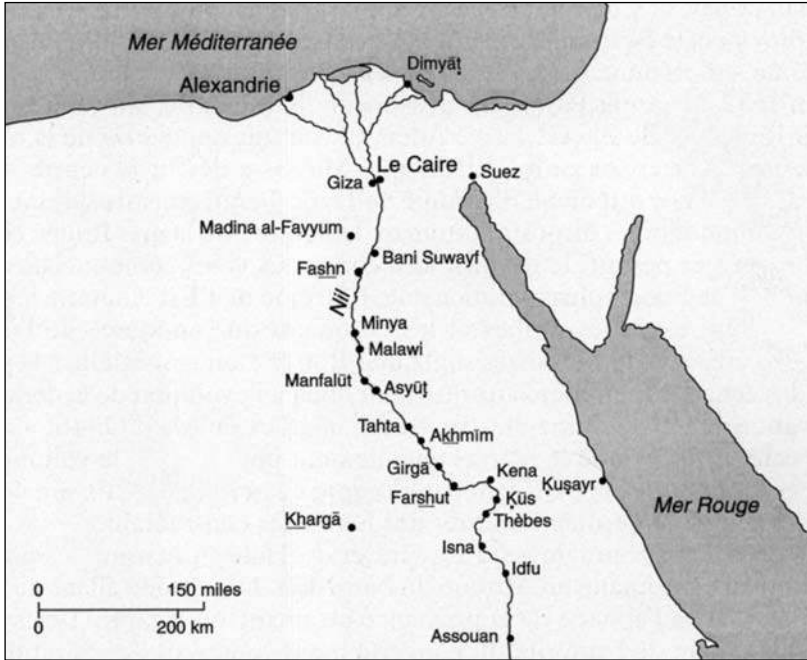
6.4. La basse Égypte (*al-Delta*).

[Source : d'après 'Abd al-Rahim 'Abd al-Rahman et Wataru Miki, *Village in Ottoman Egypt and Tokugawa Japan. A comparative study*, Institut pour l'étude des langues et des cultures de l'Asie et de l'Afrique, Tokyo, p. II. Carte publiée avec l'aimable autorisation du professeur Wataru Miki, Université Keio, Tokyo.]

## L'influence ottomane en Afrique du Nord-Est

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Égypte joua un rôle important dans la politique expansionniste de l'Empire ottoman. Sa position géographique faisait d'elle le trait d'union naturel entre la Méditerranée et l'océan Indien. La route commerciale qui amenait les marchandises d'Orient en Europe passait par la mer Rouge et l'Égypte<sup>10</sup>. À l'époque de la conquête de l'Égypte par le sultan Selim en 1517, le commerce avec l'Orient était aux mains des navigateurs portugais. Une fois l'Égypte soumise, il restait aux Ottomans à éliminer, si possible, les Portugais de l'océan Indien, ou au moins à s'efforcer de faire obstacle à leur pénétration en mer Rouge.

10. Entre 1560 et 1570, il fut même envisagé de creuser un canal à travers l'isthme de Suez. La suggestion, faite par le grand vizir Mehmed Pasha Sokollu, tomba ensuite dans l'oubli.



#### 6.5. La moyenne Égypte et la haute Égypte (*al-Saïd*).

[Source: d'après 'Abd al-Rahim 'Abd al-Rahman et Wataru Miki, *Village in Ottoman Egypt and Tokugawa Japan. A comparative study*, Institut pour l'étude des langues et des cultures de l'Asie et de l'Afrique, Tokyo, p. II. Carte publiée avec l'aimable autorisation du professeur Wataru Miki, Université Keio, Tokyo.]

Une bonne occasion d'intervenir dans l'océan Indien leur fut fournie par le gouverneur du Gujarât lorsqu'il insista auprès du sultan Sulaymān pour obtenir de l'aide contre les Portugais qui avaient occupé le port de Diu. La campagne fut confiée au vice-régent d'Égypte, Sulaymān Paṣha. Sur la route de Diu, en 1538, il prit Aden, au Yémen, qu'il soumit à l'Administration ottomane. Bien que n'ayant pas réussi à chasser les Portugais de Diu, il débarqua au port de ḳuṣayr en haute Égypte et, après avoir atteint Assouan, il poursuivit sa marche le long du Nil jusqu'au nord de la Nubie. Il expulsa les tribus arabes de la vallée du Nil et atteignit Wādī Halfa. Sur l'île de Sāy, il construisit une forteresse qui allait devenir l'avant-poste le plus méridional de l'Égypte ottomane.

L'autorité était difficile à maintenir dans cette région éloignée de la haute Égypte qui était dominée par les *shaykh* hawwāra. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il fallut y rétablir la suprématie ottomane. Une expédition commandée par l'ancien *wālī* du Yémen, Özdemir Paṣha, réoccupa Ibrīm, Assouan et Sāy, et

y établit des garnisons de troupes bosniennes. Une nouvelle province, le Berbéristan, fut créée et placée sous l'autorité d'un *kāshif*, lui-même subordonné directement au *wālī* du Caire.

En 1557, Özdemir Pasha prit possession de Massāwa, sur le littoral de la mer Rouge, et de Zaylā<sup>c</sup>, face à Aden, et conquiert une partie de la région intérieure appartenant au roi d'Éthiopie. Massāwa devint le centre d'une nouvelle province ottomane d'Afrique, le Ḥabesh, qui constitua dès lors un élément important du dispositif ottoman de défense de la mer Rouge contre les Portugais et permit de garantir la sécurité des voies commerciales vers le Yémen et le littoral plus méridional de l'Afrique de l'Est. Comme les Portugais avaient exclu les Arabes et les Ottomans du commerce de l'océan Indien, la création de ces postes sur la mer Rouge était essentielle à la poursuite des échanges commerciaux qui, pour obéir à l'évolution de la demande internationale, se détournèrent des traditionnelles épices d'Orient au profit du café. Étant donné le nouvel engouement pour le café, le volume des échanges commerciaux transitant par l'Égypte ne perdit guère de son importance et ce pays continua d'en tirer des bénéfices considérables.

La création des provinces d'Égypte et du Ḥabesh marqua le sommet de l'influence ottomane en Afrique du Nord-Est. La période allant de 1517 à 1580 constitua l'apogée de la puissance ottomane en Égypte. Les symptômes du déclin de l'autorité du gouvernement central et de ses représentants n'étaient pas encore apparus; au contraire, leur pouvoir allait en se renforçant. En 1575, par exemple, dans la partie méridionale du pays, les régions situées au sud de la ville de Girgā furent réunies en une entité administrative unique, et c'est ainsi que la province de Haute-Égypte vit le jour en 1583, les chefs hawwāra étant alors remplacés, en tant qu'administrateurs, par un dignitaire envoyé par Le Caire.

La Haute-Égypte avait, de tout temps, occupé une place à part dans l'organisation politique des États de la vallée du Nil. Elle se distinguait du reste de l'Égypte par ses traits politiques, ses systèmes sociaux, ses particularités ethniques et religieuses et sa géographie. Du fait qu'elle était si différente, elle avait été à maintes reprises le refuge de mouvements dirigés contre le pouvoir en place<sup>11</sup>. Son importance politique fut renforcée par le rôle économique qui était le sien, du fait, notamment, qu'elle commandait les routes commerciales et le trafic sur le Nil. L'intérêt et le respect portés par les Ottomans à ce territoire essentiel se traduisirent concrètement par le statut spécial qui lui fut attribué dans le cadre de la gestion administrative de l'ensemble de la province égyptienne.

11. La sous-province de Haute-Égypte était aussi très vaste et sa superficie s'accrut même au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1640, les *kabīla* arabes furent expulsées de la région de Bahnasā, en 1694 de la région d'Asyūṭ et d'Aftīh et, en 1698, des environs d'Assouan, de Manfalūt et de Mīnya.

Ainsi, l'administrateur de la Haute-Égypte, tout comme celui de l'ensemble de l'Égypte, portait le titre de *wālī* et venait au second rang dans la hiérarchie administrative, juste après l'administrateur de la province entière. Le poste était tenu exclusivement par un dignitaire du rang de *sandjak bey*. Le vaste dispositif administratif et financier dont il avait la charge était organisé selon le système en vigueur dans la basse Égypte. Son importance politique et son loyalisme étaient également soulignés par l'effectif considérable des forces armées placées à sa disposition.

## Les conflits militaires internes

La période de paix interne inaugurée par la répression de la rébellion d'Aḥmad Paşa en 1524 dura approximativement soixante ans. Dans les années 1580, la situation de dépendance dans laquelle l'Égypte se trouvait à l'égard du développement socio-économique général de l'Empire ottoman l'amena à ressentir les premiers symptômes de difficultés économiques qui ne tardèrent pas à déclencher des conflits féroces entre les diverses composantes de la caste militaire dirigeante.

Quelques révoltes militaires éclatèrent entre 1598 et 1609, fomentées par les cavaliers économiquement faibles du corps des *spahi*, qui avait été le plus durement touché par la récente inflation galopante. Les premiers épisodes de ces luttes internes eurent pour effet d'affaiblir la position des vice-régents, qui ne parvenaient à s'acquitter de leurs obligations envers le Sultan qu'en exploitant la rivalité entre le corps des *spahi* et l'armée restée loyale des *odjak* tout en s'efforçant de pondérer les deux groupes pour préserver la paix dans la province. Ces révoltes aboutirent également à l'exclusion définitive du corps des *spahi* de la lutte pour le pouvoir qui opposait entre eux les *odjak*.

Les années suivantes virent s'accroître l'importance des vingt-quatre *sandjak bey*, qui formaient un groupe analogue, à certains égards, à celui des grands émirs de l'ancien sultanat. De par leur rang, ils étaient habilités à remplir les charges politiques les plus élevées. En règle générale, jusque vers 1620, ils occupaient les fonctions de *serdar*, c'est-à-dire de commandant de corps de troupes stationnées en Égypte ou opérant hors de ses frontières. Il leur était confié en outre le commandement des unités d'escorte du *hazine* égyptien envoyé à Istanbul (charge dite de l'*amīr al-khazna*) et celui des troupes de protection des caravanes de pèlerins en route vers La Mecque (charge dite de l'*amīr al-Haǧǧidj*). C'est aussi parmi eux que fut désigné l'administrateur de la Haute-Égypte. En tant que *defterdār*, ils étaient également placés à la tête de l'Administration des finances de la province. À titre d'indice de leur influence politique croissante, signalons qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est l'un d'eux qui fut appelé à exercer les fonctions de *ķā'im maķam* (adjoint du vice-régent).

Tout en jouant habilement des pouvoirs économique et militaire des vice-régents, les beys consolidèrent les positions qu'ils avaient graduellement

acquises, gagnant, en tant que percepteurs, le contrôle d'une grande partie des avoirs fonciers.

Leur premier pas à découvert sur la scène politique fut la déposition, en 1631, du vice-régent, Mūsā Pasha, qu'ils remplacèrent par un vice-régent adjoint de leur choix, Riḍwān Bey al-Faḳārī, qui était issu de leurs rangs. Malgré les protestations de Mūsā Pasha, la Sublime-Porte entérina leur volonté. Ainsi se créa un précédent qui autorisa la procédure à se répéter à plusieurs reprises ensuite. Bien que la raison invoquée pour la déposition de Mūsā Pasha eût été l'assassinat de Ḳaytās Bey et la confiscation de ses biens, les motifs des beys et des *odjak* étaient en vérité beaucoup plus profonds : Mūsā Pasha avait commencé à réviser à la baisse leurs émoluments. En 1517, les militaires avaient été autorisés à percevoir des *himāye* (redevances de protection), qui étaient en principe des dépôts de garantie protégeant les habitants des villes conquises contre le pillage. Même les habitants du Caire les avaient versés. Au fil des ans, cependant, ces redevances n'avaient cessé de s'alourdir, devenant pour les soldats un moyen de s'enrichir en exploitant la population urbaine. Mūsā Pasha avait voulu mettre fin à ce qui constituait une taxation illégale des citadins, et c'était ce qui avait causé sa perte. Quant aux *odjak*, qui venaient de renforcer leur position en admettant parmi eux des commerçants et des artisans qui bénéficiaient désormais des mêmes privilèges qu'eux sous forme de droits d'extorsion, ils étaient trop puissants pour que le gouvernement d'Istanbul prétendît mettre un terme à leurs menées.

Mūsā Pasha fut donc remplacé par Riḍwān Bey al-Faḳārī qui gouverna comme vice-régent jusqu'à sa mort en 1656. Il était la personnalité la plus remarquable de la Faḳārīya, qui était une association politique regroupant des beys et leur suite mamluk. À cette association s'opposait un autre parti, la Ḳāsimīya, qui était également formé de beys et de leur suite et qui, comme la Faḳārīya, recherchait aussi des alliés parmi les nomades et les gens des villes. À cela s'ajoutait le fait que la lutte entre ces deux groupes partageait également les *odjak*, les janissaires se rangeant avec la Faḳārīya et les *'azabān* avec la Ḳāsimīya, si bien que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, c'était l'ensemble de la société égyptienne qui se trouvait divisée en deux camps.

Riḍwān Bey consolida sa position en obtenant du Sultan un décret qui le nommait commandant à vie de la caravane des pèlerins, tandis que son allié 'Alī Bey était nommé à vie *wālī* de Haute-Égypte par un autre décret du Sultan. La Faḳārīya était donc bien placée dans la vie politique, avec ses principales personnalités solidement établies au sommet de la hiérarchie de la province. Autour de 1650, elle dominait complètement Le Caire. Cependant, après la mort de Riḍwān Bey, des hommes plus jeunes s'emparèrent des positions clés au sein de la Faḳārīya, y faisant preuve d'une témérité qui suscita des désaccords parmi ses membres et entraîna bientôt son effondrement.

En 1660, après avoir chassé la Faḳārīya du Caire, la Ḳāsimīya réussit, avec l'appui du vice-régent, à obtenir (pour une courte durée) la charge de vice-

régent de Haute-Égypte, ainsi que celle de vice-régent adjoint de la province. Cependant, avant qu'elle ait pu consolider sa position, son chef Aḥmad Bey Boshnagī fut assassiné, en 1662, sur ordre du vice-régent lui-même.

Ces événements témoignaient des efforts de la Sublime-Porte pour restaurer son autorité sur l'Égypte. Une preuve incontestable de son succès, dû à une habile exploitation des dissensions entre les partis concurrents, fut le fait que, dès 1661, il lui fut possible de suspendre tout le personnel non militaire dans les sept *odjak* et d'imposer aux *multazim* un accroissement de 20 % des versements prélevés sur leurs fiefs, afin de combler le déficit du *hazine* provoqué par la forte inflation. Ces mesures suscitèrent le mécontentement, mais la cour d'Istanbul passa outre et prit des mesures supplémentaires. En 1670, Kara Ibrāhīm Paşa reçut l'ordre d'appliquer une réforme fiscale en Égypte en s'appuyant sur l'armée. Après un remaniement radical du budget et quatre années d'intenses négociations avec toutes les parties intéressées, il réussit à doubler le montant du *hazine*, qui passa de 15 à 30 millions de paras. (Certains fiefs importants demeuraient aux mains des *odjak* et cela, Kara Ibrāhīm dut le confirmer en 1672.)

Les principes de cette réforme établirent les références pour la résolution des problèmes fiscaux durant toute la période qui suivit, jusqu'en 1798. Les résultats acquis, toutefois, ne furent pas de longue durée et, rapidement, le montant du *hazine* baissa de nouveau. Cela, parce que la décision de réduire l'influence économique des *odjak* (dont les ressources financières comprenaient à la fois des bénéfices légaux et des prélèvements illicites) au bénéfice du Trésor de l'État vint trop tard. La légalisation, en 1672, des titres sur les fiefs encore existants renforça la position des janissaires et des *ʿazabān*, c'est-à-dire des *odjak* qui s'étaient partagé le *mukataʿāt* le plus lucratif<sup>12</sup>, au détriment des *ghaushes* et des *müteferrikas*. La réforme fiscale accomplie transforma un système jusque-là ouvert, dans lequel il était possible d'opérer facilement des changements dans la répartition des fiefs, en un système clos dont les divers groupes étaient engagés dans une vive controverse.

Le nouvel état de choses amené par l'affaiblissement de la position du pacha au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et par l'élimination des coteries de beys dans les années 1660 permit aux *odjak* de s'emparer des réseaux qui exploitaient les habitants des villes<sup>13</sup>. Les beys, qui n'avaient

12. Les janissaires étaient les bénéficiaires des recettes des douanes de tous les ports égyptiens à l'exception de Suez dont la recette revenait au vice-régent. Les *ʿazabān* contrôlaient les bénéfices des greniers à blé et des ports de débarquement de Būlāk et du Vieux Caire, ainsi que la taxe sur les jeux.

13. L'ambition qu'avaient les *odjak* d'être légalement titulaires de *mukataʿāt* et de créer des sources de revenus illicites était renforcée par le rapprochement incessant qui avait lieu entre eux et la population locale et les incitait de plus en plus fréquemment à se livrer à une activité économique et à accepter des commerçants et des artisans dans leurs rangs. Leurs clients étaient en particulier de riches marchands de café. Ce rapprochement fut à la base de la perception par les *odjak* de l'*himāye* et d'un prélèvement de 10 % sur l'héritage d'un client décédé. Les nouveaux membres des *odjak* ne perdaient rien à l'affaire. Les *odjak* leur donnaient une protection au titre de laquelle ils se trouvaient exemptés des dispositions légales généralement en vigueur et qui faisait d'eux les bénéficiaires d'un statut préférentiel lié aux intérêts des *odjak*.

aucun moyen de participer à cette exploitation, continuaient de tirer leurs revenus des propriétés agricoles, ce qui faisait d'eux les exploités de la population rurale.

Entre 1670 et 1750 environ, la vie politique devint encore plus compliquée. Elle était influencée non seulement par les dissensions entre les *odjak* mais aussi par les conflits que créaient en leur sein des affiliations divergentes. L'attitude des factions internes était déterminée à la fois par leur relation avec le puissant *odjak* des janissaires et leur liaison avec l'un des vieux partis, Faḳārīya et Ḳāsimīya. La rivalité entre les deux partis s'était déjà transposée à l'intérieur des *odjak* eux-mêmes, dans lesquels chacun d'eux créait son propre groupe au moyen duquel il s'efforçait de dominer l'*odjak* entier. Ainsi, les deux éléments de base du pouvoir économique et politique de la classe dirigeante étaient l'objet de conflits : la possession, et leur éventuelle redistribution, des fiefs et les prélèvements illégaux sur les résultats de l'activité économique des membres des *odjak* ainsi que les redevances perçues illicitement pour la protection des commerçants et des artisans dépendant des *odjak*<sup>14</sup>.

L'*odjak* dans lequel les relations étaient le plus tendues était celui des janissaires, dont la position dominante s'appuyait sur la détention des fiefs ou réseaux urbains les plus rentables. Pendant près de vingt ans, le janissaire Bashodabashi Küchük Mehmed fut le protagoniste de la lutte au sein de cet *odjak*. En 1680, il fut expulsé d'Égypte à la suite du conflit qui l'opposait aux principaux officiers de son *odjak*. Mais il y revint plus tard et il rejoignit sans tarder l'*odjak* des *gönüllüyan*, où il gagna l'appui de l'*agha* qui l'introduisit auprès de la Faḳārīya. Avec l'aide du chef de ce parti, Ibrāhīm Bey, Küchük Mehmed réussit, en 1692, à débarrasser l'*odjak* des janissaires de ses commandants *kasīmī* et, à partir de là, à s'en assurer la domination. Peu après, il fit approuver par les plus hauts dignitaires de l'ensemble des sept *odjak* sa décision d'abolir certaines redevances de protection et toutes les autres redevances illégales exigées par les percepteurs janissaires et *ʿazabān* des douanes d'Alexandrie, de Rashīd et de Būlāḳ. Avec l'appui du *wālī*, il réussit à faire exécuter sa décision. La principale raison de cette « nouvelle orientation », qui était incontestablement favorable aux couches inférieures de la population des bourgs et des villes et qui mua de nombreux membres de l'*odjak* des janissaires en ennemis jurés de Mehmed regroupés autour de Mustafā Ḳazdoḡlu, se trouva sans doute dans la crainte de voir se reproduire les émeutes de 1678 qui avaient été causées par l'inflation continue et par une forte hausse du cours du blé.

14. Ces dispositions fiscales, contraires aux principes de la loi islamique (*shariʿa*) comme à la réglementation en vigueur, furent critiquées comme des abus (*maẓālim*) et les dirigeants de l'État central demandèrent expressément leur suppression, en particulier afin de prévenir d'éventuelles difficultés politiques. L'essentiel de la charge de l'exploitation était supporté par les couches populaires, dont la situation fut aggravée par de mauvaises récoltes et leur cortège de prix forts, de famines et d'épidémies. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (en 1678, 1687 et 1695), la résolution des contradictions au sein de la classe dirigeante s'accompagna aussi des premières émeutes importantes dans le peuple, lesquelles influencèrent de toute évidence l'attitude des principaux agents politiques.



Durant l'été 1694, la tension atteignit un degré critique dans l'*odjak* des janissaires. En outre, le faible débit du Nil provoqua, cet été-là, une hausse subite du prix du blé. Fidèle aux principes de sa politique, Küçük Mehmed prit des mesures contre les spéculateurs potentiels en fixant le prix du blé et en organisant sa distribution de telle manière que les intermédiaires ne pussent y prendre part. Ces mesures eurent pour effet de rapprocher l'opposition janissaire et l'*odjak* des *ʿazabān* qui tenaient les magasins de céréales. Le conflit atteignit son point culminant avec l'assassinat de Küçük Mehmed, qui permit aux *odjak* de retrouver la jouissance de leurs fiefs perdus en même temps que la liberté de décider des prix des denrées alimentaires. Il s'ensuivit une hausse brutale des prix de tous les articles de première nécessité qui déclencha une famine, en 1695, suivie de l'épidémie de 1696. Il fallut les crues abondantes du Nil de 1697 pour mettre fin à cette période difficile.

Depuis 1688, l'état de crise se trouvait amplifié par une érosion continue de la valeur de la monnaie et, vers 1692, la situation était extrêmement grave. Pour essayer de combler le déficit du *hazine*, l'Administration provinciale augmenta de 4% les impôts dus par les *iltizam*, ce qui n'empêcha pas la Sublime-Porte d'exiger que le *hazine* fût envoyé en monnaie d'or ou d'argent. Cette exigence se heurtait à une vive opposition des *odjak* auxquels la dépréciation de la monnaie procurait de gros bénéfices, tout comme à leurs clients, les marchands. Ce fut leur opposition qui fit échouer, en 1697, la tentative de réforme financière et de transformation du système fiscal conçue par l'expert financier Yāsīf al-Yahūdī<sup>15</sup>.

Une nouvelle série de hausses des prix résultant d'un afflux de monnaies dévaluées provenant des autres régions de l'Empire, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, offrit aux janissaires l'occasion de subtiliser aux *ʿazabān* le monopole du commerce des céréales. Une fois encore, le problème principal s'avéra être celui de la perception de l'*himāye* auquel aucun des *odjak* n'était disposé à renoncer. Pour sortir de l'impasse, un compromis qui éludait le problème principal mais revêtait une forme acceptable pour les *odjak* fut trouvé. Il fut décidé que les pièces dévaluées ne pourraient être utilisées que pour leur poids de métal et que des pièces d'argent fin (*fidda dīwānī*) seraient frappées à leur place. Simultanément, la liste des prix des articles de première nécessité était publiée et l'exportation de café vers les pays chrétiens était interdite. Le décret portant création de monnaie contribua sans doute à ralentir le déclin du para égyptien, mais les décisions acceptées furent sans effet sur le principal problème socio-économique, à savoir les redevances de protection. C'est pourquoi la tension demeura vive entre les *odjak*, une nouvelle crise politique se profilant à l'horizon.

Cette crise éclata vers 1710, avec pour cause première les problèmes soulevés par les exportations de café à destination des pays chrétiens. L'aug-

15. La réforme proposait, entre autres, l'estampillage de la monnaie, la perception d'un droit de 10% sur le café en stock, l'établissement d'un monopole d'État sur la torréfaction du café, l'apposition d'une marque de fabrique sur les textiles et l'imposition des maisons et boutiques par l'État.

mentation rapide de leur volume, correspondant à une demande européenne sans cesse croissante, fit s'envoler les prix du café. Les négociants en gros et leurs protecteurs janissaires en tirèrent de tels bénéfices que les autres *odjak* en furent outrés. Le problème de l'*himāye* revint donc sur le devant de la scène. Il n'y avait pas moyen de le résoudre sans ambiguïté en coupant court à toute discussion à cause de la division qui régnait dans l'*odjak* des janissaires entre partisans de la Faḳārīya et partisans de la Ḳāsimīya. Le différend fut alors à l'origine d'un affrontement d'une férocité sans précédent au sein de l'*odjak*, et même les beys s'en mêlèrent.

Le personnage le plus important de l'affaire était le janissaire Bashoda-baḫḫi Iḫrandj Aḫmad, qui était en faveur de la participation de ses condisciples aux activités économiques. Il était soutenu par la Faḳārīya, mais cela n'empêcha pas la Ḳāsimīya d'obtenir son expulsion de l'*odjak* en 1707. Au début de l'année 1709, la tension avait atteint un degré tel que les janissaires se trouvaient isolés en face de rivaux unis et Iḫrandj Aḫmad, avec l'appui de la Faḳārīya, fut réintégré dans l'*odjak*. La mesure fut suivie de l'expulsion des officiers favorables à la Ḳāsimīya qui s'étaient prononcés pour l'expulsion d'Iḫrandj Aḫmad en 1707. Cet acte cimentait la position de la Faḳārīya dans l'*odjak* et l'unité des partisans de la politique d'Iḫrandj Aḫmad, mais un coup grave fut porté aux janissaires par un décret envoyé d'Istanbul qui établissait les principes de la politique officielle de la Sublime-Porte sur les problèmes de l'heure. Il mettait fin sur-le-champ à tous les abus et aux relations de faveur existant entre protecteurs militaires et civils. En outre, il contenait l'ordre de déplacer la Monnaie, qui devait quitter l'enceinte du cantonnement janissaire pour un nouveau bâtiment.

À la fin de l'année 1710, la crise fut encore aggravée par une rupture entre les deux beys qui se trouvaient à la tête de la Faḳārīya, Ayyüb et Ḳaytās, ce dernier passant à la Ḳāsimīya, et par le retour des dignitaires expulsés. Le fragile équilibre du pouvoir se trouvait ainsi compromis et la crise dégénéra en conflit armé dans lequel les beys se trouvèrent eux aussi ouvertement impliqués. Le chef de la Faḳārīya, Ayyüb Bey, et le *wālī* de Haute-Égypte, Maḫmūd Bey al-Kabīr, se rangèrent aux côtés des partisans d'Iḫrandj Aḫmad, tandis que leurs rivaux recevaient le renfort du chef de la Ḳāsimīya, Aywaz Bey, d'Ibrāhīm Shanab, de Meḫmed Bey Ḳutamish et de Ḳaytās Bey, transfuge de la Faḳārīya. Après un siège de deux mois, en juin 1711, la résistance des janissaires qui tenaient la citadelle s'effondra. Les beys de la Faḳārīya s'enfuirent d'Égypte et Iḫrandj Aḫmad fut exécuté.

Les événements de 1711 eurent pour effet apparent d'amoinrir l'influence non seulement de l'*odjak* des janissaires mais aussi des autres *odjak*, épuisés qu'ils étaient par vingt années de luttes incessantes. En même temps, ces événements ramenaient au premier plan les beys et leurs Mamluk. Depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, non seulement les *sandjak bey* mais aussi les membres de la hiérarchie militaire ottomane formaient leurs propres clans de Mamluk. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les esclaves affranchis et les Mamluk de nombreuses « maisons » telles que la Ḳazduḫlīya, la Ḳutamishīya, la Balfīya, la Djulfīya, détenaient déjà la majorité des charges et contrôlaient nombre de fiefs et réseaux urbains. Après

1711, l'Égypte connut une période d'une vingtaine d'années durant laquelle la scène politique se modifia puisque les beys se mirent à en occuper de nouveau le devant.

Le règne des *odjak* sur l'Égypte, malgré les crises économiques et politiques qu'il avait connues vers sa fin, avait présidé à de grands changements économiques et sociaux. La production agricole avait augmenté et le commerce des marchandises égyptiennes était actif et des plus lucratifs, ses bénéfices n'étant surpassés que par ceux du commerce de transit, notamment par ceux du café qui avaient largement contribué à la prospérité générale. La bonne santé de l'économie allait de pair avec un taux de croissance démographique élevé, de sorte qu'une main-d'œuvre abondante était employée à la culture extensive des terres agricoles et aux activités de production et de commerce en pleine expansion dans les villes. À cette époque, la population du Caire atteignit 300 000 habitants et dépassa donc le pic de 250 000 habitants du début du XIV<sup>e</sup> siècle, époque de sa plus grande prospérité.

Un problème permanent était posé par la monnaie dont la dépréciation devenait de jour en jour plus manifeste après les revers essuyés par l'Empire ottoman en Europe. Cela dit, l'Égypte n'était cependant pas affectée outre mesure par les événements qui survenaient sur les champs de bataille européens : les échanges commerciaux continuaient à se faire normalement et la participation des *odjak* égyptiens aux guerres était négligeable. Dans ces conditions de paix, les *odjak* connaissaient une mutation progressive sur le plan social. Les troupes étaient en garnison permanente en Égypte et leurs membres se mêlaient à la société locale, le plus souvent par le biais du mariage. Ils ne se distinguaient des gens du pays que par leur statut militaire, quelques privilèges et les devoirs qui leur incombaient. Cependant, durant ces temps de paix, leur discipline se relâcha énormément et leurs qualités militaires se détériorèrent de plus en plus.

Après 1711, la lutte pour le pouvoir se poursuivit à deux niveaux : entre les groupes politiques distincts et au sein de chacun d'eux. En 1714, Kaytās Bey, le chef de la Kāsīmīya, parti de la majorité du moment, fut exécuté par ses subordonnés qui s'emparèrent alors de la *riyāsa* (du commandement). Mais après la mort prématurée de l'un d'eux, Ibrāhīm Bey Abū Shanab, Ismā'il Bey, le fils d'Aywaz Bey, devint leur chef unique et leur suprématie s'éteignit. Une opposition se forma parmi les Mamluk d'Abū Shanab, la *Shanabīya*, qui fit cause commune avec les beys de la Faḳārīya contre Ismā'il Bey pour l'évincer, avec toute la fraction aywazide, de la kāsīmīya. L'homme porté à la tête de la *Shanabīya* forma alors un duumvirat avec Dhū 'l-Faḳar, le chef de la Faḳārīya. Cette union, qui équivalait à un compromis politique, était dictée par une nouvelle crise économique qui fut précipitée par la chute de Meḥmed Bey Cherkesī, le premier chef de la *Shanabīya*. Afin de soulager la tension montante, il avait tenté, comme d'autres avant lui, d'obtenir des *odjak* qu'ils allègent les impôts et renoncent à percevoir des taxes illicites. Les *odjak* étaient disposés à négocier, mais lorsqu'il fallut en venir à expulser de leurs rangs les négociants et les Arabes hawwāra, ils lui opposèrent une fin de non-recevoir qui marqua aussi la fin de sa carrière politique et conduisit à son assassinat.

Les luttes incessantes entre les beys offrirent aux vice-régents, à partir de 1720, l'occasion de renforcer leur autorité. C'était à cette seule fin qu'ils prenaient part aux conflits et leurs intrigues contribuèrent directement à l'assassinat d'Ismā'īl Bey ainsi qu'à la chute de Meḥmed Bey Cherkesī. Puis, après l'effondrement de la Kāsimīya, en 1729, ils continuèrent activement cette politique avec la Faḳārīya, alors dirigée par trois hommes, Meḥmed Bey Ḳutlumush, le janissaire Kāḥya 'Uḥmān (Osmān) et l'*'azab* Kāḥya Yūsuf.

La rivalité entre ces trois chefs offrit à Bakir Paṣha, en 1736, une occasion de tenter de transférer au Trésor de l'État les taxes tant légales qu'illicites que percevaient les *odjak*. Il brisa la résistance que ceux-ci lui opposaient par la liquidation physique de leurs trois représentants. Cependant, cette action n'avait pas l'approbation de la Sublime-Porte, qui, dans l'intérêt de l'État, interdisait strictement l'aliénation des fiefs des *odjak*. Les nouveaux chefs de la caste militaire égyptienne, représentés par 'Uḥmān Bey Dhu 'l-Faḳar et le janissaire Kāḥya Ibrāhīm Ḳazdoughlu, se rangèrent avec les *odjak* en refusant de se soumettre. Leur attitude était en outre appuyée à l'unanimité par les représentants des *'ulamā'* (fraternités religieuses).

Avec l'arrivée d'Ibrāhīm Ḳazdoughlu à la tête de l'*odjak* des janissaires, la Ḳazdoughliya prit le devant de la scène. C'était une puissante faction de la Faḳārīya, qui n'avait pas fait parler d'elle jusqu'alors. Ses chefs n'avaient pas rang de *sandjak bey* mais, de ce fait, aucun d'entre eux n'ayant été assassiné, le groupe était resté relativement homogène. À partir de 1743, l'année où Ibrāhīm Kāḥya força 'Uḥmān Bey à émigrer, lui-même devenant par là le seul chef de l'appareil militaire du pays, la Ḳazdoughliya régna en parti unique et maintint sa position jusqu'en 1798.

Après qu'Uḥmān Bey eut quitté le pays, Ibrāhīm Kāḥya fit cause commune avec Riwdān qui était le *kāḥya* des *'azabān* et le chef de la Djulfiya, une petite faction de la Faḳārīya. Leur duumvirat inaugura, à partir de 1744, dix années de règne sans partage des deux plus puissants détachements militaires d'Égypte. Les deux hommes ne prirent pas le rang de *sandjak bey* mais chacun d'eux nomma trois de ses mamluk dans la corporation des beys. Riwdān Kāḥya s'adonna dès lors à son passe-temps favori, la construction, tandis qu'Ibrāhīm Kāḥya faisait de l'Égypte son domaine privé. Il s'adjugea les ressources matérielles les plus rentables, se constitua un puissant clan de mamluk et s'enrichit par tous les moyens.

Cependant, le pouvoir apparemment stabilisé des duumvirs dissimulait des symptômes de la faillite prochaine des structures socio-économiques sur lesquelles s'était jusque-là appuyé le pouvoir militaire<sup>16</sup>.

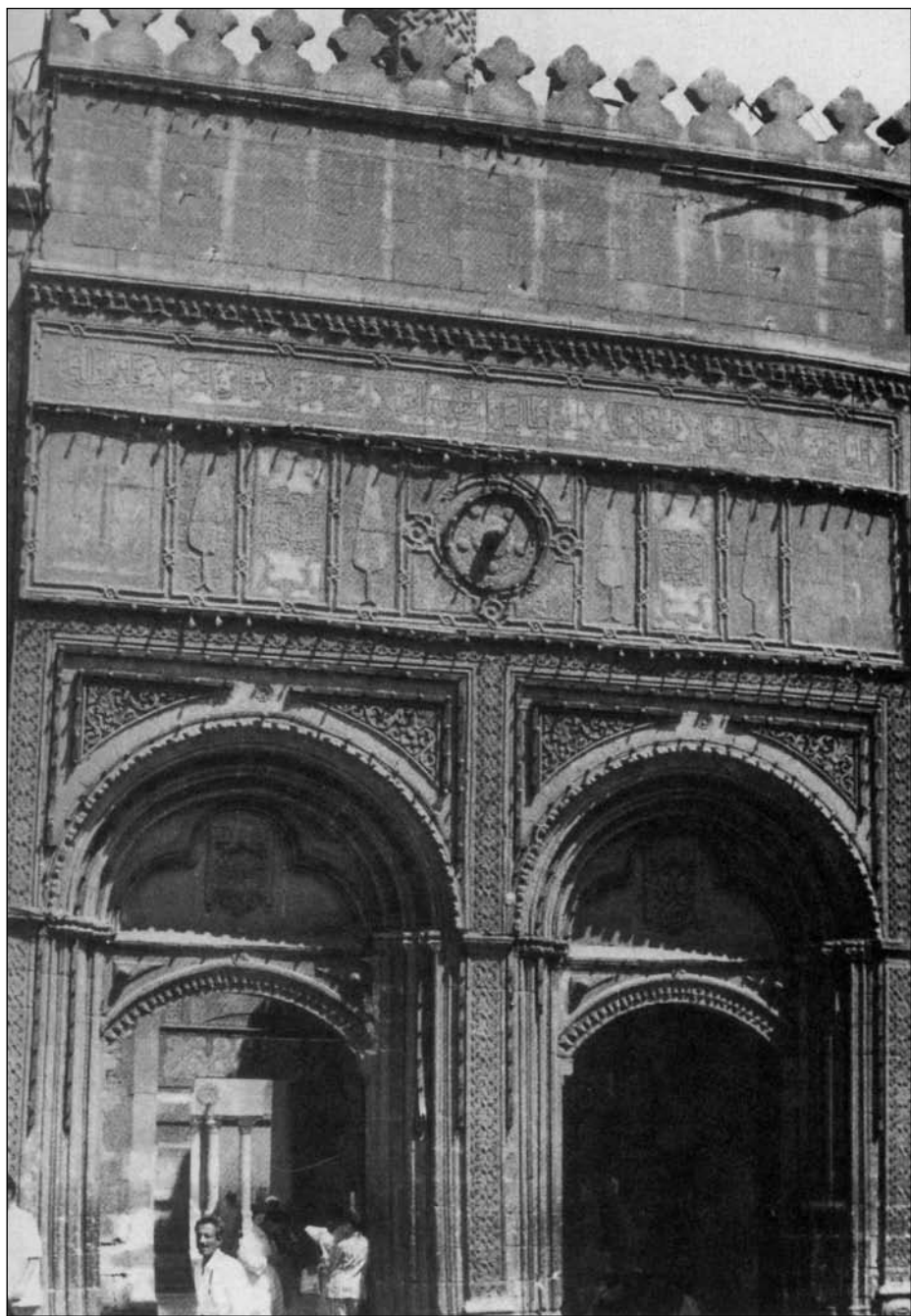
16. Dans le système traditionnel d'exploitation, les *odjak* faisaient bénéficier leurs clients d'une certaine partie des privilèges qui étaient l'exclusivité de la classe dirigeante. Cet avantage disparut du système instauré par le duumvirat où l'exploitation était aggravée par des confiscations, des emprunts forcés et autres mesures draconiennes affectant tout particulièrement les marchands. Les deux potentats se partageaient le butin selon une clé de répartition convenue et connue de tous.

Au cours des dix années que dura le duumvirat, l'autorité collective qui avait été celle des *odjak* fut remplacée par l'exercice du pouvoir personnel par ceux qui se révélèrent être deux despotes. Ce n'est qu'à la bonne situation économique du pays, et notamment à la stabilité des prix et de la monnaie, que la paix intérieure dut d'être maintenue. Les contradictions que recelait la conjonction d'un régime politique dur et d'une situation économique favorable se manifestèrent peu après la mort d'Ibrāhīm Kāhya, en 1754. Riwdān Kāhya avait péri le premier, lors d'une révolte des janissaires provoquée par sa proposition d'imposer une nouvelle taxe sur le café. Bien que le motif de la révolte fût la volonté des *odjak* de défendre leurs privilèges de plus en plus érodés, elle était aussi l'expression d'un antagonisme envers les Mamluk qui, ayant accédé aux rangs de bey et d'officier des *odjak*, étaient désormais en mesure d'accéder au pouvoir politique et économique. Le déclin du pouvoir politique des *odjak* fut directement lié à celui de leur puissance économique, entre 1720 et 1750, années durant lesquelles ils perdirent certains privilèges lucratifs et virent baisser le rapport des taxes prélevées sur d'autres ressources, en particulier sur le commerce des épices et du café, ce dernier commençant à souffrir de la concurrence du café des Antilles. Les *odjak* subirent également le contrecoup de l'appauvrissement des marchands mis en coupe réglée par les duumvirs. Après 1760, leur pouvoir s'affaiblit au fur et à mesure qu'ils se transformaient en simples réserves des suites mamluk dont les membres pouvaient porter le titre d'officier.

## L'évolution culturelle

La fin de la souveraineté du sultanat mamluk et la transformation de l'Égypte en province (*wilāya*) de l'Empire ottoman eurent d'importantes répercussions sur l'activité culturelle égyptienne qui refléta très distinctement, dans son évolution, le nouvel ordre des relations sociales, économiques et nationales. L'éducation en fut aussi influencée, de même que la langue arabe dans son rôle de véhicule de l'expression culturelle.

Après la chute du sultanat mamluk, Le Caire cessa d'être le foyer spirituel du monde sunnite, position qui avait été la sienne depuis 1261. La singularité de la ville était alors renforcée par la présence des califes abbassides et celle de différentes universités regroupées autour de l'antique mosquée al-Azhar vers laquelle convergeait tout ce que l'islam comptait d'hommes « en quête de connaissance ». Ils arrivaient au Caire pour élargir le champ de leur savoir, pour enseigner dans un des nombreux *madrassa* existant dans la ville ou pour occuper une charge importante dans l'Administration de l'État, dont l'autorité politique et la prospérité économique faisaient de la capitale une cité bouillonnante d'activités. Bien qu'al-Azhar fût demeurée, même après 1517, une école des plus prestigieuses pour les étudiants des pays arabes, ceux qui voulaient réussir leur carrière au service de l'État se trouvaient de plus en plus souvent obligés d'aller étudier dans les écoles d'Istanbul qui préparaient



6.6. La mosquée de Muḥammad Bey Abū 'l-Dahab, 1188/1774.  
[Institut d'égyptologie, Université Charles, Prague.]

leurs élèves à servir dans n'importe quelle partie du vaste empire. Quant aux postes de professeur dans ces écoles, ils étaient aussi très recherchés et servaient souvent de tremplins pour accéder aux charges élevées et honorifiques de la fonction publique. Istanbul et d'autres villes de la partie centrale de l'Empire occupaient désormais la place qui avait été sans conteste celle du Caire jusqu'à 1517, et cela même aux yeux des sujets arabes du Sultanat ottoman.

L'incorporation de l'Égypte et d'autres pays arabes dans l'Empire ottoman, où l'utilisation du turc-ottoman prédominait dans la vie publique et culturelle, fut une nouvelle et tangible étape du déclin de l'importance de la langue arabe en tant que médiateur de la culture arabo-islamique. C'était à travers la grande littérature néo-persane et la littérature en langues turques qui fleurissaient à cette époque que s'exprimait la culture spirituelle islamique. La perte de l'indépendance politique des pays arabes entraîna également la disparition de la langue arabe dans les affaires publiques, ce qui compromettait du même coup son utilisation dans la littérature. Celle-ci, à l'exception des thèmes mêlant le droit et la religion mais comprenant les textes scientifiques, était suscitée et lue par la classe dirigeante qui ne connaissait pas l'arabe mais était capable d'apprécier les œuvres écrites en turc ou en persan. Qui plus est, la culture persane traversait, précisément entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, une période d'une fertilité remarquable qui formait un contraste frappant avec les expressions culturelles et littéraires des régions de langue arabe.

Comme dans toutes les autres provinces arabes de l'Empire ottoman, la culture de l'Égypte tomba sous la férule politique, sociale et culturelle du puissant occupant turc-ottoman et se trouva peu à peu intégrée dans la nouvelle version turque-ottomane de la civilisation islamique. À travers le processus dialectique des influences mutuelles au sein de cet ensemble culturel, elle conserva néanmoins un caractère propre qui allait devenir le point de départ et le régulateur du réveil national arabe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette singularité se retrouva dans la littérature arabe et égyptienne, entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, bien que celle-ci fût passée au second plan des activités littéraires officielles. Cette période, ordinairement décrite comme celle du grand déclin de la littérature arabe, n'apporta rien de nouveau dans les genres classiques, mais elle introduisit bel et bien une nouvelle orientation de la production littéraire. Les textes en langue arabe étaient écrits à l'intention de lecteurs appartenant aux couches moyennes de la population des villes, notamment les *'ulamā'* des catégories subalternes, l'élite des clercs, les commerçants et les artisans, tous de langue maternelle arabe. De cette orientation naquit le caractère populaire marqué de cette littérature, manifeste aussi bien dans ses genres que dans son langage.

C'est en poésie que cette tendance s'affirma de la manière la plus apparente. En liaison avec l'expansion des ordres derviches, la poésie mystique *ṣūfī* (soufie) conquiert un large public et acquit une grande popularité notamment à travers des œuvres, marquées par l'influence d'Ibn al-Fārid, qui

chantait les louanges du prophète Muḥammad<sup>17</sup>. Gloire lui était également rendue dans les *mawlid* qui étaient des récits légendaires sur Muḥammad écrits en prose.

Un nouveau genre poétique fit son apparition à cette époque, celui des satires dont la plus remarquable est le *Ḥazz al-kuḥūf* [En secouant les têtes de paysans] par al-Shirbīnī, de 1787. Son auteur ridiculise la stupidité et la grossièreté des paysans aussi bien que l'étroitesse d'esprit et la vanité des *'ulamā'*, par le commentaire d'un poème satirique écrit par un poète villageois fictif du nom d'Abū Shaduf ibn Udjayl (Père de la Balance, Fils de Veau). La langue employée dans cette œuvre est l'arabe parlé dans les campagnes égyptiennes. Dans un de ses poèmes, «*Ḳasid Abū Shaduf*», il traite de l'exploitation des paysans par l'Administration et la famille et des injustices qu'ils ont à subir. Ḥasan al-Badrī al-Ḥidjāzī (mort en 1719) était un autre poète de renom. Outre un recueil de poèmes sur des thèmes religieux, il écrivit un ensemble de satires, œuvres de moraliste commentant des événements remarquables et faisant la critique de la société contemporaine.

En dehors de cette poésie s'adressant à un large public, et dont l'un des auteurs fut aussi le chancelier d'Azhar, 'Abdullāh al-Shubrawī (mort en 1758), qui écrivit un petit recueil de poèmes d'amour et d'élégies sur les saisons ainsi que des panégyriques de Muḥammad et d'autres éminentes personnalités, on vit apparaître un courant poétique formaliste relevant de l'excentricité précieuse. Son représentant en Égypte fut Abdullāh al-Idkāwī (mort en 1770), qui écrivit aussi en prose des textes dans le même esprit que les œuvres de son contemporain Yūsuf al-Hifnāwī (mort en 1764).

La prose populaire narrative s'enrichit d'une nouvelle œuvre, un roman sur la conquête de l'Égypte par Selim I<sup>er</sup> dont le protagoniste était le dernier sultan mamluk, Tūmān Bey, livrant un combat inégal à l'agresseur. Ce roman fut écrit par Aḥmad ibn Zunbul, également auteur d'une relation historique concise de cet événement qui fournit sa trame au roman.

La littérature scientifique ne connut, quant à elle, aucun renouveau. Au contraire, elle continua de décliner. Elle fut caractérisée par le manque d'originalité dans le traitement des connaissances et par des commentaires stériles sur les écrits des grands noms du passé qui faisaient autorité. L'idéal islamique, auquel les idéologues ottomans essayaient d'intégrer leur société, n'admettait aucune analyse critique. Les commentaires et gloses, très en vogue à l'époque, bien que reflétant très précisément les goûts d'alors, n'étaient pas capables de présenter une image objective de la société<sup>18</sup>.

17. Muḥammad ibn Riḍwān al-Suyūti (mort en 1766) fut l'auteur d'un de ces poèmes populaires. Quoiqu'à un moindre degré, à cause de leur caractère rhétorique, une certaine popularité s'attachait aussi aux écrits d'Ā'isha al-Bā'ūniya et à ceux du médecin 'Abd al-Raḥmān al-Humaydī (mort en 1587).

18. Il parut notamment un certain nombre de petits traités sur les problèmes du moment, en particulier dans le domaine du droit appliqué, sans parler de guides pratiques abrégés qui prenaient souvent la forme de manuels.



À cet égard, l'historiographie eut davantage de possibilités. Cependant, en Égypte, elle souffrait d'un manque de commanditaires et de gens intéressés par les écrits historiques. Si l'on met à part les écrits d'Ibn Iyās qui, quoique se terminant en 1552, sont considérés comme faisant partie de l'historiographie des Mamluk, les ouvrages produits par les historiographes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas de bonne qualité, notamment au niveau de la méthodologie. Seuls quelques livres de cette période peuvent être considérés comme de réelles chroniques riches en éléments judicieusement présentés<sup>19</sup>. Très souvent, les autres ouvrages se réduisent à de ternes listes chronologiques de sultans, de vice-régents et de juges suprêmes, ou à de brefs résumés de l'histoire de l'Égypte jusqu'à l'époque de l'auteur<sup>20</sup>. On trouve aussi quelques traités détaillés sur certains événements marquants, qui s'appuient souvent sur une expérience personnelle<sup>21</sup>. Un certain nombre de fascicules historiques furent rédigés en vers, d'autres en langage courant<sup>22</sup>. Si la dernière chronique mamluk d'Ibn Iyās relate les premières années de la période ottomane, les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle sont décrites dans le plus important ouvrage du genre écrit au XIX<sup>e</sup> siècle, la chronique d'al-Djabarti, qui est le tout dernier texte de son espèce dans la littérature arabe de la période féodale.

Le simple commentaire, s'il s'avéra souvent stérile, donna toutefois le jour à une œuvre d'importance écrite par Muḥammad Murtaḍā al-Zabīdī (mort en 1791) : les nombreux volumes du dictionnaire *Tādj al-arūs*, commentaire de l'*Al-Kāmūs* d'al-Fīrūzabādī. La philologie fut également traitée par al-Khafādji (mort en 1659), également auteur d'un important ensemble de biographies de personnalités éminentes.

Les traités sur les routes des pèlerinages de La Mecque et de Médine ainsi que les textes sur les lieux de pèlerinage, les tombeaux de personnalités renommées, en particulier ceux des hommes de science et des saints, constituaient un genre littéraire très apprécié.

La vénération des saints, expression de la foi des fidèles, était liée à l'extension rapide des ordres derviches et à l'intérêt suscité par les mystiques. Les uns et les autres jouissaient d'une grande popularité en Égypte depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Le plus connu était l'Aḥmadīya, ordre fondé par Aḥmad al-Badawī (mort en 1276), dont le tombeau à Tantā était le centre d'un culte spécial. Cet ordre avait de nombreuses ramifications telles la Bayyūmīya, la *Shā'arāwīya* et la *Shinnāwīya*. Parmi les ordres influents, il faut citer la *Ḳādirīyya*, la *Rifāīya* et la *Nakshbandīya*, tandis que l'*Ibrāhimīya*, la *Demirdāshīya*, la *Bakrīya* et bien d'autres encore étaient de moindre envergure. Les ordres derviches avaient à leur tête un représentant des descendants du Prophète (*nakīb al-ashraf*),

19. Par exemple, la chronique de la période allant de 1517 à 1737, rédigée par Aḥmad Chelebi.

20. Ce genre de texte est typiquement représenté par les livres d'al-'Shākī, de Marī ibn Yūsuf et d'al-Sharkāwī.

21. Le meilleur d'entre eux est le livre d'al-Sālihi, intitulé *Waḳ'at al-Sanādīk* [Les désaccords des *sandjak bey*], qui traite de la révolte des beys de la Faḳārīya en 1660.

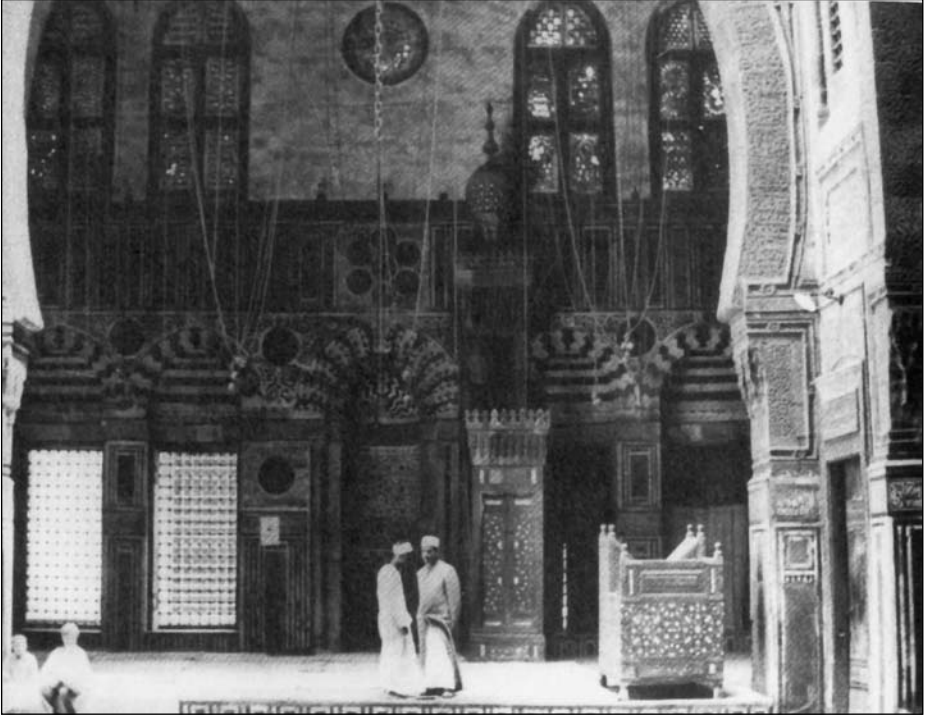
22. Notamment le livre en vers d'al-Ghamrī et les chroniques de Dermirdesh en langage courant.

qui était un *shaykh* de la famille al-Bakrī dont l'origine remontait au premier calife Abū Bakr. Les ordres derviches étaient associés à des catégories sociales déterminées et incluaient notamment dans leurs rangs certains groupes sociaux et des représentants de certaines professions. La structure sociale des ordres et leur solide organisation conféraient à leurs chefs un pouvoir politique certain qui leur permettait d'avoir une influence sur la vie publique. Outre cette importance politique, les ordres avaient aussi un rôle culturel. Ils contribuaient à l'éducation d'une foule de gens, en faisant accéder leurs membres à la culture spirituelle par la littérature, essentiellement par la poésie. Ce contact suscitait par ailleurs un intérêt individuel pour le mot écrit, qui pouvait être à l'origine de créations originales. La poésie mystique fut cultivée par un certain nombre de poètes comme la pléiade des membres de la famille al-Bakrī, tels 'Abdullāh al-Sha'rāwī, Aḥmad al-Dardīr et d'autres, qui ne se conformaient pas toujours entièrement aux dogmes de l'islam dans leurs poèmes, leurs traités et les conférences qu'ils donnaient dans le cercle de leur confraternité.

Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Égypte ignora les avantages qu'offraient les presses d'imprimerie, en dépit du fait que des livres turcs aussi bien qu'arabes commencèrent à être imprimés à Istanbul dès 1729. La copie manuscrite continuait d'être le seul moyen de multiplier les œuvres littéraires.



6.7. La mosquée de Maḥmūd Pasha, 975-1568.  
[Institut d'égyptologie, Université Charles, Prague.]

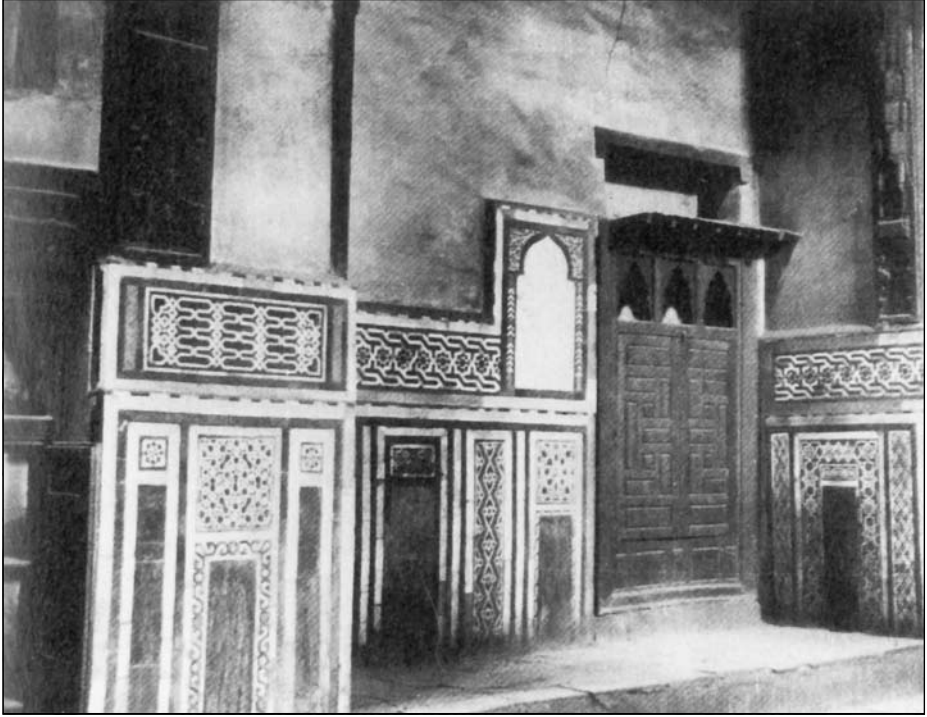


6.8. L'*ṛwān* de la mosquée d'Aḥmad al-Burdaynī, 1025/1616-1038/1629.  
[Institut d'égyptologie, Université Charles, Prague.]

Le Caire et d'autres villes musulmanes sont encore embellies par nombre de monuments architecturaux édifiés pendant la période ottomane. Une place à part est occupée par des édifices voués au culte ou à l'éducation et dont la construction fut financée sur des fonds spéciaux constitués par des donateurs qui furent des vice-régents, de hauts dignitaires des *odjak*, des beys et même plus d'un sultan ottoman et autres membres de la dynastie. De même que le fonds matériel des dotations est souvent constitué d'objets profanes, de même ces édifices comportent divers éléments spécifiquement égyptiens, évidemment en moins grande part que les éléments ottomans d'importation. On les trouve dans la conception architecturale d'ensemble et, surtout, dans le décor, avec l'emploi du stuc, des fenêtres colorées, etc.<sup>23</sup>, les éléments importés se retrouvant principalement dans la forme de la *manāra* (le grand dôme central), la décoration murale en faïence et les motifs floraux peints sur les plafonds et les murs<sup>24</sup>. Les vestiges des

23. C'est dans la mosquée d'al-Burdaynī (à partir de 1611) que les éléments locaux sont le plus utilisés.

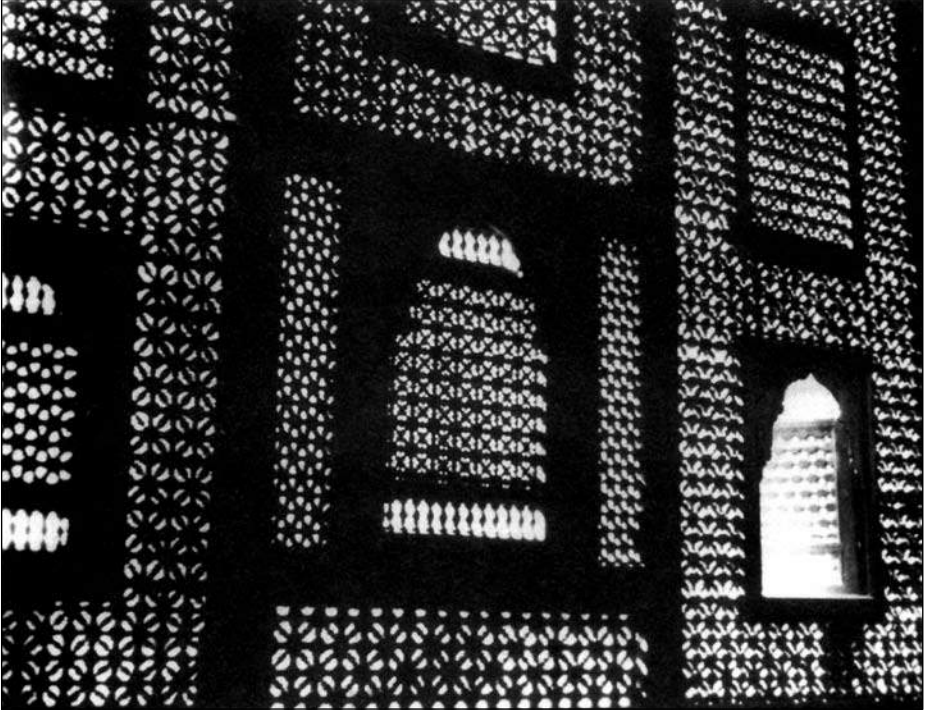
24. Les mosquées les plus connues sont celles de Sulaymān Paṣḥa, dans la citadelle du Caire (1538), de Sinān Paṣḥa, à Būlāḳ (1571), et la mosquée Mālīka Saḥīya (1610). La mosquée de Muḥammad Bey Abū 'l-Dahab (1774) offre une bonne synthèse de ces différentes influences.



6.9. La pièce principale (*ka'a*) de la maison de Djamāluddīn al-Dahabī, 1047/1637.  
[Musée Ulmer, Ulm.]

maisons privées confirment aussi que leur architecture conservait, en général, des caractéristiques traditionnelles<sup>25</sup>. Bien que la décoration intérieure fit une place plus grande aux éléments de style ottoman alors au goût du jour, en particulier aux panneaux décoratifs en faïence, le marbre et le bois étaient toujours largement utilisés de façon traditionnelle. Les amples dimensions de ces demeures et le confort qu'elles offraient témoignent du modernisme en matière de logement des citadins aisés, ce dernier étant lui-même révélateur des changements progressifs que connaissait la société égyptienne et de l'importance croissante des marchands, dont le groupe formait déjà l'embryon de la future classe bourgeoise. Ces changements suivaient, en Égypte, le rythme de l'évolution de tout l'Empire ottoman, avec un léger temps de retard, toutefois, sur ceux qui se produisaient dans la région européenne et en Syrie.

25. Par exemple, la maison de Zaynab Khatun (1713), celle de Djamāluddīn al-Dahabī (1637) et celle d'al-Sihaymī (1648-1796).



6.10. L'écran de bois (*machrabiya*) de la maison de Djamāluddīn al-Dahabī, 1047/1637. [Musée Ulmer, Ulm.]

## Le déclin économique et les tentatives pour obtenir l'indépendance

Après la mort d'Ibrāhīm Bey et de Ridwān Kāhya, la Kazduḡhliya fut déchirée par des conflits féroces. Pendant une courte période, un certain nombre de beys se succédèrent à sa tête, tous anciens mamluk d'Ibrāhīm Kāhya. Le titre honorifique de *shaykh al-balad*, inusité jusqu'alors, fut conféré à l'un d'entre eux, Husayn Bey Sābundjī, en 1756<sup>26</sup>.

Le *shaykh al-balad* suivant, 'Alī Bey al-Ghazzāwī, qui évinça Husayn Bey en 1757, avait affaire à l'opposition d'un groupe conduit par 'Abd al-Raḥmān, influent janissaire *kāhya*. Ce dernier, désireux de préserver sa position influente dans la coulisse des affaires publiques, décida de remplacer al-Ghazzāwī par un bey qu'il considérait comme son homme, 'Alī Bey dit *al-Djinn* (le diable). Profitant d'un départ d'al-Ghazzāwī pour La Mecque, en 1760, il fit accepter son homme par les beys comme nouveau *shaykh al-balad*.

26. Le premier à porter ce titre officieux, qui désignait seulement un grade supérieur parmi les beys égyptiens (grand parmi les grands), fut, semble-t-il, Meḥmed Bey Cherkesī.

‘Alī Bey se révéla vite comme un homme extraordinairement ambitieux et énergique. Il établit fermement sa position en Égypte<sup>27</sup> et, grâce à ses relations auprès de la Sublime-Porte, il réussit à se faire considérer par Istanbul comme le seul homme capable de mettre de l’ordre dans la situation désastreuse de l’Égypte.

À l’époque de l’ascension de ‘Alī Bey au pouvoir, les relations entre l’Égypte et la Sublime-Porte étaient relativement tendues. La cause en était le déficit sans cesse accru du *hazine* égyptien, dont le montant total atteignait plusieurs dizaines de millions de paras. C’est la raison pour laquelle le gouvernement d’Istanbul décida d’intervenir militairement en Égypte en 1761. ‘Alī Bey exploita l’inquiétude qui régnait du côté égyptien et l’irritation croissante de la cour pour obtenir, en 1763, en échange de la promesse de mettre la province en règle vis-à-vis de toutes ses obligations financières, outre une aide financière, l’autorisation de conserver tous les biens confisqués à ses adversaires. Il s’engagea à payer la dette accumulée au titre du *hazine* pendant les dix dernières années (91 millions de paras) et à livrer la somme de 50 millions de paras rapportée par la vente des privilèges confisqués<sup>28</sup>.

La dureté des mesures répressives qu’il prit à l’encontre de tous les détenteurs de grosses fortunes ou d’influence politique entraîna la formation d’une opposition. À sa tête se trouvait Šālīh Bey qui partit pour la Haute-Égypte en 1765 afin de rejoindre le *shaykh* Humām, chef pratiquement indépendant des Arabes hawwāra qui donnaient déjà asile à bon nombre d’adversaires de ‘Alī Bey.

Malgré la menace que représentait ce groupe qui avait la Haute-Égypte en mains, ‘Alī Bey tenta une campagne contre lui. Mais le chef de l’expédition, Ḥusayn Bey Kashkash, ancien mamluk d’Ibrāhīm, retourna le corps expéditionnaire qui lui avait été confié contre ‘Alī Bey et, avec la coopération des éléments de l’opposition du Caire, le contraignit à quitter l’Égypte pour la Syrie. Toutefois, l’année suivante, ‘Alī Bey rentra en Égypte avec l’appui de la Sublime-Porte, se réconcilia avec Šālīh Bey et, en 1768, renversa Ḥusayn Bey Kashkash et Khalīl Bey qui avaient formé le duumvirat régnant sur l’Égypte en son absence.

Sitôt qu’il se fut acquitté de la promesse faite à la Sublime-Porte de payer les arriérés du *hazine*, ‘Alī Bey modifia radicalement sa politique. Toujours en 1768, il déposa le vice-régent, se nommant lui-même aux postes de vice-régent et de vice-régent adjoint. Une nouvelle fois, en 1769, il fit la preuve de sa volonté de réunir entre ses mains à la fois la charge de chef titulaire de l’Administration égyptienne et le pouvoir politique réel, en tant que *shaykh*

27. Afin de neutraliser l’influence du reste de la Ḳazduḡhlīya, ‘Alī Bey promu au rang de *sandjak bey* le mamluk d’Ibrāhīm Kāhya, Ismā‘īl, et deux mamluk de son propre clan, Muḥammad Bey Abū ‘l-Dahab et Aḥmad Boṣḥnak, connu plus tard sous le nom de *al-Djazzār* (le Boucher). Par la même occasion, il se débarrassa de chefs plus anciens, tels que ‘Abd al-Raḥmān’, le chef de la Ḳazduḡhlīya qui était un janissaire *kāhya*, et Šālīh Bey, le dernier représentant marquant de la *kaṣimīya*.

28. Les fiefs confisqués ou ceux dont les détenteurs étaient morts furent redistribués à de nouveaux bénéficiaires contre le paiement d’une taxe exceptionnelle, dénommée *hulwān*, qui représentait en général huit fois le revenu annuel du fief.

*al-balad*, en déposant le nouveau *wālī* peu après sa nomination. Toutefois, bien qu'il fût devenu le véritable maître de l'Égypte, dont l'assujettissement au Sultan n'était plus que de pure forme, 'Alī Bey ne se résolut pas à se proclamer souverain indépendant. Cela ne l'empêcha pas d'usurper le droit de battre sa propre monnaie et de faire citer son nom dans les prières du vendredi. Il s'efforça aussi d'employer toutes les ressources matérielles exclusivement pour consolider son pouvoir économique et politique, c'est-à-dire pour renforcer l'armée et développer l'agriculture et le commerce. Et c'était le même objectif qu'il poursuivait en ouvrant des négociations commerciales avec les principaux États d'Europe.

Son ambition<sup>29</sup>, qu'il dissimulait intelligemment en désir de servir son sultan, eut l'occasion unique d'être satisfaite, en 1770, lorsque les devoirs de sa charge l'autorisèrent à s'engager dans la lutte de succession des émirs *hāshimite* de La Mecque. Le règlement de la succession par une intervention égyptienne et le remplacement, à Djeddah, du vice-régent ottoman par un bey égyptien étaient une victoire sans ambiguïté de 'Alī Bey sur la suprématie du Sultan au Hedjaz. Très probablement stimulé par ce succès, 'Alī Bey commença à caresser l'idée d'unifier sous son règne, fût-ce même dans le cadre de l'Empire ottoman, les régions qui avaient jadis constitué le territoire du Sultanat mamluk, c'est-à-dire, en plus de l'Égypte, le Hedjaz, (sous la férule de la dynastie vassale des *Ḳatādites hāshimī*) et la Syrie.

La même année 1770, 'Alī Bey vit se présenter l'occasion d'étendre son emprise à la Syrie. La mauvaise tournure que prenait la guerre contre la Russie et la destruction de la marine ottomane par la flotte russe à *Cheshme* excluaient pratiquement la possibilité qu'une mesure de rétorsion fût prise contre l'usurpateur, d'autant plus que le vice-régent de Damas se trouvait en difficulté du fait de la rébellion de l'administrateur d'Akka et de Galilée, le *shaykh* Zāhir 'Umar. De plus, 'Alī Bey avait pris contact avec les chefs de la flotte russe opérant en Méditerranée orientale, pour les inciter à soutenir ses actions de décentralisation et pour s'assurer leur aide en cas de besoin. Malgré l'indécision initiale d'Ismā'īl Bey, qui commandait les troupes envoyées par 'Alī Bey en renfort auprès du *shaykh* Zāhir 'Umar, les armées alliées renforcées par de nouvelles unités sous le commandement de Muḥammad Bey Abū l'-Dahab réussirent à vaincre les troupes du gouvernement et à occuper Damas. Peut-être par crainte des représailles de la Sublime-Porte, ou parce qu'elle se montrait disposée à nommer Muḥammad Bey à la tête de l'Égypte s'il se débarrassait de 'Alī Bey, celui-ci et Ismā'īl Bey assurèrent alors le Sultan de leur loyauté et s'en retournèrent au Caire avec leur armée. Contraint de chercher refuge en Haute-Égypte au début de 1772, Muḥammad Bey se joignit aux Arabes *hawwārī* et aux partisans de la *Ḳāsimīya*. Et lorsque l'expédition punitive montée contre les rebelles du Sud fit défection et se joignit à eux, avec son commandant Ismā'īl Bey, le pouvoir de 'Alī Bey s'effondra. Les forces alliées vainquirent les troupes loyales à 'Alī Bey au printemps 1772, et ce dernier dut remettre sa charge à

29. Elle lui valut d'être surnommé *Bulut Kapan*, c'est-à-dire Attrape-Nuages.



6.11. 'Alī Bey, vice-régent d'Égypte.  
[© The Mansell Collection, Londres.]



Muḥammad Bey. Avec l'appui de ses alliés de Syrie et de Palestine, il tenta un retour, mais ses rares partisans furent dispersés et lui-même mourut peu après en captivité.

Bien que 'Alī Bey eut été inspiré par le passé de l'Égypte, certains aspects de sa carrière étaient plutôt annonciateurs de ce qui était à venir : la manière forte qu'il employa pour se débarrasser de ses adversaires et, en particulier, ses activités dans la péninsule arabique et en Syrie, l'intérêt qu'il attacha à tirer parti des ressources économiques du pays et l'autonomie politique croissante qu'il s'arrogea par rapport au gouvernement central. Si sa réussite fut de courte durée, ce fut incontestablement à cause de l'immensité de son ambition sociale et politique qui fut entravée par le système des « maisons » mamluk et par l'instabilité de leur loyauté.

Cependant, dans la même période, on peut observer les symptômes d'une crise socio-économique de longue durée qui se prolongea, avec des intensités variables, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'intérêt que 'Alī Bey avait porté à l'agriculture était motivé par la nécessité d'accroître la recette du fermage féodal, car ce fut avant tout dans les campagnes que s'appliqua sa dure politique fiscale. Ce fut là, sans aucun doute, une des causes principales de la paupérisation des agriculteurs et de leur fuite vers des villes qui ne pouvaient pourtant pas leur offrir des moyens d'existence suffisants, car de plus en plus d'artisans et de commerçants se trouvaient appauvris par les mesures qui leur étaient imposées, telles que taxes à payer d'avance et droits de succession exorbitants. Or cet appauvrissement, provoqué par l'exploitation sans pitié de toutes les couches de la population, ne fit que s'accroître au fil des ans, et une série d'épidémies ajouta à leur horreur.

Avec le témoignage de loyauté que lui donna le nouveau *shaykh al-balad* en s'acquittant comme il le fit de ses obligations, la Sublime-Porte se prit à espérer que celui dont elle avait appuyé l'accession au pouvoir était enfin un homme qui lui serait entièrement dévoué. En 1775, Muḥammad Bey envoya plus de 130 millions de paras au titre de la contribution annuelle au Trésor et monta une expédition militaire contre le *shaykh* Zāhir 'Umar, conformément aux ordres du Sultan. Mais il fut tué pendant le siège d'Akka, ce qui marqua la fin de l'engagement de l'Égypte en Syrie. Les troupes égyptiennes évacuèrent le territoire occupé et les beys cessèrent désormais de s'intéresser à la Syrie pour ne plus s'intéresser qu'à l'Égypte.

Les rivalités qui nourrirent la lutte pour le pouvoir parmi les membres de l'élite mamluk après la mort de Muḥammad Bey furent, elles aussi, exploitées activement par la Sublime-Porte. Elle soutenait tout potentat qui, en échange du droit de confisquer les domaines de ses rivaux vaincus, s'engageait à envoyer à la Sublime-Porte la plus grande part des taxes perçues auprès des nouveaux détenteurs des fiefs. Cette attitude, qui témoignait d'un changement important dans le fonctionnement du système des fiefs, était symptomatique du fait que la Sublime-Porte n'avait nulle intention d'intervenir directement dans les affaires de l'Égypte, se contentant d'utiliser les luttes qui opposaient les Mamluk entre eux pour en tirer le maximum de ressources financières.

Les principaux protagonistes de la lutte pour le pouvoir suprême, qui dura près de dix ans, furent trois beys de la *Ḳazdughlīya* : Ismāʿīl, un ancien mamluk d'Ibrāhīm Kāḥya, et deux anciens mamluk de Muḥammad Bey Abū 'l-Dahab, Murād Bey et Ibrāhīm Bey. Le premier épisode de cette lutte fut conclu lorsque ces derniers réussirent, en conjuguant leurs efforts, à forcer Ismāʿīl et ses partisans à quitter l'Égypte, en 1778. Le deuxième épisode résonna du bruit des combats entre les deux vainqueurs. Ibrāhīm, bien que reconnu officiellement comme *shaykh al-balad*, se heurtait à Murād Bey qui l'empêchait d'être entièrement maître de la situation. Cette rivalité offrit à la Sublime-Porte l'occasion de manœuvrer et de manipuler les deux adversaires dans le seul but d'accroître autant que possible le montant annuel du *hazine*. Elle ne fut cependant pas en mesure de tirer pleinement parti de cette possibilité, et les deux hommes confisquèrent à leur profit une part croissante des ressources matérielles de la province, et jusqu'aux privilèges expressément réservés à certaines charges qu'ils n'étaient pas habilités à détenir<sup>30</sup>.

À partir de 1778, ils prirent progressivement le contrôle de l'ensemble de l'Administration de la province, s'étant emparés de toutes ses ressources financières qu'ils utilisaient à leurs propres fins et, en particulier, pour couvrir les frais de leur combat singulier. Ibrāhīm Bey ne s'acquittait plus du tout de ses obligations de *shaykh al-balad*, ou alors il n'envoyait à Istanbul qu'une petite fraction de la somme convenue. La Sublime-Porte fut ainsi amenée, en 1784, à considérer que ses intérêts en Égypte étaient en danger lorsque les deux rivaux, s'étant réconciliés, décidèrent de gouverner la province d'un commun accord, à un moment qui coïncidait avec le début d'une crise économique (elle prit fin en 1792). Il était dès lors à peu près certain que les duumvirs ne seraient plus disposés à payer les arriérés des cinq années précédentes.

Cette présomption était suffisante pour justifier la décision de rétablir le contrôle direct du gouvernement central sur l'Égypte au moyen d'une intervention militaire. En juillet 1786, un corps expéditionnaire ottoman débarqua à Alexandrie et à Rashīd, sous le commandement de Ḥasan Paṣḥa. Il dispersa, au cours de son avancée, les troupes mamluk mais Murād Bey et Ibrāhīm Bey battirent en retraite vers la Haute-Égypte avec le reste de leurs forces. La restauration de l'autorité du Sultan devait être accomplie par un certain nombre de mesures que Ḥasan Paṣḥa devait prendre. Sa première tâche était de briser la puissance militaire des deux usurpateurs et de refondre, à partir des éléments mamluk demeurés loyaux, un instrument se pliant avec obéissance aux exigences de la Sublime-Porte. Cet objectif devait être atteint par la création d'une nouvelle promotion de beys et de commandants de garnison nommés parmi les membres de diverses « maisons » mamluk. L'autorité morale du Sultan devait être renforcée par un certain nombre d'édits soulignant le caractère islamique de son régime, en même temps

30. Comme, par exemple, le revenu de l'Office des douanes de Suez, accaparé en 1779 et qui était antérieurement réservé, en tant qu'*iltizam*, au vice-régent; il était constitué surtout par les droits d'importation perçus sur le café.

que la tyrannie des deux rebelles, tout en faisant par ailleurs des promesses d'allègements fiscaux et de retour aux justes principes du Kānūn Nāme.

Étant donné que le but principal de l'expédition punitive était le rétablissement du versement régulier au *hazine*, Ḥasan Paṣḥa établit un certain nombre de décrets fiscaux qui visaient à garantir l'exécution des obligations de la province d'Égypte envers la Sublime-Porte, d'une part, et des villes saintes du Hedjaz, d'autre part. Mais avant d'avoir pu faire appliquer ces décrets, il fut rappelé pour être chargé ailleurs d'autres missions militaires.

L'intervention militaire ne produisit pas les résultats escomptés. Cela, entre autres, parce que Ḥasan Paṣḥa ne réussit pas à soumettre les deux beys rebelles. En outre, la division virtuelle de l'Égypte en une partie basse, gouvernée par le représentant du Sultan, et une partie haute, dominée par les deux rebelles, fut acceptée comme un état de fait, surtout à partir du moment où ces derniers, après une retraite momentanée en Nubie, eurent rétabli leur contrôle sur tous les points occupés en Haute-Égypte en 1787 par les troupes ottomanes ou loyalistes. Même si Ḥasan Paṣḥa apporta certains changements parmi les détenteurs des titres et des charges, nommant Ismā'īl Bey au rang de nouveau *shaykh al-balad*, le régime des Mamluk demeura intact, si bien que toutes les conditions restaient réunies pour que les mêmes difficultés ressurgissent du passé.

La crise politique qui suivit la mort de Muḥammad Bey Abū 'I-Dahab fut sérieusement aggravée, à partir de 1783, par des difficultés économiques telles que de mauvaises récoltes accompagnées de famines, de hausses des prix et de la dépréciation de la monnaie. Ces difficultés étaient encore accentuées par une atmosphère politique orageuse, par la désorganisation de l'Administration et par des charges fiscales trop lourdes. La tournure dramatique que prenaient les événements fut couronnée par une épidémie plus meurtrière que les précédentes et qui éclata en 1791; elle eut du moins le mérite de simplifier la situation politique car on compta, parmi ses victimes, un grand nombre de beys loyalistes, dont Ismā'īl Bey. C'est ainsi que Murād et Ibrāhīm furent en mesure, l'été de la même année, d'entrer de nouveau au Caire sans coup férir et de rétablir leur règne sur toute l'Égypte.

La Sublime-Porte consentit à les laisser gouverner à condition que toutes leurs obligations fussent remplies normalement. En vue de garantir l'exécution de ces obligations, la Sublime-Porte et les deux hommes signèrent, en 1792, un accord stipulant la somme totale à payer et le mode de paiement. Sans doute l'accord fut-il respecté, mais à contrecœur et pas dans sa totalité. Le retour au pouvoir des deux beys ramenait aussi le dur régime d'exploitation que l'Égypte avait connu avant l'expédition de Ḥasan Paṣḥa, et ses conséquences pour l'économie furent encore plus désastreuses. Le pays était désorganisé par l'anarchie politique des dix années précédentes, par les traumatismes économiques et le pillage incessant auquel étaient soumises toutes les ressources et les réserves de son économie, cela à un degré tel que toutes les tentatives qui furent faites pour enrayer le déclin général échouèrent, en dépit du fait que, hormis une infime partie, tous les moyens drainés par le dispositif fiscal demeuraient en Égypte. La situation critique de l'économie traduisait purement et simplement l'État d'oppression politique dans lequel

la société tout entière était maintenue sous le contrôle rigoureux de la mince frange que constituaient les beys mamluk et leurs clans. Le gouvernement central n'avait pas la force qu'il eût fallu pour les éliminer et les conditions nécessaires et suffisantes n'étaient pas encore apparues pour qu'une telle action prît naissance à l'intérieur de la société égyptienne elle-même. La première impulsion fut donnée par l'expédition militaire française, qui atteignit la côte égyptienne sous le commandement de Napoléon Bonaparte au cours de l'été 1798.

## Conclusion

La période historique commencée par la chute du sultan mamluk, en 1517, et conclue par l'expédition française de 1798 fut une ère durant laquelle le développement de la société égyptienne fut déterminé par sa propre dynamique interne mais aussi par l'évolution de la société de l'Empire ottoman dont elle était une des composantes. Toutefois, à la différence des parties européennes de l'Empire ottoman, l'Égypte demeura aux confins de l'évolution politique pendant la plus grande partie de cette période, car son développement socio-économique n'avait pas atteint le stade auquel allaient se manifester les premiers symptômes de l'existence de la bourgeoisie en tant que nouvelle classe sociale. L'évolution de sa société ne franchissait donc pas les frontières du dernier stade de la formation sociale connue sous le nom de féodalité<sup>31</sup>.

L'incorporation de l'Égypte en son sein constitua, pour l'Empire ottoman, une avancée notable à plusieurs égards, en renforçant son potentiel économique et sa puissance politique. De grands changements furent cependant introduits dans les relations entre le gouvernement central et la province d'Égypte, qui créèrent une atmosphère constamment chargée de tensions entre les deux parties. La source des conflits se trouva d'abord, comme dans d'autres provinces, dans la sphère des relations politiques et économiques. Le déclin graduel de la puissance politique et économique ottomane entraînait dans son sillage des heurts sociaux de plus en plus fréquents et féroces, dont les effets conjugués à ceux des crises politiques et des chocs économiques provoquèrent la formation de forces décentralisatrices. Celles-ci avaient pour objectif la maîtrise de l'économie et des institutions politiques du pays et ne s'accompagnaient pas de l'ambition de créer un État indépendant.

La montée des forces séparatistes dans l'Égypte du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle n'était nullement un phénomène isolé dans les pays arabes de l'Empire ottoman. Des États aux degrés plus ou moins grands d'indépendance se constituèrent en Tripolitaine, en Iraq et en Syrie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains à partir des possessions héréditaires de leurs princes.

31. L'auteur n'ignore pas le caractère spécifique de cette formation particulière dans les pays d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord, tel qu'en ont traité bon nombre d'érudits (voir *Encyclopédie de l'Islam*, cf. *iktāʿ*).

Dans le cas de l'Égypte, cependant, certains événements propres au premier stade du développement des forces séparatistes annonçaient les caractéristiques que prendrait cette région aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il n'est que de rappeler les activités des beys égyptiens dans la péninsule arabique et en Syrie, analogues aux premiers pas de la politique expansionniste de Mehmed 'Alī, ou encore le peu d'empressement manifesté par les beys aussi bien que par Mehmed 'Alī à se défaire entièrement, en tant que dirigeants pratiquement indépendants, de la tutelle du Sultan ottoman.

L'expédition de Hasan Pasha, en 1787, présente un certain nombre de traits communs avec celle de Bonaparte, tant par sa conduite que par les formes qu'elle prit et les effets qu'elle eut sur les peuples soumis. Elle révéla aussi l'insuffisance militaire du régime mamluk et sa vulnérabilité en cas d'attaque par un ennemi plus fort que lui. L'expédition napoléonienne ne devait laisser aucun doute à ce sujet. En outre, l'expédition ottomane, en tant que tentative pour détruire les forces décentralisatrices et pour resserrer les liens entre la province et le gouvernement central, apparaît comme la première action annonciatrice du sens dans lequel les efforts de l'État ottoman allaient se déployer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'intérêt croissant que suscitaient chez les dirigeants de l'Égypte les territoires limitrophes du leur, leurs contacts avec les représentants de puissances étrangères ou leurs efforts pour nouer des relations commerciales indépendantes avec d'autres régions sont autant d'indices du fait que l'Égypte sortait de son isolement séculaire et commençait à participer activement à l'évolution en cours dans sa région. L'isolement dont l'Égypte était en train d'émerger lentement prit définitivement fin avec le commencement de l'expansion coloniale française en Méditerranée orientale. Dans le contexte des problèmes de plus en plus ardu formant ce qu'on a appelé la question d'Orient et de l'expansion du domaine colonial des puissances européennes, l'Égypte allait devenir un pays de toute première importance sur l'échiquier de la politique mondiale.

## Le Soudan de 1500 à 1800

*Y. F. Hasan et B. A. Ogot*

La période qui nous intéresse ici a été caractérisée par des mouvements de population allant de l'intérieur du Soudan<sup>1</sup> vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur. Dans le Nord, la lente pénétration des Arabes musulmans, venus au fil du temps s'installer en grand nombre, était déjà très avancée au début de notre période<sup>2</sup> et devait aboutir à l'assimilation progressive des Nubiens chrétiens et d'autres ethnies au sein du grand monde panislamique. Le processus d'assimilation culturelle et ethnique y a fonctionné dans les deux sens : il a entraîné, d'un côté, l'arabisation et l'islamisation de nombreux peuples soudanais et, de l'autre, l'indigénisation des immigrants arabes.

L'influence de la culture islamique et arabe sur le Soudan méridional a été négligeable, les énergies expansionnistes des Nilotes du Sud étant parvenues à mettre un terme à la progression des Arabes vers le sud ainsi qu'à la diffusion de l'islam. À vrai dire même, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Nilotes et, plus particulièrement, les Shilluk et les Jieng (Dinka) firent peser une réelle menace aux frontières des États musulmans du Nord.

1. Le nom de Soudan désigne ici la partie orientale du *Bilād al-Sūdān* qui comprenait, à l'époque médiévale, le royaume chrétien de Nubie, puis les Sultanats islamiques de Fundj et de Fūr, et qui, dans le présent chapitre, équivaut sensiblement au territoire de la moderne République du Soudan. L'usage officiel du terme Soudan pour désigner une entité politique ou administrative date du régime turco-égyptien en place de 1821 à 1885.

2. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 16.

Ce chapitre traitera donc principalement de l'établissement et de l'expansion des deux États musulmans de la savane (les Sultanats fundj et fūr), de leurs rapports mutuels et de leur interaction avec les sociétés africaines non musulmanes qui étaient elles aussi, à cette époque, en train d'émerger d'un mélange de groupes linguistiques et culturels divers.

On y verra aussi que l'expansion de l'islam constitue un facteur important de l'histoire du Soudan du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le processus d'arabisation et d'islamisation progressant vers le sud fut stoppé, durant cette période, sur la ligne de partage des eaux (composées du Sudd, du Baħr al-Ghazāl et du Baħr al-ʿArab), et ainsi s'est établie la frontière culturelle entre ce qu'on en est venu à appeler le Soudan septentrional et le Soudan méridional. L'existence de cette frontière culturelle est un profond déterminant de notre interprétation de l'histoire du Soudan moderne.

Vues du Soudan méridional, les relations entre les deux régions ont été présentées surtout sous l'angle de l'agression et de l'exploitation économique que le pays a subies du fait des expéditions armées des Fundj dans la région du haut Nil, puis de celles des Fūr dans la région du Baħr al-Ghazal. Au Nord, en revanche, on avait tendance jusqu'à une époque récente à rendre compte des changements économiques et sociaux en fonction du rôle joué par les immigrants musulmans et souvent arabes, les « sages étrangers », venus du nord ou de l'est. C'est dans cette perspective qu'on y explique la formation de l'État au Soudan septentrional, et non en s'appuyant sur une analyse historique des bases économiques des États en cause et de leur formation sociale et culturelle.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le « Nord » est présenté comme arabe et musulman et le « Sud » comme africain (ou négroïde) et « païen » (ou « animiste »), et la frontière qui les sépare prend un caractère toujours plus religieux et ethnique. Une telle conception fut largement répandue par les écrits des anthropologues et des administrateurs coloniaux. Des deux côtés de la frontière idéologique, on a vu se développer des expressions, des préjugés raciaux complexes qui tendaient à définir chacune des deux régions comme une entité raciale et religieuse à part entière ayant peu de contacts, voire aucun, avec l'autre.

La réalité historique était évidemment beaucoup plus complexe que cela. Premièrement, la « frontière » entre ces deux régions a toujours été très mouvante et ne se déplaçait pas toujours vers le sud ou l'ouest. Par exemple, à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1861, les Shilluk qui occupaient le haut Nil repoussèrent la frontière vers le nord jusqu'à Alays et, de là, ils pillèrent le Sultanat fundj et les monts Nūba.

Deuxièmement, outre qu'elle était constamment mouvante, la frontière représentait une vaste zone qui, dans la région du haut Nil par exemple, s'étendait sur plusieurs centaines de kilomètres. Il en était de même dans la région occidentale. Ce que les envahisseurs du Sultanat fūr, les *djallāba* (commerçants), et les Baḳḳāra considéraient comme la frontière constituait, vers 1800, un immense territoire<sup>3</sup>. De plus, à l'intérieur de la

3. R. S. O'Fahey, 1980, p. 137-139.

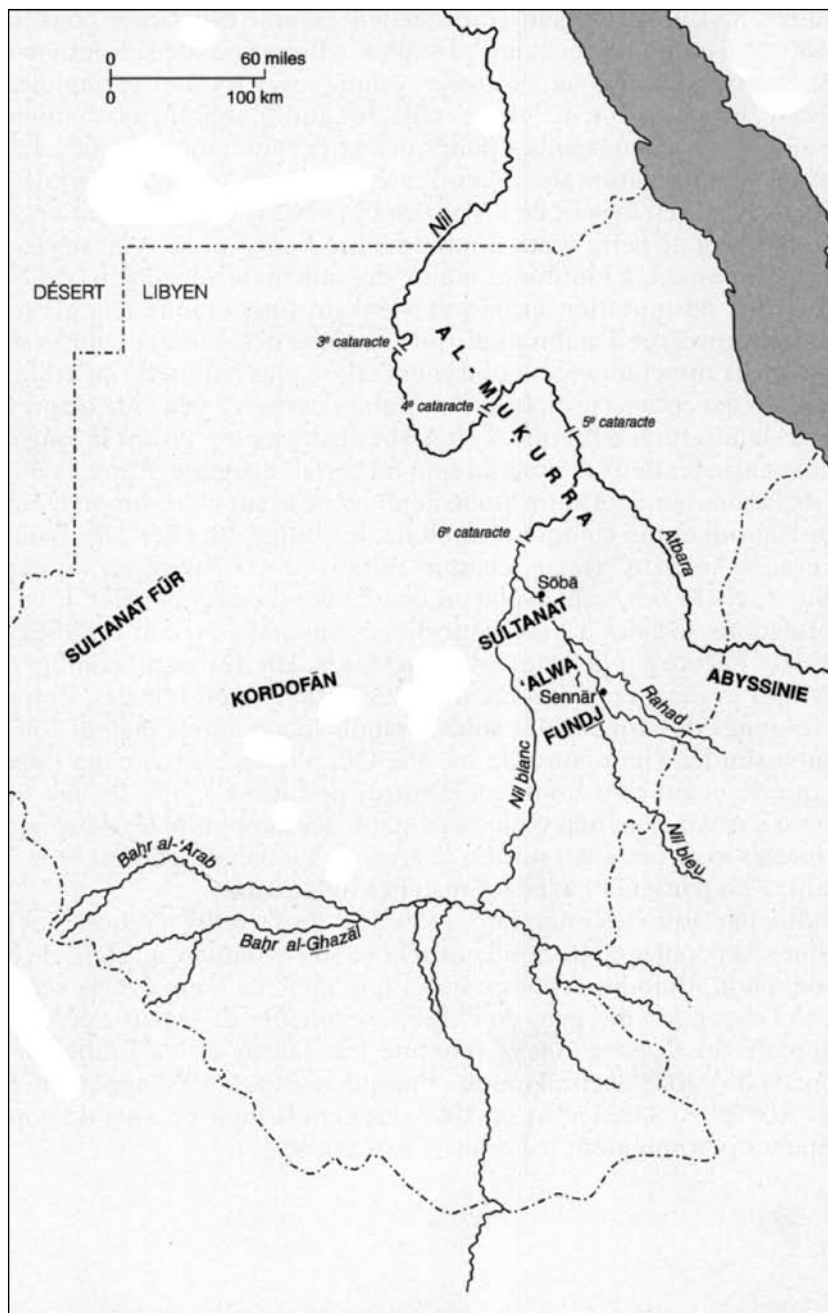
frontière elle-même, des transformations culturelles, ethniques et sociales se produisaient sans cesse, la population devenant arabe, fūr, fundj, shilluk, naath (nuer) ou jieng au gré des circonstances politiques et économiques. En fait, le processus de transformation sociale et d'intégration ethnique qu'avait déclenché l'arrivée des Arabes et de l'islam en pays Nūba et Bēdja était encore à l'œuvre le long de cette vaste frontière entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Troisièmement, à l'intérieur même des sultanats musulmans du Nord, le processus de mutation ethnique a été un phénomène complexe. Et d'abord, le processus d'arabisation, qui a englobé des Arabes et toutes sortes de Soudanais autochtones, eut une connotation plus culturelle qu'ethnique. À quelques exceptions près, le terme Arabe s'est peu à peu vidé de presque toute sa signification ethnique. Les Arabes baḳḳāra qui vivent le long de la frontière entre les deux régions en sont un parfait exemple. Autre exemple : celui de la communauté autochtone hétérogène ayant en commun la langue bongo-bagirmi et qui comprend les Kara, les Binga, les Gala<sup>4</sup>, les Banda et les Feroḡe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, chaque sultanat a été divisé en un certain nombre de chefferies, dont la plupart étaient des sociétés plurales. En outre, les formations sociales à l'intérieur de ces sultanats étaient rendues plus complexes encore par le facteur de l'esclavage. Un très grand nombre d'esclaves, qui avaient été capturés dans les régions méridionales, entraient dans les rangs des armées des sultans tandis que d'autres étaient complètement assimilés à leur nouvelle société. Qui plus est, la traite des esclaves ainsi que le commerce frontalier d'autres produits comme l'ivoire et les plumes d'autruche ont non seulement établi des liens entre les deux régions soudanaises mais ont aussi mis en contact le Soudan en général et la zone frontalière en particulier avec les marchés mondiaux.

Enfin, par suite des migrations et du jeu des facteurs politiques et économiques, la population du Soudan a achevé son évolution, au cours de cette période, pour atteindre la composition que nous lui connaissons actuellement. À l'exception des gens de l'Ouest, originaires de la partie centrale et occidentale du *Bilād al-Sūdān* (comme les Takrūr et les Fulbe) et des Rashayida d'Arabie, aucun groupe ethnique nouveau n'est apparu au Soudan au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle; en 1800, les grands mouvements de population étaient pratiquement parvenus à leur terme.

4. Pour ce groupe linguistique, voir A. N. Tucker et M. A. Bryan, 1966, p. 10-19.





7.1. Royaumes et sultanats du Soudan (d'après Y. F. Hasan).

## L'État 'abdallābi

Dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, une confédération de *ḵabila* arabes conduite par leur chef 'Abdallāh, surnommé Djamā<sup>c</sup> (le Rassembleur) a réussi à conquérir le royaume d'Alwa<sup>5</sup>. Contrairement à ce que l'on pense généralement, la conquête de Sōbā n'a pas été entreprise en commun par les Fundj et les Arabes, elle est le seul fait de ces derniers. Elle fut le signe de la suprématie des Arabes et marqua le début de leur influence sur le *Bilād al-Sūdān* oriental<sup>6</sup>.

'Abdallāh Djamā<sup>c</sup> et ses descendants, les 'Abdallābi, fixèrent le siège de leur gouvernement à Ḳerri, au nord de Sōbā, sur le Nil. Sōbā perdit donc de son importance et lorsque Daudi Reubeni y passa, en 1523, elle était en ruine<sup>7</sup>. Le choix s'était probablement porté sur Ḳerri parce qu'elle était d'accès facile pour les Arabes du Buṭāna, dont l'appui était essentiel aux 'abdallābi. Elle permettait également de contrôler les voies de passage, notamment commerciales, le long de la vallée du Nil et, au-delà, sur la rive occidentale du fleuve.

Il n'est pas facile de déterminer l'étendue du nouvel État. Il semble que les 'abdallābi aient exercé leur autorité sur les Arabes vivant dans le nord de la Gezira, dans le Buṭāna, à l'est du Nil, et peut-être sur quelques groupes bēdja. Les chefferies arabisées qui s'échelonnaient entre Shandī et la frontière égyptienne, et qui semblent avoir participé à l'attaque des Arabes contre Sōbā, restèrent fidèles au chef de la confédération arabe. Leurs relations ne sont pas bien connues mais, plus tard, les 'Abdallābi, en tant que suzerains, ont eu le pouvoir de confirmer la désignation des nouveaux chefs.

L'État 'abdallābi indépendant ne dura pas assez longtemps pour créer ses propres institutions. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il dut affronter un ennemi puissant : les Fundj, peuple d'éleveurs nomades qui progressait le long du Nil bleu. Les deux mouvements de migrants entrèrent en lutte probablement pour s'assurer la possession des pâturages du nord de la Gezira. À Arbadjī, en 1504, les Fundj vainquirent les 'Abdallābi et réduisirent leur roi à accepter leur suzeraineté<sup>8</sup>. Les 'Abdallābi continuèrent à administrer la partie nord du Sultanat fundj en tant que feudataires, jusqu'à la conquête turco-égyptienne de 1820.

## Le Sultanat fundj

Les Fundj étaient des nomades éleveurs de bovins dont l'origine lointaine a donné lieu à maintes hypothèses contradictoires. La tradition soudanaise

5. Pour plus de détails, voir UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 16, p. 442-443.

6. P. M. Holt, 1960; Y. F. Hasan, 1972, p. 23-26.

7. S. Hillelson, 1933, p. 60.

8. J. Bruce, 1805, vol. III, p. 370-372 et vol. VII, p. 96.

évoque leur royaume sous le nom de *al-Sultana-al Zarka*<sup>9</sup> (le Sultanat noir). Daudi Reubeni, qui s'y rendit en 1522-1523, écrit que leur monarque était un musulman noir régnant sur une nation composée de Noirs et de Blancs<sup>10</sup>, c'est-à-dire d'autochtones et d'Arabes. Au cours de son voyage à Sennār, en 1772, le voyageur écossais James Bruce rapportait que les Fundj descendaient de pillards shilluk venus du Nil blanc<sup>11</sup>. Les traditions soudanaises, probablement d'origine arabe, leur attribuent cependant un ancêtre arabe, descendant d'un réfugié omayyade venu par l'Abyssinie. Celui-ci aurait épousé une princesse indigène et hérité de son autorité. Les traditions soudanaises en parlent comme de « l'homme béni » qui a apporté de nouvelles coutumes<sup>12</sup>.

On ne sait pas exactement à quelle date la dynastie fundj s'est réclamée d'une ascendance omayyade. Si l'on se fonde sur les observations de Reubeni, on sait au moins que le roi 'Umāra Dunḡus, qui vainquit les 'Abdallābi, était musulman. Mais il semble qu'en raison de l'influence de la nouvelle société musulmane sur laquelle s'exerçait leur hégémonie et de leurs relations commerciales et culturelles avec l'Égypte, les Fundj aient été rapidement islamisés<sup>13</sup>. Comme d'autres peuples convertis vivant en marge des sociétés musulmanes, les Fundj voulaient être considérés comme des Arabes et se réclamèrent par conséquent d'ancêtres arabes. Ce faisant, ils espéraient rehausser leur prestige dans le monde arabe et renforcer leur autorité morale sur leurs sujets arabes. Mais il importe de noter qu'Ibn (fils de) Dayf Allāh, lorsqu'il parle des élites dirigeantes, les appelle « rois des Fundj » et « rois des Arabes » (c'est-à-dire rois des 'Abdallābi et des Dja'alīyyūn), laissant entendre ainsi qu'il existait une différence ethnique entre les deux groupes<sup>14</sup>.

Ayant établi leur suzeraineté sur les territoires des 'Abdallābi, les Fundj administrèrent leur domaine à partir de Sennār qui devint le siège de leur gouvernement. Le *shaykh* (chef) des 'Abdallābi, tout en conservant théoriquement son autonomie dans ses anciens domaines, devint un vassal des Fundj et porta le titre de *māndjil* ou *māndjuluk* que les rois fundj conféraient à leurs grands feudataires. Il semble bien cependant qu'il y ait eu dès le début des rapports antagonistes entre les Fundj et leurs vassaux.

Voulant secouer la domination fundj, le *shaykh* Adjīb I<sup>er</sup>, qui prit le pouvoir au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, défia les Fundj, les vainquit et les repoussa en Éthiopie. Sous le règne de Dakīn (vers 1569-1585/1586), les Fundj réussirent à retrouver leur ancienne suprématie, mais ils durent reconnaître à Adjīb I<sup>er</sup> le droit de nommer les juges dans ses domaines. La politique de

9. *Zarka* (*azrak*) signifie noir(e) dans l'arabe soudanais parlé.

10. S. Hillelson, 1833, p. 55-60.

11. J. Bruce, 1805, vol. VII, p. 96.

12. Y. F. Hasan, 1965.

13. P. M. Holt, 1967, p. 20; J. L. Spaulding, 1972.

14. Y. F. Hasan, 1965; Ibn Dayf Allāh Muḡammad 'Abd Nur, 1973, p. 61-90.

Dakīn, qui voulut réorganiser le royaume et appliquer une nouvelle réglementation, semble avoir détruit l'équilibre fragile entre les deux groupes et avoir conduit Adjīb à entrer en rébellion ouverte. À Karkodj, à quelques kilomètres au nord de Sōbā, une armée fundj infligea une défaite écrasante aux 'Abdallābi vers 1612 au cours d'une bataille où Adjīb I<sup>er</sup> trouva la mort. Son clan se réfugia alors à Dongola (Dūnḡulā). Un accord fut négocié entre les 'Abdallābi et les Fundj par l'entremise du *shaykh* Idrīs wad al-Akbār, influent dignitaire religieux<sup>15</sup>. À l'exception d'Arbadjī qui passait sous la juridiction fundj, le *statu quo* était rétabli : les descendants d'Adjīb, avec le titre de *wad 'Adjīb*, continuèrent à gouverner directement les territoires du Nord jusqu'à Haḡjar al-'Asal, à exercer leur autorité sur la plupart des chefferies nomades et, indirectement, sur les clans et les chefferies qui vivaient dans la vallée du Nil jusqu'à la troisième cataracte, c'est-à-dire jusqu'à la frontière de la Nubie ottomane. Cet accord permit au Sultanat de connaître une longue période de stabilité. Cependant, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la chefferie *shayḡiyya* se révolta contre l'hégémonie des 'Abdallābi et se déclara indépendante du Sultanat fundj<sup>16</sup>.

## L'expansion du Sultanat fundj

Il semble que les Ottomans, qui avaient conquis l'Égypte en 1517, aient vu avec inquiétude l'autorité du Sultanat fundj s'étendre jusqu'à la basse Nubie qui dépendait à l'origine des 'Abdallābi. Bien que des affrontements frontaliers aient été signalés, les Ottomans ne sont pas vraiment intervenus avant le règne du sultan Sulaymān le Magnifique (1520-1566). Pour écarter la menace que les Portugais faisaient peser sur la mer Rouge, les Ottomans envoyèrent une expédition navale dans l'océan Indien et décidèrent de s'emparer de l'Éthiopie, alliée des Portugais. À son retour de cette expédition, Özdémir reçut l'ordre de mettre fin à la « rébellion » des Fundj en Nubie, où deux factions rivales se battaient. Özdémir s'empara, sur la frontière, des forteresses stratégiques d'Ibrīm et d'al-Dirr. À Sāy, entre la deuxième et la troisième cataracte, il construisit une forteresse qui marquait la limite méridionale de l'Égypte ottomane. Cette nouvelle province, connue dès lors sous le nom de Berbéristan (c'est-à-dire pays des Berbères ou Nubiens), semble avoir été effectivement administrée par les Ottomans après l'installation de garnisons bosniennes dans les forteresses d'Assouan, d'Ibrīm et de Sāy<sup>17</sup>.

Après avoir quitté le poste de gouverneur du Yémen en novembre 1554, Özdémir Pasha eut plusieurs entretiens avec le Sultan, au cours desquels ils examinèrent les affaires d'Égypte, du Yémen et du Habesis-

15. Aḡmad b. al-Haḡdij Abū 'l-'Alī, 1961, p. 8-9; Ibn Dayf Allāh Muḡammad 'Abd Nur, 1973, p. 63, 227 et 296.

16. Y. F. Hasan, 1972, p. 63-75.

17. G. Örhānlü, 1974, p. 1-2, 21-22; P. M. Holt, 1961.



7.2. Le port de Sawākin (gravure du XIX<sup>e</sup> siècle).  
[*The Illustrated London News*, 1888. © The Mary Evans Picture Library.]

tan<sup>18</sup>. Il fut ensuite chargé de conquérir le Habesistan. Après de minutieux préparatifs en Égypte, l'expédition remonta le Nil. À Assouan, Özdemir perdit le contrôle d'une armée indisciplinée et dut mettre fin à la campagne. On comprit alors que l'expédition n'avait pas été dirigée contre le Habesistan mais contre le Fundjistān (pays des Fundj). Plus tard, en 1577, un certain Sulaymān Pasha reçut l'ordre d'entreprendre la conquête du Fundjistān. Mais cette campagne n'eut jamais lieu<sup>19</sup>. Finalement, la frontière égyptienne fut solidement établie à Hannīk, en 1622, après quelques combats entre les 'Abdallābi et les Ottomans. Hannīk est à égale distance de la troisième cataracte et de Mushu, le poste-frontière fundj le plus septentrional<sup>20</sup>.

L'administration de la Nubie ottomane était confiée à un responsable portant le titre de *kashif*. Cette charge devint héréditaire et appartient à la famille du premier *kashif*, qui vivait à al-Dirr. De la même manière, les descendants des premiers soldats bosniens qui s'étaient mariés avec des autochtones continuèrent à tenir garnison dans les forteresses ottomanes de la région.

Ce serait également Özdemir qui aurait créé une base militaire ottomane pour lutter contre les Portugais et les Éthiopiens: Sawākin, qui dépendait en principe des Mamluk d'Égypte, passa sous la suzeraineté ottomane et Massawa fut annexée en 1557. À partir de là, la bande côtière qui s'étend entre ces deux ports constitua la province du Habes. À Sawākin stationnait une garnison ottomane commandée par un gouverneur ayant le rang de *sandjak*. Une fois que fut levée la menace exercée par les Portugais, Sawākin redevint le principal débouché commercial du Sultanat fundj. Les rapports entre le gouverneur ottoman et les Fundj, d'abord inamicaux, se détériorèrent encore avec le temps jusqu'à prendre la forme de confrontations armées. En 1571, selon des sources ottomanes, les Fundj (ou peut-être, pour être plus précis, les Bēdja) attaquèrent Sawākin et l'assiégèrent pendant trois mois. Cependant, étant donné les relations commerciales actives qui s'étaient nouées entre les deux parties, une atmosphère plus amicale finit par s'établir. Sawākin prit une importance qui ne devait pas lui être contestée avant le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le clan arabisé des Bēdja, les Ḥadāriba, qui avait jadis dominé la région de 'Aydḥāb, jouait un rôle de premier plan dans la vie commerciale. Par la suite, ce fut parmi eux que les Ottomans choisirent les souverains locaux, connus sous le nom d'émir (*amīr*)<sup>21</sup>.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Fundj avaient apparemment consolidé leur position à Sennār. Les territoires qu'ils administraient directement

18. Les sources ottomanes utilisent les termes Habesistan ou Abyssinie pour désigner tous les territoires au sud de l'Égypte, jusqu'à l'île de Zanzibar ou au Mozambique en Afrique orientale. Voir G. Örhanlı, 1974, p. 21.

19. *Ibid.*, p. 34-35 et 77.

20. P. M. Holt, 1961, p. 24.

21. G. Örhanlı, 1974, p. 76.

s'étendaient d'Arbadjī jusqu'au sud de Fazūghlī, ce qui était sans doute la limite nord de la frontière éthiopienne. L'expansion de la domination Fundj vers l'ouest, à travers la Gezira jusqu'au Kordofān, avait été entreprise par le sultan ʿAbd al-Kādir. Vers 1554, il affronta victorieusement les chefs de Saḳādī et des collines de Moya. Les deux chefs furent maintenus à leur poste après s'être convertis à l'islam et avoir accepté de payer un tribut annuel<sup>22</sup>. Il semble que la pression croissante exercée par les communautés nilotiques sur le Nil blanc aux dépens de Sennār ait abouti à une confrontation entre les Fundj et les Shilluk qui vivaient surtout dans la région du Nil blanc. Le sultan Bādī II Abū Diḳn (vers 1645-1718), dont le règne fut l'âge d'or du Sultanat, établit une tête de pont à Alays, sur le fleuve, et y installa une garnison fundj. L'administration d'Alays fut confiée à un membre de la dynastie qui, par son rang, venait immédiatement après le chef des ʿAbdallābi. À partir de cette position stratégique, les Fundj étaient en mesure de surveiller tous les mouvements effectués de l'autre côté du fleuve et d'exercer leur autorité sur les Shilluk, qui semblent avoir conclu une alliance avec eux<sup>23</sup>.

Les Fundj pénétrèrent ensuite dans les monts Nūba, l'une des principales régions pourvoyeuses d'esclaves. Le royaume islamisé de Taḳali, qui venait d'y être créé, fut réduit à la condition d'État vassal<sup>24</sup>. De la même manière, les Fundj étendirent leur suzeraineté sur les montagnes du nord d'al-Dāyr et du Kordofān, qui devaient devenir plus tard le théâtre de luttes intenses avec les Musabbaʿāt. Les nombreux prisonniers capturés parmi les Nūba non musulmans des « montagnes » furent installés dans des villages, autour de Sennār. Ils formaient la garde chargée de la protection du Sultan. Leur nombre s'accrut encore au fil des nouvelles incursions dans les montagnes et des achats. La création d'une armée d'esclaves au service d'un souverain avait des précédents dans les annales de l'Islam : une mesure identique avait été prise par le calife abbasside al-Muʿtaṣim et par le Sultan du Dārfūr au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela n'allait pas sans inquiéter sérieusement les guerriers traditionnels, c'est-à-dire l'aristocratie fundj, et celle-ci se révolta sous le règne de Bādī III (le Rouge, 1692-1716). Bien que le Sultan parvint à contenir la révolte, l'aristocratie fundj n'en fut pas moins capable d'affirmer son pouvoir et elle déposa le fils de Bādī III, Unsa III, accusé de mener une vie dissolue. Cet événement marqua la fin de la lignée directe de ʿUmāra Duḳus. Le prince Nūl succéda en 1720 à Unsa III.

En dépit de l'intervention de l'aristocratie fundj, l'État continuait à reposer sur cette armée d'esclaves. Une autre crise s'ouvrit sous le règne de Bādī IV

22. J. Bruce, 1805, vol. VI, p. 368.

23. Aḥmad b. al-Ḥaḍjī Abū ʿl-ʿAlī, 1961, p. 9-10; Y. F. Hasan, 1972, p. 68; R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 61-63.

24. Certains historiens ne sont pas d'accord sur les relations existant entre les Fundj et les Taḳali à l'époque. La première théorie, selon laquelle il s'agissait d'une relation de vassalité, a été contestée par J. Ewald, 1983, p. 10.

Abū Shullūkh (1721-1762), le dernier des véritables souverains fundj. Dans la première partie de son règne, considéré comme « juste et prospère », Bāḍī IV laissa les affaires de l'État aux mains de son ministre Dōka. À la mort de celui-ci, il condamna au bannissement les *ahl al-usūl* (les hommes de haute lignée et de rang élevé) et, avec l'appui de l'armée d'esclaves *nūba* et de réfugiés *fūr*, il exerça un pouvoir arbitraire. Pour se débarrasser des notables fundj qui s'opposaient à lui, Bāḍī les envoya faire la guerre aux Musabba'āt qui avaient empiété sur les territoires fundj dans le Kordofān. Après quelques revers, l'armée fundj, sous le commandement de Muḥammad Abū Likaylik, remporta une victoire décisive en 1747. Par la suite, Abū Likaylik conserva le commandement des forces fundj au Kordofān et en fut le vice-roi pendant quatorze ans<sup>25</sup>.

Entre-temps, les Fundj avaient mené deux guerres contre l'Éthiopie ; elles avaient été principalement déclenchées par des conflits frontaliers mais ni l'une ni l'autre ne modifia radicalement la situation. L'histoire des relations entre Fundj et Éthiopiens offre de nombreux exemples de coopération positive et d'interdépendance économique. Pour les chrétiens d'Éthiopie, Sennār représenta pendant longtemps la seule ouverture continentale sur le monde extérieur. C'est par là qu'arrivaient leurs évêques d'Égypte et c'est là qu'ils vendaient ou achetaient des marchandises aux négociants. C'est par là également que les missionnaires chrétiens d'Europe arrivaient jusqu'en Éthiopie — le pays du prêtre Jean.

La première guerre d'Éthiopie éclata au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Après avoir été déposé, le sultan 'Abd al-ḳādir se vit accorder l'asile politique par l'empereur d'Éthiopie Susenyos qui le nomma gouverneur de Chelega, d'où l'on pouvait surveiller les mouvements des caravanes le long de la frontière. Le Sultan fundj qui régnait alors s'en inquiéta car, en dépit d'échanges de présents entre l'Empereur et Bāḍī I<sup>er</sup>, les relations s'étaient détériorées et la frontière était le théâtre d'escarmouches et d'enlèvements d'esclaves. Les incidents de frontière s'aggravèrent en 1618 et 1619 ; un grand nombre de soldats, dont quelques-uns étaient armés de mousquets, y participaient. Comme les deux souverains menaient cette guerre loin de leur capitale, elle ne constituait une menace grave ni pour l'un ni pour l'autre. Elle se termina néanmoins en faveur de l'Éthiopie<sup>26</sup>.

La deuxième guerre d'Éthiopie commença par des incursions dans la région de Ḳalābāt-Dinder destinées à imposer la levée de tributs. En mars 1744, Iyasu II marcha, à la tête d'une importante armée éthiopienne, sur Sennār. Les deux armées se livrèrent une bataille rangée sur les rives du Dinder au cours de laquelle les Éthiopiens furent mis en déroute, leur empereur n'ayant pu échapper à la mort que de justesse. Le mérite de cette victoire éclatante de l'armée fundj fut attribué au prince des Musabba 'āt, Ḳhamīs Djunkul, et à ses partisans qui s'étaient réfugiés à Sennār. Bien que les rela-

25. Aḥmad b. al-Ḥaḍīdj Abū 'l-'Alī, 1961, p. 9-10; P. M. Holt, 1961, p. 20-22; Y. F. Hasan, 1972, p. 71-77.

26. W. Aregay et S. H. Selassie, 1971, vol. VI, p. 65-66.



tions entre Sennār et Gondar soient restées tendues pendant de nombreuses années, les routes commerciales restèrent ouvertes. La victoire des Fundj fut célébrée par Bāḍī IV et ses sujets avec une grande ferveur religieuse. Elle eut des échos jusqu'à Istanbul et l'on raconte que le calife ottoman se serait déclaré « heureux de la victoire de l'islam »<sup>27</sup>.

## Les progrès de l'islam

L'instauration du Sultanat fundj-<sup>c</sup>abdallābi donna au pays une certaine unité et une certaine stabilité qui facilitèrent la pénétration de l'islam. Ce fut l'œuvre de lettrés musulmans, qui transmirent les préceptes de l'islam et firent connaître le mysticisme *ṣūfī*. Ils étaient bien accueillis par les souverains qui les encourageaient à venir s'installer dans le pays. Jusqu'alors, l'islam ne s'était répandu que par l'intermédiaire de deux groupes : les commerçants pour une part, mais surtout les Arabes nomades. Les premiers, avec lesquels les contacts se maintinrent pendant plus de neuf siècles, agissaient en propagateurs de l'islam. Le commerce et le prosélytisme sont toujours allés de pair en marge des sociétés islamiques. Les seconds, bien qu'ils fussent peu versés dans la doctrine islamique et qu'ils n'aient guère été animés par un zèle religieux, ont joué un grand rôle dans l'expansion de l'islam, notamment par leurs mariages avec des Soudanais autochtones. L'islamisation était le corollaire normal de l'arabisation<sup>28</sup>. L'action des uns et des autres était parfois renforcée par celle de quelques maîtres.

Au cours de la première période fundj, le nombre de ces maîtres devait augmenter ; ils venaient d'Égypte, du Hedjaz, du Yémen et du Maghreb. Toutefois, la plupart d'entre eux étaient nés dans le pays et ils étaient quelques-uns à avoir étudié au Caire ou dans d'autres lieux saints. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Maḥmud al-<sup>c</sup>Arakī, le premier lettré musulman soudanais, créa à son retour du Caire dix-sept écoles sur le Nil blanc. Vers 1570, Ibrāhīm al-Būlād ibn D̲jābir, un descendant de Ghalām Allāh ibn <sup>c</sup>Ayd, fut le premier à fonder son enseignement sur les deux manuels malékites : le *Risāla* d'Abū Zayd al-Ḳayrawānī, et le *Mukhtasar* de Khalīl ibn Iṣhāq. Cet enseignement fut à l'origine de la prédominance du rite malékite dans la région qui fut encore renforcée par l'influence culturelle du Maghreb et du *Bilād al-Sūdān*, où l'école malékite tenait la première place.

Les premiers lettrés musulmans cherchaient avant tout à enseigner la loi musulmane, la *sharī'a*, et son application. Leurs efforts pour transmettre un enseignement orthodoxe et pour élever le niveau de la connaissance religieuse se heurtaient à de graves difficultés, dans un pays étendu, isolé et arriéré. L'islam orthodoxe, avant d'y prendre racine, avait été précédé par un islam plus populaire et moins exigeant.

27. *Ibid.*, p. 67-68, Aḥmad b. al-Ḥadjīdī Abū 'l-<sup>c</sup>Alī, 1961, p. 21-22.

28. J. S. Trimmingham, 1949, p. 82.

La plupart des *ṣūfī tarīka*, ou ordres religieux, sont venus du Hedjaz. Le premier, et peut-être le plus populaire, fut la *Ḳādirīyya*, fondé par ‘Abd al-ḳādir al-*Djīlānī* (1077-1166), de Bagdad. Il fut introduit au Soudan par *Tādj al-Dīn al-Bahārī*, lui aussi de Bagdad, qui vint de La Mecque en 1577 sur l’invitation d’un marchand soudanais qui y était allé en pèlerinage. Il demeura sept ans dans la Gezira, au cours desquels il initia à la *Ḳādirīyya* de nombreuses personnalités soudanaises (parmi lesquelles le *shaykh* ‘*Adjīb I<sup>er</sup>*) qui en assurèrent le succès.

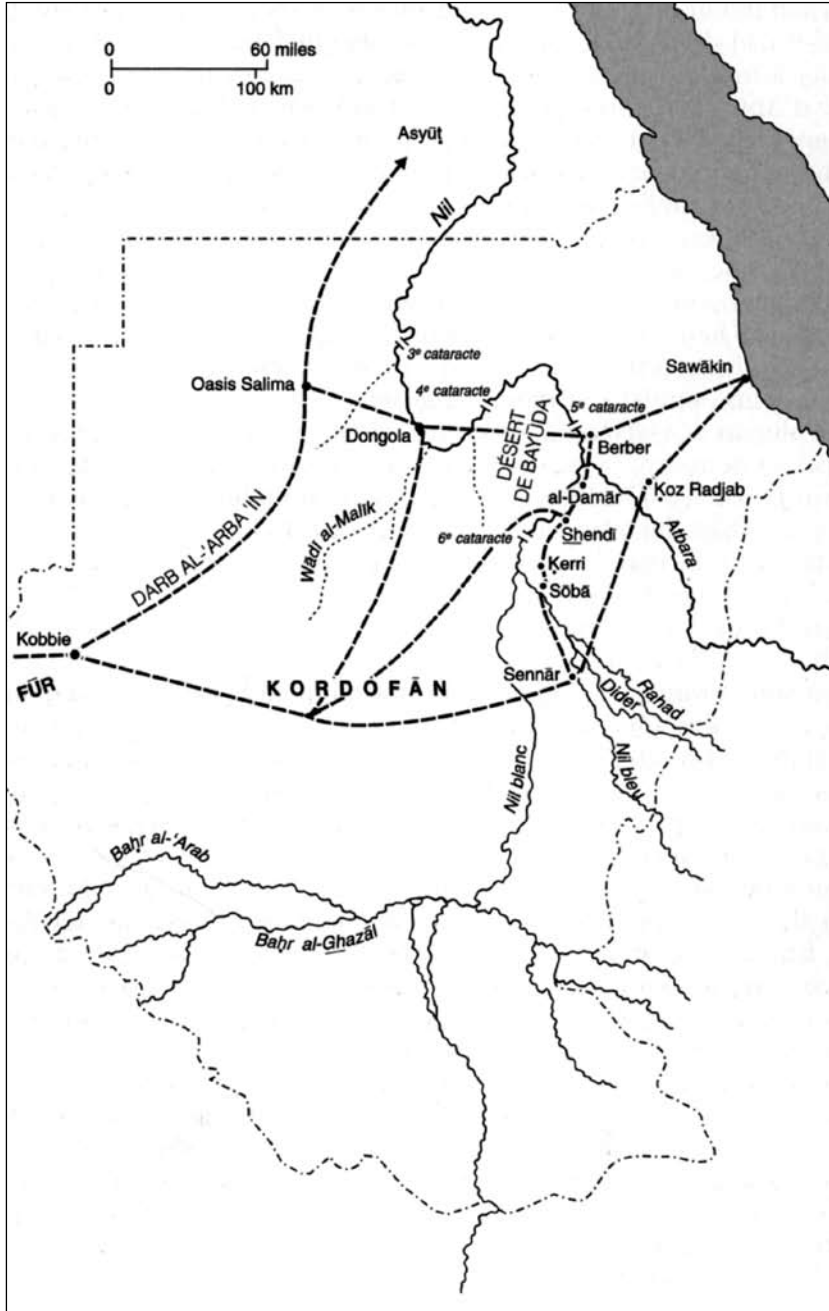
Un autre ordre, la *Shādhiliyya*, fut introduit au Soudan par un membre de la *ḳabila* des *Dja‘aliyyūn* qui avait étudié au Hedjaz, *Hamād ibn Muḥammad al-Madjdhūb* (1693-1776). Cet ordre, désormais appelé *Madjdhūbbiyya* dans le pays, se transforma, avec le clan des *Madjādhīb*, en une théocratie ethnique, installée au sud du confluent de l’Atbara, région où elle joua un rôle temporel et spirituel important.

Au moment où le soufisme commença à se répandre dans le Sultanat *fundj*, il avait déjà perdu beaucoup de son importance dans le monde musulman. Entaché de certaines pratiques hétérodoxes, il avait cessé d’être un moyen d’approfondir les croyances religieuses. La population, qui manquait d’une solide formation religieuse, croyait qu’une certaine *baraka* (bénédiction ou bonté) émanait des hommes saints et qu’ils jouaient un rôle d’intermédiaire entre l’homme et Dieu. Ils croyaient aussi que ces pouvoirs ou ces fonctions mystiques pouvaient être transmis aux descendants du saint homme ou se manifester après sa mort. Cette attitude conduisit à donner une grande importance au culte des saints. Les maîtres *ṣūfī* recevaient généralement des terres ou étaient exempts d’impôts et quelques-uns d’entre eux eurent une influence politique considérable, comme *Idrīs wad al-Akbār* et les *Madjādhīb*. Les souverains et leurs sujets finirent par les révéler encore plus que les juristes.

Toutefois, au *XVII<sup>e</sup>* siècle, les deux fonctions, celle des religieux et celle des juristes, ne se distinguaient plus l’une de l’autre. Les juristes, devant la situation flatteuse occupée par leurs rivaux, s’efforçaient de rattacher l’enseignement du droit à l’autorité *ṣūfī*. Cette évolution était visible dans la vie quotidienne locale, puisque le titre de *fakī* (dérivé de l’arabe *fakīh*, juriste, *pl. fuḳahāʿ*) s’appliquait sans discrimination aux juristes et aux mystiques.

Les nombreux centres religieux qu’ils créèrent et leur grande influence personnelle permirent aux *fakī* de donner une certaine stabilité et une certaine continuité à la société mouvante et hétérogène des *Fundj*: leur enseignement de la doctrine islamique représentait un élément unificateur et à la fidélité qui leur était témoignée se superposait une fidélité plus large à l’islam. Leur zèle missionnaire ne se limita pas au Sultanat *fundj*, mais rayonna jusqu’au *Kordofān*, au *Dārfūr* et à *Borno*. De fait, de célèbres juristes soudanais attirèrent des disciples de toute la région située entre la Gezira et le *Borno*<sup>29</sup>.

29. C’est ainsi qu’al-*Kaddal* comptait 1 500 étudiants du *Takrūr* et *Arbāb al-Khashin* 1 000 étudiants de la région située entre la Gezira et le *Borno*.



7.3. Les routes commerciales du Soudan (d'après Y. F. Hasan).

L'islam progressa de la même manière dans le Kordofān et dans le Sultanat fūr nouvellement créé. Le Dārfūr subit l'influence de courants islamiques venus du Maghreb et du *Bilād al-Sūdān* central, puis, de plus en plus, du Royaume fundj. Ces influences se firent sentir dans le Kānem et, de là, dans toute la région, bien avant le XI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

## Le commerce et l'État

Un certain nombre de grandes routes commerciales traversaient les Sultnats fūr et fundj en direction de l'Égypte et de la mer Rouge. Ces routes ont grandement contribué à resserrer les liens culturels et économiques de la région avec le monde extérieur. D'une manière générale, le commerce lointain allait de pair avec les intérêts des sultans fundj et fūr, comme de la plupart des souverains de la zone soudanaise. Il bénéficiait de leurs encouragements et de leur protection. Les esclaves, l'or, les plumes d'autruche et autres produits de l'Afrique s'échangeaient contre de fines étoffes de coton, des bijoux, des armes et divers autres articles de luxe. Outre les droits de douane qu'ils percevaient au passage, les sultans avaient besoin d'objets de luxe pour entretenir leur prestige et récompenser leurs fidèles partisans.

Le commerce extérieur se faisait le long de deux grands axes orientés ouest-est et sud-nord. Le premier reliait le Borno-Wadai à Sennār par Kobbie — principal centre commercial du Dārfūr — et le Kordofān. De là, il desservait Koz Radjab et Sawākin, soit directement, soit en passant par Shandī. Sur cette voie, dite la route du Soudan, circulaient les marchandises mais aussi des pèlerins musulmans.

Par cette route, le Soudan oriental s'ouvrait aux influences culturelles du Soudan occidental et de l'Afrique du Nord. Elle était suivie par les lettrés musulmans africains qui entretenaient des relations étroites avec la vallée du Nil et le Hedjaz. Son point de départ semble avoir été le Dārfūr qui attirait aussi les pèlerins des pays situés à l'ouest du lac Tchad. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle traversait la ceinture soudanaise jusqu'au Fouta Toro à l'ouest. Parce qu'elle était beaucoup plus courte et qu'elle entraînait moins de frais de voyage que d'autres itinéraires, elle était également empruntée par les pèlerins qui n'avaient pas les moyens de traverser le désert égyptien en compagnie des caravanes. La plupart d'entre eux voyageaient à pied, vivant de charité et jouissant de la protection du peuple musulman. Certains d'entre eux, parmi lesquels des lettrés, s'installèrent dans l'est du Soudan, mais il ne faut pas les confondre avec certains mouvements migratoires de peuples de l'Afrique occidentale, comme les Fulbe qui avaient créé des communautés importantes, notamment dans le Dārfūr, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces pèlerins semblent avoir eu une activité commerciale importante en cours de route, vendant des ânes, des livres et autres marchandises. Ils inscrivaient aussi des formules sur des amulettes.

30. Y. F. Hasan, 1971; Ibn Dayf Allāh Muḥammad 'Abd Nur, 1973, p. 3-23.

La seconde route commençait à Sennār, d'où des caravanes partaient deux fois par an pour l'Égypte. Elle passait par Kerri (et plus tard par Halfāyat al-Mulay), traversait directement le désert de Bayūda (ou partait d'un point situé plus en aval sur le Nil) et gagnait Asyūt, en Haute-Égypte, par Dongola et Salima. Toutefois, en raison des troubles provoqués par le soulèvement des *Shaykīyya* au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle fut abandonnée au profit d'une autre qui longeait la rive orientale du fleuve. Celle-ci partait de Sennār, passait par *Shandī* et al-Damār, franchissait l'Atbara et gagnait Berber, puis traversait le désert de Nubie sous la protection des Arabes 'abābda pour aboutir à Isna, en Haute-Égypte.

Dans l'oasis de Salima, la route du Nil rejoignait la *Darb al-'Arbaʿīn*, ou route des Quarante Jours, principale artère du commerce fūr avec l'Égypte qui, elle, partait de Kobbie, passait par Suwaynī, le dernier poste-frontière des Fūr, et rejoignait Asyūt par le désert en passant par les oasis de Salima et de *Khārdja*. Une autre route se dirigeait vers le nord-ouest en direction de Tripoli et de la Tunisie, en passant par le Fezzān<sup>31</sup>.

Grâce à son vaste arrière-pays et à sa position stratégique, Sennār devint un important centre commercial. Dans la description qu'il en donne en 1701, le père Krump écrit : « De toute l'Afrique, du moins pour ce qui est des pays maures, Sennār est peut-être la plus grande cité commerciale. Les caravanes y arrivent sans cesse, du Caire, de Dongola, de Nubie, de l'autre rivage de la mer Rouge, d'Éthiopie, du Dārfūr, du Borno, du Fezzān et d'autres royaumes. C'est une cité libre et les hommes de toutes nationalités et de toutes religions peuvent y vivre sans empêchement d'aucune sorte<sup>32</sup>. »

La plupart des étrangers qui se rendaient à Sennār étaient des marchands, quelques-uns des artisans. Il semble que la plus grande partie du commerce ait été aux mains des Soudanais nilotiques *djallāba* (commerçants). Agents intermédiaires entre Sennār et l'Égypte, les *Danāķia* et les *Djaʿaliyyūn* de *Shandī* acquirent une expérience commerciale et des capitaux suffisants pour s'aventurer vers de nouveaux territoires. Les *djallāba*, par leur esprit d'entreprise, jouèrent aussi un rôle important dans le commerce fūr et ont été à l'origine du développement de centres commerciaux au Dārfūr. Si les *djallāba* du Soudan et de Haute-Égypte étaient les principaux bailleurs de fonds du commerce lointain, ce commerce, son organisation et sa protection relevaient, semble-t-il, de l'autorité des sultans de chacun des pays. Parfois, les sultans envoyaient leurs propres caravanes au Caire<sup>33</sup>. Au Dārfūr, le commerce lointain était plus ou moins soumis au contrôle de l'État. C'est grâce à ces caravanes commerciales que le Sultanat fūr se fit mieux connaître du monde extérieur.

La prédominance commerciale de Sennār devait souffrir de la rivalité entre *Fundj* et Fūr, qui se disputaient le Kordofān, et des raids des *Shilluk*, qui compromettaient la sécurité sur la route de Kobbie (al-'Obeyd) à

31. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 6-9; P. M. Holt, 1961, p. 12-14; Y. F. Hasan, s. d. et 1977; U. al-Naqar, 1972, p. 92-113.

32. T. Krump, 1710.

33. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 68.

Sennār. C'est pourquoi les caravanes préférèrent prendre la direction du nord, vers Shandī<sup>34</sup>. Quand Bruce passa dans cette ville, en 1773, c'était un grand centre commercial, régi de façon autonome par Sa'ḍāb Dja'aliyyūn<sup>35</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Shandī avait acquis une telle importance qu'elle avait, d'après Burckhardt, supplanté Sennār comme grand rendez-vous des caravanes nubiennes et lieu d'échange entre Fūr et Éthiopiens<sup>36</sup>.

À l'est, les ḥadāriba de Sawākin pratiquaient aussi le commerce lointain, notamment entre la mer Rouge et le Nil. Ils achetaient des produits africains et des esclaves à Shandī et les échangeaient contre des produits venus de l'Inde à Sawākin, qui était le marché d'esclaves le plus important après Le Caire et Massawa<sup>37</sup>.

L'acheminement des esclaves vers le nord par le Nil était un phénomène ancien. Les Arabes le pratiquèrent à leur tour quand ils conclurent le traité de Baḳt avec les Nubiens. Quatre cents esclaves étaient expédiés chaque année de Nubie et le monde arabe commença à les apprécier comme domestiques. Excellents archers, ils formaient des unités combattantes très prisées. Les Toulounides (868-935), les Ikhshidides (935-969) et les Fatimides (969-1171) d'Égypte recherchaient les esclaves noirs pour les enrôler dans les rangs de leurs armées.

Il en résulta une augmentation de la demande d'esclaves noirs. Cependant la Nubie, étant donné la faible densité de sa population, ne pouvait répondre aux besoins du monde musulman et les commerçants arabes durent puiser à d'autres sources au sud et au sud-ouest de cet État. C'est ainsi que les Arabes (le terme, utilisé sans précision, englobe les Arabes et leurs sujets) contribuèrent à relancer le commerce des esclaves et à lui donner une importance qu'il conserva jusqu'aux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les esclaves furent d'abord des Nubiens et des Bēḍja puis, avec l'accroissement de la demande, ils furent importés du Kordofān, du Dārfūr et, progressivement, du Baḥr al-Ghazāl, du Borno-Wadai et d'autres territoires du *Bilād al-Sūdān* central. Les esclaves offerts sur le marché de Shandī à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comprenaient des Éthiopiens, des Nūba du Kordofān ou étaient originaires du Dārfūr, du Borno et du Dār Silla.

Les esclaves devaient leur état aux conquêtes, enlèvements ou achats, et le rôle des négociants arabes a été différent selon l'époque et le lieu. Toutefois, il semble bien que, dans l'ensemble, les commerçants arabes ne se soient pas procuré directement les esclaves (sauf au XIX<sup>e</sup> siècle) mais qu'ils se soient surtout adressés à des fournisseurs ou à des intermédiaires locaux. Les commerçants et leurs fournisseurs tiraient pleinement parti des coutumes et des institutions anciennes qui se prêtaient à leur négoce. Les marchands arabes étaient dans l'ensemble satisfaits lorsqu'ils pouvaient se

34. J. L. Burckhardt, 1819, p. 321-322.

35. J. Bruce, 1805.

36. J. L. Burckhardt, *op. cit.*

37. On trouvera une étude plus détaillée de cette question dans Y. F. Hasan, s. d. et 1977; R. S. O'Fahey, 1970; J. L. Spaulding, 1971, p. 150; T. Walz, 1975.

procurer des esclaves par des moyens pacifiques en échange des produits qu'ils colportaient.

La demande extérieure d'esclaves noirs destinés aux armées se réduisit à l'époque des Ayyubides (1172-1251) qui congédièrent leurs troupes noires pour les remplacer par des esclaves blancs. Les Mamluk pratiquèrent la même politique (1251-1517) et sous leur administration, l'armée fut presque uniquement composée d'esclaves blancs.

Toutefois, la demande de soldats noirs se maintenait dans certaines autres régions, notamment dans les jeunes Sultanats fundj et fūr, où ces esclaves constituaient l'essentiel de l'armée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Muḥammad 'Alī Pasha, vice-roi d'Égypte, recruta d'abord des esclaves noirs pour se constituer une nouvelle armée. La plupart d'entre eux furent achetés au Soudan. Le vice-roi renonça à son projet de constituer une armée de Noirs mais, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'armée égyptienne compta encore un important contingent de soldats soudanais.

## Le déclin du Sultanat fundj

La décadence commerciale manifeste de Sennār s'était accompagnée d'un déclin politique. Avec l'aggravation des mesures répressives prises par Bādī IV, certains membres de l'aristocratie fundj qui avaient accompagné Abū Likaylik au Kordofān, et dont les familles avaient été très douloureusement touchées, persuadèrent le général de déposer le Sultan. Abū Likaylik entra à Sennār avec son armée, déposa Bādī et le remplaça, en 1762, par son fils Nāšir. Le succès remporté par la révolte de Likaylik marque une date importante dans l'histoire du Sultanat. Le *shaykh* Muḥammad Abū Likaylik et ses successeurs, les *wazīr*, devinrent dès lors les souverains héréditaires réels ou les régents de l'État jusqu'à sa chute. Les sultans fundj n'étaient plus que des marionnettes entre les mains des régents hamadj. Le chroniqueur fundj résume bien ce déplacement du pouvoir: Bādī, écrit-il, « fut le dernier roi maître du pouvoir et avec lui prit fin la véritable monarchie. Après lui, le pouvoir de lier et de délier passa aux Hamadj<sup>38</sup> ».

Le terme de Hamadj était appliqué par les Arabes soudanais à certains peuples anciens de Gezira qui, bien que considérés comme des descendants des Dja'Alī, n'étaient ni des Fundj, ni des Arabes. L'hégémonie hamadj, sous la conduite d'Abū Likaylik, représente probablement la résurgence d'un ancien peuple qui avait été arabisé et islamisé<sup>39</sup>.

À la mort d'Abū Likaylik, vers 1777, les rois fundj conspirèrent avec les gouverneurs des provinces, notamment les 'Abdallābi, pour chasser leurs régents. Les descendants d'Abū Likaylik, se disputant le pouvoir entre eux, se trouvaient dans une situation difficile. En fait, les cinquante dernières

38. J. L. Burckhardt, 1819, p. 310.

39. Aḥmad b. al-Ḥadjdj Abū 'l-'Alī, 1961, p. 21; R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 94.

années du Sultanat fundj furent marquées par des intrigues, des révoltes et des guerres civiles entre factions rivales.

Dans le Nord, l'autorité des chefs ʿAbdallābi sur la vallée du Nil déclinait aussi : les Saʿdāb de Shandī et les Maḍjādhīb d'al-Damār étaient devenus pratiquement autonomes. Les guerriers shayḳiyya, qui dominaient la région de Dongola, étaient constamment attaqués par les Mamluk d'Égypte. En 1811, ces derniers échappèrent au massacre organisé par Muḥammad ʿAlī, établirent un camp à Dūnḳūla al-ʿUrdī et combattirent les Shayḳiyya. À l'ouest, les Fundj, harcelés par le Sultanat fūr, finirent par être chassés du Kordofān. Lorsque les forces turco-égyptiennes approchèrent de Sennār en 1821, le Sultanat était trop faible pour opposer la moindre résistance.

## Le Sultanat fūr

Le Sultanat fūr était l'un des États islamiques de la zone de savane du *Bilād al-Sūdān*, situé aux confins occidentaux du *Bilād al-Sūdān* oriental. À l'ouest, il était séparé du sultanat de Wadaï par un certain nombre de petits royaumes semi-indépendants, dont les deux sultanats se partageaient l'allégeance. À l'est, les plaines du Kordofān, qui séparaient les Sultanats fūr et fundj, étaient l'enjeu d'un conflit d'ordre essentiellement économique entre les deux États. Les Mussabaʿāt, cousins des sultans fūr, étaient aussi à couteaux tirés avec les États rivaux et tentaient de consolider leur domination sur le Kordofān. Le désert de Libye au nord et le Baḥr al-ʿArab au sud limitaient l'État par des frontières naturelles. La région centrale, dominée par le Djabal Marra, berceau du Sultanat fūr, était le carrefour de nombreuses routes commerciales, sources de prospérité économique et voies d'influences culturelles et de migrations humaines.

Les origines du Sultanat fūr sont mal connues, du fait de la rareté des sources écrites. Selon la tradition orale, l'État fūr a été précédé par deux dynasties autochtones, celles des Dādjū et des Tundjūr. Le royaume Dādjū fut à son apogée aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, les Dādjū perdirent la maîtrise du commerce et les Tundjūr leur succédèrent. Ces derniers imposèrent leur autorité d'abord sur la région centrale puis, peu à peu, sur le Dārfūr et certaines parties du Wadaï<sup>40</sup>.

Ce fut probablement sous le règne des Tundjūr (environ 1400-1600) que l'influence de l'islam se fit sentir dans la région pour la première fois. Elle était due aux nombreux contacts commerciaux noués avec le monde musulman et à la pénétration d'immigrants arabes<sup>41</sup>. Cependant, l'islamisation véritable de la région ne commença qu'avec la création du Sultanat fūr, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

40. Y. F. Hasan, 1972, p. 72-82.

41. *Ibid.*, p. 82-85; P. M. Holt, 1961; R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 121.



Le Sultanat devait son nom aux Fūr, communauté soudanaise qui vivait aux alentours du *Djabal Marra* et qui, par ses origines, se rattachait peut-être aux peuples de l'ouest du *Bahr al-Ghazāl*. On ne sait pas exactement pourquoi les Fūr sont descendus de leur montagne pour s'installer dans la savane.

Selon R. S. O'Fahey, le Sultanat fūr, comme les autres États islamiques de la zone soudanaise, est le résultat du commerce lointain. Il s'est constitué par suite de l'intensification des échanges le long de la route des Quarante Jours<sup>42</sup>. De nombreux spécialistes ont noté que l'expansion de l'islam était associée au commerce; dans le cas du Sultanat fūr, il a joué un rôle important dans le développement de l'État lui-même et le renforcement de ses contacts avec les peuples voisins.

Le Sultanat kayra dura de 1640 environ à 1874. Il fut rétabli en 1898, puis finalement annexé par le Soudan anglo-égyptien en 1916. Sulaymān Solongdungu en fut probablement le fondateur historique (environ 1640-1660). Il a laissé le souvenir d'un conquérant qui a chassé les *Tundjūr* et annexé la région située autour du *Djabal Marra*. Dans ses campagnes, il était secondé par des groupes arabes, notamment des nomades éleveurs de chameaux et de bétail, comme les *Ḥabāniyya*, les *Ma'āliyya*, les *Rizaykāt* et les *Misayriyya*.

La politique d'expansion et de consolidation amorcée par Sulaymān Solongdungu fut poursuivie par ses successeurs qui progressèrent en direction du nord et du nord-ouest. Aḥmad Bukr b. Mūsā (environ 1682-1722) annexa l'État du *Dār Kimr* à l'importance stratégique. Cette expansion mit la dynastie kayra en contact avec les *Zaghāwa* dont les territoires devinrent une source de conflits entre les sultanats du *Wadai* et du *Dārfūr*. Les Kayra consolidèrent leur position dans le *Dār Zaghāwa* par des mariages et par leur appui à certains des groupes en lutte. Les conflits pour la possession des territoires frontaliers se terminèrent en faveur du Sultanat kayra, et le *Wadai* continua à payer le tribut qu'il versait antérieurement aux rois *tundjūr*. Toutefois, le sultan Ya'kūb refusa de le payer, envahit le *Dārfūr* et pénétra jusqu'à *Kabkābiyya*, important centre commercial. Après deux années de préparatifs militaires, durant lesquelles il put se procurer des armes, notamment des armes à feu, au Caire, Bukr chassa les envahisseurs hors du pays<sup>43</sup>.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire politique du *Dārfūr* a été dominée par la lutte entre deux factions de la dynastie kayra: les sultans, qui cherchaient à centraliser le pouvoir entre leurs mains, et les autres princes, qui voulaient renforcer les pouvoirs de la dynastie dans son ensemble. Ce conflit avait éclaté parce que le sultan Bukr avait exprimé la volonté que chacun de ses fils lui succède l'un après l'autre. Or il n'avait pas moins d'une centaine d'enfants, dont cinq montèrent sur le trône fūr. Son premier successeur, Muḥammad Dawra, commença par éliminer ses frères ou par les exiler dans le *Djabal Marra*. Puis il désigna son propre fils, Mūsā, pour lui succéder. Cependant, il changea bientôt d'avis et remplaça Mūsā par le plus

42. R. S. O'Fahey, 1971, p. 87.

43. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 126-128; Y. F. Hasan, 1972, p. 86-88.

jeune frère de celui-ci, ʿUmar Lei. Mūsā répondit en se révoltant contre son père. Lorsque ʿUmar Lei arriva au pouvoir, l'hostilité s'accrut entre lui et ses oncles, les fils de Bukr. Sulaymān ibn Aḥmad Bukr alla se réfugier auprès des Musabbaʿāt qui, après avoir vainement essayé de s'emparer du trône kayra, durent émigrer au Kordofān. Sulaymān ne parvint pas à s'assurer l'appui des Mussabaʿāt et pas davantage celui du Sultan du Wadai. Mais ces entreprises conduisirent ʿUmar Lei à envahir le Wadai vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après de violentes batailles, le Sultan du Wadai, Muḥammad Djawda, défit l'armée fūr et captura le Sultan.

Le conflit se poursuivit pendant le règne du sixième sultan, Abū 'l-Ḳāsim b. Aḥmad Bukr. Pour renforcer sa propre position, il combattit ses frères et recruta une armée d'esclaves plutôt que de faire appel aux guerriers traditionnels. De cette façon, « il s'aliéna définitivement les hommes libres de son pays en leur préférant des esclaves, en comblant ceux-ci de richesses et de postes honorifiques<sup>44</sup> ».

De nombreux dignitaires s'insurgeaient contre l'idée que l'autorité du Sultan puisse dépendre d'une armée d'esclaves. De fait, il se produisit une tension analogue à celle qu'avait connue le Sultanat fundj sous le règne de Bāḏi IV.

Au cours de la bataille qu'il livra aux troupes du Wadai, Abū 'l-Ḳāsim fut abandonné par les chefs de guerre traditionnels et leurs hommes, et il resta seul avec ses esclaves. Il perdit cette bataille et fut blessé. La vieille noblesse fūr et les guerriers traditionnels proclamèrent un nouveau sultan, Muḥammad Tayrāb ibn Aḥmad Bukr, qui suivit l'exemple de ses prédécesseurs et constitua à son tour une armée permanente d'esclaves, la *kurkwā* (le corps des lanciers, en fūr). Des esclaves turundj des monts Nūba, les Dading du Dār Tama et d'autres encore y furent incorporés. L'un des membres de la *kurkwā*, l'eunuque Muḥammad Ḳurra, devint l'un des premiers chambellans du roi. Plus tard, il obtint une distinction plus importante encore et fut nommé *āb shaykh*, poste auquel était attachée une grande autorité<sup>45</sup>.

Faute de pouvoir s'étendre vers l'ouest aux dépens de son redoutable ennemi, le Sultan du Wadai Tayrāb conclut avec lui un traité qui resta en vigueur pendant une centaine d'années. Il se tourna alors vers l'est, contre les Musabbaʿāt qui devaient avoir repris le contrôle du Kordofān après le retrait d'Abū Likaylik en 1761-1762. Ce changement de direction devait avoir d'autres motifs. Tayrāb voulait empêcher les Mussabbaʿāt d'arriver à constituer un État fort dans le Kordofān. Mais il avait peut-être aussi des motifs d'ordre économique et voulait avoir la haute main sur les routes commerciales ainsi que sur les réserves d'esclaves et d'or du Kordofān méridional. L'arrivée d'un grand nombre de *djallāba*, connus pour leur esprit d'entreprise, et de nombreux maîtres religieux venant du Sultanat fundj tout comme la multiplication des liens commerciaux avec l'Égypte avaient peut-être inspiré la décision du Sultan. Son objectif immédiat était

44. G. Nachtigal, 1971, vol. IV, p. 285.

45. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 129-137 et 171-175; Y. F. Hasan, 1972, p. 87-88.

probablement de chasser du Dārfūr ses frères et les autres membres de la vieille noblesse fūr afin de permettre à son fils *Ishāk* de prendre sa succession. À la tête d'une importante armée, Tayrāb attaqua Hāshim, Sultan du Kordofān. Celui-ci, abandonné par son armée, se réfugia dans le Sultanat fundj, tandis que le Kordofān restait aux mains des Fūr, et devait le rester jusqu'à la conquête turco-égyptienne. Tayrāb lui-même mourut à Bara.

La succession donna lieu à une lutte entre les partisans d'*Ishāk* et ses oncles, les fils d'Aḥmad Bukr. Muḥammad Ḳurra réussit à gagner l'appui de la deuxième faction pour 'Abd al-Raḥmān, le plus jeune fils d'Aḥmad Bukr. 'Abd al-Raḥmān était un jeune homme pieux et instruit qui n'avait ni relations avec les tribus, ni l'appui des nouvelles forces de l'État. Il sortit vainqueur de la guerre civile. Le nouveau sultan récompensa Muḥammad Ḳurra en le nommant *ab shaykh*, rang qui n'était inférieur qu'à celui du sultan. De 1790 environ à 1804, Muḥammad Ḳurra fut l'homme fort de l'État<sup>46</sup>.

Pour marquer sa victoire, 'Abd al-Raḥmān construisit, en 1741-1742, une nouvelle résidence royale (*fāshir*) à *Khor Tandalti*, à l'est du *Djabal Marra*. Jusqu'alors, les sultans fūr n'avaient pas de capitale fixe. L'établissement d'une telle capitale à al-Fāshir et la consolidation des forces de centralisation et d'islamisation sous le règne de 'Abd al-Raḥmān marquèrent l'apogée du Sultanat kayra. Ce règne vit se resserrer les liens avec l'extérieur, grâce au commerce et à l'arrivée de maîtres religieux. L'État tirait profit des courants d'échanges qui empruntaient la route des Quarante Jours. G. W. Browne, qui voyageait au Dārfūr entre 1793 et 1796, décrit ainsi le rôle de son dirigeant: « Le roi est le principal commerçant du pays: il fait non seulement transporter une grande quantité de ses propres marchandises par chaque caravane qui se rend en Égypte, mais il fait aussi vendre dans les pays voisins du Soudan, par ses esclaves et ses hommes, et pour son propre compte, des marchandises importées d'Égypte<sup>47</sup>. »

Les sultans utilisaient le commerce pour affermir leur situation politique, en achetant des armes, des armures et des produits de luxe pour récompenser la fidélité de leurs subordonnés et de leurs alliés.

L'infiltration des *Dja'Alīyyūn* et des *Danāḳia* stimula le commerce et la religion. 'Abd al-Raḥmān échangeait des présents avec le Sultan ottoman qui lui conféra le titre honorifique de *al-Raḥīd* (le Juste). Il correspondit aussi avec Bonaparte en 1799, lors de l'occupation française de l'Égypte.

L'adoption de l'islam se fit probablement beaucoup plus lentement au Dārfūr que dans le Sultanat fundj. Elle s'accéléra à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. On attribue au sultan Sulaymān Solongdungu l'adoption de l'islam comme religion de la cour et l'introduction de pratiques religieuses islamiques. Certaines familles religieuses du Dārfūr affirment que leurs ancêtres se sont installés dans le Sultanat sous le règne de Sulaymān. Toutefois, les

46. P. M. Holt, 1961, p. 26-28; R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 134-140; Y. F. Hasan, 1972, p. 91.

47. G. W. Browne, 1799, p. 301.

religions africaines, avec leurs rites et leurs pratiques, coexistèrent pendant un certain temps avec l'islam à la cour de Kayra<sup>48</sup>. Par la suite, l'influence de l'islam fut encouragée par Aḥmad Bukr qui fit construire des mosquées et des écoles, pendant que Muḥammad Tayrāb faisait venir des livres religieux d'Égypte et de Tunisie. ʿAbd al-Raḥmān al-Raḥīd, lui-même un érudit musulman, encouragea les juristes et les mystiques des autres pays à venir s'installer dans son sultanat. Ce fut le cas, notamment, de l'Arabe tunisien, ʿUmar al-Tunisi, suivi bientôt par son fils Muḥammad dont la description du Dārḥūr est l'une des principales sources de l'histoire de ce pays<sup>49</sup>. D'autres savants arrivèrent d'Égypte, du Hedjaz, du Soudan nilotique et de l'ouest du *Bilād al-Sūdān*. C'est de cette dernière région que vint Mālik al-Futāwī qui, membre d'une famille religieuse, instruisit ʿAbd al-Raḥmān avant son accession au trône. Il devint ensuite ministre du sultan Muḥammad al-Faḍl. Étant donné que l'exécution des décisions de justice était réservée au Sultan et aux dignitaires auxquels la coutume en reconnaissait traditionnellement le droit, ʿIzz al-Dīn al-Djāmī ne fut probablement nommé *grand ḳāḍī* (juge suprême au tribunal de la *sharīʿa*) qu'à titre de conseiller.

Pour les attirer dans son pays, le Sultan offrait des terres à ceux qui enseignaient les préceptes de l'islam grâce au système de la *hakura*, ou exemption d'impôts, comme c'était le cas dans le Sultanat fundj; certains de ces personnages jouèrent un rôle de médiateur<sup>50</sup>.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît clairement que le Sultan et ses plus proches collaborateurs, qui n'étaient affiliés à aucune tribu, avaient largement contribué au développement du commerce extérieur et adopté les institutions islamiques pour l'administration du pays. Cet état de choses contribua à modifier la structure ethnique de l'État et à affaiblir les anciennes pratiques religieuses qui s'étaient maintenues pendant un certain temps. L'apparition d'une nouvelle classe de marchands, de juristes et de mystiques a facilité cette évolution. Cependant, la dynastie kayra, bien qu'ayant des ancêtres arabes, avait ses racines dans la communauté fūr. Si l'arabe était utilisé dans la diplomatie et le commerce, le fūr était resté la langue de la cour.

À la mort de ʿAbd al-Raḥmān vers 1802, son fils Muḥammad al-Faḍl lui succéda avec l'aide de Muḥammad Ḳurra. Le nouveau sultan entra bientôt en conflit avec celui-ci, dont il avait fait son propre ministre, et il le fit assassiner. Muḥammad al-Faḍl régna pendant quarante ans, et c'est au cours de cette période que s'amorça le déclin de l'État<sup>51</sup>.

48. Y. F. Hasan, 1972, p. 90-91.

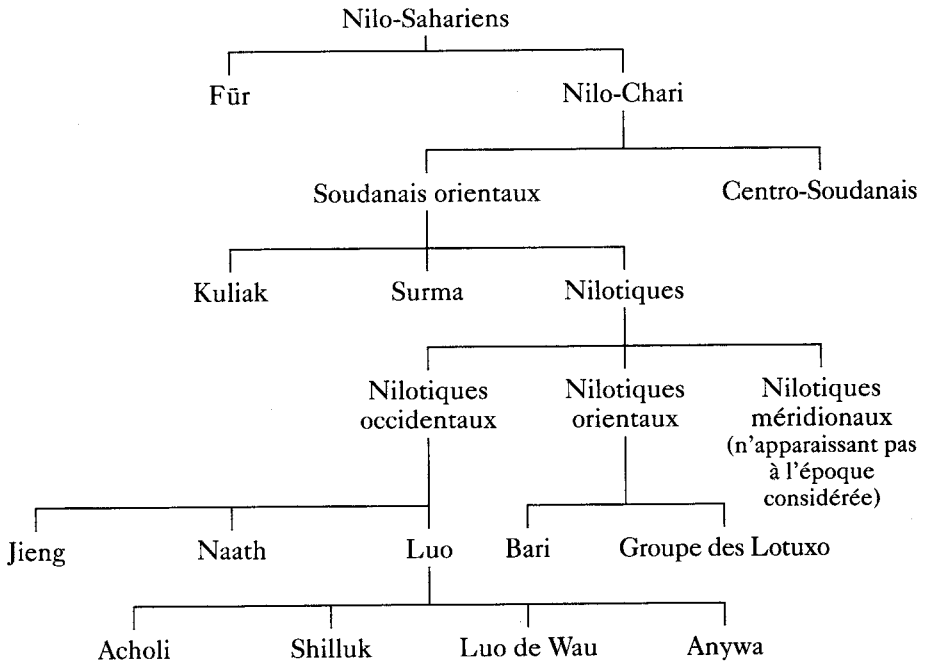
49. Muḥammad ibn ʿUmar al-Tunisi, 1965.

50. Y. F. Hasan, 1971, p. 83-85; R. S. O'Fahey, 1971, p. 87-95.

51. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 162-164 et 167; Y. F. Hasan, 1972, p. 95-96; R. S. O'Fahey, 1970, p. 3 et 9.

## Le Soudan méridional

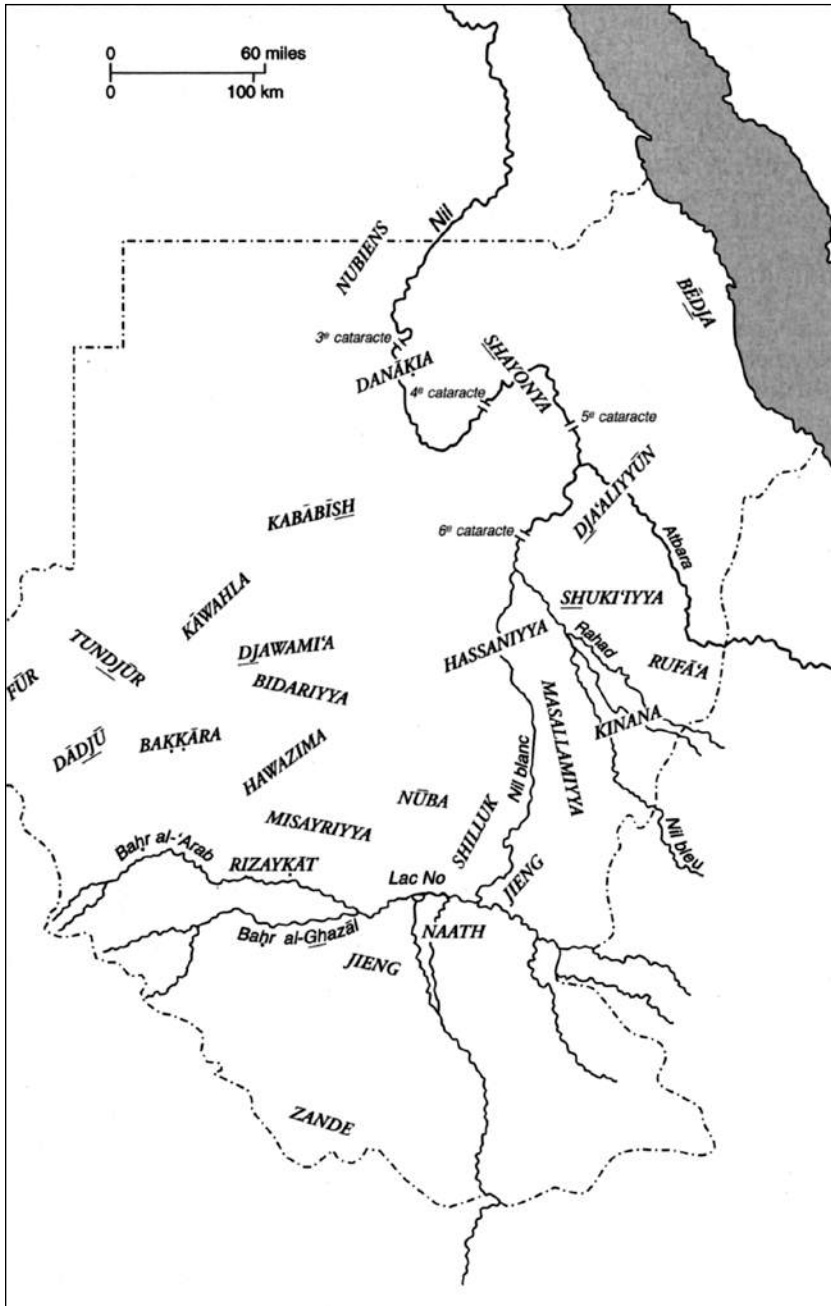
Malgré de sérieuses études anthropologiques entreprises par d'éminents chercheurs comme W. Hofmay, D. Westermann, C. G. Seligman, E. Evans-Pritchard et ses nombreux étudiants, et F. M. Deng sur les Jieng, les Naath, les Anywa, les Shilluk et les Azande, la recherche historique sur le Soudan méridional en est encore à ses débuts. Il en va de même des études archéologiques, généralement concentrées sur le Soudan septentrional, et de la recherche linguistique historique<sup>52</sup>.



Cependant, certaines grandes lignes se dégagent des rares données dont nous disposons. Ainsi, des sources linguistiques font apparaître de plus en plus clairement que les cultures nilotiques et, probablement, celles du Soudan central ont leurs racines au Soudan méridional<sup>53</sup>. Il ressort également de ce que nous savons que la plupart des groupes linguistiques qui ont joué un rôle dans l'histoire du Soudan méridional appartiennent à la famille nilosaharienne de Greenberg.

52. Pour une évaluation de l'étendue de notre ignorance, voir J. Mack et P. Robertshaw, 1982.

53. C. Ehret, 1982.



7.4. Les peuples du Soudan (d'après Y. F. Hasan).

Une grande partie du Soudan méridional et de l'Ouganda septentrional a probablement été occupée par des communautés parlant les langues du Soudan central jusqu'aux dernières décennies du premier millénaire, époque à laquelle la région commença à être colonisée par des peuples de langues nilotiques orientale et occidentale. En fait, l'un des grands thèmes historiques de la période qui nous intéresse est la « nilotisation » progressive des habitants du Soudan méridional qui parlaient auparavant la langue du Soudan central. Aujourd'hui, la région est occupée essentiellement par les Nilotes; seuls les Moru et les Madi, qui vivent à l'ouest du Nil blanc, témoignent de l'ancienne présence de peuples parlant la langue du Soudan central.

Roland Oliver s'est employé à faire une synthèse des données archéologiques de l'âge du fer sur la préhistoire de cette région et cette synthèse tend à confirmer ce que les sources linguistiques nous ont appris<sup>54</sup>. Selon lui, il y avait à l'âge du fer deux centres de cultures, l'un à l'est des marécages du Nil, aux frontières soudano-éthiopiennes, et l'autre sur le plateau ferrugineux du bassin Nil-Congo. Ces deux cultures — la première nilotique et l'autre bantu — étaient séparées par les cultures du Soudan central et, donc, évoluaient indépendamment l'une de l'autre. À mesure que les Nilotes se déplaçaient vers le sud et les régions bantu, elles se sont interpénétrées. Oliver estime que c'est à la suite de ce brassage avec les Nilotes que les communautés de langue bantu ont commencé à pratiquer intensivement l'élevage.

En ce qui concerne le Soudan, Oliver distingue, chez les Nilotes, deux périodes à l'âge du fer, dont la première coïncide avec la dernière période de l'âge du fer chez les Bantu. Dans la région équatoriale de l'Ouest et celle de Baḥr-al-Ghazāl, cette période est associée aux éleveurs de l'âge du fer, les Luel, qui élevaient des bovins sans bosse et construisaient des tertres pour se protéger des inondations à la saison des pluies. J. M. Stubbs, C. C. T. Morison, S. Santandrea et G. Lienhardt pensent que les Luel représentaient probablement la première vague des peuples luo venus du nord. Leur poterie était généralement sobre ou ciselée à l'aide de molettes en fibres torsadées.

À cette période a succédé la dernière période de l'âge du fer des Nilotes, celle qui nous intéresse ici. Cette période de transition semble avoir coïncidé avec l'apparition des bovins à bosse dans la région de Baḥr al-Ghazāl et la pratique généralisée de la transhumance, en particulier chez les Jieng. Les bovins à bosse se sont probablement répandus vers le sud avec les Arabes baḳḳāra après la chute du royaume de Dongola. Il est également intéressant de noter que cette pénétration arabe au Soudan septentrional et central, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, a non seulement coïncidé avec les migrations nilotiques occidentales mais qu'elle en est peut-être aussi la cause<sup>55</sup>.

54. R. Oliver, 1982. Voir aussi son chapitre dans J. Mack et P. Robertshaw, 1982.

55. D. W. Cohen, 1973; I. Hrbek, 1977, p. 78-80.

L'expansion rapide des Nilotes occidentaux et orientaux vers le sud et l'est peut donc être rattachée à l'apparition de l'élevage intensif qui s'est généralisé grâce à l'introduction des bovins à bosse et qui, associé à la culture des céréales, était un mode de production alimentaire adapté aux régions les plus sèches. Ainsi les Nilotes purent-ils occuper de nombreux territoires jusqu'alors évités par les communautés de langue bantou.

## Le royaume des Shilluk

Au Soudan méridional, les Shilluk représentaient l'élément le plus important du groupe des Luo du Nord, les autres éléments étant les Luo du Bah̄r al-Ghazāl et les Anywa qui vivaient de part et d'autre de la frontière soudano-éthiopienne. Sous la direction de leur chef, Nyikang (environ 1490-1517), les Shilluk se sont tout d'abord installés près de Malakal, après avoir vaincu et chassé les Fundj qui habitaient ce qui devait bientôt devenir le cœur de la région shilluk, entre Tonga au sud et Muomo au nord. C'est par cette région, située au confluent du Nil et du Sobat, que l'on a accès au lac No, d'où la très grande importance stratégique qui lui était sans doute accordée. Dans ce petit groupe de langue luo étaient incorporés, entre autres, des éléments fundj et nūba, et ce sont ces divers éléments représentant des cultures et des traditions économiques différentes qui, rassemblés dans le creuset de l'histoire, ont formé ce qui est devenu la nation shilluk à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au cours de ce siècle de formation, les Shilluk établirent dans leur royaume une économie mixte à base d'élevage et de culture des céréales. Essentiellement sédentaire, cette population ne pratiquait pas la transhumance, contrairement aux Jieng et aux Naath. Les Shilluk vivaient dans des villages éparpillés, sur 150 kilomètres, le long de la rive occidentale du Nil entre Muomo et Tonga.

## Les frontières et l'interdépendance socio-économique

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la rive occidentale du Nil était déjà surpeuplée et la situation ne s'était pas améliorée au XIX<sup>e</sup> siècle puisque, selon G. Schweinfurth, c'était de toutes les régions d'Afrique connues du reste du monde, y compris la vallée du Nil en Égypte, celle où la densité de la population était la plus forte<sup>56</sup>. Les Shilluk commencèrent à progresser en direction de deux zones frontières. Au nord, ils tentèrent de prendre possession de la vallée du Nil blanc, entre Muomo et Alays, territoire d'environ 480 kilomètres parsemé d'îles et d'épaisses forêts de mimosa. La région était impropre à l'agriculture, mais fournissait en abondance du

56. G. Schweinfurth, 1873, p. 85.



gibier, du poisson et du miel. À partir du règne d'Odak Ocollo (environ 1600–1635) et jusqu'en 1861, ceux que l'on appelait les Shilluk du Fleuve restèrent maîtres de cette région que les musulmans nommaient Baḥr Scheluk.

La deuxième zone frontière était comprise entre le Nil et les monts Nūba. La tradition fait une si large place aux activités des Shilluk et des Nūba dans cette région qu'elle devait avoir la même importance pour les deux peuples avant son occupation par les Arabes baḳḳāra au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Voici ce qu'écrivent à ce propos R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding dans leur ouvrage, *The kingdoms of the Sudan*: «Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles furent, dans les régions du Soudan situées le long du Nil, une période de changement, d'ajustement à l'apport culturel et économique des pays voisins et de composition avec deux groupes d'envahisseurs, les Arabes et les communautés de langue nilotique, en particulier les Shilluk. L'unification de la Nubie au début du XVI<sup>e</sup> siècle peut être considérée tant comme une réaction nubienne contre les envahisseurs que comme une réaction positive aux nouvelles conditions économiques et sociales créées par les forces d'invasion<sup>57</sup>. »

C'est dans ce contexte plus vaste qu'il faut replacer l'histoire des Shilluk au cours de cette période. Ils se sont tournés vers les régions frontalières du nord et de l'ouest qui offraient un intérêt économique et constituaient ce que P. Mercer a appelé «une autre source d'approvisionnement<sup>58</sup>». En outre, elles permettaient d'accueillir l'excédent de population.

Les traditions shilluk nous apprennent, par exemple, que pendant le règne du *reth* (roi) Odak Ocollo, les Shilluk ont soutenu le Dārfūr dans la lutte contre le Sultanat fundj pour la maîtrise du commerce sur le Nil blanc. Après la capitulation du Taḳali, les Fundj et les Shilluk se retrouvèrent face à face le long du Nil blanc, apparemment épuisés par une trentaine d'années de guerre.

Mais cette trêve fut bientôt rompue par l'arrivée d'un autre peuple de langue *jii*<sup>59</sup> — les Jieng — qui envahit le sud du Fundj à partir de 1630<sup>60</sup>. Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les Jieng se répandirent dans le sud de la Gezira, ce qui eut pour effet de modifier progressivement l'équilibre des forces dans la région. Leur présence était une telle menace tant pour les Shilluk que pour les Fundj que ceux-ci unirent leurs forces contre les Jieng, qu'ils considéraient comme leur ennemi commun. Ils réussirent à les empêcher de gagner le nord ou l'ouest et les repoussèrent même à l'est, vers la frontière éthiopienne.

57. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 15.

58. P. Mercer, 1971, p. 414.

59. Ceux qui utilisent cette langue sont les peuples de langue nilotique des régions occidentales qui comprennent les Luo ainsi que les Jieng et les Nuer (Naath). Ils utilisent tous le *jii*, qui signifie «peuple», d'où leur nom.

60. R. S. O'Fahey et J. L. Spaulding, 1974, p. 61-63.

L'alliance que les Fundj et les Shilluk conclurent contre les Jieng marqua le début d'une interdépendance socio-économique que les Shilluk établirent à différentes époques avec des groupes divers — les Fundj, les *djallāba*, les Arabes baḳḳāra, les pirates arabes, les marchands européens et les mahdistes —, habituellement pour exploiter les Jieng. Le fait que les Shilluk se soient à maintes reprises associés à divers groupes pour exploiter un peuple apparenté de langue *jii* prouve bien que ces alliances socio-économiques n'avaient pas encore d'idéologie. L'idéologie raciale ou ethnique au Soudan méridional devait être un phénomène postérieur à la période de la Mahdiyya. Les historiens qui s'intéressent aux divers types de dépendances socio-économiques devraient étudier les relations entre les différents groupes du haut Nil — les Shilluk, les Fūr, les Fundj, les Nūba, les Arabes, les Jieng et les Naath — pour comprendre ce qu'était alors la mobilité des frontières et comment divers groupes furent intégrés dans des systèmes socio-économiques différents.

## Le développement des institutions politiques et sociales

Pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il se produisit une évolution politique qui devait avoir une influence considérable sur le développement socio-économique du pays Shilluk. Malgré sa diversité, la population acquit un sentiment d'unité nationale et une administration plus centralisée fut mise en place sous la direction du *reth*. L'une des principales conséquences de cette réforme fut l'établissement progressif d'un monopole royal sur les ressources économiques ainsi que sur le commerce intérieur et extérieur.

Trois noms sont associés à cette réforme dans l'histoire des Shilluk: Abūdhok, reine et fille du *reth* Bwoc, et l'une des nombreuses femmes influentes dans l'histoire des Shilluk, son demi-frère Dhokoth et Tugo, le fils de ce dernier. Le *reth* Dhokoth (environ 1670-1690) doit sa célébrité aux raids qui l'ont mené en aval du Nil et vers l'ouest dans les monts Nūba. La grande famine de 1684 (connue en arabe sous le nom d'*umm laham*) est probablement à l'origine de la fuite vers le nord de nombreux Shilluk venus piller le Baḥr Scheluk ou s'y installer. C'est à la grande famine et aux Shilluk qu'a été imputée la destruction de dix-sept écoles religieuses situées entre Alays et le confluent du Nil bleu et du Nil blanc<sup>61</sup>. Les razzias de Dhokoth furent extrêmement fructueuses et permirent également de faire de nombreux captifs. Originaires pour la plupart de la région située à l'est de Kākā, ils furent réinstallés à Athakong où ils firent partie de la garde personnelle du *reth* Dhokoth.

61. Ibn Dayf Allāh Muḥammad 'Abd Nur, 1973, p. 95 et 344; P. Mercer, 1971, p. 410.

Les succès militaires et économiques du *reth* Dhokoth expliquent en grande partie la centralisation des pouvoirs du *reth*, que paracheva son fils et successeur Tugo (environ 1690-1710). Celui-ci fonda le village de Fachoda qui devint la résidence permanente du *reth*. Auparavant, les *reth* shilluk gouvernaient de leur village natal et y étaient enterrés. C'est aussi Tugo qui institua les rites complexes de la cérémonie d'investiture des *reth* shilluk. Sa réputation s'étendit rapidement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Il semble également qu'il y ait eu une corrélation entre le degré de centralisation politique et l'apparition d'une hiérarchie sociale dans la société shilluk.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Sultanat fundj se désintégraît, comme on l'a vu plus haut. À mesure que l'autorité des Fundj sur le Nil blanc déclinait, celle des Shilluk progressait. En 1772, lorsque James Bruce se rendit à Sennâr, il ne faisait aucun doute pour lui que les Shilluk étaient les maîtres d'Alays<sup>62</sup> et qu'ils avaient poussé leurs incursions jusqu'au confluent des deux Nil. Brun-Rollet confirma par la suite cette indication et ajouta que le site de l'actuelle ville de Khartoum avait été un centre important jusqu'en 1780, date à laquelle des pillards shilluk l'avaient détruite et en avaient massacré tous les habitants<sup>63</sup>.

Les deux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vu l'effondrement final du Sultanat fundj, ce qui permit aux Shilluk de renforcer leur suprématie sur le Nil blanc. Le voyageur anglais, George William Browne, qui séjourna dans le Dārfūr pendant quatre ans (1793-1796) et écrivit un livre sur le commerce dans la région, indique que les Shilluk étaient totalement maîtres du fleuve à Alays, où ils organisèrent un service de navette permettant aux caravaniers circulant entre Sennâr et al-'Obeyd de traverser le Nil<sup>64</sup>.

## Le déclin du pouvoir shilluk

Pendant le règne du *reth* Nyakwaa (environ 1780-1820), les Jieng, probablement les branches Rueng et Ngok, émigrèrent en masse de l'autre côté du fleuve Sobat. Les Shilluk qui, pendant un siècle et demi, avaient eu la maîtrise totale de la région du Nil blanc du lac No, au sud, jusqu'à Alays, au nord, durent donc y accepter la présence d'autres populations de langue *jii*. Mais ce n'était pas tout. Un an après le décès de Nyakwaa, les armées de Muhammad 'Alī Pasha, vice-roi d'Égypte, envahirent le Soudan, mirent fin à l'administration fundj et installèrent la domination turco-égyptienne afin d'exploiter le Soudan au bénéfice de l'Égypte. L'affrontement avec les Shilluk qui régnaient en maîtres le long du Nil blanc était inévitable. En dépit d'une résistance soutenue des Shilluk, il est de

62. J. Bruce, 1805, vol. VI, p. 390.

63. C. E. J. Walkley, 1935, p. 277.

64. W. G. Browne, 1799, p. 452-453.

fait qu'à partir de 1821 la frontière shilluk a constamment reculé vers le sud devant l'invasion progressive des Arabes et le régime turco-égyptien.

Pour dominer le Nil blanc, les Shilluk devaient être maîtres des voies navigables. Cette maîtrise dépendait de leurs pirogues, c'est-à-dire de la puissance de leur marine. Ils possédaient un grand nombre de bateaux et étaient d'excellents rameurs. Pour leurs raids ou expéditions militaires, ils partaient en groupes de trente ou quarante pirogues. Ils constituaient donc une force militaire considérable dans la région. Nous citerons une fois encore Mercer: « [...] avant la création des chantiers navals turcs du Nil blanc, rien dans la région n'approchait les pirogues shilluk<sup>65</sup>. » Mais un chantier naval turco-égyptien fut créé à Mandjara, en 1826, et la suprématie navale des Shilluk sur le Nil blanc commença de décliner.

## Les peuples du Baḥr al-Ghazāl

La région située au sud du Baḥr al-Ghazāl et à l'ouest d'une ligne allant de Meshra al-Reḳ et Rumbek au point de rencontre entre les frontières du Soudan, du Zaïre et de l'Ouganda modernes était occupée par des ethnies appartenant à deux grandes familles linguistiques, les Oubangiens (Niger/Congo) et les Soudanais du Centre (Sahara/Nil), qui y étaient installées depuis très longtemps. En fait, il semble que les Soudanais du Centre aient vécu dans cette région pendant de nombreux millénaires avant l'ère chrétienne, soit près de Baḥr al-<sup>c</sup>Arab, soit dans la région de Wau<sup>66</sup>. Installés uniquement le long des cours d'eau, ils vivaient de la culture des céréales, de l'élevage et de la chasse. C'est à eux que nous devons le site de *Djabal Tûkyî* (5° 19' de latitude N. et 30° 27' de longitude E.) qui remonte à environ 180-220 avant notre ère<sup>67</sup>. Avant 1800, on a rencontré des peuples parlant ces langues depuis la région de Hofrat-en-Nahas jusqu'aux frontières de la forêt tropicale humide au sud et des deux côtés du Nil supérieur jusqu'au lac Albert.

Les Oubangiens sont arrivés de l'ouest (République centrafricaine) et se sont généralement installés à l'ouest des communautés parlant le soudanais central, ou entre ces communautés, ce qui est compréhensible étant donné la faible densité de population de la région. Ils étaient des agriculteurs et fondèrent leur économie sur l'igname avant de passer à la culture des céréales ou des bananes selon l'endroit où ils se trouvaient. Ils n'élevaient pas de bétail, ce qui implique une attitude fondamentalement différente à l'égard de la richesse, et notamment de la dot, de celle des peuples du Soudan central<sup>68</sup>.

65. P. Mercer, 1971, p. 410.

66. C. Ehret, 1974, p. 86; N. David, 1982, p. 80-81.

67. N. David, 1982, p. 81-82.

68. D. E. Saxon, 1982; N. David, 1982, p. 88-91; L. Bouquiaux et L. Hyman, 1980, p. 807-822.

Nous savons très peu de choses sur la vie de ces peuples avant 1800 car les événements survenus au XIX<sup>e</sup> siècle ont entraîné la dissolution de leurs communautés. En 1800, des marchands d'esclaves venus du Dār fūr exerçaient déjà leur négoce dans le Dār Fertūt et le Dār Banda, au sud du Hofrat-en-Nahas, tandis que les Zande commençaient à conquérir les régions situées le plus au sud. Les Zande assimilèrent les populations qu'ils attaquaient et, ailleurs, en particulier dans le Nord, il se produisit un fort courant migratoire vers la région centrafricaine à mesure que les peuples de langue banda et d'autres encore fuyaient les marchands d'esclaves. Les recherches de F. Santandrea<sup>69</sup> nous donnent une autre explication du silence des traditions orales sur l'histoire ancienne : il n'existait pas, dans la région, de grandes unités politiques, ce qui suffit à expliquer la relative facilité de la conquête zande et signifie également que les traditions des clans, celles des familles qui dirigeaient les petites unités vivant dans des colonies dispersées, des hameaux ou parfois des villages, ne remontaient pas très loin. Il n'existe pas de tradition orale sur ce qui s'est passé avant 1800. Les seules généalogies qui remontent plus loin — entre 1650 et 1705 — sont celles des familles dirigeantes de trois clans bongo<sup>70</sup>. Elles nous indiquent simplement que ces clans étaient déjà installés dans la région de Wau-Tonj au XVIII<sup>e</sup> siècle et que leur organisation sociale était légèrement plus évoluée que celle des autres groupes qui y vivaient également, moins cependant que celle de leurs voisins, les Nilotes. L'ampleur de la résistance à la centralisation apparaît également dans la tradition bongo. Plusieurs unités politiques bongo suivirent Ngoli, héros de la résistance contre les Zande. Mais celui-ci fut assassiné par les « chefs de clans rivaux » au moment où il venait de repousser les Zande<sup>71</sup>.

Tout ce que l'on peut dire de la période étudiée dans ce chapitre, c'est que le Dār fūr a commencé à exercer officieusement sa domination sur le Dār Fertūt bien avant 1800 et qu'il exigeait des habitants de la région du Hofrat-en-Nahas le paiement d'un tribut tandis que certaines familles arabes ou fūr prenaient la tête de petits groupes installés dans la région de Raga. Des recherches s'imposent dans toute cette région où l'on pourrait peut-être encore recueillir des données sur les modes de vie, les échanges commerciaux et d'éventuels mouvements migratoires avant 1800.

69. F. Santandrea, 1964 et 1981.

70. F. Santandrea, 1964, p. 136-138.

71. *Ibid.*, p. 132

# Le Maroc

*M. El Fasi*

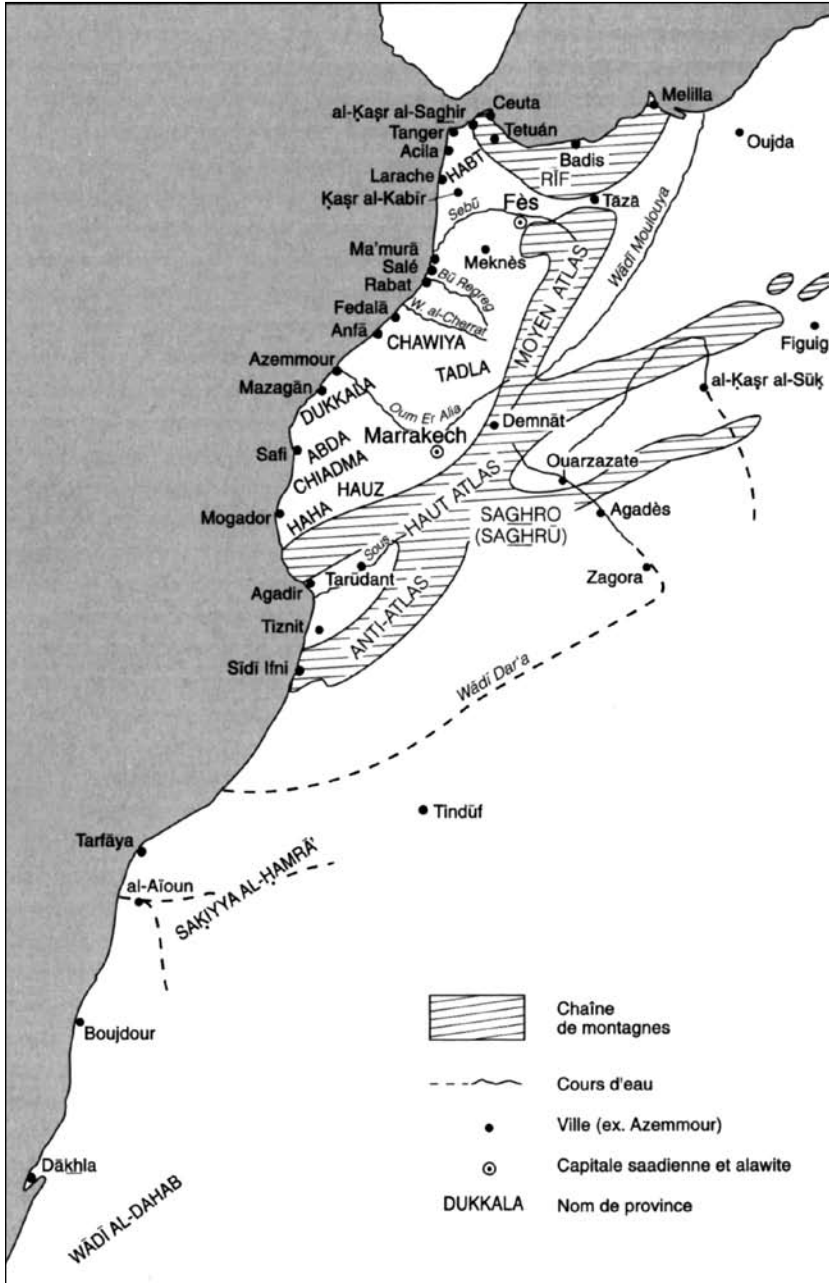
On a vu, dans le volume IV, comment l'Espagne et le Portugal avaient, au XV<sup>e</sup> siècle, lancé leur offensive contre l'Afrique du Nord et, en particulier, contre le Maroc. Les Portugais, à partir de 1415, année où ils conquièrent Ceuta, prirent] pied peu à peu en de nombreux points du littoral atlantique dont ils firent les bases de lancement de leurs incursions dans l'arrière-pays marocain.

Tous ces événements eurent de vives répercussions et suscitèrent une forte résistance ainsi qu'un puissant désir de libérer les places conquises. Les différents *shaykh* des *zāwiya*<sup>1</sup> et confréries religieuses attisèrent cet état d'esprit et l'employèrent à affermir leur pouvoir et à préparer la population au combat contre ces envahisseurs, lesquels étaient considérés comme de nouveaux croisés.

Quelques *shārīf* du Dar'a avec, à leur tête, Abū 'Abd Allāh, surnommé al-Ḳā'im bi-'Amr Allāh (Celui qui se soulève sur l'ordre de Dieu), se désignèrent alors pour combattre les infidèles et leur faire évacuer les places qu'ils occupaient dans le pays. La proclamation au pouvoir d'al-Ḳā'im bi-'Amr Allāh, en 1511, marqua l'avènement de la dynastie des Saadiens. La lutte dura une quarantaine d'années. Elle était dirigée, d'une part, contre les Portugais et, d'autre part, contre les rois wattasides.

Dans le Sud marocain, les Portugais étaient si peu en sûreté qu'ils ne quittaient plus leurs enceintes fortifiées. Dès lors, le déclin de la colonisation portugaise ne fit que s'accélérer. Les coups portés aux postes fortifiés

1. La *zāwiya* est, entre autres, un centre culturo-religieux. Quand elle est fortifiée et abrite des défenseurs de la foi, on l'appelle *ribāt*.



8.1. Le Maroc aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (d'après M. El Fasi).

portugais par les *shārīf* et les chefs religieux (que les historiens européens appellent marabouts) se multiplièrent et leurs assauts furent souvent sanglants.

Les Portugais étaient également menacés au nord par les combattants de Salé qui ne cessaient de harceler Acila (Arzila) et les autres *presidios* occupés par les Portugais. Et c'est ainsi qu'ils furent chassés d'al-Ma'murā (appelée aujourd'hui al-Mahdiyya), à l'embouchure du Sebū.

Pendant cette période, les luttes entre la nouvelle dynastie des Saadiens installés dans le sud du pays et la vieille dynastie des Wattasides-Mérinides causaient au Maroc les plus grands préjudices car elles affaiblissaient les uns et les autres et les empêchaient de libérer tous les postes occupés par les Portugais. Heureusement, à la suite d'une bataille indécise entre le sultan wattaside Aḥmad et le *shārīf* Aḥmad al-A'raḍj, qui eut lieu au Tadla en 1527, fut conclu un traité stipulant que les Saadiens garderaient le Sous et Marrakech, et que le reste du pays serait conservé par le Sultan avec, toujours, Fès pour capitale.

Ces dispositions permirent au Maroc de jouir de douze années de paix. Les Saadiens en profitèrent pour accroître et organiser leurs forces et pour se consacrer à la lutte contre les Portugais.

C'est alors qu'un événement important eut lieu. Le gouverneur du Sous, le *shārīf* Muḥammad al-Mahdī, avait intensifié la culture de la canne à sucre sur ses terres<sup>2</sup> et développé le commerce du sucre. Mais les Portugais avaient le monopole de l'exportation de ce produit à partir du port d'Agadir qu'ils occupaient encore. Le sultan saadien décida alors de libérer celui-ci. Cette place portugaise était appelée par ses occupants Santa-Cruz du Cap d'Aguer. Muḥammad al-Shaykh avait déjà levé une armée capable d'affronter les Portugais et de leur faire évacuer Agadir. Avec l'aide de l'artillerie, il assiégea la ville mais il dut attendre six mois pour pouvoir ouvrir une brèche dans ses défenses. La prise d'Agadir eut un retentissement considérable au Portugal et eut pour conséquence immédiate l'évacuation de Safi et d'Azemmour (1542). Mais Mazagān (al-Djadīda) resta aux mains des Portugais parce qu'elle était plus facile à défendre.

Ces victoires des *shārīf* les firent apparaître comme les champions du *djihād* et Muḥammad al-Shaykh comme le héros de la libération nationale, ce qui lui assura dans le pays un prestige considérable. Il pouvait dès lors reprendre la lutte contre les Wattasides et tenter de reconquérir le nord du Maroc, que ceux-ci continuaient à gouverner selon les termes du Traité de Tadla.

Muḥammad al-Shaykh, après avoir chassé son frère et rival Aḥmad al-A'raḍj au Tafilalet, fut libre d'en finir avec les Wattasides. Il entreprit d'occuper Fès, dont la possession lui assurerait le pouvoir suprême au Maroc.

2. On sait que la production de sucre datait du haut Moyen Âge. Le Maroc en était le premier exportateur. Voir D. de Torres, 1667, chap. XXXV; P. Berthier, 1966. Les recherches de P. Berthier ont été encouragées par l'université où travaillait l'auteur de ce chapitre, dans les années 50; elles constituent le meilleur travail sur le sujet.



La lutte entre l'ancienne et la nouvelle dynastie dura une dizaine d'années et fut couronnée par l'entrée de Muḥammad al-Shaykh à Fès le 13 septembre 1554. Mais le plus grand sujet d'inquiétude de ce prince était constitué par la menace que faisaient peser sur son pays les Turcs d'Alger. Il pensait en effet que le seul danger que pouvait courir le Maroc venait de la puissance ottomane, laquelle avait subjugué tous les pays arabes d'Orient et d'Occident, ce que les Marocains, suivant leur traditionnel attachement à l'indépendance, ne pouvaient admettre. Le Sultan décida alors, pour préserver son pays d'une invasion turque, d'entreprendre de chasser les Ottomans d'Afrique. Déjà, en 1550, Tlemcen avait été pris par les deux fils aînés du Sultan saadien, 'Abdallāh et 'Abd al-Raḥmān, mais la réaction turque avait été immédiate. Le pacha d'Alger, ayant levé une grande armée commandée par un converti, Hasan Corṣa (les historiens appellent les convertis européens qui étaient au service des États du Maghreb des renégats), l'envoya combattre les troupes marocaines, qui furent vaincues; Tlemcen fut alors réoccupé par les Turcs (en 1552).

Pour parvenir à mettre à exécution son grand projet de conquérir l'Algérie, Muḥammad al-Shaykh rechercha l'alliance de l'Espagne. Des pourparlers furent engagés avec le comte d'Alcaudete, gouverneur espagnol d'Oran, et les deux parties s'entendirent pour monter une expédition contre Alger. Deux mille cavaliers espagnols payés par le Sultan devaient suivre l'opération conduite par les Marocains. Les Turcs eurent vent de ces préparatifs, ce qui amena Ṣālah Ra'īs à demander à la Sublime-Porte de l'argent et des renforts pour attaquer la ville d'Oran qui était alors occupée par les Espagnols. Sur ces entrefaites, Ṣālah Ra'īs mourut et ce fut Hasan Corṣa qui commanda l'attaque d'Oran. Mais les vaisseaux turcs qui devaient assiéger par la mer la place espagnole furent rappelés pour combattre la flotte chrétienne d'Andrea Doria qui menaçait le Bosphore. C'est alors que le Sultan, débarrassé d'un rival dangereux, put entreprendre la conquête de l'Algérie. Il commença par investir Tlemcen et réussit à l'occuper.

En 964 de l'hégire (1557 de l'ère chrétienne), le sultan Muḥammad al-Shaykh fut assassiné par un officier de sa garde stipendié par le pouvoir ottoman. Cette fin dramatique ne changea en rien la détermination des Saadiens de continuer à œuvrer pour expurger le Maroc de toute occupation étrangère et de le défendre contre toute nouvelle intrusion d'une puissance étrangère (fût-elle musulmane, comme l'était l'Empire ottoman, qui avait étendu sa domination à tous les pays arabes comme nous l'avons indiqué plus haut). C'est dire que le nouveau calife, Abū Muḥammad 'Abdallāh, qui fut proclamé sultan sans aucune contestation après l'assassinat de son père, poursuivit la politique tracée par son prédécesseur. Il fut surnommé al-Ghālib Billāh (le Vainqueur par l'appui de Dieu).

Le nouveau sultan, quoiqu'il n'eût pas assouvi sa vengeance contre les assassins de son père, considéra qu'il pouvait se retourner contre les Portugais et essayer de les déloger de Mazagān. Il entreprit alors de reconstituer l'armée, d'acquérir les armes les plus perfectionnées et de procéder à un vaste travail

psychologique, aidé en cela par les *zāwiya* et les chefs des confréries. On notera en particulier que Sīdī Aḥmad u Mūsā (qui exerçait une très grande influence dans le Sous et jouissait d'une renommée de sainteté nationale) amena toutes les *ḵabīla* aussi bien contre les Turcs que contre les Portugais. Quand, donc, al-Ghālīb Billāh se sentit assez fort pour investir Mazagān (appelée alors al-Briza et, plus tard, al-Djadīda), il s'y prépara et leva une grande armée composée de fantassins et de cavaliers dotés d'un armement très perfectionné, comprenant 24 pièces d'artillerie dont 10 de gros calibre parmi lesquelles le fameux *Maymūm* (porte-bonheur).

Cette tentative de libérer Mazagān, bien qu'elle ne fût point couronnée de succès, montra aux Portugais qu'ils avaient affaire à une nouvelle puissance authentique. De son côté, le Sultan, considérant que les menaces du Portugal sur l'intérieur du pays étaient écartées, se consacra à la prospérité de son royaume en encourageant le commerce avec les États européens, en particulier avec la France. Un document nous apprend, par exemple, qu'un acte d'association entre le Maroc et des marchands de Rouen fut établi en 1570 pour permettre à ceux-ci d'établir des relations commerciales avec le Maroc, principalement avec les villes de Safi, de Tarūdant et de Marrakech<sup>3</sup>.

Dans le domaine de l'architecture, on sait que al-Ghālīb Billāh fut l'un des plus grands bâtisseurs de la dynastie saadienne. Ainsi fit-il construire une grande mosquée à Marrakech. Il restaura, par ailleurs, la mosquée almohade de l'actuelle kasba d'Agadir. D'une façon générale, l'art marocain, hérité des anciennes dynasties, se chargea de plus d'ornements et gagna en splendeur.

Le règne de Moulay 'Abdallah al-Ghālīb Billāh fut dans l'ensemble calme et prospère. Le Sultan mourut paisiblement en 1574, après dix-sept ans de règne.

Sa succession fut plus difficile. Enfreignant la règle ancienne qui veut que le droit de l'aîné mâle de la famille passe avant celui de l'aîné des enfants du souverain défunt, on proclama sultan Muḥammad, fils d'al-Ghālīb Billāh. Ceci ouvrit pour le Maroc une ère, heureusement fort brève, de troubles qui s'acheva par la victoire de la bataille des Trois Rois. Le nouveau sultan prit le titre d'al-Mutawakkil, mais il est resté connu surtout sous le surnom d'al-Masluḵha.

Moulay 'Abd al-Mālik, l'aîné des princes saadiens et oncle d'al-Masluḵha, estima que c'était à lui que revenait l'héritage du trône. Après la proclamation au pouvoir du fils d'al-Ghālīb Billāh à Fès, il se réfugia à Sidjilmāsa, puis à Alger et, finalement, à Constantinople. Il entra dans l'armée ottomane et prit part à la reconquête de Tunis par les Turcs, en y faisant preuve d'un grand courage. À son retour à Constantinople, il trouva donc le calife dans les meilleures dispositions pour l'aider à reconquérir le royaume de ses ancêtres. Dans cet esprit, Murād chargea le *wālī* d'Alger, el-Hadj 'Alī, de mettre à la disposition du Saadien une petite troupe armée. Arrivé au Maroc à la tête

3. H. de Castries, 1905-1936, vol. I, p. 303.

de cette armée, Moulay ‘Abd al-Mālik ne rencontra aucune résistance car le peuple lui était complètement acquis. Al-Mutawakkil fut abandonné par son armée et il ne lui resta plus qu’à fuir, laissant Moulay ‘Abd al-Mālik entrer à Fès, le 31 mars 1576, où il fut accueilli par la population avec un enthousiasme délirant.

Al-Mutawakkil s’évada alors vers le sud. Poursuivi et battu par le Sultan sur le Wādī al-Cherrāt entre Rabat et Fedāla, il put encore s’enfuir et réussit à réoccuper Marrakech. Le vice-roi de Fès, Moulay Aḥmad, frère du Sultan, fut chargé de le contraindre à quitter la ville et de le faire prisonnier. Le premier de ces ordres fut exécuté, mais al-Mutawakkil réussit une dernière fois à s’évader. Il se dirigea vers le nord et demanda au gouverneur de Vélez de la Gomera de lui donner asile dans sa ville. Le roi Philippe II, consulté sur la question, autorisa le gouverneur à accueillir le fugitif à condition qu’il ne fût accompagné que d’une dizaine des membres de sa famille.

Quant à Moulay ‘Abd al-Mālik, une fois délivré, au moins provisoirement, du fardeau que représentait al-Mutawakkil, il se mit à réorganiser l’État, à renflouer ses finances, à reconstituer son armée, et il fit de son frère, Moulay Aḥmad, le calife de Fès.

Pour renflouer le trésor public qu’il avait trouvé vide, il aurait pu avoir recours à de nouveaux impôts. Mais il jugea que cela ne ferait qu’appauvrir le pays au lieu de l’enrichir. Il envisagea donc des moyens plus efficaces qui ne mettaient pas en cause les finances de ses sujets : il renforça la marine, fit construire de nouveaux navires et restaurer ou rénover les anciens. De nombreuses professions en bénéficièrent et les échanges commerciaux avec le reste du monde, notamment avec l’Europe, s’intensifièrent. Cette politique fut couronnée de succès et eut des conséquences heureuses dans tous les domaines.

Mais cette réussite fut également due à la personnalité de Moulay ‘Abd al-Mālik, qui jouissait d’une solide réputation auprès des Européens. En effet, nombreux sont les auteurs étrangers qui ont fait son éloge. Notons, en particulier, le portrait très flatteur que l’écrivain et poète français Agrippa d’Aubigné traça de ce roi. Il nous apprend, entre autres choses, que le sultan saadien « connaissait les langues espagnole, italienne, arménienne et slave (russe). Il était aussi un excellent poète en arabe<sup>4</sup> ».

## La bataille des Trois Rois

Le Portugal s’était forgé, au XVI<sup>e</sup> siècle, un puissant empire comportant de vastes territoires en Amérique, en Asie et en Afrique. Au moment où le sultan saadien al-Mutawakkil détrôné se réfugia à Vélez de la Gomera, régnait sur cet empire le jeune roi Don Sebastián qui rêvait, depuis sa plus tendre enfance, de conquérir le Maroc et, à partir de là, de poursuivre la conquête de tout le Maghreb pour, enfin, se diriger vers l’Orient et déli-

4. T. A. d’Aubigné, rééd. 1981/1995.

vrer de la dépendance musulmane le tombeau du Christ. Al-Mutawakkil, cherchant un appui pour reconquérir le trône saadien, s'adressa au roi d'Espagne qui refusa de l'accueillir ou de lui accorder le moindre soutien pour son entreprise désespérée. C'est alors qu'il prit contact avec le roi Don Sebastián. Celui-ci n'attendait que cette occasion car, ayant décidé contre l'avis de ses conseillers de monter l'expédition à laquelle il pensait depuis toujours, il trouva dans l'arrivée du dissident marocain l'argument décisif pour convaincre tous ses opposants. Quant à l'opinion publique portugaise, qui était travaillée par la propagande des ultras (retrouvés surtout dans les rangs du clergé), elle était enthousiaste et encourageait fortement la folle expédition préparée par le jeune roi.

De son côté, Moulay 'Abd al-Mālik, mis au courant de tous ces préparatifs, essaya de détourner le jeune roi du Portugal de cette entreprise téméraire; ce n'était pas qu'il doutât de ses possibilités, ni de son courage (et ce d'autant moins qu'il était soutenu par son peuple et particulièrement par le mouvement religieux *djazzūlite* et par son chef, Abū'l-Maḥāsīn Yūsuf al-Fāṣī) mais, tenant à préserver son peuple et son pays des malheurs de la guerre et désirant œuvrer pour le maintien de la paix, il décida d'essayer de convaincre Don Sebastián de renoncer à son expédition. À cette fin, il lui écrivit une lettre qui est unique dans l'histoire diplomatique, tant par le fond que par l'émouvant accent de sincérité, de sagesse et de désir de paix qui s'en dégage. Les archives françaises ont conservé la traduction italienne de ce document, qui a été publiée par le comte Henry de Castries dans ses *Sources inédites de l'histoire du Maroc*. En voici l'essentiel: « Ce que vous vous apprêtez à faire, c'est-à-dire à venir me faire la guerre dans mon pays, est une injustice et une agression qui ne sont pas raisonnables, puisque je ne vous veux aucun mal, n'en pense aucun et que je n'ai entrepris contre vous aucune mauvaise action. Alors comment vous permettez-vous de me priver de mon droit et de le donner à un autre en échange de promesses illusoires qu'il est incapable de tenir tant que je serai en vie? Vous venez pour m'expulser de mon royaume, alors que vous ne pouvez, avec tout ce que vous possédez et ce qui se trouve dans vos États, réaliser ce désir. Et ne croyez pas que c'est la couardise qui me dicte ces paroles. Sachez au contraire que si vous passez outre à ces recommandations, vous vous exposerez à une destruction certaine. Je suis d'ailleurs disposé à m'entendre avec vous en tête-à-tête, à l'endroit que vous désignerez. Je fais tout cela dans le dessein de vous préserver de cette destruction. J'ajoute que j'accepterai de me présenter avec vous devant votre tribunal, lequel n'enlève rien à personne pour le donner à un autre de façon illégale et injuste. Et j'accepte d'avance le jugement de ce tribunal. [...] Dieu m'est témoin pour tout ce que je dis! Et sachez que je suis informé que dans votre entourage, certains nobles vous donnent des conseils qui vous mèneront à l'échec<sup>6</sup>. »

Cette lettre, qui témoigne du haut sentiment de responsabilité et du profond amour de la paix du sultan Moulay 'Abd al-Mālik, révèle aussi son

5. Le chef du *djazzūlisme shadilite* est le onzième ancêtre de l'auteur de ce chapitre.

6. H. de Castries, 1905-1936, p. 383-387.

sens diplomatique car, en plaçant Don Sebastián devant sa responsabilité, il faisait savoir en même temps par cet avertissement que le véritable agresseur et fauteur de troubles dans la région méditerranéenne, c'était bien le jeune roi du Portugal. Malgré cela, Don Sebastián continua ses préparatifs de guerre.

Un autre exemple de la connaissance qu'avait Moulay 'Abd al-Mālik de la psychologie et du caractère de Don Sebastián apparaît dans ce que rapportent les historiens marocains. Sachant, disent-ils, que le roi du Portugal se considérait comme le parfait exemple de la chevalerie, du courage et de l'intrépidité, et qu'il était imbu des sentiments les plus nobles, Moulay 'Abd al-Mālik lui écrivit ce qui suit quand il apprit le débarquement portugais à Acila: «Ce n'est pas une marque de chevalerie ni de noblesse d'âme que de se jeter sur des gens désarmés et vivant paisiblement dans leur bourgade, sans attendre que ses rivaux arrivent pour se mesurer à soi. Si donc tu es un véritable chrétien, attends là où tu es jusqu'à ce que j'en atteigne les parages.»

Lorsque Don Sebastián reçut cette lettre, les membres de son entourage, Muḥammad al-Masluḫ en particulier, lui conseillèrent de ne point obtempérer car, selon eux, c'était un piège; il fallait au contraire s'empresser d'attaquer pour occuper, d'abord, Larache (al-Arīsh) et, ensuite, al-Ḳaṣr al-Kabīr. Mais la haute idée qu'il avait de l'honneur empêcha Don Sebastián d'exposer sa réputation à un déshonneur infamant. Il décida donc de ne pas bouger d'Acila, où il séjourna pendant dix-neuf jours, jusqu'à la veille de la bataille.

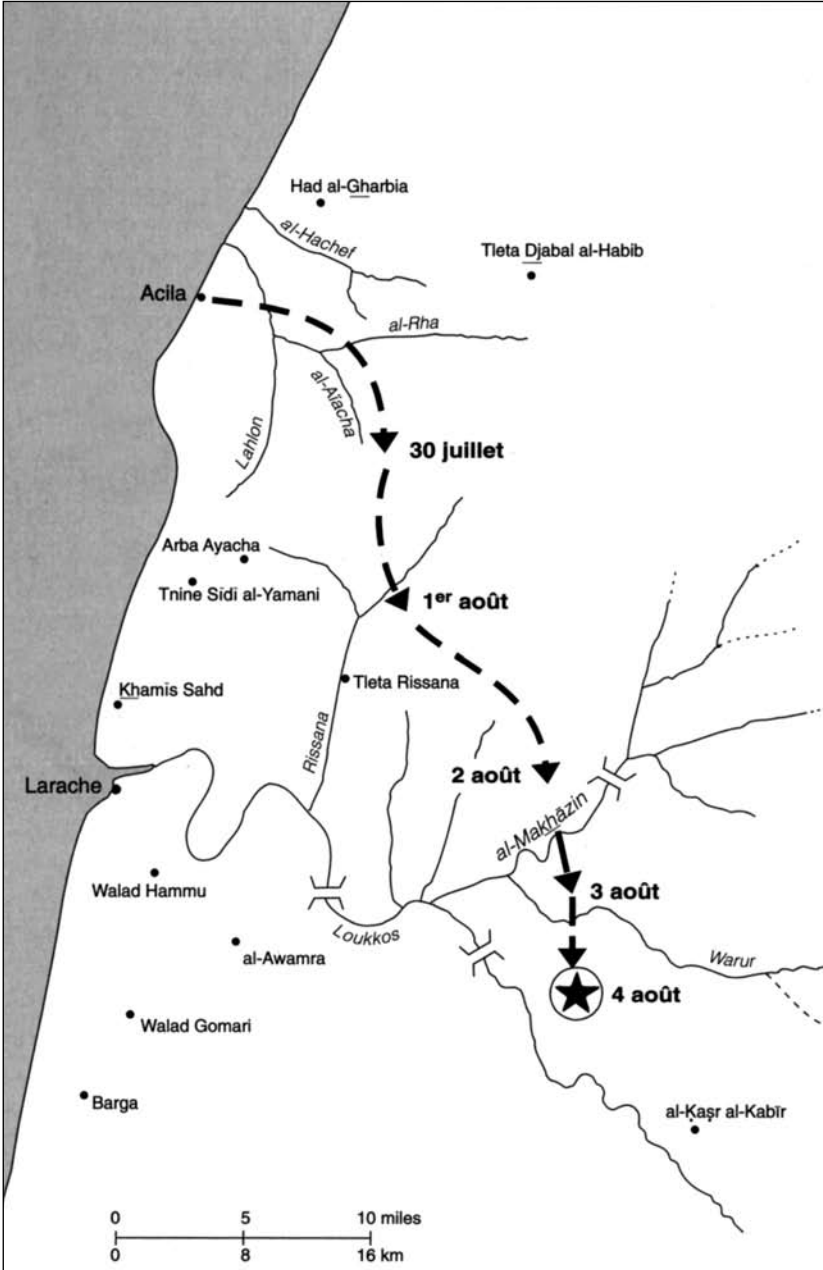
On ne trouve pas trace de cette correspondance dans les documents européens<sup>7</sup>. En revanche, on signale que le roi Don Sebastián hésitait entre l'itinéraire maritime pour investir la ville de Larache et la route terrestre. Un conseil de guerre fut tenu à Acila pour étudier les deux possibilités. La majorité des membres de ce conseil, et al-Masluḫa en tête, inclinaient pour la voie maritime. Mais le roi préférait la voie terrestre, choix qui lui permettait de prouver sa bravoure et ses talents guerriers. Ce fut son avis qui l'emporta.

Les troupes saadiennes parties de Marrakech vers le nord virent leurs rangs grossir sans cesse de très nombreux volontaires. Par ailleurs, le Sultan avait enjoint son frère, calife à Fès, de le devancer à al-Ḳaṣr al-Kabīr avec les contingents de Fès et de sa région, notamment avec le corps d'élite des jeunes archers de la capitale (les *rima*), et d'y opérer une jonction avec les adeptes locaux de la *zāwiya ḍjazūlī*.

Moulay 'Abd al-Mālik avait en effet choisi al-Ḳaṣr al-Kabīr pour y établir son poste de commandement parce que cette ville était proche des possessions portugaises à partir desquelles le roi du Portugal devait lancer son attaque. En outre, c'était le centre du mouvement *ḍjazūlīte* dirigé par Abū 'l-Maḥāsīn Yūsuf al-Fāsī qui y habitait et y avait sa *zāwiya*<sup>8</sup>.

7. Les commentaires qui l'accompagnent sont dus uniquement aux historiens marocains.

8. Pour tout ce qui concerne ce grand homme, voir: *Kitāb al-Istīḳṣā'*, de A. al-Nāṣirī, dans H. de Castries, 1905-1936, vol. V, p. 131, 134, 135 et 138; E. Lévi-Provençal, 1922, p. 240-247; J. Berque, 1982, p. 137-145.



8.2. Les étapes du cheminement de Don Sebastián vers le site de la bataille des Trois Rois à Wādī al-Makhāzin, du 30 juillet au 4 août 1578 (d'après M. El Fasi).

Quand l'armée saadienne y arriva, elle y trouva Moulay Aḥmad et le corps d'élite des jeunes archers de Fès. Moulay 'Abd al-Mālīk chargea ceux-ci, après que Don Sebastián eut traversé le Wādī al-Makḥāzin (qui a donné son nom à cette bataille décisive), de détruire le pont qui enjambait le fleuve pour empêcher les Portugais, une fois vaincus, de se frayer un chemin vers la mer, ordre qui fut exécuté dans la nuit du 3 au 4 août 1578.

Le lendemain eut lieu la bataille, dite des Trois Rois, qui doit être considérée comme l'une des plus importantes de l'histoire de l'humanité et, plus particulièrement, de l'histoire du Maroc et de l'islam. Cette bataille porte chez les historiens arabes le nom de Wādī al-Makḥāzin et, chez les historiens espagnols et portugais, celui de bataille d'Alcazarquivir.

### Le jour de la bataille

Après de minutieux préparatifs qui aboutirent à la création de l'une des plus grandes armées de cette époque et ayant installé sa base à Tanger, le roi Don Sebastián se dirigea sur al-Ḳaṣr al-Kabīr, centre de l'état-major de Moulay 'Abd al-Mālīk.

Dans la matinée du lundi de la fin du mois *djumada*' II de l'an 986 de l'hégire, correspondant au 4 août 1578, les deux camps se préparèrent à la bataille. Ce fut un jour historique, le point culminant de longs siècles de luttes entre musulmans et chrétiens. Ayant débuté en Espagne, les combats s'étaient étendus au Maroc. Ce fut aussi le jour auquel Don Sebastián s'était préparé depuis son enfance et qui marquait, à ses yeux, le début de la conquête du monde. Mais pour les musulmans, ce fut le jour où des milliers de martyrs tombèrent en défendant leur juste cause.

Les forces des deux camps se préparèrent à attaquer, chacune employant sa propre tactique. L'armée chrétienne était disposée sur le champ de bataille en carré, un corps de légionnaires formant la ligne de front. Les troupes allemandes tenaient le flanc droit, les espagnoles et les italiennes le flanc gauche. La cavalerie, moins nombreuse que l'infanterie, se déployait le long de chaque aile. Un petit corps de partisans de Muḥammad « l'Écorché » (composé de 300 à 600 hommes selon les sources) venait renforcer cette armée.

Quant à l'armée marocaine, elle se déployait en formation de croissant du centre duquel le roi Moulay 'Abd al-Mālīk, d'une litière, dirigeait le combat. En effet, si la maladie qu'il avait contractée en venant de Marrakech et qui s'était aggravée avait immobilisé son corps, son esprit restait sain et actif. Les bords de ce croissant trouvaient les cavaliers, son centre étant occupé par l'infanterie et l'artillerie.

Après la prière de l'aurore, les mercenaires se jetèrent sur le flanc gauche des musulmans, les prenant totalement par surprise. Le sultan 'Abd al-Mālīk, voyant s'amorcer la débandade de ses troupes, se leva de sa litière et, tirant son épée, parvint à s'ouvrir un chemin devant lui. Son action donna un nouvel élan de courage à ses soldats. Malheureusement, il succomba à cet effort mais, avant de rendre l'âme, comme la bataille ne faisait que commencer, il ordonna à ses serviteurs de cacher sa mort.

Alors que la bataille s'anima et que beaucoup d'hommes tombaient dans les deux camps, les musulmans avançaient toujours tandis que les chrétiens cédaient du terrain, tant et si bien qu'ils finirent par s'enfuir dans les champs vers le pont qu'ils trouvèrent détruit. Ils se jetèrent alors dans le fleuve pour le traverser mais ils furent emportés par le courant et périrent noyés.

Cependant, Don Sebastián résistait, faisant preuve du plus grand courage. Mais cela ne le sauva point. Il succomba en effet sur le champ de bataille, au milieu de milliers de ses soldats et de ses serviteurs dévoués. Muḥammad l'Écorché essaya de s'enfuir, se jeta dans la rivière où il se noya. Son corps fut repêché et apporté à Aḥmad al-Manṣūr qui fut proclamé roi après la victoire (de laquelle il tira précisément son nom : al-Manṣūr, le Victorieux).

Le nombre exact des tués dans les deux camps reste inconnu. On peut cependant penser que le nombre de musulmans morts au champ d'honneur s'éleva à plusieurs milliers. Dans le camp des Portugais et de leurs alliés, il n'y eut presque aucun rescapé puisque ceux qui ne furent pas noyés et presque tous ceux qui restèrent en vie furent faits prisonniers. Les récits traditionnels veulent que le nombre des prisonniers chrétiens frôle les 14 000.

Pendant que des négociations étaient entamées sur l'échange du corps de Don Sebastián contre une rançon, celui-ci fut emmené tout d'abord à Fès, mais al-Manṣūr était trop fier pour accepter quelque échange que ce soit, et ce d'autant plus que les rançons déjà perçues pour les prisonniers, en particulier pour les nobles, lui avaient rapporté des sommes qui, d'après certains historiens, furent à l'origine de son surnom al-Dḥābī (le Doré). La quantité d'or versée par les Portugais fut en effet plus grande que celle que rapporta la conquête du Soudan. Al-Manṣūr, campant sur ses positions, décida donc, au cours des pourparlers qui eurent lieu au sujet de la rançon des prisonniers, d'informer le roi d'Espagne Philippe II qu'il était prêt à renvoyer le corps du roi sans autre forme de procès.

## Les conséquences de la bataille des Trois Rois

Cette bataille décisive eut des conséquences considérables qui marquèrent pendant de longs siècles d'une part l'islam et le Maroc, d'autre part l'Europe et le Portugal. La victoire donna aux Saadiens un nouveau souffle de jeunesse et apporta au Maroc paix et prospérité dans les domaines économique et culturel. En outre, grâce aux rançons versées en échange des milliers de prisonniers portugais, la dynastie saadienne devint très riche et sa renommée s'étendit dans le monde entier.

En ce qui concerne le développement économique, un cas particulier doit retenir notre attention. L'industrie du sucre, qui avait connu un moment de stagnation (alors que le Maroc en était le premier exportateur mondial), connut un essor considérable.

Et il en fut de même dans tous les domaines industriels comme dans celui des arts. L'architecture<sup>9</sup> en particulier, sous l'impulsion des Saadiens et de la

9. L'architecture avait stagné pendant un certain temps à la suite de l'affaiblissement de la dynastie wattaside.



bourgeoisie enrichie, se perfectionna pour atteindre un degré de raffinement remarquable, comme en témoignent les chefs-d'œuvre qui subsistent encore, particulièrement à Marrakech. Mais leur stabilité retrouvée et animés par un puissant sentiment de fierté, les Marocains encouragèrent l'émergence de nombreux talents artistiques, poétiques et littéraires, manifestes notamment dans les œuvres de 'Abd al-'Azīz al-Fiṣṭālī et d'al-Maḡḡarī ibn al-Ḳāḍī.

Les répercussions de la bataille des Trois Rois ne furent pas moindres sur le plan de la politique internationale. Il en découla en effet un affaiblissement considérable de l'influence portugaise dans le cas du monde musulman et, plus particulièrement, dans celui des « pays du Golfe ». Quoi qu'il en soit, cette bataille suspendit tout danger venant des croisés pour les pays de l'Orient. Elle fut en effet la dernière en son genre et arrêta net toute velléité des partisans de l'idée de croisade. Elle eut aussi pour effet de renforcer la puissance de l'Empire ottoman, et c'est à juste titre que les Européens considèrent cette victoire marocaine comme la victoire de tous les musulmans, du fait précisément de la solidarité musulmane qu'elle a symbolisée.



8.3. Moule à pain de sucre découvert en 1960 lors des fouilles de la sucrerie de Chichāwa. [© Ministère des affaires culturelles, Maroc.]

Inversement, elle eut pour conséquence d'amener les Ottomans à renoncer à toute idée de conquérir le Maroc, lequel resta le seul territoire arabe non soumis à l'influence des Turcs. Cela permit à la langue arabe de garder, dans ce pays, sa clarté et son authenticité et de continuer à y jouer son rôle pendant de longs siècles. Le style de la littérature épistolaire et des décrets émanant des secrétariats royaux resta pur de toute influence étrangère. Et c'est ainsi que les textes écrits à l'époque saadienne et alawite (et jusqu'au règne de Moulay Hasan I<sup>er</sup>) paraissent l'avoir été à l'époque glorieuse des Omeyyades en Espagne et des Almoravides, des Almohades et des Mérinides au Maroc.

Si nous nous sommes étendus sur cette bataille des Trois Rois, c'est à cause de l'importance qu'elle avait en elle-même et pour le Maroc. Le professeur Lévi-Provençal ne s'est pas trompé en remarquant ce qui suit : « Il ne faut pas faire aux historiens marocains le reproche de s'étendre longuement sur cette célèbre bataille et de lui donner l'extrême importance qu'elle a eue réellement [...]. On a la preuve aujourd'hui que, plus encore que la conquête du Soudan, le rachat de la noblesse portugaise faite prisonnière au cours de cette bataille valut au sultan Aḥmad al-Manṣūr une richesse extrême (de là son surnom al-Dḥahabī, le Doré). Toutes les puissances européennes à court d'argent tentèrent de négocier des emprunts au Maroc. L'empire des Chorfa pratiqua même une politique d'alliance et peu s'en fallut, surtout si 'Abd al-Mālik n'avait pas succombé, qu'il n'entrât comme l'Empire ottoman dans le concert européen<sup>10</sup>. »

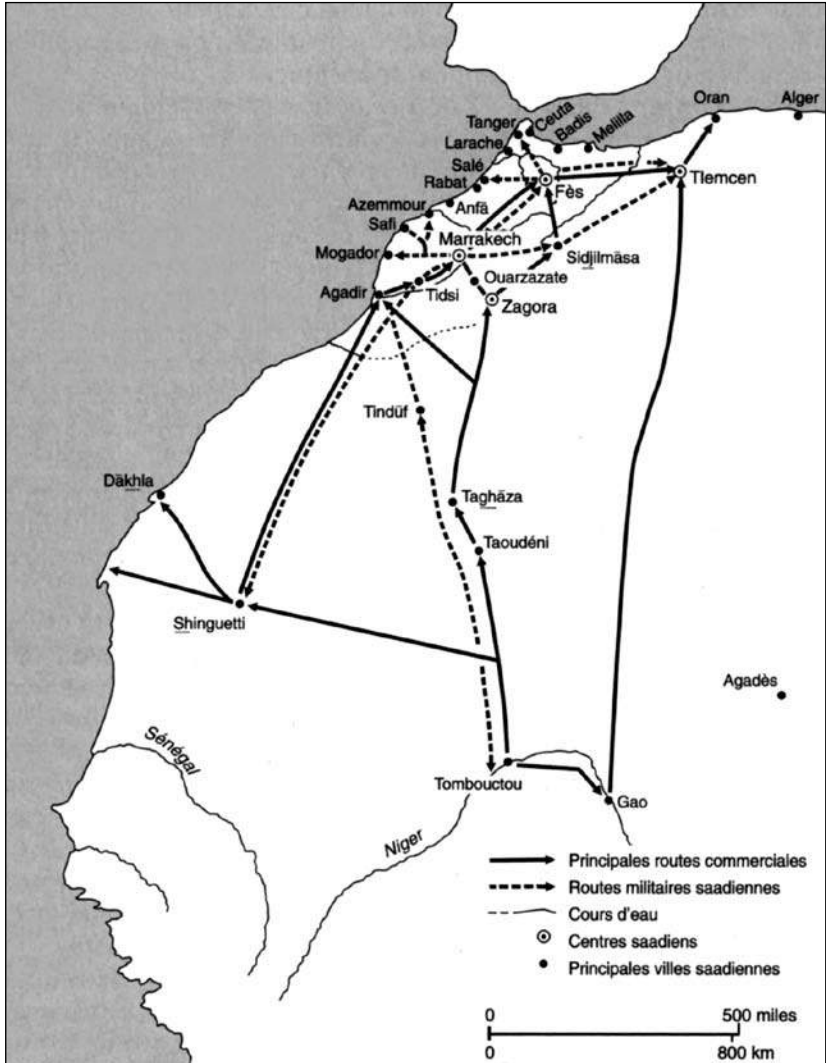
## L'expansion des Saadiens au XVI<sup>e</sup> siècle

Le règne d'al-Manṣūr dura un quart de siècle que le Sultan voua à la consolidation du pouvoir saadien, au développement de son royaume dans tous les domaines et à l'établissement de relations économiques avec les principaux États de l'époque.

Après la victoire de Wādī al-Maḵḥāzin, il se consacra à la libération des villes qui étaient encore entre les mains des Européens : Acila, Tanger, Ceuta et Mazagān. Il réussit à faire évacuer Acila par ses occupants en 1589. Tanger ne devait être libérée qu'au siècle suivant par le sultan alawite Moulay Ismā'īl et Mazagān (al-Djadīda) par son petit-fils Muḥammad III. Quant à Ceuta, elle passa sous la coupe du roi d'Espagne, Philippe II, qui hérita du royaume du Portugal. Elle dépend encore aujourd'hui, avec Melilla et trois autres *presidios*, de l'Espagne.

Cette réussite parfaite d'al-Manṣūr l'incita à aller voir au-delà des frontières du Maroc pour rétablir la situation qui prévalait du temps des Almoravides et réaliser l'unité de l'islam. En réalité c'était là un prétexte et la vraie motivation de cette campagne était le désir d'expansion qui habitait et habite toujours toutes les grandes puissances. C'est pourquoi il ne faut pas juger les

10. E. Lévi-Provençal, 1922, p. 107, note 1.



8.4. L'empire d'Aḥmad al-Manṣūr (1578-1603) (d'après M. El Fasi).

événements historiques d'après nos conceptions et nos idéaux actuels. Il faut se rappeler que l'histoire, d'Alexandre le Grand à Napoléon, comme avant et après eux, compte un grand nombre de conquérants.

Mais dans le cas de cette expédition vers le Soudan, al-Manṣūr fut désavoué par l'opinion marocaine, ce qui est extraordinaire pour cette époque et tout à l'honneur du Maroc. En effet, avant d'entreprendre cette campagne, il avait réuni un conseil de guerre auquel il exposa son projet. « Presque tous, dit H. Terrasse dans son *Histoire du Maroc*, désapprouvèrent l'entreprise comme comportant trop de risques et surtout parce qu'il s'agissait de faire la guerre contre les musulmans<sup>11</sup>. » Cette opinion fut aussi celle des *ʿulamāʾ*, les vrais représentants du peuple. Et c'est cela qui compte dans l'appréciation de cet événement historique.

Mais al-Manṣūr passa outre à tous ces conseils et décida seul l'expédition du Soudan, comme l'appellent les historiens marocains. Il ne nous paraît pas utile de la décrire en détail : tous les ouvrages traitant de l'histoire du Maroc, aussi bien en arabe que dans les langues européennes, s'étendent sur cet événement<sup>12</sup>, mais nous devons évoquer ses faits saillants.

Al-Manṣūr mourut en 1603, après avoir fait du Maroc un État prospère, unifié et envié. Une période d'instabilité marqua alors le pays car, comme il arrive souvent après la disparition d'un dirigeant, ses successeurs se disputent le pouvoir et se livrent à d'interminables luttes intestines. Dans le cas d'al-Manṣūr, ce sont ses fils et petits-fils qui ensanglantèrent le Maroc pendant un demi-siècle. Cette situation engendra l'apparition de plusieurs prétendants au pouvoir en plus des membres de la famille saadienne.

Dans toutes les régions du pays, des membres de confréries religieuses se soulevèrent au nom du patriotisme pour rétablir la paix et combattre les Portugais et les Espagnols qui avaient profité de la faiblesse des derniers Saadiens pour investir les côtes du Maroc.

Le plus célèbre et le plus sincère de ces chefs de la guerre contre les premiers colonisateurs des temps modernes est sans conteste Abu ʿAbdallah Muḥammad al-ʿAyyāshī de Salé. Chef de guerre aimé de certains et redouté par d'autres, il réussit pour un temps à pacifier les zones placées sous son autorité, en particulier la ville de Fès. Malgré tous ses succès, il ne prétendit jamais au pouvoir suprême parce qu'il était un véritable saint. Il fut assassiné sur l'ordre de ses ennemis, les Morisques de Rabat, en 1051 de l'hégire (1641 de l'ère chrétienne).

En 1046 (1636/1637), pour la seule et unique fois au Moyen Atlas, le petit-fils d'un *shaykh*, dont la science et la sainteté étaient unanimement reconnues, se souleva et se déclara sultan de tout le Maroc. Ce prétendant s'appelait Muḥammad ibn M'ḥammad ibn Abū Bakr al-Dalāl. Son grand-père avait fondé une *zāwiya* dans le Moyen Atlas dont l'emplacement reste incertain de nos jours après sa destruction par le deuxième roi alawite, al-Raṣhīd ibn al-Shārīf. Elle était devenue un centre d'études islamiques presque aussi

11. H. Terrasse, 1949-1950, vol. II, p. 203.

12. *Ibid.*, p. 202-205; A. al-Nāṣirī, 1954-1956; H. de Castries, 1905-1936, vol. V, p. 195-198 et 209-218; Cossac de Chavrebière, 1931, p. 330-334. Voir aussi chapitre 11.

prestigieux que l'Université *Ḳarāwiyyīn* de Fès. Plusieurs sommités dans le domaine des sciences islamiques du XI<sup>e</sup> siècle de l'hégire (XVII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne) sont passées par la *zāwiya* de Dila.

Le fils d'Abū Bakr Muḥammad suivit les traces de son père et continua de gérer les affaires spirituelles et intellectuelles de la *zāwiya* qui prit encore plus d'ampleur. À sa mort, son fils le remplaça.

Après la mort d'al-Manṣūr en 1012 (1603), dix de ses descendants se disputèrent le pouvoir pendant un peu plus d'un demi-siècle. Deux rois pendant cette longue période ont pu régner pendant plus de vingt ans entrecoupés de victoires de leurs frères ou cousins qui prirent le pouvoir et le perdirent ensuite, sans parler des prétendants parmi les chefs de *zāwiya* et d'autres aventuriers. D'autres rebelles, prétendants au trône, rendirent la vie dure aux Saadiens au nord et au sud du pays. Dans la région de Tanger, al-*Ḳhaḍr Ghaylān*, un disciple de Muḥammad al-Ayyāshī, prétendit poursuivre les luttes contre les Portugais entreprises par le grand défenseur de l'islam. Le plus remarquable dans ces événements, c'est que tous ces prétendants au trône du Maroc se présentaient comme des sauveurs de l'unité du pays et des champions de la stabilité du pouvoir.

Les *Ghanāte* étaient une faction des A'rāb (nomades arabes) qui avaient été expulsés du Caire par les Fatimides et avaient envahi le Maghreb par vagues successives, détruisant tout ce qu'ils rencontraient sur leur chemin, maisons, forêts et toutes traces de civilisation. Au VI<sup>e</sup> siècle de l'hégire (XII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne), ils furent introduits au Maroc par l'Almohade Ya'qūb al-Manṣūr. Les Almohades, les Mérinides et les Saadiens se servirent d'eux comme mercenaires dans leurs guerres intestines ou à l'extérieur du Maroc. En définitive, ils s'installèrent dans les plaines fertiles de la côte atlantique, expulsant leurs habitants vers les montagnes du Moyen Atlas, et c'est à eux qu'est due la véritable arabisation du Maroc.

En 1069 (1658/1659), sous le règne d'Abū al-ʿAbbās Aḥmad ibn Muḥammad al-Shaykh ibn Zaydān, un caïd des *Shbanāte*, appelé ʿAbd al-Ḳarīm ibn Abū Bakr al-Shbāni et connu sous le nom de Ḳarrum al-Hādjdj, se souleva à Marrakech contre le sultan Aḥmad connu sous le nom de Moulay al-ʿAbbās (pourtant sa mère était une *Shbanāte*). Celle-ci lui conseilla d'aller vers ses oncles maternels pour essayer de les rallier à sa cause. Le Sultan fut capturé par le caïd qui le mit à mort, se déclara sultan et occupa le palais royal de Marrakech. Son règne dura une dizaine d'années marquées par les exactions, les injustices et la cruauté. La misère s'établit, surtout dans le sud du pays. Exaspérés par ces malheurs qui s'abattirent sur le pays, jusqu'à ses partisans et ses fidèles voulurent se débarrasser de ce tyran. L'un d'eux le surprit dans son palais et le tua net d'un coup de javelot. Son fils Abū Bakr ibn ʿAbd al-Ḳarīm prit sa suite et régna un certain temps jusqu'à sa mort, qui survint quarante jours avant l'arrivée du sultan alawite Moulay al-Rashīd à Marrakech.

## Les premiers sultans de la dynastie alawite

Tous les prétendants au trône et à l'unification du Maroc qui ensanglantèrent le pays après la mort d'al-Manṣūr échouèrent dans leurs tentatives. L'honneur d'établir un pouvoir fort, durable et sain devait échoir à la dynastie chérifienne des Alawites qui, depuis trois siècles et demi, règne sur le Maroc. Cette longévité est due aux principes politiques que les sultans alawites ont toujours appliqués: tout d'abord l'attachement profond à l'intégrité du pays; ensuite la fidélité à tous les nobles idéaux de la civilisation musulmane; enfin l'intérêt porté au développement des études à tous les niveaux.

On voit par là qu'au contraire des motivations qui étaient à la base de la constitution de toutes les dynasties antérieures, à l'exception des Mérinides, les Alawites ne sont pas apparus comme les champions d'une mission religieuse. Leur but était uniquement politique: unifier le pays, établir un pouvoir stable et fort et généraliser l'enseignement.

Mais d'abord, qui sont ces Alawites? C'est une famille dont la généalogie avec le Prophète est établie de façon scientifique par les grands savants du Maroc: al-Arabī al-Fāsī, son neveu, le *shaykh* al-Islām, 'Abd al-Ḳādir, al-Imām al-Yūsī et d'autres cités par l'auteur du *Kitāb al-Istikṣā'*<sup>13</sup>.

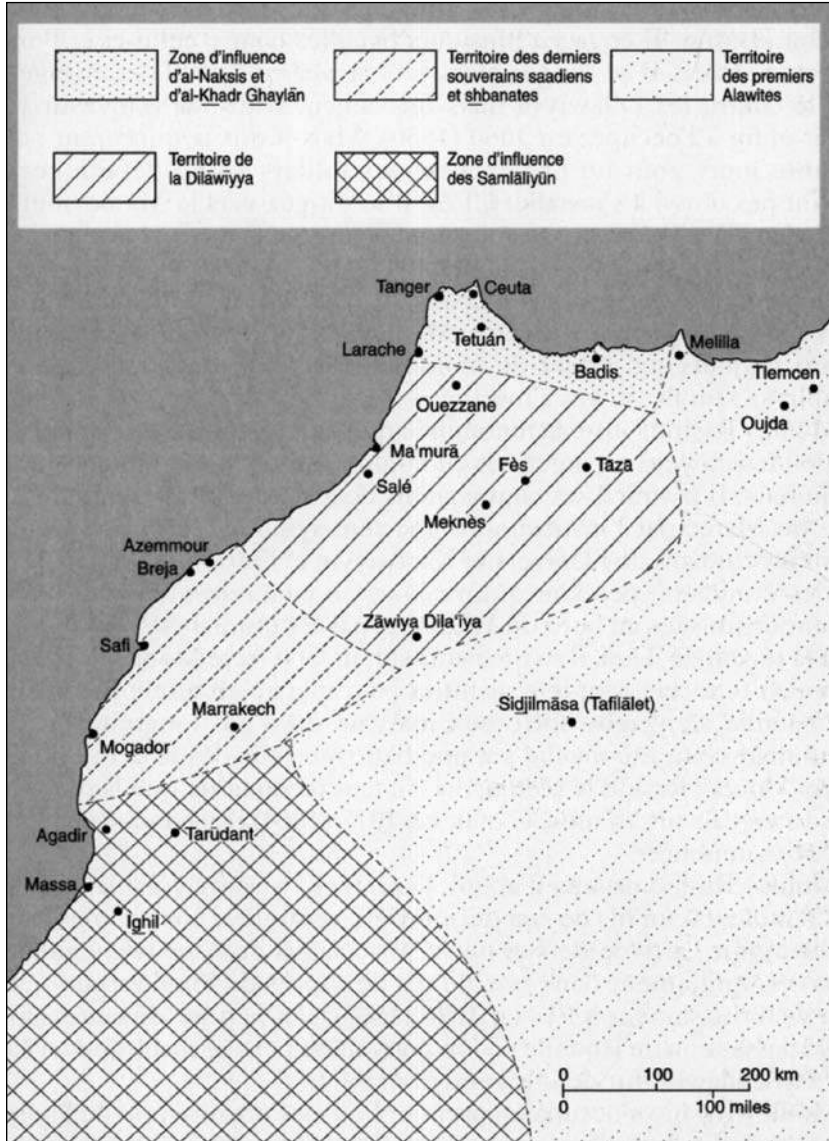
Les descendants de la famille formèrent une aristocratie religieuse qui acquit un grand prestige auprès de tous les habitants de la région de Tafilālet. L'arrière-petit-fils d'al-Ḥasan, Moulay 'Alī al-Sharīf, devint très célèbre. Il eut neuf fils dont Moulay al-Sharīf qui vécut toute sa vie à Tafilālet et dont la renommée s'étendait sur tout le Sud marocain. L'instabilité qui régnait au Maroc incita les Filālī à le proclamer sultan. À ce moment-là, comme nous l'avons déjà vu, le Maroc était partagé entre les Dilāwīyya du Moyen Atlas, qui occupaient Fès, Ibn Ḥassūn, qui régnait sur le Sous et le Haut Atlas, al-Ḳhadr Ghaylān, qui dévastait le Nord-Ouest, et d'autres aventuriers qui profitaient de cette instabilité pour piller villes et villages sans vergogne.

Dans la région de Tafilālet même, une famille occupait une forteresse, Tabousamt, et s'opposait aux chérifs alawites. Les uns étaient appuyés par les Dilāwīyya et les autres par Abū Ḥassūn. Des combats eurent lieu entre les deux parties. Moulay al-Sharīf fut capturé et emprisonné par Abū Ḥassūn. Il fut délivré par son fils, Moulay M'hammad. Son père abdiqua en sa faveur et il fut intronisé roi du Maroc en 1050 (1640). Ainsi commençait la dynastie alawite. Le mot alawite<sup>14</sup> vient du nom de Moulay 'Alī al-Sharīf de Marrakech, l'ancêtre de la lignée. Cette dynastie est aussi appelée Ḥasanī ou Filālī, c'est-à-dire de Tafilālet, l'ancienne Sidjilmāsa.

Moulay M'hammad ne fut pas reconnu par son frère, Moulay Rashīd, et quitta le Tafilālet. Il commença par errer dans les villes et les *ḳabliya* du Sud et du Nord. Il alla dans la vallée du Todgha, à Demnāt, à la *zāwiya* de Dila et à Fès.

13. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. VII, p. 3-4.

14. D'une façon générale, le mot alawite est employé pour désigner tous les descendants de 'Alī, cousin et gendre du Prophète. Mais les Alawites de Syrie n'ont rien à voir avec le calife 'Alī.



8.5. Les principautés du Maroc septentrional au début du XVII<sup>e</sup> siècle (d'après M. El Fasi).

Quant à son frère, il leva une armée et se dirigea vers le Dar'ā occupé par Abū Ḥassūn. Il engagea plusieurs batailles contre celui-ci et l'expulsa de cette contrée. Il se dirigea alors vers la *zāwiya* de Dila et engagea une bataille contre les Dilāwiyya mais fut vaincu. Il décida d'investir Fès et réussit enfin à l'occuper en 1060 (1650). Mais il dut la quitter au bout de quarante jours pour ne pas exposer ses soldats à une défaite certaine. N'ayant pas réussi à s'installer à Fès, il se dirigea vers le Maroc oriental. Il occupa la ville d'Oujda et s'avança vers Tlemcen. Toute la région de l'Ouest algérien fut investie par ses troupes.

Un accord ayant été ensuite conclu entre Moulay M'hammad et les Turcs qui gouvernaient l'Algérie, Moulay Rashīd retourna à Oujda. Poursuivant toujours son projet de monter sur le trône du Maroc que venait d'établir sa famille, il vint s'installer à Tāzā.

Moulay Rashīd, outre la renommée qu'il avait acquise, eut alors à sa disposition les moyens en argent et en hommes pour mener à bien son projet de toujours. Il promit à ses compagnons de les récompenser une fois sur le trône du Maroc par l'institution d'une fête symbolique qui consisterait à choisir un étudiant de l'Université Ḳarāwiyyīn et l'introniser sultan des *tolba* (roi des étudiants) pendant quinze jours au cours desquels des festivités seraient organisées au bord du Wādī Fāz par les étudiants<sup>15</sup>. Ayant conquis toute la région de Tāzā, il se proclama sultan. Son frère Moulay M'hammad, apprenant tout cela, vint le rencontrer pour mettre un terme à ses exploits. Une bataille s'engagea entre eux mais ne dura pas longtemps, Moulay M'hammad ayant été touché par une balle mortelle dès le début de la rencontre. Moulay Rashīd le pleura, mais il faut reconnaître que la mort de son frère arrangeait ses affaires. C'était en 1075 (1664). La conquête du Maroc pouvait commencer.

Moulay Rashīd occupa d'abord Tāzā. Il alla ensuite à Tafilālet, berceau de la famille, où un fils de son défunt frère se souleva contre lui. Quand ce rebelle apprit l'arrivée de son oncle, il se sauva et le nouveau sultan put entrer tranquillement dans sa ville natale. Après de longues péripéties, il entra victorieusement à Fès en 1076 (1666). Par la prise de cette capitale, sans la possession de laquelle aucun pouvoir ne peut se maintenir au Maroc, la dynastie alawite fut définitivement établie.

Moulay Rashīd s'occupa en premier lieu de l'organisation de l'administration. Il distribua de l'argent aux *ʿulamāʾ* et en fit ses conseillers particuliers. Il nomma *ḳādī* de la capitale le savant Ḥamdūn al-Mazwār. Toutes ces actions lui valurent l'attachement des Fāsī, connus pour leur répugnance à accepter le premier venu sans l'avoir au préalable jugé digne de leur confiance.

Il passa les deux années suivantes à pacifier tout le nord du Maroc et, à la fin de l'année 1078 (1668), il se prépara à réduire la *zāwiya* de Dila qui constituait encore le seul pouvoir, bien qu'affaibli, dans la région du Moyen Atlas. Arrivée dans la plaine du Fāzāz, l'armée d'al-Rashīd rencontra les

15. Cette tradition estudiantine a duré jusqu'à l'époque moderne où elle est tombée dans l'oubli. Je l'ai rétablie au début de l'indépendance alors que j'étais ministre de l'éducation nationale et recteur des Universités marocaines. Depuis, elle est retombée en désuétude.



troupes de Muḥammad al-Hādjdj al-Dilāṭ qui essuyèrent une défaite sans précédent dans leur histoire. Moulay Raṣḥīd entra dans la *zāwiya* avec ces troupes, traita ses occupants avec humanité et ne versa pas une seule goutte de sang. Il ordonna que l'on transfère le vieux Dilāṭ à Fès pour qu'il y habite avec tous les membres de sa famille. Ceci se passa au cours du premier mois de l'année 1079 (1668).

Après cette victoire, il ne restait plus à Moulay Raṣḥīd qu'à réduire les derniers îlots d'insoumission au sud du Maroc. Au mois de *safar* 1079 (juillet 1668), il décida de libérer Marrakech des *Shbanāte*. Il réussit à occuper la ville, s'empara d'Abū Bakr ibn Ḳarrum al-Hādjdj al-Shabānī ainsi que de certains membres de sa famille et les fit mettre à mort.

Le dernier pouvoir local qui durait encore dans le Sous était celui des *Samlāliyyūn*. Le fondateur de cette principauté était mort en 1070 (1659), remplacé par son fils Muḥammad. En 1081 (1670), Moulay Raṣḥīd investit la ville de Tarūdant, l'occupa et se dirigea vers la forteresse d'Ighīl, capitale des *Samlāliyyūn*. Il s'en empara et tua les membres de cette famille maraboutique ainsi que ses plus fervents partisans. Avec cette victoire, tout le Maroc était purifié et le pouvoir alawite définitivement établi.

Un an et demi plus tard, en 1082 (1671), Moulay Raṣḥīd trouva la mort dans un accident de cheval. L'histoire que nous avons tracée des derniers Saadiens et du début de la dynastie alawite est surtout événementielle parce que les troubles qui régnaient alors, l'insécurité et l'instabilité du pouvoir ne permettaient pas aux arts et aux lettres de se manifester. C'est seulement avec Moulay Raṣḥīd que le Maroc renoua avec ses traditions culturelles et se lança dans de nouvelles réalisations sociales et économiques. Moulay Raṣḥīd estimait beaucoup les savants et les hommes de lettres. Il avait lui-même étudié à l'Université Ḳarāwiyyīn.

Il fit construire la plus grande *madrassa* (école coranique primaire et secondaire) de Fès, modestement appelée *Madrassa Cherrāṭīn*<sup>16</sup>, du nom de la rue où elle a été bâtie. Il en fit construire une autre à Marrakech. Parmi ses œuvres monumentales, on lui doit la construction du pont sur le Wādī Sebū à quinze kilomètres à l'est de Fès.

Au point de vue économique, il prêta aux commerçants des sommes considérables pour encourager leurs activités et, ainsi, entraîner la prospérité de toute la population. Il mena à bien une réforme monétaire qui consistait à réduire la valeur de la mouzouna de 48 à 24 fels. La forme des pièces de bronze frappées à son époque fut modifiée, elles devinrent rondes. Parmi ses œuvres sociales, il faut signaler son intérêt pour la question de l'eau, surtout dans les régions désertiques; il fit ainsi creuser de nombreux puits dans les déserts du Maroc oriental, en particulier dans le Dar'ā par où passaient les caravanes commerciales et celles des pèlerins qui se dirigeaient vers La Mecque.

D'une façon générale, les historiens sont unanimes pour déclarer que le règne de Moulay Raṣḥīd fut marqué par un essor remarquable dans tous les

16. Quand j'étais recteur de l'Université Ḳarāwiyyīn, je l'ai officiellement rebaptisée al-Madrassa al-Raṣḥīdiyya.

domaines, par une longue période de paix et par une prospérité appréciable après les longues années de troubles et de misère que le pays avait connues.

## Le règne de Moulay Ismāʿīl

L'histoire de Moulay Ismāʿīl regorge de faits éminents. Ce souverain a, en effet, achevé l'œuvre commencée par ses deux frères et qui consistait à unifier le Maroc en le mettant sous la domination d'un seul trône, comme au temps de sa puissance et de sa grandeur passées. C'est également lui qui a affermi les assises de l'État fondé par ses deux frères et jeté les bases de l'État marocain qui a sauvé jusqu'à présent le patrimoine du Maroc. C'est enfin lui qui a veillé à ce que la loi musulmane soit enseignée dans toutes les contrées du Maroc, afin d'assurer au pays l'unité religieuse aussi bien que politique.

Il s'intéressait énormément aux questions relatives à la religion musulmane et son prosélytisme s'adressait même aux rois d'Europe tels que Louis XIV et James II d'Angleterre, auxquels il écrivit, les invitant à embrasser l'islam. Il observait strictement les préceptes de la loi musulmane et menait une vie austère, n'ayant jamais bu, de toute sa vie, de boisson enivrante. Certains historiens l'ont décrit comme étant cruel, violent, despote et porté à la colère sans autre prétexte que le plaisir de voir couler le sang. Toutes ces allégations sont fausses. Ce qui les poussait à forger cette image de lui, c'est qu'ils ajoutaient foi aux dires des captifs européens qui, naturellement, étaient traités à la manière de l'époque, c'est-à-dire par la violence. Chacun de ces prisonniers, remis en liberté et de retour dans sa patrie, se mettait à décrire, avec exagération, les épreuves qu'il avait endurées, si bien que l'idée de la violence et de la cruauté de Moulay Ismāʿīl s'accrédita dans l'esprit des Européens.

Par ailleurs, des ambassadeurs du Sultan étaient envoyés dans les capitales européennes: Ibn Ḥaddū à Londres et al-Ḥadīdj Muḥammad Tamīm successivement à Paris et à Versailles. Réciproquement, des délégations envoyées par les États européens venaient solliciter son amitié. Il entretenait des relations personnelles avec les rois d'Angleterre et de France et intervenait dans les affaires de ces deux États où il avait des agents de renseignements, ce qui lui permettait d'être largement au courant de ce qui s'y passait. Il était perspicace en politique. Ainsi disait-il: « Le roi d'Espagne est un enfant, qui laisse au Ciel le soin de gouverner son pays; celui d'Angleterre n'est pas libre dans ses actes; celui d'Autriche a nécessairement besoin de satisfaire les grands électeurs. Seul le roi de France gouverne réellement. » Par ce dernier, il faisait allusion à Louis XIV qui était vraiment, à l'époque, l'un des plus grands monarques d'Europe.

Tel est le souverain qui a accédé au trône du Maroc après la mort de son frère Moulay Raṣḥīd. Son intronisation eut lieu le mercredi 16 *dhū'l-Ḥiǧǧ* 1082 (16 avril 1672).



8.6. Le sultan Moulay Ismā'īl.  
[Mausolée Muhammad V, Rabat. Avec l'aimable autorisation du Conservateur.]

Les notables des villes et des *ḵabīla* vinrent lui prêter serment d'allégeance, excepté ceux de Marrakech. Son neveu, en effet, Aḥmad ibn Muḥriz, ayant appris la mort de son oncle Moulay Raṣḥīd s'était rendu précipitamment dans cette ville et avait demandé à ses habitants de le proclamer sultan. Il eut l'appui d'un grand nombre de partisans, surtout parmi les gens du Sous. Moulay Ismā'īl n'eut donc d'autre ressource que de prévenir ce danger avant qu'il ne s'aggravât. Peu de jours après son intronisation, il marcha contre son neveu et le combattit ainsi que les *ḵabīla* du Hauz qui s'étaient ralliées à lui. Il les vainquit, pénétra dans Marrakech et pardonna aux habitants leur manque d'empressement à lui prêter serment d'allégeance, les excusant à cause de la rébellion de son neveu. Ce dernier avait pris la fuite après sa défaite, mais avait recommencé à comploter, incitant les habitants de Fès à se révolter et à le proclamer sultan, ce qu'il réussit à obtenir.

Ayant pris connaissance de cette agitation, Moulay Ismā'īl décida de s'occuper tout d'abord de son neveu. Il marcha contre lui, l'obligea à prendre la fuite une deuxième fois vers le Sahara. Puis il se dirigea vers Fès qu'il assiégea jusqu'à sa soumission, mais ensuite il décida de faire de Meknès sa capitale. De retour dans cette ville, il donna l'ordre de construire des palais, des maisons, des murailles, des écuries, des entrepôts et autres bâtiments de ce genre. Il y fit aménager des jardins et des bassins, si bien que cette ville se mit à concurrencer Versailles (que Louis XIV, ayant abandonné Paris, avait choisi pour capitale). À Meknès, les travaux de construction durèrent plusieurs années.

Quant à Aḥmad ibn Muḥriz, après avoir tenté vainement par deux fois de prendre le pouvoir dans les deux capitales du Sud et du Nord, il essaya une troisième fois de se soulever contre son oncle. Il investit pour la seconde fois Marrakech qu'il occupa en 1085 (1674/1675) et transforma en place forte. Son oncle vint l'y assiéger. Le siège dura près de deux ans au bout desquels ibn Muḥriz, n'en pouvant plus, s'enfuit une fois de plus vers le Sous. Moulay Ismā'īl fit alors son entrée à Marrakech et, cette fois-ci, il donna l'ordre à son armée de châtier ceux des habitants qui avaient soutenu ibn Muḥriz.

Parmi les événements de politique intérieure survenus sous le règne de Moulay Ismā'īl, on peut signaler la révolte de trois de ses frères, Moulay al-Ḥarrān, Moulay Hāshim et Moulay Aḥmad, qui éclata à la fin du mois de *ramaḍān* 1089 (1678/1679). Les rebelles furent reconnus et soutenus dans leur mouvement par la *ḵabīla* des Aït 'Attā. Le Sultan marcha contre eux, à la tête d'une armée imposante, et les deux parties se rencontrèrent au *Djabal Saghūrū*. La victoire échut à Moulay Ismā'īl, dont les soldats firent preuve d'un grand courage, et provoqua la fuite des trois frères vers le Sahara.

La situation d'ibn Muḥriz, réfugié dans le Sous, connut des hauts et des bas pendant que son oncle, absorbé par les importantes questions intérieures et extérieures de l'État, ne pouvait s'occuper entièrement de lui. En 1096 (1684/1685), alors qu'il se trouvait à Meknès, Moulay Ismā'īl apprit que son frère al-Ḥarrān et son neveu ibn Muḥriz s'étaient alliés et avaient occupé la ville de Tarūdant. Le Sultan marcha contre eux à la tête d'une immense armée et assiégea Tarūdant. Pendant le siège, ibn Muḥriz fut tué. Ainsi prit fin l'aventure de ce révolté qui, pendant plus de quatorze ans, avait causé

maints soucis à Moulay Ismāʿīl. Quant à Moulay al-Ḥarrān, il demeura assiégé à Tarūdant. Lorsque, finalement, l'armée royale prit d'assaut la ville, il s'enfuit dans le Sahara.

### Les campagnes militaires de Moulay Ismāʿīl pour récupérer les villes marocaines occupées par les Européens

Le Maroc, avant l'avènement de la dynastie alawite, était partagé entre les agitateurs et les chrétiens et était convoité par toutes les autres nations; cet état de fait avait été causé par les trahisons et les troubles dont furent responsables les derniers rois saadiens, comme nous l'avons vu. Moulay M'hammad puis son frère Moulay Rashīd étaient parvenus à mettre un terme à cette situation et à unifier le Maroc sous la domination d'un seul trône et d'un seul roi. Leur frère, le grand Moulay Ismāʿīl, s'inscrivit dans leur lignée. C'est à lui qu'échut le rôle, après avoir consolidé l'œuvre de ses deux prédécesseurs, de parachever l'unification du Maroc en liquidant la colonisation chrétienne.

#### *La reprise d'al-Mahdiyya*

Le port d'al-Mahdiyya, qui s'appelait alors al-Maʿmurā, était l'un des plus importants du Maroc. Les corsaires des différentes nations tentaient de l'occuper. De ce port, qui dépendait de Salé, ville habitée alors par des Andalous, partaient les vaisseaux marocains pour combattre les Espagnols et autres ennemis. Profitant de la faiblesse des Marocains résultant des querelles entre les fils d'al-Manṣūr, les Espagnols l'occupèrent, en 1023 (1614) jusqu'au moment où Moulay Ismāʿīl décida de le leur reprendre. Il marcha contre cette ville, l'assiégea, la priva d'eau, l'occupa en 1092 (1681) et fit prisonniers tous les Espagnols qui s'y trouvaient.

#### *La reprise de Tanger*

Tanger était tombée sous la coupe des Anglais après qu'un de leurs rois eut épousé une princesse portugaise. Moulay Rashīd avait tenté de réintégrer cette ville au Maroc, mais il mourut avant de la libérer. Étant donné l'importance qu'elle avait, Moulay Ismāʿīl fit tout son possible pour la récupérer et chargea pour cela l'un de ses plus grands généraux, ʿAlī ibn ʿAbdallāh al-Rīfī, de l'assiéger. Ici la version marocaine diffère de la version européenne quant à la cause de l'évacuation de cette ville par les Anglais. Si les deux versions s'accordent pour dire que les Anglais ont évacué Tanger sans coup férir et après avoir démoli les tours et les fortifications, les historiens marocains, en revanche, affirment que les Anglais ont agi ainsi en représailles à la sévérité du siège que leur avait fait subir le général ʿAlī al-Rīfī. Quant aux historiens européens, ils prétendent que cette évacuation a eu lieu pour des raisons de politique intérieure: le gouvernement et le parlement anglais craignaient de voir le duc d'York, qui s'était converti au catholicisme, prendre Tanger comme base d'opérations pour attaquer le roi Charles II et prendre le pouvoir. C'est pourquoi le souverain anglais aurait donné l'ordre à lord Dartmouth d'évacuer Tanger.

Malgré tout, ces derniers historiens reconnaissent, entre autres causes de cette évacuation, la difficulté qu'avaient éprouvée les Anglais à repousser les attaques des Marocains. L'expérience nous a suffisamment prouvé que les Européens n'ont jamais abandonné un seul pouce de terre musulmane occupée sans y avoir été contraints et battus.

Quoi qu'il en soit, l'armée, conduite par le général 'Alī ibn 'Abdallah al-Rīfī, pénétra dans Tanger au mois de *rabi' I* 1095 (février 1684). Sans perdre de temps, le général se mit à reconstruire ce qu'avaient démoli les Anglais et à restaurer les mosquées, les murailles, les tours et tout ce qu'ils avaient détruit durant leur séjour et au cours de leur fuite.

### *La reprise de Larache*

La perte de Larache fut des plus catastrophique pour les musulmans du Maroc, car cette ville n'avait pas été occupée *manu militari* par l'ennemi espagnol mais elle lui avait été cédée par l'un des rois du Maroc en échange de son appui pour reprendre le pouvoir dont il prétendait avoir été frustré. Tandis que les fils et petit-fils d'al-Manṣūr le Saadien se disputaient le trône, les Européens essayaient de tirer profit de cette situation, désirant tous occuper Larache qui était alors un centre stratégique important. Or, Muḥammad Shaykh s'était enfui en Europe pour demander aux rois étrangers de lui prêter main forte contre ses deux frères. Mais le roi d'Espagne, Philippe III, fut mis au courant de cette intention et des négociations s'engagèrent, à l'issue desquelles le prétendant au trône marocain accepta de céder Larache au roi d'Espagne à condition d'être aidé à reconquérir son trône. Le marché conclu, Muḥammad Shaykh rentra à Fès et les Espagnols occupèrent Larache en 1019 (1610). Larache demeura sous la domination espagnole pendant plus de quatre-vingts ans, jusqu'à l'avènement de Moulay Ismā'īl. Ce grand roi lança contre cette ville une importante armée, l'assiégea et empêcha les Espagnols d'en sortir pendant plus de cinq mois. De violents combats s'engagèrent entre assiégeants et assiégés, couronnés par l'éclatante victoire des Marocains. La reprise de Larache, qui eut lieu le mercredi 18 *moharram* 1101 (1<sup>er</sup> novembre 1689), causa aux Marocains une immense joie qui n'avait d'égale en intensité que la douleur qu'ils avaient éprouvée lors de sa perte.

### *La reprise d'Acila*

Le port d'Acila, quant à lui, était tombé aux mains des Portugais au début du règne des Banū Wattās. Récupéré par les premiers rois saadiens, il fut repris une seconde fois par les Portugais. Passant ainsi de mains en mains, il finit par échoir aux Espagnols. Lorsque le général Ibn Ḥaddū en eut terminé avec Larache, il reçut l'ordre du Sultan de se diriger vers Acila pour l'assiéger. À bout de force, les assiégés demandèrent d'avoir la vie sauve, ce qui leur fut accordé, sous réserve de l'approbation du Sultan. Mais, craignant de subir le pire, ils s'enfuirent nuitamment sur leurs vaisseaux. Les Marocains pénétrèrent alors dans Acila en 1102 (1691).

## Les armées de Moulay Ismāʿīl

*La milice des Wadāya*

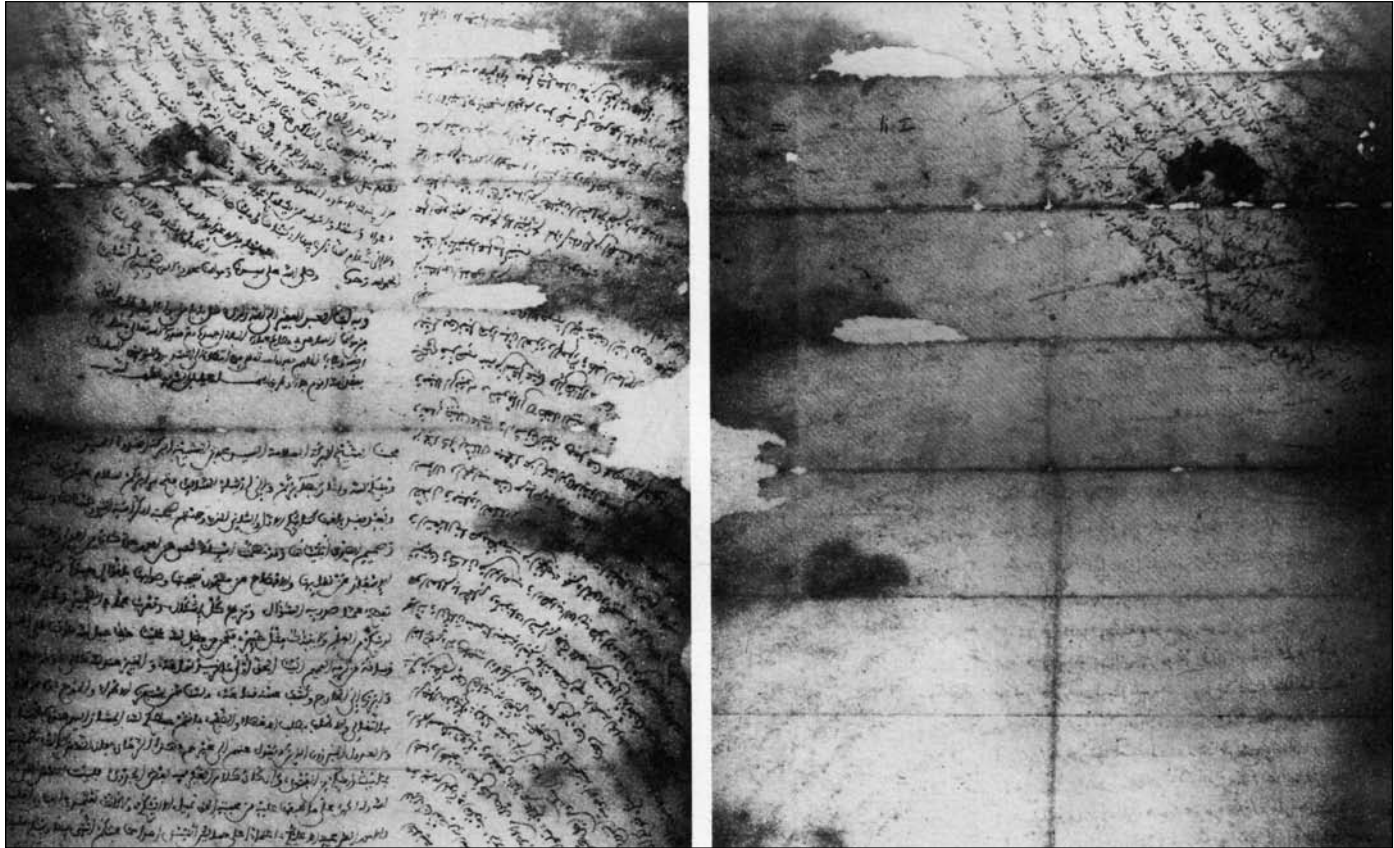
Les rois marocains recrutèrent leurs soldats soit au sein de *ḵabīla* de leur clan, soit au sein de *ḵabīla* alliées. Les Almoravides, par exemple, s'appuyaient sur les *ḵabīla* sanhādja (lamtūna, lamta et autres), tandis que les Almohades avaient l'appui des *ḵabīla* mašmūda. Il en fut ainsi jusqu'à l'avènement des Saadiens. Ils recrutèrent leurs soldats parmi les *ḵabīla* de Bédouins arabes introduits au Maroc du temps d'al-Manšūr l'Almohade et qui s'étaient établis au sud du pays. Les Saadiens constituèrent, à partir de ces *ḵabīla*, une milice connue sous le nom de milice des Wadāya. Les Wadāya s'étaient dispersés à la suite de la décadence des Saadiens. Au cours de son séjour à Marrakech, Moulay Ismāʿīl eut l'idée de les rassembler et d'en faire des soldats pour renforcer son pouvoir. Ces nouvelles recrues reçurent des uniformes et furent emmenées à Meknès, la capitale. On leur adjoignit des hommes de *Shbanāte* et de *Zirāra*. Leur nombre ayant augmenté, Moulay Ismāʿīl les divisa en deux groupes. Le premier fut envoyé à Fès tandis que le second demeurait au Riyād, à Meknès.

*La milice des Bawāḵhīr*

Moulay Ismāʿīl réfléchissait beaucoup aux causes qui rendent les nations fortes, stables et redoutables. Il finit par comprendre que cela résultait de leur puissance militaire. Mais il comprit aussi que leur décadence découlait de la trop grande autorité acquise par les militaires et leurs chefs. Il décida alors de créer une milice composée d'esclaves. Ces gens-là sont naturellement portés à l'obéissance, condition essentielle de la discipline, et, comme ils sont à la merci de leurs maîtres, ils sont naturellement portés à leur obéir.

Moulay Ismāʿīl pensait à cela lorsqu'il organisa la milice des Wadāya, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Un des secrétaires du Makhzen. Muḥammad ibn al-Kāsim ʿAlīlīsh<sup>17</sup>, dont le père était également secrétaire d'al-Manšūr le Saadien, lui dit un jour : « Le roi avait une milice d'esclaves et je possède le livre sur lequel mon père les avait inscrits. » Il lui fit voir ce registre et lui apprit qu'il y avait encore, dans la région de Marrakech, un grand nombre de ces esclaves, qu'il lui était possible de les rassembler et de les inscrire de nouveau sur un registre spécial pour les faire travailler dans l'armée. Moulay Ismāʿīl lui confia cette tâche et ordonna par écrit aux chefs des tribus de la région de lui prêter aide et assistance. ʿAlīlīsh se mit donc à rechercher ces esclaves et parvint à tous les enrôler. Il fit si bien que, dans toutes ces tribus, il ne resta plus aucun Noir, fût-il esclave, métis ou libre de condition. L'opinion publique fut scandalisée par cette mesure, notamment les *ʿulamāʾ*, dépositaires de la loi islamique qui interdit l'exploitation des hommes libres.

17. Contrairement à ce qui est mentionné dans A. al-Nāšīrī, 1954-1956, vol. IV, p. 26, où lui est attribué le nom de ʿUmar ibn Ḳasīm. En vérité, je possède une lettre manuscrite de ce secrétaire, adressée au vizir al-Yaḥmadi et signée Muḥammad ibn Ḳāsim. Le même nom est donné à ce personnage dans une lettre adressée par Moulay Ismāʿīl à notre ancêtre le *shaykh* al-Islām Sīdī Muḥammad ibn ʿAbd al Ḳādir al-Fāsī. Al-Ḍuʿa ysḵif-Ribāṭī le nomme également ainsi.



8.7. Lettre n° 12 de la correspondance entre le sultan Moulay Ismā'īl et le *shaykh* al-Islām Sīdī Muḥammad al-Fāsi.  
[S. E. M. El Fasi.]



Cette question fit naître une longue polémique entre le roi et les *‘ulamā’* de Fès et entraîna une correspondance fournie, dont une célèbre partie existe encore, entre Moulay Ismā‘īl et le *shaykh* al-Islām Abū ‘l-Su‘ūd al-Fāsī<sup>18</sup>.

Pour revenir à Moulay Ismā‘īl, je dois formuler cette observation générale à son sujet. Si, comme le prétendent les Européens, il était réellement farouche, cruel et despote, un simple savant, n’ayant d’autre force que celle de la foi et du droit, ne lui aurait pas tenu tête. Mais Moulay Ismā‘īl, qui craignait Dieu et respectait ses lois, était persuadé qu’il agissait conformément à la loi musulmane dans cette affaire qu’il considérait comme le plus grand bien réalisé en faveur du Maroc et de l’islam. Ce qui l’encourageait davantage à maintenir sa position, c’est le fait que sa responsabilité dans cette affaire était atténuée par le rôle joué par Muḥammad ibn Kāsim ‘Alīlīsh dans la réduction en esclavage des hommes de condition libre, lequel prétendait que ces derniers, ou tout au moins leurs pères, avaient déjà été esclaves du temps des Saadiens. De plus, Moulay Ismā‘īl avait l’accord de certains *‘ulamā’* plus accommodants, tels que ce savant qui écrivit au *shaykh* al-Islām al-Fāsī, sans la dater ni la signer, une lettre dans laquelle il lui disait notamment : « Que ne disiez-vous dans votre lettre [celle adressée à Moulay Ismā‘īl] : notre seigneur, victorieux par la grâce de Dieu, et guidé dans toutes ses actions et particulièrement dans le recrutement de ces esclaves avant leur réduction en esclavage et les précautions prises à l’égard de la loi musulmane. Cette question ayant été étudiée à fond, il ne reste plus rien à faire après toutes les justifications qui ont été avancées. Tout est entre les mains de notre seigneur — que Dieu le rende victorieux ! — qui agit conformément à nos propres directives et à celles des autres *‘ulamā’* ; tout cela, afin d’avoir la conscience tranquille, que Dieu le garde éternellement pour nous-mêmes et pour tous les musulmans ! Il possède d’ailleurs à ce sujet une documentation amplement suffisante pour convaincre tout sceptique et critique. Parler ainsi, c’est dire la vérité. C’est ce que vous auriez dû faire, sans crainte de contrevenir en aucune façon aux lois divines et humaines. J’espère que vous vous montrerez plus conciliant dans votre correspondance adressée à notre seigneur, que Dieu lui accorde son appui !, afin qu’il en soit satisfait. C’est parce que je vous estime que je vous ai donné ce conseil. »

La correspondance échangée à ce sujet entre le Sultan et les *‘ulamā’* s’est prolongée jusqu’à la mort de Sīdī Muḥammad ibn ‘Abd al-Kādir al-Fāsī, en 1116 (1704/1705), et avait certainement débuté dans la dernière décennie du XI<sup>e</sup> siècle de l’hégire. Cependant, la première des lettres de cet échange qui nous soit parvenue est celle datée du 28 *dhu ‘l-ka‘da* 1104 (juillet 1693). Le souverain y demandait à Sīdī M’ḥammad d’étudier l’argumentation de ‘Alīlīsh relative à la réduction des hommes libres en esclavage, de préciser si cette opération était conforme à la loi et de dire s’il l’approuvait ou non. Ce savant avait sans nul doute répondu franchement à cette question, ou alors il avait insinué que la loi ne permettait pas de réduire des hommes libres en esclavage. Le désaccord s’aggrava au point que le Sultan, irrité,

18. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IV, p. 42.

écrivit une lettre<sup>19</sup> au sujet de laquelle l'auteur d'*al-Istikṣāʿ* dit: « Au même mois de *dhū 'l-kaʿda* de la même année, c'est-à-dire en 1108 (1696–1697), le *ḳādī* et les *ʿulamāʿ* de Fès reçurent du Sultan un lettre leur reprochant de ne pas avoir approuvé la réduction en esclavage des hommes inscrits sur le registre. Une deuxième lettre parvint, dans laquelle le monarque faisait l'éloge de la population de Fès, critiquait sévèrement les *ʿulamāʿ* et ordonnait la destitution du *ḳādī* et des officiers publics de cette ville<sup>20</sup>. »

Le premier écrit auquel faisait allusion ce passage de *al-Istikṣāʿ* fait partie de ma collection personnelle. Il fait état de questions nombreuses et répétées se résumant en ceci: le Sultan avait jugé nécessaire et indispensable d'organiser une armée pour défendre le territoire de l'Islam. Il développa dans cette longue lettre son point de vue sur l'institution de cette armée d'esclaves et demanda au destinataire de la distribuer aux *ʿulamāʿ* et de leur demander leur réponse. Nous ne possédons qu'une seule de ces réponses, celle de Sīdī M'ḥammad dans laquelle il est catégorique: « Quant à celui dont on ne pourrait prouver la condition d'esclavage, il y a unanimité entre les savants pour dire qu'il est libre et qu'il n'est nullement permis de le posséder ni de disposer de sa personne soit en le vendant, soit de toute autre manière, car les hommes naissent libres. »

C'est alors que le monarque, pour convaincre le *shaykh* al-Islām de la nécessité d'organiser l'armée des Bawāḳhīr, eut recours au moyen suivant: par lettre datée du mois de *djumādā' I* 1110 (décembre 1698), il le prenait à témoin qu'il avait affranchi tous ces esclaves, dont il avait constitué une milice, et qu'il les avait gardés en gens de mainmorte pour assurer la défense du territoire de l'Islam.

Nous ignorons quelle fut la réponse de Sīdī M'ḥammad. Cependant, dans une correspondance à ce sujet, dont la date n'est pas loin de celle de la mort du savant (*radjab* 1115/automne 1703), nous trouvons une indication qui n'a pas de rapport direct avec le sujet mais qui a trait à l'enrôlement des habitants de Fès dans le corps des archers. Il semble que le Sultan ait également consulté le savant au sujet de cette dernière question et qu'il ait reçu une réponse non satisfaisante. Il profita alors de cette occasion pour lui adresser une longue lettre, dont on trouvera le texte intégral dans le recueil des lettres de Moulay Ismāʿīl cité plus haut.

L'année suivante, Sīdī M'ḥammad mourut et Moulay Ismāʿīl continua à demander leur accord aux *ʿulamāʿ* de Fès. L'affaire connut diverses péripéties jusqu'en 1120 (1708/1709), date à laquelle le monarque les contraignit finalement à approuver le *Dīwān al-ʿAbīd* (Registre des esclaves).

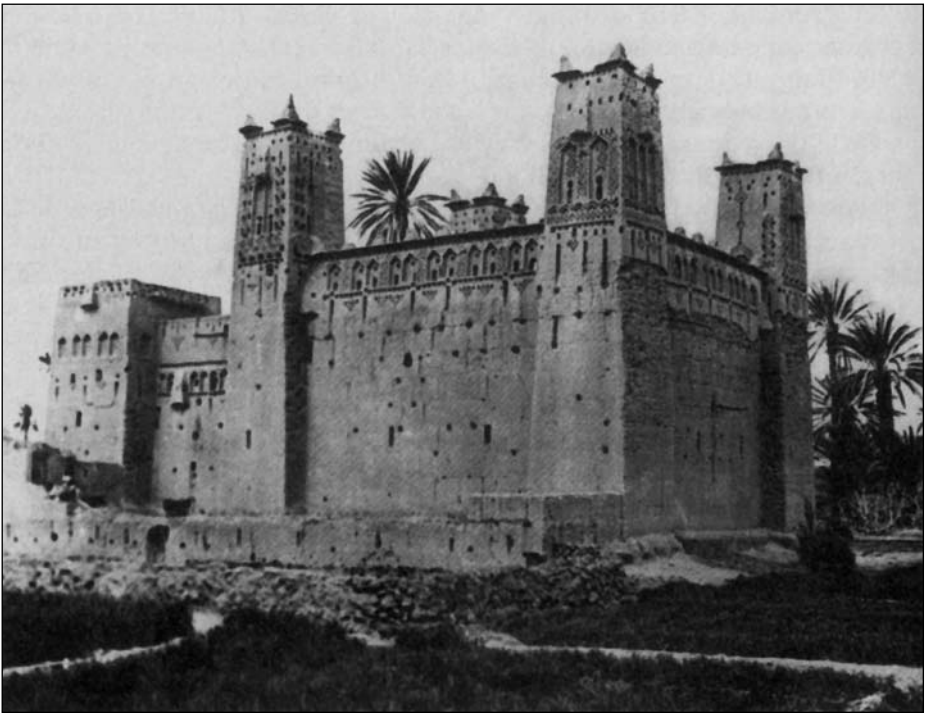
Tel est l'historique de la création de la milice des Bawāḳhīr, que nous avons tracé brièvement, certes, mais en nous appuyant sur des documents importants et uniques. Cette milice, à son début, a contribué dans une très

19. Cette correspondance, d'une importance capitale d'un point de vue historique, social, juridique et religieux, a été publiée par l'auteur de ce chapitre avec reproduction photographique de documents, dans la revue *Hesperis-Tamuda*, dans un numéro spécial publié en 1962 à l'occasion du troisième centenaire de l'accession au pouvoir de Moulay Ismāʿīl.

20. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IV

large mesure à faire régner la paix et la sécurité dans le pays unifié. Moulay Ismāʿīl avait en effet fait construire des forteresses et des citadelles (*kaṣaba*) dans toutes les régions du Maroc, des frontières algéro-marocaines jusqu'aux confins méridionaux du Sahara. Des garnisons furent envoyées dans ces forteresses et les fils des soldats, qui étaient venus avec leur famille, recevaient une formation spéciale, ce qu'il importe de mentionner ici.

Grâce à cette puissante milice, Moulay Ismāʿīl réussit à faire recouvrer au Maroc sa force et son prestige aux yeux des grandes nations de l'époque, qui commencèrent alors à le redouter. Cette milice lui permit également, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de faire régner la sécurité au Maroc et de rendre à ses habitants confiance et tranquillité d'esprit.



8.8. Walad Dāwūd Ait Hamū, ou la *kaṣaba* de Maṣṣūr à Skoura, dans la province de Ouarzazate, probablement construite au XVIII<sup>e</sup> siècle.

[© Ministère des affaires culturelles, Maroc.]

Moulay Ismāʿīl nomme ses fils vice-rois dans les différentes régions du Maroc

Cette désignation compte parmi les faits qui ont causé à Moulay Ismāʿīl les plus grandes difficultés. Ce souverain, en effet, avait un très grand nombre d'enfants dont le chiffre, à sa mort, s'élevait à 500 garçons et autant de filles.

Il ne pouvait donc les satisfaire tous. Aussi aurait-il mieux valu pour lui d'appliquer dès le début, la solution à laquelle il parvint finalement, après d'amères expériences.

En 1111 (1699/1700), il répartit ainsi les provinces marocaines entre ses fils: Moulay Aḥmad (surnommé al-Dḥahabī) fut envoyé au Tadla avec 3 000 soldats noirs; Moulay ʿAbd al-Mālik fut envoyé au Darʿa à la tête de 1 000 cavaliers; Muḥammad al-ʿAlem dans le Sous, avec 3 000 cavaliers; Moulay al-Ma'mūn al-Kabīr à Sidjilmāsa. Ce dernier s'établit à Tizīmī, avec 500 cavaliers, mais il mourut deux ans plus tard. Il fut remplacé par Moulay Yūsuf en 1113 (1701/1702). Moulay Zaydān fut envoyé au Maroc oriental. Il lança des expéditions contre les Turcs et il pénétra même une fois dans la ville de Mascara où il saccagea le palais de l'émir ʿUṭhmān Bey. Son père le destitua, étant donné le pacte qui l'unissait au calife ottoman, et le fit remplacer par Moulay Hāfiḍ.

Ceux des fils aînés de Moulay Ismāʿīl qui n'avaient pas obtenu de vice-royauté se sentaient lésés. Bien plus, certains tentèrent d'occuper des provinces par la force, tel Moulay Abū Naṣr, qui attaqua son frère Moulay ʿAbd al-Mālik, le battit et s'empara du Darʿa. Le prince vaincu prit la fuite. Le Sultan envoya son fils Moulay Sharīf pour reprendre à Abū Naṣr la province du Darʿa, laquelle lui fut attribuée en remplacement de ʿAbd al-Mālik qui s'était montré incapable de se défendre. Sur ces entrefaites, Moulay Muḥammad al-ʿAlem se souleva dans le Sous, se fit proclamer sultan et marcha sur Marrakech qu'il assiégea et occupa. Moulay Ismāʿīl envoya contre lui son fils Moulay Zaydān, qui combattit le révolté pendant deux ans. Ayant vu les conséquences fâcheuses de cette expérience, les disputes qu'elle provoquait entre ses fils de son vivant, certains allant jusqu'à revendiquer le trône, Moulay Ismāʿīl se mit à envoyer au Tafīlalet tous ses fils qui avaient atteint l'âge de la puberté. Il les faisait installer chacun dans une maison, la plupart du temps en compagnie de leur mère; il leur donnait un lot de palmiers et une terre à cultiver ainsi qu'un certain nombre d'esclaves pour les aider dans leurs travaux. Le souverain avait ainsi agi sagement, car il avait un trop grand nombre de fils pour leur faire mener à tous une vie princière à Meknès ou dans les autres villes du Maroc. En les envoyant à Sidjilmāsa, il avait résolu ce problème. En 1130 (1717/1718), il destitua tous ses fils, excepté Moulay Aḥmad al-Dḥahabī, gouverneur du Tadla, qui avait réussi dans sa tâche puisque, durant les vingt années ininterrompues de ses activités, il n'y eut, dans sa province, aucun soulèvement ni dirigé contre lui ni fomenté par lui contre son père.

À la suite de cette mesure, le pays connut la paix et la tranquillité et l'œuvre d'édification de Moulay Ismāʿīl durant les dix dernières années de sa vie fut manifeste. Les Marocains s'adonnèrent au commerce et à l'agriculture et contribuèrent au développement des richesses du pays, encouragés qu'ils étaient par une sécurité totale. Aussi, les historiens s'accordent à affirmer que, durant cette période, il n'y avait plus de voleurs ni de bandits de grand chemin, et cela grâce aux mesures sévères prises tant contre les coupables d'un crime que contre leurs complices. Il découla de cette situation un grand

bien-être et une aisance de vie, grâce aux moyens dont disposait l'écrasante majorité de la population.

Moulay Ismā'īl était demeuré cinquante-sept ans sur le trône. Aucun roi du Maroc, ni même de tout l'islam, antérieur ou postérieur, n'a régné durant une aussi longue période, excepté al-Mustanşir al-ʿUbaydī, qui fut proclamé roi à l'âge de sept ans et qui régna jusqu'à l'âge de soixante-sept ans. Moulay Ismā'īl mourut le samedi 28 *radjab* 1139 (21 mars 1727).

## Les successeurs de Moulay Ismā'īl

Après le décès de Moulay Ismā'īl arriva ce qui devait arriver, c'est-à-dire que ses nombreux fils qui, déjà de son vivant, se disputaient le pouvoir régional que leur avait accordé leur père, se mirent à se soulever pour accéder au pouvoir suprême. Pendant des dizaines d'années, aucun de ces prétendants n'arriva à établir un pouvoir solide et durable. Le premier d'entre eux, Moulay ʿAbdallah, fut intronisé et destitué plusieurs fois.

Le rôle de la milice des *Bawākhīr*, qui avait été créée pour maintenir l'ordre et faire régner la tranquillité, fut désastreux. Des institutions identiques dans les dynasties musulmanes depuis les Abbassides de Bagdad jusqu'aux Ottomans, avec leurs janissaires, furent une calamité pour ces dynasties et pour les peuples qui en pâtissaient.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un grand roi, Sīdī Muḥammad ibn ʿAbdallāh ou Muḥammad III, accéda au trône du Maroc. Il rétablit l'ordre, renforça le pouvoir royal et fit du Maroc un pays respecté par toutes les nations.

Il s'intéressa en premier lieu à l'essor du commerce et, pour cela, il entreprit de moderniser les ports, en particulier celui de Mogador appelé depuis lors Essaouira (la petite muraille ou, d'après une autre étymologie, le petit plan, parce qu'un plan de la construction de ce port circulait parmi les ouvriers). Il conclut des accords commerciaux avec certains États européens, en particulier, en 1757, avec le Danemark sur ses relations privilégiées avec le port de Safi.

Sur un autre plan, Muḥammad III fut un réformateur<sup>21</sup> : il s'intéressa directement à l'Université *Ḳarāwiyyīn* de Fès et rédigea des textes réformant les programmes des études, modifiant les textes à étudier, les disciplines à enseigner, etc.

Au point de vue religieux, il était partisan de la pureté originelle de l'islam, qui exclut ce que l'on appelle le maraboutisme, c'est-à-dire le culte des saints et le fait de leur demander d'intercéder auprès de Dieu en faveur des hommes. Ces tendances fondamentalistes restèrent pourtant limitées parce qu'en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement wahhabite en Arabie réclamait des réformes beaucoup plus radicales que celles voulues par Muḥammad III. Au cours de cette période, celui-ci était en excellents termes avec le *shārīf* de La Mecque, Sourour, auquel il avait donné une de ses filles en mariage.

21. *Ibid.*, chapitre sur le règne de Muḥammad III.

Comme les Wahhabites étaient les ennemis des *shārīf* de La Mecque, Muḥammad III prit soin d'éviter des réformes s'apparentant de trop près à l'idéologie wahhabite. Il n'empêche que durant son règne et celui de son fils, Moulay Sulaymān, le pouvoir des confréries diminua très sensiblement.

Sur le plan des relations extérieures, Muḥammad III continua, tout au long de son règne, à conclure des accords avec les nations étrangères. Il reconnut l'indépendance des États-Unis d'Amérique, proposa l'abolition de l'esclavage à Louis XV et appuya l'Empire ottoman dans son conflit avec l'Empire russe. En 1767, il expulsa les Portugais de Mazagān<sup>22</sup>, mais la mort le surprit lors des préparatifs du siège de Ceuta.

En conclusion, on peut dire que le règne de Muḥammad III fut le facteur essentiel de la stabilité de l'État et du pouvoir de la dynastie alawite. Son amour de la paix fit qu'il ne recourut à la guerre que pour la libération de Mazagān, tandis que toutes les questions internes ou externes étaient résolues par la négociation et le dialogue. D'une façon générale, cette politique sage et réaliste eut des résultats favorables pour le peuple marocain qui put jouir, pendant cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une prospérité générale et d'une sécurité totale.

22. Le nom de cette ville située sur la côte atlantique, au sud de Casablanca, n'est pas d'origine étrangère, comme on le pense souvent; c'est le nom d'une tribu berbère, les Banū Mazghawa, qui vivait aux alentours de Mazagān. Ce même nom est celui que portait la ville d'Alger, pour les mêmes raisons, et qui s'appelle chez les géographes et les historiens arabes Jazu' un Bani Mazghawa.

## Algérie, Tunisie et Libye : les Ottomans et leurs héritiers

*M. H. Chérif*

Le début du XVI<sup>e</sup> siècle a été marqué par une profonde crise qui anéantit les vieilles structures étatiques maghrébines et ce qu'elles supposaient d'équilibres antérieurs. Surmontée grâce à l'intervention ottomane dans les pays d'Alger, de Tunis et de Tripoli (et celle des *shārif* des provinces sahariennes au Maroc), la période de troubles ouvrit la voie à un nouvel ordre qui mit plus ou moins longtemps à émerger selon les pays, mais qui finit par assurer une certaine stabilité au Maghreb jusqu'à la crise structurelle qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, allait annoncer la domination du régime colonial.

Quel est le sens profond de la crise qui ouvre notre période? De quelle façon les Ottomans ont-ils contribué au rétablissement de la stabilité du Maghreb au XVI<sup>e</sup> siècle? Dans quelle mesure, d'une part, restèrent-ils étrangers à la société qu'ils dominèrent et, d'autre part, s'intégrèrent-ils aux pays conquis? Il est évident que la situation a différé (mais jusqu'à quel point?) d'Alger à Tunis et de Tunis à Tripoli, comme il est patent que le XVIII<sup>e</sup> siècle — époque de relative stabilité — présente d'autres caractéristiques que le siècle précédent, marqué par les tâtonnements et les fluctuations.

### La crise du XVI<sup>e</sup> siècle et la solution ottomane au Maghreb

Cette crise sévissait à travers tout le monde arabe de l'époque: crise économique, due en partie au détournement des principales routes commerciales et attestée par le recul de l'économie monétaire au profit d'une

économie de subsistance; crise sociale — et politique — consécutive à l'affaiblissement des forces d'intégration ou de domination unificatrice de la société (forces politico-militaires, classe des grands marchands et des *'ulamā'*, les lettrés de l'islam); crise culturelle du fait du rejet de l'innovation et d'un attachement pathologique aux choses du passé — idées, comportements, coutumes et goûts. Cette crise multiforme était d'autant plus dangereuse que la rivale Europe s'éveillait, à l'époque, économiquement (grandes découvertes, essor du capitalisme marchand...), politiquement (progrès de la centralisation, puis des monarchies absolues) et culturellement (la Renaissance renouvelait alors la pensée, les habitudes et les techniques).

Seuls les Turcs osmanli, aux confins du monde musulman, réussissaient en partie à s'adapter aux conditions de leur époque, par l'adoption de certaines techniques ou idées modernes (armes à feu, organisation militaire et administrative efficace...). Toute limitée que fût cette réponse ottomane au défi de l'époque (elle ne se fondait pas sur de sérieuses transformations intérieures de la société musulmane), elle ne constituait pas moins une solution pour des sociétés et des États en pleine déliquescence, fortement exposés à la menace extérieure, comme ceux du Maghreb au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

### La crise interne maghrébine

Le Maghreb, à la fin du « Moyen Âge<sup>1</sup> », est en pleine crise: affaïssement démographique, désarticulation de l'économie et de la société, incurable faiblesse politique.

Les multiples causes sous-jacentes à cela sont essentiellement d'ordre structurel. Il y a, d'abord, la redoutable proximité du désert et ses brutales avancées sur des portions substantielles du Maghreb en cas de sécheresse durable ou d'abandon prolongé de la mise en valeur des terres, et ce fut précisément le cas à la fin du « Moyen Âge »; ensuite, la juxtaposition de modes de production et de sociétés très différents (*gaba'il* arabes ou arabisés, communautés montagnardes berbères, populations rurales sédentaires, citadins); puis, la malléabilité même des éléments unificateurs de la société, qu'ils soient d'ordre social, économique ou spirituel; enfin, la stagnation technique et culturelle.

On a souvent invoqué la responsabilité des nomades hilaliens<sup>2</sup> dans la décadence maghrébine des derniers siècles du « Moyen Âge »: on a déjà

1. Le terme Moyen Âge est inadéquat en matière d'histoire musulmane. Nous l'empruntons toutefois à l'historiographie européenne en tant que convention universellement admise. Ajoutons aussi que la fin du XV<sup>e</sup> siècle constitue un réel tournant non seulement pour l'Europe mais également pour les autres civilisations: avec les armes à feu, le développement du commerce mondial et les débuts du capitalisme, commence véritablement l'époque moderne.

2. Groupes arabes de haute Égypte, qui ont envahi le Maghreb à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, notamment les plaines de l'intérieur, et ont subjugué ou converti à leur genre de vie et à leur culture les anciens peuples de ces régions.



fait justice de l'accusation, du moins de son manque de nuance et de son côté partisan<sup>3</sup>. Il n'en reste pas moins que les groupes arabes (ou arabisés sous leur influence), par leurs activités et leur organisation, par leur division en clans opposés ou alliés (mais toujours distincts), par leur genre de vie et leur éthique guerrière (leur « noble irrégularité », comme disait Jacques Berque), constituaient un élément de faiblesse dans l'ensemble maghrébin, le « ventre mou » du Maghreb, si l'on peut dire. Que les années calamiteuses se répètent ou qu'une grave crise politique affaiblît le pouvoir central, et aussitôt ces tribus de reprendre leurs courses belliqueuses pour trouver de nouveaux moyens de subsistance ou participer à la lutte générale pour le pouvoir.

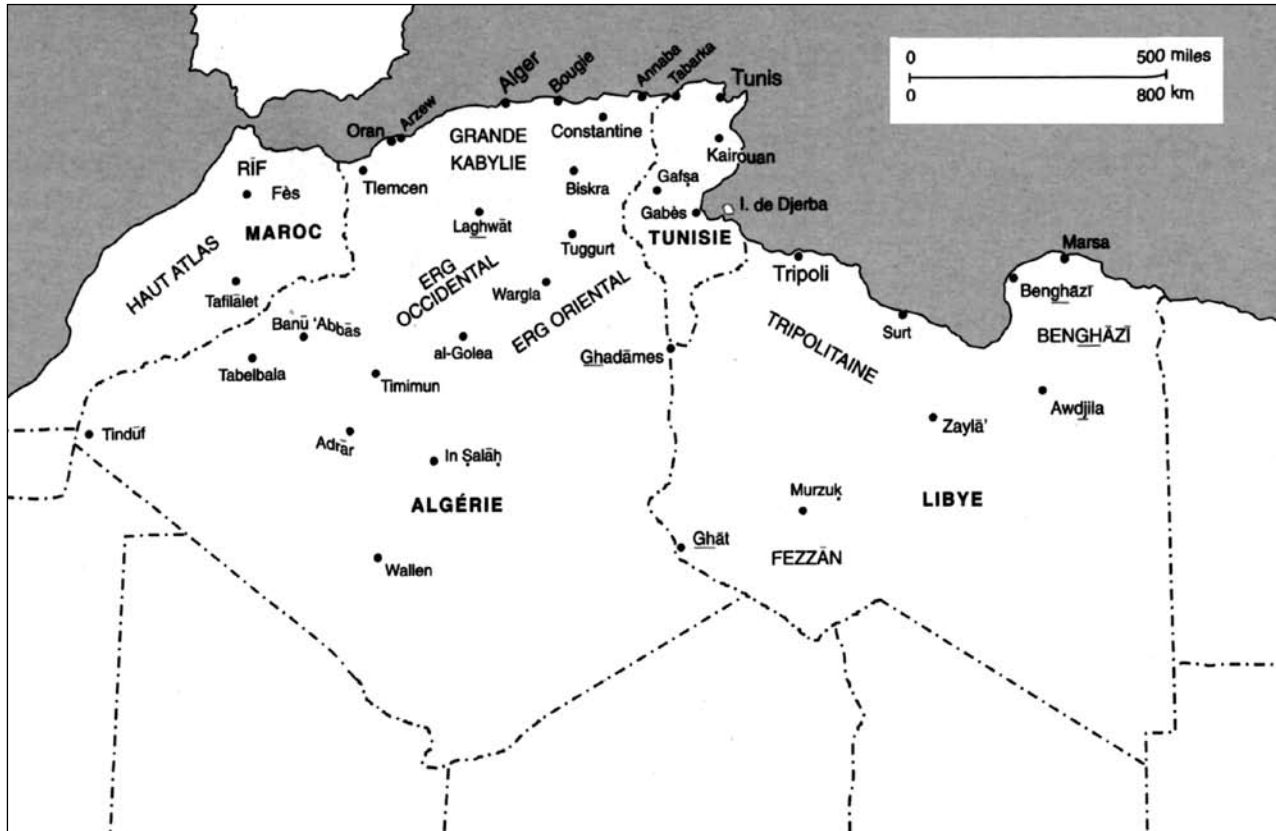
Comme en Europe, épidémies et famines ont décimé la population maghrébine au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : l'ensemble des habitants du Maghreb ne devait pas dépasser les 3 à 6 millions à l'époque. On imagine sans peine les effets de cette chute démographique : production réduite, mise en valeur des terres compromise dans un pays perpétuellement menacé par l'avancée du désert, insécurité grandissante dans un territoire presque vide. À la même époque, les trésors d'Amérique, déversés à Séville à partir de 1503/1505, allaient faire perdre pratiquement toute leur valeur aux monnaies que l'ancien monde stockait et contribuer à la puissance de ceux qui les détenaient d'abord (les Ibériques), puis de ceux qui les captèrent en participant au nouveau système économique mondial (Hollandais, Anglais et Français en particulier)<sup>4</sup>.

Le lent déclin qui minait les cités maghrébines depuis les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, à quelques exceptions près (certaines villes bien placées sur les grands axes commerciaux ou sur les côtes) et sauf quelques répit plus ou moins prolongés (au XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple), se mua en rapide décadence à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle et au cours des premières décennies du suivant : paralysie du monde des affaires, ralentissement des échanges commerciaux, généralisation de la pénurie alimentaire et de la misère. Léon l'Africain attribuait invariablement cette misère, qu'il constatait partout, aussi bien dans les cités que dans les régions de cultures sédentaires, à l'oppression fiscale — pesant jusqu'à l'absurde sur les populations encore soumises à l'impôt — et aux déprédations commises par les nomades.

Les nomades, en effet, se libéraient du joug étatique et étendaient leur emprise et leur genre de vie pastoralo-guerrier à la plus grande partie du pays : ils profitaient du vide créé par la dépopulation et la faiblesse de la mise en valeur agricole, comme ils cherchaient à se procurer par la violence de quoi subsister en soutirant des surplus alimentaires aux communautés plus faibles qu'eux. Le fait est que les zones de cultures sédentaires se rétrécirent devant leur offensive. On arriva au cas limite de champs de céréales grands comme des mouchoirs de poche, cultivés dans des enclos ceints de murailles. Léon l'Africain, qui les remarqua dans les environs de Tunis, concluait : « Pensez

3. J. P. Poncet, 1967.

4. I. Wallerstein, 1974.



9.1. L'Algérie, la Tunisie et la Libye du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

à la quantité de grains que l'on peut tirer d'un petit enclos muré, entretenu avec tant de soin et de travail! [...] Personne n'en récolte assez pour la moitié de l'année<sup>5</sup>. »

Dans ce contexte commença le naufrage des États multiséculaires des Zayyānide (ou Banū 'Abd al-Wādid) à Tlemcen et des Ḥafside à Tunis. Leurs ressources s'amoinrirent du fait de la désorganisation du commerce et de la réduction du volume des biens imposables. L'inefficacité des troupes ainsi que de la bureaucratie, déjà négligées, s'accroissaient encore; s'y ajoutaient les effets des concessions (*ikhtā'*) de terres ou d'impôts, accordées par les souverains impécunieux aux puissants groupes guerriers. Bientôt, les cités plus ou moins éloignées du centre du pouvoir allaient prendre leur autonomie (Tripoli, Bougie, Constantine dans le cas du Royaume ḥafside), et les grands groupes régner en maîtres sur les espaces qu'ils dominaient. Le *Bilād al-Makhzen* (pays soumis à l'autorité étatique) se réduisit progressivement à une zone plus ou moins restreinte autour de la résidence du Sultan, outre quelques îlots d'obéissance un peu plus éloignés. Et encore, l'insécurité y était grande: le Sultan ḥafside devait défendre lui-même, les armes à la main, ses troupes raziés par des nomades presque sous les murs de sa résidence, au début des années 40 du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

La domination des Zayyānide à Tlemcen à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et celle des ḥafside à Tunis et dans l'est du Maghreb aux alentours de 1530 étaient déjà bien ébranlées quand les Espagnols et les Ottomans prirent pied dans leurs possessions.

### L'intervention étrangère dans le Maghreb central et oriental

Le vide politique ou la moindre résistance maghrébine explique aisément que cette intervention ait eu lieu; mais elle répondait avant tout aux besoins ou aux desseins des conquérants. Leurs initiatives doivent être replacées dans le contexte des passions religieuses de l'époque: l'esprit de croisade chez les Espagnols, qui venaient à peine d'achever la *reconquista* de leur terre; la défense de *Dār al-Islām*, associée à l'idéal de conquête (celui du *ghāzīww*)<sup>7</sup> chez les Ottomans. Les places côtières maghrébines offraient par ailleurs un intérêt stratégique certain aux deux protagonistes, soit pour protéger leurs propres possessions des assauts de l'adversaire (qui pouvait bénéficier de la complicité des minorités religieuses: musulmans d'Andalousie, chrétiens des Balkans), soit pour servir de bases lors d'une éventuelle offensive<sup>8</sup>. Soulignons aussi que les débuts de l'offensive hispanique au Maghreb, à partir de 1505, suivirent de peu les premiers arrivages de métaux précieux d'Amérique, en 1503-1504<sup>9</sup> qui donnaient aux Espagnols les moyens de mener une politique d'expansion vigoureuse.

5. J. Léon l'Africain, 1956, vol. II, p. 383.

6. Ibn Abī Dīnār, 1967, p. 169.

7. A. Temini, 1978; K. R. Sahli, 1977.

8. F. Braudel, 1928 et 1935.

9. H. Chaunu et P. Chaunu, 1955, vol. VIII, chap. 2, p. 14 et suiv.

*Les Espagnols au Maghreb central et oriental*

De 1505 à 1574, les rois d'Espagne déployèrent des efforts répétés pour s'assurer de solides points d'appui sur les côtes maghrébines: qu'il nous suffise de rappeler les grandes expéditions de Pedro Navarro en 1505-1511 (contre Oran, Bougie et Tripoli), celles du Saint Empereur romain en 1535-1541 (contre Tunis et Alger), celles enfin de don Juan d'Autriche qui reprit Tunis aux Turcs en 1573 (deux ans après sa grande victoire de Lépante sur la flotte turque). Les résultats furent cependant limités, car la conquête de l'intérieur du Maghreb et la conversion des indigènes se révélèrent rapidement impossibles. Les Espagnols se contentèrent d'occuper quelques villes ou *presidios* (Oran de 1509 à 1708 puis de 1732 à 1792, Tripoli de 1510 à 1551) et d'édifier quelques puissantes forteresses en terre africaine comme le Peñon à l'entrée d'Alger (de 1511 à 1529) ou La Goulette dans l'avant-port de Tunis (de 1535 à 1574): dans ce dernier cas, il s'agissait de tenir cette ville en respect et, surtout, de surveiller la rive méridionale du détroit de Sicile.

Cette politique d'occupation restreinte dut être complétée par la recherche constante d'alliés ou de protégés locaux. Les plus célèbres furent les sultans hafside, qui pratiquèrent un subtil jeu de bascule entre Espagnols et Ottomans à partir de 1535: le dernier, Muḥammad (1573-1574), accepta même de partager son pouvoir à Tunis avec le commandant chrétien de la capitale. Tout comme les Hafside, les derniers Zayyānide de Tlemcen contractèrent une alliance intermittente avec les Espagnols, jusqu'à la prise de leur capitale par les Turcs et leur disparition finale, en 1551-1554. Les Ibériques ne dédaignèrent pas non plus l'alliance des chefs de moindre importance, tels les *Shābbiyya*, maîtres de Kairouan et de la Tunisie centrale vers 1550, ou les Banū Amīr et Banū Rāshid dans la région d'Oran.

Mais, d'une façon générale, la barrière religieuse et culturelle était telle qu'aucun rapprochement durable entre Espagnols et chefs locaux n'était possible. Ce dont profitèrent, bien entendu, les Turcs musulmans.

*Les Ottomans en lutte contre les Espagnols*

Les premiers Turcs à mener la lutte contre les chrétiens au Maghreb furent les *ra'īs* corsaires. Ils agirent d'abord à titre privé, mais en accord avec les souverains locaux et avec la complicité de la population, tels les frères Barberousse, 'Urūdī (ou 'Arrūdī) et *Khidhr* (ou *Khayruddīn*), des toutes premières années du siècle à 1519. Vers cette date, après l'échec et la mort de 'Arrūdī, *Khayruddīn* fit appel au Sultan ottoman dont il reconnut la suzeraineté: c'était le début des Régences (*iyāla*) maghrébines (ou barbaresques).

Grâce aux janissaires et aux armements fournis par Istanbul, l'Algérie fut progressivement soumise par *Khayruddīn* puis par ses successeurs, en particulier *Ṣālah Ra'īs* (1552-1556) et le tout-puissant *beylerbey* des *odjak* de l'Ouest, *Kiliđj*, ou 'Ildj 'Alī (1568-1587). L'est de l'Ifriqiya fut le théâtre d'un long duel hispano-turc d'une quarantaine d'années (1534-1574), où intervinrent activement — mais non toujours à leur avantage — souverains hafside et chefs locaux, comme les *Shābbiyya* de Kairouan, et où s'illustrèrent de prestigieux corsaires tels que Torgut, ou Dragut (vers le milieu du siècle et jusqu'à

sa mort devant Malte en 1565). Les principales étapes de la conquête turque à l'est du Maghreb furent la prise de Tripoli en 1551, de Kairouan en 1557, de Djerba en 1558 et, enfin, de Tunis à deux reprises, en 1569 puis en 1574. Après cette date, aussi bien les Espagnols que les Ottomans furent appelés sur d'autres théâtres d'opérations et la situation se stabilisa au profit des Turcs qui restèrent maîtres du Maghreb central et oriental, à l'exception de l'enclave d'Oran – Mers-el-Kébir (Marsa el-Kabīr) et de l'îlot de Tabarka.

### *L'organisation des Régences ottomanes*

Provinces militaires excentrées, les « *odjak* de l'Ouest » — comme on appelait les nouvelles provinces africaines — ne furent jamais parfaitement intégrées au système politico-militaire ottoman : pas de tribut régulier, ni d'administration directe de la part de la métropole, pas d'introduction d'institutions caractéristiques de l'Europe, comme celle des *timār* (fiefs), en Afrique du Nord. Dépendantes au départ d'un chef de guerre unique, le *beylerbey* d'Alger, les trois Régences maghrébines furent différenciées après la mort de l'omnipotent Killidj en 1587.

Chaque province était confiée à un pacha, nommé par Istanbul, et qu'assistait le *Drwān* (conseil des officiers supérieurs turcs). La milice des janissaires, composée de quelques milliers d'hommes, assurait la défense du pays, y maintenait un minimum d'ordre, jouait un rôle actif dans le recouvrement des impôts et le fonctionnement de l'« administration » : autant dire qu'elle constitua dès le départ le pilier central du nouveau régime et que ses membres s'installèrent en seigneurs et maîtres dans les territoires qu'ils avaient conquis. À ce corps des janissaires étaient associés les corsaires : venant de l'archipel grec, d'Albanie ou des pays européens proches (Italie, Provence, Espagne...), tous convertis à l'islam (mais plus ou moins sincèrement pour certains), ces corsaires, tout comme leurs homologues de la milice, étaient uniformément pris pour des Turcs et assimilés à la caste des conquérants dont ils partageaient le statut privilégié.

Le *Makhzen* (l'administration) remplissait quelques fonctions relativement simples : la collecte des impôts destinés à couvrir les frais de la guerre et l'entretien du corps des conquérants installé dans le pays ; le maintien de l'ordre public et l'exercice de la justice, du moins dans les cités habitées par la population sédentaire soumise ; le service postal. Une petite équipe de scribes (*khudja*) et de comptables, quelques hauts personnages politiques (y compris le pacha) ou religieux (dont le *kādī*, ou magistrat, faisait partie) et, surtout, des militaires de tout rang remplissaient ces multiples tâches. Avec le temps, le *Makhzen* dut recruter des auxiliaires dans le pays : des soldats tels les Kabyles ou des cavaliers indigènes entrés au service des Turcs ; des civils comme les scribes arabes, les conseillers en tout genre, les intendants ou les paysans assujettis à l'impôt (*lazzām*), etc.

Pour le reste, les institutions locales continuèrent à régir la société, sauf intervention occasionnelle des nouveaux maîtres. Citons le cas des communautés locales qui continuèrent à obéir à leurs propres chefs élus (*shaykh*) et à leurs coutumes (*urf*). Rappelons aussi celui des institutions religieuses qui

ne cessèrent de rendre la justice (sauf atteinte grave à l'ordre public ou affaire impliquant des Turcs), d'assurer le culte, de dispenser l'enseignement et de pratiquer la charité.

Aussi légère et rudimentaire que fût la nouvelle organisation ottomane, elle apportait au Maghreb ce dont il avait le plus besoin, à savoir l'adaptation à son époque, celle des temps modernes : une armée disciplinée et maniant les armes à feu, une administration relativement centralisée, le drainage d'une part des flux monétaires circulant en Méditerranée par le biais de la course. Le nouveau régime fut généralement bien accueilli par les cités, directement exposées aux attaques chrétiennes et menacées d'asphyxie par l'autonomie retrouvée des campagnes. Il le fut également par les hommes de religion, en particulier les *'ulamā'*, partisans d'un pouvoir fort. Enfin, certains se mirent à son service par intérêt, choix ou tradition, tels que l'élite citadine, de grands personnages ruraux et certaines communautés (*makhzen*). Contre les Turcs, se dressèrent tous ceux qui avaient profité de la liberté des débuts du XI<sup>e</sup> siècle : les communautés rurales qui disposaient de leur propre organisation sociale et guerrière et qui ne trouvaient chez les nouveaux maîtres que dure fêrule et lourde exploitation. Aussi fallut-il aux Turcs de longues guerres pour soumettre l'intérieur du pays (du moins ses régions intéressantes) et pour y implanter des camps armés (*mah'alla*) qui leur permettaient d'y lever les impôts et d'y imposer un minimum d'ordre. Ils passèrent aussi maîtres dans l'art de dresser une *saff* (confédération) contre une autre. N'ayant pas le pouvoir d'assurer leur emprise sur la région par la seule force des armes, la diplomatie devenait entre leurs mains un puissant instrument de coercition.

## Le XVII<sup>e</sup> siècle maghrébin : à la recherche de l'équilibre

Inchangée ou presque dans son ensemble par l'épisode ottoman, la société maghrébine se remettait peu à peu, au XVII<sup>e</sup> siècle, de la crise du siècle précédent ; ses cités côtières connaissaient même un certain essor et la situation de sa population sédentaire s'était peut-être aussi améliorée. Elle n'était, cependant, pas à l'abri des crises graves (épidémies, famines, guerres civiles) qui l'éprouvaient épisodiquement. La classe dirigeante turque subissait certaines transformations internes du fait de l'entrée de nouveaux éléments en son sein, mais aussi de par son relatif enracinement au Maghreb. Chez les gouvernants et les gouvernés, les intérêts, les horizons et les personnalités se diversifièrent, et les luttes, longues et compliquées, se multiplièrent entre factions opposées tout au long de ce siècle. Dans le domaine des relations extérieures, certains problèmes s'amplifièrent, notamment ceux des rapports avec la métropole, Istanbul, et de la course barbaresque, qui était à son apogée entre 1600 et 1650. L'écart se creusait entre les Régences à mesure que leur évolution politique suivait des orientations divergentes.

La société du Maghreb ottoman au XVII<sup>e</sup> siècle

L'Afrique du Nord ottomane comprenait les groupes socio-économiques suivants: les citadins, les paysans des faubourgs, les paysans semi-sédentaires qui pratiquaient la transhumance durant un à trois mois par an, les bergers nomades qui voyageaient loin de leur *watan* (terre natale), les chameliers nomades du grand désert et les habitants sédentaires des oasis. Les principales couches urbaines comprenaient les notables, religieux et marchands, les travailleurs, les *kulughli* (descendants prospères d'immigrants ottomans mariés à des autochtones), les militaires ottomans et les fonctionnaires impériaux civils.

La population rurale était divisée en *ḡabīla*<sup>10</sup>, qui étaient des communautés censées appartenir à un même lignage patrilinéaire. La généalogie servait à justifier les motifs et les modalités de l'attribution de la gestion des affaires de divers petits groupes à un *shaykh* élu qu'assistait un conseil informel composé des chefs des petites *ḡabīla*. Au-dessus des *ḡabīla*, se trouvait le *saff* (pl. *sufuf*), confédération formée par des alliances entre *ḡabīla*. Ainsi se formaient des unions stables soit établies au sein d'une même zone écologique, soit réunissant des communautés relevant de sphères écologiques et économiques différentes, comme des chameliers, des bergers, des agriculteurs semi-sédentaires et des groupes urbains. Certains groupes territoriaux élaborèrent des structures hiérarchiques centralisées durables, telles les grandes principautés touareg (groupes d'obédience *amenokal*). Des alliances étaient également nouées entre des *ḡabīla* au titre de la fréquentation d'un même sanctuaire ou de l'adhésion à un même *tariqa* (confrérie).

Les historiens auraient donc tort de voir dans cette population rurale une mosaïque de groupes et de factions dont la rébellion ou la soumission aux Ottomans était affaire de caprice. Ce fut, à l'inverse, la dynamique des mutations écologiques et des changements d'union des *sufuf* qui détermina l'attitude de rébellion ou de coopération des groupes. L'existence des *sufuf* signifie en outre qu'un système politique unique fonctionnait dans de vastes étendues du Maghreb. La politique urbaine n'entraînait que pour une part modeste dans ce contexte plus large. Il y avait, face à l'opposition des *sība* (blocs dissidents), de grands blocs alliés ou assujettis au *Makhzen*.

Le XVII<sup>e</sup> siècle se distingue des siècles précédents par cette amélioration de la stabilité territoriale et par la diminution concomitante des troubles, au moins dans les régions bien arrosées du Maghreb, avec le *Makhzen* nouvellement consolidé et le système du *saff*.

Si la majeure partie de la population des campagnes parlait arabe, il restait d'assez importantes communautés berbérophones, souvent encore ibadites. Elles vivaient dans des régions où elles avaient trouvé refuge, comme les montagnes du *Djabal Nafūsa* tripolitain, celles de l'*Awrās* (les Aurès) et de grande Kabylie au Maghreb central et, à l'ouest, les montagnes de l'Atlas et du Rif. Les communautés berbères se distinguaient des communautés arabes par la constante réussite de leurs actes de résistance aux Ottomans. Elles la devaient

10. *ḡabīla* (pl. *ḡabā'il*). Dans l'*Histoire générale de l'Afrique*, le pluriel s'écrit *ḡabīla*.,

à la difficulté d'accès aux zones dans lesquelles elles s'étaient réfugiées et à leurs systèmes de défense perfectionnés. Une telle réussite leur permit de rester très attachées aux diverses formes de la culture berbère. Elles ne se départirent pas de leur attitude de défiance à l'égard des nouvelles autorités ottomanes, conservèrent leur identité berbère et, dans l'ensemble, sauvegardèrent leur autonomie, refusant, par exemple, de payer l'impôt. Celles qui ne purent pas maintenir leur autonomie furent arabisées. Observons, toutefois, que certaines régions surpeuplées, notamment la Kabylie, devinrent des zones de recrutement de soldats réguliers au service d'Alger ou de Tunis (les célèbres *Zwāwa*) et, peut-être aussi, des foyers de dispersion d'ouvriers saisonniers et de colporteurs ruraux (l'émigration de la main-d'œuvre, attestée au XIX<sup>e</sup> siècle, existait certainement déjà antérieurement).

Les zones villageoises (Sahel tunisien, par exemple), les oasis méridionales, les régions productrices de blé sous contrôle urbain (régions du *hanshir* tunisien et des *h'aoush* algériens), les plaines entourant les villes (Sahel d'Alger et *Manshiya* de Tripoli, par exemple), étaient autant de lieux habités par une société bien différente de celle des communautés montagnardes. Ses membres menaient une existence sédentaire. Certaines liaisons commerciales les mettaient en rapport avec le monde extérieur, ils bénéficiaient d'un régime de propriété foncière (*milk*) solidement établi ou mieux défini que celui des montagnards et ils subissaient l'influence de l'économie et de la culture citadines, tous éléments qui suggèrent l'existence de structures sociales et de rapports sociaux complexes, de mentalités et de comportements plus proches de ceux des citoyens que de ceux des Bédouins. L'omniprésent lignage patrilinéaire se doublait de rapports hiérarchiques semblables à ceux qui liaient le propriétaire des moyens de production au *khammā* (métayer dont le loyer représente un cinquième des récoltes) dans les grandes régions céréalières; certaines spécialisations faisaient leur apparition (fonctions artisanales, religieuses ou « administratives ») dans cette société; les valeurs citadines telles que la soumission à l'autorité s'y propageaient plus facilement qu'en milieu montagnard, et l'influence du droit écrit — essentiellement canonique — s'y faisait plus nettement sentir. Ces traits, manifestement structurels, ont dû être accentués au XVII<sup>e</sup> siècle (et encore davantage au siècle suivant) avec l'amélioration, modeste mais réelle, de la sécurité, la consolidation de la société urbaine et l'extension de son influence, et, enfin, l'établissement de relations avec les États mercantilistes européens: ces relations ont dû favoriser l'extension des cultures d'exportation et du système économique-social qui les sous-tendait, en particulier les grands domaines céréaliers cultivés par des *khammā*.

Quant aux oasis, grâce à leur éloignement de la mer et des pouvoirs centraux ainsi qu'au maintien des échanges caravaniers avec l'Afrique profonde ou avec l'Orient, elles abritaient des sociétés très homogènes desquelles émergeaient des oligarchies ou des dynasties locales au pouvoir bien affirmé, telle celle des *Fāsī* au Fezzān.

Les cités, de leur côté, pour moins prestigieuses que celles de l'Orient arabe ou musulman qu'elles aient été, n'en affirmaient pas moins leur présence et leur influence dans l'ensemble maghrébin. Il s'agissait des capitales côtières comme Alger, Tunis et Tripoli, mais aussi des anciennes métropoles comme Kairouan, Constantine ou Tlemcen. Héritiers de véné-



rables traditions ou stimulés par de nouvelles découvertes, le commerce et l'artisanat reprirent vigueur à partir de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Signalons, à titre d'exemple, l'essor de l'industrie de la chéchia (bonnet en laine rouge) à Tunis grâce à l'arrivée des Musulmans ou Morisques chassés d'Espagne après 1609, et celui du textile de luxe dans la plupart des villes maghrébines. Le commerce, quant à lui, a été favorisé surtout dans les cités côtières, d'abord par la course et les produits et l'argent qu'elle rapportait, puis par les liens établis avec le capitalisme marchand européen à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle essentiellement. Le *ṣilm* (savoir religieux) amorçait une reprise progressive après la crise du XVI<sup>e</sup> siècle grâce à la relative prospérité matérielle des cités qui se traduisait par l'augmentation du nombre des *wakf* (fondations religieuses). Cette reprise devait également beaucoup aux nouvelles autorités turques qui accordèrent en priorité leur protection aux savants hanéfites de leur rite, mais aussi aux malékites locaux, pour des raisons peut-être plus temporelles que spirituelles (recherche de la légitimation de leur pouvoir extrinsèque et en grande partie militaire).

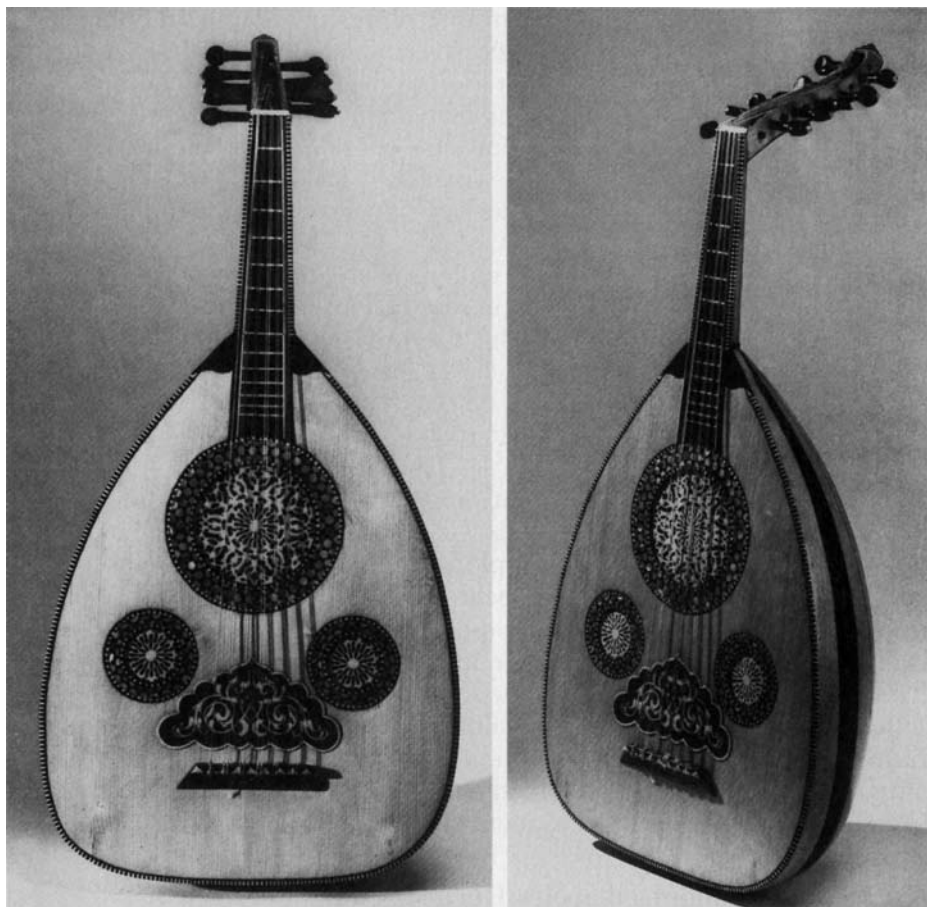
La classe dirigeante se situait au sommet de la hiérarchie politique et sociale. Constituée en principe d'éléments turcs militaires, elle s'ouvrit en fait à d'autres catégories. Ce furent d'abord les chrétiens convertis à l'islam qui furent invariablement appelés Turcs en dépit de noms tels que Francīs, Inglīz, Kūrsū (Corse), Sardū (Sarde) et autres appellations d'origine peu touranienne. Ils furent à leur apogée vraisemblablement dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, car ils étaient les introducteurs de la modernité et de la technique européennes, surtout en matière militaire et maritime. Ils jouèrent un rôle très actif non seulement dans ces domaines (comme les capitaines corsaires en particulier) mais aussi dans les divers postes politiques et administratifs (on en vit même un devenir *dey*, chef de la milice turque, dans les pays tunisien et tripolitain à l'époque). Dans ces deux Régences, les Turcs léguèrent assez tôt à leurs enfants nés de femmes autochtones (les *kulughli*) les charges et privilèges qui leur étaient réservés, en les considérant comme turcs à part entière. Plus exclusivistes, les Turcs d'Alger refusèrent de le faire et provoquèrent de la sorte une grave insurrection des *kulughli*, qui se solda par la défaite de ces derniers et leur exclusion totale du système, du moins entre 1630 et 1680 environ.

Autre différence au niveau de la classe dirigeante entre Alger et les deux autres Régences, ici on admit progressivement certains autochtones comme conseillers, secrétaires, *kāʿid-lazzām* (fermiers soumis à l'impôt) et même commandants des forces supplétives militaires recrutées dans le pays, alors qu'à Alger, l'exclusion des autochtones resta la règle. Bref, la classe dirigeante amorça, au XVII<sup>e</sup> siècle, un rapprochement avec les élites locales de Tunisie et de Tripolitaine, alors qu'elle campa farouchement sur sa position d'étrangère à Alger. Comment expliquer cette différence ? Elle devait essentiellement tenir à la force ou à la faiblesse des élites locales : puissantes à Tunis grâce à leurs traditions historiques et à leurs activités, fortes à Tripoli grâce au grand commerce, elles n'étaient guère solidement implantées dans Alger, ville nouvelle créée pratiquement par les Turcs au XVI<sup>e</sup> siècle.



9.2. Vase en terre cuite du XVII<sup>e</sup> siècle, destiné à contenir de l'huile et d'autres liquides, provenant du district de Kallaline à Tunis. Hauteur: 45 cm.

[© Musée des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]



9.3. Luth (*ʿūd*) de fabrication tunisienne, à onze cordes et côtes de melon, de type égyptien, avec un corps ovoïde en bois collé et des incrustations de nacre. Longueur: 81 cm. [© Collection Musée de l'homme, Paris. Photo: D. Ponsard.]

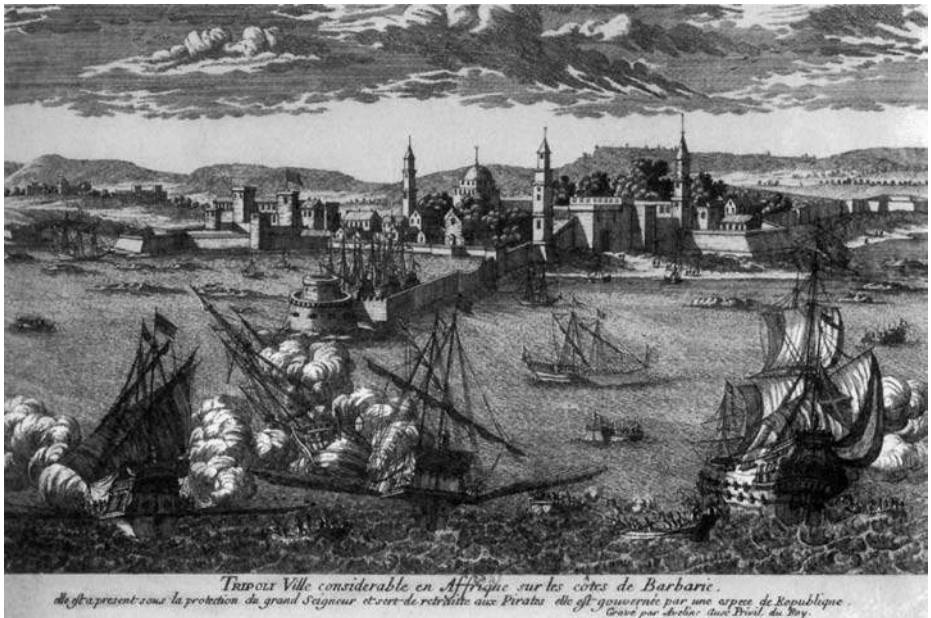
### Les régimes politiques dans les Régences au XVII<sup>e</sup> siècle

Provinces ottomanes en principe, les trois Régences acquirent une large autonomie vis-à-vis de leur métropole dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, du fait de l'incapacité d'Istanbul bien plus que par volonté d'indépendance des provinces. Mais, au-delà de ce trait commun, elles connurent une évolution divergente au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'explique la différence de composition de leurs classes dirigeantes et de leurs sociétés.

C'est à Tunis que l'évolution fut le plus rapide. Dépossédé tôt de tout pouvoir réel par les officiers supérieurs de la milice réunis dans le *dīwān*, le pacha tunisien fut néanmoins maintenu en tant que symbole de l'allégeance ottomane. Mais ces officiers supérieurs, à leur tour, durent céder la place

au sein du *dr̥wān* aux représentants des janissaires en 1591. Le régime de démocratie militaire ainsi instauré ne dura pas longtemps : dès 1598, le chef unique turc — le *Dey* — confisqua tous les pouvoirs et instaura un régime autocratique qui tenta de tenir l'équilibre entre les intérêts de la caste turque et ceux des notables locaux. Vers 1630, émergea une nouvelle autorité dans le pays, celle du bey ou commandant des troupes de l'intérieur. Exercée par un *mamlūk* (affranchi) d'origine génoise, Murād, cette fonction permit à son titulaire de faire la conquête de l'intérieur du pays aux dépens des grandes confédérations jusque-là indépendantes. Disposant des ressources de l'intérieur du pays et des forces militaires, en partie turques et en partie recrutées parmi les autochtones, contractant alliance avec les notables locaux, le Bey consolida peu à peu sa position, concentra le pouvoir au sein de sa famille (la dynastie mouradite) et entreprit une véritable politique monarchique conforme aux traditions du pays et aux intérêts des notables locaux. Il put l'emporter en définitive sur son rival, le *Dey*, chef de la milice turque, notamment au cours du conflit armé de 1673. Mais le triomphe mouradite fut de courte durée : la crise générale de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'affaiblissement de la milice turque qui avait été l'instrument d'unification le plus efficace, les luttes intestines entre beys rivaux, les intrigues ou interventions d'Alger et, enfin, la réaction proturque d'un officier supérieur de la milice eurent raison de cette première expérience de monarchie « semi-nationale », en 1702.

À Tripoli, la même évolution fut esquissée, mais avec quelque retard : nomination d'un *dey* en 1603/1604, politique analogue à celle des Mouradites tunisiens entre 1630 et 1672 environ, prépondérance beylicale notamment au



9.4. Vue de la ville et du port de Tripoli. Gravure française du XVIII<sup>e</sup> siècle, de F. A. Aveline. [© Bibliothèque nationale, Paris.]

temps de Murād al-Maltī entre 1679 et 1686, victoire finale du bey *kulughli*, Aḥmad Kāramānlī, en 1711. Cette évolution vers un régime monarchique mieux intégré au pays fut toutefois contrecarrée ou retardée, à Tripoli, par de multiples facteurs : les interventions intempestives d'Istanbul qui essayait de reprendre le pouvoir effectif dans le pays (vers 1610 et 1689), la toute-puissance des confédérations bédouines (les Maḥāmīd, Tarhūna et autres) que le pouvoir turc de Tripoli ménageait, incapable de les détruire, l'autonomie toujours combattue mais toujours reconquise des provinces orientale (Benghāzī) et méridionale (Fezzān), enfin la modestie des ressources propres du pays. Le pouvoir dépendait en définitive d'un équilibre entre Turcs et notables citadins (ces derniers enrichis par le contrôle du grand commerce caravanier et l'artisanat), entre intérêts maritimes et terrestres, entre cités et grandes *ḡabīla*, entre centre et provinces. De ce fragile équilibre, naissait l'instabilité.

Ce fut à Alger que le régime conserva le plus longtemps ses caractères originels de province militaire turque. Le pacha y garda une partie de ses prérogatives jusqu'en 1659, après quoi le *dīwān* des officiers supérieurs de la milice (les *aghā*) s'empara du pouvoir. Non pour longtemps, car un *dey*, représentant d'abord les *raʿīs* (capitaines) corsaires, puis les janissaires, réussit à l'emporter après 1671. Mais son pouvoir resta précaire, exposé à l'humeur de la soldatesque, aux conflits de clans ou aux aléas de la conjoncture : de 1671 à 1710, pas moins de onze *dey* occupèrent la charge suprême ; la plupart d'entre eux furent renversés et tués lors des révoltes



9.5. Vue de la ville et du port d'Alger. Gravure française du XVIII<sup>e</sup> siècle, de F. A. Aveline. [© Bibliothèque nationale, Paris.]

des janissaires. Ce fut donc un régime militaire qui se démocratisa tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, mais au seul profit des éléments de base de la caste turque, faute d'existence d'un fort groupe de notables locaux — citadins — qui eussent pu exercer leur influence sur le régime politique comme à Tunis ou même à Tripoli. Ce régime n'échappa toutefois pas à la nécessité historique de concentration du pouvoir entre les mains d'un *dey*, mais celui-ci ne réussit à l'emporter sur les tendances égalitaires ou aristocratiques de la caste turque que tard au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Excluant les notables du pays (à Alger) ou les associant peu à peu à l'exercice et aux avantages du pouvoir, les régimes des Régences restèrent proches d'Istanbul. Leur politique vis-à-vis des communautés rurales fut toute de rigueur, fondée en grande partie sur l'utilisation des forces armées et visant à pressurer les sujets autant que le permettait leur capacité de contribution ou leur pouvoir de résistance. Il est à noter, toutefois, que dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la classe dirigeante commença à utiliser certaines forces locales — en s'appuyant sur des alliances avec des groupes ou sur des chefs locaux — pour imposer sa domination, du moins à Tunis. Cela dit, d'une façon générale, les rapports de force continuèrent à l'emporter sur toute autre politique, d'où la propension des Bédouins à la révolte, leur appui quasi spontané à tout prétendant au pouvoir et l'instabilité, en définitive, des régimes maghrébins au XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est essentiellement les ressources externes des trois Régences qui leur permirent de survivre et de réussir dans certaines limites.

### Les revenus externes : course et commerce

Une certaine historiographie coloniale réduit abusivement l'histoire des pays maghrébins, à l'époque moderne, à celle de la course assimilée à la piraterie. La déformation est manifeste dans la mesure où la course, aussi éloignée de la piraterie que la guerre terrestre pouvait l'être du banditisme, n'intéressa qu'une frange étroite de la société maghrébine, dans la mesure aussi où elle dut compter, dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, avec les intérêts mercantiles des grands États européens et de leurs alliés locaux. Qu'en fut-il au juste de cette course et de ce commerce ?

#### *La course maghrébine au XVII<sup>e</sup> siècle*

Héritière des grandes luttes menées par les Ottomans contre leurs ennemis chrétiens au XVI<sup>e</sup> siècle, la course devint l'apanage des Régences turques maghrébines après que la Turquie eut fait la paix avec les Espagnols en Méditerranée et que les provinces ottomanes d'Occident eurent acquis leur liberté, d'action. La course continua à être organisée ou étroitement contrôlée par les divers États maghrébins et leurs principaux dignitaires : elle obéissait à certaines règles, même si celles-ci étaient souvent transgressées au cours d'une action aventureuse et violente par définition. Pratiquée essentiellement par des Turcs, des Albanais ou par des chrétiens convertis et à leur profit, elle resta le monopole d'une fraction de la classe dirigeante ottomane ; une bonne partie des matériaux comme la plupart

des techniques utilisés pour la construction des bateaux provenaient de l'étranger. Aussi la course ne cessa-t-elle jamais de faire figure d'activité marginale, sinon étrangère, dans la vie maghrébine d'alors — même si les profits qui en étaient tirés étaient élevés et son poids politique et militaire, important. Sa finalité était multiple : guerre sainte par excellence, elle contribuait à la justification de la conquête et du pouvoir turcs dans les Régences ; rapportant gros grâce à la rançon des esclaves et aux prises de bateaux chrétiens, elle était une activité extrêmement lucrative pour les armateurs et les corsaires qui s'y adonnaient, pour les États qui prélevaient une part non négligeable sur les bénéficiaires et, indirectement, pour l'ensemble de la population des ports corsaires qu'animait ce trafic un peu particulier ; enfin, la course contribuait à faire craindre les États qui la pratiquaient pour les coups qu'elle était capable de porter au commerce même des grands États européens.

Il est évident que son importance varia beaucoup d'une époque à l'autre. Son autonomie dans les Régences se dessinant aux alentours des années 80 du XVI<sup>e</sup> siècle, elle profita à sa façon de la prospérité de la Méditerranée, à la fin de ce siècle et au début du suivant, puis atteignit incontestablement son apogée à la faveur des guerres européennes de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Perfectionnant leurs armements par l'adoption de vaisseaux ronds et de bateaux du type Berthon (grâce à l'appui intéressé de Hollandais, d'Anglais et d'autres), les Régences purent constituer des flottes considérables : vers 1610-1630, Alger aurait entretenu quelque 80 vaisseaux et Tunis de 30 à 40 bâtiments de toutes tailles<sup>11</sup>. La deuxième moitié du siècle assista au déclin irréversible de la course maghrébine avec l'accroissement de la puissance de feu des flottes européennes et le progrès du mercantilisme des grandes puissances chrétiennes. À partir des années 80 du XVII<sup>e</sup> siècle, la France et l'Angleterre imposèrent aux Régences le respect de leur marine et de leur commerce ; la course se maintint alors contre les ressortissants des petites puissances chrétiennes, avec l'assentiment tacite ou les encouragements secrets des grandes qui y voyaient un moyen d'éliminer la concurrence de leurs rivaux (les Italiens, les Espagnols...) moins bien lotis qu'elles. Il fallait désormais des circonstances exceptionnelles comme les guerres européennes (celles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle en particulier) pour que la course maghrébine pût reprendre véritablement — mais temporairement — sa liberté d'action.

#### *Les progrès du commerce européo-maghrébin au XVII<sup>e</sup> siècle*

Il peut paraître paradoxal de parler de progrès du commerce au cours de ce siècle de la course. En fait, celle-ci n'a jamais totalement entravé les transactions pacifiques, d'une part, et son déclin s'est amorcé dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autre part. Ce changement serait dû, en premier lieu, à l'influence des grands États européens acquis au mercantilisme et

11. P. Grandchamp, 1937.

capables, à partir d'un certain moment, d'imposer leurs vues aux dirigeants maghrébins. Ceux-ci, de leur côté, se partageaient en une faction militaire (restant prépondérante à Alger) et en une faction civile, favorable au commerce et l'emportant sur sa rivale essentiellement à Tunis (au cours du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle). C'est dans ces conditions que les relations commerciales avec l'Europe s'affirmèrent, mais sur de nouvelles bases et au profit de nouveaux partenaires.

Le commerce de transit traditionnel déclina fortement, sauf pour ce qui concerne les relations transsahariennes à travers la Tripolitaine (d'un côté, pacotille européenne, métaux, sel, etc., de l'autre, poudre d'or, esclaves, plumes d'autruche, séné) et à l'exception de la vénérable et imposante caravane de pèlerins entre le Sud marocain et La Mecque à travers les oasis algériennes, tunisiennes et les relais tripolitains puis égyptiens. À part ces exceptions, ce qui allait dorénavant l'emporter en quantité et en valeur, ce furent les échanges commerciaux maritimes imposés par les États européens et à leur profit essentiellement.

Les produits agricoles maghrébins prenaient une part de plus en plus importante dans les exportations vers l'Europe: les céréales, en particulier, faisaient l'objet d'une demande toujours plus soutenue de la part des provinces méridionales de l'Europe occidentale. En fonction de cette demande et pour résoudre une situation financière difficile, les États maghrébins participèrent activement au commerce d'exportation des produits agricoles, soit en collectant certains (les céréales par exemple), soit en signant des contrats d'exclusivité avec des *lazzām* pour certains d'entre eux (cas typique des cuirs dont les Juifs livournais s'assurèrent le monopole d'achat et d'exportation dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à Tunis), soit en prélevant de fortes taxes sur les produits ruraux à l'exportation (la *teskere*, ou permis d'exportation, constituait le moyen de taxation le plus courant). Les articles artisanaux venaient en second dans les marchandises exportées mais ils l'étaient surtout en direction d'autres pays musulmans: chéchias de Tunis, produits textiles de luxe, cuirs travaillés.

À l'importation, outre les inévitables produits de luxe destinés à une élite restreinte, l'on rencontrait les instruments destinés à s'assurer la maîtrise de l'intérieur du pays, comme les armes (en dépit des interdictions officielles), les devises, le papier à écrire et, enfin, certains produits destinés à l'artisanat local (les laines et les matières tinctoriales pour les chéchias dominaient les importations en valeur, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à Tunis).

Incontestablement, les principaux bénéficiaires de ces rapports commerciaux étaient les États européens, leurs marchands et transporteurs, à l'initiative desquels ils furent établis. Les grandes expéditions navales des années 70 et 80 du XVII<sup>e</sup> siècle se proposaient essentiellement de réduire la course et d'asseoir le commerce européen sur des bases confortables: sécurité des sujets chrétiens garantie, réduction des droits à l'importation (à 3% *ad valorem* pour les Anglais, puis pour les Français), possibilité de faire sortir les produits du pays moyennant certaines redevances et à certaines conditions. C'était le début de la politique des traités inégaux.

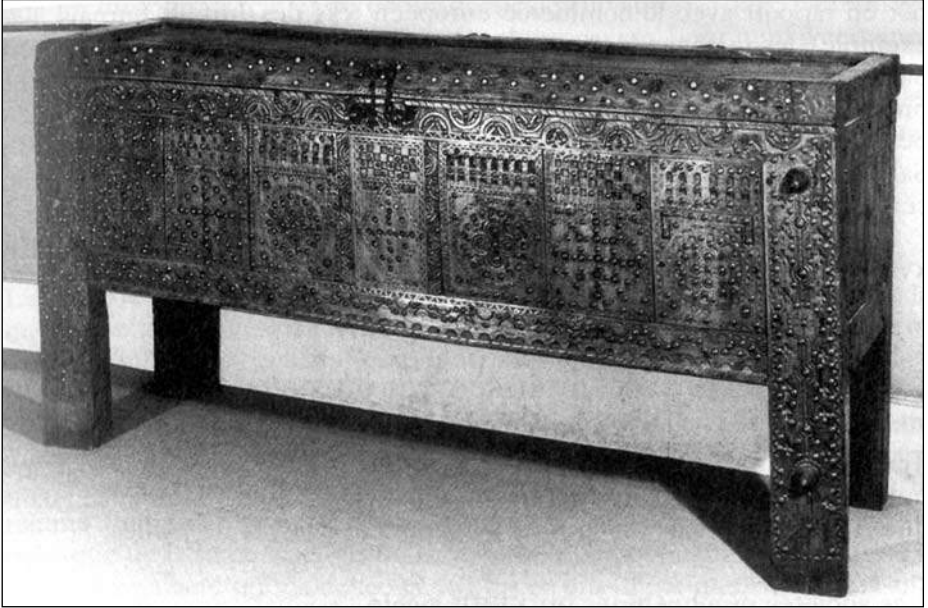
Paradoxalement, ces traités furent en général acceptés par les dirigeants maghrébins, non seulement par crainte de la puissance de feu européenne mais aussi par intérêt, puisqu'ils tiraient du commerce mari-





9.6. Foulard brodé algérien, en mousseline, soie naturelle et fils d'or et d'argent, datant de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle.

[© Réunion des musées nationaux.]



9.7. Coffre de mariage du XVIII<sup>e</sup> siècle provenant de Kabylie, en Algérie (*ḡabīla* des Aḡhil'Alī), en bois de cèdre, laiton et fer. Longueur: 198 cm.

[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]

time de substantiels profits, outre l'acquisition de produits européens et d'armes leur permettant de contrôler l'intérieur du pays. Par ailleurs, quelques groupes sociaux y trouvaient également leur intérêt: les fermiers assujettis à l'impôt en rapport avec le commerce européen (cas des Juifs livournais, par exemple), les marchands détaillants, les fabricants de chéchias qui dépendaient des chrétiens pour les matières premières et pour l'écoulement des produits finis (le transport vers le Levant était assuré par les Européens), peut-être enfin certaines catégories de producteurs (les oléiculteurs du Sahel tunisien ou les propriétaires des grands domaines producteurs de céréales).

Il est évident que ces diverses tendances, apparues à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, allaient se prolonger et se confirmer au siècle suivant.

## Le XVIII<sup>e</sup> siècle: accomplissement ou sursis?

Traditionnellement, les historiens traitent le XVIII<sup>e</sup> siècle ottoman comme une époque de crise ou d'accélération du phénomène de décadence: dans quelle mesure est-ce vrai pour les Régences ou *sandjak* de l'Ouest?

## Les sociétés maghrébines au XVIII<sup>e</sup> siècle

Par rapport à la situation qui prévalait au siècle précédent, il est évident que le Maghreb n'a pas enregistré de changements fondamentaux : mêmes procédés de production, même architecture sociale, mêmes institutions, mentalités et habitudes inchangées. Pourtant, des progrès peuvent y être perçus, au moins dans certaines régions ou dans certains groupes : extension des cultures céréalières dans les grands domaines, propagation du précieux figuier de Barbarie bien au-delà des régions de colonisation andalouse où il fut d'abord introduit. On pourrait multiplier les indices optimistes, mais on ne pourra jamais arriver à totaliser une somme de changements ou de progrès suffisante pour bouleverser les procédés de production et les structures sociales.

Celles-ci conservaient leurs traits distinctifs hérités d'un passé lointain (communautés patrilineaires majoritaires, division en communautés...) ou proche (classe dirigeante venant de l'étranger, hiérarchie ethnique dans les cités). Les seuls changements notables sont ceux qu'introduisirent le service de l'État d'un côté, le développement du commerce avec l'Europe de l'autre : consolidation de certaines familles de notables locaux à la tête de communautés rurales, à certains postes religieux (*zāwiya*, confréries distinguées et honorées par le pouvoir), à des charges administratives (gouvernements de provinces), ou vénales (affermages divers). Le cas est célèbre de l'ascension de certaines familles *kulughli* dans les beylicats algériens comme celle d'al-Gullī à Constantine et de Bū-Shlaghīm à Oran ; non moins célèbre est l'exemple des familles juives algériennes de Bacri et Bushnāk, qui ont joué un rôle prépondérant dans les relations d'Alger avec l'Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. À Tunis, l'affermage (*lizma*) des provinces, la concession des douanes, etc., permirent à certaines familles de devenir riches et puissantes, puisque des Banū 'Ayyād et des Djallūli finirent par donner à l'État ses agents les plus précieux : elles et leurs homologues moins illustres finirent d'ailleurs par conférer à l'État tunisien une stabilité remarquable, plus grande qu'ailleurs.

## L'État tunisien au XVIII<sup>e</sup> siècle

La Tunisie était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'État du Maghreb le plus affirmé et le mieux intégré, pour des raisons à la fois géographiques (plaines largement ouvertes sur la mer) et historiques (notables influents dans les cités, longues traditions monarchiques).

Il continuait toutefois de constituer une province de l'Empire ottoman, dirigée par un *veli* (gouverneur) nommé par Istanbul ; la caste turque ne cessait d'y exercer sa prééminence du point de vue politique et social, et le régime continuait à s'appuyer sur la milice des janissaires et à pratiquer la politique de la force vis-à-vis de la majorité de la population. Mais en réalité, la suzeraineté turque devenait de plus en plus théorique, dans la mesure où le bey de Tunis jouissait d'une totale autonomie. La classe dirigeante ottomane incluait les *kulughli*, totalement intégrés dans la société locale, et s'ouvrait de plus en plus aux notables locaux. La milice des janissaires était cantonnée

dans un rôle strictement militaire, totalement écartée de la vie politique, et lui faisaient contrepoids d'autres corps armés recrutés dans le pays (*awāwa*, spahis « arabes », cavaliers montagnards). Les effets de la politique de la force, enfin, étaient atténués par la pratique beylicale des alliances avec les notables locaux et, notamment, les chefs religieux, gagnés par maints procédés et avantages à la dynastie. Concluons des constatations qui précèdent que le régime tunisien, au XVIII<sup>e</sup> siècle, possédait une double nature, explicable à la fois par ses origines (conquête militaire étrangère) et par son adaptation progressive au milieu des notables locaux; cette dualité de caractère pourrait aisément expliquer à la fois les difficultés du régime puis sa réussite au XVIII<sup>e</sup> siècle.

À la faveur de l'invasion du pays par les troupes turques d'Alger, en 1705, un officier *kulughli*, Ḥusayn b. 'Alī, se fit proclamer bey, dirigea la résistance à l'envahisseur et, profitant de sa victoire, élimina ses rivaux et fonda un régime semi-monarchique durable. Cantonnant les Turcs dans des tâches purement militaires et leurs représentants — pacha et *dey* — dans un simple rôle honorifique (mais nécessaire, car il concrétisait la suzeraineté ottomane), il prit appui sur les *kulughli*, les Andalous et les notables locaux et réussit une centralisation relativement poussée: sur le plan économique, elle se traduisit par l'acquisition à bas prix des produits agricoles (*mushtarā*), dont une partie était livrée aux négociants européens. « Le Bey s'empare tellement de tout le commerce qu'on peut le regarder comme le seul marchand de l'État », écrivait, vers 1730, le consul français à Tunis, de Saint-Gervais, non sans exagération<sup>12</sup>.

Mais les contradictions s'accumulaient: entre les tentatives de centralisation et le caractère surtout segmentaire de la société rurale, entre la mise à l'écart des Turcs de la vie politique et le statut de province ottomane de la Régence, entre l'économie de subsistance et le grand commerce auquel était relié le *beylik*. En 1728, le neveu du Bey, 'Alī Bāshā, se révolta: il fut aussitôt suivi par une partie du pays qui se partagea en partisans du révolté (les *bāshiya* ou pachistes) et en fidèles du bey régnant (les *Husayniya* ou husseinistes). La crise dura jusqu'en 1762. D'abord marquée par le triomphe de 'Alī Bāshā de 1735 à 1756, puis par celui des fils de Ḥusayn b. 'Alī, ponctuée d'invasions du pays par les troupes d'Alger envoyées au secours de l'un ou de l'autre rival, notamment en 1735 et 1756, elle fut parsemée de révoltes sporadiques de certaines communautés jusqu'en 1762.

La Régence connut de nouveau la paix après cette date et jusqu'au lendemain de 1815, à l'époque de 'Alī Bey (1759-1782) et de Ḥ'ammādī Pasha (1782-1814). Ce fut une époque relativement faste malgré quelques fléaux comme la terrible peste de 1784-1785 ou les famines de 1777-1778 et de 1804, mais qui n'auraient fait que rétablir l'équilibre compromis entre les ressources du pays et le volume de la population. Les revenus d'origine externe augmentèrent considérablement, du fait de l'intensification des rapports commerciaux avec l'Europe jusqu'en 1790, de la forte demande européenne en produits alimentaires au cours des guerres napoléoniennes (1792-1814) et, enfin, de la reprise vigoureuse de l'activité corsaire à la faveur de ces mêmes guerres. Ceci permit à l'État d'alléger sa pression fiscale ou du moins de ne

12. De Saint-Gervais, 1736.



9.8. Panneau de céramique du XVIII<sup>e</sup> siècle, provenant du district de *Ḳallaline*, à Tunis, utilisé comme décoration murale intérieure.  
[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]

pas l'accentuer, ce qui eut pour effet de réduire les tensions politiques. Ajoutons à ces causes économiques ou fiscales les résultats positifs de la politique d'alliance avec les notables de tout bord, poursuivie par les beys de l'époque. Comme preuves de cette réussite, nous pouvons évoquer, d'une part, l'absence de révoltes graves de 1762 jusqu'au lendemain de 1815 et, d'autre part, le triomphe du bey de Tunis dans ses guerres contre l'étranger: Venise (1784-1792), Tripoli (1793-1794) et, surtout, Alger (1807) qui mit fin à une domination qui durait depuis 1756.

Cette période d'équilibre et de succès, dont bénéficia Tunis pendant plus d'un demi-siècle, se termina peu après 1815, avec la reprise de l'expansion européenne dans de nouvelles conditions, défavorables pour tous les pays non européens: une nouvelle ère s'ouvrait, annonçant l'impérialisme colonial.

### La Régence d'Alger au XVIII<sup>e</sup> siècle

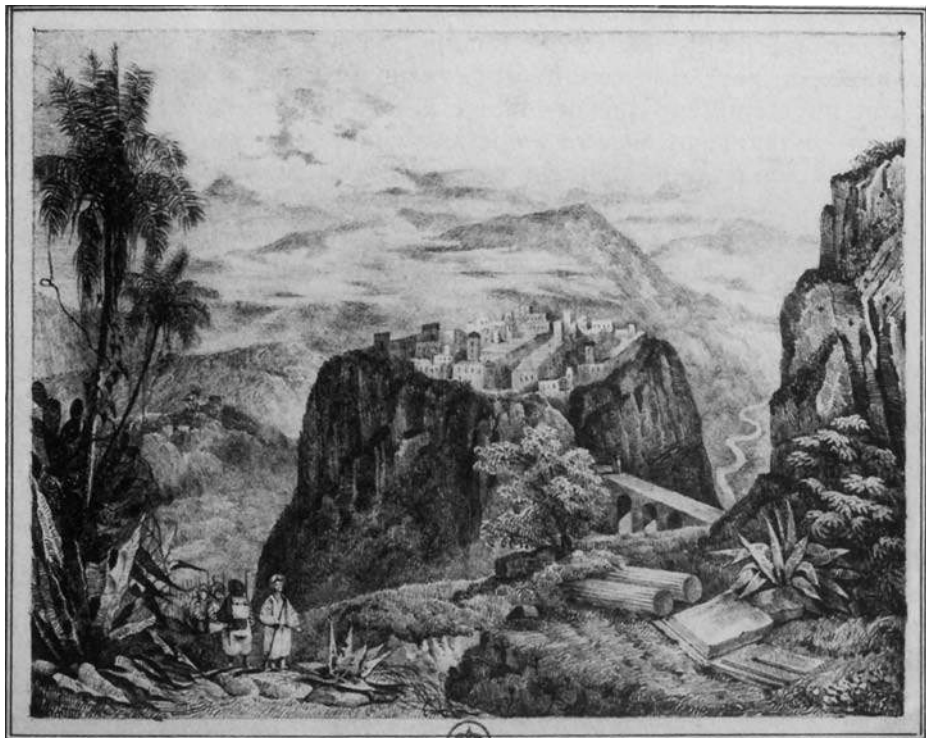
Nous avons déjà vu que, parmi les trois Régences maghrébines, celle d'Alger conserva le plus longtemps une classe dirigeante allogène et militaire. Ceci ne l'empêcha pas toutefois de connaître certaines transformations.

Malgré son déclin prononcé, la course continuait à être pratiquée sélectivement à l'encontre de certains pays chrétiens comme l'Espagne; pour en prévenir les effets sur leurs bâtiments marchands, les pays nordiques et certains États italiens, comme Venise, consentaient à verser un tribut à Alger. Mais, parallèlement à la course, le commerce avec les grands États mercantilistes comme la France et l'Angleterre se développait: celles-ci étaient particulièrement intéressées par l'achat de céréales qui se fit d'abord à l'est, par le « Bastion de France », près d'Annāba, à la Calle, puis à l'ouest par Arzew et, enfin, par Oran après sa récupération par la Régence, en 1792.

Autre source de revenus d'origine externe, la guerre contre les États voisins rapporta gros à la classe dirigeante d'Alger, en particulier les interventions à Tunis au profit de prétendants au pouvoir, en 1735 puis en 1756, qui donnèrent un butin considérable ramassé à l'occasion et un tribut — déguisé — acquitté par Tunis de 1756 jusqu'aux alentours de 1807.

À l'intérieur du pays, les impôts continuaient à être prélevés de la façon la plus traditionnelle qui soit au moyen de la *mah'alla* (expédition armée) et au profit de la caste exclusiviste turque. Rappelons que les *kulughli*, ces métis de Turcs et de femmes autochtones, étaient exclus de la milice et des hautes fonctions de l'État. Cette politique ne cessa pas de susciter des oppositions: les innombrables insurrections kabyles, dont celle de 1767-1772 qui s'acheva par une réduction considérable des impôts, en sont la preuve. Plus graves semblaient être les soulèvements de la population d'Oranie, sous la conduite des confréries religieuses, et les révoltes du Constantinois, dirigées par les seigneurs féodaux locaux, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, car ils dénotaient une certaine prise de conscience anti-turque et marquèrent le renouveau de l'influence des chefs locaux au moment où la milice des janissaires montrait des signes de faiblesse.

La décadence de cette milice n'était pas catastrophique en elle-même puisque le même phénomène s'était produit également à Tunis et à Tripoli,



9.9. La ville de Constantine, telle que la représentait une lithographie française du XIX<sup>e</sup> siècle.

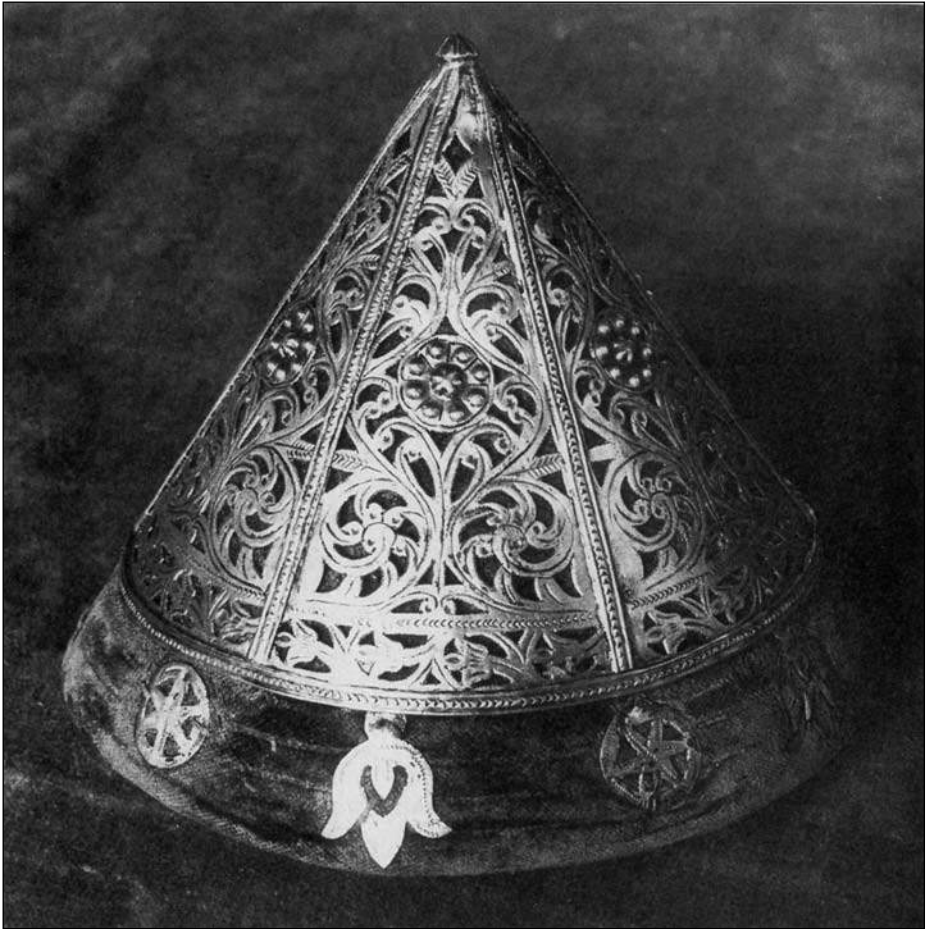
[© Bibliothèque nationale, Paris.]

et qu'il était annoncé depuis longtemps à Alger. Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un chef unique — le *dey* — tendait à accaparer le pouvoir; il fut de plus en plus soutenu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par un corps restreint de dignitaires turcs au sein duquel il était choisi. Ainsi, la démocratie militaire, chère aux janissaires et au *rā'īs* turcs, était-elle progressivement battue en brèche. Le régime algérien y gagna en stabilité et en efficacité: de 1671 à 1710, sur les onze *dey* qui prirent le pouvoir, un seul conserva la charge jusqu'à sa mort naturelle; de 1710 à 1798, sur les neuf *dey* qui parvinrent à la charge suprême, sept moururent de mort naturelle. Citons également le cas de la longueur exceptionnelle du règne de Muḥammad b. 'Uḥmān, qui dura de 1766 à 1791, et qui conféra à l'État algérien une stabilité incontestable.

Dans les provinces, l'évolution était encore plus nette, car les beys de Constantine, du Titteri et de l'Ouest, disposant d'un nombre restreint de janissaires, durent nécessairement prendre davantage appui sur le corps des notables et chefs locaux. On vit même des beys *kulughli* rattachés par les liens du sang aux grandes familles locales (les Quilī à Constantine, les Bū-Shlaghim ou la famille de Muḥammad b. 'Uḥmān al-Kabīr dans l'Ouest). Bref, mieux

intégrés dans le pays, moins militarisés qu'à Alger, les beys des provinces montrèrent nettement que le régime algérien évoluait sur le modèle tunisien et même tripoliteain.

Cette évolution se fit sentir tardivement dans la capitale même : prenant appui sur les *kulughli* et les *Zwāwa*, le *dey* 'Alī Khōdja, à la fin de 1817, extermina la milice des janissaires ou ce qu'il en restait et échappa définitivement à l'influence des militaires turcs, comme les beys de Tunis et de Tripoli un siècle plus tôt. On pouvait dès lors escompter une nationalisation plus rapide du régime algérien, mais la conquête française de 1830 mit fin à une évolution amorcée peut-être trop tard ou dans des conditions trop défavorables, alors que le divorce était déjà consommé entre la population et ses dirigeants.



9.10. Coiffe conique en argent du XVIII<sup>e</sup> siècle, provenant d'Algérie. Hauteur : 15 cm.  
[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo : R. Chuzeville.]



## La Régence de Tripoli au XVIII<sup>e</sup> siècle

À l'instar de ce qui s'était déroulé à Tunis au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un officier *kulughli*, Aḥmad Kāramānlī, s'empara du pouvoir à Tripoli, en 1711, et fonda une dynastie beylicale, appelée à régner jusqu'en 1835. La réussite de cette famille est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la longue durée des règnes : Aḥmad exerça le pouvoir de 1711 à 1745, 'Alī de 1754 à 1793 et Yūsuf de 1794 à 1832. Le deuxième facteur de réussite a été l'existence de multiples alliances entre les *kulughli* et les grandes familles citadines de Tripolitaine. Le troisième, et peut-être le principal, a résidé dans l'importance des revenus du *beylik* d'origine externe : la course, réactivée après 1711, puis entre 1794 et 1805, et ce qu'elle entraînait comme revenus directs (les prises et les rançons des prisonniers) et indirects (les tributs par lesquels de nombreux États européens achetèrent la sécurité de leurs bâtiments marchands) ; le grand commerce transsaharien (à travers le Fezzān dont Tripoli s'était assuré le contrôle par des expéditions répétées) et méditerranéen (avec Livourne et le Levant). Ce commerce a sans doute été à l'origine de la puissance du groupe de commerçants des cités tripolitaines et de la prospérité de la colonie juive, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du suivant.

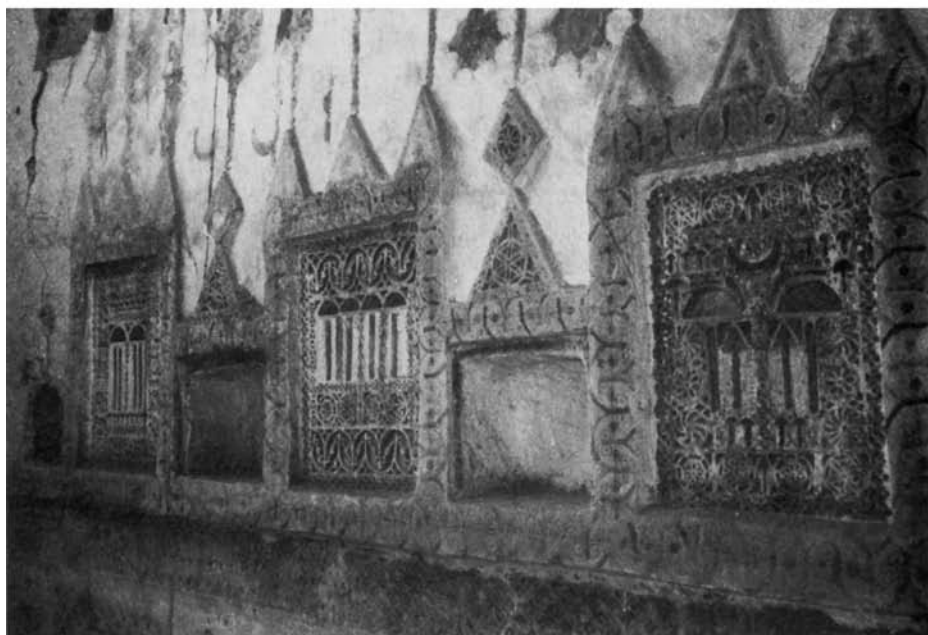
La Régence de Tripoli connut, au cours de ce siècle, de sérieux problèmes. Les catastrophes naturelles, tout d'abord, furent légion : citons, par exemple, la famine de 1767-1768 et la terrible peste de 1785. D'une façon générale, les ressources propres du pays étaient limitées, d'où les graves tensions entre l'État aux exigences élevées (car il vivait à l'heure de la modernité) et la population aux capacités contributives modestes.

La deuxième source de problèmes pour l'État résidait dans l'organisation de la majeure partie de la population en deux grandes confédérations aux effectifs fluctuants. Les Ottomans ne pouvaient gouverner sans l'appui de l'une ou de l'autre. Or, elles étaient en lutte perpétuelle et les adversaires du régime de Tripoli étaient systématiquement taxés de rébellion. Lorsque des prétendants rivaux au trône obtenaient des soutiens dans les confédérations concurrentes, des guerres civiles éclataient, telle celle qui, de 1791 à 1793, opposa divers membres de la famille Kāramānlī les uns aux autres.

En troisième lieu, Istanbul ne renonça pas à reprendre la réalité du pouvoir à Tripoli, le « ventre mou » du Maghreb ottoman. En 1793, par exemple, un officier turc, 'Alī Burghūl, entra à Tripoli et en chassa les Kāramānlī ; étendant son entreprise à Djerba, en territoire tunisien, il s'attira la riposte du bey de Tunis qui le délogea de Tripoli et y rétablit comme bey, en 1794, un des Kāramānlī concurrents. Le règne de Yūsuf Kāramānlī inaugura une première période de prospérité. Il déjoua les manœuvres d'abord tentées par les États-Unis d'Amérique pour le déposer. Plus tard, toutefois, il fut obligé d'accepter des traités avec la Grande-Bretagne et la France qui supprimaient pratiquement la course et les redevances de protection. Ainsi fut perdue une source de revenus de première importance, perte que le commerce transsaharien ne pouvait suffire à compenser.



9.11. Vue partielle d'une rue de la ville saharienne de Ghadāmes, Libye. [© P. Mazzari, Schio (Italie).]



9.12. Salle de séjour d'une maison de la vieille ville, Ghadāmes, Libye. [© Dr Al-Saghayar A. Bahimmi, Tripoli.]

Il fallut renforcer la fiscalité, au prix d'une vigoureuse opposition en milieu rural, tandis que grandissait à Tripoli le mécontentement nourri par la diminution du niveau de vie. La dynastie finit par y perdre son crédit. De plus, Yūsuf commit de graves erreurs de calcul dans ses rapports avec la population du *Djabal Nafūsa* et avec le *saff*, dirigé par les *Awlād Sulaymān* du Surt et du Fezzān, erreurs qui entraînèrent la perte des assises rurales de son pouvoir. Par ailleurs, le mécontentement s'enflait au sujet du pouvoir croissant des consulats de France et de Grande-Bretagne à Tripoli, par l'intermédiaire desquels ces puissances intervenaient à l'occasion dans les relations entre Libyens.

Ainsi s'explique le bon accueil réservé au corps expéditionnaire ottoman qui débarqua à Tripoli en mai 1835, marquant la reprise en mains directe par la Sublime-Porte des affaires de la Libye.

Enfin, la dernière source de difficultés pour la Régence consistait dans les tentatives chrétiennes pour réduire la course et imposer des conditions commerciales favorables à Tripoli. La guerre la plus célèbre qui ait été déclarée à la course est celle que menèrent contre elle les États-Unis, à leurs débuts sur la scène internationale, de 1801 à 1805 : elle se termina tout de même par une paix de compromis. Tel n'était plus le cas après 1815, quand les Européens parvinrent à imposer unilatéralement leurs conditions. Ils éliminèrent la course et ouvrirent le pays à leur commerce aux conditions qui leur convenaient. Ils se mirent à exiger du régime tripolitain des indemnités à tout propos et hors de propos : pour insulte à son consul, la France exigea le paiement de 800 000 francs en 1830 ; pour insulte au fils de son consul, l'Angleterre réclama pas moins de 200 000 piastres. Ses ressources financières épuisées, l'État tripolitain se trouva complètement paralysé, miné en plus par des révoltes qu'il était incapable de réprimer : ce fut une proie facile pour l'Empire ottoman qui s'y réinstalla durablement, en mai 1835.

## Conclusion

Le Maghreb traversait une grave crise au XVI<sup>e</sup> siècle, provoquée essentiellement par son inadaptation à l'époque des armes à feu, des monarchies centralisatrices et des trésors d'Amérique. Les Ottomans apportèrent la solution aux pays du Maghreb central et oriental en y installant des appareils — militaires et administratifs — modernes, capables d'en assurer la défense extérieure et d'y faire régner le minimum d'ordre compatible avec la survie de l'ensemble. Mais en même temps qu'ils assumaient ces fonctions, ils imposaient aux sujets une dure férule, accompagnée d'une sévère exploitation des ressources (quand cela leur était possible), non étrangère à la stagnation des sociétés autochtones. Aussi le Maghreb ottoman superposa-t-il des États et des classes dirigeantes modernes, dominateurs et exploiters, à des sociétés traditionnelles, dominées et exploitées. Mais il est évident que la situation différait quelque peu d'Alger à Tunis ou à Tripoli et d'un siècle à l'autre.

Devenant rapidement autonomes par rapport à Istanbul (sans jamais rompre l'allégeance officielle qui les rattachait à leur métropole), les « *odjak* de l'Ouest » se différencièrent peu à peu en États particuliers et volontiers antagonistes : pas moins d'une dizaine de guerres opposèrent les régimes de Tunis et d'Alger entre 1600 et 1800. Ces États connurent une évolution quelque peu différente (ou au rythme différent) au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Alors que la classe dirigeante ottomane s'ouvrait progressivement aux *kulughli* et aux notables locaux à Tunis et à Tripoli, elle se raidissait, par contre, à Alger dans une attitude nettement exclusiviste : il s'ensuivit l'apparition de monarchies semi-nationales au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les deux premiers pays, et la longue continuation d'un régime fortement influencé par ses origines conquérantes et étrangères à Alger. Notons toutefois que l'évolution générale des Régences vers une plus grande intégration dans le pays et une plus forte centralisation de type monarchique se fit également sentir dans la Régence algérienne, mais d'abord au niveau des provinces puis, tardivement — à partir de 1817 —, dans la capitale. Ajoutons enfin que c'est cette évolution distincte et quelque peu différente des trois Régences (accentuée plus tard par la diversité des situations coloniales) qui va déterminer la partition du Maghreb en États particuliers tels que nous les connaissons encore aujourd'hui.

Un autre ensemble de problèmes déterminants dans l'histoire du Maghreb ottoman a trait à ses rapports avec l'Europe chrétienne. De celle-ci provenaient en bonne partie les instruments de la modernité qui conféraient aux États et aux classes dirigeantes maghrébines les moyens d'exercer leur hégémonie sur la population locale : armes à feu et armées modernes, papier à écrire, devises et métaux précieux et, enfin, hommes introducteurs des techniques et idées nouvelles. Autant dire que les rapports avec l'Europe étaient vitaux pour les classes dirigeantes du Maghreb : ce furent d'abord des rapports de guerre (la course), instaurés par les militaires ottomans, à leur initiative et essentiellement à leur profit. Ce furent ensuite des rapports de paix — principalement marchands — imposés par les grands États mercantilistes et volontiers acceptés par la fraction civile des classes dirigeantes maghrébines et de leurs alliés locaux. Ces rapports profitèrent d'abord au capitalisme européen qui en eut l'initiative, puis aux États maghrébins (et à leurs associés locaux) tant qu'ils furent capables de défendre leurs intérêts et leurs points de vue face à leurs protagonistes européens, jusqu'en 1815 environ — une date qui clôt manifestement une période et en ouvre une autre, celle de la prépondérance européenne exclusive.

## La Sénégambie du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : évolution des Wolof, des Seereer et des Tukuloor

*B. Barry*

La Sénégambie, qui englobe les bassins du fleuve Sénégal et du fleuve Gambie, est quelque peu éloignée de la boucle du Niger, à mi-chemin entre le Sahara et la forêt. C'est pour cela qu'elle est restée, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, sous la dépendance des États du Soudan et du Sahara. La mise en valeur de sa façade atlantique, avec l'arrivée des Portugais, lui donna alors toute son importance géopolitique car elle devint un axe de pénétration de la domination économique et politique de l'Europe en pleine expansion et le débouché des produits de l'intérieur du Soudan occidental vers l'Atlantique.

Malgré les variantes régionales sur le plan géographique et, surtout, la diversité du peuplement — wolof, fulbe, mande, seereer, tukuloor, joola, nalu, baga, tenda —, la Sénégambie ne connut qu'un seul destin lié à la convergence, sur cette pointe ouest-africaine, des influences du Soudan, du Sahara et de la forêt. Cette unité fut renforcée, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, par l'influence du commerce atlantique dont le rôle fut alors déterminant sur l'évolution économique, politique et sociale des États de la Sénégambie.

Le commerce portugais de l'or, de l'ivoire, du cuir et des esclaves détourna, dès le XV<sup>e</sup> siècle, les voies commerciales de l'intérieur vers la côte et provoqua, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, la dislocation de la confédération du Jolof qui fut suivie par la montée du Royaume denyanke dans la vallée du fleuve Sénégal et du royaume du Kaabu (Gabu) vers les rivières du Sud.

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, le partage de la côte en zones d'influence hollandaise, française, anglaise et portugaise coïncida avec l'intensification de la traite négrière qui demeura, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la

Pierre angulaire du commerce atlantique. Celle-ci engendra le règne de la violence que renforçait le caractère guerrier et arbitraire des régimes *sebbe* (sing. *ceddo* : chef de guerre), symbolisés par les règnes respectifs du *Damel-Teen* du Kayor et du Bawol, Lat Sukaabe Fall, et du *Satigi* du Fouta Toro, Samba Gelaajo Jeegi. Face à la violence des *sebbe*, l'islam constitua alors le seul rempart contre l'arbitraire de l'aristocratie. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les adeptes de l'islam prirent les armes lors de la guerre des marabouts et, malgré leur défaite, fomentèrent les trois révolutions du Bundu, du Fouta-Djalon et du Fouta Toro au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'opposition entre régimes *sebbe* et théocraties musulmanes constitua la toile de fond de l'histoire de la Sénégambie soumise aux conséquences du commerce atlantique.

## Le monopole portugais et la refonte de la carte politique au XVI<sup>e</sup> siècle

Pointe occidentale de l'Afrique, la côte de la Sénégambie correspond à la partie du littoral africain ayant la plus grande ouverture sur l'ouest. Le pays est resté longtemps, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, une dépendance du Soudan et du Sahara avant de subir l'influence de l'Atlantique avec l'arrivée des Portugais qui investirent cette région. Le commerce portugais de l'or, de l'ivoire, des épices et bientôt des esclaves provoqua le détournement des routes commerciales vers l'Atlantique. Cette première victoire de la caravelle sur la caravane donna lieu, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, à de profondes mutations politiques, économiques et sociales et, en particulier, à la refonte de la carte politique de la Sénégambie.

### Le commerce portugais

La Sénégambie, sous la dépendance du Mali, fut investie très tôt, le long du fleuve Gambie, par des Jula mandingue qui relièrent, à partir des *escales* du Wuuli, du Niani, du Niimi et du Kantora, la boucle du Niger au commerce de la kola, du fer et de l'indigo des régions forestières. Les conquérants mande fondèrent ainsi, au sud de la Gambie, le royaume du Kaabu qui domina, au nom du Mali, toute la Sénégambie méridionale et une partie de la Sénégambie septentrionale dans la mesure où la dynastie gelowar du Siin et du Saalum était d'origine kaabunke<sup>1</sup>.

Mais, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la crise de succession qui se produisit à la mort du *mansa* Sulaymān, en 1360, favorisa la création de la confédération du Jolof dont le souverain, Njajaan Njaay, étendit l'autorité à l'ensemble de la Sénégambie septentrionale entre le fleuve Gambie et le fleuve Sénégal. L'hégémonie de la Confédération fut très tôt ébranlée

1. Y. Person 1974a, p. 7.



10.1. La Sénégambie du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après M. Abitbol, 1979).

avant sa dislocation définitive, au XV<sup>e</sup> siècle, par l'invasion dirigée par Koly Tengella, qui quitta le Sahel malien avec de nombreux Fulbe pour s'installer dans les hauts plateaux du Fouta-Djalon. À partir de 1490, les nombreux compagnons de Koly ou de son fils se dirigèrent vers le nord pour fonder, dans la vallée du Sénégal, la dynastie denyanke du Fouta Toro. Au cours de leur exode, ils sapèrent au passage l'autorité des principautés mande de la Gambie et, malgré la résistance des Beafada, ils bouleversèrent complètement l'équilibre politique de la Sénégambie<sup>2</sup>.

La naissance du régime denyanke coïncida ainsi avec l'arrivée des Portugais, premiers Européens à explorer le littoral africain. Ils s'installèrent, vers 1445, à Arguin pour détourner vers l'Atlantique le commerce du Soudan et de la Sénégambie traditionnellement dirigé vers le nord par la voie saharienne. Finalement, après des tentatives de pénétration dans l'arrière-pays, l'échec de la construction d'un fort, en 1448, sur les bords du fleuve Sénégal, dont la navigation était gênée par les chutes du Felu, et la présence effective du Mali en Gambie obligèrent les Portugais à se confiner sur la côte.

À partir des îles du Cap-Vert, les Portugais firent du cabotage commercial le long de la côte et aux embouchures des fleuves Sénégal et Gambie. Ils s'implantèrent fermement au bord des rivières du Sud et en Gambie, région qui occupait une position stratégique dans le commerce interrégional de la Sénégambie. Le commerce portugais de l'or, de l'ivoire, des peaux, des épices et des esclaves se greffa sur l'ancien circuit du commerce interrégional de la kola, du sel, des cotonnades, du fer et de l'indigo. Mieux, les Portugais investirent très tôt l'important centre commercial du Wuli, point de départ des caravanes reliant la Gambie au haut Sénégal vers le nord et à la boucle du Niger vers l'est, obligeant ainsi le Mali alors en déclin à se tourner davantage vers l'Atlantique pour écouler son or.

Le commerce de l'or du Soudan qui se déversait désormais dans les foires du Wuli et du Kantora tint une place de choix dans le commerce portugais et contribua largement à rompre les liens qui existaient entre, d'une part, la région du Bambuk et du Bure et, d'autre part, la boucle du Niger et le Sahara, transformant celle-là en une composante de la Sénégambie. Le commerce du cuir, qui portera sur 150 000 peaux, son record, en 1660 à la suite de la forte demande européenne, constitua, après l'or, le second produit d'exportation de la Sénégambie. À cela s'ajoutait l'ivoire, la cire et, surtout, les esclaves pour lesquels la Sénégambie, à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique, était la première et la principale source d'exportation, par mer, vers l'Europe au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette traite des esclaves fut particulièrement importante au moment de la mise en valeur des îles Canaries, des îles du Cap-Vert, de Madère et, plus tard, au début de l'essor de l'économie de plantation dans le Nouveau Monde. Walter Rodney

2. J. Boulègue, 1968, p. 177.



estime que 5 000 esclaves par an au moins étaient exportés à partir des rivières du Sud entre 1562 et 1640. D'ailleurs, dès le début, les Portugais qui échangeaient des chevaux contre des esclaves encouragèrent, dans les îles du Cap-Vert, une économie de plantation qui leur permit de produire du sucre, du coton et de l'indigo et de s'imposer dans le commerce inter-régional de la Sénégambie<sup>3</sup>. Les Afro-Portugais (les *lançados* ou *tangomãos*) devinrent ainsi progressivement les intermédiaires indispensables entre le commerce européen et la Sénégambie qui connut, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de profondes mutations économiques, sociales et, en particulier, politiques.

### La refonte de la carte politique des États de la Sénégambie dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

Malgré son importance relative, le commerce portugais entraîna, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, une crise économique et politique le long des rivières du Sud et accéléra la dislocation de la confédération du Jolof dans la Sénégambie septentrionale.

La crise intervint d'abord dans la région des rivières du Sud, qui commandaient le commerce interrégional de la Sénégambie, en raison de la domination que le Portugal y avait très tôt exercée.

La crise fut ainsi précoce dans la région comprise entre la rivière Casamance et le Rio Cacheu, largement investie par les commerçants capverdiens. Ici, les Baïnuks et les Kasanga, qui étaient très habiles dans le tissage et la teinture, devinrent rapidement les principaux clients pour le coton en provenance des îles du Cap-Vert. Leur prospérité provenait également de leurs productions agricoles nécessaires à la fois aux résidents européens et au ravitaillement des cargaisons d'esclaves. Cette position avantageuse des Baïnuks provoqua le conflit avec les *lançados* qui demandèrent, en 1570, l'aide de Mansa Tamba, roi des Kasanga. La rivalité entre Baïnuks de Buguendo et Bishangor, d'une part, et les États kasanga, stimulés par les intérêts portugais, d'autre part, ne s'acheva que vers 1590 avec la mort de Mansa Tamba du Kasa<sup>4</sup>.

Mais dès le départ, le commerce des esclaves — pierre angulaire des activités commerciales des Portugais — perturba profondément la situation économique, politique et sociale de la région des rivières du Sud. En effet, les Mande se spécialisèrent dans la chasse aux esclaves à une grande échelle et consolidèrent la puissance du Kaabu qui contrôlait, de ce fait, tout le territoire entre le fleuve Gambie et le Fouta-Djalou. Le Kaabu profita alors des désastres causés par le passage des troupes de Koly Tengella chez les Baïnuks, les Papel, les Kasanga et les Beafada pour imposer sa loi dans la majeure partie de la région des rivières du Sud et tirer davantage parti du commerce maritime.

3. W. Rodney, 1970, p. 153-161.

4. G. E. Brooks, 1980, p. 19.

De même, les habitants des îles Bijagos s'organisèrent de façon systématique pour participer activement à la chasse à l'homme sur le continent. En effet, tandis que les femmes se consacraient à l'agriculture, à la pêche et à la construction des maisons, les hommes fabriquaient des *almadies*, ces fameuses embarcations qui constituaient une véritable flottille de guerre leur permettant de semer la terreur dans la région des rivières du Sud. Ainsi, la mosaïque des populations de cette zone, Baïnuk, Joola, Papel, Balante, Nalu, Landuma et Baga, furent les premières victimes de la traite négrière. De ce fait, la tendance à l'isolement, surtout chez les Joola, s'intensifia dans cette région de mangrove où la nature était propice au refuge. Cependant, ce furent les groupements minoritaires dans le pays Tenda, les Bassari, les Koniagui et les Badyaranke vivant entre les massifs du Fouta-Djalou et les rivières du Sud, qui furent les principales victimes de la traite des esclaves<sup>5</sup>.

La crise économique, politique et sociale fut donc précoce dans la région des rivières du Sud où elle figea dans l'isolement certaines communautés côtières au profit de la puissance continentale du Kaabu. L'évolution politique des États lignagers des rivières du Sud vers des formes monarchiques élaborées fut bloquée par la pression des peuples voisins et par la violence engendrée par la chasse à l'homme qui suscitèrent, dans ces communautés, davantage de réflexes de défense et d'isolement. Ce blocage se renforça pratiquement jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment de la conquête coloniale.

En revanche, le Kaabu devint la puissance dominante dans la région après le déclin définitif de l'empire du Mali. Véritable puissance militaire, il contrôla à son profit le réseau commercial baïnuk et beafada tout en mettant la main sur les principautés mande le long du fleuve Gambie. Le *farim* du Kaabu resta le plus actif chasseur d'esclaves de la région. Les Maane et les Saana, qui constituaient la dynastie naanco souveraine à Kansala, renforcèrent leur caractère guerrier et symbolisèrent, dès le début, le règne des *sebhe* qui dominèrent la vie politique en Sénégambie pendant l'ère de la traite négrière. La conquête du Siin et du Saalum par la dynastie gelowar originaire du Kaabu témoigna largement de la puissance de ce royaume.

Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles constituèrent sans aucun doute l'apogée du royaume du Kaabu qui s'imposa, à la place du Mali, dans toute la zone des rivières du Sud jusqu'au triomphe de la révolution théocratique du Fouta-Djalou, laquelle marqua un coup d'arrêt à son expansion vers l'intérieur des terres au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais cette expansion du Kaabu coïncida avec l'intensification de la traite négrière et, surtout, avec l'accaparement du commerce des rivières du Sud par les Européens. L'initiative du commerce interrégional des rivières du Sud, si vital à l'ensemble de la Sénégambie, passa des peuples autochtones aux Portugais qui s'incrémentèrent dans l'ancien

5. W. Rodney, 1970<sup>b</sup>, p. 110.

circuit nord-sud de la côte et réduisirent les Beafada, les Baïnuk et, surtout, les Mandé et les Bijagos à une activité de chasseurs d'esclaves ou de simples courtiers du commerce atlantique vers l'intérieur.

De même, la partie septentrionale de la Sénégambie entre le fleuve Gambie et le fleuve Sénégal connut à son tour une profonde et durable refonte de sa carte politique dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

La confédération du Jolof, déjà ébranlée par l'invasion massive de Koly Tengella, se désintégra sous l'influence du commerce portugais qui, en favorisant les provinces côtières, accéléra l'émiettement politique de la Sénégambie. C'est ainsi qu'Amari Ngoone proclama, après sa victoire de Danki sur le *buurba* jolof, l'indépendance de la province maritime du Waalo, à l'embouchure du fleuve Sénégal, du Bawol au sud-ouest, reléguant ainsi le Jolof proprement dit à l'intérieur des terres. Le territoire du Jolof fut ainsi considérablement réduit, le pays n'eut plus de relations directes avec le commerce atlantique devenu dominant et fut aussi coupé, au nord, du commerce transsaharien par la puissance du Royaume denyanke du Fouta Toro<sup>6</sup>.

Cette dislocation du Jolof se fit à la suite de nombreux combats qui inaugurèrent l'ère de la violence des seigneurs de la guerre. Les monarchies *sebbe* instaurèrent la violence non seulement dans les rapports entre les États de la Sénégambie mais aussi dans les relations politiques et sociales à l'intérieur de chaque État. Le même processus donna naissance, par ailleurs, aux royaumes du Siin et du Saalum qui, tous deux, s'émancipèrent définitivement de l'empire du Jolof au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Après la dislocation de la confédération du Jolof, le *damel* du Kayor, Amari Ngoone, tenta un moment d'imposer son hégémonie en annexant le Bawol et une partie du Waalo, en particulier l'embouchure du fleuve Sénégal, point de passage du commerce atlantique. Il prit le titre de *damel-teen*, inaugurant ainsi une longue suite d'unions temporaires entre le royaume du Kayor et celui du Bawol. En effet, le rêve de tout *damel* du Kayor était de devenir *teen* du Bawol et vice versa. Mais, très tôt, le duel entre le Kayor et le Bawol empêcha le *damel* de réaliser son ambition de réunir à son tour les anciennes provinces de la confédération du Jolof sous son autorité. Cet échec favorisa par contre la montée en puissance du Royaume denyanke du Fouta Toro.

Le *satigi* du Fouta Toro, que les sources européennes désignent sous le nom de « Grand Ful », profita de son côté de la dislocation du Jolof pour étendre sa domination à la majeure partie de la Sénégambie septentrionale. La dynastie denyanke atteignit ainsi son apogée au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous le règne de Samba Lamu. Le Fouta Toro, par l'occupation de l'embouchure du fleuve Sénégal et d'une partie du Sahel malien et mauritanien, avait désormais la double vocation de contrôler le commerce du Soudan vers le Sahara et le commerce européen par la mer<sup>7</sup>.

6. J. Boulègue, 1968, p. 212.

7. *Ibid.*, p. 244.

## Le partage de la côte sénégalienne et la réaction musulmane au XVII<sup>e</sup> siècle

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, le monopole portugais fut battu en brèche par l'arrivée successive des Hollandais, des Anglais et des Français. Ces nouvelles puissances européennes investirent la côte d'Afrique et entreprirent la grande aventure de l'encerclement de l'Afrique.

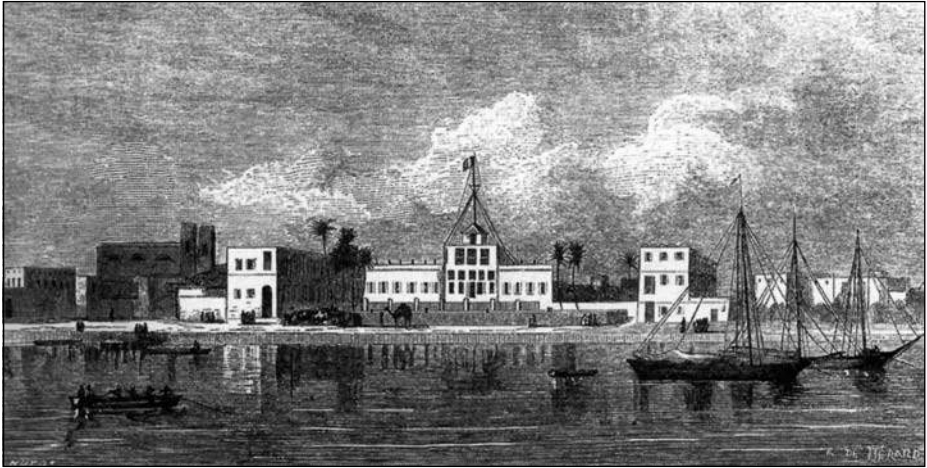
Les puissances européennes s'engagèrent ainsi dans une vive compétition et s'imposèrent de ce fait en Sénégambie, en créant des zones d'influence jalousement gardées par des comptoirs fortifiés établis le long de la côte à Arguin, Saint-Louis, Gorée, au fort Saint James, à Cacheu et Bissau.

Ces comptoirs servaient avant tout d'entrepôts pour les esclaves dont le commerce devint, dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la principale activité des puissances européennes sur la côte d'Afrique. Ce trafic intense avec son corollaire, la chasse à l'homme, fut à l'origine de profondes crises économiques, politiques et sociales. La traite négrière engendra ainsi la violence dans les rapports entre les États, la militarisation du pouvoir et le progrès de l'islam militant. Ainsi, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la Sénégambie fut le théâtre d'un vaste mouvement maraboutique qui tenta d'unifier les États de la vallée du fleuve Sénégal pour lutter contre les effets nocifs de la traite négrière qui commençaient déjà à se faire sentir.

### Les comptoirs et le partage de la côte

La refonte de la carte politique alla de pair avec la recrudescence de la violence entre les États et le développement de la traite négrière qui accéléra l'émiettement politique de la Sénégambie. Elle coïncida aussi avec l'arrivée des Hollandais, des Français et des Anglais dont la présence sur la côte sénégalienne se consolida, dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, au détriment du monopole portugais. En effet, la traite négrière, devenue la pierre angulaire du mercantilisme colonial à la suite de l'essor de l'industrie sucrière dans le Nouveau Monde, précipita le partage de la Sénégambie en zones d'influence par la construction de comptoirs fortifiés le long de la côte.

Dès 1621, les Hollandais s'installaient à Gorée suivis, en 1659, par les Français à Saint-Louis, en face de l'embouchure du fleuve Sénégal, tandis que les Anglais construisaient, en 1651, le fort Saint James à l'embouchure du fleuve Gambie. Les Portugais, ainsi éliminés progressivement de la Sénégambie septentrionale, se confinèrent, en dehors de leur base permanente dans les îles du Cap-Vert, à Cacheu et Bissau. Mais ils étaient déjà obligés de partager avec les nouvelles puissances européennes le riche marché de la région des rivières du Sud. En tout cas, la construction d'un chapelet de comptoirs fortifiés le long de la côte paracheva la réorientation du commerce de la Sénégambie vers la mer.



10.2. Saint-Louis, à l'embouchure du fleuve Sénégal. Dessin de E. de Bérard, d'après Nouveaux.  
 [Source : *Le tour du monde*, Paris, Hachette, 1861, vol. III. © Hachette, Paris.]

Le fort Saint-Louis, à l'embouchure du fleuve Sénégal, permit aux Français de contrôler tout le commerce qui se faisait le long du fleuve de février à mai, dans les différentes *escales* du désert du Waalo, à Coq et à Terrier Rouge dans le Fouta Toro. La construction du fort Saint-Joseph, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans le Gajaaga, assura le monopole français dans toute la vallée du fleuve Sénégal, de son embouchure jusqu'à sa partie amont, porte du Soudan. La France tenta ainsi de faire de ce fleuve le centre de gravité du commerce de la Sénégambie septentrionale en attirant vers des *escales* le commerce d'Arguin et de Portendick, sur la côte mauritanienne, et celui du Soudan, concentré dans la boucle du Niger<sup>8</sup>.

L'île de Gorée, occupée au départ par les Hollandais, reprise par les Portugais en 1629 et 1645 avant de passer aux mains des Anglais, en 1667, et enfin des Français, en 1677, détenait le monopole du commerce le long de la Petite Côte. Ainsi, à partir de là, les Français commercèrent avec le Kayor à l'*escale* de Rufisque, avec le Bawol à l'*escale* de Portudal et, enfin, avec le Siin à celle de Joal. Gorée tenta aussi d'étendre sa sphère d'influence vers le sud, en Gambie, avec la factorerie d'Albreda et dans la région des rivières du Sud à Bissau et Cacheu. Les Français s'y heurtèrent à la concurrence des Portugais et surtout des Anglais, solidement établis en Gambie. En effet, le fort Saint James, construit au départ par les Anglais, contrôlait tout le commerce le long du fleuve Gambie avec les *escales* de Jufure et de Bintang, jusqu'au niveau des chutes de Barakunda avec les *escales* de Sutuku et de Fatatenda dans le Wuli.

8. B. Barry, 1972, p. 111-126.

Chaque principauté mande installée le long du fleuve Gambie, qui offrait l'énorme avantage d'être navigable toute l'année, était une *escale* possible pour les commerçants anglais. Les Anglais étaient ainsi bien placés pour conquérir les *escales* de la Petite Côte au nord, celles des rivières du Sud et, surtout, pour concurrencer dangereusement le commerce français dans le haut du fleuve<sup>9</sup>. La Gambie disposait de bonnes infrastructures pour attirer dans son orbite le commerce du Soudan, ce qui explique pourquoi la région a été très tôt colonisée par l'empire du Mali. Les Portugais, éliminés du Nord, se replièrent donc dans la région des rivières du Sud où ils créèrent les comptoirs de Bissau et de Cacheu. Mais, déjà, c'étaient les *lançados* des îles du Cap-Vert qui y maintenaient la présence d'un Portugal dont la puissance économique en Europe n'était plus en mesure de faire face à la concurrence des Anglais, des Français et des Hollandais.

La Sénégambie était ainsi verrouillée sur toute sa façade maritime par une série de fortifications construites de préférence dans les îles et dont la fonction essentielle était de détourner vers l'océan le commerce de la région. Ces constructions permanentes avaient un double objectif, celui de protéger chaque zone d'influence ainsi délimitée contre la concurrence des autres puissances européennes et celui de limiter les dangers d'une union des États de la Sénégambie contre le monopole du commerce européen.

La présence massive des Hollandais, des Français et des Anglais, faisant suite à celle des Portugais en Sénégambie (qui n'avait son pareil, à l'époque, qu'en Côte-de-l'Or), était en étroite relation avec l'émergence du mercantilisme colonial. En effet, après le Portugal et l'Espagne, cette fièvre de l'accumulation de la richesse gagna les autres puissances atlantiques qui se lancèrent alors à la conquête des marchés de l'Afrique, de l'Asie et du Nouveau Monde.

Chacune des puissances européennes, tout en construisant des comptoirs fortifiés sur la côte d'Afrique, créa des compagnies à chartes dont l'objectif était le monopole du commerce maritime. Ces dernières, dont la sphère d'influence dépassa souvent les limites de la Sénégambie, étaient respectivement la Compagnie hollandaise des Indes occidentales créée en 1625, la Compagnie française des Indes occidentales créée en 1665 et, enfin, la Royal African Company créée par les Anglais en 1672. Ayant toutes reçu l'aval des monarchies, elles symbolisaient la montée des États-nations en Europe et reflétaient en même temps la compétition qui s'installa dès lors entre ces puissances pour la conquête des marchés.

Dans une certaine mesure, les compagnies à chartes permirent à la noblesse, qui cédait du terrain sur le plan économique à la bourgeoisie dans la métropole, de se consacrer au commerce d'outre-mer sans risquer une déchéance sociale. C'est pour toutes ces raisons que les rivalités sur le

9. P. D. Curtin, 1975, p. 105-109.

continent européen eurent immédiatement un écho en Sénégambie où les comptoirs de commerce passèrent d'une puissance à l'autre en fonction de l'équilibre des forces sur le plan local ou métropolitain.

Dans ce contexte, les Hollandais, qui ébranlèrent les premiers monopoles portugais, furent éliminés dès 1677 par les Anglais et les Français de la côte sénégambienne à l'exception d'Arguin et de Portendick sur la côte mauritanienne où, en raison de l'importance croissante du commerce de la gomme, ils se maintinrent jusqu'à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Sénégambie resta alors partagée entre la zone d'influence française, de Saint-Louis à Gorée, et la zone d'influence anglaise en Gambie, tandis que Français et Anglais disputaient aux Portugais les rivières du Sud. La possession de la Sénégambie demeura d'une importance vitale en raison de sa proximité de l'Europe et de l'Amérique à un moment où l'essor des plantations s'accélérait et faisait tripler, entre 1651 et 1700, la demande en esclaves noirs à destination des Antilles françaises et anglaises<sup>10</sup>.

Saint-Louis, Gorée, Fort Saint James, Cacheu et Bissau se transformèrent en véritables entrepôts d'esclaves acheminés vers la côte à partir des marchés intérieurs pour attendre les bateaux négriers à destination du Nouveau Monde. Mais tant que la chasse à l'homme et l'acheminement des esclaves vers la côte à partir de la boucle du Niger ne furent pas systématiquement organisés, ce furent les peuples côtiers, plus particulièrement ceux de Sénégambie, qui demeurèrent encore la source principale de ce trafic négrier.

La proximité de la Sénégambie à la fois avec l'Europe et avec l'Amérique et l'ouverture plus tardive des grands marchés d'esclaves dans le golfe de Guinée et en Angola expliquent l'importance de la Sénégambie dans ce commerce des esclaves, qui en était à ses débuts aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Il semble clair que Philip D. Curtin a sous-estimé la participation de cette région à ce trafic qu'il réduit à moins de 10% du total après 1640, et cela malgré l'absence de statistiques fiables<sup>11</sup>. Toutefois, l'importance de ce commerce en Sénégambie n'est pas un mythe, comme le montre bien le témoignage de P. Lemaire en 1682: « On donne en échange à ces nègres de la toile de coton, du cuivre, de l'étain, du fer, de l'eau-de-vie et quelques bagatelles de verre. Le profit qu'on tire de ce commerce est de 800%. Les cuirs, l'ivoire et la gomme se portent en France et quant aux esclaves, on les envoie aux îles françaises de l'Amérique pour travailler au sucre. On en a de meilleurs à dix francs pièce et on les revend plus de cent écus. Pour quatre ou cinq pots d'eau-de-vie, souvent on aura un assez bon esclave, ainsi la dépense est moins dans l'achat que dans le transport à cause des grandes dépenses des vaisseaux<sup>12</sup>. »

Il n'est certes pas possible d'évaluer quantitativement les exportations de la Sénégambie, mais il est nécessaire de mettre en évidence les rapports

10. *Ibid.*, p. 102.

11. *Ibid.*

12. P. Lemaire, 1695, p. 68.

d'échange inégal qui s'établirent dès cette époque entre Européens et Sénégalais et, surtout, les conséquences de ce commerce atlantique dominant sur l'évolution historique de cette région. L'importance de cette traite des esclaves est d'ailleurs attestée par l'existence d'une profonde crise politique et sociale qui fut à l'origine d'un vaste mouvement maraboutique dans la vallée du fleuve Sénégal, quelques années après la construction du fort Saint-Louis.

### La guerre des marabouts

En effet, la Sénégambie, après la refonte des États au cours du XVI<sup>e</sup> siècle sous l'influence du commerce portugais, connut dès la fin de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle une profonde crise économique, politique et sociale. Cette crise fut surtout manifeste dans la partie septentrionale du pays et elle était liée à l'intensification à la fois de la traite négrière et du commerce atlantique dans son ensemble.

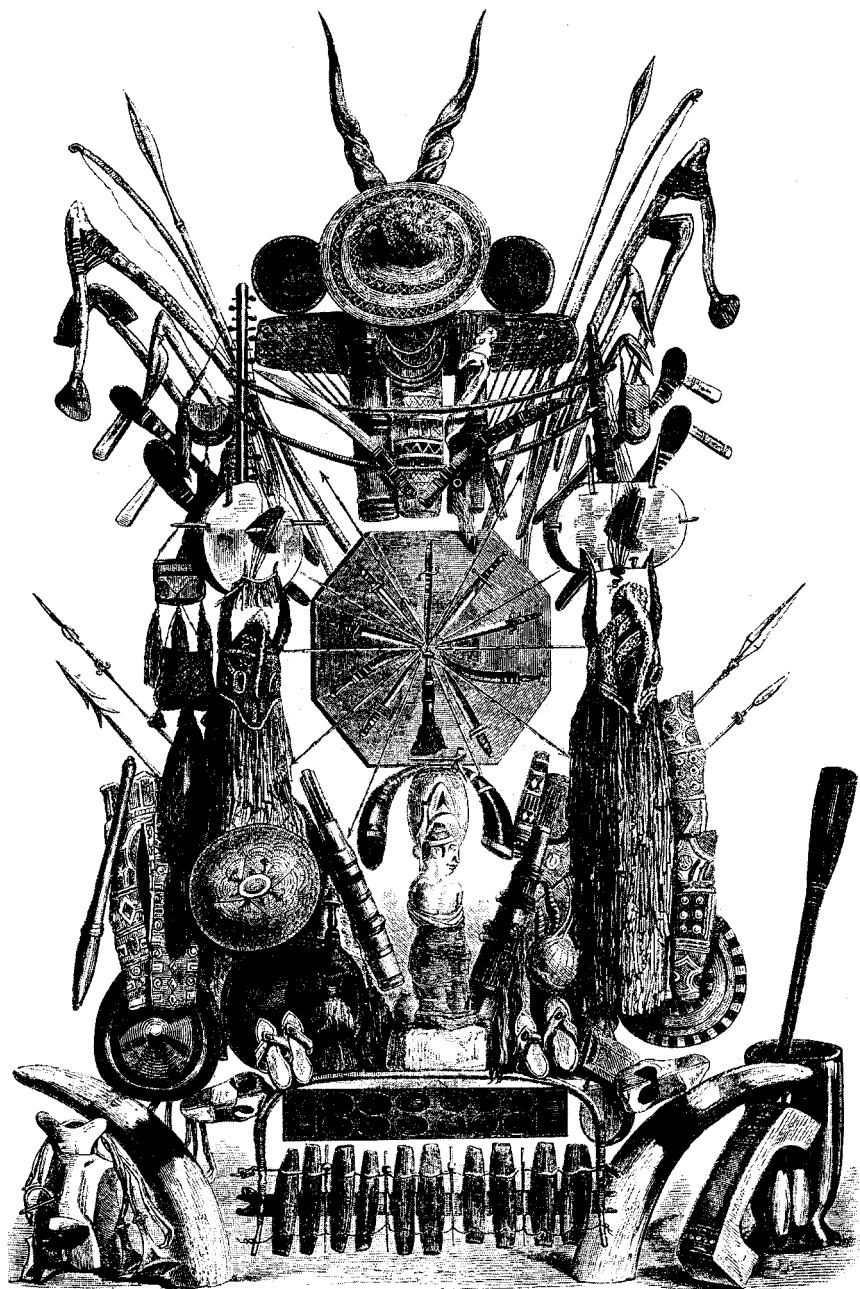
Le mouvement maraboutique, dirigé au nom de l'islam par le marabout maure Nāṣir al-Dīn, rendit bien compte de la grave crise suscitée dès cette époque par la présence européenne en Sénégambie<sup>13</sup>. En effet, le mouvement maraboutique sous le couvert de l'islam puritain partit du sud de la Mauritanie actuelle où la société berbère connaissait, dans son ensemble, une profonde crise économique du fait du déclin du commerce transsaharien, qui s'était accentué depuis l'installation des Français à Saint-Louis en 1659.

L'île de Saint-Louis, par sa position stratégique à l'embouchure du fleuve Sénégal, draina désormais tout le commerce de la vallée vers l'Atlantique, brisant la complémentarité séculaire entre les Berbères nomades du Chamama et les agriculteurs sédentaires du fleuve. Le monopole commercial de Saint-Louis priva ainsi les Maures non seulement de la main-d'œuvre servile utilisée depuis des siècles dans la production et le trafic avec l'Afrique du Nord, mais aussi des céréales dont la vallée était le grenier pour les pays du Sahel, au nord du fleuve Sénégal. La multiplication des entrepôts d'esclaves sur la côte réorienta le commerce des grains vers les comptoirs pour satisfaire les besoins croissants des cargaisons d'esclaves pendant la longue attente et lors de la traversée vers le Nouveau Monde. Cette crise économique exacerba l'antagonisme politique et social qui opposait les guerriers hasaniyya, d'origine arabe, les Banū Maghfar et les marabouts d'origine berbère, les Ṣanhādja.

La société berbère était prise dans un étau qui se resserrait sous l'effet de la descente vers le sud des guerriers hasaniyya et du monopole de Saint-Louis qui détournait à son profit le commerce de la vallée du fleuve Sénégal. Nāṣir al-Dīn suscita alors un mouvement religieux fondé sur l'islam puritain pour sauver la société berbère en voie de désintégration par la conquête de la vallée du fleuve Sénégal, vitale à l'économie du Sahel. La lutte entre les

13. B. Barry, 1972, p. 135-159. J'ai étudié dans le détail ce mouvement maraboutique.





10.3. Trophée composé d'armes et d'autres objets du Sénégal. Dessin de J. Pelcoq à l'Exposition coloniale française.

[Source: *Le tour du monde*, Paris, Hachette, 1861, vol. III. © Hachette, Paris.]

guerriers hasaniyya et les Berbères de la classe maraboutique se prolongea ainsi par la proclamation de la guerre sainte (*djihād*) dans les royaumes de la vallée du fleuve Sénégal. Dans son foyer d'origine, le mouvement de Nāṣir al-Dīn était une tentative pour régler la vie politique et sociale selon les enseignements de la *shari'a* (loi islamique) dans son orthodoxie la plus pure, en mettant fin au pouvoir arbitraire des guerriers hasaniyya par l'instauration d'une véritable théocratie musulmane.

La proclamation du *djihād* dans les royaumes de la vallée du fleuve était motivée par des considérations à la fois économiques et religieuses : la reconquête du marché des céréales, des esclaves, la conversion de la population et la purification des pratiques de l'islam. Dès 1677, le succès de la guerre sainte au Waalo, au Fouta Toro, au Kayor et au Jolof fut largement facilité par la profonde crise que connaissait la Sénégambie septentrionale du fait des conséquences pernicieuses de l'intensification de la traite négrière dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce furent essentiellement ces conséquences de la chasse à l'homme organisée à une grande échelle qui furent à la base des principaux thèmes du credo du mouvement de Nāṣir al-Dīn.

Ce mouvement puritain, voire réformiste, s'opposa d'abord à la poursuite de la traite négrière et condamna vigoureusement la tyrannie des rois qui participaient activement à cette chasse à l'homme<sup>14</sup>. L'absence de données numériques n'est pas un argument suffisant pour nier l'évidence des conséquences désastreuses, sur le plan économique, politique et social, de la traite négrière<sup>15</sup>.

14. Chambonneau, le principal témoin de ces événements, a bien mis en évidence les causes du mouvement de Nāṣir al-Dīn qui, en tant que grand serviteur de Dieu, avait mission « d'à montrer tous les Roys de changer de vie en faisant mieux et plus souvent le Sala, se contentant de trois ou quatre femmes, chassant tous les griots baladins et gens de plaisir autour d'eux, et enfin que Dieu ne vouloit point qu'ils pillassent leurs sujets encore moins les tuer ou les prendre captifs ». Il poursuit : « Dieu ne permet point aux Roys de piller, tuer n'y faire captifs leurs peuples qu'il les a au contraire, pour les maintenir et garder de leurs ennemis les peuples n'estant point faits pour les Roys, mais les Roys pour les peuples. » Jusque-là, ce mouvement maraboutique était connu dans sa phase mauritanienne grâce aux *Ta'rikkh* d'origine berbère, publiés par Ismā'il Hamet. C'est le texte de Chambonneau, contemporain du mouvement, publié par C. I. A. Ritchie, qui éclaire davantage sur la dimension véritable de cette révolution musulmane jusque dans les États du fleuve Sénégal. Voir C. I. A. Ritchie, 1968, p. 338 et 339.

15. Tous les voyageurs qui visitèrent la région après Chambonneau sont unanimes à considérer que le succès du mouvement tubenan ou maraboutique est dû aux effets de la traite négrière. En 1682, Lemaire parle du *Brak* qui faisait des esclaves dans son pays à la moindre offensive et montre bien que le succès du mouvement maraboutique est dû à la promesse faite aux habitants du Waalo de « les venger de la tyrannie de leurs roys ». Gaby, après Lacourbe en 1689, dira de même : « Les roys n'ont droit d'imposer aucun tribut sur leurs peuples. Tout leur revenu consiste en captifs et bétails. Ils vont souvent piller leurs sujets sous prétexte qu'on a mal parlé d'eux ou que l'on a volé ou tué de manière que personne n'est en sûreté de ses biens et de sa liberté puisqu'ils les emmènent captifs et c'est ce qui a causé une révolution dans leur royaume. » Tous ces témoignages n'ont pas empêché Philip D. Curtin de fermer les yeux sur notre interprétation du contexte économique, politique et social de ce mouvement maraboutique. Voir P. D. Curtin, 1975, p. 50.

Mais dès le début, ce mouvement maraboutique était avant tout une réaction d'autodéfense du commerce transsaharien face au monopole de plus en plus puissant du comptoir de Saint-Louis. À cet égard, il s'opposait non seulement au monopole commercial de Saint-Louis dans la vallée du fleuve Sénégal, mais aussi et surtout à la poursuite de la traite négrière, c'est-à-dire à l'exportation massive de la force de travail qui perturbait de façon décisive cette région.

Cette opposition à la traite négrière ne signifia nullement une quelconque volonté de supprimer l'esclavage domestique ni la vente au compte-gouttes des esclaves, une pratique séculaire dont le développement dans le cadre du commerce transsaharien n'avait jamais engendré une crise aussi aiguë que celle de la traite atlantique. Il faut ajouter que l'islam, qui servait ici de prétexte au mouvement maraboutique, changea dès lors de caractère. En effet, de religion d'une caste minoritaire de marchands et de courtisans dans les cours royales, il devint réaction populaire de résistance contre l'arbitraire des aristocraties au pouvoir et contre les effets nocifs du commerce atlantique dans son ensemble.

Avec la complicité des musulmans autochtones et le soutien des masses populaires, le mouvement maraboutique, comme un raz-de-marée, balaya successivement les aristocraties au pouvoir dans le Fouta Toro, au Waalo, au Kayor et au Jolof sans rencontrer de vive résistance. Après la défaite de ces quatre royaumes, Nāṣir al-Dīn procéda au remplacement des aristocraties déchues par des chefs religieux acquis à la cause et que Chambonneau appelle *buur jullit* ou grands maîtres de la prière. Ce fut le triomphe, dans tout le nord de la Sénégambie, des théocraties musulmanes sous l'autorité politique et spirituelle de Nāṣir al-Dīn avec des caractères spécifiques dans chacun de ces royaumes ainsi investis par le mouvement maraboutique.

Au Fouta Toro, malgré l'absence de détails sur ces événements, la victoire des marabouts fut fulgurante et, surtout, la participation de la population au renversement du pouvoir des *satigi* fut massive et violente. Au Waalo, le *brak* Fara Kumba Mbodji résista vivement mais il fut submergé par le nombre des partisans du mouvement maraboutique recrutés dans la campagne du Fouta Toro. Sa mort, au cours du combat, permit au parti maraboutique de s'installer et de nommer un *brak* fantoche, Yerim Kode, d'origine royale, qui accepta les conditions du système théocratique mis en place par Nāṣir al-Dīn<sup>16</sup>.

Au Kayor, la tradition orale est plus explicite sur les circonstances du succès du mouvement maraboutique qui profita largement de la crise politique au sein de l'aristocratie. Ici, le mouvement maraboutique dirigé par le *Xaadi* se rallia à la cause de la *Linger*, Yaasin Bubu, destituée de son titre par le nouveau *damel*, Decce Maram Ngalgu, au profit de sa mère. Yaasin Bubu se convertit à l'islam, entraînant avec elle une partie de la classe dirigeante

16. B. Barry, 1972, p. 137-142. Notre interprétation du mouvement au Waalo a été dans cet ouvrage faussée par une confusion malheureuse faite avec les événements du Kayor.

(*garmi*) et sa clientèle. Elle épousa le marabout Njaay Sall qui tua le *damel* Decce Maram Ngalu, et installa au pouvoir un autre souverain, Mafaali Gey, converti lui aussi à l'islam par ambition politique. Mais Mafaali fut tué à son tour quelque temps après, pour non-respect des lois coraniques, par le marabout Njaay Sall qui se proclama vice-roi dans le cadre du mouvement « tubenan » de Nāṣir al-Dīn. L'assassinat de Mafaali entraîna une scission dans le mouvement maraboutique avec les *garmi* qui, en perdant leurs prétentions au trône du Kayor, firent appel au *buur* saalum, Maxureja Joojo Juuf<sup>17</sup>.

Mais en 1674, la mort de Nāṣir al-Dīn lors d'une bataille contre les guerriers hasaniyya en Mauritanie, ainsi que les contradictions internes manifestes dans les vice-royautés des États du fleuve Sénégal, accélèrent le déclin du mouvement. Ce déclin permit aux Français de Saint-Louis, dont les activités commerciales furent pratiquement suspendues jusqu'à la défaite totale du mouvement maraboutique en 1677, d'intervenir directement pour apporter leur appui militaire aux aristocraties déchues du Fouta Toro, du Waalo, du Kayor et du Jolof. Leur réaction a plusieurs explications. Ils voulaient d'abord empêcher la consolidation, dans la vallée du fleuve Sénégal, d'un vaste ensemble politique qui, sous le couvert de l'islam, pouvait leur dicter désormais ses conditions commerciales. Ensuite, ils voulaient rétablir le trafic des esclaves si nécessaires à la prospérité des plantations du Nouveau Monde, donc au commerce triangulaire. C'est donc parce qu'ils avaient pleinement conscience de la menace que faisait planer directement sur leurs intérêts le mouvement maraboutique que les Français de Saint-Louis apportèrent leur soutien militaire et financier aux différentes aristocraties déchues pour les aider à reconquérir leur pouvoir<sup>18</sup>. Malgré le témoignage si évident de Chambonneau, Philip D. Curtin, sous prétexte de « décoloniser l'histoire africaine », tend à nier toute interférence entre la présence européenne et l'évolution des sociétés sénégalaises qu'il étudie en vase clos<sup>19</sup>. Pour défendre des

17. L. G. Colvin, 1974, p. 587-589; M. Diouf, 1980, p. 122-123.

18. Chambonneau, témoin des événements, est, là encore, tout à fait formel en ce qui concerne la participation du comptoir de Saint-Louis à l'anéantissement du mouvement maraboutique. Dans une première campagne entre mai et le 20 juin 1674, de Muchin obtint le soutien des chefs du Waalo et il remonta à nouveau la rivière pendant 60 lieues aux premiers jours de juillet 1674 avec « les memes bastiments et d'autres petits bateaux de sorte que la flotte estant plus forte que le premier voyage, elle auroit fait peur à toutes celles des Nègres quand elles auraient este toutes ensemble [...]. Cette Armée Navalle redescendrait après un mois et demi où a leur arrivée au mois d'août, ce ne furent que feux de joye et divertissements, il y fut bruslé un Burguly de paille ». C. I. A. Ritchie, 1968, p. 345-346.

19. C'est là le défaut majeur de l'ouvrage par ailleurs fort documenté de Philip D. Curtin sur la Sénégambie. Je n'ai jamais tenté de nier aux sociétés africaines leur dynamique interne propre, mais j'ai voulu affirmer que leur évolution est, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, de plus en plus déterminée par la présence européenne. Cette présence a incorporé l'Afrique dans le système capitaliste en formation, inaugurant dès le départ le processus de sa dépendance qui se poursuit encore aujourd'hui, comme par le passé, par l'alliance entre le capital étranger et les classes dirigeantes africaines. Sous prétexte de « décoloniser l'histoire africaine », on ne peut pas nier cette évidence à moins d'avoir pour objectif de perpétuer la dépendance de l'Afrique. Voir à ce propos le compte rendu de P. D. Curtin, dans B. Barry, 1972, (P. D. Curtin, 1973b).

intérêts qui leur tenaient à cœur, les Français apportèrent leur soutien logistique au *brak* du Waalo, Yerim Kode, qui abandonna le parti maraboutique au Fouta Toro, au Jolof et au Kayor. Ainsi, en 1677, le mouvement était pratiquement éliminé au profit des anciennes aristocraties rétablies dans leurs prérogatives. L'échec de cette première réaction populaire contre la traite négrière et l'arbitrage des pouvoirs établis eut des conséquences durables sur l'évolution des royaumes de la Sénégambie.

En Mauritanie, foyer d'origine du mouvement, la défaite des marabouts berbères assura la pérennité du pouvoir politique des guerriers hasaniyya qui fondèrent les émirats du Trarza et du Brakna. Leur pression militaire fut constante dès le XVIII<sup>e</sup> siècle sur les États de la rive gauche du fleuve Sénégal avec l'intensification du commerce de la gomme qui permit aux Maures de participer dès lors avec profit au commerce atlantique. La guerre des marabouts, connue sous le nom de mouvement tubenan dans les textes européens et de *shurbuba* dans les chroniques berbères, eut des conséquences plus durables que le mouvement almoravide qui, au XI<sup>e</sup> siècle, était parti de la même région.

Le mouvement almoravide s'était lancé à la conquête du Nord tandis que le mouvement de Nāṣir al-Dīn s'était tourné vers le sud. Malgré son échec, celui-là influença désormais l'orientation inexorable des Berbères du Chamama attirés par le commerce atlantique vers la vallée du fleuve Sénégal. Ils participèrent de plus en plus à l'histoire politique, économique et religieuse de la Sénégambie. D'un côté, les émirats du Trarza et du Brakna prirent part à la violence généralisée dans les rapports entre les États de la vallée du Sénégal et, de l'autre côté, les marabouts *zwāwiya* continuèrent à tisser des liens étroits avec les partis maraboutiques en place dans les royaumes de la Sénégambie, participant ainsi à la contestation par l'islam des pouvoirs militaires. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Chamama faisait partie intégrante de la Sénégambie.

Cette longue guerre des marabouts déclencha, dans toute la région, une série de famines et, surtout, la répression des musulmans qui firent ainsi considérablement s'accroître le commerce des esclaves au profit du comptoir de Saint-Louis et de l'aristocratie triomphante. La défaite des marabouts assura donc la continuité de l'expansion commerciale de Saint-Louis avec la complicité de l'aristocratie, seule bénéficiaire des avantages du commerce atlantique. La France, à Saint-Louis, avait définitivement écarté le danger de la création d'un vaste ensemble politique qui aurait pu lui imposer ses conditions commerciales dans la vallée du fleuve Sénégal.

L'émiettement politique s'accrut à cause des guerres civiles pour la conquête du pouvoir et de celles que se livraient les différents royaumes pour alimenter le commerce des esclaves. L'utilisation des armes à feu se généralisa et des pouvoirs autocratiques et militaires s'imposèrent dans tous les royaumes avec les *sebbe* ou les captifs de la couronne utilisés comme un instrument de l'arbitraire des aristocraties au pouvoir. Néanmoins, la victoire de Saint-Louis renforça la contradiction entre l'aristocratie et le reste du peuple de plus en plus tourné vers l'islam qui constituait désormais le

principal courant d'opposition aux régimes en place dans l'ensemble de la Sénégambie.

Dès cette époque, de nombreuses familles maraboutiques quittèrent les régions côtières et la vallée du fleuve Sénégal pour se réfugier à l'intérieur des terres, en particulier au Bundu et au Fouta-Djalon où elles tentèrent de consolider l'autonomie des communautés musulmanes. Les révolutions musulmanes dans ces deux régions au début du XVIII<sup>e</sup> siècle marquèrent ainsi le triomphe de l'islam militant comme réaction aux conséquences de la traite négrière. L'opposition entre théocraties musulmanes et règnes des *sebbe* domina ainsi l'histoire de la Sénégambie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le siècle par excellence de l'ère des négriers.

## L'impact de la traite négrière : pouvoir *ceddo* et révolution musulmane au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le commerce atlantique dans son ensemble et, plus spécialement, la traite négrière accentuèrent la crise politique, économique et sociale des États de la Sénégambie tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

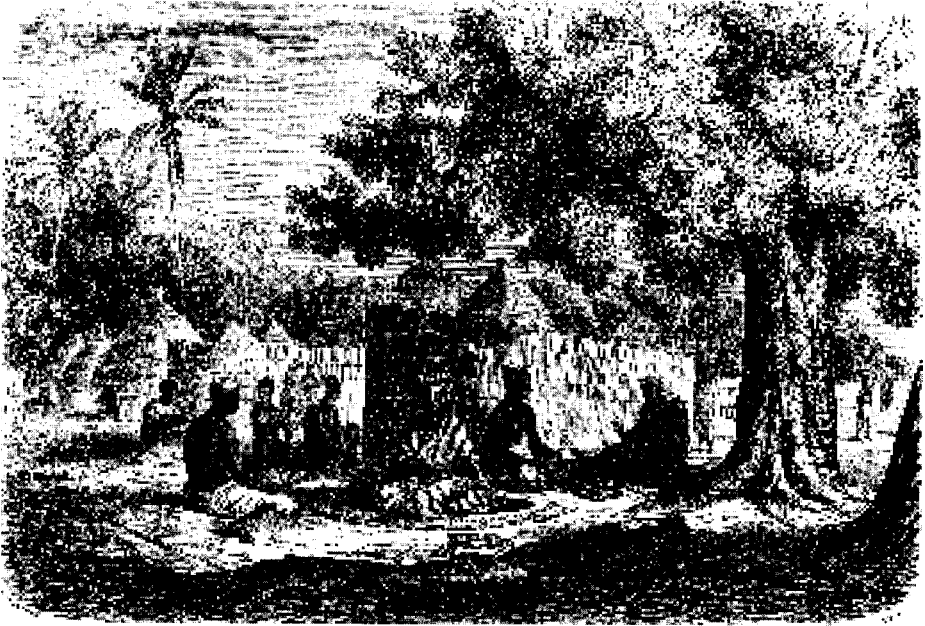
Dans cette atmosphère de violence généralisée, les aristocraties *sebbe* renforcèrent leur caractère guerrier et imposèrent la centralisation du pouvoir monarchique grâce au soutien des esclaves de la couronne. En réaction à l'arbitraire de l'aristocratie, les communautés musulmanes constituèrent des enclaves dans les États ou organisèrent les révolutions du Bundu, du Fouta-Djalon et du Fouta Toro.

### Le renforcement du pouvoir *ceddo* et les crises politiques

Les royaumes wolof du Kayor, du Bawol, du Waalo et seereer du Siin et du Saalum évoluèrent de même vers le renforcement et la centralisation du pouvoir monarchique.

Le Kayor, sous le règne de Lat Sukaabe Fall, constitua à tous les égards l'exemple parfait de l'évolution d'un régime *ceddo* vers un régime autocratique qui symbolisait l'avènement des seigneurs de la guerre en Sénégambie. Lat Sukaabe Fall (1695-1720) est considéré par la tradition comme un usurpateur qui profita des troubles au Kayor pour réunir les deux couronnes du Bawol et du Kayor sous le titre de *damel-teen*. Il imposa le monopole royal sur la vente des esclaves et l'achat des armes à feu et renforça, de ce fait, le pouvoir monarchique en éliminant les branches royales dorobe et gelowar au profit de sa *meen* (famille maternelle), les Geej. Il favorisa ses partisans au sein des lignages détenteurs de charges héréditaires et multiplia les alliances matrimoniales pour créer un vaste réseau de clientèle qui constitua désormais une donnée permanente de la vie politique.

Lat Sukaabe mit en place une véritable réforme des institutions pour assurer l'intégration des marabouts dans le système politique en tirant les



10.4. Un chef wolof dans sa demeure. Dessin exécuté sur le vif par E. de Bérard.  
[Source: *Le tour du monde*, Paris, Hachette, 1861, vol. III. © Hachette, Paris.]

leçons du danger que le mouvement maraboutique représentait depuis Nāsir al-Dīn. Il désigna des *serin lamb* (détenteurs de nouvelles juridictions) pour attirer les branches cadettes du parti maraboutique. D'origine *garmi* ou *doomi Buur*, les *serin lamb* devinrent des agents du pouvoir central chargés de la défense des frontières et ils adoptèrent très vite les mœurs militaires du parti *ceddo* au pouvoir. En revanche, les *serin jakk* refusèrent tout compromis avec le pouvoir *ceddo* et, tout en se consacrant aux activités religieuses et à l'enseignement, ils continuèrent à polariser le mécontentement des masses paysannes soumises au pillage de l'aristocratie *ceddo*<sup>20</sup>.

Mais le renforcement du pouvoir central et, en particulier, de son matrilignage geej gêna considérablement les intérêts du commerce français dans la mesure où Lat Sukaabe Fall, à la tête du Kayor et du Bawol, put désormais imposer ses prix aux comptoirs de Gorée et aux factoreries de Rufisque et Portudal. Il fut par ailleurs partisan de la liberté du commerce pour toutes les nations européennes. En 1701, il fit arrêter André Brué, le directeur général de la Compagnie du Sénégal, qui voulait imposer

20. Les réformes particulièrement intéressantes de Lat Sukaabe Fall ont été mises en évidence par Lucy Colvin et largement explicitées par Mamadou Diouf et Abdoulaye Bara Diop. Voir L. G. Colvin, 1974, p. 587-597; M. Diouf, 1980, p. 124-130; A. B. Diop, 1981, p. 167 et 226.

le monopole commercial de la France dans cette zone au détriment des Anglais de Gambie<sup>21</sup>.

Le règne de Lat Sukaabe fut particulièrement intéressant car il marqua véritablement l'avènement des seigneurs de la guerre dans les Royaumes wolof et seereer. Ce monarque s'imposa grâce à son aptitude à résoudre à son profit les conflits politiques internes et, aussi, grâce au monopole royal sur l'importation des armes. Cependant, à sa mort, les Français profitèrent de la crise de succession pour empêcher par tous les moyens la réunification du Kayor et du Bawol sous l'autorité d'un seul souverain comme ce fut le cas sous le règne de Maysa Ten Wejj, en 1736. D'ailleurs, les conflits de succession entre les souverains du Kayor et ceux du Bawol constituèrent la source majeure d'approvisionnement pour le commerce des esclaves et, par conséquent, pour la fourniture d'armes à ces nouveaux seigneurs de la guerre qui régnèrent sans partage sur les Royaumes wolof de la côte<sup>22</sup>.

Le Waalo constitue un autre exemple frappant de cette crise politique et sociale due à l'intervention régulière des Français de Saint-Louis dans la lutte de succession qui opposa les trois familles royales : les Tejek, les Loggar et les Joos. Cette politique d'intervention se fit à un moment où la conjoncture économique changea du fait de l'importance croissante du commerce de la gomme. En effet, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison des besoins de l'industrie textile en Europe, le commerce de la gomme, jusque-là monopolisé par les Maures des émirats du Trarza et de Brakna, aida les Français non seulement à résoudre la crise économique de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle mais aussi à exercer une pression constante sur les royaumes de la vallée du Sénégal. Le Waalo, le Kayor, le Jolof et le Fouta Toro furent les derniers à subir les conséquences de cette nouvelle contradiction, créée par le désir des Français d'attirer, à leur seul profit, le commerce de la gomme vers les comptoirs du fleuve Sénégal. Cette volonté était dictée par la vive concurrence à laquelle les Hollandais et les Anglais soumettaient les Français dans les *escales* d'Arguin et de Portendick sur la côte mauritanienne. Cette concurrence fut à l'origine de la première guerre de la gomme qui, de 1717 à 1727, eut des conséquences durables notamment sur l'évolution du royaume du Waalo<sup>23</sup>.

Ainsi, après l'échec de l'expédition de Rigaudière, en 1723, pour récupérer les factoreries mauritaniennes alors aux mains des Hollandais, Brué, commandant du comptoir de Saint-Louis, rechercha l'alliance du *beccio*, Malixuri, *kangam* (chef de province) de Roos Beccio. Cette alliance avait pour objectif d'amener Alichandora, l'émir du Trarza, à remettre le fort d'Arguin aux Français et, aussi, de contrebalancer l'hostilité du *brak* du Waalo et du *damel* du Kayor vis-à-vis du comptoir de Saint-Louis. Fort de l'appui de Saint-Louis, Malixuri se rebella dès 1724 contre le *brak* du Waalo, Yerim Mbanik. Cette tentative de sécession était significative de la politique des Français de Saint-

21. J. Boulègue, 1968, p. 171-193.

22. C. Becker et V. Martin, 1975.

23. A. Delcourt, 1952, p. 240.



Louis qui visa ensuite l'émiettement politique à l'intérieur des États pour mieux défendre ses intérêts<sup>24</sup>.

D'ailleurs, dès l'échec de la médiation entre le comptoir de Saint-Louis et Alichandora, Malixuri perdit le soutien de la Compagnie du Sénégal, ce qui précipita sa défaite au profit du *brak* Yerim Mbanik. Ce dernier, avec une armée de 200 ou 300 cavaliers et 3 000 fantassins, dont la moitié portait des armes à feu, devint en 1734 l'un des plus puissants rois de la région. C'est pourquoi ses successeurs, ses deux frères Njaag Aram Bakar (1733-1757) et, surtout, Naatago Aram Bakar (1756-1766), purent exercer leur hégémonie sur les royaumes voisins, en particulier sur le Kayor, ruiné à l'époque par la famine et sept ans de guerre civile. Ils revendiquèrent alors la possession de tout le territoire à proximité de l'estuaire du Sénégal et tentèrent de s'approprier les droits versés par Saint-Louis au *damel*.

Cette politique manifeste d'hégémonie du Waalo fut brisée par les Anglais qui occupèrent Saint-Louis à partir de 1758, après les multiples harcèlements que lui avait fait subir le *brak*, Naatago Aram, alors assez puissant pour y imposer sa loi puisqu'il en contrôlait la voie d'accès au commerce fluvial. En raison de son rôle de portier du fleuve, le *brak* Naatago Aram exigea à plusieurs reprises l'augmentation des taxes et du prix des esclaves. En 1764, par deux fois, il bloqua les échanges commerciaux de Saint-Louis et interdit l'accès à la partie amont du fleuve par le Waalo. Les Anglais réagirent et apportèrent leur aide au *damel* du Kayor, Makoddu Kumba Jaaring, qui, dès août 1765, réussit à récupérer la plus grande partie de son territoire annexée par le Waalo.

Le gouverneur anglais O'Hara, après avoir songé un moment à construire un fort sur le continent pour assurer la sécurité du commerce de Saint-Louis, profita de la mort de Naatago Aram pour briser à jamais la puissance du Waalo. Manifestement désireux de tirer de la région le plus d'esclaves possible pour ses propres plantations dans la Caraïbe, il donna des armes aux Maures qui envahirent toute la vallée du Sénégal. En 1775, dans le seul royaume du Waalo, les Anglais récupérèrent plus de 8 000 esclaves en moins de six mois. L'abondance des esclaves sur le marché était telle qu'on échangeait, à cette date, un esclave contre un pagne dans les rues de Saint-Louis<sup>25</sup>.

Cette véritable hémorragie humaine coïncida avec le début d'une longue guerre civile qui dura près de vingt-neuf ans, au cours de laquelle les deux familles royales Loggar et Joos tentèrent de récupérer le pouvoir monopolisé depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle par la famille Tejek. En effet, la succession au trône du Waalo des deux frères, Aram Bakar et Naatago Aram Bakar, symbolisait le triomphe du matrilignage tejek sur les deux autres matrilignages joos et loggar, selon un processus identique à celui de l'origine du monopole geej dans le Kayor.

Mais le Waalo subit très tôt la pression des Maures trarza de plus en plus puissants du fait de l'importance de la gomme. Ils intervinrent régulièrement dans les querelles de succession qui ruinèrent complètement la

24. B. Barry, 1972, p. 186-189.

25. *Ibid.*, p. 208-210.



10.5. Guerriers du Waalo.

[Source: *Le tour du monde*, Paris, Hachette, 1861, vol. III. © Hachette, Paris.]

puissance de ce royaume, désormais incapable d'avoir une politique indépendante et de générer une dynamique interne susceptible de favoriser l'émergence de véritables seigneurs de la guerre de l'envergure de Lat Sukaabe Fall.

Les royaumes seereer du Siin et du Saalum connurent une évolution analogue à celle des Royaumes wolof. Mais l'histoire du Siin fut marquée par l'étroitesse de ses frontières et le contexte global de violence l'obligea davantage à se fermer aux influences extérieures et à pratiquer une agriculture extensive pour garder sa cohésion. Le *Buur* siin instaura néanmoins un centralisme administratif très poussé pour contrôler les *sax-sax* nommés dans chaque village par le pouvoir central. En revanche, l'évolution du Saalum fut différente à cause de son extension territoriale, du caractère cosmopolite de sa population et, surtout, du fait de sa position commerciale avantageuse sur l'axe du fleuve Saalum. Les riches salines assurèrent ainsi au *Buur* des revenus importants qui lui permirent de participer à la traite des esclaves et d'assurer l'expansion du Saalum vers la Gambie<sup>26</sup>.

Le Fouta Toro, sous le régime des Denyanke depuis Koly Tengella, connut une évolution identique à celle des Royaumes wolof par la permanence des conflits entre les prétendants au pouvoir, par l'usage de la violence et l'emploi massif des armes à feu. Cette crise politique endémique favorisa l'intervention fréquente des Maures et du comptoir de Saint-Louis avant tout soucieux de satisfaire ses besoins en esclaves et en gomme.

Dès le début, l'absence de règle de succession précise des *satigi* favorisa la guerre entre les différents prétendants sans compter les multiples usurpations rendues possibles par la puissance des chefs de guerre *sebbe*. Dans ce contexte de violence, Bubakar Sire fit appel, en 1716, aux Marocains et leur donna ainsi l'occasion de s'immiscer dans les affaires du Fouta Toro désormais mis en demeure de payer le *muudul horma* (impôt céréalier)<sup>27</sup>. Par ailleurs, le Fouta Toro participa directement à la lutte qui opposa Alichandora, l'émir du Trarza et du Brakna. Cette situation fut à l'origine de l'intervention croissante du Maroc qui envoya ses troupes, les célèbres Orman, pour régler les affaires de la vallée du fleuve Sénégal depuis le Waalo jusqu'au Gajaaga.

En effet, Alichandora, chassé et dépossédé par les puissants voisins du nord, les Ulad Dellim, demanda en 1720 l'aide du Sultan du Maroc. Il voulait mettre un terme à l'hégémonie du Brakna dans le sud de la Mauritanie actuelle, tandis que le *Shārīf* désirait en réalité faire reconnaître sa suzeraineté sur les émirats maures au sud du Maroc. Mais les Orman, forts de 5 000 hommes, selon Saint-Robert, n'obéirent pas aux ordres et mirent tous les pays riverains du fleuve à feu et à sang. Ils finirent par se diviser en deux factions dont l'une s'allia au Trarza tandis que l'autre prenait le parti du Brakna. Alichandora, battu en 1722 par la faction alliée au Brakna, se réfugia chez le *beccio* Malixuri, dans le Waalo. À partir de cette date, les Orman intervinrent activement lors des crises de succession qui furent nombreuses pendant

26. M. A. Klein, 1968, p. 26-29.

27. O. Kane, 1974, p. 245.

cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle au Fouta Toro. Ainsi, entre mai 1721 et décembre 1724, la confusion était totale car Bubakar Sire et Bubu Mūsā se succédèrent à un rythme infernal sur le trône des *satigi* jusqu'au moment où le légendaire Samba Gelaajo Jeegi s'empara du pouvoir avec l'aide des Orman de Gaidy et du commandant du fort Saint-Joseph, en 1725<sup>28</sup>.

Samba Gelaajo Jeegi (1725-1731) fut le prototype du seigneur de la guerre dont les exploits, le goût du risque, la témérité et le courage alimentent encore les récits légendaires des griots du Fouta Toro. *Sambayel mo Lamotako* [le petit Samba qui ne règne pas] (pour avoir usurpé le pouvoir par la force sans être intronisé) avec sa célèbre jument, Umulatum, et son fameux fusil, *Bubu Lowake* (*bubu* signifiant qu'il n'est pas nécessaire de charger), symbolisa à tous égards la violence dans la vie politique au Fouta Toro.

Samba Gelaajo Jeegi fut le chef *ceddo* par excellence qui, avec son armée de *sebbe* pourvue d'armes à feu, livra quarante-cinq batailles durant son règne, au son des *bawdi peyya yiyan* (tambours de sang) et des *dadde yiyan* (chants de guerre ou chants de sang)<sup>29</sup>.

Son épopée, encore merveilleusement chantée au Fouta Toro, a été magnifiquement évoquée dans les deux versions qu'en ont publiées Amadou Ly et Amadou Abel Sy<sup>30</sup>. Cette évocation poétique de la geste *ceddo* à travers l'épopée de Samba Gelaajo Jeegi est encore chantée par les *sebbe* dans leurs chants de guerre. Le *gumbala*, hymne à la bravoure et au courage, est avant tout le chant épique de la mort dans lequel le *ceddo* assume sa destinée de guerrier, sa fidélité à ses ancêtres et à l'éthique de sa caste. Ainsi, ce qui frappe surtout dans le *gumbala*, c'est la poésie virile faite de violence et de mort, de chevauchées fantastiques et de démesure. C'est une poésie macabre, un hymne au guerrier, au cheval, au fusil et à la lance :

*Celui-là c'est l'homme qui disait...  
Par les prières de ma mère,  
Par les prières de mon père,  
Ne me tuez pas mon Dieu d'une mort honteuse,  
Celle de mourir dans mon lit  
Parmi les pleurs des enfants  
Et les gémissements des vieillards*<sup>31</sup>.

De même les *lenggi*, chantés uniquement par les femmes *sebbe* à l'occasion des mariages ou des circoncisions, sont des chansons héroïques évoquant le mépris de la mort et la sauvegarde de l'honneur. Les chanter permet donc de réaffirmer l'appartenance des futurs époux à la caste des *sebbe* et de leur rappeler les valeurs qu'ils doivent perpétuer<sup>32</sup>. Mais cette épopée de Samba Gelaajo Jeegi est malheureusement évoquée en dehors de son véritable contexte historique dominé par la violence née de la traite

28. *Ibid.*, p. 246.

29. O. Kane, 1970*b*.

30. A. Ly, 1977; A. A. Sy, 1979.

31. A. A. Sy, 1979, p. 365-367.

32. *Ibid.*, p. 438-439.

négrière et qui explique, en définitive, l'émergence de ce type de seigneur de la guerre nourri à l'éthique *ceddo*. La situation de violence permanente qui régnait au Fouta Toro était imputable à deux facteurs. Le Maroc, par l'intermédiaire de son armée d'Orman, entendait contrôler les émirats maures intégrés dans le circuit atlantique grâce au commerce de la gomme et des esclaves. De son côté, le comptoir français de Saint-Louis était présent dans la vallée du fleuve Sénégal d'amont en aval avec pour objectif principal de tirer le maximum d'esclaves de la région. Tous ces facteurs externes créèrent une situation d'instabilité chronique au Fouta Toro où l'aristocratie militaire des Denyanke se disputa constamment le pouvoir du *satigi* en faisant appel soit aux Maures et à leurs alliés orman, soit aux Français. Ainsi, Samba Gelaajo Jeegi, allié aux Maures, tenta par la suite de se rapprocher des Français de Saint-Louis pour secouer la tutelle marocaine. En 1725, il réclama des armes, de la poudre et des balles contre une centaine de captifs et il demanda à la Compagnie du Sénégal de construire un fort dans sa capitale de Jowol. Mieux encore, en juillet 1725, il essaya de protéger les intérêts des Français contre le pillage des Maures. C'est peut-être cette alliance qui lui permit de régner sans interruption au Fouta Toro de 1725 à 1731 malgré les prétentions de ses deux rivaux Bubu Mūsā et Konko Bubu Mūsā<sup>33</sup>.

Mais les Français, loin de leur base Saint-Louis, ne purent mettre définitivement fin à la pression qu'exerçaient les Maures qui, dès cette époque, « tenaient la Négrite rampante sous eux<sup>34</sup> ». D'ailleurs les Français finirent par utiliser certaines factions pour faire courber l'échine de Konko Bubu Mūsā et avantager leur allié, Samba Gelaajo Jeegi de nouveau en exil au Bundu. En effet ce dernier, dont l'armée était constituée par une faction d'Orman enrôlés par Saint Adon pour 2 000 barres de marchandises, reconquit le pouvoir entre 1738 et 1741 contre Konko Bubu Mūsā. Mais il resta prisonnier de ses alliés, Orman et Maures, et il tenta en vain d'obtenir des Français la construction d'un fort à Jowol pour se débarrasser de leur tutelle. Il mourut quelque temps après dans des circonstances obscures. Pour la tradition, il est mort selon l'idéal de courage du guerrier *ceddo*, c'est-à-dire de la main traîtresse de sa femme soudoyée par ses ennemis durant son second exil au Bundu : « Tu as mis du *lalo* dans mon repas et cela à la suite de notre conversation de l'autre jour. Je sais que je mourrai en mangeant ce repas, mais je le mangerai tout de même. On ne dira jamais que j'ai eu peur de la mort. Je ne recule jamais devant la mort si je recule devant le déshonneur<sup>35</sup>. »

Peu importe d'ailleurs les circonstances de la mort de Samba Gelaajo Jeegi, ce héros légendaire de la violence sacralisée dans ce Fouta Toro miné par la guerre, car dès 1752, le nouveau *satigi*, Sube Njaay, tenant son *fergo* au Galam, fut chassé à son tour par Yaye Hoola entouré de ses guerriers qui pillèrent le Bundu avec l'aide du Xaaso et des Orman. Le Fouta Toro semblait au fond de l'abîme, car les *satigi* se succédèrent à un rythme infernal au

33. O. Kane, 1974, p. 246-247.

34. *Ibid.*, p. 248.

35. O. Kane, 1970b, p. 924.

profit des Maures qui dominèrent ce pays où toutes les conditions étaient désormais réunies pour le succès de la révolution musulmane de 1776<sup>36</sup>.

Le Gajaaga, en amont du fleuve, était aussi intégré, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le circuit du commerce atlantique qui fit considérablement augmenter les activités des commerçants soninke à la croisée des trois régions écologiques de la Sénégambie, la côte, la savane et le Sahel. Mais, malgré la dynamique du commerce soninke qui faisait du Gajaaga le principal fournisseur des pays de la boucle du Niger en sel et en marchandises européennes et de la Sénégambie occidentale en cotonnades, le pays connut la même situation de crise politique et sociale liée à la traite négrière et à l'invasion des Orman que le Fouta Toro. La crise politique qui commença, vers 1700, par la lutte entre le *tunka*, Naame de Maxanna, et son cousin, Maxan de Tamboukane, dans la province du Kammera, se prolongea, en 1730, par la guerre entre le Gwey et le Kammera provoquée par la déposition du *tunka* Muusa Jaabe de Ciaabu au profit de Bukari Sette de Maxanna, proclamé à cette occasion chef de la confédération du Gajaaga.

Ces tensions se multiplièrent et aboutirent à une série de guerres civiles, entre 1744 et 1745, qui détruisirent à jamais l'unité de la Confédération soninke, favorisant ainsi l'invasion du pays en 1750 par le Xaaso allié aux Bambara du Kaarta. L'envahisseur xaasonke fut écarté mais le Gwey et le Kammera furent affaiblis par des disputes interminables qui compromirent durablement l'avenir de la confédération du Gajaaga<sup>37</sup>.

Les renseignements sont rares sur l'évolution du royaume du Kaabu qui domina la Sénégambie méridionale jusqu'au triomphe de la révolution musulmane au Fouta-Djalou. Mais la puissance du Kaabu, qui se maintint au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle, était fondée sur le commerce des esclaves qui renforça considérablement le caractère guerrier du Royaume nanco. Le *Mansa* du Kaabu était dès lors capable de livrer, vers 1738, 600 esclaves par an uniquement aux Portugais, tandis que la région des rivières du Sud, sous contrôle kaabunke, en exportait des milliers. Le Kaabu affermit donc son autorité sur les provinces côtières tout en razziant ses voisins de l'arrière-pays, les Bajaranke, les Fulakunda, les Koniagu et les Bassari. Avec Baram Mansa, mort vers 1705, le Kaabu semblait au faîte de sa puissance, dirigé par l'aristocratie nanco. Mais l'état de guerre permanente consolida du même coup la position des *khörin* (chefs de guerre au niveau provincial) ainsi que celle des guerriers soninke célèbres pour leur consommation abusive de *dolo* (alcool). Ici aussi, comme le révéla la crise politique du XIX<sup>e</sup> siècle, les dissensions entre les trois lignages royaux de Sama,

36. « Le pays des Foulah ne présente jamais que la même chose à dire. Il est toujours la proie des Maures et on ne prend plus garde aux révolutions qui y arrivent parce qu'ils n'influent en rien sur la situation du pays. Nous payons la coutume au roi qui se trouve en place. Cela va rondement aujourd'hui. » Archives nationales françaises, Col. C6-16, *Lettre du Conseil supérieur du Sénégal, 25 juillet 1752*. « Le pays des Foulah a changé de Roy. C'est presque tout ce que nous avons à en dire, car il est assez indifférent sur quelle tête tombe cette couronne toute la puissance étant toujours réellement entre les mains des Maures. » Archives nationales françaises, Col. C6-14, *Lettre du Conseil supérieur du Sénégal, 20 juin 1753*.

37. A. Bathily, 1975.

Pacana et Jimara furent à l'origine de multiples guerres civiles pour imposer un pouvoir central unique dans le royaume. Cette situation, attestée au XIX<sup>e</sup> siècle par une documentation abondante, expliqua le succès des guerres saintes dirigées par la suite à partir du Fouta-Djalon et du Bundu, et des révolutions musulmanes internes contre l'État soninke du Kaabu<sup>38</sup>.

### Les révolutions musulmanes au XVIII<sup>e</sup> siècle

La défaite militaire du mouvement maraboutique de Nāṣir al-Dīn dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fut suivie par l'intensification de l'action souterraine de l'islam contre le pouvoir *ceddo* et les conséquences désastreuses de la traite négrière dans l'ensemble de la Sénégambie.

À l'intérieur des États contrôlés par les puissantes aristocraties militaires, les communautés musulmanes se renforcèrent pour conquérir progressivement leur autonomie politique et sociale sous la direction de familles maraboutiques très influentes. Mais, de plus en plus, ces communautés musulmanes, reliées entre elles par de nombreux liens religieux, politiques et économiques qui s'étaient noués au-delà des frontières nationales, dans toute la Sénégambie, entreprirent soit de créer de nouveaux États, soit de s'emparer du pouvoir sur place par la violence et la proclamation de la guerre sainte.

Ainsi, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Maalik Sy fonda la théocratie musulmane du Bundu qui fut suivie, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, par la révolution musulmane au Fouta-Djalon menée par Karamokho Alfa. Après le succès des musulmans dans cette région située aux confins de la Sénégambie, il fallut attendre la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour assister au triomphe du parti maraboutique torodo dirigé par Sulaymān Baal dans le Fouta Toro, bastion du régime denyanke. Ce triple succès révéla à la fois la continuité et la solidarité du mouvement maraboutique dans l'ensemble de la Sénégambie dont l'histoire sera, à partir de cette date, dominée par la lutte entre théocraties musulmanes et pouvoir *ceddo*.

#### *La révolution musulmane au Bundu*

La répression, dirigée contre les marabouts après la défaite de Nāṣir al-Dīn, provoqua le départ massif de nombreux musulmans du Fouta Toro vers le Bundu où Maalik Sy fonda, vers 1690, la première théocratie musulmane dans les confins de la Sénégambie. Maalik Sy était sans doute un continuateur du mouvement maraboutique et il fit partie de cette pléiade de leaders musulmans dont l'éducation religieuse s'était faite à Pir ou à Kokki, au Kayor, en relation étroite avec les *zāwiya* berbères.

Né à Suyuma près de Podor, Maalik Sy, après avoir achevé son éducation religieuse, voyagea à travers la Sénégambie pour s'établir finalement à la limite du Gajaaga avec l'autorisation du *tunka* de Ciaabu. Mais cette alliance, scellée entre Maalik Sy et le *tunka* qui lui accordait ainsi une concession territoriale, selon la coutume du Jonnu, fut rapidement rompue en raison

38. M. Mané, 1978, p. 128.

de la position stratégique du Bundu au terminus des routes commerciales de la Gambie<sup>39</sup>. En effet, Maalik Sy, installé dans cette région cosmopolite où cohabitaient Bajaranke, Koniagui, Bassari, Jaxanke, Soninke et de nombreux Fulbe venus du Fouta Toro, profita de la faiblesse du Gajaaga pour proclamer la guerre sainte. Il créa ainsi l'État théocratique du Bundu, grâce à son prestige religieux et à l'organisation militaire qu'il mit en place avec l'appui des musulmans venus pour la plupart du Fouta Toro après la défaite du mouvement maraboutique<sup>40</sup>.

En fait, Maalik Sy prit le parti des marabouts jaxanke dont les intérêts commerciaux étaient constamment menacés par les pillages de l'aristocratie militaire du Gajaaga. Le parti musulman s'assura dès lors le contrôle de la Falémé dont l'importance commerciale et la richesse agricole constitueront, au cours des siècles suivants, le fondement de la puissance de la dynastie sisibe<sup>41</sup>. Maalik Sy prit alors le titre d'*almamy* qui est la déformation, en fulfulde, d'*al-imān*, titre déjà porté par Nāṣir al-Dīn.

Philip D. Curtin met bien en évidence les liens religieux et familiaux qui existaient entre le mouvement de Nāṣir al-Dīn et la révolution au Bundu. Maalik Sy, à défaut d'avoir participé directement à la guerre des marabouts, fut dans tous les cas un fervent disciple qui réalisa une partie des objectifs politiques et religieux du parti maraboutique<sup>42</sup>.

La documentation fait défaut pour expliquer les causes du succès de cette première révolution musulmane, mais il est évident que les communautés musulmanes cherchèrent à s'implanter loin de la côte, aux confins de la Sénégambie, pour échapper à la politique d'oppression du pouvoir *ceddo*. Le destin du Bundu fut dès lors lié à celui des communautés musulmanes du Fouta Toro et du Fouta-Djalon dont il constituait le trait d'union. Remarquablement situé sur les routes commerciales reliant la boucle du Niger aux comptoirs de la Gambie, le Bundu se consolida progressivement sous la dynastie des Sisibe au détriment du Gajaaga<sup>43</sup>.

### *La révolution musulmane au Fouta-Djalon*

La révolution musulmane au Bundu, couronnée de succès, fut suivie, quelques années plus tard, par celle du Fouta-Djalon qui eut lieu dans des conditions à peu près identiques. Le destin du massif montagneux du Fouta-Djalon, cet obstacle naturel devenu, au cours des siècles, le refuge des Jallonke, des Soso et des Fulbe, fut complètement bouleversé au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En effet, l'invasion de Koly Tengella et, surtout, l'essor du commerce atlantique suscita très tôt une puissante acculturation et accéléra du même coup le mouvement des habitants du Soudan vers la forêt ou la côte, les hauts plateaux du Fouta-Djalon constituant un lieu de transit privilégié. Par ailleurs, cette plaque tournante fut économiquement revalorisée grâce à l'existence d'un important cheptel appartenant aux pas-

39. A. Bathily, 1975, p. 57-59.

40. P. D. Curtin, 1971a, p. 20-22.

41. A. Bathily, 1975, p. 58.

42. P. D. Curtin, 1971a, p. 22.

43. S. Diagne, 1975, p. 1.



teurs fulbe venus massivement après le XV<sup>e</sup> siècle, attirés par l'abondance des pâturages de ces hauts plateaux.

Le Fouta-Djalon, désormais intégré dans le circuit du commerce atlantique, fut le théâtre d'une profonde transformation économique, politique et sociale qui fut à l'origine de la révolution musulmane du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Walter Rodney explique remarquablement le contexte économique, politique et social de cette révolution de 1725, qui aboutit à la création de l'État théocratique du Fouta-Djalon par le parti maraboutique. Il montre le caractère schématique de l'hypothèse qui consiste à présenter cette révolution comme une simple lutte entre de pauvres hères, les Fulbe, et leurs maîtres et exploiters, les Jallonke.



10.6. Femme fulbe au Fouta-Djalon.

[Source : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN Cheikh Anta Diop), Dakar.  
Photo: G. Labitte.]

En effet, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les Fulbe devinrent probablement le groupe social le plus riche et le plus puissant du pays, grâce à la conjugaison de trois facteurs. D'abord l'accroissement considérable de la population d'origine fulbe en provenance du Bundu, du Fouta Toro, du Macina et du Sahel fut favorisé par la recherche de nouveaux pâturages. Ensuite, l'expansion du commerce atlantique donna un formidable coup de fouet au commerce du bétail et du cuir et renforça, par là, la position économique des Fulbe, propriétaires de bovidés. Enfin, l'apparition du militantisme islamique servit d'idéologie à la construction d'un nouvel ordre économique, politique et social<sup>44</sup>.

A ce propos, il apparaît de plus en plus clairement que la révolution musulmane au Fouta-Djalon, comme celle du Bundu, fut une réaction au contexte de violence et de bouleversement engendré par la traite négrière. En effet, les leaders de la révolution musulmane au Fouta-Djalon ne venaient pas exclusivement du Macina mais aussi de la vallée du fleuve Sénégal où ils avaient noué des liens directs avec le mouvement maraboutique de Nāṣir al-Dīn.

Philip D. Curtin et N. Levtzion ont tous les deux fait bien ressortir les liens religieux, politiques et matrimoniaux qui existaient entre les différentes familles maraboutiques du Fouta Toro, du Bundu et du Fouta-Djalon<sup>45</sup>. La route reliant la vallée du fleuve Sénégal aux hauts plateaux du Fouta-Djalon par la Falémé est une donnée permanente de l'histoire du peuplement de la Séné­gambie, que l'itinéraire de *Shaykh* 'Umar, au XIX<sup>e</sup> siècle, illustre bien. Le Bundu était le relais de ce mouvement maraboutique, vaincu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au Fouta Toro mais triomphal au Fouta-Djalon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à la participation des diverses communautés fulbe, mande et jaxanke de la région. Dans ce contexte de la chasse à l'homme organisée à grande échelle par le puissant État du Kaabu, la révolution musulmane au Fouta-Djalon apparut comme la victoire du parti maraboutique dont l'objectif majeur était d'assurer la sécurité de la communauté musulmane.

Cette révolution musulmane, dans son essence, était loin d'être une guerre ethnique opposant les pasteurs fulbe aux cultivateurs jallonke sédentaires. La tradition montre bien le caractère multi-ethnique de cette révolution dirigée, au départ, par douze marabouts fulbe et dix marabouts mandingue, certainement d'origine jaxanke. Le mouvement se heurta, par contre, à l'opposition des chefs de Kafu, des Jallonke, ainsi qu'à celle des Fulbe non musulmans qui vivaient dans la brousse avec leurs troupeaux. Il est certain que les Fulbe musulmans, qui voulaient abolir les impôts sur le bétail, s'allièrent dans cette circonstance aux Jula Mande ou Jaxanke, dont la vocation commerciale avait toujours été associée à la pratique de l'islam, pour créer un vaste ensemble politique remplaçant les petites chefferies jallonke désormais incapables d'assurer la sécurité de la population dans le contexte de la traite négrière.

44. W. Rodney, 1968, p. 274-276.

45. P. D. Curtin, 1971a, p. 21-22; N. Levtzion, 1971a.

La révolution musulmane ne fut certainement pas le fait de pasteurs errant à travers la brousse sans attaches mais de musulmans de toute origine solidement établis dans cette zone de refuge des hauts plateaux du Fouta-Djalón. Le parti maraboutique, dont la plupart des membres avaient été formés dans le célèbre centre d'enseignement jaxanke de Jaxaba, sur le Bafing, se consolida en fait grâce à la participation de nombreux Fulbe qui étaient en mesure d'exploiter leurs importants troupeaux dans le cadre d'une sédentarisation progressive. Le commerce du bétail et du cuir vers la côte fut à l'origine de leur puissance économique, tandis que l'islam leur apporta l'idéologie nécessaire à la construction d'un nouvel ordre politique et social.

Ainsi, après la victoire du parti maraboutique à la suite de la guerre sainte déclenchée contre les différentes aristocraties jallonke au pouvoir, les leaders musulmans créèrent la confédération du Fouta-Djalón, à la tête de laquelle ils placèrent Ibrahim Sambegu, dit Karamokho Alfa, chef du lignage sedyanke de la famille Barry de Timbo, avec le titre d'*almamy*. La Confédération était divisée en neuf provinces ou *diwoe* (sing. *diwal*), dont les chefs portaient le titre d'*alfa* et étaient choisis parmi les chefs de la guerre sainte. La division territoriale correspondait ainsi, au départ, au territoire libéré par chacun des chefs de la révolution musulmane. Ainsi, Karamokho Alfa, l'*almamy* et chef de la confédération du Fouta-Djalón, était avant tout l'*alfa* du *diwal* de Timbo, la capitale. Dès le départ, le pouvoir de l'*almamy*, siégeant à Timbo, était largement limité par la grande autonomie accordée aux chefs des provinces de Labé, Buriya, Timbi, Kebaali, Kollade, Koyin, Fugumba et Fode Haaji, ainsi que par l'existence d'un conseil des anciens jouant le rôle de parlement à Fugumba, la capitale religieuse<sup>46</sup>.

La théocratie musulmane du Fouta-Djalón émana ainsi d'une série de campagnes militaires opposant le parti maraboutique aux chefs jallonke de Kafu qui défendirent avant tout leur souveraineté politique. Mais la guerre sainte qui assura la victoire du parti maraboutique à la célèbre bataille de Talansan se prolongea par la tentative de conversion à l'islam des communautés non musulmanes à l'intérieur du massif du Fouta-Djalón. À ce moment-là, les musulmans se heurtèrent à la farouche opposition des pasteurs fulbe qui nomadisaient dans les lieux depuis des siècles et qui étaient hostiles à l'islam, synonyme à leurs yeux de sédentarisation et de contrôle politique et économique. Cette opposition émanait de ceux qui constitueront par la suite cette classe de Fulbe de brousse, située au bas de l'échelle sociale, qui sera exploitée par la classe maraboutique au pouvoir. Sa seule existence doit mettre fin à toute interprétation raciale et schématique de la révolution musulmane comme le résultat d'une invasion de Fulbe venus asservir les autochtones jallonke. Tout ceci rend compte de l'étendue des hostilités dans le temps et de la lenteur avec laquelle se consolida le

46. T. Diallo, 1972, p. 28.



10.7. La vieille mosquée de Labé, Fouta-Djalon.

[Source : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN Cheikh Anta Diop), Dakar. Photo: G. Labitte.]

régime théocratique obligé de créer une nouvelle structure politique pour remplacer celle du Jallonke Kafu tout au long de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

À la mort de Karamokho Alfa, vers 1751, le pouvoir de l'*almamy* revint à Ibrahima Sory, connu sous le nom de Sory Mawdo (Sory le Grand). Le leader religieux du *djihād* céda alors la place au commandant en chef de l'armée qui engagea le Fouta-Djalon dans une politique agressive contre les pays voisins, au nom du *djihād*. En réalité, cette politique dissimulait la plus grande forme de chasse aux esclaves de l'époque, destinée à satisfaire les besoins internes de l'aristocratie au pouvoir et, surtout, la demande croissante des négriers de la côte.

Comme dans le cas du royaume du Dahomey ou de la Confédération ashianti, l'évolution de l'histoire du Fouta-Djalon ne peut se comprendre en dehors du contexte global de la traite négrière qui dominait alors le commerce transatlantique. Ces royaumes, constitués au départ pour réagir contre les conséquences désastreuses de la chasse à l'homme, se consolidèrent pour participer à leur tour et avec profit à ce commerce, soit parce

47. N. Levtzion, 1975, p. 208.

qu'ils devaient se défendre contre les royaumes voisins, soit parce qu'ils étaient attirés par l'appât du gain. L'islam n'était alors qu'une idéologie parmi tant d'autres pour maintenir et consolider le pouvoir de l'autocratie en place.

Sory Mawdo s'engagea de ce fait dans une série de guerres contre les pays voisins pour se procurer des esclaves et du butin avec l'aide du chef du royaume jallonke du Solimana. Mais la coalition fut battue en 1762 par Konde Burama, le roi du Sankaran, qui, dès 1762, était en mesure d'occuper Timbo grâce à la défection du Solimana. Il fallut un sursaut national pour arrêter son armée aux portes de Fugumba et ce ne fut que vers 1776 que Sory Mawdo élimina définitivement le danger qu'il représentait. La défaite du Sankaran inaugura alors une longue période de domination du Fouta-Djalon sur le Solimana à l'est de Timbo. Cette victoire consolida considérablement le pouvoir de l'*almamy* Sory Mawdo qui imposa l'autorité de la faction militaire sur celui de la faction religieuse jusqu'à sa mort en 1791.

La disparition de Sory Mawdo fut à l'origine d'une période politique trouble, car son fils Sadu fut assassiné dès 1797-1798 par les partisans de 'Abdulay Bademba, lui-même le fils du premier *almamy*, Karamokho Alfa. C'est de cette époque que date certainement le système d'alternance au pouvoir des familles Alfaya, pour les descendants de Karamokho Alfa, et Soriya, pour les descendants de Sory Mawdo. Cette dualité du pouvoir, qui reprit à son compte les structures politiques des royaumes *sebbe* ayant deux ou plusieurs lignages royaux, affaiblit considérablement le pouvoir central; elle permit également au Conseil des Anciens, chargé de faire respecter la *shari'a*, de contrôler le pouvoir de l'*almamy* et aux chefs de province de consolider leur autonomie.

Malgré cette faiblesse inhérente au système politique, le royaume du Fouta-Djalon fut en mesure de sauvegarder son indépendance jusqu'à l'époque de la conquête coloniale et, même, de s'étendre au-delà de ses frontières. Mais le nouveau régime perdit peu à peu son caractère révolutionnaire car le parti maraboutique, une fois la sécurité assurée à l'intérieur du massif du Fouta-Djalon, se transforma en aristocratie religieuse et militaire qui participa activement à la traite négrière. Comme partout ailleurs, le commerce des esclaves devint un monopole de l'État qui contrôlait les routes commerciales et organisait les caravanes vers la côte. La prédominance de la traite négrière est une donnée permanente du XVIII<sup>e</sup> siècle car les Européens délaissaient les produits comme l'or, l'ivoire et les cuirs au profit des esclaves. Thomas Winterbottom, en visite à Timbo en 1794, explique bien la dynamique de ce système de la traite négrière qui obligeait les *almamy* à faire la guerre pour obtenir les esclaves qui constituaient le seul et unique produit d'échange contre les marchandises européennes<sup>48</sup>.

48. T. Winterbottom, 1803.

Dès lors, la guerre sainte perdit son caractère religieux et l'islam servit de prétexte à la chasse à l'homme parmi les infidèles aux frontières du Fouta-Djalou. La prédominance des esclaves dans les échanges avec les produits européens expliqua le caractère oppressif du nouveau régime à l'égard de non-musulmans qui, réduits massivement en esclavage, étaient vendus sur la côte ou simplement parqués dans des *runde* (villages d'esclaves). La création de ces *runde* constitua l'institution la plus caractéristique du nouveau régime du Fouta-Djalou au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. En effet, l'intensification de l'esclavage national avait pour fonction non seulement d'assurer les besoins alimentaires de l'aristocratie politique et religieuse mais aussi de satisfaire la demande en céréales des bateaux négriers pour la nourriture des esclaves. Le Fouta-Djalou, par sa position centrale entre les États bambara et la côte, participait aux razzias ou achetait des esclaves pour sa production interne et vendait en même temps le surplus sur la côte pour obtenir les marchandises européennes et le sel nécessaires à son économie pastorale. Ce trafic amena ainsi au Fouta-Djalou, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, un nombre incalculable d'esclaves de toutes origines, Bambara, Kisi, Jallonke, Fulbe, Bassari et Koniagui.

Cette présence massive d'esclaves, qui ne peut s'expliquer en dehors du contexte de la traite négrière, a contribué à fausser l'étude de l'évolution interne du Fouta-Djalou. En effet, pour de nombreux historiens, l'histoire de ce pays n'est que le résultat de l'invasion massive de Fulbe venus asservir les anciens habitants jallonke, invasion qui a envenimé le conflit qui opposait les deux ethnies. Or, il s'avère clairement que toute l'évolution interne du Fouta-Djalou a été dominée par la constitution d'une société hiérarchisée, inégalitaire par excellence, fondée sur l'islam comme idéologie du pouvoir. Les musulmans se distinguaient des non-musulmans par les droits de l'homme libre dont ils jouissaient pleinement tandis que les seconds avaient un statut servile au sein de la nouvelle société gérée par la *shari'a*. La prédominance de la langue et de la culture fulbe ne doit pas empêcher de comprendre la véritable dynamique de l'évolution interne qui se caractérisait par l'existence de classes sociales bien distinctes fondée sur l'idéologie musulmane.

En effet, au-delà de la distinction fondamentale entre *rimbe* (sing. *dimo*, hommes libres) et *maccube* (esclaves), il existait, au sein de la société dominante des hommes libres, une hiérarchisation qui reflétait avant tout des rapports d'inégalité et d'exploitation. Parmi les *rimbe*, on distinguait, au sommet de la hiérarchie, les *las li*, c'est-à-dire l'aristocratie du sabre et de la lance et celle du livre et de l'encrier. Cette aristocratie était composée par les descendants des grandes familles maraboutiques ayant déclenché la guerre sainte et qui monopolisaient le pouvoir sans partage. Il s'agissait donc de la classe politique et religieuse avec ses nombreux vassaux et subordonnés qui exploitait l'importante masse des esclaves concentrés dans les *runde*.

49. W. Rodney, 1968, p. 280-282.

La société fulbe du Fouta-Djalon comprenait ensuite la grande masse des hommes libres dont la condition dépendait de leur position par rapport à la classe politique dominante ou de la classe maraboutique détentrice du savoir. Ainsi, au bas de l'échelle sociale, trouvait-on les Fulbe de brousse, descendants pour la plupart des Fulbe convertis tardivement à l'islam après le *djihād*. Ne possédant presque pas d'esclaves, ces Fulbe de brousse travaillaient eux-mêmes la terre alors que cette tâche était considérée comme impure par les membres de l'aristocratie. Ayant pour seule richesse leur bétail, ils étaient taillables et corvéables à merci par l'ensemble de la classe dirigeante politique et maraboutique. Cependant, l'intensification de l'esclavage national, en étroite corrélation avec la traite atlantique, constitua le fait majeur de l'évolution des sociétés sénégalaises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette concentration d'esclaves dans les *runde* au Fouta-Djalon et dans la région des rivières du Sud était si importante qu'on assista, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une série de révoltes serviles.

Ce type d'esclavage fut indéniablement à l'origine de la révolution culturelle au Fouta-Djalon, où la classe maraboutique et politique, dispensée du travail agricole, pouvait se consacrer à l'enseignement. En effet, d'après le témoignage de Winterbottom qui visita Timbo en 1794, le nouveau régime favorisait largement l'implantation des écoles coraniques dans tous les pays. La solide organisation politique et sociale qui reposait désormais sur la *sharī'a* et l'interdiction de la vente des musulmans épargnèrent au Fouta-Djalon le triste spectacle de l'anarchie et du dépeuplement<sup>50</sup>. C'est ce qui explique le contraste entre le surpeuplement et la relative pauvreté en ressources naturelles de ce massif montagnard. Le royaume théocratique connut, par conséquent, une certaine stabilité garantie à son profit par la classe dirigeante musulmane qui assurait la sécurité et l'unité de la communauté musulmane. La révolution musulmane, malgré ses limites, fut suivie par une véritable révolution culturelle dans la mesure où les marabouts ne tardèrent pas à traduire le Coran en fulfulde afin de faciliter l'instruction religieuse de la grande masse de la population. Cette révolution culturelle fut sans aucun doute accélérée par Cerno Samba Mombeya qui, dans son célèbre ouvrage, *Le filon du bonheur éternel*, lance un manifeste pour l'utilisation de la langue fulfulde comme instrument d'éducation religieuse du peuple :

*Je citerai les Authentiques en langue peul pour te faciliter la compréhension.*

*En les entendant, accepte-les.*

*À chacun, en effet, seule sa langue permet de saisir ce que disent les Authentiques.*

*Nombres de Peul ne pénètrent pas ce qui leur est enseigné par l'arabe et demeurent dans l'incertain.*

*Reposer sur l'incertain, dans les œuvres du Devoir, ne suffit pas en paroles, ne suffit pas en agir.*

*Qui cherche la Clarté, d'incertitude dépourvue,  
qu'il lise donc en peul, ces vers du petit homme<sup>51</sup> !*

50. T. Winterbottom, 1803, p. 8.

51. A. I. Sow, 1971, p. 43.

Il en résulta non seulement l'émergence d'une abondante et riche littérature en fulfulde mais également une islamisation plus profonde des masses populaires. Ainsi, l'islam des cités urbaines du Moyen Âge, comme Tom-bouctou et Djenné, devint, grâce à la révolution musulmane au Fouta-Djalou, un islam populaire qui inspira par la suite la création d'une série d'États théocratiques dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. À ce propos, le Fouta Toro constituait le troisième maillon de cette longue chaîne de révolutions musulmanes triomphantes qui marquèrent la Sénégambie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *La révolution musulmane au Fouta Toro*

Après le Bundu et le Fouta-Djalou, l'islam triompha au Fouta Toro dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce au parti maraboutique torodo. Ici davantage qu'au Bundu et qu'au Fouta-Djalou, la liaison fut plus nette entre le mouvement torodo et le mouvement maraboutique de Nāṣir al-Dīn de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, car le premier fut le prolongement direct du second dans ses manifestations et dans ses objectifs fondamentaux. En même temps, le mouvement torodo, en étroite relation avec les *zāwiya* maures, s'inspira largement du succès du *djihād* au Bundu et au Fouta-Djalou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les leaders du parti maraboutique torodo, Sulaymān Baal et 'Abd al-Kādir, étaient d'anciens élèves des écoles de Pir et de Kokki au Kayor, écoles qui avaient tissé des liens serrés avec les *zāwiya* daimani de Mauritanie. Ces héritiers spirituels du mouvement de Nāṣir al-Dīn séjournèrent alors au Fouta-Djalou ou au Bundu pour consolider leur foi et instaurer un régime théocratique au Fouta Toro, où la crise latente du régime denyanke favorisa le triomphe de la révolution torodo.

Parce que le Fouta Toro était proche de Saint-Louis, les sources de documentation européennes furent nombreuses et permirent, davantage qu'au Bundu et au Fouta-Djalou, de mettre en lumière les conditions politiques, économiques et sociales du succès de l'islam. Il apparaît nettement que la crise constatée au Waalo, dans le delta du Sénégal, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est répétée au Fouta Toro, dans la moyenne vallée du fleuve, en raison de l'importance de la traite négrière atlantique et du voisinage des émirats du Brakna et du Trarza.

La crise de succession, déclenchée vers 1716 par Bubakar Sire, se prolongea tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et plongea le Fouta Toro dans l'insécurité et les guerres civiles. Cette situation s'aggrava dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à cause de l'intensification de la traite négrière organisée par le nouveau gouverneur anglais, O'Hara, qui favorisa ainsi l'occupation du Fouta Toro par les Maures brakna et trarza. Dans ces conditions, la révolution torodo fut non seulement dirigée contre le régime denyanke désormais incapable d'assurer la sécurité dans le pays mais aussi contre la domination du Brakna et la vente des musulmans comme esclaves. De ce fait, ce parti torodo, dirigé par Sulaymān Baal, remporta dès le départ une victoire militaire contre les Ulad 'Abdallāh à Mboya, abolissant ainsi le *muudul horma*, le tribut céréalière payé annuellement aux Maures. Après avoir imposé son autorité dans le



Fouta Toro central, le parti torodo mit fin à plusieurs siècles de domination denyanke et interdit, dès juillet 1776, tout commerce anglais vers le Galam en réaction contre les pillages organisés en 1775 par O'Hara pour se procurer des esclaves<sup>52</sup>.

La victoire du parti torodo coïncida avec la mort de son prestigieux leader, Sulaymān Baal, dont la succession fut alors assurée par 'Abd al-Ḳādir Kan, choisi pour son érudition religieuse afin de consolider le nouveau régime théocratique. 'Abd al-Ḳādir, élu *almamy*, emprunta de nombreuses pratiques cérémoniales au Fouta-Djalon tout en maintenant certaines traditions du régime denyanke — certains de ses chefs conservant leurs domaines pour avoir rallié le parti torodo. Il procéda en outre à une redistribution des *bayti* (terres vacantes), tout en confirmant dans leurs droits les puissantes familles torodo qui possédaient la majeure partie du Fouta Toro central, principalement ceux des trois « Abe », les Bosseyabe, les Yirlabe et les Hebyyabe. Dès le départ, le pouvoir de l'*almamy* 'Abd al-Ḳādir fut limité par ces trois familles d'où provenait la majeure partie des grands électeurs du *Jaggorde*, les plus célèbres étant les Ac de Rindiaiw, la famille de 'Alī Dundu, dominante dans le Bosea, et celle de 'Alī Sīdī Yirlabe et de 'Alī Mamadu. 'Abd al-Ḳādir consolida néanmoins le nouveau régime et étendit son influence religieuse au-delà des frontières du Fouta Toro où son succès fit naître de grands espoirs de changement au sein des communautés musulmanes, qui constituaient déjà de puissantes enclaves dans les États wolof et seereer. L'exemple du Fouta Toro accentua ainsi les tensions entre les réformateurs musulmans et les classes dirigeantes *sebbe* du Waalo, du Jolof, du Kayor et du Bawol. De nombreux paysans émigrèrent alors au Fouta Toro pour y trouver la sécurité désormais assurée par le nouveau régime qui interdisait toute traite de musulmans. De plus, 'Abd al-Ḳādir encouragea l'éducation religieuse dans chaque village et la construction de mosquées sous la direction d'un *imām* chargé de faire respecter la loi coranique dans le nouvel État théocratique.

Le régime torodo, qui se consolida au Fouta Toro, se lança en 1786 à la conquête du Trarza où 'Abd al-Ḳādir voulait imposer, comme au Brakna, son autorité et le paiement d'un tribut. Avec l'aide du Brakna déjà soumis, il battit le Trarza dont l'émir, Ely Kowri, trouva la mort sur le champ de bataille. Cette victoire de 'Abd al-Ḳādir, célébrée dans une *ḡaṣīda* par Mukhtar Wuld Buna, disciple de la *zāwiya* maure des Daimani, concrétisa le triomphe de l'islam conçu un siècle auparavant par Nāṣir al-Dīn contre les guerriers hasaniyya qui bloquaient les routes commerciales. 'Abd al-Ḳādir se considéra alors, à juste titre, comme le commandeur des croyants, l'héritier légitime de Nāṣir al-Dīn. Il eut donc pour ambition d'imposer la loi islamique aux souverains du Waalo, du Jolof et du Kayor, et d'étendre son autorité sur la partie amont du fleuve.

Mais dès 1790, le nouveau *damel* du Kayor, Amari Ngoone Ndeela, nia l'allégeance de ses prédécesseurs au Fouta Toro et réprima sévèrement

52. O. Kane, 1973, p. 622.

les velléités d'indépendance des réformateurs dans les enclaves musulmanes de la province du Njambur. Au cours d'une bataille, il tua l'envoyé de l'*almamy*, Tapsir Ḥammādī Ibra, et les survivants, en particulier le fils du marabout de Koki, firent appel à 'Abd al-Ḳādir pour sauver la cause de l'islam. L'*almamy* organisa alors une grande expédition militaire de près de 30 000 personnes, y compris des femmes et des enfants, dans l'intention de coloniser le Kayor.

Cette expédition aboutit au désastre de Bungoy où la grande armée fut battue grâce à la tactique de la terre brûlée organisée de main de maître par le *damel* Amari Ngoone. De nombreux Futanke furent vendus aux négriers et 'Abd al-Ḳādir fut fait prisonnier au Kayor et renvoyé plus tard au Fouta. Le *damel* Amari Ngoone était désormais assuré que tout risque d'invasion était définitivement écarté. La tradition orale conserve encore le souvenir de sa magnanimité car il défendit alors avec conviction la laïcité de l'État *ceddo* face au prosélytisme religieux de l'État théocratique que 'Abd al-Ḳādir voulait imposer par la guerre sainte<sup>53</sup>. Mais le baron Kélédor suggéra que la victoire du parti *ceddo* était due au soutien apporté par les négriers de Saint-Louis et de Gorée au *damel* Amari Ngoone contre l'*almamy* 'Abd al-Ḳādir<sup>54</sup>. Ce soutien s'expliquait par l'opposition de l'*almamy* à la vente des musulmans et aux multiples conflits qui opposaient le Fouta Toro et Saint-Louis entre 1787 et 1790, empêchant les bateaux de remonter le fleuve et, surtout, le ravitaillement de l'île en mil<sup>55</sup>.

La défaite de Bungoy amorça alors le déclin de l'autorité de 'Abd al-Ḳādir qui était contestée au Fouta Toro par 'Alī Sīdī du Yirlabe et 'Alī Dundu du Bosea, tous deux membres influents du *Jaggorde*. Hostile au rigorisme religieux de 'Abd al-Ḳādir, la puissante famille torodo de Thierno Molle obligea l'*almamy* à quitter la capitale pour Kobbilo, dans ses propres terres, tandis que les nouveaux princes, 'Alī Sīdī et 'Alī Dundu, bien qu'illettrés, s'imposèrent comme les seuls intermédiaires entre le pouvoir central et les provinces occidentales et orientales du Fouta Toro.

Cette contestation interne du pouvoir coïncida avec l'intensification des hostilités entre le Fouta Toro et le comptoir de Saint-Louis, dont le trafic fluvial fut interrompu entre 1801 et 1803. Saint-Louis non seulement refusa de payer les taxes habituelles mais aussi lança une expédition punitive, avec 12 bateaux, pour brûler une dizaine de villages du Fouta Toro occidental et capturer 600 prisonniers qui appartenaient, pour la plupart, à la classe dirigeante torodo. En 1805, le Fouta Toro prit sa revanche et, comme l'arrêt des activités commerciales portait préjudice aux deux parties, accepta, dès 1806, un nouvel accord confirmant celui de 1785.

'Abd al-Ḳādir, privé depuis quelques années des armes et des marchandises dont il avait besoin pour renforcer son autorité de plus en plus contestée, s'engagea alors dans une expédition vers l'amont du fleuve pour réprimer

53. D. Robinson, 1975, p. 201-208.

54. L. G. Colvin, 1974, p. 601 ; baron R. Kélédor, 1829, p. 129.

55. D. Robinson, 1975, p. 202.

les pillages de l'*almamy* Sega, au détriment des marabouts du Bundu. Il fit exécuter Sega et nomma à sa place son propre candidat, Hammādī Pate, provoquant ainsi l'alliance entre Hammādī Aïssata, chef malheureux mais populaire du Bundu, et le roi du Kaarta.

L'hostilité croissante de Saint-Louis et l'opposition interne grandissante des membres du *Jaggorde* empêchèrent alors 'Abd al-Kādir de rompre cette alliance. Évincé du pouvoir par le *Jaggorde*, il s'allia au Gajaaga et au Xaaso mais il fut tué, en 1807, par les forces du Bundu et du Kaarta qui jouissaient de la complicité du parti torodo de la deuxième génération. Sa mort ouvrit alors la voie au triomphe du *Jaggorde* qui pouvait imposer désormais un *almamy* dévoué à sa cause et assurer à ses membres une large autonomie dans leurs fiefs respectifs<sup>56</sup>.

Comme au Bundu, au Fouta-Djalou et dans les royaumes *sebbe*, les chefs du parti maraboutique, formé au départ d'érudits, cédèrent la place à un pouvoir politique aux mains d'une aristocratie guerrière sans aucune relation avec le savoir religieux. Le pouvoir devint le monopole de lignages héréditaires désormais engagés dans une vive compétition et on assista à la naissance d'une nouvelle oligarchie torodo sans rapport avec l'idéal de la révolution de 1776. Néanmoins, la révolution musulmane consolida à jamais le caractère islamique de l'État et de la société au Fouta Toro, ce qui ne fut pas le cas des régimes *sebbe* encore en place dans les royaumes wolof et seereer de la Sénégambie septentrionale.

L'échec de 'Abd al-Kādir dans sa tentative d'imposer l'islam comme idéologie d'État dans les Royaumes wolof fut largement compensé par une nette avancée des partis maraboutiques autochtones. Les musulmans, de plus en plus nombreux, tentèrent de combattre de l'intérieur la violence *ceddo*. Au Kayor en particulier, la défaite de 'Abd al-Kādir à Bungoy provoqua l'exode massif des musulmans de la province du Njambur vers la péninsule du Cap-Vert où ils contribuèrent à fonder une théocratie ayant Jal Joop à sa tête. Les exilés du Njambur soutinrent l'opposition des Lebu aux exactions des *alkaati* du *damel* et encouragèrent la tendance séparatiste vis-à-vis du pouvoir central du Kayor. Cette indépendance, acquise après plusieurs années de résistance de la part du parti maraboutique, consacra la première rupture territoriale et le triomphe de l'islam dans le royaume du Kayor<sup>57</sup>.

## Conclusion

L'évolution de la Sénégambie du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle fut profondément marquée par l'impact du commerce atlantique qui révélait déjà les débuts du processus de dépendance de l'Afrique noire vis-à-vis de l'Europe. Le système du troc (or, ivoire, gomme, cuir et esclaves) sans occupation territoriale fut, dès la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'origine du détournement

56. *Ibid.*, p. 209-214.

57. M. Diouf, 1980, p. 134-139.

des voies commerciales de l'intérieur des terres vers la côte. Au cours de cette période, la confédération du Jolof se disloqua pour donner naissance aux royaumes du Waalo, du Kayor, du Bawol, du Siin et du Saalum, tandis que le Royaume denyanke s'imposait dans la vallée du Sénégal. Dans la région des rivières du Sud, en revanche, le commerce portugais ruina le commerce interrégional baïnuke, beafada, nalu et бага, et favorisa l'augmentation de la puissance militaire du Kaabu qui prit la relève de l'empire du Mali déclinant.

Très rapidement, la prépondérance de la traite négrière dans les échanges au XVII<sup>e</sup> siècle aboutit au partage de la côte en zones d'influence et à la construction de comptoirs fortifiés de commerce. Elle renforça également le caractère violent des régimes *sebbe* qui, en réaction, donnèrent naissance à un vaste mouvement maraboutique hostile aux aristocraties militaires. Après l'échec du mouvement maraboutique de Nāşir al-Dīn (1673-1677), les adeptes de l'islam militant s'organisèrent au Bundu, au Fouta-Djalon et au Fouta Toro.

Toutefois, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les États théocratiques perdirent à leur tour et progressivement leur caractère révolutionnaire au moment où l'Europe songeait à supprimer la traite négrière dont le rôle dans l'accumulation du capital s'achevait. L'Europe tenta alors d'intégrer la Sénégambie au système capitaliste, alors élaboré, en tant que son fournisseur extérieur direct de matières premières destinées à l'industrie. La Sénégambie, déjà considérablement ravagée par la profonde crise politique, économique et sociale de l'ère des négriers, n'était plus en mesure de résister efficacement à la conquête militaire qui sera entreprise par l'Europe dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

# La fin de l'Empire songhay

*M. Abitbol*

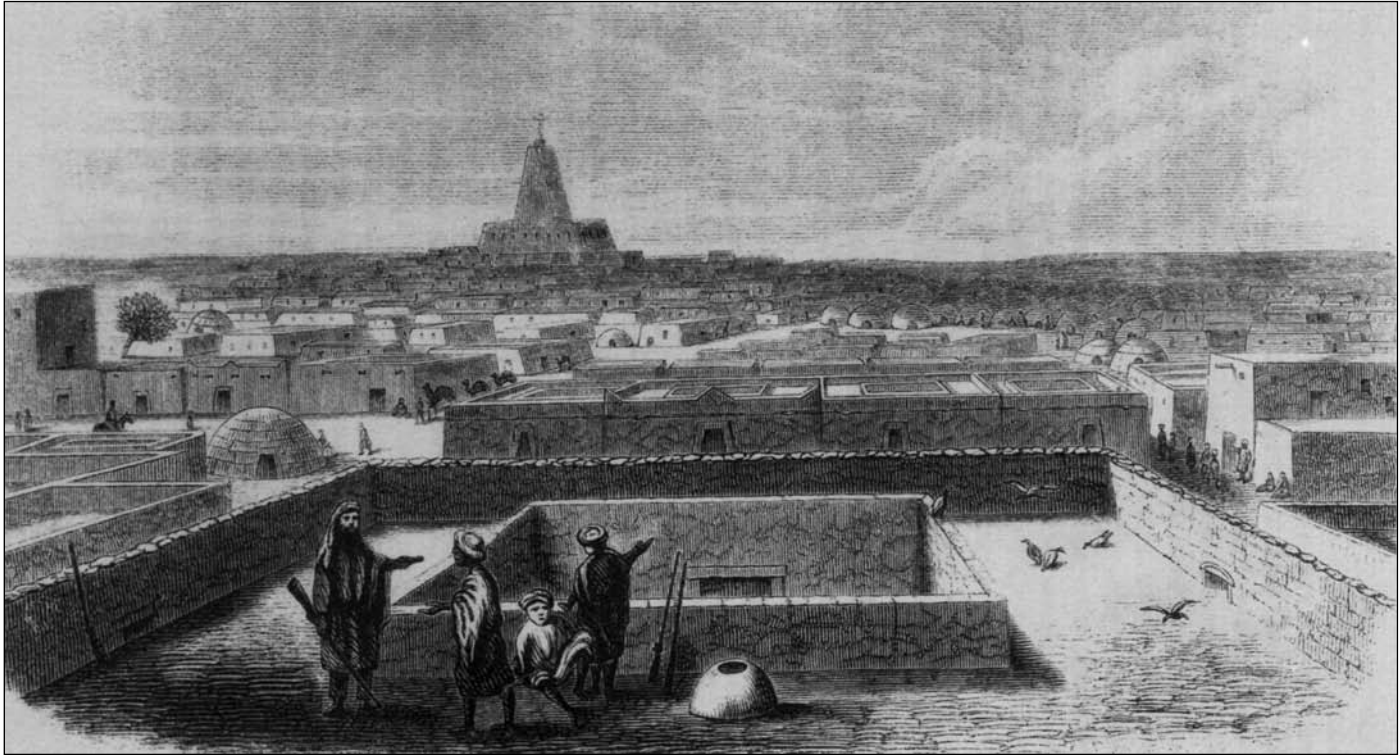
## L'effondrement de l'Empire songhay

### Les mobiles de l'invasion marocaine

Investi du pouvoir après la bataille de Wādī al-Makhāzin en 1578, Moulay Aḥmad al-Manṣūr ne pouvait accéder au trône saadien sous des auspices plus favorables. L'issue victorieuse de cette bataille contre le Portugal le plaçait parmi les grands défenseurs de l'islam tandis que les richesses considérables que lui valut le rachat des captifs chrétiens le hissaient au premier rang de la scène mondiale.

Calife, *imām* et prince des croyants, il aspirait à réunir « en une seule et même pensée » tous les musulmans et à renouveler la tradition du *djihad*. Aussi, les subsides qu'il se proposait de tirer de la saline saharienne de Taghāza ne seraient-ils destinés qu'à renflouer le *Bayt al-māl* (le Trésor) en prévision de cette tâche, tandis que les esclaves que lui fournirait la conquête du Songhay ne seraient utilisés que pour servir dans la flotte qui irait ultérieurement attaquer les infidèles. Mais ces nobles visées n'excluaient pas — tant s'en faut — la présence d'autres mobiles, bien tangibles ceux-là, et qui étaient l'or et les esclaves du Soudan<sup>1</sup>.

1. Cette phase de l'histoire des relations entre le Maroc et le Soudan occidental est très documentée. Nous nous bornerons à en citer les principales sources. Du côté soudanais : al-Sa'dī, 1964 ; M. Ka'fi, 1913-1914 ; O. Houdas, 1966. Parmi les sources marocaines : al-Fishṭālī, 1964 ; A. al-Nāsiri al-Slawi, 1936 ; al-Wafrani, 1888-1889. Parmi les sources européennes, citons H. de Castries, 1923, pour un récit complet de l'invasion marocaine par un anonyme espagnol.



11.1. Panorama de Tombouctou vu de la terrasse du voyageur.  
[H. Barths, 1857. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]

Les esclaves devaient tout particulièrement travailler dans les sucreries du Sud marocain, qui avaient été durement touchées lors des affrontements militaires des décennies précédentes<sup>2</sup>. Quant à l'or soudanais, ses arrivages avaient fortement diminué depuis la montée de l'Empire songhay dans la boucle du Niger. À deux reprises déjà, les prédécesseurs d'al-Manṣūr avaient tenté de bouleverser cette conjoncture en effectuant un raid sur Wazzān entre 1537 et 1547 et en s'emparant de Taghāza vers 1556-1557. Mais dans un souci évident de ne pas compromettre l'écoulement du sel en Afrique noire, le grand-père d'al-Manṣūr, al-Mahdī, s'était accordé avec l'*askiya* Dāwūd sur le partage des redevances perçues sur place<sup>3</sup>.

Toutefois le commerce soudanais du Maroc n'en était pas moins à l'abri de toutes menaces. De la part des Portugais d'abord, qui, en 1565, avaient tenté de parvenir à Tombouctou en passant par le fleuve Sénégal<sup>4</sup>. De la part des Turcs, surtout, dont certaines initiatives pouvaient donner à penser qu'ils entendaient étendre leurs voies d'approvisionnement vers le Maghreb méridional. Citons pour mémoire l'expédition de Ṣālah Ra'īs à Wargla, en 1552, la conquête du Fezzān en 1557 par Dja'far Paṣha et l'expédition de Ḥasān Veneziano au Touat (Tūwāt) vers 1579<sup>5</sup>.

Enfin, les espoirs fondés par les Saadiens sur Taghāza se dissipaient au fur et à mesure que s'intensifiait l'exploitation par les Songhay de la nouvelle saline de Taghāza al-Ghizlān (Taoudéni)<sup>6</sup>.

En 1582, al-Manṣūr passa à l'attaque en s'emparant des oasis de Touat et de Gourara; officiellement présentée comme une opération visant à rétablir l'ordre dans une contrée ayant « secoué le joug royal », le réel objectif de cette attaque était la conquête du Soudan et la constitution d'un vaste empire sur les flancs méridionaux des possessions ottomanes d'Afrique<sup>7</sup>.

En 1583, le roi du Borno, May Idrīs Alawoma, offrit à al-Manṣūr l'occasion inespérée de réaliser ses ambitions. Craignant vraisemblablement l'avance des Turcs à partir du Fezzān dans ses territoires, May Idrīs implora l'aide d'al-Manṣūr auquel il demanda des armes à feu pour combattre les communautés non musulmanes des « confins du Soudan ». Le souverain marocain y consentit après avoir obtenu du roi du Borno un *bay'a* (acte d'allégeance) dûment rédigé et signé<sup>8</sup>.

L'année suivante, un corps expéditionnaire marocain pénétra dans le Sahel atlantique, en direction du Sénégal, mais il dut rebrousser chemin dans des circonstances mal élucidées<sup>9</sup>.

L'assaut contre l'Empire songhay faillit être donné en 1586 mais, devant les difficultés de l'opération, al-Manṣūr recula l'échéance de cinq

2. P. Berthier, 1966.

3. al-Sa'dī, 1964, p. 163-164; al-Fiṣḥālī, 1964, p. 55.

4. A. Teixeira da Mota, 1969.

5. E. Rossi, 1936, p. 74-75; A. G. P. Martin, 1908, p. 119-123.

6. al-Fiṣḥālī, 1964, p. 55.

7. *Ibid.*, p. 36-40.

8. *Ibid.*, p. 61-63; A. al-Nāṣirī, 1954-1956.

9. al-Fiṣḥālī, 1964, p. 60-61; E. Fagnan, 1924, p. 415-416; al-Sa'dī, 1964, p. 194.

ans, laps de temps qu'il mit judicieusement à profit pour préparer et équiper son armée, réunir tous les renseignements disponibles sur l'état de l'empire des *askiya* et, enfin, pour convaincre les notables de son propre royaume — commerçants, *ʿulamāʿ* et officiers militaires — du bien-fondé et de la solidité de son plan.

### Tondibi et les causes de l'effondrement songhay

Le 30 octobre 1590, une colonne marocaine composée de 3 000 à 4 000 soldats accompagnés de plusieurs centaines d'auxiliaires quitta Marrakech sous le commandement du pacha *Djūdar*. Elle franchit le Haut-Atlas puis descendit la vallée du Darʿa jusqu'au pays Ktawa d'où elle pénétra dans le Sahara. Au terme d'une marche forcée de soixante jours, l'armée marocaine arriva sur les bords du Niger le 1<sup>er</sup> mars 1591 et, onze jours plus tard, elle atteignit Tondibi à une cinquantaine de kilomètres à peine de la capitale songhay, Gao.

L'*askiya* *Ishāḳ* II attendit jusqu'au dernier moment pour mobiliser ses troupes. Il put néanmoins aligner une force considérable contre l'envahisseur, mais face aux armes à feu des Marocains, les troupes songhay furent écrasées après une journée de résistance héroïque, le 12 mars 1591<sup>10</sup>. Ainsi s'effondrait le dernier grand empire sahélien dont les souverains, entièrement absorbés par leurs querelles intestines, n'avaient pas accordé toute l'attention voulue aux menaces marocaines.

Depuis la chute du grand *askiya* *Muḥammad al-Ḥādīdjī*, en 1529, la cour de Gao était en effet devenue le théâtre de luttes implacables entre les différents prétendants au trône, luttes qui se transformaient rapidement en séditions menaçant l'Empire d'éclatement. C'est ainsi que cinq ans à peine avant l'invasion marocaine, l'Empire songhay fut pratiquement divisé en deux à la suite de la révolte du *balama* *al-Ṣaḍḍuḳ* dont les quartiers généraux étaient à Tombouctou. La sédition fut certes étouffée par *Ishāḳ* II, mais, faute de temps, il n'eut guère la possibilité de refaire l'unité du pays<sup>11</sup>.

Sur le plan économique, le Songhay subissait depuis plusieurs décennies les effets d'une conjoncture marquée par les incidences négatives du commerce portugais sur le littoral. En outre, les revers militaires au Dendi, au Borgu et dans le pays Mossi — réservoirs traditionnels des esclaves de l'Empire — ainsi que la perte de *Taghāza* en 1585, rendaient plus aiguës les conséquences sociales de ces bouleversements conjoncturels qu'allaient aggraver des calamités naturelles de toutes sortes — épidémies, sécheresse, disettes<sup>12</sup>.

Enfin, vaste ensemble territorial, l'Empire bâti par *Sonni ʿAlī* et l'*askiya* *Muḥammad* ne disposait pas de l'ossature ethnique et socioculturelle qui

10. *al-Fishtālī*, 1964, p. 64-71; *al-Wafrani*, 1888-1889, p. 160-162; *M. Kaʿti*, 1913-1914, p. 263-275; *al-Saʿdī*, 1964, p. 194.

11. *M. Kaʿti*, 1913-1914, p. 230-239 et 246-254; *al-Saʿdī*, 1964, p. 197-206.

12. *M. Kaʿti*, 1913-1914, p. 164, 174 et 230; *al-Saʿdī*, 1964, p. 151-182 et 195.



avait conféré naguère une plus grande unité à ses deux grands devanciers dans la région, le Ghana et le Mali: les Songhay n'avaient pu constituer, en effet, un trait d'union entre les différents peuples formant l'Empire. Leur poids était particulièrement faible sous le grand *askiya* Muḥammad, plus proche des valeurs arabo-berbères de Tombouctou que de la tradition de Gao et de Kūkyā (Koukyā), à laquelle d'ailleurs il était étranger de par sa naissance. Capitale politique, certes, Gao pas plus que l'arrière-pays songhay proprement dit n'était le moteur de l'Empire, dont le centre de gravité se trouvait paradoxalement en territoire conquis, à Tombouctou et à Djenné.

### La mise en place du Paṣḥalik marocain

Poursuivant les restes de l'armée songhay, *Djūdar* pénétra à Gao, abandonnée par ses habitants. *Ishāḳ II*, qui disposait toujours de la maîtrise du fleuve, ne tenta aucune contre-offensive et préféra, au contraire, négocier avec *Djūdar* les conditions de son retour au Maroc. Déçu du pitoyable aspect de Gao et conscient du mauvais état physique de ses hommes, le Pacha marocain se montra disposé à accepter les offres de l'*askiya*. Mais al-Manṣūr ne l'entendit pas ainsi: il révoqua *Djūdar* sur-le-champ et le remplaça par le deuxième dignitaire de l'armée marocaine, Maḥmud b. Zarḳūn, auquel il assigna une seule tâche: la conquête totale du Soudan et la destruction des diverses forces soudanaises qui, dans un désordre général, avaient tenté de combler le vide laissé par la déroute des soldats songhay<sup>13</sup>.

Dès son arrivée, le pacha Maḥmud s'employa à détruire complètement le pouvoir politique songhay. Il s'empara ainsi de la capitale traditionnelle songhay, Kūkyā (Koukyā), força *Ishāḳ II* à quitter le pays pour aller chez les Gurmanche où il trouva la mort, tendit un guet-apens mortel à son successeur désigné, Muḥammad-Gao, puis tenta de décimer les dernières poches de résistance songhay dans le Dendi (1592-1594)<sup>14</sup>.

Ayant ainsi écarté définitivement la menace songhay, le Pacha revint à Tombouctou pour y démanteler la classe des lettrés en tant que force politique: des dizaines de *ʿulamāʾ* furent ainsi massacrés ou exilés au Maroc. Parmi ces derniers se trouvait le célèbre Aḥmad Baba dont la renommée allait s'étendre de « la région du Sūs (Sous) jusqu'aux villes de Bougie et d'Alger »<sup>15</sup>.

Maḥmud b. Zarḳūn trouva la mort dans une embuscade que lui tendit la résistance songhay au Bandiaa, en 1594<sup>16</sup>. Il n'eut guère le temps d'achever l'occupation effective de la région avoisinante de Djenné, objectif qui fut confié de nouveau à *Djūdar* mais qui, très tôt, allait s'avérer irréalisable. Les Marocains devaient faire face, en effet, à la farouche opposition des Fulbe,

13. al-Saʿdī, 1964, p. 220-221; al-Fiṣḥāli, 1964, p. 170-171; H. de Castries, 1923, p. 473.

14. al-Saʿdī, 1964, p. 230-234; M. Kaʿti, 1913-1914, p. 275-276 et 287-295; al-Fiṣḥāli, 1964, p. 83-87.

15. M. Kaʿti, 1913-1914, p. 300-308; al-Saʿdī, 1964, p. 258-266; al-Wafrani, 1888-1889, p. 170.

16. al-Saʿdī, 1964, p. 268.

des Bambara et des Mande (Malinke) groupés pour un temps autour de la personne du *mansa* Maḥmud. À l'issue d'une série d'escarmouches peu concluantes, un certain *modus vivendi* fut établi entre les Marocains installés à Djenné et les principaux peuples de la région qui acceptèrent « en paroles seulement » l'occupation marocaine<sup>17</sup>.

Les soldats d'al-Manṣūr furent contraints, dans ces conditions, de limiter leur ambition à l'occupation effective de quelques ports fluviaux et ils installèrent des *kaṣaba* (garnisons permanentes) à Djenné, Wandiakā, Kubi, Konna, Sébi, Tendirma, Issafay, Kabara, Tombouctou, Bamba, Bourem, Gao et Kūkyā (Koukyā)<sup>18</sup>. Pour des raisons économiques évidentes, la plupart des garnisons furent situées sur l'axe fluvial Djenné-Tombouctou tandis que de part et d'autre du Niger, qui constituait l'épine dorsale du Pashalik, s'étendaient de vastes zones dans lesquelles l'influence marocaine ne s'exerçait que par intermittence.

Par ailleurs, les pachas ne cherchèrent pas à bouleverser l'administration locale qu'ils maintinrent en l'état où l'avaient laissée les Songhay. Toute nomination de chef autochtone devait obtenir l'aval du pacha qui accordait l'investiture aussi bien aux *kaḍī* et aux *imām* des grandes villes qu'aux *ardo* fulbe et aux *amenokal* touareg, mais, ce faisant, les représentants marocains n'agirent pas différemment des *askiya* et, comme eux, ils n'intervinrent que très rarement dans le choix des candidats.

Les garnisons marocaines ne vivaient pas repliées sur elles-mêmes et n'étaient ni des enclaves ni des camps retranchés. D'après la conception d'al-Manṣūr, les fruits de la conquête auraient été éphémères si, à la phase de la pacification, ne succédait une action aux effets plus durables, à savoir la colonisation du pays et son peuplement par des Maghrébins susceptibles d'y faire souche.

C'est ainsi que l'on vit affluer au Soudan des populations *guish* du Sous et des Haha en même temps que des éléments *ma'kil* et *djuṣṣham* dont al-Manṣūr voulait se débarrasser en raison des troubles qu'ils suscitaient dans son royaume, tandis que, à partir de 1599, les légionnaires d'origine chrétienne venus avec *Djūdar* étaient rapatriés au Maroc<sup>19</sup>.

17. al-Fiṣḥtālī, 1964, p. 94; al-Sa'fī, 1964, p. 273-279.

18. Les Marocains érigèrent ultérieurement deux autres *kaṣaba*, l'une à Gundam et l'autre à Arawān.

19. al-Fiṣḥtālī, 1964, p. 93 et 113-115. Il va sans dire qu'à la suite de ces initiatives, les descendants des soldats marocains ne répondirent que très peu au cliché largement répandu de soldats vaguement islamisés (en raison de leur prétendue ascendance chrétienne ou « renégate »), plus hispanophones qu'arabophones.

## L'espace politique soudanais jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

### L'expérience post-impériale des peuples de la boucle du Niger : traits généraux

Dans le climat d'incertitude et d'insécurité qui résulta de la chute de l'Empire songhay et de l'irruption de forces ethno-sociales — Touareg, Fulbe, Maures, etc. — qui, jusqu'alors, avaient été tenues à l'écart des zones de culture et des centres urbains, le pouvoir politique allait être capté désormais par tous ceux qui disposaient des moyens d'assurer la défense et la protection effective de leur peuple.

D'un bout à l'autre du Sahel nigérien, le chef politique était avant tout un guerrier, sans autre légitimité que celle que lui conféraient ses armes et, presque toujours, sans grandes prétentions territoriales. Aux imposantes constructions étatiques du passé allait succéder une mosaïque de principautés et de royaumes dont les limites dépassèrent rarement les contours d'une ethnie, d'un clan, d'une ville ou même d'une série de bourgades<sup>20</sup>.

Plutôt porté vers la tradition du terroir que vers les valeurs universelles véhiculées par les lettrés musulmans, le chef politique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles — contrairement à ses prédécesseurs — était rarement au centre d'une configuration religieuse ou cosmique.

L'islam, qui naguère avait si brillamment contribué à la formation des empires soudanais, cessa ainsi pour un temps de jouer un rôle politique notoire. Mais il ne poursuivit pas moins sa longue marche, à travers les pistes de la savane, porté de plus en plus loin par les commerçants jula qui ne répugnèrent pas à servir les chefferies et les royaumes non musulmans jalonnant les routes commerciales, du Sahel à la forêt.

### Tombouctou, Djenné et les Arma

Laissés à leur sort et coupés d'une métropole qui cessa, à partir de 1618, de nommer les principaux dignitaires du *Pashalik* ou d'y envoyer des renforts, les derniers survivants de l'armée d'al-Manṣūr et leurs descendants, les Arma, allaient demeurer les maîtres légitimes de la région de Tombouctou jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Militairement amoindri, l'État des pachas devait faire preuve en effet d'une longévité remarquable et se perpétuer, avec des structures pratiquement intactes, jusqu'à l'avènement de *Shaykhū Aḥmadu*. Pourtant, avant la fondation de l'empire fulbe du Macina, la boucle du Niger ne manquait pas de forces en mesure d'annihiler les vestiges de l'ancienne colonie marocaine : il y avait, en premier lieu, les Bambara de Ségou qui non seulement n'étendirent jamais leur domination à Tombouctou mais évitèrent même de pénétrer à Djenné. Il y avait, ensuite, les puissantes confédérations touareg

20. M. Abitbol, 1979.



11.2. La région de Tombouctou (d'après M. Abitbol).

des Kel-Awllimiden et, surtout, des Kel-Tadmekket qui, malgré leur victoire écrasante de 1737 sur les Arma, ne songèrent jamais à s'emparer du pouvoir politique à Tombouctou. De même, le très influent groupe clérical des Kunta, par l'intermédiaire de ses *zāwīya* de l'Azawad, se borna à offrir sa médiation et ses bons offices aux Arma et à leurs adversaires nomades. Les Kunta n'entrèrent à Tombouctou qu'à la veille seulement de la conquête de la ville par les Fulbe, vers 1826.

À l'origine, aucune règle bien précise ne semblait régir la nomination aux différentes fonctions officielles du Pashalik et, en premier lieu, à celle de pacha. À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, avec l'arrivée au pouvoir de la première génération d'Arma nés sur place, on assista à l'ébauche de règles de transmission du pouvoir, fondées sur la rotation des principales fonctions entre les trois grandes divisions auxquelles appartenaient tous les Arma. La division à laquelle il échoyait d'occuper momentanément les fonctions de pacha désignait ainsi son candidat qui devait obtenir l'aval du reste des troupes. Dans le cas contraire, le tour passait à une autre, et ainsi de suite, jusqu'à l'élection d'un candidat accepté de tous<sup>21</sup>.

Les conséquences inéluctables d'un tel système furent de deux sortes : d'une part, la fréquence des interrègnes — il se passait souvent plusieurs mois avant que les divisions se mettent d'accord sur le choix d'un candidat —, d'autre part, la brièveté des « règnes », le pacha étant obligé de démissionner aussitôt qu'un seul des « grands de l'armée » le désavouait<sup>22</sup>. Dans ces conditions, il était inévitable que les mêmes personnes fussent rappelées plus d'une fois au pouvoir. Ceci devait entraîner la cristallisation d'un certain nombre de grandes familles ou de lignages se démarquant du reste de la société arma par la puissance politique et par l'emprise économique cumulées à la suite d'un accès répété au pouvoir. Il se créa ainsi une « classe dirigeante » arma ou, pour reprendre le langage des chroniques locales, une « classe de chefs »<sup>23</sup>.

De 1646 à 1825, cent quarante-cinq pachas furent nommés à Tombouctou, la plupart d'entre eux étaient issus des trois lignages des Tazar-kini, Mubarak al-Dar'i et al-Za'ri. À ce dernier lignage appartenait le pacha Maṣṣūr b. Maṣ'ūd al-Za'ri qui, en 1716, s'empara du pouvoir par la force, exila tous ses opposants et instaura à Tombouctou un régime de terreur sans pareil dans les annales de la ville. Excédée par ses abus, la population finit par se soulever en 1719 et, après avoir chassé de la ville le Pacha et ses *legħa* (hommes de main), elle restaura l'ancien système politique arma, avec son instabilité chronique, ses luttes intestines entre les divisions et ses longs interrègnes<sup>24</sup>.

21. O. Houdas, 1966, p. 21, 50-51 et 136-137.

22. Il n'était pas rare qu'un pacha soit contraint de démissionner le jour même de sa nomination.

23. O. Houdas, 1966.

24. *Ibid.*, p. 70-85.

En 1766, les Arma élirent un pacha, Bā-Haddū b. Abū-Bakr al-Dar'ī qui, fait exceptionnel, demeura à son poste pendant plus de huit ans. Mais à sa mort, en 1775, la ville resta sans pacha pendant dix-huit ans. Ce long interrègne n'amena pas pour autant la disparition définitive des institutions arma: lorsqu'en 1794, les grandes divisions qui, entre-temps, étaient devenues de véritables clans ethniques s'accordèrent sur le choix d'un pacha, celui-ci, al-Muṣṭafā al-Tazarkini, rétablit toutes les anciennes fonctions du pashalik<sup>25</sup>.

Sous le règne de son successeur, Abū-Bakr b. Aḥmad al-Dar'ī, la fonction de pacha devint héréditaire et à sa mort, en 1815, ses deux fils Muḥammad et 'Uṭhmān lui succédèrent. Le *kā'id* 'Uṭhmān fut le dernier pacha de Tombouctou<sup>26</sup>.

Faisant suite à son déclin militaire et à l'instabilité chronique du pouvoir central, le Pashalik allait se fragmenter, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en plusieurs unités quasiment autonomes, autour de chacune des grandes *kaṣaba* de Gao, Bamba, Tombouctou et Djenné. Tout en continuant à reconnaître l'autorité formelle mais lointaine de Tombouctou, chaque garnison élisait ses propres chefs dans une indépendance totale. Les pachas, quant à eux, intervenaient rarement dans les affaires de ces garnisons auxquelles ils ne faisaient appel qu'en cas de menace grave venant du dehors.

Aussi autonome que les autres *kaṣaba* arma, la garnison de Djenné ne fut pas inquiétée, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, par les Bambara de Ségou. En 1754, peu de temps avant la mort présumée du *biton* (commandant) Mamari Koulibali, une armée bambara parvint jusqu'à Gomitigo, à une dizaine de kilomètres de Djenné, mais Djenné elle-même fut épargnée par les assaillants<sup>27</sup>.

L'administration arma demeura intacte tout au long de la période examinée: le *kā'id* de Djenné continua à être nommé par ses pairs arma excepté lors de la montée au pouvoir, à Tombouctou, d'un pacha entreprenant: en mars 1767, le pacha Bā-Haddū procéda directement à la nomination du nouveau gouverneur de Djenné, le *kā'id* Alfa b. Masik, qui eut pour successeur le *kā'id* Aḥmad b. Shārīf. Celui-ci resta en fonction jusqu'à sa mort en 1772<sup>28</sup>.

Les liens commerciaux et les relations politiques entre Tombouctou et Djenné ne furent jamais interrompus: en 1773, deux messagers vinrent annoncer à Djenné la mort du pacha Bā-Haddū<sup>29</sup>. Vers 1786, deux *kā'id* de Tombouctou se rendirent avec leurs troupes à Djenné pour y soumettre une bande de pillards qui avait trouvé refuge dans la ville<sup>30</sup>. En 1794, on apprenait à Tombouctou la mort du gouverneur de Djenné, le *kā'id* Abū-Bakr b. Sa'īd,

25. Voir la *Chronique de Tombouctou*, Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5259, f. 25-26 et 32r.

26. *Ibid.*, f. 34; B. de Mézières, 1912, p. 36-37; R. Caillié, 1828, vol. II, p. 306-308.

27. Institut de France, Fonds Gironcourt, Ms 2405, pièce 5, f. 7 et 13.

28. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5259, f. 26v.

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*, f. 30r et v.

et, l'année suivante, le pacha de Tombouctou faisait appel à son successeur et aux commerçants de Djenné pour réapprovisionner la ville en cauris<sup>31</sup>.

En 1796 cependant, l'explorateur écossais Mungo Park apprenait à Ségou que Djenné appartenait formellement au Royaume bambara, bien qu'en fait, elle fût gouvernée par « les Maures »<sup>32</sup>.

Devrait-on interpréter cette information comme l'indication d'un « protectorat » bambara sur Djenné ? Les sources locales dont nous disposons ne permettent guère une telle hypothèse; leur lecture confirme plutôt l'affirmation de René Caillié, d'après lequel Djenné vivait « seule et indépendante » jusqu'à sa conquête par les Fulbe du Macina, vers 1819<sup>33</sup>.

## Les Songhay du Dendi

Chassés de Gao et ayant perdu en l'espace de quelques mois deux rois et des dizaines de membres de la famille impériale, les Songhay groupés autour de l'*askiya* Nuh réussirent à freiner l'avance des Marocains dans le Dendi. Tirant la leçon de leurs défaites successives en batailles rangées, ils passèrent à une guerre d'embuscades et, grâce à l'aide que leur fournit le Kebbi<sup>34</sup>, ils tinrent en échec les soldats du pacha Maḥmud b. Zarḳūn qui trouva la mort dans le Bandiagara. Mais son successeur, le pacha Maṣṣūr b. ʿAbd al-Raḥmān (1595-1596), leur fit payer cher leur victoire: battu et obligé de laisser une partie de son peuple entre les mains des Marocains, Nuh se retira au Dendi, où il fut destitué par ses frères en 1599, tandis que les Marocains nommaient un *askiya* aux Songhay restés sur place<sup>35</sup>.

Revenant progressivement à la religion traditionnelle africaine, les Songhay du Dendi se morcelèrent en plusieurs royaumes, bien que jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ils soient parvenus à préserver leur unité.

En 1630, ils signèrent un accord de paix avec les Marocains qui, par la suite, commencèrent à intervenir dans leurs affaires intérieures et à arbitrer leurs conflits de succession. En 1639, par exemple, le pacha Maṣʿūd al-Zaʿri pénétra avec ses troupes à Lulami, la capitale du Dendi, pour y installer un nouveau roi<sup>36</sup>.

Ce dernier fut déposé aussitôt après le départ des troupes marocaines. Mais cette manifestation de ressaisissement fut sans lendemain: déchirés et divisés en petites entités politiques insignifiantes, les Songhay du Dendi cessèrent d'être un facteur politique de taille dans la région. Ils réussirent toutefois à maintenir leur liberté jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle malgré la forte pression exercée sur eux par les nomades fulbe et touareg du Liptako et de l'Air.

31. *Ibid.*, f. 32r et v.

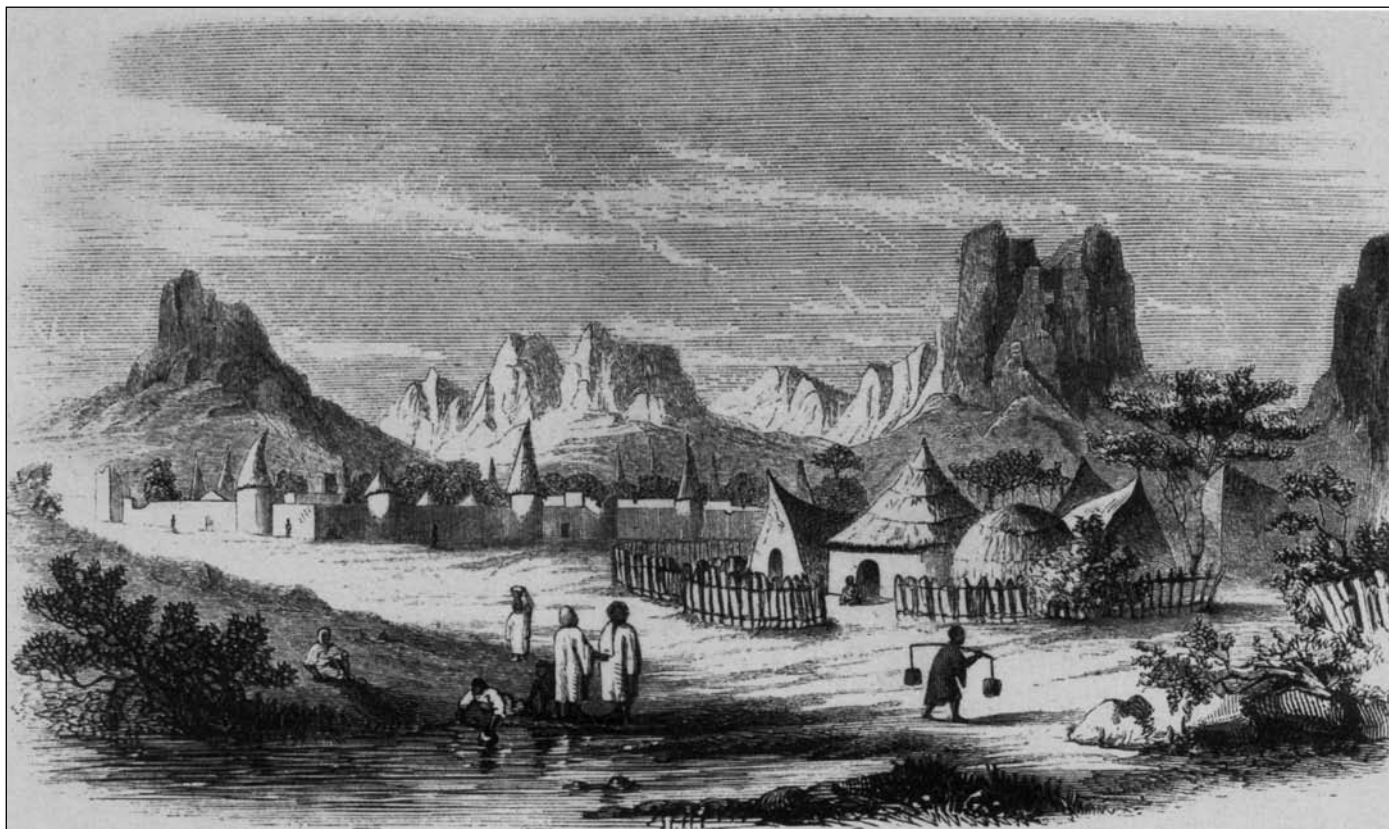
32. M. Park, 1980.

33. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 206.

34. Pour la lettre de menaces adressée par le Sultan du Maroc au *Kanta* du Kebbi, voir A. Ganun, 1964, p. 127-132.

35. al-Saʿdī, 1964, p. 270.

36. *Ibid.*, p. 394-395, 399-400 et 423.



11.3. Un village songhay.  
[H. Barths, 1857. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]



## Les royaumes bambara de Ségou et du Kaarta

Après la dislocation de la marche occidentale du Songhay et après l'échec du *Mansa* du Mali devant Djenné, en 1599, les paysans bambara du Niger se retrouvèrent dans une situation périlleuse face aux incursions fulbe et arma.

Divisés en plusieurs *kafu* (provinces), dont les chefs, marka et musulmans, entretenaient des relations assez correctes avec Djenné et Tombouctou, les Bambara, adeptes de la religion traditionnelle africaine, firent appel pour leur protection aux confréries traditionnelles des chasseurs ou à des clans spécialisés qui, tel celui des Samaké, assimilèrent très vite les méthodes de combat des Marocains<sup>37</sup>.

Dans un mouvement qui ressemble fort à une jacquerie, les Bambara se révoltèrent au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle contre leurs chefs marka et c'est probablement dans ces circonstances que se distingua le clan des Koulibali, appelé à fonder les royaumes de Ségou et du Kaarta<sup>38</sup>.

À Ségou, Biton Koulibali (1712-1755) imposa son autorité avec l'aide de ses *ton-dyon*, captifs ou anciens captifs pour la plupart. Mais à peine eut-il assuré sa position que, vers 1739, son royaume fut attaqué par les Jula de Kong, commandés par Famaghan Wattara. Ces derniers restèrent dans le pays jusqu'en 1745, lorsque leur parvint la nouvelle de la mort du *Faama* de Kong, Sékou Wattara<sup>39</sup>.

Affaibli, Biton Koulibali consacra le reste de sa vie à consolider son royaume en se débarrassant de la concurrence de ses cousins massassi, installés au nord-ouest de Ségou, dans la région de Murdia. Vers 1754, il entra en guerre avec eux, détruisit leur capitale, Sunsana, et captura leur chef, Foulakoro, qui fut mis à mort à Ségou. À la suite de cette défaite, les Massassi, conduits par Sébamana (1754-vers 1758), se dirigèrent vers le Kaarta où ils établirent leur hégémonie<sup>40</sup>.

À la mort de Biton Koulibali, le royaume de Ségou traversa une assez longue période d'anarchie qui ne prit fin que vers 1766, à la suite de la montée au pouvoir d'une nouvelle dynastie fondée par Ngolo Diarra. Après avoir restauré l'unité du royaume, celui-ci engagea des opérations militaires de grande envergure dans le Macina, le Fuladugu et même dans le pays Mossi et le Yatenga. Les excellentes relations qui le lièrent aux Kunta de l'Azawad et à leur chef, *Shaykh* al-Mukhtār (1729-1811), l'amènèrent, semble-t-il, à ménager Tombouctou.

Ngolo eut pour successeur son fils Monzon (vers 1789-1808) qui fut le véritable organisateur du royaume de Ségou. Tout comme Biton Koulibali avant lui, il eut à faire face à la rivalité des Massassi qui, depuis 1754, avaient étendu leur pouvoir à un large territoire compris entre le Kingui

37. al-Sa'dī, 1964, p. 276.

38. *Ibid.*, p. 406-420; voir également C. Monteil, 1924; L. Tauxier, 1942.

39. O. Houdas, 1966, p. 112-113.

40. P. Marty, 1927, p. 367-369.

et le Bélédougou. En 1792, ils s'emparèrent même de Nyamina, sur le Niger, coupant ainsi l'un des principaux axes de ravitaillement de Ségou. La riposte de Monzon fut terrible : après avoir délivré Nyamina, il se tourna vers le Kaarta, pilla la capitale Guémou et obligea le roi massassi, Désékoro, à prendre la fuite dans le Guidimak. Monzon s'attaqua ensuite aux Maures Awlād M'Bark dans la région de Nioro pour avoir refusé de lui apporter leur concours dans sa guerre contre le Kaarta. À son retour à Ségou et suivant ainsi l'exemple de son père, il plaça ses fils à la tête des chefferies dans les territoires conquis, mettant à leur disposition d'importants contingents de soldats<sup>41</sup>.

Monzon mourut en 1808, suivi, trois ans plus tard dans la région de Tombouctou, par Shaykh al-Mukhtār. La disparition presque simultanée de ces deux personnages ne fut pas étrangère à l'effervescence qui allait régner dans la boucle du Niger jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Shaykhū Aḥmadu, les forces fulbe et touareg que les deux chefs avaient réussi plus ou moins à tenir en bride y ayant une large part de responsabilité.

### Fulbe et Touareg

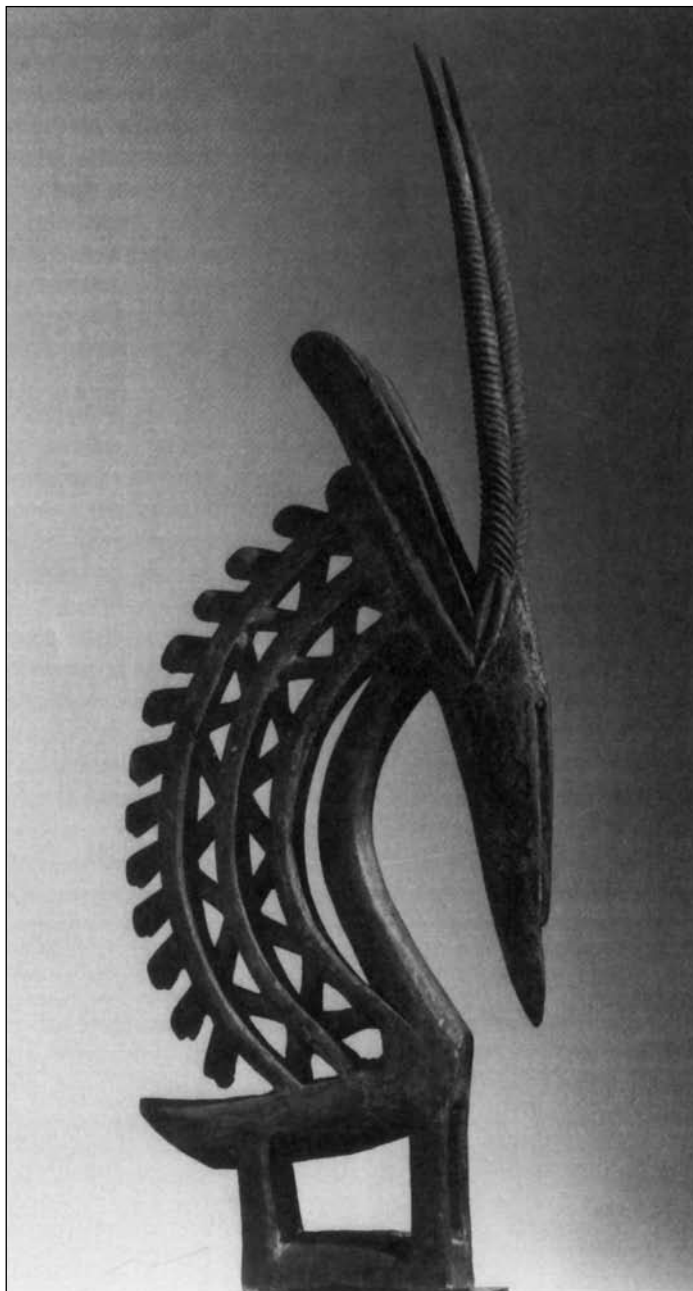
La désorganisation sociale est à compter parmi les principales conséquences de l'effondrement de l'Empire songhay. Une situation marquée, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, par l'avance irrésistible des nomades sahariens en direction du bassin du Niger et de la zone lacustre s'étendant au sud de Tombouctou.

Dans le Macina, la prépondérance fulbe était totale. Résistant farouchement aux assauts des Marocains de Tombouctou et de Djenné, les Fulbe préservèrent leur indépendance cependant que s'accélérait leur mouvement de migration vers le Fouta-Djalou, à l'ouest, et vers le Liptako et le pays Hawsa, à l'est. Soumis aux raids des armées bambara de Ngolo et de Monzon, ils durent cependant accepter, au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la suzeraineté de Ségou, tandis que commençait dans le Kounari un lent processus de sédentarisation et d'islamisation de ces pasteurs.

L'expansion des Touareg de l'Adrar — Kel-Tadmekket et Kel-Awllimiden — fut aussi contemporaine de l'occupation marocaine. Tandis que les premiers restèrent dans l'ombre jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les seconds pesèrent très tôt de tout leur poids sur le bassin oriental du Niger, notamment entre Gao et le Dendi.

Interceptant les communications entre Tombouctou et son avant-port, Kabara, intervenant dans les conflits entre chefs arma et pillant les villages agricoles du fleuve, ils allaient devenir un vrai fléau pour Tombouctou. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce ne furent qu'affrontements et échauffourées entre des Touareg, le plus souvent victorieux, et des Arma amoindris, allant de défaite en défaite.

41. C. Monteil, 1924, p. 66-90 et 110-116.



11.4. Coiffe à l'effigie d'une antilope, utilisée par les Bambara dans les rites mettant en scène la naissance mythique du fondateur de l'agriculture.  
[© Werner Forman Archive, Londres.]

En mai 1737, l'*amenokal* Oghmor ag Alad écrasa les forces arma à Toya, leur occasionnant des pertes considérables: de 300 à 350 morts, parmi lesquels le pacha en exercice<sup>42</sup>. Mais en dépit de cette défaite, les chefs d'autres factions touareg, dont celle des Kel-Awllimiden, devaient continuer à venir à Tombouctou pour y recevoir l'investiture des pachas<sup>43</sup>.

En 1770, les Tadmekket vinrent assiéger Tombouctou, réduisant sa population à la famine, après le meurtre par un groupe d'Arma de leur *amenokal* Habatīt<sup>44</sup>. La ville ne fut sauvée que grâce à l'intervention du *shaykh* des Kunta, al-Mukhtār al-Kabīr, qui parvint à réconcilier le pacha Bā-Haddū et le successeur de Habatīt, l'*amenokal* Hammiyuk. Aux termes de l'accord conclu entre les deux parties, en août 1771, les Arma s'engagèrent à verser une caution aux Touareg en chevaux et en poudre d'or<sup>45</sup>.

Mais à la suite de la violation par les Touareg de ce pacte, le *shaykh* ôta son soutien moral à Hammiyuk et lui opposa un rival, provoquant ainsi la dislocation des Tadmekket en deux branches rivales: les Tingirigif et les Irriganaten. Simultanément, il gagna la confiance des Awllimiden et de leur chef, Amma ag Ag *Shaykh*, qui, profitant de la désunion des Tadmekket, allait essayer d'étendre son hégémonie aux nomades sahariens de la région de Tombouctou. Les Awllimiden devinrent ainsi la principale force d'appui des Kunta qui, au fur et à mesure de l'affaiblissement des Arma, parvinrent, avec grand succès, à combler le vide politique qu'ils laissaient dans la région et à limiter les effets de l'anarchie qui en résultait. Mais jusqu'à la constitution de l'empire fulbe du Macina, ils se gardèrent de s'arroger des droits politiques à Tombouctou ou de faire disparaître les derniers vestiges du pouvoir arma. C'est ainsi que, obéissant à un vieil usage, le puissant *amenokal* des Kel-Awllimiden, Kawa ag Amma, allait se rendre encore, en juillet 1796, à Tombouctou, pour y recevoir l'investiture du pacha Abū-Bakr<sup>46</sup>.

## Le Soudan occidental et le monde extérieur

En dépit du détachement progressif du Maroc d'après al-Manṣūr, les pachas de Tombouctou firent montre d'une fidélité à toute épreuve à l'égard des derniers sultans de la dynastie saadienne. La *khuṭba* (sermon fait à la mosquée) du vendredi fut ainsi récitée chaque semaine au nom des souverains de Marrakech qui prenaient le soin d'annoncer officiellement aux pachas de Tombouctou et aux chefs des garnisons de Djenné et de Gao la nouvelle de leur accession au trône.

Lorsqu'en 1659 fut assassiné le dernier monarque saadien, le *bay'a* (serment d'allégeance) qui liait les pachas à la dynastie devint aussitôt caduc.

42. O. Houdas, 1966, p. 168-178.

43. *Ibid.*, p. 253.

44. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5259, f. 26v-27v.

45. *Ibid.*, f. 28v; voir aussi Bibliothèque nationale, Paris, Ms 5334, le *Kitab al-Tarā'if*, par le fils du *shaykh* al-Mukhtār.

46. Bibliothèque nationale, Fonds arabe, Ms 5259, f. 32r; Institut de France, Fonds Gironcourt, Ms 2406, pièce 75 (*Ta'rikh Fittuga*).

Tout naturellement, la *khutba* cessa, en 1660, d'être récitée au nom des descendants de Moulay Aḥmad al-Manṣūr « dans tout le Takrūr, de Koukya à Bina<sup>47</sup> ». Dix ans plus tard, après que la dynastie alawite se fut emparée du pouvoir au Maroc, les Arma renouvelèrent cependant leur allégeance au trône marocain, à Moulay al-Raṣhīd puis à Moulay Ismāʿīl<sup>48</sup>.

Mais contrairement aux Saadiens, les Alawites n'allaient accorder que peu d'attention au Sahel nigérien. L'orientation de leur politique fut plus mauritanienne que soudanaise. Tandis que les Européens se disputaient Arguin et le trafic de la gomme, Moulay Ismāʿīl allait implanter solidement son autorité en Mauritanie, en soutenant l'émir des Trarza et même en dépêchant, de temps à autre, en direction de la vallée du Sénégal, des troupes plus ou moins régulières, les Orman, qui, jusqu'en 1720, allaient terroriser toutes les régions riveraines du Sénégal<sup>49</sup>. Maîtres du Fouta Toro où ils faisaient et défaisaient à volonté les *satigi* (dirigeants), ils exercèrent une très vive pression sur la population du haut Sénégal dont les captifs allaient grossir les rangs de la fameuse armée noire des *'abid* formée par le Sultan marocain. Ses expéditions dévastatrices la conduisit jusqu'au Bondu et au Bambuk et, surtout, au Galam où elle mit en péril, à diverses reprises, le comptoir français de Saint-Joseph.

Les Arma continuèrent malgré tout à vouer un certain respect aux monarques alawites et, s'il faut en croire l'Anglais J. G. Jackson, le *Pashalik* de Tombouctou aurait continué à verser un tribut d'allégeance aux successeurs de Moulay Ismāʿīl<sup>50</sup>.

Avec l'arrivée au pouvoir du sultan Sīdī Muḥammad (1757-1790), la politique soudanaise du Maroc allait connaître un nouveau départ, grâce à la réactivation du commerce transsaharien. À la manière des derniers rois saadiens, le Sultan alawite se désignait dans sa correspondance avec les gouvernements européens comme le « souverain de Gao et de Guinée ». Ce qui ne serait que pure prétention s'il n'y avait pas le témoignage dans ce sens du très digne de foi consul anglais, J. Matra, qui servit au Maroc entre 1786 et 1806<sup>51</sup>.

Cela semble d'ailleurs correspondre à la manière dont au Soudan même on se représentait le statut de Tombouctou à la veille du *djihād* fulbe. C'est du moins ce que donnent à penser quelques textes émanant d'un lettré du Macina, Nuh b. al-Tahir, qui fut l'un des plus proches collaborateurs de *Shaykhū* Aḥmadu. L'un d'entre eux annonce l'avènement du dernier calife de l'islam, c'est-à-dire de *Shaykhū* Aḥmadu. Il fut adressé au « Sultan du Gharb et de Marrakech et de ses dépendances de Tombouctou, Arawān, Bū-Jbeiha, Taoudéni, du Sous Proche et du Sous Extrême ainsi que du Touat<sup>52</sup> ».

47. O. Houdas, 1966, p. 145.

48. *Ibid.*, p. 185; Bibliothèque nationale, Fonds arabe, Ms 6399, f. 214-2188.

49. A. Delcourt, 1952; B. Barry, 1972.

50. J. G. Jackson, 1811, p. 296.

51. Archives nationales, Paris, Fonds des affaires étrangères, B1, 831; R. Hallet, 1964, p. 81.

52. Bibliothèque nationale, Fonds arabe, Ms 5259, f. 74-78.

Cette classification est peut-être dénuée de tout fondement. Mais, replacée dans son contexte historique et socioculturel, l'évolution politique de Tombouctou, si elle traduit bien l'autonomie interne de l'ancien territoire marocain des bords du Niger, est comparable à maints égards à l'évolution des Régences barbaresques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans lesquelles la souveraineté de Constantinople n'était plus qu'une fiction, mais une fiction pas totalement vide de sens.

## L'évolution économique et sociale

### Calamités naturelles et environnement humain

Assurément, le Soudan occidental n'était plus, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce pays éblouissant et prospère dont parlait al-Manşūr en 1591.

Au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle, une série de calamités s'abattit sur la région : sécheresses, disettes, épidémies, famines décimèrent la population et détruisirent les récoltes, rendant plus aiguës les tensions entre nomades et sédentaires. À partir de 1639, les périodes de répit se firent plus brèves et les crises plus longues et plus incisives. Cette année-là, la famine éclata d'abord dans la région de Djenné qui, de tout temps, avait été le grenier de la boucle du Niger. Du delta central, elle se répandit ensuite, durant quatre années consécutives, dans toute la boucle. La détresse qui s'ensuivit fut probablement à l'origine du mouvement social qui précéda la montée du royaume bambara de Ségou<sup>53</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les années « normales » furent exceptionnelles. Après une première disette de sept ans, entre 1711 et 1718, le Soudan occidental allait connaître, à partir de 1738, l'une de ses plus graves famines qui toucha toute la zone sahélienne ainsi qu'une bonne partie du Maghreb<sup>54</sup>.

En 1741, le fléau se combina avec une épidémie de peste et prit une ampleur catastrophique, à tel point que « des gens mangèrent des cadavres d'animaux et d'êtres humains ». Les guerres et les luttes dont cette période fut particulièrement chargée, mettant aux prises toutes les communautés soudanaises, donnaient une touche apocalyptique à ce sombre paysage<sup>55</sup>. Les effets de la disette commencèrent à s'estomper à partir de 1744 mais la peste demeura à l'état endémique, faisant irruption de temps à autre, comme en 1748-1749, entre 1762 et 1766 et, surtout, entre 1786 et 1796<sup>56</sup>.

Ainsi, autant sinon plus que des méfaits des hommes, la boucle du Niger eut à souffrir de violents déséquilibres de la nature qui marquèrent profondément sa démographie et son paysage.

53. al-Sa'dī, 1964, p. 339.

54. O. Houdas, 1966, p. 14, 63, 102, 105 et 191-192; P. Marty, 1927, p. 562 et 565.

55. O. Houdas, 1966, p. 116-119.

56. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5259, f. 24r-v, 26r-v et 31v-32v.

Véritable confluent ethnique, le territoire compris entre Tombouctou, les Grands Lacs et le Niger devenait, pendant une bonne partie de l'année, une mosaïque de peuples et une zone de contact entre deux civilisations : le monde pastoral et le monde rural sédentaire. Or, comme les bons pâturages sont aussi les meilleures terres agricoles, ce contact fut le plus souvent générateur de conflits d'autant plus graves qu'il n'existait dans la région aucune force politique en mesure de limiter l'extension des terrains de parcours au détriment des champs de culture, et vice versa.

La saison chaude devenait ainsi une période d'insécurité et de troubles dans toute la région. À cette époque de l'année, les Kel-Tadmekket côtoyaient, à l'est et au sud de Tombouctou, les Bérabich, les Kel-Maghsharen, les Kel-Katwan, les Ghālī-Mūsā et autres *baydan* (nomades) qui, de l'Aklé mauritanien, descendaient vers Rās al-Mā' et jusqu'à la bordure septentrionale du Macina où ils disputaient aux Fulbe leurs maigres pâturages saisonniers.

La tension était à son comble à la fin de la saison chaude, lorsque avec l'arrivée des pluies les paysans commençaient les premiers travaux agricoles : un reflux désordonné ou trop lent des nomades suffisait à compromettre sérieusement les récoltes.

### Production locale et échanges régionaux

Dans l'ensemble, l'agriculture recula dans les zones limitrophes du désert. Mais, parallèlement à ce processus, il y eut par endroits une réelle intensification de la colonisation agricole, comme le montrent les migrations bambara, dans le Bara, et les débuts de la sédentarisation des Fulbe du Macina ainsi que l'installation définitive de certains groupements touareg ou sous l'influence des Touareg (Kel-Antasar) aux alentours de Tombouctou.

En outre, grâce à l'incomparable voie de communication qu'est le Niger et grâce au maintien, voire à l'extension des réseaux d'échanges traditionnels, le commerce interrégional devait aider à pallier les conséquences désastreuses des déséquilibres de la nature.

À Djenné, la production vivrière locale était enrichie par les apports de l'arrière-pays de San, consistant en une gamme diversifiée de produits : arachides, farine de baobab, karité, miel, oignons secs, piments, haricots, fonio. À ces produits il faudrait ajouter le coton, l'indigo, le séné servant à la fabrication du savon, la laine, la cire, le fer du Bendougou et, bien entendu, les deux principaux articles importés de la zone forestière, les noix de kola et l'or<sup>57</sup>.

En quittant Djenné en direction de Tombouctou, les embarcations accostaient à Koubaka à côté de laquelle allait se développer, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la localité de Sofara où les Jula de Kong installèrent une station d'engraissement de chevaux<sup>58</sup>. Au confluent du Niger et du Bani se trouvait Isaqa, la future Mopti, où se tenait un important marché de comestibles et d'artisanat<sup>59</sup>.

57. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 210-217; C. Monteil, éd. de 1971, p. 11-14.

58. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 236; al-Sa'dī, 1964, p. 303 et 488-489.

59. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 239-240; al-Sa'dī, 1964, p. 303.

À la sortie du lac Debo, la navigation s'effectuait sur les deux bras principaux du fleuve, l'Issa-Bar à l'ouest et le Bara-Issa à l'est. Jusqu'à la création de Saraféré, Sâ était la principale enclave du Bara-Issa. Dans la région de Tombouctou, les plus grands terrains de culture se trouvaient près des lacs Télé, Oro et Fati ainsi que dans les lits des marigots. Avec la venue des Marocains au Soudan, la culture du blé se propagea dans cette zone. Mais cette céréale n'avait pas conquis les paysans de la région. Les Arma et les commerçants maghrébins des grandes villes étaient les seuls à consommer du pain<sup>60</sup>. Au nombre des plantes industrielles, citons le tabac et la gomme arabique dont on récoltait de grandes quantités dans les environs de Goundam et du lac Faguibine<sup>61</sup>.

En outre, la vie commerciale de Tombouctou était sous-tendue par une importante activité artisanale : conditionnement des barres de sel, tissage et confection de vêtements, tannerie, cordonnerie, orfèvrerie, poterie, fabrication d'outils agricoles et d'armes blanches. Chaque secteur de l'artisanat était le monopole d'une corporation ethno-professionnelle. C'est ainsi que tous les teinturiers étaient originaires de Sansanding tandis que les Arma avaient l'exclusivité de la fabrication des chaussures<sup>62</sup>.

Le bassin oriental du Niger fut certainement le plus touché par les calamités naturelles, et ce dès l'époque songhay. La détérioration graduelle des conditions écologiques et climatiques ainsi que son isolement des circuits d'échanges, à la suite de la déchéance de Gao, forcèrent ses habitants à devenir nomades.

## Le commerce transsaharien à l'heure de la traite atlantique

En dépit des changements politiques qui affectèrent la région dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'organisation commerciale de la boucle du Niger resta établie sur des bases géographiques, économiques et sociales qui survécurent aussi bien à la conquête marocaine qu'à l'intensification du trafic européen sur le littoral africain. Contournant les difficultés d'ordre politique et militaire consécutives à l'affaiblissement des pouvoirs centraux bordant le désert du Sahara, le commerce transsaharien demeura la principale activité économique de vastes zones du Maghreb et du Sahel. Ce qui changea inexorablement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle fut non pas le volume des échanges mais la signification économique de ce commerce quant aux perspectives de développement des pays et des régions qui y étaient impliqués.

## Les routes

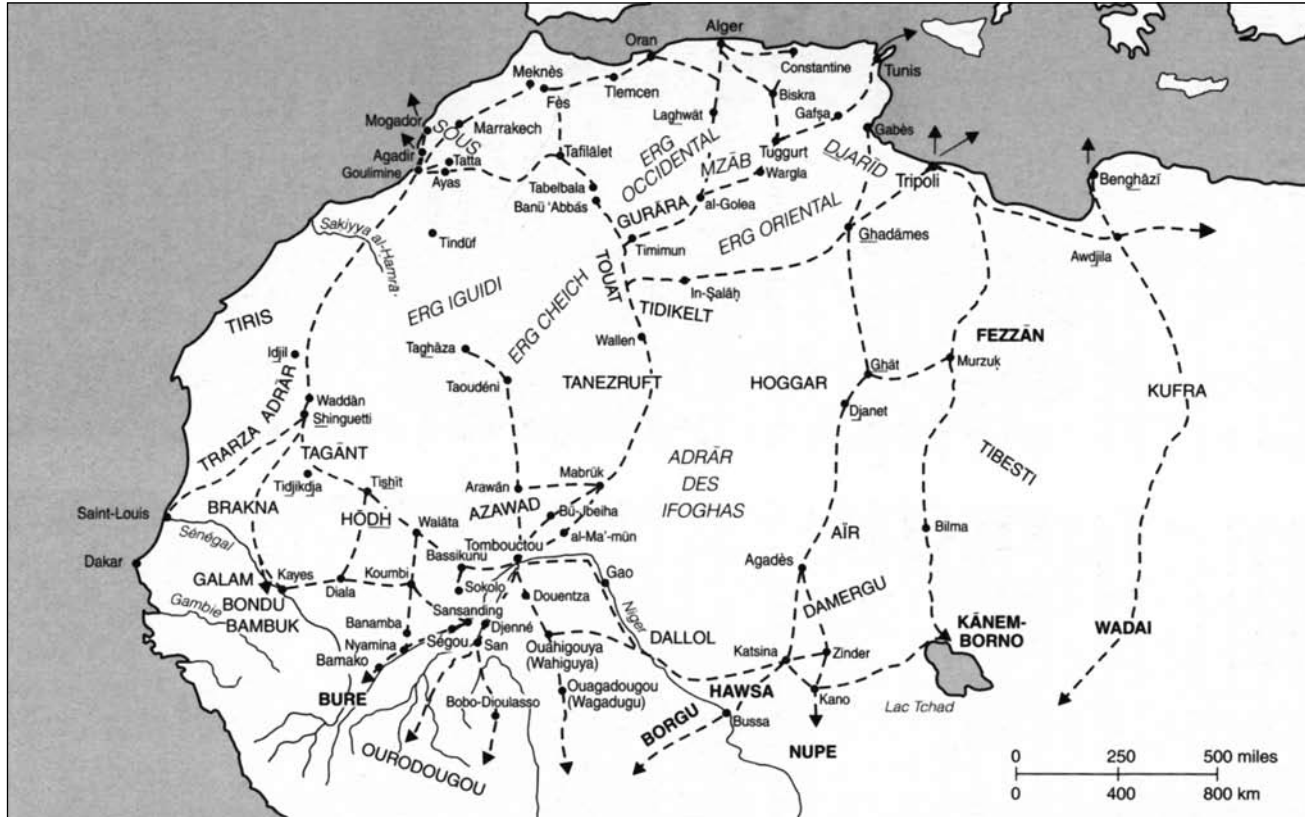
Après 1591, l'axe Dar'fa — Taghāza — Tombouctou devint la voie royale des échanges entre le Maroc saadien et le Soudan occidental : il était fréquenté aussi bien par les convois militaires que par les caravanes de marchands, organisées et surveillées par les hommes du Sultan. Cet itinéraire allait être

60. O. Houdas, 1966, p. 117.

61. R. Caillié, 1828, p. 314-321.

62. A. Dupuis-Yacouba, 1921, p. 25-28, 38-39, 61-63 et 79-80.





11.5. Les routes du commerce transsaharien du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après M. Abitbol).

le premier touché par les troubles qui suivirent la mort d'al-Manṣūr. Les commerçants délaissèrent peu à peu le Dar'ā et Taghāza au profit du Sous et du Tafilālet où les chefs religieux locaux exerçaient une influence favorable. Et c'est ainsi que moins d'un demi-siècle après la conquête marocaine, la configuration du réseau routier retrouvait pratiquement sa physionomie de l'époque médiévale. Les changements les plus durables furent ceux qui affectèrent sa partie sahélo-soudanaise.

### *L'axe atlantique*

La relance de cet axe, qui correspondait dans sa partie saharienne à l'ancienne Trīk Lamtūnī, fut poursuivie avec plus d'ampleur par les Alawites dans les années 20 du XVII<sup>e</sup> siècle.

Sous Moulay Ismā'īl, les caravanes descendant de Taghawust et de Goulimine traversaient les territoires des Ma'qīl qui, à des titres divers, avaient lié leur sort à la dynastie chérifienne. Il convient également d'insister sur le rôle des Tadjukant, maîtres de tout le trafic caravanier entre le Sud marocain et l'Adrar mauritanien<sup>63</sup>.

En outre, la diffusion au Sahara occidental de doctrines religieuses telles que la Kādirīyya et la Tidjānīyya fit naître un puissant mouvement de circulation des hommes et des idées entre les centres religieux du Sud marocain et du Sahara méridional : Akka, Tindūf, Smāra, Shinguetti et Boutlimit furent des centres notoires de la Kādirīyya autant que d'importants relais commerciaux. De Shinguetti ou de Wadān, les caravanes gagnaient Saint-Louis du Sénégal par le pays Trarza, le Galam par le pays Brakna et le Hōdh en suivant la piste du Dhār conduisant à Tishīt et à Walāta. Au Galam, la prépondérance du commerce maure était totale malgré la présence du fort français de Saint-Joseph<sup>64</sup>. Plusieurs pistes descendaient du Hōdh en direction des royaumes bambara du Kaarta et de Ségou par les relais de Diara du Kingui, Goumbou, Bassikounou et Sokolo<sup>65</sup>.

Les caravanes maures parvenaient jusqu'à Ségou, Banamba et même Nyamina, mais c'était à Sansanding que s'effectuait la majeure partie du trafic avec le pays Bambara. Point de rupture de charge pour les pirogues remontant le Niger depuis les rapides de Sotouba et port de commerce du royaume de Ségou, Sansanding cessa progressivement d'être tributaire de Djenné pour son approvisionnement en produits sahariens. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses circuits commerciaux étaient aussi denses que ceux de la métropole du Bani<sup>66</sup>.

Les caravanes de Walāta entretenaient également des liaisons directes avec Djenné via Rās al-Mā' et Tombouctou<sup>67</sup>.

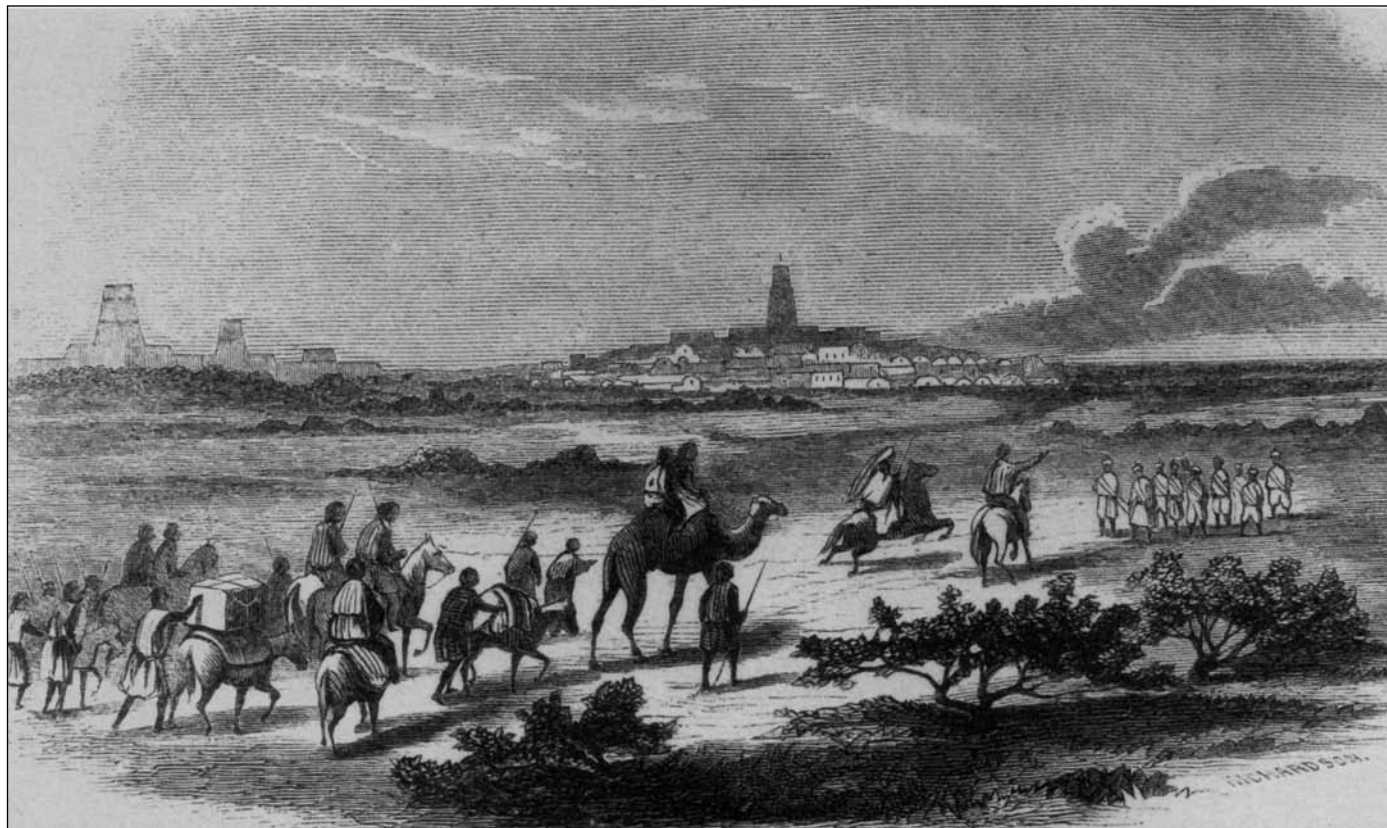
63. P. Marty, 1920-1921, vol. III, p. 97-98 et 132-134.

64. Cela ressort clairement de la correspondance des commandants du fort conservée aux Archives nationales, Paris, sous-collection Colonies, C6.

65. M. Park, 1980; A. Golberry, 1802, p. 287-288.

66. M. Park, 1980; R. Caillié, 1828, vol. II, p. 380.

67. O. Houdas, 1966, p. 21-25, 102-104; H. Barth, 1857-1858, vol. V, p. 481-482.



11.6. Voyageurs approchant de Tombouctou.  
[H. Barths, 1857, © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]

*L'axe oriental*

Partant du Tafilālet marocain, ce faisceau routier traversait le Touat qui était aussi le lieu de transit des grandes caravanes de pèlerins marocains. À Timimoun, la route du Touat au Soudan s'embranchait sur les pistes du Maghreb central: al-Golea - Mzāb - Laghouat (Laghwāt) et al-Golea - War-gla - Touggourt - Tozeur - Gafsa, toutes deux contrôlées par les nomades *shaamba* et *ughramma* dont l'unique profession était de guider et de protéger les caravanes<sup>68</sup>.

Plus au sud, à In-Ṣalāḥ, s'effectuait la jonction avec la piste de Ghadāmes qui, disputée tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle par Tripoli et Tunis, écoulait les produits soudanais dans les deux capitales. Ses marchands, qui comptaient parmi les plus riches négociants de Tombouctou, entretenaient des relations permanentes avec le pays Hawsa par Ghāt et Agadès ainsi qu'avec le Borno par Murzuk et Bilma<sup>69</sup>.

En quittant le Tidikelt, les caravanes longeaient la bordure occidentale de l'Ahnet puis, après la très difficile traversée du Tanezrouft, arrivaient dans l'Azawad où se trouvaient les campements kunta. Dispensateurs de services, de savoir et de *baraka* (bénédictions), arbitres de la plupart des conflits entre nomades et entre nomades et sédentaires, les Kunta jouèrent un rôle précieux dans la région. Leur seule présence en faisait les meilleurs garants et les protecteurs les plus efficaces des routes conduisant à Tombouctou<sup>70</sup>.

D'Arawān et de Bū-Jbeiha, quelques caravanes se rendaient directement à Bamba ou à Gao mais, évidemment, c'est Tombouctou qui attirait la majeure partie du trafic sur cette voie<sup>71</sup>.

Après s'être acquittés de quelques présents aux chefs arma de la ville, les commerçants maghrébins étaient pris en charge par des *diatigui* qui leur offraient hospitalité, moyens de déplacement et, éventuellement, une garde armée<sup>72</sup>. Pour un grand nombre de voyageurs, le périple ne se terminait pas à Tombouctou. Les produits maghrébins étaient acheminés à Djenné par les mêmes hommes. Ce n'est qu'en amont de Djenné que se dessinait une nouvelle infrastructure des échanges dont les réseaux jula formaient la trame essentielle.

*Les réseaux jula*

Djenné était reliée par deux artères principales à la zone forestière et aux pays producteurs d'or et de kola. La première, vers le sud-ouest, se dirigeait vers le Bure ou aux confins du pays du kola, le Wurodougou; la seconde, vers le sud-est, se dirigeait vers Kong et l'Ashanti<sup>73</sup>.

68. E. Carrette, 1844, p. 91; A. Daumas-Chancel, 1848, p. 111-116; H. Duveyrier, 1859, p. 6-7, 16-17 et 19-24.

69. L. de Tassy, 1757, vol. II, p. 180-182; R. Hallet, 1964, p. 82-84; E. Carrette, 1844, p. 143.

70. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5334, f. 79r; P. Marty, 1920-1921, vol. I, p. 27 et 49-51.

71. H. Barth, 1857-1858, p. 457-458.

72. O. Houdas, 1966, p. 138 et 203.

73. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 99-103; L. G. Binger, 1892, vol. II, p. 141-142.

De Kong, Djenné recevait noix de kola et or du Lobi et de la Côte-de-l'Or. Les deux produits remontaient avec les mêmes marchands jula qui écoulait les barres de sel de Taoudéni jusqu'à Buna. Ils complétaient leurs charges avec des cotonnades ainsi que des articles européens, commercialisés autour de Kumasi<sup>74</sup>.

Parallèlement à cette voie, les Yarse du groupe mossi avaient établi des liaisons directes entre Tombouctou et le pays Ashanti, contournant Djenné et le delta intérieur, par Douentza, Korientze, Aouaki et Diré ou par Ouahigouya, Bandiagara, Konna et Korientze.

En dehors de ces routes secondaires mossi, il semble qu'un très faible trafic se soit effectué entre Tombouctou et le pays Hawsa, par la voie fluviale jusqu'à Ansongo, Dallol et Mauri. Cette route était celle prise par les pèlerins qui, une fois parvenus à Kano, remontaient vers le Fezzān puis, via Awdjila et Sīwa, atteignaient l'Égypte<sup>75</sup>.

Les exportations marocaines en direction du Soudan occidental étaient des plus variées : elles comportaient des produits locaux, depuis des céréales jusqu'aux ouvrages religieux en passant par des vêtements de soie et du tabac de Mekkès, ainsi que des produits du Levant (épices, soie) ou européens (textiles, sucre, café, thé, verroterie et armes à feu).

Dans le Maghreb central, le commerce soudanais constituait la principale source d'activité des provinces du Touat, du Mzāb, du Souf et du Djérid (Djārid). Il incluait une gamme très diversifiée de produits, allant du tissu indigo et des *turkedi* de Kano aux noix de kola de l'Ashanti, consommées dans tout le Sud maghrébin où vivaient d'importantes communautés noires<sup>76</sup>.

Très varié et ininterrompu, ce commerce procurait, semble-t-il, d'énormes bénéfices<sup>77</sup>. Certes la portée économique de ces échanges peut sembler discutable ou même insignifiante dans la conjoncture de l'époque. Mais un fait demeure toutefois : le commerce transsaharien ne drainait pas que des marchandises. Il véhiculait aussi des idées et des valeurs, une civilisation en somme.

## Les produits d'échange

Le sel n'entraît que très peu dans les échanges entre Maghrébins et Sahélo-Soudaniens. Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle et en dépit de la présence de *ḵā'id* marocains tant à Taghāza qu'à Taoudéni<sup>78</sup> les villes du Niger avaient accès aux salines sahariennes par des réseaux distincts et autonomes : les

74. L. G. Binger, 1892, vol. I, p. 316-317 et 373-374. On trouvait des étoffes rouges, dites de Kumasi, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à Tombouctou ; O. Houdas, 1966, p. 96.

75. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds arabe, Ms 5713, f. 30-1.

76. R. Leselle, 1957 ; L. Valensi, 1967.

77. Voir, entre autres, les estimations de G. Lemprière, 1891, p. 290 ; J. Graberg, 1834, p. 146 ; L. Godard, 1859, p. 117-120 ; Prax, 1845.

78. La présence de *ḵā'id* marocains à Taoudéni est signalée jusqu'à la veille de la conquête française. Voir le rapport Pichon sur la région d'Arāwān, Archives nationales du Sénégal, IG 254.

*azalai* maures et touareg. Dans ces conditions, la diversification des produits exportés au Soudan se présentait comme une nécessité impérieuse pour les caravanes venant du nord. En outre, à côté des articles d'exportation traditionnels qu'étaient l'or, les esclaves et l'ivoire, le Soudan devait écouler quelques produits manufacturés (tissus et bijoux) dont la part s'accrut au fur et à mesure que les envois en or et en esclaves baissaient ou stagnaient<sup>79</sup>.

Tout en n'atteignant jamais les immenses quantités transportées immédiatement après la conquête marocaine, l'or soudanais figurait dans le chargement de toutes les caravanes revenant du Soudan. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on assista à un net accroissement des exportations d'esclaves, à la suite de la constitution par Moulay Ismā'il de l'armée des *'abīd* et, durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fut au tour de la gomme arabique d'occuper un rôle important dans les exportations soudanaises en direction du Maroc. L'ouverture du port de Mogador allait offrir aux caravanes soudanaises un nouveau débouché maritime où elles écoulaient, outre les articles déjà cités, de grandes quantités de plumes d'autruche et d'ivoire.

## Évolution culturelle et religieuse

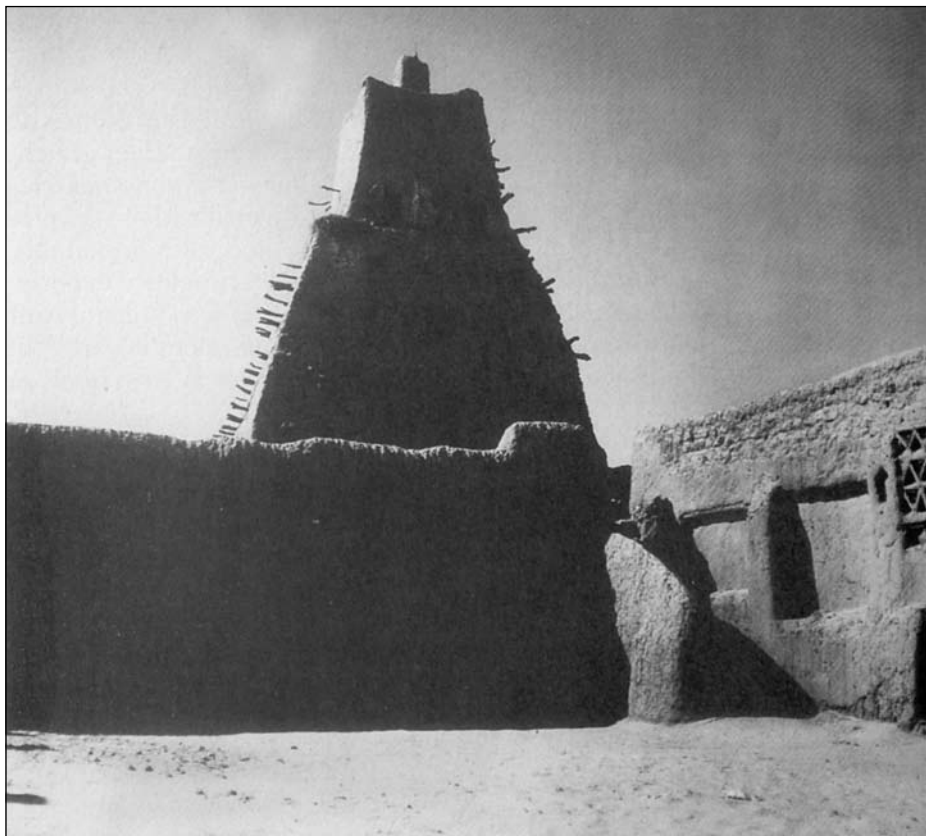
### L'islam soudanais à la veille des *djihad* du XIX<sup>e</sup> siècle

La période examinée est souvent décrite comme ayant été une ère de décadence et de stagnation culturelle. Cette idée a besoin d'être révisée si l'on entend par là un recul ou une régression de la culture islamique. Par le biais des échanges ininterrompus de part et d'autre du Sahara, par celui des *zāwiya*, des confréries et des groupes maraboutiques et par les réseaux très structurés des commerçants jula, l'influence de l'islam a continué de toucher à des degrés divers toutes les communautés de la vallée du Niger.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, René Caillié devait constater qu'à Tombouctou et à Djenné, tous les habitants étaient en mesure de lire et d'écrire l'arabe. La meilleure preuve de la grande diffusion de ce puissant moyen de communication est fournie par l'abondance des sources écrites dont l'historien dispose pour cette région : les fameuses chroniques de Tombouctou, les *ta'rikh*, ont toutes été rédigées entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Contrairement à la période médiévale, l'islam n'était plus seulement un phénomène urbain. Il n'était plus véhiculé exclusivement par les *'ulamā'* citadins ni organiquement lié à un groupe social exclusif, celui des commerçants, ou attaché à une activité économique spécifique. Gagnant la campagne, l'islam touchait désormais aussi bien les paysans bambara que les pasteurs fulbe. Ses nouveaux agents de diffusion étaient les tribus maraboutiques berbères ou soudanaises qui avaient fait de l'étude et de la diffusion de la parole du Prophète leur principale occupation.

79. R. Caillié, 1828, vol. II, p. 383-384; Prax, 1845, p. 344.



11.7. Une mosquée à Tombouctou.  
[© Werner Forman Archive, Londres.]

L'apparition des groupes maraboutiques (*zuwaya* ou *insilimen*) est l'un des aspects les plus spectaculaires de la stratification ethno-sociale qui prit corps à la lisière méridionale du Sahara au cours de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À la suite de bouleversements démographiques ou de conflits armés, encore mal élucidés, la société nomade se scinda, du Sénégal à l'Air, en deux strates bien distinctes : d'un côté, les populations « guerrières », de l'autre, des tribus cléricales jouissant d'un grand prestige religieux et adonnées entièrement à l'étude et à la pratique du droit et de la mystique islamiques. Leurs *zāwiya* attiraient des étudiants aussi bien que des marchands des caravanes en quête de protection. Judicieusement installés le long des routes commerciales, nombre de ces sanctuaires devinrent par la suite d'importants relais caravaniers. Tel fut, par exemple, le cas des localités d'Arawān et de Bū-Jbeiha (au nord de Tombouctou), fondées par la tribu maraboutique des Kel al-Sūḳ qui allait être, par la suite, supplantée sur son propre terrain par les Kunta. Ou celui de Mabrūk et d'al-Ma'mūn,

également d'anciens campements des Kel al-Sūḵ qui allaient devenir, au XVIII<sup>e</sup> siècle, deux des centres les plus importants du rayonnement kunta sous le *shaykh* al-Mukhtār.

Éclipsant les *‘ulamā’* urbains, les *shaykh* du désert allaient être les maîtres à penser de la plupart des promoteurs des *djihād* du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle : ce fut auprès des Aït Dayman de Shinguetti que l’émir ‘Abd al-Ḳādir du Fouta Toro commença ses études, avant le *djihād* de 1775 ; ce fut également au sein de la fraction insilimen des Aït Awari de l’Air que ‘Uthmān dan Fodio rencontra son maître, Djibrīl ibn ‘Umar. L’influence des Kunta sur Shaykhū Aḥmadu est chose connue autant que l’influence des Ida-u-‘Alī de Shinguetti sur al-Hādīdj ‘Umar Tall.

Renouant d’une certaine façon avec la tradition almoravide, l’islam maraboutique se distinguait par son militantisme qui tranchait nettement sur le syncrétisme tolérant caractérisant « l’islam noir » des villes soudanaises et des centres jula. Par ailleurs, en s’apparentant assez tôt à des confréries ou à des ordres religieux aussi universels que la Ḳādirīyya (dont les principaux représentants au Soudan étaient les Kunta), l’islam maraboutique offrait à ses adeptes plus qu’une voie religieuse : une structure d’encadrement dépassant les entités d’identification traditionnelles — ethnies, tribus, clans, etc.

Tandis que l’islam soudanais traditionnel était étroitement lié au pouvoir et aux chefs, l’islam maraboutique d’avant le *djihād* pénétrait, lui, par la base de la pyramide sociale, sous l’action conjuguée des confréries et des pasteurs qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, allaient partir à la conquête religieuse de tout le Sahel. Force de ralliement et d’émancipation politique et sociale, il s’attira ainsi la masse des Tukuloor du Fouta Toro luttant contre le pouvoir établi de la dynastie des Denyanke ; il s’attira également les Fulbe du Macina, secouant le joug des Bambara et des *ardo*, ou encore les Fulbe et les cultivateurs du pays Hawsa contre l’hégémonie des pouvoirs royaux établis à Gobir, Kano, Katsina et en d’autres lieux.

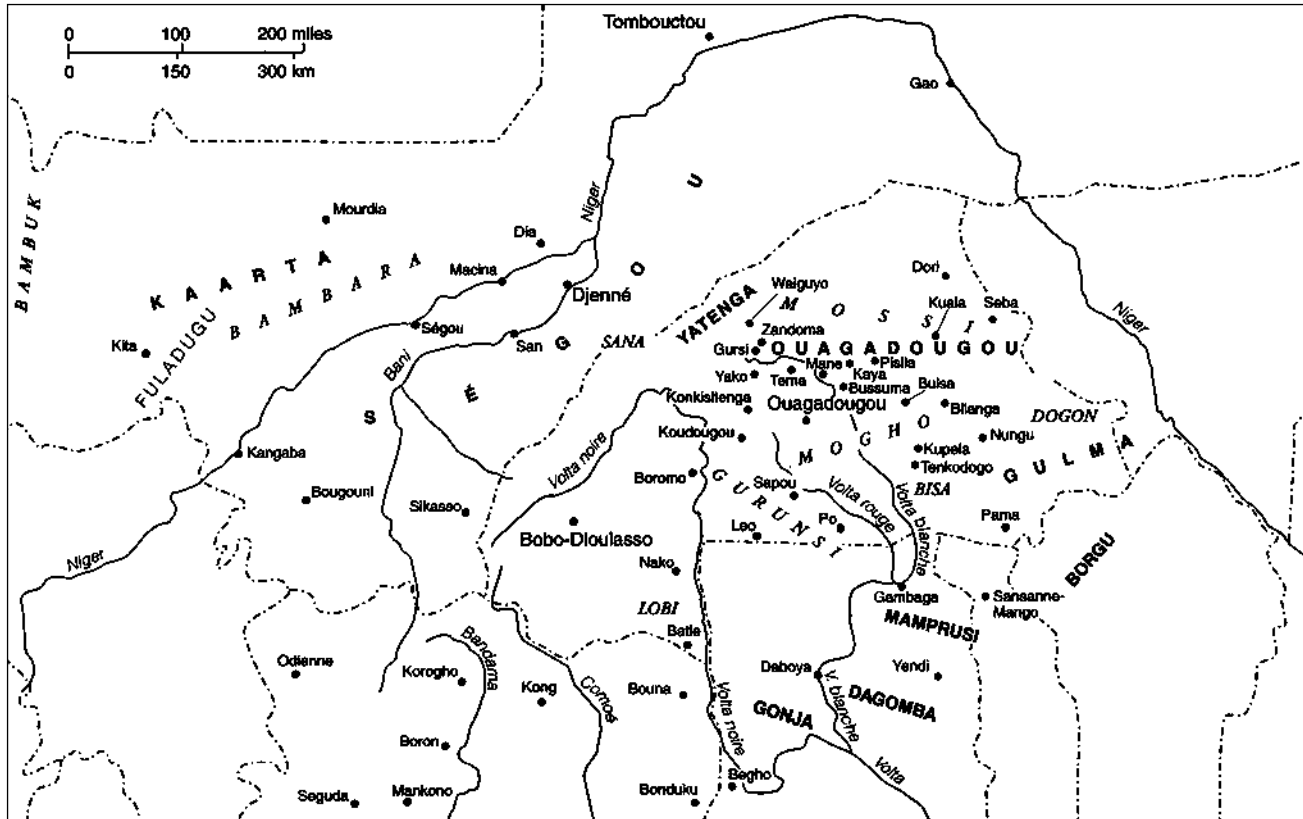


## Du Niger à la Volta

*M. Izard J. Ki-Zerbo*

Après la chute de l'empire de Gao en 1591, à la suite de l'invasion marocaine, les fondements du pouvoir politique régissant la région de la boucle du Niger s'effritèrent. Il se créa donc un vide politique majeur que d'autres pouvoirs allaient peu à peu combler. Le pouvoir se décentralisa durant les siècles suivants, sous l'effet non seulement de forces centrifuges venant du cœur de l'empire écroulé mais aussi de forces d'intégration qui opérèrent sur ses pourtours. Dans la boucle du Niger et le bassin supérieur des Volta, quatre pôles se constituèrent ainsi aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : les royaumes bambara de Ségou et du Kaarta, les royaumes mossi, les royaumes de Kong et du Gwiriko, enfin les royaumes gulmanceba. Bien entendu, l'arrière-plan de la scène politique était constitué par un grand nombre d'ethnies à pouvoir non centralisé. L'on a parlé de « tribalisation » du pouvoir durant cette période, en particulier sous l'influence de la traite des Noirs qui, même pour des pays aussi éloignés de la côte que la boucle du Niger et les pays voltaïques, constituait la toile de fond du système économique<sup>1</sup>. Mais le mot « tribalisation » est néanmoins déplacé parce que, comme nous le verrons, les royaumes africains s'appuyaient sur une base géographique nécessairement hétérogène au point de vue ethnique. En d'autres termes, la tradition du Mali et de Gao se poursuivait ici encore ; néanmoins, elle s'exerçait désormais à une échelle plus réduite, avec d'autres moyens et dans un contexte de plus en plus

1. Les Bambara étaient sur la liste des négriers et il n'est pas impossible que leur sursaut du XVII<sup>e</sup> siècle soit lié aussi aux chasses à l'homme de l'époque.



12.1. La région Niger-Volta du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

dominé par des facteurs extérieurs, mais aussi par des chocs internes qui structuraient de nouveaux édifices politiques. Par ailleurs, nous verrons comment certains facteurs d'ensemble, d'ordre socio-économique et religieux, qui n'ont rien de « tribal », ont influé sur ces processus de restructuration, avant de provoquer, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premières fêlures annonciatrices des bouleversements du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les peuples, les chefferies et les royaumes

Les royaumes bambara de Ségou et du Kaarta,  
du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

### *L'évolution politique*

Les royaumes bambara<sup>2</sup> ont des origines qui, sans être anciennes, sont obscurcies par la variété des traditions orales et des chroniques. Celles-ci, recueillies ou établies par des voyageurs, des officiers et administrateurs européens juste avant et après la conquête, ainsi que par des traditionalistes africains, sont fixées maintenant par des écrits assez disparates. La succession des monarques n'est pas toujours la même, *a fortiori* la durée des règnes<sup>3</sup>.

Cependant, cette étude concerne le développement des sociétés qui ont donné naissance et formé des hommes illustres, plutôt que leurs actes mêmes. C'est pourquoi nous nous attarderons surtout, après une évocation nécessaire du flux des événements, à l'organisation et aux rapports de forces qui ont motivé ces peuples, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Une autre question contestée est celle des peuples responsables de l'initiative historique dans les royaumes bambara. Tauxier est catégorique à cet égard : « En définitive, écrit-il, les Bambara n'ont jamais été capables par eux-mêmes de fonder des royaumes : les rois de Ségou et du Kaarta étaient d'origine fulbe, ceux de Sikasso et de Kong étaient d'origine mande-jula. Quant au Bambara du peuple, c'est un vrai nègre, assez inférieur, mais relativement travailleur et cultivateur<sup>4</sup>. » Quand on sait que le bambara est aussi une langue mande et que les métissages datent de la nuit des temps, on conçoit que notre principale préoccupation, aujourd'hui, soit ailleurs<sup>5</sup>. Et cela, bien que les alliances biologiques et politiques (ainsi

2. Les Bambara s'appellent eux-mêmes les Bamanaw. Nous nous en tiendrons néanmoins ici à l'orthographe officielle et actuelle de leur nom.

3. De ce point de vue, les ouvrages qui sont le plus souvent concordants sont, d'une part, A. Raffanel, 1846, et L. Tauxier, 1942, et, d'autre part, M. Delafosse, 1912 et 1913, et C. Monteil, 1924. Pour la chronologie, nous suivrons de préférence les deux premiers.

4. L. Tauxier, 1942, p. 8.

5. Plus loin, L. Tauxier (1942, p. 16), à propos de l'anthropologie physique, écrit : « Quatrefages et Hamy concluent, p. 359, que les nègres mandingue et bambara qui habitent la haute vallée du Niger semblent participer aux deux races hawsa et soudanienne, la seconde représentant les nègres inférieurs, les vrais nègres, la race hawsa représentant une race nègre supérieure ou

que les guerres) aient été nombreuses entre les Bambara et les Fulbe, par exemple pour repousser le dernier empereur du Mali, *mansa* Magan (1645), ou l'offensive de Kong. S'il est certain que les origines premières des Bambara se perdent dans des ténèbres insondables, les mouvements contemporains se reflètent dans les traditions qui permettent d'affirmer qu'ils sont autochtones dans la boucle du Niger depuis fort longtemps, précédés sans doute par les Bozo et mêlés également aux Soninke et aux Soso, aux Malinke, aux Fulbe, etc. Quand, à leur propos, Raffenel évoque une légende d'origine qui parle du pays de Toron, à une lune de marche de Ségou, il ne s'agit manifestement pas là du Toron de Wasulu situé assez près au sud-ouest. En fait, l'existence d'une *sanankunya* (parenté à plaisanterie) entre Koulibali (Kurubari) et Keita ou Touré démontre des relations fort anciennes entre Bambara et Malinke<sup>6</sup> qui, par ailleurs, parlent deux dialectes de la même langue.

Quoi qu'il en soit, le récit de la migration des ancêtres éponymes des dynasties bambara reproduit le thème de la traversée du fleuve qu'on retrouve dans tant de légendes sur les origines en Afrique. Deux frères, Baramangolo et Niangolo, poursuivis par un ennemi et n'ayant pas de pirogue, traversèrent le fleuve (Baoulé ou Niger) en bénéficiant des services d'un énorme *m'polio* (silure) qui les sauva *in extremis*<sup>7</sup>.

Ce qui frappe, dans ce récit originel, c'est l'association rapide qui s'instaure, de gré parfois, de force souvent, avec les Soninke (Marka). Ceux-ci étaient des marchands installés dans la région depuis de longs siècles, parfois comme négociants d'esclaves, et peu portés vers le métier des armes, contrairement aux nouveaux venus. C'est ainsi que sur la rive droite du Niger, l'un des deux frères, Baramangolo, demanda asile aux Buare de Ségou, des Soninke, qui lui accordèrent un territoire, séparé du leur il est vrai, mais qui permettait aux Bambara nouveaux venus de prendre en main la défense de tout le royaume de Ségou. Pendant ce temps, l'autre frère, Niangolo, après avoir traversé le fleuve, édifiait une *tata* (place fortifiée) à Baïko. Les Marka de cette région, après avoir tenté en vain de la prendre d'assaut, finirent par s'accommoder de rapports pacifiques et complémentaires avec les nouveaux venus. Jusqu'au moment où des captifs, amenés du Toron par des Jula, se libérèrent et vinrent grossir considérablement les forces de Niangolo. D'où passage (graduel sans doute) du statut de réfugié à celui de protecteur de leurs hôtes, puis à celui de maître. Ce processus apparaît nettement à travers la plupart des témoignages sur les origines du pouvoir bambara.

Un autre trait dominant de cette histoire, sur ce segment moyen du Niger, stratégique parce que c'est la zone où la courbe du fleuve atteint un

métiéssée d'éléments éthiopiens ou hamitiques.»

6. R. Pageard, 1957. Certains auteurs expliquent la marginalisation de ce peuple au temps des *mansa* du Mali par son refus de se plier au pouvoir malien et à la religion islamique. D'où leur nom, *Ban mâ na*, « refus du maître ».

7. Le fait qu'ils aient passé le fleuve sans pirogue serait à l'origine du patronyme Koulibali (de *kulu*, pirogue, et *bali*, privatif), mais il y a d'autres étymologies.



12.2. Statuette soninke représentant un hermaphrodite agnouillé. Bois sculpté, patiné par le sang des sacrifices. Hauteur: 29 cm.  
[© G. Berjonneau. ART 135, Boulogne-Billancourt.]

point culminant vers le désert et les routes d'Afrique du Nord, et qui, de ce fait, avait polarisé le pouvoir politique depuis quatre siècles en unifiant les deux rives, résidait dans la difficulté que le pouvoir fût partagé. C'est pourquoi les deux royaumes frères de Ségou et du Kaarta ne cessèrent de s'agresser mutuellement en mobilisant pour cela des peuples qui s'étendaient, à certains moments, des rives du Sénégal au nord de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso).

Il n'est d'ailleurs pas facile de raccorder les deux ancêtres primordiaux et légendaires des dynasties bambara aux premiers leaders historiquement repérés. C'est ainsi que du côté de Ségou, il nous est dit que l'un des descendants de Baramangolo fut Kaladian Koulibali, présenté par nombre d'auteurs comme l'arrière-grand-père de Mamari Koulibali par Danfassari et Soma<sup>8</sup>. Kaladian, sur lequel la tradition orale est muette, apparaît comme ayant presque rétabli la grandeur du Mali au XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier en reprenant Tombouctou aux Marocains<sup>9</sup>.

Durant cette période, au Kaarta, sur la rive gauche du Niger, Sunsan (vers 1635), fils de Niangolo, aurait, d'après la légende de Nioro, fondé Sunsana, près de Mourdia. Son propre fils Massa (vers 1666) fut un grand cultivateur doublé d'un géniteur prolifique qui maria systématiquement ses dizaines de filles non point à des princes impossibles à rallier à sa cause mais à de pauvres gens, à condition qu'ils viennent habiter à ses côtés et qu'ils épousent aussi sa propre cause. Les razzias auxquelles il se livrait périodiquement attiraient également beaucoup d'aventuriers qui n'étaient admis auprès de lui qu'à condition d'avoir au préalable fait leurs preuves en tant qu'agriculteurs<sup>10</sup>. Le fils de Massa, Benefali (vers 1710-1745), continua dans la même voie et étendit considérablement le pouvoir des Massassi par des méthodes alliant habilement la vie patriarcale des champs et la brutalité des coups de main militaires.

Succédant à Benefali, son frère Foulakoro ne put éviter le premier choc grave entre les Massassi et les rois de Ségou. Ces derniers, en effet, étaient plus puissants que les Massassi parce que leur territoire englobait les vallées du fleuve et de ses principaux affluents, la population y était plus nombreuse et ses activités plus variées puisqu'elle comptait des paysans et guerriers bambara, des commerçants soninke et jula, des éleveurs fulbe et maures, des pêcheurs et transporteurs somono et bozo, etc. Cette puissance de Ségou était contrebalancée par le complexe de supériorité des Massassi qui se prévalaient d'une noblesse plus authentique, surtout après le changement de dynastie à Ségou.

Or Foulakoro avait en face de lui, à Ségou, un monarque génial, le vrai fondateur du royaume, Mamari Koulibali (1712-1755). Arrière-petit-fils de Baramangolo, Mamari, qui était doté d'une force physique peu commune et

8. C. Monteil, 1924, p. 21 ; L. G. Binger, 1892, vol. II, p. 386.

9. L. Tauxier, 1942, p. 63.

10. C'est Massa qui a donné son nom à la dynastie. Massassi signifie « fils de Massa », mais aussi « descendants de roi ».

dont la mère préparait du *dolo* (bière de mil) ainsi que de l'hydromel, devint vite le chef d'un *ton* (association de garçons circoncis au même moment), d'où son nom de Biton ou Tiguiton. Chasse, cultures et beuveries communes, sans compter les canulars montés avec ses compagnons, firent bientôt de Mamari un leader social, puis politique, en marge des institutions gérontocratiques et religieuses du pays<sup>11</sup>. Un conflit devait s'ensuivre sur les plans interne et externe au *ton*. À l'intérieur, une première tension provint du fait que, normalement, les réunions se succédaient chez les différents membres de l'association. Or Mamari décida de monopoliser l'assemblée hebdomadaire du lundi, encaissant ainsi seul les contributions de ses invités. Mais le choc principal opposa Mamari aux commerçants soninke dont le jeune champion, Kassum, fut finalement tué après plusieurs démêlés<sup>12</sup>. Sa puissance montante ayant inquiété les anciens, Mamari rompit avec la gérontocratie en éliminant les plus âgés de Donkouna et de Banankoro pour se concilier les plus jeunes.

Quand les adultes de ces villages en appelèrent à l'aide, Mamari en profita pour consolider ses acquis intérieurs par des victoires extérieures. L'une contre Kong, qui offrit de l'or aux Wattara pour s'assurer de leur soutien, l'autre contre les Massassi.

La première intervention de Kong, vers 1725, ne fut repoussée par Mamari que grâce à la coalition avec les Fulbe du Macina qui étaient en train de coloniser le Fouladougou (pays du haut Bakoy autour de Kita). En effet, Sékou Wattara se serait même attaqué au pays Malinke et aurait donc été pris en étau entre les Bambara de Ségou et les Fulbe de Fouladougou. La seconde attaque de Kong fut repoussée grâce à l'appui des Tyero Somono qui lancèrent des essaims d'abeilles contre sa cavalerie<sup>13</sup>. Après avoir délivré San et refoulé les Senufo, le maître de Ségou réduisit néanmoins les lourdes taxes qui pesaient sur les habitants de Kong.

À cette époque, Foulakoro régnait dans le Kaarta<sup>14</sup>. Il était engagé dans le siège de Murdia. Cette cité demanda de l'aide à Mamari qui n'attendait que ce signal pour intervenir. Il battit et fit prisonnier Foulakoro qui périt en captivité. Les Massassi durent encore s'éloigner plus à l'ouest. Mamari Koulibali, dit Biton, s'imposa aussi à l'ensemble du pays Bambara, y compris à Bélédougou. Le Macina et Djenné furent placés sous son autorité et il se fit construire des palais par un architecte de Djenné. Enfin, en 1751, il conquiert facilement Niani, la capitale du Mali décadent, dont le chef, Massa Maghan Keita, lui paya tribut. Il en fut de même pour les pachas de Tombouctou

11. Le processus de formation de l'État bambara à partir de l'institution sociale du *ton* sera détaillée ci-dessous.

12. C'est ainsi qu'en proposant de régler les amendes avec des bœufs, Kassum voulut attirer l'association sur le terrain des biens meubles où les Soninke étaient sûrs de dominer.

13. L. Tauxier, 1942, p. 74. À noter que les Jula, eux aussi, élevaient souvent des abeilles qui pouvaient se révéler fort utiles en temps de guerre.

14. Épisode omis par la tradition rapportée par Tammoura et Monteil, mais dont font état Robert Arnaud et Adam. Foulakoro aurait, de surcroît, séduit Bassana, une des filles de Mamari. Voir L. Tauxier, 1942, p. 75.

quand la flottille et la cavalerie de Biton eurent débarrassé la boucle du Niger des Touareg qui y commettaient des exactions.

Les successeurs de Biton furent, quant à eux, des souverains de piètre envergure, à commencer par son fils Denkoro (1755-1757), un orgueilleux sanguinaire qui s'était emparé de la hache d'or, symbole du pouvoir royal, et qui fut vite exécuté par les chefs de guerre. La moyenne des règnes n'excéda plus trois ans. Seul Ngolo Diarra (1766-1790) régna suffisamment longtemps pour mettre en œuvre une réelle politique. Mais il lui fallut d'abord se débarrasser de Nankoroba Nzangue, puis faire prêter serment aux chefs militaires sur des objets magiques dont Mamari lui-même lui avait confié la garde. Il mit ainsi fin à l'agitation des chefs *ton-dyon*, qui étaient devenus des mercenaires, et restaura une vraie monarchie qu'il concrétisa en abandonnant Ségou-Koro pour s'installer en aval, à Ségou-Si-Koro. Gomme Biton, il se fit construire des palais à Djenné et Tombouctou et c'est lui qui affermit la mainmise des Bambara sur le Macina et sur Tombouctou où, désormais, les fonctionnaires civils, descendants des « Marocains » (Arma), furent contrôlés par des chefs de guerre bambara. Sa campagne contre le chef fulbe Sila Makan Yero le mena dans le pays Dogon. De nombreux Fulbe émigrèrent alors vers le Wassalu et le Ganadougou<sup>15</sup>. Ngolo, malgré son grand âge, partit en expédition contre le Yatenga, échoua et mourut sur le chemin du retour. Il avait créé à Ségou une nouvelle dynastie.

Après lui, les conflits internes reprirent. Seul Monson Diarra (1792-1808) permit à la puissance de Ségou de se manifester de San à Tombouctou et du pays Dogon au Kaarta<sup>16</sup>. Mais ce dernier ne dépérissait pas encore. Après Foulakoro, mort en captivité sous le règne de Mamari, le Kaarta avait repris de la vigueur grâce aux razzias et aux dépens du Bélédougou, du Bambuk et du pays Khassonke. Après Deniba Bo (1758-1761), Sira Bo Koulibali (1761-1780), un grand guerrier, fixa la résidence royale à Guemou. Il s'empara de la moitié du Bakhounou en profitant du fait que Ngolo Diarra était occupé au nord et à l'est. Il pilla Kita, gros bourg malinke situé dans le Fouladougou et, profitant d'une querelle entre deux clans diawara, les Sagone et les Dabora, il chassa ces derniers qui se réfugièrent au Boundou (Bundu) ou à Ségou, cependant que les Sagone, considérés comme libres, furent dispensés du tribut mais soumis à l'obligation de fournir un contingent de guerriers en cas de conflit.

### *L'organisation sociopolitique des royaumes bambara*

Ce qui frappe dès l'abord dans le passage des Bambara à la structure étatique et à la définition d'institutions aptes à diriger de vastes communautés, c'est la formule très originale qu'ils ont inventée pour concilier des usages proprement bambara avec les impératifs inhérents à la vie de royaumes pluri-ethniques de grande envergure. En effet, rien apparemment n'a été

15. L. Tauxier, 1942, p. 96, citant L. G. Binger, 1892.

16. C. Monteil, 1924, p. 89.



emprunté à l'extérieur. Et le plus génial, c'est d'être parti du fonctionnement d'une banale association de base (*ton*) pour forger graduellement les rouages de l'État. Opération qui, si elle n'est pas exceptionnelle dans l'histoire de l'Afrique, a ici l'avantage de nous montrer dans un raccourci saisissant, en l'espace de quelques décennies, le passage des « clans aux empires »<sup>17</sup>.

*Au royaume de Ségou.* Le point de départ du royaume a été le *fla-n-ton* (union de pairs) dirigé par Mamari Koulibali. Un *fla-n-ton* (ou *ton*) était une association de jeunes gens ayant vécu ensemble le rite initiatique de la circoncision<sup>18</sup>. En principe, ces promotions successives étaient structurées en trois groupes : les jeunes, les adultes et les doyens.

Les *ton-den* (membres) élistaient un *ton-tigui* (chef) qui pouvait être aussi bien un esclave domestique qu'un fils de notable. En effet, la première caractéristique du *fla-n-ton* résidait dans l'égalitarisme absolu entre les originaires de tous les groupes sociaux, qui contrastait avec la hiérarchie clanique ou gérontocratique ambiante.

Les autres gestionnaires de l'association comprenaient le préposé aux partages et à l'observation des statuts, l'appariteur qui convoquait les assemblées et, parce qu'il proclamait les décisions, était surnommé le *ton-djeli* (griot du *ton*), et le *ton-masa* (chef du *ton*), porte-parole du *ton-tigui*. L'entraide mutuelle et la mise en commun des moyens pour participer à la vie sociale constituaient les objectifs du *ton*.

Nous avons vu comment Mamari Koulibali avait fortifié son groupe contre les tentatives de récupération par le groupe rival des jeunes Soninke de Kassum et contre les plus âgés qui s'opposaient à son plan, d'abord en leur qualité de *faaya* (pères), puis en mettant en avant les exigences du travail agricole. En éliminant physiquement les anciens de Donkouna et de Banankoro, Mamari rompait avec l'autorité gérontocratique et se substituait à elle en tant que *faa* (père) des *ton-den*. Or, de nombreux autres membres de la société, au fil des succès de leur leader, s'étaient agrégés au groupe de départ : débiteurs insolvables, condamnés graciés, captifs en rupture de ban, jeunes en quête d'aventure. Ces nouvelles recrues furent admises avec le statut de *ton-dyon* (captifs du *ton*). Mais après le massacre des vieux, Mamari convoqua les *ton-den* et leur fit brutalement couper les cheveux à la manière des *ton-dyon*<sup>19</sup>. La tradition met à ce moment dans la bouche de Mamari une phrase capitale : « Nous ne croquerons plus ensemble les arachides du *ton*, nous ne boirons plus ensemble la bière du *ton* ; je suis le fils de Dieu ! » C'est alors que d'aucuns se seraient écriés : « Que la *ton* d'aujourd'hui (*bi-ton*) est cruelle ! » D'où le surnom de Biton conféré à Mamari.

Quand les membres de l'association, qui finalement correspondait à la force armée de l'État bambara, affluèrent, il ne fut plus question de *fla-n-ton* mais de *foroba-dyon* (captifs du grand champ commun) ou de *furuba-dyon*

17. *Ibid.*, p. 290 et suiv.

18. En fait, le *fla-n-ton* réunissait les membres de trois promotions successives de circoncis.

19. Trois touffes de cheveux échelonnées du front à la nuque.

(captifs de la Grande Union) dont les premiers *ton-dyon* constituèrent l'aristocratie. Cette structure fut renforcée encore par l'affiliation des *ton-dyon* aux cultes dont Mamari était le grand maître, par l'affectation des contingents de *ton-dyon* à la tutelle de ses propres parents, par le choix du *ton-masa* non plus parmi les *ton-dyon* mais parmi ses esclaves personnels et, enfin, par la règle qui veut que le *foroba-dyon* le demeure à vie et que ses enfants naissent et demeurent *foroba-dyon* comme lui-même.

L'aboutissement de ce processus à la fois d'abstraction mais aussi de personnalisation et d'accumulation du pouvoir, et plus précisément des armées, autour du chef de cette machine politico-militaire fut l'attribution du titre de *faama*<sup>20</sup> c'est-à-dire de seigneur détenteur du pouvoir suprême. La confusion de ce statut avec celui de patriarche d'une communauté familiale fut l'une des graves contradictions du système puisque, au départ, les biens accumulés par les contributions, les razzias et les prises de guerre demeuraient dans le Trésor public (*foroba*) et profitaient à la communauté. Mais la fiction communautaire n'a que brièvement masqué la privatisation des biens d'État, jusqu'au moment où le serment collectif, synallagmatique, engageant le *ton-tigui* lui-même lors de son élection, fut remplacé par le serment unilatéral imposé à ses électeurs par Ngolo Diarra. Le *faama* disposa alors d'un pouvoir discrétionnaire sur les biens de l'État qu'il utilisa en faveur des militaires les plus valeureux, en leur donnant de quoi « réparer les déchirures de leurs blouses ». Certes, le souverain était entouré d'un sénat consultatif de 40 membres (guerriers, religieux, etc.), mais ces notables lui avaient juré fidélité lors des rites occultes organisés sur une île du Niger et avaient fait allégeance après l'investiture.

Une autre contradiction majeure du système fut la tentative des successeurs de Mamari de transformer les *foroba-dyon* en serfs d'État voués à l'agriculture, ce qui provoqua une grave crise de résistance de la part des guerriers. Mais à la longue, certains des chefs militaires tentèrent de se retirer sur leurs terres, ce qui entraîna des représailles terribles du pouvoir central.

Il est toutefois certain que, exception faite des règnes de très fortes personnalités comme Mamari Koulibali et Ngolo Diarra, l'esprit égalitariste et presque anarchique du *fla-n-ton* n'avait jamais complètement disparu. C'est lui qui poussa l'assemblée des *ton-dyon* à supprimer purement et simplement Denkoro, le fils et successeur de Mamari, « pour changer la semence ». Au départ, les *ton-dyon* tenaient parfois le *faama* à leur merci, par exemple en refusant les ordres de mobilisation et les feuilles de route. Néanmoins, bien que les assemblées générales des *ton-dyon* du lundi et du jeudi aient persisté longtemps, à la longue elles « n'eurent plus un rôle délibérant, ni même consultatif, que dans les circonstances graves<sup>21</sup> ». Le conseil des chefs militaires se substitua de plus en plus à l'assemblée géné-

20. Mamari Koulibali fut ainsi à la fois *faa* (père d'une communauté biologique) et *faama*, littéralement « homme de puissance, d'autorité ». Voir C. Monteil, 1924, p. 303. Ce titre typiquement mande passera aux souverains jula, y compris samori.

21. C. Monteil, 1924, p. 309.

rale. Mais ce conseil lui-même s'affaiblit au fur et à mesure que certains de ses membres s'éloignaient de Ségou avec l'extension même du royaume, accentuant de ce fait le glissement vers l'autocratie du *faama* désormais influencé surtout par son entourage immédiat. Néanmoins, pour ranimer l'attachement des troupes à sa personne par un contact personnel, le *faama* convoquait encore l'assemblée au moins une fois l'an pour la réitération des serments de loyalisme, l'accomplissement de rites religieux et l'incorporation des jeunes recrues.

*L'armée de Ségou.* Lors de l'élection du souverain, les insignes royaux étaient l'arc, le carquois et la hache d'or — symboles non équivoques de l'activité principale de l'État. En effet, la tradition orale nous parle des performances de cette armée des *faama* de Ségou, en particulier pour le siège des villes : utilisation de béliers pour ébranler les murs ou les palissades et d'échelles pour les escalader, jets de flèches enflammées pour provoquer des incendies. L'unité de base de l'armée était le *señ* (littéralement le pied). Plusieurs *señ* constituaient un *bolo* (bras). Quand l'armée se présentait en ordre de bataille, elle offrait, au centre, son corps principal composé de *sofa* et appelé *disi* (poitrine). Ce gros de la troupe était flanqué, à droite et à gauche, de *bolo* dénommés respectivement *kini-n-bolo* (bras droit) et *numa-n-bolo* (bras gauche), composés de *foroba-dyon* encadrés par des *ton-dyon*. Derrière le *disi* venait un corps de réserve formé de *ton-dyon* éprouvés, le *ton-koro-bolo*. Seul le *faama* désignait le *keletigui* (chef d'une expédition ou maître de la guerre).

Outre cette armée régulière, il y avait bien entendu des contingents alliés ou volontaires, équipés eux aussi par le *faama* ou par des négociants liés par contrat au souverain.

Les armes se composaient de haches (celles des chefs étaient en métaux précieux), de flèches, de lances et de fusils dont les premiers, du genre tromblon, semblent être venus de Kong. Les tambours jouaient un rôle important, tel le grand *tabala*, lié à chaque souverain et qui annonçait la guerre, ou encore le *dunuba* qui, habilement joué, transmettait des messages de place en place sur des distances considérables. Il y avait aussi des trompes et des xylophones.

L'animateur de tout cet ensemble était le griot chargé d'armer les cœurs pour les combats, par exemple la veille des expéditions où des chefs de guerre s'engageaient alors par serment à accomplir tel ou tel exploit.

L'armée fut le lieu privilégié du brassage « national ». S'y trouvaient mêlés des gens de toute extraction sociale, ethnique et géographique. Un ancien captif pouvait commander à des nobles et tel Fulbe marchait à la tête d'un contingent composé de Bambara. Les jeunes étaient donc attirés par ce système, assurés qu'ils étaient, s'ils survivaient, de vite faire fortune. En effet, un quart du butin revenait au roi, un quart aux chefs religieux, et un quart aux Somono qui assuraient les transports fluviaux, le quart restant revenait aux troupes, sans compter les razzias individuelles des soldats rattachés à un commandement autonome de type « proconsulaire ».

L'organisation de l'ensemble territorial était concentrique, comme dans la plupart des royaumes africains, partant du noyau originel le long du Niger et de Ségou-Koro, la capitale, pour s'étendre à Kirango et aux territoires annexés au fil des ans, en passant par la bande axiale longeant le fleuve de Kangaba jusqu'à Tombouctou. Cet espace privilégié de l'action étatique des rois de Ségou avait reçu un nom fort imagé, le *too-daga*, la marmite de *too* (pâte de mil qui constituait le plat principal des Bambara). Pour la gestion des biens provenant de ces territoires, le fils aîné jouait un rôle particulier qui s'accroissait avec l'âge de son père, de façon à le préparer à ses futures responsabilités. Par la confusion croissante entre les biens d'État et la richesse personnelle, les fils aînés des rois furent généreusement dotés et leurs résidences jalonnèrent le cours du Niger. Dans les régions périphériques, le pouvoir était quasiment délégué soit aux chefs autochtones, soit aux gouverneurs désignés par Ségou.

Deux communautés furent particulièrement mises à contribution pour l'organisation de l'armée et du royaume : les Somono et les Fulbe. En effet, le Niger était l'artère maîtresse du royaume, indispensable pour l'approvisionnement en poisson, pour les transports civils et la logistique militaire. Les Somono, pêcheurs de leur état, furent donc enrôlés au service de l'État, renforcés par les *foroba-dyon* et requis pour les transports et la fourniture du poisson, sous forme de redevance, étant entendu que leur groupe bénéficiait de la protection spéciale du roi et qu'ils avaient toute latitude pour organiser à leur guise leur travail professionnel sur les plans technique et rituel.

Il en fut de même pour les Fulbe grâce à l'institution des *foroba-fulaw* (fonctionnaires fulbe) qui n'étaient que pour une petite minorité des Fulbe, ethniquement parlant. Hommes libres, ils furent renforcés par des *foroba-dyon* et astreints à l'élevage des troupeaux publics. Leurs fils comme ceux des Somono gardaient le statut de leur père. À ces deux groupes, il faut ajouter les nombreux *foroba-dyon* établis comme paysans dans des terroirs agricoles pour les besoins des souverains de Ségou.

*Dans le royaume du Kaarta.* L'organisation sociopolitique des Massassi était analogue à celle du royaume de Ségou, mais elle était plus autocratique. Lors de l'intronisation du roi, certains rites étaient particulièrement chargés de sens. Le chef des *ton-dyon* prenait la direction de la maison royale et retirait tous leurs bijoux aux femmes du roi défunt pour les remettre dans le trésor royal. C'était à un représentant de la famille alliée des Kassi Konare qu'il revenait de faire asseoir le nouvel élu sur la peau de mouton, de le coiffer d'un bonnet rouge et de lui passer les anneaux d'or et les bracelets d'argent. Puis il lui adressait un discours rappelant les orientations politiques du prédécesseur et ce que le clan royal attendait de lui. Le chef des *ton-dyon* se prosternait alors pour jurer allégeance et soumission au nom de toutes les troupes. La succession royale n'a jamais posé de problème chez les Massassi car ils contrôlaient fermement le pays par l'intermédiaire des gouverneurs de province et des chefs de corps d'armée. Par ailleurs, le corps des *sofa*, directement lié au roi, était très fortement structuré et permettait

de dissuader les chefs des *ton-dyon* de toute velléité de révolte. Enfin, le chef supérieur des *ton-dyon* était un homme du souverain et tous les chefs, tous les corps de troupe et les alliés du clan étaient membres de la confrérie qui vénérât l'esprit protecteur du clan.

Bref, le clan des Massassi apparaît comme plus homogène que celui de Ségou parce qu'il n'a pas été, à l'origine, enfermé dans le cadre d'une institution locale préexistante. Il s'est formé et développé librement, sous l'initiative de la famille Massassi qui s'en est toujours jalousement assuré la direction<sup>22</sup>.

Sur le plateau central voltaïque, les royaumes mossi<sup>23</sup>  
du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

*Les origines*<sup>24</sup>

Le phénomène majeur qui s'est produit durant cette période sur le plateau voltaïque est incontestablement la structuration des royaumes mossi dont les premières formations datent du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Si, comme les auteurs le font généralement, on considère la Na Gbewa et la Na Nedega des traditions mossi comme une seule et même personne, on voit que par Naaba Rawa et Naaba Zungrana (les fils de Naaba Wedraogo, lui-même fils de Yennenga, fille de Na Nedega), les dynasties mossi sont liées aux royaumes mamprusi, nanumba et dagomba. Avec Naaba Wubri — dont l'avènement à la tête du futur royaume de Ouagadougou<sup>25</sup> date de 1495 environ — et Naaba Yadega, petit-fils agnatique de Naaba Wubri, qui fonda le royaume du Yatenga vers 1540, commença le processus de structuration politique des royaumes mossi qui se développera durant les deux siècles suivants.

Des trois royaumes fondés par les descendants de Na Gbewa (mamprusi, nanumba, dagomba), seul le Royaume dagomba joua un rôle de premier plan à partir de Na Nyaghse (1460-1500)<sup>26</sup>. Les règnes suivants, du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, sont très mal connus. Il y est question surtout de conflits dynastiques internes. Or, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le Royaume gonja est créé par un chef mande, Naaba<sup>28</sup>.

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les rois du Gonja lancèrent des expéditions à partir de Yagbum, la capitale. Une de ces guerres, conduite contre le Dagomba par Lata-Jakpa (vers 1623-vers 1667) les conduisit à

22. C. Monteil, 1924, p. 330. L'auteur rapproche cette structure de celle du Khasso.

23. À propos de Moose ou de Mossi, il convient de rappeler que le singulier est moaga, le pays le Mogho, la langue le more; le vrai nom de Ouagadougou en more est Wogodogo, mais, par conformité avec l'orthographe actuelle, nous utiliserons Ouagadougou.

24. Pour les origines, voir UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 9.

25. *Ibid.*

26. Sur le groupe des royaumes mamprusi-nanumba-dagomba, voir H. A. Blair et A. Duncan-Johnstone, 1932; S. J. Eyre-Smith, 1933; E. F. Tamakloe, 1931, p. 193.

27. N. Levtzion, 1964c.

28. J. Goody, 1967.

la victoire. Na Dariziegu du Dagomba fut tué et le Gonja s'empara de Daboya, centre de production de sel. Mais en 1713, le Dagomba, sous le règne de Na Zangina converti à l'islam, refoulait une nouvelle invasion du Gonja écrasé à la bataille de Tunuma (Tuma). La paix signée alors mit fin aux agressions du Gonja qui, sous Lata-Jakpa, harcelait d'ailleurs aussi le Royaume nanumba.

Or, vers 1740, éclatait au sein même du Dagomba un conflit successoral grave opposant Na Garba, nouvellement nommé, à un prince, candidat malheureux au trône. Prenant avantage des turbulences que connaissait le Dagomba, le souverain des Ashanti, Opoku Ware, lança en 1744 une expédition contre Yendi afin de soutenir le parti hostile au nouveau roi. Na Garba, fait prisonnier, ne fut libéré que contre l'engagement d'envoyer à Kumasi un tribut annuel de 2 000 captifs, chiffre énorme, même compte tenu de la quote-part du Gonja oriental<sup>29</sup>. Ce traité devait peser lourdement sur l'avenir du Dagomba condamné désormais à trouver sans cesse de nouvelles sources d'approvisionnement en captifs. Les guerriers dagomba avaient ainsi comme principale fonction la chasse à l'homme dans les ethnies moins structurées sur les plans politique et militaire. Des mercenaires furent recrutés à cet effet. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Dagomba n'était qu'un relais de l'influence de l'Ashanti, ressentie jusqu'aux confins du Mogho (pays Mossi).

#### *Le royaume de Ouagadougou*

Dans l'histoire du Mogho central et méridional, on compte, entre 1500 et 1800, 23 successeurs de Naaba Wubri. Les *nanamse* (princes) avaient jusque-là étendu considérablement leur emprise territoriale puisqu'elle atteignait la région de Yako et Gursi, et ils prétendaient ainsi à l'héritage de Naaba Rawa dont l'autorité avait couvert une grande partie du bassin de la Volta blanche<sup>30</sup>. Le règne de Naaba Kumdumye<sup>31</sup>, fils de Naaba Nyin-gnemdo qui avait établi le pouvoir moaga sur la vieille localité de Ouagadougou (Wogodogo), commença par un conflit dynastique aux conséquences très graves. En effet, une concurrence pour le trône s'était établie avec un autre candidat, Naaba Yadega. Ce dernier, débouté, bénéficia néanmoins du soutien de l'aînée de ses sœurs, Pabre<sup>32</sup>, qui détourna en faveur de son frère les prérogatives royales de Naaba Wubri. Avec ces insignes de la légitimité royale, Naaba Yadega gagna Gursi et, après s'être débarrassé brutalement de son ancien tuteur Naaba Swida, il conquiert la région qui porta ensuite son nom, le Yatenga (de *Yadega-tenga*: terre de Yadega)<sup>33</sup>.

29. Voir le chapitre 14.

30. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 9.

31. M. Izard, 1970, vol. I, p. 150-170.

32. La régence entre l'annonce du décès du roi et la nomination de son successeur était assurée par la fille aînée du roi défunt, appelée *napoko*. Pabre était une *napoko*.

33. C'est peut-être à partir de Naaba Kumdumye que les souverains descendant de Naaba Wubri ont pris le titre de *mogho naaba* (*naaba* du pays Mossi), comme pour affirmer leur souveraineté sur l'ensemble du territoire, malgré la sécession de Yadega.

Naaba Kumdumye installa ses fils à Yako et Téma, futurs commandements indépendants. En effet, l'implantation moaga dans les territoires occupés ou revendiqués était encore très lâche. En casant des princes dont la loyauté n'était pas au-dessus de tout soupçon, le roi faisait d'une pierre deux coups: il occupait le terrain politiquement et il tempérant l'impatience de candidats virtuels à la couronne. Mais, contradictoirement, c'est par cette voie que certains commandements périphériques se transformèrent en royaumes ou principautés indépendantes. Il ne s'agissait pas là d'un processus mécanique et général. Néanmoins, certaines dynasties solidaires, à leur naissance, du souverain qui les avait créées, allaient progressivement l'être de moins en moins à mesure qu'elles s'éloignaient généalogiquement et territorialement de la lignée royale.

D'autres fils du monarque furent envoyés à Mane, à Konkistenga (nom dérivé de Naaba Konkise), ainsi qu'à Busuma (Boussouma). Ses successeurs continuèrent cette politique qui était destinée à créer, semble-t-il, entre eux et le Yatenga un écran protecteur constitué par ces marches septentrionales.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Naaba Kuda déplaça la résidence royale pour s'installer à Sapone, ce qui dénotait un développement encore embryonnaire de l'appareil d'État. Il installa lui aussi ses fils dans des régions comme Laale, Zorgo et Riziam.

Après un siècle presque vide d'informations sur le royaume de Ouagadougou, le XVIII<sup>e</sup> siècle débute par le règne d'un usurpateur fulbe, Naaba Moatiba (1729-1737)<sup>34</sup>. Qu'il ait aimé guerroyer s'explique bien par le fait qu'il a dû se défendre contre les princes mossi coalisés. Il serait mort empoisonné et son nom, comme celui de ses descendants, a été supprimé de la généalogie officielle de la cour.

Naaba Warga (1737-1744) eut un règne assez court mais riche en initiatives visant à structurer fortement la monarchie<sup>35</sup>. Les guerres se succédèrent certes, peut-être pour ramener sous le pouvoir de Ouagadougou les commandements régionaux qui, comme Yako, Mane et Tatenga (Riziam), cherchaient à se libérer de sa tutelle. Le Tatenga avait pratiquement acquis son indépendance et son chef, Naaba Manzi, était même expansionniste. Mais Naaba Warga fut aussi un grand législateur. D'après Yamba Tiendrebeogo, il codifia l'annonce rituelle des *zabyuya* lors de la cérémonie d'investiture des chefs, les trois déclarations solennelles qui sont faites alors. La première consistait en un remerciement aux grands électeurs, la deuxième indiquait le programme d'action du nouveau chef, avec souvent une mise en garde voilée aux adversaires, la troisième, enfin, était une manifestation du caractère du chef. Parallèlement, Naaba Warga organisa la cour royale en créant deux corps de serviteurs, l'un formé de

34. Ce nom serait une déformation du prénom musulman Modibo. Cette usurpation jette sans doute une lumière sur l'obscurité du siècle précédent, pour indiquer qu'il a dû être très trouble.

35. Y. Tiendrebeogo, 1964, p. 25-32. Il est possible que ce roi ne soit pas à l'origine de toutes les initiatives que l'auteur lui attribue, car c'est une figure plus controversée qu'il ne paraît dans son ouvrage.

Mossi, l'autre de captifs, chacun d'eux comprenant des *sorondamba* (jeunes serviteurs) et des *bilbalse* (serviteurs adultes). De plus, certaines charges furent confiées à des eunuques, cependant que Naaba Warga mettait en place le système du *pogsyure* (*napogsyure*) royal, système de capitalisation et de distribution des femmes, assurant au groupe des serviteurs royaux les conditions de sa reproduction. En effet, les filles reçues ou rassemblées étaient attribuées en mariage à des serviteurs, et les premiers nés de ces unions étaient voués soit au service royal pour les garçons, soit à la capitalisation en vue du *napogsyure* pour les filles.

En matière de droit criminel, Naaba Warga institua peut-être le châtement de la castration. Il aurait codifié le droit coutumier tel qu'il existait lors de la période précoloniale, sans que toutes ses initiatives nous apparaissent avec précision. Bref, la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voient la mise en place définitive du système politique moaga, et cela aussi bien au Yatenga que dans le Mogho central et méridional. Après le long règne pacifique de Naaba Zombre (1744-vers 1784) et celui de Naaba Kom (1784-vers 1791) qui, le premier, laissa l'influence islamique se répandre, le règne de Naaba Saaga (1791-1796) fut marqué par des troubles intérieurs annonciateurs des bouleversements du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>.

#### *Les petits royaumes du Mogho central*

Les petits royaumes et les chefferies du Mogho méridional ne sont pas encore bien connus, malgré un apport notable de données dû aux travaux de Jonzo Kawada. Tel est le cas de l'énigmatique royaume de Tankudgo (Tenkodogo)<sup>37</sup>.

À l'est et au nord-est, en revanche, trois royaumes se détachent : Balsa, Busuma<sup>38</sup> et Tatenga, le dernier dominant dans la région au XVII<sup>e</sup> siècle et le deuxième (Busuma) au XVIII<sup>e</sup> siècle. La principauté de Balsa remonte sans doute au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec l'installation de Naaba Namende, fils et *kurita*<sup>39</sup> de Naaba Wubri.

Le royaume de Busuma, lui, intégra successivement les chefferies qui, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient encore dispersées dans cette zone : le Naamtenga (région de Luda) au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis la chefferie de Pisila et, enfin, le Salmatenga (région de Kaya). Mais le sort du futur royaume se joua dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle quand l'État voisin du Tatenga, fondé par un fils de Naaba Kuda, vit accéder au pouvoir un redoutable et ambitieux guerrier, Naaba Manzi. Néanmoins, à la fin du

36. L. Frobenius, 1911-1913 et 1924.

37. J. Kawada, 1979. Notons que Tankudgo signifie « la vieille montagne » et, donc, que la transcription administrative actuelle Tenkodogo ne vient pas de *teng kudgo*, « la vieille terre », comme cela a été souvent rapporté.

38. Sur Busuma et Balsa ainsi que Mane et Tema, voir G. Chéron, 1924; M. Izard, 1970, vol. II, p. 230-252.

39. Le *kurita* du roi est son représentant sur terre après sa mort; *kurita* signifie « mort-régnant ». Choisi parmi les fils qui ont peu de chances de régner, il est désormais exclu du trône; il est exilé loin de la cour car il lui est interdit de rencontrer le successeur de son père.



XVII<sup>e</sup> siècle, Naaba Ruubo du Busuma, avec l'aide de Mégé et de Salogo, renversa la situation et réussit à éliminer au cours d'une bataille le terrible Manzi, dont le fils Wema ne put que se retrancher dans les limites du massif de Riziam, qui allait encore être amputé au XIX<sup>e</sup> siècle au profit du Yatenga.

#### *Le Yatenga*<sup>40</sup>

Les successeurs de Naaba Yadega, dont nous avons dit dans quelles conditions il s'était exilé de Ouagadougou, n'exercèrent leur autorité que sur une zone peu étendue, en transférant peu à peu, à partir de Gursi et de Lago, leurs résidences royales vers le nord, tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle. Or, le Nord était occupé par le royaume de Zandoma, sous l'autorité des descendants de Naaba Rawa. L'action politique et militaire de Naaba Lambwega consista justement à démanteler l'héritage de Naaba Rawa, cependant qu'à l'est, il intégra les anciennes chefferies kurumba du Lurum<sup>41</sup>.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>, les descendants de Naaba Lambwega s'employèrent à investir l'espace du royaume considérablement élargi, en y implantant des chefferies mossi réservées à des princes, en colonisant le Lurum, en contenant les Fulbe du Macina et du Jelgoji, mais aussi en maintenant le *statu quo* territorial intérieur au pays Moaga<sup>42</sup>. C'est ainsi que, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, commencèrent avec Yako<sup>43</sup> une série d'affrontements qui allaient durer jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui visaient à prendre le contrôle des petites chefferies de Busu-Darigma et de Nyesga. Naaba Nabasere mourut à cette tâche.

#### *Le règne de Naaba Kango*

À la mort du fils de Naaba Nabasere, Naaba Piiyo (1754), à qui l'on doit sans doute l'introduction des premiers fusils au Yatenga, son frère cadet, Naaba Kango, accéda au pouvoir. À peine élu, il fut violemment contesté par des princes menés par Naaba Wobgo. Contraint de renoncer au trône et de s'exiler avec une poignée de fidèles compagnons, il gagna Kong puis Ségou où il obtint l'appui des Koulibali pour reconquérir son trône. En 1757, à la tête d'une armée de mercenaires comprenant des fusiliers bambara et des archers bwaba et samo, il revint au Yatenga. Mais son séjour dans des centres renommés pour leurs échanges économiques et leur pluralisme poli-

40. L. Tauxier, 1917; M. Izard, 1970, 1980 et 1981, vol. II, p. 275-381.

41. Les Kurumba (Fulse en more) occupaient une vaste région allant du nord du Gulma au Yatenga; ils auraient créé le « royaume » de Lurum qui occupait une partie du Jelgoji actuel (région de Jibo). Le roi, résidant à Mengao, portait le titre d'*ayo* ou de *lurum'ayo*, ou encore de *lurum'yo*.

42. C'est ainsi que le *naaba* de Zitenga (capitale, Tikare), au sud-est du Yatenga, était considéré comme un *kombere* du Yatenga. Un *kombere* est un chef régional disposant d'une large autonomie marquée principalement par le droit de nomination des chefs locaux. En fait, le Zitenga était indépendant du Yatenga.

43. D. Nacanabo, 1982.

tique l'avait transformé et ce n'était plus le même prince qui rentrait dans son pays. Sa politique en donna la preuve éclatante. Ayant battu Naaba Wobgo qui s'exila, Naaba Kango commença son règne par un acte spectaculaire : il refusa de faire le voyage d'intronisation du *ringu* qui, seul, conférait au souverain du Yatenga, simple *naaba* (chef) à sa nomination, la dignité de *rîma* (roi)<sup>44</sup>. Ce refus de faire légitimer son pouvoir fut une rupture décisive avec le passé.

De même, il fonda la capitale, Waiguyo (Ouahigouya), vers 1780, non loin de l'ancienne résidence royale de Biisigi; c'était une nouvelle ville autour d'un vaste palais construit dans le style malien et regroupant ses compagnons d'exil. Jusqu'alors, les résidences royales étaient des localités ordinaires. Pour la première fois, une capitale ne comprenait que des représentants de l'appareil d'État, la société politique et les gens de la maison du roi, libres et captifs. Là encore, Naaba Kango affichait sa volonté de rompre avec la coutume et d'organiser souverainement un pouvoir qu'il ne devait qu'à lui-même, dans le sens de la centralisation, par le renforcement du corps des serviteurs royaux<sup>45</sup>. Le nom de la nouvelle capitale, Waiguyo, est d'ailleurs tout un programme : « Venez saluer, faire acte de soumission. » Cette sommation s'adressait avant tout aux membres du lignage royal, *nakombse* royaux (princes du sang) jusque-là prépondérants, qui avaient soutenu Wobgo l'usurpateur et qu'il fallait maintenant réduire à merci grâce à l'action des serviteurs royaux. C'était un tournant radical dans le rapport des forces politiques au sein de la monarchie moaga. Mais jusqu'à la colonisation, les princes ne se tinrent pas pour vaincus et le pôle du pouvoir oscilla dangereusement entre eux et l'autorité du Palais. Celui-ci fut réorganisé. Le maître de la guerre d'Ula devint chef militaire suprême, avec intégration de sa fonction au *cursus honorum* de la cour, de sorte qu'elle cessa d'être héréditaire pour permettre de récompenser les mérites personnels de guerriers valeureux.

Pour imposer l'ordre, gravement troublé par les années d'instabilité, Naaba Kango réprima sans pitié le banditisme. Des voleurs et assassins furent brûlés vifs; le même sort fut réservé aux mercenaires bambara de Ségou utilisés contre Yako, puis accusés d'être devenus des agitateurs. L'indiscipline des chefs fut rigoureusement châtiée, ainsi d'ailleurs que toute magnificence ostentatoire interprétée en haut lieu comme une façon outrecuidante de rivaliser avec le train de vie royal.

Le massacre des guerriers bambara déclencha-t-il une expédition de Ségou contre le Yatenga? Aucune tradition moaga n'en fait état, alors que des récits bambara existent à ce sujet<sup>46</sup>. Quoi qu'il en soit, Naaba Kango, qui entendait ménager aux captifs royaux une place de choix dans le système de gouvernement, avait besoin d'accroître considérablement leur nombre.

44. *Rîma* et *ringu* ont pour radical commun le verbe *rî* qui signifie absorber, manger une nourriture qui ne se mâche pas.

45. M. Izard, 1975.

46. M. Izard, 1970, vol. II, p. 320-328.

Certains étaient pris parmi les prisonniers de guerre, mais la plupart étaient capturés au cours de razzias contre les villages dogon de la plaine du Gondo et les villages kurumba de l'Est et du Nord-Est.

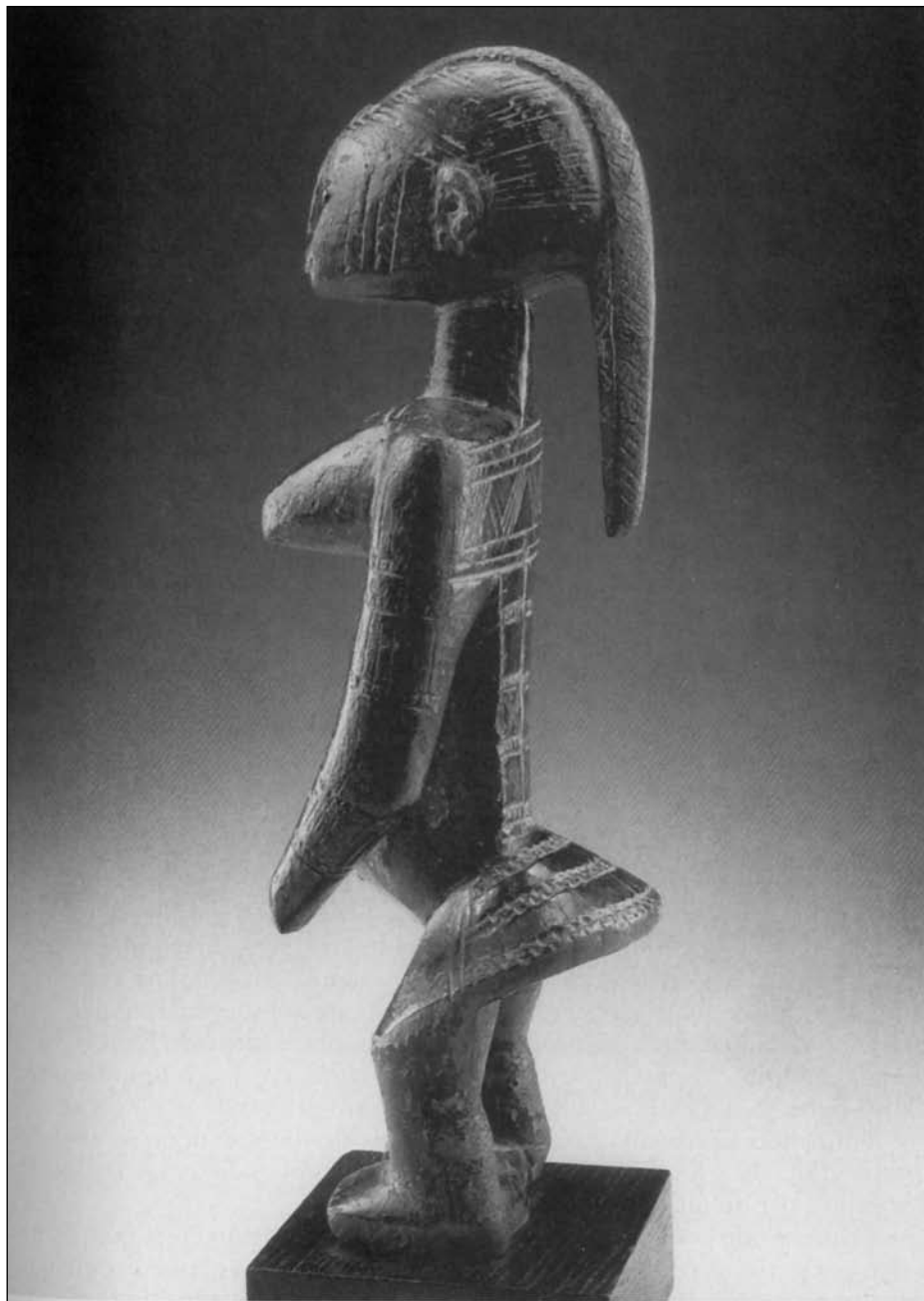
La guerre de Naaba Kango contre Yako fut un succès politico-militaire mais demeura sans lendemain, les hostilités devant reprendre au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quand Naaba Kango mourut en 1787, il fut enterré dans sa capitale et non dans le cimetière royal. Il faut croire que sa fin fut un soulagement pour beaucoup, car il était sans pitié. La rancœur des princes était telle qu'ils firent étouffer la seule fille du roi défunt. Mais l'aristocratie de cour, restée fidèle, réussit à désigner comme successeur l'un de ses compagnons de toujours, Naaba Saagha (1797-1803).

### *Les structures sociopolitiques du Mogho*

Lorsqu'on parle de royaumes mossi, il faut entendre par là non pas des États correspondant à une société homogène, qui serait « l'ethnie » moaga, mais des formations sociopolitiques composites nées de la conquête, par des guerriers appelés mossi, du bassin de la Volta blanche. Encore qu'il ne faille pas se faire de cette conquête une idée rudimentaire et romantique, en imaginant des cavaliers déferlant vague après vague. Le processus d'intermariages<sup>47</sup> et d'infiltration par colonisation lente opérée par des paysans mossi, qui se poursuit jusqu'à nos jours, a été sans conteste beaucoup plus déterminant. Mais chaque fois qu'un espace était conquis, il était organisé selon le « modèle » sociopolitique des Mossi. Au sens strict du terme, les Mossi étaient les détenteurs du pouvoir politique dans les royaumes mossi; ils admettaient appartenir tous à la descendance en ligne agnatique de Naaba Wedraogo. Si nous prenons le cas du Yatenga, nous constatons que la population, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, correspondait à trois sociétés distinctes: la société moaga, la société silmiga (fulbe) et la société silmi-moaga. Seule la première correspondait à la population du royaume dans la mesure où elle était soumise à l'autorité du roi, le *Yatenga naaba*. Les Fulbe et Silmiise avaient, en quelque sorte, le statut d'hôtes, sur la base de contrats d'établissements réservant à ces pasteurs une large bande de territoire dans la partie nord du pays. Installés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans le Yatenga, les Fulbe créèrent des villages permanents à partir desquels était organisée la transhumance du bétail. C'est dans ces lieux fixes que vivaient les *rimaibe* (captifs), astreints au travail de la terre. Il est peut-être abusif de parler de société silmi-moaga, mais il faut bien faire une place à part à ces petits éleveurs sédentaires, assez nombreux dans le sud-est du Yatenga. Leur nom composé, Silmi-Mossi, indique qu'ils étaient issus du métissage par ailleurs prohibé d'hommes fulbe (Silmiise) et de femmes mossi. Venus de la chefferie de Tema au XVIII<sup>e</sup> siècle, établis dans des hameaux jouxtant des terroirs villageois mossi,

47. Rappelons que le premier roi de Ouagadougou, Wubri, était lui-même le fruit d'un mariage entre un prince moaga et une autochtone.



12.3. Statuette mossi commémorant un ancêtre féminin. Bois sculpté, patine naturelle. Hauteur: 47 cm.  
[H. Dubois, Bruxelles.]

ils ne relevaient pas de l'autorité moaga et passèrent finalement sous la tutelle assez lointaine du centre politico-religieux fulbe de Todyam, dans l'est du royaume.

Mais qu'en était-il de la société moaga elle-même? Ses clivages internes étaient liés à la distinction que faisaient les Mossi entre le *naaba* (chef), les *naabiise* (fils de chefs) et les *nakombse*, sing. *nakomgba* (fils ou descendants de fils de princes qui n'étaient pas devenus chefs). Cette distinction reposait sur l'une des règles d'accès à une fonction de chef, selon laquelle on ne pouvait pas devenir chef si l'on était fils de chef. De ce fait, un *nakomgba* ne pouvait plus espérer détenir le *naam* (pouvoir). Donc, d'un point de vue strict, en dehors de la minorité des chefs et fils de chefs, tous les autres Mossi se disant descendants de Wedraogo pouvaient être considérés comme des *nakombse*. D'où une définition restreinte du statut de *nakomgba* qui distinguait cette classe de celle des *talse* ou hommes du commun. C'est ainsi qu'au Yatenga, n'étaient *nakombse* que les descendants en ligne agnatique du douzième *Yatenga naaba*, tous les autres Mossi, sauf les chefs et fils de chefs, étant considérés comme des *talse*. Le *nakomgba* royal (lignage royal) était lui-même divisé en cinq branches correspondant chacune, en principe, à une génération de princes. Très tôt, on semble avoir donné au lignage royal cette profondeur générationnelle constante (cinq générations), l'accession d'une nouvelle génération se traduisant par la sortie du lignage royal de la génération la plus ancienne et son passage dans le groupe des *talse*. Ce système était lié à la nécessité pour tout nouveau roi de pourvoir ses fils en commandements villageois, alors que ces derniers étaient en nombre limité; d'où, dans les villages, le remplacement régulier de dynasties locales anciennes par de nouvelles.

Disposant de commandements villageois, les *nakombse* correspondaient à une catégorie de détenteurs du pouvoir au-dessous des chefs. Il y en avait deux autres: les *tasobnamba* (maîtres de la guerre) et les gens de la maison du roi. Les maîtres de la guerre étaient choisis dans les plus anciennes couches généalogiques des *nakombse*, c'est-à-dire dans les lignées dynastiques antérieures à la formation du Yatenga et dans les deux premières générations dynastiques de ce dernier. Les maîtres de la guerre, qui n'avaient pas toujours des fonctions militaires, étaient donc des notables locaux de souche ancienne, alors que le pouvoir local des *nakombse* était toujours d'origine récente. Par ailleurs, avec Naaba Kango, des serviteurs royaux libres ou captifs d'origine étaient investis de commandements locaux à titre individuel, et cela en rupture avec la norme traditionnelle d'incompatibilité entre les fonctions d'autorité et les fonctions de service. Il s'agissait, pour le pouvoir central, de créer un front de colonisation moaga vers le pays Fulbe à l'est. En ce qui concerne les offices de cour, il faut se dire que la structure qui prévalait au sommet de la hiérarchie politique autour du roi était celle-là même qu'on retrouvait autour de chaque chef local. Trois dignitaires assistaient le chef: le *togo-naaba*, porte-parole du chef qui s'occupait des cérémonies rituelles; le *balum-naaba*, qui réglait les problèmes d'intendance et de gestion domestique; le *weranga-naaba*, qui entretenait les chevaux. C'étaient là les *nesomba* (les hommes de bien) du

chef. Ces postes étaient interdits à des non-Mossi ainsi qu'aux *nakombse* et aux hommes de caste comme les forgerons.

Au niveau de la cour royale, on retrouvait le même noyau de dignitaires, mais s'y en ajoutait un quatrième, le *bin-naaba* ou *rasam-naaba* (chef des captifs royaux), chacun d'entre eux étant à la tête d'importants groupes de serviteurs<sup>48</sup>. Ainsi donc, les membres du lignage royal trop directement concernés par les luttes dont l'enjeu était l'accès à la fonction royale n'auraient su servir le roi. Finalement, les détenteurs institutionnels du pouvoir étaient en réalité divisés en deux sous-ensembles aux intérêts opposés, ceux — les maîtres de la guerre et les serviteurs royaux — sur lesquels le roi s'appuyait pour gouverner et ceux — les *nakombse* — contre lesquels il gouvernait. Et cette division était poussée très en avant chez les Mossi, puisque ces hommes issus du commun, qui occupaient les grandes charges de l'État, étaient en même temps les grands électeurs du nouveau *mogho-naaba* et étaient parfois investis de commandements territoriaux. Or des conflits intérieurs avaient toujours jalonné l'histoire de tous les royaumes mossi. Ils concernaient presque systématiquement le mode de transmission du pouvoir, là même où s'entrechoquaient les intérêts rivaux des nobles et l'expérience politique des ministres du roi, hommes du commun mais investis du pouvoir de désigner parmi les ayants droit celui qui leur semblait le meilleur. Généralement, la rivalité principale opposait les frères cadets et les fils du souverain en place.

Au monde du pouvoir, dont faisaient partie les captifs royaux, s'opposait par ailleurs le monde de la terre. Les gens ou les fils de la terre étaient en principe les descendants des peuples autochtones, forgerons exclus. Dépouillés de tout pouvoir politique, ils avaient la charge des rituels de la terre qui concernaient autant la fertilité du sol et les récoltes que le contrôle social et la pérennité du groupe local. Au *naaba* s'opposait ainsi le *tengsoba*, prêtre de la terre et détenteur du sacré. Cette dualité se projetait jusque dans le domaine cosmogonique avec le couple divin : Naaba Wende, le roi-Dieu, et Napaga Tenga, la reine-Terre, encore que le roi-Dieu Wende ne disposait d'aucun autel ni d'aucun culte rituel.

Mais la définition du groupe des gens de la terre s'était sensiblement modifiée au cours des siècles par le fait que des Mossi authentiques avaient fini par intégrer le groupe des autochtones et par se prévaloir de ce statut pour devenir chefs de terre. Un tiers environ des prêtres de la terre du Yatenga étaient d'origine moaga. Certains Mossi étaient devenus d'ailleurs des forgerons et des Yarse.

Il faut noter aussi, à côté du prêtre de la terre, l'existence du *bugo* (prêtre de la fertilité) doté de son propre autel, le *tiido*. Cette fonction, ouverte même aux *nakombse* et aux forgerons, semblait être d'origine dogon.

48. À la cour du roi de Ouagadougou, autour du *mogho-naaba* se trouvait le *widi-naaba*, porte-parole politique, le *gounga-naaba*, qui avait compétence militaire, le *larhle-naaba* qui, en plus de ses attributions militaires, était préposé aux rites, le *balum-naaba* et le *kamsaogo-naaba*, eunuque chargé du harem. S'y ajoutait le *tasoba*, chef de guerre.

L'intégration du monde du pouvoir et du monde de la terre dans un système unitaire dont le roi était l'élément central s'opéra par le biais de grands rituels annuels qui associaient le souverain aux détenteurs du pouvoir, aux prêtres de la terre et aux prêtres de la fertilité. Les Mossi du Yatenga, comme les Kurumba, avaient un calendrier annuel solaire divisé en mois lunaires, le retard de l'année lunaire sur l'année solaire étant rattrapé au moyen du doublement d'un mois tous les trois ans. Après la *filiga* (fête des remerciements de début d'année), avaient lieu les cérémonies de la *napusum* (salutation au roi), à l'occasion desquelles, en trois manifestations distinctes, les serviteurs royaux, les maîtres de la guerre et les *nakombse* rendaient hommage au roi et lui offraient des présents. Ce début de l'année correspondait approximativement au solstice d'hiver. La période suivante, qui allait du deuxième au sixième mois, était occupée par un grand cycle cérémoniel appelé *bega*, qui associait le roi et tous les dignitaires de la terre dans des sacrifices destinés à assurer une bonne récolte. Les fêtes du *bega* s'achevaient au début de la saison des pluies. L'activité rituelle reprenait à la période des récoltes, avec deux fêtes des prémices, l'une pour les maîtres de la guerre, l'autre pour les prêtres de la fertilité.

Ce système politico-religieux fort complexe donna sa cohérence à une société étatique constituée par des groupes de diverses origines et qui avaient, pour les plus importants d'entre eux, conservé généralement plusieurs traits culturels provenant de leur passé pré-étatique, à commencer par leur stratification sociopolitique propre. Ainsi, la division de la société en quatre grands groupes fonctionnels — gens du pouvoir, gens de la terre, forgerons et artisans, commerçants — se retrouvait, à quelques différences près, chez les Kurumba ou Fulse, au point qu'il semblait bien que ce soit aux Kurumba que les Mossi du Yatenga aient emprunté leurs représentations relatives aux forgerons qui formaient ici un groupe endogène, ce qui n'était pas le cas dans le reste du Mogho.

S'agissant de la société dans son ensemble, tous les groupes ethniques se divisaient en deux : les communautés de descendance et les communautés locales.

Dans cette société composite, patrilinéaire et patrilocale, le terme *budu* désignait tout groupe de descendance depuis la plus large et la plus ancienne jusqu'à la plus restreinte dans le cadre de l'unité exogame de référence. Ce dernier sens était le plus usuel. La société était donc composée de *budu* tel que celui des *nakombse* royaux. Détenteur d'une histoire propre, marqué par le nom d'un fondateur et un lieu de fondation, le *budu* définissait son identité particulière par l'existence d'un *bud-kasma* (chef), d'un *kiims' rogo* (sanctuaire des ancêtres) et de son propre quartier où résidait le *bud-kasma* et où se trouvait le *kiims' rogo*, ainsi que par la détention, en général non exclusive, d'un ou de plusieurs *sonda* (noms collectifs) qui étaient des devises dont un mot clef servait de nom patronymique.

Le patrilignage n'existait territorialement qu'à son premier niveau de segmentation, la *saka* (section). Elle était divisée en *yiiya* (sing. *yiri*, maison), qui étaient les unités de production et de consommation, elles-mêmes

divisées en unités plus petites, les *zakse*, qui, de nos jours, correspondent aux ménages économiquement parlant. L'on privilégiait le travail dans les champs communs de la maison, au bénéfice du *yir-kasma* (chef du *yiri*), les réserves du chef de famille faisant l'objet d'une redistribution en dernière instance après épuisement des greniers des chefs de ménage.

Les sections appartenant à un même lignage étaient en général dispersées et relevaient, de ce fait, de plusieurs entités villageoises. En d'autres termes, le village moaga<sup>49</sup> était plurilignager tandis que, corrélativement, le lignage était plurivillageois, l'unité lignagère locale la plus large étant la section.

### *Le Gulma et le Borgu*

Pendant longtemps, la rive Gulma (ou Gurma) du Niger, c'est-à-dire la rive droite en aval de la boucle, a été très mal connue du point de vue historique. Cette situation a changé grâce aux recherches conduites par l'historien voltaïque Georges Madiéga dans la partie nord du pays Gulmance. Il est maintenant possible de fournir des informations encore lacunaires mais scientifiquement fondées sur le Gulma.

Les Dogon (Kumbetieba en *gulmancina*) formaient l'une des plus anciennes populations du Nord-Gulma. Après eux vinrent ceux que l'on appelle aujourd'hui les Tindamba (les gens de la terre)<sup>50</sup> qui seraient originaires du pays Moaga actuel mais appartiendraient à la souche pré-moaga de la population, et les Woba, venus du sud. Le Nord-Gulma a également été une zone de peuplement kurumba; il est possible que l'ethnonyme Koarima, par lequel les Gulmanceba du Sud désignaient ceux du Nord, soit une déformation du terme Kurumba. Dans le Sud-Gulma, pour lequel notre information demeure très insuffisante, on trouve, parmi les anciens occupants, des Tindamba et des Woba. Ces derniers ont certainement occupé un très vaste territoire avant d'être submergés et partiellement assimilés par les Gulmanceba et d'autres peuples fondateurs d'États. Ainsi, les Woba du Gulma et les Waba du Borgu (Nord-Bénin actuel) ne formeraient qu'un seul et même groupe.

Sur ces populations anciennes devait s'établir un pouvoir étranger, celui des Bemba ou Buricimba (sing. Buricima), qui allaient donner naissance aux formations étatiques gulmanceba. Nous ne disposons pas encore d'un cadre chronologique satisfaisant pour la haute histoire gulmance, mais l'on peut faire état des deux hypothèses majeures de Georges Madiéga: premièrement, les ancêtres des Mamprusi ont traversé le Gulma avant

49. On a discuté sur la pertinence de l'emploi du terme «village» pour désigner la plus large unité d'habitat chez les Mossi. Or, même si l'appariement des sections ne constitue pas des communautés villageoises comme dans l'Ouest voltaïque, on n'en est pas moins en présence d'entités pertinentes du point de vue de la logique des rapports économiques et sociaux, ne serait-ce que par le croisement du système des unités de commandement, incarné par un chef local, et des unités de maîtrise de la terre représentées par un prêtre de la terre.

50. Y. G. Madiéga, 1982.



l'arrivée des Buricimba; deuxièmement, les premières dynasties gulmanceba sont contemporaines des premières dynasties mossi. Il apparaît donc raisonnable, en l'état actuel de nos connaissances, de situer le début de l'histoire étatique gulmance vers le XV<sup>e</sup> siècle, à la fin du XIV<sup>e</sup> au plus tôt. À l'origine des États gulmanceba est associée la figure d'un ancêtre historico-mythique, Jaba. Était-ce un chef guerrier comme Naaba Wedraogo de l'histoire moaga? Il ne le semble pas car les pouvoirs qui lui étaient attribués relevaient généralement plus de la magie que des aptitudes militaires. Ce qui semble certain, c'est que les liens généalogiques établis par les Mossi entre les descendants de Na Gbewa et de Jaba (appelé Jaba Lompo par les Mossi, alors que Jaba et Lompo seraient deux personnages distincts, le second étant le fils du premier) ne sont que des élaborations tardives imaginées à la cour du *mogho-naaba* pour justifier une quasi-assimilation du pouvoir gulmance au pouvoir moaga pendant la période coloniale. À moins que ce ne soit l'inverse et que l'organisation administrative coloniale des anciennes chefferies d'État, donnant une sorte de prééminence absolue au *mogho-naaba*, ait conduit certains à lui trouver un fondement dans l'histoire. Tout indique qu'il faut traiter indépendamment les unes des autres, du point de vue de l'origine des dynasties, les hégémonies mossi et gulmanceba.

D'où venaient les Buricimba? Comme en bien d'autres zones de l'Ouest africain central, nous trouvons dans le Gulma des conquérants originaires du Borno. Mais, en vérité, rien ne permet actuellement de savoir de quelles migrations guerrières l'Empire gulmance est né. On sait au moins que le premier centre politique gulmance a été Lompotangu ou Sangbantangu, au sud-est de Nungu (Fada N'Gourma). De Lompotangu, les Buricimba se déplacèrent vers Kujuabongu, au sud de Pama. Les ruines qui marquent cette seconde étape de la pénétration buricimba indiquent que nous avons là les vestiges d'une ancienne capitale, celle de la première formation politique gulmance, qui devait être le centre d'où partirent les conquérants pour donner naissance aux dynasties actuelles. Précisons que les Buricimba ne furent pas, à l'époque, les seuls fondateurs de royaumes dans cette région. La dynastie de Jakpangu est d'origine berba, celle de Gobnangu est d'origine hawsa. On compte aussi des dynasties dont les fondateurs venaient du Yanga, zone de contact entre Mossi et Gulmanceba, et dont les chefs actuels peuvent être rattachés à la descendance de Naaba Wedraogo. Les dynasties gulmanceba du Yanga sont celles de Boarigu, Komin-Yanga, Sudugo, Kamseongo, Dogtenga et Yutenga.

L'expansion buricimba se poursuivit de façon continue au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et l'on peut situer vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle l'apogée de la domination gulmance. À ce moment-là, les Gulmanceba contrôlaient un vaste territoire, sans doute très peu peuplé, limité au sud par le Royaume mamprusi et le Borgu, à l'est par le Torodi et les derniers vestiges de l'Empire songhay, au nord par les zones sahéliennes de peuplement kurumba, songhay et fulbe, et à l'ouest par les chefferies mossi de Tuguri, Balsa, Kupela et Tankudgo. Les futurs émirats fulbe du Liptako

(région de Dori) et du Yaga (région de Seba) étaient alors sous domination gulmance, et ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les Fulbe refoulèrent les Gulmanceba vers le sud.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux grands royaumes se partageaient l'essentiel du territoire du Nord-Gulma : Bilanga et Kuala, auxquels s'ajoutaient trois formations étatiques de petite taille : Piala, Bongandini et Con, qui étaient plus récents. À partir du village de We, au nord-est de Nungu, que les Buricimba avaient atteint vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, eut lieu une véritable explosion du pouvoir gulmance en direction du nord, d'où un extrême éparpillement des chefferies régionales et locales que des chefs habiles entreprirent par la suite de fédérer en royaumes.

Si, grâce aux investigations de Georges Madiéga, nous connaissons désormais l'histoire du Nord-Gulma, celle du Gulma central et méridional demeure des plus obscures. Situation d'autant plus préjudiciable à une vision d'ensemble de l'histoire du Gulma que nous avons, dans le Sud, onze royaumes dont l'un, celui de Nungu, revêt une importance particulière du fait du statut de son souverain, le *nunbado* (le chef de Nungu)<sup>51</sup>. Nungu avait été fondé par Yenbadri, descendant de Jaba, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était l'époque où le Gulma méridional était envahi par les Tyokosi, mercenaires mande appartenant au groupe des Wattara (que l'on retrouve à Kong et à Bobo-Dioulasso), originellement au service des rois mamprusi et conduits par un chef venu du Gonja. Les Tyokosi se fixèrent d'abord dans le nord du Togo actuel, puis ils lancèrent des expéditions contre les royaumes gulmanceba, tout en poursuivant leur carrière de mercenaires. Ainsi, le chef de Pama demanda-t-il l'appui des Tyokosi contre le chef de Kujuabongu. Yendabri, souverain de Nungu, prit bientôt la tête d'une coalition de royaumes pour expulser les Tyokosi du Gulma. Autour de lui se groupèrent les rois de Pama, Macakoali, Boarigu et Botu, ainsi que les chefs mossi de Balsa, Kupela et Tankudgo. Sous les coups de leurs adversaires, les Tyokosi se retirèrent alors dans leur capitale, Sansane-Mango, que les alliés assiégèrent<sup>52</sup>. Vainqueur, Yendabri a-t-il profité de son succès pour affermir son autorité à la tête de la ligue qu'il avait constituée ? Ce qui est sûr, c'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le *nunbado* devint une sorte de souverain supérieur d'une partie du Gulma, son autorité en dehors de son propre royaume étant d'ailleurs plus spirituelle que politique. « Le *nunbado*, écrit Georges Madiéga, exerçait une autorité directe sur Nungu [...]. Il exerçait également une lointaine domination sur les *diema* (royaumes ou chefferies régionaux) des *batieba* (rois ou chefs régionaux) qui n'étaient pas de la lignée de Lompo. Les dynasties qui en étaient issues le considéraient simplement comme le *nikpelo* (aîné) de la lignée. » Dans ce texte, Lompo est considéré comme le fils de Jaba<sup>53</sup>. Progressivement, le *nunbado* prit ainsi figure de principal souverain du

51. *Bado* est l'équivalent de *naaba* chez les Mossi.

52. R. Cornevin, 1964 ; D. Rey-Hulman, 1975. Nous suivons aussi le compte rendu de Y. G. Madiéga, 1978.

53. Voir ci-dessus : le personnage unique des traditions mossi (sans doute tardives), Jaba Lompo, est remplacé dans les traditions gulmanceba par deux personnages : Jaba et son fils Lompo.

Gulma, cependant que sa résidence royale devenait la principale localité du pays, du fait notamment du rôle économique qu'y jouaient les commerçants hawsa (ces derniers appelaient Nungu Rojo ou Fada N'Gourma). Il reste difficile, aujourd'hui, d'interpréter les relations qu'entretenait le *nunbado* avec les souverains gulmanceba. L'existence d'une confédération gulmance est peu probable et l'autorité réelle du *nunbado* était sans doute aussi territorialement limitée que celle des autres rois, dont plusieurs étaient d'ailleurs plus puissants que lui. Mais le *nunbado* a bénéficié d'un prestige moral et rituel exceptionnel, dans la mesure où il a été — tardivement — considéré comme l'héritier direct de Lompo et, donc, de son « père » Jaba. Le commerce hawsa a fait le reste : Nungu est devenu un important centre de transit caravanier est-ouest.

Le Borgu<sup>54</sup> s'étend au sud-est du Gulma. Son histoire est assez confuse, avec plusieurs formations étatiques dont la plus ancienne semble avoir été celle de Busa, point de dispersion des guerriers wasangari. Ici encore, les chefs affirmaient que les dynasties royales étaient originaires de Borno. L'aristocratie militaire wasangari imposa son pouvoir à des peuples très anciennement installés — dont certains d'origine pré-gulmance — qui, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, accueillirent des groupes mande (le busa est une langue du groupe des Mande du Sud), lesquels assuraient la jonction commerciale entre le nord du Ghana et le pays Hawsa. Busa atteignit son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle, avant de décliner. Les autres royaumes, tel Nikki, sont plus ou moins directement issus de Busa. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Nikki était en guerre avec le royaume de Nupe. De Nikki sont issues les petites formations de Kaiama, Paraku, Kuande et Kandi. Rappelons qu'on donne aux formations étatiques du Borgu le nom de Royaumes bariba, du nom de l'un des principaux peuples autochtones de la région.

#### *Les peuples à pouvoir non centralisé*

Ces peuples sont ainsi désignés faute d'une meilleure qualification<sup>55</sup>. S'agissant ici de ceux qui étaient implantés autour des hauts bassins de la Volta, il faut rappeler l'ancienneté de leur formation, soit dans leur site actuel, soit ailleurs<sup>56</sup>. Bien que ces peuples, contrairement aux sociétés centralisées, n'aient pas dominé la scène politique ni le flot des événements, il ne faut pas minimiser leur contribution. D'abord, ils constituaient le fonds humain sur lequel se sont greffés biologiquement les apports extérieurs. En effet, les peuples dits « conquérants » sont rarement arrivés par vagues déferlantes qui engloutissaient et anéantissaient tout devant eux. Les Mossi, par exemple, sont le résultat d'un brassage de groupes ethniques divers réunis par un ensemble de chefferies, sous l'autorité d'un

54. M. Izard, 1975.

55. Les expressions « société sans État » ou « sociétés acéphales » sont à rejeter. Mais même l'expression « peuple à pouvoir non centralisé » est critiquable parce qu'elle est négative et parce qu'elle se réfère seulement au pouvoir politique. Sans compter qu'un peuple de ce type peut devenir à son tour centralisé (les Bambara), puis cesser de l'être.

56. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 9.

roi apparemment absolu mais gouvernés par une coutume rigoureuse. Or, dans ce processus d'expansion, la progression tenace des paysans mossi fut sans conteste plus importante que l'établissement des contingents de cavaliers. Cette imprégnation lente du tissu humain préexistant fut un phénomène à double sens, grâce aux mariages mixtes ainsi qu'aux échanges culturels et économiques.

Les apports biologiques furent si importants que Dim Delobsom a précisé que le terme même de moaga (plur. mossi) signifie mélange métissé<sup>57</sup>. On ne saurait trop insister à cet égard sur le rôle des Nioniosse très tôt signalé par de nombreux auteurs<sup>58</sup>. Ce brassage biologique fut tel que les gens du Yatenga traitaient les Mossi du Mogho central de Gurunsi, alors qu'à Ouagadougou, ce qualificatif était attribué seulement aux Mossi de Koudougou, qui étaient voisins des Gurunsi. Mais les habitants du Yatenga eux-mêmes n'ont pas échappé aux apports des peuples mande de la boucle du Niger, qui ont eu une influence militaire décisive sur l'histoire du Yatenga quand Naaba Kango eut recours aux forces de Ségou. Or, ces mêmes peuples mande se mêlaient depuis très longtemps à la population par le biais de leurs commerçants, ancêtres professionnels et même biologiques du groupe important des Yarse (voir ci-après). Ce sont de tels brassages biologiques qui, très probablement, sont à la base des *rakire* (parentés à plaisanterie) entre Mossi et Samo (Sana). Sur les plans culturel et économique, ici comme ailleurs, par exemple dans la région des Grands Lacs, l'apport des peuples autochtones a souvent été minimisé, voire occulté. L'on a vu comment, dans le domaine de la structuration politique et religieuse, les Dogon (en particulier pour le prêtre de la terre) et les Kurumba avaient contribué au système du pouvoir dynastique au Yatenga. Rien que par la gestion des rites agraires, grâce au ministère des prêtres de la terre qui étaient généralement issus du peuple autochtone, ils influençaient considérablement et en permanence la vie quotidienne de tous les paysans sans exception. Mais au plus haut niveau politique aussi, le descendant du chef des autochtones, qui devint le *naaba* de Ouagadougou<sup>59</sup>, joua un rôle très important dans l'intronisation du *mogho-naaba*.

Si l'esclavage s'est intensifié au cours de cette période, généralement aux dépens des peuples autochtones, en particulier des Gurunsi et des Fulse (ou Kurumba), il a surtout pris de l'ampleur avec l'essor de la traite sur la côte de Guinée et ses répercussions furent ressenties jusque dans l'Empire ashanti et les pays du Nord qui en étaient tributaires.

Les peuples autochtones, qu'ils aient été de culture mande ou voltaïque, acceptaient les échanges mais refusaient la domination, stratégie qui fut très efficace jusqu'à la période coloniale. Naaba Kumdumye mourut dans une des premières expéditions vers Boromo. On peut supposer qu'il tentait de faire

57. A. D. Delobsom, 1929. Certes, l'auteur ajoute que ce jugement quelque peu défavorable émanait des nobles à l'encontre des gens du commun; mais la tradition (voir Y. Tiendrebeogo, 1964) rapporte que la propre mère de Wubi, premier roi de Ouagadougou, était une autochtone.

58. *Ibid.*; R. Pageard, 1969.

59. Ouagadougou (Wogodogo), au sens restreint, est le quartier où habite le chef autochtone.

passer sous contrôle moaga la zone comprise entre les Volta rouge et noire. Ce grand dessein échoua et la Volta rouge, à quelques avancées locales près, devint la frontière occidentale naturelle du Mogho.

Les Gurunsi<sup>60</sup> et les Bwaba qui peuplaient cette région ont, malgré l'absence d'État centralisé, développé une personnalité très forte. Les Gurunsi, dont les principaux centres étaient Pô, Leo, Sapouy et Rep, débordèrent dans le Ghana actuel. Vivant retranchés par familles dans des cases à l'architecture remarquable, ils étaient farouchement opposés à toute forme de hiérarchie politique complexe. Souvent, le prêtre de la terre ou les sociétés de masque constituaient un lien entre les familles. Vers l'est cependant, il existait une structure plus organisée, dirigée par un chef de canton entouré d'une cour et d'un conseiller religieux préposé au culte de son *kwara* (symbole magique).

Les Bwaba<sup>61</sup>, eux, se seraient constitués en entité spécifique entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Ils ne reconnaissent pas d'autorité politique au-dessus de celle du village. La religion du Do constituait aussi un ciment entre les initiés d'un même village et entre ceux de villages voisins.

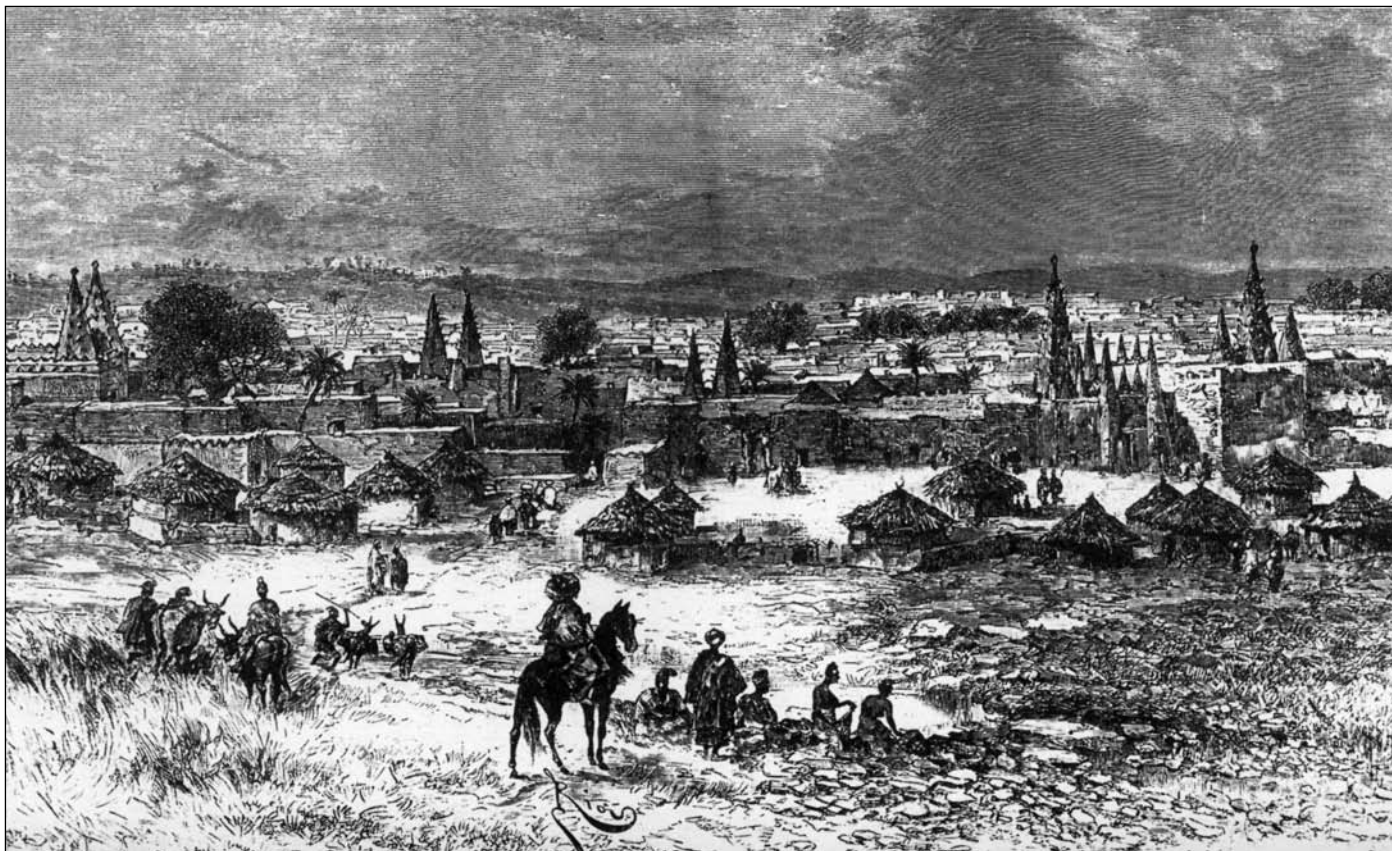
Proches du Yatenga vivaient les Samo<sup>62</sup> du Nord dont l'habitat regroupé se distinguait par des silos à grains géants. Leur organisation politique consistait en des confédérations assez stables de dizaines de villages autour de quelques pôles politiques correspondant au canton mande (*kafu*). Le système san reposait à la fois sur des alliances claniques, par exemple entre les chefs zerbo et les forgerons, et sur des coalitions territoriales. Avant de monter sur le trône, Naaba Kumdumye et d'autres princes, dont Naaba Yadega, avaient guerroyé contre les Saña. Naaba Kango, par la suite, tenta de faire entrer le pays San du Nord-Est dans le giron du Yatenga, mais il n'y parvint pas. Guerriers expérimentés, paysans farouchement attachés à leur liberté, les Saña résistèrent à nouveau aux pressions du Yatenga, comme ils l'avaient fait auparavant, au temps de Naaba Yadega et sous le règne de Naaba Lambwega notamment, et comme ils devaient le faire encore tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette dernière période, d'ailleurs, leur pays servit de base de repli pour les princes du Yatenga qui y réunirent des mercenaires pour faire ou défaire les rois de Waiyugo. Quant aux Bisa apparentés aux Saña et séparés d'eux après une querelle clanique, ils étaient basés au sud-est du Mogho. Ils firent eux aussi montre d'une résistance remarquable malgré des échanges culturels mutuels et un tribut en captifs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais ils semblent avoir été en expansion jusqu'à la période coloniale.

Le sud-ouest de l'actuel Burkina Faso était pour ainsi dire vide d'habitants, à part les Bwaba qui venaient y chasser jusque sur les rives de la Buguriba. Vers 1730, les Kulango se répandirent sur les terres où, dix ans

60. En fait, il n'y a pas de peuple qui s'appelle lui-même Gurunsi (sing. Gurunga en more), mais des Nunuma, Lela, Sisala, Kô, Kasena, etc.

61. J. Capron, 1973. Les Bwaba ont une parenté non linguistique mais culturelle avec les Bobo. Voir A. Le Moal, 1976.

62. Le terme Samo vient de l'appellation mande Samogo. Mais ce peuple s'appelle lui-même Saña (sing. San).



12.4. Vue générale de Kong.

[Source : L. G. Binger, 1892. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]

plus tard, les Pwa (Puguli) allaient s'établir avec l'autorisation des Bwaba. Ils furent suivis, en l'espace d'une cinquantaine d'années, par les Dorobe et les Gan, qui s'installèrent d'abord à Nako, ainsi que par les premiers Dyan, les Lobi et les Wiile et, enfin, par les Birifor, qui occupèrent la région de Batic abandonnée par les Lobi.

### *Kong et le Gwiriko*

Il ne faut pas oublier que les commerçants jula, appelés Wangara, étaient à l'œuvre sur les routes de la forêt, où l'on trouvait de l'or et de la kola (d'où le nom de Worodugu), depuis l'époque des empires soudanais (du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle). Mais à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, un fait nouveau fit son apparition sur la côte du golfe de Guinée: la traite des Noirs et le commerce des armes à feu. Ce seul événement suffit à faire comprendre pourquoi des groupes de Jula, tantôt marchands, tantôt militaires, tantôt encore missionnaires musulmans, s'enfoncèrent de plus en plus dans les zones de savanes où s'accroissaient les échanges des denrées dont la demande s'accroissait sous la pression du nouveau cours des choses. Ce furent des Jula qui contribuèrent à l'établissement du grand centre d'échanges de Begho. La route de Begho fut bientôt reliée à celle qui traversait l'actuelle Côte d'Ivoire, du pays d'Assinie à Bobo et Bamako par Yassako. Tandis que les Diomande s'installaient dans le Centre-Ouest, les Wattara firent de Boron et de Mankono des carrefours commerciaux. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle fut créé le royaume de Gonja et, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, après la destruction de Begho, des réfugiés jula se retirèrent dans le Royaume abron (bron) et créèrent Bondoukou.

Certaines circonstances importantes donnèrent une vigoureuse impulsion aux activités des Jula à partir du XVII<sup>e</sup> siècle: d'abord, la chute de l'empire de Gao; ensuite la création de l'Empire ashanti qui constituait un pôle considérable d'approvisionnement en or, armes, sel et produits manufacturés; enfin, le fait que les savanes voltaïques étaient des zones de peuplement assez dense dans le cadre de sociétés pour la plupart sans pouvoir politique centralisé et qui, de ce fait, pouvaient fournir le « bois d'ébène », sans compter le bétail et l'or, que les pays côtiers attendaient. On comprend donc que les Dagomba aient organisé, sur leur propre modèle politique, le royaume *kulango*<sup>63</sup> de Bouna, en pays Lorhon. C'était un royaume très centralisé qui s'appuyait sur des districts militaires administrés par des princes. Les gisements d'or du Lobi furent exploités par eux, peut-être en concurrence avec le Royaume abron, d'où les luttes sanglantes durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

En effet, les Abron du groupe akan, après s'être imposés aux Koulango méridionaux, disputaient à Bouna le contrôle de la route du Nord par la Comoé. C'est la consolidation de leur pouvoir par deux grands chefs, Tan Date (XVII<sup>e</sup> siècle) et Kousounou (début du XVIII<sup>e</sup> siècle), qui attira les Jula

63. *Kulango*: « ceux qui ne redoutent pas la mort ».

à Bondoukou. Mais les Baoulé décidèrent bientôt de fermer le fleuve Bandama au commerce du Nord. Les Jula, refoulés vers l'ouest, voulurent ouvrir la route de la Comoé en direction de Bassam afin d'atteindre, par ce détour, les forts des pays Nzima et Fanti.

C'est dans ce contexte général qu'allait se créer un nouvel ensemble d'établissements à la fois commerciaux, politiques, militaires et religieux sur l'initiative des Jula. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des bandes armées descendues de Ségou, les Diarrasouba, écartèrent les Senufo et créèrent un royaume mande (Nafana) à Odienne.

Les Senufo appartenaient au groupe linguistique voltaïque. Regroupés par clans autour de Korogho, Seguela, Odienne et Kong, la chute du Mali a semblé leur avoir ouvert des possibilités d'expansion territoriale vers le nord jusqu'à Sikasso et Bougouni, où ils adoptèrent cependant le bambara, et vers le sud jusque dans la région de Bouaké où ils furent absorbés dans le bloc baoulé. À l'est, ils donnèrent naissance à des groupes isolés comme les Nafana qui furent extracteurs d'or à Begho, avant de passer sous la coupe des Abron. Quant aux Pallaka, ils tombèrent sous la domination de Kong. Les Senufo, en effet, étaient avant tout d'excellents paysans qui exploitaient avec efficacité le terroir de leurs villages compacts. Égalitaristes et indépendants, ils ne connaissaient qu'une seule collectivité de très grande envergure qui contribuait à régler aussi la hiérarchie sociale, le Poron, à caractère religieux. Par ailleurs, ils avaient des artistes consommés qui, depuis des temps reculés, produisaient certains des grands chefs-d'œuvre du style symboliste négro-africain. Ce n'est que vers le XIX<sup>e</sup> siècle que les Senufo se mirent eux aussi à bâtir quelques royaumes centralisés, par exemple avec la dynastie des Traoré du Kenedougou (Sikasso), peut-être par mimétisme à l'égard des Mande.

Ceux-ci, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ajoutèrent un centre prestigieux à la série des établissements jula : Kong. Cette région semble avoir été anciennement occupée, sinon organisée, par les Tiefu, comme le suggère le chalet de villages tiefu qui relie encore Noumoudara à Kong. C'est là que des Mande keita et koulibali, devenus par la suite des Wattara, se sont imposés aux autochtones. L'un d'entre eux, Sékou Wattara, élimina, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autres groupes jula et régna à Nafana et à Kong grâce à une puissante armée où servaient des Senufo sous les ordres d'officiers jula. Cette force militaire lui permit de conquérir une partie de l'ouest de la haute Volta jusqu'au Dafina (boucle de la Volta noire).

Par la suite, les forces de Kong s'imposèrent au pays Turka, au Folona, saccagèrent la région de Sikasso, une partie du Minianka et du Macina, et arrivèrent même à Sofara, en face de Djenné, sur l'autre rive du Bani. Nous avons vu comment cette expédition fut finalement refoulée par Biton Koulibali. En effet, après la mort de Sékou Wattara (1740), l'empire fut profondément ébranlé en raison de sa vastitude, de son hétérogénéité et de l'absence d'un système solide de gestion. Enfin, une scission intervint : la caste des guerriers non musulmans jula et senufo, les Sohondji, fit sécession des Jula dits Salama, adonnés au commerce et à la religion musulmane.



Car Kong était devenue une métropole du savoir islamique. Mais sa tentative pour contrôler Djenné montra à l'évidence que le grand dessein des Wattara était avant tout économique : il s'agissait de contrôler sur la plus grande distance possible les routes commerciales qui unissaient la forêt à la boucle du Niger. Après l'échec de ce projet grandiose, les groupes jula se rabattirent sur des entreprises plus limitées. L'une des plus audacieuses fut la création du royaume de Gwiriko<sup>64</sup>. C'est là que fut fondée par Famaghan Wattara, autour de Sya (Bobo-Dioulasso)<sup>65</sup> une réplique du royaume de Kong, dans une région située autour de la ligne de partage des eaux du Banifin, sous-affluent du Niger, de la Comoé et de la Volta noire. Quand on sait que ces deux derniers cours d'eau traversent des placers d'or dans leur cours moyen ou inférieur et que la première rivière conduit par le Bani vers la région de Djenné, on comprend le caractère stratégique de la décision de Famaghan qui, par ailleurs, refusait de faire acte d'allégeance à ses jeunes neveux de Kong, les fils de Sékou. Il s'empara plus ou moins complètement et durablement des pays Tiefo et Dafin, ainsi que du Bwamu (pays des Bwaba). À Bobo, il soumit et s'allia les Bobo Jula arrivés de Djenné après les Bobo Fing, vers le XI<sup>e</sup> siècle. Ses successeurs, Kere Massa Wattara (1742-1749) et Magan Oule Wattara (1749-1809), ne purent que contenir à coups de répression (comme en 1754 contre le gros bourg bwa de San) les révoltes des peuples soumis à la domination jula. Celle-ci était avant tout économique, même quand elle se présentait sous couleur de prosélytisme.

## La vie économique du Niger au bassin des Volta

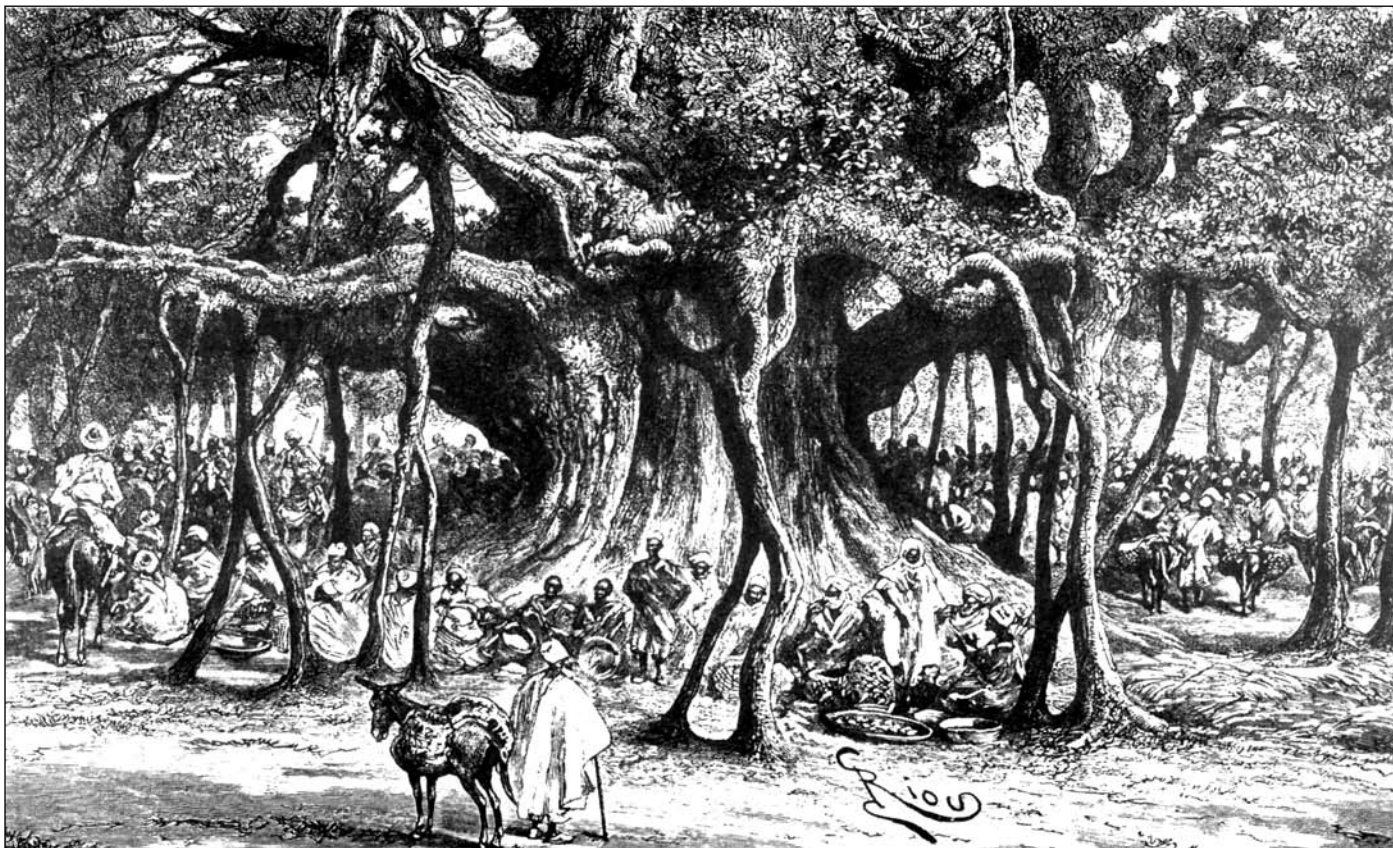
C'est aussi au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'arrivée des Bobo Jula, que J. B. Kietegha fixe la période de grande production de l'or de la Volta noire. Les nouveaux venus monopolisèrent l'extraction de l'or de Poura, en y apportant des améliorations techniques. Mais Kietegha émet l'hypothèse que les exploitants de la première période (du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) étaient déjà des Mande-Jula perçus par les Gurunsi de Poura comme des Mossi<sup>66</sup>.

Les commerçants étaient des plus actifs et les routes marchandes extrêmement fréquentées dans les moitiés ouest et nord des régions situées entre le Niger et le bassin des Volta. Mais, au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, même dans les royaumes mossi et chez les peuples à pouvoir politique non centralisé comme les Gurunsi, à un système économique de base essentiellement agricole vint graduellement se greffer un réseau d'échanges mar-

64. *Gwiriko* : « au bout de la longue étape », en jula.

65. N. Levtzion, 1971*b*; E. Bernus, 1960; D. Traoré, 1937. Sur la *Chronique de Gonja* à partir de laquelle a pu être établie une chronologie fiable pour les événements relatés dans ce paragraphe, voir J. Goody, 1967 et N. Levtzion, 1971*b*.

66. J. B. Kietegha, 1983, p. 158.



12.5. Marchands offrant leurs produits à l'ombre d'un banyan.  
[Source : L. G. Binger, 1892. © Royal Commonwealth Society Library, Londres.]

chands portant sur des produits exotiques et qui mobilisait de plus en plus de commerçants professionnels.

En pays Moaga, dans une zone à la pluviométrie irrégulière de quasi-monoculture du mil sur un sol épuisé, chaque décennie comprenait en moyenne deux mauvaises et deux très mauvaises années; les disettes, voire les famines, n'étaient pas rares au Yatenga, comme sous le règne de Naaba Zana à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> ainsi que dans les années 1830<sup>67</sup>. Au mil, l'aliment de base, s'ajoutaient le maïs, plante de soudure, l'arachide (ou pois de terre), le haricot, le sésame et quelques herbes potagères. Principale plante à usage artisanal, le coton semblait être cultivé depuis longtemps. Les Yarse musulmans ont été associés au tissage dès le début de l'histoire moaga et les rouleaux de cotonnade qu'ils fabriquaient allaient grossir le chargement des caravaniers de l'axe nord-sud, route commerciale dont ils contrôlaient presque exclusivement le trafic. Les Marase (Songhay), spécialisés dans la teinturerie, utilisaient l'indigo. De nombreuses plantes étaient récoltées, qu'il s'agisse d'herbes potagères ou d'aliments de substitution utilisés dans les périodes de disette, les principaux étaient le néré dont le fruit a de multiples usages et la noix de karité, à partir de laquelle on fabrique la graisse végétale utilisée dans la cuisine.

À l'époque pré-moaga du Lurum (jusqu'au XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), les Kurumba avaient auprès d'eux des Marase qui faisaient le commerce du sel saharien. La formation des États mossi du Nord, dont le Yatenga, eut un double effet sur le commerce caravanier. D'une part, les Marase ont été supplantés par les Yarse, d'autre part, ces derniers ont ajouté au commerce du sel saharien celui des noix de kola achetées sur les lieux de production, dans la périphérie septentrionale du monde ashanti. Le règne de Naaba Kango donna une impulsion nouvelle au commerce comme le prouve, entre autres, la prospérité du bourg de Yuba, près de Waiguyo, qui remonte à cette époque.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle présida à la formation de grosses agglomérations de commerçants dans lesquelles les Marase se joignirent aux Yarse. Ceux-là n'avaient plus les moyens de maintenir un système commercial autonome car les Kurumba avaient perdu leur indépendance, et jusqu'à leur identité à la suite de la domination du pays par les Mossi (Yatenga) et par les Fulbe (Jelgoji). Les gros marchés du royaume (Yuba, Gursi, etc.) étaient les terminus des caravanes transportant sel et kola. Les Yarse du Yatenga formaient un groupe de commerçants dynamique qu'on retrouvait non seulement à Tombouctou, point de départ des caravanes transportant du sel, mais aussi dans la vallée du Bani et dans tout le Macina. Il est possible que la stratégie de Naaba Kango en direction de Ségou ait visé à assurer l'implantation de ces Yarse dans les pays voisins du Yatenga. En effet, en pays Moaga, ces commerçants avisés vivaient en symbiose avec

67. L'inventaire des famines du Mogho n'a pas encore été fait.

les dirigeants mais avec des compromis : en échange de certains privilèges (droit de grâce, dispense de prestations, escortes armées), ils s'engageaient à ne favoriser aucune subversion, à vendre en priorité au *naaba*, à le bénir et à le soutenir par des rituels appropriés et même, à l'occasion, à servir d'agents de renseignements<sup>68</sup>.

Si l'unité de compte pour les commerçants était le cauri, d'autres unités avaient cours dans le commerce caravanier comme dans les échanges courants — la coudée de bande de coton notamment — et divers systèmes d'équivalence étaient appliqués entre le cauri, la coudée, la plaque de sel, le captif et le cheval.

À côté des Yarse, qui joignaient à l'artisanat du coton le commerce à longue distance, les forgerons associaient métallurgie lourde, métallurgie d'affinage, poterie (par les femmes) et commerce d'exploitation vers le Mogho central, pauvre en minerai de fer. Le Yatenga était en effet l'une des grandes régions métallurgiques du centre de l'Ouest africain et le commerce des produits finis (fers, armes et outils) procurait aux forgerons des revenus non négligeables.

Le choix même du site de Waiguyo n'était sûrement pas exempt d'arrière-pensées d'ordre économique. Frobenius<sup>69</sup> rapporte une tradition selon laquelle Naaba Kango voulait faire de sa capitale un dépôt de sel. Il est possible aussi que ce soit du règne de Naaba Kango que date la création d'un corps de chefs de marché d'origine captive, chargés de la perception d'une taxe royale sur les denrées importées. Déjà Naaba Zombre avait créé, dans le royaume de Ouagadougou, un corps de chefs de marché dont les titulaires, recrutés parmi les captifs, étaient chargés de la perception d'une taxe royale sur les produits importés. Certes, il s'agissait là de fournir à la cour des revenus supplémentaires, mais cela visait aussi à réduire les droits à taxation des chefs locaux, souvent très sévères avec les commerçants.

Il faut toujours garder en mémoire la terrible logique que la traite négrière, durant cette période où elle était le plus intense sur presque toutes les côtes d'Afrique noire, introduisait dans la mécanique des flux commerciaux comme dans le contenu des rapports sociopolitiques, dès l'instant où l'on a mis en équation les armes, les esclaves et le pouvoir politique. Nous l'avons constaté chez les plus grands rois de l'époque : les Massassi, ceux de Ségou, Naaba Kango du Yatenga, les Wattara de Kong et de Bobo, sans compter les souverains du Dagomba et de l'Ashanti. Mais l'activité esclavagiste des rois était démultipliée et alimentée par la multitude des chefs locaux qui, de gré ou de force, entraient dans le jeu politique par ce genre d'affaires.

Nous avons vu comment, dans le système bambara, le statut de captif avait été génialement institutionnalisé en récupérant purement et simplement l'institution préexistante des *ton-den* pour créer des *ton-dyon*. Mais si

68. A. Kouanda, 1984, p. 248.

69. L. Frobenius, 1924, p. 281.

cette idée est venue à Mamari Koulibali, c'est qu'elle était « dans l'air du temps » et qu'elle existait dans la pratique sociale depuis des siècles.

Un pas supplémentaire fut franchi avec les *foroba-dyon* proprement dits (esclaves de la couronne). C'étaient des prisonniers de guerre rassemblés en contingents dont chacun se définissait par le *faama* qui l'avait constitué. Ils étaient en général destinés à être vendus comme des produits marchands fabriqués par la guerre : en bambara, des *san'dyon* (esclaves du commerce). Acquis par une communauté, la femme accédait à la qualité de *woloso* (littéralement, né(e) dans la maison) dès qu'elle avait engendré un enfant, et l'homme pouvait acquérir le même statut dès que son maître lui faisait assez confiance pour cela. Par la suite, le *woloso* devenait *dyon goron* lorsqu'il se substituait à ses enfants et payait une indemnité annuelle à son maître. Mais dès l'instant où il accédait à la qualité de *woloso*, l'esclave devenait le membre d'une caste. Il ne pouvait plus être vendu et jouissait du droit de propriété et de transmettre son héritage à ses enfants, si bien que ses conditions de vie, sinon son statut, étaient préférables à celles d'un homme libre mais pauvre qui était susceptible de basculer du jour au lendemain dans la captivité. On comprend donc pourquoi tant de gens finissaient par s'accommoder des pouvoirs d'un protecteur et d'un maître dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle si tourmenté, exactement comme dans le haut Moyen Âge européen. Certes, la condition de *woloso* s'imposait à sa descendance à perpétuité, même si, comme il arrivait dans les cours royales, une minorité des hommes de caste s'élevait aux dignités les plus grandes. Bien que leur position même ait interdit à toute personne du commun de faire allusion à leur statut antérieur, cette marque persistait dans l'opinion collective, ineffaçable<sup>70</sup>.

C'est ainsi que les Diarra, de la famille du grand roi Ngolo Diarra, n'arrivaient pas à effacer le souvenir du statut servile de leur ancêtre, qui suscitait les sarcasmes des Massassi du Kaarta. Le cas de Ngolo nous montre cependant que les portes n'étaient pas fermées pour les plus habiles des captifs. En principe, ils étaient soumis à l'arbitraire du maître mais, dans la pratique, en recourant aux bons offices de personnalités bien en vue, ils pouvaient infléchir les décisions d'en haut<sup>71</sup>. Même dans le système moaga si rigide, où chacun naissait et mourait en gardant le même statut, sans transfert ni interruption possibles<sup>72</sup>, un eunuque, le *kamsaogo-naaba*, était investi de lourdes responsabilités. Il est vrai que d'autres eunuques destinés à la même charge étaient vendus au Fezzân, à l'Afrique du Nord et au Proche-Orient<sup>73</sup>.

70. A. Raffanel, 1846, vol. I, p. 371.

71. C. Monteil, 1924, p. 301.

72. Le roi ne pouvait pas destituer ou dégrader un noble. Le chef qu'il voulait supprimer recevait de lui une flèche empoisonnée avec laquelle il devait se suicider, sinon c'était la guerre.

73. Y. Tiendrebeogo, 1964.

## L'islam et les religions traditionnelles africaines

C'était un lieu commun très répandu avant et après la conquête coloniale<sup>74</sup> de dire que les Bambara et les Mossi avaient élevé des barrières considérables à l'encontre de l'islam en Afrique occidentale. Il s'agit là d'une affirmation simpliste qui mérite d'être révisée. En effet, l'islam, à l'œuvre depuis le VIII<sup>e</sup> siècle au moins, a accentué son influence dans les grands empires depuis celui du Ghana jusqu'à celui de Gao. Mais déjà, dans ces contextes, il y eut des obstacles et des résistances. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, les Fulbe jelgoobe et feroobe, qui avaient quitté le Macina pour le Nord-Est voltaïque, étaient souvent adeptes de religions traditionnelles<sup>75</sup>.

Mais justement, pendant un millénaire, du VIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'islam n'a cessé de s'étendre dans toute cette région de diverses et nombreuses façons : par le biais des commerçants, des hommes de prière, par la violence au besoin, tout en sachant contourner les obstacles et s'adapter aux contextes spécifiques présentés par la multiplicité des peuples, en particulier lorsque ceux-ci apparaissaient comme quelque peu réfractaires. En réalité, les peuples de l'intérieur de l'Ouest africain ne jetaient pas sur l'islam, ou plus tard sur le christianisme, le même regard que les adeptes de ces religions lorsqu'ils jugeaient les religions traditionnelles du continent. C'est dans un esprit syncrétique que les Bambara ont, au départ, abordé l'islam dont la présence les incitait à remettre à l'honneur le dieu suprême, Maa Ngala, le souverain au-dessus des esprits honoré par des cultes particuliers. Ayant ainsi assimilé l'islam, les rois de Ségou et de Kaarta virent que rien ne les empêchait de consulter les ministres de ce grand dieu, les marabouts, tout en restant fidèles à leurs propres cultes dont ils étaient presque d'office les grands prêtres, ainsi qu'au magicien. Celui-ci était censé invoquer l'Énergie universelle et invisible en provoquant ainsi une sorte de matérialisation de son désir. Le magicien « nommait » et donc créait ce qu'il appelait de ses vœux<sup>76</sup>.

Bien que pratiquant de tels rites, les Koulibali, y compris les chefs les plus éminents, participaient aux fêtes religieuses musulmanes, du moins par leur présence et en offrant de riches présents aux marabouts sarakolé. La fête de la *tabaski* (sacrifice) coïncidait d'ailleurs, selon Raffenel, avec les états généraux du clan des Massassi qui impliquaient des rites occultes — comme ceux du Komo et de Makongoba — et des serments d'allégeance. Or, ces mêmes Bambara reproduisaient tant bien que mal les gestes des officiants au cours de la prière musulmane et certains sacrifiaient même un mouton. Ces syncrétismes qui, simultanément, se développaient avec le christianisme dans le culte afro-américain au Brésil, en Haïti et à Cuba, sont l'une des caractéristiques de l'esprit religieux négro-africain. C'est ainsi que, si les

74. C. Monteil, 1924, p. 23 et suiv.

75. I. P. Diallo, 1981.

76. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chap. 8.

appels aux esprits n'avaient pas fourni une réponse claire et satisfaisante, l'intervention du marabout était alors sollicitée et accueillie avec piété, aussi bien par Mamari Koulibali que par Tonmasa, Ngolo et d'autres Koulibali. Biton versait d'ailleurs la *zakāt* aux marabouts de Djenné et entretenait un groupe de 40 devins, dont les Kamite, qui, bien que musulmans, étaient aussi prêtres d'un *faro* (litt., esprit du fleuve Niger, culte religieux). Denkoro le sanguinaire, au moment où il fut intercepté et assassiné par Tonmasa, se disposait à aller faire ses ablutions, suivi de son fidèle forgeron porteur d'une *satala* (bouilloire).

Les forgerons-magiciens n'ont d'ailleurs pas éprouvé de difficulté à adopter la divination géomantique importée par les musulmans<sup>77</sup>. Certes, le successeur de 'Alī Bakary, islamisé à Tombouctou et ayant appris l'arabe auprès d'un *shaykh* de la famille des Bekkai, a été rapidement assassiné avec tous les membres de sa famille, et l'on a attribué cette élimination au fait qu'il voulait interdire la consommation de *dolo* (bière de mil) et le culte des génies ou des ancêtres. En fait, rien n'est moins sûr, puisque l'ambitieux Tonmasa, qui mena tous ces massacres, devait peu après liquider aussi Dion Kolo, le dernier fils de Mamari.

Ce qui est certain, c'est que l'islam se présentait aux Bambara avec des institutions qui ne niaient pas systématiquement les leurs, par exemple la polygamie, le divorce, la répudiation, l'esclavage. Par ailleurs, les marabouts eux-mêmes ne faisaient rien qui aurait pu rebuter les néophytes bambara. C'est ainsi qu'à Dia<sup>78</sup>, sans doute une des métropoles les plus anciennes de l'islam au Soudan occidental, l'enseignement s'accommodait largement aux coutumes autochtones et faisait une large place à la magie<sup>79</sup>. Les marabouts les plus nombreux en milieu bambara étaient les Marka, les Bozo et les Somono, qui se réclamaient des grands maîtres de l'islam maure ou fulbe et, par eux, relevaient de telle ou telle confrérie. En effet, certaines ethnies comme les Soninke, les Marka, les Fulbe et Torodbe, anciennement islamisées et bénéficiant de la tolérance religieuse, servaient de ferment permanent et de modèles. Il en va de même pour les pêcheurs bozo et somono que la tradition mêle aux premiers pas du clan des Koulibali de Ségou.

Bref, cette ouverture réciproque profitait largement aux deux parties en présence : elle associait les dirigeants musulmans au pouvoir et empruntait des voies endogènes pour amener ces peuples vers la foi coranique ; mais aussi elle contribuait à renforcer le pouvoir des monarques qui, face à l'hétérogénéité ethnique et sociale de leurs États, ne pouvaient s'offrir le luxe de dissensions religieuses. Bref, « le païen, en tirant profit de l'islam suivant ses propres concepts, le soudanise, si bien qu'entre ces deux pôles, islamisme

77. L'un des termes pour désigner le consultant *turndala* (devin par le sable) est dérivé de l'arabe *al-tareb* (la terre), alors que les autres sont proprement soudanais — *buguridala* et *kyekyedala*, de *buguri* (poussière) et *kyekye* (sable).

78. Dia est situé sur la rive gauche du Niger, dans le Macina.

79. P. Marty, 1920-1921, vol. IV.

et paganisme, existe une infinité d'états intermédiaires qui les relient l'un à l'autre et qui, selon l'angle sous lequel on les observe, apparaissent tantôt comme une islamisation du soudanais et tantôt comme une soudanisation de l'islam<sup>80</sup> ».

Du moins les choses en étaient là dans la boucle du Niger avant les *djihād*, si dissemblables par ailleurs, de Sekou Aḥmadu Barry et de al-Hāḍidj Umar. En pays Mossi, c'est probablement du règne de Naaba Kom, fils de Naaba Zombre (vers 1744-vers 1784), que date le début de l'influence musulmane à la cour de Ouagadougou.

L'islam voltaïque n'est surtout pas né d'une pénétration par le nord, contrairement à ce que le processus d'expansion historique de l'islam à travers le Sahara pourrait laisser croire. Bien au contraire le Yatenga, jusqu'à la période coloniale, resta un pays pratiquement fermé à l'islam, en dépit ou à cause de la présence sur son territoire de deux importantes minorités musulmanes : les Fulbe et les commerçants yarse. Des recherches ont montré que l'islam s'était répandu dans le bassin des Volta à la suite des commerçants et des guerriers jula, selon un axe nord-sud à l'ouest de la zone voltaïque, le long de la vallée de la Volta noire, et que la ville de Bobo-Dioulasso a été l'une des principales plaques tournantes du prosélytisme musulman, de même que le *dafing* (clan) marka des Sanogho en fut l'un des vecteurs les plus actifs par ses lettrés et ses marabouts.

Les fondateurs du Gonja étaient des Mande musulmans. De Gonja, l'islam passa en pays Dagomba. Levtzion situe la pénétration de l'islam chez les Dagomba au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, au moment où, pour des raisons de sécurité, la capitale de leur royaume fut transférée de Yendi Dabari sur le site actuel de Yendi, plus à l'est<sup>81</sup>. Dans ces régions, les centres commerçants devinrent bientôt des centres religieux marqués par la présence de *malam* (savants musulmans). C'est derrière les caravanes de la kola que les propagateurs de la foi pénétrèrent dans le bassin de la Volta blanche. Le premier souverain dagomba converti fut Na Zangina, qui régna au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est possible que la conversion du roi des Dagomba ait facilité la conclusion d'une paix durable avec le Gonja.

L'islam pénétra en pays Mamprusi à peu près à la même époque. Gambaga, la principale place économique, devint très vite un centre musulman. C'est ainsi que l'islam s'introduisit par le sud, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le Mogho, sous le règne du *mogho-naaba* Zombre. Le souverain de Ouagadougou avait une mère musulmane ; l'islam lui était donc familier. Il ne se convertit cependant pas, mais prit l'habitude de faire les prières quotidiennes et se montra favorable aux musulmans, prosélytes compris. C'est sous Naaba Dulugu (vers 1796-vers 1825) que le pas décisif fut franchi. Le *Mogho-Naaba* se convertit officiellement, il fit construire la première mosquée de Ouagadougou et fit de l'*imām* de cette ville l'un des premiers dignitaires de la cour. Ce premier islam moaga, comme celui qui prévalait

80. C. Monteil, 1924, p. 332.

81. N. Levtzion, 1968, p. 194-203.



alors dans les royaumes mamprusi et dagomba, était un islam aristocratique dont la pratique n'était, pour le *Mogho-Naaba* comme pour tous les autres chefs et dignitaires, nullement exclusive du respect de la religion traditionnelle. Ils étaient loin de tenter d'imposer la religion nouvelle à leurs sujets. C'est ainsi que, musulman convaincu, Naaba Dulugu semble avoir craint que l'islam ne fasse de trop rapides progrès dans le royaume. Il éloigna son fils aîné, le futur Naaba Sawadogo, et destitua le chef de Kombisiri, l'un et l'autre très fervents musulmans, peut-être un peu trop enclins à faire du prosélytisme autour d'eux. L'on voit donc que dans le Royaume bambara comme au sein du Mogho, bien qu'il y ait eu une ouverture réelle à l'égard de l'islam, la religion traditionnelle demeurait malgré tout sur ses gardes et cherchait, en attendant, des formules de compromis. Pour les deux autres pôles politiques de cette époque, l'empire de Kong et du Gwiriko, d'une part, les royaumes gulfance, d'autre part, l'attitude générale était nettement différente. À Kong comme chez les Bobo Jula, la religion islamique était à la fois une raison et un moyen de vivre, si bien que leur politique imbue de foi militante préluait aux *djihād* et aux conquêtes du XIX<sup>e</sup> siècle, par Samori en particulier. En revanche, les Gulfanceba étaient des adeptes résolus de la religion traditionnelle.

## Conclusion

Pour les pays de la boucle du Niger et du haut bassin des Volta, la période du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est sans conteste une phase de structuration étatique.

Les États jula, mossi, gulfanceba et bambara ont tous été, conformément à une tradition ancienne dans cette région, des ensembles pluriethniques. Même si l'ethnie dominante s'octroyait certains privilèges, elle était elle-même la résultante et le moteur d'un brassage interethnique. Il ne s'agissait donc pas d'États ethniques. Les appareils politiques parfois très sophistiqués édifiés ici étaient néanmoins vulnérables, principalement du fait de l'absence quasi générale de textes écrits les régissant.

Par ailleurs, des contradictions internes minaient les États concernés. En premier lieu, la dévolution du pouvoir a souvent suscité de graves problèmes. Quand Naaba Kumdumye de Ouagadougou casait les candidats malheureux à la chefferie pour les calmer, les écarter, mais aussi disséminer dans l'espace le pouvoir dynastique, il ne se doutait pas que son successeur, Naaba Warga, aurait à guerroyer contre les descendants de ces chefs. De même, des « compagnons » de Biton Koulibali installés par lui devenaient parfois des gouverneurs incontrôlables. Cette difficulté politique se doublait d'un problème social, car les princes non intégrés au système du pouvoir se rabattaient sur les paysans qui étaient ainsi surexploités sans pitié.

Ces premières contradictions en masquaient une autre aussi redoutable : celle qui opposait l'entourage royal, formé d'hommes du commun, et les parents du roi, tenus en respect par une série de mesures dont la plus

caractéristique a été la politique menée par Naaba Kango de Waiguyo. Chez les Bambara, la rapidité du passage à l'État permit de mettre en évidence la confrontation entre les trois instances qui s'opposaient, le clan, l'association politique (*ton*) et l'État territorial, conflits qui ne s'atténuèrent que sous des souverains de stature exceptionnelle.

Enfin, il ne faut pas minimiser la question religieuse. Certes, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les États mossi et bambara ont réussi à maintenir avec les groupes musulmans (soninke, jula, yarse) un *modus vivendi*, une sorte de compromis fondé sur la tolérance, le syncrétisme, un échange de services qui consacrait la collaboration entre ces classes dirigeantes. En effet, comme le montre surtout le cas des Yarse, les musulmans, dans cette région, étaient souvent des commerçants indispensables à l'État. Mais il faut noter une différence entre les États mossi et bambara, d'une part, et l'empire de Kong et les royaumes gulmanceba, d'autre part. À Kong, à Bobo et dans le Kenedougou, c'était le modèle de l'islam militant qui s'exprimait, alors que chez les Yarse du Mogho et les Soninke de Ségou et du Kaarta, il y avait un parti pris de s'abstenir de faire de la politique et même, au départ pour les Yarse, d'éviter le prosélytisme, la religion traditionnelle ayant un statut officiel. Mais ne s'agissait-il pas là d'un simple décalage, qui s'explique parce que le rapport des forces était encore loin du seuil de rupture ? Le cas limite ici est celui des Gulmanceba qui passèrent brutalement d'un pouvoir inspiré par la religion traditionnelle à la soumission aux Fulbe musulmans, après le *djihād* du Liptako, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, la formation de l'État dans cette région s'inscrivait dans un cadre économique global qui menaçait à terme ces expériences politiques. En effet, tous ces pays étaient situés entre la limite sud du Sahara et la côte atlantique contrôlée de plus en plus par les Européens, dont la politique commerciale refaçonnait à leur avantage les circuits commerciaux, la structure et les termes de l'échange : l'offre et la demande furent donc progressivement bouleversées. Dans le circuit économique que chaque dirigeant tentait de contrôler dans sa région, le poids relatif des denrées liées à la conquête et à la conservation du pouvoir (chevaux, armes, captifs) ne cessait d'augmenter. D'où l'ombre de l'esclavagisme qui se profilait derrière ces processus auxquels les peuples à pouvoir politique non centralisé étaient loin d'assister passivement.

Certes, par rapport aux dirigeants africains de la côte confrontés directement aux Européens et qui n'avaient d'autre choix que la soumission ou la guerre, un sursis était donné à ces pays de l'intérieur qui semblaient conduire librement leur destin. Mais celui-ci était déjà inscrit dans un processus qui dépendait de plus en plus de l'extérieur. C'est pourquoi les hégémonies de cette région n'ont pas souvent disposé de la durée nécessaire pour établir un État de droit créant la stabilité et l'ordre dont nous parlent les chroniqueurs pour les empires précédents. Néanmoins, le fait primordial ici, c'est que, dans des circonstances difficiles, la preuve a été faite de la capacité des gens à bâtir l'État à partir de matériaux proprement africains.

# Les États et les cultures de la côte de haute Guinée

*C. Wondji*

## Introduction

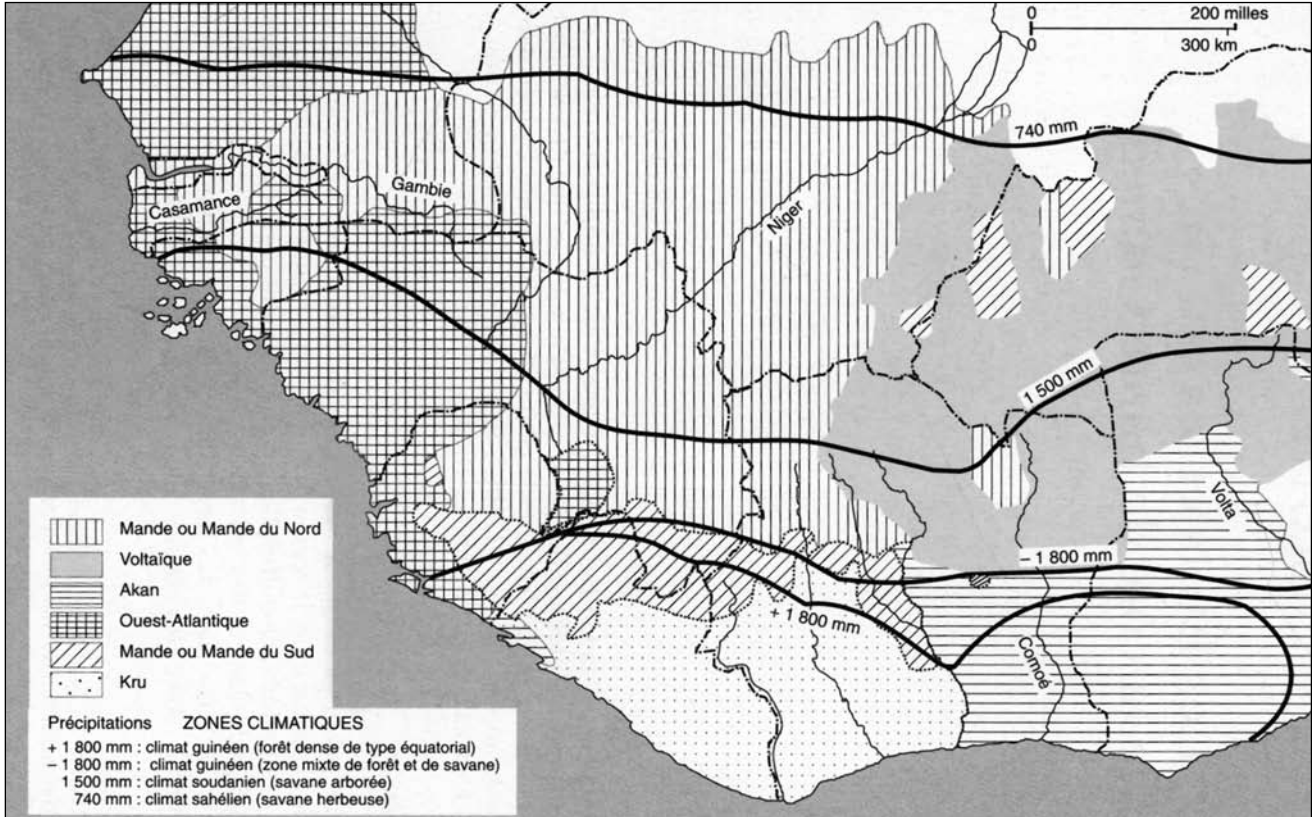
De la Casamance à la Côte d'Ivoire incluse, s'étend une vaste région de côtes et de forêts, habitée par des peuples aussi nombreux que divers. Cette région dépasse largement le cadre de ce qu'on appelle haute Guinée dans la tradition historiographique<sup>1</sup>. L'objet du présent chapitre est de définir le sens de son évolution entre 1500 et 1800.

### Les sociétés

Par rapport aux grandes masses ethniques du Soudan où prédominent les sociétés de type étatique, la région examinée ici est caractérisée par de multiples petites unités socioculturelles essentiellement organisées sur la base des lignages, des clans et des villages.

En effet, la population des pays guinéens frappe d'abord par son morcellement en nombreuses ethnies. De la Casamance à la Tanoé, plus d'une centaine d'ethnies et de sous-groupes ethniques occupent l'espace compris

1. La zone côtière ouest-atlantique (Guinée) fut divisée en Guinée supérieure ou haute Guinée (*Upper Guinea*), allant du Sénégal au cap des Palmes, et Guinée inférieure, ou basse Guinée (*Lower Guinea*), allant du cap des Palmes au delta du Niger, dans la baie du Biafra. Au sens où l'emploie W. Rodney, l'expression « *Upper Guinea Coast* » désigne la côte comprise entre la Gambie et le Cape Mount. La Côte d'Ivoire ne fait donc pas partie de la haute Guinée telle que la délimite la tradition historiographique même si, d'un point de vue strictement anthropologique, l'ouest du pays appartient à cette région.



13.1. Principaux groupes de population d'Afrique de l'Ouest (d'après C. Wondji)

entre la savane au nord et le littoral au sud d'une part, entre les massifs montagneux du Fouta-Djalou, de la Dorsale guinéenne et la côte située à l'ouest et au sud-est d'autre part.

Cette multiplicité des groupes humains explique les nombreuses différences linguistiques qui affectent le paysage culturel où chaque ethnie, parlant une langue distincte de celle de ses voisines, est consciente de son originalité. Les variantes dialectales se multiplient parfois au sein d'une même langue, limitant étrangement l'intercompréhension linguistique à l'intérieur d'une même ethnie. Aussi chaque ethnie devient-elle le lieu de frappantes diversités: les Joola (Dyola) se différencient en Floup (Felup), Bayotte, Blis-Kaniara, Kassa et Fooni; les We de Côte d'Ivoire, situés au nord (Facobli) et au centre (Duékoué), comprennent assez mal leurs parents Nidrou du Sud (Toulepleu); les Baga se divisent en Baga-Sitémou, Baga-Foré et Baga-Kakissa<sup>2</sup>.

Malgré la diversité des ethnies et des langues, due au chevauchement constant des flux migratoires, il existe des entités linguistiques plus vastes. En effet, trois grandes familles de langues, subdivisées elles-mêmes en groupes et sous-groupes, se partagent l'espace compris entre la Casamance et la Tanoé. Dans la famille des langues mande, le sous-groupe mande-sud est prépondérant, le mande-nord apparaissant seulement ici sous la forme du mandingue parlé en Gambie, Casamance, Guinée-Bissau, Sierra Leone et au Liberia. Au sud des langues mande et le long du littoral, de la Casamance au Liberia, les langues dites ouest-atlantiques se répartissent elles aussi en groupes nord et sud. Moins homogènes que les précédentes, elles offrent une variété interne reflétant la complexité ethnique décrite ci-dessus. Enfin, vers l'est et le sud-est, les langues dites kwa englobent les parlers Kru-Bété et Akan, qui présentent la même hétérogénéité que les langues ouest-atlantiques<sup>3</sup>.

### Les difficultés d'une synthèse historique

Retracer l'évolution, entre les XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, des pays de la côte ouest-africaine de la Casamance à la Côte d'Ivoire incluse est une des tâches les plus difficiles et les plus ingrates des historiens de l'Afrique. Il s'agit non seulement de peuples et de sociétés qui, pour la plupart, ont été récemment intégrés à des États dont l'histoire nationale est en voie de reconstitution mais aussi de territoires qui, n'ayant pas tous appartenu aux grandes entités politiques du passé précolonial africain, posent à l'historien une foule de délicats problèmes méthodologiques.

Les difficultés sont d'abord liées aux sources mêmes de cette histoire. Après le XV<sup>e</sup> siècle, les sources écrites européennes, de plus en plus nombreuses et précises à mesure que le commerce s'intensifie, fournissent des

2. Pour les Joola, voir C. Roche, 1976, p. 28-46; pour les We et les Baga, voir D. T. Niane et C. Wondji, s. d.

3. J. H. Greenberg, 1980.

matériaux pour la connaissance de la côte atlantique africaine. En rapport avec les intérêts mercantiles des nations d'Europe, elles sont inégalement réparties selon les périodes et les régions: abondantes pour la Sénégambie, la Côte-des-Rivières et le secteur allant de la Côte-de-l'Or au delta du Niger, elles le sont moins pour la côte s'étendant entre le Liberia et la Côte d'Ivoire actuels. Avant le XV<sup>e</sup> siècle, et même au XVI<sup>e</sup> siècle, elles sont pratiquement inexistantes pour certains secteurs de cette côte. Si elles reflètent les préjugés des Européens en rapport avec leur nationalité et les idées de leur temps, elles permettent cependant une bonne connaissance de la zone côtière: cadre géographique, activités économiques et systèmes de gouvernement des peuples visités, us et coutumes. Mais la côte est mieux connue que l'arrière-pays pour lequel il faut attendre les missions de pénétration du XIX<sup>e</sup> siècle.

Insuffisantes ou inexistantes, ces sources écrites ont besoin d'être complétées ou suppléées par l'archéologie, les traditions orales et d'autres types de sources. Il faut dire que dans ce domaine, les possibilités sont fort inégalement réparties, sinon encore très limitées. Si l'archéologie de la zone sèche soudano-sahélienne est en train de se développer, celle de la zone humide guinéenne est encore balbutiante, malgré les fouilles réalisées en Casamance, Guinée-Conakry, Sierra Leone et Côte d'Ivoire, et qui révèlent des traces d'occupation humaine remontant au troisième millénaire avant J.-C. Les recherches en matière de tradition orale ont fait des progrès décisifs dans les secteurs mande et fulbe mais, ailleurs, elles n'ont pas encore donné leur pleine mesure parce que l'indispensable connaissance des langues ou de leurs nombreux dialectes ainsi que l'analyse préalable des sociétés et des cultures supposent la mise en œuvre d'enquêtes multiples et patientes dont les fruits n'apparaîtront qu'au prix de longs efforts. De plus, à la lumière des quelques résultats déjà enregistrés, il semble que la tradition orale remonte rarement au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle. Enfin, si l'on excepte les groupes mandephones où l'homogénéité des langues mande facilite des recoupements suggestifs et féconds, la linguistique historique en est encore au stade des promesses dans cette région de complexité et de discontinuité linguistiques étonnantes.

Les difficultés sont ensuite liées au morcellement sociopolitique caractéristique de cette région. D'une part, les historiens des États issus du partage colonial font souvent plus de place aux peuples des parties soudaniennes qu'à ceux du littoral, simplement évoqués à l'occasion de développements concernant les premiers. D'autre part, aucune étude historique d'ensemble de ces peuples côtiers et forestiers n'est possible à l'heure actuelle, sans la connaissance exacte de l'histoire de chacun d'eux. Aussi, les Soso de Guinée, groupe mande, sont-ils mieux connus que leurs compatriotes бага et les Agni du sud-est de la Côte d'Ivoire, groupe akan, plus compréhensibles que leurs concitoyens lagunaires et kru situés à l'ouest.

Les allusions faites par les voyageurs européens de l'époque mercantiliste, les observations des ethnologues actuels et les études des historiens peuvent-elles nous permettre de franchir les difficultés du morcellement

pour construire une synthèse historique chronologiquement charpentée? Nous nous heurtons ici au problème de la ligne générale de l'évolution ou du point de départ des dynamismes historiques, dont les clefs ne sauraient nous être fournies par les récits d'une tradition orale aussi morcelée que disparate.

Coller à la réalité historique vécue par les peuples eux-mêmes, restaurer le temps de l'Afrique occidentale dans sa partie la plus dynamique (le Soudan), mais ne jamais perdre de vue le train de l'histoire du monde, telles sont les considérations qui guideront l'organisation de notre étude. En tout état de cause, entre les impulsions historiques du Soudan et celles du commerce européen, la côte ouest-africaine joue un rôle d'articulation majeure et, selon les siècles, telle ou telle de ses parties s'active, se réanime et se stabilise.

## Les mouvements de population

### Les initiatives mande

Dans la région comprise entre la Gambie et les rivières de Guinée et de Sierra Leone, il faut remonter au XII<sup>e</sup> siècle pour constater les traces d'une première avancée des Mande (Malinke) vers l'océan Atlantique. Recueillies en Gambie, Casamance et Guinée-Bissau, les traditions orales font état d'une colonisation agricole malinke entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. On signale des villages de paysans parmi les autochtones baïnuk, balante et autres. Au sein de ces groupes épars dominaient les clans fati (musulmans) et sane, adeptes de la religion des ancêtres, noyaux originels des familles régnautes du futur empire du Kaabu (Gabu).

À cette migration paysanne pacifique succéda la migration conquérante des soldats de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux émérites de Sundjata. La conquête des territoires atlantiques des Joola, Balante et Baïnuk, facilitée par la complicité des premiers colons, permit au Mali d'avoir une large ouverture sur la mer, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et de dominer les territoires compris entre la Gambie et la Sierra Leone<sup>4</sup>.

Si l'on analyse plus avant les traditions se rapportant à cette expansion vers l'ouest, on s'aperçoit qu'elle a peut-être été la conséquence de certaines caractéristiques sociales et économiques de la société mande. Du fait de l'existence de la règle de succession collatérale — les frères succédant les uns aux autres jusqu'à ce que le dernier homme de la génération la plus ancienne meure —, il était difficile pour les fils de dirigeants de succéder à leur père. Nombre d'entre eux, après avoir rassemblé les membres de leur famille qui souhaitaient les accompagner ainsi que des guerriers et des esclaves, partirent vers l'ouest pour y fonder leur propre État. Une grande

4. S. M. Cissoko, 1972, p. 1-3; B. K. Sidibé, 1972, p. 5-13; W. F. Galloway, 1974.

partie de ces groupes migrants était aussi animée par le désir de participer aux échanges commerciaux de plus en plus nombreux dans la région de la frontière occidentale et d'avoir sa part de la richesse qui allait augmentant. On ne saurait donc voir uniquement dans ces mouvements des conquêtes militaires ne mettant en cause que des guerriers : d'autres membres de la société mande, tels que des commerçants, des chasseurs, des fermiers désireux de tirer profit du commerce avec l'Occident ou de trouver des régions où se fixer, ainsi que des artisans et des esclaves prirent activement part à l'expansion vers l'ouest. Les mouvements migratoires se sont également traduits par des échanges multiples entre les divers groupes ethniques et linguistiques, lesquels ont donné lieu à de nouveaux brassages.

### Les populations du littoral et de l'arrière-pays en 1500

L'histoire du peuplement du littoral et de la forêt avant les navigations européennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles est assurément l'une des taches d'ombre les plus épaisses de l'histoire ouest-africaine. Sans doute quelques sources écrites, relatives aux empires soudanais et au commerce de l'or, peuvent-elles nous renseigner sur les peuples de Sénégambie, des Rivières du Sud et de la Côte-de-l'Or, c'est-à-dire sur les secteurs nord-ouest et sud-est de cette région. Entre ces deux secteurs, on se perd en conjectures, face aux notations rapides des voyageurs portugais et aux traditions orales parfois déroutantes de certains peuples de l'intérieur qui affirment « avoir toujours été là ».

*Dans les Rivières du Sud,  
entre la Gambie et le Cape Mount*

*En Sénégambie méridionale : Casamance et Guinée-Bissau.* La plupart des peuples vivant dans ce secteur étaient déjà en place à l'arrivée des Portugais, comme l'attestent A. da Cà da Mosto et V. Fernandes<sup>5</sup>. Trois groupes principaux occupaient les estuaires et les basses vallées des rivières : les Bañuk ou Banhun, peuple d'origine mande venu de l'est au XIV<sup>e</sup> siècle ; les Joola, venus sans doute du sud (Rio Cacheu) avant le XV<sup>e</sup> siècle ; les Balante, originaires de l'Est et qui se sont imposés aux Bañuk avant le XV<sup>e</sup> siècle. À ces grands groupes se rattachaient les petits peuples apparentés entre eux du littoral et de l'arrière-pays immédiat : Kasanga, Papel, Beafada, Bijagos. En arrière de ces groupes littoraux, sur les bassins moyens et supérieurs des rivières situées entre la Gambie et le Rio Grande, se trouvaient les Mandé qui, arrivés de l'est à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, repoussèrent les autres peuples à l'ouest, vers la mer. À la suite de ces Mandé étaient venus, au XV<sup>e</sup> siècle, les Fulbe, originaires du Macina<sup>6</sup>.

5. Voir par exemple A. da Cà da Mosto, 1937 ; V. Fernandes, 1951.

6. C. Roche, 1976, p. 21-66 ; W. Rodney, 1970, p. 6-8 ; J. Richard-Molard, 1949, p. 108.



*En Guinée-Conakry et en Sierra Leone.* C. Fyfe et W. Rodney ont étudié le peuplement de cette région. Les découvertes archéologiques de Yengema en pays Kono (Sierra Leone), confirmées par des recherches linguistiques, ont permis à G. Fyfe d'avancer que, contrairement à une opinion très répandue, la Windward Coast était peuplée depuis fort longtemps, c'est-à-dire depuis le troisième millénaire avant l'ère chrétienne. Les plus anciens habitants auraient été les Limba de Sierra Leone qui parlaient une langue différente des autres langues du voisinage; ils occupaient les Scarcies. Arrivèrent ensuite les Temne et les Baga, aux langues apparentées. Venus du nord, les Temne passèrent du Sénégal au Fouta-Djalon puis, de cette montagne, ils gagnèrent la plaine côtière. Ce fut, enfin, le tour des Kissi et des Bulom, deux groupes apparentés, qui remontèrent la vallée du Niger jusqu'à sa source. Jadis unis, Kissi et Bulom se séparèrent: les premiers restèrent à l'intérieur, tandis que les seconds continuèrent jusqu'à la mer<sup>7</sup>.

À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, des mouvements consécutifs à la chute du Ghana et du Soso amenèrent les Soso au Fouta-Djalon où se trouvaient déjà Jallonke, Baga, Nalu, Landuma et Tyapi. Il s'ensuivit une mêlée de peuples qui aboutit à quelques mouvements migratoires vers l'ouest. Des fractions de ces peuples allèrent vers la côte et ses environs immédiats: les Nalu s'installèrent dans le secteur compris entre Rio Tomboli et Rio Nuñez; les Baga, entre Rio Nuñez et Rio Componi; les Landuma-Tyapi, dans l'immédiat hinterland des Nalu et des Baga. Enfin, les Temne restèrent à l'intérieur jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, n'atteignant la mer qu'à la fin de ce même siècle. Quant aux Bassari et Koniagui du groupe tenda, venus de la moyenne Gambie jusqu'au Fouta-Djalon, ils y restèrent jusqu'à l'arrivée des Fulbe au XV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

À la fin de ce siècle, la pression des Fulbe sur les Soso-Jallonke-Baga et les Temne déclencha de nouveaux mouvements migratoires qui permirent aux Baga de s'étendre sur la côte du nord au sud, entrant ainsi en contact avec les Bulom. En arrière des Baga et des Nalu, quelques fractions soso-jallonke cherchaient déjà à atteindre la mer. La plupart des peuples les plus anciens appartenaient au groupe appelé ouest-atlantique.

#### *De Cape Mount au Bandama — le Liberia et la Côte d'Ivoire occidentale*

Cette région est le domaine des Kru, peuples de langue kwa. Ce sous-secteur côtier est celui du commerce de la malaguette ou «graine de paradis». L'arrière-pays est le domaine de la grande forêt et des hauteurs orientales de la Dorsale guinéenne, d'où sa très faible ouverture sur le monde des savanes soudaniennes.

Les navigateurs européens de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ont rencontré des peuples sur cette côte, depuis le cap Mesurado jusqu'au cap Lehou. Les descriptions de D. Pacheco Pereira et d'E. de la Fosse font penser aux Kru,

7. C. Fyfe, 1964, p. 149-165.

8. W. Rodney, 1970 *b*, p. 1-15.

Bassa et Grebo<sup>9</sup>. Faut-il en conclure qu'un peuplement kru ancien existait déjà sur cette côte au XV<sup>e</sup> siècle? S'appuyant sur le *sickle-cell trait* ou «taux de siclémie<sup>10</sup>», C. Fyfe constate qu'il est très insignifiant chez les Kru et admet qu'ils ont dû longtemps vivre isolés sans se mêler aux autres peuples. Y. Person en conclut une vieille implantation des Kru sur le littoral forestier<sup>11</sup>. Il faut donc supposer que le mouvement de ces peuples, depuis l'intérieur jusqu'à la côte, a commencé avant les navigations européennes, c'est-à-dire avant le XV<sup>e</sup> siècle, puisque certains auteurs signalent la présence de groupes kru sur les hautes montagnes au nord-est du Liberia<sup>12</sup>. L'archéologie et les recherches en tradition orale montrent aussi l'ancienneté du peuplement de cette région. À l'ouest du Bandama, on a rencontré des outils préhistoriques dans les vallées alluviales du bassin du Sassandra et des cavernes très anciennes dans l'interfluve Bandama-Sassandra, témoignant d'une occupation humaine qui remonte au mésolithique. Un historien de tradition orale, l'Ivoirien A. L. T. Gauze, a révélé l'existence d'un vieux peuple, les Magwe, venu du nord et qui a suivi le fleuve Bandama jusqu'à son embouchure. Ce peuple, ancêtre des Bete-Dida, s'est répandu dans la forêt occidentale, entre les fleuves Sassandra et Bandama, pendant le premier millénaire de l'ère chrétienne<sup>13</sup>.

Il faut enfin supposer que les savanes préforestières, au nord de la forêt de la Côte d'Ivoire, du Liberia et de la Guinée-Conakry actuels, étaient occupées à la même époque par les groupes mande du Sud: Guerze, Manon, Toma, Dan, Gouro, Toura et Gagou. Au XV<sup>e</sup> siècle, ceux-ci avaient sans doute commencé à s'enfoncer dans la forêt méridionale, sous la pression des Mande du Nord (Mandingue) venant du haut Niger. La dynamique de cette poussée nord-sud avait dû amener de nombreux îlots kru sur la frange maritime de la forêt.

#### *Les mouvements de population de la Sierra Leone à la Côte d'Ivoire*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, de nouveaux peuples venus de l'intérieur s'ajoutèrent à ceux que les Portugais avaient trouvés dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait essentiellement des Mande, que les difficultés politiques et économiques du Mali au XVI<sup>e</sup> siècle devaient pousser à se déplacer en direction du sud, sur les routes menant à la forêt et au littoral. Cette expansion vers la zone préforestière était le fait de guerriers, mais aussi de marchands: «Bloqués vers le nord, les guerriers de la savane s'enfoncent dans le Sud, au milieu des galeries forestières aussi loin que survivent leurs chevaux. Ils suivent le pas pressé des colporteurs en quête de kola, qui

9. D. Pacheco Pereira, 1937, p. 99-115; E. de la Fosse, 1897, p. 180-190.

10. Pour les spécialistes de médecine tropicale, le taux de siclémie indique la présence de l'hémoglobine S, gène de la drépanocytose, qui serait le résultat d'une mutation provoquée par la présence du paludisme. Son absence chez les Kru de la forêt d'Afrique occidentale montre qu'ils ont occupé la forêt à une époque très ancienne où elle était exempte de paludisme. Voir A. Schwartz, 1993.

11. C. Fyfe, 1964, p. 152-153; Y. Person, 1970.

12. C. Behrens, 1974, p. 19-38.

13. A. L. Y. Gauze, 1969 et 1982.

portent jusqu'aux franges de la grande sylve la langue et la civilisation des Mandingue depuis les confins de la Sierra Leone et les sources du Niger, dans l'Ouest, jusqu'aux rives du Bandama<sup>14</sup>. »

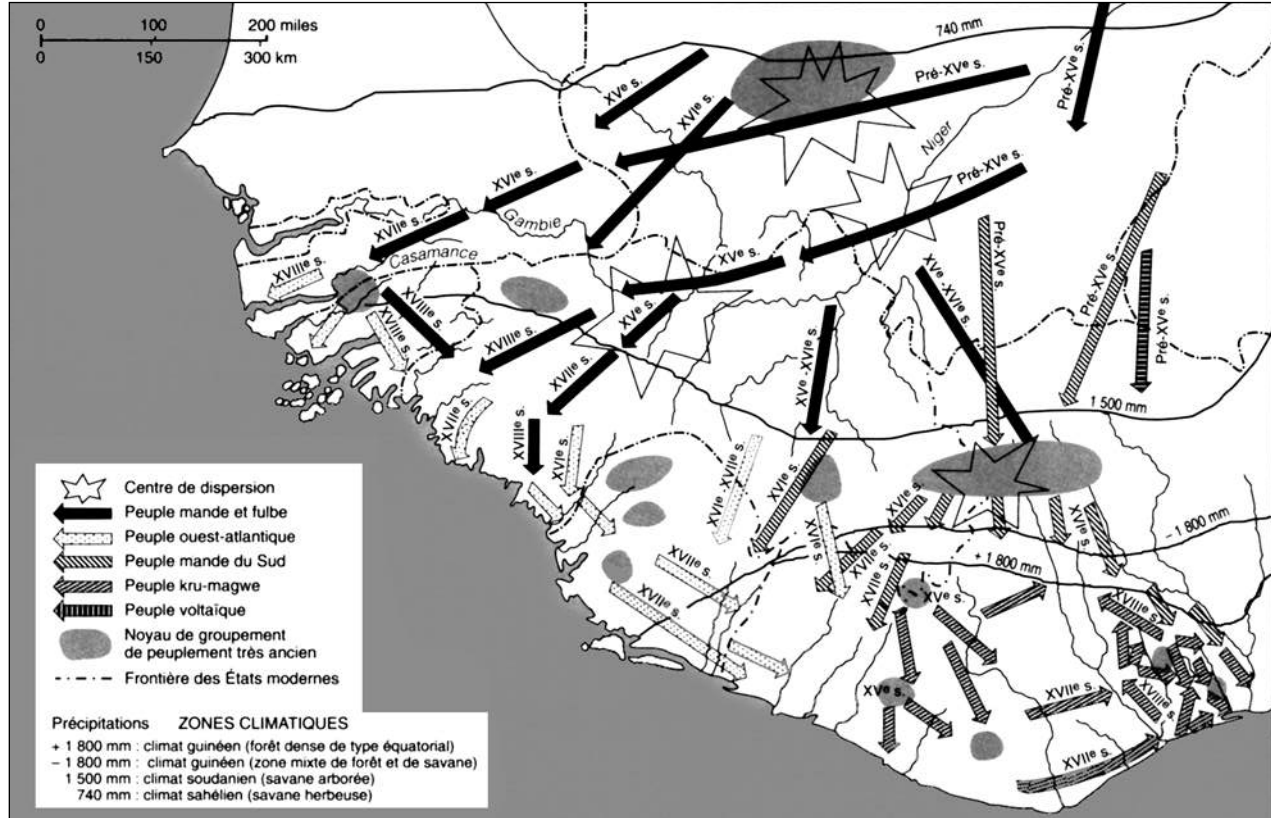
Le premier mouvement mande a été celui des Kono-Vai, venus du haut Niger au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sous la direction du clan mande des Camara. Ils parvinrent à Bopolou, dans le nord-ouest de l'actuel Liberia, et gagnèrent la côte en suivant les rivières Mano et Moa qui coulent en Sierra Leone et au Liberia. D'après Holsoe *et al.*, les Vai, désireux de trouver du sel et d'ouvrir des routes commerciales vers l'intérieur, migrèrent en direction du littoral entre 1500 et 1550. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils occupaient les embouchures de ces rivières, tandis que leurs parents kono étaient dans l'immédiat hinterland<sup>15</sup>.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Mane-Sumba, un groupe d'envahisseurs mande venus du haut Niger, arrivèrent sur les côtes de la Sierra Leone et du Liberia. L'origine de cette migration reste encore imprécise, mais Y. Person y voit un aspect majeur du mouvement des Mande vers le sud et précise que les Mane suivirent le Niger jusqu'à Kouroussa, gagnèrent le Konyan puis le Liberia. Enfin, les Mane atteignirent la côte en 1545 à Cape Mount, après avoir suivi les rivières Mona et Moa. De Cape Mount, ils remontèrent la côte vers le nord, écrasèrent les peuples autochtones de Sierra Leone et firent une incursion vers le Fouta-Djalon à travers les Scarries. Repoussés par les Soso alliés aux Fulbe, ils durent retourner sur le littoral, qu'ils occupèrent du Liberia aux îles de Los, en fusionnant avec les premiers habitants.

La composition exacte des groupes qui animèrent ce courant migratoire n'est pas encore élucidée : qui sont les Mane ? Qui sont les Sumba ? Pour J. D. Fage, les guerriers mande (les Mane) auraient recruté des auxiliaires ou des Sumba parmi les peuples kru et les peuples ouest-atlantiques. Mais Y. Person pense que l'invasion aurait été dirigée par une aristocratie malinke, qui avait engagé des guerriers mande du Sud, en particulier des Toma ; ces derniers seraient les Sumba. En tout état de cause, cette invasion eut des conséquences sociales et culturelles très importantes pour tous les peuples de cette zone et à cette époque — Mande du Sud, Kru et « Ouest-Atlantiques » —, avec la destruction du fameux royaume des Sape, suivie de l'instauration d'une nouvelle société politique dirigée par les Mande. Les peuples de cette côte furent répartis en quatre royaumes, eux-mêmes subdivisés en chefferies ou principautés : le royaume de Bulom (des îles de Los au cap Tagrin), le royaume de Loko (autour de Port-Loko), le royaume de Bouré (du chenal de Sierra Leone à l'île Sherbro) et le royaume de Sherbro. Ensuite eut lieu l'intégration socioculturelle de ces peuples : ayant utilisé, au cours de leur conquête, les Bulom et les Temne contre les Limba, les Soso et les Fulbe, ainsi que les peuples kru de la Côte-des-Graines contre les Kissi et les Bulom, les Mane déclenchèrent un processus

14. Y. Person, 1981, p. 624.

15. C. Fyfe, 1964, p. 159 ; S. E. Holsoe, 1967 ; S. E. Holsoe, W. L. d'Azevedo et Gay, 1974.



13.2. Mouvements migratoires des peuples de l'Afrique de l'Ouest, du XVe au XVIIIe siècle (d'après C. Wondji).

de croisement des races qui permit l'installation de l'influence mande dans cette région; les Loko, une fraction des Temne, adoptèrent la langue mande; les Temne gardèrent leur culture ouest-atlantique mais eurent des chefs mande; les Kru conservèrent leur langue kwa et subirent l'influence politique des Mande. Enfin, les Mane apportèrent des innovations dans le domaine militaire: armes, tactique, sièges et fortifications accrurent la vigueur guerrière des peuples du littoral par le perfectionnement de l'art de l'offensive et de la défense. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les envahisseurs paraissaient avoir été naturalisés et, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait plus de Mane authentiques<sup>16</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, un groupe de Mande du Sud, les Malinke du clan Camara du haut Niger, s'établit au Liberia et dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire et suscita non seulement la poussée des Kono et des Vai vers les côtes de la Sierra Leone et du Liberia mais aussi celle des Toma, des Guerze et des groupes apparentés (Galla, Manon) vers les forêts des actuelles Républiques de Guinée et du Liberia. Dans le même temps, les Diomande, frères des Camara, progressaient vers l'est, s'installaient à Touba (Côte d'Ivoire) et en chassaient les Dan-Toura qui allaient occuper le secteur de Man (Côte d'Ivoire), plus au sud. S'avancant plus à l'est encore, les Malinke pénétrèrent dans le Worodougou (secteur de Séguéla-Mankono, en Côte d'Ivoire) et provoquèrent le déplacement des Gouro vers le sud et le sud-est, jusque dans la forêt<sup>17</sup>.

Cette poussée nord-sud et nord-ouest/sud-est des Mande du Sud exerça une pression sur les Kru qui s'enfoncèrent plus profondément dans la forêt, en direction de la côte. Étudiant le peuplement kru du Liberia, C. Berhens pense qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le mouvement nord-sud était déjà accompli, les Kru ayant quitté le Nord-Est libérien pour s'installer sur la côte. Dans le secteur ivoirien, les mouvements semblent plus tardifs. Notons, chez les We, l'exemple des Nidrou de Toulepleu: ils vivaient d'abord dans la savane mais en furent chassés et entrèrent dans la forêt au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. À la même époque, les Dida Zehiri avaient dû quitter Divo pour l'embouchure du Bandama, dans l'actuel pays des Avikam (Grand-Lahou)<sup>19</sup>.

### Les mouvements de population aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Par rapport à celui des siècles précédents, le mouvement des peuples qui caractérise les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles affecta toute la zone côtière et sub-côtière, et s'exprima par des flux migratoires pluridirectionnels: ils ne furent pas seulement orientés du nord vers le sud ou de l'intérieur vers la côte mais aussi sud-nord, est-ouest et ouest-est. Le secteur allant du Liberia à la Tanoé en fut le plus affecté. D'après Warren L. d'Azevedo,

16. J. D. Fage, 1969*b*, p. 37-39; Y. Person, 1964; C. Fyfe, 1964, p. 158-159.

17. Y. Person, 1964, p. 325-328.

18. A. Swartz, 1971.

19. M. Sékou-Bamba, 1978, p. 167-168.

ces mouvements de population ont été pour une large part suscités par le désir de contrôler la traite des esclaves laquelle, à son tour, a donné lieu à des conflits et, partant, à la formation d'alliances militaires et commerciales entre les ethnies et à l'intérieur de celles-ci. Cette situation a débouché sur l'établissement de liens culturels étroits entre les divers groupes ethniques de la région<sup>20</sup>.

*De la Gambie à la Sierra Leone*

*En Casamance et Guinée-Bissau.* Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne connurent pas l'arrivée de nouvelles communautés dans cette région mais, avec l'essor de la traite des Noirs, on assista à une mêlée de peuples, due en particulier aux raids dévastateurs des Mande soutenus par l'expansion du Kaabu (Gabu) alors à son apogée. L'attrait des marchandises européennes stimulait les razzias d'esclaves qui suscitaient à leur tour la résistance des groupes agressés. D'où les guerres interminables auxquelles aucun peuple n'échappa. Dans le Rio Cacheu au XVII<sup>e</sup> siècle, elles mirent aux prises Baïnuk, Kasanga, Papel, Joola et Balante.

Certains groupes se montrèrent particulièrement agressifs, tels les Bijago et les Beafada des îles qui attaquèrent les Nalu et les Balante, peuples de la terre ferme. Mais les Mande et leurs vassaux kasanga, les plus actifs lors des razzias d'esclaves, harcelèrent constamment les Bijago, les Joola, les Balante et les Baïnuk. Pour échapper à la pression esclavagiste, de nombreux peuples cherchèrent refuge dans les marécages inaccessibles de la côte, abandonnant aux Mande la domination des rivières menant vers l'intérieur<sup>21</sup>.

*En Guinée-Conakry et Sierra Leone.* L'influence croissante du commerce atlantique sur les habitants de la zone soudanienne, l'expansion de l'islam que provoqua la révolution fulbe du Fouta-Djalon au XVIII<sup>e</sup> siècle, tels furent les phénomènes qui constituèrent l'arrière-plan du mouvement des peuples dans ce secteur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les Fulbe de la guerre sainte musulmane déclenchèrent, dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement des peuples du groupe tyapi vers les côtes de l'actuelle République de Guinée. Il s'agit là de l'accentuation d'un mouvement très ancien. En effet, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles déjà, sous la pression des Mande et des Fulbe, des fractions бага, nalu et landuma en provenance du Fouta-Djalon avaient occupé la zone littorale et les Portugais les rencontrèrent aux embouchures des rivières Nuñez et Pongo. Mais la révolution islamo-fulbe, qui se déclencha entre 1720 et 1730, les expulsa définitivement de leur ancien lieu de résidence. Refusant l'autorité des maîtres de la nouvelle religion, perdant de dures batailles dont celle de Talansam (1725-1730) pour les Baga, les derniers groupes quittèrent le Fouta-Djalon pour venir sur la côte: les Landuma abandonnèrent le Mali pour le bassin supérieur de la

20. W. L. d'Azevedo, 1959 et 1962.

21. W. Rodney, 1970*b*, p. 1-15; J. Suret-Canale, éd. de 1976, p. 456-511.

Nuñez et les Baga vinrent de Labé pour occuper le littoral entre Rio Pongo et les Scarcies<sup>22</sup>.

Un autre mouvement majeur fut celui qui amena sur la côte par vagues puissantes les Soso-Jallonke. Repoussés du Fouta-Djalou, les Soso progressèrent lentement vers le littoral déjà occupé par les Nalu et les Baga. Mais le mouvement atteignit sa plus forte amplitude en 1760 lorsque, sous la conduite de Soumba Toumane, les Soso envahirent les Baga et créèrent la chefferie de Toumania dans l'immédiat hinterland de la presqu'île de Kaloum. Ils accueillirent leurs parents jallonke chassés eux aussi de la montagne du Fouta par les Fulbe et dominèrent ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le littoral compris entre le Rio Pongo et la Sierra Leone<sup>23</sup>.

Mais tous les habitants du Fouta-Djalou ne furent pas expulsés. Les peuples du groupe tenda, situés sur les contreforts nord-ouest du pays, résistèrent aux Fulbe musulmans. Il en fut ainsi des Koniagui et des Basari qui échappèrent à l'emprise des envahisseurs dès le XV<sup>e</sup> siècle, même si quelques-uns d'entre eux participèrent aux équipées de Koly Tengouella au XVI<sup>e</sup> siècle. Des symbioses s'opérèrent cependant: les Badyaranke résultaient d'un mélange de Tenda et de Malinke-Sarakolle, tandis que les Fulbe parvinrent à islamiser quelques groupes devenus les Tenda-Boeni<sup>24</sup>.

Autres agents moteurs de ce mouvement des peuples en Guinée et Sierra Leone, les Mande du Nord furent à l'origine des migrations toma, guerze et manon en Guinée forestière, de celles des Mende en Sierra Leone et des Quoja en Sierra Leone et au Liberia. Il faut distinguer ici les mouvements liés au processus déjà ancien de descente des Malinke vers le sud et la mer de ceux qui découlent de l'expansion de l'islam dont les Malinke furent les agents au même titre que les Fulbe.

Dans le premier cas, signalons qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le mouvement des Malinke du Konyan fit passer les Toma (Loma), les Guerze (Kpelle) et les Manon (Mani) des savanes préforestières au nord de Beyla (secteurs de Kerouane et Bissandougou) vers la forêt guinéo-libérienne, dans laquelle ils continuèrent à s'enfoncer tout au long de ce siècle. À la même époque, venant de l'est, d'autres Mande suivaient le même itinéraire que les Mane, pénétraient en Sierra Leone où ils se mêlèrent aux Kissi, aux Bulom, aux Loko et aux Temne pour donner, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le peuple mende<sup>25</sup>. Celui-ci allait longtemps rester à l'intérieur des terres, n'atteignant la mer qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la troisième décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autres Mande venus de l'intérieur et mêlés aux Kru libériens allaient donner naissance à l'hégémonie des Quoja et des Karou qui domina le littoral depuis le cap Verga jusqu'au cap Mesurado<sup>26</sup>.

22. Dr Méo, 1919.

23. J. Suret-Canale, éd. de 1976, p. 504-510.

24. A. Delacour, 1912; F. de Coutouly, 1912.

25. K. Little, 1951; A. P. Kup (1961*b*) suggère que les Mende sont les descendants des guerriers sumba et mane qui sont arrivés dans l'hinterland de la Sierra Leone au XVI<sup>e</sup> siècle, quelque temps après la migration des Vai.

26. Pour les Toma, Guerze et Manon, voir J. Suret-Canale, 1970, p. 169 et suiv., et S. S. Bouet et L. Y. Bouet, 1911. Pour les Mende, Quoja et Karou, voir C. Fyfe, 1965, p. 159 et O. Dapper, éd. de 1686, p. 256-274.

Dans le second cas, les Mande agirent comme des propagateurs de la religion. Dominant le commerce et l'islam, ils créèrent des écoles coraniques (notamment chez les Bena-Soso et les Kouranko) et vécurent, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, en groupes réunissant exclusivement lettrés et commerçants au sein de la population côtière agricole. Mais avec l'avènement de la révolution musulmane au Fouta-Djalon, ils s'associèrent aux Fulbe pour convertir ou assujettir les Soso, les Baga, les Bulom et les Temne. Ils occupèrent ainsi la Mellacorée au XVIII<sup>e</sup> siècle, organisèrent des chefferies mande musulmanes et furent présents sur toute la côte, de l'île de Matabele jusqu'à la rivière Saint-Paul. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y eut cependant des résistances à l'islamisation chez les Soso et les peuples « ouest-atlantiques » lorsque, à travers l'alliance confessionnelle pullo-mandingue, l'*almamy* du Fouta-Djalon s'efforça d'imposer son autorité à toute la région. Baga, Bulom et Temne refusèrent de reconnaître cette autorité, tout comme le royaume de Falaba au nord-est de Port-Loko, dirigé par un groupe soso farouchement opposé à l'islam. Toutefois, la société des rivières de Guinée et de Sierra Leone n'allait pas échapper à l'influence du Fouta-Djalon ni à celle, plus politique et culturelle, des commerçants-marabouts mande<sup>27</sup>.

#### *Du Liberia au Bandama*

Les migrations qui contribuèrent à la mise en place des peuples de ce secteur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont d'abord la poursuite des mouvements nord-sud, c'est-à-dire de la savane vers la forêt et le littoral, qui avaient commencé aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Elles s'expliquent ensuite par les bouleversements du monde akan au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et par le contexte à la fois attractif et répulsif de la côte à cette même époque. Il en résulta des flux migratoires d'orientation diverse (nord-sud, est-ouest, sud-nord, ouest-est) qui prirent parfois, en milieu forestier, une allure nettement circulaire.

*Les Mande et les We.* L'invasion des Quoja-Karou qui s'abattit sur les côtes de la Sierra Leone et du Liberia montre que la poussée mande continuait encore à s'exercer au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les peuples de la forêt et du littoral. Les Mande du Nord n'avaient pas cessé leur progression vers le sud et le sud-est et, traversant la Sassandra, ils atteignirent le Bandama. Leur mouvement accéléra celui des Mande du Sud : les Dan poursuivaient leur descente sud-sud-est en Côte d'Ivoire (vers Touba-Man) et sud-sud-ouest (vers Danané en Côte d'Ivoire et dans la forêt libérienne); les Gouro et les Gagou allaient toujours en direction du sud-sud-est vers le Bandama et même au-delà (vers Bouaké pour les Gouro et vers Tiassalé et Dabou pour les Gagou)<sup>28</sup>.

Cette poussée mande vers le sud ne fut pas sans conséquences sur le mouvement des We qui poursuivaient leur progression vers la forêt, notamment des We de Toulepleu en Côte d'Ivoire (vers Nidru et Bewa) qui rejoignirent les Guiglo dans la forêt au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et atteignirent la

27. Sur l'islam et les peuples « ouest-atlantiques », voir W. Rodney, 1970*b*, p. 229-239; C. Fyfe, 1964, p. 162-164; J. Suret-Canale, éd. de 1976, p. 509-510.

28. A. Clérici, 1962, rééd. de 1963, p. 24.



rivière Cavally entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup>. En liaison avec la poussée akan et les remaniements du monde kru libérien, d'autres migrations allaient s'effectuer au XVIII<sup>e</sup> siècle, en provenance du sud-ouest (Zibiao), du nord-est (Zarabaon) et du nord (Sémien)<sup>29</sup>.

*Les Magwe-Kru.* S'agissant du peuplement kru libérien, G. Berhens pense que les Kru ont occupé la côte d'est en ouest. Durant le XVI<sup>e</sup> siècle, ils se sont subdivisés en Bassa, Krahn, Grebo, etc., puis, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ils ont occupé le comté actuel de Grand-Bassa, après avoir lutté contre les Berkoma et les Quoja dans la région de Cape Mount. L'hégémonie karou exprime, selon C. Behrens, la volonté des Kru de contrôler toute la Côte-des-Graines du Liberia à la Sierra Leone. Ainsi, les Kru de Grand-Cess, situés à l'ouest du cap Palmas, sont-ils venus du pays Grebo à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un mouvement est-ouest a donc succédé au mouvement nord-sud originel<sup>30</sup>.

S'agissant du peuplement kru de la Côte d'Ivoire, il semble qu'un mouvement ouest-est ait suivi le mouvement nord-sud. Ainsi les Kru de Grand-Béréby sont-ils venus du Liberia vers la Côte d'Ivoire, à la suite d'une fragmentation de groupes guerré (We) descendus du nord. De l'ouest (forêt de Tai-Grabo, vallée du Cavally) provint aussi la majorité des Bakwe et des Neyo qui appartenaient probablement au même courant migratoire.

Cette grande vague migratoire a conduit d'importantes fractions du groupe magwe (les Bete, les Godie et les Dida) du bassin du Cavally, à l'ouest, vers le bassin de la Sassandra et au-delà, vers le Bandama. Elle alimenta le peuplement de l'interfluve Sassandra-Bandama jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Les mutations politiques et les changements socio-économiques

### La création des routes maritimes (fin XV<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle)

Ouvert à la circulation et au commerce, le littoral de cette région allait devenir, de la fin du XV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un pôle d'attraction pour les habitants de la côte ou de l'arrière-pays et pour les commerçants soudanais de l'intérieur. Cette ouverture commença bien avant le XV<sup>e</sup> siècle et l'arrivée des caravelles portugaises, lorsque l'expansion mande relia le Soudan nigérien à la côte atlantique, de la Sénégambie jusqu'à la Côte-de-l'Or. Des initiatives proprement africaines, comme on l'a vu, précédèrent la découverte portugaise et expliquent que, loin d'être un véritable cul-de-sac, la frange maritime de la zone guinéenne présentait, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une double ouverture: vers l'intérieur et vers l'extérieur du continent africain.

29. A. Swartz, 1971.

30. C. Behrens, 1974, p. 19-38.

*Les facteurs internes de l'ouverture maritime*

Colonisation agricole spontanée, conquête militaire et politique vers l'ouest, le Mali créait ainsi les conditions d'une expansion commerciale des Mandé dans la zone côtière aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. À partir de 1312, et de la Casamance jusqu'à la Sierra Leone, des corporations de Joola reliaient les pays littoraux à l'axe du Niger. En effet, devenues provinces occidentales du Mali, la Gambie et la Casamance échangeaient leurs produits agricoles (riz, mil) et artisanaux (tissus de coton) contre le fer et autres métaux en provenance de l'intérieur du continent. Les cités commerçantes du Kantor étaient au cœur de ces échanges qui utilisaient les voies d'eau, en particulier la Gambie et la Casamance dont les embouchures étaient reliées par un cabotage intense. De même, un autre trafic allait de l'axe du Niger à la forêt, où les Jula échangeaient du sel, du cuivre, des cotonnades et du poisson contre des noix de kola et, parfois, contre de l'huile de palme. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'économie de cette zone du Nord-Ouest était donc tournée vers l'intérieur, et les pays Kissi et Temne étaient déjà touchés par l'influence malinke à partir du haut Niger (à Doma et Hamana)<sup>31</sup>.

Au-delà de la Sierra Leone, entre le Liberia et la Côte-de-l'Or, il est difficile de préciser à cette époque les points d'attache du commerce jula, même si les noms de Monrovia et Grand-Lahou sont parfois cités. Il est cependant prouvé qu'à Elmina au XV<sup>e</sup> siècle, les Jula apportaient des marchandises en provenance de la boucle du Niger, puisqu'ils sont signalés à Begho dès la première moitié de ce siècle.

L'espace commercial des Mandé s'appuyait ainsi sur un réseau de routes et d'étapes-marchés dont la zone préforestière était abondamment pourvue et qui se prolongeait vers la côte par les vallées alluviales et les grands axes fluviaux. C'est ce que note un observateur portugais, V. Fernandes: « Ils (les Malinke) trafiquent de leurs marchandises très loin vers l'intérieur et plus loin qu'aucun autre peuple de cette région et ils vont même jusqu'au château de Mina par l'intérieur<sup>32</sup>. »

*Les facteurs externes : les explorations portugaises*

Il est maintenant hors de doute que les Portugais furent les premiers Européens à explorer les côtes ouest-africaines au XV<sup>e</sup> siècle, après que la mise au point de la caravelle leur eut permis de doubler le cap Bojador en 1434. Ils étaient sur l'île d'Arguin en 1443, au Sénégal et en Gambie entre 1445 et 1456, en Sierra Leone et au Liberia en 1460-1462. Entre 1462 et 1480, ils exploraient tout le golfe de Guinée, atteignant l'actuelle Côte d'Ivoire en 1469-1470 et la Côte-de-l'Or en 1470-1471<sup>33</sup>.

31. D. Y. Niane, 1975a, p. 67-88.

32. Cité par D. Y. Niane, 1975a, p. 83.

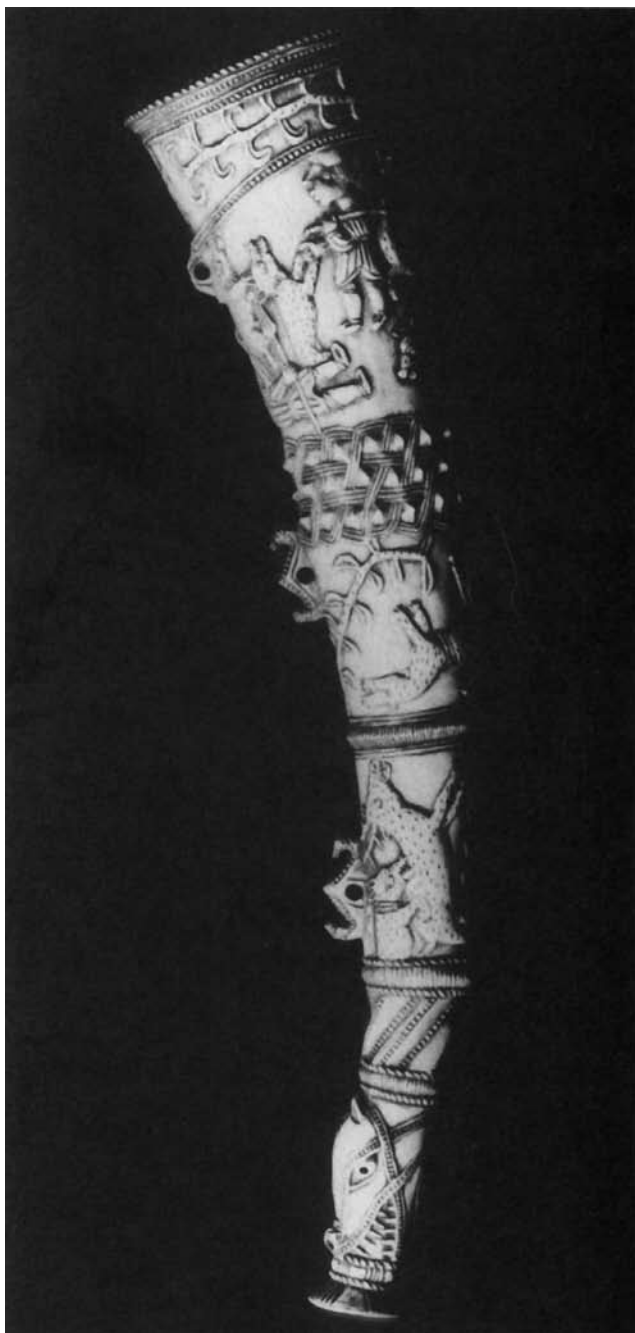
33. R. Mauny, 1970; A. F. C. Ryder, 1964; A. Teixeira da Mota, 1975.



13.3. Salières en ivoire sculpté du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant de l'île Sherbro (Bulom), Sierra Leone. Hauteur: 43 cm.  
[© Musée Luigi Pigorini, Rome. Photos: (à gauche) Pelligrini, (à droite) Rossini.]

De 1481 à 1560, les côtes de l'Afrique occidentale passèrent donc sous l'influence portugaise. Les Lusitaniens, en quête d'or et d'épices, articulèrent leur empire maritime naissant avec l'espace commercial mande qui, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, était en plein essor grâce à l'expansion du Mali. Ne voulaient-ils pas avoir accès à l'or du Galam, du Bambuk, du Bure, du Lobi et de l'Ashanti? La légende de cet or avait hanté l'Europe et sa possession était nécessaire à l'achat des épices et des produits d'Orient qui avaient tant de valeur sur les marchés européens.

Les documents portugais de l'époque, tels les registres méticuleusement tenus par le trésorier de la Casa de Guiné, nous fournissent une liste instructive des marchandises qui, excepté l'or, constituaient la cargaison



13.4. Cor de chasse en ivoire sculpté du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant de l'île Sherbro (Bulom), Sierra Leone. Hauteur: 43 cm.  
[© Musée Luigi Pigorini, Rome. Photo: Rossini.]

qu'amenaient à Lisbonne les caravelles revenant des sites nouvellement découverts de la côte occidentale de l'Afrique, et sur lesquelles étaient perçus des droits de douane. On y trouve du riz, du copal, de la civette, des nattes et des sacs en fibre de palme ainsi que des objets en ivoire sculpté, des cuillers, des bols à pied et des olifants notamment. Ce dernier groupe d'articles est particulièrement intéressant parce que les spécimens qui ont été conservés — aujourd'hui traités comme des objets rares par les musées qui les détiennent sur trois continents — et dont les plus beaux exemplaires sont attribués sans conteste aux Bulom de l'île de Sherbro témoignent du haut degré artistique et d'habileté technique qu'avaient atteint les peuples du littoral avant d'entrer en rapport avec les Européens. Par ailleurs, ils représentent les tout premiers spécimens connus de sculpture africaine à avoir été introduits en Europe et qui étaient fortement appréciés par des collectionneurs occidentaux admiratifs<sup>34</sup>.

Pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais exercèrent leur prépondérance maritime et commerciale sur la côte ouest-africaine, depuis Arguin jusqu'à l'Angola. Dans la Guinée supérieure, ils utilisèrent les voies fluviales pour aller chercher l'or du Soudan, notamment en Gambie, en Casamance et en Guinée-Bissau. Ils firent du commerce sur la côte et dans les embouchures des fleuves sans volonté d'occupation territoriale. Dans la zone qui constituait à cette époque la porte océane du Mali, ils contribuèrent à l'intensification des relations entre, d'une part, la Côte-des-Rivières et, d'autre part, la haute Gambie, le haut Sénégal et le haut Niger. Les bassins aurifères du Bambuk et du Bure étaient ainsi progressivement déconnectés du bassin du Niger et du Sahara au profit de la frange maritime atlantique<sup>35</sup>.

Ainsi, dans les principaux secteurs de cette côte de Guinée, du nord-ouest au sud-est, les routes commerciales continentales jula conduisaient, au XVI<sup>e</sup> siècle, aux positions occupées sur le littoral par les Portugais. L'or soudanais gagnait donc Lisbonne en même temps que le « faux poivre » ou malaguette, vendu à bas prix sur les marchés d'Anvers où il concurrençait le vrai poivre des îles<sup>36</sup>. Ainsi se réalisait l'articulation des espaces commerciaux mandingue et européen et s'amorçait la prépondérance économique du trafic saharien.

#### *La navigation européenne et l'ouverture commerciale*

Les Portugais connurent cependant des difficultés à cause des pirates français et anglais qui naviguaient le long de la côte de Guinée à partir de 1530. Leur prépondérance fut également menacée par la concurrence des Pays-Bas. Maîtres de Gorée (1621), d'Elmina (1637) et d'Arguin (1638), les Hollandais arrachèrent le monopole de la Guinée à un Portugal déjà affaibli par son annexion à l'Espagne en 1580. Dans la dernière décennie du XVI<sup>e</sup> siècle, les bateaux hollandais commencèrent à fréquenter l'Afrique

34. A. F. C. Ryder, 1964; A. Teixeira da Mota, 1975.

35. B. Barry, 1981.

36. F. Braudel, 1946.

occidentale et dix ans plus tard, les Pays-Bas faisaient plus de commerce que la plupart des nations européennes rassemblées : avec un total de deux cents voyages entre 1593 et 1607, ils passèrent à vingt voyages par an un peu plus tard. En 1614 par exemple, il y avait simultanément trente-six vaisseaux hollandais au large de la côte d'Elmina<sup>37</sup>, sonnait le glas de la prépondérance portugaise.

Mais d'une prépondérance à l'autre, la côte atlantique s'était transformée en un front commercial ouest-africain de type nouveau et allait devenir le lieu d'un intense trafic maritime au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début de ce siècle, les Portugais avaient cependant achevé l'ouverture commerciale et mis en place la stratégie qui allait prévaloir au cours des siècles suivants.

*Les formations sociales anciennes et le « Royaume des Sape »*

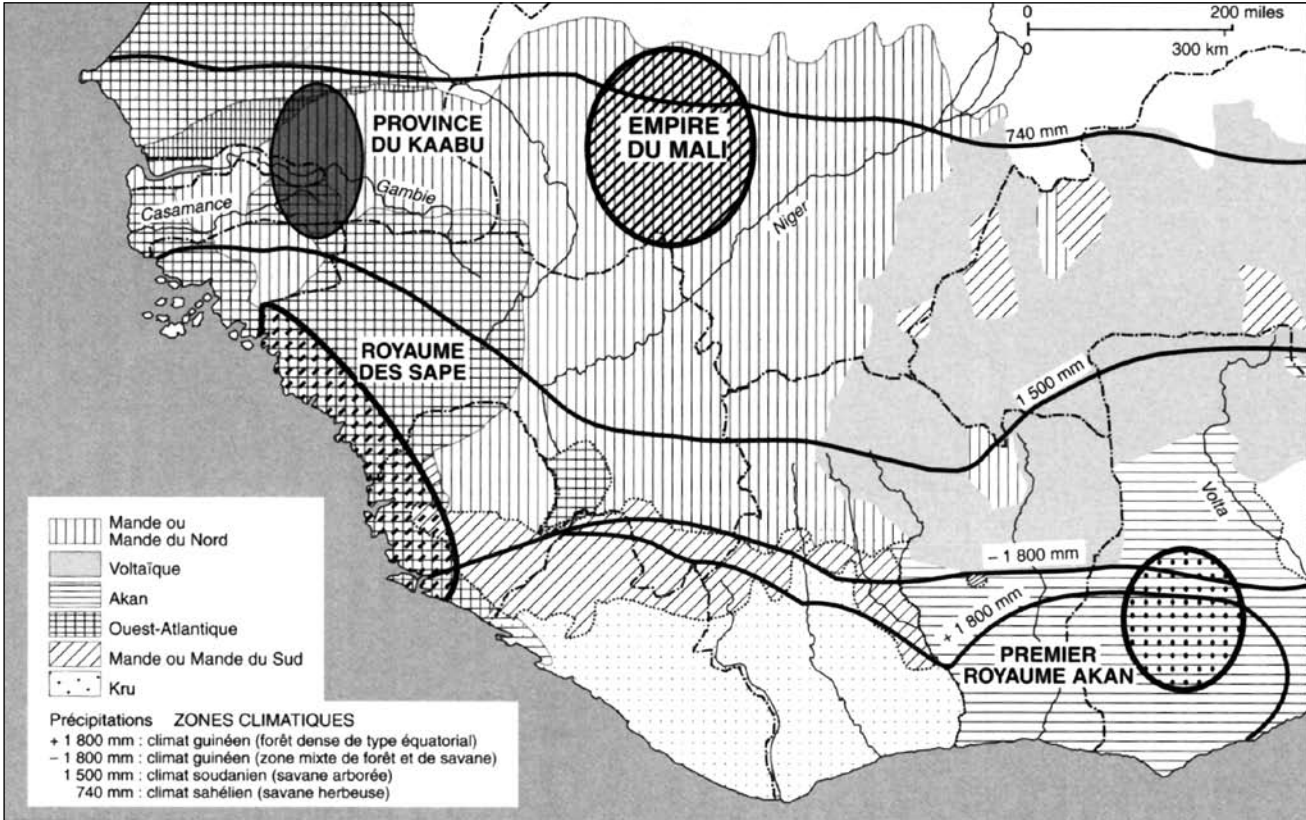
La civilisation ouest-atlantique, qui s'étendait de la Casamance avec les Joola à la Sierra Leone avec les Temne, se caractérise par son adaptation au milieu écologique des basses terres et des eaux stagnantes, d'où l'agriculture des marécages, l'extraction du sel, la riziculture inondée et l'utilisation des voies d'eau, pour le transport et les communications, dans des embarcations appelées *almadies*. Organisés en sociétés villageoises sans esclaves ni castes, mais avec des classes d'âge et des associations de travail, les Joola avaient déjà atteint l'âge du fer lorsqu'ils entrèrent en contact avec les Mandé. Refusant le qualificatif primitif attribué aux peuples « ouest-atlantiques », W. Rodney<sup>38</sup> insiste sur l'ingénieuse adaptation de ces peuples au milieu naturel, montre les relations d'échanges qui existaient entre eux, perçoit leur homogénéité sociale et culturelle à travers les langues, l'habillement et les coutumes. Ils n'avaient pas de structure étatique originelle, mais avaient une unité de civilisation et de culture. Riziculture inondée et « Royaume des Sape » sont-ils les expressions historiques de cette unité ? Le fait de savoir si la riziculture inondée est une de leurs inventions ou a été empruntée aux Mandé fait l'objet d'une controverse entre certains historiens, notamment entre P. Péliissier et B. Davidson<sup>39</sup>.

L'organisation sociale et politique pose moins de problèmes que la riziculture inondée. Tous les auteurs reconnaissent, en effet, que le régime des castes, la succession patrilinéaire et la structure étatique sont des institutions d'origine étrangère. Ainsi, sous l'influence mandé véhiculée par l'expansion vers l'ouest de l'empire du Mali, les différents peuples de la côte étaient organisés en chefferies et principautés soumises à la suzeraineté du *mandi-mansa*, l'empereur du Mali. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais observèrent l'existence de ces « provinces occidentales » (royaume de Fogni, de Casa, etc.), mais signalèrent la présence, vers le sud, du « Royaume des Sape ». Celui-ci pose un autre problème : était-il une grande confédération englobant les

37. A. F. C. Ryder, 1965 *b*, p. 217-236.

38. W. Rodney, 1970*b*.

39. Pour cette discussion, voir P. Péliissier, 1966, p. 42-44; B. Davidson, 1965, p. 132-135. L'*Oryza glaberrima* est le riz rouge, ou riz africain, opposé à l'*Oryza sativa*, ou riz blanc, d'origine asiatique.



13.5. Les principaux États de l'Afrique de l'Ouest avant le XVI<sup>e</sup> siècle (d'après C. Wondji).

peuples baga, nalu, landuma, limba et temne, comme le pense D. T. Niane ? Était-ce un royaume formé entre le cap Verga et le cap Sainte-Anne, à la suite du glissement vers le sud des Tyapi, Landuma, Baga et Nalu menés par des chefs mande, comme le suppose J. Suret-Canale ? Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de choisir entre ces deux hypothèses<sup>40</sup>. Plus important encore, gardons-nous d'accepter aveuglément ce qui semble être une explication diffusionniste de l'ensemble des institutions et des systèmes sociaux et politiques de la région, surtout en ce qui concerne la succession patrilinéaire et les structures étatiques.

*Le Kaabu : de l'émancipation à l'hégémonie (du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle)*

Si la diffusion des influences mande avait permis l'émergence de chefferies et protoroyautes en Sénégambie méridionale, l'établissement du commerce atlantique allait favoriser, au XVI<sup>e</sup> siècle, la naissance de nouveaux États sur les ruines de l'hégémonie malienne. En effet, l'expansion du Mali vers l'océan Atlantique, à travers le bassin de la Gambie, avait abouti, au XV<sup>e</sup> siècle, à la mise en place de structures politico-militaires situées sur la bordure occidentale de l'Empire mande, tels les petits royaumes de Gambie, Casamance et Guinée-Bissau. Leurs souverains versaient un tribut au *mansa* du Mali, par le truchement de ses *farba* ou *farim*. Mais au XV<sup>e</sup> siècle, c'était le *farim* du Gabu, situé à l'est de la rivière Geba, qui percevait le tribut des chefs mande de toute la Gambie.

Située entre la moyenne Gambie, le Rio Grande et le Fouta-Djalou, la province malienne du Kaabu contrôlait le commerce du Kantor qui traitait l'or de la Falémé et du Bambuk. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Kaabu annexa la province de Sankola, située un peu au sud de la haute Casamance, et devint une province puissante, bien qu'elle dépendît encore du Mali. Le vieil empire s'affaiblissait cependant sous les coups du Songhay et la plupart de ses provinces occidentales se libérèrent de sa tutelle, les *farim* s'érigeant en rois indépendants. Ainsi fit le Kaabu en 1537.

Après son émancipation, le Kaabu unifia tous les pays mande situés entre la Gambie, la haute Casamance et le haut Geba, et il se substitua au *mansa* du Mali dans cette région. Il étendit ensuite sa domination aux peuples kasanga, balante, joola (les Floup) et beafada. Son *farim* « était parmi eux comme un empereur » qui exerçait son autorité sur toute la Sénégambie méridionale et contrôlait le commerce de cette région, jusqu'aux confins de la Guinée et de la Sierra Leone<sup>41</sup>.

*Le commerce atlantique et les peuples des Rivières du Sud*

Tandis que les commerçants lusitaniens affrontaient la concurrence et l'opposition des Mandé, ils attiraient dans leurs établissements du littoral les peuples « ouest-atlantiques », et étaient ainsi en contact direct avec les Joola, les Balante, les Papel et les Kasanga.

40. Pour cette autre discussion, voir F. Mahoney et H. O. Idowu, 1965, p. 141 ; D. Y. Niane, 1975*b*, p. 51 ; J. Suret-Canale, éd. de 1976, p. 507.

41. S. M. Cissoko, 1972, p. 3-8 ; D. Y. Niane, 1975*b*, p. 49-51.



En Sierra Leone, les Bulom, les Temne et les communautés voisines participaient activement à ce commerce. Les Bulom, qui échangeaient du sel marin contre l'or venu du Mali, vendaient maintenant cet or aux Portugais contre des cotonnades, des clochettes de cuivre et divers ustensiles métalliques. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Temne, désireux de profiter du trafic maritime, atteignirent l'estuaire de la Sierra Leone, coupant le peuple bulom en deux.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette région de la Guinée supérieure était devenue méconnaissable. Non seulement les Portugais y avaient installé de nombreuses colonies marchandes, mais aussi ils couvraient totalement les peuples de cette côte grâce aux points de contact qu'ils avaient établis avec les Mande dans les bassins moyens et supérieurs des rivières. Si les liens avec l'arrière-pays étaient ainsi intensifiés, les liens entre le Nord et le Sud étaient considérablement renforcés: les Cap-Verdiens allaient directement vers les rivières de la Sierra Leone, vendant au passage leur coton aux tisserands baïnuik et kasanga; entre le Cacheu et la Nuñez circulaient des tissus imprimés; enfin, les produits de l'artisanat côtier parvenaient jusqu'aux Scarcies suivant la route inverse de l'ancien commerce de la kola<sup>42</sup>.

### La zone côtière, nouveau front commercial ouest-africain (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

En ouvrant la côte ouest-africaine au commerce mondial, les grandes explorations européennes engagèrent les pays guinéens dans un processus de développement historique sans précédent: intensification des échanges, mouvements de la population de l'intérieur vers la côte, apparition de sociétés nouvelles, tels furent, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les principaux changements. Ils provoquèrent la marginalisation progressive de la zone soudanaise qui, pour survivre, dut se lier au commerce atlantique en donnant une nouvelle impulsion aux routes qui menaient à la forêt et à la mer.

#### *L'implantation et la consolidation du commerce européen*

Trois traits caractérisent l'évolution du commerce européen sur les côtes ouest-africaines aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles: l'implantation définitive, voire la consolidation, de ce commerce grâce à une organisation systématique des échanges; l'importance croissante de la traite négrière qui prit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une ampleur sans précédent dans l'ensemble des transactions; l'âpre concurrence que se livrèrent les nations européennes pour la possession de bases en Afrique de l'Ouest.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce européen s'ancre définitivement dans la région, avec le développement de la puissance maritime des Hollandais qui parachevèrent l'organisation du système mercantiliste mondial par l'instauration des compagnies à chartes. Passant des petites sociétés commerciales à une organisation de grand style, les Hollandais créèrent,

42. W. Rodney, 1970*b*, p. 71-94.

en 1621, la Compagnie des Indes occidentales. Dotée d'une charte lui accordant pendant vingt-quatre ans le monopole sur le commerce d'Amérique et d'Afrique, du tropique du Cancer au cap de Bonne-Espérance, elle disposait de la garantie militaire et navale de l'État et poursuivit en toute sécurité son expansion commerciale et coloniale. Appuyant son action sur les forts et les factoreries, les premiers servant à protéger les approvisionnements et les secondes à échanger les produits, la Compagnie contribua à l'essor commercial de la Hollande dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Routiers des mers, les Hollandais redistribuaient en Europe les produits qu'ils importaient d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, en particulier de grandes quantités d'or et d'ivoire, et réalisaient ainsi d'énormes bénéfices. Maîtres des océans, ils pourvoyaient en esclaves les colonies américaines des autres nations européennes (Espagne, Portugal, France et Angleterre) qui leur reconnurent, en 1641, le monopole commercial sur toute la côte de Guinée.

Entre 1650 et 1672, la prépondérance hollandaise allait être entamée. Trois facteurs y contribuèrent : l'essor des plantations américaines, donnant un coup de fouet à l'économie sucrière, exigeait un approvisionnement accru en main-d'œuvre servile et, donc, une intensification de la traite négrière qui profitait de la montée concomitante de l'industrie manufacturière en Europe occidentale (armes à feu en particulier) ; dans ce contexte, les nations européennes voulurent s'arracher à la dépendance hollandaise. Aussi, la France et l'Angleterre s'engagèrent-elles dans une lutte sans merci contre le monopole de la Hollande. Elles se dotèrent donc, à cette période où le commerce négrier était devenu hautement compétitif, des mêmes instruments de puissance que leur grande rivale. Ce fut alors la période de succès de leurs compagnies à chartes avec, chez les Anglais, la Company of Royal Adventurers (1660) puis la Royal African Company (1672) et, chez les Français, la Compagnie française des Indes occidentales (1664) puis la Compagnie de Guinée (1685). Il y eut aussi des compagnies suédoises, danoises, portugaises et brandebourgeoises.

Toutes les nations européennes imitèrent alors le système d'organisation mis au point par les Hollandais, parce que des marchands isolés ne pouvaient se lancer dans le commerce avec l'Afrique de l'Ouest sans qu'ils fussent membres ou eussent le soutien d'une compagnie nationale. Seules des compagnies puissantes étaient capables de supporter les frais de construction et d'entretien des forts. Entre 1640 et 1750, de nombreux forts et comptoirs furent bâtis sur les côtes africaines, mais changèrent constamment de propriétaires au gré des luttes que se livraient les nations esclavagistes. Il y en avait en Sénégambie et surtout en Côte-de-l'Or, mais aucun entre les deux. La lutte contre la Hollande se termina par le Traité d'Utrecht qui donna le privilège de l'*asiento* à l'Angleterre en 1713.

À l'abri de ces forts et autour des comptoirs, les Européens entreprenaient l'exploitation commerciale de la zone côtière atlantique. De Gorée à l'île Sherbro, en Sierre Leone, le commerce était florissant, mais aucune compagnie française ou anglaise ne put y imposer son monopole à cause des nombreux îlots côtiers et îles du large où n'importe quel bateau qui désirait

commercer avec les marchands mulâtres de ce secteur pouvait mouiller l'ancre. Cette partie de la côte fut donc un terrain de chasse libre pour les négriers de toutes les nations qui n'étaient pas liés aux grandes compagnies. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, aucun système de forts n'existait dans ce secteur, revendiqué par le Portugal mais dont l'autorité ne s'exerçait effectivement qu'aux environs du comptoir de Cacheu. Les compagnies à chartes ne portèrent aucune attention à la Côte-des-Graines et à la Côte d'Ivoire aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, parce que la malaguette n'était plus prisée sur le marché mondial, l'ivoire connaissait également un déclin et les difficultés d'accostage tenaient les bateaux éloignés de la côte. Un fort français construit à Assinie, au sud-est de la Côte d'Ivoire à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, fut abandonné quelques années plus tard. Toutefois, la demande croissante d'esclaves en Amérique encouragea les marchands individuels à s'intéresser à ce secteur côtier vers 1700<sup>43</sup>.

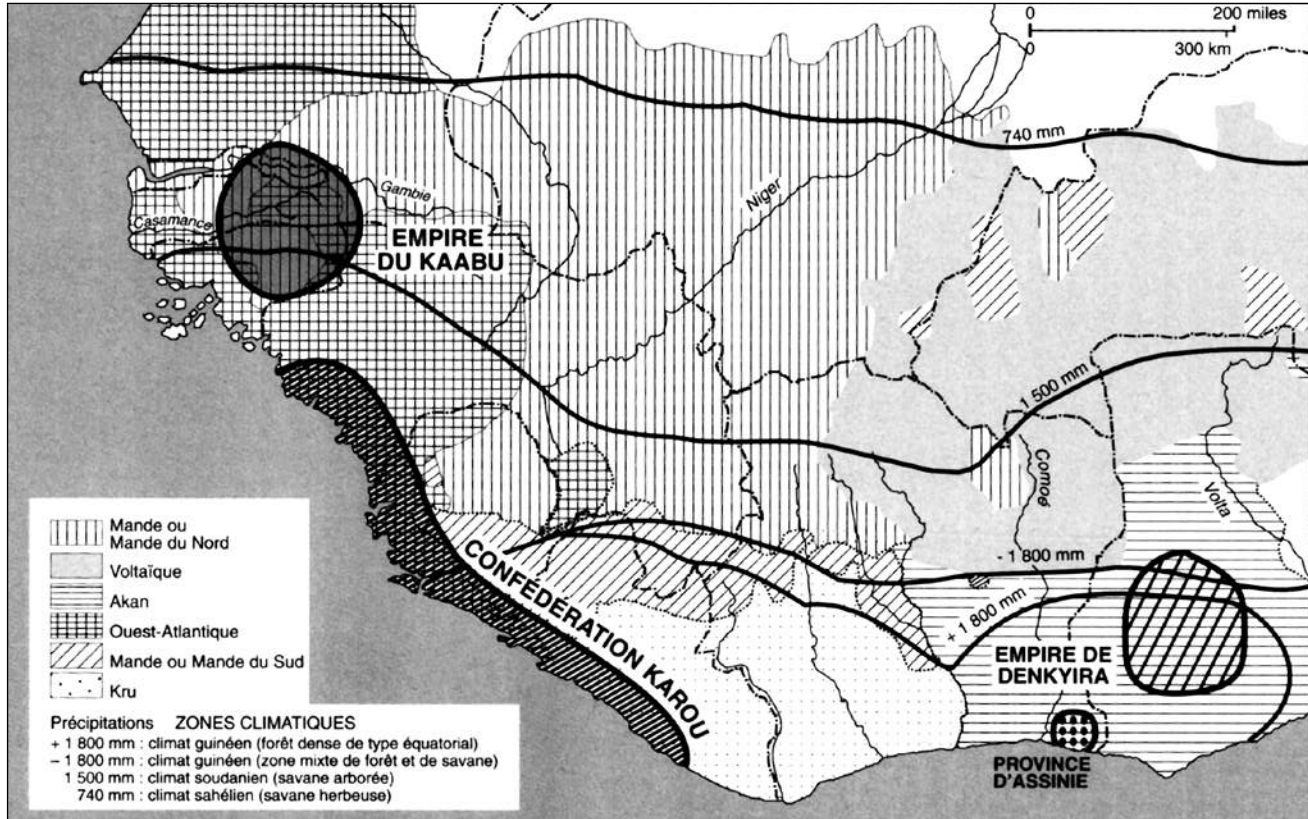
### *Les changements au Soudan*

Parallèlement à l'implantation du commerce européen, les régions intérieures soudanaises étaient affectées par d'importants changements qui eurent des conséquences décisives sur l'évolution de la zone côtière comprise entre la Casamance et la Bandama.

Au Soudan, dans le monde mande en particulier, le commerce atlantique dominé par l'esclavagisme eut plusieurs effets. Sur le plan socio-économique, les relations avec la côte prirent une importance croissante et l'influence de la traite s'accompagna de la diffusion des armes à feu par les marchands jula. Sur le plan socioculturel, l'islam ayant perdu sa force avec la chute des grands empires, la classe dirigeante se scinda en deux fractions rivales, l'une pratiquant la religion traditionnelle et politique et l'autre constituée de marabouts et de marchands. S'appuyant sur la cavalerie et les fusils qu'elle avait achetés, la première se constitua en aristocratie militaire; soutenant les progrès de l'islam vers les pays du Sud, la seconde fomenta des révolutions politico-religieuses. Royautés militaires bambara dans le premier cas, révolutions islamo-fulbe dans le second allaient tenter de résoudre la crise sociale née de la dislocation des empires et de la généralisation de la traite négrière.

Après le morcellement politique consécutif au déclin des grands ensembles, des hégémonies de substitution essayèrent de restructurer, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les différentes régions de l'intérieur. Au nord et au nord-ouest, l'empire du Grand Foul naquit au XVII<sup>e</sup> siècle sur les décombres du Songhay, mais céda la place à l'empire du Kaarta dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le long de l'Atlantique, les pays issus du démembrement du Mali furent unifiés par le Kaabu (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), puis le Fouta-Djalon (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Au centre, le long du Niger, la prise en mains se fit sous l'égide des Bambara de Ségou, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec Biton Koulibali. Mais vers le sud, du haut Niger au Bandama et jusqu'à

43. J. D. Fage, 1969b, p. 65-73.



Les 13.6. principaux États de l'Afrique de l'Ouest au XVII<sup>e</sup> siècle (d'après C. Wondji).

l'est, en zone voltaïque-senufo, les Jula accrurent leur influence grâce à leur supériorité numérique et à leur richesse : ils organisèrent l'empire de Kong au XVIII<sup>e</sup> siècle pour garantir la circulation sur les routes commerciales qui menaient du moyen Niger à la forêt et à la Côte-de-l'Or; à l'ouest du Bandama, ils créèrent des métropoles marchandes afin de contrôler les voies qui conduisaient à la mer et vers les zones de la forêt où poussaient les kolatiers<sup>44</sup>.

De la même façon que le commerce transsaharien avait, dans une large mesure, encouragé l'hégémonie politique soudanaise le long de la bande du Sahel entre le VII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, l'intensification du commerce avec l'Europe a favorisé l'émergence d'hégémonies politiques sur le littoral et dans l'arrière-pays au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à ces mutations politiques, des changements socio-économiques (qui ont fait l'objet d'interprétations diverses) ont affecté les peuples des régions du littoral d'où partaient les principales routes commerciales menant vers l'intérieur.

*Les hégémonies sublittorales du Nord-Ouest : du Kaabu au Fouta-Djalon*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le Kaabu s'affirma comme la grande puissance du secteur des Rivières du Sud, depuis la Gambie jusqu'à la Sierra Leone. Organisé en douze provinces mande confédérées qui recouvraient des enclaves fulbe ainsi que des groupements baïnuk, balante et joola, le Kaabu était dirigé par un *mansa* suprême (résidant à Kansala) qui s'appuyait sur une aristocratie de fonctionnaires-soldats et sur une cavalerie permanente. Ce royaume, devenu empire, contrôla le commerce de la vallée de la Gambie et des fleuves de Guinée (Casamance, Rio Cacheu, Rio Geba) au bord desquels se trouvaient les comptoirs européens (Cacheu, Farim, Ziguinchor, Bissao, Geba, Albreda et Saint James). À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Mansa Biram vendait 600 esclaves par an, achetait des marchandises variées et percevait des droits de douane par l'intermédiaire de ses percepteurs patentés, les *alcali*<sup>45</sup>.

Parallèlement à l'hégémonie du Kaabu s'affirmait, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, celle de la confédération islamo-fulbe du Fouta-Djalon. Issue de la révolution musulmane qui secoua le massif guinéo-soudanien vers 1725-1730, elle devint progressivement la plaque tournante des relations entre la Côte-des-Rivières et l'arrière-pays. Situé à la confluence des rivières du haut Niger qui vont vers la mer, le Fouta-Djalon allait se poser en concurrent sérieux des Mande du Kaabu qu'il combattit jusqu'à leur effondrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais avant cette date, une répartition des influences s'ébaucha lentement entre ces deux hégémonies dans l'ensemble des pays côtiers et intérieurs compris entre la Gambie et la Sierra Leone<sup>46</sup>.

44. Y. Person, 1981, p. 47-55.

45. S. M. Cissoko, 1972, p. 10.

46. J. Suret-Canale, éd. de 1976, p. 486-504; W. Rodney, 1970b, p. 223-239.

*L'hégémonie côtière des Karou en Sierra Leone et au Liberia*

L'histoire des Karou a été écrite par O. Dapper. Au commencement était le royaume de Quoja situé autour de Cape Mount et qui fut conquis par des peuples venus de l'intérieur: les Karou et les Folgja. Or les Quoja avaient placé les peuples de Sierra Leone (Bulom, Quilliga et Carrodoboe) sous leur protectorat et leur avaient affecté des gouverneurs de province qui régnaient comme des vice-rois. Le royaume de Quoja avait aussi autorité sur les peuples du Rio Sestos, des Galla de l'Est et du cap Mesurado. Les Karou, ayant conquis le royaume de Quoja, le divisèrent en deux grandes parties: le Quojabercoma (pays des Quoja) et le Veybercoma (pays des Vai). Les dirigeants karou auxquels était soumis directement le territoire qui s'étend du cap Verga, au nord, jusqu'au cap Mesurado au sud, étaient des chefs de guerre dont les soldats endurcis, armés de flèches empoisonnées, eurent souvent le dessus sur les autres peuples de la région. Rois absolus, défenseurs et garants du royaume, ils se succédaient de père en fils. Ils eurent à réduire les révoltes des provinces conquises, à repousser les agressions des peuples voisins (Dogo, Gebbe, Manou) et à défendre constamment l'intégrité de l'empire. Mais ils n'en restaient pas moins alliés des Folgja et des Manou de l'intérieur avec lesquels existaient des rapports de vassalité.

En effet, à l'intérieur de la Sierra Leone et du Liberia, dans les bassins supérieurs des rivières Moa, Mano et Saint-Paul, se trouvait une nébuleuse de peuples, probablement d'origine mande et placés sous la suzeraineté des Manou: Folgja, Karou, Hondo, Galla et Quoja avaient les mêmes structures et coutumes, obéissaient aux mêmes sociétés secrètes et étaient reliés par une chaîne de vassalité croissante qui montait de la côte vers l'intérieur jusqu'au *mandi-mani*, le seigneur des Manou, le plus grand suzerain de toute la région. Et, malgré leur puissance militaire, les Karou dépendaient des Folgja qui dépendaient à leur tour des Manou. Car les peuples côtiers descendaient des peuples de l'intérieur, mais dépendaient de leur bon vouloir pour les échanges commerciaux<sup>47</sup>.

L'hégémonie karou avait pour fonction la régularisation de ces échanges entre les hommes de la côte et ceux de l'intérieur. Leur système économique se fondant principalement sur le commerce avec les Européens, les Karou réalisaient d'importants bénéfices dans la mesure où ils étaient les seuls relais d'échanges. De plus, ils revendiquaient à leurs vassaux les marchandises européennes et aux Européens celles de leurs vassaux. Dans ces conditions, la domination politique et militaire était nécessaire au maintien d'un tel système et la sphère karou apparaissait avant tout comme un espace commercial indispensable au fonctionnement du système mercantiliste négrier dans cette région aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

*Le commerce européen et les peuples compradores du littoral*

L'essor du commerce aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles suscita parmi les peuples du littoral la formation de groupes marchands qui jouèrent le rôle d'intermé-

47. O. Dapper, éd. de 1686, p. 252-274.

diaires entre les navires européens et les sociétés africaines de l'intérieur. Ce fut le cas des *mestizos* (métis) et des créoles des rivières de Casamance, Guinée et Sierra Leone.

*Des lançados portugais aux métis et créoles  
des rivières de Guinée et Sierra Leone*

Afro-Portugais issus des colons portugais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ou Anglo-Africains descendant des marchands britanniques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les groupes mulâtres constituèrent une population très particulière dont l'influence fut déterminante sur l'évolution historique du littoral compris entre la Gambie et la Sierra Leone.

*Lançados et Afro-Portugais.* À l'origine de l'influence portugaise en Afrique de l'Ouest, il y eut les migrations volontaires mais, surtout, les nombreux exilés qui peuplèrent les Rivières du Sud et les îles de l'Atlantique (Cap-Vert surtout) à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Parmi eux, des marchands aventuriers et des agents des compagnies commerciales: les *lançados*. W. Rodney définit ces derniers comme des gens qu'on lance (*lançar*: jeter) parmi les Noirs pour faire du commerce. Presque toujours Portugais, les *lançados* pouvaient aussi être des Grecs, des Espagnols, voire des Indiens. Ils recrutaient des *grumetes* africains (auxiliaires) et fréquentaient les vallées du Sénégal, de la Gambie, de la Casamance et des petites rivières de Guinée. Très nombreux dans les secteurs de Cacheu et de Geba (une partie de l'actuelle Guinée-Bissau), on les trouvait aussi en Sierra Leone (Port Loko). À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> ils avaient pénétré le pays Soso et opéré une jonction avec les commerçants mande de l'intérieur.

Très vite, les *lançados* jetèrent les bases d'une communauté afro-portugaise: établis dans les villages, vivant très près des Noirs, ils épousèrent des femmes ou prirent des maîtresses africaines. La langue portugaise devint une *lingua franca* locale presque autant parlée que le mande. Les *lançados* allaient ainsi assurer la pérennité de la présence portugaise au cours des siècles suivants, malgré le déclin de la métropole.

Les *lançados* et leurs descendants dirigeaient le commerce local en haute Guinée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais la composition raciale du groupe changea notablement: le flot des migrants étant moins important au XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre des Portugais de souche métropolitaine devint inférieur à celui des mulâtres; la masse des *lançados* comprit de plus en plus d'enfants de sang mêlé, ces *filhos da terra* [enfants de la terre] qui dominèrent, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le pays Beafada et Port Loko. Il faut noter que la proportion des Africains tendait à augmenter, malgré l'accroissement naturel des métis qui devenaient de plus en plus noirs et se distinguaient à peine des Africains de souche.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la communauté des Afro-Portugais comprenait donc peu de Blancs et beaucoup de Noirs, mais elle était dirigée par les métis qui lui avaient imprimé ses principaux caractères socioculturels.

Les *lançados* avaient donné naissance à un groupe socioculturel nouveau sur les côtes africaines. Parlant la langue portugaise, s'habillant à la mode

européenne, habitant des maisons rectangulaires aux murs blanchis et avec des vérandas, ils acceptaient cependant les coutumes africaines, jusques et y compris les tatouages et les marques ethniques. Ils pratiquaient un catholicisme peu authentique où le port de la croix se mêlait à la croyance fervente aux gris-gris, où la célébration des saints chrétiens n'empêchait pas l'hommage aux ancêtres.

Des liens d'amitié ont d'abord soudé les *lançados* aux peuples de la côte: Bibiana Vaz de Cacheu, par exemple, coopéra étroitement avec les Papel et Baïnuik et possédait une propriété à Farim, chez les Mande. Des liens de parenté intégrèrent certains d'entre eux à la vie sociale, politique et culturelle des peuples africains: petit-fils d'un roi mane de Sierra Leone, José Lopez de Moura intervint fréquemment dans la vie politique de ce secteur: il en fut, en effet, le plus grand faiseur de rois dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, d'autres *lançados* étaient tout simplement des Africains européens, tel Francisco Correia, Mande du Geba qui parlait très bien le portugais, était très instruit et s'habillait élégamment à l'européenne<sup>48</sup>.

Mais ce groupe afro-portugais tirait sa puissance de sa fonction de classe de *compradores*. Ses membres n'avaient pas d'activités productives, mais étaient des pourvoyeurs de biens pour les bateaux européens et avaient des activités commerciales saisonnières en rapport avec les activités agricoles des Africains autochtones. Réalisant ainsi d'importants bénéfices, ils subissaient les attaques des compagnies commerciales européennes qui tentaient de les court-circuiter.

Mais si la plupart d'entre eux étaient contraints d'avoir recours aux bateaux européens, il en était d'assez riches pour s'en passer. Telles étaient les grandes familles mulâtres de cette époque: les Vaz de Rio Cacheu et de la Nuñez, les Tomba Mendez et la famille d'Antonio Vaz en Gambie, celle de Sittel Fernando du Rio Pongo et de la Nuñez, et de José Lopez de Moura en Sierra Leone. La famille Bibiana Vaz s'était illustrée dans le secteur de Cacheu au XVII<sup>e</sup> siècle: établie à Cacheu parmi les Papel, Bibiana avait une maison chez les Baïnuik et une autre à Farim, chez les Mande; elle avait une petite navette, c'est-à-dire un vaisseau à deux mâts; son frère Ambrosio résidait à Cacheu et son neveu Francisco tenait un important commerce dans le Rio Nuñez. L'équivalent de la *senhora* Bibiana Vaz est le *senhor* José Lopez de Moura, maître de la Sierra Leone et l'homme le plus riche de cette région dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Entre ces riches commerçants mulâtres et les compagnies commerciales existaient de multiples contradictions, en particulier celle qui opposait les partisans du commerce libre et sans entraves à ceux de la réglementation et des monopoles. Ces intermédiaires durent lutter contre les prétentions des compagnies commerciales à se passer de leurs services, donc à amenuiser leurs profits. C'est ainsi que de 1684 à 1685, Bibiana Vaz s'opposa au capitaine José Gonçalves Doliveira, major de la Compagnie de Cacheu, qui

48. Pour tous les détails sur les Afro-Portugais, voir W. Rodney, 1970b, p. 200-222.



refusait aux bateaux étrangers la permission de commercer dans le secteur même s'ils avaient payé leurs droits d'amarrage. Menés par Bibiana Vaz, les marchands afro-portugais s'opposèrent à cette mesure, firent des pétitions et s'entendirent avec les Papel qui obligèrent Doliveira à autoriser le commerce avec les Anglais.

La volonté des groupes marchands intermédiaires de prendre en charge les destinées économiques et politiques du littoral, en prônant la liberté du commerce contre le monopole des grandes compagnies européennes, se retrouva en Sierra Leone dans la lutte que mena José Lopez de Moura contre la Royal African Company. Cette compagnie britannique cherchait surtout à briser l'alliance des souverains africains et des mulâtres, c'est-à-dire à supprimer le rôle de ces derniers en tant qu'intermédiaires. Conduits par Lopez de Moura, les mulâtres réagirent contre ce danger qui menaçait leur existence et, au plus fort de la lutte, détruisirent la factorerie de la Compagnie qui ne put jamais reprendre ses activités en Sierra Leone.

*Des marchands aventuriers anglais aux Anglo-Africains de Sierra Leone.* Un autre groupe de mulâtres dans cette région, celui des Anglo-Africains de Sierra Leone, s'est constitué au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1800, il regroupait près de 12 000 personnes, parmi lesquelles les Tucker, les Rogers, les Corker et les Cleveland formaient les familles principales.

Venus d'Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle, les Tucker, les Rogers et les Caulker (devenus ensuite les Corker) furent d'abord impliqués dans le commerce des compagnies anglaises. Ils se marièrent à des femmes africaines et pénétrèrent la société autochtone au sein de laquelle ils furent particulièrement liés à la classe dirigeante. Les Rogers et les Corker étaient apparentés à la famille royale de l'île Sherbro. La mère de James Cleveland était kissi, ce qui donna lieu, comme chez les Afro-Portugais, à la constitution d'un groupe social culturellement hybride où un homme tel que James Cleveland occupa une position éminente dans la société secrète poro.

Serviteurs de la compagnie commerciale, les ancêtres des Anglo-Africains effectuèrent d'abord de menus travaux dans les factoreries: magasiniers, charpentiers, serruriers. Mais ils devinrent très vite d'importants intermédiaires commerciaux et s'enrichirent considérablement. Vers 1690, les Tucker dominaient l'île Sherbro et, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Henry Tucker en était le plus important représentant. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, James Cleveland perça en Sierra Leone<sup>49</sup>.

Afro-Portugais et Anglo-Africains constituaient donc, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un groupe social aux fonctions économiques précises, un milieu culturel où les Européens et les Africains, les Blancs et les Noirs se rencontraient. Conscients de ce rôle, ils parvinrent à s'imposer aux Blancs et aux Noirs. Mais conscients de leurs intérêts, ils exploitaient les Africains dont ils tiraient d'énormes profits et s'ils se révoltèrent contre le monopole

49. *Ibid*

rigide des compagnies commerciales, ils n'en étaient pas moins des agents au service du capitalisme mercantile européen.

*Le commerce et les peuples de la Côte-des-Graines à la Côte-des-Dents*

Au-delà du cap Mesurado et jusqu'au cap Lahou, l'essor du commerce européen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles n'a pas donné naissance à des groupes marchands très dynamiques au sein de la population kru. Mal relié à l'arrière-pays soudanais, ce secteur côtier comptait cependant de nombreux villages bâtis aux embouchures des rivières et abondait en produits très variés. Les bateaux anglais et hollandais s'approvisionnaient en malaguettes à la rivière Sestos, au cap Palmas et à Cavally, et en esclaves à Bassa, Drewin et Saint-André. Ils achetaient de l'ivoire partout.

Malgré sa richesse en cette matière, le faible dynamisme économique de la région s'explique sans doute par la crise de la malaguettes et la mentalité de ses habitants, pauvres et plus soucieux de recevoir des cadeaux que d'organiser des rapports commerciaux avec les Européens. Le pays de la rivière Saint-André y faisait toutefois exception, qui offrait aux bateaux son or, ses esclaves et ses « dents d'éléphants » pesant plus de deux cents livres. Ses chefs, « affables et dignes », étaient drapés dans des pagnes comme leurs homologues de la côte des Quaqua.

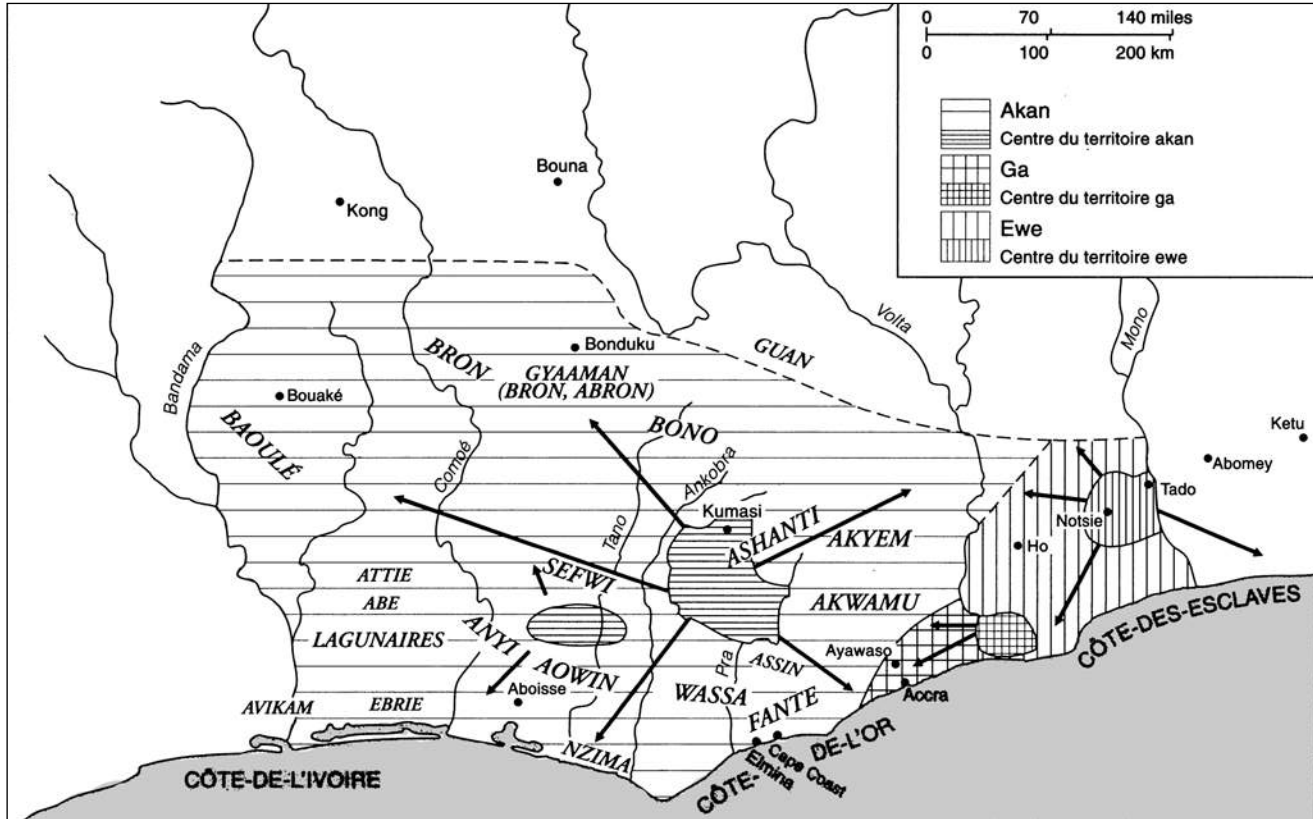
## Conclusion

Malgré les difficultés inhérentes à l'élaboration d'une synthèse historique digne de ce nom, force est de constater que les peuples et les pays de cette région ont connu globalement une unité d'évolution entre 1500 et 1800. Ils sont passés d'un isolement relatif à une intégration progressive dans les circuits d'un marché mondial que les navigations européennes atlantiques avaient mis en place dès les grandes découvertes; cette intégration a été accompagnée de mouvements migratoires de l'intérieur vers la côte et de mutations sociales et politiques décisives, partout où la population a cherché à tirer parti des occasions que lui offrait le commerce européen.

## Les États et les cultures de la côte de la Guinée inférieure

*A. A. Boahen*

Pour les peuples de la côte de la Guinée inférieure, c'est-à-dire ceux qui vivent sur le territoire compris entre le sud des actuels Côte d'Ivoire et Bénin, ou entre les fleuves Bandama et Mono, et plus particulièrement pour les Akan, les Ga et les Ewe, la période 1500-1800 est probablement l'une des plus révolutionnaires de leur histoire. Cette période a vu, premièrement, l'achèvement des migrations de ces peuples depuis leurs diverses terres d'origine jusqu'aux régions où ils sont actuellement établis ainsi que la formation de la plupart des groupes ethnolinguistiques qui perdurent encore aujourd'hui. Deuxièmement, cette période a présidé, d'une part, à l'intensification des échanges commerciaux et culturels entre ces peuples et ceux du Soudan occidental, du Sahara et du Maghreb et, d'autre part, à l'ouverture atlantique d'une voie de communication et de commerce entièrement nouvelle d'abord avec l'Europe, puis avec les Amériques. Troisièmement, c'est à cette époque que s'est manifestée la tendance vers une centralisation de plus en plus grande des États et l'évolution vers des entités politiques — royaumes ou empires — de plus en plus vastes. À vrai dire, il s'en est fallu de peu que la région tout entière ne finisse alors par être organisée en un seul empire sous le règne d'une dynastie unique. Enfin, cette période fut celle d'une transformation radicale du cadre social et culturel traditionnel et de la formation de nouvelles cultures, de nouvelles classes et de nouvelles religions. Ces quatre thèmes constituent le sujet du présent chapitre.



14.1. Les peuples akan, ga et ewe (d'après A. A. Boahen).

## Les migrations et la formation de nouveaux groupes ethnolinguistiques

Vers l'an 1500, d'après les sources tant orales qu'écrites dont on dispose, on peut dire que si quelques-uns de ces peuples avaient pénétré dans certaines des régions où on les trouve aujourd'hui et s'y étaient déjà établis, la plupart d'entre eux vivaient encore concentrés dans leurs divers berceaux. Certains Akan s'étaient enfoncés vers le sud jusqu'à la côte, dans les régions situées au sud-est de l'actuelle Côte d'Ivoire et au sud-ouest du Ghana<sup>1</sup>. Mais l'immense majorité d'entre eux vivaient encore dans leur région d'origine, celle du bassin Ofin-Pra, notamment dans les actuelles régions Adansi et Amanse, où ils se répartissaient en huit groupes de clans matrilineaires: les Ada, les Osudoku, les Shai, les La, les Ningo, les Kpone, les Gbugbla et les Krobo.

Les Ga-Mashi, les Nungua et les Tema avaient depuis longtemps rompu leurs liens avec les Adangbe, établis dans le bassin inférieur de la Volta autour des collines de Lolorvor, et avaient fondé un grand nombre de communautés dans les plaines d'Accra, au nord de la région côtière où ils vivent aujourd'hui<sup>2</sup>. Selon l'archéologue Ozanne, Ayawaso, qui est considéré comme le dernier de ces établissements, fut fondé vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Par ailleurs, les Ewe du Togo et du Ghana actuels n'avaient pas même commencé leurs migrations et ils étaient tous concentrés dans leur troisième foyer ancestral de Nuatsie, ou Notsie, dans le territoire actuel du Togo, les deux premiers étant des Tado et des Ketu<sup>4</sup>.

La phase finale de dispersion de ces peuples dans les régions où ils se trouvent de nos jours s'étendit entre 1500 et 1800 et, en particulier, au XVII<sup>e</sup> siècle et dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup>. En partie pour des raisons économiques (pour exploiter les régions aurifères et riches en kola nouvellement découvertes), en partie pour des raisons sociales (pression démographique), mais, surtout, pour des raisons politiques, les peuples akan, ga-adangbe et ewe commencèrent à se disperser par petits groupes d'un même lignage et par clans dans toutes les directions. Les Akan, par exemple, émigrèrent au XVI<sup>e</sup> siècle d'abord vers le nord et l'est, dans les actuelles régions de Kumasi, Mampong et Akyem, et vers le sud et le sud-ouest, dans les régions de Wassa, Igwira, Sanwi et Assini. Au XVII<sup>e</sup> siècle, davantage d'Akan se déplacèrent en différents groupes constitués de clans matrilineaires vers le nord, dans les actuelles régions ashanti et ashanti-akyem et de Kwahu, vers le nord-ouest, dans les régions de Kulango et vers le sud-ouest, dans les régions de Wassa, Sefwi et les zones de lagunes de la Côte d'Ivoire. En l'espace d'un demi-

1. A. A. Boahen, 1977.

2. C. C. Reindorf, 1898, p. 6-12.

3. P. Ozanne, 1962, p. 69.

4. N. L. Gayibor, 1977, p. 11-15; H. W. Debrunner, 1965, p. 3-10; C. M. K. Mamattah, 1979.

siècle, de 1680 à 1730, il y eut, pour des raisons essentiellement politiques, une migration considérable et persistante des Akan des régions de Kumasi, d'Anwianwia et de Denkyira vers les actuelles régions nzima, aowin, sefwi, ahafo et bono du Nord, ainsi que vers les régions anyi et baoulé de Côte d'Ivoire. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il semblerait que le flux des Akan émigrant de leurs terres d'origine et des régions voisines se soit tari.

Tandis que les Akan se répandaient hors du berceau de leur civilisation, les Ga continuaient de se disperser vers la côte à partir des régions de l'intérieur, attirés surtout par la présence des Européens et les perspectives économiques qu'elle ouvrait sur le littoral. Les Ga-Mashi, les Nungua et les Tema furent les premiers à migrer au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils furent suivis, au XVII<sup>e</sup> siècle, par les peuples osu et teshi. Leurs parents, les Adangbe, commencèrent eux aussi à se répandre au sud et au nord, dans les plaines d'Accra, au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Ce sont ceux d'entre eux qui émigrèrent vers les régions montagneuses du nord-est qui devinrent les Manya Krobo d'aujourd'hui. D'autres, au XVII<sup>e</sup> siècle, partirent vers la côte et fondèrent des établissements comme Ningo, Prampram et Ada.

Cependant, les plus mouvementées de toutes ces migrations furent sans aucun doute celles qu'entreprirent les Ewe. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup>, principalement pour des raisons politiques, pour échapper notamment à la tyrannie de leur roi Agokoli, ils quittèrent Notsie scindés en deux grands groupes, les Ewe du Sud (Dagboawo ou Dziehewo) et les Ewe du Nord ou Ewe de l'intérieur (Demeawo ou Numeawo)<sup>5</sup>. Le groupe du Sud, ainsi que ses ramifications, qui se dirigea vers la côte était formé des Anlo et des Tongu, tandis que les groupes du Nord qui occupèrent la partie centrale et le nord de l'actuelle région de la Volta méridionale étaient constitués d'Asogli, de Hopke, d'Akpini et d'Awudome. À leur arrivée dans leur région de destination, des sous-groupes et des groupuscules s'en détachèrent et allèrent s'établir un peu plus loin. Ce processus de fission et de diffusion se poursuivit tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, si bien que, vers la fin de la période, le groupe anlo était composé de sous-groupes anlo, afife, ave, xevi, veta, some, klico, flawu (ou affao), dodze et avenori; les Tongu comprenaient, quant à eux, des sous-groupes agave, bakpa, bato, dofo, fievie, fodzoku, mofi, mefa, sokpoe, tefle, togome, volo et vume; enfin, les Asogli s'étaient de même subdivisés en Ho, Akoefe, Hodzo, Kpenoc, Takla, Adaklu, Abutia, Agotime, Akoviefe, etc.<sup>6</sup>.

Cependant, les peuples ne firent pas que se disperser ou migrer. Ils subirent aussi certaines transformations ethno-linguistiques. En ce qui concerne les peuples ewe et ga-adangbe, qui migrèrent vers des régions qui étaient soit pratiquement vides d'habitants, soit peuplées de façon éparse par des communautés anciennes telles que les groupes dits Togo résiduel et Togo central et les Guan, ils furent en mesure de conserver leur pureté

5. C. M. K. Mamattah, 1979, p. 121-122.

6. *Ibid.*, p. 147 et 155-158.

ethnique et linguistique. Par exemple, la principale influence des communautés guanéennes sur les Ga fut religieuse. En revanche, nombreux furent les Akan qui émigrèrent dans des zones qui semblent avoir été assez densément peuplées par des habitants parlant des langues différentes et ayant également des cultures et des institutions différentes. Les comptes rendus portugais des années 1480 à 1500 indiquent qu'il y avait sept villages sur la Côte-de-l'Ivoire à l'est du fleuve Bandama, et Pacheco Pereira précisait, vers 1550: « Nous ne savons rien des échanges commerciaux qui peuvent avoir lieu dans ce pays, mais ce que nous savons, c'est qu'il est densément peuplé<sup>7</sup>. » Ces habitants devaient être les Adisi à l'ouest et les Ewotre, les Agwa, les Kompa et les Mono à l'est, et c'est du mélange des deux groupes et des Akan nouvellement arrivés que furent issus les groupes mbalo, alladian, ebrie, eotile, avikam, etc., connus collectivement sous le nom de Lagunaires. De manière analogue, ce fut le mélange des derniers migrants akan et de certains peuples préexistants qui donna naissance aux Anyi, aux Baoulé et aux Sefwi. C'est à la suite de cela que les Akan se scindèrent pour former les deux grands groupes qu'ils constituent aujourd'hui, à savoir les Akan de l'Est et les Akan de l'Ouest entre lesquels, Diabate insiste sur ce point, « il n'y a pas intelligibilité linguistique immédiate ». Chacun de ces groupes s'est à nouveau subdivisé, en fonction de tendances principalement politiques, en un certain nombre de sous-groupes. Ainsi, les Akan de l'Est sont aujourd'hui divisés en Ashanti, Akuapem, Akyem, Akwamu, Bron (Abron) ou Gyaaman, Wassa, Kwahu, Fante, Assin, Denkyira et Gomua, qui parlent tous pratiquement la même langue, le twi, tandis que les Akan de l'Ouest sont les Anyi, les Baoulé, les Nzima, les Ahanta, les Sanwi (Afema), les Aowin et les Sefwi, qui parlent des dialectes leur permettant de se comprendre mutuellement.

Les institutions sociopolitiques de tous ces groupes dans leurs nouveaux foyers font apparaître, au XVI<sup>e</sup> siècle, des similitudes et différences. Les Ga-Adangbe et les Ewe vivaient les uns et les autres en colonies indépendantes éparpillées par groupes issus de clans et de patrilignages majeurs et mineurs. Les Adangbe, par exemple, étaient subdivisés en neuf clans: Asinodze, Blaka, Kpoku, La, Lekpodze, Lenodze, Nangla, Sepote et Shalom. Dans chaque groupe, chaque lignage avait son propre dieu principal dont les prêtres étaient les chefs du groupe. Cependant, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Ga-Mashi s'étaient donné un roi qui tenait sa cour à Ayawaso.

Les Akan, quant à eux, vivaient dans des villes gouvernées par un roi ou une reine et des villages dirigés par des chefs et tous constitués de familles appartenant aux huit clans matrilineaires en lesquels ils se subdivisaient, à savoir les Ekoona (Asanwule chez les Nzima), les Oyoko (Anona chez les Fante ou Alonroba ou Nvavile chez les Nzima et Anyi et Dwum ou Dwimina chez les Fante), les Asenee, les Agona et les Bretuo (Twidan

7. Cité par T. F. Garrard, 1980, p. 48.

chez les Fante), les Asakyiri, les Aduana ou les Atwea (Aberadze chez les Fante et Asamangama ou Akwea chez les Nzima)<sup>8</sup>. Chaque famille avait un *abusuapanin* (chef), de même que chaque clan. Chaque famille ou clan avait un ou des dieux qui lui étaient propres, tout comme chaque village ou centre de colonisation, leurs prêtres étaient investis de pouvoirs considérables et, chez les Ga et les Ewe, ils agissaient en tant que chefs non seulement religieux mais aussi politiques. Autrement dit, la société était déjà divisée en trois grandes classes: une aristocratie dirigeante composée de prêtres et de rois, la masse des citoyens ordinaires et les esclaves domestiques, relativement peu nombreux. Cependant, ce cadre social fut profondément transformé à la suite des événements politiques et économiques qui eurent lieu entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Les changements économiques sur la côte de la Guinée inférieure

Sur le plan économique, de profonds changements aussi bien internes qu'externes survinrent entre 1500 et 1800 dans les territoires de la Guinée inférieure. À l'intérieur de la région, les activités économiques déjà existantes se poursuivirent et prirent une ampleur considérable. Elles comprenaient la cueillette, l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la récolte du sel et l'exploitation des gisements d'or<sup>9</sup>. La cueillette était une activité quasi générale, elle se concentrait sur la récolte des noix de kola dont les arbres poussaient à l'état sauvage dans les régions forestières de la Côte-de-l'Or, en particulier dans celles qui recouvrent maintenant l'Ashanti, l'Ahafo et l'Akyem, patrie du peuple akan de l'Est. Ces noix entraient dans la plus grande part des échanges entre les Akan, les Gur ainsi que les peuples de langues mande et hawsa de la savane et des régions occidentales du Soudan.

Cependant, tandis que se poursuivait la cueillette, l'agriculture proprement dite prenait de plus en plus d'importance avec, notamment, la culture du plantain, de la banane, de l'igname et du riz. À ces cultures traditionnelles vinrent s'ajouter, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, toute une série de cultures nouvelles introduites sur la côte de la Guinée par les Européens qui les avaient importées d'Asie et des Amériques: le maïs, le manioc, certaines espèces d'ignames, la tomate, l'oignon, l'aubergine, l'avocat, la patate douce, les agrumes et l'arachide<sup>10</sup>. L'adoption rapide de ces cultures par les petits exploitants eut évidemment pour effet de diversifier l'économie agricole des régions de la côte de la Guinée et a certainement largement contribué à l'accroissement de la population.

8. A. A. Boahen, 1966*b*, p. 4.

9. K. B. Dickson, 1969, p. 72-89.

10. J. P. Murdock, 1959, p. 21-24; D. G. Coursey, 1966.



L'élevage de la volaille, des moutons, des chèvres et des porcs ainsi que la pêche et la chasse faisaient partie des activités économiques du pays. La pêche était la principale ressource des Ewe, des Ga et d'autres peuples du littoral comme les Fante, les Ahanta, les Nzima et les Lagunaires. Quant à la chasse, tous y participaient, armés d'abord de javelots, de gourdins, d'arcs et de flèches puis, plus tard, de fusils.

C'est sans aucun doute entre 1500 et 1800 que deux de ces activités du secteur primaire, la récolte du sel et l'extraction de l'or, acquirent une extrême importance. Le sel était produit presque exclusivement par les habitants du littoral<sup>11</sup>. De même, l'exploitation aurifère était le domaine réservé de la population des zones forestières de l'intérieur, en particulier des Akan qui vivaient dans la région de Wassa et dans les régions mentionnées dans les comptes rendus européens des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sous les noms d'Arcanie ou d'Akannie, ou encore d'Arcania, c'est-à-dire les actuelles régions ashanti, kwahu et akyem<sup>12</sup>, ainsi que les régions brong, ahafo, abron ou gyaaman et baoulé. C'étaient les mêmes régions qui produisaient la noix de kola, principal article du commerce avec le Soudan occidental et septentrional. L'extraction de l'or dans ces régions se faisait de deux manières, qui étaient, d'une part, le tamisage des sols alluviaux prélevés dans le lit des cours d'eau ou le fond d'anciennes vallées alluviales et, d'autre part, le *nkoron* (extraction en profondeur). Il semble que le tamis était employé depuis des temps très anciens, tandis que la mine de fond fut probablement introduite chez les Akan par les Mande vers le XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

L'exploitation des mines d'or était une activité soumise à un contrôle rigoureux de l'État et constituait la principale source de revenus de ses dirigeants. Cette activité atteignit son apogée pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, durant laquelle furent produites quelque 2 millions d'onces d'or<sup>14</sup>. L'industrie aurifère, au cours des trois siècles étudiés, demeura le monopole exclusif des Akan et tous les efforts faits par les Européens, en particulier les Hollandais, pour y participer directement se heurtèrent à une résistance indomptable<sup>15</sup>.

Simultanément, une autre activité économique se développa, et ce toujours plus au fil des années, le commerce, dans laquelle les esclaves allaient jouer un rôle de première importance en tant que porteurs. Il convient ici de bien faire la distinction entre commerce intérieur et commerce extérieur. Le commerce entre les Ewe, les Ga et les Akan est bien antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle. Le poisson et le sel que les Ewe, les Ga et les Fante tiraient de la mer, aussi bien que les poteries produites par les Adangbe, étaient

11. On trouvera une impressionnante description des différentes manières dont le sel était récolté sur la côte de la Guinée dans W. Bosman, 1967, p. 308-309.

12. A. A. Boahen, 1973.

13. T. F. Garrard, 1980, p. 24-25; I. G. Wilks, 1962c, p. 166.

14. T. F. Garrard, 1980, p. 166.

15. W. Bosman, 1967, p. 80.

échangés contre de l'or, des *tweapea* (bâton à mâcher), de l'ivoire et des aricles en fer ou en autre métal fabriqués par les Akan de l'intérieur. Les traditions orales s'accordent avec les récits européens de l'époque pour indiquer que ces activités de commerce interne se poursuivirent pendant la période étudiée, en prenant même une ampleur et un volume croissants, et qu'elles avaient lieu sur des marchés ou le long d'itinéraires locaux et régionaux. Bosman, parlant du commerce du sel entre la côte et l'intérieur, écrit : « Il est difficile d'imaginer les vastes richesses que les Nègres se procurent en bouillant le sel et s'ils (les Fante) étaient toujours, ou du moins la plupart du temps, en paix, ceux qui se livrent à cette activité amasseraient en peu de temps des sommes phénoménales, car tous les Nègres de l'intérieur sont obligés de faire venir leur sel du littoral, d'où il est aisé de déduire qu'il doit leur coûter très cher<sup>16</sup>. »

Plus importante encore fut l'évolution du commerce extérieur. Il se divisait en deux secteurs : le plus ancien, tourné vers les régions de la savane et du Soudan occidental, et celui, transatlantique, qui établissait des relations avec l'Europe d'abord, puis avec les Amériques. Il ressort clairement des sources arabes, comme la *Chronique de Kano*, des comptes rendus portugais datant des trois dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, mais aussi des traditions orales que vers 1500, les Ga, les Ewe et les Akan échangeaient avec les Guan et les Gur au nord de leur territoire, avec les Hawsa du nord du Nigeria vers le nord-est et avec les Mandé de la boucle du Niger vers le nord-est de l'or, des noix de kola, des textiles, des esclaves et du sel. Entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces liens furent renforcés, notamment grâce aux Akan qui se livrèrent à un commerce ininterrompu avec les Mandé et les Hawsa tout au long du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Avec l'émergence et l'expansion du Songhay aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et dans l'ordre et la paix qui s'ensuivirent, le commerce entre les Akan et les Mandé prospéra et ce fut pour organiser efficacement son contrôle que les Jula établirent un certain nombre de postes de commerce ou d'étapes tels que Bobo-Dioulasso, Kong, Bondoukou, Buna et Begho entre la boucle du Niger et les pays producteurs d'or du Sud. Un indice supplémentaire de la vitalité de ce commerce est l'opulence que connurent au XVI<sup>e</sup> siècle les villes de Djenné et de Begho, principaux entrepôts du commerce du Nord-Ouest, et qu'attestent sources écrites et vestiges archéologiques. Sur ces marchés, les Akan échangeaient surtout de l'or, des noix de kola et, plus tard, des articles importés d'Europe contre des tissus, des couvertures, des tapis turcs, de la soie bleue et rayée, de la maroquinerie, des articles en fer et en laiton et du sel<sup>18</sup>.

On a cru un temps que la chute du Songhay vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et l'insécurité qui en découla avaient provoqué la ruine du commerce sur les routes du Nord-Ouest. Mais il a été montré de façon convaincante que cela

16. *Ibid.*, p. 308.

17. Pour des détails précis, voir A. A. Boahen, 1977.

18. V. Lamb, 1975, p. 86-92.

n'a pas été le cas et que, au contraire, le volume des échanges avait même plutôt augmenté au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Ce fut certainement avec l'intention d'en tirer profit que les Ashanti dirigèrent leur expansion dans cette direction et conquièrent Gyaaman (ou Abron), Banda et Bono au cours des premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. De tels échanges ont continué même jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle sur les nouveaux marchés tels Ateboubou et Kintampo.

Le commerce des Akan avec le pays Hawsa et le Borno continua aussi pendant ces trois siècles. Il était déjà actif et relativement important au début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les dires d'un témoin oculaire, Léon l'Africain, qui visita le Songhay et le pays Hawsa à cette époque<sup>20</sup>. Il s'accrut en intensité et en volume surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec l'essor des États mole-dagbane de Mamprusi, du Dagomba, du Nanumba et du Mossi et, également, de l'État hawsa. Rien ne témoigne mieux de sa santé que la prospérité que trouvèrent les explorateurs et voyageurs européens du XVII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle dans des villes comme Kano et Katsina, en pays Hawsa, et surtout Salaga, au nord de la Côte-de-l'Or, qui était alors le principal entrepôt méridional du commerce du Nord-Est.

Si l'or des Akan était exporté en pays Hawsa au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, il semble que cette exportation particulière cessa pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement à cause de la forte concurrence exercée dans ce domaine par les Européens. Mais la kola provenant des territoires des Akan continua d'être l'article principal du commerce avec le Nord-Est au cours des trois siècles. Les noix de kola étaient réexportées du pays Hawsa et du Borno jusque dans le Sahara et les États barbaresques. Lucas rencontra à Tripoli, vers 1780, un chérif qui lui décrivit le commerce entre Tripoli et l'Empire ashanti<sup>21</sup>. Ces noix de kola étaient transportées par des caravanes de bœufs, d'ânes, de chevaux et d'esclaves. En échange, les Akan importaient des cotonnades, des couvertures, des tapis turcs, des blouses, des sandales et d'autres articles en cuir, du natron, des articles en laiton et des perles de verre rouge. Il est certain, cependant, que durant ces trois siècles, un autre courant d'échanges beaucoup plus important et beaucoup plus volumineux se développa par ailleurs: le commerce entre les peuples de la côte de la Guinée inférieure et ceux d'Europe et des Amériques, autrement dit le commerce transatlantique. Cette branche-là prit naissance lorsque les Portugais jetèrent l'ancre devant la côte de l'actuel Ghana, en 1471. Ils furent suivis, au XVI<sup>e</sup> siècle, par les Français, les Anglais et les Hollandais et, au XVII<sup>e</sup> siècle, par les Danois, les Suédois et les Brandebourgeois. Toutefois, les représentants de ces deux dernières nationalités évacuèrent la côte guinéenne en 1661 et 1732 respectivement. Le commerce direct avec les Antilles commença en 1518 lorsque la première cargaison d'esclaves y fut envoyée directement d'Afrique de l'Ouest à bord d'un navire espagnol. Avec le continent nord-américain, il débuta en 1619 avec le débarquement

19. E. W. Bovill, 1968, p. 195; J. R. Willis, 1971; E. A. McDougall, 1980; C. C. Stewart, 1976.

20. J. Léon l'Africain, 1956; N. Levtzion, 1968, p. 14-22.

21. J. Beecham, 1841, p. 149-155.

par une frégate hollandaise du premier chargement d'esclaves ouest-africains à Jamestown, dans l'État de Virginie<sup>22</sup>. Et vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce triangulaire reliant la côte de la Guinée, l'Europe et les Amériques était en plein essor.

Les articles que vendaient les peuples de la côte de la Guinée inférieure aux Européens qui venaient les voir varièrent selon les régions et d'un siècle à l'autre. Jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Akan de la région comprise entre les fleuves Bandama et Ankobra leur vendaient surtout de l'ivoire, tandis que les Akan et les Ga vivant entre l'Ankobra et la Volta se spécialisaient dans l'or. Il semble bien que pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, il n'y eut pour ainsi dire aucun commerce entre les Ewe et les Européens sur la portion de côte comprise entre la Volta et le Mono. Les Portugais évitaient la plupart du temps cette zone et faisaient voile directement de la région d'Accra vers Ouidah au Dahomey et Benin au Nigeria<sup>23</sup>. Il fallut attendre à peu près le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir les Hollandais et les Danois établir des liens commerciaux avec cette région, la principale marchandise qu'on y achetait étant les esclaves.

C'est à la suite de cette spécialisation que la côte de la Guinée inférieure fut divisée par les commerçants européens du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle en trois : la Côte-de-l'Ivoire, la Côte-de-l'Or et la Côte-des-Esclaves. Cependant, il n'est pas douteux que jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce de l'or fut de beaucoup plus important que celui de toutes les autres marchandises confondues sur la côte de la Guinée inférieure et il revêtit une importance capitale aussi bien pour les Européens que pour les Africains. Toutes les nations européennes sans exception s'efforcèrent de prendre pied sur la Côte-de-l'Or, d'où le nombre incroyable de forts et de châteaux qui furent construits sur le littoral entre l'Ankobra et la Volta au cours des trois siècles étudiés. D'après Lawrence, il y eut en tout 42 forts et châteaux construits en Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Cameroun, et sur ce nombre, pas moins de 32 se trouvaient sur le littoral de la seule Côte-de-l'Or, alors que pas un ne fut construit sur toute la côte du Nigeria<sup>24</sup>.

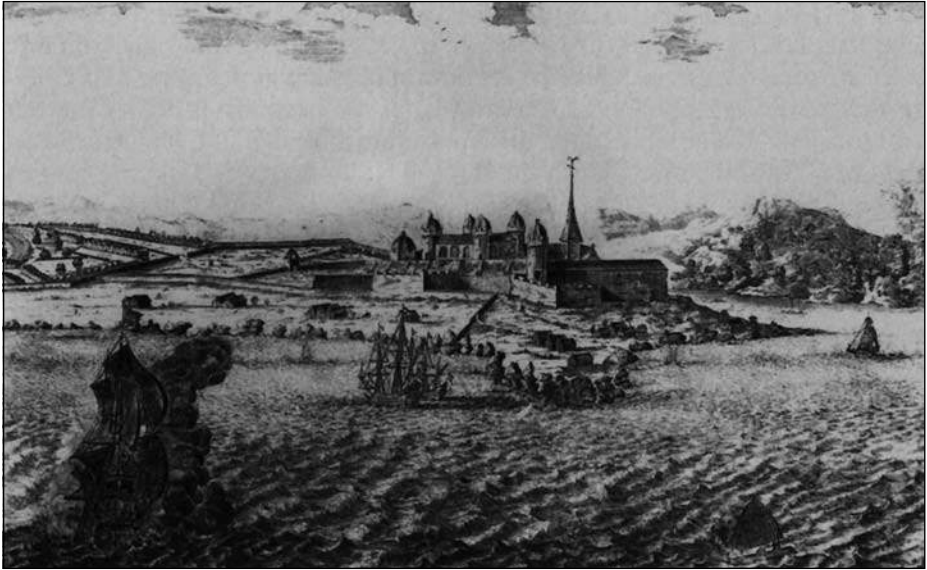
Cependant, durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XVIII<sup>e</sup> le commerce d'exportation des Ga et des Akan de l'Est vers l'Europe connut une mutation profonde. Les documents du XV<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XVI<sup>e</sup> montrent, on ne peut plus clairement, que des esclaves étaient alors importés du Bénin, de Sao Tomé et d'Ouidah en Côte-de-l'Or pour être utilisés dans les mines d'or. En avril 1529, 2 060 esclaves furent importés du Bénin en Côte-de-l'Or et, en 1535, 80 de Sao Tomé à Elmina<sup>25</sup>. Mais à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les Ga et les Akan de la Côte-de-l'Or commencèrent à exporter des esclaves, et cela en

22. A. A. Boahen, 1971, p. 315; voir aussi UNESCO, 1979, document 12.

23. H. W. Debrunner, 1965, p. 21-23.

24. A. W. Lawrence, 1969, p. 12-13.

25. W. Rodney, 1969a.



14.2. Le fort Saint-Georges à Elmina, tel qu'il était au temps des Portugais.  
[Source : O. Dapper, éd. de 1686. © Fondation Dapper, Paris.]

nombre croissant, à tel point que vers 1710, le commerce des esclaves avait pris le pas sur celui de l'or. Dès 1704, le représentant des Pays-Bas à Elmina, William de la Palma, déclarait que « les Nègres [...] s'intéressent maintenant davantage à la traite des esclaves qu'au commerce de l'or car elle leur rapporte davantage<sup>26</sup> ». William Smith, un Anglais qui visitait la côte fante en 1726, remarquait avec dégoût : « Pourquoi cette région s'appelle la Côte-de-l'Or, je n'en sais rien<sup>27</sup>. » Le nombre d'esclaves exportés de la Côte-de-l'Or continua d'augmenter au fil de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon Daaku, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de 5 000 à 6 000 esclaves étaient exportés chaque année de la Côte-de-l'Or et leur nombre passa à 6 000 ou 7 000 au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'on en croit P. D. Curtin, 474 000 esclaves au total<sup>28</sup> quittèrent la Côte-de-l'Or au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut préciser que les chiffres de P. D. Gurtin ont suscité une controverse passionnée quant à leur exactitude mais en tout état de cause, chacun s'accorde à reconnaître qu'il a certainement sous-estimé le nombre d'esclaves exportés d'Afrique de l'Ouest, surtout au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>, dans une proportion se situant entre 7,3 et 18,4%. Les territoires ewe ont aussi exporté de très nombreux

26. Collections Furley [F. C.], voir W. de la Palma au X, 31 août 1704. Voir aussi K. Y. Daaku, 1970a, p. 46-47.

27. W. Smith dans T. Astley, 1745, vol. 4, p. 138.

28. P. D. Curtin, 1969, p. 221.

29. J. E. Inikori, 1976; P. D. Curtin, R. Anstey et J. E. Inikori, 1976; R. Stein, 1978. Voir aussi le chapitre 3 ci-dessus.

esclaves au cours de ce même siècle, notamment après 1730, époque à laquelle les Akwamu arrivèrent dans la région.

Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la traite des esclaves a supplanté le commerce de l'or. Trois grandes réponses peuvent être apportées à cette question. La première est qu'il y eut un accroissement considérable de la demande d'esclaves après l'introduction du système des plantations dans la culture de la canne à sucre dans les îles de la Caraïbe et sur le continent américain à partir de 1640, demande qui persista tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>30</sup>. La deuxième raison réside non seulement dans l'intensification des guerres mais aussi dans l'utilisation accrue des armes à feu à partir de 1650, d'où une augmentation considérable du nombre des prisonniers de guerre qui, ne pouvant être gardés sur place, devaient donc être exportés. Ce n'est pas par pure coïncidence que les trente dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVIII<sup>e</sup>, qui virent l'apogée de la traite des esclaves, furent précisément aussi l'époque de l'émergence et de l'expansion des Empires denkyira et akwamu, puis de l'Empire ashanti. Non moins significatif est le fait que la majorité de ces esclaves étaient des prisonniers de guerre ou des captifs des razzias<sup>31</sup>. La troisième raison, qui est une conséquence de la deuxième, est le paiement d'un tribut en esclaves par les États vassaux aux trois nouveaux empires. On sait que la plupart des États vassaux des Denkyira, des Akwamu et, surtout, des Ashanti payaient leur tribut sous cette forme. Il faut ajouter que, tout comme l'industrie de l'or, la fourniture d'esclaves aux Européens sur la Côte-de-l'Or était un monopole exclusif des Africains eux-mêmes.

Si les Ewe, les Ga et les Akan de l'Est commencèrent à exporter plus d'esclaves que d'or à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Akan de l'Ouest, qui vivaient sur la Côte-de-l'Ivoire, continuèrent quant à eux à exporter avant tout de l'ivoire et de l'or tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

En Guinée inférieure, les importations subirent elles aussi des transformations radicales en volume comme en qualité au cours de la période étudiée. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, elles comportaient principalement des articles d'habillement dont la plupart étaient fabriqués non pas en Europe mais plutôt dans les États barbaresques, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, au Bénin et en Côte-de-l'Ivoire<sup>32</sup>. Les vêtements des États barbaresques, mentionnés dans les premières sources écrites portugaises sous les noms de *lanbens*, *hallabens* et *aljaravais*, les étoffes du Bénin ainsi que les tissus quaquas de la Côte-de-l'Ivoire étaient déjà très populaires le long de la Côte-de-l'Or avant l'arrivée des Portugais qui mirent à profit l'existence de cette demande pour se lancer dans le commerce du vêtement. Les exportations de tissus quaquas et du Bénin se poursuivirent certainement au XVII<sup>e</sup> siècle. Outre les textiles, les autres produits d'importation, d'après la liste donnée par Pacheco Pereira vers 1500, étaient composés par des bracelets de laiton, des mouchoirs, des coraux et certains

30. J. E. Inikori, 1976, p. 4-5.

31. P. E. H. Hair, 1965; P. D. Curtin, 1969.

32. V. Lamb, 1975, p. 84-85.

« coquillages rouges auxquels ils attachent un prix comparable à celui que nous donnons aux pierres précieuses, du vin blanc et des perles bleues qu'ils nomment coris<sup>33</sup> ».

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la liste des produits d'importation s'était considérablement allongée. On peut lire, au début de ce siècle, sous la plume de Pieter de Marees, la description suivante des marchandises apportées par les seuls Hollandais: « Grandes quantités de tissus de lin léger dont il se consomme beaucoup car ils s'en servent pour se vêtir, puis de grandes quantités de bassines de toutes tailles, utilisées pour la boisson, la lessive, comme urnes funéraires; jarres, pots de cuivre rouge, marmites; fer pour pointes de sagaies, coutelas; grandes quantités d'étoffe d'indienne rouge, bleue, jaune et verte, qu'ils portent en guise de ceinture autour de la taille pour suspendre leurs couteaux, leurs bourses, etc. Serges espagnoles, couteaux hollandais, grandes quantités de perles de Venise de toutes sortes et de toutes couleurs, qu'ils cassent et meulent puis enfilent sur des cordons d'écorce pour les vendre, épingles dont ils font des hameçons de pêche, loupes et petits pots à lait en cuivre. Mais les articles les plus demandés et les plus utilisés parmi eux sont la toile de lin, les objets en cuivre et en laiton, les bassines, les marmites, les couteaux et les coraux<sup>34</sup>. »

Il est évident, d'après cette liste, que les importations provenaient désormais surtout d'Europe, notamment les textiles et les perles. Il faut ensuite observer que cette liste ne mentionne pas d'armes à feu, sans doute parce que les importations de fusils et de poudre à canon ne commencèrent pas vraiment avant 1640, date à laquelle les Anglais et les commerçants interlopes se mirent à vendre des armes sur la côte<sup>35</sup>. Elles eurent un tel succès qu'en 1658, les Hollandais déclaraient qu'« il n'y a que les mousquets qui se vendent bien » et que « les indigènes partent en campagne avec des milliers de ces armes<sup>36</sup> ». À partir de 1660, les Hollandais levèrent le veto qu'ils avaient mis à l'exportation des armes à feu et commencèrent à en vendre de grandes quantités en Afrique de l'Ouest. Entre 1673 et 1704, la Compagnie royale africaine expédia à elle seule près de 66 000 armes à feu et plus de 9 000 barils de poudre à canon sur la côte d'Afrique de l'Ouest, dont la plus grande partie fut vendue sur la Côte-de-l'Or. Le volume du commerce des armes à feu continua de croître pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, au long duquel elles demeurèrent l'article le plus demandé sur la Côte-de-l'Or et finirent par constituer l'ossature du commerce anglais avec l'Afrique de l'Ouest. Selon Inikori, de 1750 à 1807, un volume total de 49 130 368 livres de poudre à canon fut exporté de Grande-Bretagne vers l'Afrique de l'Ouest, soit une moyenne annuelle de 847 075 livres<sup>37</sup>.

On a calculé que la valeur des exportations de l'Afrique de l'Ouest vers l'Angleterre, à l'exclusion de la traite des esclaves, entre 1750 et

33. D. P. Pereira, 1937.

34. P. de Marees, 1605, vol. VI.

35. R. A. Kea, 1971; K. Y. Daaku, 1970a, p. 148-152.

36. Collections Furley [F. C.]. Rapport de Valkenburgh au XIV, juin 1658.

37. J. E. Inikori, 1977.

1807 fut de 5 443 682 livres sterling (900 000 livres en valeur or), tandis que celle des esclaves exportés par les marchands anglais se montait à elle seule à 53 669 184 livres sterling. En comptant que la part de l'Angleterre dans ce dernier commerce était de 45 %, la valeur totale des exportations de l'Afrique de l'Ouest au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a été estimée à 131 361 920 livres sterling soit, en moyenne, 2 264 861 livres sterling par an<sup>38</sup>.

## Les effets de l'évolution économique

Les conditions économiques sur la côte de la Guinée inférieure changèrent du tout au tout entre 1500 et 1800 et ces changements eurent plusieurs conséquences. L'une d'elles se caractérisa par l'apparition d'un réseau complexe de routes commerciales principales et secondaires qui, d'abord, relièrent entre eux les peuples de la région, puis les mirent en contact avec les Mole-Dagbane et les Hawsa du Nord-Est et avec les Mandé du Nord-Ouest, ainsi qu'avec les États barbaresques et le monde musulman à travers le Sahara. Enfin, ce réseau s'étendit, à travers l'Atlantique, d'abord à l'Europe puis, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, aux Amériques. Au centre de ce réseau se trouvait la ville de Kumasi.

Cette multiplication des routes favorisa l'émergence d'un certain nombre de centres urbains généralement situés le long des grands axes et servant d'entrepôts, de marchés ou de terminus, tels Kong, Bobo-Dioulasso, Buna, Begho et Bondoukou au nord-ouest, Salaga, Yendi et Sansanne-Mango au nord-est, Tiassalé, Sakasso, Yakasso, Krinjabo, Kumasi, Kete-Krachi et Akwamufie au sud.

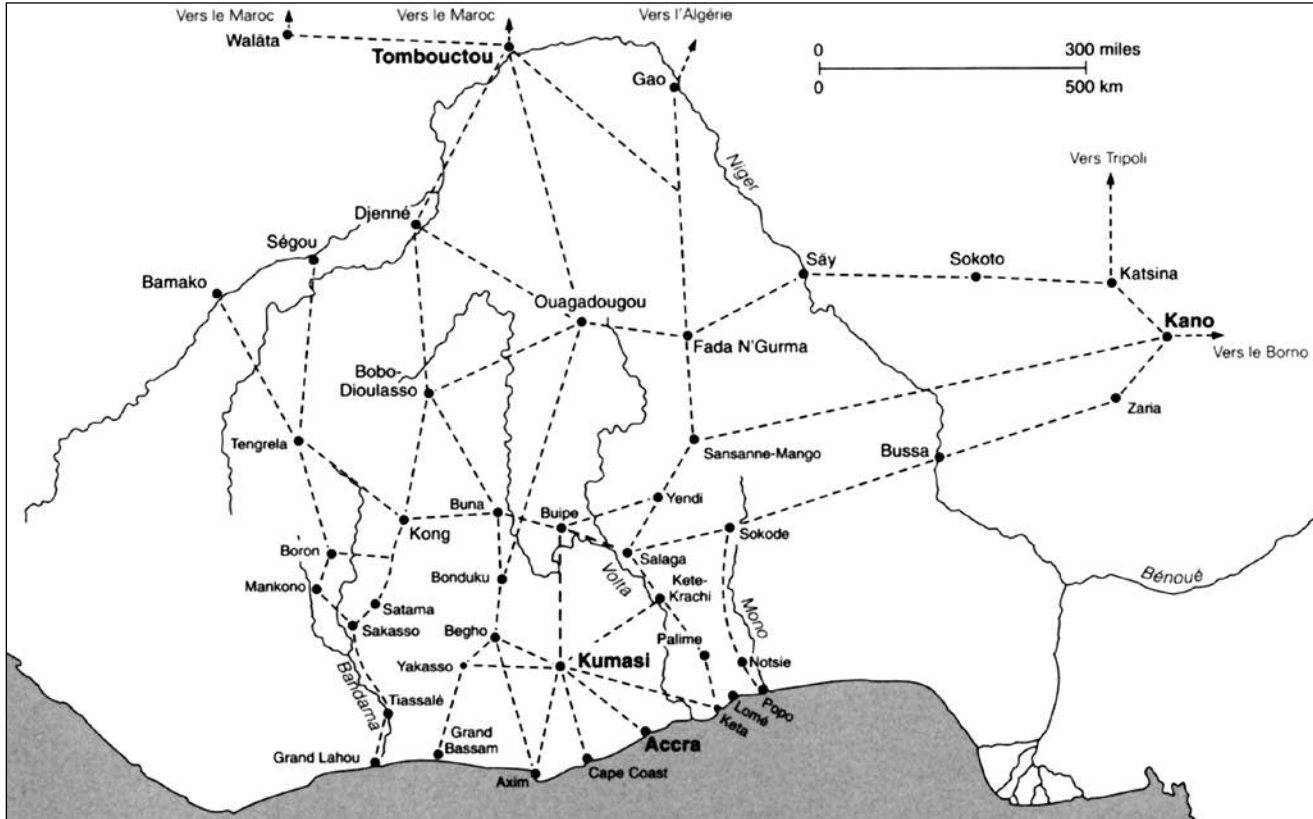
Sur la côte elle-même, la présence des Européens eut pour effet d'accélérer la croissance des villes du littoral au détriment de celles de l'arrière pays qui avaient, jusque-là, été les capitales des États côtiers. À la fin de la période étudiée, les premières avaient rompu avec les secondes et s'étaient transformées en États urbains indépendants. Ainsi, Mouri s'était séparée d'Asebu, Cape Coast de Fetu, Elmina d'Aguafo et Anomabo de Mankesim.

Ces relations spéciales nouées avec l'Europe eurent une autre répercussion : l'intégration de l'économie de la côte de la Guinée inférieure, d'une part, dans le système économique plus vaste formé par les pays d'Europe occidentale et d'Amérique, et, d'autre part, dans celui du monde mandehawsa-musulman. Il faut cependant préciser que ce dernier lien s'affaiblit progressivement tandis que les relations avec l'Europe et les Amériques allèrent se renforçant.

Cette intégration freina ou empêcha le développement économique et industriel en Guinée inférieure. Le plus destructeur, le plus ignoble et

38. J. D. Fage, 1969*a*; W. Rodney, 1969*a*.





14.3. Les principales routes commerciales des bassins de la Bandama, de la Volta et du Mono (d'après A. A. Boahen).

le plus inhumain de tous les commerces, la traite des esclaves, non seulement prit progressivement la place du commerce des produits naturels mais, aussi, il vida la région de la main-d'œuvre dont elle avait besoin ainsi que de nombre de ses artisans et de ses artistes de valeur. En outre, au lieu d'exporter des marchandises de nature à faciliter la croissance des industries existantes et à stimuler les efforts créatifs des Ewe, des Akan et des Ga, l'Europe exporta quantité d'articles de grande consommation à bas prix, défaisant ainsi le tissu industriel de la région ou l'empêchant de se consolider. En bref, au cours des trois siècles qui nous occupent, s'il y eut bien croissance de l'économie en Guinée inférieure, il n'y eut aucun développement économique et, pire encore, comme l'Europe régnait en maître sur les importations et les exportations, ce fut elle qui en tira tous les bénéfices. Nous touchons là aux racines du processus de sous-développement qu'allaient accentuer, au siècle suivant, l'abolition de la traite des esclaves et l'avènement du colonialisme en Afrique.

## L'évolution politique sur la côte de la Guinée inférieure

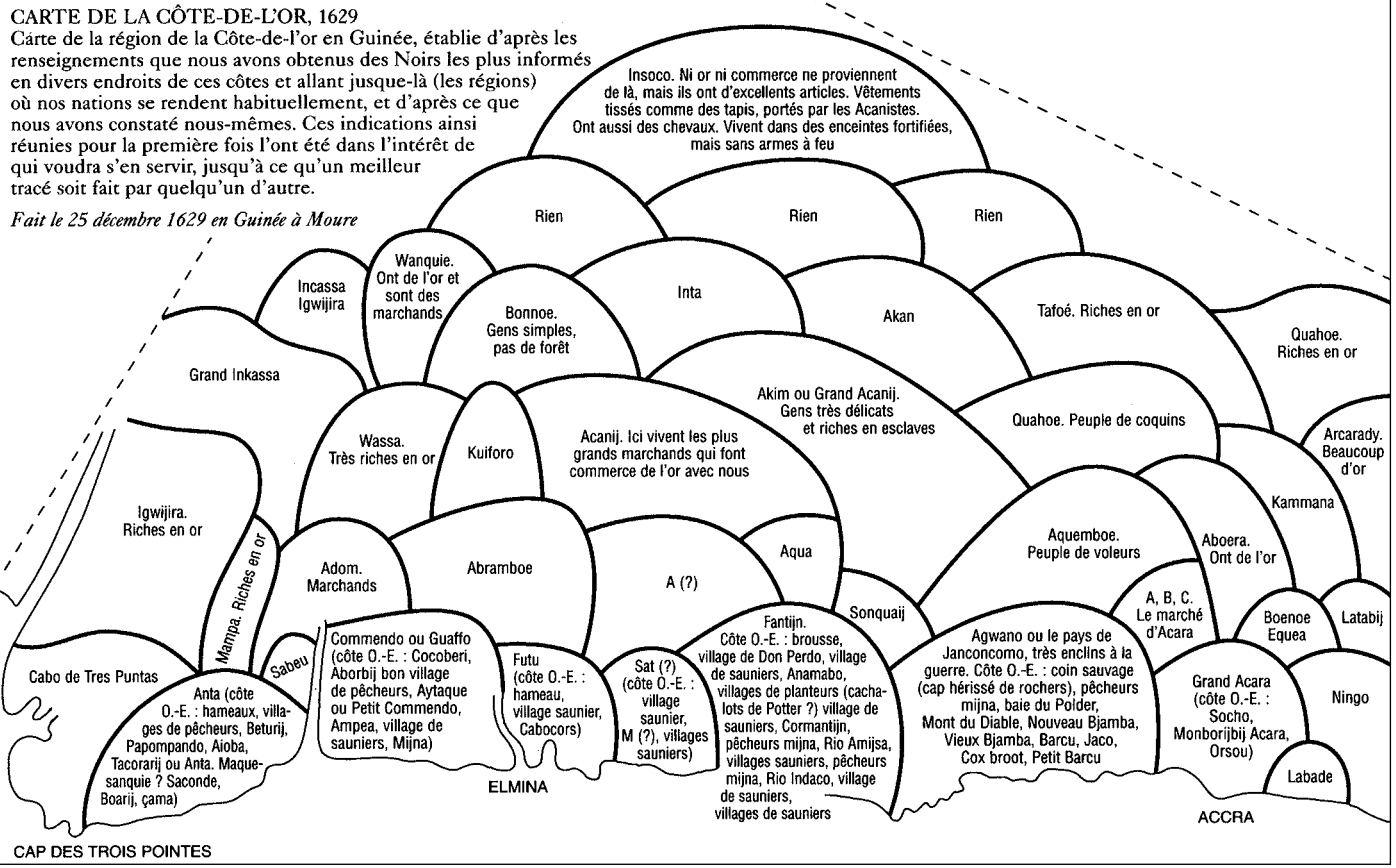
Les changements politiques survenus entre 1500 et 1800 furent encore plus radicaux que les mutations économiques.

Le processus de formation de l'État avait commencé au début de la période et un certain nombre d'États s'étaient déjà constitués tant sur la côte que plus au nord, dans les régions de la savane. Les Portugais, à leur arrivée, trouvèrent certainement les États côtiers d'Ahanta, de Shama Aguafo, de Fetu, d'Asebu, d'Agona et d'Accra, ainsi que l'agglomérat d'États moledagbane — Mamprusi, Dagomba, Nanumba et Ouagadougou — et l'État akan de Bono dans la zone de la savane<sup>39</sup>. Ce fut vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> que le premier royaume akan qui avait émergé au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Bono, atteignit le sommet de sa puissance et de sa gloire grâce au commerce lucratif entre les Mandé et les Akan qui avait Begho pour centre<sup>40</sup>.

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les Ga-Mashi, les Nungua et les Tema furent rejoints dans les plaines d'Accra par les Labadi et les Osu et, tous ensemble, ils fondèrent un nombre croissant de foyers de peuplement. Avant 1300, les Ga ignoraient les rois mais avaient pour chefs des prêtres. Vers 1600, cependant, ils avaient adopté la fonction séculière du roi, probablement empruntée à leurs voisins akan et adangbe. Au cours des premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, certains des Ga quittèrent l'intérieur pour s'établir sur la côte, où les attiraient évidemment la présence des Européens. Les Ga-Mashi, les Nungua et les Osudoku furent les premiers à émigrer. Ils furent suivis des La qui fondèrent Labadi sur des terres confisquées aux Nungua, tandis que

39. A. A. Boahen, 1966*b* et 1977.

40. C. K. Effah-Gyamfi, 1978.



459

14.4. Reconstitution d'une carte de la Côte-de-l'Or datant de 1629.

les Osu conquéraient leur territoire aux dépens des Osudoku. La dernière principauté ga à être fondée sur la côte fut Teshi, construite sur un territoire offert par des Nungua à un groupe qui avait émigré de Labadi. Toutes ces villes de la côte reconnaissaient cependant la suzeraineté du *mantse* (roi) ga, demeurant à Ayawaso qui resta la capitale du royaume jusqu'en 1680, année où elle fut déplacée sur la côte.

Il semblerait que sur le plan politique, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, se soient formées chez les Akan un certain nombre de petites communautés et de villes-États ou chefferies dans le bassin Pra-Ofin, liées entre elles non par l'allégeance à un même souverain mais par des parentés, des liens agnatiques et de clan, toutes se trouvant par ailleurs imbriquées dans le réseau des routes commerciales déjà mentionné. Cependant, selon la tradition orale d'Adansi, il y aurait eu, au milieu de ce siècle, une opération de centralisation menée, sous l'influence du clan et des États urbains regroupés autour de Fomena et d'Akrokyere, par leur chef Awurade Basa, le roi de Fomena<sup>41</sup>. Si cette action aboutit à la formation de la confédération des États adansi dans la région, elle précipita aussi l'émigration, précédemment évoquée, de certains peuples akan vers le nord et le sud. Tous ces émigrants fondèrent à leur tour dans ces régions des chefferies, des villes-États et des principautés telles que Kwahu, Akyem Abuakwa, Akyem Kotoku et Akwamu, ou Wassa, Twifo, Igwira et Adom plus au sud, et enfin Tafo, Suntreso, Kaasa et Amakom qui font partie maintenant de la municipalité de Kumasi<sup>42</sup>.

Le processus de formation de l'État semble s'être accéléré entre 1580 et 1630. C'est du moins ce qui ressort d'une carte des plus révélatrices des États du sud de la Côte-de-l'Or entre le Tano et la Volta, tracée par un cartographe hollandais le 25 décembre 1629, et montrant quelque 38 États et royaumes. Tous sauf deux, le Grand Incassa et l'Incassa Igwira<sup>43</sup>, ont été identifiés depuis et existent encore dans les mêmes régions.

Ces États furent fondés par les groupes de Ga et d'Akan déjà mentionnés. Étant donné qu'un si grand nombre d'États virent le jour sur un espace aussi restreint, il est bien évident qu'ils ne pouvaient qu'être de petite taille. À vrai dire, il semblerait que beaucoup d'entre eux aient été soit de simples villes-États, soit de petites chefferies. Toutefois, quoique de tailles diverses, ils étaient probablement tous organisés sur le même mode. Chacun d'eux avait à sa tête un seul dirigeant, ou un roi et une reine. Dans certains États, comme la Confédération adansi, les familles royales des différents États assumaient à tour de rôle le pouvoir. Dans les États unitaires, le roi était choisi, conformément au principe matrilineaire dans le

41. K. Y. Daaku, 1969, p. III.

42. K. Y. Daaku, 1966, p. 10-13.

43. Le Grand Incassa et l'Incassa Igwira ont été identifiés par certains érudits, comme Fynn et Porter, comme étant les États sefwi dont l'émergence est étudiée ci-après. Toutefois, l'hypothèse est douteuse car les traditions orales ne font aucune mention de ceux-là, ni référence à la moindre relation avec eux. Voir R. Porter, 1974, p. 37; J. K. Fynn, 1971.

cas des Akan, dans la famille royale dudit État qui était d'ordinaire la première famille ou le premier clan à être arrivé sur les lieux. Il était entouré d'un Conseil composé des chefs des familles ou des clans qui constituaient l'État et était, plutôt qu'un dictateur, le premier parmi ses pairs. Chaque État avait ses propres dieux dont certains étaient des éléments naturels, comme des fleuves, des lacs ou des rochers, et dont les prêtres exerçaient une influence considérable sur la société.

La période allant de 1630 à environ 1670 fut marquée essentiellement par deux catégories d'événements politiques dans les régions peuplées de Ga et d'Akan. La première fut la consolidation et la croissance régulières des États portés sur la carte de 1629 et la seconde fut l'émergence de nouveaux États. Il est tout à fait clair, d'après les sources orales, que des royaumes comme ceux d'Akwamu, de Denkyira, d'Accra ou de Ga, de Fante, de Wassa et d'Adom s'agrandirent considérablement et, dans la plupart des cas, de façon pacifique. Les Ga, par exemple, étendirent leur royaume à partir de la côte et des plaines adjacentes vers le nord, jusqu'à inclure les principautés guan situées en dessous des collines d'Akuapem où ils établirent leur importante ville-marché d'Abonse (A, B, C sur la carte de 1629), et vers l'ouest où ils absorbèrent les principautés guan d'Awutu et de Senya. Il est certain que le royaume atteignit sa plus grande extension territoriale et l'apogée de sa puissance sous le règne du roi Okai Akwei, qui dura d'environ 1640 jusqu'en 1677.

C'est également pendant cette période que l'État aduana d'Akwamu se transforma en un puissant royaume occupant les régions correspondant aujourd'hui à Asamankese, Kade et Nsawam, ainsi que la région d'Akuapem, tandis que le Denkyira, rompant avec la Confédération adansi après une série de guerres qui eurent lieu entre 1650 et 1670, s'implantait solidement dans la région du confluent de l'Ofin et du Pra<sup>44</sup>. Les Fante de la côte étendirent aussi leur territoire vers l'intérieur et les récits européens de l'époque sont pleins d'allusions aux guerres qui eurent lieu entre eux et, plus au nord, les peuples etsi<sup>45</sup>. Les territoires wassa et adom, au sud et à l'ouest, élargirent de même leurs frontières à cette époque.

Les guerres denkyira-adansi du milieu du siècle (1650-1670) et bono accélèrent énormément l'allure des migrations, vers le sud et vers l'ouest, dans les régions forestières habitées par des peuples plus anciens comme les Adisi, les Ewotre, les Agwa, les Kompa et les Lagunaires. Ce furent ces nouveaux groupes qui fondèrent non seulement Aowin, dans la région de l'actuelle Wassa Amanfi, avec pour capitale Enyini Nsu située près du village d'Anwianwia<sup>46</sup>, mais aussi les trois États sefwi d'Anwhiaso, de Bekwai et de Wiawso, dans le Sud, ainsi que des États comme Assini, Abripiquem et Ankobra et de nombreuses villes le long du littoral. Établi dans l'une des plus riches régions aurifères et au bord de la principale route commerciale

44. I. G. Wilks, 1957; K. Y. Daaku, 1970*b*, p. 144-161.

45. A. A. Boahen, 1965, p. 175-180.

46. Communication personnelle de H. Diabaté (1977).

reliant les marchés du Nord, Begho et Bondoukou, à la côte, Aowin était devenu, vers 1670, un royaume très puissant et très riche<sup>47</sup>.

Certains des migrants des régions denkyira-adansi partirent aussi vers le nord et ce furent eux qui fondèrent les États oyoko de Kumasi, Kokofu, Dwaben, Nsuta et, plus tard, de Bekwai, ainsi que les États Bretuo de Mampong et Afigyaase, tous dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Kumasi. D'autres encore fondèrent l'État aduana de Gyaaman, ou Abron, plus au nord, parmi les Gbin, les Nkoran, les Nafana, les Fantara et les Kulango qui occupaient cette région<sup>48</sup>.

D'après les indications dont on dispose, il paraît certain que tous les nouveaux États qui naquirent durant cette période avaient les mêmes structures que celles qui existaient déjà. Dans le cas des États sefwi et aowin, par exemple, à la structure socio-politique préexistante, des compagnies d'*asafu* (guerriers) regroupées autour des quartiers d'habitation se surimposaient le système de clans très évolué des Akan et les institutions de la royauté fondées sur des élections matrilineaires.

Cependant, entre 1570 et 1600, il y eut dans ces régions une authentique révolution politique marquée non pas par la naissance de nouveaux États mais par la centralisation de ceux qui existaient déjà, l'Aowin et le Denkyira étant, semble-t-il, les premiers à s'engager sur cette voie. Entre 1670 et 1690, non seulement l'Aowin conquiert les États sefwi du Nord et de l'Ouest mais il s'étendit aussi loin vers l'ouest en annexant des villes comme Keteso, Yawu, Brako et Sikasso, toutes dans l'actuelle Côte d'Ivoire<sup>49</sup>.

Au moment même où l'Aowin était en pleine expansion vers le nord et l'ouest, le Denkyira se lançait aussi dans des conquêtes territoriales pratiquement dans toutes les directions à partir de sa capitale, Abankieso, située au confluent de l'Ofin et du Pra. Par une série de brillantes campagnes militaires, les chefs agona du Denkyira conquièrent, au nord, tous les États adansi ainsi que les États pré-ashanti de la région de Kumasi et, au sud, Assin et Twifo. Entre 1686 et 1690, le Denkyira vainquit non seulement l'Aowin mais aussi les États sefwi et le Wassa au sud-ouest, ainsi que les royaumes côtiers d'Adom et de Fetu<sup>50</sup>. En 1690, il dominait le sud-ouest de la Côte-de-l'Ivoire<sup>51</sup>.

À la même époque, l'Akwamu s'imposait également dans les régions du Sud-Est. À partir de leur nouvelle capitale, Nyanoase, située près de l'actuelle Nsawan, les chefs akwamu lancèrent leur première attaque contre le Royaume ga dont ils achevèrent la conquête en 1681. À partir de là, ils se tournèrent vers l'ouest et conquièrent le royaume côtier d'Agona en 1689. Leurs dernières campagnes, entre 1702 et 1710, leur permirent de se rendre maîtres non seulement des États adangbe, à l'est, et de Kwahu, au nord, mais

47. K. Y. Daaku, s. d.

48. E. A. Agyeman, 1965, p. 36-39; A. Cléricali, 1962, p. 27-28.

49. K. Y. Daaku, s. d.

50. *Ibid.*, p. 156-160.

51. W. Bosman, 1967, p. 72-73.

aussi, après avoir traversé la Volta, de soumettre les États ewe de Peki, Ho et Kpandu<sup>52</sup>.

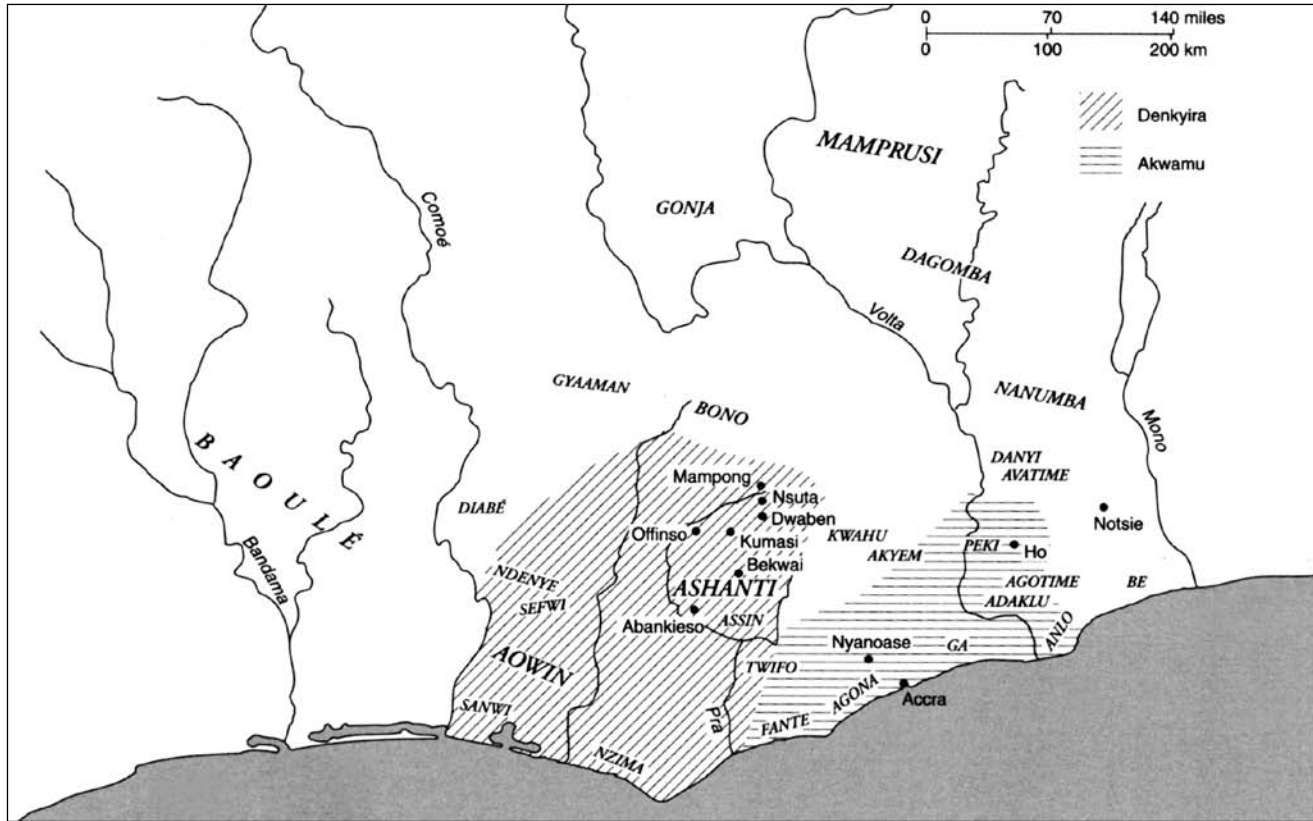
Les dispositifs administratifs mis en place par les Denkyira et les Akwamu pour gouverner leurs empires étaient pratiquement les mêmes. L'empire était divisé en deux : la région métropolitaine et la région provinciale. La première était constituée par le territoire entourant la capitale où siégeait l'*omanhene* (roi), qui régnait sur tout l'empire. Il avait sous son autorité toute une série de dignitaires ou de rois qui s'acquittaient d'un certain nombre de fonctions à la cour, tels le *batahene* (ministre du commerce), le *sanaahene* (ministre des finances), le *gyaasehene* (ministre de l'intérieur), l'*akyeamehene* (ministre des affaires étrangères et linguiste en chef) et le *sumankwaahene* (ministre des affaires religieuses). À des fins politico-militaires, chaque État était subdivisé en ailes, trois dans le cas du Denkyira, cinq dans celui de l'Akwamu. Les subdivisions denkyira étaient l'*akumatire* (aile droite), le *kyeremfem* (aile gauche) et l'*agona adontendom* (avant-garde)<sup>53</sup>. Les ailes akwamu étaient le *benkum* (aile gauche), le *nifa* (aile droite), l'*adonten* ou *krontire* (avant-garde), le *kyidom* (arrière-garde) et le *gyaase*. À la tête de chacune des ailes se trouvait le roi d'une ville ou d'un État de la région métropolitaine, voire celui de la capitale même. Il exerçait le pouvoir politique sur cette aile en temps de paix et devenait l'*osafohene* (chef de guerre) en temps de guerre. Tous les chefs d'aile étaient membres du conseil que consultait l'*omanhene*. La partie provinciale de l'empire était formée de tous les États qui avaient été conquis et annexés. Chacun d'entre eux continuait à être gouverné par son propre roi mais était placé soit directement sous l'autorité de l'*omanhene*, soit sous celle d'un chef d'aile. Chaque État était tenu de payer un tribut annuel et de combattre dans l'aile de son chef en cas de guerre.

Étant donné que le Denkyira fut le premier État à former un empire et qu'il avait trois ailes alors que l'Akwamu en avait cinq (dont trois identiques aux siennes), il est manifeste que l'Akwamu emprunta au Denkyira le nouveau système politico-militaire impérial et se contenta de l'améliorer en y ajoutant deux ailes, le *kyidom* et le *gyaase*.

Beaucoup d'historiens ont ramené l'histoire politique de la Côte-de-l'Or presque exclusivement à celle de l'ascension de l'Empire ashanti. Mais le cours des événements politiques fut beaucoup plus complexe que cela. Tout d'abord, le XVIII<sup>e</sup> siècle vit naître et s'imposer un certain nombre d'États autres que l'Empire ashanti. Ensuite, il vit, d'une part, la renaissance, certes de courte durée, de l'Aowin et, d'autre part, le renversement du Denkyira et de l'Akwamu par l'Ashanti et par l'Akyem respectivement. Puis il connut l'apogée du Royaume fante dans son ampleur territoriale et, enfin, l'ascension de l'Empire ashanti notamment reconnu comme l'événement le plus brillant de tous.

52. I. G. Wilks, 1957; K. Y. Daaku, 1970*h*, p. 153-156.

53. J. K. Kumah, 1966, p. 33-35; K. Y. Daaku, 1970*h*, p. VIII.



14.5. Les États de la côte de la Guinée inférieure en 1700 (d'après A. A. Boahen).



Nzima, les États aowin ou anyi de Sanwi, Ndenye, Diabe, Moronou et Bettie, les nombreuses principautés baoulé, tels sont les États qui se formèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir été défaits par les Denkyira peu après 1680, les Aowin, ou Anyi, quittèrent la région d'Anwianwia sous la direction de leur chef Amo Aseman et, traversant le Tano, reconstituèrent leur royaume autour d'Enchi après avoir conquis l'État préexistant d'Agwa (Sohié et Anabula). Ils ne l'avaient pas encore pleinement consolidé lorsqu'ils furent attaqués par les Ashanti, en 1715, qui obligèrent certains d'entre eux à émigrer vers l'ouest, où ils fondèrent le royaume de Sanwi en conquérant les Aqua, les Aboisse, les Abakulo et les Ekuebo, puis les Eotile<sup>54</sup>. Ayant établi leur capitale à Krinjabo, ils ne tardèrent pas à s'emparer d'Assin, s'assurant par là le contrôle des échanges entre l'arrière-pays et la lagune d'Aby.

Au nord de Sanwi apparurent les autres États anyi de Ndenye et Diabe, fondés au même moment que Sanwi par la colonne de réfugiés d'Anwianwia qui se dirigea vers le nord-ouest<sup>55</sup> jusque dans la région qui avait été occupée par les Agwa, les Abure et d'autres Lagunaires. Jusque vers 1715, les Anyi de Ndenye faisaient acte d'allégeance à Aowin, mais une partie d'entre eux se rebellèrent contre cet état de fait et s'en allèrent fonder le royaume de Bettie. Une fraction des Anyi, les Monfwe, traversa la Gomoé pour créer le royaume de Moronou<sup>56</sup>. Si nous ne savons rien des relations existant entre ces deux États, nous savons en revanche que Ndenye fut définitivement soumis à l'autorité des Ashanti. Perrot et Gross s'accordent à penser que Ndenye servait l'*ashantihene* par l'intermédiaire de l'État sefwi de Wiawso, mais des études plus récentes confirment que, comme le soutient Daaku, cet intermédiaire était en fait le *bantamahene* de Kumasi<sup>57</sup>.

Au nord-ouest des Anyi, entre les fleuves Comoé et Bandama, naquirent aussi, au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une foule de principautés ou de chefferies baoulé. Il ressort à l'évidence des traditions orales sur les fondateurs de ces États qu'ils arrivèrent en deux vagues distinctes de la Côte-de-l'Or<sup>58</sup>. La première amena les Baoulé Alanguira à peu près au même moment que les Anyi, soit vers 1700, qui, eux, venaient du Denkyira vaincu par les Ashanti en 1700-1701. Ils s'établirent d'abord dans la région de l'actuel canton d'Agba et, à partir de là, certains s'en allèrent vers l'ouest vivre parmi les Guro et les Koro.

La seconde vague, composée d'Assabu, qui était beaucoup plus grosse que la première, arriva de Kumasi à la suite du conflit de succession qui éclata à la mort d'Osei Tutu en 1717. Selon leurs traditions orales, ils étaient conduits par leur reine Abla Poku qui sacrifia son fils à l'esprit du

54. Communication personnelle de H. Diabaté, 1977. Voir aussi R. A. Horowitz, 1974, p. 330-379; H. Diabaté, 1977; A. Clérici, 1962, p. 27-31.

55. C. H. Perrot, 1970 et 1974.

56. A. Clérici, 1962, p. 27-31.

57. C. H. Perrot, 1970 et 1974; K. Y. Daaku, 1971.

58. J. P. Chauveau, 1979, p. 24-25; A. Clérici, 1962, p. 28-29; T. C. Weiskel, 1980, p. 5-8.

fleuve Comoé pour leur permettre de le traverser, d'où leur nom de Baoulé, qui signifie « le petit enfant est mort ». Après quoi, certains allèrent droit au nord pour former l'Ando, tandis qu'un autre groupe se dirigea vers le sud et s'établit à Grande-Morie parmi les Attie et les Abe. Le reste, toujours sous la conduite d'Abla Poku, fit route au sud en traversant la Bandama puis continua dans la même direction et s'établit dans la région de Bouaké. Le groupe qui se fixa là était divisé en huit grandes familles ou clans : les Faafuwe, les Nzipri, les Aitu, les Nanafowe, les Warebo, les Saafowe, les Agba et les Ngan<sup>59</sup>. Il semblerait qu'Akwa Boni, qui succéda à Abla Poku, sut imposer son autorité aux Baoulé, aux Mande et aux Malinke qui occupaient la région de Warebo. Mais après sa mort, le royaume se morcela en chefferies indépendantes. Tous les nouveaux envahisseurs se mêlèrent rapidement aux Guro, aux Malinke, aux Senoufo et aux Goli pour former le peuple baoulé d'aujourd'hui.

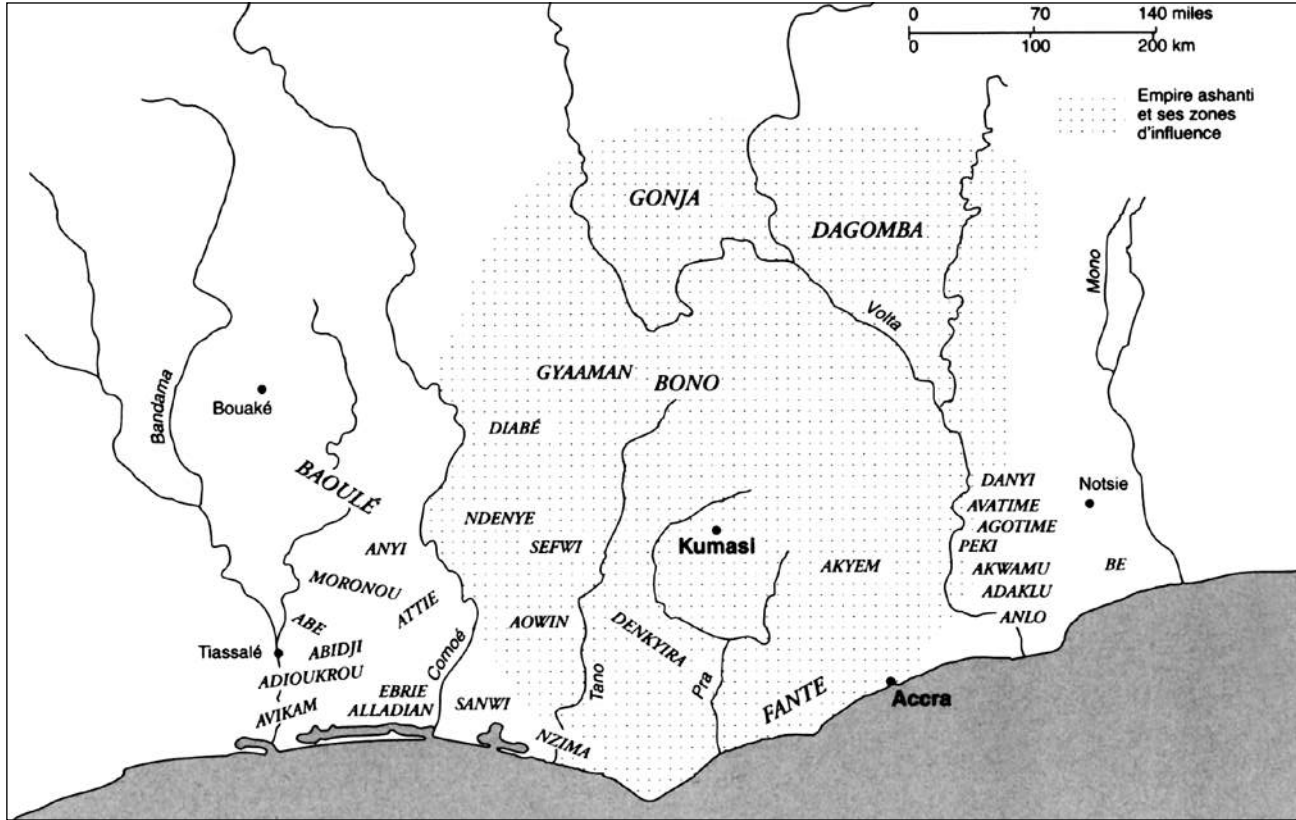
Ce fut à cette époque que naquit dans la même région le Royaume nzima, créé par trois frères, Annor Blay Ackah, Buā Kpanyili et Amihere II, qui réussirent à imposer leur autorité aux trois États déjà constitués de Jomoro, Abripiquem et Ankobra, grâce à la fortune qu'ils avaient amassée en faisant du commerce avec les Européens. Le plus célèbre de ces trois frères, Amihere II, devint extrêmement riche dans les années 1760. Il réussit à étendre les frontières du nouveau royaume ainsi qu'à en accroître la population en favorisant délibérément l'implantation d'étrangers. Connu dans les comptes rendus européens sous le nom d'Apollonia, ce nouvel État domina l'extrémité sud-ouest de la Côte-de-l'Or pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Certains des États préexistants tels que l'Abron, le Sefwi, le Wiawso, l'Aowin et le Fante accrurent leur puissance et leur influence. L'Aowin, par exemple, semble avoir regagné son indépendance sur le Denkyira durant la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle et, considérablement renforcé par l'afflux des réfugiés qui fuyaient les guerres ashanti-denkyira, il fut en mesure d'étendre sa domination sur les États sefwi et entreprit la conquête des régions du Nord productrices d'or et d'ivoire pendant les dix premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet État était même devenu si puissant et si conquérant que, sous le commandement d'Ebri Moro, ses hommes envahirent l'Ashanti en 1718-1719, attaquèrent et pillèrent la capitale Kumasi et s'en retournèrent chez eux avec un riche butin de guerre et quelques captifs, dont certains membres de la famille royale ashanti<sup>60</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle également, les chefs de l'État d'Abron conquièrent le Kulango au sud et une partie du Nafana au nord, étendirent leur autorité à l'ouest jusqu'à la rive de la Comoé et se rendirent de la sorte maîtres des routes commerciales reliant Bondoukou à Kumasi et Krinjabo. En même temps, l'Abron se mua en un État très particulier, à vrai dire unique en son genre, car il était formé d'éléments akan, kulango, nafana et mande. La position politique dominante était occupée par les envahisseurs

59. A. Clérici, 1962, p. 28-29; J. P. Chauveau, 1974.

60. K. Y. Daaku, s. d.; J. K. Fynn, 1971, p. 43.



14.6. Les États de la côte de la Guinée inférieure en 1750 (d'après A. A. Boahen).

akan, qui conservaient leurs clans et leur système matrilineaire d'héritage ainsi que leur système judiciaire et certains aspects de leur religion traditionnelle. Mais ils adoptèrent une partie du folklore, des chants et des danses des Kulango et des Nafana sans toucher par ailleurs à leurs structures sociales et à leur organisation politique au niveau rural et villageois. En outre, certains parmi ces trois groupes adoptèrent la religion islamique introduite par les Mande-Jula qui eurent aussi une forte influence sur le système économique du royaume<sup>61</sup>.

Ce fut aussi pendant la première décennie du siècle que les Akwamu repoussèrent les limites territoriales de leur empire jusque sur l'autre rive de la Volta<sup>62</sup>. Et ce fut en partie pour répliquer à cette expansion akwamu et, plus tard, à celle de l'Ashanti et de l'Akyem, dont il va maintenant être question, que les Fante conquièrent aussi, vers 1730, les États côtiers voisins, Aguafu et Fetu à l'ouest, et l'État d'Agona à l'est<sup>63</sup>. Ces conquêtes leur donnèrent la maîtrise de la bande côtière comprise entre l'embouchure du Pra et la frontière du Royaume ga.

Encore plus saisissants furent les changements politiques qui survinrent dans les régions de la forêt centrale entre la Comoé et la Volta entre 1500 et 1800. Le premier de ces événements politiques fut la défaite et la chute de l'Empire denkyira à l'issue d'une série de guerres menées, entre 1699 et 1701, par la jeune confédération d'États ashanti. Cette défaite fut suivie de la conquête de tous les États vassaux du Denkyira : les États sefwi (1701-1702), twifo (1712-1713) et wassa (1713 et 1726). Les Ashanti ne s'arrêtèrent pas là et conquièrent l'Aowin (1715-1721), le Nzima (1715) et l'État anyi de Ndenye (1715) au sud-ouest, ainsi que le Wendi (1711-1714), le Bono (1723-1724), l'État abron (1731-1740) et le Gonja (1732) au nord-ouest<sup>64</sup>. Ainsi, en 1730, la totalité de la région comprise entre la Comoé et la Volta était sous contrôle ashanti.

Le deuxième événement politique de l'époque fut la défaite de l'Akwamu par les Akyem Abuakwa et leurs alliés les Ga, les Kotoku et les Agona en 1731<sup>65</sup>. Cette défaite entraîna non seulement l'expulsion des chefs akwamu de leurs territoires d'origine — et c'est de l'autre côté de la Volta qu'ils fondèrent leur capitale actuelle d'Akwamufie — mais aussi l'annexion de la totalité du bassin de Birim-Densu par les Akyem Abuakwa. Ainsi, en 1733, toute la région comprise entre la Comoé, à l'ouest, et la Volta, à l'est, avait été partagée entre les Ashanti, les Akyem et les Fante.

Le dernier pas qui restait à franchir pour achever le processus de centralisation fut accompli entre 1731 et 1750 lorsque les Ashanti conquièrent non seulement les Akyem Kotoku et les Akyem Abuakwa (1742) et l'État ga (1744-1745), au sud, mais aussi le Gonja oriental et l'État dagomba (1744),

61. M. Toure, 1974, p. 463-478.

62. I. G. Wilks, 1957.

63. A. A. Boahen, 1965, p. 180-182.

64. Pour des détails sur ces campagnes militaires et ces conquêtes, voir J. K. Fynn, 1971, p. 40-83; K. Y. Daaku, 1970, p. 173-181; I. G. Wilks, 1975, p. 18-29.

65. F. Addo-Fening, 1980.

au nord de la Volta, ainsi que les États krakye et bassa (1744-1745) au nord-est<sup>66</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire ashanti occupait donc une zone comprise entre la moitié intérieure de la Comoé à l'ouest et la Volta à l'est, et au-delà de la Volta au nord jusqu'à la mer au sud, à l'exclusion seulement de l'État fante situé directement au sud de Kumasi. Les Fante maintinrent leur souveraineté tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce, notamment, à leur habileté diplomatique et, aussi, au ferme appui dont ils bénéficièrent de la part des Britanniques de la côte dont la politique consistait à empêcher les Ashanti d'établir leur domination sur l'ensemble du littoral<sup>67</sup>.

La structure et le gouvernement de cet empire n'étaient pas fondamentalement différents de ceux de l'Akwamu et du Denkyira. Comme eux, il était divisé en deux parties : l'Ashanti métropolitain et l'Ashanti provincial ou, selon les termes d'Arhin, le Grand Ashanti. L'Ashanti métropolitain ne consistait pas simplement en une ville ou un État, comme dans le cas du Denkyira ou de l'Akwamu, mais, et c'est là une des différences les plus marquantes entre ces deux empires et lui, il était formé de tous les États préexistants dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Kumasi — à savoir le Dwaben, le Kokofu, le Bekwai, le Nsuta, le Mampong, l'Offinso, l'Asumenya, le Denyasi, l'Adansi et le Kuwamu — qui, tous, reconnaissaient l'*ohene* (roi) de l'État de Kumasi comme leur *ashantihene* (roi suprême) et Kumasi comme leur capitale, qui voyaient dans l'*Asomfo* (le Tabouret d'Or) l'âme et le symbole sacré de l'unité et de la permanence de la nation ashanti et qui étaient représentés par leur propre *omanhene* au Conseil de l'*asanteman*, organe du gouvernement non seulement de la fédération mais aussi de l'Empire tout entier. Pour des raisons politiques et militaires, l'Ashanti métropolitain était divisé, comme l'Akwamu, en cinq ailes portant exactement les mêmes noms : *benkum*, *nifa*, *adonten*, *kyidom* et *gyaase*. Chacun des États le composant était organisé sur le même modèle.

La deuxième partie de l'Empire, le Grand Ashanti, était formée de tous les États conquis et réduits à l'état de vassaux ou de dépendances par les Ashanti. Ces États n'avaient pas de représentants directs au Conseil de l'*asanteman* ni aucun accès direct auprès de l'*ashantihene*, mais chacun d'eux se soumettait à ce dernier par le biais d'un intermédiaire, l'*adamfo* (« État client »), s'il n'en était pas déjà un, représenté par un des rois ou un des États membres de la confédération, ou encore un des chefs d'aile de l'État de Kumasi résidant habituellement à Kumasi. Ainsi, le Krakye et le Bassa faisaient acte d'allégeance à Kumasi par l'intermédiaire du *dwabenhene*, le Gonja par celui du *mamponghene*, l'Atpebubu et le Denkyira par l'intermédiaire, respectivement, de l'*adontehene* et de l'*akwamuhene* de Kumasi<sup>68</sup>. Mis à part leur assujettissement à un de ces rois, les États étaient pour l'essentiel libres de disposer d'eux-mêmes et tout ce qui était attendu d'eux était le paiement de leur tribut annuel et leur participation aux guerres des Ashanti. Ce fut pour renforcer ce système par ailleurs très libéral d'administration provin-

66. I. G. Wilks, 1975, p. 18-29; J. K. Fynn, 1971, p. 57-80.

67. Pour plus de détails, voir A. A. Boahen, 1965, p. 182-185, et 1974.

68. I. G. Wilks, 1975, p. 39 et 151.

ciale que, pendant les quarante dernières années du siècle, des représentants ashanti furent nommés à demeure dans certains États provinciaux en qualité de commissaires régionaux de district<sup>69</sup>.

C'est donc une véritable révolution politique, à la fois physique et structurelle, que connurent les régions forestières et côtières de la Guinée inférieure entre 1670 et 1750. Les trente-huit États figurant sur la carte de 1629 firent tout d'abord place aux trois grands empires d'Aowin, de Denkyira et d'Akwamu qui, dès 1750, étaient réunis en un seul et unique empire, celui des Ashanti.

La raison première de l'essor de ces empires et de la centralisation des États fut que les quatre empires en question avaient à la fois la volonté de s'étendre et l'argent nécessaire pour acheter des armes et des munitions: la production d'or était concentrée sur leur territoire et les noix de kola, denrées principales du commerce avec le Nord, provenaient pour l'essentiel de l'Akwamu et de l'Ashanti. En outre, de par leur situation géographique, ces États jouaient le rôle d'intermédiaires commerciaux entre les régions de la côte et celles de la savane.

En s'étendant vers le nord et vers le sud, ils entendaient s'assurer la maîtrise des principales routes commerciales, mais aussi des autres régions productrices d'or et de noix de kola. La présence des Européens sur la côte les stimulaient également dans cette démarche. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce avec les Européens était en effet devenu beaucoup plus lucratif que les échanges avec les régions de la savane et le désir de chacun des pays de l'intérieur de s'étendre jusqu'à la côte pour être en mesure de commercer directement avec les Européens et s'enrichir ainsi le plus possible s'avéra irrésistible. Rien d'étonnant donc à ce que, tôt ou tard, les uns et les autres se soient frayé par les armes un chemin jusqu'à la côte, l'Aowin, absorbant les régions constituant l'Apollonia, le Denkyira repoussant ses frontières jusqu'à l'Ahanta et au Fetu, l'Akwamu conquérant les Royaumes agona et ga du littoral et les Ashanti se rendant finalement maîtres de l'ensemble et entrant en contact direct avec les Européens.

Les États qui constituèrent l'Ashanti métropolitain obéissaient à une motivation qui n'était pas seulement économique, mais aussi politique. Tous avaient été non seulement conquis par le Denkyira mais aussi soumis à un traitement si tyrannique et si oppressif de la part de leurs conquérants qu'ils n'attendaient que les chefs qui sauraient réunir leurs forces et renverser le joug denkyira. Le fait que les Denkyira gouvernèrent les pays conquis en oppresseurs est attesté non seulement par les traditions orales des États pré-ashanti mais aussi par les sources européennes de l'époque. Ainsi, en 1701, le directeur général du Comptoir hollandais d'Elmina, J. Van Sevenhuysen, notait: « Les Denkyira se sont de longue date montrés très belliqueux, fiers de leurs victoires et insupportables pour leurs voisins. » Bosman, autre observateur contemporain, signalait de son côté: « Le Denkyira, poussé par ses grandes richesses et puissances, a acquis tant d'arro-

69. A. A. Boahen, 1965, p. 342-344.

gance qu'il s'est mis à regarder tous les autres Nègres avec l'œil du mépris, ne les estimant guère plus que des esclaves; ce qui a fait de lui l'objet de leur haine commune, chacun souhaitant impatiemment sa chute<sup>70</sup>. » Il ne manquait à ces États que de pouvoir se regrouper derrière un ou plusieurs chefs, qu'incarnèrent Osei Tutu et Opoku Ware, les fondateurs de l'Empire ashanti.

Par ailleurs, ces États étaient, au début de leurs entreprises expansionnistes, libres de toute ingérence dans leurs affaires intérieures. C'est là un facteur essentiel car il explique pourquoi les États akyem et ceux du littoral, quoique non dépourvus d'argent et de motivation, ne parvinrent pas à se constituer en empires: les premiers pris en sandwich entre les États en expansion, le Denkyira puis l'Ashanti, à l'ouest, et l'Akwamu à l'est, furent en permanence sur la défensive pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. De la même façon, les États côtiers étaient constamment en butte aux interventions des nations européennes rivales présentes sur la côte, interventions qui, de temps à autre, déclenchaient des conflits armés comme celui qui opposa les Komenda et les Hollandais après 1690. En fait, pendant ces deux siècles, la ligne de conduite politique des Européens fut principalement d'empêcher qu'un seul État imposât son autorité sur la côte. C'est là un handicap dont n'eurent pas à souffrir les États d'Aowin, du Denkyira, d'Akwamu et l'Empire ashanti; situés loin à l'intérieur des terres, ils furent initialement à l'abri de toute ingérence directe des Européens, ce qui leur permit d'asseoir suffisamment leur puissance avant d'entrer en contact avec eux.

Il est toutefois deux autres facteurs dont il faut tenir compte pour comprendre l'essor des trois empires: l'adoption d'une technique nouvelle et la façon remarquable dont ils étaient gouvernés. À partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les fusils et la poudre devinrent les denrées européennes les plus prisées; l'or et les autres richesses dont disposaient les dirigeants de ces États leur permettaient d'acheter toutes les munitions dont ils avaient besoin. L'acquisition d'armes à feu eut pour effet d'accélérer considérablement le processus d'expansion. La façon traditionnelle de faire la guerre consistait, pour les deux camps ennemis, à s'aligner face à face en rangs serrés et à se battre avec des lances, des épées, des haches, des couteaux, des arcs et des flèches et même à mains nues. Ce mode d'affrontement fut modifié par l'utilisation des fusils: le corps de la troupe fut divisé d'abord en trois ailes combattantes (Denkyira) puis en cinq (Akwamu et Ashanti). Cette nouvelle formation militaire fut ensuite superposée à la structure politique traditionnelle centrée sur le roi gouvernant entouré du conseil des chefs de clan et de lignage. N'eût été la qualité de leurs chefs, ces États n'auraient pas pu adapter leur façon traditionnelle de combattre et leurs vieilles structures politiques à la nouvelle technique.

Nous ne savons pas grand chose à l'heure actuelle au sujet des rois aowin, mais les sources orales comme les documents européens sont unanimes pour reconnaître que les souverains du Denkyira, de l'Akwamu et de l'Ashanti

70. W. Bosman, 1967, p. 74-75.

étaient exceptionnellement courageux, subtils et compétents. Il s'agit, pour les rois denkyira en question, de Werempi Ampem, de Boadu Akafu Brempon et, en dernier lieu, du plus illustre de tous, Boa Amponsem, tandis qu'au même moment, les Akwamu avaient à leur tête Ansa Saskrakru, Basua et Akwono, et les Ashanti Osei Tutu et Opoku Ware<sup>71</sup>. Ce furent ces rois qui, par une brillante série de campagnes militaires entreprises à point nommé et soigneusement coordonnées, convertirent leurs petits royaumes en ces empires énormes.

De nombreux historiens tiennent que la montée en puissance de ces empires a résulté de la traite des esclaves. Fage, par exemple, a soutenu que « dans l'ensemble, il est probablement juste de dire que la traite des esclaves dans son fonctionnement a eu tendance à intégrer, à renforcer et à développer une autorité territoriale militaire en affaiblissant, en revanche, des sociétés plus segmentaires. On peut certes discuter pour savoir si ce fut un bien ou un mal mais, d'un point de vue historique, cela peut apparaître comme un mouvement chargé de sens et peut-être plus ou moins inévitable<sup>72</sup> ».

Clérici et d'autres sont d'avis qu'« on peut même dire que ces royaumes (le Dahomey et l'Ashanti), qui n'existaient pas auparavant, sont nés de la traite<sup>73</sup> ». Si cela est vrai d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest, ça ne l'est pas de la région qui nous intéresse ici. Nous avons vu que la traite des esclaves sur la Côte-de-l'Or n'est pas vraiment devenue une activité économique notable avant les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, les entreprises expansionnistes dont nous parlons commencèrent entre 1670 et 1690. Autrement dit, du moins sur la Côte-de-l'Or, la traite des esclaves fut la conséquence et non la cause du processus d'édification des États.

Rien de comparable aux bouleversements politiques qui viennent d'être évoqués ne se produisit dans les territoires akan à l'ouest du Tano, ni dans les régions ewe à l'est de la Volta, foyer des Lagunaires, des Anyi et des Baoulé. La situation politique en 1800 y était sensiblement la même que cinquante ou cent ans auparavant, avec une organisation en petits royaumes ou principautés dont chacun était constitué d'une association de groupes familiaux aux liens relativement lâches appartenant à divers clans par lesquels leurs origines remontaient à un ancêtre commun.

En 1800, le territoire ewe était encore morcelé en une foule de *dukowo* indépendants (divisions territoriales, ou ce qu'Amenumey appelle des « chefferies ou seigneuries ») de tailles variables allant de Wodze, consistant en une seule ville, à Anlo, composé de 36 villes et villages, tous complètement indépendants les uns des autres et éparpillés sur de grandes superficies<sup>74</sup>. Vers 1900, il n'y avait pas moins de 120 *dukowo* en pays Ewe. Chacun d'eux était gouverné par un *fia* (roi) qui était élu patrilinéairement dans un ou deux lignages des familles fondatrices. Il était assisté d'un conseil des anciens qu'il devait consulter sur chaque décision à prendre. Sous son autorité se trouvaient

71. On trouvera un compte rendu détaillé du rôle joué par les souverains dans J. K. Fynn, 1975; A. A. Boahen, 1965; K. Y. Daaku, 1970b, J. K. Kumah, 1966; I. G. Wilks, 1957.

72. J. D. Fage, 1969a.

73. A. Clérici, 1962, p. 67.

74. D. E. K. Amenumey, 1969; C. K. Nukunya, 1969.



les chefs des villages du *dukowo* et chaque village était de même composé de lignages qui avaient chacun son chef. À l'échelon du village ou de la ville, chaque mâle adulte et sain de corps participait à des réunions publiques au cours desquelles étaient discutés les problèmes intéressant le village ou la ville avant qu'une décision fût prise par le chef et les anciens. Plusieurs raisons expliquent pourquoi les Akan de l'Ouest, du bassin du Tano-Bandama, et les Ewe du bassin de la Volta-Mono ne renforcèrent pas leurs structures socio-politiques. Premièrement, les deux zones continuèrent à accueillir des migrations de l'extérieur tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles tandis que se poursuivait aussi, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la tendance au morcellement et à l'implantation de foyers de peuplement de plus en plus petits. Vers 1800, par conséquent, ces peuples ewe et akan de l'Ouest n'étaient pas suffisamment fixes pour s'embarquer dans des guerres d'expansion. Deuxièmement, ces migrants fuyaient eux-mêmes les hégémonies centralisatrices ou la conduite tyrannique de leurs anciens maîtres. Ils n'étaient donc vraisemblablement pas pressés de recréer les structures socio-politiques auxquelles ils avaient eux-mêmes échappé. Troisièmement, dans le cas des Ewe, la motivation économique pour bâtir un État faisait défaut. Pour reprendre les termes d'Amenumey, « le pays Ewe manquait du stimulant économique qui est le préalable indispensable à l'évolution vers des entités politiques centralisées. C'est la production d'excédents économiques qui fournit le premier motif de centralisation<sup>75</sup> ».

Sans or, sans ivoire ou sans noix de kola, les Ewe ne pouvaient pas participer activement à l'ancien et lucratif commerce atlantique Nord-Sud. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la principale exportation de la région était celle des esclaves. Or, on l'a vu, ce commerce n'était pas de ceux qui garantissaient la paix, la stabilité et un gouvernement ordonné, aussi ne pouvait-il stimuler une expansion politique ou une centralisation.

Les Akan de l'Ouest, en revanche, avaient de l'or, de l'ivoire et des noix de kola, mais comme les routes commerciales vers le nord étaient aux mains des Mande, des Senufo, des Kulango et des Akan de l'Est, en particulier des Ashanti, ils tiraient un bénéfice réduit du commerce de ces denrées. Ils n'avaient pas non plus part au commerce lucratif qui s'effectuait au nord-est avec le pays Hawsa et le Borno. En fait, ils n'avaient pas véritablement les moyens de se lancer dans une aventure expansionniste de grande envergure.

Si aucun État ou empire centralisé d'importance n'a vu le jour dans ces régions, c'est aussi en raison d'un autre facteur, d'ordre écologique<sup>76</sup>. Tout d'abord, pendant les siècles qui nous occupent ici, les Européens, rebutés par l'environnement de ces zones côtières, notamment par les lagunes, les évitèrent et, par conséquent, les Ewe et les Akan de l'Ouest établis à l'intérieur des terres n'avaient pas les mêmes motifs économiques que les Ga et les Akan de l'Est pour pousser au sud jusqu'à la côte.

Une dernière raison, qui est probablement la plus importante, fut la constante ingérence dans leurs affaires politiques que les habitants de ces

75. D. E. K. Amenumey, 1969.

76. C. Wondji, communication personnelle.

régions eurent à subir de la part de leurs voisins plus puissants. Les Akan de l'Ouest eurent, quant à eux, à faire face aux menaces des Sefwi et, plus spécialement, des Ashanti tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. De manière analogue, les Ewe eurent constamment à souffrir, à partir de 1680, de l'ingérence active dans leurs affaires internes d'abord des rois de Grand et de Petit Popo, puis des Akwamu et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du Dahomey à l'est et de tous les conquérants ashanti à l'ouest.

## Transformations sociales et culturelles en Guinée inférieure

Le changement le plus évident qu'apportèrent ces trois siècles dans le domaine social et culturel fut d'ordre démographique. La population de la côte de la Guinée inférieure s'accrut considérablement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles du fait de l'introduction d'un grand nombre de cultures vivrières — maïs et certaines variétés d'ignames surtout — originaires du Nouveau Monde et d'Asie. C'est là un fait incontestable qu'attestent les sources européennes de l'époque. On s'accorde toutefois à reconnaître désormais qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison essentiellement de la traite des esclaves, cette population demeura stationnaire, ou même diminua, comme l'a montré Inikori<sup>77</sup>, et qu'elle serait actuellement bien supérieure à ce qu'elle est si la traite transatlantique n'avait pas existé.

Par ailleurs, la structure sociale était devenue plus complexe. En 1500, la société comportait trois classes: une aristocratie dirigeante composée d'une élite religieuse (les prêtres) et d'une élite politique (les rois et les reines), les citoyens ordinaires et les esclaves domestiques. Toutefois, l'élite religieuse qui, au départ, occupait le sommet de la pyramide sociale, avait cédé le pas à la fin de la période considérée à l'élite politique, sauf chez les Ga-Adangbe et les Ewe. En outre, l'accroissement phénoménal de l'activité économique, notamment de l'exploitation des gisements aurifères et du commerce lointain, ainsi que les nombreuses guerres d'expansion territoriale et de domination politique avaient entraîné une augmentation du nombre d'esclaves domestiques. Ceux de Guinée inférieure avaient, à cette époque, le droit de posséder des biens et d'épouser des citoyens libres. Certains étaient même nommés à des postes de responsabilité et pouvaient hériter des biens de leurs maîtres. Ils étaient considérés en fait comme membres à part entière de la famille. Au moment où s'achève la période examinée, la plupart d'entre eux étaient parfaitement intégrés à la société dans laquelle ils vivaient et ne pas divulguer leur origine était, notamment chez les Akan, une règle sacrée.

On vit enfin se constituer, en particulier sur la côte entre le Tano et la Volta, du fait essentiellement de l'essor du commerce et de la présence européenne, trois classes inconnues de la société traditionnelle: une classe

77. J. E. Inikori, 1979, p. 68-71.

de salariés, une classe indépendante de riches commerçants et de princes marchands, et un groupe mulâtre<sup>78</sup>. La première se composait d'individus employés par les Européens de la côte comme ouvriers, charpentiers, maçons, interprètes, greffiers et secrétaires, courtiers en or, fonctionnaires, ambassadeurs ou agents de relations publiques. Les comptes rendus européens de l'époque fourmillent de références à leur égard. Certains d'entre eux étaient instruits et servaient d'intermédiaires entre les Européens et les détenteurs du pouvoir traditionnel ainsi que leurs sujets.

La deuxième classe était constituée par des groupes ou des particuliers africains qui, par leur propre travail dans l'agriculture ou le commerce, avaient acquis de fantastiques richesses et un pouvoir supérieur à celui des dirigeants traditionnels. Se classent dans cette catégorie des gens comme John Ahenakwa et John Claessen de Fetu, Asomani d'Akwamu, John Kabes de Komenda, John Konny d'Ahanta et John Currantee d'Anomabo (connu aussi dans la tradition orale sous le nom d'Eno Baisie Kurentsi), tous installés sur le littoral de la Côte-de-l'Or. Sur le littoral oriental de la Côte-de-l'Ivoire, apparurent également les Kosehirange et les Essouma, qui remplissaient les fonctions d'intermédiaires ou de courtiers entre les Européens, d'une part, et les Avikam, les Eotile, les Abouré, les Sanwi, les Aowin et les Sefwi de l'intérieur, d'autre part. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, les Kosehirange en particulier étaient devenus extrêmement puissants et jouaient, grâce à leur richesse et à leur prestige, un rôle déterminant dans le choix des chefs de lignage<sup>79</sup>. Le commerce entre la côte et l'arrière-pays était actif et tous, aussi bien les gens du commun que les dirigeants traditionnels, pouvaient y participer. Enfin et surtout, les habitants des zones des forêts se trouvaient dans une situation particulièrement lucrative puisqu'ils étaient à la fois intermédiaires dans les échanges Nord-Sud et producteurs des principaux biens d'exportation. Dans ces conditions, il n'est pas déraisonnable de supposer que s'il n'y eut pas formation d'une classe de salariés, du moins dut-on assister à l'émergence d'un groupe formé non seulement de chefs traditionnels fortunés mais aussi de riches princes marchands indépendants. Malheureusement, les sources européennes aussi bien que les traditions orales sont muettes à son sujet.

Quant au troisième nouveau groupe, celui des mulâtres, il était le fruit d'unions entre des négociants européens et des femmes africaines. Il était disséminé tout le long de la côte de Guinée inférieure. Bien que certains hommes de l'époque, comme Bosman, aient tracé des mulâtres un portrait très peu flatteur, les traitant d'« engeance de bâtards [...] faite d'un ramassis de scélérats de basses mœurs infidèles aussi bien aux Nègres qu'à nous<sup>80</sup> », certains d'entre eux, comme Geenlendonck, Bosman, Barter, Gordon et, surtout, les descendants de Richard Brew jouèrent un rôle très important dans la vie commerciale et politique de la région aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>81</sup>.

Un autre facteur devait modifier considérablement la configuration sociale de la Guinée inférieure: l'introduction du christianisme et de l'édu-

78. K. Y. Daaku, 1970*b*, p. 96-143.

79. Données tirées d'une communication de C. Wondji.

80. W. Bosman, 1967, p. 141-142.

81. M. A. Priestley, 1969.

cation occidentale d'une part, de l'islam de l'autre, du fait respectivement des Européens et des commerçants mande et hawsa. Les Hollandais et les Anglais créèrent les uns et les autres des écoles primaires dans leurs châteaux de Cape Coast, d'Elmina et d'Accra, tandis que la Society for the Propagation of the Gospel envoyait des missionnaires à Cape Coast vers 1750. De plus, quelques-uns parmi les mulâtres et les enfants des chefs traditionnels furent envoyés à l'étranger faire des études et certains, comme Christian Pedersen, Svane, Capitein et Philip Quacoe, revinrent au pays transformés en professeurs ou en missionnaires. Ainsi, vers 1800, il existait une élite, restreinte il est vrai, de gens instruits et quelques convertis au christianisme dans certaines villes de la côte comme Accra et Cape Coast.

Bien avant le christianisme, l'islam et la culture musulmane s'étaient répandus le long des itinéraires commerciaux du Nord, d'abord dans la partie septentrionale au Ghana au XIV<sup>e</sup> siècle, puis dans les territoires ashanti et baoulé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la fin de ce siècle, il existait certainement à Kumasi un quartier musulman très prospère avec une école coranique et, selon Wilks, le dernier *ashantihene* de ce siècle, Osei Kwame (1777-1801), fut déposé en raison de son adhésion à la religion musulmane<sup>82</sup>.

Il faut signaler toutefois qu'à la fin de la période considérée, l'influence tant du christianisme que de l'islam parmi les peuples de la côte de Guinée inférieure demeurait dans l'ensemble très limitée, même si la lecture et l'écriture de l'arabe et des langues européennes y étaient fermement implantées.

Les trouvailles archéologiques qui ne cessent de s'accumuler<sup>83</sup> montrent que, vers 1800, les sociétés de la côte guinéenne maîtrisaient parfaitement les arts et métiers de la poterie, de la sculpture (sur bois, sur ivoire et en argile), du tissage, de l'orfèvrerie et de la fonte d'objets (en bronze, en cuivre et en or), certains groupes s'étant spécialisés dans des domaines particuliers. Leur musique, leur utilisation du tambour et leurs danses n'étaient pas moins élaborées.

L'art de la poterie, dont on a pu dire qu'il était l'un des plus anciens pratiqués par l'homme et qui, au Ghana, remonte au néolithique supérieur (après -3000 avant notre ère)<sup>84</sup>, avait atteint un haut niveau de perfectionnement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment chez les Adangbe qui exportaient leurs produits jusqu'à Bondoukou sur la Côte-de-l'Ivoire. Selon Anquandah, ce furent les Ashanti qui élevèrent cet art à son plus haut niveau en produisant « certaines des plus belles pièces polymorphes, ornées de motifs extrêmement complexes, comme l'*abusua kuruwa* (vase clanique) et la jarre à vin rituelle *mogyemogyé*, utilisée pour les libations sur le Tabouret d'Or<sup>85</sup> ».

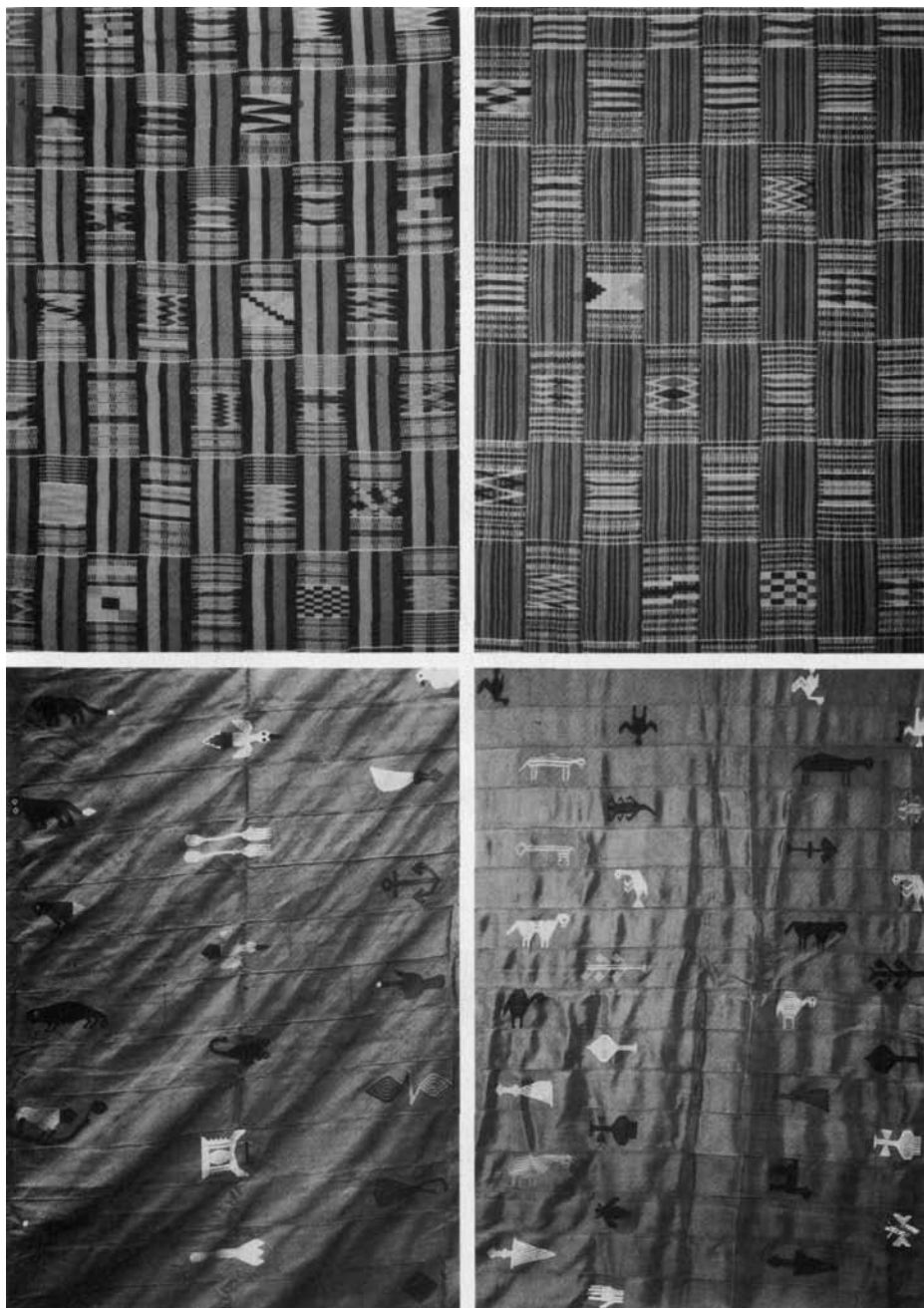
La gravure et la sculpture sur bois, sur ivoire et en argile connurent également un essor considérable pendant cette période, notamment chez les Akan qui confectionnaient des tabourets en bois, des tambours, des embouts d'ombrelle et des récades de linguiste. Cet art de la sculpture sur bois atteignit son plus haut niveau de perfection au XVI<sup>e</sup> siècle, époque où, pour citer Anquandah, les rois denkyira « élaborèrent l'idéologie politique et culturelle

82. I. G. Wilks, 1961 et 1966a.

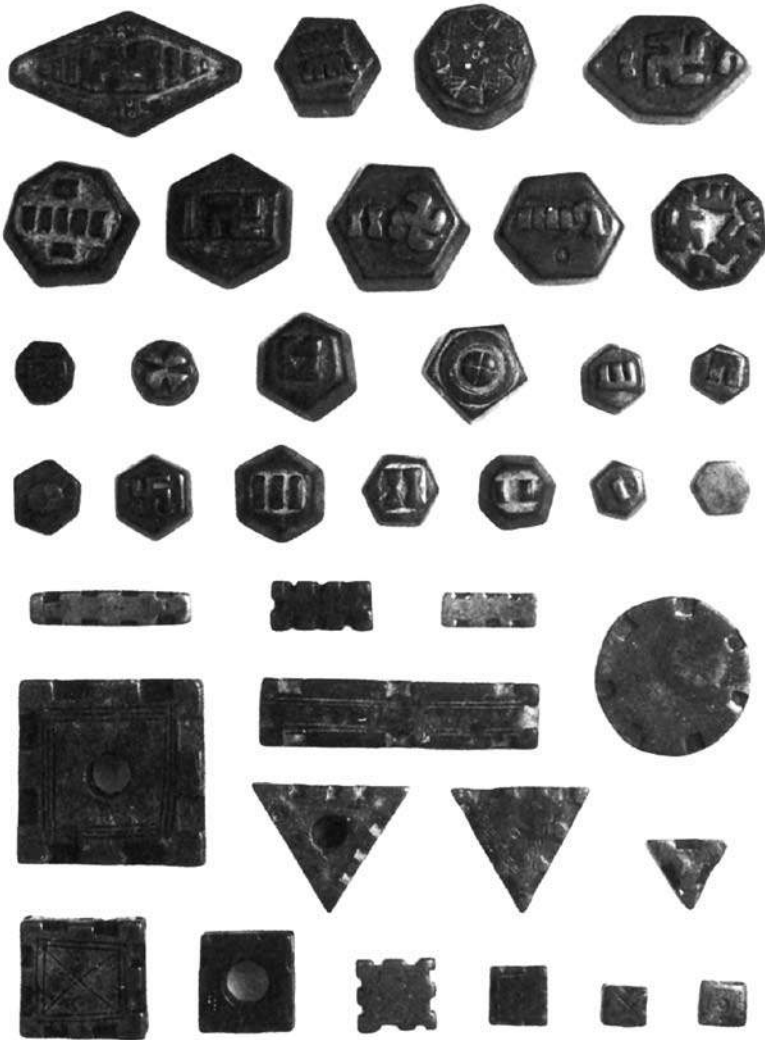
83. J. Anquandah, 1982.

84. *Ibid.*, p. 53.

85. *Ibid.*, p. 40.



14.7. Tissages d'Afrique de l'Ouest. En haut, tissus *kente*, soies ashanti; en bas, tissus *adanudo*, soies ewe.  
[Source : V. Lamb, 1975. Photos: A. Lamb.]



14.8. Poids en laiton akan servant à peser la poudre d'or. Les formes géométriques (ci-dessus) furent en usage à partir du XV<sup>e</sup> siècle; les formes figuratives (ci-contre), en usage à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, servaient aussi à illustrer des maximes et des proverbes populaires. [Source: T. F. Garrard, 1980, p. 280. Photos utilisées avec l'aimable autorisation de T. F. Garrard.]



liée au tabouret adanse<sup>86</sup> ». Les Européens qui, comme Bosman, visitèrent la côte du Ghana aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles furent frappés par la beauté des trompettes en ivoire à embouchure latérale qu'ils y trouvèrent. Parmi les objets les plus connus de cet art figurent les *akuaba* (poupées de fécondité) en bois et en argile et les portraits en argile sculptés, notamment de rois et de reines défunts.

L'art du tissage fut lui aussi porté à un très haut point pendant cette période. Selon une étude, le tissage, notamment sur métiers horizontaux

86. *Ibid.*

étroits, serait probablement né dans la vallée du Nil, plutôt que dans le Maghreb occidental, et de là se serait étendu au Soudan occidental puis aux régions peuplées par les Akan, les Ewe et les Ga<sup>87</sup>. Si l'on ignore la période exacte où cet art fut introduit dans les régions forestières et côtières de la Guinée inférieure, il est à peu près certain que ce fut avant l'arrivée des Portugais. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le tissage des vêtements se répandit dans toute la région. Brun et Barbot signalent l'un et l'autre que des pièces de tissu à six bandes, confectionnées en Côte-de-l'Ivoire, étaient exportées vers la Côte-de-l'Or. Selon la carte de 1629, Nsoko, l'actuel Begho, était devenu un important centre de tissage « où sont fabriqués comme des tapis, des étoffes que portent les Acaniens<sup>88</sup> ». Les tisserands de la région fabriquaient aussi des couvertures appelées par les Akan *kassa*, *bomo* et *nsaa*, qui aujourd'hui encore sont très prisées par eux. Mais incontestablement, comme l'a très clairement montré Lamb, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'art du tissage a atteint chez les Akan et les Ewe sa pleine perfection, ce dont témoignent les tissus multicolores *kente* des Akan, aujourd'hui réputés, et les somptueuses étoffes *adanudo* des Ewe, dont l'origine remonte à cette époque<sup>89</sup>. Les étoffes *adinkra*, larges tissus imprimés de motifs et de symboles traditionnels akan, acquirent leur renommée dans la région de Brong et furent ultérieurement copiées par les Ashanti.

Incontestablement toutefois, c'est dans l'orfèvrerie et la fonte, notamment d'objets en or et en laiton, que les peuples de la côte de la Guinée inférieure en général, et notamment les Akan, excellèrent tout particulièrement. Les orfèvres, utilisant essentiellement la méthode de la cire perdue, produisaient des objets d'une finesse exquise : poignées de sabres, bagues, breloques, chaînes et diadèmes, essentiellement en or et en argent. Il convient de signaler que leur art était florissant dès avant l'arrivée des Européens. C'est toutefois aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que, mettant à profit l'habileté de leurs artisans musulmans, les Brong d'abord puis les Denkyira, et plus particulièrement les Ashanti, portèrent cet art à un degré de perfection inégalé depuis lors. Les orfèvres akan fabriquaient aussi par milliers des poids en or, ou plutôt en laiton, géométriques et figuratifs, qui attirent particulièrement les touristes européens et que l'on trouve désormais dans tous les grands musées d'art du monde<sup>90</sup>. Les fondeurs étaient eux aussi très habiles et fabriquaient des objets, en laiton surtout, d'un très grand raffinement : cassettes pour la poudre d'or et récipients à beurre de karité par exemple.

Tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence de l'Empire ashanti, que les arts et l'artisanat de la côte de la Guinée inférieure ont atteint leur apogée. Les rois ashanti de cette époque ne se bornèrent pas à étendre leur pouvoir territorial et politique mais

87. V. Lamb, 1975, p. 219.

88. S. Brun, 1624; J. Barbot, 1732.

89. V. Lamb, 1975, p. 91-99.

90. On trouvera une étude captivante sur les poids en or akan dans T. F. Garrard, 1980, p. 171-363.





14.9. Nana Otuo Siriboe II, *omanhene* de l'État dwaben, vêtu d'un riche tissu *kente* et portant quelques-uns des insignes royaux en or.

[Avec l'aimable autorisation du roi Nana Otuo Siriboe II.]

s'efforcèrent par tous les moyens d'encourager les arts et l'artisanat. Après la défaite du Denkyira, du Tekyiman et de l'Akyem, ils rassemblèrent les meilleurs artisans et orfèvres de ces États et les envoyèrent à Kumasi<sup>91</sup>. De plus, comme l'a souligné Anquandah, « lorsqu'ils créèrent la confédération ashanti, ils regroupèrent tous les arts et artisanats au voisinage de la capitale, Kumasi<sup>92</sup> ». C'est ainsi qu'un certain nombre de centres spécialisés furent créés : Ahwiaa pour la fabrication de tabourets, Bonwire pour le tissage d'étoffes *kente*, Tafo pour la poterie, Fumesua pour le travail du fer et Krofofrom pour la fonte du laiton. En outre, l'*ashantihene* installa à Apagyafie un groupe d'orfèvres et d'autres artisans qu'il avait ramené de Denkyira et qui avait pour tâche de façonner les parures royales. Il institua également l'*Asomfo* (le Tabouret d'Or), dont le premier occupant, Nana Tabiri, était le fils d'un chef denkyira<sup>93</sup>.

C'est ce mélange d'expériences, de connaissances et de traditions artistiques différentes qui permit aux rois ashanti du XVIII<sup>e</sup> siècle, soucieux

91. *Ibid.*, p. 198.

92. J. Anquandah, 1982, p. 40.

93. T. F. Garrard, 1980, p. 299.

essentiellement de faire en sorte que leur pouvoir et leur majesté soient « reflétés dans des formes artistiques de la plus haute qualité », de porter le développement culturel du peuple akan à son plus haut niveau d'excellence. Ils créèrent ce que l'on a pu décrire comme une culture et une civilisation dorées symbolisées par les parures royales d'un très grand raffinement, les somptueuses étoffes multicolores *kente*, le protocole très élaboré en usage à leur cour et les poids à peser la poudre d'or, véritables objets d'art qui éblouirent les Européens qui visitèrent Kumasi, leur capitale, au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>. Malgré les avancées du colonialisme et les anathèmes des missionnaires chrétiens iconoclastes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'art des orfèvres a constamment survécu et les artisans, notamment ashanti, continuent de fabriquer de superbes parures en or et en argent.

## Conclusion

La période allant de 1500 à 1800 apporta des changements véritablement révolutionnaires dans la vie des États et des peuples de la côte de la Guinée inférieure. Elle vit évoluer jusqu'à son aboutissement le processus politique tendant vers une centralisation de plus en plus poussée. Sur le plan économique, elle vit se produire l'éclipse du commerce de l'or et de l'ivoire, supplanté par l'abominable traite des esclaves, et le déplacement des centres de gravité commerciale et économique de l'intérieur vers des régions situées plus au sud et sur le littoral, cependant que se forgeaient des liens commerciaux très solides entre la côte de la Guinée inférieure, les Amériques et l'Europe : ce furent les débuts de l'intégration de l'économie locale au système économique international. Mais surtout, ce fut une période de changements sociaux, caractérisée par l'émergence de classes nouvelles (encore que le phénomène fût à coup sûr très limité et localisé essentiellement à la côte), la phase initiale de l'alphabétisation, l'introduction de l'éducation occidentale et du christianisme, les progrès de la religion musulmane et la floraison de cultures autochtones s'exprimant surtout par le tissage et le travail des métaux. Ce furent incontestablement des siècles de grand dynamisme pour les peuples de la côte de la Guinée inférieure, et cela d'autant plus qu'ils s'achevèrent en les laissant entièrement maîtres de leur propre destinée.

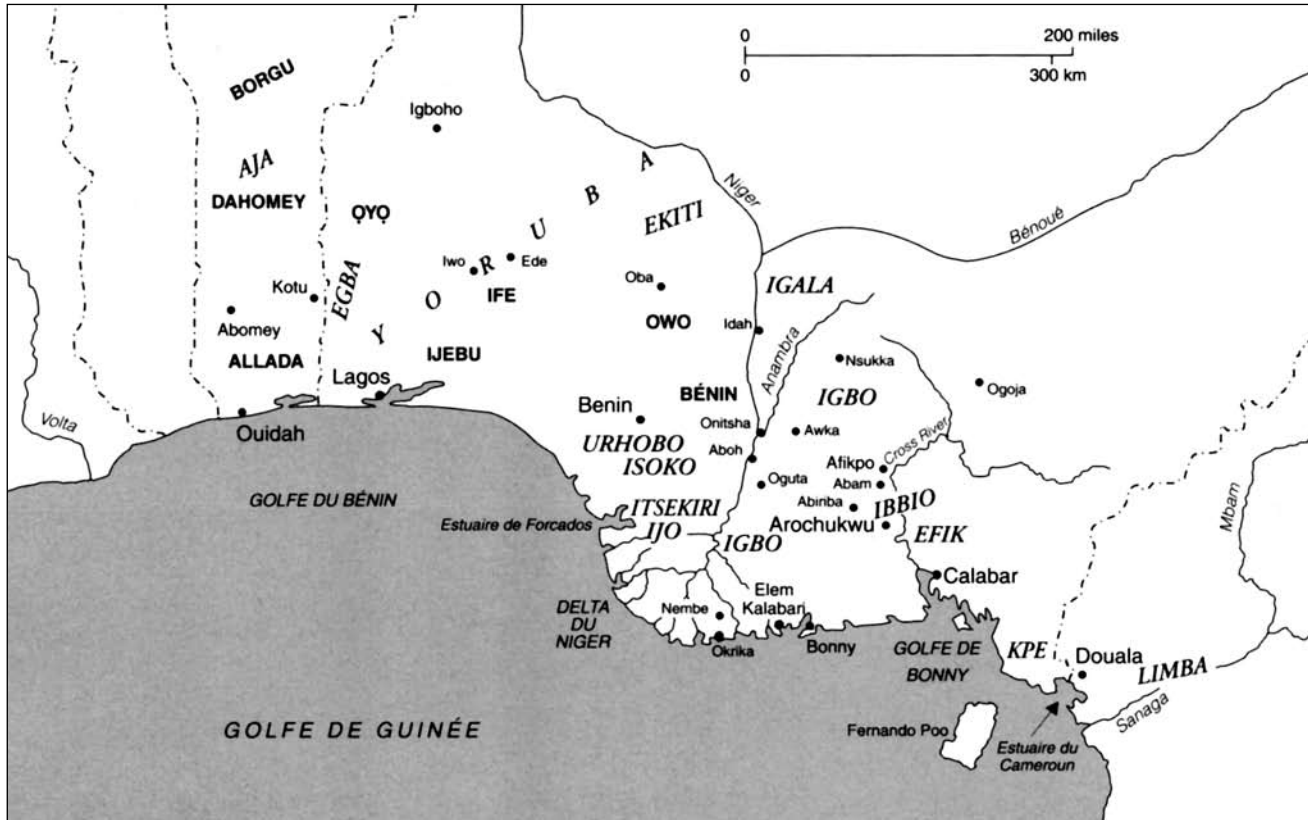
94. *Ibid.*, 1980, p. 47-48; M. D. McLeod, 1981, p. 72-76; J. Anquandah, 1982, p. 39-44 et 100-112.

## Les Fon et les Yoruba, du delta du Niger au Cameroun

*E. J. Alagoa*

Ce chapitre a pour thème la région qui s'étend de la vallée de la Volta, à l'ouest, au fleuve Cameroun, à l'est. Elle est recouverte dans sa majeure partie de forêts tropicales, bordées par la savane et la brousse au nord. Sa partie occidentale est également couverte de savanes, de la frontière du Nigeria à la Volta. On peut aussi définir cette zone comme le territoire compris entre la côte du golfe du Bénin et la baie de Bonny (autrefois Biafra) dans le golfe de Guinée. Les peuples qui vivent dans cette partie de la forêt guinéenne et dans la savane environnante sont les Fon, ou Aja de la République du Bénin actuelle, les Yoruba, les Ijo du delta du Niger au centre, les Ibo au nord-est du delta, les Ibibio et diverses ethnies du Cameroun méridional.

Les langues de cette région appartiennent toutes à la famille du nigéro-congolais, la majorité d'entre elles relevant de la sous-famille du kwa. L'efik/ibibio et les autres langues de la région du Nigeria située à la frontière du Cameroun, ainsi que celles de ce pays, sont étroitement apparentées au bantu de l'Afrique centrale, orientale et méridionale. La partie orientale de cette région est donc, de bien des manières, une extension du grand ensemble linguistico-culturel bantu de l'Afrique occidentale. Les peuples et les cultures de cette zone frontalière forment un trait d'union entre l'Afrique occidentale et l'Afrique bantu. Parmi les groupes kwa, les Yoruba et les Ibo sont les plus importants du point de vue démographique et de la répartition géographique, puisqu'ils sont entre 8 et 12 millions. Les Edo forment également un vaste groupe qui comprend de nombreux peuples s'étendant de l'intérieur des terres au delta et à sa périphérie



15.1. Le delta du Niger et le Cameroun du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

occidentale. Il inclut, entre autres, les Isoko et les Urhobo ainsi que, au nord, des ethnies comme les Ishan (Esan). Parmi les langues kwa, l'ijo est la langue qui diffère le plus de ses voisines, l'ibo, l'edo et le yoruba<sup>1</sup> dans le delta du Niger.

Cette différence relativement grande entre, d'une part, l'ijo et, d'autre part, l'ibo, l'edo et le yoruba est en partie le résultat de la longue période pendant laquelle il a été une langue à part entière. Des estimations glotto-chronologiques ont montré qu'elle a duré plus de 5 000 ans, signe de la stabilité des communautés linguistiques de la région. Le temps nécessaire à l'évolution des divers dialectes au sein même du groupe ijo, entre le delta central et le delta oriental, par exemple, est estimé à 1 000 ou 2 000 ans. La même estimation de 2 000 ans a été faite pour le yoruba et une langue qui lui est apparentée, l'igala.

Cette longue continuité dans l'histoire de la région doit rester présente à l'esprit lorsqu'on cherche à évaluer les changements qui se seraient produits avec l'arrivée des Européens sur la côte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On peut noter que les développements prédominants qui eurent lieu dans la savane et l'arrière-pays imprégnèrent pendant très longtemps les communautés de cette région et ne furent supplantés qu'il y a relativement peu de temps par l'influence européenne venue de la côte atlantique.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les activités européennes commencèrent à prendre une certaine importance dans les baies du Bénin et de Bonny. Les Portugais atteignirent le Bénin en 1486 et établirent des relations avec les *oba*. Ils firent du commerce avec la population en divers points de la côte. Au fil des siècles, l'activité commerciale européenne s'orienta peu à peu du nord vers le sud et la côte elle-même devint le creuset de tous les changements.

La traite des Noirs constitua évidemment le centre de l'activité européenne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. La région étudiée ici constitua alors l'un des principaux marchés d'esclaves sur la côte de l'Afrique occidentale. Certains États, comme le royaume du Dahomey, durent en grande partie leur formation et leur croissance à ce commerce. Le développement des autres États, du delta du Niger au Cameroun, fut influencé par les bénéfices qu'ils en tiraient. D'autres communautés, notamment celles qui étaient organisées sous des formes non étatiques, en étaient plutôt les victimes et constituèrent des réservoirs d'esclaves. D'une manière ou d'une autre, chaque communauté était touchée par les troubles, la dépopulation et les changements qui résultaient de la traite des Noirs.

Pendant cette période donc, l'impact de ce trafic a essentiellement été d'intégrer les communautés africaines à l'économie mondiale en tant que réserves d'esclaves destinés à travailler dans les plantations américaines. L'accroissement de la traite locale a entraîné des transformations sociales et politiques au sein même des communautés. L'arrivée d'Africains contraints a également été à l'origine d'une évolution importante dans le Nouveau

1. K. Williamson, 1971.

Monde. Mais ce qui transparaît à travers les récits oraux traditionnels des communautés, c'est l'effet qu'eut la traite sur le destin des lignées, des groupes ou des dynasties.

## Le royaume fon du Dahomey

Le développement politique du royaume du Dahomey et des États voisins d'Allada, d'Ouidah, de Popo et de Jakin fut lié, dans une grande mesure, aux activités des marchands d'esclaves européens sur la côte et à l'influence du royaume yoruba d'Oyo, situé au nord-est de ces États. À la lumière d'une étude de cette région par Akinjogbin<sup>2</sup>, on s'aperçoit que les événements qui s'y sont déroulés avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle renvoient directement aux effets provoqués par la traite et aux tentatives faites par le royaume d'Oyo pour imposer son autorité.

Ainsi, les institutions traditionnelles des petites communautés et des États de cette zone ont été affaiblies par l'introduction de la traite des Noirs et, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on constatait un vide politique. C'est dans de telles circonstances que les fondateurs du royaume du Dahomey rétablirent l'ordre en créant une nouvelle forme d'organisation politique à partir des divers groupes des peuples aja, comprenant les Egun (Gun), les Fon, les Arada et d'autres peuples de la partie méridionale de l'actuelle République du Bénin. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Dahomey était devenu une puissance centrale de la région. Entre 1724 et 1727, son chef, Agaja, entreprit la conquête des petits États, plus anciens, qui entouraient Abomey. Ceci provoqua une intervention de l'Oyo, qui ne voulut cependant pas imposer son propre système. Après 1730, le Dahomey se soumit à sa tutelle politique et accepta de s'intégrer à l'économie de la traite, en coopération avec les marchands européens de la côte. Mais l'étude à laquelle nous faisons allusion conclut que « l'insuffisance même de cette économie » mit un terme à cette brève période de prospérité. La crise qui commença en 1767 culmina avec la chute de la dynastie agaja en 1818 et avec l'avènement de la nouvelle dynastie de Gezo.

Celle-ci s'adapta pleinement à la traite des Noirs et en fit les fondements de sa puissance. Elle bénéficia de l'effondrement du royaume d'Oyo et des guerres qui déchirèrent le pays Yoruba au XIX<sup>e</sup> siècle. Deux influences prédominèrent alors en pays Aja: les Yoruba, notamment les Oyo, et la traite des esclaves sur la côte.

Les rapports entre les communautés aja et les Yoruba de l'Est et du Nord-Est étaient anciens et étroits. La tradition rappelle, même parmi les communautés qui étaient récemment arrivées de l'ouest, qu'elles sont issues de territoires situés en pays Yoruba. Celle d'autres communautés évoque une migration directe à partir des territoires Yoruba. Ces traditions orales n'ont

2. I. A. Akinjogbin, 1967, p. IX, et 1976.



15.2. Tête commémorative, du <sup>xv</sup>e ou du <sup>xvi</sup>e siècle, provenant du Bénin (Nigeria); bronze fondu avec incrustations de fer. Hauteur: 22 cm.  
[National Museum of African Art. Eliot Elisofon Archives, Smithsonian Institution, Washington, D. C. Photo: B. Fleisher.]

pas pris naissance à la suite des agissements oyo-yoruba, tant militaires que politiques, qui se déroulèrent du <sup>xvii</sup>e au <sup>xix</sup>e siècle. Il y a, en fait, des États d'origine et de culture yoruba dans cette zone, et leurs affinités culturelles sont fortes. Les différents royaumes aja sont par exemple liés aux Ketu, une communauté migrante de Yoruba de Ile-Ife.

Les États de la région étaient donc en grande partie organisés selon un système semblable à celui des Yoruba. Le royaume « père », ici, était Allada, fondé vers 1575, qui joua le rôle d'Ile-Ife en pays Yoruba. L'essor

du Dahomey, en tant qu'État centralisé qui annexa tous les autres et s'organisa de manière nouvelle, heurta la tradition et provoqua des interventions de l'Oyo, qui rompaient, jusqu'à un certain point, avec les traditions militaires. Si elles étaient destinées à limiter la puissance guerrière du Dahomey, elles n'eurent pas que des effets négatifs. La paix imposée par l'Oyo empêcha le jeune Dahomey de dissiper toute son énergie dans des aventures militaires et lui permit, par là, de renforcer sa structure politique. Certains aspects de l'organisation Oyo furent repris, par exemple le système de l'*ilari*, introduit par Tegbesu, le dernier membre de la dynastie fondatrice. Ce fut finalement la stabilité même de ce régime interne qui permit au Dahomey de se libérer de la tutelle de l'Oyo au XIX<sup>e</sup> siècle.

Quels ont été les effets de l'arrivée des Européens et de la traite sur la vie des peuples du pays Aja ? Il importe de souligner ici que les États de cette région étaient encore faibles au début du XVI<sup>e</sup> siècle, moment où la traite commençait. Les enlèvements et les raptés des plus faibles par les plus forts s'avérèrent extrêmement destructeurs ; il est probable qu'ils ont considérablement réduit la force de travail agricole et artisanale. L'économie du pays en fut étranglée et les règles sociales détruites. L'insécurité et la force prévalurent sur le respect dû aux autorités, aux anciens et à la famille.

Les rivalités provoquées par le désir que s'implantent chez eux des centres commerciaux européens détruisirent également le type de rapports traditionnels qui existait entre les États. Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Hollandais installèrent des agents à Assim, la capitale d'Allada, l'État « père ». Les Français, qui n'avaient pu établir de missions chrétiennes dans ce pays, créèrent un centre de commerce concurrent à Ouidah, en 1671. La rivalité économique entre les deux royaumes s'instaura et les liens traditionnels déjà affaiblis s'altérèrent encore plus. C'est dans cette atmosphère de cynisme vis-à-vis des valeurs de la société, d'insécurité et de compétition politique et commerciale que des émigrants venus du nord d'Allada créèrent le royaume du Dahomey.

Ces émigrants s'installèrent à Abomey, hors de la portée des Européens, vers 1625, et tentèrent de mettre sur pied un nouveau système politique qui pût échapper aux troubles de l'époque. Ils rejetèrent la conception traditionnelle de l'État, qui le considérait comme une version élargie de la famille, et le comparèrent plutôt à un pot perforé, symbolisé par le roi. Pour que le pot perforé puisse garder de l'eau, chaque citoyen devait boucher un trou avec son doigt, devait se fondre entièrement dans un État absolu. C'est le développement obstiné de cette idée d'un État fort et centralisé avec un monarque absolu auquel on devait une fidélité également absolue qui va distinguer le Dahomey des autres États. Et c'est ainsi qu'il va pouvoir survivre à la traite, aux attaques de l'Oyo, et soumettre peu à peu tous les États voisins.

Il faut observer ici que le rôle prédominant attribué à la traite des Noirs dans l'histoire du Dahomey, tel qu'il est présenté ci-dessus, a été





15.3. Tête commémorative, en laiton, d'un *oba* du Bénin (Nigeria). Selon des récits populaires, le dernier roi de la dynastie mythique des Ogiso, qui régnait sur le Bénin avant l'arrivée des Yoruba, fut détrôné à l'issue d'une révolte. Il fut remplacé par un prince d'Ife, du nom d'Oranmiyan, fils de l'*oni* d'Oduduwa. Depuis cette époque, la coutume voulait que l'*oba* du Bénin fût décapité après sa mort, que son crâne fût envoyé à Ife pour y être enterré dans l'enceinte sacrée (*orun oba ado*); et qu'en retour, une tête commémorative en laiton fût envoyée au Bénin et placée sur l'autel des ancêtres royaux. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le sixième *oba*, Oguola, aurait proposé de faire venir un fondeur de métal d'Ife au Bénin pour y enseigner son art. On rapporte que l'*oni* lui envoya Ighehae. Ce maître, qui est peut-être mythique, est aujourd'hui vénéré comme le fondateur de l'*igun eromwon*, la corporation des fondeurs, et un sanctuaire lui est dédié. Le sexe masculin de cette tête commémorative est indiqué par les trois raies verticales surmontant chaque œil (une femme en aurait quatre). L'*oba* date de l'époque dite moyenne, qui se situe entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup>. Les incrustations de fer verticales, caractéristiques de l'époque antérieure, ont disparu; le cou et le menton sont cachés derrière vingt anneaux de corail et le traitement du visage est désormais dépourvu de tout réalisme. La plus grande épaisseur du métal est peut-être due à la technique de fonte, devenue moins rigoureuse, mais elle avait aussi une justification pratique, car son poids rendait ainsi la tête plus apte à porter les aiguilles d'ivoire sculpté qui, selon la coutume, étaient insérées dans l'ouverture circulaire de la coiffe. Hauteur: 23 cm. [Photo: J. Ploskonka.]

mis en question par certaines recherches modernes. Peukert<sup>3</sup> critique directement les deux points principaux, que l'histoire du Dahomey ait été déterminée par la traite des Noirs et que son économie ait été archaïque, dans la mesure où son commerce extérieur était monopolisé par la monarchie et où les échanges internes s'opéraient plus par redistribution que par libre jeu du marché. À la place de ces vieilles hypothèses, on affirme que : l'État dahoméen n'entraînait pour pas plus de 20 % dans le commerce extérieur du royaume, les 80 % restants étant aux mains de petits marchands ; le commerce atlantique ne représentait qu'un peu plus de 2,5 % de l'économie dahoméenne ; même en matière de commerce extérieur, les esclaves et les fusils ne constituaient pas les articles principaux. Par exemple, les importations de tabac brésilien étaient plus importantes que celles des fusils.

Voilà qui invite à une révision des anciens schémas et forme de nouvelles bases de recherches.

## Les royaumes yoruba

L'histoire des communautés yoruba du sud-ouest du Nigeria peut être brièvement résumée.

Surgit d'abord le problème de concordance entre les traditions orales sur leurs origines et les données archéologiques. Il concerne essentiellement les traditions faisant d'Ile-Ife le centre de la formation et l'origine de tous les royaumes yoruba, l'endroit où leurs chefs recevaient la couronne ornée de perles. Ife, bien sûr, a mérité une extrême attention à cause de son art naturaliste incomparable (bronze et terre cuite) qui est mondialement connu depuis que Frobenius a déclaré qu'il prouvait l'existence d'une colonie grecque au cœur de l'Afrique. Il faut ensuite se pencher sur l'essor militaire et politique de l'Oyo, dont certains estiment qu'il a coexisté avec l'autorité spirituelle des *oni* d'Ife sur l'ensemble du pays Yoruba. L'Oyo devint le porte-drapeau du pouvoir yoruba dans les zones septentrionales et occidentales de la région. Son rôle principal dans les affaires des Fon et de leur voisin est bien connu. Il entretint aussi des rapports étroits et directs avec les Nupe et les Borgu, que les Yoruba appelaient respectivement les Tapa et les Ibariba. L'Oyo avait également, semble-t-il, des relations avec les Hawsa et, par eux, avec le commerce transsaharien. Enfin, il faut considérer la nature du développement politique, culturel et social dans d'autres communautés et royaumes yoruba.

La primauté d'Ife dans l'histoire yoruba vient de plusieurs facteurs. Son fondateur, Oduduwa, venait, dit-on, du ciel ou de La Mecque, ses fils et ses petits-fils créèrent tous les autres États yoruba. Des interprétations de ces

3. W. Peukert, 1978. Voir les comptes rendus de P. Manning, R. A. Austen et A. van Dantzig, 1980.

traditions indiquent qu'Oduduwa, ou un groupe d'émigrants, arriva dans la région il y a 1 000 ans environ, mais que les terres étaient déjà occupées — peut-être par les Ibo des traditions ife<sup>4</sup>. Certains noms de lieux des traditions orales indiquent aussi l'existence de mini-États et les noms de certaines des 400 divinités peuvent être ceux des chefs de ces États avant leur unification. En outre, la migration issue d'Ife ne se déroula pas en une seule fois mais à différentes périodes. On sait par ailleurs que les couronnes n'étaient pas toutes obtenues directement d'Ife.

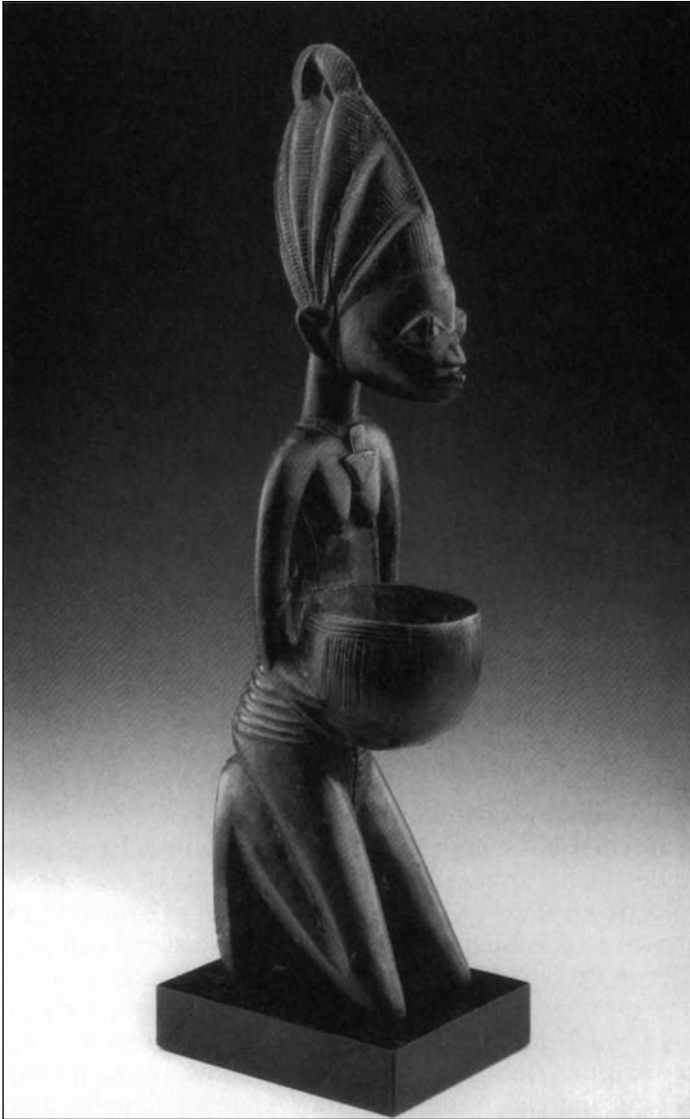
Les célèbres bronzes d'Ife ont contribué à confirmer les traditions qui évoquent les rapports entre ce lieu (ou le pays Yoruba) et le royaume edo du Bénin, à l'est d'Ife. Mais ils relient également Ife à Nupe et aux régions entourant le Niger. Des ressemblances évidentes ont été trouvées entre les grands bronzes fondus à Nupe et ceux d'Ife. De même, il est apparu que « La Mecque » des traditions orales ne renvoie à aucun endroit du Moyen-Orient, de l'Égypte ou de Méroé, mais à des régions situées juste au-delà du Niger, au nord de l'actuel territoire yoruba. En outre, l'art d'Ife a été comparé aux terres cuites nok du Nigeria central, malgré l'intervalle de temps qui sépare les deux cultures (de 900 avant J.-C. à environ 200 après J.-C. pour Nok, et d'environ 900 à 1300 après J.-C. pour l'apogée de l'art d'Ife).

Non seulement l'Oyo devint le plus important des royaumes yoruba, mais il montra des caractéristiques particulières. Certaines d'entre elles sont liées à la proximité géographique de Nupe et du Borgu. Par exemple, l'État s'appuyait plus sur des fonctionnaires d'origine servile pour l'organisation militaire et sociale qu'il n'était d'usage dans les autres États yoruba. Dans le domaine des forces armées, la suprématie de l'Oyo était probablement due à l'emploi de cavaliers et d'archers, inspiré par ses contacts très précoces avec le commerce transsaharien et les États du Nord et à peu près contemporain de l'essor du Songhay au XIV<sup>e</sup> siècle. L'Oyo a sans doute pu se procurer des chevaux, de la potasse (*kanun*), du sel gemme (*obuotoyo*), entre autres produits du Nord, tout en exportant des noix de kola, du beurre de karité et des produits tirés des palmiers<sup>5</sup>. Ces contacts extérieurs, ainsi que le fait d'être situé dans la savane, lui permirent de modifier les concepts qu'il partageait avec les autres royaumes yoruba. Par exemple, l'instauration du *sango* (ou culte du tonnerre) au sein du système religieux est une innovation qui lui est propre.

La naissance de l'Oyo est liée à Ife et au Bénin, puisque son fondateur, le légendaire Oranyan (Oranmiyan) aurait régné à la fois sur Ife et sur le Bénin avant de se rendre à Oyo. Mais d'autres États existaient déjà dans cette zone, tels Iwo, Owu et Oba dans la région ibomina, Ira dans la région ibolo, Oyokoro, Ikoyi et d'autres. L'Oyo fit finalement de plusieurs d'entre eux des États vassaux, y compris Owu, au sud, et Ede, au sud-est. L'expansion de l'Oyo fut stoppée par les Ijesha qui habitaient la forêt, car la cavalerie ne pouvait pas

4. A. Obayemi, 1976.

5. I. A. Akinjogbin, 1976, p. 380.



15.4. Statuette féminine yoruba consacrée au cuite d'Obatala, l'*orisha* de la créativité. Elle est ordinairement vêtue d'un tissu blanc comme les prêtres et les adorateurs de ce dieu, porte un bracelet de fer et, ici, un collier de perles blanches avec un pendentif. Le récipient qu'elle tient est destiné à recevoir l'offrande du sang blanc de l'escargot, symbole de paix et de calme. Elle représente l'élément féminin de l'*orisha*, dont l'élément masculin est figuré par une statuette tenant un éventail et un chasse-mouches. Il ne faut pas confondre cette porteuse de vase avec l'*olumeye*, ou vase à noix de kola, qui est représenté par une figure maternelle beaucoup plus grande tenant un récipient qui est souvent doté d'un couvercle. Hauteur: 49 cm.

[H. Dubois, Bruxelles.]

intervenir dans les régions boisées. Les Ijebu et les pays escarpés des Ekiti échappèrent aussi au contrôle direct de l'Oyo. Le royaume du Bénin, à l'est, constitua également une barrière à son expansion et, selon la tradition orale, les deux États établirent une frontière d'arbres dans la ville d'Otun. L'Oyo créa une route commerciale jusqu'à la côte, à travers le territoire des Egba et des Egbado, au sud-ouest du pays Yoruba, et c'est par là que l'emprise de l'Oyo gagna le Dahomey.

Ce pouvoir se développa dans des conditions difficiles : au XV<sup>e</sup> siècle, les chefs de l'Oyo furent chassés de l'ancien Oyo (Oyo Ile ou Katunga). Ils se réfugièrent à Kasu, chez les Borgu, puis à Igboho. Ne se laissant pas abattre pour autant, le régime réorganisa son armée et se lança dans une nouvelle politique militariste. La ville d'Ikoyi devint la résidence de ces guerriers *eso* qui se consacraient à « l'entraînement pour le combat ». Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Oyo avait reconquis son territoire et repoussé les Nupe. L'amitié initiale entre les Oyo et les Borgu se détériora et les premiers cherchèrent à marcher sur les seconds.

L'Oyo resta en dehors de la sphère d'influence européenne directe jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il put ainsi consolider ses principales institutions et mener son expansion de façon indépendante. Son aventure au Dahomey a peut-être quelque chose à voir avec la participation au commerce de la côte. Mais selon d'autres traditions orales, il serait resté à l'écart de la traite esclavagiste et aurait évité tout contact avec les Européens, à cause de l'expérience précoce qu'il avait eue de leur duplicité : 800 messagers envoyés saluer un soi-disant ami sur la côte ne revinrent jamais. En tout cas, l'une des marchandises européennes les plus prisées — les fusils — ne fit son apparition qu'au XIX<sup>e</sup> siècle dans cet État.

Les zones du pays Yoruba situées hors de l'expansion de l'Oyo, à l'est et au nord, étaient constituées de petits États, dans la région d'Ekiti, et d'autres ensembles, comme celui des Igala, qui avaient tendance à lier ce qui se passait en pays Yoruba aux processus qui se déroulaient dans la vallée du Niger-Benoué.

D'autres États, comme ceux des Owo et des Ijebu, semblent avoir été beaucoup plus liés au royaume edo du Bénin qu'à l'Oyo. Les œuvres d'art exhumées à Owo montrent qu'au XV<sup>e</sup> siècle, les formes plastiques de cette région renvoyaient déjà aux styles d'Ife et du Bénin, mais aussi qu'il existait un troisième style indépendant, qui formerait peut-être le prototype des deux autres, mieux connus.

## Le delta du Niger

L'histoire du delta du Niger est liée à celle de certaines parties de la région côtière, à l'est du Cameroun et à l'ouest des lagunes de Lagos. Ainsi, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à ce que les importations européennes, en divers points de la côte, viennent les interrompre, les routes commerciales traversaient la région d'est en ouest, et du nord au sud. Les tissus fabriqués dans

la région d'Ijebu (zone yoruba) étaient vendus dans le delta occidental et semblent avoir été revendus aussi loin que Nembe, dans le delta oriental. Le Royaume itsekiri (delta occidental), par exemple, était lié aux Ijebu, comme le montre la similitude de leurs langues, même si les Itsekiri affirmaient également que leurs chefs venaient du royaume du Bénin, et son système politique était en effet semblable à celui du Royaume edo. Les Itsekiri avaient emprunté également certaines de leurs valeurs culturelles aux Ijo du delta occidental, parmi lesquels ils vivaient, et ils commerçaient (poteries, sel, tissus) avec les États du delta oriental, particulièrement avec Nembe.

Dans la partie occidentale du delta du Niger, Ode Itsekiri, la capitale de ce royaume, était le centre du pouvoir politique. Quand les Portugais arrivèrent dans cette zone, ils entrèrent en contact principalement avec les Itsekiri et essayèrent à la fois de répandre le christianisme en leur sein et d'établir des rapports commerciaux avec eux. Un autre centre de commerce existait déjà dans l'estuaire des Forcados, mais les Portugais, traversant le delta occidental, gagnèrent la terre ferme à Ughoton, qu'ils utilisèrent comme base de contact avec la capitale du Royaume edo, Benin. Les Itsekiri quittèrent en partie Ode Itsekiri au XVIII<sup>e</sup> siècle pour s'établir dans l'estuaire du Bénin, là où il était possible et plus facile de s'adonner au commerce transatlantique<sup>6</sup>. C'était essentiellement à partir de ces nouveaux centres, comme Bobi, qu'ils servaient d'agents du royaume du Bénin et d'intermédiaires pour l'exportation des produits des peuples de l'intérieur, comme les Urhobo, les Isoko et les Ibo de l'Ouest.

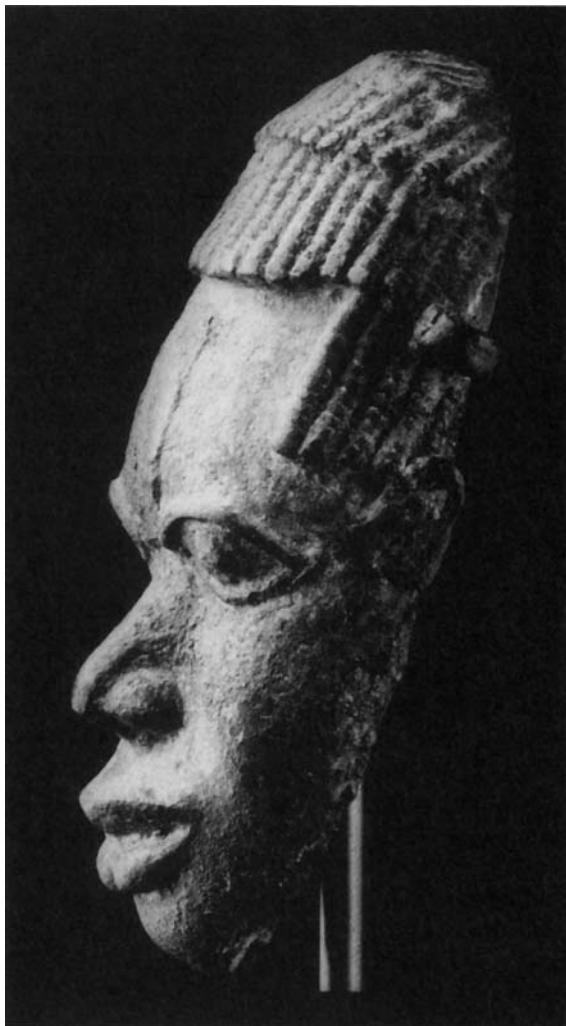
Les Ijo de la partie occidentale du delta du Niger étaient organisés essentiellement en communautés non étatiques et participaient au commerce d'outre-mer par des actes de piraterie. Les Gbaramatu, de l'estuaire de l'Escravos, les Ogulagha et les Iduwini, de l'estuaire du Forcados, semblent avoir profité de ce système commercial. Les bronzes trouvés chez ces groupes ijo, ainsi que chez les Mein et les Kabowei, peuvent être des signes de la prospérité apportée par le commerce intérieur et extérieur, ainsi que par les contacts avec le Bénin et d'autres centres de l'arrière-pays.

Les Ijo du centre du delta formaient le noyau du groupe. Les traditions orales évoquent des migrations de cette zone vers l'est et l'ouest du delta ainsi que des migrations de ces régions vers les périphéries du delta. D'après les estimations lexicostatistiques de la distance séparant l'ijo et les langues yoruba, edo et ibo, il est possible d'affirmer que les premiers peuplements du delta ont été établis il y a près de 5 000 ans. Les études paléontologiques d'un noyau de peuplement trouvé près de Nembe, dans le delta oriental, montrent que la vie humaine était possible en ce lieu, il y a 3 000 ans<sup>7</sup>. Selon les estimations linguistiques et les traditions orales, cependant, les actuelles communautés du delta oriental se seraient installées dans cette zone il y a au moins 1 000 ans. La datation au carbone 14 d'objets trouvés sur les sites

6. P.C. Lloyd, 1963.

7. M. A. Sowunmi, 1978.

15.5. Masque en bronze du XVII<sup>e</sup> siècle qui était porté à la taille, provenant du Bénin (Nigéria). Hauteur: 9,3 cm. [H. Dubois, Bruxelles.]



de Ke et Saikiripogu (Ewoama) ne permet que d'affirmer que la région était habitée avant 800 après J.-C.

Les fouilles pratiquées dans la partie orientale du delta du Niger par les docteurs Anozie et Nzewunwa, qui succédèrent à l'enquête sur les traditions orales effectuées par le professeur Alagoa, ont ouvert de nouvelles perspectives sur l'histoire du delta du Niger<sup>8</sup>. Ces fouilles ont montré que les premiers habitants savaient exploiter les crustacés de l'eau salée du delta et qu'en outre, ils élevaient certains animaux. L'abondance de poteries trouvées dans des sites comme Onyoma indique une économie complexe, en partie agri-

8. E. J. Alagoa, 1972 et 1976; F.N. Anozie, 1976.

cole — les traditions orales parlent de dattes, de poivre et de bananes — et en partie commerciale car la majeure partie des produits agricoles provenait de l'arrière-pays. Les fouilles ont également découvert des traces de forges, ce qui permet aussi de conclure à l'existence des contacts avec l'arrière-pays, pour les matières premières en tout cas, mais également pour les produits finis. On trouve de nombreux objets de laiton ou de bronze à ciel ouvert dans de nombreux endroits du delta, mais un seul objet a été retrouvé *in situ*, à Onyoma, un présent funéraire.



15.6. Plaque en bronze du XVII<sup>e</sup> siècle, provenant du Bénin (Nigeria), qui montre un guerrier portant un costume de corail matelassé et tenant une lance et une épée. Les deux guerriers qui l'escortent de chaque côté portent un bouclier. Tous trois portent des colliers de dents de léopard et leur poitrine est ornée de clochettes. Entre eux se trouvent deux petits musiciens. Hauteur : 39 cm.

[H. Dubois, Bruxelles.]



Les objets artistiques du delta du Niger sont essentiellement constitués par des autels ou des masques de danse en bois sur lesquels sont sculptés des esprits des eaux ou des ancêtres. Les fouilles ont mis au jour un nombre restreint mais significatif de masques en terre cuite de Ke et des figurines anthropomorphes d'Onyoma. Ce sont les uniques représentations du genre parmi les terres cuites nigérianes, mais l'une des têtes humaines d'Onyoma a des traits qui rappellent les terres cuites de Nok et d'Ife par le modelé des yeux.

La traite des Noirs et, antérieurement, le commerce intérieur à longue distance ont joué un grand rôle dans la formation des États du delta oriental du Niger, comme Bonny, Elem Kalahari (Nouveau Calabar), Okrika et Nembe. D'après les traditions orales, il semblerait que leurs fondateurs soient venus de zones situées dans les régions d'eau douce du delta central et se soient adaptés à la vie dans le delta oriental, dont les eaux sont salées, c'est-à-dire, entre autres, qu'ils soient passés d'un système économique fondé sur la pêche et l'agriculture à un autre fondé sur la pêche, l'exploitation saline (par ébullition) et le commerce. Il y eut également toute une adaptation sociopolitique, et des institutions royales furent érigées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. La traite transatlantique accéléra le rythme de ces transformations, et l'on a appelé le type d'État constitué au XVIII<sup>e</sup> siècle l'État-cité ou l'État commerçant<sup>9</sup>. La traite des esclaves amena la prospérité sur laquelle s'appuya le pouvoir de l'*amanyamabo* (roi) et de l'élite dirigeante. Elle entraîna aussi la création d'un système de recrutement de la main-d'œuvre et d'accroissement de la population destiné à fournir des hommes aux forces armées de ces États.

## Le pays Igbo

Un certain nombre de sites remontant à l'âge de la pierre, au cœur du pays Igbo, laissent à penser que cette région a été peuplée depuis plus longtemps que sa culture ne l'indique. Un abri rocheux, à Afikpo, a révélé des outils de pierre et des poteries vieux de 5 000 ans. Des sites semblables ont été découverts dans la région de Nsukka. Le docteur Anozie, de l'Université du Nigeria, étudie actuellement une carrière, mise au jour également à Nsukka. Il paraît évident que l'agriculture existait dans cette région il y a au moins 3 000 ans, et particulièrement la culture de l'igname. Les autres cultures locales comprennent l'huile de palme, l'*okro*, l'*egusi* et quelques variétés de noix de kola. Certaines cultures importantes comme le manioc, le riz, le taro, la banane et le plantain, ont été introduites par l'intermédiaire de la traite transatlantique, ainsi que d'autres plantes originaires des Amériques. Le manioc a fait son apparition dans le delta du Niger (d'abord dans sa zone occidentale, puis il a

9. K. O. Dike, 1956; G. I. Jones, 1963.

gagné l'est) au XVII<sup>e</sup> siècle, mais ne s'est imposé en pays Igbo que deux ou trois siècles plus tard.

Les traditions orales dans des lieux comme Nri lient l'origine de l'agriculture aux pères fondateurs. L'artisanat du fer s'est implanté lui aussi très tôt et l'art du bronze de cette région est devenu mondialement célèbre grâce aux fouilles d'Igbo-Ukwu<sup>10</sup>. Les bronzes de cette zone sont issus d'une tradition différente de celle d'Ife et du Bénin; leur beauté et leur qualité n'en sont pas moins exceptionnelles. Ils sont liés à la royauté divine et au centre rituel de Nri. Les prêtres de Nri exerçaient leur autorité sur de vastes portions du pays Igbo, ils avaient le pouvoir de nommer les titulaires des charges d'*ozo* et d'*eze*, et de lutter contre les sacrilèges. L'*eze Nri* contrôlait aussi l'*ifejioku* (la « force de l'igname »). C'est peut-être le revenu rapporté par les prêtres itinérants qui a amené la prospérité qui, à son tour, a permis d'asseoir les fondements de cet art du bronze.

Les prêtres de Nri jouaient un rôle vital en pays Igbo, à cause de l'organisation à petite échelle des communautés fondée sur le système des titres. Mais certains groupes igbo, à l'ouest du Niger et sur la rive orientale du fleuve, adoptèrent les institutions royales en entrant en contact avec des communautés possédant des institutions similaires. Ainsi, les royaumes d'Aboh, d'Onitsha et d'Oguta, avec leur *obi*, ont-ils apparemment emprunté ce titre à l'*oba* royal du Bénin. Ces États étaient formés par des émigrants venus de zones soumises à l'influence du Bénin aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. D'après les traditions orales de ces groupes, il semble que ces migrations se produisirent sous le règne de l'*oba* Esigie (1517-1550 environ) au Bénin. On suppose que des guerres ou des troubles survenus dans les régions orientales du royaume du Bénin poussèrent certains groupes à émigrer vers l'est et à y créer des États sur le modèle de celui qu'ils avaient quitté.

D'autres États situés sur les rives du Niger, comme Osomari, affirment que leurs ancêtres venaient du royaume igala d'Idah, au nord. Mais l'influence igala était probablement plus prononcée parmi les Igbo septentrionaux de la vallée d'Anambra et dans la région Nsukka. Nous savons qu'il y eut des raids igala dans cette zone, tandis que les Nri affirment avoir un ancêtre commun avec les Igala. Les États igbo situés au bord du Niger furent les premiers à participer à la traite des Noirs puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, au commerce de l'huile de palme, en collaboration avec les États du delta du Niger. Les groupes igbo du Nord commerçaient avec les Igala et d'autres groupes septentrionaux.

Le système sociopolitique igbo était conçu pour régler des unités plus vastes que les villages et les villes. L'un de ses mécanismes de contrôle consistait en la sanction religieuse d'un oracle. Les oracles s'étaient établis en différents lieux et à différentes époques, dans le pays Igbo, tels Kamalu (Etche), Igwe Kala (Umunoha), Agbala (Awka), Ibini Okpube ou Long Juju (Arochukwu). Les deux derniers avaient exercé l'influence la plus impor-

10. T. Shaw, 1970.



15.7. Plaque de bronze ornementale du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant du Bénin (Nigeria), qui montre un chef portant ses insignes: une coiffure à haut col de perles de corail, un collier de dents de léopard, des bracelets et des anneaux de cheville. Il ne s'agit pas d'un *oba* car il arbore sur la poitrine une cloche de guerre protectrice, accessoire que ne portait pas le roi. La tête de léopard qui décore le costume de guerre est censée terrifier l'ennemi. Il est accompagné de deux guerriers jouant, l'un d'une trompette, l'autre d'une double clochette, et d'un serviteur qui porte son épée de cérémonie. Quoique rapprochés, ces trois personnages sont plus petits, signe d'un rang inférieur. La représentation des Portugais, avec leurs casques à plumes, leurs longs cheveux, leurs barbes et leurs pourpoints boutonnés permet de dater cette plaque de l'époque de l'*oba* Esigie. En 1515, il reçut en effet le renfort militaire des Portugais dans une guerre avec l'*Ata* des Igala. Le motif quadrifolié gravé dans le fond est connu sous le nom d'*owen iba ede ku* [le soleil n'oublie pas un jour]; il est associé à Olokun, le dieu de l'eau. Des centaines de ces plaques décoraient les grands piliers rectangulaires qui soutenaient les baldaquins tendus au-dessus des multiples cours du palais de l'*oba* du Bénin. Leur agencement reflétait la complexité des thèmes illustrés. Hauteur: 45,7 cm.  
[Photo: J. Ploskonka.]

tante parce que certains groupes de la communauté avaient activement fait savoir qu'ils croyaient en eux. Ainsi, les forgerons awka qui travaillaient dans les marchés et étaient répartis dans tout le pays Igbo et le delta du Niger avaient favorisé la réputation de l'oracle Agbala. Mais celui d'Arochukwu devint plus important encore grâce aux marchands aro, les plus importants trafiquants d'esclaves, qui parlèrent haut et fort de lui. Le réseau commercial aro se développa probablement simultanément à la traite des esclaves qui passait par l'estuaire de la Cross River et le port de Calabar. Mais les Aro en arrivèrent également à commercer avec les États du delta qui étaient en plein essor dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Les marchands aro fondèrent des établissements commerciaux et des marchés dans tout le pays Igbo, et utilisèrent l'oracle pour se procurer des esclaves. À la différence des prêtres de Nri, les Aro étaient enclins à la violence. Ils engageaient des guerriers d'Abam, d'Edda, d'Ohafia, d'Abiriba et autres avec lesquels ils partageaient leur butin.

Les zones du pays Igbo privées de gouvernements forts et centralisés souffrirent probablement plus des raids destinés à capturer des esclaves. On sait qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> les ports du delta oriental du Niger étaient les principaux centres d'exportation des esclaves de l'Afrique occidentale. La plupart de ces esclaves venaient de l'arrière-pays igbo. Dans cette zone également, il régnait un climat d'insécurité considérable et l'agitation était à son comble au sein des communautés et des institutions.

## La vallée de la Cross River et le Cameroun

Les peuples qui habitent cette région ont des langues et des origines historiques semblables. La grande majorité de leurs langues appartiennent à la famille du bantu et forment une extension, au nord-ouest de l'Afrique occidentale, des grandes langues bantu de l'Afrique centrale, orientale et méridionale.

Le plus grand groupe ethnique de la vallée de la Cross River, celui des Ibibio, est établi depuis si longtemps dans la région qu'il ne possède plus de traditions orales évoquant une migration de l'extérieur. Dans les parties septentrionales de la vallée, la région d'Ogoja est occupée par une vaste gamme de peuples dont les traditions orales évoquent les migrations de la vallée de la Bénoué, plus au nord, ou du Cameroun. Certaines communautés du groupe ibibio, ou qui lui sont étroitement apparentées, comme les Andoni (sur la frange de la partie orientale du delta du Niger) et les Ibeno (Ibuno), affirment également venir du Cameroun. Par ailleurs, les communautés du Cameroun, comme les Isangele, sont d'origine ibibio.

Les communautés de cette région étaient en grande partie organisées en systèmes politiques non centralisés, d'une extrême complexité. Les organisations par groupes d'âge, aussi bien que les sociétés secrètes, permettaient un contrôle social et politique efficace. Parmi les Ibibio, la

société *Ekpo* était largement répandue. Mais les *Mgbe* (Société secrète du léopard) du nord de la vallée de la Cross River et des Cameroun devinrent les *Ekpe* – de l'État efik de l'estuaire de la Cross River. Ils devinrent donc la société secrète la plus connue et la mieux organisée de toutes celles de la région.

Les Efik sont étroitement apparentés aux Ibibio puisque leur territoire, Uruan Ibibio, sur la rive occidentale de la Cross River, est tout proche. Selon certaines traditions orales, ils auraient vécu antérieurement à Ibom, près d'Arochukwu, en pays Igbo. Ils auraient quitté ce lieu à cause de guerres auxquelles participaient des groupes appelés les Akpa, peut-être liés aux communautés connues sous ce nom dans la vallée de la Bénoué, comme les Jukun. Ces premiers contacts des Efik sont importants parce que leur établissement définitif à Ikot Etunko (Creek Town), Obutong (Old Town) et Atakpa (Duke Town), au début du XVII<sup>e</sup> siècle, a fait de ces lieux les centres les plus importants de la traite des Noirs dans la région.

L'État efik, sis dans la partie inférieure de la Cross River et maintenant connu sous le nom de Calabar, exportait des esclaves de l'arrière-pays igbo à partir du centre de rassemblement d'Arochukwu, qui les capturait grâce à ses oracles et à ses mercenaires. La plupart des esclaves vendus à Calabar étaient des Ibibio et des membres des groupes de la vallée de la Cross River ainsi que des régions avoisinantes du Cameroun.

Le problème posé par la traite fut en partie responsable de la restructuration de l'*Ekpo* ibibio et du *Mgbe* ekoï en une seule société, l'*Ekpe*, à Calabar. Il en résulta une société organisée en classes unifiant les éléments aristocratiques libres et gardant le contrôle sur les esclaves et les pauvres. Il y eut également un renforcement des règles politiques et sociales, un maintien plus grand de l'ordre et un système d'impôts. À cause des influences communes de la traite des Noirs et des liens transatlantiques, Calabar se structura selon des organisations fondées sur les lignages semblables aux «chambres» des États du delta oriental. Mais il en différait parce qu'il possédait des entreprises agricoles sur la terre ferme, dans lesquelles la majorité de ses esclaves était concentrée et isolée. Un autre trait le distinguait de ces États : les esclaves étaient maintenus à l'écart de tout alors que dans les États du delta, ils étaient intégrés à une société de danseurs masqués, l'*Ekine* ou *Sekiapu*.

Les groupes les plus importants de la côte du Cameroun étaient constitués par les communautés bantu du Nord-Est : les Kpe-Mboko, les Duala, les Limba et les Tanga-Yasa. Ils étaient faits de pêcheurs, de cultivateurs et de chasseurs. La plupart d'entre eux étaient organisés en petites unités villageoises mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bubi, les Duala et les Isuwu créèrent des ensembles politiques plus vastes. Ils étaient soit liés à la traite des Noirs, soit ils en tiraient bénéfice. Le fleuve Cameroun devint donc un centre mineur de traite des esclaves par rapport à l'estuaire de la Cross River. Les rapports entre les deux étaient du reste étroits.

La société secrète constituait également un bon moyen de contrôle social et politique. Chez les Duala, les Isuwu et les groupes voisins, le *Jengu*, fondé

sur la vénération des esprits des eaux, devint la plus prestigieuse de la région côtière du Cameroun.

## Conclusion

L'élément extérieur prédominant dans l'histoire de cette région de marais côtiers et de forêts équatoriales du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est la traite des Noirs. Mais il reste difficile de mesurer sa part d'influence sur les facteurs de changement interne qui présidaient à l'évolution de la région bien avant son apparition.

Dans les traditions orales de nombreux peuples, elle est présentée comme une activité qui a apporté prospérité et accroissement démographique. C'est le cas des communautés côtières, qui jouaient ici le rôle d'intermédiaires: elles ne faisaient pas elles-mêmes la chasse aux esclaves ou la guerre pour en capturer, mais les achetaient à d'autres groupes, pour les vendre aux négriers ou pour en garder certains. Les États du delta du Niger et l'État efik de Calabar appartiennent à cette catégorie. La traite était essentiellement un facteur de transformation économique, sociale (intégration et contrôle des esclaves) et politique (modifications de la base du pouvoir dues à des différences dans le domaine de la richesse et de la main-d'œuvre).

Le royaume fon du Dahomey illustre un autre type de participation à la traite, consistant à fournir activement des esclaves aux négriers. Les Aro et leurs alliés mercenaires jouèrent un rôle semblable en pays Igbo. On peut les caractériser comme des chasseurs d'hommes. Il semble que ces communautés aient bénéficié de la traite, mais aux dépens d'un développement normal de leur système social, politique et moral qui s'effondra devant la violence qu'engendrait le trafic des esclaves.

La troisième catégorie de communautés touchées par la traite est constituée par ses victimes. Il s'agit de celles d'où provenait la majeure partie des esclaves vendus sur la côte et qui étaient situées dans diverses parties du pays Yoruba, du pays Igbo et du pays Ibibio, entre autres. Les raids, les enlèvements, les guerres, le mépris généralisé de la valeur humaine, tout cela a brisé le système social et économique de ces communautés. Des villages furent détruits ou dispersés, des fermes abandonnées, les gens vivaient dans la terreur.

Face à ce sinistre tableau, on a parfois soutenu que la traite négrière a sorti ces régions d'Afrique tropicale de leur isolement. D'une existence obscure et éloignée des centres civilisés du Nord, elles seraient devenues l'avant-garde de la culture et seraient entrées en contact avec le reste du monde. En un mot, la traite des Noirs aurait intégré ces communautés à l'économie internationale. En outre, l'introduction de cultures alimentaires comme le maïs, le manioc, le riz, etc., aurait peut-être rétabli l'équilibre en suscitant un regain de vitalité démographique. Ce ne sont là qu'hypothèses abstraites. Pour les peuples africains de la région, l'époque de la traite est un cauchemar généralement enfoui dans les recoins les plus obscurs de leur mémoire.

# Les États hawsa

*D. Laya*

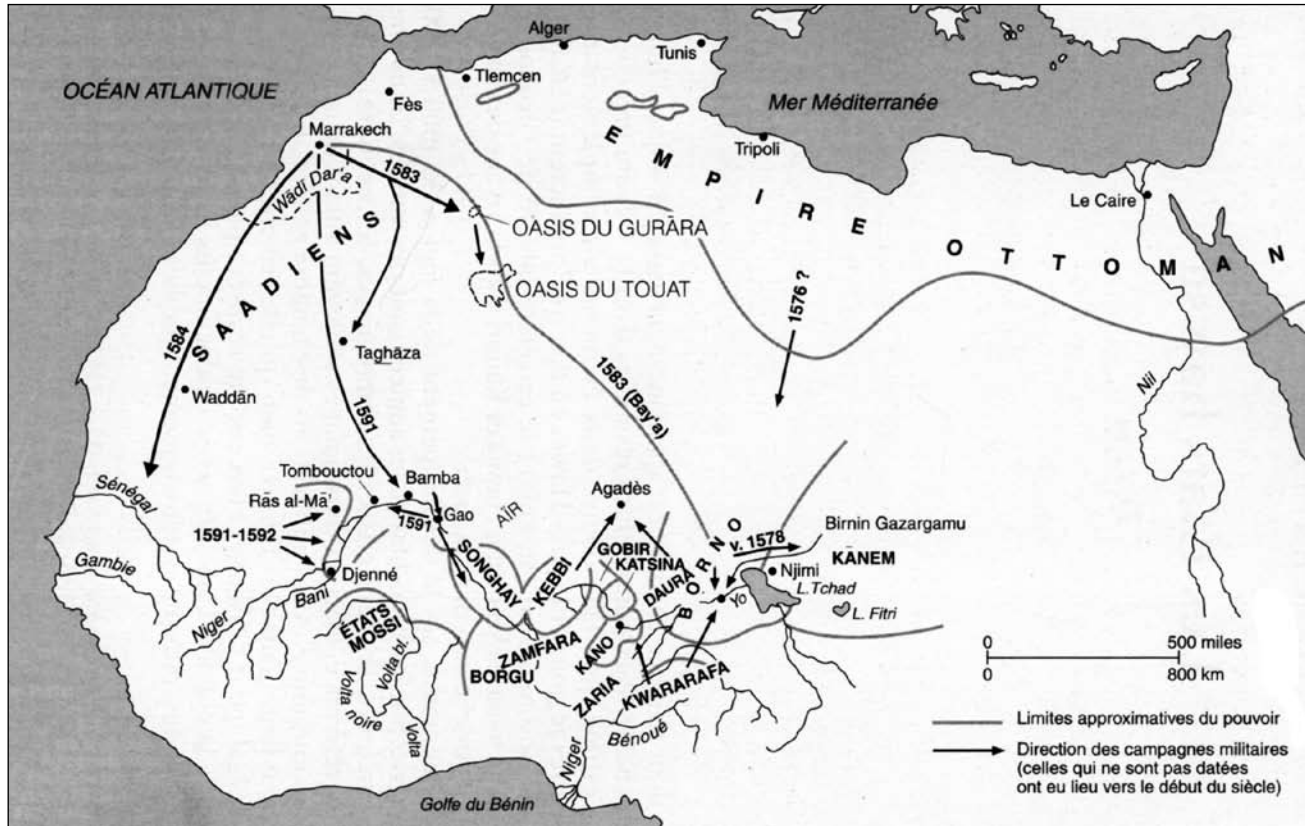
La région dont traite ce chapitre est spontanément associée, aujourd'hui, à l'idée de richesse. Aux potentialités résumées dans le volume précédent, un auteur estime qu'il faut ajouter deux éléments: la complémentarité entre les autres régions et le pays Hawsa en tant que producteur (céréales, cuir, fer) et consommateur (or, kola); le caractère intégré de l'économie ouest-africaine avec les Wangara, Hawsa et Kanuri dans la savane, les Fante, Bini, Ijaw et Arochukwu dans la forêt<sup>1</sup>.

La documentation sur le développement de la région de 1500 à 1800 est très inégale. Sur les États hawsa, les sources sont très variées. Dans une première catégorie, on peut classer les témoignages, les enquêtes et les ouvrages de référence, mais les témoignages soulèvent autant de contestations que les enquêtes<sup>2</sup>. À ces publications de caractère général, facilement accessibles, il faut ajouter les thèses: bien qu'elles soient de niveau académique inégal, pour l'essentiel elles ont été réalisées par des chercheurs appartenant à la région<sup>3</sup>. Une autre série de documents est constituée par les comptes rendus, presque systématiquement publiés, de séminaires orga-

1. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, p. 324-325; M. Adamu (dir. publ.) s. d.c.

2. J. Tilho, 1911; Y. F. Urvoy, 1936; J. Léon l'Africain, 1956; al-Sa'dī, 1964; E. Séré de Rivières, 1965; B. Hama, 1966; H. E. S. Fisher, 1975 et 1977; J. F. A. Ajayi et M. Crowder 1971, 2<sup>e</sup> éd., 1976; J. Ki-Zerbo, 1978; T. H. Hodgkin, 1979; O. Ikime, 1980; M. Ka'ti, 1913-1914; M. Hiskett, 1984.

3. B. Hama, 1966, 1967a et 1967b; M. Adamu, 1968; M. B. Alkali, 1969; M. H. Piault, 1970; A. Salifou, 1971; G. Nicolas, 1975; D. M. Hamani, 1975; N. Echard, 1975, p. 34-97; M. Karimou, 1977; G. Na-Dama, 1977; M. Adamu, 1978; Y. B. Usman, 1981; M. Saley, 1982.



16.1. L'Afrique du Nord et le Soudan central en 1600.

[Source : d'après J. F. A. Ajayi et M. Crowder, 1976, vol. I, p. 286. Carte adaptée avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]



nisés régulièrement, auxquels participent des spécialistes venant de divers pays et qui traitent notamment de l'histoire et de l'archéologie<sup>4</sup>. Enfin, le point de vue des intéressés<sup>5</sup> est exposé dans des documents publiés en anglais ou en hawsa. En ce qui concerne la *Chronique de Kano* par exemple, la version anglaise, éditée il y a très longtemps, est corrigée par la version hawsa, laquelle comporte encore des erreurs d'interprétation du texte original et des fautes d'impression. Une réédition de toutes ces sources dans les délais les plus brefs est souhaitable. Mais les débats qu'elles suscitent en soulignent la qualité exceptionnelle. C'est là une preuve de la vitalité et de la rigueur de la recherche en cours : la permanente remise en question constitue la garantie que les insuffisances actuelles seront progressivement corrigées.

On trouve des informations indirectes sur le Nupe et le Kwararafa dans quelques-unes des publications citées plus haut. Sur le Borgu, il est actuellement difficile de donner des éléments nouveaux, en attendant la publication de la thèse de feu Musa Idrīs<sup>6</sup>.

L'état de la documentation impose un traitement partial des diverses entités politiques, qui résulte de l'inégal développement de la recherche et, peut-être aussi, de la position relativement périphérique du Borgu, du Kwararafa et du Nupe au cours de la période considérée.

## Les États hawsa

### L'évolution politique

Chaque fois que l'on se penche sur l'histoire du Soudan central à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il est d'usage d'évoquer le poids spécifique du Soudan occidental, soit du Mali, du Songhay et de l'Empire du Kānem-Borno. Cela est légitime parce que nombre d'incertitudes demeurent, au sujet du XIV<sup>e</sup> siècle en particulier<sup>7</sup>. Le XVI<sup>e</sup> siècle s'ouvre avec la campagne de l'*askiya* Muḥammad en Azbin : les recherches en cours<sup>8</sup> expliqueront pour quelles

4. Y. B. Usman, 1979*b*; Y. B. Usman et M. Alkali, 1983; B. O. Barkindo, 1983; M. Adamu (dir. publ.) s. d.c.; H. W. El-Ḥasnāwī, 1982.

5. H. R. Palmer, 1967; M. A. al-Hajj, 1968; A. A. Dokaji, 1978; Y. F. Urvoy, 1978; R. M. East, 1979. Pour les débats, voir M. Last, 1983 et dans M. Adamu (dir. publ.) s. d.c.; M. G. Smith, 1983.

6. J. Lombard, 1965; O. Bagodo, 1978; D. M. Debourou, 1979. Pour la thèse de M. Idrīs, l'espoir est d'autant plus grand que le soin en incombe à des spécialistes jouissant de la plus grande renommée; voir M. Adamu, 1979, note 89.

7. L'extension de l'autorité du Mali sur Tādmekka ou Takedda, affirmée par Ibn Kḥaldūn, a été rejetée par H. S. Fisher (1977, p. 265). Il s'agit du lieu où mourut le *mansa* Sakura, à son retour de pèlerinage; voir D. Lange, 1977, p. 73, note 19 (4). De même, le nom Zaghāi désigne, selon un informateur d'Ibn Kḥaldūn, le Takrūr; si c'est le nom du pays où l'on exportait, selon Ibn Baṭṭūta, le cuivre de Tādmekka, on peut l'identifier avec Songhay, Zaghāwa ou, plus simplement, Zaghāi, nom initial de Birnin Katsina; voir J. M. Cuoq, 1975, p. 319 et 343; M. Last, 1983, p. 73.

8. D. M. Hamani, 1975.

raisons cette région a suscité autant de convoitises à plusieurs reprises. Muḥammad était également mû par un sentiment de nostalgie à l'égard des empereurs *sarakunan noma* (maîtres des cultures)<sup>9</sup>, c'est-à-dire du *mai* du Kānem faisant expérimenter la culture de la canne à sucre et du *mansa* du Mali faisant couper la tête au voleur de *kafi*. En effet, la guerre va prendre une autre dimension et se transformer en entreprise dont l'objectif fondamental sera de « manger » ce que le labeur des producteurs a permis d'accumuler. Enfin, la dernière raison réside dans le fait que l'ouest et l'est du Soudan étant mieux connus, on avait jusqu'à cette époque accordé peu d'attention aux transformations qui se produisaient dans le Soudan central. Or, il sera rapidement intégré au réseau commercial et idéologique qui unissait les sociétés du Soudan occidental avec le monde musulman. Son évolution politique va être appréhendée à travers les relations avec les États voisins, les conflits entre le Kano et le Katsina, ainsi que les intermèdes du Kebbi, du Zamfara et du Gobir.

Le cadre chronologique retenu ici s'appuie fondamentalement sur des travaux qui donnent une vue d'ensemble très suggestive, malgré quelques difficultés et des différences ponctuelles<sup>10</sup>. On peut distinguer les trois périodes suivantes.

De 1500 à 1620, les États se consolident, toutefois les conflits entre le Kano et le Katsina sont aigus, le Kebbi restant la puissance dominante du Hawsa occidental. Dans ses relations avec ses voisins, le Songhay est définitivement éliminé et le *mai* du Borno ne peut que s'indigner du comportement très peu aristocratique du *sarkin* du Kano Muḥammad Kisoki (1509-1565).

Entre 1620 et 1730, le Kano s'achemine vers la formation d'un véritable califat<sup>11</sup>, au moment où le Zamfara et le Gobir se renforcent à la suite du déclin du Kebbi. Le Kwararafa accentue ses traits d'État prédateur.

La période qui va de 1730 à 1808 marque l'effondrement du Zamfara et l'apogée du Gobir.

## Les relations avec les régions avoisinantes

Bien que les relations du pays Hawsa avec ses voisins soient de mieux en mieux étudiées, des controverses persistent sur l'interprétation qu'en font différents auteurs.

Concernant le Songhay<sup>12</sup>, on a accordé une importance exagérée à la puissance de l'*askiya* Muḥammad. Ses enjeux économiques et politiques peuvent être analysés à la lumière des sources émanant du Kano: 'Abdullāh Barja (1438-1452) a ouvert la route Gwanja-Kano-Borno au moment où les

9. J. M. Cuoq, 1975, p. 209 (Kānem) et p. 266-267 (Mali).

10. H. R. Palmer, 1967; M. B. Alkali, 1969; G. Na-Dama, 1977; D. Lange, 1977; Y. B. Usman, 1978 et 1981; I. Maïkassoua, 1982.

11. M. Last, 1983, p. 67-91.

12. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chapitre 2, p. 308-317; L. E. Kubbel, 1974, p. 97.

Sunni organisaient l'ouest de leur empire. On peut en conséquence et sans peine admettre le point de vue de Kubbel pour qui l'*askiya* « ne connaissait qu'un moyen » de s'opposer à l'intensification des échanges par la route orientale: s'en assurer le contrôle par la conquête militaire. La conséquence essentielle de sa campagne en Azbin fut l'émergence du Kebbi en tant qu'État indépendant en 1516. Le Songhay tentera de regagner sa puissance perdue sur cet État<sup>13</sup>. L'*askiya* Muḥammad Benkan Kiriai (1531-1537) dirigea une expédition contre lui vers 1533: « Le *kanta* infligea une honteuse défaite à son adversaire qui s'enfuit avec toute son armée [...]. Le prince arriva à Kagho et, depuis cette époque, aucun des *askiya* ne mena d'expédition contre le *kanta*. » En fait, une autre fut organisée en 1552 sous le règne de l'*askiya* Dāwūd (1549-1583): un traité de paix mit fin au conflit en 1553. Et le *kanta* Dāwūd (vers 1589-1613) accueillera et aidera la résistance songhay: malgré les menaces du Sultan du Maroc, il ne cédera pas, confiant en sa puissance militaire et peut-être aussi désireux de ménager les éléments songhay qui, ayant soutenu le premier *kanta*, étaient représentés par un dignitaire de haut rang, le *gulma*<sup>14</sup>.

L'Azbin<sup>15</sup> offrira le prétexte à l'affrontement entre le Kebbi et le Borno. Ce dernier avait étendu son influence grâce à la conquête d'Agadès vers 1532, la signature de traités avec divers groupements touareg et la nomination d'un délégué. Le Kebbi multipliant les razzias, le Borno fut appelé au secours en 1561. D'abord victorieuse à Surame, l'armée du Borno, forte de 100 000 combattants, fut contrainte de se retirer: le *kanta* la défit à Nguru mais, sur le chemin du retour, mourut dans un village du Katsina<sup>16</sup>. Puis, à la fin du siècle, une crise dynastique survint en Azbin. Déposé par Muḥammad ben al-Mubārak (vers 1601), Yūsuf sollicite l'appui du *kanta* Dāwūd qui, désireux d'y maintenir son influence, fut contraint de l'aider à deux reprises pour lui permettre de vaincre son rival soutenu par le Borno: ce succès freina les visées des *mai* sur l'Azbin<sup>17</sup>. Ce dernier atteignit son apogée sous le règne de Muḥammad al-Mubārak (vers 1653-1687). Profitant des conflits continuels entre le Gobir et le Hawsa oriental (Kano et Katsina), et entre le Zamfara et le Kebbi, Muḥammad envoya, en 1674, une expédition dirigée par son fils Agabba: l'Adar fut conquis, ce qui accéléra le déclin du Kebbi<sup>18</sup>. Dès lors, il revint au Zamfara et au Gobir de réduire l'influence de l'Azbin dans la zone de Kwanni. En 1675, l'armée du Zamfara massacra dans une embuscade environ 700 Touareg kel owi. La même année, l'Azbin prit sa

13. al-Sa'ādī, 1964, p. 146-147 et 168; J. O. Hunwick, 1971, p. 285. Sur le contexte politique vers 1590, voir Z. Dramani-Issifou, 1982, p. 186, 207, 218-219. La chronologie du Kebbi appelle des réserves; M. Alkali fixe à 1554 et al-Sa'ādī à 1561 la date de la mort de Kanta I<sup>er</sup>; l'auteur de ce chapitre retient la première date.

14. M. B. Alkali, 1969, p. 62-63

15. J. O. Hunwick, 1971, p. 283-284; H. S. Fisher, 1977a, p. 266; voir chapitre 17 ci-après.

16. Y. B. Usman, 1981, p. 31-32; voir chapitre 17 ci-après.

17. M. B. Alkali, 1969, p. 76; J. O. Hunwick, 1971, p. 283.

18. M. B. Alkali, 1969, p. 78-84; R. A. Adeleye, 1971, p. 585-586; D. M. Hamani, 1975, p. 91; G. Na-Dama, 1977, p. 217-225.

revanche, car le Zamfara laissa sur le champ de bataille un millier de morts. Le Gobir, qui pillait la même zone, fut attaqué et battu par l'Azbin vers 1689. Enfin, devenu sultan, Agabba marcha sur Surame en 1721, et tua le *kanta* Aḥmadu. En 1722, la cour du Kebbi se replia vers l'ouest. Cependant, l'Azbin entra dans une période de crises dynastiques et de catastrophes, ce qui propulsa en avant de la scène le Zamfara et le Gobir.

Avant 1561, le Borno était dans une position de force. Le *sarkin* du Kano 'Abdullāhī (1499-1509), attaqué par le *mai*, adopta une attitude d'humilité qui poussa l'assaillant à s'en aller. Le contexte politique du Kano est difficile à décrire; on peut simplement dire que la reine mère Auwa était parvenue à contenir une rébellion fomentée par un *dagaci* qui occupait des fonctions importantes à la cour. Les raisons qui le poussèrent à agir ne sont pas claires. Mais son successeur, Muḥammad Kisoki (1509-1565), marcha sur la cité bornoane de Nguru et donna l'ordre de s'emparer uniquement des chevaux et des vêtements. Surpris par cette attaque, le *mai* prit l'initiative, l'année suivante, d'attaquer le Kano, mais dut s'en retirer encore une fois<sup>19</sup>. Ces faits ont été commentés par deux historiens<sup>20</sup>. Quand on se penche sur la situation intérieure des deux États, on découvre que le Kano sortait vainqueur d'un long conflit avec le Katsina, alors qu'Idrīs Katakarmabe (vers 1497-1519) devait consolider les fruits de sa victoire. L'humiliation infligée par Kisoki est le signe de la puissance du Kano au moment où le Borno connaissait une dissension interne et plusieurs années de famine: en tout cas, la seconde attaque contre le Kano semble avoir eu lieu avant Idrīs Alawoma (1564-1594).

Le Kano ne tarda pas à subir les assauts répétés du Kwararafa: entre 1582 et 1618, ses habitants furent contraints de chercher refuge à Daura. Le souverain de Kano fut à nouveau chassé en 1653 et, en 1671, la population se réfugia une fois de plus à Daura. Selon Palmer, le traité de paix signé entre le Kano et le Katsina (vers 1649-1651) a été inspiré par la peur du Kwararafa qui devait être battu par le Borno en 1680<sup>21</sup>.

Pour être objectif, il faudra tenir compte de la situation politique de chacun des États concernés, qui n'en étaient pas au même stade d'évolution. Ces conflits suggèrent, au-delà de la rentabilité des activités de pillage, un équilibre instable entre puissants voisins.

## La lutte pour l'hégémonie

Léon l'Africain présente Kano comme une ville dont les « habitants sont des artisans civilisés et de riches marchands ». En revanche, le Katsina apparaît comme un royaume rural et pauvre. Il faut rappeler ici que la route Gwanja-Kano-Borno avait été ouverte entre 1438 et 1452. Par ailleurs, Agadès

19. H. R. Palmer, 1967, p. 112-113. Il y a une différence entre le texte anglais et la version hawsa qui laisse entendre, s'il n'y a pas de faute d'impression, que le *dagaci* était sur le point de se rendre à Kagara (une localité).

20. Y. B. Usman, 1983, p. 181-184; M. Last, 1983, p. 68-74. Sur la situation au Borno, voir D. Lange, 1977, p. 79-81 et le chapitre 17 ci-après.

21. H. R. Palmer, 1967, p. 83, 116 et 121-122.

avait remplacé, au XV<sup>e</sup> siècle, Takedda comme centre caravanier, faisant du Katsina un terminus de la route caravanière transsaharienne et un entrepôt pour tout le pays Hawsa<sup>22</sup>.

Selon un article récent, il faut reconsidérer l'explication des conflits militaires entre les deux États par la concurrence pour le contrôle du terminus transsaharien, car on ignore tout sur la nature et l'ampleur de ces guerres, ainsi que sur la toile de fond politique et générale qui les sous-tendait. Il convient donc de se pencher à nouveau sur ces conflits, en donnant si possible les raisons qui les ont déclenchés, le nom de l'agresseur et le lieu de la rencontre, et en précisant la situation politique interne et externe qui prévalait alors.

Le premier conflit<sup>23</sup> éclata donc sous le règne de Rumfa (vers 1463-1499). Ce souverain avait accumulé tant de richesses qu'il fut le premier à se faire escorter par des eunuques — dans leurs plus beaux atours lors de la guerre contre le Katsina — et à leur confier des charges officielles. On ne connaît pas les raisons du conflit mais, au Katsina, s'étaient succédé Korau, Ibrāhīm Sura et Aliyu Murābit: face à de tels souverains, il n'est pas étonnant que la guerre ait duré onze ans, sans issue décisive.

Le deuxième conflit eut lieu à l'époque d'Abū Bakr Kado (vers 1565-1573), alors qu'Ibrāhīm Badankarī (vers 1565-1573) régnait au Katsina. Les Katsinawa vinrent jusqu'aux portes de Kano et campèrent à Salanta, remportèrent la victoire et rentrèrent chez eux.

Certainement pour venger cette défaite, Muḥammad Shāshīrī (vers 1573-1582) organisa une expédition contre le Katsina, où régnait Muḥammad Wari (vers 1575-1587). La bataille eut lieu à Kankiya, non loin du Katsina. « Les Katsinawa remportèrent la victoire à cause de leur supériorité numérique », dit-on. La guerre civile éclata alors à Kano: le souverain échappa à la mort mais fut déposé.

Ces trois premiers conflits semblent avoir de sérieuses causes politiques: pour une raison que l'on ignore, le Kano a attaqué sans succès; les Katsinawa sont venus aux portes de Kano remporter la victoire, puis le Kano est allé non loin du Katsina se faire battre. De ce point de vue, au moins une source du Katsina<sup>24</sup> affirme que celui-ci a été, à un moment donné, sous la dépendance du Kano.

Le conflit suivant éclata<sup>25</sup> au cours du règne de Muḥammad Zakī du Kano (vers 1582-1618). Au Katsina se succédèrent Muhammad Wari (vers 1575-1587), Sulaymān (vers 1587-1600) et 'Uṭhmān Nayinawa (vers 1600-1618). La situation devient ensuite confuse, avec peut-être un changement dynastique, car même la chronologie est moins précise. Le Katsina, malgré tout, était si puissant que le Kano appréhendait d'éventuelles attaques; un auteur souligne que,

22. J. Léon l'Africain, 1956, p. 2 et 476-477; H. R. Palmer, 1967, p. 109; J. O. Hunwick, 1971, p. 275-276; R. A. Adeleye, 1971, p. 562-563.

23. H. R. Palmer, 1967, p. 111-112 et 115-116. La thèse de 'Abdullāhī Mahadi sur Kano n'a pu être consultée.

24. I. Dankoussou, 1970, p. 28.

25. H. R. Palmer, 1967, p. 81 et 116-117; I. Dankoussou, 1970, p. 30; R. A. Adeleye, 1971, p. 580; Y. B. Usman, 1978 et 1981, p. 63.

pour se protéger contre l'ennemi, les guerriers, sur les conseils des dignitaires, adoptaient *cokana* et *dirki* comme talismans, avant de se lancer dans l'attaque. Cette précaution n'empêcha pourtant pas le Kwararafa d'envahir le Kano, qui fut battu et en ressortit affaibli. Peu après, Muḥammad Zakī, du Kano, consulta les *ʿulamāʿ* et se procura un talisman à un prix très élevé. Convenablement protégé, le Kano vint attaquer les campements militaires du Katsina. L'agresseur fut le vainqueur.

Dès qu'il accéda au pouvoir, Muḥammad Nazaki (vers 1618-1623) fit une proposition de paix au Katsina qui, au lieu de l'accepter, lança une nouvelle attaque: la rencontre eut lieu à Karaye, non loin de Kano, et le Katsina fut vaincu. Le *wambai* de Kano fut affecté à Karaye, d'où il lança de continues attaques contre le Katsina<sup>26</sup>.

Sous le règne de Kutumbi (vers 1623-1648), le prince du Kano, Bako dan Kutumbi, continua à faire pression sur le Katsina: il pilla une ville grâce à ses 90 cavaliers vêtus de cottes de mailles et leurs 600 chevaux. Puis un autre conflit éclata, l'assassinat au Katsina d'un esclave appartenant à un représentant du Kano en mission servant de prétexte. Kutumbi installa un camp militaire à Dugazawa, imposant au Katsina un siège prolongé. Il organisa une seconde expédition, mais son armée, surprise, fut mise en déroute et lui-même trouva la mort à Rumarawa, à la frontière entre le Katsina et le Kano. Son successeur, al-Hādīdjī, fut destitué après huit mois de règne et remplacé par Shekarau (vers 1649-1651) qui parvint à conclure la paix après des négociations menées par les *ʿulamāʿ*. La puissance du Katsina s'affirma encore avec Muḥammad Wari (vers 1631-1641), Muḥammad Uban Yara (vers 1641-1671) et Muḥammad Jan Hazo (vers 1671-1684), sans qu'il y eût rupture du traité de paix<sup>27</sup>.

Il y eut donc une longue lutte de nature politique pour s'emparer de l'hégémonie dans le Hawsa oriental. Le Borno et le Kwararafa, comme on l'a vu, ont dû s'appuyer sur leurs voisins, mais la situation qui prévalait dans le Hawsa occidental était une autre donnée dont le rôle n'est pas à négliger.

### Les intermèdes

Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le Kebbi ne craignait aucun ennemi, pas même le Maroc. Parmi les conditions particulières de la consolidation de cet État, un auteur a avancé l'hétérogénéité de son peuplement, la polarisation des protestations contre la domination songhay et l'intérêt que les chefs militaires avaient à maintenir l'indépendance. Cependant, rien ne prouve que le Kebbi ait envahi la région ou ait eu des prétentions sur le Songhay<sup>28</sup>.

Son indépendance, précisément, a modifié la situation politique dans le bassin de la Rima: le nord-est du Zarma fut intégré à son territoire, réduisant d'autant le champ de pillage du Zamfara<sup>29</sup>. Des affrontements en découlèrent:

26. R. A. Adeleye, 1971, p. 581; Y. B. Usman, 1981, p. 33.

27. H. R. Palmer, 1967, p. 118-119; R. A. Adeleye, 1971, p. 581.

28. M. B. Alkali, 1969, p. 58-67.

29. Les données sur le Zamfara sont tirées de G. Na-Dama, 1977; sur ses rapports avec le Kebbi, voir p. 220-228.

après Taritu (vers 1531), ce fut Zartai qui, au milieu du siècle, mena une série d'attaques à l'issue incertaine et qui se conclurent par la signature d'un traité de paix. Le Kebbi gagna ainsi en tranquillité et, après avoir battu le Borno en 1561, il occupa une position centrale dans la vie politique du Hawsa: « Il devint rapidement la plus formidable puissance militaire du monde hawsa<sup>30</sup>. » On ne connaît pas la nature exacte de ses liens politiques avec les autres États. Pour certains auteurs, la plupart d'entre eux payaient tribut au *kanta*, ce que d'autres contestent: le Zamfara, par exemple, a été attaqué une seule fois par le Kebbi et rien ne permet d'avancer que le premier ait été vassal du second. Quoi qu'il en soit, ils eurent tous les deux à redouter le Gobir<sup>31</sup>.

De l'Azbin, la capitale du Gobir avait été transférée dans le pays Hawsa, à Birnin Lalle précisément, au centre d'une zone bien arrosée et très peuplée, le Gulbin Tarka. Elle aurait été fondée vers 1450. Le pouvoir y demeura jusque vers 1600, date à laquelle une attaque lancée par les Touareg dégénéra en massacre. Les Gobirawa furent contraints de poursuivre leurs pérégrinations vers le Kufan Kuturu et Hisatau, dans le Gulbi Maradi, plus au sud. (Le dernier souverain du Hisatau<sup>32</sup>, Muḥammad Mai Gici, y fut tué par celui du Katsina, inquiet des empiétements sur son territoire et soucieux de ne pas perdre le contrôle de la route Katsina-Tessawa-Azbin.) Les Gobirawa se dirigèrent ensuite vers le nord-ouest et fondèrent la « nouvelle » Gwazan Rama (vers 1685-1690). De cette cité, Uban Doro lança des attaques non seulement contre le Kebbi mais aussi contre le pays Yoruba et le Gurma. Son successeur, Soba, attaqua l'Adar, le Kebbi et le Maradi. En outre, il noua des relations amicales avec le Zamfara, ce qui ouvrit aux paysans et commerçants du Gobir les portes d'Alkalawa.

Cette extension progressive du Gobir vers le sud entraîna une nouvelle modification de la situation politique. Le Kebbi, gardant sa position, s'enrichit et prospéra au point que « la vieille aristocratie militaire [...] fut éclipsée par une nouvelle aristocratie d'argent<sup>33</sup> ». Son déclin s'amorça au moment où se confirmait la puissance du Zamfara. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, celui-ci est dirigé par des souverains énergiques, s'appuyant sur l'islam. On peut juger de la place qu'il occupait par ses rapports avec le Katsina<sup>34</sup> qui furent excellents

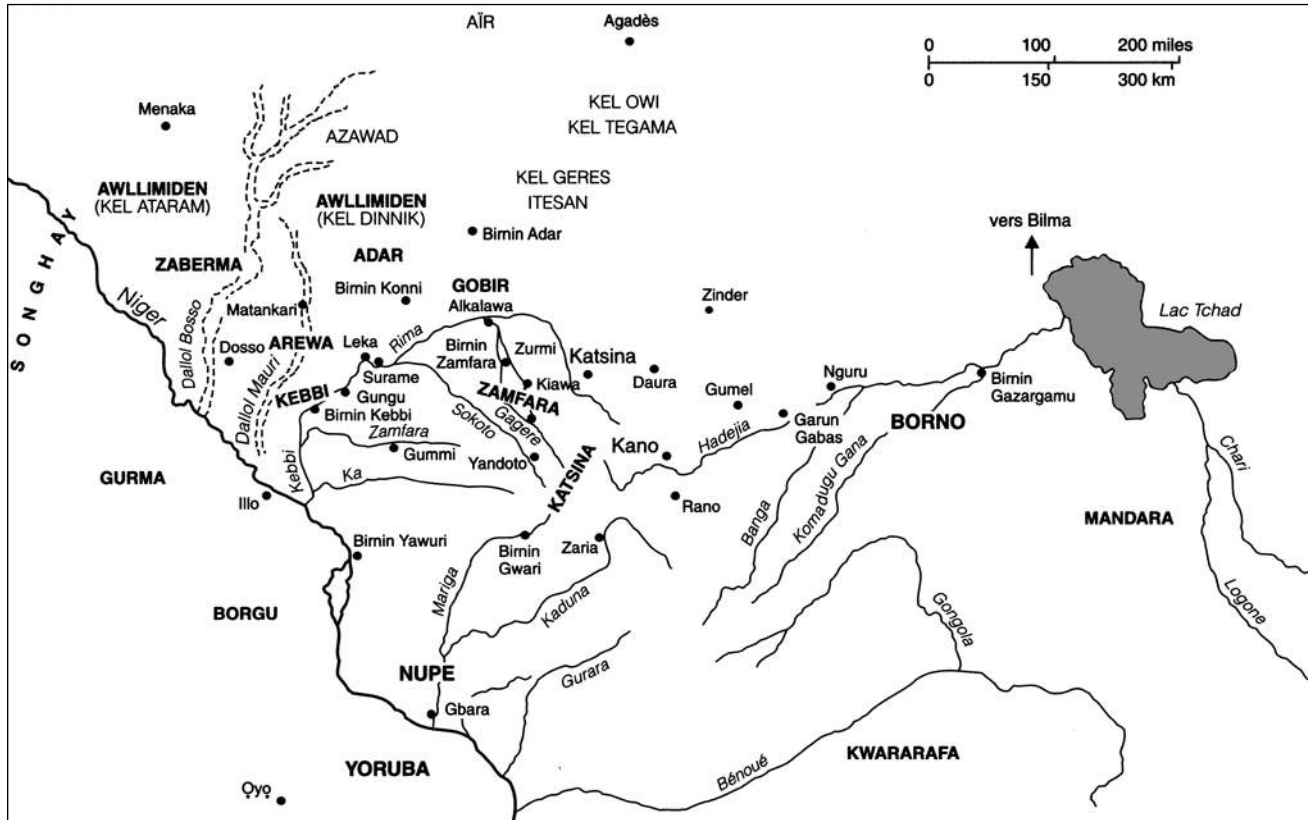
30. D. M. Hamani, 1975, p. 83.

31. Des précisions sur le système de la *sarauta* du Gobir sont données par Ibn Baṭṭūṭa dans J. M. Cuoq, 1975, p. 323. Citant un témoin oculaire, l'auteur dit que le souverain était enterré avec quelques membres de son entourage, des esclaves et 30 fils et filles de notables. L'aspect religieux d'une telle tradition était frappant, bien que sa portée politique soit pourtant évidente. Les recherches archéologiques retrouveront sûrement le site de la capitale du Gobir. Les faits nouveaux ainsi que la chronologie antérieure à 1700 sont tirés des travaux de Maïkassoua. Les résultats de ses recherches sont attendus avec d'autant plus d'intérêt que le Gobir est un cas qui intrigue les chercheurs, par exemple J. E. G. Sutton, 1979, p. 192-195, et G. Nicolas, dans M. Adamu (dir. publ.), s. d.c.

32. I. Maïkassoua, 1982, p. 39-45. Les découvertes de J. Tilho (1911) et Y. B. Usman (1978 et 1981) font penser que ces événements ont dû se produire entre le début du règne de Sulaymān (vers 1587-1600) et la fin de celui de 'Uṭhman Tsagarana, souverain du Katsina (vers 1600-1618).

33. D. M. Hamani, 1975, p. 85.

34. G. Na-Dama, 1977, p. 231-234; Y. B. Usman, 1981, p. 30-31.



16.2. Le pays Hausa avant 1800.

[Source : d'après J. F. A. Ajayi et M. Crowder, 1976, vol. I, p. 286. Carte adaptée avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]



jusqu'au jour où un prince du Zamfara fut tué par Muḥammad Uban Yara (vers 1641-1671). Le *sarkin* Zamfara Zaudai projeta de venger cet assassinat et se heurta à l'opposition des dignitaires qui avancèrent comme argument les bonnes relations entre les deux États. Toutefois, sa mort fit avorter le projet. Les grands électeurs lui donnèrent comme successeur son frère Aliyu, premier souverain musulman du Zamfara. Sa politique était sans nul doute liée au développement de l'islam dans le Katsina, puisqu'il construisit des mosquées dans les villes. Alors le Zamfara, abandonnant les raids sporadiques, concentra ses forces sur les grandes villes du Kebbi. Sulaymān organisa, en 1674, une grande attaque : l'armée du Kebbi, forte de 6 000 combattants et soutenue par un contingent de l'Adar, fut mise en déroute, de nombreux soldats étant capturés. La même année, le Kebbi perdit l'Adar, qui lui fut arraché par le prince Agabba, comme on l'a vu. On était devant une série de défaites, et non une action concertée de l'Azbin, du Gobir et du Zamfara<sup>35</sup>. Après cette victoire, le Zamfara devint la principale puissance de la zone ; sa force est attestée par la victoire que le commandant de sa cavalerie, Yakubu dan Mazuru, remporta à Yargana sur l'armée du Kano, du temps de Muḥammad Shārīf (vers 1703-1731) ; c'est après sa défaite que celui-ci fit ceindre de remparts de nombreuses villes<sup>36</sup>.

Le Zamfara s'était donc relevé après la défaite subie devant l'Azbin, mais la puissance militaire du Gobir allait elle aussi croissant : « Sous son règne [celui de Kumbari, vers 1731-1743], il y eut une guerre féroce entre le Kano et le Gobir. Le *Sarkin* du Gobir se nommait Soba. Chaque fois que les Gobirawa infligeaient une défaite aux Kanawa, ceux-ci prenaient leur revanche l'année suivante. Cet état de choses persista longtemps<sup>37</sup>. » En effet, Ibrāhīm Babārī (vers 1741-1770), successeur de Soba, envoya auprès d'al-Hādīdjī Kabi (vers 1743-1753) une délégation chargée de faire la paix, mais ce dernier refusa. Une année plus tard, Babārī prit l'initiative d'attaquer et la rencontre de Dumī se transforma en déroute complète pour le Kano, « à cause de la puissance magique de Babārī ». Les massacres de part et d'autre ne prirent fin qu'à la mort de Kabi. Rapidement, le Gobir souffrit des diverses restrictions que lui imposait le *sarkin* Zamfara, inquiet de ce voisin remuant ; il se contenta de riposter, d'abord par quelques opérations de harcèlement puis, à la faveur d'une crise dynastique, il détruisit Birnin Zamfara vers 1762<sup>38</sup>.

Cette évolution eut des répercussions importantes sur la situation politique des régions périphériques. À l'est<sup>39</sup>, le Sultanat de Damagaram fut créé vers le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que les États tsotsebaki se renforçaient puis se divisaient. Cette zone, qui marque la transition entre le Borno et le pays Hawsa, était extrêmement sensible aux évolutions sur les plans politique et culturel.

35. M. B. Alkali, 1969, p. 78-79 ; D. M. Hamani, 1975, p. 91 ; G. Na-Dama, 1977, p. 224-225.

36. H. R. Palmer, 1967, p. 123 ; G. Na-Dama, 1977, p. 224-225.

37. H. R. Palmer, 1967, p. 124-125 ; G. Na-Dama, 1997, p. 240-245.

38. G. Na-Dama, 1977, p. 378-386.

39. Sur le Damagaram, voir A. Salifou, 1971, p. 31-42. Sur les États tsotsebaki, voir M. Saley, 1982, p. 24-58.

Au nord-ouest<sup>40</sup>, l'histoire de l'Adar est mieux connue mais ses liens avec le Kurfay ne sont pas clairs, ce dernier étant rattaché tantôt à l'Adar, tantôt au Borno, selon les comptes rendus, même si la proximité de l'Arewa fait pencher la balance en faveur du Borno. La date de création d'un pouvoir politique dans cette zone est très discutée, mais les diverses dynasties se rattachent tantôt au Borno, tantôt à Daura.

Selon les traditions des Zarma et des Gobirawa, les liens du Zarma, c'est-à-dire de la région la plus orientale de l'Empire songhay, avec le pays Hawsa remontent à l'époque où le Gobir faisait partie de l'Azbin<sup>41</sup>. À cette époque, cette zone a constitué l'enjeu de luttes entre le Kebbi, le Zamfara et le Gobir. On pense que le Kebbi en fut éliminé en 1722. Auparavant, toutefois, son rôle politique avait été déterminant dans le Zarmatarey, où son nom est associé à la cavalerie protégée par les *lifidi* (caparaçons) qui semait la terreur et la désolation.

À l'ouest enfin, et sur la rive *gurma* (droite) du fleuve Niger, certaines dynasties gulmanceba revendiquent une origine soudano-centrale, bornoane ou hawsa, et les fouilles archéologiques semblent étayer cette thèse, du moins pour ce qui est des zones avoisinant la rive *hawwa* (gauche) du fleuve Niger<sup>42</sup>.

Tout à fait au sud, dans la zone occupée par les Kebbi, les Yawuri, les Nupe et les Borgu, le développement et l'implantation réelle des Zarma-Songhay n'ont pas été clairement démontrés: dans la mythologie de ce peuple, au nombre des divinités les plus puissantes figurent *Manda Hausakoy*, un forgeron-pêcheur de Yawuri, et *Dongo*, un chasseur du Borgu, dont les attributs sont exactement les mêmes que ceux de *Shango* dans la culture yoruba<sup>43</sup>.

Néanmoins, la situation était devenue beaucoup plus stable après la défaite du Zamfara en 1762. Le Katsina parvint, malgré une crise interne, à vaincre le Gobir, tandis qu'au Kano<sup>44</sup>, Babba Zaki (vers 1768-1776) se sentit contraint de terroriser ses collaborateurs.

## L'organisation politique et administrative

Ainsi, malgré les conflits militaires qui avaient atteint une intensité inquiétante, cette multitude d'États se maintint: après les sévères défaites qu'ils subirent, les souverains du Kebbi et du Zamfara se replièrent sur un territoire réduit pour préserver leur pouvoir. Le processus d'instauration et de

40. Sur l'Adar, voir D. M. Hamani, 1975, p. 25-125; N. Échard, 1975, p. 34-97. Sur l'Arewa, voir M. H. Piault, 1970, p. 49-124; M. Karimou, 1977.

41. Sur les relations entre Gobirawa et Zarma, voir B. Hama, 1967a, 1967b et 1968; B. Gado, 1980; I. Maïkassoua, 1982. Sur l'influence du Kebbi dans le Zarmatarey, voir M. B. Alkali, 1969, p. 90-96.

42. G. Y. Madiéga, p. 30-41 (origine bornoane des Bemba) et p. 50-54 (dynasties du Gobnangu et de Jabo). Sur les données archéologiques, voir B. Gado, 1980, p. 35-119.

43. Voir Séminaire de la Fondation SCOA, 1981, p. 45-109.

44. H. R. Palmer, 1967, p. 126; R. A. Adeleye, 1971, p. 588-593; Y. B. Usman, 1981, p. 92-93.

transformation<sup>45</sup> du système de la *sarauta*, tel qu'il s'est développé dans le Soudan central, peut en partie expliquer ce phénomène.

### Le *sarki*

À la tête de l'État, c'est-à-dire avant tout un *kasa* (territoire), se trouvait le *sarki*<sup>46</sup>, dont l'ancêtre s'était emparé du pouvoir politique: au Kano, au Katsina et au Zamfara, il avait été arraché des mains d'un grand prêtre tandis qu'au Kebbi c'était un *magaji* (guerrier), qui s'était élevé au rang de *sarki*.

La désignation, parmi les princes, du successeur au trône relevait de la compétence d'un collège électoral. Au Katsina, il comptait quatre membres<sup>47</sup>. Pour le Kebbi, il est difficile d'affirmer ou de nier son existence à l'époque, mais il y est apparu plus tard. Au Zamfara, au Gobir et à Kano, il prit le nom de *Tara* (les Neuf<sup>48</sup>), suivi de celui de l'État. Les titres et fonctions au sein de ces collèges électoraux étaient variables mais on peut toutefois distinguer: un notable à la fonction très ancienne, qui s'est perdue dans l'oubli, le *basace*, au Zamfara; des gouverneurs de cités et régions importantes, cinq au Zamfara et sept au Gobir, la différence provenant du fait que ce dernier avait ajouté deux adjoints à la liste du Zamfara; des hauts fonctionnaires, trois au Zamfara, deux au Gobir et neuf à Kano.

Le collège électoral comprenait des représentants de dynasties évincées, tels les Durbi à Katsina, ou régnaient (les Ubandoma au Gobir).

Le choix d'un successeur devait recevoir l'accord unanime des grands électeurs. Une fois qu'il avait été désigné, on procédait au rituel d'intronisation. Le collège électoral était aussi le Conseil du *sarki* et il n'était pas rare que, pour une raison ou une autre, le Conseil s'opposât au *sarki* ou que ce dernier en exclût un membre<sup>49</sup>.

### Le gouvernement

Le *sarki* exerçait son autorité à travers trois groupes de responsables: les membres de la dynastie, les fonctionnaires et les gouverneurs de villes et de

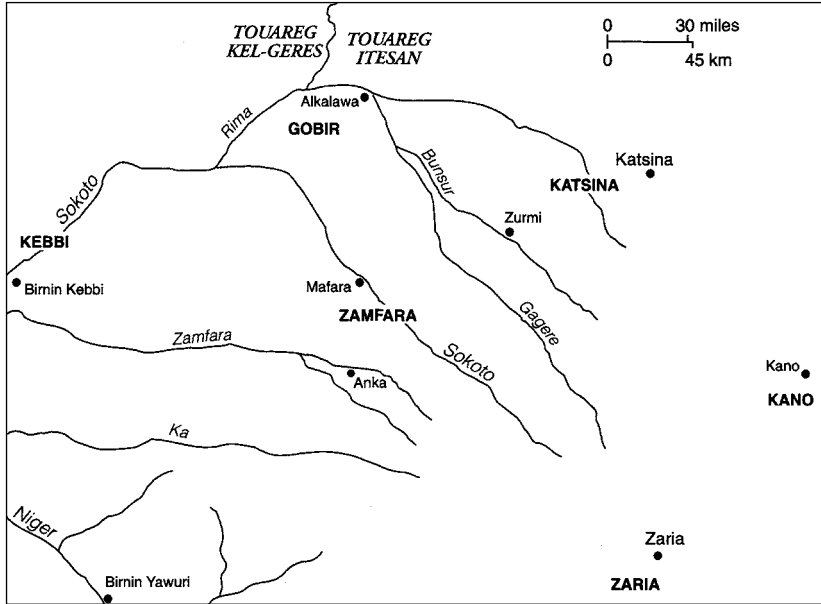
45. Une synthèse a été faite par A. Mahadi dans M. Adamu (dir. publ.), s. d.c; voir également M. B. Alkali, 1969, p. 43-62; G. Na-Dama, 1977, p. 80-89; Y. B. Usman, 1981, p. 5-19; le point de vue sociologique est exposé par N. Perchonock dans M. Adamu (dir. publ.), s. d.c. Le schéma général rappelle les informations données par les sources écrites au sujet du Soudan occidental; voir J. M. Cuoq, 1975, p. 99 (forêt sacrée du Ghana), p. 108 (repas du *Kanda* à Kāw-Kāw), p. 122 (pierre magique des Amima), etc.

46. Les discussions sur la signification du terme se poursuivent; on doit noter que la sœur du souverain porte, au Zamfara, le titre d'*asarki*; voir G. Na-Dama, 1977, p. 345.

47. *Galadima*, *kaura*, *durbi* et *yandaka*; voir Y. B. Usman, 1981, p. 78.

48. Au Zamfara: *danau*, *basace*, *sarkin rafi*, *sarkin tudu*, *sarkin basai*, *sarkin kaya*, *magajin gari*, *ubandawaki* et *galadima*; voir G. Na-Dama, 1977, p. 86-87. Au Gobir: *ubandawaki*, *ubandoma*, *sarkin rafi babba* et *karama*, *sarkin tudu babba* et *karama*, *magajin kukuta*, *sarkin basai*, *sarkin kaya*; voir I. Maïkassoua, 1982, p. 47-48. Pour Kano, les dictionnaires donnent la liste ci-après: *galadima*, *madaiki* (*madawaki*?), *wambai*, *makama*, *sarkin dawaki maituta*, *sarkin D. tsakanin gida*, *sarkin bai*, *giroma* et *dan iya*. Même si tous appartenaient à la noblesse, ils assumaient des fonctions administratives et/ou militaires, mais cette composition semble très récente puisque des personnages aussi importants que le *dagaci*, le *barde* et le *santuraki* n'y figurent pas.

49. Voir ci-dessous ce qui est arrivé à Zaudai au Zamfara. Au Kano, Kisoki nomma son frère Da - kare dan Iya à la place du *barde* dans le Conseil des Neuf; voir H. R. Palmer, 1967, p. 112-113.



16.3. Les États hawsa au XVIII<sup>e</sup> siècle.

[Source : d'après P. E. Lovejoy, 1980, p. 55.]

régions. Les membres de la dynastie étaient chargés de fonctions importantes. S'agissant de différentes générations d'hommes, les frères et les enfants du souverain portaient le plus souvent des titres attestant qu'ils avaient une charge administrative. La variété dans le nombre et la fonction des titres ne facilitent pas l'établissement d'une liste unique<sup>50</sup>.

La sœur du souverain jouait un rôle politique de premier plan, même si c'était à travers le culte traditionnel. Au Zamfara, elle s'appelait *asarki* ou *inna*<sup>51</sup>, le Gobir utilisant ce dernier nom. L'histoire de Kano est marquée par la présence de princesses célèbres; sans l'intervention énergique de la *madaki* (reine mère), Auwa 'Abdullāhī (1499-1509) aurait sûrement été chassé par une rébellion. Son fils Kisoki gouverna la ville avec l'appui de *madaki* Auwa, sa grand-mère, d'Iya Lamis, sa mère, et de Gulli, le frère d'Auwa. Sous le règne de Shārif (vers 1703-1731), un dignitaire de Kano se fit apporter des instruments de musique de Yawuri. Il les garda trois mois et les remit à *madaki* Maryama « parce qu'elle est allée jusqu'à la limite du pouvoir: elle n'avait pas sa pareille dans les sept États hawsa<sup>52</sup> ».

50. Sur Maradi, voir P. H. David, 1969, p. 657 et 665-666. Sur le Damagaram du XIX<sup>e</sup> siècle, voir A. Salifou, 1971, p. 117-133. Sur le Zamfara, voir G. Na-Dama, 1977, p. 348.

51. G. Na-Dama, 1977, p. 345-348.

52. H. R. Palmer, 1967, p. 112-113 et 123; R. M. East, 1979, p. 38.

Ce que l'on peut considérer comme le gouvernement central comportait plusieurs catégories de fonctionnaires.

Premièrement, les dignitaires de la cour géraient les affaires du palais et de la cité. Leur nombre et leurs tâches variaient d'un État à l'autre, mais ils remplissaient avant tout des fonctions administratives. Au Katsina on remarquait surtout le *galadima* (qui représentait le *sarki*), l'*ajiya* (trésorier), le *turaki* et le *shantali* (chefs du protocole), et le *madawaki* (officier chargé des écuries royales)<sup>53</sup>. Ils pouvaient jouer le rôle d'intermédiaires entre le *sarki* et les gouvernements régionaux. Au Kebbi, la sécurité intérieure relevait du *magajin gari*, du *galadiman gari* et du *doka*; le *magajin baberi* semblait chargé des affaires extérieures, le *maishanu* rassemblait le bétail dû à l'État<sup>54</sup>.

Deuxièmement, les représentants des corporations étaient nommés au sein de chaque profession, telle que celle des forgerons, des tisserands, des teinturiers, des tanneurs, des maçons, des bouchers et des chasseurs. Ils étaient chargés des relations avec les différentes catégories socioprofessionnelles, et tout particulièrement de la perception des redevances à verser à l'État. À l'occasion, les forgerons et les chasseurs, par exemple, fournissaient des contingents à l'armée.

Troisièmement, les groupes autochtones avaient leurs propres représentants. Le village de Sarkin Naya et la région de Sarkin Mazum conservèrent leurs titres après que le Gobir eut établi sa capitale à Hisatau<sup>55</sup>. Les Maguzawa du Kano furent dispersés sur ordre de Bugaya (vers 1385-1390) mais ils furent rappelés par Kukuna (vers 1652-1660), qui les laissa se livrer, pendant trois semaines, à leur sport favori, les combla de richesses et confirma dans son rang leur patriarche Zanko, de qui il attendait chaque année un tribut en journées de travail<sup>56</sup>. On est amené à se demander si quelques États n'avaient pas imposé le statut d'esclave ou de tributaire à certains autochtones.

Quatrièmement, les nombreux immigrants pouvaient avoir leurs propres représentants. Dans le Gobir, le *sarkin azbin* s'occupait des relations avec les Touareg vivant sur le territoire; il en était de même du *sarkin fullani* pour les Fulbe (Gobir, Zamfara, Katsina, Kano) et du *sarkin sillubawa* pour les Sillube (Kano, Katsina). De ce point de vue, la situation des Fulbe au Kebbi est riche d'enseignements<sup>57</sup>. Les titres de *galoji* et *magajin sangeldu* ne pouvaient être conférés qu'à des Fulbe en contact avec les pasteurs; en revanche, celui de *dikko*, créé au XVIII<sup>e</sup> siècle, a été porté pour la première fois par un Fulbe dont la mère était la fille du souverain.

Cinquièmement, la communauté islamique était partout présente avec ses *mallamai* (érudits). S'agissant du gouvernement régional ou,

53. Y. B. Usman, 1981, p. 80.

54. M. B. Alkali, 1967, p. 73-107.

55. I. Maïkassoua, 1982, p. 48.

56. H. R. Palmer, 1967, p. 107 et 120-121.

57. M. B. Alkali, 1969, p. 34-35 et 113.

plus exactement, du quadrillage territorial, il existait quatre catégories de fonctionnaires :

- les gouverneurs de certaines cités avaient une légitimité indépendante de la dynastie ; c'était le cas de Rano, Gaya, Dutse, Karaye (au Kano), Maska, Samri, Dugui (au Katsina) et Zurmi, Kiawa, Tunfafi, Bakura (au Zamfara). Leurs rapports avec le souverain pouvaient être très difficiles car, en fin de compte, ils avaient un statut de vassal : ceux de Kano étaient prompts à entrer en rébellion et Dadi (vers 1670-1703) fut contraint de tuer Farin Dutse, le gouverneur de Gaya<sup>58</sup> ;
- les gouverneurs d'autres cités et régions étaient soit des nobles dont les ancêtres s'étaient alliés à la dynastie tout en conservant leur propre légitimité, soit des fonctionnaires. Le Zamfara illustre le premier cas : le *danau* devait son titre au nom de sa ville de résidence, un important centre commercial d'où il surveillait les routes qui menaient au sud et à l'ouest du Kebbi<sup>59</sup> ; le gouverneur de Bazai résidait au nord, tandis que celui de Kaya était passé de Kayatau, au nord, à Maradun, au centre du territoire. Dans le Kebbi, l'*innamme* surveillait la frontière occidentale<sup>60</sup>. Au Katsina<sup>61</sup>, le *marisa* (littéralement le « démolisseur ») résidait à Gwiwa, d'où il surveillait la frontière orientale tandis que le *gadari* (littéralement « la hache ») de Ruma, veillait sur la frontière du nord-ouest. Deux titres assez curieux existaient au Zamfara : le *sarkin tudu* (le gouverneur des collines), qui contrôlait l'est du territoire, et le *sarkin rafi* (le gouverneur des vallées), qui s'occupait des villages à la confluence des rivières Bunsuru et Gagare. La topographie elle-même avait-elle donné naissance à ces titres ?
- les autres gouverneurs se sont transformés en simples rouages administratifs. Les immigrés gardaient une hiérarchie locale, l'*ardo* ou le *rugga* chez les Fulbe, par exemple ;
- certains titres enfin découlent de l'évolution historique de la région. Dans le Kebbi, le *kokani* fut chargé des relations avec la population après la conquête de Kwanni ; la charge de *sabaru* fut créée vers 1650 pour assurer la sécurité des routes vers Kwanni et l'Azbin, que le Zamfara et le Gobir pillaient<sup>62</sup>.

Tous ces dignitaires, nobles, roturiers ou esclaves, exerçaient des fonctions civiles mais, à l'occasion, ils se transformaient en vaillants guerriers qui recrutaient leur propre armée.

58. H. R. Plamer, 1967, p. 122.

59. G. Na-Dama, 1977, p. 86-87.

60. M. B. Alkali, 1969, p. 108 ; le titre, au départ, était conféré à un dignitaire d'origine servile.

61. Y. B. Usman, 1981, p. 80.

62. M. B. Alkali, 1969, p. 73-74 et 108-109 ; on ne sait pas où résidait le *kokani*.

## L'organisation militaire

La création du Kebbi fut l'expression du rôle croissant des chefs militaires dans les affaires de l'État<sup>63</sup>. Les premiers compagnons du *Kanta*<sup>64</sup> étaient issus des grandes familles du pays mais, par la suite, les éléments qui avaient participé à la lutte pour l'indépendance eurent droit à deux représentants dont l'un, le *kunduda*, était le chef militaire du Kebbi. Au sud-ouest du Katsina, la proximité du Zamfara, du Kebbi et du Katsina entravait la formation d'un grand État autour de Kwiambani, Birnin Gwari, Koriga, etc. Les très nombreux immigrants katsinawa souhaitaient que la zone proche du Katsina en fasse partie mais, constamment convoitée par ses voisins, elle devra se contenter d'une dépendance à l'égard du Katsina<sup>65</sup>.

On l'a vu, la nécessité de se protéger contre les voisins, même éloignés comme l'Azbin, le Borno et le Kwararafa, d'assurer la sécurité des frontières et des routes renforça cette fonction; le nombre des chefs militaires augmenta, une hiérarchie s'instaura et l'efficacité s'accrut. Le titre le plus élevé variait selon les États: *kunduda* (au Kebbi), *kaura* (au Katsina), *ubandawaki* (au Zamfara et au Gobir); au Kano, il semble qu'il se soit agi du *galadima*.

La stratégie et la tactique se modifiaient en même temps que les armes se perfectionnaient. En cas de mobilisation, on faisait appel au service de différentes catégories socioprofessionnelles, tels les chasseurs et les forgerons. Les hommes se battaient au sabre, à la lance, au couteau, ils utilisaient également des arcs et des flèches et se protégeaient avec des boucliers (en peau d'oryx au Zamfara avant qu'il n'en vienne du Nupe). L'armée comprenait deux grands corps, l'infanterie, subdivisée en archers et lanciers, et la cavalerie. En outre, le Kebbi disposait d'une flottille fluviale<sup>66</sup>.

Le cheval, provenant essentiellement de l'Azbin et du Borno, faisait l'objet de soins particuliers. Le souverain en importait et construisait des écuries: le *Kanta* du Kebbi, par exemple, en avait dans trois localités différentes. Le rôle militaire du cheval transparaît aussi dans le nombre et le rang

63. Voir J. P. Smaldone, 1977, pour une étude d'ensemble. M. B. Alkali, 1969, G. Na-Dama, 1977, Y. B. Usman, 1981, et A. Salifou, 1971, donnent des informations sur le Kebbi, le Zamfara, le Katsina et le Damagaram du XIX<sup>e</sup> siècle.

64. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, p. 305-306. Le *Kanta* était entouré par le Magajin Kulalo, le Magajin Leka, le Galandu, le Mayalo, le Lelaba et le Takwamba (noms de personnes); s'y sont joints le *gulma* (pour l'élément songhay) et le *kunduda* (pour l'élément kwararafa); voir M. B. Alkali, 1969, p. 59, 61, 72 et 114.

65. Y. B. Usman, 1981, p. 83-84.

66. M. B. Alkali, 1969, p. 11. On se demande quel rapport peut exister entre le « petit canot fait d'un seul tronc d'arbre creusé » qu'Ibn Baṭṭūṭa prit à Tombouctou et les « petites barques très étroites, faites de la moitié d'un tronc d'arbre creux » observées par Léon l'Africain à Djenné. Il est permis de douter que la flottille de Sonni 'Alī Ber ait pu être efficace avec de tels engins et le Sultan du Maroc n'avait certainement pas demandé au *Kanta* du Kebbi de les lui envoyer. L. E. Kubbel (1974, p. 87) se demande à juste titre si les *abara*, pirogues monoxyles du Hawsa (Kebbi et Nupe) ne parvenaient pas jusque dans la région de Tombouctou-Djenné.

des titres qui s'y rattachent: *ubandawaki*<sup>67</sup>, *madaki/madawaki* (commandant de la cavalerie et/ou commandant en chef de l'armée), *sarkin dawaki* (général de la division de cavalerie). Cette place s'explique aussi par l'innovation que constituaient l'acquisition de *sulke* (cottes de mailles) et la confection du *lifidi* (caparaçon): le *sarkin lifidi* (général de la cavalerie lourde) et le *lifidi* (commandant en chef de celle-ci) étaient les plus hauts gradés.

Le fusil avait été introduit au Kano<sup>68</sup> sous le règne de Dauda (1421-1438) par un prince bornoan, mais il faudra attendre trois siècles c'est-à-dire le règne de Kumbari (vers 1731-1743) pour qu'il soit importé de Nupe: Babba Zaki (vers 1768-1776) sera le premier souverain à créer un corps de fusiliers pour sa garde personnelle. Le Borno adopta le fusil alors que le Songhay<sup>69</sup>, qui en avait mesuré l'efficacité à ses dépens, ne s'est point soucié de récupérer ceux que les soldats marocains, pendant un demi-siècle (de 1591 à 1640), avaient abandonnés; le Hawsa semble avoir délibérément ignoré une arme que ses richesses pouvaient lui permettre de se procurer même si, comme on l'a suggéré, le Borno a cherché à s'opposer à de tels achats. Or, le Songhay et le Hawsa ne pouvaient se vanter ni de vouer au culte du cheval plus de dévotions que le Borno, ni d'avoir, plus que le Borno et les Mande, utilisé le travail servile et participé à la traite des Noirs.

La tactique militaire consistait à mener des attaques-surprises, à tendre des embuscades, à se battre au corps à corps et à assiéger l'ennemi. L'accélération de la fortification des cités se justifiait aussi par le recours fréquent au siège et à l'incendie. Les campagnes militaires étaient minutieusement préparées et, fréquemment, les érudits faisaient des prières pour la victoire de l'armée.

Dans cette région où le développement économique s'était accéléré, le perfectionnement de l'art militaire conduisit à l'intensification du pillage. Il n'est pas aisé de faire la différence entre la guerre de conquête ou de consolidation, la répression d'une rébellion, la guerre d'intimidation et la razzia. Le Gobir, en tant qu'État, a été contraint de se battre constamment pour assurer sa survie: sa durée, après l'acquisition d'un territoire relativement riche et peuplé, mérite que l'on continue à s'interroger sur la signification de son existence. L'aristocratie politique, administrative et militaire se livrait au pillage comme le montre clairement la *Chronique de Kano*: elle s'enrichit, fit des dons aux souverains et aux érudits. Au Kano, en deux siècles, c'est-à-dire entre 1573 et 1768, elle acquit une telle puissance qu'elle poussa à la guerre, participa aux complots, étala ses richesses

67. Il faut éviter de confondre la signification du titre avec les fonctions qui y sont afférentes; voir A. Salifou, 1971, p. 124; un glossaire des titres militaires est donné par J. P. Smaldone, 1977, p. 216-219. A. Salifou cite, par ordre de leurs qualificatifs, neuf races de chevaux connues dans le Damagaram du XIX<sup>e</sup> siècle, p. 153-154.

68. H. R. Palmer, 1967, p. 109, 124, 126.

69. Au cours d'une embuscade, Ibnou Bentsi massacra 400 fusiliers marocains, mais semble avoir jeté leurs fusils dans le fleuve; M. Ka'ti, 1981, p. 294-295. Jusqu'en 1640, les Songhay du Dendi avaient la possibilité de récupérer les fusils, mais on n'en trouve aucune trace dans les traditions recueillies à ce jour.



et sa générosité et inquiéta le souverain : Kukuna obligea Madawaki Kuma à faire le tour de la cité monté sur un âne conduit par de jeunes servantes ; Babba Zaki s'amusa à constamment terroriser ses collaborateurs et n'hésita pas à les humilier<sup>70</sup>.

Le nombre total de dignitaires variait d'un État à l'autre : le Gobir en avait 22 (13 nobles et 9 roturiers) et le Katsina 46 (16 nobles et 30 roturiers)<sup>71</sup>.

### Les ressources

L'État hawsa avait mis au point un système très ingénieux de quadrillage territorial et de taxation procurant aux finances publiques les ressources nécessaires à son fonctionnement. Les sources de revenus étaient au nombre de quatre.

#### *Les impôts, les taxes et les droits de douane*

Les impôts, taxes et droits de douane constituaient la source la plus régulière de revenus et comportaient :

- le *kudin kasa* (redevance foncière), qui était versé par les exploitants agricoles. L'unité prise en considération semblait être le *gandum gida* (champ familial). Au Kano, Naguji (vers 1197-1247) fut le premier à avoir fixé à 1/8 de la récolte l'impôt que chaque agriculteur devait verser. Il y avait des taxes aussi bien sur les cultures de plaine que sur les autres, telles que l'indigo et l'arachide<sup>72</sup> ;
- le *kundin sana'a* (taxe professionnelle), qui était versé par les artisans et les commerçants. Au Kebbi, chaque saunier donnait au Kanta une Calebasse de sel par an<sup>73</sup>. Avec l'essor de l'artisanat et du commerce, et grâce à la création de corporations, ces taxes pouvaient représenter un revenu substantiel pour l'État ;
- le *kudin hito* (droit de douane), qui était perçu sur certains produits entrant sur le territoire. Au Kebbi, outre ce droit d'entrée, les caravanes allant du Dallol Fogha vers le Hawsa et le Nupe-Gwanja devaient s'en acquitter d'un autre, tout comme celles allant du Hawsa au Gwanja ; par ailleurs, le sel allant vers le Zarmatarye et l'Arewa était soumis à une taxe ;
- le *jangali* (impôt sur le bétail)<sup>74</sup>, était versé par les éleveurs, notamment par les Fulbe. Au Kano, il a été prélevé pour la première fois par Kutumbi (vers 1623-1648) : 280 animaux fournis par 4 groupements, en fonction certainement de l'importance de leurs troupeaux. C'est à

70. H. R. Palmer, 1967, p. 120 et 126.

71. J. Tilho, 1911, p. 519-521. Pour le Damagaram du XIX<sup>e</sup> siècle, une liste très détaillée, impressionnante par sa longueur (plus de 50 titulaires) est donnée par A. Salifou, 1971, p. 117-136.

72. Y. B. Usman, 1981, p. 83 ; H. R. Palmer, 1967, p. 101.

73. M. B. Alkali, 1969, p. 103-106.

74. L'auteur pense que ce substantif est formé à partir de *jaba*, prendre, arracher, et sous-entend l'idée d'extorquer ; mais la forme correcte est *jab(u) ngal, janggal*. Sur le Kano, voir H. R. Palmer, 1967, p. 118-120 et 123-124 ; la première mention du *sarkin fullani* est faite sous Shārif, un siècle après, mais rien ne laisse supposer que le titre n'existait pas auparavant.

cette occasion qu'a été créée la charge de *sarkin shanu* (percepteur de l'impôt sur le bétail). Au Kebbi, les Fulbe qui nomadisaient payaient le *kudin haki* (droit de pacage), tandis qu'un dignitaire, le *nono*, collectait le lait et le beurre destinés au souverain.

### *Les dons*

Gouverneurs, dignitaires et autres personnalités envoyaient au souverain un *gaisuwa* (cadeau fait à un supérieur). Quelque aspect que l'on considère, c'était un acte politique par lequel l'intéressé rendait hommage au *sarki*, espérant en retour jouir de ses bonnes grâces. La valeur du cadeau était proportionnelle au rang de celui qui le faisait et, en échange, le souverain<sup>75</sup> ne manquait pas, à l'occasion, de manifester soit sa satisfaction soit son mécontentement. Le pillage constituait un moyen ordinaire pour se procurer de quoi composer le *gaisuwa*. Ceux qui étaient nommés à des charges élevées faisaient également des cadeaux au *sarki*.

### *Le butin*

Le pillage rapportait des esclaves, des chevaux, du bétail et divers biens. Ces derniers étaient vite consommés, alors que les chevaux et leur équipement augmentaient les capacités de combat. La *Chronique de Kano*<sup>76</sup> souligne la valeur accordée au cheval entre 1582 et 1623. Vainqueurs des Katsinawa à Garaya, « les Kanawa prirent 400 chevaux et 60 caparaçons; nul ne saurait dire le nombre de morts et de prisonniers ». Peu après, le *wambai* se constitua, certainement au détriment du Katsina, une équipe de 100 cavaliers vêtus de cottes de mailles et une réserve de 1 000 chevaux. Les esclaves, eux, étaient vendus ou répartis dans les grands domaines royaux, dont le Kano offrait encore l'exemple le plus probant: jaloux du *sarkin* Dawaki Magari, Kutumbi se lança dans un raid qui lui permit de laisser, à son retour, 500 esclaves à Indabo, domaine qui lui était réservé.

### *Les autres ressources*

Le *sarki* avait à sa disposition une infinité de mesures pour remplir les caisses de l'État. Un peu partout, lorsque le souverain pardonnait une offense, le bénéficiaire devait payer le *kudin laifi* (taxe de pardon). On peut, grâce à la *Chronique de Kano*, suivre le processus de création des impôts, taxes et autres redevances au profit de l'État. Shārif (vers 1703-1731) instaura sept taxes jugées oppressives, parmi lesquelles une redevance sur le mariage de toute jeune fille. Son successeur Kumbari (vers 1731-1743) augmenta la taxe versée par les négociants du marché de Kasuwa Kurmi à un point tel que celui-ci périclita; l'année suivante, il exigea des érudits une redevance: les Arabes s'en allèrent au Katsina et les Talakawa s'éparpillèrent dans tout le pays.

75. Nazaki fut très satisfait du cadeau que lui fit Wambai Giwa, tandis que Kutumbi, son successeur, n'apprécia pas le geste du *sarkin* Dawaki Mar. Voir H. R. Palmer, 1967, p. 117-118.

76. *Ibid.*, p. 117 et 123; R. M. East, 1979, p. 28

## Considérations générales

Le développement du système de la *sarauta* conduisit, pour les besoins de l'édification et de la gestion de l'État, les roturiers et les esclaves aux plus hautes fonctions quand ils jouissaient de la plus grande confiance. Ainsi, dans la région, les esclaves royaux et surtout les eunuques en vinrent à constituer un rouage indispensable de l'État.

Il se créa de ce fait une opposition entre le *mai sarauta* (dirigeant) et les *talakawa* (dirigés) qui s'accrut au point que l'on disait du *sarkin* Kano Kumbari (vers 1731-1743) qu'il « aimait ses conseillers et haïssait le peuple ».

À un moindre degré, les gouverneurs de cités et de régions étaient des opposants potentiels. Les rébellions fréquentes de ceux de Gaya et de Dutse illustrent les nombreuses frictions entre souverain et vassaux dans l'histoire du Kano.

L'aristocratie politique, administrative et militaire constituait un groupe homogène qui s'enrichit grâce à diverses méthodes d'exploitation, allant du prélèvement sur les revenus issus du pillage au cadeau politique, pratiquement obligatoire. Cette aristocratie adopta un genre de vie à la mesure de ses moyens, s'entoura d'un faste indispensable à son prestige, en même temps qu'elle devint difficile à contrôler, à cause de la vénalité et de la corruption. Ce mélange fut favorable à la naissance d'une idéologie qui voulait nier son essence aristocratique, sans pouvoir dissimuler la capacité d'oppression du système, admirablement traduite par les diverses acceptions du mot *iko* (le pouvoir).

Ce système<sup>77</sup>, Diagne le considère comme une monarchie oligarchique caractérisée par une interdépendance étroite entre le monarque et les oligarques. De son côté, critiquant la notion de cité-État, Usman estime que ce qui caractérise l'État hawsa, « c'est l'existence de nombreux centres urbains qui constituent les cellules d'une communauté politique à laquelle les immigrants de diverses origines étaient intégrés pour devenir des Katsinawa, des Kebbawa, des Kanawa, chaque centre maintenant par ailleurs sa personnalité juridique et un certain degré d'autonomie vis-à-vis de la capitale et des autres<sup>78</sup> ».

## Les relations économiques

Une revue très succincte de quelques domaines de la production et de la distribution est indispensable pour mieux comprendre ensuite les rapports sociaux.

### L'agriculture et l'élevage

Le pays Hawsa est resté, au cours de la période considérée, avant tout une région de *manoma* (paysans) qui en exploitaient de façon très judicieuse les

77. P. Diagne, 1967, p. 244-252.

78. Y. B. Usman, 1981, p. 53.

potentialités agricoles grâce à des techniques variées (engrais, rotation et association des cultures). Leurs outils étaient aussi nombreux qu'ailleurs en Afrique, avec une gamme de houes adaptées à la nature du sol et à l'usage qui allait en être fait. L'essentiel de la main-d'œuvre provenait de la *gida* (famille élargie) et du *gayya* (système d'entraide). Il convient de signaler la tradition du *bukin duku* (la fête des Mille): il s'agissait de prouver que l'on pouvait atteindre la production de mille gerbes de mil ou de sorgho. On s'y préparait soigneusement sur les plans technique, matériel et psychologique. Si l'on réalisait la performance, on était nommé *sarkin poma* (maître des cultures)<sup>79</sup>.

Le paysan cultivait du mil, du sorgho, du riz, du maïs, de l'arachide, des haricots, du maïs et aussi du coton, de l'indigo, du henné, du tabac et des oignons. Le karité, le tamarin et le *neré* étaient également récoltés, tout comme le miel. La pêche et la chasse étaient des activités largement répandues. Le musc de civette (*jibda*) était prélevé et utilisé en parfumerie.

L'élevage domestique n'était pas négligeable; si les chèvres étaient égorgées à l'occasion de certaines cérémonies, les ânes servaient de moyen de transport, surtout pour les commerçants. Mais le pays Hawsa a attiré de nombreux Fulbe<sup>80</sup>, Azbinawa et Arabes shuwa, pasteurs depuis plusieurs siècles. Des Touareg kel-geres, itesan et kel-tegama transhumèrent vers le nord et le centre du Zamfara pour faire paître leurs troupeaux de chameaux, de chèvres et de moutons pendant la saison sèche, si bien que certains y élurent domicile. Les Fulbe, avec leurs ovins et leurs bovins, s'implantèrent dans plusieurs régions du Katsina (à la confluence de la Karaduwa et du Bunsuru), du Kebbi (à Gulbin Kebbi, Dallol Boso, Fogha, Mauri) et du Zamfara (région arrosée par les rivières Bunsuru, Cagare et Sokoto). Une étroite association entre l'agriculture et l'élevage se créa et de véritables centres d'économie agro-pastorale existaient dans la région d'Ingawa, au Katsina, par exemple<sup>81</sup>.

### *L'artisanat*

La variété et le niveau technique de l'artisanat étaient déjà remarquables à l'époque de Léon l'Africain<sup>82</sup>, notamment le travail du fer, du bois et du cuir, la vannerie et la poterie. Quant au tissage et à la teinturerie, ils connurent un essor spectaculaire. La matière première était abondante, surtout pour le fer et le coton, et une forte demande a entraîné l'amélioration de la qualité des produits artisanaux. La spécialisation a été poussée très loin: la maroquinerie semble s'être différenciée de la cordonnerie, tandis que le

79. Sur cette tradition, voir G. Nicolas, 1975, p. 114-117 et p. 297-299; G. Na-Dama, 1977, p. 91-101.

80. Sur les migrations d'une partie des Fulbe dans le Borno et le Hawsa, voir M. Idrissou, 1979. Cependant B. Hama (1968, p. 92-96) affirme que certains Fulbe sont venus directement du Sahara au Soudan central et au moyen Niger en passant par l'Azawad. Les recherches archéologiques menées dans la région d'In Gall-Tegiddan Tesemt ont mis au jour des squelettes de bovins; on dispose d'une seule date, 1435 (voir F. Paris, 1984, p. 1-75). La discussion reste donc ouverte.

81. M. B. Alkali, 1969, p. 34-35, 73 et 113-114; G. Na-Dama, 1977, p. 110-120, 169-184 et 197-199; Y. B. Usman, 1981, p. 64-67 et 73-75.

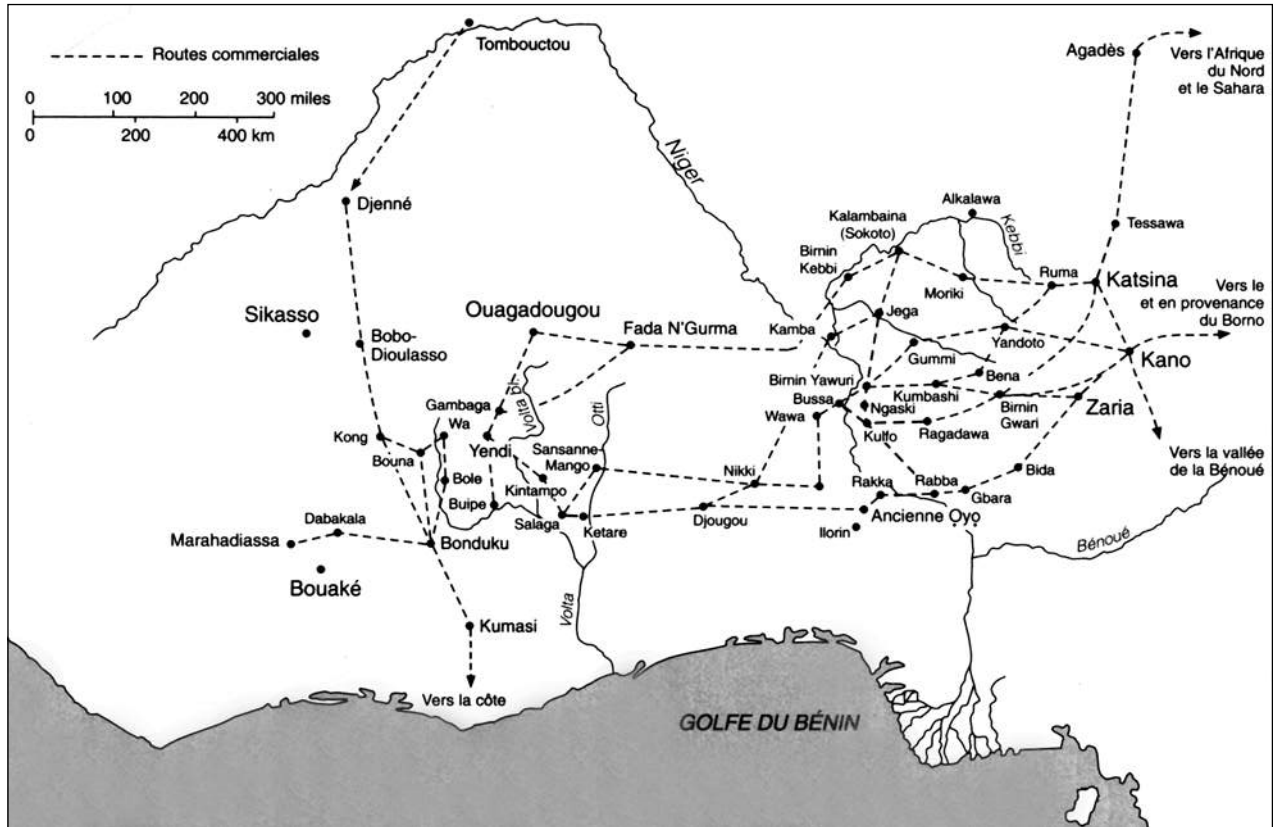
82. Y. B. Usman, 1981, p. 472-479.



16.4. Pagne hawsa appelé *goranka da nono*, littéralement « il y a du lait dans ta gourde ». [Photo: M. Addo.]



16.5. Robe hawsa portée par les hommes, où se manifeste une forte influence islamique. Faite de coton bleu teint à l'indigo et ornée de broderies de soie. [© Werner Forman Archive, Londres, Collection Wallace.]



16.6. Les routes commerciales entre le pays Hawsa et le bassin de la Volta.

[Source: d'après M. Adamu, 1978, p. 58.]

filage, le tissage, la teinturerie, la couture et la broderie devinrent bien distincts; il se créa un système de corporations<sup>83</sup> ayant chacune un représentant chargé de ses intérêts et de ses rapports avec l'État.

On note également une tendance à la spécialisation des groupes. Au Kebbi, le tissage et la teinturerie étaient aux mains des Kebbawa; le Zamfara a attiré des tisserands et des teinturiers du Kano. Mais, dans le Kebbi et au Zamfara, les Zoromawa<sup>84</sup>, venus du Macina au XVI<sup>e</sup> siècle, étaient spécialisés dans la bijouterie d'argent ainsi que dans la poterie; au Kano cette dernière était l'apanage des Bambadawa.

Les objets fabriqués étaient variés: cuir, sandales, harnachements et selles étaient exportés; les bijoux, qui étaient considérés comme des produits de luxe, étaient achetés par les riches; la qualité des vêtements (tuniques et pagnes) était réputée. Pour ce qui est du tissage et de la teinturerie, le pays Hawsa se classait parmi les régions produisant ce qu'il y avait de mieux.

### *Le commerce*

Le stéréotype du *bahaushe* (négociant)<sup>85</sup> s'était imposé et on ne saurait minimiser son intégration aux réseaux commerciaux de l'Afrique de l'Ouest et à la classe des commerçants internationaux (Wangara, Julia, Mossi, Kanuri) de la savane. Toutefois, ce sont des surplus agricoles abondants et un artisanat florissant, qui offrait une gamme variée d'objets, qui furent à l'origine de l'activité commerciale du pays Hawsa.

Les marchés avaient une aire d'influence très variable. Certains, d'importance locale, offraient des caractéristiques tant sociales qu'économiques: les jours de marché amenaient, au-delà des échanges, une vie sociale intense faite d'échanges d'informations, de jeux, etc. Plus important était le marché régional, où les produits locaux étaient vendus et les objets importés de première nécessité achetés. Il se situait parfois sur une route commerciale et occupait alors une position privilégiée: le Kebbi, par exemple, veillait sur le Kwanni et le Katsina sur le Tessawa. À l'intérieur du Zamfara, les marchés du Nord et Nord-Est (Baje, Fahai, Birnin, Zamfara, etc.) fournissaient coton, indigo, tabac, oignon et bétail, tandis que ceux du Sud (Kiawa, Jata, Tsohuwar, Barrago, etc.) abondaient en grains. Le haut Kebbi envoyait du fil, des étoffes et des esclaves vers le bas Kebbi qui livrait filets, harpons, peaux et *abara* (grandes pirogues monoxyles)<sup>86</sup>.

L'accroissement du commerce intérieur, conséquence et facteur du développement du pays Hawsa, n'a pas beaucoup attiré l'attention. Cependant, son essor fit augmenter les revenus de l'État grâce au prélèvement de

83. Les plus couramment citées sont celles des maçons, forgerons, tisserands, teinturiers, tonneliers, tanneurs, cordonniers; les barbiers et les bouchers ne sont pas faciles à classer. Le représentant des tonneliers du Kebbi, nommé par le souverain, s'appelait *sakke*, nom très répandu dans toute la savane du Soudan occidental.

84. Il s'agit des Jawambe (une fraction des Fulbe) à qui les Malinke donnent le nom de Jogorame; voir P. J. Shea, 1983, p. 111.

85. Voir H. E. S. Fisher, 1975, p. 84-92 et 1977, p. 269-287; et surtout M. Adamu, 1978 et 1979, p. 60-104.

86. G. Na-Dama, 1977, p. 137-142; M. B. Alkali, 1969, p. 41-42.

diverses taxes et aux nombreux *gaisuwa* que les commerçants devaient faire.

Le commerce extérieur restait entre les mains du pays Hawsa, mais des Azbinawa, des Arabes, des Kanuri et des Wangara y prenaient part. Quand on l'évoque, l'image des caravanes s'impose à l'esprit. Que l'*azalai* allât du Kawār à Gao, que l'*ayari* reliât l'Azbin au pays Hawsa ou que le *fatake* se dirigeât du Kano vers le Gwanja, leur premier souci était de prendre toutes les dispositions pour assurer la réalisation de leur mission<sup>87</sup>. Les mesures de sécurité que chaque souverain prenait sur son territoire pour protéger les caravanes qui payaient des taxes à l'État qu'elles traversaient ont déjà été évoquées.

Avant de présenter la situation d'ensemble des États hawsa, il faut signaler quelques variantes régionales<sup>88</sup>. Au Zamfara, le *karfi* réunissait tout ce que les *sarakunan rafi* (percepteurs de l'impôt sur les pâtures) avaient collecté. Dans cet État, le sel et le natron de Nguru, recueillis sur les rives du lac Tchad, avaient été commercialisés avant le sel de Bilma et celui du Dallol Fogha. De même, le cheval *dan Bahar*, venant du Baḥr al-Ghazāl, très apprécié dans tout le pays Hawsa, était utilisé pour la cavalerie et le croisement avec les espèces locales. Quant au Kebbi, il envoyait du sel vers Nupe, Ilorin et Gwanja, dont il recevait tuniques et noix de kola.

Plusieurs marchés internationaux se situaient à l'intérieur et à la périphérie de la région. Au nord, Agadès et Bilma restaient les centres de liaison avec l'Afrique du Nord; au centre, le Katsina et le Kano servaient de relais dans les relations nord-sud et est-ouest; au sud, Zaria, Birnin Gwari et Birnin Yawuri permettaient aux différents réseaux commerciaux de s'étendre jusqu'au Yoruba, au Nupe, au Borgu et au Gwanja (et à Tombouctou pour Yawuri). La quantité de marchandises qui transitait dans le pays Hawsa était impressionnante.

Le Sahara et l'Azbin y envoyaient des produits arabes et européens, notamment des miroirs, du papier, mais surtout des chevaux (de la race *dan Azbin*, dite aussi *bagazam*, de l'Azbin), des chameaux, des dattes, du henné, du sel (*balma*, du nom de la cité de Bilma), des épées, etc. Une partie du sel et des épées ne faisait qu'y transiter à destination du Sud. En contrepartie, le pays Hawsa les approvisionnait en esclaves, vêtements, étoffes, mil, cuirs et peaux, fer, poudre d'or et noix de kola du Gwanja.

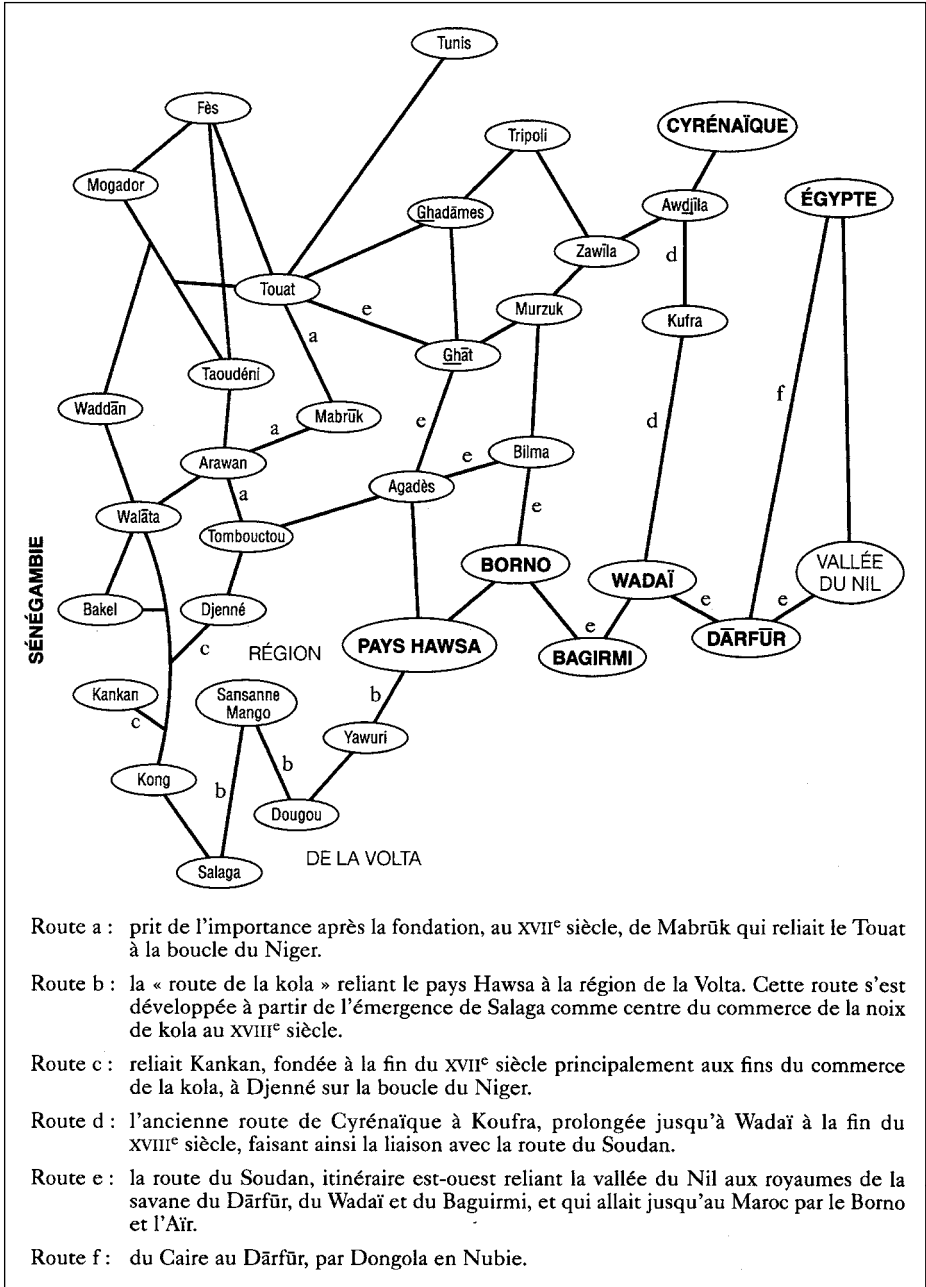
Le Borno offrait chevaux (*dan Bahar* ou *bhargazal*), natron, sel, et recevait en échange objets métalliques, poudre d'or et noix de kola du Gwanja.

À destination du Gwanja, du Borgu, du Nupe et du Yoruba, le pays Hawsa exportait sel, épées, condiments, cuirs, peaux, vêtements et tissus, esclaves et chevaux; il en recevait divers produits européens, du fer produit localement, de l'antimoine, des esclaves et des eunuques, des fusils de Nupe (pour le Kano) et des noix de kola du Gwanja pour tous.

87. Pour plus de détails, voir H. E. S. Fisher, 1977, p. 267-269; G. Na-Dama, 1977, p. 149-151.

88. G. Na-Dama, 1977, p. 253-254; M. B. Alkali, 1969, p. 42.





16.7. Représentation schématique des principales liaisons commerciales et caravaniers à travers le Sahara et le Soudan occidental et central vers 1215.  
 [Source : d'après M. Hiskett, 1984, p. 321. Adapté avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

## Les rapports sociaux

Malgré la très forte immigration en pays Hawsa, le critère ethnique avait perdu sa signification; le critère religieux lui-même était si peu sûr que la défaite de Muḥammad Alwālī est imputée à la profanation du *dirki*<sup>89</sup>. C'est la raison pour laquelle nous distinguerons trois catégories sociales fondamentales.

### *Les producteurs de biens matériels*

Les paysans en constituaient la catégorie sociale la plus importante. L'intensification et l'amélioration de l'exploitation des terres, dissimulées par l'importance des rites agraires mais bien soulignées par la célébration de la fête des Mille, allaient introduire des changements notoires. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, la main-d'œuvre était surtout constituée par la famille étendue. Or il est clair que certaines populations furent soumises à un statut de type hilotique: les Mazumawa perdirent leur indépendance dès que le Gobir atteignit la région de Birnin Lalle. Par ailleurs, la dispersion des Maguzawa sur ordre de Bugaya et leur réunion par Kukuna<sup>90</sup> semblent signifier un changement de statut puisque Zanku, leur patriarche, n'était pas un électeur alors que le *sarkin* Mazum devait être consulté, au moins pour la forme; les Maguzawa de Fankui étaient collectivement dépendants, tributaires donc, mais leurs rapports avec l'État étaient différents de ceux qui liaient le souverain, le *sarkin* Kano, à son vassal, le *sarkin* Gaya. La dernière catégorie de main-d'œuvre était constituée par les esclaves.

À côté des paysans venait la grande variété des artisans. Leur spécialisation avait permis d'atteindre les niveaux de qualité déjà évoqués. De très nombreux esclaves exerçaient des métiers artisanaux, à la demande et au profit de leur maître, tout au moins au début.

Un grand nombre d'éleveurs s'étaient sédentarisés, employant des esclaves aussi bien pour la production des céréales que la garde des animaux. Ce processus a accéléré leur intégration à la communauté politique.

Que les producteurs aient été libres, tributaires ou esclaves, ils étaient membres d'une communauté politique et leurs rapports avec l'État étaient codifiés. Une différenciation se marqua progressivement, en fonction de la richesse et de la proximité par rapport à l'appareil de l'État.

### *Les commerçants*

Au XV<sup>e</sup> siècle, le Gwanja était relié au Borno par le Kano; quelques années plus tard, les Azbinawa apportaient du sel dans le Gobir, tandis que des commerçants du Gwanja se rendaient au Katsina, où s'installaient des Kanuri et des Arabes. Plus tard, les Kambarin Barebari, originaires du Borno, allaient se distinguer dans le commerce à longue distance, mais la documentation actuelle ne met pas en évidence de spécialisation selon le groupe ethnique. Cependant, les commerçants se divisaient en plusieurs catégories, depuis

89. H. R. Palmer, 1967, p. 127.

90. *Ibid.*, p. 107 et 121.

le grossiste engagé dans le *fatauci* (commerce sur de grandes et moyennes distances) jusqu'au revendeur qui organisait le *kasuwanci* (commerce de détail)<sup>91</sup>.

Il s'était constitué un groupe d'*attajirai* (riches commerçants) parmi lesquels, certainement, figuraient les marchands d'esclaves, de chevaux, de noix de kola et de vêtements. Dans le Zamfara<sup>92</sup>, des aristocrates et des commerçants faisaient augmenter la valeur du *gandaye* par leurs esclaves. On manque d'informations sur la production de céréales ou de cultures industrielles (coton par exemple). En revanche, les liens entre commerçants et érudits ont toujours paru très étroits.

Les intérêts communs constituaient le principal facteur d'unité des commerçants; même une éventuelle spécialisation sur une base ethnique ne pouvait s'instaurer que si elle permettait d'augmenter les profits. Les commerçants offraient à l'aristocratie des produits de luxe et n'hésitaient pas à émigrer quand ils s'estimaient trop lourdement imposés; des Arabes quittèrent le Kano pour le Katsina car le Kumbari avait fait augmenter la pression fiscale<sup>93</sup>.

Entre 1500 et 1800, les différents sous-groupes wangara et les Hawsa ont réussi à relier entre eux les réseaux commerciaux de toute l'Afrique de l'Ouest et à former la bourgeoisie des principales villes, selon Ki-Zerbo<sup>94</sup>. Les commerçants ont continué à s'affirmer en tant que classe, tout en perfectionnant leurs techniques et en véhiculant, à leur profit, la foi islamique.

### *L'aristocratie*

La classe dirigeante englobait les *masu sarauta*, c'est-à-dire tous ceux qui exerçaient, à un titre ou à un autre, une parcelle de pouvoir politique. Elle se subdivisait en plusieurs catégories.

Le *sarki* se trouvait à la tête de la noblesse qui comprenait les familles princières, les familles gouvernant les cités semi-autonomes et les provinces vassalisées, ainsi que les représentants des diverses nationalités, azbinawa, arabe *shuwa* et fulbe en particulier. Exerçant diverses fonctions au sein de l'appareil de l'État, la noblesse tendait à devenir un groupe homogène, dont les liens matrimoniaux renforçaient la cohésion: 'Abdullāh Barja (1438-1452) fut le premier souverain du Kano qui ait épousé une fille du *sarkin* Dutse, une du *sarkin* Shira, une du *sarkin* Kano et une du *galadima*<sup>95</sup>.

Tous les dignitaires nommés par le *sarki* pour assurer le fonctionnement de l'État formaient la deuxième catégorie. D'origine roturière ou servile leur position leur donnait accès à la richesse et à la considération, à cause des cadeaux qu'ils recevaient mais, surtout, des opérations de pillage. Parfois, ils

91. *Ibid.*, p. 109-111; M. Adamu (dir. publ.), s. d.c.; UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, p. 323.

92. G. Na-Dama, 1977, p. 147-148.

93. H. R. Palmer, 1967, p. 124.

94. J. Ki-Zerbo, 1978, p. 175.

95. H. R. Palmer, 1967, p. 110.

remplissaient des fonctions militaires essentielles<sup>96</sup>. Le *wambai* Giwa, ayant décidé d'agrandir la ville de Kano pour faire plaisir à Nazaki (vers 1618-1625), «chaque jour venait sur le chantier avec un millier de plats de nourriture et cinquante bœufs jusqu'à la fin de la construction»; il fut destitué par le *sarki* suivant. Cette catégorie de l'aristocratie finit par contrôler l'État. Par exemple, elle poussa Muḥammad Nazaki à se rebeller contre le Katsina et elle s'opposa à l'attaque contre le Katsina projetée par Zaudai. Le déclin du Kebbi commença à partir du moment où les dignitaires exerçant des fonctions militaires s'étaient tellement enrichis qu'ils se désintéressèrent des affaires de l'État.

L'aristocratie, en premier lieu les princes et les esclaves royaux, confisquait les biens des *talakawa*, en particulier lorsque le souverain montrait des signes de faiblesse.

Deux aspects nous semblent dominer la question des rapports sociaux. La vente de Noirs par certains souverains et la participation du Kawār et du Zawāla à la traite des esclaves sont soulignées par al-Ya'kūbī dès 891. Par ailleurs, au sujet du *mai* du Kānem, Arku (vers 1023-1067), on peut lire: «Pensant un jour à l'abondance de ses esclaves, il en installa 300 à Dirkou, 300 à la mosquée de Saguedine et 300 à Zaylan.» Tels semblent être les premiers indices<sup>97</sup> de l'exportation à partir de la région et de l'utilisation interne des esclaves. Au Kano<sup>98</sup>, Tsamia (vers 1307-1343) refusa 200 esclaves que les adeptes de la religion traditionnelle lui offraient, mais le Kwararafa fut contraint d'en livrer à Yaji (vers 1349-1385) et à son fils Kanajeji (vers 1390-1410). 'Abdullāh Barja (1438-1452) étant sur le point de partir en guerre, le *galadima* Dawuda le pria de se reposer et alla guerroyer à sa place: «tous les deux mois, il envoyait un millier d'esclaves au *sarkin* de Kano qui, lui, lui faisait parvenir tous les jours des chevaux, des vêtements et des caparaçons». À la fin de la campagne, il avait réuni 21 000 esclaves répartis dans 21 villages, tous baptisés *indabo*. Contrairement à l'opinion d'un spécialiste<sup>99</sup> qui y voit un déplacement de population, on se trouve en présence d'une véritable expédition, bien organisée et rentable. Une preuve en est fournie par l'apparition de la catégorie des Indabawa (Rumfa enlèvera leurs filles) distincts des Maguzawa: on doit même dire que le terme *indabo* rappelle le soninke *debe*, le fulfulde *debeere* et le songhay *dabey*. Les *indabo* se consacrèrent à des activités de production artisanales et surtout agricoles. Au Katsina, la cité de Tsagero était un domaine royal dans lequel on maintenait de grands effectifs d'esclaves; des princes y étaient même envoyés<sup>100</sup>. Les villes de la zone de Gozaki, au sud, intensifièrent leurs relations avec Kano et Zazzau (Zaria): la culture du coton dans les

96. *Ibid.*, p. 117 (Kano); D. M. Hamani, 1975, p. 85 (Kebbi); G. Na-Dama, 1977, p. 351 (exactions).

97. J. M. Cuoq, 1975, p. 49; D. Lange, 1977, p. 67.

98. H. R. Palmer, 1967, p. 103-112.

99. M. Hiskett, 1984, p. 101-102.

100. Y. B. Usman, 1981, p. 43-49; P. E. Lovejoy, 1983, p. 113.

grands domaines que comptait la région finit par dépendre des esclaves importés de Zazzau, une partie du coton étant exportée vers Kano.

Qu'il ait été une marchandise, un serviteur, un haut fonctionnaire ou un producteur dépendant, l'esclave a joué un rôle dans l'essor de l'économie et l'édification de l'État dans la région. Mais la question de l'exportation doit être étudiée en fonction de l'origine de la demande en Europe et même en Orient, avant même que le commerce atlantique commence à revendiquer sa part. La contribution de l'esclavage à la prospérité de la région sera mieux dégagée lorsqu'on l'aura distingué de toutes les autres formes de dépendance. De ce point de vue, le passage du statut de *bawa* (captif) à celui de *bacucane* (esclave né à la maison) se rencontre dans d'autres régions de la savane: le *woloso* (mandingue), le *forso* (songhay) et le *dimaajo* (fulfulde) étaient les équivalents du second terme hawsa. La recherche devrait se pencher sur l'évolution de l'esclavage au cours de cette période où le développement des rapports marchands simplifia la stratification sociale. Il y a déjà quelques éléments de réponse, et on ne peut dire que le sort de l'esclave était préférable à celui du *talaka*<sup>101</sup>.

On peut considérer que les *masu sarauta* (aristocrates) s'opposaient aux *talakawa* qui étaient des producteurs libres mais sans aucun pouvoir politique. Au fur et à mesure que l'aristocratie, les lettrés et les commerçants s'enrichirent, la distinction glissa pour se faire, au niveau économique, entre les *masu arziki*, ou *attajirai* (les riches) et les *talakawa* (les pauvres). Le *bawan sarki* (esclave royal) cessa d'être un *talaka* tant sur le plan politique qu'économique. Il en résulta une clarification de la situation car les différences ethniques et religieuses, reléguées au second plan, laissaient face à face les détenteurs du pouvoir et les citoyens de deuxième catégorie.

## La culture et la religion

L'évolution politique et économique entraîna de nombreuses transformations dans le domaine de la culture. Sur le plan matériel, par exemple, l'architecture s'améliora, et les cités rivalisent encore aujourd'hui par leurs styles. Dans le domaine de la musique, certains instruments se sont imposés (*kakaki*, *algaita*) tandis que les orchestres étaient intégrés au cérémonial royal: on ne peut que remercier les lettrés d'avoir mentionné quelques *kirari* (chants de louanges) dédiés à des souverains et à des personnalités du Kano. Dans ce domaine, le pays Hawsa se caractérisait à la fois par sa richesse et son unité culturelles, résultant d'une homogénéisation qui a fait du guber, sous le nom de *hawsa*, l'un des plus grands véhiculaires africains<sup>102</sup>.

101. F. Cooper, 1979. Voir également la bibliographie donnée par P. E. Lovejoy, 1983. Une attention spéciale est accordée à l'Empire songhay par L. E. Kubbel, 1974; ses réflexions présentent un grand intérêt pour toute la savane. La présence du terme *talaka* dans de nombreuses langues africaines (tamajaq, kanuri, hawsa, fulfulde, songhay, gulmanceba, moore, etc.) doit être relevée. Il correspond à peu près au *badolo* du Takrūr. Mais dans le Takrūr et dans le Kebbi, deux expressions soulignent la place de l'agriculture dans l'économie de la savane: les *samba remooru* et les *bakabban kumbu* sont tous des paysans retournés à la terre.

102. J. Léon l'Africain, 1956, vol. I, p. 16.

En ce qui concerne la religion, au début du XVI<sup>e</sup> siècle l'islamisation se limitait aux commerçants et à l'élite politique qui s'en servait pour consolider le pouvoir central. Or la fin de la période sera marquée par une accentuation de la lutte ouverte entre l'aristocratie politique et les érudits<sup>103</sup>, la *Chronique de Kano* et la *Chronique des Wangarawa* permettent de suivre, de l'intérieur, l'évolution de leurs rapports.

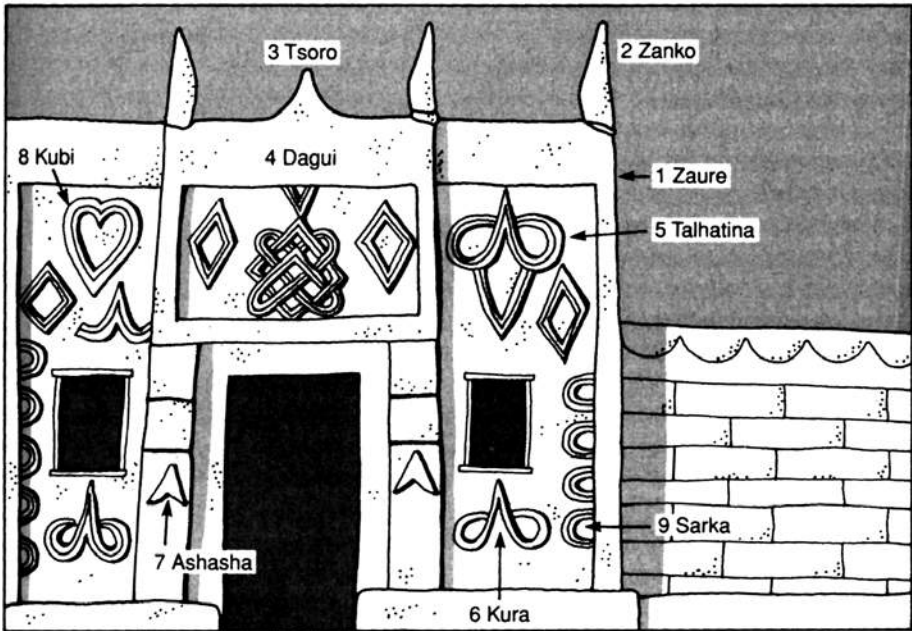
Il y eut une affluence forte et régulière de savants à Kano<sup>104</sup>. Sous le règne de Kisoki (1509-1565), plusieurs érudits arrivèrent. Le premier, Shaihu Ba-Tunashe, apporta le livre *Ashafa*, accueillit l'année suivante un étudiant du *Zazzau* qui devint son principal disciple, demanda et obtint la construction par le souverain d'une mosquée pour le sermon du vendredi pour les Rumawa. Quant au deuxième, Dan Gwarandume, il élut domicile là où Abū Bakr Kado, le successeur de Kisoki, avait lu le livre cité plus haut. Le troisième, Shaihu Abdussalami, introduisit trois livres. Abū Bakr, qui obligea les princes à apprendre le Coran, fut le premier à en avoir lu un. Puis ce fut un groupe de trois frères venu du Borno: Shaihu Kursiki refusa le poste de *kādī*, que Magume accepta, Kabi restant un simple érudit. Trois autres, Watasanu, Buduru et Kudu, vinrent par la suite. Sous le règne d'Abū Bakr Kado (vers 1565-1573), immigra un second groupe d'érudits formé de Tama, Malam Shārīf, Getso et Wuri; ils venaient du Baguirmi (ou de Lagumi selon certaines sources), avaient séjourné d'abord au Katsina avant de s'installer à Godiya, où Tama, le leader, se maria. Muḥammad Zakī (vers 1582-1618) épousa une fille de Tama et fit instaurer le culte du *cokana* et du *dirki* avant d'attaquer le Katsina. C'est à cause des érudits que les Katsinawa ne saccagèrent pas le Kano. Cependant, celui-ci attaqua à son tour un matin où l'on célébrait la fête de *Ramādān* et fut victorieux. Finalement, les érudits négocièrent la paix entre le Kano et le Katsina entre 1648 et 1651. Le Kano occupait donc une place privilégiée à cette époque, attirait beaucoup d'érudits dont au moins un tiers venait du Borno. Ils apportaient des livres et, souvent, avaient beaucoup voyagé. L'un d'eux, Kursiki, resta éloigné du pouvoir tandis que l'autre, Tama, devint le beau-père du souverain.

À Birnin Katsina<sup>105</sup>, on pouvait distinguer plusieurs groupes qui descendaient de Wālī Abū 'Abdullāhī b. Masānī, de Malam Buhārī (qui avait décliné une invitation à s'installer dans la capitale), de Malam 'Uṭhmān (venu du Borno), etc. Dans d'autres cités, vivaient de très nombreux lettrés, différents par leurs antécédents, leur ethnie et leur lieu d'origine. Cette intelligentsia, répartie sur un territoire dont la population et les dirigeants se considéraient comme islamisés, n'assumait aucune haute responsabilité dans le gouvernement: consciente d'être un groupe à part, elle garda ses distances à l'égard du pouvoir.

103. H. E. S. Fisher, 1975, p. 92-97; R. A. Adeleye, 1971, p. 596-601; S. A. Balogun, 1980; M. Hiskett, 1984, p. 68-109.

104. H. R. Palmer, 1967, p. 112-116 et 120-122.

105. Y. B. Usman, 1981, p. 71-76.



16.8. La façade décorée d'une maison de Birni à Zinder.

Significations de la décoration « parlante », données par le maître artisan de Zinder, Dandibi, et consignées par son neveu, Cheffou Malam.

1. Le vestibule : *zoure*.
2. Les cornières : *zanko* (la crête du coq) est le nom d'un type de tresse fait de cheveux de femmes.
3. Le pignon du fronton : *tsoro*, la tresse du lutteur (à laquelle est attachée son talisman) qui effraie l'ennemi.
4. L'entrelacs qui décore le fronton : *dagui* est le terme utilisé pour désigner les broderies des robes portées par les hommes hawsa — l'empreinte du lion —, signe qui indique les espoirs de grandeur.
5. La croix d'Agadès : *talhatina*, ce bijou des orfèvres hawsa au service des maîtres touareg devait être interprété comme un symbole de fécondité par Jean Gabus.
6. Le signe placé sous chaque fenêtre : *kura* (l'hyène) représente le crochet auquel on suspend un gobelet.
7. La lame de l'épée, *ashasha*, de chaque côté de l'entrée, est placée sur les piliers appelés *dogari*, les gardes du prince.
8. *Kubi* : symboles tirés des jeux de cartes — apport personnel de Dandibi.
9. Motif de broderie connu sous le nom de *sarka*, qui est un des principaux thèmes de la décoration traditionnelle (comme on le voit dans le palais du sultan à Daura, berceau du peuple hawsa). On l'appelle aussi *durgusum taguwa*, ou lanières de fils.



16.9. Pages décorées d'un Coran hawsa en miniature, fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle.  
[© Werner Forman Archive, Londres, collection privée.]

La particularité du Zamfara<sup>106</sup> résidait dans le fait que l'islam s'y était implanté tardivement, probablement parce que la plupart de ses centres urbains étaient éloignés des grandes cités et des routes caravanières du Soudan central. Néanmoins, il est possible que des érudits kanuri aient participé à la conversion du souverain à l'islam. Contrairement aux autres États, l'*imām* d'Anka bénéficiait d'un véritable fief; sa demeure était un sanctuaire et un lieu de refuge pour quiconque encourait la colère des dirigeants. Trois autres fonctions étaient réservées aux érudits: le *limanin ciki* était responsable de l'éducation de la famille royale, tandis que le *dan kodo* et le *dan dubal* étaient des conseillers aux affaires religieuses, les gardiens de l'histoire du Zamfara et chargés de prier pour la victoire de l'armée. Le premier souverain musulman régna vers 1670 et Babba (vers 1715) fit faire la prière par 100 lettrés pour le succès du Zamfara contre le Kebbi.

Pour ce qui est de leurs revenus, les érudits comptaient sur la générosité de l'aristocratie qui participait à leur confort matériel et, certainement, leur offrait de l'argent. Cependant, l'objectivité des lettrés est difficile à prendre en défaut, même lorsqu'il s'agit de leur propre situation. Ainsi, le *shaykh* 'Abd al-Rahmān Zagaiti<sup>107</sup> fit des prières pour que ses descendants soient des puits de science et qu'ils puissent devenir les conseillers du souverain; Rumfa donna à chacun des deux fils du *shaykh*, deux domaines, tandis que le *wambai*, résidant à Karaye, gratifia Habībullāhi, le troisième fils, d'un fief, en récompense de ses bénédictions. On peut en conclure qu'à Kano au moins, les érudits pouvaient bénéficier des revenus de grands domaines.

106. G. Na-Dama, 1977, p. 185-187 et 320-326.

107. M. A. al-Hajj, 1968, p. 11 et 14. Seul le professeur Hunwick a essayé de retrouver le Wangara (Diakhite?) dont le chroniqueur voulait transcrire le nom; voir J. O. Hunwick, 1971, p. 278.



Leur esprit critique se reflète aussi dans la *Chronique de Kano*<sup>108</sup>. Muḥammad Shārif (vers 1703-1731) avait instauré sept mesures relevant du *zalunci* (injustice), parmi lesquelles le relèvement constant du taux de l'impôt, la taxe sur le mariage des jeunes filles, etc. Son successeur, Kumbari (vers 1731-1743), exigea des érudits qu'ils paient un impôt. À cause de cela, les Arabes s'en allèrent au Katsina (où régnaient la paix et la prospérité) et les *talakawa* désertèrent la cité.

Les fréquents déplacements des érudits et l'introduction des livres ont déjà été avancés pour expliquer l'éveil intellectuel de la région. Mais c'est forcément à l'existence de centres d'enseignement et, surtout, à l'usage de l'*ajami* à Kano et au Katsina au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on doit cet éveil. En effet, une *madrassa* avait été créée à Katsina après le passage d'al-Balbali<sup>109</sup> et il est probable que l'usage de l'*ajami* n'ait pas encore été en vigueur au début du XVI<sup>e</sup> siècle, encore que, selon certains, il était introduit sous le règne de Rumfa. Les érudits écrivaient en arabe, fulfulde et hawsa. Or, entre 1500 et 1800, l'appartenance à la même communauté politique, l'urbanisation et le développement économique, les mouvements de population, l'essor de l'enseignement et de la littérature, tous ces éléments ont accéléré la simplification des rapports sociaux. Les exemples du Kano, du Katsina et du Zamfara démontrent que le lieu d'origine des érudits est plus facile à déterminer que leur groupe ethnique: l'est (Borno) occupait la première place au Kano et au Zamfara, tandis que l'ouest (Malle au sens large) prédominait au Katsina. Priant pour la victoire militaire ou consultés sur des questions juridiques, rejetant les sollicitations ou conseillers écoutés, les érudits en vinrent à peser de façon déterminante dans la vie sociale, notamment à travers les *wa'zi* (sermons). Plusieurs noms méritent d'être cités. Au Zamfara<sup>110</sup>, parmi les plus célèbres, on a retenu Ramaḍān b. Aḥmadu (un Fezzanais), Hashīmu Bazanfane (un maître de Shehu 'Uṯmān), Maman Tukur dan Binta et al-Mustafa Gwani, un Kanuri qui affronta 'Uṯmān, en voyage dans le Zamfara, sur la présence simultanée des hommes et des femmes lors des sermons.

Deux noms se détachent dans le Katsina<sup>111</sup>: Abū 'Abdullāhi b. Masānī b. Muḥammad al-Barnāwī al-Kaṣhīnawī (vers 1595-1667), né à Katsina de parents bornoans, et celui que les traditions locales considèrent comme son élève, Muḥammad al-Sabbāgh al-Kaṣhīnawī, plus connu sous le nom de Dan Marina, très actif vers 1650. Ils furent tous les deux à l'origine d'une véritable renaissance intellectuelle qui allait s'exprimer dans le poème composé par Dan Marina, à la gloire du *mai* 'Alī, vainqueur du Kwararafa vers 1680. On doit signaler également Muḥammad al-Kaṣhīnawī, mort vers 1741, dont beaucoup d'ouvrages ont subsisté, ainsi que Muḥammad b. 'Abd al-Mahman al-Barnāwī, mort vers 1755, dont les travaux inspirèrent 'Uṯmān.

108. H. R. Palmer, 1967, p. 123-125. La version hawsa y apporte des corrections importantes.

109. M. Hiskett, 1984, p. 80-83.

110. G. Na-Dama, 1977, p. 252 et 325.

111. I. Dankoussou, 1970, p. 38-52; Y. B. Usman, 1981, p. 71-72 et 1983, p. 199-200; M. Hiskett, 1984, p. 81-82; A. M. Kani, dans M. Adamu (dir. publ.), s. d.c.

Cependant, c'est incontestablement Malam *Djibrīl* dan 'Umaru qui se détache du groupe<sup>112</sup>. Né et mort dans l'Adar, ayant effectué plusieurs pèlerinages, cet érudit au savoir encyclopédique était préoccupé par la réforme de l'islam au Soudan: après un échec chez les Touareg de l'Adar, il se rendit auprès des princes hawsa dont il souleva l'hostilité. Il eut comme élèves 'U<sup>ḥ</sup>mān ('Usmān) et 'Abdullāhī dan Fodio. Malgré ses critiques à l'égard de certaines prises de position de *Djibrīl*, 'U<sup>ḥ</sup>mān se considérait comme son disciple et continuateur. La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle fut marquée par une activité intellectuelle débordante et des discussions entre érudits, simple forme de contestation de l'ordre établi par les *masu sarauta*.

## Conclusion

À la veille du *djihād*, les rapports entre États s'étaient considérablement apaisés. Le Kebbi et le Zamfara avaient été vaincus, mais les autres étaient confrontés à de graves difficultés. Au Kano, la paix et la stabilité alternaient au rythme de deux désaccords très sérieux entre le *sarki* et les dignitaires: ceux-ci interdirent à Babba Zaki (vers 1768-1776) de résider à Takai tandis que Muḥammadu Alwālī (vers 1781-1807) refusa de leur donner les 40 bovins destinés au *dirki* qu'il fit massacrer à coups de hache. Dans le Gobir, Bawa (vers 1777-1789) instaura pour la première fois l'impôt sur une variété de maïs et quelques éleveurs de cet État durent y payer le *jangali* à plusieurs reprises au cours de la même année. Deux crises dynastiques secouèrent le Katsina en 1767 et 1796. On note donc un peu partout des risques d'instabilité provenant de la résistance des dignitaires, une plus grande tyrannie et une opposition larvée des *talakawa*. Le pouvoir politique avait atteint un seuil d'oppression qui n'épargnait pas les érudits; eux seuls osaient, ouvertement, combattre l'ordre établi<sup>113</sup>.

L'historiographie du Soudan central se dégage peu à peu de l'apologie du *djihād* pour se pencher sur les transformations intervenues au cours des périodes antérieures.

Sur le plan économique, on a exagéré l'immobilisme apparent qui semblait caractériser la période s'étendant de 1600 à 1790. Il est vrai que ni la roue ni le moulin à vent n'étaient utilisés et le fusil était même dédaigné. Mais, déjà vers 1582-1586, les « Takrouriens » de Gao discutaient âprement avec des « Soudanais » qui prétendaient que Kano était plus importante et plus grande que Gao<sup>114</sup>. Et malgré de très nombreuses catastrophes naturelles<sup>115</sup>, la région connut un développement extraordinaire, expliqué trop souvent par

112. D. M. Hamani, 1975, p. 136-141; A. M. Kani, dans M. Adamu (dir. publ.), s. d.c.

113. H. R. Palmer, 1967, p. 126-127; R. M. East, 1979, p. 42-43; G. Na-Dama, 1977, p. 396-402; M. A. al-Hajj, 1979; Y. B. Usman, 1981, p. 84-99.

114. Sur l'immobilisme, voir H. E. S. Fisher, 1975, p. 66-67. Sur la discussion au sujet de Kano et Gao, voir M. Ka'ti, 1981, p. 262.

115. Entre 1539 et 1564, 1639 et 1688, 1697 et 1715, 1729 et 1750, par exemple; voir J. Maley, 1981, p. 57-81; P. E. Lovejoy, 1983, p. 69-70.

le commerce : celui-ci s'intensifia grâce à l'intervention, sous diverses formes, de l'État. Cependant, on ne devrait pas sous-estimer les progrès réalisés dans les secteurs de la production et de la transformation : ils valurent à la région une réputation telle que rapidement de nombreuses missions européennes s'y rendirent, sous couvert de motifs scientifiques (problème du cours du Nil et du Niger par exemple).

Sur le plan politique, malgré les conflits armés, aucun État n'a disparu au cours de la période. Le Ghana, le Mali et le Songhay se sont effrités, peut-être parce qu'ils étaient des empires ; le Kānem-Borno, qui en était un, a joui d'une longévité remarquable. Entre les deux, le succès économique du pays Hawsa a relégué à l'arrière-plan la grande stabilité de l'État en tant qu'institution. Son caractère bureaucratique et oppressif a été mis en valeur par les mesures introduites par Shārīf à Kano. L'une d'elles est appelée *kwaro* ; nombreux sont ceux qui en ignorent la traduction. Si l'orthographe est correcte et si la lecture est bonne, c'est un terme vieilli signifiant « échanger une pièce de monnaie contre des cauris » : ceux-ci ayant été introduits dans le pays Hawsa sous le règne de Shārīf, il en aurait imposé la circulation. Un auteur a fait une fausse interprétation du mot *kwaro* (sans doute à cause d'une faute d'imprimerie) : il a pensé qu'il s'agissait de la taxe sur les produits de la cueillette, payée dans le Damagaram par exemple. Quelle que soit l'interprétation retenue, il faut relever la minutie de la gestion de l'État hawsa. C'est ce qu'atteste la clairvoyance de Muḥammadu Alwālī qui avait accumulé dans son palais des réserves alimentaires en prévision de troubles et de famines, mais il ne put éviter celles-ci<sup>116</sup>. En fait, l'appareil de l'État était efficace et peu de modifications y seront apportées par les régimes suivants.

116. H. R. Palmer, 1967, p. 125 ; R. M. East, 1979, p. 37-38.

# Le Kānem-Borno : ses relations avec la Méditerranée, le Baguirmi et les autres États du bassin du Tchad

*B. M. Barkindo\**

Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'État musulman du Kānem était l'un des plus étendus du *Bilād al-Sūdān*. Le pouvoir des *mai* (rois) sefuwa s'étendait sur le vaste territoire qui, du sud au nord, va des rives orientales du lac Tchad aux oasis du Fezzān, mais une telle expansion ne s'était pas accompagnée de mesures économiques et politiques adéquates. La formation, par différents groupes ethniques, d'entités plus ou moins autonomes et distinctes de la principale dynastie régnante sefuwa empêcha l'instauration d'un système politique centralisé. Le Kānem, en majeure partie désertique ou semi-désertique, manquait en outre des matières premières indispensables à la viabilité d'un aussi grand ensemble.

Une crise grave devait aboutir, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'effondrement de l'État du Kānem. Le *mai* 'Umar b. Idrīs (1382-1387) partit à la tête des Magumi (dont la famille royale constituait un lignage) et de ses partisans pour le Borno, à l'ouest du lac Tchad, région aux richesses naturelles abondantes et où la dynastie avait déjà établi des vassaux. En réalité, un grand nombre d'immigrants du Kānem y avaient précédé les Sefuwa et s'y étaient installés, en particulier dans le Sud et l'Ouest<sup>1</sup>.

À leur arrivée au Borno, les Sefuwa semblent avoir cherché avant tout à bâtir une économie régionale forte, capable de soutenir un système politique

\* Je tiens à remercier le professeur Philip Shea et John Lavers des commentaires et suggestions utiles qu'ils ont faits après avoir lu la première rédaction de ce chapitre.

1. Voir à ce propos B. M. Barkindo, 1971

bien organisé dont ils auraient été l'élément dominant. Toutefois, au cours du siècle qui suivit leur implantation, ils se heurtèrent à de multiples difficultés mettant parfois en péril leur existence même: incessantes querelles intestines, crises dynastiques, attaques périodiques des Bulala et puissance excessive de certains dignitaires<sup>2</sup>.

## Le *mai* 'Alī Gaji et la fondation du Califat de Borno (vers 1465-1497)

L'avènement de 'Alī ibn Dunāma, plus connu sous le nom de 'Alī Gaji, mit un terme aux dissensions internes, ce qui lui permit d'affermir son pouvoir au sein de la branche de la dynastie régnante à laquelle il appartenait. Lorsque, vers 1471, les Bulala vinrent à nouveau razzier le Borno, 'Alī Gaji les affronta et les défit, sans chercher toutefois à tirer parti de cette victoire.

Aux environs de 1472, 'Alī Gaji fit construire la forteresse de Birnin Gazargamu au confluent du Yobe et du Gana<sup>3</sup>. Elle devint la capitale des Sefuwa et le resta aussi longtemps qu'ils dominèrent le Borno. D'autres établissements fortifiés ont probablement été fondés à la même époque en plusieurs autres endroits<sup>4</sup>.

'Alī Gaji est considéré comme un rénovateur de l'islam qui tenta d'éliminer, du moins au sein du groupe dirigeant, les tendances syncrétistes de plus en plus affirmées des Sefuwa. Il s'efforça également de mettre sur pied un authentique État islamique. Conformément à la tradition instaurée par ses prédécesseurs et en accord avec la ferveur islamique de son époque, il s'entoura de *'ulamā'* (lettrés musulmans) auprès desquels il prenait conseil avant toute décision importante. Citons, parmi ces conseillers, Aḥmad b. 'Abd al-Kuwwata, qui fut son *kāḍī al-kabīr* (juge suprême), et Masbarma 'Umar b. 'Uthmān, *wazīr* et premier *imām* du royaume<sup>5</sup>.

De nombreux dignitaires jouissant d'un pouvoir excessif, en particulier le *kaigama* et le *yerima* qui, en période de crise, faisaient et défaisaient les *mai* à leur gré, perdirent une partie de leurs prérogatives<sup>6</sup>. C'est peut-être de l'époque de 'Alī Gaji que date l'organisation du harem royal, avec les quatre épouses et un certain nombre de concubines titrées<sup>7</sup>. La charge du *chiroma* (héritier présomptif) remonte peut-être aussi à cette époque.

Au cours de son pèlerinage à La Mecque, vers 1484, 'Alī Gaji aurait été investi du titre de *khalīfa* du Takrūr par le prétendant abbaside 'Abd al-'Azīs

2. *Ibid.*

3. *Brief Dīwān*.

4. Le panégyrique de 'Alī Gaji le présente comme «celui qui détient les hautes cités et les longues lames».

5. H. R. Palmer, 1936, p. 21-22 et 23-28.

6. H. Barth, 1965, vol. II, p. 589.

7. H. R. Palmer, 1967, p. 158.

b. Ya'kūb<sup>8</sup>. Dès lors, les souverains du Borno se proclamèrent *khalīfa*, titre que leur reconnurent finalement de nombreux lettrés et dirigeants du *Bilād al-Sūdān*<sup>9</sup>.

## Les facteurs propices ou défavorables à l'expansion du Califat de Borno (1497-1564)

La politique de 'Alī Gaji fut poursuivie par son fils et successeur Idrīs b. 'Alī (vers 1497-1519), connu sous le nom de Katakarmabe, qui en consolida les acquis et tenta d'agrandir le royaume. Pendant une bonne moitié de siècle, toutefois, Katakarmabe et ses successeurs durent parer à de multiples menaces qui les détournèrent des objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Le premier problème auquel se heurtèrent les Sefuwa fut la reprise, à la mort de 'Alī Gaji, des attaques des Bulala, apparemment décidés à contre-carrer les changements économiques et politiques survenant au Borno<sup>10</sup>. Dès son accession au pouvoir, Katakarmabe dut faire face à une de leurs offensives. Non seulement il parvint à leur infliger une défaite, mais il rentra en vainqueur à Ndjīmī, l'ancienne capitale sefuwa, qui ne fut toutefois jamais réoccupée. Après avoir conclu un accord avec les Bulala, Idrīs regagna le Borno, mais la trêve fut de courte durée car les hostilités reprirent par intermittence et elles se poursuivirent jusque sous le règne d'Idrīs Alawoma (1564-1596).

Les *mai* sefuwa durent faire face à une autre difficulté : l'avènement, à cette époque, de nombreux États dans le bassin du Tchad et dans d'autres parties du Soudan qui les obligea à changer ou à modifier leurs objectifs pour régler leurs problèmes avec chacun d'entre eux.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le bassin du Tchad abritait une constellation de jeunes et petits royaumes établis le long des frontières méridionales du Borno — Baguirmi, Mandara, États de Kotoko, Bolewa du nord de Daniski, Yamta et Margi notamment<sup>11</sup>. Les dangers de cette situation n'échappèrent pas aux *mai*. Certains de ces États furent attaqués et contraints de reconnaître, sous une forme ou une autre, l'hégémonie des Sefuwa. Dans l'ensemble, toutefois, ceux-ci tentèrent de nouer des relations pacifiques avec nombre de ces États naissants. Très tôt, tous ceux que nous avons cités coopérèrent avec les Sefuwa. Les *mai* cherchaient sans aucun doute à se servir de ces jeunes principautés pour mettre sur pied une économie régionale, car ils les encouragèrent à développer l'économie locale dans leurs zones respectives et à établir des relations commerciales régulières avec le Borno. À la faveur de cette association, les jeunes principautés adoptèrent de nombreux traits culturels du Borno, ce qui a pu favoriser leur essor<sup>12</sup>.

8. *Brief Dīwān*, p. 5-9.

9. J. E. Lavers, 1971, p. 32.

10. B. M. Barkindo, 1971.

11. Pour plus de détails, voir B. M. Barkindo, 1980, p. 204-241.

12. *Ibid.*

De nombreux États firent également leur apparition à la même époque en pays Hawsa. Katsina et Kano devinrent bientôt les villes terminus de la piste transsaharienne ainsi que des entrepôts sur la route Ouest-Est par laquelle l'or et la noix de kola en provenance du pays des Akan étaient transportés jusqu'au Borno<sup>13</sup>. Plus au nord, la route transsaharienne fut légèrement déviée lorsque Agadès se développa et supplanta Takedda comme entrepôt.

Le Borno dut se trouver dans l'obligation de réagir face à ces changements. La nouvelle route commerciale qui le reliait au pays Hawsa devint bientôt peu sûre pour les voyageurs en raison des razzias des Ngizim et des Bedde ainsi que des Bulala. Des efforts considérables furent sans doute faits pour tenter de la protéger, mais il fallut attendre l'avènement d'Idrīs Alawoma pour que ce problème commençât à trouver une solution. L'insécurité sur la route commerciale et la lutte pour le contrôle des nouveaux établissements qui ne tardèrent pas à s'implanter le long de la route ont probablement alimenté les conflits qui opposèrent le *mai* Idrīs Katakarmabe à deux souverains du Kano, 'Abdullāhī (vers 1499-1509) et Muḥammad Kisoki (vers 1509-1564)<sup>14</sup>.

Le Borno fut sans doute également contraint de s'adapter au nouveau tracé de la route transsaharienne. Non seulement il entretenait avec Takedda des relations de longue date, mais il devait souhaiter contrôler le nouvel entrepôt d'Agadès. L'entreprise devenait d'autant plus urgente qu'à la même époque, le Songhay parvenait lui aussi au faîte de sa puissance et qu'en 1501 et en 1515, l'*askiya* Muḥammad (vers 1493-1528) avait lancé des expéditions militaires contre Agadès avec l'intention d'amener cette région dans la sphère d'influence de l'Empire<sup>15</sup>. Les détails de ces luttes sont mal connus : aux environs de 1532, le Borno aurait entrepris une campagne militaire et conquis la ville<sup>16</sup>. Toutefois, l'essor du Kebbi sous Muḥammadu Kanta (vers 1516-1554) réduisit à néant les efforts du Songhay comme ceux du Borno. Agadès resta une source de préoccupation pour les *mai* sefuwa pendant presque toute la période où ils furent au pouvoir.

Entre approximativement 1480 et 1520, le *Bilād al-Sūdān* connut une période d'intense islamisation. À l'est, le Sultanat fundj, qui avait été fondé vers 1504, se convertit bientôt à l'islam. À l'ouest, de nombreux lettrés venus du Mali, d'Afrique du Nord, d'Égypte et des oasis sahariennes se rendirent en pays Hawsa et contribuèrent à l'islamiser. Plus à l'ouest, l'Empire songhay atteignit son apogée sous l'*askiya* Muḥammad, dont le règne fut marqué par une poussée de ferveur musulmane dans cette région. Il est intéressant de noter qu'au cours de son pèlerinage à La Mecque (vers 1496-1498), ce souverain obtint d'être investi du titre de calife du Takrūr<sup>17</sup>, exactement comme, dix ans plus tôt, le *mai* 'Alī Gaji.

13. H. R. Palmer, 1967, p. 109; P. E. Lovejoy, 1978, p. 185-186; Y. B. Usman, 1981, p. 16.

14. H. R. Palmer, 1967, p. 113.

15. J. O. Hunwick, 1971, p. 221.

16. *Ibid.*

17. J. O. Hunwick, 1962. L'*askiya* cherchait sans doute à renforcer sa position au sein de l'Empire et à défier le Borno, seule autre grande puissance de la région.

La ferveur islamique qui caractérisait cette période offrit des possibilités nouvelles aux *mai* du Borno. Les souverains sefuwa étaient musulmans depuis le XI<sup>e</sup> siècle; ‘Alī Gaji avait été investi de la dignité de calife une dizaine d’années avant l’*askiya* qui fut le seul, semble-t-il, à contester ouvertement son titre; enfin, les dirigeants du Borno s’entouraient traditionnellement de ‘*ulamā*’ respectés: tous ces éléments contribuèrent à donner aux *mai* un avantage sur les autres souverains. La chronique rédigée par Masbarma ‘Umar b. ‘Uṭhṃān pour Idrīs Katakarmabe et celle de l’*imām* Aḥmad b. Farṭūwa, consacrée plus tard au règne d’Idrīs Alawoma, apparaissent comme des tentatives pour légitimer les prétentions des *mai* au titre de calife. Le déclin et la chute de l’Empire songhay à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle leur permirent d’obtenir finalement cette primauté.

Le Borno devint également un grand centre intellectuel fréquenté par des lettrés du *Bilād al-Sūdān* et d’autres parties du monde musulman<sup>18</sup>. La reconnaissance par de nombreux ‘*ulamā*’ des prétentions des *mai* du Borno contribua grandement à asseoir l’influence culturelle du Borno dans une grande partie de ces États. En pays Hawsa, cette évolution fut sans doute pour beaucoup dans l’instauration d’un tribut (*gaisuwa* ou *tsare* en hawsa) versé régulièrement par les dirigeants musulmans de cette région au calife du Borno<sup>19</sup>.

C’est à compter du règne d’Idrīs Katakarmabe que des documents commencent à faire état de relations diplomatiques et commerciales entre les Sefuwa et les différents pouvoirs du littoral nord-africain. Vers 1512, Idrīs envoya une mission diplomatique et commerciale aux Espagnols, qui venaient d’occuper Tripoli, afin de renouer des liens commerciaux avec cette région. Ces relations furent maintenues par ses successeurs, quels qu’aient été les détenteurs du pouvoir en Tripolitaine<sup>20</sup>. Lorsque les Ottomans furent établis au Maghreb, Dunāma b. Muḥammad leur envoya, vers 1555-1556, une ambassade qui conclut avec Tighūrt Paṣḥa un traité «d’amitié et de commerce», renouvelé par leurs successeurs respectifs<sup>21</sup>. Des liens solides furent probablement aussi noués avec l’Égypte car, outre que celle-ci se trouvait sur la route du pèlerinage à La Mecque, il semble qu’elle entretenait également avec le Borno des relations commerciales<sup>22</sup>, encore que nous ne disposions sur ce point que d’indications fragmentaires.

Les descendants d’Idrīs Katakarmabe poursuivirent sa politique face aux incursions des Bulala et aux problèmes posés par l’apparition de nouveaux États. De plus, vers 1561, une guerre opposa le Kebbi au Borno pour le contrôle d’Agadès, conflit qui semble avoir tourné au désavantage du Borno.

18. J. E. Lavers, 1971.

19. H. R. Palmer, 1967, p. 9-10 et 83; A. Hassan et A. S. Naibi, 1952.

20. D. Girard, *L’histoire chronologique du royaume de Tripoli*, Bibliothèque nationale, Paris, ms français (ancien fonds) 12219, 12220.

21. *Ibid.*

22. J. E. Lavers, 1982.



## La mise en place d'une économie régionale forte et d'un système politique centralisé. L'essor des Kanuri (vers 1564-1677)

La plupart des spécialistes s'accordent à situer l'apogée du Borno sous le règne d'Idrīs b. 'Alī (1564-1596), appelé après sa mort Alawoma, dont les douze premières années au pouvoir sont relatées dans le panégyrique que lui consacra son *imām*, Aḥmad ibn Furṭūwa<sup>23</sup>. En politique intérieure, il était considéré comme un innovateur sur le plan militaire et administratif en même temps qu'un propagateur de l'islam, tandis qu'en politique extérieure, il apparaissait comme un aussi fin diplomate que les principaux souverains musulmans de l'époque.

Son principal objectif, lorsqu'il accéda au pouvoir, sembla être de réaliser le rêve de ses ancêtres : doter son pays d'un système économique et politique puissant. Il fut le premier *mai* qui tenta de prendre bien en main l'ensemble de la province métropolitaine. La cavalerie, pièce maîtresse de son armée, fut réorganisée. Celle-ci comptait également un corps de mousquetaires turcs, dont déjà ses prédécesseurs avaient renforcé les effectifs. Des embarcations de dimensions accrues furent apparemment construites pour franchir plus facilement les cours d'eau. Ce fut fort d'une telle armée qu'Idrīs se lança dans de nouvelles conquêtes.

La plupart des groupes hostiles que le *mai* ne put soumettre ni par la persuasion ni par la contrainte furent attaqués sans répit jusqu'à leur reddition. Ce fut le cas, notamment, des Ngafata, des Talata, des Dugurti, des Maya, des Ngizim et des Bedde. Certains, comme les Mukhulum, qui se soumirent après avoir été battus, durent s'engager à verser un tribut en blé pour conserver leurs foyers<sup>24</sup>. D'autres comme les Ngafata, les Talata et les Dugurti, considérés comme irréductibles, furent expulsés hors de la métropole<sup>25</sup>.

Pour les remplacer, d'autres groupes, originaires, comme on le verra, pour la plupart du Kānem, vinrent s'installer au Borno. Et de fait, la vaste modification démographique qu'Idrīs Alawoma provoqua ainsi dans la métropole fut l'une de ses contributions majeures à l'histoire du Borno. Cette méthode, ainsi que les nombreux mariages mixtes avec des femmes esclaves capturées pendant les hostilités ou échangées avec des États satellites comme le Mandara et le Baguirmi contribuèrent pour une part non négligeable à l'essor et à la propagation du groupe kanuri dans la métropole.

Dans le sud du pays, un certain nombre de *ribāṭ* (avant-postes fortifiés) furent construits pour contenir les assauts de groupes insoumis, tels les Gamergu, et le Borno conclut avec les souverains des États satellites des accords solennels portant sur l'organisation conjointe d'expéditions militaires contre ces éléments rebelles<sup>26</sup>.

23. A. ibn Furṭūwa, 1862.

24. *Ibid.*, p. 238.

25. *Ibid.*, p. 219. Les Dugurti émigrèrent au Kānem.

26. B. M. Barkindo, 1980, chap. 5.

## Le règlement définitif des problèmes posés par le Kānem

Après la pacification et l'intégration de la majeure partie de la métropole, Idrīs Alawoma porta son attention vers le Kānem pour mettre fin une fois pour toutes à la menace que celui-ci faisait planer sur le Borno. Il se fixa, semble-t-il, trois objectifs : l'anéantissement total de la force militaire et du pouvoir politique des Bulala, la destruction aussi complète que possible des structures économiques de l'État du Kānem et le transfert au Borno du maximum de communautés.

Alawoma dirigea plusieurs expéditions au Kānem, où il battit les Bulala et les poursuivit sans relâche<sup>27</sup>. Il attaqua tout aussi impitoyablement d'autres groupes comme les Kananiya, qui soutenaient les Bulala, n'ayant de cesse qu'il les eût affaiblis<sup>28</sup>. Au cours d'une de ces expéditions, trois des vallées les plus fertiles du Kānem furent dévastées, certaines de leurs villes les plus importantes, dont Ikima, Aghafi et Ago, furent détruites et leur population vint s'installer au Borno<sup>29</sup>.

Les Tubu, les Koyam, les Kulu et les Arabes *shuwa* (choa) faisaient partie de ces groupes originaires du Kānem et contraints de s'établir au Borno. Les deux derniers groupes, qui possédaient du bétail, furent disséminés le long de la rive méridionale du lac Tchad ainsi que sur les territoires situés à l'ouest de la métropole<sup>30</sup>. Les Tubu et les Koyam furent incités à se lancer dans le commerce tant au Borno même qu'avec les régions voisines du pays Hawsa et du Fombina<sup>31</sup>. Quant aux Koyam, qui étaient des chameliers, ils allaient en partie servir dans la chamellerie créée comme unité de transport de l'armée<sup>32</sup>. De nombreux groupes furent également installés dans la région située au nord du lac, par où les Bulala avaient l'habitude de passer pour attaquer le Borno. D'autres, en particulier les Tubu, furent établis aux limites du désert, à la fois pour des raisons stratégiques et pour participer à la production et à la vente du sel de Bilma et de Muniyo. Il y eut certainement d'autres groupes, eux aussi employés à des fins économiques ou militaires, sur lesquels nous ne possédons encore aucune information.

Dans les vingt dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, Idrīs Alawoma avait déjà atteint la plupart des objectifs qu'il s'était fixés et le Kānem fut partagé d'un commun accord entre le Borno et les Bulala, lesquels acceptèrent une tutelle assez souple du Borno<sup>33</sup>.

27. H. R. Palmer (1967, p. 14) suggère que ces expéditions auraient eu lieu vers 1571-1575.

28. *Ibid.*, p. 64-66.

29. *Ibid.*, p. 49.

30. En ce qui concerne les Kulu, *ibid.*, p. 49. En ce qui concerne les *Shuwa*, voir J. C. Zeltner, 1979, p. 22.

31. H. Barth, 1965, vol. II, p. 31; G. Nachtigal, 1881, vol. II, p. 148; B. M. Barkindo, 1980, p. 164 et 286-290.

32. H. R. Palmer, 1967, p. 55.

33. J. E. Lavers, 1980, p. 199.

## Les réformes intérieures

C'est vraisemblablement vers 1571 qu'Idrīs Alawoma fit le pèlerinage de La Mecque<sup>34</sup>. À son retour, il tenta d'introduire un certain nombre de réformes visant à aligner son pays sur les autres États islamiques. Sur le plan politique, il s'efforça, apparemment sans succès, de séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif<sup>35</sup>. Il semble toutefois être parvenu à instituer une cour d'appel ou « lettrés et imams débattaient devant l'émir 'Alī des points litigieux de la loi et du dogme<sup>36</sup> ».

Le *mai* Idrīs aurait fait construire des mosquées en briques à la place des anciens édifices de roseaux. La cour attira un grand nombre de lettrés d'Afrique du Nord qui, d'ailleurs, lui conférèrent un caractère cosmopolite.

## L'essor d'une puissante économie régionale

Les conquêtes d'Idrīs Alawoma, les changements démographiques qu'il provoqua et ses autres réformes aboutirent à créer une puissante économie régionale ayant pour base les 20 000 km<sup>2</sup> que représentait la métropole. Trois grands centres de commerce semblent avoir émergé, le premier tout à fait à l'est, le second à l'extrême opposé et le troisième à mi-chemin entre les deux premiers, autour de Birnin Gazargamu<sup>37</sup>.

À l'est, les Buduma et les Kānembu<sup>38</sup> pêchaient de façon quasi industrielle sur les bords du lac Tchad, tandis que les riches pâturages attiraient un grand nombre d'éleveurs nomades kānembu, *shuwa* et fulbe<sup>39</sup>. Les Kānembu et les Buduma sédentaires produisaient également du *kilbu* (natron) et du *manda* (sel)<sup>40</sup>. L'accroissement démographique et le développement économique permirent l'essor rapide d'importants centres urbains dans la région, dont Munguno, Kauwa, Burwa et Ngurno.

L'extrémité occidentale du pays était également riche en vastes gisements de natron, exploités par les Manga et les Tubu<sup>41</sup>, alors qu'au sud, d'importantes communautés d'agriculteurs, tels les Ngizim et les Bedde, se regroupaient. Par suite de la politique menée par Idrīs Alawoma et ses successeurs directs, la population immigrée de cette zone fut plus hétérogène que celle de la région orientale. Une grande partie des centres urbains qui s'y créèrent alors — Nguru Ngilewa, Mashina Kabshari et Maja Kawuri — eurent de ce fait un caractère cosmopolite plus accusé que les villes de l'Est.

34. H. Barth (1965, p. 596) pense que le pèlerinage d'Idrīs aurait eu lieu dans la neuvième année de son règne, soit en 1571, ce qui cadre avec la date donnée par H. R. Palmer pour le début des expéditions au Kānem (voir note 27). Ces dates corroborent la chronologie de D. Lange (1977) que nous suivons ici.

35. J. E. Lavers, 1971, p. 37.

36. H. R. Palmers, 1936, p. 33-36. Elsami devait, 170 ans plus tard, lui donner le nom de *burguram*; voir S. W. Koelle, 1968, p. 276.

37. M. N. Alkali, 1983, p. 64-69.

38. P. M. Redmond, dans M. Adamu (dir. publ.) s. d.c.

39. M. N. Alkali, 1978, p. 158.

40. P. E. Lovejoy, dans M. Adamu (dir. publ.) s. d.c.

41. *Ibid.*

Birnin Gazargamu et ses environs formaient le troisième grand centre d'activités. Situé sur la route commerciale qui traversait le pays d'est en ouest, il jouissait d'un accès direct et aisé aux deux autres régions. Deux voies navigables, le Yobe et le Gana, servaient en particulier au transport du poisson et le bétail était acheminé d'est en ouest le long de leurs rives. Birnin Gazargamu se trouvait, de plus, au terminus de la piste caravanière Borno-Kawar-Tripoli ainsi que de la principale route reliant la région au pays Hawsa. Aussi la ville était-elle le véritable centre nerveux de l'économie du pays et son vaste marché accueillait un grand nombre de négociants étrangers<sup>42</sup>. La vallée fertile (grâce à des travaux d'irrigation) du Yobe abritait un grand nombre de Kanuri, groupe en pleine expansion qui s'était établi à Birnin Gazargamu et dans bien d'autres centres urbains. Sous le règne d'Idrīs Alawoma, les Kanuri commencèrent à essaimer, atteignant et dépassant les rives du Gana au sud et du Garu Kime au nord.

Le Borno chercha également à renforcer le contrôle qu'il exerçait sur les États satellites. C'est ainsi qu'il obtint du Mandara la fourniture régulière de fer et d'esclaves, tandis que le Kotoko et le Baguirmi l'approvisionnèrent en peaux de bêtes, en ivoire et en esclaves.

L'apparition des industries de base entraîna le développement d'activités auxiliaires comme la poterie, le tissage, le travail du cuir, la teinturerie et les transports<sup>43</sup>.

Le commerce du natron et du sel s'étendit jusqu'à la côte atlantique, le pays Hawsa, le bassin de la Volta et, vers le nord, jusqu'à Azbin et Adrar. Le poisson séché était l'un des principaux produits entrant dans les échanges à l'intérieur de la métropole et avec le Mandara, le pays Hawsa et les oasis sahariennes. Esclaves, eunuques, peaux, ivoire, parfums, cuirs et or étaient parmi les marchandises acheminées à travers le Sahara jusqu'en Afrique du Nord et en Égypte, d'où étaient envoyés en échange chevaux, harnais, armures, cuivre, bronze et divers produits expédiés d'Europe et d'Afrique du Nord pour être redistribués au Borno ainsi que dans d'autres parties du *Bilād al-Sūdān*.

À partir du règne d'Idrīs, les Sefuwa encouragèrent, semble-t-il, différentes ethnies vivant sur le pourtour du bassin du Tchad à se lancer dans des activités commerciales. Nous avons vu ce qu'il en était des Tubu et des Koyam. Les Kotoko et les Mandara semblent s'être rendus à Kano<sup>44</sup>, des commerçants komboli du Baguirmi s'établirent dans la vallée de Zamfara<sup>45</sup>, tandis que les Tubu s'installèrent à Zaria sous le *Kadella*<sup>46</sup>. Fait remarquable, tous ces peuples étaient considérés comme originaires du Borno<sup>47</sup>, dont ils

42. M. S. Ibn Ishāku, 1929, p. 544-547.

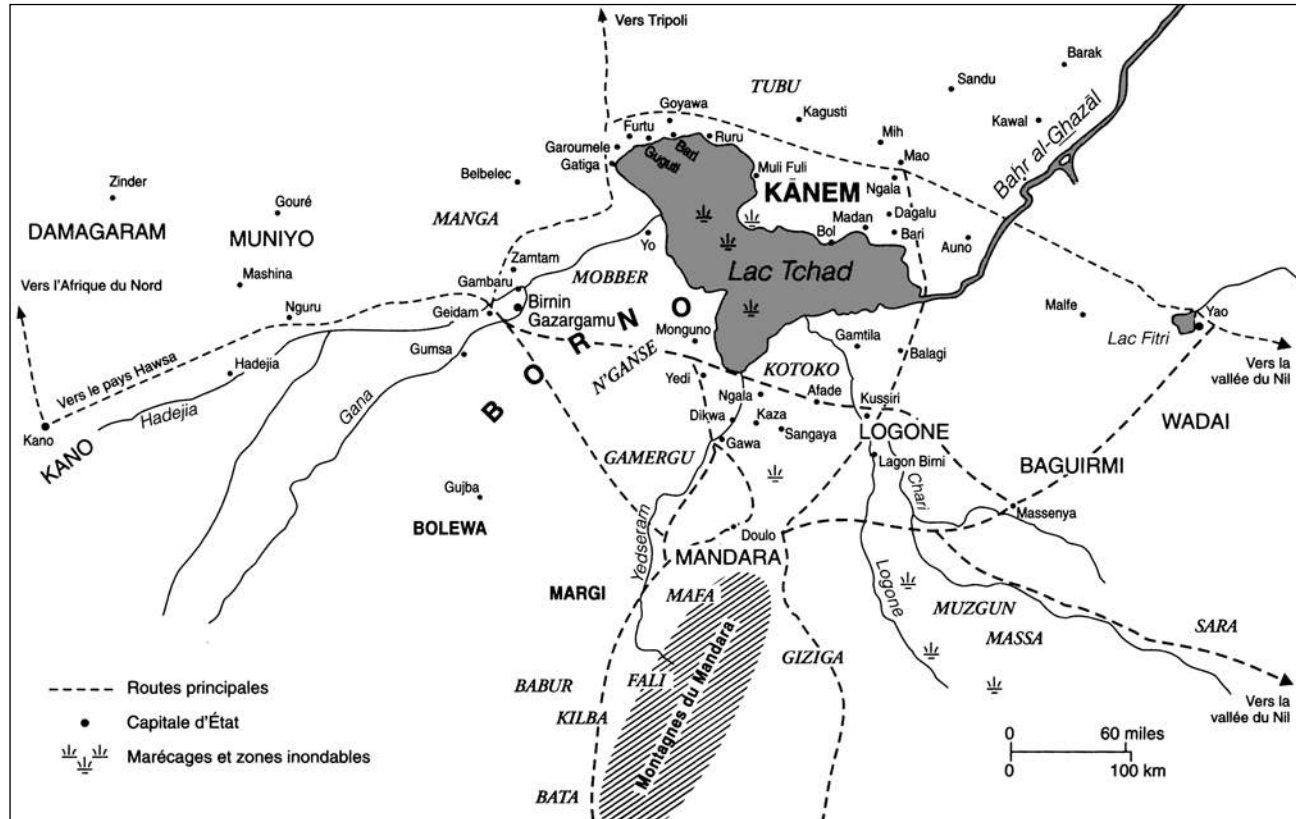
43. M. N. Alkali, 1978, p. 152.

44. Anonyme, 1967, p. 112-114.

45. P. E. Lovejoy, 1973b. *Komboli* est la forme kanuri du mot baguirmi *umboli* signifiant commerçant.

46. A. Smith, 1970, p. 88-89. Au sujet du titre de *kadella* et de sa diffusion au Borno et dans les régions voisines, voir B.M. Barkindo, 1980, p.179

47. Anonyme, 1967, p. 112-114.



17.1. Le Borno, le Kānem et leurs voisins immédiats au XVIII<sup>e</sup> siècle.

[Source : adaptation d'une carte dessinée par John F. Antwi, Département de géographie, Université Bayero, Kano, d'après B. M. Barkindo.]



17.2. Tisserand du Borno fabriquant des bandes de coton (*gabaga*) qui servaient à confectionner les vêtements.

[© A. von Duisburg, *Im Lande des Chegbu von Borno*, Berlin, D. Reimer Verlag, 1942.]

avaient sans doute contribué à diffuser la culture naissante en pays Hawsa et dans d'autres régions. Ce fut grâce à son économie régionale, au contrôle qu'il exerçait sur les échanges commerciaux et à sa position de chef de file de l'islam dans la région que le Borno put jouer un rôle prépondérant au *Bilād al-Sūdān* durant cette période.

Les *mai* n'intervinrent guère dans les activités commerciales proprement dites, se bornant à assurer la sécurité en protégeant les routes des maraudeurs, tels les Ngizim et les Touareg, et en concluant des accords avec les régimes au pouvoir au Sahara et en Afrique du Nord afin de garantir la libre circulation des marchandises entre les États comme entre les particuliers<sup>48</sup>. Les dirigeants sefuwa semblent s'être davantage préoccupés de l'organisation des marchés, par souci d'encourager l'afflux des commerçants et, naturellement, pour en tirer des revenus. Dans la capitale et dans d'autres grands centres, les *wasili* (commerçants d'Afrique du Nord) étaient considérés comme les hôtes des autorités. Un *wasiliram* (quartier spécial) leur était réservé et le

48. J. E. Lavers, 1980, p. 206.

*zanna arjindama* (un dignitaire) veillait sur leurs intérêts<sup>49</sup>. Dans les marchés, le *mala kasuube* contrôlait les opérations en s'efforçant de vérifier l'équité et l'honnêteté des transactions les plus importantes. Chaque corps de métier, chaque branche de l'artisanat nommait à sa tête un représentant reconnu par les autorités qui aidait le *mala kasuube* à administrer le marché et à percevoir les taxes.

### Les relations diplomatiques d'Idrīs Alawoma avec les sultans de Turquie et du Maroc

La découverte de certains documents a attiré l'attention de plusieurs spécialistes<sup>50</sup> sur les relations diplomatiques qu'Idrīs Alawoma a entretenues avec les Ottomans et les Saadiens. Notre intelligence de ces relations reste toutefois limitée: nous ne disposons, en effet, que de documents unilatéraux, puisqu'ils portent, pour l'essentiel, sur les réponses aux lettres envoyées par Idrīs. L'hypothèse généralement avancée selon laquelle le grand objectif d'Idrīs était de se procurer des armes pour poursuivre ses guerres n'apparaît désormais plus fondée.

Le Borno, rappelons-le, avait noué des relations avec les Ottomans dès leur arrivée au Maghreb. De 1549 environ, date à laquelle ils s'emparèrent du Fezzān, jusque vers 1570, ces relations furent apparemment cordiales. Les choses changèrent vers 1571, lorsque les autorités ottomanes portèrent brusquement le tribut annuel du Fezzān de 1 140 à 3 000 *mithkal* d'or<sup>51</sup>. Cette décision autoritaire coïncida avec une période de famine et une bonne partie de la population dut émigrer en pays Hawsa et au Borno. Les autorités ottomanes du Fezzān obligèrent ceux qui étaient restés, dont beaucoup étaient des vieillards, à combler la différence. Ils lancèrent des expéditions contre bon nombre de forteresses des oasis sahariennes sous le prétexte de rattraper ceux qui se soustrayaient à l'impôt, mais il s'agissait en fait de pure maraude. Même les pèlerins ordinaires en provenance du pays Hawsa et du Borno furent retenus et soumis à l'impôt, et s'ils mouraient durant le voyage, leurs biens étaient confisqués<sup>52</sup>.

Ce fut vraisemblablement au cours de cette période qu'Idrīs fit le pèlerinage de La Mecque et put ainsi se rendre compte par lui-même de la situation. Il se rendit alors, très certainement, au Kawār pour recevoir la soumission et les doléances du peuple de Jado, autre victime, sans doute, des Ottomans<sup>53</sup>.

L'intérêt que le Fezzān présentait pour le Borno<sup>54</sup> et la nécessité d'une route sûre, aussi bien pour les pèlerinages que pour le commerce, furent

49. M. N. Alkali, 1983, p. 72.

50. Voir, par exemple, B. G. Martin, 1972 et M. A. al-Hajj, 1983.

51. C. Orhanlu, 1969. Je suis reconnaissant à John Lavers de m'avoir fourni la traduction en anglais de ce document.

52. *Ibid.*

53. A. ibn Furūwa, 1862, p. 203.

54. Sur les intérêts du Borno au Fezzān, voir B. G. Martin, 1969; J. E. Lavers, dans M. Adamu (dir. publ.) s. d.b.

sans doute les motifs qui poussèrent Idrīs à envoyer, vers 1574 à Istanbul, une ambassade de six membres chargées de trois requêtes précises : garantie de la sécurité de la personne et des biens de tous les voyageurs en provenance du Borno qui traversaient le territoire ottoman ; bonne gestion ou, à défaut, cession au Borno de toutes les forteresses récemment acquises au sud du Fezzān, y compris Guran ; coopération des deux puissances contre les agissements des Touareg et de tout autre peuple qui chercherait à troubler la paix dans le secteur. Il ne fut apparemment fait ni demande ni mention d'armes<sup>55</sup>.

Dans sa réponse, en date du 5 mai 1577, le sultan Murād III accéda à toutes ces demandes, à l'exception de la cession de la forteresse de Guran qu'il promit néanmoins de bien gérer à l'avenir<sup>56</sup>. Des missives furent expédiées aux gouverneurs généraux de Tripolitaine et d'Égypte, ainsi qu'à l'administrateur du district du Fezzān, les informant des demandes d'Idrīs et leur donnant l'ordre de s'y plier<sup>57</sup>. À la suite de cette ambassade, les relations commerciales et diplomatiques se poursuivirent entre les deux puissances sous le signe de l'entente cordiale et de l'avantage mutuel.

Quant à l'ambassade envoyée vers 1583 par Idrīs au sultan al-Manṣūr du Maroc, elle n'avait peut-être pas non plus pour seul objectif de lui demander des armes, comme on a pu l'affirmer.

La victoire du Maroc à Kaṣr al-Kabīr (Ksar al-Kébir) en 1578 fut généralement saluée comme une victoire idéologique de l'islam sur la chrétienté<sup>58</sup>. Non seulement le Borno mais aussi les principales puissances musulmanes — Alger, les Ottomans et le Songhay — envoyèrent des délégations pour féliciter le Sultan du Maroc<sup>59</sup>. Au-delà de cette démarche diplomatique normale, Idrīs devait aussi s'inquiéter des projets d'expédition commune des Ottomans et des Saadiens visant les oasis sahariennes, voire le Soudan<sup>60</sup>. Avec un sens très poussé de la diplomatie, il chercha apparemment à y faire échec en proposant, à la place, une intervention commune du Borno et du Maroc dans cette même région qui, à cette époque, était redevenue assez peu sûre. D'après des sources marocaines, cette ambassade aboutit à l'acceptation des requêtes du Borno qui, en contrepartie, devait reconnaître al-Manṣūr comme le calife de l'époque<sup>61</sup>.

Contrairement à l'opinion de certains auteurs, les négociations ont probablement été extrêmement satisfaisantes pour les deux parties. Pour le Maroc, faire reconnaître son califat par l'une des grandes puissances du Soudan constituait une victoire idéologique et renforçait sa position à l'égard

55. On trouvera une reproduction du projet de réponse de Murād à Idrīs dans C. Orhanlu, 1969 et dans M. A. al-Hajj, 1983.

56. C. Orhanlu, 1969.

57. *Ibid.*

58. D. Yahya, 1981, p. 105.

59. *Ibid.*

60. *Ibid.*, p. 112. En 1581, les Ottomans proposèrent au Maroc d'engager une action commune « pour améliorer la situation ».

61. *Ibid.*, p. 150-151. Yahya recommande la prudence au sujet de l'acceptation par Idrīs du paiement du *bayʿa* à al-Manṣūr.



du Songhay<sup>62</sup>. Pour Idrīs, le prix à payer n'était pas trop lourd s'il éliminait le danger d'une action commune — réelle ou supposée — du Maroc et des Turcs contre le Borno ou toute autre région où il avait des intérêts.

Les événements qui ont marqué les quinze dernières années du règne d'Idrīs Alawoma restent mal connus. Le *mai* s'est vraisemblablement employé à consolider ses réformes et ses innovations au Borno. Vers la fin de son règne, l'un de ses principaux sujets de préoccupation était sans doute l'essor rapide des États du Mandara et du Baguirmi. Non seulement le Mandara renonça à participer aux expéditions communes contre les Gamergu comme il s'y était engagé auprès d'Idrīs, mais il entreprit de favoriser la création de zones tampons entre ses frontières et le Borno. Idrīs se trouva forcé d'y mener plusieurs expéditions mais connut surtout des revers<sup>63</sup>. Au Baguirmi, 'Abdullāh b. Lubetko (vers 1561-1602), qui pourtant dut probablement à l'assistance du Borno d'être monté sur le trône, commença à créer des difficultés. C'est alors qu'il venait de partir en campagne contre 'Abdullāh qu'Idrīs aurait été assassiné par un Gamergu.

Contrairement à l'opinion de certains auteurs, la mort d'Idrīs Alawoma n'a pas entraîné la chute de l'Empire du Borno. De fait, c'est plus probablement sous le règne de ses quatre successeurs directs (vers 1596-1677) que les conquêtes d'Idrīs furent consolidées et que l'appareil administratif de l'Empire prit sa forme définitive. C'est également cette époque qui vit les Kanuri s'affirmer enfin comme une ethnie dotée d'une culture propre.

### La société et la culture kanuri

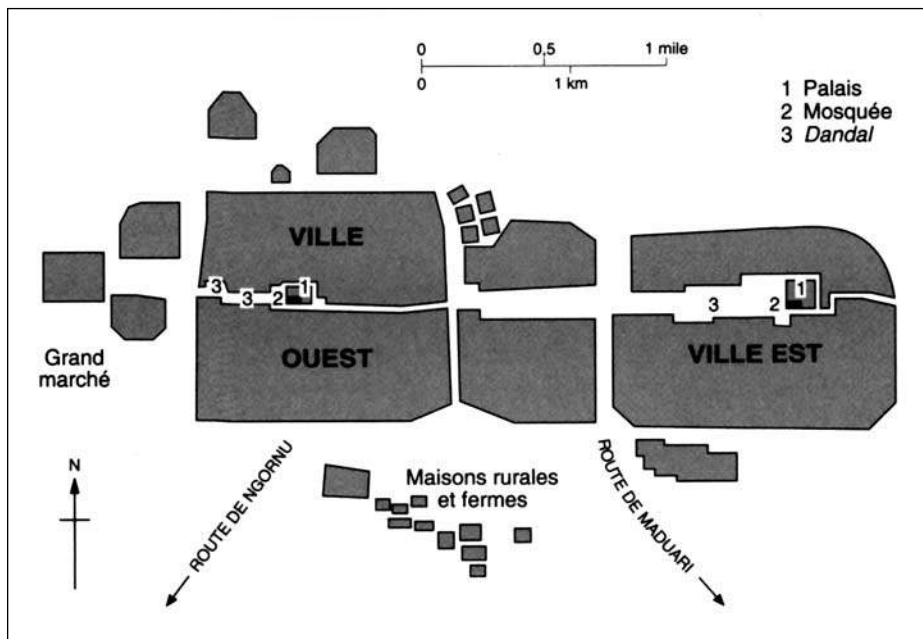
Le mot kanuri commença probablement à être employé au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>. Il désignait l'ethnie dominante du Borno, sur laquelle les *mai* sefuwa s'étaient appuyés pour bâtir leur pouvoir. Les Kanuri sont le produit du métissage des Magumi, venus du Kānem, et des autochtones de langue tchadienne du Borno, ainsi que de la fusion de leurs cultures respectives, processus qui, on l'a vu, s'accéléra sous l'impulsion de la politique d'Idrīs Alawoma. Le groupe se ramifia lui-même en de nombreux sous-groupes distincts, qu'il ne nous appartient pas d'explorer ici en détail. La culture kanuri formait la base de la civilisation du Borno, telle qu'elle fut diffusée au-delà des frontières de la métropole à la faveur des voyages entrepris par les Kanuri ou adoptée par d'autres groupes qui leur étaient politiquement ou économiquement soumis ou associés, ou qui furent islamisés par eux.

Les Kanuri vivaient pour la plupart dans des villages et leurs cases rondes, faites d'une charpente de bois ou de murs de terre surmontés d'un toit de paille conique, étaient regroupées en plusieurs enclos, souvent entourés de *sugedi* (claires). Dans les agglomérations plus importantes, cases et mos-

62. À l'époque, al-Manṣūr songeait déjà à envahir le Songhay, ce qu'il finit par faire en 1591.

63. B. M. Barkindo, 1980, chap. 5.

64. Il apparaît pour la première fois dans un poème satirique de Muḥammad al-Tahir b. Ibrāhīm al-Fallatī (mort en 1776), repris par M. Bello, s. d.



17.3. Plan de Kukawa, capitale du Borno au XIX<sup>e</sup> siècle, construite suivant un plan doublant la forme traditionnelle des villes kanuri.

[Source: d'après H. Barth, 1857, vol. II, p. 50-51. Adaptation faite avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

quées étaient généralement construites en terre et les habitations des plus riches habituellement protégées par de hauts murs eux aussi en terre<sup>65</sup>.

La plupart des villes et des villages kanuri avaient un plan en forme de U, au centre duquel courait le *dandal*, ou rue principale, orienté vers l'ouest et menant jusqu'au palais du gouverneur local, flanqué de la mosquée principale.

À Birnin Gazargamu et dans certaines grandes villes comme Nguru, Mashina et Gambaru, les habitations étaient en général rectangulaires avec d'épais murs de terre et un toit plat. Les palais royaux, notamment ceux de Birnin et de Gambaru, les grandes mosquées de ces deux villes et les résidences des plus hauts dignitaires, comme celles du *galadima* de Nguru et du *masinama* de Mashina, étaient entourés d'impressionnantes murailles de briques cuites<sup>66</sup> qui, de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, restèrent, semble-t-il, l'un des traits les plus caractéristiques de la culture kanuri<sup>67</sup>. L'usage a dû en être instauré à l'époque où les conquêtes

65. A. von Duisburg, 1942, p. 92-95.

66. A. D. H. Bivar et P. L. Shinnie, 1960.

67. H. R. Palmer (1936, p. 253) mentionne un palais construit en briques par Muḥammad b. Ḥamdūn (vers 1729-1744).

et l'insécurité rendaient nécessaires de telles fortifications. Birnin Gazargamu et toutes les villes de quelque importance étaient également encerclées d'un *garu* (rempart de terre) et d'un *belaga* (fossé) qui renforçaient leur système de défense.



17.4. Un mur du palais d'été du *mai* à Gambaru, construit vers 1570-1580.

[Source : H. R. Palmer, 1967. Avec l'aimable autorisation de la Royal Geographical Society, Londres.]

Les Kanuri se reconnaissent à leur langue et à leur apparence physique. Hommes et femmes portaient des marques verticales caractéristiques sur chaque joue. Les cheveux des jeunes filles étaient relevés en une *kela yasku* tandis que ceux des femmes mariées étaient coiffés en *jurungul* (couronne)<sup>68</sup>

Les femmes mâchaient des noix de kola et se teignaient les dents avec la *gorongo* ou *fure* (fleur du tabac)<sup>69</sup>, elles se coloraient les mains et les pieds au *nalle* (henné) et ornaient d'une perle de corail ou d'un clou de métal l'une de leurs narines. Elles portaient habituellement des *gimaje* (longues robes de coton teint), celles qui étaient d'un rang élevé se ceignaient la tête d'un *kalaram* (turban).

68. D. Denham, 1826, vol. II, note de la p. 144 ; G. Rohlfs, 1857, vol. II, p. 7 ; R. E. Ellison, 1936, p. 529 ; I. Imam, 1969, p. 514. Les coiffures ont changé plusieurs fois de style au Borno, aussi est-il difficile de déterminer ce qu'il en était aux époques les plus éloignées (Usman Geidam, Amina et Jakingi Mala, communication personnelle).

69. Le tabac fut introduit au Borno au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette coutume remonte donc probablement à cette époque.

Les hommes étaient vêtus de *tobe* (amples tuniques ouvertes en coton écri ou teint en bleu). Les membres des classes supérieures en avaient un grand nombre, taillées dans de coûteuses étoffes d'importation et, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils arboraient d'énormes turbans incommodes, usage qui semble avoir été emprunté aux Ottomans du siècle précédent<sup>70</sup>.

Les rites nuptiaux kanuri présentaient certains traits culturels spécifiques dont une analyse appropriée mettrait en lumière les nombreuses sources d'inspiration : rites islamiques, éléments de culture magumi et de différentes cultures pré-islamiques du Borno<sup>71</sup>. Le *nyia* (contrat de manage) se conformait au rite islamique, mais beaucoup des autres rituels qui le précédaient ou le suivaient trahissaient des influences multiples, tel le *kalimbo barata* au cours duquel les amies de la jeune mariée allaient couper dans la brousse des branches épineuses de *kalimbo* avec lesquelles le jeune époux et son témoin étaient censés être battus. Citons encore le *kalaba*, cérémonie finale du mariage, qui comportait une lecture du Coran et dont certains éléments semblent avoir repris des rites initiatiques pré-islamiques<sup>72</sup>.

La société kanuri était très hiérarchisée et formée de deux grandes classes elles-mêmes divisées en plusieurs sous-classes : la *kontuowa* (classe dirigeante ou noble) et le *tala'a* (les roturiers). Chaque classe et sous-classe se différençait par son langage, son costume, son habitat, son style architectural et son mobilier. La position sociale dépendait de l'appartenance à telle ou telle ethnie, des activités exercées, de la naissance, de l'âge et du lieu de résidence. Il était possible de s'élever dans la société en s'enrichissant, en nouant des liens avec la classe dirigeante ou en accédant à un métier prestigieux<sup>73</sup>.

L'un des aspects les plus remarquables du système socio-politique kanuri est l'importance de cette hiérarchie entre les deux classes. En public, l'individu de rang inférieur devait toujours témoigner des marques de respect aux personnes de condition plus élevée. Il était en outre tenu de rendre des *nona* (visites de politesse) à son père social, qui pouvait le charger, à cette occasion, de n'importe quelle mission<sup>74</sup>. En contrepartie, celui-ci veillait à la satisfaction de ses besoins essentiels et défendait ses intérêts dans la société. Selon Cohen, l'atout le plus précieux dont pouvait disposer un Kanuri sur le plan socio-économique et politique était peut-être d'avoir un grand nombre de personnes qui dépendaient de lui et qui lui étaient subordonnées<sup>75</sup>.

L'islam constituait, rappelons-le, un des fondements de la culture kanuri. Profondément enraciné dans la vie quotidienne de l'homme ordinaire, il en imprégnait même les traditions populaires. De nombreux termes propres à

70. D. Denham, 1826, vol. I, illustration en face de la p. 230.

71. R. E. Ellison, 1936, p. 531-532; I. Imam, 1969, p. 515.

72. Le *kalimbo barate* et certains éléments du *kalaba* semblent avoir été empruntés par les Magumi au peuple que l'on appelle les Sao, qu'ils auraient trouvé à leur arrivée au Borno et avec lequel ils se seraient alors mêlés.

73. R. Cohen, 1970.

74. *Id.*, 1965, p. 363.

75. *Ibid.*, p. 364.

l'islam ont été assimilés par les Kanuri au point de perdre leur sens original. C'est ainsi que le mot *kasalla*, qui désignait toute opération de lavage et s'appliquait même aux animaux, était une forme dérivée de l'arabe *sallah*, qui signifie prières<sup>76</sup>.

Le Borno était devenu, à cette époque, un centre intellectuel attirant de nombreux étudiants et lettrés du *Bilād al-Sūdān*, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Il s'était spécialisé dans la pratique du *tafsīr* (commentaire du Coran) rédigé en kănembu<sup>77</sup>. De fait, il semble que ce soit du XVII<sup>e</sup> siècle que date l'usage d'écrire la langue du Borno en caractères arabes<sup>78</sup>.

Deux types de lettrés coexistaient. Les premiers occupaient des fonctions religieuses officielles; les *imām*, les *ḳādī*, le *mainin kinendi* (conseiller religieux et juridique du *mai*), le *talba* (chef de la police et magistrat), le *khazin* (trésorier) et le *wazīr* étaient les grands *‘ulamā’* qui aidaient le *mai* à gouverner selon les préceptes islamiques. Leurs charges étaient héréditaires et réservées à quelques grandes familles de lettrés. Ils étaient, semble-t-il, des érudits et, pour la plupart, des esprits pieux, mais le caractère institutionnel de leurs charges, en les associant au pouvoir temporel, les éloigna de plus en plus des lettrés indépendants de la cour, lesquels leur reprochèrent d'approuver les *bid‘a* (innovations religieuses) et les *ada* (traditions nationales) par opportunisme politique<sup>79</sup>.

Les lettrés les plus austères vivaient loin de la cour et des villes, dans des *malamti* (familles d'érudits) établies en zone rurale, où ils enseignaient et propageaient la religion. Tout au long de l'histoire des Sefuwa, la plupart de ces lettrés bénéficièrent du soutien et de la protection des *mai*, desquels beaucoup reçurent également des *mahram*<sup>80</sup>. Ce fut cette classe de lettrés qui contribua à répandre l'islam dans les régions rurales de la métropole ainsi que dans les États voisins. Ce fut d'elle aussi, toutefois, que partit le premier mouvement de contestation contre le régime des Sefuwa.

Ajoutons que la plupart des *mai* s'efforcèrent d'accroître leur puissance non seulement en protégeant les *‘ulamā’* mais encore en faisant étalage de leur piété et en devenant eux-mêmes des lettrés. Cette méthode, qui semblait notamment être destinée à renforcer les croyances pré-islamiques attribuant aux dirigeants des pouvoirs surnaturels<sup>81</sup> — le détenteur du savoir était en effet réputé avoir accès à des forces occultes —, fut adoptée par les souverains de nombreux États voisins dont le système religieux et politique prenait modèle sur celui du Borno<sup>82</sup>.

76. S. W. Koelle, 1968, p. 114. Pour plus de détails, voir J. E. Lavers, 1971.

77. A. D. H. Bivar et P. L. Shinnie, 1960, p. 199-205.

78. *Ibid.*

79. M. Bello, s. d.

80. Les *mahram* sont des documents par lesquels le *mai* accordait des privilèges à certaines familles de lettrés et à quelques groupes de commerçants, et les exemptait de l'impôt et du service militaire. Les différents types de *mahram* sont décrits dans H. R. Palmer, 1936 et 1967.

81. C'est ainsi que ‘Alī b. ‘Umar était considéré comme un homme instruit, pieux et doté de pouvoirs miraculeux. Il accomplit le *ḥadjj* à cinq reprises et mourut près du Caire alors qu'il revenait de son cinquième pèlerinage.

82. Concernant par exemple le Mandara, voir B. M. Barkindo, 1979, p. 44.

## L'organisation politique

Le *mai* était le chef de la maison royale, le chef suprême de l'État et le *larde kangema* (propriétaire nominal de l'ensemble des terres). Il symbolisait l'unité et la continuité de l'État. En tant qu'*amīr al-mu'minīn* (commandeur des croyants), il était le chef de tous les musulmans et le juge suprême pour tous les litiges, qu'ils aient relevé du droit public ou du droit privé<sup>83</sup>.

Une grande partie des attributs sacrés des *mai* de l'époque pré-islamique, tels qu'ils ont été décrits de manière saisissante par al-Muhallabī au Xe siècle<sup>84</sup>, semblaient avoir survécu à l'islamisation. Le *mai* continuait de vivre la plupart du temps en reclus, n'apparaissant en public que dans le *fanadir* (cage) et on ne pouvait s'adresser à lui directement<sup>85</sup>. Les lettrés musulmans semblent avoir accentué à plusieurs égards l'aura sacrée du *mai*. C'est ainsi que l'auteur d'*Idara* proclama que Dieu « a fait de certains des rois et a parfait les qualités de ceux qui ont été choisis pour être rois [...] »<sup>86</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Ibn Furtūwa se fit l'écho des convictions professées par de nombreux musulmans dans le reste du monde lorsqu'il remarqua : « Le pays où règne un mauvais sultan est préférable à celui qui n'en a pas<sup>87</sup>. »

Le *mai* était choisi parmi les *maina* (princes) dont le père était monté sur le trône, mais la succession ne se faisait pas toujours sans heurts. À l'opposition que manifestaient, à l'intérieur du pays, d'autres branches de la dynastie royale s'ajoutaient, à l'extérieur, les rébellions d'États vassalisés auxquels l'interrègne pouvait apparaître comme une période propice à un soulèvement. Aussi fut-il toujours nécessaire de désigner le nouveau *mai* dans les délais les plus brefs. Toutefois, l'institution du *chiroma* qui, nous l'avons vu, avait été créée aux premiers temps de la dynastie, ne semble pas avoir fonctionné correctement<sup>88</sup>. En fait, depuis le *mai* Idrīs b. 'Alī (vers 1677-1696), sinon plus tôt, les *mai* ne montèrent apparemment sur le trône qu'après avoir éliminé les prétendants rivaux, pratique qui semble empruntée à la culture ottomane<sup>89</sup>.

Les autres membres de la maison royale — les quatre épouses titrées du *mai*, dont la première portait le titre de *gumsu*, les concubines, ainsi que les princesses et les *mairam* (princesses), auxquels s'ajoutaient la *magira* (reine mère) et la *magram* (sœur officielle du roi) — étaient subordonnés au roi. La *gumsu* avait la charge d'administrer le palais. Quant à la *magira*, elle détenait le plus grand nombre de fiefs du royaume et avait le droit d'y accorder l'asile. La *magram* supervisait habituellement la préparation des repas du *mai*.

83. M. N. Alkali, 1985.

84. J. F. P. Hopkins et N. Levtzion, 1981, p. 171.

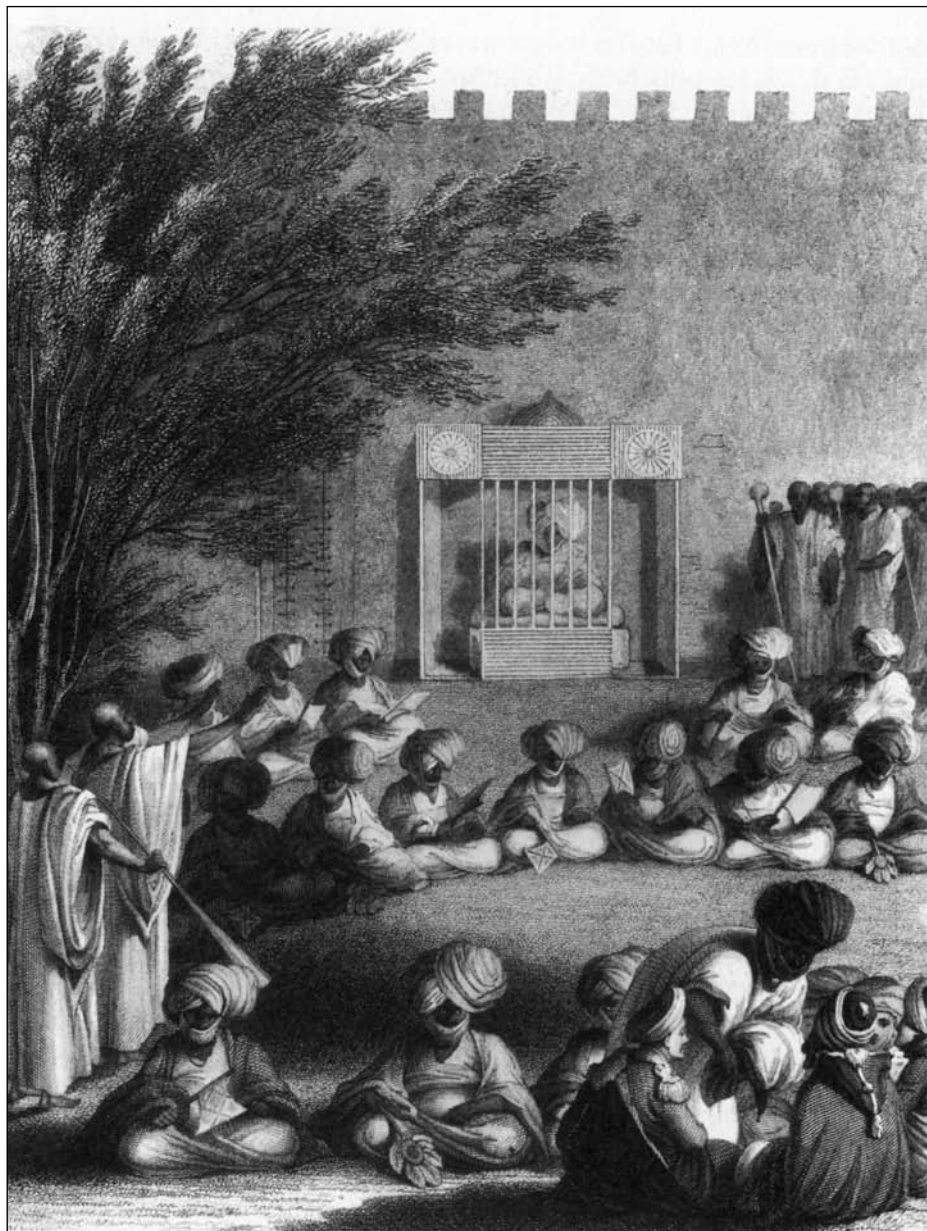
85. R. Cohen, 1970.

86. Muḥammadu Yanbu, dans J. F. A. Ajayi et B. Ikara, 1985.

87. A. ibn Furtūwa, 1862.

88. C'est ainsi que le *chiroma* d'Idrīs Alawoma lui-même, Biri, ne fut pas son successeur immédiat.

89. B. M. Barkindo, 1979, p. 41-42.



17.5. Réception de la mission Denham-Clapperton par le *mai* du Borno entre 1820 et 1830. [Source : D. Denham, 1826. © Royal Geographical Society, Londres.]

Les épouses royales étaient en général choisies dans les familles des principaux personnages de l'État<sup>90</sup>, tandis que les princesses étaient données en mariage aux grands dignitaires religieux et à certains *torwe* (détenteurs de titres expressément désignés)<sup>91</sup>. Les princes résidaient, pour la plupart, hors du palais et leurs activités étaient strictement surveillées, mais certains recevaient des fiefs. Les plus importants d'entre eux étaient le *chiroma* (héritier présomptif) et le *yerima* (gouverneur des provinces du Nord) qui, étant toujours un *maidugu* (petit-fils d'un précédent *mai*), ne pouvait lui-même prétendre au trône.

Au sommet de l'appareil de l'État, le *majlis*, normalement présidé par le *mai*, se composait des principaux notables militaires et religieux du royaume, lesquels auraient été au nombre de douze, encore que ce chiffre varie selon les sources. La plupart des conseillers musulmans déjà mentionnés y siégeaient, ainsi que les principaux chefs militaires: le *yerima*, le *kaigama* et le *galadima*. D'autres sources y font également siéger des esclaves influents du *mai*, dont certains étaient des eunuques. La *noguna* (cour du *mai*), composée de tous les notables présents dans la capitale, se réunissait quotidiennement.

Les villes, villages et communautés ethniques se trouvaient regroupés en *chidi* (fiefs), dont les grands dignitaires de l'État étaient les *chima* (feudataires). Ils avaient la responsabilité de maintenir l'ordre sur leur domaine ainsi que d'y collecter les impôts et d'y lever des troupes pour l'armée. Tous, à l'exception du *galadima*, résidaient dans la capitale, déléguant leurs pouvoirs à leur *chima gana* (sous-vassal). Le *mai* pouvait confisquer, réduire ou redistribuer les fiefs selon son bon plaisir. Au niveau local, le peuple avait ses propres dirigeants, les *mbarma* ou *bulala*.

Durant la période étudiée, les Sefuwa tirèrent notamment leurs ressources du *zakāt* (aumônes), du *dibalram* (droits de péage routiers), des *kultingo* (tributs) ainsi que des butins de guerre. Toutes les personnes qui prenaient part à la collecte des impôts en prélevaient un certain montant pour eux-mêmes, et les grands feudataires s'en réservaient une bonne part, versant ce qui restait en tribut au *mai*. Toutefois, le souverain et ses vassaux étaient censés redistribuer l'essentiel de leurs revenus sous forme de cadeaux à leurs subordonnés qui, à leur tour, devaient agir de même.

### L'âge d'or du Borno

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle, et non au siècle précédent comme le voulait la tradition, que l'on doit situer l'âge d'or du Borno. Les conquêtes d'Idrīs furent poursuivies et affermies tandis que de nouvelles réformes étaient élaborées pour faciliter l'administration d'un empire toujours plus vaste. C'est sous le règne de 'Umar b. Idrīs (vers 1619-1639) que furent institués le *galadima* de Nguru et l'*alifa* de Mao au Kānem, sorte de vassaux jouissant d'une relative

90. G. C. Lethem, 1919.

91. J. C. Petterson, 1920.



autonome et à qui était confiée la charge d'administrer respectivement les extrémités occidentales et orientales du territoire<sup>92</sup>. Des États tampons furent créés à Muniyo et Mashina (puis, au siècle suivant, à Gaskeru, Tunbi et Damagaram) aux limites du désert, afin de protéger la métropole des attaques des Touareg<sup>93</sup>.

C'est durant cette période que 'Abd al-Karīm b. Jame (vers 1611-1655), qui avait étudié au Borno, fonda le Wadai, sans aucun doute avec la bénédiction du Borno. L'apparition de cet État contint en effet pour un certain temps l'expansionnisme du Baguirmi dans ce qui était considéré comme un territoire borno. À l'instar des autres États voisins, le Wadai se retrouva dans l'orbite politique, culturelle et commerciale du Borno<sup>94</sup>.

Les relations diplomatiques et commerciales avec le littoral méditerranéen entrèrent alors dans une phase particulièrement dynamique. Les échanges commerciaux allaient prendre une telle ampleur que, vers 1636, Muḥammad Saḳizli (vers 1633-1649), le pacha de Tripoli, écrivit au *mai* 'Umar pour lui proposer que leurs deux pays en partageassent le monopole avec le Sultan du Fezzān<sup>95</sup> — projet qui, au bout de quelques années, se révéla irréalizable. Les relations avec l'Égypte devaient elles aussi être bonnes, du fait non seulement de l'existence d'échanges commerciaux mais encore de la situation de ce pays sur la route de La Mecque. C'est probablement à cette époque que de nouvelles cultures venues du bassin méditerranéen, et en particulier d'Égypte, comme le maïs, la tomate et la pastèque, furent introduites au Borno<sup>96</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier sous le règne de 'Ali b. 'Umar (vers 1639-1677), le Borno devint la première puissance du *Bilād al-Sūdān*. Non seulement il fut un centre intellectuel et culturel, mais il détenait alors toutes les mines de sel facilement exploitables de Muniyo, de Bilma et autour du lac Tchad. Ses liens commerciaux étroits avec le littoral méditerranéen lui permirent de jouer un rôle prépondérant dans la redistribution des produits importés de cette région dans les États du Soudan central<sup>97</sup>. Il jouissait, à l'intérieur de ses frontières, d'une économie locale florissante. Le *mai* était reconnu comme le chef incontesté des États islamiques de la région et le Borno était considéré comme le quatrième sultanat de l'islam<sup>98</sup>. La majorité de ces États semblaient s'être inféodés de plein gré au calife pour bénéficier de sa *baraka* (bénédiction) et de sa protection, et pour obtenir les produits dont ils avaient besoin. C'est la remise en question de cet équilibre qui entraîna le déclin, puis la chute, des Sefuwa.

92. A. Benisheikh, 1983, p. 41; J. E. Lavers, 1980.

93. J. E. Lavers, 1980, p. 209.

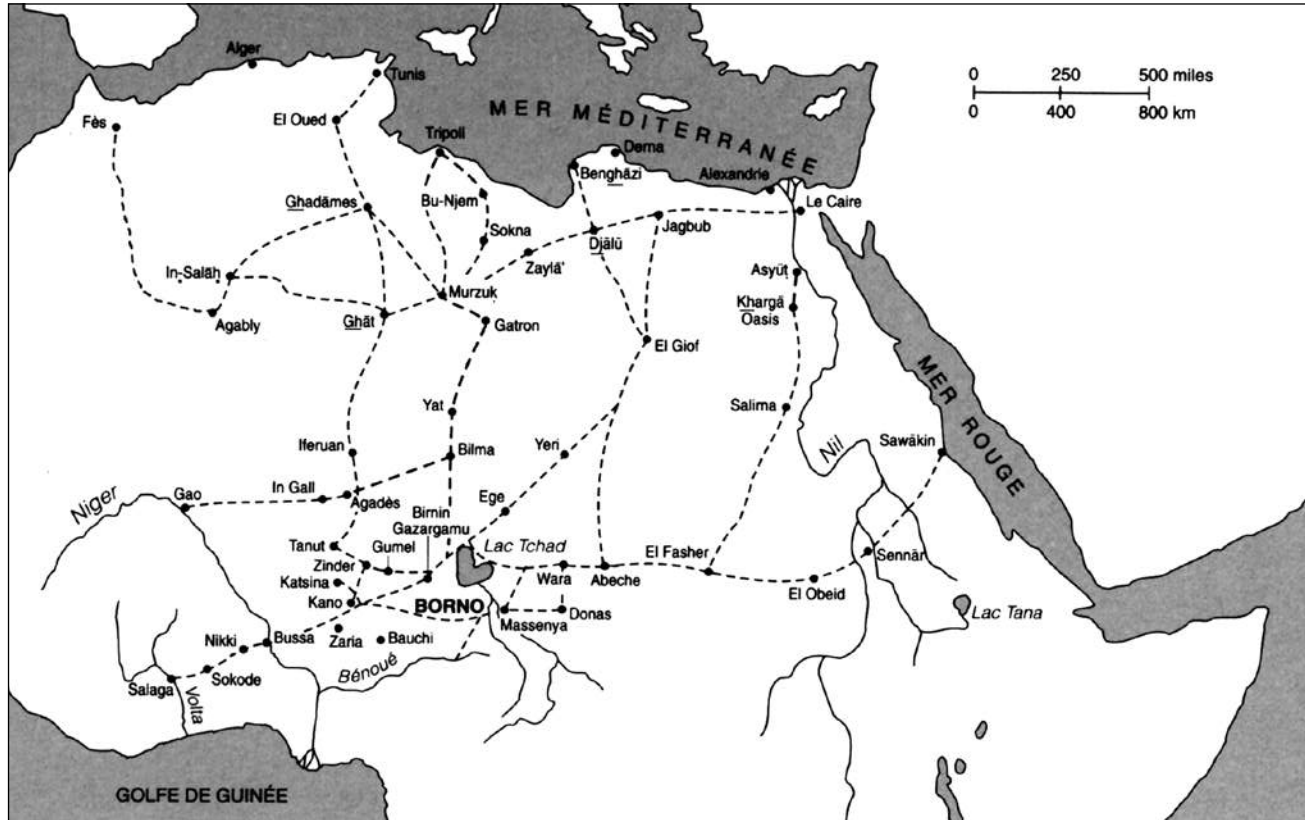
94. G. Nachtigal, 1874, p. 50.

95. D. Girard, *op. cit.*, ms 12219.

96. Les termes utilisés pour désigner le maïs (*masara*, c'est-à-dire égyptien) et la pastèque (*bambus massarabe*, c'est-à-dire melon d'Égypte) en kanuri et dans bien d'autres langues du pourtour du lac Tchad et des États hawsa étayent encore la thèse de l'origine égyptienne de ces cultures.

97. P. E. Lovejoy, 1978.

98. M. Ka'ti, 1913-1914, p. 65. Le *Ta'rikh* ayant été plusieurs fois remanié, le passage cité a pu être rédigé à un moment quelconque entre 1591 et 1655.



17.6. Routes caravanières reliant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Borno à l'Afrique du Nord et à la vallée du Nil.

[Source: adaptation d'une carte établie par John F. Antwi, Département de géographie, Université Bayero, Kano, d'après B. M. Bar-kingo.]

Les *mai* qui se succédèrent pendant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle s'efforcèrent de préserver le système dont ils avaient hérité et il semble qu'ils y soient parvenus. Le Borno de l'âge considéré comme classique par les traditions orales se confond, pour l'essentiel, avec l'organisation mise en place par les Sefuwa telle qu'elle existait au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Les crises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

À partir du règne de 'Alī ibn Dunāma (vers 1742-1792), on peut dire que le Borno traversa une période de crises qui atteignit son point culminant avec le *djihād* du XIX<sup>e</sup> siècle.

À l'ouest, les Bedde intensifièrent leurs raids sur les routes commerciales conduisant au pays Hawsa, cependant qu'au nord, les incursions des Touareg d'Agadès se multiplièrent et finirent par aboutir, vers 1759, à la perte des importantes mines de sel de Bilma puis à l'abandon de nombreuses villes en bordure du désert<sup>99</sup>. Ces événements précipitèrent l'émigration vers le sud du groupe manga qui s'établit en pays Hawsa, dans les États sosebaki et la province de Ngazir.

Au Baguirmi, Muḥammad al-Amīn (vers 1751-1785) rejeta la suzeraineté du Borno et lança une série d'attaques contre ses frontières orientales tandis que, de son côté, le Wadai, sous Jawda (vers 1747-1795), poursuivait sa politique expansionniste en direction du Baḥr al-Ghazāl<sup>100</sup>. Ces attaques déclenchèrent les migrations des Tubu, des Kānembu et des Arabes *shuwa* au Kānem et dans le Borno métropolitain<sup>101</sup>, qui se disputèrent alors les pâturages lors de conflits exacerbés par de longues périodes de famine.

Vers 1781, le Mandara se révolta et, après plusieurs batailles, infligea une défaite sévère aux forces du Borno<sup>102</sup>. Ce fut ensuite au tour des États sosebaki<sup>103</sup> et, vers 1785, du Gobir de se soulever<sup>104</sup>.

Devant l'insécurité, les famines et la difficulté de trouver des pâturages, de nombreux nomades fulbe abandonnèrent le Borno métropolitain pour le pays Hawsa, le Mandara et le Fombina, mais ils ne trouvèrent nulle part la paix et la sécurité qu'ils recherchaient<sup>105</sup>, ce qui explique probablement en partie le rôle prépondérant qu'ils jouèrent dans le *djihād*.

Les *'ulamā'* indépendants de la cour et les simples musulmans attribuèrent la crise à la corruption grandissante des dirigeants sefuwa et à

99. J. E. Lavers, 1980, p. 208.

100. G. Nachtigal, 1874, p. 100-101; J. E. Lavers, 1980, p. 208.

101. Anonyme, s. d.

102. B. M. Barkindo, 1980, p. 390-391.

103. I. Landorein, 1910-1911, p. 427 et 429.

104. A. ibn Mustafā, en particulier ms 49, f. 46 et 76.

105. Pour le pays Hawsa, voir Y. B. Usman, 1981; pour le Madara, voir B. M. Barkindo, 1980; pour le Fombina, voir A. Sa'ad, 1977.

l'impuissance des *mai* à mettre un frein au syncrétisme qui se répandait dans le peuple. Les *'ulamā'* de la cour furent également blâmés pour avoir toléré la religion de plus en plus dégénérée des dirigeants. D'autres lettrés, tels les *karabiwa mallam*, tentèrent de se retirer complètement de la société qu'ils jugeaient corrompue. Lorsque le *djihād* éclata, les États vassaux hawsa demandèrent au *mai* de remplir ses obligations de calife et de protecteur et de leur venir en aide. Le fait que, loin d'y parvenir, il ne pût même pas éviter d'être chassé de sa propre capitale marqua la fin de son hégémonie.

Il faut toutefois noter que, si le *djihād* a contribué à faire perdre aux Sefuwa leurs États vassaux et à mettre fin à leur domination, le système administratif et socio-économique édifié par les *mai*, en particulier dans le Borno métropolitain, subsista encore, quoique modifié, bien après le début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Des savanes du Cameroun au haut Nil

*E. M'Bokolo*

Cette partie de l'Afrique risquerait de beaucoup souffrir à être comparée avec les autres régions pour lesquelles les connaissances historiques aux époques considérées ici sont à la fois plus abondantes, plus cohérentes et plus sûres. Cette particularité ne vient pas seulement de ce que la recherche s'est intéressée à cette zone d'une manière trop peu systématique et, dans l'ensemble, trop récemment. Elle s'explique aussi par le fait que, pour les périodes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, les moyens mêmes de la recherche apparaissent fort limités. Là où les organisations politiques ont pris la forme d'États, ceux-ci se sont constitués, dans la plupart des cas, assez tard, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Aussi les traditions historiques orales chez ces populations faiblement hiérarchisées apparaissent-elles peu explicites et excèdent-elles rarement quelques générations, cinq à six dans le meilleur des cas. Quand elles existent, elles se rapportent souvent à l'histoire individuelle de tel ou tel lignage et posent, outre les difficiles problèmes habituels d'interprétation, celui de leur articulation et de leur intégration à une vision globale de l'évolution de l'ensemble de la région. Toute synthèse fondée sur ce premier type de sources est donc nécessairement provisoire. Mais les autres sources n'abondent guère. Quelques relations de voyage existent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle pour les zones les plus fréquentées par les étrangers, telle la côte atlantique qui est relativement bien décrite, tandis qu'elles font défaut pour la bordure septentrionale proche du monde musulman qui n'a été réellement explorée par des voyageurs musulmans qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin l'archéologie, la linguistique historique et l'ethnolinguistique n'en sont qu'à leurs débuts.

Il n'existe, par ailleurs, aucun élément liant entre elles les différentes parties de cette région. La forêt est certes l'élément physique prépondérant d'autant plus que, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle devait couvrir une plus grande superficie qu'aujourd'hui, mais la savane est largement dominante dans la région depuis longtemps. La faible densité de la population semble constituer un autre trait commun, toutefois, hier comme aujourd'hui, elle ne saurait masquer l'existence de quelques noyaux de densité relativement élevée, en particulier dans la savane et le long des cours d'eau. Quant aux différents peuples, leurs langues, leurs modes de vie et leurs formes d'organisation sont fort hétérogènes. Ces diversités et les inévitables inégalités dans la connaissance conduisent à privilégier l'approche par régions.

## La bordure septentrionale

La partie septentrionale de cette région, des plateaux du Cameroun central, à l'ouest, jusqu'au Nil, à l'est, est la zone pour laquelle les connaissances historiques manquent le plus. Il est significatif, par exemple, que les meilleures chronologies dont nous disposons actuellement ne proposent guère de faits au-delà de 1800<sup>1</sup>. Avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historien se trouve, selon la belle formule d'E. M. Chilver, « dans le domaine de la conjecture raisonnable », ces conjectures ne pouvant être formulées qu'à l'intérieur de cadres géographiques relativement restreints. En effet, la tendance qu'ont prise les travaux ethnologiques et historiques à s'enfermer d'abord dans les cadres très étroits des ethnies puis, plus récemment, dans ceux des États contemporains rend très difficile et très aléatoire toute synthèse à l'échelle de la zone. Il semble donc plus raisonnable d'essayer de définir des micro-zones présentant une relative homogénéité culturelle ou, tout au moins, une relative communauté de destin dans la période qui nous intéresse.

### Les plateaux du Cameroun central

Ces prairies relativement fertiles ont probablement connu un peuplement très ancien, en tout cas antérieur aux mouvements de population dont les conséquences sont encore visibles et qui remonteraient aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. Deux indices au moins témoignent de cette ancienneté. En premier lieu, la végétation qui, composée aujourd'hui de savane arborée, était autrefois une forêt dense. Toutefois, cette modification écologique, dont la chronologie n'est pas établie et dont les mécanismes apparaissent fort complexes, pourrait tout aussi bien être attribuée à l'action lente et progressive de communautés humaines compactes qu'à celle, brutale, d'une population peu nombreuse d'immigrants, voire à des influences climatiques.

1. Voir, par exemple, P. Kalck, 1980; E. M. Chilver, 1981.

2. C. Tardits, 1981, p. 14 et 459-484; T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 34.

L'autre indice est constitué par la présence de nombreux outils en pierre qui atteste une occupation humaine durable antérieurement à la diffusion de la métallurgie du fer: celle-ci aurait eu lieu ici dans la deuxième moitié du premier millénaire. Il reste cependant impossible d'identifier ces anciens habitants. S'agit-il de chasseurs pygmées dont il subsiste quelques descendants sur les rives du Mbam? Avons-nous au contraire affaire à des peuples parlant des langues proto-bantu et ne maîtrisant pas encore la métallurgie? On ne saurait non plus écarter l'hypothèse de mouvements et de brassages anciens de peuples assez différents.

Les faits commencent à se préciser seulement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Les mouvements de population auxquels se réfèrent les traditions ont mobilisé des masses d'hommes fort hétérogènes: groupes de parents ou d'alliés, communautés compactes et imposantes, mais aussi individus isolés. Tout semble indiquer que les migrants étaient peu nombreux: s'ils ont réussi à dominer politiquement les peuples trouvés sur place (ce qui témoigne d'une supériorité technique), ils ont systématiquement abandonné leur langue d'origine pour adopter celle du pays d'accueil. Il n'est pas exclu que le même phénomène se soit produit pour les institutions politiques. Les traditions révèlent également les innombrables raisons de ces mouvements: querelles internes; recherche du minerai de fer et du bois pour le travailler; quête de nouvelles terres, provoquée peut-être par l'introduction du maïs ou l'essor de la culture du palmier à huile; commerce du sel; pression d'envahisseurs venus du nord. Le facteur nordiste, en particulier les raids d'envahisseurs fulbe, qui est bien connu au XIX<sup>e</sup> siècle, a commencé à jouer plus tôt, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être même avant: le livre célèbre préparé à la demande et sous le contrôle de Njoya, roi du Bamum, *Histoires et coutumes des Bamum*, se réfère à des envahisseurs à cheval pour une époque correspondant au XVIII<sup>e</sup> siècle. En outre, la langue mbum parlée sur les plateaux du Cameroun central comporte, dans son vocabulaire et dans sa syntaxe, de nombreux emprunts au fulbe (variante de l'adamawa). Il semble donc que les Fulbe poussèrent les Mbum vers le sud, cette dernière migration provoquant celle des Fang et des Beti.

Cette bousculade incessante, étalée sur plusieurs siècles, s'accompagnant de constants brassages et d'emprunts dans tous les sens, est l'un des principaux facteurs qui rendent compte d'une remarquable homogénéité culturelle de la population du Cameroun central<sup>3</sup>. Tous les peuples qui la composent parlent des langues bantoïdes ou semi-bantu. Les institutions politiques et sociales présentent de nombreuses similitudes: les communautés sont organisées en chefferies, parfois en royaumes, dans lesquels le chef jouit d'un pouvoir sacré et dirige un corps plus ou moins important de fonctionnaires, avec l'aide d'une princesse de haut rang (la reine mère ou la sœur du roi), et la moitié mâle de la société se partage entre les nombreuses associations — sociétés secrètes et/ou groupes militaires — ayant des fonctions rituelles ou

3. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 36-38; M. McCulloch *et al.*, 1954, p. 11 et suiv.

de maintien de l'ordre. Les techniques sont souvent comparables, surtout dans la métallurgie du fer et du cuivre. Dans toutes ces sociétés, le forgeron est censé détenir, outre son savoir-faire, des pouvoirs magiques et il apparaît en bonne place dans les récits mythologiques et les traditions historiques. Cette homogénéité, qui était bien établie vers 1800, s'était progressivement constituée au cours des siècles antérieurs.

Parmi ces multiples peuples, trois méritent qu'on leur porte particulièrement attention. Le premier est celui des Tikar, important parce que de nombreux autres peuples des plateaux camerounais prétendent en être issus ou en ont subi de très fortes influences<sup>4</sup>. Ces Tikar auraient eu pour ancêtre un commerçant originaire du Borno qui se serait établi et aurait fait souche chez les Mbum. Les différentes traditions des Tikar fixent leur point de départ dans le nord-est du Cameroun (Tibati, Banyo, Kimi, Ndobu). Le terme *tikar* était d'abord le surnom du premier groupe des Mbum qui quittèrent leur pays pour la région des plateaux : il finit par s'appliquer à tous les émigrés mbum et aux peuples qu'ils avaient conquis. L'essentiel de cette grande migration se situerait au XVII<sup>e</sup> siècle et aurait été provoqué par des pressions fulbe, des dissensions internes et la recherche de nouvelles terres. En arrivant dans la région de Bamenda, les Tikar rencontrèrent les Tumu qu'ils finirent par dominer après avoir été leurs alliés. Mais, rançon de la victoire, ils adoptèrent la langue des vaincus et leurs institutions, en particulier les titres politiques et les sociétés secrètes. Plusieurs groupes parmi les vaincus préférèrent émigrer à leur tour vers l'ouest et le nord-ouest. Ces Tikar fondèrent plusieurs États, notamment le royaume de Nso, dont les caractéristiques allaient se transmettre aux autres monarchies de la région : royauté sacrée ; culte des rois défunts ; hiérarchie politico-sociale rigide ; détention exclusive de certains titres ou fonctions par les princes et les princesses ; existence d'une importante noblesse palatiale ; organisation, au niveau de chaque village, de sociétés secrètes masculines.

La fondation du Royaume bamum est le fait d'un groupe d'émigrants apparentés à la dynastie royale des Tikar de Nso<sup>5</sup>. La chronologie précise de ces événements est difficile à reconstituer. Notons seulement que dans *Histoire et coutumes des Bamum*, on dénombre dix rois depuis le fondateur Ntchare jusqu'à Kuotu, dont le règne a précédé immédiatement celui de Mbuembue, datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ntchare fut, selon certaines traditions, expulsé de Rifum et, selon d'autres, émigra volontairement avec plusieurs compagnons pour aller s'installer là où vivent actuellement les Bamum. Ce fut d'abord un conquérant qui écrasa quelque dix-huit souverains dont certains des peuples s'enfuirent tandis que d'autres se rallièrent à Ntchare. C'est à lui que les Bamum doivent la fondation de leur capitale, Foumban, alors appelée Mfomben (de *fom*, ruines, et *mbe*, les anciens habitants vaincus). Ntchare se chargea aussi

4. C. Tardits, 1980, p. 80-89 ; T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 38-41.

5. Cette histoire a été complètement revue par G. Tardits, 1981, p. 83-126.



de doter le royaume d'institutions politiques inspirées, pour la plupart, de celles des Tïkar: il créa un important corps de dignitaires, parmi lesquels les *kom ngu* (conseillers du royaume) avec lesquels il se partagea les terres alors disponibles; il forma deux sociétés secrètes dont l'une, le *ngiri*, ne regroupait que les princes et l'autre, le *mitngu*, était ouverte au reste de la population sans distinction de rang social (descendants des peuples conquis, grands serviteurs de l'État, conseillers du royaume...). Cependant, les Bamum abandonnèrent le tïkar pour adopter la langue des vaincus, le mben. Les neuf rois qui succédèrent à Ntchare ont été fort peu valorisés par la tradition codifiée des Bamum qui dit de chacun d'eux qu'« il vécut longtemps sans rien faire, vivant de ce que les mains de Ntchare avaient fait ». En fait, ce ne furent pas des conquérants: l'expansion territoriale ne devait commencer qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Mbuembue. Le royaume connut même, en plus des dissensions internes, la menace sérieuse d'envahisseurs venus du nord (Chambe et Fulbe), surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, cette période fut marquée par une évolution significative. La forte extension de la polygamie royale contribua à la multiplication des lignages princiers (61 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). La noblesse palatiale s'accrut aussi sensiblement (27 lignages de grands serviteurs formés à cette époque); le roi recrutait ses serviteurs de préférence parmi les jumeaux et les fils de princesses. L'évolution matérielle et sociale reste mal connue. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le royaume comptait peut-être de 10 000 à 12 000 habitants, parmi lesquels les esclaves — réduits à cet état par suite de fautes ou de dettes — étaient peu nombreux. L'économie, essentiellement agricole, était ouverte aux échanges extérieurs, les Bamum ayant de très bonne heure importé du sel, du fer, des perles, des cotonnades et des objets en cuivre.

Quant aux Bamileke, leur histoire ancienne est assez étroitement liée à celle des deux groupes précédents<sup>6</sup>. Le terme lui-même, dont l'origine et la signification sont toujours discutées, a été incorrectement appliqué à de nombreux groupes (une centaine de chefferies) qui partageaient certes une culture commune mais qui ne se qualifiaient pas eux-mêmes de Bamileke. Tous venaient du nord, de la région aujourd'hui occupée par les Tïkar. Leur migration vers le sud aurait commencé au XVII<sup>e</sup> siècle et serait à mettre en relation avec les mouvements de population tïkar et les pressions fulbe. Étalée dans le temps et ayant eu lieu en plusieurs vagues successives, elle a été le fait de plusieurs catégories de la population. Ces migrants occupèrent l'actuel pays Bamum, où ils eurent le temps de fonder plusieurs villages avant d'en être, pour la plupart, expulsés par les Bamum qui assimilèrent ceux qui restèrent. Parmi les différents groupes bamileke, les Baleng furent les premiers à traverser le Nun, sans doute au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, suivis peu après par les Bandeng, les Bapi, les Bafoussam. L'établissement de ces groupes dans leur habitat actuel allait se poursuivre jusque au XIX<sup>e</sup> siècle. Les différentes chefferies présentaient

6. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 43-46; C. Tardits, 1981.

des traits communs avec les sociétés politiques des plateaux camerounais (existence d'un chef, importance des conseils, rôle des associations). Elles s'en distinguaient, d'une part, par leur très grande indépendance les unes envers les autres ainsi que par l'existence de nombreuses sous-chefferies relativement autonomes et, d'autre part, par la très grande mobilité de leurs habitants qui, apparemment ancienne, semble avoir été liée à une croissance démographique assez bonne et au système d'héritage qui transférait à un seul héritier la totalité des biens, acculant les autres fils à obtenir une terre de la part du chef ou à aller s'établir ailleurs.

### Les régions de l'Uele et de l'Oubangui

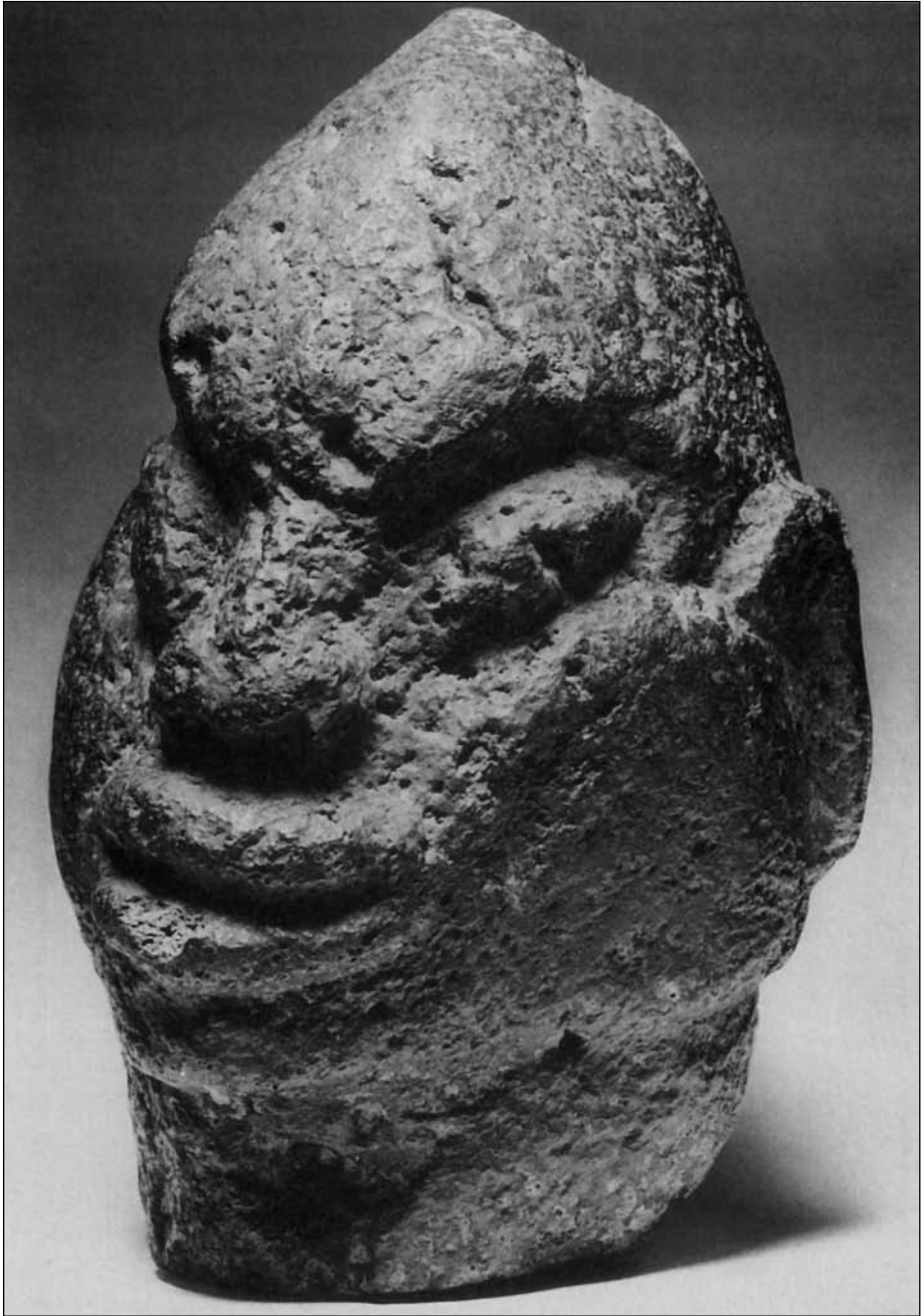
À regarder de près les hypothèses et les conclusions en présence, on éprouve le sentiment persistant que la connaissance des régions de l'Uele et de l'Oubangui, du moins pour les périodes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, n'a guère progressé depuis les travaux des premiers anthropologues, en particulier ceux de Hutereau, de Calonne-Beaufaict et Lagae<sup>7</sup>. Chez les chercheurs contemporains reviennent constamment les mêmes expressions qui traduisent le caractère très approximatif des connaissances («vraisemblances», «science conjecturale», «conclusions provisoires») autant que l'extrême complexité des phénomènes étudiés («confusion», «fouillis des races», «puzzle»).

La question la plus ardue est indiscutablement celle du peuplement de ces régions. Malgré des divergences mineures, relatives aux qualificatifs les plus adéquats pour désigner les groupes humains, tous les travaux s'accordent à reconnaître trois types de peuplements : les populations néolithiques, les Bantu et les Soudanais. Les principales difficultés apparaissent dès qu'on veut cerner rigoureusement les péripéties et les modalités du peuplement ainsi que le contenu et les formes successives des relations entre ces différents peuples.

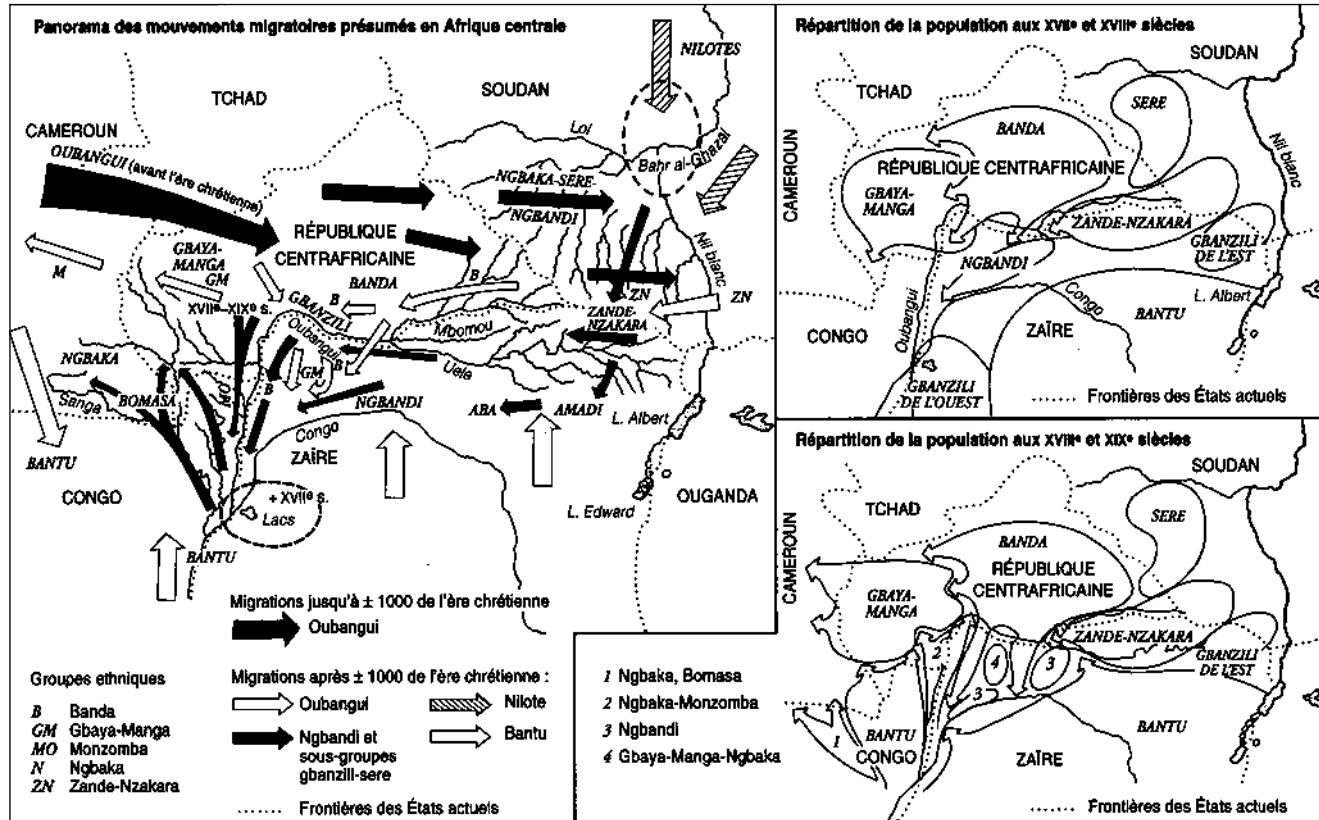
Traditionnellement, par commodité plus que par choix, on distinguait deux sous-ensembles, celui de l'Oubangui et celui de l'Uele<sup>8</sup>. La région de l'Oubangui, aujourd'hui peuplée essentiellement par des Soudanais — Banda, Ngbaka et Ngbandi parlant des langues de la famille de l'adamawa oriental —, aurait été occupée jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle par des Bantu qui en auraient eux-mêmes pris possession aux dépens de populations mal connues dont il ne reste aujourd'hui que des outils néolithiques. Ces Bantu ne sont guère mieux connus dans la mesure où la plupart d'entre eux se sont acculturés aux Soudanais. Ceux-ci auraient commencé à s'introduire dans la région au XVII<sup>e</sup> siècle ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en provenance du Dārūr et du Kordofān avec, en premier, ceux qui allaient former le groupe ngbandi, suivis par les Banda et les Ngbaka. La succession de peuplements dans la région de l'Uele, aujourd'hui dominée par les peuples

7. A. de Calonne-Beaufaict, 1921; A. Hutereau, 1922; C. R. Lagae, 1926.

8. J. Vansina, 1966*b*, p. 27-52; A. de Calonne-Beaufaict, 1921, p. 135-149; E. de Dampierre, 1968, p. 156.



18.1. Tête en tuf volcanique, Uele, date inconnue.  
[Museum Rietberg, Zurich. © Photo: Wettstein et Kauf (Von der Heydt Collection).]



18.2. Migrations de population dans les régions de l'Uele et de l'Oubangui.

[Source: d'après L. Bouquiaux et L. Hyman, 1980, p. 811 et 821.]

zande et « zandésisés » et par les Mangbetu, semble sensiblement différente. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, voire au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les bassins de l'Uele, du Mbomu et de l'Aruwimi auraient été occupés par des communautés néolithiques dont les survivants actuels seraient les Momvu, les Logo et les Makere. Ces habitants, de petite taille, utilisaient des outils en bois, en os et surtout en pierre polie (haches, meules, pierres de fronde). Sur ce fond sont venus se greffer deux groupes de populations traditionnellement représentés comme des envahisseurs. Ces migrations originelles eurent lieu du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y eut, d'une part, les Soudanais à partir desquels devaient se constituer les peuples mangbetu, ngbandi et zande : un premier mouvement les conduisit dans le sens nord-sud jusqu'à l'Oubangui et au Mbomu et, de là, ils suivirent une direction ouest-est. Le XVII<sup>e</sup> siècle vit, d'autre part, l'arrivée de Bantu venant du sud et remontant les cours d'eau. Les groupements ethno-politiques se formèrent à cette époque (du XVII<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle).

D'autres chercheurs ont proposé une synthèse couvrant l'ensemble des régions de l'Oubangui et de l'Uele<sup>9</sup>. Leur argumentation s'appuie essentiellement sur des données linguistiques et ethno-linguistiques et distingue trois grandes phases de peuplement. Il y aurait eu d'abord, au cours du premier millénaire avant J.-C., un mouvement de grande ampleur, orienté d'ouest en est et amenant jusqu'au Nil les proto-oubanguiens : les Gbaya-Manga s'établirent à l'ouest, les Banda au centre, les Ngbaka-Sere-Ngbandi dans le triangle formé par le Bahr al-Ghazāl et le Nil blanc, et les Zande-Nzakara au sud entre l'Uele et le Nil. Ces populations se trouvaient encore à cet emplacement vers 1000 après J.-C. lorsque se produisit une poussée nilotique venue du nord qui eut d'abord pour effet de faire éclater le groupe ngbaka-sere-ngbandi et d'en pousser plusieurs éléments vers le sud, notamment les Ngbandi dans l'interfluve Oubangui-Zaïre où ils rencontrèrent les Pygmées et les Bantu. Cette poussée nilotique repoussa aussi vers l'ouest, dans les régions arrosées par l'Uele et le Mbomu, les Zande-Nzakara. La troisième phase de peuplement, commencée au XVIII<sup>e</sup> siècle, correspond à la poussée des Bantu venant du sud et fuyant les effets du commerce négrier.

Cette synthèse est séduisante, quoiqu'elle appelle au moins deux réserves fondamentales. D'une part, il semble difficile de parler de migrations, si cette notion doit correspondre à de grandes masses de population en mouvement : dans les cas les mieux connus, ceux des Zande et des Mangbetu, les processus en action relèvent du domaine de la politique plutôt que de la démographie puisque les envahisseurs représentaient une élite, remarquablement organisée sur les plans technique et politique, qui se contenta de regrouper les populations locales en chefferies et en royaumes. D'autre part, il serait fallacieux de suggérer que les États et les groupes ethniques, dont on connaît l'histoire au XIX<sup>e</sup> siècle, ont de tout temps existé. Or toutes les traditions, en particulier les généalogies

9. L. Bouquiaux et L. Hyman, 1980.

des clans majeurs, montrent que ce fut seulement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle que des « conglomérats de peuples » (selon E. de Dampierre) se formèrent à partir des différentes vagues de migrations : les Nzakara, de langue apparentée au zande, les Baza de langue ngbandi et les Mbomu de langue zande. À la même époque, quelques clans commencèrent à émerger : les Vou-Kpata chez les Nzakara, les Bandia chez les Bangbandi (sing. Mongbandi), les Bakunde et les Vungara chez les Mbomu. Les développements postérieurs, qu'il faut dater probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle, permirent à deux clans, les Vungara et les Bandia, de s'imposer aux dépens des autres. Installés d'abord sur le Shinko, l'un des affluents du Mbomu, les Vungara se firent reconnaître comme les seuls chefs des Mbomu en éliminant les Bakunde. Commença alors leur longue migration vers l'est et le sud, qui devait durer jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au cours de laquelle ils allaient vaincre, se subordonner, assimiler ou s'allier les peuples les plus hétérogènes. Ce fut surtout leur habileté à organiser politiquement ces populations qui constitua le ciment de la société zande : celle-ci apparaissait à cette époque plus qu'aujourd'hui comme « un extraordinaire puzzle de clans et de lignages déracinés » (selon E. de Dampierre) liés par leur commune allégeance à l'aristocratie dirigeante des Vungara. Quant aux Bandia, leur point de départ fut le haut Oubangui, en aval des confluent du Mbomu et de l'Uele. Leur expansion connut un temps fort au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à Ngubenge qui fit la conquête du pays Nzakara et contribua à pousser vers l'est les Vungara<sup>10</sup>.

La civilisation matérielle de ces peuples est mal connue, les informations assez nombreuses disponibles pour le XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvant s'appliquer qu'avec beaucoup de précaution aux siècles antérieurs<sup>11</sup>. Il semble cependant probable que les aristocraties conquérantes aient pratiqué de longue date et avec efficacité la chasse. Chez les Zande, ce fut une activité noble : bien qu'ils aient acquis leurs talents d'agriculteurs auprès des populations conquises et quel que fût l'intérêt de leurs princes pour l'agriculture, les travaux des champs restèrent l'apanage des femmes, des subordonnés et des esclaves. Le travail du fer était tenu en haute estime et dans certains groupes, comme celui des Ngbandi, les forgerons se rassemblaient au sein d'associations professionnelles très fermées. L'important réseau fluvial formé par l'Oubangui, l'Uele, le Mbomu, l'Aruwimi et leurs multiples affluents fut à la base d'un commerce actif : les marchés réguliers avaient lieu tous les cinq à sept jours et l'on y échangeait principalement des produits artisanaux (couteaux et lances en fer), des vivres et des animaux (poissons, chèvres, chiens) ainsi que des esclaves. Ce commerce allait connaître un essor spectaculaire à mesure que les échanges réalisés par les Européens sur la côte atlantique faisaient sentir leurs effets de plus en plus loin vers l'intérieur des terres.

10. E. de Dampierre, 1968, p. 156-173; E. E. Evans-Pritchard, 1971, p. 267-278 et 414-435.

11. En plus des auteurs précédemment cités, voir P. Denis, 1961, p. 7-20.

## Les sociétés côtières et le commerce transatlantique

Les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles correspondent, pour les pays forestiers de l'Afrique centrale, à la mise en place et au développement sur une large échelle du commerce côtier, qui devait se réduire très tôt au trafic négrier. La frange côtière, qui connut des bouleversements de toutes sortes suscités par ces échanges d'un type nouveau, ne constitua que le maillon final d'une longue chaîne commerciale qui pénétra de plus en plus loin à l'intérieur du continent. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette chaîne remontait jusqu'au haut Mungo, aux *grasslands* (riches terres) du Cameroun, au haut Ogooué et gagnait, par le fleuve Congo (Zaire), l'Oubangui.

### Les peuples

L'état de la population et des sociétés dans la zone côtière au début du XVI<sup>e</sup> siècle reste encore mal connu et continue d'alimenter les controverses entre spécialistes. Il est probable que, située immédiatement au sud du foyer originel de dispersion des peuples bantuphones et à mi-chemin entre les deux centres d'éclosion de systèmes étatiques que furent la côte de Guinée et le Kongo, cette région a dû connaître une évolution complexe aussi bien dans son peuplement que dans son organisation politique, sociale et culturelle dont les phases majeures restent obscures. Ainsi, par exemple, les traditions relatives aux origines et aux migrations se révèlent bien maigres : pour les populations duala et apparentées, on ne peut retracer les routes précises des migrations que depuis la vallée de la Sanaga ; pour les Mpongwe du Gabon, ainsi que pour les Mitsogo et les Okande, le seul point de départ identifié est le haut Ivindo. Les écrits des navigateurs et des commerçants européens n'apportent guère plus de précisions. Émanant d'hommes préoccupés par l'utilité et la rentabilité des pays qu'ils fréquentaient, ces textes nomment des lieux, décrivent des ressources, indiquent les modes de peuplement mais ne précisent pas l'identité des groupes humains. Ils montrent cependant que l'ensemble de la région était occupé, même si l'on ne sait pas toujours par qui. Ainsi, selon l'*Esmeraldo de Situ Orbis*, écrit vers 1505 par D. Pacheco Pereira, « tout le rivage de la mer, depuis (la) Serra de Fernam do Poo jusqu'au Cap de Lopo Gonçalves, a une population dense. [...] Cette contrée est très près de l'équateur, que les anciens déclaraient inhabitable, mais l'expérience a montré qu'il en était autrement<sup>12</sup> ». La *Relation du Royaume du Congo et des contrées environnantes* publiée à Rome en 1591 confirme ce peuplement ancien : « L'île de Saint-Thomas entretient un commerce avec les gens qui habitent sur le continent, lesquels ordinairement se rassemblent aux embouchures de leurs rivières<sup>13</sup>. »

12. D. P. Pereira, 1937.

13. F. de Pigafetta, 1591.



18.3. Vue de face et de biais d'une statuette royale kuba, assise devant une planche de mascara.  
[British Museum, Londres. Reproduit avec l'aimable autorisation de The Trustees.]



Qui étaient ces gens? Pour la côte elle-même, nous disposons de deux types de sources complémentaires. Les relations de voyage et, en particulier, la *Description de l'Afrique* d'O. Dapper, qui contient une liste des nombres utilisés par la population de la côte, permettent d'affirmer que, vers 1660, celle-ci était indiscutablement de langue bantu<sup>14</sup>. Ces mêmes sources écrites permettent de dater le règne de plusieurs souverains cités dans les traditions orales. Ainsi l'apogée du règne de Mulobe, troisième roi historique des Duala, peut être situé vers 1650: cette précision autorise à repousser au XVI<sup>e</sup> siècle les faits et gestes de son grand-père Mbedi et au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle ceux du légendaire Mbongo, auxquels se réfèrent les Duala et les peuples apparentés<sup>15</sup>.

Si l'on peut donc admettre un peuplement bantu de la côte dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, on est encore réduit à des conjectures pour les régions voisines de l'intérieur. Ainsi, pour la région de Minlaaba et le pays Beti, on a pu établir, sans indication chronologique, six niveaux de peuplement dont le plus ancien serait constitué par les Pygmées, suivis par des chasseurs-cueilleurs comme les Ola, puis par différents groupes bantu — Maka Muumbo, Beti, Basa — dont les migrations se sont prolongées jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Plus au sud, dans l'actuel Gabon, le tableau est beaucoup plus précis. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais trouvèrent dans la région de l'estuaire des populations mpongwe, qui étaient arrivées à une date inconnue sur la côte où elles avaient trouvé des Pygmées. Autour de ces Mpongwe vivaient peut-être déjà les Akele et les Seke. Les territoires du bas Ogooué (cap Lopez et lagune Fernán Vaz) ne comportaient pas encore de populations bantu dont l'établissement dans la région fut postérieur au développement du commerce avec les Européens: le peuplement y était sans doute à dominante négrières. Le seul État organisé se trouvait dans l'estuaire du Gabon. D'après la description tardive qu'en a laissée Dapper au XVII<sup>e</sup> siècle, le roi portait le titre de *mani pongo*: le mot *mani*, d'essence kongo, peut suggérer une influence directe ou indirecte du modèle politique du Royaume du Kongo, à moins que ce ne soient les commerçants européens, habitués au Kongo, qui l'aient appliqué par commodité à cette monarchie<sup>17</sup>. À l'extrémité sud, le Royaume du Loango était bien établi vers 1500 puisque tous les récits de navigation du début du XVI<sup>e</sup> siècle se réfèrent nommément au Mani Loango et à Mbanza Loango. Les seules incertitudes, difficiles à lever, concernent sa fondation et son extension. Certaines traditions font du Loango un État dérivé du Royaume du Kongo, dont le fondateur aurait été un parent du premier roi du Loango. Selon d'autres traditions, la fondation du Royaume de Loango découla de processus internes à la société vili. Il est possible que le Loango ait entretenu avec le Kongo des relations étroites, peut-être de vassalité, jusque vers la fin du

14. O. Dapper, 1668.

15. E. Ardener, 1956 et 1968; M. Mdoumbe-Moulongo, 1968; H. Ngoa, 1969.

16. P. Laburthe-Tolra, 1977, p. 77-413.

17. J. A. Avaro, 1981, p. 23-30 et 39-59; E. M'Bokolo, 1981, p. 11-28; K. D. Patterson, 1975, p. 1-25.

XV<sup>e</sup> siècle. Quant à son extension, le Loango fit sentir son influence, plutôt d'une manière discontinue, jusqu'au cap Sainte-Catherine et, peut-être, jusqu'au cap Lopez. Comme dans beaucoup d'États d'Afrique centrale, le roi avait surtout des fonctions rituelles. Fondée par une famille de forgerons, l'institution de la royauté était liée au culte du feu : à son couronnement, chaque *maloango* allumait le *ntufia* (feu sacré) qui devait brûler jusqu'à sa mort ; des flambeaux allumés à ce feu étaient transportés religieusement dans les capitales provinciales et, de là, dans les foyers lignagers. Un autre rituel important concernait la pluie, dont le roi était responsable. Chaque année, au début de la saison des pluies, un grand festival avait lieu dans la capitale. Le peuple, après avoir remercié le roi pour sa protection, le suppliait de faire tomber la pluie. Une fois les festivités terminées, le roi, dressé sur son trône, tirait une flèche vers le ciel et, rapporte un témoin, « il y avait ce jour-là une grande réjouissance, parce que souvent il pleuvait ». Le plus remarquable dans cette société était sans doute l'organisation très complexe de l'économie. L'agriculture vivrière très dynamique allait de pair avec un artisanat très diversifié : fabrication de tissus de raphia destinés à l'habillement et à servir de monnaie ; travail de l'ivoire, du cuivre et du bois de teinture ; production de sel. Écoulés sur les marchés locaux, notamment celui de Buali, la capitale du royaume, ces produits gagnaient aussi des marchés extérieurs au royaume. Un réseau commercial, fondé sur l'alliance entre les chefs vili de Loango et ceux des peuples voisins, permettait d'atteindre l'estuaire du Gabon, le pays Kunyi et le Pool Malebo, dominé par les Teke<sup>18</sup>. Le commerce atlantique ne fut donc pas créateur dans cette région, il donna seulement une intensité et une ampleur nouvelles à un système d'échanges déjà bien établi.

### Le commerce atlantique

L'histoire locale du commerce atlantique dans cette partie de l'Afrique est encore mal connue : les livres de comptes des commerçants européens, dont beaucoup n'ont pas été retrouvés, sont souvent fragmentaires. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nombre de descriptions de l'Afrique centrale présentent comme originales et certaines des informations de deuxième, voire de troisième main. On peut néanmoins avancer dès à présent certains faits avérés.

Le commerce fut d'abord le monopole du Portugal, dont les navigateurs Fernão do Po et Lope Gonçalves arrivèrent respectivement à l'île Formosa et au Gabon en 1472 et en 1473. Il ne se mit à prendre de l'ampleur qu'après 1500, lorsque les Portugais s'établirent définitivement dans l'île de Sao Tomé : celle-ci avait besoin d'esclaves pour ses propres plantations de canne à sucre, tout en servant d'entrepôt pour les cargaisons à destination des Amériques. Les îles de Principé et d'Annobom, désertes avant l'arrivée des Portugais, furent également peuplées par des esclaves capturés sur les côtes voisines.

18. P. M. Martin, 1972, p. 1-32 ; R. Gray et D. Birmingham, 1970, p. 141-146.

Le commerce semble avoir été relativement peu important. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des révoltes d'esclaves, dont les plus importantes eurent lieu à Sao Tomé en 1574 et 1586, ruinèrent le commerce portugais dans la région. Les Hollandais entrèrent en scène après 1598: ils créèrent de nouveaux centres d'échanges à l'embouchure du Wouri (Douala), dans l'estuaire du Gabon, et au cap Lopez, et éliminèrent les Portugais du Loango. Une nouvelle étape fut franchie vers 1660: le commerce négrier connut dès lors un développement massif qui allait se prolonger jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La France et la Grande-Bretagne devinrent les principales puissances marchandes dans la région, mais l'activité des Portugais, des Hollandais et des Danois réussit à maintenir une situation de concurrence, ce qui eut pour effet d'augmenter régulièrement le prix des esclaves et de multiplier les points de vente sur la côte.

L'importance précise de ces échanges est difficile à mesurer. Jusqu'à un certain point, la position de ces pays, au fond du golfe de Guinée, constituait un obstacle à leur essor. En effet, les bateaux négriers suivaient souvent la « petite route », ce qui les obligeait à s'arrêter aux différentes stations négrières de la côte atlantique, de la Sénégambie à Calabar, avant d'atteindre le Cameroun, le Gabon et le Loango: ces trois points se situaient ainsi à bout de course, lorsque la cargaison des bateaux était déjà presque complète. L'autre route, la « grande route », permettait d'éviter ces haltes intermédiaires et, en tirant le meilleur parti des vents et des courants marins, d'arriver directement au sud du cap Lopez et de commencer la traite à Loango ou dans les ports voisins. Les capitaines négriers préféraient aussi les esclaves achetés à Loango et plus au sud, « la fleur de la traite, doux et tranquilles, façonnés à la servitude [...], toujours contents de leur sort », tandis que ceux du Gabon et du Cameroun avaient la réputation de mal supporter les effets physiques et les contraintes de l'esclavage<sup>19</sup>.

On en arrive ainsi aux nuances suivantes. Sur la côte du Cameroun, les échanges entrèrent dans leur phase la plus active vers 1750<sup>20</sup>. L'estuaire du Wouri et, plus particulièrement, Douala en étaient les principaux centres. Là venaient essentiellement des navires hollandais, quoique de 1732 à 1759, sur les 153 expéditions commerciales organisées par la Middelburgsche Commerce Company vers l'Afrique, 10% seulement d'entre elles aient été destinées au Cameroun<sup>21</sup>. Mais on ignore toujours le nombre des navires hollandais appartenant à d'autres compagnies et celui des bateaux anglais dont tout indique qu'ils venaient nombreux dans la région. Douala se ravitaillait essentiellement dans le Nord et le Nord-Est; aucune relation marchande n'est attestée à cette époque avec le Sud. Vers le nord, le Mungo donnait accès aux *grasslands* ou les guerres chamba fournirent, à partir de 1750, de nombreux esclaves. Vers le nord-est, le Wouri conduisait au pays Nun-Mbam. En l'état actuel des connaissances, toute estimation chiffrée de ce trafic serait hasardeuse.

19. L. Degrandpré, 1801, cité par E. M'Bokolo, 1981, p. 17.

20. E. Ardener, 1968; J. Bouchaud, 1952, p. 79-104.

21. R. A. Austen et K. Jacobs, 1974, p. 7.



18.4. Masque fang porté par un membre de la société Ngil, association d'hommes organisée en fonction d'initiations déterminées et dont les membres maintenaient l'ordre dans la communauté et la protégeaient contre les mauvais sorts. Hauteur: 70 cm.  
[Collection Musée de l'homme, Paris. © Photo: D. Destable.]]

Cette incertitude a conduit certains historiens à minimiser les exportations d'esclaves au profit d'autres produits, en particulier l'ivoire dont les Hollandais prélevèrent d'importantes quantités au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au Gabon, le principal centre d'échanges fut la région de l'estuaire, le cap Lopez ne commença à participer activement au commerce atlantique que sous le règne de Reombi-Mpolo (vers 1790-1810). Ici encore, malgré la rareté des données chiffrées, le commerce négrier fut de quelque importance si l'on en juge par la gravité du conflit qui opposa les Portugais aux Hollandais au sujet de la possession du Gabon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et par le nombre de navires envoyés dans cette région par le port français de Honfleur : aux esclaves venaient s'ajouter d'importantes quantités d'ivoire, de cire et de bois de santal. Ces derniers produits étaient fournis par les chasseurs et cueilleurs kele et fang de la région voisine. Les esclaves venaient du moyen Ogooué qui fournissait aussi le cap Lopez. Le commerce du Loango est en définitive le mieux connu. Le commerce négrier proprement dit dura relativement peu de temps par rapport à celui de la Côte-des-Esclaves ou de l'Angola : commencé sur une large échelle vers 1670, il était presque inexistant en 1780. Jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le Loango fournissait surtout de l'ivoire, des bois de teinture et des tissus de raphia, très recherchés dans toute l'Afrique centrale comme monnaie : ainsi, 2 ou 3 bateaux portugais de Luanda venaient annuellement chercher de 6 000 à 7 000 pièces de tissu avec lesquelles les Portugais payaient leurs soldats. Le nombre des esclaves exportés par la côte du Loango (Loango, Malemba, Cabinda), qui était de 100 par an vers 1639, passa à 12 500 par an pour la période 1762-1778 et à 13 000-14 000 par an entre 1780 et 1790<sup>22</sup>. Les livres de comptes des capitaines négriers ont laissé des indications précieuses sur l'origine ethnique des esclaves achetés par les Européens à Loango. Les Vili de Loango ne figuraient que rarement parmi ces esclaves destinés aux marchés extérieurs. Trois groupes dominaient : les Mayombe, voisins immédiats des Vili, les Monteque (Teke du Pool Malebo) et les Quibangué (Bubangué et « gens d'eau » des fleuves Congo et Oubangué). Ce dernier nom montre que, à son extension maximale, la traite atlantique avait touché le cœur du continent. Vers 1780, Loango perdit son importance au profit d'Apomande au cap Lopez et de Malemba et Cabinda, ports respectifs de deux petits États, Kakongo et Ngoyo, autrefois vassaux du *maloango*.

### Des dynamismes complexes

Pour une région aussi restreinte, l'analyse des effets de ce système d'échanges intenses et prolongés doit être menée avec rigueur et finesse. L'une des tendances, relativement ancienne, de la recherche privilégie les effets destructeurs du commerce atlantique<sup>23</sup>. Les pertes démographiques, résultant des exportations d'esclaves mais aussi des guerres pour les capturer et

22. R. Gray et D. Birmingham, 1970, p. 149.

23. R. F. D. Rinchon, 1929; W. Rodney, 1972.

des maladies venues d'Europe et des Amériques, prennent dans cette perspective une importance cruciale. Walter Rodney, s'appuyant sur l'exemple du Loango, a mis en lumière la stagnation technique provoquée par les importations massives des marchandises européennes et américaines et la ruine des artisanats métallurgiques et textiles locaux<sup>24</sup>. Une autre tendance, plus récente, de la recherche serait plutôt portée à atténuer les pertes mesurables subies par les sociétés africaines. Ainsi, pour Philip Curtin, les « trois migrations transatlantiques » (exportation des esclaves d'Afrique vers les Amériques et, dans l'autre sens, diffusion de maladies inconnues et de plantes vivrières nouvelles) ont peut-être vu leurs effets s'équilibrer<sup>25</sup>. Le débat reste ouvert. On se contentera ici de souligner, en rapport avec ces échanges, les dynamismes de tous ordres et les mutations de longue durée touchant aussi bien l'organisation sociale et les structures politiques que le peuplement et les mentalités.

En importance, l'une des toutes premières mutations fut l'introduction de cultures vivrières originaires des Amériques : maïs, manioc, arachides, haricots, tabac<sup>26</sup>. À partir d'environ 1600, il suffira de deux siècles et demi pour voir ces cultures se substituer, parfois en les éliminant, aux anciennes plantes, bananes, sorgho, millet, ignames. La diffusion de ces cultures ne se limita pas à la zone côtière mais gagna rapidement l'intérieur des terres, parfois en longeant les routes marchandes, parfois indépendamment de celles-ci. Le manioc connut le succès le plus fulgurant. Signalé sur la côte du Loango dès 1608, il était déjà cultivé en pays Teke à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Cet essor repose sur plusieurs facteurs. Son rendement était nettement supérieur à celui des ignames. Il offrait aussi une grande sécurité contre les aléas climatiques et les désordres sociaux puisque sa racine pouvait rester en terre, sans dommage, pendant au moins deux ans. Plante à usages multiples, ses feuilles étaient comestibles, tandis que sa racine se prêtait à plusieurs techniques de transformation et de conservation : l'une d'elles permettait de fabriquer un pain fameux (*chikwangue* chez les Kongo) qui se conservait pendant environ six mois. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le manioc se répandit dans toute la cuvette congolaise en suivant le cours du fleuve Congo (Zaïre) et de ses multiples affluents. Plus lentement sans doute et de manière moins spectaculaire, le maïs, dont la présence sur la côte est attestée avant 1600, se substitua au sorgho. Les autres cultures furent progressivement intégrées dans les différents systèmes d'assolement. L'ampleur et la rapidité de ces mutations sont telles que J. Vansina a parlé, à juste titre, d'une véritable « révolution agricole ». Elles témoignent d'abord d'une très grande capacité d'innovation technique des communautés paysannes d'Afrique centrale. Il reste cependant difficile d'interpréter leurs effets. Ont-elles contribué, comme on l'a souvent souligné, par une alimentation plus sûre et plus diversifiée, à une plus grande résistance physique de la population et à une plus

24. W. Rodney, 1972, p. 103-123.

25. P. D. Curtin, 1969, p. 270-271.

26. J. Vansina, 1978*b*.

forte croissance démographique? Rien n'est moins sûr. La valeur nutritive du manioc est médiocre et l'on a constaté, du moins au XIX<sup>e</sup> siècle, des signes graves de malnutrition chez les peuples qui l'ont utilisé le plus, comme les Tio et les Mboshi. D'une manière plus générale, les vastes défrichements que ces cultures ont nécessités ont peut-être facilité la multiplication des moustiques et la diffusion de la malaria et de la fièvre jaune. Au niveau social, cette révolution agricole contribua, avec le commerce lui-même, à créer une nouvelle division du travail: les nombreuses tâches agricoles — défrichements, cultures, conditionnement des produits — furent progressivement délaissées par les hommes, qui préféraient se consacrer au commerce plus rémunérateur, et confiées aux femmes et aux esclaves. L'intensification de l'esclavage domestique et des autres formes de dépendance fut une conséquence directe de ces mutations agricoles.

Dans les régions les plus proches de la côte, soumises aux contacts directs avec le commerce étranger, les transformations revêtirent une très grande complexité. Ce fut aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que le peuplement se stabilisa et que commença un processus de redistribution qui allait s'achever au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces mouvements de population furent particulièrement complexes au Cameroun et au Gabon: le XVII<sup>e</sup> siècle vit l'occupation de l'estuaire du Gabon par de nouveaux clans mpongwe et le XVIII<sup>e</sup> l'arrivée des Orungu au cap Lopez et des Nkomi à Fernán Vaz<sup>27</sup>. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, commença la lente dispersion des Fang quelque part depuis la rive droite de la Sanaga en direction de la mer<sup>28</sup>. Quant aux structures politiques, le commerce côtier eut des incidences assez contradictoires<sup>29</sup>. Dans un cas seulement, parmi les Orungu du cap Lopez, il détermina la constitution d'un État fort, centralisé, dont le clan royal — Abolia ou Alombe — détenait le monopole exclusif du commerce avec les Européens. La formation ou le renforcement de cet État eut lieu assez tard, à l'époque où la traite battait son plein, sous le règne de Rwombi-Mpolo (vers 1790-1810). Partout ailleurs sur la côte, ce fut le mécanisme inverse qui opéra, celui d'un éclatement des centres d'autorité et d'un morcellement du pouvoir politique. Dans ce cas, l'organisation du commerce, du côté africain, ne fut pas le monopole de l'État: la concurrence bénéficia à quelques individus, princes, roturiers, voire anciens esclaves, qui formèrent une nouvelle aristocratie, jalouse de ses privilèges et avide de pouvoir politique. À Douala, la rivalité se cristallisa entre la famille de Bela (« King Bell ») et celle de Ngando (« King Akwa ») pour aboutir à une rupture définitive au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au Gabon, la rive droite de l'estuaire était contrôlée par les deux branches du clan aguekaza et la rive gauche par les clans asiga et agulamba. Au Loango, ce furent des hommes nouveaux — courtiers, commerçants, caravaniers et autres intermédiaires — qui connurent la meilleure fortune, ayant les moyens d'acheter la terre auprès du roi et de rassembler

27. H. Bucher, 1977, p. 149-170; J. A. Avaro, 1981, p. 97-146 et 175-193.

28. P. Alexandre et J. Binet, 1958, p. 13-17; P. Laburthe-Tolra, 1977, p. 410-411.

29. J. A. Avaro, 1981, p. 143-146; J. R. Brutsch, 1950, p. 213-216; P. M. Martin, 1972, p. 158-174; E. M'Bokolo, 1981, p. 19-28.



18.5. Masque de style nguni du Gabon. Porté par un danseur sur échasses, il représente l'esprit d'une jolie jeune femme revenu sur terre, après sa mort, pour prendre part à une cérémonie funèbre en tant que membre de la communauté des vivants. Hauteur: 26 cm.  
[Collection Musée de l'homme, Paris. © Photo: M. Delaplanche.]



dans leur entourage de nombreux subordonnés libres ou serviles: on cite, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exemple de roturiers possédant la bagatelle de 700 subordonnés qui guerroyaient ou cultivaient la terre pour leur compte. Le Maloango en fut réduit à vendre à ces nouveaux riches de hautes charges de l'État. Il est certain qu'à Douala, au Gabon comme au Loango, la condition du peuple allait en se dégradant. Fait social significatif, le vocabulaire ancien de ces sociétés est étonnamment riche en termes désignant les très nombreuses formes de dépendance et les différents degrés de servitude. Les mentalités collectives subirent aussi des inflexions majeures, quoique, sur ce terrain encore négligé par la recherche, il soit nécessaire d'avancer avec prudence. On voit ainsi apparaître ou se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle de nouvelles pratiques magiques et de nouvelles conceptions de la maladie dont le centre est l'individu, et non plus le groupe familial, et l'objectif principal est d'assurer la protection contre de multiples agressions<sup>30</sup>. Cette évolution est sans doute liée à une insécurité plus grande comme le montre très nettement le cas du Loango: dans le royaume traditionnel, toute personne pouvait en appeler à la justice royale; il suffisait qu'elle se rendît à la capitale en empruntant des routes spéciales, *nzila si nzambi* (chemins de dieu) ou *nzila iwanga nzambi* (chemins créés par dieu), qui assuraient une complète immunité; or, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les traditions abondent en exemples de violation flagrante de cette immunité.

## L'axe du fleuve Congo et le grand commerce congolais

Évoquant le fleuve Congo (Zaïre) comme «une ligne de départ», le géographe Gilles Sautter a remarquablement souligné le rôle du majestueux fleuve d'Afrique centrale: «Le Congo n'est pas seulement, par ses chenaux et ses îles largement étalées, un monde original qui se juxtapose aux zones [voisines]. Il représente aussi, pour ces dernières, un facteur de coordination et d'intégration régionale. Son influence est à la fois directe, comme plan d'eau régulateur, et indirecte, en tant que grande voie navigable, offerte aux initiatives humaines<sup>31</sup>.»

En effet, jusqu'à la colonisation, le fleuve a agi comme un puissant trait d'union entre les différents peuples de l'immense cuvette congolaise. Ce rôle ne concerne pas seulement le fleuve lui-même, dans sa partie navigable, en amont du Pool Malebo, il est également dû à ses multiples affluents, en particulier l'Alima, la Likouala, la Sangha, l'Oubangui sur la rive droite et le Kwa, la Ruka, l'Ikelemba et la Lulonga sur la rive gauche. Depuis des temps visiblement très anciens s'est organisé un remarquable système d'échanges, qui n'a cessé de gagner en ampleur et en complexité et de façonner la plupart des sociétés humaines riveraines du fleuve et de ses affluents.

30. J. M. Janzen, 1979; E. M'Bokolo, 1983.

31. G. Sautter, 1966, p. 231.

## Une économie d'échanges ancienne

De très nombreux indices témoignent de cette ancienneté. Certes, pour des raisons évidentes, les traditions ne remontant guère au-delà d'une quinzaine de générations, le peuplement de la région reste difficile à retracer dans ses péripéties chronologiques et dans le détail de ses orientations. Il est cependant possible, avec le secours de la linguistique, de distinguer deux mouvements principaux. Le premier et le plus ancien est un mouvement de grande ampleur qui a conduit ces peuples de langue bantou dans cette région depuis leur foyer originel de dispersion : ce mouvement semble avoir été orienté du nord-ouest vers le sud-est. En effet, la plupart de ces peuples appartiennent, dans la classification de Guthrie, à la zone C. Quelques langues présentent aujourd'hui encore de très fortes parentés avec certaines langues nigéro-camerounaises : il en est ainsi du bobangui avec le tunen et le jawara<sup>32</sup>. Ces éléments laissent à penser qu'une migration eut lieu directement de la zone originelle nigéro-camerounaise vers l'habitat actuel en suivant les cours d'eau, en particulier la Sangha, qui constituaient les routes les plus commodes dans cette région de marécages et de forêt dense. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> les écrits portugais citent plusieurs peuples, notamment les Bolia, les Boma et les Tio, dans leur emplacement actuel<sup>33</sup>. Il faut noter, à côté de ce premier mouvement, des mouvements de faible ampleur, probablement plus tardifs et orientés d'est en ouest, qui ont conduit progressivement à la stabilisation et à l'individualisation de certains groupes. Ainsi, dans le « pays des rivières », traversé par la Likouala-Massaka et ses affluents, tous les peuples situent leur origine à l'est, de l'autre côté du fleuve<sup>34</sup>.

Ces derniers mouvements ont sans doute contribué à créer les conditions ou à élargir les bases d'une économie d'échanges, en répartissant la population sur des zones écologiques complémentaires, fronts d'eau, terres inondables et, plus rarement, terres sèches. En effet, les activités agricoles et la pêche se pratiquent concurremment pendant la saison sèche, qui est aussi celle des basses eaux du fleuve et de ses affluents. La population a donc dû choisir, les gens d'eau privilégiant la pêche, dont les produits étaient traditionnellement dotés d'une grande valeur et qu'ils n'avaient pas de mal à échanger contre des vivres ou des produits de l'artisanat.

L'archéologie vient heureusement à l'appui de ces assertions. D'abord, il est remarquable que toutes les strates connues de la préhistoire zaïro-congolaise se retrouvent autour du Pool Malebo, témoignant ainsi d'une rare continuité aussi bien dans la densité du peuplement que dans la diversité des activités humaines. S'agissant plus particulièrement des échanges, deux sites sont très révélateurs. Dans le premier, situé à Kingabwa près de Kinshasa, sur la rive droite du Pool Malebo, on a exhumé plusieurs types de poteries dont l'un, à la décoration très raffinée, a été retrouvé dans d'autres

32. J. H. Greenberg, 1963, p. 35-38; J. D. Fage et R. A. Oliver, 1970, p. 131-140.

33. J. Vansina, 1965, p. 78, 80, 81, et 1973*b*, p. 439-446; G. Sautter, 1966, p. 363.

34. G. Sautter, 1966, p. 212, 243-247.

sites mineurs de la région de Kinshasa et le long du fleuve, jusqu'au lac Mai Ndombe. Datées de 1450 à 1640, ces poteries sont les meilleurs indices de relations commerciales très anciennes le long du Congo (Zaire) et de ses affluents. Dans le second site, à Mafamba, près du confluent du Kwa et du Congo, on a découvert de très nombreuses pipes d'argile, de styles très variés, dont la plupart n'ont pas servi, ce qui suggère que Mafamba en était un centre de production ou un entrepôt redistribuant cette marchandise dans la région.

Les poteries et les pipes sont loin d'épuiser la gamme des marchandises échangées. Il semble que deux produits aient dominé dans les échanges à longue distance: le camwood, ou poudre rouge, en tant que cosmétique, et le cuivre tiré des gisements du bas Congo. En revanche, leur faible valeur d'échange et les coûts élevés de transport restreignaient à des échanges locaux, dans un rayon restreint, des produits dont la matière première était relativement facile à trouver et la technique de production assez rudimentaire, tels que le sel, les tissus, les nattes et les paniers<sup>35</sup>. Ces échanges, déjà florissants avant le XV<sup>e</sup> siècle, allaient être particulièrement activés par le développement du commerce sur la côte atlantique.

### La greffe du commerce atlantique et ses conséquences

Cette greffe se fit en plusieurs phases<sup>36</sup>. Dans un premier temps, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à 1560 environ, ce fut le Royaume du Kongo qui joua le rôle essentiel. Dès 1529, les documents d'origine portugaise indiquent que la région du Pool Malebo était l'un des principaux fournisseurs d'esclaves, grâce aux routes qui la reliaient à Mbanza Kongo (São Salvador) et à Mpinda. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Anziques (Tio, Teke du Pool) formaient d'importants contingents de la population servile du Pérou, de Colombie et du Brésil. Ces esclaves étaient alors acheminés en même temps que quantité d'ivoire, de tissus de raphia et de bois rouge. En sens inverse, le Pool se mit à recevoir des *nzimbu* (coquillages qui servaient de monnaie au Royaume du Kongo), des perles, des tissus et des alcools européens. La période 1560-1750 correspond à un déclin du commerce du Kongo, sans que cela ait entraîné dans le Pool et ses annexes une réduction des échanges des produits destinés à l'exportation. En effet, alors que le Kongo souffrait de la concurrence croissante de l'Angola et de troubles intérieurs provoqués notamment par les Jaga, ces mêmes Jaga s'installèrent dans les régions comprises entre le Pool et la côte, contrôlant le royaume de Bungu, la province kongo de Nsundi et les mines de cuivre de Mindouli. Par conséquent, le déclin des routes reliant le Pool à la côte par le Kongo fut largement compensé par le dynamisme nouveau de l'axe Pool-Loango. Une troisième phase s'ouvrit vers 1750 pour se prolonger jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: le bassin du Congo et de ses affluents devint alors le principal pourvoyeur d'esclaves pour les Amériques, un réseau de routes caravanières

35. P. de Maret, F. van Noten et D. Cahen, 1977, p. 495, 497-498; R. Harms, 1981, p. 20-23.

36. R. Harms, 1981, p. 24-28.

particulièrement dense le reliant à une multitude de ports situés de part et d'autre de l'embouchure du fleuve, soit Loango, Cabinda, Boma, Ambri-zette, Ambriz et Luanda.

Tout au long de ces trois phases, le Pool Malebo, lieu de rupture de charge entre les pistes et les routes terrestres qui contournaient les rapides non navigables du Congo et les voies fluviales situées en amont, fut aussi le point de jonction entre le grand commerce congolais et le commerce atlantique. L'effet d'entraînement de celui-ci sur l'économie régionale repose sur des mécanismes aisés à comprendre: le commerce d'exportation mobilisait des marchandises de très forte valeur, ce qui eut pour effet de rendre rentables les transports à longue distance sur le Congo et ses affluents. Du coup, le commerce des produits d'usage local, même transportés sur de longues distances, devint à son tour rentable, ce qui stimula les spécialisations régionales. Le grand commerce fut donc non pas une simple superposition mais une articulation complexe d'un système d'échanges orienté vers le monde extérieur et d'un autre système orienté vers la satisfaction des besoins régionaux. Chacun reposait cependant sur des produits, des règles et des structures spécifiques.

L'aire géographique correspondant à ces niveaux d'échanges ne cessa de s'étendre à partir de 1500 environ. Vers 1690, le Pool Malebo entretenait des relations commerciales permanentes et actives avec le bas Kasaï et les pays de l'Alima. Un siècle plus tard, l'Oubangui était parfaitement intégré à cet espace commercial de même que toutes les rivières intermédiaires et leurs affluents, Alima, Likouala, Sangha sur la rive droite, Lulonga, Ruki, Mfimi, lac Mai-Ndombe, Kasaï et Kwango sur la rive gauche. La seule incertitude concerne la profondeur de la pénétration commerciale le long de ces différents cours d'eau. Ce fut seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, que la frontière commerciale avança jusqu'au confluent de l'Oubangui et de l'Uele.

Le long de ces voies d'eau et, notamment, à leurs confluent existaient de très nombreux marchés dont le dénombrement complet devrait être permis par l'archéologie. Les plus gros se trouvaient évidemment à la croisée des chemins les plus importants, c'est-à-dire dans le Pool Malebo où l'on en comptait quatre dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et peut-être avant: Ntamo et Kinshasa sur la rive gauche, Mpila et Mfwa sur la rive droite. Selon les estimations des observateurs du XIX<sup>e</sup> siècle, chacun de ces quatre marchés abritait en permanence de 3 000 à 5 000 habitants, auxquels il faut ajouter les gens de passage, nombreux surtout pendant la saison commerciale. Celle-ci correspondait à la saison sèche, d'avril-mai à septembre, avec une très forte concentration des affaires en août. Pendant la saison des pluies, on assistait à un ralentissement des activités, mais les marchandises destinées à l'étranger continuaient de s'exporter et les petits marchés en amont du Pool restaient ouverts.

Faute de statistiques, il est très difficile de se faire une idée exacte du volume des échanges. De rares indices sont cependant disponibles. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la pirogue type, dont les dimensions ne semblaient pas avoir changé depuis le milieu du siècle précédent, mesurait 15 mètres de long sur 80 à 90 centimètres de large et pouvait transporter de 1,5 à 3 tonnes de marchandises. La capacité moyenne d'un payeur était de l'ordre de 65 à 90 kilos, transportés sur

environ 80 kilomètres par jour en descendant le fleuve et sur 50 kilomètres en le remontant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le commerce des esclaves avait disparu, on estimait qu'il passait au Pool au minimum une tonne de marchandises par jour et jusqu'à 40 tonnes au plus fort de la saison commerciale<sup>37</sup>.

Le système d'échanges orienté vers le monde extérieur reposait principalement sur deux marchandises: les esclaves et l'ivoire. Les esclaves, dont le commerce connut un véritable boom après 1750, provenaient principalement de quatre régions: le bassin de la Lulonga, les pays de l'Alima, le pays Boma situé entre le confluent du Congo et du Kwa et le lac Mai-Ndombe, et le bassin de l'Oubangui. À titre d'exemple, le trafic négrier dans la vallée de la Lulonga révèle l'extrême complexité de ces échanges: autour du principal marché, Basankusu, existaient de très nombreux villages où les esclaves se livraient à l'agriculture en attendant d'être vendus; une partie des esclaves vendus suivait le cours du fleuve pour être exportée; une autre partie remontait le cours de l'Oubangui pour être vendue aux Loï en échange de l'ivoire destiné aux marchés du Pool et de la côte atlantique<sup>38</sup>. C'est dire que les esclaves, marchandise d'exportation par excellence, servaient aussi localement. Cette situation était due non seulement aux mutations de l'agriculture déjà signalées mais aussi aux nécessités des échanges et aux transformations des structures sociales et politiques. Ainsi, les peuples riverains du Kwa achetaient aux Boma des esclaves chargés de transporter leurs marchandises jusqu'au Pool et vice versa.

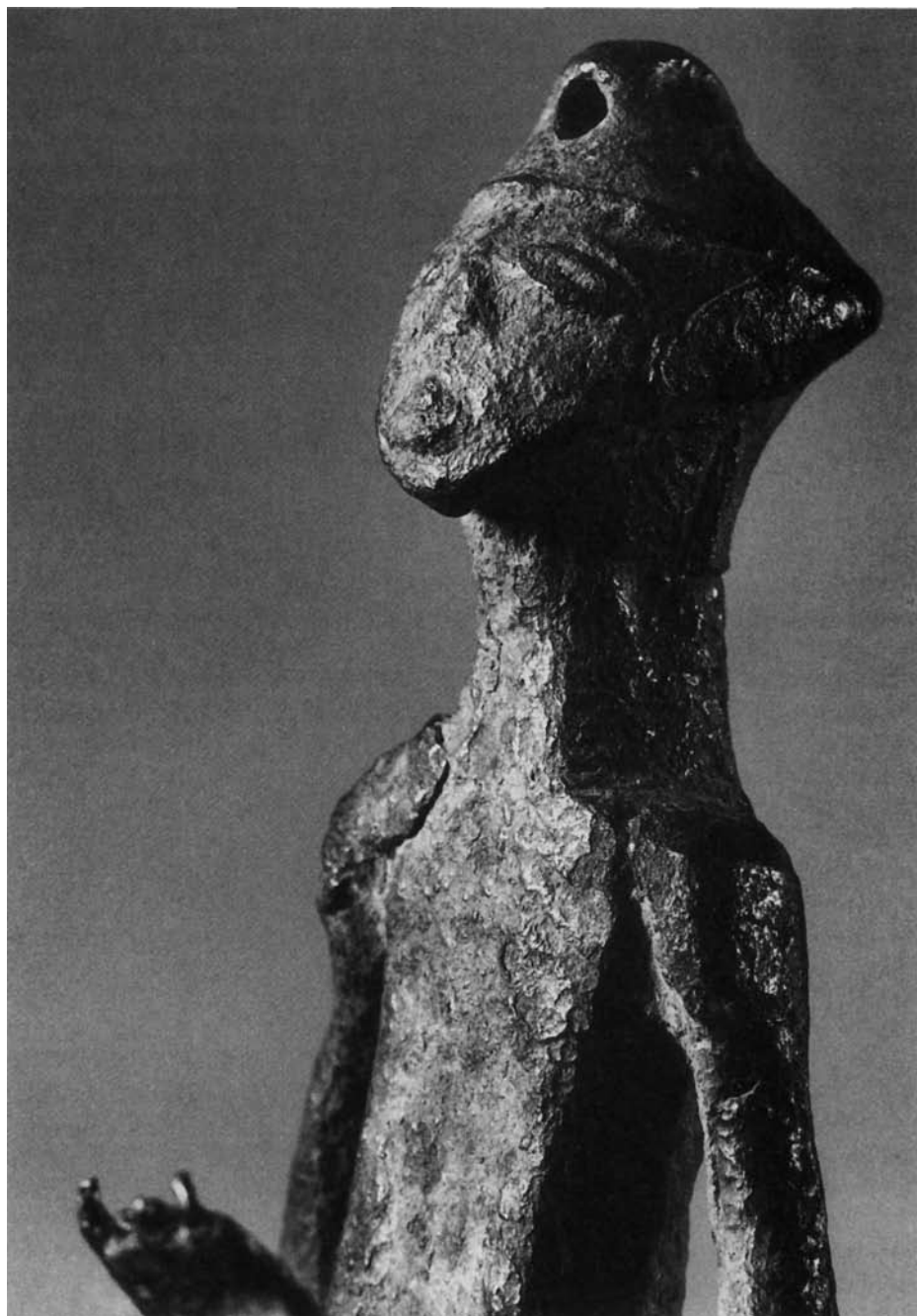
Chez les Tio, l'esclavage domestique était si développé que le mot *mboma* (homme de l'ethnie boma) en vint à désigner toute personne stupide ou de condition inférieure. Avec l'essor du commerce négrier, on vit se multiplier les mécanismes d'asservissement. Chez les Bobangui, le principal peuple commerçant du bassin du Congo, on faisait une distinction entre *montonge*, esclave capturé, et *montamba*, esclave vendu par ses parents, ce qui indique à quel point les valeurs sociales avaient été bouleversées par le commerce négrier. Celui-ci était perçu dans toute la région comme un commerce de luxe et un trafic honteux: commerce de luxe parce qu'il ne profitait qu'à une infime minorité, les chefs de lignage et de village ainsi que les intermédiaires bobangui; trafic honteux puisque dans les négociations marchandes, on répugnait à utiliser le mot « esclave », lui préférant l'euphémisme allusif de « chien ».

La deuxième marchandise d'exportation, l'ivoire, apparaît dans les textes portugais dès le XVI<sup>e</sup> siècle comme l'un des produits les plus rémunérateurs. L'utilisation locale de l'ivoire était ancienne puisqu'on en faisait des bracelets et des épingles à cheveux. Mais il semble que, comparé au cuivre qui servait aussi à fabriquer bijoux et parures, sa valeur d'échange soit restée assez faible dans la région.

La densité des troupeaux d'éléphants était élevée en zone forestière, en particulier dans le bassin de la Sangha et dans la vallée de la Lulonga et de ses deux affluents, le Lopori et la Maringa. La chasse à l'éléphant était

37. J. Vansina, 1978a, p. 255-258.

38. R. Harms, 1981, p. 30-31.



18.6. Statuette kuba en fer forgé, vers 1515. Hauteur: 18,7 cm.  
[Etnografisch Museum, Anvers.]

un quasi-monopole des Pygmées mais le réseau des droits sur les animaux abattus était si complexe que les chasseurs en tiraient en définitive peu de profit : chez les Likuba, les chefs accaparaient les deux défenses, ne laissant au chasseur que la viande ; chez les Tio et les Mboshi, les chefs prenaient de droit l'ivoire qui avait touché la terre lors de la chute de l'éléphant ; en outre, chez les Tio, le reste de l'ivoire était divisé en trois parts, la première pour le chasseur, la seconde pour le maître de la terre, la troisième pour le chef politique. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ivoire suivit les mêmes routes et passa entre les mêmes mains que les esclaves qui représentaient, en valeur, l'essentiel des échanges. Le rapport entre les deux marchandises ne devait s'inverser qu'après 1830. La gamme des produits reçus en échange et provenant de la côte, limitée d'abord au sel, aux coquillages *nzimbu* de Luanda, aux tissus et aux perles, s'élargit vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'introduction d'objets métalliques, en particulier les couteaux, et des miroirs. Le XVIII<sup>e</sup> siècle connut une augmentation spectaculaire des fusils et de la poudre, des produits à base de cuivre et d'étain, et des boissons alcoolisées.

La circulation de ces objets dans le bassin du Congo est mal connue. Il semble que l'organisation même des échanges, la valeur relative des produits selon les lieux et la diversité des goûts en aient empêché une distribution égale. Jusque vers 1750, on eut affaire à un « commerce fractionné », chaque groupe ethnique contrôlant une portion du fleuve ou de ses affluents : ce système facilita la confiscation de certains produits fortement valorisés, tels que les miroirs et la porcelaine. La vitesse de circulation de ces marchandises fait aussi l'objet de spéculations depuis que Stanley a estimé, vers 1880, à cinq ans la durée moyenne qu'un article européen mettait pour passer de la côte à l'Oubangui.

Le commerce des produits d'usage strictement local couvrait la même aire, ou une aire à peine plus grande, que le commerce des marchandises d'exportation. Ainsi, les pays du haut Ogooué produisaient des objets en fer qui arrivaient dans la zone du fleuve par l'intermédiaire des Kukuya et des Tio. Il n'était pas rare de voir des individus ou des groupes s'engager dans les deux commerces à la fois : le long du Kasaï et de ses affluents, les Nunu et les Ntomba produisaient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle des poteries, du sel et de l'alcool de canne à sucre pour le marché du fleuve Congo, en même temps que l'ivoire et la gomme destinés à la côte ; de même les Bobangui, intermédiaires privilégiés dans toute la région, fabriquaient des produits divers, essentiellement d'origine artisanale, destinés aux marchés locaux.

Ce commerce local se rapportait à deux types principaux de marchandises. Les produits vivriers bénéficiaient d'un énorme marché parce que, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le niveau élevé et sans cesse croissant de la demande extérieure conduisit de nombreux villages à se spécialiser dans le commerce. C'était le cas, en particulier, au Pool, dans les vallées de l'Alima, de la Likouala-Massaka et de la Sangha ainsi que dans les centres commerciaux de la zone forestière qui ne parvenaient plus à l'autosuffisance alimentaire. Le manioc, cultivé et transformé par les femmes, était l'un des produits les plus recherchés. Le palmier à huile fournissait des denrées variées : l'huile de consommation, dont les profits de la vente étaient partagés entre le proprié-



18.7. Enclume kuba. Hauteur: 28 cm.  
[Institut des musées nationaux du Zaïre.]



taire de l'arbre, l'homme qui avait escaladé celui-ci pour couper le régime et la femme qui en avait extrait l'huile; le vin de palme, produit exclusivement par les hommes. Le sel représentait un autre produit d'importance vitale, qu'il s'agît de sel gemme venant du pays Mboshi ou de sel végétal fabriqué surtout par les peuples riverains des voies d'eau. Ces mêmes peuples fournissaient de nombreuses espèces de poissons, frais ou fumés selon des techniques très au point. On trouvait enfin du tabac et des alcools locaux.

L'artisanat contribua également à alimenter le commerce. Il était l'œuvre de spécialistes: dans les sociétés d'agriculteurs, les femmes se chargeaient de la production agricole alors que l'artisanat était l'apanage des hommes; en revanche dans les sociétés de pêcheurs, la capture des poissons revenait aux hommes, ce qui libérait les femmes pour les travaux d'artisanat. Les fabrications les plus recherchées étaient les suivantes: les nattes, une spécialité des « gens de terre » par opposition au « gens d'eau »; le camwood, ou poudre rouge, produit par les femmes; les tissus de raphia pour lesquels les Tio étaient fort réputés; les outils en fer; la poterie, fabriquée dans la plupart des villages mais selon des techniques et avec des décorations différentes, ce qui en stimulait les échanges; les pirogues enfin, de toutes dimensions, les grandes destinées au commerce mesurant jusqu'à 20 mètres et davantage, tandis que les petites, de l'ordre de 3 mètres de long, servaient aux déplacements sur de courtes distances entre les villages de pêcheurs<sup>39</sup>.

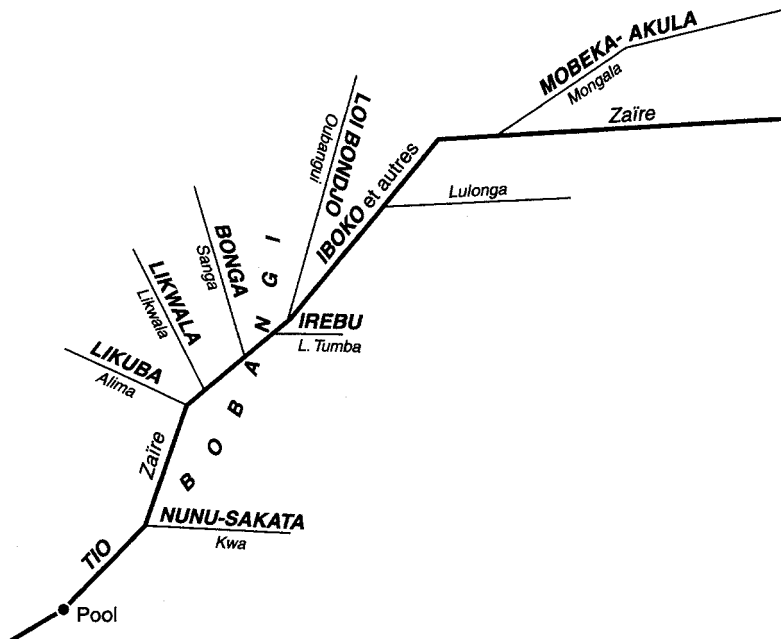
Les différences étaient donc grandes entre les deux types d'échanges. Le commerce orienté vers l'étranger reposait sur une économie de destruction — arrachement des hommes de leur terre, chasse — peu soucieuse de la reproduction des richesses sur lesquelles il reposait: il ne profita qu'à une très petite minorité. Le commerce des produits locaux était fondé sur une économie de production, qui ne cessa de s'élargir au cours des siècles et qui contribua soit au maintien soit à l'amélioration des techniques villageoises: les bénéficiaires en furent les petites gens, les hommes autant que les femmes, chacun selon le volume de sa production.

## Des sociétés très diversifiées

Ces échanges, qui durèrent très longtemps, agirent comme un facteur d'unification progressive des différents peuples du bassin du Congo, malgré les obstacles qui tendaient à préserver les particularismes. Au nombre de ces obstacles figurait l'organisation même du commerce — le commerce fractionné — qui resta rigide jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: le fleuve et ses affluents étaient découpés en sphères d'influence contrôlées chacune par un groupe ethnique, par exemple les Sakata et les Nunu sur le Kwa et le Mfimi, les Likuba sur l'Alima et les Loi sur le bas Oubangui. Ce fut seulement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que les Bobangui se mirent à régner sur l'ensemble de l'axe Congo-Oubangui. La méfiance présida longtemps aux relations entre les différents partenaires et les pillages n'étaient pas

39. G. Sautter, 1966, p. 272-278; J. Vansina, 1973*b*, p. 276-281; R. Harms, 1981, p. 51-69.

rars. Pour s'en préserver, les expéditions commerciales étaient imposantes, réunissant 10 grandes pirogues ou davantage, mues chacune par 30 à 60 payeurs. Les conflits d'intérêts débouchaient parfois sur de véritables guerres: ce fut le cas entre les deux groupes les plus engagés dans les échanges, les Bobangui et les Tio, qui ne devaient conclure un accord durable qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les nombreux facteurs d'unification, il faut retenir d'abord les techniques commerciales elles-mêmes. Ainsi, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de la région se mit à adopter les mêmes monnaies pour les transactions — tissus de raphia, *nzimbu*, cauris, numéraires en cuivre — qui semblent avoir été localement en concurrence avec des monnaies d'utilisation plus restreinte. De même, la pratique très répandue du crédit créa de longues chaînes de solidarité dans toute l'aire commerciale. La conduite fructueuse du commerce exigeait aussi le déploiement de stratégies d'alliances étendues: alliances matrimoniales et, surtout, fraternités de sang qui créaient entre les partenaires de nombreuses obligations (protection et hébergement, solidarité financière en cas de dette, aide militaire, soutien moral et financier lors des deuils). Le commerce du fleuve agit ainsi comme un creuset, brassant les peuples, diffusant les mêmes pratiques et croyances, facilitant l'accession à l'hégémonie du bobangui, langue des échanges par excellence. Cette communauté de civilisation, dont la formation s'accéléra au XVIII<sup>e</sup> siècle, allait s'épanouir entre 1850 et 1880.



18.8. Peuples et zones d'influence le long de l'axe Congo-Zaire.  
[Source: d'après R. Harnes, 1981, p. 76.]

Cette unité progressive allait de pair avec une certaine diversité, liée en partie aux multiples formes d'insertion et d'adaptation des peuples au grand commerce congolais.

En effet, tous ne se livraient pas au commerce. Dans cette région dominée par l'omniprésence de l'eau, la pêche, l'une des plus anciennes activités de la population bantou du bassin congolais, resta le fondement de nombreux groupes. Les sociétés de pêcheurs se caractérisaient d'abord par leur très grande mobilité dans l'espace, déterminée par les variations de la hauteur des eaux et par les déplacements réguliers des bancs de poissons: les hommes habitaient, selon la saison, les villages fixes ou les campements de pêche construits pendant les basses eaux et abandonnés lors de la remontée du niveau du fleuve. Sur le plan social et politique, il existait un très net décalage entre les unités politiques et les unités économiques. L'unité politique de base resta le village: l'autorité du chef, d'essence plutôt rituelle et religieuse, s'exerçait exclusivement dans ce cadre étroit; nombre d'aspects dans la vie des villages échappaient à son contrôle, en particulier le va-et-vient incessant des pêcheurs entre le village et les campements de pêche et l'activité des éphémères équipes de pêcheurs. Les unités économiques de base étaient précisément ces équipes aux structures extrêmement lâches: elles ressemblaient à des associations volontaires, fondées à l'initiative d'un pêcheur réputé et regroupant quelques-uns de ses parents auxquels s'ajoutaient des individus s'engageant volontairement pour la durée de la campagne de pêche. Ainsi les cellules familiales sur lesquelles étaient fondés les villages se disloquaient pour les besoins de la pêche. Si ce système encourageait un certain individualisme, il garantissait aussi une nourriture régulière dans chaque famille car la malchance éventuelle de certains parents était toujours compensée par la réussite de ceux qui participaient aux équipes plus heureuses<sup>40</sup>.

Les exemples sont nombreux de ces sociétés du bassin du Congo, intégrées certes à l'économie d'échange, mais profitant de cette nouvelle situation économique pour développer leurs activités productives. Ce particularisme économique explique sans doute, au moins en partie, la permanence de structures politiques originales des très nombreux groupes mongo, dont l'histoire reste encore fort mal connue<sup>41</sup>.

Quant aux peuples qui se sont spécialisés dans les activités marchandes, leur évolution se révéla très hétérogène comme le montre celle, contrastée, des Bobangui et des Tio. Les détails de la longue migration des Bobangui depuis le moyen ou le bas Oubangui jusqu'au Pool Malebo sont très difficiles à reconstituer. Selon les premiers administrateurs coloniaux, écrivant vers 1885, leur établissement sur le fleuve Congo remontait à deux ou quatre générations, c'est-à-dire seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, les sources européennes citent de nombreux esclaves quibangue sur la côte au XVIII<sup>e</sup> siècle alors que le *Diaire congolais 1690-1701* de Fra Luca da

40. R. Harms, 1981, p. 111-125.

41. G. Van der Kerken, 1944; G. Hulstaert, 1972.

Caltanissetta évoque l'arrivée d'immigrants non identifiés au Pool au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Ce qui est certain, c'est que cette société de pêcheurs au départ se convertit très rapidement au commerce, qui devint le fondement exclusif de toute la vie sociale. Il y eut désormais confusion entre unité politique et unité économique. La société bobangui reposait sur des firmes commerciales appartenant à de riches commerçants qui, elles-mêmes, ne s'appuyaient pas sur les liens de parenté car chaque commerçant s'efforçait plutôt d'acquérir des subordonnés, femmes et esclaves, sur lesquels son autorité était plus grande que sur des parents et des privilégiés. C'était une société largement ouverte, présentant une grande mobilité sociale: il suffisait d'être actif et heureux en affaires pour s'enrichir et obtenir ainsi le moyen d'augmenter le nombre de ses subordonnés, d'accéder à la puissance et de prétendre à des titres politiques dont le plus élevé, celui de *mokondzi* (chef), renforçait la position de son détenteur à la tête de son entreprise, lui facilitait la conclusion d'alliances dans toute la région et le faisait participer aux conseils chargés de régler les différents problèmes liés au commerce.

Quant aux Tio, ils avaient la chance unique d'être installés au plus important croisement des routes commerciales et au principal point de rupture de charge du réseau commercial congolais. Apparemment, le commerce n'avait pas réussi à bouleverser les structures politiques du royaume. Celui-ci, malgré le sentiment d'une origine commune et d'une identité culturelle, était très largement décentralisé. À la base de l'édifice se trouvaient les chefferies assez autonomes: le chef détenait des prérogatives rituelles importantes mais des attributions politiques limitées; il ne pouvait pas interdire l'installation de nouveaux venus sur son territoire ni s'opposer, en cas de dissension grave, au départ définitif de ses sujets mécontents. Cette situation se retrouvait au niveau le plus élevé de la hiérarchie: l'*ôkoo* (le roi, déformé par les Européens en *makoko*) avait surtout un rôle spirituel; la réalité du pouvoir temporel appartenait à quelques hauts dignitaires tels que le *ngaailiino*, chargé de percevoir le tribut et de diriger l'administration, et le *muidzu*, juge suprême du pays. Contrairement aux chefferies, la dignité d'*ôkoo* n'était pas héréditaire: le roi était élu parmi les chefs les plus importants du royaume et par ses pairs, réunis dans un collège de onze électeurs présidé par le *ngaailiino*. Cette structure très ancienne conserva l'essentiel de ses caractéristiques jusqu'à la colonisation. Ce fut au niveau social que se manifestèrent insidieusement les modifications les plus durables. Il y eut d'abord une dissociation de plus en plus nette entre les riverains du fleuve, qui se réservèrent les activités commerciales, et les Tio de l'intérieur, qui se spécialisèrent dans la production agricole pour le marché du fleuve (manioc et tabac). Ces travaux agricoles intensifs exigeaient une main-d'œuvre toujours plus nombreuse, ce qui contribua à l'accumulation de femmes et à l'acquisition d'esclaves en nombre croissant. Parmi les riverains du fleuve, ceux qui profitèrent le plus du commerce furent les chefs, notamment au Pool, qui surent bien exploiter leur droit exclusif de vendre les hommes et l'ivoire. En revanche, les chefs

42. G. Sautter, 1966, p. 243-245; P. M. Martin, 1972, p. 124.

et dignitaires établis loin du Pool, comme le roi qui résidait à Mbe, à plus de cent kilomètres au nord, ne participaient qu'incidemment au commerce en y envoyant leurs subordonnés: détenteurs du pouvoir politique, ils avaient un pouvoir économique moins grand que celui des riverains du fleuve.

Ces économies marchandes des Bobangui et des Tio n'étaient pas devenues capitalistes. On y réalisait des profits importants mais ceux-ci ne pouvaient pas être investis dans le secteur productif. On ne pouvait acheter la terre ni la force de travail sinon sous la forme servile. La monnaie, acceptée dans certaines transactions, n'était pas « un équivalent universel » permettant de tout acheter: accumulée sous ses diverses formes, elle donnait bien lieu à des prêts, mais le plus souvent sans intérêt; certains biens et certains services sociaux et rituels, tels que les amendes et la dot, échappèrent toujours à l'emprise monétaire.

Le tableau ainsi dessiné des populations et des sociétés d'Afrique centrale montre d'une manière saisissante leur indiscutable diversité ainsi que leurs innombrables aptitudes à innover, même dans des situations très contraignantes. Il indique aussi, par les lacunes mêmes de la connaissance, les directions dans lesquelles les chercheurs devraient s'engager de manière urgente: celle, d'une part, d'une vaste recherche, avec de gros moyens, destinée principalement à la collecte de nouveaux matériaux (archéologie, traditions orales) et celle, d'autre part, d'une élaboration théorique poussée notamment dans l'étude des structures sociales, de l'évolution culturelle et de l'histoire des mentalités.

# Le Royaume du Kongo et ses voisins

*J. Vansina*

*(à partir d'une contribution de T. Obenga)*

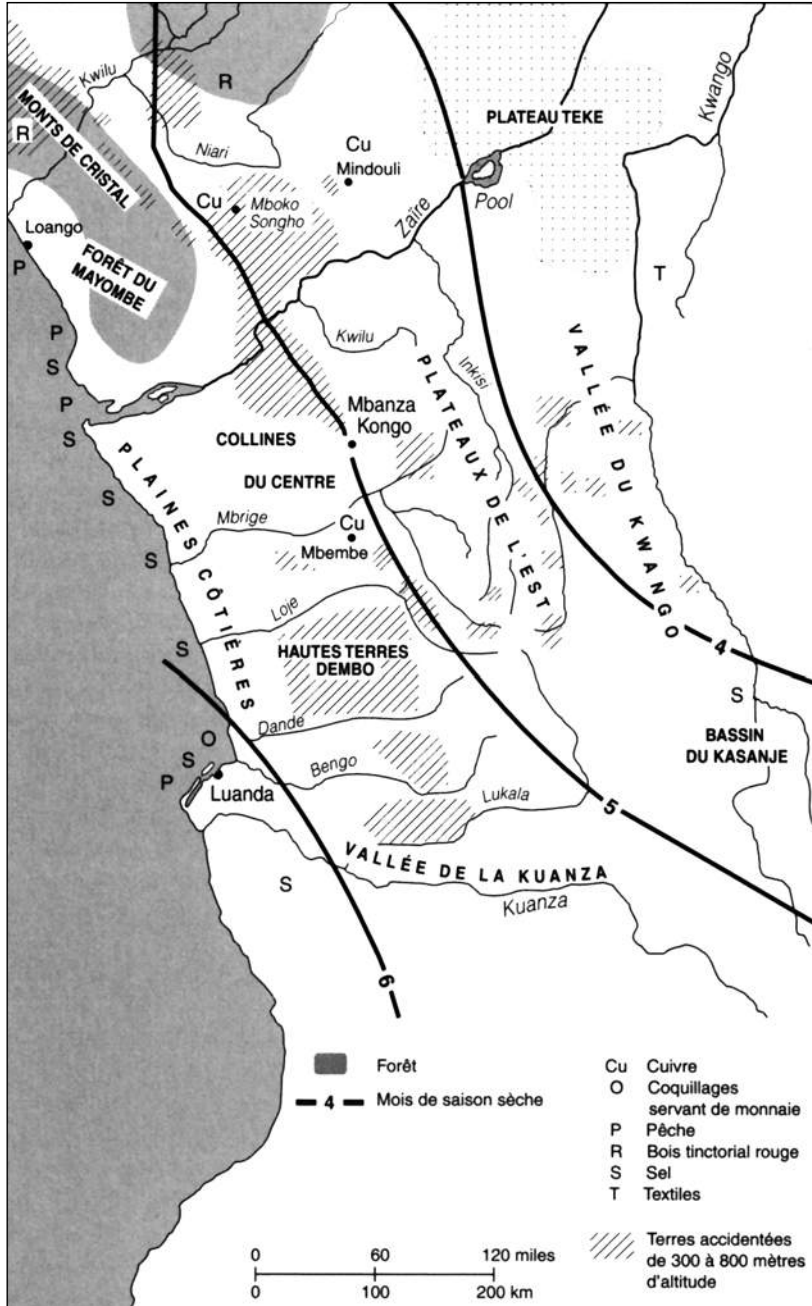
La partie occidentale de l'Afrique centrale, au sud des forêts équatoriales, est habitée par des peuples parlant des dialectes de la langue kikongo et de langues étroitement apparentées<sup>1</sup>. Cette unité est renforcée par une unité culturelle profonde. Ce groupe ethnolinguistique occupe un territoire allant du Gabon méridional au plateau de Benguela et de l'océan jusque bien au-delà du Kwango. Au nord-est, ce complexe a toujours avoisiné une aire teke centrée sur les plateaux bateke et, au sud, une aire ovimbundu sur le plateau de Benguela. L'histoire de cette région est bien documentée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Pour la période allant de 1500 à 1800, on estime à plus d'un demi-million le nombre de pages écrites à l'époque contemporaine, chiffre jamais atteint pour n'importe quelle autre partie du continent de taille comparable.

Depuis un siècle, de nombreux textes et guides ont été publiés<sup>2</sup>, tandis qu'une école historiographique s'est développée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Il est évident que ce chapitre ne peut être qu'une introduction où même la bibliographie plus récente se doit d'être sélective.

1. M. A. Bryan, 1959, p. 56-62; T. Obenga, 1969 et 1970.

2. Aperçu des sources contemporaines: A. Brasio, 1952-1971; T. Filesi et E. de Villapadierna, 1978; L. Jadin, 1961 et 1975; et les travaux de A. Felner, L. M. Jordão, J. Cuvelier et F. Bontinck. Bibliographies dans W. G. L. Randles, 1968; J. K. Thornton, 1983b. Parmi les auteurs du passé: G. Cavazzi, 1965 (1687); O. de Cadornega, 1940 (1681); O. Dapper, 1668; L. Degrandpré, 1801; F. de Pigafetta, 1591; A. Proyard, 1776; E. da Silva Correa, 1937 (1782), sont les plus importants.

3. J. K. Thornton, 1983b, p. XVII-XX, pour l'historiographie récente.



19.1. Topographie et ressources naturelles du Kongo (d'après J. Vansina)

Le mouvement historique de ces terres fut fort différent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de ce qu'il sera par la suite. En effet, les grands espaces furent organisés par l'homme qui utilisa des structures politiques pour former des États. Mais après 1665 environ, ces espaces furent réorganisés sur une échelle plus vaste encore, les États devenant bien moins importants, qui obéissait aux impératifs d'une structure économique particulière : celle à laquelle la traite intensive des esclaves a donné naissance. Aussi aborderons-nous les premiers siècles en privilégiant l'histoire des royaumes pour ne nous pencher sur le commerce que lorsque sa dynamique en aura provoqué le déclin.

Les potentialités de ces régions sont conditionnées par l'orographie et par le régime des pluies. Les terres fertiles se retrouvent dans les vallées où la saison sèche est courte. Mais cette saison varie de deux à six mois suivant la latitude et suivant l'éloignement de la côte, celle-ci étant plus sèche. Le caractère généralement montagneux des territoires explique pourquoi la population, dans sa quête d'un environnement meilleur, était inégalement répartie, des contrées peuplées, de la taille d'un petit district ou d'un centre provincial, alternant avec des déserts. La région la plus favorisée par la diversité des environnements se situait au nord du fleuve Zaïre/Congo, de la côte à la région appelée Mayombe. On y trouvait, de plus, des gisements miniers (cuivre, plomb, fer) intéressants. C'est là que virent le jour les deux plus grands États de la côte : les Royaumes du Kongo et du Loango.

Depuis 400 ans avant l'ère chrétienne au moins, des agriculteurs parlant des langues bantu occidentales étaient installés au nord et au sud du bas Zaïre, y cultivant ignames, légumes et palmiers. Ce peuplement fut renforcé par l'arrivée, de l'est, de communautés parlant des langues bantu orientales entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. Celles-ci cultivaient des céréales et élevaient, là où la mouche tsé-tsé le permettait — en Angola surtout —, des bovins. Avant cette arrivée, la métallurgie du fer avait pénétré dans la région dès l'an 100 ou même plus tôt. Enfin, la culture de la banane vint compléter le système de production, peut-être au cours du VI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Dès lors, les organisations sociopolitiques devinrent plus complexes et des chefferies se formèrent entre l'océan et le fleuve, en amont du Pool. Ce fut dans la zone la plus riche au nord du bas Zaïre, dans la région de Mayombe, que la division du travail régional fut le plus poussée. Vers 1500, les riverains de la mer fournissaient le sel et le poisson et avaient converti la plaine côtière de Loango, vers l'estuaire du Zaïre, en une immense palmeraie produisant de l'huile de palme. Les riverains de l'estuaire étaient potiers et, à l'intérieur des terres, on produisait du cuivre et du plomb de Mboko Songho à Mindouli et du fer dans la région de Manyanga (Nsundi). Plus au nord, près de la lisière de la grande forêt, on cultivait le palmier raphia et on produisait des tissus en grande quantité. Enfin, là et au cœur

4. J. Vansina, 1984b.



de la forêt, des produits forestiers tels que le bois tinctorial rouge étaient échangés contre des produits de la savane. C'est ici que prit naissance la civilisation kongo. La civilisation teke, quant à elle, s'est développée sur les plateaux mais à partir d'emprunts à des groupes vivant à la lisière de la forêt et voisins des groupes kongo, et d'apports — au moins de conception politique — venant du moyen Zaïre/Congo. Le Royaume teke mentionné dès 1507 est peut-être le plus ancien de tous. Du moins il était réputé l'être au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Le Royaume du Kongo prit naissance dans la chefferie vungu, au nord du fleuve<sup>6</sup>. À cette époque, des chefferies et même de petits royaumes et des conglomérats de chefferies couvraient tout le pays en aval du fleuve, aussi bien au nord qu'au sud. Le père du Royaume du Kongo, Nimi Lukeni, fonda Mbanza Kongo à l'emplacement actuel de São Salvador et son royaume se constitua autant par alliance avec le chef local, le *kabunga*, et avec un roi qui, plus à l'est, dirigeait le Mbata dans la vallée de l'Inkisi, que par la conquête d'autres territoires vers la mer et vers la basse vallée de l'Inkisi. La date de la formation du royaume est inconnue. Certains auteurs soulignent la durée d'un processus qu'ils font débiter, par raisonnement analogique, au IX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. D'autres se limitent à la date de la fondation de ce royaume qu'ils placent au plus tard vers 1400, au plus tôt un bon siècle auparavant<sup>8</sup>.

Les érudits s'accordent à penser que la création du Royaume tio est probablement plus ancienne, quoique ce consensus ne repose en fait sur aucune donnée solide. Quant au Royaume du Loango qui se créa non loin de Vungu, au nord du fleuve, certains pensent qu'il a connu son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle tandis que d'autres, arguant du fait qu'il n'attira pas l'attention de la métropole portugaise avant 1576, avancent qu'il n'était pas encore fort développé, ni probablement très ancien à cette date. Au sud du Kongo, l'État de Ndongo dont le roi portait le titre de *ngola*, qui donna ensuite le mot Angola, était en formation vers 1500. Contrairement au Kongo ou au Loango, qui étaient des coalitions de grandes provinces, le Ndongo se constitua par l'agglomération d'un grand nombre de petites chefferies, confirmant ainsi la tendance à une organisation étatique aux origines bien moins profondes qu'au Kongo et au Loango. En outre, vers 1520, il était encore en partie dépendant du Kongo, tout comme les chefferies dembo qui le séparaient du Kongo proprement dit.

5. O. Dapper, 1668, p. 219 (traduction allemande, 1670).

6. J. Vansina, 1963.

7. Pour le raisonnement, voir M. M. Dufcil, 1980-1981.

8. W. G. L. Randles, 1968, p. 18.



19.2. Poterie yombe.  
Hauteur: 37,5 cm.  
[Institut des musées nationaux  
du Zaïre.]

## Une hégémonie: le Kongo

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, un seul État, le Kongo, exerçait une hégémonie sur toute la région entre le plateau de Benguela et les plateaux bateke, et de la mer au-delà du fleuve Kwango. Vers 1500, les frontières de l'État lui-même suivaient la rive du fleuve Zaïre, de l'embouchure jusqu'à son confluent avec l'Inkisi, et dépassaient le fleuve par endroits vers le nord, notamment au Manyanga. Il incluait le bassin de l'Inkisi et toutes les terres au sud jusqu'à la Loje. Il était en expansion vers le sud et peut-être vers le Kwango, influençait toutes les formations politiques, à l'exception du Royaume tio, et levait parfois des tributs sur elles. Le royaume à proprement parler était très peuplé, mais nous ne disposons que d'estimations

très approximatives pour déterminer le nombre de ses habitants. La plupart des auteurs acceptent le chiffre de 2 millions, mais un auteur avance qu'il y avait 4, et même 8 millions d'habitants, tandis qu'un autre refuse de dépasser le demi-million<sup>9</sup>. Les régions influencées par le Kongo ont eu au plus une population égale à celle du Royaume. Celle du Royaume tio devait être fort basse, sauf autour du Pool Malebo.

Vu le rôle crucial du Kongo dans l'évolution historique de la région, il convient de présenter le schéma de son organisation. Il était divisé, à la base, en une grande ville, la capitale Mbanza Kongo, et la campagne. Trois couches sociales bien définies coexistaient. La noblesse, les villageois et les esclaves se différenciaient par leur statut légal, leurs occupations et leur style de vie. La langue exprimait cet écart par une terminologie qui opposait les notions de « civilisation » et de « politesse », associées à la vie urbaine, au concept de « rusticité », propre à la campagne. Le même vocable signifiait « esclave » et « captif de guerre », indiquant par là la provenance des esclaves<sup>10</sup>. La noblesse était la charpente du royaume et la ville en était le moyeu. Les nobles vivaient en ville, sauf lorsqu'ils devaient occuper des commandements en province. La haute noblesse se composait des parents du roi ou de l'un de ses prédécesseurs. Elle était composée de maisons bilatérales liées entre elles par des alliances matrimoniales et par le fait que des individus appartenaient à plusieurs maisons à la fois. Face aux villages, la noblesse formait bloc. La matrilinearité déterminait l'accès à la terre, la résidence et la succession à la tête du village<sup>11</sup>. La cohésion sociale était bien plus faible entre villages qu'au sein de la noblesse. Ici, le roi nommait ses proches parents aux postes clefs en matière de gouvernement des provinces, de magistrature supérieure ou d'administration fiscale. La royauté était élective, le conseil royal comprenant 12 membres, dont 4 femmes, représentant, selon A. Hilton, les clans des grands-parents du roi<sup>12</sup>. Malgré cette institution, les luttes pour la succession ont été monnaie courante. À la suite de l'une d'entre elles opposant les seigneurs du Nord à ceux de la capitale et du Sud, Nzinga Mbemba, connu aussi sous le nom d'Afonso I<sup>er</sup>, succéda à son père Nzinga Nkuwu en 1506<sup>13</sup>.

Les rois, grands polygames, avaient beaucoup d'enfants et leur maison atteignait rapidement de grandes proportions. Après vingt-cinq ans de règne,

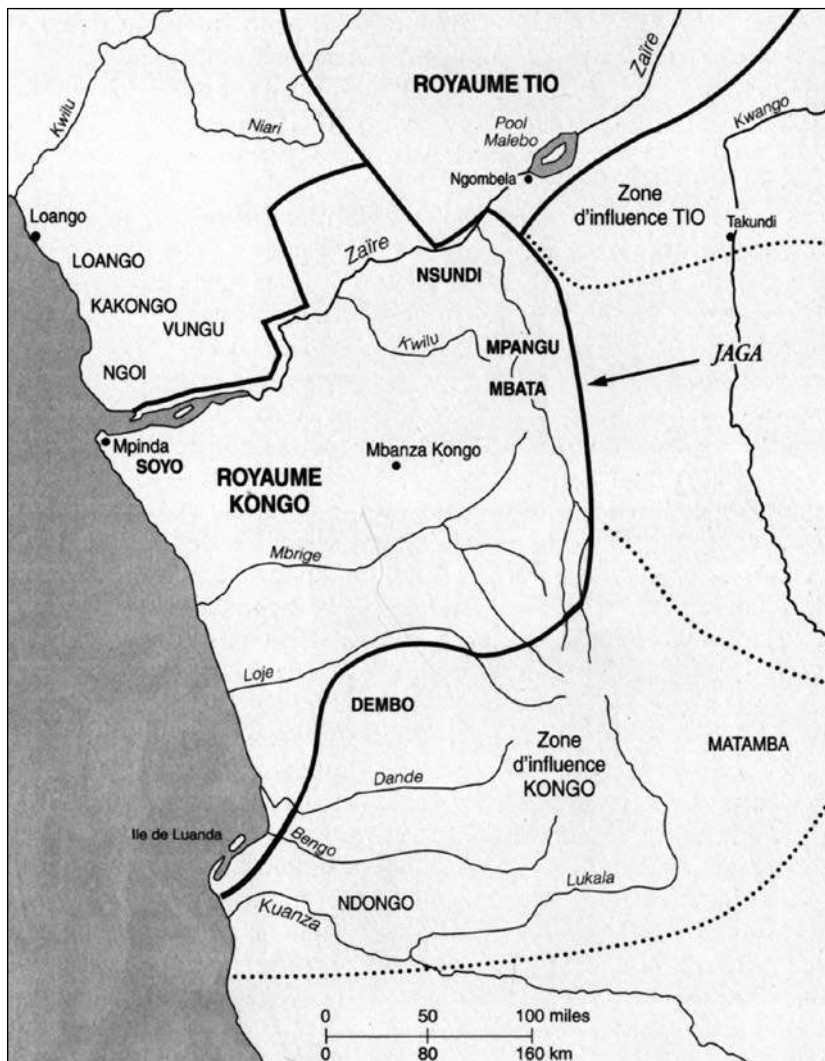
9. J. K. Thornton, 1977a; W. G. L. Randles, 1968, p. 146-148.

10. J. K. Thornton, 1983b, p. 17 et 21-22; J. van Wing et C. Penders, 1928: *kifuka* (urbanité), *kifuka kia utinu* (cour du roi), *wata* (rusticité), *vata* (cultiver), *evata* (village). Ce dictionnaire, qui date de 1650-1652, fut établi sans doute par Reboredo, chanoine et cousin du roi, et reste une des sources principales pour l'étude des mentalités.

11. A. Hilton, 1985, donne une série d'indications; la preuve vient de J. van Wing et C. Penders, 1928: *unguri* (parenté), *unguri ankana* (seigneurie, titre encore en usage vers 1900 parmi les Suku du Sud) et *nguri* (mère). Le préfixe *u-* indique l'abstrait et l'expression traduite par « seigneurie » indique que l'on percevait un territoire comme une parenté élargie, *unguri* signifiant « le principe de la mère ».

12. A. Hilton, 1985, p. 194.

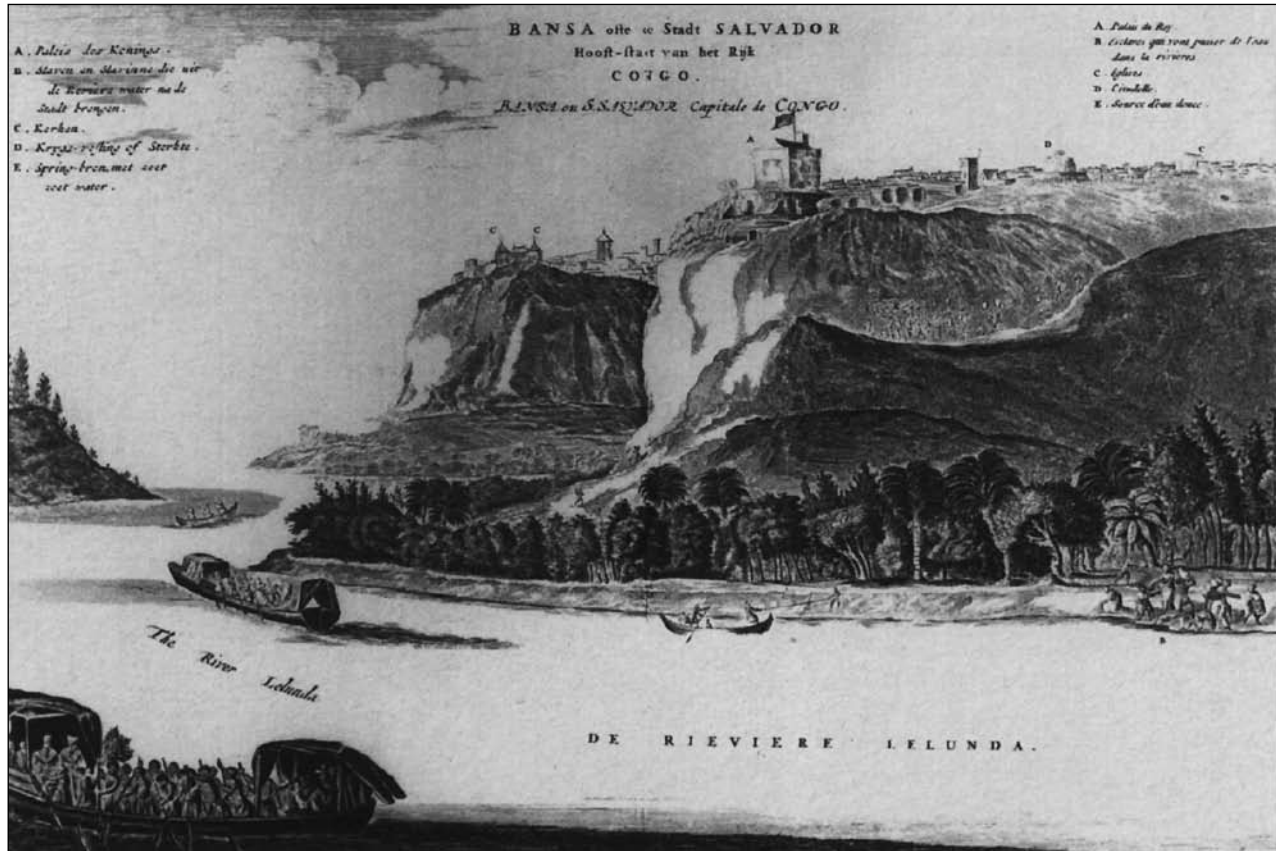
13. L. Jadin et M. Dicorato, 1974, p. 54-64.



19.3. Le Kongo et ses voisins au XVI<sup>e</sup> siècle (d'après J. Vansina).

Afonso avait 300 petits-fils et arrière-petits-fils<sup>14</sup> et sans doute autant de neveux et de petits-neveux. L'épouse principale du roi devait être une fille ou une sœur du gouverneur de Mbata, province où le gouvernement était héréditaire dans la parenté matrilineaire des Nsaku Lau. Le prince régnant là se mariait à son tour avec une proche parente du roi. D'une branche de sa parenté, les Nsaku Vunda, provenait le dignitaire religieux suprême du

14. *Ibid.*, p. 181.



19.4. São Salvador, capitale du Kongo, sur le site de Mbanza Kongo.  
 [Fondation Dapper, Paris.]

Royaume, le *mani kabunga* (seigneur) de Mbanza Kongo, qui était responsable du culte de l'esprit territorial de la région de la capitale. Les deux seigneurs des Nsaku intronisaient le roi. On voit clairement comment s'est constitué le Royaume à l'origine.

Le Kongo, gouverné par un réseau de parents du roi, n'en était pas moins fortement centralisé. Le roi nommait les gouverneurs territoriaux sauf celui de Mbata et, après 1491, celui du Soyo où se trouvait le port du Royaume, à Mpinda. Il démettait les gouverneurs et autres fonctionnaires à son gré. La noblesse n'avait pas de charges héréditaires, vivait, oubliée, à Mbanza Kongo : à chaque génération, sa hiérarchie était redéfinie par rapport aux nouveaux rois. La centralisation était encore favorisée par l'existence d'une monnaie dont l'émission était contrôlée par le roi. Il s'agissait de



19.5. Vase *nzimbu*.

[Musée universitaire de Kinshasa, Zaïre.]

coquillages d'*Olivancilaria nana*, appelés *nzimbu*, provenant des pêcheries de l'île de Luanda qui faisait partie du Royaume. La centralisation était également militaire. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la garde royale, composée d'esclaves, comprenait de 16 000 à 20 000 hommes<sup>15</sup> et était la seule force armée permanente du Royaume. En cas de guerre à l'étranger, les paysans étaient enrôlés dans des unités territoriales. Chaque maison de nobles, cristallisée autour d'un grand homme, avait aussi ses gens (subordonnés et esclaves) et la maison royale disposait, en outre, d'esclaves envoyés par toute la noblesse.

L'idéologie de la royauté (*nkisi*) découlait des conceptions religieuses en général. Trois cultes importants y jouaient un rôle : celui des ancêtres, dont le lieu sacré était le bosquet du cimetière royal, celui des esprits territoriaux, l'esprit de Mbanza Kongo étant servi par le *mani kabunga* (nom donné au clergé s'occupant des esprits, du niveau de village à celui du royaume) et le culte des sortilèges royaux. Cette notion de *nkisi* était fondamentale. Les chrétiens reprirent ce terme avec le sens de « sacré ». L'église était « la maison du *nkisi* », la Bible « le livre du *nkisi* », le prêtre le *nganga* du *nkisi*<sup>16</sup>, *nganga* étant le terme consacré pour un expert religieux, surtout en *nkisi*. Les maladies et infortunes étaient attribuées à des *ndoki* (sorciers), que des *nganga ngombo* (devins) pouvaient découvrir, parfois à l'aide d'ordalies. L'emploi d'oracles, y compris l'oracle du poison dans l'administration de la justice, se rapportait à cette notion ainsi que le soupçon perpétuel que le roi était sorcier. La royauté était sacrée. On s'adressait au roi en l'appelant *Nzambi Mpungu* (Créateur Suprême), l'étiquette et les cérémonies de la cour exprimaient cette sacralité qui était confirmée par la cérémonie d'investiture. En leur donnant sa *tumba* (bénédiction), le roi signifiait qu'il protégeait les officiers royaux et, en général, il garantissait la fécondité, et ceci surtout par son pouvoir sur le régime des pluies<sup>17</sup>. Il était lui-même le *nkisi* du pays, au sens réel et profond du terme.

Les structures des royaumes voisins différaient, mais leur idéologie était presque identique. Ces royaumes étaient moins centralisés que le Kongo. Au Loango, les maisons nobles n'avaient pas supplanté les groupements matrilineaires et cette classe était bien moins cohérente qu'au Kongo<sup>18</sup>. Le Ndongo n'avait pas d'ossature territoriale au-dessus du niveau de la petite chefferie et c'est son système militaire qui devait y suppléer<sup>19</sup>.

15. F. de Pigafetta, 1591, p. 120; A. Hilton, 1985, p. 196.

16. F. Bontinck et D. Ndembe Nsasi, 1978 : *nzo amuquissi* (p. 269), *nganga* (p. 269), *muquissi mucanda ua ucua* (p. 268), *unganga* (p. 271), *uquissi* (sainteté, p. 271); J. van Wing et G. Penders, 1928 : *mukisi* (maléfice, sortilège, crime d'empoisonnement) mais *ukisi* (sainteté, divinité, volonté divine) et *kia ukisi* (saint, sacré).

17. O. Dapper, 1668, p. 583. Pour *tumba*, voir la communication personnelle de T. Obenga.

18. En général, voir P. M. Martin, 1972 et O. Dapper, 1668, qui donnent une très longue description du Loango.

19. Sa structure est décrite par B. Heintze, 1970 et 1977 (pour le Kisama).



19.6. Nobles kongo du Royaume du Loango portant des tabliers en fourrure de chat.  
[Source: O. Dapper, 1686, © Fondation Dapper, Paris.]

La victoire d'Afonso I<sup>er</sup> marqua le début du règne le plus long que connut le Kongo: de 1506 à 1543. Le rôle de ce roi a été crucial. Il ouvrit le pays au Portugal, entraînant ainsi une réorganisation économique et politique considérable et une assimilation voulue d'éléments du christianisme qui s'y implanta de façon définitive. Chrétien depuis 1491 et protecteur des rares missionnaires avant 1506, ce chef de faction, une fois roi, fit rapidement de l'Église catholique la religion d'État, dirigée par son fils Henrique, de 1518 à 1536, en tant qu'évêque consacré à Rome. Par la suite, l'évêché tomba sous le contrôle du Portugal. La traite s'intensifia à partir de 1514. Afonso I<sup>er</sup> tenta d'en devenir maître, tout comme le souverain du Portugal avait voulu le faire, par l'organisation de monopoles royaux puis, en 1526, de l'abolir. Cela ne réussit pas et même les monopoles royaux furent constamment battus en brèche par les Afro-Portugais de Sao Tomé et les voisins du Royaume tant sur la côte du Loango qu'au Ndongo et même à Luanda, partie intégrante du Royaume. Le roi utilisa les revenus procurés par la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire et des tissus de raphia pour faire venir des techniciens et, surtout, des missionnaires portugais. Avant la fin de son règne, la vie sociopolitique avait été transformée. Le fossé entre noblesse et gens du commun s'était creusé.



La noblesse devint lettrée et chrétienne et était partie prenante dans la traite des esclaves. Les gens du commun étaient durement exploités<sup>20</sup>. La maison royale fut renforcée par l'importation d'esclaves du Pool et au-delà pour la garde royale et par la croissance de la descendance d'Afonso, au point que sa succession en fut affectée. Tous les rois suivants furent des descendants d'Afonso, issus de l'une ou l'autre de ses trois filles principales. Le nombre toujours croissant de prétendants au trône conduisit à une scission de la maison royale en maisons ennemies et enfin, après 1665, à une guerre civile qui détruisit le Royaume tel qu'il avait été avant cette date. La présence de Portugais en ville introduisit une dimension politique nouvelle. Liés par mariage à diverses maisons nobles, ils étaient scindés en Afro-Portugais et envoyés métropolitains qui animèrent des partis opposés à la cour jusqu'en 1665 et qui intervinrent dans toutes les luttes de succession.

Le commerce intercontinental, qui avait été très faible avant 1506, s'intensifia avec la traite des esclaves. Celle-ci fut mal organisée de 1515 à 1526, date à laquelle elle fut effectivement régularisée. Dès lors, seuls des étrangers, provenant surtout du Pool et peut-être de la vallée du Kwango, et des criminels devenaient esclaves. La communauté mulâtre de la capitale envoyait des *pombeiros* (agents), mot provenant de *pombo*, le nom des gens du Pool en kikongo, au Pool dès avant 1529. L'origine première de ces esclaves reste inconnue. Beaucoup étaient bateke, mais il en venait certainement d'autres régions d'où ils étaient acheminés au Pool par les fleuves. Les exportations totalisaient environ de 4 000 à 5 000 esclaves par an jusque vers 1540 et de 6 000 à 7 000 ensuite<sup>21</sup>. Les importations devaient être plus importantes à partir du Pool, vu le grand nombre d'esclaves, à Mbanza Kongo, qui non seulement formaient les rangs de la garde royale mais aussi travaillaient dans les exploitations agricoles entourant la capitale, sans compter ceux qui étaient affectés au port de Mpinda et dans la suite des nobles de province. Outre ce commerce contrôlé, une traite clandestine menée par les habitants de Sao Tomé vit le jour surtout après 1526 (cessation d'exportations du Royaume du Bénin), aux confins nord et sud du Royaume, mais sans prendre de réelle ampleur sauf au Luanda où les guerres d'expansion de Ndongo permirent la capture d'un grand nombre d'esclaves.

Le Portugal s'intéressa beaucoup aux produits miniers du pays et voulut mettre la main dessus. Tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais crurent que le Kongo recelait des mines d'or dont ils voulurent s'assurer l'exploitation. Le roi du Kongo, quant à lui, tenait à garder un contrôle étroit sur l'exploitation du cuivre de Bembe et la fabrication du fer à Mbanza Kongo. Les différents rois qui se succédèrent ne permirent jamais la prospection minière et freinèrent même les exportations de cuivre qui, avant 1506, avaient attisé les convoitises portugaises. De son côté, le souverain portugais interdit la vente de navires au Kongo et s'opposa aux tentatives qu'il fit pour établir son propre système de transport vers Sao Tomé ou vers l'Europe. Les Portugais gardèrent le contrôle du commerce et en firent un instrument d'échange qui leur était favorable. La

20. L. Jadin et M. Dicorato, 1974, p. 179: « Veillez aussi à ce que les grands de votre Royaume ne fassent pas subir au petit peuple de mauvais traitements » (fin 1529).

21. *Ibid.*, p. 203 (1536); P. E. Lovejoy, 1983, p. 37-38.

cour du Kongo utilisa les revenus qu'elle en tirait pour payer les techniciens et les missionnaires portugais ainsi qu'une partie des frais d'études au Portugal de nobles du pays. Mais dès le début également, une bonne partie de ces revenus fut absorbée par l'importation de tissus, de vin et d'objets de luxe que le roi redistribuait à la noblesse. Ces produits d'importation devinrent rapidement une nécessité ostentatoire pour la noblesse et dès la fin du règne d'Afonso I<sup>er</sup> la totalité des revenus leur fut consacrée.

Sous les successeurs d'Afonso I<sup>er</sup>, les mêmes tendances se poursuivirent, malgré les tentatives de Diogo I<sup>er</sup> de limiter les effets de l'incursion européenne. La puissance relative du Kongo diminua, surtout par rapport au Ndongo qui se fortifiait grâce, notamment, au trafic clandestin avec Sao Tomé. En 1561, le Kongo s'isola presque totalement du Portugal. Mais la mort consécutive de deux rois au cours d'une guerre contre les Tio du Pool en 1566 et 1567 entraîna un désarroi qui tourna à la catastrophe avec l'irruption de guerriers, appelés les Jaga, provenant de l'est.

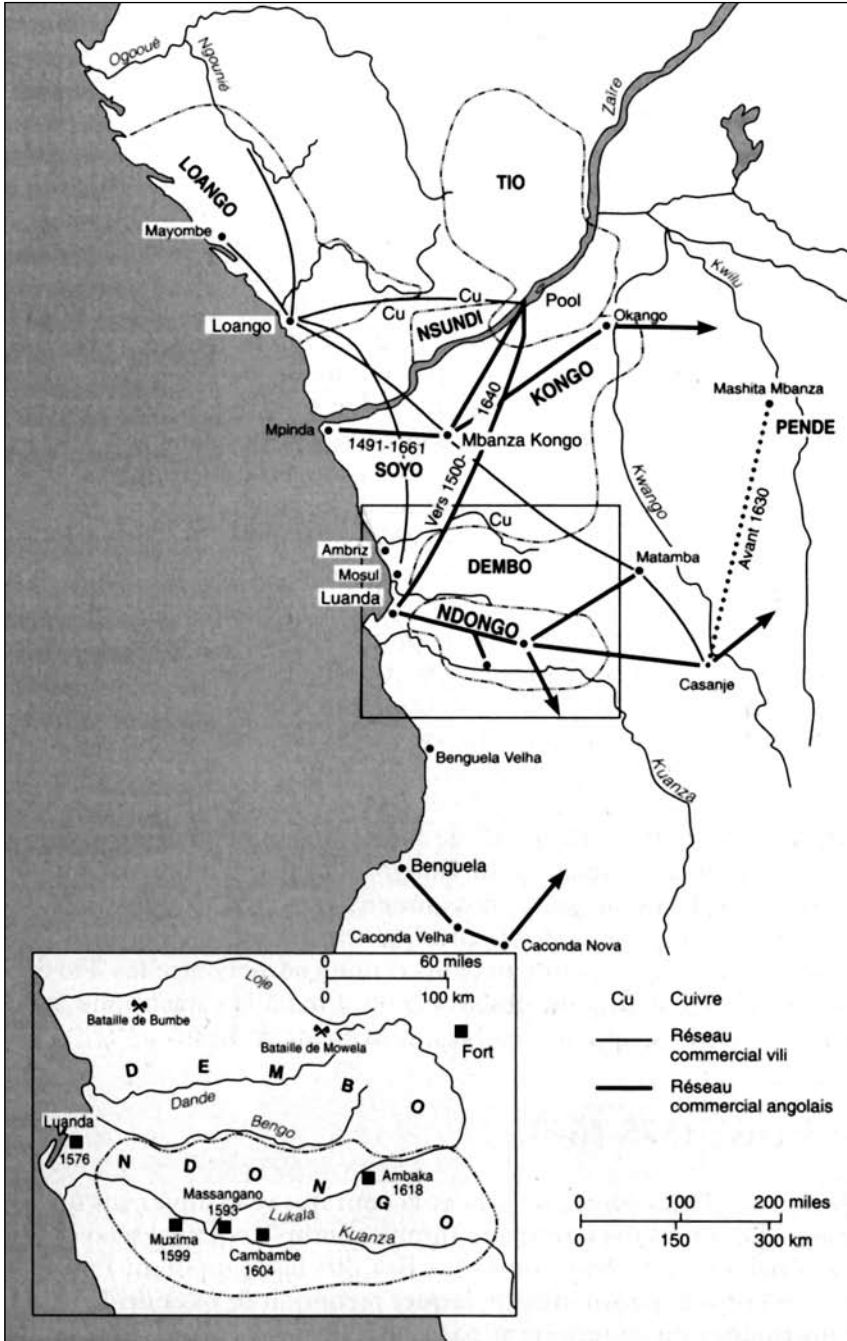
## Trois États: 1575-1640

Les Jaga défirent les forces royales et la cour dut se réfugier sur une île du bas Zaïre. De nombreux réfugiés furent vendus comme esclaves par les Jaga aux habitants de Sao Tomé. Le roi dut faire appel au Portugal qui envoya un corps expéditionnaire, lequel reconquit le pays de 1571 à 1573. Mais les troupes ne se retirèrent pas avant 1575 ou 1576. L'hégémonie du Kongo dans la région était détruite car, en 1575, fut fondée la colonie de l'Angola et les Portugais vinrent commercer en grand nombre à Loango à partir de la même année.

L'identité des envahisseurs du Kongo n'a jamais été établie<sup>22</sup>. Le nom Jaga (en kikongo: Yaka) est utilisé dans les sources comme synonyme de barbare et appliqué à toute une série de groupes guerriers plus ou moins nomades. Les premiers Jaga apparurent à l'est du Mbata, ou au sud du Pool, et de là gagnèrent les rives du Kwango. L'invasion doit être rattachée aux guerres kongo-tio et probablement à la cessation de toute traite dès 1561. On pense que de nombreux villageois, excédés par l'exploitation de la noblesse, vinrent grossir les rangs des envahisseurs. Ils désiraient certainement avoir leur part de la richesse engendrée par la traite car, une fois victorieux, ils reprirent à leur compte la vente des esclaves sur la côte. Aucune donnée, même indirecte, ne permet d'appuyer la suggestion qu'une sécheresse poussa les Jaga à envahir le Kongo.

Paulo Dias de Novaes, ayant séjourné à la cour du Ndongo, fit tant et si bien qu'il obtint un contrat de conquête et de colonisation de la cour portugaise. Cette colonie serait appelée Angola, du titre du roi du Ndongo. Arrivé en 1575, il fonda Luanda en 1576 et s'adonna à la traite des esclaves, tentant de

22. Le dernier article dans un débat qui a inclus D. Birmingham, J. Vansina, J. C. Miller, J. K. Thornton, F. Bontinck et A. Hilton (de 1963 à 1981 !) est de A. Hilton, «The Jaga reconsidered», qui se propose d'y voir les ancêtres des Yaka du Kwango.



19.7. Les royaumes et le commerce de la région kongo au XVII<sup>e</sup> siècle avec, en médaillon, la carte du Ndongo (d'après J. Vansina).

supplanter une communauté d'Afro-Portugais issus de Sao Tomé qui l'y avait précédé. Ce groupe, lui cédant la place, s'installa à la cour du *ngola*. Mais en 1579, des pressions métropolitaines forcèrent Dias à exécuter son contrat. Le roi du Ndongo, informé, fit préventivement massacrer tous les Portugais de sa cour et fournit ainsi le prétexte d'une guerre qui allait durer près d'un siècle, jusqu'en 1671. Au début, la fortune des armes varia, le jeu des alliances locales étant partagé entre les adversaires. Toutefois, les Portugais réussirent, non sans peine, à ériger quelques fortifications à l'intérieur des terres. Dès 1612, cependant, une alliance se noua entre les Portugais et des Mbangala (appelés Jaga), des communautés de guerriers nomades qui vivaient de rapines dans la région dès avant 1600. Avec leur aide, surtout avec celle des Jaga Kasanje, ils occupèrent une grande partie du royaume de 1617 à 1621 et son roi se réfugia à l'est du pays. Les alliés saccagèrent la région conquise ce qui ruina le pays tout entier. Même la traite des esclaves s'interrompit et la famine se mit à sévir<sup>23</sup>. Aussi un traité de paix fut-il élaboré en 1622 et 1623, le *ngola* étant représenté par sa sœur, Nzinga Mbande, qui fut baptisée et nommée Anna à Luanda. Mais elle prit la tête d'un parti anti-portugais; le roi mourut au début de 1624 (meurtre ou suicide?) et Nzinga devint régente, puis reine en 1626. Entre-temps, les Jaga Kasanje occupaient toujours la meilleure partie du Ndongo. Aussi la guerre reprit-elle en 1626 contre Nzinga, mais aussi contre Kasanje, et les Portugais tentèrent d'imposer un roi fantoche. Au cours des opérations, Kasanje trouva une base dans la vallée du Kwango en 1626, à partir de laquelle il édifia l'État imbangala dans les années 1630, tandis que Nzinga conquiert le royaume de Matamba et y créa un centre d'opposition formidable au régime portugais<sup>24</sup>. Lorsque les Hollandais occupèrent Luanda, elle était toujours en campagne et s'allia à eux.

La colonie de l'Angola, dirigée par un gouverneur nommé tous les trois ans par Lisbonne, était divisée entre la ville de Luanda et quelques *presidios*. Luanda était régie par un conseil municipal et un gouverneur, tandis que des capitaines militaires administraient les territoires avoisinant leurs *presidios*. La structure administrative était féodale au sens strict du terme, découlant légalement de contrats de vassalité qui liaient les *soba* (chefs subalternes) à la cour portugaise *via* leur lien avec les *amos* (seigneurs portugais) puis, plus tard, *via* le contrat de vassalité avec le gouverneur et les capitaines. Les revenus de l'État et de ses représentants dérivait des exactions féodales, toutes payables en esclaves, qu'elles aient été dues en biens ou en corvées. Ce régime ne fut modifié qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'introduction d'un impôt de capitation et la réduction des liens de vassalité à un instrument légal justifiant les droits souverains du Portugal<sup>25</sup>.

Entre-temps, le Kongo se rétablit. Malgré la disparition de son hégémonie et de lentes mutations dans la structure de la classe noble, le Royaume resta solide, s'étendant même vers l'est. Mais son territoire diminua au sud, surtout en 1622, avec la perte des pêcheries de l'île de Luanda et celles de terres à l'intérieur de la ville de Luanda. Une importante armée kongo, d'ori-

23. D. Birmingham, 1966, p. 30-89.

24. B. Heintze, 1977; J. C. Miller, 1975a et 1976, p. 151-264.

25. B. Heintze, 1970.



19.8. La cour du roi du Loango, 1668.

[Source : O. Dapper, 1686. © Fondation Dapper, Paris.]

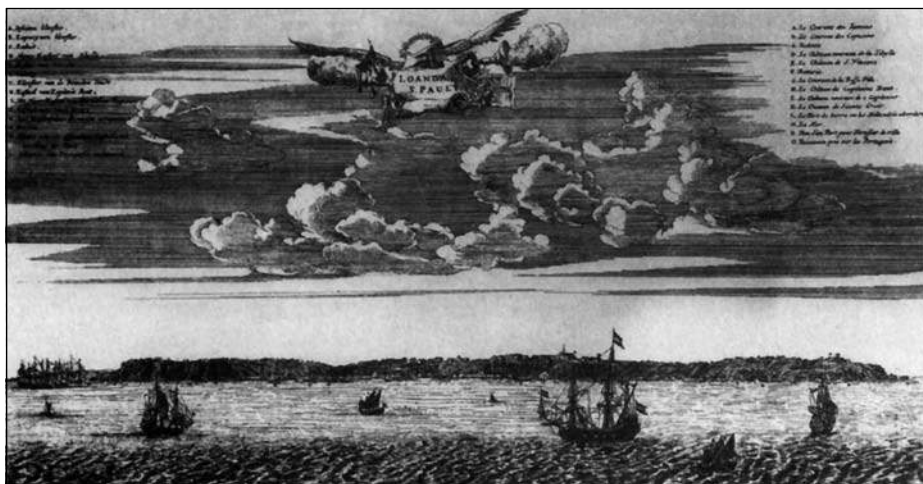
gine provinciale, fut battue par les Angolais, alliés aux Jaga, à Bumbe, mais la guerre s'arrêta là, enrayée surtout par une mobilisation générale kongo. Le Kongo réussit également à contrer d'autres tentatives de colonisation portugaise par une alliance diplomatique avec le Vatican et en opposant le Portugal à l'Espagne et même les deux pays aux Pays-Bas. Sa perte la plus sérieuse fut celle de la province maritime de Soyo, avec le port de Mpinda. Après 1636, cette province devint indépendante, quoique son prince gardât le droit d'intervenir dans l'élection du roi du Kongo. La même année, la maison noble dominante perdit l'élection au profit d'une maison rivale. Et les électeurs furent tellement affaiblis qu'en 1641, Garcia II, fort du soutien de sa maison, se passa de leur appui et prit le pouvoir<sup>26</sup>.

Dès avant 1600, le Loango était devenu une grande puissance. Son territoire allait de la lagune Fernán Vaz jusqu'au sud de Pointe-Noire et il incluait probablement la majeure partie de la vallée de la Ngounié et une partie de la plaine du Niari. Son influence culturelle, transmise par le commerce, s'étendait plus loin encore. On en trouve même des traces au nord

26. J. K. Thornton, 1983b, p. XIII; J. Vansina, 1965, p. 101-104, 107-109, 130-134 et 138-142.

de l'estuaire du Gabon. Mais nous ne savons presque rien de son évolution politique avant 1700<sup>27</sup>.

Le Loango faisait le commerce de l'ivoire, produit entre autres par des Pygmées, des peaux, du bois rouge, des tissus de raphia, mais exportait relativement peu d'esclaves. Ce trafic avait lieu avec des Afro-Portugais faisant un cabotage très fructueux entre la côte du Bénin, Sao Tomé, Loango et Luanda. Les tissus de raphia du Loango devinrent la monnaie courante en Angola, où ils se mirent à concurrencer ceux de l'est du Royaume du Kongo dès 1600<sup>28</sup>. De plus, les Hollandais arrivèrent au Loango et au Soyo à la même époque. Loango, qui n'était pas catholique comme Mpinda, leur offrait une meilleure base commerciale et, dès le début, le roi collabora avec eux<sup>29</sup>. Les navires hollandais apportaient de meilleures marchandises à meilleur marché que les Portugais. Ils achetaient aussi du cuivre mais, surtout, ils vendaient des fusils et de la poudre. Le résultat fut que les commerçants de la côte du Loango, les Vili, qui organisaient le trafic des caravanes vers l'intérieur des terres, étendirent leurs réseaux d'une façon étonnante. Déjà, dès 1626, on les voit au sud du Dande<sup>30</sup> et, vers 1650, ils commercent à Mbanza Kongo et même au Matamba et au Kasanje. Leur route principale conduisait au Pool, en passant par les gisements miniers du Nsundi, où les Vili extrayaient le fer et peut-être le cuivre. Le long de la côte, ils s'avancèrent loin au Gabon, jusqu'au confluent de la Ngounié et de l'Ogooué.



19.9. Le port de Luanda au XVII<sup>e</sup> siècle.

[Source: O. Dapper, 1686. © Museum national de l'Angola, Luanda.]

27. P. M. Martin, 1972, p. 1-32; D. Ngoic Ngalla, 1978 et 1982.

28. P. M. Martin, 1972, p. 33-52.

29. *Ibid.*, p. 42-45.

30. B. Heintze, 1977; P. M. Martin, 1972, p. 69-70.

À cette époque, le réseau vili concurrençait les réseaux existants non seulement pour la vente d'ivoire ou de tissus mais aussi pour la traite des esclaves. Le réseau du Kongo et de l'Angola fut bouleversé par la création de Luanda qui, dès le début, exporta plus d'esclaves que Mpinda, les premières exportations oscillant entre 12 000 et 13 000 esclaves par an, surtout des prisonniers de guerre<sup>31</sup>. En 1625, le total des esclaves exportés légalement s'élevait à 11 000, chiffre qui diminua de 1618 à 1640, sans cependant descendre beaucoup plus bas que 10 000 par an. Très rapidement après le début du trafic, les esclaves étaient de plus en plus souvent achetés à l'intérieur des terres, soit au Pool (sans passer par Mbanza Kongo), soit au marché d'Ocanga, sur le Kwango. De là, une route caravanière traversait le Kwango pour s'enfoncer vers le Kwilu<sup>32</sup>. Enfin, à partir de 1630, des esclaves venant d'au-delà du Kwango commencèrent à arriver à Luanda, en provenance de Matamba et de Casange, la capitale du Kasanje.

Ces événements défavorisèrent le Kongo, puisque sa capitale n'était plus l'entrepôt obligatoire des marchandises et des esclaves, qui continua cependant à faire le trafic des esclaves, mais à moins grande échelle qu'auparavant. En outre sa monnaie fut fortement dépréciée, les Portugais ayant importé d'autres coquillages que le *nzimbu*. En 1619, celui-ci avait perdu les deux tiers de sa valeur, et le roi les deux tiers de ses revenus<sup>33</sup>. Mais il parvint à redresser la situation et la monnaie reprit graduellement son ancienne valeur. Les revenus du roi et de la noblesse durent finalement souffrir beaucoup plus du détournement commercial vers Luanda et Loango.

À cette époque furent introduites d'abord la culture du maïs (entre 1548 et 1583) puis, peu après 1600, celle du manioc, du tabac<sup>34</sup> et sans doute des haricots, des arachides et d'autres plantes américaines, à l'exception des agrumes qu'on trouvait sur la côte avant 1600. Le porc est mentionné à partir de 1583<sup>35</sup> et il s'agissait sans doute d'un animal importé. Il se répandit surtout au Kongo et en Angola central.

Les plantes importées du Nouveau Monde transformèrent l'agriculture au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment après 1650, car elles permirent d'augmenter les rendements et, grâce au manioc, d'éviter les disettes lors de sécheresses occasionnelles ou en temps de guerre. Le manioc finit par être cultivé tout au long des routes commerciales, car il assurait également le ravitaillement des esclaves. Le niveau général de nutrition en fut amélioré. Mais dès 1560, la variole fit son apparition, importée d'Europe, et devint un fléau récurrent.

31. B. Heintze, 1977.

32. Pour Ocanga, L. Jadin et M. Dicorato (1974, p. 175, note 9) pensent que déjà, en 1529, le pluriel de *pumbo* se référait à ce marché. Mentionné comme royaume dès 1584, puis comme tête d'une route de caravanes, Ocanga est régulièrement cité jusque vers 1640. On sait que vers 1680, le marché et la route vers le Kwilu furent abandonnés par les marchands. Des influences kongo et européennes diverses ont sans doute pénétré par cette route jusque au pays Kuba (J. Vansina, 1978, p. 187-191). Le célèbre site de Mashita Mbanza se trouvait peut être sur cette route, non loin du Kwilu (Kodi Muzong, 1976, p. 179-183)

33. J. Cuvelier et L. Jadin, 1954, p. 306-312.

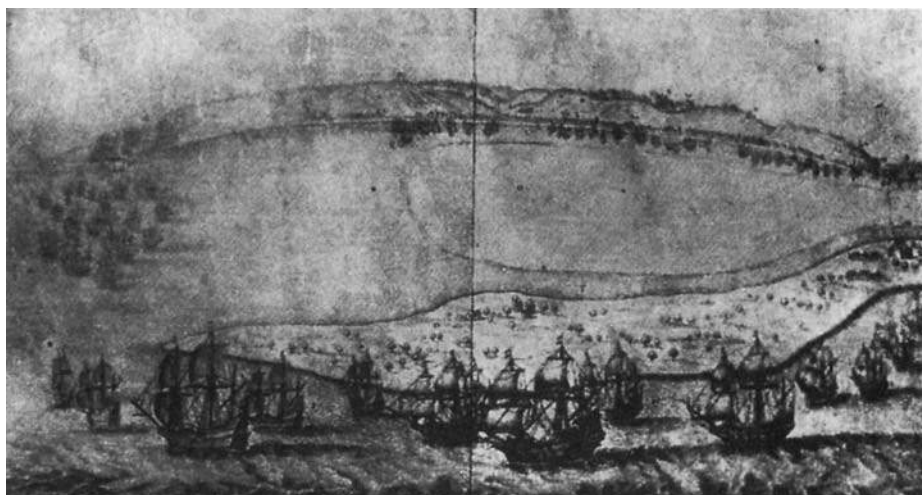
34. J. Vansina, 1978, p. 11-13.

35. B. Heintze, 1977, p. 773; A. Brasio, 1952-1971, vol. II, p. 510.

La première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle vit donc évoluer les conditions nutritionnelles et sanitaires, et présida à l'apparition de la traite des esclaves. Tout ceci a fatalement entraîné une nouvelle dynamique démographique dont nous ignorons le détail. Mais en Angola notamment, la population a dû diminuer<sup>36</sup>.

## Vers un ordre nouveau: 1641-1700

Les Hollandais prirent Luanda en 1641 et occupèrent une vaste partie de la colonie angolaise avant qu'une flotte, armée au Brésil, ne les en chasse en 1648<sup>37</sup>. Dès lors, les Brésiliens dominèrent le commerce de l'Angola, totalement jusqu'en 1730 et partiellement par la suite. En 1641 également, Garcia II devint roi au Kongo et, comme Nzinga, s'allia aux Hollandais. La Restauration les laissa face à face avec une grande armée portugaise avec laquelle il fallut traiter. Le Kasanje, qui était resté à l'écart des guerres,



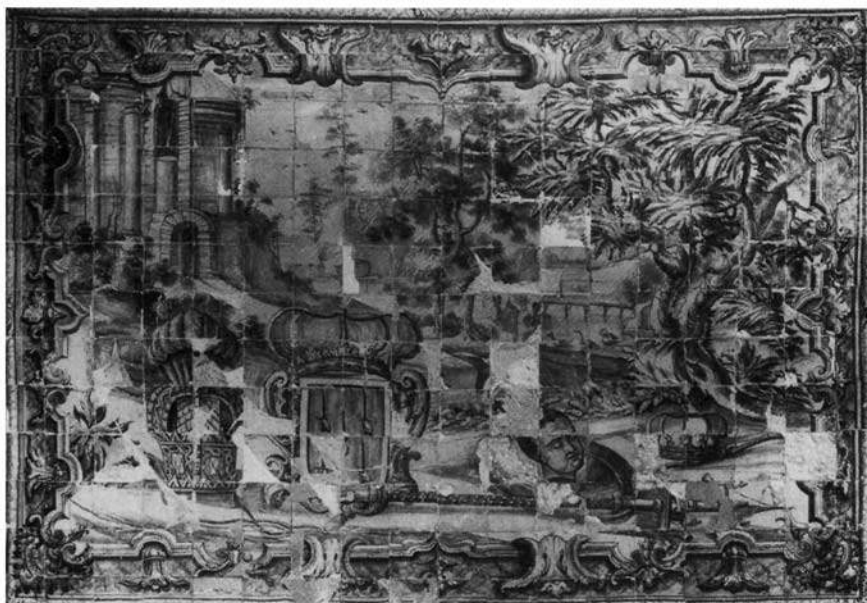
19.10. La baie et la ville de Sao Paulo de Launda pendant l'occupation hollandaise vers 1640. [© Museum national de l'Angola, Luanda.]

signa un traité d'amitié avec les Portugais et devint leur allié pendant plus d'un siècle. Entre-temps, et à partir de 1645, était arrivé au Kongo un afflux de missionnaires capucins italiens, ce qui aida Garcia II à composer avec

36. Même J. K. Thornton (1981*b*), dont le modèle nous semble trop optimiste (p. 685, un quart plutôt qu'un tiers de femmes parmi les esclaves et omission des jeunes enfants), conclut à un déclin de la population au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 713).

37. C. R. Boxer, 1952; A. da Silva Rego, 1948.





19.11. Panneau décoratif en carreaux de céramique de la façade principale de l'église Notre-Dame-de-Nazareth, à Luanda, 1665.

[© Museum national de l'Angola, Luanda. Photo: D. Wade.]



19.12. Détail du panneau précédent représentant la tête du roi Antonio I<sup>er</sup>, qui est enterré dans l'église.

[© Museum national de l'Angola, Luanda. Photo: D. Wade.]

les Portugais. La nouvelle poussée missionnaire au Kongo puis en Angola allait amener 400 missionnaires — presque tous au XVII<sup>e</sup> siècle — et hâter la christianisation de nombreuses régions rurales du Kongo, même quand ce royaume s'effondra, car les dissensions au sujet du traité aboutirent à son invasion par les Angolais. Antonio I<sup>er</sup> du Kongo déclara la guerre, rassembla tous ses nobles et fut battu à la bataille de Mbwila en 1665, sans conteste la plus grande bataille du siècle<sup>38</sup>. Il y perdit la vie avec quantité de nobles. Mais une seconde armée portugaise fut si désastreusement battue au Soyo en 1670 que l'Angola mit fin à ses tentatives de conquête au Kongo. En 1671, le dernier vestige du Ndongo fut conquis et, vers 1680, la paix avait été imposée au Matamba (Nzinga), au Kasanje et aux chefs au sud de la moyenne Kuanza. La conquête était terminée.

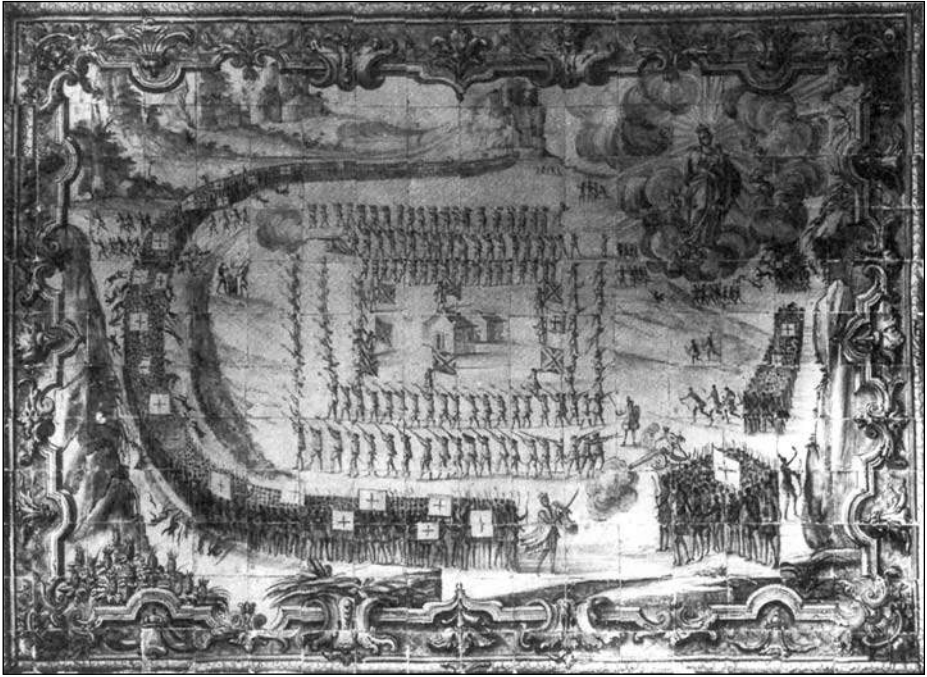
Le Royaume du Kongo ne se remit pas de la bataille de Mbwila. La succession royale entraîna rapidement une guerre civile entre maisons nobles qui s'envenima et provoqua une première destruction de Mbanza Kongo en 1666 et son abandon total en 1678. La ville étant le pivot du système politique, tout s'écroula. Quand enfin un roi unique retourna à Mbanza Kongo en 1709, son royaume n'était plus une entité centralisée mais un ensemble de principautés souvent encore déchirées par des luttes internes entre prétendants. Tout se défit, sauf le Soyo qui eut quand même les plus grandes difficultés à rester uni et dut abandonner quelques districts. La noblesse, ayant déserté Mbanza Kongo entre 1666 et 1678, dut s'adapter à une vie rurale et lutta pour regagner le pouvoir. Pendant et après cette période, une bonne partie d'entre elle traversa le fleuve vers le nord pour aller y fonder de petites principautés au Mayombe et entre les fleuves Zaïre et Niari.

Ce fut un bouleversement total et terrible, qui renversa les fondements mêmes de la société et remit sa vision du monde en question, à tel point qu'apparurent des prophétesses. En 1704, une Jeanne d'Arc, Dona Beatrice Kimpa Vita, commença à prêcher un christianisme rénové, appelé l'antonianisme. Elle rejetait les missionnaires et les Blancs mais, surtout, elle exhortait les rivaux pour le trône à abandonner cette lutte, à restaurer un roi et à repeupler Mbanza Kongo. Elle eut une grande audience populaire (elle-même appartenait à la petite noblesse) et elle convainquit un candidat au trône de s'établir à Mbanza Kongo, où elle lui ceignit le front de la couronne noire antonienne. Mais en 1706, elle fut capturée par le prétendant Pedro II et brûlée en tant qu'hérétique. Son mouvement perdura encore quelques années<sup>39</sup>. Pedro II restaura le royaume et repeupla Mbanza Kongo, mais ne put effacer les traces d'une évolution politique de quarante années.

Avec le Kongo disparut l'organisation d'un grand espace. Son cadre structurel, comme celui de l'Angola, devint dorénavant économique, son ossature étant formée par les routes commerciales et ses pivots par les lieux de transbordement. L'Angola, agrandi vers 1680, se retrouva affaibli aussi.

38. C. R. Boxer, 1960*a*; J. K. Thornton, 1983*b*, p. 73-83.

39. A. C. Gonçalves, 1980.



19.13. Panneau décoratif en carreaux de céramique de l'église Notre-Dame-de-Nazareth, à Luanda, représentant la bataille de Mbwila.  
[© Museum national de l'Angola, Luanda. Photo: D. Wade.]

Ni les gouverneurs ni la *Camara* de Luanda ne parvinrent plus à s'imposer ni aux *quimbares* et aux *ovimbali* (Afro-Portugais), qui font alors leur apparition dans les sources documentaires, ni aux commerçants brésiliens. Le contrôle de la colonie leur échappa de plus en plus. Au Loango, l'État semblait encore fort. Mais en 1701, le roi étant mort, une « sœur » de vingt-cinq ans tenait la régence et son conseil gouvernait. Il fallut plus d'un an pour élire un nouveau roi<sup>40</sup>. Dans un royaume si tourné vers le commerce, on se serait attendu à ce que les membres du conseil de régence fussent aussi des dirigeants d'entreprises commerciales et que la royauté, malgré tout son prestige religieux, commençât à être repensée quant à son autorité sur le commerce.

À la périphérie des zones de traite des esclaves, des États se fortifièrent par un commerce croissant qu'ils contrôlaient ou, du moins, ils restèrent solides tant qu'ils le contrôlaient. Le Kasanje était devenu une grande puissance sur le Kwango parce qu'il contrôlait un flux d'esclaves croissant après 1648, dont une partie, vers 1680, provenait du lointain Lunda. En édifiant son royaume à partir d'éléments fort divers dès 1630, il déplaça une partie de la popula-

40. P. M. Martin, 1972, p. 162-163.

tion originelle, les Pende, qui durent émigrer outre-Kwango<sup>41</sup>. De peur d'être razzés, les Pende partirent vers le nord-est, en direction de Mashita Mbanza, une agglomération près du Kwilu, puis vers l'est jusqu'au moyen Kasai, où ils formèrent des chefferies<sup>42</sup>. Au nord, le Royaume tio se maintint, apparemment sans grands changements, mais on mentionne d'autres royaumes dans cette région dont certains se sont probablement formés au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>.

La conquête hollandaise et la Restauration eurent des effets économiques importants. Les monnaies, tissus et *nzimbu* furent dévalués. Le carré de raphia, de 12 reis en 1640 tomba à 5 reis en 1649. Malgré cette chute, le gouvernement ne réussit pas à introduire une monnaie de cuivre et le cours du tissu remonta. À Soyo, il était à 10 reis en 1813. Le *nzimbu*, lui, chuta de 2 000 reis le *cofo* (l'unité) en 1640 à 1 600 en 1649. Les guerres civiles accélérèrent cette baisse jusqu'à 800 reis en 1698, après quoi il se stabilisa à 1 000 reis environ<sup>44</sup>. Ces évolutions ne furent pas uniquement dues au mouvement politique mais commencèrent à refléter une transformation économique qui allait être radicale.

En Angola, celle-ci consista en la réorganisation de la traite des esclaves par les Brésiliens, qui fournissaient capital, navires et marchandises européennes et agissaient, par leurs agents de Luanda et de Benguela, de concert avec les organisateurs de caravanes, les esclavagistes afro-portugais. Les capitaux portugais étaient investis au Brésil et non directement en Angola, et il en fut ainsi jusque vers 1730. Comme ils faisaient défaut en Angola, les commerçants poussaient à la guerre qui générait des captifs à acheter. Les grandes firmes de Lisbonne calculaient que les bénéfices se faisaient sur les marchandises et non sur les esclaves, et essayaient d'en posséder le moins possible. Elles importaient des marchandises achetées aux capitaines et aux Afro-Portugais contre des lettres de change qui étaient converties en sucre du Brésil ou en ivoire local<sup>45</sup>, leur principal débouché étant le Brésil.

Toute différente était la situation sur la côte de Loango. À cause d'une insatiable demande d'esclaves émanant des colonies des Antilles, les navires anglais et français y firent leur apparition à partir des années 1660-1665 et ils se lancèrent dans une concurrence forcée avec les Hollandais qui, eux aussi, commençaient à acheter des esclaves en grand nombre. Ici, le commerce triangulaire était mené par des compagnies financées en Europe. La traite des esclaves, favorisée initialement par les troubles au Kongo, se développa ensuite essentiellement grâce aux achats, et non plus aux captures. La fourniture régulière d'esclaves par les caravanes vili qui les achetaient sur des marchés aussi lointains que le Pool ou Casange était bien supérieure à l'apport que constituaient les prisonniers de guerre. C'est dans ces conditions que débuta la véritable traite des esclaves qui prit toute son ampleur au XVIII<sup>e</sup> siècle.

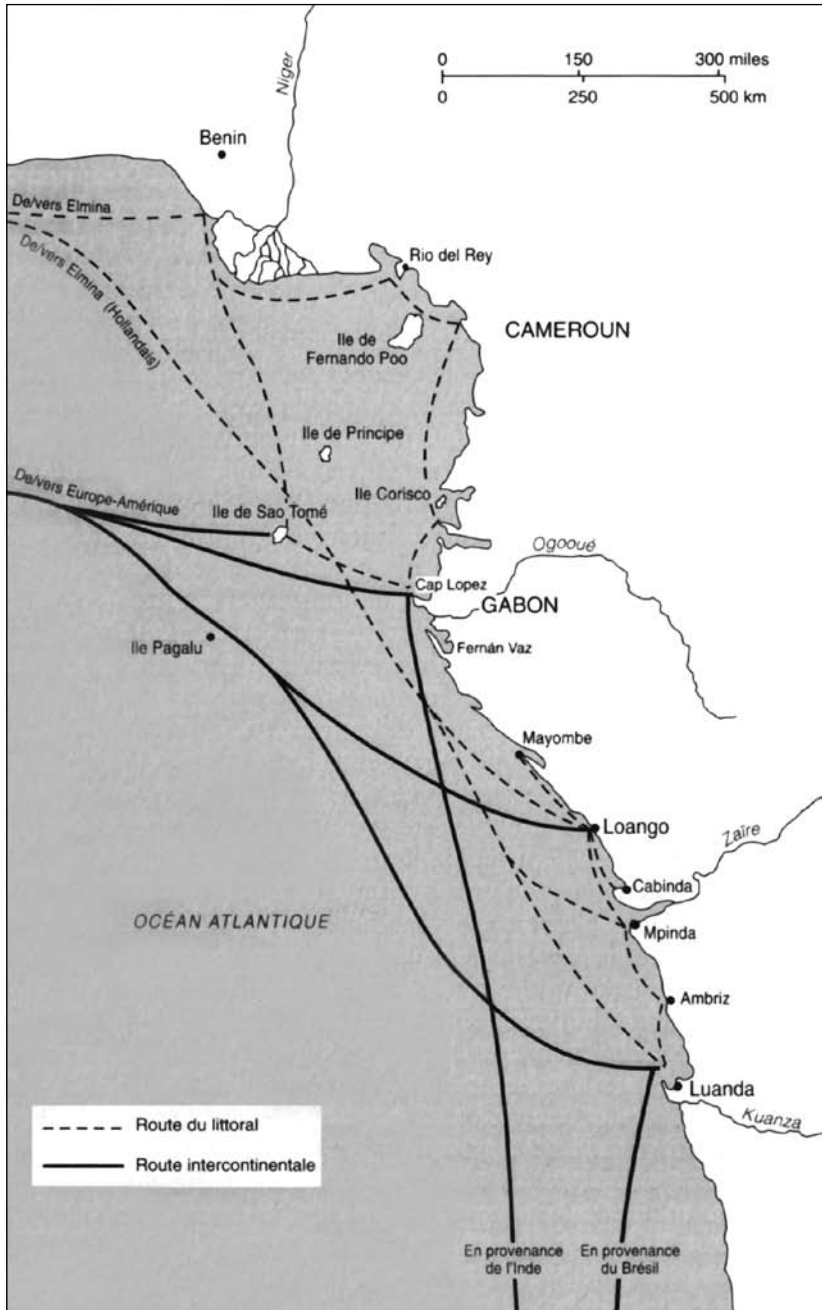
41. Kodi Muzong, 1976, p. 91-169.

42. *Ibid.*, p. 170-267.

43. Notamment le Royaume borna de « Giriboma », voir E. Sulzmann, 1983.

44. J. Cuvelier, 1946, p. 309-312.

45. J. C. Miller, 1979, 1983, p. 134-135, et 1984.



19.14. Les routes maritimes d'Afrique centrale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (d'après J. Vansina).

## Les transformations sociales et culturelles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Nous traiterons ici surtout du Kongo puisque nous sommes le mieux informés à son sujet. La division en trois couches sociales, celle des *mwisikongo* (nobles), celle des *babuta* (sing. *mubata*, paysans) et celle des *babika* (sing. *mubika*, esclaves) persistera jusqu'à la période comprise entre 1666 et 1678, chaque couche ayant ses propres structures sociales. Un changement général se produisit dans la noblesse d'abord, puis dans le monde rural. La première et les termes qui la désignaient disparurent vers 1700.

Le terme *ekanda* (dont la racine est *kanda*), attesté dès cette époque, signifie aujourd'hui « matriclan » ou « matrilignage ». Il désignait alors la « famille » — matrilinéaire certainement<sup>46</sup> — mais aussi « la tribu, la famille, la république », c'est-à-dire toute communauté. Les gens d'un village constituaient un *ekanda*, tout autant qu'un groupe matrilinéaire à l'intérieur de ce village ou que la communauté des chrétiens. Le village était conçu comme appartenant à un groupe de parenté matrilinéaire, descendant de son fondateur, lequel était représenté par le leader du village, le *nkuluntu* (littéralement « le vieux »). En réalité, vu que les femmes suivaient leur mari et que les fils n'allaient pas toujours habiter dans le village de leur oncle, le groupe villageois, toujours petit au Kongo ancien, était uni par un lien territorial, même si le *nkuluntu* tenait compte des différentes branches des clans autres que le sien dans la direction de son monde. En d'autres termes, il prenait conseil auprès d'eux. Le village possédait en fait les droits sur la terre et l'esprit qui vivait sur cette terre était perpétué par le *kitomi* du village. Idéologiquement, ces droits appartenaient au matrilignage du fondateur mais, en pratique, le village faisait corps. On le voit notamment par l'existence d'associations telles que *khimba*, le *nzo longo* ou le *kimpasi*, tous cultes d'initiation de garçons ou cultes thérapeutiques, qui différaient d'ailleurs de région en région. Le mariage définissait le lignage et la parenté en général. On préférait des mariages entre cousins croisés et on ne versait pas de dot, exception faite de quelques cadeaux allant à la femme elle-même<sup>47</sup>. Savoir si les branches locales matrilinéaires étaient liées de village en village, formant des grands clans qui comportaient des sections nobles et paysannes, demeure un mystère. Nous pensons que ce n'était pas le cas. Les villages étaient en fait fortement isolés les uns des autres, malgré le réseau que les mariages avaient tissé.

Au fil du temps, le pouvoir du matrilignage et du village s'était affaibli. Les villageois étaient déjà sévèrement exploités vers 1525. Ils se révoltèrent peut-être avec les Jaga en 1568 et des rébellions eurent lieu sous le règne de Garcia II. À ce moment-là, période de répressions et de calamités naturelles, le

46. La plupart des auteurs ont tendance à faire remonter les institutions sociales connues des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à cette époque, ce qui ne se justifie pas. Même A. Hilton n'échappe pas complètement à ce défaut.

47. A. Hilton, 1985. La reconstruction proposée ici est faite d'après une série de petites indications et par analogie encore avec ce qui est connu sur les organisations villageoises récentes. Il s'agit d'un modèle qui n'est pas contredit par les sources.

*kimpasi*, culte cherchant à bannir le *mpasi* (la souffrance, l'indigence, le besoin, la calamité ou l'affliction), fut très en vogue. Le sort des villageois devint de plus en plus précaire au fur et à mesure que l'intervention de la noblesse, même à ce niveau, augmentait: elle venait y chercher des concubines et faisait surveiller le village par les fils qui en naissaient. Le statut de la femme rurale en général a souffert le plus et la distinction entre épouse et esclave (personne sans lignage) s'effaça de plus en plus car l'épouse devint progressivement une personne sans parenté locale pour la défendre. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on en vint, même pour les hommes, au point que d'aucuns se réfugièrent comme *fuku* (subordonnés) dans les maisons nobles et que des villageois marquaient leurs enfants au fer (pas leurs neveux) pour leur épargner l'esclavage<sup>48</sup>.

Les maisons nobles bilatérales croissaient en taille et en importance, suivant le modèle de la maison royale. Elles utilisaient un grand nombre d'esclaves. Leurs dirigeants avaient de grands harems dont les femmes provenaient d'autres familles nobles ou rurales. Ils payaient des dots élevées pour leur épouse principale, s'assurant ainsi la propriété des enfants à venir, la dot allant à la femme. De cette façon, les dames nobles virent leur importance économique et politique grandir. Elle s'accrut encore plus, lors des scissions dans les plus grandes maisons, grâce au maintien d'une idéologie matrilineaire résiduelle. La grande division de la maison issue d'Afonso I<sup>er</sup> n'était-elle pas fonction de la descendance de trois de ses filles? La femme aînée d'une maison bilatérale en était l'étendard.

En fait, la position des descendants patrilineaires — des fils — prit de l'importance. Les biens mobiliers acquis par le commerce appartenaient aux fils qui, après 1550 environ, ne prenaient plus le nom de leur père mais un nom de famille portugais symbolisant leur maison. Toutefois, les héritages étaient moins riches qu'on ne pourrait le penser. Tout bien acquis de par l'exercice de fonctions publiques (tributs, amendes, dons) revenait au roi après la mort ou la révocation du titulaire et l'on pense que la même coutume prévalait à l'échelon inférieur pour les fonctions dont disposaient les grands seigneurs.

Les maisons connurent deux types d'évolution différents après 1666. Au Soyo, le caractère patrilineaire de la maison régnante s'accrut, négligeant de plus en plus les neveux pour les fils, y compris les fils de mère esclave. Finalement, au XIX<sup>e</sup> siècle, le Soyo entier, rural ou non, adopta l'idéologie patrilineaire. Mais au Kongo, les nobles, ayant perdu leur ville, durent se créer une nouvelle place dans le monde rural. Les grandes maisons fondirent comme neige au soleil et leur place fut prise, vers 1700, par de grands ensembles matrilineaires, les *mvila* (clans). Le gouvernement s'était décentralisé, ruralisé<sup>49</sup>.

Les esclaves, captifs de guerre au début puis mis au travail dans les champs de la capitale ou dans la domesticité, ne formèrent pas longtemps une couche sociale unique. Une nouvelle distinction essentielle prit forme: esclave à vendre et esclave domestique, que l'on ne pouvait plus vendre. Ces derniers étaient attachés aux maisons nobles et certains groupes, tels que les esclaves royaux (de la garde et autres) et ceux des missions, devinrent des groupes auto-

48. A. Hilton, 1985, p. 203 (enfants). *Fuku*, de *fuka*: couvrir, abriter; *mfuka*: dette; *mfuku*: utilité, profit; *kifuka*: urbanité, politesse, c'est-à-dire le comportement d'un client.

49. *Mvila* n'est pas mentionné avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

nomes et puissants localement qui le restèrent jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme les esclaves à vendre étaient exportés, ces malheureux ne formèrent jamais de groupes cohérents. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la mobilité sociale était plus grande pour les esclaves domestiques que pour les villageois. Ils étaient membres d'une maison noble, la manumission était courante et les enfants de femmes esclaves mais de père noble étaient les égaux ou presque des nobles de même rang que leur père. Au village, seul le fils d'une concubine de noble au petit pied pouvait espérer une promotion sociale. Et au fil du temps, on vit ainsi au Kongo les trois catégories sociales se réduire à deux qui furent stables : la noblesse qui tirait profit de ses relations avec la main-d'œuvre et les sujets exploités. Néanmoins, comme l'a prouvé Thornton<sup>50</sup>, il faut souligner aussi le mode de vie différent de ces deux catégories stables. La noblesse urbaine, lettrée, affichant volontiers son catholicisme, se logeait, se vêtait, se nourrissait et se distrayait d'une façon tout à fait différente de celle des ruraux.

En Angola, la structure sociale autochtone, qui comportait les mêmes catégories qu'au Kongo, la noblesse y formant toutefois un corps unique moins uni, était coiffée par la classe des Portugais. Mais ici, comme partout en Afrique centrale, l'apparition d'une catégorie afro-portugaise — commerçants métis, de culture et langue aussi bien angolaises ou kongolaises que portugaises — venait compliquer la situation. Ce groupe s'était d'abord formé à Sao Tomé, en se mélangeant avec des nobles kongo, puis avait essaimé vers la capitale du Kongo et Luanda. Après 1575, un groupe se forma dans la capitale du Ndongo mais une partie resta à Luanda et, de là, émigra à Benguela et à l'intérieur des terres, près des chefs-lieux de *presidios*, en 1615. Vers 1680, deux grands groupes existaient, l'un autour de la forteresse d'Ambaka, l'autre à Cacunda Velha qu'il avait fondée en 1680. Vers cette époque, firent leur apparition les termes *quimbares* et *ovimbali* qui allaient désigner cette catégorie sociale pendant les deux siècles suivants. C'est surtout sur le plateau de Benguela que ces groupes se répandirent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils n'étaient ni les chefs ni les vassaux de personne et représentaient une population fluctuante de caravaniers et de commerçants qui travaillaient de concert avec des chefs africains et se mariaient dans la noblesse locale<sup>51</sup>.

L'histoire des religions et des idéologies est marquée, en surface, par l'apparition du catholicisme qui, au Kongo, se diffusa d'abord au sein de la noblesse citadine et dans les chefs-lieux de province. La structure ecclésiastique resta surtout portugaise jusqu'en 1645, date à laquelle les missionnaires capucins italiens entreprirent une christianisation intense qui se poursuivit jusque vers 1700 au Kongo. Une très grande partie de la population fut baptisée et la religion s'était implantée jusque dans les villages reculés. En Angola, le catholicisme, imposé par les conquérants, ne progressa pas en dehors de la colonie, sauf au Matamba, et il ne se propagea pas au Loango, malgré la conversion d'un roi en 1663<sup>52</sup>.

L'évolution des idées et des pratiques religieuses au Kongo montre que la doctrine chrétienne influença l'ancienne religion tout en coexistant avec elle.

50. En parlant du Royaume du Kongo.

51. J. L. Vellut, 1972, p. 94-99; J. C. Miller, 1983, p. 132-135.

52. J. K. Thornton, 1983z.



A. Hilton a réuni des documents sur l'existence de croyances en un groupe d'esprits célestes autres que ceux liés au soleil et à la lune. C'étaient là des conceptions totalement étrangères dans d'autres parties de l'Afrique centrale. Par ailleurs, les formes de pensée de l'ancienne religion furent reprises dans les exposés du catholicisme, comme le prouve le catéchisme de 1624<sup>53</sup>. La notion de *nkadi ampemba* en est un ancien exemple<sup>54</sup>. *Nkadi* est un esprit ancestral dangereux et *mpemba* (l'au-delà) renforce la notion d'ancêtre. La terminologie chrétienne provient du domaine des *nkisi*, des *ndoki* et des *nganga*, le *nkisi* devenant « le sacré » et « la grâce ». Les missionnaires combattirent les rites du *kitomi*, de la sorcellerie, du culte des ancêtres et des associations thérapeutiques (*kimpasi*, *marinda*), mais s'accommodèrent de la médecine pratiquée par les *nganga*. Les capucins utilisèrent les processions et les prières s'y rapportant pour remplacer les rites de fécondité et pouvaient pratiquer l'exorcisme. Les croyances et pratiques de la religion ancienne différaient dans le détail de région en région et ces éléments locaux ne trouvèrent pas d'écho dans le catholicisme, exception faite de ceux de Mbanza Kongo.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on peut parler d'une seule religion où éléments chrétiens et anciens s'étaient fondus, du moins chez les nobles, et cette religion se répandit surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique que Garcia II fut en même temps le défenseur du catholicisme et celui des *kitomi*. On le surnomma même « le Sorcier »<sup>55</sup>. Cette nouvelle religion fut à l'origine du vaudou haïtien.

Différents mouvements religieux étaient déjà connus vers 1630, époque à laquelle une première tentative pour établir une église autochtone fut déjà faite<sup>56</sup>. Les premières confréries à Mbanza Kongo et la venue des capucins provoquèrent une recrudescence des rites *kimpasi* et une remontée d'influence des *kitomi* à la cour. Parmi la noblesse, le culte des ancêtres avait décliné dès l'époque d'Afonso I<sup>er</sup> et un rituel d'inhumation dans les églises, lié aux confréries, prit sa place. Il est possible que l'adoration des saints, notamment de saint François et de saint Antoine, ait en partie rempli l'ancien rôle que jouait le culte des grands ancêtres. Enfin, la Réforme introduite par les Hollandais et combattue par les rois kongo n'en eut pas moins une certaine influence sur laquelle on ne dispose encore que de peu de renseignements.

En 1704, Dona Beatrice prêcha une réforme profonde, qui ne s'expliquait pas seulement en référence à la situation politique. Elle proposait une africanisation radicale. Parce qu'elle prétendait être en relation directe avec le ciel, on considérait que c'était une *munaki* (prophétesse). La Sainte Famille était noire et de Mbanza Kongo, les symboles qu'elle utilisait, évocateurs de la région, étaient liés à l'eau, au sol et à la végétation locale, rappelant notamment ceux des cultes thérapeutiques dirigés par des femmes. Elle fut peut-être aussi influencée par certains aspects de la Réforme. Mais elle reconnaissait le pape, malgré son désir de chasser les missionnaires blancs

53. F. Bontinck et D. Ndembe Nsasi, 1978.

54. Mentionné par E. Lopes en 1583 (*ncariampemba*) — voir F. de Pigafetta, 1591 — et en 1624; F. Bontinck et D. Ndembe Nsasi, 1978, p. 269; A. Wilson, 1978.

55. W. G. L. Randles, 1968, p. 110.

56. L. Jadin, 1967.

qui falsifiaient la révélation. Bref, sa vision était encore plus syncrétique que la religion pratiquée de son temps<sup>57</sup>.

On a dit qu'après 1700, le Kongo rejeta le catholicisme. Il n'en est rien. En réalité, les missionnaires chrétiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, immergés dans une ambiance colonialiste, n'admirent pas le catholicisme autochtone, partie désormais intégrante de la religion kongo. Mais si nous examinons le vocabulaire kikongo moderne, nous retrouvons la même terminologie religieuse et la continuité est frappante.

Les arts sont le reflet de la culture. Mais rien ne survit des arts de la représentation, tels que la musique, la danse, l'art oral<sup>58</sup>. En revanche, des objets d'art ont survécu au Kongo, parallèlement à de nombreux textes les concernant. Fabriqués pour symboliser des différences de classe (art vestimentaire par exemple)<sup>59</sup>, des notions politiques (emblèmes, objets de cérémonie) et des concepts religieux (art chrétien, objets de divination, statues d'ancêtres et d'esprits, masques), ces objets étaient commandés par la cour, l'Église catholique, les dirigeants des villages et de cultes villageois, et même par les chefs de famille.



19.15. Ruines de l'ancien palais de l'évêque de Mbanza Kongo (São Salvador), de 1548, photographées en 1955.

[© Museum national de l'Angola, Luanda.]

57. A. C. Gonçalves, 1980; L. Jadin, 1961; J. Cuvelier, 1953, ont donné les sources connues.

58. T. Obenga, 1981.

59. Bas-reliefs et pictogrammes furent réunis notamment sur les épées de cérémonie et sur les couvercles d'ustensiles en poterie de la région située au nord du fleuve.

Quoique l'étude des arts kongo d'un point de vue historique n'en soit qu'à ses débuts, il s'en dégage de manière frappante une continuité d'éléments stylistiques, alliée à un dynamisme des formes qui assimile les nombreuses influences européennes. Ainsi, on retrouve la décoration géométrique entrelacée à angles aigus sur un emblème royal d'avant 1553 (une trompe en ivoire), sur des tissus de 1650 à 1800 environ et sur des vanneries, des tambours et des nattes du XIX<sup>e</sup> et même du XX<sup>e</sup> siècle. Ou encore un motif caractéristique de la sculpture du XIX<sup>e</sup> siècle figure déjà sur le blason kongo du début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'influence européenne fut forte et se manifesta dans l'introduction d'une architecture en pierre (églises et palais), de symboles du pouvoir (épées, couronnes, drapeaux, vêtements) et surtout d'objets religieux (médailles, Agnus-Dei, statues, crucifix et peintures — un peintre espagnol travailla au Kongo avant 1650). On a attribué presque toutes les caractéristiques des arts kongo, surtout de la statuaire et des arts graphiques, à l'influence chrétienne. Mais tant en sculpture qu'en art graphique, ces assertions restent sans fondement, les données tendant à démontrer le contraire.

Ainsi, on a négligé jusqu'ici les manifestations de l'art graphique ancien dont survivent des dessins rupestres de différentes périodes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons, à côté de dessins stylisés, une série de pictogrammes manifestement dérivés de l'écriture et qui sont à l'évidence une expression de la culture populaire. Les lettres ont été employées comme symboles et transformées. Cet usage du pictogramme perdura et se mélangea à la production décorative géométrique. Cela est évidemment un acquis inspiré par l'introduction de l'écriture. Mais à côté de ces dessins, une tradition figurative plus variée continuait d'exister, comme en témoignent les bas-reliefs narratifs et les peintures murales des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

La sculpture produisit d'abord de nombreux objets chrétiens, crucifix et poignées de cannes surtout, mais aussi statues de saints. Et l'on y retrouve des éléments du canon des proportions européen. Mais la stylisation alliée au réalisme kongo s'y manifestent dès le début. Au fil du temps, le canon européen est graduellement ramené à un canon que l'on retrouve dans la sculpture ordinaire et dont le plus ancien exemple connu date d'avant 1694.

Les artistes ont utilisé une très grande variété de matière (cuivre, ivoire, bois, pierre, céramique, fibres, tissus) et ont appliqué leur art sur les objets les plus divers, jusqu'aux ustensiles de cuisine. Les premières chroniques vantent déjà les tissus de raphia kongo, brodées ou travaillées en velours. Même le clergé les utilisa pour se tailler des vêtements sacerdotaux, en supplément de ceux qu'il importa, d'Italie notamment, et desquels les artistes kongo s'inspirèrent. La sculpture d'objets du culte de l'ancienne religion fut défendue, combattue et les œuvres détruites à différentes époques, notamment sous Afonso I<sup>er</sup>, Garcia II et par Kimpa Vita. Mais la demande pour ces objets, notamment pour le *kimpasi* sous Garcia II, ne se tarit jamais. La plupart des sculptures chrétiennes furent faites avant 1700 et nombreuses sont celles qui sont parvenues jusqu'à nous. L'influence de l'Europe se fit sentir également dans la fonte d'épées d'apparat et la fabrication d'étendards brodés de blasons et de symboles.

L'art kongo rayonna vers le nord et l'est du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. La diffusion des masques dits « blancs » du Gabon a son origine dans les mas-



19.16. Masque ndongo du Loango.  
[Rijkmuseum voor Volkenkunde, Leyde.]

ques du Kongo du Nord et a sans doute accompagné l'expansion du Loango, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. La technique de fabrication du velours de raphia fut transmise par la route de l'Okango vers l'est et fut le précurseur des « velours du Kasai », kuba notamment. Il semble bien que des éléments d'art kongo gagnèrent également les Amériques<sup>60</sup>.

## Le XVIII<sup>e</sup> siècle : les régions du Nord

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'organisation de l'Afrique centrale occidentale fut entièrement modifiée : les réseaux commerciaux prirent le pas sur les États. Au déclin des États correspond celui des anciennes classes dominantes, tandis qu'une classe marchande les remplace ou les complète. Nous avons déjà vu que deux réseaux de traite des esclaves coexistaient : l'un, portugais, s'étendant de l'Angola au Brésil, l'autre au nord, domaine d'autres puissances européennes, mais où le commerce sur terre restait fermement entre les mains des Africains.

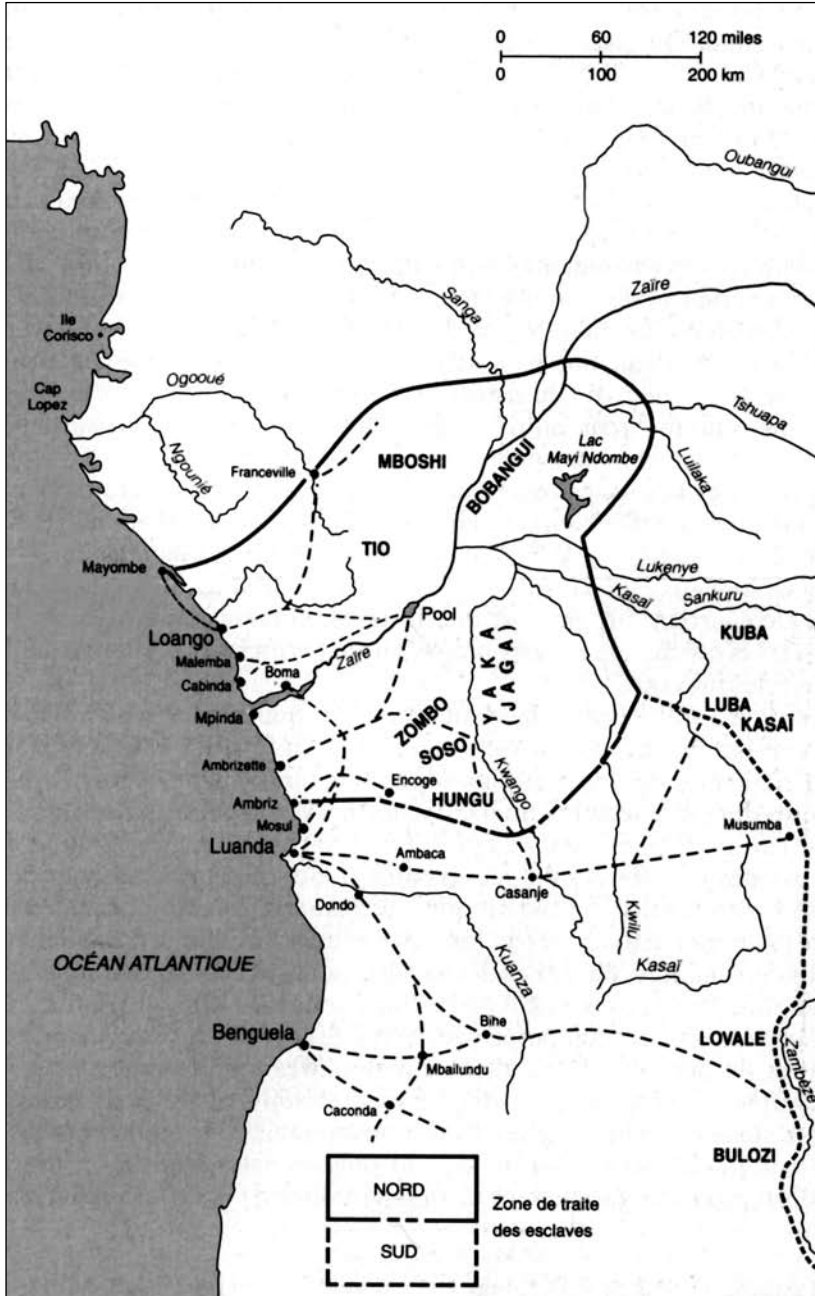
Ce commerce des régions du Nord, de la côte de Loango, était alimenté par des compagnies qui finançaient tout le commerce triangulaire. Les Néerlandais, par exemple, étaient représentés par la Compagnie des Indes occidentales, dont les capitaux provenaient de tous les États des Pays-Bas, de l'Allemagne septentrionale et des pays de la Baltique. À chaque étape de ce commerce intercontinental, une concurrence acharnée opposait les nationalités et les compagnies européennes les unes aux autres, et faisait monter les prix même plus que la demande accrue d'esclaves aux Antilles et en Amérique du Nord ne le fit. Ceci entraîna une expansion du commerce et des routes commerciales, les esclaves venant à être exportés de plus en plus loin. Cette demande progressa de façon régulière de 1665 à 1755 environ, puis se mit à croître de façon démesurée pour atteindre son maximum d'intensité entre 1755 et environ 1797, date à laquelle les guerres européennes mirent une fin provisoire à la traite des esclaves<sup>61</sup>.

Le premier centre du commerce se situa d'abord à Loango puis, après 1750, il se déplaça à Malemba. Vers 1780, Cabinda était le port le plus fréquenté mais il fut supplanté par Borna, situé dans l'estuaire du Zaïre, après 1800. Les marchands européens louaient des entrepôts dans les ports et y échangeaient leurs marchandises contre des esclaves, par l'intermédiaire des courtiers, les *mercadores* de 1700 qui prirent ensuite des titres locaux, comme celui de *mafouk*<sup>62</sup>. Le courtier était indispensable car les systèmes monétaires n'étant pas identiques, il fallait convenir de valeurs d'échange. Pour ce faire, on établissait une unité de marchandise, le paquet, correspondant à une unité de valeur en esclaves, l'esclave type étant l'adulte de sexe masculin. On discutait d'abord de la valeur du paquet et de sa composition. Celle-ci se divisait

60. R. F. Thompson et J. Cornet, 1982, p. 141-210.

61. P. D. Curtin, 1969; J. C. Miller, 1983, p. 146-151; P. E. Lovejoy, 1983, p. 46-54.

62. Voir R. F. D. Rinchon, 1929 et 1964, pour des cas concrets; N. Uring, 1928, p. 26-28, pour les *mercadores*.



19.17. La traite des esclaves en Afrique centrale au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après J. Vansina).

en trois parties : la première était faite de fusils et de poudre, la deuxième de tissus et la troisième de marchandises diverses, surtout en métal (coutellerie, bassines de cuivre, etc.). Une fois un accord obtenu sur le paquet, on négociait l'échange de personnes, évaluées par rapport à la valeur de l'esclave type, contre des marchandises évaluées par rapport à la valeur du paquet standard. On pouvait substituer d'un commun accord un type de marchandise à un autre, par exemple, une partie des tissus à des perles ou des miroirs ou une qualité de tissu à une autre. L'Européen calculait en fonction du prix d'achat des marchandises en argent européen. Le courtier calculait en fonction des monnaies en cours sur la côte et à l'intérieur. La monnaie de raphia, toujours en vigueur vers 1700, fut remplacée par une monnaie en tissus importés au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui n'était pas partout acceptée à l'intérieur des terres pour toutes les marchandises. Les perles, par exemple, étaient des objets de parure à Loango mais une monnaie d'échange à Manianga et une monnaie d'appoint au Pool. Outre les frais d'achat, le marchand européen devait payer des taxes et offrir des cadeaux au roi local et au notable responsable du commerce européen. Le courtier, lui, touchait une forte commission sur le prix de vente des esclaves qui était remis aux propriétaires des esclaves par l'intermédiaire du chef de caravane.

Environ un million d'esclaves et de petites quantités d'ivoire, de cuivre et de cire furent exportés au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup> tandis que les tissus et les armes formaient le gros des importations. On estime que 50 000 fusils par an furent importés durant la seconde moitié du siècle, avec la poudre correspondante, et la quantité d'aunes de tissus devait être encore plus élevée<sup>64</sup>.

Les caravanes étaient dirigées par des guides qui entretenaient des relations institutionnalisées (en tant que « camarades ») avec les dirigeants des centres commerciaux situés le long des routes. C'étaient d'habiles négociateurs en matière de droits de passage et ils avaient une connaissance approfondie des grands marchés de l'intérieur du pays, tel celui du Pool. Les caravanes étaient composées de ces guides et d'une multitude de gardes armés et de porteurs. Elles allaient parfois très loin, voyageant de nombreux mois, et consacraient parfois toute la saison des pluies à l'agriculture vivrière sur le chemin de l'aller. Elles transportaient non seulement les produits européens mais aussi du sel, du poisson salé et séché et des marchandises produites localement, notamment les bijoux de Loango. En cours de route, elles pouvaient acheter d'autres produits locaux pour les revendre ailleurs, pratiquant ainsi une espèce de cabotage terrestre.

La principale route reliant les ports au Pool où débarquaient les esclaves provenant du fleuve et de ses affluents. Des transporteurs spécialisés en vinrent à former des ethnies, la plus connue étant celle des Bobangui qui abandonna la pêche pour le commerce et dont le réseau commercial s'étendait de l'Oubangui au Kwa à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces

63. D'après les chiffres de P. D. Curtin, 1969, et de P. E. Lovejoy, 1983, 982 000 esclaves furent embarqués entre 1660 et 1797.

64. P. Martin, 1970, p. 153. Cette estimation, confrontée aux calculs de van Alstein, semble un peu élevée, mais les chiffres sont de l'ordre de dizaines de milliers par an (voir R. F. D. Rinchon, 1964).

transporteurs fluviaux participaient aussi largement au commerce d'autres produits, puisque la navigation fluviale permettait profitablement d'embarquer des marchandises pondéreuses de valeur réduite. Aussi le fleuve et ses affluents furent-ils le théâtre d'un commerce intense de poteries, de poisson, de nattes, de nourriture, de bière, de bois rouge et d'autres denrées achetées ici et vendues là, ce qui favorisa les spécialisations régionales. Cette zone de la traite des esclaves avait atteint l'Oubangui, la basse Tshuapa et les régions proches du lac Mayi Ndombe bien avant 1800<sup>65</sup> et continuait de s'étendre parallèlement à l'accroissement de la demande en esclaves. Nous ne savons rien de son extension le long de la Lukenye, du bas Kasai et du Kwilu, mais il semble que ces rivières ne furent pas vraiment touchées par ce trafic, et nous en ignorons la raison. Un embranchement de la route du Pool flait vers le nord du Congo, en passant par la Franceville actuelle, jusqu'aux pays Mbeti et Mboshi et concurrençait, en matière de traite des esclaves, la voie fluviale qui remontait l'Ogooué. D'autres routes caravanières sillonnaient le Kongo, atteignant Matamba et Casanje sur le haut Kwango, les Vili étant concurrencés ici par des transporteurs régionaux dont les plus connus furent les Zombo et les Soso. À partir de 1750 environ, la capitale du nouvel État yaka du Kwango devint un pivot de la traite des esclaves où affluaient les captifs des campagnes militaires incessantes que les Yaka menèrent au-delà du Kwango<sup>66</sup>.

La traite des esclaves septentrionale était tellement lucrative, par rapport à celle de l'Angola, qu'elle repoussa les limites de celle-ci vers Luanda et Casanje, ce qui provoqua des opérations militaires portugaises contre le port de Mosul (plus tard Ambriz) et conduisit à l'occupation d'Encoge (1759), au Kongo central, puis de Cabinda, en 1783. Les Portugais en furent chassés par une escadre française appuyée par des forces locales. En somme, les solutions militaires ne réussirent pas à arrêter la progression du trafic le long de la côte du Loango.

Nous commençons seulement à connaître les effets de la traite des esclaves et ignorons encore beaucoup ce qu'ils furent d'un point de vue démographique notamment: un million d'esclaves signifie peut-être près de deux millions de personnes arrachées à leurs foyers<sup>67</sup>, dont un tiers de femmes<sup>68</sup>, et même si elles provenaient d'une aire immense, il est vraisemblable qu'une

65. R. Harms, 1981; E. Sulzmann, 1983. On en retrouve des traces sous forme de chopos provenant du Westerwald (en Allemagne occidentale) et datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui furent retrouvées entre Ruki, Mayi Ndombe et Mbomboyo.

66. Sur les Yaka, voir M. Plancquaert, 1971; J. K. Thornton, 1981*a*, p. 5 et 8; D. Birmingham, 1966, p. 148-152.

67. À cause de la mortalité sur les routes et dans les baraquements. Les chiffres pour l'Angola donnés par J. C. Miller, 1979, p. 103, note 90, indiquent une mortalité de deux tiers avant l'embarquement. Ces chiffres sont exagérés et la traite était plus mortelle en Angola que sur la côte septentrionale, notamment sur les routes. Doubler les chiffres des exportations n'est certainement pas exagéré et reste sans doute en dessous de la réalité.

68. H. S. Klein, 1972, p. 914. Ceci s'applique à la traite en général mais vaut pour l'Angola au XIX<sup>e</sup> siècle et pour l'ensemble de la traite néerlandaise. Les chiffres relatifs aux enfants (p. 903-905) étaient d'environ 5% pour cette zone.



réelle chute démographique s'ensuivit dans l'ancien Kongo et au Mayombe, même si nous sommes incapables d'en estimer l'importance. Ailleurs, ce fut surtout l'accroissement démographique de la population qui fut ralenti.

En revanche, les effets économiques de la traite sont mieux connus. Au nord du Zaïre, une vaste portion du territoire se constitua en un ensemble aux spécialisations régionales complémentaires. Ici, on produisait du raphia, là du tabac, là du vin de canne à sucre, là de l'ivoire, là encore des produits alimentaires, des objets en fer, des poteries, des canots, etc. Ceci entraîna un appauvrissement technique dans chacune de ces parties. Les Tio, par exemple, abandonnèrent la fonte du fer, la fabrication de canots et, en partie, jusqu'au tissage et à la poterie, car ils trouvaient que c'était avantageux de les importer des régions avoisinantes. Mais la vitalité économique de l'ensemble allait en grandissant, favorisée notamment par l'essor de la batellerie.

Les effets sociaux et politiques de la traite des esclaves furent spectaculaires. Les courtiers et les notables responsables de ce trafic acquièrent une importance sans cesse croissante dans les cours de Loango, de Ngoyo et de Kakongo, et purent s'entourer d'une suite nombreuse, grâce aux richesses qu'ils avaient acquises, supplantant ainsi l'ancienne noblesse liée à la maison royale. Les pouvoirs royaux en souffrirent. Au Loango, le conseil royal présida au remplacement de la noblesse d'extraction par ces notables, les titres étant vendus au plus offrant par le roi. Le système de succession s'altéra<sup>69</sup> et ce furent les conseillers qui élurent le roi et qui favorisèrent de longs conseils de régence. Il advint que vers ou avant 1750, la lignée royale s'éteignit. Six factions se disputèrent le trône, mais le *kitomi* royal réussit finalement à imposer un roi neutre au prix d'un affaiblissement radical de son pouvoir. Peu après, la nouvelle lignée royale se scinda et la royauté devint si faible qu'après 1787, on ne nomma plus de roi. En outre, les provinces éloignées comme le Mayumba firent sécession à partir de 1750.

Le Royaume tio connut également des difficultés. Les grands seigneurs commerçant à leur compte s'étaient enrichis et adoptèrent une nouvelle idéologie qui légitimait leur sécession. Ce pouvoir spirituel, centré sur un talisman, le *nkobi*, pouvait se passer du soutien d'esprits terrestres. À partir de 1780 environ, l'État tio fut en proie à une guerre civile et ne s'en remit que vers 1830. L'idéologie *nkobi* servit de justification à une série impressionnante de nouveaux chefs qui prirent le pouvoir ou incorporèrent à leur propre juridiction la région s'étendant de Makoua, à l'ouest des plateaux teke (*kukuya*), jusqu'à Tsayi, région située près de la route de Loango au Pool.

Dans le bassin du moyen Zaïre, l'extension de la traite des esclaves raviva les mouvements de population, toutefois limités, et les hostilités tant dans la région du Mayi Ndombe que plus au nord, tandis que de fortes concentrations de population commencèrent à se former sur le fleuve, aux points de passage obligés, qui devinrent des villes marchandes au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Entre Loango et le Pool, enfin, une immigration de nobles kongore supplanta les

69. P. Martin, 1970. F. Hagenbucher Sacripanti, 1973, quoique confus, le confirme et donne des détails.

70. J. Vansina, 1983b, p. 112-113.

villages teke, notamment dans la région des mines de cuivre de Mindouli. Mais à côté de petites chefferies, ce furent surtout des villages autonomes qui se multiplièrent sur l'axe Loango-Pool. Ces villages s'entendirent pour entretenir les marchés en commun par l'institution du tribunal du marché, les juges provenant des différents villages. L'association *lemba* cimentait leurs alliances.

Au Kongo même, la doctrine chrétienne et, surtout, l'Ordre du Christ auquel appartenaient les dirigeants formèrent la base de l'idéologie du pouvoir qui gravitait autour du roi, qui n'était qu'un *nkisi* suprême, et les anciennes missions, dirigées par leurs anciens esclaves. Les unités territoriales se fragmentèrent sans cesse (le syndrome kongo)<sup>71</sup> parfois jusqu'au niveau du village. À l'est de Mbanza Kongo, on vit les transporteurs zombo adopter l'institution des juges de marché ou encore admettre le principe d'une rotation entre familles principales pour le gouvernement de petites chefferies comportant quelques villages seulement. Mais en même temps apparaissaient de grands clans, les *mvila*, structurés en lignages territorialisés. Ce réseau de clans devint le ciment unissant les villages autonomes, leur offrant un terrain à la fois d'entente et de compétition.

Ces transformations s'accompagnèrent de changements culturels importants. Le rôle des grands ancêtres — liés aux clans — s'accrut. Les cimetières et les églises, notamment de Mbanza Kongo, s'agrandirent. La notion de *zombi*, espèce de mort vivant<sup>72</sup> se développa tout comme la confusion entre saints et grands ancêtres. L'enterrement des gens importants était encore assez simple vers 1700<sup>73</sup> mais, bientôt, il gagna en magnificence.

Le linceul disparut et fut remplacé par un empaquetage si énorme du cadavre qu'il fallut tracer des routes et utiliser des chariots pour emmener le corps au cimetière, du moins près de la côte. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le corps ainsi empaqueté se mit à ressembler à une poupée géante et un petit reliquaire fit son apparition. Les têtes ou bustes en bois posés sur ces sortes de cercueil au XVIII<sup>e</sup> siècle se transformèrent en statues de bois ou de pierre, ou en monuments en céramique qui ornaient les tombes où l'on plaçait également de plus en plus d'objets importés et brisés<sup>74</sup>. Ce fut dans la région de Boma et du Mayombe que prit naissance cette évolution. Au sud du fleuve, les stèles funéraires d'Ambriz en furent la contrepartie<sup>75</sup>.

Les cultes collectifs thérapeutiques eurent partout de plus en plus d'adeptes. Le *lemba* était un de ces *nkisi* déjà ancien au Loango mais qui se transforma. Ce fut un *nkisi* de protection pour les élites qui pouvaient payer les droits d'entrée élevés. Quand un homme important tombait malade, le prêtre *lemba* venait le soigner. Pour guérir, il devait devenir membre initié de l'association, avec sa première épouse. L'idéologie du culte sacralisa les alliances entre familles des élites (le mariage, les membres de la cellule

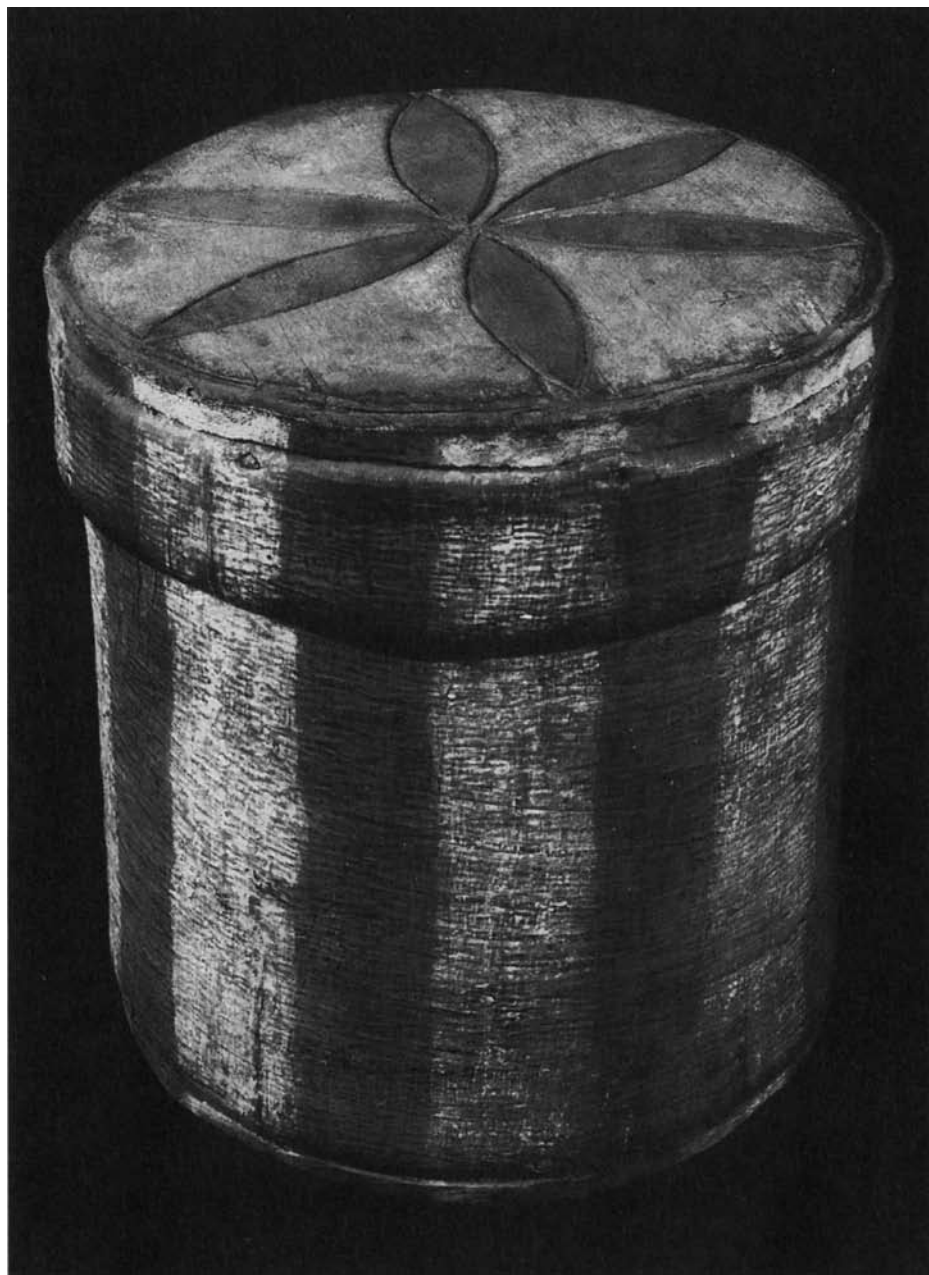
71. S. Broadhead, 1971, 1979 et 1983.

72. Déjà mentionné en 1701 par N. Uring, 1928, p. 47.

73. *Ibid.*, p. 35-36.

74. R. F. Thompson et J. Cornet, 1982.

75. Museu de Angola, Luanda, 1955, n° 137-146 (Ambrizette), p. 86-87.



19.18. Pharmacie portative lemba (*nkobi*) en écorce, au couvercle orné d'un motif de pétales caractéristique, provenant de Ngoyo. Hauteur: 24 cm.  
[Source: J. M. Janzen, 1982. Avec l'aimable autorisation de la Section d'ethnographie, Musée royal de l'Afrique centrale, 1980, Tervuren, Belgique.]

*lemba*), la légitimation des juges et chefs de parenté initiés et, indirectement, celle des tribunaux de marché. Différentes formes du *lemba* se développèrent après 1700, dont une à Haïti où le *lemba* Petro était le quatrième vaudou<sup>76</sup>.

Le christianisme se maintint mais évolua. La rareté de prêtres étrangers ou locaux laissa l'initiative aux anciens aides des missionnaires, leurs esclaves et, à la cour, à l'entourage du roi. Les bas-reliefs d'Ambriz nous montrent des scènes de crucifixion où la lance est devenue un python, rappelant Mbumba ou Bomba, lié à la traite et aux richesses, tandis que des tambourineurs accompagnent la scène. La statuette chrétienne demeura et fut sans doute fabriquée au Soyo et à Mbanza Kongo, tout comme les crucifix, emblèmes d'autorité et, dans ce rôle surtout judiciaire, emblèmes du *nkangi* (le sauveur). D'autres types de croix furent créés, comme le *santu*, qui représentait les sortilèges liés à la divination par la chasse, utilisés pour découvrir la cause d'infortunes collectives. Telles étaient les deux faces d'un même culte officiel.

## L'Angola au XVIII<sup>e</sup> siècle

Comme on l'a dit, la traite des esclaves en Angola prit son essor bien avant celle du Nord. Orienté surtout vers le Brésil, le système était fractionné à l'extrême comparé à celui du Nord<sup>77</sup> puisque, avant 1730, y intervenaient : le marchand exportateur au Portugal, les courtiers au Brésil, les transporteurs maritimes, marchands d'esclaves à Luanda ou à Benguela, les caravaniers afro-portugais et les seigneurs et marchands africains qui vendaient des esclaves sur les marchés. La même compagnie pouvait contrôler plusieurs de ces éléments, mais il était exceptionnel qu'elle les contrôle tous, même dans le cas de ceux situés au Brésil et au Portugal. Chacun tentait d'éviter les risques et de maximiser les profits, le plus gros risque étant *o risco dos escravos* : celui de voir mourir les esclaves de malnutrition, de maladies non soignées et de mauvais traitements. Et toutes ces causes de mortalité n'étaient que le résultat d'économies sur la nourriture, la qualité des soins médicaux et la compétence des gardiens. Chaque partie du système tentait de rejeter la responsabilité et, donc, d'attribuer le droit de propriété des esclaves, sur une partie plus faible qu'elle. Les compagnies portugaises et brésiliennes étaient bien placées, les transporteurs maritimes, les marchands de Luanda et de Benguela ainsi que les caravaniers étaient les plus faibles. Ce sont eux qui tentèrent de diminuer les frais aux dépens des esclaves, ce qui entraîna une grande mortalité parmi ces derniers. J. C. Miller<sup>78</sup> rapporte une estimation de la mortalité : elle aurait été de la moitié des esclaves entre le marché d'achat et le port d'embarquement puis, ensuite, de 40 % à Luanda, en attendant l'embarquement.

76. J. M. Janzen, 1982.

77. Voir en particulier H. S. Klein, 1972 ; J. C. Miller, 1975*b*, 1979 et 1984.

78. J. C. Miller, 1979, p. 103, note 90.

Ces chiffres peuvent sembler exagérés, leur auteur étant un homme d'une compagnie pombaline en concurrence avec ce système entre 1770 et 1780, mais ils sont en fait plausibles. Les pertes en mer variaient suivant l'état de santé des esclaves embarqués et le degré d'entassement et oscillaient entre 10 et 15 % du total embarqué<sup>79</sup>.

Le paquet, appelé *hanzo* en Angola, était fourni à crédit au caravanier, le liant à son commanditaire qui, de cette façon, pouvait calculer son approvisionnement en esclaves. Ce paquet se composait surtout de tissus de Goa ou d'Europe et d'eau-de-vie du Brésil, de sel local, de perles et parfois de quelques armes. Les frais des caravaniers (pour les porteurs surtout, qui étaient recrutés par les fonctionnaires de l'État à l'intérieur des terres, et pour la nourriture) étant importants et les risques qu'ils couraient élevés (attente au marché africain surtout et fuite et mort d'esclaves), ils se retrouvaient vite endettés et, de cette façon, totalement dépendants de leur créancier. Mais à partir de 1760 environ, les caravaniers commencèrent à vendre leurs esclaves à n'importe quel marchand de Luanda ou de Benguela et tentèrent de redresser leur situation avec les marchandises obtenues. Le commanditaire souffrit alors d'une perte sèche<sup>80</sup>.

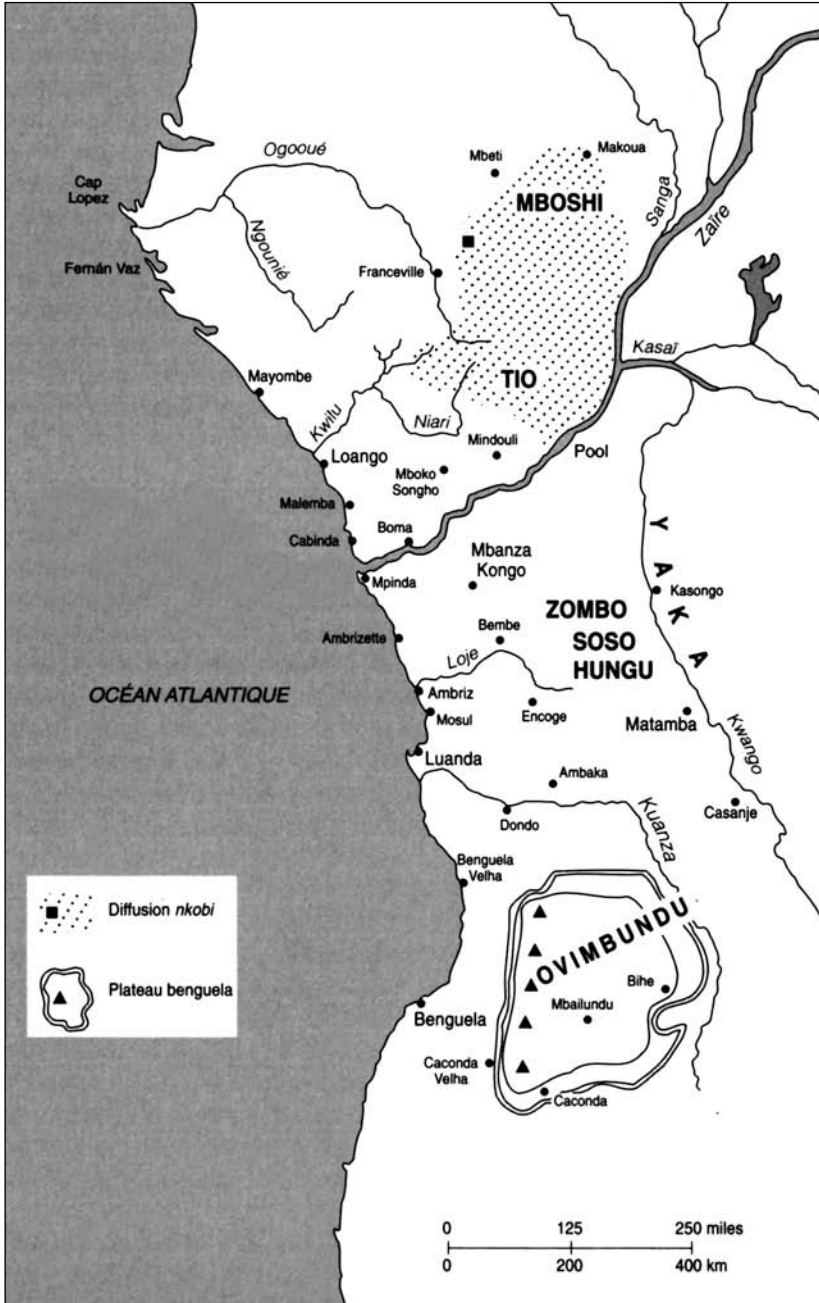
Après 1730, les compagnies métropolitaines portugaises revinrent à Luanda pour y vendre les marchandises européennes, les Brésiliens se retirant à Benguela. La concurrence entraîna l'arrivée de grandes quantités de marchandises et stimula la traite des esclaves. Les navires amenèrent également nombre d'immigrants pauvres, de condamnés de droit commun, d'aventuriers qui cherchaient à s'enrichir par la traite des Noirs, surtout en tant que caravaniers. Une lutte opiniâtre se déclencha entre *quimbares* et nouveaux venus. Ces derniers, en tant que marchands, avaient l'appui total des hautes autorités de Luanda, mais les *quimbares* jouissaient du soutien des autorités provinciales et, en général, de celle des chefs africains des marchés intérieurs. Ils luttaient contre les nouveaux marchands par la contrebande d'esclaves qu'ils revendaient aux Français, aux Anglais ou aux Hollandais et contre les nouveaux caravaniers en leur faisant payer des sommes exorbitantes pour leurs porteurs, vivres, transbordements fluviaux, etc., jusqu'au moment où ceux-ci se joignaient à eux, habituellement après avoir fait faux bond à leur commanditaire. Les Brésiliens et les *quimbares* réussirent non seulement à se maintenir à Benguela mais à augmenter leurs exportations d'esclaves au point que le volume en devint égal à celui de Luanda. Mais les compagnies portugaises réussirent, grâce à leurs capitaux et aux appuis administratifs dont elles jouissaient, à éluder le « risque esclaves ». Elles achetaient non pas des esclaves mais de l'ivoire ou des effets de commerce payables au Brésil<sup>81</sup>.

Au début du siècle, les gouverneurs soutenaient les Brésiliens. Plus tard, et surtout avec les réformes du marquis de Pombal en métropole, ils leur

79. P. E. Lovejoy, 1983, p. 47.

80. E. da Silva Correa, 1937; J. C. Miller, 1979, p. 90-91.

81. J. C. Miller, 1983, p. 141-151.



19.19. L'Afrique centrale occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après J. Vansina.).

préfèrent les grandes compagnies de Lisbonne. Les jésuites, alliés des Brésiliens, furent chassés en 1660, et avec Francisco Innocencio de Sousa Coutinho (1664-1672)<sup>82</sup> la métropole s'efforça vigoureusement de rétablir son hégémonie sur l'Angola. De Sousa Coutinho tenta de reprendre le contrôle des postes administratifs de l'arrière-pays, d'imposer des règlements pour la traite des esclaves sur les marchés de l'intérieur et de diversifier l'économie du pays. Ni lui ni ses successeurs n'y parvinrent. Les Afro-Portugais émigrèrent une fois de plus, principalement vers le plateau de Benguela où de massives campagnes militaires, à partir de 1772, ne réussirent qu'à accélérer l'émergence de deux grands royaumes, le Mbailundu et le Bihé, le second devenant notamment un havre pour les *quimbares*. Une nouvelle tête de pont du commerce vers l'intérieur du pays y fut créée et les caravanes atteignirent le haut Zambèze, en pays Lozi, avant 1794. Les esclaves étaient acheminés vers Benguela en évitant Luanda. Luanda continua à drainer les esclaves par le Royaume de Kasanje. Les Imbangala partaient en caravane vers le nord-est, atteignant le moyen Kasai et les Luba qui y habitaient avant 1755. Mais leur axe principal était la route de Casanje à Mussumba, capitale de l'Empire lunda.

Car l'Empire lunda prit forme pendant ce siècle. Des campagnes militaires incessantes ramenèrent des esclaves en grand nombre, tandis que des régions assujetties les tributs en esclaves affluaient à la capitale. Après 1750, l'Empire en vint à créer le Royaume de Kazembe sur le Luapula et à ouvrir des voies de communication avec Tete et Zumbo au Mozambique. Avant cette date, l'expansion vers l'ouest avait atteint le Kwango. Un capitaine y fonda le Royaume yaka entre 1740 et 1760, ce qui entraîna la fuite de milliers de Hungu au Kongo de 1761 à 1765<sup>83</sup>. Ce grand État yaka occupa une bonne partie de la vallée du Kwango en aval du Kasanje et élargit son territoire de conquêtes vers l'est, en direction du Kwilu, d'où de nombreux captifs furent ramenés pour être vendus aux Zombo, aux Soso et aux Vili, mais aussi aux Imbangala et à des caravanes passant par Nkoje. Ces conquêtes et razzias provoquèrent, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, des mouvements de population importants du Kwango vers le Kwilu, les gens fuyant devant les Yaka.

En Angola, l'emprise de la traite des esclaves était telle que, malgré les efforts de De Sousa Coutinho et d'autres, le pays ne put diversifier son système économique par manque de capitaux autres que ceux issus de la traite. La colonie continua de dépendre du Brésil sur le plan économique et, vers 1800, encore 88 % de ses revenus provenaient de la traite des esclaves avec le Brésil et un peu moins de 5 % seulement de l'ivoire envoyé au Portugal.

82. R. Delgado, 1948-1955.

83. Soit 1 032 000 esclaves également, d'après les chiffres de D. Birmingham, 1966, P. D. Curtin, 1969, H. S. Klein, 1972, et P. E. Lovejoy, 1983. Voir aussi J. C. Miller, 1975*b* et 1979. 2 millions dans ce cas est certainement une sous-estimation. Le chiffre réel pourrait être plus près de 3 millions. Pour la démographie, voir J. K. Thornton, 1977*a*, 1977*b*, 1980 et 1981*b*. Il admet (1981*b*, p. 713) une diminution de la population, mais son modèle sous-estime le nombre de femmes (pour lui, un quart et non un tiers) et d'enfants (pour lui, aucun embarqué). Or ces chiffres sont cruciaux en matière de démographie.

# Le système politique luba et lunda : émergence et expansion

*Ndaywel è Nzïem*

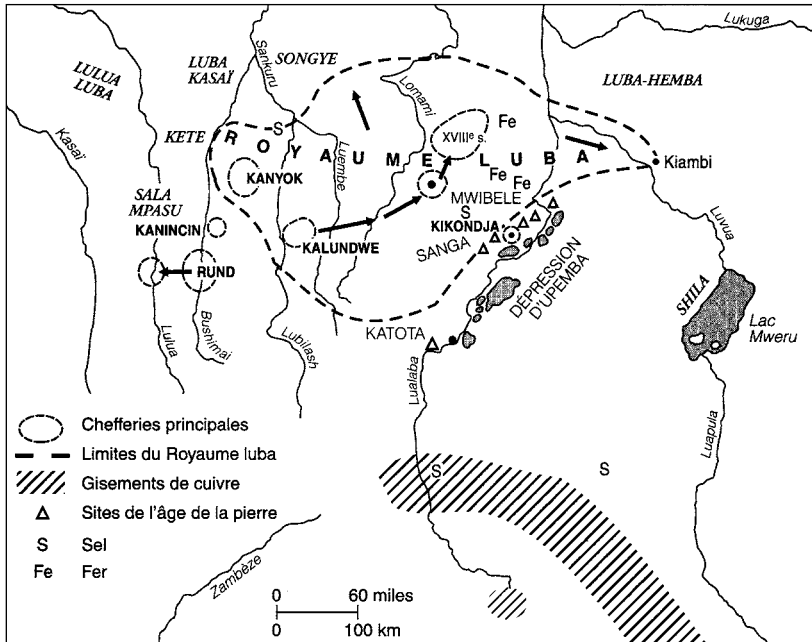
L'histoire des Luba retrace l'itinéraire d'un seul et même système politique qui a émergé au Shaba, dans l'actuelle République du Zaïre, avant de toucher une grande partie de la savane méridionale, pratiquement du Kwango au Zambèze<sup>1</sup>. Les cheminements individuels d'une série de sociétés se sont ainsi tissés à partir des mêmes impulsions; on peut ainsi affirmer d'emblée que ce fait constitue une manière de démonstration de la capacité d'unification des peuples africains qui existait déjà à l'âge précolonial.

L'expression de ce qui rapproche et ce qui différencie les États luba et lunda s'entend dans leurs noms mêmes, qui désignent moins des faits ethniques précis que deux réseaux politico-culturels au sein desquels est apparue une multitude de références ethniques distinctes. Ainsi l'histoire luba, quand elle est évoquée, couvre aussi bien les réalités concernant les Luba actuels du Shaba (les Luba shankadi) et du Kasai (les Luba lubilanji) que celles relatives aux Songye, Kanyok, Kete, Sala Mpasu, Bindji et Lulua; l'histoire lunda, pour sa part, se réclame aussi bien des groupements rund (les Lunda au sens restreint) que lozi, ndembo, luena, imbangala, etc. (les Lunda au sens large)<sup>2</sup>. Du reste, la classification linguistique dont font l'objet les langages

1. Ce système politique a touché trois pays d'Afrique centrale: le Zaïre, l'Angola et la Zambie.

2. Une abondante documentation existe sur ces peuples, qui inclut des travaux ethnographiques anciens: H. A. Dias de Carvalho, 1890; C. van Overbergh, 1908; R. Colle, 1913; E. Verhulpen, 1936; L. van den Byvang, 1937; P. Denolf, 1954; E. d'Orjo de Marchovelette, 1950-1951; L. Duysters, 1958; W. F. Burton, 1956; mais aussi des travaux plus récents qui sont essentiellement des thèses de doctorat inédites. Qu'on envisage l'histoire de la région à partir des matériaux





20.1. Les États du Shaba avant 1700 (d'après J. Vansina).

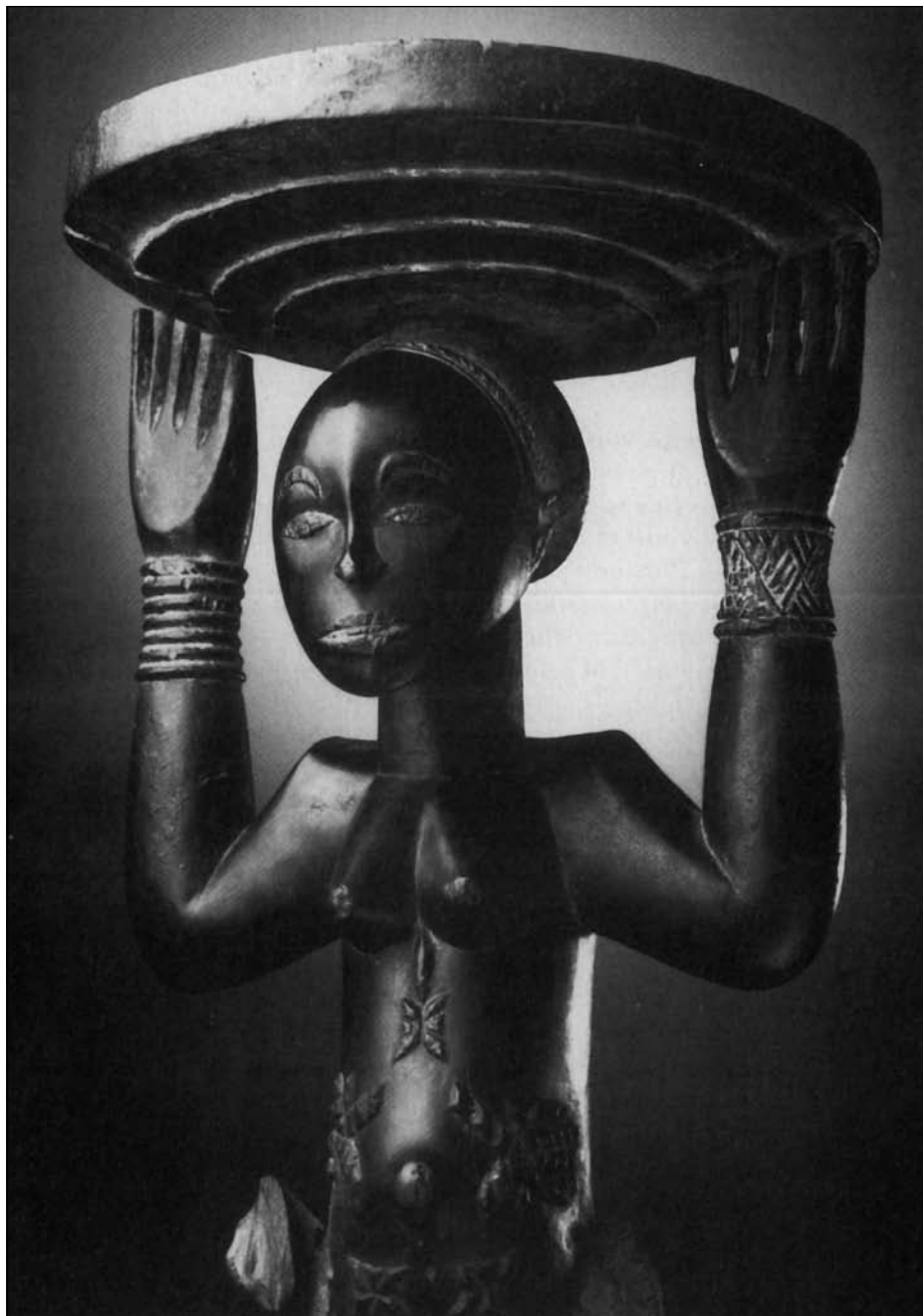
luba et lunda est révélatrice de ces rapports entrecroisés. Si M. Guthrie les classe tous dans la zone L, les langues lunda appartiennent au groupe 50 et se démarquent de la sorte des langues luba, qui forment le groupe 30. Cela témoigne donc avec éloquence à la fois des analogies et des différences qui existent entre ces deux phénomènes linguistiques<sup>3</sup>.

Tout le monde s'accorde pour attribuer aux ancêtres des Luba les objets mis au jour grâce aux fouilles archéologiques qui ont été effectuées dans la dépression de l'Upemba, à Sanga et ailleurs<sup>4</sup>. Des insignes du pouvoir, courants par la suite chez les Luba, apparaissent au plus tard au XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que des preuves attestant la formation de deux chefferies à Katoka et à Sanga. Ces deux chefferies n'annoncent pourtant pas de manière directe le Royaume luba. En l'occurrence, on ne peut guère remonter, sans risque de se tromper, au-delà de 1700 dans la chronologie fondée sur la tradition orale.

bemba (A. D. Roberts, 1973), luba (T. Q. Reece, 1977; J. C. Yoder, 1977) ou lunda (J. C. Miller, 1972b; J. L. Vellut, 1972; W. F. Pruitt, 1974; R. E. Schechter, 1976; J. J. Hoover, 1979), on finit par rejoindre la problématique de ceux qui traitent ces cultures comme un ensemble (S. A. Lucas, 1968; L. de Heush, 1972; B. Crine-Mavar, 1973; S. K. N'dua, 1978; R. J. Papstein, 1978).

3. M. Guthrie, 1948, p. 54. De l'avis des linguistes de Tervuren, c'est tardivement que les deux groupes de locuteurs auraient cohabité (A. Coupeze, E. Evrard et J. Vansina, 1976).

4. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 22; J. Vansina, 1984a, p. 564-570.



20.2. Hamba, Zaïre: siège à caryatide unique, dont le piédestal a été détruit par l'usure. À noter les scarifications proéminentes et la qualité des bracelets. Hauteur: 35 cm. [© G. Berjonneau, ART 135, Boulogne-Billancourt.]

Tous ce que nous savons, c'est que le grand royaume luba, comme beaucoup d'autres, est né et s'est développé avant la formation de l'État rund, lui-même à l'origine de l'Empire lunda. La tradition orale ne permet pas de dater la constitution de l'État rund<sup>5</sup>, mais il est mentionné en 1680. Depuis combien de temps existait-il? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre.

## L'émergence des États luba et lunda

Le Shaba et les régions voisines de la Zambie et de l'Angola sont couverts de bois, les sols y sont pauvres et la saison sèche y est très longue. En général, les meilleures terres se situent dans les vallées fluviales et leur qualité diminue du nord au sud et d'est en ouest, les plus mauvaises se trouvant en Angola oriental. Plus on va vers le nord, plus les risques de sécheresse diminuent. Mais la partie méridionale semi-aride du pays, le Sud-Est surtout, contenait d'immenses richesses minérales (cuivre, fer et sel).

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que la population vécût dispersée dans des enclaves de terres fertiles, à proximité ou non des grands gisements, les vastes étendues quasiment inhabitées qui séparaient ces enclaves étant utilisées principalement pour la chasse. Cette répartition de la population explique l'emplacement des premières organisations territoriales, petites chefferies correspondant chacune à un îlot de peuplement. Ainsi, le groupe d'établissements sanga devint la chefferie kikondja, tandis qu'en amont, Katota, à l'autre extrémité du système lacustre du Lualaba, en forme une autre. Dans ces deux zones, la population était composée de pêcheurs et d'agriculteurs. Il y avait beaucoup d'autres chefferies encore, toutes situées dans les vallées des principaux cours d'eau et où les habitants étaient essentiellement des agriculteurs; il s'agissait notamment de Kalundwe, Kanyok, Kanincin, Nsanga, Mpimin, de la chefferie rund à ses débuts et de diverses chefferies bemba.

Aucun de ces groupements de population ne vivait isolé. Ils étaient liés par le commerce et, vraisemblablement aussi, par des mariages. Du nord venaient le raphia et l'huile de palme, du Lualaba le poisson, du sud le cuivre et le sel, et du centre vers le sud l'huile de *mbafu*. Mis à part le cuivre, le transit des produits suivait généralement un axe nord-sud, depuis les confins de la forêt équatoriale au nord jusqu'en Zambie centrale. Rien n'atteste l'existence d'un important commerce est-ouest précoce. Les échanges étaient assez importants pour que l'on commence à se servir de monnaies au plus tard en l'an 1000. Celle de la dépression de l'Upemba fut la croix de cuivre vers 1300. En 1500, ces croix virent leur poids normalisé et, en 1600, leur taille s'était considérablement réduite: elles pouvaient ainsi servir dans les petites comme dans les grandes transactions. Mais une telle réduction peut également être interprétée

5. Les tentatives faites en ce sens reposaient toutes sur l'émigration supposée des Kinguri de la capitale rund vers l'Angola. Nous savons maintenant qu'il s'agit là d'une élaboration plus tardive de la tradition remontant au plus tôt à 1700 environ; voir J. K. Thornton, 1981a.

comme le signe d'une dévaluation. Après 1700, ces croix disparaissent et, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les perles importées qui servent de monnaie<sup>6</sup>.

C'est dans ce contexte que s'est développée l'idéologie politique qui devait plus tard constituer les fondements du grand royaume luba. Elle reposait sur deux principes imbriqués: le *bulopwe*, théorie relative au caractère sacré de la royauté, et le principe du gouvernement par l'intermédiaire d'une association fermée. Dans la portion la plus au nord de la région, en pays Songye, et à l'est, ce dernier type de gouvernement devint dominant, mais, dans le centre du royaume, un équilibre s'établit entre les deux principes, encore que celui du caractère sacré de la royauté l'emportait visiblement.

Selon certaines traditions, c'est le petit royaume kalundwe, fondé entre les fleuves Luembe et Lubilash par une coalition de trois clans, qui a été le précurseur du Royaume luba<sup>7</sup>. Sa capitale était dans la région de Cifinda. L'un de ses rois, Kongolo (« Arc-en-Ciel »), la quitta pour en fonder une autre dans les plaines de Mwibeje, non loin du lac Boya, au cœur même de la région qui allait devenir l'État luba. Selon d'autres récits, Kongolo venait d'ailleurs. L'épopée raconte de manière pittoresque comment il fut vaincu et tué par Kalala Ilunga — Ilunga le Chasseur, un étranger venu de l'est —, qui transféra sa capitale à Munza, plus près d'un district riche en minerai de fer et non loin de puits salants. Kalala, en tant que *mwine Munza* (maître de Munza), représente le père fondateur correspondant à l'idée que les Luba se faisaient de leur roi. Il est fort possible que Kongolo n'ait pas été un personnage authentique, mais les traditions sont néanmoins acceptables en ce qui concerne l'emplacement des premières capitales. Or, elles nous apprennent que, contrairement à ce qui s'est passé dans le cas de presque toutes les autres chefferies, la capitale du Royaume luba était située non pas dans la vallée fluviale mais au cœur même des grandes plaines qui s'étendent au nord de la dépression de l'Upemba. Distinct des autres, ce royaume domina, dès ses débuts peut-être, les Kalundwe à l'ouest et les Kikondja au sud. Par ailleurs, il contrôlait les principales routes commerciales nord-sud. Il devait néanmoins rester d'assez petite taille jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pendant ce temps, plus à l'ouest, d'autres unités politiques se constituaient. La principale d'entre elles, Nkalany, était située dans la vallée de Mbuji Mayi et résultait de la fusion d'une demi-douzaine de petits territoires dirigés par des *tubung* (maîtres de la terre). Au nord, leurs voisins kete avaient une organisation similaire, tandis qu'au nord-ouest, les Sala Mpasu, qui leur étaient le plus proche par le langage et la culture matérielle, avaient un système politique très différent, fondé sur l'âge, d'une part, et qui permettait, d'autre part, aux personnalités les plus fortes de monopoliser le pouvoir. Les Sala Mpasu rejetaient la succession en matière politique (transmission des fonctions), empêchant par là même la formation d'une aristocratie.

Rien ne laissait vraiment prévoir que les territoires rund pourraient un jour constituer un empire. En effet, les terres qui s'étendaient plus au nord avaient

6. P. de Maret, 1981, p. 139-143.

7. Pour un examen critique des traditions, voir T. Q. Reece, 1977 et 1981; pour les notations des traditions historiques, voir H. Womersley, 1984.

une population plus dense, les sols y étaient meilleurs, l'agriculture beaucoup plus avancée et, en outre, elles étaient mieux situées par rapport aux routes commerciales nord-sud. Pourtant, à un moment donné, les *tubung* du Nord se trouvèrent unis sous l'autorité d'un homme des territoires rund. Mais ils ne formaient qu'une petite chefferie située sur le bras d'une rivière. La tradition raconte pourquoi le chef Nkond céda le pouvoir à sa fille Rweej (Rueji) qui épousa Cibinda Ilunga, « Ilunga le Chasseur », lequel venait de la cour luba. Rweej, à son tour, lui céda les insignes du pouvoir. L'épisode du chasseur est à l'évidence un mythe que l'on retrouve ailleurs dans la région<sup>8</sup>. L'histoire raconte que Cibinda Ilunga organisa la cour sur le modèle luba. Même sur ce point, la tradition ne peut être que partiellement juste, car les historiens ont découvert que les Rund et les Luba se sont mutuellement influencés<sup>9</sup>.

Il convient de rapporter également un autre élément des traditions. Selon Carvalho, le pouvoir passa, après la phase de la conquête, au premier fils de Rweej, Yav, qui devint *mwant Yav* (le seigneur Yav), celui-là même dont le nom allait constituer un titre politique pour qualifier l'aristocratie de cette nouvelle cour. À sa mort, le pouvoir passa à son frère Naweej, qui s'avéra être le véritable organisateur de l'Empire. Mais les versions recueillies plus récemment nous présentent une Rweej stérile. Afin de ne pas compromettre la succession, elle donna à son mari une seconde épouse, Kamonga, qui lui donna des enfants. Cette situation justifie l'existence institutionnelle de deux dignitaires féminins à la cour de *mwant Yav* : la *swan murund* ou *swana mulunda*, la mère symbolique de la société, qui est la perpétuation du rôle joué par une Rweej stérile et pourtant fondatrice de l'Empire, et la *rukonkesh* ou *lukonkeshia*, la reine mère, qui tient le rôle joué par Kamonga et toutes celles qui se retrouvèrent par la suite dans la même situation.

Plus couramment, on parle de l'existence de la mère du côté droit (*swan murund*) qui doit être démarquée de la mère du côté gauche (*rukonkesh*). C'est cette dernière qui a donné naissance au successeur.

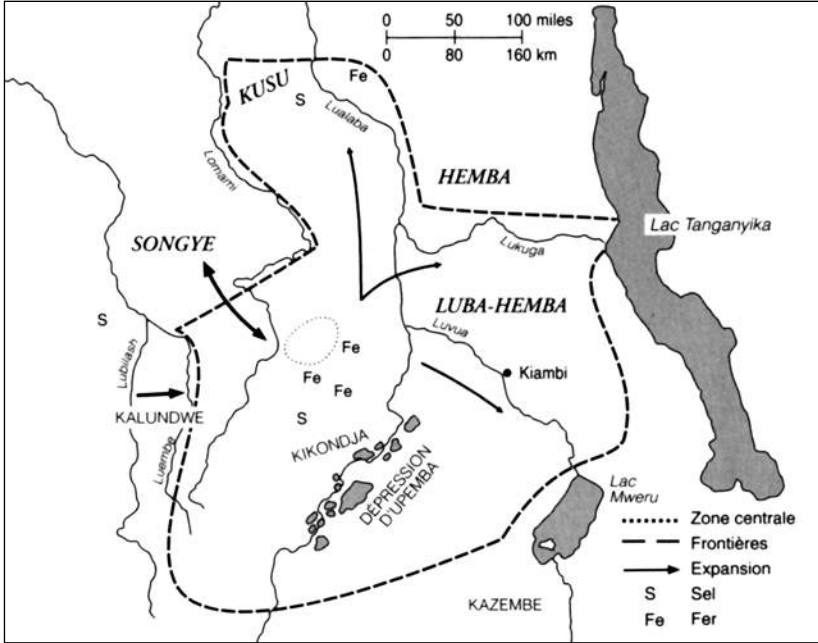
Ces témoignages sont nécessaires pour comprendre les différentes institutions qui se sont façonnées après l'intervention du chasseur luba : d'abord la création de deux aristocraties féminines, l'une symbolisant la fécondité sociale et l'autre la fécondité biologique, ensuite l'élaboration d'un titre de royauté sur la base du titre de *mwant* (chef) auquel fut ajouté le nom du premier roi.

## Les Luba : organisation interne et expansion jusqu'en 1800

Comme dans le cas de *mwine Munza*, un État se forma dans les plaines sous l'effet d'influences venues de la rive orientale du Lualaba. Il englobait, au sud de la dépression de l'Upemba, le Royaume kikondja, et, à l'ouest, le

8. H. A. Dias de Carvalho, 1890; P. Pogge, 1880. L'épisode où Nkond maudit ses fils rappelle celui de Noé sous l'arbre et a sans doute été inventé plus tard.

9. T. Q. Reece, 1981, p. 75-78.



20.3. Le Royaume luba aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (d'après J. Vansina).

Royaume kalundwe. À la même époque, ou un peu plus tard, il s'étendit plus encore vers le sud-est jusqu'au cours inférieur du Luvua.

La fondation du royaume puis le début de sa consolidation engendrèrent des perturbations dans la région : un certain nombre d'émigrants quittèrent le cours inférieur du Luvua pour fonder un État shila sur la rive ouest du lac Mweru et le long du cours inférieur du Luapula<sup>10</sup>. Il est probable que ce récit ne concerne en fait que le groupe qui dirigeait le Shila avant 1750, et non pas la majorité de ses habitants. Il est même concevable que ces chefs ne fussent nullement originaires du Royaume luba ; on leur aurait prêté cette origine prestigieuse alors qu'ils venaient de Kiambi, sur le bas Luvua. De même, nous apprenons que les Kanyok, au nord-ouest, furent assujettis par des immigrants luba qui organisèrent (ou fondèrent) un royaume sur leur territoire. Plus tard, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Kanyok rejetèrent le joug luba<sup>11</sup>.

Mais, selon les récits, l'émigration la plus importante eut lieu vers le nord. À la suite des troubles qui accompagnèrent la fondation du Royaume luba, puis des guerres de succession et des famines, des groupes de Luba kasaï quittèrent le Shaba en direction du nord et se dispersèrent sur les rives du Lubilash, où ils trouvèrent des terres mieux irriguées<sup>12</sup>. La famine

10. M. Musambachime, 1976, p. 15-32.

11. J. C. Yoder, 1977 et 1980, p. 88 et 90.

12. P. Denolf, 1954 ; M. Kalanda, 1959, p. 83 ; Kabongo Mukendi, 1973, p. 48-50 ; L. M. Mpyoi, 1966, p. 34-36.



20.4. Kuba, centre du Zaïre: coupe rituelle céphalomorphe destinée aux libations de vin de palme, portant des incrustations de cauris sur le cou et la poignée, et de laitons sur la bouche, les tempes et l'arrière de la tête. Hauteur: 18 cm.  
[© G. Berjonneau, ART 135, Boulogne-Billancourt.]

est présentée comme l'un des principaux motifs de déplacement dans de très nombreuses traditions de groupes apparentés du Kasai : celle-ci, disent-elles, explique non seulement leur fuite du Shaba mais aussi le fait qu'ils aient quitté le Lubilash, au Kasai, pour émigrer vers l'ouest en direction du fleuve Lulua. Elles mettent l'accent sur le caractère réellement dynamique des mouvements de population. Mais nous ne pouvons admettre que tous les Luba kasai aient quitté le Shaba en une ou deux vagues. Il est probable, en revanche, qu'à chaque famine, un certain nombre d'habitants du Sud aient émigré vers le nord et que ce phénomène se soit poursuivi au moins jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Le cibuba et les langues et dialectes apparentés qui sont parlés dans la région diffèrent très nettement du kiluba parlé au Shaba. Cela signifie que le Kasai central a été occupé par des groupes parlant cette langue pendant des centaines d'années, tout comme le nord du pays entre le Lubilash et le Lualaba a été occupé par les Songye, dont le parler constitue une autre branche de la famille des langues luba.

Si, au sud, en pays Shila et Kanyok, une variante du système politique luba du Shaba a été mise sur pied, cela ne s'est pas produit au Kasai. Dans cette région, soit l'organisation politique était limitée au village et aux terres lui appartenant, soit le pouvoir était accordé, pour la vie ou même pour une période limitée, au plus offrant, système que l'on retrouve généralement dans certains groupes songye. Les Luba kasai empruntèrent également aux Kanyok certains insignes et certaines pratiques politiques. La plupart des groupes songye étaient toutefois organisés de manière très différente. Vers 1880, et vraisemblablement depuis plusieurs siècles, les Songye vivaient dans de vastes centres agricoles, véritables villes dirigées par l'association Bukishi, aux droits d'adhésion très élevés et soumise à l'autorité de chefs et de quelques notables titrés<sup>14</sup>. Ce modèle politique différait également de celui existant dans le grand royaume luba.

L'organisation de l'État était conçue comme une pyramide de pyramides. À l'échelon du village, les liens entre les familles étaient patrilinéaires. Par ailleurs, les relations entre les villages étaient conçues sur le modèle des relations entre lignées, encore que chacun de ces villages eût un chef en titre issu d'une certaine famille qui tenait son autorité de ses rapports avec un *vidye* (esprit) local. À l'échelon supérieur, le Royaume était gouverné de la capitale (perçue comme un sommet dans les expressions s'y référant) dont le tracé même reflétait cette structure : résidence royale, résidences des fonctionnaires titrés des deux sexes, séparées selon la fonction (militaire, civile). En son centre, on distinguait aisément le lieu dévolu au *bulopwe* (charge royale). Le tracé de la ville révélait ensuite, bien que moins clairement, la présence du *Bambudye*, l'association fermée qui aidait le roi à gouverner. Le roi était censé ne pas avoir de lignée ou de clan, même si normalement la fonction se transmettait de père à frère ou à fils. Mais les Luba voyaient cela comme une rotation au pouvoir de différentes lignées, celles des mères des rois. Ainsi, le

13. Les Luba sont entrés en contact avec les Kuba vers 1750 et ont immigré (les Bena Coofa) au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle.

14. N. Fairley, 1978, p. 118-160.



roi était à la fois au-dessus du combat politique et lié par parenté à nombre des différents chefs. Il se trouvait au sommet de la pyramide des pyramides de la parenté. Le titre de *mulopwe* signifie l'indivisibilité du pouvoir, le pouvoir qui ne peut être partagé<sup>15</sup>. Les rites de l'investiture (l'inceste royal, par exemple) et les insignes du pouvoir soulignaient le caractère unique et la suprématie du souverain ainsi que sa condition de simple titulaire de la charge: le *mulopwe* n'était qu'un roi dans une lignée de rois. Ceux qui l'avaient précédé étaient de puissants ancêtres avec leurs lieux de dévotion et s'exprimaient par la voix des femmes attachées à ces lieux.

Le *mulopwe* était entouré d'une famille de fonctionnaires. Il y avait d'abord son harem, qui reflétait les véritables alliances politiques assurant la cohésion du royaume. Les fonctionnaires veillaient au versement du tribut sous forme de *mingilu* (corvée), de *milambu* (impôts payables en nourriture, en produits locaux tels que sel, fer, raphia, paniers, etc.) ou de présents offerts lors de l'investiture de *kugala* (dignitaires). L'administration territoriale était entre les mains des *bilolo* (sing. *kilolo*), responsables chacun d'une *kibwindji* (région), choisis normalement par les habitants de la région en question dans la famille dirigeante du district et confirmés dans leurs fonctions par la cour, mais parfois imposés par celle-ci, auquel cas il s'agissait généralement d'un parent proche du roi. L'administration centrale supervisait la collecte du tribut, organisait l'armée (chargée de lever ce tribut par la force) et conseillait le roi par l'intermédiaire du *tshidie* (conseil des notables) et du *tshihangu* (cour de justice). Les principaux fonctionnaires étaient le *twite* (qui remplaçait le roi pour des questions relevant du domaine séculier), le *nabanza* (gardien des insignes royaux et superviseur des rites), le *lukunga* (premier juge), le *mwana mwilamba* (chef de l'armée), le *mwine lundu* (gardien de la tradition et, notamment, de la constitution non écrite), le *fumwa pamba diyumbi* (le sorcier, mais aussi le devin du roi), la *ndalamba* (la reine mère, qui avait un rôle rituel)<sup>16</sup>.

En outre, ces fonctionnaires, ainsi que d'autres probablement, participaient aux réunions du *Bambudye* qui avait des ramifications partout. Nous ne savons pas exactement comment cette association fonctionnait, car ses secrets n'ont pas été révélés. Mais son rôle consistait à exercer un contrôle à la fois religieux et séculier sur le pays et même sur le roi, tout en prônant continuellement l'idéologie luba et celle de l'État<sup>17</sup>.

Dans la pratique, les cours locales étaient organisées sur le même modèle que la capitale, et les chefs locaux, qui détenaient certains objets sacrés, avaient des liens avec les cultes territoriaux locaux, souvent rendus aux esprits de leurs propres ancêtres. Ainsi, dans le Royaume, les forces centrifuges étaient toujours puissantes. Les guerriers du roi constituaient la force coercitive concrète qui assurait l'unité du pays. Mais il n'y avait pas d'armée permanente, de sorte que la force idéologique que représentait le *Bambudye* était très importante. Cela signifiait aussi qu'un lourd tribut (et

15. J. van Avermaet et B. Mbuya, 1954; S. K. N'dua, 1978, p. 337; T. Q. Reefe, 1975, p. 11.

16. J. Vansina, 1965, p. 57-58; K. Y. Tundu, 1981, p. 83-99.

17. T. Q. Reefe, 1981, p. 46-48.



20.5. Luba, sud du Zaïre: pommeau d'une canne cérémonielle, en forme de tête humaine ornée d'une coiffure très haute surmontée de deux personnages se tenant par la taille. Longueur totale: 164 cm.

[© G. Berjonneau, ART 135, Boulogne-Billancourt.]

de nombreuses traditions en parlent) ne pouvait être perçu que lorsque les districts centraux étaient disposés à soutenir le roi dans sa lutte contre l'un d'entre eux ou contre d'autres.

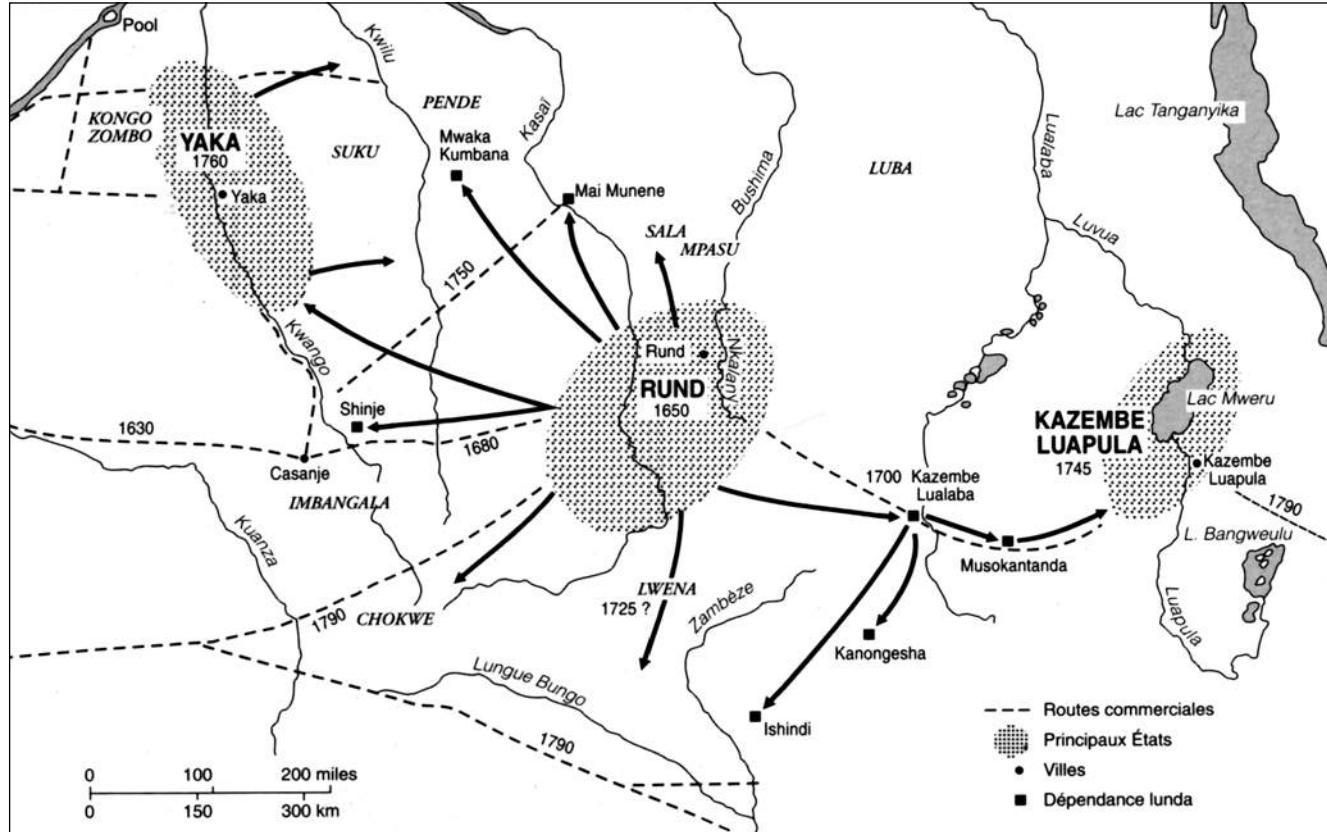
Compte tenu de cette situation, il n'est pas surprenant que le Royaume ne se soit pas rapidement étendu. Nous disposons de peu de données sur l'histoire du territoire jusque vers 1700<sup>18</sup> et jusqu'au règne du roi Kadilo. À cette époque eurent lieu, au nord, des campagnes militaires contre les villes songye voisines « mais, au bout du compte, Kadilo fut vaincu. À la suite de cela, une alliance fut conclue avec certaines villes songye et, à la fin du siècle, l'influence songye se fit sentir dans les affaires de l'État lors



20.6. Luba, Zaïre: arme cérémonielle dont la poignée recouverte de laiton torsadé s'achève en une tête sculptée. Lame de fer incisée. Longueur: 37 cm.

[© M. Aeschiman, Genève.]

18. *Ibid.*, p. 107-124 et p. 58-59 pour les dates.



20.7. L'Empire lunda au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après J. Vansina).

d'une crise de succession<sup>19</sup>». La véritable expansion du Royaume eut lieu dans la vallée du Lualaba, le long du Luvua (Kiambi) et au sud de la dépression de l'Upemba. Cette expansion marqua le pas lors de la grave crise de succession qui eut lieu de 1780 à 1810 environ. À ce moment-là, les Kanyok se libérèrent de la domination luba, et l'influence politique et culturelle songye fut à son apogée, ainsi que l'illustre l'introduction de la société buka sandji. L'expansion reprit ensuite, vers l'est, avec la conquête des terres comprises entre le fleuve Luluaba et le lac Tanganyika et, vers le nord, avec une percée militaire le long du Luluaba jusqu'à Buli<sup>20</sup>. Les explications données au sujet de cette expansion<sup>21</sup> ne sont pas totalement convaincantes. Mieux vaut reconnaître que la logique interne de cette dynamique nous échappe encore plutôt que de vouloir à tout prix l'expliquer par le désir d'accéder aux routes commerciales ou aux matières premières, dont nous ne savons aujourd'hui presque rien.

## Les Lunda : organisation interne et expansion jusqu'en 1800

Le Royaume rund devint un empire lunda au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne savons pas tout de la manière dont il était organisé au départ mais connaissons toutefois certains titres portés à la cour. Nous savons aussi que cette organisation avait un caractère militaire beaucoup moins marqué que celui du Royaume luba, mais surtout nous connaissons assez bien les principes sociaux et politiques qui la régissaient.

La transmission du titre de *tubung* avait été matrilineaire, mais celle du titre de roi et des titres portés à la cour était bilatérale. La représentation imaginaire de la société était fondée sur la succession en matière de fonctions et sur la parenté perpétuelle. Cela signifie que chaque détenteur d'une charge, d'un titre par exemple, était censé se transformer en son prédécesseur : il prenait son nom, les femmes et les enfants de son prédécesseur devenaient les siens, tout comme sa personnalité et sa famille. La parenté était donc perpétuelle. Si, par exemple, le premier détenteur d'un titre était le petit-fils du roi, le neveu d'un autre dignitaire et l'oncle d'un *mwant a ngaand* (chef de district local), cinq générations plus tard, le détenteur du même titre était encore le petit-fils du roi, le neveu d'un certain dignitaire et l'oncle du *mwant a ngaand*. Les ravages du temps étaient niés.

Avec ces principes, il était possible d'imaginer l'État comme une organisation gouvernée par une seule famille, dont le chef était l'empereur, le *mwant Yav*. Il était toujours possible d'incorporer de nouveaux chefs en leur donnant un lien de parenté (gendre, par exemple, à la suite d'un mariage) et en leur assurant une fonction stable dans l'Empire. Les historiens ont

19. N. Fairley, 1978.

20. T. Q. Reefc, 1981, p. 124-128.

21. A. Wilson, 1972.



20.8. Luba, Zaïre: pommeau d'une canne, en forme de femme scarifiée portant un collier de perles. Longueur totale: 160 cm. [© H. Dubois, Bruxelles.]



20.9. Luba, Zaïre: pommeau d'une canne, en forme de femme scarifiée, les mains aux épaules. Longueur totale: 80 cm. [© H. Dubois, Bruxelles.]

souligné, à juste titre, le fait que la succession en matière de fonctions et la parenté perpétuelle avaient fourni le mécanisme permettant l'intégration de vastes territoires. En outre, l'organisation de l'Empire sur un modèle familial avait automatiquement pour conséquence la régulation des relations entre fonctionnaires. La division fondée sur la notion de génération était rigoureuse<sup>22</sup>. Ainsi, tous les « fils » et tous les « neveux » devaient obéissance à tous les « pères » et à tous les « oncles », et tous les « petits-fils » étaient les alliés de leurs « grands-pères ». Une division liée à l'ascendance directe ou à une situation de nature à engendrer une affinité venait s'ajouter à la précédente. Les « beaux-fils » étaient les subordonnés de leurs « beaux-pères » et, par là, les « fils de la sœur » avaient une position ambiguë vis-à-vis de leurs « oncles maternels ».

Ainsi, pour les Rund, l'État était une vaste famille, très vaste en vérité puisque l'Empire finit par s'étendre du Kwango jusqu'au-delà du Luapula. Mais c'était une famille de guerriers et une famille qui prospérait grâce à l'esclavage. En 1700 environ, les guerriers lunda soumièrent la population vivant à la périphérie de l'Empire, en assurèrent l'intégration puis continuèrent leur route. Vers 1750-1760, de puissants royaumes se constituèrent du pays Yaka sur le Kwango au pays Kazembe sur le Luapula, tout le long d'un axe est-ouest où se trouvaient les ressources minérales du Shaba, qui permettait l'accès aux marchés portugais sur le Zambèze et sur lequel débouchaient les routes commerciales allant du pays Rund au territoire imbangala sur le Kwango.

Les mailles de l'administration impériale étaient lâches. L'Empire était constitué par un royaume central et des royaumes périphériques dont les chefs se contentaient de payer de temps en temps un tribut à la cour<sup>23</sup>. Dans le centre de l'Empire, l'échelon le plus bas de l'organisation territoriale était le canton gouverné par le *mwant a ngaand* qui continuait à hériter cette fonction selon des règles de succession matrilineaires. Au-dessus de lui se trouvait le *cilol*, désigné par la capitale et qui gouvernait un district. Au centre, les *tubung* et les fonctionnaires titrés assistaient le roi.

Mais, pour contrôler les *bilolo*, le roi avait créé des fonctionnaires spéciaux, les *tukwata* (sing. *kakwata*), qui sillonnaient le pays avec un détachement militaire pour contraindre les *bilolo* à payer un tribut. En dehors de ces forces, il existait une importante organisation militaire dirigée par un *kazembe* (général). Avant 1700 déjà, des *kazembe* étaient désignés pour prendre la tête de corps expéditionnaires envoyés dans des régions lointaines. Le titre lui-même était conféré à n'importe quel guerrier sanguinaire ayant tué un dangereux ennemi<sup>24</sup>. Le *kazembe* avait tous les pouvoirs sur son propre terrain

22. Ce modèle est clairement apparenté à celui des Sala Mpasu qui n'étaient même pas organisés en chefferie. Mais les groupes d'âge et les « hommes forts » de leur organisation correspondent aux catégories d'âge et aux titres que l'on trouve chez les Rund. Voir W. F. Pruitt, 1973.

23. J. L. Vellut, 1972, p. 70.

24. Là encore, on relève le parallèle avec le « chasseur de têtes » des Sala Mpasu; W. F. Pruitt, 1973.

d'opérations, hors du centre de l'Empire. Mais une fois le territoire intégré à l'Empire, soit il perdait ses prérogatives, soit il devenait un chef à part entière, un *kilolo* de l'empereur.

La *mussumba* (capitale) était conçue comme le campement d'une armée installée pour la nuit, avec une ligne de front et une avant-garde, des ailes et un centre. Le cœur en était occupé par le palais royal où résidait le *mwant Yav* (empereur), la *swan murund* (reine mère symbolique appelée Rweej), la *rukonkesh* (reine mère chargée des problèmes «logistiques» de la cour) et les dignitaires, parmi lesquels figuraient, en premier lieu, des chefs militaires comme le *kalala*, qui commandait l'avant-garde, et le *swan mulopwe*, héritier présomptif et commandant en chef. C'est l'empereur qui détenait le pouvoir; son titre, *mwant Yav* («seigneur de la vipère»), faisait référence à la distance existant entre le roi et les autres hommes, mais évoquait aussi son ambivalence puisqu'il représentait à la fois la paix et la guerre, la prospérité et la destruction.

Le rôle de l'empereur lunda était beaucoup moins ritualisé et son pouvoir plus despotique que cette parenté n'aurait pu le laisser supposer. Il y a peu de temps encore, on pensait que l'expansion de l'Empire lunda avait commencé avec l'émigration de guerriers vers le Kwango. Mais des recherches ont montré que les traditions concernant cette prétendue première vague d'émigration n'étaient que des interpolations tardives dues à des contacts commerciaux entre les Imbangala et les Rund<sup>25</sup>. De fait, l'expansion débuta avant 1700. La première conquête eut lieu vers le sud-est, en direction des puits salants du Lualaba, près de la ville actuelle de Kolwezi; de là, vers 1700, un groupe dissident appartenant à la génération suivante et dirigé par Musokantanda et Kanongesha partit vers le sud, en direction de la Zambie actuelle, et fonda un État en pays Ndembu après avoir assimilé une partie des autochtones mbwela et en avoir chassé une autre partie vers le sud<sup>26</sup>. On se demande si les Lunda n'ont pas participé encore plus tôt à la formation du Royaume lozi. Les historiens admettent qu'ils aient pu, de bonne heure, exercer une influence sur les Bulozzi, mais on n'a pas encore la preuve qu'ils aient été en contact avec eux. Étant donné que l'expansion lunda vers le sud a débuté après 1700, il est probable que le Royaume lozi était déjà constitué quand l'influence lunda commença à se faire sentir dans la région<sup>27</sup>.

Des puits salants du Lualaba, les généraux lunda, lors d'une nouvelle campagne militaire, allèrent vers le sud, en direction des mines de cuivre, et atteignirent la très riche vallée du Luapula. L'armée lunda repoussa une attaque luba et assujettit les chefs du Shaba (dont l'un portait le nom de Katanga), ainsi que l'État shila du Luapula. Cet État se développa et, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *kazembe* du Luapula était le maître d'un

25. J. K. Thornton, 1981a.

26. R. E. Schechter, 1980, p. 113-124, et 1976.

27. M. Mutumba, 1973, p. 213-214.



vaste royaume aux assises solides<sup>28</sup>. Peu après leur installation, les Lunda du Royaume kazembe entrèrent en contact avec les Portugais de Sena et de Tete. Une mission conduite par de Lacerda visita le nouveau royaume de 1798 à 1799<sup>29</sup>. Elle fut impressionnée par le pouvoir militaire du Kazembe ainsi que par la sévérité des mesures coercitives qui continuaient d'être prises par la cour à l'encontre des habitants. Cette mission portugaise inaugura une période de relations commerciales intenses entre le Kazembe et le bas Zambèze. L'autonomie du Kazembe vis-à-vis de la capitale (*mussumba*) s'en trouva renforcée, à tel point que le paiement du tribut, effectué régulièrement dans les années 1790, était devenu dans les années 1830 un échange équitable de présents<sup>30</sup>.

Vers le nord et l'ouest, l'expansion lunda fut étroitement liée au développement du commerce des esclaves en Angola. Les relations avec la traite des esclaves angolaise datent des années 1670 au plus tard<sup>31</sup> et s'intensifièrent après 1730<sup>32</sup>. Les Imbangala mirent au point un système de commerce caravanier grâce auquel ils importaient dans la capitale lunda des produits européens (vêtements, perles et vaisselle) qui étaient, pour l'aristocratie locale, des objets de luxe et devinrent des emblèmes du pouvoir. Les Lunda n'acceptèrent pas les fusils, préférant rester fidèles à leur sabre, le *mpok*<sup>33</sup>. En retour, ils exportaient des esclaves capturés, au début, dans les seules régions septentrionales et orientales de l'Empire central rund, précisément dans le Sala, le Mpasu, le Kete, le Kanincin et même le Kanyok. Plus tard, des captifs mbwela originaires du nord de la Zambie et de l'est de l'Angola furent, à leur tour, intégrés à ce trafic. Pendant ce temps, la demande d'esclaves au sein même de l'Empire lunda augmentait. Ils étaient destinés aux travaux des champs autour de la capitale, et à la culture du manioc le long des principales routes du pays, dans des lieux isolés; ils servaient également de passeurs ou de porteurs dans les caravanes qui franchissaient les grands espaces désertiques s'étendant du Kwango au Nkalaba<sup>34</sup>.

Peu après 1700, des expéditions militaires eurent également lieu vers l'ouest et, aux alentours de 1750, des chefs lunda avaient atteint le Kwango. L'Angola oriental, pays des Lwena, était leur premier objectif. Plusieurs petits États furent créés, notamment par Kiniama. Dans cette région, les chefs lunda vinrent coiffer d'assez grandes organisations locales dont la structure reposait sur une filiation matrilineaire très ancienne. Le *mwangana lunda* (chef) joua au début le rôle d'arbitre dans le règlement des querelles, et la population locale accepta également de croire aux grands pouvoirs surnaturels

28. E. Labrecque, 1949-1951, p. 27; M. W. Kolungwe, 1974, p. 50.

29. J. Vansina, 1965, p. 133.

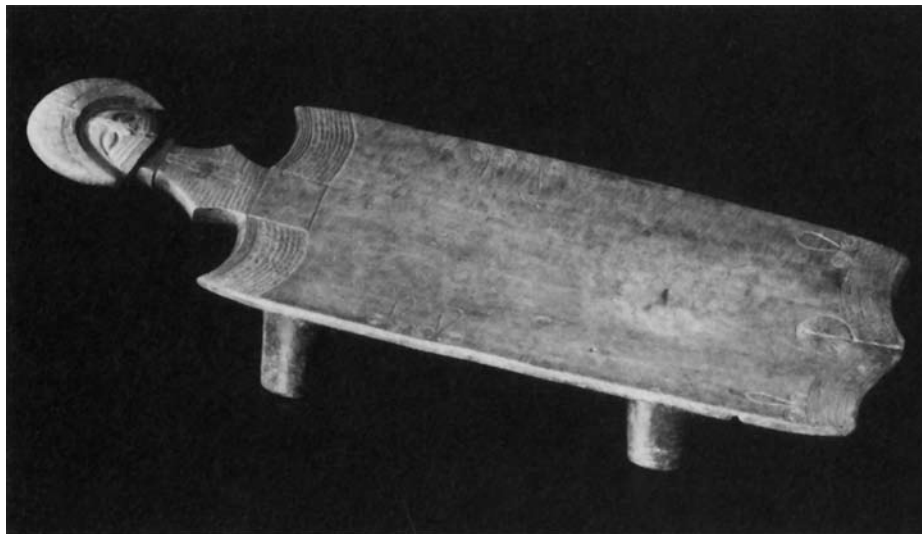
30. J. Vansina, 1966*b*, p. 165-174; F. J. M. de Lacerda e Almeida, 1944, p. 175-261; A. C. P. Gamitto, 1960, vol. II, p. 9-130.

31. O. De Cadornega, 1940, vol. III, p. 219.

32. Probablement après 1665; J. K. Thornton, 1981*a*, p. 6.

33. M. Leitão Correia, 1938, p. 25.

34. J. L. Vellut, 1972.



20.10. Chokwe, Angola et Zaïre: lit rituel (?) en bois avec quatre pieds, prolongé par une tête portant une coiffure chokwe typique et décorée de sculptures rappelant les boucles d'oreilles appelées *ukulungu*. Long. : 131 cm.  
[© G. Berjonneau, ART 135, Boulogne-Billancourt.]

que ces émissaires lunda étaient censés détenir. Si l'on en croit la généalogie, l'arrivée des premiers chefs lunda dans la région remonte à 1750 environ, mais le processus s'amorça certainement une bonne génération plus tôt, ne serait-ce que parce qu'à cette date, des chefs lunda étaient déjà installés sur la rive orientale du Kwango<sup>35</sup>. À l'ouest de la Lwena, diverses chefferies chokwe, minungo et songo furent également créées par les Lunda dans un environnement analogue, excepté en pays Shinje, où un royaume existait déjà<sup>36</sup>. Parmi ces peuples, les Chokwe devaient par la suite se révéler les plus importants. Même au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils furent utiles à l'Empire en tant que métallurgistes, sculpteurs et chasseurs. Les Lunda du Centre faisaient venir leurs armes et des objets sculptés de cette région car eux-mêmes étaient de piêtres métallurgistes et sculpteurs<sup>37</sup>.

Les envahisseurs lunda capturaient des esclaves lors de leurs conquêtes. Ils construisirent de grands camps fortifiés pourvus de fossés et de palissades<sup>38</sup>. Dans la vallée du Kwango, ils trouvèrent des chefferies yaka, suku,

35. C. M. N. White, 1962, p. 15-18; J. K. Thornton, 1981*a*, p. 5 et note 29 (Shinje et Malonda).

36. Les preuves apportées par la tradition lunda et par l'étude stylistique de l'art pratiqué à la cour lunda portent sur une période plus tardive (XIX<sup>e</sup> siècle), mais peuvent fort bien être valables (en tout cas en ce qui concerne le métal) pour la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La sculpture des Chokwe à cette époque témoigne de l'influence stylistique de la Renaissance et du rococo portugais.

37. M. Leitão Correia, 1938, p. 25. On a trouvé des fortifications de ce type dans l'Empire central, chez les Kanyok et en pays Luba. La technique militaire s'est répandue dans toute la région.

38. *Ibid.*

et peut-être d'autres encore à Okango, organisées selon le modèle kongo. Ils s'en rendirent maîtres. De nombreux habitants prirent la fuite, mais les structures ne furent pas détruites. Les Lunda préféraient installer des *bilolo* (chefs) supérieurs ou équivalents à ceux déjà en place. Il en résulta un système politique complexe à trois étages où même l'idéologie de l'État reconnaissait l'existence et des « autochtones » et des envahisseurs lunda. Mais le chef des Yaka, le *kiamfu* (mot dérivé du titre impérial *Yav*) ne put contrôler tous ses hommes. Un État semi-indépendant, l'État du Pelende, se forma au nord, tandis qu'un groupe (les Sonde-Luwa) émigra vers l'est du moyen Kwango pour y fonder ses propres chefferies<sup>39</sup>.

Une fois établis, les rois yaka commencèrent à lancer des expéditions en direction du Kwilu afin de capturer des esclaves qu'ils vendaient aux marchands angolais, kongo et vili. D'importants troubles s'ensuivirent. Le Royaume suku résista victorieusement mais, ailleurs, la population s'enfuit vers le nord-est, d'où les fortes densités de population observées au XIX<sup>e</sup> siècle le long du cinquième parallèle sud<sup>40</sup>.

Une dernière poussée eut lieu de l'ouest du fleuve Kasai vers le nord, probablement le long de la vallée du Tshikapa. Les Lunda fondèrent, dans cette région, deux petits États : le premier, situé près des grandes chutes du Kasai, avait pour capitale Mai Munene et devint rapidement un important marché pour les caravanes en provenance du Kwango ; l'autre était Mwaka Kumbana sur le Loange. Dans ces deux zones, les Lunda se mêlèrent, d'une part, à des immigrants récents, les Pende, et, d'autre part, aux autochtones. Les systèmes politiques qui résultèrent de cette fusion ressemblaient beaucoup moins à l'organisation du Rund central que les systèmes instaurés dans d'autres États lunda. Cela était dû à l'influence politique exercée par les Pende dans la région et au fait que des chefferies pende indépendantes subsistaient dans les environs<sup>41</sup>.

## Conclusion

En 1800, l'action conjuguée de l'expansion luba et lunda avait assuré la structuration de l'ensemble des savanes d'Afrique centrale, à l'est du Kwango. Ces peuples avaient diffusé, dans toute cette zone, une culture commune, c'est-à-dire une vision du monde commune, des rituels communs, des emblèmes et des symboles communs. Certains objets, comme la coiffure à cornes lunda, se retrouvent du Kwango au Lualaba. Certaines institutions, comme les *mukanda* de garçons, qui existaient depuis 1650 environ à l'ouest du Kwango, se généralisèrent d'abord grâce au Pende, puis par l'intermédiaire des Lunda, tandis qu'au nord elles étaient introduites chez

39. M. Placquaert, 1971 ; J. K. Thornton, 1981a.

40. Les groupes ethniques appelés aujourd'hui Mbala et Ngongo émigrèrent vers le nord à la suite des raids yaka.

41. Kodi Muzong, 1976, p. 268-342.

les Kuba par les Pende<sup>42</sup>. Cette diffusion était en partie facilitée par l'existence des routes commerciales, mais aussi par les raids. La mobilité de la population, liée notamment aux mariages, était étonnamment forte. Du fait que les femmes allaient vivre avec leur mari et que les noms de clan étaient transmis par la mère, la diffusion des noms était considérable. On retrouve ainsi les mêmes noms du Kwango au Kasai et du Kasai au Luapula.

D'un autre côté, l'expansion lunda a provoqué de grands ravages. Il ne faut pas sous-estimer la nature militariste des États lunda, ni l'ampleur de la chasse aux esclaves telle qu'elle était pratiquée. S'il est fort probable que les faibles densités de population constatées dans le sud du Kwango et l'est de l'Angola sont en partie imputables à ces activités, il est certain, en revanche, que la concentration de population observée le long du cinquième parallèle, entre le Kwango et le Kwilu, en est la conséquence directe. Cet aspect, joint à la présence d'une culture politique commune du Kwango au Luapula, demeure, pour les habitants de cette vaste région, le legs de ces siècles.

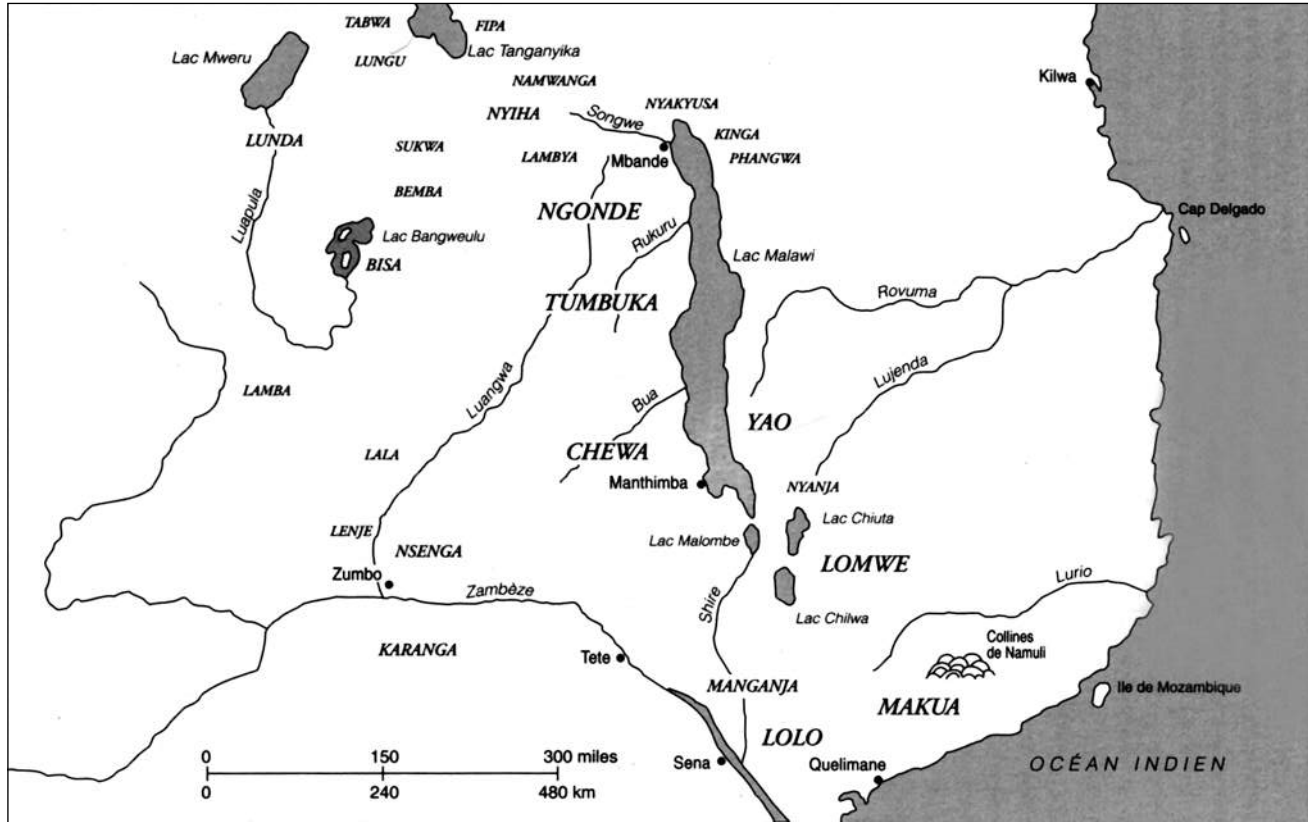
42. J. Vansina, 1983a, p. 332-333, et 1978, p. 204-205; Kodi Muzong, 1979, p. 136 et 163.

## La Zambézie du Nord: la région du lac Malawi

*K. M. Phiri, O. J. M. Kalinga et H. H. K. Bhila*

La région étudiée dans ce chapitre est limitée au sud par le Zambèze, au nord par les fleuves Songwe et Rovuma, à l'ouest par le Luangwa et à l'est par l'océan Indien. La partie sud de cette région était dominée par le groupe linguistique des Chewa et par leurs sous-groupes, les Manganja de la basse vallée du Shire et les Nyanja installés à l'extrémité sud du lac Malawi. À l'ouest du territoire chewa vivaient les Nsenga et à l'est le groupe linguistique lolo-makua-lomwe ainsi que les Yao. La partie septentrionale, à l'ouest du lac Malawi, était comprise entre la zone périphérique des Chewa-Tumbuka, située à son sud, et le fleuve Songwe, plus au nord. Trois familles linguistiques occupaient cette zone: les Tumbuka, les Ngonde-Nyakyusa et les Sukwa-Lambya-Nyiha. En 1500, les habitants de la zone sud et les Tumbuka du nord appartenaient tous à cet « ensemble matrilineaire parlant le bantu du centre » qui s'étendait du sud Zaïre, à l'ouest, jusqu'à l'océan Indien, à l'est. Au cours des siècles qui suivirent, les Tumbuka adoptèrent néanmoins le système patrilinéaire. Les Ngonde-Nyakyusa et les Sukwa-Lambya-Nyiha avaient, quant à eux, une structure patrilinéaire qui datait de tout débuts de leur tradition historique. La région comprend aujourd'hui l'est de la Zambie, la totalité du Malawi et le nord du Mozambique.

Pendant la période qui nous intéresse, la zone sud fut dominée, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, par l'arrivée des Maravi et par l'essor de leurs États dont l'expansion se poursuivit, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, jusqu'à englober les Nsenga à l'ouest et les Lolo-Makua-Lomwe à l'est. La population du Nord était organisée, au XVI<sup>e</sup> siècle, en petits groupes de clans autonomes,



21.1. Ethnies de la région au nord du Zambèze au XVIII<sup>e</sup> siècle.

[Source : d'après A. D. Roberts, 1973, p. XXV. Carte adaptée avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

à l'exception des chefferies simbowe et mbale situées respectivement dans la plaine de Karonga et dans la région montagneuse de Phoka. Vers la fin de ce siècle, cependant, un groupe d'immigrants — les Ngulube — fonda les États de Lambya, Ngonde, Chifungwe, Sukwa et plusieurs chefferies nyakyusa. Pendant la même période, l'expansion des Maravi à l'intérieur de la zone périphérique des Tumbuka-Chewa entraîna l'instauration de nouvelles chefferies chewa — notamment celles de Kanyenda, Kabunduli, Kaluluma et Chulu — qui imposèrent leur loi à la population tumbuka : c'est ainsi que prirent naissance, pour l'essentiel, le peuple et la langue tonga. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce de l'ivoire constituait un facteur de première importance dans l'une et l'autre zones. La zone sud fut alors marquée par le déclin des États maravi, leur remplacement par de nouveaux États et l'expansion des Yao qui, se répandant à l'extérieur pour commercer, finirent par fonder leurs propres États. Un groupe d'immigrants de la région de Nyamwezi — les Balowoka — vint s'établir parmi les Tumbuka, créant des sphères d'influence économique qui, avec le temps, se transformèrent en entités politiques. Les États anciennement installés au sud du Songwe restèrent cependant à l'écart de ces nouveaux mouvements commerciaux jusqu'au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle.

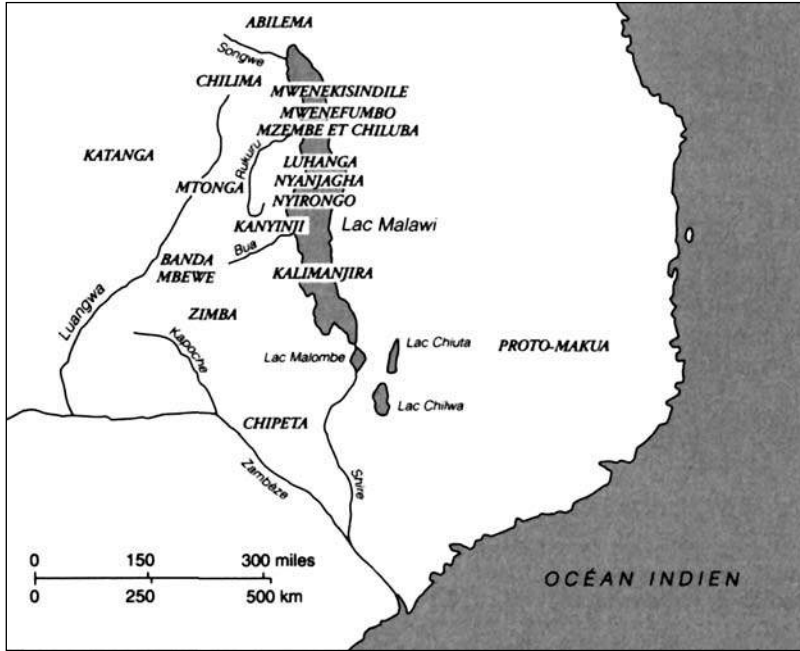
Longtemps avant le XI<sup>e</sup> siècle, la région avait connu des vagues successives d'immigration à l'âge du fer et, notamment, celles qui avaient amené les premiers ancêtres de ses modernes habitants bantuphones. L'archéologie nous a beaucoup éclairés sur cette question. Elle nous apprend, par exemple, que la région fut d'abord occupée par une population qui se servait du fer, produisait des aliments et parlait peut-être bantou dès 300 après J.-C. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, ces habitants de l'âge du fer se distinguaient par la fabrication de poteries aussi étroitement apparentées les unes aux autres que celles des Mwavarambo et des Mwamasapa au nord, des Kapeni, Nkope et Longwe au sud<sup>1</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, cependant, ces premières traditions de poterie commencèrent à faire place à de nouveaux styles tels ceux de la poterie mawudzu et luangwa, dont l'apparition a été associée à l'arrivée des premiers ancêtres des peuples bantuphones modernes<sup>2</sup>.

Il semble donc que l'arrivée et l'installation de l'actuelle population de langue bantou aient eu lieu à partir de l'an 1200. Les nouveaux arrivants venaient du nord par clans ou par groupes de clans; une fois dans la région, ils évincèrent ou assimilèrent les agriculteurs et les chasseurs-cueilleurs qui s'y trouvaient.

Au Malawi septentrional, les premiers des habitants bantou actuels formaient principalement une population sans État, en d'autres termes pré-dynastique. Elle comprenait, entre autres, les clans des Sikwese, Chilima, Silumbu, Simwayi, Namwenes (de la plaine de Karonga), Chiluba, Mzembe Luhanga, Nyanjagha, Nyirongo, Kanyinji et Mtonga, que des immigrants

1. G. Y. Mgonezulu, 1981, p. 450-451; K. R. Robinson, 1966, p. 183-188; K. R. Robinson et B. Sandelowsky, 1968.

2. G. Y. Mgonezulu, 1981, p. 450-451.



21.2. Groupes pré-dynastiques du Zimbabwe septentrional (d'après K. M. Phiri et O. J. M. Kalinga).

ultérieurs plus puissants s'efforcèrent avec plus ou moins de bonheur d'organiser en États.

En Zambie orientale, à l'est du Luangwa, les ancêtres des actuels habitants bantuphones étaient, dit-on, les Katanga. Plus à l'est, dans le Malawi central, ils comprenaient un certain nombre de clans que l'on a désignés sous le terme assez vague de « proto-Chewa », notamment appliqué aux clans banda, mbewe et zimba qui se réclamaient originaires de cette zone. Dans la tradition orale, les proto-Chewa sont parfois appelés les *Kalimanjira* (ceux qui ouvrent la voie) pour avoir débarrassé le pays des semi-nomades qui l'occupaient auparavant, les Batwa et les Kafula. Dans certaines parties centrales du Malawi, leur nom est aussi associé à un mythe de création locale selon lequel l'homme et tous les oiseaux malawiens qui l'entourent auraient été créés sur la montagne de Kaporintiwa, à la frontière du Malawi et du Mozambique occidental<sup>3</sup>.

On ne peut, en revanche, être aussi affirmatif en ce qui concerne les origines et la formation des communautés lolo-makua-lomwe et yao

3. Les principales sources concernant les interactions entre les ancêtres des Bantu de l'époque actuelle et les premiers habitants de cette région sont les suivantes: H. L. Vail, 1971, 1972a et b, 1974; H. W. Langworthy, 1969b; H. M. Phiri, 1975b; A. J. William-Myers, 1978b.



du Mozambique septentrional. Aucune tradition n'indique clairement la façon dont elles occupèrent les territoires qui sont les leurs aujourd'hui. Cela tient sans doute au fait qu'ayant investi leur pays il y a de nombreux siècles, elles ont depuis longtemps perdu le souvenir de leurs origines exactes. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Lolo occupaient déjà le sud-ouest du Mozambique septentrional, tandis que les Makua et d'autres groupes de langue lomwe habitaient la côte qui fait face à l'île de Mozambique ainsi que l'arrière-pays jusqu'aux hautes terres de l'Ouest. Le pays des Yao se trouvait au nord-ouest de celui des Makua, entre le fleuve Rovuma au nord et le Lujenda au sud<sup>4</sup>.

Dans la zone nord, les premiers habitants parlant le bantou moderne dont on ait gardé la trace s'établirent dans un territoire compris entre le fleuve Songwe et le cours méridional du Rukuru. Ils se composaient des clans sikwese, chilima, mwenekisindile et mwenefumbo, installés dans les plaines de Chipita et de Karonga, ainsi que des clans mzembe et chiluba de la région montagneuse de Phoka au sud-est de Karonga. Ils provenaient, affirment leurs traditions, de la rive nord-ouest du lac Malawi et sont peut-être apparentés aux Abilema dont on pense qu'ils vécurent dans l'Unyakyusa avant que ne s'y établisse la lignée des Lwembe<sup>5</sup>. Cependant, peu de temps après, des groupes de nouveaux arrivants qui, dans la plupart des cas, étaient plus puissants que les clans déjà en place, commencèrent aussi à s'infiltrer dans la région. Ils comprenaient, notamment, les Simbowe qui occupèrent la plaine de Karonga et les Mbale qui investirent la région de Phoka. Eux aussi venaient du nord, les Mbale affirmant être partis d'une zone située au sud du lac Victoria pour émigrer dans la région du lac Malawi.

C'est probablement au XIV<sup>e</sup> siècle que se produisit la migration des Mbale vers les hautes terres de Phoka. Les nouveaux immigrants étaient d'excellents fondeurs de fer et ils n'eurent aucun mal à établir des relations de bon aloi avec les autochtones mzembe et chiluba, dont ils devinrent tributaires pour l'approvisionnement en denrées agricoles et, du moins en partie, en charbon dont ils avaient besoin pour leurs fours. De leur côté, les Mzembe et les Chiluba dépendaient des Mbale pour la fabrication des armes et des outils agricoles en fer<sup>6</sup>. Il semble donc qu'il y ait eu une migration générale

4. L'histoire orale du Mozambique septentrional n'a pu faire l'objet de recherches sur le terrain avant 1975 en raison des luttes de libération nationale qui s'y déroulaient. L'état des choses est probablement différent aujourd'hui, le Centro de Estudos Africanos de Maputo travaillant actuellement à redresser la situation. Par ailleurs, les traditions historiques des Yao du Malawi ont fait l'objet d'un recensement systématique. Voir K. Lapukeni, P. Rashid, N. Kumwembe et J. B. Webster, 1978; K. M. Phiri, M. Vaughan et D. Makulini, 1978; R. B. Misomali, G. Mkondiwa et H. K. Bhila, 1978; Y. B. Abdallah, 1919a; L. D. Soka, 1953; E. A. Alpers, 1975a. Les Yao, selon leurs propres traditions, proviennent de la région du « mont Yao », entre les fleuves Rovuma et Luambala. Alpers affirme que les Makua se répandirent dans d'autres régions du nord du Mozambique à partir des monts Namuli situés au cœur du Mozambique septentrional.

5. M. Wilson, 1958. Pour un résumé des traditions concernant les migrations de la population de langue bantou moderne vers les plaines de Chipita et de Karonga, voir O. J. M. Kalinga, 1985.

6. K. Msiska, 1978a et b.

vers le sud qui suivit principalement le couloir qui sépare le lac Tanganyika du lac Malawi. Il est même probable qu'une partie de ces migrants s'enfonça davantage encore vers le sud, dans le centre du Malawi ou la zone de langue chewa.

Entre la région de Phoka, au nord, et celle des Chewa, au sud, vivaient divers clans de langue tumbuka. La plaine de Nkamanga ainsi que les vallées de Henga et de Kasitu avaient pour principaux occupants les Luhanga, les Kachali, les Nyirongo, les Mtika et les Nyanjagha. Certains de ces groupes semblent s'être répandus, vers l'est, aussi loin que sur les rives du lac et, vers l'ouest, jusqu'à la vallée du Luangwa, dans ce secteur de l'est de la Zambie qu'on appelle aujourd'hui le district de Lundazi<sup>7</sup>. Les Nsenga, habitants actuels de cette région, semblent s'être cristallisés en « tribu » sous l'effet d'influences réciproques entre lignées tumbuka, arrivant de l'est, et immigrants apparentés aux Luba-Lunda venus, eux, de l'ouest. Ils utilisent une langue qui est proche du tumbuka et partagent avec les habitants du Tumbukaland des noms de clan identiques. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ils servirent en quelque sorte de pont entre les Tumbuka à l'est et les Bisa à l'ouest.

Ainsi donc, avant une date qui se situe aux alentours de 1500, toute la région s'étendant du fleuve Songwe, au nord, jusqu'au Zambèze, au sud, se trouva, à quelques enclaves près, dotée d'une organisation politique où prédominaient les communautés de petite taille. Chacun des différents groupes était composé de chefferies territorialisées, l'autorité reposant sur une hiérarchie à deux niveaux. Le pivot de cette forme d'organisation politique était le chef local, représentant de l'autorité suprême dans un secteur donné. Muni de ces pouvoirs, il exerçait son autorité sur un groupe de villages étroitement apparentés entre eux et structurés en fonction du lignage, le sien propre étant généalogiquement le plus ancien. À la communauté de villages dont il était ainsi entouré le chef rendait des services d'ordre religieux, judiciaire ou militaire et il bénéficiait en retour de la fidélité et de la soumission de tous les siens.

Bien que politiquement et parfois physiquement divisée en sphères d'influence liées aux ethnies ou aux clans, la région du lac Malawi jouissait d'un certain degré de cohésion sociale et religieuse. C'est notamment l'appartenance religieuse qui assurait la cohésion au sein des différents groupes sociolinguistiques et entre eux. En effet, dans la majeure partie de cette région, l'activité religieuse se manifestait aussi bien au niveau local qu'au niveau territorial. Tandis qu'au niveau local son rôle était d'assurer le bien-être moral et matériel de la population, au niveau territorial, elle devait favoriser la coopération culturelle et écologique<sup>8</sup>.

Pour la plupart des habitants de cette partie de l'Afrique, la vie religieuse impliquait, outre la vénération des ancêtres et la possession par

7. H. L. Vail, 1972*b*.

8. Cette théorie est fermement défendue par T. O. Ranger, 1973, et par M. J. Schoffeleers, 1979*a*, p. 6-23.



21.3. Masque utilisé par la société secrète Nyau, institution la plus révéree des peuples chokwe et maravi.

[© K. M. Phiri.]

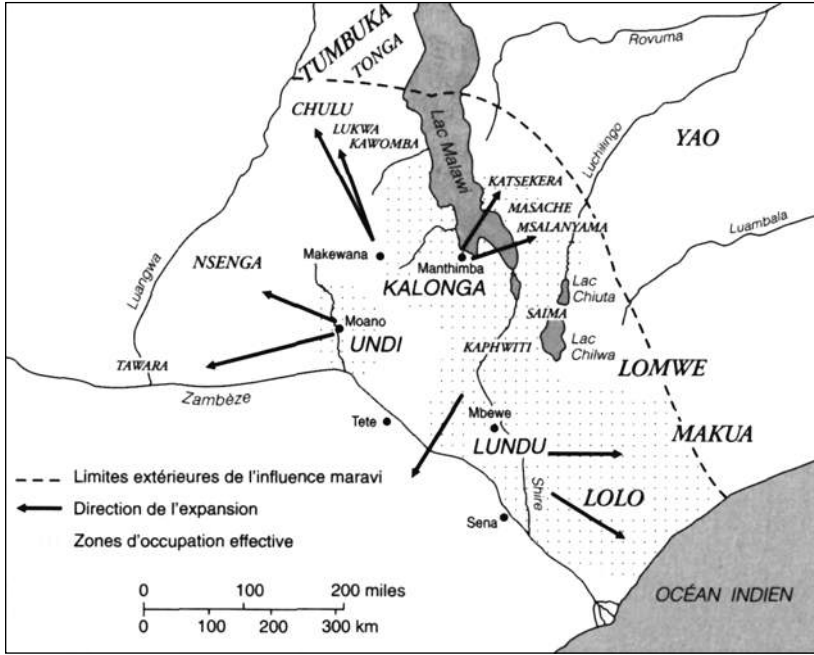
les esprits, l'art des faiseurs de pluie et la pratique de la sorcellerie. Chez les peuples de langue chewa, par exemple, le rôle de la société secrète Nyau était extrêmement important car elle permettait d'exprimer et de théâtraliser les mythes ethniques de la création, le code moral, etc. Ce qu'on mettait en scène, lors d'une représentation nyau, c'était notamment l'interdépendance entre le monde naturel et celui de l'esprit, ainsi que le mythe chewa de la création selon lequel, au tout début, hommes, animaux et esprits vivaient en harmonie. Mais la principale manifestation de la vie religieuse territoriale était constituée par les cultes de la pluie. Couvrant de vastes secteurs, un certain nombre de ces cultes étaient consacrés à un dieu ou à un esprit reconnu sur toute la surface du territoire et relevaient d'une élite composée de prêtres et de fonctionnaires. Les cultes chikha-n'gombe et chisumphe, propres aux Tumbuka et aux Chewa, appartenaient à cette catégorie.

Il a été démontré qu'au moins à l'intérieur de la région à structure matrilineaire s'étendant de la zone périphérique des Tumbuka-Chewa, au nord, jusqu'à la vallée du Zambèze, au sud, il existait un très haut degré d'interaction et de chevauchement entre les divers cultes religieux territoriaux. D'un bout à l'autre de cette région, la divinité était représentée de la même manière. Chez les Tumbuka et les Chewa, par exemple, elle avait la configuration physique d'un serpent, était assimilée à la puissance masculine et jouissait des services de plusieurs épouses. De même, les fonctionnaires voués à son service étaient en état de possession et on les isolait, partout de façon identique, en raison de leur rôle singulier à l'intérieur de la société. Notant ces similitudes de structures entre les divers cultes de la pluie au nord du Zambèze, Schoffeleers a émis l'hypothèse que les différents cultes du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe provenaient peut-être d'un tronc culturel commun<sup>9</sup>. Quoiqu'il en soit, il reste que la religion constitua alors un important moyen de communication et d'interaction entre des peuples qui autrement eussent été politiquement divisés.

Chez les Chewa et les peuples apparentés de la zone sud, les vagues structures politiques qui prévalaient avant 1500 furent considérablement transformées ou modifiées par l'émergence des États maravi au début du XVI<sup>e</sup> siècle et par leur expansion jusqu'au cours du siècle suivant<sup>10</sup>. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ce sont donc les Maravi qui dominaient l'histoire politique de la Zambézie du Nord tout comme, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'État mutapa dominait celle de la Zambézie du Sud.

9. M. J. Schoffeleers, 1979a, p. 22-23. Voir également H. L. Vail, 1979; M. J. Schoffeleers, 1979b. Sur les aspects religieux du Nyau, voir M. J. Schoffeleers, 1976; N. E. Lindgren et M. J. Schoffeleers, 1978.

10. La seule preuve permettant de dater l'arrivée des Maravi dans la région du lac Malawi est de nature archéologique. Les dates que donne le carbone 14 utilisé sur les sites d'occupation maravi qui ont été fouillés se situent entre 1420 et 1480, ce qui permet de penser que ce peuple a fait son apparition au XV<sup>e</sup> siècle. Voir K. R. Robinson, 1972, p. 61-63; M. J. Schoffeleers, 1973, p. 48-53. Le Dr M. D. D. Newitt (1982, p. 47-48), cependant, est d'avis que les Maravi n'occupèrent pas les rives du bas Zambèze avant le début du XVI<sup>e</sup> siècle.



21.4. L'expansion maravi vers 1650 (d'après K. M. Phiri).

Tout le monde s'accorde aujourd'hui à penser que les Maravi étaient un groupe d'immigrants originaires de la région de Luba, dans le sud-est du Zaïre, et que c'est à partir de l'ouest qu'ils pénétrèrent dans le Malawi central après avoir traversé l'immense plateau du nord-est de la Zambie. Ayant atteint l'extrémité sud du lac Malawi, ils s'y établirent et ne tardèrent pas à imposer leur loi à la population proto-chewa qui occupait la région. Après y avoir affermi leur assise, ils se lancèrent dans une campagne d'expansion territoriale, s'appropriant toute la moitié inférieure de la région du lac Malawi. Ils instaurèrent ainsi une confédération d'États qui, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, incluait la plus grande partie de la Zambie orientale, le centre et le sud du Malawi ainsi que le nord du Mozambique. C'est ainsi qu'ils en vinrent à exercer une influence politique et militaire sur une vaste région.

L'apparition de l'État maravi reste cependant un phénomène sur lequel les historiens de la Zambézie du Nord sont loin d'avoir fait toute la lumière. Personne ne peut dire au juste comment cet État s'est constitué ni grâce à quels facteurs il s'est imposé dans la région.

Selon une hypothèse, les Maravi envahirent le pays déjà structuré en groupes et, comme ils disposaient de tous les symboles du pouvoir organisé, ils mirent cet avantage à profit pour s'imposer en tant que classe dominante à ce qui devait être alors une population autochtone sans organisation éta-

tique<sup>11</sup>. Cette théorie, qui insiste sur les origines extérieures de la royauté et des institutions politiques maravi, minimise peut-être l'imbrication complexe des idéologies et des pratiques respectives des autochtones et des immigrants ainsi que les conséquences possibles de ce phénomène sur la formation des États de la région. Andrew Roberts, par exemple, soutient que même si, dans certaines parties de l'Afrique tropicale, les invasions et les conquêtes ont pu être des moments décisifs dans la création des États, il reste aussi aux historiens à s'interroger, au sujet de la prise de pouvoir par les nouveaux arrivants, sur le rôle joué par les techniques et les idées qu'ils apportaient avec eux<sup>12</sup>. Et d'imaginer alors ce qui se serait passé dans une société socialement et économiquement différente où un groupe disposant d'idées et de techniques pouvant servir à l'exploitation efficace de l'environnement naturel ou à la résolution d'anciens conflits ou de querelles ancestrales se serait trouvé, du même coup, en position de dominer les autres.

D'autres théories ont eu la faveur de divers auteurs. L'une d'elles met en relief le rôle des facteurs démographiques. Agnew, par exemple, parle d'une dynamique géographique — fertilité du sol, pluviosité adéquate, subsistance assurée — qui, depuis les temps les plus anciens, aurait entraîné sur la bordure ouest du lac Malawi une concentration de population plus forte que dans les régions avoisinantes situées à l'est ou plus à l'ouest. C'est cet accroissement de population et le caractère excédentaire de la production qui auraient favorisé l'instauration et le développement du pouvoir dynastique<sup>13</sup>.

Une autre hypothèse fait intervenir le facteur commercial en soutenant que la formation d'un État au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle à l'extrémité méridionale du lac Malawi a répondu à la nécessité d'avoir un pouvoir capable de contrôler l'essor du commerce de l'ivoire empruntant les voies navigables du réseau Shire-Zambèze entre la rive sud du lac et la côte est de l'Afrique. L'argument consiste à dire que ce fut en exerçant leur contrôle sur la croissance de ce commerce que les premiers *kalonga* (nom donné aux chefs suprêmes maravi) accrurent leur pouvoir<sup>14</sup>.

Enfin, il y a l'hypothèse controversée selon laquelle l'État maravi serait le produit, hors toute dialectique, de l'interaction entre le groupe des nouveaux venus maravi-phiri et les habitants autochtones proto-chewa. À ce sujet, les traditions orales chewa précisent en particulier comment, après

11. Cette théorie a été avancée pour la première fois par R. A. Hamilton (1955a, p. 21). Une étude sérieuse des traditions orales chewa l'amena à la conclusion qu'une transformation politique de première importance s'était produite au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle et qu'un groupe d'envahisseurs politiquement structuré et connu sous le nom de clan de Phiri se superposa alors à une population implantée depuis longtemps mais insuffisamment organisée. Depuis lors, cette théorie a été reprise par plusieurs auteurs, dont M. G. Marwick, 1963, p. 377-378; M. J. Schoffeleers, 1972a, p. 96-99.

12. A. D. Roberts, 1976, p. 84.

13. S. Agnew, 1972, p. 32-33.

14. E. A. Alpers, 1975a, p. 46-49.

une phase initiale de conflit, furent établies les modalités d'une relation acceptable, suivant laquelle les envahisseurs maravi-phiri auraient exercé le pouvoir dans le pays tandis que les autochtones proto-chewa auraient été les « propriétaires du sol »<sup>15</sup>. Quant à ce qui aurait pu pousser les autochtones à accepter de se soumettre à l'autorité des immigrants, il est permis de supputer que ce fut peut-être la force de l'organisation maravi fondée sur les liens de parenté. Aux époques ultérieures, en effet, ce fut elle qui permit de cimenter l'unité des diverses subdivisions maravi lors de leur dispersion.

La tradition orale, principale source d'information sur l'histoire ancienne de la région, est assez pauvre sur les circonstances exactes de la création de l'État maravi. Elle rapporte simplement que sous la conduite du *kalonga* Chidzonzi, qui était à la tête du lignage royal phiri le plus ancien, les Maravi fondèrent leur premier royaume autour de Mankhamba et de Manthimba, au sud-ouest du lac Malawi. Le *Kalonga* installa son quartier général à Manthimba ou Maravi et choisit le village de Mankhamba (qui existait probablement avant l'arrivée des Maravi) comme centre religieux du royaume. Par ailleurs, il s'entoura de fonctionnaires qui l'assistaient dans l'administration de l'État, notamment du commandant de l'armée, *khombe*, du bourreau public, *mkomba*, et du responsable du partage des terres, *mgawi*. En outre, selon les sources écrites portugaises, Manthimba serait devenu un centre commercial et politique important au plus tard au XVII<sup>e</sup> siècle. D'après un témoin, c'était en 1624 un lieu très peuplé, à moins de 3 kilomètres du lac, qui avait établi des relations commerciales fructueuses avec des marchands portugais de Tete, une ville sur le Zambèze<sup>16</sup>.

La tradition orale constitue aussi le seul témoignage des mécanismes institutionnels qui assuraient la cohésion de l'État du Kalonga. L'un d'entre eux était le culte de *mlira*. Une fois par an, vers le mois de septembre, des chefs de plusieurs lignages royaux phiri étaient invités à Manthimba pour la vénération rituelle de *mlira*, l'esprit du grand *kalonga* Chinkhole qui avait amené leurs ancêtres dans le pays lors de la migration en provenance du nord. Cette cérémonie se terminait par le brûlage de la brousse de Manthimba, qui s'étendait sur une distance considérable le long du lac, de Mankhamba au sud jusqu'aux berges de la Chilua au nord. On estime que ce rituel était une manifestation extérieure du culte de la royauté et un facteur d'intégration important à l'intérieur de l'État maravi. Un autre élément aussi fondamental pour l'unité du royaume était la façon dont les postes publics étaient attribués. On dit que le *Kalonga* avait nommé certains chefs de clans à de hautes fonctions dans son État : les Banda, un grand clan proto-chewa, étaient les gardiens (*amatsano*) du sanctuaire du

15. M. J. Schoffeleers, 1973, p. 47-60; K. M. Phiri, 1975a, p. 47-51; M. J. Schoffeleers, 1979a, p. 147-161.

16. Il s'agit de Luiz Marianno, résident portugais de Sena en 1624. Ses observations sur l'état de « l'Empire maravi » à cette époque sont résumées dans J. Batalha-Reis, 1889.

*Kalonga* à Mankhamba, tandis que les Mwale, sous la conduite du *khombe*, commandaient les guerriers du *Kalonga*. Les traditions à cet égard soulignent clairement l'influence des chefs de clans n'appartenant pas aux Phiri ou aux Maravi dans les décisions concernant la propriété foncière, la distribution des richesses et la guerre<sup>17</sup>.

La capacité du *Kalonga* à mener personnellement les affaires de son royaume a peut-être commencé à diminuer vers le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque l'expansion de l'État s'amorça. Celle-ci fut réalisée par des chefs de jeunes lignages phiri. Ils furent envoyés hors de la région de Manthimba-Mankhamba, vers les territoires voisins. Mpinganjila fut détaché à l'est, dans les terres contiguës à la rive est du haut Shire. Nyangu partit vers le sud pour occuper le pays situé sur la rive ouest du haut Shire. Changamire s'empara de la région correspondant à l'actuelle Kirk Range, à l'ouest de Manthimba et Chauma s'installa au nord-ouest de Mankhamba tandis que Chinsamba prit possession du pays au nord de la région de Manthimba-Mankhamba. L'ensemble des territoires contrôlés par le *Kalonga* et ces chefs subordonnés formèrent le noyau central de la confédération maravi tout au long de son évolution au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'expansion des Maravi se fit aussi par le truchement de l'envoi des parents les plus âgés du *Kalonga* vers des terres lointaines au sud et au sud-ouest de cette région. Ce détachement était peut-être un geste calculé de la part des premiers *kalonga* afin d'éloigner d'éventuels prétendants au trône de Manthimba. Kaphwiti et Lundu émigrèrent dans la vallée du bas Shire et la colonisèrent. Kaphwiti, l'aîné des deux, eut d'abord toute la vallée sous son autorité, puis il perdit une grande partie de son pouvoir au profit de Lundu. La suprématie de Kaphwiti fut, du reste, de courte durée. Elle avait été mystérieusement ébranlée dès 1572, puisqu'on rapporta alors que Lundu gouvernait la plus grande partie de la vallée, de la cataracte de Mamvera ou Murchison, au nord, jusqu'au confluent du Zambèze et du Shire au sud. Le désir de contrôler le commerce de l'ivoire de Sena avec les Portugais explique probablement l'élargissement de la zone d'influence de Lundu, tout comme il peut avoir mené au déclin des Kaphwiti qui furent par la suite coupés de ce commerce<sup>18</sup>.

Ce fut le *Lundu* qui, après s'être imposé dans la vallée du bas Shire, organisa l'expansion des Maravi vers l'est, dans les pays Lolo et Makua. Leur pénétration dans cette partie du nord du Zambèze commença au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. D'après l'analyse linguistique de l'histoire de Nurse, les Maravi ou Chewa présents dans cette région du nord du Mozambique et les Lolo et les Makua auraient commencé à être confrontés les uns aux autres vers 1560 au plus tard<sup>19</sup>.

17. I. Linden, 1979, p. 188-193; K. M. Phiri, 1975a, p. 52-55; S. J. Nthara, 1968 (1<sup>re</sup> éd. 1948), p. 17-24.

18. Pour un compte rendu des positions relatives occupées par le *Kaphwiti* et le *Lundu* dans la vie politique précoloniale de la vallée du bas Shire, voir H. H. K. Bhila, 1977. L'expansion du royaume du *Lundu* fait l'objet d'une étude exhaustive dans J. dos Santos, 1901. Voir également E. A. Alpers, 1968, p. 20-22; M. J. Schoffeleers, 1968, p. 143-159.

19. G. T. Nurse, 1977, p. 126.



L'invasion et la conquête maravi du pays Lolo-Makua tenaient d'abord en grande partie au fanatisme des guerriers du *Lundu*, que certains historiens de l'Afrique orientale ont identifiés aux célèbres pillards zimba de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. S'ils ont raison, le *Lundu* doit avoir engagé une armée mercenaire composée d'habitants farouches de la région située à l'ouest de la vallée du bas Shire<sup>21</sup>. Selon dos Santos, les Zimba étaient venus dans cette région avant de partir pour Sena où ils dispersèrent les Portugais et leurs alliés africains en 1592. Ils traversèrent ensuite le Mozambique du Nord et saccagèrent les villes de Kilwa et de Mombasa. Ce n'est qu'à leur arrivée à Malindi, au nord de la côte du Kenya, qu'ils furent vaincus par une alliance entre les habitants swahili de la ville et les Segeju, un peuple de l'arrière-pays qui était en bons termes avec le sultan de Malindi<sup>22</sup>.

Par ailleurs, le succès des guerriers du *Lundu* à l'est venait aussi de ce que les groupes lolo et makua n'avaient pas d'État. On a dit des Lolo en particulier qu'ils « n'avaient jamais été brillants ou importants et ne semblaient pas vouloir l'être ». Leur système politique était morcelé. Les fonctions gouvernementales étaient assumées par des chefs de village assistés par des conseils d'anciens. Ensemble, ils prenaient des décisions concernant toutes les affaires militaires, judiciaires et religieuses de leurs collectivités. Comme les Lolo, les Makua étaient également dotés d'un système politique peu cohérent, mais des lignages appartenant à un même clan se réunissaient parfois dans les moments difficiles sous la conduite de l'autorité lignagère la plus puissante. Sous cette impulsion et par suite de la pression exercée par les Portugais, des chefferies importantes se formèrent au sein des Makua de la côte à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Les guerriers du *Lundu* vainquirent cependant les Lolo et les Makua et les réunirent dans un État vassal que les habitants portugais du bas Zambèze appelaient « Bororo ». Dans cet État conquis, sur lequel on est mieux informé que sur n'importe quel aspect de l'histoire des Makua-Lolo avant 1800, les Maravi créèrent plusieurs chefferies pour gouverner leurs sujets, dont certains devinrent des vassaux de second rang. Politiquement, il était indiqué pour beaucoup de Makua de revendiquer des origines maravi. Culturellement, toutefois, une large synthèse des coutumes et des traditions des Maravi et des Makua s'opéra, surtout dans la région de Quilimane<sup>24</sup>.

Ainsi, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le *Lundu* gouvernait un vaste territoire au nord du Zambèze, allant du bas Shire à l'ouest et presque jusqu'à l'océan

20. N. J. Hafkin, 1973, p. 10-14.

21. Schoffeleers (1980, p. 15-19), cependant, suggère que les Zimba pourraient venir de la rive méridionale du Zambèze d'où les guerres d'expansion coloniale portugaises les auraient dispersés entre Sena et Tete.

22. J. dos Santos, 1901, p. 290-304.

23. On trouvera la meilleure description du système politique des Lolo et des Makua au XVI<sup>e</sup> siècle dans J. dos Santos, 1901, p. 308. Maviamuno et Mauruka sont des exemples de puissants chefs makua ayant fait leur apparition à l'époque, leurs relations avec les Portugais sont étudiées de façon exhaustive par E. A. Alpers, 1975a, p. 14-85.

24. N. J. Hafkin, 1973, p. 15-22.

Indien à l'est. Non seulement il passait pour être la « personne la plus puissante dans l'Empire maravi après le *Kalonga* », mais ses guerriers descendaient de temps en temps jusqu'à la zone makua de la côte pour piller des colonies portugaises<sup>25</sup>.

Le *Lundu* assurait la cohésion de son vaste royaume avec l'aide de généraux et de vassaux loyaux, issus de jeunes lignages au sein de son clan royal. En outre, son État possédait une assise économique puisque les différents peuples qui le composaient vivaient du sel, du fer et des tissus de coton (*machila*) produits par les sujets manganja du *Lundu* dans la basse vallée du Shire. La religion des Manganja constituait un autre facteur d'unification de l'État. Fondée sur le culte de Mbona, dont le sanctuaire principal était à Khulubvi dans la basse vallée du Shire, sa théologie renfermait de nombreux éléments traduisant l'indignation du peuple devant l'abus du pouvoir royal et de ses prérogatives. Le culte officiel de la souveraineté du *Lundu* trouva donc de nombreux adeptes à travers un grand territoire s'étendant du berceau du royaume du *Lundu*, dans la basse vallée du Shire, au delta du Zambèze, sur la côte orientale<sup>26</sup>.

Le prestige considérable dont jouissait le *Lundu* dans la partie orientale de la confédération maravi ne fut pas unanimement reconnu. Le *Kalonga*, qui, lui, était maître d'un vaste territoire au sud-est du lac Malawi et à l'est du haut Shire, commença à éprouver de vives inquiétudes devant son pouvoir croissant. Ainsi, entre 1620 et 1640, l'expansion des Maravi à l'est fut entravée par les violentes rivalités internes survenues entre le *Kalonga* et le *Lundu*<sup>27</sup>. Plus tard, les conquêtes maravi se déplacèrent de l'est vers le sud-ouest. Dans cette dernière région, Undi établit alors son propre royaume qu'il élargit par la suite, comme l'avait fait le *Lundu* dans le bas Shire et plus à l'est.

D'après une version des traditions relatives à la création du Royaume d'Undi, le *Kalonga* aurait envoyé le fondateur occuper les plaines sablonneuses voisines du pays Nsenga. Une autre interprétation suggère cependant que le départ d'Undi vers le sud-ouest aurait été provoqué par un conflit important au sein du clan phiri au pouvoir à Manthimba<sup>28</sup>. La seconde version semble plus fiable car la plupart des traditions à ce sujet veulent qu'Undi ait quitté Manthimba avec un grand nombre de compagnons après une querelle avec le *Kalonga* suscitée, notamment, par des questions de succession politique et de partage des tributs.

À l'ouest, Undi et ses gens réussirent à coloniser la région longeant la rivière Kapoche, un affluent du Zambèze. À partir de là, ils étendirent ensuite les limites de leur nouveau royaume jusqu'au confluent du Zambèze et du Luangwa. Là, les guerriers d'Undi entrèrent en conflit avec les Tawara

25. M. Barreto, 1899, p. 475; E. Axelson, 1960, p. 132-133.

26. E. A. Alpers, 1975a, p. 25-26; E. C. Mandala, 1977, p. 39-41; M. J. Schoffeleers, 1972b, p. 76.

27. R. A. Hamilton, 1954; E. A. Alpers, 1975b, p. 517.

28. H. W. Langworthy, 1969a, p. 148-163; K. M. Phiri, 1977, p. 9.

sur le Zambèze et les Nsenga sur la rive du Luangwa inférieur. Cependant, les avis sont partagés sur l'étendue exacte de la domination des Maravi sur les Nsenga à cette époque.

Les historiens qui étudient la question du point de vue du Malawi affirment en général que le premier événement important de l'histoire des Nsenga fut cette invasion de leur pays par Undi et ses guerriers au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette attaque aurait été menée par Chimwala, le neveu classificatoire d'Undi, et aurait eu pour but, à l'origine, d'assujettir Mundikula, alors à la tête du clan nsenga le plus grand et le plus important, à savoir celui des Mwanza. Cependant, d'après William-Myers, l'un des rares chercheurs à avoir envisagé la question du point de vue zambien, les trois quarts environ des Nsenga de la rive est du Luangwa se sont trouvés, à un certain moment du début de leur histoire, dans une position de dépendance vis-à-vis d'Undi. On peut en conclure que pendant ses phases d'expansion, l'État d'Undi renfermait souvent plusieurs chefferies nsenga, mais même alors, ce phénomène ne touchait pas tous les Nsenga en tant que tels. Aucune tradition ne mentionne, par exemple, que les Nsenga du Sud-Ouest, près de Feira en Zambie, aient fait partie de « l'empire » d'Undi<sup>29</sup>.

Quoi qu'il en soit, il reste à savoir comment et jusqu'à quel point Undi a pu s'assurer un pouvoir politique sur les Nsenga. La thèse traditionnelle soutient qu'avec ses subordonnés, ils eurent recours à la violence et créèrent des relations de parenté perpétuelle, suivant lesquelles les chefs nsenga vaincus étaient reconnus comme « fils » ou « neveux » des chefs maravi. Une thèse plus convaincante a cependant été avancée, à savoir que le commerce et la famine ont sans doute joué un rôle crucial dans l'extension de l'influence d'Undi sur les peuples voisins. Il a été prouvé qu'il jouissait d'une grande autorité auprès des marchands portugais de Tete, ce qui lui permettait d'avoir, indirectement, une certaine emprise sur les négociants des États voisins. Par ailleurs, les chefferies nsenga le long de la vallée du Luangwa souffraient d'une famine endémique et leurs habitants venaient souvent chercher de l'aide dans le territoire d'Undi, plus fertile que le leur. Le contrôle ainsi que la réglementation du commerce et du secours aux victimes de la famine plaçaient Undi dans une position extrêmement forte par rapport aux peuples et aux États voisins<sup>30</sup>.

En outre, tout porte à croire qu'Undi et ses parents royaux permirent aux chefs nsenga sous leur emprise de gérer les affaires de leurs clans et de leurs régions tant qu'ils envoyaient un tribut sous forme d'ivoire et d'esclaves aux quartiers généraux d'Undi sur la Kapoche. Néanmoins, à partir de l'époque de la conquête, les Maravi adoptèrent le système nsenga de chefferies et l'adaptèrent à leurs propres coutumes. Ceci explique que les principales

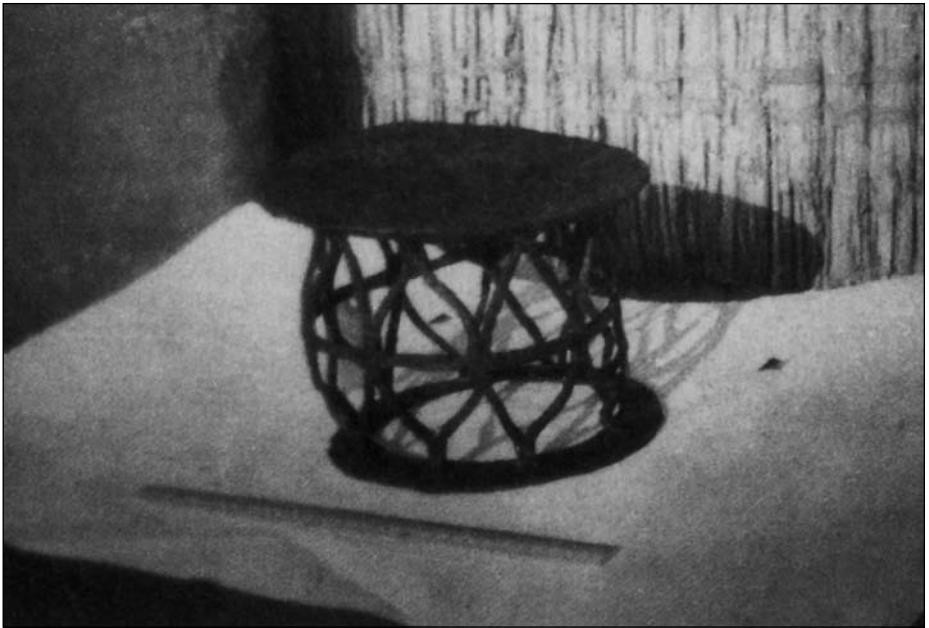
29. Parmi les sources qui montrent le point de vue maravi, citons E. H. Lane-Poole, 1934, p. 39-41; H. W. Langworthy, 1969a, p. 215-216. Une opinion très intéressante sur le sujet est celle de A. J. William-Myers, 1978a.

30. G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 480-481; J. D. Clark, 1965, p. 276-280.

lignées des Mundikula (ou Kalindawalo), Chimfombo et Chifuka affirment qu'Undi les avait autrefois nommés chefs.

Les Maravi et leurs associés chewa essaimèrent aussi vers le nord, jusqu'au pays Tumbuka. Parmi les chefs princiers d'origine maravi qui émigrèrent dans cette direction, on peut citer Chulu, Kaluluma, Kanyenda et Kabunduli. Leur présence dans cette région entraîna la création de groupes sociolinguistiques mixtes, parmi lesquels les Tonga des districts de Khota-Khota et de la Nkhata-Bay sont les plus caractéristiques.

Chulu et Kaluluma, par exemple, pénétrèrent dans la région du sud du Tumbuka, connue sous le nom de Chimaliro, et dans les plaines environnantes. Ils y rencontrèrent un groupe tumbuka, indépendant du point de vue économique mais peu organisé sur le plan des institutions. La coopération politique ou militaire entre les différents clans tumbuka — Zimba, Kanyinji, Nyirongo, Mtonga, etc. — était réduite. La façon dont Chulu et Kaluluma prirent le pouvoir sur une population parlant essentiellement tumbuka fait cependant l'objet d'interprétations divergentes dans les traditions orales des Chewa et des Tumbuka. En ce qui concerne Kaluluma, les légendes chewa affirment que les Tumbuka l'avaient à l'origine bien accueilli, de même que ses compagnons. Plus tard, ils décidèrent toutefois de s'insurger contre lui mais il les écrasa dans la bataille qui s'ensuivit. La version des Tumbuka, elle, est plus élaborée. Elle rapporte que les chefs tumbuka donnèrent la permission à Kaluluma de s'installer dans la région en tant qu'homme du



21.5. Le tabouret royal en fer du chef Kanyenda de Khota Khota au Malawi central, probablement du XVII<sup>e</sup> siècle.

[Muséum de Malawi, Blantyre.]

peuple. Cependant, peu de temps après, il se mit à parcourir les villages tumbuka, obligeant tout le monde à le reconnaître pour chef et forçant les chefs tumbuka à l'aider à porter la meule (*mphelo*) sur laquelle son tabac à priser préféré était moulu. En signe de protestation, les Tumbuka essayèrent de le chasser mais il résista et les vainquit<sup>31</sup>.

Ces traditions suggèrent que les Tumbuka, ignorant l'institution du chef territorial, voulurent résister aux premières tentatives que les Maravi firent pour la leur imposer. Il est possible aussi que le conflit ait eu une origine économique. En effet, comme les Chewa étaient des immigrants qui n'avaient pas encore d'assise économique solide, ils ont peut-être puisé trop largement dans les réserves de leurs hôtes tumbuka.

Kanyenda et Kabunduli émigrèrent dans ce qui devait devenir le pays Tonga. Ils étaient tous les deux originaires du cœur de l'Empire maravi près du cours d'eau Linthipe, au sud. Ils arrivèrent ainsi à Khota Khota, au milieu de la rive occidentale du lac. Là, Kabunduli se sépara de Kanyenda et continua vers le nord, jusqu'à l'actuel pays Tonga, en passant par Chimaliro à l'ouest. Il y fut vite renommé pour avoir rassemblé autour de lui les groupes tonga autrefois disséminés et qu'il avait visiblement vaincus et soumis à son autorité. Sa réputation grandissant, il fut suivi par plusieurs familles chewa provenant du cœur du Chewa, comme les Kapunda Banda, qui affirment être partis de la région de Chauwa pour arriver dans ce qui est maintenant la partie est de Lilongwe<sup>32</sup>.

Ce mélange des Maravi avec les habitants d'origine du Tonga explique les particularités que présente aujourd'hui la société tonga. Le chitonga, la langue de la région, est un intermédiaire entre les langues tumbuka et chewa. Par ailleurs, les Tonga constituent le seul groupe du Malawi septentrional où la descendance et l'héritage s'effectuent encore par la ligne maternelle. Ceci montre que, du point de vue historique, le groupe tonga a agi comme un pont entre l'ensemble matrilinéaire chewa du Sud et l'ensemble patrilinéaire tumbuka-phoka du Nord.

Pour les peuples chewa-maravi, le XVII<sup>e</sup> siècle fut un « âge d'or » : grâce à leur expansion territoriale, ils se distinguèrent comme les puissances avec lesquelles il fallait compter au nord du Zambèze. Même les Portugais, cantonnés qu'ils étaient dans leurs colonies le long du fleuve, furent contraints de coopérer avec eux. Cela parce que les Maravi ne limitèrent pas leurs entreprises à la zone située au nord du Zambèze. Entre 1590 et 1640 environ, ils intervinrent activement dans ce qui était la zone d'influence portugaise au sud du Zambèze. Ils s'intéressaient aux riches mines d'or et d'argent des domaines du *Monomotapa* (ou *Mwene Mutapa*) et s'employèrent à exercer un certain contrôle sur les échanges empruntant le cours du Zambèze<sup>33</sup>.

31. H. L. Vail, 1971 ; T. C. Young, 1932, p. 186 ; S. S. Murray, 1922, p. 224.

32. F. Kwaule et E. J. Chakwera, 1978 ; J. van Velsen, 1959 ; C. Z. Mphande, 1969 ; F. R. Mkandawire, 1978.

33. D. N. Beach, 1980a, p. 125-128 ; M. D. D. Newitt, 1982, p. 158-160.

C'est ainsi que pendant deux générations, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Portugais, d'Angoche sur la côte est à Tete en remontant le Zambèze, utilisèrent les Maravi comme partenaires dans leurs campagnes contre les Karanga ou les Shona, au sud du fleuve, et contre des ennemis locaux dans le voisinage immédiat de leurs établissements sur le Zambèze. En 1608, par exemple, les habitants portugais de Tete reçurent 4 000 hommes de la part du *kalonga* Muzula pour leurs combats contre les ennemis locaux du *monomotapa* Gatsi Rusere, qui était alors un allié des Portugais. Six ans plus tard, en 1614, les Portugais de Sena demandèrent l'aide du *Lundu* pour former une expédition armée en direction de Chicoa, au nord-ouest de Tete, afin de chercher de l'argent. L'assistance du *Kalonga* fut encore sollicitée par les Portugais en 1623. Cette fois, il envoya des milliers de guerriers de l'autre côté du Zambèze afin d'aider les Portugais à éliminer certains chefs karanga qui provoquaient des troubles dans leur pays après la mort de Gatsi Rusere. Plus tard, les hommes du *Kalonga* se retirèrent de leur côté du fleuve, chargés de leur butin d'or et de bétail. En 1635 encore, les guerriers du *Lundu* assistèrent les Portugais pour écraser un soulèvement de chefs swahili dans le district d'Angoche (Quelimane), au nord du delta du Zambèze<sup>34</sup>.

En outre, certains faits indiquent que les Portugais coopèrent avec les Maravi par nécessité plutôt que par choix. Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les habitants portugais de Sena et de Tete craignaient les Maravi et les considéraient comme de « très mauvais voisins », contrairement aux Lolo et aux Makua qui ne leur causaient aucun ennui<sup>35</sup>.

L'expansion maravi eut plusieurs conséquences. En particulier, la création de l'État du *Lundu* à l'est de la vallée du bas Shire permit au culte de Mbona chez les Manganja de mieux étendre son influence qu'il ne l'aurait pu autrement. Elle eut peut-être aussi des répercussions significatives sur les plans économique et culturel. Le commerce de l'ivoire devint prospère à l'intérieur du territoire appartenant à la confédération maravi au XVII<sup>e</sup> siècle. La région au nord du Zambèze connaissait donc un essor économique considérable. Il est possible que « l'Empire maravi » ait aussi contribué à une plus grande similarité culturelle entre les différentes populations matrilineaires de cette province, puisqu'elles ont les mêmes noms de clan et un système de descendance commun<sup>36</sup>.

Tandis que les Maravi élargissaient leur influence à travers la zone méridionale au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le Nord était envahi par les immigrants ngulube venus du nord-est. Comme l'arrivée des Maravi dans le sud, celle des Ngulube constitue un événement majeur dans l'histoire de la zone septentrionale<sup>37</sup>. En outre, leur apparition permet d'avoir des

34. A. Gomes, 1959, p. 183; G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 395; E. A. Alpers, 1975a, p. 54-56.

35. G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 480; M. D. D. Newitt, 1973, p. 80.

36. E. A. Alpers, 1975a, p. 56-58. Alpers estime également qu'il devint de moins en moins rentable pour la plupart des peuples de l'Afrique centrale de l'Est de participer à ce commerce. La ressemblance qui existe entre les institutions sociales des différentes ethnies de la région a été relevée par J. B. Webster, 1977, p. 4-5.

37. O. J. M. Kalinga, 1985, p. 41-63.

dates assez précises puisque les listes royales et les généalogies complètes remontent à l'époque de leur arrivée. Le seul problème est que, malgré la relative fiabilité des listes royales, il n'est pas toujours facile de déterminer le nombre de règnes par génération dynastique parce que les informateurs n'expliquent pas toujours clairement le mode de fonctionnement du système de succession. La liste royale des Kyungu qui régnaient sur l'Ugonde, par exemple, contient 15 noms jusque vers 1940. On peut penser qu'ils représentent au minimum 9 générations dynastiques. La liste des *Mwaulambya*, souverains d'Ulambya, contient 16 noms avant 1940, qui représentent un maximum de 12 générations dynastiques<sup>38</sup>. Il est intéressant aussi d'observer que les souverains fondateurs de l'Ugonde, de l'Ulambya et de l'Unyiha étaient à peu près contemporains, les fondateurs de l'Ulambya ayant sans doute précédé les autres de quelques générations seulement.

Le *Mwaulambya*, pionnier de la migration ngulube, traversa la rivière Songwe, au sud des monts Misuku, et pénétra dans ce qui deviendra l'Ulambya. Il y rencontra les clans sikwese et chilima. Il exerça son autorité politique par des moyens plus pacifiques que le *Kyungu*, qui devait bientôt envahir la plaine de Karonga. Ceci venait en partie de ce que les compagnons du premier étaient probablement moins nombreux que ceux du second. Par conséquent, le *Mwaulambya* était plus complaisant que le *Kyungu*, dont les proches conseillers étaient exclusivement choisis parmi ceux qui l'avaient accompagné pendant au moins une partie de la migration. En revanche, les fonctionnaires principaux du *Mwaulambya* étaient issus des familles locales, celles-ci partageant le prestige et le pouvoir politique avec les nouveaux dirigeants<sup>39</sup>. De même, les Msukwa gouvernèrent les clans simwayi et silumbu sans avoir besoin de trop recourir à la force. L'Ulambya comme le Misuku furent fondés sur un compromis.

Aujourd'hui, la situation linguistique reflète dans une certaine mesure la force numérique des différents groupes d'immigrants qui créèrent des chefferies ainsi que les moyens par lesquels ils prirent le pouvoir et, plus tard, gouvernèrent le peuple. Le cilambya et la langue de Kameme sont des dialectes issus du nyiha autochtone, tandis que le kyangonde et le kinya-kyusa sont des dialectes de la langue des peuples ngulube. En d'autres termes, le *Mwaulambya*, Kameme et leurs gens furent intégrés sur le plan linguistique alors que dans l'Ugonde et l'Unyakyusa, les autochtones furent assimilés par les immigrants. Le cisukwa moderne est un dialecte du ndali (une entité linguistique au nord de la Songwe), compris par ceux qui parlent le nyiha et relativement plus facile à apprendre pour les Ngonde que le nyiha même. Le cisukwa est donc un intermédiaire entre les langues nyiha et ngonde.

Le *Kyungu*, Kameme et leurs compagnons migrèrent vers la plaine de Karonga en passant par l'Unyiha, l'Uiwa et l'Unamwanga puis, à l'ouest, par l'Ulambya et le Misuku. Bien que les traditions de la cour ngonde affirment que leurs ancêtres avaient établi un pouvoir politique dans l'Unamwanga et dans l'Uiwa, celles de ces régions contestent ce fait et citent l'Ubisa et,

38. *Id.*, 1975 et 1978, p. 57-61.

39. *Id.*, 1978, p. 55-66, et 1977.

surtout, le pays Luba comme patrie d'origine de leur actuelle lignée de souverains. En tout cas, peu de temps après son arrivée à Karonga, Kameme retourna s'installer dans la région immédiatement à l'ouest de l'Ulambya. Il y établit sa domination sur la population, qui était essentiellement d'origine nyiha, même si un grand nombre de Mambwe et de Namwanga migrèrent ultérieurement vers les chefferies de Kameme. La façon dont ce dernier créa son État n'est pas claire. Manifestement, il était plus petit que celui de son frère, le *Kyungu*, qui fonda son royaume dans un État existant déjà et gouverné par le clan simbowe.

Simbowe est le nom d'un clan et certains éléments suggèrent que c'était un titre utilisé par une longue dynastie. Ce clan venait d'Unyiha, dans la Tanzanie actuelle, et s'était installé sur le mont Mbande dans la partie centre-ouest de la région bordant le lac, près de Karonga. Les fondements du pouvoir de Simbowe sont mal connus, mais il semblerait qu'il ait été un marchand et ait fait partie d'un réseau commercial s'étendant jusqu'à la côte Est. Des fouilles archéologiques effectuées par Robinson à Mbande et dans la région environnante ont permis de trouver des objets façonnés, notamment des perles de verre, de la porcelaine et des coquilles de conus. Robinson conclut même que ces objets dataient de la période allant du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'ils appartenaient probablement à l'époque pré-portugaise, durant laquelle le pouvoir et l'influence commerciale arabes étaient à leur apogée<sup>40</sup>.

Les rapports de Simbowe avec la population locale ne semblent pas avoir été aisés; lors de l'arrivée du *Kyungu* et de ses gens, celui-ci forma une alliance avec les Mwenekisindile, qui étaient les gardiens d'un important sanctuaire religieux associé à un culte du serpent. Il semble en effet que les Mwenekisindile aient aidé le *Kyungu* à préparer et à lancer l'attaque contre Simbowe. À Mbande, le *Kyungu* prit le pouvoir par la force et, petit à petit, il réussit à rétablir l'ordre. Une fois installés, le *Kyungu* et ses gens conservèrent leur suprématie sur leurs nouveaux sujets en créant un centre rituel consacré au culte de leurs ancêtres royaux. Le *Kyungu* ne fréquentait pas ce centre mais il donna sa bénédiction à Mulwa, un haut fonctionnaire qui l'avait accompagné et qui devint le responsable de ce nouveau lieu de culte. En outre, des adultes du royaume assistaient à une cérémonie annuelle au cours de laquelle on éteignait tous les feux pour ensuite en allumer d'autres, à partir du feu central de la cour royale. Pendant cette cérémonie, la population réaffirmait sa fidélité envers le *Kyungu*<sup>41</sup>. Les sujets devaient aussi, plus régulièrement, lui verser un tribut et travailler dans les jardins royaux. Le *Kyungu* et ses fonctionnaires s'établirent plus solidement dans la région en s'unissant par le mariage aux familles locales.

Avant l'arrivée du clan *kyungu*, il semble que la population ait voué un culte au dieu suprême au moyen d'esprits intermédiaires comme le serpent divin. Les *Kyungu* se servirent de leurs ancêtres comme médiums pour adorer leur propre dieu suprême, Ngulube, introduisant ainsi et promouvant la vénération des ancêtres royaux. Au fur et à mesure que la population acceptait

40. Le passage suivant s'inspire d'O. J. M. Kalinga, 1979a.

41. Pour plus de détails, voir R. J. Mwaipape, *History and social customs of the Ngonde of Northern Malawi* (manuscrit inédit achevé en 1982).



ce culte, elle adoptait aussi la divinité du *kyungu*. Il devint prêtre-roi et communiquait avec les ancêtres royaux. Pour les Ngonde, il devint le représentant vivant de dieu. Sa santé déterminait leur bien-être et leur prospérité et, afin de les conserver, il devait rester dans sa résidence. Au moindre symptôme de maladie, il était immédiatement étouffé par ses conseillers, les *makambala*. Lorsque la vénération des ancêtres acquit plus de popularité dans la région, le culte du serpent, associé au clan kisindile, perdit de son influence.

Ces événements eurent lieu sous les règnes des quatre premiers *kyungu*, soit entre 1600 et 1720 environ. Peu de temps après la mort du troisième *kyungu*, son fils et successeur, Mwakalosi, renonça au trône, craignant que les *makambala* le tuent s'il tombait malade. Il refusa également que tous ses fils sauf un soient tués. Ces deux coutumes avaient pour but d'éviter tout conflit de succession. Les *makambala* protégeaient aussi leur propre position en veillant à ce que le souverain fût choisi par eux. La crise ouverte par le refus de Mwakalosi d'accéder au trône prit fin lorsque les *makambala* firent de son frère Magemo le nouveau *kyungu*.

Les chefferies de Kameme, Mwaulambya et Msukwa encouragèrent aussi la vénération des ancêtres royaux. Mais elles se rapprochèrent davantage des Nyiha par l'esprit et la langue, et les coutumes consistant à étouffer le monarque, à restreindre ses déplacements et à assassiner les enfants royaux ne firent jamais partie de leur histoire. Néanmoins, toutes ces chefferies témoignent de l'introduction dans la région d'une nouvelle forme d'organisation politique qui réunit la religion et la politique sous la férule de chefs ayant une plus grande élévation d'esprit et davantage de prestige qu'auparavant, et qui fonda les rapports entre les citoyens sur des liens plus politiques que de parenté<sup>42</sup>.

Une crise plus profonde encore survint dans le Royaume ngonde à la mort du *kyungu* Magemo dont le seul successeur, Mwangonde, était trop jeune pour monter sur le trône. Le fils de sa sœur, Kasyombe, prit alors sa place. Or, le père de ce dernier, un Ndali, gouvernait une petite région dans la partie nord-ouest de la plaine de Karonga. Lorsque son fils accéda au pouvoir, vers 1750, cette province fut donc incorporée dans un royaume ngonde élargi.

L'accession au trône de Kasyombe entraîna un autre changement important, à savoir l'affaiblissement des pouvoirs des *makambala*, au profit du *kyungu*. Kasyombe avait été élevé à Ngana, dans le nord du Royaume. Il voulut faire personnellement une tournée dans son pays et il mit fin à la coutume de tuer les enfants mâles des *kyungu*. Le nombre des princes se mit à augmenter, ce qui provoqua un nouveau renforcement des pouvoirs du monarque, en particulier après que certains de ses successeurs, tels que Mwangonde (environ 1785-1839), eurent cédé des portions de territoire à quelques princes, assurant ainsi l'influence des *kyungu* à travers toute la région<sup>43</sup>. Toujours est-il qu'en 1800, le Royaume ngonde avait certainement une solidité suffisante pour commencer à faire valoir ses vues dans les affaires politiques concernant l'ensemble de la région au sud de la Songwe.

42. O. J. M. Kalinga, «Ngonda and Lambya historical texts».

43. O. J. M. Kalinga, 1985, p. 180-250; R. J. Mwaipape, 1982, p. 34-41.

Ainsi, entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la région située au sud de la Songwe s'était structurée en plusieurs étapes. La chaîne originelle de sanctuaires religieux liés au culte du serpent fit place à une combinaison de clans prépondérants et, finalement, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, plusieurs États furent fondés : l'Ulambya, le Kameme, le Misuku, l'Ugonde et le Mwaphoka Mwambale au nord et le Kanyenda, le Kabunduli, le Kaluluma et le Chulu au sud. Dans le Nord, les fondateurs ngonde et nyakyusa avaient introduit le kyangonde comme nouvelle langue tandis que dans le Sud, la fusion des populations et des langues tumbuka et chewa donnait naissance à la langue chitonga. Le centre de la région était dominé par les Tumbuka. Leurs clans d'origine, le Luhanga et plusieurs branches des Mkandawire furent rejoints par les Munthali, provenant des monts Ndali au nord de la Songwe. Plus à l'ouest, dans la région de la Luangwa, les clans tumbuka comprenaient les Zolokere, les Mwavintiza, les Goma et d'autres. Ces groupes tumbuka ne possédaient pas de gouvernement centralisé. Leur histoire ancienne est extrêmement difficile à établir car leurs généalogies sont peu fournies et ils connaissent mal leur organisation avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les événements les plus significatifs dans cette région au XVIII<sup>e</sup> siècle eurent cependant lieu en pays Tumbuka. Ceux-ci seront étudiés ultérieurement.

Les changements d'ordre religieux intervenus sur les bords du lac près de Karonga après la création de l'État ngonde se firent aussi ressentir dans la zone d'influence des Maravi. La Confédération maravi comprenait une série de sanctuaires pré-maravi ou proto-chewa consacrés à la pluie et situés à Msinja, dans ce qui est aujourd'hui la partie ouest de Lilongwe. Chacun des créateurs d'un État maravi essayait d'exercer son autorité sur le sanctuaire qui tombait sous sa juridiction. Ils désiraient jouer un rôle dans la désignation des fonctionnaires responsables de ce lieu saint, l'assuraient de leur assistance et de leur protection et, en général, ils y effectuaient un pèlerinage chaque année. Le *Kalonga* et *Uнди* essayèrent tous deux d'avoir ainsi la haute main sur le sanctuaire de Msinja, tandis que dans la vallée du bas Shire, le *Lundu* réussissait à asseoir fermement son autorité sur celui de Mbona, à Nsanje. Étant donné ce degré de participation des souverains dans les affaires concernant les cultes de la pluie, leur théologie devint progressivement syncrétique. Elle commença à adapter la vénération des esprits des ancêtres royaux, alors que des mythes de création purement chewa, comme ceux qui prévalaient à Nyau, furent supprimés<sup>44</sup>.

Cependant, le changement religieux le plus marquant de cette période eut lieu là où les dynasties ne parvinrent pas à avoir une emprise sur les cultes de la pluie préexistants. Ils créèrent alors souvent leurs propres cultes, qui essayaient de rivaliser avec les autres. Il s'agissait de cultes royaux et leur fonction était notamment de défier la famille royale. Pour cette raison, on a avancé que leur lien avec le peuple était plutôt faible. Le roi ou son remplaçant présidait les cérémonies destinées à faire pleuvoir et d'autres rites.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'au nord les Ngonde s'inquiétaient de l'équilibre du pouvoir au sein de factions internes et entre les institutions

44. M. J. Schoffeleers, 1979b, p. 152-160; I. Linden, 1979, p. 188-193.

religieuses, la Confédération maravi commença à s'affaiblir. Ce déclin se concrétisa surtout par des sécessions vis-à-vis de la suprématie du *Kalonga*, du *Lundu* et d'Undi ou par des révoltes contre eux. Plusieurs chefs de la région de Lilongwe du Malawi moderne se rebellèrent contre le *Kalonga*. Au cours de la même période, Undi fut également confronté aux soulèvements menés par Biwi et ses autres subordonnés, tandis qu'à l'est, les Lolo et les Makua se révoltaient aussi contre la souveraineté du *Lundu*<sup>45</sup>.

Mais les facteurs à l'origine du déclin de ces royaumes qui avaient été puissants au XVII<sup>e</sup> siècle ne sont pas évidents. En ce qui concerne Undi, les Portugais qui envahirent son royaume lors de la ruée vers l'or entre 1740 et 1760 jouèrent un rôle minime dans l'affaiblissement de son autorité. On a également avancé que l'autorité d'Undi et du *Kalonga* fut sapée par la répugnance croissante de la *makewana* (qui administrait le sanctuaire central des Chewa à Msinja, à Lilongwe) à utiliser son pouvoir rituel dans l'intérêt des dynasties dirigeantes du *Kalonga* et d'Undi. En effet, contrairement aux médiums *swikiro* qui servaient fidèlement la cause de l'État mutapa, au sud du Zambèze, la *makewana* et ses subordonnés qui invoquaient les divinités de la pluie n'exerçaient pas toujours leur autorité de façon à soutenir la royauté maravi<sup>46</sup>. Notons que les anciennes *makewana* avaient joué un rôle déterminant pour l'unité religieuse des royaumes du *Kalonga* et d'Undi. Elles étaient chargées de l'exécution des cérémonies religieuses dont les souverains dépendaient pour le bien-être des leurs. Par ailleurs, les *makewana* du XVIII<sup>e</sup> siècle manifestèrent aussi des ambitions séculières. Elles se forgèrent leur propre sphère d'influence dans les royaumes du *Kalonga* et d'Undi, et elles envoyèrent même une fois des guerriers razzier les terres du *Kalonga*. Comme la *makewana* et ses acolytes appartenaient aux clans proto-chewa des Banda et des Mbewe, leur résistance au *Kalonga* et à Undi traduisait probablement une tentative des proto-Chewa de réaffirmer leur autonomie. Toujours est-il que la défection de la *makewana* signifiait que le *Kalonga* et Undi étaient privés des sanctions mystiques qu'ils avaient jusqu'alors infligées à leurs sujets par son intermédiaire.

Enfin, l'apparition d'un nationalisme makua-lolo au XVIII<sup>e</sup> siècle fut déterminant dans la diminution de l'influence du *Lundu* à l'est du Shire. D'après Hafkin, les Makua devinrent, à cette époque, extrêmement préoccupés de puissance, à la grande surprise des observateurs contemporains qui avaient jusque-là sous-estimé leur capacité militaire<sup>47</sup>. Leur nationalisme était avant tout dirigé contre les Portugais. Les Makua du littoral, en particulier, étaient rebutés par le «diviser pour régner» qui inspirait la politique des Portugais, ainsi que par les pratiques commerciales capricieuses de certains d'entre eux. Cependant, ce fut seulement quand ils commencèrent à obtenir des armes à feu des marchands d'esclaves français et brésiliens que les Makua provoquèrent impunément les Portugais. Sous la conduite de chefs puissants comme Mauruka et Murimuno, ils menèrent une guerre d'usure implacable contre ces étrangers et leurs alliés africains, de 1749 jusqu'à la fin du siècle. Le défi lancé

45. K. M. Phiri, 1975a, p. 78-79; A. F. Isaacman, 1972b, p. 14-15.

46. A. F. Isaacman, 1972b, p. 15.

47. N. J. Hafkin, 1973, p. 23-26.

par les Makua du littoral à l'impérialisme portugais sur la côte du Mozambique a certainement poussé les Makua et les Lolo de l'arrière-pays à lancer des campagnes similaires contre la domination étrangère. Mais dans les régions intérieures, ce furent les Maravi qui, plus que les Portugais, suscitérent l'hostilité des Makua-Lolo. L'autorité maravi commença alors à être ébranlée de Quelimane, à l'est, jusqu'au mont Murambala sur le Shire, à l'ouest<sup>48</sup>.

Pendant la période étudiée, les peuples du nord du Zambèze furent aussi profondément influencés par les relations économiques croissantes qu'ils entretenaient avec le monde extérieur<sup>49</sup>. Celles-ci remontaient à l'époque, antérieure à 1500, de la domination commerciale arabe et swahili sur la côte est et le long du Zambèze. La fréquence de ces contacts était toutefois assez limitée avant l'arrivée des Portugais et, en particulier, avant leur établissement sur les rives du Zambèze, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, à dater de ce moment, les marchands portugais remontèrent régulièrement le Shire à partir de Sena pour échanger avec les Manganja des objets en fer, des tissus de *machila*, du sel et de l'ivoire contre les étoffes, les perles et les objets en cuivre qu'ils apportaient d'Europe. Avec certains de ces produits manganja, comme les articles en fer et les tissus *machila*, les Portugais menèrent d'autres affaires dans le territoire du Monomotapa, au sud du Zambèze<sup>50</sup>. Un peu plus haut sur le fleuve, ceux qui étaient installés à Tete établirent des relations commerciales avec le royaume d'Undi et le cœur de la Confédération maravi, jusqu'au haut Shire et à la rive sud du lac Malawi. Avec la création, en 1716, d'une *feira* à Zumbo, les Portugais eurent accès au marché de l'ivoire dans plusieurs sociétés, poussant ainsi à l'ouest jusqu'en Zambie centrale<sup>51</sup>. Mais ce furent la création et l'extension des *prazos* zambéziens qui jouèrent un rôle décisif dans l'expansion de l'influence commerciale portugaise au nord du Zambèze.

Les *prazos* apparurent lorsqu'un certain nombre de colons portugais ou goanais s'installèrent comme chefs politiques sur des terres ayant initialement appartenu aux peuples africains autochtones. Le phénomène eut son origine autour de Sena à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et, petit à petit au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'étendit à d'autres parties de la vallée du bas Zambèze<sup>52</sup>. D'après Axelson, l'attribution des *prazos* à des colons portugais importants était considérée par la Couronne de Lisbonne comme un moyen d'encourager l'initiative privée dans le processus de colonisation de la vallée du Zambèze. Par ailleurs, elle espérait qu'avec la perspective d'acquérir des terres, les immigrants seraient attirés par le Zambèze, où leur venue était nécessaire pour augmenter le peuplement portugais.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les *prazos* dominaient toute la région du bas Zambèze, depuis le delta du Luabo ou du Zambèze à l'est jusqu'à Chicoo, à mi-chemin

48. A. Rita-Ferreira, 1966, p. 34; E. C. Mandala, 1977, p. 43-44; E. A. Alpers, 1975a, p. 104-113.

49. Ce sujet est bien étudié par E. A. Alpers, 1975a, Introduction.

50. G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 480-481; E. A. Alpers, 1975a, p. 25-27; E. C. Mandala, 1977, p. 41.

51. N. Sutherland-Harris, 1970; M. D. D. Newitt, 1973, p. 75-79; T. I. Mathews, 1981, p. 23-31.

52. Pour une analyse complète du phénomène, voir A. F. Isaacman, 1972b; M. D. D. Newitt, 1973; E. Axelson, 1960.

entre les villes de Tete et de Zumbo, à l'ouest. À cette époque, il y avait deux façons couramment établies d'acquérir ces terres. L'une était la conquête : en général, le conquérant blanc s'appropriait la terre en exploitant les divisions existant parmi ses occupants africains. L'autre consistait à demander des terres en compensation d'un service particulier rendu à un chef local.

Les grands *prazos* étaient plus que des propriétés privées. Ils correspondaient à des zones de juridiction à l'intérieur desquelles les propriétaires, communément connus sous le nom de *prazeros*, « avaient un pouvoir absolu de justice, déclaraient la guerre, imposaient le tribut et se rendaient souvent coupables de grandes cruautés ». Parmi les nombreuses questions touchant à ces *prazos* qui présentent un intérêt pour l'historien, il en est deux qui ont un relief particulier : d'une part, les rapports complexes qu'ils entretenaient avec les États africains voisins et, d'autre part, leur impact économique sur le reste de la région au nord du Zambèze.

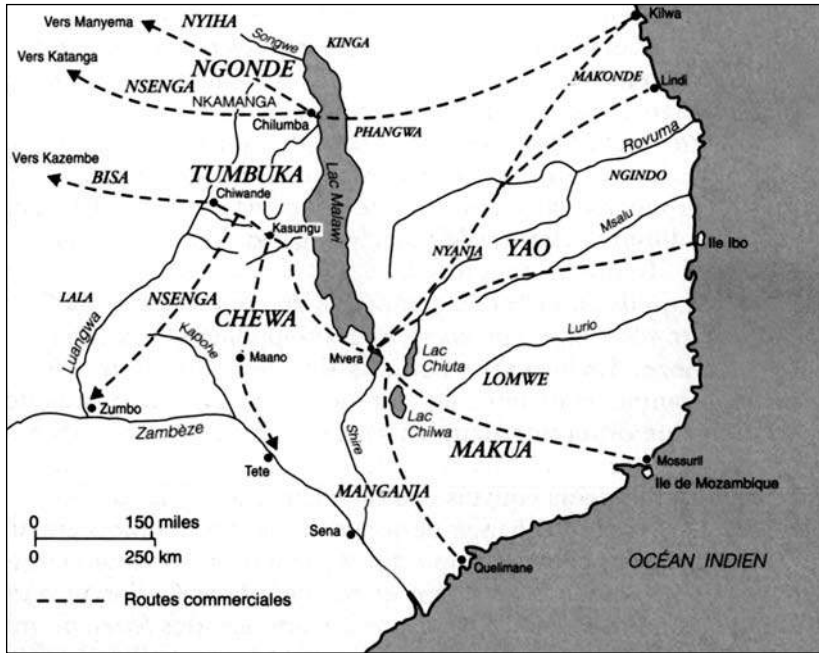
Les *prazeros* étaient célèbres pour la brutalité avec laquelle ils traitaient les Africains de leur entourage, serviteurs volontaires ou sujets asservis. En outre, la plupart d'entre eux établirent des relations diplomatiques et militaires avec les États africains voisins dans le but avoué d'exploiter leurs ressources humaines. Les Chikunda, par exemple, qui travaillaient comme serviteurs auprès des *prazeros*, étaient recrutés dans différentes sociétés africaines au nord et au sud du Zambèze. De cette façon, les *prazeros* avaient accès à la main-d'œuvre chez les Makua, Manganja, Sena, Kalanga, Tonga, Tawara, Nsenga, Tumbuka et autres<sup>53</sup>.

Par l'intérêt qu'ils portaient au commerce de l'or et de l'ivoire, les *prazeros* jouèrent un rôle important dans le développement des échanges au nord du Zambèze. En utilisant certains de leurs serviteurs chikunda (*vashambadzi*) comme médiateurs, ils établirent un réseau de relations commerciales avec les différents peuples africains de la région : Manganja, Chewa, Nsenga, Lenje et Lunda du Sud. Ces habitants de l'intérieur de la province fournirent à leurs convois commerciaux du cuivre, de l'ivoire, de la cire et des esclaves, en échange de tissus, de perles, d'objets en cuivre, de boissons alcoolisées et de sel importés. À partir de 1740 environ, les *prazeros* participèrent aussi à l'extraction et au commerce de l'or au nord du Zambèze, en particulier dans le royaume d'Undi. Là, des *bares*, ou mines, furent ouvertes à Michonga, Maano (la capitale du pays d'Undi), Java et Muchinga. Les mineurs portugais ou goanais de Tete s'efforcèrent d'être les seuls propriétaires des gisements et de tous les moyens de production essentiels. En échange de ce privilège, ils offraient des cadeaux et des redevances symboliques à Undi et à ses subordonnés. Dans ce système de production, environ 3 500 onces d'or furent extraites annuellement jusque dans les années 1780, époque à laquelle les ressources commencèrent à diminuer<sup>54</sup>.

Malheureusement pour les *prazeros* et la communauté portugaise du Zambèze en général, cette ruée vers l'or leur fit perdre le marché de l'ivoire. Les gisements suscitèrent un intérêt démesuré par rapport à leur productivité.

53. A. F. Isaacman, 1972a.

54. *Id.*, 1972b, p. 70-71; M. D. D. Newitt, 1973, p. 79-84.



21.6. Routes du commerce de l'ivoire en Afrique centrale orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
[Source : d'après E. A. Alpers, UCLA.]

Pendant ce temps, le commerce de l'ivoire tomba de plus en plus entre les mains d'autres concurrents intéressés par le marché de l'ivoire au nord, en l'occurrence les Yao, peuple qui, singulièrement, participa aux échanges commerciaux avec des régions lointaines à travers toute l'Afrique centrale de l'Ouest.

Les Yao firent leur apparition en tant que nation commerciale dominante à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la façon dont ils acquirent cette position et ce statut fait l'objet de deux interprétations assez proches. Abdul Sheriff prétend que leur orientation vers le commerce à destination de la côte était due à une réaction en chaîne. En d'autres termes, il est possible qu'ils aient tout simplement été sensibles aux influences commerciales qui avaient d'abord touché leurs voisins ngindo et makua-lomwe, plus proches qu'eux de la côte. Webster a avancé que ce qu'il y avait de spectaculaire dans la réaction des Yao face aux contacts commerciaux de la côte, c'était qu'ils habitaient un pays montagneux où ni l'agriculture ni la chasse n'étaient rentables. Leurs voisins nyanja ou chewa à l'ouest étaient de meilleurs cultivateurs et les Lomwe, à l'est, étaient de meilleurs chasseurs<sup>55</sup>.

D'après la tradition orale yao, telle que l'a rapportée Yohanna B. Abdallah, ce sont les Chisi qui furent les pionniers du commerce à destination de la côte. Ils tiraient, dit-on, leurs moyens de subsistance de leur habileté dans le travail

55. A. M. H. Sheriff, 1971, p. 208-217 ; J. B. Webster, 1977, p. 3-6.

du fer et du commerce local des objets en fer. Il se peut donc qu'une fois que le pays Yao fut suffisamment fourni en articles de ferronnerie, les Chisi aient transporté leurs marchandises plus loin, jusqu'au moment où ils établirent des relations avec la côte. Une fois cette étape franchie, le développement ultérieur des activités commerciales des Yao fut facilité par la formation, entre 1635 et 1698, d'un marché stable de l'ivoire à Kilwa. Pendant cette période, les Portugais, après avoir conquis la côte de l'Afrique orientale jusqu'à Malindi, entrèrent dans une phase de prospérité et de paix. C'est pourquoi Kilwa attira une grande partie du commerce en provenance des régions intérieures. Après 1698, lorsque le marché de l'ivoire de Kilwa se fut effondré à la suite de conflits entre les habitants d'Oman et les Portugais, les Yao trouvèrent un autre marché à Mossuril, en face de l'île de Mozambique. Il semble que le commerce soit alors devenu indispensable au mode de vie des Yao. Ils transportaient leur ivoire à Mozambique ou à Kilwa, selon les circonstances<sup>56</sup>.

À l'intérieur de la région, à l'ouest de leur propre patrie, les Yao disposaient d'une source d'ivoire abondante en pays Maravi. En plus, à partir de 1750 environ, ils commencèrent à en recevoir davantage des Bisa du nord-est de la Zambie qu'ils faisaient parvenir à Kilwa. Les Bisa, qui négociaient ainsi avec les Yao, débutèrent leur carrière commerciale en tant qu'entrepreneurs au service de Kazembe, le roi du Lunda, dont la capitale sur le cours d'eau Luapula était en général le point d'arrivée d'un itinéraire emprunté par des marchands venus des côtes Est et Ouest. Il est certain en tout cas qu'en 1775, les Bisa s'étaient acquis la réputation d'être une des nations le plus tournées vers le commerce de la région<sup>57</sup>.

Pour les Bisa, le commerce représentait sans doute un moyen de pallier leur faiblesse économique et politique interne: la productivité agricole de leur pays, situé entre le Luapula et les monts Muchinga, était limitée et, sur le plan politique, ils étaient pris en étau entre les forces expansionnistes des Royaumes lunda et bemba. Le commerce et les voyages constituaient donc un mode d'accès essentiel à des débouchés étrangers. Tout en essayant de les exploiter, les Bisa ouvrirent en grand nombre de nouvelles routes commerciales entre la région du Luapula, dans le nord-est de la Zambie, et la côte Est. Entre 1790 et 1830, ils tentèrent aussi d'intensifier les échanges entre le Royaume lunda et les Portugais sur le Zambèze. Dans les deux cas, ils jouèrent le rôle de médiateurs. Ils se procuraient de l'ivoire, du cuivre et des esclaves dans l'intérieur de l'Afrique centrale et les acheminaient vers les colonies de la côte ou du Zambèze pour les échanger contre des tissus, des perles, des fusils et de la poudre noire.

Leur commerce avec la côte Est eut pour conséquence de déplacer leurs propres villages vers l'est, dans la vallée du Luangwa et au-delà. Cette migration était initialement due à la famine et au désir d'exploiter le commerce de l'ivoire entre la vallée du Luangwa et le lac Malawi. Ainsi, plusieurs villages bisa furent créés dans cette vallée dans les années 1760 et, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on en trouvait dans la partie ouest du Malawi central. Ce

56. E. A. Alpers, 1975a, p. 58-62 et 70-81; J. B. Webster, 1977, p. 7-10.

57. F. M. Thomas, 1958, p. 26; R. F. Burton, 1873, p. 95; J. Vansina, 1966a, p. 171-172.



21.7. Restes d'un four à minerai pour le fer (*ng'anjo*) tumbuka. La réputation de fondeurs des Tumbuka n'avait d'égale que celle des Phangwa sur la rive est du lac Malawi.  
[© K. M. Phiri.]

déplacement vers l'est des communautés bisa s'accrut entre 1820 et 1840, époque à laquelle les Bemba se mirent à les attaquer de temps à autre dans la région des monts Muchinga<sup>58</sup>.

Ainsi, pendant au moins quatre décennies avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bisa étaient en relation étroite avec la population de l'Est. Leur présence parmi les Chewa en particulier contribua au renforcement du pouvoir de plusieurs chefferies, notamment celles de Mwase Kasungu et de Mkanda. Les immigrants bisa étaient souvent plus loyaux envers la famille souveraine que ses sujets locaux.

Quant aux Portugais, l'échec de l'exploitation aurifère et la perte du marché de l'ivoire au profit des Yao et des Bisa les poussèrent à participer activement au commerce des esclaves. Ceci provoqua un autre changement remarquable, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la nature du commerce à longue distance au nord du Zambèze. Les esclaves devinrent progressivement la principale marchandise que la région pouvait exporter en lieu et place de l'ivoire. Ce renversement, bien que loin d'être complet, fut suffisamment prononcé pour qu'on puisse à juste titre identifier le XVIII<sup>e</sup> siècle avec le commerce de l'ivoire et le XIX<sup>e</sup> siècle avec la traite des esclaves. La partici-

58. A. C. P. Gamitto, 1960, p. 55-56 et 161-192; A. D. Roberts, 1973, p. 104-167.





21.8. Houe en fer de fabrication tumbuka. Ce spécimen a été fabriqué dans le Vipya, district de Mzimba, au Malawi septentrional, dans les années 40 de ce siècle.  
[© K. M. Phiri.]

pation portugaise à cette dernière fut assez importante dans les années 1780, période pendant laquelle des esclaves du nord du Zambèze furent exportés vers la colonie française de l'île de la Réunion dans l'océan Indien<sup>59</sup>.

Comme le commerce des esclaves devenait plus lucratif que celui de l'ivoire, les Portugais qui y participaient déjà furent rejoints par les Yao et les Bisa. D'après Abdallah, les Yao se convertirent à ce type d'échanges parce que les négociants sur la côte demandaient plutôt des esclaves que de l'ivoire. En effet, le marché de Kilwa vers lequel les Yao transportaient leurs marchandises à partir de l'intérieur de la région commença à être dominé par la traite des esclaves à partir des années 1770<sup>60</sup>. Avec le sens du commerce qui les caractérisait, les Yao se mirent probablement alors à remplacer l'ivoire par les esclaves dans leurs convois en provenance de l'intérieur.

Toute la zone septentrionale de la province fut également entraînée dans ce réseau de commerce extérieur. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, aucune partie de la région n'avait été impliquée dans ces activités bien qu'il existât déjà un commerce local vigoureux près des rives du lac Malawi ainsi qu'entre le pays Tumbuka, d'une part, et le pays Nsenga et le nord de la région

59. R. F. Burton, 1873, p. 81-87; E. A. Alpers, 1975a, p. 201-219; A. F. Isaacman, 1972b, p. 85-94.

60. Y. B. Abdallah, 1973, p. 29-37; G. S. P. Freeman-Grenville, 1965, p. 43-48.

chewa, d'autre part. Pendant les quatre premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, la zone tumbuka était reliée à un réseau commercial qui s'étendait du Katanga, au nord-ouest, jusqu'à Kilwa, à l'est. Les responsables de ces changements étaient des chefs de famille connus sous le nom de *balo-woka* — ceux qui traversèrent le lac — dont l'arrivée dans la région s'étala sur une période de trente à quarante ans.

Le plus célèbre de ces nouveaux arrivants était Kakalala Musawila Gondwe, probablement un Nyamwezi d'influence yao qui, pendant un certain temps, avait participé au commerce à destination de la côte Est. Comme il cherchait de l'ivoire, il traversa le lac à Chilumba et s'installa dans la plaine de Nkamanga, près de la vallée de la Luangwa où, à cette époque, abondaient les éléphants. Il entra en contact avec le chef du clan luhanga, Chilundanya Luhanga, qui apprécia les marchandises — des perles, des *mphande* (coquillages) et des tissus — que le nouveau venu avait apportées. Plus tard, Gondwe noua des liens matrimoniaux avec les Luhanga et leurs autres familles influentes, s'implantant ainsi solidement dans la société tumbuka. Pour exploiter pleinement les ressources de la région, il donna des turbans, du type de ceux qu'il portait lui-même, aux différents chefs locaux comme symboles de l'autorité qui émanait de lui<sup>61</sup>.

D'autres familles d'émigrants provenant de l'est du lac s'établirent dans les contrées voisines du Nkamanga. Dans le district aujourd'hui connu sous le nom de Hewe, Katumbi Mulindafwa Chabinga avait entrepris d'organiser un État plus petit mais néanmoins plus viable que celui de Gondwe. Il venait lui aussi du territoire nyamwezi et avait traversé le lac à Chilumba mais, contrairement à Gondwe, il pénétra dans la région montagneuse proche des monts Misuku et du plateau du Nyika et s'installa à Chigoma, dans le Nthalire<sup>62</sup>. Toujours comme Gondwe, il distribua des turbans à des chefs locaux afin de symboliser sa reconnaissance de leur autorité. À partir de Chigoma, Katumbi développa ses relations commerciales à l'ouest vers Malambo, dans la vallée du Luangwa riche en ivoire. Plus tard, ses descendants s'établirent à quelques kilomètres plus au sud-ouest, dans le Hewe actuel, où l'arrivée des Européens marqua un tournant de leur histoire.

Un autre marchand, Katong'ongo Mhenga, originaire de la région d'Ubena-Uhehe, traversa le lac peu de temps après que Gondwe et Katumbi se furent installés. Katong'ongo n'était pas un commerçant dans le même sens que Katumbi et Gondwe. Il cherchait une terre pour s'y établir avec sa famille et il la trouva dans la vallée du Henga. Il avait de nombreux talents : il savait chasser, fabriquer des bracelets décoratifs et, surtout, il savait extraire le sel. Cette dernière qualité s'avéra des plus utiles puisqu'il eut bientôt à gérer les excellents puits salants de Kamembe. Il entra aussi par alliance dans les familles locales dont quelques-unes, notamment les Munthali, les Mzumara et les Mkandawire, étaient bien implantées dans la

61. Ce passage a été inspiré de H. L. Vail, 1972b et 1974; H. K. Msiska, 1978a.

62. L'État du Nthalire fut fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle par les Kawonga qui étaient originaires du sud de la Tanzanie. C'étaient des chasseurs qui avaient fait alliance avec les Kyungu de Karonga et ce furent ces derniers qui leur suggérèrent de s'installer dans ce qui devait devenir le Nthalire.

vallée du Henga. Petit à petit, son influence grandit et il fut connu sous le nom de Mwahenga, propriétaire de la région du Henga. Il noua des rapports commerciaux avec les sujets de Mwaphoka Mbale et avec les Nkamanga de Gondwe<sup>63</sup>.

Les trois familles d'immigrants, les Muswila Gondwe, les Katumbi Mulindafwa Chabinga et les Katong'ongo Mhenga, commencèrent à régner en maîtres sur le commerce dans la majeure partie de la région au sud de la Songwe et à l'est de la vallée de la Luangwa, et il leur fut difficile de ne pas finir par entrer en conflit. Gondwe se sentait particulièrement menacé parce que Katumbi contrôlait l'accès à la région riche en ivoire. Par ailleurs, il était important pour lui de pouvoir utiliser librement, sinon contrôler, le bac de Chilumba afin de transporter son ivoire vers la côte Est. Pour parvenir à ses fins, il commença par intervenir dans la crise de succession survenue au lendemain de la mort de Katumbi et réussit à faire accepter comme chef un candidat influençable. Puis il conclut un accord avec Mwahenga, aux termes duquel ce dernier s'engageait à ne pas entraver son commerce et recevait en échange des tissus et d'autres marchandises de valeur. Gondwe négocia des arrangements similaires avec les souverains à l'est de la vallée du Henga, notamment Mwafulirwa, Mwamlowe, Mwankunikila et Kachulu. C'est ainsi qu'en 1800, Gondwe fut en mesure de s'attribuer le monopole du commerce dans la région comprise entre le Luangwa et la rive ouest du lac Malawi. Comme il était devenu maître de la plaine de Nkamanga, il fut à même d'étendre son empire commercial, ce en quoi la tâche du Chikulamayembe fut facilitée par le fait que certaines familles, essentiellement les Msiska et les Nyirenda, qui étaient probablement aussi des marchands de l'Unyamwezi, prirent le pouvoir dans la région gouvernée par les Mwaphoka, mettant ainsi un terme à une longue période de suprématie mbale dans cette contrée. Le pays Phoka, entre le Nkamanga et la vallée du Henga, d'un côté, et le bac de Chilumba, de l'autre, avaient longtemps constitué le carrefour du commerce local.

Des entités politiques plus restreintes furent créées au XVIII<sup>e</sup> siècle par des familles venues du côté est du lac, un grand nombre de leurs fondateurs étaient, comme Gondwe et Katumbi, des marchands d'ivoire. Juste au sud de l'Ugonde, la famille de Mwafulirwa fonda l'État fulirwa dans la région qui avait été dominée par le clan mkandawire. Plus tard, un parent de Mwafulirwa, Mwendamunjila Mushani Kaira, se rendit dans l'Ouest et s'établit finalement à Zibang'ombe, à plusieurs kilomètres à l'ouest des monts Mwafulirwa. Il vint à bout des autochtones simwaka, qui étaient des Nyiha, et commença à construire l'État wenyä. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci s'était allongé vers le nord, jusqu'aux frontières sud de l'Ulambya. Vers la même époque, la région au sud-ouest du Wenyä tomba sous l'emprise d'une famille mlowoka, les Mughogho. Cette zone, l'Uyombe, qui forme aujourd'hui une partie du district d'Isoka en Zambie, était riche en éléphants et, quelques dizaines d'années plus tard, elle attira un grand nombre de chasseurs. Les Mughogho nouèrent de bons rapports avec les administrations plus anciennes de

63. O. J. M. Kalinga, 1979/.

Chifungwe et d'Utambo, près de la source de la Luangwa, une région elle aussi riche en éléphants.

D'autres familles traversèrent le lac plus au sud et s'installèrent non loin de l'actuel *boma* Nkata-Bay. Certaines d'entre elles sont à l'origine du Mankhambira moderne. Ces familles de chasseurs quittèrent leur pays vers 1720, sans doute attirées par les possibilités de trouver de l'ivoire en abondance le long de la rive ouest du lac Malawi. Elles évincèrent les dirigeants phiri et, en une génération, devinrent les familles dominantes de la région<sup>64</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la zone tumbuka fut donc d'abord dominée par des chasseurs d'ivoire puis par des marchands qui, parce qu'ils contrôlaient les richesses, exercèrent un pouvoir politique. La décentralisation administrative permit aux chefs marchands de prendre le pouvoir. Les chasseurs et les commerçants avaient choisi cette région parce que, pour réussir dans les activités commerciales, une certaine influence politique était nécessaire. Or, celle-ci ne pouvait être obtenue dans les États septentrionaux, qui restèrent à l'écart du réseau commercial continental pendant près d'un siècle après que les Tumbuka s'y furent incorporés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire maravi se désintégra et les États de la zone marginale du Tumbuka-Chewa, au sud, se retrouvèrent maîtres de leurs propres affaires. Cependant, même au sein de chefferies comme celle de Kanyenda, les tendances séparatistes qui accompagnaient souvent le commerce de l'ivoire commencèrent à se faire ressentir. Le terrain était donc préparé pour les événements qui amenèrent l'hégémonie de Mankhambira dans la région. Après 1800, tous les États et tous les peuples furent engagés dans l'ère commerciale de l'ivoire puis celle des esclaves, avec des conséquences inquiétantes, voire désastreuses.

La période sur laquelle s'ouvre ce volume ne coïncide pas avec le découpage chronologique de l'histoire de cette région. Une page de l'histoire commence vers 1400 dans la zone Sud, avec l'arrivée des Maravi, et une autre vers 1600 dans la zone Nord, avec la migration des Ngulube. Mais la date à laquelle l'ouvrage se termine est adéquate parce que de nouveaux thèmes dominent l'historiographie de toute cette contrée au XIX<sup>e</sup> siècle : par exemple, le passage du commerce de l'ivoire à celui des esclaves, la participation de toute la région à un commerce manipulé de l'extérieur, l'implantation de toute une série de chefferies yao dans des territoires initialement gouvernés par les Maravi et, enfin, l'arrivée d'un ensemble de nouvelles communautés — Nguni, Swahili, Kololo et Européens — qui, finalement, cherchèrent à gagner le pouvoir politique quels qu'aient été les différents motifs de leur venue.

64. Ce paragraphe est en partie inspiré d'O. Y. Kaira, 1970-1971, et de J. B. C. Nkhoma, 1978.

## La région au sud du Zambèze

*H. H. K. Bhila*

On ne dispose, sur la région située au sud du Zambèze, que de peu de documents historiques pour la période allant de 1500 à 1800. Il faut s'en remettre essentiellement aux récits des voyageurs et commerçants portugais qui ont pénétré dans la région au cours de la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce chapitre portera donc surtout sur trois entités en particulier, à savoir l'Empire mutapa, l'Empire rozwi et les États shona orientaux. Les États mutapa et rozwi sont issus de la culture de Grand Zimbabwe (1200–1450), dont les origines et le développement sont traités ailleurs<sup>1</sup>.

Le déclin de Grand Zimbabwe s'amorça à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> avec la baisse de la production d'or sur le plateau du Zimbabwe. On vit d'abord apparaître un obscur État portant, d'après des sources portugaises, le nom de Torwa ou de « Butwa »<sup>3</sup>. Cet État eut une première capitale à Khami, puis une deuxième à Danangombe<sup>4</sup>. La première, probablement fondée vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, fut ravagée par un incendie au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. D'après son architecture et sa céramique, l'État de Torwa était une réplique du site de Zimbabwe. La deuxième capitale était beaucoup plus petite que la première. Les vestiges archéologiques indiquent deux choses : premièrement, que la quasi-totalité des

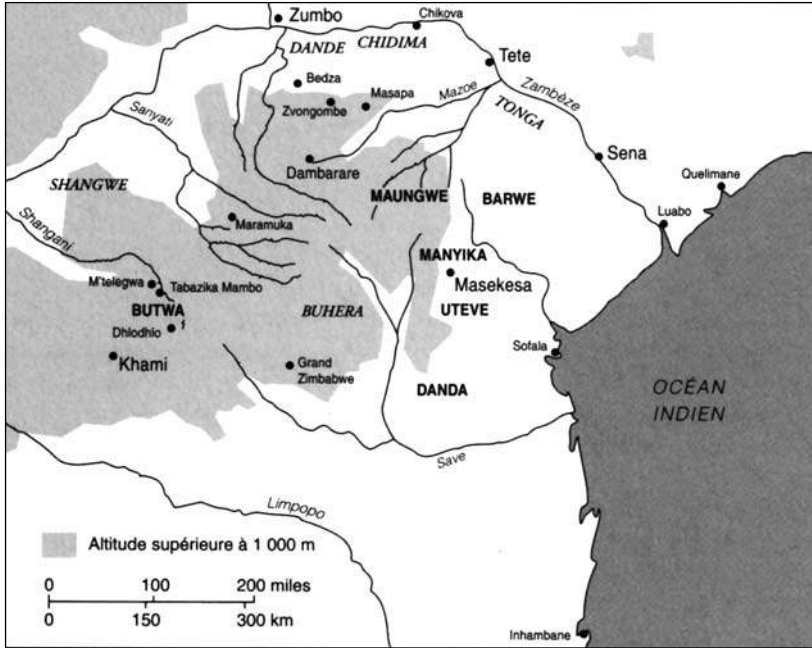
1. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 21.

2. P. S. Garlake, 1973; I. R. Phimister, 1974 et 1976; T. N. Huffman, 1972.

3. P. S. Garlake, 1982, p. 30-31.

4. *Ibid.*

5. D. N. Beach, 1984, p. 26, 82, notes 60 et 61.



22.1. L'Afrique centrale et du Sud-Est sous les États du Mutapa et torwa.

[Source : d'après S. I. Mudenge, *A political history of Munhumutapa c. 1400-1902*, Harare, Zimbabwe Publishing House, 1988; et *Zimbabwe Epic*, publié par les Archives nationales du Zimbabwe, Harare, p. 47.]

prestigieux édifices de pierre érigés dans l'État de Torwa l'ont été avant 1650 et, deuxièmement, que la dynastie rozwi des *changamire*, qui annexa l'État de Torwa dans les années 1690, n'a entrepris aucune construction de ce type<sup>6</sup>.

Le second événement politique important après le déclin de Grand Zimbabwe fut l'émergence de l'Empire mutapa qui, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avait déjà pris le contrôle des terres agricoles fertiles du plateau et d'« une partie des terres arides de la vallée du Zambèze qui commandait aussi quelques-unes des voies commerciales<sup>7</sup> ». L'Empire était composé d'un ensemble de communautés hétérogènes parlant karanga. En théorie, il s'étendait des confins méridionaux du Zambèze jusqu'à l'océan Indien mais, en réalité, l'autorité des chefs mutapa en dehors du plateau était assez limitée. Certaines indications donnent à penser que les Royaumes de Manyika, d'Uteve, de Barwe et de Danda se sont séparés de l'Empire au XVI<sup>e</sup> siècle mais en continuant de s'acquitter de leurs obligations rituelles et tributaires jusqu'à l'ascension de Dombo Changamire à la fin du

6. *Ibid.*, p. 27.

7. *Ibid.*

XVII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Malgré le peu de preuves dont on dispose à cet égard, il semblerait que les royaumes « rebelles » aient continué de payer tribut aux souverains mutapa longtemps après l'accession au pouvoir de Dombo Changamire. On pense que les *changamire* eux-mêmes ont parfois versé un tribut aux empereurs mutapa au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Mais ceux qui apportaient le tribut rozwi étaient « reçus avec les honneurs accordés aux ambassadeurs des rois<sup>10</sup> ». Une évolution comparable s'est produite dans le bas Zambèze, où les chefs tonga et sena ont pu résister à tous les efforts déployés par les empereurs mutapa pour imposer leur hégémonie politique. C'est ainsi que l'Empire fut réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire à la région des territoires dande et chidima.

L'Empire mutapa a probablement continué de construire des édifices de pierre prestigieux jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Certaines des ruines les plus anciennes, en particulier le site de Zvongombe, correspondent aux premières capitales des souverains mutapa. Plus tard, on reconnaissait ces villes à leurs palanques de plusieurs mètres de hauteur. Antonio Bocarro a dressé un tableau très vivant de la capitale et des modes de vie des souverains mutapa dans les années 1620. Selon lui, la capitale était « très vaste et composée d'une multitude de maisons entourées d'une grande clôture de bois, à l'intérieur de laquelle il y avait trois logements, dont un pour la reine et un autre pour les domestiques qui lui sont attachés. Trois portes donnent sur une grande cour, l'une pour le service de la reine, et au-delà de laquelle aucun homme n'est admis, une autre pour la cuisine du roi, que seuls peuvent franchir les cuisiniers, qui sont deux jeunes gens choisis parmi les principaux nobles du royaume, ses parents en qui il a le plus confiance, et les garçons qui servent à la cuisine et qui sont aussi des nobles âgés de quinze à vingt ans. Ils ont également pour tâche de servir à manger au roi, en disposant devant lui sa nourriture à même le sol, sur un tapis ou une natte recouverts de mousseline. Ils proposent au souverain un grand nombre de viandes différentes, toutes rôties ou bouillies, comme des poules, des pigeons, des perdreaux, des chapons, du mouton, de la venaison, des lièvres, des lapins, du bœuf, des rats et autres types de gibier dont le roi, après s'être servi, donne une partie à ceux de ses domestiques toujours pourvus de nourriture de sa table<sup>11</sup> ».

Cependant, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Mutapa perdirent le contrôle direct du plateau et le cœur de l'Empire se déplaça vers les basses terres du Zambèze, entre Zumbo et Tete. Cette perte d'hégémonie politique représentait l'aboutissement d'un long processus de désintégration entamé en 1629, avec la défaite de Mamvura Mutapa par les Portugais<sup>12</sup>, et se terminant en 1917, avec la disparition de l'État mutapa. L'affaiblissement de

8. Vasco Fernandes Homen à Luys da Sylva, dans E. Axelson, 1940, p. 269.

9. L. F. de Carvalho Dias, 1954.

10. *Ibid.*

11. A. Bocarro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 356-357.

12. G. M. Theal, 1899-1903, vol. V, p. 290-292.



22.2. Ruines dans la région de Matendere.  
[© Queen Victoria Museum, Harare.]



22.3. Ruines de type mutoko.  
[© Queen Victoria Museum, Harare.]



la dynastie mutapa incita des groupes shona voisins à s'approprier des terres, tels les Budya qui se déployèrent dans toute la région du bas Zambèze. Aussi, les souverains mutapa encouragèrent-ils d'autres groupes à s'établir au cœur de l'Empire<sup>13</sup>.



22.4. Ruines de type musimbira.  
[© Queen Victoria Museum, Harare.]

Sur le plan administratif, l'encadrement de l'Empire se faisait à trois niveaux : la capitale, la province et le village. Les Mutapa déléguaient leur autorité à des chefs de village et de province. Il semblerait cependant que les détenteurs de ces charges aient varié au gré des circonstances politiques. Dans les premiers temps de l'Empire, seuls des parents plus ou moins proches des Mutapa étaient investis des fonctions de chef de village ou de province. Par exemple, la coutume voulait qu'un prince et héritier présomptif soit placé à la tête des territoires dande. Il portait le titre de *nevanje* aîné. En deuxième position dans l'ordre de succession au trône venait un autre prince, dit *nevanje* cadet<sup>14</sup>. Outre les membres de la lignée royale, on promouvait à de hautes responsabilités ceux qui, bien que non apparentés aux Mutapa, avaient contribué à la conquête. Avec le temps, les Mutapa se sentirent plus confiants et sûrs d'eux-mêmes ; aussi, au XVII<sup>e</sup> siècle, autorisèrent-ils les villages et les provinces à élire leurs propres chefs. Dans la capitale, ils étaient assistés par des dignitaires de haut rang qui recevaient des terres en échange

13. D. N. Beach, 1980a, p. 164-165.

14. W. G. L. Randles, 1979, p. 58 ; A. P. de Miranda, dans A. A. Andrade, 1955, p. 307-308.

de leurs services. Des devoirs précis étaient également assignés à chacune des épouses de l'empereur<sup>15</sup>.

## Les croyances et les méthodes de contrôle administratif

Les Mutapa disposaient de plusieurs mécanismes pour maintenir leur autorité sur l'Empire. Ainsi, l'obligation faite aux chefs territoriaux de venir chaque année rallumer leurs feux royaux à la flamme originelle<sup>16</sup>, manière pour eux de réaffirmer leur allégeance au pouvoir central. Une fois l'an, les souverains mutapa donnaient à ces chefs l'ordre d'éteindre leurs feux royaux et de se mettre en route immédiatement pour le palais de Mutapa afin de les y rallumer. Ce rituel de fidélité était également répété lors de l'intronisation de tout nouveau monarque mutapa. À la mort d'un souverain mutapa, ordre était donné aux chefs territoriaux d'éteindre leurs feux royaux jusqu'à ce qu'un successeur ait été choisi, auprès duquel ils devraient venir les rallumer.

Tout manquement à ce rituel était assimilé à un acte de rébellion et, donc, était sévèrement puni. On avait alors recours à une armée efficace, dont les effectifs ont été diversement estimés à « 100 000 hommes sur la ligne de combat<sup>17</sup> », 30 000 soldats de métier au XVI<sup>e</sup> siècle et 3 000 hommes au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Ces chiffres donnent à penser qu'avant le déclin de l'Empire, les souverains mutapa pouvaient mobiliser au besoin un grand nombre de paysans et les enrôler dans l'armée, mais qu'ils furent bien moins en mesure de le faire lorsque l'Empire tomba en décadence et entra dans le chaos au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les statistiques fournies par des observateurs portugais contemporains sont fort peu fiables.

Les Mutapa se servaient aussi de la religion pour maintenir leur autorité sur leurs sujets par la relation étroite entre la monarchie et les médiums spiritiques, possédés soit par les esprits ancestraux des empereurs eux-mêmes, soit par des « représentants passés des premiers propriétaires fonciers<sup>19</sup> ». En plus de ses autres tâches, l'empereur était censé rester en contact étroit avec les morts puissants, au nom de la nation. C'est lui qui se conciliait l'esprit national et intercédait au nom de ses sujets. Le culte des sépultures royales contribuait également à rehausser l'image et le prestige de l'empereur et, en fin de compte, à renforcer son emprise sur son peuple. On attendait de lui qu'il se rende sur la tombe de ses ancêtres avant toute expédition militaire importante.

Les propriétaires de la terre, comme Dzivaguru, étaient faiseurs de pluie et officiers rituels au palais royal mutapa. Ce système religieux était repris

15. *Ibid.*; A. Bocarro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 356-357.

16. G. M. Theal, 1899-1903, vol. I, p. 96, vol. III, p. 130, vol. VI, p. 170.

17. Vasco Fernandes Homen à Luys da Sylva, dans E. Axelson, 1940, p. 274.

18. W. G. L. Randles, 1979, p. 60.

19. T. O. Ranger, 1979, p. 19.



22.5. Gravure de Mutapa (XVIII<sup>e</sup> siècle) reflétant la richesse, la gloire et la puissance de l'Empereur.

[© Queen Victoria Museum, Harare.]

aux divers niveaux de l'administration. La religion constituait un mécanisme important de contrôle social, en particulier dans une économie dominée par l'agriculture. La participation de l'empereur aux rituels de la pluie était considérée comme essentielle à la prospérité économique de l'Empire. Il organisait, à l'intention de ses ancêtres, des danses « mensuelles de la nouvelle lune<sup>20</sup> » et de grandes fêtes annuelles pour apaiser ses esprits ancestraux. On trouve également des références à des musiciens qui « attiraient l'attention des esprits sur la nécessité de faire pleuvoir<sup>21</sup> ».

La religion jouait donc un rôle crucial de mécanisme social en matière de contrôle politique. De fait, les médiums spirites jouissaient d'un statut plus élevé que celui des empereurs. C'est pourquoi ils étaient (et sont encore) appelés *mhondoro* (lions) et avaient pour fonction de conseiller l'empereur sur toutes les affaires de l'État<sup>22</sup>.

Mais l'instrument de contrôle politique le plus courant était le tribut, que levaient les empereurs mutapa et qui pouvait prendre la forme de produits agricoles, de peaux de lion et de léopard, de plumes d'autruche, de petit et de gros gibier, de poitrail de tout animal tué et, pour un éléphant, de la défense sur laquelle il était tombé en mourant<sup>23</sup>. Le tribut pouvait également être payé en travail. D'après João de Barros: « Tous les officiers et servants de sa cour et les capitaines des soldats, chacun avec ses hommes, doivent l'aider à cultiver ses champs ou faire tout autre travail, et ce sept jours sur trente. Et les nobles recevant de l'empereur une terre sur laquelle se trouvent des vassaux reçoivent d'eux la même chose. Parfois, lorsqu'il a besoin d'un service particulier, il envoie aux mines où l'on creuse pour trouver de l'or une ou deux vaches, selon le nombre de personnes là-bas, pour qu'elles se les répartissent entre elles en signe d'amour et, en échange de ce service, chacun donne un peu d'or, pour une valeur de cinq cents reis. Sur les marchés aussi, les commerçants donnent une certaine somme au lieu de services, non pas qu'on encoure une quelconque sanction à ne pas payer, mais on perd alors le droit de paraître devant Benomotapa, ce qui est considéré comme une grande disgrâce<sup>24</sup>. »

La pratique du paiement par le travail fut également adoptée par les chefs vassaux, qui semblent l'avoir appliquée différemment. Au lieu d'envoyer des gens travailler les champs de l'empereur, la population des villages et des hameaux d'Uteve cultivait un « grand champ de sorgho pour le roi; tous les habitants de l'endroit étaient tenus d'y travailler certains jours de l'année, fixés à l'avance [...] ». La récolte, toutefois, était faite par des « intendants recrutés à cette fin<sup>25</sup> ».

20. R. Gray et S. Marks, 1975, p. 388.

21. *Ibid.*

22. Anonyme, 1890, p. 223; D. P. Abraham, 1969; G. K. Garbett, 1966. Voir aussi E. G. Parrinder, 1967, p. 61.

23. J. de Barros, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. I, chap. 1; J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, chap. 15; A. P. de Miranda, dans L. F. de Carvalho Dias, 1954, vol. VII, p. 135.

24. G. M. Theal, 1899-1903, vol. VI, p. 271.

25. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, chap. 15, p. 222.

Au moment de l'ouverture d'une nouvelle mine, les souverains mutapa envoyaient généralement leurs agents les plus sûrs collecter le tribut. Les chercheurs d'or érigeaient un abri pour loger les percepteurs et entreposer le tribut. Celui-ci était évalué comme équivalant «au produit d'un des trajets effectués quotidiennement par chaque mineur entre la mine et l'eau<sup>26</sup>». Comme on le verra plus loin, il fallait, pour extraire en particulier l'or du minerai, laver celui-ci dans une rivière ou un étang. Ce système de tribut ne semble pas avoir fondamentalement évolué jusqu'à la disparition de l'Empire mutapa au début du XX<sup>e</sup> siècle.

On pourrait dire que ces divers mécanismes de contrôle ont partiellement contribué à préserver un empire centralisé, à une époque où les distances étaient telles qu'il était impossible d'exercer une surveillance étroite sur les chefs des différents territoires. L'incapacité de l'armée à étouffer les rébellions dans les régions reculées de l'Empire, les complots politiques internes mis à profit par les commerçants portugais et les guerres civiles sont autant de facteurs qui expliquent le déclin graduel et la chute de l'Empire mutapa.

## Le facteur portugais

Bien que l'arrivée des Portugais à Sofala remonte à 1506, ce n'est que de 1550 à 1630 qu'ils tentèrent vraiment de soumettre l'Empire mutapa. Jusqu'en 1540, le commerce entre Portugais et Shona resta officieux. À cette date, les relations commerciales entre les négociants portugais et les monarques mutapa et leurs sujets furent cependant régularisées et officialisées<sup>27</sup> par l'ouverture d'une mission diplomatique et commerciale au palais royal mutapa, placée sous le commandement d'un officier nommé le capitaine des portes. Il était élu à vie par les Portugais qui commerçaient dans l'Empire, mais sa nomination devait être confirmée par les empereurs mutapa. Ses principales fonctions consistaient à transmettre aux souverains mutapa les présents, les requêtes ou les plaintes des commerçants portugais et vice versa<sup>28</sup>. Les relations entre la communauté portugaise et les souverains mutapa étaient essentiellement de nature tributaire, les Portugais versant un tribut, la *curva*. Chaque fois qu'un nouveau capitaine prenait ses fonctions à la forteresse portugaise du Mozambique, il était «dans l'obligation de payer au *monomotapa* l'équivalent de 3 000 cruzados en étoffes et en perles pour les trois années d'exercice de sa charge. Il peut alors ouvrir les terres à tous les marchands, chrétiens ou Maures, qui tous font négoce de tissus obtenus dudit capitaine; et la plus grande partie de l'or extrait de ces rivières se retrouve entre les mains du capitaine du Mozambique<sup>29</sup>».

26. W. G. L. Randles, 1979, p. 66.

27. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, chap. 9; Fr. Monclaro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III., p. 186.

28. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 271.

29. *Ibid.*, p. 272.

En échange de ce tribut, les empereurs mutapa accordaient aux négociants le droit de circuler librement dans tout l'Empire pour y vendre leurs étoffes et leurs perles. D'après João dos Santos, missionnaire jésuite: «On n'a jamais entendu parler de voleurs cafres attaquant des Portugais sur la route ou les agressant pour les voler, à moins que le *monomotapa* lui-même n'en donne l'ordre, ce qui lui arrive parfois pour venger une offense commise ou prétendument commise à son endroit par les Portugais, en particulier lorsqu'un capitaine récemment nommé au Mozambique n'a pas effectué (ou a différé d'un an) le paiement en étoffes dont il est habituel de s'acquitter dans l'année qui suit l'entrée en fonctions<sup>30</sup>. »

Dans ce cas, l'empereur ordonnait la saisie sans dédommagement de toute la marchandise dans son empire. C'est effectivement ce qui se produisit en 1610, lorsque Gatsi Rusere décréta la *mupeto* (confiscation par la force) de la marchandise des commerçants portugais, ce qui déclencha contre ces derniers une série de raids et de meurtres<sup>31</sup>. Outre le tribut versé par le capitaine portugais aux empereurs mutapa, les marchands portugais et arabes-swahili devaient céder une pièce d'étoffe pour vingt pièces introduites dans l'Empire<sup>32</sup>. En plus des tissus et des perles qui étaient largement diffusés, les empereurs mutapa se voyaient également offrir par les Portugais des articles de luxe importés tels que des soies, des tapis, des objets en céramique et en verre qu'ils utilisaient pour rehausser leur prestige dans le cadre d'un système de patronage.

Ce régime de relations tributaires se perpétua pratiquement sans changement jusqu'à la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Puis, les Portugais commencèrent à prendre le dessus sur les monarques mutapa à la suite des multiples guerres d'agression qu'ils menèrent au sud du Zambèze entre 1569 et 1575<sup>33</sup> et qui leur permirent de s'implanter dans les royaumes orientaux d'Uteve et de Manyika. Au terme de plusieurs batailles, les Portugais conclurent en 1575, avec le roi d'Uteve, un traité stipulant que le capitaine de Sofala et ses successeurs devaient verser aux chefs teve un tribut annuel de 200 pièces d'étoffe<sup>34</sup>. En échange, les négociants portugais obtenaient le droit de circuler librement sur tout le territoire du Royaume de Manyika qu'ils croyaient, à tort comme la suite des événements le prouva, regorger d'or. En outre, les habitants de la forteresse portugaise de Sofala avaient le droit de pénétrer librement dans l'intérieur des terres, en suivant le cours du fleuve Sofala, pour acheter des provisions. Comme avec les empereurs mutapa, tout commerçant portugais qui voulait traverser l'Uteve pour se rendre au Manyika devait céder au chef teve une pièce d'étoffe pour vingt pièces introduites dans le royaume. Toutefois, les marchands africains qui

30. P. B. de Rezende, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 414, 427 et 429. La valeur de la *curva* aurait été de 15 000 ou 16 000 cruzados tous les trois ans. Ce montant semble un peu exagéré.

31. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 272.

32. Fr. Monclaro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 202-253.

33. R. Gray et S. Marks, 1975, p. 390.

34. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 219.

faisaient négoce « de tissus, de perles et autre marchandise avec les Portugais », devaient « au roi trois pièces sur vingt »<sup>35</sup>. On ne sait pas très bien pourquoi les commerçants africains devaient verser plus que leurs homologues portugais mais on pense que c'était probablement pour empêcher l'essor d'une classe marchande puissante qui aurait pu contester l'autorité politique du roi. Un traité similaire fut conclu avec le roi du Manyika en 1573<sup>36</sup>.

Ce succès limité incita les Portugais à tenter d'autres incursions dans l'Empire mutapa. Les rébellions qui y éclatèrent entre 1590 et 1607 leur donnèrent l'occasion de plonger dans la complexité de la politique mutapa. Un chef mutapa, Gatsi Rusere, fit appel aux Portugais et signa avec eux un traité d'assistance militaire. En échange, il promit de céder toutes ses mines d'or, de cuivre, de fer, de plomb et d'étain<sup>37</sup>. Le traité conférait certes aux Portugais le prestige de la propriété, mais ils n'avaient ni les connaissances techniques ni la main-d'œuvre nécessaires pour exploiter les métaux. En fait, le traité fut de peu de valeur parce que les Portugais laissèrent Gatsi Rusere affronter seul les guerres civiles qui ne cessèrent de faire rage jusqu'à sa mort en 1624. La succession de Gatsi Rusere revint à son fils, Nyambu Kapararidze, dont la légitimité sur le trône royal de Mutapa fut contestée par son oncle Mamvura. Dans la guerre qui s'ensuivit entre les deux rivaux, Mamvura sollicita l'assistance militaire des Portugais, qu'il obtint en 1629. Après avoir extorqué de Mamvura un certain nombre de promesses, les Portugais firent cause commune avec lui contre Kapararidze. Ces promesses incluaient notamment un traité de vassalité et la cession des mines d'or et d'argent. Comme Gatsi Rusere en 1607, Mamvura monta sur le trône avec l'appui militaire des Portugais. Le traité qu'il conclut alors avec eux l'obligeait à accorder à leurs marchands le droit de circuler librement dans tout l'Empire, à expulser les commerçants arabes-swahili de son territoire et à autoriser les missionnaires dominicains à prêcher leur religion. Mamvura s'engageait également à supprimer la *curva*, que les Portugais payaient aux chefs mutapa depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle environ, et à verser désormais lui-même un tribut aux Portugais. Après la signature de ce traité, les commerçants et aventuriers portugais arrivèrent de plus en plus nombreux sur le territoire de l'Empire mutapa. Mamvura et sa femme furent tous deux baptisés et prirent respectivement le nom de Domingos et de Luiza<sup>38</sup>. Ce traité de 1629 encouragea des aventuriers portugais à s'emparer de terres auxquelles la Couronne portugaise reconnut plus tard le statut de *prazos* (terres de la Couronne). Jusque-là hôtes des chefs africains, les marchands portugais devinrent alors pratiquement les maîtres du territoire. Mais leur individualisme et leur mépris de la loi entraînèrent une période de chaos et

35. G. M. Theal, 1899-1903, vol. VII, p. 222.

36. *Ibid.*, p. 218.

37. *Id.*, vol. III, p. 367-370.

38. Pour le texte intégral du traité, voir J. Coelho, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. V, p. 290-292.

d'anarchie. On pourrait dire de la pénétration des Portugais dans l'Empire mutapa qu'elle a conduit à la désintégration de celui-ci et donné naissance à ce que l'on a appelé le système du *prazo*, ainsi qu'à une nouvelle entité, l'Empire rozwi.

### Le système du *prazo*

À partir de ce moment, l'acquisition de terres par des aventuriers portugais se poursuivit pratiquement sans frein; c'est ainsi que se constituèrent de nombreux *prazos da coroa* (terres de la Couronne)<sup>39</sup> appartenant à des fonctionnaires, des marchands, des ordres religieux et des pionniers portugais.

Le régime du *prazo* était une synthèse de deux systèmes socio-économiques. Le premier était celui des Shona dont la société se divisait en une oligarchie dirigeante et des paysans producteurs. Le second, qui se superposait au précédent, était celui des *prazeros*, régnant en tant que classe dominante sur les *chikunda* (armées d'esclaves). Autrement dit, les *prazeros* perpétuèrent le système sociopolitique qu'ils avaient trouvé à leur arrivée dans la région du Zambèze. Le chef africain continuait de remplir ses fonctions traditionnelles mais « sans détenir désormais l'autorité absolue<sup>40</sup> », le *prazero* s'arrogeant le statut de suzerain. En ce sens, leur relation s'apparentait à celle qui existait entre le chef et le sous-chef dans l'Empire mutapa.

Les rapports de production dans les *prazos* étaient essentiellement d'ordre féodal. Le chef africain versait au *prazero* un tribut en nature: beurre, étoffes tissées localement, miel, tabac, sucre, petit et gros bétail, ivoire et poussière d'or<sup>41</sup>. En tant que chef *de facto*, le *prazero* adoptait les pratiques sociales africaines dans le domaine de la religion et prenait épouse dans les familles des chefs pour dissimuler son usurpation du pouvoir traditionnel africain, rehausser son image auprès des Africains et surmonter sa principale faiblesse, à savoir son manque de légitimité dans la politique africaine traditionnelle. Ces considérations ont conduit le professeur Isaacman à avancer une théorie de l'africanisation selon laquelle le *prazo* en tant que système foncier portugais a été tellement transformé et adapté à la situation africaine qu'il en est devenu complètement africain<sup>42</sup>. Ce processus d'africanisation aurait débuté au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Toutefois, la théorie d'Isaacman est difficilement soutenable quand on sait que le système du *prazo* a toujours été plus ou moins lié au capitalisme marchand. Comme le souligne Isaacman lui-même, les *prazeros* servaient d'intermédiaires dans le commerce entre le Mozambique et l'Inde et, finalement, l'Europe, puisqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont surtout exporté de l'ivoire et des esclaves en direction du Brésil et des îles françaises de l'archipel Maurice. Ainsi, le système du *prazo* a conservé ses liens économiques avec l'Europe

39. A. F. Isaacman, 1972*b*, chap. 2; M. D. D. Newitt, 1973, chap. 4.

40. A. F. Isaacman, 1969.

41. W. F. Rea, 1976, p. 102.

42. A. F. Isaacman, 1972*b*, p. 56-63.





22.6. Le père Gonçalo da Silveira, qui a introduit le christianisme dans l'Empire mutapa en 1560. Il fut tué sur ordre de l'Empereur quand la rumeur se répandit qu'il avait conduit une mission de reconnaissance d'envahisseurs portugais.  
[© Queen Victoria Museum, Harare.]

et l'on peut donc dire que la société des *prazeros* a gardé, même dans sa phase décadente, quelque chose de non-africain. En outre, l'organisation interne des *prazos* comportait certains aspects que l'on pourrait difficilement qualifier d'africains, notamment la coexistence du *colono* et de la *chikunda* (armée d'esclaves). Même au plus fort de la prétendue mutation en institution africaine du système du *prazo*, un processus inverse était en cours, celui de la désafricanisation des sociétés traditionnelles africaines dans les *prazos*. Comme le système du *prazo* répondait à une demande interne d'esclaves, les *prazeros* réduisaient en esclavage et vendaient leurs voisins africains, et ils brimaient *colonos* et esclaves. D'où l'apparition d'un système d'*aringas*, où la vie des *colonos* fut tellement perturbée que la distinction traditionnelle entre *colono* et esclave devint floue.

On a affirmé que, « pour ce qui est de l'administration au quotidien des *colonos*, la position du *mambo* resta pratiquement inchangée<sup>43</sup> ». Il est exact que le *mambo* jouissait d'un certain prestige et était obéi de son peuple en vertu de sa relation avec les lignées fondatrices. Comme le souligne Isaacman, « quand un *mambo* entrait dans un village, tout travail cessait; il était accueilli par un concert d'applaudissements, signe traditionnel de respect et de déférence envers un souverain<sup>44</sup> ». Mais ce n'étaient là que signes extérieurs. En vérité, c'était le *prazero* qui avait le dernier mot en matière de jugement des litiges et des différends ou pour la nomination du chef africain lui-même. L'ivoire sur lequel l'éléphant tombait ne revenait plus de droit au *mambo*, non plus que les « morceaux de choix des autres animaux morts sur ses terres<sup>45</sup> ». Même le droit de distribuer la terre avait été usurpé par le *prazero*. Il est donc impossible de prétendre que « l'arrivée du *prazero* n'entraîna pas la destruction ou la modification du système politique traditionnel<sup>46</sup> ». Sans doute ne fut-il pas détruit mais il fut grandement modifié. En tant que première phase de la colonisation du Mozambique par le Portugal, les *prazos* étaient des poches d'exploitation politique et économique de la région par les marchands portugais, qui ont impliqué nécessairement une modification des institutions politiques et sociales africaines.

### L'expansion géographique des *prazos*

Les *prazos* étaient disséminés des deux côtés du Zambèze. Il y avait cependant des différences notables entre ceux du Nord et ceux du Sud<sup>47</sup>. Ces derniers étaient propriété de la Couronne portugaise (*terras da coroa*), ce qui n'était pas le cas des premiers. Les *prazeros* qui étaient à la tête de terres de la Couronne devaient satisfaire à des obligations dûment spécifiées. Théoriquement, une *terra da coroa* ne pouvait pas être détenue pendant plus de trois générations et ne se transmettait que par les femmes; elle ne pouvait

43. *Id.*, 1969, p. 158.

44. *Ibid.*

45. *Ibid.*

46. *Ibid.*

47. W. F. Rea, 1976, p. 88-89.

pas excéder trois lieues de longueur et son détenteur devait payer un loyer annuel. Les détenteurs des *prazos* du Nord n'étaient soumis à aucune de ces conditions et faisaient l'acquisition de leur terre en vertu d'un accord direct avec le chef local. Ces divergences entraînaient de grandes différences de valeur constatées entre *prazos* de mêmes dimensions. En outre, il était préférable d'être à la tête d'un *prazo* du Nord, plus proche du marché, la *feira* de Zumbo, ainsi que, au XVIII<sup>e</sup> siècle, des exploitations aurifères des *bares*.

Le système du *prazo* reposait sur le travail de diverses catégories d'esclaves. L'esclave le plus haut placé était le *chuanga*<sup>48</sup>. Il était « les yeux et les oreilles » du *prazero* et c'était donc sa loyauté qui lui valait ses fonctions. Chaque village avait son *chuanga*, dont la fonction première était d'espionner les chefs traditionnels et de percevoir taxes et ivoire. Le *prazero* comptait sur lui pour recueillir des informations sur la population africaine locale et recruter dans le voisinage des chefs africains sans emploi. L'effectif de la population africaine sur sa terre était d'une importance capitale pour le *prazero*. Il en dépendait en effet pour la production d'or, le commerce, le tribut qu'il en recevait en nature, la défense et, souvent, pour ses guerres d'expansion territoriale. Afin de faire respecter son autorité, il s'en remettait à la *chikunda*, dont la fonction principale était de faire la police dans la population locale, de veiller au respect des lois du *prazero* ainsi que de mater les actes de rébellion. En général, la *chikunda* pouvait compter de 20 à 30 hommes dans les petits *prazos*, et jusqu'à des milliers dans les grands. La *chikunda* était divisée en *nsaka* (groupes de 10 hommes) placés sous le commandement d'un *sachikunda*, lui-même sous les ordres d'un *mukazambo* (chef d'esclaves). Il pouvait y avoir jusqu'à 20 ou 30 chefs d'esclaves dans un *prazo*, chargés essentiellement de trancher les litiges et d'administrer le *muavi*, l'épreuve du poison destinée à établir la culpabilité ou l'innocence d'un individu accusé de sorcellerie.

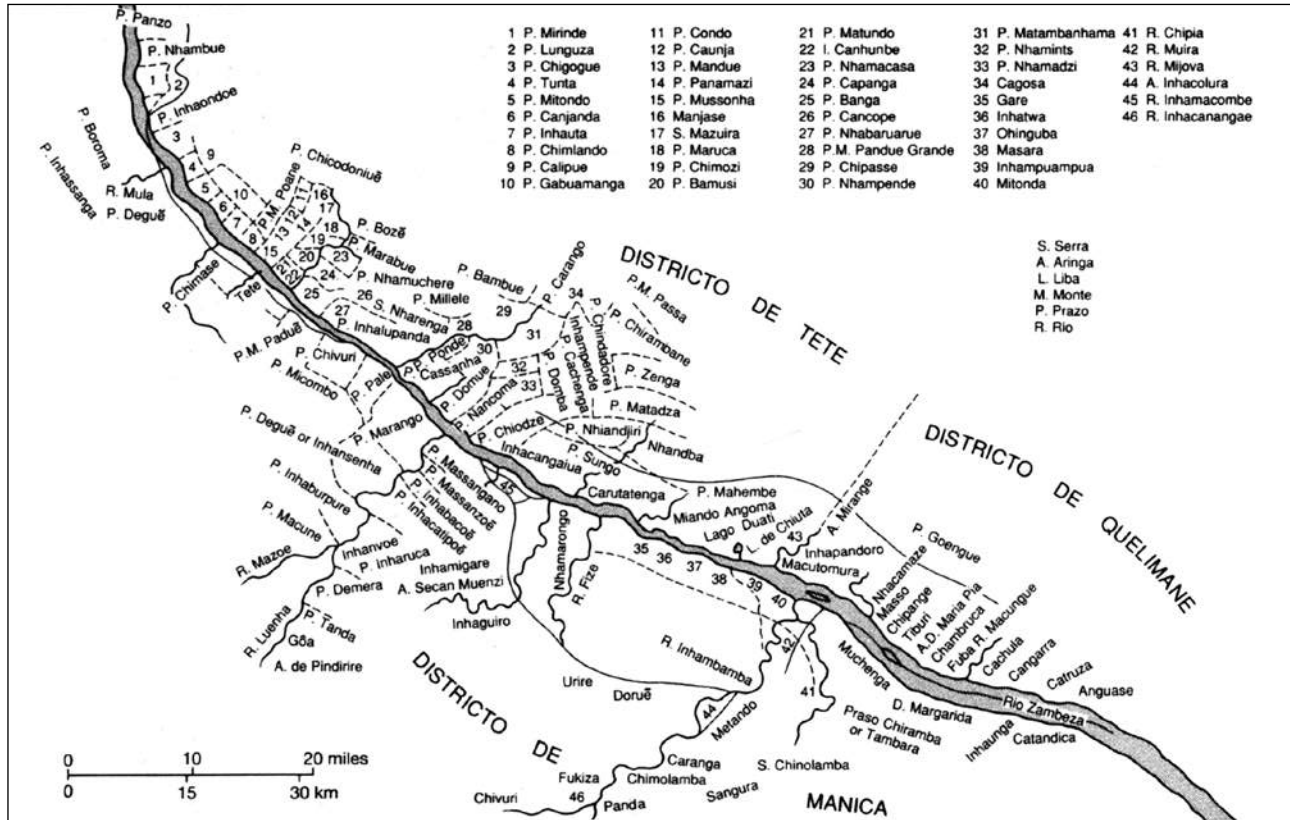
Dans son rapport de 1766 sur la côte africaine, Antonio Pinto de Miranda décrit les principales méthodes permettant de se procurer des esclaves. Selon lui, les chasseurs d'esclaves volaient des enfants qu'ils vendaient ensuite aux commerçants portugais, aux marchands arabes-swahili et à des agents africains. En période de famine, il arrivait que des gens soient vendus comme esclaves ou mis en gage. Enfin, des criminels reconnus coupables, des prisonniers de guerre et des débiteurs défailants subissaient le même sort<sup>49</sup>. L'image qui se dégage d'autres sources portugaises est celle d'un asservissement volontaire.

Toutefois, suffisamment d'indications donnent à penser que certains de ceux qui avaient été vendus avaient l'impression de « ne pas être réellement des esclaves, mais de servir de la même manière qu'un serviteur européen qui convient d'un salaire avec son maître sans pour autant devenir son esclave<sup>50</sup> ». Il arrivait aussi qu'on dût vendre ses propres enfants pour s'acquitter du

48. A. P. de Miranda, dans A. A. Andrade, 1955, p. 266-270.

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*



22.7. Les prazos de la basse vallée du Zambèze.

[Source: d'après M. D. D. Newitt, 1973, p. 59. Adapté avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

tribut dû aux *prazeros*, auquel cas on ne pouvait racheter son enfant qu'en échange d'un esclave. De toute évidence, certains chefs et *colonos* n'ont eu d'autre choix que de vendre les personnes à leur charge.

### Le déclin du système du *prazo*

Pour plusieurs raisons, le système du *prazo* déclina au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, l'autorité du *prazero* était mal délimitée par rapport à celle du chef traditionnel africain<sup>51</sup>. Souvent, le *prazero* en profitait pour abuser de son pouvoir et obliger les paysans africains à lui vendre en exclusivité leurs produits agricoles, à des prix artificiellement bas ; il les soumettait aussi à de lourds impôts, les torturait et commettait « des centaines de sanglantes et féroces atrocités et d'assassinats cruels dont les autorités gouvernementales n'eurent jamais vent<sup>52</sup> ». Les *colonos* réagirent violemment en se révoltant contre son autorité et même en s'en allant. Miranda a attiré notre attention sur les tentatives de révoltes d'esclaves et sur les *mussitos* (bastions d'esclaves fugitifs) vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces révoltes et ces départs entraînent déclin de la production agricole, famine et sécheresse<sup>53</sup>. Le *prazero* et ses armées d'esclaves comptaient, pour se nourrir, sur la production des paysans, la *chikunda* usait de la force pour leur extorquer des vivres et les *colonos* réagirent une fois de plus en quittant les *prazos* pour chercher ailleurs nourriture et sécurité.

La traite des esclaves fut un autre facteur qui contribua au déclin du système du *prazo*. Le trafic maritime des esclaves connut une recrudescence dans les années 1640 à la suite de l'occupation de l'Angola par les Hollandais<sup>54</sup>. L'approvisionnement du Brésil en esclaves angolais fut interrompu et Lisbonne dut se tourner vers l'Afrique du Sud-Est. Puis, dans les années 1730, la mise en place d'une économie de plantation dans les îles françaises des Mascareignes créa une demande supplémentaire d'esclaves. Pourtant, en dépit de toutes ces nouvelles demandes, le nombre d'esclaves « exportés » depuis le sud du Zambèze était relativement modeste en 1752 : 300 en provenance du Zambèze et 200 de Sofala. Un missionnaire allemand qui vécut dans la région en 1758-1759 observait lui aussi que « peu d'esclaves étaient envoyés outre-mer et ce sort était jugé si abominable que ceux qui y étaient condamnés préféraient se suicider pour s'y soustraire<sup>55</sup> ». Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutefois, le trafic des esclaves prit une telle ampleur que les *prazeros* de la vallée du Zambèze y virent une occasion de s'enrichir. Ils organisèrent de véritables razzias dans les territoires chewa, nsenga et manganja, dont ils ramenèrent des caravanes entières d'esclaves. Ils se mirent aussi à vendre les esclaves de leurs propriétés, s'apant ainsi le

51. *Ibid.*

52. A. F. Isaacman, 1969, p. 170.

53. A. P. de Miranda, dans A. A. Andrade, 1955, p. 266-270.

54. *Ibid.*

55. W. F. Rea, 1976, p. 117-118.

fondement même du système du *prazo*. Cependant, le reste de la région du Zambèze, mis à part la vallée, fut peu touché par le trafic des esclaves. Le déclin des *prazos* au sud du Zambèze fut plutôt précipité par la montée en puissance, dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une nouvelle entité, la dynastie rozwi des Changamire.

## L'Empire rozwi

Les origines de l'Empire rozwi demeurent obscures. Et le problème a été compliqué par le fait que le nom de Changamire, associé au fondateur de cet empire dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, est mentionné dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. On trouve quelques références ponctuelles à une dynastie changamire au XVI<sup>e</sup> siècle et « la dernière fois que l'on a entendu parler de ces premiers Changamire ce fut à l'occasion de leur défaite en 1547-1548<sup>57</sup> ». Toutefois, il semble exister un certain consensus sur quatre points<sup>58</sup> : premièrement, les Rozwi faisaient partie intégrante des Karanga historiques de l'Empire mutapa jusqu'à ce qu'ils fassent sécession au XVII<sup>e</sup> siècle et acquièrent une identité séparée; deuxièmement, « le terme de Rozwi a d'abord été employé pour désigner une partie de ces Karanga historiques liés à la montée en puissance, entre 1684 et 1695, du *changamire* Dombo I<sup>er</sup><sup>59</sup> »; troisièmement, la création de l'Empire rozwi fut l'œuvre de ce dernier; quatrièmement, l'appellation Rozwi, dérivée du verbe shona *kurozva* (détruire), ou bien fut adoptée par les « partisans de Dombo [...] par vanité<sup>60</sup> » à la suite des destructions qu'ils avaient commises pendant leurs guerres de conquête, ou bien leur fut donnée en surnom par leurs victimes.

Entre 1684 et 1695, Dombo Changamire accéda peu à peu au pouvoir dans le Nord-Est<sup>61</sup>, dans des conditions encore obscures. C'était un berger des empereurs mutapa, qui s'était rebellé en se rendant avec ses partisans d'abord dans l'État de Torwa, au sud-ouest, puis dans les Royaumes de Manyika et d'Uteve, à l'est<sup>62</sup>. Les commerçants portugais, alors même qu'ils étaient en train de conquérir ces régions, furent expulsés du Royaume de Maungwe en 1684, de la zone des plateaux en 1693 et du Royaume de Manyika en 1695. Ils se réfugièrent à Zumbo, où ils fondèrent un nouvel établissement en 1710, puis revinrent à leur ancien centre de Masekasa, au Manyika. Mais il était à chaque fois entendu tacitement qu'ils étaient sous l'autorité des *changamire*, chefs suprêmes rozwi. Ainsi, les dirigeants rozwi purent créer un empire qui

56. D. de Alcacova au roi, Cochin, 20 novembre 1506, dans *Documentos sobre os Portuguezes em Moçambique e na Africa central, 1497-1840*, vol. I, p. 393.

57. D. N. Beach, 1980a, p. 228.

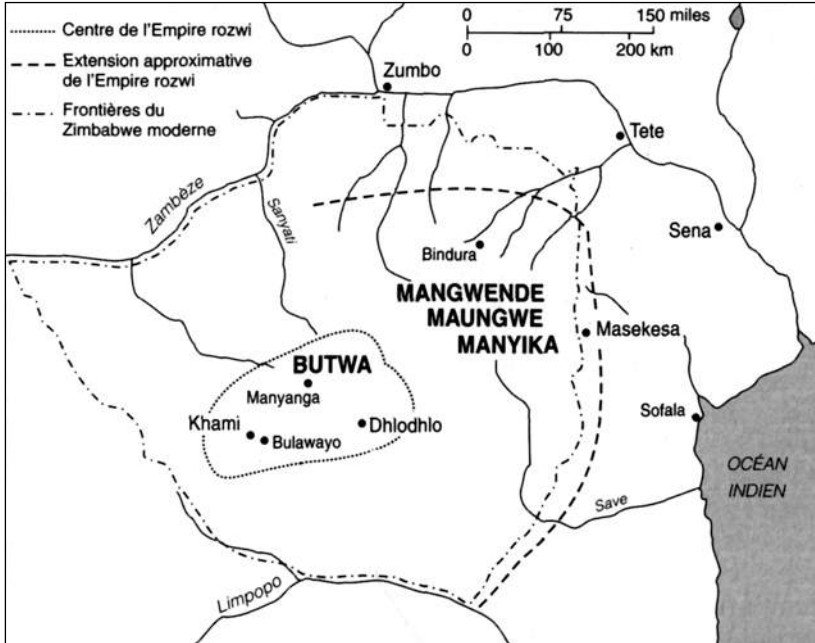
58. S. I. Mudenge, 1974a.

59. *Ibid*

60. *Ibid*.

61. D. N. Beach, 1980a, p. 228-231.

62. *Ibid*.



22.8. L'Empire rozwi.

(Source : d'après D. N. Beach, 1984, p. 38.)

s'étendait jusqu'à Buhera, Bocha, Duma et les hautes terres du Sud-Est. Au nord-ouest, l'Empire était borné par le veld sableux, au nord, par les sols sodiques et, au sud-ouest, par le bas veld<sup>63</sup>. Son noyau central était probablement le même que celui des Ndebele, qui prirent sa suite vers 1840. Sa capitale fut d'abord installée à Danangombe, mais il semble qu'ultérieurement, les empereurs rozwi aient parfois vécu à Khami et à Natetale.

C'est un récit du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous permet d'imaginer la capitale rozwi<sup>64</sup>, mais elle n'avait probablement guère changé depuis les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Selon ce compte rendu, le palais royal était constitué de trois grandes maisons de pierre, chacune d'entre elles comprenant de nombreuses pièces où l'empereur rozwi entreposait ses biens. Les maisons étaient entourées de murs faits de défenses d'éléphant. Le *changamire* rozwi possédait de nombreux fusils qu'il s'était procurés auprès de marchands portugais de Sena. Il élevait « porcs et chiens de race » ; en outre, il « ne mange aucun aliment frais, rien que de la nourriture ancienne et il boit seul son *pombe*. Certains jours, il part à la chasse avec ses courtisans, d'autres fois, il y envoie ses chasseurs ; à sa mort, il est enterré dans sa maison et il n'y a ni lamentations ni deuil car

63. *Ibid.*, p. 236.

64. A. H. U. Lisbon Moc. Caixa 2, João Julião da Silva, Sofala, 8 août 1844. « Memoria respectiva a villa de Sofala » (1836-1847).



22.9. Mur décoratif à Danagombe, ville probablement construite au XVII<sup>e</sup> siècle pour être l'un des centres de l'État de Torwa et qui en est devenue la capitale vers 1630-1640 après l'incendie ayant détruit Khami. On estime sa population à 2 000 habitants environ. [© Queen Victoria Museum, Harare.]



dès le lendemain du décès, ses femmes présentent aux anciens un nouveau *changamire* choisi par leurs soins, et la première épouse le couronne de deux toques [...] <sup>65</sup> ».

Les Rozwi conservèrent leur identité d'élite étrangère au milieu d'un peuple qui partageait le même totem *moyo* (cœur), ayant été leurs alliés durant les guerres de conquête des populations de langue kalanga ainsi que de celles de l'État de Torwa.

### L'administration provinciale

Les empereurs rozwi employèrent, pour préserver leur empire, les mêmes méthodes que les Mutapa. Ils eurent recours notamment à l'attribution de terres, au tribut, à la religion et à l'entraînement d'une armée efficace.

Ils distribuaient des terres aux chefs récemment installés et leur demandaient un tribut. Ils manipulaient aussi la classe sacerdotale lors de l'installation des chefs, des pratiques de libation et de divers cultes des esprits. Ils introduisirent un certain nombre d'innovations en matière de religion et de collecte du tribut. Sous le règne des empereurs mutapa, on l'a vu, les chefs tributaires avaient pour habitude de faire porter leur tribut directement au palais royal. Au contraire, les empereurs rozwi eurent un système de tribut organisé en forme de pyramide hiérarchique, dont la base était le village et le sommet, le palais. Le principal officier et commandant de l'armée, le *tumbare*, surveillait la collecte du tribut dans tout l'Empire, dépêchant des brigades spéciales de percepteurs dans les provinces et les villages. La perception du tribut était donc une fonction spécialisée de l'administration générale de l'Empire. Certains percepteurs bénéficiaient du soutien de l'armée.

Les Rozwi établirent un système religieux entièrement différent de celui du *mhondoro* (médiums spirites) des Shona du Nord et de l'Est. Le culte rozwi de Mwari, la « divinité des oracles », était fondé sur la croyance en un dieu suprême qui se manifestait par l'intermédiaire de phénomènes naturels tels que la foudre ou les tremblements de terre. Les principaux officiants de l'oracle Mwari étaient la Bouche, l'Oreille et l'Œil, dont la mission première consistait à recueillir des informations. Les empereurs rozwi manipulaient le culte de Mwari à des fins politiques.

L'efficacité proverbiale de l'armée rozwi appelle un certain nombre d'éclaircissements. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les observateurs portugais ne tarissaient pas d'éloges sur la discipline qui y régnait et son efficacité, les soldats étant généralement bien équipés d'arcs et de flèches, de coutelas, de sagaies, de haches de guerre et de gourdins. Son organisation ressemblait beaucoup à celle de l'armée de Shaka, roi zulu du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>66</sup>. Comme les Zulu, les Rozwi avaient divisé leur armée en régiments et adopté une formation de combat en arc de cercle. Dans certaines circonstances, toutefois, il leur arri-

65. A. H. U. Moc. Caixa 7, « Descrição corografica do reino de Manhica, seus costumes e leis » (1794).

66. S. I. Mudenge, 1974*b*, p. 378.

vait d'abandonner cette méthode. Un cas typique est celui de la bataille de Maungwe, en 1684, qui vit la victoire de l'habile et rusé Dombo Changamire sur les Portugais trompés « par ses stratagèmes<sup>67</sup> ». Comme celles de la plupart des sociétés précoloniales africaines, l'armée rozwi se livrait à certains rites pour se donner ardeur, vaillance et confiance avant l'heure de la bataille. Les Portugais en vinrent à croire que l'empereur rozwi « avait une huile magique qui lui permettait de tuer quiconque par simple attouchement<sup>68</sup> ». Nul doute que cette croyance et d'autres semblables jouèrent un rôle important dans les victoires militaires rozwi.

Les qualités guerrières de l'armée rozwi peuvent aussi s'expliquer par l'entraînement intensif auquel étaient soumis les soldats, comportant exercices militaires et pratique du tir à l'arc. Les caractéristiques de l'entraînement et de la hiérarchie de cette armée ont conduit certains historiens à évoquer l'organisation et la terminologie de l'armée romaine<sup>69</sup>. Comme nous l'avons déjà indiqué, il est plus probable, cependant, qu'elles s'apparentaient davantage à celles des armées zulu, ndebele et sotho du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une autre caractéristique de l'armée rozwi, qui a été quelque peu exagérée, est celle de son invincibilité légendaire. Sa victoire sur les Portugais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est souvent citée en exemple. Mais on oublie de replacer ces succès militaires dans le contexte de l'ensemble de la présence portugaise en Afrique centrale et orientale au cours de cette période. Les Portugais menaient alors, pour leur survie le long de la côte est-africaine, un combat qui dura de 1650 environ jusqu'à 1729, année de la destruction de leur forteresse de Mombasa par le Sultan d'Oman<sup>70</sup>. Celui-ci ayant pris pied dans l'île de Paté, lança des expéditions militaires infructueuses contre Mombasa en 1661 et contre Mozambique en 1670. En mars 1696, une flotte de Mascate, renforcée à Paté, assiégea Fort-Jésus à Mombasa. Fort-Jésus tomba et cette chute marqua la fin de la mainmise portugaise sur la côte Est de l'Afrique au nord du cap Delgado<sup>71</sup>. En d'autres termes, ce que les *changamire* rozwi rencontrèrent dans la région du sud du Zambèze ne représentait pas la totalité de l'effort militaire portugais organisé. En effet, les Portugais s'attachaient alors à rétablir leur hégémonie sur la côte Est de l'Afrique. Par conséquent, leur défaite devant les Rozwi à cette époque peut difficilement être prise pour un indice de l'efficacité de l'armée rozwi.

En fait, l'effort militaire des Portugais au sud du Zambèze s'appuyait essentiellement sur les *prazeros*, qui étaient eux-mêmes déchirés par des intérêts économiques assez contradictoires. Les *prazeros* avaient aussi semé la discorde dans la plupart des sociétés africaines, en particulier sur les terres mutapa et au Royaume d'Uteve. Il est facile d'exagérer l'efficacité de la machine de guerre des Rozwi si l'on oublie de prendre ces facteurs en ligne de compte quand on évalue la gloire et la puissance de l'Empire rozwi.

67. *Ibid.*, p. 379.

68. *Ibid.*

69. *Ibid.*, p. 377.

70. C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960.

71. *Ibid.*; G. S. P. Freeman-Grenville, 1963, p. 141-142.

## L'économie

### L'agriculture

Les principaux secteurs d'activité dans les sociétés shona étaient l'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette, la pêche et le travail des métaux, auxquels s'ajoutait le commerce lointain et interrégional. Les Shona cultivaient trois céréales principales, le mil rouge, le mil perlé xérophile et diverses variétés de sorgho<sup>72</sup>. L'unité de production était le ménage et il n'y a pas de preuves incontestables que la division du travail était strictement établie en fonction du sexe, comme l'ont laissé entendre certains auteurs<sup>73</sup>. Les quelques témoignages existants donnent à penser que la situation variait d'une société à l'autre. Dans certaines, comme l'a observé Barber, « les hommes adultes de la communauté étaient chargés de la construction des abris, du défrichage et de la préparation des terres nouvelles<sup>74</sup> » tandis que les femmes ensemençaient et cultivaient les champs. Les hommes et les femmes faisaient ensemble la récolte. En d'autres termes, les hommes s'acquittaient des tâches les plus lourdes dans le cycle agricole, laissant aux femmes les plus légères, plus dans un esprit de coopération que selon une stricte division du travail. Dans d'autres sociétés toutefois, comme celle des Hlengwe du bas veld, il y avait une certaine division du travail : les hommes adultes consacraient l'essentiel de leur temps à piéger et à chasser le gibier tandis que les jeunes gardaient le bétail et que les femmes cultivaient les champs.

La saison des labours allait de septembre à novembre et l'instrument de base était la houe. Étant donné les limites inhérentes à cet outil agricole, il fallait pratiquer l'agriculture itinérante, c'est-à-dire abandonner les terres épuisées et en défricher de nouvelles. Il fallait alors « défricher la brousse, la brûler et laisser les cendres fertiliser la terre<sup>75</sup> ». On a reproché à cette technique d'agriculture sur brûlis de détruire la terre. Mais comme lord Hailey l'a fait observer dans son *African survey*, il ne s'agissait « pas tant d'une technique barbare que d'une concession faite à la nature du sol<sup>76</sup> ». L'agriculture shona, comme la plupart des économies agraires précoloniales, était adaptée aux conditions locales et, donc, adoptait de nombreuses techniques de l'agriculture itinérante.

La période 1500-1800 est celle de l'introduction progressive, au sud du Zambèze, de nouvelles cultures importées d'Europe et d'Asie, surtout le long de la côte et dans les régions où les Portugais s'étaient installés. À Sofala et dans le bas Zambèze, la région située entre le Tendaculo et le Luabo, les paysans africains cultivaient le riz et les ignames, sans que ces

72. D. N. Beach, 1977, p. 41.

73. W. J. Barber, 1964, p. 46.

74. *Ibid.*

75. *Ibid.*, p. 45.

76. *Ibid.*, 1964, p. 45.

produits aient jamais constitué leur alimentation de base<sup>77</sup>. Ils faisaient également pousser de la canne à sucre qu'ils mangeaient au lieu d'en faire du sucre car ils n'avaient ni les connaissances ni le matériel requis pour cela. Ils plantaient également de nombreux arbres fruitiers d'Inde et du Portugal qui leur donnaient des figues, des ananas, des goyaves, des papayes et des oranges; ils récoltaient aussi des melons, des concombres, des patates douces et des citrons. Certains de ces fruits poussaient spontanément dans la brousse, comme le fait remarquer João dos Santos en 1596: « Dans deux endroits le long de la rivière Sofala, il y a deux fourrés remplis d'orangers et de citronniers qui n'appartiennent à personne et dont on peut librement cueillir les fruits; les citrons sont si abondants que les Cafres [Africains] en emplissent des bateaux entiers. Ils descendent le fleuve pour aller les vendre à Sofala pour presque rien. Les habitants de la forteresse les salent dans des barils et des pots qu'ils envoient en Inde, où ils sont très prisés et consommés avec du riz<sup>78</sup>. »

Il semblerait donc que la culture de ces fruits exotiques ait été principalement stimulée par la demande des commerçants étrangers. D'autres indications donnent à penser que l'on cultivait le blé dans le Royaume de Manyika en avril et en mai. D'après le père Gaspar Macedo, le rendement était bon puisqu'un seul grain de blé donnait « cinquante épis »<sup>79</sup>. On aurait également commencé, dès 1778, à cultiver la cacahuète dans le Manyika<sup>80</sup>.

Outre les céréales et les fruits, « deux légumes secs étaient cultivés partout, notamment le *voandzou* ou pois bambara (*Voandzeia subterranea*) et le niébé (*Vigna unguiculata*)<sup>81</sup> ». Comme nous l'avons déjà indiqué, aucune des cultures importées d'Europe ou d'Asie n'a jamais constitué le régime de base des Shona. En revanche, le maïs, introduit dans la région du sud du Zambèze dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, a peu à peu rattrapé le mil et le sorgho pour devenir l'un des aliments de base des Shona au XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les villes.

## Le Nyanga

L'économie agraire des régions du Nyanga et du bas veld présentait de nombreuses différences avec celle du plateau. Les hautes terres du Nyanga étaient caractérisées par la présence de sols pauvres et de fortes pentes. La plus grande partie du nord du Nyanga était aménagée en terrasses, faites de murets de pierres sèches d'environ un mètre de hauteur. Elles étaient construites à flanc de coteau afin « simplement de conserver le sol et de se débarrasser proprement des pierres<sup>82</sup> ». En d'autres termes, la construction de terrasses était un moyen de maîtriser un environnement précaire, que

77. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 269.

78. *Ibid.*, p. 190.

79. G. Macedo, 1890, p. 150.

80. J. Baptista Moutaury, dans A. A. Andrade, 1955, p. 362.

81. W. G. L. Randles, 1979, p. 49.

82. J. E. G. Sutton, 1983, p. 12.

l'on a employé pendant au moins trois siècles jusqu'en 1800. Il est possible que ces multiples terrasses « correspondent en fait aux nombreuses années au cours desquelles les paysans ont pratiqué une agriculture à petite échelle<sup>83</sup> ». Certains indices donnent également à penser que l'on avait recours à un peu d'irrigation, mais uniquement à titre accessoire puisque la région du Nyanga bénéficie généralement d'une bonne pluviosité annuelle. Il est plus probable que l'irrigation en saison sèche des jardins de légumes, de maïs et de bananiers, toujours pratiquée aujourd'hui dans cette région, relève d'une tradition agricole remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, l'aménagement de terrasses au bas des pentes et la pratique des cultures selon les courbes de niveau dans les vallées de la région du Nyanga relèvent probablement aussi de cette tradition. D'après Roger Summers, les Tonga-Sena pratiquaient ce type d'agriculture avant d'être absorbés dans la société manyika au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>.

### Le bas veld

L'économie du bas veld était différente. Ici, une population locale, les Hlengwe, s'adonnait principalement à la chasse, à la cueillette, à la pêche et, accessoirement, à l'agriculture<sup>85</sup>. Vu la faiblesse des précipitations annuelles, la cueillette jouait et joue même encore aujourd'hui un rôle important dans l'économie de la région. Les fruits cueillis étaient principalement ceux dont on tirait des boissons, notamment le *nkanyi* (*Sclerocarya caffra*), le *mahanga* (*Hyphaene natalensis*), dont la sève servait à fabriquer un vin capiteux appelé le *njemani* ou le *chemwa*, l'arbre à *kwaka* (*Strychnos madagascariensis*) et le fruit du baobab. Ils étaient cueillis par les femmes et les enfants, tandis que les hommes chassaient le gros gibier. Les premiers tuaient des souris et ramassaient de grosses chenilles argentées dans les arbres, ainsi que des sauterelles.

Les Hlengwe ont toujours été d'excellents chasseurs. On a dit du bas veld, très riche en de nombreuses espèces animales, qu'il était « le paradis des chasseurs<sup>86</sup> ». La pêche était également une activité importante. Les rivières du bas veld regorgeaient de poissons, ce qui est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui. Comme la chasse, la pêche était pratiquée essentiellement par les hommes durant toute l'année. Le moyen le plus efficace d'attraper du poisson en quantité consistait à utiliser des filets de roseaux, ingénieusement placés au confluent des ruisseaux. Il arrivait aussi que l'on demande à des jeunes gens, et parfois à des femmes, de marcher dans l'eau en aval pour forcer le poisson à refluer dans les filets. Il faut noter cependant que la différence entre la chasse et la pêche pratiquées par les Hlengwe et le reste des peuples vivant dans la région du sud du Zambèze à cette période n'était qu'une question de degré, puisque ces deux activités

83. *Ibid.*

84. *Ibid.*

85. J. H. Bannerman, 1981.

86. *Ibid.*

s'exerçaient tant sur les plateaux que dans les royaumes côtiers. Au sujet de la pêche à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, João dos Santos note qu'« en hiver, lorsque la rivière Sofala monte, il lui arrive souvent de sortir de son lit et d'inonder les champs, les mares qu'elle laisse en se retirant étant alors remplies de poissons<sup>87</sup> ». Il décrit ensuite les différents types de poissons : la région du Nyanga était et est encore aujourd'hui réputée pour sa truite. Hier comme aujourd'hui, on pêchait dans tous les cours d'eau, grands ou petits, au sud du Zambèze.

Comme pour la pêche, les Hlengwe du bas veld n'étaient pas les seuls à chasser pour gagner leur vie. En divers endroits de l'Empire mutapa, les hommes poursuivaient d'innombrables espèces animales dont le lion, le tigre, le léopard, le rhinocéros, l'éléphant, le buffle, la vache sauvage, l'élan et le gnou pour n'en citer que quelques-unes. Il n'y avait pas de limites à ce que l'on pouvait tuer comme animaux pour se nourrir. Dans la brousse, aux abords des champs, on trouvait des pintades par centaines. Les chasseurs professionnels se servaient de pièges et d'armes traditionnelles (lances, massues, arcs et flèches) pour tuer leurs proies. Toutefois, avec l'arrivée des armes à feu introduites par les Portugais au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ils devinrent plus efficaces.

Il serait incorrect de donner une fausse impression en perpétuant le « mythe selon lequel les Hlengwe n'étaient que des chasseurs<sup>88</sup> ». Leur capacité de faire la différence entre plusieurs types de sols montre qu'ils attachaient autant d'importance à l'agriculture que leurs homologues shona ailleurs au sud du Zambèze. Ils les différenciaient essentiellement en fonction de leur aptitude à retenir l'humidité<sup>89</sup>. Ils appelaient *nthlawa* les sols sablonneux sur lesquels ils construisaient leurs demeures. Ce type de sol était propice à la culture du concombre, de la courge, du niébé, du *voandzou* et des arachides. Ils y cultivaient également du mil et du sorgho, mais dans les vallées ou leurs environs dont l'abondante rosée, étant donné l'irrégularité des précipitations, favorisait considérablement la croissance du sorgho. Les Hlengwe appelaient *tsovolo* les sols basaltiques. C'était un type de sol fertile sur lequel ils faisaient pousser du maïs et toutes sortes de légumes. Ce sol possède, sur les autres types, l'avantage de retenir l'humidité longtemps après de fortes pluies, élément essentiel à la culture du maïs, qui nécessite beaucoup d'eau, dans une région irrégulièrement arrosée. Il semblerait que les Hlengwe n'aient jamais manqué de terres et que la seule contrainte qu'ils aient rencontrée ait tenu à l'irrégularité des précipitations. Les bonnes années, les paysans produisaient des excédents de céréales qui « n'ont peut-être pas toujours suffi à leur faire traverser les années de vaches maigres mais qui ont certainement contribué à améliorer la situation<sup>90</sup> ».

87. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 264.

88. J. H. Bannerman, 1981, p. 19.

89. *Ibid.* ; entretien avec ma mère, Pertenia Kwatini Bhila (âgée d'environ 67 ou 68 ans), 19 mai 1985, Borrowdale.

90. J. H. Bannerman, 1981, p. 19.

Des avis divers ont été exprimés quant à l'efficacité des économies agraires des sociétés shona entre 1500 et 1800. En 1569, le père Monclaro reprochait aux paysans africains «leur manque de prévoyance, leur penchant pour le gaspillage et leur tendance à dépenser rapidement le fruit des nouvelles récoltes en fêtes et en boissons<sup>91</sup>». En 1648, toutefois, Antonio Gomes observe qu'ils produisent des excédents qui leur durent jusqu'à l'année suivante; de plus, «ils ne voient jamais le fond de leurs coffres à grain<sup>92</sup>». Inversement, en 1667, Manuel Barreto soutient que les Africains «n'ont pas et ne peuvent pas avoir la moindre provision d'une année sur l'autre<sup>93</sup>». En 1696, Antonio da Conceicao observe que, dans l'Empire mutapa, les gens «ont leur propre ferme et que le roi en a une que cultivent ses Cafres, qui s'étend à l'infini et dont il s'occupe parfois personnellement, mais de manière grave. Il finit par récolter tant de nourriture qu'il peut vivre dans l'abondance, voire dans le luxe, de même que ses femmes». Nous apprenons également du père jésuite Julio Cesar, reçu au palais mutapa en 1620, que l'Empereur attachait beaucoup d'importance à l'agriculture. Il rapporte que les Mutapa ne méprisaient pas les agriculteurs, au contraire: il nous précise avoir été rapidement congédié parce que l'Empereur voulait «aller vaquer à ses activités agricoles car c'était l'époque des semailles<sup>94</sup>».

Ces déclarations contradictoires des observateurs portugais soulignent clairement la nécessité de prendre garde aux dates et aux lieux quand on discute de l'efficacité de l'agriculture précoloniale au sud du Zambèze. Les témoignages dont nous faisons état ci-dessus, qui portent sur certaines années bien précises et sur des lieux déterminés de la région, ne sauraient justifier les généralisations. Le problème de la famine et de la sécheresse doit, lui aussi, être replacé dans son contexte temporel et géographique. Comme nous le montrerons plus loin, les guerres d'agression menées par le Portugal au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ont provoqué des famines qui ont contraint les paysans à abandonner leurs terres. Il est possible que Barreto se réfère à un endroit du royaume de Maungwe où, en 1667, les Portugais et les Arabes-Swahili se disputaient la suprématie commerciale. De même, l'auteur anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle pensait surtout à la situation dans le Royaume du Manyika ou, probablement, à la famine qui y a sévi dans une certaine région. Il est nécessaire de s'étendre un peu sur ce thème de la fréquence des famines et de l'imprévoyance des paysans africains, dans la mesure où les récits portugais sur ce thème entre 1500 et 1800 et plus tard ont conduit certains historiens, comme David Beach, à abuser des généralisations sur la famine dans le sud du Zambèze, avant et pendant la colonisation.

Beach a qualifié l'agriculture shona précoloniale d'«utile mais de dangerusement statique<sup>95</sup>». Il explique cette situation par le fait qu'il n'existait

91. Père Monclaro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 231.

92. A. Gomes, 1959, p. 220.

93. M. Barreto, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 478.

94. A. da Conceicao, p. 66.

95. D. N. Beach, 1984, p. 40.

« aucun mécanisme de sélection des cultures et des sols, ni aucune capacité de prédire la *shangwa* (famine) pour éviter ces désastres, qu'ils soient causés par le climat, les sauterelles ou d'autres fléaux<sup>96</sup> ». Il affirme en outre que les greniers à grain ne pouvaient pas « contenir suffisamment de céréales pour nourrir la population tout au long des *shangwa* les plus terribles<sup>97</sup> ». Premièrement, il faut noter que les sociétés shona elles-mêmes n'étaient pas « statiques ». Elles avaient des contacts entre elles, ainsi qu'avec d'autres sociétés africaines voisines, les Arabes-Swahili, et ce dès le X<sup>e</sup> siècle, voire avant, et avec les Portugais à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces contacts traduisent, chez les Shona, une volonté de modifier leurs conditions de vie matérielle par le troc et par l'échange. Comme nous l'avons déjà noté, les paysans shona ont adopté de nouvelles cultures tout au long de la période comprise entre 1500 et 1800. Par conséquent, on peut difficilement parler d'une économie agraire statique à l'époque précoloniale. Les mythes quant à la nature statique des économies agraires africaines ont d'ailleurs été déjà démentis, dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, par A. G. Hopkins. Comme il le fait remarquer à juste titre, « dans la période précoloniale, l'histoire agricole est faite d'innovations plutôt que de stagnations. Le postulat d'une économie statique, gelée dès l'origine de l'histoire africaine, est difficilement défendable et l'éternel concept de société "traditionnelle" doit être manié avec précaution ou, mieux encore, carrément abandonné. Bien que des contacts avec d'autres continents aient entraîné l'introduction de certaines mauvaises herbes comme le chiendent, il est indubitable que, tout bien considéré, l'Afrique de l'Ouest a largement bénéficié de l'importation de semences et de plantes. Les nouvelles cultures ont donné aux Africains les moyens d'améliorer la nutrition, de réduire le risque de famine et de faire vivre une population plus nombreuse<sup>98</sup> ».

L'idée selon laquelle les paysans shona étaient des victimes impuissantes des sécheresses et des famines est devenue obsolète. Le Dr Richard Mutetwa a montré que, par exemple, le peuple duma, au sud-est, « disposait de plusieurs méthodes pour prévoir les sécheresses<sup>99</sup> ». Il avait aussi plusieurs moyens de lutter contre la famine, notamment le troc de sel, de viande, de poisson, de défenses d'éléphant, de tapis, de pots, de paniers, de lances, de flèches ou de bijoux en échange de céréales, ou parfois la mendicité. En période de disette, les Shona se procuraient aussi des céréales par le système dit du *mukomondera*<sup>100</sup> qui leur permettait d'emprunter des céréales, étant entendu qu'ils les rembourseraient sans intérêt à la bonne saison suivante. Dans les situations difficiles, un homme mettait sa fille en gage. Il ne faut pas oublier que les autres secteurs de production, notamment la chasse, la pêche et la cueillette, n'avaient pas disparu après l'introduction des cultures

96. *Ibid.*

97. *Ibid.*

98. A. G. Hopkins, 1983, p. 31.

99. R. G. Mutetwa, 1979, p. 238-239.

100. *Ibid.*



nouvelles; ils étaient adaptés à la nouvelle économie agraire et ont donc largement permis de lutter contre la sécheresse et la famine.

Dans son étude, Mutetwa a également montré de manière convaincante que le stockage des vivres ne posait pas de problème sérieux puisque le produit des trois cultures essentielles des Shona, à savoir le mil, le mil perlé et le sorgho, pouvait parfaitement être conservé pendant plus de trois ou quatre ans<sup>101</sup>. En faisant observer que l'humidité augmentait dans les coffres à grain à la saison des pluies, ce qui faisait pourrir les céréales ou favorisait la pénétration des insectes foreurs, Beach n'a pas tenu suffisamment compte des précautions prises par les paysans shona pour préserver leurs céréales. En effet, leurs coffres étaient soigneusement plâtrés « à l'intérieur et hermétiquement scellés<sup>102</sup> » pour empêcher toute entrée d'air. Ils étaient placés sur des rochers dénudés pour être hors d'atteinte des termites ou, s'il n'y en avait pas, sur des poteaux suffisamment hauts pour que la présence des termites soit détectée avant qu'ils n'aient le temps de faire des ravages. Il était peut-être risqué, comme Mutetwa l'a justement observé, « d'accorder trop d'importance aux années de sécheresse, aux dépens des années normales ou supérieures à la moyenne et ce, peut-on ajouter, sans tenir compte des dates et des lieux<sup>103</sup> ». Si l'on fait des parallèles avec ce qui se passait ailleurs en Afrique quant à l'efficacité de l'agriculture précoloniale, on est conduit à penser qu'il n'est guère justifié de parler de l'incapacité de l'agriculture shona à répondre aux besoins des paysans. Comme le soutient Walter Rodney, dans la plupart des sociétés africaines la culture des terres s'est intensifiée, en dépit des famines périodiques<sup>104</sup>. Dans un autre contexte historique, Miracle a fait observer: « Nous avons beaucoup à apprendre des économies tribales d'Afrique tropicale, mais il est de plus en plus manifeste qu'il nous faut revoir un certain nombre de stéréotypes actuels à leur sujet<sup>105</sup>. » Cette remarque sur l'agriculture paysanne précoloniale n'est nulle part plus valable que dans la région des Shona.

## L'élevage

L'élevage, notamment de moutons, de chèvres et de bovins, était une composante importante de la production, tant dans l'Empire mutapa que dans l'Empire rozwi. Le poids économique des bovins dans les sociétés africaines a fortement attiré l'attention des historiens de l'économie. Ces animaux fournissaient de la viande, du lait et du fumier, que les agriculteurs utilisaient ou vendaient<sup>106</sup>. La possession de bétail remplissait également une fonction sociale dans la mesure où elle conférait à l'homme un certain statut social. Plus son troupeau était important, plus il était

101. *Ibid.*, p. 236-237.

102. *Ibid.*

103. *Ibid.*

104. *Ibid.*, p. 240-241.

105. *Ibid.*, p. 241.

106. W. J. Barber, 1964, p. 47.

respecté « non pas pour son attachement aveugle à des valeurs données mais pour son aptitude à gérer une ressource d'importance<sup>107</sup> ». Dans une région exposée de temps à autre à de graves sécheresses, les bovins « avaient l'avantage de durer plus longtemps que les stocks de céréales<sup>108</sup> ». C'est peut-être la raison pour laquelle la valeur d'échange était exprimée en têtes de bétail dans les sociétés shona. Des documents portugais soulignent le rôle central des bovins dans l'économie des Empires mutapa et rozwi, leurs vastes troupeaux se rencontrant en particulier dans le haut veld où ils n'étaient pas menacés par la mouche tsé-tsé<sup>109</sup>. Tout porte à croire que les dirigeants mutapa et *changamire* rozwi faisaient transhumérer le bétail. En général, la transhumance était fonction de trois facteurs<sup>110</sup>. D'abord comptait la taille du troupeau : plus il était grand, plus les propriétaires avaient besoin de terres. Les menaces qui pesaient sur le bétail, de l'époque de Grand Zimbabwe (XIII<sup>e</sup> siècle-XV<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, poussaient les bergers à entreprendre un déplacement annuel entre le haut et le bas veld pendant la saison sèche pour rechercher les meilleurs pâturages<sup>111</sup>. Ils conduisaient leurs troupeaux dans le haut veld au début de la saison des pluies, qui ramenait la maladie propagée par la mouche tsé-tsé ailleurs. Ensuite, la transhumance dépendait du degré de concentration des animaux en un même point. L'eau et le sel étaient rares, et les pâturages souvent pauvres et peu abondants dans le haut veld à la saison sèche. Il fallait une fois encore déplacer les troupeaux pour les mener dans le bas veld. En d'autres termes, la répartition naturelle des aliments de base déterminait les déplacements saisonniers du bétail. Enfin, la transhumance était sous-tendue par des objectifs commerciaux. En effet, les cultivateurs et les pasteurs avaient besoin de leurs produits respectifs et elle leur donnait l'occasion d'échanger des produits animaux contre des céréales. Conséquence de cette situation, des conflits entre pasteurs et cultivateurs éclataient parfois quand le bétail détruisait les cultures. Ce phénomène a entraîné à son tour un déplacement des lieux de transhumance ou de migration vers des zones entièrement nouvelles et c'est ainsi que les pasteurs sont devenus des colons.

Beach a soigneusement documenté la plupart de ces mouvements de population à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et les nouveaux établissements créés dans le nord, l'est et le sud du plateau shona<sup>112</sup>. Toutefois, il a expliqué ces phénomènes par le facteur démographique. Il est possible que les pressions démographiques qu'il a mises en évidence aient été également liées à l'importance des troupeaux de bovins et à la pénurie de pâturages. Jeffy Guy a attiré notre attention sur une situation analogue au Zululand dans la

107. A. G. Hopkins, 1983, p. 42.

108. D. N. Beach, 1984, p. 42.

109. W. G. L. Randles, 1979, p. 51.

110. Pour la théorie générale de la transhumance, voir A. G. Hopkins, 1983, p. 41.

111. Pour la pratique de la transhumance au sud du Zambèze, voir P. S. Garlake, 1978.

112. D. N. Beach, 1980a, chap. 8; J. Guy, 1979.

dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur l'importance de l'écologie, du climat et de la végétation dans l'histoire<sup>113</sup>.

On pourrait dire que la pratique de la transhumance a permis aux Mutapa et aux Rozwi d'avoir de grands troupeaux. En fait, il y avait deux types de races bovines : la petite race élevée au nord-est et dans la région montagneuse du Nyanga, et la race plus grande, rencontrée dans le Nord-Ouest<sup>114</sup>. Toutefois, l'archéologie et les documents portugais ne nous renseignent guère sur la gestion du bétail et sa répartition entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les sources portugaises font sans cesse état du fait que le sud du Zambèze était « riche en bovins et autres animaux » et que les Africains « faisaient cuire leur viande dans du lait et non dans de l'eau<sup>115</sup> ». Dans ce dernier cas, il s'agit d'une exagération, mais elle souligne néanmoins l'abondance du bétail dans la région. Un certain nombre de ces têtes de bétail étaient échangées contre des étoffes ou d'autres articles exotiques. Ainsi, au XVI<sup>e</sup> siècle, les Torwa de Khami exportaient habituellement des bovins dans la vallée du Zambèze<sup>116</sup>.

Plusieurs témoignages attestent du rôle central de l'élevage bovin dans l'économie rozwi entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début des années 1500, Diogo de Alcacova notait qu'un tribut de 4 000 vaches sans cornes avait été payé à un souverain mutapa par un monarque du Butwa dans le Sud-Ouest<sup>117</sup>. En 1569, le père Monclaro comparait la taille des bovins du Butwa à celle des grands bœufs de France<sup>118</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le père João dos Santos attribuait le faible volume de la production d'or au fait que les paysans africains avaient fort à faire pour s'occuper de leurs troupeaux « qui étaient en grand nombre sur ces terres<sup>119</sup> ». En 1648, Antonio Gomes rapportait avec quelque exagération que les vaches du Butwa étaient si grandes qu'il fallait être debout pour les traire<sup>120</sup>.

En plus des bovins, les paysans africains élevaient des chèvres, des moutons et des poulets, qu'ils consommaient ou échangeaient. Comme João dos Santos le constate dans l'Uteve en 1595 : « En guise de viande, ils consomment des poules, souvent innombrables. Les Cafres les élèvent pour les vendre aux Portugais et à Sofala, ils en donnent douze pour une étoffe de coton noir, qui vaut là-bas deux testons tout au plus ; et si l'acheteur se déplace jusque chez eux en remontant le fleuve, ils donnent seize ou dix-huit poules pour la même pièce d'étoffe, ce qui fait aux environs de onze pour chaque poule. Il y a aussi beaucoup de cochons domestiques élevés parmi les maisons, beaucoup de chèvres et de vaches, et une abondance de venaison, de cochons sauvages [...]»<sup>121</sup>.

113. D. N. Beach, 1980a, chap. 8.

114. W. G. L. Randles, 1979, p. 51.

115. A. Gomes, 1959, p. 189.

116. D. N. Beach, 1984, p. 42.

117. Diogo de Alcacova au Roi, Cochin, 20 novembre 1506, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. I, p. 64.

118. Père Monclaro, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 237.

119. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 274.

120. A. Gomes, 1959, p. 197.

121. J. dos Santos, *op. cit.*, p. 190.

## L'exploitation des métaux : le fer et le cuivre

De grandes quantités de fer, de cuivre et de plomb ont été extraites dans les Empires mutapa et rozwi, bien que les textes disponibles donnent l'impression que les paysans africains ne s'intéressaient qu'à l'extraction de l'or. Or, c'est là le reflet des intérêts des commerçants portugais et arabes-swahili. Les paysans africains extrayaient du fer dont ils se servaient pour fabriquer des objets comme des houes, des sagaies et des haches<sup>122</sup>. Les Njanja de Wedza se firent une réputation de fabricants de houes<sup>123</sup> qu'ils vendaient jusque dans le Manyika, à Bocha, à Bubera et dans le pays de Ndaou. Ils exploitaient également le cuivre dont ils faisaient des bracelets que les hommes et les femmes portaient au bras et à la cheville. Des témoignages du XVIII<sup>e</sup> siècle donnent à penser que le cuivre provenait de Duma, où il se trouvait en abondance. Ses habitants n'en produisaient certes pas de grandes quantités mais il est probable qu'ils exportaient le peu qu'ils extrayaient : un relevé géologique de 1952 a montré que les quatre cinquièmes de la production totale de cuivre du Zimbabwe en provenaient<sup>124</sup>. Cependant, Urungwe, dans le Nord-Ouest, en produisait également des quantités considérables<sup>125</sup>.

## Le sel

L'industrie du sel occupait une place majeure dans l'économie shona entre 1500 et 1800, surtout dans les régions qui ne bénéficiaient pas d'une pluviosité suffisante pour avoir des activités agricoles et d'élevage, comme celle du cours moyen du Save où les ouvriers des salines échangeaient du sel contre des céréales<sup>126</sup>. Cette région était également riche en argile, dont les habitants du lieu tirèrent parti pour se spécialiser dans la fabrication de poteries. Comme dans le cas du sel, ils échangeaient les pots contre des céréales, en particulier durant les années de famine.

## Le tissu

La production de textiles était une autre activité économique importante pour les paysans shona au sud du Zambèze. La culture et le tissage du coton étaient florissants surtout sur la rive orientale du Zambèze<sup>127</sup>, culture que l'on retrouvait aussi, en moins grande abondance, dans le nord-est du haut veld. Les Shona tissaient ce coton, ainsi que l'écorce du baobab. La région cotonnière du bas veld était complémentaire de celle du haut veld, où les bovins abondaient, ce qui a largement déterminé les courants d'échanges interrégionaux.

122. A. Gomes, 1959, p. 186-188.

123. J. M. Mackenzie, 1975.

124. H. H. K. Bhila, 1982, p. 40.

125. P. S. Garlake, 1983, p. 27.

126. H. H. K. Bhila, 1982, p. 39.

127. A. Gomes, 1959, p. 203 et 222.

## L'or et l'argent

L'existence de gisements d'argent et leur exploitation, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont suscité de multiples conjectures de la part des autorités portugaises, tant à Lisbonne qu'au sud du Zambèze, mais, tout au long de la période étudiée et même après, on n'a localisé aucune mine d'argent dans la région. En fait, l'argent était un sous-produit de l'exploitation des gisements d'or, abondants sur le haut veld, dans le Butwa au sud-ouest et à Manyika et dans l'Uteve à l'est.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Portugais ont fortement exagéré la quantité d'or présente dans la région du sud du Zambèze. En 1633, Gaspar Macedo apprit de paysans africains que personne, jusque-là, n'avait eu à creuser pour trouver de l'or dans l'État de Torwa, puisqu'il suffisait de le ramasser dans les cours d'eau et dans les criques et de l'échanger contre des étoffes à la *feira* de Masekesa, au Manyika. Le trésor du roi, lui dit-on, consistait en « lingots d'or pesant chacun sept ou huit *arratels*<sup>128</sup> ». On disait aussi que « tout le "Muca-ranga" n'était qu'une vaste mine d'or où il suffisait de creuser pour trouver le métal précieux<sup>129</sup> ». Malgré ces exagérations, il n'en reste pas moins que l'Empire mutapa renfermait tout de même d'importantes quantités d'or et que, quoi qu'ils en aient dit, les Portugais ont vu leurs espoirs dans ce domaine largement réalisés dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les références historiques à l'exploitation minière des Shona donnent à penser qu'elle était saisonnière. Toutefois, dans le Royaume de Manyika, à l'est, l'extraction de l'or se faisait toute l'année, essentiellement parce que les rivières y étaient et y sont encore permanentes<sup>130</sup>. Il est possible que les paysans aient prospecté l'or pour satisfaire la demande de l'aristocratie en produits ayant une valeur marchande ou pour leur propre profit<sup>131</sup>.

Les Shona limitaient l'exploitation minière aux mois d'août, de septembre et d'octobre afin de la faire coïncider avec le défrichage des sols<sup>132</sup>. L'agriculture était « la matrice de toutes les autres activités économiques indigènes » : un paysan pouvait combiner l'agriculture à d'autres entreprises économiques, comme le commerce ou l'exploitation aurifère, qui demeuraient des activités subsidiaires. Souvent, c'était la vente de produits agricoles excédentaires qui finançait d'autres projets. Une autre raison pour laquelle l'exploitation minière avait lieu pendant les mois secs de l'année tenait au fait que les mineurs pouvaient creuser des puits relativement profonds car c'était l'époque de la baisse de la nappe phréatique. De plus, il était alors facile de trouver les dépôts alluvionnaires de l'été précédent avant qu'ils ne soient emportés par les inondations de la saison suivante.

128. G. Macedo, 1890, p. 151.

129. A. Gomes, 1959, p. 186.

130. H. H. K. Bhila, 1982, p. 46.

131. P. Sinclair, 1977.

132. I. R. Phimister, 1976, p. 5.

Les opérations minières étaient calquées sur le modèle qui prédominait dans une grande partie de l'Afrique australe. Les outils de base utilisés pour briser et extraire le minerai étaient la masse et le picot en fer<sup>133</sup>. Ce dernier permettait d'agrandir les fissures et les crevasses; on l'utilisait aussi comme un coin pour faire éclater la roche. Les mineurs se servaient également d'une sorte de levier constitué d'un morceau de fer inséré dans un lourd gourdin, probablement serti comme celui d'une houe et utilisé comme un pic<sup>134</sup>. Ils utilisaient aussi des pelles pour rassembler, sans risquer d'en perdre un morceau de valeur, tous les éclats de la roche brisée. C'est le feu qu'on employait pour exploiter l'or filonien, comme on peut le déduire des grandes quantités de charbon de bois trouvées par Roger Summers dans nombre d'anciennes mines<sup>135</sup>. Dans l'une d'entre elles, il a découvert aussi des sortes de cuves qui en contenaient, placées verticalement devant la veine. C'étaient, selon lui, des sortes d'âtres servant à concentrer la chaleur contre la paroi de pierre. En faisant rapidement refroidir la roche chauffée, les Shona réussissaient à la faire éclater. Ils réglaient le débit de l'eau froide qu'ils versaient à l'aide d'un vase en argile spécialement conçu pour obtenir un éclatement maximal. Les mineurs employaient ensuite un récipient en bois pour ramener le minerai à la surface, où ils se servaient de hachettes pour en détacher les morceaux de quartz aurifère qui étaient alors empilés sur un bûcher et brûlés. Ensuite, le quartz calciné était broyé et l'or séparé par lavage.

Dans le cas de l'or alluvionnaire, le processus d'extraction était organisé autour du village<sup>136</sup>. Pendant la saison minière, des groupes de 400 mineurs ou plus se rassemblaient avec femmes et enfants en un lieu choisi sous la conduite de leurs chefs de village respectifs. Le lavage des alluvions se faisait dans des cuvettes en bois et l'or qui en était extrait était stocké dans des tiges de roseau ou de bois évidées, prêtes pour l'échange. Les paysans préféraient l'orpaillage à l'extraction de l'or filonien car le travail se faisait à faible profondeur et il était facile d'atteindre les couches riches en or; le lavage de l'or ne coûtait pas cher puisque le mineur n'avait pas besoin de pioche pour fendre la roche et n'avait pas non plus à acheter ou à chercher de bois pour les bûchers. En outre, l'orpaillage ne nécessitait ni broyage ni brûlage des roches, pas plus qu'il n'exposait les mineurs aux dangers des tunnels creusés dans des sols mous qui s'effondraient régulièrement.

Les empereurs mutapa et rozwi exerçaient un contrôle strict de la production d'or sur leurs territoires respectifs<sup>137</sup>. On estime que près de la moitié de l'or extrait dans l'Empire mutapa était directement confisquée par l'élite au pouvoir. Quiconque en découvrait par hasard un gisement était tenu de le recouvrir immédiatement et de le signaler au chef local. À ce propos, Antonio Gomes écrit en 1648: «Quoi que leur promesse un Portugais, ils ne révèle-

133. *Ibid.*

134. *Ibid.*

135. *Ibid.*

136. M. Barreto, 1899, p. 491.

137. A. Gomes, 1959, p. 186; G. Macedo, 1890, p. 148-149; J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 280-281.

ront jamais l'emplacement du gisement et bien qu'ils [les Portugais] soient souvent revenus à la charge, pas un n'a réussi à ce jour à obtenir la moindre indication<sup>138</sup>. » Tout manquement à cette règle était puni de mort<sup>139</sup>. Les souverains mutapa et rozwi ne voulaient pas que les Portugais faisant négoce avec leurs empires connaissent l'emplacement des mines d'or car cela aurait pu leur donner des velléités de conquête. De plus, le contrôle des mines leur permettait d'imposer, pour leurs sujets, de meilleurs termes de l'échange.

### Le déclin de la production d'or au XVII<sup>e</sup> siècle

Les dangers inhérents à l'exploitation aurifère expliquent non seulement la faiblesse de la production mais aussi son déclin au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>140</sup>. Parfois, l'eau inondait les puits et noyait les mineurs. En outre, au XVII<sup>e</sup> siècle, les mineurs shona avaient déjà atteint la nappe phréatique et ils n'auraient pu creuser plus profondément qu'avec l'aide d'une technique nouvelle qui leur aurait permis de pomper à la fois l'eau et la boue<sup>141</sup>. La troisième raison de ce déclin tient au fait que le prix fixé par les commerçants portugais pour l'or n'était pas suffisamment élevé pour inciter les paysans à risquer leur vie.

L'impact de la guerre sur la production d'or est un aspect qui n'a pas été examiné en détail. La première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle marque le point culminant des agressions portugaises contre l'Empire mutapa. L'ingérence des Portugais dans les affaires internes des Shona engendra des conflits entre les dirigeants mutapa eux-mêmes, ainsi qu'entre eux et leurs vassaux. Ces guerres provoquèrent des migrations temporaires ou définitives et des famines dues au bouleversement de la production agricole, même dans les régions aux ressources nombreuses et favorisées par le climat. En 1683, par exemple, l'anarchie régnait dans le Makaranga, où le pays était « dépeuplé [...] et, par conséquent, dépourvu de mines<sup>142</sup> », de sorte que « les Portugais vivent de ce qu'ils peuvent gratter sur les bords des rivières ou de l'or qui affleure à la surface de la terre<sup>143</sup> ». Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, éclatèrent des guerres encore plus dévastatrices, dites des Changamire, qui aboutirent à une nouvelle répartition de la population au sein de plusieurs États.

On peut donc dire que c'est la guerre qui a perturbé la production d'or dans le Shonaland durant le XVII<sup>e</sup> siècle, au même titre qu'une catastrophe naturelle bouleverse l'agriculture en réduisant la superficie des terres disponibles. Jusqu'à présent, les historiens ont négligé cet aspect, privilégiant « les contraintes fondamentales imposées par un milieu géologique hostile et capricieux qui restreignait considérablement les possibilités d'exploitation par les Shona<sup>144</sup> ».

138. A. Gomes, 1959, p. 185.

139. *Ibid.*

140. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 219.

141. I. R. Phimister, 1976, p. 22-23.

142. Anonyme, 1683, *Descrição dos rios de Cuama*, bibliothèque d'Ajuda, Lisbonne, 51-VII-43 et 51-VII-44.

143. *Ibid.*

144. I. R. Phimister, 1976, p. 22-23.

En outre, par les méthodes qu'ils adoptèrent, les commerçants portugais se coupèrent des paysans qui assuraient l'essentiel de la production d'or. Les chefs africains protestaient contre le fait que les Portugais insistaient pour que les paysans et leurs chefs ne fassent commerce de leurs produits qu'avec eux. D'après le capitaine Francisco Figuera de Almeida, de Sena, les relations commencèrent à se dégrader lorsque les Portugais modifièrent leurs méthodes commerciales. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les paysans africains avaient pour habitude d'apporter directement leurs produits aux *feiras* portugaises de l'intérieur. Mais dans le courant du siècle, les Portugais dépêchèrent des intermédiaires dans l'intérieur des terres, qui portaient la marchandise « en petits ballots enveloppés dans des nattes tressées de palmier sauvage, correspondant à la charge qu'un homme peut porter sur son dos » jusqu'aux portes des paysans<sup>145</sup>. De Almeida a également rapporté qu'un commerçant portugais voyageait habituellement avec 300 à 500 paysans de l'endroit qui, dit-il, « volent tout ce qu'ils trouvent, de sorte que les villageois partent ailleurs pour ne pas subir une telle humiliation<sup>146</sup> ». Les Portugais firent également l'erreur de vendre à crédit des marchandises aux paysans africains qui, souvent, n'honoraient pas leurs dettes, ce qui obligeait le commerçant portugais à envoyer entre 20 et 30 des paysans à son service pour recouvrer la créance. Si le débiteur ne s'acquittait pas de sa dette, il devenait l'esclave « des commerçants et avec la même aisance, il allait avec sa femme et ses enfants et commençait à faire comme les autres<sup>147</sup> ». Un négociant portugais pouvait ainsi se retrouver avec plusieurs centaines d'intermédiaires asservis. Comme un chef africain l'a souligné : « Les Portugais faisaient énormément de tort et s'ils voulaient vendre du tissu aux Africains, ils auraient dû le leur apporter et ils l'auraient eux-mêmes vendu à ceux qui avaient les moyens de l'acheter; autrement, certains s'enfuient, d'autres sont pris par les Portugais et ainsi, les villages se dépeuplent<sup>148</sup>. »

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le roi d'Uteve ordonna à ses sujets de ne plus extraire d'or, mais de « travailler la terre et de faire pousser des produits alimentaires pour s'enrichir et avoir davantage de paix et de tranquillité<sup>149</sup> ». Des considérations d'ordre social ont donc probablement joué un rôle plus important que le climat ou les facteurs géologiques dans le déclin de la production d'or au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Le commerce

Les documents commerciaux apportent aussi un témoignage historique de la diversité des économies paysannes shona. Bien que l'objectif principal des paysans ait été de produire des biens d'usage plutôt que des biens

145. A. Gomes, 1959, p. 192.

146. *Ibid.*

147. *Ibid.*

148. *Ibid.*

149. *Ibid.*, p. 193.



d'échange, cette production de base entraînait inévitablement des échanges entre les paysans eux-mêmes et entre ceux-ci et les artisans, ce qui favorisa l'apparition d'un commerce régional. L'exposé qui va suivre montre les grands réseaux qui se sont tissés à ce niveau.

Les négociants swahili avaient établi plusieurs bazars dans l'Empire mutapa. Il est difficile de dire exactement à quel moment ils l'ont fait, mais un aventurier portugais en a trouvé en 1514-1515 lorsqu'il voyageait dans l'intérieur des terres à partir de Sofala<sup>150</sup>. Nous pouvons donc supposer, sans grand risque d'erreur, que les premiers bazars à Sofala et dans ses environs immédiats ont été fondés au cours du X<sup>e</sup> siècle lorsque les commerçants arabes-swahili, qui avaient besoin des vivres que leur vendaient les paysans africains, ont commencé à commercer avec eux dans l'Empire mutapa<sup>151</sup>. Les bazars se tenaient le lundi<sup>152</sup>, les paysans africains y échangeaient leurs produits agricoles et leur poussière d'or contre des perles, des étoffes et d'autres articles exotiques. On sait peu de choses sur le volume et l'organisation de ce commerce, mais on peut raisonnablement penser que la demande de nourriture des Arabes-Swahili doit avoir incité les paysans à augmenter leur production de céréales, d'animaux d'élevage, petits ou gros, et de légumes divers. La demande de denrées alimentaires a sûrement crû lorsque les Portugais ont construit à Sofala, en 1506, une forteresse qui s'est transformée en entrepôt où les commerçants portugais et les paysans africains venaient échanger leurs produits.

L'édification de cette forteresse doit être replacée dans le contexte des activités commerciales portugaises à partir de 1498, date à laquelle Vasco de Gama a fait son fameux voyage en Inde. C'est à cette époque que les Portugais ont eu vent de la présence de mines d'or à Sofala et dans l'arrière-pays et que le roi Emmanuel a donc ordonné la construction d'une factorerie à Sofala. Le principal objectif du Portugal à ce moment-là était d'occuper tous les points stratégiques le long de l'océan Indien. Les forteresses de Sofala et de Kilwa furent érigées en 1506 pour protéger le commerce de l'or, tandis que trois autres, à Quilon, à Angediva et sur la mer Rouge, étaient construites pour contrôler le négoce du poivre. Sofala fut ainsi intégrée au réseau commercial portugais et les conditions étaient réunies pour que s'intensifient encore les échanges entre négociants africains et portugais. Comme nous l'avons dit, à leur arrivée à Sofala en 1506, les Portugais trouvèrent les commerçants arabes-swahili déjà bien établis d'où, entre les deux groupes, une certaine rivalité émaillée de plusieurs affrontements militaires<sup>153</sup>. Mais les Portugais l'emportèrent et les Arabes-Swahili s'enfuirent vers le nord, en direction de divers points stratégiques sur le Zambèze à partir desquels ils continuèrent

150. H. Tracey et A. Fernandes, 1940, p. 20-30; voir aussi le récit de Gaspar Velosco dans *Documentos sobre os Portuguezes em Moçambique e na Africa central, 1497-1840*, vol. III, p. 181-189; H. Quiring, 1949; W. A. Godlouton, 1945.

151. *Archaeologia e contecimento de passado*, 1980, p. 4-6.

152. Notes prises par Gaspar Velosco, clerc de la factorerie de Mozambique et adressées au roi (1572), *op. cit.*, p. 183.

153. Pour les détails de cette rivalité, voir A. Lobato, 1954a.

de saper les activités marchandes portugaises le long de la route commerciale du Zambèze ainsi que sur les itinéraires menant vers l'intérieur des terres. Les Portugais réagirent promptement en les chassant de la plupart de ces lieux et en faisant, en 1531, de Sena et de Tete leurs principaux centres commerciaux. C'est ainsi que les activités marchandes portugaises se déplacèrent vers le nord, ce qui a contribué à réduire l'importance commerciale de la région de Sofala<sup>154</sup>.

La défaite des Swahili en 1512 et l'occupation de Sena et de Tete peu après 1530 — qui donna aux Portugais le monopole de l'approvisionnement des marchandises — mirent fin aux activités commerciales indépendantes des Arabes-Swahili. Mais comme les Portugais n'avaient ni les compétences ni la main-d'œuvre nécessaires et comme les Arabes-Swahili étaient désireux de continuer leur négoce dans la région, il se noua entre eux une alliance commerciale naturelle, bien que difficile. Tout au long du siècle suivant, les Arabes-Swahili furent les principaux agents du commerce portugais dans l'intérieur des terres. Les *vashambadzi* (négociants) africains avaient déjà fait office d'intermédiaires pour les Arabes-Swahili bien avant l'arrivée des Portugais et leur rôle fut officialisé dans le cadre de cette alliance. Les Arabes-Swahili continuèrent de faire du commerce, quoique dans la clandestinité, à l'intérieur du Torwa jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils avaient perdu une grande partie de leur culture islamique et adopté la culture lemba et venda<sup>155</sup>.

Avec la défaite des Arabes-Swahili, les Portugais n'avaient plus de concurrents majeurs le long de la route commerciale du Zambèze et à l'intérieur du pays. La Couronne portugaise s'était d'abord fixé comme objectif de monopoliser la totalité des échanges à Sofala et à l'intérieur des terres. Mais elle ne put y parvenir car la cupidité conduisit des commerçants à conclure des accords indépendants avec les chefs africains. Ainsi que nous l'avons déjà noté, en 1541, il y avait tellement de négociants portugais à l'intérieur des terres qu'il fallut formaliser et réglementer leurs activités au sein de l'Empire mutapa.

Comme avec les commerçants arabes-swahili, les paysans africains échangeaient avec les Portugais leurs produits contre toute une série d'articles exotiques. Les fouilles archéologiques réalisées par Peter Garlake sur les sites des *feiras* de Luanze, de Dambarare et de Rimuka indiquent que les perles de fantaisie étaient l'article le plus recherché au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>. Les perles noires, jaunes, vertes et bleues, les plus courantes, étaient plus ou moins appréciées selon les régions mais celles qui avaient le plus de succès dans tous les royaumes étaient les rouges et les noires, connues sous le nom de perles de Cambay. À leur arrivée dans la région, les Portugais tentèrent en vain de contrôler le marché de ces perles, dont la

154. *Documentos sobre os Portuguezes em Moçambique e na Africa central, 1497-1840*, vol. III, p. 237-248; A. Lobato, 1954a, p. 19 et 103.

155. D. N. Beach, 1984, p. 32.

156. P. S. Garlake, 1954.

cote était déterminée par un ensemble de croyances se retrouvant chez les Shona<sup>157</sup>. Ces derniers croyaient en effet que les Portugais les cueillaient sur les arbres. Les perles noires, pensaient-ils, devaient leur couleur au fait qu'on les avait laissées sur l'arbre assez longtemps pour qu'elles virent au noir en se pétrifiant. Les perles vertes avaient été cueillies avant de parvenir à maturité, tandis que les jaunes avaient été cueillies mûres, avant que le soleil ne les brûle et ne les noircisse. Il y avait aussi diverses sortes de perles d'importation, notamment les perles «de corail, de cristal, d'étain, de jais, d'ambre et de verre bleu de Venise<sup>158</sup>» mais elles avaient peu de succès. En revanche, une variété de perles de fabrication locale, connues sous le nom de *caracoës* (petites perles de pierre), exemptes en outre du monopole royal sur le commerce des perles, inonda le marché entre 1516 et 1518. On a estimé qu'elles étaient sept fois plus populaires que les perles importées d'Europe. Le tissu tenait également une place importante dans les échanges commerciaux, en particulier les étoffes colorées que l'on mesurait en coudées.

En échange de ces articles, les Shona apportaient chaque jour au marché de la forteresse du sorgho, du maïs, du niévé, du *voandzou*, des paniers, des nattes, des pots, des poulets, des œufs, du miel, du gibier, à poil ou à plume, attrapé au piège, et toute une gamme de légumes et de fruits sauvages. Ce type de commerce avait également lieu dans les *feiras* et s'est probablement poursuivi après leur disparition, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On peut penser qu'il existait, comme sur les marchés d'Afrique de l'Ouest<sup>159</sup>, une certaine ségrégation entre les marchands selon les produits qu'ils vendaient et selon aussi le sexe du vendeur; autrement dit, femmes et hommes proposaient sans doute des articles différents. La plupart des forgerons et autres artisans, de même que les mineurs, échangeaient leurs produits soit entre eux, soit avec les marchands portugais. Quant aux paysans, ils avaient un marché tout trouvé pour leurs bœufs, chèvres, moutons ou porcs. La forteresse de Sofala et les *feiras* de l'intérieur s'implantèrent profondément dans la société shona et devinrent un élément essentiel de la vie économique et sociale.

### Les *feiras* du pays Shona

Entre 1575 et 1684, on assista à une modification du commerce entre paysans africains et négociants portugais. Ces derniers consolidèrent leur victoire militaire et commerciale sur les Arabes-Swahili en modifiant le système des bazars pour les transformer en *feiras*. Les terrains sur lesquels elles avaient lieu étaient concédés par les chefs africains locaux. Avec le temps, les *feiras* devinrent les plaques tournantes du commerce entre Africains et Portugais. Il s'agissait de vastes enceintes entourées de murets faits de courtes palis-

157. A. Gomes, 1959, p. 196.

158. P. S. Garlake, 1954, p. 43.

159. E. P. Skinner, 1964, p. 86.

sades de rondins, avec quelques huttes de pisé à proximité des zones d'exploitation aurifère<sup>160</sup>. Chaque *feira* avait sa forteresse, sa garnison de 10 à 15 soldats, théoriquement son église avec un prêtre, et son *capitão-mor*. Certaines *feiras* étaient administrées par l'État des Rivières de Sena, d'autres étaient propriété privée. Les *capitães-mores*, dont le rôle et la position dans le commerce portugais dans les Rivières de Sena ont été clairement définis au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, présentaient une certaine ressemblance avec les gardes des *feiras* médiévales portugaises. Leur statut au Manyika, au Butwa et dans le pays Karanga était comparable à celui du *capitão-mor dos Banianes* sur l'île de Mozambique et à celui d'autres représentants analogues de marchands parfois organisés en guildes. Leur *soldo* (rémunération) était considéré comme subsidiaire et les administrateurs portugais avaient pour politique de ne nommer à ces postes que des personnes aisées, originaires de la colonie portugaise de Sena. Sur l'île de Mozambique, le *capitão-mor dos Banianes* était généralement le plus fortuné des marchands indiens de Diu. Il en allait de même pour le *capitão-mor dos muros*, moins connu, de Mozambique, qui était souvent un riche armateur.

Les *capitães-mores* étaient chargés de la taxation, du contrôle des prix et de l'arbitrage entre commerçants portugais et africains. Ils avaient aussi pour mission d'octroyer les licences, de protéger les caravanes, de recruter des soldats et de faire respecter les lois en matière de poids et de mesures<sup>161</sup>. Leurs fonctions et leurs pouvoirs pouvaient varier considérablement en fonction des chefs africains auxquels ils avaient affaire. La *feira* a été institutionnalisée et réglemée par une série d'instructions adressées en 1531 par la Couronne portugaise à Vincente Regado, *capitão-mor* de Sofala et de Mozambique<sup>162</sup>, et qui traitaient de la circulation des marchandises, des droits indirects et des dîmes, de l'ouverture des magasins et de l'octroi de licences autorisant la vente de marchandises, et des modalités des procédures judiciaires.

### Les principales *feiras*

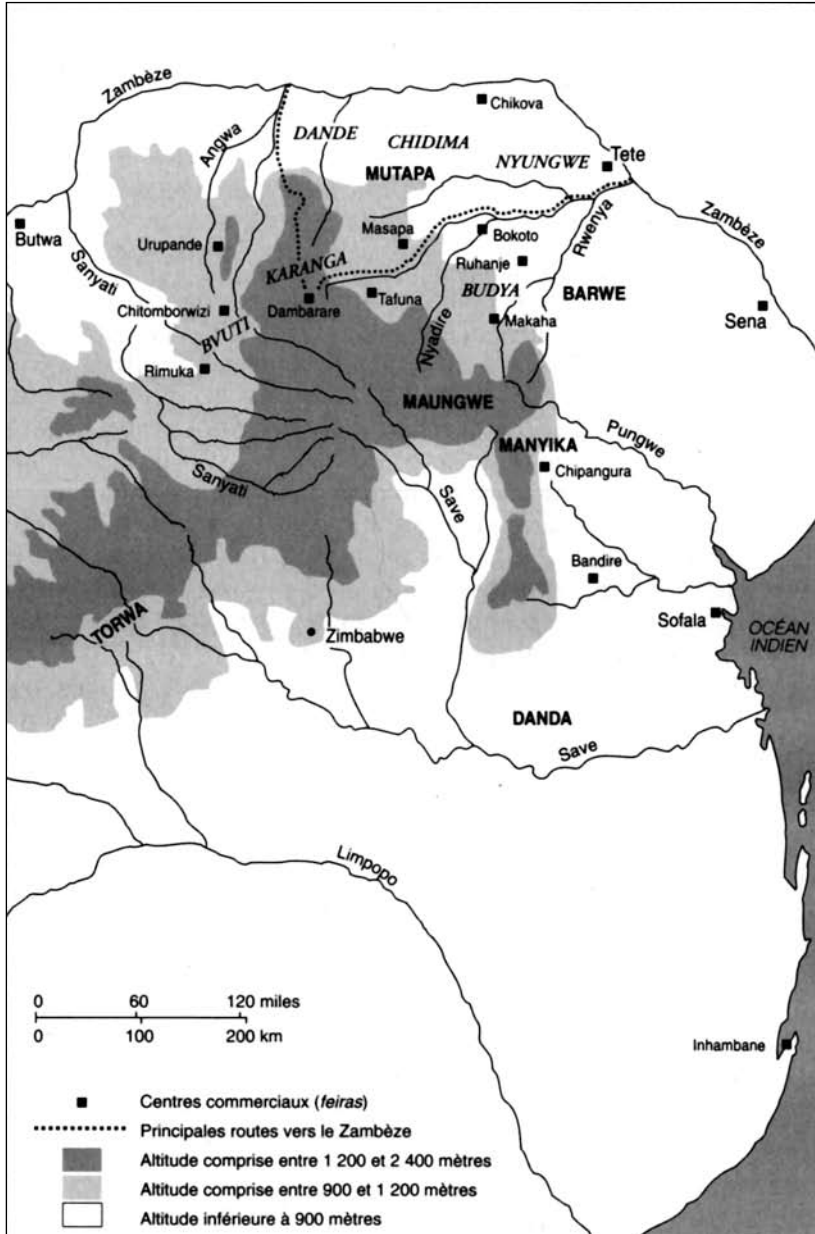
La *feira* de Dambarare avait la réputation d'être la meilleure de toutes les *feiras* des Rivières de Sena. La plupart des riches et puissants marchands de Sena s'y retrouvaient et, de là, s'en allaient séparément vers d'autres lieux comme Chitomborwizi, Rimuka, Luanze et Matafuna. Dambarare était un centre administratif qui ne le cédait en importance qu'à celui du quartier général du capitaine des portes, à Masapa. La *feira* de Dambarare se trouvait à trois jours de voyage de celle d'Angwa, où il y avait beaucoup d'or mais peu d'habitants car on y était loin de Sena comme de Tete<sup>163</sup>.

160. P. S. Garlake, 1954, p. 49.

161. M. D. D. Newitt, 1973, p. 43.

162. J. J. T. Botelho, 1936, p. 146.

163. Pour une discussion sur les diverses *feiras*, voir «Extracts from the decade written by Antonio Bocarro of the performances of the Portuguese in the East», dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. III, p. 354; «Brief account on the rivers of Cuama», par le père Philippe de Tssumao, bibliothèque d'Ajuda, Lisbonne, 51-VII-40.



22.10. Les principales *feiras* aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

[Source: d'après la carte n° 3 de H. H. K. Bhila, 1982. Adapté avec l'aimable autorisation de Longman Group UK Ltd.]

On retrouvait une situation comparable dans l'Uteve, où les Portugais tenaient une foire annuelle à Bandire pour y acheter des articles provenant de l'intérieur<sup>164</sup>. Cette *feira* fonctionna à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au moment où les autorités teve y mirent fin au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Portugais protestèrent, alléguant que le droit de tenir la *feira* de Bandire leur avait été accordé par le *monomotapa* en 1580. En théorie peut-être mais, à cette date-là, les Mutapa avaient pour ainsi dire perdu toute autorité sur leurs fiefs, y compris sur celui d'Uteve. La *feira* annuelle, comme devait le montrer la suite de son histoire, était soutenue et contrôlée par les rois teve. Les méthodes qu'ils employaient pour contrôler le commerce portugais étaient légèrement différentes de celles des autres sociétés shona. Au Manyika, par exemple, la *feira* était inspectée à la fois par les rois eux-mêmes, qui rendaient parfois visite au *capitão-mor* avec leurs conseillers, et par le prince ou la princesse de la région où elle se tenait. Mais en Uteve, elle était gérée en grande partie par un *inyamasango* (chef de village) sous la juridiction duquel était placée l'administration de Bandire<sup>165</sup>. Il était tenu de payer au *sachiteve* un tribut annuel comportant une tunique turque, une pièce d'étoffe, une barrette, du linge, une *rola* (tourterelle) et une certaine quantité de mousseline du Bengale. Tous ces articles étaient, semble-t-il, censés être de couleur jaune afin de symboliser l'abondance d'or à Bandire, abondance attestée par Renato Baptista qui prospecta la région en 1890. Les Portugais ne semblent pas avoir créé de *feiras* au nord du Zambèze avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle furent établies celles de Zumbo et de Michonga<sup>166</sup>. Deux raisons pourraient en expliquer l'implantation tardive: la découverte de *bares* au nord du Zambèze au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et la nécessité, pour les Portugais, d'ouvrir d'autres territoires à leur commerce après leur expulsion du pays Shona par l'empereur rozwi, Changamire Dombo, entre 1693 et 1695.

Après avoir été chassés de leurs *feiras* par Changamire, les Portugais furent contraints de revenir à leurs méthodes commerciales du XVI<sup>e</sup> siècle. Quand ils abandonnèrent leurs *feiras* de Makaranga, ils en ouvrirent une autre à Zumbo, entre 1710 et 1788, au confluent du Luangwa et du Zambèze, et en vinrent à dépendre des *vashambadzi* pour leurs relations commerciales avec l'Empire rozwi<sup>167</sup>. Ils réussirent cependant à relancer la *feira* de Masekesa, au Manyika, en 1719, mais ne purent en faire revivre aucune en Uteve. Le système qui consistait à confier à un officier la charge de coordonner les relations des Portugais et des chefs africains n'était plus possible avec les empereurs mutapa car il n'y avait plus vraiment d'autorité politique centrale

164. J. dos Santos, dans G. M. Theal, 1899-1903, vol. II, p. 380-381.

165. R. Baptista, 1892, p. 14.

166. A. Lobato, 1954b, p. 43 et suiv.; H. Capello et R. Ivens, 1886, vol. II, p. 306.

167. Le terme Zumbo désigne les trois établissements successivement créés puis abandonnés par les Portugais au confluent du Luangwa et du Zambèze au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier fut probablement fondé en 1710 sur l'île de Chitacativa sur le Zambèze; le deuxième, fondé en 1715, était à l'angle mozambicain du confluent entre le Zambèze et le Luangwa; le troisième, connu sous le nom de Mucariva, maintenant marqué sur les cartes zambiennes sous le simple nom de Feira, fut fondé en octobre 1788. Pour une étude complète, voir S. I. Mudenge, 1977.

chez les chefs africains. Il est donc nécessaire de passer brièvement en revue les relations que les Portugais ont entretenues, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec certains dirigeants africains importants.

À l'est, le roi d'Uteve ne permettait pas aux Portugais d'exploiter l'or des *bares* de son royaume. Ses sujets avaient toutefois l'autorisation d'acheter des étoffes et des perles aux colons portugais à Sena. Même dans le cadre de ce commerce, les négociants portugais accusaient le roi et ses princes de causer « un tort considérable », de « voler » et d'abîmer la marchandise portugaise, et ils dépensaient une grande partie des profits qu'ils en tiraient pour assurer leur sécurité. La politique teve au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle était nettement antiportugaise<sup>168</sup>. Dans le Royaume de Manyika, les commerçants portugais avaient reçu le droit de circuler librement sur tout le territoire mais leurs activités marchandes étaient strictement réglementées par les dirigeants Manyika, auxquels ils versaient régulièrement un tribut, tout comme le *capitão-mor*.

De même, pour protéger la *feira* de Zumbo et la route commerciale menant à Butwa, les commerçants portugais versaient régulièrement un tribut à Changamire. Cela représentait de grosses sommes et ce dernier avait coutume d'envoyer ses émissaires à la *feira* de Zumbo pour réclamer des cadeaux, généralement d'une valeur de six *pastas*, qui venaient s'ajouter au tribut habituel<sup>169</sup>. L'incident survenu en 1757, lorsque le prince Chirimba de Dande saisit des marchandises destinées à Butwa, illustre les dangers de la route commerciale entre Zumbo et Butwa *via* Dande. À partir de ce moment-là, et sept années durant, Changamire, ses soldats et les producteurs d'or de Butwa l'attaquèrent sans cesse, au point de ruiner le commerce jusque-là prospère de Butwa. Le célèbre raid mené par Changamire en 1756-1757, au cours duquel il confisqua des biens pour une valeur de 1 000 *pastas* (800 000 cruzados), en est un parfait exemple<sup>170</sup>. Le commerce de Zumbo fut aussi compromis par les guerres civiles et la famine des années 1760. En dépit des raids contre les Portugais, cependant, les Changamire tenaient à maintenir des relations commerciales avec eux. Les chefs rozwi envoyèrent des forces expéditionnaires à trois reprises, en 1743, 1772 et 1781, pour protéger la *feira* de Zumbo des attaques des chefs africains du voisinage. Outre les perles, les chefs rozwi s'intéressaient tout particulièrement aux parapluies, aux coquillages, aux rosaires en faux corail, à la porcelaine, aux cloches en laiton, aux ciseaux et à l'*aguadente*, sorte d'eau-de-vie<sup>171</sup>. La nature des relations entre les Mutapa et les Portugais semble avoir peu évolué au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Portugais avaient toujours une garnison composée de vingt soldats, d'un *capitão-mor*, d'un lieutenant, d'un capitaine général et d'un frère dominicain dans l'enceinte du palais royal de Mutapa. Il semblerait aussi que « l'ancienne coutume qui consistait à baptiser les chefs mutapa ait été maintenue, même si ces

168. X. Caetano, dans A. A. Andrade, 1955, p. 155.

169. H. H. K. Bhila, 1982, p. 119.

170. *Ibid.*, p. 119-120.

171. *Ibid.*

chefs n'ont absolument rien de chrétien puisqu'ils ont en général plus d'un millier de concubines<sup>172</sup> ». Voici une autre habitude du XVI<sup>e</sup> siècle qui a survécu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle: « Tous les trois ans, ce roi envoie un émissaire au général de Sena qui le rencontre à Tete, toujours dans la première année de son mandat, et les deux hommes discutent de la poursuite de la vieille alliance d'État avec le roi et de quelques autres affaires concernant les commerçants de Zumbo qui doivent obligatoirement traverser son territoire; si toute autre question se pose en dehors de cette visite triennale, de nouveaux émissaires sont envoyés par l'une ou l'autre partie<sup>173</sup>. »

En dépit de ces arrangements, le volume du commerce entre les Portugais et les dirigeants mutapa continua de diminuer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce déclin a été expliqué par trois évolutions survenues au sud du Zambèze durant ce siècle. Premièrement, il y eut la ruée vers l'or au nord du Zambèze, au cours de laquelle des aventuriers portugais découvrirent des *bares* et commencèrent à prospecter l'or pour leur propre compte. Deuxièmement, la production d'or cessa presque complètement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Troisièmement, les commerçants tant africains que portugais se mirent à chasser l'éléphant pour son ivoire sur l'une ou l'autre rive du Zambèze.

Le commerce de l'ivoire jouait un rôle important dans l'Empire mutapa. Un récit portugais du XVI<sup>e</sup> siècle nous dit que les éléphants « vont par hordes entières, quasiment comme des troupeaux de vaches » et que « chaque année, il en meurt 4 000 ou 5 000, ce que confirment les importantes quantités d'ivoire envoyées de là en Inde<sup>174</sup> ». La chasse à l'éléphant avait l'avantage d'être moins susceptible que l'or d'être surveillée par les chefs africains puisqu'elle se pratiquait habituellement dans des régions reculées. Toutefois, on sait peu de choses de son organisation et certaines indications portent à croire qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle s'est surtout déroulée à Buhera et à Rimuka<sup>175</sup>.

## Conclusion

La pénétration des Portugais au sud du Zambèze entraîna une érosion du pouvoir de la classe dirigeante autochtone et facilita certaines formes directes d'exploitation des paysans par le capitalisme marchand portugais puis, plus tard, par le capitalisme industriel britannique. La convergence des réseaux commerciaux régionaux avec ceux du commerce lointain donna naissance à une classe marchande africaine, les *vashambadzi*. Avec l'arrivée des commerçants arabes-swahili au X<sup>e</sup> siècle et des Portugais au début du XVI<sup>e</sup> siècle, des Africains furent recrutés pour servir d'intermédiaires entre les négociants étrangers et les producteurs agricoles africains.

172. Anonyme, 1683, *Descripção dos rios de Cuama*, bibliothèque d'Ajuda, Lisbonne, 51-VII-43.

173. *Ibid.*

174. G. M. Theal, 1899-1903, vol. VI, p. 266.

175. D. N. Beach, 1984, p. 35.



Les marchands portugais s'intéressaient essentiellement au commerce de l'or et de l'ivoire, ce qui explique que les principaux produits négociés à l'échelon régional comme le fer, le sel et le cuivre aient été relégués au second plan. Dès 1530, les marchands portugais avaient déjà pénétré à l'intérieur de l'Empire mutapa et il y eut convergence entre le négoce du sel, du cuivre et du fer et celui de l'or et de l'ivoire. Les deux flux commerciaux se stimulaient mutuellement, d'où l'apparition d'une classe marchande africaine. Pour que le commerce lointain prospérât, il fallait de l'or, de l'ivoire et des porteurs, des denrées alimentaires pour nourrir ces porteurs, des houes pour cultiver les champs et du fer pour fabriquer les houes. Les *vashambadzi* transportaient non seulement de l'ivoire et de l'or, mais aussi du sel et des houes en fer qu'ils échangeaient en chemin contre de la nourriture. Les cultivateurs africains qui vivaient à proximité des routes commerciales ont peu à peu évolué, à mesure qu'ils se sont mis à produire davantage pour vendre aux commerçants et à leurs porteurs leurs excédents agricoles. Inutile de dire que les paysans, dont la plupart ignoraient la valeur internationale des produits de base qu'ils vendaient, furent impitoyablement exploités par les marchands portugais.

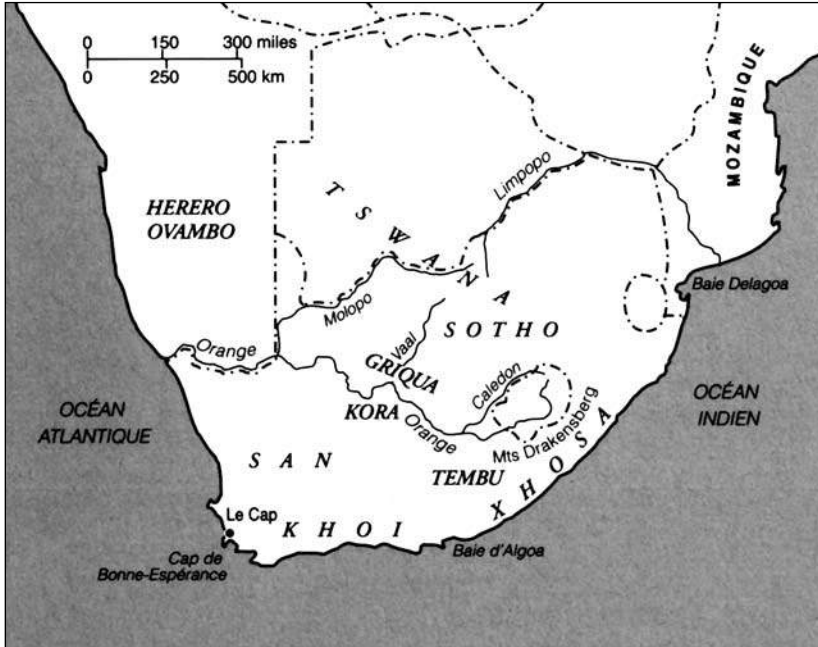
## L'Afrique australe

*D. Denoon*

Entre 1500 et 1800, une grande partie de l'Afrique australe se transforma. De nouvelles communautés s'établirent dans la région. Celles qui, nombreuses, étaient déjà installées changèrent de mode de vie, ou de lieu d'implantation, ou les deux à la fois. Et les relations tant au sein de ces communautés qu'entre elles prirent un tour radicalement différent de celui qui existait auparavant. Un grand nombre de ces transformations fondamentales résultèrent des changements intervenus dans les relations de l'Afrique australe avec l'extérieur. Lorsque le premier Européen, Vasco de Gama, franchit le cap de Bonne-Espérance en 1497, les liens que l'Afrique australe entretenait avec le reste du monde étaient extrêmement ténus mais, vers 1800, la région était fermement implantée dans le dense réseau mondial de relations commerciales et stratégiques. Il nous faut donc rappeler l'évolution de la situation internationale avant d'essayer d'évaluer les conséquences qui en découlèrent pour la région.

En 1500, les plus fortes concentrations de population dans le monde se trouvaient sur le pourtour de la Méditerranée et en Asie. Ni l'Afrique subsaharienne ni l'Amérique n'entretenaient de relations régulières avec le reste du monde. Le commerce international mettait surtout en jeu l'Europe et l'Asie, et il s'effectuait presque exclusivement par voie terrestre, ce qui le rendait très onéreux<sup>1</sup>. L'objectif de la mission de Vasco de Gama était d'ouvrir une route maritime qui permît de réduire les coûts du commerce international et de contenir l'avidité des intermédiaires qui

1. F. Braudel, 1981, chap. 1.



23.1. L'Afrique australe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

s'enrichissaient aux dépens des caravanes. Du point de vue des Portugais, qui furent les premiers à utiliser cette route maritime, ainsi que des Hollandais, des Anglais et des Français qui leur emboîtèrent le pas, l'Afrique australe n'était qu'un dangereux écueil pour la navigation. L'établissement des cartes des côtes de l'Afrique australe mit progressivement un terme à l'isolement dans lequel cette région se trouvait. Toutefois, le fait que les commerçants arabes et européens aient persisté à s'en désintéresser mérite qu'on s'y attarde un instant.

À la fin de l'âge du fer, les climats tempérés de l'hémisphère austral n'étaient guère attirants. Avec des outils rudimentaires, il était difficile, même dans les régions agricoles, de produire régulièrement des excédents alimentaires, et il n'était pas facile non plus de stocker les excédents éventuels ni de les utiliser dans un nouveau cycle de production. La densité de la population dans les régions tempérées de l'hémisphère Sud (y compris l'Australasie et l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud) était beaucoup plus faible que dans les régions tropicales avoisinantes, où elle était relativement élevée et permettait ainsi une production agricole excédentaire et un fort degré de spécialisation. Il n'est donc pas étonnant que les régions tempérées aient peu attiré la convoitise des négociants internationaux. Elles ne produisaient qu'irrégulièrement des marchandises susceptibles d'être exportées, situation qui ne s'améliora qu'à une date très

récente, lorsqu'on put investir des capitaux importants, recourir à la technique moderne et améliorer les transports<sup>2</sup>. Les Arabes, dont le commerce était florissant le long de la côte orientale de l'Afrique, n'étaient pas tentés de s'aventurer plus au sud car l'or, l'ivoire et les esclaves qui remplissaient les cales de leurs navires se trouvaient beaucoup plus facilement le long des côtes tropicales qu'à l'extrémité tempérée du continent. De même, les Européens continuèrent à contourner le cap de Bonne-Espérance pendant un siècle et demi avant de s'intéresser à la région. Les noms donnés par les Portugais à leurs escales (Algoa et Delagoa) montrent que leur objectif était d'aller à Goa et d'en revenir, et qu'ils ne s'intéressaient guère au potentiel commercial de l'Afrique australe elle-même.

Si les contacts maritimes étaient négligeables, les contacts par la voie terrestre n'étaient guère plus importants. De nombreuses communautés du Sud avaient des liens historiques et linguistiques avec le Nord, mais ceux-ci n'avaient que peu d'incidence sur la vie quotidienne. Les Khoi Khoi, qui élevaient des animaux, pêchaient et cueillaient les fruits de la nature le long de la frange côtière méridionale, n'avaient presque aucun contact avec le Nord. Il en était de même pour les San qui pratiquaient la chasse et la cueillette dans l'arrière-pays. Les populations parlant les langues nguni (vivant surtout à l'est de la chaîne montagneuse partageant en deux la région) n'avaient, en 1500, que peu de contacts réguliers avec leurs voisins du Nord. À l'extrémité ouest de la région (l'actuelle Namibie), les Herero et les Ovambo avaient des liens linguistiques étroits aussi bien entre eux qu'avec leurs voisins du Nord, tandis que les Tswana et les Sotho, qui habitaient le Centre, avaient certainement des relations commerciales occasionnelles avec le Nord. Cependant, le commerce, lorsqu'il existait, était d'un volume réduit et aucune des marchandises sur lesquelles il portait (notamment le cuivre, le fer et le *dagga*) n'était indispensable à la survie de quiconque<sup>3</sup>. En 1500 encore, nous avons affaire à des sociétés qui sont totalement indépendantes du reste du monde : leurs relations extérieures sont sporadiques, occasionnelles et marginales. Les flottes européennes qui jetaient quelquefois l'ancre le long de la côte pour s'approvisionner en eau douce et en vivres ne devaient pas porter atteinte à cette autarcie pendant un siècle et même davantage.

Si les Européens mirent longtemps avant de s'intéresser à la région, quand ils commencèrent à le faire, ce fut très vigoureusement. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la Compagnie hollandaise des Indes orientales, qui continuait de considérer l'Afrique australe comme une étape sur la route de l'Orient, fixa une nouvelle communauté au Cap. En 1800 encore, « Le Cap était une communauté qui regardait vers la mer, un caravansérail sur la route du commerce mondial des épices<sup>4</sup> » ; elle se présentait comme une « résidence administrative, plus proche par son esprit de l'Asie que du continent africain

2. D. Denoon, 1983.

3. M. Wilson, 1969*a*.

4. R. Elphick et R. Shell, 1979, p. 161.

où elle était située<sup>5</sup> ». L'établissement de la colonie du Cap eut cependant des conséquences régionales beaucoup plus importantes que les dirigeants de la Compagnie ne l'avaient imaginé. L'ensemble de la région fut solidement relié à l'Europe et à l'Asie, et ce alors même que n'avait pas encore été tranchée la question de savoir qui, des Hollandais (qui occupèrent Le Cap de 1652 à 1795) ou des Britanniques (qui s'emparèrent du Cap en 1795), jouerait le rôle principal. La nouvelle communauté du Cap était et devait rester une dépendance extrêmement sensible à toute nouvelle pression ou incitation extérieure et, à mesure que cette dépendance étendait son influence dans l'arrière-pays, elle devait instaurer dans toute la région des relations nouvelles et durables, caractérisées par la domination et la soumission. L'essor de la petite colonie marqua l'avènement des relations capitalistes de production, ainsi que du colonialisme et de l'impérialisme, qui devaient transformer l'Afrique australe d'une manière plus brutale et plus profonde que toute autre région de l'Afrique subsaharienne. Ce sont ces transformations qui constituent l'objet principal du présent chapitre.

Il est possible de reconstituer les conditions et les événements du XVI<sup>e</sup> siècle, mais il est difficile de le faire de manière un tant soit peu objective. Partout où, au cours des deux derniers siècles, des communautés de chasseurs et de cueilleurs se sont heurtées à des communautés de cultivateurs, elles ont été détruites. Les cultivateurs ont survécu en nombre suffisant pour retenir l'attention des historiens, mais les nomades n'ont pas eu cette chance. La destruction générale des aborigènes d'Australie, des Indiens d'Amérique, des gauchos, des sociétés nomades de Sibérie et d'Afrique australe a renforcé les théories selon lesquelles l'histoire procède par stades successifs en fonction desquels nous envisageons d'ordinaire le passé et le présent, si bien que certains chercheurs peuvent à peine contenir leur impatience de voir aboutir l'« évolution » des nomades qui transforme ceux-ci en cultivateurs et finalement en membres du prolétariat industriel<sup>6</sup>. Les Indiens d'Amérique au moins ont laissé derrière eux assez de traces pour donner matière à des reconstitutions pleines d'imagination et parfois romanesques<sup>7</sup>; les nomades d'Afrique australe, quant à eux, furent éliminés ou assimilés trop tôt et trop complètement pour permettre ce genre de création littéraire<sup>8</sup>.

Si nous parvenons à nous débarrasser de l'idée d'un processus historique inéluctable, il nous devient loisible de découvrir que les rapports sociaux en Afrique australe au XVI<sup>e</sup> siècle présentaient des caractéristiques très intéressantes. C'est ainsi que les différences écologiques permettaient aux communautés de se spécialiser dans une certaine mesure. Ces sociétés spécialisées s'influençaient mutuellement, mais ces interactions ne nuisaient pas à la permanence des moyens de subsistance de chacune d'elles. Les chasseurs n'« évoluaient » pas pour devenir éleveurs ni les éleveurs pour devenir culti-

5. *Ibid.*, p. 126.

6. R. L. Meek, 1976.

7. P. Farb, 1969, chap. 7, 8 et 14.

8. J. Wright, 1977.

vateurs ; il y avait plutôt coexistence, en dépit des hostilités qui marquaient quelquefois leurs interactions. Celles-ci méritent qu'on s'y attarde un peu, ne serait-ce que parce que leur étude peut nous préparer à celle des rapports qui s'établirent par la suite.

La moitié occidentale de l'Afrique australe, qui comprend le Botswana et la Namibie actuels, a des précipitations annuelles inférieures à 400 millimètres. Un petit nombre de régions de cette zone bénéficient de meilleures moyennes annuelles, mais le sol poreux retient mal l'eau. La seule exception importante à cette règle générale est l'arrière-pays de la péninsule du Cap qui bénéficie de précipitations hivernales assez abondantes et régulières. En effet, dans l'ensemble de la moitié occidentale, les précipitations ne sont pas seulement insuffisantes mais sont aussi très irrégulières<sup>9</sup>. Nous n'avons aucune raison de supposer que les conditions aient été très différentes au XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui explique que les habitants de cette zone ne pouvaient pas cultiver les sols, d'autant plus que les techniques de retenue des eaux et de stockage des denrées alimentaires leur étaient inconnues. D'ailleurs, toute la technique du XX<sup>e</sup> siècle elle-même n'a guère eu d'influence dans cette région, si ce n'est qu'elle a permis de construire des barrages pour faciliter l'élevage. Les habitants de la région ne pouvaient donc pas avoir d'activité agricole mais le fait qu'ils se soient consacrés à la chasse et à la cueillette ou à l'élevage prouve qu'ils avaient du bon sens et qu'ils savaient s'adapter, et non qu'ils étaient « arriérés » comme on les en accuse souvent implicitement.

Les origines et l'histoire des San, groupes de chasseurs-cueilleurs, baignent dans le mythe et le malentendu. La grande diversité des langues qu'ils parlaient au XVI<sup>e</sup> siècle prouve que leur adaptation dans la moitié occidentale de l'Afrique australe s'étendit sur de nombreux siècles<sup>10</sup>. La chasse et la cueillette n'étaient pas alors des activités aussi aléatoires qu'elles le seraient maintenant. Peu chargés, connaissant parfaitement leur territoire, sa flore et sa faune, et s'aventurant rarement au-delà d'un domaine qui leur était familier, les membres d'une bande chassaient probablement en toute sécurité tant que s'est maintenu un équilibre entre la densité de population et les ressources écologiques<sup>11</sup>. Il apparaît que les groupes se composaient en moyenne de 50 à 70 personnes. Aussi longtemps que de vastes superficies furent épargnées par l'agriculture et par l'élevage intensif, le gibier resta abondant. Avec la chasse et la cueillette, les San avaient des moyens de subsistance sûrs qui les rendaient indépendants des autres sociétés, encore qu'ils aient eu en fait des relations avec d'autres populations. Parfois un groupe de chasseurs s'attachait, en tant que client, à des éleveurs pour obtenir des produits laitiers en échange de viande ou de renseignements sur les déplacements des bêtes sauvages. Mais même alors, les éleveurs ne devaient pas se comporter en dominateurs puisque les San avaient toujours la possibilité de reprendre leur activité de chasseurs spé-

9. N. C. Pollock et S. Agnew, 1963.

10. R. Elphick, 1977, chap. 1 et 2.

11. M. Sahlins, 1972 (éd. de 1974).

cialisés et indépendants. Quelques groupes de chasseurs habitaient aussi en dehors de la partie centre-ouest de l'intérieur et certains d'entre eux ont même continué à vivre dans les contreforts du Drakensberg jusqu'à une période avancée du XIX<sup>e</sup> siècle, complétant de temps à autre leurs prises par une razzia sur les troupeaux des cultivateurs-éleveurs de la région<sup>12</sup>. Ce mode de vie se fondait sur une parfaite mobilité. Comme celle-ci aurait été compromise par la présence d'éléments très vieux ou très jeunes ou d'autres incapables de se déplacer facilement, nous pouvons supposer qu'il limitait en soi une croissance des groupes qui aurait compromis l'équilibre entre population et ressources. Cette absolue mobilité imposait aussi une autre contrainte: toute accumulation de biens ne pouvait qu'abaisser le niveau de vie du groupe en ralentissant ses mouvements.

Dans sa magistrale étude sur les origines des Khoi Khoi, Elphick estime que vraisemblablement, bien avant 1500, les groupes san, après avoir acquis bovins et ovins, s'étaient aventurés à l'intérieur du pays en suivant les rivières pour finalement atteindre la frange côtière méridionale où des voyageurs européens devaient constater leur présence au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Parce qu'ils possédaient du bétail, les Khoi devaient s'en tenir aux zones bien arrosées et ne pouvaient explorer les régions arides, mais cela permit à la population en général et à l'effectif de chaque groupe en particulier d'augmenter progressivement. Comme les bœufs pouvaient transporter des bagages, les Khoi purent se faire des tentes et les emporter au lieu d'avoir à construire de nouveaux abris chaque fois qu'ils se déplaçaient. De même, la présence d'individus trop jeunes, trop vieux et peu mobiles cessait de constituer le même handicap qu'autrefois. Dans ces conditions, les Khoi furent en mesure d'accumuler des biens sur une petite échelle (et même sur une grande échelle pour ce qui est du bétail), ce qui entraîna une certaine stratification dans les sociétés pastorales, à la différence de ce qui se passait chez les San qui étaient plus égalitaires et ne connaissaient pas la propriété privée. Pour régir leur société, les Khoi n'eurent pas besoin de créer de véritable structure politique, mais certains d'entre eux exerçaient une relative autorité sur leur clan et, lorsque des échanges sporadiques commencèrent à avoir lieu avec les bateaux européens, certains individus acquirent un pouvoir personnel considérable et se rendirent propriétaires de nombreuses têtes de bétail.

L'élevage permit sans doute, mieux que la chasse aux époques favorables, d'élever le niveau de vie, mais les troupeaux pouvaient être décimés par la sécheresse et les épidémies, ou amputés par les vols et les confiscations en temps de guerre. Quand un désastre de ce genre les frappait, les Khoi devaient souvent chasser pour assurer leur subsistance, du moins jusqu'au moment où ils avaient pu reconstituer leurs troupeaux. Les techniques et les connaissances nécessaires à l'élevage n'étaient pas très différentes de celles qu'exigeait la chasse, si bien que les Khoi pouvaient

12. J. Wright, 1971.

13. R. Elphick, 1977, chap. 1.

retrouver leur condition de San sans trop de difficulté en cas de besoin<sup>14</sup>. Des éleveurs de la péninsule du Cap, où les possibilités de chasse étaient limitées, qui avaient été dépossédés de leurs troupeaux, se fixèrent sur le littoral pour y vivre de la pêche des poissons et des crustacés jusqu'au moment de pouvoir reconstituer un nouveau troupeau ou s'attacher en tant que clients à des éleveurs plus chanceux. Toutes ces transformations se faisaient sans heurts, aucun fossé linguistique ou culturel ne séparant les différents groupes. Si l'existence était instable, elle n'était pas misérable. Les rares Khoi qui furent emmenés à l'étranger sur l'un des bateaux qui se ravitaillaient en eau douce au Cap n'y trouvèrent aucune raison de déplorer les conditions qui régnaient chez eux<sup>15</sup>.

Les relations entre les Khoi et les Nguni, sur la bordure orientale du territoire khoi, s'établirent à travers des frontières culturelles et techniques très marquées. La région dans laquelle les Khoi et les Xhosa se rencontraient était riche en pâturages, mais d'un intérêt assez réduit pour l'agriculture étant donné que les précipitations n'y dépassaient guère 400 millimètres par an. Il ne pouvait pas y avoir de frontière écologique nette entre ces deux peuples puisque leurs modes de subsistance étaient également possibles. En fait, il semble qu'il y ait souvent eu interpénétration<sup>16</sup>. Des Xhosa abandonnaient l'agriculture sédentaire pour l'élevage et parfois pour la chasse. Chaque fois que les Khoi étaient victimes d'une crise, ils avaient la possibilité de devenir les clients de Xhosa établis à proximité du fait que, après une période de disette, la production agricole revient plus rapidement à son niveau normal que l'élevage. Certaines communautés durent passer de l'élevage nomade à l'agriculture mixte, et inversement, et si, en général, ces mouvements étaient peu importants, ils furent parfois impressionnants. C'est ce que Robert Ross démontre en ce qui concerne les Gonaqua, les Gqunukhwebe et les Ntinde qui étaient tous, selon lui, d'anciens Khoi qui s'orientèrent vers l'agriculture mixte et s'intégrèrent en masse à la société des Xhosa, adoptant leur langue et leurs traditions. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un simple passage de l'élevage à l'agriculture. Physiquement, les Gonaqua ressemblaient davantage aux Xhosa qu'aux Khoi, aussi peut-on penser qu'ils avaient peut-être déjà connu plusieurs transitions (passant de l'agriculture à l'élevage et vice versa) avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. La plupart des informations en notre possession remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que les Khoi étaient soumis à des tensions considérables, mais il ne faut pas en déduire que les Xhosa aient connu une expansion constante au cours des siècles précédents ni que le territoire khoi ait cessé de diminuer comme une orthodoxie historique périmée voulait nous le faire croire<sup>17</sup>. Ce n'est qu'*a posteriori* que le pastoralisme khoi apparaît comme un mode de vie transitoire et dépassé. Pendant la majeure partie de la période qui nous occupe, les Khoi eurent des relations très actives avec d'autres sociétés, mais sans renoncer pour autant à leur propre mode de vie.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*, chap. 4.

16. R. Ross, 1978.

17. G. M. Theal, 1910.



Pendant longtemps, l'étude des communautés pratiquant l'agriculture mixte dans la moitié orientale de l'Afrique australe a été faussée par l'importance excessive que les historiens accordaient à une question unique qui était de savoir à quelle époque ces communautés avaient émigré en masse du Nord tropical vers le Sud<sup>18</sup>. Il apparaît maintenant que la question était mal posée et qu'elle avait été suscitée par le désir qu'avaient les colons blancs de légitimer leurs acquisitions de terres. Les implantations stables et les déplacements de petits groupes sur de courtes distances étaient beaucoup plus courants que les mouvements de population massifs et rapides.

Pour employer le langage de l'archéologie, on peut dire que la dernière phase de l'âge du fer était fermement établie chez les Nguni et les Sotho en 1500, ce qui signifie que le fer était largement utilisé et qu'on savait le travailler partout, mais que tous les outils et toutes les armes n'étaient pas faits de métal. L'importance du fer dans les communautés pratiquant une agriculture mixte appelle une explication. Les sociétés de chasseurs et d'éleveurs (comme les Khoi et les San au XVI<sup>e</sup> siècle) n'en avaient qu'un besoin limité et pouvaient se contenter, pour la fabrication de leurs outils ou de leurs ustensiles, de pierre, d'os, de bois et de fibres. Le fer était pratique et les besoins des Khoi dans ce domaine furent vite satisfaits, dès leurs premiers échanges occasionnels avec les bateaux mouillant au Cap<sup>19</sup>. En principe, les communautés dont le système agricole est mixte peuvent parfaitement se passer du fer: c'est ainsi qu'en Mélanésie, les habitants ont pu conduire avec succès une agriculture complexe pendant 5 000 ans avant l'introduction des outils d'acier, encore que celle-ci ait permis des économies sensibles de main-d'œuvre<sup>20</sup> et, en Afrique australe pendant 1 000 ans, certaines communautés à l'agriculture mixte s'en passèrent presque complètement. L'abondance de ce métal à la fin de l'âge du fer n'entraîna pas un renouvellement complet des modes de production, mais elle dut faciliter les activités existantes et les rendre plus productives. L'agriculteur a un bien meilleur rendement lorsqu'il dispose d'outils en fer pour défricher et sarcler, ce qui lui donne plus de temps pour des travaux d'artisanat comme la poterie et pour l'élevage extensif. Les fouilles archéologiques donnent à penser que le nombre des animaux domestiques et des poteries s'est accru à la fin de l'âge du fer<sup>21</sup>, ce qui implique une élévation du niveau de vie et une division du travail plus poussée dans chaque communauté.

Les récits de voyageurs concernant la vie des sociétés nguni à l'est de la chaîne montagneuse entre 1500 et 1800 sont d'intérêt inégal et peu objectifs<sup>22</sup>. Pour reconstituer cette période, il faut avant tout faire appel à l'étude des vestiges matériels, en la complétant par celle des traditions orales qui

18. *Ibid.*

19. R. Elphick, 1977, chap. 4.

20. R. F. Salisbury, 1962 ; D. Denoon et C. Snowden, 1981.

21. G. M. Hall, 1976.

22. M. Wilson, 1969*b*.



23.2. Un chasseur gonaqua (griqua).

[Source: *Travels from the cape of Good Hope into the interior parts of Africa*, traduit par M. Vaillant, Londres, William Lane, 1790, vol. II, p. 3. © Royal Commonwealth Society Library.]

ont survécu<sup>23</sup>. Les céréales et le bétail constituaient les principaux éléments de subsistance. Le traditionnel sorgho fut supplanté, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par le maïs qui avait des rendements supérieurs tout en présentant l'inconvénient de moins bien s'adapter aux régions à faibles précipitations<sup>24</sup>. Une telle supériorité de rendement peut avoir contribué à l'accroissement du cheptel, mais la meilleure façon d'y arriver consistait à combiner les pâturages fixes avec la transhumance pour tirer profit des différentes qualités des prairies. Les obstacles auxquels se heurtait ce type d'agriculture mixte furent sans doute renforcés par les variations climatiques suggérées par Hall pour l'ensemble de la zone côtière orientale<sup>25</sup>. C'est ainsi que la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aurait été caractérisée par une diminution des précipitations et qu'une grave sécheresse en aurait marqué la fin, ce qui aurait intensifié la lutte pour l'occupation des pâturages utilisables même pendant les années sèches.

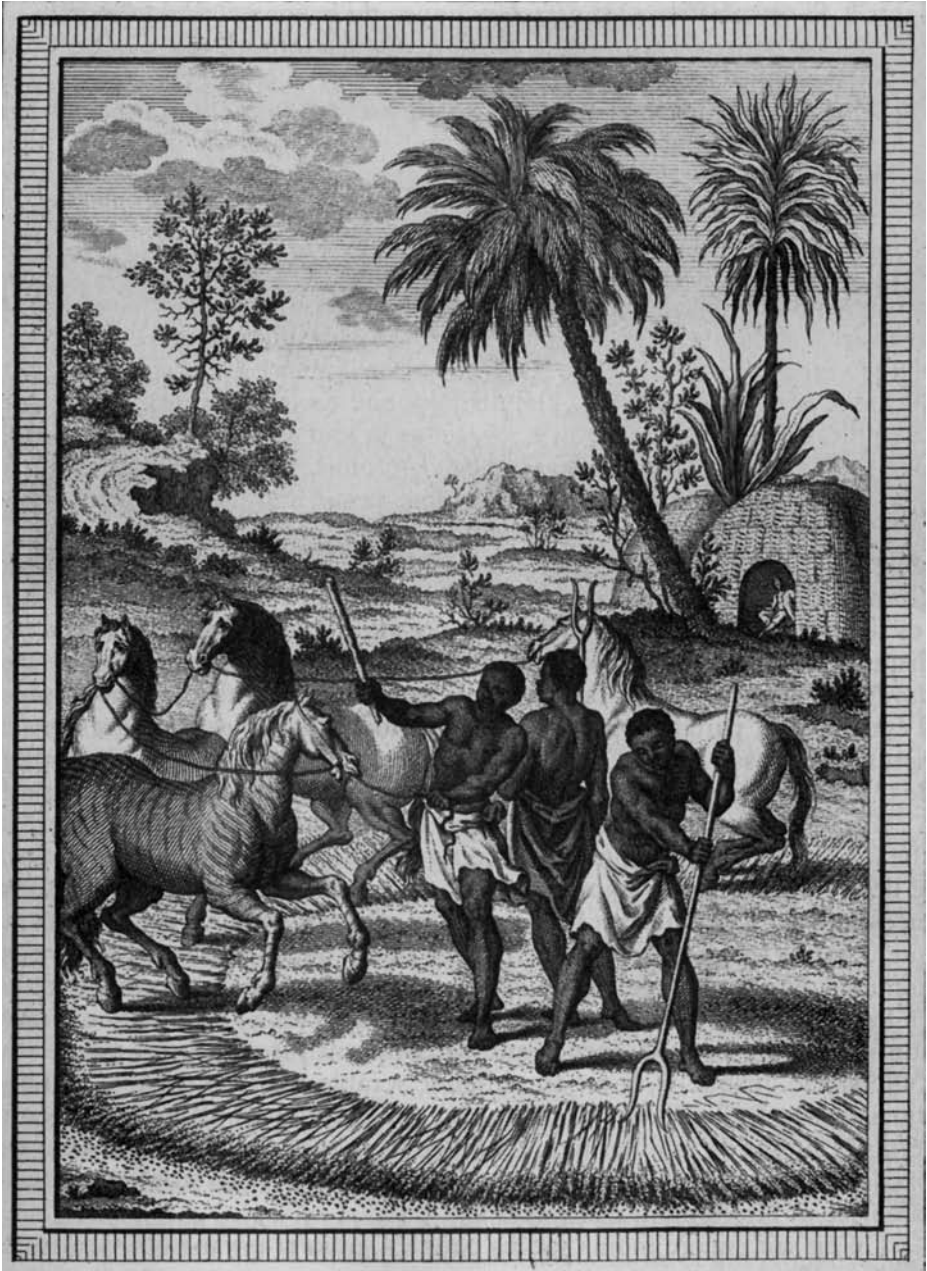
Les densités de population paraissent avoir été très inférieures à celles auxquelles nous sommes maintenant habitués. Peires estime à 100 000 l'effectif des communautés de langue xhosa en 1800, et ce bien qu'elles eussent absorbé un grand nombre de Khoi pendant le ou les siècles précédents<sup>26</sup>. Si ces chiffres sont caractéristiques de la zone côtière orientale, il ne doit donc jamais y avoir eu de pression démographique grave entre 1500 et 1800 malgré les méthodes d'agriculture et d'élevage extensifs de l'époque. Cette considération générale est un élément important du contexte dans lequel il nous faut examiner les systèmes politiques des Nguni dont on conserve la trace. L'élément constitutif essentiel de ces systèmes politiques, et leur plus petite unité viable, était la famille, qui réunissait un certain nombre de personnes possédant du bétail et cultivant la terre. En ce qui concerne la plupart des besoins quotidiens, la famille pouvait se comporter en unité indépendante, échangeant marchandises et femmes avec d'autres familles dans une liberté presque totale. En pratique, chaque famille était rattachée par la voie patrilinéaire à un lignage et, par cet intermédiaire, à un clan. Depuis l'époque de Tshawe, les Xhosa, par exemple, étaient unis de façon assez lâche par leur allégeance commune au clan royal des descendants de Tshawe. Toutefois, le chef du clan royal ne disposait que de peu de moyens pour imposer son autorité aux autres communautés de langue xhosa si ce n'est en agissant sur les alliances matrimoniales et en distribuant des cadeaux, afin que d'autres clans (y compris ceux qui n'étaient pas composés de Xhosa, comme les Khoi voisins) devinssent ses débiteurs. En dernière analyse, la possibilité pour la famille royale de dispenser épouses, cadeaux et terres dépendait de sa capacité à produire davantage que les autres familles et clans. Le chef avait en général plus d'épouses (et, partant, plus d'unités de production) que les autres, mais rien ne s'opposait à ce qu'un homme du commun acquît un grand nombre

23. J. B. Peires, 1981.

24. G. M. Hall, 1976

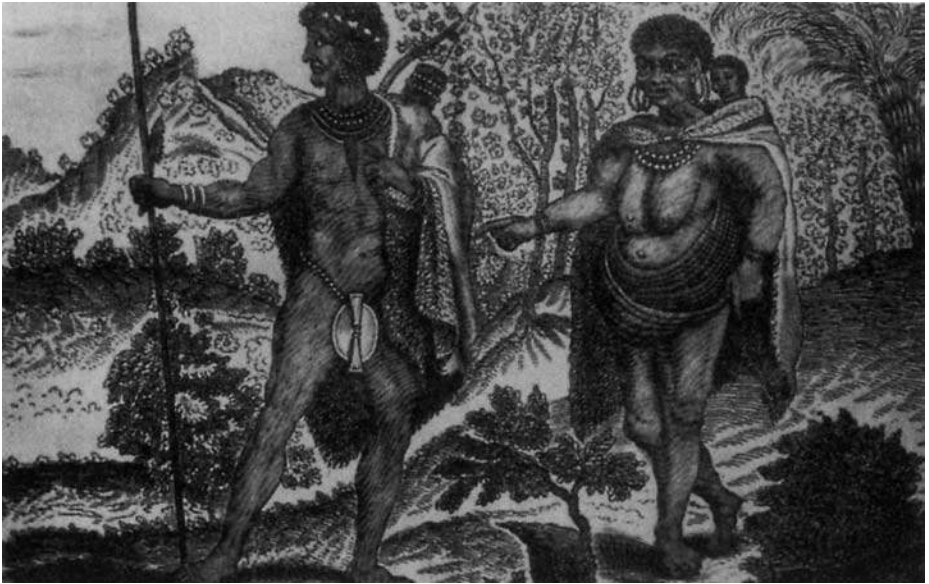
25. *Ibid.*

26. J. B. Peires, 1981.



23.3. Agriculteurs khoi khoi faisant le battage des céréales.  
[© The Mansell Collection, Londres.]

de têtes de bétail et d'épouses<sup>27</sup>, si bien que la marge de supériorité du chef n'était pas toujours très large. Et, face aux ambitions centralisatrices des chefs, les gens du commun avaient leurs ambitions propres et, notamment, le désir de se plier le moins possible aux exigences des chefs. Les luttes incessantes qui déchiraient les principaux clans xhosa, ainsi probablement que d'autres sociétés nguni, étaient sans aucun doute encouragées par des hommes du peuple avisés qui s'efforçaient de paralyser l'autorité centrale en l'amenant à se déchirer elle-même. Ces obstacles à l'instauration d'une administration de type despotique subsistèrent jusqu'à la fin même du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jusque-là, la vie quotidienne semble avoir été paisible et d'ordinaire assez facile. Il est certain que les rares réprouvés blancs qui, s'étant réfugiés auprès de familles nguni, ont laissé un récit de leurs aventures, ne paraissaient pas très impatients de réintégrer leur société strictement hiérarchisée et étroite-



23.4. Une famille namaqua. Gravure du XVII<sup>e</sup> siècle.  
[© The Mansell Collection, Londres.]

ment contrôlée<sup>28</sup>.

On en sait encore moins sur les peuples sotho et tswana qui vivaient à l'ouest des monts Drakensberg où les précipitations moins abondantes étaient plus favorables à l'élevage (allié à l'agriculture) qu'à l'est de cette chaîne de montagnes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, pesait sur eux la menace d'une attaque en provenance du nord de la rivière Limpopo<sup>29</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la menace se fit

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*; M. Wilson, 1969a.

29. M. Wilson, 1969a.

plus précise: elle émanait de communautés nouvelles qui se déplaçaient vers le nord en remontant les vallées de l'Orange et du Caledon. Entre-temps, les Sotho et les Tswana durent avoir des relations avec les Khoi, les San, les Nguni et les Shona, étant donné qu'il y avait des échanges commerciaux limités dans toutes ces directions<sup>30</sup>, mais on ne saurait en dire davantage dans l'état actuel des connaissances.

Comme les San et les Khoi, par conséquent, les communautés bantu du Sud établirent des relations avec d'autres communautés aux caractéristiques propres, mais ne furent pas transformées par ces contacts, pas plus qu'elles n'influencèrent les sociétés avec lesquelles elles les entretenirent. Peires cite des sources faisant état d'alliances entre les chefs xhosa et des groupes khoi, comme les Chainouqua au XVII<sup>e</sup> siècle, et y voit une preuve de la subordination de certains Khoi à des dirigeants xhosa<sup>31</sup>. Cependant, si l'on considère la difficulté avec laquelle les chefs xhosa exerçaient leur domination même sur les Xhosa sédentaires, il est permis de se montrer un peu sceptique sur ce point, d'autant que les groupes khoi semblent avoir considéré ces alliances comme une assurance à long terme plutôt que comme un gage de subordination permanente. En tout cas, même si l'on admet qu'une telle subordination existait, l'histoire des interactions entre les deux groupes atteste la permanence de la spécialisation de chacun d'entre eux. Les différents groupes africains étaient, semble-t-il, capables de coexister pendant une longue période sans que l'un imposât son mode de production à l'autre.

L'historiographie de l'Afrique australe est dominée par l'histoire de la colonie hollandaise de la ville du Cap et de son expansion, histoire qui transforma la vie de tous les habitants de la région. En fait, les Portugais n'avaient pas seulement été les premiers navigateurs à contourner le cap de Bonne-Espérance, ils avaient également été les premiers Européens à créer une colonie permanente dans la région. Il nous sera plus facile de comprendre le caractère fondamentalement novateur de la colonie hollandaise si nous la comparons avec la colonie portugaise qui l'avait précédée et dont la durée, et non l'influence, fut plus importante.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Portugal était un État féodal, petit et pauvre. Son expansion au-delà des mers fut organisée par la monarchie comme un monopole du commerce avec l'Inde et soutenue par l'Église qui, en l'absence de toute autre source de main-d'œuvre instruite, exerçait une influence profonde sur le style et la substance même de l'administration. En 1510, la domination coloniale avait Goa pour centre et la route maritime était protégée par des forts qui commandaient le canal de Mozambique depuis la baie Delagoa jusqu'à l'actuelle Tanzanie<sup>32</sup>. Ayant la supériorité en matière de bateaux et d'armes à feu, le Portugal n'eut aucun mal à conquérir les ports arabes et swahili, mais la supériorité militaire ne suffisait pas pour administrer la région. La sécurité

30. R. Elphick, 1977; J. B. Peires, 1981; M. Wilson, 1969*a*.

31. J. B. Peires, 1981, p. 22-24.

32. M. V. Jackson-Haight, 1967; R. Elphick, 1977.

des Portugais le long de la côte africaine et, surtout, au Mozambique, qui devait devenir leur quartier général régional, était assurée par des forteresses qui commandaient l'arrière-pays mais sans être toujours reliées avec lui. Il s'agissait d'un empire essentiellement féodal dans lequel des offices importants et lucratifs étaient vendus par la Couronne moyennant une redevance annuelle et qui était peuplé de criminels portugais, de négociants non portugais et de petits aventuriers. Le profit devait provenir du commerce de l'or et de l'ivoire, puis de celui des esclaves, commerce qui reconnaissait l'autorité des chefs africains et suscita chez eux le plus antisocial des comportements. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'empire portugais de l'océan Indien avait été ébranlé par les puissances commerciales rivales: les Arabes avaient récupéré leurs possessions d'Afrique orientale, tandis que les Hollandais, les Anglais et les Français s'étaient solidement implantés aux Indes. Le canal de Mozambique avait perdu de son importance stratégique avec l'ouverture de routes plus directes reliant l'Europe à l'Asie en passant par Le Cap ou l'île Maurice, ou même sans aucune escale.

L'exploitation du Mozambique fut inefficace. Plutôt que d'introduire de nouveaux modes de production, les négociants portugais et indiens s'efforcèrent de devenir des intermédiaires. Les terres, qui furent morcelées en *prazos* et cédées à bail à des *prazeros*, constituaient plus des domaines féodaux où se pratiquait une agriculture de subsistance que des exploitations destinées à produire des denrées commercialisables. Les produits d'exportation (ivoire, or et esclaves) étaient rassemblés par les indigènes. Ce type d'exploitation ne pouvait d'ailleurs subsister qu'avec le concours des sociétés autochtones. Pour cette raison, Le Cap lui-même, avec sa population clairsemée et sa production peu abondante, n'offrait aucun intérêt pour les Portugais. Même au Mozambique, en l'absence d'un gouvernement efficace qui aurait pu veiller aux intérêts à long terme des négociants, le commerce dégénéra en pillages à courte vue. Le capitalisme marchand sans capital et la colonisation sans colonisateurs eurent certainement pour effet de perturber l'équilibre de l'Afrique du Sud-Est, mais ils ne purent provoquer une transformation durable des sociétés existantes.

La longue lutte contre le monopole commercial du Portugal fut marquée, en 1602, par la création de la Compagnie hollandaise des Indes orientales qui regroupa toutes les petites sociétés commerciales néerlandaises qui s'intéressaient au commerce avec l'Asie. Comme les entreprises commerciales anglaises de l'époque, cette compagnie avait été fondée avec l'appui de la Couronne hollandaise par des négociants dont l'objectif était d'obtenir le monopole national (et si possible international) du commerce entre des régions déterminées. Elle était vierge de tout zèle religieux et indépendante des Églises réformées, étant donné que les groupements religieux n'avaient plus le monopole de l'éducation dans l'Europe de la Réforme. Les «dix-sept Messieurs» qui constituaient le Conseil d'administration de la Compagnie aux Pays-Bas pouvaient donc se permettre de poursuivre sans aucune ambiguïté leur unique objectif qui était la recherche du profit. Éléments tout aussi importants, la Compagnie pouvait se permettre des mises de fonds considérables qu'elle ne récupérerait qu'à long terme. L'établissement

d'une colonie-garnison au Cap fut précisément un investissement de ce type, c'est-à-dire d'un genre que seule une société commerciale prospère, avisée et prévoyante pouvait envisager<sup>33</sup>. Comme les Français à Maurice et les Portugais au Mozambique, les « dix-sept Messieurs » considéraient la garnison du Cap comme un point stratégique dans la poursuite du commerce avec l'Asie. Ils en firent également un poste de ravitaillement et de santé, la garnison étant chargée d'acheter de la viande fraîche aux Khoi, de cultiver des légumes et d'approvisionner ainsi les flottes néerlandaises faisant voile vers Batavia ou en revenant. C'est pourquoi il était tout à fait indiqué que le premier commandant de la colonie fût Jan van Riebeeck, qui était chirurgien. Lorsqu'il s'avéra que ni les Khoi ni les employés de la Compagnie ne pouvaient produire suffisamment de vivres, la Compagnie eut recours à un type modifié de production capitaliste : elle donna à ses employés le statut de « bourgeois libres » qui produisaient à leur compte et se réserva le contrôle de la commercialisation. Ses objectifs et ses procédés étaient aussi totalement capitalistes que ceux des Portugais avaient été féodaux ; c'est pourquoi elle récolta les fruits de cette organisation méthodique.

Comme les autres puissances européennes qui colonisèrent des zones de pâturages à climat tempéré et à population clairsemée, les Hollandais découvrirent que la dynamique de leur nouvelle colonie était très différente de celle de leurs possessions tropicales. Pendant plus d'un siècle, jusqu'au moment où ils eurent affaire aux agriculteurs-éleveurs sédentaires, leur expérience fut semblable à celle des Espagnols dans la pampa et à celle des Britanniques dans les prairies de l'Amérique du Nord et de l'Australie du Sud-Est<sup>34</sup>.

L'élément déterminant de l'histoire de la colonie du Cap fut peut-être l'extrême lenteur des progrès de l'agriculture. Pendant les quarante premières années de son histoire, la colonie dut importer une grande partie des produits alimentaires dont elle avait besoin, et ce malgré les connaissances agricoles très poussées que les colons avaient acquises en Europe occidentale<sup>35</sup>. La façon la plus rémunératrice d'utiliser la terre était l'élevage, qui devait avoir un caractère extensif. Le deuxième élément déterminant fut l'impossibilité de recruter de force une main-d'œuvre autochtone. Alors que les Hollandais avaient pu amener les Indonésiens à se consacrer en grand nombre aux cultures commerciales en manipulant leurs structures sociales, il leur fut tout à fait impossible de transformer les Khoi en agriculteurs produisant pour l'exportation sans détruire du même coup la société khoi. Les rares Khoi qui survécurent et restèrent sur le territoire de la colonie se fondirent avec d'autres éléments pour donner naissance à une communauté nouvelle, celles des Hottentots, qui devaient former le noyau de la communauté des Métis du Cap. La Compagnie ne pouvait pas utiliser les Khoi comme main-d'œuvre et elle dut faire venir des esclaves d'autres régions de l'Afrique et des Indes orientales. Ces rapports écartaient totalement les

33. G. Schutte, 1979.

34. D. Denoon, 1983.

35. A. J. Boeseken, 1969.



Khoi ou les San, à l'exception de quelques-uns, des moyens de production. Pour utiliser la terminologie des études sur le développement, le capitalisme axé sur l'élevage ne s'articulait pas sur d'autres modes de production, il les éliminait.

Cette caractéristique de la nouvelle société n'aurait peut-être pas été très importante si elle ne s'était pas accompagnée d'un expansionnisme continu. Neumark estime que l'essor de l'élevage fut surtout provoqué par la croissance de la demande extérieure de viande fraîche<sup>36</sup>. Guelke et Ross préfèrent voir le principal ressort de l'expansion dans un dynamisme propre à la société elle-même<sup>37</sup>. Comme l'expérience nous enseigne qu'une organisation capitaliste doit se développer ou périr, il est peut-être superflu de se demander si les incitations furent externes ou internes. Au Cap, la main-d'œuvre était rare et chère alors que la terre était bon marché et abondante, si bien que la manière la plus logique d'assurer l'expansion du capitalisme consistait non pas à cultiver les sols de façon intensive mais plutôt à miser sur l'expansion territoriale. L'extension géographique de la colonie eut assez curieusement pour conséquence de reproduire le schéma d'exploitation des terres par une population clairsemée qui avait caractérisé la société khoi. De fait, l'élevage commercial se ramenait essentiellement à faire paître à peu près les mêmes bovins et les mêmes ovins sur les mêmes terres qu'auparavant, quelquefois même en employant des Khoi comme bergers. Ce n'est donc pas tant l'utilisation des sols que le système des relations sociales qui fut transformé par le nouveau régime. Aux confins de la colonie surtout, il était difficile aux colons hollandais d'exercer un contrôle sur leur main-d'œuvre puisqu'il était très aisé pour les travailleurs mécontents de s'enfuir vers l'est ou vers le nord afin de se soustraire à des conditions de travail pénibles. L'esclavage ne constituait qu'une solution partielle étant donné que les esclaves coûtaient cher et pouvaient eux aussi s'enfuir. Aussi la Compagnie s'efforça-t-elle de maîtriser la situation en concluant avec les chefs khoi une série de traités en vertu desquels les esclaves fugitifs devaient être rendus à la colonie.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les exigences de l'élevage commercial extensif donnèrent naissance à une série de rapports sociaux qui sont plus proches de ceux qu'on trouve dans la pampa sud-américaine et dans l'Australie du XIX<sup>e</sup> siècle que dans le reste de l'Afrique. Le Cap était l'entrepôt principal, le pivot de toutes les relations commerciales et le point de rencontre des cultures et des idées internationales. Les représentants de la Compagnie ne se bornaient pas à administrer la colonie, ils faisaient également du commerce pour leur propre compte, infraction qui ne risquait guère d'être punie tant qu'elle ne faisait pas perdre de l'argent à la Compagnie<sup>38</sup>. Ils s'alliaient aux propriétaires fonciers, aux commerçants et aux aubergistes les plus prospères de la ville et dominaient une population d'esclaves

36. S. D. Neumark, 1957.

37. L. Guelke, 1979; R. Ross, 1975.

38. G. Schutte, 1979.



23.5. Famille khoi khoi faisant paître son troupeau, avec vue sur la montagne de la Table et sur la ville du Cap.  
[© The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

nombreuse et soumise à une stricte discipline. Ils se sentaient supérieurs aussi aux éleveurs qui venaient de temps à autre en ville pour vendre de la viande, des peaux et du suif. Parlant un hollandais assez grossier, sachant à peine lire et écrire et portant des vêtements pratiques mais peu élégants, les éleveurs étaient évidemment peu rompus aux subtilités de la vie urbaine et risquaient très souvent d'être trompés par les négociants en viande de la ville. Ils avaient aussi tendance à brutaliser leur main-d'œuvre parce qu'ils vivaient souvent trop loin des forces de l'ordre qui se trouvaient en ville. Cependant, tout maladroits qu'ils fussent, ils n'en constituaient pas moins l'armature de l'économie coloniale. L'effectif des esclaves était constamment renforcé par des importations, mais l'effectif des éleveurs augmentait tout aussi rapidement, en raison à la fois de l'immigration et de l'accroissement naturel<sup>39</sup>. Cent cinquante ans après sa fondation, la colonie comptait une population de plus de 20 000 « bourgeois libres » et de plus de 25 000 esclaves<sup>40</sup>.

L'expansion territoriale de la colonie tendit à disperser les Khoi et les San qui se trouvaient dans la partie occidentale de l'intérieur. En même temps, à cause de la rigueur de sa hiérarchie et de sa discipline, la nouvelle société avait tendance à exclure les esclaves et les anciens Khoi les plus vigoureux et les plus indépendants. Il arrivait aussi quelquefois à des colons blancs de s'enfuir vers la frontière tantôt pour échapper à la loi, tantôt pour chercher fortune et tantôt pour ces deux raisons à la fois. Certains de ces fugitifs étaient armés et beaucoup d'entre eux étaient d'émérites cavaliers si bien que, comme les gauchos dont le mouvement fut engendré à peu près par les mêmes forces sociales dans la pampa sud-américaine, ils constituaient une communauté d'êtres endurcis et violents<sup>41</sup>. Trois possibilités s'offraient à eux. Tout d'abord, ils pouvaient chercher à se faire recruter par l'État, comme agents de l'ordre aux frontières ; cette option fut régularisée à la fin de la période qui nous occupe avec la formation du corps des Hottentots en 1795<sup>42</sup>. Ensuite, ils pouvaient essayer de s'installer et de mener une vie sédentaire parmi les colons blancs de la frontière soit comme journaliers (comme le souhaitaient les Blancs), soit comme éleveurs indépendants (comme ils le souhaitaient eux-mêmes). Si cet objectif était séduisant, il était fort difficile à atteindre parce que le remembrement des terres de la colonie et la protection de la propriété foncière privée mettaient les habitants métis de la frontière à la merci d'une expropriation. Les Khoi ne pouvaient que rarement acquérir des titres de propriété foncière en leur nom propre et l'expansion du régime colonial rendait les éleveurs blancs assez audacieux pour disputer leurs terres aux propriétaires de fait qu'ils étaient. C'était donc la troisième possibilité qui était la plus prometteuse : il s'agissait d'avoir toujours un peu d'avance par rapport à la progression territoriale des colons blancs.

39. R. Ross, 1975.

40. *Ibid.* ; W. M. Freund, 1979.

41. S. R. Duncan-Baretta et J. Markoff, 1978.

42. W. M. Freund, 1979.

Ce sont les vastes régions sèches qui s'étendaient au nord des territoires occupés par la Compagnie, dans le bassin de l'Orange et de ses affluents, qui virent s'implanter des sociétés nouvelles comme celles des Kora, des Griqua et des Nama qui furent rarement inquiétées par les autorités de la Compagnie entre 1730 et 1780 environ<sup>43</sup>. Leurs titres de propriété n'étaient pas expressément reconnus par les Blancs, mais ils n'étaient pas contestés non plus. Afin d'assurer leur subsistance, ces petites sociétés nouvelles capturaient, élevaient et vendaient du bétail, utilisant les armes à feu et la poudre achetées dans la colonie. Par conséquent, le rôle de dirigeant revenait à ceux de ces frontaliers qui pouvaient parler le langage des Blancs et des autorités de la Compagnie (hors-la-loi blancs comme Bloem ou descendants d'esclaves comme la famille Kok). Beaucoup savaient et se souvenaient qu'ils descendaient de bandes khoi (c'est pourquoi les Griqua, dont l'origine remontait à une communauté chariguriqua, prirent par la suite le nom de Khoi). Cependant, ils n'étaient pas simplement des réfugiés ayant fui le territoire de la Compagnie, ils en étaient aussi l'avant-garde. Ils auraient voulu en effet accéder au statut d'éleveurs commerciaux indépendants dont les Blancs bénéficiaient déjà et non pas à la culture et à la condition des pasteurs nomades dont l'époque était visiblement révolue. Toutefois, leurs aspirations personnelles ne comptaient guère. Tributaires des armes à feu provenant de la colonie et obligés d'avoir toujours un peu d'avance sur leurs rivaux blancs, il leur était impossible de se sédentariser pour longtemps. La sécurité précaire dont ils parvenaient à jouir ne pouvait être acquise que par la dépossession d'autrui. Ils constituaient comme une zone d'ombre et de violence qui était l'un des éléments essentiels de l'économie et de la société nouvelles que formaient les éleveurs commerciaux. Quand la frontière fut finalement « fermée » au XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois pour des raisons écologiques et parce que l'administration coloniale s'était renforcée, l'époque des Griqua prit fin. Cette fin était inscrite dans les rapports entre groupes qui existaient au XVIII<sup>e</sup> siècle et, si elle put être différée, elle ne pouvait être évitée.

La frontière septentrionale de la colonie fut le cadre typique de l'implantation des nouvelles sociétés multiraciales, mais la situation évolua aussi de façon analogue à la frontière orientale où le cours des événements fut toutefois plus rapide et leur aboutissement, après 1790, plus dramatique puisqu'il mit en jeu non seulement les éleveurs blancs, les autorités du Cap et les communautés de réfugiés, mais encore les Bantu vivant le plus au sud. Il y avait, en bordure du territoire xhosa, une zone d'insécurité qui ressemblait à celle qui existait au voisinage de la frontière des éleveurs blancs. La vie devint dangereuse quand ces deux zones d'insécurité se chevauchèrent.

Phalo réussit peut-être à exercer un certain contrôle sur la plupart des ethnies de langue xhosa mais sa mort, en 1775, déclencha un conflit entre ses deux fils les plus importants, Rharhabe et Gealeka<sup>44</sup>. La mort de Gealeka,

43. M. Legassick, 1979; R. Ross, 1976.

44. J. B. Peires, 1981.

trois ans plus tard, divisa les forces de ses partisans et celle de Rharhabe, en 1782 (dans une guerre contre les Tembu), en fit autant, ses partisans ralliant le camp soit du régent Ndlamba, soit du jeune héritier Ngqika. Chacune de ces factions aspirait à dominer toute la communauté de langue xhosa, ainsi que les Khoi voisins qui furent enrôlés en tant qu'alliés. Du point de vue de chacune de ces factions, les éleveurs blancs apparaissaient, à l'instar des éleveurs métis, comme des alliés potentiels et d'éventuels clients de Xhosa riches. La pratique de la transhumance, qui faisait parcourir aux troupeaux de bovins des distances considérables, fit que Blancs, Khoi et Xhosa furent en contact dès le départ par petits groupes. Il fallut une génération aux Xhosa pour comprendre le caractère particulier de l'élevage commercial avec son besoin illimité et toujours croissant de nouveaux pâturages. Entre-temps, ils se comportèrent comme si les éleveurs blancs ne représentaient qu'une menace secondaire.

Le fait que la Compagnie répugnât à dépenser l'argent de ses actionnaires et les difficultés matérielles qu'impliquait l'administration d'une région lointaine et faiblement peuplée amenèrent les éleveurs blancs à se donner eux-mêmes les moyens nécessaires à leur protection et à leur expansion. La Compagnie rémunérait un magistrat résident, le *landdrost*, dans les grands centres, mais il ne pouvait à lui seul maintenir l'ordre. Dans leurs fonctions judiciaires, les *landdrost* étaient assistés de bourgeois qui avaient le titre de *heemraden* et qui, pour les questions militaires, prirent de plus en plus les choses en mains eux-mêmes. Chaque adulte mâle en âge de combattre était un propriétaire terrien potentiel, ce qui contribuait en gros à placer tous les adultes mâles sur un pied d'égalité, malgré les différences de richesse de plus en plus marquées qui apparaissaient parmi eux. Il était, en puissance du moins, le patriarche d'une petite communauté comprenant sa famille, ses esclaves et ses employés, et chaque cellule patriarcale gérait la plupart de ses affaires hors du cadre judiciaire officiel. Quand un combat était imminent, les patriarches élaient un chef à cet effet et formaient un commando qui se dispersait après le partage du butin. Il était donc aussi difficile pour cette société à la structure lâche que pour les Xhosa dans leur État divisé d'adopter une stratégie à long terme. Lorsque les Blancs devinrent plus nombreux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bourgeois commencèrent à vouloir se libérer de la tutelle de la Compagnie. En 1795, alors qu'elle vivait ses derniers jours, ils récusèrent formellement son autorité et proclamèrent deux républiques indépendantes de patriarches blancs, les éphémères Républiques de Swellendam et de Graaf Reinet<sup>45</sup>.

Entre-temps, une rébellion beaucoup plus grave se préparait. L'expansion territoriale des éleveurs blancs avait fatalement eu pour conséquence l'expropriation de communautés khoi ainsi que de certains éleveurs commerciaux khoi comme Klaas Stuurman<sup>46</sup>. Aux yeux des Blancs, il était normal que les Khoi se contentassent d'être des ouvriers agricoles et non des exploitants

45. H. Giliomec, 1979*b*

46. *Ibid.*

indépendants. Aux yeux des chefs des factions xhosa, il était normal que les Khoi se contentassent d'être des clients de Xhosa riches. Quant aux Khoi eux-mêmes, ils étaient, bien sûr, mécontents de la condition de «Hottentots» à laquelle la Compagnie les condamnait, comme de la condition de clients que les Xhosa leur proposaient. En 1799, beaucoup d'entre eux se révoltèrent avec l'appui des Khoi armés qui étaient au service de la nouvelle administration britannique. À la différence des bourgeois républicains qui voulaient maintenir le *statu quo* mais briser le joug de la Compagnie, les ouvriers agricoles, soldats et exploitants khoi voulaient rejeter le *statu quo* à la frontière. Pour les premiers, il s'agissait d'une révolte, pour les seconds d'un début de révolution.

Pendant les guerres de la Révolution française, la marine britannique, désireuse de consolider sa maîtrise des mers, s'empara d'un certain nombre de garnisons dans le monde entier. L'une d'elles était celle du Cap qui fut occupée en 1795 après une brève escarmouche. Rien ne permet de penser que les officiers de l'armée et de la marine britanniques qui l'occupèrent s'intéressaient beaucoup à l'arrière-pays, sauf pour y faire régner l'ordre. Or, comme c'est en général le cas dans ce genre de conquête, le moyen le plus simple de maintenir l'ordre était de reconnaître la hiérarchie locale des pouvoirs établis. C'est pourquoi, si les républiques des bourgeois furent rapidement éliminées, les Britanniques confirmèrent les droits de ces derniers sur leurs terres. Cependant, la révolte des Khoi ne pouvait pas être réprimée d'une manière aussi simple. N'ayant pas suffisamment de troupes pour une longue campagne sur la frontière, le général Dundas se borna à calmer les esprits. Des terres furent distribuées à certains Khoi, notamment à Stuurman et ses frères; d'autres Khoi furent encouragés, mais sans y être contraints, à reprendre leur emploi ou à réintégrer le corps des Hottentots. C'est ainsi que le mécontentement continua de couver pendant quelques années pour éclater de nouveau au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

Le Cap tel que les Britanniques l'occupèrent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait déjà acquis bien des caractéristiques qui devaient être les siennes au siècle suivant. La ville, qui ne comptait que 15 000 habitants, continuait à être surtout une garnison et un entrepôt pour le commerce asiatique et européen, mais elle était devenue le port de sortie d'une économie d'exportation basée sur l'arrière-pays, et l'abandon des anciens accords de monopole commercial allait provoquer un accroissement massif de la production destinée à l'exportation pendant tout le cours du siècle qui venait de commencer. Dans l'ensemble de la colonie, il y avait environ 22 000 «chrétiens», dont la plupart étaient blancs mais qui comptaient quelques Noirs affranchis. Le nombre des Khoi et des San s'élevait à environ 14 000 et celui des esclaves à 25 000<sup>48</sup>. Comme le montre la terminologie des recensements, Le Cap comprenait une série strictement définie de castes, dont chacune se distinguait par ses possibilités d'accès aux moyens de production. Seuls les «chrétiens» pouvaient posséder des terres, même si les Khoi n'avaient pas été totalement

47. W. M. Freund, 1979.

48. *Ibid.*; R. Ross, 1975.

expropriés, et seuls les esclaves étaient entièrement privés de droits civils, bien que, dans ce cas encore, les Khoi eussent été dans une situation ambiguë qui variait selon les conditions locales et selon leur nombre.

Les Khoi furent de plus en plus rejetés dans une position intermédiaire entre la colonie, d'une part, et les Xhosa, les Sotho et les Tswana, de l'autre. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce rôle d'intermédiaire avait pris fin sur la frontière orientale, d'où l'explosion de la révolte, mais il devait encore se poursuivre pendant deux ou trois générations à la frontière septentrionale qui était plus ouverte. Parce que ce furent les Khoi (devenus Khoi Khoi, Griqua, Nama et Kora) qui subirent le plus gros du choc de l'expansion des éleveurs de la partie occidentale du Cap, la plupart des communautés d'agriculture mixte de la région ne furent alors que faiblement touchées. Nous avons vu que les Xhosa pouvaient traiter les éleveurs blancs comme s'ils avaient été simplement des Khoi à la peau claire. Plus au nord, parmi les Nguni du Nord, l'apparition de confédérations puissantes, qui devaient déboucher sur la formation de l'État zulu, fut entièrement indépendante des événements du Cap. Néanmoins, à très long terme, c'est l'élevage commercial, agent de transformation résultant lui-même de la transformation capitaliste de l'Europe et de l'Asie, qui devait se révéler la force sociale la plus durable du XIX<sup>e</sup> siècle.

## La corne de l'Afrique

*E. Haberland*

Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont les plus dramatiques de l'histoire de l'Afrique du Nord-Est. La puissance politique et militaire et la remarquable culture de l'empire chrétien d'Éthiopie volèrent en éclats. Les invasions ennemies décimèrent des pans entiers de la population chrétienne et privèrent l'Éthiopie, pour de longues années, de quelques provinces. Pendant un certain temps, le *mangést egzi 'abhērāwit* (« Saint Empire »), harcelé de toutes parts, ne fut plus que l'ombre de lui-même. L'autorité de l'État paraissait exister seulement quand l'empereur lui-même affrontait l'ennemi à la tête de ses troupes, sinon elle était réduite à rien ; et ces tribulations politiques extérieures étaient aggravées par des désordres spirituels tout aussi destructeurs qui ne cessaient de mettre en danger l'unité de l'Empire, du peuple chrétien et de l'Église orthodoxe. L'influence remarquable d'une poignée de missionnaires portugais gagna au catholicisme un nombre croissant de convertis, dont l'empereur lui-même qui, en 1630, embrassa la foi nouvelle et l'éleva au statut de religion officielle de l'État. Des guerres civiles d'une violence encore inégalée balayèrent l'Empire affaibli jusqu'à l'heure où la croyance étrangère et ses adeptes furent finalement expulsés.

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on assista ensuite à une période de raffermissement de l'Empire et de restauration de la foi traditionnelle et de la culture de l'Éthiopie chrétienne qui refleurirent, avec moins d'exubérance, il est vrai, que jadis. Puis, à partir de 1700, commença une période de morcellement de l'Empire, qui, d'après l'exemple de l'Ancien Testament, fut appelée l'« Âge des Princes (ou Juges) ». L'anarchie croissante ne prit



fin qu'en 1855, moment où Théodoros II inaugura l'âge des grands souverains auxquels l'Empire éthiopien dut sa restauration et sa survie à l'ère coloniale.

Toutefois, l'Afrique du Nord-Est ne comprend pas seulement l'empire chrétien d'Éthiopie. Vers 1500, la culture islamique atteignait également son apogée dans l'est et le centre du sous-continent, et l'islam belliqueux n'allait pas tarder à remporter ses victoires les plus retentissantes. Aiguillonné par l'esprit du *djihād* (guerre sainte), Aḥmad ibn Ibrāhīm al Ghāzi, brillant chef militaire et défenseur de la foi, surnommé Grañ (le Gaucher) dans les chroniques de l'Éthiopie chrétienne, remportait victoire sur victoire. Tous les ans, pendant la saison sèche, ses armées parcouraient l'Amhara et le Tigré, s'employant à détruire et à soumettre, et forçant des provinces entières à se convertir à l'islam, ne fût-ce que pour un temps. Mais en définitive, les forces qui soutenaient ces activités politiques et civilisatrices étaient insuffisantes. Elles s'épuisèrent et, le chef une fois disparu, tout s'effondra. L'empire chrétien commença à contre-attaquer. Finalement, les migrations du grand peuple oromo (galla), qui disposait de forces inépuisables, détruisirent celles qui avaient été des communautés et cultures florissantes des peuples musulmans de l'Éthiopie centrale, n'en laissant pratiquement aucun vestige.

C'est alors qu'apparurent sur la scène deux peuples importants, les Oromo et les Somali, qui allaient désormais jouer un rôle déterminant dans l'histoire de l'Afrique du Nord-Est. Ils évoluèrent de façon complètement différente. Les Oromo se dispersèrent dans toutes les directions, au cours de diverses migrations, totalement indépendantes les unes des autres, vers l'ouest, le centre, l'est et même le nord de l'Éthiopie. Ils envahirent des régions dépeuplées par les guerres de religion, soumièrent et assimilèrent d'autres populations tout en choisissant de s'adapter aux cultures supérieures d'autres peuples. Aussi ne se créèrent-ils pas de véritable culture nationale.

Il n'en alla pas de même des Somali. La participation de vastes groupes à la guerre sainte de Grañ et l'influence sans cesse croissante de l'islam, qui les distinguait de la plupart des autres peuples de l'Afrique du Nord-Est, contribuèrent puissamment à forger chez eux une conscience nationale bien affirmée. Bien que subdivisés, selon la généalogie, en de nombreux groupes ethniques, les Somali allaient, au moins à partir de cette époque, se percevoir comme un seul peuple ayant une seule culture et une seule religion. L'expansion qui, entre 1500 et 1700, allait se poursuivre en direction du sud-ouest jusqu'au Juba et peut-être au-delà ne tenait pas seulement à leur force militaire et à leur croissance en nombre mais aussi à leur pouvoir d'assimilation.

Alors que les événements politiques et culturels du nord, du centre et de l'est de la région étaient connus des historiens, jusqu'à ces derniers temps, l'histoire de l'Ouest et du Sud-Ouest était restée assez obscure. Nous savons maintenant que cette période a vu l'épanouissement d'une culture qui, par sa créativité et son dynamisme, constitue l'un des faits les plus intéressants

de l'histoire de l'Afrique. S'exerçant du nord, l'influence directe de l'empire chrétien qui, depuis 1300 sinon plus tôt, avait cherché à englober le sud du pays dans sa sphère d'influence donna naissance à de grands États et à des cultures raffinées qui gagnèrent jusqu'aux frontières naturelles des hautes terres du Sud. Il faut en particulier relever la fondation des États d'Enarya : Boša, Kaffa et Chekko (Šekko), ainsi que celle de Wolayta, de Dauro et des petits États du plateau gamo.

## L'empire chrétien d'Éthiopie vers 1500

Vers 1500, l'empire chrétien d'Éthiopie avait, sur le plan politique, culturel et, comme à vrai dire, dans tous les autres domaines, atteint un niveau qu'il n'allait plus retrouver avant des siècles<sup>1</sup>.

En ce qui concerne la politique étrangère et le pouvoir militaire, il exerçait une hégémonie incontestée sur le nord-est de l'Afrique. Le Soudan n'était pas encore islamisé. Des groupes chrétiens — tout ce qui restait de l'État de Sōbā — subsistaient encore dans les régions situées au confluent du Nil blanc et du Nil bleu et qui n'allaient pas tarder à être occupées par les Fundj. Les villes islamiques des bords de la mer Rouge — l'Érythrée actuelle — étaient d'une importance politique négligeable. Même la côte avoisinant Massawa — l'île et sa ville étaient arabo-islamiques — faisait incontestablement partie de l'Empire éthiopien et se trouvait sous l'emprise du gouverneur des provinces situées au nord de la Baḥr Nagaš (rivière Mareb), qu'habitaient les Tigréens<sup>2</sup>.

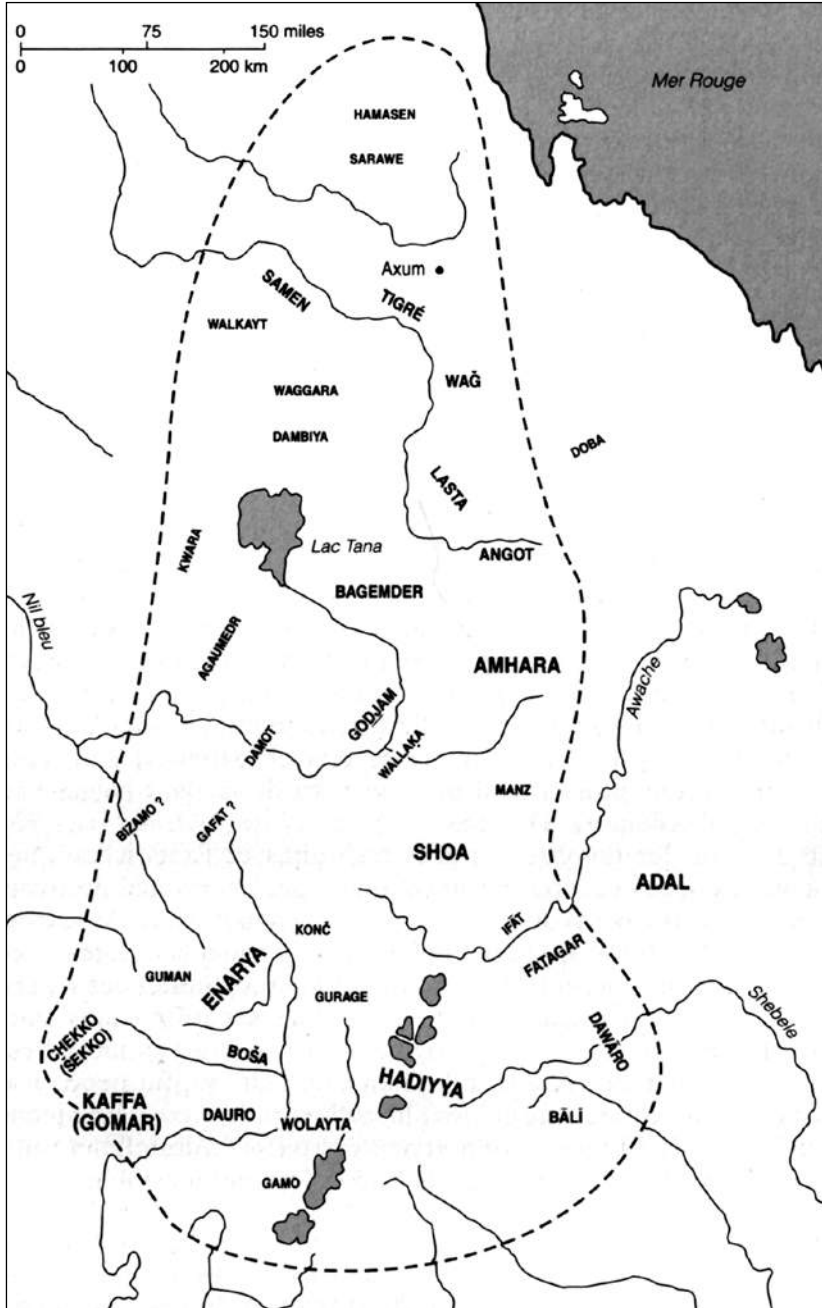
Le pouvoir des nombreux petits territoires et États islamiques de l'Éthiopie orientale et centrale avait été réduit par les attaques destructrices des empereurs éthiopiens du siècle précédent, en particulier de l'empereur Zara Yakob (1434-1468). La plupart d'entre eux étaient contraints de payer un tribut à l'empire chrétien, des colonies militaires chrétiennes s'y étaient établies. Ces contacts furent renforcés par des liens matrimoniaux entre les classes dirigeantes de l'empire chrétien et celles des zones limitrophes islamiques. (L'impératrice Héléne, fille d'un chef hadiyya, fut pendant deux générations l'un des personnages les plus influents de la cour éthiopienne<sup>3</sup>.)

L'influence de l'État chrétien et son expansion culturelle et militaire étaient encore plus marquées dans le Sud et le Sud-Ouest. On y assista à la naissance de nouveaux États dont la classe dirigeante était chrétienne, et des peuples et États restés jusqu'alors indépendants furent amenés par la force,

1. C'est une réalité historique généralement admise et qui peut être également déduite de tous les faits connus. Voir T. Tamrat, 1972, p. 206 et *passim* ; F. Alvares, 1961, *passim*. Pour les peintures, voir J. Leroy, 1967 ; J. Leroy, S. Wright et O. A. Jäger, 1961. Pour la littérature, voir E. Cerulli, 1968, p. 81.

2. F. Alvares, 1961, vol. I, p. 54.

3. J. Perruchon, 1893, p. 125 et 176 ; T. Tamrat, 1972, p. 289.



24.1. L'Empire éthiopien et ses dépendances, vers 1550 (d'après E. Haberland).

la diplomatie et l'action missionnaire à reconnaître la suprématie politique et culturelle de l'empire du Nord<sup>4</sup>. Cet impérialisme et cette recherche du pouvoir trouvaient leur justification morale dans la charte de l'Empire éthiopien, le *Kebra Nagast* (Gloire des Rois<sup>5</sup>).

Cet ouvrage a dû être rédigé vers l'an 1300, peu après ce que l'on appelle la restauration de la dynastie qui, jusqu'en 1974, fut appelée dynastie salomonienne. Il rassemble des légendes populaires et des traditions bibliques, talmudiques et coraniques, et les associe à une mission divine de salut. Le *Kebra Nagast* eut aussi pour le développement de l'Éthiopie une importance qui ne peut se comparer qu'à celle de l'*Énéide* où, dans la même veine prophétique, fut définie la mission de Rome. La reine de Saba — ici assimilée à l'Éthiopie — s'était rendue à Jérusalem pour s'instruire de la sagesse de Salomon. De lui elle conçut Ménélik, à qui elle donna le jour une fois rentrée en Éthiopie et qui devint le premier roi éthiopien. Plus tard, après avoir rendu visite à son père à Jérusalem, Ménélik emporta l'Arche d'alliance, le symbole sacré le plus important du monde, et la ramena en Éthiopie. Elle fut par la suite conservée dans la célèbre cathédrale d'Axum où étaient intronisés les empereurs éthiopiens. Le livre s'achève sur l'annonce du partage spirituel du monde entre les deux grands empires sacrés — Rome et l'Éthiopie — qui doivent réaliser l'avènement du Royaume du Christ. Tout ce qui pouvait servir à exalter le peuple chrétien d'Éthiopie et la dynastie éthiopienne s'y trouve rassemblé avec beaucoup d'art : la filiation des empereurs, issus de Salomon et de David — le prophète et le psalmiste —, et, par conséquent, le lien avec Jésus-Christ, enfin le transfert en Éthiopie de l'Arche d'alliance, symbole de la présence réelle de Dieu au sein de l'humanité. Les Éthiopiens chrétiens devenaient ainsi le peuple élu de l'Ancien et du Nouveau Testament car, à la différence des Juifs, ils acceptaient l'Évangile : « Le peuple élu par le Seigneur, c'est le peuple d'Éthiopie. Car voilà la demeure de Dieu, la Jérusalem céleste. [...] J'ai fait alliance avec mon peuple élu ; mon serviteur David, j'ai juré ainsi : Je préserverai ta lignée pour l'éternité et conserverai ton trône à tout jamais. »

Le fait que cette « île chrétienne au milieu d'une mer païenne » ait pu résister à de nombreux orages, notamment à ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, est dû avant tout à la situation géographique particulière de cette terre montagneuse. Toutefois, le sentiment d'être le nouveau peuple élu a dû être, en outre, un des éléments spirituels qui donnèrent à l'Empire éthiopien la force d'étendre sa domination sur la plus grande partie de l'Afrique du Nord-Est.

Sur le plan intérieur, l'Empire jouissait à l'époque d'une paix totale. On le voit notamment d'après les comptes rendus de Francisco Alvares qui, de 1520 à 1526, accompagna en tant que chapelain la mission portugaise de

4. U. Braukämper, 1980, p. 91.

5. C. Bezold, 1905 ; E. Haberland, 1965, p. 25.

Massawa au Shoa et parcourut tout le pays<sup>6</sup>. L'ordre et la sécurité régnaient partout, les instructions du gouverneur étaient respectées, l'autorité de l'empereur était absolue dans tout ce pays qui s'étendait sur 1 000 kilomètres au moins du nord au sud. Certes, les provinces et les districts bénéficiaient d'une certaine autonomie, certes le relief accidenté des plateaux éthiopiens gênait beaucoup les communications, en particulier pendant la saison des pluies, mais l'unité de l'État était fermement constituée. Le principe du Saint Empire chrétien, les droits incontestés de la maison de Salomon, enfin la foi chrétienne et la culture commune aux deux peuples qui formaient cet État, les Amhara et les Tigréens, formaient des liens solides et réels. La culture et la langue de ces deux peuples avaient un puissant effet d'assimilation sur d'autres groupes ethniques qui entraient en contact avec eux. L'histoire de cette période est donc également celle de la montée d'autres groupes ethniques associés aux deux peuples majoritaires. Cela est notamment vrai des divers groupes d'Agaw, peuples autochtones du centre et du nord de l'Éthiopie, qui ont été, pour ainsi dire, tous assimilés par les Amhara et les Tigréens. Le processus d'assimilation se renforça durant le XVI<sup>e</sup> siècle et atteignit son apogée dans l'intégration des groupes de l'Éthiopie septentrionale qui, sur le plan linguistique et culturel, étaient apparentés aux Agaw, mais avaient adopté le judaïsme, en particulier dans les provinces de Samen, Dambiya et Waggara. Leurs survivants forment depuis lors une sorte de caste de parias (les Falasha) et se sont dispersés dans tout le nord et le centre de l'Éthiopie<sup>7</sup>. Au sud également, dans les régions de la province du Shoa, habitées aujourd'hui surtout par les Oromo, non seulement le christianisme mais également la langue et la culture amhariques se sont certainement développés aux dépens d'autres groupes ethniques qui y vivaient, en particulier des membres des Hadiyya.

Les efforts déployés par l'empereur Zara Yakob pour centraliser l'organisation politique de l'Empire et remplacer les chefs des provinces et des districts, qui se recrutaient dans les familles influentes des régions et changeaient constamment, par des gens qu'il choisissait lui-même et pour une durée limitée se soldèrent par un échec<sup>8</sup>, mais les empereurs continuèrent d'exercer un pouvoir absolu, même après 1500. D'après les chroniques, qui ne sont pas toujours éloquentes sur ce point, nous pouvons supposer qu'en ce qui concerne l'autonomie des diverses provinces et le régime foncier, qui lui est étroitement lié, la situation était très semblable à celle qui régnait encore aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>9</sup>. La plus grande partie des terres demeurait la propriété des grands groupes ethniques et familiaux qui en décidaient la répartition entre leurs membres. L'Église était, elle aussi, un important propriétaire terrien, encore que sa part ait toujours été surestimée. Elle pouvait ainsi fournir des moyens de subsistance à une caste de prêtres séculiers

6. F. Alvares, 1961, vol. I, *passim*.

7. W. Leslau (1951, p. IX-XIII), malgré sa brièveté, demeure la meilleure introduction au problème des Falasha.

8. J. Perruchon, 1893, p. 95, 102 et 112.

9. E. Haberland, 1965, p. 200; B. Abbebe, 1971; A. Hoben, 1973.

paysans qui, en retour, devaient assurer le service divin. Enfin, il y avait des terres impériales, concédées par l'empereur à ses sujets, à court ou à long terme, à titre de récompense ou à des fins précises. Cette terre féodale — si l'expression européenne est applicable au contexte africain — était dénommée *gult*. Ce terme désigne aussi le droit conféré par l'empereur au bénéficiaire d'un office dans une région donnée d'imposer des tributs et services à la population. Cette dépendance ne portait pas atteinte au droit de propriété des habitants.

L'extraordinaire dynamisme de la société éthiopienne, dont l'idéal était le *tellek saw* (grand homme), sans cesse tenu de faire ses preuves et dont seules les qualités et les réussites comptaient, ne se prêtait pas à l'apparition d'une noblesse. En principe, les charges étaient accessibles à tout homme libre appartenant à une famille respectable. Dans l'assemblée populaire de son district, il pouvait donc être élu à telle ou telle charge, tout comme il pouvait ensuite la perdre. L'empereur éthiopien participait à ce processus « démocratique » en ce sens qu'il lui incombait, en tant qu'autorité suprême, de confirmer ou d'infirmer l'élection. Ainsi, le pouvoir monarchique et l'élection démocratique se complétaient et empêchaient la formation d'une noblesse héréditaire bénéficiant de privilèges politiques qui aurait troublé l'unité de l'Empire. Cela se produisit après 1700, à la faveur de l'affaiblissement du pouvoir impérial qui conduisit ensuite à parler du féodalisme, phénomène qui, à l'origine, n'était pas typique de l'Éthiopie<sup>10</sup>.

Les routes étaient sûres en ces temps et les voyageurs n'avaient pas de problèmes. Les auberges impériales abondaient ainsi que les grands marchés hebdomadaires<sup>11</sup>. Le bien-être général — et pas seulement celui des classes dirigeantes — dépassait tout ce que connurent les générations suivantes. Des provinces et des États tributaires, les impôts en nature affluaient à la cour impériale, d'où se faisait la redistribution. (Jusqu'en 1636, où Gondar devint la résidence permanente, cette cour n'était qu'un grand campement de toile itinérant.) Malgré l'absence de monnaie et de correspondance commerciale, les échanges commerciaux internationaux étaient intenses : de nombreux biens de consommation étaient importés d'Inde et du Proche-Orient. (Le sel était transporté d'une extrémité à l'autre de l'Éthiopie, de même que des articles de luxe comme les bijoux et les étoffes précieuses.)

L'Éthiopie, isolée plus tard, était alors en relations étroites avec des contrées aussi lointaines que l'Europe, non seulement sur le plan économique mais également sur le plan culturel. On ne peut appliquer à cette période le jugement célèbre et souvent cité d'Edward Gibbon : « Entourés de toutes parts par les ennemis de leur religion, les Éthiopiens s'endormirent pendant près d'un millénaire, oubliés du monde et oubliés de lui<sup>12</sup>. » Les monastères

10. M. Perham, 1948, p. 267 et 273.

11. La description qu'Alvares fait de son voyage de Massawa au Shoa est très instructive sur ce point.

12. Gibbon, 1956, vol. V, p. 69.

éthiopiens de Jérusalem et de Chypre entretenaient des contacts actifs avec l'Europe<sup>13</sup>. Les moines éthiopiens — les principaux dispensateurs de l'éducation, de l'art et de la science — étaient formés en Égypte et prenaient part aussi bien à la vie culturelle copte que musulmane<sup>14</sup>. Bien que la production littéraire fût limitée à deux domaines — religion et historiographie — elle fut florissante jusqu'en 1650 au moins. En outre, les arts graphiques — dont il nous reste surtout des enluminures — furent stimulés par l'influence de l'Orient chrétien et de l'Europe : ils en reprirent les principaux thèmes de la peinture religieuse pour les enrichir. Ces contacts sont prouvés par quelques allusions des chroniques à la présence, en Éthiopie, d'artisans et d'artistes italiens et espagnols. L'existence de ruines d'églises et de palais qui restent peu connues témoigne également de la richesse et de la créativité artistique de cette période<sup>15</sup>.

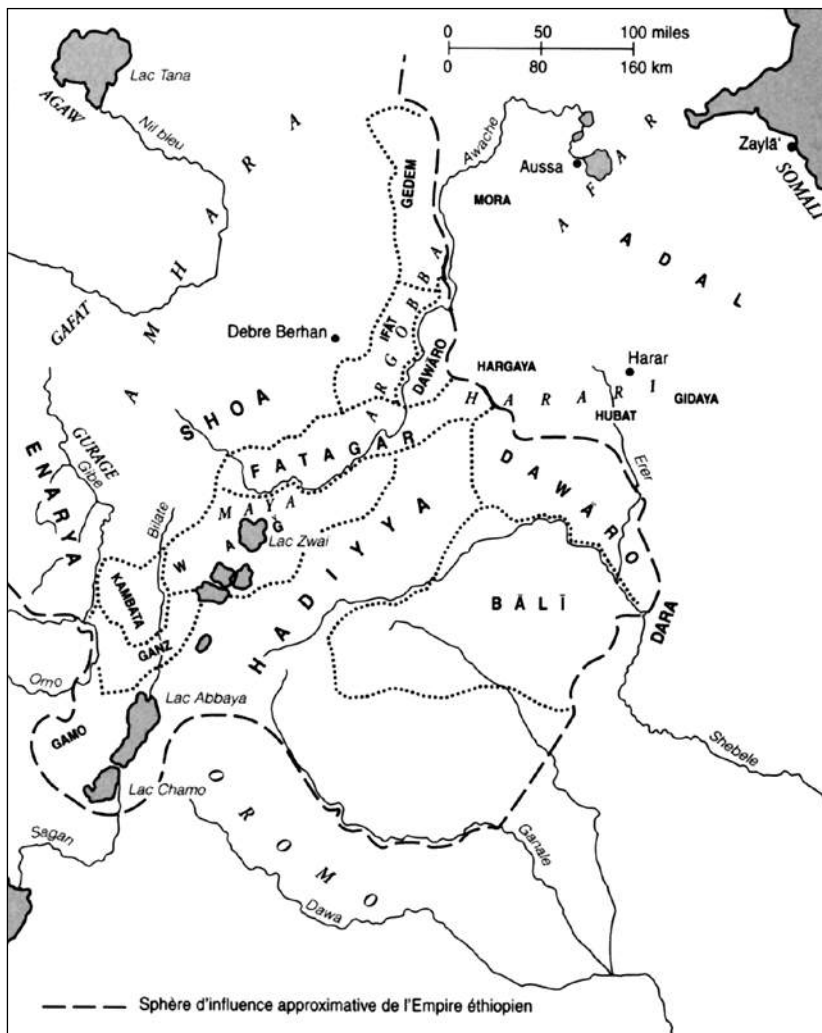
## États et cultures islamiques : le *djihād*, les Somali et les Hadiyya

Vers l'an 1300, si ce n'est plus tôt, la chrétienté menait, par ses moines et ses prêtres séculiers, une activité missionnaire énergique dans le centre et le sud de l'Éthiopie. En tant que religion officielle de l'Empire éthiopien, le christianisme pouvait toujours compter sur le soutien de l'État — au besoin par le fer et par le feu. En revanche, l'expansion de l'islam dans le nord-est de l'Afrique n'était pas le résultat d'activités missionnaires ni de l'intervention de l'État, mais le fruit de la culture arabe et — du moins dans cette contrée — des échanges commerciaux et des voies de communication. L'influence arabo-islamique sur la côte de l'Afrique du Nord-Est date de temps immémoriaux. Les échanges commerciaux entre la péninsule arabique, la côte de l'Éthiopie et la côte somali sont antérieurs à l'époque islamique, voire à l'époque chrétienne. Ces échanges donnèrent naissance à des villes aux populations mélangées mais dont l'élément arabe était prédominant. Les centres les plus importants étaient, en partant du nord, Massawa, les îles Dahlak au large, Assab, Obock, Tadjūra, Djibouti, Zaylā<sup>c</sup> (Zeila), Berberā, Obbia, Mogadiscio, Merka et Brava (où commence la côte de l'Afrique orientale proprement dite, marquée par une forte influence swahili). La vigueur et la direction de l'expansion de la culture arabo-islamique à partir de ces centres montrent très clairement à quel point elle était tributaire des relations commerciales avec l'arrière-pays, de la richesse de celui-ci, de sa production et de la densité de sa population. La carte de l'expansion de l'islam au cours

13. E. Cerulli, 1943-1947 et 1947 ; T. Lefèbvre, 1845-1854.

14. Il semble que les chroniques de Galawdewos et Sartsa Dengel ainsi que l'*Histoire des Galla* aient été écrites par des moines formés en partie en Égypte ou quelque part ailleurs en Orient. J. Perruchon, 1894 et 1896 ; C. Conti Rossini, 1907 ; A. W. Schleicher, 1893.

15. S. Chojnacki, 1969.



24.2. Le sud-est de l'Éthiopie vers 1500 (d'après E. Haberland).

des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles révèle qu'elle s'est concentrée de part et d'autre de la Rift Valley — le long de la grande artère commerciale qui menait vers le cœur de l'Éthiopie centrale. En bordure méridionale s'alignait un certain nombre de villes islamiques, dont on peut encore voir les ruines imposantes, et des États qui se prolongeaient vers la région du lac Zwai, au sud, jusqu'au Shebele<sup>16</sup>. La ville de Harar est la seule qui subsiste de

16. F. Azaïs et R. Chambard, 1931, p. 129 et 203, planches LXIII et LXIV; C. Conti Rossini, 1942; E. Cerulli, 1941; R. et H. Joussaume, 1972.



nos jours. En partant de la côte, on comptait les États suivants: Adal, le plus grand, qui s'étendait de Zaylā<sup>c</sup> (Zeila), sur l'océan Indien, jusqu'au Harar actuel, à l'ouest, et à l'oasis Awssa, vers le nord, dans le territoire des Afar, Dara, Dawāro, Bālī, Arababnī (ou Ar'en), Šarha et Hadiyya<sup>17</sup>. Il est probable que l'influence islamique se soit étendue au-delà de la Rift Valley vers l'ouest. C'est ce que donnent à penser certaines traditions qui, par exemple, interprètent le nom de l'ancien royaume de Yamgor (communément appelé Djinjero, ou encore Ġaṅgero) sur le Gibbe moyen, comme signifiant Terre du Yémen, ainsi que les comptes rendus qui relatent l'origine arabe de la caste *nagado* (marchands) du Kaffa<sup>18</sup>. Au nord de la Rift Valley, sur les contreforts méridionaux du Shoa, on trouve les États islamiques jumeaux d'Ifāt et de Fatagar (Fataḍjar) avec une population encore connue de nos jours sous le nom d'Argobba. Une grande partie des habitants de ces États a dû parler des langues sémitiques, qui se sont propagées parallèlement aux couchitiques parlés à l'origine dans la région et s'y sont superposées — surtout les dialectes de la famille linguistique hadiyya-sidama. Les seules qui subsistent de nos jours sont celles des gens du Harar, des Gurage de l'Est et des Argobba<sup>19</sup>.

La fondation de tous ces États a été marquée par l'influence de la culture arabo-islamique venue de la côte. Les éléments culturels qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, alors que ces États sont détruits, sont également arabo-islamiques. L'exemple le plus frappant des établissements urbains qui naguère dominèrent la région est Harar, la seule cité véritablement ancienne implantée sur le sol éthiopien. Il convient de mentionner ici les villages-cités fortifiés des Argobba du sud-est du Harar et de la bordure orientale du Shoa, tout comme le logement urbain à un ou deux étages en pierre, à toit plat et au bel ameublement intérieur témoignant de l'influence arabe, ou encore la multitude de tombeaux ceints de murs. Partout où cette influence se fit sentir, elle laissa également des traces dans le domaine agricole avec l'introduction de l'horticulture intensive (cultures en terrasses et réseaux d'irrigation), qui perdure encore, et de nombreuses plantes alors inconnues des Éthiopiens: oranges, citrons, pêches, vigne, bananes, canne à sucre<sup>20</sup>. Cette influence se manifesta encore dans la culture du coton et la consommation du café et du *gat* (*chāt* ou *ḵāt*) qui, jusqu'à une date récente, n'étaient pas adoptés par l'Éthiopie non islamisée. Dans toute l'Éthiopie centrale se sont propagés de nombreux concepts, rites et termes religieux qui proviennent de l'arabe, bien que les anciens adeptes de l'islam aient abandonné par la suite cette religion<sup>21</sup>.

17. G. W. B. Huntingford, 1965, p. 53; al-Maḵrīzī, 1790

18. F. J. Bieber, 1920-1923; H. Straube, 1963, p. 274.

19. P. V. Paulitschke, 1888; V. Stitz, 1974; W. Leslau, 1963 et 1979.

20. H. Straube, 1963, p. 292 et 301.

21. Je voudrais mentionner des mots comme *šayh* (chef religieux), *djinn* (esprit), *al-hayr* (bien-être, forme de salutation), *iblis* (démon), *awliya* (saint), *sawm* (jeûne) et *halika* (création) que l'on rencontre, souvent sous une forme corrompue, dans un grand nombre de langues du sud de l'Éthiopie centrale.

Dès le début, l'expansion vers l'ouest de l'islam et de sa culture a dû provoquer des heurts avec l'empire chrétien là où elle contrariait sa poussée politique et religieuse vers le sud. Cela se produisit principalement en Éthiopie centrale, dans l'actuelle province du Shoa et à l'est de celle-ci. Cette région fut également la scène de conflits sanglants entre les deux pouvoirs, qui se répétèrent pendant plusieurs centaines d'années et dont l'issue fut indécise jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle au moins. Il est vrai que l'empire chrétien demeura sans conteste le pouvoir dominant dans la région, imposant un tribut à la plupart des États islamiques mentionnés plus haut, mais il ne réussit pas — pour des raisons essentiellement géographiques — à éliminer ni à anéantir ces États islamiques, pourtant insignifiants en taille et en population par rapport à lui<sup>22</sup>.

La question se posera toujours — comme c'est souvent le cas en matière d'histoire — de savoir ce qui a mis un terme à cette paralysie et transformé en « guerre sainte » (*djihad*) la lutte entre les États commerçants islamiques et l'empire chrétien qui, jusqu'alors, se faisait pour des motifs principalement politiques, et la raison pour laquelle l'autorité politique détenue par les sultans d'Adal, les Walasma, fut transférée aux chefs religieux (*imām*). On ne saura jamais non plus ce qui permit aux armées islamiques — véritable mosaïque de groupes ethniques — d'atteindre le niveau de cohésion et de fanatisme nécessaire pour amener le puissant empire chrétien au bord de la défaite. Il est toutefois indubitable que le brillant personnage qu'était Aḥmad ibn Ibrāhīm al-Gḥazi (Aḥmad Grañ), qui sortit de l'ombre pour devenir le meneur charismatique du *djihad*, n'y fut pas étranger<sup>23</sup>. En fait à sa mort, en 1543, l'impétuosité islamique ne tarda pas à s'étouffer, bien que son habile et hardi successeur, l'émir Nūr, s'employât, non sans succès au début, à poursuivre la lutte contre les chrétiens. Nul doute non plus que l'islam, qui à l'époque tenait fermement la Somalie septentrionale sous sa coupe, offrait à ses armées en Éthiopie un potentiel de recrutement plusieurs fois supérieur à la population relativement faible des petits États islamiques.

Apparemment, une guerre avec l'État d'Adal, provoquée par les chrétiens, et des engagements heureux dans la région du T'chertcher, sous le règne du faible empereur Lebna Dengel (1508-1540) à qui manquaient, semble-t-il, toutes les qualités du chef, n'annonçaient rien de plus qu'un nouveau conflit plus ou moins indécis entre les deux adversaires. Mais la guerre prit brusquement un tour différent. Dans la bataille décisive de Sembera Kure (1529), sur la bordure occidentale des montagnes du T'chertcher, l'Empire éthiopien perdit non seulement une armée entière mais également une partie considérable de son élite dirigeante. « Jusqu'alors, les pays (chrétiens) n'avaient jamais été dévastés ou envahis par l'ennemi », écrit, dans les annales impériales, le chroniqueur éthiopien, partagé entre la fierté et la détresse<sup>24</sup>.

22. G. W. B. Huntingford, 1965; U. Braukämper, 1980, p. 91.

23. La meilleure source sur ce point est l'histoire des guerres d'Aḥmad ibn Ibrāhīm, écrite par son lieutenant Sihāb al-Dīn; voir R. Basset, 1897.

24. R. Basset, 1882, p. 103.

Le barrage était rompu et les conséquences allaient être terribles. Jusqu'en 1543, telle une avalanche, les armées islamiques balayèrent, tous les ans au cours de la saison sèche, les plateaux éthiopiens, au sud comme au nord, vainquant et subjuguant systématiquement une province après l'autre. Dans le Sud et l'Est, par exemple au Hadiyya et au Bālī, les habitants venaient au-devant des musulmans en agitant des drapeaux car ils étaient souvent leurs coreligionnaires et ils les accueillaient comme des libérateurs venant les sauver du joug de la domination chrétienne. Il n'en fut pas de même avec les vieilles provinces chrétiennes, en particulier dans les régions habitées par les Amhara et les Tigréens. Là, ceux qui n'acceptaient pas l'islam étaient passés par les armes. C'est souvent ainsi que des districts entiers se convertirent, en tout cas pour la forme. Les églises et les monastères furent impitoyablement pillés et ravagés, leurs trésors livrés aux armées islamiques s'il s'agissait d'objets en or ou en argent ou de tissus précieux, ou bien systématiquement détruits. Ce fut le cas, notamment, des trésors de la littérature et de la peinture éthiopiennes (miniatures des manuscrits ou peintures murales). Les vestiges qui, par chance, ont échappé à la destruction ne peuvent donner aujourd'hui qu'une grossière idée de ce qu'avaient réalisé des siècles de créativité et de travail. Chaque année voyait la conquête et la destruction d'une nouvelle province. En 1531, deux grandes provinces très peuplées du sud-est et du centre des plateaux éthiopiens, Dawāro et Shoa, furent asservies, puis ce fut le tour, en 1533, de deux provinces du Centre, l'Amhara et le Lasta. En 1533 également, le lieu saint le plus important d'Éthiopie, Axum, avec Sainte-Marie-de-Sion, sa cathédrale, dans laquelle étaient intronisés les empereurs et où étaient conservées les Tables de la Loi du mont Sinaï, fut complètement rasé. (Les Tables furent sauvées et, par la suite, rapportées à Axum, où elles se trouvent encore de nos jours.)

Mais même dans les situations les plus désespérées, la détermination du peuple chrétien et la force du concept du saint empire éthiopien étaient manifestes. Ceux qui se convertirent de force à l'islam abandonnèrent leur nouvelle foi dès que les armées islamiques se retirèrent. (L'Église éthiopienne organisa par la suite un rite de pénitence et de réintégration pour ces apostats temporaires.) De même, les provinces conquises ne tardèrent pas à s'élever contre leurs nouveaux maîtres. Même le faible empereur Lebna Dengel, sans cesse harcelé, refusa de se soumettre lorsqu'il fut forcé par le général islamique victorieux à prendre une grave décision : « Maḥammad Grañ envoya un messenger dire à l'Empereur : donnez-moi votre fille en mariage et faisons un pacte d'amitié. Si vous ne me suivez pas, il n'y aura bientôt plus personne pour vous accueillir dans votre fuite. L'Empereur lui répondit : Je ne vous donnerai pas ma fille car vous êtes un mécréant. Il vaut mieux placer sa confiance dans la puissance du Seigneur qu'en vous, car Son pouvoir est aussi grand que Sa miséricorde. Au faible, il accorde la force tandis qu'il affaiblit les forts. Là-dessus, l'Empereur fut pourchassé, par la faim et par l'épée. Il fut assailli de malheurs qu'on ne saurait imaginer. »

Lebna Dengel mourut en 1540, en fugitif traqué, dans l'imprenable monastère-citadelle de Dabra Damo, au Tigré. Mais peu d'années après sa

mort, il se produisit un changement politique absolument imprévisible : l'accession au trône du jeune empereur Galawdewos (Claudius), une des figures les plus exceptionnelles de l'histoire de l'Éthiopie, fut immédiatement suivie par la restauration exceptionnellement rapide de l'Empire éthiopien, par l'arrivée du corps expéditionnaire portugais (et, avec lui, de la mission portugaise) et, enfin, par la défaite totale des musulmans.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Portugal avait atteint l'apogée de son expansion impérialiste. L'océan Indien et ses abords étaient devenus une mer portugaise. Des forteresses portugaises, qui ne furent jamais totalement soumises, se dressèrent le long des côtes : Hormuz, Oman, Socotra, Mombasa, etc. Comme l'Espagne, sa rivale dans la conquête du monde, le Portugal traversait alors son âge d'or et se trouvait au zénith de son développement culturel, qui ne devait pas durer. Les richesses des trois continents affluaient vers le Portugal, mais elles étaient acquises au prix de l'asservissement d'un nombre incalculable d'individus, de la destruction de cultures entières et d'effrayantes effusions de sang dont les Portugais ne se remirent qu'au bout de plusieurs générations. Ils avaient surestimé leurs propres forces<sup>25</sup>.

Ce fut un accident historique, mais un accident aux effets considérables et prolongés, que l'entrée, en 1541, de la flotte portugaise à Massawa, qui à l'époque appartenait encore à l'Empire éthiopien, et le ralliement de soldats portugais à la cause éthiopienne. L'Éthiopie n'était alors nullement une inconnue pour l'Europe. Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, on l'identifiait à l'empire du légendaire Prêtre Jean, souverain chrétien de la « troisième Inde » dont l'existence demeure un mythe encore de nos jours. Des siècles durant, on s'efforça, à maintes reprises, de le trouver et de s'en faire un allié contre les ennemis orientaux de la chrétienté, Mongols, Arabes ou Turcs<sup>26</sup>. Des missions portugaises officielles s'étaient déjà rendues à deux reprises en Éthiopie dans l'espoir de conclure une alliance entre l'Empereur, que sans fondement aucun elles baptisèrent Prêtre Jean, et la Couronne portugaise. Les membres de la première mission (1487) ne furent pas autorisés à retourner dans leur patrie, mais Francisco Alvares, chapelain de la seconde expédition (1520-1526), en laissa un compte rendu remarquable qui ne tarda pas à être traduit en plusieurs langues européennes, de sorte que l'Europe fut bien renseignée sur l'empire chrétien<sup>27</sup>.

En 1540, une flotte portugaise fut envoyée de Goa (Inde) en mer Rouge pour lutter contre l'expansion des Turcs qui, après la conquête de l'Égypte, avançaient en Arabie et même au Soudan. Une partie de la flotte jeta l'ancre à Massawa au printemps de 1541. Peu après, le *bāḥar-nagāš* (littéralement le « régent de la mer »), c'est-à-dire le gouverneur de la province du nord-est de l'Empire éthiopien, se présenta muni de lettres sollicitant des appuis en faveur de l'État chrétien qui luttait pour survivre. En juillet 1541, 400 Portugais volontaires, commandés par Cristóvão de Gama, l'un des plus jeunes

25. C. Verlinden, 1971, p. 86 et 114; H. Kellenbenz, 1971, p. 123.

26. F. Zarneke, 1876-1879.

27. La meilleure édition est celle de C. F. Beckingham et G. W. B. Huntingford, dans F. Alvares, 1961.

fil du célèbre Vasco, envahissaient les plateaux éthiopiens. Leur tactique de combat moderne et, surtout, leurs armes à feu d'excellente qualité en firent de redoutables adversaires pour les troupes musulmanes qui occupaient le nord de l'Éthiopie. Un nombre croissant de volontaires éthiopiens se joignit aux Portugais qui infligèrent deux lourdes défaites à l'armée jusqu'alors invincible de l'*imām* Aḥmad Grañ. En invoquant le *djihād* et la cause commune de l'islam, l'*imām* réussit cependant à s'assurer l'assistance décisive du commandement turc au Yémen qui lui fournit de nouveaux types d'artillerie et des tireurs d'élite. Avant que les Portugais ne puissent faire leur jonction avec l'armée de l'Empereur, ils durent livrer une troisième bataille, qu'ils perdirent. Leur chef fut capturé et, refusant d'embrasser la religion islamique, exécuté. Toutefois, la fortune sourit aux chrétiens : l'armée impériale et le reste de l'armée portugaise se rejoignirent et, en février 1543, l'armée musulmane fut détruite à l'est du lac Tana. L'*imām* fut tué par une balle portugaise et ses troupes mises en pièces. Il est difficile de dire si ce fut l'aide des Portugais qui fit pencher la balance en faveur des chrétiens dans cette guerre interminable. D'un point de vue strictement militaire, cela a peut-être été le cas dans les dernières batailles, leur tactique et leurs armes rétablissant un certain équilibre stratégique. Toutefois, ce qui allait être d'une bien plus grande portée pour l'Éthiopie, ce fut la mission catholique qui suivait les soldats portugais. Somme toute, les forces musulmanes étaient sans aucun doute assez fortes pour subjuguier militairement l'Éthiopie dans un premier temps, mais elles étaient trop faibles pour maintenir sous une domination permanente les deux grands peuples tigréen et amhara, en particulier parce qu'elles ne réussirent pas à imposer l'islam aux chrétiens. Après 1543, ceux-ci sortirent victorieux du combat et, au cours des décennies qui suivirent, l'Empire parvint à reconquérir les territoires perdus. La puissance de l'islam était brisée pour des siècles<sup>28</sup>.

## Les Oromo (Galla)

« Mais », comme le déplore le chroniqueur éthiopien, tel le prophète Joël, « ce que le ver a épargné, la sauterelle l'a mangé, et ce que les musulmans ont épargné, les Galla l'on détruit. » À partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, des éléments du grand peuple oromo, jusque-là habituellement connus sous le nom de Galla, comme les appelaient leurs voisins, pénétrèrent dans le centre, l'est et l'ouest de l'Éthiopie, de plus en plus nombreux, au point de créer un phénomène de migration. Leur arrivée, leur installation et leurs différends avec d'autres groupes qui les avaient précédés sur les lieux furent lourds de conséquences, tant sur le plan politique que sur le plan culturel, et provoquèrent des changements radicaux pour l'ensemble du nord-est de

28. Après les dernières guerres meurtrières menées entre chrétiens et musulmans pendant le règne de Galawdewos (1550-1559), les États musulmans ne sont plus mentionnés dans les chroniques impériales.

l'Afrique. L'Empire éthiopien souffrit davantage et plus longtemps de leur fait que du fait des musulmans, perdant définitivement un grand nombre de provinces. Ce n'est que vers 1700 qu'il connut une certaine stabilisation, qui ne suffit cependant pas pour mettre un terme à l'avancée de la culture oromo. Les Oromo devinrent le groupe ethnique le plus important en nombre du nord-est de l'Afrique. Toutefois, à la différence des Amhara et des Somali, ce n'est que tout récemment qu'il se forma chez eux une conscience nationale unificatrice. De plus, chaque groupe oromo était soumis à des influences culturelles et politiques diverses.

Il y a, en Afrique, peu de groupes ethniques sur les origines et la culture desquels on ait écrit autant de choses fausses<sup>29</sup>. Si l'on ne sait pas encore quelles furent les raisons exactes qui provoquèrent les grandes migrations oromo, il est certain qu'elles ne furent pas déclenchées, contrairement à ce qu'on a dit parfois, pour échapper à des pressions exercées par d'autres peuples. Les traditions oromo disent seulement que ces migrations furent à l'origine dictées par la quête de nouveaux pâturages pour le bétail d'une population croissante. Les Somali, qui passent pour avoir exercé des pressions sur eux, n'avaient guère de contacts avec eux à ce moment-là. En outre, il est peu vraisemblable que, divisés en un grand nombre de groupes autonomes, ils aient constitué une puissance militaire assez forte pour les Oromo qui, à cette époque où ils étaient encore unis, faisaient fuir les armées régulières des Amhara et anéantissaient les États islamiques du sud-est de l'Éthiopie.

Malgré les récits fantaisistes des auteurs amhariques et européens, qui situent la patrie des Oromo avant leur grande migration à Madagascar, à Mombasa ou en Somalie septentrionale, il s'agit d'un authentique peuple éthiopien. Toute leur culture et leurs traditions le prouvent. Originaires des frais plateaux environnant la province actuelle de Bālī, ils essaimèrent en grand nombre non seulement jusqu'au cœur des plateaux éthiopiens, mais aussi en direction du sud, jusqu'au Kenya actuel et jusqu'à l'océan Indien.

Toutes les descriptions des Oromo fourmillent également d'erreurs : on les qualifie fréquemment de *barbariores barbari* (sauvages) ou d'éleveurs primitifs. Cela tient avant tout à ce que les historiens amhariques et, à vrai dire, les Amhara dans l'ensemble, fiers de leur propre culture, décrivaient les Oromo comme des barbares non chrétiens (et non musulmans), sans organisation sociale raffinée, sans écriture, sans monarchie. Par ailleurs, si les Oromo ont été, à tort, qualifiés d'éleveurs primitifs, c'est parce qu'il existait chez eux, à un degré inconnu dans le reste de l'Éthiopie, un culte du bétail — ils entretenaient avec leurs animaux bien-aimés des rapports affectifs étroits qui transcendaient les intérêts purement économiques — et qu'au cours de leurs grandes migrations, il leur était naturellement impossible de cultiver la terre. Là où ils se fixaient, ils déployaient leur culture dans toute sa splendeur, et partout où ils allaient, ils adoptaient volontiers un grand nombre d'éléments

29. E. Haberland, 1963; A. Legesse, 1973; E. Cerulli, 1922.

culturels des habitants qui les y avaient précédés car, loin de les exterminer, ils entraient plutôt en étroite symbiose avec eux.

Les Oromo étaient et demeurent un peuple qui force l'admiration de ses voisins par sa culture extrêmement développée et raffinée. On ne voit pas comment expliquer autrement son succès politique, son expansion massive et son pouvoir d'assimilation. Celui-ci se mesure au fait que, de nos jours, la plupart de ceux qui se considèrent comme des Oromo ne sont pas vraiment d'origine oromo mais appartiennent à des communautés que les Oromo avaient rencontrées et assimilées. Leur expansion provient en partie d'une sorte de réaction en chaîne : devant leur supériorité militaire et leur organisation sociale fort admirée, d'autres groupes ethniques se joignirent à eux. Ce fut notamment le cas des membres du grand groupe ethnique hadiyya, qui peuplaient à l'origine toute la région située entre Harar et Gurage, et qui se rallièrent pratiquement tous aux Oromo. Seuls le nom de leur groupe et certaines traditions constituent des traces de leurs antécédents. De nombreux Hadiyya devenus Oromo se sont installés dans la province de Walaga par exemple<sup>30</sup>.

La culture oromo se caractérise par de multiples traits spécifiques, entre autres par la relation étroite entre l'homme et les animaux déjà mentionnée. Le bétail était non seulement leur principal moyen d'existence mais aussi l'objet de préoccupations d'ordre émotif et rituel. Ce culte du bétail, avec ses dominantes morales, imprégnait toute cette culture, au point que la charge émotionnelle de l'activité agricole était en comparaison tout à fait négligeable. Ce phénomène trouve ses racines dans le mythe de la création même car, en créant les hommes, Dieu s'écria : « *Eh, kota, abba loni !* » (Paraissez, vous, les maîtres du bétail !)<sup>31</sup>.

Comme les Somali, les Oromo se composaient d'une multitude de groupes et de clans ayant entre eux des liens généalogiques et qui, à mesure que la population augmentait, furent amenés à se scinder pour constituer de nouveaux groupes indépendants sur le plan politique. Borana et Barentu (ou Baraytu) étaient deux personnages mythiques, ancêtres et fondateurs des deux grands groupes qui portent leur nom. Lorsque les migrations commencèrent, ils se subdivisèrent en de nombreux sous-groupes apparentés entre eux. Les Barentu s'établirent principalement dans l'Est et les Borana (à ne pas confondre avec les Boran de la frontière du Kenya) dans le Sud, le Centre et l'Ouest. Vers la fin du siècle dernier, lorsque les Oromo furent battus par l'empereur Ménélik et intégrés à l'Empire éthiopien, ils se scindèrent en plus de 80 groupements politiquement indépendants et de taille diverse<sup>32</sup>.

Dans l'organisation sociopolitique des Oromo, le système *gada*, sorte de classification par groupes d'âge fondée sur un principe numérique abstrait, revêtait une importance majeure. C'était une institution centrale qui réglait toute l'existence des Oromo avec un exclusivisme qui n'a son pareil

30. U. Braukämper, 1980, p. 152.

31. J. L. Krapf, 1858, vol. I, p. 267.

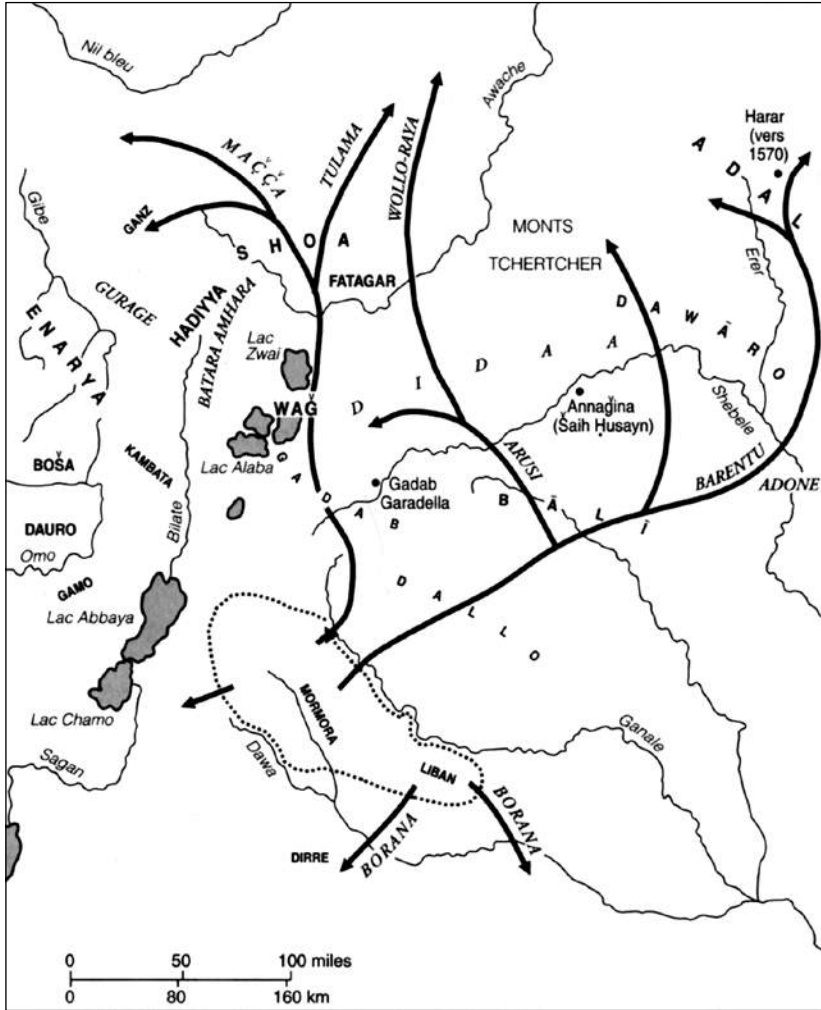
32. Voir la carte, dans E. Haberland, 1963, à la fin de l'ouvrage.

chez aucun autre peuple de la terre. Rien qui ne fût soumis à ses règles : naissance, baptême, mariage, circoncision, émancipation de l'autorité paternelle, autorisation d'engendrer et d'élever des enfants, conscription militaire et enrôlement pour la chasse, obligation de faire des sacrifices, « mort civile » par exclusion du système, rites funéraires, de même que parure, coiffure, habillement, ameublement, accessoires d'apparat, agencement des maisons et du kraal, et autres. Le *gada* représentait la totalité des lois qui régissaient la vie des Oromo. Quarante années après son père, et quel que fût son âge, chaque Oromo entraît dans la classe des enfants et, théoriquement, il devait passer par dix classes de huit années chacune au cours de son existence. Tous ceux qui entraient en même temps dans une classe donnée formaient un groupe *gada*, qui devenait, pour le restant de l'existence de ses membres, une communauté guerrière indissoluble. L'appartenance à une classe comportait des droits et obligations bien précis et chaque classe avait des activités — indépendamment des règles sociales et religieuses — adaptées au groupe d'âge correspondant. Les classes cinq et six constituaient respectivement les classes dirigeante et guerrière. Du fait que c'était une communauté d'hommes libres et égaux, il n'y avait pas de hiérarchie héréditaire. Le chef du groupe ethnique, qui portait habituellement le nom d'*abba gada*, était élu par les membres de la classe cinq (*gada* ou *luba*). Il était secondé par les juges (*hayu*), choisis également dans cette classe, et par d'autres dignitaires. Fait essentiel pour le dynamisme militaire des Oromo, une règle *gada* prescrivait au moins une expédition guerrière au cours des huit années de la classe dirigeante. L'idéal du héros, tueur et chasseur d'élite, était commun à tous les peuples du nord-est de l'Afrique. Seul celui qui s'était distingué comme valeureux guerrier et chasseur et avait massacré ses ennemis ou de grands fauves (lions, éléphants, buffles, rhinocéros) pouvait occuper une position éminente dans la communauté. Pour cela, l'Oromo était prêt à risquer sa vie dans des lieux sauvages à la recherche des trophées convoités. Le guerrier avait droit à certains privilèges, tels que le port de parures réservées aux tueurs : coiffure ointe de beurre et ornement phallique sur le front. Cependant, nulle part ailleurs dans le nord-est de l'Afrique, le culte du tueur ne fut aussi intégré au système social que chez les Oromo. Comme le système exigeait que chaque classe dirigeante *gada* fit une expédition guerrière, avec mises à mort, les Oromo attaquaient, tous les huit ans, les peuplades voisines qui restaient déconcertées et impuissantes devant ces épisodes cycliques, jusqu'au jour où elles finissaient par comprendre le système *gada*. Un grand nombre *konso*<sup>33</sup> — se rendirent compte que le système *gada* renforçait la puissance militaire et l'adoptèrent en le modifiant quelque peu.

La religion des Oromo avait un caractère très solennel. Leur croyance en un dieu à la fois créateur et père céleste prenait des formes qui rappellent

33. Pour le système *gada*, voir A. E. Jensen, 1936, p. 315-382; E. Haberland, 1963, p. 167-223, 308-321, 380-397 et 451-475; A. Legesse, 1973; S. Stanley et D. Karsten, 1968; C. R. Hallpike, 1972, p. 180-221.





24.3. Les migrations oromo au XVI<sup>e</sup> siècle (d'après E. Haberland).

l'Ancien Testament. Ils possédaient, transmis par la tradition orale, un riche patrimoine littéraire, sacré aussi bien que profane, composé de prières et d'invocations adressées à la divinité, mais également de poèmes d'amour lyriques qui témoignaient de leur talent poétique.

Pendant la première période de leur migration au moins, la progression des Oromo fut favorisée, outre leur valeur militaire, par la situation des territoires dans lesquels ils pénétraient et qui étaient devenus, à la suite des guerres acharnées que les musulmans et les chrétiens s'étaient livrées pendant une quinzaine d'années, presque désertes ou très peu peuplées. Ce fut le cas notamment de l'Éthiopie centrale, la province actuelle du Shoa,

traversée tous les ans par les armées islamiques qui allaient vers le nord. Ainsi, le centre du Shoa, autrefois très peuplé, était devenu un désert et en resta quasiment un jusqu'en 1800. Après 1530, les guerriers du groupe *gada* mudana franchirent la rivière Wabi; après 1538, les membres du groupe kilole dévastèrent la partie adjacente au nord, où se trouvait le pays Dawāro, surtout peuplé de musulmans, et encore plus vers le nord, les plaines de l'Awache. Après 1546, les Bifole envahirent la province de Fatagar et, après 1554, les Mesale détruisirent la plus grande partie de l'État islamique d'Adal. Les Oromo découvrirent alors le cheval et ils ne tardèrent pas à devenir d'excellents cavaliers<sup>34</sup>.

Entre-temps, les guerres entre chrétiens et musulmans se poursuivaient. L'émir Nūr, valeureux et talentueux successeur de l'*imām* Aḥmad Grañ, s'engagea dans une dernière tentative, héroïque certes mais vaine, pour relancer le *djihād* contre les chrétiens et, bien que l'empereur Galawdewos mourût dans une bataille à laquelle les chrétiens étaient mal préparés, le déclin de l'islam s'amorça très vite.

Les attaques du groupe harmufa des Oromo (1560-1570) furent catastrophiques pour les chrétiens autant que pour les musulmans. Les Oromo envahirent les provinces du cœur même de l'Empire éthiopien, qui venaient à peine de se remettre des ravages du *djihād*: Angot, Amhara et Bagemder, où les affrontèrent les armées du nouvel empereur Minas. Dans le même temps, d'autres groupes oromo attaquèrent de nouveau Adal, en proie à la famine et à la peste dont périt l'émir Nūr lui-même. À l'exception de quelques petits groupes qui fuirent vers l'oasis Awssa dans le désert des Afar et des habitants d'Harar, que ses grands murs protégeaient, les musulmans disparurent de cette partie de l'Afrique pour plusieurs siècles. Lorsque l'empereur Minas mourut, les Oromo occupaient définitivement le tiers de l'Empire éthiopien<sup>35</sup>.

Mais leur expansion ne s'arrêta pas là. Dès avant 1500, d'autres groupes avaient déjà quitté les hautes terres de Bālī pour pénétrer dans les savanes démesurées du Sud et, toujours en quête de nouvelles terres pour leur bétail, ils finirent par atteindre l'océan Indien à l'embouchure de la Tana. Il s'agissait des Guḡi, des Bōran et des Orma. Au centre, les Arussi s'établirent à proximité de l'ancien État de Bālī et élargirent leurs frontières de plus en plus vers l'ouest, pour finalement atteindre la rivière Bilate en 1880. Les Barentu se répandirent dans la région des anciens États islamiques du Fatagar, du Dawāro et de l'Adal. La ville fortifiée de Harar et — grâce à la tolérance religieuse des Oromo — le célèbre centre de pèlerinage de Šaiḥ Ḥusayn furent préservés, formant des îlots islamiques. Certains petits groupes d'Oromo tulama s'établirent au Shoa. Les Amhara ne furent en mesure de résister que dans les plaines chaudes, faciles à défendre, dans les gorges des grands fleuves et sur quelques hauts plateaux (poches de Moret, Marhabete, Tagulat, Wagda, Manz, Guèche, Efrata, Gedem, etc.). De là, ils remontèrent progressivement vers les hauts plateaux et entreprirent, vers

34. A. W. Schleicher, 1893, p. 20.

35. V. Stitz, 1974, p. 80.

1700, de reconquérir des anciens fiefs chrétiens sous Nagasi, descendant d'une branche collatérale de la dynastie salomonide. Les Oromo wollo et yeḡḡu se répandirent dans les fertiles provinces d'Angot et d'Amhara, autrefois occupées par des chrétiens qui s'étaient ensuite réfugiés dans l'Amhara Saynt. Les Oromo ne tardèrent pas à adopter la langue amharique de la population locale mais, à cause de leur conversion à l'islam, ils n'en demeurèrent pas moins les ennemis jurés des chrétiens. D'autres Oromo occupèrent les riches plaines de la bordure orientale des plateaux éthiopiens et se consacrèrent à l'élevage : les Karayu, les Ġile, les Artuma, les Rike, les Raya et les Azebo<sup>36</sup>.

Enfin, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, une dernière vague d'Oromo, comprenant plusieurs groupes appartenant surtout à la grande famille Mačča, poussa vers l'ouest jusque dans les provinces actuelles de Walaga et d'Illubabor, ne s'arrêtant que sur les pentes occidentales du plateau éthiopien. Nous savons très peu de choses sur l'histoire ancienne de la partie occidentale de cette région. Elle fut sans doute très faiblement peuplée par de petits groupes de cultivateurs soudanais dont les survivants actuels sont les Gunza-Gumuz et par des membres du groupe gonga, dont subsistent de nos jours les Mao-Afillo et les Šinaša. La situation était totalement différente dans l'est et le sud de la région. Les Oromo y rencontrèrent des royaumes bien structurés, densément peuplés, entretenant des liens étroits avec l'Empire éthiopien au nord et dont les habitants étaient en partie évangélisés. Soutenus dans une certaine mesure par l'Empire éthiopien, ils lui opposèrent une résistance obstinée. Mais devant l'expansion toujours croissante des Oromo, les communications entre l'Empire et ses dépendances du Sud-Ouest se réduisirent à mesure qu'il déclinait. Ainsi, Boša et Guman disparurent de la carte politique pour devenir les possessions oromo de Jimma (Gimma) et Gumma. Le substrat autochtone résista si vigoureusement ici que les Oromo adoptèrent une grande partie de sa culture, notamment l'organisation politique et la monarchie, laissant disparaître progressivement le système *gada*. Enarya, célèbre pour ses trésors, fut le dernier de ces États à succomber, vaincu par les Oromo limmu. Après 1700, son roi s'enfuit vers le sud, où les autres royaumes gonga de Kaffa et Chekko et les nombreux royaumes ometo arrivaient à résister aux Oromo, grâce aux défenses naturelles du terrain, et même à s'étendre dans une certaine mesure<sup>37</sup> (voir ci-après).

## Les Somali

La pénétration et l'expansion des Oromo dans le centre, l'est et l'ouest de l'Éthiopie sont mentionnées par des textes éthiopiens et européens. Simultanément, sinon plus tôt, l'expansion d'un autre grand peuple, les Somali,

36. Voir la carte, dans E. Haberland, 1963, à la fin de l'ouvrage.

37. F. J. Bieber, 1920-1923; H. Straube, 1963, p. 274; W. Lange, 1980.

commença et elle eut une portée comparable à celle des Oromo dans de vastes secteurs de la partie orientale de la corne de l'Afrique. Les sources écrites sont pratiquement muettes sur l'ascension des Somali qui, stimulés par le *djihād* de l'*imām* Aḥmad Grañ, se mirent alors à jouer un rôle actif dans l'histoire de l'Afrique du Nord-Est<sup>38</sup>.

On considère habituellement que le berceau des Somali se trouve au nord de la région qu'ils occupent de nos jours. De là, ils progressèrent — vraisemblablement à partir du XI<sup>e</sup> siècle — vers le sud et l'ouest. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les géographes arabes parlent d'implantations somali dans la région de Merka, au sud de la ville actuelle de Mogadiscio. Pasteurs nomades, les Somali étaient poussés par la pression démographique à rechercher de nouveaux pâturages en direction des plateaux éthiopiens. Ils atteignirent, vers 1500 vraisemblablement, les contreforts orientaux du plateau du Harar où ils entrèrent en contact avec les États islamiques. Les noms et les données généalogiques laissés par le chroniqueur Šihāb al-Dīn donnent à penser qu'ils apportèrent un soutien important au *djihād* de l'*imām* Aḥmad Grañ.

Jusqu'à nos jours, l'effet stimulant et unificateur de l'influence arabo-islamique qu'ont exercée les villes des côtes septentrionale et orientale du pays Somali et les États islamiques du sud-est de l'Éthiopie (Adal, Dawāro, etc.) a été plus fort sur les Somali que sur aucun des autres peuples du nord-est de l'Afrique. L'islam devint partie intégrante de la culture des Somali, contrairement à ce qui s'est passé chez d'autres peuples couchitiques culturellement apparentés tels que les Oromo et les Hadiyya. Leur foi intense se trouvait constamment renforcée par les missionnaires qui arrivaient d'Arabie. Ces saints hommes furent les pères fondateurs du peuple somali, tel le célèbre Ismā'īl Gabarti, dont descendent un grand nombre de Somali.

L'influence de la culture arabo-islamique donna également aux Somali un sentiment de supériorité culturelle et renforça leur capacité d'assimilation par rapport à d'autres groupes apparentés de l'immense région située entre l'Ogaden et le lac Turkana. Ici, toute une série de groupes ethniques différents, de langue et de culture couchitiques principalement, et vivant tous de l'élevage des bovins, s'était constituée très tôt. Comme le montre l'existence des Rendile, les Somali, avant leur grande migration nord-est-sud-ouest, avaient pris part à ce processus, qui se déroula dès avant l'avènement de l'islam. Il est très douteux que cette région ait été occupée par un peuple négroïde, éventuellement bantu. Il est plus vraisemblable que des groupes racialement différents des Somali tels que les Adone sur le cours supérieur du Shebele, les Shebeli et Makanna sur le cours moyen de cette rivière et

38. Malheureusement, nous savons encore bien peu de choses sur l'histoire de cet important peuple à cette époque — notamment à l'intérieur de la corne de l'Afrique. Une meilleure connaissance des traditions orales et des faits historiques liés aux généalogies serait certainement très utile. La recherche historique s'impose de toute urgence pour la Somalie. Les meilleurs ouvrages demeurent ceux de E. Cerulli, 1957-1964, et de I. M. Lewis, 1955, p. 11-55, et 1961, p. 1-30.

les Gobawin sur le cours supérieur du Juba doivent leur existence à des processus historiques isolés. (Nous savons de manière certaine que les Gosa de la basse vallée du Juba descendent d'anciens esclaves de l'Afrique orientale, qui s'étaient regroupés là pour former des communautés libres<sup>39</sup>.)

Il est exceptionnellement difficile d'identifier avec précision les divers stades de l'expansion des Somali et les autres groupes ethniques qu'ils ont assimilés car nombreux furent ceux qui, après s'être rattachés à la nation somali, firent disparaître toute trace de leur ancienne origine et adoptèrent une généalogie somali. Les principaux groupes qui se fondirent de cette manière furent les Sab (Digil, Rahanwein, etc.) et, peut-être, certains Hawiyya. En outre, il existe encore, à la limite des aires somali et oromo, toute une série de groupes ethniques qui déclarent être des Somali mais qui étaient autrefois considérés comme des Oromo (Gurra, Garri, Gabra, Sakuya). Ils offrent un exemple intéressant de transfert culturel et d'assimilation. De nos jours, un seul arbre généalogique unit tous les membres du peuple somali et chaque groupe a sa place dans la généalogie commune<sup>40</sup>.

Sous l'influence de l'islam, toute la culture des Somali se transforma, en particulier dans le Sud (dans le Nord, celle des Issa par exemple, contient encore de nombreux traits émanant du patrimoine culturel des Couchites orientaux). Ainsi, les Somali se sont différenciés plus que tout autre groupe de la grande famille des peuples africains du Nord-Est, liés entre eux par de nombreux facteurs communs d'ordre historique, culturel et géographique. L'influence qu'exerça le milieu géographique ne doit aucunement être sous-estimée. À part les Afar qui, dans leur terre désolée, n'avaient guère la possibilité de se développer d'un point de vue culturel, les Somali sont les seuls habitants de l'Afrique du Nord-Est dont le territoire est exclusivement composé de savane sèche et de semi-désert. Leur milieu écologique les a conduits à élaborer un type de culture absolument différent de celui de la plupart des autres peuples de cette zone, qui sont des habitants des plateaux. Ainsi, le système *gada*, si important pour la plupart des Couchites de l'Est, n'a jamais pris pied chez eux ou a été abandonné sous l'influence de l'islam.

## L'Empire éthiopien et sa lutte pour la survie entre 1529 et 1632 : l'épisode portugais et la restauration de l'Empire après 1632

Entre 1529 (début du *djihād*) et 1632 (début de la Restauration), l'Empire éthiopien a lutté pour sa survie. Ce fut une période terrible non seulement à cause des événements politiques et militaires dont elle fut le témoin mais

39. V. L. Grottanelli, 1953.

40. I. M. Lewis, 1961, p. 127-195.

également à cause des intenses conflits intellectuels et culturels qui l'agitèrent: l'Éthiopie fut assaillie par les idées venues d'un autre continent qui déchaînèrent la révolte et la guerre civile mais stimulèrent aussi la culture nationale et l'Église éthiopienne. Par rapport au siècle de complète stagnation intellectuelle et politique qui s'est écoulé entre 1755 et 1855, cette période paraît exceptionnellement active et vivante.

L'empire chrétien — ou pour mieux dire, ses deux grands peuples, les Amhara et les Tigréens — fit preuve d'une force et d'une capacité de survie étonnantes face aux ennemis de l'intérieur comme de l'extérieur. C'est précisément pendant le règne de l'empereur Sartsa Dengel (1563-1597) où, comme pendant les dernières années du règne de Lebna Dengel, l'Empire était plutôt une fiction qu'une réalité politique, que le concept de saint empire manifesta toute sa puissance spirituelle. Les Turcs renforçaient leur pouvoir sur les bords de la mer Rouge, s'emparant de tous les ports éthiopiens et pénétrant très avant dans les hautes terres jusqu'au Tigré; dans les provinces centrales du Bagemder et du Samen, une guerre civile forcenée était menée contre les Éthiopiens de confession juive; les Oromo n'avaient pas seulement conquis et détruit les États tributaires du Sud-Est et isolé l'Empire de ses dépendances de l'Ouest et du Sud-Ouest, mais ils envahissaient périodiquement Bagemder et Godjam (Gojjam, Gojam) et se fixaient de manière permanente dans les bastions chrétiens tels qu'Angot, Wallaka, Amhara et Shoa. Bien que le pouvoir réel de l'État se fût peut-être réduit au territoire que l'Empereur occupait effectivement avec ses troupes, l'immortalité de «l'empire évangélique» ne fut apparemment jamais mise en cause. C'est au moins ce qui ressort des chroniques impériales, notre principale source d'information. La même idéologie devait empêcher l'Empire de se désintégrer au cours du siècle d'anarchie totale allant de 1755 à 1855.

En outre, on peut difficilement surestimer l'importance, pour la survie politique de l'Empire, de la disparition des États et de la culture islamiques en Éthiopie orientale et centrale par suite des terribles remous du *djihād* et, surtout, de la migration des Oromo. L'islam n'allait plus présenter de menace sérieuse dans les siècles à venir.

Certes, l'Empire a subi de lourdes pertes, aussi bien territoriales qu'humaines, dans cette lutte pour sa survie. À partir de la restauration de 1632, la grande poussée vers le sud, qui avait constitué en fait toute la politique impériale des siècles précédents, ne s'exerça plus guère même si, officiellement, on n'y avait pas renoncé. À mesure que le pouvoir impérial déclinait, on chercha surtout à assurer la stabilité au centre et aucune action politique ou militaire d'envergure ou d'éclat ne fut entreprise. Le transfert de la résidence de l'empereur à Gondar, en 1636, est un signe de ce repli. Jusqu'alors, les empereurs — dans un pays où les villes étaient inconnues — changeaient de camp tous les ans ou deux fois par an. C'était une règle absolue, observée même lorsque aucune considération politique ou militaire n'imposait d'expédition ou de changement de résidence. Selon les mots du chroniqueur éthiopien, «les empereurs se déplaçaient de province en province jusqu'à

l'heure de leur dernier sommeil<sup>41</sup> ». Ce n'était tout de même pas une marche permanente d'un bout de l'Empire à l'autre. Très souvent, la résidence impériale restait pendant de longues périodes dans la même région, c'est-à-dire au cœur même de l'Empire mis à part quelques déplacements limités. Ainsi, les souverains de la dynastie zagwe (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), qui suivirent les rois axumites, établirent leurs résidences dans le Wağ et le Lasta. Le premier empereur de la dynastie salomonide, Yekuno Amlāk (1270-1285), résida principalement dans la province d'Amhara; l'empereur Zara Yakob (1434-1468) préféra le nord-est du Shoa (Debra Berhan); l'empereur Lebna Dengel (1508-1540) avait planté son camp dans le sud-est du Shoa à l'arrivée de la mission portugaise; l'empereur Galawdewos (1540-1559) finit par avoir une importante résidence à Munesa dans le district de Wağ de l'actuel Arussi. Finalement, lorsqu'en 1636, à la fin des dernières grandes guerres civiles de religion, Fasiladas se fit construire un château à Gondar, il ne s'agissait pas que d'une simple rupture avec cette tradition mais aussi d'un abandon symbolique de la politique de mouvement chère à ses prédécesseurs. Gondar allait demeurer le centre de ce qu'il restait de l'Éthiopie chrétienne jusqu'en 1855<sup>42</sup>.

Ainsi, entre 1529, début du *djihād*, et 1597, date de la mort de l'empereur Sartsa Dengel et du commencement des guerres civiles, la politique impériale fut axée sur la défense contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. L'empereur Galawdewos mena avec grand succès la lutte contre les musulmans, en particulier ceux de l'État d'Adal-Harar. De vastes régions du sud (Dawāro, Wağ) furent réintégrées à l'Empire (à vrai dire pour tomber bientôt entre les mains des Oromo). L'ancien contact avec le Sud-Ouest fut renoué, l'influence de la culture chrétienne-amharique se fit à nouveau sentir dans cette région et les Oromo en furent repoussés, du moins temporairement. Sous l'impulsion du successeur d'Ibrāhīm Grañ, l'émir Nūr ibn Muğahid, guerrier courageux et habile politique, les musulmans d'Adal-Harar, malgré une famine et des épidémies qui firent des ravages dans une population déjà décimée, se mesurèrent une fois encore avec l'empire chrétien. L'armée éthiopienne, mal préparée, fut battue au cours d'une attaque contre Adal en 1559 et l'empereur Galawdewos tomba sur le champ de bataille, mais c'en était fait de la puissance islamique. En quelques décennies, les États et la culture islamiques disparurent de la scène dans cette région. Il ne resta que la ville fortifiée de Harar et le petit sultanat d'Awssa, dans l'oasis deltaïque de l'Awache, protégé par les terres désertes environnantes<sup>43</sup>. L'empereur Minas (1559-1563), successeur de Galawdewos, dut surtout combattre les Turcs qui, de leurs bases de la mer Rouge (Massawa, Sawākin), tentèrent à plusieurs reprises de prendre pied sur les plateaux éthiopiens. Sartsa Dengel (1563-1597), fils de Minas, qui monta sur le trône encore enfant, passa sa brève existence et son règne relativement long à mener des campagnes

41. J. Perruchon, 1893, p. 149.

42. Monti della Corte, 1945.

43. P. V. Paulitschke, 1888; E. Cerulli, 1931, 1936 et 1942; E. Wagner, 1979.



24.4. Le château de Gondar, la capitale éthiopienne construite par l'empereur Fasilidas.  
[© Werner Forman Archive, Londres.]

incessantes dans toutes les directions. Les Oromo, toujours plus nombreux et plus forts, sans constituer une menace aussi grave que les armées du *djihād*, n'accordaient jamais de répit à l'Empire<sup>44</sup>.

De véritables croisades d'une violence épouvantable furent menées pour annihiler les Éthiopiens de confession juive habitant les régions du plateau septentrional, principalement Samen, Waggara, Dambiya, Belasa, Sallam et Sagade, où naguère ils avaient vécu sous la conduite de leurs propres chefs et joui d'une certaine autonomie. Leurs ancêtres avaient été vraisemblablement convertis par des missionnaires juifs dès avant l'introduction du christianisme. À la différence des Juifs d'autres régions du monde, ils étaient complètement intégrés à la culture environnante, au point que leurs livres sacrés (l'Ancien Testament, par exemple) n'étaient pas écrits en hébreu mais en guèze, la langue littéraire et liturgique de l'Éthiopie.

44. La chronique de l'empereur Sartsa Dengel ne rend compte que des guerres. C. Conti Rossini, 1907.



On ignore pourquoi cette guerre religieuse éclata alors que l'Empire se trouvait aux prises avec des ennemis extérieurs. Les Juifs durent choisir entre le christianisme ou l'extermination. La description de ces guerres, comme celle de l'anéantissement des chrétiens par les armées musulmanes du *djihād* une génération auparavant, est un des chapitres les plus sombres de l'histoire éthiopienne. Malgré leur courage héroïque, les adeptes du judaïsme furent pratiquement exterminés, la majorité refusant de se convertir et beaucoup préférant se tuer. Les quelques survivants, privés de leurs droits civiques et dépossédés de leurs terres, durent changer de métier. Ainsi, le mot Falasha utilisé pour désigner les Éthiopiens de religion juive devint par la suite synonyme de forgeron, potier, charpentier, tisserand et, d'une manière générale, de travailleur spécialisé. Malgré l'importance de leur métier, ces hommes furent marqués d'un stigmate dans une société où l'idéal était l'homme libre et indépendant qui jamais ne travaillait pour quiconque en échange d'un salaire. Ainsi, la déchéance sociale allait de pair avec la persécution religieuse<sup>45</sup>.

Il est surprenant de constater que l'Empire éthiopien, occupé par des combats furieux et incessants pendant près de trois générations, trouva la force non seulement d'affronter les Turcs au nord, les musulmans de l'Adal à l'est et les Oromo au sud et dans le Centre, mais encore de contraindre, par de massives campagnes dans le Sud-Ouest, les grands États d'Enarya, de Boša et de Kaffa (Gomar) à accepter plus qu'une reconnaissance symbolique de sa souveraineté et à renouer des liens avec l'Église éthiopienne et la culture de l'Éthiopie septentrionale. L'auteur de l'*Histoire des Galla* (vraisemblablement chapelain à la cour de l'empereur Sartsa Dengel), faisant la chronique des guerres qui furent de si grande conséquence pour l'évolution future du Sud-Ouest éthiopien, se borne à signaler qu'au cours d'une campagne, l'Empereur ne parvint pas à attirer les Oromo dawé sur le champ de bataille parce qu'ils s'étaient retirés.

« Faute d'ennemis de chair et de sang, l'Empereur décida de combattre le Diable et captura les âmes de ces gens que l'on nomme Inariya [Enarya], Boša, Gomar. À l'injonction : "Faites-vous chrétiens !", ils obéirent et reçurent le baptême<sup>46</sup>. » Bien entendu, l'auteur des chroniques impériales consacre un grand nombre de pages à cet important événement qu'est un baptême collectif. Ce témoin oculaire expose de manière très vivante à quel point les Amhara étaient convaincus de leur mission, et de leur supériorité, en tant que dispensateurs de la foi chrétienne et du concept impérial. Sartsa Dengel avait offert de réduire de moitié le tribut dû par les Enarya s'ils se faisaient tous chrétiens. Pressé par l'Empereur et songeant aussi à l'appui qu'il pouvait en attendre contre les Oromo dont la force ne cessait de croître, le roi Badančo d'Enarya décida de se faire baptiser. La cérémonie fut organisée en grande solennité pour le roi et tout son peuple en même temps. L'empereur d'Éthiopie lui-même, « le nouvel apôtre, le nouveau Constantin, qui ferme

45. W. Leslau (1951) donne une bibliographie complète sur les Falasha. Voir J. M. A. Flad, 1869.

46. C. Conti Rossini, 1907, p. 140; A. W. Schleicher, 1893, p. 31.

les temples des idolâtres et ouvre les églises », fut le parrain du roi d'Enarya et ses Anciens furent les parrains des nobles d'Enarya. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques de la Cour éthiopienne officiaient. Le chroniqueur, moine de son état, ne fait pas un simple panégyrique quand il s'écrie : « Oh, combien de joie l'empereur chrétien eut ce jour-là pour les âmes des croyants qui reçurent le baptême ce même jour ! Donnons dans l'allégresse, ces mots de louange à notre empereur Sartsa Dengel : Toi qui enseignes les peuples, toi qui obéis à la loi chrétienne, non par peur du glaive, mais dans l'espoir d'entrer au Royaume des cieux<sup>47</sup>. »

Après la pompe solennelle du baptême et l'offrande de robes et de parures aux Enarya, l'Empereur fixa les règles ecclésiastiques et donna au pays des « maîtres orthodoxes », les prêtres et diacres qui firent partie de l'Église fondée par le roi Badančo, désormais dénommé *Zamaryam* (voué à Marie). Peu de temps après, le roi des Boša, voisins des Enarya, fut baptisé à son tour et reçut le nom de Georges. Ces épisodes, et d'autres analogues survenus peu de temps avant 1600, représentent le chant du cygne de l'expansion impériale, qui n'allait jamais plus se reproduire sous cette forme. (Malgré leur courageuse résistance, les Enarya furent conquis par les Oromo en 1710, leur roi fuyant avec une partie de la population à Kaffa, plus au sud.) Les traditions orales qui, de nos jours, survivent encore chez les peuples éthiopiens du Sud-Ouest permettent de conclure que les contacts établis sous le règne de Sartsa Dengel eurent un effet exceptionnellement durable et stimulant sur le pays et sa civilisation. L'Éthiopie du Sud fut la scène du dernier triomphe de l'expansionnisme impérial et le théâtre d'échanges culturels fructueux.

Il faut parler maintenant d'un épisode beaucoup plus important pour l'Empire que tous les faits politiques et militaires dont l'État chrétien sortit finalement victorieux, l'événement idéologique qui se déroula près d'un siècle durant de 1542 à 1632, sur le sol éthiopien, à savoir le conflit avec l'Église catholique.

La création de la Société de Jésus (les Jésuites), en 1540, donna à l'Église catholique un instrument extrêmement efficace non seulement pour mener la Contre-Réforme en Europe mais également pour convertir les « païens » et ramener dans son giron les églises chrétiennes « hérétiques » affranchies du dogme et de l'autorité de Rome. Outre les missions en Inde, en Chine et au Japon sous la conduite de l'illustre saint François-Xavier, la réintégration de l'Église du Prêtre Jean fut considérée comme une tâche importante. Dès avant 1540, il y avait eu des échanges épistolaires entre les rois portugais et les empereurs éthiopiens. Ces contacts furent mis à profit après cette date. L'élément déterminant fut, bien entendu, la présence en Éthiopie de membres du corps expéditionnaire portugais restés sur place avec leur famille. Il y eut d'abord l'épisode extraordinaire d'un certain João Bermudez qui, après avoir pris part à la deuxième mission portugaise (1520-1526), en qualité de barbier selon certains, se présenta à nouveau dans le pays en prétendant que le pape l'avait ordonné patriarche romain d'Éthiopie. Puis, en 1557, Andrea

47. C. Conti Rossini, 1907, p. 144.

da Oviedo fut consacré évêque et envoyé en Éthiopie avec d'autres jésuites portugais pour préparer la réintégration, c'est-à-dire l'union de l'Église orthodoxe avec Rome. Ses échanges de vues avec le clergé éthiopien et, surtout, avec l'empereur Galawdewos servirent peu la cause de la foi catholique en Éthiopie mais donnèrent au souverain l'occasion de faire un brillant exposé de la religion éthiopienne, connu dans l'histoire comme « la confession de Galawdewos » (*haymanota* Galawdewos).

C'était la première fois en Afrique qu'une voix s'élevait pour faire observer que le christianisme est une religion sans limites temporelles ou spatiales, et dont aucun peuple d'aucun continent ne peut prétendre que sa propre interprétation soit la seule vraie. Tout à la fois plein d'assurance et de tolérance, voici que le chrétien africain affronte son coreligionnaire européen. Il remet celui-ci à sa place lorsque, par exemple, il démontre que certaines coutumes et pratiques de l'Église éthiopienne ne sont ni « païennes » ni « juives », mais ont leur origine dans la culture populaire éthiopienne tout comme la culture européenne s'est exprimée dans la chrétienté européenne: « Pour ce qui est de la circoncision, nous, les Éthiopiens, ne nous faisons pas circoncire comme les Juifs, car nous savons ce que Paul, cette source de sagesse, en a dit [...]. La circoncision se pratique chez nous tout simplement comme une coutume de notre pays, tout comme les Nubiens s'entaillent le visage ou les Indiens se percent les oreilles. Nous suivons donc, ici, non point la loi de Moïse mais une habitude humaine. [...] Pour ce qui est de la consommation du porc (plus exactement l'interdiction d'en manger), il se trouve que nous pouvons observer la loi de Moïse comme les Juifs. Nous ne tenons pas en horreur ceux qui en mangent, nous ne les considérons pas comme des impurs, mais s'il est quelqu'un qui n'en mange pas, nous ne le forçons pas à la faire. [...] Certains préfèrent le poisson, d'autres la volaille, d'autres encore ne mangent pas de mouton. Que chacun écoute son cœur, même si les penchants et les désirs des hommes sont différents. [...] Pour les purs, tout est pur, et comme dit Paul, celui qui croit vraiment peut manger de tout. » Le même texte explique aussi comment les chrétiens d'Éthiopie observent le sabbat en célébrant ce jour-là la Sainte Communion et par une agape (*mahabbar*), qui est une « fête de l'amour » associée à la Cène<sup>48</sup>.

Sous le règne de l'empereur Sartsa Dengel, les Jésuites se virent attribuer un centre à Fremona, près d'Adwa dans le Tigré. Ils furent autorisés à y vivre dans la liberté la plus totale et à entreprendre — non sans succès — des activités missionnaires. Oviedo mourut en 1577 et son successeur ne fut pas nommé avant de nombreuses années, car les Turcs contrôlaient les ports de la mer Rouge et faisaient prisonniers tous les Portugais. Enfin, en 1603, un Espagnol, Pedro Paez, vint prendre la tête de la mission après un dangereux voyage de plusieurs années. Ce missionnaire, sans aucun doute le plus remarquable de l'époque, était en même temps un homme d'une rare tolérance. Aussi, les Éthiopiens s'engagèrent-ils dans des discussions théolo-

48. H. Ludolf, 1681, vol. III, chap. 1.

giques extrêmement stimulantes : la joute forçait l'Église éthiopienne à sortir de sa torpeur. Ces années de débats comptent parmi les plus vivantes de son histoire. Pour se mettre à la portée du peuple, l'Église alla jusqu'à mener et transcrire les débats théologiques en langue amharique. Cette innovation prit fin après la Restauration de 1632, où fut réintroduite la langue officielle de l'Église, le guèze, aussi peu compris des masses éthiopiennes que le latin par les paysans européens de l'époque. Les effets bénéfiques de ces échanges furent sans lendemain et le débat constructif se transforma bientôt en hostilité ouverte entre les factions orthodoxe et catholique<sup>49</sup>.

À cette époque, la littérature de l'Éthiopie connut un remarquable renouveau et les écrits d'alors, de caractère théologique et historique surtout, comptent parmi les créations les plus importantes de la production éthiopienne en général. Les ouvrages théologiques que l'on peut mentionner sont : *Fekkare Malakot* [L'explication de la Divinité], qui traite du problème de la connaissance de Dieu ; *Mazgaba Haymanots* [Le trésor de la foi] qui, comme *Sawana Nafs* [Le refuge de l'âme], résume les arguments du clergé orthodoxe en faveur de la doctrine monophysite, ou *Haymanota Abaw* [La foi des Pères], recueil universel traduit de l'arabe copte et ayant le même objet. Un des témoignages importants de cette époque turbulente est l'ouvrage qui raconte, sur un mode très vivant, l'histoire et les souffrances de la religieuse Walatta Petros, morte en 1644 après une existence presque entièrement consacrée à la lutte contre le dogme catholique. Pour la réintégration des chrétiens qui avaient temporairement embrassé la foi islamique, fut écrit le *Mashafa Keder* [Livre de l'impureté], qui traite des rites d'expiation tandis que le *Mashafa Nesseha* [Livre de la pénitence] était traduit de l'arabe<sup>50</sup>.

Il faut signaler un auteur éminent, Enbakom (Habakuk), arabe musulman converti au christianisme qui, dans la hiérarchie de l'Église éthiopienne, fut élevé au rang d'abbé du célèbre monastère Dabra-Libanos et devint *eage*, chef suprême du clergé éthiopien. On lui doit le remarquable ouvrage intitulé *Ankasa Amin* [La porte de la foi], défense du christianisme contre l'islam, dans lequel il cite constamment le Coran pour prouver la vérité de la foi chrétienne. En outre, en traduisant *Barla'am et Josaphat*, Enbakom mit une œuvre importante de littérature orientale à la portée du peuple éthiopien. C'est peut-être lui, également, qui adapta en éthiopien *Zena Eskender* [Chant d'Alexandre] dont l'influence sur l'Éthiopie en général est bien plus considérable qu'on ne le croit généralement<sup>51</sup>.

Les trois relations (annales) des règnes des empereurs Galawdewos, Sartsa Dengel et Susenyos et la brève *Histoire de Galla*, du moine Bahrey, comptent également parmi les productions littéraires les plus importantes de ces périodes. (Bahrey a, peut-être aussi, écrit la chronique de Sartsa

49. La chronique abrégée observe avec laconisme pendant le règne de Susenyos : « il s'était révolté pour les Francs » (c'est-à-dire la foi catholique), « le peuple a péri dans le Wağ à cause des Francs » ; « il a péri à cause des Francs », etc. Voir R. Basset, 1882, p. 129.

50. E. Cerulli, 1968, p. 145.

51. *Ibid.*, p. 125 ; L. Ricci, 1969-1971 et 1971.

Dengel.) Ces ouvrages se caractérisent par une présentation vivante, un style personnel et un engagement marqué, le ou les écrivains ayant conscience de représenter l'Empire<sup>52</sup>.

L'empereur Sartsa Dengel avait désigné, pour lui succéder, le fils de son frère, Za Dengel, alors majeur, car son propre fils Ya'ekob était encore un enfant; mais sa veuve, avec l'aide de dignitaires influents, réussit à hisser ce dernier sur le trône. Une révolte et une guerre civile s'ensuivirent. Finalement, Za Dengel l'emporta mais il commit l'imprudence de conclure précipitamment une alliance avec la mission catholique et les Portugais, encore influents dans le pays, et de déclarer sa soumission au pape, à la suite de quoi l'*abuna* (ou métropolite de l'Église éthiopienne) délia les sujets de leur serment d'allégeance et excommunia l'empereur. La guerre civile éclata de nouveau, Za Dengel périt au combat et Ya'ekob, rétabli sur le trône, régna jusqu'au jour où, grâce à sa supériorité politique et militaire, un arrière-petit-neveu de Sartsa Dengel, Susenyos, réussit à se faire proclamer empereur et à rétablir l'ordre et la paix.

Le sacre de Susenyos (1607) marqua le début de la phase finale de la rivalité entre l'Église orthodoxe éthiopienne et l'Église missionnaire catholique. Pendant les cinq premières années de son règne, Susenyos élimina, dans une série de campagnes victorieuses, les ennemis les plus dangereux de l'Empire, aussi bien nationaux qu'étrangers: les quelques Falasha existant encore furent exterminés, les Agaw (population autochtone de l'Éthiopie centrale et occidentale qui, jusque-là, avait bénéficié d'une certaine autonomie) furent définitivement soumis et, enfin, les Oromo essuyèrent de tels revers qu'ils se tinrent tranquilles pendant très longtemps. Les talents exceptionnels du chef de la mission jésuite, Pedro Paez, théologien, prédicateur, professeur et architecte, lui avaient ouvert l'accès à la cour impériale et, sous l'emprise de cette forte personnalité, l'empereur pencha de plus en plus vers le catholicisme. Cette tendance fut encore plus nette lorsque son influent frère, le ras Se'ela Krestos, devint officiellement catholique en 1612 et créa une mission catholique dans sa province de Godjam. Faisant fi des remontrances de l'*abuna*, qui le menaçait d'excommunication, l'Empereur embrassa lui aussi la religion catholique en 1622. Pedro Paez mourut peu de temps après<sup>53</sup>.

La lutte entre les deux doctrines et les deux civilisations, menée jusqu'alors avec des armes intellectuelles et dans le respect mutuel, tourna à la guerre ouverte. Alphonso Mendez, le nouvel évêque espagnol dépêché par le pape, était l'opposé même de son prédécesseur, si tolérant et plein de compréhension. Son sectarisme et son arrogance suscitèrent inévitablement une réaction hostile dans un pays épris de liberté et qui, au cours des siècles, avait entretenu des liens étroits avec sa propre Église nationale. Sous la protection de l'empereur, et avec la logique et l'intolérance obstinées d'un jésuite de son temps, Mendez entreprit de remettre l'Église

52. J. Perruchon, 1893; C. Conti Rossini, 1907; A. W. Schleicher, 1893.

53. P. Pais, 1945-1946; J. Lobo, 1728; B. Tellez, 1710.

éthiopienne sur ce qui était à ses yeux le droit chemin. Tous les prêtres éthiopiens durent subir une nouvelle ordination et toutes les églises une nouvelle consécration. Les décorations intérieures des bâtiments religieux furent modifiées selon le modèle européen. Le calendrier fut européanisé, la circoncision interdite et un nouveau baptême imposé à tous les Éthiopiens. « Tout fut fait pour contrarier non seulement le clergé mais aussi le simple fidèle<sup>54</sup>. »

Deux incidents provoquèrent une hostilité particulière : Mendez fit expulser du monastère de Dabra Libanos les restes d'un abbé très vénéré, sous prétexte que le corps d'un schismatique était une profanation, et une femme fut accusée de sorcellerie, à la façon européenne (jusqu'alors l'Éthiopie ignorait les procès pour sorcellerie, fléau de l'Europe au début des temps modernes).

Contre la nouvelle Église détestée, les révoltes se multiplièrent, se faisant particulièrement violentes dans les provinces centrales du Bagemder, du Lasta et de Wağ. L'empereur, tant aimé autrefois, à qui le pays devait la paix, devait maintenant dompter ses sujets par des guerres sanglantes et que le fanatisme des jésuites aggravait encore. En 1632, une nouvelle grande bataille eut lieu, dont l'empereur sortit victorieux, avec de lourdes pertes de part et d'autre. Le prince héritier Fasilidas, chevauchant sur le champ de bataille au côté de son père, désigna les corps des rebelles et dit : « C'était naguère tes loyaux sujets ! » L'empereur, dont les doutes avaient grandi, s'effondra et abdiqua, en faisant la proclamation suivante : « Oyez, oyez ! Nous vous avons d'abord donné cette foi, la croyant bonne. Mais d'innombrables hommes ont péri [...], et maintenant ces paysans. En raison de quoi nous vous restituons la foi de vos ancêtres. Que l'ancien clergé retourne aux églises, qu'il réinstalle ses autels, qu'il suive sa propre liturgie. Et réjouissez-vous<sup>55</sup>. »

Brisé, Susenyos mourut peu de temps après. C'était la fin de la mission catholique. Ceux qui avaient adopté la nouvelle religion revinrent en masse à la foi traditionnelle. Le nouvel empereur, Fasiladas, fit déporter les jésuites et quiconque d'entre eux resta dans le pays malgré le décret impérial fut mis à mort. Les Éthiopiens, et leurs chefs les plus en vue, dont le *ras* Se'ela Krestos, furent exécutés. En s'employant à consolider l'Empire et à éliminer toute influence étrangère, Fasiladas alla jusqu'à conclure avec le gouverneur turc de Massawa un accord par lequel ce dernier s'engageait à exécuter, contre récompense, tout missionnaire européen touchant terre à Massawa. Ainsi prit fin, par la faute des Européens, un contact entre l'Afrique et l'Europe qui avait duré cent ans, d'abord enrichissant, puis purement négatif. Les frères chrétiens d'outre-mer, d'abord accueillis en amis secourables, ne furent plus évoqués par les Éthiopiens que comme « les loups de l'Ouest<sup>56</sup> ».

54. A. H. M. Jones et E. Monroe, 1978, p. 97.

55. R. Basset, 1882, p. 132 ; A. H. M. Jones et E. Monroe, 1978, p. 98.

56. H. Ludolf, 1681, vol. III, chap. 13.

L'Empire éthiopien s'isola alors délibérément du reste du monde et mit volontairement en place une politique de stabilisation qui, à la fin du siècle, entraîna la stagnation. L'installation d'une résidence impériale permanente à Gondar, dans le centre militairement protégé de l'Empire, s'inscrivit dans ce processus. Bien que les vastes campagnes militaires et les importantes migrations des Oromo cessassent progressivement et qu'un grand nombre d'entre eux fussent assimilés à la civilisation de l'Éthiopie chrétienne, il ne fut plus possible de poursuivre une politique dynamique et conquérante à partir de Gondar. Il n'y a donc pas grand chose à dire de l'activité politique de l'Éthiopie chrétienne au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant le règne de l'empereur Yohannes (1667-1682), les rares Éthiopiens catholiques qui restaient furent contraints d'accepter la foi orthodoxe ou de quitter le pays. On était arrivé à un certain *modus vivendi* avec les musulmans : les adeptes de l'islam vivant en Éthiopie chrétienne — principalement des *gabarti* (marchands) — étaient autorisés à pratiquer leur religion sans contrainte mais devaient vivre dans des lieux à part.

Iyasu I<sup>er</sup> (1682-1706) fut le dernier de ces grands empereurs qui purent exercer leur pouvoir sans contrainte. Il fit une ultime tentative — hélas vaine — pour renouer le contact avec l'Éthiopie du Sud-Ouest et se rendit même en Enarya. L'Empire n'avait alors, ni dans le pays ni hors de ses frontières, d'ennemis capables de le menacer. L'important port de Massawa, théoriquement une possession turque placée sous le contrôle d'un gouverneur *bēdja* (*nā'ib* d'Arkiko), restait ouvert au commerce avec l'Éthiopie. Mais après la mort d'Iyasu I<sup>er</sup>, les faiblesses internes entraînèrent la désintégration de l'Empire qui dégénéra en anarchie totale aux alentours de 1755<sup>57</sup>.

Au cours de cette période, la vie culturelle et intellectuelle fut une dernière fois florissante. C'est surtout le patronage de la Cour impériale de Gondar qui stimula les arts et les sciences (ce qui fait que l'on parle maintenant de la période gondarienne de l'art éthiopien). Plus que jamais, ils se révélèrent être l'apanage d'une élite restreinte, une « superstructure » dominante la culture populaire paysanne. Dans le cadre du présent chapitre, il ne nous est pas possible de rendre pleinement compte des différents aspects de la vie intellectuelle de l'époque — notamment parce que la richesse extraordinaire des réalisations culturelles n'a pas été suffisamment reconnue ni, à plus forte raison, divulguée. Nous limiterons nos observations à la littérature, à l'architecture et à la peinture.

Par rapport au grand siècle précédent, la littérature manque d'originalité, prenant un caractère édifiant ou courtois, et se composant surtout de traductions de l'arabe copte. Deux écrits sont dignes d'être mentionnés : le *Faws Manfasawi* [La médecine spirituelle], livre de dévotion sur les pénitences, et le *Fetha Nagast* [La juridiction des monarques], recueil de lois et d'instruc-

57. La période suivante, qui va jusqu'à 1855, année du couronnement de Théodoros, est par conséquent appelée, par allusion au Livre des juges de l'Ancien Testament, « l'ère des princes/ juges » *Zamana Masājent*.

tions tirées du droit ecclésiastique, civil et constitutionnel et destinées aux communautés coptes d'Égypte. Bien qu'il ait été, par la suite, souvent cité par des écrivains européens, cet ouvrage n'a jamais eu d'importance pratique en Éthiopie. Non seulement la traduction était exceptionnellement truffée d'erreurs et d'inexactitudes, mais les instructions de ce codex s'appliquaient mal à l'Éthiopie. Enfin, cette période fut celle de la création d'un grand nombre d'hymnes sacrés à la louange de la Sainte-Trinité, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, des saints et des anges. Leurs noms diffèrent selon le mètre ou l'origine du poème; *deggwa*, *kene*, *malke'e* ou *salam*<sup>58</sup>.

Les arts graphiques furent eux aussi marqués par l'influence de la cour. Les célèbres églises troglodytiques, qui figurent parmi les créations les plus importantes et les plus originales de la civilisation de l'Éthiopie chrétienne, continuaient d'être taillées dans le roc à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, non seulement dans les centres principaux de Wağ, Lasta et Geralta mais également dans de nombreuses provinces plus méridionales. On n'en connaît pas encore le nombre exact et on n'en possède pas de description précise. Ce type de construction fut définitivement abandonné après 1500, vraisemblablement en raison des guerres de religion<sup>59</sup>. Fit alors son apparition mais plus tard, après 1632, à Gondar surtout et très peu ailleurs, un tout autre type de construction: immenses châteaux, bibliothèques, chapelles et annexes des palais des empereurs et des membres de la famille impériale. La forme de ces édifices révèle souvent que des modèles étrangers étaient suivis. La plupart d'entre eux ont vraisemblablement été construits par des maçons indo-portugais issus de régions proches de Goa sous influence portugaise et qui étaient venus en Éthiopie dans le cadre de la mission portugaise. Le déclin progressif de l'Empire, la destruction de la cité de Gondar par Théodoros et les derviches, ainsi que plusieurs siècles de laisser-aller ont totalement dépouillé ces bâtiments de leur ornementation architecturale et de leur précieuse décoration intérieure. Tout ce qui subsiste de nos jours, ce sont des murs nus ou des ruines qui ne donnent guère d'idée sur le niveau de civilisation de l'époque<sup>60</sup>. Pendant toute la restauration, les contacts culturels avec l'Inde ont dû être nombreux, mais on n'en sait pas grand-chose. Ainsi, par exemple, sur les images religieuses l'empereur éthiopien apparaît vêtu de la robe de cour des Grands Moghols de Delhi<sup>61</sup>.

La peinture éthiopienne s'est exprimée principalement sous deux formes: peintures murales d'église et enluminures de livres sacrés (par rapport à ces productions, les quelques peintures sur bois des rétables mobiles, de grande qualité il est vrai, ont peu d'importance quantitative). Dans ce qui a été conservé jusqu'à nos jours, peu de peintures murales exécutées directement sur la pierre ou bien sur toile de coton fixée aux murs sont antérieures

58. E. Cerulli, 1968, p. 162.

59. R. Sauter, 1963.

60. Monti della Corte, 1945.

61. Par exemple, sur plusieurs icônes de l'Institut des études éthiopiennes à l'Université d'Addis-Abeba.



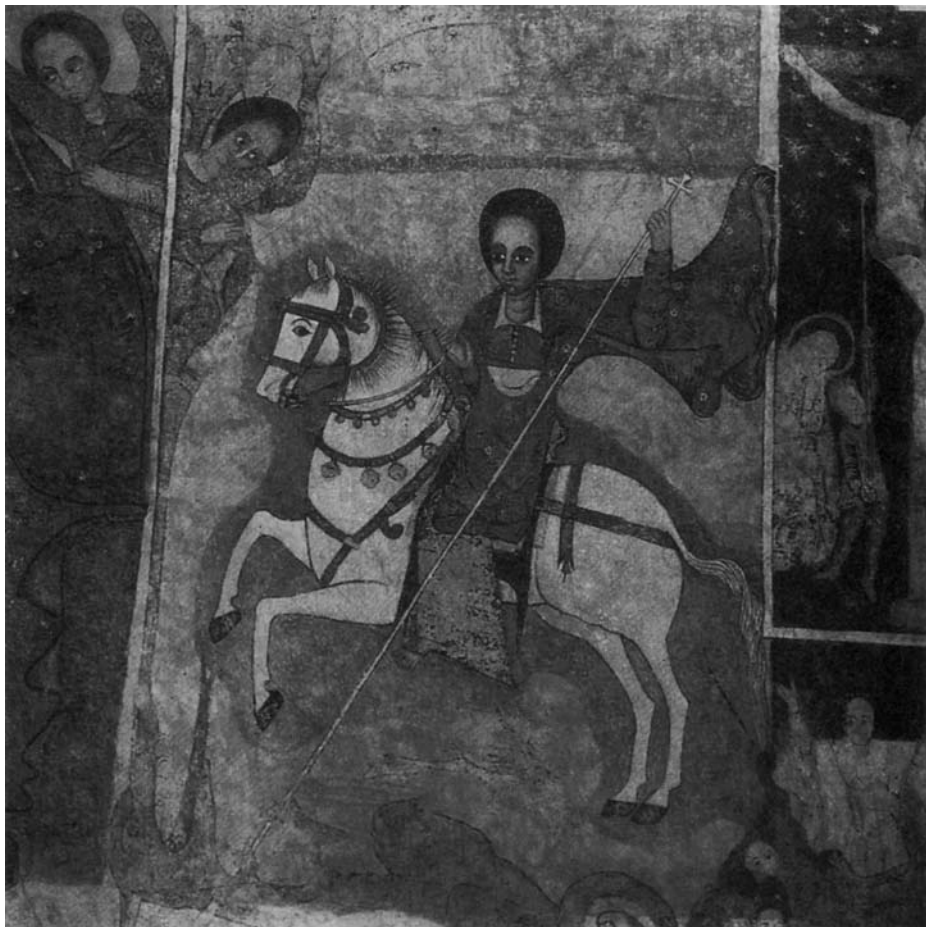


24.5. Peinture copte sur tissu représentant la Vierge et l'Enfant, Gondar.  
[© Werner Forman Archive, Londres. Musée d'Addis-Abeba.]

au XVII<sup>e</sup> siècle. En revanche, on dispose d'un grand nombre de manuscrits qui remontent jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, de sorte que l'on suit facilement l'évolution de l'enluminure. La peinture éthiopienne s'est toujours caractérisée par deux traits : l'empressement à adopter des modèles et des motifs étrangers et l'habileté à les transformer en des créations typiquement éthiopiennes. Chacune des grandes époques de l'histoire éthiopienne a donné naissance à des styles tout à fait caractéristiques<sup>62</sup>.

Vers 1500, l'enluminure avait atteint son apogée qui correspondait à celui de la civilisation de l'Éthiopie chrétienne et à celui de l'Empire éthiopien. Les personnages extrêmement stylisés des peintures de l'épo-

62. J. Leroy, S. Wright et O. A. Jäger, 1961 ; J. Leroy, 1967, O. A. Jäger, 1957.



24.6. Peinture copte sur tissu représentant saint Georges et le dragon, Gondar.  
[© Werner Forman Archive, Londres. Musée d'Addis-Abeba.]

que sont empreints d'une majestueuse dignité et révèlent également une exceptionnelle profondeur de sentiment. Indépendamment du texte qu'elle illustre, cette iconographie visait à émouvoir par la vigueur de sa représentation et à renforcer le dévot dans ses croyances. Tous ses peintres étaient bien soumis à un canon, mais ils jouissaient d'une grande liberté artistique d'exécution qui laissait sans mal transparaître leur personnalité<sup>63</sup>. Les peintures de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle sont de nature très différente. Elles reflètent la multiplicité des influences étrangères qui pénétraient en Éthiopie et sont les témoins muets d'un

63. Je me réfère aux miniatures non publiées des manuscrits de Birbir Maryam (Gamu) ou aux peintures reproduites dans J. Leroy, 1967 (pl. VI-XV).



24.7. Peinture murale du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'église de Dabra Birhan, Gondar.  
[© Werner Forman Archive, Londres.]

intense conflit intellectuel. Le mode de représentation de la Crucifixion adopté par plusieurs peintres éthiopiens en est un exemple éloquent : c'est une copie de la célèbre gravure sur bois du peintre et illustrateur allemand Albrecht Dürer, une des scènes de la *Petite Passion*. En 1591, l'office de la Propaganda Fide à Rome avait imprimé un *Evangelium arabicum* pour appuyer le travail missionnaire catholique en Orient et l'avait illustré de nombreuses gravures sur cuivre, dont entre autres certaines déjà anciennes, de Dürer. Des exemplaires de cet ouvrage parvinrent en Éthiopie à la faveur de la mission portugaise et devinrent les principaux sujets d'inspiration des miniaturistes<sup>64</sup>. Toutes les peintures de cette époque montrent à quel point

64. H. Buchthal, 1960.



24.8. Fresque copte du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant l'enfer et le diable, dans l'église de Dabra Birhan, Gondar.  
[© Werner Forman Archive, Londres.]

les Éthiopiens savaient intégrer les modèles étrangers à leur propre culture. Elles sont aussi l'expression vivante d'un âge turbulent, marqué par un conflit avec des formes étrangères qui ne s'accordaient pas vraiment avec l'art éthiopien traditionnel.

Par leur élégance raffinée et la grâce de leurs formes, les peintures de la restauration, la période gondarienne, surpassent en fin de compte toutes les autres (beaucoup s'inspirent, elles aussi, de modèles européens). Elles reflètent les splendeurs évanescentes de l'Empire et s'adressent à une société de courtisans épris de leurs formes élégantes et de plus en plus conventionnelles. Elles sont l'œuvre d'artistes mêlés à la vie de la cour. Des tableaux tels que le *Christ sur le mont des Oliviers* représentent un sommet de la peinture de cette période : personnages artistiquement campés, couleurs

soigneusement équilibrées, amour du détail. Dans ce que l'on appelle la seconde période gondarienne, qui commence vers 1700, la création artistique s'affaiblit de plus en plus et dégénéra finalement en un canon de simples formes répétitives<sup>65</sup>.

## Le Sud-Ouest éthiopien : l'apparition d'une culture nouvelle et d'États nouveaux

Les textes chrétiens et islamiques nous renseignent assez bien sur les relations de l'empire chrétien avec le Sud-Est éthiopien entre 1500 et 1700, même à des époques plus anciennes (voir ci-dessous). Dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les Hadiyya, qui à l'époque habitaient encore les monts du Tchertcher et leurs franges méridionales, apparaissent nommément dans la légende impériale éthiopienne, le *Kebra nagast*. Les chroniques des empereurs Amda Seyon (1314-1344) et Zara Yakob (1434-1468) retentissent des conflits avec les États islamiques de l'Est et du Sud-Est<sup>66</sup>. Les sources écrites sont beaucoup plus pauvres pour l'Ouest et le Sud-Ouest, correspondant aux actuelles provinces de Wallaga, Ilubabor, Kaffa, Gamo-Gofa, et aux régions de l'ouest et du sud-ouest du Shoa et du Sidamo-Borana. Il est vrai que les célèbres chants à la louange de certains empereurs du XV<sup>e</sup> siècle mentionnent les noms de peuples et d'États qui payaient alors un tribut à l'Empire éthiopien. Mais pouvons-nous les identifier aux peuples et aux homonymes du XIX<sup>e</sup> siècle? Les noms changent, les migrations les colportent dans des régions lointaines. Rappelons ceux des peuples les plus importants: les Enarya, les Boš(a), les Djinjero, les Kambat(a), les Ennamor, les Coucha (Kuçça), les Zergo, les Walamo, les Gamo, les Halaba, les Gudela, les Wağ et, enfin, les Damot et leur roi Motolomi (ou Motilami)<sup>67</sup>.

Les textes ne permettent pas de préciser l'influence exacte qu'a exercée dans cette région l'Éthiopie chrétienne, outre la domination purement politique et l'extorsion de tributs. On attachera un intérêt particulier à l'histoire semi-mythique de sainte Takla Haymanot (début du XIV<sup>e</sup> siècle) qui raconte dans le détail comment celle-ci s'est rendue à Damot pour baptiser le «roi Motolomi». Il se peut que le mot roi n'ait pas été un vrai titre et l'emplacement de Damot n'a pas encore été déterminé avec exactitude. Peut-être était-ce Walamo (Wolayta) comme le veut la tradition orale. Mais Damot est le nom de plusieurs districts et de plusieurs montagnes du sud de l'Éthiopie<sup>68</sup>. Ce qu'il reste des annales de l'empereur Zara Yakob ne dit à peu près rien de ses campagnes militaires et missions religieuses dans le Sud

65. O. A. Jäger, 1957, pl. 17 et 18; J. Leroy, 1967, pl. LIX et LX; E. Hammerschmidt, 1977, p. 121-127 et 138-155.

66. G. W. B. Huntingford, 1965, *passim*; J. Perruchon, 1893, *passim*.

67. E. Littmann, 1914.

68. À l'ouest du Godjam, dans le Wolayta, le Čanğero, le Basketto et le Koyša (Kaffa).

éthiopien. Son nom survit toutefois dans les traditions orales de la région où, parfois déformé en *Zerako*, il est devenu synonyme d'empereur. La Chronique de l'empereur Galawdewos mentionne très brièvement ce qui se passa dans le Sud. On retiendra, pour finir, le récit remarquable de l'expédition de Sartsa Dengel à Enarya (voir plus haut).

Quelles furent les véritables conséquences de ces contacts militaires, religieux et culturels entre le Nord et le Sud? Les traditions orales encore vivantes dans le sud de l'Éthiopie sont une mine de données historiques qui, malheureusement, n'ont pas encore été toutes recueillies. Les études généalogiques, les analyses culturelles et les découvertes archéologiques constituent également de précieuses clefs pour l'interprétation de ces événements et de leurs conséquences. Elles montrent que l'influence du Nord sur le Sud a été assez profonde pour donner naissance à une culture nouvelle.

À défaut d'autres possibilités, c'est seulement par l'étude de la culture contemporaine des groupes ethniques vivant en marge de l'œcuménisme éthiopien et ayant échappé à l'influence du Nord jusqu'à une époque récente que l'on peut déduire la situation culturelle de l'Éthiopie du Sud avant le XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant que le Nord ne commençât à exercer son influence: ces groupes se trouvent, par exemple, chez les peuples guimirra, ari ou dizi, qui ne sont toujours pas constitués en États ni dotés d'institutions politiques élaborées. Ailleurs, l'impulsion croissante de l'empire chrétien du Nord a seule pu provoquer des changements déterminants. Avant ces transformations, un grand nombre de groupes claniques, petits, voire minuscules, ont dû vivre côte à côte dans le Sud n'ayant pour tout lien que la communauté de langue et de culture, la reconnaissance d'une généalogie commune et, enfin, l'éventuelle vénération d'un grand prêtre ou d'un ancien, qui incarnait l'ensemble des affinités religieuses du groupe ethnique. Ce personnage était entouré d'une certaine aura religieuse parce qu'il descendait du fondateur du groupe, dont la naissance avait été accompagnée par d'heureux présages. On lui attribuait des pouvoirs surnaturels, notamment sur les choses qui importent le plus au monde paysan, par exemple le pouvoir sur la pluie et sur les plantes, et la promesse de riches moissons. À côté de cette fonction religieuse essentielle, il semble que les fonctions politiques de ce dignitaire aient été insignifiantes et même, souvent, à peu près nulles. Bon nombre de ceux qui occupèrent ce poste auraient eu le plus grand mal à faire appliquer leur volonté et à imposer des sanctions. (Il est significatif de constater que des mots tels qu'ordonner, punir et décréter ne figurent toujours pas dans le langage courant de nombreux groupes du sud de l'Éthiopie.) Ces dignitaires représentaient sans conteste leurs communautés, mais les détenteurs réels du pouvoir politique étaient les chefs de clans et les clans eux-mêmes, unités autonomes et indépendantes à l'origine. C'étaient eux qui prenaient les véritables décisions concernant la guerre et la paix, le bien et le mal<sup>69</sup>.

69. H. Straube, 1957.

Avec leur conception rigide de l'État et de la royauté, les conquérants du Nord s'abattirent sur ce monde paysan peu évolué. L'annexion et l'assimilation s'effectuèrent souvent de manière assez pacifique, le Sud reconnaissant la supériorité culturelle du Nord. Ainsi, la conquête de ce qui allait devenir le très important État de Wolayta se serait déroulée de la façon suivante: en 1600, un noble tigréen, du nom de Mika'el, s'en alla vers le sud à la faveur d'une des dernières grandes campagnes de l'empereur éthiopien Sartsa Dengel. Il était accompagné de cavaliers armés et de prêtres chrétiens. Selon la légende, il traversa un torrent impétueux en divisant les eaux à l'aide de sa baguette, tel Moïse, et arriva dans ce qui était encore le petit pays de Wolayta, où il épousa la fille du chef. À la mort de celui-ci, survenue peu de temps après dans des circonstances dont ses descendants parlent défavorablement, Mika'el usurpa le trône. Les Wolayta se soulevèrent et, bien que Mika'el fût valeureux et qu'il se servît de la cavalerie, jusqu'alors inconnue des Wolayta, il aurait été battu s'il n'avait eu recours à une ruse, qui illustre parfaitement la supériorité intellectuelle et l'ingéniosité politique des envahisseurs. Dans les batailles, qui prenaient la forme d'engagements séparés, les gens du Nord, au lieu de lancer des sagaies, lançaient des étoffes à leurs adversaires, qui ignoraient encore le tissage, des colliers et des morceaux de viande. Et les Wolayta s'écriaient: «Si vous êtes riches et puissants au point de pouvoir jeter de tels trésors, alors soyez également nos maîtres!» C'est ainsi que les envahisseurs prirent possession d'un pays qui, sous leur influence, ne tarda pas à changer radicalement de caractère, cessant d'être une contrée rurale insignifiante pour devenir un État dynamique et agressif<sup>70</sup>.

Il fut souvent admis sans discussion que les États monarchiques, mieux armés et disposant d'une cavalerie, au départ inconnue dans le Sud, étaient supérieurs aux communautés ayant une organisation démocratique. Certains groupes auraient même cédé aux envahisseurs et accepté leurs chefs pour nouveaux maîtres. Des peuples, paraît-il, imploreraient la venue d'un prince qui créerait une nouvelle dynastie et fonderait un nouvel État<sup>71</sup>.

C'est de cette manière que virent le jour toute une série d'États nouveaux, grands ou petits, qui allaient se souvenir à tout jamais de leurs liens avec le Nord, dont les classes dirigeantes cultiveraient et développeraient fidèlement les traditions du Nord et dont l'organisation et la structure générale seraient jusqu'à nos jours la copie de ce grand modèle.

Outre les formes purement extérieures de l'organisation étatique et de la vie de cour, le mythe de l'Empire éthiopien a également laissé son empreinte. Il associait deux prétentions: être le peuple élu et le royaume de vérité, subjuguier et assimiler tous les peuples voisins. L'histoire de l'Éthiopie du Sud telle que nous la livrent quatre siècles de traditions orales est celle d'une vaste expansion de ces jeunes États, qui élargirent leur domination au détriment de petits groupes indépendants ou organisés

70. E. Haberland, 1965, p. 260.

71. *Id.*, 1959, p. 197.

de façon démocratique ou peu systématique, et qui contribuèrent souvent à la fondation de nouvelles dynasties chez leurs voisins. Ce processus entraîna une réaction en chaîne. Ainsi, selon la tradition orale, le premier État gonga, Enarya (ou Hinnaro), fut fondé avant 1500 par un immigrant venu du Tigré (Kaba Seyon). On a mentionné plus haut la conversion au christianisme d'Enarya sous l'empereur éthiopien Sartsa Dengel. En fait, les fondateurs de cet État avaient vraisemblablement été chrétiens et leurs sujets n'avaient que temporairement accepté la religion des dirigeants. Enarya maintint ses contacts avec l'empire chrétien aussi longtemps que possible et resta chrétien jusqu'à son effondrement provoqué par la tension sans cesse croissante exercée par les Oromo. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des membres de la dynastie busaso d'Enarya fondèrent d'autres domaines : Boša, qui fut intégré au royaume oromo de Jimma au XIX<sup>e</sup> siècle, Kaffa qui passe pour avoir été des générations durant l'État le plus important et le plus puissant de tout le sud-est de l'Éthiopie et, enfin, Chekko (Močča) dans la forêt vierge de la bordure occidentale des hauts plateaux éthiopiens. D'autres groupes gonga ou leur élite dirigeante poussèrent en direction du nord, où ils fondèrent vraisemblablement Bizamo, maintenant disparu, dans le Wallaga. On en trouve des vestiges chez les Afillo-Busase qui vivent au nord de Dembidollo et chez les Šinaša établis le long de l'Abbaya<sup>72</sup>.

Les traditions orales rapportent que le royaume de Djinjero fut fondé par des migrants islamiques venus d'Arabie, d'où en fait son véritable nom *Yam gor*, qui signifie terre du Yémen. Par la suite, une dynastie originellement chrétienne de Gondar assumait le pouvoir. Des récits identiques subsistent au sujet de la région occupée par les Ometo : dans le Dawāro, un autre groupe de migrants, se targuant de son origine gondarienne, réussit après des années de lutte à rassembler de nombreuses petites communautés locales en un État puissant.

Vers 1600, le Wolayta fut conquis par les descendants d'un certain Sum Tamben du Tigré. D'autres États, grands et petits, tels que le Kučča, l'Uba, le Zala, le Dorze, l'Amarro et l'Eli, ont des traditions analogues. Des membres de la dynastie gošanaa, vraisemblablement originaires du nord de l'Éthiopie eux aussi, fondèrent au total dix domaines (Gofa, Doko, Balta, Basketto, Oyda, Gozza, Gayla, Abba Malo, Konto et Koyša). Vers 1800, un membre de cette dynamique famille, les Gobe, réussit encore à fonder le Royaume kanta dans le *no man's land* entre le Kaffa et le Dawāro et certaines des anciennes familles régnantes de Dizi (Maği) de l'extrême Sud-Ouest peuvent également remonter jusqu'aux immigrants du Tigré<sup>73</sup>.

Si la structure sociale de l'Éthiopie méridionale se caractérisait, à l'origine, par la coexistence et l'acceptation mutuelle de membres libres et égaux d'un peuple où seuls les chefs religieux, tels que les anciens des clans ou les prêtres de la pluie et les héros guerriers, jouissaient de certains privilèges, qui n'avaient rien d'excessif, la situation changea radicalement dans les États nouveaux sous l'influence des concepts hiérarchiques du Nord chrétien.

72. W. Lange, 1980; V. L. Grottanelli, 1940 et 1941.

73. E. Haberland, 1980.



L'égalité fut remplacée par un système hiérarchique compliqué. Au sommet se trouvait le roi vénéré, inaccessible et souvent invisible pour ses sujets, et qu'entouraient des rituels spéciaux. Les membres de sa famille, sanctifiée, qui jouissaient de privilèges spéciaux comme en haute Éthiopie, occupaient souvent les emplois officiels les plus importants, par exemple ceux de gouverneurs de district ou de grand juge. La pompe et le cérémonial excessifs des maisons royales, qui étaient souvent en flagrante disproportion avec les faibles dimensions du pays ou le petit nombre des sujets, font penser à la mégalomanie des princes européens de l'époque baroque qui essayèrent de reproduire Versailles en miniature. Dans l'Amarro (Amhara), un des royaumes les plus méridionaux, dont la population totale ne dépassa jamais quelques milliers d'habitants, on recensait des centaines de charges publiques et de charges à la cour qui ne représentaient guère que des titres honorifiques. Ces titres, tels que *abeto* (altesse), *mikireččo* (conseiller royal), *gabireččo* (page), sont sans exception des emprunts à l'amharique. À mesure que les royaumes s'étendirent, les maisons royales prirent de l'importance, devenant de puissantes institutions indépendantes composées de centaines de membres, contrastant violemment avec l'institution des grands prêtres et des chefs de clan du temps jadis, qui vivaient de leur propre travail, de celui de leur famille et des dons d'autrui.

Les dimensions que pouvait atteindre une cour royale sont illustrées par l'exemple de Wolayta, au nord du lac Abbaya. La cour royale n'y était pas seulement le centre de la vie politique, elle était devenue également un district sacré, protégé par une multitude de règles rituelles et cérémonielles. Si le roi apparaissait en public, ce n'était qu'à une distance convenable de la foule ou entouré de ses suivants. La protection de la cour royale avec ses trois remparts et ses trois portes, chacune triplement renforcée (selon le modèle classique de la haute Éthiopie), était confiée aux membres de certaines castes (chasseurs, potiers, tanneurs, forgerons) qui surveillaient les entrées, allaient chercher l'eau et le bois de chauffe, gardaient les prisons et les trésors, et matin et soir jouaient des grands instruments (tambours et trompettes) réservés au roi, pour annoncer au monde que le soleil et le souverain s'étaient levés ou couchés. Alors que pendant la journée l'entrée était ouverte sans restrictions à toute personne d'honnête apparence, le soir, tous, à l'exception du roi, de ses femmes et de ses pages, devaient quitter le quartier consacré. Les dignitaires et les serviteurs de la cour se retiraient dans leurs maisons qui se trouvaient tout contre les remparts de l'enceinte royale. De même que seul le roi pouvait tuer (c'est-à-dire abattre des animaux) sur le sol de sa résidence consacrée, de même il était interdit à tout autre que le roi d'exercer ce qui était le deuxième droit par ordre d'importance pour tous les Éthiopiens : l'activité sexuelle, dans toutes ses manifestations. Aussi, les pages qui s'occupaient directement de la personne du roi, lavaient ses vêtements, préparaient sa nourriture et le servaient à table étaient des garçons vierges, à qui il était interdit aussi strictement qu'aux pages de l'empereur de l'Éthiopie chrétienne de quitter la cour royale et d'entrer en contact avec d'autres individus. Ces pseudo-enfants,



24.9. Ancienne cloche d'église du Tigré (?), datant du XIV<sup>e</sup> siècle, utilisée par un chef dizi, dans le sud-ouest de l'Éthiopie, comme cloche sacrée de bœuf.  
[© Institut Frobenius, Francfort.]



24.10. Les murs de Wolayta, en Éthiopie méridionale.  
[© Institut Frobenius, Francfort.]

de bonne famille, étaient remplacés lorsqu'ils atteignaient l'âge où leur pureté devenait contestable. La cour royale était un lieu sanctifié au point que tout rapport sexuel entre un homme autre que le roi, maître de maison, et une femme aurait provoqué la mort des contrevenants et le transfert du palais à un nouvel emplacement.

Ce n'était pas seulement le palais, les charges, les rangs et le cérémonial qui prenaient une dimension et un aspect absolument nouveaux sous l'influence du Nord: même les insignes royaux, à la possession desquels était associée la dignité royale, se transformèrent. À l'origine objets chargés de symbole, mais simples quant aux matériaux et à la forme (par exemple l'épée sacrée, la fourche à deux dents, la corde d'herbe, etc.), ils furent remplacés par des anneaux, surtout des bagues et des bracelets, fabriqués dans les deux métaux précieux, l'or et l'argent, marques de la royauté en haute Éthiopie et connus partout sous leur nom amharique: *wark* (or) et *birr* (argent).

L'influence de la haute Éthiopie ne se limitait pas à l'introduction de charges et d'institutions nouvelles, mais avait aussi des effets profonds sur l'ensemble de la structure sociale. Bien que l'écrasante majorité des peuples de l'Éthiopie du Sud fût membre d'une classe unique, que nous pourrions appeler les paysans libres, il se développa dans ces sociétés relativement homogènes un système hiérarchique compliqué, calqué sur le modèle de l'Éthiopie du Nord, système qui trouva son expression la plus sensible dans le culte de la valeur, étendu à toute l'Éthiopie. Dans cette société dynamique, la valeur ne pouvait se transmettre par héritage

comme un patrimoine ou un nom respecté (eux-mêmes non dépourvus d'importance) : chaque individu devait la gagner par lui-même, s'il voulait se faire une place dans la société publiquement reconnue, en étant un soldat valeureux lors des guerres, un bon chasseur de gros gibier et en remplissant l'obligation qui était faite au guerrier de tuer. Les capacités politiques de juge ou de chef, ou les biens (personnellement acquis) n'étaient pris en considération que secondairement. Seul celui qui devenait ainsi valeureux pouvait aspirer à l'une des innombrables charges électives qui déterminaient la position de l'individu. Nom et rang étaient souvent désignés par le même mot, et être sans nom était synonyme d'échec social. Tout homme de valeur se faisait un point d'honneur de détenir une charge au moins une fois dans sa vie, fût-ce pour une courte période (les charges électives étaient annuelles). Il conservait le nom de son rang, c'est-à-dire le titre, même lorsque la charge était passée en d'autres mains<sup>74</sup>. Ici aussi, l'influence du Nord est évidente, car les noms des rangs sont des emprunts à l'amharique ou au tigréen, par exemple *dana* ou *dayna* (juge, de l'amharique *danya*), *guda* ou *goda* (maîtres de l'amharique *geta* ou du tigréen *goyta*), *rasa* ou *erasa* (tête, chef, de l'amharique *ras*). Plus on s'éloigne du Nord, plus les formes reconnaissables du culte de la valeur s'atténuent pour disparaître complètement parmi les plus méridionaux des derniers groupes qui vivent encore dans les hautes terres éthiopiennes, à peine touchés par l'influence culturelle du Nord<sup>75</sup>.

Les paysans libres étaient suivis, dans la hiérarchie, par les artisans, qui étaient les membres de castes particulières et qui occupaient un rang relativement bas. En dépit de leur grande importance économique — ils tissaient les vêtements, produisaient les objets en céramique, fabriquaient les outils, les armes et les ornements, tannaient les peaux — ils faisaient pourtant l'objet d'un certain mépris. Ils ne pouvaient pas posséder de terre, étaient soumis à des règles infamantes et leur contact physique était considéré comme une souillure pour les gens de bien<sup>76</sup>.

À l'échelon le plus bas se trouvaient les esclaves qui, dans de nombreux pays, représentaient plus du tiers de la population totale. Ils vivaient généralement comme des sortes de serfs attachés aux terres de leur maître, mais ils avaient en propre des biens meubles et immeubles. Leur travail et leur productivité rendirent possible la formation de la classe dominante riche qui, dans le Wolayta par exemple, fut l'élément moteur des grandes guerres de conquête.

Tous ces États étaient gérés par des administrateurs cultivés, élus par le peuple et confirmés dans leurs fonctions par le roi. Les États étaient divisés en communautés, districts et provinces, étaient dotés de marchés publics, contrôlés par l'État, et d'une bonne infrastructure routière. Dans les villes, ils étaient protégés contre l'ennemi extérieur par d'immenses remparts et des murailles aux portes soigneusement gardées.

74. *Id.*, 1965, p. 187; H. Straube, 1957.

75. A. E. Jensen, 1959.

76. E. Haberland, 1964b.

Innombrables furent les éléments de progrès matériel que le Nord donna au Sud à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Chose curieuse, la charrue, principal instrument agricole dans le Nord, n'a jamais été acceptée dans le Sud. De nombreux peuples en connaissaient bien le principe mais ne l'utilisaient pas. Toutefois, l'agriculture doit au Nord un nombre considérable de cultures importées au cours des siècles. Selon toute vraisemblance, c'est seulement après le XIV<sup>e</sup> ou le XV<sup>e</sup> siècle que les pois (*Pisum sativum*), les fèves (*Vicia faba*), les pois chiches (*Cicer arietinum*), les oignons (*Allium cepa*) et les aulx (*Allium sativum*) s'implantèrent dans le Sud. Suivirent les lentilles (*Ervum lens*) et divers oléagineux — lin (*Linum humile*), sésame (*Sesamum indicum*), carthame (*Carthamus tinctorius*) et nogo (*Guizotia abyssinica*) — provenant tous du Proche-Orient, mais ces produits occupèrent dans l'alimentation du plus grand nombre une place aussi négligeable que les fruits de l'Orient importés d'Arabie, *via* Harar, uniquement vers les centres spécifiquement islamiques : citrons (*Citrus limonium*), banane (*Musa paradisiaca*) et pêche (*Prunus persica vulgaris*). Par la suite en revanche, certaines plantes du Nouveau Monde amenées de l'Amérique vers l'Afrique à l'époque postcolombienne, vraisemblablement par les Portugais, devinrent essentielles, notamment le piment rouge (*Capsicum conicum*), le maïs (*Zea mays*) et le tabac (*Nicotiana tabacum*). Il est même difficile de nos jours d'imaginer que l'Éthiopie méridionale a pu s'en passer, alors que le potiron (*Cucurbita maxima*), la patate douce (*Ipomoea batatas*), la pomme de terre (*Solanum tuberosum*) et la tomate (*Solanum lycopersicum*) eurent moins de succès<sup>77</sup>.

Encore aujourd'hui, les techniques utilisées par les descendants des artisans venus du Nord portent la marque de l'impulsion qu'ils donnèrent à ce secteur : tissage sur métier à pédales (associé à la culture du coton), travail de l'or et de l'argent avec des instruments perfectionnés (les pierres étaient utilisées pour le travail de la forge et le sont toujours), utilisation de l'aiguille dans le travail du cuir et, enfin, application de techniques d'ébénisterie pour la fabrication de panneaux de portes, de plats et de grands bols en bois. Le tournage du bois, ou même l'emploi de tours pour tout métier artisanal, par exemple la poterie, était inconnu aussi bien dans le Nord que dans le Sud jusqu'à une date récente. Enfin, il faut citer le cheval, encore qu'il fût sans importance économique, étant utilisé uniquement pour le combat et comme symbole de prestige.

Penchons-nous maintenant sur l'influence du christianisme : était-il vraiment assez fort pour exercer un effet permanent sur le Sud et créer des motivations durables, ou s'agissait-il de structures éphémères appelées à disparaître après le départ de l'empereur et de ses troupes, de l'évêque et des missionnaires ? De nos jours encore, il est aisé de constater la force de son impact culturel, ses vestiges se rencontrant jusqu'aux frontières du Kenya et du Soudan si ce n'est au-delà. Indépendamment de ses manifestations extérieures tangibles, le christianisme eut une influence considérable sur le

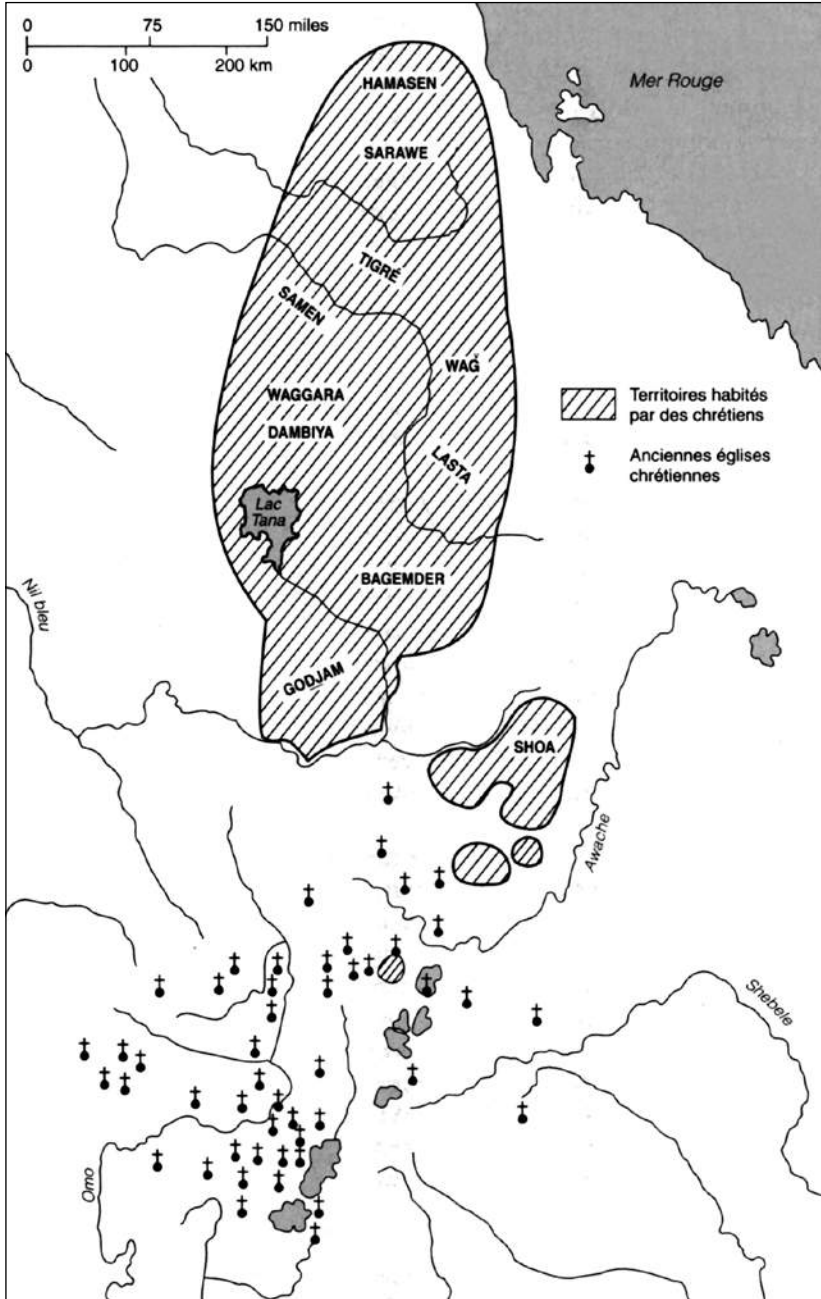
77. W. Kuls, 1958, p. 32; H. Straube, 1963, p. 26 et 288.

système moral des diverses cultures populaires, sur les us et coutumes et sur la vie spirituelle en général. Ce type de transformation ne s'observe souvent qu'avec beaucoup de difficulté.

Les monuments chrétiens les plus frappants de cette région, nullement riches en ouvrages durables, sont les nombreux bosquets sacrés que l'on trouve surtout sur les collines et les sommets des montagnes pour marquer les sites d'anciennes églises chrétiennes, comme leurs noms l'indiquent: *Kitosa* (Christ), *Mairamo* (Marie) ou *Gergisa* (Georges). Une enquête réalisée par l'auteur montre que le sud-ouest du pays était autrefois parsemé d'une multitude d'églises chrétiennes. En raison du caractère périssable des matériaux utilisés pour leur construction, elles ont toutes disparu, mais leur emplacement est toujours considéré comme sacré et les descendants des anciens prêtres chrétiens, devenus membres de clans non chrétiens, continuent de sacrifier au dieu du ciel et au dieu de la création, et de célébrer des cérémonies qui sont des variantes du sacrifice de la messe. Pendant les siècles turbulents qui suivirent l'implantation de la mission chrétienne en Éthiopie méridionale, les nouvelles générations de prêtres ne purent aller dans le Nord se faire ordonner par l'unique évêque éthiopien, l'*abuna*. L'expansion des Oromo constitua un obstacle infranchissable entre l'empire du Nord et les territoires coloniaux du Sud-Ouest, et progressivement le Sud se trouva complètement isolé.

On n'a pas encore fait de recherches approfondies pour savoir dans quelle mesure le christianisme en tant qu'entité religieuse et non comme simple somme de rites a influencé l'essence réelle de l'éthique religieuse de l'Éthiopie du Sud. Il n'y a pas eu non plus d'étude vraiment satisfaisante sur la représentation que le christianisme éthiopien a de lui-même. Il ne s'agit pas du dogme officiel qui a inspiré suffisamment d'écrits, mais de l'idée que les paysans et le clergé de campagne se faisaient de leur foi. Il faudrait également étudier la question du rôle exceptionnellement important de Marie, qui fait passer Jésus-Christ presque (sinon tout à fait) à l'arrière-plan. Dans le nord comme dans le sud de l'Éthiopie, Marie est une divinité secourable et miséricordieuse, particulièrement bien disposée à l'égard de la gent féminine.

En ce qui concerne les formes extérieures de cette religion, un nombre étonnant de vestiges des lois et cérémonies chrétiennes avaient survécu dans le Sud jusqu'à ce que l'Église orthodoxe éthiopienne reprenne l'activité missionnaire. L'observance de certains jours de jeûne (sinon de tous les mercredis et vendredis comme dans le Nord), c'est-à-dire de l'abstention de toutes sortes de nourritures jusqu'au milieu de la journée, puis de toute nourriture animale (y compris le lait, le beurre et les œufs) jusqu'à minuit, a survécu, de même que celle du sabbat, consistant par exemple en l'interdiction de tous travaux agricoles, du moins aux successeurs des anciens prêtres chrétiens. La semaine chrétienne a été conservée et c'est elle qui règle la fréquence des marchés (à l'origine, la semaine était de quatre jours dans le Sud). Le dimanche chrétien est maintenant un jour de congé public, pendant lequel les *kesiga* (successeurs des prêtres chrétiens) réunissent la communauté et, au



24.11. La chrétienté dans l'Afrique du Nord-Est vers 1700 (d'après E. Haberland).

cours d'un rituel tronqué, invoquent Dieu, le Christ et Marie, font le signe de la croix, brûlent des céréales à la place de l'encens et utilisent tout vestige disponible des pompes chrétiennes. Parmi les grandes fêtes chrétiennes qui ne sont pas tombées dans l'oubli, la fête de la Sainte Coix (27 septembre), devenue celle du Nouvel An, donne lieu à l'exorcisme des démons et à un grand festival populaire exubérant au cours duquel chacun reçoit en cadeau de la viande et de nouveaux habits. Noël et l'Épiphanie, si importants dans le Nord, ne sont célébrés que par quelques groupes dans le Sud. Le jour de Pâques, chose remarquable, est devenu celui de la grande chasse rituelle.



# La côte orientale de l'Afrique

*A. I. Salim*

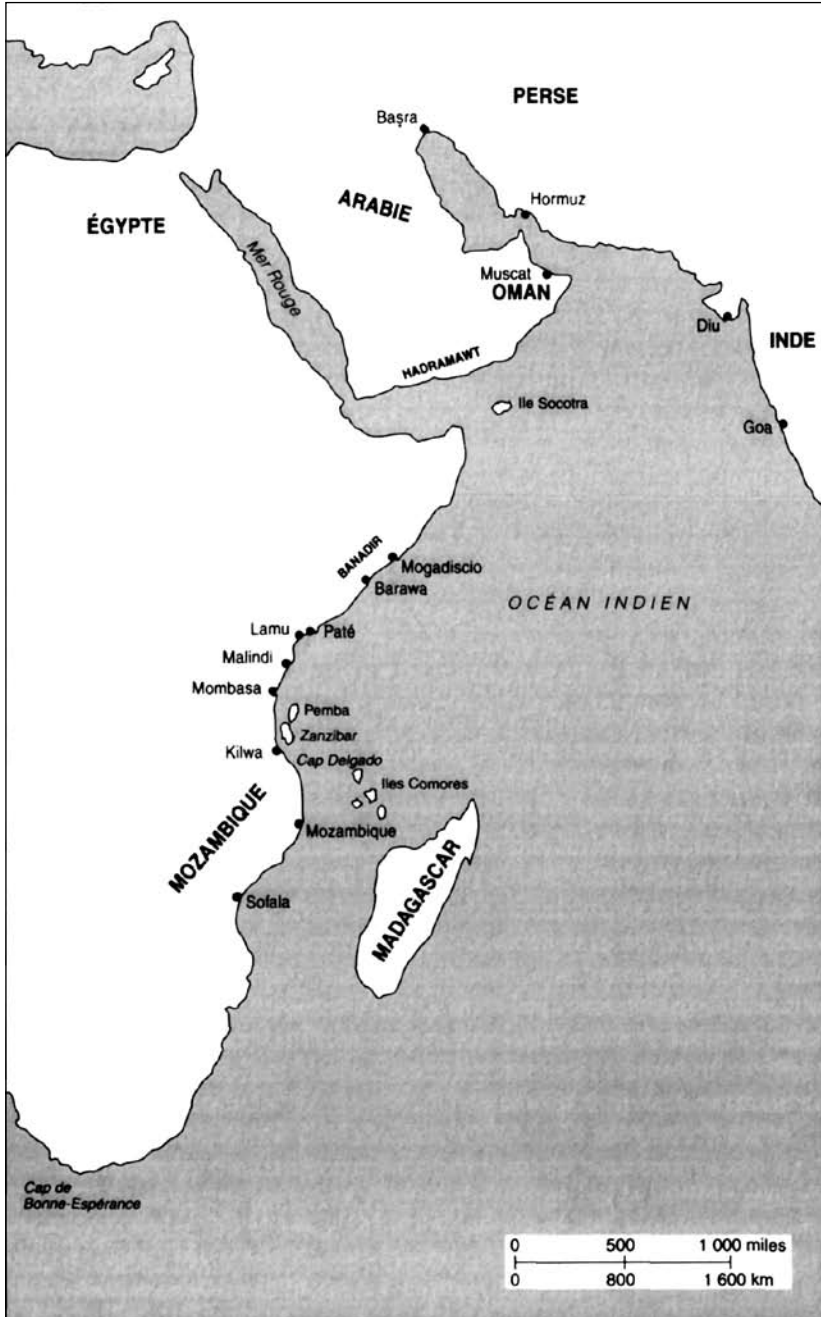
La période qui s'étend du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle s'ouvre par l'arrivée des Portugais<sup>1</sup> au large de la côte orientale de l'Afrique et prend fin avec les tentatives des Arabes omani pour établir une espèce d'hégémonie sur le littoral. Entre ces deux grandes dates de leur histoire, les villes et les peuples de la côte ont connu des changements importants, voire radicaux, sur les plans économique, social et politique. Certaines villes qui avaient atteint au faîte de la grandeur ont périclité, d'autres sont passées de l'obscurité à la gloire, beaucoup ont disparu à jamais et rares sont celles qui ont traversé toute cette période en conservant sans cesse leur importance. Les vicissitudes de leur histoire peuvent être attribuées à bien des facteurs, l'intervention portugaise, si importante soit-elle, n'étant qu'un élément parmi d'autres.

## La côte au début du XVI<sup>e</sup> siècle

En 1500, la côte connaissait encore un âge d'or. Les ruines qui subsistent et les vestiges de la culture matérielle qui remontent aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en témoignent. Elles étaient prospères, ces villes construites en pierre, de plus en plus peuplées, «avec leur système sanitaire perfectionné et leurs cours étroites; les perles de verre y étaient très prisées et la porcelaine était d'usage courant<sup>2</sup>».

1. Pour les sources originales portugaises, qui sont nombreuses, consulter C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960; R. Oliver et G. Mathew, 1963; E. B. Martin, 1973; E. A. Alpers, 1975a.

2. G. Mathew, 1963, p. 121-122.



25.1. Le bassin occidental de l'océan Indien (d'après A. I. Salim)

C'est là une impression générale. Un examen plus approfondi révélerait divers degrés de bien-être économique et matériel. À la veille de l'intervention portugaise, Kilwa, si elle ne déclinait pas encore, cessa de se développer comme au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> où son essor avait été dû en grande partie au monopole du commerce de l'or de Sofala qu'elle détenait, après l'avoir arraché à Mogadiscio à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup>. Avant l'arrivée des Portugais, le commerce de Kilwa avait été tourné vers la mer plutôt que vers le continent. Il n'existe aucun document ou vestige archéologique indiquant que Kilwa Kisiwani eût été reliée par des routes commerciales terrestres au sud de la Zambézie, où se trouvaient des mines d'or<sup>4</sup>.

Il semble qu'avant l'arrivée des Portugais, cet État insulaire n'ait pas fait d'autre commerce avec le continent que celui des denrées alimentaires. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Kilwa avait perdu le contrôle de Sofala. D'un point de vue politique, son influence diminuait aussi sur la côte Nord dont elle avait grand besoin pour son commerce. La succession rapide de ses souverains — treize en un peu plus d'un demi-siècle, entre 1442 et 1498 — traduisait un malaise politique intérieur qui minait sa puissance et sa vitalité, cependant que ses mauvaises relations avec Zanzibar reflétaient une faiblesse chronique des villes swahili: des dissensions internes favorisaient l'intervention de forces extérieures. Ce phénomène devait se reproduire bien souvent dans d'autres villes de la côte, facilitant notamment l'intervention et l'hégémonie portugaises et, plus tard, omani.

En 1454, Zanzibar tentait d'installer son candidat sur le trône de Kilwa. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Zanzibar n'était cependant pas, politiquement ou économiquement parlant, une des principales villes de la côte. L'île de Zanzibar était elle-même divisée en cinq territoires au moins dont chacun avait son chef. Mombasa, en revanche, qui s'était considérablement développée, comptait en 1500, avec Kilwa et Malindi, parmi les cités-États de première grandeur. Ibn Baṭṭūṭa avait rapporté, en 1331, qu'elle ne s'étendait pas sur le continent et qu'il n'y poussait pas de céréales, bien qu'on y cultivât des bananes et des agrumes. Mais lorsque Vasco de Gama la visita en 1498, elle était devenue « une grande cité commerçante aux boutiques nombreuses<sup>5</sup> ». Ses marchands jouaient un rôle important dans le commerce de la côte méridionale jusqu'à Angoche. La ville, située sur une île, avait également établi des relations commerciales avec son arrière-pays: elle en tirait du miel, de la cire et de l'ivoire. Ce commerce explique peut-être l'essor remarquable et soudain de Mombasa qui, à l'arrivée des Portugais, était « la cité-État la plus puissante de la côte<sup>6</sup> ».

Malindi, la grande rivale de Mombasa, était elle aussi une ville prospère au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Son commerce était fondé principalement sur l'exportation de l'ivoire et accessoirement de produits tels que l'or de Sofala, la cire d'abeille, l'ambre gris et le copal. Contrairement à la plupart des autres centres de peuplement de la région, Malindi possédait, même au XVI<sup>e</sup> siècle, de vastes

3. *Ibid.*, p. 124.

4. E. A. Alpers, 1975a, p. 41.

5. Cité par E. B. Martin, 1973, p. 31.

6. E. A. Alpers, 1975a, p. 45.

plantations où des esclaves cultivaient du riz et du millet<sup>7</sup>. Les premiers Portugais qui la visitèrent furent impressionnés par la grande variété et la qualité des fruits, des légumes et des viandes qu'on y trouvait, ainsi que par la disposition de la ville. Cela fut peut-être une des principales raisons pour lesquelles ils établirent avec elle de si bonnes relations; en effet, leurs navires étaient ainsi assurés d'un approvisionnement régulier en eau et en vivres.

Plus au nord, l'archipel de Lamu était morcelé en petits sultanats — il en existait même trois sur une seule île: Paté, Siyu et Faza. En conflit quasi permanent, ils ne purent faire front commun contre le nouvel envahisseur portugais. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Lamu n'avait pas encore atteint l'époque de sa plus grande prospérité, alors que sa voisine, Manda, avait connu son apogée longtemps auparavant, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. La ville de Lamu existait déjà, à l'endroit qu'elle occupe actuellement, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et comme Kilwa, elle fut probablement fondée par des immigrants venus de la partie moyen-orientale de l'empire musulman<sup>8</sup>.

Outre ces importants centres commerciaux, il y avait une myriade de petites agglomérations qui subissaient souvent l'influence de l'une ou l'autre des grandes cités-États. Ainsi, les îles Mafia dépendaient dans une certaine mesure de Kilwa, et Mtangata et Vumba de Mombasa. Les grandes villes étaient plutôt tournées vers le commerce maritime international, tandis que les petites vivaient davantage de l'agriculture et de la pêche. Le nombre des centres de peuplement créés sur la côte orientale de l'Afrique, entre la côte de Banadir et les bouches du Zambèze, du IX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, a été estimé à 173<sup>9</sup>. Sans prétendre être définitive ou rigoureusement exacte, cette estimation donne une idée des tendances et de l'évolution générales. Elle confirme que la période allant du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, où ces centres proliférèrent (plus d'une centaine furent créés), constitue bien l'« âge d'or » de la côte.

Il est plus difficile d'évaluer la superficie de ces agglomérations et le nombre de leurs habitants mais, dans certains cas, nous disposons de renseignements qui nous facilitent la tâche. Il semble, par exemple, que Malindi ait occupé à l'époque une superficie moindre qu'aujourd'hui, la ville fortifiée ne pouvait s'étendre sur plus de 600 mètres du nord au sud, le long du rivage, et sur plus de 240 mètres du littoral vers l'intérieur des terres<sup>10</sup>. Sa population en 1498, calculée sur la base de 1 000 maisons de pierre occupées, est estimée à environ 3 500 habitants<sup>11</sup>. Ce chiffre ne comprend évidemment pas la main-d'œuvre qui travaillait dans les plantations de la ville et qui vivait probablement dans des huttes faites en pisé, ni les citoyens les plus pauvres. Les chiffres avancés ne peuvent donc être que très approximatifs, voire hypothétiques. Mombasa et Lamu sont les villes aux constructions en pierre

7. E. B. Martin, 1973, p. 30. Rien dans les sources portugaises n'indique qu'il y ait eu une réelle traite des esclaves au sud de la côte de Somalie pendant la présence des Portugais. Vespucci, sur qui Martin s'appuie pour établir qu'il y avait des esclaves à Malindi, affirme qu'ils étaient originaires de Guinée.

8. J. de V. Allen, 1981, p. 1; E. A. Alpers, 1975a, p. 40.

9. *Ibid.*, p. 320-321.

10. E. B. Martin, 1973, p. 19-20.

11. *Ibid.*, p. 28. Vasco de Gama évaluait, en 1502, la population de Kilwa à 12 000 habitants.

qui ont survécu le plus longtemps, et ce sans interruption, alors que toutes les autres ont connu des éclipses temporaires ou ont disparu<sup>12</sup>.

La fragmentation politique de la côte était assez largement compensée par l'homogénéité religieuse et culturelle qui existait dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. La juxtaposition ou le mélange, selon des proportions variables, d'ethnies africaines, arabes et *shīrāzī* aboutit à la constitution d'un nouveau groupe culturel qui devait recevoir par la suite le nom de Swahili, ou peuple de la côte. Bien entendu, les Swahili n'adoptèrent ce nom générique que plus tard. En ce temps-là, ils formaient simplement des groupes urbains dont les élites et les familles dirigeantes, bien qu'issues de mélanges ethniques, s'attribuaient souvent pour des raisons de prestige une origine arabe ou *shīrāzī* contestable, ou prenaient des noms qui faisaient référence aux régions de la côte dont elles étaient originaires, tels les Wachangamwe, les Wafaza, les Wapate, etc.<sup>13</sup>.

Si la côte était morcelée du point de vue politique et si ses habitants appartenaient à différents groupes d'allégeances locales diverses, certains facteurs de leur évolution contribuèrent toutefois à donner à l'ensemble de ces peuples une culture à peu près homogène. Au premier rang de ces facteurs figuraient les éléments africains qui leur étaient communs, notamment le kiswahili qui allait bientôt devenir la langue véhiculaire des peuples de la côte. L'islam et, dans une moindre mesure, l'influence arabe jouèrent également un rôle important, encore que cette dernière n'ait prévalu qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'introduction d'éléments arabes et d'éléments *shīrāzī* dans une société essentiellement africaine, bantu très probablement, a certainement contribué à la différenciation ethnique puis culturelle, avec l'essor de l'islam, des peuples de la côte.

La culture islamique a incontestablement exercé une influence profonde dans cette région. Voilà ce qu'en dit J. de V. Allen: « L'introduction de l'islam a eu sur la culture swahili un effet profond et durable. Elle a certainement donné au concept d'urbanisation toute une série de dimensions nouvelles, culturelles et religieuses; les habitants des villes, ou du moins une partie d'entre eux, se sont dès lors distingués des autres par un certain nombre de caractéristiques, dont leur religion, [...] sans d'ailleurs que l'influence de l'islam se limite au domaine religieux. Entre les X<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ou le début du XVI<sup>e</sup>, la philosophie, les sciences, les techniques, notamment celles de l'architecture, et la civilisation en général avaient atteint dans le monde musulman un degré de perfection inégalé dans le monde. La côte swahili se trouvait maintenant pour ainsi dire branchée, fût-ce de façon précaire et intermittente, sur cette source profuse de créativité intellectuelle; elle recevait périodiquement la visite de lettrés comme Ibn Baṭṭūṭa, d'artisans, d'artistes et de beaucoup d'autres qui contribuèrent à l'essor de la culture swahili<sup>14</sup>. »

En fait, la culture swahili est une modalité régionale de la culture musulmane, régionale parce que marquée par la culture propre de l'Afrique orien-

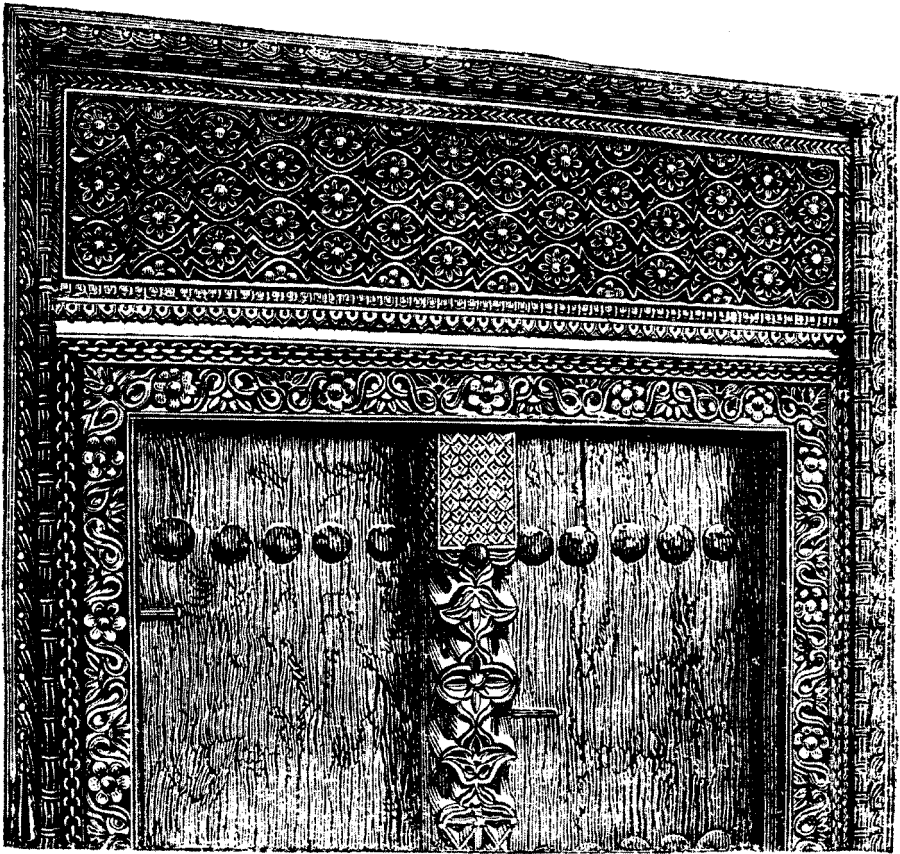
12. J. de V. Allen, 1974.

13. Voir, par exemple, F. J. Berg, 1968, p. 35-36, et 1971.

14. J. de V. Allen, 1976c, p. 17-18.

tales, qu'elle a dans une large mesure assimilée. Le kiswahili, devenu la langue véhiculaire des peuples de la côte, constitue, bien qu'il ait emprunté à l'arabe un grand nombre de mots au cours des siècles, le principal des apports africains à la culture swahili. Il en est d'autres, non négligeables, parmi lesquels on peut citer les rituels pratiqués à l'occasion des naissances, des mariages, des funérailles et de l'investiture des chefs, la croyance aux esprits, les danses traditionnelles. La culture swahili résulte « de la fusion dans le creuset que constituait le milieu urbain des valeurs et des coutumes de plusieurs peuples originaires tant d'Afrique que d'autres régions en bordure de l'océan Indien<sup>15</sup> ».

Certaines villes de la côte connaissaient, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une opulence particulièrement remarquable. Les dirigeants habitaient des palais et les membres de l'élite des maisons de pierre, souvent à plusieurs étages, construites autour de cours centrales. « Les demeures les plus riches étaient



25.2. Porte sculptée, Zanzibar.

[Source : D. Livingstone, *Last journals*, Londres, John Murray, 1874, vol, I, p. 30. © Royal Commonwealth Society Library.]

15. *Ibid.*

ornées de ces portes en bois délicatement sculptées qui constituaient l'une des plus insignes caractéristiques de l'ancienne culture swahili<sup>16</sup>». Les objets de luxe importés dont les citadins se servaient reflétaient leur haut niveau de vie : tissus de damas, de soie et de satin, objets en cuivre, porcelaines de Chine, récipients de verre et perles de verre du Moyen-Orient. Les marchands de Kilwa, de Malindi et de Mombasa poussaient aussi loin à l'est que Malacca pour vendre les produits de l'Afrique orientale — or ivoire, copal, ambre gris — et en rapporter des tissus de coton, de soie et de satin qui étaient ensuite expédiés vers les divers centres de peuplement de la côte, reliés entre eux par un vaste réseau d'échanges commerciaux. Cependant, tout le monde ne vivait certainement pas dans le luxe. En contraste avec l'infime minorité de riches qui habitaient dans de hautes maisons de pierre, une majorité de pauvres et d'esclaves logeait dans les huttes de pisé que l'on trouvait très probablement à l'intérieur et à l'extérieur de chaque ville.

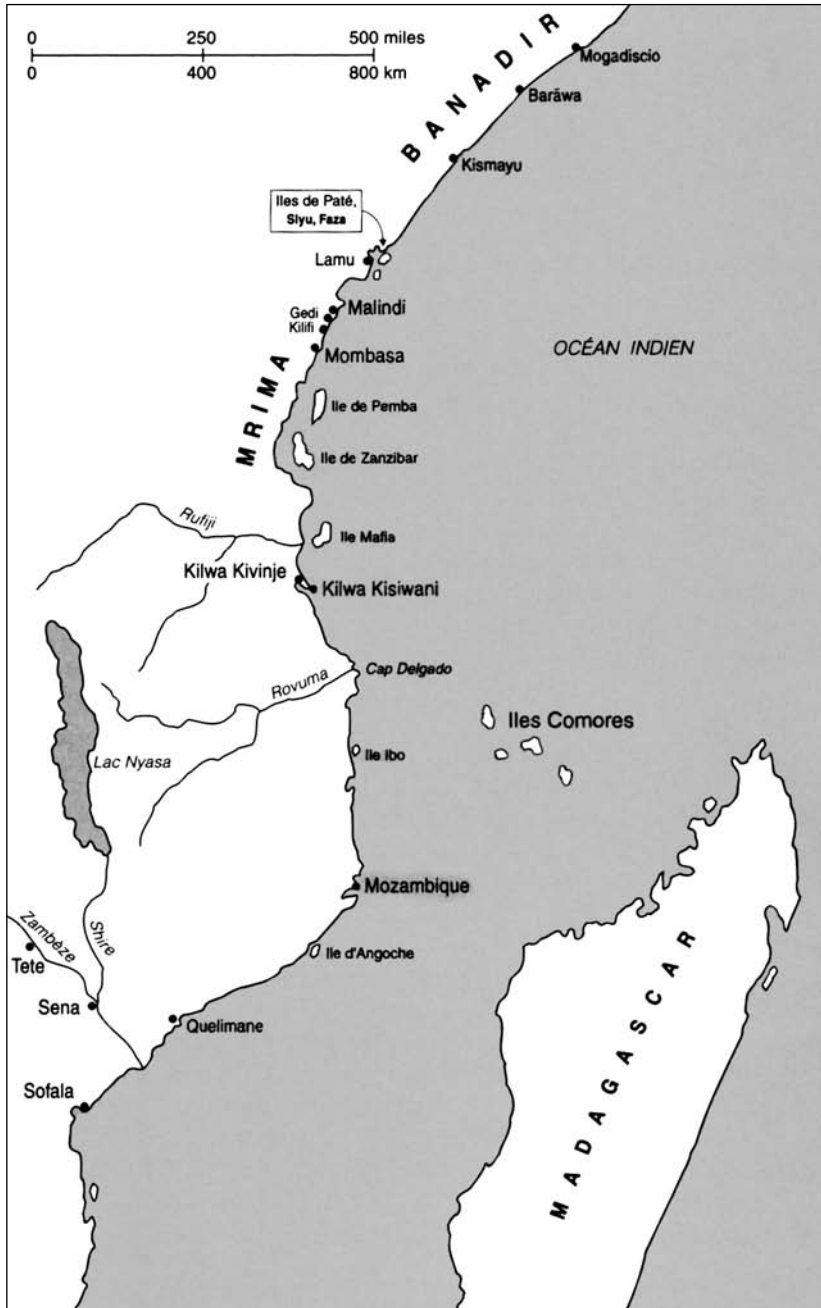
Ces villes étaient peuplées en majorité par des Africains et par quelques Arabes, dont les rangs grossirent toutefois sensiblement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. On y trouvait aussi des métis, dont le nombre devait aller sans cesse croissant. Même si les dirigeants portaient légitimement le nom de dynasties arabes (al-Nabhāni, al-Mahdalī, al-Bā-'Alawī), tous sans exception étaient des métis ou, souvent, des Noirs<sup>17</sup>. La couleur de la peau n'avait pas d'importance sociale ou politique. Ce qui comptait, c'était l'*ukoo* (la lignée) ; c'est elle qui constituait le critère distinctif, déterminait l'appartenance de chacun à la société et la place qu'il y occupait, et donc son statut social.

## L'intrusion des Portugais

Comme leurs voisins espagnols de la péninsule ibérique, les Portugais ont entrepris leurs grands voyages de « découverte » alors que les batailles contre les musulmans étaient encore présentes dans toutes les mémoires. Les Espagnols ne chassèrent les derniers infidèles de la péninsule qu'en 1492, cinq ans seulement avant que Vasco de Gama n'atteigne la côte orientale de l'Afrique. Par leurs expéditions, les Portugais cherchaient à prendre l'islam à revers sur les plans commercial, politique, militaire et religieux, c'est-à-dire à briser le monopole mamluk (puis ottoman) sur les itinéraires commerciaux vers l'Asie et la Chine, à s'allier avec d'autres chrétiens pour mettre un terme à la domination musulmane partout où elle s'exerçait et, en définitive, à s'emparer des territoires musulmans puisque les non-chrétiens étaient censés n'avoir aucun droit à la propriété. Les papes Martin (1417-1431) et Nicolas (1452) avaient adressé leurs bulles aux souverains espagnols et portugais car ils étaient persuadés que les expéditions serviraient aussi la chrétienté.

16. C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960, p. 16.

17. G. S. P. Freeman-Grenville, 1963, p. 143.



25.3. La côte de l'Afrique orientale (d'après A. I. Salim).



L'instigateur du plan portugais visant à prendre les musulmans à revers, le prince Henri, était aussi Grand Maître de l'Ordre du Christ, sous la bannière duquel il avait combattu les musulmans au Maroc au début du XV<sup>e</sup> siècle. À la faveur de leurs expéditions maghrébines, les Portugais avaient notamment appris que les Arabes avaient poussé par la mer jusqu'en Afrique orientale; on pouvait donc contourner l'Afrique, y mettre les musulmans en échec et les supplanter dans l'exercice du commerce<sup>18</sup>.

Aussi, une série d'expéditions fut-elle mise sur pied. En janvier 1498, la flotte de Vasco de Gama atteignit la pointe méridionale de la côte swahili, à l'embouchure du fleuve Quelimane, où se trouvait, pensait-on, une colonie de peuplement afro-arabe qui entretenait des relations avec les territoires convoités de l'Est. Ces présomptions se trouvèrent confirmées lorsque les Portugais arrivèrent devant l'île de Mozambique, où ils apprirent que la ville était tombée sous l'influence de Kilwa. Le *shaykh* richement vêtu leur fit bon accueil, jusqu'au moment où il découvrit qu'ils n'étaient pas musulmans. La suspicion qui s'installa de part et d'autre ne tarda pas à dégénérer, conduisant aux premières escarmouches entre Portugais et musulmans de la côte. Les vents ayant été contraires, Vasco de Gama ne vit pas Kilwa lors de ce voyage. Il fut mal reçu à Mombasa, où l'on était déjà informé du comportement des Portugais à Mozambique. En revanche, le *shaykh* de Malindi l'accueillit à bras ouverts: était-ce la volonté, dictée par la sagesse, de se concilier un allié puissant contre Mombasa, ou la manifestation d'une *realpolitik* non moins sage, guidée par l'instinct de conservation? Toujours est-il que les deux parties restèrent longtemps fidèles à cette alliance. C'est ainsi que le *shaykh* de Malindi s'appropriâ Mombasa avec l'aide des Portugais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qu'il envoya à bord d'un des vaisseaux portugais de retour des Indes l'un de ses sujets comme ambassadeur au Portugal<sup>19</sup>.

Ce premier voyage de Vasco de Gama fut un succès puisqu'il lui permit d'atteindre les Indes. En ce qui concerne la côte swahili, il fournit aux Portugais de précieux renseignements sur le commerce musulman; les escales de Mozambique, de Mombasa et de Malindi leur firent découvrir la richesse des villes swahili qui les impressionna. Ce voyage, qui avait surtout un caractère de reconnaissance, en annonçait d'autres. En 1501, les Portugais purent se faire une idée de l'importance de Kilwa et de son commerce, mais ils ne réussirent pas à convaincre le *shaykh* Ibrāhīm de collaborer avec eux pour établir un comptoir à Sofala. Ils comprirent que seule la force pourrait le faire changer d'avis.

C'est donc à elle qu'ils eurent recours l'année suivante: « accompagnés de salves incessantes qui devaient répandre la terreur et démoraliser la population<sup>20</sup> », les vaisseaux de Vasco de Gama entrèrent dans le port de Kilwa. Menacé de voir sa ville détruite, Ibrāhīm dut accepter de payer un

18. J. Strandes, 1968, p. 2.

19. *Ibid.*, p. 28.

20. *Ibid.*, p. 40.

tribut annuel et de devenir le vassal du roi du Portugal<sup>21</sup>. En 1503, Ruy Lourenço Ravasco se livra sans vergogne au pillage et à la piraterie à Zanzibar et dans les environs, s'emparant d'un butin considérable (céréales, ivoire et argent) à bord des navires qui croisaient dans les parages avant de débarquer à Zanzibar et d'imposer un tribut par la force. En 1505, sous prétexte que la ville n'avait pas versé le tribut à temps ni hissé le drapeau portugais en signe d'allégeance, dom Francisco de Almeida, futur vice-roi des Indes, attaqua Kilwa. Exploitant les rivalités et les intrigues des diverses factions, il installa au pouvoir un vieil homme acquis aux Portugais, Muḥammad Ankoni, et fit payer à la ville la construction du premier fort portugais de la côte swahili.

Mombasa avait déjà manifesté son hostilité à Vasco de Gama en 1498. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'en y arrivant, le 13 août 1505, la flotte de De Almeida ait été accueillie par les boulets d'un canon récupéré sur une épave portugaise. Si l'un des navires du Portugais, faisant mouche, réussit à le faire taire, le roi de Mombasa et son peuple n'en opposèrent pas moins une farouche résistance. Répondant courageusement par une grêle de pierres et de flèches au tir des arbalètes et des mousquets portugais, les habitants de Mombasa, soutenus par des centaines d'alliés africains, défendirent pied à pied chaque ruelle jusqu'au palais du roi. Mais celui-ci dut finalement se rendre sous l'assaut des Portugais qui avaient cerné son palais. La ville fut mise à sac et brûlée avant le départ de la flotte; de Almeida n'y laissa aucune garnison. Il semble, comme le note Strandes<sup>22</sup>, que les Portugais voulaient briser la puissance et détruire la prospérité de Mombasa pour accroître celles de Kilwa, qui allait devenir leur place forte.

L'année suivante, en 1506, Hoja (ou Oja), que l'on pense être Ungwana et qui entretenait alors des relations avec l'Égypte des Mamluk, décida de se soumettre plutôt que de subir le même sort. Mais Brava (Barāwa) résista avec acharnement avant d'être vaincue par une armée portugaise d'un millier d'hommes et sauvagement pillée. Les pertes des deux camps furent, d'après la chronique, les plus lourdes de toutes celles que les Portugais avaient provoquées à cette date sur la côte swahili.

Signe du caractère délibérément punitif et destructeur des interventions portugaises, Mombasa fut à nouveau attaquée et occupée pendant quatre mois environ en 1528. Comme ils n'avaient pas de plan à long terme pour la ville et ne savaient qu'en faire (le roi de Malindi n'était guère tenté de la faire sienne), ils la rasèrent une nouvelle fois avant de partir. Cette brève occupation, qui aboutit à la destruction de la ville, ne valut à l'expédition portugaise que la mort de bon nombre de ses hommes, tués dans les combats et par les maladies<sup>23</sup>.

Seize ans auparavant, les Portugais avaient dû abandonner leur fort de Kilwa. Ils s'étaient laissé entraîner dans les conflits internes qui s'étaient

21. *Ibid.*, p. 43.

22. *Ibid.*, p. 64.

23. *Ibid.*, p. 110.

ouverts à la mort d'Ankoni pour la succession de ce dernier. Ils s'étaient aperçus que, pour élevé que fût le chiffre fixé, il y avait des limites au tribut que la ville pouvait payer et que celui-ci suffisait à peine à couvrir le coût de l'entretien d'une garnison. Alors qu'ils avaient espéré accaparer le commerce de l'or de Sofala, qui avait permis à la ville et à d'autres régions de la côte de s'enrichir, ils ne réussirent qu'à le désorganiser par des interventions maladroites et des réglementations commerciales. En 1506, décimée par la maladie, la garnison de Sofala n'était plus opérationnelle. En 1512, celle de Kilwa fut transférée aux Indes.

La situation commerciale de Kilwa s'améliora considérablement après le départ des Portugais, bien que le chef de la ville demeurât en droit le vassal de la Couronne portugaise. La structure de ses échanges subit une intéressante modification. Les marchands de Kilwa évitèrent désormais Sofala, qui dépendait des Portugais, et, de même que ceux de Mombasa et de Malindi, ils s'efforcèrent de nouer des relations plus étroites avec la côte d'Angoche, au sud de Mozambique, qui elle-même entretenait depuis longtemps des relations commerciales avec l'arrière-pays formé par le bassin du Zambèze. Leur but semble avoir été d'affaiblir la domination des Portugais sur Sofala et c'est pour maintenir cette domination que ces derniers, s'aventurant à l'intérieur des terres, s'établirent à Sena et à Tete.

Kilwa, qui ne disposait guère de produits locaux d'exportation, avait jusque-là dépendu dans une large mesure du commerce de l'or et de l'ivoire que ses marchands allaient chercher au Zimbabwe et qui transitaient, dans une large mesure, par Sofala<sup>24</sup>. Quand cette ville lui fut arrachée, Kilwa dut établir des relations commerciales avec l'intérieur du continent et l'ivoire devint son principal produit d'exportation. Lorsque, après 1530, les Portugais privèrent en fait Kilwa de tout accès à l'or du Zimbabwe, les marchands musulmans de Kilwa s'efforcèrent d'accroître le commerce de l'ivoire, jusque-là négligeable, avec l'arrière-pays de la ville<sup>25</sup>. Cette réorganisation du commerce coïncida avec l'expansion des Maravi et des Yao. Le conflit qui opposait deux chefs des Maravi, le *Kalonga* et son subordonné en droit, le *Lundu*, devait avoir pour effet de rendre indépendants les Zimba qui, comme nous le verrons, portèrent à Kilwa un coup fatal à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

On peut conclure que les Portugais n'ont pas eu de politique claire d'occupation ou d'administration sur la côte swahili. Ils n'avaient que le désir mercenaire de dominer, sinon d'accaparer, tout le commerce. Encore cet objectif ne fut-il que partiellement atteint. Leur présence sur la côte étant très limitée (Kilwa une fois évacuée, les Portugais, un quart de siècle après leur arrivée, n'étaient plus présents qu'à Mozambique et à Malindi), les villes swahili ont réussi à conserver une activité commerciale tout à fait réelle. Ainsi, les navires venant de Cambay leur apportaient diverses

24. E. A. Alpers, 1975a, p. 46.

25. *Ibid.*

marchandises, dont du coton et des perles, qui étaient ensuite transportées par les flottes locales de Mogadiscio, Brava, Paté, Lamu et Mombasa et échangées dans le Sud, notamment dans la région de Sofala<sup>26</sup>. Les mesures prises pour mettre un terme à ce commerce de contrebande furent appliquées sans zèle ni succès.

On a souvent dit qu'au-delà de la côte est de l'Afrique, c'est à l'Orient que les Portugais se sont toujours intéressés véritablement. Cet argument est parfois invoqué pour expliquer l'échec de l'implantation portugaise sur cette partie du littoral africain. La côte swahili était donc considérée comme un appendice de l'*Estado da India* (l'État des Indes) dont Goa, résidence du vice-roi portugais, était le centre. Les Portugais nommèrent cependant un « capitaine de la mer de Malindi » qui, en l'absence d'une occupation effective, devait patrouiller sur la côte orientale de l'Afrique avec les quelques bâtiments mis à sa disposition, délivrer des licences (*carataxe*) aux vaisseaux et administrer le comptoir de commerce portugais de Malindi. La fondation de ce comptoir prouve que les Portugais s'intéressaient au commerce africain. Le comptoir importait des Indes du coton et des perles notamment, qui étaient échangés contre des produits régionaux comme le copal, l'ambre gris, l'ivoire et la fibre de coco. Le capitaine portugais en poste à Malindi joua un rôle important dans le commerce de Kilwa. Il avait dans l'île de Mafia, qui était encore sous l'influence politique de Kilwa, un agent chargé d'acquérir de la fibre de coco et de la poix.

Les informations dont on dispose concernant l'histoire de la côte swahili jusqu'à l'arrivée des expéditions turques, au cours du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, sont extrêmement maigres. De façon générale, il semble qu'un compromis politico-économique ait été imposé par les circonstances. Les villes swahili restaient indépendantes aussi longtemps qu'aucun conflit d'intérêt ne les opposait aux Portugais et, en cas de conflit, des entraves étaient mises au commerce, sans qu'il fût entièrement interrompu<sup>27</sup>. Certaines villes ont souffert plus que d'autres. Mombasa a réussi à se relever des destructions infligées par les Portugais en guise de représailles. En 1569, le père Monclaro la décrit comme une ville « grande et peuleuse<sup>28</sup> », mais il devait trouver Kilwa pratiquement désertée bien qu'elle continuât à faire le commerce de l'ivoire avec les Comores et avec l'intérieur du continent. Un facteur dont les effets sont encore plus difficiles à évaluer que ceux de l'intervention portugaise était déjà à l'œuvre : il s'agit des mouvements de population dans l'arrière-pays avec toutes les répercussions qu'ils ont eues sur les villes swahili. Zanzibar aurait été en conflit avec des envahisseurs venus du continent. Malindi était partiellement en ruine sous l'effet des agressions des Segeju<sup>29</sup>.

26. J. Strandes, 1968, p. 100.

27. C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960, p. 18-19.

28. R. Oliver et G. Mathew, 1963, p. 136. Pour E. A. Alpers (1975a, p. 45), le relèvement et la vitalité de Mombasa s'expliquent en partie par ses échanges avec l'arrière-pays.

29. *Ibid.* La présence des Segeju dans la région devait cependant avoir des effets heureux, puisqu'ils aidèrent Malindi à se remettre de l'offensive zimba.

Selon J. Kirkman<sup>30</sup>, Gedi périclitait avant l'arrivée du Sultan turc, l'émir 'Alī Bey, qui devait mettre la présence portugaise en péril.

Dès leur apparition dans la région de l'océan Indien, les Portugais ont suscité l'hostilité non seulement des souverains musulmans locaux mais aussi des dirigeants de la superpuissance musulmane dont l'influence et la suprématie commerciale étaient incontestées : les Mamluk d'Égypte. Après la victoire des Ottomans sur ces derniers, en 1517, c'est le Sultan turc de Constantinople qui prit la tête de la lutte contre l'envahisseur portugais. Plusieurs batailles navales eurent lieu entre la côte occidentale de l'Inde et le golfe Persique. En 1570-1571, une insurrection éclata dans la place forte portugaise d'Hormuz, dont les habitants avaient appelé les Ottomans à leur secours, mais elle fut réprimée.

L'exemple d'Hormuz devait être suivi par d'autres villes, d'autant que les bâtiments turcs harcelaient périodiquement les Portugais. Les Turcs avaient déjà poussé des pointes jusque dans les environs de Malindi avant même l'arrivée de l'émir 'Alī Bey. Si ces opérations restaient sans grande conséquence, elles ne laissaient pas d'inquiéter les Portugais. Le roi lui-même éprouva le besoin d'inviter le vice-roi établi à Goa à prendre des mesures pour mettre fin aux exactions commises par des administrateurs portugais et dont les *shaykh* swahili s'étaient plaints. Il craignait en effet que ceux-ci ne soient incités ou contraints à rechercher l'aide des Turcs afin de se libérer du joug portugais.

Les événements devaient justifier ces craintes. En 1585, l'émir 'Alī Bey, venu avec une seule galère et porteur d'un message de libération, fut chaleureusement accueilli par toutes les villes swahili situées entre Mogadiscio et Kilwa, à l'exception de Malindi. Après avoir amassé un butin et fait prisonniers une cinquantaine de soldats portugais de Lamu, l'émir partit en promettant de revenir avec des renforts. Les Portugais répliquèrent par une expédition punitive, dirigée surtout contre Faza et Mombasa. Faza opposa une résistance opiniâtre et ses habitants infligèrent de lourdes pertes aux Portugais avant qu'ils ne soient vaincus, leur ville rasée et la tête de leur *shaykh* envoyée à Goa pour y être exposée. Les habitants de Mombasa décidèrent de procéder à un repli tactique jusqu'au départ des Portugais, mais la ville fut mise à sac.

Fidèle à sa parole, l'émir 'Alī Bey revint en 1588 avec cinq navires et obtint cette fois encore l'appui de la plupart des villes, à l'exception de Malindi qui opposa une résistance symbolique. 'Alī Bey commença à exécuter son projet de faire de Mombasa une base turque. Les Portugais réagirent par l'envoi d'une flotte renforcée qui fit voile vers l'Afrique orientale en janvier 1589.

La menace de représailles portugaises coïncidait cette fois avec l'arrivée de hordes anthropophages zimba venues du continent, qui menaçaient de faire subir à Mombasa le même sort qu'à Kilwa<sup>31</sup>. Les habitants de la ville

30. Cité par G. S. P. Freeman-Grenville dans R. Oliver et G. Mathew, 1963, p. 137.

31. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les Zimba étaient à l'origine des guerriers du *Lundu*. Dans les années 1580, un de leurs chefs prit la tête d'une expédition guerrière contre leurs voisins

et leurs libérateurs turcs se trouvaient pris entre deux ennemis différents. La destruction de la flotte turque par les Portugais permit aux Zimba d'avoir accès à l'île qu'ils saccagèrent totalement. Quelque 200 personnes — des habitants de Mombasa et des Turcs — cherchèrent refuge à bord des navires portugais. Les Zimba se dirigèrent vers le nord, détruisant tout sur leur passage, et c'est seulement à la présence des Segeju, qui contribuèrent à arrêter leur progression, que Malindi dut de ne pas subir le même sort que Mombasa. Pendant ce temps, l'expédition portugaise faisait voile vers le nord et assouvissait sa vengeance sur Lamu, qui paya cher l'appui donné aux Turcs. Le *shaykh* et plusieurs autres notables furent emmenés à Paté et décapités en présence des sultans de Paté, de Faza et de Siyu, auxquels cet exemple était probablement destiné à servir de leçon. L'île voisine de Manda fut attaquée et Takwa, sa capitale, pillée.

Il est difficile de déterminer quelle part les ravages commis par les Zimba ou, ensuite, par les Oromo ont prise au dépeuplement et au déclin de certaines villes swahili. Kilwa fut d'abord anéantie, mais elle se releva ensuite lentement grâce à la détermination de ses habitants, grâce à l'agent commercial du capitaine portugais en poste à Mombasa et grâce aux relations commerciales établies avec les Yao vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Mombasa semble avoir été assez affaiblie pour que son ennemie de toujours, Malindi, la conquière avec l'aide des Segeju. Ainsi prit fin le règne de la dynastie *shīrāzī* qui avait opposé une résistance incessante à l'hégémonie portugaise. La succession fut assurée par le sultan Aḥmad, chef de la ville rivale, Malindi, qui se trouva ainsi récompensé de son indéfectible loyauté envers les Portugais. Mais finalement, le transfert à Mombasa du capitaine de la garnison portugaise et de la résidence royale marqua pour Malindi le début d'un déclin qui allait se poursuivre jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>.

Le rôle joué par Kilifi, ville située entre Mombasa et Malindi, au cours de cette période de l'histoire mérite qu'on s'y arrête. Les sources font généralement peu de cas de la rivalité qui opposait Kilifi et Malindi. Les souverains de Mombasa et de Kilifi semblent avoir été parents. Aussitôt après l'attaque zimba, Kilifi aurait disputé Mombasa à Malindi, peut-être en vertu des liens de parenté entre les dynasties, peut-être par pure ambition. En tout état de cause, les relations entre Kilifi et Malindi étaient loin d'être amicales à la veille de la prise de Mombasa par cette dernière. Malindi se plaignait des incursions et des coups de main des habitants de Kilifi. C'est ainsi que les batailles qui eurent lieu entre ces deux villes permirent à Malindi de faire d'une pierre deux coups — d'en finir à la fois avec les provocations de Kilifi et avec ses visées sur Mombasa. Kilifi semble avoir subi ensuite un déclin irréversible. Les ruines attestent l'existence, sur une

de l'Est. Vers 1588 son armée, toujours plus nombreuse, atteignit Kilwa, massacra la plupart des habitants puis, laissant derrière elle une ville déserte, se dirigea vers le nord jusqu'à Mombasa. Voir aussi J. dos Santos, 1609, vol. I, p. 65-71; R. Avelot, 1912.

32. E. A. Alpers, 1975a, p. 58-62.

33. E. B. Martin, 1973, p. 40-41.

colline, d'une ville dominée par un palais entouré de quelques maisons et d'une mosquée où des versets du Coran sont admirablement gravés autour du *mihrab*.

Les deux expéditions turques révélèrent la fragilité de l'implantation portugaise sur la côte. Pour renforcer leur position et se mettre en mesure de parer à de nouvelles attaques, les Portugais décidèrent de construire une forteresse et d'installer une garnison à Mombasa. Le fort Jésus fut bâti en 1593-1594 par des maçons venus des Indes et des ouvriers de Malindi dirigés par un architecte italien<sup>34</sup>. Une garnison de 100 hommes y fut placée, sous les ordres d'un capitaine dont l'autorité sur ce territoire s'étendait de Barāwa, au nord, au cap Delgado, au sud.



25.4. Fort Jésus (Mombasa) construit par les Portugais en 1593-1594.  
[Source: *Cultural atlas*, p. 57. © Spectrum Picture Library.]

Il convient de souligner que le renforcement de la présence portugaise à Mombasa n'entraîna aucun changement sensible en ce qui concerne l'administration de la côte swahili dans son ensemble, où les Portugais étaient très peu nombreux. Le paiement du tribut était tout ce qu'ils demandaient aux souverains des villes. Le seul avantage de la garnison de Mombasa était qu'elle leur permettait de réagir plus facilement et plus vite aux éventuelles tentatives de résistance et de révolte. La proximité des Portugais n'intimidait pourtant pas tout le monde. Ainsi, en 1603, le

34. Pour plus de détails sur la construction du fort, voir C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960, p. 87-117.

souverain de Paté prit les armes, ce pour quoi il fut jugé et exécuté. Mais l'attitude impitoyable de leurs ennemis n'empêcha ni Paté ni d'autres villes de se soulever.

## La dispersion des groupes humains et le repeuplement du littoral

Au XVII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de choses changèrent. Les Hollandais et les Britanniques firent leur apparition dans l'océan Indien, où ils tentèrent d'évincer les Portugais. Par ailleurs, les relations entre ces derniers et les nouveaux souverains de Mombasa, leurs alliés de toujours, se détériorèrent. De plus, des populations se dispersèrent et se réinstallèrent le long de la côte, ce qui suscita l'apparition de nouveaux groupes humains.

L'accroissement de l'insécurité dû en grande partie aux agressions des Oromo (Galla) et, sans doute, dans une certaine mesure à des changements de l'environnement incita des groupes swahili du Nord à se diriger vers les villes du Sud. C'est ainsi que l'île de Pemba et Mombasa accueillirent des immigrants venus des centres du Nord. Pour l'essentiel, c'est à cette époque que les ancêtres des Neufs Nations (Miji-Kenda) de Mombasa se sont fixés sur l'île. Alors qu'au nord certains centres déclinaient ou étaient désertés, d'autres prenaient leur essor au sud et, plus bas encore, quelques-uns voyaient même le jour comme Mrima, sur la côte tanzanienne<sup>35</sup>. Vumba Kuu, poursuivant son développement, devint au XVII<sup>e</sup> siècle un État indépendant.

Tout aussi importante fut la dispersion, à partir de Shungwaya (ou Sing-waya), de groupes qui gagnèrent le Sud et, par la suite, devinrent les Miji-Kenda et les Pokomo. Il paraît difficile de soutenir que Shungwaya ait été purement et simplement un État mythique<sup>36</sup>. À en juger par les traditions orales miji-kenda (et celles des groupes de langue kiswahili tels que les Bajuni)<sup>37</sup>, il semblerait plutôt que l'endroit ait vraiment existé, encore qu'il soit difficile de déterminer s'il s'est agi d'une colonie de peuplement ou d'un État. C'est seulement à une date récente qu'a été entreprise l'étude de l'évolution des groupes qui sont devenus les Miji-Kenda, étude qui a comblé une lacune importante dans l'historiographie de la côte<sup>38</sup>. En résumé, différents groupes sont partis de Shungwaya vers le sud et se sont installés, dans des villages fortifiés (*makaya*, au singulier *kaya*), sur les collines qui surplombaient les villes swahili, entre Malindi et une région située immédiatement

35. G. S. P. Freeman-Grenville, 1963, p. 146-149.

36. R. F. Morton, 1972.

37. J. de V. Allen, 1977. Voir aussi V. L. Grottanelli (1955 et 1975), qui a identifié dans le site archéologique voisin de la moderne Bur Kavo (Port Durnford) les vestiges de la Shungwaya historique.

38. T. T. Spear, 1974. Les Neuf Nations, ou groupes miji-kenda, sont les Digo, les Giriama, les Rabai, les Ribé, les Kambé, les Kauma, les Duruma, les Chonyi et les Jibana.



au sud de Mombasa. La fortification de ces villages a vraisemblablement favorisé la cohésion et la solidarité. À la longue, les *makaya* sont devenus plus que de simples refuges contre les Oromo (et plus tard les Masai). Ils ont pris dans la vie sociale et religieuse des Miji-Kenda une place centrale qu'ils ont conservée bien au-delà de l'époque des villages fortifiés. Des groupes miji-kenda entrèrent en relation commerciale et culturelle avec les villes swahili voisines. Ainsi les Digo (et les Segeju) établirent des relations socioculturelles et économiques avec Vumba Kuu<sup>39</sup>. Les *makaya* des Miji-Kenda formèrent chacun une association particulière de nature économique et politique avec une des Douze Nations qui avaient achevé de s'établir à Mombasa au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Le conflit entre les Portugais et Mombasa

Les relations amicales entre les Portugais et le sultan Aḥmad n'ont guère duré plus de trois ans après le transfert du pouvoir à Mombasa. Il devint rapidement manifeste que le capitaine de Mombasa ne faisait aucun cas des ordres de Goa lui enjoignant de rester en bons termes avec un allié qui se faisait vieux et qu'il ne respectait pas les accords administratifs et fiscaux conclus avec lui. Le Sultan se plaignit des obstacles auxquels se heurtaient le commerce et le trafic maritime de Mombasa et — fait révélateur — demanda à Lisbonne de dispenser d'autres villes du tribut qui leur avait été imposé après les expéditions turques. Il demanda aussi que soit reconnue son autorité sur Pemba, qu'il semblait avoir conquise par ses propres moyens mais que les Portugais auraient voulu voir entre les mains d'un souverain fantoche appartenant à la lignée dirigeante. Finalement, le sultan Aḥmad obtint Pemba mais seulement à bail, contre le paiement de 300 à 500 sacs de riz par an.

Après la mort du sultan Aḥmad, en 1609, son fils al-Ḥasan se trouva à son tour en litige avec le nouveau capitaine portugais, Manuel de Mello Pereira, à la fois sur la question de ses droits et privilèges relatifs à Mombasa et sur celle de Pemba. Compte tenu de ses mauvais rapports avec le capitaine, qu'envenimaient encore les intrigues de son oncle, le Sultan préféra chercher refuge à Arabaja (probablement Rabai) plutôt que de se soumettre à une décision du vice-roi tendant à le faire juger à Goa. D'abord bien accueilli chez les Musungulos<sup>40</sup>, il fut ensuite trahit par eux, en échange d'un certain nombre de pièces de drap offertes par les Portugais.

N'étant pas mêlée à cette trahison, Lisbonne insista, à titre de réparation, pour que Yūsuf, le fils du Sultan, succédât à son père sur le trône après avoir fait ses études à Goa. Là-bas, Yūsuf fut converti au christianisme et marié à

39. A. I. Salim, 1973, chap. I; W. F. McKay, 1975.

40. Les sources portugaises font état de ce groupe, mais il n'en est plus question par la suite. Sans doute a-t-il été absorbé par des groupes d'immigrants venus de Shungwaya — peut-être par les ancêtres des Rabai, l'un des groupes miji-kenda.

une femme d'ascendance portugaise et asiatique. Il servit également sous les drapeaux portugais dans le golfe Persique et se distingua par ses talents de soldat et d'artilleur. Mais lorsqu'il revint à Mombasa en 1630 (sous le nom de Dom Jerónimo Chingulia qui lui avait été donné par les chrétiens), il se heurta à de graves problèmes car il était rejeté aussi bien par les habitants de Mombasa que par les Portugais. Les membres de sa famille acceptaient mal sa conversion et il se trouvait mis au ban de la collectivité. Parallèlement, les administrateurs portugais ne lui manifestaient pas le respect qui lui était dû et ne lui témoignaient aucune reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à la Couronne portugaise.

En août 1631, le capitaine portugais Pedro Leitão de Gamboa estima que l'habitude prise par Yūsuf de prier selon le rite musulman sur la tombe de son père assassiné constituait une apostasie qui confinait à la trahison et projeta de le renvoyer à Goa pour qu'il y soit jugé. Comme son père, Yūsuf décida de ne pas se laisser juger, mais, contrairement à lui, il choisit de lutter.

L'histoire de l'entrée par surprise de Yūsuf et de ses partisans dans le fort Jésus pendant la célébration, par les Portugais, de la fête de l'Assomption, le 15 août 1631, et du massacre presque général qui s'ensuivit a été souvent relatée<sup>41</sup>. Aux yeux de Yūsuf, ce retour spectaculaire à l'islam devait marquer le début d'un *djihad* destiné à chasser les Portugais de toute la côte. Mais son appel ne fut pas aussi bien entendu que celui de l'émir 'Alī Bey quelques décennies plus tôt : aucune autre ville ne lui accorda son appui. Il réussit pourtant, avec l'aide de plusieurs centaines de partisans swahili et africains, à infliger de lourdes pertes à la première expédition punitive lancée contre lui en janvier 1632 et à la contraindre à battre en retraite. Il décida toutefois de ne pas attendre une autre expédition. Peut-être découragé par son isolement, il partit pour l'Arabie, probablement pour s'assurer le concours des Turcs.

Bien que ces derniers ne lui aient pas fourni leur aide, Yūsuf put revenir et susciter des troubles sur la côte jusqu'à sa mort en 1637. La région la plus agitée était l'archipel de Lamu. En 1636-1637, il fallut organiser une expédition punitive — qui se révéla fort longue — pour soumettre Faza, Lamu, Manda et Paté. La porte de fort Jésus est surmontée d'une inscription réalisée en 1635 qui proclame la victoire de la Couronne portugaise sur les rebelles de la côte.

## L'intrusion des Anglais et des Hollandais

Cependant, la fortune des Portugais dans l'océan Indien avait commencé à tourner. Le premier des trois facteurs mentionnés plus haut, à savoir l'apparition des Hollandais et des Anglais dans la région, avait déjà contribué au déclin de la suprématie portugaise au moment de la révolte de Yūsuf bin al-Ḥasan. Les Hollandais avaient été associés au commerce avec l'Orient en qualité d'agents et de transporteurs vers le reste de l'Europe des produits coloniaux arrivant à Lisbonne. Mais au moment de l'union de l'Espagne et du

41. Pour une étude de cet événement, voir G. S. P. Freeman-Grenville, 1980.

Portugal, en 1580, le roi d'Espagne chercha à les évincer car ils combattaient depuis 1566 pour se libérer de la tutelle espagnole. C'est alors que les Hollandais décidèrent d'atteindre l'Orient par eux-mêmes. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, leurs navires sillonnaient l'océan Indien et y affrontaient les Portugais. En 1607, des bâtiments hollandais faisaient le siège de la ville de Mozambique pendant plusieurs mois; si l'état de santé des hommes les contraignit finalement à quitter les lieux, il n'en reste pas moins que les Hollandais avaient pris pied dans l'océan Indien et étaient fermement décidés à y rester.

Quant aux Anglais, ils s'étaient lancés, à partir des années 1580, dans des expéditions pirates contre les navires espagnols. Les deux puissances ibériques étant désormais unies, les intérêts portugais dans l'océan Indien devenaient des cibles légitimes. Avant la fin du siècle, les navires anglais avaient doublé le cap de Bonne-Espérance. En 1591, l'un d'eux faisait escale à Zanzibar avant de poursuivre sa route vers les Indes. En 1608, un autre mouillait à Pemba. Dès lors, les Portugais devaient mener une lutte inutile contre ces intrus venus d'Europe, les combats se déroulant surtout dans le golfe Persique, le long de la côte indienne de Malabar, à Sri Lanka et dans l'archipel malais. Ni les Hollandais ni les Anglais ne cherchèrent à se substituer aux Portugais par l'occupation permanente de telle ou telle ville d'Afrique orientale. Ils ne s'arrêtaient à Zanzibar et à Pemba que pour se ravitailler en vivres et en eau.

Les attaques et le harcèlement anglo-hollandais mettaient cependant les forces des Portugais à rude épreuve. Le vent tourna définitivement en leur défaveur le jour où les Anglais se mirent à aider la population locale à les combattre. En outre, les effets des échecs essuyés dans le golfe Persique commencèrent à se faire sentir jusque sur la côte orientale de l'Afrique.

Bien que l'Angleterre fût officiellement en paix avec l'Espagne et le Portugal, plusieurs navires anglais aidèrent, en 1622, le Chah de Perse à chasser les Portugais de leur poste d'Ormuz<sup>42</sup>, faisant ainsi disparaître la principale source de revenu de l'État portugais des Indes. Les Portugais se rabattirent alors sur Mascate, ville de la côte d'Oman, qu'ils tenaient depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle et dont les habitants, à l'instar des Swahili, avaient subi de nombreuses spoliations. Mascate devint l'homologue omani de Mombasa. Comme à Mombasa, les Portugais avaient bâti un fort peu après les coups de main turcs de 1588, dans l'intention de s'y constituer une base pour reconquérir Hormuz et un entrepôt pour le commerce entre les Indes et le golfe Persique.

## La fin de la suprématie portugaise en Afrique orientale

Peu après la chute d'Ormuz entre les mains des Perses, vint au pouvoir, à Oman, une dynastie nouvelle et dynamique qui était bien décidée à libérer le pays du joug portugais, celle des Ya'rubi, dont le fondateur et premier *imām* fut Nāṣir bin Muṣṣhid. De 1640 à 1650, les Portugais subirent des défaites militaires qui les contraignirent à démolir leurs places fortes et à évacuer même Mascate. Maîtres de leur littoral, les souverains d'Oman

42. S. B. Miles, 1919.

purent mettre à profit l'expérience maritime de la population pour constituer une importante force navale qui commença à défier les Portugais au-delà du golfe. Compte tenu des liens qui unissaient leur pays à l'Afrique orientale sur les plans social, culturel et commercial, les dirigeants ya'rubi ne pouvaient manquer de s'intéresser à cette région.

Reprenant Mombasa après la révolte de Yūsuf, les Portugais décidèrent d'y rester pour gouverner la ville directement. Comme on l'a déjà vu, des révoltes éclataient périodiquement surtout à Paté, qui avait probablement pris la tête de la lutte de libération. La ville semble avoir connu à cette époque une période de prospérité qui incita les Portugais à y créer, en 1633, un office des douanes. Mais son commerce rendant Paté trop riche et trop puissante, les Portugais décidèrent d'intervenir et les relations entre les deux camps se dégradèrent. Pendant ce temps, les plaintes suscitées dans d'autres villes — Siyu, Pemba, Otondo — par les mauvais traitements infligés aux habitants par les Portugais parvenaient non seulement à Lisbonne mais aussi aux nouveaux dirigeants d'Oman, que l'on appela à l'aide.

La deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fut donc marquée par de longues luttes entre les Portugais et les Arabes omani au large de l'Afrique orientale. En 1652, ces derniers, encouragés par les souverains locaux, attaquèrent les Portugais à Zanzibar et en tuèrent un certain nombre. Les Portugais répliquèrent en emmenant la reine de Zanzibar et son fils, le souverain d'Otondo, pour avoir refusé de payer tribut et encouragé les Arabes omani. En 1660, une flotte formée par Oman et Paté débarqua à Mombasa et mit à sac le quartier portugais, apparemment sans rencontrer de forte résistance. Les Arabes omani réussirent à pousser vers le sud jusqu'à Mozambique (1669). En août 1678, le vice-roi en personne prit la tête d'une grande expédition contre « Paté l'arrogante ». Le souverain de Faza, ville voisine, se joignit à lui. L'expédition ne réussit qu'à moitié : il fallut reprendre le large lorsque, en janvier 1679, des navires omani firent leur apparition ; les alliés avaient eu le temps cependant de capturer les souverains de Paté, Siyu, Lamu et Manda, qui furent décapités en même temps que plusieurs notables. Paté ne semble pas s'être avouée vaincue puisque d'autres interventions furent encore jugées nécessaires : en 1687, elle fut envahie, pillée et son nouveau souverain capturé et envoyé à Goa, ainsi que douze conseillers.

On tenta de parvenir à un compromis, en vertu duquel le *shaykh* de Paté garderait son trône — au lieu d'être remplacé par son ennemi, le souverain de Faza — et reconnaîtrait en échange l'autorité portugaise. Mais l'accord provisoire conclu à Goa fut rejeté par Lisbonne, car le roi souhaitait mettre un terme à l'indépendance de Paté et récompenser Faza de sa « remarquable loyauté<sup>43</sup> ». Entre-temps, Paté était tombée aux mains des Omani et, le jour de Noël 1688, son souverain captif et ses conseillers furent tués alors qu'ils tentaient de s'échapper de Panjim où ils étaient détenus.

Une guerre civile obligea Oman à interrompre pendant quelques années ses attaques contre les positions portugaises d'Afrique orientale. Lorsqu'elles reprirent, elles furent dirigées contre Pemba, dont dépendait le ravitaillement

43. C. R. Boxer et C. de Azevedo, 1960, p. 51.

de Mombasa et qui s'était soulevée contre les Portugais. En 1694, cependant, ceux-ci réussirent à mettre sur pied une expédition qui leur permit de réprimer la révolte et d'expulser les Arabes omani.

Mais, dès l'année suivante, Oman se lançait dans des opérations d'une ampleur sans précédent. En mars 1696, 7 navires omani avec 3 000 hommes et le *shaykh* de Lamu à bord débarquaient à Mombasa et occupaient sans difficulté la ville et l'île avant de faire le siège de fort Jésus jusqu'en décembre 1698, date de sa reddition. Les défenseurs portugais avaient le soutien de leurs alliés de Malindi et de Faza. L'histoire du siège atteste non seulement l'héroïsme de ces hommes mais aussi l'incapacité insigne, voire la lâcheté des commandants portugais envoyés à plusieurs reprises au secours des assiégés et qui se sont toujours bornés à ravitailler la place forte sans engager le combat avec les assaillants. Les Omani réussirent à convaincre les Miji-Kenda voisins d'interrompre le ravitaillement des défenseurs de la place forte, qui furent décimés par la maladie et la famine. Lorsque l'expédition partie de Goa en novembre 1698 avec mission de livrer bataille à l'ennemi arriva à Mombasa, le drapeau rouge d'Oman flottait déjà sur le fort.

Les Portugais firent une brève réapparition à Mombasa de 1728 à 1729, profitant, d'une part, de la faiblesse de la présence omani sur la côte après la chute de la ville et, d'autre part, du mécontentement de la population swahili de certains centres à l'égard des Arabes; ceux-ci, disait-on, maltrahaient les riches et s'immisçaient dans le commerce local. Il est bien possible que les rumeurs à ce sujet aient été amplifiées à Goa par des notables swahili déposés, tel le prince de Faza. Quoi qu'il en soit, les relations entre le souverain de Paté et la garnison arabe de la ville étaient incontestablement mauvaises. Ce fait, joint à la naissance d'une faction qui s'était dressée contre lui avec l'appui des Omani, l'incita à solliciter le soutien de Goa à la fin de l'année 1727. De Paté, l'expédition portugaise marcha sur Mombasa, où la garnison omani du fort avait profité de l'absence de son commandant pour se rebeller et avait demandé l'aide du roi de Paté contre les autres garnisons arabes des petits forts de l'île. Mombasa et son fort se rendirent aux forces alliées du Portugal et de Paté. Les souverains de Wasini (?), Vumba, Pangani, Mtangata, Tanga, Zanzibar et Pemba furent sommés de venir à Mombasa pour y refaire acte d'allégeance.

Le retour des Portugais et leur alliance avec Paté devaient être de courte durée. Dans son désir éperdu de s'assurer une aide contre ses rivaux et leurs partisans arabes, le roi de Paté avait promis plus qu'il ne pouvait tenir: il s'était engagé, notamment, à payer un tribut aux Portugais et à leur accorder le monopole du commerce de l'ivoire. Six mois après leur retour à Paté, le roi entra en conflit avec eux, les accusant d'abus concernant le monopole de l'ivoire et se plaignant d'autres restrictions commerciales. Un accrochage militaire persuada les Portugais qu'il était préférable d'abandonner Paté, ce qu'ils firent en juin 1729.

À cette date, ils étaient également en difficulté à Mombasa. Une armée composée d'habitants de la ville et d'Africains du continent (les Musungulos), placée sous le commandement d'un notable local qui était allé naguère à Goa

pour demander le retour des Portugais, attaqua les positions portugaises de la ville avant d'assiéger la petite garnison du fort. En novembre 1729, celle-ci, à moitié morte de faim, se rendit et fut autorisée à se réfugier à Mozambique. D'autres villes, notamment Zanzibar, Pemba et Mafia, avaient suivi l'exemple de Mombasa et tué ou chassé les Portugais qui s'y trouvaient.

Ainsi, il est intéressant de noter que ce sont les villes swahili elles-mêmes qui ont définitivement expulsé les Portugais. Peu après le départ de ces derniers, Paté et Mombasa laissèrent les Omani les occuper à nouveau; la côte swahili entra dans une nouvelle ère de son histoire.

La défaite portugaise a été attribuée à toutes sortes de facteurs: la faiblesse, l'impéritie et l'anarchie du système colonial; l'indécision, la légèreté, l'incapacité et la cupidité de nombreux administrateurs qui pensaient surtout à se remplir les poches et s'aliénaient souvent la sympathie de la population swahili; les ravages causés par le climat et les maladies qui décimaient une population portugaise déjà peu importante; les factions locales dont les luttes servaient pendant un certain temps les intérêts des Portugais, mais qui ne tardaient pas à se retourner contre eux. Vers la fin de la période étudiée, les Portugais étaient à bout de ressources (Goa elle-même, par exemple, fut laissée sans défense en janvier 1730 lors d'un dernier effort désespéré pour reprendre pied en Afrique orientale, effort qui tourna à la catastrophe); ils ne parvenaient plus qu'à grand peine à constituer un corps expéditionnaire.

Simultanément à cette activité militaire, d'importants événements politiques, économiques et culturels se produisaient le long du littoral. À son extrémité méridionale, les échanges entre les Yao et les Kilwa, limités initialement aux peaux, aux objets en fer et aux denrées agricoles, s'intensifiaient puisque, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ivoire faisait entre eux l'objet d'un « commerce florissant et bien organisé<sup>44</sup> ». Ce commerce connut un déclin temporaire dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle après que les Portugais, dont le capitaine achetait une grande partie des produits exportés par Kilwa, eurent perdu Mombasa au profit des Omani. Ceux-ci, en effet, ne parvinrent pas à susciter une demande suffisante pour ces produits, ni pour les tissus et les perles que Kilwa échangeait avec l'intérieur du continent contre de l'ivoire et d'autres produits. Les Yao durent alors vendre leur ivoire à Mozambique et non plus à Kilwa. Mais l'avènement de la dynastie des Būsa'idi à Oman vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle rendit pour un temps sa prospérité à Kilwa.

Plus au nord, Vumba Kuu, dont le souverain avait pris le titre de *dīwān*, avait affermi sa position. La famille chérifienne qui régnait sur cet État, les Bā-<sup>c</sup>Alawī, avait adopté les coutumes locales. Le *dīwān* prenait toujours un surnom bantu. La cérémonie d'investiture mêlait des rites bantu non musulmans à ceux de l'islam. Les Segeju et l'un des groupes miji-kenda, les Digo, qui s'étaient établis aux alentours, nouèrent des relations étroites avec Vumba Kuu, lui fournissant les bases de son économie et, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et même après, participèrent à la nomination des *dīwān* et aux querelles de succession. L'influence religieuse des familles chérifiennes qui régnaient sur Vumba Kuu contribua de façon décisive à convertir à l'islam

44. E. A. Alpers, 1975a, p. 63.

les Digo et les Segeju de la côte, qui usaient de pouvoirs spirituels et étaient capables de faire tomber la pluie.

Dans l'archipel de Lamu, Paté atteignit son apogée au XVII<sup>e</sup> siècle et pendant une partie du XVIII<sup>e</sup>. Elle connut alors une grande prospérité et son influence s'étendit, au sud, sur une partie de la côte. Paté, nous l'avons vu, joua un rôle essentiel dans la libération de la côte. Sa prospérité était fondée sur le commerce maritime dont elle tira profit à une époque où d'autres villes, comme Malindi, Mombasa et Kilwa, venaient de subir les attaques de peuples venus de l'intérieur du continent comme les Zimba. Paté établit des rapports profitables avec les pillards oromo qui lui fournissaient des peaux pour l'exportation. Elle faisait aussi le commerce de l'ivoire en provenance du continent<sup>45</sup>. Les objets datant de cette époque qu'on a recueillis et conservés montrent qu'elle avait atteint un haut degré de richesse et de civilisation. Les sources historiques n'expliquent pas de façon satisfaisante le déclin apparemment rapide qu'elle connut dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



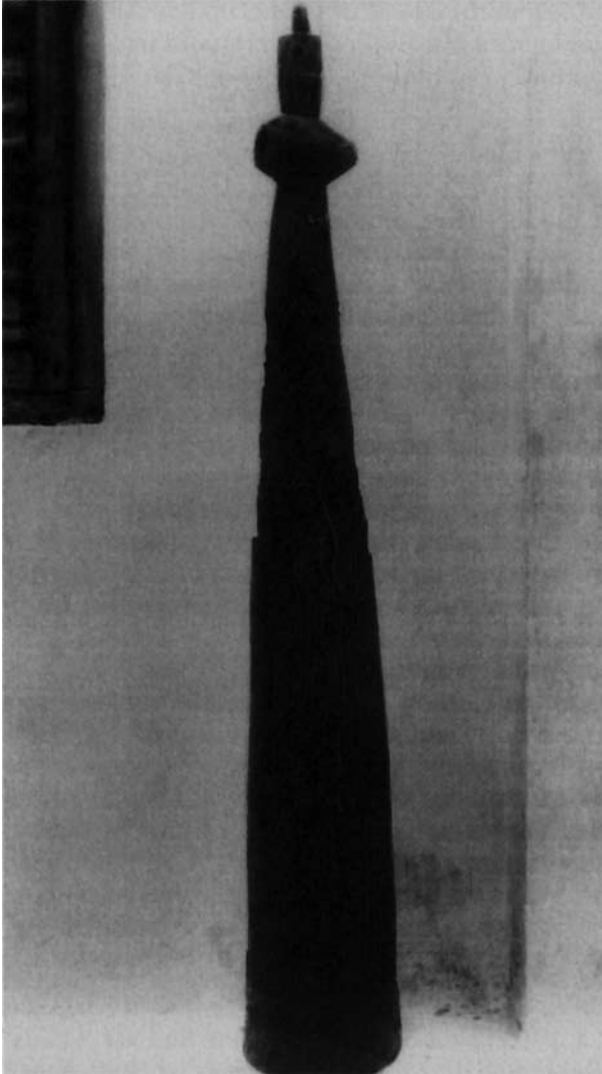
25.5. Rondeau provenant d'une mosquée de Vumba Kuu.  
[British Institute in Eastern Africa, Nairobi.]

## Le facteur omani en Afrique orientale

Ce déclin de Paté est le sujet d'un des plus grands *tenzi* (poèmes épiques) écrits en kiswahili, *Al-Inkishafi*. L'auteur de ce poème, Sayyid 'Abdallāh bin 'Alī bin Nāzīr, appartenait à l'élite chérifienne de Paté. Un de ses ancêtres, le *shaykh* Abū Bakr bin Sālim, était le saint révééré d'Ināt, dans l'Hadramawt,

45. A. Nāzīr, 1977, p. 17-18; J. de V. Allen, 1974.

qui avait au XVI<sup>e</sup> siècle prié à la demande du souverain de Paté pour que la ville fût libérée de ses ennemis (nous ne savons pas s'il s'agissait des Portugais ou des Oromo). Les *shārīf* s'établirent à Paté, y firent souche, adoptèrent les coutumes locales et finirent par jouer, avec les *shārīf* de Lamu, un rôle déterminant dans la tradition littéraire et religieuse des Swahili. Ce sont les immigrants chérifiens venus du sud de l'Arabie qui, avant même l'arrivée des Portugais, établirent la prépondérance de la doctrine (*madhhab*) *shafi'ī* chez les musulmans de la côte.



25.6. Le grand Siwa de Mwinyi Mkuu, Zanzibar.  
[British Institute in Eastern Africa, Nairobi.]



Ces descendants du prophète Muḥammad qui se sont établis non seulement dans l'archipel de Lamu mais en divers autres points de la côte y ont constitué l'essentiel de l'intelligentsia religieuse. Leur héritage culturel comprend les méthodes et les manuels employés pour l'enseignement de l'islam, le culte des saints, la vénération des *shārīf*, ainsi que la forme et le contenu de la poésie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, « des relations culturelles liaient l'Arabie du Sud aux Banadir, à la côte méridionale jusqu'au Mozambique et aux îles : archipel de Lamu, Zanzibar, Pemba, Mafia et Comores. Des villes de l'Hadramawt (Ināt et Tarīm par exemple), La Mecque et Médine, parfois Le Caire et, à l'occasion, Istanbul contribuèrent à la formation des savants musulmans de l'Est africain ; des étudiants du pays se rendaient au Hedjaz, dans l'Hadramawt et parfois en Égypte pour faire leurs études sous la direction de savants réputés ; après avoir acquis un *idjāza* (certificat), ils enseignaient, dans une mosquée ou à leur domicile, la langue arabe, l'exégèse coranique, le *hadīth*, la *sharī'a*, etc. Ce système d'enseignement donna naissance à un puissant corps de *ʿulamāʾ* parmi lesquels les souverains būsāʿidi nommaient leurs *kādī*<sup>46</sup>. »

Les Omani contribuèrent de façon importante au relèvement économique de Kilwa. La traite des esclaves devait jouer un rôle essentiel à cet égard. Elle allait, avec le commerce de l'ivoire, dominer l'histoire économique de la côte orientale pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se développa essentiellement, au départ, pour fournir aux Français les esclaves dont ils avaient besoin afin d'exploiter, à partir de 1735, les plantations de leurs colonies des îles Mascareignes : l'île de France (île Maurice) et l'île Bourbon (Réunion). Kilwa et Zanzibar se trouvèrent, de ce fait, fortement incitées à se procurer des esclaves. Au début, les Français achetaient les leurs à Mozambique et dans les îles Kerimba, sous contrôle portugais, car les Portugais voulaient à tout prix les empêcher d'acheter « illégalement », c'est-à-dire sans leur intermédiaire, des esclaves et de l'ivoire aux Makua, aux Yao et aux marchands swahili établis sur le continent.

Mais, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rôle prépondérant de Mozambique dans ce commerce commença de décliner, en partie à cause des conflits entre Portugais et Makua, dans l'arrière-pays, qui entravaient les échanges et en partie à cause de la concurrence des marchands swahili et arabes dont l'activité s'accrut sur la côte après que la dynastie des Būsāʿidi eut affermi sa position sur le trône d'Oman. En même temps, les nouveaux souverains d'Oman, qui avaient fait de Zanzibar leur principal bastion sur la côte, encourageaient les négociants indiens à augmenter leurs investissements dans l'île. L'activité commerciale des Arabes et des Swahili se fit encore plus intense pendant les années 1760 sur la côte de Kilwa. La ville redevint de ce fait un important pôle d'attraction pour les marchands du continent qui faisaient le commerce des esclaves et de l'ivoire, au désespoir des Portugais qui, conscients que les marchands arabes et swahili

46. A. I. Salim, 1980, p. 885-891.

menaçaient de ruiner l'économie de Mozambique, s'efforcèrent par tous les moyens, militaires et autres, d'endiguer cette concurrence, mais n'y parvinrent pas.

En 1785, la domination que Mozambique avait exercée sur le commerce de l'ivoire dans le centre-est de l'Afrique était pratiquement terminée. Elle continua en revanche à tirer profit de la traite, parce que les colonies françaises de l'océan Indien avaient un besoin croissant d'esclaves<sup>47</sup>, non sans se heurter, là aussi, à la concurrence des comptoirs swahili situés sur la côte du continent, comme Ibo, où les Français se fournissaient de plus en plus. En même temps, les marchands yao vendaient davantage d'esclaves et d'ivoire à Kilwa, où l'on trouvait maintenant en grandes quantités des produits recherchés d'origine omani ou indienne comme la toile de Surat. Ce nouvel essor de Kilwa conduisit un aventurier français, le négociant Jean-Vincent Morice, à signer en 1776 un traité avec Kilwa qui s'engageait à fournir 1 000 esclaves par an aux colonies françaises des îles Mascareignes<sup>48</sup>. Vers 1780, des marchands swahili ou swahilisés s'aventurèrent à l'intérieur du continent au-delà du lac Malawi, ouvrant au commerce de nouveaux itinéraires, dont l'un aboutissait à Kilwa et un autre à la côte swahili, près de Bagomoyo, ce qui atteste « le relèvement commercial de la côte swahili dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup> ». D'autres routes encore furent ouvertes, qui relièrent pour la première fois à la côte des peuples comme les Bolo-woka, les Bisa et les Ngonde.

La politique était une chose, le commerce et le profit bien souvent une autre : ainsi les Arabes omani commerçaient avec Kilwa bien que le sultan de cette ville défendît jalousement son indépendance à l'égard d'Oman. En 1784 cependant, le nouvel *imām* d'Oman, Ṣaʿīd bin Aḥmad, entreprit de soumettre par les armes un certain nombre de villes de la côte, dont Kilwa qui avait accepté de servir de base au rebelle Saif bin Ṣaʿīd, oncle de Ṣaʿīd. Le sultan de Kilwa, Ḥasan Ibrāhīm, trop âgé, ne put offrir qu'une résistance symbolique. Il dut reconnaître la suzeraineté de l'*imām*, lui céder plus de la moitié de ses droits de douane et accepter la présence à Kilwa d'un gouverneur et d'une garnison omani. Mais ces péripéties politiques, en renforçant la stabilité et en incitant les négociants indiens à accroître leurs investissements, ne firent que favoriser la renaissance commerciale de la côte de Kilwa<sup>50</sup>. Cela étant, il est certain que la situation profitait plus encore à Mascate. En 1804, le gouverneur omani de Kilwa envoyait à son *imām* 6 000 piastres par an, et le double au moins de cette somme en 1811<sup>51</sup>. Zanzibar, qui était déjà la plus stable, la plus loyale et la plus lucrative des possessions būsāʿīdi en Afrique orientale, versa au Trésor d'Oman 40 000 piastres en 1796 et presque 60 000 en 1811.

47. E. A. Alpers, 1975a, p. 127, note 8.

48. Pour une étude détaillée du commerce français à Kilwa, voir G. S. P. Freeman-Grenville, 1965.

49. E. A. Alpers, 1975a, p. 161.

50. *Ibid.*, p. 166.

51. R. Oliver et G. Mathew, 1963, p. 156; E. A. Alpers, 1975a, p. 177.

Ainsi, à la fin du siècle, les Būsaʿīdi avaient pris conscience de l'intérêt économique des quelques points de la côte où ils étaient représentés. Ces avantages, joints à diverses considérations politiques et stratégiques, incitèrent Sayyid Ṣaʿīd bin Sultan (1804-1856) à étendre l'autorité de sa dynastie sur la côte puis à établir sa capitale à Zanzibar<sup>52</sup>.

## Conclusion

La période traitée dans le présent chapitre a été fertile en bouleversements pour la côte orientale de l'Afrique. Les villes swahili jusqu'alors indépendantes subirent l'invasion portugaise, parfois facilitée par leurs intrigues et leurs rivalités — encore que les tentatives accomplies par les Portugais pour exploiter ces dernières aient parfois tourné à leur désavantage.

Cette invasion a été violente et impitoyable: les Portugais étaient résolus à attaquer les musulmans sur tous les fronts, à s'emparer de leurs terres, à les supplanter dans l'exercice du commerce et, si possible, à les convertir au christianisme de même que les autres peuples adeptes de la religion traditionnelle africaine. En réalité, l'impact religieux a été négligeable. À de rares exceptions près (Yūsuf bin Ḥasan ou certaines femmes, par exemple) les musulmans étaient réfractaires au christianisme. Il est certain qu'il n'est rien resté de l'effort d'évangélisation après le départ des Portugais.

En ce qui concerne les échanges et le trafic commercial dans l'océan Indien, les Portugais ne devaient réussir qu'à moitié. Les villes swahili purent conserver une activité commerciale relativement importante. La réglementation introduite par les Portugais dans ce domaine — monopoles et *carataze* par exemple — a cependant nui aux échanges. Par ailleurs, la cupidité et l'incompétence des administrateurs locaux ont été à l'origine du déclin de certains commerces comme celui de l'or de Sofala. Considérée comme n'ayant qu'un intérêt secondaire par rapport à l'Asie, la côte a suffi cependant à enrichir sinon la Couronne portugaise, du moins ses représentants.

Les villes swahili ont connu des fortunes diverses. Grâce à sa vitalité, Mombasa, victime à plusieurs reprises d'importantes destructions opérées par les Portugais à titre de représailles, a toujours réussi à se relever. Kilwa a moins bien supporté l'adversité, encore que vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le trafic des esclaves avec l'île de France lui ait permis de prospérer. Ce redressement devait toutefois être de courte durée puisqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville était éclipsée par Kilwa Kivinje, située sur le continent. D'autres villes de la côte ont disparu à jamais ou sont devenues de simples villages. Leur déclin n'est pas l'œuvre des Portugais; il tient plus vraisemblablement à l'action de peuples comme les Oromo et les Zimba, conjuguée aux modifications de

52. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, chap. 8.

l'environnement. Paté est l'exception qui confirme la règle : elle n'a jamais été aussi prospère qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ce qui explique probablement pourquoi les Portugais tenaient tant à la réduire. Mais, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle était à nouveau sur le déclin, comme le rapporte le grand poète de la ville, Sayyid 'Abdallāh, dans *Al-Inkishafi*. Seules de nouvelles recherches permettront de répondre aux nombreuses questions qui se posent encore concernant ces villes swahili, leurs dimensions et les facteurs à l'origine de leur essor, de leur épanouissement puis de leur décadence.

## La région des Grands Lacs, de 1500 à 1800

*J.B. Webster, B. A. Ogot et J. P. Chrétien*

Cette période peut être divisée en trois parties : de 1500 à environ 1580, puis de 1580 à 1680, un siècle marqué par les sécheresses et les famines, enfin l'époque de la formation et de l'expansion de l'État, qui va d'environ 1680 à 1800. Avant 1580, la principale préoccupation des régions méridionales et centrales était la consolidation des États qui avaient succédé à l'Empire bachwezi, et celle du Nord était l'interaction entre les familles linguistiques consécutive à la première irruption des peuples parlant le nilotique oriental dans la région des Grands Lacs.

La deuxième période (environ 1580-1680) fut dominée par les sécheresses et les famines. Elle vit aussi le déplacement de population le plus massif qui se fût produit dans la région depuis un millénaire. Il y eut de vastes migrations à partir de Baar, les Luo de Pubungu se dispersèrent, tandis que de massives invasions de Banyoro, au sud, menaçaient l'hégémonie pastorale et atteignaient des zones aussi distantes que le Rwanda et l'Usukuma. À l'est, la sécheresse fut liée à l'apparition des Nilotiques centre-orientaux qui entrèrent en contact avec les peuples de la région, comme les Luo, ainsi qu'à un important mouvement de population vers le sud.

La troisième période, qui va de 1680 à 1800 environ, fut en premier lieu marquée par la prolifération et l'expansion des structures étatiques. Elle commença par une crise dynastique au Bunyoro, qui signala le déclin de cet empire et provoqua, par l'intermédiaire des Paluo, la création d'États, des hauts plateaux d'Alur aux montagnes de la frontière acholi-karamoja. Les princes banyoro, eux, créèrent un chapelet d'États le long des zones frontières méridionales. Les États nyanza luo, basoga, bakongo, kakwa, banyan-goma et babinza se multipliaient.

L'État mpororo, une fois fondé, se fragmenta. La période s'acheva, au sud, avec l'essor et l'expansion du Buganda et du Rwanda, les deux « superpuissances » de la région des Grands Lacs et, au nord, avec une première ébauche de l'ensemble moderne des ethnies nilotiques centre-orientales, comme les Iteso, les Jie, les Luo orientaux, les Lango Omiro et les Kumam.

## Les régions du Nord et du Centre

### La formation de nouveaux groupes et de nouvelles sociétés

Avant l'an 1000, les Soudanais du Centre étaient probablement le peuple qui prédominait dans toute la région des Grands Lacs. Ils étaient divisés en de nombreux groupes, comprenant les ancêtres de groupes ethniques comme les Lendu, les Kebu et les Moro. Le mot Muru était le terme *luo* pour désigner tous ces peuples autochtones; il sera utilisé quand l'identité ethnique d'un peuple du Soudan central n'est pas connue, ainsi que pour différencier les premiers peuples de la région des immigrants *madi* ultérieurs, qui étaient des Soudanais du Centre et probablement les premiers habitants connus de Baar. La plupart des peuples centre-soudanais étaient organisés en lignées segmentaires et gérontocratiques. Agriculteurs, ils adoraient un dieu de la terre et employaient des pierres à pluie ou un mélange d'huile et d'eau pour faire tomber la pluie. Leur système totémique était complexe et ils enterraient leurs morts dans des tombes reculées. Les immigrants qui suivirent les connaissaient surtout en tant que mineurs (pour le fer), de fondeurs et de forgerons. En 1500, ils avaient été assimilés par la culture bantu au sud de la ligne de partage des eaux Nil-Kyoga, mais étaient encore omniprésents au nord, des hauts plateaux de l'Alur aux montagnes de Karamoja.

Vers l'an 1000, l'ensemble nilotique *luo* de Dog Nam se fragmenta<sup>1</sup>. Un groupe se rendit à Tekidi et, de là, un sous-groupe émigra et s'installa à Pakwac-Pawir. C'est de ce dernier que sont issues les importantes branches linguistiques des Alur, Abwor, Padhola, Nyanza Luo et, peut-être, des Babito du Bunyoro. De Dog Nam, un autre groupe s'établit à Wipac (Rumbek), donnant le *shilluk*, l'*acholi* occidentale et, peut-être, les dialectes *paluo*. En 1500, il devait y avoir une nette différence dialectale entre les deux groupes. Dans les trois enclaves *luo*, une forme de domination héréditaire associée au totem du céphalophe avait été instaurée bien avant 1400<sup>2</sup>.

La période 1400-1580 fut consacrée à la consolidation interne des États qui succédaient à l'Empire<sup>3</sup> et marquée par les manœuvres diplomatiques

1. Voir les contributions de J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster, 1976; A. M. Garry, 1976; R. S. Herring, 1976. Voir également R. S. Anywar, 1954 (éd. de 1969); L. Okech, 1953 (éd. de 1968); J. P. Crazzolaro, 1950-1954; V. Pellegrini, 1963 (éd. de 1972); A. Malandra, 1947 (éd. de 1971).

2. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. IV, chap. 20.

3. Ouvrages publiés sur ces États: J. W. Nyakatura, 1947 et 1971; P. Bikunya, 1927; H. K. Karabanga, 1949; A. G. Katate *et al.*, 1955; K. N. Nganwa, 1948; F. X. Lwamgira, 1949 et s. d.; H. Rehse, 1910 et Mme Denne, s. d.

des deux puissances bahinda et babito. Les nouveaux chefs récompensèrent leurs collaborateurs en leur confiant des charges élevées et reconnurent certains chefs locaux, notamment ceux de Bwera et de Buyaga. Il y eut peu de querelles de succession. Les Babito créèrent un nouveau culte par lequel ils vénèrent le Cwezi déchu, qui représentait une menace potentielle pour les nouveaux dirigeants.

Les Babito et les Bahinda étaient les principaux prétendants au pouvoir hégémonique suprême. La tradition affirme que le Kitara aida militairement le chef autochtone de Kiziba quand un Muhima de la cour du Buganda tenta de le renverser. Les armées banyoro envahirent le Buganda, tuèrent le roi muhima, Nakabinge, et le remplacèrent par un chef des îles Sesse, un homme appartenant au totem du lion et du léopard de la première dynastie kintu. Plusieurs membres de la nouvelle dynastie du Buganda gagnèrent Nyanza, au sud-ouest, où la population batundu, craignant l'expansion des Babinda, les accepta pour chefs. Telle fut la fondation du clan babinza, appartenant lui aussi au totem du lion et du léopard<sup>4</sup>. Les Banyoro tuèrent le Muhima aspirant au trône de Kiziba et y envoyèrent Kibi qui s'empara du pouvoir. En outre, selon les traditions orales, les Banyoro poussèrent le clan balisa à fonder, aux alentours de 1523-1550, Buhweju et Buzimba, États-tampons sur leur frontière méridionale, destinés à les protéger des menaces des États bahima. Ils vainquirent également Nkore, mais une éclipse de soleil, en 1520, mettant en déroute leur armée, fit échouer leurs plans.

Au nord de la ligne de partage des eaux Nil-Kyoga, l'année 1500 revêt une importance particulière parce qu'elle coïncide peut-être avec la première apparition massive du groupe septentrional des Nilotiques orientaux ou de l'ensemble bari de ces derniers. On a affirmé que ce groupe a quitté sa terre natale et a émigré vers les terres frontalières éthiopiennes<sup>5</sup> en trois vagues, dont la première (1490-1517 environ) comportait peut-être des ancêtres des Pajulu, la deuxième (1517-1544 environ) des ancêtres des Bari-Kakwa-Kuku et la troisième (1544-1571 environ) des ancêtres des Lotuho. Ces migrations ne furent certainement pas distinctes et les groupes des deux dernières vagues s'établirent chez les Pajulu. On a essayé de dater ces vagues à partir des générations pendant lesquelles les Nilotiques orientaux du Nord-Est ont attaqué Tekidi. On a naturellement souvent mis en doute l'exactitude des listes royales de Tekidi à partir desquelles les dates sont calculées et, à l'exception de la troisième invasion, celle des Lotuho, la tradition orale de Tekidi ne fournit aucune précision sur l'identité des immigrants. Mais cette division est cependant en partie corroborée par les généalogies — publiées

4. Pour le Buganda, voir M. S. M. Kiwanuka, 1971*a*; A. Kagwa, 1908/1949 et 1971; M. B. Nsimbi, 1956; C. E. S. Kabuga, 1963. Pour les Sukuma, voir B. Itandala, 1979.

5. Ce groupe septentrional des Nilotiques orientaux n'a guère été étudié: M. Loro, 1971; J. B. Baba, 1972. L. F. Nalder, 1937, est une source utile. J. P. Crazzolaro, 1950-1954, p. 337 et 342-343; J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster, 1976, sont également utiles, le dernier particulièrement pour les dates. Il existe cependant plusieurs travaux sur le groupe central des Nilotiques orientaux: J. E. Lamphear, 1976 et s. d.; R. S. Herring, s. d.

— du groupe septentrional des Nilotiques de l'Est. Chaque groupe attaqua successivement Tekidi jusqu'à ce que la communauté luo soit disloquée par les Lotuho.

Étant donné la carence des données historiques sur le groupe septentrional des Nilotes de l'Est, le schéma proposé ici doit être considéré comme une simple tentative. Entre les contreforts du Turkana et les monts Agoro, le groupe semble s'être scindé en deux colonies: l'une, par l'ouest, se rendit à travers le Soudan central (Muru et Lukoya) jusqu'au Nil, à Baar, le pays des Madi; l'autre, vers le sud, traversa Karamoja et son arrivée provoqua le départ des peuples kalenjin de la partie septentrionale de cette région<sup>6</sup>. Les données disponibles semblent indiquer que les Nilotiques introduisirent chez les peuples soudanais du Centre leur organisation par groupes d'âge, la cérémonie du feu, le dieu du ciel, la lance et le bouclier, la lance sacrée qui faisait pleuvoir, la longue houe droite et des coiffures très élaborées. Dans de nombreuses zones, leurs contacts avec les peuples soudanais favorisèrent probablement la création des chefferies et leur langue devint une nouvelle lingua franca.

Les secondes invasions des Nilotiques de l'Est ont peut-être été marquées par les Oromo (Galla) qui quittèrent leur terre natale, au nord du lac Turkana (1517-1544 environ), et attaquèrent Tekidi au moment même où ils entreprenaient l'invasion de l'Éthiopie méridionale<sup>7</sup>. Les ancêtres des Kakwa modernes faisaient peut-être partie de cette migration. La tradition orale kakwa transmet la figure de Meme, qui vivait à Kapoeta (maintenant en pays Toposa). La même tradition orale nous fournit une généalogie de Jaki, qui vécut sur les collines de Korobe, loin à l'ouest, lieu de départ pour de nombreux clans dirigeants des Pajulu et des Kakwa. Jaki devint, pour les Kakwa, un héros-ancêtre. Ils admettent aussi être liés à un sous-groupe des Iteso et la présence, très tôt, d'un groupe septentrional des Nilotiques de l'Est dans l'Ouganda oriental est révélée, entre autres choses, par des variantes du mot kakwa de l'Acholi oriental au Kenya occidental chez les Luo.

Le pays de Baar devint une région d'intense brassage entre les Nilotiques de l'Est et les Madi. Divers types de chefferies héréditaires furent probablement établis mais, pour ceux qui se rendaient à l'ouest du Nil — les Pajulu, les Kakwa et les Kuku —, les chefs étaient généralement des Nilotes de l'Est et les sujets des Madi. Ceux qui se dirigeaient vers le sud-est, vers Agoro, étaient probablement des Nilotes de l'Est commandés soit par des Madi, soit par des Luo. Quant à ceux qui restèrent au pays de Baar, ils créèrent une chefferie héréditaire (avec à sa tête un faiseur de pluie) que l'on suppose d'origine madi mais où l'on parlait un dialecte nilotique de l'Est. Chez les Pajulu, les Kakwa et les Kuku, les nouvelles sociétés adoptèrent,

6. J. E. Lamphear (s. d.) présente les traditions jie chez les Kalenjin. C. Ehret (1971) traite aussi de leur départ.

7. H. S. Lewis (1966) fixe le début du mouvement oromo à 1530-1538 grâce à des données documentaires. La date 1517-1544 est calculée à partir de la généalogie figurant dans J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster, 1976.



semble-t-il, une langue nilotique orientale et combinèrent le dieu du ciel et la lance nilotiques avec le dieu de la terre, les tumulus et les flèches des Soudanais. Ils paraissent avoir abandonné l'organisation par groupes d'âge des Nilotiques de l'Est et avoir adopté les vêtements, les pratiques funéraires et les pierres à pluie des Madi. Les chefs séculiers étaient généralement des Nilotiques de l'Est tandis que les spécialistes des rituels étaient des Madi. Les Pajulu, les Kakwa et les Kuku étaient culturellement des Soudanais et linguistiquement des Nilotiques orientaux.

Les processus de fusion, chez les Bari, furent semblables, avec une influence nilotique quelque peu plus marquée. L'un des traits essentiels de la société bari et kuku était le *dupi*, ou la classe servile, parfois physiquement différente de celle des hommes libres. Dans la société kakwa et pajulu, les *dupi* étaient des clients plutôt que des serfs. Dans la mesure où ils faisaient souvent fonction d'aides dans les rituels de la pluie et où ils étaient des mineurs et des forgerons renommés, il est possible qu'ils aient été d'origine muru et non madi. Cette hypothèse repose sur le fait que les modernes Madi, qui apparaissent plus tard dans les traditions orales luo, étaient eux-mêmes le résultat d'un brassage entre plusieurs peuples soudanais, comprenant les Moro et, peut-être, les Muru. Pour les Luo, d'une façon générale, tous les peuples soudanais finirent par être appelés Madi et ils jouissaient d'une solide réputation en matière de travail du fer. Mais les Madi rejettent cette affirmation et prétendent que c'étaient les peuples autochtones avec lesquels ils vivaient — sous-entendu ici les Muru, les Moro, les Lendu ou Obeku — qui travaillaient le fer. Ces trois derniers peuples existent toujours et affirment avoir été des mineurs et des forgerons auxquels on accordait un statut spécial dans la société madi<sup>8</sup>.

La dernière invasion du groupe septentrional des Nilotiques de l'Est est associée, dans la tradition orale de Tekidi, aux Lotuho. Ceux-ci envahirent la zone de peuplement luo de Tekidi dont le roi, Owiny Rac Koma (1544-1571 environ), s'enfuit avec la majeure partie de ses sujets chez les Luo de Pakwac-Pawir. Il semble que les Didinga et les Dongotono-Murle aient survécu aux invasions en défendant leurs places fortes des hauts plateaux. Il est probable qu'un groupe centre-soudanais, les Okarowok, ait adopté comme langue le nilotique oriental sous l'influence des Lotuho. La première partie de ce groupe, les Koriuk, fut placée sous la tutelle linguistique, culturelle et finalement politique des Lotuho; la deuxième partie, les Ilogir, fut soumise à leur influence linguistique et culturelle mais échappa à leur emprise politique; quant à la troisième partie, composée par les Lokoya (ou Oxoriuk), elle resta à part tout en adoptant le nilotique oriental. Bien qu'il ne soit guère prouvé que les Oxoriuk soient devenus les Okarowok (un important clan nilotique oriental en Ouganda), tout semble indiquer qu'il en fut ainsi.

8. Aucune des traditions madi n'a été recueillie dans leur lieu d'origine, le pays de Baar. Les seules que nous possédions viennent de l'Ouganda. Partout, dans les zones nilotiques orientales et occidentales du nord de l'Ouganda, les houes associées à des groupes parlant le soudanais du Centre sont appelées des houes madi.

Apparemment, les Lotuho intégrèrent les petits clans okarowok à leurs quatre grands clans et reprirent pour eux les interdictions totémiques des Okarowok. Ils introduisirent la cérémonie du feu, l'organisation par groupes d'âge et, probablement à cause de l'insécurité régnante, construisirent des villages peuplés et étroitement fermés sur eux-mêmes dans une zone qui se caractérisait antérieurement par un type d'habitat dispersé. La diffusion ultérieure des clans totémiques et des pierres à pluie vers l'est indique peut-être l'extension des peuplements centre-soudanais dans cette direction.

Tandis qu'un groupe des premiers Luo se voyait forcé par les incursions des Nilotes orientaux à se déplacer vers Tekidi, un autre groupe se dirigeait vers le nord, à Wipaco Dwong', au Rumbek, qu'il quitta plus tard, entre 1382 et 1418, pour partir vers l'ouest, en direction du Nil, et s'établir sur les rives du fleuve. Plus tard encore, il se scinda en deux; les premiers Shilluk et leurs alliés se rendirent dans le Nord et s'y établirent entre 1490 et 1517 après avoir vaincu les Fung, tandis que les Patiko et les Padibe se dirigèrent vers le sud de Baar et arrivèrent dans la région de Pakwac-Pawir. Les irruptions des Luo dans le pays de Baar, semble-t-il, poussèrent les Panyimur, les Atyak et les Koc-Pagak — dirigés par les Madi — à émigrer vers le sud, près du mont Kilak. Madi et Luo se disputèrent alors le pouvoir à Pakwac-Pawir. Dans la chefferie d'Atyak, une prophétie annonça que le fils de la princesse, Nyilak (1517-1562 environ), assassinerait le roi, son père, et s'emparerait du trône. Le roi enferma alors sa fille, mais un voyageur luo (selon une tradition orale, il s'agissait de Keeno, le roi de Patiko) fit un enfant à Nyilak qui, comme il avait été prédit, tua le roi madi. Deux États se constituèrent sans doute à partir de là: Attyak (appelé plus tard Okoro), dirigé par les Luo, de la lignée royale de laquelle Nyipir était né, et Atyak (Acholi), dirigé par les Madi. L'histoire de Nyilak est un schéma — dont les personnages varient selon chaque récit — destiné à expliquer le renversement de la domination soudanaise soit par les Luo au nord, soit par les Bantu au sud<sup>9</sup>.

La lutte des Madi et des Luo pour l'hégémonie à Pakwac-Pawir devint beaucoup plus acharnée quand la grande vague migratoire luo atteignit la région, sous le règne du roi Owiny (Tekidi). Antérieurement à la chute de Tekidi, et sous le règne de son dernier roi, Owiny Rac Koma, la maison dirigeante payera avait été fondée par Ayera, une fille du peuple parlant le luo, dont la mère était une Nilotique orientale et le père un marchand muru, cette origine mêlée étant tout à fait typique du brassage ethnique qui caractérisa ultérieurement l'État payera. Les enfants d'Ayera, qui partit à l'ouest vers le Nil, furent avant tout élevés comme des Muru; ils s'attachèrent les services de nombreux Madi. Vers 1560, les Lotuho submergèrent Tekidi dont la majorité des habitants s'enfuit avec le roi à Pakwac-Pawir. D'autres s'enfuirent dans les collines puis retournèrent temporairement chez

9. J. P. Crazzolara, 1950-1954, p. 180-183; R. J. Ocamali, 1970; A. W. Southall, 1954; R.S. Anywar, 1954; A. Malandra, 1947 (éd. de 1971). On trouve une tradition bantu similaire dans l'*Abakama* de Nyakatura.

eux après le départ des Lotuho. La principale chefferie qui se constitua à partir de ce dernier groupe fut celle de Puranga<sup>10</sup>. Ce groupe luo, auquel s'étaient amalgamés, au cours des siècles, de nouveaux immigrants d'Anywa et d'ailleurs, mais qui était surtout très influencé par les Nilotiques de l'Est, peut être dénommé le groupe des Luo orientaux. Il était majoritaire dans la population de l'Acholi de l'Est, de Labwor, de Nyakwai et de Lango, et, avec les Nilotiques orientaux, il a eu une influence décisive sur les dialectes parlés dans ces régions.

### L'époque des sécheresses et des famines

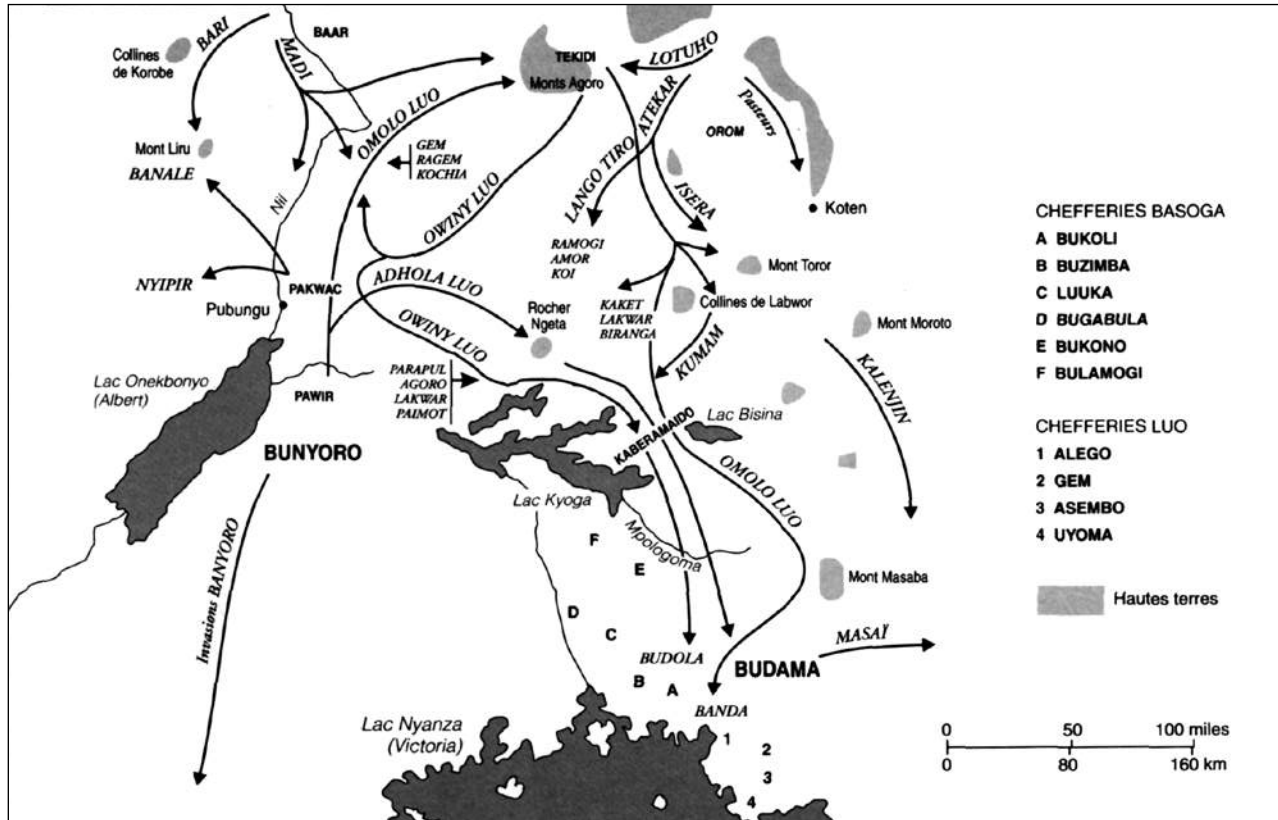
Aucune partie de la région des Grands Lacs, ni même de l'Afrique centrale et orientale, n'échappa au désastre climatique que sont les sécheresses et aux famines qu'elles provoquèrent, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>. Pendant cette période, les précipitations dans les régions du Nord et du Centre ne furent normales que durant deux ans. Les quatre périodes de sécheresse les plus graves furent sans doute celles de 1588-1590, de 1601-1602, de 1613 et de 1617-1621. En 1621, le cours estival du Nil atteignit son plus bas niveau depuis 622 — année où des annales furent établies pour la première fois. Les récits de l'époque indiquent que pendant cette longue période de sécheresse, les récoltes furent normales deux fois, inexistantes pendant onze années et insuffisantes ou nulles pendant vingt-quatre ans. Quel n'a pas dû être le taux de mortalité, selon les normes de conduite civilisée et de dignité humaine, au cours de ces sécheresses ?

Dans l'Ouganda septentrional, toute cette période a été désignée par le mot luo *nyarubanga*, qui signifie « envoyé par Dieu », parce qu'il s'agissait du pire désastre naturel de l'histoire des Luo. Elle s'acheva avec la grande famine de 1617-1621, qui s'accompagna d'une maladie qui décima le bétail.

Le spectre de la famine générale est évoqué par toutes les traditions. Les histoires égyptiennes sont particulièrement effrayantes : le cannibalisme devint chose commune et près de la moitié de la population mourut de faim. Ce qui était vrai de l'Égypte l'était probablement aussi de la plus grande partie de la région des Grands Lacs, notamment des zones septentrionales.

Si la moitié de la population périt, la plupart des survivants furent obligés d'émigrer ou de fuir vers d'autres régions. Ils se rassemblèrent près des fleuves et des lacs, le long du Nil, au bord du lac Victoria et des chapelets de lacs s'étendant, en direction du sud, dans le centre de l'Afrique. On a recueilli douze grands récits de migration à propos de cette période et la plupart d'entre eux évoquent des déplacements vers de grands fleuves et

10. Nous suivons ici la tradition luo, telle que la relate J. M. Onyango-ka-Odongo *et al.* (1976). Cette importante tradition, qui traite en grande partie des débuts de l'histoire luo, mérite beaucoup plus d'attention critique des spécialistes qu'elle n'en a reçu jusqu'à présent. Elle fournit un utile correctif aux traditions orales luo, dont la plupart, jusqu'à il y a peu, traitaient surtout des Luo de l'Ouest.



26.1. Le *nyarubanga* et la fragmentation des Luo, entre 1570 et 1720 environ (d'après J. B. Webster).

des lacs. Certaines de ces migrations prirent une forme militaire : l'invasion nkanda du pays Sukuma, le mouvement des « Lomukudit » qui se répandirent dans le pays de Baar ou l'invasion banyoro qui atteignit, dans le Sud, au moins Buzinga. D'autres récits évoquent l'assèchement du Nil Albert, du Nil Victoria et du Smith Sound — ce qui, dans ce dernier cas, a dû provoquer une baisse considérable du niveau des eaux du lac Nyanza.

Le *nyarubanga* restructura la géographie ethnique et politique d'une grande partie de la région des Grands Lacs et, peut-être, d'une plus grande partie de l'Afrique elle-même. Il porta probablement un coup fatal au type de pouvoir fondé sur le contrôle des forces surnaturelles, particulièrement à celui qui affirmait avoir prise sur les phénomènes atmosphériques. Il conduisit à l'apparition d'une nouvelle forme de gouvernement à la tête duquel, très souvent, se trouvaient les chefs des migrations dont les capacités de commandement, de guerre et de chasse avaient permis à des groupes numériquement importants de survivre. Quand le choc fut passé, les chefs des survivants créèrent de nouvelles unités politiques dans de nouvelles régions qui étaient probablement inhabitées ou faiblement peuplées, ou qui n'avaient en tout cas pas de structures politiques que les nouveaux venus eussent à affronter. Ce n'est pas seulement parce que les descendants de ceux-ci ont voulu affirmer leurs droits sur ces terres que les traditions rapportent qu'elles étaient vides. Elles l'étaient probablement, ou presque, dans certaines zones.

Il n'est pas surprenant non plus que quand les immigrants rencontraient des habitants, il se soit agi de chasseurs; le chef des nouveaux venus, du reste, est souvent défini comme un chasseur par les récits traditionnels. Les animaux, eux aussi, avaient émigré et se rassemblaient autour des points d'eau permanents. Enfin, il n'y a rien d'étonnant à ce que les récits donnent l'impression qu'à partir de 1600 environ, il y eut un nouveau commencement. Dans la plupart des régions, il y avait de nouveaux brassages ethniques, de nouveaux habitats et de nouveaux chefs. Ce n'est pas parce que les récits antérieurs à 1600 sont squelettiques et vagues que les historiens doivent considérer qu'ils ne reflètent pas précisément les conditions de vie existant à l'époque: le *nyarubanga* détruisit les traditions orales, anéantit leurs mécanismes de transmission ainsi que, probablement, la plupart des vieilles générations qui en étaient les gardiennes. Le pire désastre climatique de toute l'histoire de la région des Grands Lacs provoqua rapidement des mouvements migratoires, disloqua des États, renversa des dynasties et ébranla même les bases des sociétés pastorales normalement habituées à de longues périodes de sécheresse<sup>11</sup>.

Les migrations du pays de Baar s'accéléchèrent beaucoup pendant le *nyarubanga*. Les Madi Opei, les Palabek et les Padibe allèrent à Agoro. Les Attyak, les Koc-Pagak, les Aliba, les Laropi, les Parabongo, les Alero et les Paleru comptèrent parmi les Madi qui vinrent se regrouper à Pakwac-Pawir. Les peuples parlant le nilotique de l'Est se dirigèrent, au sud, vers les colli-

11. À propos de cette sécheresse, voir J. B. Webster, 1979.

nes de Korobe et le mont Liru où un certain nombre de familles dirigeantes affirment descendre de Jaki, de ses fils et de sa suite. Il s'agit des principales familles de Nyangilia, d'Obula et de Midia (qui parlent toutes le kakwa), de Yemele et de Paranga (qui parle le madi). Un groupe se dirigea vers l'est, jusqu'au Nil, où son établissement permit la création d'une ceinture de population parlant le nilotique, distinguant ainsi les Madi Moyo et les Meta des Madi du Sud, plus tard connus sous le nom de Lugbara.

C'est aussi pendant cette période que Pakwac-Pawir gagna sa réputation de grand centre d'émigration luo. Comme les groupes parlant le luo avaient vécu dans cette zone bien avant la conquête du Bunyoro-Kitara par les Babito et comme ils étaient restés de fermes partisans des Babito, ces derniers s'intéressèrent naturellement à ce qui se passait dans la région. Elle acquérait un intérêt tout particulier car elle attirait également des immigrants du Nord qui n'étaient pas des Luo et que les Babito voulaient soumettre. Leur intérêt pour cette zone est bien illustré par l'histoire d'Omukama Cwa Nyabongo et de Daca: peu avant le début du *nyarubanga*, Cwa rassembla son armée, traversa le Nil Victoria (en employant probablement un pont, ce qui indique peut-être le bas niveau des eaux), combattit et tua le roi madi de Koc-Pagak, un chef important de cette zone, qui n'était pas un Luo. Il semble qu'il nomma un autre Madi, Abok, qui avait vécu à Kitara, pour gouverner Koc-Pagak, sous le contrôle d'une de ses reines paluo, appelée Daca. En agissant ainsi, il tentait apparemment de faire plus que soumettre un voisin turbulent: recourir à des femmes de la famille royale pour exercer une sorte de gouvernement indirect était, semble-t-il, typique de la manière de gérer des territoires extérieurs de la première dynastie babito. Mais alors que cette politique était généralement couronnée de succès, elle échoua dans ce cas particulier, dans la mesure du moins où trois fils du chef madi réussirent à constituer les États pagak, paboo et pawoor. Son impact fut toutefois non négligeable car il permit à Cwa et à ses agents féminins de jouer un rôle important dans la zone pendant le *nyarubanga*.

Il paraît évident que le cataclysme climatique transforma Pakwac-Pawir en une zone de refuge pour une foule de peuples affamés et désespérés, et dont les langues et les cultures étaient différentes: les Owiny Luo de Tekidi, les Omolo et les Paluo, les Luo-Madi, les Madi parlant le nilotique de l'Est et les Luo de Baar, mélangés aux Nilotiques orientaux. L'afflux de ces peuples détruisit apparemment la position des Paluo au nord du Nil et se posa alors de façon aiguë la question de savoir qui allait contrôler les Luo et ces autres groupes. Cela provoqua un conflit entre Cwa Nyabongo (ainsi que ses agents) et Nyipir, qui est évoqué dans la tradition de la lance et de la perle. Si les éléphants représentant les Madi (Abok appartenant au totem de l'éléphant) et la *min lyec*<sup>12</sup> Daca, ce récit montre comment cette dernière servit les ambitions de Nyipir. Nyipir et Tifool (peut-être des Luo de Baar),

12. *Min lyec* signifie reine des éléphants. Cette partie de notre étude suit l'analyse de R. A. Sargent, 1979. Voir aussi A. Apecu, 1972. Dans la mesure où les détails du récit de la lance et de la perle ont été très souvent publiés et sont très connus, nous les avons omis ici.

dont les partisans étaient en grande partie des Luo Owiny, se dirigèrent vers l'ouest du Nil et quittèrent le pays de Cwa; Nyipir, selon la tradition orale, enfonça une hache dans le lit sec du Nil en signe de séparation éternelle. Chef d'Attyak, il fonda le royaume alur d'Okoro, tandis que Tifool créait un État qui se divisa en deux parties: Nyiganda et Angal. La majeure partie des Owiny se dirigea apparemment vers le sud-est, passa au nord du lac Kyoga et rejoignit les campements budola dans le Busoga oriental. Les Omolo, dont les déplacements restent plus discutés, pourraient bien s'être dirigés vers Agoro et, de là, avoir gagné la même région par Karamoja.

Selon les récits traditionnels jonam, les Luo qui restaient, dirigés par Daca, renversèrent Abok et l'État koc se divisa en trois. Le premier État, Koc Ragem, fut gouverné par Cua, un fils de Daca et de Cwa Nyabongo. Il devint le plus grand des États jonam situés à l'ouest du Nil. Le deuxième, Koc Labongo, fut fondé par Kaladua, un fils de Daca et d'Abok, et se trouvait à l'est du Nil. Quant au troisième, Koc Paluo, il fut dominé par les Madi. Situé dans la sphère d'influence de Pawir, il était contrôlé par une femme de la famille royale munyoro<sup>13</sup>. C'est peut-être à partir de cette division de Koc que Kakaire apparut pour diriger la migration pakoyo, qui eut lieu dans la dernière partie du XVII<sup>e</sup> siècle et mena ce groupe du sud du lac Kyoga au nord de Busoga.

Le Luo, qui fonda la chefferie terego des Lugbara, pourrait bien lui aussi être apparu à la suite de la dispersion des Luo de Pakwac-Pawir. Banale et son neveu Raoule, venus de l'est du Nil, arrivèrent en pays Madi dans un état de misère totale. Banale avait été chassé de sa terre natale parce que la famine l'avait poussé, comme bien d'autres à l'époque, au cannibalisme. Il était accompagné par une femme madi lépreuse. Quand leurs rapports clandestins furent découverts, un conseil de vieillards madi décida de le prendre comme chef; il fonda alors Terego, la plus vaste chefferie des Lugbara ou Madi du Sud. À la même époque, Jaki et ses fils, très ambitieux, étendaient leur domination sur le pays Madi voisin et il est bien possible que le conseil des vieillards madi ait préféré prendre Banale pour chef plutôt que d'être absorbé par le groupe de Jaki, qui parlait le nilotique oriental<sup>14</sup>. Par cette décision, ils préservèrent leur langue et purent rester culturellement des Madi.

Le *nyarubanga* et la diffusion de la lance et de la perle à Pubungu provoquèrent trois migrations luo vers le littoral sud-est de Nyanza — zone qui avait déjà été parcourue par des groupes luophones comme les Joka Jok du Kenya occidental. Une grande partie des clans adhola quitta Pakwac-Pawir et rejoignit les Owiny à Kaberamaido. Amor était un de leurs chefs. Le clan amor apparut plus tard à Padhola avec, comme signes caractéristiques, un tambour royal, une lance sacrée et le totem du céphalophe. L'ensemble adhola comptait également les célèbres clans des Ramogi (qui faisaient

13. Nous avons adopté ici l'interprétation de Sargent. Bien que controversée, elle est très stimulante et rapporte un certain nombre d'événements jusqu'ici traités séparément dans les récits traditionnels des Madi, des Banyoro et des Luo.

14. O. J. E. Shiroya, dans J. B. Webster s. d. a et dans D. Denoon, s. d. b.

probablement partie, à l'origine, de l'ensemble joka jok), des Bwobo et de leurs proches, les Koi. Ces derniers étaient apparentés à Olum Panya, le deuxième roi bwobo (de l'Acholi), qui les conduisit à la roche de Ngeta où les Koi se séparèrent du principal groupe bwobo et rejoignirent les Adhola dans leur marche vers le sud-est. Les groupes adhola et owiny se dirigèrent rapidement vers le sud et installèrent des campements à Budola, dans le Busoga oriental. Un autre ensemble de clans — les Gem, les Ragem et les Kochia, qui faisaient partie du groupe omolo et étaient d'origine luosoudanaise — quitta Pakwac-Pawir pour se rendre à Tekidi par le Nil, au nord, et au mont Elgon par Otuke, au sud. Il est possible que les Kaket, les Lakwar et les Biranga se soient joints au groupe omolo à l'est. Les Biranga sont peut-être une branche du clan royal de Purango, puisque l'on retrouve, dans les deux groupes, des spécialistes des rituels qui se consacraient aux oracles d'une déesse de la terre et dont le rôle revêtait une importance particulière<sup>15</sup>. Les Luo s'implantèrent donc progressivement en Ouganda oriental puis, probablement lors de l'arrivée des réfugiés du *nyarubanga*, ils se scindèrent en deux groupes.

En 1600, les premiers habitants et les clans immigrés s'étaient unis pour former au moins quatre ensembles : le groupe omolo, dans les campements banda ; le groupe owiny-adhola, dans les campements budola ; un groupe qui comprenait les deux futurs clans adhola (les Ramogi et les Lakwar), dans les forêts du Budama occidental ; un groupe qui allait donner les futurs clans basoga, au nord du Mpologoma. Entre 1598 et 1650 environ, les campements budola et banda se dispersèrent, probablement à cause de la terrible disette des années 1620 qui marqua la fin du *nyarubanga*. Les Owiny se dirigèrent, par Samia-Bugwe, vers la région alego, dans le district siaya au Kenya occidental. Une partie des Omolo les suivit et les deux groupes entrèrent en conflit. Les clans adhola furent les derniers à quitter les campements budola et à rejoindre leurs frères dans le Budama occidental.

Parmi ceux qui continuèrent à parler le luo dans l'ouest du Kenya, certains créèrent des chefferies (par exemple Alego, Gem et Kadimo). Ils agirent ainsi, semble-t-il, en partie à cause de leur situation antérieure, en partie parce qu'ils avaient besoin d'une structure politique pour pouvoir assimiler les premiers habitants bantu et, enfin, en partie parce qu'ils se battaient souvent entre eux et avec leurs voisins. La majorité d'entre eux, cependant, agit comme les Padhola qui s'installèrent dans une zone inoccupée et se contentèrent d'un système politique acéphale maintenant la paix entre les trente et un clans. L'unité ethnique fut favorisée par le mythe selon lequel tous les clans descendaient des fils et des petits-fils d'Adhola, le chef qui avait dirigé leur grande migration de Kaberamaido au Budama occidental<sup>16</sup>. Ainsi, tout en intégrant des groupes comme les Amor, qui possédaient des insignes royaux et affirmaient avoir des ancêtres royaux, les Padhola purent décider de ne pas avoir de chefs.

15. J. M. Onyango-ka-Odongo *et al.*, 1976 ; R. S. Anywar, 1954 (éd. de 1969) ; B. A. Ogot, 1967.

16. B. A. Ogot, 1967.



Ils explorèrent progressivement les terres situées au sud et à l'est de leur contrée d'origine. Ils se heurtèrent aux Bagisu puis conclurent avec eux une paix durable. Après 1650 (environ), ils combattirent aussi les Masai dans la région tororo. Ceux-ci se replièrent à l'est et Tororo devint un *no man's land* jusqu'à ce que les Iteso s'y installassent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Huit clans appartenant aux ensembles owiny et omolo quittèrent les campements budola pour se rendre au Busoga<sup>17</sup>. Ils appartenaient tous au totem du céphalophe et avaient des traditions de chasse et d'élevage, bien que le groupe owiny eût également une tradition agricole. Les clans d'origine owiny étaient les Mudola, les Ngobi, les Naminha et les Kibiga. Ceux d'origine omolo étaient les Bandha, les Wakoli, les Kiruji et les Kiranda. Tous les clans owiny, ainsi que les Wakoli de l'ensemble omolo, devinrent des clans dirigeants au Busoga. Le clan mudola prit d'abord le pouvoir à Bukoli puis Mukama, qui en était issu, se dirigea vers l'ouest, dans le Busoga septentrional, attirant à lui une nombreuse clientèle. Ses fils et petits-fils, du clan ngobi, fondèrent les chefferies de Luuka, Buzimba, Buzaaya et Bugabula. Une seconde vague migratoire, venue des peuplements luo du nord du Mpologoma, fonda les chefferies de Busiki, Bukono et Bulamogi. Les Omolo, de tradition plus pastorale, hésitaient à se fixer et un seul de leurs clans devint dominant.

Peu après se produisirent les migrations pakoyo, à partir de Pawir, au sud du lac Kyoga, qui aboutirent à la fondation des chefferies de Bagweri et Bugaya. Dans leur désir d'unification ethnique, les Basoga ont voulu faire de Mukama le chef de toutes ces migrations et réaliser pour lui ce que les traditions padhola ont fait pour Adhola. Les migrations luo rassemblèrent de nombreux clients grâce aux liens matrimoniaux qui s'établirent entre les différents groupes et en s'emparant des principaux sanctuaires qui devinrent des centres rituels ou des lieux de pèlerinage royal. Partout où les Luo arrivaient, ils s'adaptaient très vite aux rituels existants et aux structures religieuses. Cette capacité d'adaptation spirituelle constituait l'une de leurs plus grandes armes politiques.

En 1750, les neuf États cités plus haut étaient fondés. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils s'étaient divisés en près de trente États, le clan ngobi (ou du céphalophe) étant majoritaire dans presque vingt d'entre eux. Ces États, où la succession se faisait de père en fils et qui employaient des administrateurs d'origine populaire comme le Luuka et le Bugabula, ne connurent pas de sécession et peu de guerres civiles. Par ailleurs, ceux où la transmission du pouvoir se faisait entre frères et qui confiaient aux princes royaux des charges de l'État souffrirent de querelles répétées à propos du trône et connurent de nombreuses guerres civiles. Le Buzimba se divisa en huit États indépendants, le Busiki et le Bugweri en quatre et le Bukoli en deux. Le Bunyoro et le Buganda avaient tous deux connu des types d'administration ayant eu des résultats semblables. Les dynasties attachées aux principes luo d'origine étaient plus stables que celles qui avaient adopté les principes de succession de leurs sujets bantu.

17. D. W. Cohen, 1972.

Le *nyarubanga* et le mouvement — qui lui était associé — de la lance et de la perle marquèrent considérablement l'histoire des Luo parce qu'ils déterminèrent leur répartition géographique moderne. Le *nyarubanga* provoqua également une invasion massive des Banyoro du Sud, majoritairement des Bahima-Batutsi, et poussa les classes rurales à se libérer de la tutelle des peuples pastoraux. La première phase de l'invasion fut menée par des hordes désorganisées et affamées, qui se nourrissaient de feuilles de bananiers et de tiges de sorgho. Ces hordes n'appliquaient évidemment pas une politique élaborée à la cour royale de Kitara. Poussées par la faim, elles se répandirent dans toute la région méridionale; certains envahisseurs s'installèrent au Buzinza, au Burundi et même au-delà. Cela provoqua d'autres migrations, qui suivirent les chaînes de lacs d'Afrique centrale.

Au fur et à mesure que la sécheresse se prolongeait, le bétail fut frappé de maladie et les troupeaux royaux du Kitara furent décimés. Cela poussa Cwa II (et non Cwa Nyabongo) à conduire ses armées vers le sud pour reconstituer ses troupeaux et renforcer l'autorité impériale. Les groupes pastoraux étaient la cible directe des Banyoro et les agriculteurs les alliés naturels de Cwa. S'ensuivit une lutte dont les circonstances sont rapportées ci-après dans la section traitant des royaumes agro-pastoraux du Sud.

Le *nyarubanga* fit également entrer sur la scène de l'histoire de la région des Grands Lacs le groupe central des Nilotiques de l'Est<sup>18</sup>. Historiquement ce groupe, composé essentiellement de Karamojong-Teso, était divisé en deux: les Isera, agriculteurs qui élevaient un peu de bétail, et les Koten, pasteurs qui avaient secondairement des activités agricoles. Même si les Isera et les groupes pastoraux se retrouvent dans tous les peuples du groupe central des Nilotiques de l'Est, les premiers ont donné naissance aux ethnies — aux dialectes semblables — des Iteso, des Toposa et des Dodos, et les seconds à celles des Karamojong, des Jie et des Turkana.

De plus, tout le groupe central moderne des Nilotiques de l'Est contient des éléments luo. Le premier des problèmes qui se posent aux historiens est d'expliquer pourquoi, alors que les noms des clans, les organisations rituelles et celles des groupes d'âge, les habitats et les traditions migratoires sont pratiquement les mêmes pour les Lango Omiro, les Acholi de l'Est, les Kumam et les Iteso, les trois premiers groupes en sont arrivés, vers 1830, à parler le luo et le dernier le nilotique de l'Est. Le deuxième problème concerne trois petits groupes luophones — les JoAbwor, les JoAkwa et les Kumam — qui ressemblent culturellement au groupe central des Nilotiques de l'Est et auxquels on a consacré une attention presque excessive parce qu'on pensait que leur histoire pouvait contribuer à éclairer l'énigme des Lango Omiro et des Iteso. Le groupe nyangiga (composé des Nyangiga, des Tepe ou Sor, des Teuso et des Didinga), qui habite les zones montagneuses de l'Est, pose un troisième problème. Du point de vue des origines des clans, il est à 90%, ou presque, de descendance soit centre-nilotique, soit luo et pourtant, c'est un peuple dont la langue et la culture restent très différentes.

18. J. E. Lamphear, s. d.; R. S. Herring, 1979; J. B. Webster *et al.*, 1973; J. P. Crazzolaro, 1960; R. Ogwal, 1969; J. A. Otima, s. d.; D. H. Okalany, s. d.; P. Odyomo, s. d.; J. Weatherby, 1979.

Les Okarowok (Ikarebwok) forment un clan très important dans le groupe central des Nilotiques de l'Est. Comme on l'a observé plus haut, ils semblent être apparus dans la région agoro quand les Lotuho imposèrent leur langue et leurs coutumes à une population muru, les Lukoya. Agoro était un important centre de dispersion des Isera-Omiro. Les émigrants réutilisaient, partout où ils allaient, les noms de lieux de leur Agoro natal: Magoro, Mukongoro, Itengor, Ngora, Bokora et Igoria.

Les grandes migrations des Luo vers le sud-est, associées à celles des Owiny et des Omolo, étaient également imbriquées à celles des Isera. C'est le cas, tout particulièrement, des Omolo qui descendirent le corridor agoro-karamoja en direction du sud. Les Owiny laissèrent derrière eux des foyers de peuplement où l'on parlait le luo, dans ce qui devint plus tard le pays Lango Omiro, à Amac, sur les rives septentrionales du lac Kyoga, et près des chutes de Karuma. Une grande partie des peuples finalement considérés comme des Omolo était peut-être à l'origine des Nilotiques de l'Est. Ceux qui atteignirent le Kenya occidental étaient connus des Luo sous le nom d'Omia, les Lomia étant l'un des quatre grands clans des Lotuho et Omiya Anyiima et Omia Pacua rappelant leur présence dans l'Acholi oriental. La dernière vague de migrants qui arriva à Siaya comprenait aussi des groupes venant de l'est de l'Ouganda, les plus importants étant les Owila (le clan dominant d'Uyoma), les Matar (le clan dominant de Sakwa) et les Bayuma (le clan dominant de Wanga). Ils étaient probablement tous des Isera-Omino descendant des Bako, eux-mêmes d'origine éthiopienne.

Outre les éléments centre-soudanais et les membres du groupe septentrional des Nilotiques de l'Est, les Isera étaient formés de clans d'origine luo et éthiopienne. Et indépendamment des Luo laissés derrière eux par les Owiny et les Omolo, ils comptaient également parmi eux ceux des Puranga de Tekidi qui avaient survécu. À tous ces groupes vinrent s'ajouter des migrants venant sans doute d'Anywa, ou Pari, de Baar et de Pakwac-Pawir. Les groupes les plus importants de cette dernière catégorie étaient formés par les Patiko, les Payera et les Paluo (étudiés ci-après). De plus, certains émigrants « éthiopiens » ont pu pénétrer dans la région par suite de l'invasion oromo<sup>19</sup>.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ces groupes de migrants se réunirent pour former des noyaux de peuplement définis par leur lieu d'habitation et, parfois, par un certain degré d'auto-identification. Les plus grands d'entre eux étaient celui des Bako, dans le Jie central, celui des Okii (ou Miro) dans la zone du mont Moroto et de l'Omanmani (au Karamoja central), celui des Abwor, dans les collines de Labwor, celui des Kumam, dans le Teso occidental, et celui que nous pouvons appeler des Iworopom-Iteso dans le centre et le sud

19. Nous pensons que ces émigrants « éthiopiens » comprenaient peut-être les groupes bako de Lango (voir les Bako en Éthiopie), les Ober de Lango (voir le clan uober chez les Bako) et les Oromo, qu'on appelle mal à propos les Galla. Aucune tradition orale ne relie explicitement ces groupes à l'Éthiopie et le lien que nous établissons doit être considéré comme une simple hypothèse.

du Karamoja. Tous ces ensembles comprenaient à la fois des Luo et des Nilotiques de l'Est, quoique dans des proportions diverses, et le bilinguisme y était courant au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble iworopom-iteso se détachait des autres parce qu'il semble avoir été le plus cohérent: sa population parlait une langue apparentée au nilotique centre-oriental et/ou au kalenjin. Les Iworopom avaient de grands troupeaux de bovins.

### Les pasteurs et les agriculteurs

Dans la région des Grands Lacs, les historiens et les anthropologues ont pour habitude de diviser les sociétés en deux compartiments étanches: les pasteurs et les agriculteurs. Ceux-ci sont censés représenter deux catégories économiques distinctes qui se retrouvent dans toutes les sociétés de la région. Ainsi a-t-on tenté d'identifier certains groupes ethniques à des entreprises économiques déterminées. C'est là une simplification outrancière de ce qui fut une situation très complexe, dynamique et fluide. Dans l'Ouganda septentrional et oriental, par exemple, la relation entre agriculteurs et éleveurs a évolué tout au long de notre période. Tous les groupes, agriculteurs, pasteurs semi-agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs, ont fait de nombreuses tentatives pour améliorer leur système économique, former des communautés stables et, lorsque de gré ou de force ils émigraient, pour planifier rationnellement leurs déplacements. Ces déplacements de population et d'autres phénomènes de dislocation sociale ont rapproché les uns des autres des groupes dont les idées et les habitudes sociopolitiques, religieuses et économiques étaient souvent très diverses. Les individus, mus par le désir de constituer des communautés stables, ont dès lors été obligés de mêler leurs patrimoines culturels en les aliénant quelque peu. Pendant toute la période étudiée, divers groupes linguistiques de cultivateurs et de pasteurs se sont fondus pour former de nouvelles sociétés relativement homogènes. La plupart de ces synthèses culturelles ont été les bases sur lesquelles se sont constitués les nouveaux groupes ethniques qui sont apparus dans la région au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Nous donnons ci-après quelques exemples qui illustrent bien la nature de cette transformation sociale.

Bien qu'une minorité de groupes pastoraux nilotiques centre-orientaux ait pu se joindre aux Isera assez tôt<sup>20</sup> et que d'autres (les Lokorikitak) aient séjourné à Dodoth lors de leur émigration à partir du Soudan, la majorité s'établit dans la région du mont Kote et des collines de Magos, au nord-est du Karamoja. Apparemment, ces peuples kote-magos (comme on les a appelés) avaient déjà une vocation pastorale avant de venir dans le Sud. C'est pourquoi, en arrivant dans le Karamoja en qualité de réfugiés possédant seulement un maigre cheptel, ils développèrent rapidement une économie mixte fondée sur l'élevage, l'agriculture, la chasse et la cueillette, mieux adaptée au climat de la région que les économies des groupes plus agricoles. Les résultats de cette évolution devinrent évidents entre 1680 et 1830, quand les

20. R. S. Herring, 1974.

groupes koten-magos rejoignirent leurs territoires actuels et que les groupes agricoles soit se mêlèrent à eux et adoptèrent leur système économique, soit partirent vers l'ouest.

Ce processus commença entre 1680 et 1750, avec l'expansion des groupes pastoraux dans quatre directions : le premier groupe, celui des Ngimonia, se dissémina le long du Tarash et forma l'essentiel des Turkana ; le deuxième, celui des Korwakol, se dirigea vers l'ouest, en direction du Longiro, obligeant une grande partie des Bako à quitter Jie, et devint le groupe le plus important de cette région ; le troisième, formé par les futurs Karimojong et Dodos, se dirigea vers le sud, en direction de l'Apule ; quant au quatrième, celui des Ngikora, il émigra vers le nord, à Dodoth, où il constitua le noyau du groupe toposa. Les dernières étapes de ce processus ont peut-être été influencées par une sécheresse survenue dans les années 1720 qui provoqua une famine (*nyamdere*), car les traditions orales des paysans indiquent qu'une grande partie d'entre eux quitta Jie et Labwor à cause de la famine et se rendit dans l'Acholi oriental et dans la zone de Ngeta Rock (Lango). Certains groupes installés dans l'Acholi oriental revinrent sur leurs pas et s'installèrent dans la zone centrale et septentrionale de Jie, où ils se joignirent finalement aux Korwakol et formèrent l'ensemble *rengen* de Jie.

La situation sembla alors se stabiliser quelque temps. Mais la combinaison de pressions sur les terres, exercées dans les zones contrôlées par les groupes pastoraux, et de sécheresses dans les années 1780 et 1830 relança les mouvements migratoires. La plupart des groupes abwor et bako de Labwor firent route vers le Lango et, dans quelques cas, vers le Teso au sud (où certains rejoignirent les Kumam). De même, une grande partie du peuple okii quitta le Karamoja central pour le Nyakwai, le Labwor, le Lango et le nord du Teso, tandis que de nombreux groupes agricoles du Karamoja méridional rejoignaient, par la région de Magoro, le centre et le sud du Teso<sup>21</sup>. D'autres groupes, venant des deux régions, se joignirent aux Sor. La plupart des groupes qui se rendirent dans le Nyakwai, le Labwor, l'Acholi oriental et le Lango étaient au moins bilingues : ils parlaient un dialecte luó et, comme ils furent tous rejoints par des éléments luophones venus de l'ouest, les sociétés qu'ils formèrent adoptèrent la langue luó. Il en fut de même pour les groupes qui se joignirent aux Kumam<sup>22</sup>. Ceux qui se rendirent dans le Teso, cependant, comprenaient peu d'éléments luophones et les Iteso adoptèrent comme langue le nilotique oriental.

Ce flot de réfugiés agricoles venus de l'ouest — particulièrement au cours de ses dernières étapes — fut encore accéléré par une nouvelle expansion des peuples pastoraux. Dans les années 1780, les premiers grou-

21. Selon la tradition, Karamojong signifie « les vieillards laissés derrière » qui, craignant que leurs jeunes ne fussent morts, disaient aux messagers : « Veillez à leurs *atesin* (tombes) », d'où l'origine du mot Teso. Tandis que la plupart des groupes d'âge sont désignés par des noms d'animaux, Kangarak signifie « ceux qui vont de l'avant ».

22. J. E. Ekadu, 1961 (éd. de 1971). Pour une analyse, voir A. B. Eilu, 1976 ; D. H. Okalany, s. d. ; J. B. Webster, s. d.

pes dodos de l'Apule se dirigèrent vers le nord en direction de Dodoth où ils s'allièrent aux Lokorikituk pour obliger la communauté toposa qui y vivait à émigrer vers le nord dans les territoires qu'elle occupe actuellement. Les pasteurs dodos et toposa intégrèrent un certain nombre de groupes isera et adoptèrent un type d'économie plus axé sur l'agriculture que celui de leurs frères du Sud. Puis, dans les années 1820, les Korwakol et les Rengen Jie s'allièrent pour détruire une grande communauté agricole, celle des Poet, qui vivait au bord de la rivière Kapoeta. Enfin, dans la même période, les premiers groupes karimojong de l'Apule pénétrèrent, par le sud, dans les territoires des dernières communautés okii et iteso-iworopom, les absorbant ou les forçant à partir. Dans le cas des Iworopom, cela implique des luttes violentes, probablement parce qu'ils possédaient de grands troupeaux de bovins et étaient donc les rivaux directs des groupes koten-magos. Dans tous les cas, ces mouvements provoquèrent, avec la sécheresse des années 1830, les dernières grandes migrations de cette zone en direction de l'ouest.

Le cas du Bunyoro-Kitara illustre encore mieux les interrelations entre les pasteurs et les agriculteurs. L'étude d'Edward I. Steinhart met en relief l'étroite « corrélation entre, d'une part, la sécheresse et la famine et, d'autre part, l'expansion de l'élevage, la dislocation de l'agriculture et la formation de l'État au Kitara et dans ses marches méridionales<sup>23</sup> ». Entre 1760 environ et 1783, le Bunyoro perdit au bénéfice du Buganda de bonnes terres de pâture au Kooki, au Bwera et dans les marches méridionales du Kitara. Par ailleurs, l'autonomie croissante des sociétés pastorales de Nkore, Buhweju et Buzimba eut pour effet de restreindre encore la superficie de l'État de Bunyoro en la limitant aux terres essentiellement agricoles. Dès lors, les pasteurs kitara s'infiltrèrent à la fois dans la dynastie bito et sur les terres agricoles. On vit apparaître un nouveau système de classes à partir duquel se constitua progressivement une nouvelle structure étatique. Le pouvoir politique prit appui sur la terre et non plus sur le bétail et les chefs formant la nouvelle élite furent recrutés parmi les Bahuma sédentarisés, les membres du clan bito et les agriculteurs bairu. Ces trois groupes se marièrent très souvent entre eux et en étaient issus les chefs et les propriétaires terriens, qui percevaient le tribut auprès du peuple pour le compte de l'*omukama* (roi). Ainsi, dit Steinhart, un nouvel État nyoro, « reposant sur la formation d'une paysannerie assujettie et soumise au tribut », se constitua peu à peu au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

### Les institutions sociales et politiques

Ce n'était pas seulement la langue et l'économie qui distinguaient les groupes pastoraux des groupes isera, et ces deux communautés de celles qui parlaient le luò. Les premiers perfectionnèrent leur organisation par groupes d'âge pour en faire un instrument de contrôle gérontocratique et elle donna naissance

23. E. I. Steinhart, 1981, p. 132.

24. *Ibid.*, p. 135.

aux institutions sociopolitiques clefs de leur société. Ce type d'organisation existait également chez les Isera et les sociétés qu'ils influençaient, mais sous une forme tronquée, le rôle de leurs principales institutions sociales et politiques — des groupements rituels de plusieurs clans, appelés *etogo* au Lango, *otheme* (sing, *othen*) à Labwor et *itemwan* (sing, *etem*) dans le Teso et à Kumum — étant de régler les querelles et de célébrer les cérémonies religieuses. Plus les origines de ces groupes étaient mélangées, plus ces institutions étaient puissantes<sup>25</sup>.

Dans la région au nord de la ligne de partage des eaux du Nil, du Kyoga et du Bisina, qui était un creuset culturel et ethnique, la chefferie héréditaire était une notion d'origine luu. Dans la mesure où la majorité des Luo de l'Est était soit d'origine nilotique-orientale, soit fortement influencée par les conceptions des Nilotiques de l'Est, ce type de pouvoir héréditaire était assez mal accepté et même nié par les gens âgés. Toutefois, il exerça un certain impact sur les institutions politiques non seulement de nombreux groupes luophones mais aussi de certains groupes isera et, par leur intermédiaire, sur des groupes comme les Jie et les Dodos. Parmi les luophones, ceux qui suivaient des chefs eurent tendance à partir pour l'Acholi oriental, où leurs conceptions se trouvèrent renforcées quand certains groupes paluo les rejoignirent entre 1680 et 1760. Mais même à cette époque, les Luo occidentaux considérèrent les Acholi orientaux, qui avaient gardé leurs propres caractéristiques, comme des Lango plutôt que comme des Luo, et ce jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le Labwor, le Lango, le Nyakwaic et Kumam, la population rejetait en général l'idée d'une chefferie héréditaire et lui préférait le pouvoir rituel et gérontocratique.

Cela ne signifie certes pas que ces groupes n'aient pas eu parfois des chefs possédant une solide autorité séculière. Les traditions orales donnent l'impression qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il y eut un accroissement des activités guerrières chez les Luo orientaux et les Nilotiques centre-orientaux. Cela accrut l'influence des chefs militaires et de leurs conseils, tout comme celle des jeunes, également, aux dépens de la gérontocratie, puisque se dessinait entre les jeunes et les plus âgés une ligne de division potentielle dans ces sociétés organisées par groupes d'âge. Ainsi, dans le Lango, de puissants chefs de guerre formèrent de vastes confédérations militaires pour conquérir le pays, attaquer leurs voisins et lever d'importantes armées de mercenaires qui combattirent dans le Bunyoro, le Toro et le Buganda. De semblables confédérations se formèrent dans le Teso septentrional, le Sebei (mont Elgon), le Kumam et le Padhola, mais dans ces régions, les chefs étaient des *emuron* (voyants), des individus dont les rôles semblent avoir été empruntés aux Kalenjin, probablement par l'intermédiaire des Iworopom. Grâce à leur rôle militaire déterminant, ces hommes eurent une influence politique considérable mais aucun d'entre eux ne put assurer un statut de dirigeant à sa propre famille. Ainsi, l'institution des *emuron* créa-t-elle un nouveau pouvoir

25. Pour l'organisation par groupes d'âge des Jie, voir J. E. Lamphear, 1979. Pour l'*etem*, voir D. H. Okalany, s. d.

qui rivalisait avec celui des conseils de guerre et de la gérontocratie mais qui ne parvint pas à s'intégrer à l'institution des chefferies.

Les Iteso établis dans la « cuisse de la vache », une région exceptionnellement fertile de Ngora et Kumi, ainsi que dans les zones comme Serere et le sud de Soroti, colonisées à partir de celle-là, se rapprochaient le plus des premiers Isera. Ils n'avaient pas d'organisation par groupes d'âge, ni d'*etem* rituel, ni d'*emuron*. Ils dépendaient de trois grands clans assimilateurs — les Atekok, les Ikarebwok et les Irarak — qui jouaient le rôle d'instruments de cohésion sociale. Plus mélangés à l'origine que les précédents, les Iteso du Nord et ceux de Bukedea étaient dotés de toutes les institutions dont il a été question plus haut. Leurs *etem* organisaient de fréquentes migrations qui avaient permis d'occuper le Teso occidental à trois reprises, et l'un d'entre eux, celui des Isolata, donna son nom au Soroti. De nombreux Iteso s'infiltrèrent en terre luo et bantu, dans le Sud, en tant que colons ou mercenaires. Ils furent particulièrement bien accueillis dans certains États busoga car ils firent contrepoids à la pression militaire et politique exercée par le Buganda. Dans le Bugwere, par exemple, les premiers colons iteso, conduits par Laki, du clan irarak, s'installèrent entre 1706 et 1733; ils s'enrichirent, attirèrent des clients et le fils de Laki divisa le royaume et en devint le chef d'une partie après la famine de Laparanat<sup>26</sup>. À Bulamogi, un Etesot exerça temporairement le pouvoir. Il est probable que les plus grands mercenaires furent les Etesot, des Oguti vivant chez les Padhola.

Dans la région centrale, le Buganda contrastait fortement avec le Bunyoro. Sans clan royal ni troupeau, mais avec un roi qui pouvait nommer des responsables sans avoir à tenir compte de la coutume, de la tradition ou de l'hérédité, et qui souvent le faisait, le Buganda au début du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait que très peu d'institutions de classe et se caractérisait par une mobilité verticale peu commune et une inégalité sociale plus marquée qu'au Bunyoro mais moins forte qu'au Rwanda. Chacun de ses habitants s'inscrivait dans une relation dyadique de supériorité et de subordination. Les liens sociaux et économiques étaient plus verticaux qu'horizontaux.

Politiquement et socialement parlant, le Bunyoro-Kitara se situait à mi-chemin. Du point de vue d'un Nilotique du Nord, c'était un État despotique régi par le système des classes; du point de vue du Buganda, il semblait caractérisé par une organisation flottante et une forte conscience de classe. Le clan royal babito était, au départ, formé d'agriculteurs pratiquant aussi l'élevage mais la dynastie acquit une dominante pastorale de plus en plus marquée. Cependant, les branches non royales du clan bito, qui devint au cours de la période qui nous intéresse le groupe clanique le plus nombreux et le plus largement déployé dans le Kitara, se retrouvaient à tous les niveaux de l'économie. Beaucoup ne détenaient ni richesses ni pouvoir mais entretenaient le mythe de leur appartenance à un clan régnant. Ces clans roturiers bito contractèrent de nombreux mariages avec d'autres groupes sociaux ou

26. R. R. Atkinson, s. d. Pour les Iteso de Padhola, voir B. A. Ogot, 1967.



qui leur étaient apparentés, ce qui contribua à donner de la dynastie une image homogène à l'échelle nationale.

En outre, cette image nationale fut encore renforcée par la nomination de représentants d'autres couches sociales et de groupes apparentés à diverses fonctions de la cour et de l'État. Peu à peu, ces charges acquirent un caractère héréditaire et c'est ainsi que se constitua une classe permanente de privilégiés dont la fortune et les ambitions s'imbriquaient dans celles de la dynastie royale bito.

Le *mukama* du Bunyoro était beaucoup moins riche et puissant que le *kabaka* du Buganda. Celui-ci conservait une plus grande part des richesses qu'il recevait que le *mukama* qui, lui, obligeait la cour royale à procéder à une redistribution de la richesse et des excédents. Au Bunyoro, le pouvoir était moins concentré qu'au Buganda, la plupart des fonctions étaient héréditaires, le *mukama* ne faisant que confirmer le candidat choisi. En conséquence, peu de paysans occupaient des postes élevés. Les clans du Bunyoro n'avaient pas la cohésion de ceux du Buganda et leurs chefs n'avaient pas le statut des chefs bugandais. À la différence du Buganda, où les trente clans étaient théoriquement égaux (en pratique, leur statut s'élevait ou s'abaissait selon leur fortune politique), il existait au Bunyoro une nette distinction entre les clans de statut inférieur et supérieur.

Parmi les Nilotiques luo, il y avait ceux qui étaient organisés en États et ceux qui étaient acéphales. Les structures étatiques étaient moins élaborées qu'au Bunyoro ou qu'au Buganda et les rois luo exerçaient une certaine influence, mais peu de pouvoir réel. La détention d'un titre était presque exclusivement héréditaire et le roi ne pouvait s'opposer au choix qu'une famille ou un clan faisait d'un candidat. Ces différences provenaient de l'évolution historique, géographique et économique, ainsi que de processus culturels. Bien que certaines lignées royales eussent plusieurs siècles et fussent aussi anciennes que celles du Sud et de l'Ouest, la plupart des États luo ne se constituèrent que très tardivement. En outre, les sécheresses répétées avaient provoqué tant de migrations, de déplacements et de nouvelles formations de sociétés que de nombreux États luo ne datent que de 1680 ou même plus tard. Les mêmes sécheresses frappèrent, certes, durement le Sud-Ouest mais n'entraînèrent jamais le déplacement géographique d'un État, comme cela arriva dans l'Ouganda septentrional où Padibe, l'un des États luo les plus anciens et les plus développés au XIX<sup>e</sup> siècle, en vint à être situé à plus de 800 kilomètres de son lieu d'origine.

De même, aucun État luo ne possédait la solide base agricole du Buganda, du Rwanda ou des États bahima, ni les riches gisements de fer et de sel de la zone de Bunyoro et Busongora. Avant le *nyarubanga*, il semble que les Luo aient possédé d'importants troupeaux de bovins. Toutefois, vers 1800, ceux-ci avaient été anéantis et il paraît au moins probable que les Acholi, de tous les peuples éleveurs de la région des Grands Lacs, ont été ceux qui avaient le moins de bétail. Or, sans troupeaux ni riches terres agricoles ni produits commerciaux, il était difficile d'amasser des richesses. En conséquence, les disparités de fortunes ou la conscience de classe qui caractérisaient les États du Sud-Ouest n'existaient pas dans les États luo. En

revanche, les Nilotiques orientaux y étaient très influents : plus on avançait d'ouest en est, plus leur présence était forte et ils étaient majoritaires dans la population de l'Acholi oriental. Les Nilotiques de l'Est avaient des conceptions politiques et sociales extrêmement égalitaires. Il a dû être difficile de les convertir aux notions de chefferie, de hiérarchie, de classes et d'hérédité. Dans les régions de l'Est, les rois luo apparaissaient de plus en plus comme des présidents et des porte-parole des conseils des anciens caractéristiques des Nilotiques orientaux.

Dans les États luo, au XIX<sup>e</sup> siècle, théorie et pratique différaient en ce qui concernait les classes sociales. La théorie pourrait renvoyer à une pratique antérieure au *nyarubanga*, quand les Luo se distinguaient par le fait de posséder du bétail. Selon cette théorie, les Luo se divisaient en deux classes : le groupe royal et les gens du commun. Mais vers 1800, une autre distinction s'était imposée : la classe des individus d'origine luo et celle des individus qui en avaient une autre. Très souvent, le groupe royal était identifié aux Luo et le groupe des gens du commun à ceux qui ne l'étaient pas. Le clan royal était généralement le plus important. Le fait d'y appartenir ne donnait qu'un prestige assez modeste à moins d'appartenir à la famille royale. Dans la pensée populaire, les gens du commun qui n'étaient pas luo se voyaient classés suivant le degré d'ancienneté de l'intégration de leurs ancêtres à la société luo. Toutefois, un membre du clan luo séparé par dix générations de la lignée royale proprement dite était traité presque de la même façon et n'avait pas plus de pouvoir sur le contrôle des richesses qu'un étranger qui s'était intégré dix générations auparavant à la société luo. Dans les États acholi, le clan royal était exogame et les étrangers étaient rapidement assimilés.

Les États luo avaient une façon plus réaliste de considérer les classes. Grâce aux compromis politiques conclus au cours des siècles, de nombreux clans non luo parvinrent à occuper des positions ou des fonctions rituelles qui donnèrent aux lignées des détenteurs de ces titres plus de prestige (et parfois le droit de recouvrer plus de tributs) que le clan royal. S'il existait une classe supérieure, c'était celle des familles nucléaires du roi, de ses conseillers, des propriétaires de la terre, des spécialistes des rituels — qui incluaient le faiseur de pluie et les *jagos* (sous-chefs territoriaux).

Les Luo et les Nilotiques centre-orientaux qui n'avaient pas de structure étatique n'avaient pas non plus de classes institutionnalisées. Il n'existait ni chefs, ni charges héréditaires. Les individus étaient rarement classés selon leur clan ou le nom de leur lieu d'habitation, comme c'était la coutume chez les Nilotiques. Les gens se souvenaient rarement de leurs ancêtres au-delà de leurs grands-pères. Les clans étaient immenses mais les familles de type quasi nucléaire. Les gérontocraties étaient gouvernées par les anciens, regroupés dans l'*etem* ou l'*etogo*, et l'on croyait que leurs décisions étaient sanctionnées par les ancêtres. Elles formaient souvent de vastes confédérations militaires dans lesquelles un chef guerrier prééminent et ses subordonnés étaient reconnus et soutenus par un *emuron* (un voyant) et ses aides qui consultaient les esprits à propos de l'opportunité d'une guerre, présidaient aux préparatifs rituels et conseillaient telle ou telle stratégie. L'*emuron* était d'ailleurs

souvent un faiseur de pluie. Les chefs guerriers et les spécialistes des rituels étaient généralement très prospères. Dans les gérontocraties, tensions et clivages potentiels se produisaient entre les anciens, qui détenaient le pouvoir, et les jeunes guerriers. Les anciens exerçaient sur eux un contrôle étroit, et même oppressif, monopolisant à la fois les femmes et le bétail, et retardant le moment du mariage et de l'indépendance économique des jeunes qui, parfois, émigraient pour s'affranchir de telles frustrations<sup>27</sup>.

Les sociétés luo et nilotiques de l'Est acéphales présentaient souvent de grandes disparités économiques. Dans le Teso, par exemple, une famille moyenne possédait de 3 à 5 têtes de bétail et les 10% les plus riches en possédaient de 500 à 1 000. Les vieillards aisés pouvaient parler plus souvent et être écoutés avec plus de déférence dans l'*etem* que les autres mais, tout en ayant plus d'influence, ils n'en avaient pas plus de pouvoir. La richesse entraînait le respect et éveillait l'espoir d'une hospitalité prodigue sans créer d'inégalité sociale. On pouvait gravir les échelons de la hiérarchie sociale en élevant de nombreuses filles dont la dot en bétail était assurée et peu de garçons pour lesquels il fallait payer une dot, en acquérant gloire et bétail grâce à ses talents de grand guerrier et, finalement, en étant un éleveur expérimenté. De fait, le système des dots présidait à la répartition du bétail. Dans le Sud-Ouest, la même coutume de la dot était tellement chargée de règles et de préjugés qu'elle rendait les mariages entre clans difficiles et empêchait les Bairu et les Bahutu de devenir des propriétaires de bétail.

#### La modification de l'équilibre du pouvoir : le déclin du Bunyoro et l'essor du Buganda

Après le *nyarubanga*, l'événement le plus marquant de l'histoire des territoires du nord et du centre de la région des Grands Lacs fut la crise que connut le Bunyoro, qui entraîna son déclin, et les processus internes qui menèrent le Buganda à son expansion. Ces deux situations modifièrent radicalement l'équilibre des forces. La crise commença au Bunyoro avec la mort de Cwa lors de l'invasion du Sud consécutive au *nyarubanga*. Le fils unique de Cwa, Winyi II, fut capturé et vécut à Ihangiro<sup>28</sup>. Le Kitara fut gouverné par une régente, la sœur de Cwa, Mashamba. Cwa n'avait pas eu de fils d'une épouse luo, qui aurait pu lui succéder selon les lois royales. Quant au jeune homme trouvé plus tard à Ihangiro, il n'était peut-être pas du tout son fils et appartenait au clan babito. Winyi II assassina Mashamba et s'empara du trône. Après, la vieille tradition selon laquelle l'héritier devait être issu d'une mère luo ou paluo devint l'exception plutôt que la règle. La candidature au trône fut ouverte à tous les fils du roi et les querelles de succession devinrent alors plus fréquentes, plus âpres et plus prolongées.

Sous la première dynastie, la chefferie de Pawir avait occupé une prestigieuse position au sein de la hiérarchie impériale. Le cours des événements

27. Pour l'étude de la stratification sociale, nous avons suivi le schéma de M. L. Perlman, 1970; A. W. Southall, 1970.

28. J. B. Webster, s. d. b.

dans la capitale de l'Empire provoqua des troubles généralisés à Pawir. Une série de rois — que les Paluo appelèrent les « rois bantu » — cherchèrent à profiter de ces troubles en encourageant les tendances séparatistes, si bien que la sous-chefferie de Pawir, unifiée en 1650, s'était morcelée en six petites chefferies en 1750<sup>29</sup>. Sous le règne d'Isansa, elles furent placées sous l'autorité d'un chef de division; le pays Paluo perdit son statut semi-autonome et fut intégré au Bunyoro métropolitain. Les Paluo émigrèrent au nord et à l'est, à cause de la fermeture de l'horizon politique, de la perte de leur statut et des persécutions. La fréquence des querelles de succession, unie à la dissidence paluo, sapa le pouvoir central de Kitara. Le roi Isansa (1733-1760 environ) monta sur le trône malgré une forte opposition des Paluo. Une fois au pouvoir, il mena contre eux une campagne de persécution très dure qui accéléra leurs migrations.

Le résultat le plus immédiat de la crise au Bunyoro fut l'exode des Paluo-Pakoyo<sup>30</sup> en Acholi, dans le nord du Busoga, à Alur et même à Padhola et au Kenya occidental, à l'est du lac. Le premier exode fut dirigé par Labongo, Kakaire et Atiko, les deux premiers prétendant être liés à la famille royale de la première dynastie babito. Ils n'étaient pas des agents de l'impérialisme banyoro, mais avaient les tambours et l'idéologie politique des Babito. Tous deux subirent l'influence de ces derniers en fondant des chefferies là où il n'en existait pas et en accroissant leur rôle politique là où il existait déjà. Tandis que la langue des Paluo se répandait dans le Nord, les Pakoyo s'intégraient linguistiquement à la société basoga.

Dans le Nord, la forme la plus importante d'organisation politique était représentée par des gérontocraties ou de petites chefferies. Les Paluo popularisèrent le tambour royal, soulignèrent la dignité de leur chef et intégrèrent de petites unités à des États plus vastes, leur permettant cependant de conserver leurs dirigeants héréditaires. Ils fondèrent de nouveaux États, comme Lira, Paluo et Paimol, en agrandirent et restructurèrent d'autres, comme Padibe, Patongo, Alero et Koc. Puranga (contrôlé par les Paluo) et Payera, tout en gardant leurs chefs traditionnels, s'inspiraient des théories paluo et intégraient un certain nombre d'unités subordonnées dans ce processus d'expansion. Atiko était très influencé par les conceptions politiques paluo; il déplaça vers l'est son groupe, alors insignifiant, et en fit une chefferie plus vaste et plus importante. En dépit du fait qu'il était le douzième dans la lignée du fondateur, sa contribution fut si essentielle qu'il donna son nom à cet État. Ceux qui imitaient les méthodes paluo étaient souvent plus heureux que les Paluo eux-mêmes: des vingt chefferies situées à l'ouest du fleuve Aswa en 1800, trois seulement avaient des monarques paluo; des neuf principales chefferies acholi en 1900, seuls Lira Paluo et Puranga étaient gouvernés par des Paluo.

L'intégration aux Luo se fit, d'une part, par l'assimilation et, d'autre part, par la fragmentation et la prolifération des unités politiques. Lira

29. A. Adefuye, 1973, 1979 et s. d.

30. À propos de cet exil, voir J. B. Webster, s. d.; R. R. Atkinson, 1976; A. M. Garry, 1976; J. B. Webster, 1976a.

Paluo est un exemple d'assimilation, Alur de prolifération et de division. Les Paluo pénétrèrent dans la région lapon et persuadèrent une gérontocratie non luo, deux petits chefs luo et la grande chefferie de Lira de se joindre à eux. Après une certaine expansion, ils créèrent deux postes de gouverneurs royaux. Comme l'expansion n'était plus possible, Lira Paluo forma une confédération avec les petits chefs voisins qui devinrent peu à peu ses clients. Ce processus fut accompagné de la popularisation de la langue et de la culture luo.

A Alur, les choses se déroulèrent différemment. Avant 1680, il n'exista qu'une chefferie alur, Okoro, parmi les peuples centre-soudanais des hauts plateaux. Les immigrants luo quittèrent Okoro, établirent des liens matrimoniaux avec d'autres clans, répandirent leur langue et leur culture et invitèrent finalement un prince d'Okoro à les gouverner. Ce processus s'effectua avec le soutien quasi général de la population locale et mit de nombreux Kebu, Lendu et Madi sous la tutelle des Luo d'Alur. Les États d'Alur se multiplièrent alors; Panduru fut fondé entre 1670 et 1700 environ, Paidha, Padiya, Padel et Acer Paluo entre 1700 et 1790, et Ucego entre 1820 et 1850. L'ensemble de ces nouveaux États constitua le groupe des États alur<sup>31</sup>.

L'*omukama* Isansa joua un rôle dans le déclin du Bunyoro aussi essentiel que le *kabaka* Mawanda dans l'essor du Buganda. La carrière d'Isansa est marquée par un bizarre mélange de succès militaires et d'échecs politiques. Nous avons déjà fait allusion aux erreurs de sa politique dans le Nord. Dans le Sud, elle fut encore plus désastreuse pour l'avenir économique du Bunyoro. La campagne qu'il y lança était destinée à démontrer, une fois de plus, la puissance militaire de celui-ci. Pendant les opérations, il poussa des princes royaux à prendre la tête des États kooki, kitagwenda et busongora de Kisaka et de Bugaya et aida un favori du clan bamooli dans le Kiyanja. Comme il fallait s'y attendre, tous, sauf celui du Kitagwenda, rejetèrent leur allégeance à l'Empire une génération après sa mort<sup>32</sup>. Isansa ruina une politique d'administration des territoires extérieurs qui avait assez bien fonctionné pendant trois ans, probablement pour se débarrasser de la multitude de prétendants au trône que sa nouvelle politique en matière de succession au sein de sa dynastie avait fait apparaître.

La plus grande erreur politique d'Isansa fut son attaque contre le palais de Wamara, le chef du culte cwezi à Bwera. La première dynastie babito avait entretenu des relations avec ce culte, avec plus de succès que les États bahinda. Alors que les Babito révéraient Wamara, les Bahinda n'avaient rien à voir avec ce culte, pourtant adopté par leurs sujets. Wamara s'opposa probablement à la seconde dynastie babito parce qu'elle avait violé les règles de succession traditionnelles. Les rois, en revanche, cessèrent d'envoyer leur tribut à la cour de Wamara. Isansa décida alors une intervention militaire. Ce fut la plus importante erreur de l'histoire de Kitara.

Le sacrilège était tel que les arbres « saignèrent » et que Wamara maudit Isansa, en prophétisant que le Buganda s'emparerait du Bunyoro.

31. J. B. Webster, s. d.

32. A. Wheeler, s. d.; E. R. Kamuhangire, s. d.; S. Lwanga-Lunyiigo, 1972-1973.

La réalisation de cette prophétie constitua un processus historique majeur qui allait se poursuivre jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'erreur d'Isansa ne concernait pas seulement le Buganda mais aussi tous les territoires frontaliers du Sud où l'autorité du Bunyoro reposait en partie sur le soutien apporté par le culte *cwezi*. Un nouveau lieu de culte fut installé dans le palais impérial, mais son influence — et avec elle l'autorité du Bunyoro — cessa de s'exercer dans les zones frontalières méridionales. En conséquence, les nouveaux États princiers rejetèrent la tutelle du Bunyoro sans peine, tout comme les anciens États tributaires du Buhweju et du Buzimba. Le sort de l'Empire changea vers 1830 avec la sécession du Toro et du pays Paluo<sup>33</sup>. La prophétie de Wamara se révéla exacte : le Buganda s'empara d'une grande partie du Bunyoro et les petits États méridionaux ne purent rester isolés. Ils devinrent les proies idéales des ambitions impériales du Buganda, du Nkore et du Mpororo.

### L'essor du Buganda

Tandis que les rois du Bunyoro s'appliquaient à démanteler un système politique qui avait assuré leur domination pendant trois siècles, les monarques baganda corrigeaient une grande partie des maux politiques qui avaient paralysé le Buganda depuis sa fondation<sup>34</sup>. Le Buganda était marqué par trois problèmes liés entre eux. Le premier venait de la puissance croissante de la monarchie et de sa bureaucratie, qui s'opposait aux chefs de clan ou aux dirigeants *bataka* dont les liens de parenté (ou soi-disant tels) étaient utilisés pour renforcer les alliances de clans et transformer ceux-ci en factions politiques douées de cohésion. Le deuxième problème avait trait à la multitude de princes royaux ambitieux — exerçant ou non des charges — cherchant une occasion de manipuler les factions politiques pour s'emparer du trône. Là où la bureaucratie était essentiellement héréditaire, et donc protégée à chaque changement de monarque, les disputes à propos du trône étaient moins âpres et les faiseurs de rois plus désintéressés et plus enclins aux compromis. Mais au Buganda, le nouveau contrôle exercé par le roi sur la bureaucratie signifiait que chaque prétendant princier avait une clientèle de fonctionnaires potentiels pour lesquels le résultat des querelles de succession entraînerait soit le prestige et une position sociale, soit l'oubli et même l'exil. Les compromis s'avéraient difficiles parce que ces candidats aux plus hautes charges de l'État cherchaient non seulement à réaliser leur ambition personnelle mais aussi à mettre en avant le clan qu'ils estimaient représenter. Le troisième problème concernait les sanglantes querelles et guerres de succession qui suivaient la mort de la plupart des rois et les nombreux assassinats de membres de la famille royale. Ces querelles furent encore plus désastreuses au Buganda qu'au Kitara. Au Kitara, la lutte pour le trône pouvait être acharnée, mais une fois qu'un roi avait été choisi et couronné, il était rare qu'il fût assassiné ou renversé. Il n'en allait pas de

33. J. F. M. Wilson, s. *d.a* et *b*.

34. M. S. M. Kiwanuka, 1971*a*, dont l'interprétation est reprise ici.

même au Buganda où un monarque pouvait être tué ou détrôné pendant son règne. Et, de fait, un certain nombre de rois baganda ne purent jamais exercer de véritable autorité sur le royaume, leurs règnes n'étant qu'une sanglante série de guerres civiles entre frères et fils. De plus, au Kitara, les frères des rois ne leur succédaient pas, sauf en de très rares circonstances. Au Buganda, trois frères pouvaient se succéder sur le trône tandis que tous leurs fils se battaient pour la succession.

Le Buganda avait une meilleure position géographique et climatique que les autres grands États de la région des Grands Lacs. La sécheresse n'est pas mentionnée dans ses longues et détaillées traditions orales. C'était plutôt une région où l'on se réfugiait. Son économie n'a pas été ébranlée deux fois par siècle ni parfois ravagée, comme pendant le *nyarubanga*. Le Buganda jouissait d'un secteur agricole solide et diversifié qui, à la différence des autres grands États, permettait à sa population mâle de se consacrer à la guerre et à la politique. De plus, étant situé sur les rives du Nyanza, il faisait du commerce par la voie des eaux — probablement bien avant le milieu ou la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle ce facteur est généralement mentionné pour rendre compte de son expansion. Il produisait des étoffes végétales, denrée très appréciée des peuples voisins. Au cours de son expansion, il s'assura le contrôle de gisements de minerai de fer, ressource dont il manquait à l'origine. À l'exception, peut-être, des États basoga méridionaux, aucun autre État de la région des Grands Lacs ne possédait un cadre géographique et économique aussi favorable que le sien.

À la différence d'autres États de la région, le Buganda n'avait pas de clan royal; chaque prince appartenait au clan de sa mère, alors que la population, elle, obéissait à des règles patrilinéaires. Tout clan avait par conséquent la possibilité de fournir un monarque. Ce système donnait le sentiment à tous de faire partie de la monarchie, mais poussait également chaque clan à donner une épouse au nouveau *kabaka*, ce qui entraînait la multiplication des héritiers royaux potentiels. Les rois du Buganda étaient obligés d'être plus polygames que la majorité des autres chefs. Le contraste était grand avec le système acholi où le roi, une fois couronné, se voyait donner une épouse par le Conseil des anciens et où le futur héritier ne pouvait être choisi qu'entre les fils de cette reine. En outre, le roi baganda n'était, parmi les chefs bataka, qu'un *primus inter pares*. Les districts extérieurs étaient gouvernés par un système de contrôle direct où les chefs locaux devenaient de nouveaux Bataka et étaient employés comme agents locaux du roi; leur charge était héréditaire et le monarque ne pouvait pas les destituer.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le Buganda n'était qu'un petit État comme il en existait beaucoup au Busoga, qui tolérait la succession fraternelle et s'appuyait sur des administrateurs royaux. Il était instable et miné par d'interminables guerres civiles. Toutefois, le nationalisme baganda (qui s'était développé à l'ombre de l'impérialisme banyoro) était assez fort pour empêcher les sécessions et les divisions, à la différence, par exemple, de l'État basoga de Buzimba qui se désintégra et se morcela en huit chefferies indépendantes. Toutefois, le refus de toute sécession signifiait plutôt que la lutte pour le trône était encore plus âpre que là où la sécession constituait une possibilité.

Le *kabaka* Tebandeke (1644-1674 environ) renforça le pouvoir royal en attaquant victorieusement les fonctionnaires religieux, dont les pratiques d'extorsion pesaient lourdement sur la monarchie et le peuple, et réduisit beaucoup leur pouvoir. Le Buganda fut dès lors le seul pays bantu indifférent aux forces surnaturelles. Le fait qu'il ait réussi là où Isansa avait échoué renvoie à l'organisation religieuse différente des deux royaumes. Au Kitara, le culte cwezi était une institution centralisée tandis qu'au Buganda, chaque officier du culte rituel était apparemment indépendant des autres.

L'expansion territoriale du Buganda est liée à trois rois exceptionnels du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mawanda (1674-1704 environ) s'empara de Singo, envahit Kyaggwe et arracha Bulamogi au Bunyoro. Celui-ci, préoccupé par des problèmes internes relatifs au changement de la dynastie, ne se consacra pas avec fermeté à la protection de son territoire. Étant donné l'immense gain que cette conquête représentait, Mawanda abandonna sagement le vieux système de domination indirect et ses favoris — dont la plupart, d'origine populaire, étaient appelés les « hommes du roi » — furent désignés pour administrer les nouveaux territoires. Ils devinrent plus influents que les chefs *bataka*. Mawanda nomma et démit même des chefs *bataka*. En théorie, toutes les charges devinrent désormais nominatives. Ce monarque exceptionnel n'était pas seulement un génie militaire mais aussi un homme d'État imaginatif: on le considère à juste titre comme le père du système de gouvernement moderne du Kiganda. Junju et Kamanya, entre 1734 et 1794, étendirent encore les bornes du royaume. Junju annexa Buddu, força Kooki à lui verser un tribut et démontra la puissance militaire du Buganda en marchant sur Kiziba et en atteignant même Karagwe. Junju recueillait les fruits de la « charte méridionale » d'Isansa qui datait d'une génération. Kamanya arracha Buwekula au Bunyoro. En 1800, le Buganda avait définitivement établi sa suprématie sur le Bunyoro.

Semakokiro, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, tourna son attention vers le problème des princes royaux. Il inaugura la pratique consistant à exécuter des rivaux malheureux, et même des fils de roi si nécessaire. Il chassa les princes de l'administration pour les empêcher de mettre à profit leur position pour comploter contre le trône. Cela donna un immense pouvoir au roi et fraya le chemin à la monarchie absolue qui se constitua au XIX<sup>e</sup> siècle. Par une ironie du sort, tandis que Semakokiro cherchait à atténuer le caractère destructeur des querelles de succession en contrôlant le nombre des prétendants et en les éloignant des charges officielles, Isansa donnait à tous les fils du roi le droit de prétendre au trône. Il n'est donc pas étonnant que ce type de querelle soit devenu réellement problématique au Bunyoro, mais pas au Buganda — à la différence de ce qui s'était passé pendant les siècles précédents. Étant donné le caractère troublé de la vie politique du Buganda pendant tous ces siècles, il est tentant de surestimer les grands *kabaka* du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui firent office de centralisateurs, et d'en faire les hérauts d'un « âge d'or ». Mais il est bon de rappeler que le despotisme ne put s'imposer qu'à un prix très élevé: longues rébellions, opposition violente aux *kabaka*, heurts politiques très graves, nombre croissant d'exilés dans les États voisins. On peut même soutenir que le XVIII<sup>e</sup> siècle fut encore plus violent que les siècles précédents.



Pendant des siècles, le Buganda avait existé à l'ombre de l'impérialisme banyoro. Il avait commencé par être un pion de cet empire. Mais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il était prêt à l'affronter. Le Buganda avait développé un intense nationalisme, qui permit à ses rois d'accroître leur pouvoir et de constituer une machine administrative et militaire efficace, dans laquelle les énergies des gens étaient tournées vers la réalisation de leur ambition personnelle et vers l'obtention des faveurs du *kabaka*. Chaque homme se consacrait à la politique et beaucoup n'hésitaient pas à espionner et faire du chantage pour obtenir ses faveurs. Les grands rois se mirent entièrement au service de l'État et de la nation. Malgré l'existence d'un vague « establishment » des clans mani, lungfish et monkey, le Buganda était, vers 1800, une société hautement compétitive, plus mobile et plus sécularisée que toutes celles de la région des Grands Lacs.

## Les royaumes agro-pastoraux du Sud

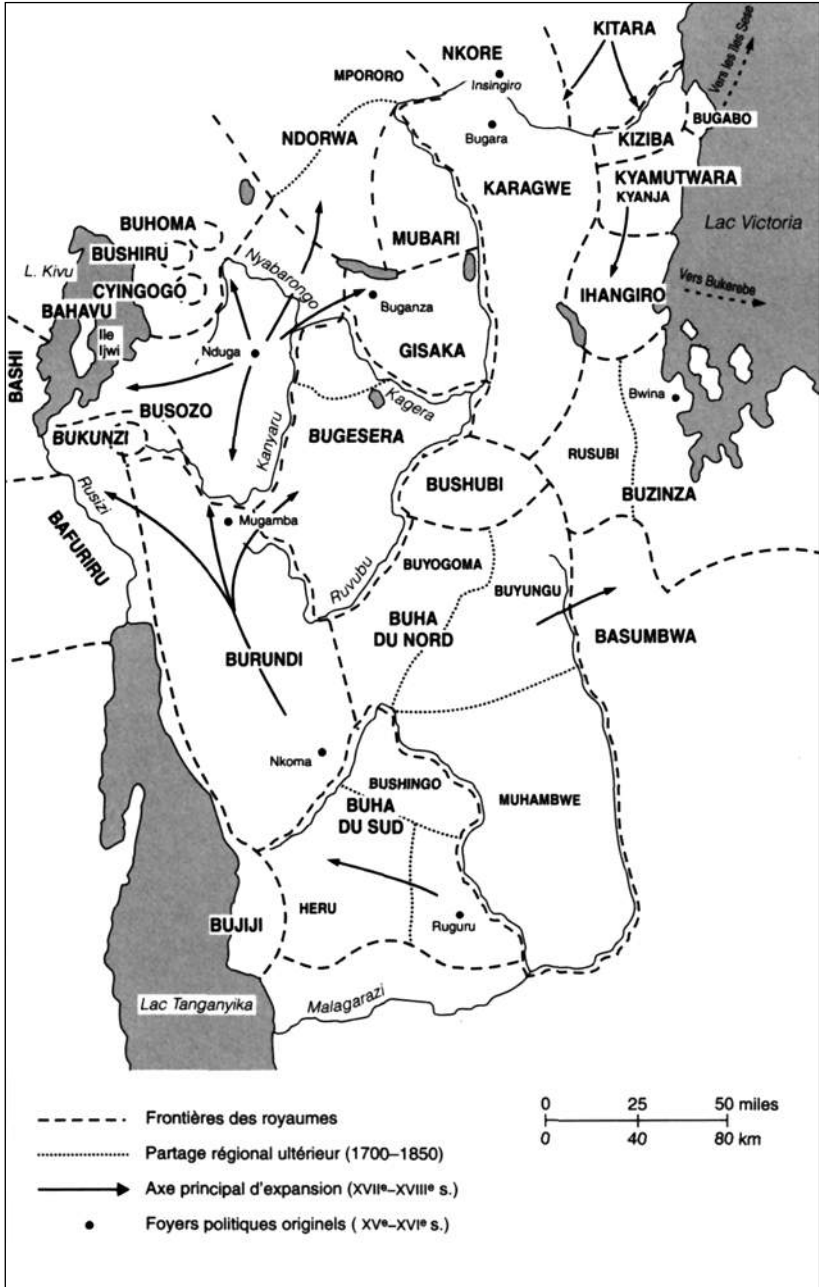
Ce qu'on a appelé la « culture interlacustre » depuis près d'un siècle dans l'ethnologie africaniste a été le plus souvent inspiré par les observations faites sur la moitié méridionale de la région, en particulier sur la monarchie rwandaise érigée par plusieurs auteurs au rang d'idéal type<sup>35</sup>. La formation de ce complexe culturel a été placée à une période relativement récente allant du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle sur laquelle nous nous penchons ici. Depuis une vingtaine d'années, les travaux des historiens conduisent à démystifier l'imagerie livrée par cette ethnologie européenne et à situer dans leur dimension historique réelle, plus large, mieux équilibrée et définie avec plus de rigueur, des peuples dont le passé, on le sait, plonge ses racines dans un âge du fer ancien remontant au moins au début de l'ère chrétienne. Le XVI<sup>e</sup> siècle est un tournant, le temps des légendes où se constituent les bases socioculturelles de leur histoire.

### Un espace géoculturel

Les contraintes naturelles et l'héritage culturel de la région donnent un paysage physique et humain contrasté. À l'ouest, un gigantesque escarpement de ligne de faille (à plus de 2 000 mètres), la chaîne de la Kibira, prolongée au nord par les volcans Virunga, domine la dépression du lac Tanganyika (moins de 800 mètres d'altitude) et la cuvette du lac Kivu.

Vers l'est, on descend progressivement des hautes collines du Burundi et du Rwanda jusqu'aux plateaux étagés qui bordent le lac Victoria (à environ 1 200 mètres au-dessus du niveau de la mer). À plus de 1 000 kilomètres de l'océan Indien dont dépend le climat de la région, ces reliefs contrastés déterminent des variations pluviométriques très sensibles entre les hautes terres de l'Ouest et les rives du lac Victoria, qui voient tomber plus de 1 500 millimètres de pluie par an, et l'étroite vallée de la Kagera, qui en reçoit moins de 1 000 millimètres. Ces chiffres eux-mêmes et, surtout, la date d'arrivée des

35. J. J. Maquet, 1954; L. de Heusch, 1966.



26.2. Le sud de la région des Grands Lacs à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

pluies (vers septembre-octobre) sont très irréguliers d'une année à l'autre. Les accidents climatiques qui semblent avoir particulièrement marqué la période considérée ici, comme nous le verrons, frappent très inégalement les différentes zones, entraînant chaque fois des remodelages écologiques et des mouvements démographiques au sein de la région<sup>36</sup>.

La répartition linguistique présente la même hétérogénéité relative. Deux zones de langue bantou se partagent ces pays : à l'ouest, selon la classification de Guthrie, la zone D regroupe l'ensemble kinyarwanda-kirundi-giha et les langues de la province zaïroise actuelle du Kivu ; à l'est, la zone E, représentée par le kizinja, le ruhaya et le runyambo, correspond aussi à l'aire bantuphone de l'Ouganda. On peut se comprendre sans difficulté des volcans Virunga à la basse Malagarazi, d'un côté, et du lac Lutanzi (ou Onekbonyo, ex-Albert) au sud du lac Victoria, de l'autre : les pays où le « roi » s'appellera respectivement *mwami* et *mukama* ou *mugabe*. Mais ces clivages géographiques et culturels de longue durée se compliquent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la cristallisation des royaumes.

### Les traditions écrites et orales

Les datations archéologiques et les hypothèses de la linguistique sont relayées, pour l'histoire des cinq derniers siècles, par les sources orales. La richesse de ce patrimoine culturel original a malheureusement été gaspillée dès les premiers contacts avec les Européens, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par leur application obsessionnelle de la théorie hamitique. Une tradition écrite coloniale s'est constituée, piégeant sans cesse les interprétations historiques. D'un point de vue méthodologique, ses grands traits doivent être rappelés. La nouvelle définition du *Hamite* au sens d'Africain de race supérieure, opposé au « nègre en tant que tel » (terminologie vulgarisée par Seligman), élaborée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a été appliquée dès les premières « explorations » aux catégories hima et tutsi, à partir d'impressions esthétiques et de considérations politiques stéréotypées. Toute la civilisation des Grands Lacs a été attribuée à une migration « hamito-sémitique » d'origine orientale, qui aurait apporté la vache, la royauté et même des éléments de monothéisme<sup>37</sup>.

L'hypothèse, lancée par Speke dès 1863, d'une invasion oromo arrivée entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui aurait fait de la région une seconde Éthiopie a imprégné les descriptions des voyageurs et des officiers allemands entre 1890 et 1914 (Emin Pasha, Franz Stuhlmann, le comte von Goetzen, Hans Meyer) et les nombreuses publications des Pères Blancs combinant le fruit de leurs enquêtes locales avec les synthèses anthropologiques des auteurs britanniques et allemands (celles de H. H. Johnston sur l'Ouganda, de Friedrich Ratzel, Jan Czekanowski et Hermann Rehse)<sup>38</sup>.

36. P. Gourou, 1953 ; W. T. W. Morgan, 1969 ; J. P. Chrétien, 1983 ; J. B. Webster, 1979.

37. E. Sanders, 1969 ; J. P. Chrétien, 1977 ; J. L. Amselle et E. M'Bokolo, s. d.

38. Emin Pasha, 1891 ; F. Stuhlmann, 1894 ; G. A. von Goetzen, 1895 ; H. H. Johnston, 1902 ; H. Rehse, 1910 ; H. Meyer, 1916 ; J. Czekanowski, 1917 ; F. Ratzel, 1885, p. 451-478. Pour les Pères Blancs, voir la revue *Missions d'Afrique des Pères Blancs* et J. M. van der Burgt, 1903.

Les sources classiques de l'histoire des royaumes méridionaux en ont été profondément marquées jusqu'à une date récente, tels les *District books* du territoire du Tanganyika, écrits par Hans Cory, les articles du père Edmond Césard et du père H. van Thiel portant respectivement sur les Bahaya et les Bazinza, les travaux des pères Albert Pagès et Louis de Laeger sur le Rwanda et du père Julien Gorju sur l'ensemble de la région et sur le Burundi<sup>39</sup>.

Les traditions orales elles-mêmes ont pu être récupérées par les mythologies modernes, en fonction de la culture et des contacts de leurs détenteurs. La question se pose notamment dans le cas des informations rassemblées par les premiers lettrés de la région, catéchistes, auxiliaires administratifs ou chefs coutumiers, longtemps considérés comme les seuls traditionalistes dignes d'être écoutés. Apollo Kaggwa et John Nyakatura eurent des émules. Par exemple « les traditions haya » citées par les historiens se sont, le plus souvent, réduites à l'œuvre d'un seul homme, Francisco Rwamugira (ou Lwamgira) : cet aristocrate proche du roi Mutahangarwa du Kiziba, successivement interprète du résident allemand von Stuemmer et secrétaire du conseil des « chefs » à Bukoba sous les Anglais, écrivit au début du XX<sup>e</sup> siècle une *Histoire du Kiziba (Amakuru ga Kiziba)* qui nourrit le livre de Rehse, un article de Césard, le *District book* de Bukoba et la synthèse du père Otto Mors, l'*Histoire des Bahaya*<sup>40</sup>. On pourrait également citer l'influence du chef Pierre Baranyanka et du conseiller Joseph Rugomana dans l'historiographie du Burundi ou, enfin, le rôle exceptionnel de médiateur joué par Alexis Kagame dans l'histoire du Rwanda, puisqu'il fut à la fois un notable proche du roi Mutara Rudahigwa, un prêtre formé sur ce plan par le chanoine de Laeger et un authentique chercheur en quête d'informations<sup>41</sup>.

Ces chroniques, résumant des traditions épurées et interprétées selon les critères d'une ethnohistoire occidentale, ont ensuite circulé auprès des élèves des écoles, des lecteurs des journaux en langues africaines (tels que *Munno* en Ouganda, *Mambo Leo* au Tanganyika, *Rusizira Amarembe* au Burundi ou *Kinyamateka* au Rwanda) et de tous ceux qui fréquentaient les missions et les centres administratifs<sup>42</sup>. De nombreux notables se mirent à situer l'origine de

39. *District books* de Bukoba, Biharamulo, Mwanza, Kasulu, Kibondo, Kigoma, H. Cory, s. d. (on peut en obtenir des exemplaires auprès de la School of Oriental and African Studies — SOAS — de Londres). Beaucoup de données aussi dans les articles de Cory conservés à la bibliothèque universitaire de Dar es-Salaam. E. Césard, 1927, 1935, 1936 et 1937; P. Césard 1931; H. van Thiel, 1911; A. Pagès, 1933; L. de Laeger, 1939 (éd. de 1959); J. Gorju, 1920 et 1938. Sur la même idéologie à propos des Banyamwezi, voir F. Boesch, 1930; à propos de l'est du Zaïre, voir A. Moeller, 1936.

40. Sur le rôle de F. Lwamgira, voir H. Rehse, 1910, p. 237; O. Mors, 1957; R. A. Austen, 1968, p. 89-90; J. P. Chrétien, 1986. Le texte de Langwamira est reproduit dans son intégralité dans E. Césard, 1937, p. 32-57.

41. A. Kagame, 1943-1947; J. Rugomana, 1957; P. Schumacher, 1949, utilise P. Baranyanka, comme J. Gorju, 1938 et J. P. Chrétien, 1981a et b.

42. Sur les filières de transmission de ces traditions au début du XX<sup>e</sup> siècle, voir le *District book* de Bukoba (copies auprès de la SOAS, Londres), vol. VII, p. 5-6, où figurent des traductions d'extraits de J. Gorju, 1920, de H. Rehse, 1910, et des références à F. Lwamgira; voir aussi le *District book* de Biharamulo, *History of migrations*, 1931. On peut signaler que les élèves de la mission de Kome connaissent mieux cette histoire que les gens du pays.

leur clan en Égypte (*Misri*) ou en Éthiopie (*Bisinya*)<sup>43</sup>. Des enquêtes orales plus larges et plus rigoureuses se sont multipliées depuis la fin des années 50. Elles ont permis de relativiser les traditions de cour en mettant en valeur celles des familles plus humbles et, surtout, la diversité des variantes régionales et la richesse des témoignages recueillis hors de la petite couche de lettrés. Les collectes d'enregistrements, la transcription fidèle de textes oraux et des bases linguistiques sérieuses ont permis de faire progresser la connaissance historique de la région<sup>44</sup>.

### L'empreinte de Ruhinda et des Bachwezi

Les États du Sud seraient issus de la dislocation d'une plus ancienne monarchie fondée entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle par un conquérant nommé Ruhinda. C'est du moins la vision qui a prévalu jusqu'aux années 50. Cet « empire de Ruhinda » dans lequel on incluait tous les territoires haya (sauf le Kiziba) et zinja, mais aussi parfois le Burundi, voire le Rwanda, apparaissait comme le prolongement méridional de « l'empire des Bachwezi » et la création d'une nouvelle vague d'expansion des pasteurs bahima. Aujourd'hui l'événement, s'il a eu lieu, serait plutôt situé en amont, vers le XV<sup>e</sup> siècle, et, surtout, ce qu'on peut appeler la « légende de Ruhinda » apparaît comme multiforme selon les traditions. Si, au Bunyoro et au Nkore, ce héros est décrit comme le bâtard de Wamara, le dernier « roi » cwezi, et de la servante Njunaki, en pays Haya et Zinja on lui attribue plutôt comme père Igaba ou Bugaba, une des dénominations locales de la divinité suprême. Les dynasties hinda du Nkore, du Karagwe, du Kyamutwara, de l'Ihangiro et du Buzinza se donnaient comme fondateurs respectifs soit un frère, soit un fils, soit un petit-fils de Ruhinda qui leur aurait confié chaque fois un pays et un tambour. Ces traditions se raccrochaient essentiellement à deux foyers, entre lesquels le cadavre du héros aurait d'ailleurs été partagé à sa mort : vers le nord, l'ensemble Nkore-Karagwe où son souvenir est notamment associé aux régions de l'Isingiro et du Bugara de part et d'autre de la Kagera ; vers le sud, l'ensemble buzinza-ihangiro où il apparaît comme le compagnon ou même le fils du forgeron Kayango. Les traditions des différents royaumes se hiérarchisaient par rapport à ces deux foyers, non sans interférences : au Kyamutwara, Nyarubamba, fils ou petit-fils de Ruhinda, venait du Karagwe ; en Ihangiro, le fondateur était présenté lui-même comme un fils de Nyarubamba mais portait le nom de Ruhinda Kayanga selon le modèle zinja. Quant à l'odyssée supposée de Ruhinda, du Bunyoro jusqu'à l'extrême sud de la région, elle suit deux itinéraires différents selon les traditions : tantôt une

43. H. Cory et M. M. Hartnoll, 1945/1971.

44. J. Vansina, 1961, 1971 et 1972 ; A. Kagame, 1972 ; C. W. Newbury, 1976 ; E. Mworoha, 1977 ; L. Nduricimpa, 1984 ; I. K. Katoke, 1975 ; P. Schmidt, 1978. Utile aussi pour les royautes du Sud, l'étude de S. R. Karugire, 1971. Un important colloque international s'est tenu à Bujumbura en 1979 ; voir Centre de civilisation burundaise, 1981. Il a été suivi d'une réunion analogue à Bukavu en décembre 1982.

voie continentale par le Karagwe, tantôt une voie navigable, par les lacs, débouchant au Buzinza d'où le héros serait remonté par voie terrestre vers le nord-ouest<sup>45</sup>.

Tout se passe comme si la référence à Ruhinda correspondait à la rencontre de deux vagues de traditions, liées à deux grandes configurations claniques, Bahinda et Bayango, qui avaient aussi adopté le même interdit, celui du singe *nkende* (un cercopithèque gris)<sup>46</sup>. Quant à la fondation des dynasties hinda, les traditions révèlent qu'elle ne s'effectua en fait que de une à quelques générations après celle du conquérant supposé. Le fait historique sans doute le plus intéressant reste la permanence d'une tradition, source de légitimité politique, bien au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Ruhinda put être invoqué, au XVIII<sup>e</sup> siècle au Kyamutwara, contre des usurpateurs du clan hima des Bankango ou être associé, au XIX<sup>e</sup> siècle, au souvenir d'une grandeur perdue (au Karagwe) ou d'une unité brisée (au Buzinza); pendant ce siècle-là, il est aussi utilisé, tant au Bunyoro qu'en pays Haya, pour dresser le peuple contre l'impérialisme mesquin des Baganda<sup>47</sup>.

Les différences entre les versions de cour et les versions populaires<sup>48</sup> reflètent la persistance tenace d'un cycle de traditions à la forme légendaire. Dans la plupart des cas, la diffusion d'un modèle de pouvoir est donc plus vraisemblable que l'équipée d'un conquérant unique. Au Gisaka, la dynastie des Bagesera Bazirankende (référence à l'interdit du *nkende*) plaçait à ses origines Nyakacende (ou Nyiragakende), fille de Ruhinda ou d'un de ses successeurs au Karagwe. Au Kiziba, la dynastie bito identifiait Kibi, son fondateur, à Nyakiru, frère de Ruhinda, les deux frères se disputant pour prendre le pouvoir sur leur mère; le clan des Bahinda avait pour fonction de tracer les limites administratives. La dynastie silanga du Bukerebe, venue de l'Ihangiro vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, prétendait remonter en réalité à Ruhinda. Le rayonnement hinda se manifesta jusqu'au Buha, dans le Sud, soit dans la titulature royale (au Heru et au Bushingo), soit dans la référence au *nkende* (interdit des rois du Bujiji)<sup>49</sup>. Vers l'ouest en revanche, les récits mettaient en valeur d'autres héros: au Rwanda, Gihanga, véritable héros civilisateur, était érigé aussi au rang de père de tous les royaumes voisins; au Burundi, Ntare Rushatsi, un nom qui

45. Outre les titres déjà cités, voir les articles de Cory, notamment le n° 69 (*Chronology of the Bahinda*) et les n° 413 et 416 (notes de A. M. D. Turnbull de 1925 et 1926 sur l'histoire du Buzinza). Voir aussi les *District books* de Bukoba et de Biharamulo et, enfin, dans les archives de la Maison généralice des Pères Blancs, plusieurs manuscrits, dont: J. B. Lapioche, *Le Buhava et son histoire*, 1938; A. D. Kakaira, *Histoire d'Uzinza*, 1930.

46. L. de Heusch (1966, p. 50-51) a cru pouvoir parler d'une ancienne rivalité entre les deux clans, d'après l'opposition inexacte qu'il établit entre les singes *nkende* et *tumbili* (cités dans H. Cory et M. M. Hartnoll, 1945/1971), alors qu'il s'agit du même animal exprimé respectivement en ruhaia et en kiswahili.

47. Ce fonctionnement idéologique apparaît dans: Emin Pasha, 1891, p. 353-355 (au Bunyoro); F. Stuhlmann, 1894, p. 713-715 (au Kyamutwara); *District book* de Bukoba, exemplaire disponible au SOAS de Londres, p. 42-43 (au Karagwe); A. Brard. *Rapport sur les tribus insulaires du Nyanza méridional*, Archives des Pères Blancs, janvier 1897; A. E. Kitching, « Tribal history and legends of the Wazinza », 1925, dans *District book* de Biharamulo (au Buzinza).

48. Voir les traditions recueillies au Maruku par P. Césard, 1931.

49. Article de Cory, n 413 (annoté par M. D. Turnbull en 1925); G. W. Hartwig, 1972; *District book* de Kigoma (copie SOAS), vol. VII, p. 203; J. P. Chétien, 1975.

semble avoir été porté par les fondateurs de deux dynasties aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ne se rattache à Ruhinda que dans des écrits européens<sup>50</sup>.

Les traditions sur Ruhinda ont tiré leur force des liens existant entre cette figure de légende et la geste des Bachwezi. Quelle qu'ait été la réalité, l'étendue et la durée de l'« Empire du Kitara », ce modèle politico-religieux a manifestement pris naissance dans la zone des plateaux de l'Ouganda occidental. Mais, au sud, Isimbwa, Ndahura ou Mulindwa ne sont guère évoqués que dans des récits colportés plus ou moins récemment. Le rôle essentiel est tenu ici par Wamara, Mugasha et Ryangombe. Une mythologie particulière s'y est développée : par exemple la manière dont Wamara, accompagné de Mugasha et d'Irungu, rapporte de chez le terrible Kintu bétail et semences, mais aussi la mort ; ou encore ses conflits avec Mugasha, à qui il a refusé sa fille et qui déchaîne la tempête (une version rwandaise transposant cette situation sur Ryangombe), et avec Kagoro, qui finit par brûler l'enclos où se trouvait sa belle vache Kitare<sup>51</sup>. Ces divinités ne sont que les plus importantes d'un panthéon d'une bonne trentaine d'esprits, sans cesse enrichi en fonction des circonstances. On associe chacun d'eux à un domaine d'activités : Wamara aux morts, Mugasha aux eaux, à la pluie et aux lacs, donc à la pêche et à l'agriculture (en particulier au bananier), Irungu à la brousse, donc à la chasse et aux voyages, Kagoro à l'éclair, Ryangombe au bétail et à la chasse.

Si Wamara, dont le grand sanctuaire était à Masaka au Bwera (en Ouganda), était très lié aux traditions du Kitara, du Nkore et du Karagwe, Mugasha semble avoir rayonné depuis les îles Sesse, sur le lac Victoria<sup>52</sup>. Ryangombe, quant à lui, était présent surtout à l'ouest, du Rwanda au lac Tanganyika, son origine étant placée tantôt au Ndorwa, tantôt, par assimilation avec Kiranga, au Burundi (il serait mort en fait dans une région relevant alors du Bugesera) ou même à l'est du Zaïre actuel. Kiranga, héros chasseur, est associé également à l'agriculture par le biais des esprits Nyabashi et Serutwa<sup>53</sup>. Loin de se réduire à des institutions de la monarchie, ces cultes apparaissent comme très anciens, antérieurs à la fondation des dynasties modernes. Les traditions populaires voient dans Wamara le protecteur des anciens clans dirigeants tels que les Basita ou les Bayango tout en évoquant les conflits qui l'opposèrent à son « domestique » Ruhinda. Mugasha aurait renouvelé avec Kabambo la scène de la tempête évoquée plus haut : une montée des eaux du lac Victoria aurait forcé ce roi du Buzinza à lui céder sa fille. Ryangombe, pour sa part, ridiculise le roi du Rwanda Ruganzu Ndori<sup>54</sup>.

50. Les traditions hinda interviennent au Rwanda dans les récits montrant Ruganzu Ndori « revenant » du Karagwe en compagnie de Muyango. Au Burundi, Ntare Rushatsi s'oppose à un roi du Bushingo nommé Ruhinda et c'est J. M. van der Burgt (1903) qui a tenu à placer Ruhinda « le Grand » aux origines de ce royaume, thèse imprudemment admise dans les synthèses de Roland Oliver.

51. E. Césard, 1927 ; manuscrit de J. B. Lapioche, 1938 ; A. Arnoux, 1912.

52. Sur l'ensemble de la question, voir I. Berger, 1973 ; F. Richter, 1899 ; article de Cory, n° 79 ; D. W. Cohen, 1968 ; C. C. Wrigley, 1958.

53. F. Geraud, 1972 ; P. Smith, 1981.

54. F. Boesch (1930) donne une version venant du Karagwe ; O. Mors, 1957 ; H. van Thiel, 1911 ; A. Coupez et T. Kamanzi, 1962, récit n° 13. Ces éléments ont conduit L. de Heusch (1966) à proposer la thèse d'un mouvement essentiellement anti-hinda.

Cette religion cwezi (ou des Imandwa) avait son autonomie sur le plan cultuel comme sur le plan des mythes. À l'est (pays Haya et Zinza), la fonction de médium était héréditaire dans certaines familles qui, en outre, étaient les gardiennes des sanctuaires. À l'ouest (Rwanda, Burundi, Buha), l'initiation au *kubandwa* était très largement répandue. La symbolique et le vocabulaire semblaient associer le culte à la royauté en pays Haya comme au Nkore, alors que la vénération exprimée à l'ombre de l'érythrine, arbre sacré de Ryangombe, au Kiranga, semblait plus populaire. Mais dans tous les cas, il s'agissait de pratiques initiatiques de divination et de guérison, offrant un recours contre les menaces émanant de proches ancêtres ou contre les abus de pouvoir<sup>55</sup>. Les explications mécanistes et ethniques de ce phénomène culturel<sup>56</sup> par une sorte d'évhémérisme naïf, ont jeté un



26.3. Le bois sacré de Bunywankoko au Nkoma.  
[© J. P. Chrétien.]

voile quasiment opaque sur la rupture profonde existant entre l'histoire spécifique de cette religion, dont nous allons voir de nouveaux aspects, et la fin d'un ancien pouvoir au Kitara<sup>57</sup>.

55. Outre les titres déjà cités, voir: B. Struck, 1911; A. Vix, 1911; H. Rehse, 1910; H. Meyer, 1916; B. Zuure, 1929.

56. Exemple de débat sans issue: L. de Heusch, 1964; C. Vidal, 1967.

57. J. P. Chrétien, 1981*a* et *b*.



Faut-il parler de clans ou de castes ?

Face à une tradition écrite qui a privilégié le schéma des oppositions de castes, voire de races, entre « seigneurs hima et tutsi » et « serfs iru et hutu », l'historiographie des années 70 a porté plus d'attention à la structure clanique<sup>58</sup>. Malgré son omniprésence dans la culture orale (les gens âgés s'identifient essentiellement par cette appartenance), le clan (*umuryango* en kirundi et *giha*, *ubwoko* en kinyarwanda, *uruganda* en runyambo et *ruhaya*) n'a pas la simplicité organique d'un groupe de parenté, même s'il est parfois vécu comme tel. Les lignages au sens strict du terme sont regroupés en entités classificatoires caractérisées par un nom collectif, par un ou deux tabous (*imiziro*), parfois par des traditions se rapportant aux origines ou par la protection d'une divinité du panthéon cwezi (en pays Haya notamment), mais sans unité territoriale<sup>59</sup>. On observe quelquefois des subdivisions en sous-clans (*amashanga* au Rwanda, *amahiga* en pays Haya), mais le système n'est pas segmentaire. Certains clans s'inscrivent dans l'histoire de plusieurs des royaumes de la région des Grands Lacs, par exemple les Bayango du Nkore au Buzinza, les Bakimbiri du Nkore au Buha du Sud ou les Basita du Bunyoro au Bukerebe. Les tabous peuvent concerner des regroupements plus larges encore : le crapaud est respecté au Rwanda par les Bega, les Bakono et les Baha (trois grands clans dont étaient issues les reines mères) ; la diffusion du *nkende* est connue, le Kiziba en offrant le modèle le plus étonnant, puisque le clan dynastique des Babito et les Bahinda se le partagent, tandis que le *ngabi*, habituellement lié aux Babito, a été adopté par l'ancien clan royal des Bakuma. Certains clans s'attribuent des filiations d'ailleurs variables selon les époques : au Rwanda, les Banyiginya ont été rattachés tantôt aux Basindi, tantôt aux Bahondogo.

La dimension historique des clans est nette au Rwanda : comme au Nkore (quatre unités), ce pays présente une structure exceptionnelle réduite à dix-huit grands clans rassemblant tous des Bahutu, des Batutsi et des Batwa<sup>60</sup>. Or, à l'ouest, des études sur les riverains du lac Kivu<sup>61</sup> montrent qu'il y a deux siècles, ces « corporations claniques » n'étaient pas encore achevées. Ailleurs, au Burundi, au Buha, au Karagwe et dans les pays voisins du lac Victoria, il existait plusieurs centaines de clans mais avec, dans chaque cas, des formes d'association différentes, soit en unités exogamiques (chez les Bahaya), soit en associations à plaisanterie ou à serment (les *endahiro* des Bakiga au nord du Rwanda actuel). Fréquemment, l'identité était étroitement liée à l'exercice de fonctions politiques ou religieuses plus ou moins anciennes. L'appartenance clanique définissait le

58. D. W. Cohen, 1972 ; M. d'Hertefeldt, 1971 ; G. W. Hartwig, 1976 ; C. Buchanan, 1974.

59. H. Cory et M. M. Hartnoll, 1945/1971.

60. Les Batwa constituent une petite minorité au Rwanda, au Burundi et (sous le nom de Bakiko) au Buha. Spécialisés dans la chasse, la pêche et la poterie, ils sont tenus à l'écart par de nombreux interdits. On les a définis comme « pygmoïdes », bien que ce terme soit sujet à caution.

61. C. W. Newbury, 1976 ; D. S. Newbury, 1981.

statut social. Les traditions les plus anciennes attestent la multiplicité des pouvoirs locaux gérés par tel ou tel de ces clans, sans que cela signifie forcément que le peuplement de chacune de ces principautés ait été homogène. C'est ainsi que les Basita, associés aux anciens pouvoirs cwezi au Bunyoro et au Nkore, auraient régné au Karagwe (avec le roi Nono) et choisissaient l'héritier du trône au Bukerebe. Les Batundu auraient régné sur l'ancien Kyamutwara, succédant eux-mêmes à la dynastie des Bahunga, celle du roi Kashare, et ils sont parfois associés aux Baheta qui formaient le clan du roi Nsansama au Buzinza.

L'Ihangiro devrait son nom à un ancien roi du clan des Bayango (appartenant au groupe plus large des forgerons barongo). Les Bahutu (un clan très puissant) s'y seraient opposés successivement aux Bayango et aux Bahinda, en la personne de Nkumbya ou Mukumbya. Ce dernier, présenté tantôt comme un roi, tantôt comme un faiseur de pluie, se voit réserver des sorts différents selon les traditions : tué par Ruhinda, exilé chez Kashare, fuyant au Bukerebe avec Katobaha, ou encore soit l'ancêtre de Ntumwa, soit le roi de la dynastie des Bukuma tué par Kibi au Kiziba<sup>62</sup>. Au Rwanda, on discerne aussi de nombreuses entités politiques prényiginya : les Bazigaba au Murabi et au Cyingogo, les Bagesera au Gisaka, au Bushiru et au Busozo, les Badanda au Nduga, au Bwanamwali, au Buhoma et au Bukonya, les Basindi au Busigi et au Ruhengeri, les Bacyaba au Bugara, les Basinga au Burwi et ailleurs (anciennes dynasties renga), les Bongera au Bumbogo, au Buriza et au Bwanacyambwe, les Batsobe au Rukoma... Plusieurs de ces lignées ont gardé ensuite des fonctions rituelles de *biru* au sein du Rwanda moderne<sup>63</sup>. Au Burundi aussi, la garde des tambours et les rôles religieux détenus par des clans comme ceux des Bajiji, des Bashubi et des Bahanza font probablement écho à d'anciens pouvoirs. Toutes ces principautés claniques ont progressivement été absorbées, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle (parfois plus tard), par les nouvelles dynasties, comme nous allons le voir. Mais par-delà ces mutations et ces interférences régionales (dues à des migrations lignagères ou à des circulations d'idées et de récits), chacune des petites entités sous-régionales a gardé ses propres caractéristiques jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'étude des *ibihugu* (pays) du Rwanda et du Burundi, celle des Bayoza du Kyamutwara et des Bahamba du Kyanja (groupes préexistant à la scission du grand Kyamutwara ou Bumbwiga à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) restent à faire<sup>64</sup>.

62. Voir les sources déjà citées, notamment O. Mors, 1957. Sur le Bukerebe voir E. Hurel, s. d. Les Bahutu ou Baitira (H. Cory et M. M. Hartnoll, 1945/1971, p. 282) sont confondus, dans J. B. Webster (1979, p. 14), avec la catégorie hutu du Rwanda ou du Burundi. Il existe aussi, en pays Haya, un clan hima des Batwa, sans rapport avec les potiers batwa. Le récit publié par H. Rehse (1910, p. 286) sur les massacres qui ont suivi la mort de Kashare, ancien souverain du Kyamutwara, concerne les cruautés du roi hinda Karemera à l'égard notamment de sa propre famille et ne traite nullement d'un « progrom de représailles contre les agriculteurs ».

63. M. d'Hertefeldt, 1971 ; A. Kagame, 1954 ; F. Nahimana, 1981.

64. Le terme Bahaya, avant d'être appliqué sous la colonisation à tous les habitants du district de Bukoba, ne désignait que les riverains du lac Victoria dans la région de Maruku.

Le clivage entre pasteurs et agriculteurs ne se présente pas, dans ce contexte, avec une évidence qui étayeraient les hypothèses d'invasions ou de conflits habituellement échafaudées (sous l'influence des graves crises politiques du milieu du XX<sup>e</sup> siècle). La mixité de certains clans existe aussi en dehors du Rwanda et s'élève à 20 % dans les clans du pays Haya<sup>65</sup>, à plus de 10 % chez les Bahutu, à plus de 50 % chez les Batutsi et à 90 % chez les Batwa au Burundi<sup>66</sup>. D'autres clans sont en situation intermédiaire ou indéterminée, qualifiés de *bairu* (anoblis), comme les Bayango, ou de *bahutu* (de bonne famille), comme les Bajiji. Les Basita sont tantôt décrits comme des pasteurs (notamment au Rwanda), tantôt comme des agriculteurs-forgerons, ayant renoncé à leur tambour dynastique pour se consacrer à la culture céréalière<sup>67</sup>. Les Bajiji sont en général catalogués en Bahutu au Burundi et en Batutsi au Bujiji (Buha). Si les hypothèses relatives à une ancienne rencontre de groupes de langue bantu et de groupes de langues sud-couchitique et centre-soudaniqu<sup>68</sup> ne manquent pas d'intérêt, elles portent sur une période trop reculée (premier millénaire) pour rendre compte de la situation au XVI<sup>e</sup> siècle, compte tenu de la fusion culturelle de ces peuples. Les différenciations ethniques s'opérèrent alors, on l'a vu, sur des bases régionales, claniques ou politiques recoupant les catégories hima/tutsi et iru/hutu. Il serait d'ailleurs hasardeux de définir exactement ce que représentaient ces catégories il y a quatre siècles. Un seul fait semble se dégager : l'importance du phénomène pastoral sur les plateaux moyens allant du Nkore au Buha, par le Karagwe, le Gisaka et le Bugesera. La conquête hamitique si souvent évoquée pour cette période se présente en fait comme un remodelage, dans l'espace régional et dans les rapports politico-économiques, des relations entre les secteurs à dominante pastorale et ceux à dominante agricole entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

## La formation des royaumes modernes : une étude géopolitique

### *Le problème général de la chronologie*

La richesse des sources orales ne rend pas moins complexe la reconstruction de la chronologie régionale. Les listes dynastiques et les généalogies principales présentent de nombreuses variantes, notamment avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Certains chroniqueurs ont pu essayer de valoriser l'ancienneté de leur royaume en compilant des sources extérieures. La durée moyenne d'une génération, fixée à 33 ans par Alexis Kagame, semble plutôt se situer à 27 ou 28 ans. Deux éclipses solaires évoquées dans les traditions offrent des

65. Y compris le Karagwe.

66. F. M. Rodegem, 1964.

67. Les traditions orales, même si elles peuvent remonter jusqu'à une quinzaine de générations, n'éclairent pas en tant que telles les origines plus lointaines du peuplement, ou alors il s'agit de « traditions » qui se sont chargées, par les filières citées plus haut, des idées de Speke, d'Emin ou de Gorju : par exemple, les hypothèses éthiopiennes sur l'origine des Basita présentées dans l'étude de C. Buchanan, 1974, p. 98-99.

68. C. Ehret, 1973.



26.4. Objets trouvés dans le tombeau de Cyirima Rujugira, *mwami* du Rwanda.  
[© B. Nantet, Paris.]

repères absolus, mais leur identification a été discutée. Il s'agit probablement, d'une part, de celle de 1520 pour la bataille de Biharwe, qui opposa Ntare Nyabygaro (Nkore) à Olimi Rwitamahanga (Bunyoro), et qui détermine les datations du Buganda et du Rwanda, et, d'autre part, de celle de 1792 coïncidant avec l'intronisation de Mibambwe Sentabyo (Rwanda). Le corps du *mwami* de ce pays, exhumé en 1968-1969 par l'équipe de F. van Noten et daté de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, peut, vu le flou des enquêtes orales à ce propos, avoir été aussi bien celui de Mutara Semugeshi que de Cyirima Rujugira. Malgré le scepticisme d'auteurs comme D. Henige, on peut donc aboutir à des probabilités suffisantes. En utilisant toutes les concordances offertes par les sources et suivant les synthèses déjà proposées par D. Cohen et J. B. Webster, nous proposons une chronologie (voir tableau page suivante)<sup>69</sup>.

Les «invasions» organisées vers le sud par les souverains bito du Bunyoro sont aussi apparues comme un élément de liaison entre les différents royaumes. Mais les traditions recueillies dans chacun de ceux-ci situent l'événement à des périodes différentes. En fait, les Banyoro ont dû lancer de nombreux raids pour capturer du bétail. En outre, la répétition dans les listes

69. La première tentative de synthèse des listes dynastiques figure dans J. Czekanowski, 1917. Voir également A. Kagame, 1959; J. Vansina, 1962*a*, 1962*b* et 1967; S. R. Karugire, 1971; D. Henige, 1974; D. W. Cohen, 1970; J. B. Webster, 1979*a*; F. van Noten, 1972.

dynastiques de noms comme Cwa (Bunyoro), Ntare (Nkore), Ntare et Karemera (Karagwe), Magembe (Kiziba) ou Nyarubamba (Ihangiro) a favorisé des confusions chronologiques<sup>70</sup>. Néanmoins, on peut distinguer trois grandes vagues d'expéditions.

La première remonterait à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Après leur victoire, en 1520, au Nkore, les Banyoro auraient envahi deux fois le Rwanda sous la direction du prince Cwa, fils de Nyabongo, le successeur d'Olimi. Les *bami* Kigeri Mukobanya et Mibambwe Mutabazi durent fuir, l'un à l'ouest du Nyabarongo, l'autre jusqu'au Bushi. Le roi du Bugesera, Nsoro Sangano, aurait également été tué lors de cette invasion. Le mouvement ne s'inversa qu'à la mort de Cwa.

La deuxième invasion daterait de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il semblerait que le petit royaume bito du Kiziba ait subi des raids de son protecteur, le Bunyoro, durant tout le siècle, notamment sous le règne de Magembe Kitonkire. Au même moment le Karagwe (sous les règnes de Ntare et de Ruhinda) était également touché.

Quant à la troisième invasion, ou raid, elle aurait eu lieu au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Attribuée à un *mukama* appelé tantôt Cwa (Cwamali), tantôt Kyebambe, c'est la plus célèbre de toutes. Après avoir ravagé durant des années tous les territoires haya, ce souverain aurait été battu et tué par le roi Nyarubamba Kicumbu en Ihangiro. Ses guerriers, lors de leur retraite, auraient été écrasés par le *mukama* Ntare Kitabanyoro du Karagwe, revenu du Buha où sa mère l'avait emmené en exil. À la même époque, un autre groupe de Banyoro était battu par un *mugabe* du Nkore, également appelé Kitabanyoro (le Tueur de Banyoro). Les royaumes du Sud étaient dès lors définitivement débarrassés des Babito qui y laissèrent un souvenir à la fois terrible et flou mais les marquèrent sans doute de leur empreinte, notamment en matière d'organisation militaire<sup>71</sup>.

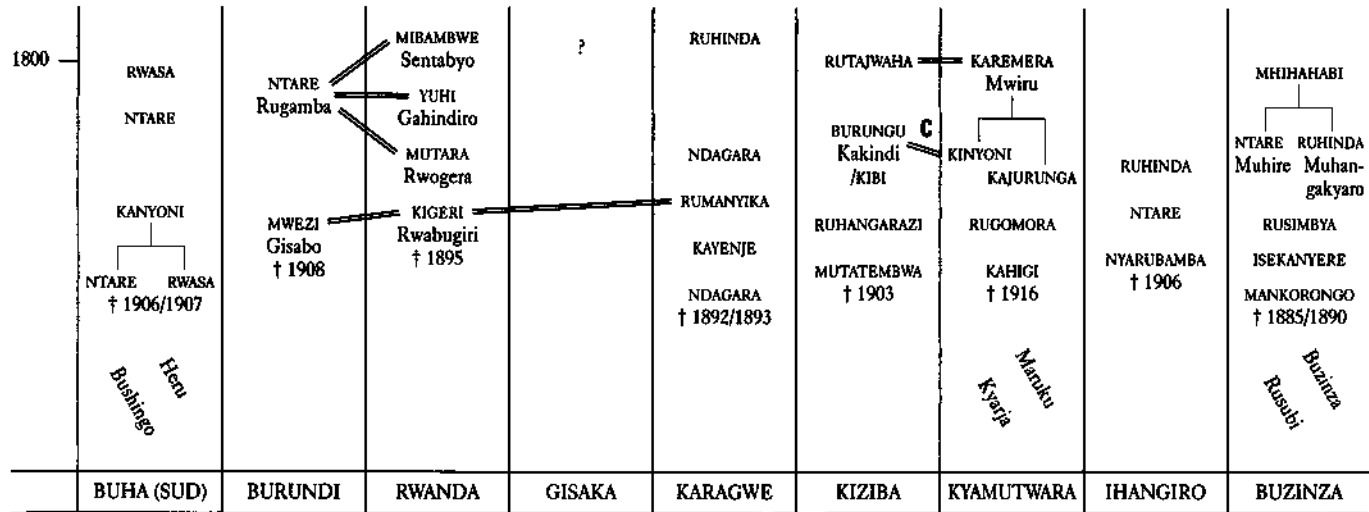
### *Les États des plateaux de la Kagera*

Par les facilités de circulation qu'elle offrait de la vallée de la Katonga à celle de Malagarazi, cette zone de plateaux herbeux a toujours représenté un axe géopolitique important. Malheureusement, son histoire politique est la plus mal connue de la région, à cause des difficultés qui ont frappé ses différents royaumes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, allant jusqu'à leur dislocation ou leur disparition et entraînant l'érosion rapide de leurs traditions. Pas une étude n'existe ni sur le Bushubi ni sur le Bugesera, et ce qui a été publié sur l'ancien Gisaka ou sur le Buha est lacunaire ou superficiel. Seule la partie septentrionale, comprenant le Mpororo, le Nkore et le Karagwe, est relativement mieux connue.

70. Par exemple, dans O. Mors, 1957, Ntare Ktabanyoro du Karagwe serait entré en conflit avec Magembe Kitonkire et Magembe Kagaruki, deux rois du Kiziba aux règnes distants d'un siècle.

71. D. Henige, 1974; A. R. Dunbar, 1965; S. R. Karugire, 1971; E. Césard, 1927; I. K. Katoke, 1975; O. Mors, 1957; H. Rehse, 1910; A. Kagame, 1972. Ces expéditions sont à distinguer de l'installation, plus ancienne, d'une dynastie bito au Kiziba et ne cautionnent nullement l'hypothèse d'une origine luo du mouvement hinda suggérée par L. de Heusch, 1966.

	BUHA (SUD)	BURUNDI	RWANDA	GISAKA	KARAGWE	KIZIBA	KYAMUTWARA	IHANGIRO	BUZINZA
1500			RUGANZU Bwimba	===== KIMENYI					
			CYIRIMA Rugwe	KABUNDA	RUHINDA	KIBI	RUHINDA		KAYANGO
			KIGERI Mukobanya		?	?			
		NTARE Karemera	===== /MIBAMBWE Mutabazi	===== KIMENYI Shumbusho	NTARE Mihingoeta- yomba	ISHAMURA	?		?
		?	YUHI Gahima	MUTUMINKA	RUHINDA	WANNUMI	NYARUBAMBA	NYARUBAMBA	
1600			NDAHIRO Cymatare <b>C</b>		NTARE			RUHINDA Kayango	RUHINDA
	KIMENYI	NTARE Kibogora	===== RUGANZU Ndori	NTAHO	KAREMERA Ndagara	MATWI	===== KAREMERA BWOGI		NTARE <b>C</b> Muganganzara
	NTARE	MUTAGA Nyamubi	===== MUTARA Semugeshi <b>C</b>	?	RUHINDA	MAGEMBE Kitonkire	===== KAREMERA	NTARE	KABURA
	?		KIGERI Nyamuheshera	===== KIMENYI Rwahashya	NTARE	MUZINGA Nyakashoke	RUKAMBYA Gihume <b>C</b>	?	KABAMBO
	RUHINDA	?	MIBAMBWE Gisanura	KWEZI	RUSATIRA	MWIGARA	RUZOMORA Mahe		KATOBAHA /KINWA
1700			NTARE Rushatsi	===== YUHI Mazimpaka	===== RUREGEYA	MAGEMBE Kagaruki	===== KAHIGI Kasita	MURAMIRA Kikongera	KYENDANZIGU /NYAMURASA <b>C</b>
	MASIMBA	MWEZI	KAREMERA Rwaka	===== BAZIMYA	KAREMERA Bwirangenda			BUTO	
	KIVUNANGOMA		MUTAGA Senyamwiza	===== /CYIRIMA Rujugira <b>C</b>	RUZENGA /NTARE	MBONEKO Hangi <b>C</b>	===== NKWENGE /KARUMUNA Rugomora	NYARUBAMBA Kicumbu	KABURA Nyabureza
			KIGERI Ndabarasa	===== KIMENYI Getura	Kitabanyoro <b>C</b>	NYARWANGU /RUHANGARAZI <b>C</b>	MBOGI Mpangukano	MUGUNDA /KAHIGI	KYENDANZIGU Kisamba
	KANYONI	MWAMBUTSA Mbariza <b>C</b>						NYARUBAMBA	KAKARAZA



N.B. Les sources sont mentionnées dans les notes. On a tenu compte au maximum des sources les plus documentées et pas seulement des listes stéréotypées. Les plus précises sont celles du Rwanda et du Kiziba. L'incertitude est très grande avant le XVII<sup>e</sup> siècle.

*Légende*

- / Souverains d'une même génération (frères ou cousins)
- Alliances historiques
- † 1895 Date attestée du décès (fin XIX<sup>e</sup>/début XX<sup>e</sup> siècle)
- C** Calamités (sécheresses et famines)

Tableau synchrone des dynasties (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle).

Le Karagwe, malgré ses origines prestigieuses (dynastie sita, foyer majeur du complexe ruhinda), s'affirma surtout à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, à la faveur du premier reflux de l'influence nyoro (crise de succession conduisant à l'avènement de Winyi, successeur de Nyabongo). On sait peu de choses des Ntare et des Ruhinda qui se succédèrent alors, sinon qu'ils étaient plus puissants que leurs voisins de l'Est: une attaque contre le Kiziba se solda par la mort d'un fils du roi Magembe Kitonkire. Ils entretenaient de meilleurs rapports avec le Gisaka et le Rwanda, comportant entre autres des alliances matrimoniales. La crise ouverte au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'invasion nyoro déboucha sur un nouvel essor, assimilé à Ntare Kitabanyoro, et que consolidera ensuite l'ouverture de relations commerciales avec le Buganda et les habitants du Nyamwezi.

Le Mpororo, ou Ndorma, était l'héritier d'une riche tradition de pouvoirs claniques: les Bakimbiri y auraient été gouvernés par Ryangombe en personne, les Baishekatwa auraient donné la reine Kitami, première incarnation de l'esprit Nyabingi qui était tenu pour très puissant jusqu'en plein XX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble fut pris en charge par une dynastie hima du clan des Bashambo qui profita du vide laissé par la défaite des Banyoro au Rwanda. Les Bashambo nouèrent des alliances matrimoniales avec les Bahinda du Nkore, alors moins puissants qu'eux: au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le roi Gahaya, fils d'Ishemurari, attaqua le Gisaka et inquiéta le Rwanda. Ils atteignirent leur apogée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais cinquante ans plus tard, à la mort de Gahaya Rutindangyezi, le prince Ndabarasa, fils du *mwami* rwandais Cyirima Rujugira, occupa tout le sud du pays. Le royaume se divisa en principautés rivales et le tambour Murorwa fut caché près du lac Bwinyoni, dans la chaîne de montagnes occidentale.

La dynastie du Gisaka revendiquait une double origine clanique: celle des Bagesera et celle du groupe totémique du *nkende* (les Bazirankende). À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le roi Kimenyi menaça d'absorber le minuscule territoire du *mwami* rwandais Ruganzu Bwimba. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Kimenyi Shumbusho profita de l'attaque nyoro pour occuper le cœur de l'ancien Rwanda, le Buganza et le Bwanacyambwe, que ce pays ne récupéra qu'un siècle plus tard. Allié au Ndorwa et à de nombreux rebelles rwandais, le Gisaka essaya de prendre sa revanche sous Kimenyi Getura au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il fut défait par les guerriers de Cyirima Rujugira. Le fils de ce dernier, Kigeri Ndabarasa, occupa aussi le Mubari, un vieux royaume gouverné par les Bazigaba et dont le centre se situait dans les îles de la Kagera.

Le Bugesera pouvait également se présenter comme un précurseur des puissances politiques qui allaient se déployer dans les montagnes de l'Ouest. La dynastie des Bahondogo semble tellement liée à celle des Banyiginya des débuts du Rwanda que Jan Vansina a suggéré que ces derniers en étaient issus. Mariages et alliances militaires jalonnent l'histoire des deux pays du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ruganzu Ndori intervint contre le Burundi, Yuhi Mazimpaka accueillit le roi Nsoro Nyabarega en difficulté. Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Bugesera occupait un très grand territoire compris entre les rivières Kanyaru et Ruvubu (tout le tiers nord du Burundi actuel) et était tout à fait représentatif, avec ses abreuvoirs et ses rituels, de l'univers pastoral par



excellence. Les difficultés surgirent avec l'essor de la dynastie des Baganwa au Burundi, plutôt favorable au Gisaka. Le XIX<sup>e</sup> siècle s'ouvre par un partage du pays.

Plus au sud, le bassin de la Malagarazi préside à la création de plusieurs royaumes. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, un « Buha du Nord » aurait englobé le Buyungu, le Muhambwe, le Ruguru et le Buyogoma (à l'est du Burundi actuel), voire le Bushubi. Le *mwami* rwandais Mibambwe Mutabazi y aurait trouvé une épouse. La dynastie des Bahumbi (celle des rois Ruhaga, Nkanza et Gihumbi) resta très puissante jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : elle offrit l'hospitalité au roi Ntare du Karagwe qui fuyait devant les Banyoro, elle vainquit le *mugabe* Kakaraza du Buzinza et elle s'étendit dans les territoires sumbwa. Mais très tôt, au sud du fleuve, le Ruguru devint le centre d'un deuxième État, incluant le Heru et le Bushingo, dirigé par la dynastie des Bakimbiri (celle des rois Ntare, Ruhinda, Rwsa et Kanyoni) qui, avec la principauté des Bajiji au Nkarinzi, se tourna davantage vers les montagnes dominant la rive est du lac Tanganyika. Le déclin puis la disparition du Buha ne se produisirent que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>.

#### *Les États riverains du lac Victoria*

Plus peuplés que les précédents, ces pays regroupent des plateaux herbeux et des plaines ainsi que des vallées fertiles et humides aux eaux poissonneuses. Les sociétés et les États furent marqués par cette dualité qui explique en partie l'éclatement, au XIX<sup>e</sup> siècle, du Kyamutwara et du Buzinza.

Le Kiziba, coïncé entre le lac Victoria et la Kagera, était quant à lui tiraillé entre ses liens traditionnels avec le Kitara-Bunyoro (ses rois y furent enterrés jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et ses princes élevés dans cette cour étrangère) et avec les îles Sesse (d'où venait le feu rituel des couronnements). Par ailleurs, il était en conflit incessant avec ses voisins du Sud-Ouest, le Kyamutwara et le Karagwe, qui surent tirer parti d'une suite de conflits. La menace nyoro fut relayée, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par les attaques des Baganda. Le roi Burungu Kakindi fit appel au *kabaka* Semakokiro dans sa lutte contre des princes rebelles qui, de leur côté, reçurent l'appui du prétendant au trône, Kamanya.

Au Kyamutwara, il semble que ce soit le roi Karemera qui ait définitivement établi la suprématie hinda au XVII<sup>e</sup> siècle. Sa cruauté démentielle l'aurait même poussé à faire aveugler son fils Mukanbya. On peut se demander si le successeur de ce dernier, venant après une longue régence assurée par Kayango, n'était pas en fait le fondateur d'une nouvelle dynastie. Il s'agit de Rugomora Mahe qui, après un long périple effectué d'Ihangiro aux îles Sesse et au Kitara, fit figure de héros civilisateur. Lui et ses descendants exploitèrent les faiblesses du Kiziba et de l'Ihangiro, du moins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où le Kyamutwara fut à son tour affaibli par des dissensions internes. Le *mukama* Karemera Mwiru élimina son prédécesseur, Bwogi

72. I. K. Katoke, 1975; J. Freedman, 1979; F. Geraud, 1972; S. R. Karugire, 1971; J. P. Chrétien, 1975 et 1984; A. d'Arianoff, 1952; A. Kagame, 1972; J. Vansina, 1962a et b.

Mpangukano, avec l'aide des Baziba et des Baganda. Ses fils, Kajurunga et Kinyoni, se partagèrent alors le pouvoir hinda, ce qui entraîna la formation, au XIX<sup>e</sup> siècle, des principautés de Maruku et de Kyanja. Par ailleurs, deux lignées hima du clan des Bankango, venues du Buzinza sous le règne de Kahigi Kasita (qui aurait épousé la sœur des deux fondateurs, Karamagi et Mutashaba), acquièrent une influence militaire et politique croissante au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début du siècle suivant, elles gouvernaient de façon indépendante le Bugabo et un petit « Kyamutwara », implantés sur les bords du lac Victoria, là où les Allemands fondèrent Bukoba en 1890.

Géographiquement, l'Ihangiro se partageait nettement en un plat pays lacustre, dit Ihaya, et un plateau intérieur, dit Mugongo. Les querelles de succession, notamment sous Muramira, favorisèrent les interventions sur le plateau des rois du Kyamutwara, du Rugomora et du Kahigi à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La parenté dynastique pouvait le justifier. On retrouve ici, avec Buto, le thème du roi aveuglé par son père et on peut s'interroger aussi sur une rupture avec le règne de Nyarubamba, le vainqueur des Banyoro. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nyarubamba II fit appel aux Baganda pour récupérer le plateau occupé par un prince rebelle. Sur toute la côte ouest du lac Victoria, on vit dès lors se dessiner ce qu'on pourra appeler au XIX<sup>e</sup> siècle un impérialisme ganda<sup>73</sup>.

Avec le Buzinza, nous abordons un autre espace culturel et ethnique où se croisent les influences des Baha, des Basukuma, voire des Nilotes Tatoga. C'est aussi le foyer principal des forgerons barongo, dont les liens avec le clan yango ont déjà été évoqués. Les trois principales sources sur l'histoire politique de ce royaume<sup>74</sup> donnent des listes dynastiques contradictoires dans leur longueur et dans leur classement, la plus précise restant celle de van Thiel. Après les règnes baignant dans la légende de Ntare Muganganzara et du premier Kabambo, se produisit en quelque sorte une seconde fondation de cet État sous Kabambo Kinwa, né, lui aussi, de l'inceste commis par un prince aveugle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le *mugabe* Kakaraza dut résister à des attaques des Baha à l'ouest et des Tatoga à l'est. Son fils Mwihahabi fut le dernier souverain d'un Buzinza unifié : la guerre de succession aboutit à la séparation du Rusubi sous Ntare Muhire et de toutes les régions côtières sous Ruhinda Muhangakyaro, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'histoire du Bukerebe combine de façon particulièrement complexe les influences régionales. Ce pays, composé d'une île et d'une presqu'île, se situe culturellement dans l'ensemble zinza. Mais la dynastie silanga revendiquait, au XIX<sup>e</sup> siècle, son appartenance au clan de Ruhinda (voire des Banyoro), alors que son fondateur, Katobaha, serait venu de l'Ihangiro au XVII<sup>e</sup> siècle et qu'elle avait comme tabou l'*enfunzi* (sorte de roitelet), qui était celui des Bahutu et des Baitira, un clan dont nous avons vu les conflits avec les Bayango et les Bahinda (sous le roi Nkumbya, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle). Les rois (*bakama*) s'imposèrent peu à peu au XVIII<sup>e</sup> siècle face aux clans sita et kula, mais la menace tatoga les força à implanter leur capitale dans l'île. Le grand

73. H. Rehse, 1910; E. Césard, 1927; O. Mors, 1957; P. Schmidt, 1978. *District book* de Bukoba, *passim*.

74. H. van Thiel, 1911; O. Mors 1957; P. Berbeder, 1971.

commerce de l'ivoire fut remarquablement exploité par cette principauté au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>.

*Les États des montagnes de l'Ouest*

Si, vers l'est, la dynamique d'un modèle de royauté allait de pair avec le morcellement, vers l'ouest, on assista plutôt à une concentration au profit de deux puissances, le Rwanda et le Burundi, qui rassemblaient chacune plus de un million d'habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La petite principauté rwandaise, née au XIV<sup>e</sup> siècle au sud du lac Mohazi (au Buganza) à l'ombre du Bugesera et du Gisaka, réussit à bien s'implanter le long de la rivière Nyabarongo à la faveur du long règne de Cyirima Rubwe qui annexa les terres des Bongera. Mais les graves crises du XVI<sup>e</sup> siècle remirent en cause l'équilibre de ce royaume. Les deux invasions nyoro, qui firent fuir les rois Kigeri Mukobanya et Mibambwe Mutabazi vers l'ouest, aboutirent à un déplacement du centre de gravité politique vers le Nduga, tandis que le territoire initial (Buganza et Bwanacyambwe) fut conquis par le Gisaka. Après le règne belliqueux de Yuhi Gahima qui lança des expéditions dans toutes les directions, la guerre de succession entre ses fils, Juru et le *mwami* Ndahiro Cyamatara, fut exploitée par les Bashi, les Bahavu et les habitants du Bugara, à l'ouest. Le roi fut tué et le tambour dynastique rwoga pris. Malgré la pieuse tradition racontant que le prince légitime avait été caché chez sa tante au Karagwe et malgré la prétention des Banyiginya à une continuité dynastique sans faille depuis les origines du pays (remontant au mythique Kigwa et au légendaire Gihanga), il est très probable que Ruganzu Ndori fonda, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle dynastie, celle du tambour Kalinga. Il réoccupait le Nduga et, de là, lui et ses successeurs étendirent le royaume jusqu'au lac Kivu et aux rives de la Kanyaru, tout en reprenant le Bwanacyambwe (région de Kigali) à l'est. L'essor d'une nouvelle dynastie au Burundi bloqua son expansion à la fin du siècle, mais elle reprit au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à l'organisation militaire exceptionnelle mise en place par Cyirima Rujugira et Kigeri Ndabarasa: le Burundi et le Gisaka durent reculer, le Ndorwa se disloqua, le Mubari fut occupé et la colonisation des rives du lac Kivu gagna le Kinyaga. Le Bugesera, un vieil allié, fut partagé, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre le Rwanda et le Burundi, sous Mibambwe Sentabyo. L'expansion se poursuivit au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment vers le nord-ouest et le sud-est, mais les anciennes puissances hutu et tutsi gardèrent longtemps leur autonomie sous une sorte de protectorat des Banyiginya<sup>76</sup>.

L'histoire du Burundi est beaucoup moins bien connue pour cette période. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une première dynastie créée par Ntare Karemera semble s'être implantée dans les montagnes du Nord-Ouest, à la frontière du puissant Bugesera. Les *bami* Mutara Semugeshi, fils de Ruganzu Ndori, et Mutaga Nyamubi auraient établi une sorte d'alliance consolidée par des échanges de rituels pastoraux. Puis, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Ntare

75. G. W. Hartwig, 1972 et 1976; E. Hurel, s. d.

76. A. Kagame, 1972; J. Vansina, 1962a et b; J. K. Rennie, 1972.

Rushatsi ou Rufuku fonda au Nkoma, en relation avec le Buha du Sud, la dynastie des Baganwa, qui unifia le Sud (où le Burundi dit de Nyaburunga était affaibli par la lutte contre le Nsoro et le Jabwe), le Centre et le Nord, amalgame d'anciens pouvoirs claniques (Bahanza auxquels auraient appartenu Ntare, Bajiji, Babibe et Bashubi), et se dressa contre le Bugesera dont le roi, Nsoro Nyabarega, dut fuir pour se réfugier au Rwanda. Le Burundi s'étendit alors jusqu'au sud de l'actuel Rwanda : ce fut la défaite de Mutaga Senyamwiza devant Cyirima Rujugira, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui déterminait la frontière sur la Kanyaru. Il fallut attendre le long règne de Ntare Rugamba, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour que le royaume s'étendît à l'ouest jusqu'à la Rusizi et à l'est jusqu'au bassin de la Malagarazi (aux dépens du Buha du Nord)<sup>77</sup>.

Plus à l'ouest, autour du lac Kivu, les Bashi d'une part, les Bafuriru de la plaine de la Rusizi et les Bahavu de l'île d'Ijwi ou de la rive ouest d'autre part, s'attribuaient une origine commune issue de la région nyindu (à Lwindi). L'institution politique du *mwami* pourrait avoir des liens avec l'institution socioreligieuse du *bwami* qui structurait les sociétés bembe et rega. Des traditions attestent aussi l'ancienneté des relations entre ces petits royaumes et le Burundi ou le Rwanda. Elles n'ont été occultées que par la diffusion du schéma hamitique des « invasions éthiopiennes » et par le découpage des frontières coloniales depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>.

### Les États, les économies et les sociétés

Cette histoire politique et guerrière ne doit pas passer sous silence les mouvements démographiques, l'évolution des paysages et des productions, les mutations institutionnelles, voire idéologiques.

#### *L'évolution des rapports entre élevage et agriculture*

Les conditions naturelles ont déterminé initialement la spécialisation de l'espace : le pastoralisme sur les plateaux de la Kagera et l'agriculture sur les bords du lac Victoria et dans les montagnes de l'Ouest. La période étudiée ici se caractérise par une intégration croissante des deux activités à l'ensemble de la région et selon des modalités variées. L'opposition n'a en fait jamais été radicale : l'association de la culture des premières céréales, éléusine et sorgho, à l'élevage des vaches semble être très ancienne, tant en matière de production que de consommation (viande et lait)<sup>79</sup>. L'ancien Karagwe était réputé, selon les traditions, non seulement pour son bétail mais aussi pour ses cultures et pour sa bière de sorgho<sup>80</sup>. Les bovins ne se réduisaient pas à la race sanga à longues cornes et leur présence dans la région était beaucoup plus ancienne qu'on ne le pensait. Des récits du temps passé mentionnent l'utilisation du fumier, dont l'importance dans une

77. J. Vansina, 1961 et 1972; E. Mworoha, 1977; J. P. Chrétien, 1981a, 1981b et 1984.

78. C. Bishikwabo, 1982; D. S. Newbury, 1978 et 1979.

79. J. P. Chrétien, 1982.

80. O. Mors, 1957; manuscrit de J. B. Lapioche, 1938, note 51.

agriculture intensive aux deux récoltes annuelles dans les régions les plus arrosées a été trop négligée. Cette complémentarité est particulièrement nette dans des pays comme le Kiziba ou le Kyamutwara, où le bananier a occupé progressivement la même place qu'au Buganda, où les Bahima ne se sont installés qu'en très petit nombre et où les hiérarchies sociales se sont fondées sur les rapports fonciers et non sur les contrats relatifs au bétail. La réputation de Rugomora Mahe au XVII<sup>e</sup> siècle (ou celle de Katobaha au Bukerebe) repose essentiellement sur l'introduction du bananier et du palmier raphia, qu'on lui attribue, et sur ses rapports avec Mugasha, dieu de l'eau et des cultures<sup>81</sup>.

Mais, vers l'ouest en particulier, d'autres facteurs que le calcul agronomique ont pu à cette époque étendre l'influence des éleveurs. Il s'agit des sécheresses et des famines. Une analyse précise des sources orales disponibles sur les pays concernés révèle une multiplication de telles calamités dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Rwanda, Kyamutwara, Buzinza) et dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Burundi, Rwanda, Kiziba, Karagwe), ce qui correspond à plusieurs des hypothèses avancées par R. S. Herring et J. B. Webster d'après les données sur le régime ancien du Nil et les traditions des Nilotes de l'Ouganda. Or, comme E. I. Steinhart l'a très bien montré dans le cas du Nkore et des principautés issues du Ndorwa, ces crises écologiques et de subsistance ont eu un effet particulièrement désastreux sur le sort des agriculteurs, contraints de faire alors appel à l'aide des éleveurs qui ont pu, en transhumant, assurer la survie de leur cheptel. Le déplacement des centres de gravité politique des bords de la Kagera et de la Malagarazi vers les hauteurs boisées de la Kibira dominant les lacs Kivu et Tanganyika, que l'on observe au XVII<sup>e</sup> siècle, ne s'explique pas seulement par des expéditions ou des changements dynastiques mais aussi par l'expansion d'un système de tributs favorable aux groupes pastoraux et à leurs valeurs. La « civilisation des abreuvoirs » du Bugesera est perceptible dans les traditions historiques les plus anciennes du Rwanda et du Burundi. Le culte voué par le *mwami* Yuhi Mazimpaka, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, aux plus belles vaches de son troupeau en est une illustration<sup>82</sup>.

Mais au Rwanda ou au Burundi (comme au Nkore), on peut observer que les bénéficiaires des régimes mis en place il y a 300 ans ne représentaient qu'une partie des propriétaires de troupeaux, les riches Batutsi et les milieux dirigeants liés à la royauté (par exemple les princes de Baganwa au Burundi), c'est-à-dire ceux qui avaient réussi à s'assurer, par l'introduction de la vache ou par son utilisation symbolique, une emprise politique sur la production agricole, source de moyens supplémentaires de revenus et de travail pour une main-d'œuvre prestataire. L'agriculture a peu intéressé les ethnologues, pourtant son poids est visible dans les rituels et même dans l'idéologie de la royauté. Au Burundi, par exemple, la fête annuelle du *muhanyuro*, au cours de

81. A. O. Anaclelli et D. K. Ndagala, 1981. Sur le rôle sociopolitique du bananier, voir C. P. Kottak, 1972, et sur Rugomara Mahe, un très beau récit publié par P. Schmidt, 1978.

82. Voir l'indication C portée sur le tableau. J. B. Webster, 1979, chap. 1, 2 et 7; E. I. Steinhart, 1981, p. 115-156; J. P. Chrétien, 1984; P. Schumacher, 1958. Sur la même évolution au Buha, voir J. F. Mbwiliza, 1981.



26.5. Le sanctuaire de Banga au Mugamba (nord-est du Burundi).  
[© J. P. Chrétien.]

laquelle l'autorité royale et les tambours qui la symbolisaient étaient renouvelés, célébrait les semailles du sorgho et en fixait la date optimale dans un pays où la saison des pluies est longue. En outre, sur le plan vivrier, l'introduction de plantes d'origine américaine (patate douce, maïs, haricot *Phaseolus vulgaris*), qui a pu s'effectuer dans la région dès le XVII<sup>e</sup> siècle si l'on en juge d'après les références au tabac dans les traditions orales, a offert de nouvelles possibilités d'expansion aux agriculteurs en facilitant la double récolte annuelle et en procurant des protéines d'origine végétale (par le haricot)<sup>83</sup>.

Le rapport entre pasteurs et cultivateurs ne se présente donc pas avec l'immutabilité et l'universalité qu'ont laissé croire les stéréotypes sociobiologiques. À supposer même que les cultivateurs burundi, banyarwanda ou bahaya aient été qualifiés, au début de notre période, de Bahutu ou de Bairu, les mutations économiques, politiques et territoriales opérées entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle ont fait évoluer les relations hima-iru ou tutsi-hutu d'une situation d'échanges locaux à un rapport hiérarchique plus global, plus ou moins souple selon les États et les époques<sup>84</sup>.

83. J. P. Chrétien, 1979; M. Bahenduzi, 1977; L. Ndoricimpa, 1984; E. Mworoha, 1977; C. Vidal, 1974. Malgré un abus de la terminologie féodale et une tendance à sous-estimer l'impact de la colonisation, Claudine Vidal a eu le mérite de mettre en valeur l'importance de la terre dans le Rwanda classique. On observera aussi que *mwami* fait référence à la fructification (*kwama* en kirundi) alors que *mukama* signifie « le trayeur », un contraste révélateur.

84. La colonisation a ensuite donné un caractère ethnique à cette opposition, en faisant de ces deux catégories des castes à substrat racial.



26.6. Les antiques tambours royaux conservés dans le sanctuaire de Banga au Mugamba (nord-est du Burundi).

© J. P. Chrétien.)

*La consolidation des pouvoirs monarchiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

Chaque État présentait, avant la colonisation, un système de tributs dont les modalités variaient selon la situation écologique, l'équilibre entre les différentes forces productives, les configurations claniques et les formes institutionnelles. Partout le souverain contrôlait directement les terres proches de ses résidences et affectait ailleurs des chefs (*bakungu*, *batware*), souvent des princes de sang royal (*balangira* en pays Haya, *baganwa* au Burundi) qui se faisaient aider par des délégués, issus en général des lignages les plus influents de l'endroit (cultivateurs ou éleveurs). Des tributs étaient versés à ces cours, soit sous forme de travail, soit en nature (têtes de bétail, paniers de vivres, denrées particulières telles que du sel, du miel ou des armes). L'aristocratie dirigeante pouvait aussi étendre son influence en redistribuant ces produits, car le luxe était très relatif (les vêtements étaient en peau ou en écorce, les palais construits en matériau végétal)<sup>85</sup>. Néanmoins, les pouvoirs royaux s'affirmèrent, notamment à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, de quatre façons.

Premièrement, par la récupération des liens de clientèle: les relations dites *ubugabire* ou *ubuhake* furent de plus en plus détournées de leur rôle privé vers un usage politique — protection garantie à une famille en échange de

85. E. Mworoha, 1977 et 1981; O. Mors, 1957; A. Nsanze, 1980.

nouvelles obligations. Au Rwanda, le *buhake* servit notamment à l'assujettissement des lignages hutu influents des régions périphériques conquises par les Banyiginya, surtout à partir du règne de Yuhi Gahindiro, à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à la même époque qu'apparut l'institution foncière du *gikingi*, c'est-à-dire de l'attribution privative à des grands éleveurs de zones de pacage, avec des droits administratifs sur les familles qui y résidaient. Ce réseau de privilèges qui a conduit plusieurs auteurs à parler de féodalisme allait de pair, au Rwanda, avec la multiplication extraordinaire du cheptel entraînée par les conquêtes du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.

Deuxièmement, par l'organisation militaire. Sur le modèle des *emitwe* du Nkore, le Rwanda élaborait, surtout à partir du règne de Cyirima Rujugira, un système d'armées permanentes héréditaires, rassemblant les jeunes gens de lignages précis dans des camps placés sur les frontières menacées. Ces milices gardaient aussi les troupeaux du roi ou qui étaient sous sa protection. Elles comptaient dans leurs rangs des Bahutu aussi bien que des Batutsi, et même des étrangers, notamment des réfugiés venus des royaumes défaits par le Rwanda (le Ndorwa, le Gisaka, le Burundi). C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le rôle de cette institution se réduisit à la collecte des impôts essentiellement, rôle dit « de l'arc » (*umuheto*), au profit de grands chefs qui, hiérarchiquement, étaient au-dessus des « chefs de la terre » et des « chefs des pâturages ». L'importance du facteur militaire était également sensible dans les autres royaumes à la fin de la période<sup>87</sup>.

Troisièmement, par les virtualités commerciales. Jusqu'à une date récente, les échanges institutionnalisés et le troc local jouèrent un rôle commercial plus important que le négoce spécialisé. Néanmoins des produits régionaux comme le sel (celui de Katwe au Busongora, ou celui d'Uvinza), les objets en fer (les houes des Bazinza ou des Bashi) ou les bracelets de raphia (*amatega*) étaient colportés depuis longtemps. Des objets venus de la côte de l'océan Indien, notamment des perles de verre ou des coquillages ornementaux, semblent même, de relais en relais, avoir pénétré la région dès le XVII<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge d'après les objets trouvés dans la tombe du *mwami* rwandais mort vers 1635 ou d'après les traditions relatives à Yuhi Mazimpaka. Du cuivre (venu du Shaba actuel ?) aurait circulé aussi dès le XVIII<sup>e</sup> siècle au Burundi, au Karagwe et au Buganda. Mais il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour assister, comme au Buganda, à des tentatives de contrôle de ce commerce de luxe par les dirigeants du Rusubi, du Karagwe et du Rwanda<sup>88</sup>.

Quatrièmement, par le contrôle idéologique. Les mutations entraînées dans la société par les crises agraires et par les guerres de conquête des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi que les déplacements de population recherchant de la

86. J. P. Chrétien, 1974; A. Ndikuriyo, 1975; C. W. Newbury, 1976; J. Rwabukumba et V. Mudandagizi, 1974; L. Meschi, 1974.

87. D. S. Newbury, 1979; A. Kagame, 1963.

88. R. Gray et D. Birmingham, 1970; J. E. G. Sutton et A. Roberts, 1968; D. S. Newbury, 1980; F. van Noten, 1972.



nourriture, des terres mieux arrosées ou des herbages plus riches ont favorisé les scissions de lignages qui entraînent des regroupements claniques désassortis de type politique. On comprend le succès de la religion cwezi au XVII<sup>e</sup> siècle (par exemple, l'émergence de Ryangombe ou de Kiranga au Rwanda et au Burundi), car elle offrait une sorte de recours devant cette instabilité. Dans une large mesure, les nouvelles royautés enracinèrent leur légitimité dans ce mouvement religieux, comme l'attestent mythes et rituels. Mais les initiés pouvaient aussi inspirer des réactions populaires subversives ou entraver l'action royale: le *mukama* Wannumi du Kiziba n'a-t-il pas été rendu fou par le médium de Wamara dont il avait pris les vaches?

À la longue les monarchies, appuyées par la classe dirigeante et encouragées par leurs succès guerriers, entreprirent de contrôler et d'utiliser à leur avantage cette religion ambiguë: au Kiziba, le culte rendu aux rois défunts relativisait la puissance des esprits cwezi; au Kyamutwara, la royauté, depuis Rugomora Mahe, s'appuyait sur le culte de Mugasha; au Rwanda, un « roi des Imandwa » fut installé à la cour à partir du règne de Cyirima Rujugira. À la même époque, la monarchie rwandaise suscita l'élaboration d'un corpus officiel de poésies panégyriques et de récits historiques. Cette littérature orale était diffusée par le biais des armées, L'*ubwiru* (code sacré) fixa les rituels royaux et la généalogie dynastique intégra les lignages tutsi alliés (ceux des reines mères).

Le caractère exceptionnel de la documentation orale rwandaise reflète le caractère exceptionnel de sa centralisation politique, alors que dans les autres États, les différentes strates de la société avaient gardé plus d'autonomie jusqu'à la veille de la colonisation<sup>89</sup>.

## Conclusion

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle voit émerger les configurations ethnographiques et linguistiques modernes de la région des Grands Lacs. Les grands déplacements de population qu'a connus la région sont pour la plupart terminés et les contours des derniers groupes ethniques à s'y former — les Bakiga, les Iteso et les Lango Omiro — sont en train de se dessiner suivant un processus qui touchera à sa fin vers 1830. Les terres natales des habitants d'aujourd'hui sont déjà, pour la plupart, occupées par leurs ancêtres. Par ailleurs, à de rares exceptions près, la phase de formation de l'État s'achève au moment où le Rwanda s'affirme comme l'État le plus puissant du sud de la région. Dans la zone centrale, le déclin du Bunyoro se poursuivra jusqu'à la sécession, en 1830, du Toro et du pays Paluo, qui mettra fin à une longue séquence événementielle de l'histoire de la région des Grands Lacs dont les ramifications se sont étendues des monts Otuke et Elgon,

89. J. P. Chrétien, 1981*b*; A. Kagame, 1981; J. Vansina, 1962*a* et *b*; P. Schmidt, 1978; J. N. Nkurikiyimfura, 1983.

à l'est, jusqu'à l'Alur et aux hautes terres du Kigezi, à l'ouest, et d'Agoro, au nord, jusqu'aux plaines ondulées de l'Usukuma, au sud. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Buganda avait acquis sa dimension d'État prépondérant dans la zone centrale. Désormais, la préoccupation principale de l'historien va se déplacer de la croissance du pouvoir central vers les efforts des chefs pour exercer un contrôle sur le pouvoir du monarque et lui fixer des limites. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la région des Grands Lacs va ainsi être dominée par une multiplicité de thèmes nouveaux<sup>90</sup>.

90. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, chap. 10.

# L'intérieur de l'Afrique de l'Est: les peuples du Kenya et de la Tanzanie (1500-1800)

*W. R. Ochieng'*

L'année 1500 est généralement considérée comme la borne entre les deux principaux types de sources auxquels se réfèrent les études historiques de l'Afrique de l'Est: l'archéologie et la linguistique historique d'une part et les traditions orales d'autre part. Pour la période antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, les historiens s'appuient largement sur le premier type. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les traditions orales constituent leur principal recours complété, au XIX<sup>e</sup> siècle, par les sources écrites<sup>1</sup>. Toutefois, qu'elles soient orales ou écrites, les sources dont nous disposons sont insuffisantes pour bien connaître ou pour reconstituer la période que nous étudions ici. Comme pour la période antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, la qualité inégale des documents et, parfois, leur absence posent un problème majeur. Les historiens ne se sont par exemple guère, voire pas du tout, penchés sur le sort de certaines sociétés de l'intérieur comme les Gorowa, les Zigua, les Gogo, les Turkana, les Masai et la plupart des groupes kalenjin, pour n'en citer que quelques-unes. Ils sont en train, lentement, de combler cette lacune, mais notre connaissance de l'histoire de cette région à cette époque n'en reste pas moins hypothéquée par les énormes disparités des sources dont nous disposons. Il nous faut donc atténuer la portée de nos affirmations les plus légitimes en nous rappelant que beaucoup d'événements nous demeurent inconnus. Comme les professeurs Alpers et Ehret l'ont fait justement

1. La plupart des ouvrages historiques sur l'Afrique orientale qui traitent de la période précoloniale en s'appuyant, dans une large mesure, sur les traditions orales ne remontent pas plus haut que le XVI<sup>e</sup> siècle. Voir G. Muriuki, 1974; H. A. Mwanzi, 1977; W. R. Ochieng', 1974a.



27.1. Les différents groupes ethniques du Kenya et de la Tanzanie.  
 [Source : adaptation d'une carte établie par M. Kivuva, Kenya, d'après W. R. Ochieng'.]

remarquer, il se pourrait bien que la recherche future dégage des thèmes d'un poids égal ou supérieur à celui des principales interprétations d'ordre social et économique tirées des matériaux qui nous sont actuellement connus<sup>2</sup>.

Les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles virent l'apparition de sociétés et de systèmes sociaux et économiques qui, encore aujourd'hui, continuent de caractériser l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie. La diversité des expériences est peut-être le trait distinctif de l'histoire de cette région au cours de cette période. Le centre de la scène était occupé par les Masai, les Chagga, les Pare, les Shambaa, les Gogo et les Hehe. Sur la bordure est vivaient les Kikuyu, les Kamba, les Miji-Kenda, les Zigua et les Zaramo. Au nord-ouest se trouvaient les territoires des Abaluyia (Luyia), des Kalenjin, des Luo, des Abagusii (Gusii) et des Abakuria (Kuria), tandis qu'au sud-ouest demeuraient des communautés tanzaniennes comme les Sukuma, les Iramba, les Nyamwezi, les Zinza et les Kimbu.

Tous ces peuples — à l'exception des sociétés implantées sur le littoral — étaient encore isolés de la côte et pouvaient résoudre leurs problèmes sans avoir à tenir compte des facteurs économiques et autres qui allaient venir du littoral au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun document n'indique que les Arabes ou les Swahili aient pénétré dans l'arrière-pays avant le XVIII<sup>e</sup> siècle et « aucun des sites antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle situés dans l'arrière-pays au nord du Zambèze n'a encore livré le moindre ensemble un tant soit peu substantiel d'objets importés<sup>3</sup> ». À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, apparaissent les premières chefferies et des modes d'organisation politique structurés (encore que souvent décentralisés) et se dessine une évolution orientée vers la généralisation d'un mode tributaire de production. Elle était l'expression d'une tendance délibérée vers la réalisation d'une intégration sociale et politique au sein de communautés économiques et politiques de plus en plus vastes dans lesquelles les souverains levaient sur leurs sujets le tribut dont ils vivaient avec leur famille et leur suite. Les traditions orales décrivent cette évolution comme un mouvement de conquête et d'assimilation par les populations migrantes plus puissantes que les autochtones. Mais on peut aussi bien supposer que ces derniers ont progressivement neutralisé et fixé les activités ayant perturbé des communautés jusqu'alors nomades ou migrantes.

En un sens, toute histoire est transition d'un stade à un autre. Au cours des siècles qui se sont écoulés après 1500, les sociétés de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie ont participé au processus de formation des différents groupes ethniques que nous connaissons aujourd'hui, avec leurs caractéristiques linguistiques et culturelles spécifiques. L'activité économique prédominante était de très loin l'agriculture. Dans toutes les communautés agricoles sédentaires, les gens observaient les particularités du milieu environnant et s'efforçaient de trouver des techniques pour s'y

2. E. A. Alpers et C. Ehret, 1975, p. 470.

3. R. Oliver, 1977, p. 621.

adapter et l'utiliser de manière rationnelle. « Les hommes, comme le dit John Iliffe, se conformaient aux exigences de la terre<sup>4</sup>. » Certaines régions appliquaient des méthodes évoluées comme la culture en terrasses, la rotation des cultures, les engrais verts, la culture mixte et sur sols marécageux drainés.

Si la majorité des Africains de l'Est étaient des agriculteurs, il y avait aussi ceux qui, comme les Masaï, les Pokot et les Turkana, étaient surtout des gardiens de troupeaux menant leur bétail de pâturage en point d'eau à travers les plaines centrales de la Tanzanie et du Kenya. À aucun moment, comme on le verra, les agriculteurs et les éleveurs ne cherchèrent l'exclusivité ou la spécialisation économiques. Chaque activité économique se fondait insensiblement dans une autre et toutes étaient sujettes à fluctuations et à changements<sup>5</sup>. Souvent les agriculteurs, comme les Luo et les Abagusii, possédaient également d'importants troupeaux, tandis que les éleveurs comme les Samburu et les Masaï arusha cultivaient un peu la terre. Les Baraguyu, les Kalenjin et les Akamba (Kamba) étaient, quant à eux, mi-éleveurs mi-agriculteurs.

Les Sanye, les Okiek, les Sandawe et les Hadapi vivaient toujours de la cueillette des baies, des légumes et des fruits et de la chasse aux animaux sauvages à poil et à plume, mais même parmi ces peuples de chasseurs et de cueilleurs, on pouvait observer un éventail de plus en plus ouvert de modes de subsistance<sup>6</sup>. Par exemple, les Okiek échangeaient leur miel contre des produits agricoles, tandis que les chasseurs dorobo et athi se livraient sur de longs parcours au trafic de l'ivoire et, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, commençaient à acquérir du bétail. Henry Mwanzi nous apprend qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les caravanes des marchands swahili arrivèrent au pays des Kipsigi, c'était cette population d'origine okiek qui était la plus habile à se procurer ce qu'ils étaient venus chercher, c'est-à-dire de l'ivoire. Elle surpassait les peuples voisins par ses techniques de chasse et par sa connaissance des parcours des éléphants. Les Kipsigi « jouaient ainsi un rôle d'intermédiaires, chassant l'éléphant et vendant l'ivoire aux caravanes<sup>7</sup> ». Pendant la plus grande partie du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs comme les éleveurs étaient occupés à se disputer les herbages et les plateaux les plus riches et les mieux arrosés, tout en envahissant en même temps les domaines des chasseurs et des cueilleurs, ce qui aboutit à l'absorption, à l'extermination ou à l'isolement systématiques de ces derniers.

4. J. Iliffe, 1979, p. 6.

5. E. A. Alpers et C. Ehret, 1975, p. 469-511 ; A. M. H. Sheriff, 1980 ; R. M. A. van Zwabenberg et A. King, 1975, p. 79-109.

6. R. H. Blackburn, 1976 et 1982.

7. H. A. Mwanzi, 1977, p. 155-166.

## L'évolution économique

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'agriculture et l'élevage du bétail étaient les deux principales activités économiques de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie. La famine, nous dit John Iliffe, était en ce temps-là la plus grande calamité que l'homme eût à affronter<sup>8</sup>. Elle survenait à cause de la pauvreté des sols de l'Afrique de l'Est et de l'irrégularité des pluies qui constituait une menace aussi bien pour les cultures que pour le bétail.

Les affres de la famine n'étaient pas même épargnées aux régions les plus favorisées. Sans doute les bananiers poussaient-ils partout dans l'Usambara, mais les traditions des Shambaa n'en parlent pas moins d'une famine au moins tous les quinze ans. « Délivrez-nous de la mort par la faim », priaient les hommes des terres fertiles de l'Unyakyusa sur les rives du lac Malawi<sup>9</sup>. Les traditions des Haya, des Miji-Kenda, des Hehe et des Kamba abondent aussi en récits faisant état de fréquentes périodes de disette, et la famine est la principale explication des migrations et des changements sociaux dans la plupart des traditions kényennes et tanzaniennes. La plupart des anciens clans du sud de l'Usambara affirment s'être établis sur cette colline fertile pour échapper aux famines qui sévissaient à Zigua : « Ils bénéficièrent, dans les montagnes, de pluies abondantes et de robustes bananiers<sup>10</sup>. » L'Usambara fut frappé, en 1899, par une terrible famine : « Les hommes mangeaient les racines des arbres et la peau des bananes, plusieurs centaines se firent chrétiens pour manger à leur faim<sup>11</sup>. » Quand les pluies ne venaient pas, les hommes avaient deux possibilités : « Certains partaient en quête de nourriture dans la brousse. L'habileté à la chasse et à la cueillette était alors un talent d'une importance cruciale, et ceux qui possédaient ce don, comme les Sandawe, étaient moins souvent décimés que leurs voisins. D'autres se rabattaient sur les réserves que constituaient leurs troupeaux, non pour les manger mais pour échanger des bêtes contre du grain avec des groupes mieux lotis qu'eux ou pour exploiter les liens sociaux créés par des échanges antérieurs de bétail<sup>12</sup>. »

Cependant, la première arme dont disposait le cultivateur contre la famine était son propre savoir-faire agricole. La période postérieure à 1500 fut un immense champ d'expérimentation des cultures qui avaient été introduites beaucoup plus tôt par les Bantu et les Nilotes. Dans les régions boisées et fortement arrosées, l'agriculture faisait une moindre part au sorgho, à l'éleusine et au mil et reposait davantage sur les plantations, notamment de bananes et de tubercules. Toujours après 1500, un certain nombre de plantes européennes et américaines furent introduites par les Portugais en Afrique de l'Est, notamment le maïs, l'arachide, la patate douce et le manioc, désormais toutes classiques dans la région. Bien qu'elles soient d'introduction récente,

8. J. Iliffe, 1979, p. 6-9.

9. *Ibid.*, p. 13.

10. S. Feierman, 1968, p. 12.

11. *Ibid.*, p. 14.

12. J. Iliffe, 1979, p. 13.

on connaît mal la façon dont elles se sont répandues. Il semble cependant que ce soit en fonction des types de milieu que chaque plante requérait. On pense, par exemple, que le manioc atteignit pour la première fois la région des Grands Lacs en Afrique de l'Est en venant à la fois du Zaïre et de Zanzibar<sup>13</sup>, tandis que la route par laquelle le maïs parvint dans la même région était peut-être celle de l'est, à travers l'Éthiopie<sup>14</sup>. D'autres denrées alimentaires, comprenant notamment toutes sortes de pois, de haricots et de noix, ont été et sont toujours cultivées aujourd'hui dans la région.

Quoi qu'il en soit, le cultivateur est-africain a expérimenté toutes ces cultures dans son environnement en cherchant à obtenir les récoltes les plus abondantes possible. « Comme les voies de communication et les marchés étaient relativement peu nombreux, le cultivateur devait semer un grand nombre d'espèces végétales ayant des caractéristiques très diverses, afin de pouvoir survivre quelles que fussent les variations climatiques et de ne pas être purement et simplement anéanti. En s'établissant dans une seule zone écologique, en parvenant à en saisir toute la complexité dans une compréhension globale dont même un Occidental n'a pas idée, en élaborant un langage riche et subtil, abondant en termes servant à appréhender l'écologie locale, en pratiquant des dizaines de cultures auxquelles le milieu était particulièrement adapté, le cultivateur s'efforçait de vaincre la famine et de tromper la mort<sup>15</sup>. »

Lorsque, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Abagusii, venant des plaines qui bordent le golfe de Winam, s'établirent dans les montagnes du sud du Kenya, l'échec immédiat de leurs cultures, en provoquant la famine, décima la population. Ils furent obligés de cultiver en moins grande quantité les nombreuses variétés de sorgho et les autres plantes qu'ils faisaient pousser dans les plaines, et d'augmenter leur production de millet et de racines alimentaires qui étaient très bien adaptés à leur nouveau milieu<sup>16</sup>. Seule une longue expérience pouvait donner cette sorte de capacité sur laquelle reposait l'autorité de l'âge<sup>17</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les régions de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie comportaient un grand nombre de systèmes d'agriculture différents.

Nous avons dit que les habitants de toutes les communautés observaient les particularités de leur propre environnement et s'efforçaient de mettre au point des techniques leur permettant de l'utiliser d'une manière rationnelle. La culture sur brûlis, très répandue, en était une et permettait de dégager des sols pouvant être cultivés pendant plusieurs saisons. Lorsqu'ils étaient épuisés, le cultivateur se déplaçait pour qu'ils puissent se reconstituer. D'après le peu d'indications dont on dispose, il semble bien que dans l'ensemble des régions intérieures du Kenya et de la Tanzanie, tous les systèmes agricoles reposaient sur la force de travail d'exploitations équipées du même outillage simple : haches, houes, *panga* et épieux.

13. M. D. Gwynne, 1975, p. 268-270; B. W. Langlands, 1966, p. 12.

14. A. C. A. Wright, 1949, p. 80; M. D. Gwynne, 1975, p. 253.

15. S. Feierman, 1974, p. 19.

16. M. H. Y. Kaniki, 1979, p. 14.

17. R. W. July, 1974, p. 180.



L'élevage des volailles, des moutons et des chèvres continua d'être une activité économique et culturelle essentielle dans l'intérieur de l'Afrique de l'Est, en particulier dans les régions relativement sèches et peu peuplées de la vallée du Rift au Kenya et sur les grands plateaux herbeux de Tanzanie centrale. Les têtes de bétail étaient, comme l'a observé Abdul Sheriff, une forme de richesse plus facile à stocker que des matières alimentaires végétales<sup>18</sup>. Le fumier animal jouait aussi un rôle important dans l'intensification des cultures. Le bétail fournissait des vêtements et de la nourriture, des armes et des outils. Chez les éleveurs comme les Masai et les Turkana, l'élevage déterminait le déroulement de la vie quotidienne et les relations de parenté; la richesse d'une famille et la sécurité individuelle se mesuraient à la possession de bétail<sup>19</sup>. Même parmi les peuples d'agriculteurs sédentaires et dans les sociétés mixtes agricoles et pastorales, la possession et l'entretien de troupeaux de gros bétail et d'autres animaux domestiques avaient une forte valeur économique et sociale. Dans de nombreuses sociétés avant tout agricoles, chez les Kikuyu et les Abagusii par exemple, l'acquisition et la possession de bétail étaient considérées comme des signes manifestes de fortune et de prestige, « et leurs rapports avec les peuples voisins, Masai et Akamba, s'établissaient dans ce contexte<sup>20</sup> ». Les Turkana, les Luo, les Kalenjin et les Masai s'empruntaient et se prêtaient gratuitement le bétail qui, par ailleurs, formait la dot des femmes. Ainsi, le troupeau de chaque famille était dispersé entre un grand nombre d'amis ou de parents qui vivaient souvent dans des régions éloignées, ce qui profitait aux individus aussi bien qu'à la société dans son ensemble. « La dispersion de son troupeau limitait pour chacun le risque de voir ses animaux décimés par une catastrophe: épidémie, razzia ou sécheresse<sup>21</sup>. » En prêtant gratuitement son bétail, un individu augmentait le nombre de ses amis, de ses parents ou simplement de ceux sur qui il pourrait compter en cas de besoin.

La richesse des peuples à prédominance pastorale ne se limitait pas à la possession d'un troupeau, elle était aussi foncière. Des groupes comme les Oromo, les Somali et les Masai déployaient leur activité sur de vastes territoires d'Afrique de l'Est. « Avec leur mobilité naturelle, leur cohésion politique et grâce à la santé et à la vigueur que leur donnait en général leur régime alimentaire riche en protéines à base de lait, de sang et de viande, les pasteurs nomades dominaient militairement une grande partie de l'Afrique de l'Est<sup>22</sup>. » En fait, on donnerait une juste image de la géographie économique de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en la présentant comme une « mer » d'économie pastorale baignant quelques « îles » de production agricole. En définitive les pasteurs, par leur statut social, leur richesse, l'étendue de leur territoire et leur puissance politique et militaire, imposaient leur mode production et de vie, et étaient enviés.

18. M. H. Y. Kaniki, 1974, p. 14.

19. R. W. July, 1974, p. 180.

20. R. M. A. van Zwanenberg et A. King, 1975, p. 80.

21. R. W. July, 1974, p. 180.

22. R. M. A. van Zwanenberg et A. King, 1975, p. 80.

La chasse était une activité complémentaire de l'agriculture et de l'élevage du bétail, aussi bien comme source de nourriture que pour la protection des cultures. Plusieurs traditions est-africaines en évoquent l'importance, en particulier parmi les peuples pauvres en bétail et, par conséquent, en protéines animales. Les récits, en particulier ceux des Luo, des Shambaa, des Pare et des Abakuria expliquent que, fréquemment, les mouvements migratoires étaient le fait de chasseurs qui, poursuivant un animal, découvraient un endroit qui leur convenait où ils décidaient de s'établir. L'origine mythique du Royaume de Shambaa nous est révélée par l'histoire de Mbegha, ce chasseur ngulu qui tuait les cochons sauvages qui détruisaient les cultures des Shambaa, et distribuait gratuitement la viande ainsi obtenue. « Les Shambaa, pour lui témoigner leur admiration et leur reconnaissance, lui donnèrent des femmes et firent de lui le roi de tout l'Usambara<sup>23</sup>. » Le fondateur de la dynastie des Muyinga, qui régna sur les Hehe, était, dit-on, venu d'Ikombagulu (en Usagara) au cours d'une expédition de chasse<sup>24</sup>. On dit également que les fondateurs des chefferies sumbwa, zinza, tongwe et bende étaient « des chasseurs originaires de Buha, du Burundi, de Rusubi ou du Rwanda<sup>25</sup> ». La chasse était donc une activité importante et respectée.

Les hommes chassaient les animaux pour leur chair, afin de compléter leur régime alimentaire végétal. Les terres cultivées et les animaux domestiqués avaient besoin d'être protégés contre les bêtes sauvages et les oiseaux. Empêcher les herbivores et les rongeurs de détruire les cultures était la tâche des hommes; ils s'en acquittaient en creusant des tranchées et des trappes, en posant des collets et en chassant au javalot, à l'arc et avec des chiens.

L'importance assignée par la tradition à l'élevage, à l'agriculture et à la chasse contraste avec le peu de cas fait, semble-t-il, de la pêche, sauf parmi les communautés vivant sur les rives des lacs Turkana, Victoria, Baringo, Eyasi et au bord de l'océan Indien. Diverses espèces de poissons étaient prises à la ligne, au filet, au casier et à la nasse. Le poisson séché était, et est toujours, vendu aux habitants éloignés des lieux de pêche.

Les traditions de la plupart des peuples de l'Afrique orientale font état de l'ancienneté de leur connaissance du travail du fer, aussi bien pour le fondre que le forger. Les archéologues et les linguistes ont également établi que les techniques de la métallurgie furent introduites en Afrique de l'Est par les Bantu probablement six siècles avant notre ère. Les plus anciens sites de l'âge du fer en Afrique orientale se trouvent autour du lac Victoria (Buhaya, Rwanda, Nyanza et Chobi). Ceux de Buhaya remontent au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère et ceux qui sont au bord du golfe de Winam et dans le nord de l'Ouganda datent du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>26</sup>. « Ces sites se caractérisent par des fourneaux de fonderie hauts et cylindriques, par des poteries d'un style particulier appelé urewe, par la densité du peuplement

23. A. D. Roberts, 1968a, p. 5.

24. *Ibid.*, p. 39.

25. *Ibid.*, p. 120.

26. H. N. Chittick, 1975, p. 18; T. T. Spear, 1981, p. 12.

des villages et par la pratique de l'agriculture<sup>27</sup>. » Un autre ensemble de sites datant du début de l'âge de fer (II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle avant notre ère) se trouve à Kwale, à Pare, dans la région du Kilimandjaro et en Usambare. « Ces sites se caractérisent par des poteries de style kwale; on y a découvert les traces d'un habitat sédentaire et d'une activité agricole<sup>28</sup>. » La métallurgie du fer était, d'ordinaire, l'occupation exclusive d'un petit nombre de groupes, elle était très prestigieuse et, parfois, permettait de s'enrichir. Chez les Nyiha, la fonte du fer était entourée d'une grande cérémonie au cours de laquelle il était



27.2. Forgerons fabriquant une houe.

[Source: D. Livingstone, *Last journals*, Londres, John Murray, 1874, vol. I, p. 146. © Royal Commonwealth Society Library.]

27. T. T. Spear, 1981, p. 12.

28. *Ibid.*, p. 12-13; D. W. Phillipson, 1977. Pour de plus amples renseignements, voir UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 23.

absolument interdit aux femmes de s'approcher du fourneau<sup>29</sup>. Plusieurs traditions ugweno rapportent que vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle, certaines familles étaient spécialisées dans la fonte et la forge du fer. La principale, les Washana, détenait le pouvoir politique dans le pays. Elle fut plus tard renversée par les Wasuya qui transformèrent ce qui avait été jusqu'alors un rituel d'initiation clanique en une institution politique complexe dotée de pouvoirs coercitifs illimités<sup>30</sup>. Dans l'ouest du Kenya, les Abagusii prétendent avoir travaillé le fer depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Leurs forgerons se seraient, selon eux, considérablement enrichis grâce à la vente des produits qu'ils fabriquaient<sup>31</sup>. Chez les Luo, au nord du golfe de Winam, les principaux forgerons étaient les Walowa de Yimbo<sup>32</sup>. Ils fabriquaient des houes, des pointes de flèche, des ornements, des aiguilles, des haches, des javelots, des couteaux et des rasoirs. L'exploitation des mines de sel et l'artisanat, comme la fabrication des tambours, la poterie et la construction des canots avaient aussi leur importance. La tradition faisait de ces activités les spécialités exclusives de clans bien déterminés. La vannerie et la construction des maisons, en revanche, n'étaient pas particulièrement l'apanage de spécialistes mais étaient plutôt entreprises par tous ceux qui avaient le temps de s'y consacrer.

En fin de compte, on ne saurait assez souligner qu'entre 1500 et 1800, la production vivrière fut sans cesse un facteur primordial de la survie et de l'expansion de la société car elle permit une croissance régulière de la population. Au fur et à mesure que les exploitations agricoles extensives et les pâturages couvraient la plus grande partie de l'Afrique de l'Est et que la production permettait de satisfaire plus que les besoins essentiels, l'homme pouvait détacher son regard de l'immédiat pour le porter vers d'autres objectifs. Il savait conserver et stocker la nourriture et pouvait ainsi utiliser le temps libéré à des fins autres que la recherche de moyens de subsistance. Il était en mesure d'aborder le processus de spécialisation, en exemptant certains individus de la tâche de produire la nourriture afin qu'ils se consacrent à d'autres objectifs, tels que la distribution des marchandises, la conduite de la guerre, le service de l'État, l'art, la religion, la médecine, la philosophie et le progrès technique.

## Le commerce

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des sociétés de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie se développaient indépendamment des forces globales externes. Elles étaient politiquement, économiquement et socialement indépendantes. Comme le dit Sheriff, «leur économie était symétrique et intégrée de l'intérieur, c'est-à-dire qu'elles produisaient ce qu'elles consommaient et l'excédent était conservé à l'intérieur de la collectivité pour

29. Brock, 1968, p. 75.

30. I. N. Kimambo, 1969, p. 45-64.

31. W. R. Ochieng', 1974a, p. 213.

32. *Id.*, 1970, p. 8.

favoriser l'essor de métiers non agricoles et la différenciation sociale<sup>33</sup> ». L'échange de divers excédents s'appelle le commerce.

Le commerce, échange de biens entre les individus pour leur avantage mutuel, est une habitude humaine universelle que l'on trouve même parmi les sociétés les plus simples. Bien qu'elles soient couramment considérées comme ayant des économies de subsistance autosuffisantes, le commerce au sens d'une série régulière d'actes d'échange se rencontre fréquemment, y compris parmi celles qui vivent de la chasse et de la cueillette. La nécessité du commerce découle du simple fait qu'à aucun moment la nature n'a doté tous les groupes et toutes les régions de moyens et de ressources semblables. Les gens se sont mis à faire du commerce parce que leurs voisins possédaient des biens essentiels dont ils manquaient eux-mêmes mais dont ils avaient un égal besoin soit pour vivre, soit pour leur plaisir.

Prenons, par exemple, la relation entre pasteurs et agriculteurs. Il y a, bien sûr, l'idée fausse qui consiste à considérer la vie pastorale comme historiquement séparée et essentiellement antagoniste de l'agriculture. Et le fait est que la production littéraire coloniale a fabriqué l'image d'une lutte perpétuelle entre pasteurs et agriculteurs. On peut, il est vrai, parler de contrastes entre les deux, mais sans oublier tout ce qui incitait à la coopération : pasteurs et agriculteurs échangeaient leurs produits.

On a beaucoup écrit sur les relations commerciales qui ont existé depuis des siècles entre l'Afrique de l'Est et l'Orient. De fait, même avant l'établissement du commerce lointain qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, allait devenir l'épine dorsale des échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Est et les pays d'outre-mer, il en existait entre l'Afrique de l'Est et les États asiatiques<sup>34</sup>. Mais il faut souligner que les relations commerciales de quelque importance en Afrique de l'Est ne se limitaient pas aux échanges purement commerciaux avec les marchés étrangers, car il existait des liens économiques internes importants entre les différentes régions culturelles et écologiques.

Le commerce africain a été de longue date stimulé par les contacts entre régions écologiques distinctes et cultures à la fois différentes et complémentaires. On pourrait même affirmer que c'est ce commerce-là qui a vraiment compté pour les peuples africains car il portait sur des articles correspondant à des besoins essentiels souvent déterminés par des facteurs écologiques et climatiques. Le commerce interne africain obéissait à des motivations et à une dynamique différentes de celles du commerce arabe ou européen. Par exemple, dans certaines régions, vaincre la famine était l'un des principaux objectifs du commerce africain. Il était par conséquent irrégulier et sporadique. C'était aussi un moyen de s'enrichir en accumulant bétail et denrées alimentaires.

Examinons quelques exemples de ce commerce. Les traditions des Kikuyu parlent de liaisons commerciales anciennes entre eux et leurs voisins, les Akamba et les Masai. L'économie kikuyu avait des ressources diverses. Les Kikuyu étaient, certes, principalement des agriculteurs, mais il faut rappeler que certains groupes, comme les Kikuyu de Tetu et Mathira au Nyeri,

33. A. M. H. Sheriff, 1980, p. 36.

34. Voir le chapitre 25.

étaient à tel point influencés par leurs voisins masaï qu'ils avaient évolué vers une économie semi-pastorale et vivaient presque comme des Masaï. À l'autre extrême, il y avait la fraction athi des Kikuyu qui s'était spécialisée dans la chasse, l'exploitation des produits de la forêt et la récolte de la cire d'abeille et du miel. Aux Masaï, les Kikuyu offraient divers produits manufacturés et autant de denrées agricoles — pots, Calebasses, lances et sabres, mais aussi miel, tabac, soies d'éléphant et ocre —, tous produits que les Masaï payaient en bétail, en magie, en lait, en peaux et en capes de cuir.

Les territoires kikuyu furent aussi d'excellents marchés pour les Akamba après 1760. Les négociants akamba se procuraient, auprès des communautés kikuyu de Muranga et de Nyeri, les produits agricoles de base dont leur pays manquait partiellement : une certaine espèce de haricot pouvant être conservé (*nzavi*), une variété d'igname (*ikwa*), le maranta arundinacée qui poussait dans les étangs de l'intérieur (*nduma*), un haricot très courant chez les Kikuyu (*njaki*), le maïs classique (*mwembe*) et, parfois, un légume vert dont les Akamba étaient particulièrement friands (*ndulu*). Ils payaient ces marchandises avec des peaux d'animaux (*mbua*) et un certain type de bière (*uki*) qui fermentait plus longuement que celle des communautés voisines et, à l'occasion, ils échangeaient leur travail au moment des récoltes contre une part équivalente des denrées récoltées<sup>35</sup>.

Plus à l'ouest, sur la rive orientale du lac Victoria, un vaste réseau de relations commerciales reliait les diverses communautés entre elles. Les partenaires principaux des échanges étaient les Abagusii et les Luo. Les premiers vendaient aux seconds des produits agricoles et des articles en fer tels que haches, lances, rasoirs et pointes de flèche, ainsi que de la stéatite et des peaux de léopard et de babouin. Tout cela était échangé contre les diverses marchandises qu'offraient les Luo, principalement du bétail, mais aussi du sel pour le bétail, des peaux, du beurre clarifié, du lait, des poissons, de la poterie et du poison. Le commerce entre les Masaï et leurs voisins du Nyanza était négligeable, encore que les lances à large fer des Masaï ainsi que leur magie eussent été très prisées chez les Abagusii et les Luo. Les Masaï étaient payés en retour avec des denrées alimentaires<sup>36</sup>.

Lorsqu'on descend vers le sud, en Tanzanie, les traditions de l'Unyamwezi occidental et de l'Uvinza parlent de groupes d'immigrants venus du nord avant 1800 et qui échangeaient des céréales contre des pots avec les premiers habitants de la région, « des pêcheurs qui vivaient jusqu'alors sur les rives des cours d'eau et ne faisaient que de l'agriculture<sup>37</sup> ». Chez les Nyamwezi, les produits de la forêt — tissus de fibre d'écorce, boîtes d'écorce et bois de lances, miel et cire d'abeille — faisaient aussi l'objet d'un commerce entre villages et étaient particulièrement demandés dans les pays du Nord où vivaient les Iramba, les Sumbwa et les Sukuma. En Unyakyusa, la plupart des femmes faisaient de la poterie mais les régions volcaniques, qui manquaient d'argile, devaient attendre le passage de spécialistes comme

35. K. Jackson, 1976.

36. W. R. Ochieng', 1974, p. 68-69.

37. A. D. Roberts, 1970c, p. 43.

les femmes kisii des bords du lac Nyasa qui allaient, troquant leurs pots, de maison en maison dans les villages nyakyusa, ou des habitants de Ngaseni qui vendaient leurs grandes cruches à bière le long de la route qui serpentait sur les hautes pentes du Kilimandjaro<sup>38</sup>.

Le fer et le sel constituaient probablement les deux articles les plus importants aux premiers temps du commerce en Tanzanie centrale. La principale région d'extraction et de travail du fer se trouvait dans le Nord, au pays des Ha et des Zinza. La rareté générale du fer encourageait fortement sa commercialisation. Que ce soit en Tanzanie centrale, occidentale ou septentrionale, il était utilisé sous des formes très diverses : fers de houes pour la culture, lames de couteaux et fers de haches pour la construction et autres travaux artisanaux, fers de lance et pointes de flèche pour la chasse, la pêche et la guerre. Nombreux étaient les commerçants du Nord et du Sud qui se rendaient au pays des Ha et des Zinza pour acheter ces articles en fer qu'ils s'en retournaient vendre chez eux moyennant bénéfice. Les Nyamwezi du Nord introduisirent les houes en fer chez les Nyatura. Et Andrew Roberts nous apprend que celles du Nord-Ouest étaient retravaillées pour façonner des fers de lance, non seulement chez les pêcheurs sukuma et wakiko du bas Malagarasi mais aussi parmi les Masaï de l'ouest du Baraguyu<sup>39</sup>. Dans le Nord-Est, les Chagga et les Masaï se procuraient des produits en fer auprès des fondeurs de Pare et, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la principauté mamba devint le centre du travail du fer pour une grande partie de la région du Kilimandjaro. Dans le Sud, les forgerons fipa échangeaient le produit de leur travail contre de la toile tissée dans la vallée de Rukwa tandis que les Nyakyusa se lançaient à l'assaut des monts Livingstone pour troquer des denrées alimentaires contre les produits sortant des fonderies kinga. Le fer était un bien rare et précieux. Il fallait être riche pour posséder des houes en fer. Celles qui étaient utilisées dans la région du Kilimandjaro vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient seulement quelques centimètres de large et les Sandawe qui s'en servaient les usaient jusqu'au manche<sup>40</sup>.

L'autre produit pivot des échanges régionaux était le sel, nécessité vitale pour des hommes dont l'alimentation était essentiellement à base de végétaux. La plupart des gens en produisaient de petites quantités en brûlant de l'herbe ou en raclant des dépôts superficiels, mais rares en étaient les sources de bonne qualité. Les principaux puits salants se trouvaient à Ivuna, à Kanyenye, à Ugogo, au bord du lac Balangida, à Singida et sur les rives du lac Eyasi, ainsi qu'à Bukune et Bulungwa, au sud de Kahama, et les plus importantes sources d'eau salée se situaient à Buha et à Uvinza. Le commerce de tout ce sel était général, mais il se faisait « en particulier vers le nord et le sud<sup>41</sup> ». Les sources d'Uvinza, notamment, semblent avoir été exploitées depuis le premier millénaire de notre ère<sup>42</sup>. L'industrie salinière de Vinza fut ultérieurement stimulée

38. J. Iliffe, 1979, p. 18.

39. A. D. Roberts, 1970c, p. 45-46.

40. J. Iliffe, 1979, p. 19.

41. A. D. Roberts, 1970c, p. 47.

42. J. Iliffe, 1979, p. 19.

par la fondation de la première chefferie vinza en 1800, « qui élargit l'éventail des contacts sociaux et créa un groupe social qui bénéficiait directement, par application d'une taxe, de l'accroissement de la production de sel<sup>43</sup> ».

Le commerce entre les Miji-Kenda du sud-est du Kenya et du nord-est de la Tanzanie ne commença à prendre une ampleur appréciable qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut au cours de cette période que la majorité des Miji-Kenda, qui s'étaient auparavant retranchés dans des villages fortifiés bâtis au sommet des collines qui s'étendent au-delà des plaines côtières, commencèrent à sortir de leur territoire. Par la suite, leur population s'étant considérablement accrue, ils se lancèrent dans une série de nouvelles migrations qui les conduisirent dans les parties basses moins fertiles de leur pays vallonné, où ils eurent des heurts fréquents avec les Oromo et les Masai<sup>44</sup>.

Les Miji-Kenda étaient essentiellement des cultivateurs de mil, de riz et de fruits. Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, ils furent les alliés indéfectibles des Mazrui et fournirent régulièrement de nombreux villages du littoral en toutes sortes de produits, dont l'ivoire, la gomme arabique, le miel, la cire d'abeille, le tabac, des céréales, des denrées alimentaires et du bois pour la construction des boutres. En échange, les négociants miji-kenda obtenaient du sel, des perles de verre, des tissus, des houes en fer et d'autres articles. Si l'on en croit John Lamphear, dès 1750, sinon plus tôt, les Miji-Kenda étaient des intermédiaires du commerce swahili et arabe<sup>45</sup>. Leurs caravanes reliaient la côte à l'intérieur du pays en faisant route vers le nord et le nord-ouest. Dans la première direction, les marchands miji-kenda traversaient le pays des Oromo et des Borana dont ils obtenaient principalement du bétail en échange de tissus et de perles. Vers le nord-ouest, ils pénétraient en pays Akamba et Chagga où ils se procuraient de l'ivoire, du miel et de la cire d'abeille<sup>46</sup>. Mais la mainmise des Miji-Kenda sur le commerce intérieur fut de courte durée et, vers la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Akamba les supplantèrent.

Les considérations qui précèdent nous permettent de penser que le commerce dans les régions de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, en 1700 ou même avant, donnait peut-être lieu à des échanges sur des distances considérables. Il est clair, cependant, que ce fut seulement vers 1800 que l'intérieur de l'Afrique de l'Est commença à participer au commerce lointain et à se trouver, par là, relié aux systèmes économiques qui le sous-tendaient.

## L'activité sociale et politique

Les institutions et les organisations sociales et politiques jouaient un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale et dans la protection de la propriété et du commerce. Il faut remarquer qu'à cette époque, la société

43. A. D. Roberts, 1970*c*, p. 47.

44. T. T. Spear, 1976 et 1978.

45. J. E. Lamphear, 1970; W. R. Ochieng', 1975*b*.

46. W. R. Ochieng', 1974*a* et *b*.





27.3. Statuette kamba représentant une figure féminine; bois ayant une patine naturelle claire. Le cou et les chevilles portent de nombreux anneaux de cuivre et les yeux, le nombril et les cheveux des incrustations de métal. Hauteur: 26,5 cm.  
[H. Dubois, Bruxelles.]

de l'intérieur de l'Afrique orientale était loin d'avoir acquis sa physionomie définitive. Bien que la carte linguistique de l'Afrique orientale fût alors en train de prendre l'aspect qu'elle a aujourd'hui, d'importantes migrations intérieures continuaient de se produire vers les régions peu peuplées ou inhabitées. Elles mettaient parfois en contact des peuples qui parlaient des langues ou des dialectes différents ou qui n'avaient pas la même organisation politique et économique. Les conflits se multipliaient à l'intérieur des sociétés africaines à mesure que les clans s'étendaient et s'accroissaient. Trouver une façon de résoudre les conflits de façon efficace devenait une

nécessité. Lorsqu'une querelle entre clans s'élevait, les parties recherchaient l'arbitrage d'individus respectés pour leur sagesse. Dans certaines régions, par exemple Shambaa<sup>47</sup>, Yimbo<sup>48</sup>, Nandi<sup>49</sup> et Unyiha, des groupes ou des familles d'immigrants imposèrent leur domination politique aux communautés autochtones. Ailleurs, ils furent assimilés par les institutions de la société locale. Dans les deux cas, les migrations intérieures déclenchèrent des processus d'intégration culturelle et politique qui se poursuivirent durant la période coloniale.

En d'autres termes, les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles furent marqués, au point de vue politique et culturel, par une tendance à une centralisation politique accrue et par la constitution de groupes linguistiques et sociaux de plus en plus importants. Un certain nombre de facteurs militaient en faveur du passage à une échelle politique plus vaste. Il fallait, par exemple, mettre en place des moyens de défense plus efficaces que ceux que pouvait offrir le clan ou le village et élargir les espaces d'activité économique. Divers modes d'organisation sociale virent ainsi le jour dans l'intérieur de l'Afrique orientale, le contraste le plus frappant étant toutefois celui qui opposait les éleveurs aux cultivateurs<sup>50</sup>.

Les pasteurs étaient, tout comme les chasseurs, des parasites vivant aux dépens des herbivores. Comme les chasseurs, ils menaient une vie d'errance, se déplaçant sur d'assez longues distances pour rechercher des pâturages. Ils suivaient souvent un schéma plus ou moins régulier de migration qui leur permettait de découvrir les terrains de pâture les plus riches et les mieux arrosés suivant les saisons de l'année. Par-dessus tout, il leur fallait protéger leurs troupeaux contre les carnivores ennemis, qui pouvaient être des animaux ou d'autres hommes. Ce genre de vie n'allait pas sans une forme organisée de commandement. Il importait qu'il y eût une autorité hiérarchique nettement identifiée pour déterminer les routes à suivre et pour prendre le commandement de la communauté entière en cas d'urgence, lorsque des ennemis tentaient de s'introduire dans les pâturages traditionnels de la communauté ou de dérober les bêtes de ses troupeaux<sup>51</sup>.

En un certain sens, l'histoire politique de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie a été celle d'une oscillation entre la supériorité numérique rendue possible par l'agriculture et l'organisation politico-militaire disciplinée qu'exigeait la vie pastorale. L'équilibre basculait en faveur de l'un ou l'autre de ces modes de vie, selon les fluctuations de l'organisation et de la cohésion sociales et en fonction du progrès technique. En 1800, les pasteurs commençaient à perdre leur pouvoir économique et militaire au bénéfice des cultivateurs qui amélioraient rapidement leurs institutions politiques grâce à l'intégration sociale et au perfectionnement de leurs capacités agricoles. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les maladies qui frappaient

47. S. Feierman, 1968, p. 1-8.

48. W. R. Ochieng', 1975c et 1976.

49. *Id.*, 1977, p. 58-76; B. J. Walter, 1970.

50. B. Brock, 1968.

51. R. M. A. van Zwanenberg et A. King, 1975, p. 79-87.

le bétail, les épidémies et les guerres civiles entraînent le déclin militaire et économique notamment d'éleveurs masai<sup>52</sup>. On pourrait donc dire que l'évolution sociopolitique des régions de l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie s'accélérait sous l'effet de la multiplication des organisations sociales et des migrations.

Il existait, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux types de formations sociopolitiques dans cette zone. Il y avait, d'une part, des sociétés comme celles des Kikuyu, des Miji-Kenda, des Kamba et des Masaï, qui formaient des communautés dispersées et indépendantes correspondant à des familles patrilineaires et à des clans d'importance variable, dépourvues de toute forme d'administration traditionnelle centralisée. La décentralisation n'était toutefois pas synonyme, nous le verrons, de désorganisation ni de manque de cohésion politique et sociale. Ces sociétés décentralisées avaient des conseils de famille, de village et de secteur. Au niveau le plus élevé, les membres du conseil de gouvernement étaient choisis parmi les anciens qui formaient les conseils de clan ou de district. Les membres de chaque famille, de chaque clan et de chaque secteur étaient unis par des relations qui déterminaient et régissaient le comportement des individus et établissaient entre eux des droits et des obligations réciproques. Chez les Kikuyu, les initiatives personnelles, considérées comme égoïstes, étaient combattues, « tandis qu'on tenait pour une vertu essentielle le sens de la solidarité et de l'effort collectif<sup>53</sup> ».

D'autre part, on trouvait des sociétés centralisées (ou centralisatrices) comme celles des Shambaa, des Pare, des Sukuma, des Nyamwezi et des Wanga, dont le système d'administration rudimentaire était l'instrument d'un encadrement sociopolitique. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains de ces groupes, notamment les Shambaa et les Pare, étaient gouvernés par des rois puissants et despotiques ou par des chefs suprêmes assistés de divers conseils, ministres et chefs de district.

Voyons de plus près certains exemples de cette évolution. Avant 1300, la Tanzanie centrale était habitée par une population éparse d'agriculteurs bantu sédentaires, de pasteurs sous influence couchitique, les Mbugu, les Gorowa, les Burungi, les Alagwa et les Aramanik, et de chasseurs-cueilleurs, les Sandawe et les Hadzapi. Ils vivaient dans des villages dont on retrouve des vestiges, en particulier ceux des agriculteurs bantu, éparpillés dans tout le pays. Ces premiers villages s'autogouvernaient selon une organisation familiale, l'autorité se trouvant centralisée entre les mains de deux ou trois familles influentes. En fait, il semble que la plupart des communautés tanzaniennes, lorsqu'elles se sont établies sur leurs territoires respectifs, aient compris l'importance qu'il y avait pour elles à s'organiser sous une forme ou sous une autre. Mais parce que leurs migrations avaient été le fait d'individus ou de petits groupes, les liens de parenté jouèrent également un rôle essentiel dans leur organisation. Chacun des groupes définis par ces liens contenait les germes d'une organisation politique.

52. G. S. Were et D. A. Wilson, 1972, p. 89-96.

53. R. W. July, 1974, p. 177-178.

Chez les Pare, le premier stade de l'organisation politique fut atteint lorsque chaque clan s'établit sur un territoire et se soumit à l'autorité d'un chef rituel et héréditaire. Les besoins religieux de la communauté étaient donc au cœur de leur évolution politique<sup>54</sup>. Une fois fixé sur un territoire, chaque groupe construisait progressivement un sanctuaire (*mpungi*) qui lui permettait d'entrer en relation avec les ancêtres fondateurs et dont les membres se rassemblaient périodiquement pour y pratiquer leur culte. Avec l'accroissement de la population, il devint nécessaire d'unifier les différents clans. L'époque où se produisit cette unification est enveloppée de mythes mais, d'après Isaria Kimambo, plusieurs clans ugwenno reconnurent pour chef un forgeron washana, « il y a de cela environ seize générations ». Les Washana furent ensuite renversés par les Wasuya qui, à partir de l'organisation politique rudimentaire déjà existante, fondèrent un État centralisé. Ce coup d'État fut l'œuvre d'Angovi, mais c'est son fils, Mranga, qui consolida l'État ugwenno. Isaria Kimambo considère Mranga comme l'un des grands réformateurs politiques de la Tanzanie : « Il transforma ce qui avait été jusqu'alors un rituel d'initiation clanique en une institution politique complexe dotée de pouvoirs coercitifs illimités. Il organisa une hiérarchie de conseils, s'entoura de nombreux dignitaires qui relevaient de lui seul et étendit son royaume à toute la partie nord du plateau de Pare en confiant à ses fils le gouvernement de certains districts<sup>55</sup>. »

À l'apogée de sa puissance, l'État ugwenno était dirigé par un chef suprême (*mangi mrwe*) qui gouvernait avec l'aide d'un conseil des ministres et des *wamagi* (chefs de districts).

Nous avons montré que l'accroissement démographique, joint à l'apparition des chefs rituels et des forgerons spécialisés, conduisit, en Ugwenno (et plus tard dans l'ensemble des monts Pare), à l'unification des clans dans l'intérêt politique et économique de toute la communauté. Ainsi, la partie nord du plateau de Pare formait un territoire d'un seul tenant, ce qui favorisait la concentration de la population. En outre, la richesse et les prétendus pouvoirs surnaturels de chefs décidés entraînaient des partisans dans leur sillage.

Buboka était une autre région de la Tanzanie où s'étaient établies, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, de solides institutions centrées autour de la fonction de chef et où plusieurs lignages dirigeants s'étaient formés au sein des communautés agricoles, comprenant le Karagwe, les États buhaya, le Buzinza et les États ha. Leur système politique, plus centralisé que ceux de tous les autres États tanzaniens, reposait sur le contrôle de la terre et des troupeaux, si bien que leur système de tribut était également plus lourd. Ces États se trouvaient dans la région des Grands Lacs<sup>56</sup>. Plus au sud, vers 1600, les chefferies qui s'étaient multipliées dans toute la Tanzanie se ressemblaient à bien des égards. Par exemple, chacune d'elles était formée d'un petit groupe de villages et de secteurs placés sous l'autorité d'un seul chef que les

54. I. N. Kimambo, 1969, p. 4.

55. *Id.*, 1968, p. 19.

56. Voir chapitre 26.

villageois choisissaient au sein du lignage dirigeant, et qui s'appelait *ntemi* ou *mtemi*. Il présidait les conseils et la cour suprême de la chefferie, était le détenteur de certains ornements spéciaux, symboles de la suprématie, tels que les lances sacrées, et entretenait le feu royal par lequel tous les feux de son petit royaume étaient censés être allumés.

La ressemblance étonnante que présentaient l'organisation de ces chefferies et les insignes des chefs conduisit, à une certaine époque, des historiens comme R. Oliver et J. D. Fage à avancer l'hypothèse d'une origine commune qu'ils situèrent en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et, remontant encore plus haut dans le temps, dans la vallée du Nil<sup>57</sup>. Mais des spécialistes de l'histoire politique de la Tanzanie ont réfuté ces théories diffusionnistes qui, dans certains cas, sont empreintes de racisme<sup>58</sup>. I. N. Kimambo, en particulier, a soutenu que l'explication des ressemblances entre les entités politiques de l'Afrique, que ce soit à l'échelle d'une région ou de tout le continent, devait être recherchée chez les peuples d'agriculteurs et que les différences de grandeur entre ces entités s'expliquaient par l'adaptation au milieu et à certains facteurs externes.

Andrew Roberts affirme, par exemple, que les nombreuses chefferies nyamwezi ne sont probablement pas issues d'un processus unique de migration ou de diffusion mais du milieu dans lequel vivaient les Nyamwezi. « Très tôt, mais nous ne savons pas exactement à quelle époque, certains hommes furent respectés pour leurs pouvoirs magiques, parce qu'ils savaient faire tomber la pluie, défricher les forêts ou arbitrer les conflits<sup>59</sup>. » C'est autour de ces hommes que sont nées les chefferies nyamwezi. « Les chefs nyamwezi (*ntemi*) possédaient des pouvoirs aussi bien rituels qu'administratifs à peu près semblables à ceux des autres chefs de l'Afrique orientale et centrale<sup>60</sup>. » Mais contrairement à ce qui se passa en Upare où la tendance était à la centralisation, les petites chefferies nyamwezi tendaient à se multiplier « à cause non seulement des migrations mais aussi du morcellement des chefferies ». L'Unyamwezi ne connut une centralisation rapide qu'au XIX<sup>e</sup> siècle avec « l'extension du commerce » et l'apparition de négociants et d'organiseurs redoutables tel Mirambo.

Chez les Fipa du sud-ouest de la Tanzanie, les plus anciens mythes sur l'origine se rattachent à la fondation du Royaume milansi. D'après une version rapportée par Roy Willis, « le premier homme, qui s'appelait Ntakwa, tomba du ciel au commencement du monde et fonda la lignée des chefs milansi<sup>61</sup> ». Les premiers habitants de l'Ufipa furent des cultivateurs qui vivaient étroitement regroupés au sein de villages, ce qui les incita à organiser leur défense commune et, finalement, à bâtir des fortifications. Les membres de la famille régnante, qui venait probablement de la région

57. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 44-52; I. N. Kimambo, 1969, p. 1-10.

58. G. Seligman, 1957, p. 85.

59. A. D. Roberts (dir. publ.), 1968, p. 18.

60. *Ibid.*, p. 119.

61. R. G. Willis, 1968, p. 82-83.

du lac Mweru, tiraient, semble-t-il, leur pouvoir de leur habileté à travailler le fer. « Le fait que le chef milansi actuel exerce le métier héréditaire de forgeron, nous dit Willis, confirme l'hypothèse selon laquelle les fondateurs de la chefferie étaient eux-mêmes des forgerons<sup>62</sup>. » Les traditions milansi rapportent que leur premier chef, Ntatakwa, envoya ses fils fonder des villages et gouverner d'autres parties du pays. Le Royaume des Fipa semble avoir été une confédération de chefferies dont les chefs étaient apparentés.

Plus tard, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le régime politique des Fipa changea à la suite d'une invasion d'éleveurs venus du Nord et qui introduisirent dans le Royaume des idées politiques analogues à celles qui avaient cours au Buganda, au Bunyoro et à Ankole. Le nouveau gouvernement reposait non plus sur les relations des « chefs pères » avec les « chefs fils » mais sur le lien de fidélité personnelle qui unissait un souverain à un certain nombre de ses partisans nommés par lui à des postes de commandement aux frontières du royaume. Il n'y avait pas de relation de parenté entre ces hommes et le roi. Il semble qu'un coup d'État ait renversé la dynastie traditionnelle, celle des Milansi, et porté sur le trône celle des Twa. Certains des chefs vassaux, demeurés fidèles à la dynastie des Milansi, durent sans doute être soumis par la force. Le règne des Twa fut cependant loin d'être pacifique, car l'Ufipa fut à nouveau envahi vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette fois par les Nyiha qui brûlèrent les villages milansi. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la paix n'avait toujours pas été rétablie : la guerre civile faisait rage entre deux prétendants au trône.

Un assez grand nombre de chefferies *ntemi*, plus ou moins étendues et centralisées, sont donc apparues en Tanzanie entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles répondaient à des besoins humains, politiques et économiques, et furent modelées par le milieu physique et humain. La plupart des États tanzaniens avaient pour objectifs la centralisation et l'expansion économique, mais le processus d'édification des nations s'avéra souvent difficile. Parfois, comme dans le cas des Nyamwezi, ces États durent faire face à des divisions et à des sécessions ou, comme dans le cas des Fipa, à des coups d'État et à des guerres civiles. Les difficultés qu'ils rencontrèrent ressemblent, à beaucoup d'égards, à celles que connurent les États africains modernes engagés dans le processus d'édification nationale.

Dans l'ouest du Kenya, les Luo semblent avoir développé leur système de parenté, leurs cultes ancestraux et la transmission héréditaire du pouvoir, ce qui fit qu'ils eurent tendance à former des communautés fondées en droit et qui étaient organisées sur un mode rituel autour de clans propriétaires des terres (*weg-piny*) et de leurs chefs héréditaires désignés. Quand ils arrivèrent au Nyanza, ils créèrent de préférence des entités sociopolitiques qui étaient plus centralisées et plus stratifiées que toutes les communautés ayant existé auparavant. Et, bien que les clans et les lignages des Luo fussent quasiment égaux, l'existence de groupes dirigeants, de groupes de prêtres et de groupes

62. *Ibid.*, p. 84.

roturiers témoignait néanmoins d'un degré d'inégalité qu'il était rare de rencontrer dans la plupart des sociétés du Kenya.

La meilleure analyse de la façon dont le système sociopolitique des Luo fonctionnait au Nyanza dans les temps précoloniaux est probablement celle que nous devons à Peter C. Oloo dans son étude sur la branche alego des Luo<sup>63</sup>. Il est d'accord avec B. A. Ogot pour dire qu'au plus haut niveau de l'organisation politique, les Luo étaient subdivisés en douze ou treize *ogendini* (sous-groupes ethniques) de tailles diverses. Pour en être membre, il fallait passer par l'intermédiaire du *gweng'* (pluriel *gwenge*), une unité territoriale et politique semi-autonome. En principe, le *gweng'* était habité par les membres d'un clan mais, très souvent, certaines parties étaient concédées à des lignages et à des clans étrangers (*jodak*) « soit parce que ceux-ci avaient pris part à la conquête du territoire, soit moyennant des conditions stipulées par le clan dominant qui était réputé posséder tout le terrain de l'unité territoriale. La société du *gweng'* tendait donc à être une société plurale<sup>64</sup> ».

La plus haute assemblée politique de tout *gweng'* était le conseil des anciens (*buch jodong gweng'*). En Alego, étaient habilités à en faire partie tous les chefs de lignage du clan dominant, quant aux communautés des *jodak*, elles ne pouvaient y être représentées que par certains de leurs anciens choisis en fonction de leurs capacités. (Dans le Yimbo, autre chefferie luo, cette discrimination n'existait pas<sup>65</sup>.) Le conseil du *gweng'* était le gardien du territoire du clan. Il admettait ou rejetait les étrangers nouveaux venus et tenait lieu de cour d'appel en dernière instance dans les litiges intéressant le *gweng'*. Il accomplissait également les cérémonies rituelles et déclarait la guerre à d'autres *gwenge* ou négociait la paix. Une décision du *buch jodong gweng'* avait force de loi pour tous les sujets. Ceux qui enfreignaient ses règlements et ne respectaient pas ses décisions pouvaient être maudits. La malédiction du *jodongo* était réputée infliger la *chira*, maladie incurable que les ancêtres étaient censés attirer sur le fautif et tous ses descendants. Le conseil du *gweng'* pouvait aussi bannir du territoire les criminels récidivistes et leur famille. Il condamnait également à des châtiments corporels et à des amendes ceux qui étaient reconnus coupables de divers crimes.

Au-dessus du conseil du *gweng'* se tenait le *buch piny* (conseil du sous-groupe ethnique) dont les membres étaient les chefs des divers conseils du *gweng'* ainsi que des devins, des guérisseurs, des faiseurs de pluie et des guerriers réputés. Il était d'ordinaire présidé par le *ruoth* (ou *wuon piny*). Le conseil débattait des principales questions politiques, judiciaires et économiques créant des problèmes dans le *piny* (territoire du sous-groupe) — comme les meurtres, les vols de bétail, les conflits de frontière, les famines, les épidémies, les invasions, la défense, les échanges commerciaux et les conflits entre clans et entre *gwenge*. Dans quelques *pinje* centralisés, comme au Yimbo, le *buch piny* était un instrument de contrôle et de coercition très efficace. En

63. P. C. Oloo, 1969; B. A. Ogot, 1963.

64. P. C. Oloo, 1969.

65. W. R. Ochieng', 1975c.

d'autres lieux comme à Sakawa ou Asembo, où la centralisation restait encore à accomplir, il tendait à avoir des pouvoirs limités et à voir son rôle réduit à l'arbitrage des différends internes.

Les Kalenjin, qui vivaient depuis des siècles sur les hauts plateaux de l'ouest du Kenya, étaient l'exemple type de la société décentralisée. Les recherches de B. E. Kipkorir nous apprennent que jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, leur système politique était égalitaire et décentralisé<sup>66</sup>. L'autorité était monopolisée par les anciens et les représentants influents de diverses spécialités. L'éloquence, l'aptitude à formuler toujours des opinions acceptables dans les conseils et la connaissance des préséances et des coutumes étaient considérées comme des qualités importantes pour tout dirigeant politique. Mais par-dessus tout, un homme devait d'abord se distinguer comme quelqu'un d'heureux en ménage et jouissant d'une bonne réputation sociale en tant que membre d'un clan ou d'une communauté locale pour se voir accorder l'accolade des chefs. Parmi les Nandi, qui sont une branche des Kalenjin, il paraît prouvé qu'entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle dimension fut introduite dans le gouvernement de la société avec l'adoption d'un chef spirituel dénommé *orkoiyot* (pluriel *orkoik*). H. A. Mwanzi affirme que sans modifier pour l'essentiel la structure sociopolitique de la société nandi, dans laquelle le clan et les conseils territoriaux demeuraient les bases de la vie sociale et politique, l'*orkoiyot* avait transformé l'*oganda* des Nandi en une théocratie dont il était lui-même le souverain<sup>67</sup>.

À un moment donné, l'*orkoiyot* fut en mesure d'exiger une part du butin de guerre et d'imposer son autorité sur les conseils de village et de secteur au moyen d'un système de délégués qui étaient ses représentants personnels auprès de chacun d'eux. Cette intervention dans la politique créa des liens puissants entre les guerriers des différents secteurs et les *orkoik* mais, dans beaucoup d'autres domaines, le pouvoir et l'influence qu'exerçaient directement les *orkoik* étaient très limités. Certaines indications donnent cependant à penser que vers 1890, les *orkoik* des Nandi, tout comme les *laibon* des Masaï, commençaient à prétendre à une autorité politique débordant largement celle que leurs prédécesseurs s'étaient souciés de détenir. Ces prétentions étaient encouragées par les conseils régionaux qui avaient bénéficié du savoir-faire de l'*orkoiyot* et en avaient conçu une croyance irraisonnée en ses attributs surnaturels.

Ainsi fut créée chez les Nandi une catégorie spéciale de personnages officiels qui étaient chargés de maintenir la communication entre ces conseils et l'*orkoiyot*. Ces dignitaires accompagnaient les chefs de guerre dans leurs démarches pour obtenir de l'*orkoiyot* la permission de lancer les raids qu'ils projetaient. Ils jouaient aussi le rôle d'agents secrets de l'*orkoiyot* en le tenant informé des événements et de l'opinion publique dans leur région. Ces dispositions eurent pour effet de centraliser progressivement la société nandi dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>.

66. B. E. Kipkorir, 1974.

67. H. A. Mwanzi, 1973.

68. W. R. Ochieng', 1977, p. 58-76.



## Conclusion

Vers 1800, un nombre incroyable de différentes communautés de langues couchitique, nilotique et bantu parsemait tout le territoire du Kenya et de la Tanzanie. La région des Grands Lacs de l'Afrique de l'Est était la seule où se fussent développés des États et des royaumes d'une certaine dimension<sup>69</sup>. Dans l'intérieur du Kenya et de la Tanzanie, l'entité sociopolitique type était petite et organisée en clans. La plupart des gens de langue bantu étaient des agriculteurs, ce qui ne les empêchait pas, partout où ils le pouvaient, d'élever leur propre bétail auquel ils attachaient un grand prix. Les pasteurs, comme les Turkana, les Oromo et les Masaï, vivant en sociétés plus agressives, étaient maîtres de surfaces considérables entre les terres agricoles bantu<sup>70</sup>. Le long de la côte se trouvaient les États-cités swahili, dominés par les oligarchies arabes locales. La population de ces villes du littoral était mélangée, parlait principalement le kiswahili et vivait à un rythme très différent de celui de l'intérieur de la région.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle marqua le terme de la croissance indépendante de l'Afrique de l'Est, la fin d'une longue ère — celle de l'âge du fer — pendant laquelle les habitants de l'intérieur n'avaient, pour la plupart, guère été touchés par les agissements du reste de l'humanité. Peu après 1800, les peuples indépendants du Kenya et de la Tanzanie eurent à faire face à des événements chargés d'un sens nouveau et souvent terrible. Les uns après les autres, les hautes vagues des invasions arabes et européennes vinrent déferler sur leurs rivages tranquilles. Une grande part de la civilisation traditionnelle fut gravement endommagée, voire submergée par une marée de violence. Nombre de coutumes et de croyances ancestrales disparurent, comme furent abandonnées tant d'antiques manières de maintenir l'ordre et la paix civique.

Or, l'Afrique de l'Est était à cette époque en mauvaise position pour soutenir cet assaut aussi brutal que soudain des forces de l'extérieur. L'Afrique était désormais très en retard sur les énormes puissances du reste du monde dans sa capacité de produire, que ce fût pour la guerre ou pour la paix. L'Europe, après 1500, était entrée dans une ère de découverte et de développement mécanique et scientifique d'une immense portée. L'intérieur de l'Afrique, en revanche, ne connaissait rien de tel. Ses habitants avaient poursuivi, à leur rythme régulier mais lent, le développement de leur propre civilisation<sup>71</sup>. Cette civilisation de l'âge du fer avait de nombreuses réussites à son actif. Elle avait beaucoup progressé et beaucoup inventé dans les arts de la vie communautaire, dans la culture de nouvelles denrées agricoles, dans l'acquisition et la diffusion des techniques du travail du métal, dans le développement des échanges commerciaux et, chose plus importante encore, dans l'ordre des méthodes d'autogouvernement et

69. Voir le chapitre 26.

70. R. M. A. van Zwanenberg; A. King, 1975, p. 79-109.

71. W. Rodney, 1970*a* et 1972; W. R. Ochieng', 1975*d*.

des manières de maintenir la paix. C'était là des acquis d'une importance indiscutable, mais ils ne pesaient pas lourd en regard de la puissance croissante des grandes nations industrialisées d'Europe. En 1800, la capacité technique des Européens était bien plus grande que celle des Africains<sup>72</sup>. En 1900, le fossé était devenu immense entre leurs puissances respectives. L'accentuation de cette disproportion sous-tend une grande partie de ce qui advint à l'Afrique après 1800, notamment les œuvres de l'impérialisme. C'est ce phénomène de déséquilibre qui explique, dans une large mesure, la crise qui s'ouvrit à partir de 1800 et, même s'il ne se fit pas sentir directement avant 1850, il eut un effet indirect sur les peuples de l'intérieur longtemps avant cette date.

72. E. A. Alpers, 1973; A. M. H. Sheriff, 1980.

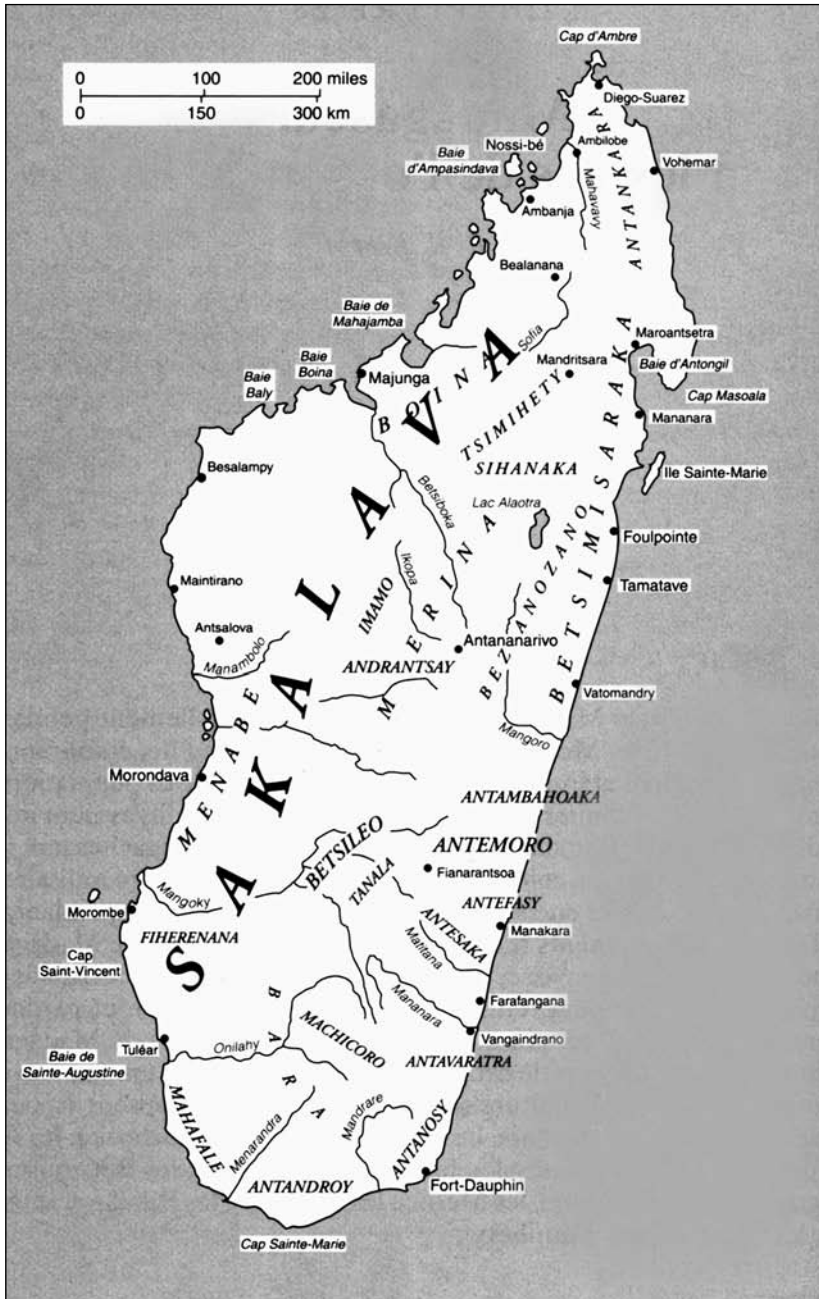
# Madagascar et les îles de l'océan Indien

*R. K. Kent*

## Madagascar

Le profil moderne de Madagascar fut façonné essentiellement pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les Merina, peuple de l'intérieur de l'île, établirent leur suprématie politique et imposèrent à de nombreuses autres populations un mélange de caractéristiques qui leur étaient propres ou qu'ils avaient importées d'Europe, devenant ainsi virtuellement les seuls Malgaches aux yeux des étrangers. La période coloniale, qui débuta par une défaite militaire des Merina, devait renforcer encore leur présence au XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, par-delà l'impact d'événements relativement récents, l'histoire de Madagascar comporte aussi un autre passé, dont la portée est plus large et dans lequel les trois siècles qui se sont terminés en 1800 se détachent tout particulièrement. Il est presque certain que la plupart des habitants de Madagascar se sont rassemblés au cours de cette période pour former les groupes sociaux, économiques, religieux, culturels et politiques qui composent le peuple malgache actuel: les Antankara, les Antandroy, les Antambahoaka, les Antanosy, les Antemoro, les Antesaka, les Antefasy, les Bara, les Betsimisaraka, les Betsileo, les Bezanozano, les Merina, les Mahafaly, les Sakalava, les Sihanaka, les Tanala et les Tsimihety<sup>1</sup>.

1. Comme les noms ethniques n'ont jamais été normalisés, d'autres orthographes sont également usitées. En général le préfixe *an-* (ou *ant-*) signifie «peuple de», mais il est escamoté dans le parler usuel (ainsi Antanosy = «Tanus» car «o» se prononce «ou» en malgache); *bé-* et *-bé* signifient «nombreux» ou «grands» et dénotent donc l'importance; *tsi-* ou *-tsi* marque la négation. Les



28.1. Les groupes ethniques de Madagascar.

[Source : d'après R. K. Kent, 1970. © 1970 Holt, Rinchart et Winston, Inc. Adaptation faite avec l'aimable autorisation de l'éditeur.]

L'arrivée dans le pays d'immigrants qui, en se mêlant aux autochtones, formaient des populations nouvelles, cessa à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Certains habitants de Madagascar étaient déjà entrés en contact avec des Européens, notamment des Portugais, et au moins une des plus grandes et des plus influentes familles royales, celle des Maroserana, avait commencé de se former. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Madagascar était une mosaïque de royaumes, petits pour la plupart et vivant en autarcie. Avant 1700, la majeure partie de l'ouest de l'île se rallia à l'Empire sakalava, tandis que plusieurs royaumes apparaissaient sur les hauts plateaux où vivaient des peuples comme les Betsileo et les Merina, dans le Sud-Est où vivaient les Antemoro, les Antesaka, les Antefasy et les Antanosy, dans l'extrême Sud où vivaient les Antandroy, dans le Sud-Ouest où vivaient les Mahafaly et dans la partie méridionale de l'intérieur où vivaient les Bara. Au cours de ce même siècle, les contacts avec les Européens commencèrent à se multiplier en différents points de l'île et les échanges s'intensifièrent, les compagnies des Indes orientales hollandaise, anglaise et française s'intéressant de plus en plus à la grande île africaine. L'exportation des esclaves qui, jusqu'alors, ne s'effectuait que vers l'Afrique orientale et l'Arabie à partir de trois points d'embarquement voisins situés dans le Nord-Ouest, se tourna vers Le Cap, les Mascareignes et le Nouveau Monde, les points d'embarquement s'accrurent le long des côtes étendues de Madagascar. Les armes à feu commencèrent à se répandre et ne furent pas, bien que leur nombre demeurât relativement faible, sans avoir certaines répercussions sur le plan politique. L'Empire sakalava et, en particulier, le Royaume iboina<sup>2</sup>, qui en constituait l'élément septentrional, atteignirent leur apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'une partie de la côte orientale, située à l'opposé, s'unissait pour la première fois au sein de la Confédération betsimisaraka. Avant la fin du siècle, la puissance des Sakalava du Nord et des Betsimisaraka avait irrémédiablement décliné à la suite d'événements survenus à Madagascar même et à l'extérieur. Au contraire, l'Imerina, qui était faible et désuni, parvint à augmenter sa production alimentaire, à accroître sa population et à mener à bien une renaissance politique qui offrit aux Merina une base solide pour leur expansion future.

### Les nouveaux venus et les coalitions

Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les Antemoro avaient acquis un certain prestige car ils formaient le seul groupe capable d'écrire le malgache (en utilisant l'alphabet arabe) et avaient des dons particuliers dans les domaines de la magie et de la religion. Les spécialistes ne sont pas encore pleinement d'accord sur la date et le lieu de débarquement de leurs ancêtres à

Makua, dont le nombre s'élève à environ 70 000 et qui sont des descendants d'Africains importés *via* le Mozambique durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne figurent pas sur la liste ci-dessus. Il a été avancé, mais à tort, que certains des principaux noms d'ethnies se sont formés sous l'hégémonie des Merina.

2. Le préfixe *i-* signifie « lieu de » dans les toponymes. On le rencontre également comme particule dans les noms propres d'individus ou de groupes. C'est une survivance africaine.

Madagascar, leur origine, leur degré d'islamisation et leur influence dans l'île. Les auteurs les plus anciens tendaient à situer leur arrivée dans le nord-est de l'île vers 1400, et à les considérer comme des Arabes venus d'Arabie<sup>3</sup>. Plus récemment, l'influence réelle de l'islam dans la culture passée et présente des Antemoro a été entièrement remise en question<sup>4</sup>. Gustave Julien fut le premier spécialiste à penser qu'ils étaient originaires d'Afrique orientale<sup>5</sup>, thèse qui, depuis une dizaine d'années, est étayée par plusieurs considérations. Il semble également que les premiers Antemoro aient eu une formation religieuse et une organisation islamique, mais qu'ils n'aient pu les conserver parce qu'ils étaient totalement isolés du monde musulman<sup>6</sup>. Un point ne devrait pas être contesté : les Antemoro ne formèrent ni une société ni un État à Madagascar avant l'arrivée de leurs ancêtres sur les rives de la Matitana, dans le sud-est du pays. C'est seulement lorsqu'ils se furent mêlés aux *tompon-tany* (les maîtres de la terre, les premiers habitants de l'île) que cette société et cet État émergèrent. Il est toutefois possible de dater avec assez de précision leur établissement sur les rives de la Matitana, parce que trois navigateurs portugais visitèrent la région au bon moment, entre 1507 et 1514. Les deux premiers, à un an d'intervalle, ne parlent pas de « Maures », mais notent que la population locale a l'habitude de commercer avec eux<sup>7</sup>. Quant au troisième, il fut envoyé directement dans la région en 1514 pour y implanter une fabrique. À cette époque, il existait dans la vallée de la Matitana « une cité peuplée de nombreux Maures ». Après avoir manifesté pendant environ six mois leur opposition à une présence commerciale portugaise, les *tompon-tany* le contraignirent à quitter la Matitana pour de bon<sup>8</sup>. Comme les ancêtres des Antemoro sont, dans ce cas précis, les seuls candidats sérieux au nom de « Maures », leur établissement le long de la Matitana a dû avoir lieu entre 1509 et 1513.

Les documents écrits des Antemoro relatifs à la période de formation de leur société (« quand la Matitana ne comptait pas encore sept villages ») et aux siècles suivants ne se bornent pas à rapporter des événements du passé, ils constituent aussi des éléments d'un processus d'introspection. Ils nous relatent d'une manière générale les rencontres des Antemoro avec les communautés qui habitaient le littoral Sud-Est avant leur arrivée, ils

3. A. Grandidier (1908-1928, vol. IV, partie I, p. 156) suppose que certains des ancêtres des Antemoro avaient séjourné en Afrique orientale, mais n'a constaté aucune influence culturelle africaine l'amenant à modifier ses idées sur leur origine arabe initiale.

4. J. Faublée (1958, p. 71) suit A. van Gennepe (1904, p. 4-11) qui s'interroge sur les faits attestant leurs origines islamiques. É. de Flacourt (1661, p. 171) a donné des indications sur la hiérarchie musulmane dans le sud-est de l'île.

5. G. Julien, 1929, p. 75.

6. R. K. Kent, 1970, p. 108-114.

7. Voir A. Grandidier *et al.* (1903-1920, vol. I, p. 18-19 et p. 48-49) au sujet des visites de Ruy Pereira et Diego Lopes de Sequeira (qui était beaucoup plus qu'un simple navigateur) en 1507 et 1508.

8. *Ibid.*, p. 53; *Documentos sobre os Portuguezes em Moçambique et na Africa central, 1497-1840*, 1962-1975, vol. III, p. 508, pour le voyage de Luis Figueira.

évoquent l'opposition entre les conceptions patrilineaires des nouveaux venus et les conceptions matrilineaires des autochtones, ils mentionnent non pas une mais plusieurs arrivées de « proto-Antemoro » dans la Matitana, ils décrivent de nombreux conflits entre les nouveaux venus eux-mêmes<sup>9</sup>. Seul le premier ancêtre, Ramakararube, resta au-dessus de ces conflits puisqu'il retourna à « Maka » (La Mecque)<sup>10</sup>. Plus précisément, ce fut au cours des trois premiers quarts du XVI<sup>e</sup> siècle que les Antemoro évitèrent d'être incorporés dans un ou plusieurs groupes de *tompon-tany* et formèrent une société qui s'articulait autour de quatre clans aristocratiques et de quatre clans sacerdotaux. En effet, la majeure partie de ce que nous savons de l'histoire interne des Antemoro jusque bien après 1800 se résume à des conflits entre les clans aristocratiques anteoni, antemahazo, anteisambo et zafikazimambo, dont chacun disposait, dans le royaume, de son propre territoire<sup>11</sup>. L'*andrianoni*, ou roi suprême de tous les Antemoro, pouvait provenir de n'importe lequel de ces quatre clans (auxquels on donnait parfois le nom collectif d'Anteoni). En même temps, les clans sacerdotaux rivalisaient pour occuper le premier rang dans les fonctions religieuses et culturelles. Ainsi, les Tsimeto, les Zafimbolazi, les Anakara et les Anterotri cherchaient à être les gardiens des manuscrits sacrés (*sorabe*) des Antemoro, à devenir les grands prêtres du royaume ou à être les plus proches d'un *andrianoni* et de son clan<sup>12</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, les aristocrates n'étaient pas sans nourrir l'ambition de contrôler les aspects religieux de la société antemoro, tandis que les Antalaotra briguaient également le pouvoir temporel. Ces divisions s'estompèrent au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le clan des Anakara monopolisa à son profit le pouvoir religieux et politique. Sa suprématie demeura incontestée jusqu'à ce que des révoltes populaires commençassent, bien qu'elles eussent été réprimées par des troupes étrangères venues de l'Imerina, à la battre en brèche<sup>13</sup>.

Quand les Antemoro s'établirent sur la côte orientale de Madagascar, ils y trouvèrent, outre plusieurs groupes de *tompon-tany*, d'autres communautés qui étaient venues d'ailleurs avant eux<sup>14</sup>. Se retrouvant surtout parmi les Antambahoaka, voisins des Antemoro au nord, les descendants de Raminia, les Zafindraminia, étaient également disséminés au centre et au sud de la

9. G. Julien, 1929, p. 1-23, et 1933, p. 57-83; G. Mondain, 1910, p. 50-191 (textes arabomalgaches et traductions françaises).

10. G. Mondain, 1910, p. 51; G. Ferrand, 1891-1902, vol. II, p. 57.

11. Ces territoires furent ramenés à trois au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Anteoni et les Antemahazo occupaient la basse et moyenne Matitana. Ivato était la capitale de l'*andrianoni*. Les clans sacerdotaux, connus sous le nom collectif d'Antalaotra, avaient leur centre à Vohipeno. H. Deschamps, 1961, p. 93 et carte p. 110.

12. G. Ferrand, 1891-1902, vol. I, p. 1-41 et vol. II, p. 69-72; H. Deschamps et S. Vianès, 1959, p. 41-45.

13. G. Huet, 1901.

14. Treize noms de groupes de *tompon-tany* sont cités dans les textes antemoro, parmi lesquels les Antemanampatra et les Manankarunga sont les plus importants. Un petit nombre d'immigrants plus anciens que les Antemoro, connus sous le nom d'Onjatsy (phon. *ound-zatse*), conservèrent quelques privilèges sous le règne des nouveaux maîtres, dont certains épousèrent des femmes onjatsy.

côte orientale. Leurs grands ancêtres étaient eux aussi censés être venus de « Maka ». Diverses origines ont été attribuées à Raminia et ses compagnons<sup>15</sup>, mais on s'accorde à considérer qu'ils sont arrivés à Madagascar avant le XV<sup>e</sup> siècle au plus tard. L'une des rares traditions zafindraminia qui aient survécu autrement que dans des textes antemoro donne à entendre que, quel que soit le pays d'origine de Raminia, l'Afrique orientale a été une importante escale sur sa route vers Madagascar<sup>16</sup>. Au moment où les Antemoro arrivèrent, les Zafindraminia jouissaient, dans l'ensemble, de positions privilégiées parmi les *tompon-tany*, en grande partie grâce à la coutume en vigueur à l'époque (*sombili*), suivant laquelle seul un descendant de Raminia devait abattre les animaux domestiques. Comme on pouvait s'y attendre (d'ailleurs, leurs propres textes le confirment), les ancêtres des Antemoro cherchèrent à épouser des femmes zafindraminia. Il y eut même des rivalités au sujet de ces femmes, mais ces unions demeurèrent « stériles »<sup>17</sup>. Finalement, les conflits se polarisèrent entre les deux vagues successives de nouveaux venus. Ils provoquèrent une grande insécurité et on en trouve l'écho dans certaines traditions orales des *tompon-tany*, sous la forme d'un combat entre deux « géants » (Darafify et Fatrapaitanana)<sup>18</sup>. La phase la plus aiguë de ce conflit généralisé coïncida avec l'émergence des aristocrates zafikazimambo devenus, aux alentours de 1550, les nouveaux et puissants maîtres de la région. En dépit de certaines difficultés, les textes antemoro font descendre le fondateur des Zafikazimambo (Zafikazimambo) de Ramarohala, l'ancêtre immédiat des aristocraties anteoni, qui représente la troisième génération autochtone et dont deux fils (sur dix-sept) fondèrent les aristocraties antemahazo et anteisambo<sup>19</sup>. Ces textes généalogiques montrent que le processus d'assimilation linguistique et culturelle s'est étendu sur plusieurs générations mais ils attestent également le souci d'assurer la cohésion de la société puisqu'ils font descendre les Zafikazimambo des Anteoni et leur donnent une origine aristocratique et locale appropriée. Nous savons néanmoins, grâce à un observateur indépendant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle qui connaissait bien le sud-est de Madagascar, que les Zafikazimambo furent les derniers immigrants d'outre-mer à s'installer sur les rives de la Matitana et que leur nom provient de celui d'une femme *tompon-tany* épousée par l'un d'eux<sup>20</sup>. On les considérait tous comme des prêtres (*ombiasa*) et comme des scribes envoyés de La Mecque un siècle et demi avant le récit de De Flacourt (1658) afin d'instruire les habitants du pays<sup>21</sup>. Les Zafikazimambo exercèrent sur la société antemoro, à partir de 1550, une influence qui fut décisive à certains égards. Ils s'arrogèrent, au détriment des Zafindraminia, le monopole rituel du *sombili* et l'utilisèrent avec rigidité comme instrument économique et

15. Entre autres, javanaise, *shīrāzī* et indienne.

16. G. Ferrand, 1902, p. 219-222.

17. G. Mondain, 1910, p. 52-55. L'« absence de progéniture » est une affirmation symbolique.

18. Cette tradition est évoquée par A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie I, p. 135 et note 1.

19. G. Mondain, 1910, p. 56-59. Les autres fils fondèrent de petits groupements locaux.

20. É. de Flacourt, 1661, p. 17. Il est à noter que *mambo* et *kazi* sont des titres qu'on trouve dans le centre sud-est de l'Afrique.

21. *Ibid.*



politique; ils réduisirent les libertés du peuple; ils firent de la religion le centre de la vie politique. Ils réglèrent également les conflits entre Antemoro et Zafindraminia en mettant à mort autant de descendants mâles de Raminia que possible et en enfermant leurs femmes et leurs enfants dans des ghettos<sup>22</sup>. On peut dire que les Zafikazimambo créèrent le premier royaume fort des Antemoro sur la Matitana et lui donnèrent deux *andrianoni* qui firent preuve de réelles capacités: Rabesirana (vers 1580-1615) et Andriapanolaha (vers 1630-1660)<sup>23</sup>.

L'effervescence que connut le pays des Antemoro eut des répercussions au-delà de ses frontières. Elle suscita, par exemple, une tendance à l'expatriation qui devint une caractéristique permanente de cette société<sup>24</sup>. Comme les clans sacerdotaux engendraient plus de spécialistes que les diverses subdivisions du Royaume d'Antemoro ne pouvaient en absorber, ils prirent l'habitude d'essaimer parmi d'autres peuples et d'offrir leurs talents particuliers à ceux qui en avaient besoin<sup>25</sup>. Ces *ombiasa*<sup>26</sup> devenaient ainsi itinérants ou se fixaient quelque part, généralement pour servir un chef. Il n'existe pas d'estimation chronologique satisfaisante permettant de mesurer l'influence des expatriés antemoro sur les autres communautés entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup>. Néanmoins, il ne fait guère de doute que, tous ensemble, ils concouraient à un processus primordial d'évolution politique: le passage d'une mosaïque de petits territoires soumis à un chef, vivant en vase clos, qui ne cherchaient pas à s'étendre et ignoraient souvent jusqu'à l'existence de leurs voisins, à des unions politiques plus larges et plus ambitieuses. En ce sens, ils ont peut-être été les premiers promalgaches. De Flacourt rapporte que les *ombiasa* de la Matitana (il ne connaissait pas le mot antemoro) non seulement étaient les « maîtres » des *ombiasa* d'autres régions du Sud-Est mais également formaient des spécialistes religieux étrangers, dont certains jouèrent peut-être un rôle central dans leurs propres sociétés. Le fait que la Matitana fût constamment en effervescence poussa également quelques membres de l'aristocratie à s'exiler et le pogrom organisé par les Zafikazimambo contre les Zafindraminia adultes de sexe masculin dut chasser vers l'intérieur de Madagascar un assez grand nombre de migrants involontaires. Les Zafirambo, chefs des Tanala ou Ikongo<sup>27</sup>, descendaient peut-être de ces exilés, ainsi que certains des ancêtres des nobles de la future Imerina<sup>28</sup> ou que les Zafindraminia chez les Antanosy.

22. *Ibid.* De Flacourt situe ce pogrom pendant les années 1630.

23. R. K. Kent, 1970, p. 98-99.

24. B. F. Leguével de Lacombe, 1823-1830, vol. II, p. 187.

25. Voir G. A. Shaw, 1893, p. 109, pour un exemple d'expatriation antemoro.

26. Phonétiquement, *ombiasa* (pluriel et singulier) est souvent traduit par prêtre, sorcier, docteur. Les *ombiasa* remplissaient plusieurs fonctions et se subdivisaient, chez les Malgaches, en plusieurs catégories.

27. H. Deschamps, 1965 (2<sup>e</sup> éd.), p. 55 (manuscrit 13, Bibliothèque nationale, Paris).

28. Un texte antemoro quelque peu suspect (ou plutôt un texte d'influence antemoro) semble indiquer, au XIX<sup>e</sup> siècle (alors que les Merina étaient victorieux dans la majeure partie de Madagascar), que certains des premiers Zafindraminia avaient émigré en Imerina.

D'après de Flacourt, les Zafindraminia se fixèrent chez les Antanosy à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. D'autres auteurs soutiennent que ce fut beaucoup plus tard, aux alentours de 1625<sup>30</sup>. C'est la première date qui semble la meilleure et, de plus, il est probable qu'aux Zafindraminia récemment arrivés chez les Antanosy soient venus s'ajouter leurs cousins fuyant la Matitana. Une généalogie zafindraminia-antanosy, qui est loin d'être digne de foi du point de vue chronologique, indique qu'« une lignée royale » existait depuis dix-sept générations<sup>31</sup>. En fait, des récits écrits par des résidents européens entre 1614 et 1680 ainsi qu'une étude<sup>32</sup> montrent clairement que les Zafindraminia ne purent s'imposer chez les Antanosy. Ils introduisirent le *sombili* dans la région, ils excellaient dans la construction de cases en bois, ils amassaient le bétail qui était la source de richesse principale même dans une société essentiellement agricole, ils avaient un certain sens des liens de parenté et une volonté de pouvoir, et ils parvinrent à s'assurer une position privilégiée chez les Antanosy. Mais leur instinct de possession, leurs rivalités internes et leur incapacité de trouver des symboles transcendant les besoins d'un *rohandrian* déterminé (nom qui désignait le rang le plus élevé chez les Zafindraminia) et unissant tous les Antanosy militaient contre la création d'un seul État gouverné par les rois zafindraminia. Au lieu de cela, deux sociétés parallèles se développèrent, les Zafindraminia copiant la hiérarchie *tompon-tany*. Lorsque les Français fondèrent Fort-Dauphin en pays Antanosy, en 1643, les deux sociétés s'étaient mélangées, non seulement du fait de la pratique de l'exogamie mais aussi parce que, des deux côtés, les échelons supérieurs évoluaient vers la centralisation politique. Ses trente années d'existence (1643-1674) suffirent à Fort-Dauphin pour arrêter complètement ce processus et l'unité politique resta hors d'atteinte<sup>33</sup>.

Les Zafindraminia n'étaient pas des bâtisseurs de royaumes, les Antemoro constituent un rare exemple de nouveaux venus qui fondèrent leur propre société et leur propre État, mais les Maroserana se détachent comme la famille pandynastique la plus importante de l'histoire politique de Madagascar. Finalement, les Maroserana donnèrent des rois aux Mahafaly, aux Sakalava du Menabe et du Boina, à une partie des Antandroy et des Bara. Une fois leur groupe formé, les Maroserana (comme les Rafindraminia et les Antemoro) n'étaient plus des étrangers à Madagascar, des non-assimilés ayant conservé une langue et une culture propres. Comme pour d'autres nouveaux venus, leur origine et la phase de gestation du groupe restent controversées. Tout d'abord, les traditions orales mahafaly et sakalava ne concordent ni au sujet du premier ancêtre maroserana, ni au sujet du lieu d'origine des « proto-Maroserana ». Les récits oraux recueillis alors que la plupart des

29. É. de Flacourt, 1661, p. 5. Dans sa préface, de Flacourt situe l'arrivée des Zafindraminia à Madagascar quelque 500 ans avant sa propre époque.

30. A. Grandidier, par exemple, hésitait entre les deux dates.

31. Bibliothèque nationale, Paris, Fonds français, manuscrit 20181, f. 146v-147; É. de Flacourt, 1661, p. 48-53; L. Mariano, *Relations*, 1613-1614, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 49.

32. R. K. Kent, s.d.

33. *Ibid.* Voir également ci-après.

Sakalava étaient encore indépendants leur donnent simultanément deux origines très différentes: Andrianalimbe, venu de l'intérieur de Madagascar, et Andriamandazoala, venu d'outre-mer<sup>34</sup>. La question est encore obscurcie par le fait que selon certaines traditions, le fondateur des Maroserana fut Rabaravavokoka<sup>35</sup>. Les Mahafaly du sud-ouest de Madagascar, au sein desquels les Maroserana apparurent au XVI<sup>e</sup> siècle, indiquent que leur famille royale fut fondée par Olembetsitoto<sup>36</sup>.

Ces contradictions contribuent à expliquer les thèses de certains auteurs selon lesquelles les Maroserana provenaient, par exemple, du sud-est de Madagascar, qu'ils étaient les Indiens qui avaient débarqué près de l'actuel Fort-Dauphin vers l'an 1300 pour se diriger vers le nord et fonder la famille royale des Antesaka, les Zarabehava. De là, ils seraient partis vers l'ouest, donnant des familles royales aux Antandroy de l'extrême Sud (les Zafy Manara), aux Bara du Centre-Sud (les Zafy Manely) et, plus tard, aux Mahafaly et aux Sakalava<sup>37</sup>. On a interprété le terme *maroserana* comme « ceux qui avaient de nombreux ports » — « nom donné surtout aux princes du sang que Radama I<sup>er</sup> envoya comme gouverneurs aux divers ports de mer où il établit des douanes<sup>38</sup> » —, ce qui donne à penser que le contrôle du littoral était l'objectif d'une stratégie ancienne. Plusieurs rectifications ont été apportées à toutes ces thèses au cours des dernières années, en se fondant surtout sur les toutes premières sources dont on dispose<sup>39</sup>. Comme l'indiquent les traditions royales antesaka, les rois zarabehava étaient une branche des Sakalava de la côte Ouest qui traversèrent Madagascar entre 1620 et 1650<sup>40</sup>. Ce déplacement est aussi confirmé par d'autres preuves<sup>41</sup>. Par conséquent, la dynastie maroserana ne s'est pas déplacée d'est en ouest et il ne fait plus aucun doute que cette famille s'est constituée dans le sud-ouest de Madagascar. Les Zafy Manely, famille royale de l'Ibara, partirent du sud-ouest pour se diriger vers l'intérieur méridional (et non pas l'inverse), et rien ne confirme la soi-disant origine indienne: même sur le plan linguistique, on n'a jamais relevé de survivances indiennes dans le vocabulaire des rois maroserana. Le fait qu'environ 250 ans se soient écoulés entre la date d'arrivée supposée (1300) et l'apparition des Maroserana (vers 1550) contredit aussi l'idée d'une influence politique indienne. Enfin, Charles Guillain a démontré sur place, il y a environ 135 ans,

34. C. Guillain, 1845, p. 10-11.

35. L. Thomassin, 1900, p. 397, où ce nom est écrit Rabavavavokoka. D'autres traditions lui donnent même un père.

36. C. Poirier, 1953, p. 34-35. En fait, « Andriamaroserana » est le nom générique du premier souverain maroserana dont le crâne, appelé Andriamaro, devint le protecteur de tous les Mahafaly (voir ci-après). Les difficultés que soulèvent les généalogies mahafaly tiennent à un facteur politique: quatre États ont été créés dans ce groupe du Sud-Ouest, ce qui rend les versions du premier arbre généalogique royal compliquées.

37. A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie I, p. 127-128 (note 1), p. 168, 212, 214, 278-280 (note 4).

38. A. Abinal et V. Malzac, 1888, p. 557.

39. R. K. Kent, 1969.

40. Marchand, 1901, p. 485-486; H. Deschamps, 1936, p. 162-164, *passim*, et 1965, p. 94.

41. J. Boto, 1923, p. 252-253. De plus, les Sakalava menèrent un certain nombre de guerres lors de leur voyage à travers l'intérieur du pays, guerres qui ont marqué les mémoires.

qu'un titre créé au début du XIX<sup>e</sup> siècle par le roi merina Radama I<sup>er</sup> (1810-1828), pour affermir son contrôle sur les ports, n'avait pas du tout la même signification dans le sud-ouest de Madagascar vers 1840<sup>42</sup>.

Les deux traditions divergentes des Sakalava ne sont nullement contradictoires. Andriamandazoala et Rabaratavokoka signifient respectivement « le Seigneur qui a flétri la forêt » et « Noble Roseau Penché ». Comme les Mahafaly et les Sakalava donnaient des noms posthumes à leurs monarques et comme leurs idiomes interdisaient l'usage du mot « mort » pour les rois disparus (ce tabou linguistique était appelé *anaratahina* pour les Mahafaly et *fitahina* par les Sakalava), l'idée d'un roseau « penché » (le terme roseau représentant un concept analogue à l'*uthlanga* des Zulu)<sup>43</sup> donne à penser que Rabaratavokoka est vraisemblablement un *fitahina* pour Andriamandazoala. L'absence de tout tombeau pour ce dernier et l'affirmation qu'Andriamandazoala en a toujours eu un (bien qu'il ait été trouvé vide quand il a été ouvert)<sup>44</sup> militent également en faveur de cette thèse. Le tombeau d'Olembetsitoto se trouve en pays Mahafaly<sup>45</sup>. Par ailleurs, des nouveaux venus originaires de l'intérieur (peut-être chassés par d'autres nouveaux venus), que représentait le Grand Seigneur 'Alī (Andrianalimbe)<sup>46</sup>, et ceux qui étaient venus d'outremer, que représentait Andriamandazoala, se rapprochèrent les uns des autres par un processus de coalitions et de conflits, suivant un schéma classique pour les nouveaux venus à Madagascar. Il est très probable que certains des ancêtres des Maroserana arrivèrent au sud-ouest de Madagascar par voie maritime. La branche des Maroserana qui régnait chez les Sakalava était connue sous le nom de Zafivolamena (Fils de l'or), alors que les tombeaux des rois maroserana en pays Mahafaly s'appellent toujours *volamena* (or — littéralement « argent rouge »). Il existe bien des traditions selon lesquelles une grande quantité d'or fut débarquée par les ancêtres des Sakalava-Maroserana à proximité de l'actuelle Tuléar<sup>47</sup>. Étant donné qu'on ne trouvait ni or ni mines d'or dans toute la moitié sud de Madagascar (des marins portugais qui exhibèrent de l'or furent, au XVI<sup>e</sup> siècle, observés avec indifférence par les habitants du littoral), les traditions indiquant que ce métal fut importé ne peuvent être erronées quant au fond. Le fait que le *volamena* devint un métal sacré (*fady*, *faly*) reflète également la vocation pandynastique de ceux qui l'on apporté. Quand on considère la proximité des importantes mines d'or

42. C. Guillain, 1845, p. 11, note 1. On lui a dit, près de Tuléar, que le terme *maroserana* signifiait « nombreuses pistes » en raison de la coutume selon laquelle les premiers rois maroserana dans le Mahafaly plaçaient leurs résidences au centre des autres demeures et faisaient rayonner des pistes tout autour menant aux divers villages avoisinants. Cependant, Guillain ne fut pas satisfait par cette explication. Il connaissait aussi la signification de ce terme dans l'Imerina.

43. C. Callaway, 1870, p. 2-3 et note.

44. Selon E. Birkeli, 1926, p. 32.

45. M. A. Marion, 1971.

46. Andrianalimbe : une meilleure traduction serait tout simplement « nobles par dizaines de milliers » (*andriana* = seigneurs, nobles + *ali*, d'*alina* = 10 000, et *mbelbe* dans le sens de nombreux, plusieurs). Andriana ne doit pas être interprété comme un titre fonctionnel applicable aux titulaires de certains postes.

47. Tovonkery, 1915, p. 7.

de Rhodésie, l'existence d'hommes capables d'en apporter à Madagascar en une seule traversée (les commerçants afro-arabes ou même des exilés volontaires portugais qui détenaient de grandes quantités d'or mais ne savaient où aller), la présence de plusieurs mots et coutumes similaires à Madagascar et en Rhodésie, on peut difficilement écarter la probabilité de liens entre Maroserana et Mwene Mutapa<sup>48</sup>.

Certaines traditions extrêmement intéressantes, recueillies et publiées par un Sakalava au début du XX<sup>e</sup> siècle, éclairent les débuts de l'histoire des Maroserana. Elles indiquent que les premières tentatives de ces nouveaux venus dans le Sud-Ouest pour s'affirmer politiquement ont été infructueuses : les nombreuses initiatives qu'ils ont prises alors ne les ont menés nulle part. Elles révèlent que leurs premiers succès politiques ne furent possibles que lorsque des liens de parenté s'établirent entre eux et les familles de chefs locaux, qui portaient le nom d'une forêt voisine, les Analamahavelona<sup>49</sup>. Elles montrent aussi que leur aptitude à innover fut un atout important des premiers Maroserana : ils avaient le sens de l'expansion territoriale, ils commencèrent à construire les premières fortifications et à bâtir sur des hauteurs ; ils utilisaient des troupes de mercenaires ; ils arbitraient les disputes ; ils savaient attirer des partisans en redistribuant nourriture et bétail (leur première capitale s'appelait Itsororobola, nom qui suggère un flux abondant et constant de biens) ; ils commencèrent à consulter les devins qu'ils avaient trouvés sur place sur les affaires de l'État<sup>50</sup>. Ils procédèrent de manière analogue chez les Mahafaly où des alliances avec les familles des chefs, les Andriantsileliky, brisées par plusieurs années de conflit, leur assurèrent la suprématie politique. Cependant, les familles des chefs conservèrent de nombreux privilèges importants et ne furent pas dépossédées de leurs biens<sup>51</sup>. Il semble que l'effet conjugué d'un taux de natalité élevé chez les Maroserana et de la volonté d'appliquer le principe de la primogéniture lors des successions royales ait produit un nombre illimité de branches collatérales et de princes n'ayant pas le droit de régner. Les textes sakalava (parfois en « faisant remonter » la généalogie des Maroserana dans le temps) ont donné à cette bifurcation de l'arbre généalogique en rois légitimes et collatéraux le nom de phase des *volamena* et des *volafotsy* (« argent blanc »). C'est probablement pour résoudre ce problème que l'on commença à rechercher activement de nouvelles terres (*orin-tany*), ce qui contribua à élargir la sphère d'influence des Maroserana, des villages étant donnés à gouverner aux membres de la famille royale. Cependant, le problème se posait encore au XIX<sup>e</sup> siècle, de sorte qu'il arrivait de temps à autre que des collatéraux s'exilassent volontairement (on les appelait alors *longon'mpanilo* ou *vohitsy mananila*), qu'ils s'alliassent avec des opposants aux

48. R. K. Kent, 1970, *passim*. Néanmoins, ces liens ne sont peut-être pas directs au niveau des coutumes et l'origine rhodésienne de certains ancêtres des Maroserana restera controversée tant que de nouvelles recherches, menées des deux côtés du canal de Mozambique, n'auront pas mis en évidence suffisamment de parallélisme pour dissiper tous les doutes.

49. L'Analavelona est une crête dans la vallée de la Fiherenana, partiellement parallèle à la côte Ouest, entre les rivières Fiherenana et Mangoky.

50. Firinga, 1901, p. 664-669.

51. E. Mamelomana, s.d., p. 1-3.

Maroserana ou même qu'ils constituassent des dynasties rivales comme les Andrevola, rois de la vallée de la Fiherenana qui devaient donner beaucoup de fil à retordre aux Maroserana.

### Les étrangers et leur influence

Les récits des Européens qui visitèrent Madagascar avant la période coloniale ont le mérite cumulatif et durable de contribuer de manière inestimable à la connaissance du passé de l'île<sup>52</sup>. On ne peut cependant se référer à une vision monolinéaire en ce qui concerne l'influence que l'Europe pouvait avoir sur place vers 1800<sup>53</sup>. D'une manière générale, les Portugais eurent, au XVI<sup>e</sup> siècle, une influence négative sur le commerce dominé par les musulmans et sur ses débouchés au bord de l'océan Indien<sup>54</sup> qui, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, étaient au nombre de quatre à Madagascar: un près de la ville de Vohemar, au nord-est, et trois dans le Nord-Ouest, non loin de l'actuelle Majunga. Les comptoirs du Nord-Ouest se trouvaient sur de petits îlots dans les baies de Mahajamba, Boina et Bombetock. Ils étaient contrôlés et habités par des communautés de langue kiswahili qui exportaient essentiellement du riz et des esclaves vers l'Afrique de l'Est et l'Arabie. Quant à celui du Nord-Est, appelé Iharana, il était différent à plusieurs égards. Les Iharaniens vivaient sur la grande île, ils exportaient beaucoup moins de céréales et d'hommes que les comptoirs du Nord-Ouest et leur culture, d'origine locale, était ancienne et centrée sur le polissage de la pierre et les techniques de construction<sup>55</sup>. D'après des sources portugaises du début du XVI<sup>e</sup> siècle, Iharana aurait été fondée par des «Maures» de Malindi. Il ne fait guère de doute que son déclin n'a commencé qu'au moment où l'Europe s'est ingérée dans le commerce des musulmans à travers l'océan Indien. Dès 1700, elle n'était plus que l'ombre d'elle-même et sa culture disparut sans laisser la moindre trace tangible dans l'île. En 1506, les Portugais attaquèrent le principal comptoir swahili du Nord-Ouest, Lulangane, situé sur l'îlot de Nosy Manja dans la baie de Mahajamba. Ils tentèrent de détruire Boina sans y parvenir vraiment et épargnèrent totalement Bombetock, dont le *shaykh* avait adopté une attitude amicale à leur égard<sup>56</sup>. Ils découvrirent également une dense colonie d'Africains plus au nord, dans la baie d'Anorontsanga, forte de près de 2 000 hommes. Ces derniers se massèrent sur la plage, armés d'arcs et de flèches (armes qui disparurent de Madagascar

52. Un grand nombre de ces récits figurent dans les *Collections des ouvrages anciens concernant Madagascar* (1903-1920), œuvre lancée sous l'égide de ses deux principaux directeurs de publication, Alfred et Guillaume Grandidier. La série ne va pas au-delà de 1800 et il n'existe encore aucune collection comparable pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

53. La condamnation la plus dure et la plus radicale de tous les Européens qui sont venus avant 1800 à Madagascar ou aux alentours a été formulée par les Grandidier qui furent sans nul doute les plus importants spécialistes de Madagascar. Voir A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie II, p. 106-108.

54. J. Strandes, éd. de 1961, p. 12-155.

55. Pour un récapitulatif des ouvrages existants sur Iharana, voir P. Vérin, 1971, p. 225-229; P. Gaudebout et E. Vernier, 1941, demeurent la référence de base de tous les travaux.

56. Albuquerque et de Barros, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 15, 20-21 et 24-31.

après cela), de lances et de boucliers. Mais ils changèrent d'avis avant la bataille et s'évanouirent dans l'intérieur de l'île. Leurs huttes furent brûlées et ce fut comme si « toute la montagne était en flammes ». Cependant, cette colonie particulière ne faisait pas partie du réseau commercial musulman. Il s'agissait d'esclaves qui avaient fui Malindi, Mombasa et Mogadiscio<sup>57</sup>.

Toutefois, après cette prise de contact belliqueuse, les Portugais installés au Mozambique changèrent d'attitude et se mirent à envoyer chaque année dans le nord-ouest de Madagascar un bateau qui en rapportait du bétail, de l'ambre gris, du tissu de raphia et des esclaves<sup>58</sup>. Do Couto rapporte même qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ses compatriotes étaient devenus les acheteurs d'esclaves les plus actifs de tous les intermédiaires du Nord-Ouest<sup>59</sup>. En faisant augmenter la demande de produits d'exportation, les Portugais contribuèrent à l'émergence de plusieurs petites unions politiques au nord-ouest de l'île, non loin des comptoirs swahili. Cinq groupements de ce type se constituèrent le long du littoral et partiellement à l'intérieur des terres entre les 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> degrés de latitude sud<sup>60</sup>. L'un d'eux prit rapidement de l'importance sous la conduite d'un chef portant le titre de *tingimaro* et appelé non sans exagération « le roi le plus puissant de l'île ». Il était « continuellement en guerre avec ses voisins<sup>61</sup> ». Un demi-siècle plus tard, en juin 1614, le Tingimaro reçut la visite du père Luis Mariano, de l'ordre de Jésus au Mozambique. Ce dernier fit trois fois le voyage aller et retour jusqu'à Cuala, capitale du Tingimaro, distante de près de 25 kilomètres de la côte, dans l'espoir d'obtenir que des religieux (et les laïques portugais) puissent implanter un premier établissement dans un État que les intermédiaires du littoral commençaient à craindre<sup>62</sup>. Après que l'un des sujets du Tingimaro eut subi l'épreuve du poison pour connaître les intentions du père Mariano, celui-ci fut bien reçu, mais le Tingimaro refusa de signer un traité avec les Portugais et n'accepta aucune activité missionnaire à l'intérieur des terres<sup>63</sup>. C'était un Buque (du kiswahili *wa-Buque*), nom adopté par les Portugais pour distinguer ceux qui parlaient malgache des Cafres de Madagascar qui utilisaient des idiomes bantu mais utilisé par la communauté de langue kiswahili pour désigner tous les habitants de la grande île<sup>64</sup>. Comme le Tingimaro finit par contrôler aussi la baie d'Anorontsonga, il semble que la colonie d'esclaves qui avait fui la côte swahili de l'Afrique ait été absorbée par les Buque en l'espace de cinq générations environ.

57. *Ibid.*, p. 22.

58. J. dos Santos, 1609 (éd. de 1891), vol. II, chap. 19, p. 332-333, et 1901, p. 332.

59. Do Couto, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 100.

60. *Ibid.*

61. *Ibid.* Les prisonniers de guerre étaient vendus aux intermédiaires du littoral.

62. Samamo, roi swahili du Nouveau Mazalagem, dit à Paulo Rodrigues da Costa en 1613 que le Tingimaro le força, ainsi que son oncle, à abandonner le Vieux Mazalagem et qu'il craignait qu'il ne tente de s'emparer également du Nouveau Mazalagem.

63. A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 66-70.

64. C'est au nord-ouest seulement que Madagascar était appelée Ubuque et la distinction entre Buque et Cafres dans le « Diário » de P. R. da Costa (1613) et les récits de Mariano était délibérée.

À la fin des années 1580, les Maures de Mazalagem (les noms de « Vieux » et de « Nouveau » Mazalagem furent donnés aux comptoirs des baies de Mahajamba et de Boïna par les Européens, avec des orthographes diverses) refusèrent de commercer avec les Portugais et un dominicain qui voulait convertir des autochtones fut tué<sup>65</sup>. La guerre ne fut évitée qu'à la suite d'ordres venus de Lisbonne<sup>66</sup>, après une démonstration de force et des représailles contre les Maures hors de Madagascar<sup>67</sup>. En 1590, le nord-ouest de Madagascar fut intégré dans la zone commerciale de l'île de Mozambique<sup>68</sup>. Entre 1614 et 1620, plusieurs tentatives furent faites, en particulier par le dynamique père Mariano, pour construire une église au nord-ouest de Madagascar. Comme l'atteste un journal intime, cela ne servit pas la cause de la chrétienté. Les musulmans locaux, relativement laxistes et qui allaient rarement à la mosquée, furent ainsi amenés à devenir plus rigoureux et à resserrer leurs liens avec les musulmans sunnites venus d'Afrique orientale et d'Arabie<sup>69</sup>. Environ un demi-siècle plus tard, en 1667, le père Manuel Barreto devait écrire qu'il avait « souvent entendu Bartholomew Lopes, homme de grand jugement [...] et ayant une grande expérience des voyages à Madagascar, dire que si le roi [du Portugal] voulait lui donner six navires armés à rames, avec des soldats portugais à bord, il irait dans l'île avec son canot et plusieurs bateaux où prendraient place des Kaffir d'une autre race, et empêcherait tout navire des Maures en provenance de La Mecque, de Brava et de Magadoxo de faire escale dans l'île pour y pratiquer la traite des Buque dont ils faisaient des Maures, à raison de plus de trois mille cinq cents par an, car des cheiks qui résident dans divers ports à cette fin les achètent et les endoctrinent tout au long de l'année au grand déshonneur des chrétiens<sup>70</sup> ».

Les Portugais signèrent également, en 1613, plusieurs traités avec les rois du littoral occidental de Madagascar et une mission jésuite fut envoyée dans le Royaume de Sadia, près de la rivière Manambolo, en 1616 et en 1617. Cette mission déclencha une guerre civile qui couvrait déjà depuis un certain temps<sup>71</sup> et qui devait avoir d'importantes conséquences dans la fondation du royaume sakalava du Menabe. En 1641, les Portugais annexèrent officiellement l'ouest de Madagascar aux termes d'un traité lusitano-hollandais<sup>72</sup>, mais ce n'était guère là que l'expression d'un désir du principal partenaire commercial de Madagascar au Mozambique. Vers 1700, en effet, le nord-ouest de Madagascar était sous la domination des Sakalava-Maroserana et, un siècle

65. J. dos Santos, 1609 (éd. de 1895), vol. I, p. 286.

66. *King to Meneses*, 6/2/1589, *BFUP*, I, 302.

67. J. dos Santos, 1609 (éd. de 1895), vol. I, p. 286-287.

68. Faisant partie de la zone commerciale de Goa.

69. P. R. da Costa, 1613 (éd. de 1970), p. 61-72, à comparer avec la lettre de Mariano à de Medeiros, 24 août 1619, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 303-311.

70. M. Barreto, 1899, p. 503-504 (supplément).

71. L. Mariano, « Letter », 24 mai 1617, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 236.

72. G. M. Theal, 1898-1903, vol. I, p. 407. Le traité fut ratifié au Portugal et en Hollande en 1641 et 1642.



plus tard exactement, les Malgaches devaient s'attaquer non seulement aux navires portugais qui se trouvaient dans le canal de Mozambique mais aussi à leurs bases dans les îles Querimba et Ibo<sup>73</sup>. Il est sûr que quelques Portugais naufragés étaient allés dans le sud de Madagascar entre 1510 et 1550 et des histoires où ils sont associés à de grandes quantités d'or ont été rapportées par de Flacourt<sup>74</sup>. Un groupe de ces Portugais s'établit à Antanosy où l'on a trouvé un petit fort de pierre (*trano-vato*) portant des inscriptions. Certains Zafindraminia affirmèrent que des mariages avaient uni leur famille et des Portugais, qui furent assimilés, ne laissant presque aucune marque de leur présence dans cette partie de l'île<sup>75</sup>.

Il semble que les Portugais prirent moins d'esclaves à Madagascar, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, que leurs concurrents d'Afrique et d'Arabie. En outre, ils les achetaient à un prix beaucoup plus élevé qu'eux. Pendant cette même période, les îles Comores devinrent la plaque tournante où étaient rassemblés les esclaves et les marchandises de Madagascar que l'on embarquait ensuite pour Malindi, Mombasa, Mogadiscio et l'Arabie (surtout le golfe d'Aden). Par exemple, des commerçants de Domoni obtinrent « beaucoup » d'esclaves dans le nord-ouest de Madagascar « du fait de guerres civiles incessantes » qui sévissaient entre les rois de cette région. En 1614, un esclave s'achetait à Madagascar pour 9 ou 10 piastres et se revendait aux Portugais pour 100 piastres<sup>76</sup>. Comme bon nombre de marchands de Domoni parlaient assez bien le portugais à cette époque, il semble que ceux-là s'orientèrent alors commercialement vers les Comores. Toujours en 1614, il a été rapporté qu'Anjouan regorgeait d'esclaves des deux sexes amenés de Madagascar en attendant d'être expédiés en Arabie en échange de coton indien et d'opium<sup>77</sup>. Une trentaine d'années plus tard, on vit à Anjouan un boutre en provenance de la baie de Boïna (Nouveau Mazalagem) et transportant 500 esclaves, en majorité des enfants et des jeunes, achetés à raison de « 2 à 4 pièces d'un huitième de real ». À Anjouan, leur prix avait déjà quadruplé. Il avait décuplé à Malindi et ce dernier chiffre doublait encore lorsqu'ils atteignaient les rives de la mer Rouge<sup>78</sup>. Des boutres de *Shihir*, dans le golfe d'Aden, allaient aussi directement à Madagascar acheter du riz, du millet et des jeunes gens des deux sexes<sup>79</sup>. Il est clair que les Portugais étaient en train de perdre pied à Madagascar au profit des acheteurs traditionnels. Après 1620 environ, il semble qu'ils s'en désintéressèrent complètement.

Au début de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux acheteurs, qui ne limitèrent pas leurs activités au nord-ouest de l'île, apparurent à

73. E. de Froberville, 1845.

74. É. de Flacourt, 1661 (éd. de 1920), p. 32-33.

75. L. Mariano, « Relation », dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 41-48; É. de Flacourt, 1661 (éd. de 1920), p. 32-34.

76. Visite de Walter Peyton à Mohéli, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 84.

77. Visite de Pieter van den Broecke aux Comores, *ibid.*, p. 93.

78. Smart à Kynnaston, 23 juin 1646, *id.*, vol. V, p. 515 et 518.

79. P. van den Broecke (1614).

Madagascar. On sait que huit navires au moins approvisionnèrent les Hollandais de l'île Maurice en riz et en esclaves de Madagascar de 1639 à 1647. Ils opéraient surtout à partir de la baie d'Antongil<sup>80</sup>. Un traité conclu avec le roi d'Antongil en mars 1642 l'obligeait à ne fournir des esclaves qu'à la Compagnie hollandaise des Indes orientales. En 1646, le troisième gouverneur de l'île Maurice envisagea de faire construire et d'équiper un fort dans cette baie mais des ordres de Batavia mirent fin aux efforts d'implantation partant de Maurice<sup>81</sup>. Des affrontements fréquents (parfois très violents) opposèrent les Hollandais aux habitants de l'est de Madagascar jusqu'en 1655, date à laquelle les premiers commencèrent à se rendre dans l'île en partant du Cap. Ils participèrent également à des conflits locaux. Mais la côte orientale était dans l'ensemble désunie et l'on ne peut pas dire que la présence commerciale des Hollandais ou leur participation occasionnelle à des guerres civiles ait eu un impact durable. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toutefois, les Hollandais se joignirent à d'autres Européens pour exercer une influence commerciale considérable dans plusieurs régions de Madagascar, notamment sur la côte Ouest.

Des navires anglais accostèrent à Madagascar des centaines de fois entre 1600 et 1800, généralement sur la côte Ouest et notamment dans la baie de Saint-Augustin où, parfois, on en dénombrait huit simultanément. Le pidgin anglais, la langue du commerce, s'imposa dans la région et certains autochtones adoptèrent des noms et des titres anglais<sup>82</sup>. En 1645, des puritains anglais furent envoyés dans cette baie pour fonder une colonie. Cinq ans plus tard, une autre tentative d'implantation coloniale fut faite à Nosy Be, îlot du nord-ouest. Ce furent deux échecs et le nombre des victimes fut d'autant plus considérable que Madagascar avait été présentée aux futurs colons comme un paradis terrestre<sup>83</sup>. Contrairement aux Portugais et aux Hollandais, les Anglais ne créèrent pas de base autour de Madagascar mais ils n'en devinrent pas moins les exportateurs les plus actifs d'esclaves malgaches vers le Nouveau Monde, en particulier vers la Barbade et la Jamaïque. Selon un recensement effectué à la Barbade à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette île comptait 32 473 esclaves dont la moitié venait de Madagascar<sup>84</sup>. Bon nombre de pirates américains et anglais participèrent à la traite des esclaves entre 1688 et 1724. Ils visitèrent toutes les zones de traite de Madagascar mais ils avaient également des colonies à Diego-Suárez, dans la baie d'Antongil et dans l'îlot oriental de Sainte-Marie. Des pirates participèrent à des guerres locales et contribuèrent ainsi à l'état d'insécurité en assu-

80. Voir le tableau provisoire établi par G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. V, partie III, section 1, p. 208.

81. Pour le texte du traité, voir *Corpus Diplomaticum Neerlandico-Indicum*, erste deel (1596-1650), La Haye, 1907, p. 360-362; traduction française dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. VI, p. 19-21.

82. Voir A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 255, à titre d'exemple.

83. *Id.*, vol. III, p. 44-64, 69-183, 184-187 et 221-258. Il existe également un certain nombre d'essais consacrés à ce sujet.

84. G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. V, partie III, section 1, p. 213.

rant un approvisionnement constant en esclaves destinés à l'exportation<sup>85</sup>. Ce fut au cours de cette « ère des pirates » que s'opèrent deux grands changements au niveau du commerce et des marchandises. Tout d'abord, comme plusieurs Européens entrèrent en concurrence vis-à-vis des mêmes fournisseurs, les chefs côtiers tendirent, la plupart du temps, à augmenter de plus en plus leurs prix. Ensuite, et peut-être par voie de conséquence, les Européens se mirent à échanger les esclaves qu'ils convoitaient contre des armes défectueuses ou mises au rebut. Comme le dit un médecin anglais en 1754, les armes vendues aux résidents de Saint-Augustin étaient de si mauvaise qualité qu'elles explosaient souvent, mutilant et tuant leurs utilisateurs<sup>86</sup>.

La France fut le seul des pays européen désirant s'établir durablement à Madagascar à obtenir un modeste succès avec Fort-Dauphin, comptoir fortifié au sud-est de Madagascar, dont elle fut maître pendant tout juste un peu plus de trente ans, de 1643 à 1674. Parfois, les Français semblaient même occuper une position intermédiaire entre « étrangers » et « nouveaux venus ». À Fort-Dauphin, beaucoup d'hommes épousèrent des femmes du pays. Parmi les cas les mieux connus figurent celui de Pronis, le premier gouverneur de Fort-Dauphin, qui épousa une *rohandrian* zafindraminia, et celui du soldat français surnommé « La Case », qui arriva à Fort-Dauphin en 1656, épousa une héritière présomptive de la partie septentrionale du pays Antanosy et y devint un héros militaire<sup>87</sup>. Des Français mirent également leurs armes à feu, qui leur conféraient un grand avantage puisque les autochtones en détenaient peu, au service de divers rois. Étienne de Flacourt, qui fut le gouverneur de Fort-Dauphin le plus instruit et au mandat le plus long (1648-1658), et qui écrivit deux ouvrages fondamentaux sur Madagascar<sup>88</sup>, devint un potentat local, obligé de se défendre lui-même sans grand soutien de la France. En fait, pendant la moitié du temps où il occupa le poste de gouverneur, aucun navire n'accosta à Fort-Dauphin.

On a, en général, sous-estimé l'influence de Fort-Dauphin. Elle est sensible non seulement au niveau local mais à un niveau plus large. Les Antanosy, par exemple, étaient sur le point de parvenir enfin à l'union politique avec les Zafindraminia sous la houlette de Dian Ramack, ancien prince de la subdivision des Matikassi qui était allée à Goa. Fort-Dauphin y fit obstacle. À l'époque où aucun navire n'y accostait (1650-1654), une lutte acharnée pour la suprématie éclata au grand jour avec, d'un côté, les *rohandrian* nouvellement venus et, de l'autre, les soldats français, tandis que la majorité des simples cultivateurs fuyaient dans la forêt pour échapper à l'escalade de la violence. En 1653, Dian Ramack et de nombreux *rohandrian* étaient morts et divers chefs firent acte d'allégeance (*mifaly*) devant de Flacourt qui ne cherchait pas à fonder un État local. La situation empira après son départ mais la deuxième Compagnie française des Indes orientales n'en

85. H. Deschamps, éd. de 1972, demeure l'ouvrage de référence dans ce domaine.

86. Rapport du docteur Edward Yves, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 256.

87. E. F. Gautier et H. Froidevaux, 1907, *passim*.

88. É. de Flacourt, 1658 (éd. de 1913) et 1661 (éd. de 1920); A. Malotet, 1898.



28.2. Étienne de Flacourt, gouverneur de Fort-Dauphin (Madagascar) de 1648 à 1658.  
[Source : *Madagascar au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'éditions scientifiques littéraires, 1902, p. 319. © Royal Commonwealth Society Library, Londres]

accentua pas moins son effort d'implantation coloniale à Madagascar. Des avant-postes furent créés en 1665 à Antongil, sur la Matitana et à Sainte-Marie. En 1667, environ 2 000 colons et soldats français débarquèrent de 10 navires à Fort-Dauphin. Cela provoqua une série de *mifaly* des chefs antanosy qui abandonnèrent totalement la lutte. Hors du pays Antanosy, la présence française à Fort-Dauphin accéléra la fondation de Menabe par le roi maroserana, Andriandahifotsy, qui voulut conclure une alliance avec Fort-Dauphin<sup>89</sup>. Les campagnes menées par La Case sur la Matitana où il mit fin à la suprématie politique des Zafikazimambo constituent un autre exemple de l'influence française à l'extérieur du territoire que contrôlaient les Antanosy. Fort-Dauphin fut abandonné en 1674 et ses derniers habitants furent évacués au Mozambique, en Inde et à l'île Bourbon (l'actuelle Réunion), mais le contrecoup de cette présence de trente ans se fit sentir jusqu'en Ibara, chez les Betsileo du Sud, en pays Antandroy et Mahafaly et dans tout le sud-est de Madagascar.

Les plantations des îles Mascareignes voisines, île Bourbon et île de France (île Maurice abandonnée par les Hollandais en 1710 et occupée à partir de l'île Bourbon entre 1715 et 1721), étaient destinées, en tant que système économique, à avoir au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle une influence négative sur Madagascar, en particulier sur sa côte Est. En 1744, l'île Bourbon exportait 1 140 tonnes de café et comptait 10 338 esclaves et 2 358 Blancs. En 1797, elle avait une population de 56 800 habitants, dont plus de 80 % étaient des esclaves. En 1788, l'île Maurice avait une population de moins de 43 000 habitants, dont près de 36 000 esclaves. En 1797, plus de 83 % des 59 000 habitants de l'île étaient des esclaves<sup>90</sup>. Il est généralement admis que la majorité des esclaves importés dans les deux îles Mascareignes entre 1664 et 1766 venait de Madagascar mais que l'administration royale française (qui acheta ces îles à la Compagnie française des Indes pour plus de 7,5 millions de livres sterling) remplaça progressivement les Malgaches par des esclaves venus d'Afrique<sup>91</sup>. Il ne faut pas oublier, cependant, que les importations d'esclaves doublèrent en 1766 et 1788 — première « génération » du gouvernement royal — et que Madagascar ne fut presque jamais laissée à l'écart par les Mascareignes après 1766. En 1784, un agent du roi fut établi à Foulpointe, la principale tête de pont des Mascareignes à Madagascar. Deux ans plus tard, un noble libertin polono-hongrois, nommé de Benyowsky, prit des initiatives qui portèrent atteinte aux intérêts commerciaux des Mascareignes à l'est de Madagascar. Il fut tué par des soldats venus de l'île de France (Maurice). En fait, le nord-est de Madagascar, de Tamatave à Foulpointe, était en train de devenir une plantation satellite pour les entrepreneurs des Mascareignes.

89. R. K. Kent, 1970, p. 199.

90. A. Toussaint, 1972, p. 335-336.

91. La décision officielle fut prise en 1740 mais, dès avant cette date, des esclaves étaient déjà recherchés au Mozambique. Ce changement tient au fait que des esclaves malgaches qui s'étaient enfuis avaient fondé des colonies qui ne pouvaient être démantelées. Voir C. Grant, 1801, p. 75-78.

## Les États du Nord et de l'Ouest : Mahafaly, Sakalava, Antankara, Tsimehity

Lorsque les premiers Maroserana se furent imposés politiquement dans le Sud-Ouest, une nouvelle société se constitua entre les rivières Menarandra et Onilahy. Son nom, Mahafaly (rendre sacré), est lié à la différenciation sociale et au cérémonial royal. Selon la tradition, le premier Maroserana, conseillé et protégé par l'*ombiasa* du roi, se retira dans un isolement total. N'étant plus vu, il devint sacré (*faly*) et, par extension, il fit du pays et de ses habitants des *Maha-Faly*<sup>92</sup>. La principale divinité maroserana, le crâne andriamaro, ne pouvait pas être vue non plus parce qu'elle résidait sur un mont caché par la brume et ne manifestait sa volonté que par le truchement d'un médium (*vaha*). Dans cette société au long passé pastoral et qui n'aimait guère l'autorité, Andriamaro semble avoir réussi à imposer un code moral fondé sur la crainte<sup>93</sup>. Après l'arrivée au pouvoir des Maroserana, la société mahafaly se composa de privilégiés (*renilemy*), de roturiers (*valohazomanga*) et de personnes venues d'ailleurs (*folahazomanga*). Les descendants du chef qui était le plus puissant au moment de la constitution des Maroserana, Tsileliki (l'Invincible), ses anciens sujets qui jouissaient d'un statut spécial, tous ceux qui arrivèrent avec les proto-Maroserana et des individus ou familles que l'on tenait, de temps à autre, à récompenser formèrent la nouvelle élite<sup>94</sup>. Certains des nombreux clans mahafaly détenaient des charges qui leur permettaient de s'approcher du *mpanjaka* (roi, chef, souverain) tels, par exemple, les forgerons du roi ou les fournisseurs en miel de la cour. Chaque clan élisait lui-même son chef qui était ensuite confirmé en tant qu'« ami du roi » (*rainitsy ny mpanjaka*) et qui était assisté de ses propres hauts conseillers (*ondaty-bé*). Les rois mahafaly avaient un grand prêtre, le *mpisoro*, qui présidait les cérémonies organisées autour de l'autel collectif, le *hazomanga-lava*, où l'on immolait des animaux<sup>95</sup>.

L'histoire du Mahafaly jusqu'en 1800 est marquée par des conflits avec ses voisins, par une scission en quatre royaumes distincts et indépendants (Sakatovo, Menarandra, Linta et Onilahy) et par l'annexion des territoires appartenant à la branche la plus occidentale des Antandroy (Karimbola). De Flacourt fournit quelques indications sur ces conflits. Il mentionne une ambassade de 12 Mahafales (Mahafaly) qui vinrent de la part de Dian Manhelle à Fort-Dauphin en juin 1649. Ils demandèrent l'aide de mercenaires français pour lutter contre l'un des rois machicores (terme générique désignant les peuples de la partie méridionale de l'intérieur, dont l'orthographe courante est Machicoro) qui s'était emparé d'une bonne partie du bétail de leur propre roi. De Flacourt accepta, étant entendu qu'il recevrait

92. Récit fait à A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie I, section 1, p. 213, note 1.

93. D. Jakobsen, 1902.

94. E. Mamelomana, *s.d. passim*; *Enquête sur les... Mahafaly*, s.d., Centre d'étude des coutumes, Université de Madagascar, p. 1-3. Ces deux ouvrages datent très probablement du début des années 60.

95. G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. IV, partie III, section 1, appendice 31, p. 235-236.

la rémunération habituelle: la moitié du bétail capturé avec l'aide de ses hommes<sup>96</sup>. Au milieu de 1653, à la veille de la mort de Dian Manhelle, les peuples de la partie méridionale de l'intérieur étaient complètement désorganisés après avoir perdu successivement deux rois dans des guerres contre lui<sup>97</sup>. Il semble que les Mahafaly étaient aussi en train de se scinder pendant les années 1650, date approximative à laquelle se formèrent les deux premiers royaumes distincts, le Menarandra et le Sakatovo. Un peu plus tard, le Menarandra donna naissance à deux autres royaumes, le Linta (vers 1670) et l'Onilahy (vers 1750), qui fut le plus septentrional des États mahafaly gouvernés par les Maroserana<sup>98</sup>. C'est l'un des rois menarandra qui conquiert les terres des Karimbola-Antandroy de l'Ouest pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>. On décèle une influence antemoro sur le Royaume onilahy, dont le premier roi avait fait du titre antemoro d'*andrianoni* son propre nom. Il y eut, avant 1800, six rois à Sakatovo, sept à Linta, trois à Menarandra (après la scission de 1750 environ) et deux à Onilahy. Ces divisions reflètent de nombreuses dissensions internes chez les Maroserana mais l'histoire intérieure des Mahafaly est encore mal connue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si les Maroserana ont obtenu leurs premiers succès politiques chez les *tompon-tany* qui vivaient au sud de l'Onilahy, la plus grande voie navigable du Sud-Ouest, cette dynastie maroserana n'acquiert une réelle importance politique qu'à partir du moment où certains de ses membres eurent franchi le fleuve et gagné, au nord, la vallée de la Fiherenana, entre l'Onilahy et le Mangoky. C'est là que naquirent les Maroserana-Volamena et c'est en partant de là qu'ils franchirent le Mangoky pour former la dynastie des États sakalava — le Menabe et l'Iboina. Il est certain qu'Andriandahifotsy a fondé la dynastie du Menabe ainsi que, très probablement, sa branche volamena. Selon son *fitahina*, il était « le seigneur qui humilia des milliers de personnes » (Andrianihananiariyo). D'après la carte de De Flacourt, le sud du Menabe était, avant 1660, le pays des Lahe Fonti (*lahe/dahe* signifie homme et *fontil/foutil/foutchyl/fotsy* blanc). La fondation des dynasties volamena et menabe a des aspects religieux et séculiers. Un *moasy* (prêtre) royal associé aux crocodiles, Ndriamboay (noble crocodile), aurait introduit le culte des ancêtres (*dady*) chez les Maroserana, de sorte qu'ils devinrent les *ampagnito-bé* (grands ancêtres royaux, pères du peuple). À son tour, en guise de récompense, il fut inclus parmi les *dady* maroserana soit en tant que père (idée de soumission) d'Andriandahifotsy, soit en tant que son oncle et reçut le nom posthume d'Andriamisara (*Umaruishara* signifie « deviner »

96. É. de Flacourt, 1661 (éd. de 1920), p. 263. Il fallut une douzaine de jours à 15 Français et à 2 000 Mahafaly pour atteindre les Machicores et capturer 10 000 têtes de bétail et 500 esclaves.

97. É. de Flacourt, 1661, p. 74-75.

98. Les généalogies mahafaly et maroserana et les dates de leur histoire ont été établies par Speyer, un Autrichien qui passa 30 ans chez les Mahafaly et fut conseiller de leur dernier roi, Tsiampondy (1890-1911). Les dates sont sujettes à révision.

99. E. Defoort (1913, p. 168 et 172) situe l'événement aux alentours de 1750.

en arabe)<sup>100</sup>. Selon d'autres traditions, c'est Ndriamboay qui sacrifia la femme d'Andriandahifotsy dont le sang donna les Volamena (argent qui devint rouge) et le nom de Menabe (Grand Rouge)<sup>101</sup>. On sait qu'il y eut des sacrifices humains lors de certaines funérailles maroserana mais, selon une tradition plus crédible, la femme d'Andriandahifotsy (qui faisait partie des nombreux Sakoambe, dont les tombes se trouvent toujours près de Morondava) réussit à lui apporter les premières armes à feu pendant une bataille décisive<sup>102</sup>. Les dix armes furent incorporées au trésor royal<sup>103</sup> et ses fils devinrent les Volamena.

Quand les Maroserana entrèrent en contact avec les peuples du Menabe, ils ne se trouvaient plus sur les terres des pasteurs du Sud-Ouest et les *tompon-tany* du Menabe étaient également bien différents. La zone côtière qui s'étend approximativement de Majunga à Morondava, sur quelque 640 kilomètres de long, était occupée par des pêcheurs et des agriculteurs élevant peu de bétail. À l'exception du Sadia, densément peuplé (sa capitale avait 10 000 habitants en 1614), la plupart des résidents vivaient en petites communautés et n'avaient pas d'armes, ce qui surprenait toujours da Costa<sup>104</sup>. Cette zone s'appelait la Bambala. Ses occupants ne parlaient pas malgache mais des idiomes bantu. C'étaient des Cafres et non des Buque. Leur langue s'était « enrichie » d'emprunts au malgache en nombre relativement limité toutefois<sup>105</sup>. On a indûment compliqué le problème de l'origine des Sakalava en recourant surtout à des arguments linguistiques : ils venaient du Bambala, et plus précisément du Sadia, et entrèrent en relation avec les Maroserana aux alentours du Mangoky, probablement au niveau d'un de ses petits affluents appelé Sakalava. Toutes les traditions s'accordent pour indiquer que les Sakalava étaient les guerriers les plus remarquables de leur temps et le témoignage de Mariano confirme cette fonction chez les Suculamba de Sadia qui avaient fait sécession en 1616 et qui, selon les témoignages, effectuaient de grands raids dès 1620<sup>106</sup>. De plus le culte des *dady*, décrit par Mariano pendant son séjour dans le Sadia<sup>107</sup>, fut adopté comme modèle par les Maroserana-Volamena. Les Sakalava furent le fer de lance de l'autorité politique des rois volamena, mais le culte des *dady* lui donna un fondement religieux qui survécut aux terribles guerriers et à leurs descendants directs. La formule consistant à donner aux rois des noms posthumes comportant le préfixe *andria* (seigneur, noble) et le suffixe

100. Académie malgache, Antananarivo, manuscrit anonyme 2238/2, vers 1908, *Niandohan'ny Ficavahan'ny* (Origines de la religion des Sakalava), f. 1-7.

101. C. Betoto, 1950 *b*, p. 3.

102. E. Birkeli, 1926, p. 33.

103. R. K. Kent, 1970, p. 200 et note 163.

104. P. R. da Costa, 1613 (éd. de 1970), p. 72-126.

105. L. Mariano, dans sa « Relation » et ses « Letters », dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 225, 241, 256 et 315 (en petits caractères au sujet de « l'enrichissement »).

106. Cela est clairement indiqué par Mariano dans sa « Letter » du 24 août 1619, dans A. Grandidier *et al.*, *op. cit.*

107. L. Mariano, « Letter », 22 octobre 1616, dans A. Grandidier *et al.*, *op. cit.*, p. 226-229 et 232-233.



*arivo* (mille, milliers) fut introduite au Menabe de l'extérieur probablement mais non directement avec les Maroserana<sup>108</sup>. Si l'infixe variable évoquait généralement l'image que le monarque avait laissée dans la mémoire de ses sujets, cette formule reflète une idée politique : un vrai roi doit avoir de nombreux sujets.

Le sud du Menabe (région s'étendant approximativement entre les rivières Mangoky et Manambovo) était sous la domination d'Andriandahifotsy vers le début des années 1670, quand ce monarque reçut la visite d'un Français de Fort-Dauphin, un marchand de bétail qui vit une armée disciplinée d'environ 12 000 hommes et qui reçut 50 jeunes taureaux comme présent à remettre au gouverneur du fort<sup>109</sup>. Selon les meilleures estimations, Andriandahifotsy mourut vers 1685. À l'issue des conflits auxquels donnèrent lieu sa succession, un de ses fils, Trimonongarivo (mort vers 1718/1719 et devenu Andriamanetriarivo), prit le contrôle du Menabe, qu'il élargit<sup>110</sup> et peupla de nombreux sujets nouveaux recrutés parmi les pasteurs du Sud-Ouest<sup>111</sup>. Son frère cadet, Tsimanatona (devenu, par *fitahina*, Andriamandisoarivo), franchit la rivière Tsiribihina et se dirigea vers le nord avec moins de 1 000 guerriers sakalava pour fonder l'Iboina dans la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle. Étant donné que certains noms royaux figurant dans les traditions orales et dans les témoignages européens contemporains ne concordent pas, il est difficile de dire si le Menabe eut quatre ou six rois entre 1720 et 1800<sup>112</sup>. Cependant, il demeura stable pendant cette période, à l'exception d'un seul cas de régicide rapporté dans les années 1730. Au cours de la décennie qui suivit, une importante alliance fut conclue avec les rois andrevola de la vallée de la Fiherenana. Il s'agissait d'un pacte de sang royal (le *fatidra*) qui rendit beaucoup plus sûres les frontières méridionales du Menabe. Il y eut aussi une alliance par mariage avec un puissant monarque de l'ouest de l'Imerina, ce qui poussa son rival de l'Imerina central à chercher en vain à soumettre le Menabe vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup>. Dans l'Iboina, protégé au sud par l'État frère du Menabe, les comptoirs et les négociants musulmans furent placés de force sous la protection du roi volamena. Analalava et Anorontsangana (qui avaient été antérieurement sous la domination du Tingimaro) furent incorporés au royaume, ainsi que de nouveaux sujets. Majunga s'agrandit et devint la capitale commerciale du pays, tandis que ses rois et leur cour, établie à Marovoay, atteignaient une splendeur sans pareille dans toute l'île. À l'époque d'Andrianinevenarivo (connu sous le nom d'Andrianbaga, mort en 1752), l'Iboina était à

108. La formule pourrait avoir été antemoro puisque certains de leurs *sorabe* l'appliquent.

109. Du Bois, 1674, p. 105-108.

110. À son apogée, le Menabe couvrait, du sud au nord, la zone qui s'étend entre les rivières Fiherenana et Manambao, s'avancant en dents de scie à l'intérieur vers les massifs d'Isalo, de Midongy, de Lava, de Tsara et de Bongo; voir L. Thomassin, 1900, p. 397.

111. R. Drury, 1729/1890, p. 274-275.

112. E. Fagering (1971, p. 22-24) essaie de résoudre ce problème.

113. C. Guillain, 1845, p. 16 et suiv.; F. Callet, 1878-1902, p. 659-661; E. Fagering, 1971, p. 23-24.

son apogée. De même que des éleveurs du Sud avaient, en y affluant, virtuellement remplacé les agriculteurs du Menabe au moment de l'ascension des Maroserana, des immigrants venus du Nord et se dirigeant vers le Sud avec leurs troupeaux absorbèrent progressivement la plupart des Bambala restants<sup>114</sup>. Cela entraîna non seulement la disparition du bantou qui parlaient les *tompon-tany* mais aussi une évolution défavorable de l'économie à un moment où les États sakalava avaient besoin d'un nombre accru et non réduit d'agriculteurs. Comme il devint finalement de plus en plus difficile de trouver de la main-d'œuvre agricole dans les autres régions de Madagascar, les Sakalava commencèrent à faire des razzias dans les îles Comores et même dans le sud-est de l'Afrique<sup>115</sup>.

Pendant le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Iboina n'eut qu'un seul monarque: la reine Ravahiny (vers 1767-1808) qui, dit-on généralement, assura à son pays un gouvernement stable et une économie prospère<sup>116</sup>. Cependant, le déclin du pays s'amorça sous son règne. Les Volamena n'eurent plus de rois dynamiques à partir des années 1750 et les musulmans de l'Iboina qui s'étaient joints aux Sakalava constituèrent l'élément le plus dynamique de cet État. Étant donné que les Iboina-Sakalava respectaient la règle normale de succession royale et qu'ils acceptèrent (non sans agitation périodique) trois reines successives (Ravahiny étant la troisième), les musulmans cherchèrent à s'emparer du trône. Le fils et héritier présomptif de Ravahiny, par exemple, s'était converti à l'islam et les frictions entre les *silamos* (d'*islam/islam*) et les élites traditionalistes sakalava ne servirent pas la cause de l'Iboina. Une autre cause de faiblesse, indirecte cette fois, vint de la côte Est où le comte de Benyowsky avait persuadé un certain nombre des chefs betsimisaraka de ne plus payer de tribut à l'Iboina. Des guerriers y furent envoyés en 1776 pour châtier ces anciens tributaires et éliminer de Benyowsky. Leur échec et le fait que certains Sakalava allèrent même jusqu'à se ranger du côté de De Benyowsky<sup>117</sup> révélèrent aux peuples de l'intérieur que l'Iboina n'était plus tout-puissant. Enfin, Ravahiny fit, en politique étrangère, une erreur qui devait avoir d'importantes conséquences à long terme en décidant d'appuyer le roi de l'Imerina central, Andrianam/poinimerina, contre d'autres rivaux locaux.

Les rois sakalava étaient à la fois despotiques et fastueux. Leur vie quotidienne était réglée par les *moasy* (prêtres) royaux et rien ne pouvait se faire sans avis préalable de ces derniers<sup>118</sup>. Il y avait un conseil royal composé de six anciens qui vivaient à la cour. Le premier ministre (*manantany*) traitait directement avec les nombreux conseillers du roi. Son pouvoir était, en général, inversement proportionnel à l'implication directe du roi dans les

114. E. Birkeli, 1926, p. 9-48; R. K. Kent, 1968.

115. E. de Froberville, 1845, p. 194-208; R. K. Kent, 1970, p. 203-204 et 296-298.

116. H. Deschamps, éd. de 1965, p. 101 et 104; M. A. de Benyowsky, 1790, vol. II.

117. Pour les dates, consulter J. Vansina, 1962a.

118. Cela servait aussi à protéger les rois maroserana qui pouvaient toujours rendre leurs *moasy* responsables de leurs erreurs de jugement quand une de leurs entreprises se soldait par un échec. On sait que plusieurs *moasy* royaux tombés en disgrâce ont été exécutés au Menabe.

affaires de l'État. Son assistant, le *fahatelo*, était habituellement choisi pour sa connaissance des clans et des lignages, ainsi que des coutumes sakalava. Tout village, quelle que soit sa taille, avait son propre fonctionnaire royal (appelé souvent *fahatelo* lui aussi) qui veillait à ce que la population travaillât quatre jours par semaine dans les rizières royales et à ce que le troupeau du roi fût constamment renouvelé au moyen de présents. Ce système compensait l'absence d'un impôt régulier et les quotas étaient calculés d'après la position sociale et la capacité de contribuer. D'autres fonctionnaires, appelés *talempihitry* et *hanimboay* supervisaient le culte *dady* pratiqué par tous les Sakalava. Aucun monarque ne pouvait régner sans détenir le *dady* royal (reliques ancestrales volamena), d'autant plus que le nouveau roi devenait automatiquement le seul intermédiaire entre les vivants et les ancêtres royaux (*ampagnito-bé*). La coutume régissant encore plus que le *dady* royal la vie des Sakalava, ses interprètes jouissaient d'une grande considération et chaque village avait son conseil des anciens constitué à l'image du conseil royal. C'était le *sojabe* qui réglait tous les aspects de la vie sociale<sup>119</sup>. Les membres de la famille royale devenaient souvent des chefs mineurs (*mpanjaka*) : ils se voyaient attribuer des *fehitra* (mot qu'on pourrait traduire par fief villageois, faute d'un meilleur terme) qui leur assuraient des ressources suffisantes pour vivre mais ne leur donnaient guère d'influence politique. Cette organisation servit de modèle à l'Iboina et au Menabe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les gouverneurs de province avaient souvent beaucoup de pouvoirs et tendaient parfois à se déclarer indépendants. Certains monarques se souciaient peu d'utiliser la voie hiérarchique et le pouvoir royal était souvent utilisé de manière différente dans les ports, par où entraient les richesses extérieures destinées directement à la Couronne.

Des groupes de réfugiés sans chef, venus de la côte Est, donnèrent naissance aux Tsimihety. Il s'agissait d'hommes et de femmes qui avaient fui les guerres entreprises pour se procurer des esclaves et s'étaient installés avec leurs troupeaux dans la grande plaine de Mandritsara, à laquelle on pouvait accéder sans avoir à franchir les pentes abruptes qui séparent la majeure partie du littoral oriental de l'intérieur<sup>120</sup>. En revanche, les Antankara étaient les *tompon-tany* de l'extrême nord de Madagascar, les peuples des rochers (*ant-ankara*) qui caractérisent cette partie de la grande île. Aucun de ces deux peuples n'avait créé son propre État<sup>121</sup> et ils finirent l'un et l'autre par accepter d'être gouvernés par des collatéraux des Maroserana (les Volafotsy, descendants de « l'argent blanc », nés de l'union de Maroserana avec des femmes n'appartenant pas à cette famille) qui, n'ayant pu régner chez les Sakalava, avaient émigré vers la partie septentrionale de

119. C. Betoto, 1950a; R. K. Kent, « Field notes », 1966.

120. L'origine exacte des « proto-Tsimihety » est controversée. Voir B. Magnès, 1953, p. 13-14; A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie I, p. 227.

121. Il semble qu'une partie de la côte antankara ait été contrôlée à un moment donné par un puissant chef venu de l'îlot de Nosy Be, qui s'était opposé aux musulmans et était en train d'étendre son influence politique lorsqu'il fut tué, avec toute sa famille, par l'explosion d'un baril de poudre: N. Mayeur, 1912, p. 128 et 148-149.

l'intérieur en quête d'un royaume. Cependant, les Tsimihety rejetèrent vite les Volafotsy (ou les Volamena) et choisirent délibérément leur nom collectif (*tsimihety*) pour indiquer, en refusant de couper leurs cheveux, qu'ils ne se soumettaient pas aux Maroserana. Comme ils ne constituèrent pas un royaume centralisé, leur histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle demeure virtuellement inconnue. Ils épousèrent des Iboina-Sakalava et des Antankara mais, bien que leur nombre eût considérablement augmenté avant 1800, aucune tentative sérieuse ne fut faite de l'extérieur pour les contrôler politiquement — ce qui est d'autant plus surprenant qu'ils n'avaient pas de guerriers, ne payaient aucun tribut et encombraient souvent, avec leurs troupeaux, la vallée de la haute Sofia, grand axe par lequel les Iboina assurèrent leur suprématie politique sur les Betsimisaraka de la côte Est jusque vers 1780.

Les réactions des Antankara furent bien différentes. Certains d'entre eux vinrent se soumettre au fondateur de l'Iboina et les Sakalava les contrôlèrent en partie, à un moment ou à un autre, jusqu'à ce que le XIX<sup>e</sup> siècle soit bien avancé<sup>122</sup>. Néanmoins, une lignée royale remontant à un Volafotsy appelé Kazobe s'imposa chez eux. Mais il fallut attendre le règne de son petit-neveu, Andriantsiroto, pour que se constitue un royaume pleinement centralisé chez les Antankara. Andriantsiroto régna, selon les textes, de 1697 environ à 1710 ou de 1710 à 1750 environ<sup>123</sup>. Après avoir été en exil chez les Betsimisaraka de Maroantsetra et contraint, pour régner, à payer tribut aux Boïna, il construisit la nécropole royale d'Ambatosahana (endroit où, fuyant le roi boïna, Andrianbaga, il avait précédemment trouvé refuge). En l'absence d'un culte *dady* royal, il introduisit le symbole unificateur de la royauté antankara, le *saina*, drapeau frappé d'un croissant<sup>124</sup> et d'une étoile qu'il avait ramené de Maroantsetra. Il lia son pouvoir à une impressionnante *moasy* (prêtresse), qui fabriquait les amulettes royales (*mandresirafy*) conférant l'invincibilité et transmises en tant qu'objets sacrés d'un roi à l'autre. Il devint le conseiller de deux de ses successeurs et vécut plus de cent ans<sup>125</sup>. Le fils et successeur d'Andriantsiroto, Lamboina (en dépit du « télescopage de dates » probable), eut l'un des plus longs règnes de Madagascar (de 1710 à 1790 ou d'environ 1750 à 1802, selon les textes). La tradition lui attribue plus de trente fils et la caractéristique marquante de son règne est qu'il fut exempt de guerres. Lamboina n'essaya qu'une fois de se soustraire à l'obligation de payer à l'Iboina un tribut consistant en une cinquantaine de chargements de carapaces de tortues par an et il conclut, en 1775, un traité avec l'envoyé et interprète de De Benyowsky, Nicolas Mayeur. Dix ans plus tard, de Benyowsky persuada Lamboina de transférer son allégeance à la France et de ne plus payer tribut aux rois boïna. Mais ce conseil ne fut pas suivi pendant longtemps car le

122. G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 153-156.

123. M. Vial, 1954, p. 5; G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 154-156 et 232-233 (appendice 25).

124. Bien que la famille royale antankara se soit convertie à l'islam vers 1840 (alors qu'elle était en exil), le drapeau lui-même et son croissant n'avaient aucun lien autre que visuel (copie du croissant) avec cette religion.

125. M. Vial, 1954, p. 19-22.

comte de Benyowsky fut assassiné en 1786<sup>126</sup>. Les Antankara empruntèrent leur organisation politique aux Boina-Sakalava mais n'adoptèrent pas le culte *dady*. Les homologues des *fahatelo* de l'Iboina s'appelaient *rangahy* à Ambilobe (plus tard capitale antankara); le Conseil royal, appelé *famoriana*, était probablement plus puissant chez les Antankara qui, comme les Boina-Sakalava, n'avaient pas de fiscalité régulière et pratiquaient le système de la « perception périodique » (*tatibato*) pour alimenter les finances de l'État.

Les États de l'intérieur :

Betsileo, Imerina, Sihanaka, Bezanozano, Tanala et Bara

Les Betsileo doivent leur nom à un chef appelé Besilau qui, semble-t-il, s'opposa avec succès à l'expansion des Sakalava du Menabe dans les hauts plateaux de l'intérieur pendant les années 1670 (*silau/tsileo*: l'invincible)<sup>127</sup>. En général, toutefois, la population que l'on devait appeler plus tard les Betsileo n'appuya pas les initiatives prises à l'intérieur pour parvenir à l'unité politique et n'adopta un gouvernement unique, au XIX<sup>e</sup> siècle, que sous la pression de forces extérieures<sup>128</sup>. Un mélange du *tompon-tany* et de nouveaux venus, migrant en groupes ou séparément pour tenter d'assurer leur fortune politique, subdivisa les Betsileo en quatre principaux États: au sud et fusionnant avec l'Ibara, l'Arindrano; au centre-ouest, face aux Sakalava, l'Isandra; au centre-est, avec les Tanala pour voisins, le Lalangina; au nord, le Manandriana, qui était le plus proche de l'Imerina, fut le dernier à se constituer et le premier à se soumettre à la domination des Merina à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des arbres généalogiques complexes pourraient être établis en remontant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mais il est douteux que les Betsileo aient formé des royaumes avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. L'Isandra et l'Arindrano (nom donné également au Betsileo du Sud qui avait sollicité les services de mercenaires français à Fort-Dauphin) étaient encore dirigés, en 1648, par une foule de petits chefs indépendants. Le Lalangina ne formait encore qu'un État peu puissant en 1667, date à laquelle La Case, à la tête d'une petite troupe, se saisit d'une grande quantité de bétail<sup>129</sup>. Les difficultés internes que connaissait le Lalangina à cette époque sont confirmées par la tradition orale. Son fondateur, Rasahamanarivo, fut obligé d'abdiquer en faveur de son frère (parce qu'il était atteint de la lèpre, maladie qui semble avoir frappé plus d'un monarque) mais alla en Arindrano vers 1680 et y fut accepté comme chef par les Betsileo du Sud<sup>130</sup>. Des luttes de succession et des guerres avec des voisins arrêtaient la croissance du Lalangina qui, à la suite d'un

126. N. Mayeur, 1912, p. 119-124; C. Guillain, 1845, p. 369-370.

127. F. Martin, « Mémoire », dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1020, vol. IX, p. 480 et 620.

128. G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. V, partie III, section 1, p. 12-13 et 16-19.

129. É. de Flacourt, « Histoire » et « Relation », dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1020, vol. VIII, p. 23 et vol. IX, p. 41-42, 85 et 376.

130. G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. V, partie III, section 1, p. 11; H. M. Dubois, 1938, chapitres sur le Lalangina et sur le début de l'histoire de l'Arindrano, p. 169-206 et 218-219.

régicide, éclata en quatre provinces ayant chacune son chef<sup>131</sup>. Cependant, la branche usurpatrice de la famille royale du Lalangina donna au moins trois puissants chefs au XVIII<sup>e</sup> siècle : Raonimanalina qui, grâce aux armes à feu obtenues des Sakalava (« 3 000 fusils à platine de silex en échange de 3 000 esclaves »), réunifia le royaume et créa une milice nationale pour mater les révoltes ; Andrianonindranarivo, qui réalisa plusieurs réformes économiques et sociales importantes qui entraînèrent une forte augmentation de la production du riz, un accroissement de la population et apportèrent une ère de paix au pays ; Ramaharo, son fils et successeur, qui transforma la milice en un agent économique de l'État pour accroître encore la production de riz (c'est effectivement au XVIII<sup>e</sup> siècle que les Betsileo devinrent les premiers producteurs de riz de Madagascar). Les chefs qui gouvernèrent le Lalangina au XVIII<sup>e</sup> siècle ne connurent pas les mêmes succès dans le domaine des relations extérieures, mais Ramaharo refusa, vers la fin de ce siècle, de se soumettre aux Merina<sup>132</sup>.

Selon des traditions contradictoires, l'ancêtre de la famille royale de l'Isandra, le Zafimanarivo, était soit une femme antemoro, soit un prince maroserana en exil<sup>133</sup>. Du point de vue géographique, un ancêtre maroserana est certainement plus probable. Un des premiers Zafimanarivo est associé au terme *volamena* (or). De plus, les corps des rois défunts de l'Isandra, comme ceux des monarques maroserana du Menabe, étaient « vidés de leurs humeurs » avant d'accéder au repos éternel. Mais, contrairement aux Sakalava du Menabe, les Betsileo de l'Ouest en vinrent à croire que ces « humeurs » royales se transformaient en grands serpents (*fanane*), objets d'un culte antérieur mais de moindre importance<sup>134</sup>. Il est également fort possible qu'un prêtre venu du sud-est de Madagascar ait été intégré dans la généalogie royale en raison des services qu'il avait rendus, comme cela avait été le cas pour le célèbre prêtre des Maroserana du Menabe. L'Isandra ne peut guère être considéré comme un État betsileo remarquable avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle il commença à être gouverné par un grand monarque, Andriamanalina I<sup>er</sup>. Appelé parfois « le Roi bouffon » à cause de son aptitude à convaincre politiquement par l'humour, il fut le premier Betsileo à concevoir et à constituer un seul État unifié. Quand la diplomatie échouait, par exemple, pour soumettre certaines parties du Lalangina et de l'Arindrano (qui fut longtemps éclipsé par le premier au XVIII<sup>e</sup> siècle), Andriamanalina I<sup>er</sup> s'imposait par les armes. Il étendit également son royaume vers l'ouest, installa ses Betsileo dans le massif de Midongy et, s'avancant vers le sud, entra dans l'Ibara où il s'assura un important vassal, le chef bara Andriamanely II. Tout en préservant les structures traditionnelles de chaque région, Andriamanalina I<sup>er</sup> plaça ses fils à la tête de quatre nouvelles provinces dans lesquelles vivaient la plupart des Betsileo. À sa mort en 1790, les Betsileo

131. G. Grandidier et R. Decary, 1958, vol. V, partie III, section 1, p. 11 et note 8.

132. *Ibid.*, p. 10.

133. H. M. Dubois, 1938, chapitres sur les débuts de l'Isandra, p. 112-139; G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 4 et 5 et note 3.

134. F. Callet, éd. de 1958, vol. III, p. 234-237; R. K. Kent, 1970, p. 294-295 (appendice).

avaient atteint leur apogée politique<sup>135</sup>. Quant au Manandriana, il ne constitua que pendant un bref laps de temps un État indépendant puisqu'il fut fondé après 1750 environ et que son second chef se soumit volontairement aux Merina vers 1800<sup>136</sup>.

L'histoire des Merina commence, à proprement parler, avec le règne de Ralambo, chef auquel un grand nombre de traditions orales attribuent non seulement la première utilisation de ce nom collectif<sup>137</sup> mais également l'introduction de nouvelles institutions et d'une hiérarchie. Avant son règne, que plusieurs estimations différentes situent entre 1610 et 1640<sup>138</sup>, l'Imerina n'était pas un État organisé. Il comprenait de nombreuses chefferies villageoises peuplées de Vazimba, leurs *tompon-tany*, ou de Hova<sup>139</sup>, dont les clans émigrèrent en Imerina en deux grandes vagues — probablement au plus tard vers 1500<sup>140</sup>. Des conflits sporadiques semblent avoir éclaté régulièrement au XVI<sup>e</sup> siècle mais ont parfois été résolus par des moyens pacifiques. Les différends étaient également soumis à l'arbitrage des sages et d'astrologues locaux, les anciens des Ampandrana, qui s'étaient installés chez les Vazimba avant l'arrivée des Hova<sup>141</sup>. Comme ni les Hova, ni les Vazimba de l'époque n'étaient des groupes ethniques ou des peuples rassemblés autour d'une autorité politique centrale, les Ampandrana assumèrent progressivement un rôle dirigeant qui conduisit à la formation de la dynastie des Andriana, dont le premier représentant fut Andriamanelo, le père de Ralambo. C'est lui qui fit construire les premières fortifications à Alosara et qui étendit à la guerre l'utilisation du fer, qui ne servait jusqu'alors qu'à des fins domestiques limitées. Bien que ses lances à pointe de fer lui aient donné une supériorité absolue face aux lances à pointe d'argile, il s'allia en outre par mariage à la famille du puissant chef vazimba d'Ambohitrabiby<sup>142</sup>.

Avec Ralambo apparaissent le premier des douze *sampy*, gardiens d'amulettes de l'Imerina, la pratique royale de la circoncision et de l'inceste, le *fandroana* ou cérémonie annuelle du bain royal<sup>143</sup>, la divinisation des monarques défunts, les classes nobles (*andriana*), les unités d'orfèvres et de forgerons au service de l'État, la capitation, la consommation de la viande de bœuf et une armée peu nombreuse mais permanente<sup>144</sup>. Son fils et successeur, Andrianjaka, entreprit une action décisive contre les Vazimba en se servant d'armes à feu acquises auprès de négociants de la côte Ouest

135. G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 5-6.

136. *Ibid.*, p. 3; H. M. Dubois, 1938, p. 102-104.

137. F. Callet, éd. de 1953, vol. I, p. 284-285.

138. M. Cheffaud, 1936, p. 46-47; A. Jully, 1898, p. 890-898; A. Grandidier, 1908-1928, vol. IV, partie I, p. 83-85; R. K. Kent, 1970, p. 229 et note.

139. Bien qu'encore utilisé pour la période initiale de l'histoire locale, le terme Hova ne correspondait pas à une ethnie; après Ralambo et jusqu'à la fin de l'État merina, ce terme (souvent employé à la place de Merina et vice-versa) désignait les gens du commun.

140. C. Savaron, 1928, p. 63; R. K. Kent, 1970, p. 220.

141. F. Callet, éd. de 1953, vol. I, p. 18, 28-29, 540; C. Savaron, 1928, p. 65-66; R. K. Kent, 1970, p. 227-228, (note 112) et 233-235.

142. R. K. Kent, 1970, p. 308-309, appendice; F. Callet, éd. de 1953, vol. I, p. 27 et 126.

143. Le meilleur ouvrage consacré à ce sujet est celui de G. Razafimino, 1924.

144. R. K. Kent, 1970, p. 235; H. Deschamps, éd. de 1965, p. 116.

qui bénéficiaient de la protection royale<sup>145</sup>. Sous le règne d'Andrianjaka, la monarchie merina devint plus hautaine et plus éloignée de ses sujets et prit certaines mesures de politique intérieure qui leur inspirèrent de la crainte. Mais Andrianjaka fonda Antananarivo et mit en valeur les marais pour faire considérablement augmenter la production de riz, élément qui, comme le constate Hubert Deschamps, donna suffisamment tôt aux Merina une assise économique qui leur permit de devenir le peuple le plus important de Madagascar<sup>146</sup>.

La croissance démographique de l'Imerina multiplia également les risques de famine (*tsimiompy*) et obligea les chefs à augmenter continuellement les surfaces irriguées — pratique suivie sans exception par les trois successeurs d'Andrianjaka jusqu'à ce que le XVIII<sup>e</sup> siècle soit déjà bien avancé. Mais alors que ses fils et petits-fils se distinguèrent essentiellement par l'allongement de leurs noms royaux (Seigneur des Seigneurs, Suprême Seigneur des Seigneurs, soit 33 lettres en malgache), son arrière-petit-fils, Andriamasinavalona, fut un autre grand monarque. Grâce surtout à l'aide d'un conseiller avisé, Andriamampiany, il déposa un frère aîné qui s'enfuit chez les Sakalava et demanda même leur aide militaire<sup>147</sup>. Andriamasinavalona poursuivit une politique d'expansion agressive et n'accorda que peu d'indépendance aux nombreux chefs qu'il soumit. Il porta le nombre des clans nobles de quatre à six et récompensa les nobles les plus méritants en leur concédant les fiefs villageois et le titre de *tompon-menakely* (maîtres des fiefs)<sup>148</sup>. À cause de son âge avancé, il dut également se pencher sur le problème de la succession quand il était encore au pouvoir. Passant outre aux conseils d'Andriamampiany, il divisa l'Imerina en quatre provinces dirigées chacune par un de ses fils et, très vite, il se trouva face à quatre royaumes indépendants : deux au nord, près d'Ambohitrabiby et de la nécropole d'Ambohimanga (où, selon la légende, « aucun sanglier, chien ou étranger ne pouvait mettre le pied »), un au sud, gouverné à partir d'Antananarivo, et le dernier à l'ouest, avec pour capitale Ambohidratrimo. Il subit également l'humiliation d'être emprisonné (pendant « sept ans ») par son fils Andriantomponimerina, qui régnait sur la zone occidentale (Marovatana)<sup>149</sup>. Le vieux monarque mourut vers 1750<sup>150</sup>. L'Imerina devint alors le théâtre de guerres civiles auxquelles participèrent même des étrangers. En 1770, toutefois, Ambohimanga l'avait emporté sur Ambohitrabiby et semblait puissante sous la conduite de son chef, Andriambelomasina. Bien que son fils, Andrianjafy, ait hérité du trône, ce fut son neveu, Ramboasalama, qui devint roi à Ambohimanga vers 1777-1778. Il devait être considéré par la suite comme le plus important des rois merina.

145. F. Callet, éd. de 1953, vol. I, p. 461; R. K. Kent, 1970, p. 241-242.

146. H. Deschamps, éd. de 1965, p. 117.

147. C. Guillain, 1845, p. 42; V. Malzac, 1912, p. 54-65.

148. Cette institution remontait à l'époque d'Andrianjaka et de son frère, Andriantompo-koindrindra, au cours de laquelle douze *menakely* furent créés. J. Rasamimanana et L. Razafindrazaka, 1909 (éd. de 1957), p. 37.

149. G. Grandidier, 1942, vol. V, partie I, p. 62 et 64.

150. A. Tacchi, 1892, p. 474.



Prenant le nom d'Andrianampoinimerina, il réussit tout d'abord à faire la paix avec ses rivaux et frères royaux, puis consolida les frontières de son royaume en les peuplant de sujets qui s'engageaient à les défendre et, enfin, se procura un nombre considérable d'armes à feu en provenance de l'ouest de Madagascar. Antananarivo vers 1797<sup>151</sup> et Ambohidratrimo peu de temps après tombèrent sous sa domination ainsi que, avant la fin du siècle, plusieurs régions moins bien définies de l'Imerina. Il ne se borna pas à chercher à unifier l'Imerina et commença à envoyer des émissaires soigneusement choisis pour proposer aux chefs d'autres régions de Madagascar de devenir ses vassaux et de conserver ainsi leur autonomie, sous peine, s'ils refusaient, de voir leurs territoires conquis par les Merina. Ce genre de diplomatie lui valut parfois des succès, par exemple avec les Betsileo du Manandriana, les Andriantsay du Betafo (un mélange d'Antandrano qui avaient fui l'ouest de Madagascar devant l'expansion sakalava, de Betsileo et de quelques Merina assimilés) ou l'Imamo occidental. Mais il connut aussi des revers, par exemple au Menabe ou dans certaines parties du Lalangina et de l'Isandra. Il ne fait guère de doute, toutefois, que sous Andrianampoinimerina, l'Imerina avait cessé de payer un tribut aux Sakalava et devenait une puissance dont il fallait tenir compte, en dépit de ses dimensions géographiques réduites<sup>152</sup>. Andrianampoinimerina était un monarque énergique et on raconte que grâce à son action, non seulement le vol mais aussi la consommation d'alcool et de tabac disparurent de l'Imerina sous son règne. En dernière analyse, il concentra le pouvoir entre ses mains, à tous les niveaux — développant ainsi des idées qui avaient déjà été appliquées dans une certaine mesure par Andriamasinavalona —, mais il l'exerça en sollicitant constamment l'avis d'anciens renommés, celui des assemblées publiques (*kabary*) et celui du Conseil des soixante-dix où toutes les grandes communautés du Royaume étaient représentées<sup>153</sup>. En unifiant et en restructurant l'Imerina, il jeta les fondements de l'empire qui allait en émerger au XIX<sup>e</sup> siècle.

Bien que ni les Sihanaka ni les Bezanozano n'aient pu constituer de structures étatiques puissantes, leur histoire n'en demeure pas moins fort intéressante. Le groupe des Sihanaka se constitua autour du lac Alaotra (le plus grand de Madagascar), tandis que les Bezanozano se fixèrent dans une région comprise entre la forêt humide tropicale du littoral oriental et les pentes du plateau. Ils jouissaient donc les uns et les autres d'une situation géographique idéale — les Bezanozano le long de la principale route commerciale reliant l'Imerina à la côte orientale et les Sihanaka le long de celle qui le reliait aux entrepôts du Nord-Ouest. Il est presque certain que les premiers « Ova » (Hova) vendus comme esclaves en 1614, selon le père Mariano, arrivèrent aux entrepôts en passant par des intermédiaires sihanaka<sup>154</sup>. De leur côté, les Bezanozano furent, dans l'est de Madagascar, les principaux

151. G. Grandidier, 1942, p. 91, note 2, et p. 92; H. Deschamps, 1965, p. 121-122.

152. Environ 33 kilomètres de diamètre. Voir la carte établie grâce aux travaux détaillés de Savaron dans H. Deschamps, éd. de 1965, p. 118.

153. Pour une description schématique de ces changements, voir H. Deschamps, éd. de 1965, p. 121-127, ou la version française de F. Callet, éd. de 1953, vol. II et III.

154. L. Mariano, « Relation », dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 12-13.

fournisseurs des commerçants des Mascareignes en esclaves provenant de l'Imerina<sup>155</sup>. De fait, les deux groupes possédaient tant d'esclaves qu'ils durent, en 1768, faire appel aux Européens pour mater ceux qui s'étaient révoltés<sup>156</sup>. En 1667, quand François Martin pénétra dans le territoire des Sihanaka par l'est (après dix-huit jours de voyage), il observa qu'ils habitaient des villages fortifiés, perchés au sommet des collines, ceints de hautes murailles en pierres (cimentées par un mortier rougeâtre) et de fossés larges et profonds. Ils étaient d'excellents potiers et avaient construit l'unique pont que les Européens aient vu jusqu'alors à Madagascar. Ils étaient aussi très bien armés et, avec leurs arcs et leurs flèches, ils mirent en déroute les quelque 3 000 Betsimisaraka conduits par Martin et 44 de ses compatriotes<sup>157</sup>. Martin confirme également que les Sihanaka étaient l'un des plus importants groupes de commerçants de l'île, ce qui implique une certaine organisation politique. Mais rien ne prouve qu'ils aient jamais eu une autorité centrale. Rabenifananina, qui était probablement d'origine betsileo, essaya d'établir une dynastie chez les *tompon-tany* du lac Alaotra mais, s'il laissa derrière lui le nom collectif d'Antsihanaka, il n'eut pas de successeur politique<sup>158</sup>. En fait, les Sihanaka payaient un tribut à l'Iboina, au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais non sans avoir tenté au moins une fois de s'en libérer par une puissante attaque qui se solda par une défaite<sup>159</sup>. Les Bezanozano, dont le nom collectif même indiquait l'absence d'une autorité centrale, selon William Ellis<sup>160</sup>, et dont le pays était, à l'origine, connu sous le nom d'Ankay, étaient également gouvernés par des chefs locaux (*mpifehy*) et vivaient dans des villages fortifiés. Mais, contrairement aux Sihanaka, ils avaient au moins une institution unificatrice qui regroupait des amulettes représentant onze divinités protectrices qui seraient venues du pays des Sakalava. Comme plusieurs d'entre elles portaient des noms sakalava<sup>161</sup>, il semble hors de doute qu'elles étaient originaires de la côte Ouest, bien qu'il soit également probable que les *ombiasa* bezanozano en aient fabriqué quelques-unes. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toujours contrairement aux Sihanaka, les Bezanozano semblaient avoir accepté l'autorité de Randrianjomoïna, leur premier roi, mais celui-ci ne devait pas régner longtemps car les Merina exigèrent et obtinrent sa soumission<sup>162</sup>.

Coincés entre les montagnards betsileo et les Antemoro du littoral, les Tanala se donnèrent le nom de leur milieu, celui de « peuple de la forêt » (Antanala), qui était utilisé dans d'autres régions de Madagascar mais sans avoir pris une valeur ethnique aussi durable. En effet, les Tanala devinrent bientôt un

155. N. Mayeur, 1806, p. 123.

156. G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 120, 121 et note 1, et p. 132.

157. F. Martin, « Mémoire », décembre 1667, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. IX, p. 552-559.

158. G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 117, note 3.

159. C. Guillaïn, 1845, p. 24; N. Mayeur, 1912, p. 70.

160. W. Ellis, 1838, vol. I, p. 131. Mayeur avait donné au groupement des Bezanozano le nom de « république ».

161. Vallier, 1898, p. 80-81.

162. F. Callet, éd. de 1908, vol. I, p. 77-84, et éd. de 1909, vol. II, p. 527; V. Malzac, 1912, p. 92; G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 133-134.

peuple très mélangé puisque jusqu'à vingt-trois de leurs clans se réclamaient d'une ascendance betsileo. Mais ils ne formèrent jamais un État. Certains d'entre eux, cependant, occupèrent une place privilégiée dans l'histoire de la région, tels les Tanala de l'Ikongo, énorme roc auquel on n'accédait que par des passages artificiels<sup>163</sup>. Alors qu'elle était entièrement isolée des montagnes betsileo, la région des Tanala-Ikongo constituait l'arrière-pays naturel de la région côtière (distante seulement de 45 kilomètres environ), que l'on ne pouvait atteindre (sauf à partir du roc lui-même) que par des voies d'eau comme la Sandrananta, le Faraony et la Matitana, rivière des Antemoro<sup>164</sup>. Il n'est donc pas surprenant que les Tanala de l'Ikongo aient accepté en leur sein des immigrants de la côte orientale et que l'un de ces derniers, Rambo, qui aurait été un Anteony-Antemoro, ait donné naissance à la dynastie locale des Zafirambo, mentionnée pour la première fois par des étrangers en 1668<sup>165</sup>. D'après les traditions tanala recueillies par Ardant du Picq vers 1900, Rambo devint roi de l'Ikongo grâce à sa connaissance des amulettes curatives (*fanafody*) et des *sorabe*. Il a également marqué les esprits par son rôle de « législateur ». Plusieurs de ses successeurs fabriquaient aussi des amulettes destinées à protéger les Tanala de l'Ikongo et avaient acquis une certaine réputation dans la prédiction des phénomènes naturels. Les chefs prédynastiques (les Anakandriana et les Andriambaventy) conservèrent un certain nombre de privilèges et bien que les Zafirambo pratiquassent le *sombili* (prérogative d'abattre les animaux domestiques), ils ne l'exerçaient que pour eux-mêmes. Ils étaient également connus sous le nom de Zanaka-Isandrananta (enfants de la Sandrananta) parce que, après Rambo, les viscères des rois défunts étaient jetés dans cette rivière où ils auraient donné naissance aux crocodiles<sup>166</sup>. La plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle fut marquée par des conflits entre les Tanala de l'Ikongo et les Antemoro, les premiers finissant par envahir et dévaster les basses terres vers la fin du siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des Zafirambo, Andriamamohotra, s'allia à Andrianampoinimerina<sup>167</sup>.

Les Bara, principaux pasteurs de Madagascar auxquels on a souvent prêté une origine africaine<sup>168</sup>, semblent être venus d'une zone située dans la région méridionale du pays Arindrano, le long de la rivière Ihosy. De Flacourt mentionne le site de Varabei<sup>169</sup>, nom que l'on retrouve dans Bara-be (*varabei* et *beilbe*: grand, nombreux), l'un des trois grands clans bara. Les Bara-be s'installèrent sur le plateau d'Horombe, avec les Bara Iantsantsa à l'est et les Bara Imamono à l'ouest, du côté des Sakalava. Deux clans bara importants, mais plus petits, à savoir les Vinda de l'Ibara du Sud-Ouest et les Antivondro installés à l'est du fleuve Ionaivo, sont d'origine plus récente, la constitution du clan vinda datant seulement du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>170</sup>.

163. A. du Picq, 1905, p. 541-542.

164. *Ibid.*, p. 543.

165. R. K. Kent, 1970, p. 92 et note 14. Deschamps situe l'exil de Rambo au XVI<sup>e</sup> siècle.

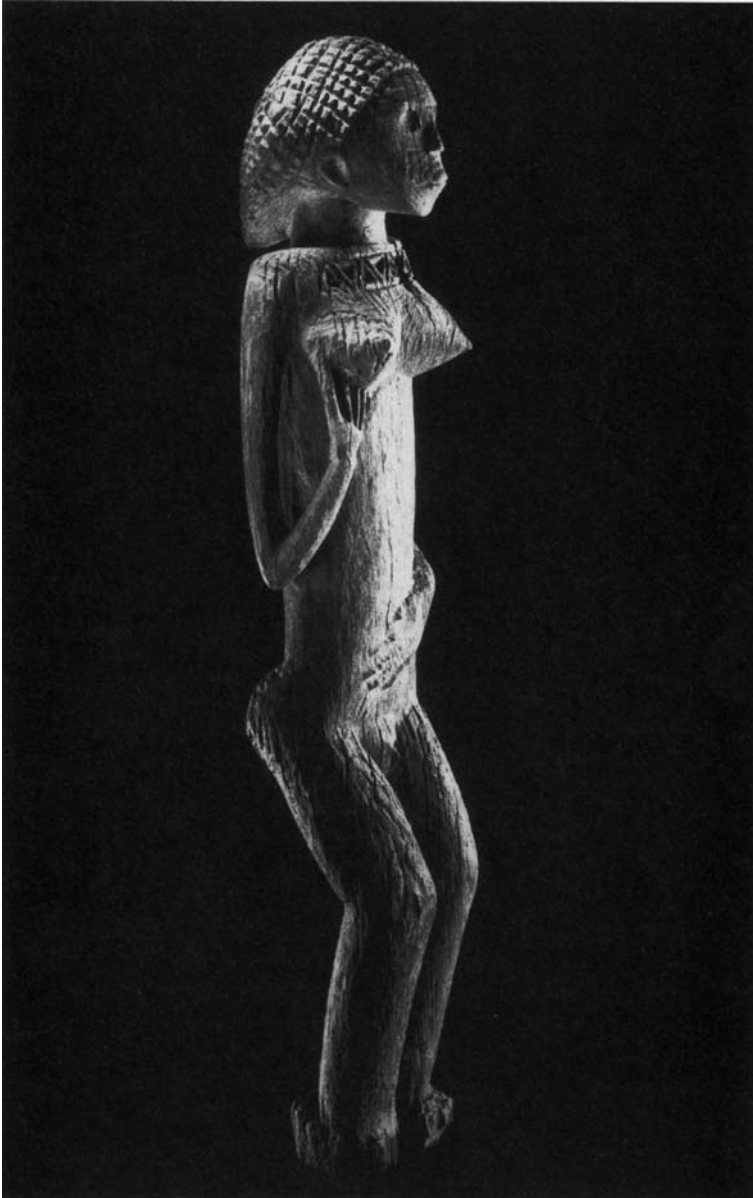
166. A. du Picq, 1933, p. 27-39.

167. *Ibid.*, p. 39.

168. R. K. Kent, 1970, p. 116-120 et notes sur ce sujet.

169. É. de Flacourt, 1661 (éd. de 1913), p. 33.

170. R. K. Kent, 1970, p. 124.



28.3. Groupe ethnique bara d'Ambutsira (sud-est de Madagascar): statue commémorative dite *alualu*, érigée à la mort d'une personne sans progéniture masculine ou lorsque sa dépouille n'est pas inhumée dans le tombeau familial. La statue était entourée d'une clôture de poteaux surmontés de cornes de zébus sacrifiés lors des funérailles. La règle était de faire d'une figure féminine le substitut d'un mort de sexe masculin, comme symbole de l'élément chargé d'assurer la descendance. Cœur de camphrier. Hauteur: 107 cm.

[© G. Berjonneau, ART 135, Boulogne-Billancourt.]

D'une manière générale, il semble que les Bara se soient étendus jusqu'à ce qu'ils eussent atteint des frontières plus ou moins naturelles avec les Sakalava, les Mahafaly, les Antandroy, les Antanosy, les Antesaka et les Antefasy. Il y eut deux périodes dynastiques distinctes dans la partie méridionale de l'intérieur (dont l'Ibara occupe de loin la plus vaste superficie). L'une de ces périodes coïncide avec celle des proto-Maroserana, mais elle demeura vraisemblablement mal connue<sup>171</sup>, tandis que la plus récente, celle des Zafimanely, commence vers 1650. L'absence totale de lois de succession et la facilité avec laquelle les dissidents pouvaient émigrer avec leurs troupeaux vers des pâturages encore meilleurs facilitèrent certainement le processus de désintégration de l'autorité à partir de 1640, lorsque le roi Dian Manhelle envahit l'intérieur de cette région et commença à y installer des rois locaux choisis dans sa famille. Après sa mort, en 1653, ses descendants, les Zafimanely, assirent progressivement leur autorité dans l'Ibara, sans d'ailleurs que celui-ci en bénéficiât nécessairement. Entre 1650 et 1680, l'histoire de l'Ibara est dominée par les rivalités entre roitelets zafimanely (*mpanjaka-kely* par opposition à *mpanjaka-bé*, titre de roi attribué seulement aux chefs des grands clans bara) qui se multiplièrent, enrichissant la famille bara d'innombrables sous-groupes (*tariki*). Leur rivalité interne était plus économique que politique. Ne disposant pas d'un système de tributs réguliers, les Zafimanely purent maintenir leur pouvoir de seigneurs locaux en protégeant une partie de leur fortune par des décisions juridiques<sup>172</sup> et, surtout, en razziant du bétail, principale source de richesse. Comme ils ne pouvaient s'attaquer aux bêtes de leurs propres sujets ou risquer des guerres à l'extérieur, ils s'en prenaient aux enclos les uns des autres, presque continuellement et sans la moindre vision politique. Ce cycle de tensions artificielles ne fut brisé qu'après 1800, par Raikitroka, roi extrêmement intéressant qui mérite une étude approfondie<sup>173</sup>. En fait, les rois bara ne gouvernaient pas leurs clans en chefs absolus et ils ne pouvaient déclarer la guerre sans l'approbation de leurs conseils des ministres (appelés *tandonaka* chez les Imamono) et leurs gouverneurs provinciaux (*mamandranomay*), nommés par le *mpanjaka-bé* mais contrôlés aussi par les conseils locaux d'anciens (les *ionaka* chez les Imamono)<sup>174</sup>.

Les États de l'Est et du Sud : Betsimisaraka, Antemoro, Antambahoaka, Antefasy, Antesaka, Antanosy, Antandroy

Les Betsimisaraka, souvent divisés en « septentrionaux » (*antavaratra*) et « méridionaux » (*antatsimo*), et les Betanimena, établis entre les deux, vivaient sur la côte orientale de Madagascar, grosso modo entre la baie d'Antongil et Vatamandry. D'après de nombreuses sources, les *tompon-*

171. *Ibid.*, p. 123-137.

172. C'est peut-être la raison pour laquelle le système judiciaire des Bara comprenait une grande variété d'ordalies.

173. J. Rabemanana, *Le pays des Kimoso et son histoire depuis les origines jusqu'à l'an 1820*, 1911-1912, manuscrit des archives de l'Académie malgache, Antananarivo, p. 98; R. K. Kent, 1970, p. 124, note 44, et p. 129, note 65.

174. L. Michel, 1957, p. 34-51; C. Le Barbier, 1916-1917, p. 97-100.

*tany* de cette région sont restés en dehors des grandes unions politiques jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'autorité de chefs (*filohany*) dont le pouvoir s'étendait rarement sur plus d'un ou de deux villages. Il semble cependant qu'autour de l'immense baie d'Antongil, les chefs étaient mieux organisés et qu'ils avaient des insignes royaux, au moins depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>175</sup>. Les Antavaratra étaient également favorisés par la nature, puisqu'ils possédaient tous les ports (Antongil, Titingue, Foulpointe, Fenerive et Tamatave), alors qu'il n'y en avait aucun sur le littoral des Betanimena. À mesure que les Mascareignes dépendaient davantage des régions orientales de Madagascar, d'où elles importaient du riz, du bétail et des esclaves, la maîtrise de ces ports non seulement faisait la fortune des *filohany* mais aussi assurait une puissance de feu pour la défense ou l'attaque. C'était aussi la partie de Madagascar qui, de 1680 à 1720 environ, comptait la plus forte colonie de pirates européens, surtout anglais et américains. Nombreux furent ceux qui épousèrent des femmes antavaratra, donnant ainsi naissance à des métis qui devinrent les Zana Malata, souvent alliés aux *filohany* dont les filles étaient leurs mères. C'est de l'une de ces unions que naquit, vers 1694, un Zana Malata appelé Ratsimilahoe<sup>176</sup>, que son père emmena avec lui en Angleterre et en Inde pour de brefs séjours<sup>177</sup>. Un changement politique survenu chez les Betanimena (alors connus sous le nom de Sicoua, ou Tsikoa en malgache moderne) devait lui fournir l'occasion de se lancer sur la scène politique. Vers 1700, les Sicoua commencèrent à s'unir autour de chefs forts. Vers 1710, ils élurent le dirigeant de Vatomandry chef suprême pour les conduire à la conquête des ports du Nord. Ce fut pour résister à l'invasion de ces ports que Ratsimilahoe parvint à unir la majeure partie des Antavaratra en dépit de son jeune âge.

Ratsimilahoe reconquit Fenerive en 1712 et la retraite précipitée des Sicoua à travers les champs lourds d'argile rouge qui collait aux pieds leur valut le nom de *Be-tani-mena* (les nombreux de terre rouge)<sup>178</sup>. Ratsimilahoe forgea le nom de Betsimisaraka (les nombreux indivisibles) pour souligner le caractère durable de l'union politique et pour se distinguer des Betanimena. Il conclut également la paix avec ces derniers en cédant le port de Tamatave à leur roi. Enfin, il fut élu roi (*mpanjaka-bê*) de tous les Betsimisaraka sous le nom de Ramaroumanompou (en malgache moderne, Ramaromanompo, « le Seigneur aux Nombreux Sujets ») dans sa capitale de Foulpointe<sup>179</sup>. Mais la paix ne dura que six mois et Ratsimilahoe reprit Tamatave et repoussa le roi betanimena vers une région inaccessible du Sud<sup>180</sup>. Il conclut une alliance avec les Antatismo (méridionaux) et les

175. Dans les années 1590, les Hollandais ont vu un chef qui s'était réservé l'usage de la couleur rouge et qui portait une sorte de couronne à deux cornes.

176. N. Mayeur, *Ratsimilahoe*, 1806, copie dactylographiée du manuscrit, p. 132.

177. *Ibid.*, p. 11; G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 28, note 1.

178. N. Mayeur, *op. cit.*, p. 28-36.

179. *Ibid.*, p. 36-48.

180. *Ibid.*, p. 64-77.

Bezanozano<sup>181</sup>. Vers 1730, c'était l'un des plus puissants rois de Madagascar, à la tête d'une confédération de clans et de familles de caractère assez indépendant dont il maintenait la cohésion. Il parvint à ce résultat en laissant leur autonomie aux chefs traditionnels et en leur permettant de fixer eux-mêmes le tribut qu'ils jugeaient bon de lui remettre en esclaves, bétail et riz. Il indemnisa également les parents de divers *filohany* tombés lors des batailles contre les Betanimena en leur offrant des présents royaux (*vilipate*) et permit aux Betanimena de racheter leurs parents faits prisonniers pendant les hostilités. Il garda les fils des grands et petits *filohany* en otages à la cour, mais les employa utilement comme *ompanghalalan*, messagers du roi qui portaient ses ordres aux Betsimisaraka. Enfin, il administrait la haute justice, permettant à n'importe quel Betsimisaraka de s'adresser directement à lui sans passer par son propre chef<sup>182</sup>. Très conscient des tendances centrifuges qui menaçaient son royaume, Ratsimilahoe épousa Matave, la fille unique du roi de l'Iboina (Andrianbaga), pour se lier aux Volamena et à l'Empire sakalava<sup>183</sup>. Il mourut en 1754, après avoir régné près de quarante ans sur les Betsimisaraka dont il avait été l'unificateur. Trois rois lui succédèrent entre 1755 et 1803. Le premier perdit la vie en razziant des esclaves, le troisième fut tué par ses propres sujets à coups de lance, tandis que le deuxième, Iavy, n'acquiesça sa notoriété qu'en devenant le plus grand trafiquant d'esclaves de Madagascar. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pays Betsimisaraka finit même par ressembler à l'Angola aux pires moments des tragédies esclavagistes du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Il ne fait plus de doute désormais que les clans antesaka et antefasy du sud-est de Madagascar ont été l'un et l'autre fondés par des immigrants venus de l'ouest. Des différends surgis entre le roi du Sakalava-Menabe, Andriandahifotsy, et son frère (ou oncle), Andriamandresi, obligèrent ce dernier à quitter le Menabe pour le Centre-Sud avec ses partisans. Il traversa le plateau d'Horombe et il est même probable qu'il atteignit la passe de Bara-Tanala (qui donne accès au littoral oriental). Mais ce n'est qu'après l'avènement de son petit-fils, Behava, que les Antesaka atteignirent Nosipandra (future Vainaindrano) et en firent leur capitale, cité des rois zarabehava et grenier à riz de leur royaume<sup>184</sup>. D'après des informateurs antesaka, le nom de ce groupe reflète ses origines sakalava<sup>185</sup>. D'après la carte de De Flacourt, il semble que la migration des Antesaka ait été achevée vers 1650. Quant aux Antefasy, leurs traditions indiquent que leur premier ancêtre, Ndretsileo, arriva du continent africain au fleuve Menarandra à une époque où les Maroserana étaient déjà établis chez les Mahafaly, au Menabe et dans certaines régions de l'Ibara. Avec un compagnon appelé Isoro (qui devait se séparer de lui par la suite pour fonder les Zafisoro), Ndretsileo s'établit dans l'Ibara. Mais les difficultés avec les Zafimanely s'aggravèrent à l'époque de son petit-fils,

181. *Ibid.*, p. 83-90.

182. *Ibid.*, p. 116-124.

183. *Ibid.*, p. 124-130.

184. H. Deschamps, 1936, p. 166.

185. *Ibid.*, p. 162-164; Marchand, 1901, p. 485-486.

Ndrembolanony. Il s'enfonça donc vers l'est où il prit le parti du roi antevato-tobe dans une guerre locale. La fille de ce roi épousa Ndrembolanony. Ce fut l'un des trois fils de Ndremsileo, Marofela, qui forgea le nom d'Antefasy (les gens du sable), voulant dire par là que son royaume serait densément peuplé, par analogie avec le sable<sup>186</sup>.

Avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le roi antefasy le plus important fut sans nul doute Ifara, qui résidait à Ambaky (l'ancien nom de Farafangana). Il obtint le monopole du commerce avec les premiers navires européens qui relâchaient sur son littoral et il devint si puissant qu'il fut un moment considéré comme le seul « propriétaire » du fleuve Manampatra<sup>187</sup>. Le souvenir d'un autre roi zarabehava, Maseba, est demeuré particulièrement vivace. Ce fut lui, en effet, qui arracha les Antefasy à une brève domination antemoro. En fait, Ifara succéda à Maseba, mais il est difficile d'établir les dates. Les Antefasy (qui se prévalent parfois de liens de parenté avec les Zarabehava) étaient un clan dont la formation fut certainement postérieure à celle des Antesaka et qui datait peut-être de la période 1670-1680, et Maseba aurait été le dernier roi du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'on se fie à des sources antemoro, les conflits qui opposèrent Antemoro et Antefasy auraient eu lieu pendant les années 1680<sup>188</sup>. Ils se poursuivirent au XVIII<sup>e</sup> siècle mais sans résultats concluants. Les Antesaka étaient plus renfermés sur eux-mêmes que les Antefasy et ils connurent de nombreuses difficultés de succession. La tradition a gardé le souvenir d'un de leurs rois zarabehava, Ratongalaza, qui aurait « tué ou chassé tous ses frères ». Son petit-fils, Lengoabo, fut le dernier roi du XVIII<sup>e</sup> siècle et il étendit les frontières des Antesaka à leurs limites extrêmes<sup>189</sup>. L'histoire des Antambahoaka et des Antemoro au XVIII<sup>e</sup> siècle reste inconnue, bien que les relations des Européens citent la Matitana comme l'un des principaux exportateurs de riz et d'esclaves, surtout après 1724<sup>190</sup>. Cette période se caractérise par un autre aspect qui revêt une grande importance, surtout après 1750, à savoir le malaise général qui régnait chez les sujets des rois zafindraminia et anteony, malaise qui devait atteindre son point culminant au XIX<sup>e</sup> siècle et obliger les Anteony à demander l'aide des Merina contre leurs propres sujets.

Des quelque 4 000 colons et soldats envoyés de France à Fort-Dauphin en 1674, les deux tiers moururent de paludisme, de famine, ou de mort violente<sup>191</sup>. Vingt-quatre ans plus tard, parmi les ruines de ce fort, en pays Antanosy, un capitaine de navire hollandais découvrit que le « roi » local était un pirate martiniquais du nom de Samuel. Il avait sous ses ordres une vingtaine d'Européens et environ 300 Antanosy, plus une flotte de 15 pirogues à balancier, et il était continuellement en guerre avec le roi traditionnel,

186. M. Fontoynt et E. Raomandahy, 1939, p. 1-5.

187. *Ibid.*, p. 6-7.

188. G. Mondain, 1910, p. 73; R. K. Kent, 1970, p. 98 et 157.

189. H. Deschamps, 1936, p. 166-167.

190. C. Grant, 1801, p. 167-171, d'après un rapport de 1763.

191. G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 103, note 2.



Diamarang Diamera<sup>192</sup>. La présence européenne en pays Antanosy reposait sur des liens antérieurs noués par l'intermédiaire de Fort-Dauphin, mais s'explique aussi par l'essor des plantations aux Mascareignes après 1720, qui avaient de gros besoins en esclaves, en riz et en bétail. Le comte de Modave, gouverneur du second établissement français de Fort-Dauphin (1767-1770), ne découvrit pas moins de 35 rois entre la vallée de l'Ambolo et le Mandrare. Ils guerroyaient les uns contre les autres pour se procurer du bétail et des esclaves, poussant leurs propres sujets (surtout chez les Antondroy) à de fréquentes migrations. Le plus puissant de ces rois locaux avait moins de 3 000 villageois sous son autorité<sup>193</sup>. De Modave, qui était ardemment opposé à la traite des esclaves et qui était venu pour la remplacer par un commerce légitime, fut abandonné par la France (tout comme de Flacourt avant lui) et finit par se faire marchand d'esclaves afin de rembourser ses dettes et d'être en mesure de réapprovisionner ses propres plantations de l'île de France (Maurice)<sup>194</sup>. Il convient de rappeler que Fort-Dauphin avait été construit à un moment où le pays Antanosy était déjà l'une des régions les plus peuplées de Madagascar, dont la production agricole était largement excédentaire et qui avait même des chances sérieuses de s'unifier et de devenir un État d'une certaine importance. Peu de temps après l'échec de la mission de De Modave, un voyageur français considérait le pays Antanosy comme le « plus pauvre » et le « plus triste » de l'île, très peu peuplé et presque « sans ressources » ; même les esclaves et le bétail étaient peu nombreux et il fallait aller les chercher au loin<sup>195</sup>.

L'Antandroy, à l'extrême sud de Madagascar, se divisait en deux parties très différentes. Les Karimbola qui avaient été les *tompon-tany* de l'Antandroy occidental, entre les fleuves Manarandra et Manambovo, n'ont pas gardé le souvenir d'une migration. L'Antandroy oriental (que de Flacourt appelle le pays des Ampatres), situé entre le Manambovo et le Mandrare, fut jadis occupé principalement par les Mahandrovato qui furent ensuite submergés par une grande vague d'immigrants venus de l'Ibara et d'Antanosy, fuyant l'instabilité politique qui y régnait pour chercher un asile dans les zones arides du Sud<sup>196</sup>. La dynastie régnante des Zafimanara semble descendre des Mahandrovato (qui accueillirent les premiers groupes d'immigrés), et leur domination fut peu à peu tolérée par les Karimbola également. Ce sont les Zafimanara qui ont donné le nom collectif d'Antandroy à tous les peuples qui vivaient entre les fleuves Manarandra et Mandrare. Ce nom traduisait un sentiment d'unité politique, impliquait l'existence d'une « Confédération zafimanara ». Les Karimbola, dont les chefs vivaient à Ambahy et qui préser-

192. J. Coin, « Voyage », 1698, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. VI, p. 41-47.

193. Modave, « Journal », 1768, dans G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 10. Il y eut une révolte en pays Antanosy après 1730 contre les Zafindraminia qui furent dépossédés de leur bétail, d'après Le Gentil, 1779-1781, vol. II, p. 511-522 ; mais cette révolte se serait peut-être produite entre 1770 et 1780, d'après A. Grandidier, *Notes*, manuscrit, f. 316, 410, 561 ; G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 104, note 5.

194. H. Deschamps, éd. de 1965, p. 80-81.

195. M. de la Haye, 1774, dans G. Grandidier et R. Decary, 1958, p. 10, note 1 (a).

196. E. Defoort, 1913, p. 161-172, expose à grands traits ces différentes migrations.

vèrent leur autonomie, acceptèrent les rois zafimanara, concluant avec eux des alliances matrimoniales, pour faire face à un danger réel et permanent : l'expansion des Maroserana-Mahafaly vers l'est<sup>197</sup>. Avec le temps, les Zafimanara, qui réussirent à contenir les Mahafaly sur la Menarandra jusque vers 1750 seulement<sup>198</sup>, cessèrent d'être utiles aux Karimbola. Presque à la même époque, des migrations répétées de l'intérieur et de l'Antanosy diluèrent l'autorité des Zafimanara dans l'Antandroy oriental. Vers 1790, les Zafimanara, débordés et incapables de faire face aux changements qui s'opéraient dans leur ancien habitat, durent se réfugier sur le plateau de Manombo. Comme pour beaucoup d'autres peuples malgaches, la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'augurait rien de bon pour les Antandroy.

## Les îles Comores : Grande Comore, Anjouan, Mohéli, Mayotte<sup>199</sup>

Les Comores sont un groupe d'îles situées approximativement à mi-chemin entre Madagascar et l'Afrique. La Grande Comore est la plus proche du continent africain, Mayotte fait face à Madagascar, Anjouan et Mohéli étant situées au centre de l'archipel. Leur passé peut être à juste titre considéré, entre autres choses, comme le reflet de cette situation géographique. De l'avis général, les Comores ont été peuplées par des continentaux parlant bantu, sans liens apparents avec l'islam, cette grande religion ayant été importée par les Afro-Shīrāzī, et la suprématie durable de l'islam sunnite chez les Comoriens est également due aux succès politiques de musulmans venus d'Afrique à une date plus récente. Selon les traditions recueillies par Ṣaʿīd Aḥmad ʿAlī<sup>200</sup>, les périodes préislamiques et shīrāzī sont associées aux chefs anciens, les *bēdja*, et leurs successeurs *fani*, dont les filles (*jumbe*) allaient épouser les nouveaux venus sunnites<sup>201</sup>. On ne sait pratiquement rien des *bēdja* et il ne faut pas délimiter trop stricte-

197. *Ibid.*, p. 162 et 166.

198. *Ibid.*, p. 168.

199. Les noms des quatre îles Comores varient infiniment dans les sources anciennes. Mais leurs appellations locales étaient : Ngazija, Anzuani, Muali (parfois M'heli) et M'samburu (du nom du plus grand groupe de langue bantu de Mayotte, M'Chambara), parfois aussi M' Ayata. J. Repiquet, 1902, p. 110; A. Gevrey, 1972, p. 74. Les noms figurant dans cet essai sont les plus usités.

200. *Essai sur l'histoire d'Anjouan*, 29 décembre 1927, manuscrit dactylographié, p. 1-45, Bibliothèque Grandidier, Tsimbazaza-Tananarive (actuelle Antananarivo), République malgache; nous suivons la pagination du manuscrit dactylographié. Des fragments de l'*Essai* de S. A. ʿAlī ont été très mal reproduits dans une revue locale éphémère, *Promo Al-Camar*, en mai 1971. En dépit de nombreux passages prêtant à confusion, l'*Essai* de 1927 reste la tentative la plus intéressante et la plus précieuse d'histoire locale. Il est dédié au gouverneur général de Madagascar et de ses dépendances. Les Comores ont été rattachées à Madagascar de 1914 à 1946. Mayotte est devenue un protectorat français en 1843. Les autres Comores tombèrent sous la domination française en 1886.

201. S. A. ʿAlī, 1927, p. 3-7.

ment les deux périodes<sup>202</sup>, mais on attribue la technique de construction en pierres et l'édification de la première mosquée comorienne aux *fani*<sup>203</sup>. Bien que cette segmentation tende à recouper celle que l'on utilise souvent pour l'histoire de l'Afrique de l'Est<sup>204</sup>, il n'est pas encore possible d'établir une chronologie pour les *bēdja* et les *fani* en l'absence d'études archéologiques, linguistiques et historiques approfondies. Ces études ne se font pas seulement attendre. Elles pourraient largement contribuer à faire mieux comprendre trois événements majeurs : les migrations des peuples de langue bantou, les migrations indonésiennes vers l'Afrique et Madagascar, et l'apparition de la culture swahili elle-même<sup>205</sup>.

Avec les dernières migrations musulmanes apparut clairement un concept politique. Pour la première fois, les quatre îles Comores étaient perçues comme une entité unique que l'on a tenté de rassembler sous l'autorité d'un seul monarque (le sultan), résidant à Anjouan, île située au centre de l'archipel. Le début de « l'ère des sultans » pourrait remonter à 1506 ou même avant 1400, selon l'interprétation des rares sources dont nous disposons<sup>206</sup>. Une ou plusieurs îles pourraient bien avoir été sous l'autorité de commerçants du Mozambique et des Kilwa<sup>207</sup> avant l'arrivée, à la Grande Comore, des « Ara-

202. Les *bēdja* apparaissent parfois comme les premiers chefs *shīrāzī*. C'est ainsi que M. Fontoynt et E. Raomandahy (1937, p. 12) ont recueilli la tradition orale suivante : « Grâce à leurs connaissances botaniques, pharmaceutiques et médicales, ces chiraziens échappèrent aux maladies et ils se multiplièrent rapidement, puis se dispersèrent, se choisissant des chefs auxquels ils donnèrent le nom *Bedja*, que l'on retrouve ensuite chez plusieurs sultans, tels *Fabedja* » (les italiques sont ajoutées par nous). Les réserves, assez bien exprimées par James Kerkman sur l'Afrique de l'Est, dans sa note sur « Les Perses » à Justus Strandes (p. 309-310 de la traduction anglaise, éd. de 1971), s'appliquent aux différences marquées entre *Shīrāzī* et Arabes, ainsi que les périodes *fani* et sunnite, utilisées pour des raisons de simple commodité.

203. La mosquée la plus ancienne est située à Chingoni, à Mayotte. Selon A. Gevrey (1972, p. 207), qui se fonde sur son interprétation de la date gravée, elle daterait de l'an 944 de l'hégire, alors que selon S. A. 'Alī (1927, p. 4), elle daterait de 844 (soit 1566 et 1441 de l'ère chrétienne).

204. Voir l'étude de H. N. Chittick, 1971, p. 100-117.

205. S'il apparaissait que la présence des continentaux sur les îles Comores remonte à une date reculée, il faudrait probablement réviser la quasi-totalité des nombreuses théories et hypothèses sur les vagues migratoires des peuples de langue bantou et leurs différentes phases. Il est également possible que les colons venus du continent eussent été des métis d'origine afro-indonésienne, les *Wamatsaha* — premiers occupants des Comores —, aient eu un certain nombre de traits physiques, ethnographiques et même linguistiques qui confirmeraient cette hypothèse. Voir J. Repiquet, 1902, p. 51 et photo ; S. A. 'Alī, 1927, p. 1 ; et les études comparatives de James Hornell (1934) sur les pirogues à balancier de Madagascar, des Comores et de l'Afrique de l'Est. Les vocabulaires comoriens les plus anciens dont nous disposons sont déjà en *kiswahili* : par exemple, pour les 14 mots cités par Walter Peyton en 1613 voir S. Purchas, 1613 ; *His pilgrims*, British Library, Londres, manuscrit n° 6115, vol. I, f. 488-490 ; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 491 et note ; L. Aujas, 1920, p. 51-59.

206. A. Gevrey, éd. de 1972, p. 78-79, 148, 184, 206-207 ; S. A. 'Alī, 1927, p. 2-5 ; J. Repiquet, 1902, p. 111-112. Gevrey donne, p. 227, une liste de 18 sultans de Mayotte (dont le dernier venait de Madagascar) qui auraient régné de 1530 à 1843. D'après lui, certaines des dates sont exactes et d'autres sont approximatives. Malheureusement, la date qu'il donne pour le voyage de Lancaster aux Comores, 1561, comporte une erreur de trente ans, il a eu lieu en 1591, et *il ne s'agit pas* d'une simple inversion du 6 en 9.

207. J. Strandes, réimpression, 1971, p. 85 ; J. de Barros, 1552-1613, vol. I, p. 214-215 ; A. Gevrey, 1972, p. 123.

bes musulmans appartenant à la tribu qui fonda Malindi<sup>208</sup> ». Du continent africain, depuis des temps immémoriaux, on pouvait voir la Grande Comore à chaque éruption volcanique du mont Kartala.

D'après les traditions de sources diverses et celles dites fonctionnelles, la première dynastie comorienne serait originaire d'Anjouan, bien que le premier ancêtre ait d'abord émigré à la Grande Comore<sup>209</sup>. Cela n'est peut-être pas aussi illogique qu'il y paraît. La Grande Comore est la plus vaste des îles, mais elle n'a pas d'eau douce et sa terre est en général ingrate. En 1727, Alexander Hamilton la présentait encore comme une île ne fournissant que le strict nécessaire à une poignée d'habitants<sup>210</sup>. Le deuxième ancêtre, Ḥasan/Ḥasanī, véritable fondateur de la dynastie, est également présenté comme un grand constructeur de mosquées à Anjouan — d'abord à Sima, ensuite à Domoni. Il est aussi considéré comme le principal propagateur du rite *shāfiʿite*, et il semble même difficile d'imaginer qu'il n'a pas autorisé l'adoption de l'islam sunnite par les Anjouanais. Ses fils portaient deux noms : l'un bantou et l'autre arabe. Ils étendirent le pouvoir de la dynastie hassanite aux autres îles Comores, très probablement en même temps qu'ils y introduisirent la nouvelle foi religieuse<sup>211</sup>. Après cette période, l'histoire des Comores est marquée par des rivalités internes qui sévissaient, même à l'échelle des microscopiques sultanats des différentes îles. Ainsi, alors que l'islam sunnite s'implantait dans toutes les Comores et y entraînait la mise en place d'un nouveau système judiciaire avec ses *kādī*, ses *nāʾib* (juges de village) et ses *madjelisse* (corps de juristes), des rivalités politiques entre membres d'une même ethnie et entre certains des anciens *fani* et les nouveaux sultans devinrent à la fois une constante et un facteur dynamique de la société comorienne.

Les récits des Européens qui visitèrent les îles Comores sont rarement confirmés par les traditions locales ou, tout au moins, par celles qui ont pu être transcrites jusqu'à présent. Cependant, ces deux sources — interne et externe — révèlent une rivalité constante et montrent que ce ne furent pas la Grande Comore et Mayotte qui dominèrent l'histoire des Comores mais que les chefs de file en étaient Anjouan et Mohéli. À l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, des voyageurs indépendants de différentes régions d'Europe confirmèrent qu'Anjouan avait en effet un monarque — une reine — considéré comme le chef suprême des quatre Comores<sup>212</sup>. Il ressort également de ces mêmes sources que chaque île avait son propre chef, qui détenait un pouvoir de

208. Do Couto, chap. 5, p. 310-318; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 103.

209. Le fait que la plus ancienne mosquée soit à Mayotte et non à Anjouan (et d'autant plus que sa construction est attribuée à Haïssa, fils de Ḥasanī) semble confirmer l'aspect fonctionnaliste. Mais l'on ne saurait être catégorique car, à proprement parler, il n'existe pas d'histoire scientifique des Comores avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

210. A. Hamilton, 1727, vol. I, p. 16-22; *Antananarivo annuel*, vol. IV (1892), p. 498 (de la seconde édition de 1744).

211. S. A. 'Alī, 1927, p. 3. Leurs noms bantou étaient Machinda et Chivampe.

212. Notamment les Hollandais en 1599, 1601-1602 et François-Martin de Vitry en 1602 également; voir A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 256, 272 et 317.

fait et révérait la reine d'Anjouan en tant que chef dynastique<sup>213</sup> et non pas nécessairement en tant qu'autorité militaire et administrative redoutable. En 1602, par exemple, Mohéli était gouvernée par un roi musulman indépendant et imposant, qui stupéfiait les voyageurs européens par son étonnante compétence en matière de navigation, par ses cartes marines de la région s'étendant de la mer Rouge aux Indes orientales, par sa connaissance directe de l'Afrique et de l'Arabie et — ce qui n'était pas le moins étonnant — par sa maîtrise de la langue portugaise<sup>214</sup>. Ce Comorien extrêmement intéressant mourut en 1613, un jour exactement avant l'arrivée de Christophe Newport qui put faire observer que seule la mort du roi pouvait apporter une trêve momentanée aux fréquentes opérations menées par les embarcations mohéliennes contre Anjouan et d'« autres » Comores<sup>215</sup>. Un an plus tard, d'autres voyageurs anglais constatèrent que la Grande Comore était partagée entre dix « seigneurs », que la reine d'Anjouan (la « Vieille Sultane ») avait « délégué » son pouvoir sur Mohéli à ses deux fils, Amar-Adel, sultan, et son frère, vice-sultan et *shārīf* (principale personnalité religieuse), qui vivaient tous deux à l'intérieur de l'île, près de Fombony, et, enfin, que la partie principale du port de Mohéli était placée sous l'autorité du gouverneur de Fombony, personnage très influent<sup>216</sup>. Toujours en 1614, le vieux *fani* de M'samudu se proclama sultan indépendant et maître du nord d'Anjouan, la vénérable reine ayant perdu toute autorité sur son île<sup>217</sup>. Martin Pring rencontra aussi un puissant *fani* à Mohéli en 1616<sup>218</sup>. Vers 1626, il y eut deux prétendants au sultanat de Mohéli : un descendant du *fani* (probablement mort à l'époque) et un « Arabe ». Tous deux devaient leur « fortune » et, apparemment, l'essentiel de leur rivalité à leurs épouses, filles du « dernier sultan »<sup>219</sup>.

À quelques exceptions près<sup>220</sup>, les chefs comoriens ont cherché à établir de bons rapports avec les Européens qui visitaient leurs îles. Les capitaines des

213. De nombreux récits mentionnent des « reines » du sultan, qui sont parfois ses épouses et parfois sa mère. La reine mère (d'un sultan) semble avoir été un personnage très respecté : voir le récit de John Saris sur Mohéli en 1661, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 497.

214. Rapport de l'amiral G. Spilberg sur sa visite de 1602, traduit du néerlandais dans de Constantin, 1725, vol. IV, p. 29-30 et 42-60; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol I, p. 312-313.

215. A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 490.

216. Relations de Walter Peyton et Thomas Roe, 1614, dans S. Purchas, *His pilgrims*, 1613, British Library, Londres, manuscrit n° 6115, vol. I, f. 529 et 536 et suiv.; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 83-89.

217. A. Gevrey, 1870, p. 185; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 90 et suivantes. Gevrey et Grandidier affirment l'un et l'autre que *Magné-fané* (*fani*) était le nom du sultan « rebelle » de M'samudu et ils citent tous les deux Pieter van den Broecke, observateur avisé et officier de la flotte hollandaise sous les ordres du général Reynst, qui visita les Comores en 1614. Mais P. van den Broecke ne mentionne pas ce nom.

218. A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 100. Le nom est cité par M. Pring dans *Fanno Mary O Fannadill*.

219. Relation de Thomas Herbert, dans A. Grandidier *et al.*, *op. cit.*, p. 394-399.

220. Par exemple, 35 marins sous le commandement de J. Lancaster furent tués dans une embuscade à la Grande Comore en 1591 (acte qui devait donner une mauvaise réputation à cette île pendant des décennies et même pendant un siècle). Voir A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 161.

navires européens prirent l'habitude d'envoyer, à leur arrivée, des épées et des pistolets somptueux aux chefs locaux<sup>221</sup>. De leur côté, les sultans et leurs gouverneurs de « ports » se faisaient remettre des lettres de recommandation par ces capitaines au moment de leur départ. Ces lettres étaient ensuite présentées — comme preuve d'amitié internationale — aux capitaines qui arrivaient aux Comores<sup>222</sup>. Presque tous « les navires anglais à destination de Mocha, de la Perse ou de Surat », écrivait Hamilton, relâchaient à « Johanna » (Anjouan) pour se « rafraîchir », tissant ainsi les liens d'une longue amitié anglo-anjouanaise à laquelle les sultans locaux firent de temps à autre appel. Les commerçants comoriens avaient longtemps servi d'intermédiaires entre Madagascar, l'Afrique et l'Arabie, mais cela ne signifie pas (comme on le lit parfois) que les quatre îles n'avaient rien à exporter elles-mêmes. Les guerres qui sévissaient sur une île, comme à la Grande Comore en 1620<sup>223</sup>, et les fréquents raids d'une île à l'autre dépassaient les tensions purement politiques. Dans bien des cas, il s'agissait simplement de capturer des esclaves à exporter moyennant un profit élevé. Cette dualité d'objectifs fut encore plus nette lorsque M'samudu eut construit sa grande mosquée en 1670, mais moins qu'à l'époque des pirates de l'ouest de l'océan Indien (1680-1720), quand les sultans des Comores utilisaient d'aussi grands pirates que Mission et Caraccioli, avant d'en être eux-mêmes les victimes, et quand le pillage et la destruction des villes comoriennes étaient chose courante<sup>224</sup>. Ce fut précisément entre 1700 et 1720 que des escadres de la marine britannique sous le commandement du capitaine Cornwall et du commodore Littleton abandonnèrent la neutralité de leur pavillon et apportèrent une aide active à Anjouan et à son sultan<sup>225</sup>. Cette assistance militaire et navale traduisait le désir d'étendre l'autorité effective d'Anjouan aux autres Comores et d'obtenir en compensation le refus catégorique d'héberger les pirates. La suprématie de ces derniers prit fin vers 1720, mais non les interventions armées des Britanniques au nom d'Anjouan.

En 1736, selon Şa'īd Aḥmad 'Alī, Anjouan eut un nouveau monarque, le sultan Aḥmad, qui estimait — comme les premiers Hassanites — que toutes les Comores devaient relever d'un chef suprême. Son règne dura longtemps, « plus de quarante ans », mais il fut marqué, en 1743, par une

221. En 1608, quand Alexander Sharpy envoya quelques colifichets et deux couteaux au chef local en débarquant à la Grande Comore, son présent fut « rejeté avec dédain ». Voir A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 419.

222. Par exemple, en 1620, des lettres écrites en anglais et en néerlandais, et datées respectivement du 16 août 1616 et du 8 août 1618, ont été présentées au général de Beaulieu en tant qu'« attestations » (A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 358). La pratique des lettres internationales de recommandation est certainement empruntée à la culture scripturale swahili locale, puisqu'on sait que les chefs mayotte au moins communiquaient par lettres avec le sultan d'Anjouan. En 1599, par exemple, le sultan de Mayotte remit aux Hollandais une lettre de recommandation pour la reine d'Anjouan (A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. I, p. 256) ; en 1646, John Smart emporta des « lettres » du « roi de Mayotte » à Anjouan (Smart à Kynnaston, 26 juin 1646, dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 514-517).

223. A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. II, p. 365.

224. *Ibid.*, vol. III, p. 480-514.

225. *Ibid.*, vol. V, p. 53, 156, 159. (En 1790, le capitaine français Péron soutint Anjouan contre Mayotte, qui allait devenir un protectorat français cinquante-trois ans plus tard.)

tentative de coup d'État, dirigé contre la dynastie, qui faillit réussir, par une guerre politique ouverte avec Mayotte quelques années plus tard (qui se termina par la défaite humiliante d'Anjouan) et, surtout, par une grande révolte interne. En effet, les descendants des premiers occupants d'Anjouan (les Wamatsaha), conduits par un homme du commun au pouvoir charismatique, Tumpa (qui prétendait descendre d'un *fani*), se soulevèrent en 1775 contre l'élément dominant arabe, exigeant une pleine égalité et « le droit d'épouser les femmes arabes ». La ville de Domoni opposa une faible résistance aux rebelles qui y trouvèrent assez d'armes à feu pour pouvoir assiéger la ville de M'samudu elle-même. Heureusement pour les Hassanites, ils avaient engagé une section de fusiliers marins britanniques qui n'eurent aucun mal à abattre Tumpa qui se tenait sur une plate-forme élevée et s'abritait sous un grand parapluie rouge<sup>226</sup>. Sa mort mit fin à un mouvement qui aurait pu avoir des conséquences d'une portée considérable pour Anjouan et les autres îles Comores. Cependant, tandis que le XVIII<sup>e</sup> siècle touchait à sa fin, les vrais problèmes qui allaient se poser aux Comores ne faisaient que commencer. En effet, des flottes de pirogues à balancier malgaches, conduites par les Sakalava et les Betsimisaraka, commencèrent à faire des incursions dans les quatre îles à la recherche d'esclaves et terrorisèrent pendant longtemps la population locale. Ces expéditions maritimes cessèrent vers 1825, en raison principalement d'interventions britanniques<sup>227</sup>. De plus, les bouleversements provoqués par l'expansion merina à Madagascar eurent au moins une conséquence inattendue. Mayotte devint un pays de langue malgache à cause des vagues massives de Sakalava qui s'enfuirent de l'Iboina et l'île eut des sultans malgaches (Ramanetaka, parent de Radama I<sup>er</sup> et Andriantsoli, dernier chef sakalava-boina)<sup>228</sup>. La situation des Comores, à mi-chemin entre l'Afrique et Madagascar, n'était pas des plus confortables.

## Les îles Mascareignes : Réunion, Maurice, Rodrigues<sup>229</sup>

Contrairement à Madagascar et aux Comores, les trois îles Mascareignes demeurèrent inhabitées jusqu'à l'arrivée des Européens dans l'océan Indien<sup>230</sup>. Leur situation géographique, à l'est de Madagascar, contribua à faire de la Réunion (île Bourbon) et de l'île Maurice (île de France) des

226. S. A. 'Alī, 1927, p. 12-14.

227. Sur les expéditions maritimes des Malgaches, voir la note 109 ci-dessus, ainsi que le récit d'Austin Bissel (novembre 1798), dans A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 415-416; voir aussi M. Fontoyonnt et E. Raomandahy, 1937, p. 15-21.

228. A. Gevrey (1870, p. 217-225) traite brièvement de Ramanetaka et d'Andriantsoli.

229. Il ne sera pas question ici de Rodrigues, rocher volcanique de 155 km<sup>2</sup> environ situé à plusieurs centaines de milles marins de la Réunion et de l'île Maurice. Voir, pour cette île, J. F. Dupon, 1969; A. J. Bertuchi, 1923. Les trois îles ont reçu leur nom collectif actuel dans les années 1820 et A. Toussaint (1972) est l'ouvrage de référence à ce sujet. La Réunion s'est jadis appelée Bourbon et les Français ont rebaptisé Maurice l'île de France. Nous avons conservé les noms actuels.

230. Cette donnée de fait permet aussi d'écarter la thèse des mouvements directs de population de l'Indonésie à Madagascar à travers l'océan Pacifique, mouvements qui auraient donné aux Mascareignes leurs propres *tompon-tany*.

bases navales stratégiques contrôlées par les grandes compagnies maritimes. Les deux plus grandes îles du groupe connurent elles aussi une économie de plantation de type classique, comme celle qui avait gagné, à des moments et à des degrés différents, non seulement la région orientale de Madagascar mais aussi l'Afrique de l'Est et du Sud-Est et même le littoral indien. Après 1638, les Hollandais concentrèrent leurs efforts sur l'île Maurice pour en exploiter le bois et faire le commerce des esclaves avec Madagascar, mais ils l'abandonnèrent en 1710<sup>231</sup>. Quant à la Réunion, elle reçut ses premiers colons de Fort-Dauphin en 1646 puis en 1654; ils comprenaient un nombre à peu près égal de Français et de Malgaches qui s'étaient « rebellés » contre la première Compagnie française des Indes orientales. Cette dernière devait néanmoins réussir à faire de l'île Bourbon une chasse gardée de 1664 à 1719<sup>232</sup>. Les Français colonisèrent l'île Maurice à partir de la Réunion vers 1721 et les deux îles relevèrent de l'autorité de la seconde Compagnie des Indes orientales jusqu'en 1767, date à laquelle les Mascareignes passèrent sous le contrôle de l'administration royale<sup>233</sup>. Instruits par l'exemple de la Révolution française en 1790, les planteurs de la Réunion et de l'île Maurice commencèrent à revendiquer une forme de nationalisme local pour s'opposer à certaines mesures prises par la métropole telles que l'abolition de l'esclavage en 1794 et les tentatives faites par la Convention pour dépêcher ses agents, dont deux furent expulsés en 1796. Les guerres napoléoniennes portèrent préjudice aux Mascareignes françaises. L'île Maurice passa définitivement sous l'autorité britannique et l'approvisionnement en esclaves fut provisoirement tari. Malgré les changements politiques, cependant, la Réunion et l'île Maurice étaient à la veille d'une période de grande prospérité économique.

Vers 1710, ces deux îles regroupaient près de 2 000 habitants, dont un tiers d'esclaves. Vers la moitié du siècle, la population s'était accrue de 300% mais les esclaves entraient pour plus des deux tiers dans cette augmentation et vers la fin du siècle, les deux îles comptaient 120 000 habitants, dont 94 000 esclaves<sup>234</sup>. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on pouvait déjà discerner cinq groupes sociaux : les Blancs descendant des premières familles de colons, les créoles blancs, les créoles mulâtres, les étrangers blancs (dont de nombreux anciens pirates anglais et quelques réfugiés hollandais qui avaient fui leur propre Compagnie des Indes orientales) et les esclaves qui se subdivisaient en créoles noirs et esclaves qui n'étaient pas nés dans les îles<sup>235</sup>. Il y avait peu

231. Sur les Hollandais à l'île Maurice, voir A. Pitot, 1905.

232. J. Barassin, 1953.

233. On trouvera un excellent résumé des périodes postérieures à 1719 dans A. Toussaint, 1972, p. 38-106 (sur la Compagnie et l'administration royale). Pour plus de détails, voir A. Pitot, 1899; C. Grant, 1801; A. Lougnon, 1956 et 1958.

234. A. Toussaint, 1972, tableaux statistiques, p. 335-338.

235. D'après le rapport de 1714: voir J. Barassin, 1953, p. 309; A. Toussaint, 1972, p. 32. Citant un rapport rédigé en 1763 par un officier de la marine britannique, Grant estimait que les premiers colons n'avaient eu des enfants qu'avec des femmes malgaches, qu'il n'y avait pas un créole sur cinquante qui ne reflétait cette union et que les créoles autochtones avaient à peu près les mêmes privilèges que la petite noblesse en France. C. Grant, 1801, p. 163-171; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 303.



d'esclaves affranchis avant 1797 (en 1788, par exemple, il n'y en avait que 950 à la Réunion qui comptait alors 45 800 habitants et 2 456 sur 42 828 habitants à l'île Maurice<sup>236</sup>). Cependant, la population servile se modifia sensiblement quand les acheteurs des Mascareignes se désintéressèrent progressivement de Madagascar pour se tourner vers l'Afrique et l'Inde à la recherche de nouveaux travailleurs. Ce changement s'explique notamment par la croyance que les Malgaches étaient particulièrement enclins à former des colonies d'esclaves fugitifs. Selon un rapport de 1758, « les esclaves de Madagascar ont fortement tendance à s'évader. Nombre d'entre eux, épris de liberté, se sont enfuis dans les montagnes, au milieu de forêts inaccessibles, pour revenir en groupes attaquer les plantations où ils avaient été esclaves<sup>237</sup> ». En fait, le marronnage était à la Réunion et à l'île Maurice, comme partout ailleurs, une réaction à l'esclavage favorisée par l'environnement et il resta un problème chronique jusqu'à une époque récente, alors qu'il n'y avait presque plus d'esclaves malgaches.

La canne à sucre était cultivée à l'île Maurice depuis 1639, mais la première usine sucrière fut construite sous l'administration de Mahé de Labourdonnais (1735-1746), qui réorganisa aussi les Mascareignes en en faisant une base dirigée contre les Britanniques de l'Inde<sup>238</sup>. Mais l'île Maurice n'exporta réellement du sucre qu'après l'avènement de l'administration royale française qui abrogea les mesures restrictives imposées par la Compagnie des Indes orientales et ouvrit les îles à tous les ressortissants français à la fin des années 1760<sup>239</sup>. Le café, introduit à la Réunion en 1715 et qui en devint la culture principale, battit son dernier record de production au début des années 1740. Vers 1767, son déclin était tel (à cause de la concurrence des Antilles) que les planteurs réunionnais durent se rabattre sur les épices<sup>240</sup>. Pendant les trente années qui suivirent, les îles Mascareignes, à mesure que « le commerce délaissait l'océan Atlantique en faveur de l'océan Indien », devinrent « le point de convergence d'une véritable "route des îles"<sup>241</sup> ». L'île Maurice qui, du temps de la Compagnie, accueillait environ 30 navires par an, vit ce nombre décupler vers 1803. La plupart de ces navires appartenaient à des marchands étrangers, surtout des États-Unis après la guerre d'indépendance. On pourrait dire que les minorités privilégiées des îles Mascareignes avaient un niveau de vie égal ou supérieur à celui de tous les autres territoires coloniaux vers 1800.

236. A. Toussaint, 1972, tableaux statistiques, p. 335-338.

237. C. Grant, 1801, p. 75-78; A. Grandidier *et al.*, 1903-1920, vol. V, p. 316-317.

238. Sur Mahé de Labourdonnais, certainement la personnalité la plus novatrice, voir son *Mémoire des îles de France et de Bourbon*, édité et annoté en 1937 par A. Lougnon et A. Toussaint. Sur l'industrie sucrière, voir A. North-Coombes, 1937.

239. A. Toussaint, 1967, p. 94.

240. *Id.*, 1971, p. 35-36.

241. *Id.*, 1967, p. 94.

## L'histoire des sociétés africaines de 1500 à 1800: conclusion

*B. A. Ogot*

Diverses étiquettes ont été apposées à la période de l'histoire de l'Afrique qui va de 1500 à 1800. De nombreux livres d'histoire la présentent comme «l'ère de la traite des esclaves», surestimant l'importance du phénomène dans l'histoire du continent. Ils oublient qu'en Afrique occidentale et centrale, la traite des esclaves a duré jusqu'en 1850 environ et qu'en Afrique de l'Est, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle s'est développée, si l'on en excepte une période antérieure vers le monde musulman. Cette étiquette ne tient pas compte non plus du fait que certaines parties du continent, par exemple l'Afrique du Sud, ne l'ont pratiquement jamais connue. D'autres historiens, surtout les néo-marxistes, font de l'intégration progressive de l'Afrique dans l'économie capitaliste mondiale dominée par l'Europe la principale caractéristique de cette période. Ils accordent donc une place plus importante aux relations extérieures de l'Afrique qu'à son évolution interne et présentent les peuples africains comme les malheureuses victimes de forces mondiales qu'elles ne peuvent ni comprendre ni maîtriser. L'Afrique s'en trouve marginalisée et des idées racistes à propos du continent et de ses habitants se propagent et s'intensifient. D'autres historiens encore font des mouvements de population et du peuplement définitif du continent la caractéristique majeure de la période. Or, force est de constater qu'à quelques exceptions près, il n'y a guère eu de migrations de masse en Afrique après 1500. D'autres chercheurs enfin auraient tendance à présenter l'histoire de ces trois siècles comme une série de catastrophes écologiques et à considérer les sécheresses et les famines comme les facteurs déterminants de la période.

Chacune de ces étiquettes a sa part de vérité, mais aucune d'entre elles ne rend bien compte de la complexité et du dynamisme de ces trois siècles d'histoire africaine. Dans ce dernier chapitre, nous nous efforcerons de dégager les grandes lignes de l'évolution historique des sociétés africaines pendant cette période, en nous appuyant, dans une très large mesure, sur les divers chapitres de ce volume.

Peut-être serait-il indiqué de commencer notre exposé par la question fondamentale des mouvements de population. Ces mouvements ont été importants pour cette période de l'histoire africaine mais, et la mise en garde est de Vansina au chapitre 3, « ils ne sont pas spécialement caractéristiques de la période 1500-1800<sup>1</sup> ». La plus grande partie de l'Afrique avait déjà été colonisée en 1500 et ce que les traditions orales présentent comme des migrations dans ces zones n'était en fait qu'une expansion et des déplacements de population. Seul le nord-est de l'Afrique (soit la Somalie actuelle, le sud de l'Éthiopie, le sud du Soudan, le nord du Kenya et le nord de l'Ouganda) a connu des mouvements massifs de population au cours de cette période chez les Oromo, les Somali, les Luo, les Karimojong, les Kalenjin, les Turkana et les Masai. D'après Vansina, « ces mouvements de population se rattachent [...] à l'histoire de l'occupation des terres marginales. [...] En effet, presque partout, de vastes régions étaient occupées par des peuples dont l'économie était adaptée au milieu naturel et à la densité de population<sup>2</sup> ».

Mais il y a beaucoup plus significatif que ces migrations dont on se préoccupe tant : la période 1500-1800 a été cruciale pour les grandes formations sociopolitiques du continent. C'est pendant ces trois siècles que la plupart des habitants des différentes régions d'Afrique se sont regroupés pour former les ensembles sociaux, économiques, religieux, culturels et politiques qui constituent les peuples africains d'aujourd'hui.

Tandis que les sociétés africaines donnaient naissance à des groupes ethniques distincts, aux caractéristiques linguistiques et culturelles propres, une grande partie de l'Afrique se transformait par suite de l'évolution des relations extérieures du continent. En 1500, la plupart des sociétés africaines étaient relativement indépendantes du reste du monde, leurs relations extérieures étant réduites au minimum. Mais en 1800, une grande partie de l'Afrique était intégrée dans les circuits commerciaux mondiaux qui la rattachaient étroitement à l'Europe, à l'Amérique et à l'Asie. Ce processus d'intégration avait été facilité par l'apparition, sur le continent, de nouvelles communautés telles que les colons hollandais en Afrique australe, les Portugais en Angola et sur la côte Est, et les Ottomans en Égypte et au Maghreb. De nombreuses sociétés africaines durent alors changer progressivement de mode de vie, ou se déplacer, ou les deux à la fois. Très rapidement, des relations totalement différentes s'établirent entre les sociétés et en leur sein. Ces nouvelles relations se caractérisaient par la domination et la dépendance, tant

1. Voir le chapitre 3.

2. *Idem.*

sur le plan interne que dans un système mondial où l'Europe était devenue la puissance prépondérante.

Pathé Diagne a recensé les grandes structures économiques qui sont apparues au cours de cette période, à savoir le système de castes au Soudan occidental, dans la région du Niger-Tchad et au Sahara, l'économie de pillage dans les pays riverains de la Méditerranée, du Nil et de l'océan Indien, et l'économie d'entrepôt ou de comptoir au voisinage de l'océan Atlantique<sup>3</sup>.

L'économie de pillage, par exemple, était la conséquence de l'expansionnisme espagnol et portugais et dépendait bien davantage du produit de la piraterie, de tributs et de droits que du commerce et de l'industrie, comme c'était le cas avant 1500. Elle disloqua totalement les sous-systèmes de la Méditerranée et de l'océan Indien notamment, et appauvrit les campagnes que la traite des esclaves devait par la suite plonger dans une crise profonde. Une aristocratie militaire fit son apparition, qui vivait de piraterie et de razzias pour lesquelles elle utilisait les services d'hommes libres et d'esclaves. Ce système d'exploitation et d'oppression provoqua plusieurs révoltes paysannes, notamment au Soudan occidental, dans les régions du Niger et du Tchad, en Égypte, au Sahara, au Maghreb, en Éthiopie et dans le bas Zambèze.

Comme l'économie de pillage, l'économie de comptoir ne se souciait guère d'innover. Théâtres de violence et de pillage, les nouveaux comptoirs maritimes étaient des forteresses avant d'être des centres commerciaux ou industriels. Sur les côtes de la Guinée et de l'Afrique équatoriale, au Congo, en Angola et en Sénégal, les Portugais pillaient plus qu'ils n'achetaient. De 1650 à 1800, l'économie de comptoir reposait sur la traite transatlantique des esclaves.

Les sociétés touchées par ce type d'économie se transformèrent progressivement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ce processus complexe entraîna de grandes restructurations dont la principale, surtout en Afrique centrale occidentale, fut la prédominance des réseaux commerciaux sur les États. Dans la plupart des villes côtières, il y eut éclatement général des centres d'autorité et morcellement du pouvoir politique. Citons M'Bokolo : « [...] l'organisation du commerce, du côté africain, ne fut pas le monopole de l'État : la concurrence ne profita qu'à quelques individus, princes ou roturiers, voire anciens esclaves, qui formèrent une nouvelle aristocratie, jalouse de ses privilèges et avide de pouvoir politique. [...] Au Loango, ce furent des hommes nouveaux — courtiers, commerçants, caravaniers et autres intermédiaires — qui connurent la meilleure fortune, ayant les moyens d'acheter la terre auprès du roi et de rassembler dans leur entourage de nombreux subordonnés libres ou serviles : on cite, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exemple de roturiers possédant la bagatelle de 700 subordonnés qui guerroyaient ou cultivaient la terre pour leur compte<sup>4</sup>. »

En d'autres termes, le déclin des États entraîna celui des anciennes élites dirigeantes qu'une classe de marchands vint remplacer ou rejoindre. La

3. Voir le chapitre 2.

4. Voir le chapitre 18.

pénétration portugaise dans le sud du Zambèze, par exemple, entama sérieusement le pouvoir de la classe dominante autochtone et facilita l'instauration de formes directes d'exploitation des paysans par les capitalistes portugais. « La convergence des circuits commerciaux régionaux et du commerce au loin, écrit Bhila, donna naissance à une classe de négociants africains appelés les *vashambadzi*. [... Ils servaient] d'intermédiaires entre les commerçants étrangers et les paysans africains<sup>5</sup>. »

Des événements du même ordre donnèrent naissance au « *Mestizos* et aux Créoles » de la Casamance, de la Guinée et de la Sierra Leone. Les Afro-Portugais et les Anglo-Africains de ce dernier pays étaient des groupes de marchands qui servaient d'intermédiaires entre les navires européens et les sociétés africaines de l'intérieur. C'étaient surtout des agents au service du capitalisme mercantile européen qui s'enrichirent considérablement.

Même dans le cas des sultanats *fundj* et *für* où les sultans semblent avoir dirigé et protégé le commerce extérieur les reliant à l'Égypte et à la mer Rouge, l'essentiel des échanges étaient aux mains des *djallāba* (négociants) soudanais qui servaient d'intermédiaires et de financiers en matière de commerce extérieur.

Relativement isolés en 1500, les divers peuples d'Afrique s'intégrèrent donc graduellement dans l'économie mondiale. Dans la plupart des cas, cette intégration s'accompagna de profondes transformations sociales et politiques.

Malgré la disparition de grands États au Soudan occidental et dans l'Afrique du Nord-Est au début de la période qui nous intéresse, « les différents États d'Afrique, écrit Vansina, exerçaient leur domination sur une plus grande partie du continent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au début du XVI<sup>e</sup> ». Mais ce ne sont pas seulement les territoires dominés par des États qui s'étendirent au cours de ces trois siècles : la période est également marquée par de nombreux exemples de regroupements politiques dus à l'expansion et à la centralisation des institutions politiques. Ainsi, la formation d'États et la centralisation de l'autorité politique furent les deux processus marquants de cette période.

En Afrique du Nord-Est, par exemple, si les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont vu l'effondrement de l'empire chrétien d'Éthiopie auquel succéda une anarchie qui se poursuivit par intermittence jusqu'en 1855, année où Théodore II inaugura l'ère des grands empereurs, il y eut, en revanche, une expansion de cet empire vers le sud, ce qui stimula l'apparition de nouveaux États, tels que ceux de Boša, de Kaffa, de Šekko, de Wolayta et de Dauro.

Dans le cas de Madagascar, nous constatons un processus inverse de centralisation. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'île ne regroupait encore pour l'essentiel que de petites chefferies autonomes. Mais à la fin du siècle, l'Empire des Sakalava se constitua dans la partie occidentale et plusieurs royaumes firent leur apparition chez les peuples des hauts plateaux ainsi

5. Voir le chapitre 22.

6. Voir le chapitre 3.

que dans tout le sud de l'île. L'Empire des Sakalava atteignit son apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle et le littoral oriental fut politiquement uni pour la première fois dans le cadre de la Confédération des Betsimisaraka. En 1800, ces deux États étaient sur leur déclin et l'Imerina, jusqu'alors faible et désuni, gagnait en puissance.

Le même processus d'unification et de centralisation se retrouve sur la côte de la Guinée inférieure. D'après une carte datant de 1629, il y avait alors dans cette région forestière et côtière 38 États et royaumes qui avaient été fondés par les Ga et les Akan. Entre 1670 et 1750, une grande révolution politique s'y produisit. Les 38 États de 1629 donnèrent naissance aux 3 grands empires des Aowin, des Denkyira et des Akwamu qui, en 1750, fusionnèrent pour former l'Empire des Ashanti.

Le Buganda, le Rwanda et le Maravi sont d'autres exemples d'États qui se développèrent et mirent au point des systèmes politiques centralisés au cours de cette période.

Mais il y eut un phénomène politique plus courant pendant ces trois siècles : aux États en déclin ou qui s'effondraient succédaient plusieurs petits États ou des systèmes économiques. Ainsi, en Afrique centrale, des États de plus en plus grands se constituèrent et donnèrent naissance, au XVI<sup>e</sup> siècle, aux Royaumes du Kongo, de Tio, de Loango et du Ndongo (le futur Angola), le Royaume du Kongo étant le plus important et le plus centralisé. Mais à partir de 1665, ces États commencèrent à décliner et les territoires furent réorganisés sur une plus grande échelle, en fonction d'impératifs économiques dictés par la traite des esclaves.

Sur la côte de la haute Guinée, les États qui succédèrent aux Empires songhay et du Mali apparurent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le grand empire foul se constitua au XVII<sup>e</sup> siècle sur les ruines de l'Empire songhay mais céda la place à l'Empire du Kaarta au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le long de l'Atlantique, les pays qui s'étaient constitués après le démembrement du Mali furent unifiés par le Gabu (Kaabu) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis par le Fouta-Djalon aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Dans le Centre, la renaissance eut lieu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sous les auspices des Bambara de Ségou et, dans le Sud, les Jula organisèrent l'Empire de Kong au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On assiste à un processus semblable dans le sud du Zambèze. Le déclin du Grand Zimbabwe donna naissance, tout d'abord, à l'État de Torwa puis, et c'est là le plus important, à l'Empire de Mutapa au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le morcellement et le déclin de l'État mutapa commencèrent en 1629. L'Empire sombra dans la déchéance et le désordre au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais l'entité politique mutapa ne disparut complètement qu'en 1917.

La plupart des nouveaux États se dotèrent de systèmes de gouvernement et d'administration originaux. Le Dahomey, par exemple, représentait une nouvelle notion de l'État. Il avait été créé par des migrants venus d'Allada vers 1625, qui s'étaient imposés à divers groupes. Au concept traditionnel de l'État considéré comme une version élargie de la famille, succédait celui d'un État fort et centralisé, avec à sa tête un monarque absolu exigeant la loyauté sans réserve de tous les citoyens.

Les nouvelles conceptions de l'État et des systèmes de gouvernement qui se formèrent dans différentes régions d'Afrique (surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) méritent d'être approfondies. Dans la plupart de ces États, diverses classes sociales firent également leur apparition: aristocrates, groupes militaires, roturiers et esclaves. Ainsi, la société kanuri du Borno était extrêmement stratifiée. Elle était divisée, en gros, en deux classes, les *kontuowa* (classe dominante ou noblesse) et les *talia* (roturiers), elles-mêmes subdivisées en plusieurs groupes qui se distinguaient par leur langage, leurs vêtements, leur mobilier et l'architecture de leur logement. Dans le pays Hawsa, avec l'enrichissement des aristocrates et des négociants, cette distinction fit place à une distinction économique entre les *attajirai* (les nantis) et les *talakawa* (les pauvres).

L'aristocratie (administrative et militaire) s'enrichit en utilisant divers moyens d'exploitation. Elle acquit très vite une idéologie de l'oppression. En Égypte, par exemple, le déclin de l'Empire ottoman coïncida avec le début de conflits internes entre les différentes couches sociales dont l'enjeu n'était pas l'indépendance politique mais la maîtrise de l'économie, du pays et de ses institutions politiques. L'état critique de l'économie était le reflet d'une politique d'oppression par laquelle la majorité de la population était dominée et exploitée par une petite élite comprenant les beys mamluk et leur entourage. Cette situation d'oppression provoqua l'apparition d'une littérature populaire en langue arabe (surtout poétique et satirique) ayant pour thème l'exploitation des paysans.

Comme nous l'avons déjà souligné en évoquant les résultats de l'économie de pillage, ces régimes d'oppression provoquèrent plusieurs révoltes paysannes dans toute l'Afrique. Celles des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles devraient faire l'objet d'une étude approfondie. Il faudrait, pour commencer, en établir la typologie. De plus, les classes inférieures ne constituaient pas un groupe homogène dans de nombreuses régions: certaines d'entre elles n'étaient même pas constituées de paysans. Mais, en règle générale, on peut déclarer que, quelle que fût leur composition, les classes inférieures luttèrent contre la détérioration de leur situation pour préserver au moins le *statu quo*.

## La traite des esclaves

Les questions que l'on soulève habituellement à ce propos, telles que les recensements d'esclaves ou les effets de la traite des esclaves sur la société africaine, ont été étudiées au chapitre 4 et dans les sections pertinentes de la plupart des chapitres du présent volume. Il n'est donc pas nécessaire d'y revenir ici. Permettez-moi plutôt d'insister sur quelques points fondamentaux concernant la traite des esclaves qui, à mon sens, devraient retenir l'attention des historiens spécialistes de l'Afrique.

Tout d'abord, quelle place doit-on faire à la traite des esclaves dans l'histoire de l'Afrique ? En d'autres termes, quel intérêt présente la traite des esclaves pour nous, historiens de l'Afrique ? Toutes les races ont été esclaves

autrefois : le terme lui-même vient du mot Slaves qui désigne les Européens de l'Est. Mais tous les autres groupes de population ont trouvé un moyen d'éliminer cette notion de leur conscience historique. Les Juifs, par exemple, ont autrefois été esclaves, mais ils interprètent à présent leur esclavage comme une condition spéciale et unique qui leur avait été assignée par Dieu. Les Africains surestiment tant l'importance de l'esclavage dans leur histoire qu'il y a assimilation ou presque entre les termes esclave et Africain. Comme D. B. Davis l'a clairement montré dans ses ouvrages, *Problem of slavery in western culture* et *Slavery and human progress*, l'esclavage est un phénomène majeur de l'idéologie du monde occidental moderne que nous devons nous efforcer de comprendre<sup>7</sup>. Il est le principal responsable de l'attitude négative envers l'Afrique et les Africains.

Au chapitre 4, Inikori s'efforce de mesurer le rôle de la traite des Noirs dans le progrès économique du monde occidental. Cette question, elle aussi fondamentale, doit être examinée franchement et de manière approfondie. Marx et Engels ont soutenu que, tout en étant et en ayant toujours été immoral, l'esclavage n'en a pas moins été essentiel pour le progrès économique et, par conséquent, pour le progrès social. Sans l'esclavage, ont-ils fait valoir, il n'y aurait eu ni civilisation grecque, ni civilisation romaine. Inikori fait observer, pour sa part, que l'esclavage africain a été essentiel pour le développement du système économique et géopolitique atlantique et pour l'industrialisation de l'Europe occidentale. Par ailleurs, dans son ouvrage en trois volumes, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Fernand Braudel a donné une autre image de la conquête du monde par le capitalisme européen : passant de la traditionnelle économie de subsistance paysanne à l'avènement du marché, il explique finalement comment une poignée de banquiers et de négociants ont réussi, en monopolisant le commerce et en réalisant le maximum de bénéfices, à créer une série d'économies-mondes ancrées en Europe et, ainsi, à étendre la puissance croissante du capitalisme européen. Il attribue cette croissance à des entreprises multinationales telles que la Maison des Fugger d'Augsbourg au XVI<sup>e</sup> siècle et la Compagnie des Indes orientales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>8</sup>. Le rôle de la traite des esclaves africains dans ce débat doit être radicalement réévalué.

Dans le chapitre 5, Harris soulève une autre question importante liée à l'esclavage. Tous les documents disponibles font clairement apparaître que la déshumanisation des Africains s'est intensifiée de 1500 à 1800 par suite de l'intensification de l'esclavage à partir de 1619.

C'est cependant la traite intercontinentale des esclaves qui, plus que tout autre facteur, a été à l'origine de la présence des Noirs dans le monde entier. Elle a eu pour conséquence une très importante diaspora africaine, surtout sur le continent américain et dans la Caraïbe. D'après Harris, « ce furent la nature de cette traite et les conséquences qu'elle a eues, en particulier en

7. D. B. Davis, 1966-1975 et 1984.

8. F. Braudel, 1984. Voir également I. Wallerstein, 1976.



Amérique et dans la Caraïbe, qui ont poussé les Africains à se lancer dans des luttes pour leur liberté, lesquelles, avec les années, ont suscité dans les consciences le souci généralisé de la rédemption de l'Afrique et de la libération des Noirs du monde entier. [...] En dépit de la domination coloniale, ce processus s'est poursuivi et pourrait bien être la conséquence historique la plus importante de la diaspora africaine<sup>9</sup>».

C'est effectivement ce phénomène qui a été à la base du mouvement panafricain des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## L'introduction de nouvelles cultures vivrières

Pour de nombreux écrivains, l'introduction de nouvelles cultures originaires des Amériques est un aspect positif du commerce transatlantique. Certains ont fait valoir que ces cultures, qui entraînent automatiquement des modifications du régime alimentaire, améliorèrent la résistance physique des Africains, contribuant ainsi à l'accroissement de la population. Citons à ce propos un manuel type d'histoire africaine: « Les nouvelles cultures originaires des Amériques permirent à l'Afrique tropicale, et surtout aux régions de forêt, de nourrir une population beaucoup plus nombreuse que par le passé. Le maïs, l'arachide et le manioc — pour ne citer que ces trois exemples — modifièrent durablement le rapport des Africains à leur environnement<sup>10</sup>. »

Mais, comme le fait observer M'Bokolo, les effets de ces transformations agricoles sur la population africaine sont difficiles à interpréter. « Ont-elles contribué, comme on l'a souvent souligné, par une alimentation plus sûre et plus diversifiée, à une plus grande résistance physique de la population et à une plus forte croissance démographique ? » Rien n'est moins sûr. Il souligne, au contraire, que le manioc n'a qu'une valeur nutritive médiocre et que l'on a constaté chez ceux qui l'ont le plus utilisé, comme les Tio et les Mboshi, des signes de malnutrition sévère<sup>11</sup>.

Si les tendances démographiques au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont difficiles à discerner, c'est parce que cette époque, qui fut aussi celle de l'apogée de la traite transatlantique, fut marquée par l'apparition de nouvelles maladies, telles que la variole, qui devaient par la suite devenir des fléaux récurrents.

Ce qui est certain, toutefois, c'est que les nouvelles cultures originaires des Amériques et d'Asie, qui furent introduites par les Européens dans diverses régions d'Afrique entre 1500 et 1800, notamment le maïs, le manioc, l'arachide, divers types d'ignames, la patate douce, les agrumes, les tomates, les oignons et le tabac, diversifièrent l'agriculture du continent. De nombreuses cultures vivrières africaines comme la banane, le sorgho, le millet et

9. Voir le chapitre 5

10. P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 214.

11. Voir le chapitre 18.

l'igname furent progressivement remplacées au cours de cette période par le manioc et le maïs. C'est donc à cette époque que remonte la place très importante qu'occupent actuellement ces deux éléments dans l'alimentation de base des Africains.

Au niveau social, d'après M'Bokolo, cette révolution agricole contribua, avec le commerce lui-même, à créer une nouvelle division du travail : des tâches agricoles, telles que les défrichements, les cultures et le conditionnement des produits, furent progressivement délaissées par les hommes — qui préféraient se consacrer au commerce, beaucoup plus lucratif — et confiées aux femmes et aux esclaves. L'intensification de l'esclavage domestique et d'autres formes de dépendance fut donc une conséquence directe de ces mutations agricoles<sup>12</sup>.

## Les catastrophes écologiques

Certains ont tenté de démontrer qu'aux diverses périodes de l'histoire de l'Afrique correspondaient essentiellement des conditions climatiques et qu'il existait une corrélation significative entre les périodes de sécheresse grave et les grands événements historiques. L'époque qui nous intéresse en particulier est considérée comme une période de sécheresse<sup>13</sup>.

Ces analyses ont tendance à donner à l'environnement physique un caractère immuable qui réduit les Africains au rôle de victimes impuissantes de la nature. Elles ont également l'inconvénient de donner trop d'importance aux années de sécheresse aux dépens des années à la pluviométrie normale et au-dessus de la moyenne, ce qui a amené certains historiens à formuler des généralisations excessives à propos des famines de l'Afrique précoloniale<sup>14</sup>. Ces historiens ne disent rien des mesures que les Africains ont prises pour contrecarrer les effets de la sécheresse et passent sous silence, par exemple, le rôle qu'elle a joué dans la transformation des systèmes de production et de distribution, dans la valorisation des cultures vivrières et dans l'évolution des méthodes de conservation des aliments.

La question des sécheresses et des famines s'inscrit également dans celle, plus vaste, de l'efficacité de l'agriculture africaine pendant la période précoloniale. La période 1500-1800, par exemple, a été marquée par l'apparition de techniques intensives d'utilisation des sols qui, à leur tour, ont permis l'accroissement de la densité de population. Vansina nous donne à ce propos quelques exemples : « La basse Casamance, le pays Igbo, les prairies du Cameroun où l'on cultivait divers végétaux, les montagnes de la région des Grands Lacs, au bord du rift occidental, où l'on pratiquait l'irrigation et la culture intensive des bananes, le plateau kukuya où l'on

12. *Idem.*

13. J. B. Webster, 1979 et 1980; S. E. Nicholson, 1978 et 1979; J. C. Miller, 1982; D. J. Schove, 1973; J. K. Thornton, 1981a. Voir également le chapitre 26.

14. Voir le chapitre 22.

appliquait de nouvelles méthodes de fertilisation, ou encore la vallée du haut Zambèze dont les crues servaient à l'irrigation [...]. On pratiquait depuis des millénaires une culture intensive dans les oasis d'Afrique du Nord et en Égypte<sup>15</sup>. »

Bref, bien que la pratique de l'agriculture intensive ne fût pas aussi ancienne dans la plupart des autres contrées d'Afrique qu'elle l'était en Afrique du Nord, il y avait çà et là, surtout en Afrique occidentale et centrale, de petites poches d'agriculture intensive. On utilisait dans ces régions des techniques culturales avancées comme les cultures en terrasses, la rotation des cultures, les engrais verts, l'agriculture mixte et l'exploitation contrôlée des marécages. Ces questions méritent davantage l'attention des historiens que les généralisations habituelles sur la famine et la sécheresse en Afrique.

## Le christianisme et l'islam

La période allant de 1500 à 1800 a été marquée par le déclin du christianisme en Afrique — surtout en Éthiopie, sur la côte orientale et, dans une moindre mesure, au Kongo — et par la montée de l'islam en Afrique de l'Ouest, au Soudan, en Éthiopie et sur la côte Est.

Sur la côte de la Guinée inférieure, par exemple, le christianisme avait été introduit dans la région par les Hollandais et les Anglais. Ils avaient commencé par créer des écoles élémentaires dans leurs châteaux à Cape Coast, Elmina et Accra. Par la suite, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des missionnaires avaient été envoyés à Cape Coast par la Société pour la propagation de l'Évangile. En outre, quelques-uns des nouveaux convertis, surtout les enfants des mulâtres et des dirigeants locaux, avaient été envoyés à l'étranger pour parfaire leur éducation et un grand nombre d'entre eux étaient revenus chez eux comme enseignants et missionnaires. Les fondements de la révolution chrétienne qui devait avoir lieu en Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle furent donc posés à cette époque.

Au Kongo, le christianisme fut introduit sous le règne d'Afonso I<sup>er</sup> (1506-1543). Sous la direction de son fils Henrique, qui avait été consacré évêque à Rome, il fit du catholicisme la religion d'État. Mais la ferveur chrétienne déclina au Kongo jusqu'en 1645, date à laquelle un grand nombre de missionnaires capucins italiens arrivèrent dans le pays. Environ 400 missionnaires allèrent au Kongo et, plus tard, en Angola au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, pour prêcher l'Évangile, notamment dans les zones rurales. Comme nous l'a dit Vansina, le christianisme, d'abord introduit au Kongo par les Portugais, était, dans une très large mesure, la religion de la noblesse urbaine et la hiérarchie ecclésiastique restait essentiellement portugaise. Mais de 1645 à 1700, les missionnaires italiens entreprirent de convertir systématiquement la population, surtout dans les zones rurales<sup>16</sup>.

15. Voir le chapitre 3.

16. Voir le chapitre 19.

Le christianisme comme l'islam étaient, au cours de cette période, essentiellement syncrétistes. Au Kongo, par exemple, le christianisme coexistait avec la religion traditionnelle. En fait, l'interpénétration entre les deux religions était telle que, comme le dit Vansina, « dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on peut parler d'une seule religion où éléments chrétiens et anciens s'étaient fondus, du moins chez les nobles, et cette religion se répandit surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. [...] Cette nouvelle religion fut à l'origine du vaudou haïtien<sup>17</sup> ».

C'est également à cette époque que l'on tenta d'organiser des Églises indépendantes. Au Kongo, les premières tentatives pour créer une Église autochtone furent faites à partir de 1630 et cet effort prit toute son ampleur en 1704, lorsque Dona Beatrice Kimpa Vita commença à prêcher un christianisme réformé appelé l'antonianisme, qui rejetait les missionnaires et les Blancs. Dorénavant, le catholicisme autochtone allait dominer au Kongo.

En ce qui concerne l'islam, il est évident que l'expansion de la religion islamique en Afrique constitue l'un des thèmes importants de la période allant de 1500 à 1800. Sur la côte de la Guinée inférieure, par exemple, ce sont les commerçants mande et hawsa qui introduisirent l'islam. Il se propagea en suivant les routes commerciales du nord et atteignit les Ashanti et les Baoulé vers 1750. En 1800, il y avait à Kumasi un quartier musulman très prospère et une école coranique.

Sur la côte de la haute Guinée, ce sont les Fulbe et les Malinke qui furent responsables de l'expansion de l'islam. Ils formèrent une alliance religieuse Fulbe-Mande destinée non seulement à convertir la population de la région mais également à la soumettre. La propagation de l'islam fut donc associée à la domination politique dans de nombreuses régions d'Afrique, comme l'illustre bien le cas de la Sénégambie où l'opposition entre les théocraties musulmanes et les régimes des *ceddo* (seigneurs de la guerre) sert de toile de fond à l'histoire de la région. Au Soudan, l'islamisation du nord du pays créa une frontière idéologique entre le Soudan du Nord et le Soudan du Sud, qui reste très marquée. Cette période vit la création et l'expansion de deux États musulmans de la savane : les sultanats fundj et fūr. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'islam continua de se propager dans les Royaumes bambara, mossi, de Kong et de Gwirika, par l'intermédiaire des commerçants et des chefs religieux, et même par la violence. On constate le même processus d'islamisation dans le pays Hawsa et au Borno.

Outre la simple expansion géographique de l'islam en Afrique à cette époque, le fondamentalisme musulman fut un facteur important dans de nombreuses régions. Citons par exemple le mouvement Nāṣir al-Dīn, né en Mauritanie et qui se propagea ensuite vers le sud. Il s'expliquait par des raisons en partie économiques (contrôler le commerce des céréales et des esclaves) et en partie religieuse (purifier et réformer l'islam en remplaçant un régime arbitraire par la théocratie musulmane). On constate la même tendance réformiste chez les musulmans du pays Hawsa, surtout pendant le

17. *Idem*.

XVIII<sup>e</sup> siècle. Des communautés d'érudits musulmans, ayant la même formation politique, économique et religieuse, se multiplièrent dans divers centres et se mirent à critiquer l'ordre établi que représentait l'aristocratie. Le plus éminent de ces érudits, Malam *Djibrīl* dan 'Umaru, prônait des réformes islamiques. 'Uthmān et 'Abdullāhī dan Fodio furent tous deux ses disciples. Lorsque la domination des aristocrates se fit encore plus oppressive, les érudits attaquèrent ouvertement l'ordre établi. Telles sont les origines du *djihād* du XIX<sup>e</sup> siècle.

En opprimant la paysannerie africaine, surtout au Soudan occidental, dans les régions du Niger et du Tchad, en Égypte, au Sahara, au Maghreb, en Éthiopie et au Kongo, les élites rurales et urbaines firent le jeu des dirigeants musulmans et des mouvements messianiques chrétiens qui n'eurent aucun mal à recueillir l'appui massif des paysans. Les chefs religieux promettaient l'égalité et la fin de l'injustice et stigmatisaient les aristocraties traditionnelles et les Européens, éléments perturbateurs et causes de l'injustice sociale.

Notons, pour finir, que les Africains avaient une conception syncrétique de l'islam, tout comme du christianisme. Ils acceptaient l'islam mais restaient fidèles à leur religion traditionnelle. Comme Izard et Ki-Zerbo le font observer, ces syncrétismes se développèrent plus tard avec le christianisme en Afrique et dans le culte afro-américain au Brésil, en Haïti et à Cuba. « L'islam, concluent-ils, se présentait aux Bambara avec des institutions qui ne niaient pas systématiquement les leurs, par exemple la polygamie, le divorce, la répudiation, l'esclavage<sup>18</sup>. »

18. Voir le chapitre 12.

---

## *Notice biographique des auteurs du volume V*

### *Chapitre 1*

M. MALOWIST (Pologne). Spécialiste de l'histoire économique et sociale du haut Moyen Âge et des débuts de l'époque moderne; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; ancien professeur d'histoire, Université de Varsovie; ancien membre de Clare Hall, Cambridge, et membre de l'Institute for Advanced Study, Princeton. Décédé.

### *Chapitre 2*

P. DIAGNE (Sénégal). Docteur en sciences économiques et politiques; économiste et linguiste; auteur de plusieurs travaux sur le pouvoir politique africain et sur la grammaire wolof moderne; actuellement professeur et consultant.

### *Chapitre 3*

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste d'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire précoloniale de l'Afrique; professeur d'histoire et d'anthropologie, Université du Wisconsin.

### *Chapitre 4*

J. E. INIKORI (Nigeria). Spécialiste d'histoire économique; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; professeur et chef de département, Université Ahmadu Bello, Zaria.

### *Chapitre 5*

E. HARRIS (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de la diaspora africaine; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; actuellement professeur à l'Université Howard, Washington D. C.

*Chapitre 6*

R. VESELY (République tchèque). Spécialiste de l'histoire de l'Égypte, des problèmes diplomatiques et économiques des pays arabes au Moyen Âge; auteur de plusieurs travaux d'études historiques et diplomatiques sur la période médiévale arabe (particulièrement l'Égypte) et des pays islamiques; conférencier sur les pays arabes et islamiques et leur histoire à la Philosophical Faculty of Charles University, Département d'études orientales et africaines, Prague.

*Chapitre 7*

Y. F. HASAN (Soudan). Spécialiste de l'histoire du Soudan; auteur de nombreux travaux sur le sujet; auparavant professeur d'histoire, Université de Khartoum, et directeur de la Sudan Research Unit, Université de Khartoum; actuellement vice-chancelier, Université de Khartoum.

B. A. OGOT (Kenya). Spécialiste d'histoire africaine; pionnier dans les techniques d'histoire orale; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Afrique orientale; auparavant directeur du International Louis Leakey Memorial Institute; puis vice-chancelier adjoint, Université de Nairobi; professeur d'histoire, Université Kenyatta, Nairobi.

*Chapitre 8*

M. EL FASI (Maroc). Auteur de nombreux travaux (en arabe et en français) concernant l'histoire linguistique et la critique littéraire; ancien vice-chancelier de l'Université Ḳarāwiyyīn, Fès. Décédé.

*Chapitre 9*

M. H. CHÉRIF (Tunisie). Spécialiste de l'histoire sociale et politique nord-africaine; auteur de plusieurs articles sur l'histoire nord-africaine; professeur et doyen d'université, Faculté des sciences humaines et sociales, Tunis.

*Chapitre 10*

B. BARRY (Sénégal). Docteur en histoire; auteur de nombreux travaux sur le Waalo, la Sénégalie et le Fouta-Djalou; ancien secrétaire général de l'Association des historiens africains; actuellement professeur à la Faculté des arts, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

*Chapitre 11*

M. ABITBOL (Israël). Spécialiste du Soudan nigérian; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du Soudan; chercheur à la Hebrew University de Jérusalem.

*Chapitre 12*

M. IZARD (France). Spécialiste de l'histoire précoloniale des royaumes mossi (Burkina Faso); anthropologue et historien; auteur de nombreuses publications et articles, particulièrement sur l'ancien royaume du Yatenga; chercheur au Centre national de la recherche scientifique (Laboratoire d'anthropologie sociale), Paris.

J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Spécialiste en méthodologie pour l'histoire africaine; auteur de nombreux travaux concernant l'Afrique noire et son histoire; professeur d'histoire, Université de Dakar; député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

*Chapitre 13*

C. WONDJI (Côte d'Ivoire). Spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages sur les cultures africaines et l'histoire de la Côte d'Ivoire; auparavant chef de département d'histoire, Faculté des lettres de l'Université nationale de Côte d'Ivoire (Abidjan) et directeur adjoint de l'Institut d'art et d'archéologie, Université d'Abidjan; actuellement directeur de la Division du pluralisme culturel, UNESCO, Paris.

*Chapitre 14*

A. A. BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire ouest-africaine; auteur de nombreuses publications et d'articles sur l'histoire africaine; auparavant professeur et chef du département d'histoire; actuellement professeur émérite, Université du Ghana.

*Chapitre 15*

E. J. ALAGOA (Nigeria). Spécialiste d'histoire africaine et d'historiographie; auteur de nombreuses études sur les Ijo, les techniques et la méthodologie concernant la tradition orale et l'archéologie; professeur d'histoire, Université de Port Harcourt.

*Chapitre 16*

D. LAYA (Niger). Spécialiste des cultures ouest-africaines; sociologue; auteur de travaux sur le sujet; directeur du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), Niamey.

*Chapitre 17*

B. BARKINDO (Nigeria). Spécialiste de la formation des États et des relations entre États dans le bassin du Tchad; auteur de nombreux travaux sur le sujet; chargé d'enseignement en histoire, Université Bayero, Kano.



*Chapitre 18*

E. M'BOKOLO (République démocratique du Congo). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique noire; auteur de nombreux travaux sur le sujet; chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS); chargé d'enseignement à l'Institut d'études politiques (IEP), Paris; producteur à Radio France internationale.

*Chapitre 19*

J. VANSINA.

T. OBENGA (République populaire du Congo). Spécialiste des langues africaines; auteur de nombreux articles et travaux sur l'histoire africaine et sur l'Afrique dans le monde antique; auparavant professeur à la Faculté des lettres de l'Université Marien N'Gouabi, Brazzaville; actuellement directeur général du Centre international des civilisations bantu (CICIBA), Libreville.

*Chapitre 20*

NDAYWEL É NZIEM (République démocratique du Congo). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique centrale; auteur de nombreux articles sur le sujet; enseigne l'histoire à l'Université de Kinshasa et à l'Institut pédagogique national; directeur général de la Bibliothèque nationale de la République démocratique du Congo.

*Chapitre 21*

K. M. PHIRI (Malawi). Spécialiste de l'histoire du Malawi, de l'Afrique centrale et australe; auparavant chargé d'enseignement en histoire à l'Université du Malawi; actuellement professeur associé en histoire, Université du Malawi.

O. J. M. KALINGA (Malawi). Spécialiste de l'histoire de la région du lac Malawi; auteur de nombreux travaux sur le sujet; professeur d'histoire, Université nationale du Lesotho.

H. H. K. BHILA (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe et orientale; auteur de travaux sur l'Afrique australe; auparavant président du Département d'histoire, Université du Zimbabwe; actuellement député au Parlement du Zimbabwe.

*Chapitre 22*

H. H. K. BHILA.

*Chapitre 23*

D. DENOON (Royaume-Uni). Spécialiste de l'Afrique australe et orientale; auteur de nombreux travaux sur le sujet; auparavant invité, chargé d'enseignement à l'Université d'Ibadan; actuellement profes-

seur à l'Australian National University, Canberra.

*Chapitre 24*

E. HABERLAND (Allemagne). Spécialiste de l'Éthiopie et de l'Afrique de l'Ouest précoloniale; auteur de travaux sur l'Éthiopie; directeur du Frobenius Institute, Francfort; professeur titulaire de la chaire d'ethnologie et d'histoire africaine, Université de Francfort; directeur, Centre d'études africaines de Francfort.

*Chapitre 25*

A. I. SALIM (Kenya). Spécialiste de l'histoire d'Afrique orientale; auteur de nombreux articles sur les peuples parlant le kiswahili; professeur et président du Département d'histoire, Université de Nairobi.

*Chapitre 26*

J. B. WEBSTER (Canada). Spécialiste d'histoire précoloniale, prêtant une attention particulière au climat; auteur de nombreux travaux sur l'histoire des Acholi et des Iteso, d'un livre intitulé *Chronology, migration and drought in interlacustrine Africa*; auparavant professeur et chef du Département d'histoire à Makerere et à l'Université du Malawi; actuellement professeur d'histoire africaine, Université Dalhousie.

B. A. OGOT.

J. P. CHRÉTIEN (France). Spécialiste de l'histoire du Burundi; auteur de nombreux travaux sur les royaumes des Grands Lacs et l'Afrique orientale allemande; chercheur au Centre de recherches africaines (CRA), Université de Paris-I.

*Chapitre 27*

W. R. OCHIENG' (Kenya). Spécialiste de l'histoire du Kenya; auteur de nombreux travaux sur le sujet; auparavant chargé d'enseignement sur l'histoire kényenne, Université Kenyatta, Nairobi; actuellement à l'Université MOI, Eldoret, Kenya.

*Chapitre 28*

R. K. Kent (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de Madagascar; auteur de nombreux travaux sur le sujet; professeur d'histoire africaine, Université de Californie, Berkeley.

*Chapitre 29*

B. A. OGOT.

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigeria). Depuis 1971. (*Directeur du volume VI*)  
Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil). Depuis 1975  
Professeur D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni). Depuis 1985  
Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971. (*Directeur du volume VII*)  
Son Excellence M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné.  
Décédé en 1982).  
Docteur (Mme) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971  
Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975. Décédé en 1993  
Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975  
Professeur J. DEVISSÉ (France). Depuis 1971. Décédé en 1996  
Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978  
Professeur Cheikh ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986  
Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975  
Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni). 1971-1986. A démissionné  
Son Excellence M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971. Décédé en  
1991 (*Directeur du volume III*)  
Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989  
MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981  
Professeur Docteur V. L. GROTANELLI (Italie). Depuis 1971  
Professeur E. HABERLAND (Allemagne). Depuis 1971. Décédé en 1992  
Docteur AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971  
Son Excellence M. A. HAMPATÉ BA (Mali). 1971-1978. A démissionné.  
Décédé en 1991

Docteur IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste). Depuis 1978

Docteur I. HRBEK (République tchèque). Depuis 1971. Décédé en 1993.  
(*Codirecteur du volume III*)

Docteur (Mme) A. JONES (Liberia). Depuis 1971

Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. décédé en 1981

Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971

Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971 (*Directeur du volume I*)

M. DIOULDÉ LAYA (Niger). Depuis 1979

Docteur A. LETNEV (Fédération de Russie). Depuis 1971

Docteur G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971. (*Directeur du volume II*).  
Décédé en 1998

Professeur P. MUTIBWA (Ouganda). Depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971. (*Directeur du volume IV*)

Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana). Depuis 1971

Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971 (*Directeur du volume V*)

Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971

Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980

Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982

Monseigneur T. TSHIBANGU (République démocratique du Congo).  
Depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971

Révérénd Père docteur E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A  
démissionné en 1978. Décédé en 1980

Professeur A. A. MAZRUI (Kenya). N'est pas membre du comité.  
(DIRECTEUR DU VOLUME VIII)

Professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité.  
(*Codirecteur du volume VIII*)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une  
*Histoire générale de l'Afrique*: C. Wondji, Directeur, chargé de mission auprès  
de l'ADG/CLT, coordinateur des projets d'Histoires générales et régionales,  
UNESCO, 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- AA *Antananarivo Annual*, Antananarivo  
Abbia *Abbia, revue culturelle camerounaise*, Yaoundé  
ABUP Ahmadu Bello University Press, Zaria  
AE *Annales d'Éthiopie*, Rome  
AEH *African Economic History*, Madison (Wisconsin)  
AESC *Annales: économies, sociétés, civilisations*, Paris  
Africa *Africa*, Rome  
AHS *African Historical Studies* (maintenant *IJAHS*), African Studies Center, Boston University  
AL *Africana Linguistica*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale  
ALR *African Language Review* (maintenant *African Languages*), Londres, International African Institute  
Anais *Junta de Investigações do Ultramar*, Lisbonne  
Annual Review of Anthropology Palo Alto (Californie)  
Anthropos *Anthropos: Revue internationale d'ethnologie et de linguistique*, Fribourg  
Arabia *Arabia: the Islamic World Review*, Slough (Royaume-Uni), Islamic Press Agency  
Arnoldia Salisbury, National Museums of Rhodesia  
ARSOM Académie royale des sciences d'outre-mer (anciennement « Institut royal colonial belge » et « Académie royale des sciences coloniales »), Bruxelles  
AS *African Studies* (actuellement *Bantu Studies*), Johannesburg, WUP  
ASR *African Social Research*, Lusaka, Université de Zambie  
ASR *African Studies Review*, Camden (New Jersey)  
AVG *Annuaire des voyages et de la géographie*  
Azania *Azania: Journal of the British Institute of History and Archaeology in Eastern Africa*, Londres  
BAM *Bulletin de l'Académie malgache*, Antananarivo  
BARSOM *Bulletin de l'Académie royale des sciences d'outre-mer*, Bruxelles  
BCAF *Bulletin du Comité de l'Afrique française — Renseignements coloniaux*, Paris  
BCEHSAOF *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique-Occidentale française*, Dakar

- BCGP *Boletino cultural da Guiné portuguesa*, Bissau  
 BEM *Bulletin économique de Madagascar*, Antananarivo  
 BGHD *Bulletin de géographie historique et descriptive*, Paris  
 BIEA British Institute in Eastern Africa, Nairobi  
 BIFAN *Bulletin de l'Institut français (puis fondamental) d'Afrique noire*, Dakar  
 BIHBR *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*  
 BJIDCC *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais* (actuellement *Bulletin des tribunaux coutumiers*), Élisabethville, Société des études juridiques du Katanga  
 BLLE *Bulletin de liaison — Linguistique-ethnosociologie*, Abidjan, Centre universitaire de recherches de développement, Université d'Abidjan  
 BLS *Bulletin de liaison saharienne*, Alger  
 BM *Bulletin de Madagascar*, Antananarivo  
 BODE *Bulletin officiel de la Direction de l'enseignement*, Madagascar  
 BS *Bantu Studies*, Johannesburg  
 BSGL *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, Lisbonne  
 BSOAS *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres  
 CA *Codices Aethiopici*  
 CCAH *Cahiers congolais d'anthropologie et d'histoire*, Brazzaville  
 CCB Centre de civilisation burundaise, Bujumbura  
 CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton  
 CEDA Centre d'études et de diffusion africaine, Paris/Abidjan  
 CHM *Cahiers d'histoire mondiale*, Paris, Librairie des Méridiens  
 CIS *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, PUF  
 CIAS *Canadian Journal of African Studies*, Ottawa, Canadian Association of African Studies, Département de géographie, Carleton University  
 CNRS Centre national de recherche scientifique, Paris  
 CNRSS Centre nigérien de recherches en sciences sociales, Niamey  
 Congo Brazzaville, Centre national de la statistique et des études économiques  
 CRA Centre de recherches africaines  
 CRDTO Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale, Niamey  
 GSCO *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, Paris  
 CUP Cambridge University Press  
 CUP Caribbean University Press  
 CVRS Centre voltaïque des recherches scientifiques, Ouagadougou  
 CZA *Cultures au Zaïre et en Afrique*, Kinshasa  
 EALB East African Literature Bureau, Nairobi, Kampala et Dar es-Salaam  
 EAPH East African Publishing House, Nairobi  
 EHA *Études d'histoire africaine*, Kinshasa  
 EHR *Economic History Review*, Cambridge, Economic History Society  
 EN Études nigériennes, Niamey, IRSH  
 EUP Edinburgh University Press, Édimbourg  
 GASS Accra  
 GNQ *Ghana Notes and Queries*, Legon  
 GSSJ *Ghana Social Science Journal*, Legon  
 GUP Ghana Universities Press  
 HAJM *History in Africa: a Journal of Method*, Waltham (Massachusetts)  
 HAHR *Hispanic American Historical Review*, Durham (Caroline du Nord), Duke University Press  
 Hespéris Rabat, Institut des hautes études marocaines  
 HUP Harvard University Press

- HUP Howard University Press, Washington, D. C.  
 IAI International African Institute, Londres  
 IAS Institute of African Studies, Université de Nairobi  
 ICS Institute of Commonwealth Studies, Londres  
 IFAN Institut français d'Afrique noire, Dakar  
 IJAH *International Journal of African Historical Studies*, Boston, African Studies Center, Boston University  
 IJMS *International Journal of Middle-Eastern Studies*, Cambridge, CUP  
 IRES Institut de recherches économiques et sociales, Léopoldville  
 IRSH Institut de recherches en sciences humaines, Niamey  
 IUP Ibadan University Press  
 JA *Journal asiatique*, Paris  
 JAAS *Journal of Asian and African Studies*, Tokyo  
 JAE *Journal of Arid Environments*, Londres, Academic Press  
 JAH *Journal of African History*, Cambridge, CUP  
 JAS *Journal of the African Society* (puis *African Affairs*), Londres  
 JEH *Journal of Economic History*, Wilmington (Delaware), Economic History Association  
 JES *Journal of Ethiopian Studies*, Addis-Abeba, Institute of Ethiopian Studies, Haile Salassie I University  
 JHSN *Journal of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan  
 JHUP Johns Hopkins University Press, Baltimore  
 JIMM *J. Inst. Mining Met*  
 JMBRAS *Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society*, Singapour  
 JNH *The Journal of Negro History*, Washington, D. C.  
 JRAI *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Londres  
 JRAS *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, Londres  
 JSA *Journal de la société des africanistes*, Paris  
 JSH *Journal of Social History*, Pittsburgh (Pennsylvanic), Carnegie-Mellon University Press  
 JSS *Journal of Semitic Studies*, Manchester, Department of Near Eastern Studies, Manchester University  
 KASP *The Kroeber Anthropological Society Papers*  
 KHR *Kenya Historical Review, The Journal of the Historical Association of Kenya*, Nairobi  
 KHS Kenya Historical Society, Nairobi  
 KLB Kenya Literature Bureau  
 KS *Kano Studies*, Kano (Nigeria)  
 KUP Khartoum University Press  
 LA *L'éducation africaine*  
 LSJ *Liberian Studies Journal*, Newark (Delaware), Université de Delaware  
 MAM *Mémoires de l'Académie malgache*, Antananarivo  
 Man Londres  
 MJSS *Malawi Journal of Social Science*, Zomba  
 MRAC Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren  
 MRAL *Memorie in italiano della Reale Accademia nazionale dei Lincei*, Rome  
 MUP Manchester University Press  
 NA *Notes africaines: bulletin d'information de l'IFAN*, Dakar  
 NADA *The Rhodesian Native Affairs Department Annual*, Salisbury  
 NE *A Nouvelles éditions africaines*, Dakar  
 NJ *Nyasaland Journal*  
 NNPC Northern Nigerian Publishing Company, Zaria

- NRE* *Notes, reconnaissances et explorations*, Madagascar  
*NRJ* *Northern Rhodesian Journal*  
*NUP* Northwestern University Press, Evanston (Illinois)  
*Nyame Akuma* Calgary, Département d'archéologie, Université de Calgary  
*Odu* *Odu: Journal of West African Studies* (auparavant *Journal of African Studies*, Ife; précédé par *Journal of Yoruba and Related Studies*, Ibadan), Université d'Ife  
*Oduma* Port Harcourt (Nigeria)  
*OHCIS* Ohio University Centre for International Studies  
*ORSTOM* Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, Paris  
*OUP* Oxford University Press  
*PA* Présence africaine, Paris  
*Paideuma* *Paideuma: Mitteilungen zur Kulturkunde*, Francfort-sur-le-Main  
*Phylon* Atlanta (Georgie), Université d'Atlanta  
*PP* *Past and Present*, Oxford  
*PS* *Population Studies*, Londres  
*PTRSA* *Proceedings and Transactions of the Rhodesian Scientific Association*, Bulawayo  
*PUF* Presses universitaires de France, Paris  
*PUP* Princeton University Press  
*RA* *Revue africaine, journal des travaux de la Société historique algérienne*, Alger  
*REI* *Revue des études islamiques*, Paris  
*RFHOM* *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris  
*RH* *Revue historique*, Paris, PUF  
*RHM* *Revue d'histoire maghrébine*, Zaghovan (Tunisie)  
*RLJ* *Rhodes-Livingstone Journal* (actuellement *African Social Research*), Lusaka  
*RM* *Revue de Madagascar*, Antananarivo  
*RR* *Research Review*, Université du Ghana  
*RS* *Revue sémitique*, Paris  
*RSE* *Rassegna di studi etiopici*, Rome  
*RT* *Revue tunisienne*, Alger/Tunis, Jean-Baptiste Salvago  
*RTC* *Revue des troupes coloniales*  
*RV* *Recherches voltaïques*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique  
*Saeculum* Fribourg  
*SAJS* *South African Journal of Science*, Johannesburg  
*SELAF* Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, Paris  
*Seminar* *Paper* Institute of African Studies, Université de Nairobi  
*SEVPEN* Service d'édition et de vente des publications de l'éducation nationale, Paris  
*SFHOM* Société française d'histoire d'outre-mer, Paris  
*SGM* *Scottish Geographical Magazine*, Édimbourg, Royal Scottish Geographical Society  
*SM* *Sudanese Memoirs*  
*SMJ* *Society of Malawi Journal*, Blantyre, Society of Malawi  
*SNP* Kaduna (Nigeria), Archives nationales  
*SNR* *Sudan Notes and Records*, Khartoum  
*SOAS* School of Oriental and African Studies, Université de Londres  
*SSL* *Studi storici e linguisti*  
*SSM* *Social Science and Medicine*, New York, Pergamon Press  
*Studia* Lisbonne  
*SUP* Stanford University Press  
*Target* Dar es-Salaam  
*TD* *Travaux et documents*, Paris, ORSTOM



ABRÉVIATIONS ET LISTE DES PÉRIODIQUES

---

- THSG* *Transactions of the Historical Society of Ghana* (auparavant *Transactions of the Gold Coast and Togoland Historical Society*), Legon  
*TJH* *Transafrican Journal of History*, Nairobi, EALB  
*TNR* *Tanganyika Notes and Records* (actuellement *Tanzania Notes and Records*), Dar es-Salaam  
*TPH* Tanzania Publishing House  
*Trav. IRS* *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes*, Alger, Université d'Alger  
*UCLA* University of California, Los Angeles  
*UCP* University of California Press, Berkeley  
*Ufahamu* Los Angeles, UCLA  
*UJ* *Uganda Journal*, Kampala, Uganda Society  
*ULP* University of London Press, Londres  
*UNCP* University of North Carolina Press, Chapel Hill  
*UTP* University of Tennessee Press  
*UWP* University of Wisconsin Press, Madison  
*WAJA* *West African Journal Archaeology*, Ibadan  
*WMQ* *William and Mary Quarterly*, Williamsburg (Virginia)  
*WUP* Witwatersrand University Press, Johannesburg  
*YUP* Yale University Press  
*Zaire* Kinshasa  
*Zamani* Nairobi, History Association of Kenya  
*ZFE* *Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin  
*ZH* *Zimbabwean History*, Harare  
*ZJH* *Zambia Journal of History*, Lusaka, Université de Zambie

---

## Bibliographie générale

- Abbebe, B. 1971. *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie)*, Paris, Imprimerie nationale/Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- ‘Abd al-Azīz b. Muhammad b. Ibrahīm al-Ṣinhādjī al-Fiṣhtālī (XVI<sup>e</sup> siècle). *Manāhil al-Safā’ fi akhbār al-Mulūk al-Shurafā*, éd. de 1964, ‘Abd Allāh Gannun (Tetuan).
- Abdallah, Y. B. 1919a. *Chiikala cha wa yao*, Zomba, Government Printer.
- . *The Yaos*, Zombai, 2<sup>e</sup> éd., 1973, Londres, Frank Cass (revu et traduit par M. Sanderson, dir. publ.).
- Abinal, A. et Malzac, V. 1888. *Dictionnaire malgache-français*, Antananarivo, Imprimerie de la Mission catholique; 2<sup>e</sup> éd., 1889.
- Abitbol, M. 1979. *Tombouctou et les Arma, de la conquête marocaine du Soudan nigérien en 1591 à l'hégémonie de l'Empire du Maçina en 1833*, Paris, Maisonneuve & Larose, 297 p.
- Abraham, D. P. 1969. «The roles of Chaminuka and the Mhondoro cults in Shona political history», dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 28-46.
- Abubakar, S. 1978. *The Lamibe of Fombina: a political history of Adamawa, 1809-1901*, Zaria, ABUP, 190 p.
- Abun-Nasr, J. M. 1975. *A history of the Maghrib*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP, 422 p.
- Achi, B. et Bitiyong, J. I. 1983. *Warfare and urban growth Hausaland: the case of Birnin Zaria c. 1400-1808 A. D.*, Zaria, ABUP.
- Adams, W. Y. 1977. *Nubia — Corridor to Africa*, Londres, Allen Lane, 797 p.
- Adams, W. Y., Van Gerven, D. P. et Levy, R. S. 1978. «The retreat from migrationism», *Annual Review of Anthropology*, 7, p. 483-532.
- Adamu, M. 1968. *A Hausa government in decline: Yawuri nineteenth-century Zaria*, mémoire de maîtrise, Zaria, Université Ahmadu Bello.
- . 1978. *The Hausa factor in West African history*, Zaria, ABUP, 224 p.

Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin mais, étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister (NDLR).

- 1979. « Distribution of trading centres in the central Sudan in the eighteenth and nineteenth centuries », dans: Y. B. Usman (dir. publ.), p. 59-104.
- s. d. a. « Some essential features of the economy of Hausaland, 1500-1804 », dans: M. Adamu (dir. publ.).
- (dir. publ.), s. d. b. *Economic history of central savannah of West Africa*, Zaria, ABUP.
- (dir. publ.), s. d. c. *Central Sudan before 1804*, Zaria, ABUP.
- Addo-Fening, F. 1980. *Akyem Abuakwa, c. 1874-1943: a study of the impact of missionary activities and colonial rule on a traditional state*, thèse de doctorat, Legon, Université du Ghana.
- Adefuye, A. 1973. « A political history of the Palwo c. 1400-1911 », thèse de doctorat, Ibadan, Université d'Ibadan.
- 1976. « Palwo Jogi: impact on political history », dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 215-230.
- 1979. « Palwo Jogi: impact of political history », dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- s. d. « The Palwo: from prestigious to persecuted minority », dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- Adeleye, R. A. 1971. « Hausaland and Bornu, 1600-1800 », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 485-530.
- Agnew, S. 1972. « Environment and history: the Malawian setting », dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 28-48.
- Agyeman, E. A. 1965. *Gyaman — Its relations with Ashanti, 1720-1820*, mémoire de maîtrise, Accra, Université du Ghana.
- Aḥmad b. al-Ḥādīdj Abū 'l-'Alī. 1962. *Makhtūtat Katīb al-Shūna fi ta' rīkh al-Saltana al-Sinnariyya*, Le Caire, al-Shātir Busayli 'Abd al-Jalīl.
- Ajayi, J. F. A. (dir. publ.). 1996. *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VI, Paris, UNESCO, 936 p.
- Ajayi, J. F. A. et Alagoa, E. J. 1980. « Nigeria before 1800: aspects of economic developments and inter-group relations », dans: O. Ikime (dir. publ.), p. 224-235.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.). 1971. *History of West Africa*, Londres, Longman; 2<sup>e</sup> éd., 1976.
- Ajayi, J. F. A. et Espie, J. (dir. publ.). 1965. *A thousand years of West African history*, Ibadan/Londres, IUP/Nelson, 543 p.
- Ajayi, J. F. A. et Ikara, B. (dir. publ.). 1985. *Evolution of political culture in Nigeria*, Lagos, Lagos University Press/Kaduna State Council for Arts and History, 227 p.
- Akinjogbin, I. A. 1967. *Dahomey and its neighbours, 1708-1818*, Cambridge, CUP, 234 p.
- 1976. « The expansion of Oyo and the rise of Dahomey, 1600-1800 », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 2<sup>e</sup> éd., p. 373-412.
- Alagoa, E. J. 1972. *A history of the Niger delta: an historical interpretation of Ijo oral tradition*, Ibadan, IUP, 231 p.
- 1976. « Dating Ijo oral tradition », *Oduma*, 3, 1, p. 19-22.
- Alexandre, P. 1965. « Proto-histoire du groupe beti-bulu-fang: essai de synthèse provisoire », *CEA*, 20, p. 503-560.
- Alexandre, P. et Binet, J. 1958. *Le groupe dit pahouin (Fang-Boulou-Beti)*, Londres/Paris, IAI/PUF, 152 p.
- 'Alī, S. A. 1927. *Essai sur l'histoire d'Anjouan*, manuscrit dactylographié.
- Alkali, M. N. 1969. *A Hausa community in crisis: Kebbi in the nineteenth century*, mémoire de maîtrise, Zaria, Université Ahmadu Bello.
- 1978. *Kānem-Borno under the Sayfawa*, thèse de doctorat, Zaria, Université Ahmadu Bello.

- 1983. «Economic factors in the history of Borno under the Saifawa», dans: B. Usman et M. N. Alkali (dir. publ.), p. 57-77.
- 1985. «Political and administrative structure of Kānem-Borno under the Saifawa Mais», dans: J. F. A. Ajayi et B. Ikara (dir. publ.), p. 33-49.
- Allan, J. 1965. *The African husbandman*, Londres, Oliver and Boyd.
- Alldrige, T. J. 1901. *The Sherbro and its hinterland*, Londres, Macmillan, 356 p.
- Allen, J. de V. 1974. «Swahili culture reconsidered», *Azania*, 9, p. 105-138.
- 1976. «Swahili culture and identity», *Seminar Paper*.
- 1977. «Swahili history revisited», *Seminar Paper* 76.
- 1981. *Lamu town: a guide*, Lamu, Rodwell Press.
- Allen, J. de V. et Wilson, T. 1979. *Swahili houses and tombs of the coast of Kenya*, Londres.
- Alpers, E. A. 1968. «The Mutapa and Maravi political systems to the time of the Ngoni invasions», dans: T. O. Ranger (dir. publ.), p. 1-28.
- 1973. «Rethinking African economic history», *KHR*, I, 2, p. 163-188.
- 1975a. *Ivory and slaves in East-Central Africa to the later 19th century*, Londres, Heinemann, 296 p.
- 1975b. «Eastern Africa», dans: R. Gray (dir. publ.).
- Alpers, E. A. et Ehret, C. 1975. «Eastern Africa, 1600-1790», dans: R. Gray (dir. publ.), p. 469-536.
- Alvares, F. 1961. *The prester John of the Indies*, 2 vol., Cambridge, CUP/Hakluyt Society (trad. par lord Stanley of Alderley, revu par C. F. Beckingham et G. W. B. Huntingford, dir. publ.).
- Amenumey, D. E. K. 1969. «The pre-1947 background to the Ewe unification question», *THSG*, 10, p. 65-84.
- Ameyaw, K. 1966. «Kwahu, an early Akan forest state», *GNQ*, 9, p. 39-45.
- Amselle, J. L. et M'Bokolo, E. (dir. publ.), s. d. *Une ethnicité forgée à l'ombre du colonialisme: Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi*.
- Anaclelli, A. O. et Ndagala, D. K. 1981. «The cattle complex in the ancient west lake kingdoms», *CCB*.
- Andrade, A. A. 1955. *Relações de Moçambique setecentista*, Lisbonne, Agencia Geral do Ultramar.
- Anjan, L. 1911-1912. «Notes historiques et ethnographiques sur les Comores», *BAM*, 9, p. 125-141, et 10, p. 183-200.
- Anonyme, s.d. «Entry of Kanembu into Bornu», dans: *Kanembu District Notebook*, Kāduna, Archives nationales (Maiprof file, 38).
- 1890. «Descrição do Imperio de Moanamotapa», dans: *Memoria e documentos acerca dos direitos de Portugal aos territorios de Machona e Nyassa*, Lisbonne, Imprensa Nacional.
- 1967. «Tarikh erbab hada '1-belad al-Mussama Kanu», traduit par H. R. Palmer sous le titre de «Kano chronicle», *SM*, 3, p. 92-132.
- Anozie, F. N. 1976. «Onyoma and Ke: a preliminary report on archaeological excavations in the Niger Delta», *WAJA*, 6, p. 89-99.
- Anquandah, J. 1982. *Rediscovering Ghana's past*, Londres, Longman, 161 p.
- Anttila, R. 1972. *An introduction to historical and comparative linguistics*, New York, Macmillan, 438 p.
- Anywar, R. S. 1954. *Acoli ki ker megi*, Kampala, Eagle Press, traduit par N. E. Odyomo, 1969, sous le titre de *The Acholi and their chiefdoms*, Département d'histoire, Université de Makerere.
- Apecu, A. 1972. *The pre-colonial history of the Jonam chiefdoms*, mémoire, Université de Makerere.

- Aptheker, H. 1944. *American negro slave revolts*, 2<sup>e</sup> éd., New York, Columbia University Press, 409 p.
- Archæologia e contecimento de passade*, 1980.
- Ardener, E. 1956. *Coastal Bantu of the Cameroons*, Londres, IAI, 116 p. (Ethnographic survey of Africa, Western Africa, partie II).
- . 1968. «Documentary and linguistic evidence for the rise of trading politics between rio del Rey and Cameroons, 1600-1650», dans: I. M. Lewis, 1968, p. 81-126.
- Aregay, W. et Sellassie, S. H. 1971. «Sudanese-Ethiopian relations before the nineteenth century», dans: Y. F. Hasan (dir. publ.), p. 62-72.
- Arhin, K. 1967. «The structure of Greater Ashanti (1700-1824)», *JAH*, 8,1, p. 65-85.
- . 1979. *West African traders in Ghana in the nineteenth and twentieth centuries*, Londres, Longman, 146 p.
- Arhin, K. et Goody, J. 1965. *Ashanti and the Northwest*, Legon, Intitute of African Studies, Université du Ghana.
- Armo, A. G. 1968. *Anton Gulielmus Armo Afer of Axim in Ghana: translation of his works*, Halle, Université Martin Luther.
- Arnoux, A. 1912. «Le culte de la société secrète des Imandwa au Rwanda», *Anthropos*.
- Astley, T. 1745. *A new collection of voyages and travels*, 4 vol., Londres, Thomas Astley.
- Atherton, J. H. 1972. «Excavations at Kamabai and Yagala rock shelters, Sierra Leone», *WAJA*, 2, p. 39-74.
- Atkins, G. (dir. publ.). 1972. *Manding: focus on an African civilization*, Londres, SOAS.
- Atkinson, R. R. 1976. «State formation and development in Western Acholi», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 262-290.
- . s. d. «Bugware before 1900: a survey», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d.
- Aubigné, T. A. d'. 1981/1995. *Histoire universelle*, 9 vol., Genève/Paris, Droz (réédition).
- Aujas, L. 1920. «Remarques sur quelques étymologies des noms de lieux géographiques à Mayotte», *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, I, p. 51-59.
- Austen, R. A. 1968. *Northwest Tanzania under German and British rule, 1889-1939*, New Haven, YUP.
- . 1979. «The trans-Saharan slave trade: a tentative census», dans: H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 23-76.
- Austen, R. A. et Jacobs, K. 1974. «Dutch trading voyages to Cameroon, 1721-1759: European documents and African history», *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* (Université de Dakar), 6, p. 1-27.
- Avaro, J. A. 1981. *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation: le Bas-Ogoewe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala/CRA, 290 p.
- Avelot, R. 1912. «Les grands mouvements de peuples en Afrique: Jaqa et Zimba», *BGHD*, p. 76-216.
- Axelson, E. 1940. *South-East Africa, 1488-1530*, Londres, Longman, 306 p.
- . 1960. *The Portuguese in South-East Africa, 1600-1700*, Johannesburg, WUP, 226 p.
- . 1973. *The Portuguese in South-East Africa, 1488-1600*, Johannesburg, WUP, 276 p.
- Azaïs, rév. père F. et Chambard, R. 1931. *Cinq années de recherches archéologiques en Éthiopie, province du Harar et Éthiopie méridionale*, 2 vol., Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Azevedo, L. J. de. 1947. *Epocas de Portugal economica*, 2<sup>e</sup> éd., Lisbonne.
- Azevedo, W. L. de. 1959. «The setting of Gola society and culture: some theoretical implications of variations in time and space», *KASP*, 21, p. 43-125.

- 1962. «Some historical problems in the delineation of a Central West Atlantic region», *Annals of the New York Academy of Sciences*, 96, p.512-538.
- Baba, J. B. 1972. «Adiyo: the coining of the Kakwa and the development of their institutions», dissertation, Université de Makerere.
- Baer, G. 1967. «Slavery in nineteenth-century Egypt», *JAH*, 8, 3, p.417-441.
- Bagodo, O. 1978. *Le royaume Borgou Wasangari de Nikki dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Cotonou, Université nationale.
- Bahenduzi, M. 1977. *Le munganuro et l'umwaka: deux fêtes rituelles du Burundi ancien*, thèse, Bujumbura, ENS.
- Balogun, S. A. 1980. «History of Islam up to 1800», dans: O. Ikime (dir. publ.), p.210-223.
- 1983. «A reconsideration of the Hausa folklore: the Bayajida legend», Sokoto, miméographie.
- Bannerman, J. H. 1981. «Hlengweni: the history of the Hlengweni of lower Save and Lundi rivers from the late eighteenth to mid-twentieth century», *ZH*, 12, p.1-45.
- Baptista, R. 1892. *Africa oriental, caminho de ferro da Beira a Manica*, Lisbonne, Impresa Nacional, 121 p.
- Barassin, père J. 1953. *Bourbon des origines jusqu'en 1714*.
- Barber, W. J. 1964. *The economy of British Central Africa: a case study of economic development in a dualistic society*, Londres, OUP, 271 p.
- Barbot, J. 1732. *A description of the coasts of North and South Guinea*, Londres.
- Barkindo, B. M. 1971. «Kānem, Borno and some of their neighbours», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.).
- 1979. «Islam in Mandara: its introduction and impact upon the state and people», *KS*, 1 et 4.
- 1980. *Origins and history of the sultanate of Mandara*, thèse de doctorat, Zaria, Université Ahmadu Bello.
- (dir. publ.). 1983. *Studies in the history of Kano*, Ibadan, Heinemann Educational Books, 214 p.
- Barreto, père M. 1899. «Informação do Estado e conquista dos rios de Cuama, dezembro 1667», [Rapport sur l'État et la conquête des rivières du Cuama], dans: G. M. Theal (dir. publ.), vol. III.
- Barros, J. de. 1552-1613. *Da Asia: dos feitos que os Portuguezes fizeram na conquista e descobrimento das terras e mares do Oriente*, vol. I: 1552; vol. II: 1553; vol. III: 1563; vol. IV: 1613, Lisbonne.
- Barry, B. 1972. *Le royaume du Waalo: le Sénégal avant la conquête*, Paris, Maspéro, 393 p.
- 1981. *Anthropologie économique de la Sénégambie précoloniale du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, inédit.
- Barth, H. 1857-1858. *Reisen und Entdeckungen in Nord und Central Afrika in den Jahren 1849 bis 1855*, Gotha, J. Perthes, 5 vol.; éd. anglaise, 1857, *Travels and discoveries in North and Central Africa: being a journal of an exploration undertaken under the auspices of HBM's government in the years 1849-55*, 5 vol., Londres, Longman, Brown, Green, Longmans & Roberts, réimpression 1965, 3 vol., Londres, Ward, Lock, Centenary ed; éd. française, 1860-1861, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, 4 vol., Paris, A. Bohné.
- Basset, R. 1882. *Études sur l'histoire d'Éthiopie*, Paris.
- 1897. *Histoire de la conquête de l'Abyssinie (XVI<sup>e</sup> siècle) par Chihab Eddin Ahmed ben 'Abd El Qāder surnommé Arab-Faqih*, 2 vol., Paris, Publications de l'École supérieure de lettres d'Alger.

- Bastide, R. 1971. *Les Amériques noires: les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot.
- Basu, K. K. 1932. *The Tarikh-i-Mubarak Shadi by Yahya bin Ahmad bin 'Abdullah as-Sih-rindi*, Baroda, Gackwad's Oriental Series, n° 63.
- Batalha-Reis, J. 1889. « The Portuguese in Nyasaland », *SGM*, 5, 5, p. 252-260.
- Bathily, A. 1975. *Imperialism and colonial expansion in Senegal in the nineteenth century with particular reference to the economic, social and political developments in the Kingdom of Gajaaga*, thèse de doctorat, Université de Birmingham.
- Bauer, P. T. 1981. *Equality, the third world and economic delusion*, Londres, George Weidenfeld and Nicolson Ltd.
- Beach, D. N. 1976. « Second thoughts on the Shona economy: suggestions for further research », *RH*, 7, p. 1-11.
- 1977. « The Shona economy: branches of production », dans: R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 37-65.
- 1980a. *The Shona of Zimbabwe from 900 to 1850: an outline of Shona history*, Gweru, Mambo Press.
- 1980b « The Zimbabwean plateau and its people, 1400-1900 », document présenté à la Conférence on the Social, Political and Economic History of Central Africa, Université du Kent, Canterbury, 7-11 juillet.
- 1984. *Zimbabwe before 1900*, Gweru, Mambo Press.
- Becker, C. et Martin, V. 1975. « Kajor et Bawol: royaumes sénégalais et traite des esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle », *RFHOM*, 226-7, p. 286-299.
- Beecham, J. 1841. *Ashantee and the Gold Coast: being a sketch of the history, social state and superstitions of the inhabitants of those countries...*, Londres, John Mason, 376 p.
- Behrens, C. 1974. *Les Kroumen de la côte occidentale d'Afrique*, Talence, CNRS/Centre d'études de géographie tropicale, 243 p.
- Bello, M. s.d. *Infāq al-Maysūr fī ta'rikh bilād al-Tukrūr*, traduit par E. J. Arnett (dir. publ.) sous le titre de *Rise of the Sokoto Fulani*, Kano, Emirate Printing Department; et par C. E. J. Whitting (dir. publ.), 1951, Londres, Luzac and Co.
- Beltran, G. A. 1958. *Cuijla: esbozo etnográfico de un pueblo negro*, Mexico.
- Benisheikh, A. 1983. « The 19th-century Galadimas of Bornu », dans: Y. B. Usman et M. N. Alkali (dir. publ.).
- Benyowsky, M. A. de. 1790. *Memoirs and travels*, 2 vol., Londres, G. G. J. et R. Robinson.
- Berg, F. J. 1968. « The Swahili community of Mombasa, 1500-1900 », *JAH*, 9,1, p. 35-56.
- 1971. *Mombasa under the Busaidi sultanate: the city and its hinterland in the nineteenth century*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- Berger, I. 1967. *Migration of the Central Kenya Bantu: a reconsideration of the Shungwaya hypothesis*, mémoire de maîtrise, Madison, Université du Wisconsin.
- 1973. *The Kubandwa religious complex of interlacustrine East Africa: an historical study c. 1500-1900*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- Berstein, H. (dir. publ.). 1973. *Underdevelopment and development: the third world today*, New York, Penguin Books.
- Bernus, E. 1960. « Kong et sa région », *Études éburnéennes*, 8, p. 239-324.
- Berque, J. 1982. *Ulemas, fondateurs, insurgés du Maghreb*, Paris, Sindbad (La bibliothèque arabe).
- Berthier, P. 1966. *Les anciennes sucreries du Maroc et leurs réseaux hydrauliques*, 2 vol., Rabat, Imprimeries française et marocaine.
- Bertrand, col. s. d. *Notes d'histoire mangbetu*, manuscrit en possession de J. Vansina.
- Bertuchi, A. J. 1923. *The island Rodriguez: a British colony in the Mascarenhas group*, Londres, John Murray.

- Betbeder, P. 1971. « The kingdom of Buzinza », *CHM*, 13, 4, p. 736-762.
- Betoto, C. 1950a. « The social organization of the Sakalava royalty », dans : C. Betoto (dir. publ.), 1950b.
- (dir. publ.). 1950b. *Histoire de la royauté sakalava*, Paris, École nationale de la France d'outre-mer, p. 1-32 (tapuscrit).
- Bezold, C. 1905. *Kebra Nagast: Die Herrlichkeit der Könige*, Munich, Verlag de K. B.
- Bhila, H. H. K. 1975. « Some aspects of pre-colonial African trade south of the Zambezi », *MJSS*, 4, p. 101-116.
- 1977. « The Kaphwiti-Lundu complex in the lower Shire valley, Malawi, to 1800 A. D.: myth and reality », document présenté à l'International Conference on Southern African History, Université nationale du Lesotho, Rome, 1-7 août.
- 1982. *Trade and politics in a Shona kingdom. The Manyika and their Portuguese and African neighbours, 1575-1902*, Londres, Longman.
- Bieber, F. J. 1920-1923. *Kaffa: ein altkuschilisches Volkstum in Inner Afrika*, vol. I, Münster, W. Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, vol. II, Vienne.
- Bikunya, P. 1927. *Ky'Abakama ba Bunyoro-Kitara*, Londres, Sheldon Press.
- Binger, L. G. 1892. *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, 1887-1889*, 2 vol., Paris, Hachette.
- Biobaku, S. O. (dir. publ.). 1973. *Sources of Yoruba history*, Oxford, Clarendon Press.
- Birkeli, E. 1926. « Marques de bœufs et traditions de race: documents sur l'ethnographie de la côte occidentale de Madagascar », *Oslo Ethnografiske Museum*, 2.
- Birmingham, D. 1966. *Trade and conflict in Angola: the Mbundu and their neighbours under the influence of the Portuguese, 1483-1790*, Oxford, Clarendon Press.
- 1975. « Central Africa from Cameroun to Zambezi », dans : R. Gray (dir. publ.), p. 325-383.
- 1981. *Central Africa to 1870: Zambezia, Zaire and the South Atlantic*, Cambridge, CUP.
- Birmingham, D. et Gray, R. (dir. publ.). 1970. *Pre-colonial African trade: essays on trade in Central and Eastern Africa before 1900*, Londres, OUP, 308 p.
- Birmingham, D. et Martin, P. (dir. publ.). 1983. *History of Central Africa*, vol. I, Londres, Institute of Commonwealth Studies, 314 p.
- Bishikwabo, C. 1982. *Histoire d'un État shi en Afrique des Grands Lacs (c. 1850-1940)*, thèse de doctorat, Université de Louvain-la-Neuve.
- Bishop, W. W. et Clark, J. D. (dir. publ.). 1967. *Background to evolution in Africa*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bivar, A. D. H. et Shinnie, P. L. 1960. « A dated Kuran from Bornu », *Nigerian Magazine* (Lagos), 65.
- Blackburn, R. H. 1976. « Okiek history », dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1976b, p. 53-83.
- 1982. *Kenya's peoples: Okiek*, Londres, Evans.
- Blair, H. A. et Duncan-Johnstone, A. 1932. *Enquiry into the constitution and organization of the Dagbon Kingdom*, Accra, Government Printer.
- Blake, J. W. 1937. *West Africa, quest for God and gold, 1454-1578: a survey of the first century of white enterprise in West Africa, with particular reference to the achievement of the Portuguese and their rivalries with other European powers*, Londres, Curzon Press, 2<sup>e</sup> éd., 1977.
- 1942. *Europeans in West Africa, 1450-1560*, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., Londres, Hakluyt Society (trad. par J. W. Blake, dir. publ.).
- Blakeley, A. 1976. « Rannibal, Abram Petrovich », dans : J. L. Wiczynski, *Modern encyclopaedia of Russian and Soviet history*, vol. 12, Gulf Breeze, Academic International Press.



- Boahen, A. A. 1964. *Britain, the Sahara and the Western Sudan, 1788-1861*, Oxford, Clarendon Press, 268 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- 1965. «Asante and Fante, A.D. 1000-1800», dans: J. F. Ajayi et J. Espie (dir. publ.), p. 160-185.
- 1966a. *Topics in West African history*, Londres, Longman.
- 1966b «Origins of the Akan», *GNQ*, 9, p. 3-10.
- 1971. «The coming of the Europeans», dans: A. M. Josephy, Jr. (dir. publ.).
- 1973. «Arcany or Accany or Arcania and the Accanists of the 16th and 17th centuries' European records», *THSG*, XIV, I, 6, p. 105-112.
- 1974. «Fante diplomacy in the eighteenth century», dans: K. Ingham (dir. publ.), p. 25-49.
- 1977. «Ghana before the coming of the Europeans», *GSSJ*, 4, 2.
- Boesch, F. 1930. *Les Banyamwèzi: peuple de l'Afrique orientale*, Münster, Anthropos Bibliothek.
- Boeseken, A. J. 1969. «The settlement under the van der Stels», dans: C. F. J. Muller (dir. publ.), p. 26-38.
- Bois, G. 1978. «Against the neo-Malthusian orthodoxy», *PP*, 79, p. 60-69.
- Bonnel de Mézières, A. 1912. *Le major A. Gordon Laing*, Paris, Larose, 2<sup>e</sup> éd., 1927.
- Bontinck, F. 1980. «Un mausolée pour les Jaga», *CEA*, 79, p. 387-389.
- Bontinck, F. et Ndembe Nsasi, D. 1978. *Le catéchisme kikongo de 1624: réédition critique*, Bruxelles, ARSOM (Classe des Sciences morales et politiques, NS, XLIV-5).
- Borah, W. et Cook, S. F. 1963. *The aboriginal population of Central Mexico on the eve of Spanish conquest*, Berkeley, UCP.
- 1967. «The aboriginal population of Central Mexico», dans: L. Hanke (dir. publ.), vol. I.
- Bosman, W. 1967. *A new and accurate description of the coast of Guinea*, Londres, Frank Cass (réimp. de la 1<sup>re</sup> éd. de 1705, avec une introduction de J. R. Willis).
- Boston, J. S. 1969. «Oral tradition and the history of the Igala», *JAH*, 10, 1, p. 29-43.
- Botelho, J. J. T. 1936. *Historia militar e política dos Portugeses em Moçambique da descoberta a 1833*, Lisbonne, Governo Geral de Moçambique.
- Boto, J. 1923. «Tradition relative à l'origine des Betsimisarakas Betanimena», *BODE*, 25, p. 252-253.
- Bouchaud, J. 1952. *La côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie, des origines à la conquête allemande*, Yaoundé, IFAN, 217 p (Mémoires de l'IFAN, 5).
- Bouet, S. S. et Bouet, L. T. 1911. «Les Toma», *BCAF*, 8, p. 1850-246.
- Boulègue, J. 1968. *La Sénégambie du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris.
- 1972. «Aux confins du monde malinKe: le Royaume du Kasa (Casamance)», document présenté à la Conférence on Manding Studies, Université de Londres.
- Bouquiaux, L. et Hyman, L. (dir. publ.). 1980. *L'expansion bantoue*, 3 vol., Paris, SELAF.
- Boutillier, J. L. 1971. «La cité marchande de Bouna dans l'ensemble économique ouest-africain précolonial», dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 240-252.
- 1975. «Les trois esclaves de Bouna», dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 253-280.
- Bovill, E. W. 1958. *The golden trade of the Moors*, Londres, OUP, 281 p., 2<sup>e</sup> éd. révisée, 1968, 293 p.
- Boxer, C. R. 1952. *Salvador de Sa and the struggle for Brazil and Angola, 1602-1686*, Londres, Athlone Press, 444 p.
- 1960a. «Uma relação inedita et contemporanea da batalha de Ambuila em 1665», *Museu de Angola*, 2, p. 66-73.

- 1960b «The Portuguese on the Swahili coast, 1593-1729», dans: C. R. Boxer et C. de Azevedo (dir. publ.), p. 11-86.
- 1961. *Four centuries of Portuguese expansion, 1415-1825: a succinct survey*, Johannesburg, WUP.
- 1963. *Race relations in the Portuguese colonial empire, 1415-1825*, Oxford, Clarendon Press, 136 p.
- 1969. *The Portuguese seaborne empire*, Londres, Hutchinson.
- Boxer, C. R. et Azevedo, C. de (dir. publ.). 1960. *Fort Jesus and the Portuguese in Mombasa, 1593-1729*, Londres, Hollis & Carter, 144 p.
- Boyer, G. 1953. *Un peuple de l'Ouest soudanais, les Diawara: contribution à l'histoire des Songhay par J. Rouch*, Dakar, IFAN, 259 p. (Mémoires de l'IFAN, 29).
- Brasio, A. (dir. publ.). 1952-1971. *Monumento missionaria Africana — Africa occidental*, 11 vol., Lisbonne, Agencia Geral do Ultramar.
- Braudel, F. 1928. «Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577», *RA*, p. 184 et suiv. et p. 315 et suiv.
- 1935. «Philippe II et la Goulette», *RA*, p. 386-391.
- 1946. «De l'or du Soudan à l'argent d'Amérique», *AESC*, 1, p. 9-22.
- 1993a. *Civilisation, économie et capitalisme: XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, 3 vol. Paris, LGF.
- 1993b. *Les structures du quotidien: le possible et l'impossible*, vol. I. Paris, LGF.
- Braukämper, U. 1978. «The ethnogenesis of the Sidama», *Abbay*, 9, p. 123-130.
- 1980. *Geschichte der Hadiya Süd-Athiopiens*, Wiesbaden.
- Brenner, R. 1976. «Agrarian class structural and economic development in pre-industrial Europe», *PP*, 70, p. 31-75.
- 1982. «The agrarian roots of European capitalism», *PP*, 97, p. 16-113.
- Bretschneider, E. 1871. *On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs and Arabian colonies*, Londres.
- Brief Dīwān*, compilé en 1751-1752 (1165 de l'hégire). Reproduit dans *Kitab fi Sha'n Sultan Idris*, 1932, Kano (avec une traduction de H. R. Palmer dans l'introduction).
- Broadhead, S. 1971. *Trade and politics on the Congo coast: 1770-1870*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- 1979. «Beyond decline: the kingdom of the Kongo in the eighteenth and nineteenth centuries», *IJAHS*, 12, 4, p. 615-650.
- 1983. «Slave wives, free sisters, Bakongo women and slavery c. 1700-1850», dans: C. C. Robertson et M. Klein (dir. publ.), p. 160-181.
- Brock, B. 1968. «The Nyika», dans: A. D. Roberts (dir. publ.), p. 59-81.
- Brooks, G. E. 1980. *Kola trade and state-building in upper Guinea coast and Senegambia, 15th-17th centuries*, Université de Boston (African Studies Centre Working Papers, 38).
- Browne, W. G. 1799. *Travels in Africa, Egypt and Syria, from the year 1792 to 1798*, Londres, Longman & Rees, 496 p.; 2<sup>e</sup> éd., 1806, 632 p.
- Bruce, J. 1805. *Travels to discover the source of the Nile in the years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 and 1773*, 2<sup>e</sup> éd., 8 vol., Édimbourg, A. Constable & Co., Manners and Miller; 1<sup>re</sup> éd., 5 vol., 1790, Édimbourg, J. Ruthren.
- Brun, S. 1624. *Schiffahrten*. Bâle.
- Brutsch, J. R. 1950. «Les relations de parenté chez les Duala», *Études camerounaises*, 3, 31-32, p. 211-230.
- Bryan, M. A. 1959. *The Bantu languages of Africa*, Londres, OUP/IAI, 170 p. (Handbook of African languages, partie 4).
- Buchanan, C. 1974. *The Kitara complex: the historical tradition of Western Uganda to the 16th century*, thèse de doctorat, Bloomington, Université de l'Indiana, 273 p.

- Buchthal, H. 1960. « An Ethiopian miniature of Christ being nailed to the Cross », dans : *Atti del Convegno internazionale di studi etiopici*, Rome, p. 331-334.
- Burckhardt, J. L. 1819. *Travels in Nubia*, Londres, John Murray, 543 p.
- Burnham, P. 1975. « Regroupement and mobile societies: two Cameroon cases », *JAH*, 16, 4, p. 577-594.
- 1980. *Opportunity and constraint in a savanna society*, Londres, Academic Press, 324 p.
- Burssens, H. 1958. *Les peuplades de l'entre-Congo-Ubangi*, Londres, IAI.
- Burton, R. F. (dir. publ. et trad.). 1873. *The lands of Kazembe: Lacerda's journey to Kazembe in 1798*, Londres, John Murray.
- Burton, W. F. 1956. « L'organisation sociale des Balumba », *BJIDCC*, 4, p. 150-153.
- Bynon, T. 1977. *Historical linguistics*, Cambridge, CUP, 301 p.
- Cà da Mosto, A. da. 1937. *The voyages of Cadamosto and other documents on Western Africa in the second half of the fifteenth century*, Londres, Hakluyt Society (trad. par G. R. Crone, dir. publ.).
- Cadorna, O. de. 1940-1942. *História geral das guerras angolanas...*, 3 vol., Lisbonne, Imprensa Nacional (J. M. Delgado et M. A. da Cunha, dir. publ.).
- Caetano, X. 1954. « Relação do estado presente de Moçambique, Sena, Sofala, Inhambane e todo o continente da Africa oriental », dans : L. F. de Dias Carvalho (dir. publ.), p. 171-215.
- Caillié, R. 1828. *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenne*, Paris, Imprimerie royale.
- Cairns, T. 1971. *Barbarians, christians and muslims*, Cambridge, CUP.
- Callaway, C. 1870. *The religious systems of the Amazulu*, Londres, Trübner & Co.
- Callet, F. 1878-1902. *Tantaran 'ny Andriana*, 2<sup>e</sup> éd., Antananarivo; 3<sup>e</sup> éd., 1908-1909; traduit par G. S. Chapus et E. Ratsimba sous le titre d'*Histoire des rois*, 1953-1958, Antananarivo. (Faisant référence à *Tantara*, mot généralement utilisé pour histoire.)
- Calonne-Beaufaict, A. de. 1921. *Azande: introduction à une ethnographie générale des bassins de l'Ubangi-Uele et de l'Aruwimi*, Bruxelles, M. Lamertin.
- Capello, H. et Ivens, R. 1886. *De Angola a Contra-Costa: descrição de uma viagem através do continente africano*, 2 vol., Lisbonne, Imprensa Nacional.
- Capron, J. 1973. *Communautés villageoises bwa (Mali, Haute-Volta)*, Paris, Institut d'ethnologie, 379 p. (Mémoire, 9).
- Carreira, A. 1947. *Mandingas da Guiné portuguesa*, Bissau, Centro de estudos da Guiné portuguesa.
- Carrette, E. 1844. *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, Paris, Sciences historiques et géographiques.
- Carvalho, H. A. de Dias. 1890. *Expedição ao Muatiamvo: ethnographia e história tradicional dos povos da Lunda*, 8 vol., Lisbonne, Imprensa Nacional.
- Carvalho, L. F. de Dias (dir. publ.). 1954. « Fontes para a historia, geografia e comercio de Moçambique, sec. XVIII », *Anais*, 9, 1.
- Castries, H. de. 1905-1936. *Les sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845*, 18 vol., Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- 1923. « La conquête du Soudan par el-Mansour », *Hespéris*, 3, 4, p. 433-488.
- Cauneille, A. 1957. « Le nomadisme des Zentan (Tripolitaine et Fezzan) », *Trav. IRS*, 16, 2, p. 73-99.
- Cavazzi, G. A. 1965. *Descrição histórica dos três reinos do Congo, Matamba e Angola... 1687*, Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar (traduction portugaise annotée par G. M. de Leguzano, 2 vol.).
- Centre de civilisation burundaise (dir. publ.). 1981. *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*, Paris, Karthala, 495 p.

- Centre for the Study of Customs (dir. publ.). s. d. *Enquête sur [...] les Mahafaly*, Université de Madagascar.
- Cerulli, E. 1922. *The folk-literature of the Galla of Southern Abyssinia*, Harvard African Studies (Cambridge, Mass) 3.
- 1931. « Documenti arabi per la storia dell’Ethiopia », *MRAL*, 4, 6, p.39-101.
- 1936. *La lingua e la storia di Harar*, Rome.
- 1941. « Il sultano dello Scioa nel secola XII secondo un nuovo documento storico », *RSE*, 1, p. 5-42.
- 1942. « Gli emiri di Harar dal secolo XVI alle conquista egiziana (1875) », *RSE*, 2, p. 3-20.
- 1943-1947. *Etiopi in Palestina*, 2 vol., Rome, Libreria dello Stato.
- 1947. « Il “Gesù percosso” nell’arte etiopica e le sue origini nell’Europa del XV secolo », *RSE*, 6, p. 109-129.
- 1957-1964. *Somalia — Scritti vari editi ed inediti*, 3 vol., Rome, Amministrazione fiducitaria italiana di Somalia.
- 1968. *La letteratura etiopica*, Florence/Milan, Sansoni/Academia Sancasciano vul di Pesa/Stianti.
- Césard, E. 1927. « Comment les Bahaya interprètent leurs origines », *Anthropos*, 22, p. 440-465.
- 1935, 1936, 1937. « Le Muhaya », *Anthropos*, 30, p. 75-106 et 451-462, 31, p. 97-114, 489-508 et 821-849, 32, p. 15-60.
- Césard, P. 1931. « Histoires des rois du Kyamtware d’après l’ensemble des traditions des familles régnantes », *Anthropos*, 26, p. 533-543.
- Chamberlin, C. 1977. *Competition and conflict: the development of the bulk export trade in Central Gabon during the nineteenth century*, thèse de doctorat, Los Angeles, Université de Californie.
- 1978. « The migration of the Fang into Central Gabon during the nineteenth century: a new interpretation », *IJAHS*, 11, p. 429-456.
- Chaunu, H. et Chaunu, P. 1955. *Séville et l’Atlantique, 1504-1650*, 11 vol., Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- Chauveau, J. P. 1974. « Note sur les échanges dans le Baule précolonial », dans: *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs au Ghana et à la Côte d’Ivoire*, Bondoukou, SLND, p. 262-305.
- 1979. *Notes sur l’histoire économique et sociale de la région de Kokumbo*, Paris, ORS-TOM, 277 p. (Travaux et documents, 104).
- Cheffaud, M. 1936. « Note sur la chronologie des rois d’Imerina », *BAM*, 19, n° spécial, p. 37-47.
- Chéron, G. 1924. « Contribution à l’histoire du Mossi: traditions relatives au cercle de Kaya », *BCEHSAOF*, 7, 4, p. 635-691.
- Chilver, E. M. 1981. « Chronological synthesis: the western region », dans: C. Tardits (dir. publ.), p. 453-473.
- Chittick, H. N. 1962. *A guide to the ruins of Kilwa, with some notes on other antiquities in the region*, Dar es-Salaam, Ministry of Community Development and National Culture, National Culture and Antiquities Division, 20 p.
- 1963. « Kilwa and the Arab settlement on the East African coast », *JAH*, 4, 2, p. 179-190.
- 1969. « A new look at the history of Pate », *JAH*, 10, 3, p. 375-391.
- 1971. « The coast before the arrival of the Portuguese », dans: B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), réimp. 1974, p. 100-118.
- 1974. *Kilwa: an islamic trading city on the East African coast*, 2 vol., Nairobi, BIEA (mémoire).

- 1975. «The peopling of the East African coast», dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p. 16-43.
- 1977. «The East coast, Madagascar and the Indian ocean», dans: R. Oliver (dir. publ.), p. 183-231.
- Chittick, H. N. et Rotberg, R. I. (dir. publ.). 1975. *East Africa and the Orient: cultural synthesis in the pre-colonial times*, New York, Africana Publishing Company, 343 p.
- Chojnacki, S. 1969. «Däjä Giyorgis», *JES*, 7, 2, p. 43-52.
- Chrétien, J.-P. 1974. «Échanges et hiérarchies dans les royaumes des Grands Lacs de l'Est africain», *AESC*, p. 1327-1337.
- 1975. «Le Buha à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: un peuple, six royaumes», *EHA*, 7, p. 9-38.
- 1977. «Les deux visages de Cham: points de vue français du XIX<sup>e</sup> siècle sur les races africaines d'après l'exemple de l'Afrique orientale», dans: P. Guiral et E. Temime (dir. publ.), *L'idée de la race dans la pensée politique française contemporaine*, Paris, Éditions du CNRS, p. 171-199.
- 1979. *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs*, Université de Paris.
- 1981a. «Du Hirsute au Hamite: les variations du cycle de Ntare Ruhatsi, fondateur du royaume du Burundi», *HA*, 8, p. 3-41.
- 1981b. «Pouvoir d'État et autorité mystique: l'infrastructure religieuse des monarchies des Grands Lacs», *RFHOM*, p. 112-130.
- (dir. publ.). 1983. *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs*, Paris, AFERA/Karthala, 285 p.
- 1984. «Nouvelles hypothèses sur les origines du Burundi», dans: L. Ndoricimpa (dir. publ.), p. 11-52.
- 1986. «Confronting the unequal exchange of the oral and the written», dans: B. Jewsiewicki et D. Newbury (dir. publ.), p. 75-90.
- Christelow, A. 1948. «Great Britain and the trades from Cadiz and Lisbon to Spanish America and Brazil, 1759-1783» *HAHR*, 28, 1, partie II.
- Cipolla, C. M. 1976. *Before the industrial revolution: European society and economy, 1000-1700*, Londres, Methuen.
- Cissoko, S. M. 1968a. *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, PA, 233 p.
- 1968b. «Famines et épidémies à Tombouctou et dans la boucle du Niger du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle», *BIFAN*, série B, 30, 3, p. 806-821.
- 1969. «La royauté (mansaya) chez les Mandingues occidentaux, d'après leurs traditions orales», *BIFAN*, série B, 31, p. 325-338.
- 1972. «Introduction à l'histoire des Mandingues de l'Ouest: l'Empire de Kabou (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)», document présenté à la Conférence on Manding Studies, Londres.
- Cissoko, S. M. et Sambou Kaoussa. 1969. *Recueils des traditions orales des Mandingues de Gambie et de Casamance*, Niamey, UNESCO, 269 p.
- Clark, J. D. 1965. «The Portuguese settlement at Feira», *NRJ*, 6, p. 275-292.
- Cléricali, A. 1962. *Histoire de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, CEDA.
- Cohen, D. W. 1968. «Review of L. de Heusch, *Le Rwanda et la civilisation interlacustre*, 1966», *JAH*, 9, 4, p. 651-657.
- 1968/1973. «The River-Lake Nilotes from the fifteenth to the nineteenth century», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), p. 142-157, 2<sup>e</sup> éd.
- 1970. «A survey of interlacustrine chronology», *JAH*, 11, 2, p. 177-201.
- 1972. *The historical tradition of Bugosa, Mukama and Kintu*, Oxford, Clarendon Press, 218 p.
- 1989. «Peoples and states of the Great Lakes region», dans: J. F. A. Ajayi (dir. publ.), p. 270-293.

- s. d.a. « Retracing the footsteps of Mukama », dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- s. d.b « Emergence and crisis: the states of Bugosa », dans: D. Denoon (dir. publ.), s.d.
- Cohen, R. 1965. « Some aspects of institutionalized exchange: a Kanuri example », *CEA*, 5.
- 1970. « Incorporation in Bornu », dans: R. Cohen et J. Middleton (dir. publ.), *From tribe to nation in Africa*, Scranton, Chandler Int. Co., p.150-174.
- Colle, R. 1913. *Les Baluba*, Bruxelles, Van Overbergh (Collection de monographies ethnographiques, vol. X et IX).
- Colvin, L. G. 1974. « Islam and the state of Kajoor: a case of successful resistance to Jihad », *JAH*, 15, 4, p.587-606.
- Commissariat, M. S. 1957. *A history of Gujarat*, Calcutta.
- Conceicao, A. da. « Tratados dos rios de Cuava. » *O chronista de Tissuary*.
- Constantin, de. 1725. *Recueil des voyages... de la Compagnie des Indes orientales*.
- Conti Rossini, C. 1907. « Historia Regis Sarsa Dengel — Malak Sagad », *CSCO*, scr. aeth., série alt., 3.
- 1942. « Sulla comunità abissina di Cipro », *RSE*, 1, p. 98-99.
- Cook, S. F. et Borah, W. 1971-1974. *Essays in population history, Mexico and the Caribbean*, 2 vol., Berkeley, UCP.
- Cooper, F. 1979. « The problem of slavery in African studies », *JAH*, 20, 1, p.103-125.
- Cooper, J. P. 1978. « In search of agrarian capitalism », *PP*, 80, août, p.20-65.
- Cordell, D. D. 1972. *History of the Awlad Sulayman*, mémoire de maîtrise, Madison, Université du Wisconsin.
- Cornevin, R. 1964. *Note sur l'histoire de Sansanné Mango*, Londres, Survey on African chronology.
- Cory, H. s. d. *Historia ya wilaya Bukoba. History of the Bukoba district*, Mwanza.
- Cory, H. et Hartnoll, M. M. 1945/1971. *Customary law of the Haya tribe*, Londres, Frank Cass (Cass Library of African Studies, Library of African Law, 7).
- Cossac de Chavrebière. 1931. *Histoire du Maroc*, Paris, Payot.
- da Costa, capitaine P. R. 1613/1970. « Diário », 1613, dans: H. Listao, *Os dois descobrimentos da ilha de Sao Lourenco mandalos fazer pelo vice-rei D. Jeronimo de Azevedo nos anos de 1613 a 1616*, Lisbonne, p.47-192.
- Coupez, A., Evrard, E. et Vansina, J. 1976. « Classification d'un échantillon de langues bantoues d'après la lexicostatistique », *AL*, 6, 81, p.131-158.
- Coupez, A. et Kamanzi, T. 1962. *Récits historiques du Rwanda*, Tervuren, MRAC, 327 p.
- Coursey, D. G. 1966. « The cultivation and use of yams in West Africa », *GNQ*, 9, p.45-54.
- Courtois, C. 1955. *Les Vandales de l'Afrique*, Alger, Arts et métiers graphiques, 441 p.
- Coutouly, F. de. 1912. Le cercle de Kade-Touba. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, p.96-117.
- Crazzolara, J. P. 1950-1954. *The Lwoo*, 3 vol., Vérone, Missioni africana.
- 1960. « Notes on the Lango Omiru and the Labwor and Nyakwai », *Anthropos*, 55, p.174-214.
- Crine-Mavar, B. 1973. « Histoire traditionnelle du Shaba », *CZA*, 1, p.5-103.
- Crooks, J. J. 1923. *Records relating to the gold settlements, 1750-1874*, Dublin, Browne and Nolan, 557 p.
- Croot, P. et Parker, D. 1978. « Agrarian class structure and economic development », *Past and Present*, 78, p.37-47.
- Crosby, C. A. 1980. *Historical dictionary of Malawi*, New York, Scarecrow Press, 169 p.

- Crouezt, F. 1964. « Wars, blockade and economic change in Europe, 1792-1815 », *Journal of Economic History*, XXIV, 4, décembre.
- Cruikshank, B. 1853. *Eighteen years on the Gold Coast of Africa*, 2 vol., Londres, Hurst and Blackett.
- Cullen-Young, T. 1970. *Notes on the history of the Tumbuka-Kamanga peoples in the northern province of Nyasaland*, Londres, Frank Cass, 192 p.
- Cuoq, J. M. 1975. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, Éditions du CNRS, 490 p.
- Curtin, P. D. (dir. publ.). 1967. *Africa remembered: narratives by West Africans from the era of the slave trade*, Madison, UWP, 363 p.
- . 1969. *The atlantic slave trade: a census*, Madison, UWP, 338 p.
- . 1971a. « Jihad in West Africa: early phases and interrelations in Mauritania and Senegal », *JAH*, 12, 1, p. 11-24.
- . 1971b. « The atlantic slave trade, 1600-1800 », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), vol. I, p. 240-268.
- . 1973. « Review of B. Barry, *Le royaume du Waalo: le Sénégal avant la conquête* (Paris, Maspéro) », *IJAHS*, 6, 4, p. 679-681.
- . 1975. *Economic change in pre-colonial Africa*, vol. I: *Senegambia in the era of the slave trade*, vol. II: *Supplementary evidence*, Madison, UWP.
- Curtin, P. D., Anstey, R. et Inikori, J. E. 1976. « Discussions: measuring the atlantic slave trade », *JAH*, 17, 4, p. 595-627.
- Curtin, P. D., Feierman, S., Thompson, L. et Vansina, J. 1978. *African history*, Boston/Toronto, Little Brown Company, 612 p.
- Cuvelier, J. 1953. *Relations sur le Congo du père Laurent de Lucques, 1700-1717*, Bruxelles, ARSOM/Section des sciences morales et politiques (coll. in 8°, 32 (C)).
- . 1957. *Koningin Nzinga van Matamba*, Bruges.
- Cuvelier, J. et Jadin, L. 1954. *L'ancien royaume du Congo d'après les archives romaines, 1518-1640*, Bruxelles, ARSOM.
- Czekanowski, J. 1917. *Forschungen im Nil-Kongo Zwischengebiet. Ethnographie: Zwischen-seengebiet*, Leipzig, Klinkhardt & Biermann, 412 p.
- Daaku, K. Y. 1966. « Pre-Ashanti states », *GNQ*, 9, p. 10-13.
- . 1968. « A note on the fall of Ahwene Koko and its significance in Asante history », *GNQ*, 10, p. 40-44.
- . 1969. *Oral traditions of Adansi*, Accra/Legon, Institute of African Studies.
- . 1970a. *Trade and politics in the Gold Coast, 1600-1720*, Oxford, Clarendon Press, 219 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- . 1970b. *Oral traditions of Denkyira*, Accra/Legon, Université du Ghana.
- . 1971. « A history of Schwi: a survey of oral evidence », *RR*, 7, 3.
- . s. d. *Unknown Aowin, its people and their traditional history*, Accra/Legon, Université du Ghana, non publié.
- Dalrymple, A. 1806. *Collection of nautical memoirs and journals*.
- Dampierre, E. de. 1968. *Un ancien royaume bandia du Haut-Oubangui*, Paris, Plon, 601 p. (Recherches en sciences humaines, 24).
- Dankoussou, I. 1970. *Traditions historiques des Katsinaawa après le Jihad*, Niamey, CRDTO.
- Dantzig, A. van. 1978. *The Dutch and the Guinea Coast, 1674-1742: a collection of documents from the General State Archives at The Hague*, Accra, GASS, 375 p.
- Dapper, O. 1668. *Naukeurige Beschrijvinge der Afrikaensche gewesten van Egypten, Barbaryen, Libyen, Biledulgerid...*, Amsterdam, Jacob van Meurs; 1686, traduction française, *Description de l'Afrique...*, Amsterdam, Wolfgang, Wacsberge, et al.

- 1676. *Umstaendliche und Eigentliche Beschreibung von Africa*, Amsterdam, Jacob van Meurs.
- Dapper, O. et Ryder, A. F. C. 1965. «Dutch trade on the Nigerian coast during the 17th century», *JHSN*, 3, 2, p. 196-210.
- D'Arianoff, A. 1952. *Histoires des Bagesera, souverains du Gisaka*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 138 p.
- Darling, P. J. 1979. «Fieldwork surveys in the Benin and Ishan kingdoms», *Nyame Akuma*, 15, p. 35-39.
- 1983. *Iron smelting in and around Hausaland, Northern Nigeria*, Université de Jos.
- Daumas-Chancel, A. 1848. *Le grand désert*, Paris.
- David, N. 1982. «Prehistory and historical linguistics in Central Africa: points of contact», dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p. 78-95.
- David, P. H. 1969. «Maradi precolonial», *BIFAN*, 31, 3, p. 638-688.
- Davidson, B. 1965. *The growth of African civilisation: a history of West Africa, 1000-1800*, Londres, Longman, 320 p.
- Davis, D. B. 1966-1975. *The problem of slavery in western culture*, 2 vol., New York, OUP.
- 1984. *Slavery and human progress*, New York, OUP, 374 p.
- Davis, R. 1967. *A commercial revolution: English overseas trade in the seventeenth and eighteenth centuries*, Londres, Historical Association.
- 1969. «English foreign trade, 1660-1774», dans: W. E. Minchinton (dir. publ.), p. 78-120.
- Deane, P. et Cole, W. A. 1967. *British economic growth, 1688-1959*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP.
- Debourou, D. M. 1979. *Commerçants et chefs de l'ancien Borgou, des origines à 1936*, Paris, Université de Paris/ICRA.
- Debrunner, H. W. 1965. *The Church in Togo: a Church between colonial powers*, Londres, Lutterworth, 368 p.
- 1967. *A history of Christianity in Ghana*, Accra, Waterville Publishing House, 375 p.
- Defoort, E. 1913. «L'Androy», *BEM*, 13, 2, p. 127-246.
- Degradpré, L. 1801. *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, fait dans les années 1786 et 1787*, 2 vol., Paris, Dentu.
- Delacourt, A. 1912. «Les Tenda de la Guinée française», *Revue d'ethnologie et de sociologie*, p. 287-318.
- Delafosse, M. 1912. *Le Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)*, 3 vol., Paris, Larose.
- 1913. «Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental», *Publications du Comité de l'Afrique française*.
- Delcourt, A. 1952. *La France et les établissements français du Sénégal entre 1713 et 1763*, Dakar, IFAN, 432 p. (Mémoires de l'IFAN, 17).
- Delgado, R. 1948-1955. *História de Angola*, 4 vol., Benguela, Edição da Tip. do Jornal de Benguela.
- Delobsom, A. D. 1929. «Les "Nionissés" de Goupana», *Cahiers d'outre-mer*, 1, 4, p. 419-446.
- Demesse, L. 1978. *Changements techno-économiques et sociaux chez les pygmées babinga*, 2 vol., Paris, Institut d'ethnologie.
- 1980. *Techniques et économies des pygmées babinga*, Paris, Institut d'ethnologie, 301 p.
- Denevan, W. M. (dir. publ.). 1976. *The native population of the Americas in 1492*, Madison, UWP.
- Denham, D. 1826. *Narratives of travels and discoveries in Northern and Central Africa*, Londres, John Murray.



- Denis, P. 1961. *Histoire des Mangbetu et des Matshaga jusqu' à l'arrivée des Belges*, Tervuren, MRAC, 167 p. (Archives d'ethnographie, 2).
- Denne, Mme (trad.), s. d. *Kiziba: land and people (Kiziba, Land und Leute)*.
- Denolf, P. 1954. *Aan den rand van der Dihese*, Bruxelles, ARSOM (coll. in 8°, vol. 34, n° 1).
- Denoon, D. (dir. publ.). 1972. *A history of Kigezi in South-West Uganda*, Kampala, The National Trust.
- 1983. *Settler capitalism: the dynamics of dependent development in the southern hemisphere*, Oxford/New York, OUP/ Clarendon Press.
- (dir. publ.). s. d. *Uganda before 1900*, vol. 2.
- Denoon, D. et Snowden, C. (dir. publ.). 1981. *A history of agriculture in Papua New Guinea*, Port Moresby.
- Deschamps, H. 1936. *Les Antaisaka*, Antananarivo.
- 1949. *Les pirates à Madagascar aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Berger-Levrault, 244 p, 2<sup>e</sup> éd., 1972.
- 1961. *Histoire de Madagascar*, 2<sup>e</sup> éd., 1965, Paris, Berger-Levrault, 348 p. (Monde d'outre-mer, série Histoire).
- 1962. *Traditions orales et archives au Gabon: contribution à l'ethno-histoire*, Paris, Berger-Levrault, 172 p.
- Deschamps, H. et Vianès, S. 1959. *Les Malgaches du Sud-Est*, Paris, PUF, 118 p.
- Devisse, J. 1982. «L'apport de l'archéologie à l'histoire de l'Afrique occidentale entre le V<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle», *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres* (Paris), janvier-mars, p. 156-177.
- Diabaté, H. 1977. «Mlan Alua, Blahima du Sanwi», *BIFAN*, série B, 39, 2, p. 304-340.
- 1984. *La formation du royaume Sanwi, 1700-1843*, mémoire de maîtrise, Université de Paris I.
- Diagne, P. 1967. *Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale: essai sur les institutions politiques précoloniales*, Paris, PA, 249 p.
- 1976. *Formations sociales africaines*, UCLA (manuscrit).
- Diagne, S. 1975. *Le Bundu des origines au protectorat français de 1858*, mémoire de maîtrise, Université de Dakar.
- Diallo, I. P. 1981. *Liptako speaks — History from oral tradition in Africa*, Irwin Paul, PUP.
- Diallo, T. 1972. *Les institutions politiques du Fouta-Djalon au XIX<sup>e</sup> siècle*, Dakar, IFAN, 276 p. (Initiations et études africaines).
- Dickson, K. B. 1969. *A historical geography of Ghana*, Cambridge, CUP, 379 p.
- Dike, K. O. 1956. *Trade and politics in the Niger delta, 1830-1885: an introduction to the economic and political history of Nigeria*, Oxford, Clarendon Press, 250 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- Diop, A. B. 1981. *La société wolof, tradition et changement: les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala, 355 p.
- Diouf, M. 1980. *Le Kajoor au XIX<sup>e</sup> siècle et la conquête coloniale*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
- Documentos sobre os Portuguezes em Moçambique e na Africa Central, 1497-1840* [Documents sur les Portugais au Mozambique et en Afrique centrale, 1497-1840], 8 vol. couvrant la période 1497-1588, Lisbonne, Archives nationales de Rhodésie/. Centro de estudos históricos ultramarinos (1962-1975).
- Do Couto. *Da Asia*, Dec. VII, BK IV.
- Dokaji, A. A. 1978. *Kano ta dabo cigari*, Zaria, NNPC.

- Dramani-Issifou, Z. 1982. *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle : analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhay*, Paris, Karthala, 257 p.
- Drury, R. 1729/1890. *Madagascar or Robert Drury's journal during fifteen years of captivity on that island (c. 1701-1717)*, Londres, 464 p.
- Dubins, B. 1969a. «The Comoro islands: a bibliographical essay», *African Studies Bulletin*, 12, 2, p. 131-137.
- 1969b «Nineteenth-century travel literature on the Comoro islands: a bibliographical essay», *African Studies Bulletin*, 12, 2, p. 138-146.
- Dubois, H. M. 1938. *Monographie des Betsileo (Madagascar)*, Paris, Institut ethnologique.
- Du Bois. 1974. *Les voyages faits par le sieur D. B. aux îles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarene, les années 1669-1672*, Paris.
- Dufeil, M. M. 1980-1981. «Afrique, taxinomique, histoire», *CCAH*, 5, p. 7-30, et 6, p. 7-37.
- Dugast, I., McCulloch, M. et Littlewood, M. 1954. *Peoples of the Central Cameroons*, Londres, IAI, 174 p. (Ethnographic survey of Africa, Western Africa, partie 9).
- Duisburg, A. von. 1942. *In Lande des Chegbu von Bornu*, Berlin, D. Reimer, 162 p.
- Dumestre, G. 1974. *La geste de Ségou*, Paris, Armand Colin, 579 p., 2<sup>e</sup> éd., 1980.
- Dunbar, A. R. 1965. *A history of Bunyoro-Kitara*, Nairobi, EALB, 265 p.
- Dunn, R. S. 1972. *Sugar and slaves : the rise of the planter class in the English West Indies, 1624-1713*, Chapel Hill, UNCP.
- Dupire, M. 1962. *Peuls nomades*, Paris, Institut d'ethnologie, 336 p.
- Dupon, J. F. 1969. *Recueil de documents pour servir à l'histoire de Rodrigues*, Port Louis, Mauritius Archives Publications, 10.
- Dupré, G. 1982. *Un ordre et sa destruction*, Paris, ORSTOM, 446 p.
- Dupuis, J. 1824. *Journal of a residence in Ashantee*, Londres, Colburn; 2<sup>e</sup> éd., 1966, Londres, Frank Cass, partie I, 264 p., partie II, 135 p.
- Dupuis-Yacouba, A. 1921. *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*, Paris, Publications du Comité d'études historiques et scientifiques, 193 p.
- Duveyrier, H. 1859. *Coup d'œil sur le pays des Beni-Mzab*, Paris, Imprimerie L. Martinet.
- Duysters, L. 1958. «Histoire d'Aluunda», *Problèmes de l'Afrique centrale*, 12, p. 75-98.
- East, R. M. 1979. *Labarun Hausawa da Makwabtansu*, 2 vol., Zaria, NNPC.
- Échard, N. 1975. *L'expérience du passé — Histoire de la société paysanne hausa de l'Ader*, Niamey, CNRSS/IRSH (EN, 36).
- Effah-Gyamfi, C. K. 1978. *Bono-Manso : archaeological investigation into an early Akan urbanism*, thèse de doctorat, Accra, Université du Ghana.
- Ehret, C. 1971. *Southern Nilotic history: linguistic approaches to the study of the past*, Evanston, NUP, 200 p.
- 1973. «Patterns of Bantu and central Sudanic settlement in central and southern Africa (1000 B. C.-500 A. D.)», *TJH*, 3, 1, p. 1-71.
- 1974. «Some thoughts on the early history of the Nile-Congo watershed», *Ufa-hamu*, 5, 2, p. 85-112.
- 1982. «Population movement and culture content in the Southern Sudan, c. 3000 B. C. to A. D. 1000 — a preliminary linguistic overview», dans: J. Mack et P. Robertshaw (dir. publ.), p. 19-48.
- Ehret, C. et Posnansky, M. (dir. publ.). 1982. *The archaeological and linguistic reconstruction of African history*, Berkeley, UCP, 299 p.
- Eilu, A. B. 1976. «Migration and settlement of the Kumam», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 398-413.

- Ekadu, J. E. 1961. *Kuman ikare one Asonya*, Londres, Longman, traduit en anglais par A. B. Eilu sous le titre de *The Kuman during the Asonya*, 1971, Département d'histoire, Université de Makerere.
- Ellis, W. 1838. *History of Madagascar*, 2 vol., Londres, Fisher.
- Ellison, R. E. 1936. «Marriage and childbirth among the Kanuri», *Africa*, 9, 4, p. 524-535.
- Elphick, R. 1977. *Kraal and castle: Khoikhoi and the founding of white South Africa*, New Haven, YUP, 266 p. (Yale Historical Publications, Miscellany, 116).
- Elphick, R. et Giliomee, H. (dir. publ.). 1979. *The shaping of South African society, 1652-1820*, Le Cap/Londres, Longman, 415 p.
- Elphick, R. et Shell, R. 1979. «Intergroup relations: Khoikhoi, settlers, slaves and free Blacks, 1652-1795», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 116-169.
- Eltis, D. 1977. «The export of slaves from Africa, 1821-1843», *JEH*, 37, 2.
- . 1979. «The direction and fluctuation of the transatlantic slave trade, 1821-1843: a revision of the 1845 parliamentary paper», dans: H. A. Gemery et J. S. Hogenborn (dir. publ.), p. 273-330.
- . 1981. «The direction and fluctuation of the transatlantic trade, 1844-1867», document présenté à la réunion annuelle de l'African Studies Association, Bloomington.
- Emerit, M. 1954. «Les liaisons terrestres entre le Soudan et l'Afrique du Nord au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle», *Trav. IRS*, 11, p. 29-47.
- Emin Pasha. 1891. «Zur Ethnologie de Gebiete um dem Albert-See», *Das Ausland*, 18, p. 351-355.
- Encyclopédie de l'Islam*, 1960. 2<sup>e</sup> éd., Leyde/Paris, Brill/Maisonneuve et Larose.
- Evans-Pritchard, E. E. 1940. *The Nuer*, Oxford, OUP, 271 p.
- . 1971. *The Azande: history and political institutions*, Oxford, Clarendon Press, 444 p.
- Ewald, J. 1983. *Kingdom of Taqali*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- Exelson, E. 1969. *Portuguese in southeast Africa, 1600-1700*, Johannesburg, WUP, 179 p.
- Eyongetah, T. et Brain, R. 1974. *A history of the Cameroon*, Londres, Longman, 192 p.
- Eyre-Smith, S. J. 1933. *A brief review of the history and social organization of the peoples of the northern territories of the Gold Coast*, Accra, 45 p.
- Fadiman, J. A. 1973. «Early history of the Meru of Mount Kenya», *JAH*, 14, 1, p. 9-27.
- Fage, J. D. 1969a. «Slavery and the slave trade in the context of West African history», *JAH*, 10, p. 393-404.
- . 1969b. *A history of West Africa: an introductory survey*, 4<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP, 239 p. (Première édition publiée sous le titre *An introduction to the history of West Africa*.)
- Fage, J. D. et Oliver, R. A. (dir. publ.). 1970. *Papers in African prehistory*, Cambridge, CUP, 331 p.
- . 1977. *The Cambridge history of Africa*, vol. III, Cambridge, CUP, 803 p.
- Fagering, E. 1971. *Une famille de dynasties malgaches: Zafindravola, Maroserana, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanely*, Oslo, Universitets Forlaget.
- Fagnan, E. (dir. publ.). 1924. *Chronique anonyme saadienne*, Rabat, F. Moncho.
- Fairley, N. 1978. *Miandaya Ben 'Ekie* [Une histoire de Ben 'Ekie], thèse de doctorat, Université d'État de New York.

- Farb, P. 1969. *Man's rise to civilisation*, New York, Datton, 332 p.
- Faublée, J. 1958. « L'islam chez les Antemuru », *REI*, 1, p. 65-72.
- Faulkner, H. U. 1924. *American economic history*, New York, Harper and Row; 1<sup>re</sup> éd. 1924, 201 p.; 8<sup>e</sup> éd., 1960, 202 p.
- Feierman, S. 1968. « The Shambaa », dans: A. Roberts (dir. publ.), p. 1-15.
- 1974. *The Shambaa kingdom: a history*, Madison, UWP, 235 p.
- Felner, A. de A. 1933. *Angola: apontamentos sobre a ocupação e início do estabelecimento dos Portugueses no Congo, Angola e Benguela*, Coimbra, Imprensa da Universidade.
- Fergusson, J. 1876. *History of Indian and Eastern architecture*, Londres, Murray, 756 p.; éd. révisée par J. Burgess, 2 vol. 1910, Londres, Murray; réimp. 1967, Delhi.
- Ferguson, J. et Hope, T. 1866. *Architecture at Ahmadabad*, Londres.
- Fernandes, V. 1951. *Descrição de cepta por sua costa de Mauritania e Ethiopia* [Description de la côte occidentale d'Afrique], Bissau, Centro des Estudos da Guiné Portuguesa (Publicações n° 11, traduit en français par T. Monod, A. Texeira da Moka et R. Mauny, dir. publ.).
- Ferrand, G. 1891-1902. *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 3 vol., Paris, Leroux.
- Ferrand, G. 1902. « La légende de Raminia », *JA*, 19, 2, 9<sup>e</sup> série, p. 185-230.
- Figueroa, F. B. 1961. *Los insurrecciones de los esclavos negros en la sociedad colonial venezolana*, Caracas.
- File, N. et Power, C. 1981. *Black settlers in Britain, 1555-1958*, Londres, Heinemann Educational Books.
- Filesi, T. et Villapadierna, E. de. 1978. *La « missio antiqua » dei cappuccini nel Congo (1645-1835): studio preliminare et guida delle fonti*, Rome, Istituto Storico Cappuccini, 269 p.
- Firinga, sergent. 1901. « La dynastie des Maroserana », *RM*, 3, 9, p. 658-672.
- Fisher, A. G. B. et Fisher, H. G. 1970. *Slavery and muslim society in Africa*, Londres, C. Hurst, 182 p.
- Fisher, H. E. S. 1963. « Anglo-Portuguese trade, 1700-1770 », *EHR*, 16, 2<sup>e</sup> série, réimp. dans: W. E. Minchinton (dir. publ.), p. 144-164.
- 1975. « The central Sahara and Sudan », dans: R. Gray (dir. publ.).
- 1977. « The eastern Maghrib and the central Sudan », dans: R. Oliver (dir. publ.).
- al-Fishtālī, 'Abd al-Aziz. 1964. *Manahil al-Safa fi Akhbar al-Muluk al-Shurafa*, Rabat, Gunum Allan.
- Flacourt, É. de. 1658. *Histoire de la grande île de Madagascar*, 1<sup>re</sup> éd. 1658; 2<sup>e</sup> éd. 1661, Paris, Clougier; réimp. en français moderne dans: A. Grandidier *et al.* (dir. publ.), vol. VIII, 1913.
- 1661. *Relation de ce qui s'est passé en île de Madagascar depuis l'année 1642 jusqu'en 1660*, réimp. en français moderne dans: A. Grandidier *et al.* (dir. publ.), vol. IX, 1920.
- Flad, J. M. A. 1869. *A short description of the Falashas and Kamants in Abyssinia*, Londres, MacIntosh.
- Flint, J. E. (dir. publ.). 1976. *The Cambridge history of Africa*, vol. V, Cambridge, CUP.
- Fontaine, P. M. 1970. « West Indian contribution to nationalism », dans: *The black prism*, New York.
- Fontoynt, M. et Raomandahy, E. 1937. *La Grande Comore*, Antananarivo (Mémoires de l'Académie malgache, 23).
- 1939. « Les Antaifasy », *BAM*, n° spécial., 22, p. 1-7.
- Forde, C. D. et Jones, G.I. 1950-1962. *The Ibo and Ibibio-speaking peoples of South-Eastern Nigeria*, Londres, IAI, 94 p. (Ethnographic Survey of Africa, partie III).

- Forde, C. D. et Kaberry, P. M. (dir. publ.). 1967. *West African kingdoms in the nineteenth century*, Londres, IAI/OUP, 289 p.
- Forde, D. 1951. *The Yoruba-speaking peoples of South-West Africa*, Londres, IAI, 101 p. (Ethnographic Survey of Africa, partie IV).
- Forde, D. (dir. publ.). 1956. *Efik traders of old Calabar*, Londres, OUP.
- Fortes, M. 1940. « The political system of the Tallensi of the Northern territories of the Gold Coast », dans: M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard (dir. publ.), *African political systems*, Londres, OUP, p. 239-271.
- 1945. *The dynamics of clanship among the Tallensi*, Londres, OUP, 270 p.
- Fosse, E. de la. 1897. « Voyage à la côte occidentale d'Afrique en Portugal et en Espagne (1479-1480) », *Revue hispanique* (Paris), 4, p. 174-201.
- Fouché, L. 1936. « Foundation of the Cape colony, 1652-1708 », dans: E. A. Benians, J. Butler, P.N.S. Mansergh et E. A. Walker (dir. publ.), *The Cambridge history of the British empire*, vol. VIII, Cambridge, CUP, p. 113-145.
- Franklin, J. H. 1967. *From slavery to freedom: a history of American Negroes*, 1<sup>re</sup> éd. 1956, New York, Knopf, 686 p.
- Freedman, J. 1979. « Three Muraris, three Gahayas and the four phases of Nyabingi », dans: J. B. Webster, 1979, p. 175-188.
- Freeman-Grenville, G. S. P. 1960. « East African coin finds and their historical significance », *JAH*, 1, p. 31-43.
- 1962a. *The medieval history of the Tanganyika coast*, Oxford, Clarendon Press, 238 p.; 2<sup>e</sup> éd. 1966, 314 p.
- (dir. publ.). 1962b. *The east African coast: select documents from the first to earlier nineteenth century*, Oxford, Clarendon Press, 314 p.
- 1963. « The coast, 1498-1840 », dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 129-168.
- 1965. *The French at Kilwa island: an episode in eighteenth-century east African history*, Oxford, Clarendon Press, 243 p.
- (dir. publ.). 1980. *The Mombasa rising against the Portugueses, 1631, from sworn evidence*, Londres, OUP, 166 p.
- Freund, W. M. 1979. « The Cape under the transitional governments, 1795-1814 », dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 211-240.
- Frobenius, L. 1911-1913. *Und Africa Sprach*, 3 vol., Berlin/Charlottenburg, Vita Deutsches Verlaghaus, S.D.
- 1924. *Dichten und Denken im Sudan*, vol. V, Jena, Atlantis.
- Froberville, E. de. 1845. « Historique des invasions madécasses aux îles Comores et à la côte orientale d'Afrique », *AVG*, 2, p. 194-208.
- Fyfe, C. 1964. *Sierra Leone inheritance*, Londres, OUP, 352 p.
- 1965. « Peoples of the windward coast, A. D. 1000-1800 », dans: J. F. A. Ajayi et I. Espie (dir. publ.), p. 149-165.
- Fyfe, C. et McMaster, D. (dir. publ.). 1977. *African historical demography*, vol. I, 1977, 473 p.; vol. II, 1981, Édimbourg, EUP.
- Fynn, J. K. 1971. « Ghana-Asante (Ashanti) », dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African Resistance*, p. 19-52.
- Fynn, J. K. 1975. *A junior history of Ghana*, Londres, Longman.
- Gado, B. 1972. *Gazetters of the northern province of Nigeria*, vol. I, Londres, Frank Cass.
- (dir. publ.). 1980. « *Le Zarmatarey* »: contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri, Niamey, IRSH, 356 p. (EN, 45).
- Galloway, W. F. 1974. *A history of Wuli from the thirteenth to the nineteenth century*, thèse de doctorat, Bloomington, Université de l'Indiana.

- Gamitto, A. C. P. 1960. *King Kazembe and the Maravi, Chewa, Bisa, Bemba, Lunda and other peoples of southern Africa*, traduit par I. Cunnison, 2 vol., Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar, Centro de Estudos Politicos e Sociais (Estudos de Ciencias Politicas e Sociais, 43).
- Ganun, A. (dir. publ.). 1964. *Al-Rasā'il al-Sa'diyya*, Tetuan/Rabat, 'Abd Allāli Ganun.
- Garbett, G. K. 1966. «Religious aspects of political succession among the valley Kore-kore», dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 137-171.
- Garlake, P. S. 1954. «Excavations at the seventeenth-century Portuguese site of Dambarare, Rhodesia», *PTRSA*, 54, 1, p. 23-61.
- . 1966. *The early Islamic architecture of the east African coast*, Nairobi/Londres, BIEA, 207 p. (Mémoire n° 1, publié par l'OUP pour l'Institute of History and Archaeology in East Africa).
- . 1973. *Great Zimbabwe*, Londres, Thames and Hudson, 224 p.
- . 1978. «Pastoralism and Great Zimbabwe», *JAH*, 19, 4, p. 479-493.
- . 1982. *Life at Great Zimbabwe*, Gweru, Mambo Press.
- . 1983. *Early Zimbabwe: from the Matopos to Inyanga*, Gweru, Mambo Press.
- Garrard, T. F. 1980. *Akan weights and the gold trade*, Londres, Longman, 393 p.
- Garry, A. M. 1976. «Pajule: the failure of Palwo centralization», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 320-334.
- Gaudebout, P. et Vernier, E. 1941. «Notes sur une campagne de fouilles à Vohémar», *BAM*, nouvelles séries 24, p. 91-114.
- Gautier, E. F. et Froidevaux, H. 1907. «Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro, 1656-1663», *Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Notices et extraits* (Paris), 39, 1, p. 31-177.
- Gauze, A. L. T. 1969. «Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire», *Annales de l'Université d'Abidjan*, séries F.
- . 1982. «Histoire des Magwe», *Godó-Godó* (Université d'Abidjan), n° spécial, p. 13-43.
- Gayibor, N. L. 1977. *Recueil des sources orales du pays Aja-Ewe*, Lomé.
- Gemery, H. A. et Hogendorn, J. S. (dir. publ.). 1979. *The uncommon market: essays in the economic history of the Atlantic slave trade*, New York, Academic Press, 442 p.
- Genovese, E. D. 1979. *From rebellion to revolution*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 173 p.
- Geraud, F. 1972. «The settlement of the Bakiga», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d., p. 23-55.
- Gevrey, A. 1870. Essai sur les Comores, 1<sup>re</sup> éd. 1870; éd. 1972, Antananarivo (Travaux et documents du musée d'art et d'archéologie de l'Université, 10).
- Gibbon, E. 1956. *The decline and fall of the Roman empire*, 6 vol., Londres/New York, J. M. Dent and Sons/E. P. Dutton and Co.
- Giliomee, H. 1979a. «The eastern frontier, 1770-1812», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 291-337.
- . 1979b. «The burgher rebellions on the eastern frontier, 1795-1815», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 338-356.
- Glass, D. V. et Eversley, D. E. C. (dir. publ.). 1965. *Population in history: essays in historical demography*, Londres, Edward Arnold, 692 p.
- Gleave, M. B. et White, H. P. 1969. «The West African middle belt: environmental fact or geographers' fiction?», *Geographical Review*, 59, p. 123-139.
- Godard, L. 1859. *Le Maroc, notes d'un voyageur*, Alger.
- Godlouton, W. A. 1945. «The journeys of Antonio Fernandes: the first known European to find the Monomatapa and to enter Southern Rhodesia», *PTRSA*, 2, p. 71-103.

- Golberry, A. 1802. *Fragments d'un voyage en Afrique*, Paris, Treuttel et Würtz, 522 p.
- Gomes, A. 1959. « Viagem que fez o padre Antonio Gomes da companhia de Jesus, ao imperio de (sic) Manomotapa e assistencia que fez nas ditas terras de algunos annos », *Studia*, 3, p. 155-242 (avec des notes d'E. Axelson).
- Gonçalves, A. C. 1980. *La symbolisation politique: le « prophétisme » kongo au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Cologne, Neltforum Verlag.
- Goody, J. 1956. *Social organization of the Lowili*, Londres, IAI/OUP, 119 p.
- 1964. « The Mande in the Akan hinterland », dans: R. Mauny, L. V. Thomas et J. Vansina (dir. publ.), p. 193-218.
- 1967. « The over-kingdom of Gonja », dans: C. D. Forde et P. M. Kaberry (dir. publ.), p. 179-205.
- Gorju, J. 1920. *Entre le Victoria, l'Albert et l'Édouard*, Marseille, Procure des Pères Blancs, 372 p.
- 1938. *Face au royaume hamite du Ruanda, le royaume frère de l'Urundi*, Bruxelles, Vromant, 118 p.
- Goswamy, B. N. et Ballapeccola, A. L. 1978. « Paintings in Kutch: preliminary notes on a group of miniatures », *Artibus Asiae*, 40, 1, p. 62-74.
- Gould, J. D. 1964. « The price revolution reconsidered », *EHR*, 17, 2<sup>e</sup> série, décembre, p. 249-266.
- Gourou, P. 1953. *La densité de la population du Ruanda-Urundi: esquisse d'une étude géographique*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 239 p.
- Goveia, E. V. 1965. *Slave society in the British Leeward islands at the end of the eighteenth century*, New Haven, YUP, 370 p.
- Gräberg di Hemso, J. 1834. *Specchio geografico e statistico dell'impero di Morocco*.
- Grandchamp, P. 1937. « Une mission délicate en Barbarie au XVII<sup>e</sup> siècle », *RT*, 31-32, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, p. 471-473.
- Grandidier, A. 1908-1928. *Ethnographie de Madagascar*, Paris.
- Grandidier, A., Charles-Roux, J., Delherbe, C., Froidevaux, H. et Grandidier, G. (dir. publ.). 1903-1920. *Collections des ouvrages anciens concernant Madagascar*, 9 vol., Paris, Comité de Madagascar.
- Grandidier, G. 1942. *Histoire politique et coloniale (de Madagascar)*, vol. V, Paris.
- Grandidier, G. et Decary, R. 1958. *Histoire politique et coloniale (de Madagascar)*, vol. V, partie 3, Antananarivo.
- Grant, baron C. 1801. *The history of Mauritius or the Isle of France and the neighbouring islands*, Londres, W. Bulmer and Co., 571 p.
- Gray, J. M. 1948. « A journey by land from Tete to Kilwa in 1616 », *TNR*, 25, p. 37-45.
- 1958. *Early Portuguese missionaries in East Africa*, Londres, MacMillan/EALB, 53 p.
- 1962. *History of Zanzibar from the Middle Ages to 1856*, Londres, OUP, 314 p.
- Gray, R. 1961. *A history of Southern Sudan*, Londres, OUP, 219 p.
- (dir. publ.). 1975. *The Cambridge history of Africa*, vol. IV, Cambridge, CUP, 738 p.
- Gray, R. et Birmingham, D. (dir. publ.). 1970. *Precolonial African trade: essays on trade in Central and Eastern Africa before 1900*, Londres, OUP, 308 p.
- Gray, R. et Ehret, C. 1975. « Eastern Africa », dans: R. Gray (dir. publ.), p. 469-536.
- Gray, R. et Marks, S. 1975. « Southern Africa and Madagascar », dans: R. Gray (dir. publ.), p. 385-408.
- Greenberg, J. H. 1963. *The languages of Africa*, La Haye/ Bloomington, Mouton/Université de l'Indiana, 177 p.
- 1980. « Classification des langues de l'Afrique », dans: *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, Paris, UNESCO/JA/Stock, chap. 12.

- Grey, E. (dir. publ.). 1892. *The travels of Pietro della Valle in India*, Londres.
- Grigg, D. B. 1980. *Population growth and agrarian change: an historical perspective*, Cambridge, CUP.
- Grottanelli, V. L. 1940. *I mao*, Rome.
- 1941. «Gili scinascia del Nilo azzurro», *RSE*, 1, 3, p. 234-270.
- 1953. «I Bantu del Giuba nelle tradizioni dei Wazegua», *Geographia Helvetica* (Berne), 8, Geographische gesellschaft.
- 1955. «A lost African metropolis», dans: *Afrikanistische Studien D. Westermann Zum 80. Geburtstag gewidmet*, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaften za Berlin, p. 231-242.
- 1975. «The peopling of the horn of Africa», dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p. 44-75.
- Guelke, L. 1979. «The white settlers, 1652-1789», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 41-74.
- Guillain, C. 1845. *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, Paris.
- Guillot, B. 1973. *La terre enkou*, Paris, Mouton, 126 p.
- Guillot, C. F. 1961. *Negros rebeldes y negros cimarrones: perfil afro-americano en la historia del Nuevo Mundo durante el signo XVI*, Montevideo, Farina.
- Guthrie, M. 1948. *The classification of the Bantu languages*, Londres, OUP/IAI, 91 p.
- Gutman, H. G. 1976. *The black family in slavery and freedom*, New York, Pantheon Books, 664 p.
- Guy, J. 1979. *The destruction of the Zulu kingdom: the civil war in Zululand, 1879-1884*, Londres, Longman, 273 p.
- Gwynne, M. D. 1975. «The origin and spread of some domestic food plants of Eastern Africa», dans: H. N. Chittick et R. I. Rotberg (dir. publ.), p. 248-271.
- Haberland, E. 1959. «Die Basketto», dans: A. E. Jensen (dir. publ.), p. 189-226.
- 1963. *Galla Süd-Äthiopiens*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 815 p. (avec la contribution de K. Reinhardt).
- 1964a. «The influence of the Christian Ethiopian empire on Southern Ethiopia», *JSS*, 9, p. 235-238.
- 1964 b. *König und Paria in Afrika*, Munich, K. Renner.
- 1965. *Untersuchungen zum Äthiopischen Königtum*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 353 p.
- 1976. *Atlas Christentum in Süd-Äthiopien: Eine Vergessene Missionepoche*, Wiesbaden, Steiner, 23 p. (Frankfurter Historische Vorträge, 2).
- 1980. *Caste and hierarchy — The case of the Dizi (Southern Ethiopia)*.
- Hacquard, A. 1900. *Monographie de Tombouctou*, Paris, Société des éditions coloniales et maritimes, 119 p.
- Hafkin, N. J. 1973. *Trade, society and politics in Northern Mozambique, c. 1753-1913*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- Hagan, G. P. 1971. «Ashanti bureaucracy», *THSG*, 12, p. 43-62.
- Hagenbucher Sacripanti, F. 1973. *Les fondements spirituels du pouvoir au royaume de Loango, R. P. du Congo*, Paris, ORSTOM, 214 p.
- Haig, sir W. (dir. publ.). 1937. *The Cambridge history of India*, vol. III, Londres, CUP.
- Hair, P. E. H. 1965. «The enslavement of Koelle's informants», *JAH*, 6, 2, p. 193-203.
- 1967. «Ethnolinguistic continuity on the Guinea coast», *JAH*, 8, 2, p. 247-268.
- 1968. «An ethnolinguistic inventory of the Lower Guinea coast before 1700: part I», *ALR*, 7, p. 47-73.
- 1974. «From language to culture: some problems in the systematic analysis of the ethnohistorical records of the Sierra Leone region», dans: R. P. Moss



- et R. J. A. R. Rathlone, *The population factor in African studies*, Londres, ULP, p.71-83.
- 1976. «Some minor sources for Guinea, 1519-1559: Enciso and Alfonse Fonteneau», *HA*, 3, p.30-31.
- al-Hajj, M. A. 1968. «A seventeenth-century chronicle on the origins and missionary activities of the Wangarawa», *KS*, 1, 4, p.7-42.
- 1979. «The meaning of the Sokoto jihad», dans: Y. B. Usman (dir. publ.), p.3-19.
- 1983. «Some diplomatic correspondence of the Sefuwa Mais of Borno with Egypt, Turkey and Morocco», dans: Y. B. Usman et M. N. Alkali (dir. publ.).
- Hall, G. M. 1976. «Dendroclimatology, rainfall and human adaptation in the later iron age in Natal and Zululand», *Annals of the Natal Museum* (Durban), 22, 3, p.693-703.
- Hallet, R. (dir. publ.). 1964. *Records of the African association, 1788-1831*, Londres, Nelson/Royal Geographical Society, 318 p.
- Hama, B. 1966. *Enquête sur les fondements de la genèse de l'unité africaine*, Paris, PA.
- 1967a. *Histoire du Gobir de Sokoto*, Paris, PA, 167 p.
- 1967b. *Histoire traditionnelle d'un peuple: les Zarma-Songhay*, Paris, PA, 273 p.
- 1968. *Contribution à la connaissance de l'histoire des Peuls*, Paris, PA, 362 p.
- 1969. *Histoire traditionnelle des Peuls du Dallol Boboye*, Niamey, CRDTO, 160 p.
- Hamani, D. M. 1975. *Contribution à l'étude de l'histoire des États hausa: l'Adar précolonial (République du Niger)*, Niamey, IRSH, 277 p.
- 1989. *Au carrefour du Soudan et de la Berbérie: le sultanat touareg de l'Ayar*, 2 vol., Université de Paris I, 521 p.
- Hamilton, A. 1727. *A new account of the East Indies, being the observations and remarks of capt. A. Hamilton who spent his time there from 1688 to 1723*, 2 vol., Édimbourg.
- Hamilton, E. J. 1929. «American treasure and the rise of capitalism», *Economica*, 9, novembre, p.338-357.
- 1934. *American treasure and the price revolution in Spain, 1501-1650*, Cambridge, 428 p. (Harvard Economic Studies, 43).
- Hamilton, R. A. 1954. «The route of Gaspar Bocarro from Tete to Kilwa in 1616», *NJ*, 7, 2, p.7-14.
- 1955a. «Oral tradition: Central Africa», dans: R. A. Hamilton (dir. publ.), p.19-23.
- (dir. publ.). 1955b. *History and archaeology in Africa, second conference held in 1955 at SOAS*, Londres, SOAS, 99 p.
- Hammerschmidt, E. 1977. «Illuminierter Handschriften der Staatsbibliothek Preubischer Kulturbesitz und Handschriften vom Tānāsee», *CA*, 1.
- Hanke, L. (dir. publ.). 1967. *History of Latin American civilization: sources and interpretations*, 2 vol., Londres, Methuen.
- Hansberry, W. L. 1965. «Ethiopian ambassadors to Latin courts and Latin emissaries to prester John», *Ethiopia Observer*, Addis-Abeba, 9, 2, p.90-99.
- Harms, R. 1981. *River of wealth, river of sorrow: the central Zaire basin in the era of the slave and ivory trade, 1500-1891*, New Haven/Londres, YUP, 277 p.
- Harris, J. E. 1971. *The African presence in Asia: consequence of the East African slave trade*, Evanston, NUP, 156 p.
- 1977. «The black peoples of Asia», dans: *World encyclopaedia of black peoples*, St. Clair Shores (Michigan), Scholarly Press Inc.
- 1982. *Global dimensions of the African diaspora*, Washington, D. C., HUP.
- Harris, M. 1964. *Patterns of race in the Americas*, New York, Walker and Co.
- Hartwig, G. W. 1972. «Les Bakerebe», *CHM*, 19, 3, p.353-376.

- 1976. *The art of survival in East Africa: the Kerebe and long-distance trade, 1800-1895*, New York/Londres, Africana Publishing, 253 p.
- Hasan, Y. F. 1965. «The Umayyad genealogy of the Funj», *SNR*, 46, p. 27-32.
- 1967. *The Arabs and the Sudan*, Edimbourg, EUP, 298 p.
- 1971a, «External islamic influences and the progress of islamization in the Eastern Sudan between the fifteenth and the nineteenth centuries», dans: Y. F. Hasan (dir. publ.), p. 73-86.
- (dir. publ.). 1971b. *Sudan in Africa*, Khartoum, KUP.
- 1972. *Muqaddima fi Tarikh al-Mamālik al-Islamiyya fi al-Sūdān al-Sharqi*, Khartoum, KUP.
- 1975. *Dirāsāt fi Tarikh al-Sūdān*, Khartoum, KUP.
- 1977. «Some aspects of the Arab slave trade from the Sudan», *SNR*, 57, p. 85-106.
- s. d. *The Fur sultanate and the long-distance trade, 1650-1850*, Khartoum, KUP.
- el-Ḥasnāwī, H. W. (dir. publ.). 1982. *A history of trans-Saharan trade routes*, Tripoli.
- Hassan, A. et Naibi, A. S. 1952. *A chronicle of Abuja*, Ibadan, IUP, 92 p.
- Heintze, B. 1970. «Beitrage zur Geschichte und Kultur der Kisama, Angola», *Paideuma*, 16, p. 159-186.
- 1977. «Unbekanntes Angola: der Staat Ndongo im 16 Jahrhundert», *Anthropos*, 72, p. 749-805.
- Henige, D. 1974. «Reflections on early interlacustrine chronology: an essay in source criticism», *JAH*, 15, 1, p. 27-46.
- Herring, R. S. 1974. *A history of Labwor hills*, thèse de doctorat, Santa Barbara, Université de Californie.
- 1976. «The Nyakwai: on the borders of the "Lwo" world», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.).
- 1979. «The view from mount Otuke: migrations of the Lango Omiro», dans: J. B. Webster (dir. publ.), 1979a, p. 283-316.
- s. d. «The Nyakwai: on the borders of two worlds; the political history of Labwor», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d.
- Herskovits, M. J. et Harwitz, M. (dir. publ.). 1964. *Economic transactions in Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 444 p.
- Hertefeldt, M. d'. 1971. *Les clans du Rwanda ancien: éléments d'ethnosociologie et d'ethno-histoire*, Tervuren, MRAC, 85 p.
- Heusch, L. de. 1964. «Mythe et société féodale: le culte du Kubandwa dans le Rwanda traditionnel», *Archives de sociologie des religions*, juillet-décembre, p. 133-146.
- 1966. *Le Rwanda et la civilisation interlacustre*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 417 p.
- 1972. *Le roi ivre ou l'origine de l'État*, Paris, Gallimard, 331 p.
- Hichens, W. (dir. publ.). 1972. «Sayyid Abdallah bin Ali bin Nasir bin Sheikh Abubaker bin Salim» *Al-lukishafi* [The Soul's Awakening], Londres, Sheldon Press; réimp. Nairobi, OUP, 190 p.
- Hill, A. et Kilson, M. (dir. publ.). 1969. *Apropos of Africa*, Londres, Frank Cass, 390 p.
- Hillelson, S. 1933. «David Reubeni: an early visitor to Sennar», *SNR*, 16, p. 55-66.
- Hilton, A. 1985. *Family and kingship*, Oxford, OUP.
- Hiskett, M. 1962. «An islamic tradition of reform in the Western Sudan from the sixteenth to the eighteenth century», *BSOAS*, 25, 3, p. 577-596.
- 1984. *The development of islam in West Africa*, Londres, Longman, 353 p.
- Historia de Portugal*. 1931. vol. III, Barcelone.

- Hoben, A. 1973. *Land tenure among the Amhara of Ethiopia: the dynamics of cognatic descent*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
- 1975. «Family, land and class in northwest Europe and northern highland Ethiopia», dans: H. G. Marcus (dir. publ.), *Proceedings of the first United States Conference on Ethiopian studies, 1973*, Michigan, African Studies Center/Michigan State University.
- Hobsbawm, E. J. 1954. «The general crisis of the European economy in the seventeenth century, part. I», *PP*, 5, p. 33-53.
- Hodgkin, T. H. 1975. *Nigerian perspectives: an historical anthology*, Londres, OUP, 2<sup>e</sup> éd., 1979.
- Holsoe, S. E. 1967. *The cassava-leaf people: an ethno-historical study of the Vai people with particular emphasis on the Təwo chiefdom*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- Holsoe, S. E., d'Azevedo, W. L. et Gay. 1969. «Chiefdom and clan maps of Western Liberia», *LSJ*, 2, p. 23-39.
- 1974. «The first "Vai" migration», document présenté à la 6<sup>e</sup> Annual Liberian Studies Conference, Madison, Université du Wisconsin.
- Holt, P. M. 1960. «A Sudanese historical legend: the Funj conquest of Sūba», *BSOAS*, 23, p. 1-12.
- 1961. *A modern history of the Sudan, from the Funj sultanate to the present day*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 241 p.; 2<sup>e</sup> éd., 1963, 248 p.
- 1966. *Egypt and the fertile crescent, 1516-1922*, Londres, Longman, 337 p.
- 1967. «Sultan Selim I and the Sudan», *JAH*, 8, 1, p. 19-22.
- (dir. publ.). 1968. *Political and social change in modern Egypt: historical studies from the Ottoman conquest to the United Arab Republic*, Londres, OUP.
- Hoover, J. J. 1979. *The seduction of Ruwəj*, thèse de doctorat, Université de Yale.
- Hopkins, A. G. 1966. «Underdevelopment in the empires of the Western Sudan: a contribution to a debate started by Malowist», *PP*, 33, p. 149-156 (avec une réponse de M. Malowist, p. 157-162).
- 1973. *An economic history of West Africa*, Londres, Longman, 337 p.
- Hopkins, J. F. P. et Levtzion, N. 1981. *Corpus of early Arabic sources for West African history*, Cambridge, CUP, 492 p.
- Hopkins, N. S. 1971. «Mandinka social organisation», dans: C. T. Hodge (dir. publ.), *Papers on the Manding*, Bloomington, Indiana University Press, p. 99-128.
- Hornell, J. 1934. «Indonesian influence on East African culture», *JRAI*, 64, p. 305-333.
- Horowitz, R. A. 1974. «Trade between Sanwi and her neighbours, 1843-1893», dans: *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs au Ghana et à la Côte d'Ivoire*, Bondoukou, SLND.
- Houdas, O. 1966. *Tadhkirat al-Nisyan* (anon.), Paris, Maisonneuve (texte arabe et traduction française).
- Hrbek, I. 1977. «Egypt, Nubia and the Eastern deserts», dans: J. D. Fage et R. Oliver (dir. publ.), p. 10-97.
- Huet, G. 1901. «Histoire de l'occupation du territoire des Antaimorona par les Hova», *RM*, 3, 2, p. 761-767.
- Huffman, T. N. 1972. «The rise and fall of Zimbabwe», *JAH*, 13, 3, p. 353-366.
- 1978. «The origins of Leopard's Kopje: an 11th-century Difaqane», *Arnoldia*, 7, 33, p. 1-23.
- Hulstaert, G. 1972. «Une lecture critique de l'ethnie mogo de G. van der Kerken», *EHA*, 3, p. 27-60.

- Huntingford, G. W. B. (trad. et dir. publ.). 1965. *The glorious victories of Amda Seyon, king of Ethiopia*, Oxford, Clarendon Press, 142 p. (The Oxford Library of African Literature).
- Hunwick, J. O. 1962. « Note on the appointment of Askia al-Hajj Muhammad Ture as Khalifa of Western Sudan », *JHSN*.
- 1964. « A new source for the biography of Ahmad Baba al-Timbukti », *BSOAS*, 27, 3, p. 568-593.
- 1971. « Songhay, Bornu and Hausaland in the 16th century », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 202-239.
- Hutereau, A. 1922. *Histoire des peuplades de l'Uele et de l'Ubangi*, Bruxelles, Goemaere, 334 p. (Bibliothèque Congo, 1).
- Ibn 'Abd al-Zāhir, Muḥyī al-Dīn. 1961. *Tashrif al-ayyām wa 'l-uṣūr fī sīrat al-Malik al-Manṣūr*, Le Caire, M. Kamil.
- Ibn Abī Dīnār, al-Ḳayrāwān. 1967. *Kitāb al-Muʿnis fī akhbār Ifrikiya wa Tūnis*, Tunis, 169 p.
- Ibn Dayf Allāh Muḥammad 'Abd Nur. 1973. *Kitāb al-Tabaqaq fī Khusus al-awliya wa 'l-Salahin fī al-Sūdān*, 2<sup>e</sup> éd., Y. F. Hasan (dir. publ.), Khartoum.
- Ibn Furṭūwa, A. XVI<sup>e</sup> siècle. *Tārīkh mai Idrīs wa ghaṣawātihi lil Imām Aḥmad Burnuwi*, éd. 1862, traduit par J. R. Redhouse, sous le titre « History of events during expeditions against the tribes of Bulaka », dans: *Journal of Royal Anthropological Society*, 1, XIX; éd. 1932, traduit par H. R. Palmer, sous le titre *History of the first twelve years of the reign of mai Idris Alooma of Bornu (1571-1583), by his Imam* (« Together with the 'Diwān of the sultans of Bornu »), Kano, Amir's Press; réimp. Londres, 1970.
- Ibn Ishāku, M. S. 1929. « An account of Birni Gazergamu, written in Arabic in c. 1658-1659 », traduit et publié dans *BSOAS*.
- Ibn Khaldūn Walī al-Dīn 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad. XIV<sup>e</sup> siècle. *Kitāb al-'Ibār wa-dīwan al-mubtada wa 'l-khabar* [Histoire universelle], éd. 1967, vol. II, Beyrouth, Commission libanaise pour la traduction des chefs-d'œuvre.
- Idrissou, M. 1979. « Kalfu, or the Fulbe emirate of Bagirmi and the Toorobbe of Sokoto », dans: Y. B. Usman (dir. publ.), p. 336-375.
- Ignace, E. 1970. « A revolta dos Maics », *Afro-Asia*, 10-11, p. 121-136.
- Ikime, O. 1972. *The Isoko people*, Ibadan, IUP, 166 p.
- (dir. publ.). 1980. *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann Educational Books.
- Illiffe, J. 1979. *A modern history of Tanzania*, Cambridge, CUP, 616 p.
- Imam, I. 1969. « Kanuri marriage », *Nigerian Magazine*, 102.
- Ingham, K. (dir. publ.). 1974. *Foreign relations of African States*, Londres, Butterworth, 344 p. (Colston Paper, 75).
- Inikori, J. E. 1976. « Measuring the Atlantic slave trade: an assessment of Curtin and Anstey », *JAH*, 17, 2, p. 339-368.
- 1977. « The import of firearms into West Africa, 1750-1807: a quantitative analysis », *JAH*, 18, 3, p. 339-368.
- 1979. « La traite négrière et les économies atlantiques de 1451 à 1870 », dans: *La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle: documents de travail et compte-rendu de la réunion d'experts organisée par l'UNESCO, Port-au-Prince, Haïti, 31 janvier-4 février 1978*, Paris, UNESCO, p. 58-91 (Histoire générale de l'Afrique. Études et Documents, 2).
- 1981. « Market structure and the profits of the British African trade in the late eighteenth century », *JEH*, 41, 4, p. 745-776.

- (dir. publ.). 1982. *Forced migration: the impact of the export slave trade on African societies*, Londres/New York, Hutchinson University Library for Africa/Africana Publishing Company, 349 p.
- 1983. « West Africa's seaborne trade, 1750-1850: volume, structure and implications », document présenté au Symposium on the quantification and structure of the import and export trade of Africa in the nineteenth century, ayant eu lieu à Saint Augustin (près de Bonn, Allemagne), 3-6 janvier.
- 1984. « Slave trade, slavery and the development of industrial capitalism in England in the eighteenth century: a reassessment », document présenté à la Conference on capitalism and slavery in the British West Indies: the contribution of Eric Williams, Bellagio, Italie, 21-25 mai.
- Isaacman, A. F. 1969. « The prazos da Coroa, 1752-1832: a functional analysis of the Portuguese political system », *Studia*, 26, p. 149-178.
- 1972a. « The origin, formation and early history of the Chikunda of South-Central Africa », *JAH*, 13, 3, p. 443-462.
- 1972b *Mozambique: the africanization of a European institution: the Zambezi prazos, 1750-1902*, Madison, WUP, 260 p.
- Isichei, E. A. 1973. *The Ibo people and the Europeans: the genesis of a relationship — to 1902*, Londres, Faber and Faber.
- 1976. *A history of the Igbo people*, Londres, Macmillan, 303 p.
- Itandala, B. 1979. « Ilembu, Nkanda and the girls », dans: J. B. Webster, 1979, p. 145-173.
- Izard, M. 1970. « Introduction à l'histoire des royaumes mossi », *RV*, 12-13.
- 1971. « La formation de Ouahigouya », *JSA*, 41, 2, p. 151-187.
- 1975. « Les captifs royaux dans l'ancien Yatanga », dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 281-296.
- 1980. *Les archives orales d'un royaume africain: recherches sur la formation du Yatenga*, mémoire de maîtrise, Université de Paris V.
- 1981. *Histoire du Yatenga des origines à 1895*, Ouagadougou.
- Jackson, J. G. 1811. *Account of the empire of Morocco and the district of Suse and Tafilelt*, réimp. 1968, Londres, Frank Cass Publishers, 328 p.
- Jackson, K. 1976. « The dimensions of Kamba pre-colonial history », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1976b, p. 174-261.
- 1978. *The works of the past: a history of the precolonial Kamba*, Stanford.
- Jackson-Haight, M. V. 1967. *European powers and South-East Africa, 1796-1856*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Jadin, L. 1961. « Le Congo et la secte des Antoniens: restauration du royaume sous Pedro IV et la "Sainte-Antoine" congolaise (1695-1718) », *BIHBR*, 33, p. 411-615.
- 1967. « Pero Tavares, missionnaire jésuite, ses travaux apostoliques au Congo et en Angola, 1629-1635 », *BIHBR*, 38, p. 271-402.
- 1975. « L'ancien Congo et l'Angola (1639-1655), d'après les archives romaines, portugaises, néerlandaises et espagnoles », *BIHBR*, 20-22.
- Jadin, L. et Dicorato, M. 1974. *Correspondance de dom Afonso, roi du Congo, 1506-1543*, Bruxelles, ARSOM, 245 p.
- Jäger, O. A. 1957. *Aethiopische Miniaturen*, Berlin, Mann.
- Jakobsen, D. 1902. « Note sur Andriamaro, idole célèbre chez les Mahafaly », *BAM*, 1, 1, p. 50-52.
- James, C. L. R. 1963. *The black jacobins: Toussain L'Ouverture and the San Domingo revolution*, New York, Vintage.
- Janzen, J. M. 1979. « Ideologies and institutions in the precolonial history of equatorial African therapeutic systems », *SSM*, 13, 4, partie B.

- 1982. *Lemba, 1650-1930: the regional history of an African drum of affliction*, Lawrence, Kansas.
- Jensen, A. E. 1936. *Im Landes des Gada*, Stuttgart, Frobenius Institute, 608 p.
- 1959. *Altvölker Süd-Äthiopiens*, Stuttgart, Kohlhammer (avec une contribution de E. Haberland).
- Jobson, R. 1623. *The golden trade or a discovery of the river Gambia and the golden trade of the Aethiopians*, Teignmouth (Devonshire), 218 p.
- Johnson, J. W. 1941. « Negro companions of the Spanish explorers », *Phylon* (Atlanta University), 2, 4<sup>e</sup> trimestre.
- 1954. *Traditional history, customary laws, mores, folkways and legends of the Vat tribe*, Monrovia, Ministère de l'intérieur.
- 1961. *Traditional history and folklore of the Gola tribe in Liberia*, Monrovia, Ministère de l'intérieur.
- Johnston, H. H. 1902, *The Uganda protectorate*, 2 vol., Londres, Hutchinson.
- Johnson, M. 1966. « The ounce in 18th-century West African trade », *JAH*, 7, p. 197-214.
- Jones, A. 1981. « Who were the Vai ? », *JAH*, 22, p. 159-178.
- Jones, A. H. M. et Monroe, E. 1978. *A history of Ethiopia*, Oxford, OUP, 196 p.
- Jones, D. H. 1964. *The Borgu dynasties*, Londres, SOAS.
- 1967. « Jakpa and the foundation of Gonja », *THSG*, 6, p. 1-29.
- Jones, G. I. 1963. *The trading states of the Oil rivers*, Londres, OUP, 262 p.
- Jordão L. M., vicomte de Paiva Manso, 1877. *História do Congo*, Lisbonne, Academia das Scencias de Lisboa.
- Joseph, A. M., Jr. (dir. publ.). 1971. *The horizon history of Africa*, New York, American Heritage Publications Co., 528 p.
- Joussaume, R. et Joussaume, H. 1972. « Anciennes villes dans le Tchertcher (Harar) », *AE*, 8, p. 21-30.
- Julien, C. A. 1948. *Les voyages de découverte et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 177 p.
- 1951. *Histoire de l'Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc. De la conquête arabe à 1830*, 2 vol., 2<sup>e</sup> éd., 1956, Paris, Payot.
- Julien, G. 1929. « Pages arabico-madécasses », *Annales de l'Académie des sciences coloniales* (Paris), p. 1-123.
- Jully, A. 1898. « Origine des Andriana », *NRE*, 4, p. 890-898.
- July, R. W. 1974. *A history of the African people*, Londres, Faber, 650 p.
- Kabongo Mukendi, 1973. *Les migrations luba vers le Kasai et leurs conséquences*, dissertation de premier cycle, Evanston, Northwestern University.
- Kabuga, C. E. S. 1963. *Eby'Obwakabaka bwa Buganda*, Kampala.
- Kagame, A. 1943-1947. *Inganji Kalinga*, réimp. Kabgayi, 1959.
- 1954. *Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 355 p.
- 1959. *La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 117 p.
- 1963. *Les milices du Rwanda précolonial*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 196 p.
- 1972. *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 286 p.
- 1981. « La documentation du Rwanda sur l'Afrique interlacustre des temps anciens », *CCB*, p. 300-330.
- Kaggwa, A. 1908. *Mpisa Za Bagando*, Kampala, 1908; 2<sup>e</sup> éd., 1949, *Ekitabu Kye Bika bya Baganda*, Kampala.

- Kaggwa, A. 1971. *Basekabaka be Buganda*, trad. par M. S. M. Kiwanuka sous le titre *The Kings of Buganda*, Nairobi, EAPH, 256 p. (Historical texts of Eastern and Central Africa, 1).
- Kaira, O. Y. 1970-1971. *A survey of the history of the Kaira clan of Northern Malawi*, dissertation, Chancellor College, Université du Malawi.
- Kake, I. B. 1948. *Les Noirs de la diaspora*, Libreville, 190 p.
- Kalanda, M. 1959. *Baluba et Lulua, une ethnie à la recherche d'un nouvel équilibre*, Bruxelles, Éditions de remarques congolaises, 106 p. (Études congolaises, 2).
- Kalck, P. 1980. *Historical dictionary of the Central African Republic*, Metuchen/Londres, The Scarecrow Press, 152 p. (African Historical Dictionaries, 27).
- Kalinga, O. J. M. 1974. *The Ngonde kingdom of Northern Malawi c. 1600-1895*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1975. «The problem of chronology in the study of Ngonde history», *MJSS*, 4, p. 26-35.
- 1977. «The Ngonde and Lambya kingdoms: a comparison of relations between indigenous and dominant immigrant groups», document présenté à la Conférence on Southern African History, Université nationale du Lesotho, Rome, 7-9 août.
- 1978. «The establishment and expansion of the Lambya kingdom, 1600-1750», *ASR*, 21, 2, p. 52-66.
- 1979a. «Trade, the Kyungus and the expansion of the Ngonde kingdom», *IJAHS*, 12, 1, p. 17-39.
- 1979b. «The Balowoka traders and stade builders», document présenté à la Conférence on state-formation in Eastern Africa, parrainée par le Goethe-Institut, Nakuru, Kenya, 12-14 septembre.
- 1985. *A history of the Ngonde kingdom*, Berlin/New York, Mouton.
- s. d. «Ngonde and Lambya historical texts».
- Kamuhangire, E. R. «State formation in the salt lakes region, 1500-1850», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d.
- Kane, O. 1970a. «Chronologie des Satigi du XVIII<sup>e</sup> siècle», *BIFAN*, 33, série B, 3, p. 755-765.
- 1970b. «Samba Gelajo Jegi», *BIFAN*, 32, série B, 4, p. 911-926.
- 1973. «Les unités territoriales du Futa Toro», *BIFAN*, 35, série B, 3, p. 614-631.
- 1974. «Les Maures et le Futa Toro au XVIII<sup>e</sup> siècle», *CEA*, 14, 2, p. 237-252.
- Kani, A. M. s. d. «The rise and influence of scholars in Hausaland before 1804», dans: M. Adamu (dir. publ.), s. d.
- Kaniki, M. H. Y. (dir. publ.) 1979. *Tanzania under colonial rule*, Londres, Longman, 391 p.
- Karimou, M. 1977. *Les Mawri zarmaphones*, Niamey, IRSH (EN, 39).
- Karubanga, H. K. 1949. *Bukya Nibwira* [As the sun rises and sets], Kampala, Eagle Press.
- Karugire, S. R. 1971. *A history of the kingdom of Nkore in Western Uganda to 1896*, Oxford, Clarendon Press, 291 p.
- Katate, A. G., Nyankore, Y. et Kamagungunu, L. 1955. *Abagabe b'Ankole* [Histoire des rois d'Ankole], 2 vol., Kampala, Eagle Press; éd. 1967, Nairobi, EALB.
- Katoke, I. K. 1971. «The kingdom of Ihangiro», *CHM*, p. 700-713.
- 1975. *The Karagwe kingdom: a history of the Abanyambo of North Western Tanzania c. 1400-1915*, Nairobi, EAPH, 182 p.
- Kawada, J. 1979. *Genèse et évolution du système politique des Mosi méridionaux*, Tokyo, A study of languages and cultures of Asia and Africa (Séries monographiques, 12).

- Kea, R. A. 1971. «Firearms and warfare on the Gold and Slave Coasts, from the 16th to the 19th centuries», *JAH*, 12, 2, p. 185-213.
- Keen, B. et Wasserman, M. 1980. *A short history of Latin America*, Boston, Houghton Mifflin, 574 p.
- Keim, C. 1979. *Precolonial Mangbetu rule: political and economic factors in nineteenth-century Mangbetu history*, thèse de doctorat, Bloomington, Université de l'Indiana.
- Kélédor, baron R. 1829. *Histoire africaine*, Paris.
- Kellenbenz, H. 1971. «Die Rückwirkungen der Kolonien auf die Mutterländer», *Saeculum Weltgeschichte*, 6, p. 123-140.
- Kent, R. K. 1965. «Palmares: an African state in Brazil», *JAH*, 6, 2, p. 161-175.
- 1968. «The Sakalava», *JAH*, 9, 4, p. 517-546.
- 1969. «Alfred Grandidier et le mythe des fondateurs d'États malgaches d'origine asiatique», *BM*, 277-278, p. 603-620.
- 1970. *Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- s. d. *Southern Madagascar and the French, 1642-1674*, tapuscrit.
- Kesteloot, L. 1972. *Da Monzon de Ségou, épopée bambara*, 4 vol., Paris, Fernand Nathan.
- 1983. *Biton Koulibaly, fondateur de l'empire de Ségou*, Dakar, NEA, 96 p.
- Kietegha, J. B. 1983. *L'or de la Volta noire*, Paris, Karthala/CREA, 247 p.
- Kimambo, I. N. 1968. «The Pare», dans: A. D. Roberts (dir. publ.), p. 16-36.
- 1969. *A political history of the Pare of Tanzania*, Nairobi, EAPH, 253 p.
- Kimambo, I. N. et Temu, A. (dir. publ.). 1969. *A history of Tanzania*, Nairobi, EAPH, 276 p.
- Kimble, D. 1963. *A political history of Ghana: the rise of Gold Coast nationalism, 1850-1928*, Oxford, Clarendon Press, 587 p.
- Kipkorir, B. E. 1974. «The inheritors and successors», *KHR*, 2, 2, p. 143-173.
- Kipkorir, B. E. et Welbourn, F. B. 1973. *The Marakwet of Kenya*, Nairobi, EALB, 97 p.
- Kirkman, J. S. 1954. *The Arab city of Gedi, excavations at the great mosque, architecture and finds*, Oxford, OUP, 197 p.
- 1964. *Men and monuments on the East African coast*, Londres, Lutterworth Press, 224 p.
- 1970. *Fort Jesus, Mombasa*, Nairobi.
- Kiwanuka, M. S. M. 1971a. *A history of Buganda*, Londres, Longman, 322 p.
- 1971b. *The king of Buganda*, Nairobi, EAPH, 256 p. (Historical Texts of Eastern and Central Africa, 1).
- Ki-Zerbo, J. 1978. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 702 p.
- Klein, H. S. 1967. *Slavery in the Americas: a comparative study of Virginia and Cuba*, Chicago, University of Chicago Press, 270 p.
- 1972. «The Portuguese slave trade from Angola in the eighteenth century», *JEH*, 32, 4, p. 894-918.
- 1975. «The Cuban slave trade in the period of transition, 1790-1843», *RFHOM*, 62, 226-227, p. 67-89.
- 1978. «The English slave trade to Jamaica, 1782-1802» *EHR*, 31.
- Klein, M. A. 1968. *Islam and imperialism in Senegal Sine-Saloum, 1847-1914*, Édimbourg, EUP, 285 p.
- Kodi Muzong. 1976. *A pre-colonial history of the Pende people (Republic of Zaire)*, thèse de doctorat, Evanston, Northwestern University.
- Koelle, S. W. 1854. *African nature literature of proverbs, tales, fables and historical fragments in the Kanuri or Bornu language*, Londres, Church Missionary House, 434 p.; réimp. 1968.



- Kolungwe, M. W. 1974. *Les Bambuile du lac Moero*, mémoire de maîtrise, Université de Lubumbashi.
- Kopytoff, B. K. 1978. « The early development of Jamaican maroon societies », *WMQ*, 35, 2.
- Kottak, C. P. 1972. « Ecological variables in the origin and evolution of African states: the Buganda example », dans : *Comparative studies in society and history*, Londres/ New York, CUP, p. 351-380.
- Kouanda, A. 1984. *Les Yarse : fonction commerciale, religieuse et légitimité culturelle dans le pays Moaga (évolution historique)*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
- Kozlov, B. 1970. « Kogda rodilsia praded Pushkina gannibal? » [Quand l'arrière-grand-père de Pouchkine est-il né?], *Novoe Yusskoe Slovo*, 11, janvier.
- Krapf, J. L. 1858. *Reisen in Ost-Africa ausgeführt in den Jahren 1837-1855*, 2 vol., Stuttgart, Kornthal; éd. angl., 1860, *Travels, researches and missionary labors during an eighteen years' residence in Eastern Africa*, Boston, Ticknor & Fields.
- Kriedte, P. 1983. *Peasants, landlords and merchant capitalists: Europe and the world economy, 1500-1800*, New York, Berg Publishers Ltd. (trad. angl. par S. Leamington); éd. originale, Gottingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 1980.
- Krump, T. 1710. *Hoher und Frucht-Barer Palm Baum de Heiligen Evangelij*, Augsburg; parties utiles traduites par J. L. Spaulding: *Sudanese travels of Theodro Krump, 1710-1712*, New York, Hambata Publications, 39.
- Kubbel, L. E. 1974. *Songaiskaia derzhava*, Moscou, Hayka, 430 p.
- Kuls, W. 1958. *Beitrage zur Kulturgeographie der südäthiopischen seen-Region*, Francfort-sur-le-Main, Kramer.
- Kumah, J. K. 1966. « The rise and fall of the kingdom of Denkyira », *GNQ*, 9, p. 33-35.
- Kup, A. P. 1961a. *A history of Sierra Leone, 1400-1787*, Londres, CUP, 212 p.
- . 1961b. « An account of the tribal distribution of Sierra Leone », *Man*, 60, p. 116-119.
- Kwaule, F. et Chakwera, E. J. 1978. *Successors to the Kolonga's state: Kanyenda and Dzoole*, travail de recherche, Chancellor College, Université du Malawi.
- Labarthe, P. 1803. *Voyage à la côte de Guinée*, Paris, Bossange, Masson & Besson, 310 p.
- Labourdonnais, M. de. 1937. *Mémoire des îles de France et de Bourbon*, A. Lougnon et A. Toussaint (dir. publ.), Paris, Ernest Leroux, 203 p.
- Labrecque, E. 1949-1951. « Histoire des Mwata Kasembe, chefs lunda du Luapala, 1700-1945 », *Lovania*, 16, p. 9-33; 17, p. 21-48; 18, p. 18-67.
- Laburthe-Tolra, P. 1911. « Minlaaba: histoire et société traditionnelle chez les Beti du Sud-Cameroun », 3 vol., éd. de 1977, Lille, Reproduction de thèses, Université de Lille III.
- . 1981. *Les seigneurs de la forêt*, Paris, Publications de la Sorbonne, 490 p.
- Lacerda e Almeida, F. J. M. de. s.d.. *Travessia da Africa*, Lisbonne, Agencia Geral das Colónias, 171 p.
- . 1944. *Diarios de viagem*, vol. XVIII, Rio de Janeiro, Biblioteca popular Brasileira.
- Lacger, L. de. 1939. *Ruanda (Kabgayi)*, réimp. 1959, Namur, Grands Lacs, 729 p.
- Lagac, Mgr. C. R. 1926. *Les Azande ou Miam-Miam; l'organisation zande; croyances religieuses et magiques; coutumes familiales*, Bruxelles, Vromant et Cie, 224 p. (Bibliothèque du Congo, XVIII).
- Lamb, V. 1975. *West African weaving*, Londres, Duckworth.
- Lamphear, J. E. 1970. « The Kamba and the Northern Mrima coast », dans : R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 75-101.
- . 1976. *The traditional history of the Jie of Uganda*, Oxford, Clarendon Press, 281 p. (Oxford Studies in African Affairs).

- 1979. «When the Ngitome speared their oxen: problems in reconstructing the chronology of the Jie», dans: J. B. Webster (dir. publ.), 1976a, p. 263-282.
- s. d. «The origins and dispersal of the central Paranilotes», dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- Landorcain, I. 1910-1911. «Du Tchad au Niger: notice historique», dans: *Documents scientifiques de la mission Tilho, 1906-1909*, vol. II, Paris.
- Lane-Poole, E. H. 1934. *The native tribes of the East Luangwa province of Northern Rhodesia*, Lusaka, Government Printer.
- Lange, D. 1977. *Chronologie et histoire d'un royaume africain*, Wiesbaden, Franz Steiner.
- Lange, W. 1980. *History and sociopolitical structure of the Gonga peoples*, Wiesbaden, Franz Steiner.
- Langlands, B. W. 1966. «The banana in Uganda, 1860-1920», *UJ*, 30, p. 39-62.
- Langworthy, H. W. 1969a. *A history of Undi's kingdom to 1890: aspects of Chewa history in East-Central Africa*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- 1969b. *Sources for Chewa history in East-Central Africa: a collection of interviews* (des copies non publiées se trouvent à la bibliothèque de l'Université de Boston et à la bibliothèque de l'Université du Malawi).
- 1969c. «Understanding Malawi's pre-colonial history», *SMJ*, 23, 1, p. 28-45.
- 1971. «Conflicts among rulers in the history of Undi's Chewa kingdom», *TJH*, 1, p. 1-23.
- 1972. «Chewa or Maravi political organization in the pre-colonial era», dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 104-122.
- Lapukeni, K., Rashid, P., Kumwembe, N. et Webster, J. B. 1978. *Amachinga Yao traditions*, vol. I, Département d'histoire, Université du Malawi.
- Lara, O. D. 1979. *Résistance et esclavage: de l'Afrique aux Amériques noires*, Paris, UNESCO, p. 101-114 (Histoire générale de l'Afrique. Études et Documents, 2, document de travail, réunion d'experts organisée par l'UNESCO sur la traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Port-au-Prince, Haïti, 31 janvier-4 février 1978).
- Laroui, A. 1970. *L'histoire du Maghreb: un essai de synthèse*, Paris, Maspéro, 390 p.
- Last, M. 1983. «From sultanate to caliphate: Kano c. 1450-1800», dans: B. M. Barkindo (dir. publ.), p. 67-91.
- s. d. «Historical metaphors in the intellectual history of Kano before 1800», dans: M. Adamu (dir. publ.).
- Lavers, J. E. 1971. «Islam in the Bornu caliphate: a survey», *Odu*, 5, p. 27-53.
- 1980. «Kānem and Borno to 1808», dans: O. Ikime (dir. publ.), p. 187-209.
- 1982. «The trans-Saharan trade before 1800: towards quantification», dans: H. W. el-Ḥasnāwī (dir. publ.).
- 1983. *Some observations on the remains of Hausa iron smelting*, Jos: Jos University Press.
- s. d. «Fezzan, a Sudanic or Saharan state?», dans: M. Adamu (dir. publ.), s. d. b.
- Lawrence, A. W. 1969. *Fortified trade-posts: the English in West Africa, 1645-1822*, Londres, Jonathan Cape, 237 p.
- Le Barbier, C. 1916-1917. «Notes sur le pays des Bara-Imamono, région d'Ankazoabo», *BAM*, nouvelle série, 2, p. 63-162.
- Lee, R. B. 1968. «What hunters do for a living or how to make out on scarce resources», dans: R. B. Lee et I. de Vore (dir. publ.), *Man the hunter*, Chicago, Aldine, p. 30-43.
- 1979. *The Kung San: men, women and work in a foraging society*, Cambridge, CUP, 526 p.

- Lee, R. B. et de Vore, I. (dir. publ.). 1976. *Kalahari hunter-gatherers: studies of the Kung San and their neighbours*, Cambridge, HUP, 408 p.
- Lefèbvre, T. 1845-1854. *Voyage en Abyssinie*, 6 vol., Paris, A. Bertrand.
- Legassick, M. 1979. «The northern frontier to 1820: the emergence of the Griqua people», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.).
- Le Gentil. 1779-1781. *Voyage dans les mers de l'Inde, 1760-1771*, 2 vol., Paris.
- Legesse, A. 1973. *Gada: three approaches to the study of African society*, New York/Londres, The Free Press, 340 p.
- Leguével de Lacombe, B. F. 1823-1830. Voyage à Madagascar et aux îles Comores, 2 vol., Paris.
- Lehmann, W. P. 1962. *Historical linguistics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 297 p.
- Leitão, H. 1970. *Os dois descobrimentos da ilha de São Lourenço*, publié et annoté par H. Leitão, Lisbonne.
- Leitão Correia, M. C. 1938. «Relação breve sumário da viagem que eo, o sargentomor das moradoresdo dande fiz as remotas partes de Cassange e Olos... 15 Agosto 1756», dans: G. Sousa Dias (dir. publ.), «Uma viagem a Cassange nos meados do século XVIII, *BSGL*, 56, p. 19-25.
- Lemaire, P. 1695. *Les voyages du sieur Lemaire aux îles Canaries, Cap Vert, Sénégal et Gambie*, Paris.
- Le Moal, A. 1976. «Le peuplement du pays Bobo; bilan d'une enquête», *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, 13, 2, p. 137-142.
- Lemprière, G. 1891. *Voyages dans l'empire du Maroc*, Paris, Tavernier, Legras et Cordier.
- Léon l'Africain, J. 1956. *Description de l'Afrique*, 2 vol., Paris, Maisonneuve (traduit par A. Epaulard avec des notes de E. Epaulard, T. Monod, H. Lhote et R. Mauny).
- Le Roy Ladurie, E. 1978. «A reply to professor Brenner», *PP*, 79, p. 55-59.
- Leroy, J. 1967. «Ethiopian paintings in the Middles Ages», dans: G. Gerster (dir. publ.), Londres, Phaidon Press Ltd.
- Leroy, J., Wright, S. et Jäger, O. A. 1961. *Aethiopien-Budmalereien*, New York.
- Leselle, R. 1957. «Les Noirs du Souf», *BLS*, 8, supplément, p. 1-76.
- Leslau, W. 1951. *Falasha anthology: the black Jews of Ethiopia*, New York, Schocken Books, 222 p. (traduit de l'éthiopien avec une introduction de W. Leslau).
- . 1963. *Etymological dictionary of Harari*, vol. I, Berkeley/Los Angeles, UCP Near Easter Studies, 240 p.
- . 1979. *Etymological dictionary of Gurage (Ethiopie)*, 3 vol., Wiesbaden, Harrasowitz, Otto-Verlag.
- Lethem, G. C. 1919. «Special report on Nguru district, Bornu emirate», *Kaduna, SNP*, 10, 258 p.
- Levine, D. N. 1977. *Family formation in an age of nascent capitalism*, New York, Academic Press.
- Lévi-Provençal, E. 1922. *Les historiens des Chorfa*, Paris, Larose.
- Levtzion, N. 1964a. *Chronology from genealogical evidence: the Volta basin*, Londres, SOAS (Survey on African Chronology).
- . 1964b *Notes on the expansion of islam in Northern Ghana*, Londres, SOAS (Survey on African Chronology).
- . 1964c. «Outlines of the development of islam in Mossi (Wagadugu)», Londres, SOAS (Survey on African Chronology).
- . 1968. *Muslims and chiefs in the West Africa: a study of islam in the middle Volta basin in the precolonial period*, Oxford, Clarendon Press, 228 p. (Oxford Studies in African Affairs).

- 1971a. «Notes sur les origines de l'islam militant au Fouta-Djalon», *Notes africaines*, 132, octobre, p. 94-96.
- 1971b «Notes sur les États dyula de Kong et de Bobo», *BLLE*, 1, p. 61-62.
- 1975. «North-West Africa: from the Maghrib to the fringes of the forest», dans: R. Gray (dir. publ.), p. 192-272.
- Lewis, H. S. 1966. «The origins of the Galla and Somali», *JAH*, 7, 1, p. 27-47.
- Lewis, I. M. 1955. *Peoples of the horn of Africa: Somalia, Afar and Saho*, Londres, IAI, 204 p. (Ethnographic survey of Africa North-Eastern Africa, partie I).
- 1961. *A pastoral democracy: a study of pastoralism and politics among the Northern Somali of the horn of Africa*, Londres/New York/Toronto, OUP/IAI, 320 p.
- (dir. publ.). 1966. *Islam in tropical Africa*, Londres, OUP/IAI, 470 p.
- 1968. *History and social anthropology*, Londres, Tavistock Publications, 307 p. (AS Monographs, 7).
- Lewis, W. A. 1978. *The evolution of the international economic order*, Princeton, PUP.
- Linden, I. 1979. «Chisumphu theology in the religion of Central Malawi», dans: J. Schoffeleers (dir. publ.), p. 189-207.
- Lindgren, N. E. et Schoffeleers, M. J. 1978. *Rock art and Nyau symbolism*, Lilongwe, Department of Antiquities.
- Little, K. 1951. *The Mende of Sierra Leone*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 307 p.
- Littmann, E. 1914. *Die altamharischen Kaiserlieder*, Strasbourg.
- Lloyd, P. C. 1963. «The Itsekiri in the nineteenth century: an outline social history», *JAH*, 4, 2, p. 207-231.
- Lobato, A. 1954a. *A expansão Portuguesa em Moçambique de 1498 a 1530: política da capitania de Sofala e Moçambique de 1530*, Lisbonne, Agencia Geral do Ultramar.
- 1954b *Evolução administrativa e economica da Moçambique 1753-1763. Fundamentos da criação de governo geral em 1752*, vol. I, Lisbonne, Agencia Geral do Ultramar, 412 p.
- 1962. *Colonização senhorial da Zambesia e outros estudos*, Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar, 228 p.
- Lobo, J. 1728. *Voyage historique d'Abysinie du R. P. Jérôme Lobo*, publ. et trad. par J. Le Grand, 1928, Paris.
- Logan, R. W. 1940. «Estevanico: negro discover of the Southwest», *Phylon*, 1, 4<sup>e</sup> trimestre.
- Lombard, J. 1965. *Structures de type «féodal» en Afrique noire: étude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Paris/La Haye, Mouton, 544 p.
- Lopez, R. S. 1976. *The commercial revolution of the Middle Ages, 950-1350*, Cambridge, CUP.
- Loro, M. 1971. *The pre-colonial history of the Kakwa*, dissertation, Université de Makerere.
- Lougnon, A. 1956. *L'île de Bourbon pendant la Régence*.
- 1958. *Le mouvement maritime aux îles de Bourbon et de France (1727-1735)*.
- Lougnon, A. et Toussaint, A. (dir. publ.). 1937. *Mémoires des îles de France et de Bourbon*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 203 p.
- Lovejoy, P. E. 1973a. *The Hausa kola trade: a commercial system in the continental exchange of West Africa*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- 1973b. «The Kambari Beriberi: the formation of a specialized group of Hausa kola traders in the nineteenth century», *JAH*, 14, 4, p. 633-651.
- 1978. «The role of the Wangara in the economic transformation of the Central Sudan in the fifteenth and sixteenth centuries», *JAH*, 19, 2, p. 173-193.
- 1980. *Caravans of kola. The Hausa kola trade, 1700-1900*. Zaria, Ahmadu Bello University Press.

- (dir. publ.). 1981. *The ideology of slavery in Africa*, Beverly Hills, Sage.
- 1982. «The volume of the Atlantic slave trade: a synthesis », *JAH*, 23, 3, p.473-501.
- 1983. *Transformations in slavery: a history of slavery in Africa*, Cambridge, CUP, 349 p.
- 1985. *Salt of the desert sun: a history of salt production and trade in Central Sudan*, Cambridge, CUP, 351 p.
- s. d. «Salt industry of the Central Sudan», dans: M. Adamu (dir. publ.) s. d.
- Lucas, S. A. 1968. *Baluba et Aruund: étude comparative des structures socio-politiques*, thèse de doctorat, Paris, École pratique des hautes études.
- Ludolf, H. 1681, *Historia Aethiopica*, Franco Furti-ad-Moemum.
- Luna, L. 1968. *O negro na luta contra a escravidão*, Rio de Janeiro, Leitura.
- Luttrall, A. 1964. «Slavery and slaving in the Portuguese Atlantic», dans: *The transatlantic slave trade from West Africa*, Édimbourg.
- Lwamgira, F. X. 1949. *Amakuru ga Kiziba Bukoba*, trad, par E. A. Kamuhangire sous le titre *A history of Kiziba*, 1968, Makerere, Département d'histoire.
- s. d. *The history of Karagwe, Ihangiro and Kyamakwalo*, non publié.
- Lwanga-Lunyiigo, S. 1972-1973. «The foundation of the Babito kingdom of Khooki», *Makerere Seminar Paper*, 6.
- Ly, A. 1958. *La compagnie du Sénégal de 1673 à 1686*, Paris, PA, 316 p.
- 1977. *L'épopée de Samba Guela Diegui*, thèse de doctorat, Université de Dakar.
- Macedo, G. 1890. «Informação do padre Frei Gaspar Macedo», dans: *Memoria e documentoa acerca dos direitos de Portugal aos territorios de Machona e Nyassa 1890*, Lisbonne, Imprensa Nacional, p.147-151.
- MacGaffey, W. 1975. «Oral tradition in Central Africa », *IJAHS*, 7, 3, p.421-436.
- Mack, J. et Robertshaw, P. (dir. publ.). 1982. *Culture history in the Southern Sudan: archaeology, linguistics and ethnohistory*, Nairobi, BIEA, 179 p. (Mémoire, 8).
- McKay, W. F. 1975. *A pre-colonial history of the Southern Kenya coast*, thèse de doctorat, Université de Boston, 303 p.
- Mackenzie, J. M. 1975. «Pre-colonial industry: the Nyanja and iron trade », *NADA*, 2, 2, p.200-220.
- MacMichael, H. A. 1922. *A history of the Arabs in the Sudan*, 2 vol., Cambridge, CUP.
- Madiega, G. Y. 1978. *Le Nord-Gulma précolonial (Haute-Volta): origine des dynasties, approche de la société*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
- 1982. *Contribution à l'histoire précoloniale du Gurma (Haute-Volta)*, Wiesbaden, Franz Steiner.
- Magalhães Godinho, V. 1962. *A economia dos descobrimentos henriquinos*, Lisbonne, Sá da Costa.
- 1969. *L'économie de l'Empire portugais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, SEVPEN.
- 1978. *Ensaio sobre historia de Portugal*, 2 vol., Lisbonne, Sá da Costa.
- Magarshack, D. 1969. *Pushkin*, New York, Grove Press.
- Mage, E. 1868. *Voyage dans le Soudan occidental (1863-1866)*, Paris, Hachette; éd. de 1980, Paris, Karthala/Frobenius Institute.
- Magnes, B. 1953. «Essai sur les institutions et la coutume des Taimihety », *BM*, 89, octobre, p.1-95.
- Mahadi, A. «Some observations on the emergence and development of the Sarauta (kinship) system in the Central Sudan before 1804 », dans: M. Adamu (dir. publ.) s. d.
- Mahmūd b. Kati al-Hadjdj al-Mutawakkil Kati, 1913-1914/1964. *Ta'rikh al-fattāshl* Chronique du chercheur, traduit de l'arabe par O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Adrien Maisonneuve/UNESCO.

- Mahoney, F. et Idowu, H. O. 1965. « The peoples of Senegambia », dans : J. F. A. Ajayi et I. Espie (dir. publ.), p. 131-143.
- Maïkassoua, I. 1982. *Some considerations relating to the contribution of Gobir migrants to the transformation of neighbouring communities*, Zaria, Département d'histoire, Ahmadu Bello University, mimeographie.
- Majumdar, R. C. 1951. *The history and culture of the Indian people*, Bombay, Bhasatiya Vidya Bhavan.
- al-Maḳrīzī, Abu 'l-Abbās Aḥmad b. 'Alī. (Avant 1442). *Macrizi historia regum islamicorum in Abyssinia una cum Abulfeda descriptione regionum nigritarum*, éd. 1790 et trad. latine de F. T. Rinck, Leyde, Luchtmans.
- Malandra, A. 1947. *Tekwaro Acholi*, Nairobi, Longman ; trad. de C. A. R. Oywa sous le titre *Acholi Traditions*, 1971, Université de Makerere, Département d'histoire.
- Malevanov, N. 1974. « Praded poets » [Le grand-père du poète], *Zvezda*, p. 156-165.
- Maley, J. 1981. « Études palynologiques dans le bassin du Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique nord-tropicale de - 30 000 ans à l'époque actuelle », *TD*, 129.
- Malotet, A. 1898. *Etienne de Flacourt ou les origines de la colonisation française à Madagascar, 1648-1661*, Paris.
- Malowist, M. 1966. « The social and economic stability of the Western Sudan in the Middle Ages », *PP*, 33, avril, p. 3-15.
- . 1969. *Western Europe and West Africa at the beginning of the colonial expansion*, Varsovie.
- Malzac, V. 1912. *Histoire du Royaume hova depuis ses origines jusqu'à sa fin*, Antananarivo, Imprimerie catholique ; réimp. 1930.
- Mamattah, C. M. K. 1976. *The Ewes of West Africa : oral traditions*, vol. I, Accra, Volta Research Publications, 768 p.
- . 1979. *The Ewes of Accra*, Accra, Advent Press.
- Mamelomana, E. s. d. *Les Mahafaly*, tapuscrit probablement écrit dans les années 40, Bibliothèque Charles Poirier, Université de Madagascar.
- Mandala, E. C. 1977. *The Kololo interlude in Southern Malawi, 1861-1895*, mémoire de maîtrise, Université du Malawi.
- Mané, M. 1978. « Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle », *BIFAN*, 40, 1, p. 87-159.
- Manning, P. 1981. « The enslavement of Africans : a demographic model », *CJAS*, 15, 3, p. 499-526.
- Manning, P., Austen, R. A. et van Dantzig, A. 1980. « Reviews of *Der atlantische Sklavenhandel von Dahomey (1740-1797)* », *AEH*, 9, p. 131-139.
- Manning, P., Caldwell, J. C. et Inikori, J. E. 1982. « Discussion », *CJAS*, 16, 1, p. 127-139.
- Mannix, D. P. 1963. *Black cargoes : a history of the Atlantic slave trade, 1518-1865*, Londres, Longman, 306 p.
- Maquet, J. J. 1954. *Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien*, Tervuren, MRAC, 221p.
- Marchand. 1901. « Les habitants de la province de Farafangana », *RM*, 3, p. 481-491.
- Marees, P. de. 1602. *A description and historical declaration of the golden kingdom of Guinea*, éd. angl. abrégée de 1602, original allemand publié dans : S. Purchas (1613/1905), vol. VI, p. 247-396 ; trad. fr., *Description et récit historique du riche royaume d'or de Guinée*, 1605, Amsterdam, Claessen.
- Maret, P. de. 1981. « L'évolution monétaire du Shaba central entre le VII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle », *AEH*, 10, p. 117-149.

- Maret, P. de, van Noten, F. et Cahen, D. 1977. « Radiocarbon dates from West Central Africa: a synthesis », *JAH*, 18, 4, p.481-505.
- Marion, M. A. 1971. « Notes sur l'art funéraire mahafaly et antandroy », *BM*, 21, p.463-476.
- Martin, A. G. P. 1908. *À la frontière du Maroc: les oasis sahariennes (Gourada-Touat-Tidikelt)*, vol. 1, Alger, Imprimerie algérienne, 406 p.
- Martin, B. G. 1969. « Kānem, Bornu and the Fezzān: notes on the political history of a trade route », *JAH*, 10, 1, p.15-27.
- . 1971. « Notes on some members of the learned classes of Zanzibar and East Africa in the nineteenth century », *AHS*, 4, 3, p.525-545.
- . 1972. « Mai Idris of Bornu and the Ottoman Turks, 1576-1578 », *IJMS*, 3, 1, p.470-490.
- Martin, E. B. 1973. *The history of Malindi: a geographical analysis of an East African coastal town from the Portuguese period to the present*, Nairobi, EALB, 301 p.
- Martin, G. 1948. *Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises*, Paris, PUF, 318 p.
- Martin, P. 1970. « The trade of Loango in the seventeenth and eighteenth centuries », dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p.139-161.
- Martin, P. M. 1972. *The external trade of Loango coast, 1576-1870: the effects of changing commercial relations on the Vili kingdom of Loango*, Oxford, Clarendon Press, 193 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- Marty, P. 1927. *Les chroniques de Oualata et de Nama*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- . 1920-1921. *Études sur l'Islam et les tribus du Soudan*, 4 vol., Paris, E. Leroux, (Collection de la Revue du monde musulman, 4).
- Marwick, M. G. 1963. « History and tradition in East-Central Africa through the eyes of the Northern Rhodesian Cewa », *JAH*, 4, 3, p.375-390.
- Mathew, G. 1963. « The East African coast until the coming of the Portuguese », dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p.94-128.
- Mathews, T. I. 1981. « Portuguese, Chikunda and peoples of the Gwembe valley », *JAH*, 22, 1, p.23-42.
- Maugham, R. C. F. 1910. *Zambezia: a general description of the Zambezi river from its delta to the river Aruangwa, with its history, agriculture, flora, fauna and ethnography*, Londres, John Murray, 408 p.
- Mauny, R. 1970. « Les navigations anciennes et les grandes découvertes », dans: H. Deschamps (dir. publ.), *Histoire générale de l'Afrique noire*, vol. I, Paris, PUF, p.203-218.
- . 1971. *Les siècles obscurs de l'Afrique noire*, Paris, Fayard, 314 p.
- Mauny, R., Thomas, L. V. et Vansina, J. (dir. publ.). 1974. *The historian in tropical Africa*, Londres, OUP/IAL, 428 p.
- Mauro, F. 1960. *Le Portugal et l'Atlantique au XVII<sup>e</sup> siècle, 1570-1670*, Paris, SEVPEN.
- Maxwell, R. 1932. « The law relating to slavery among the Malays », *JMBRAS*, 10, 1, p.247-297.
- Mayeur, N. 1806. *Ratsmilahoe*, p.123.
- . 1912. « Voyage à la côte de l'ouest de Madagascar (pays des Sadaves), 1774 », *BAM*, 10, p.49-91.
- M'Bokolo, E. 1981. *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale: les sociétés côtières et la pénétration française*, Paris/La Haye, Mouton, 302 p. (Civilisations et Sociétés, 69).
- . 1983. « Histoire des maladies, histoire et maladie: l'Afrique », dans: M. Augé et S. Herzlich (dir. publ.), *Le sens du mal*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

- Mbwiliza, J. F. 1981. «The hoc and the stick: a political economy of the Heru kingdom», *CCB*, p.100-116.
- McCulloch, M., Littlewood, M. et Dugast, I. 1954. *Peoples of the Central Cameroons*, Londres, IAI, 172 p. (Ethnographic Survey of Africa, Western Africa, part. IX).
- McDougall, E. A. 1980. *The Ijil salt industry: its roles in the pre-colonial economy of the Western Sudan*, thèse de doctorat, Université de Birmingham.
- McIntosh, B. G. (dir. publ.). 1969. *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, Nairobi, EAPH, 181 p.
- McIntosh, R. J. et Kecch-McIntosh, S. 1982. «The field season at Jenne-Jeno: preliminary results», *Nyame Akuma*, 20, p.28-32.
- McLachlan, J. O. 1940. *Trade and peace with old Spain, 1667-1750: a study of the influence of commerce on Anglo-Spanish diplomacy in the first half of the eighteenth century*, Cambridge, CUP.
- McLeod, M. D. 1981. *The Asante*, Londres, British Museum Publications.
- Mdumbe-Moulongo, M. 1968. «Origines et migrations des Duala», *Abbia*, 20, juin, p.79-150.
- Meeck, R. L. 1976. *Social science and the ignoble savage*, Cambridge, CUP, 249 p. (Cambridge Studies in the History and Theory of Politics).
- Meillassoux, C. (dir. publ.). 1971. *The development of indigenous trade and markets in West Africa*, Londres, OUP/IAI, 444 p.
- . 1975. *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspéro, 582 p.
- . 1982. «The role of slavery in the economic and social history of Sahelo-Sudanic Africa», dans: J. E. Inikori (dir. publ.), p.74-99.
- Meillet, A. 1925. *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo.
- Mellafe, R. 1964. *La esclavitud en Hispanoamerica*, Buenos Aires, Editorial Universitaria.
- . 1975. *Negro slavery in Latin America*, Berkeley, CUP, 172 p.
- Méo, Dr. 1919. «Études sur le rio Nuñez», *BCAF*, p.282-381.
- Mercer, P. 1971. «The Shilluk trade and politics from mid-seventeenth century to 1861», *JAH*, 12, 3, p.407-426.
- Merensky, A. 1883. «Ueber die Afrikanische Volkerwanderung des 16 Jarhunderts», *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, p.67-75.
- Merrick, T. W et Graham, D. H. 1979. *Population and economic development in Brazil, 1800 to the present*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Meschi, L. 1974. «Évolution des structures foncières au Rwanda: le cas d'un lignage hutu», *CEA*, 53, p.39-51.
- Metcalf, G. E. 1964. *Great Britain and Ghana: documents of Ghana history, 1807-1957*, Londres, Thomas Nelson and Sons, 779 p.
- Metías, J. 1978. *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nantes, S. Daget.
- Meyer, H. 1916. *Die Barundi*, Leipzig, O. Spamer, 206 p.
- Mézières, B. de. 1912. *Le major A. Gordon Laing, Tombouctou, 1826*, Paris, Larose.
- Mgomezulu, G. Y. 1981. «Recent archaeological research and radio-carbon dates from Eastern Africa», *JAH*, 22, 4, p.435-456.
- Michel, L. 1957. «Mœurs et coutumes des Bara», *MAM*, 40.
- Miers, S. et Kopytoff, I. (dir. publ.). 1977. *Slavery in Africa: historical and anthropological perspectives*, Madison, UWP, 474 p.
- Miles, S. B. 1919. *The countries and tribes of the Persian gulf*, 2 vol., Londres, Frank Cass.
- Miller, J. C. 1972a. «A note on Casanze and the Portuguese», *CJAS*, 6, p.45-56.
- . 1972b «The Imbangala and the chronology of early central African history», *JAH*, 13, 4, p.549-574.



- 1973. « Requiem for the Jaga », *CEA*, 49, p. 121-149. (Voir aussi *CEA*, 69 et 70.)
- 1975a. « Nzinga of Matamba in a new perspective », *JAH*, 13, p. 201-216.
- 1975b. « Legal Portuguese slaving from Angola: some preliminary indications of volume and direction, 1760-1830 », *RFHOM*, 62, p. 135-176.
- 1976. *Kings and kinsmen: early Mbundu states in Angola*, Oxford, Clarendon Press, 312 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- 1979. « Some aspects of the commercial organization of slaving at Luanda, Angola, 1760-1830 », dans: A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 77-106.
- (dir. publ.). 1980. *The African past speaks: essays on oral tradition and history*, Londres, Hamden, Dawson & Archon, 284 p.
- 1982. « The significance of drought, disease and famine in the agriculturally marginal zones of West Central Africa », *JAH*, 23, p. 17-61.
- 1983. « The paradoxes of impoverishment in the Atlantic zone », dans: D. Birmingham et P. Martin (dir. publ.), p. 118-159.
- 1984. « The accounts of Antonio Coelho Guerreiro (1684-1692) », *IJAHS*, 17, p. 1-56.
- « Thanatopsis », *CEA*, p. 229-231.
- Minchinton, W. E. (dir. publ.). 1969. *The growth of English overseas trade in the 17th and 18th centuries*, Londres, Methuen.
- Misomali, R. B., Mkondiwa, G. et Bhila, H. K. 1978. *Yao traditions*, vol. III, Département d'histoire, Université du Malawi.
- Mkandawire, F. R. 1978. *The corridor in Tumbuka and Chewa history: the migration and settlement of Kabunduli, 1650-1860*, travail de recherche, Chancellor College, Université du Malawi.
- Modzalevskii, B. 1907. *Rodoslavnica Gannibalov* [Généalogie des Hannibal], Moscou, Yakovlev Press.
- Moeller, A. 1936. *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la province orientale du Congo belge*, Bruxelles, Institut royal belge, 578 p. (Section des sciences morales et politiques, Mémoires, VI).
- Mokhtar, G. (dir. publ.). 1980. *Histoire générale de l'Afrique — Afrique ancienne*, vol. II, Paris, UNESCO/Jeune Afrique/Stock, 925 p.
- Mondain, G. 1910. *L'histoire des tribus de l'Imoro au XVII<sup>e</sup> siècle d'après un manuscrit arabo-malgache*, Paris, Ernest Leroux.
- Monteil, C. 1903. *Monographie de Djenné*, Tulle, Imprimerie J. Mazeyrie.
- 1915. *Les Khassonké*, Paris, Leroux, 528 p.; réimpr. 1974.
- 1924. *Les Bombara de Ségou et du Kaarta*, Paris, Larose, 404 p.; 2<sup>e</sup> éd., 1977, Paris, Maisonneuve, 441 p.
- 1932. *Une cité soudanaise, Djenné, métropole du delta central du Niger*, Paris, Société d'études géographiques, maritimes et coloniales; 2<sup>e</sup> éd., 1971, Paris, Anthropos.
- Monti della Corte. 1945. *I castelli di Gondar*, Rome.
- Morgan, W. T. W. (dir. publ.). 1969. *East Africa: its people and resources*, Nairobi, OUP/D. A. Hawkins, 312 p.
- Morris, A. 1981. *Latin America: economic development and regional differentiation*, Londres, Hutchinson, 256 p.
- Mors, O. 1957. *Geschichte der Bahaya*, Fribourg, Anthropos, 207 p.
- Mortimore, M. J. (dir. publ.). 1970. *Zaria and its region*, Zaria, Ahmadu Bello University, 192 p. (Occasional Paper, 4).
- Morton, R. F. 1972. « The Shungwaya myth of Miji Kenda origins: a problem of late nineteenth-century coastal history », *IJAHS*, 5, p. 397-423.
- Moura, C. 1959. *Rebelioes da Senzala: quilombos, insurreicoes, guerrilhas*, São Paulo, Editora Zombi; éd. de 1972, Rio de Janeiro, Conquista.

- Mphande, C. Z. 1969. *Some aspects of the history of the Tonga to 1934*, travail de recherche, Chancellor College, Université du Malawi.
- Mpoyi, L. M. 1966. *Histoire wa Baluba*, Mbuyi-Mayi.
- Msiska, H. K. 1978a. *Established on iron and undermined by ivory: the creation and fragmentation of the Mwaphoka kingdom, c. 1380-c. 1810*, travail de recherche, Chancellor College, Université du Malawi.
- 1978b. *Phoka historical texts*, Chancellor College, Université du Malawi, non publié.
- Mudenge, S. I. 1972. *The Rozvi empire and feira of Zumbo*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1974a. « An identification of the Rozvi and its implications for the history of the Karanga », *RH*, 5, p. 19-31.
- 1974b. « The role of foreign trade in the Rozvi empire: a reappraisal », *JAH*, 15, 3, p. 373-391.
- 1976. « The dominicans at Zumbo: an aspect of missionary history in the Zambezi valley, c. 1726-1836 », *Mohlomi*, 1, p. 32-63.
- 1977. « Eighteenth-century Portuguese settlements on the Zambezi and the dating of the Rhodesian ruins: some reflections on the problems of reference dating », *IJAHS*, 10, 3, p. 1-13.
- Murdock, J. P. 1959. *Africa: its peoples and their culture history*, New York, McGraw-Hill, 456 p.
- Muriuki, G. 1974. *A history of the Kikuyu, 1500-1900*, Nairobi, OUP, 190 p.
- Murray, S. S. 1922. *A handbook of Nyasaland*, Londres, publié pour le Gouvernement du Nyasaland par le Crow, Agents for the Colonies.
- Musambachime, M. 1976. *Changing roles: the history and development disintegration of Nkuba's Shila State to 1740*, mémoire de maîtrise, Madison, Université du Wisconsin.
- Mutetwa, R. G. 1976. *The political and economic history of the Duma people of South-Eastern Rhodesia from the early eighteenth century to 1945*, thèse de doctorat, Université de Rhodésie.
- Mutumba, M. 1973. *Bulozi under the Luyana kings. Political evolution and state-formation in pre-colonial Zambia*, Londres, Longman, 278 p.
- Mwaipape, R. J. 1982. *History and social customs of the Ngonde of northern Malawi*, manuscrit non publié.
- Mwanzi, H. A. 1973. *Politics and religion among the Nandi in the nineteenth and early twentieth century*, Département d'histoire, Université de Nairobi (Seminar Paper).
- 1977. *A history of the Kipsigis*, Nairobi, EALB, 171 p.
- Mworoha, E. 1977. *Peuples et rois de l'Afrique des lacs*, Dakar, NEA, 352 p.
- 1981. « Redevances et prestations dans les domaines royaux du Burundi pré-colonial », *Mélanges, en hommage à R. Mauny. Le sol, la parole et l'écrit: 2000 ans d'histoire africaine*, Paris, SFHOM, p. 751-768.
- Nacanabo, D. 1982. *Le royaume maagha de Yoko*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
- Nachtigal, G. 1874. « Zur Geschichte Bagirmis », dans: *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, Berlin, D. Reimer.
- 1876. *Le voyage de Nachtigal au Ouadai: traduction de van Vollenhoven*, Paris.
- 1879. *Sahara und Sudan: Ergebnisse Sechsjähriger Reisen in Afrika*, vol. I, Berlin, Weidmann, 749 p.; vol. II, Berlin, Weidmann, 790 p.; vol. III, Leipzig, F. A. Brockhaus, 548 p.; trad. française par J. Gourdault, 1881, *Sahara et Soudan*, Paris, Hachette; réimp. complète, 1967, Graz, Akademik Drüker.
- Na-Dama, G. 1977. *The rise and collapse of a Hausa state: a social and political history of Zamfara*, thèse de doctorat, Zaria, Université Ahmadu Bello.

- Nahimana, F. 1981. «Les pincipautés hutu du Rwanda septentrional», *CCB*, p.115-137.
- Nalder, L. F. (dir. publ.). 1937. *A tribal survey of Mongola province*, Londres, OUP, 232 p.
- al-Naqar, U. 1972. *The pilgrimage tradition in West Africa*, Khartoum, KUP.
- al-Nasiri al-Slawi, A. 1936. *Kitab al-Istiqsa li-Akhbar Duwal al-Maghrib al-Aqsa*, traduction française «Partie 1: les Saadiens», *Archives marocaines*, XXXIV.
- . 1977. *Al-Inkishafi: catechism of a soul*, Nairobi, EALB (trad. et annotations de J. de V. Allen).
- Ndikuriyo, A. 1975. «Contrats de bétail, contrats de clientèle et pouvoir politique dans le Bututsi du XIX<sup>e</sup> siècle», *EHA*, 7, p.59-76.
- Ndoricimpa, L. (dir. publ.), 1984. *L'arbre mémoire. Traditions orales du Burundi*, Paris/Bujumbura, Éditions Karthala/Centre de civilisation burundaise.
- N'dua, S. K. 1973. «Mwant Yaav Mushid (1856-1907)», *EHA*, 5, p.25-50.
- . 1978. *Histoire ancienne des populations luba et lunda du plateau du haut Lubilashi*, thèse de doctorat, Université de Lubumbashi.
- Neumark, S. D. 1957. *Economic influences on the South African frontier, 1652-1836*, Stanford, SUP, 96 p.
- Newbury, C. W. 1976. *The cohesion of oppression: a century of clienship in Kinyaga, Rwanda*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- Newbury, D. S. 1978. «Bushi and the historians: historiographical themes in Eastern Kivu», *HA*, 5, p.131-151.
- . 1979. *Kings and clans: state formation in Ijwi island (Zaire), c. 1780-1840*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- . 1980. «Lake Kivu regional trade in the XIX<sup>th</sup> century», *JA*, 50, 2, p.6-30.
- . 1981. «The clans of Rwanda: a historical hypothesis», *CCB*, p.186-197.
- Newitt, M. D. D. 1973. *Portuguese settlement on the Zambezi: exploration, land tenure and colonial rule in East Africa*, Londres, Longman, 434 p.
- . 1982. «The early history of the Maravi», *JAH*, 23, 2, p.145-162.
- Nganwa, K. N. 1948. *Abakozire Eby'Okutangaaza Omuri Ankole*, Nairobi, EALB.
- Ngoa, H. 1969. «Situation historico-généalogique des Ewondo: étude critique», *Abbia*, 22, mai-août, p.65-88.
- . 1981. *Tentative de reconstitution de l'histoire récente des Ewondo*.
- Ngoie Ngalla, D. 1978. «Réflexion sur le peuplement de la vallée du Niari par les Kongo», *CCAH*, 2, p.13-25.
- . 1982. «Les rapports politiques du royaume de Loango et de la vallée du Niari, d'après les textes et la tradition orale (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)», *CCAH*, 7, p.25-32.
- Niane, D. T. 1975a. *Recherches sur l'empire du Mali au Moyen Age*, Paris, PA.
- . 1975b. *Le Soudan occidental au temps des grands empires, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, PA.
- (dir. publ.). 1984. *Histoire générale de l'Afrique — L'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. IV, Paris, UNESCO.
- Niane, D. T. et Wondji, C. s. d. *Enquêtes orales faites en Côte d'Ivoire (1973-1980) et en Guinée (1966-1970)*, inédit.
- Nicholson, S. E. 1978. «Climatic variations in the Sahel and other African regions during the past five centuries», *JAE*, 1.
- . 1979. «The methodology of historical climate reconstruction and its application to Africa», *JAH*, 20, 1, p.31-49.
- Nicolas, G. 1975. *Dynamique sociale et appréhension du monde au sein d'une société hausa*, Paris, Institut d'ethnologie, 661 p. (Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, 78).
- . s. d. «The question of Gobir», dans: M. Adamu (dir. publ.) s. d.

- Nkhoma, J. B. C. 1978. *Immigrant politics and the Mankhambira paramountcy, c. 1720-1820*, travail de recherche, Chancellor College, Université du Malawi.
- Nkurikiyimfura, J. N. 1983. *Généalogies, chronologie et sources orales au Rwanda*, thèse de doctorat, Université de Paris.
- North, D. C. 1961. *The economic growth of the United States, 1790-1860*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 304 p.
- 1981. *Structure and change in economic history*, New York, Norton.
- North, D. C. et Thomas, R. P. 1970. «An economic theory of the growth of the Western world», *EHR*, 2<sup>e</sup> série, 22, 1, p. 1-17.
- 1973. *The rise of the Western world: a new economic history*, Cambridge, CUP.
- North-Coombes, A. 1937. *The evolution of sugarcane culture in Mauritius*, Port-Louis, General Printing.
- Northrup, D. 1978. *Trade without rulers: precolonial economic development in South-Eastern Nigeria*, Oxford, Clarendon Press, 269 p.
- Nsanze, A. 1980. *Un domaine royal au Burundi: Mbuye (env. 1850-1945)*, Paris, SFHOM, 93 p.
- Nsimbi, M. B. 1956. *Amannya amagando n'emnono zaago* [Les noms kiganda et leurs origines], Nairobi, EALB.
- Nthara, S. J. 1968. *Mbiri ya achewa*, Blantyre, Hetherwick Press; précédente éd., 1948.
- Nukunya, C. K. 1969. *Kinship and marriage among the Ewe*, Londres, Athlone Press.
- Nurse, G. T. 1977. «The people of Bororo: a lexicostatistical enquiry», dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 123-135.
- Nyakatura, J. W. 1947. *Abakama ba Bunyoro-Kitara*; 1973, trad. de T. Muganwa et G. N. Uzoigwe (dir. publ.), *Anatomy of an African Kingdom*, New York, Nok Publishers Ltd., 282 p.
- 1971. *Aspects of Bunyoro customs and traditions*, Nairobi, EALB, 117 p.
- Nziziwe, I. 1972. *Studies in Ibo political systems: chieftaincy and politics in four Niger states*, Londres, Frank Cass, 287 p.
- Obayemi, A. 1976. «The Yoruba and Ebo-speaking peoples and their neighbours before 1600», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 196-263.
- Obenga, T. 1969. «Le royaume de Kongo», *Africa*, 24, p. 323-348.
- 1970. «Le Kilongo, fondement de l'unité culturelle», *Africa*, 25, p. 131-155.
- 1976. *La cuvette congolaise: les hommes et les structures*, Paris, PA.
- 1979. «Habillement, cosmétique et parure au royaume de Kongo (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)», *CCAH*, 4, p. 21-38.
- 1981. «Instruments de musique au royaume Kongo (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)», *CCAH*, 6, p. 39-56.
- Ocamali, R. J. 1970. *A pre-colonial history of the highland Alur*, mémoire, Université de Makerere.
- Ochieng', W. R. 1970. «Walowa — The ironworkers of East Africa», *Target*, mars.
- 1974a. *A pre-colonial history of the Gusii of Western Kenya, 1500-1914*, Nairobi, EALB, 257 p.
- 1974b. *An outline history of Nyanza up to 1914*, Nairobi, EALB, 104 p.
- (dir. publ.) 1975a. *The first word*, Nairobi, EALB, 195 p.
- 1975b. *Eastern Kenya and its invaders*, Nairobi, EALB, 104 p.
- 1975c. *A history of the Kadimo chief dorn of Yimbo in Western Kenya*, Nairobi, EALB, 78 p.
- 1975d. «Undercivilization in black Africa», dans: W. R. Ochieng' (dir. publ.), p. 1-20.

- 1976. «The transformation of a Bantu settlement into a Luo Ruothdom», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1976a, p. 44-64.
- 1977. *The second word: more essays on Kenya history*, Nairobi, KLB.
- Odyomo, P. s. d. «Consensus and leadership in the Alido confederacy in nineteenth-century Lango», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d.
- O'Fahey, R. S. 1970. *The growth and development of Keeraa Sultanate of Dār Fūr*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1970. *States and state formation in the Eastern Sudan*, Khartoum, Sudan Research Unit, Université de Khartoum (African Studies Seminar Paper, 9).
- 1971. «Religion and trade in the Kayra sultanate of Dār fūr», dans: Y. F. Hasan (dir. publ.), *Sudan in Africa*, Khartoum, KUP, p. 87-97.
- 1980. *State and society in Dār Fūr*, Londres, Hurst.
- O'Fahey, R. S. et Spaulding, J. L. 1974. *The kingdoms of the Sudan*, Londres, Methuen, 235 p.
- Ogot, B. A. 1963. «British administration in the central Nyanza district of Kenya», *JAH*, 4, 2, p. 249-273.
- 1967. *A history of the Southern Luo — Migration and settlement, 1500-1900*, vol. I, Nairobi, EAPH, 250 p.
- (dir. publ.). 1974. *Zamani*, Nairobi, EAPH/Longman, 407 p.
- (dir. publ.). 1976a. *History and social change in East Africa*, Nairobi, EALB, 235 p.
- (dir. publ.). 1976b. *Kenya before 1900*, Nairobi, EAPH, 291 p.
- Ogot, B. A. et Kieran, J. A. 1971. *Zamani: a survey of East African history*, Nairobi, EAPH; nouvelle édition de B. A. Ogot (dir. publ.), 1974, 407 p.
- Ogwal, R. 1969. *History of Lango clans*, Makerere, Département d'histoire (trad. par J. A. Otima et W. Okot-Chono).
- Okalany, D. H. s. d. «The Iteso: migration and developing institutions», dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- Okech, L. 1953. *Tekwaro ki ker Lobo Acholi*, Kampala, EALB; 1968, trad. par J. Nyeko, *History and chieftaincy records of the land of the Acholi people*, Makarere, Département d'histoire.
- Oliver, R. (dir. publ.). 1977. *The Cambridge history of Africa — From c. 1050 to c. 1600*, vol. III, Cambridge, CUP, 803 p.
- 1982. «The Nilotic contribution to Bantu Africa», *JAH*, 23, p. 433-442.
- Oliver, R. et Fage, J. D. 1962. *A short history of Africa*, 2<sup>e</sup> éd., 1970, Harmondsworth, Penguin.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.). 1963. *A history of East Africa*, vol. I, Oxford, Clarendon Press, 500 p.
- Oloo, P. C. 1969. *History of settlement: the example of Luo clans of Alego: 1500-1918*, dissertation, Université de Nairobi.
- Onyango-ka-Odongo, J. M. et Webster, J. B. (dir. publ.). 1976. *The Central Luo during the Aconya*, Nairobi, EALB.
- Orhanlu, C. 1969. «Osmani-Bornu Munasebetine al belger», *Tarikh Dergisi*, 23 (trad. par S. E. Brown, sous le titre «Documents relating to Ottoman-Borno relations»).
- 1974. *Osmanli Imparatorlugu'num güney si yaseti Habes eyalati*, Université d'Istanbul.
- Orjo de Marchovelette, E. d'. 1950-1951. «Notes sur les funérailles des chefs Ilunga Kabala et Kabongo Kumwimba. Historique de la chefferie Kongolo», *BJIDCC*, 18, p. 350-368, et 19, p. 1-12.
- Ortiz, F. 1916. «Hampa afro-cubana: los negros esclavos», *Revista Bimestre Cubana* (La Havane).

- Otima, J. A. s. d. « The Atek of Oumolao in Aputi », dans: J. B. Webster (dir. publ.). Ott, T. O. 1973. *The Haitian revolution*, Knoxville, UTP, 232 p.
- Ozanne, P. 1962. « Notes on the early historic archaeology of Accra », *THSG*, 6, p. 51-70.
- Pachai, B. (dir. publ.). 1972. *The early history of Malawi*, Londres, Longman, 454 p.
- 1973. *Malawi: a history of the nation*, Londres, Longman, 324 p.
- Pageard, R. 1957. *Notes sur l'histoire des Bambara de Ségou*, Paris.
- 1963. *Civilisation mossi et Égypte ancienne*, Genève, Institut africain.
- 1969. *Le droit privé des Mossi — Traditions et révolution*, vol. I et II, Paris/Ouagadougou, CNRS/CVRS.
- Pagès, A. 1933. *Au Rwanda, sur les bords du lac Kivu: un royaume hamite au centre de l'Afrique*, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 703 p.
- Pais, P. 1945-1946. *Historia da Etiopia*, 3 vol., Porto, Libreria Civilização.
- Palmer, C. A. 1976. *Slaves of the white God: Blacks in Mexico, 1570-1650*, Cambridge, HUP, 234 p.
- Palmer, H. R. 1936. *The Bornu, Sahara and Sudan*, New York: Negro University Press, 296 p.
- Palmer, H. R. et Parsons, N. (dir. publ.). 1977. *The roots of rural poverty in Central and Southern Africa*, Londres, Heinemann.
- Pannikar, K. M. 1945. *India and the Indian Ocean*, Londres, Allen & Unwin. 109 p.
- Papstein, R. J. 1978. *The upper Zambezi: a history of the Luwale people, 1000-1900*, thèse de PhD, Los Angeles, Université de Californie.
- Paris, F. 1945-1946. *Historia da Etiopia*, 3 vol., Porto, Libreria Civilização,
- (dir. publ.). 1984. *La région d'In Gall-Tegi-en-Tesemt (Niger)*. III. *Les sépultures du néolithique final à l'Islam*, Niamey, IRSH, 233 p. (EN 50).
- Park, M. 1980. *Travels in the interior districts of Africa [...] in the years 1795, 1796 and 1797*, Londres, G. & W. Nicol.
- Parrinder, E. G. 1967. *The story of Ketu*, Ibadan, IUP.
- Patterson, K. D. 1975. *The Northern Gabon coast to 1875*, Oxford, Clarendon Press, 167 p.
- Paulitschke, P. V. 1888. *Harar*, Leipzig, Brockhaus.
- Peires, J. B. 1981. *The house of Phalo: a history of the Xhosa people in the days of their independence*, Johannesburg, Raven Press.
- Pélissier, P. 1966. *Les paysans du Sénégal: les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Imprimerie Fabrègue, 941 p.
- Pellegrini, V. 1963/1972. *Acoli Macon* (Gulu), Département d'histoire, Université de Makerere (trad. par C. Okeng, sous le titre *A history of the Acholi*).
- Perchonock, N. s. d. « The territorial principle and the evolution of social organization in Kasar Hausa before 1500 », dans: M. Adamu (dir. publ.), s. d.
- Pereira, D. P. 1937. *Esmeraldo de situ orbis, 1506-1508*, Londres, Hakluyt Society, 193 p. (trad. par G. H. T. Kimble, 2<sup>e</sup> série, vol. 79).
- Perlman, M. L. 1970. « The traditional systems of stratification among the Ganda and the Nyoro of Uganda », dans: A. Tuden et Plotnicov (dir. publ.), *Social stratification in Africa*, Londres, Macmillan, p. 125-162.
- Perrot, C. H. 1970. « L'histoire dans les royaumes Agni de l'est de la Côte d'Ivoire », *AESC*, 25, 6, p. 1659-1677.
- 1974. « Ano Asemã: mythe et histoire », *JAH*, 15, 2, p. 199-222.
- 1982. *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir politique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Abidjan/Paris, CEDA.
- Perruchon, J. 1893. *Les chroniques de Zar'a yâ'eqôb et Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478*, Paris, Bouillon.

- 1894. « Règne de Galâdêvos ou Asnaf Sagad », *RS*, 2, p. 154-166 et 263-270.
- 1896. « Règne de Minas ou Admas Sagad. Règne de Sarşa Dengel ou Malak Sagad. Règnes de Ya'qob et Za Dengel », *RS*, 4, p. 87-90.
- 1897. « Règne de Susenyos ou Selttan Sagad », *RS*, 5, p. 173-189.
- 1897-1898. « Règne de Fasiladas ou Alam Sagad », *RS*, 5, p. 360-372, et 6, p. 84-92.
- 1901. « Règne d'Iyassu I<sup>er</sup> », *RS*, 9, p. 71-78, 161-167 et 258-162.
- Perry, A. 1923. « Abram Hannibal, the favourite of Peter the Great », *JNH*, 8, 4, p. 359-366.
- Person, Y. 1961. « Les Kissi et leurs statuettes de pierre », *BIFAN*, 1, 23, série B, p. 1-59.
- 1964. « En quête d'une chronologie ivoirienne », dans : J. Vansina, R. Mauny et L. V. Thomas (dir. publ.), *The historian in tropical Africa*, Oxford, OUP, p. 322-338.
- 1970. « Le Soudan nigérien et la Guinée occidentale », dans : H. Deschamps (dir. publ.), *Histoire générale de l'Afrique noire*, vol. I, Paris, PUF, p. 271-304.
- 1971. « Ethnic movements and acculturation in upper Guinea since the fifteenth century », *AHS*, 4, 3, p. 669-689.
- 1972. *The Dyula and the Manding world*, Londres, SOAS (Conference on Manding Studies, dupliqué).
- 1974a. « La Sénégalie dans l'histoire », dans : R. C. Bridges (dir. publ.), *Senegambia: proceedings of a colloquium at the University of Aberdeen, African Studies Group*, p. 1-32.
- 1974b. « The Atlantic coast and the southern savannahs, 1800-1880 », dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 262-307.
- 1981. « Nyaani Mansa Mamadu et la fin de l'Empire du Mali », dans *Mélanges, en hommage à R. Mauny. Le sol, la parole et l'écrit: 2 000 ans d'histoire africaine*, Paris, SFHOM.
- Pescatello, A. M. 1972. « The African presence in Portuguese India », *JAH*, 2, 1, p. 26-48.
- Petterson, J. C. 1920. *Special report on Uje district, Bornu province*, Kaduna, Archives nationales/SNP, 69 p.
- Peukert, W. 1978. *Der Atlantische sklaventandel von Dahomey (1740-1797)*, Wiesbaden, Steiner, 412 p.
- Phillipson, D. W. 1974. « Iron age history and archaeology in Zambia », *JAH*, 15, 1, p. 1-25.
- 1977. *The later prehistory of Eastern and Southern Africa*, Londres, Heinemann, 323 p.
- Phimister, I. R. 1974. « Ancient mining near Great Zimbabwe », *JIMM*, 74, p. 233-237.
- 1976. « Pre-colonial gold mining in Southern Zambezia: a reassessment », *ASR*, 21, juin, p. 1-30.
- Phiri, K. M. 1975a. *Chewa history in Central Malawi and the use of oral tradition, 1600-1920*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- 1975b. *Chewa history fieldnotes*, non publié, copies disponibles à la bibliothèque de l'Université du Wisconsin et aux Archives nationales du Malawi.
- 1976. « Pre-colonial economic change in Central Malawi, 1750-1875 », *MJSS*, 5, p. 15-27.
- 1977. *The Marawi state system and Chewa political development about 1850*, Congrès des professeurs d'histoire, Université du Malawi, août, p. 9.
- 1980. « The pre-colonial history of Southern Malawi: an interpretative essay », *MJSS*, 8, p. 28-46.

- Phiri, K. M., Vaughan, M. et Makuluni, D. 1978. *Yao and Nyanja historical texts*, vol. II, Département d'histoire, Université du Malawi.
- Piault, M. H. 1970. *Histoire mawri: introduction à l'étude des processus constitutifs de l'État*, Paris, Éditions du CNRS, 206 p.
- Picq, col. A du. 1905. « Les Tanala de l'Ikongo », *Le Tour du monde* (Paris), novembre, p. 541-564.
- 1932. « L'influence islamique sur une population malayo-polynésienne de Madagascar: Tanala », *RTC*, 26, p. 191-208, 266-279 et 370-401.
- Pigafetta, F. de. 1591. *Relazione del reame di Congo et delle circonvicine contrade tratta dalli scritti e ragionamenti di Odoardo Lopez Portoghese*, Rome, B. Grassi, 82 p.; trad. angl. en 1881 par M. Hutchinson, *A report of the kingdom of Congo and the surrounding countries*, Londres, John Murray, 175 p.; réimp. 1970, Londres, Frank Cass.
- Pike, J. G. 1965. « Pre-colonial history of Malawi », *SMJ*, 18, 1, p. 22-54.
- 1968. *Malawi: a political and economic history*, New York, Praeger.
- Pitot, A. 1899. *Ile de France: esquisses historiques (1715-1810)*, Port-Louis, E. Pezzani, 447 p.
- 1905. *T'Eylandt Mauritius: esquisses historiques (1598-1710)*.
- Plancquaert, M. 1971. *Les Yaka: essai d'histoire*, Tervuren, MRAC (Annales sciences humaines, 71).
- Pogge, P. 1880. *Im Reich des Muata Jamwo*, Berlin, D. Reimer.
- Poirier, C. 1953. « Généalogie des rois maroserana du sud de l'Onilahy », *BAM*, nouvelle série, 31, p. 29-35.
- Pollock, N. C. et Agnew, S. 1963. *A historical geography of South Africa*, Londres, Longman, 242 p.
- Poncet, J. P. 1967. « Le mythe de la "catastrophe" hilalienne », *AESC*, 22, p. 1099-1120.
- Porter, D. H. 1970. *The abolition of the slave trade in England, 1784-1807*, New York, Archon.
- Porter, R. 1974. *European activity on the Gold Coast, 1620-1667*, thèse de doctorat, Université d'Afrique du Sud.
- Posnansky, M. 1974. « Archaeological aspects of the Brong Ahafo region », Legon, Brong Studies Seminar.
- 1980. « Les sociétés de l'Afrique sub-saharienne au premier âge du fer », dans: G. Mokhtar (dir. publ.), p. 779-794.
- Postan, M. M. et Hatcher, J. 1975 et 1978. « Population and class relations in feudal society », *PP*, 75, p. 37-47, et 78, p. 24-37.
- Potter, J. 1965. « The growth of population in America, 1700-1800 », dans: D. V. Glass et D. E. C. Eversley (dir. publ.), p. 631-688.
- Prax. 1849. *Commerce de l'Algérie avec La Mecque et le Soudan*, Paris, J. Rouvier, 32 p.
- Price, R. (dir. publ.) 1973. *Maroon societies*, Garden City, Anchor.
- 1976. *The Guiana maroons: a historical and bibliographical introduction*, Baltimore, JHUP, 184 p.
- Priestley, M. A. 1961a. « English gifts to the king of Ashanti in the 18th century », *GNQ*, 2, p. 4-7.
- 1961b. « The Ashanti question and the British », *JAH*, 2, 1, p. 35-59.
- 1969. *West African trade and coast society*, Londres, OUP, 207 p.
- Pring, M. *Fanno Mary o fannadill*.
- Proyart, A. 1776. *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, Paris; réimp. 1968, Gregg International, 393 p.



- Pruitt, W. F. 1974. *An independent people: the history of the Sala Mpasu of Zaire and their neighbours*, thèse de doctorat, Evanston, Northwestern University.
- Purchas, S. 1613. *Purchas: his pilgrims*, Londres, W. Stansby, 752 p.; plusieurs éditions ultérieures incluant celle de la Hakluyt Society en 1905-1907, 20 vol., Glasgow, J. MacLehose and Sons.
- Quarles, B. 1961. *The Negro in the American revolution*, Chapel Hill, UNGP, 231 p.
- Quiring, H. 1949. *Trade routes, trade and currency in East Africa*, Livingstone, Rhodes-Livingstone Museum Occasional Paper.
- Raffenel, A. 1846. *Voyage dans l'Afrique occidentale (1843-1844)*, Paris, Bertrand, 512 p.
- Rafik, A. K. 1963. *Misr wa-Bilād al-Shām*, Damas.
- Rahmān, A. R. A. et Miki, W. 1977. *The village in Ottoman Egypt and Tokuga Japan — A comparative study*, Tokyo, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, 106 p. (Studia Culturae Islamicae, 7).
- Randles W. G. L. 1958. «South-East Africa and the empire of Monomotapa as shown on selected and printed maps of the 16th century», *Studia*, 2, p. 103-163.
- . 1968. *L'ancien royaume du Congo, des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris/La Haye, Mouton, 275 p.
- . 1979. *The empire of Monomotapa: from the fifteenth to the nineteenth century*, Gweru, Mambo Press, p. 38-55 (trad. angl. par R. S. Roberts).
- Ranger, T.O. (dir. publ.). 1968a. *Aspects of Central African history*, Londres/Nairobi, Heinemann/EAPH, 291 p.
- (dir. publ.). 1968b. *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH, 230 p.
- . 1973. «Territorial cults in the history of Central Africa», *JAH*, 14, 4, p. 581-597.
- . 1979. *Revolt in Southern Rhodesia, 1896-1897: a study in African resistance*, Londres, Heinemann, 403 p. (1<sup>re</sup> édition de poche).
- Ranger, T.O. et Kimambo, I. N. (dir. publ.). 1972. *The historical study of African religion*, Londres, Heinemann, 307 p.
- Rasamimanana, J. et Razafindrazaka, L. 1909. *Contribution à l'histoire des Malgaches — Fanasoavana ny Tantaran'ny Malagasy*, Ambohimalaza/Antananarivo.
- Ratelband, K. 1953. *Vijf Dagregisters van het Kasteel Sao Jorge Da Mina (Elmina) aan de Goud-kust (1645-1647)*, Uitgegeven door [...] — Linschoten Vereeniging, V. LV, La Haye.
- Ratzel, F. 1885. *Völkerkunde*, Leipzig, p. 451-478.
- Rau, V. 1966. «Les marchands — banquiers étrangers au Portugal sous le règne de Joao III (1521-1557)», dans: *Les aspects internationaux de la découverte océanique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris.
- Razafimino, G. 1924. *La signification religieuse du Fandroana ou de la fête du nouvel an en Imerina*, Antananarivo.
- Rea, W. F. 1976. *The economics of the Zambezi missions, 1580-1759*, Rome, Institutum Historicum.
- Redmond, P. M. «Notes on the trade in dried fish in the Central Sudan», dans: M. Adamu (dir. publ.) s. d.
- Reefe, T. 1975. *A history of the Luba empire to 1895*, thèse de doctorat, Berkeley, Université de Californie.
- . 1977. «Traditions of genesis and the Luba diaspora», *HAIM*, 4, p. 183-206.
- . 1980. «The eastern savanna of Central Africa and Northern Zambezia to the 1890s», document présenté à la Conférence on the Social, Political and Economic History of Central Africa, Université du Kent, Canterbury, 7-11 juillet.
- . 1981. *The rainbow and the kings: a history of the Luba empire to 1891*, Berkeley, UCP, 286 p.

- Rehse, H. 1910. *Kiziba: Land und Leute*, trad. par Mrs Denne sous le titre *Kiziba: land and people*, s.d., Stuttgart, 394 p.
- Reindorf, C. C. 1898. *The history of the Gold Coast and Asanti*, Bâle, Kegan Paul, Trench, Trübner & Co; réimp. 1966, Accra, GUP, 349 p.
- Rennie, J. K. 1972. « The precolonial kingdom of Rwanda: a reinterpretation », *TJH*, 2, 2, p. 11-53.
- Repiquet, J. 1902. *Le Sultanat d'Anjouan, îles Comores*, Paris.
- Rey-Hulman, D. 1975. « Les dépendants des maîtres tyokossi pendant la période précoloniale », dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 297-320.
- Ricci, L. 1969 et 1971. « La "vita" di 'enbāqom e di Yoħannes abbati di Dabra Libānos di Scioia », *RSE*, 23, p. 79-220, et 24, p. 134-232.
- Richard-Molard, J. 1949. *Afrique occidentale française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Berger-Levrault.
- Richter, F. 1899. « Der Bezirk Bukoba », *Mitteilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus den deutschen Schutzgebieten*, 12, p. 67-105.
- Rinchon, R. F. D. 1929. *La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens: histoire de la déportation de 13 250 000 Noirs en Amérique*, Bruxelles, Wetteren, 306 p.
- . 1964. *Pierre Ignace Liévin van Alstein, capitaine négrier: Gand, 1733-Nantes, 1793*, Dakar, IFAN, 452 p. (Mémoire, 71).
- Rita-Ferreira, A. 1966. *Os Chevas da Macanga*, Lourenço Marques.
- Ritchie, C. I. A. 1968. « Deux textes sur le Sénégal, 1673-1677 », *BIFAN*, 30, série B, 1, p. 289-353.
- Roberts, A. D. (dir. publ.). 1968a. *Tanzania before 1900*, Nairobi, EAPH, 162 p.
- . 1968b « The Nyamwezi », dans: A. D. Roberts (dir. publ.), p. 117-150.
- . 1970a. « Chronology of the Bemba », *JAH*, 2, 2, p. 221-240.
- . 1970b. « Pre-colonial trade in Zambia », *ASR*, 10, p. 715-737.
- . 1970c. « Nyamwezi trade », dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 39-74.
- . 1973. *A history of the Bemba: political growth and change in North-Eastern Zambia before 1900*, Londres, Longman, 420 p.
- . 1976. *A history of Zambia*, Londres, Heinemann, 288 p.
- Robertson, C. C. et Klein, M. (dir. publ.). 1983. *Women and slavery in Africa*, Madison, UWP.
- Robinson, D. 1975. « The islamic revolution of Futa Toro », *IJAHS*, 8, 2, p. 185-221.
- Robinson, K. R. 1966. « A preliminary report on the recent archaeology of Ngonde, Northern Malawi », *JAH*, 7, 2, p. 178-192.
- . 1972. « The iron age in Malawi: a brief account of recent work », dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 54-72.
- Robinson, K. R. et Sandelowsky, B. 1968. « The iron age of Northern Malawi: recent work », *Azania*, 3, p. 107-146.
- Roche, C. 1976. *Conquête et résistance en Casamance*, Dakar, NEA.
- Rodegem, F. M. 1964. *Onomastique rundi*, Bujumbura (miméographie).
- Rodney, W. 1967a. *West Africa and the Atlantic slave trade*, Nairobi, EAPH, 28 p. (Document, 2).
- . 1967b « A reconsideration of the Mane invasions of Sierra Leone », *JAH*, 8, 2, p. 219-246.
- . 1968. « Jihad and social revolution in Futa Djalón in the eighteenth century », *JHSN*, 4, 2, p. 269-284.
- . 1969a. « Gold and slaves on the Gold Coast », *THSG*, 10, p. 13-28.
- . 1969b. « Upper Guinea and the significance of the origins of Africans enslaved in the New World », *JNH*, 54, 4, p. 327-345.

- 1970a. «The historical roots of economic underdevelopment», document présenté à la Universities of East Africa Social Science Conference de 1970 (décembre), Dar es-Salaam.
- 1970b. *A history of the upper Guinea Coast, 1545-1800*, Oxford, Clarendon Press, 283 p.
- 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam/Londres, TPH/Bogle L'Ouverture, 316 p.
- 1975. «Africa in Europe and the Americas», dans: J. D. Fage et R. Oliver (dir. publ.), *The Cambridge history of Africa*, vol. IV, Cambridge, CUP, p.578-651.
- Rohlf, G. 1875. *Quer durch Afrika*, 2 vol., Leipzig, Brockhaus.
- Roper, T. 1963. «The rise of Christian Europe», *The Listener*, 28 novembre, p.871.
- Ross, E.D. 1921. *An Arabic history of Gujarat*, 2 vol., Londres.
- Ross, R. 1975. «The "white" population of the Cape colony in the eighteenth century», *PS*, 29.
- 1976. *Adam Kok's Griquas: a study in the development of stratification in South Africa*, Cambridge, CUP, 194 p. (African Studies Serie, 21).
- 1978. «Patterns of relationships between agriculturalists and pastoralists in Southern Africa», document présenté à la Conference on the Iron-Using Bantu-Speaking Population of Southern Africa before 1800, Leyde, septembre.
- Rossi, E. 1936. «La Cronaca Araba Tripolitana di Ibn Galboun», *SSL*, 3.
- 1968. *Storia di Tripoli e della Tripolitania*, Rome, Istituto per l'Oriente.
- Rotberg, R. et Mazrui, A. (dir. publ.). *Protest and power in black Africa*, New York, OUP, 1 274 p.
- Rout, L. B. Jr. 1976. *The African experience in Spanish America, from 1502 to the present day*, Cambridge, CUP, 404 p.
- Rubin, V. et Tuden, A. (dir. publ.). 1977. Comparative perspectives on slavery in New World plantation societies, *Annals of the New York Academy of Science*, vol. 292.
- Rugomana, J. 1957. «Le roi du pays rundi et les hommes qui y sont venus les premiers», *Zaire*, 11, 6, p.625-636.
- Rwabukumba, J. et Mudandagizi, V. 1974. «Les formes historiques de la dépendance personnelle dans l'État rwandais», *CEA*, 53, p.6-25.
- Ryan, V. M. 1864. *Mauritius and Madagascar*, Londres, Seeley, Jackson and Halliday, 340 p.
- Ryder, A. F. C. 1964. «A note on Afro-Portuguese ivories», *JAH*, 5, p.363-365.
- 1965a. *Materials for West African history in Portuguese archives*, Londres, Athlone Press, 92 p.
- 1965b. «Portuguese and Dutch in West Africa before 1800», dans: J. F. A. Ajayi et I. Espie (dir. publ.), p.212-232.
- 1969. *Benin and the Europeans, 1485-1897*, Londres, Longman, 372 p.
- Sa'ad, A. 1977. *Lamibe of Fombina*, Oxford, Asian Broadcasting Union.
- al-Sa'dī, 'Abd al-Rahmān b. 'Abd Allāh. 1656. *Ta'rikh al-Sūdān*; O. Houdas et E. Benoist (dir. publ.), avec trad. fr. de 1900 par O. Houdas, 2 vol., Paris, Leroux; trad. révisée 1964, Paris, Maisonneuve et Larose, 540 p.
- Sahli, K. R. 1977. «Kathaiq 'an al-Maghrab al-'Uthmāni», *RHM*, 7-8 janvier, section arabe, p.40-60 (documents concernant les Ottoman du Maghreb).
- Sahlins, M. 1972. *Stone-age economics*, Chicago, Aldine-Atherton, 348 p.; 2<sup>e</sup> éd. 1974, Londres, Tavistock.
- Saignes, M. A. 1967. *Vida de los esclavos en Venezuela*, Caracas, Hesperides.
- Saint-Gervais de. 1736. *Mémoires historiques qui concernent le gouvernement de l'ancien et du nouveau royaume de Tunis avec des réflexions sur la conduite d'un consul, et un détail du commerce...*, Paris, Ganeau Fils.

- Saley, M. 1982. *Les États tsotsebakis des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Niamey.
- Salifou, A. 1971. *Le Damagaram ou Sultanat de Zinder au XIX<sup>e</sup> siècle*, Niamey, IRSH, 320 p. (EN, 27).
- Salim, A. I. 1973. *The Swahili-speaking peoples of Kenya's coast, 1895-1965*, Nairobi, EAPH, 272 p.
- . 1980. «Kenya, Muslims», dans: *Encyclopedia of Islam*, nouvelle édition, Leyde/Paris, Brill/Maisonneuve et Larose.
- Salisbury, R. F. 1962. *From stone to steel*, Melbourne/Cambridge, Melbourne University Press/CUP.
- Sanders, E. 1969. «The hamitic hypothesis: its origin and functions in time perspective», *JAH*, 10, 4, p. 521-532.
- Santandrea, F. 1964. *A tribal history of the Western Bahr el-Ghazal*, Bologne, Editrice Nigrizia, 345 p.
- . 1981. *Ethno-geography of the Bahr el-Ghazal (Sudan): an attempt at a historical reconstruction*, Bologne, Editrice Nigrizia.
- Santos, J. dos. 1609. *Ethiopia orientalis*; éd. 1895, 2 vol., Lisbonne.
- . 1901. «Ethiopia orientalis», dans: G. M. Theal (dir. publ.), vol. VII, p. 1-182 (en portugais); trad. angl. p. 183-370.
- Santos, T. dos. 1973. «The crisis of development theory and the problem of dependence in Latin America», dans: H. Bernstein (dir. publ.), p. 57-80.
- Sargent, R. A. 1979. «The generations of turmoil and stress: a proliferation of states in the northern interlacustrine region c. 1544-1625», dans: J. B. Webster, 1979, p. 231-261.
- Sarkar, J. 1919. *History of Aurangzib*, Calcutta/Londres, Longman/Green & Co.
- Sauter, R. 1963. «Où en est notre connaissance des églises rupestres d'Éthiopie?», *AE*, 5, p. 235-292.
- Sautter, G. 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement*, Paris, Imprimerie nationale, 1 102 p.
- Savaron, C. 1928 et 1931. «Contribution à l'histoire de l'Imerina», *BAM*, nouvelle série, 11, p. 61-81 et 14, p. 57-73.
- Saxon, D. E. 1982. «Linguistic evidence for the eastward spread of Ubanguian peoples», dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), p. 66-77.
- Scelle, G. 1906. *La traite négrière aux Indes de Castille*, 2 vol., Paris, L. Larose et L. Tenin.
- Schebesta, P. 1952. *Les pygmées du Congo belge*, Bruxelles, Verhandelingen, 432 p.
- Schechter, R. E. 1976. *History and historiography on a frontier of Lunda expansion: the origins and early development of the Kanongesha*, thèse de doctorat, Madison, Université du Wisconsin.
- . 1980. «Apropos the drunken king: cosmology and history», dans: J. C. Miller (dir. publ.), p. 108-125.
- Schleicher, A. W. 1893. *Geschichte der Galla*, Berlin, T. Fröhlich.
- Schmidt, P. 1978. *Historical archaeology: a structural approach to an African culture*, Wesport, Greenwood Press, 365 p.
- Schoffeleers, M. J. 1968. *Symbolic and social aspects of spirit worship among the Mang'anja*, thèse de doctorat, Université d'Oxford.
- . 1972a. «The meaning and use of the name "Malawi" in oral traditions and pre-colonial documents», dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 93-106.
- . 1972b. «The historical and political role of the M'bona cult among the Mang'anja», dans: T. O. Ranger et I. N. Kimambo (dir. publ.), p. 73-94.

- 1973. «Towards the identification of a proto-Chewa culture: a preliminary contribution», *MJSS*, 2, p. 47-60.
- 1976. «The Nyau societies: our present understanding», *SMJ*, 29, 1, p. 59-68.
- (dir. publ.). 1979a. *Guardians of the land: essays on Central African territorial cults*, Gweru, Mambo Press.
- 1979b. «The Chisumphe and M'bona cults in Malawi: a comparative history», dans: M. J. Schoffeleers (dir. publ.), p. 147-186.
- 1980. «Trade, warfare and social inequality: the case of the lower Shire valley of Malawi, 1590-1622 A. D.», *SMJ*, 33, 2, p. 1-24.
- Schove, D. J. 1973. «African droughts and the spectrum of time», dans: D. Dalby et R. J. H. Church (dir. publ.), *Droughts in Africa*, Londres, IAI, p. 38-53; 2<sup>e</sup> éd., 1977.
- Schumacher, P. 1949. «Urundi», *Aequatoria*, 12, p. 129-132.
- 1958. *Ruanda*, Fribourg, Anthropos, 1 300 p.
- Schutte, G. 1979. «Company and colonists at the Cape», dans: R. Elphick et H. Giliomee (dir. publ.), p. 173-210.
- Schwartz, A. 1993. *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM.
- Schwartz, S. B. 1970. «The "Macambo": slave resistance in colonial Bahia», *JSH*, 3, 4.
- 1977. «Resistance and accomodation in eighteenth-century Brazil: the slaves view of slavery», *HAHR*, 57, février.
- Schweinfurth, G. 1873. *The heart of Africa: three years' travels and adventures in the unexplored regions of Central Africa, 1886-1871*, 2 vol., Londres, Low, Marston, Low & Searle.
- Sékou-Bamba, M. 1978. *Bas-Bandama précolonial*, thèse de doctorat, Université de Paris.
- Seligman, C. G. 1957. *Races of Africa*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, Butterworth, 236 p.
- Séré de Rivières, E. 1965. *Histoire du Niger*, Paris, Berger-Levrault, 311 p.
- Serjeant, R. B. 1963. *The Portuguese off the South Arabian coast: Hadrami chronicles with Yemeni and European accounts of Dutch pirates off Mocha in the seventeenth century*, Oxford, Clarendon Press.
- 1966. «South Arabia and Ethiopia — African elements in the south Arabian population», dans: *Proceeding of the Third International Conference of Ethiopian Studies*, Rome.
- 1967. «Société et gouvernements en Arabie du Sud», *Arabia*, 14 octobre.
- al-Sharqāwi, M. 1957. *Misr fi'l-qarn al-thāmin 'ashar* [L'Égypte au XVIII<sup>e</sup> siècle], 3 vol., Le Caire.
- Shaw, Rev. G. A. 1893 et 1894. «The Arab element in South-East Madagascar», *AA*, 5, p. 99-109, et 6, p. 205-210.
- Shaw, S. J. 1962a. *The financial and administrative organization and development of Ottoman Egypt, 1517-1798*, Princeton, PUP, 451 p. (Princeton Oriental Studies, 19).
- 1962b. *Ottoman Egypt in the eighteenth century: The Nizamname i Misir of Cezzar Ahmed Pasha*, trad. par S. J. Shaw (dir. publ.), Cambridge, HUP (Harvard Middle Eastern Monograph, 7).
- 1969. *The budget of Ottoman Egypt, 1005-1006/1596-1597*, La Haye, Mouton, 210 p.
- Shaw, T. 1970. *Igbo-Ukwu: an account of archaeological discoveries in Eastern Nigeria*, 2 vol., Londres, Faber & Faber/IAS/Université d'Ibadan.
- 1977. «Questions in the holocene demography of West Africa», dans: *African historical demography. I: Proceedings of a seminar held in the Centre of African Studies, University of Edinburgh (29th and 30th April)*, Édimbourg, EUR p. 105-121.

- 1978. *Nigeria: its archaeology and early history*, Londres, Thames & Hudson.
- 1981. «Towards a pre-historic demography of Africa», *African Historical Demography* (Édimbourg), 2.
- Shea, P. J. 1983. «Approaching the study of production in rural Kano», dans: B. M. Barkindo (dir. publ.), p. 93-115.
- Shepherd, J. F. 1969. «Estimates of “invisible” earnings in the balance of payments of the British North American colonies, 1769-1772», *JEH*, 29, 2.
- Shepherd, J. F. et Walton, G. M. 1972. *Shipping, maritime trade, and the economic development of colonial North America*, Cambridge, CUP.
- Sheridan, R. 1970. *The development of the plantations to 1750: an era of West Indian prosperity, 1750-1775*, Bridgetown, CUP, 120 p.
- Sheriff, A. M. H. 1971. *The rise of a commercial empire: an aspect of the economic history of Zanzibar, 1770-1873*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1980. «Tanzanian societies at the time of partition», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, Londres, Longman, p. 11-50.
- Sherwood, H. N. 1923. «Paul Guffee», *JNH*, 8, 2, p. 153-229.
- Shiroya, O. J. E. s. d. a «The Lugbara: at the nexus of three worlds», dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- s. d. b «Ethnic assimilation and political integration: the Lugbara, Alur and their neighbours», dans: D. Denoon (dir. publ.) s. d.
- Shyllon, F. O. 1974. *Black slaves in Britain*, Londres, OUP, 252 p.
- Sidibé, B. K. 1972. «The story of Kaabu: its extent and people», document présenté à la Conférence on Manding Studies, Londres.
- 1974. «The Nyanchos of Kaabu», document non publié, Indiana University African Studies Programme.
- Silva Correa, E. da. 1937. *Historia de Angola (1782?)*, 2 vol., Lisbonne, Editorial Atica (Coleção dos classicos da expansao portuguesa no mundo).
- Silva Costa Lobo, A. da. 1904. *História da sociedade em Portugal no seculo XV*, Lisbonne.
- Silva Rego, A. da. 1948. *A dupla restauração de Angola (1641-1648)*, Lisbonne, Agencia Geral das Colonias.
- Silveira, L. 1946. *Edição nova do tratado breve dos rios de Guiné pelo capitão André Alvarés D'Almada*, Lisbonne.
- Sinclair, P. 1977. «First steps towards the reconstruction of the rural economy of the Zimbabwe state», document présenté à la International Conference on Southern African History, Rome, Université nationale du Lesotho.
- Skinner, E. P. 1964. *The Mossi of upper Volta: the political development of a Sudanese people*, Stanford, SUP, 236 p.
- Smaldone, J. P. 1977. *Warfare in the Sokoto caliphate*, Cambridge, CUP, 228 p.
- Smith, A. 1970. «Some notes on the history of Zazzau under the Hausa kings», dans: M. J. Mortimore (dir. publ.), p. 82-101.
- 1976. «The early states of the Central Sudan», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 158-201.
- Smith, M. G. 1967. «A Hausa kingdom: Maradi under Dan Baskore, 1845-1875», dans: C. D. Forde et P. M. Kaberry (dir. publ.), p. 93-122.
- 1983. «The Kano chronicle as history», dans: B. M. Barkindo (dir. publ.), p. 31-56.
- Smith, P. 1981. «Personnages de légende», *CCB*, p. 244-253.
- Smith, R. 1979. «Carpaccio's African gondolier», *ISAR*, 34, p. 47-52.
- Soka, L. D. 1953. *Mbiri ya Alomwe*, Londres, Macmillan.
- Southall, A. W. 1953. *Alur society*, Nairobi, OUP, 397 p.

- 1954. «Alur tradition and its historical significance», *UJ*, 18, 2, p. 137-165.
- 1970. «Rank and stratification among the Alur and other Nilotic peoples», dans: A. Tuden et Plotnicov (dir. publ.), *Social stratification in Africa*, Londres, Macmillan, p. 31-46.
- Sow, A. I. 1971. *Le filon du bonheur éternel par Mouhammadou Samba Mambeya*, Paris, Armand Colin.
- Sowunmi, M. A. 1978. *Palynological studies in the rivers state*, Université de Port Harcourt (School of Humanities Seminars).
- Spaulding, J. L. 1971. *Kings of sun and shadow: a history of the Abdallab provinces of the Northern Sennar sultanate, 1500-1800 A. D.*, thèse de doctorat, Université de Columbia.
- 1972. «The Funj: a reconsideration», *JAH*, 13, 1, p. 39-53.
- Spear, T. T. 1974. «Tradition myths and historian's myths: variations on the Singwaya theme of Miji Kenda origins», *HA*, 1, p. 67-84.
- 1976. «The Miji Kenda, 1550-1900», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1976*b*, p. 262-285.
- 1978. *The Kaya complex: a history of the Miji Kenda peoples of the Kenya coast to 1900*, Nairobi, KLB/EALB.
- 1981. *Kenya's past*, Nairobi, Longman, 155 p.
- Spratlin, V. B. 1938. *Juan Latino: slave and humanist*, New York, Spinner Press Inc.
- Stanley, S. et Karsten, D. 1968. «The Luwa system of the Garbiččo», *Paideuma*, 14, p. 93-102.
- Stein, R. 1978. «Measuring the French slave trade, 1723-1792», *JAH*, 19, 4, p. 515-521.
- Steinhart, E. I. 1981. «Herders and farmers», dans: C. C. Steward et D. Crumme (dir. publ.), *Modes of production in Africa*, Londres, Sage Publications, p. 115-156.
- Stewart, C. C. 1976. «Southern Saharan scholarship and the *Bilād al-Sūdān*», *JAH*, 17, p. 73-93.
- Stitz, V. 1974. *Studien zur Kulturgeographie Zentraläthiopiens*, Bonn, Dümmler.
- Stokes, E. et Brown, R. (dir. publ.). 1966. *The Zambesian past: studies in Central African history*, Manchester, MUP, 427 p.
- Strandes, J. 1899. *Die Portugiesenzeit von Deutsch — und Englisch-Ost Afrika*, Berlin, D. Reimer; trad. angl. par J. F. Wallwork, 1968, 3<sup>e</sup> éd. *The Portuguese period in East Africa*, Nairobi, EALB, 378 p., réimp. 1971.
- Straube, H. 1957. «Das Dualsystem und die Halaka-Verfassung der Dorse», *Paideuma*, 6, p. 342-353.
- 1963. *Westkuschitische Völker Süd-Äthiopiens*, Stuttgart, Kohlhammer, 411 p. (avec une contribution de Schutz-Weider).
- Struck, B. 1911. «Bemerkungen über die "Mbandwa" des Zwischenseengebiets», *ZFE*, 43, 3/4, p. 516-521.
- Stuhlmann, F. 1894. *Mit Emin Pasha ins Herz von Afrika*, Berlin, D. Reimer, 902 p.
- Sulzmann, E. 1983. «Orale Tradition und Chronologie: Der Fall Baboma-Bolia», dans: Feik Nzuji *et al.* (dir. publ.), *Mélanges de culture et linguistique africaine publiés à la mémoire de Leo Stoppers*, Berlin, Mainzer Afrika Studien Bd. 3, p. 525-586.
- Suret-Canale, J. 1970. *La République de Guinée*, Paris, Éditions sociales, 431 p.
- 1971. «The Western Atlantic coast, 1600-1800», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 387-440; éd. de 1976, p. 456-511.
- Sutherland-Harris, N. 1970. «Zambian trade with Zumbo in the 18th century», dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 231-242.
- Sutton, J. E. G. 1979. «Towards a less orthodox history of Hausaland», *JAH*, 20, 2, p. 179-201.

- 1983. « A new look at the Inyanga terraces », *ZH*, 19, p. 12-19.
- Sutton, J. E. G. et Roberts, A. 1968. « Uvinza and its salt industry », *Azania*, 3, p. 45-86.
- Swartz, A. 1971. *Tradition et changements dans la société guéré*, Paris, ORSTOM, 259 p. (Mémoires, 52).
- Sy, A. A. 1979. *La geste tiedo*, thèse de doctorat, Université de Dakar.
- Tacchi, A. 1892. « King Andrianampoinimerina and the early history of Antananarivo and Ambohimanga », *AA*, p. 474-496.
- Tamakloe, E. F. 1931. *A brief history of the Dagbamba people*, Accra, Government Printer, 76 p.
- Tamrat, T. 1970. « The Abbots of Däbrä Hayq, 1248-1535 », *JES*, 7, p. 87-117.
- 1972. *Church and state in Ethiopia, 1270-1527*, Oxford, Clarendon Press, 327 p.
- 1977. « Ethiopia, the Red sea and the Horn », *Cambridge History of Africa*, 3, p. 98-182.
- Tardits, C. 1980. *Le royaume bamoum*, Paris, Armand Colin, 1 078 p.
- (dir. publ.) 1981. *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, 2 vol., Paris, Éditions du CNRS, 597 p.
- Tassy, L. de. 1757. *Histoire des États barbaresques qui exercent la piraterie*, Paris, Chaubert.
- Tauxier, L. 1912. *Le Noir du Soudan*, Paris, Larose.
- 1917. *Le Noir du Yatenga*, Paris, Larose.
- 1921. *Le Noir de Bondoukou*, Paris, Leroux.
- 1924. *Nouvelles notes sur le Mossi et le Gourounsi*, Paris, Larose.
- 1942. *Histoire des Bambara*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 226 p.
- Taylor, J. G. 1979. *From modernization to modes of production: a critique of the sociologies of development and underdevelopment*, Londres, Macmillan.
- Teixeira da Mota, A. 1954. *Guiné portuguesa*, 2 vol., Lisbonne, Agencia Gerai do Ultramar.
- 1969. « Un document nouveau pour l'histoire des Peul au Sénégal pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *BCGP*, 96, p. 781-860.
- 1975. « Gli avori africani nella documentazione portoghese dei secoli XV-XVII », *Africa*, 30, 4, p. 580-589.
- Tellez, B. 1710. *Travels of the Jesuits in Ethiopia*, Londres.
- Temini, A. 1978. « Al-Khalfiya al-diniya lis-sirā al-isbani al-<sup>ʿ</sup>uthmani » [L'antécédent religieux dans la bataille entre l'Espagne et les Ottomans], *RHM*, 10-11, section arabe, janvier, p. 5-44.
- 1983. *Mujaz al-dafātir al-<sup>ʿ</sup>arabiya wa'l-turkiya bil-Jazā'ir* [Sommaire des registres turcs et arabes d'Alger], Tunis, Publications de l'ISD, 169 p. en arabe + 26 p. en français.
- Terpestra, H. 1960. « Nederlands gouden tijd an de Goudkust », *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 73, 3.
- Terrasse, H. 1949-1950. *Histoire du Maroc*, 2 vol., Casablanca, Atlantides.
- Theal, G. M. (dir. publ.) 1898-1903. *Records of South-Eastern Africa*, 9 vol., Londres/Le Cap, Government of Cape Town.
- 1910. *Ethnography and condition of South Africa before A. D. 1505*, Londres, George Allen & Unwin.
- Thomas, F. M. 1958. *Historical notes on the Bisa tribe of Northern Rhodesia*, Lusaka, Rhodes-Livingstone Institute, 52 p.
- Thomas, J. M. C. 1979. « Emprunt ou parentés », dans: S. Bahuchet, *Pygmées de Centrafrique*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, p. 141-169.



- Thomassin, L. 1900. «Notes sur le royaume de Mahabo», *NRE*, 6, p.395-413.
- Thompson, R. F. et Cornet, J. 1982. *The four moments of the sun: Kongo art in two worlds*, Washington, National Art Gallery.
- Thornton, J. K. 1977a. «Demography and history in the kingdom of Kongo, 1550-1750», *JAH*, 18, 4, p.507-530.
- 1977b. «Eighteenth-century baptismal register and the demographic history of Manguezo», dans: C. Fyfe et D. McMaster (dir. publ.), vol. I, p.405-415.
- 1978. «A resurrection for the Jaga», *CEA*, 69-70, p.223-227.
- 1980. «The slave trade in eighteenth-century Angola: effects on demographic structures», *CJAS*, 14, 3, p.417-428.
- 1981a. «The chronology and causes of the Lunda expansion to the west c. 1700-1852», *ZJH*, 1, p.1-13.
- 1981b. «The demographic effect of the slave on Western Africa, 1500-1800», dans: C. Fyfe et D. McMaster (dir. publ.), vol. II, p.691-720.
- 1983a. «Catholicism in Kongo, 1491-1750», *JAH*, 25, p.147-167.
- 1983b. *The kingdom of Kongo in the era of the civil wars, 1641-1718*, Madison, UWP, 193 p.
- Tiendrebeogo, Y. 1964. *Histoire et coutumes royales des Mossi de Ouagadougou*, Ouagadougou, Naba (nouvelle édition avec des annotations de R. Pégard).
- Tilho, J. 1911. *Documents scientifiques*, vol. II, Paris, Imprimerie du NLE.
- Timowski, M. 1974. *Le développement et la régression chez les peuples de la boucle du Niger à l'époque précoloniale*, Varsovie, Université de Varsovie.
- Toplin, R. B. 1972. *The abolition of slavery in Brazil*, New York, Atheneum.
- Torres, D. de. 1667. *Histoire des chérifs...*, 3 vol., Paris, T. Jolly (trad. duc d'Angoulême).
- Tosh, J. 1978. *Clan leaders and colonial chiefs in Lango, the political history of an East African stateless society, 1800-1939*, Oxford, Clarendon Press, 293 p. (Oxford Studies in African Affairs).
- Toure, M. 1974. «Mande influences in the Gyaman kingdom», dans: *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs au Ghana et à la Côte d'Ivoire*, Bondoukou, SLND.
- Toussaint, A. 1967. *La route des îles: contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- 1971. *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, 128 p.
- 1972. *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 351 p.
- Tovonkery. 1915. *Lovantsofina Milaza ny Tantara Nihavian'ny Mpanjaka Sakalava Samy Hofa Eto Amin'ny Faritany Maromandia*, Bibliothèque Poirier, Université de Madagascar, document 620.
- Tracey, H. 1940. *António Fernandes, descobridor do Monomotapa, 1514-1515*, Lisbonne, Lourenço Marques, Imprensa Nacional, 92 p.
- Traoré, D. 1937. «Note sur le royaume mandingue de Bobo», *L'éducation africaine*, 26, p.58-59.
- Trimingham, J. S. 1949. *Islam in the Sudan*, Oxford, Clarendon Press, 280 p.
- 1964. *Islam in East Africa*, Oxford, Clarendon Press, 198 p.
- 1970. *A history of islam in West Africa*, Oxford, OUP, 262 p.
- Tucker, A. N. et Bryan, M. A. 1966. *The non-Bantu languages of North-Eastern Africa*, Londres, OUP.
- Tundu, K. Y. 1981. «Le royaume de Bene Kalundwe: des origines à 1902», dissertation de premier cycle, Université de Lubumbashi.
- al-Tunisi, Muhammad ibn 'Umar. 1951. *Voyage au Oaday*, Paris (trad. par Perron).
- 1965. *Tashid al-adhhan bi-sirat Bilad al-'Arab wa l'Sudan*, Le Caire, Egyptian General Organization for Authorship, Information and Publishing.

- Turnbull, C. M. 1961. *The forest people*, Londres, Chatto and Windus, 249 p.
- 1966. *Wayward servants: the two worlds of the African pygmies*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 390 p.
- UNESCO. 1963. *Nomades et nomadisme au Sahara*, Paris, UNESCO, 195 p.
- 1979. *La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, UNESCO, 341 p. (Histoire générale de l'Afrique. Études et Documents, 2).
- 1980. *Relations historiques à travers l'océan Indien*, Paris, UNESCO, 198 p. (Histoire générale de l'Afrique. Études et Documents, 3).
- Unomah, A. C. et Webster, J. B. 1976. «East Africa: the expansion of commerce», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 270-318.
- Uribe, J. J. 1963. «Esclavos y señores en la sociedad colombiana del siglo XVIII», *Anuario colombiano de historia social y de la cultura*, 1.
- Uring, N. 1928. *The voyages and travels of captain Nathaniel Uring, 1701*, Londres, Cassel and Co. (A. Dewar, dir. publ.).
- Urvoy, Y. E. 1936. *Histoire des populations du Soudan central*, Paris, Larose, 350 p.
- 1949. *Histoire de l'empire du Bornu*, Paris, Larose, 562 p. (Mémoires de l'IFAN, 7).
- 1978. *Wakar Bagauda Ta Kano*, Zaria, NNPC.
- Usman, Y. B. 1978. «The dynastic chronologies of three politics of Katsina», *BIFAN*, série B, 40, 2, p. 396-414.
- 1979a. «The transformation of political communities», dans: Y. B. Usman (dir. publ.), p. 34-55.
- (dir. publ.) 1979b. *Studies in the history of the Sokoto caliphate — The Sokoto seminar papers*, Lagos, Third Press International, 504 p.
- 1981. *The transformation of Katsina (1400-1883) — The overthrow of the Sarauta system and the establishment of the emirate, Zana*, ABUP.
- 1983. «A reconsideration of the history of relations between Borno and Hausaland before 1804 A. D.», dans: Y. B. Usman et M. N. Alkali (dir. publ.), p. 175-204.
- Usman, Y. B. et Alkali, M. N. (dir. publ.) 1983. *Studies in the history of precolonial Borno*, Zaria, NNPC.
- Vail, H. L. 1971. «Tumbuka historical interviews: oral sources compiled in 1969-1971», non publié, copies déposées au Département d'histoire, Chancellor College, Université du Malawi.
- 1972. «Suggestions towards a reinterpreted Tumbuka history», dans: B. Pachai (dir. publ.), p. 148-167.
- 1974. «Trade and politics in pre-colonial northern Malawi: the strange relationship», Département d'histoire, Université de Zambie (Seminar, 7).
- 1979. «Religion, language and tribal myth: the Tumbuka and Chewa of Malawi», dans: M. J. Schoffeleers (dir. publ.), p. 209-233.
- Valensi, L. 1967. «Esclaves chrétiens et esclaves noirs à Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle», *AESC*, 22, p. 1267-1288.
- 1969. *Le Maghreb avant la prise d'Alger, 1790-1830*, Paris, Flammarion, 141 p.
- 1977. *Fellahs tunisiens: l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris/La Haye, Mouton, 421 p.
- Vallier. 1898. «Études ethnologiques sur les Bezanozano», *NRE*, 3, p. 65-84.
- Van Avermaet, J et Mbuya, B. 1954. *Dictionnaire kiluba-français*, Tervuren, MRAG (Série in 8°, 12).
- «P. van den Broecke (1614) in Azic». 1962, *Werken* (Linschoten-Vereeniging), 63.
- Van den Byvang, L. 1937-1938. «Notice historique sur les Balunda», *Congo*, 1,4, p. 426-438; 1, 5, p. 548-562; 2, 2, p. 193-208.

- Van der Burgt, J. M. 1903. *Dictionnaire français-kirundi*, Bois-le-Duc, Société de l'illustration catholique, 648 p.
- Van der Kerken, G. 1944. *L'ethnie mongo*, Bruxelles, Institut royal colonial belge.
- Van Gennep, A. 1904. *Tabou et totémisme à Madagascar*, Paris, E. Leroux (Mondes d'outremer, série Histoire).
- Van Noten, F. 1972. *Les tombes du roi Cyirima Rujegira et de la reine Nyirayuhi Kanjogera: description archéologique*, Tervuren, MRAC, 82 p.
- Van Overbergh, C. 1908. *Les Basonge*, Bruxelles, A. de Witt, 564 p.
- Vansina, J. 1961. *De la tradition orale: essai de méthode historique*, Tervuren, MRAC, (Mémoire, 36).
- . 1962a. «A comparison of African kingdoms», *Africa*, 32, 4, p. 218-239.
- . 1962b. *L'évolution du royaume du Rwanda des origines à 1900*, Bruxelles, ARSOM, 100 p.
- . 1962c. «Long-distance trade routes in Central Africa», *JAH*, 3, 3, p. 375-390.
- . 1963. «Note sur l'origine du royaume du Congo», *JAH*, 4, p. 33-38.
- . 1965. *Les anciens royaumes de la savane*, Léopoldville, IRES, 250 p.
- . 1966a. *Kingdoms of the savanna: a history of Central African States until the European occupation*, Madison, UWP, 364 p (traduction des *Anciens royaumes de la savane*).
- . 1966b. *Introduction à l'ethnographie du Congo*, Kinshasa, Université Lovanium, 227 p. (Éditions universitaires du Congo, 1).
- . 1967. «Note sur la chronologie du Burundi ancien», *BARSOM*, 3, p. 429-444.
- . 1971. «Once upon a time: oral traditions as history in Africa», *Daedalus*, 100, 2, p. 442-468.
- . 1972. *La légende du passé: traditions orales du Burundi*, Tervuren, MRAC, 257 p.
- . 1973a. «L'influence du mode de compréhension historique d'une civilisation sur ses traditions d'origine», *BARSOM*, p. 220-240.
- . 1973b. *The Tio kingdom of the Middle Congo, 1880-1892*, Londres, OUP, 586 p.
- . 1974. «Les langues bantoues et l'histoire», dans: *Mélanges H. Deschamps*, Paris, p. 171-184.
- . 1978a. *The children of Woot: a history of the Kuba peoples*, Madison, UWP, 394 p.
- . 1978b. «Finding food and the history of pre-colonial Equatorial Africa: a plea», *AEH*, 7, p. 9-19.
- . 1981. «Tentative hypothesis: long-term population history in the African rain forests», dans: C. Fyfe et D. McMaster (dir. publ.), vol. II, p. 757-760.
- . 1983a. «Is elegance proof? Structuralism and African history», *HA*, 10, p. 307-348.
- . 1983b. «The peoples of the forest», dans: D. Birmingham et P. Martin (dir. publ.), p. 75-117.
- . 1984a. «Equatorial Africa and Angola: migrations and the first states», dans: D. T. Niane (dir. publ.), p. 551-577.
- . 1984b. «Western Bantu expansion», *JAH*, p. 131-149.
- Van Thiel, H. 1911. «Buzinza unter der Dynastie der Bahinda», *Anthropos*, p. 497-520.
- Van Velsen, J. 1959. «Notes on the history of the lakeside Tonga of Nyasaland», *AS*, 18, 3, p. 105-117.
- Van Wing, J. et Penders, C. 1928. *Le plus ancien dictionnaire bantu*, Louvain, Bibl. CXXXVII.
- Van Zwanenberg, R. M. A. et King, A. 1975. *An economic history of Kenya and Uganda, 1800-1970*, Nairobi, Macmillan, 326 p.
- . s.d.a. «Retracing the footsteps of Mukama», dans: J. B. Webster (dir. publ).
- . s.d.b. «Emergence and crisis: the state of Busoga», dans: D. Denoon (dir. publ.) s.d.

- Vellut, J. L. 1972. «Notes sur le Lunda et la frontière luso-africaine, 1700-1900», *EHA*, 3, p. 61-166.
- Verhulpen, E. 1936. «Baluba et Balubaises du Katanga», Anvers, Les éditions de l'avenir belge.
- Vérin, P. 1971. «Notes sur les collections de Vohémar», *Taloha*, 4, p. 225-229.
- 1975. *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, 2 vol., Université de Lille.
- Verlinden, C. 1957. «La colonie italienne de Lisbonne et le développement de l'économie métropolitaine et coloniale portugaise», *Studi in Onore di A. Sapori* (Milan) I.
- 1971. «Die überseeischen Kolonialreiche», *Saeculum Weltgeschichte*, 6, p. 73-122.
- Vial, M. 1954. «La royauté Antankarana», *BAM*, 92, p. 3-26.
- Vidal, C. 1967. «Anthropologie et histoire: le cas du Ruanda», *CIS*, p. 143-157.
- (dir. publ.) 1974. «Le problème de la domination étatique au Rwanda: histoire et économie», *CEA*, 53, p. 1-191.
- Vienne, E. 1900. *Notice sur Mayotte et les Comores*, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, Paris.
- Vila Vilar, E. 1977a. «The large-scale introduction of Africans into Vera Cruz and Cartagena», dans: V. Rubin et A. Tuden (dir. publ.), p. 267-280.
- 1917b. *Hispano-America y el comercio de esclavos: los asientos portugueses*, Seville, Escuela de estudios hispanoamericanos.
- Vix, A. 1911. «Beitrag zur Ethnologie des Zwischenseengebiets von Deutsch-Ostafrika», *ZFE*, 43, 3/4, p. 502-515.
- Von Gortzen, G. A. 1895. *Dutch Afrika von Ost nach West*, Berlin, D. Reimer, 417 p.
- al-Wafrani, Muhammad al-Saghîr. 1888-1889. *Muzhat al-Hadi*, Paris, E. Leroux (trad. par O. Houdas).
- Wagner, E. 1975. «Imamat und Sultanat in Harar», *Saeculum*, 26, p. 283-292.
- 1976. «Die Chronologien de frühen muslimischen Herrscher in Äthiopien nach den Harariner Emirislisten», dans: *Festschrift Eugen Ludwig Rapp*, Meisenheim-an-der-Glan, p. 186-204.
- 1979. «Neues Material sur "Ausa-Chronik"», dans: *Festschrift Hans Robert Roemer*, Beyrouth, Fritzsteiner-Austria, p. 657-673.
- Walkley, C. E. J. 1935. «The story of Khartoum», *SNR*, 18, part. 2, p. 221-241.
- Wallerstein, I. 1974. *Capitalist agriculture and organ of the European world economy in the sixteenth century*, Londres, Academic Press.
- 1976. «The three stages of African involvement in the world economy», dans: P. C. W. Gutking et I. Wallerstein (dir. publ.), *The political economy of contemporary Africa*, Londres, Sage Publications, p. 30-57.
- Walter, B. J. 1970. *Territorial expansion of the Nandi of Kenya, 1500-1905*, thèse de doctorat, OHCIS.
- Walvin, J. 1972. *The Black presence: a documentary history of the Negro in England*, New York, Schocken Books.
- 1973. *Black and White: the Negro and English society, 1555-1945*, Londres, Allen Lane and Penguin Press, 273 p.
- Walz, T. 1975. *The trade between Egypt and Bilād al-Sūdān, 1700-1820*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- Warren, B. 1980. *Imperialism: pioneer of capitalism*, Londres, NLB and Verso.
- Weatherby, J. 1979. «The rain drums of the Sor», dans: J. B. Webster (dir. publ.), p. 313-331.
- s. d. «The Sebei: guardians of the Elbon»; «The mountain people of Karamoja», dans: J. B. Webster, s. d. a.

- Webster, J. B. 1976a. «Lira Palwo: an expanding Acholi state», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 291-319.
- 1976b. «Noi ! Noi! Famine as an aid to interlacustrine chronology», dans: J. M. Onyango-ka-Odongo et J. B. Webster (dir. publ.), p. 1-37.
- 1977. «Ivory and slaves and the southwestern expansion of the Yao», document de recherche historique, Chancellor College, Université du Malawi.
- 1979. *Chronology, migration and drought in interlacustrine Africa*, Londres, Longman and Dalhousie University Press, 345 p.
- 1980. «Drought, migration and chronology in the lake Malawi littoral», *TJH*, 9,1-2, p.70-90.
- s. d.a. «Otuke and Mugoro: the age of Asonya», dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- s. d.b. *The Pakwo-Pakoyo exodus, 1680-1760*.
- s. d.c. «The second Babito dynasty in Bunyoro-Kitara and the formation of the new states, c. 1650-1780», dans: D. Denoon (dir. publ.).
- s. d.d. *Nyilak and Nyipir: hero ancestors of the Alur*.  
— (dir. publ.) s. d.e. *Uganda before 1900*, vol. I
- Webster, J. B., et al. 1973. *The Iteso during the Asonya*, Nairobi, EAPH, 189 p.
- Weiskel, T. C. 1980. *French colonial rule and the Baule peoples, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press, 323 p.
- Were, G. S. 1967. *A history of the Abaluyia of Western Kenya c. 1500-1930*, Nairobi, EAPH, 206 p.
- Were, G. S. et Wilson, D. A. 1968. *East Africa through a thousand years*, Nairobi, Evans Bros., 344 p.; 2<sup>e</sup> éd. 1972.
- Wheeler, A. «Mwenge and Katagwenda», dans: D. Denoon (dir. publ.), s. d.
- White, C. M. N. 1962. «The ethno-history of the upper Zambesi», *AS*, 21, p. 10-27.
- Wilbur, C. M. 1967. *Slavery in China during the former Han dynasty*, New York, Russell and Russell.
- Wilks, I. G. 1957. «The rise of the Akwamu empire, 1650-1710», *THSG*, 3, 2, p. 99-136.
- 1960. «The Ashanti kings in the eighteenth century», *JAH*, 1, 1, p. 83-96.
- 1961. *The northern factor in Ashanti history*, Legon/Accra, IAS/University College of Ghana, 46 p.
- 1962a. *The tradition of islamic learning in Ghana*, Legon.
- 1962b. «A medieval trade-route from the Niger to the gulf of Guinea», *JAH*, 3, 2, p. 337-341.
- 1962c. «The Mande loan element in Twi», *GNQ*, 4, p. 26-28.
- 1965. «A note on the early spread of islam in Dagomba», *THSG*, 8, p. 87-98.
- 1966a. «Aspects of bureaucratization in Ashanti in the 19th century», *JAH*, 7, p. 215-232.
- 1966b. «The position of Muslims in Metropolitan Ashanti in the early nineteenth century», dans: I. M. Lewis (dir. publ.), p. 318-323.
- 1971a. «The Mossi and Akan states, 1500-1800», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 344-386.
- 1971b «Asante policy towards the Hausa trade in the 19th century», dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 124-141.
- 1975. *Asante in the nineteenth century: the structure and evolution of a political order*, Cambridge, CUP, 800 p.
- Willan, T. S. 1959. *Studies in Elizabethan foreign trade*, Manchester, MUP, 349 p.
- William-Myers, A. J. 1978a. *The Nsenga of Central Africa: political and economic aspects of clan history, 1700-1900*, thèse de doctorat, UCLA, Los Angeles.

- 1978b «Nsenga historical texts: interviews from Petauke and Feira districts of Zambia», non publié, copies disponibles à l'Université de Californie (Los Angeles) et au Département d'histoire, Université du Malawi.
- Williams, E. 1970. *From Columbus to Castro: the history of the Caribbean, 1492-1969*, Londres, Andre Deutsch, 576 p.
- Williamson, K. 1971. «The Benue-Congo languages and Ijo», dans: J. Berry et J. H. Greenberg (dir. publ.), *Linguistics in Sub-Saharan Africa*, Paris/La Haye, Mouton, p. 245-306.
- Willis, J. R. 1971. «The Western Sudan from the Moroccan invasion to the death of al-Mukhtar al-Kunti», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 441-483.
- 1981. *A state in the making*, Bloomington.
- Willis, R. G. 1968. «The Fipa», dans: A. D. Roberts (dir. publ.), p. 82-95.
- Wilson, A. 1972. «Long-distance trade and the Luba Lomani empire», *JAH*, 13, 4, p. 575-589.
- 1978. *The kingdom of Kongo to the mid-seventeenth century*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1979. «The kingdom of Kongo in the 16th and 17th centuries», dissertation, SOAS, Londres (titre approximatif).
- Wilson, J. F. M. s. d. a. «Guineafowl and bushbuck in Toro», dans: J. B. Webster (dir. publ.).
- s. d. b. «The foundations of Toro kingdom, 1830-1860», dans: D. Denoon (dir. publ.).
- Wilson, M. 1958. *Peoples of the Nyasa-Tanganyika corridor*, Le Cap, AS, 75 p.
- 1969a. «The Sotho, Venda and Tsonga», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), vol. I, p. 131-186.
- 1969b «The Nguni people», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), vol. I.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.). 1969-1971. *The Oxford history of South Africa*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press.
- Winterbottom, T. 1803. *An account of the native Africans in the neighbourhood of Sierra Leone*, Londres
- Wolff, J. 1964. *Negersklaveri und Negerhandel in Hochperu 1545-1640 in Lateinamerika*, Cologne, Böhlman-Verlag.
- Womersley, H. 1984. «Legends and the history of the Luba», dans: T. Reece (dir. publ.), *Legends and history of the Luba*, Los Angeles, Cross Roads Press.
- Wondji, C. 1973-1980. *Enquêtes orales en pays Neyo, Godie et Dida*, non publié.
- Wright, A. C. A. 1949. «Maize names as indicators of economic contacts», *UJ*, 13, p. 61-81.
- Wright, J. 1971. *Bushman raiders of the Drakensberg, 1840-1870*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- 1977. «San history and non-San historians», dans: *The societies of Southern Africa in the 19th and 20th centuries*, vol. VIII, Londres.
- Wrigley, C. C. 1958. «Some thoughts on the Bachwezi», *UJ*, 22, 1, p. 11-21.
- 1981. «Population and history: some innumerate reflexions», dans: *African historical demography*. Vol. II: *Proceedings of a seminar held in the Centre of African Studies, University of Edinburgh, 24th and 25th April 1981*, Université d'Édimbourg, p. 17-31.
- Wrigley, E. A. 1983. «The growth of population in eighteenth-century England: a conundrum resolved», *PP*, 98.

- Wunder, H. 1978. «Peasant organization and class conflict in East and West Germany», *PP*, 78, p.47-55.
- Yahya, D. 1981. *Morocco in the 16th century*, Ibadan, Humanities Press.
- Yoder, J. C. 1977. *A people on the edge of empires : a history of the Kanyok of Central Zaire*, thèse de doctorat, Evanston, Northwestern University.
- 1980. «The historical study of a Kanyok genesis myth: the tale of Citend a Mfumu», dans: J. C. Miller (dir. publ.), p.82-107.
- Young, T. C. 1932. *Notes on the history of the Tumbuka-Kamanga peoples in the Northern province of Nyasaland*, Londres, The Religious Tract Society; éd. de 1971, Londres, Frank Cass.
- Zahan, D. 1958. «La notion d'écliptique chez les Bambara et les Dogon du Soudan français», *NA*, 80, octobre, p. 108-111.
- 1960. *Sociétés d'initiation bambara: le N'domo; le Kore*, Paris/La Haye, Mouton, 438p.
- 1967. «The Mossi kingdoms», dans: G. D. Forde et P. M. Kaberry (dir. publ.), p.152-178.
- Zarncke, F. 1876-1879. *Der Priester Johannes* Abhdl.d.philhist. Cl.d.kgl. sachs. Ges.d.Wiss., vol. VII et VIII, Leipzig, Hirzel S. Verlag.
- Zeltner, J. C. 1979. *Les Arabes dans la région du lac Tchad*, Sarh (Tchad), Centre d'études linguistiques/Collège Charles Lwanga.
- Zurara, G. E. de. 1994. *Chronique de Guinée: 1453*, Paris, Chandeigne, 379 p. (présenté par J. Paviot, traduction et annotations par L. Bourdon).
- Zuure, B. 1929. *Croyances et pratiques religieuses des Barundi*, Bruxelles, Essorial, 208p.

---

## Glossaire

*abara*: les (grands) canots en bois évidé des Hawsa, des Kebbi et des Nupe.

*abba gada*: dans la société oromo (Éthiopie), le chef d'un groupe ethnique, élu parmi les membres du *gada*.

*abbot*: (titre, de l'araméen *abbā*, père) : le chef ou le supérieur d'une abbaye; également titre marquant le respect donné aux moines.

*abeto*: (titre honorifique éthiopien) altesse.

*'abīd*: (sing, *'abd*) est le mot courant pour désigner les esclaves en arabe, et plus spécialement les « esclaves masculins », les esclaves femmes étant appelées *imā'* (sing. *ama* ).

*Abilema*: les premiers habitants de l'Unyakyusa (région du lac Malawi).

*ab shaykh*: (titre arabe): rang qui n'était inférieur qu'à celui du sultan; poste qui conférait un grand pouvoir.

*abuna*: (titre): le patriarche de l'Église d'Abyssinie; le métropolitain de l'Église d'Éthiopie.

*abusua kuruwa*: vase clanique ashanti.

*abusuapanin*: chef (d'une famille [akan], etc.).

*ada*: litt. « traditions du pays » ; épée, emblème du pouvoir (au Borno).

*adamfo*: litt. « État client » ; dans le Grand Ashanti, système d'administration provinciale dans lequel chacun des États composant la confédération servait l'*ashantihene* par l'intermédiaire d'un des rois des États membres de la confédération ou d'un des chefs (chefs d'aile) de l'État de Kumasi, résidant en général à Kumasi.

*adanudo*: riche tissu ewe (au Ghana).

*adinkra*: large tissu où sont imprimés des motifs traditionnels et des symboles akan.

*adontehene*: (titre): un des chefs d'aile de l'État de Kumasi, vassaux de l'*ashantihene*.

*adonten* ou *krontire*: la division de la garde avancée de l'État akwamu et de l'Ashanti métropolitain.

*agape*: « fête d'amour » liée à la Cène.

*āgha* (arabe): officiers supérieurs de la milice.

*agha* (titre): commandant des janissaires (d'Égypte).

*agona adontendom*: la division de la garde avancée de l'État denkyira.



*aguadente* (portugais): sorte d'eau-de-vie.

*ahl al-usūl* (arabe): membres du lignage ancien.

*ajamī*: transcription en arabe de langues africaines (par exemple le manuscrit *ajamī* hawsa).

*ajiya*: (titre d'un personnage officiel au Katsina, en pays Hawsa): trésorier.

*akuaba*: petites poupées en bois ou en terre cuite figurant la maternité. On en trouve encore au Ghana.

*akumatire*: l'aile droite de l'État denkyira.

*akwamuhene* (titre): litt. «le roi des Akwamu»; un des chefs d'aile de l'État de Kumasi, vassaux de l'*ashantihene*.

*akyeamehene* (titre): ministre des affaires étrangères et linguiste en chef dans les Empires akwamu et denkyira.

*alcaid* (de l'espagnol *alcaide*, anciennement *alcayde*, capitaine): le gouverneur ou le commandant d'un château ou d'une forteresse (chez les Espagnols, les Portugais et la Maures); voir *kā'īd*.

*alcali*: percepteurs (en maninka).

*alfa*: titre porté par les chefs des provinces (*dīwe*) de la Confédération du Fouta-Djalon.

*algaita*: un instrument de musique (en pays Hawsa).

*alifa*: titre d'un officier (au Kānem).

*'ālim*: voir *'ulamā*.

*aljaravais* (portugais): vêtements portés dans les États barbaresques.

*alkaali* ou *alkaati*: équivalent africain de l'*alcaid* méditerranéen.

*almamia*: régimes fonciers et systèmes fiscaux (au Fouta-Djalon, au Fouta Toro et dans le califat de Sokoto).

*almadies*: bateaux (en Sénégalie).

*almamy*: (titre au Bundu, au Fouta-Djalon et au Fouta Toro): version fulbe du titre d'*'imām*.

*amahiga*: sous-clans, en pays Haya.

*amanyamabo*: litt. «propriétaire de la ville»; roi (dans le delta du Niger).

*amashanga*: sous-clans (au Rwanda).

*amatega*: bracelets de raphia.

*amatsano*: dans l'État de Maravi, les gardiens du sanctuaire de Kalonga à Mankhamba.

*amenokal* (titre): équivalent touareg de l'*'imām* et du *kādī* musulmans.

*amīr* (arabe): titre donné aux généraux, commandants, gouverneurs de province et parfois aux souverains de petits pays (transcription occidentale: émir).

*amī ḥadīdjī* (arabe): l'unité qui assurait la protection des caravanes de pèlerins se rendant à La Mecque.

*amīr al khazna* (arabe): les unités chargées d'escorter le Trésor égyptien jusqu'à Istanbul.

*amīr al-mu'minīn* (arabe): titre califal signifiant prince, chef des croyants.

*amos* chefs suprêmes portugais.

*ampagnito-bé*: (titre royal malgache): grand ancêtre royal sacré; père du peuple.

*anaratahina*: tabou linguistique (au Mahafaly, Madagascar).

*andria* (malgache): seigneur, noble.

*andriana*: les classes nobles (en Imerina, Madagascar).

*andrianoni*: titre antemoro porté par le premier souverain du Royaume d'Onilahy à Madagascar.

*ant-ankara*: litt. «peuple des rochers»; par exemple, les Antankara de la pointe septentrionale de Madagascar.

- apagyafie*: groupe d'orfèvres et d'artisans du Denkyira.
- ardo* ou *rugga*: l'équivalent fulbe de l'*imām* ou du *kādī* musulman.
- aringas*: dans les *prazos*, système dans lequel l'ancienne distinction entre *colono* et esclave s'est estompée.
- arivo* (malgache): mille, milliers.
- arratels*: au Portugal, mesure équivalant à une livre.
- ʿarsh* (arabe): zone ethnique; possession d'une communauté ou d'un groupe; territoire communautaire.
- asago*: guerrier akan.
- ashantihene*: titre du monarque suprême d'Ashanti.
- asarki* ou *inna*: titre de la sœur du souverain à Zamfara (pays Hawsa).
- asiento* ou *assiento* (de l'espagnol *asiento*, siège, lieu de réunion d'un tribunal, traité, contrat, dérivé de *asentar*, siéger, passer un accord): contrat ou convention entre l'Espagne et une autre puissance ou une compagnie pour la fourniture d'esclaves destinés aux possessions espagnoles d'Amérique.
- askiya*: titre royal adopté par les souverains du Songhay pour se distinguer de la dynastie précédente des Sonni.
- asomfo*: Tabouret d'Or des Ashanti.
- atesin* (teso): tombes (région des Grands Lacs).
- attajirai* (ou *masu arziki*): riches négociants; les riches (dans la société hawsa).
- audiencia*: 1) tribunal dans lequel le souverain d'Espagne accorde son attention personnelle à des affaires de justice; tribunal ecclésiastique ou laïque représentant le roi d'Espagne; 2) haute cour de justice dans une colonie espagnole exerçant fréquemment le pouvoir militaire en même temps que des fonctions judiciaires et politiques; 3) haute cour provinciale ou territoriale dans l'Espagne moderne; 4) juridiction d'une *audiencia*.
- awāwa* (arabe): unité armée.
- awliya* (arabe): saint.
- ayari* (hawsa): caravanes faisant la liaison entre Azbin et le pays Hawsa.
- ayilol*: voir *cilol*.
- ayo* ou *lurum'ayo* ou *lurun'yo* (titre mossi): roi de Lurum.
- ʿazabān* (sing, *ʿazab*): mot arabe signifiant «un homme ou une femme non marié», «une vierge», appliqué à plusieurs catégories de combattants sous l'Empire ottoman et les autres régimes turcs entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Ils formaient un élément des troupes ottomanes ou *odjak*.
- azalai* ou *azalay*: terme désignant les grandes caravanes formées de plusieurs milliers de chameaux (ou, plus exactement, de dromadaires) qui, au printemps et à l'automne, transportaient le sel des gisements du Sud saharien vers les régions tropicales du Sahel et du Soudan. Les gisements de sel de Taoudéni ont remplacé ceux de Taghāza, source de la richesse des rois du Mali et de Gao (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).
- azel*: fiefs.
- baadolo*: serfs (au Takrūr).
- babika* ou *bampika* (sing, *mubika*): les esclaves, une des classes de la société kongo.
- babuta* (sing, *mubata*, de *vata* ou *evata*, «village»): les paysans, une des classes de la société kongo.
- bacucane*: esclave né dans la maison (en pays Hawsa).
- bado*: équivalent mossi du mauresque *naaba*.
- badolo*: serfs (au Takrūr).
- baganwa*: titre des princes de sang royal (au Burundi).
- bagazam*: voir *dan Azbin*.

*Bahargazal*: voir *dan Bahar*.

*bāḥar nagāš*: litt. « roi de la mer » ; le gouverneur de la province la plus septentrionale de l'Empire éthiopien.

*bahaush*: négociant (en pays Hawsa).

*bahutu*: voir *muhutu*.

*bairu*: anoblis (clans).

*bakabban kumbu*: au Takrūr, paysans qui sont revenus à la terre.

*bakama*: voir *mukama*.

*bakungu*: chefs (au Burundi et au Rwanda).

*balama* ou *kanfari*: dans l'Empire songhay, sorte de vice-roi ou d'inspecteur général de l'Empire, commandant de l'armée.

*balangira*: en pays Haya, princes de sang royal.

*balma*: sel, ainsi nommé d'après la ville de Bilma (en pays Hawsa).

*balowoka*: litt. « ceux qui ont traversé le lac » ; dans la région de Tumbuka (Zambézie septentrionale), chefs de famille.

*balum-naaba* (titre mossi): dignitaire qui s'occupait des problèmes d'intendance et des affaires intérieures.

*Bambudye* (le): l'association fermée qui aidait le roi des Luba à régner.

*bami*: voir *mwami*.

*bantamahene* (titre): un des vingt chefs d'aile de l'État du Kumasi, vassaux de l'*ashantiene*.

*baraka* (arabe): « faveur divine », « don de faire des miracles », « charisme » ; bénédiction donnée par les marabouts et, en particulier, par les descendants du prophète Muḥammad (*shurafa*).

*barbariores barbari*: sauvages (Éthiopie).

*barde* (titre à Kano): capitaine.

*bares*: mines, dans la région de Zambézie septentrionale.

*basace*: (titre à Zamfara, pays Hawsa): un ancien, détenteur d'une fonction antique tombée dans l'oubli, membre du *Tara*.

*bāshīya* (les) ou pachistes (arabe): les partisans d'Alī Bāshā.

*batahene* (titre): ministre du commerce, dans les Empires akwamu et denkyira.

*batieba*: dirigeants ou chefs de région mossi.

*batware*: chefs (au Burundi et au Rwanda).

*bawa*: captif (en pays Hawsa).

*bawan sarki*: esclave royal (en pays Hawsa).

*bawdi payya yīyan*: tambours du sang (au Fouta Toro).

*bay'a*: (arabe): serment d'allégeance à un souverain; serment d'investiture; serment de fidélité.

*baydan* (arabe): nomades.

*baye* (pl. *bayii*, zarma): captif.

*bayi* (hawsa): captif; esclave qui avait été capturé ou acheté et qui n'avait que peu de droits.

*Bayt al-māl* (arabe): le Trésor (public).

*bayti*: terres vacantes (au Fouta Toro).

*bayti maal* ou *leydi maal*: terres appartenant à l'État.

*bēdja*: voir *fani*.

*beccio*: un titre (au Waalo).

*bega* (mossi): grand cycle cérémoniel qui faisait intervenir le roi et tous les dignitaires du pays dans des sacrifices destinés à assurer une bonne récolte.

*belaga* (kanuri): fossé.

- benangatoobe*: dans le système des castes du Takrūr, la classe comprenant les *sakkeebe*, les *wayilbe* et les *gawlo*.
- benkum*: l'aile gauche de l'État akwamu et de l'Ashanti métropolitain.
- beylerbey* (pl. *beylerbeyi*): le gouverneur général d'une province, chef d'un *sandjak-beylik*.
- beylik*: terme désignant à la fois le titre et le poste (ou la fonction) d'un bey et le territoire (domaine, juridiction) relevant de son autorité. Par extension, il en est venu ultérieurement à signifier aussi État, gouvernement et, en même temps, une entité politique et administrative dotée d'une certaine autonomie.
- bid'a* (arabe): innovations, c'est-à-dire des pratiques religieuses traditionnelles greffées sur l'islam.
- bilād al-Makhzen*: au Maroc, un territoire soumis au pouvoir central.
- Bilād al-Sūdān*: littéralement « le pays des Noirs » en arabe; cette expression est presque toujours employée par les auteurs arabes pour désigner les Noirs d'Afrique occidentale, celle-ci étant un territoire très étendu comprenant non seulement les bassins du Sénégal, du Niger et du Tchad mais aussi, plus au sud, les pays de la savane et de la forêt. Le mot Soudan est à présent le nom d'un État de la vallée du Nil qui ne fut jamais désigné sous ce nom dans les écrits anciens.
- bilbalse* (mossi): serviteurs adultes.
- bilolo*: voir *kilolo*.
- bin-naaba* ou *rasam-naaba* (titre mossi): chef des prisonniers royaux.
- birr*: l'argent, en amharique (Éthiopie).
- biton*: titre bambara signifiant « le commandant ».
- bolo* (bambara): litt. « bras »; division de l'infanterie de l'armée de Samory Touré, formée de plusieurs *señ*.
- boma* (kiswahili): clôture ou palissade utilisée pour parquer des bêtes ou à des fins défensives.
- bomo*: couverture (chez les Akan).
- bozales* (espagnol): à la différence des *ladinos*, les *bozales* étaient des esclaves achetés directement en Afrique et qui n'avaient eu aucun contact avec l'Europe.
- brak*: un titre (au Waalo).
- buch jodong gweng'*: conseil des anciens (chez les Luo).
- buch piny*: conseil de sous-groupes ethniques luo.
- bud-kasma*: chef (mossi) d'un *budu*.
- budu*: dans la société patrilinéaire et patrilocale mossi, ce terme désigne tout groupe de descendance, du plus large et du plus ancien au plus étroit, qui fonctionne comme unité de référence exogame.
- bugo* (pl. *buguba*): prêtre (mossi) de la fertilité.
- buguba*: voir *bugo*.
- buguridala* (de *buguri*, poussière): mot soudanais qui désigne le devin, l'expert qu'on consulte.
- buhake*: type de lien de clientèle (au Rwanda).
- bukin duku*: litt. « fête des Mille »; une tradition du pays Hawsa selon laquelle il fallait prouver qu'il était possible d'obtenir un rendement de mille gerbes de mil ou de sorgho.
- bulala*: voir *mbarma*.
- bulopwe*: le concept luba du pouvoir (la royauté luba était fondée sur le principe du *bulopwe* ou « caractère sacré »).
- Bulut Kapan*: surnom de 'Alī Bey signifiant « attrape-nuage ».
- burguram*: cour d'appel (au Kānem-Borno).
- burr*: titre royal (au Kayor).

*buurba*: roi jolof.

*buur jullit*: litt. « grands maîtres de la prière »; chefs religieux, en Sénégambie.

*Bwami*: institution socio-politico-religieuse dans les sociétés bemba et rega.

Cafre (de l'arabe *kāfir*, infidèle): habitant de la Cafrerie, c'est-à-dire des territoires non musulmans de l'Afrique au sud de l'équateur (voir kaffir).

*capitão-mor* (pl. *capitães-mores*) (portugais): en pays Shona, un représentant des marchands dans une *feira*, nommé par l'administration portugaise.

*caracoës*: (coquillages, mollusques, cauris en portugais): petites perles de pierre qu'on trouve dans la région zambézienne.

*carataze*: licences pour les navires.

*çavushān*: un des éléments de l'armée impériale ottomane (*odjak*).

*cazas*: voir *wilāya*.

*ceddo* (pl. *sebbe*): seigneur de la guerre, chef de guerre (en Sénégambie).

*Çerākise*: Cerkes est l'appellation générale désignant un groupe formant la branche nord-ouest des peuples ibéro-caucasiens. Ils étaient une des composantes de l'armée impériale ottomane (*odjak*).

*changamire*: titre royal rozwi.

*chat*: voir *kāt*.

*chemwa*: voir *njemani*.

*chidi*: fiefs (au Borno).

*chikunda*: dans le système du *prazo*, armée d'esclaves sous le commandement d'un *sachikunda*, soit la classe inférieure par opposition à la classe dominante, ou *prazeros*.

*chikwange*: pain de consommation courante chez les Kongo, fabriqué à partir de racines de manioc.

*chima*: vassal (au Borno).

*chima gana*: sous-vassal (au Borno).

*chira*: en pays Luo, maladie incurable prétendument infligée par les ancêtres à ceux qui se sont mal conduits et à leurs descendants.

*chiroma* (titre au Borno): héritier présomptif.

*chuanga*: dans le système du *prazo*, esclave de rang supérieur.

*cilol* (pl. *ayilol*): chef d'un district (au Luanda).

*cofo*: unité de *nzimbu* (au Kongo).

*cokana*: talisman (en pays Hawsa).

*colono* (portugais): colon (dans les *prazos*).

*comprador* (du portugais *comprar*, acheter): 1) à l'origine, nom d'un domestique indigène employé par des Européens en Inde et en Extrême-Orient pour acheter les biens d'usage courant et tenir les comptes du ménage; intendant domestique; 2) au XIX<sup>e</sup> siècle, nom donné en Chine au serviteur autochtone principal, employé dans un établissement européen, en particulier dans un établissement commercial, à la fois comme chef du personnel autochtone et comme intermédiaire entre l'établissement et ses clients autochtones; 3) personne considérée comme étant l'agent d'une puissance de domination ou d'exploitation étrangère.

*contratos* (système des, portugais): équivalent de l'*asiento* espagnol.

*cootigu*: redevance due par des fermiers.

*cruzado* ou *crusado* (pl. *cruzados* ou *cruzadoes*, du portugais *cruzado*): litt. « marqué d'une croix »; vieille pièce de monnaie portugaise en or, frappée à l'origine par Alphonse V (1438-1481) vers 1457, qui porte au revers une croix commémorant la croisade menée par le roi contre les musulmans d'Afrique du Nord; également, pièce de monnaie portugaise en argent émise par Jean IV (1640-1656).

*curva*: « droits de douane » dans les territoires sous influence portugaise; tribut que les Portugais payaient aux souverains mutapa.

*dabey*: au Songhay, village d'esclaves.

*dadde yiyān*: chants de guerre; chants sanguinaires (au Fouta Toro).

*dady*: en pays Sakalava (Madagascar), culte des ancêtres; reliques ancestrales volamena.

*dafing*: clan (chez les Marka).

*dagaci* (titre): dignitaire de la cour (à Kano).

*dagga* (du zulu et du xhosa *daka*, boue, argile, mortier): mortier utilisé en Afrique méridionale, principalement constitué d'un mélange malaxé de boue et de bouse.

*damel*: titre d'un souverain (au Kayor).

*damel-teen*: titre d'un souverain (au Kayor).

*dana* ou *dayna* (de l'amharique *danya*): juge.

*danau* (titre à Zamfara, en pays Hawsa): gouverneur qui devait son titre au nom de la ville où il résidait, qui était un important centre de commerce à partir duquel il surveillait les routes menant au sud et à l'ouest du Kebbi.

*dan Azbin* ou *bagazam*: race de chevaux de l'Azbin.

*dan Bahar* ou *Bahargazal*: race de chevaux de Baḥr al-Ghazāl.

*dandal*: litt. « l'ouverture de l'U »; établissement de la rue principale de la plupart des villes et des villages en U des Kanuri.

*dan dubal* (titre en pays Hawsa): à Zamfara, conseiller pour les affaires religieuses, gardien de l'histoire de Zamfara et responsable des prières pour la victoire de l'armée.

*dan kodo* (titre en pays Hawsa): voir *dan dubal*.

*Dār al-Islām* (arabe): litt. « le monde, la maison, la sphère de l'islam »; territoire privilégié (par opposition au *Dār al-kufr*/*Dār al-ḥarb* habité par les « infidèles » et les « païens ») sous souveraineté musulmane, où vit la communauté musulmane et où: 1) est appliqué le code de conduite, ou *shari'a*; 2) règne l'ordre social et politique de l'islam, le culte public étant celui de la religion musulmane (même si tous les habitants ne sont pas musulmans).

*Dārb al-'Arba'im* (le) (arabe): litt. « route des Quarante Jours »; la grande route transsaharienne qui reliait la région du Dārfūr à l'Égypte en une quarantaine de jours.

*daru khuruḍjī* (terres non islamisées, arabe): ce sont les territoires non musulmans (par opposition au *Dār al-Islām*), le reste du monde qui n'est pas encore régi par l'islam mais est théoriquement, selon le Coran (IX, 33), destiné à disparaître pour se fondre dans le monde musulman (voir le *Dār al-kufr*/*Dār al-ḥarb*, « le monde de la sphère de la guerre », dans le volume III).

*debe*: village d'esclaves (chez les Soninke).

*debeere*: village d'esclaves (chez les Fulbe).

*defterdār* (arabe): inspecteur de l'administration financière de la province (en Égypte).

*deggwa*: en Éthiopie, cantiques à la gloire de la Sainte Trinité, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, des saints et des anges. Ils portent des noms divers, selon leur métrique ou la tradition dont ils sont issus (voir *kene*, *malke'e* et *salam*).

*dey* (du turc *dāyi*, « oncle maternel ») (titre honorifique): 1) haut responsable de l'Empire ottoman en Afrique du Nord, spécialement le chef de la Régence d'Alger de 1671 à 1830, date de la conquête française; 2) désignait aussi un chef subalterne de la milice janissaire; entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, à Tunis, le titre était porté par les chefs des quarante sections de la milice.

*al-Dhahabī* (de *dhahab*, or pur en arabe): le Doré, surnom de Aḥmad al-Manṣūr, sixième souverain de la dynastie marocaine des Saadiens.

*diatigui*: un titre (à Tombouctou).

*dibalram*: péages routiers (au Borno).

*diema*: royaumes ou chefferies régionaux mossi.

*dikko*: titre créé au XVIII<sup>e</sup> siècle au Kebbi (pays Hawsa) et qui fut porté pour la première fois par un Fulbe dont la mère était la fille du souverain.

*dimaajo* (fulfulde): esclave né dans la maison.

*dimo* (pl. *rimbe*): homme libre (au Fouta-Djalou).

*dirki*: talisman (en pays Hawsa).

*disi* (bambara): litt. « poitrine »; le centre de l'armée de Ségou déployée en ordre de bataille.

*dīwāl* (pl. *dīwē*): province (au Fouta-Djalou).

*dīwān* (arabe): coffres ou Trésor de l'État central; Conseil d'État; tableau des retraites de l'armée; recueil de poésie; grand couloir ou chambre; départements ministériels; chef.

*dīwē* voir *dīwāl*.

*djallāba* (arabe): marchands d'esclaves, trafiquants d'esclaves, appelés « importateurs ». Ils étaient les intermédiaires et les bailleurs de fonds du commerce lointain.

*djamā'a* (arabe): réunion, assemblée. Dans la phraséologie religieuse de l'islam, désigne « la communauté des croyants », *djamā'at al-mu'minīn*, d'où son sens usuel de « communauté musulmane », *djamā'a islāmiyya*.

*Djammā'* (arabe): litt. « le Rassembleur »; surnom de 'Abdallāh, chef de l'État 'Abdal-lābi.

*al-Djazzār* (arabe): litt. « le Boucher »; surnom de Aḥmad Boshnak, un mamluk de la suite du bey d'Égypte 'Alī Bey.

*djihād* (arabe): litt. « effort »; *djihād akbar*: « l'effort suprême »; 1) la lutte contre ses propres passions; le plus grand effort dont on soit capable; effort pour atteindre un but déterminé; 2) effort personnel du croyant pour servir la foi islamique, et plus particulièrement la lutte pour la défense de l'islam, de ses terres et des musulmans contre l'ennemi impie, ou pour agrandir le territoire islamique (*Dār al-Islām*); par extension, « guerre sainte ».

*djinn* (arabe): esprit.

*al-Djinn* (arabe): litt. « le Diable »; surnom du bey d'Égypte 'Alī Bey.

*djuad* (arabe): chefs guerriers.

*doka* (titre au Kebbi, en pays Hawsa): fonctionnaire responsable de la sécurité intérieure.

*dolo* (soninke): bière de mil; vin; alcool.

*Dongo* (divinité): en pays Hawsa, chasseur du Borgu dont les pouvoirs étaient les mêmes que ceux de *Shango* dans la culture yoruba.

*doomi Buur*: voir *garmi*.

*dukowo*: divisions territoriales (en pays Ewe).

*dunuba* (bambara): à Ségou, tambour qui, habilement joué, permettait de transmettre des messages sur des distances considérables.

*dupi*: la classe des serfs (dans les sociétés nilotiques orientales).

*dwabenhene*: litt. « le roi de Dwaben »; le chef de deux des États vassaux (Krakye et Bassa) qui formaient la Confédération du Grand Ashanti.

*dwar*: campement de tentes.

*dyon goron* (bambara): statut auquel accédait une (ou un) *woloso* lorsque ses enfants prenaient sa place et versaient une indemnité annuelle à son maître.

*ēčage*: le chef du clergé éthiopien.

*egusi*: culture agricole locale (en pays Igbo).

*ekanda*: dans la société kongo, matriclan, matrilignage, mais aussi groupe ethnique, république; en somme, toute communauté.

*Ekine* ou *Sekiapu*: société secrète de danseurs masqués; société masquée des États du Delta.

*Ekpe*: la société *Ekpe* de Calabar était une adaptation d'un culte du léopard (*Mgbe*) propre à de nombreux groupes de la forêt dans la vallée de la Cross River et dans certaines parties du Cameroun.

*Ekpo*: société secrète (chez les Ibibio).

*emīn* (de l'arabe *amīn*, fidèle, digne de confiance): titre de l'administration ottomane, traduit habituellement par intendant ou commissaire; percepteur. Sa fonction ou sa charge portait le nom *d'emānet*.

*emitwe*: au Nkore (actuel Ouganda), système d'organisation militaire.

*emuron* (teso): voyant.

*endahiro* (ankore): prêter serment.

*enfunzi*: sorte de crête d'or ou de roitelet, le tabou des dynasties bahutu, bahinda et silanga (de la région des Grands Lacs).

*erasa*: voir *rasa*.

*erythrina*: l'arbre sacré de Ryagombe/Kiranga (au pays Haya).

*escales*: factoreries.

*eso* (yoruba): dans l'Oyo, guerriers se consacrant à « la formation à l'art de la guerre ».

*etem*: (pl. *itemwan*, dans le Teso et à Kumam): groupement rituel de plusieurs clans.

*etogo*: au Lango (actuel Ouganda), groupement rituel de plusieurs clans.

*evata* (kikongo): village (Royaume kongo).

*eze* (titre igbo): roi.

*eze Nri* (titre igbo): litt. « souverain », « le roi de Nri »; roi-prêtre investi de pouvoirs rituels et mystiques mais sans pouvoir militaire.

*faa* (bambara): père d'une communauté biologique.

*faama* (titre bambara): seigneur détenteur du pouvoir suprême, homme de pouvoir et d'autorité.

*faaya* (bambara): pères.

*fady/faly* (malgache): sacré.

*fahatelo*: dans l'Iboina (Madagascar), premier ministre; dans le Sakalava (Madagascar), assistant du premier ministre.

*fakī*: altération de *fakīh*.

*fakīh* (pl. *fukahāʿ*, arabe): litt. « docteur de la loi »; 1) savant versé dans le *fikh*; juriste; 2) personne lettrée; 3) théologien.

*fallāh* (pl. *fallāhin*, arabe): paysan (en Afrique du Nord).

*Famorianana*: le Conseil royal d'Antankara (Madagascar).

*fanadir*: cage (au Borno).

*fanafody*: amulettes curatives (Madagascar).

*fanane* (malgache): serpents.

*fandroana*: cérémonie annuelle du bain royal (dans l'Imerina, Madagascar).

*fani*: dans les îles Comores, les premiers chefs islamiques qui succédèrent à l'origine aux *bēdja* des temps préislamiques.

*farba*: fonctionnaires gouvernementaux.

*fari* ou *farma*: titre des souverains mande.

*farim*: chef de province, gouverneur.

*farinya*: (vient de *fari* et de pharaon, soninke, mande, etc.): litt. « souverain »; se réfère à une monocratie par opposition à l'oligarchie monarchique des premiers *mansaya*.



*faro*: litt. « esprit du fleuve Niger »; culte religieux chez les Bambara.

*fāshir* (arabe): résidence royale.

*fatake* (sing. *farke* ou *falke*): marchands professionnels se livrant au *fatauci*.

*fatauci*: en pays Hawsa, commerce sur de grandes et moyennes distances; commerce de gros.

*fatidra*: pacte de sang royal (à Madagascar).

*fehitra*: fiefs villageois (à Madagascar).

*feira* (portugais): foire.

*fia*: le roi d'un *dukowo* (en pays Ewe).

*fidda dīwāni* (arabe): pièces de monnaie d'argent fin.

*fiqh* (arabe): science qui codifie et explique les préceptes de la *sharī'a*; jurisprudence; droit islamique.

*filiiga*: fête d'action de grâce mossi.

*filohany* (malgache): chef.

*fitahina*: tabou linguistique (chez les Sakalava de Madagascar).

*fla-n-ton* (ou *ton*): association de pairs; le *fla-n-ton* rassemblait les membres de trois promotions successives de circoncis.

*folahazomanga* (malgache): litt. « ceux qui sont venus d'ailleurs au Mahafaly »; composante de la société du Mahafaly (Madagascar).

*fom*: ruines (au Bamum, Cameroun).

*fonio*: herbe sauvage (*Digitaria exilis*) d'Afrique septentrionale dont les graines sont consommées comme des céréales.

*foroba* (bambara): Trésor public.

*foroba-dyon* ou *furuba-dyon*: litt. « captifs du grand champ commun » ou « captifs de la Grande Union »; esclaves de la Couronne.

*foroba-fulaw*: fonctionnaires fulbe.

*forso*: au Songhay, esclave né dans la maison.

*fuku* (du kikongo *fuka*, couvrir, abriter): clients, subordonnés.

*fumawa pamba diyumbi* (kikongo): le gardien et fabricant des charmes et devin royal à la cour du roi luba.

*furba jon*: captifs royaux soudaniques; esclaves royaux mande.

*fure*: voir *gorongo*.

*furuba-dyon*: voir *foroba-dyon*.

*gaba*: serfs.

*gaba'il* (arabe): au Maghreb, groupes assimilés aux Arabes.

*gabar*: en Éthiopie, paysan qui travaillait la terre au bénéfice de l'élite possédante et, comme le *fallāh*, était comparable à un serf ou, au minimum, à un tributaire ou un client tenu de payer le *gabar*, selon qu'il était métayer ou fermier.

*gabarti*: marchand (en Éthiopie).

*gabir* ou *siso*: impôt payé par le *gabar*.

*gabireččo* (titre honorifique en Éthiopie): page.

*gada* ou *luba*: classification par groupes d'âge de la société oromo d'Éthiopie, fondée sur un principe numérique abstrait. Il s'agit d'un système égalitaire où le pouvoir est dévolu à des groupes d'âge se succédant par rotation.

*gaisuwa* ou *tsare*: dons offerts à titre régulier à des supérieurs (en pays Hawsa).

*galadima* (titre au Borno): sorte de premier ministre ou de grand vizir auquel était confiée la conduite de toutes les affaires de l'État. Le titre venait du Borno; il y était porté par le gouverneur des provinces occidentales, celles qui étaient le plus proches du pays Hawsa, mais au Katsina, il désignait un haut dignitaire qui représentait le *sarki*, à Kano, un chef militaire et, au Sokoto, le conseiller du calife, chargé de ses rapports avec les émirats.

- galadiman gari* (titre au Kebbi, en pays Hawsa): dignitaire chargé de la sécurité intérieure.
- galag*: impôt versé au chef politique de l'aristocratie du Takrūr.
- galoji*: à Kebbi (pays Hawsa), titre conféré à des Fulbe en contact avec les pasteurs.
- gan* (wolof): hôte, étranger.
- gandu* (pl. *gandaye*): ferme familiale collective (à Zamfara, en pays Hawsa).
- gandun gida* (hawsa): le champ familial, appelé généralement *gona*; nom générique d'un champ.
- garassa*: forgerons soudanais.
- garmi* ou *doomi Buur*: la classe dirigeante (au Kayor).
- garu*: mur en terre (à Kanuri).
- gasha* (arabe): territoires occupés.
- gatari*: litt. «la hache»; au Katsina (pays Hawsa), titre d'un gouverneur chargé de surveiller la frontière du nord-ouest.
- gawlo*: griot (au Takrūr).
- gayya*: en pays Hawsa, système d'entraide; travail communautaire.
- ghaushe*: corps central des messagers (en Égypte).
- ghāzī* (arabe): conquête.
- gida* (pl. *gidaje*): famille élargie; groupes de familles (en pays Hawsa).
- gikingi*: système foncier conférant au propriétaire l'exclusivité des droits de pâture (au Rwanda).
- gimaje* (kanuri): longues robes de coton teint.
- gobbi*: impôt annuel sur les mines.
- gona*: voir *gandun gida*.
- gonüllüyan* (sing. *gönüllü*): mot turc signifiant «volontaire»; dans l'Empire ottoman, il a été appliqué à trois institutions connexes: 1) dès les premiers temps de l'État ottoman, il désignait les volontaires venus prendre part aux combats; 2) du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve un corps organisé ainsi dénommé dans la plupart des forteresses de l'Empire qui pouvait être appelé à servir lors d'une campagne ou à participer à des combats aux frontières; 3) du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, un autre corps portant ce nom fait également son apparition au sein des auxiliaires rémunérés qui étaient recrutés, sous diverses appellations, dans les provinces pour servir lors d'une campagne militaire.
- gorongo ou fure* (kanuri): fleur de tabac.
- gounga-naaba* (titre mossi): dignitaire ayant des attributions militaires.
- grand kādī* (titre): juge principal du tribunal de la *shari'a*.
- grumetes*: auxiliaires africains recrutés par les *lançados*.
- guda* ou *goda* (de l'amharique *geta* ou du tigréen *goyta*): maître.
- gulma*: titre d'un haut dignitaire du Songhay.
- gult*: en Éthiopie, terre féodale; certains droits que possédait le seigneur (par exemple, droit de percevoir un tribut en nature sur chaque foyer du district et de prélever de la main-d'œuvre pour travailler dans ses fermes ou dans le cadre d'autres projets de son choix).
- gumbala*: au Fouta Toro, chant de guerre du *sebbe*, fait d'hymnes au courage. C'est le chant épique de mort dans lequel le *ceddo* assume sa destinée de guerrier, sa fidélité aux ancêtres et l'éthique de sa caste.
- gumsu*: l'épouse principale du roi (au Borno).
- gurma* (hawsa): la droite (par exemple, la rive *gurma* du fleuve, opposée à la rive *hawsa* — gauche).
- gweng'* (pl. *gwenge*): unité territoriale semi-autonome luo.
- gyaase*: une des divisions de l'État akwamu et de l'Ashanti métropolitain.

*gyaasehene* (titre): ministre de l'intérieur (dans les Empires akwamu et denkyira).

*Habshī*: un des termes utilisés en Inde pour désigner les communautés africaines dont les ancêtres étaient arrivés dans le pays comme esclaves, venus pour la plupart de la corne de l'Afrique, encore que d'autres étaient certainement issus des troupes d'esclaves des armées des pays voisins. La majorité d'entre eux, au moins au début, étaient probablement des Éthiopiens, mais le nom s'appliquait à tous les Africains sans distinction et, à l'époque de la traite des esclaves menée par les Portugais avec l'Inde, beaucoup de ces *Habshī* étaient en fait issus des peuples nilotiques et bantu.

*habūs* (arabe): terres appartenant à des communautés religieuses.

*ḥadīth* (arabe): compte rendu d'un acte ou d'une parole du prophète Muhammad, fait et transmis par ses compagnons; l'ensemble des *ḥadīth*, appelé *Sunna*, est considéré par les musulmans comme étant la seconde source — après les saintes écritures — du dogme et de la loi de l'islam (le *ḥadīth* est, dans l'islam, l'équivalent le plus proche du Nouveau Testament des chrétiens rapportant les actes et les paroles de Jésus).

*ḥadjjī*: pèlerinage annuel à La Mecque.

*hakura*: exemption d'impôt.

*halika* (arabe): création.

*hallabens* (portugais): vêtements portés dans les États barbaresques.

*hanimboay*: dans les royaumes de Sakalava (Madagascar), fonctionnaires faisant fonction d'inspecteurs du culte *dady*.

*hanshir* (arabe): régions productrices de blé sous contrôle urbain (en Tunisie).

*hanzo* (du kikongo *nso*, « maison »): parcelle (en Angola); paquet (unité de marchandises correspondant à une unité de valeur en esclaves).

*h'aoush* (arabe): régions productrices de blé sous contrôle urbain (en Algérie).

*Ḥarāṭīn* (sing. *Ḥarṭānī*) (arabe): à l'origine, serfs (*ḥarāṭīn*) du Maghreb. Le terme désigne des peuples noirs dans tout le Sahara, mais particulièrement à l'ouest — notamment dans les oasis du Maroc méridional et de Mauritanie. Leur origine est incertaine; on les a appelés les Berbères noirs.

*al-hayr* (arabe): bien-être, formule de salutation.

*hayu*: juges (chez les Oromo d'Éthiopie).

*hazne* ou *hazine*: trésor.

*hazomanga-lava* (malgache): autel collectif.

*heemraden*: citadins (en Afrique australe).

*hidjra*: traduit improprement par « la fuite », car le mot arabe signifie en vérité « trancher des liens ethniques antérieurs et en former de nouveaux », le terme se réfère à l'émigration du prophète Muhammad et de ses compagnons de La Mecque à Médine (l'ancienne ville oasis de Yathrib) le 16 juillet 622, date qui est le point de départ du calendrier musulman (hégire).

*himāye* (arabe): taxe de protection; caution versée pour protéger du pillage les habitants des villes conquises.

*hore kosan*: droit sur les pâturages.

*hulwān* (arabe): impôt exceptionnel représentant en général huit fois le revenu annuel du fief.

*ḥusayniya* (la) (arabe) ou husseinistes: les partisans d'Husayn b. 'Alī.

*ibihuya*: pays.

*iblis* (arabe): diable.

*idara*: nom commun en arabe moderne, en persan, en turc, etc., de l'administration.  
Il semble que le terme ait acquis sa signification technique pendant la période où s'est exercée l'influence européenne.

*idjāza* (arabe): certificat.

*ifejoku*: litt. « la force de l'igname » ; un des pouvoirs de l'*eze Nri* (en pays Igbo).

*igihugu*: les pays (au Rwanda et au Burundi).

*iharana*: comptoir dans le nord-est de Madagascar.

*iko*: pouvoir (en pays Hawsa).

*iktā<sup>c</sup>* (arabe): 1) la part revenant à un émir, toujours rigoureusement contrôlée et tenue à jour, des recettes fiscales d'une ou de plusieurs localités, en fonction de sa condition et du nombre d'hommes à son service; 2) délégation du pouvoir de lever l'impôt sur une circonscription fiscale donnée par le prince à un fonctionnaire militaire ou civil en rémunération d'un service rendu à l'État; cette concession était révoquant; 3) distribution de concessions fiscales pour l'entretien de la classe militaire; 4) système de fief militaire.

*ikwa* (kikuyu): igname.

*ilari* (système): un aspect de l'organisation de l'État d'Oyo introduit dans l'État du Dahomey par Tegbesu, dernier souverain de la dynastie fondatrice du Dahomey.

*ilm* (arabe): savoir religieux.

*iltizam* (arabe): selon le système de l'*iltizam*, qui remplaça le système du *muḳata'āt* vers 1658, les terres de chaque village ou groupe de villages étaient mises aux enchères publiques et les plus offrants (les *multazim*) recevaient le droit de percevoir des impôts auprès des paysans vivant sur ces terres, devenues leur *iltizam*.

*imām* (arabe): titre honorifique attribué aux éminents experts juridiques qui, entre le II<sup>e</sup> (VIII<sup>e</sup>) et le III<sup>e</sup> (IX<sup>e</sup>) siècle, ont codifié l'ensemble du droit musulman dans divers centres intellectuels du monde musulman, en particulier à Médine et à Bagdad; titre donné aux fondateurs des écoles de droit et aux théologiens importants; chefs, dirigeants suprêmes de la communauté musulmane, chez les chiites (*shī'ites*), équivalent d'un calife (doit être un descendant de 'Alī).

*imāmat*: la direction de la communauté musulmane; califat ou pouvoir reçu en héritage; charge ou rang d'un *imām*; fonction de l'*imām* comme chef de la communauté musulmane; région ou pays placé sous l'autorité d'un *imām* (par exemple, l'*imāmat* du Yémen).

*imiziro*: tabou (au Burundi et au Rwanda).

*indabo*: village d'esclaves (en pays Hawsa).

*inna*: voir *asarki*.

*innamme*: au Kebbi (pays Hawsa), titre du gouverneur chargé de surveiller la frontière de l'ouest.

*ionaka*: le conseil des anciens imamono (Madagascar).

*insilimen*: voir *zuwaya*.

*inyamasango*: chef de village en pays Shona.

*itemwan*: voir *etem*.

*iyāla* (*eyālet*, en turc): litt. « gestion, administration, exercice du pouvoir » ; dans l'Empire ottoman, la plus grande circonscription administrative sous l'autorité d'un *beylerbey* ou gouverneur général. Le terme a été employé officiellement dans ce sens à partir de l'an 1000 de l'hégire (1591 de l'ère chrétienne). Également régence.

*jaam*: captif (au Waalo).

*jaami buur*: captifs royaux soudaniens.

*jadak* (luo): hôte, étranger, locataire.

*Jaggorde*: le Conseil des électeurs (au Fouta Toro).

*jagos*: sous-chefs territoriaux (chez les Luo).

*jamana*: voir *kafu*.

*jangali*: impôt sur le bétail payé par les éleveurs (en pays Hawsa).

*Jengu*: la plus prestigieuse société secrète chez les Douala, les Isuwu et d'autres groupes voisins, fondée sur la vénération des esprits de l'eau.

*jibda*: musc (en pays Hawsa).

*jodai*: lignages et clans étrangers auxquels les Luo louaient des parties de leurs *gʷenge*.

*jodong gʷeng'*: voir *buch jodong gʷeng'*.

*jodongo*: les anciens (voir *buch jodong gʷeng'*).

*jombiri jon* (mande): esclaves appartenant aux *jon tigi*, aux *farba*, aux *jaami buur* ou aux *sarkin bayi* qui, bien qu'esclaves eux-mêmes, appartenaient à la classe dominante dirigeant l'État et la société.

*jom jambere*: dans le système foncier du Fouta, personne habilitée à défricher le sol avec une hache.

*jom jayngol*: dans le système foncier du Fouta, personne habilitée à défricher le sol par le feu.

*jom lewre*: dans le système foncier du Fouta, le premier occupant et défricheur d'une terre.

*jom leydi*: dans le système foncier du Fouta, le maître de la terre.

*jon* (mande): captif.

*jon tigi* (mande): captif royal, esclave royal.

*jonya* (du mande *jon*, « captif »): système social, classe de captifs africains noirs.

*jumbe*: aux îles Comores, ce terme désignait les filles des *fani*, qui épousèrent les nouveaux venus sunnites.

*jurungul*: litt. « couronne »; une coiffure spéciale portée par une femme mariée kanuri.

*Ka'ba* (la): le vaste édifice en forme de cube (*ka'ba* vient du grec *kubos*, dé) de pierre grise au centre de la Grande Mosquée de La Mecque, vers lequel les musulmans se tournent lorsqu'ils prient. Dans son mur est scellée la Pierre Noire qui fut, selon le Coran, apportée à Abraham par l'ange Gabriel et que tout musulman est tenu d'aller, s'il le peut, voir et vénérer au moins une fois dans sa vie.

*kabaka*: souverain, roi (au Buganda).

*kabary*: assemblées publiques (à Madagascar).

*ḵabīla* (pl. *ḵabā'il*, arabe): communauté agnatique arabe ou berbère dont les membres affirment descendre d'un certain ancêtre commun et qui peuvent « posséder ensemble une zone de pâture ».

*kabunga* (kikongo): chef.

*ḵādī* (arabe): chez les musulmans, magistrat s'acquittant tout à la fois des fonctions civiles, judiciaires et religieuses conformément au droit musulman (*sharī'a*).

*ḵādī al-kabīr* (arabe): juge principal.

*kaffir* (de l'arabe *kāfir*, pl. *kuffār*): mot signifiant infidèle, personne sans dieu, incroyant; quelqu'un qui n'a pas de religion révélée; quelqu'un qui n'adhère pas au monothéisme conformément à la loi musulmane. Les Arabes l'appliquent à tous les non-musulmans et, par conséquent, à des peuples ou des nations particuliers.

*kafi*: plante apparentée à l'igname.

*kafu* ou *jamana* (mande): provinces; petites unités territoriales fonctionnant comme des États (chez les Malinke et les Bambara).

*ḵā'īd* (arabe): commandant, chef d'armée; gouverneur de province; chef de *ḵabila*.

*ḵā'īd-lazzām* (arabe): agriculteur assujetti à l'impôt (au Maghreb).

- kaigama* (titre au Borno): gouverneur des provinces septentrionales (à Kano).
- kāhya* (*ketkhuda*): dans l'administration ottomane, celui qui s'occupait des affaires d'un important fonctionnaire ou d'une personne influente (suppléant autorisé).
- ḳā'im maḳām* (arabe): adjoint du vice-régent.
- kakaki*: longue trompette (en pays Hawsa).
- kakwata* (pl. *tukwata*): fonctionnaire spécial lunda.
- kalaba* (kanuri): cérémonie finale du mariage.
- kalala*: chef de l'avant-garde (chez les Lunda).
- kalaram* (kanuri): turban.
- kalimbo barata* (kanuri): cérémonie de mariage.
- kalonga*: nom donné aux chefs suprêmes maravi.
- kamsaogo-naaba* (titre mossi): eunuque responsable du harem.
- kangam*: chef de province en Sénégal.
- kanta*: roi.
- kanun*: potasse.
- ḳānūn* ou *lḳanūn* (du grec *kanōn*, la règle): le corpus des règles de droit (droit canon).
- ḳānūn Nāme*: nom d'un décret spécifique qui visait à réglementer la vie politique, militaire, civile et économique en Égypte sous l'administration ottomane.
- karabiwa mallam*: savant (au Borno).
- karfi* (titre): à Zamfara (pays Hawsa), fonctionnaire chargé de rassembler tous les impôts que le *sarakunan rafi* avait levés.
- kasa*: territoire (en pays Hawsa).
- ḳaṣaba* ou *gaṣba* (arabe) (casbah/kasbah en français): capitale; (petite) ville; citadelle, château ou forteresse (en Afrique du Nord).
- kasalla* (de l'arabe *sallah*, prières): toutes sortes de lavages, y compris d'animaux (en kanuri).
- ḳāshif* (arabe): chef de district (en Égypte) chargé d'assurer l'entretien du système d'irrigation et de lever les impôts sur les agriculteurs; percepteur.
- ḳaṣīda*: panégyrique arabe ou persan, poème ou ode élégiaque ou satirique, en général structuré en trois parties. Le terme dérive de la racine *ḳaṣada*, « viser à », car la *ḳaṣīda* primitive était destinée à faire l'éloge de la *ḳabīla* du poète et à dénigrer les *ḳabīla* concurrentes. Plus tard, il s'est agi de faire l'éloge de commanditaires.
- kassa*: couverture (chez les Akan).
- kasuwanci*: petit commerce (en pays Hawsa).
- ḳāt* (arabe) et *chāt* (amharique): arbuste (*Catha edulis* F.) originaire d'Arabie, aux propriétés modérément stimulantes, cultivé en Éthiopie et au Yémen et exporté sous le nom de *ḳāt* ou de *chāt*; également, stupéfiant obtenu à partir des feuilles de cette plante.
- katibo*: voir *sorabe*.
- kaura* (titre): chef militaire (au Katsina, en pays Hawsa).
- ḳawngal*: lieu de pêche.
- kaya* (pl. *makaya*): village fortifié; établissement entouré d'une enceinte ou fortifié (chez les Miji-Kenda, peuple d'Afrique orientale).
- kazembe*: général (chez les Lunda)
- kazi*: titre qu'on rencontre au sud-est de l'Afrique centrale; variante du *ḳāḍī* musulman.
- kela yasku*: coiffure spéciale portée en général par une fille célibataire kanuri.
- keletigui* (bambara): dans l'armée de Ségou, chef de guerre ou chef d'expédition.
- kene*: cantiques, en Éthiopie (voir *deggwa*).
- kente* (ou Kente): vêtements colorés (des Akan); au Ghana, tissage en bandes; également long vêtement fait de ce tissu, porté en ample drapé ou sur les épaules et autour de la taille.

*kesiga*: les successeurs des prêtres chrétiens (en Éthiopie).

*ketema*: villes de garnison.

*khalif* ou *khalifa* (titre, arabe): calife, successeur du Prophète, souverain auquel il incombe d'assurer l'application de la loi islamique sur la terre.

*khamēs* (arabe): vassaux, serfs (au Maghreb).

*khammā* (arabe): métayer dont le loyer représente un cinquième des récoltes.

*khammāsat* (arabe): affermage au cinquième; métayage.

*kharādī* (arabe): un impôt foncier, payé parfois en nature (et en sus de l'impôt en numéraire ou *djizya*) sur les terres appartenant aux *dhimmi* (non-musulmans vivant en territoire musulman avec le statut de « protégés de l'islam »); par extension, tous les impôts fonciers (voir aussi *raia*).

*khazīn* (arabe): trésorier.

*khimba* (une association au Kongo): culte initiatique pour les garçons.

*khombe*: commandant d'une armée, dans l'administration du Maravi.

*khōrin*: chefs de guerre provinciaux (en Sénégal).

*khūdja* (arabe): scribes.

*khutba* (arabe): sermon prêché par le *khatib* (prêcher) du haut de la *minbar* (chaire de la mosquée) de la Grande Mosquée pendant la prière de midi du vendredi, dans lequel la bienveillance de Dieu était appelée sur le calife officiel de la ville et, le cas échéant, sur le prince duquel le gouverneur de la ville tenait les pouvoirs qui lui étaient conférés.

*kiamfu* (dérivé de *yav*, titre impérial): le souverain des Yaka.

*kia ukisi*: saint, sacré.

*kibwindji* (luba): région administrée par le *kilolo*.

*kifuka* (kikongo): « urbanité », « politesse », soit le comportement d'un client.

*kifuka kia utinu* (kikongo): cour du roi.

*kiims'rogo*: sanctuaire ancestral mossi.

*kilbu* (kānembu): matrone.

*kilolo* (pl. *bilolo*): administrateurs territoriaux; chefs (chez les Luba/Lunda).

*kipasi* (association de guérisseurs au Kongo): culte qui avait pour but de bannir la *mpasi*.

*kini-n-bolo* (bambara): le bras droit de l'armée de Ségou.

*kirari*: chants de louange dédiés aux souverains et à d'autres personnalités importantes de Kano (pays Hawsa).

*kitomi*: au Kongo, anciens seigneurs de la terre.

*kokani* (titre au Kebbi, pays Hawsa): le fonctionnaire chargé des relations avec la population.

*kombere* (pl. *kombemba*, mossi): chef régional disposant d'une large autonomie lui donnant notamment le droit de nommer les chefs locaux.

*kōm ngu*: les conseillers du royaume (dans le Bamum).

*korin*: chefs de guerre provinciaux.

*kōntuōwa*: la classe dirigeante ou la noblesse (dans la société de Kanuri au Borno).

*kraal* (du portugais *curral*, parc à bestiaux, enclos): 1) village de Khoi Khoi ou de Cafres, ou d'autres ethnies de l'Afrique méridionale ou centrale, formé d'un ensemble de cases ceint d'une clôture ou d'une palissade et comportant souvent une esplanade centrale réservée au bétail; désigne aussi la communauté habitant un tel village; 2) enclos où sont parqués les bovins ou les ovins, plus spécialement en Afrique méridionale et centrale; palissade, parc à bestiaux, bergerie.

*krontire*: voir *adonten*.

*kubandwa*: pratique propre à des rites initiatiques au Rwanda, au Burundi et au Buha.

- kudin haki*: droit de pacage payé par les nomades fulbe (au Kebbi, pays Hawsa).
- kudin hito*: droits de douane (en pays Hawsa).
- kudin kasa*: impôt foncier payé par les paysans (en pays Hawsa).
- kudin laifi*: taxe de pardon acquittée par un délinquant lorsqu'il est gracié par le souverain (en pays Hawsa).
- kudin sana'a*: taxe professionnelle (en pays Hawsa).
- kugala*: dignitaire de la cour du *mulopwe* luba.
- kultingo*: tribut (au Borno).
- kulturkreiss* (pl. *kulturkreise*, allemand) (l'école des *kulturkreise*): mouvement culturel se développant par périodes successives à partir de son point d'origine et finissant par imprégner de vastes portions du monde; le concept du *kulturkreise* a été élaboré par l'école d'ethnologie de Vienne (on rattache plus particulièrement le terme aux anthropologues allemands F. Graebner et W. Schmidt).
- kulughli* (du turc *kuloghlu*, « fils d'esclave »): aux temps de la domination turque en Algérie et en Tunisie, ce mot désignait les individus qui étaient issus du mariage de Turcs avec des femmes du pays.
- kunduda* (titre en pays Hawsa): chef militaire au Kebbi.
- kurita*: mot mossi signifiant « homme mort régnant », construit par analogie avec *narita*, « chef régnant ». Le *kurita* est le représentant, parmi les vivants, d'un chef mort; il est en général choisi parmi les fils de ce dernier; son titre ne lui confère aucun pouvoir et il est exclu de la succession, mais il peut devenir chef en dehors du domaine soumis à l'autorité de sa famille; si un *kurita* devient chef, il garde le nom de guerre (*zab yurɛ*) de *naaba kurita*.
- kurkwā*: (le corps des lanciers en fūr): armée d'esclaves créée par Muḥammad Tayrāb ibn Aḥmad Bukr.
- kutama*: mouvement migratoire (de l'Afrique du Sud-Est au Zimbabwe vers l'an 1000).
- kwaka* ou oranger de singe: l'un des arbustes à feuilles caduques (*Strychnos inocua*, *Strychnos madagascariensis* et *Strychnos spinosa*) portant des fruits ronds à pulpe comestible sous une écorce dure; le fruit d'un oranger de singe.
- kwama* (kirundi): fructification.
- kwangal*: droit sur les zones de pêche.
- kwara* (mossi): symbole magique.
- kwaro*: terme tombé en désuétude signifiant « échanger une pièce de monnaie contre des cauris »; peut désigner un impôt sur les moissons qui était perçu, par exemple, au Damagaram.
- kyekyedala* (de *kyekye*, le sable): mot soudanais désignant le devin, l'oracle.
- kyeremfem*: l'aile gauche de l'État denkyira.
- kyidom*: la division d'arrière-garde de l'État akwamu et de l'Ashanti métropolitain.
- kyungu*: voir *makambala*.
- laciende* ou *lazenda*: grands domaines; grandes plantations en Amérique latine.
- Ladinos* (espagnol): les premiers Africains d'Amérique, amenés d'Europe par les conquistadores. Ils étaient pour la plupart originaires de Sénégalie et avaient d'abord été amenés en Europe; certains y étaient nés. On les appelait *Ladinos* en Amérique parce qu'ils savaient l'espagnol ou le portugais et étaient au moins partiellement influencés par la civilisation des pays ibériques.
- laibon*: chef rituel masai.
- laman*: litt. « premier occupant »; chef territorial.
- lamana* (seereer): litt. « maître de la terre »; évoque un système foncier et un système politique dans lesquels les propriétaires fonciers exerçaient aussi le pouvoir. Il s'est transformé en *mansaya* aux chefs strictement politiques.



*lanbens* (portugais): vêtements portés dans les États barbaresques.

*lançados* (du portugais *lançar*, se lancer dans une aventure) ou *tangomãos* (personnes qui avaient adopté les coutumes locales): émigrants qui s'étaient fixés sur le continent africain avec l'accord des souverains, avaient contracté des mariages mixtes et s'étaient établis comme intermédiaires commerciaux. Ils formaient une partie des nombreux expatriés qui peuplaient les rives des fleuves méridionaux et les îles de l'Atlantique (en particulier celles du Cap-Vert). Cette population était principalement portugaise, avec de petits contingents de Grecs, d'Espagnols et même d'Indiens, et eut de plus en plus d'enfants métis, les *filhos da terra* [enfants de la terre].

*landdrost*: un magistrat en poste (en Afrique australe).

*lpto*: litt. « traducteur »; intermédiaire autochtone.

*larde kangema*: le propriétaire nominal de la terre (au Borno).

*larhle naaba* (titre mossi): dignitaire cumulant des fonctions militaires et rituelles.

*las li*: les descendants des grandes familles de marabouts qui constituaient « l'aristocratie du sabre et de la lance et du livre et de la plume » au sommet de l'échelle des *rimbe* (au Fouta-Djalon).

*lazenda*: voir *laciende*.

*lazzām* (arabe): paysans assujettis à l'impôt.

*legħa* (arabe): partisans.

*lemba*: litt. « apaiser, détourner la colère d'un *nkisi* »; au Kongo, l'association *lemba* était une association de *bitomi*, ou grands prêtres, consacrée à un *nkisi* appelé *lemba*. Les activités de ces prêtres étaient toutes liées au *lemba*: apaiser la colère d'un *nkisi* ou invoquer un *nkisi* (*lemba nkisi*), écarter un danger (*lemba sunga*), rétablir la paix dans le pays (*lemba nsi*), etc.; signifie également juges.

*lenggi*: au Fouta Toro, les *lenggi*, chantés exclusivement par les femmes *sebbe* aux cérémonies de mariage ou de circoncision, sont des chants héroïques glorifiant le mépris de la mort et la sauvegarde de l'honneur.

*leydi hujja*: (fulfulde): lien à la terre.

*leydi janandi*: terres appartenant à l'État.

*leydi maal*: voir *bayti maal*.

*leydi urum*: système régissant les droits sur la terre, qui impose l'allégeance au titre de la *worma* et y associe l'impôt dit *muud al-hūrum*.

*lifidi* (hawsa): 1) armure capitonnée, caparaçon, protection molletonnée des chevaux de combat; 2) commandant en chef de la division de cavalerie lourde.

*limanin ciki* (titre en pays Hawsa): savant de Kanuri chargé de l'éducation de la famille royale.

*linger*: un titre (au Kayor).

*lizma* (arabe): au Maghreb, affermage des provinces, douanes, etc.; fermage.

*longon'mpanilo* ou *vohitsy mananila*: parents collatéraux, à Madagascar.

*luda*: voir *gada*.

*lukanga*: juge principal chez les Luba.

*lukonkeshia*: voir *rukonkesh*.

*lurum'ayo* ou *lurun'yo*: voir *ayo*.

*lurun'yo*: voir *lurum'ayo*.

*maabo*: forgerons mande.

*macamos*: équipes d'esclaves appartenant à l'entourage du *mwene mutapa*; ils correspondaient aux captifs royaux soudanais (*furba jon, tonjon* ou *jaami buur*).

*maccube* (fulfulde): esclaves, captifs.

*mochila*: vêtements de coton fabriqués par les sujets du Mang'anja de Lundu dans la basse vallée de la Shire.

- madaki*: titre de la reine mère (à Kano).
- madawaki*: au Katsina (pays Hawsa), fonctionnaire chargé des écuries royales; chef de la cavalerie et (ou) commandant en chef de l'armée.
- madhab* (pl. *madhāhib*, arabe): écoles de droit nommées d'après leurs fondateurs qui portent aussi le titre honorifique d'*imām*. Ces écoles sont au nombre de quatre: malekisme, shāfi'isme, hanafisme et hanbalisme.
- madjelisse* (arabe): corps de juristes.
- madrasa* (arabe): école coranique primaire et secondaire; le nom de *madrasa* est donné plus particulièrement à un établissement de haut enseignement religieux (en règle générale rattaché à une mosquée) assurant la formation du clergé sunnite, les *ʿulamāʿ*.
- mafouk*: en Afrique centrale, titre porté par les *mercadores*.
- magaji*: guerrier; successeur (en pays Hawsa).
- magajin baberi* (titre au Kebbi, pays Hawsa): fonctionnaire chargé des affaires extérieures.
- magajin gari* ou *sarkin gari* (titre au Kebbi, pays Hawsa): chef de village; fonctionnaire chargé de la sécurité intérieure; à Sokoto, le conseiller du calife assurant la liaison entre le calife et les émirats.
- magajin sangeldu*: au Kebbi (pays Hawsa), titre conféré aux Fulbe en contact avec les pasteurs.
- magira*: la reine mère (au Kānem-Borno).
- Maguzawa (les): il y a, au Nigeria et au Niger, des groupes non musulmans qui ne parlent que le hawsa et sont de culture hawsa, mais qui refusent le nom de Hawsa. Au Nigeria, ces gens s'appellent et sont appelés par les autres Hawsa, Maguzawa (ou Bamaguje), tandis qu'au Niger, ils sont connus sous le nom d'*Azna* (ou Arna), le mot hawsa qui signifie « païen ». Le nom de Maguzawa dérive probablement de l'arabe *madjūs* (à l'origine « adorateurs du feu », puis terme générique désignant les païens), et il est donc possible que le phénomène de polarisation entre les Hawsa et les Maguzawa/Azna ne date que des débuts de la diffusion de l'islam parmi les gens du peuple en pays Hawsa, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- mahabbar*: en Éthiopie, une agape; « fête d'amour » liée à la Cène.
- mah'alla* (arabe): au Maghreb, expédition armée; camp armé.
- mahanga* (palmier ilala — *Hyphaene natalensis*): arbre poussant sur les basses terres du veld de Zambézie méridionale et dont la sève servait à fabriquer un vin capiteux appelé *njemani* ou *chemwa* (en hlengwe).
- mahram* (arabe): octroi, par les chefs, de privilèges à des familles ou à des notables religieux.
- mai* (kānembu): roi, souverain.
- maidugu*: petit-fils d'un ancien roi (au Borno).
- mailo* (système): régime foncier introduit en Afrique de l'Est sous la colonisation britannique; il combine la chefferie à la propriété et au droit de spéculer sur la terre.
- maina*: princes éligibles (au Borno).
- mainin kinendi* (titre au Borno): conseiller islamique et juridique du *mai*.
- mairam*: princesse (au Borno).
- mai sarauta*: souverain (en pays Hawsa).
- maishanu* (titre au Kebbi, pays Hawsa): fonctionnaire qui prélevait le bétail dû à l'État.
- majlis*: au Kānem, le plus haut conseil de l'État, présidé normalement par le *mai* et composé de notables militaires et religieux.
- makambala*: les conseillers du *kyungu* (un roi-prêtre adoré par les Ngonde).

*makaya*: voir *kaya*.

*makhzen* (arabe): peuples privilégiés parmi lesquels sont recrutés les représentants de l'État marocain.

**Makhzen** (le): signifiait à l'origine «trésor», mais en est venu à s'appliquer au système de gouvernement officiel du Maroc et, de façon plus générale, à l'élite politique et religieuse du pays.

*maḳoko*: roi, chez les Tio du Kongo.

*mala kasuube* (titre au Borno): le fonctionnaire qui supervisait les ventes sur les marchés et s'efforçait de faire prévaloir la justice et l'honnêteté dans les transactions commerciales importantes.

*malam*: clerc ou savant musulman.

*malamti*: au Borno, familles d'érudits.

*malie'e*: cantiques éthiopiens (voir *deggwa*).

*mallamai*: savants (en pays Hawsa).

*maloango*: roi (en Afrique centrale, notamment en Angola).

*mamandranomay*: gouverneurs de province chez les Bara (Madagascar).

*mambo*: titre porté en Afrique centrale et du Sud-Est.

*mamlūk*: affranchi, ancien esclave d'origine chrétienne qui avait été converti et formé en vue de servir à la cour ou dans l'armée.

**Mamluk** (les): dynastie qui régna sur l'Égypte et la Syrie (1250-1517) et dont les sultans étaient choisis parmi les milices d'esclaves soldats (*mamlūk*).

*mamponghe*: litt. «le roi des Mampong»; le souverain du Gonja, un des États vassaux qui formaient la confédération du Grand Ashanti.

*manantany*: le premier ministre, dans les royaumes sakalava (Madagascar).

*manāra*: le grand dôme central (en architecture).

*manda* (kānembu): sel.

*Manda Hausakoy* (divinité): le forgeron-pêcheur de Yawuri.

*mandi-Mani*: litt. «le roi des Manou»; titre du plus grand suzerain de la région de la Sierra Leone et du Liberia.

*mandi-Mansa*: titre de l'empereur du Mali.

*māndjil* ou *māndjuluk*: titre octroyé par les monarques fundj à leurs principaux vassaux.

*mandresirafy*: chez les Antankara de Madagascar, amulettes conférant l'invincibilité, objets sacrés transmis de souverain à souverain.

*mangest egzi 'abḥērāwit*: litt. «le saint empire», c'est-à-dire l'Éthiopie.

*mangi mrwe*: le chef suprême des clans ugweno de Tanzanie.

*mani*: dans le royaume Kongo, noble de haut rang; propriétaire, gouverneur.

*mani kabunga*: au Kongo, nom donné au clergé s'occupant des esprits, du niveau du village à celui du royaume.

*mani Kongo*: le souverain du Kongo.

*manoma*: paysans (en pays Hawsa).

*mansa* (maninka): le roi, le détenteur du pouvoir politique suprême (au Mali).

*mansaya* (maninka): 1) royauté; groupes politiques territoriaux sous l'autorité d'un *mansa*; 2) système sociopolitique dont la classe dirigeante est une polyarchie formée d'une élite rassemblant des laïcs ou des prêtres, des hommes libres ou des esclaves, des membres de castes ou de corporations, des nobles ou des roturiers. Il était financé par les impôts que levaient sur le commerce et la production ceux qui contrôlaient l'appareil d'État. Ce n'était pas une aristocratie nantie de terres ni une classe possédante.

*mantse*: le roi, chez les Ga.

**marabout**: le mot n'a pas la même signification au Maghreb et en Afrique noire.

Au Maghreb, il désigne à la fois un saint homme qui a fondé une confrérie et

- son tombeau; au sud du Sahara, il désigne une personne qui a une certaine connaissance du Coran et d'autres écrits sacrés et se sert de ce savoir pour agir en qualité d'intercesseur entre le croyant et Dieu, tout en recourant aux moyens traditionnels de divination et à l'usage de talismans. Aux yeux du public, il est un savant au sens religieux du terme, un magicien, un devin et un guérisseur.
- marabtin bilbaraka*: à Barka, les descendants de pèlerins, en général nord-africains.
- marinda*: association de guérisseurs (au Kongo).
- marisa*: litt. « le destructeur »; au Katsina (pays Hawsa), titre d'un gouverneur qui était chargé de surveiller la frontière de l'est.
- maroserana* (malgache): litt. « nombreux chemins »; se réfère à la coutume qu'avaient les premiers rois maroserana de Mahafaly de placer leur résidence au milieu des habitations, en un point d'où rayonnaient de nombreux chemins menant aux villages avoisinants.
- marula* ou *nkanyi*: le *marulu* (*Sclerocarya coffra*) est un arbre de la famille des anacardiées qui pousse en Afrique centrale et méridionale et porte un fruit ovale, jaune, d'environ cinq centimètres de long qui sert localement à la confection d'un breuvage grisant; également prune de marula, le fruit de cet arbre.
- masara* (kanuri): litt. « égyptien »; maïs.
- mashinama*: titre d'un important dignitaire kanuri.
- masu arziki*: voir *attajirai*.
- masu sarauta*: en pays Hawsa, tous ceux qui ont un quelconque pouvoir politique; aristocrates.
- mawlid* (arabe): récits légendaires en prose au sujet de Muḥammad.
- mazālim* (arabe): litt. « abus »; mot dont le singulier, *mazlima*, désigne un acte injuste ou oppressif. Aux premiers temps de l'élaboration des institutions de gouvernement islamiques, *mazālim* se rapportait à la structure à travers laquelle les autorités temporelles se chargeaient directement de dispenser la justice.
- mbafu* (luba): bois tinctorial rouge.
- mbarma* ou *bulala*: chefs locaux ou ethniques (au Kānem).
- mboma*: homme du groupe ethnique boma; chez les Tio, ce mot désigne quelqu'un de stupide ou tout individu chargé d'une tâche inférieure.
- mbua*: peau de bête (en pays Kikuyu).
- meen*: famille maternelle (au Kayor).
- mercadores* (portugais): courtiers; marchands, négociants.
- Mestizo*: métis espagnol ou portugais (Afro-Portugais...); s'applique à d'autres catégories de sang-mêlé, comme les Afro-Asiatiques.
- Mfecane* (le) (nguni) et *LifaqanelDifaqane* (sotho-tswana): respectivement « écrasement » et « martèlement »; révolution sociale et politique qui eut lieu dans les pays de langue bantu en Afrique australe et au-delà pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.
- mfuka* (kikongo): dette.
- mfuku* (kikongo): utilité, avantage.
- mgawi*: le responsable du partage des terres (dans l'administration maravi).
- Mgbe*: Société secrète du léopard (de la vallée septentrionale de la Cross River et du Cameroun).
- mhondoro*: litt. « lion »; dans l'Empire mutapa, médiums en rapport avec les esprits qui avaient pour fonction de conseiller l'Empereur dans toutes les affaires de l'État; esprits des ancêtres nationaux.
- mifaly* (malgache): soumission.
- mihrab* (arabe): 1) une niche, pièce ou dalle indiquant, dans une mosquée, la direction de La Mecque; 2) un motif de niche sur un tapis de prière oriental, évoquant la forme du *mihrab* d'une mosquée.

- mikireččo* (titre honorifique en Éthiopie): conseiller du roi.
- milambu*: impôts payables (au *mulopwe* luba) en nourriture et en denrées de production locale.
- milk*: petits patrimoines familiaux; biens; possession, propriété.
- mingilu*: main-d'œuvre non rémunérée (tribut payé au *mulopwe* luba par ses fonctionnaires).
- mithkal* (d'or, etc., arabe): le *mithkal* soudanais pèse à peu près 4,25 grammes.
- mitngu*: société secrète ouverte à l'ensemble de la population, indépendamment de la position sociale (au Bamum).
- mkomba*: le bourreau public (dans l'administration maravi).
- mlira* (culte): vénération rituelle de Mlira, l'esprit du grand *kalonga* Chinkhole, un ancêtre des lignages royaux phiri.
- moasy*: prêtre (à Madagascar).
- mogho-naaba* (titre): le *naaba* du pays Mossi.
- mogyemogye*: litt. « mâchoire cérémonielle »; cruche à vin ashanti utilisée pour verser des libations sur le Tabouret d'Or.
- mokondzi* (lingala): chef.
- monomotapa*: voir *mwene mutapa*.
- montamba*: chez les Bobangui du bassin du Congo, esclave vendu par sa famille.
- montonge*: esclave capturé (chez les Bobangui).
- moyal*: litt. « spoliation »; au Takrūr, impôt qui donnait à des membres de l'élite le droit de s'approprier des richesses partout où ils le pouvaient.
- moyo*: cœur, dans l'Empire rozwi; âme, esprit en kikongo.
- mpanjaka*: roi, chef, souverain (à Madagascar).
- mpanjaka-bé*: titre d'un roi donné exclusivement aux souverains du grand clan des Bara (Madagascar).
- mpanjaka-kely*: les roitelets zafimanely (à Madagascar).
- mpasi* (kikongo): souffrance, pauvreté, besoin, calamité ou affliction.
- mphande*: coquillages, chez les Tumbuka de Zambézie septentrionale.
- mphelo*: meule tumbuka.
- mpifehy*: chefs de village (à Madagascar).
- mpisoro*: le prêtre principal des rois de Mahafaly (à Madagascar).
- mpok*: épée à large lame lunda.
- m'polio* (bambara): silure, poisson-chat.
- mpungi*: le sanctuaire des Pare de Tanzanie.
- mtemi*: voir *ntemi*.
- muavi*: dans les *prazos*, épreuve du poison ordonnée pour établir la culpabilité ou l'innocence d'une personne accusée de sorcellerie.
- mubata*: voir *babuta*.
- mubika*: voir *babika*.
- mugabe* ou *mukama* (pl. *bakama*): litt., pour le premier vocable, « celui qui traite le lait »; roi (au Bunyoro et au Buganda).
- muhanuro*: fête annuelle au Burundi, durant laquelle le pouvoir royal et les tambours le symbolisant étaient renouvelés et qui était l'occasion de célébrer les semailles du sorgho et de déterminer la date la plus favorable pour les effectuer dans un pays qui a une saison des pluies prolongée.
- muhutu* (pl. *bahutu*): groupe ethnique vivant au Burundi, au Rwanda et dans plusieurs autres États d'Afrique orientale et centrale.
- muidzu* (kikongo): le juge suprême du pays.
- mukama*: voir *mugabe*.
- mukanda*: institution.

- muḳataʿāt* (arabe): unité financière et administrative (en Égypte).
- mukazambo*: dans le système du *prazo*, un chef d'esclaves ayant sous ses ordres un *sachikunda* et sa *nsaka*.
- mukisi* (kikongo): mauvais sort; sorcellerie; crime d'empoisonnement; le poison lui-même.
- mukomondera*: système de culture qui permettait aux Shona d'obtenir des céréales en période de famine.
- mulopwe*: le titre du roi luba qui signifiait l'indivisibilité d'un pouvoir sans partage.
- multazim* (arabe): adjudicataires qui percevaient les impôts levés sur les paysans.
- munaki* (kikongo): prophétesse.
- munhumutapa* (titre): voir *mwene mutapa*.
- mupeto*: dans l'Empire mutapa, confiscation par la force.
- mush̄tarā* (arabe): produits agricoles.
- musstos*: dans le système du *prazo*, bastions des esclaves fugitifs.
- musumba*: capitale (ville) chez les Lunda.
- mustahfizān*: une des composantes des troupes impériales ottomanes ou *odjak*.
- müteferriḳa*: la garde personnelle du vice-régent d'Égypte; également celle d'un sultan.
- muud al-hūrum* ou *muudul horma*: au Fouta sénégalais, tribut annuel payable en céréales (impôt céréalier) aux Maures.
- mvila* (kikongo): clans.
- mwami* (pl. *bami*): titre royal des anciens rois du Rwanda et du Burundi.
- mwangana* (lunda): chef.
- mwana mwilamba*: le chef de l'armée (luba).
- mwant* ou *mwaant*: le titre de chef auquel s'ajoutait le nom du premier roi luba (Yav ou Yaav), devenant ainsi le titre impérial *mwant Yav*.
- mwant a ngaand*: chef de district lunda.
- mwant Yav*: le titre le plus élevé chez les Luba/Lunda qui signifie « seigneur Yav », « seigneur de la vipère »; il évoque la distance séparant le roi et les mortels; empereur.
- mwembe*: maïs traditionnel (en pays Kikuyu).
- mwene mutapa* ou *monomotapa* ou *munhumutapa*: litt. « seigneur des métaux », « maître du pillage »; titre porté par une lignée de rois qui régnaient sur un pays riche en or, en cuivre et en fer, d'où le titre « seigneur des métaux ». Du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, ce pays s'étendit entre le Zambèze et le Limpopo, sur le territoire occupé aujourd'hui par le Zimbabwe et le Mozambique. On l'a souvent appelé l'Empire du Mwene Mutapa et on l'associe au site dit du Grand Zimbabwe, dans le sud-ouest du Zimbabwe.
- mwine lundu*: le gardien de la tradition luba et, en particulier, de la constitution non écrite.
- mwine Munza*: titre luba signifiant « maître de Munza ».
- mwisikongo*: les nobles, une des couches de la société kongo.
- naaba* (titre mossi): chef.
- naabiḡa* (pl. *naabiise*): fils d'un chef mossi.
- naabiise*: voir *naabiḡa*.
- naam* (mossi): le pouvoir; ceux qui détiennent le pouvoir.
- nabanza*: le gardien des insignes de la royauté et l'ordonnateur des rites à la cour du roi du Luba.
- nagado*: la caste des marchands (en Éthiopie).
- nāʿib*: litt. « suppléant, délégué, représentant »; terme appliqué d'une manière générale à toute personne désignée pour en représenter une autre dans des fonctions

officielles et, plus spécialement, dans les sultanats mamluk et dihlī, pour désigner: 1) l'adjoint ou le lieutenant du sultan; 2) les gouverneurs des principales provinces. Dans son acception la plus courante, en perse et en turc comme plus tard en arabe, *nā'ib* signifiait le suppléant d'un juge, ou représentant du *ḳāḏī* dans l'administration de la loi.

*nakīb al-ashrāf* (arabe): un représentant des descendants du Prophète.

*nakombga*: voir *nakombse*.

*nakombse* (sing, *nakombga*, mossi): princes du sang; fils ou descendants de fils de princes qui n'étaient pas devenus chefs; le *nakombga* royal: le lignage royal.

*nalle* (kanuri): henné.

*nanamse*: princes mossi.

*nangatoobe*: les castes supérieures (au Takrūr).

*napogsyure*: voir *pogsyure*.

*napoko*: litt. « femme chef »; fille aînée d'un chef ou d'un roi mossi qui, à la mort de son père, entre l'annonce officielle de sa mort (à ne pas confondre avec le moment de la mort) et la désignation de son successeur, assume provisoirement sa fonction et reçoit alors le titre de *napoko*; elle est la suppléante de son père, dont elle porte les habits.

*napusum*: cérémonies d'accueil du roi chez les Mossi.

*navetaan*: serfs (au Takrūr).

*nawab*: roi.

*ncariampemba* (kikongo): voir *nkadi ampemba*.

*ndalamba*: reine mère investie d'une fonction rituelle (chez les Luba).

*ndoki* (pl. *bandoki*, kikongo): jeteur de sorts, sorcier.

*ndulu*: nom d'un légume vert kikuyu.

*nduma*: maranta (arrow-root) qui croît dans les trous d'eau de l'arrière-pays kikuyu.

*neftenia*: élite terrienne, noblesse terrienne.

*nere*: arbre africain dont les racines et les graines sont utilisées dans la médecine traditionnelle.

*nesomba*: voir *nesomde*.

*nesomde* (pl. *nesomba*, mossi): honnête homme; dignitaire de haut rang à la tête de groupes de serviteurs royaux.

*nevānje*: prince et héritier présomptif dans l'Empire mutapa de la Zambie méridionale.

*ngaailiino* (tio): au Kongo, le fonctionnaire qui est chargé de la collecte du tribut et dirige l'administration.

*ngabi*: tabou de l'antilope naine, en général associé au clan dynastique des Babito.

*nganga*: dans les langues bantu, guérisseur; sorcier; homme de la médecine; au Kongo, ce terme est employé pour désigner un expert religieux, spécialement en matière de *nkisi*.

*nganga ngombo*: devins (au Kongo).

*ng'anjo*: four à minerai (de fer).

*ngiri*: société secrète réservée aux princes (dans le Bamum).

*Ngola*: titre porté par le roi de Ndongo, État situé au sud du Kongo.

*nguri* (kikongo): mère.

*nifa*: l'aile droite de l'État akwamu et de l'Ashanti métropolitain.

*nikpelo* (mossi): le membre le plus âgé (par exemple d'un lignage).

*nizām* (du turc *nizām*, ordre, disposition, ordonnance): titre héréditaire des souverains de Hyderabad, en Inde, appartenant à une dynastie fondée par Asaf Jāf, subahdar du Deccan de 1713 à 1748.

*njaki*: variété de haricot cultivée en pays Kikuyu.

*njemani* ou *chemwa*: en Zambie méridionale, vin capiteux fait à partir du *mahanga*, ou palmier ilala.

*njoldi*: paiements symboliques qui lient au maître de la terre; loyer annuel du sol.

*nkadi ampemba* ou *ncariampemba* (de *nkadi*, un dangereux esprit ancestral, et *mpemba*, l'au-delà, kikongo): le démon.

*nkangi*: litt. «le sauveur»; au Kongo, un crucifix qui était l'emblème du pouvoir judiciaire.

*nkanyi*: voir *marula*.

*nkende*: un cercopithèque gris (genre de singes africains à longue queue qui comprend, entre autres, les guenons) employé comme tabou par les rois de Bujji.

*nkisi*: ce terme, qui signifie «initiation, pouvoir magique, pouvoir mystique, force ancestrale, médecine sacrée, idole, fétiche», désigne au Kongo l'idéologie de la royauté dérivée de conceptions religieuses générales dans lesquelles un rôle était dévolu à trois cultes importants: celui des ancêtres, celui des esprits du territoire et celui des charmes royaux.

*nkobi* (kikongo): un talisman.

*nkoron*: exploitation minière en profondeur (chez les Akan).

*nkuluntu*: litt. «le vieux»; l'ancien; le chef de village héréditaire (au Kongo).

*noguna*: la cour du *mai* (au Borno).

*nona* (kanuri): visites respectueuses rendues à domicile par une personne de rang social inférieur à son père social pour lequel elle était censée faire toutes les commissions qu'il exigeait.

*nono* (titre): au Kebbi (pays Hawsa), le dignitaire qui collectait le lait et le beurre destinés au souverain.

*nsaa*: couverture (chez les Akan).

*nsaka*: dans les *prazos*, unité de l'armée *chikunda* comprenant dix hommes sous les ordres d'un *sachikunda*.

*ntemi* ou *mtemi*: chefferie constituée d'un petit groupe de villages et de secteurs dirigé par un chef unique que les villageois désignaient au sein du lignage dirigeant (en Tanzanie). Nom également donné aux chefs de village.

*nthlawa*: sols sablonneux où les Hlengwe construisaient habituellement leurs habitations.

*ntufia*: feu sacré allumé par chaque roi (*maloango*) de Loango le jour de son couronnement et qui devait brûler jusqu'à sa mort.

*numa-n-bolo* (bambara): le bras gauche de l'armée de Ségou.

*nunbado*: au Gulma méridional, le «chef de Nungu», le souverain.

*nyamankala* (mande): système des castes.

*nyarubanga* (luo): litt. «envoyé par Dieu»; nom donné dans le nord de l'Ouganda à la période de sécheresses et de famines qui prit fin avec la grande famine de 1617-1621 et qui fut accompagnée d'une maladie qui extermina les troupeaux de bovins.

*nyia*: contrat de mariage kanuri.

*nzambi mpungu*: litt. «créateur suprême», «esprit supérieur»; formule employée pour s'adresser au roi du Kongo.

*nzavi*: un haricot kikuyu pouvant être conservé.

*nzimbu*: coquillages d'Olivancilaria *nana* servant de monnaie au royaume du Kongo.

*nzo longo* (kikongo): litt. «association»; culte d'initiation des garçons.

*oba*: titre du fondateur de l'ancien royaume du Bénin, détenteur des pouvoirs religieux et politique (dans le Royaume d'Edo).

*obeah* (ou *obi*): religion africaine, probablement d'origine ashanti, caractérisée par le recours à la sorcellerie et à des rites magiques; également un charme ou un



- fétiche utilisé dans l'*obeah* (par exemple, mettre un *obeah* à quelqu'un).
- obi*: terme igbo, probablement d'origine yoruba, désignant le roi ou le chef. L'*obi* était nommé par l'*oba* du Bénin.
- obuotoyo* (yoruba): sel gemme.
- odjak*: corps de l'armée impériale introduit en Égypte par le sultan Selim I<sup>er</sup>; nom donné aussi à des forteresses ou à des garnisons turques.
- ogendini*: sous-groupes ethniques (chez les Luo).
- ohene*: le roi de l'État de Kumasi.
- okoo* (*makoko*): roi (chez les Tio).
- okro* ou *okra*: grande plante annuelle (*Hibiscus* ou *Abelmoschus esculentus*) spécifiquement africaine, et ses graines vertes en cosses consommées en soupes, en salades et en condiments (appelé aussi *gumbo*).
- omanhene*: souverain régnant sur les Empires akwamu et denkyira.
- ombiasa*: souvent traduit par « personne chargée d'un sacerdoce »; prêtre, homme de la médecine, médecin, etc.; la qualité d'ombiasa recouvre un certain nombre de fonctions divisées en plusieurs catégories chez les Malgaches.
- ompanghalalan* (malgache): messagers royaux.
- omukama*: roi.
- oni*: roi (par exemple, l'*oni* d'Ife).
- ondaty-bé*: hauts conseillers des clans de Mahafaly (à Madagascar).
- onjatsy*: nouveaux arrivants (sur une terre) (à Madagascar).
- oranmiyan*: titre d'Oranyan, fils d'Oduduwa (fondateur et premier *oni* d'Ife) et fondateur légendaire du royaume yoruba d'Oyo, dont il est dit qu'il régna à Ife et au Bénin avant d'aller s'établir à Oyo; est devenu aujourd'hui le titre d'un dieu.
- orin-tany*: terres nouvelles (à Madagascar).
- orkoiyot* (pl. *orkoik*): chef spirituel (chez les Nandi); également chef traditionnel (au Kenya).
- osafohene*: chef de guerre dans les États akwamu et denkyira.
- othen* (pl. *otheme*): à Labwor (région des Grands Lacs), groupement rituel de plusieurs clans.
- ovimbali* ou *quimbares*: les Afro-Portugais (au Kongo).
- ozo*: personne de haut rang (dans la hiérarchie igbo).
- pacha (turc): titre honorifique attaché, dans l'Empire ottoman, à une haute fonction, notamment celles de commandant militaire et de gouverneur de province.
- panga* (kiswahili): grand couteau à large lame utilisé en Afrique pour les gros travaux de coupe (des broussailles ou des régimes de bananes) et comme arme (machette).
- pastas* (portugais): 1 000 *pastas* = 800 000 *cruzados* (vers 1756/1757); voir *cruzado*.
- pinje*: voir *piny*.
- piny* (pl. *pinje*): le territoire d'un sous-groupe ethnique luo.
- pogsyure* (*napogsyure*) (le système royal): système de capitalisation et de distribution des femmes (chez les Mossi).
- pombe* (kiswahili): en Afrique centrale et orientale, boisson (peut-être enivrante) obtenue par fermentation de multiples variétés de céréales et de quelques fruits.
- pombeiros* (portugais): agents du *pombo*; marchands mulâtres allant pieds nus.
- pombo*: nom kikongo des gens du Pool.
- prazeros*: dans le système du *prazo*, classe dominante qui détenait les terres de la Couronne (*prazos*) portugaise; propriétaires terriens.
- prazos* (portugais): terres de la Couronne; exploitations agricoles; le *prazo* était aussi un régime foncier portugais.

*prazos da coroa* (portugais): domaines de la Couronne.

*presídios* (portugais): villes.

*pumbo*: litt. « marché »; marché aux esclaves de Pumbo, dans la région du Stanley Pool.

*quimbares*: voir *ovimbali*.

*Quojabercoma*: le pays des *Quoja* (Sierra Leone et Liberia).

*raia* (de l'arabe *ra'iyah*, troupeau, sujets, paysans): un non-musulman sujet du sultan de Turquie, assujéti à des impôts tels que la *djizya* (capitation) et le *kharādī* (impôt foncier). (Voir le *dhimmi* du volume III.)

*rainisty ny mpanjaka*: litt. « amis royaux »; les chefs des clans de Mahafaly (à Madagascar).

*rā'īs* (ou *reis*): chef ou souverain musulman; capitaine d'un navire musulman.

*rakire* (mossi): échange de plaisanteries.

*ramadān*: le neuvième mois du calendrier lunaire musulman, durant lequel les musulmans observent le jeûne (*ṣaum*).

*Rangahy* (malgache): fonctionnaire royal (à Ambilobe, capitale des Antankara, Madagascar).

*ras* (titre de l'amharique *rās*, chef, dérivé de l'arabe *ra'īs*): roi, prince ou seigneur féodal éthiopien; également le gouverneur d'une province éthiopienne.

*rasa* ou *erasa* (de l'amharique *rās*): chef.

*rasam-naaba* (titre mossi): voir *bin-naaba*.

*al-rashīd* (arabe): titre honorifique signifiant « le juste ».

*Reconquista* (la): la résistance des chrétiens à la domination musulmane et les guerres visant à chasser l'islam de la péninsule ibérique, processus qui s'est étendu de 722 (bataille de Covadonga) à 1492 (chute de Grenade).

*refo rekk*: serfs, en seereer.

*regimento* (portugais): instructions du roi du Portugal octroyant des privilèges, en particulier aux missionnaires.

*reis*: voir *rā'īs*.

*remoru* (samba): serfs.

*rentlemy*: les privilégiés, dans la société de Mahafaly (Madagascar).

*restvolker* (allemand): réfugiés.

*reth*: roi, en pays Shilluk.

*ribāt* (ou *rābīta*, de l'arabe *rabāta*, relier, lier): lien, attache, liaison; avant-poste fortifié (face à une menace extérieure); forteresse, ermitage; centre fortifié consacré à des pratiques religieuses et ascétiques et/ou à la propagation de la foi (voir *zāwiya*); également ensemble de préceptes islamiques (*da'wat al-hakīk*).

*rīma* (titre mossi, de *rī*, absorber ou manger des aliments qui ne sont pas mâchés): roi.

*rīmaibe* ou *bellah* (mossi): prisonniers obligés de travailler la terre; captifs et serfs.

*rimbe*: voir *dimo*.

*ringu* (de *rī*, voir *rīma*): couronnement.

*riyāsa* (arabe): direction, conduite des affaires.

*rohandrian*: nom de la condition la plus élevée chez les Zafindraminia, à Madagascar.

*rola*: tourterelle (en pays Shona).

*rugga*: voir *ardo*.

*rukonkesh* ou *lukonkeshia* (titre luba/lunda): reine mère et maîtresse de l'intendance de la cour.

*runde*: villages d'esclaves (au Fouta-Djalou).

*ruoth* ou *wuon piny*: le chef du *buch piny* luo.

- saburu* (titre en pays Hawsa): le fonctionnaire responsable de la sécurité des routes.
- sachikunda*: dans les *prazos*, chef d'une *chikunda*.
- sachiteve*: titre (au royaume d'Uteve).
- saff* (pl. *sufuf*, arabe): confédération formée par des alliances entre *ḡabīla*.
- saka*: la section, premier niveau de la société patrilinéaire et patrilocale mossi.
- sakke*: au Kebbi (pays Hawsa), le représentant des tonneliers, nommé par le souverain.
- sakkeebe*: cordonniers (au Takrūr).
- salam*: cantiques éthiopiens (voir *deggwa*).
- sāliyāne* (arabe): salaire annuel.
- samba remooru*: au Kebbi, paysans retournés à la terre; paysans pauvres du Takrūr.
- sampy*: la divinité royale garantissant le bien-être de l'État d'Imerina (Madagascar); gardien d'amulettes dans cet État.
- sanaahene*: le ministre des finances dans les Empires akwamu et denkyira.
- sanankunya*: échange de plaisanteries.
- sandjak* (du turc *sanjāk*, drapeau, étendard): dans l'ancien empire turc, un des districts administratifs en lesquels était subdivisé un *eyalet* ou *vīyalet* (province).
- sandjak bey* (titre, en Égypte): gouverneur d'un *sandjak*; la plus haute personnalité militaire et administrative d'un district.
- sandjak-beylik*: l'unité militaire et administrative de base la plus importante de l'Empire ottoman groupée, au niveau régional, sous l'autorité d'un *beylerbey*.
- san dyon* (bambara): esclaves du commerce.
- sango*: culte du tonnerre (dans le système religieux *oyo*).
- sanjag*: voir *sandjak*.
- santu* (kikongo): type de croix; un crucifix, mais également un saint.
- santuraki* (titre à Kano): dignitaire de la cour.
- sarakunan noma*: titre signifiant « maître des récoltes » (en pays Hawsa).
- sarakunan rafi*: à Zamfara (pays Hawsa), percepteurs de l'impôt sur les pâtures.
- sarauta*: royauté (en pays Hawsa).
- sarki* (pl. *sarkuna*, titre): chef d'État; chef; roi (en pays Hawsa).
- sarkin* (titre): chef; roi (en pays Hawsa).
- sarkin azbin*: dans le Gobir, celui qui s'occupait des relations avec les Touareg vivant sur le territoire.
- sarkin bayi* (titre en pays Hawsa): le roi des esclaves.
- sarkin dawaki* (titre en pays Hawsa): général de la division de cavalerie.
- sarkin fullani* (titre en pays Hawsa): celui qui s'occupait des relations avec les Fulbe vivant sur le territoire.
- sarkin lifidi* (titre en pays Hawsa): général de la division de cavalerie lourde.
- sarkin poma* (titre en pays Hawsa): chef, maître des récoltes.
- sarkin rafi* (titre en pays Hawsa): gouverneur des vallées.
- sarkin shanu* (titre en pays Hawsa): percepteur de l'impôt sur le bétail.
- sarkin sillubawa* (titre en pays Hawsa): responsable des relations avec les Sillube vivant sur le territoire.
- sarkin tudu* (titre en pays Hawsa): gouverneur des collines.
- satala* (bambara): une bouilloire; perles de prière.
- satigi* (titre au Fouta Toro): litt. « le Grand Ful »; souverain.
- ṣawm* (arabe): jeûne obligatoire entre le lever et le coucher du soleil pendant le mois de *ramadān*, avec abstinence de tous les plaisirs physiques (boisson, rapports sexuels, etc.).
- sax-sax*: au Kayor, fonctionnaires de l'administration nommés dans les villages par le gouvernement central.
- ṣayh*: chef religieux éthiopien.

*sebbe*: voir *ceddo*.

*Sekiapu*: voir *Ekine*.

*señ* (bambara): litt. « pied »; l'unité de base du *faama* de l'armée de Ségou.

*serdar*: le commandant des troupes déployées à l'intérieur ou en dehors des frontières de l'Égypte.

*serin jakk* (titre au Kayor): les *serin jakk* se consacraient à l'activité religieuse et à l'enseignement.

*serin lamb*: agents du gouvernement central (au Kayor) chargés de la défense des frontières.

*Shango*: divinité yoruba.

*shangwa* (shona): famine.

*shantali*: chef du protocole au Katsina (pays Hawsa).

*sharī'a* (arabe): litt. « voie », « bon chemin »; code de conduite détaillé; la *sharī'a* comprend les préceptes régissant le rituel du culte, des normes de conduite et des règles de vie. Elle est constituée de lois qui prescrivent, autorisent et distinguent entre le vrai et le faux. Les prescriptions coraniques qu'elle contient sont complétées par des interdictions et des explications contenues dans la loi (*fiqh*). Les sources de la *sharī'a* islamique sont le Coran et les *hadīth*.

*shārif* (arabe, pl. *shurafā'*): litt. « noble »; titre honorifique donné à tous les descendants de 'Alī et de Fātima.

*shaykh* (arabe, pl. *mashāyikh*): vieil homme; chef d'une *ḵabīla* arabe; maître spirituel; titre donné aux fondateurs des confréries mystiques, aux grands savants et aux professeurs.

*shaykh al-balad* (arabe): titre honorifique officieux, marquant simplement l'ancienneté parmi les beys égyptiens.

*shūrafa*: descendants du prophète Muḥammad.

*sība* (arabe): blocs dissidents.

*siddi*: un des termes employés pour désigner les esclaves noirs ou africains en Asie.

*silamos* (de *islamišlamos*): convertis à l'islam (à Madagascar).

*siso*: voir *gabir*.

*soba*: chef subalterne; dirigeant (en Angola).

*sofa* (bambara): le corps d'infanterie (dans l'armée du *faama*). Les *sofa* étaient théoriquement des palefreniers mais n'exerçaient pas nécessairement cette activité; ils faisaient partie de la maison du *faama*. Parfois, pour s'assurer le dévouement des « jeunes gens », le *faama* présidait à leur « naissance » à l'âge d'homme par la circoncision, en veillant à ce que quelques-uns de ses propres fils soient du nombre.

*sojabe*: chez les Sakalava de Madagascar, les anciens du village qui s'occupaient de régler les menus détails de la vie sociale.

*soldo* (portugais): la rémunération des *capitães-mores*.

*sombili*: coutume (courante); prérogative (pratiquée par les Zafindraminia de Madagascar) d'abattre les animaux domestiques.

*sonda* (sing, *sondre*, mossi): noms collectifs ou devises.

*sondre*: voir *sonda*.

*sorabe* ou *volan'onjatsy* (malgache): écriture arabe utilisée pour transcrire la langue malgache; caractères arabo-malgaches; manuscrit en langue antemoro rédigé en caractères arabes. C'est l'apanage traditionnel des *katibo* (scribes spécialisés dans la rédaction et l'interprétation des *sorabe*).

*sorondamba* (mossi): jeunes serviteurs.

*spahi* (du turc *sipāhī*, cavalier, soldat monté): cavalier formant l'un des corps de cavalerie qui constituaient autrefois une partie importante de l'armée turque et qui étaient, dans une certaine mesure, organisés sur un mode féodal.

*ṣūfi*: litt « vêtu de laine », de la racine arabe *ṣūf*, qui signifie « laine », indiquant par là « la pratique du port de la robe de laine » (*labs al-ṣūf*) et, par conséquent, le fait de se vouer à la vie mystique en devenant ce qu'on appelle dans l'islam un *ṣūfi*, un adepte du mysticisme musulman (soufisme ou *taṣawwuf*).

*ṣūfi tariḳa*: voir *tariḳa*.

soufisme (*taṣawwuf* en arabe): mysticisme islamique ascétique dont l'origine remonte au VIII<sup>e</sup> siècle et qui, spécialement en Perse, s'est constitué en un système de symbolisme complexe tendant vers la communion avec le divin par la contemplation et l'extase.

*sugedi* (kanuri): natte d'herbes, claies.

*sulke*: cottes de mailles (en pays Hawsa).

sultan: le souverain ou le plus haut dirigeant d'un pays musulman; plus spécialement, autrefois, le souverain de Turquie; autrefois aussi, un prince ou fils de roi, un haut responsable.

*sumankwaahene*: ministre des affaires religieuses dans les Empires akwamu et denkyira.

*Sunna*: voir *ḥadīth*.

*surga* ou *dag*: au Takrūr, dans le contexte d'un système de clientèle, la relation entre les pasteurs (donateurs) et les agriculteurs (bénéficiaires), sur le mode de celui qui accepte de son plein gré d'être entretenu par un homme riche ou un dirigeant politique influent à son propre avantage.

*ṣwikiro* (du verbe *kuswika*, arriver à ou atteindre un endroit): litt. « la personne, le véhicule, l'instrument au moyen desquels les dieux communiquent avec les gens »; ainsi, un prêtre, un rabbin, un prophète dans la culture occidentale, un calife et un *malam* dans la culture musulmane auraient pu être appelés *ṣwikiro* dans la société shona. Il ne faut pas confondre le *ṣwikiro* avec un médecin, *nganga*, ou un devin. Le *ṣwikiro* réunissait tout à la fois en sa personne le prêtre, l'intellectuel, l'éducateur et le chef.

*ṣwana mulunda*: voir *ṣwan murund*.

*ṣwan mulopwe*: héritier présomptif et commandant de l'armée lunda.

*ṣwan murund* ou *ṣwan mulunda* (titre luba/lunda): la mère symbolique de la société; reine mère symbolique nommée Rweej.

*tabala* (bambara): à Ségou, un tambour associé à chaque souverain et qui annonçait la guerre.

*tabaski*: litt. « sacrifice »; fête religieuse musulmane à laquelle prenaient part les rois bambara.

*tafsīr* (arabe): commentaire du Coran; exégèse.

*tala'a*: les roturiers, une des classes de la société kanuri.

*talakawa* (sing, *talaka*): les gouvernés; dans la société hawsa, les serfs; les roturiers libres; les pauvres; les paysans et pasteurs misérables du pays Hawsa et de la région Niger-Tchad.

*talba*: chef de la police et magistrat (au Borno).

*talempihitry*: dans les royaumes sakalava de Madagascar, fonctionnaires chargés de superviser le culte *dady*.

*talia*: roturiers dans la société kanuri (au Borno).

*taise*: roturiers mossi.

*tandonaka*: conseils des ministres (chez les Imamono de Madagascar).

*tangomãos*: voir *lançados*.

*Tara* (titre hawsa): litt. « Le Conseil des Neuf »; à Zamfara, Gobir et Kano, désignait un collège électoral chargé de choisir le nouveau roi parmi les princes.

- tarīka* (pl. *turuḳ*, arabe): litt. « voie »; association ou confrérie (chaque *tarīka* porte le nom de son fondateur); congrégation, confrérie religieuse *ṣūfi*; centre local d'une confrérie religieuse; loge des confréries.
- taʿrīkh* (arabe): l'histoire en général, annales, chroniques; d'ordinaire, synonyme de « récit historique ». C'est le titre d'un grand nombre d'ouvrages d'histoire, comme le *Taʿrīkh al-Sūdān* [L'histoire du Soudan, ou des Noirs d'Afrique de l'Ouest — voir *Bilād al-Sūdān* ], le *Taʿrīkh al-Andalus* [L'histoire de l'Andalousie], etc.
- tariki* (malgache): sous-groupes.
- tasoba* (titre): chef de guerre, général en chef.
- tasobnamba* (mossi): litt. « maîtres de la guerre »; chefs de guerre.
- tata* (bambara): un fort.
- tatibato*: méthode de collecte périodique de l'impôt utilisée par les Antakara de Madagascar pour alimenter les finances de l'État.
- teen*: titre (au Kayor).
- tëgg*: forgerons mande.
- tellek saw*: litt. « grand homme »; désigne l'idéal de grandeur de la société éthiopienne.
- tengsoba* (mossi): litt. « le maître du sol »; prêtre de la terre.
- tenzi* (kiswahili): poèmes épiques.
- terras da coroa*: dans le système du *prazo*, une propriété de la Couronne portugaise.
- teskere*: permis d'exportation.
- tüdo* (mossi): autel.
- timār* (arabe): fiefs.
- tingimaro*: titre d'un souverain (à Madagascar).
- tobe* (kanuri): grandes robes échancrées en coton naturel ou teint en bleu.
- togo-naaba* (titre mossi): le porte-parole du chef qui était responsable des cérémonies rituelles.
- tompon-menakely* (titre malgache): litt. « maîtres du fief »: chefs de fiefs villageois.
- tompon-tany*: litt. « maîtres de la terre »; les premiers habitants (à Madagascar).
- ton* (bambara): association de garçons circoncis au même moment; association politique.
- ton-den* (bambara): membres d'une association.
- ton-djeli* (bambara): le griot du *ton*.
- ton-dyon* (bambara): litt. « captifs du *ton* »; généralement, des prisonniers ou d'anciens prisonniers de guerre.
- tonjon*: esclaves de la couronne (à la cour du *mansa*).
- ton-koro-bolo* (bambara): dans l'armée de Ségou, corps de réserve formé de *ton-dyon* expérimentés, placé derrière le *disi*.
- ton-masa* (bambara): celui qui commande.
- ton-tigui* (bambara): chef; dans la cavalerie, porte-carquois.
- too*: pâte de mil qui constitue l'aliment de base des Bambara.
- too-daga* (bambara): la marmite de *too*.
- Torodo*: la Révolution torodo de 1776, au Fouta Toro, fut lancée par le mouvement du marabout Torodo qui puisa en grande partie son inspiration dans la réussite du *djihād* au Bandu et au Fouta-Djalon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut la révolte des petits paysans à la fois contre le *muudul horma*, imposé par les *ḳabīla* maures, et contre le système fiscal oppressif des musulmans de l'Est introduit par l'aristocratie denyanke islamisée.
- torwe*: au Borno, détenteurs de titres spécialement désignés.
- trano-vato*: un fort (à Madagascar).
- Trek: le Grand Trek, 1834-1839; mouvement d'émigration des Boers du Cap vers le Vaal et l'Orange provoqué par la poussée britannique en Afrique du Sud.

*trekboer*: fermiers boers immigrés qui traversèrent le fleuve Orange en quête de terres avant le Grand Trek. Ils s'établirent pour la plupart dans le sud de ce qui allait devenir l'État libre d'Orange.

*tsare*: voir *gaiswawa*.

*tshidie*: conseil général (à la cour du roi luba).

*tshihangu*: la cour de justice du roi luba.

*tsi-mihety*: nom collectif adopté par les Tsimihety (Madagascar) pour indiquer, par leur refus de se couper les cheveux, qu'ils ne se soumettaient pas à l'autorité des Maroserana.

*tsimiompy* (malgache): famine.

*tsowolo*: nom donné par les Hlengwe aux sols basaltiques.

*tubung*: litt. « maîtres de la terre »; chefs de petites unités politiques (chez les Luba/Lunda).

*tüfenkçiyân*: un des éléments des troupes impériales ottomanes ou *odjak*.

*tukwata*: voir *kakwata*.

*tumba* (kikongo): bénédiction.

*tumbili* (kiswahili): singe.

*tunka* (titre soninke): roi.

*turaki*: chef du protocole au Katsina (pays Hawsa).

*turdala* (bambara): litt. « à travers le sable »; dérive de l'arabe *al-tareb*, la terre, et désigne le devin, l'oracle.

*turuḡ*: voir *tarīka*.

*tweapea* (akan): bâtons à mâcher.

*twite*: le fonctionnaire qui représentait le roi luba dans des circonstances séculières; chef militaire.

*ubandawaki* (titre): chef militaire (au Zamfara et au Gobir, en pays Hawsa).

*ubuhake*: au Rwanda, type de lien à une clientèle (voir *buhake*).

*ubugabire*: type de lien à une clientèle (au Burundi).

*ubwiru*: au Rwanda, code sacré établissant les rites royaux et la généalogie dynastique.

*ubwoko*: voir *umuryango*.

*uki*: type de bière fabriquée par les Akamba et qui fermente plus longtemps que celle des communautés voisines.

*ukisi*: au Kongo, sainteté; divinité; volonté divine.

*ukoo*: lignage, descendance.

*ʿulamāʾ* (sing, *ʿālim*, arabe): savants musulmans, personnes érudites, docteurs de la loi ou théologiens.

*umboli*: négociant (au Kānem-Borno).

*umerā-i-shērākise* (ou *çerākise*): *amīr* circassiens.

*umm laham*: la grande famine de 1684 au pays Shilluk.

*umuheto*: litt. « de l'arc »; collecte de l'impôt (au Rwanda).

*umuryango* (kirundi et gihya), *ubwoko* (kinyarwanda), *uruganda* (runyambo et ruhaya): clan.

*unguri* (kikongo): litt. « le principe mère »; lien de parenté maternel, matrilineaire; matriarcat.

*unguri ankama*: seigneurie (titre kongo encore en usage parmi des Suku du Sud vers 1900).

*ʿurf*: coutumes.

*uruganda*: voir *umuryango*.

*uthlanga* (zulu): roseau.

*uwata* (kikongo): rusticité.

*vaha*: médium.

*valohazomanga*: les roturiers dans la société de Mahafaly (Madagascar).

*vashambadzi*: négociants; classe des marchands africains dans la région du Zambèze.

*vata* (kikongo): cultiver.

*veli*: gouverneur d'une province (voir *wālī*).

*Veybercoma*: le pays des Vai (Sierra Leone et Liberia).

*vidye* (luba): esprit.

*vilipate* (malgache): dons royaux.

*visitador* (portugais): inspecteur.

*Voandzeia subterranea* (du malgache *voandzou*): espèce de plante tropicale rampante (famille des légumineuses) à feuilles trifoliées et à inflorescence axillaire, communément appelée arachide.

*vodun*: religion africaine.

*vohitsy mananila* (malgache): voir *longon'mpanilo*.

*Volafotsy* (les): litt. « l'argent blanc »; à Madagascar, les collatéraux des Maroserana régnants, descendants de l'argent blanc, fils de femmes non maroserana et d'hommes de la famille royale maroserana.

*volamena*: litt. « l'argent rouge », c'est-à-dire l'or; à Mahafaly (Madagascar), les tombes des Zafivolamena (Fils de l'or), branche régnante maroserana chez les Sakalava.

*wa'azi*: sermons (en pays Hawsa).

*Waḡ'at al-sanādīk*: litt. « l'affrontement des *Sandjāk Bey'* »; traité égyptien portant sur la révolte des beys de la Fakariya en 1660.

*wakf* (pl. *awḡāf*, arabe): 1) donation islamique de biens destinés à constituer un fonds devant servir à des fins caritatives ou religieuses; 2) fondation religieuse ou caritative musulmane créée par dotation d'un fonds; 3) mesure juridico-religieuse prise par le propriétaire d'un terrain ou d'autres biens fonciers pour léguer son droit de propriété à une institution religieuse (une mosquée) ou à quelque établissement public ou à vocation sociale (une *madrassa*, un hôpital, etc.) et/ou à ses descendants.

*wālī* (pl. *wulāt*, du turc *vālī*): gouverneur ou vice-gouverneur d'une province (*wilāya*).

*wamaḡi*: chefs de district dans l'État ugweno (Tanzanie).

*wambai*: titre à Kano.

*wark* (ahmarique): l'or.

*washambadzi*: voir *vashambadzi*.

*wasili*: marchands nord-africains (au Borno).

*wasiliram*: au Borno, quartier spécial réservé aux *wasili*.

*watan*: patrie; pays natal; terre des ancêtres.

*wayilbe*: forgerons (au Taktūr).

*wazīr* (arabe, titre des successeurs du *shaykh* Muḡammad Abū Likaylik): dans l'Empire ottoman, titre attribué à de hauts fonctionnaires de l'État ou à des ministres et aux plus hauts dignitaires; détenteurs de fonctions analogues à celles des vizirs musulmans; vice-régents, vice-rois.

*weg-piny*: clans propriétaires de terres (chez les Luo du Kenya).

*weranga-naaba* (titre mossi): dignitaire qui prenait soin des chevaux.

*widi-naaba* (titre mossi): porte-parole politique.

*wilāya* (pl. *wilāyāt*, arabe): une des principales subdivisions administratives (provinces) de l'Empire ottoman ayant à sa tête un *wālī* qui représente le gouvernement et est assisté par un conseil électif; elle est elle-même subdivisée en *cazas* (districts).

*woloso* (mande): litt. « né dans la maison »; statut qu'acquerrait une femme achetée par une communauté dès qu'elle donnait le jour à un enfant. Un homme pouvait



aussi accéder au même statut dès l'instant où son maître avait suffisamment confiance en lui; esclave né dans la maison.

*worma*: devoir d'allégeance. *Worma* a introduit l'idée d'allégeance dans les langues takrūr où ce type de lien n'existait pas; lien d'allégeance.

*wuon piny*: voir *ruoth*.

*xaadi*: titre (au Kayor).

*yav*: voir *mwant yav*.

*Yadega-tenga*: la terre des Yadega (Yatenga), en pays Mossi.

*Yatenga-naaba* (titre mossi): le roi de Yatenga.

*yerima*: le gouverneur des provinces du Nord (au Borno).

*yial*: droits sur les territoires de chasse.

*yiiri* (pl. *yiiya*): la maison, le deuxième niveau de la société patrilinéaire et patrilocale mossi.

*yiir kasma* (mossi): le chef du *yiiri*.

*yiiya*: voir *yiiri*.

*zabyuya*: annonce rituelle lors de la cérémonie d'investiture des chefs mossi.

*zaka* (pl. *zakse*): la plus petite unité de la société patrilinéaire et patrilocale mossi.

*zakāt* (arabe): aumône obligatoire qui, pour tout musulman jouissant d'un certain revenu, consiste à en distribuer une fraction, allant de 2,5 à 10 %, aux pauvres et à une catégorie déterminée de nécessiteux. Le *zakāt* est le quatrième pilier de l'islam.

*zakse*: voir *zaka*.

*zalunci*: injustice (en pays Hawsa).

*zanna arjinama*: fonctionnaire en titre (au Borno).

*zāwiya* (pl. *zawāyā*, arabe): confrérie religieuse; siège d'une confrérie (et sanctuaire funéraire du saint fondateur); centre culturel; s'il est fortifié et tenu par des défenseurs de la foi, il porte le nom de *ribāt*.

*zombi* ou *zombie*: mot d'origine nigéro-congolaise, apparenté au *nzambi* (dieu) du Kongo, du Kimbundu et du Tshiluba, et au *zumbi* kongo, fétiche ou image porte-bonheur; 1) le dieu python dans les cultes vaudou d'Afrique de l'Ouest; le dieu-serpent du rite vaudou en Haïti et dans le sud des États-Unis d'Amérique; le pouvoir surnaturel ou l'essence surnaturelle qui, selon la croyance vaudou, peut pénétrer dans le corps d'un mort et le réanimer; aux Antilles, un humain sans volonté, sans voix, ne pouvant faire que des gestes d'automate, qui est censé être mort et avoir été réanimé mais dont on pense souvent qu'il a été plongé, sous l'effet de drogues, dans un état cataleptique pendant les heures de l'enterrement; 2) personne dont on pense qu'elle ressemble à ce qu'on appelle un mort vivant; personne d'allure fortement étrange ou de mentalité, d'apparence ou de comportement anormaux.

*zuwaya* ou *insilimen*: groupes de marabouts berbères ou soudanais.

*Zwayiya* (les marabouts *zwayiya*): branche du mouvement marabout.

## Index

## A

- Abakulo 465  
 ʿAbd al-Ḳādir Kan 337  
 ʿAbd al-Raḥmān 195, 226, 227, 240  
 ʿAbd al-Raḥmān al-Humaydī 190  
 ʿAbd al-Raḥmān Zagaiti 536  
 ʿAbdallābi 209  
 ʿAbdallāh 240  
 ʿAbdulay Bademba 333  
 ʿAbdullāh Barja 506, 531  
 ʿAbdullāh Burja 532  
 ʿAbdullāhī 508  
 ʿAbdullāhī dan Fodio 538  
 Abe 337, 466  
 Abeche 54  
 Aberadze 448  
 Abilema 669  
 Abla Poku 465  
 Aboisse 465  
 Abok 852  
 Abouré 475  
 Abripiquem 466  
 Abū Bakr Kado 509, 534  
 Abū Likaylik 222, 225  
 Abū Yūsuf 55  
 Abū Zayd al-Ḳayrawānī 216  
 Abutia 446  
 Abwor 844, 857  
 Ac 337  
 Accra 31, 38, 445, 452, 476, 978  
 Acila 244, 249, 261  
 Adaklu 446  
 Adangbe 445, 446, 447  
 Adar 514  
 Aden 178  
 Adhola 854  
 Adisi 447, 461  
 Adoc 147  
 Adone 785  
 Aduana 448  
 Afar 786  
 Affaitati 24  
 Afillo-Busase 805  
 Afonso I<sup>er</sup> 606  
 Agabba 507, 513  
 Agadir 28, 55, 239  
 Agaja 486  
 Agaw 447, 461, 770, 794  
 Agba 466,  
 Agbala 498  
 Agni 414  
 Agokoli 446  
 Agona 447, 468  
 Agotime 446  
 Ahanta 447  
 Aḥmad 239  
 Aḥmad al-Dardīr 192  
 Aḥmad al-Manṣūr 247, 249  
 Aḥmad Baba 345  
 Aḥmad Bukr 227  
 Aḥmad Bukr b. Mūsā 224  
 Aḥmad Grañ 44, 90, 775, 778, 783, 785  
 Aḥmad ibn Zunbul 190  
 Aḥmad Ḳāramānī 297  
 Aḥmadābād 160, 161  
 Aḥmadīya 191  
 Aḥmadnagār 164  
 Aīr 92  
 Aīt ʿAttā 259  
 Aīt Awari 368  
 Aīt Dayman 368  
 Aitu 466  
 Aja 483, 486, 488  
 Akan 443, 445, 446, 447, 458, 460, 473  
 Akele 579  
 Akoefe 446  
 Akpini 446  
 Akwa Boni 466  
 Akwamu 94, 447, 461, 462, 463, 468, 470, 471  
 Akwea 448

- Akwono 472  
 Akyem 447  
 Akyem Abuakwa 468  
 Akyem Kotoku 468  
 Alagwa 913  
 Alawites 253, 255, 260, 269, 357  
 Alays 206, 214, 233  
 Al-Azhar 187  
 Al-Bakrī 192  
 Al-Balwali 537  
 Albanie 277  
*alcaid* 66  
 Al-Dirr 211, 213  
 Alero 851  
 Alexandre VI 24  
 Alexandrie 182  
 Alfa b. Masik 350  
 Alfaya 333  
 Al-Fīrūzabādī 191  
 Alger 54, 55, 285  
 Al-Ḥasan 253, 831  
 Aliba 851  
 ʿAlī Bey 180, 195, 196, 197  
 Alichandora 320, 321, 323  
 ʿAlī Gaji 543, 276  
 Al-Imām al-Yūsī 253  
 Al-Ḳaṣr al-Kabīr 244  
 Al-Mahdiyya 260  
 Almohades 249  
 Al-Muṣṭafā al-Tazarkini 350  
 Al-Mustafa Gwani 537  
 Al-Mutawakkil 241, 242  
 Alonroba 447  
 Al-Ṣaḍḍuḳ 344  
 Al-Sālihi 191  
 Alur 844  
 Alvarado 145  
 Al-Zaʿri 349  
 Amari Ngoone 307  
 Amari Ngoone Ndecla 337  
 Ambohitrabiby 950  
 Amda Seyon 802  
 Amhara 770  
 Amihere II 466  
 Amo Aseman 465  
 Amor 853  
 Amsterdam 31  
 Andoni 500  
 Andriamandazoala 930  
 Andriandahifotsy 943  
 Angola 27, 31, 38, 80, 604, 613, 615, 617, 622, 627, 629, 637, 639, 640, 642, 713  
 Angovi 914  
 Ankobra 466  
 Anlo 446  
 Anona 447  
 Antandroy 923, 960  
 Antankara 946  
 Antanosy 923, 959  
 Antavaratra 956  
 Antefasy 923, 958  
 Antemor 924, 925, 927  
 Antesaka 958  
 Antilles 33, 116, 118, 119, 120, 122, 123, 124  
 Anyi 447, 465  
 Anywa 228  
 Anziques 589  
 Aowin 447, 461, 462, 470, 475  
 Apollonia 466  
 Aqua 465  
 Arabes 79, 81, 187  
 Arabie 39, 60, 158  
 arachide 403  
 Arada 486  
 Aramanik 913  
 Argobba 774  
 Arguin 26  
 Arku 532  
 Arma 347, 350, 354, 356  
 Aro 502  
 Arochukwu 498  
 Artuma 784  
 Arussi 783  
 Asakyiri 448  
 Asamangama 448  
 Asanwule 447  
 Asence 447  
 Ashanti 38, 83, 447, 463, 465, 468, 469, 470, 471  
*asiento do Negroes* 141  
 Asinodze 447  
 Asogli 446  
 Asomani 475  
 Assabu 465  
 Assemblée des Dix 132  
 Assin 447  
 Assouan 177, 211  
 Atekok 862  
 Athakong 233  
 Attie 466  
 Atryak 851  
 Atwea 448  
 Atyak 848  
 Auwa ʿAbdullāhī 516  
 Avikam 421, 475  
 Awlād MʿBark 354  
 Awlād Sulaymān 77, 78  
 Awllimiden 354, 356  
 Awurade Basa 460  
 Axum 51, 776  
 Aywaz Bey 185  
 Ayyūb 184  
 Ayyubides 222  
 Azande 228  
 Azbin 507, 513  
 Azbinawa 530  
 Azebo 784  
 Azemmour 55, 239  
  
**B**  
 Babba 536  
 Babba Zaki 514, 538  
 Babito 844, 852, 879, 883  
 Bachwezi 875, 877  
 Bacri 291  
 Bacyaba 880  
 Badagri 38  
 Badančo 790  
 Badanda 880  
 Bādī II Abū Diḳn 214  
 Bādī III 214  
 Badyaranke 306, 423  
 Bafuriru 890  
 Baga 306, 417, 422  
 Baga-Kakissa 413  
 Baganda 876  
 Baganwa 887, 890  
 Bagesera 880  
 Bagesera Bazirankende 876  
 Bagisu 855  
 Baha 879, 888  
 Bā-Haddū 350, 356  
 Bā-Haddū b. Abū-Bakr al-Darʿi 350  
 Bahanza 880

- Bahavu 889  
 Bahaya 874, 879  
 Baheta 880  
 Bahima-Batutsi 856  
 Bahondogo 879, 886  
 Baĥr Scheluk 232, 233  
 Bahrein 158  
 Bahrey 793  
 Bahuma 860  
 Bahumbi 887  
 Bahunga 880  
 Bahutu 879, 880, 881  
 Baĥnuk 305, 307, 415  
 Baishekatwa 886  
 Bajaranke 328  
 Bajiji 880, 881, 887  
 Bajuni 830  
 Baka 77  
 Bakiga 879, 895  
 Bakimbiri 879, 886, 887  
 Baĥĥāra 71, 206  
 Bako 857, 859  
 Bako dan Kutumbi 510  
 Bakono 879  
 Bakriya 191  
 Bakunde 576  
 Bakura 518  
 Bakwe 425  
 Balante 306, 416  
 Balboa 144  
 Baleng 571  
 Balowoka 667  
 Bamanaw 371  
 Bambara 346, 347, 353,  
 368  
 Bamileke 571  
 Bamum 570  
 Banale 853  
 Banda 93, 572, 675, 687  
 Bandama 424, 425  
 Bandar 'Abbās 158  
 Bandar-e Lengeh 158  
 Bandeng 571  
 Bandha 855  
 Bandia 576  
 Banhun 416  
 Bankango 876  
 Bantu 68, 70, 230, 572,  
 575, 761  
 Banū 'Ayyād 291  
 Banū Hilāl 80, 82, 92  
 Banyiginya 879, 886  
 Banyoro 845, 856, 883  
 Baoulé 400, 447, 465, 466  
 Bapi 571  
 Bara 955  
 Baraguyu 900  
 Baramangolo 372  
 Barbade 37, 145  
 Barentu 780, 783  
 Bari 847  
 Bari-Kakwa-Kuku 845  
 Barter 475  
 Basa 579  
 Bashambo 886  
 Bashu 890  
 Bashubi 880  
 Basindi 879, 880  
 Basinga 880  
 Basita 877, 879, 881  
 Basoga 855  
 Bassa 425  
 Bassari 306, 328, 417, 423  
 Basua 472  
 Basukuma 888  
 Bataille des Trois Rois  
 241, 242, 245, 247,  
 248, 249  
 Batavia 80  
 Batsobe 880  
 Batundu 880  
 Batutsi 879, 881  
 Batwa 668, 879, 881  
 Baumann 69  
 Bawa 538  
 Bawol 307, 318  
 Bayango 876, 877, 879,  
 881  
 Bayotte 413  
 Bayuma 857  
 Bayyūmīya 191  
 Baza 576  
 Bazigaba 880, 886  
 Bazinza 874  
 Beafada 304, 305, 416  
 Bega 879  
 Bela 585  
 Bemba 392  
 Bena-Soso 424  
 Bengale 160  
 Bénin 31, 38, 454, 487, 495  
 Benin 78  
 Bérabich 359  
 Berbères 45, 55, 64, 312,  
 317  
 Berbéristan 178, 211  
 Berkoma 425  
 Betanimena 956  
 Bete 425  
 Bete-Dida 418  
 Beti 89, 569, 579  
 Betsileo 948  
 Betsimisaraka 956, 957  
 Bezanozano 952  
 Bijagos 307, 416  
 Bilanga 394  
 Binga 207  
 Bini 503  
 Biranga 854  
 Birifor 399  
 Birmingham 37  
 Bisa 95, 397, 691, 692  
 Blaka 447  
 Blis-Kaniara 413  
 Bloem 761  
 Boadu Akafu Brempon  
 472  
 Bobangui 79, 591, 593,  
 595, 597, 634  
 Bobo Fing 401  
 Bobo Julia 401  
 Boers 32, 68  
 Bolia 588  
 Boma 588  
 Bombay 158  
 Bonaparte 203, 226  
 Bongandini 394  
 Bongera 880  
 Bongo-bagirmi 207  
 Boran 783  
 Borana 780  
 Borgu 344, 395, 490, 491,  
 493, 505, 528  
 Borno 552  
 Borno-Wadai 219, 221  
 Bororo 677  
 Boša 784, 790, 805, 972  
 Bosman 475  
 Bosseyabe 337  
 Botswana 70  
 Boucle du Niger 372, 376  
 Bougie 55  
 Bouna 399

- Bouré 419  
 Brésil 26, 33, 121, 642  
 Bretuo 447  
 Bron 447  
 Bua Kpanyili 466  
 Buare 372  
 Bubakar Sire 323, 324, 336  
 Bubi 501  
 Bubu Mūsā 324, 325  
 Buduru 534  
 Bugaba 875  
 Buganda 845, 855, 861, 862, 863, 868, 869, 870, 871, 882, 886, 891, 894, 896, 916, 973  
 Bugaya 517, 530  
 Bukari Sette 326  
 Būlāk 182  
 Bulom 417, 419, 423, 428, 429, 433, 438  
 Bulozī 659  
 Balsa 384  
 Bulu 90  
 Bundu 302, 318, 339  
 Bunyoro 64, 855, 860, 861, 862, 863, 865, 868, 875, 879, 882, 883, 895  
 Buque 933  
 Buricimba 392, 393  
 Burkina Faso 397  
 Burundi 86  
 Burungi 913  
 Burungu Kakindi 887  
 Busa 395  
 Bushoong 84  
 Busuma 384, 385  
 Bwaba 397, 399  
 Bwobo 854  
 Bwoc 233  
 Bwogi Mpangukano 887
- C**  
 Cadix 28, 110  
 Cafres 723  
 Calcutta 158  
 Califat de Borno 543  
 Camara 419  
 Cameroun 30, 38, 77, 89, 500, 501
- Canaries 26, 54  
 Cap-Vert 26, 29, 30, 38, 142, 304, 308, 310, 339, 439  
 Carrodoboe 438  
 Carthage 80  
 Castille 24, 27  
 Ceddo 324, 325  
 Cerné 80  
 Cerno Samba Mombeya 335  
 Ceuta 139, 249  
 Chagga 899, 909  
 Chainouqua 755  
 Cham 140  
 Chamama 317  
 Chambonneau 314, 316  
 Charles Quint 27, 55  
 Chauma 676  
 Chelega 215  
 Cherchel 55  
 Chewa 665, 668, 680, 681, 687  
 Chewa-Tumbuka 665  
 Chidzonzi 675  
 Chikunda 689  
 Chilima 667  
 Chiluba 667  
 Chilundanya Luhanga 694  
 Chimfombo 680  
 Chimwala 679  
 Chine 19, 60, 158  
 Chinkhole 675  
 Chinsamba 676  
 Chisi 690  
 Chisumphe 672  
 Chokwe 661  
 Chulu 680  
 Cibinda Ilunga 648  
 Comores 961, 962, 963, 964, 965  
 Compagnie anglaise des Indes orientales 137  
 Compagnie britannique des Indes orientales 162  
 Compagnie de Cacheu 440  
 Compagnie de Guinée 434
- Compagnie des Indes occidentales 434, 632  
 Compagnie du Sénégal 319, 321, 325  
 Compagnie française des Indes occidentales 310  
 Compagnie hollandaise des Indes occidentales 132, 310  
 Compagnie hollandaise des Indes orientales 32, 745, 756  
 Compagnies à chartes 310, 433, 434  
 Company of Royal Adventurers 434  
 Con 394  
 Constantine 295  
 Construction navale 53, 116  
 Coran 335, 536  
 Cosmologie 85  
 Côte d'Ivoire 418, 421, 424, 425  
 Côte de la Guinée inférieure 443, 452, 456, 458, 464, 467, 474, 480, 482  
 Côte-de-l'Or 472  
 Côte-des-Dents 442  
 Côte-des-Esclaves 38, 452  
 Côte-des-Graines 442  
 Côte-du-Poivre 29  
 Cua 853  
 Cuba 33  
 Cuffy 147  
 Cwa 865, 883  
 Cwa II 856  
 Cwezi 870, 875, 878  
 Cyirima Rubwe 889  
 Cyirima Rujugira 882, 886, 889
- D**  
 Dabora 376  
 Daca 852  
 Dadi 518  
 Dahomey 38, 486, 488  
 Daimani 337  
 Damagaram 513  
 Damot 802

- Dan 418, 424  
 Dan Gwarandume 534  
 Dan Marina 537  
 Danākia 220, 226  
 Danemark 36  
 Dār Ķimr 224  
 Dar<sup>ca</sup> 237  
 Dārūr 214, 217, 219, 220, 224, 226, 227  
 Dauro 972  
 Decce Maram Ngalgu 315  
 Dendī 351  
 Deniba Bo 376  
 Denkoro 376  
 Denkyira 973  
 Denyanke 323, 325, 368  
 Dhokoth 233  
 Diarrasouba 400  
 Dida 425  
 Dida Zehiri 421  
 Didinga 847, 856  
 Dieppe 29  
 Digil 786  
 Digo 831  
 Dion Kolo 407  
*District books* 874  
 Dodos 856, 859, 861  
 Dogo 438  
 Dogon 94, 392  
 Dōka 215  
 Don Sebastián 242, 244, 245, 247  
 Dongola 80  
 Dongotono-Murle 847  
 Dorobe 399  
 Dragut 276  
 Duala 501, 579  
 Duékoué 413  
 Dugui 518  
 Dugurti 546  
 Dundas 763  
 Dutse 518, 531  
 Dwimina 447  
 Dyan 399  
 Dzivaguru 702
- E**  
 Ebri Moro 466  
 économie de pillage 54, 55, 57, 60, 974
- Efik 501  
 Egun 486  
 Égypte 47, 168, 169, 170, 172, 173, 175, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 189, 190, 191, 192, 194, 196, 202, 211, 221, 223, 272, 974  
 Ekine 501  
 Ekiti 493  
 Ekoona 447  
 Ekpe 501  
 Ekpo 501  
 Ekuebo 465  
 élevage 70, 71, 74, 76, 449, 523, 725, 727, 747, 748, 749, 758, 858, 860, 890, 903, 904  
 Ely Kowri 337  
 Enarya 790, 802, 805  
 Ennamor 802  
 Eno Baisie Kurentsi 475  
 Eotile 465, 475  
 épices 19, 304  
 Esigie 498  
 Espagne 28, 34, 37, 140, 145, 261  
 Essouma 475  
 Estevanico 145  
 Etesot 862  
 Éthiopie 48, 90, 215, 767, 769, 770, 771, 777, 778, 782, 787, 788, 790, 791, 792, 793, 794, 795  
 Éthiopiens 215, 789  
 Ewe 443, 445, 446, 447, 448, 472, 473  
 Ewotre 447, 461  
 Exeter 30  
 Extrême-Orient 19
- F**  
 Fachoda 234  
 Facobli 413  
 Faḳārīya 180, 182, 184, 185, 186, 191  
*fakī* 217  
 Falasha 770, 790, 794
- Famaghan Wattara 353, 401  
 Fang 76, 78, 86, 88, 89, 569  
 Fantara 462  
 Fante 447, 461, 468, 469, 503  
 Fara Kumba Mbodji 315  
 Farin Dutse 518  
*farinya* 64  
 Fasilidas 795  
 Fatimides 221  
 Fès 239  
 Fezzān 71, 285  
 Filālī 253  
 Fipa 86, 915, 916  
 Folgia 438  
 Fooni 413  
 Fouladougou 375  
 Foulah 326  
 Foulakoro 353, 374, 375  
 Fouta 336  
 Fouta Toro 302, 307, 314, 323, 324, 325, 327, 336, 337, 338, 339  
 Fouta-Djalon 302, 318, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 422, 424, 437  
 Free African Society 150  
 Frescobaldi 24  
 Frobenius 69  
 Fuggers 24  
 Fulbe 68, 71, 79, 92, 219, 328, 329, 330, 331, 334, 335, 345, 349, 354, 368, 379, 380, 387, 416, 517, 569  
 Fung 848  
 Fūr 220, 223, 225, 226  
 Futanke 338
- G**  
 Ga 443, 445, 446, 447, 448, 458, 460, 461, 468  
 Gabon 585  
 Gabra 786  
 Gagou 418, 424  
 Gahaya Rutindangyezi 886

- Gajaaga 326, 327, 328  
 Gala 207  
 Ga-Mashi 446, 447, 458  
 Gambie 30  
 Gamo 802  
 Gan 399  
 Garcia II 616, 619, 628  
 Gatsi Rusere 682, 706, 707  
 Gaya 518  
 Gbaramatu 494  
 Gbaya 93  
 Gbaya-Manga 575  
 Gbin 462  
 Gbugbla 445  
 Gealcka 761  
 Gebbe 438  
 Geej 318  
 Geenlendonck 475  
 Getso 534  
 Gezira 209, 214  
 Gihanga 876, 889  
 Gihumbi 887  
 Gile 784  
 Gimma 784  
 Gobawin 786  
 Gobir 506, 507, 511, 513, 514  
 Gobirawa 511  
 Gobnangu 393  
 Godie 425  
 Gogo 899  
 Goli 466  
 Goma 686  
 gomme arabique 60, 311, 317, 320, 321, 339, 357, 360  
 Gomua 447  
 Gonaqua 83, 749  
 Gondar 216, 787  
 Gonja 381  
 Gordon 475  
 Gorée 29, 31, 308  
 Gorowa 913  
 Gosa 786  
 Gouvenet 27  
 Gqunukhwebe 749  
 Grand Ful 307  
 Grebo 425  
 Grecs 79  
 Grenade 140
- Griqua 761  
 Guan 446  
 Gudela 802  
 Guği 783  
 Guiglo 424  
 Guinée inférieure 475  
 Guinée-Bissau 416, 422  
 Guinée-Conakry 417, 418, 422  
 Gulli 516  
 Gulma 392, 393, 394, 395  
 Gulmance 392  
 Gulmanceba 392, 393  
 Guman 784  
 Gumma 784  
 Gurage 774  
 Gurmanche 345  
 Guro 466  
 Gurra 786  
 Gurunsi 397, 401  
 Gwey 326  
 Gyaaman 447
- H**
- Ha 909  
 Ḥabāniyya 224  
 Habatīt 356  
 Habesistan 211, 213  
 Habsbourg d'Espagne 29  
 Hadapi 900  
 Ḥadāriiba 213, 221  
 Hadiyya 770, 780, 802  
 Hadzapi 913  
 Ḥafšide 275, 276  
 Haha 346  
*hakura* 227  
 Halaba 802  
 Ḥamdūn al-Mazwār 255  
 Ḥammādi Pate 339  
 Hammīyuk 356  
 Ḥasan Ibrāhīm 840  
 Ḥasān Veneziano 343  
 Hawiyya 786  
 Hawsa 45, 59, 503, 506, 507, 509, 510, 512, 513, 519, 520, 521, 523, 526, 528, 531, 533, 539  
 Hawwāra 173  
 Hebbyabe 337
- Hedjaz 197  
 Hehe 899  
 Herero 92  
 Hlengwe 721  
 Hodzo 446  
 Hondo 438  
 Honfleur 29  
 Hopke 446  
 Hottentots 757, 760  
 huile d'arachide 58  
 huile d'olive 54, 58  
 huile de palme 29, 58, 497, 603  
 Hun 68  
 Hungaan 95  
*husayniya* 292
- I**
- Ibariba 490  
 Ibeno 500  
 Ibérie 139  
 Ibibio 483, 500  
 Ibini Okpube 498  
 Ibn Dayf Allāh 210  
 Ibn Ḥaddū 257, 261  
 Ibn Ḥassūn 253  
 Ibn Iyās 191  
 Ibnou Bentsi 520  
 Ibo 79  
 Iboina 944, 945, 946  
 Ibrāhīm Babārī 513  
 Ibrāhīm Badankarī 509  
 Ibrāhīm Bey 195, 200  
 Ibrāhīm Kāḥya 186  
 Ibrahimia Sory 332  
 Ibrāhimīya 191  
 Ibuno 500  
 Idrīs Katakarmabe 508, 544, 545  
 Iduwini 494  
 Ifara 958  
 Igaba 875  
 Igala 86, 499  
 Igbo-Ukwu 78, 126  
 Igwe Kala 498  
 Ijaw 503  
 Ijebu 493, 494  
 Ijesha 491  
 Ijo 483, 494

- Ikarebwok 862  
 Ilogir 847  
 Imbangala 83, 84, 660  
 Imerina 950, 951  
 Indabawa 532  
 Inde 19, 30, 60  
 Indes orientales 31  
 Indonésie 159  
 Iramba 899, 908  
 Irarak 862  
 Irriganaten 356  
 Irungu 877  
 Isangele 500  
 Isansa 866, 870  
 Isera 857  
 Isera-Omiro 857  
 Ishāk II 344, 345  
 Ishemurari 886  
 Isimbwa 877  
 islam 216, 217, 257, 268,  
     327, 330, 333, 334,  
     335, 336, 337, 339,  
     340, 422, 424, 766,  
     772, 773, 775, 776,  
     785, 786, 796  
 Isoko 494  
 Issa 786  
 Isuwu 501  
 Iteso 846, 855, 856, 862,  
     895  
 Itinérente 719  
 Itsekiri 494  
 Ituri 70  
 Ivoire 21, 29, 60, 207,  
     301, 302, 304, 311,  
     333, 339, 366, 428,  
     429, 466, 473, 476,  
     482, 549, 580, 583,  
     589, 591, 611, 617,  
     623, 630, 634, 636,  
     640, 642, 688-696,  
     708-711, 740, 821,  
     825, 835-840, 889,  
     900, 910  
 Iworopom 860  
 Iworopom-Iteso 857  
 Iya Lamis 516  
 Iyasu I<sup>er</sup> 796  
 Iyasu II 215
- J**  
 Jaba 393  
 Jaba Lompo 393  
 Jaga 68, 83, 90, 589, 613  
 Jahanka 95  
 Jaki 846, 852, 853  
 Jakpangu 393  
 Jallonke 328, 329, 417  
 Jamaïque 37, 145  
 James II d'Angleterre  
     257  
 Japon 19  
 Jaxaba 331  
 Jaxanke 328, 330  
 Jengu 501  
 Jenné-Jeno 74  
 Jie 69  
 Jieng 205, 228, 232, 234  
 Jii 232, 233, 234  
 Jimma 784, 805  
 JoAbwor 856  
 JoAkwa 856  
 Joal 29, 31  
 Joka Jok 853  
 Jolof 52, 302, 307, 314,  
     337  
 Jomoro 466  
 Joola 51, 95, 306, 413, 415,  
     416, 430  
 Joos 320, 321  
 Jukun 501  
 Jula 302, 399, 426, 437,  
     527  
 Jula Mande 330  
 Junju 870
- K**  
 Kaabu 302, 305, 306, 326,  
     330, 432, 437  
 Kaarta 353, 354  
 Kabambo 877, 888  
 Kabambo Kinwa 888  
 Kabi 534  
 Kabkābiyya 224  
 Kabowei 494  
 Kabunduli 680, 681  
 Kabyles 64, 277  
 Kachulu 695  
*kādi* 277  
 Kaffa 805, 972  
 Kafula 668  
 Kagoro 877  
 Kahigi Kasita 888  
 Kāhya Yūsuf 186  
 Kairouan 276  
 Kakaire 853  
 Kakalala Musawila Gondwe  
     694  
 Kakaraza 888  
 Kaket 854  
 Kakwa 846  
 Kalābāt-Dinder 215  
 Kaladian Koulibali 374  
 Kaladua 853  
 Kalala Ilunga 647  
 Kalanga 689  
 Kalenjin 899, 900, 903, 918  
 Kalindawalo 680  
 Kaluluma 680  
 Kalundwe 646, 647  
 Kamalu 498  
 Kamanya 870, 887  
 Kammera 326  
 Kanajeji 532  
 Kanincin 646  
 Kano 54, 506, 507, 508  
 Kanongesha 659  
 Kantora 304  
 Kānūn Nāme 172, 173, 201  
 Kānuri 503, 527, 554, 556,  
     557  
 Kanyenda 680, 681  
 Kanyinji 667  
 Kanyok 646, 649, 656  
 Kanyoni 887  
 Kapararidze 707  
 Kapeni 667  
 Kaphwiti 676  
 Kapunda Banda 681  
 Kara 207  
 Karamojong 91, 856, 859  
 Karamokho Alfa 332, 333  
 Karamokho Sambegu 45  
 Karaye 518  
 Karayu 784  
 Karemera 883, 887  
 Karemera Mwiru 887  
 Karimbola 960  
 Karou 423, 438  
 Kasai 643, 662



- Kasanga 305, 416  
 Kasanje 615  
 Kasena 397  
 Kashare 880  
 Kassa 413  
 Kassi Konare 380  
 Kassum 375  
 Kasyombe 685  
 Kātādites 197  
 Kātanga 668  
 Katobaha 888, 891  
 Katsina 506, 507, 508, 511  
 Katumbi Mulindafwa Chabinga 694  
 Kawa ag Amma 356  
 Kayango 875, 887  
 Kayor 45, 314, 318, 319, 320, 337  
 Kayra 224, 227  
 Kaytās Bey 180, 184, 185  
 Kāzembe 94, 660  
 Kebra Nagast 769  
 Kebu 844  
 Keeno 848  
 Kel-Awllimiden 349, 356  
 Kel-Katwan 359  
 Kel-Tadmekket 349, 359  
 Kenya 79, 82, 90, 91  
 Kere Massa Wattara 401  
 Kēri 209  
 Kētu 445, 487  
 Kiawa 518  
 Kibi 845, 876  
 Kibiga 855  
 Kigeri Mukobanya 883, 889  
 Kigeri Ndabarasa 886, 889  
 Kigwa 889  
 Kikondja 647  
 Kikuyu 86, 899, 903, 907, 908, 913  
 Kilwa 32, 51, 60  
 Kimbu 899  
 Kimenyi 886  
 Kimenyi Getura 886  
 Kimenyi Shumbusho 886  
 Kiniama 660  
 Kintu 877  
 Kiranda 855  
 Kiruji 855  
 Kissi 417, 423  
 Kitāb al-Istikṣā 253  
 Kitami 886  
 Kitare 877  
 Kiziba 845  
 Koarima 392  
 Kochia 854  
 Koc-Pagak 848, 851  
 Koi 854  
 Kok 761  
 Kololo 83  
 Koly Tengella 304, 305, 323, 328  
 Komo 86  
 Kompa 447, 461  
 Konde Burama 333  
 Kongo 31, 38, 90, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 615, 627, 639, 616, 617, 618, 619, 621, 623, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 632, 635, 636, 637, 642  
 Kongolo 647  
 Koniagui 306, 328, 417, 423  
 Konko Bubu Mūsā 325  
 Kono-Vai 419  
 Kora 761  
 Korana 83  
 Kordofān 214, 217, 219, 220, 223, 225, 226, 572  
 Koriuk 847  
 Korwakol 859, 860  
 Kosehirange 475  
 Kotoko 549  
 Kotoku 468  
 Koumbi 51  
 Kouranko 424  
 Kousounou 399  
 Koutoubia 51  
 Koweit 158  
 Koyam 547  
 Kpe-Mboko 501  
 Kpenoe 446  
 Kpoku 447  
 Kpone 445  
 Krahn 425  
 Krobo 445  
 Kru 417, 419, 421, 425  
 Kuala 394  
 Kuba 79, 84, 85  
 Kudu 534  
 Kuku 846  
 Kukuna 517, 530  
 Kukuya 593  
 Kulango 397, 462, 468  
 Kulu 547  
 Kumbari 513, 522, 537  
 Kumbetieba 392  
 Kung San 70  
 Kunta 349, 356, 364, 367  
 Kuotu 570  
 Kursiki 534  
 Kūrsū 281  
 Kurumba 385, 392, 403  
 Kuṣayr 177  
 Kūtama 89  
 Kwahu 447  
 Kwararafa 505, 508, 510
- L**
- La 445  
 La Palma 54  
 La Rochelle 29  
 Labadi 458  
 Labé 332  
 Ladinos 26  
 Lagunaires 447, 461  
 Lakwar 854  
*laman* 64  
*lamana* 47  
 Lamu 54, 60  
 Landuma 306, 417, 422  
 Langi 88  
 Lango Omiro 856, 895  
 Laropi 851  
 Lat Sukaabe Fall 302, 318, 319  
 Lata-Jakpa 381  
*lazām* 277  
 Le Cap 756, 758, 763  
 Le Havre 29  
 Lekpodze 447  
 Lela 397  
 Lendu 844, 847  
*lennji* 324

- Lenodze 447  
 Léon l'Africain 273, 519  
 Liberia 93, 418, 419, 424, 425, 438  
 Libye 77, 223, 298, 299  
 licences (système des) 27  
 Likuba 593, 595  
 Limba 417, 501  
 Liverpool 37  
 Loango 31, 38, 579, 603, 604, 616, 618, 622  
 Lobi 399  
 Loggar 320, 321  
 Logo 575  
 Loi 595  
 Loko 419, 423  
 Lokorikitak 858  
 Lolo 669, 676, 688  
 Lolo-Makua-Lomwe 665  
 Lomia 857  
 Londres 30  
 Long Juju 498  
 Longwe 667  
 Lotuho 845, 847, 848, 857  
 Luanda 27  
 Luba 64, 642-662  
 Luel 230  
 Lugbara 852, 853  
 Luhanga 667, 686  
 Lukoya 857  
 Lulami 351  
 Lunda 84, 94, 620, 622, 642-662, 660  
 Lundu 676  
 Luo 81, 82, 91  
 Lurum 385
- M**
- Maa Ngala 406  
 Maalik Sy 327, 328  
 Maane 306  
 Macina 347, 354, 356  
 Maçonnerie 151  
 Madagascar 79, 94, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 939, 944, 945, 951, 952, 954, 955, 959, 960, 961  
 Madère 26, 304  
 Madi 230, 846, 848, 851  
 Madi du Sud 852, 853  
 Madi Moyo 852  
 Mafaali Gey 316  
 Magan 372  
 Magan Oule Wattara 401  
 Magembe 883  
 Magembe Kagaruki 883  
 Magembe Kitonkire 883  
 Magemo 685  
 Maghreb 47, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 291, 297, 299, 300  
 Magume 534  
 Maguzawa 517, 530, 532  
 Magwe 418  
 Mahafaly 930, 940, 941  
 Maḥāmīd 285  
 Maḥmūd b. Zarḳūn 345, 351  
 Maḥmūd Bey al-Kabīr 184  
 Makanna 785  
 Makoddu Kumba Jaaring 321  
 Makua 669, 676, 687, 689  
 Malabar 164  
 malaguette 29, 429, 435, 442  
 Malaisie 159  
 Malakal 231  
 Malam Buhārī 534  
 Malawi 84, 94, 668  
 Mali 306, 374  
 Mālik al-Futāwī 227  
 Mālik Sarvar 160  
 Malindi 32, 60, 818  
 Malinke-Sarakolle 423  
 Malixuri 320, 321, 323  
 Maman Tukur dan Binta 537  
 Mamari Koulibali, dit Biton, 375  
*Mamlūk* 170, 175, 195, 284  
 mamluk 172, 173, 184, 185, 187, 191, 199, 201, 222  
 Mamvura Mutapa 699  
 Manchester 37  
 Mande 53, 93, 305, 307, 430, 437, 466  
 Mande-Jula 401, 468  
 Mane 68, 83, 93, 423  
 Mane-Sumba 419  
 Manganja 665, 682, 689  
 Mangbetu 85, 575  
 Mani Loango 579  
 Manou 438  
 Mansa 52  
 Mansa Biram 437  
 Mansa Tamba 305  
*mansaya* 64  
 Many Krobo 446  
 Manyika 94  
 Marase 403  
 Maravi 83, 84, 667, 672, 673, 675, 676, 679  
 Maroc 28, 40, 51, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 246, 247, 248, 249, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 264, 266, 267, 268, 341, 343, 345, 346, 554  
 Maroserana 94, 929, 930, 931, 941  
 Marrakech 241  
 Martin 821  
 Masāi 76, 79, 91, 855, 899, 900, 903, 907, 908, 909, 913  
 Mascareignes 939, 967  
 Mascate 158  
 Mashamba 865  
 Maska 518  
 Massa 374  
 Massassi 353, 374, 375, 380  
 Massawa 213  
 Matamba 615  
 Matar 857  
 Maures 92, 321, 325, 336  
 Mauritanie 81, 357  
 Mauruka 687  
 Mawanda 870  
*mawlid* 190  
 Maxan de Tamboukane 326  
 Maxureja Joojo Juuf 316

- Maysa Ten Wejj 320  
 Mazrui 910  
 Mazumawa 530  
 Mbale 669  
 Mbanza Loango 579  
 Mbedi 579  
 Mbewe 687  
 Mbomu 575  
 Mbona 678, 682  
 Mbongo 579  
 Mbuembue 570  
 Mbugu 913  
 Mbum 569, 570  
 Mégé 385  
 Mehmed Bey Cherkesī 185  
 Mein 494  
 Melilla 54  
 Menabe 943, 944  
 Mende 87, 423  
 Ménélik 769, 780  
 Mérinides 249  
 Meru 86  
*mestizos* 972  
 Meta 852  
 Mexique 28, 118, 119, 120, 144, 147  
 Mfecane 82, 83, 97  
 Mfimi 595  
 Mgbe 501  
 Mibambwe Mutabazi 883, 887, 889  
 Mibambwe Sentabyo 882, 889  
 Middelburgsche Com-  
 mercie Company 581  
 migrations d'élites 84, 85  
 migrations de bandes 83  
 migrations de masse 80, 81, 82, 83  
 Miji-Kenda 91, 830, 831, 899, 910, 913  
 Mika'el 804  
 Milansi 916  
 Minas 783, 788  
 mines 26  
 Mirambo 915  
 Misayriyya 224  
 Mkandawire 686  
 Mogho 384, 387, 391  
 Mogols 162, 164  
 Mombasa 32, 60  
 Momvu 575  
 Monfwe 465  
 Mongbandi 576  
 Mongo 76, 79  
 Mono 447  
 Monson Diarra 376  
 Monzon 353  
 Moro 844, 847  
 Moru 230  
 Mossi 79, 390  
 Motolomi 802  
 Moulay Aḥmad 242, 259  
 Moulay al-Ḥarrān 260  
 Moulay Yūsuf 267  
 Moulay Zaydān 267  
 Moyen Age 272  
 Moyen-Orient 19  
 Mozambique 32, 39, 80, 669  
 Mpimin 646  
 Mpinganjila 676  
 Mpongwe 579  
 Mranga 914  
 Msiska 695  
 Msukwa 683  
 Mtonga 667  
 Mugasha 877, 891, 895  
 Muḥammad III 249, 268  
 Muḥammad Abū Likaylik 215  
 Muḥammad al-Faḍl 227  
 Muḥammad al-Mahdī 239  
 Muḥammad al-Mubārak 507  
 Muḥammad Alwālī 530  
 Muḥammad Ankoni 824  
 Muḥammad Dawra 224  
 Muḥammad Jan Hazo 510  
 Muḥammad Kisoki 506, 508  
 Muḥammad Ḳurra 225, 226, 227  
 Muḥammad l'Écorché 247  
 Muḥammad Mai Gici 511  
 Muḥammad Murtadā al-Zabīdī 191  
 Muḥammad Nazaki 510, 532  
 Muḥammad Tayrāb ibn Aḥmad Bukr 225  
 Muḥammad Uban Yara 510, 513  
 Muḥammad Wari 509, 510  
 Muḥammad Zakī 509, 534  
 Muḥammad-Gao 345  
 Muhima 845  
 Mukama 855  
 Mukanbya 887  
 Mulâtres 439, 440, 441  
 Mulindwa 877  
 Mulobe 579  
 Mundikula 680  
 Munthali 686  
 Murād al-Maltī 285  
 Murād Bey 200  
 Muramira 888  
 Murimuno 687  
 Musokantanda 659  
 Musungulos 831  
 Mutaga Nyamubi 889  
 Mutaga Senyamwiza 890  
 Mutapa 701, 703  
 Mutara Semugeshe 889  
 Müteferriḳas 172  
 Muumbo 579  
 Muusa Jaabe 326  
 Mwafulirwa 695  
 Mwahenga 695  
 Mwamasapa 667  
 Mwamlowe 695  
 Mwangonde 685  
 Mwankunikila 695  
 Mwaphoka Mbale 695  
 Mwari 717  
 Mwavarambo 667  
 Mwavintiza 686  
 Mwendamunjila Mushani Kaira 695  
 Mwenekisindile 684  
 Mwihahabi 888  
 Mzembe 667  
 N  
 Na Garba 382  
 Na Gbewa 381, 393  
 Na Nedega 381  
 Na Zangina 382  
 Naaba 381  
 Kango 385, 386, 389, 397

- Kom 384, 408  
 Kuda 383, 384  
 Kumdumye 382, 396, 397  
 Lambwega 385, 397  
 Manzi 383, 384  
 Moatiba 383  
 Nabasere 385  
 Namende 384  
 Piiyo 385  
 Rawa 381, 382, 385  
 Ruubo 385  
 Saaga 384  
 Saagha 387  
 Swida 382  
 Warga 383, 384  
 Wedraogo 381  
 Wende 390  
 Wobgo 385  
 Wubri 381, 382, 384  
 Yadega 381, 382, 397  
 Zana 403  
 Zombre 384, 408  
 Zungrana 381  
 Naame de Maxanna 326  
 Naatago Aram Bakar 321  
 Naath 228  
 Nafana 400, 462, 468  
 Naguji 521  
 Nakabinge 845  
 Nalu 93, 306, 417, 422  
 Nama 761  
 Namibie 92  
 Naminha 855  
 Namwenes 667  
 Nanafowe 466  
 Nandi 79, 91, 918  
 Nangla 447  
 Napaga Tenga 390  
 Nāšir al-Dīn 314  
 Nassau 31  
 Ndabarasa 886  
 Ndahiro Cyamatara 889  
 Dahura 877  
 Ndebele 83  
 Ndembu 659  
 Ndongo 604, 613, 614  
 Neyo 425  
 Ngan 466  
 Ngando 585  
 Ngbaka 572  
 Ngbaka-Sere-Ngbandi 575  
 Ngbandi 68, 572  
 Ngikora 859  
 Ngobi 855  
 Ngok 234  
 Ngolo Diarra 353, 376, 378, 405  
 Ngondc-Nyakyusa 665  
 Ngulube 84, 667  
 Nguni 81, 749, 750, 752, 764  
 Niangolo 372  
 Nicolas 821  
 Nidrou 413, 421  
 Niger 40, 44, 51, 54, 57, 73, 79, 86, 92, 125, 353, 354, 365, 495  
 Nigeria 487, 495  
 Niger-Tchad 59  
 Nikki 395  
 Nilotes de l'Est 846  
 Nilotes du Sud 91  
 Nilotes Tatoga 888  
 Nimi Lukeni 604  
 Ningo 445  
 Njaag Aram Bakar 321  
 Njaay Sall 316  
 Njajaan Njaay 302  
 Njunaki 875  
 Nkamanga 695  
 Nkanza 887  
 Nkhata-Bay 680  
 Nkond 648  
 Nkope 667  
 Nkoran 462  
 Nkumbya (ou Mukumbya) 880  
 Noé 140  
 Nogoma 44  
 Nomades 272, 273, 275, 279, 354, 364  
 Nono 880  
 Nouvelle-Angleterre 116  
 Nri 498  
 Nsanga 646  
 Nsansama 880  
 Nsenga 665, 670, 678, 679, 689  
 Nsoro Nyabarega 886, 890  
 Nsoro Sangano 883  
 Ntare 883, 886, 887  
 Ntare Karemera 889  
 Ntare Kitabanyoro 883  
 Ntare le Hirsute 86  
 Ntare Muhire 888  
 Ntare Nyabygaro 882  
 Ntare Rugamba 890  
 Ntare Rushatsi 876  
 Ntare Rushatsi (ou RUFUKU) 889  
 Ntatakwa 915  
 Ntchare 570  
 Ntinde 749  
 Ntomba 593  
 Ntumu 90  
 Nūba 214, 232  
 Nubie 64, 221, 232  
 Nuh 351  
 Nuh b. al-Tahir 357  
 Nūl 214  
 Nungu 393, 394  
 Nungua 445, 446, 458  
 Nunu 593, 595  
 Nunuma 397  
 Nupe 490, 505  
 Nūr 775, 783  
 Nyabashi 877  
 Nyabingi 886  
 Nyaghse 381  
 Nyakiru 876  
 Nyakwa 234  
 Nyakyusa 909  
 Nyambu Kapararidze 707  
 Nyamwezi 899, 908, 909, 913, 915, 916  
 Nyangiga 856  
 Nyangu 676  
 Nyanja 665  
 Nyanjagha 667  
 Nyanza Luo 844  
 Nyarubamba 875, 883, 888  
 Nyarubamba II 888  
 Nyarubamba Kicumbu 883  
*nyarubanga* 849, 851, 852, 853, 854, 856  
 Nyatura 909  
 Nyiha 695, 905  
 Nyilak 848  
 Nyingnemdo 382  
 Nyipir 852

Nyirenda 695  
 Nyirongo 667  
 Nzabi 76, 78  
 Nzakara 575  
 Nzima 447  
*nzimbu* 589, 593, 610  
 Nzinga 619  
 Nzinga Mbande 615  
 Nzipri 466

**O**

O'Hara 321, 336  
*obeah* 147  
 Obeku 847  
 Odak Ocollo 232  
 Oduduwa 490  
 Oghmor ag Alad 356  
 Ogulagha 494  
 Ojenné 74  
 Okai Akwei 461  
 Okiek 900  
 Okii 857  
 Ola 579  
 Olimi Rwitamahanga 882  
 Olum Panya 854  
 Omani 839  
 Ometo 805  
 Omeyyades 249  
 Omia 857  
 Omolo 854, 855, 857  
 Opoku Ware 382, 472  
 Oran 55  
 Orma 783  
 Orman 323, 325, 357  
 Oromo 68, 81, 82, 90, 91,  
 66, 778, 779, 780, 781,  
 783, 784  
 Orungu 585  
 Osei Kwame 476  
 Osei Tutu 465, 472  
 Osu 458  
 Osudoku 445, 458  
 Ottobah Cagoano 153  
 Ouagadougou 382, 383  
 Oubanguiens 235  
 Ouidah 38  
 Owila 857  
 Owiny 848, 853, 854, 857  
 Owiny Rac Koma 847,  
 848  
 Owo 493

Oxoriuk 847  
 Oyoko 447

**P**

Pachistes 292  
 Padhola 844, 854  
 Padibe 848, 851  
 Pajulu 845, 846  
 Palabek 851  
 Paleru 851  
 Pallaka 400  
 Paluo 843, 857, 866  
 Papel 305, 416  
 Parabongo 851  
 Parc 899, 913, 914  
 Paté 54, 60  
 Patiko 848, 857  
 Payera 857  
 Pedro II 621  
 peintures murales 797  
 Pelende 662  
 Pende 623, 662  
 Peñon 276  
 Pères Blancs 873  
 perles 455, 593, 734  
 Pérou 120, 145, 589  
 Perse 60, 168  
 Phalo 761  
 Phéniciens 79  
 Phiri 84  
 Piala 394  
 Pierre le Grand 158  
 Pizarro 145  
 Poet 860  
 poivre 733  
 Pokomo 830  
 Pokot 900  
 Pondichéry 158  
 Poron 400  
 Porto Novo 38  
 Portudal 29, 31  
 Portugal 23, 141, 237,  
 241, 242, 244, 247,  
 249, 305, 777  
 Prazos 688, 707, 708, 710,  
 711, 713  
 Proto-Chewa 668  
 Prusse 36  
 Puranga 857  
 Pygmées 70, 77, 575, 579,  
 593

**Q**

Quakers 149  
 Quilliga 438  
 Quoja 423, 425, 438  
 Quojabercoma 438  
 Quoja-Karou 424

**R**

Rabai 831  
 Rabaratavokoka 930  
 Ragem 854  
 Rambo 953  
 Raminia 927  
 Ramogi 853, 854  
 Rano 518  
 Raoule 853  
 raphia 54  
 Ratsimilahoe 957  
 Ratzel 69  
 Ravahiny 944  
 Raya 784  
 Raziya 159  
*reconquista* 275  
 Régences maghrébines  
 277, 294  
 Région des Grands Lacs  
 49, 86, 843, 844, 849,  
 851, 856, 858, 863, 865,  
 869, 871, 879, 895, 977  
 Rendile 785  
 Rengen Jic 860  
 Reombi-Mpolo 583  
 Restvolker 69  
*reth* 233  
 Réunion (la) 966, 967  
 Révolution française 154  
 Rharhabe 761  
 Riḍwān Kāhya 195  
 Rigaudière 320  
 Rigeibat 71  
 Rike 784  
 Risāla 216  
 Rivières du Sud 432  
 Rizaykāt 224  
 Rogers 441  
 Roos Beccio 320  
 Rouen 29, 241  
 Royal African Company  
 36, 310, 434, 441

- Rozwi empire 714, 715, 718  
 Rueng 234  
 Rufisque 29, 31  
 Ruganzu Bwimba 886  
 Ruganzu Ndori 877, 886, 889  
 Rugomora Mahe 887, 891  
 Ruhaga 887  
 Ruhinda 875, 876, 886, 887  
 Ruhinda Muhangakyaro 888  
 Rumfa 509, 532, 536  
 Rund 658, 659  
 Russie 158, 197  
 Rwasa 887  
 Rweej 648  
 Rwombi-Mpolo 585  
 Ryangombe 877, 886
- S**
- Saadiens 237, 239, 247, 249  
 Saafowe 466  
 Saalum 307, 318, 323  
 Saana 306  
 Safi 55, 239  
 Sagone 376  
 Sahara 45, 71, 354  
 Sahel 46, 71, 92  
 Saint Empereur romain 276  
 Saint-Louis 38, 309, 312, 316, 317  
 Saḡadī 214  
 Sakalava 929, 930, 942, 944, 945, 946  
 Sakata 595  
 Sakura 505  
 Sakuya 786  
 Sala Mpasu 647  
 Salama 400  
 Salé 55  
 Şālih Bey 196  
 Salogo 385  
 Samba Gelaajo Jeegi 302, 324, 325  
 Samba Lamu 307  
 Samburu 900
- Samo 397  
 Samri 518  
 San 32, 71, 745, 747  
 Sandawe 900, 909, 913  
 Sankoré 51  
 Santa-Cruz du Cap d'Aguer 239  
 Sanwi 447, 475  
 Sanye 900  
 Sao Tomé 26, 27  
 Sawākin 212, 213, 219, 221  
 Sāy 211  
 Sébamana 353  
 Sefuwa 542, 543, 545  
 Sefwi 447, 475  
 Segá 339  
 Segéju 828, 831  
 Ségou 353  
 Seké 579  
 Sekiapu 501  
 Sékou Wattara 353, 375, 400  
 Seligman 873  
 Semakokiro 870, 887  
 Sena 32, 676, 688, 689, 734, 736, 739, 825  
 Sénagambie 25, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 326, 327, 328, 330, 336, 339, 340  
 Sennār 210, 213, 215, 219, 220, 222  
 Senufo 400, 466  
 Sepote 447  
 Sernigi 24  
 Serutwa 877  
 sésame 403  
 Séville 28  
 Shalom 447  
 Shambaa 86, 899, 913  
 Shebeli 785  
 Sherbro 419  
 Shilluk 205, 206, 214, 220, 228, 231, 232, 233, 234, 848  
 Shungwaya 91  
 Sīdī Badr 160
- Sīdī Yaḡya 51  
 Sierra Leone 68, 87, 93, 417, 418, 419, 422, 423, 424, 428, 438  
 Sihanaka 952  
 Sikwese 667  
 Sila Makan Yero 376  
 Sillube 517  
 Silmiise 387  
 Silumbu 667  
 Simbowe 669, 684  
 Šimwayi 667  
 Šinaša 784  
 Sira Bo Koulibali 376  
 Sisala 397  
 Siyu 54  
 Sōbā 209  
 Soba 511, 513  
 Sofala 32  
 Sohondji 400  
 Sokoto 45  
 Solimana 333  
 Somali 68, 91, 766, 784, 785, 786, 903  
 Somalie 79, 90, 785  
 Somono 379, 380  
 Sonde-Luwa 662  
 Songhay 44, 45, 49, 52, 53, 55, 63, 92, 345, 351, 450, 491, 505-520, 532, 539, 544, 553, 973  
 Songhay empire 341, 343, 347  
 Songye 651  
 Soninke 328  
 Soriya 333  
 Soso 93, 328, 414, 417, 423  
 Sotho 750, 755  
 Soudan 25, 59, 71, 80, 205, 206, 207, 217, 218, 368, 219, 222, 224, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 249, 346, 357, 435  
 Soumba Toumane 423  
 Sous-développement 103, 105, 58  
 Soyo 621  
*spahi* 179

- Sube Njaay 325  
 Sudd 206  
 Suède 36  
 Suez 176  
 Sukuma 899, 908, 913  
 Sukwa-Lambya-Nyiha 665  
 Sulaymān 509, 513  
 Sulaymān Baal 45, 337  
 Sulaymān le Magnifique 211  
 Sulaymān Solongdungu 224, 226  
 Sultanat fūr 223  
 Sumaguru Kanté 52  
 Sumbwa 908  
 Sundjata 415  
 Sunsan 374  
 Sunsana 353, 374  
 Surat 158  
 Susenyos 215, 794, 795  
 Svane 476  
 Swahili 79, 819  
 Syrie 168, 197
- T**
- Tables de la Loi 776  
 Tabousamt 253  
 Tadmekket 354, 356  
 Tado 445  
 Tafilālet 239, 255  
 Taḳali 214, 232  
 Takrūr 44, 49, 50, 59, 80, 207, 217, 357, 505, 533, 538, 542, 541  
 Talansan 331  
 Tama 534  
 tambours royaux 893  
 Tan Date 399  
 Tanala 953  
 Tanga-Yasa 501  
 Tanger 249  
*tangomāos* 305  
 Tanzanie 79  
 Tapa 490  
 Taritu 511  
 Tatenga 383, 384  
 Tawara 689  
 Tazarkini 349  
 Tchad 45, 541, 543, 548, 562, 971, 980
- Tebandeke 870  
 Tejek 320, 321  
 Tekidi 857  
 Tema 445, 446  
 Temne 417, 423, 433  
 Tenda 423  
 Tenda-Boeni 423  
 Tendirma 51  
 Tenerife 54  
 Tepe (ou Sor) 856  
 Terpestra 30  
 Tete 32  
 Teuso 856  
 Tiefu 400  
 Tigréens 770  
 Tiguiton 375  
 Tindamba 392  
 Tingirigif 356  
 Tio 588, 591, 593, 596, 598, 599  
 Tlemcen 240  
 Togo central 446  
 Togo résiduel 446  
*tolba* 255  
 Tomba Mendez 440  
 Tombouctou 57, 342, 347, 349, 350, 354, 356, 362  
*ton* 375, 377, 378  
 Tonga 92, 680, 689  
 Tongu 446  
 Toposa 856  
 Torgut 276  
 Torwa 697, 698  
 Touareg 68, 354  
 Toulepleu 413  
 Toulounides 221  
 Toura 418  
 Traite des esclaves 24, 25, 28, 32, 39, 74, 100, 105, 131, 132, 207, 306, 472, 486, 497, 500, 501, 532, 611, 619, 623, 632, 633, 635, 636, 639, 640, 642, 713  
 Traoré 400  
 trekboer 68, 71, 76, 78, 83, 92  
 Tripoli 55, 271, 276, 277, 280, 284, 286-300, 451, 545
- Tsamia 532  
 Tshawe 752  
 Tswana 755  
 Tubu 547, 548  
 Tucker 441  
 Tugo 233, 234  
 Tukuloor 368  
 Tūmān Bey 168, 190  
 Tumbuka 667, 680, 689, 696  
 Tumu 570  
 Tunfafi 518  
 Tunis 54, 277  
 Turkana 79, 91, 856, 859, 900, 903  
 Twa 916  
 Twidan 447  
 Tyapi 417  
 Tyero Somono 375  
 Tyokosi 83, 87, 394  
 Tyr 80
- U**
- Uban Doro 511  
 Uele 573  
 Ulad Dellim 323  
 ‘Umar al-Tunisi 227  
 Undi 678, 679, 686  
 Unsa III 214  
 Urhobo 494
- V**
- Vandales 80, 82  
 Vaudou 147, 628  
 Vazimba 949  
 Vélez de la Gomera 242  
 Venezuela 27  
 Veybercoma 438  
 Vili 95  
 Volafotsy 946  
 Volamena 942  
 Vou-Kpata 576  
 Vungara 576
- W**
- Waalo 307, 314, 318, 320, 321, 322, 337  
 Waba 392

- Wadai 223, 224  
 Wağ 802  
 Wahhabites 269  
 Wakoli 855  
 Walad Dāwūd Ait Hamū  
     266  
 Walamo 802  
 Walasma 775  
 Walatta Petros 793  
 Wālī Abū ‘Abdullāhī b.  
     Masānī 534  
 Walowa 906  
 Wamara 875, 877  
 Wambai Giwa 522  
 Wanga 913  
 Wangara 399, 503, 527  
 Warebo 466  
 Washana 906, 914  
 Wassa 447  
 Wasuya 906, 914  
 Watasanu 534  
 Wattara 375  
 Wattasides 239  
 We 413, 421, 424  
 Welser 27  
 Werempi Ampem 472  
 Wiile 399  
 Winyi II 865  
 Wisigoths 80  
 Woba 392  
 Wolayta 804  
 Wuli 304  
 Wuri 534
- X**  
 Xaaso 325, 326  
 Xhosa 749, 752
- Y**  
 Ya’ekob 794  
 Ya’rubi 833  
 Yaasin Bubu 315  
 Yaji 532  
 Yaka 94  
 Yakubu dan Mazuru 513  
 Yao 95, 665, 667, 669, 690,  
     691  
 Yarse 95, 365, 403  
 Yatenga 45, 381, 382, 385,  
     386  
 Yaye Hoola 325  
 Yendabri 394  
 Yennenga 381  
 Yerim Kode 315, 317  
 Yerim Mbanik 320, 321  
 Yirlabe 337  
 Yohannes 796  
 Yoruba 483, 486, 487, 489,  
     491, 493  
 Yuhi Gahima 889  
 Yuhi Mazimpaka 886,  
     891  
 Yūsuf 507, 831
- Z**  
 Zafikazimambo 926, 927
- Zafimanara 960  
 Zafindraminia 926, 928  
 Zafirambo 953  
 Zafy Manely 929  
 Zāhir ‘Umar 197  
 Zaïre 76  
 Zambèze 32, 54  
 Zambia 83, 87, 668  
 Zamfara 506, 507, 511,  
     513, 514  
 Zamfara Zaudai 513  
 Zande 93, 575, 576  
 Zandoma 385  
 Zanko 517  
 Zanku 530  
 Zanzibar 39  
 Zara Yakob 770, 802  
 Zaramo 899  
 Zaria 54  
 Zarmatarey 514  
 Zartai 511  
 Zaylā<sup>c</sup> 178  
 Zergo 802  
 Zigua 899  
 Zimba 68, 83, 94, 677,  
     828  
 Zimbabwe 54, 74, 83, 94  
 Zinza 899, 909  
 Zitenga 385  
 Zolokere 686  
 Zurmi 518  
 Zwāwa 280, 296

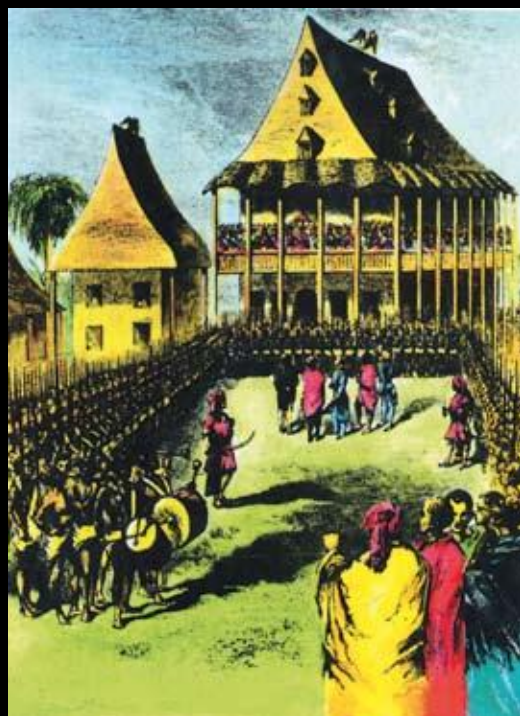


*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*VI. L'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle jusque vers les années 1880*

DIRECTEUR DE VOLUME : J. F. ADE. AJAYI



Éditions UNESCO

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

## VI

*L'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle  
jusque vers les années  
1880*

Directeur du volume  
J. F. ADE AJAYI

Éditions UNESCO

Publié en 1996 par l'Organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy,  
75732 Paris 07 SP, France

Composition: Traitext-Darantiere (France)  
Impression: Imprimerie des Presses Universitaires de France, Vendôme

ISBN 92-3-201712-1  
© UNESCO 1996

---

# Table des matières

Préface .....	9
Présentation du projet .....	17
<i>Chapitre premier</i>	
L'Afrique au début du XIX <sup>e</sup> siècle: problèmes et perspectives	
J. F. ADE. AJAYI .....	23
<i>Chapitre 2</i>	
L'Afrique et l'économie-monde	
IMMANUEL WALLERSTEIN .....	47
<i>Chapitre 3</i>	
Tendances et processus nouveaux dans l'Afrique du XIX <sup>e</sup> siècle	
ALBERT ADU BOAHEN .....	65
<i>Chapitre 4</i>	
L'abolition de la traite des esclaves	
SERGE DAGET .....	91
<i>Chapitre 5</i>	
Le Mfecane et l'émergence de nouveaux États africains	
LEONARD D. NGCONGCO .....	117
<i>Chapitre 6</i>	
L'impact du Mfecane sur la colonie du Cap	
ELLECK K. MASHINGAIDZE .....	153

<i>Chapitre 7</i>	Les Britanniques, les Boers et les Africains en Afrique du Sud, 1850-1880	
	NGWABI BHEBE.....	173
<i>Chapitre 8</i>	Les pays du bassin du Zambèze	
	ALLEN F. ISAACMAN .....	211
<i>Chapitre 9</i>	La côte et l'arrière-pays de l'Afrique orientale de 1800 à 1845	
	AHMED IDHA SALIM.....	245
<i>Chapitre 10</i>	La côte et l'arrière-pays de l'Afrique orientale de 1845 à 1880	
	ISARIA N. KIMAMBO.....	269
<i>Chapitre 11</i>	Peuples et États de la région des Grands Lacs	
	DAVID W. COHEN .....	307
<i>Chapitre 12</i>	Le bassin du Congo et l'Angola	
	JEAN-LUC VELLUT.....	331
<i>Chapitre 13</i>	La renaissance de l'Égypte (1805-1881)	
	ANOUAR ABDEL-MALEK.....	363
<i>Chapitre 14</i>	Le Soudan au XIX <sup>e</sup> siècle	
	ḤASSAN AHMED IBRAHIM, avec une contribution de BETHWELL A. OGOT.....	393
<i>Chapitre 15</i>	L'Éthiopie et la Somalie	
	ROBERT K. P. PANKHURST, avec quelques notes sur la Somalie fournies par L. V. CASSANELLI.....	415
<i>Chapitre 16</i>	Madagascar, 1880-1880	
	PHARES M. MUTIBWA, avec une contribution de FARANIRINA V. ESOAVELOMANDROSO .....	453
<i>Chapitre 17</i>	Nouveaux développements au Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et la Libye	
	MOHAMED H. CHÉRIF .....	489
<i>Chapitre 18</i>	Le Maroc du début du XIX <sup>e</sup> siècle à 1880	
	ABDALLAH LAROUI.....	517

<i>Chapitre 19</i>		
	Nouvelles formes d'intervention européenne au Maghreb	
	NICOLAY A. IVANOV .....	537
<i>Chapitre 20</i>		
	Le Sahara au XIX <sup>e</sup> siècle	
	STEPHEN BAIER.....	555
<i>Chapitre 21</i>		
	Les révolutions islamiques du XIX <sup>e</sup> siècle en Afrique de l'Ouest	
	AZIZ BATRAN.....	579
<i>Chapitre 22</i>		
	Le califat de Sokoto et le Borno	
	MURRAY LAST.....	599
<i>Chapitre 23</i>		
	Le Macina et l'Empire torodbe (tukuloor) jusqu'en 1878	
	MADINA LY-TALL.....	647
<i>Chapitre 24</i>		
	États et peuples de Sénégal et de haute Guinée	
	YVES PERSON.....	683
<i>Chapitre 25</i>		
	États et peuples de la boucle du Niger et de la Volta	
	KWAME ARHIN et JOSEPH KI-ZERBO .....	709
<i>Chapitre 26</i>		
	Dahomey, pays yoruba, Borgu (Borgou) et Bénin au XIX <sup>e</sup> siècle	
	A. I. ASIWAJU.....	745
<i>Chapitre 27</i>		
	Le delta du Niger et le Cameroun	
	EBIEGBERI J. ALAGOA, avec des contributions de	
	LOVETT Z. ELANGO et NICOLAS METEGUE N'NAH.....	771
<i>Chapitre 28</i>		
	La diaspora africaine	
	FRANKLIN W. KNIGHT, avec des contributions de	
	YUSUF TALIB et de PHILIP D. CURTIN.....	799
<i>Chapitre 29</i>		
	Conclusion : l'Afrique à la veille de la conquête européenne	
	J. F. ADE. AJAYI.....	825
	<i>Notice biographique des auteurs du volume VI</i> .....	847
	<i>Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une</i>	
	<i>Histoire générale de l'Afrique</i> .....	853
	<i>Abréviations et liste des périodiques</i> .....	855
	<i>Bibliographie</i> .....	857
	<i>Index</i> .....	909

---

# Préface

*par*

*M. Amadou-Mahtar M'Bo*

*Directeur général*

*de l'UNESCO (1974-1987)*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si *L'Iliade* et *L'Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait



accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois<sup>1</sup>, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

1. Le volume I est paru en arabe, chinois, coréen, espagnol, hausa, italien, peul et portugais; le volume II en arabe, chinois, coréen, espagnol, hausa, italien, kiswahili, peul et portugais; le volume III en arabe et espagnol; les volumes IV et VII en arabe, chinois, espagnol et portugais.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage<sup>2</sup>. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été

2. Douze numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 — Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 — La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; n° 3 — Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 — L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 — La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et Corne de l'Afrique; n° 6 — Ethnonymes et toponymes; n° 7 — Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 — La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 — Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 — L'Afrique et la seconde guerre mondiale; n° 11 — Libya Antiqua; n° 12 — Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975.

isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais

animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l'UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

# Chronologie

## Note concernant la double datation

*L'an 1 de l'hégire (date de l'émigration de Muhammad et de ses partisans de La Mecque à Médine) correspond à l'an 622 de l'ère chrétienne. Il n'y a pas coïncidence en nombre de jours entre les durées des années musulmane et chrétienne, l'année musulmane étant plus courte que l'année chrétienne. Une année en calendrier hégire est souvent à cheval sur deux années chrétiennes.*

*Exemples : 345|956 (l'an 345 de l'hégire|l'an 956 de l'ère chrétienne); 280|902-903 (l'an 280 de l'hégire|902-903 de l'ère chrétienne).*

*Il existe, du reste, pour faciliter le travail des historiens, des tables de concordance : F. Wüstenfeld, Wergleichungftabelle der Muhammedanischen und Christlichen Zeitrechnungen, 1854, revue par Mahler, 1926 et Spuler, 1961. Voir aussi Cattenoz, Table de concordance des ères chrétienne et hégirienne, 1954 et W. Haig, Comparative tables of Muhammedan and Christian dates, 1912.*

*Les deux dates (hégire et ère chrétienne) sont toujours séparées par un tiret. Les dates d'une même ère sont séparées par un tiret. Dans le cas d'une date de l'hégire utilisée seule, il est en général précisé « de l'hégire ».*

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot\**  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont ana-

\* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

lysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté, le cas échéant, d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitæ. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.



Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres ; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT  
8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

---

# Légendes des cartes

<i>BAULE</i>	Groupes ethniques
NYUMI	États ou royaumes
DIAFUNU	Régions
<i>Gambie</i>	Hydrographie
▲	Montagnes
●	Ville
⊙	Capitale

# L'Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle : problèmes et perspectives

*J. F. Ade. Ajayi*

Ce volume se veut une présentation générale de l'histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle, avant la ruée des Européens et la colonisation. C'est en grande partie sur ce « siècle précolonial », comme on l'a appelé<sup>1</sup> que porte l'effort accompli après la seconde guerre mondiale pour renouveler l'interprétation de l'histoire de l'Afrique, effort dont l'*Histoire générale de l'Afrique*, publiée par l'UNESCO, représente sans doute un point culminant. Depuis qu'il est admis qu'en Afrique les changements ne remontent pas à l'époque coloniale, on a accordé un intérêt considérable au siècle qui précède la colonisation. Les historiens ont consacré divers travaux à des événements révolutionnaires qui se sont produits au XIX<sup>e</sup> siècle, comme les réformes de Muḥammad 'Alī en Égypte, la réunification de l'Éthiopie sous les empereurs Téwodros et Ménélik, le Mfecane des États sotho-nguni en Afrique centrale et australe, ou les *djihād* de l'Afrique occidentale. Ces événements, et d'autres d'une importance comparable, font l'objet des chapitres suivants. Cependant, les caractères généraux du XIX<sup>e</sup> siècle, et la signification globale de ce siècle dans l'histoire de l'Afrique, restent controversés.

Dans une grande partie de l'Afrique, le XIX<sup>e</sup> siècle est mieux connu et mieux étudié que les périodes antérieures, grâce à l'abondance et à la sûreté relatives des sources orales, et grâce aux sources nouvelles que représentent les documents écrits dus à l'extension de l'activité des Européens en Afrique : comptes rendus des voyageurs, des missionnaires, des commerçants, des agents diplomatiques et autres représentants des pays d'Europe, qui ont

1. P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 362.

alors pénétré, souvent pour la première fois, dans diverses régions de l'intérieur du continent. On a eu tendance, comme dans le cas de la tradition orale, à situer, par une espèce de télescopage, dans ce siècle privilégié, le XIX<sup>e</sup>, tous les changements importants que l'Afrique a connus avant la colonisation. Les autres volumes de cette *Histoire* ont heureusement déjà analysé la dynamique de l'évolution qui fut celle de l'Afrique au cours des périodes antérieures. Le « mythe » d'une Afrique statique a donc été réfuté. Mais le corollaire de ce mythe a subsisté; on continue à croire que les changements survenus au XIX<sup>e</sup> siècle diffèrent nécessairement des changements antérieurs, et qu'ils ne peuvent s'expliquer que par des facteurs qui n'existaient pas auparavant. Il est donc important de voir ici dans quelle mesure les changements qui se sont produits au XIX<sup>e</sup> siècle prolongeraient ceux qu'avait connus le XVIII<sup>e</sup>, et dans quelle mesure ils s'expliquent par des facteurs nouveaux, liés à l'extension de l'activité des Européens et à l'intégration croissante de l'Afrique au système économique mondial.

La tendance à expliquer exagérément ou exclusivement par l'extension de l'activité des Européens les changements que l'Afrique a connus pendant le « siècle précolonial » pose le deuxième problème qui caractérise l'étude de cette période. L'intégration croissante de l'Afrique au système économique mondial est souvent considérée, non pas simplement comme un événement important, mais comme le principal événement dans l'histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle. Le XIX<sup>e</sup> siècle apparaît alors moins comme le prélude que comme le commencement de la période coloniale. Conformément à l'affirmation du regretté professeur Dike dans *Trade and Politics*, selon laquelle « l'histoire moderne de l'Afrique occidentale est, dans une large mesure, l'histoire de cinq siècles de commerce avec les nations européennes »<sup>2</sup> on a trop longtemps considéré que l'accroissement du commerce avec les Européens, l'organisation des routes commerciales et le développement, sur des marchés qui se multipliaient en Afrique même, des échanges destinés à alimenter le commerce extérieur étaient les principaux, sinon les seuls, facteurs de changement dans l'histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, on attribue la transformation de l'Égypte au choc causé par l'arrivée de Bonaparte, plutôt qu'à l'ensemble complexe de facteurs internes qui, déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient produit un mouvement national autour de l'Albanais Muḥammad 'Alī qui, s'appuyant sur la renaissance égyptienne, avait empêché le pouvoir ottoman d'asseoir à nouveau directement sa domination sur l'Égypte. De même, on voit dans le Mfecane non pas un produit de la dynamique propre à la société guni du Nord, mais une vague réaction à la présence des Européens,

2. K. O. Dike, 1956, p.1. Cette affirmation était bien sûr exagérée, même par rapport à la position de Dike lui-même dans son étude du delta du Niger au XIX<sup>e</sup> siècle, puisque celui-ci met l'accent sur les facteurs internes de changement. S. I. Mudenge (1974, p.373) critique ainsi la thèse de *Trade and Politics*: « Une fois établie l'existence de relations commerciales avec l'étranger, lorsqu'il s'agit d'en exposer les conséquences, Dike néglige d'étudier l'effet réel de ce commerce sur le système politique, ainsi que ses rapports avec la production et la consommation intérieures dans chaque État; il consacre au contraire tous ses efforts à décrire l'organisation des routes commerciales et des marchés, et à déterminer quels étaient les produits échangés. »

réaction qui se serait traduite par des pressions sur la frontière orientale de la colonie du Cap, ou par le désir de faire du commerce avec les Portugais dans la baie de Delagoa. La remarquable conjonction de ces événements, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les *djihād* de l'Afrique occidentale et le réveil de l'Éthiopie exige une explication globale<sup>3</sup>. Mais, plutôt que de chercher cette explication dans la dynamique des sociétés africaines, les historiens croient trop facilement la trouver dans l'industrialisation de l'Europe et dans l'influence de l'économie mondiale sur l'Afrique.

Il est donc nécessaire, dans ce chapitre d'introduction, de concentrer son attention sur ce qu'était l'Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et de voir les caractéristiques et les tendances générales de cette période, la nature et l'importance des éléments du passé qui subsistent, les innovations et les nouveaux départs, enfin les tendances pour l'avenir. Ce n'est qu'en abordant ce problème, dès maintenant, que nous pouvons espérer comprendre, à la fin du volume, ce que fut l'évolution de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle, et dans quelle mesure il faut considérer la présence des Européens comme « une condition préalable et nécessaire au développement technique, culturel et moral des sociétés africaines »<sup>4</sup>, ou au contraire comme la principale cause du sous-développement de l'Afrique.

## La démographie et les mouvements de populations<sup>5</sup>

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les principaux groupes linguistiques et culturels qui composaient la population de l'Afrique s'étaient depuis longtemps établis dans les différents territoires dont ils revendiquaient la possession. Dans la plus grande partie du continent, cette répartition s'était achevée avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup>, les différents groupes, ayant affermi plus ou moins leur position, étaient parvenus à un état de stabilité. C'est seulement dans la Corne de l'Afrique et en Afrique orientale (mis à part les plateaux du centre de la région des Grands Lacs), ainsi qu'à Madagascar, que d'importantes migrations se poursuivirent, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers des régions de peuplement relativement faible; même dans ces régions, les populations

3. Voir la tentative de I. Hrbek en 1965 (publiée en 1968): « Il est étonnant de voir combien d'événements, qui auront une portée considérable, se sont produits en Afrique entre 1805 et 1820; bien qu'il n'y ait pas eu de liens entre eux, ils constituent un mouvement distinct dans l'histoire de l'Afrique. » Il cite les *djihād* des Fulbe d'Afrique occidentale, le soulèvement des Zulu et celui du Buganda, la fondation de l'Égypte moderne par Muḥammad 'Alī, l'expansion de l'Imerina à Madagascar, le soulèvement des Omani à Zanzibar et l'abolition de la traite des esclaves. Voir I. Hrbek, 1968, p.47-48. Les historiens, qui aujourd'hui aspirent à une synthèse applicable à tout le continent, croient trop facilement que l'explication globale réside dans l'intégration progressive de l'Afrique à l'économie mondiale.

4. T. Hodgkin, 1976, p. 7, à propos du point de vue de ceux qu'il appelle « les savants administrateurs impérialistes ».

5. Cette section s'inspire largement de deux chapitres de cette *Histoire*, écrits respectivement par J. Vansina (chap. 3, vol. V) et par J. C. Caldwell (chap. 18, vol. VII).

avaient atteint, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la stabilité qu'implique la maîtrise de l'espace.

Nous entendons ici par migration le déplacement extraordinaire d'un grand nombre de personnes sur de vastes étendues et pendant une longue période. Les déplacements réguliers qu'accomplissent, pour assurer leur subsistance, les éleveurs qui pratiquent la transhumance, les cultivateurs qui pratiquent l'assolement, les chasseurs et ceux qui vivent de la cueillette, qui parcourent des territoires déterminés à la recherche du gibier, du miel ou même des palmiers dont ils mangent les fruits, les pêcheurs qui suivent les migrations saisonnières des poissons, les marchands et les artisans spécialisés comme les forgerons, qui vont exercer leur activité dans des colonies éloignées, tous ces déplacements se poursuivaient; mais ils n'impliquaient généralement pas un départ définitif, et ne présentaient pas le caractère d'une migration au sens que nous avons donné à ce mot. Cependant la pression démographique, liée au type d'utilisation des terres, qui pouvait résulter d'un accroissement normal de la population durant une période de prospérité relative, ou l'immigration, provoquée par la guerre et l'effondrement des systèmes politiques ou par une sécheresse prolongée, une épidémie ou une autre catastrophe naturelle, pouvaient entraîner des processus d'expansion progressive. Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu se dérouler grand nombre de ces expansions. Certaines, comme celle des Fang dans la zone des forêts équatoriales, furent déclenchées par des mouvements qui avaient commencé avant le XIX<sup>e</sup> siècle; d'autres, comme celle des Chokwe de l'Angola, eurent pour cause la modification des relations commerciales survenue au XIX<sup>e</sup> siècle. Les mouvements de populations les plus spectaculaires étaient liés au déclin ou à l'essor des systèmes étatiques; ils se limitaient à une région, comme celui qui suivit la chute de l'ancien Oyo dans la partie yoruba du Nigéria occidental; ou ils s'étendaient à toute une partie du continent, comme celui des Nguni du Nord qui suivit le Mfecane en Afrique australe. Les populations en mouvement ont souvent dû occuper et cultiver des terres qui avaient été, jusqu'alors, considérées comme de qualité inférieure, et par conséquent mettre au point des cultures et des techniques agricoles appropriées à leur nouveau milieu.

On estime habituellement à 100 millions d'habitants la population totale de l'Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce chiffre est en partie arbitraire, et en partie le résultat d'une extrapolation fondée sur les maigres données démographiques relatives à la période qui suit 1950. Il est peut-être très éloigné du chiffre réel. Mais, du point de vue historique, les questions essentielles portent moins sur le chiffre absolu de la population que sur les tendances démographiques et leurs relations avec les systèmes économiques, l'activité agricole, et la répartition géographique de la population par rapport aux ressources du sol.

Les démographes supposent généralement que la population totale ne pouvait pas augmenter beaucoup, étant donné l'organisation de l'agriculture, l'état des techniques et de l'hygiène, et la forte mortalité infantile causée par les maladies. L'augmentation annuelle aurait dû être normalement de 0,5%

(alors qu'elle se situe actuellement entre 2,5 et 3,5), c'est-à-dire que chaque année le nombre des naissances aurait dépassé celui des décès de 50 pour 1000 habitants. La population aurait ainsi doublé en un millénaire. Comme la population restait stable en Afrique du Nord, et que l'on pratiquait une agriculture intensive et l'irrigation dans les régions fertiles, en particulier dans les oasis, la population augmentait régulièrement durant les périodes de prospérité; mais il semble que cet accroissement était annulé par les sécheresses et les épidémies, si bien que la population pouvait difficilement demeurer stable. Dans les herbages du Soudan, comme dans ceux de l'Afrique centrale et australe, les populations transformaient constamment leurs techniques; elles associaient l'élevage à la culture du sol ou pratiquaient divers types d'agriculture mixte, capables d'assurer la subsistance d'une population croissante. Les habitants des régions plus boisées mirent également au point des types d'agriculture qui permettaient l'accroissement démographique; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la population atteignait une forte densité dans des régions comme la basse Casamance, le pays des Igbo dans le sud-est du Nigéria, les herbages du Cameroun, la région des Grands Lacs d'Afrique orientale. Cependant, s'ajoutant aux catastrophes naturelles, la traite des esclaves et les guerres meurtrières qu'elle entraîna causèrent de telles pertes démographiques, notamment par la diminution, durant une très longue période, du nombre des femmes en âge d'avoir des enfants, que la population totale de l'Afrique baissa aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; ce dépeuplement, inégalement réparti, toucha le plus durement ceux qui étaient le moins capables de se défendre, alors concentrés dans l'ouest et dans le centre-ouest de l'Afrique.

On n'a pas encore complètement analysé les effets de ce dépeuplement; les hypothèses dont ils font l'objet continuent d'alimenter une vive controverse<sup>6</sup>. On considère aujourd'hui que l'accroissement rapide de la population, joint à des ressources et à une productivité limitées, est une des principales caractéristiques du sous-développement<sup>7</sup>; mais cela est vrai seulement pour des économies structurellement interdépendantes. Dans le cas des économies relativement indépendantes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est certainement plutôt le sous-peuplement qui était un facteur de sous-développement. Il est vrai que certaines communautés africaines, lorsqu'on les compare à leurs voisines, semblent avoir tiré profit de la traite des esclaves: elles sont parvenues à conserver leur capacité de résistance en exploitant la faiblesse des autres communautés; elles ont ainsi fait durer leur prospérité assez longtemps pour mettre sur pied de solides systèmes économiques dans lesquels l'accroissement démographique augmentait la productivité et assurait le maintien du développement. Mais il est probable que même ces communautés ont souffert de l'appauvrissement de leurs voisines et de l'insécurité qui régnait à leurs frontières. Aucune société, ni aucune économie, n'aurait pu échapper au traumatisme et au découragement qui furent l'effet général des pertes démographiques considérables causées par la traite des esclaves et les

6. Voir J. E. Inikori (dir. publ.), 1982a et 1982b, p. 29-36.

7. L. Valensi, 1977, p. 286.

guerres qui l'ont accompagnée<sup>8</sup>. La traite paraît fournir la meilleure explication du fait que, de tous les continents, c'est en Afrique essentiellement que les structures politiques et économiques, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, semblent avoir été les plus instables et les plus fragiles. Les frontières des États et les centres administratifs se sont apparemment déplacés au rythme d'une fluctuation constante. Il ne semble pas que les agriculteurs aient tiré le meilleur rendement de la plupart des terres, même compte tenu des méthodes et des techniques alors en usage.

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas modifié brusquement la situation démographique dans son ensemble. La campagne pour l'abolition de la traite n'a produit ses effets que lentement. Elle eut d'abord pour résultat moins de réduire l'exportation des esclaves que de la concentrer dans un plus petit nombre de ports; lente au début, la baisse de cette exportation prit, après 1850, de fortes proportions. Mais la traite vers Zanzibar et l'océan Indien augmentait à mesure que diminuait celle qui se faisait vers l'Amérique. Il y a plus : l'essor des exportations qui remplacèrent la traite fit que, en Afrique même, on eut besoin d'un beaucoup plus grand nombre d'esclaves pour se procurer l'ivoire, pour récolter l'huile de palme, les arachides, le miel, les clous de girofle et, plus tard, le caoutchouc et le coton, ainsi que pour transporter tous ces produits. Le XIX<sup>e</sup> siècle vit donc une augmentation considérable de la traite intérieure et du travail servile, ce qui eut des effets désastreux sur les procédés d'exploitation. Des historiens affirment que la population diminua de moitié dans l'espace d'une génération dans certaines régions de l'Angola avant 1830, et de l'Afrique centrale et orientale pendant quelque temps après 1880. L'abolition de l'esclavage n'en a pas moins fini par arrêter la déportation massive des Africains. Il semble que, pour la première fois depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la population ait eu tendance à croître sur l'ensemble du continent au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>; ce mouvement s'est accentué entre 1850 et 1880, puis a décliné quelque peu au début de la colonisation, avant de poursuivre sa remontée, lentement d'abord, puis à un rythme plus spectaculaire, à partir des années 1930. Cette augmentation démographique produite au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois par des facteurs internes et externes, fut elle-même un important facteur de changement, en particulier dans des régions qui, comme l'Afrique orientale et australe au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'avaient guère ou pas du tout connu la traite des esclaves.

## L'intérêt croissant des Européens pour l'Afrique

Quels que soient les doutes qu'on peut avoir quant au chiffre de la population de l'Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ou aux conséquences d'un accroissement démographique à cette époque, une chose est certaine : les

8. J. E. Inikori, 1982*b*, p. 51-60.

9. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VII, chap. 18; voir aussi J. C. Caldwell, 1977, p. 9.



Européens ont alors montré pour l'Afrique un intérêt grandissant, dont on a sans doute exagéré, par ailleurs, l'importance comme facteur de changement dans l'histoire de l'Afrique.

Cet intérêt a d'abord poussé les Européens à entreprendre, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle environ, des expéditions en vue de rapporter des renseignements plus précis sur les principales caractéristiques géographiques du continent africain : sources des fleuves, situation des montagnes et des lacs, répartition de la population. On cherchait aussi à savoir quels étaient les plus grands États, les marchés les plus importants, et les principales productions de l'agriculture et de l'industrie. La Révolution française, les guerres napoléoniennes et les efforts des pays coalisés — notamment de l'Angleterre qui était la principale puissance maritime — pour contenir l'expansion française eurent des répercussions en Afrique. Les Français, pour qui l'Égypte était la porte de l'Extrême-Orient, occupèrent Alexandrie et Le Caire. Les Anglais s'emparèrent de la colonie hollandaise du Cap. Par la suite, en prenant de l'ampleur, le mouvement pour l'abolition de l'esclavage permit à l'Angleterre, dont la suprématie maritime s'affirmait toujours davantage, d'intervenir en Afrique aussi souvent qu'elle le voulait, sous le prétexte d'une mission à remplir. En 1807, le Gouvernement anglais interdit la traite des esclaves aux marchands anglais et fit de la ville de Freetown, fondée par des esclaves libérés, une colonie de la Couronne et la base d'une campagne navale menée contre la traite au large de l'Afrique occidentale. Les Français furent chassés d'Égypte ; mais, profitant de la faiblesse de l'Empire ottoman, ils continuèrent à chercher des avantages commerciaux et autres en Afrique du Nord, où la lutte contre les pirates maghrébins servait d'excuse à leurs entreprises. Après leur défaite, les Français durent se rallier au mouvement abolitionniste et cela fut, pour eux, une nouvelle raison de s'intéresser aux ports et aux comptoirs de l'Afrique occidentale. L'abolitionnisme, les missions et la recherche de produits pouvant faire l'objet d'un commerce plus honorable que celui des esclaves sont donc devenus, au XIX<sup>e</sup> siècle, des éléments de la situation politique de l'Afrique.

Il importe de n'exagérer ni la puissance que les Européens avaient en Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle ni le rythme auquel ils ont acquis des « possessions », ou pénétré à l'intérieur du continent, avant 1850. Les Portugais se prétendaient les maîtres de territoires étendus en Angola et au Mozambique. Ils avaient fondé, à l'intérieur des terres, des postes militaires et des *prazos* [exploitations agricoles], et dominaient par intermittence une région qui s'étendait de Loje, au sud du Cuanza, jusqu'à Cassange (Kasanga) à l'est, sans parler de leurs comptoirs situés sur la côte, entre Ambriz et Moçâmedes. Au Mozambique, leur domination effective se limitait, en 1800, à l'île de Mozambique. Les marchands brésiliens et mulâtres jouaient, dans cette île, un plus grand rôle que les administrateurs portugais. La demande croissante dont les esclaves étaient l'objet, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, fit abandonner le système des *prazos*. La sécurité des routes commerciales était assurée principalement par les *pombeiros* ; mais ces mulâtres aux pieds nus, qui vendaient des produits brésiliens, n'auraient pu exercer leur commerce, si celui-ci n'avait pas été toléré par les chefs et les marchands

africains<sup>10</sup>. Les Français avaient, après 1815, rétabli leurs comptoirs en Sénégambie, notamment ceux de Saint-Louis et de Gorée. Ils avaient essayé, sans succès, de fonder au Walo une exploitation agricole, défendue par un poste militaire à Bakel. En Afrique du Nord, ils s'emparèrent d'Alger en 1830; il leur fallut ensuite vingt ans pour triompher de la résistance des Algériens soulevés par l'émir 'Abd Al-Kādir (Abd El-Kader). Dans la colonie anglaise que formaient Freetown et les villages d'agriculteurs de la presqu'île voisine, l'acculturation des esclaves affranchis donna naissance à la culture « créole ». La prospérité croissante de cette colonie et l'émigration de ses habitants à Bathurst, Badagri, Lagos, et au-delà, étendirent sur la côte l'influence des marchands et des missionnaires anglais qui, à un ou deux endroits comme Abeokuta, commencèrent à pénétrer à l'intérieur du continent vers 1850. Sur la Côte-de-l'Or, les Anglais, qui subissaient encore la concurrence des commerçants danois et hollandais, s'opposèrent aux efforts de domination des Ashanti, notamment en exploitant la crainte que ceux-ci inspiraient aux Fanti, et en incitant ces derniers à s'unir sous la protection de l'Angleterre. En Afrique australe, bien que les fermiers anglais n'eussent pas réussi à s'implanter au Natal, la colonie du Cap s'étendit considérablement grâce à la sécession des *trekboers* rebelles qui s'enfoncèrent à l'intérieur du continent, obligeant l'administration anglaise à les suivre, ne fût-ce que pour les empêcher d'être exterminés par les armées des nouveaux États africains. Les Anglais se donnaient ainsi l'apparence d'être les arbitres de la situation et les véritables maîtres de la région. Mais l'Afrique du Sud resta, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une colonie divisée, peuplée de fermiers pauvres qui étaient souvent à la merci de leurs voisins africains, lesquels n'étaient d'ailleurs pas moins divisés.

Diverses tentatives ont été faites pour répéter le succès des Anglais à Freetown: les Américains fondèrent une colonie au Libéria, les Français à Libreville, et les Anglais à Freretown, en Afrique orientale. L'intérêt croissant que les Anglais et les Français portaient à l'Inde et à l'océan Indien — Aden, l'île Maurice, Madagascar et le nouveau sultanat de Zanzibar — eut bientôt des répercussions en Afrique. Il faut rappeler cependant que les Européens et les Américains se rendaient en Afrique par la mer, et qu'ils étaient concentrés sur les côtes. Ils n'ont pas effectué de pénétration importante à l'intérieur du continent avant 1850, alors que les principaux événements que l'Afrique a connus au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme la renaissance éthiopienne, le Mfecane ou les *djihād* de l'Afrique occidentale, ont tous, à l'exception de la réforme de Muḥammad 'Alī, pris naissance à l'intérieur du continent.

La présence des missionnaires a beaucoup contribué au succès spectaculaire des Anglais à Freetown. Répondant aux exigences de la situation, des missionnaires de culture allemande, originaires de Brême et surtout de Bâle, prirent part à la mise en valeur de cette colonie britannique, après avoir surmonté les hésitations que leur inspirait leur foi piétiste. Comme les

10. A. F. Isaacman, 1976, p. 8-11

missionnaires anglais, ils comprirent que l'exploitation des fermes, l'étude des langues autochtones, l'enseignement, la construction et le commerce offraient de plus grandes possibilités d'action que la prédication. Un certain nombre de missions furent construites, et certains missionnaires de premier plan jouèrent un rôle à titre individuel dans les conflits raciaux; mais la réussite de Freetown ne fut jamais égalée. Diverses organisations chargées de la propagation du christianisme virent le jour. L'enseignement élémentaire et les études linguistiques inaugurées par les premiers missionnaires ne portèrent leurs fruits que plus tard. Les missions chrétiennes furent, en Afrique, un plus important facteur de changement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que dans la première. En 1850, Livingstone en était encore à sa première expédition missionnaire. La Congrégation des pères du Saint-Esprit fut fondée en 1847, celle des pères Blancs en 1863.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité des commerçants européens s'étendit beaucoup plus rapidement, et sur des territoires beaucoup plus vastes, que l'influence des missionnaires. Cela tient en grande partie au fait que ce commerce était le prolongement de la traite des esclaves qui avait eu cours avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers à pratiquer le commerce légitime furent des négociants qui avaient auparavant pratiqué la traite, ou qui étaient restés des négriers. Ce fait mérite d'être souligné, parce que les structures des nouvelles relations commerciales ressemblaient beaucoup à celles de la traite. La monnaie joua un rôle grandissant après 1850, mais, dans la première moitié du siècle, le commerce de l'huile de palme, des arachides, de l'ivoire et des clous de girofle reposait sur la traite intérieure et sur le crédit: il fallait, après avoir fait des avances en nature aux marchands africains, prendre des mesures pour protéger cet investissement et pour s'assurer de la livraison de la contrepartie. Tant que les négociants européens restèrent sur la côte où des commerçants africains de l'intérieur leur apportaient des marchandises, ou que des intermédiaires africains, voire des *pombeiros* ou des commerçants arabes ou waswahili<sup>11</sup> habitant sur la côte, y ramenèrent des produits négociés à l'intérieur contre des marchandises achetées à crédit sur le littoral, les échanges commerciaux demeurèrent structurés comme ils l'étaient avant le XIX<sup>e</sup> siècle. La récolte des fruits du palmier, de la gomme arabique et du miel, et même la chasse à l'éléphant employaient un plus grand nombre d'Africains que ne l'avaient fait la capture des esclaves et leur vente aux Européens. D'autre part, dans les principales régions où se faisait le commerce, sur la côte ou près des routes commerciales, les populations africaines ont progressivement modifié la composition de leurs classes dirigeantes et la façon dont les membres en étaient choisis. Les événements survenus au XIX<sup>e</sup> siècle ont notamment favorisé l'ascension et l'accession au pouvoir de certains groupes de guerriers. Les descendants des esclaves affranchis faisaient souvent du commerce; le nombre et l'importance de ces commerçants créoles s'accrurent dans les années 1870. Mais il ne faut pas

11. Pluriel de swahili.

exagérer la rapidité et l'étendue de la mobilité sociale. Les chefs traditionnels n'ont pas renoncé facilement à leurs privilèges. Au contraire, partout où cela leur fut possible, ils ont affermi leur position en s'appuyant sur des guerriers, ou même sur des marchands européens ou créoles. Les guerriers et les marchands créoles qui cherchaient à prendre part aux privilèges du chef devaient suivre les structures existantes qui réglaient la compétition politique. Il leur fallait recruter une suite nombreuse, composée principalement d'esclaves et de clients, et acquérir les richesses dont la distribution leur permettrait d'accéder au pouvoir. Ainsi, comme la diversification des produits échangés ne s'est pas accompagnée d'une transformation du système des relations commerciales, elle n'a pas, du moins dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîné la révolution économique et sociale à laquelle on aurait pu s'attendre.

Le commerce européen s'étendait rapidement<sup>12</sup>. Mais cette extension ne fut possible que grâce au système qui était déjà celui des relations commerciales locales et régionales. De ce fait découlent un certain nombre de conséquences qu'il nous faut souligner. La première est que le commerce local et régional dépendait beaucoup moins des impulsions venant de l'extérieur que de la dynamique interne des communautés africaines, et en particulier de leurs systèmes de production agricole, artisanale et industrielle. Une autre conséquence est que, du moins au début, le commerce extérieur occupa une place beaucoup moins grande que le commerce intérieur dans la vie de la plupart des populations africaines. L'importance du commerce extérieur ne fut pourtant pas négligeable, puisque le contrôle de ce commerce a peut-être été, dans certains cas, un facteur décisif de supériorité. Il est difficile d'établir dans quelle mesure le développement du commerce extérieur a contribué à l'enrichissement de certains chefs africains, ou leur a permis d'obtenir des produits essentiels qu'ils n'auraient pu se procurer autrement. Les armes à feu étaient, parmi ces produits, celui qui revêtait le plus d'importance pour la plupart des États africains. Les efforts des Européens pour contrôler, dans leur propre intérêt, le commerce des armes à feu firent qu'un grand nombre de chefs accordèrent au commerce extérieur, qui était un moyen d'acquérir cette marchandise, une importance qu'il n'avait pas en réalité, puisque la possession de fusils ne suffisait pas toujours à assurer la supériorité militaire.

Un autre problème soulevé par le développement du commerce extérieur est celui de ses répercussions non seulement sur le commerce local et régional, mais encore sur l'agriculture. Quelle que soit l'importance que certains chefs ont attachée au commerce extérieur, il est certain que, pendant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas eu d'influence véritable sur l'agriculture si l'on considère, dans son ensemble, l'activité des populations africaines. L'agriculture employait une si grande partie de la population, elle pourvoyait à des besoins si fondamentaux, tels que le besoin de se nourrir, de se vêtir et de se loger, ses produits entraînaient pour une si large part dans les

12. On trouvera un résumé utile, mais qui porte sur l'ensemble du siècle précolonial, dans P. D. Curtin *et al.*, 1978, en particulier aux p. 369 à 376 et au chap. 14, p. 419-443.

fabrications artisanales et industrielles, qu'il est inconcevable qu'on puisse lui accorder moins d'importance qu'au commerce en général, et même qu'au commerce extérieur en particulier.

## Les systèmes de production agricole

Il faut souligner le fait que, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie, dans toutes les communautés africaines, était fondée sur la production de nourriture au moyen d'une ou de plusieurs de ces activités : la culture du sol, l'élevage, la pêche et la chasse. Toutes les autres activités — commerce politique, religion, fabrication artisanale et industrielle, construction, exploitation des mines — étaient secondaires par rapport à l'agriculture et n'auraient pu exister sans elle<sup>13</sup>. Non seulement l'agriculture occupait une place centrale dans la vie économique de l'immense majorité des Africains, mais les divers systèmes de production agricole permettent, dans une large mesure, de comprendre la structure des relations sociales et politiques à l'intérieur des communautés, les relations des communautés entre elles, et leur attitude à l'égard du commerce extérieur. Il est donc étonnant que les historiens aient porté toute leur attention sur le commerce extérieur<sup>14</sup> sans s'interroger sur ces systèmes qui étaient le fondement des sociétés africaines.

La plupart des études qu'on peut consulter sur l'agriculture en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle la considèrent du point de vue des économies coloniales. Animées de préoccupations théoriques et idéologiques, elles se rattachent à une discussion sur le sous-développement plus qu'elles ne cherchent à comprendre l'évolution de l'agriculture africaine au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles voient dans les différents systèmes de production agricole la base uniforme d'une « économie naturelle », et dans l'avènement du mercantilisme, le prélude du capitalisme périphérique propre à la période coloniale. Très peu d'études s'appuient sur des données empiriques pour montrer le fonctionnement et le développement de communautés agricoles déterminées, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ne permettent pas de considérer, séparément de ce point de vue, les différentes régions de l'Afrique ; et encore moins de faire une synthèse applicable à tout le continent. Mais on peut, grâce aux indications qu'elles contiennent, soumettre à un nouvel examen les principales caractéristiques de ce fondement des sociétés africaines que fut l'agriculture, et les facteurs qui les ont modifiées.

L'étude de quelques communautés villageoises de Tunisie, entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> met en lumière certaines caractéristiques qui appartenaient essentiellement aux régions soumises à l'influence ottomane, mais qu'on rencontre aussi dans le reste de l'Afri-

13. D. Beach, 1977, p. 40, à propos des Shona.

14. Voir P.J. Shea, 1978, p. 94 : « Le commerce et la production sont évidemment liés, mais j'estime qu'il faut s'intéresser d'abord à la production. »

15. L. Valensi, 1977.

que: le régime foncier; le système familial de production et d'échange; les pressions exercées par un gouvernement central qui, en échange des impôts qu'il percevait, protégeait ses sujets, mais n'assurait presque aucun service public; et le danger constant que représentaient, pour la santé, les épidémies de peste, de choléra et de variole. L'auteur de cette étude a choisi de considérer la période qui va de 1750 à 1850 pour souligner la continuité des faits qu'elle comprend, et pour bien montrer que la faiblesse de l'économie tunisienne remontait au XVIII<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au XIX<sup>e</sup> et qu'on ne peut donc l'attribuer à l'intervention des Européens. Laissons de côté pour le moment ce problème, et le fait qu'au Maghreb et en Égypte seulement, pour ne rien dire du reste de l'Afrique, il y avait une grande variété de formes sociales et politiques. Les principales caractéristiques de la situation tunisienne n'en méritent pas moins d'être examinées, dans une présentation générale des problèmes africains.

Le régime foncier dans les villages tunisiens au début du XIX<sup>e</sup> siècle était soumis à la loi islamique; mais il se prêtait, en théorie comme en pratique, à un grand nombre d'interprétations de la part du gouvernement central, des *kā'id* ou des familles intéressées. Parce qu'on y pratiquait l'agriculture intensive qui caractérisait les « oasis », les terres avaient une plus grande valeur économique que dans les autres régions d'Afrique. On pouvait être par conséquent plus souvent tenté de les convertir en argent. Mais, et c'est là le fait essentiel, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété privée du sol n'était généralement pas reconnue, ce qui constituait une différence fondamentale par rapport au système féodal de l'Europe. En Tunisie, comme ailleurs en Afrique, la terre appartenait à la communauté ou au roi, dans la mesure où il était chargé des intérêts de celle-ci. Au niveau local, le *kā'id* ou tout autre représentant compétent de l'autorité attribuait aux agriculteurs l'usage des terres. Ce droit d'attribution pouvait faire l'objet d'une rivalité. Des communautés voisines, même lorsqu'elles versaient des impôts ou payaient un tribut au même suzerain, se disputaient parfois le droit d'exploiter directement les terres ou de les distribuer aux agriculteurs; mais le principe fondamental était qu'on n'avait pas le droit d'acheter ou de vendre le sol. L'évolution s'accéléra au XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier avec l'arrivée des Européens; la séparation des champs par des clôtures et le développement des exploitations agricoles contribuèrent à généraliser le commerce des terres. Le gouvernement central, tout en maintenant en théorie le fondement juridique du régime foncier, essaya parfois de tirer profit de la valeur économique du sol; de même, les familles qui éprouvaient des difficultés financières cherchaient parfois à garantir un emprunt en cédant à leurs créanciers, au moins temporairement, une portion de terrain. Ces pratiques n'ont modifié que progressivement le système de production agricole propre au XVIII<sup>e</sup> siècle; et elles ont rarement porté atteinte au fondement théorique du régime foncier.

Il est à peine besoin de souligner, encore une fois, la diversité que les différentes zones écologiques de l'Afrique présentaient au point de vue des modes de production agricole; qu'il s'agisse des systèmes de propriété et de succession, de l'outillage de base, des types de cultures, de l'utilisation du sol

de la répartition des tâches entre hommes et femmes, ou de la spécialisation des différentes communautés en ce qui concernait le choix des cultures, la technique agricole et l'élevage. Mais une autre caractéristique de la situation tunisienne appartient à l'ensemble de l'Afrique. C'est celle qui met en évidence l'erreur que l'on commet lorsqu'on persiste à parler, à propos de l'agriculture africaine, d'une « économie de subsistance » ou d'une « économie naturelle ». Ces expressions tirent leur origine de l'idée fautive d'après laquelle les communautés rurales de l'Afrique étaient des communautés statiques formées par des « tribus indépendantes ou presque »<sup>16</sup>. Comme on a recueilli des faits qui réfutent l'hypothèse de l'isolement des communautés, certains tenants de l'agriculture de subsistance, tout en reconnaissant l'importance prédominante de la circulation des biens et des services, semblent maintenant donner de la subsistance une définition fondée sur une conception idéologique. Ils prétendent que les agriculteurs africains pratiquaient une agriculture de subsistance mais qu'ils n'étaient pas des paysans, pour la raison que, même s'ils se livraient à des échanges, la recherche du profit n'était pas leur principal motif. Ils définissent les paysans comme « de petits producteurs agricoles qui assurent leur subsistance en *vendant* une partie de leurs récoltes et de leurs troupeaux » ; et ils considèrent que l'apparition de la paysannerie résulte nécessairement de la formation de nouveaux marchés et de la recherche du profit<sup>17</sup>. L'histoire de la Tunisie montre bien qu'en Afrique, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les systèmes de production agricole étaient tels que les différentes communautés ne pouvaient pas être indépendantes. La diversité des sols, des traditions familiales, des préférences individuelles et des techniques avait pour effet la diversité des cultures. La culture du sol, la fabrication artisanale et l'élevage formaient des combinaisons dont la variété incitait les familles à satisfaire leurs besoins essentiels en échangeant entre elles leurs productions. Chaque famille cédait une partie de l'excédent de sa production en échange de ce dont elle avait besoin mais qu'elle ne produisait pas, et conservait le reste en prévision d'une sécheresse ou d'une autre catastrophe.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait, dans aucune région d'Afrique, si reculée fût-elle, de communautés rurales dont on aurait pu dire qu'elles se suffisaient entièrement à elles-mêmes, ou qu'elles étaient complètement indépendantes. Dans son étude sur le règne de Womunafu au Bunafu, D. W. Cohen a montré que même une petite communauté isolée disposait de biens et de services que seuls des spécialistes pouvaient lui procurer<sup>18</sup>. Le Bunafu était une région reculée du nord du Busoga, qui, d'après D. Cohen, n'avait jamais été jusque-là soumise à aucun pouvoir administratif. Un certain nombre de chefs accompagnés de leur famille et de leurs partisans s'y étaient établis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>. Cette

16. E. P. Scott, 1978, en particulier les p. 449 et 453, dont les notes retracent la longue controverse fondée sur l'opposition entre l'agriculture de subsistance et l'échange et entre le caractère « formel » et le caractère « réel » des échanges.

17. R. Palmer et N. Parsons, 1977b, p. 2-5.

18. D. W. Cohen, 1977, p. 48; voir également carte 11.2 ci-après.

pénétration se rattachait aux dernières phases des migrations des Luo qui, partis des sources du Nil, avaient vu se joindre à eux des groupes chassés des rives septentrionales du lac Victoria et de petits États comme Luuka par l'expansion du royaume du Buganda. Ces migrants, fuyant les États déjà constitués, cherchaient des régions faiblement peuplées. Leurs habitations étaient dispersées et non pas groupées en villages. Ils n'avaient pas de véritables marchés où des échanges auraient pu s'effectuer périodiquement. Les mariages, les rites et les autres formes de relations sociales firent naître chez eux le sentiment de constituer une communauté. Après une période de lutte pour le pouvoir, un des prétendants réussit à imposer son autorité à tout le groupe, mais son domaine restait, pour chaque famille, le centre de la vie sociale. Comme le dit Cohen: « La dispersion des domaines [...] favorisait l'apparition et le maintien de traditions héroïques dont le thème central était le défrichement du territoire, et qui fondaient la pérennité du pouvoir et des droits reconnus sur ce territoire aux descendants du défricheur. C'était un principe établi que chaque homme était le maître dans son domaine, comme le roi était le maître dans son royaume. Le domaine était un monde fermé, qu'il fût ou non entouré d'une clôture; dans les limites de son domaine, chaque homme était souverain<sup>19</sup>. »

Il n'est pas nécessaire ici de montrer, de façon détaillée, comment et sous quelle forme un pouvoir suprême s'est dégagé des traditions rivales relatives aux fondateurs des différentes familles du Bunafu. Ce qu'il faut souligner, c'est que, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les domaines étaient les unités du système de la propriété foncière et de la production. Mais même au Bunafu, malgré les clôtures qui les entouraient et la distance qui les séparait les uns des autres, les domaines ne se suffisaient pas à eux-mêmes. En l'espace de deux générations, des relations sociales et culturelles se tissèrent, formant un réseau dans lequel les biens et les services circulaient avec une remarquable facilité. De nouveaux arrivants comme le *mukama* Womunafu et ses compagnons introduisirent des techniques, des connaissances et des produits nouveaux. La demande dont faisaient l'objet certains produits notamment utilisés dans l'agriculture, comme le sel, la poterie et la ferronnerie, donnait lieu parfois à la tenue de marchés où les habitants apportaient, pour les échanger contre ces produits, des tissus d'écorce, des peaux ou des animaux vivants. D'autres apportaient l'excédent de leur production à des pêcheurs ou à des artisans spécialisés, comme les forgerons et les potiers. Les biens et les services circulaient aussi sous forme de paiements pour certains rites, ou à l'occasion des mariages et des autres événements de la vie sociale, sans parler du pillage, des vols et des enlèvements. L'étude de Cohen nous présente, comme il le dit lui-même, « une série de tableaux de la vie économique d'une région qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, n'était pas encore soumise à un pouvoir administratif. Cette économie n'était pas "canalisée" par le commerce international ou interrégional, mais reposait sur un réseau

19. *Ibid.*, p. 43.



de circulation, de distribution et de redistribution remarquablement dense et étendu »<sup>20</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle apporta, même au Bunafu, des changements entraînant des contraintes et des possibilités nouvelles. À mesure que les familles s'agrandissaient, les cultures s'étendaient à des terres auparavant négligées. On essaya des cultures nouvelles dont on s'était méfié jusqu'alors; certaines prirent par la suite une grande importance. L'« horizon économique » des villageois s'élargissait à mesure que le commerce resserrait les liens des villages avec les ports de la côte et les marchés d'outre-mer. L'extension des relations commerciales amena des changements sociaux et politiques. Elles eurent tendance à renforcer la position des chefs qui pouvaient s'enrichir plus rapidement — en taxant le commerce du sel, du fer et du cuivre, sans parler de l'ivoire, de la cire d'abeille et de l'huile de palme — qu'en levant un tribut sous forme de produits agricoles et de corvées. Mais les chefs pouvaient difficilement s'approprier tous les profits que rapportait le commerce. Un grand nombre d'individus quittèrent, pour aller chercher fortune, le lieu de résidence que leur imposait la coutume, ce qui augmenta la mobilité sociale. Ces événements, qui d'ailleurs se déroulaient lentement, ne constituaient pas de véritables nouveautés, mais résultaient plutôt de l'accentuation d'une tendance et de la généralisation d'un comportement qu'on pouvait déjà observer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne faut donc pas exagérer l'effet qu'a pu avoir le commerce extérieur. Comme J.-L. Vellut le montre bien, l'histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle ne se réduit pas à la façon dont ce continent a subi les fluctuations de l'économie mondiale; c'est aussi l'histoire de la lente diversification des ressources naturelles exploitées par les Africains<sup>21</sup>. Il faut absolument mettre l'accent sur ce facteur interne qui a reçu l'empreinte des facteurs externes et qui a déterminé la réaction qu'ils ont suscitée. Comme Cohen l'indique dans le chapitre sur la région des Grands Lacs — que les historiens n'ont considérée jusqu'à maintenant que comme un ensemble d'États centralisés réagissant à des forces extérieures —, cette région, « au XIX<sup>e</sup> siècle, n'était pas seulement un ensemble d'États, petits et grands, mais aussi un monde où l'individu et la famille ne cessaient, de mille façons et parfois insensiblement, de changer d'attitude à l'égard de l'autorité de l'État, de la participation sociale, de la production et du commerce »<sup>22</sup>.

Il est intéressant de comparer, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'organisation de l'agriculture autour de l'ancienne ville de Kano, dans le nord du Nigéria, avec celle qui prévalait au Bunafu, dans cette région du nord du Busoga qui n'était soumise à aucune autorité administrative. Les marchés occupaient une plus grande place dans l'économie de Kano, car cette ville était devenue depuis longtemps un des centres du commerce local, régional et international grâce à l'importance de ses activités manufacturières: fabrication et teinture des tissus et tannage. Ce serait cependant une erreur de concentrer son attention

20. *Ibid.*, p. 47-48.

21. J.-L. Vellut, chap. 12 ci-après.

22. D. W. Cohen, chap. 11 ci-après.

sur les courants déterminés par les marchés et les routes commerciales au lieu de s'intéresser au réseau de relations sociales et culturelles dont dépendaient routes et marchés. Le souverain, la classe dirigeante et les marchands de Kano jouaient un rôle considérable dans la vie économique de cette ville fortifiée qui, par ailleurs, subissait l'influence de l'islam. Et pourtant, à Kano comme au Bunafu et dans les communautés villageoises de Tunisie, la production agricole, qu'il s'agît des cultures de base ou des diverses espèces de coton et de plantes tinctoriales, était assurée pour l'essentiel par des roturiers vivant dans des domaines ruraux qui constituaient la base du système de production. Comme Abdullahi Mahadi l'a fait remarquer dans une étude récente, le *maigida*, c'est-à-dire le chef d'un domaine, était, dans la région de Kano, « comme le gouverneur d'une ville ». Les gens de sa maison recevaient de lui la nourriture et le vêtement; il présidait aux événements de leur vie sociale; il déterminait chaque année l'étendue des terres à cultiver et les cultures qu'elles porteraient; il décidait combien de temps serait employé à travailler sur l'exploitation collective (*gandu*), et combien de temps sur les exploitations individuelles (*gayauna*). Le travail n'était pas nettement divisé entre les sexes. Tout le monde participait à la plantation: les hommes creusaient des trous dans le sol et y déposaient des graines que les femmes et les enfants recouvraient ensuite de terre. Les adultes des deux sexes s'occupaient du désherbage, tandis que les enfants gardaient les moutons, les chèvres et les autres animaux domestiques. Les femmes rassemblaient au centre du champ les gerbes récoltées par les hommes. En plus du réseau des relations sociales et culturelles qui, dans certains cas, impliquaient le travail en commun et l'échange des produits, il y avait ce qu'on appelait le *gayya* [travail communautaire] accompli par les habitants d'un village à titre bénévole — mais un bon citoyen se devait d'y participer consciencieusement — lorsqu'un surplus de main-d'œuvre était requis par les plantations, les récoltes, la construction d'une maison ou d'autres activités de cette importance<sup>23</sup>.

Comme il a été dit plus haut, l'État, incarné par l'émir et ses représentants officiels, jouait à Kano un rôle plus actif qu'au Bunafu dans la direction de l'économie et dans la vie des communautés rurales. Sur ce point, Kano se rapprochait de la Tunisie. L'émir était considéré comme le propriétaire du sol. Il pouvait également réglementer l'acquisition, l'utilisation et l'aliénation des terres. Il pouvait en retirer l'usage à ses sujets qui s'étaient volontairement rendus coupables de désobéissance, qui avaient manqué à leurs obligations fiscales, ou qui commettaient, de façon habituelle, des actions contraires aux intérêts de la société, comme le vol. L'émir avait en même temps le devoir de garantir aux sujets loyaux la possession de leurs terres, de sorte que les chefs des domaines croyaient généralement qu'elles leur appartenaient. Ils ne croyaient pas pour autant que la possession garantie par l'émir comportât en leur faveur le droit d'aliénation, bien qu'il fût généralement permis de donner leurs terres en location ou en sous-location. En s'appuyant sur cette

23. A. Mahadi, 1982, en particulier le chap. 6, « Agricultural and Livestock Production ».

conception d'après laquelle l'émir était le propriétaire du sol, des souverains entreprenants incitèrent fortement plusieurs groupes originaires notamment du Borno, d'Azben et du Nupe, qui pouvaient introduire à Kano diverses techniques agricoles ou industrielles, à s'établir dans différentes parties du royaume, où ils prirent la place des populations autochtones qu'on avait également incitées à quitter la région qu'elles habitaient. Le roi accorda aux chefs, aux principaux dignitaires et aux principaux marchands des domaines où ils employèrent leurs esclaves et leurs clients à la culture du sol, à l'élevage du bétail et à la production industrielle. D'autres travailleurs furent recrutés au moyen du système qui instituait le travail bénévole, le *gayya*.

Le succès obtenu par le *djihād* au début du XIX<sup>e</sup> siècle apporta d'importants changements à la politique économique de Kano. Il entraîna notamment l'application du système juridique de l'islam, la *shari'ca* au régime foncier. Les califes donnèrent plus d'ampleur aux diverses mesures destinées à promouvoir la prospérité industrielle et commerciale. Cette politique, il faut le souligner, avait pour fondement l'organisation de l'agriculture qui était celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le dit Mahadi, « le système foncier antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle ne subit aucune modification essentielle. L'aspect de continuité primait celui de changement »<sup>24</sup>. La *shari'ca*, en reconnaissant à l'émir le droit de distribuer des terres, faisait du sol l'objet possible d'un commerce que « Kano continuait à considérer comme illégal ». L'effet le plus remarquable de l'application de la *shari'ca*, au régime foncier semble avoir été de favoriser, par la voie de l'héritage, la division du *gandu* (domaine exploité collectivement par une lignée) en portions appartenant chacune à une seule famille, et par conséquent de réduire l'étendue des parcelles qui constituaient, pour les roturiers, la base de la production agricole. En même temps, la remarquable expansion de l'agriculture, pratiquée sur de grands domaines par la classe dirigeante et les principaux négociants, aggrava la pénurie des terres, en particulier à proximité de Kano et des autres villes ; ce qui poussa les petits agriculteurs à s'établir dans des régions plus éloignées, à abandonner l'agriculture pour la fabrication artisanale et industrielle, ou à se soumettre entièrement aux grands propriétaires, en se joignant à leur clientèle.

## Les structures du pouvoir

Les exemples de Kano et du Bunafu illustrent, sous deux formes différentes, l'influence que la structure politique pouvait avoir sur le développement de l'agriculture en Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; dans un cas, le système politique était centralisé et fortement structuré ; dans l'autre, un pouvoir diffus s'exerçait de manière informelle. Nous ne reprenons pas ici la distinction que les anthropologues ont autrefois proposé de faire entre les sociétés

24. *Ibid.*, p.566-567.

«à État» et les sociétés «sans État». Les habitants du Bunafu avaient le sentiment de vivre sous l'autorité d'un gouvernement. Les immigrants, qui avaient fui des systèmes politiques hiérarchisés et fortement structurés, s'inspirèrent du souvenir qu'ils en avaient gardé, lors des luttes qui entourèrent l'apparition d'un nouveau système politique au Bunafu. D'autres continuaient à croire aux pouvoirs du *mukama*, ce chef charismatique élu et habité par la divinité, ou à l'influence que des feux allumés rituellement dans la demeure royale pouvaient avoir sur la fécondité des femmes et la fertilité du sol. Vellut a montré qu'il fallait remplacer la distinction fondée sur la présence ou l'absence d'un État par une distinction entre «deux modèles du pouvoir: celui, hiérarchisé, défini, tributaire des royaumes, ou, à l'autre extrême, celui, plus égalitaire et plus informel, du gouvernement par des comités d'anciens ou de notables. Ces deux modèles étaient complémentaires et, dans la pratique, il existait une grande variété de situations intermédiaires, hésitations et compromis divers. Les exigences du milieu et des activités économiques, aussi bien que des circonstances historiques et même de personnes, ont favorisé un type d'organisation se rapprochant tantôt du modèle royaliste (avec ses qualités d'ordre, de sécurité), tantôt de l'idéal démocratique plus souple, moins contraignant»<sup>25</sup>.

Il faut ajouter que le système étatique n'a pas toujours été celui qui assura le plus efficacement le maintien de l'ordre. Transcendant le système de lignées propre aux sociétés décentralisées, diverses institutions qui s'étaient développées dans les domaines religieux, judiciaire et économique ont pu, grâce à leur caractère global, remplir la fonction d'encadrement nécessaire au maintien de l'ordre, ou supplanter un État en décomposition<sup>26</sup>. On peut citer par exemple le *poro* et des associations similaires de la haute Guinée ou les diverses «sociétés secrètes» du Cameroun et du Gabon dans le bassin de la Cross et dans la zone de la forêt équatoriale. Dans le cas des Aro, l'influence d'un groupe d'oracles, largement diffusée par les colonies aro et par des «sociétés secrètes» locales, fournit la base judiciaire et économique de l'unification d'une vaste portion du pays igbo. Les changements économiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont agi sur les structures du pouvoir non seulement en modifiant la structure des États, mais souvent aussi en renforçant les structures non politiques qui recouvraient déjà l'ensemble de la société.

Les événements survenus au début du XIX<sup>e</sup> siècle révèlent une tendance à la centralisation des systèmes politiques, et au renforcement de l'autorité royale. Tandis que se désagrégeaient les empires trop étendus comme celui des Lunda, comme l'Ancien Oyo et comme l'Empire mossi du *mogho naaba*, de nouveaux États plus petits, et soumis à des régimes plus autoritaires, prenaient leur place. Muḥammad 'Alī affermit sa puissance en Égypte et, par là même, affaiblit encore davantage l'Empire ottoman; il rêvait de remplacer celui-ci par un empire afro-arabe, mais ce projet, malgré les efforts de son fils, n'a jamais été réalisé. 'Uṯmān dan Fodio parvint à transformer en un vaste empire le califat de Sokoto, mais le pouvoir politique réel fut délégué aux

25. J.-L. Vellut, chap. 12 ci-après.

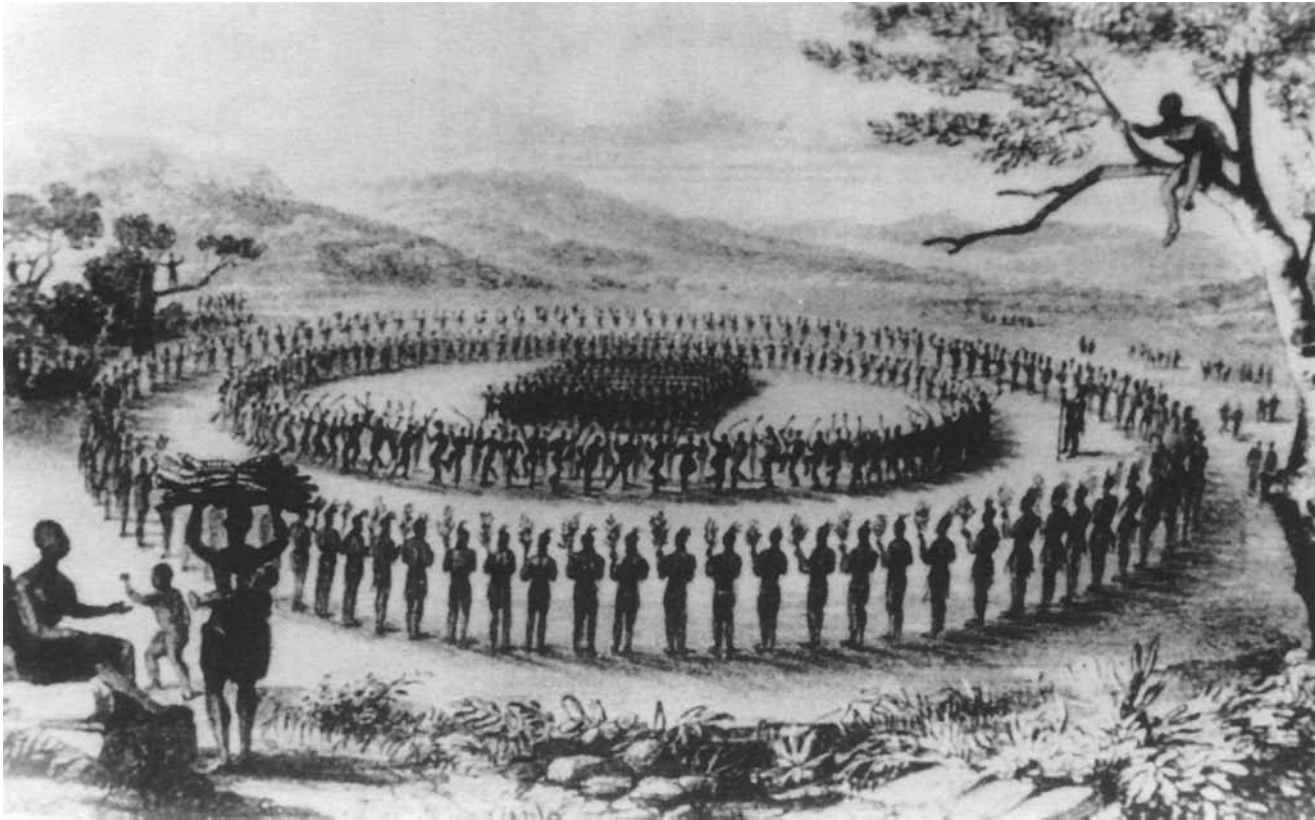
26. J. N. Oriji, 1982.

émirs. Le Mfecane, surtout, déclencha une réaction en chaîne qui aboutit à la constitution d'un ensemble de petits royaumes centralisés non seulement en Afrique australe, mais aussi en Afrique centrale et même orientale. Dans son analyse des causes du Mfecane, L. D. Ngcongco montre à quel point le système de production agricole chez les Nguni du Nord était centralisé, et comment la société nguni, sous l'impulsion de l'État, s'est adaptée aux exigences posées par la transformation de ce système.

Les cultivateurs nguni du Nord avaient mis progressivement au point un système d'exploitation mixte. Ils vivaient dans des habitations dispersées et non pas dans des villages comme les Sotho-Tswana. Le chef de la lignée paternelle habitait généralement dans la propriété familiale, avec deux ou trois femmes logées, chacune avec ses enfants, dans une maison séparée. Les hommes s'occupaient du bétail et chassaient; les femmes se consacraient aux cultures. Le système d'utilisation du sol permettait au bétail d'avoir accès alternativement aux *pâturages doux* et aux *pâturages aigres*: « Au printemps et au début de l'été, les pasteurs nguni pouvaient emmener leurs troupeaux paître sur le "sommet" des hautes terres et, à partir du milieu de l'été, ils redescendaient avec leurs bêtes jusqu'au fond des vallées tapissées d'herbes tendres. La diversité du climat avait aussi permis à ces agriculteurs de choisir les terrains les plus appropriés à la culture du sorgho, du mil ou du maïs<sup>27</sup>. »

Le maïs introduit au XVIII<sup>e</sup> siècle était devenu, au début du XIX<sup>e</sup>, la base de l'alimentation à la place des cultures traditionnelles. Ces facteurs semblent avoir entraîné une prospérité relative et un accroissement démographique qui, en aggravant la concurrence pour l'appropriation du sol, provoquèrent à leur tour des tensions sociales et politiques. Les chefs, souverains ou tributaires, formaient une hiérarchie. Leurs grands domaines pourvoyaient aux activités communautaires, qu'elles fussent de nature rituelle, culturelle ou militaire. Les souverains des Nguni du Nord ont apparemment emprunté aux Sotho-Tswana leurs rituels d'initiation centralisés. Allant plus loin, ils se servirent de ces rituels pour recruter des jeunes gens des deux sexes comme main-d'œuvre communautaire, et plus tard pour lever des troupes composées de jeunes guerriers qui devaient parfois passer jusqu'à dix ans dans le domaine royal avant de rentrer chez eux, de se marier et de reprendre le travail de la terre. Ce système permettait de limiter l'accroissement démographique et de régler les mouvements de populations. Les activités militaires de ces troupes prirent de l'ampleur à mesure que la concurrence pour l'appropriation du sol dégénéra en véritables guerres.

27. L. D. Ngcongco, chap. 5 ci-après.



1.1. *Danse cérémonielle à Mbelebele, camp militaire zulu, en 1836.*  
[Source: J. D. Omer-Cooper, *The Zulu aftermath*, 1966, Longman, Londres (l'original se trouve dans A. F. Gardnier, *Narrative of a journey to the Zoolu country*, 1836, Londres). Illustration: Longman, © Slide Centre Ltd, Ilminster.]

## Les impulsions venues de l'intérieur

Ainsi le Mfecane, qui est considéré comme une des principales causes des bouleversements qu'a connus l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle, s'explique d'abord par la façon dont le développement social et économique s'est adapté, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, à l'évolution historique. L'examen attentif des données dont nous disposons actuellement a réfuté toutes les tentatives d'explication globale qui rapportent le Mfecane à la présence des Européens au Cap, à l'influence grandissante de l'économie pastorale capitaliste pratiquée par les *trekboers*, ou à l'attrait du commerce établi par les Portugais dans la baie de Delagoa. Les impulsions qui ont produit le Mfecane venaient principalement de l'Afrique elle-même. Cela est également vrai des autres grands événements du début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme les réformes de Muḥammad 'Alī et les *djihād* d'Afrique occidentale.

Le mouvement national qui a porté Muḥammad 'Alī au pouvoir, et dont il a su, par son habileté, rester l'inspirateur et le dirigeant, a souvent été attribué au choc causé par la « mission égyptienne » de Bonaparte. Mais c'est là une conception erronée, comme le montre A. Abdel-Malek dans son chapitre intitulé « La renaissance de l'Égypte (1805-1881) » : « Le XVIII<sup>e</sup> siècle égyptien apparaît comme un laboratoire de ce que sera l'Égypte renaissante<sup>28</sup>. » Le sentiment national nourri par l'élite égyptienne dans les grandes villes, en particulier Le Caire et Alexandrie, et par les *shaykh* et les *'ulamā'* dans les centres islamiques comme al-Azhar, suscita les révoltes d'octobre 1798 et d'avril 1800, qui affaiblirent la position des Français et provoquèrent leur départ. Le même mouvement fit échec à la tentative des Mamlūk pro-ottomans pour rétablir leur domination sur l'Égypte. C'est donc le sentiment national des Égyptiens qui a permis les réformes de Muḥammad 'Alī, et qui explique la volonté que celui-ci et son fils ont eue de donner à l'Égypte un gouvernement véritablement national, tout aussi indépendant du sultan ottoman que des Européens, et capable d'administrer un empire afro-arabe.

Ce désir de renouveau et de réforme se manifeste également chez les divers souverains qui ont pris part à l'aventure du Mfecane, ou qui ont essayé de restaurer l'empire d'Éthiopie, ou chez les *shaykh* du Soudan central et occidental qui ont puisé dans les traditions de l'islam les principes d'une réforme sociale et politique. En grande partie grâce aux écrits qu'ont laissés les combattants du *djihād* et les voyageurs européens, nous avons une connaissance suffisante de l'ensemble de forces et d'idées qui a produit cette série de mouvements révolutionnaires, laquelle a commencé dans le Fouta Toro, le Fouta-Djalon et le Bondou (Bondou) au XVIII<sup>e</sup> siècle, et a pris fin au XIX<sup>e</sup> siècle à Sokoto, au Macina et à Dinguiraye. Il est donc inutile d'essayer d'évaluer la place que l'économie européenne occupe dans cet ensemble de forces et d'idées : mercantilisme à l'époque de la traite des Noirs, ou capitalisme à l'époque de l'abolition de l'esclavage et des voyages de découverte.

28. A. Abdel-Malek, chap. 13 ci-après.

Le *djihād* a reçu son impulsion des Africains eux-mêmes. Les souverains qui ont pris part au *djihād* se sont efforcés de développer la production agricole, à la fois dans les exploitations familiales traditionnelles et dans les grands domaines exploités par des esclaves et des clients. Ils ont aussi encouragé l'industrie et le commerce. Ils ont amélioré les routes commerciales et la sécurité des commerçants. L'immense majorité des marchandises qui circulaient sur ces routes était destinée au commerce local et régional, mais les chefs du *djihād* ont aussi construit des routes pour les marchands qui traversaient le Sahara et pour les pèlerins qui se rendaient au Soudan oriental, dans la vallée du Nil et à La Mecque. Il apparaît de plus en plus certain que ces mesures relatives au commerce intérieur avaient, avant même la reprise, au XIX<sup>e</sup> siècle, du commerce avec les Européens, mis en place des routes commerciales qui traversaient tout le continent<sup>29</sup>. Bien sûr, les Européens ont rapidement pris connaissance du résultat de ces mesures et se sont empressés d'en tirer parti. Comme les historiens ne possèdent pas de documents aussi nombreux sur les régions situées plus au sud, ils ont moins souvent évité la tentation de surestimer l'influence qu'a eue, sur l'économie de l'Ancien Oyo, la part que cet État a prise au XVIII<sup>e</sup> siècle à la traite des Noirs, par l'intermédiaire du pays des Egba et de Porto-Novo<sup>30</sup>. Mais de telles hypothèses sur les conséquences de l'abolition de l'esclavage n'ont pas réussi jusqu'à maintenant à expliquer l'effondrement des bases économiques, politiques, religieuses et sociales de l'empire, ni les nombreuses tentatives qui furent faites au XIX<sup>e</sup> siècle pour fonder de nouvelles structures sur diverses idées politiques et religieuses. Il est plus probable que, comme dans les États où s'est livré le *djihād*, cet effondrement avait pour causes fondamentales le mécontentement des sujets et leur désir de réformes; quant aux causes secondaires, ce furent la pénétration de la pensée musulmane et le *djihād* de Sokoto, plutôt que la traite ou son abolition. Les guerres, les migrations, la mise en valeur de régions jusque-là négligées comme celle des marais côtiers, l'essor des villes et de marchés nouveaux, le goût des expériences et des réformes, toutes ces conséquences de la chute de l'empire ont créé des possibilités que les Européens se sont bornés à exploiter.

Ce désir de renouveau est donc ce qui explique que, au XIX<sup>e</sup> siècle, tant de souverains africains, de l'Égypte et de la Tunisie, de Madagascar et du Lesotho, d'Abokuta comme du pays des Fanti aient, malgré la méfiance que leur inspiraient les intentions des Européens, pris le risque d'accueillir des marchands, des aventuriers ou des missionnaires venus d'Europe, en espérant que l'importation des techniques européennes aiderait au développement de leurs pays. L'Égypte ne fut pas le seul pays d'Afrique à avoir eu le sentiment d'une renaissance. On peut vraiment dire que le XIX<sup>e</sup> siècle fut, pour l'Afri-

29. Voir, par exemple, P. D. Curtin *et al.*, 1978, chap. 14.

30. R. Law, 1977, en particulier aux p. 217-236, passe en revue tous les documents disponibles, mais il paraît enclin à exagérer l'influence du commerce en général et de la traite en particulier sur l'économie de l'Ancien Oyo. Voir à la page 255: « Il est probable que l'effondrement de la traite dans les années 1790 a considérablement réduit les revenus des Alafin et Awole a peut-être réagi à cette situation en augmentant les impôts à l'intérieur du royaume. »



que, « l'âge du progrès »<sup>31</sup>. Mais l'aspiration au progrès, qui a en effet dominé cette époque, avait son origine en Afrique même. Les souverains africains ont essayé de mettre à profit l'activité croissante des Européens, mais, victimes de cette activité, ils furent à la fin déçus dans leur espoir de renouveau.

## Conclusion

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux facteurs de changement sont apparus dans l'histoire de l'Afrique, le principal étant le désir accru qu'avaient les Européens, non seulement de faire du commerce en Afrique, mais encore d'intervenir dans la vie sociale et économique des populations africaines. Ce désir se traduisait par diverses préoccupations : les Européens voulaient mieux connaître les populations et les ressources de l'intérieur, mettre fin à la traite des Noirs, développer l'exportation de certaines cultures ; les missionnaires cherchaient à imposer aux Africains la façon de vivre des chrétiens ; les commerçants s'efforçaient d'étendre leur activité à l'intérieur du continent. Tout cela créait de nouvelles possibilités et de nouvelles difficultés économiques. Les centres du nouveau commerce ne coïncidaient pas toujours avec ceux de l'ancien. Les différents États et, à l'intérieur des États, les différents groupes d'intérêts, se disputaient les sources de richesse et le commerce des produits devenus essentiels, comme les armes à feu. L'importance quantitative de ces nouvelles relations commerciales et, plus encore, la stimulation qu'elles exercèrent sur les échanges déjà existants donnèrent une expansion considérable aux activités commerciales. Mais il faut souligner, une fois de plus, que le commerce pratiqué au XIX<sup>e</sup> siècle était le prolongement de celui qui existait avant ; que les hommes qui l'ont inauguré et les structures qui l'ont soutenu étaient les mêmes qu'à l'époque de la traite ; qu'il reposait largement sur la traite intérieure et le travail des esclaves ; et donc sur les systèmes politiques, le réseau des routes commerciales, les relations sociales et économiques, et avant tout le système de production agricole. Il ne faut pas donner une image déformée de l'évolution de l'Afrique au début du XIX<sup>e</sup> siècle en faisant remonter à cette époque l'influence prépondérante que les Européens n'exerceront que plus tard sur les processus de transformation. Les traditions héritées du XVIII<sup>e</sup> siècle et les changements propres à l'Afrique elle-même eurent, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus d'importance que les changements venus de l'extérieur.

31. C'est le titre (« Africa's age of improvement ») que A. Hopkins donna, en 1980, à sa leçon d'ouverture qui portait, il est vrai, sur les objectifs généraux de l'histoire économique de l'Afrique, plutôt que sur les tendances propres au XIX<sup>e</sup> siècle.

# L'Afrique et l'économie-monde

*Immanuel Wallerstein*

## Structures commerciales : des « produits de luxe » aux « denrées de première nécessité »

La grande transformation des relations économiques de l'Afrique avec le reste du monde n'a pas été le produit du partage du continent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est, au contraire, le partage de l'Afrique qui fut une conséquence de la transformation des relations économiques de l'Afrique avec le reste du monde, et en particulier avec l'Europe; processus qui commença vers 1750 pour aboutir à la vaste entreprise européenne de colonisation des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis longtemps, diverses régions d'Afrique étaient sillonnées par des routes commerciales qui se prolongeaient souvent au-delà du continent, traversant l'océan Indien, la Méditerranée et l'océan Atlantique<sup>1</sup>. On peut dire que ces relations commerciales extracontinentales correspondaient à peu près au « commerce de longue distance », pratiqué depuis des millénaires en Asie et en Europe, et dans le cadre duquel on échangeait ce qu'il est convenu d'appeler des produits de luxe, c'est-à-dire des produits qui rapportent gros pour un faible volume. La production de telles denrées destinées aux échanges ne faisait intervenir qu'une petite fraction de la main-d'œuvre des régions d'origine, et représentait probablement une faible partie de leurs

1. A. G. Hopkins (1973, vi) fait allusion à des « groupes d'entités économiques interdépendantes, qui entretenaient des relations commerciales régulières, très étendues, et très anciennes ».

revenus. Par conséquent, le commerce « de luxe » était un commerce « du superflu », en ce sens qu'il était possible de l'interrompre ou d'y mettre fin sans pour autant réorganiser à la base les processus de production dans les régions d'origine. On ne pouvait donc dire des deux régions dont les produits faisaient l'objet d'un tel échange qu'elles se situaient dans un même système de division du travail<sup>2</sup>.

Il semble que les structures aient peu évolué entre 1500 et 1800 dans la zone de l'océan Indien. L'intrusion des Portugais, puis d'autres Européens, dans cette zone maritime, modifia quelque peu l'identité des protagonistes de ce commerce, mais presque pas sa nature et son ampleur. Même en ce qui concerne les hommes, les changements furent moins importants qu'on ne le croit généralement. Il semble que le Mozambique, dont le littoral avait été colonisé par les Portugais, comptait encore en 1750, parmi ses marchands, davantage de ressortissants de l'Inde et du Gujerāt que de résidents portugais. Les changements importants semblent être intervenus seulement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la chute de l'Empire moghol et l'avènement de l'Inde britannique, ainsi que l'essor des Arabes omanais sur la côte swahili<sup>3</sup>.

La distinction traditionnelle entre la production agricole non commercialisée et le commerce de produits (de luxe) non agricoles avec les pays lointains était de règle, même là où s'étaient établies de petites communautés agricoles d'Européens, telles que les *prazeros* dans la vallée du Zambèze, ou les Boers sur la côte du Cap.

Il y avait cependant une zone où la situation économique était sensiblement différente : les régions d'Afrique occidentale et centrale qui avaient commencé à participer à la traite des esclaves. La traite fut évidemment une conséquence aussi bien qu'un élément clé de l'édification de l'économie-monde capitaliste qui débuta en 1450 environ, avec l'Europe pour base. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la région des Caraïbes, au sens large, faisait partie de cet ensemble, en tant que zone de production annexe, dont les plantations (non seulement de canne à sucre, mais aussi de tabac, de coton, etc.) en plein développement dépendirent de plus en plus de la main-d'œuvre des esclaves « capturés » en Afrique occidentale et centrale, et transportés à travers l'Atlantique.

Faut-il considérer ce commerce d'esclaves de longue distance comme un commerce de luxe ou de « produits de première nécessité » ? Peut-on dire qu'il concerne la « production » de main-d'œuvre au service de l'économie-monde capitaliste ? Et doit-on considérer ces régions de « production » comme des zones annexes de ce système capitaliste ? Ces questions sont bien complexes. Pour répondre en termes quantitatifs, on observe un mouvement ascendant de la traite des esclaves entre 1450 et 1800, et une

2. J'ai eu l'occasion, dans des ouvrages antérieurs, d'expliquer pourquoi le commerce extérieur de l'Afrique avant 1750 peut être considéré comme un commerce « de luxe ». Voir I. Wallerstein, 1973 et 1976.

3. Voir E. Alpers, 1975.

augmentation très sensible autour de 1650. En 1750, les effectifs ont triplé par rapport à 1650<sup>4</sup>.

À partir d'une certaine époque, les négriers, de toute évidence, ne se contentaient plus de prospecter en quête d'individus à vendre comme esclaves, mais s'efforçaient de s'assurer des sources régulières d'approvisionnement. C'est pourquoi l'Afrique occidentale et centrale fut insensiblement amenée à adapter son système de production et sa politique en fonction de ces relations économiques désormais permanentes. Il est difficile de savoir à partir de quelle époque (1650? 1700? 1750?) cette adaptation peut être considérée comme relativement bien établie. Personnellement, je pencherais plutôt pour une date assez tardive<sup>5</sup>. Mais ce qui est certain, comme nous le verrons, c'est que la transformation même de ce négoce « de luxe » qu'était la traite des esclaves en un commerce « de première nécessité » a ébranlé sa propre viabilité *économique*: en effet, les coûts de reproduction devaient dès lors être compris dans les calculs de rentabilité en termes de rémunération des services de main-d'œuvre dans l'économie-monde capitaliste, puisque dans tout échange de « produits de première nécessité », les coûts de production comprennent les « coûts d'opportunité ».

Tant que l'Afrique était « en dehors » de l'économie-monde, le « coût » d'un esclave pour son maître était la somme des coûts de l'achat, de l'entretien et de la surveillance de l'esclave (calculée au prorata de sa durée de vie) divisée par le travail total produit par l'esclave sa vie durant. Le « bénéfice » pour l'économie-monde était essentiellement la différence entre la plus-value produite par l'esclave et son « coût ». À partir du moment où l'Afrique a été « à l'intérieur » de l'économie-monde, c'est-à-dire qu'elle a produit sur son sol des denrées qui faisaient partie de la division du travail de l'économie-monde, quelqu'un qui était esclave n'était pas autre chose, par exemple producteur paysan libre ou ouvrier journalier. Donc, si le « coût » de l'esclave restait peut-être le même pour son maître, le « bénéfice », du point de vue de l'économie-monde, devait être recalculé. Le premier terme de l'équation devait tenir compte de l'accumulation « de substitution » résultant d'un autre usage possible de l'individu. L'esclave aurait peut-être produit une plus-

4. Des données chiffrées figurent dans P. Curtin (1969, tableaux 33, 34, 65, 67 et figure 26). Si les chiffres mentionnés par P. Curtin ont été très discutés, en revanche, l'allure de la courbe de croissance qu'il propose est moins sujette à controverse. Voir le débat entre J. Inikori (1976) et P. Curtin (1976); voir également le résumé des preuves scientifiques, ainsi que la nouvelle synthèse de P. Lovejoy (1982). P. Lovejoy apporte à la courbe quelques modifications qui ne sont pas fondamentales. Rappelons que, en traçant une seule courbe pour toute l'Afrique, on ne tient pas compte des nuances géographiques. La côte angolaise fut largement intégrée, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le golfe du Bénin ne fut intégré que vers 1650, la Côte-de-l'Or vers 1700, et le golfe du Biafra vers 1740. La côte de la Sierra Leone, intégrée assez tôt, ne devint une zone d'exportation importante que vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à l'Afrique du Sud-Est, elle ne devint une grande source d'exportation qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

5. S. Daget (1980) explique que, à partir de 1650, le commerce des esclaves implique la « production » d'esclaves; c'est pourquoi, tout en se distinguant du commerce de luxe et du commerce de produits de base, les relations commerciales de l'époque 1650-1800 apparaissent comme un compromis entre ces deux notions.

value encore plus forte s'il n'avait pas été esclave. En outre, et ceci est essentiel, le deuxième terme changeait, lui aussi, puisque les années de reproduction, qui autrefois n'étaient pas habituellement prises en compte dans ces calculs, en faisaient maintenant partie. L'accumulation nette résultant des années d'esclavage était maintenant réduite, alors que l'accumulation nette dans le cas où l'esclave n'aurait pas été esclave restait la même. Par conséquent, le calcul était moins favorable au système de l'esclavage, du point de vue du processus d'accumulation dans l'ensemble de l'économie-monde.

Cependant, le développement futur de l'Afrique devait être moins affecté par ces modifications économiques de la traite des esclaves que par un processus beaucoup plus profond qui se déroulait dans le complexe économie-monde capitaliste. Le premier mouvement d'expansion économique et géographique à long terme de l'économie-monde capitaliste s'était produit entre 1450 et 1600-1650. On peut dire que, à cette époque, l'Afrique était intégralement étrangère à ce processus historique. Entre 1600-1650 et 1730-1750, l'économie-monde capitaliste connaît une période de relative stagnation, où elle reprend son souffle et rassemble ses forces. Cela est particulièrement vrai des régions géographiques qui avaient participé au mouvement expansionniste du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais, à cette époque, aucune région d'Afrique n'avait adhéré à ce système (avec les réserves déjà faites en ce qui concerne l'évolution de la structure de la traite des esclaves)<sup>6</sup>.

## L'expansion capitaliste

Cependant, vers 1730-1750, pour des raisons inhérentes à son fonctionnement, l'économie-monde capitaliste reprit son expansion économique et géographique. Au cours des cent années qui suivirent, elle allait absorber, dans son réseau de production, cinq grandes zones géographiques qui étaient restées jusqu'alors en marge de son système: la Russie, l'Empire ottoman, l'Inde, les zones « lointaines » du continent américain (le Canada, la partie occidentale de l'Amérique du Nord, la pointe méridionale de l'Amérique du Sud), ainsi que l'Afrique (du Nord, de l'Ouest et du Sud). C'est de l'intégration de cette dernière zone que nous traitons ici.

Pour l'économie-monde capitaliste centrée autour de l'Europe, les cinq zones susmentionnées présentaient des caractéristiques communes: elles avaient toutes une position géographique périphérique; elles étaient toutes en contact avec l'Europe par l'intermédiaire de son commerce « de luxe » avec les contrées lointaines; elles étaient toutes, en puissance, des producteurs de matières premières pouvant faire appel à une main-d'œuvre peu coûteuse.

Cependant, ces cinq zones présentaient aussi des caractéristiques fort diverses. Leurs systèmes écologiques étaient très différents les uns des autres, ce qui entraînait une variété correspondante de la nature de leurs produits et

6. Pour une analyse détaillée de l'économie-monde capitaliste dans la période 1450-1750, voir I. Wallerstein, 1974, 1980.

de leurs coûts de production au niveau de leur inclusion dans l'économie-monde. Les systèmes politiques aussi étaient très divers. D'un côté, il y avait les grands empires du monde (Empire russe et Empire ottoman), qui regroupaient des domaines très vastes dans une superstructure politique unique, très bureaucratique. À l'autre extrême, il y avait les territoires « lointains » des deux Amériques — économies non agricoles, faiblement peuplées, sans relations les unes avec les autres, et dotées de structures politiques multiples, souvent acéphales. Dans le premier cas, le processus d'intégration à l'économie-monde devait être l'œuvre d'« intégrateurs » sachant s'adapter aux systèmes politiques existants, et trouver les moyens de les transformer en structures étatiques contenues dans le système interétatique et bornées par lui. Dans le second cas, le processus d'intégration passait par la création de nouvelles structures (souvent de type colonial) propres à organiser la production et à participer au système interétatique. Approximativement parlant, on peut dire que, dans le premier cas, les structures étatiques existantes furent affaiblies, tandis que, dans le second, on vit apparaître de nouvelles structures plus fortes. Mais, dans les deux cas, les structures politiques qui résultèrent de cette transformation furent celles des zones périphériques, structures « faibles » par rapport aux structures étatiques « fortes » des régions mères de l'économie-monde capitaliste.

Le processus d'intégration de l'Afrique ne participa ni de l'un ni de l'autre extrême. Les structures politiques existantes étaient multiples. Certaines étaient relativement fortes et bureaucratiques, tandis que d'autres étaient pratiquement acéphales. L'Afrique ne constituait, en aucune manière, ce qu'on appelle « une économie », même si l'on peut souvent parler d'« économies » régionales qui dépassaient souvent le cadre d'entités politiques singulières. Du point de vue des « intégrateurs », certaines des structures politiques existantes devaient être affaiblies (par exemple, l'Empire russe, l'Empire ottoman et l'Empire moghol), tandis que, dans d'autres cas, il fallait créer de nouveaux pouvoirs politiques assez forts pour assurer le bon fonctionnement des processus économiques transformés. Enfin, on sait que des systèmes politiques coloniaux entièrement nouveaux furent créés presque partout, le plus souvent après un certain délai.

L'intégration d'un élément nouveau dans l'économie-monde passe essentiellement par deux phases. Tout d'abord, phase fondamentale: la transformation d'une fraction relativement importante des processus de production qui devront désormais faire partie de l'ensemble intégré de processus de production selon lesquels s'opère la division du travail dans la société de l'économie-monde. Deuxièmement, la transformation des structures politiques aboutissant à constituer des « États » soumis aux règles et aux mécanismes du système interétatique; ces États étant assez forts pour faciliter une circulation relativement fluide des facteurs de production à l'intérieur de l'économie-monde, mais pas assez puissants pour y faire opposition, sauf par certains moyens restreints et pour des durées limitées. Nous avons la conviction que ce processus d'intégration s'est déroulé à partir de 1750 (jusqu'en 1900 environ) pour l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du

Sud, tandis que l'Afrique de l'Est n'a commencé son intégration que vers 1850, ou même 1875<sup>7</sup>.

Cette intégration de l'Afrique n'eut pas lieu du jour au lendemain. Ce fut un processus lent et régulier, tel qu'un observateur était à même de constater une permanence des vieux schémas de production agricole et leur prédominance en termes statistiques. Les normes et les valeurs traditionnelles demeuraient à première vue relativement inchangées, ce qui pouvait évidemment inciter à sous-estimer l'importance de l'évolution en cours. On remarque néanmoins quatre changements: une partie de la production se trouva bientôt orientée systématiquement vers les marchés de l'économie-monde capitaliste; il s'agissait de « produits de première nécessité » pour l'économie-monde; cette production exigeait le recrutement (ou la réquisition) de travailleurs, ce qui aboutit à la mise en place de nouvelles structures de l'approvisionnement en main-d'œuvre; enfin, cette production profitait généralement à ceux qui en avaient la maîtrise au plan local, ce qui attirait de nouveaux intéressés. Ce processus fut simplement mis en marche par l'intégration, mais le fait est que, là où existe la quadruple combinaison de la production orientée vers un marché-monde, de la production d'articles de première nécessité, de la restructuration de la main-d'œuvre et du profit, nous disposons de la base économique indispensable à l'intégration, avec toutes les conséquences politiques que ce processus comporte. Il convient de souligner que l'intégration de l'Afrique dans l'économie-monde n'est pas la conséquence d'un libre choix. Aucune région n'a choisi cette option. L'intégration fut un processus exogène qui se heurta à des résistances. Or, la résistance opposée par l'Afrique ne fut pas sans effet: elle a retardé, puis ralenti le processus même de l'intégration. Mais il arriva un moment où l'équilibre des forces fut défavorable aux opposants. Ce ne fut pas la fin de l'action d'origine locale. Les luttes pour le pouvoir se poursuivirent, plus ou moins selon les voies préexistantes, mais en obéissant à des impératifs systématiques nouveaux, et généralement différents de ceux qui étaient en vigueur avant l'intégration. L'action locale ne connut pas de trêve en Afrique, ni du reste nulle part ailleurs.

Étant donné que jusque-là le commerce « international » de l'Afrique consistait principalement dans la traite des esclaves, et que l'intégration s'accompagna de l'abolition de la traite, l'intégration a souvent été considérée comme le passage du commerce des esclaves au commerce « légitime ». Mais recourir à des expressions idéologiques de l'époque risque de nous induire en erreur. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'Afrique du Nord ou l'Afrique du Sud, sans parler des régions extérieures au continent africain qui

7. Il faut distinguer entre « intégration » et « assimilation périphérique ». Dans le premier cas, on renforce le développement du capitalisme en l'élargissant; dans le second cas, on le développe en profondeur. L'intégration précède toujours l'assimilation périphérique. Cette seconde phase commença en 1875/1900 pour la plus grande partie de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Sud, et peut-être seulement vers 1920 pour l'Afrique de l'Est. Le processus est toujours en cours. Quand on prétend qu'avant le XX<sup>e</sup> siècle l'Afrique ne faisait pas partie de l'économie-monde, on veut dire que l'assimilation périphérique n'était pas encore effective. Dans un ouvrage paru en 1982, T. K. Hopkins et I. Wallerstein expliquent brièvement la distinction et les rapports entre ces deux processus.

furent intégrées à la même époque à l'économie-monde. La diminution de la traite des esclaves, quelle qu'en fût l'importance, se situait au second plan par rapport au besoin généralement ressenti dans l'économie-monde capitaliste de trouver de nouvelles régions de *production* à bas prix, dans le cadre du développement général de son activité économique et de son taux d'accumulation.

## L'intégration de l'Égypte et du Maghreb

Ce processus est plus facile à discerner si nous ne fondons pas l'analyse, comme d'ordinaire, sur l'étude de la côte occidentale de l'Afrique. Nous prendrons donc le cas de l'Égypte. Avant 1730, la production égyptienne s'inscrivait dans le schéma de la division du travail dans l'Empire-monde ottoman. L'Égypte était à la fois l'un des greniers de ce système historique et une plaque tournante dans ce vaste réseau intercontinental de commerce de produits de luxe. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les contradictions internes du système égyptien, alliées à la diminution de la demande des articles d'exportation antérieurs, avaient provoqué une crise de la fiscalité de la structure étatique et une augmentation des impôts, entraînant à son tour un mouvement de résistance des paysans, qui se manifesta par un abandon des terres. Or, à la même époque, l'économie-monde capitaliste cherchait précisément à inclure la production égyptienne dans son réseau. Cette démarche fut concrétisée, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par la rivalité militaire active qui mit aux prises la France et l'Angleterre, désireuses l'une et l'autre de s'imposer dans la région. La réponse égyptienne prit la forme de l'accession au pouvoir de Muḥammad 'Alī, qui tenta de « moderniser » le pays.

Du point de vue économique, cet effort de « modernisation » s'appuyait sur la production d'une denrée agricole devant servir d'article d'exportation de base. Pour diverses raisons liées aux conditions écologiques et aux structures politiques de l'économie-monde capitaliste, l'Égypte avait intérêt à opter pour le coton à fibres longues plutôt que pour le blé. Cependant, la production de coton sur une grande échelle nécessitait une modification non seulement du système d'irrigation, mais encore de l'organisation sociale des rapports de production. Muḥammad 'Alī établit le monopole de l'État sur le commerce, avec perception directe des taxes par des fonctionnaires salariés. Il s'ensuivit une réglementation de plus en plus stricte des méthodes de production des agriculteurs, et le recrutement forcé de personnel pour les travaux d'infrastructure et le service militaire. Ce système fut ultérieurement remplacé par le travail à la corvée dans les grandes propriétés privées qui représentaient 45 % de la superficie des terres arables en 1844, contre 10 % en 1818. Le processus fut encore renforcé après la mort de Muḥammad 'Alī, avec l'expropriation des paysans, qui finit par déclencher, avec le soutien de ceux-ci, la grande révolte des 'Urābī, en 1881-1882, laquelle contribua, entre autres, à précipiter l'établissement du régime colonial britannique. La transformation intégrale du processus de production eut pour conséquences l'apparition d'une importante couche de travailleurs ruraux sans terres, l'éta-



blissement d'un contrôle direct des activités agricoles et une augmentation sensible du temps de travail requis de la paysannerie<sup>8</sup>.

Les choses se passèrent différemment au Maghreb. D'une part, on peut dire qu'il y eut un effort constant pour intégrer le Maghreb (en particulier le Maroc) à l'économie-monde capitaliste dès ses origines, c'est-à-dire depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. D'autre part, il semble que la région n'ait pas connu de grands changements dans les rapports de production jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ou même plus tard. Entre 1450 et 1830, une bonne partie (mais non la totalité) des relations entre le Maghreb et l'Europe à travers la Méditerranée était conditionnée par l'activité des corsaires; laquelle, du point de vue économique, peut être assimilée par certains côtés au commerce de luxe avec les pays lointains, moyennant des ambiguïtés analogues à celles que présentait la traite des esclaves, au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Afrique occidentale. Toutefois, contrairement à la traite des esclaves, l'armement de course commença à disparaître au XVIII<sup>e</sup> siècle, cédant le pas à des échanges commerciaux plus réguliers qui s'imposèrent, malgré quelques difficultés initiales, dans toute la Méditerranée, en particulier au Maroc et en Tunisie<sup>10</sup>. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Maroc cultivait des denrées industrielles et alimentaires, qu'il exportait vers l'Europe avec des produits d'origine animale et des minerais; et ces activités furent considérablement étendues après 1820<sup>11</sup>. La résistance plus grande de l'Algérie à cette intégration économique explique vraisemblablement sa conquête relativement précoce, survenue à une époque où la domination politique de l'Europe en Afrique n'était pas encore généralisée.

## Le modèle de l'Afrique occidentale

Le rôle primordial du commerce transsaharien dans la vie économique du Maghreb compte parmi les facteurs qui ont permis à ce dernier d'entretenir, pendant très longtemps avec l'économie-monde capitaliste, des relations mal définies, à mi-chemin entre l'intégration et l'indépendance. C'est précisément parce qu'il servait de zone de passage et d'intermédiaire à ce qui était en fait une liaison commerciale indirecte et lointaine entre le Sahel et l'Europe que le Maghreb ne fut pas contraint de fonder sur son propre territoire de nouveaux centres de production voués à l'exportation. Les avis divergent quant à l'importance relative du trafic commercial transsaharien entre 1750 et 1880<sup>12</sup>. Mais, ce qui est certain, c'est qu'avec la colonisation

8. Pour plus de précisions, voir A. R. Richards, 1977.

9. Voir A. Laroui, 1975, p. 29-33 et D. Seddon, 1978, p. 66.

10. A. Laroui estime que l'évolution de la Tunisie au XVIII<sup>e</sup> siècle est comparable au développement entrepris plus tard par l'Égypte. « La Tunisie a fait les premiers pas; mais au siècle suivant, elle devait s'inspirer du despotisme éclairé de Méhémet Ali », 1975, p. 43.

11. Voir D. Seddon, 1978, p. 69-71.

12. Selon A. A. Boahen, 1964, p. 131, ce commerce ne représentait plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, « qu'une partie de sa valeur initiale »; alors que C. Newbury, 1966, affirme que, loin de périlcliter, il ne cessa d'augmenter jusqu'en 1875.

intervenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ces anciennes routes commerciales perdirent leur importance économique, et le Maghreb se vit privé de la « couverture » que lui assurait son rôle d'entrepôt.

Les historiens s'intéressent depuis longtemps à l'essor de ce qu'on appelle le commerce « légitime » en Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'aspect le plus important n'est ni l'augmentation quantitative des échanges ni les variations de la composition, mais la transformation des structures de production qui s'ensuivit, ainsi que les conséquences de ces changements sur les rapports de production. Ce processus commença avant les mesures prises par les Britanniques pour abolir la traite des esclaves, puisque la politique abolitionniste est elle-même une conséquence de l'expansion de l'économie-monde capitaliste; il est indubitable que l'abolition de l'esclavage a précipité le processus de transformation des structures de production en Afrique occidentale<sup>13</sup>.

De nombreuses preuves écrites nous permettent d'affirmer que le produit nouveau par excellence, et en quelque sorte celui qui réussit le mieux, fut l'huile de palme, originaire du delta du Niger. D'abord liée à la traite des esclaves<sup>14</sup> cette production prospéra d'elle-même jusqu'en 1861, année qui vit la fin de son essor; puis elle déclina définitivement à la fin du siècle<sup>15</sup>. Le commerce de l'huile de palme se développa également sur la Côte-de-l'Or, quoique de façon un peu moins spectaculaire<sup>16</sup>; et au Dahomey, où la traite des esclaves avait pris une telle ampleur que l'on peut parler d'intégration effective de la population locale par la traite<sup>17</sup>.

13. C. Chamberlin, 1979, p.420-421, conteste le terme de « commerce légitime » parce que, outre son eurocentrisme, « il suggère que l'abolition est à l'origine de la conversion des exportations d'esclaves en exportations de produits; alors que, en fait, cette transformation est à la fois antérieure et postérieure aux dispositions abolitionnistes britanniques de 1807 ». Il accepte l'idée selon laquelle les besoins de l'Europe en matières premières ont joué un rôle, et insiste sur les « exigences extraordinaires » que faisait peser, sur la production, le volume des exportations d'huile de palme, de bois et de caoutchouc. De nombreux producteurs commencèrent à prospecter de vastes régions à la recherche de nouveaux produits.

14. Voir A. J. H. Latham, 1978. Voir aussi C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot, 1974, p. 108: « À la différence des nations européennes, commerce négrier et commerce légitime ne représentaient pas, pour les Africains, deux activités contradictoires. Au contraire, leur complémentarité dans les années 1860 facilita l'évolution. »

15. Voir A. G. Hopkins, 1973, p. 133.

16. Voir A. A. Boahen, 1975, p. 91. Quant à la suprématie du Nigéria sur la Côte-de-l'Or pour la production d'huile de palme, voir S. D. Neumark, 1954, p. 60.

17. Voir I. A. Akinjogbin, 1967, p. 141: « À partir de 1767, la vie nationale du Dahomey dépendait essentiellement des conséquences à long terme de la restauration économique de Tegnossou. En fondant l'économie du Dahomey sur la traite des esclaves, Tegnossou avait placé le royaume à la merci des facteurs externes que les Dahoméens ne purent ni contrôler ni même influencer. » Voir aussi D. Ronen, 1971 et J. Inikori, 1977. Le passage de la traite des esclaves au commerce de l'huile de palme renforça l'influence des marchands privés par rapport aux marchands du roi (R. Law, 1977) et stimula l'activité commerciale au nord de la savane, comme dans le cas des Ashanti (J. F. Munro, 1976, p.46). Mais, en réalité, cette transition entraîna des changements plus décisifs au niveau de la production qu'au niveau des échanges. « Le ramassage, le transport et l'emmagasinage de produits, tels que l'huile de palme et l'arachide, puis le partage des produits importés pour les répartir entre les nombreux petits producteurs, exigeaient plus de main-d'œuvre que la traite des esclaves [...] » (J. Munro, 1976, p.47.)

L'arachide est un nouveau produit presque aussi important; destinée à l'exportation, elle fut cultivée d'abord sur la côte de haute Guinée dans les années 1830, puis se répandit vers l'ouest jusqu'en Sénégal<sup>18</sup>. La troisième grande production fut celle du caoutchouc, dont le commerce commença beaucoup plus tard, en partie pour compenser la baisse de demande d'huile de palme<sup>19</sup>. La fin de la traite des esclaves et le développement de l'agriculture de rapport qui lui fit suite sur le littoral, ou à proximité des côtes, stimulèrent à leur tour l'économie dans le centre du Soudan (bétail, potasse, produits agricoles, articles de cuir)<sup>20</sup>.

Le fait est que certaines tentatives de nouvelles cultures commerciales échouèrent. Il semble notamment que l'intervention directe des Européens ait eu des effets néfastes sur la productivité, comme l'illustrent l'échec de la colonisation agricole du Waalo entre 1819 et 1831<sup>21</sup> et, plus tard, les diverses tentatives faites au Sénégal, dans le sud de la Côte-de-l'Or, et au Nigéria<sup>22</sup>. Ce qui ne signifie pas que les Européens commençaient à prendre pied plus solidement sur la scène africaine: le changement important était plutôt qu'ils supplantaient, dans les ports, les marchands africains qui jouaient le rôle d'intermédiaires, en achetant des lots d'articles aux trafiquants qui pénétraient dans l'arrière-pays, et en se chargeant des expéditions outre-mer<sup>23</sup>.

Si l'on voulait adapter la production à de nouvelles exportations, il fallait évidemment renouveler les importations. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, on vit se multiplier les importations de produits manufacturés en provenance d'Europe, et surtout de Grande-Bretagne. Ainsi, l'Afrique, dont les cotonnades étaient déjà la première importation au XVIII<sup>e</sup> siècle, multiplia par cinquante le volume de ses importations entre 1815 et 1850, puis à nouveau par sept jusqu'en 1891<sup>24</sup>. Les fabricants d'Afrique occidentale s'adaptèrent à cet afflux massif, comme l'avaient fait les peuples d'autres régions en s'intégrant à l'économie-monde. Une partie des manufactures locales furent reconverties,

18. G. E. Brooks, 1975, met en évidence la rapidité avec laquelle les cultivateurs africains répondirent à la forte demande européenne (française en particulier). Voir aussi B. Mouser, 1973, 1975.

19. Voir R. E. Dumett, 1971.

20. Voir P. E. Lovejoy, 1974, p. 571-572: «La croissance économique amorcée après 1750 se poursuivit durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle [...] Le siècle précédant le régime colonial fut une époque de relative prospérité.» P. Lovejoy fait observer que le volume des marchandises en vrac transitant entre la zone côtière (y compris les denrées réexportées d'Europe) et le Soudan central était largement supérieur à ce que l'on pense généralement.

21. Voir B. Barry, 1972, p. 237-258.

22. Voir J. F. A. Ajayi et B. O. Oloruntimehin, 1976, p. 211. Selon A. G. Hopkins, 1973, p. 138: «Les promoteurs (de ces expériences) se trouvèrent dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence des marchés internationaux, partiellement en raison des coûts prohibitifs de la main-d'œuvre africaine libre.»

23. Voir C. Chamberlin, 1979, p. 423. En ce qui concerne la répartition des rôles dans les relations commerciales internes, G. I. Jones fait remarquer, à propos de la région du delta du Niger, que «les commerçants européens durent, bon gré mal gré, se conformer aux structures commerciales africaines» (1963, p. 82).

24. Voir C. W. Newbury, 1972. Voir aussi A. G. Hopkins, 1973, p. 129.

les autres luttèrent contre cette nouvelle concurrence en se spécialisant, et se réfugièrent dans une production destinée à des marchés plus restreints<sup>25</sup>.

## L'Afrique australe

En Afrique australe, l'intégration suivit un processus différent, d'une part parce que la région n'exportait pas d'esclaves, d'autre part en raison de l'établissement d'une colonie de Blancs. Bien que les Boers établis au Cap au XVIII<sup>e</sup> siècle fussent des Européens vivant dans une colonie européenne, on ne peut guère considérer qu'ils aient fait partie intégrante de l'économie-monde capitaliste<sup>26</sup>.

Les modifications structurelles qui suivirent les guerres napoléoniennes sont évidemment une conséquence régionale de l'hégémonie nouvelle acquise par la Grande-Bretagne dans l'économie-monde. Mais ce mouvement politique peut être considéré comme la suite logique du lent processus d'essor et d'expansion de l'économie-monde. Les Britanniques consacrèrent peu de temps à l'adaptation des processus de production qui aurait permis une intégration rapide de la région. Ils augmentèrent considérablement le trafic maritime, envoyèrent de nouveaux colons de Grande-Bretagne, et développèrent l'élevage industriel du mouton dans des proportions telles que, vers 1845, la colonie du Cap était devenue un important foyer de production dans l'économie-monde<sup>27</sup>. Plus tard, le Natal allait devenir une région productrice de sucre, dont les plantations employaient des travailleurs indiens engagés à long terme.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs blancs faisaient travailler les Khoi Khoi et les Métis (« *coloured* »), le plus souvent en tant qu'esclaves. Puis les Britanniques déclarèrent officiellement l'émancipation des esclaves. L'expansion et l'évolution économique provoquèrent alors le Grand Trek des Boers, dont

25. Voir J. E. Flint, 1974, p. 388-389 et E. Reynolds, 1974a, p. 70.

26. M. F. Katzen souligne les nombreux efforts déployés par les autorités hollandaises à partir de Van Riebeeck pour implanter une production orientée vers l'exportation : « Les seules exportations au départ du Cap avant 1778 consistaient en quelques produits de la chasse (ivoire, fourrures, plumes d'autruche, etc.) plus du blé, du vin et de l'eau-de-vie, au XVIII<sup>e</sup> siècle » (1969, p. 193). Ces derniers produits étaient d'ailleurs exportés en très petites quantités : « La seule production commerciale de vin se situait à deux ou trois jours du Cap, les céréales étaient cultivées un peu plus loin encore [...] Les VOC considéraient le Cap avant tout comme une station de ravitaillement, qui devait être exploitée de la façon la plus économique possible », p. 202. Pour la période précédant 1806, J. F. Munro fait une distinction entre la zone qui s'étend sur un rayon de 80 à 100 kilomètres autour de la ville du Cap, « qui produisait du blé et du vin pour le marché d'exportation » (1975, p. 56) et « les autres zones agricoles de subsistance qui, avec la colonie à vocation pastorale à l'est du Cap, entretenaient de faibles liens commerciaux avec le trafic maritime du Cap [...] ». A. Atmore et S. Marks ont affirmé que, même dans l'Afrique du Sud du XIX<sup>e</sup> siècle, « sans l'apport continu de techniques en provenance de la métropole ou de l'enclave métropolitaine du Cap », les Afrikaners « auraient pu se mélanger avec la population majoritaire des différentes sociétés africaines présentes, comme le firent les *prazeros* portugais dans la vallée du Zambèze, ou encore les métis griqua sur le fleuve Orange » (1974, p. 110). Mais c'est précisément là que se situe le problème. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils furent intégrés bon gré mal gré dans l'économie-monde, et ils réagirent en fonction de cette réalité.

27. Voir J. F. Munro, 1976, p. 56-60.

les Britanniques demeurèrent essentiellement des témoins en retrait, tandis que les populations nguni et zulu passaient à l'action<sup>28</sup>. Il y eut alors une lutte acharnée pour la possession des terres et la maîtrise de la main-d'œuvre employées à une production destinée au marché mondial. Dans la colonie du Cap, des paysans africains implantèrent une agriculture qui se développa parallèlement aux exploitations des cultivateurs blancs qui employaient des métayers africains<sup>29</sup>.

On ne peut faire aucun rapprochement entre les événements décrits ci-dessus et la situation dans la région angolaise, qui entretenait cependant des liens plus anciens avec l'Europe. Là, la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire se développaient rapidement, entraînant des incursions de plus en plus profondes dans le continent, et affaiblissant diverses structures politiques existantes<sup>30</sup>. Après l'abolition de l'esclavage, on tenta de créer des plantations de colons blancs, qui connurent un bref moment de prospérité grâce à l'essor du coton dans les années 1860; mais elles finirent par échouer, comme beaucoup d'autres tentatives de ce genre en Afrique occidentale<sup>31</sup>. Aucun produit africain ne fait alors l'objet d'une importante culture de rapport.

## L'intégration tardive de l'Afrique orientale

La côte orientale de l'Afrique resta, elle aussi, relativement en marge de l'économie-monde capitaliste. C'est à travers l'océan Indien qu'elle avait établi ses premières relations avec l'extérieur. Or l'Inde et, dans une moindre mesure, l'Asie du Sud-Ouest étaient alors en cours d'intégration dans le système de l'économie-monde capitaliste. Si la traite des esclaves a prospéré dans cette région au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est précisément parce que l'Afrique orientale était encore en dehors du système. Cependant elle constitua là, comme précédemment en Afrique centrale et occidentale, une force dynamique de rupture et un facteur de reconstruction. L'île de Zanzibar fut intégrée dans l'économie-monde grâce à sa place prépondérante au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur le marché mondial du clou de girofle, intégration qui passa par la création d'un système de plantations<sup>32</sup>. L'île Maurice se couvrit de plantations de canne à sucre, tandis qu'à Madagascar se développaient la riziculture et l'élevage de bovins, pour l'exportation vers l'île Maurice<sup>33</sup>. Mais

28. Jusqu'alors, les colons blancs n'avaient exercé de fortes pressions politiques et économiques sur les sociétés nguni qu'au Zuurveld dans les années 1780 et 1790 (C. Bundy, 1979, p. 29).

29. Voir C. Bundy, 1979, p. 44 et suiv.

30. Voir D. Birmingham, 1976, p. 267-269, et J.-L. Vellut, 1975, p. 134-135. J.-L. Vellut explique ainsi le fait que l'arrière-pays soit devenu plus dépendant de l'économie-monde. Voir aussi W. G. Clarence-Smith et R. Moorsom, 1975.

31. Voir J. F. Munro, 1976, p. 51-52; W. G. Clarence-Smith, 1979a, p. 14-15.

32. Voir F. Cooper, 1977, p. 47-79.

33. En fait, c'est parce que la Grande-Bretagne avait intérêt à assurer une telle production adaptée aux besoins de l'île Maurice que les Britanniques soutinrent, par le traité de 1817, l'indépendance de Madagascar contre les desseins de la France. Voir P. M. Mutibwa, 1972, p. 39.

ce fut finalement la lutte pour la conquête de l'Afrique et ses retombées en Afrique orientale qui devaient précipiter les changements qui en découlaient ailleurs en Afrique.

La transformation des structures de la production aurait été impossible indépendamment d'une transformation des structures politiques qui facilita les mutations économiques en s'efforçant de les légitimer. Mais à quel niveau se situe l'enchaînement? À propos de l'importance de la période 1805-1820 dans l'histoire de l'Afrique, I. Hrbek faisait observer récemment la simultanéité des événements suivants: le *djihad* de 'Uthmān dan Fodio à l'ouest du Soudan (ainsi que d'autres révolutions islamiques), l'essor du peuple zulu sous le règne de Chaka, le déclin du Bunyoro et l'expansion du Buganda dans la région interlacustre, les révolutions fulbe à l'ouest du Soudan, la campagne de modernisation de Muḥammad 'Alī en Égypte, l'unification de l'Imerina à Madagascar, sous le règne de Radama I<sup>er</sup> et la croissance de l'hégémonie omani à l'époque de Sayyid Sa'īd. Il fait remarquer que «tous ces phénomènes se sont produits dans des zones contiguës, et découlent d'influences et de facteurs externes<sup>34</sup>».

## Les implications de l'intégration

Il faut se garder de surestimer le rôle des facteurs externes dans la création des États africains. Car les forces internes constituent le moteur de l'évolution politique, tandis que le processus logique de développement explique la plupart des phénomènes secondaires. De plus, il y eut des États, constitués à cette époque, qui étaient fort éloignés de l'économie-monde (par exemple, le Rozwi)<sup>35</sup>. Enfin, il est évident, si l'on considère les États d'Afrique occidentale, qu'il n'y a pas forcément de rapports entre la participation d'une région à la traite des esclaves et la création d'un État. Si les deux phénomènes sont concomitants pour le Dahomey et l'Oyo, en revanche, le Bénin offre l'exemple de la création d'un État fort sans participation à la traite, tandis que le delta du Niger nous fournit un exemple inverse<sup>36</sup>.

La question se situe à un autre niveau: en effet, la participation à l'économie-monde impliquait l'existence de structures politiques propres à assurer le fonctionnement de l'économie, en termes de commerce, de production, de main-d'œuvre. Des pressions exercées de l'extérieur visaient à imposer de telles structures<sup>37</sup>. Quand les structures en place suffisaient à jouer le

34. I. Hrbek, 1968, p.48. Voir A. Wilson, 1972, pour ce qui concerne l'expansion de l'Empire luba lomani à cette époque.

35. Voir S. I. Mudenge, 1974.

36. A. G. Hopkins en parle dans un ouvrage paru en 1973, p.105-106.

37. W. K. Hancock, 1942, p.163, adoptant le point de vue d'un étranger désireux de faire participer les Africains à l'économie-monde, est favorable à cette thèse. Il constate que de simples pressions économiques se révélèrent insuffisantes: «Le problème politique était particulièrement insoluble. Les commerçants européens en Afrique occidentale comprirent très vite que leurs activités — malgré une participation très spontanée des Africains — exigeaient le soutien d'une paix que la société africaine, trop faible, ne pouvait assurer.» Trop faible pour l'établir, peut-être, mais aussi à d'autres moments trop forte pour permettre qu'on l'établisse.

rôle attendu, de quelque façon que ce fût, on exerçait peu de pression pour imposer le changement. Mais la participation à l'économie-monde renforçait l'importance économique de certains agents internes tendant à créer des structures politiques adéquates; et c'étaient eux qui faisaient pression pour obtenir les modifications de structure<sup>38</sup>. Cette situation engendra toutes sortes de désordres qui ne profitaient guère aux autres États participant à l'économie-monde. Ces derniers, à leur tour, s'efforcèrent d'imposer une stabilisation politique en créant des États qui participaient au système interétatique et en acceptaient donc les contraintes<sup>39</sup>. On sait que ce processus aboutit finalement, dans la plus grande partie de l'Afrique, à la création des États coloniaux. L'abolition de l'esclavage fut, du point de vue politique et économique, un événement capital dans cette évolution. En effet, l'abolition de la traite et de l'esclavage dans les plantations découle directement du fonctionnement de l'économie-monde capitaliste, au même titre que le phénomène même de la traite et de l'esclavage. Je n'ai pas l'intention de rouvrir ici le débat sur l'importance du rôle des abolitionnistes, en tant que groupe de pression, dans ce processus. Certes, ils ont existé et ont participé à cette évolution. Mais le simple constat de l'existence et du rôle d'un tel groupe de pression n'explique pas le processus; il n'en est qu'un aspect qui doit lui-même être expliqué.

Pour que le travail des esclaves dans les plantations fût économiquement viable, il fallait en maintenir les coûts au-dessous d'un certain niveau, lequel était fortement conditionné par le fait que les esclaves étaient en majorité recrutés par des moyens autres que la reproduction de la population. Nous avons déjà indiqué que le fait même d'accroître le nombre d'esclaves « recrutés » modifia progressivement le caractère économique de la traite des esclaves en Afrique occidentale, en augmentant les « coûts d'opportunité » de ce trafic et en modifiant par là le taux mondial d'accumulation.

Ce phénomène général se manifestait parallèlement à un problème plus spécifiquement britannique. La productivité des plantations de canne à sucre des Antilles britanniques ne cessa de décliner au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Or

38. C'est l'essence même de l'ouvrage classique de K. O. Dike: « Les changements radicaux apportés par l'abolition dans le secteur économique se sont immédiatement répercutés dans le domaine social et politique », 1956, p. 11. Voir C. Chamberlin, 1979, p. 430. Voir aussi l'analyse de la politique interne du Dahomey proposée par J. C. Yoder, 1974. A. G. Hopkins parle d'une « crise de l'aristocratie dans l'Afrique occidentale du XIX<sup>e</sup> siècle [...] née de la contradiction entre les rapports de production passés et présents », 1973, p. 143, c'est-à-dire du passage de la traite des esclaves à la culture de rapport. Il montre que les structures politiques ont survécu plus ou moins facilement à la crise.

39. P. Ehrensaft, 1972, rapporte plusieurs interventions successives des Britanniques en Afrique occidentale. A. S. Kanya-Forster, 1969, chap. 2, fait de même pour la France. B. M. Magubane, 1979, chap. 2, décrit la situation en Afrique du Sud.

40. Voir W. A. Green, 1974, p. 247: « La politique de la Grande-Bretagne en Afrique de l'Ouest avant 1850 fut largement dictée par les besoins des Indes occidentales. » E. Williams (1966, p. 149-150) et D. H. Porter (1970, p. 142-143) soutiennent que la surproduction de sucre fut un élément clé en faveur de l'abolition de l'esclavage. En revanche, R. Anstey se montre sceptique, 1975, p. 386.

l'Inde offrait à la Grande-Bretagne une vaste zone de production, permettant de pallier cette situation<sup>41</sup>. Cependant, il s'agissait d'une région où la production agricole était déjà très dense, et où la pratique de l'esclavage risquait d'être économiquement trop coûteuse (si l'on se proposait de réduire la population autochtone en esclavage) et politiquement trop difficile si l'on optait pour l'importation d'esclaves. En conséquence, la traite des esclaves apparaissait, désormais, moins immédiatement utile pour la production sucrière et pour les autres cultures pratiquées dans les zones d'influence britannique, voire contre-indiquée si l'on avait l'intention d'encourager les cultures commerciales en Afrique occidentale. Or, grâce à la suprématie qu'elle exerçait à cette époque dans le monde, la Grande-Bretagne se trouvait dans une situation politico-militaire qui lui permettait de procéder à l'abolition de l'esclavage<sup>42</sup>.

On comprend alors que les intérêts de tous les capitalistes de l'économie-monde se soient combinés à ceux, plus particuliers, de la sous-classe des capitalistes britanniques pour créer un climat politique favorable à l'abolitionnisme<sup>43</sup>. Bien sûr, cette démarche se heurtait à l'opposition d'un

41. E. Williams (1966, p.183-188) explique le rapport entre les abolitionnistes et la production sucrière des Indes orientales. La production sucrière des Indes joua un rôle de premier plan dans la politique britannique en 1791, après la crise provoquée par la révolution à Saint-Domingue. De grandes quantités de cette production furent vendues entre 1794 et 1800 (J. P. Marshall, 1968, p.88-89). Puis les groupes de pression des Indes occidentales réussirent à rétablir des tarifs douaniers élevés, et les importations en provenance de l'Inde diminuèrent. Mais l'opinion générale était que, en l'absence de tarifs douaniers, « malgré un fret plus élevé, les Indes orientales pouvaient vendre meilleur marché que les Indes occidentales » (C. N. Parkinson, 1937, p.85). L'explication est simple : étant donné que les « grands financiers avaient des intérêts des deux côtés » (*ibid.*, p.86), les décisions parlementaires constituaient un compromis : le groupe de pression des Indes occidentales perdit la bataille de l'abolition, mais gagna sur le front des tarifs douaniers des Indes orientales. Quand on eut procédé à une égalisation des droits en 1836, les exportations de sucre du Bengale accusèrent une augmentation vertigineuse (K. N. Chaudhuri, 1966, tableau I, p.347). Il faudrait mentionner une zone de production sucrière située en Afrique : l'île Maurice. Exonérée par les Anglais en 1826, la production sucrière gagna bientôt toute l'île. L'esclavage fut aboli théoriquement en 1835, et les esclaves furent remplacés par une main-d'œuvre contractuelle indienne. Un commerce d'esclaves n'en continua pas moins de prospérer illégalement. Mais ces esclaves étaient originaires d'Afrique orientale. Voir B. Benedict, 1965, p.12-19; E. A. Alpers, 1975, p.214.

42. Cela ne signifie pas que les efforts de la Grande-Bretagne furent immédiatement couronnés de succès, ni que la campagne fut menée dès le début avec vigueur. S. Daget (1979, p.436) constate que « la répression anglaise [de l'esclavage] n'a guère gêné l'économie de la traite des esclaves par les Français » avant 1831. J. F. Munro (1976, p.43) affirme que le commerce des esclaves dans l'Atlantique ne devint « négligeable » que vers 1850.

43. Voir B. K. Drake, 1976, p.86-87. Il faut se garder de négliger le rôle que joua la « coopération » des Africains dans le commerce des esclaves. C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot (1974, p.311) nous rappellent que « la traite "légitime" triompha, certes, parce que l'Europe y trouvait de plus solides assurances, mais aussi parce que les structures marchandes de nombreux États africains s'y prêtaient volontiers. Autrement dit, le second partenaire du commerce atlantique, l'Africain, s'il ne jouait pas un rôle décisif, n'en agissait pas moins, s'adaptait, tirait profit du marché, bref se comportait en interlocuteur responsable ».



groupe de capitalistes mineurs qui étaient affectés négativement par ce changement. De plus, cette politique fut appliquée avec une grande souplesse. Dans les plantations non britanniques, qui représentaient simplement des sources d'approvisionnement pour des fabricants britanniques, la Grande-Bretagne avait tendance à « fermer les yeux » sur l'esclavage. Tel fut le cas du sud des États-Unis d'Amérique, ou encore de Cuba et du Brésil qui, pendant presque tout le XIX<sup>e</sup> siècle, continuèrent d'acquérir des esclaves dans la zone où la traite était encore permise « au sud de la ligne », où, comme nous l'avons vu, les aspects économiques de l'esclavage demeuraient différents<sup>44</sup>.

On a dit que, jusqu'à l'époque du partage, le XIX<sup>e</sup> siècle avait été l'ère de l'« empire informel » ou de l'« impérialisme du libre-échange ». Robinson et Gallagher résument la situation en ces termes : « Autant que possible par des voies officieuses, et si nécessaire par des annexions officielles, les Britanniques ne cessèrent de consolider leur suprématie<sup>45</sup>. » On parle trop facilement de libre-échange. Rappelons que les commerçants sont favorables au libre-échange quand la concurrence leur donne l'avantage sur le marché, et qu'ils cherchent à limiter le libre-échange dès que cette situation est inversée. C'est pourquoi certains historiens, constatant la diminution du rôle des compagnies à charte en Afrique occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle, parlèrent d'un essor du libre-échange. On nous dit, cependant, que le démantèlement des monopoles des compagnies à charte fut un processus progressif ; par conséquent, le passage au système de libre-échange eut un caractère assez limité et découlait essentiellement de « motifs pratiques d'ordre commercial », c'est-à-dire du fait que ce système comportait moins de frais généraux et s'adaptait mieux aux exigences de la traite des esclaves en plein essor<sup>46</sup>. Quant au XIX<sup>e</sup> siècle, où le système du libre-échange est encore plus généralisé, on a dit que, sous la pression idéologique de la notion de « commerce légitime », cette époque avait connu en fait une sérieuse limitation du libre-échange<sup>47</sup>.

Si la Grande-Bretagne a pu se faire le champion de la doctrine du libre-échange en Afrique, c'est en vertu de son hégémonie dans le monde, en ces « jours heureux » où les produits britanniques triomphaient de la concurrence de tous leurs rivaux, et où sa flotte lui assurait une « liberté d'accès aux marchés du monde entier, telle qu'elle n'en avait jamais connue, et n'en a plus connue depuis<sup>48</sup> ». Les marchands anglais prenaient l'avantage

44. Voir A. G. Hopkins, 1973, p. 113 ; D. Eltis, 1979, p. 297. Selon les chiffres cités par P. Curtin pour le Brésil, la majeure partie des esclaves étaient originaires du Mozambique et de l'Angola. Il semble que cela soit vrai aussi pour Cuba, 1969, p. 240, 247. En outre, on peut dire que l'abolition n'eut aucune incidence sur la traite des esclaves transsaharienne, qui participait essentiellement d'un commerce « de luxe ». Voir R. A. Austen, 1979.

45. J. Gallagher et R. Robinson, 1970, p. 145.

46. A. G. Hopkins, 1973, p. 93-94.

47. Voir D. D. Laitin, 1982.

48. J. Galbraith, 1970, p. 34-35.

sur tous leurs concurrents: les Boers d'Afrique du Sud<sup>49</sup>, les marchands africains d'Afrique de l'Ouest<sup>50</sup> et les Français<sup>51</sup>.

La Grande-Bretagne conserva cet avantage aussi longtemps que possible, et son déclin est indépendant des événements survenus en marge de l'économie-monde; il découle simplement de l'amélioration de la qualité des produits concurrents manufacturés à l'étranger: en France, en Allemagne, aux États-Unis. C'est la dépression de 1873 qui déclencha le défi politique lancé à l'hégémonie britannique, en Afrique et dans le monde entier<sup>52</sup>. En 1879, la structure de l'empire africain de fait ne tient plus debout et, en 1900, le continent est presque intégralement colonisé<sup>53</sup>.

## Conclusion

C'est donc, selon nous, à 1750 que remonte le processus d'intégration de l'Afrique (du Nord, de l'Ouest et du Sud) dans un système historique par-

49. A. Atmore et S. Marks font le commentaire suivant à propos de l'Afrique du Sud au XIX<sup>e</sup> siècle: «Tant que dura le monopole britannique dans la région — et, au milieu du siècle, nul ne paraît songer à le contester — et tant que les territoires demeurèrent sous-développés et contrôlables par des moyens non officiels, on ne voyait pas la nécessité d'établir un empire réglementaire», 1974, p.120. J. Gallagher et R. Robinson nous rappellent qu'un tel empire n'était pas totalement inexistant. En effet, l'annexion du Natal en 1843 ferma aux Boers l'accès à la baie de Delagoa en 1860 et 1868, et à la baie de Sainte-Lucie en 1861 et 1866; puis il y eut aussi l'échec de la tentative d'union des deux républiques boers en 1860. Ces différentes mesures maintinrent les républiques boers dans un état de «dépendance par rapport aux ports britanniques» vers le milieu du siècle (1970, p. 45).

50. Il est vrai qu'à cette époque les «groupes de commerçants d'Afrique occidentale servirent [d'abord] d'intermédiaires économiques et politiques à l'Europe et en particulier à la Grande-Bretagne» (S. B. Kaplow, 1978, p.20). Mais cette position très influente fut constamment affaiblie *cf.*, par exemple, E. Reynolds, 1974*b* et 1975). Même l'effondrement du cours du cauris devrait être considéré comme l'effondrement d'une certaine indépendance financière pour la classe commerçante d'Afrique occidentale (voir O. A. Nwani, 1975; A. G. Hopkins, 1970).

51. «L'histoire de l'*Exclusif* (campagne menée par la France pour tenter de maintenir le commerce d'Afrique occidentale dans un système mercantile) est l'histoire de sa lente agonie» (B. Schnapper, 1959, p.151). La Grande-Bretagne avait deux avantages fondamentaux sur la France, selon B. Schnapper; d'une part, elle disposait de capitaux supérieurs, d'autre part, elle vendait ses textiles meilleur marché.

52. Ce n'est pas par hasard que le protectionnisme français au Sénégal date de 1873 (voir C. W. Newbury, 1968, p.345).

53. J'ai déjà étudié cette question (I. Wallerstein, 1970, p.403): «Pour porter atteinte à l'hégémonie économique de la Grande-Bretagne dans le monde, les autres grandes puissances en cours d'industrialisation ont compris qu'il était nécessaire d'ouvrir à leurs industries des marchés plus vastes et de nouveaux accès aux matières premières. C'est ainsi que commença la ruée vers l'Afrique, et une fois que le mouvement fut amorcé, une alternative s'imposait à la Grande-Bretagne: participer ou perdre l'avantage.» Certes, la Grande-Bretagne avait déjà connu des échecs à la suite de la politique qu'elle avait suivie avant 1880. Se référant aux années 1860, R. Olaniyan constate que la politique hésitante de la Grande-Bretagne en matière de protection lui valut des échecs cuisants (1974, p.37), mais que les premières «pertes» ne furent pas assez sévères pour entraîner une véritable conversion de la politique britannique.

ticulier, l'économie-monde capitaliste, et le partage du continent constitue non pas le début, mais l'aboutissement de ce processus. Est-il juste cependant d'affirmer que « le rôle du commerce en général, et la traite des esclaves en particulier [...], a été démesurément exagéré<sup>54</sup> » ou de prétendre, dans le même esprit, que le développement des cultures de rapport en Afrique occidentale ne fut pas une révolution sociale, parce qu'il eut lieu d'abord dans le cadre des structures politiques, économiques et sociales existantes, qui « se révélèrent capables de suivre les variations de la demande du commerce côtier [à l'époque du commerce "légitime"] par adaptation plutôt que par révolution<sup>55</sup> » ?

Il n'est pas faux de dire qu'une bonne partie, si ce n'est la plupart des systèmes africains, « s'adaptèrent » aux exigences nouvelles. Certains allèrent ainsi à leur perte ; et presque tous finirent par être soumis au régime colonial. Mais l'adaptation est la thèse, et non l'antithèse. C'était tout ce qui leur était demandé ; rien de plus, mais rien de moins non plus. Cette adaptation de l'activité à un nouveau cadre social se présente comme la conséquence de l'intégration de l'Afrique, à une époque donnée, dans un système historique particulier : l'économie-monde capitaliste.

54. J. F. A. Ajayi et R. S. Smith (1964, p.124). Voir aussi R. A. Austen (1970) ; pour une argumentation contraire, voir A. G. Hopkins (1973, p. 124).

55. J. F. A. Ajayi et B. O. Oloruntimehin, 1976, p. 214. Cette thèse de modifications économiques et de l'absence de transformations sociales est curieusement contredite dans le même volume par A. C. Unomah et J. B. Webster qui prétendent le contraire : ils insistent sur les transformations de la vie sociale des populations d'Afrique orientale, 1976, p. 298. Voir aussi C. Coquery-Vidrovitch (1971, p. 121), qui souligne le fait que les transformations majeures observées au Dahomey — main-d'œuvre salariée et propriété privée — ne datent pas simplement du régime colonial.

# Tendances et processus nouveaux dans l'Afrique du XIX<sup>e</sup> siècle

*Albert Adu Boahen*

Les huit premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle ont vu se développer un grand nombre de tendances et de processus nouveaux, sinon par leur originalité, du moins par la rapidité avec laquelle ils se sont imposés, leur ampleur et leur influence. De fait, c'est cette triple caractéristique qui rend cette période particulièrement révolutionnaire et la désigne comme marquant la fin de l'Afrique ancienne et la naissance de l'Afrique moderne. Nous tenterons, dans le présent chapitre, d'analyser ces tendances et processus nouveaux, d'évaluer leur influence, et de déterminer le cours qu'aurait pu prendre l'histoire si aucune intervention coloniale européenne ne s'était produite dans les deux dernières décennies de ce siècle et ultérieurement.

## Nouvelles tendances démographiques

La première de ces nouvelles tendances fut d'ordre démographique. L'Afrique connut au XIX<sup>e</sup> siècle le changement socio-économique le plus radical de toute son histoire, à savoir l'abolition et la disparition de la traite des esclaves. À la fin de la période qui nous occupe, et pour des raisons qui sont évoquées dans d'autres chapitres du présent volume, la traite des esclaves appartenait définitivement au passé. Si l'abolition n'a pas causé de changement soudain dans le taux d'accroissement de la population, il n'est pas douteux que, en particulier pendant les trois dernières décennies de la période considérée, ce taux a eu tendance à croître progressivement, au lieu de décliner comme il l'avait fait jusqu'alors.

Cet accroissement de la population ne fut toutefois pas le seul phénomène notable. Plus spectaculaire encore fut la redistribution démographique qui prit la forme de migrations et de mouvements à l'intérieur du continent. Les dramatiques migrations internes des Nguni dans l'Afrique australe et centrale, celles des Chokwe en Afrique centrale, des Azande en Afrique orientale, des Fang en Afrique équatoriale et des Yoruba en Afrique occidentale en sont autant d'exemples typiques. Comme on le verra plus loin, les migrations des Nguni aboutirent à la dissémination de cette branche des peuples bantu, partie de la région du Natal pour gagner différentes parties du sud, du centre et de l'est du continent. Si elles furent souvent cause de dévastations, de destructions et d'indicibles souffrances, ces incursions eurent aussi des résultats positifs. Les Nguni vainquirent et assimilèrent d'autres peuples, et de nouvelles nations, telles que celles des Ndebele et des Sotho, virent ainsi le jour. L'adoption des systèmes et des conceptions militaires et politiques mis au point par les Zulu leur permit également de fonder de nouveaux royaumes, tels que Gaza, Swazi, Ndebele, Sotho et Pedi. Ces derniers étaient, comme l'écrit Omer-Cooper, « militaristes, hautement centralisés et administrés, sous l'autorité du roi, par des *induna* d'origine roturière plutôt que par des membres de la famille royale »<sup>1</sup>. En outre, la présence des Nguni incita certains peuples envahis à s'organiser en États. C'est ainsi que les Holoholo vivant sur la rive est du lac Tanganyika utilisèrent les tactiques militaires des Nguni pour édifier un puissant royaume. De même, les Hehe du sud du Tanganyika, jusque-là divisés en plus de trente chefferies indépendantes, se regroupèrent à la suite des incursions des Nguni et, ayant adopté l'organisation militaire, les armes et les tactiques de terrain de ces derniers, parvinrent à soumettre des peuples voisins, tels que les Sanga et les Bena, et à former un grand royaume hehe.

En Afrique occidentale, et pour des raisons essentiellement politiques, les Yoruba quittèrent, pour ainsi dire en masse, les vastes prairies du nord du Yorubaland pour essaimer vers les forêts du Sud. Ces mouvements aboutirent à la formation de nouvelles communautés, telles qu'Ibadan, Abẹokuta, Oyo, Iwo, Modakeke et Şagamu. Comme les Nguni, les Yoruba se lancèrent dans différentes expériences politiques et constitutionnelles visant à résoudre les problèmes politiques et écologiques posés par leur nouvel environnement. De ces tentatives naquirent « la dictature militaire d'Ijaye, le républicanisme d'Ibadan, le fédéralisme d'Abẹokuta et le confédéralisme des Ekiti Parapo »<sup>2</sup>. La carte des ethnies du sud-ouest du Nigéria, telle quelle se présente aujourd'hui, résulte de ces mouvements de populations. C'est également au XIX<sup>e</sup> siècle que les Fang et les groupes ethniques qui leur étaient apparentés, les Bulu, Beti et Pahouin, entreprirent leurs grandes migrations, quittant les savanes du sud de l'actuel Cameroun pour pénétrer dans la zone des forêts jusque dans l'arrière-pays et les régions côtières du Gabon<sup>3</sup>.

1. J. D. Omer-Cooper, 1976a, p. 350-351.

2. O. Ikime (dir. publ.), 1980, p. 307.

3. P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 423-424.

## Révolutions islamiques

Beaucoup plus révolutionnaires encore furent les tendances nouvelles qui se firent jour sur le plan social; et cela fut tout particulièrement vrai dans le domaine religieux. Comme chacun sait, la diffusion de l'islam en Afrique, à partir de l'Arabie, s'était amorcée dès le VII<sup>e</sup> siècle. Ce processus était toutefois demeuré dans l'ensemble, sauf en Afrique du Nord et dans la vallée du Nil, jusqu'aux toutes dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, plutôt sporadique et, à part quelques exceptions (les Almoravides, par exemple) pacifique, s'effectuant surtout au travers des échanges commerciaux. Dès la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, cette propagation prit au contraire un tour fortement conquérant et dynamique, en particulier dans le nord et l'ouest de l'Afrique. Rien ne met mieux en lumière la rapidité et l'ampleur de ce phénomène que le fait que, si la région des savanes de l'Ouest, qui forme ce que l'on appelle le Soudan occidental, ne connut que deux *djihād* majeurs au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un au Fouta-Djalou pendant les années 1720 et l'autre au Fouta Toro pendant les années 1770, il n'y eut, en revanche, pas moins de quatre *djihād* de grande envergure et plusieurs autres de moindre importance pendant la période que nous étudions. Les principaux furent les *djihād* conduits respectivement par 'Uthmān dan Fodio dans les États hawsa en 1804, Amadou Lobbo (Aḥmad Lobbo) ou Cheikou Amadou (Seku Aḥmadu) au Marina en 1818, al-Haǧǧīj 'Umar dans la région des Bambara en 1852 et Samori Touré dans les années 1870<sup>4</sup>.

L'un des aspects fascinants des trois premières révolutions islamiques tient au fait que toutes furent conduites par les Torodbe (branche cléricale des Fulbe [Peul]), peuple que l'on retrouve disséminé dans tout le Soudan occidental. Elles furent donc lancées par ces derniers en réponse à la crise causée dans cette région par l'oppression politique, l'injustice sociale et la levée d'impôts illégaux, d'une part, et par le déclin et l'affaiblissement de l'islam, d'autre part. Les objectifs poursuivis par les instigateurs de ces guerres saintes étaient « de faire de l'islam non plus un ensemble de convictions personnelles, mais un droit collectif; de balayer les vestiges des coutumes traditionnelles pour créer un empire théocratique où prévaudraient les lois et pratiques islamiques<sup>5</sup> ». De toutes les rébellions organisées à partir des années 1840 par les Juula (Dyula, Jula, Dioula), commerçants islamisés et instruits issus du groupe ethnique des Soninke, la campagne conduite par Samori Touré dans les années 1870 fut celle qui connut le plus grand succès et prit le plus d'ampleur. Les activités de Samori Touré seront décrites plus en détail au chapitre 24. Nous nous contenterons de noter ici que, s'il était bien moins instruit et moins fanatique que les instigateurs des *djihād* précédents, Samori ne s'en efforça pas moins, jusque vers 1885, de convertir les populations à l'islam, utilisant cette religion comme un puissant facteur d'intégration. Ces révolutions ou *djihād* islamiques eurent, sur le plan

4. M. Hiskett, 1976, p. 125-168; voir aussi les chapitres 20, 21 et 24 du présent volume.

5. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 1. Voir aussi M. Last, 1974.

politique et social, des conséquences d'une portée considérable. Politiquement, elles aboutirent à la création d'immenses empires, comme l'empire de Sokoto, qui, dans les années 1820, s'étendait sur toute l'ancienne région septentrionale et une partie de la région occidentale du Nigéria, et dont l'histoire, au cours de ce siècle, sera exposée dans un chapitre ultérieur; l'empire du Macina, qui domina la région de la boucle du Niger jusqu'à ce qu'il soit renversé par al-Hadjj 'Umar dont le propre empire allait des sources du Sénégal et de la Gambie à Tombouctou; enfin, le vaste empire de Samori Touré, qui s'étendait depuis le nord de la Sierra Leone et de la Guinée actuelles jusqu'à Bamako, et englobait le fameux et important centre commercial et islamique juula de Kankan<sup>6</sup>. Ces révolutions entraînèrent également la disparition des anciennes élites régnautes hawsa et soninke au profit d'une nouvelle élite composée essentiellement des clergés fulbe et juula. Elles se traduisirent ainsi par un transfert fondamental de la réalité du pouvoir politique au Soudan occidental. Le *djihād* conduit par 'Uthmān dan Fodio provoqua, en outre, la renaissance et la consolidation du vieux royaume du Borno; ceci grâce essentiellement à l'action du *shaykh* Muḥammad al-Kanēmi, fervent musulman kanembu à qui les dirigeants du Borno avaient fait appel pour qu'il les aide à résister aux armées d'Uthmān dan Fodio et de son fils Bello.

Les conséquences de ces révolutions furent plus profondes encore sur le plan social. En premier lieu, l'action éducative et le prosélytisme des instigateurs de ces *djihād*, ainsi que de leurs partisans et de leurs chefs militaires qui, pour la plupart, étaient de fins lettrés musulmans, eurent pour effet non seulement de purifier l'islam, mais encore de faire de cette religion citadine une religion également rurale. De plus, alors que les chefs des deux premiers *djihād* appartenaient à la confrérie des Ḳadirīyya, al-Hadjj 'Umar se réclamait de la confrérie des Tijāniyya relativement récente, qui attirait davantage les gens simples. Al-Hadjj 'Umar parvint ainsi à rallier un nombre considérable d'adeptes, et il est significatif, à cet égard, que les partisans de la Tijāniyya soient aujourd'hui plus nombreux en Afrique occidentale que ceux de la Ḳadirīyya. Troisièmement, les chefs des trois *djihād* ayant tous fait porter l'accent sur l'éducation et l'étude, le niveau d'instruction et le taux d'alphabétisation des populations musulmanes s'élevèrent considérablement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, ces *djihād* donnèrent naissance, dans toute la région soudanaise, à un sentiment de solidarité islamique qui demeure encore vivace aujourd'hui.

Il convient d'ajouter en conclusion que les instigateurs des *djihād* et les porteurs d'étendard ne réussirent pas entièrement à établir, au Soudan occidental, un véritable califat administré conformément à la *sharī'a*. Il leur fallut se résoudre à composer avec certaines des institutions et des réalités sociopolitiques déjà en place. Aussi ne vit-on pas apparaître, au terme de ces campagnes, une culture et une société islamiques uniformes et pures de toute autre influence, mais une culture fulbe-hawsa en pays hawsa, et une

6. Voir le chapitre 24 du présent volume, ainsi que P. D. Curtin *et al*, 1978, p. 388-390.

culture fulbe-mande dans la région de la boucle du Niger, celles-ci étant toutefois fortement imprégnées des principes de l'islam et de l'enseignement des pères fondateurs.

L'islam gagna également du terrain dans d'autres parties de l'Afrique, en particulier dans la Libye moderne, en Cyrénaïque et dans l'est du Sahara, puis plus tard dans les régions septentrionales de l'actuel Soudan, où il fut propagé respectivement par les Sanūsī et les Mahdistes, enfin dans l'intérieur de l'Afrique orientale, et notamment au Buganda, par suite des contacts établis avec les commerçants arabes et swahili<sup>7</sup>.

## Activités missionnaires chrétiennes

Non moins révolutionnaire et durable dans ses effets fut, à la même époque, une autre croisade religieuse qui touchait d'autres parties de l'Afrique, à savoir la campagne menée par les missionnaires chrétiens. Bien que les premières tentatives faites pour implanter le christianisme dans les régions s'étendant au sud du Soudan occidental remontent à l'époque des explorations portugaises du XV<sup>e</sup> siècle, on ne trouve guère de traces de cette religion en Afrique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la situation changea radicalement à partir des dernières années de ce siècle, et plus particulièrement au cours des cinq premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Sous l'effet principalement du réveil en Europe de l'esprit missionnaire, dû pour l'essentiel à l'œuvre de John Wesley et à l'apparition d'idéaux anti-esclavagistes et humanitaires inspirés par le radicalisme et les révolutions américaine et française, les efforts réalisés pour implanter et propager le christianisme présentèrent le même dynamisme, sinon la même forme conquérante, que la vague islamique qui déferla sur le Soudan occidental. Ce n'était plus cette fois le Coran et l'épée qui étaient employés, mais la Bible, la charrue et le commerce; et à l'action des chefs, du clergé et des porteurs d'étendard des *djihād* se substituait celle d'un grand nombre de sociétés missionnaires, fondées et basées en Europe et en Amérique, et de leurs représentants en Afrique. Ainsi, alors qu'en 1800 on ne comptait que trois sociétés missionnaires à l'œuvre dans toute l'Afrique occidentale, à savoir la Society for the Propagation of the Gospel (SPG), la Wesleyan Missionary Society (WMS) et la Glasgow and Scottish Missionary Society, en 1840, à peine quarante ans plus tard, elles étaient déjà plus de quinze. Les plus importantes étaient la Church Missionary Society (CMS), la Mission d'Allemagne du Nord ou Mission de Brême, la Mission évangélique de Bâle fondée en Suisse, la United Presbyterian Church of Scotland et la Société des missions étrangères fondée en France. Au cours des trois décennies suivantes, plus d'une dizaine de nouvelles congrégations d'origine américaine vinrent grossir cette liste.

7. R. O. Collins et R. L. Tignor, 1967, p. 16-18; A. A. Boehn, 1964, p. 110-117.



En Afrique orientale et centrale, il n'y avait encore en 1850 qu'une seule congrégation missionnaire à l'œuvre: la Church Missionary Society; en 1873, au moment de la mort de Livingstone, on en comptait deux nouvelles. L'une était la Universities Mission to Central Africa (UMCA), qui fut créée en 1857 afin de fonder « des foyers de christianisme et de civilisation qui propageraient la religion vraie, l'agriculture et le commerce légitime », en réponse à l'appel passionné lancé cette même année par Livingstone à l'opinion publique britannique dans un discours prononcé à l'Université de Cambridge; et la seconde était la Congrégation des pères du Saint-Esprit, ordre catholique fondé en France en 1868<sup>8</sup>. Ce sont les voyages, ainsi que les circonstances et le retentissement de la mort de Livingstone, qui donnèrent l'impulsion décisive à la vague religieuse qui secoua l'Afrique orientale et centrale. En l'espace de quatre ans à peine, quatre missions nouvelles furent créées: la Livingstone Mission, fondée en 1875 par la Free Church of Scotland; la Blantyre Mission, qui fut créée l'année suivante par l'Église officielle d'Écosse et entreprit d'évangéliser l'actuel Malawi; la London Missionary Society (LMS), qui, à la suite d'une lettre publiée par le *Daily Telegraph* dans laquelle l'explorateur et journaliste Stanley invitait les missions à se rendre au Buganda, étendit son œuvre à partir de l'Afrique du Sud jusqu'à l'actuelle Tanzanie; enfin, la Mission catholique des pères Blancs, qui s'implanta dans ce pays deux ans après la Church Missionary Society<sup>9</sup>. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'évangélisation de l'Afrique orientale et centrale était en bonne voie.

Mais l'étendue et le succès des activités missionnaires furent encore plus grands en Afrique australe. À la fin des guerres napoléoniennes, il n'y avait encore que deux sociétés missionnaires en activité dans toute la région: la Mission morave, qui pénétra dans la province du Cap une première fois en 1737, se retira seulement six ans plus tard et ne revint qu'en 1792; et la London Missionary Society, qui apparut dans la région en 1799<sup>10</sup>. Mais, à partir de 1816, un grand nombre de sociétés de Grande-Bretagne, d'Europe continentale et des États-Unis, protestantes aussi bien que catholiques, pénétrèrent non seulement dans la province du Cap, mais aussi dans les régions du Natal et du Transvaal. Vers 1860, elles avaient poussé au nord jusqu'aux régions qui sont maintenant le Botswana, le Lesotho, le Sud-Ouest africain et la Zambie. Elles comprenaient la Wesleyan Missionary Society; la Glasgow Missionary Society; la Church Missionary Society; la Société missionnaire norvégienne; la United Presbyterian Mission; la Société de Berlin; la Société du Rhin; la Mission évangélique de Paris; la USA Mission to Zululand and Mosega; la Société missionnaire de Hambourg, et l'Église libre suisse<sup>11</sup>.

Une différence intéressante entre l'entreprise missionnaire en Afrique australe et celle qui eut pour cadre, par exemple, l'Afrique occidentale, tient

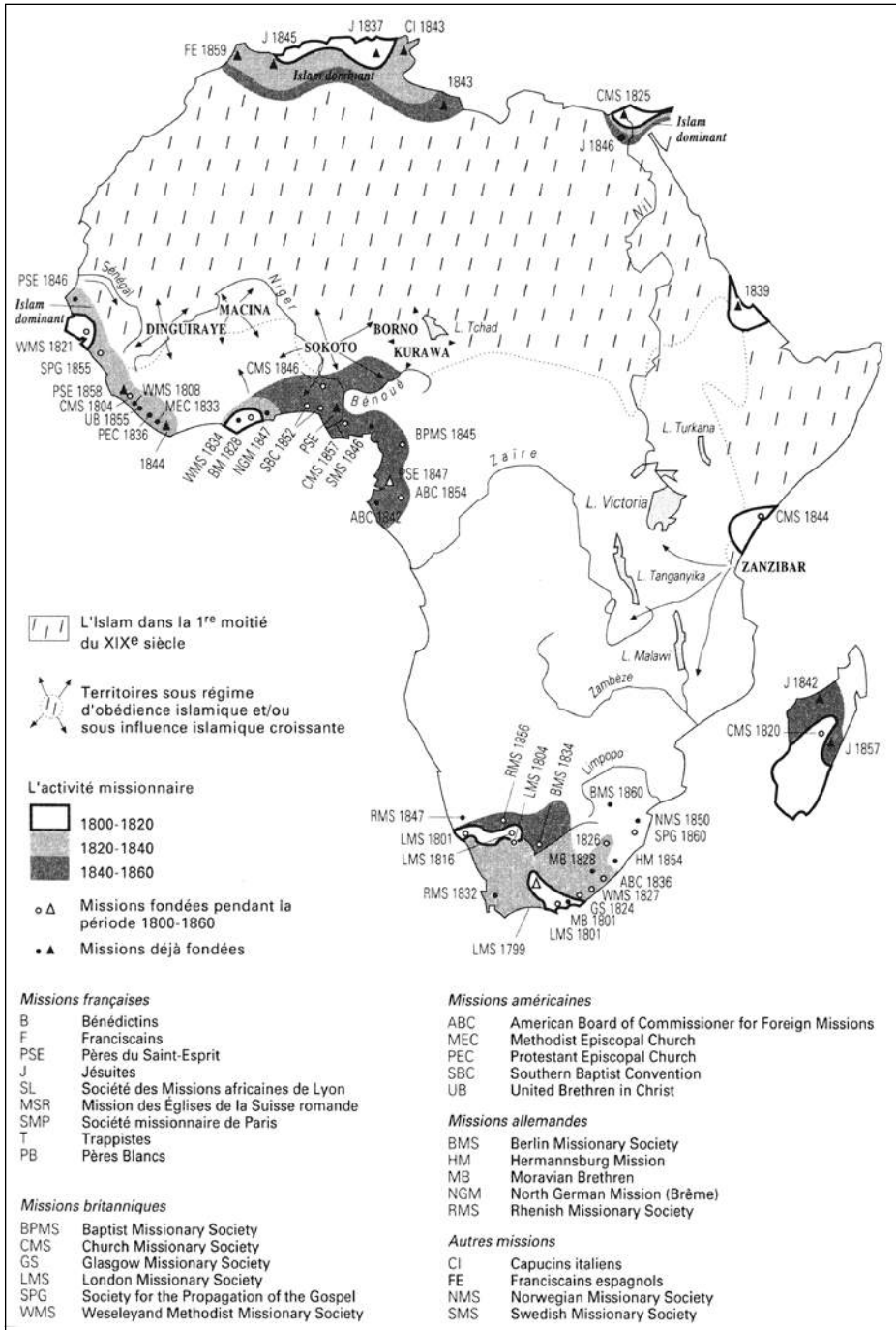
8. R. Oliver, 1965, p. 13.

9. A. J. Wills, 1964, p. 82-97; R. Oliver, 1965, p. 1-48; N. R. Bennett, 1968, p. 231-235.

10. E. Roux, 1964, p. 25-26; E. A. Walker, 1957, p. 92-93, 144-146, 173-175.

11. E. A. Walker, 1957, p. 133, 144-146, 178; E. Roux, 1964, p. 24-31; C. P. Groves, 1954, vol. 2, p. 118-161; D. Denoon, 1973, p. 26-29, 67-90; H. W. Langworthy, 1972, p. 82, 105, 115.

# TENDANCES ET PROCESSUS NOUVEAUX DANS L'AFRIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE



## 3.1. Les missions chrétiennes et l'islam, 1800-1860.

[Source: J. F. Ade. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *Historical Atlas of Africa*, 1985, Londres Longman.]

à la part directe et active que prirent, dans la première de ces régions, les missionnaires aux affaires politiques et, surtout, aux relations étroites qui s'instaurèrent entre certains des missionnaires et certains des rois africains. Dès le début, des missionnaires comme Van der Kemp et John Philip participèrent activement à la politique locale; tandis que Lobengula, Lewanika et Cetshwayo devinrent grands amis de Moffat, Coillard et Colenso respectivement<sup>12</sup>.

Dans les premiers temps, on a cru que les missionnaires en Afrique australe étaient toujours du côté des Africains et se faisaient systématiquement les champions de leur cause. Mais des travaux récents ont montré qu'ils étaient « fréquemment employés comme négociateurs entre les autorités coloniales et les autorités africaines, comme diplomates plutôt que comme évangélistes »<sup>13</sup> et que, si les colonialistes les considéraient comme dangereusement pro-africains, beaucoup de chefs africains voyaient en eux (à plus juste titre) de dangereux agents des colons et de l'impérialisme.

Ces sociétés missionnaires ne se bornaient pas à construire des églises, à convertir les populations et à traduire la Bible dans les langues africaines. Elles consacraient aussi beaucoup de temps à développer l'agriculture en créant des exploitations et plantations expérimentales; à enseigner des métiers tels que ceux de maçon, charpentier, imprimeur et tailleur; à élever le niveau de vie de la population, et, par-dessus tout, à promouvoir le commerce, l'alphabétisation et l'enseignement de type occidental. Toutes créèrent des écoles élémentaires, des collèges techniques et même des écoles secondaires. En Afrique occidentale, la Church Missionary Society créa le Fourah Bay College en 1827. En 1841, elle administrait déjà vingt et une écoles élémentaires en Sierra Leone et, en 1842, elle fonda deux écoles secondaires, une de garçons et une de filles<sup>14</sup>. En 1846, les Wesleyens avaient, eux aussi, fondé quatre écoles de filles et vingt écoles de garçons dans la Côte-de-l'Or; et, en 1876, ils ouvrirent leur première école secondaire, la Wesleyan High School, appelée maintenant Mfantsipim School. La Church Missionary Society créa aussi une école secondaire à Lagos, en 1859, tandis que les Wesleyens y ouvraient la Methodist Boys' High School en 1879<sup>15</sup>. Il faut souligner que ces écoles ne furent pas toutes fondées sur la côte mais, pour quelques-unes, dans des villes de l'intérieur.

S'agissant de l'Afrique orientale et centrale, il y avait en 1890, à Livingstone, une école qui accueillait 400 élèves; et la station disposait, en outre, d'un atelier et d'une presse typographique « qui ne cessait de produire des abécédaires et des recueils des Saintes Écritures, des contes, et des cours élémentaires de géographie et d'histoire naturelle traduits en nyanja, tonga, nguni, nyakyusa et nkonde »<sup>16</sup>. En 1835, la mission Livingstone recensait

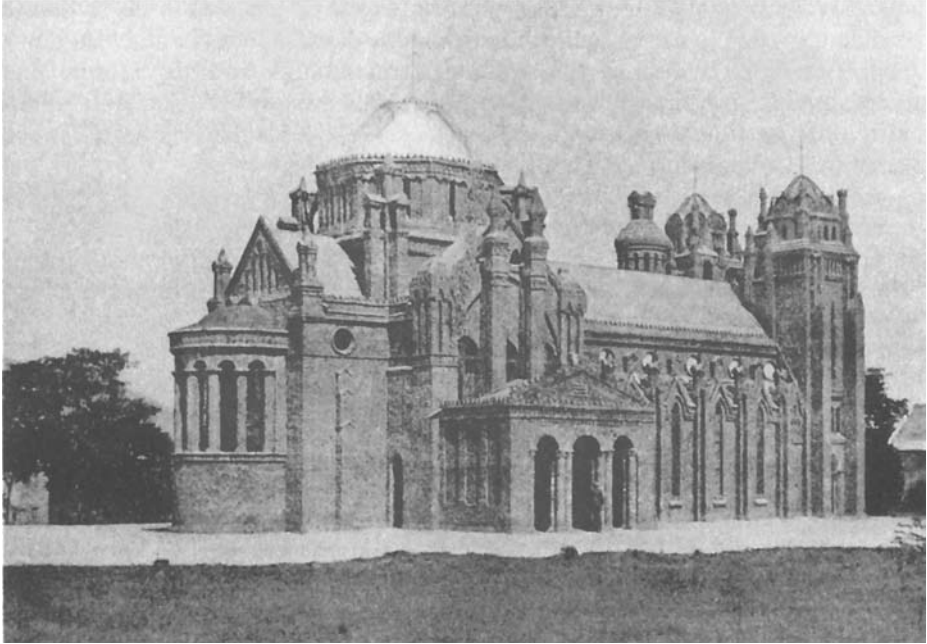
12. D. Denoon, 1973, p. 96-97; C. P. Groves, 1954, p. 252, 274; E. Roux, 1964, p. 25-32.

13. D. Denoon, 1964, p. 65.

14. A. A. Boahen, 1966, p. 118-123.

15. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 152-156.

16. R. Oliver, 1965, p. 62.



3.2. L'église de la mission de la Church of Scotland à Blantyre (Malawi).

[Source: H. H. Johnston, *British Central Africa*, 1897, Greenwood Press, Londres. Photo reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

4 000 élèves dans ses écoles de Madagascar; et, en 1894, 137 000 enfants merina des hauts plateaux de la Grande Île étaient inscrits dans des écoles protestantes; soit, selon Curtin et ses collaborateurs, une proportion du chiffre estimatif de la population de cette région « semblable à celle que l'on enregistrerait en Europe occidentale à la même époque »<sup>17</sup>.

En Afrique australe, l'enseignement faisait l'objet d'une attention encore plus grande que dans d'autres régions d'Afrique, en partie grâce aux subventions versées pendant cette période par les gouvernements du Cap et du Natal. En 1870, les missionnaires avaient, semble-t-il, enregistré au total de plus grands succès dans le domaine pédagogique qu'en matière d'évangélisation<sup>18</sup>. Ils avaient créé non seulement de nombreuses écoles élémentaires ou de village, mais aussi, dès les années 1840, des écoles normales et des établissements secondaires. La Glasgow Missionary Society, par exemple, créa à Lovedale, au Natal, en juillet 1841, un séminaire auquel était rattaché un département technique qui enseignait les métiers de maçon, de charpentier, de charron et de forgeron, et, à partir de 1861, l'imprimerie et la reliure<sup>19</sup>.

17. P. D. Curtin *et al.*, 1978, p. 414.

18. M. Wilson et L. Thompson, 1969, p. 335, 385.

19. C. P. Groves, 1954, vol. II, p. 135-136; M. Wilson et L. Thompson, 1969, p. 261-262, 335.

En 1877, les catholiques avaient, quant à eux, déjà fondé un couvent des Sœurs de la Sainte Famille avec une pension, une école primaire et un asile au Natal, et un autre dans l'État libre d'Orange. En 1868, les missionnaires français créèrent une école normale à Amanzimtote et, au milieu des années 1860, un petit séminaire pour les filles à Inanda, au Natal; en 1880, les anglicans fondèrent le St. Albans College en pays zulu<sup>20</sup>.

L'influence de cette campagne de christianisation sur les sociétés africaines fut sans doute plus profonde encore que celle des croisades islamiques.

C'est sur le mode de vie des Africains convertis que ses répercussions furent les plus évidentes. Ceux-ci, outre qu'ils apprirent différents métiers, bénéficièrent d'un minimum de soins médicaux; dans le même temps, les styles traditionnels d'architecture s'amélioraient et le port de vêtements de type occidental se répandait<sup>21</sup>. Par ailleurs, en condamnant la polygamie, la croyance aux ancêtres et à leurs dieux, et la sorcellerie, les missionnaires ont affaibli la base traditionnelle des sociétés africaines et de leurs relations familiales.

Une autre conséquence de la propagation de cette nouvelle foi fut l'apparition d'un pluralisme religieux et, partant, la scission des sociétés africaines en groupes rivaux et concurrents. D'abord, les sociétés africaines se divisèrent en convertis et non-convertis, ou, comme on les appelait en Afrique du Sud, en «rouges» et en «gens de l'école»<sup>22</sup>. De même que les fidèles et adeptes de l'islam étaient divisés par l'existence des confréries rivales des *Qadiriyya* et des *Tijāniyya*, la chrétienté cristallisa les «gens de l'école» en catholiques, méthodistes, anglicans, luthériens, congrégationalistes et presbytériens. Si, dans de nombreuses parties de l'Afrique, cet éclatement ne causa aucune tension ou animosité sociales sérieuses, il n'en fut pas de même dans d'autres régions, en particulier au Buganda et à Madagascar, comme on le verra dans la suite de ce volume.

## Apparition d'une élite éduquée à l'occidentale

La conséquence la plus importante, sur le plan social, de la révolution apportée par les missionnaires fut toutefois l'apparition d'une élite instruite. À partir des années 1850, l'action éducative des sociétés missionnaires, telle que nous l'avons évoquée, entraîna l'apparition, d'abord sur le littoral, puis dans des régions de plus en plus éloignées de la côte, d'une classe d'Africains ayant pour la plupart fait des études en anglais ou en français.

Les régions où ce phénomène a été le plus marqué sont indubitablement l'Afrique du Sud et l'Afrique de l'Ouest.

D'après Leo Kuper, non moins de 3 448 Africains étaient passés par la seule Lovedale Missionary Institution entre 1841, date de son ouver-

20. C. P. Groves, 1954, vol. II, p. 261-265.

21. M. Wilson et L. Thompson, 1969, p. 266-267.

22. *Ibid.*, p. 265; M. Wilson, 1971, p. 74-75.

ture, et décembre 1896. Parmi ceux-ci, « plus de sept cents exerçaient une profession, celle d'enseignant pour la plupart; mais on comptait aussi huit auxiliaires de justice, deux greffiers, un médecin et deux rédacteurs en chef ou journalistes; près de cent étaient secrétaires ou interprètes, environ cent soixante-dix artisans, et plus de six cents ouvriers agricoles et cultivateurs<sup>23</sup> ». Il ne faut pas oublier que Lovedale n'était pas la seule institution de cette nature; il y en avait d'autres au Cap et au Natal. Parmi les anciens élèves de ces institutions dont un grand nombre, on le verra plus tard, devaient jouer un rôle de tout premier plan dans le mouvement religieux de masse qui allait se répandre parmi les Bantu dans les années 1880 et surtout 1890, il y avait Tiyo Soga, le premier Xhosa à être ordonné ministre de la Free Church of Scotland en 1856; Nehemiah Tile, qui étudia la théologie à la Healdtown Institution; Kenyane, un ecclésiastique bantu du Cap; James M. Divane, né en 1841 et ordonné en 1881; et Mangena M. Mokone<sup>24</sup>. Le plus jeune, mais celui aussi qui devait probablement exercer par la suite l'influence la plus grande, fut John T. Javabu, qui, né en 1859, fréquenta la Healdtown Institution (comme Nehemiah Tile), devint instituteur diplômé en 1875, fut le premier Africain à passer la *matriculation* (baccalauréat) en 1883 et fonda le premier journal bantu (*Imvozabantsundu*); il devait jouer un rôle important dans la politique du Cap entre les années 1890 et 1910<sup>25</sup>.

Par rapport toutefois à l'ensemble de la population noire d'Afrique du Sud, l'élite ainsi formée à l'occidentale demeurait, en 1880, numériquement insignifiante. Celle que comptait l'Afrique centrale et orientale à la même date était plus infime encore. Au Tanganyika, par exemple, le premier prêtre africain de l'UMCA, Cecil Majaliwa, ne fut ordonné qu'en 1890, le deuxième ne le fut qu'en 1894 et le troisième en 1898<sup>26</sup>. Au Kenya, il fallut attendre les premières décennies du présent siècle pour qu'une élite tant soit peu importante, composée d'hommes comme John Owale, R. Omulo, J. Okwiri, Harry Thuku, James Beauttah, Hesse Kariuku, John Muchuchu, pour ne rien dire de Jomo Kenyatta, commence à jouer un rôle actif dans la politique locale<sup>27</sup>. S'il en fut ainsi, c'est très certainement que les activités d'enseignement des missionnaires ne démarrèrent véritablement qu'après la période considérée ici. En Afrique occidentale en revanche, et en Sierra Leone en premier lieu, s'était constituée, dès 1880, une élite instruite relativement nombreuse. De fait, ce sont les créoles, comme on se mit alors à appeler les personnes instruites de ce pays, qui servirent de fer de lance à l'action missionnaire et éducative menée dans les autres régions de l'Afrique occidentale. Trois figures sont particulièrement exemplaires: James Africanus Horton, né en 1835, qui fit des études de médecine en Grande-Bretagne de 1853 à 1859, avant de s'engager comme chirurgien auxiliaire d'état-major dans le service médical

23. L. Kuper, 1971, p. 433-434.

24. E. Roux, 1964, p. 78-80; E. A. Walker, 1957, p. 521-522.

25. E. Roux, 1964, p. 53-77; E. A. Walker, 1957, p. 394-395, 536.

26. J. Iliffe, 1979, p. 216-219.

27. B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), 1968, p. 266-270.



### 3.3. *Tiyo Soga.*

[Source : C. Saunders, *Black Leaders in African History*, 1978, Heinemann, Londres (l'original se trouve dans *Tiyo Soga, A page of South African Mission work*, 1877, 1<sup>re</sup> éd.), John Aitken Chalmers.]

des armées de l'Afrique occidentale britannique ; Samuel Ajayi Crowther, qui fut l'un des premiers diplômés du Fourah Bay College et le premier Africain à être ordonné évêque de l'Église anglicane ; enfin, James Johnson, intellectuel et évangéliste plein de fougue<sup>28</sup>. Il faut aussi mentionner Broughton Davies, qui devint médecin en 1859, et Samuel Lewis, avocat, le premier Africain à être honoré du titre de chevalier par la reine d'Angleterre<sup>29</sup>. Le Libéria forma également un nombre notable d'intellectuels, parmi lesquels il faut citer Edward Blyden, né aux Antilles.

Au Nigéria et en Côte-de-l'Or, leur nombre était un peu plus grand. Au Nigéria, on comptait, parmi cette élite, des gens comme Essien Ukpabio, T. B. Vincent, connu plus tard sous le nom de Mojola Agbebi, H. E. Macaulay, G. W. Johnson, R. B. Blaize et J. A. Otunba Payne<sup>30</sup>. En Côte-de-l'Or, dans les années 1870 et 1880, elle comprenait J. A. Solomon, E. J. Fynn, J. P. Brown, J. de Graft Hayford, A. W. Parker, T. Laing, J. H. Brew et John Mensah Sarbah<sup>31</sup>.

De plus, alors qu'en Afrique occidentale et, jusqu'à un certain point, dans les régions du Mozambique et de l'Angola sous contrôle portugais, une

28. E. A. Ayandele, 1966, p. 185-196 ; J. F. A. Ajayi, 1969.

29. C. M. Fyle, 1981, p. 74-76.

30. E. A. Ayandele, 1966, p. 58-59, 192-200.

31. F. L. Bartels, 1965, p. 72-100.



3.4. *École du village de Charlotte, Sierra Leone, vers 1885.*

[Source : A. T. Porter, *Creoleedom*, 1963, Oxford University Press, Oxford.

© Domaine public, avec l'autorisation de la Foreign and Commonwealth Office Library.]

fraction de cette élite instruite choisissait des professions telles que celles de fonctionnaire, enseignant, catéchiste, prêtre ou agent de l'Église — selon le dernier recensement, les Wesleyens comptaient, en 1885, 15 prêtres, 43 catéchistes, 259 prédicateurs et 79 enseignants d'origine africaine en Côte-de-l'Or<sup>32</sup> —, la majorité se lança dans le commerce en s'établissant à son propre compte, obtenant du crédit auprès des sociétés étrangères et des commerçants locaux. Ce sont ces derniers éléments, « la bourgeoisie de demain » selon Susan Kaplow<sup>33</sup>, qui, en Côte-de-l'Or, en Sierra Leone et au Nigéria, étendirent, comme on le verra ultérieurement, le réseau du commerce de détail toujours plus loin à l'intérieur des terres au cours de la période étudiée. Comme l'indique un rapport provenant de la Côte-de-l'Or, en 1850, les plus jeunes étaient partis s'installer dans l'intérieur du pays comme commerçants et employés, « provoquant un accroissement important de la demande auprès des fabricants de Grande-Bretagne et développant largement le commerce et la civilisation parmi les populations indigènes<sup>34</sup> ». Une évolution sociale similaire se produisit à Madagascar et en Afrique orientale et centrale. Ainsi,

32. M. McCarthy, 1983, p. 110-111.

33. S. B. Kaplow, 1977, p. 313-333.

34. Cité dans M. McCarthy, 1983, p. 126.



à la fin du siècle, l'échelle sociale africaine comptait un nouvel échelon, une élite instruite dont une fraction s'était tournée vers des professions telles que médecins, prêtres, enseignants, catéchistes et employés, tandis que d'autres constituaient la classe des bourgeois de demain, ou des chefs d'entreprise, comme d'aucuns préféreront les appeler, composée de négociants et de marchands instruits.

## L'éthiopianisme

L'apparition de cette élite instruite en Afrique eut deux conséquences exceptionnelles et intéressantes : la naissance de l'éthiopianisme, mouvement nationaliste africain religieux et politique, et la révolution intellectuelle sur laquelle il déboucha, en particulier en Afrique du Sud et de l'Ouest. Il faut souligner que, jusque dans les années 1850, les Africains instruits qui exerçaient des professions intellectuelles étaient traités en égaux par les Blancs et rémunérés en fonction de leur qualification et de leur expérience. Une grande partie de l'élite instruite africaine croyait sincèrement que l'Afrique ne pourrait être civilisée qu'à condition d'adopter le savoir, la technique et la religion des Européens. Mais c'est alors que « surgit, en Europe et en Amérique, la pensée pseudo-scientifique qui interprétait la société en termes de catégories raciales immuables dans la hiérarchie desquelles le Noir se voyait attribuer un rang très inférieur<sup>35</sup> ». Ces idées racistes furent largement diffusées pendant la seconde moitié du siècle, grâce aux œuvres d'hommes tels que J. A. Gobineau, Richard Burton et Winwood Reade. Elles en vinrent à être adoptées par la majorité des missionnaires et administrateurs européens en Afrique, qui commencèrent à exercer, tant dans les Églises que dans le gouvernement, une discrimination à rencontre des Africains instruits au profit des Blancs. C'est essentiellement de cette discrimination raciale, et du sentiment d'humiliation et d'indignation qu'elle provoqua, que naquit le mouvement nationaliste religieux et politique qui prit le nom d'éthiopianisme, d'après le verset de la Bible : « L'Éthiopie tendra les mains vers Dieu<sup>36</sup>. » Prenant exemple sur l'indépendance manifestée, au début du siècle, par les anciens esclaves de la Nouvelle-Écosse installés en Sierra Leone, ce mouvement visait à instituer des Églises chrétiennes dirigées par les Africains eux-mêmes et conservant les cultures et traditions africaines. Né en Afrique du Sud, probablement au commencement des années 1860, il s'épanouit pleinement dans les années 1880 : les premières Églises scissionnistes indépendantes éthiopiennes ou africaines sont fondées en Afrique du Sud en 1884, par le ministre wesleyen tembu Nehemiah Tile ; et en Afrique occidentale, en 1888, par un groupe de personnalités

35. J. A. Horton, 1969, p. XVII ; P. D. Curtin, 1964, p. 28-57 ; R. July, 1967, p. 212-213.

36. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 72-74.

de l'Église nigérienne de la Southern Baptist Mission (américaine)<sup>37</sup>. Il est important de noter que, si Tile souhaitait « adapter le message de l'Église à l'héritage des Tembu » — ajoutant : « de même que la reine d'Angleterre est le chef de l'Église anglaise, le chef suprême des Tembu dit être le *summus episcopus* de la nouvelle organisation religieuse »<sup>38</sup> —, T. B. Vincent, qui devait ultérieurement devenir, sous le nom de Mojola Agbebi, l'un des chefs du premier mouvement sécessionniste au Nigéria, déclarait en 1889 : « Pour que le christianisme devienne une religion proprement africaine, il faut qu'il soit arrosé par des mains indigènes, élagué par la machette indigène et nourri de terre indigène [...]. Nous sommes maudits si nous comptons rester indéfiniment pendus aux basques de maîtres étrangers, refusant de grandir. » Il parlait aussi d'inculquer à ses convertis « l'individualité de la race, l'indépendance de la congrégation, l'autonomie financière et politique, la conservation des noms indigènes, du vêtement indigène, des coutumes et habitudes indigènes utiles, et l'utilisation de la langue natale pour le culte »<sup>39</sup>. De l'Afrique du Sud, l'éthiopianisme gagna toute l'Afrique centrale et orientale, où il exerça une forte influence entre 1880 et 1920.

En Afrique occidentale, cependant, l'élite instruite ne se contenta pas d'une action politique. Elle entreprit aussi de réfuter et de dénoncer les thèses et les pratiques racistes dans une série d'articles, brochures, livres et discours qui donnèrent corps au second des phénomènes exceptionnels évoqués plus haut, à savoir la révolution intellectuelle, et, avec elle, à la conscience raciale africaine, au panafricanisme et à la personnalité africaine.

Les pionniers de ce mouvement en Afrique occidentale furent sans conteste James Africanus Horton (1835-1883) et Edward Wilmot Blyden (1832-1912). Parmi les œuvres de Horton sur les thèmes en question figurent *Political economy of British Western Africa with the requirements of the several colonies and settlements: an African view of the Negro place in nature* (1865) [L'économie politique de l'Afrique occidentale britannique et les besoins des colonies et établissements divers: une conception africaine de la place des Noirs dans la nature]; *West African countries and peoples: a vindication of the African race* (1868) [Les pays et les peuples d'Afrique occidentale: défense de la race africaine]; et *Letters on the political conditions of the Gold Coast* (1870) [Lettres sur la situation politique de la Côte-de-l'Or]. Dans le deuxième de ces ouvrages, Horton réfute l'idée d'une infériorité intrinsèque de la race noire; selon lui, l'écart existant entre le degré de civilisation des Blancs et celui des Noirs résulte « entièrement de circonstances extérieures ». À ceux qui posaient l'hypothèse de l'infériorité de la race noire et concluaient que celle-ci était appelée à être tôt ou tard balayée de la surface du globe par la puissance des Blancs, Horton répondait : « Nous constatons que partout où des membres de la race africaine ont été transplantés, ils se sont multipliés quel que soit le joug écrasant et

37. *Ibid.*, p. 72-74; G. Shepperson, 1968, p. 249-263; E. Roux, 1964, p. 77-80; B. G. Sundkler, 1961, p. 38-47; D. B. Barrett, 1968, p. 18-24; T. Hodgkin, 1956, p. 98-114.

38. Cité par T. Hodgkin, 1956, p. 100.

39. Cité par E. A. Ayandele, 1966, p. 200.

pesant qu'ils aient subi; on peut en déduire sans grand risque d'erreur que le peuple africain est un peuple indestructible et endurant, et que les lubies de ceux qui ont décidé de sa disparition sont vouées à l'oubli au même titre que l'esclavagisme américain, aujourd'hui moribond<sup>40</sup>. »

Réfutant enfin le postulat selon lequel les Noirs seraient incapables d'accomplir des progrès, il écrit: « Les Africains ne sont pas incapables de progresser; assistés par des hommes bons et capables, ils sont au contraire destinés à figurer dans la suite des temps et à jouer un rôle prééminent dans l'histoire du monde civilisé<sup>41</sup>. »

Dans la préface de ses *Letters on the political conditions of the Gold Coast* (1870), Horton écrit à nouveau: « Rome ne s'est pas faite en un jour. Le plus fier empire d'Europe était jadis sans doute encore plus barbare que ne le sont aujourd'hui les principales tribus habitant la côte occidentale de l'Afrique; or, ce qui a déjà été fait peut être accompli de nouveau; c'est là une vérité irréfutable. Si donc la civilisation européenne a pu atteindre l'apogée qu'elle connaît aujourd'hui au terme d'une évolution graduelle, l'Afrique, forte des garanties que lui offre la civilisation du Nord, parviendra, elle aussi, à une grandeur identique<sup>42</sup>. »

Horton ne se contenta pas de condamner le racisme; il fut aussi l'un des tout premiers avocats du panafricanisme. Comme l'a montré Shepperson, cet idéal naquit en lui durant ses années d'études en Grande-Bretagne, par réaction contre les théories racistes pseudo-scientifiques; c'est alors qu'il ajouta Africanus à ses deux autres prénoms, James Beale; par la suite, il signa simplement la plupart de ses écrits Africanus Horton<sup>43</sup>. Il convient enfin de noter que, en dehors des problèmes raciaux et culturels, Horton s'intéressait également à l'indépendance politique. De fait, dans son ouvrage *West African countries and peoples*, il cherche non seulement à « réfuter nombre de théories et affirmations d'anthropologues fallacieuses et contraires aux intérêts de la race noire », mais encore à définir les « conditions requises pour arriver à l'autonomie recommandée par la Commission de la Chambre des Communes en 1865<sup>44</sup> ».

Contemporain de Horton, Edward Wilmot Blyden (1832-1912) fut plus prolifique encore, plus extrémiste et tout aussi connu que lui<sup>45</sup>. Né à Saint-Thomas aux Antilles, il émigra cependant très tôt au Libéria où il fit ses études et demeura toute sa vie, occupant les fonctions de maître de conférences et de diplomate jusqu'à sa mort, survenue à l'âge avancé de quatre-vingts ans. Il publia un grand nombre de livres et de brochures, et prononça de nombreux discours en Europe et en Amérique, condamnant sans relâche

40. J. A. Horton, 1969, p.69; voir aussi R. July, 1967, p.110-129; on trouvera une biographie complète de J. A. Horton dans C. Fyfe, 1972.

41. J. A. Horton, 1969, p. IX-X.

42. *Ibid.*, p. I.

43. *Ibid.*, Introduction, p. XVII.

44. *Ibid.*, Préface, p. VII.

45. Pour plus de détails, voir H. L. Lynch, 1967; J. S. Coleman, 1958, p.106-107, 175-176, 183-184; R. July, 1967, p. 208-233.

les théories racistes alors à l'honneur. Parmi ses ouvrages publiés pendant la période examinée ici, figurent *African colonization* (1862) [La colonisation africaine], *Vindication of the Negro race* (1857) [Défense de la race noire], *A voice from bleeding Africa on behalf of her exiled children* (1856) [Plaidoyer pour les enfants exilés de l'Afrique exsangue], *Hope for Africa* (1861) [Un espoir pour l'Afrique], *From West Africa to Palestine* (1873) [De l'Afrique occidentale à la Palestine] et *Christianity, Islam and the Negro race* (1887) [Le christianisme, l'islam et la race noire]. Dans ses ouvrages, il défendit le mot d'ordre « l'Afrique aux Africains », et se fit l'avocat du panafricanisme, de la personnalité africaine, de l'islam et de la polygamie — plus conformes, selon lui, à l'identité africaine; il mit l'accent sur la nécessité de préserver la pureté et l'intégrité de la race noire, condamnant ainsi les mariages mixtes; il se fit le champion de l'éthiopianisme et, par-dessus tout, prêcha la fierté d'être noir. Ainsi, dans un article publié en 1874, il faisait l'éloge des Mandé et des Fulbe, qui étaient musulmans et qui développaient l'idée d'un ordre national et social sans intervention positive ou négative des étrangers. Blyden concluait: « Pendant des siècles, la race africaine a pris une part des plus humbles et des plus subalternes à l'œuvre de la civilisation humaine. Cependant, le cours des événements produit ce fait intéressant qu'une carrière s'ouvre à ce peuple et à aucun autre. Une tâche particulière lui est réservée, tant sur la terre de son asservissement que sur la terre de ses pères, qu'aucun autre peuple ne peut accomplir. Lorsque je considère ses perspectives et ses privilèges actuels — et le dur labeur, les nobles souffrances et les réussites magnifiques auxquels elle est promise —, j'aime mieux appartenir à cette race qu'avoir été grec au temps d'Alexandre, romain à l'époque d'Auguste, ou être anglo-saxon au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. »

C'est également Blyden qui, dans son fameux discours de mai 1880 devant l'American Colonization Society, donna un grand retentissement à la formule: « l'Éthiopie tendra les mains vers Dieu » et assimila les Éthiopiens aux Africains; c'est lui qui le premier employa l'expression « personnalité africaine » dans une conférence donnée le 19 mai 1893 à Freetown, décrivant la race africaine comme « une grande race — grande par sa vitalité, par ses capacités d'endurance et ses chances de perpétuité ». Il ajoutait: « Il est triste de penser qu'il est des Africains, en particulier parmi ceux qui ont bénéficié des avantages d'une formation étrangère, qui restent aveugles aux réalités fondamentales de la nature humaine, au point de dire: "Débarrassons-nous de tout sentiment d'appartenance à une race. Débarrassons-nous de notre personnalité africaine et fondons-nous, si possible, dans une autre race" [...]. Prêchez cette doctrine autant que vous voudrez, personne ne vous suivra. Personne ne *peut* vous suivre, car une fois abandonnée votre personnalité, vous vous êtes dépouillés de vous-mêmes [...]. C'est le devoir de tout homme, quelle que soit sa race, de lutter pour son individualité — pour la préserver et la développer [...]. Aussi, honorez et aimez votre Race. Si vous

46. Cité dans H. S. Wilson, 1969, p. 239-240.

cessez d'être vous-mêmes, si vous renoncez à votre personnalité, il ne vous reste rien à apporter à ce monde<sup>47</sup>. »

Une autre grande figure de la révolution intellectuelle qui marqua cette époque est sans nul doute James Johnson, ce fougueux évangéliste créole d'origine yoruba. Comme Horton, il naquit en Sierra Leone et fit ses études à l'école secondaire de Freetown et au Fourah Bay College, puis enseigna dans cette dernière institution de 1860 à 1863. Il entra ensuite à la Church Missionary Society, qui, en 1874, l'envoya au Nigéria, où il se vit confier dans un premier temps la charge de la célèbre Breadfruit Church de Lagos. En 1876, il fut nommé directeur général de toutes les missions de la Church Missionary Society implantées en territoire yoruba, et ce jusqu'en 1880, date à laquelle il fut démis de ses fonctions pour la seule raison qu'il était « de race noire »<sup>48</sup>. Dans ses sermons, ses lettres et ses articles, James Johnson se fit non seulement l'avocat du nationalisme nigérian, mais aussi celui de l'éthiopianisme, doctrine qui n'eut jamais, en Afrique occidentale, le caractère antigouvernemental et sécessionniste qu'elle présentait en Afrique australe et centrale, mais qui devint l'expression des aspirations africaines, vantant et exaltant les réussites de la race noire, en même temps qu'une arme dans la lutte menée pour acquérir pouvoir et positions au sein de l'Église et dans la fonction publique.

Comme Blyden, mais à la différence de Crowther, James Johnson défendit, dans ses sermons et ses écrits, le mot d'ordre « l'Afrique aux Africains », tout en popularisant le concept d'éthiopianisme<sup>49</sup>. Contrairement à son contemporain Crowther, il fut aussi le partisan et l'avocat passionné d'une évangélisation de l'Afrique par les Africains, et condamna avec vigueur et véhémence la thèse, alors à l'honneur, de l'infériorité de la race noire. Il souhaitait l'avènement d'une Église africaine indépendante qui mettrait fin à tout sectarisme et rassemblerait tous les chrétiens d'Afrique, « les regroupant tous en une seule communauté africaine »<sup>50</sup>. Les ministres de cette Église, insistait-il, devraient à tous les degrés être des Africains car, selon lui, « les missionnaires européens ne sauraient faire leurs ambitions et les habitudes de pensée propres à la race africaine ». Il considérait même que la présence des Européens entraverait le progrès de cette race en détruisant « la supériorité physique, l'indépendance virile, le courage et la bravoure, l'audace et l'autonomie, et la volonté de faire front aux difficultés », toutes qualités dont font preuve les Africains qui n'ont jamais été en contact avec des Européens<sup>51</sup>. À ceux qui, en 1881, l'accusaient d'être hostile aux Blancs, Johnson répondit : « Pour les missionnaires d'aujourd'hui, l'Africain qui fait preuve d'indépendance d'esprit et énonce clairement ses convictions commet un grand crime. On ne lui en reconnaît pas le droit : il doit toujours voir avec

47. *Ibid.*, p. 249-250.

48. E. A. Ayandele, 1966, p. 195-196 ; R. July, 1967, p. 197-207.

49. E. A. Ayandele, 1966, p. 187.

50. *Ibid.*, p. 187.

51. Cité par E. A. Ayandele, *ibid.*, p. 191.

d'autres yeux que les siens et professer d'autres opinions que les siennes; il ne doit manifester aucun sentiment patriotique; il lui faut se dépouiller de son humanité et des derniers vestiges de fierté raciale, et dilapider son individualité et sa personnalité, afin de coexister en paix avec les missionnaires et obtenir d'être recommandé favorablement à la société<sup>52</sup>. »

Comment s'étonner que de telles opinions aient effrayé les missionnaires européens au point que ces derniers aient manœuvré, en 1880, pour faire remplacer à son poste, au cœur des territoires yoruba, celui qui les professait ?

La même fermentation intellectuelle se manifestait dans d'autres parties de l'Afrique, notamment en Angola et, comme on le verra plus loin, en Égypte et dans les autres États barbaresques, ainsi qu'en témoignent les écrits de lettrés égyptiens tels que Shaykh Rifā'a al-Taḥṭāwī (1801-1873)<sup>53</sup>.

Les conceptions de ces Africains instruits, le savoir et la culture dont témoignent leurs écrits, la subtilité de leurs arguments et la force de leur raisonnement, le simple volume enfin de leurs articles, de leurs publications et de leur correspondance montrent à l'évidence qu'une véritable révolution intellectuelle s'est produite, plus particulièrement en Afrique occidentale, mais d'une manière générale sur tout le continent; révolution qui non seulement a donné naissance à l'éthiopianisme et au panafricanisme et défendu la personnalité et l'indépendance africaines dans les instances de l'Église et de l'État, mais a rendu sa fierté et sa confiance à la race noire.

## Nouvelles tendances politiques

En dehors de ces bouleversements démographiques et religieux, deux autres grandes orientations se sont dessinées en Afrique au cours de la période que nous étudions: l'une dans le domaine politique et l'autre dans le domaine commercial. Sur le plan politique, les principales tendances nouvelles qui caractérisent cette période sont la concentration et la consolidation toujours plus poussées des nations africaines, leur modernisation ou leur renaissance, certaines initiatives et expériences constitutionnelles, l'intégration dans les anciennes structures politiques d'une partie de la nouvelle élite instruite et, finalement, la confrontation entre les Africains et les Européens.

S'il est exact qu'un certain nombre de vieux empires, comme les royaumes d'Ashanti et d'Oyo en Afrique occidentale ou encore l'Empire luba en Afrique centrale, éclatèrent à cette époque, il n'en est pas moins vrai que la tendance à l'unification et au renforcement des nations a constitué le phénomène politique le plus intéressant et le plus caractéristique de cette période de l'histoire africaine. L'empire de Sokoto, l'empire du Macina, celui d'al-Haḍīdj Umar et, plus encore, celui de Samori Touré sont sans

52. Cité par E. A. Ayandele, *ibid.*, p. 191.

53. Voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chapitre 21; et chapitre 13 du présent volume.

conteste autant d'exemples typiques des tendances centralisatrices dans la politique africaine au XIX<sup>e</sup> siècle. Les migrations des Nguni ont, nous l'avons vu, abouti à un résultat similaire. Les cas de l'Éthiopie, de Madagascar et du Buganda sont tout aussi caractéristiques.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, tant l'Éthiopie que Madagascar se trouvaient morcelées en États rivaux et indépendants. Mais, comme on le verra plus loin<sup>54</sup>, l'Éthiopie fut unifiée avant la fin du siècle, à la suite essentiellement de conquêtes militaires entreprises par l'un des États du centre, le royaume de Shoa, dont le *razs*, Ménélik II, se fit proclamer négus de l'Empire éthiopien en 1889. À la même époque, et selon les mêmes méthodes, le royaume central merina de Madagascar soumit et absorba, sous la conduite éclairée du roi Andrianampoinimerina (1782-1810) et de son successeur, la quasi-totalité des États du nord, de l'est et du centre de l'île. Après ces conquêtes, les États centraux de l'un et l'autre pays tentèrent d'imposer leur langue et leur culture aux royaumes soumis, afin d'édifier de véritables États-nations, processus qui, on le verra, se poursuivit pendant plusieurs décennies au siècle suivant.

Les campagnes humanitaires, abolitionnistes et racistes qui marquèrent cette époque aboutirent à la naissance, en Afrique occidentale, de deux États entièrement nouveaux, la Sierra Leone et le Libéria, créés respectivement en 1787 et en 1820, cependant que Libreville était fondée en Afrique équatoriale. À la fin du siècle, les deux premiers États avaient de la même manière réussi non seulement à absorber un certain nombre de royaumes indépendants situés plus avant dans les terres, mais encore à former de véritables nations ayant chacune sa culture et sa langue propres, l'américano-libérien et le créole. La Sierra Leone enregistra certainement à cet égard des succès beaucoup plus éclatants que le Libéria, car la culture et la civilisation qui s'y développèrent n'étaient pas importées de toutes pièces, mais réalisaient la synthèse d'éléments propres aux Africains et d'autres apportés par des Noirs de Nouvelle-Écosse et d'Amérique dans le creuset commun qu'était l'environnement de Freetown et de ses alentours<sup>55</sup>. Produits de cette culture dynamique, ce furent des créoles qui, nous l'avons vu, jouèrent un rôle décisif dans le renouveau religieux et intellectuel de l'Afrique occidentale. Le même processus d'expansion et de centralisation s'observe en Égypte, ainsi que dans la région des Grands Lacs où, pour des motifs essentiellement économiques, pour pouvoir contrôler les moyens de production et d'échange, le Buganda, le Burundi et le Bunyoro élargirent le champ de leur pouvoir et de leur influence.

Outre cette tendance à la centralisation, le XIX<sup>e</sup> siècle a vu se développer un autre phénomène intéressant, tout à fait nouveau celui-ci, à savoir la modernisation ou, diront certains, la renaissance de l'Afrique. L'une des caractéristiques remarquables des contacts qui ont eu lieu à cette époque entre Africains et Européens — contacts qui remontaient au XV<sup>e</sup> siècle — est que, grâce essentiellement aux efforts des explorateurs,

54. Voir les chapitres 15 et 16 du présent volume.

55. Pour plus de détails, voir L. Spitzer, 1974; A. Porter, 1963.

puis des commerçants et, enfin, des missionnaires, ces contacts, qui avaient été jusque-là limités au seul littoral, s'étendirent graduellement vers l'intérieur des terres. Sous les effets de la révolution industrielle, cette pénétration permit l'introduction non plus seulement des armes à feu et de la poudre, mais du chemin de fer, du télégraphe, de l'outillage agricole et minier, de l'imprimerie, de l'enseignement technique et, par-dessus tout, des capitaux. Ces innovations créaient certes des possibilités nouvelles, mais constituaient également autant de défis et de menaces : certains des phénomènes les plus nouveaux et les plus remarquables de cette période de l'histoire africaine sont précisément dus aux initiatives et aux réactions des dirigeants africains et de leurs conseillers face à ces défis et à ces menaces. Il semble bien que, dans la plupart des cas, l'attitude des Africains n'ait pas été d'imiter aveuglément ou d'adopter sans discrimination ces apports de l'étranger, mais plutôt de les adapter et de tenter une synthèse des deux civilisations. Les exemples de cette modernisation de l'Afrique sont légion<sup>56</sup>. L'Égypte construisit sa première imprimerie à Būlāk en 1822 ; la première presse typographique de Luanda, alors aux mains des Portugais, commença à fonctionner en 1841 ; les premières exploitations minières modernes de l'Algérie furent inaugurées en 1845 et celles de la Côte-de-l'Or le furent dans les années 1870. Certains pays, tels que l'Éthiopie et la Tunisie, lancèrent des programmes de travaux publics ; la plupart des États barbaresques, ainsi que l'Égypte, réformèrent leur système monétaire. D'autres encore, comme l'Égypte de Muḥammad 'Alī, créèrent un grand nombre d'usines textiles et de filatures de coton, de scieries, de verreries, ainsi qu'une papeterie.

Toutefois, c'est dans le domaine militaire que la modernisation eut les effets les plus remarquables et les plus profonds. Face à l'avance incessante des Européens, de nombreux États africains, en particulier certains pays de l'Afrique septentrionale et occidentale, modernisèrent leur armée sur le plan de l'organisation, de la formation, de l'équipement et du recrutement. Comme on le verra plus loin, le Maroc, par exemple, créa à Fès une école d'ingénieurs destinée à former des artilleurs, des topographes et des cartographes, et envoya des soldats recevoir une formation à l'étranger. À l'époque du bey Aḥmad, la Tunisie ne se contenta pas de réorganiser son armée selon le modèle occidental et d'adopter les techniques et les méthodes correspondantes, mais créa également des usines modernes produisant des canons et autres équipements militaires de pointe. Sous le règne de Téwodros, puis de Ménélik, l'Éthiopie abolit son armée féodale où les soldes étaient inconnues, pour la remplacer par une armée de métier bien équipée ; elle créa de même des usines fabriquant canons et mortiers. Samori Touré, enfin, réforma et modernisa lui aussi son armée et la dota de certaines des armes les plus perfectionnées de l'époque. Ce sont ces réformes qui permirent à Samori Touré, comme à Ménélik, de résister si longtemps aux puissances impérialistes durant les deux dernières décennies du siècle. Toutefois, comme le montre-

56. Voir les chapitres 13, 15, 16 et 17 du présent volume.



ront certains chapitres, cette modernisation ne fut rendue possible que par des emprunts contractés à des taux élevés, principalement en Europe; ce qui prépara le terrain, ou fournit un prétexte, aux conquêtes impérialistes de la fin du siècle.

Le même processus de modernisation s'est manifesté dans le domaine constitutionnel. On constate ainsi que, face au développement notable de l'élite instruite et des *‘ulamā’*, qui commencèrent naturellement à vouloir être associés à l'administration du pays, de nombreux États d'Afrique se lancèrent dans diverses expériences politiques et constitutionnelles. En fait, il est également possible d'interpréter les *djihād* fulbe de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme une réaction politique violente aux tensions apparues entre la nouvelle élite lettrée des *‘ulamā’* et l'élite régnante traditionnelle, et de voir, dans les rébellions juula de la seconde moitié du siècle, ainsi que le fait effectivement Person, une révolte de la classe marchande instruite contre l'élite conservatrice au pouvoir<sup>57</sup>. Dans d'autres régions d'Afrique, en particulier sur la côte ouest, ces tensions ne provoquèrent ni croisades ni explosions de violence, mais trouvèrent une solution constitutionnelle. En fait, l'élite instruite ne chercha pas, au XIX<sup>e</sup> siècle, à remplacer la vieille aristocratie à la tête des différentes nations comme elle devait le faire dans les années 1820 et les années 1830, mais tenta plutôt de parvenir à un compromis et de coopérer avec elle dans le cadre du système existant. Nous avons déjà évoqué les tentatives constitutionnelles qui suivirent les migrations des Yoruba. Toutefois, il n'est pas de meilleure illustration de cette tendance que la constitution, rédigée en 1874, de la Confédération fanti de la Côte-de-l'Or. Les articles 4, 5 et 6 de cette constitution étaient rédigés comme suit<sup>58</sup> :

« Seront élus un président, un vice-président, un secrétaire, un sous-secrétaire, un trésorier et un trésorier adjoint.

Le président sera élu par le collège des rois, et proclamé roi-président de la Confédération fanti.

Le vice-président, le secrétaire et le sous-secrétaire, le trésorier et le trésorier adjoint, qui formeront le Cabinet, seront des personnes instruites et de condition élevée. »

Les objectifs de la Confédération fanti tels que les définit le texte de la Constitution ne sont pas moins remarquables et significatifs; il s'agit de promouvoir des relations amicales entre les différents souverains et chefs du Fanti, et leur alliance à des fins offensives et défensives contre leur ennemi commun; de construire « un réseau routier solide et important dans tous les districts de l'intérieur que comprend la Confédération », les routes devant « avoir 15 pieds de large et être bordées de chaque côté de caniveaux suffisamment profonds »; de créer des écoles pour l'éducation de tous les enfants de la Confédération et de « s'assurer les services de maîtres compétents ». Autres objectifs poursuivis: promouvoir des activités agricoles et industrielles; introduire « de nouvelles plantes qui pourront à l'avenir devenir l'objet

57. Voir le chapitre 24 du présent volume.

58. On trouvera le texte complet dans H. S. Wilson, 1969, p. 213-218.

d'un commerce profitable pour le pays » ; enfin, développer et favoriser l'exploitation des mines et autres ressources du pays. Une importance particulière était attachée à l'éducation des enfants des deux sexes, comme en témoigne l'article 22 : « Des écoles techniques seront rattachées aux différentes écoles nationales et auront pour mission expresse d'éduquer et de former les élèves aux métiers de charpentier, maçon, scieur, menuisier, agriculteur, forgeron, architecte, entrepreneur de bâtiments, etc. »

Les objectifs que la Confédération s'était fixés étonnent véritablement par leur caractère progressiste et moderne, tandis que l'esprit dans lequel la Constitution a été rédigée — recherche d'une coopération harmonieuse entre l'élite instruite et les autorités traditionnelles — est proprement révolutionnaire. Aurait-on laissé à ces efforts audacieux, fortement inspirés par les écrits d'Africanus Horton, une chance de se réaliser, et permis la mise en œuvre de ces projets, que l'histoire, non seulement de la Côte-de-l'Or mais probablement de toute l'Afrique occidentale britannique, aurait suivi un cours différent. Mais, pour des motifs qui seront exposés ultérieurement, les Britanniques avaient, dès 1873, mis définitivement un terme à cette audacieuse et remarquable initiative<sup>59</sup>.

Une expérience constitutionnelle analogue aboutit à la création du Egba United Board of Management [Conseil uni d'administration des Egba], fondé à Abeokuta. Selon Africanus Horton, il était expressément chargé « de diriger le gouvernement autochtone, de répandre la civilisation et de promouvoir la propagation du christianisme, ainsi que de protéger les droits de propriété des marchands européens et des sujets britanniques »<sup>60</sup>. Citons enfin la Constitution du royaume des Grebo qui, comme le note Person plus loin, fut édictée sur le modèle de celui de la Confédération fanti.

Tous ces exemples le montrent à l'évidence : des changements tout à fait fondamentaux sont intervenus dans le domaine politique comme dans les domaines religieux et démographique ; et nombre de questions aujourd'hui cruciales, qu'il s'agisse des rapports entre l'élite instruite et les autorités traditionnelles, des problèmes du développement socio-économique, de la notion d'indépendance politique, de la conception et de la pratique du panafricanisme, ou encore du phénomène de discrimination raciale, trouvent leur origine dans la période étudiée dans ce volume.

## Nouvelles tendances économiques

Dans le domaine économique comme dans d'autres, de nouvelles tendances se firent jour au XIX<sup>e</sup> siècle. Le changement le plus radical fut, comme on le sait l'abolition et la disparition de la traite des esclaves, à laquelle se substituèrent des exportations agricoles, qualifiées abusivement, mais de

59. Voir le chapitre 25 du présent volume.

60. J. A. Horton, 1969, p. 151-153.

manière typiquement eurocentrique, de commerce « légitime ». Quelque radical qu'aient été ses effets, ce changement fut assez lent. De fait, on verra que, en Afrique occidentale et centrale, ce trafic inhumain continua de s'étendre et de s'intensifier tout au long des six premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Il fallut attendre les toutes dernières années de cette période pour que les exportations agricoles remplacent complètement la traite des esclaves.

Aussi connu que soit ce changement, sa signification véritable a échappé à de nombreux historiens. Il ne s'agit pas du passage d'un commerce « illégitime » à un commerce « légitime », mais bien d'un transfert fondamental de revenus de l'élite aristocratique régnante aux gens du peuple. La traite des esclaves, qui constituait la principale source de revenus, étant en effet le monopole des rois, ainsi que de leurs chefs militaires et de leurs conseillers, c'est essentiellement eux qu'elle enrichissait. Mais lorsqu'elle fut remplacée par un commerce portant sur des produits naturels comme l'huile de palme, l'arachide, le coton, le caoutchouc, le miel, la cire d'abeille, les noix de kola, etc., que les gens du peuple, et notamment les habitants des régions rurales, cette fois, pouvaient cultiver ou recueillir à l'état naturel, une redistribution progressive des revenus s'ensuivit, conduisant à la formation d'une nouvelle classe de riches, non seulement dans les centres urbains et les marchés, mais encore dans les zones rurales. C'est de cette époque que date l'apparition du capitalisme rural que l'on peut observer de nos jours.

Le développement de cette agriculture d'exportation eut pour autre conséquence l'intégration progressive à l'économie mondiale capitaliste non seulement de l'économie extérieure de l'Afrique, mais encore de son économie intérieure et de son économie rurale. Malheureusement, cette transformation fondamentale du mode de production ne s'accompagna nulle part en Afrique d'une évolution correspondante des moyens de production. En d'autres termes, le passage à l'agriculture d'exportation ne se traduisit pas par une mutation technologique des moyens de production ou du traitement industriel des produits avant leur exportation. L'Afrique se trouva ainsi incapable de développer, durant cette période, une économie qui puisse tenir tête à l'économie capitaliste et industrialisée de l'Europe; d'où la tragédie qui devait s'abattre sur elle au cours des décennies suivantes.

La réalisation de l'unification commerciale de l'Afrique est un autre changement économique remarquable survenu au XIX<sup>e</sup> siècle, et souvent négligé par les historiens.

Malgré l'existence, de longue date, de routes commerciales traversant le Sahara et le Dârfûr pour rejoindre la vallée du Nil, il n'existait guère, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de routes commerciales transcontinentales reliant l'Afrique centrale à l'Afrique orientale ou à l'Afrique du Nord. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et seulement à partir de la troisième décennie, que

61. Voir le chapitre 4 du présent volume.

l'Afrique centrale, l'Afrique orientale et l'Afrique du Nord furent reliées par tout un réseau de grandes routes commerciales, grâce aux efforts des Arabes, des Swahili, des Yao, des Nyamwezi et des Kamba en Afrique orientale, des Arabes d'Égypte et du Soudan, des Tio, des Ovimbundu et des Chokwe en Afrique centrale. Outre qu'ils permirent l'unification commerciale du continent, la multiplication des contacts entre régions africaines et un accroissement considérable du nombre des chefs d'entreprise, des intermédiaires et des commerçants africains, ces aménagements eurent surtout pour effet l'ouverture progressive de l'hinterland africain aux influences et aux produits manufacturés européens et arabes/swahili, ouverture qui eut les conséquences tragiques que nous venons d'évoquer, et qui seront analysées plus en détail dans le prochain volume.

## Conclusion

Il reste donc à nous demander très brièvement ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu d'épisode colonial. Point n'est besoin d'être prophète ou devin pour comprendre que, n'eût été l'intervention coloniale, la plupart des orientations nouvelles se seraient précisées. Sur le plan politique, on aurait assisté à une centralisation croissante du pouvoir, débouchant à long terme sur le développement naturel d'un plus grand nombre d'États-nations et d'entités politiques que n'en ont créés la ruée européenne et le découpage de l'Afrique qui s'ensuivit. Les tentatives constitutionnelles, telles que la Confédération fanti et l'Egba United Board, auraient sans doute été couronnées de succès, et la coopération entre élites instruites et aristocraties régnautes traditionnelles, qui reste problématique, serait probablement devenue une réalité bien établie. Dans le domaine social, la propagation du christianisme et celle de l'islam se seraient poursuivies, comme cela fut effectivement le cas durant la période coloniale. Toutefois, loin de se ralentir, la diffusion de l'enseignement occidental et la création d'écoles techniques et polytechniques se seraient développées à un rythme accéléré, comme le suggèrent le programme de la Confédération fanti et les réformes de l'enseignement adoptées par l'Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus encore, l'ouverture de grands axes commerciaux à travers le continent aurait permis le développement des contacts et de la communication entre régions de l'Afrique, qui aurait ainsi évolué vers une plus grande autonomie. Enfin, le sentiment d'identité raciale, le panafricanisme et les mots d'ordre de l'éthiopianisme et de « l'Afrique aux Africains » auraient gagné en vigueur, réalisant l'unité idéologique et spirituelle du continent, sinon son unité politique. Hélas, l'épisode colonial est venu anéantir toutes ces espérances aussi constructives que fascinantes.

Tout ce qui vient d'être dit atteste que le XIX<sup>e</sup> siècle fut, à l'évidence, une période remarquablement dynamique et révolutionnaire qui vit se développer nombre de tendances et de processus nouveaux, dont les effets marquent la fin de l'Afrique ancienne et l'avènement de l'Afrique moderne. Au

cours de cette période, les Africains firent également la preuve incontestable de leur capacité de faire face à de nouveaux défis; de prendre des initiatives; d'adopter et d'adapter des techniques et des idées nouvelles, et de répondre aux transformations de leur environnement. Il est non moins clair que les réalisations remarquables des Africains dans les domaines politique et social, et tout particulièrement dans le domaine intellectuel, surpassent de beaucoup les succès enregistrés en matière d'économie. À la fin du siècle, la plupart des États africains jouissaient de leur autonomie et de leur souveraineté, tandis que, sur le plan des réalisations intellectuelles et des travaux universitaires, les Africains avaient montré qu'ils ne le cédaient en rien à leurs détracteurs européens. Malheureusement, ces incontestables réussites sociales, intellectuelles et politiques furent loin de s'accompagner de succès technologiques et économiques équivalents. Aussi les Africains ne purent-ils jeter les bases économiques et techniques qui leur auraient permis de résister à la violente tourmente impérialiste qui, dès la fin du siècle, allait ravager le continent. Telle fut la cause fondamentale de la tragédie que vécut alors l'Afrique, découpée, conquise et livrée à la domination coloniale.

## L'abolition de la traite des esclaves

*Serge Daget\**

Le présent chapitre ne cherche pas à mesurer la profondeur de chacune des innovations que le XIX<sup>e</sup> siècle a apportées à l'Afrique. Il ne prétend pas montrer la traite des esclaves dans la totalité du phénomène: par exemple, il ne fait que de rapides allusions aux traites transsaharienne et arabe, lesquelles méritent les analyses particulières de leurs éminents spécialistes. Il montre à grands traits les difficultés rencontrées par les nations du monde occidental pour abolir la traite des esclaves noirs, principalement vers les exploitations esclavagistes du côté américain de l'Atlantique. Il schématise les conditions de la fin virtuelle du trafic et indique quelques-unes des conséquences qui en ont résulté. De nombreuses recherches doivent encore être entreprises pour parvenir à une meilleure connaissance du phénomène dans son ensemble. La tradition orale devrait y être prépondérante.

Jamais la participation africaine à la traite n'a été générale. Certains peuples de l'arrière-pays l'ignoraient. Des sociétés côtières détruisaient les navires et rançonnaient les équipages des négriers. Chez d'autres, elle bouleversait les structures socio-économiques et politiques. D'autres encore s'affirmaient par la gestion autoritaire et exclusive du système. Alors, les intérêts noirs et blancs coïncidaient dans une traite florissante. Des producteurs et distributeurs africains de main-d'œuvre exportable prospéraient grâce à cette branche de l'économie et au commerce extérieur de la côte. Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont échangé près de 7 millions d'individus contre environ 300 millions de piastres en marchandises spécifiques au «commerce de Guinée» dont

\* Décédé en 1992.

peut-être 80 millions d'armes à feu. Dans la même période, la traite transsaharienne déportait plus de 700 000 personnes, la traite par l'océan Indien environ 200 000. À l'autre extrémité du passage atlantique, les négociants négriers échangeaient les 6 millions d'Africains survivants — 40% d'enfants et de femmes — contre le produit du travail des esclaves, qui se vendait de mieux en mieux du côté européen de l'océan. Là, néanmoins, quelques intellectuels dont ces pratiques heurtaient la sensibilité et la morale condamnaient la consommation d'un sucre teinté du sang des « oubliés de tout l'univers ». Ils réclamaient l'abolition de la traite.

L'idéologie abolitionniste n'est pas d'inspiration africaine. Elle visait tous les milieux négriers et esclavagistes du monde atlantique avant de s'intéresser aux effets des traites transsaharienne ou arabe. Ses manifestations relevaient d'une philosophie morale dont la puissance de mobilisation réelle était très faible. Cependant, durant un demi-siècle, les bannières des forces antinégrières et de la « civilisation » de l'Afrique ont couvert officiellement les pressions occidentales de plus en plus fortes sur le littoral ouest-africain. Vers 1860, l'Occident installe définitivement une présence jusqu'alors ponctuelle, subordonnée, parfois interdite. Le nord et l'est de l'Afrique connaissent des situations à peu près semblables, à partir de 1830 et jusqu'à la fin du siècle.

## L'élan abolitionniste de l'Occident

Au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, polissant la définition du droit universel au bonheur et à la liberté, anthropologues, philosophes et théologiens rencontrent le cas de l'Africain et de sa condition dans le monde. Leur réflexion les conduit à modifier les notions ordinairement admises jusqu'alors sur le Noir d'Afrique et l'esclave américain: de la brute et de la bête de somme, ils font un être moral et social. Leur formule, « le Noir est un homme », récuse implicitement le consensus sur l'honorabilité, la légitimité, l'utilité de la vente des Nègres. Leurs analyses humanitaristes débouchent sur l'exigence abolitionniste. Leur bilan de la traite est entièrement négatif.

Elle saigne les États qui l'encouragent ou la subventionnent. Elle tue des dizaines de milliers de Blancs et des centaines de milliers de Noirs. Elle tire de leur terroir des producteurs-consommateurs qui, réduits à l'esclavage américain, ne sont rien. Elle interdit de diversifier l'activité commerciale sur la côte. Elle perpétue la barbarie dans le continent noir — opinion qui prend sa source aux observations des seuls Occidentaux crédités d'un « savoir » sur l'Afrique, les négriers. Dénonçant un fléau, l'abolitionniste ne prétend pas convertir immédiatement trafiquants nègres ou esclavagistes blancs. Il propose un programme de régénération de l'Afrique par la christianisation, la civilisation, le commerce naturel et fixe des étapes rationnelles à son exécution: retourner l'opinion publique du monde chrétien; conduire les gouvernements « civilisés » à prendre des positions officielles; abolir la traite, légalement, dans l'Atlantique.

En France, la *Grande Encyclopédie* et l'œuvre de l'abbé Raynal, revue par Diderot, enseignent aux bourgeois révolutionnaires le dégoût de l'esclavage. Ce courant d'idées élevées et profanes soutient de loin l'idéal de la Société française des Amis des Noirs, qu'on croit stipendiée par l'Angleterre. Les révolutionnaires ne ressentent ni la réalité négrière ni la nécessité d'amener l'opinion publique à soutenir leur nouvelle idéologie. Au contraire, en Angleterre, la sensibilisation du peuple à la philanthropie se fait par l'explication théologique appuyée sur un puissant renouveau évangélique. En effet, s'étant déjà interdit le commerce négrier, les quakers américains avaient persuadé les quakers britanniques de rallier le mouvement abolitionniste anglais<sup>1</sup>. En même temps, une campagne intense était menée dans les milieux politiques. Avant-garde et porte-parole de ces forces conjointes, la Secte de Clapham les exprime annuellement par la voix de William Wilberforce à la Chambre des Communes. Le combat contre les nombreux obstacles accumulés par les esclavagistes et les négriers dure vingt ans. Le 25 mars 1807, l'Angleterre abolit la traite. C'est la seconde abolition officielle, après le Danemark en 1802. Les États-Unis généralisent les décisions individuelles des quakers en 1808. Cette prise en charge des intérêts humanitaires par les pouvoirs politiques avait eu pour champion la Grande-Bretagne, nation dont les négriers avaient importé environ 1 600 000 Africains dans ses colonies américaines au cours du siècle précédent.

L'hagiographie, d'après laquelle la révolution humanitaire ouvre l'une « des plus nobles pages » de l'histoire anglaise, était mise à mal, en 1944, par une thèse fondée sur le matérialisme historique. Selon Eric Williams, l'abolition servait puissamment les intérêts économiques de l'Angleterre industrielle naissante<sup>2</sup>. Certes, cette approche féconde ne nie pas entièrement le rôle de la philosophie morale, ni celui d'un humanitarisme idéal et triomphant. Mais elle fait apparaître de sévères contradictions entre pensée théorique et réalité pratique : parmi les principaux dirigeants du mouvement abolitionniste figurent de nombreux banquiers (ce cas est également vrai dans la Société française des Amis des Noirs) ; c'est donc que le capital trouve de l'intérêt dans l'abolition de la traite. Plus tard, les idées théoriques se révéleront impuissantes à dominer le flot bien réel des esclaves vers des exploitations esclavagistes en plein développement, à Cuba et au Brésil ; et les forces dites humanitaires ne pourront maîtriser l'égalisation des droits sur le sucre, dont la conséquence éventuelle, à une époque où la mécanisation des plantations est encore loin d'être faite, sera le renforcement de la demande en main-d'œuvre noire. Le principal mérite de l'intéressante thèse d'Eric Williams est peut-être d'avoir donné une impulsion aux recherches nouvelles, alors que le débat économique se poursuit. Seymour Drescher montre ainsi que l'abolition est un « éconocide », et Roger Anstey que la foi, la bienveillance

1. R. Anstey, 1975, chap. 9.

2. E. Williams, 1944.



sont à la source de la philanthropie anglaise<sup>3</sup>. Les historiens diffèrent peut-être moins sur la critique des facteurs politiques de l'abolition.

Des propositions d'abolition collective, lancées par l'Angleterre en 1787 puis en 1807, avaient échoué. En 1810, le Portugal faisait de vagues promesses en échange d'ouvertures sur le marché britannique. Un monde s'effondre avec la fin des guerres napoléoniennes. La paix de 1815 rend la Méditerranée, l'océan Indien et l'Atlantique au commerce maritime, et les rouvre au trafic négrier. Au Congrès de Vienne, cherchant une condamnation explicite de la traite, la diplomatie anglaise obtient une déclaration platonique et dilatoire, reprise à Vérone. À partir de 1841, ce semblant de morale abolitionniste officielle autorise désormais toutes les stratégies combinées du Foreign Office et de l'Amirauté dans les affaires négrières mondiales. En trois points, Londres propose aux nations une procédure prétendue radicale contre la traite internationale : législations intérieures interdisant le trafic négrier aux nationaux ; traités bilatéraux conférant aux marines de guerre le droit réciproque de visiter et de saisir en mer les navires de commerce de chaque nation contractante pris à la traite illégale ; et collaboration dans des commissions mixtes habilitées à condamner les négriers saisis et à libérer les Noirs trouvés à leur bord. De telles dispositions fonctionneraient également dans l'océan Indien, notamment entre Maurice et Bourbon (l'actuelle île de la Réunion).

Ce projet plaît à un public à option libérale ou philanthropique. Par ailleurs, aucune économie nationale ne peut négliger la clientèle ou les fabrications anglaises. Surtout, pour les gouvernements nouveaux ou en difficulté qui recherchent l'approbation ou la passivité de Londres, un geste abolitionniste équivaut à un véritable geste de coopération. Inversement, le projet anglais ne peut que susciter la résistance des intérêts que léserait la suppression de la traite par la force. Résistance des États, au nom de leur souveraineté nationale : droit de visite et commissions mixtes présupposent un abandon partiel de cette souveraineté. Résistance des classiques « intérêts supérieurs », afin de faire échec au « machiavélisme » et aux ambitions hégémoniques qui reposent sur la prépondérance absolue de la Royal Navy. Résistance à la ruine des marines, des colonies, des commerces nationaux. Portugal, Espagne, États-Unis, France consomment et distribuent coton, sucre, café, tabac, de production esclavagiste liée à l'importation d'Africains au Brésil, à Cuba, dans les États du sud des États-Unis, aux Antilles. Directement concerné, l'entrepreneur maritime draine les investissements, offre de l'emploi aux petits secteurs économiques locaux profitant du trafic.

Toujours esclavagistes dans des colonies mineures, le Danemark, la Hollande et la Suède souscrivent à la répression réciproque<sup>4</sup>. Substantiellement indemnisés, l'Espagne et le Portugal l'acceptent en 1817. Mais le Portugal se réserve une traite essentiellement licite au sud de l'Équateur, qui ne

3. S. Drescher, 1976, p. 427 ; R. Anstey, 1975, chap. 1 et 2.

4. S. E. Green-Pedersen, 1975 ; E. Ekman, 1975 ; P. C. Emrner, J. Mettas et J.-C. Nardin (dir. publ.), 1976.

s'atténuera qu'en 1842, sous la menace de sévères sanctions militaires anglaises. L'Espagne renforce sa législation antinégrière et ses conventions avec Londres; mais Cuba continue la traite jusqu'en 1866, année de la troisième loi abolitionniste espagnole: Cortès, Conseil d'État, Trésorerie cèdent au chantage à la fidélité ou à la sécession des planteurs de l'île<sup>5</sup>. Le chantage des Anglais à la reconnaissance juridique du Brésil contraint le nouvel empire au traité répressif de 1826. Mais la traite brésilienne s'accroît jusqu'en 1850. L'année suivante, elle cesse, mais pas seulement du fait que la Royal Navy a violé les eaux territoriales du Brésil pour les purger des négriers: le café dépend du marché britannique; les *fazendeiros* se ruinent à rembourser leurs dettes aux marchands d'esclaves; et la population blanche a peur d'un surpeuplement noir<sup>6</sup>.

Aux pressions anglaises, les États politiquement plus forts répondent différemment. Assoiffée de prestige, la France acquiert son autonomie par un simulacre de législation et des croisières de répression, aussi longtemps inoffensives en métropole que sur la côte. Entre 1815 et 1830, la traite illégale française mobilise 729 expéditions négrières pour les côtes ouest et est de l'Afrique. Mais quand il devient évident que de telles opérations ne comptent plus dans le bilan social et financier des ports, le gouvernement signe une convention de visite réciproque. Une autre raison est que la monarchie issue de la révolution de 1830 trouve intérêt à se concilier l'Angleterre<sup>7</sup>. Ce renversement d'attitude entraîne l'adhésion de plusieurs petits États aux conventions de 1831-1833. La Grande-Bretagne en profite pour renouveler ses tentatives d'internationalisation. Elle étend la répression navale à tout l'Atlantique et à l'océan Indien. Une clause «d'équipement» permet la saisie de navires manifestement armés pour la traite, quoique vides de cargaisons humaines. Restent invulnérables les négriers des États-Unis. Pendant quarante ans, la diplomatie américaine échappe à tout engagement sérieux. En 1820, la traite est légalement assimilée à la piraterie; en 1842, s'ajoute le compromis de la «vérification du pavillon», qui préserve les Américains de la répression anglaise; des croisières répressives de «80 canons» sauvegardent la dignité nationale en demeurant des mesures formelles. Dans les années 1840, les planteurs sudistes réclament la réouverture légale de la traite. En attendant, ils font l'élevage d'esclaves pour la vente intérieure dans des ranches spécialisés<sup>8</sup>. Pendant la guerre civile, l'Administration Lincoln admet le droit de visite, suspendu depuis 1820. La traite américaine cesse alors.

Ainsi, durant un demi-siècle, la multitude des textes accumulés prouve surtout l'inanité des engagements pris. Dans cette avalanche verbale, l'Afrique et les Africains sont bien rarement mentionnés, comme s'ils n'existaient pas. La traite illégale profite aux entrepreneurs maritimes dont les bénéfices sont

5. A. F. Corwin, 1967.

6. L. Bethell, 1970, chap. 11 et 12.

7. S. Daget, 1983.

8. E. D. Genovese, 1968, p. 131-132.

alors plus importants qu'à l'époque de la traite légale et protégée<sup>9</sup>. Les exploitations esclavagistes stockent la main-d'œuvre.

Les planteurs résistent à l'abolition pour des raisons différentes. Imperméable aux idées diffusées par les organes abolitionnistes, leur psychologie en appelle invariablement aux stéréotypes raciaux et aux postulats civilisateurs. L'abolition n'aiderait pas « la race esclave et abrutie à sortir de son sort »<sup>10</sup>. Le prestige social lié à la possession d'esclaves, les habitudes démographiques liées à l'absence d'immigration blanche contribuent à la justification du système. Surtout, la résistance s'explique par la contradiction ressentie entre l'accroissement de la demande occidentale en produits du travail des esclaves et l'interdiction occidentale d'importer les esclaves jugés indispensables pour accroître l'offre de ces produits. L'exportation de café brésilien décuple entre 1817 et 1835, et triple encore jusqu'en 1850. L'exportation de sucre cubain quadruple entre 1830 et 1864<sup>11</sup>. En 1846, les mesures libre-échangistes anglaises paraissent accorder une prime à la production esclavagiste, en uniformisant les droits d'entrée des sucres sur le marché britannique. Les historiens ne s'accordent pas quant à l'incidence de cette initiative sur la recrudescence du trafic négrier<sup>12</sup>. Mais à Cuba, où la traite était en régression, l'importation des Noirs nouveaux (*bozales*) dépasse de 67 %, dans les années 1851-1860, celle des années 1821-1830. Durant les cinq ans d'uniformisation des droits en Angleterre, l'introduction des Noirs au Brésil augmente de 84 % par rapport aux cinq années précédentes, 1841-1845<sup>13</sup>. Au reste, l'exploitant américain rentabilise l'importation de main-d'œuvre fraîche tant que son prix d'achat est inférieur à 600 dollars par tête. C'est le cas jusqu'en 1860<sup>14</sup>.

## La répression

Les navires de guerre n'agissent pas seulement sur la côte africaine. Dès 1816, à la Conférence de Londres, des propositions françaises contre la traite dite « barbaresque » avaient été repoussées : elles ne représentaient d'ailleurs qu'une tentative pour rendre moins urgente la répression militaire dans l'Atlantique. Mais, en 1823, la France adoptait une ordonnance interdisant à ses navires de transporter des esclaves à travers la Méditerranée. Cette décision s'inscrivait dans tout un contexte politique qui n'avait pas grand-chose à voir avec la traite : guerre d'Espagne, libération des Grecs, soutien à l'Égypte de Muḥammad 'Alī — bref, tentative de mainmise sur cette mer fermée, avant même l'intervention directe française en Algérie.

9. P. E. Leveen, 1971, p. 27, tableau 3 ; R. Anstey, 1976, communication personnelle.

10. Cité dans S. Daget, 1973.

11. L. Bethell, 1970, p. 73, note 4 et p. 284 ; F. W. Knight, 1970, p. 44.

12. F. W. Knight (1970, p. 55) ne croit pas à l'incidence de la mesure contrairement à P. E. Leveen, 1971, p. 78-80 ; H. Temperley, 1972, p. 164 ; D. R. Murray, 1971, p. 146.

13. D. R. Murray, 1971, p. 141-147. Voir H. S. Klein, 1976 ; L. Bethell, 1970, p. 388-395.

14. P. E. Leveen, 1971, p. 10, 72 et suiv. ; F. W. Knight, 1970, p. 29 ; A. F. Corwin, 1967, p. 135-144.

Momentanément, l'Angleterre était dépassée. Toutefois, les opérations des navires n'eurent pas de résultats visibles. La répression militaire était plus sérieuse dans certaines eaux de l'océan Indien, principalement entre l'île Maurice, Madagascar et la Réunion. Là, des navires anglais saisissaient des négriers français; et il est vraisemblable que quelques négriers anglais de Maurice soient allés chercher des esclaves à Madagascar, où le chef Jean-René exerçait sa domination sur Tamatave. En cas de prise « internationale », on réglait l'affaire en restituant le navire, mais non les Africains qu'il transportait. En cas de saisie par un navire national, il y avait adjudication judiciaire, ce qui ne signifie pas que les Noirs du bord étaient libérés. Le plus souvent, ils disparaissaient dans la nature — sur les plantations —, les autorités douanières fermant longtemps les yeux sur ces opérations.

Dans les eaux américaines, les Français capturent quelques négriers nationaux et les font passer en justice à la Guadeloupe et à la Martinique. Les esclaves « saisis » sont convoyés à Cayenne sur l'ordre de Paris qu'obsède l'idée de coloniser la Guyane. Lorsque des mesures de répression sont prévues dans les traités bilatéraux, ce sont les navires négriers — non les hommes — qui sont jugés devant les commissions mixtes instaurées par les accords. Leur efficacité du côté américain de l'Atlantique dépend de la mentalité dominante dans les exploitations esclavagistes. À Cuba, 45 négriers seulement sont condamnés par la Commission hispano-britannique, sur les 714 connus entre 1819 et 1845. Une prime à la capture attribuée aux marins de la croisière espagnole locale entraîne la saisie de 50 navires dans les dix dernières années de la traite. Les résultats des commissions du Surinam et du Brésil ne sont pas meilleurs<sup>15</sup>. Un bateau sur cinq est saisi dans les eaux américaines. Pourtant, vers 1840, près de 70 bâtiments de guerre de diverses nationalités y sont mandatés pour sévir.

L'effectif est moins élevé sur la côte occidentale africaine. Les croisières hollandaise, portugaise, américaine sont épisodiques. La croisière américaine est souvent commandée par des sudistes. Basée au cap Vert, elle est loin du trafic. Cette situation qui prévalait au moment de la naissance du Libéria n'a pas changé jusqu'en 1842. L'accord conclu avec les Anglais exige la présence de quatre ou cinq navires — mais cela reste théorique. Entre 1839 et 1859, deux négriers américains sont saisis avec leur cargaison. Sept prises ont lieu en 1860; les esclaves qui se trouvaient à bord des bateaux saisis vont peupler le Libéria.

Deux croisières opèrent en permanence. En 1818, la France établit la sienne, qui reste indépendante jusqu'en 1831. Partant de Gorée, qui n'est plus un centre de distribution négrier depuis 1823-1824, mais est devenu le quartier général des opérations de répression françaises, entre trois et sept navires de guerre inspectent quelques négriers, sans jamais sévir dans les quatre premières années. C'est que l'incertitude règne sur les intentions réelles du gouvernement. Londres accuse les Français de se soustraire à leur devoir et à toute obligation morale. Les abolitionnistes français accusent le

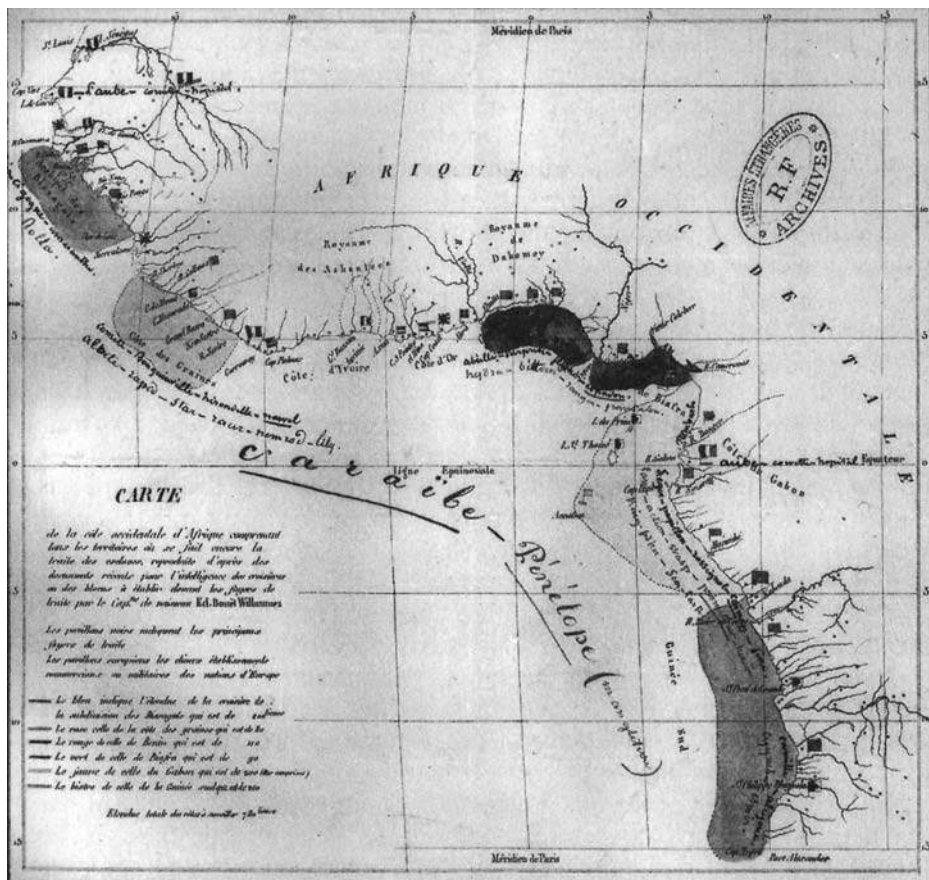
15. D. R. Murray, 1971; P. C. Emmer, 1976, p. 245-251; L. Bethell, 1970, p. 200-213.

ministère de collusion avec les intérêts négriers. En 1825, la marine réagit en décidant l'attribution d'une prime de 100 francs par esclave « saisi ». Une trentaine de négriers pris en mer passent devant la justice, portant à la centaine le nombre des condamnés. Théoriquement, cela aurait dû sauver quelques milliers d'Africains de l'esclavage américain. En fait, quand ils ne sont pas envoyés à Cayenne, ils sont « engagés » au Sénégal pour les travaux publics de la colonie. Les conventions de 1831-1833 sont peu à peu minées par les rivalités et l'orgueil national des partenaires<sup>16</sup>. La Marine française cherche à assurer un équilibre entre le nombre de ses croiseurs et ceux de la Royal Navy. Il y en avait entre trois et six en 1838, et quatorze de chaque côté en 1843-1844. En 1845, comme conséquence indirecte du traité anglo-américain, les conventions anglo-françaises sont amendées, et le nombre de bâtiments affectés à la répression est fixé à vingt-six de chaque côté. Dès lors, comptant les cinq bâtiments de la croisière américaine et les six bâtiments portugais au large du Congo, une véritable force navale semble dressée contre la traite. En 1849, la France déroge à des obligations qu'elle ne peut assumer. Pendant sept ans, le second Empire favorise les « engagements libres » de main-d'œuvre africaine. C'est une traite déguisée que l'Angleterre et la Hollande pratiquent pour leur compte. La croisière française n'a guère sévi, mais elle a fait flotter le pavillon de la France le long de la côte, ce qui était peut-être son principal objectif.

L'Amirauté britannique se charge de la police humanitaire, mais le fait sans enthousiasme. Les moyens matériels progressent, passant de 3 à 26 bâtiments, mal adaptés à cette mission spéciale. Lourds, incapables de remonter les rivières, ils détachent des chaloupes, vulnérables aux attaques des factoreries négrières et des bateaux qui les attendent. Lents, ils sont distancés en mer par les bricks légers, avant que ce soit par les clippers américains. Faute de vapeurs, au début, l'administration coloniale de la Sierra Leone achète quelques navires condamnés qu'elle affecte à la répression pour leurs qualités nautiques. La croisière stationne et se ravitaille dans la colonie, aux forts de la Côte-de-l'Or, et se revigore à l'île de l'Ascension. Des offres d'achat de Fernando Poo à l'Espagne, afin de mieux réprimer la traite dans le golfe de Biafra, n'aboutissent pas.

L'efficacité dépendait des hommes. Puisée à l'esprit métropolitain, la conscience abolitionniste du marin anglais est indéniable. C'est également vrai de son complexe de puissance. Au service de l'humanité, il conduit la Royal Navy à ne pas toujours obéir aux ordres de l'Amirauté, à mépriser le droit maritime international. Illégalement, elle visite et saisit des Français et des Américains avant les accords bilatéraux, entraînant la mécanique des protestations et des réparations diplomatiques. Une prime aux captures, fort élevée au début, fait accuser les marins d'Angleterre de se préoccuper davantage du profit constitué par la saisie d'un navire que de l'état des Africains entassés à son bord. De fait, la mortalité est sévère entre la saisie et la libération en Sierra Leone, à Sainte-Hélène ou à Maurice. Les marins meurent

16. S. Daget, 1981.



4.1. « Carte de la côte occidentale d'Afrique comprenant tous les territoires où se fait encore la traite des esclaves, reproduite d'après des documents récents pour l'intelligence des croisières ou des blocus à établir devant les foyers de traite par le capitaine de vaisseau E. Bouët-Willauze » (Mémoires et documents Afrique, 30, p. 415).

[Source: document d'archives du Ministère des affaires étrangères, Paris. Publié avec l'aimable autorisation de S. E. le Ministre des affaires étrangères de la République française.]

aussi, de maladie ou en service commandé. Des combats ont été meurtriers entre croiseurs et négriers<sup>17</sup>.

Ces derniers utilisent habilement l'incohérence des conditions internationales de la répression. Sur la côte, bien renseignés sur les mouvements de croiseurs, les négriers les évitent, peut-être quatre fois sur cinq. En hissant de faux pavillons, en employant de faux papiers de bord achetés aux Antilles, ils agissent en pirates. En dépit des lois, ils ne sont pas sanctionnés pour autant.

17. C. Lloyd, 1968; S. Daget, 1975.

Ils abandonnent leurs faux déguisements au moment du renforcement des accords répressifs : les papiers français ne protègent plus, après 1831 ; les portugais, après 1842. Mais le maintien de la souveraineté américaine sauvegarde efficacement la traite sous pavillon des États-Unis jusqu'en 1862.

La réponse à ces ruses est l'escalade de la violence. Les commandants de croisières, les gouverneurs locaux des implantations occidentales en viennent spontanément à l'action militaire caractérisée. Ils pratiquent des « expéditions punitives »<sup>18</sup> à terre, surtout là où le pouvoir africain paraît inorganisé. Dans la zone d'influence américaine du Libéria, le gouverneur, le révérend Jehudi Ashmun, agit contre les factoreries du cap Mount. Près de la Sierra Leone, en 1825, la campagne du gouverneur Turner purge pour un temps les îles de la péninsule — surtout, elle place définitivement une longue bande côtière sous dépendance anglaise. Ce sont des opérations de commandos répétées dans la rivière Gallinas, puis dans la rivière Sherbro et dans le rio Pongo. Au sud de l'équateur, c'est le bombardement systématique des négriers dans les eaux « portugaises » de Cabinda et Ambriz. Les expéditions s'achèvent par l'incendie des *barracons*, des villages de courtiers africains, reconstruits très vite un peu plus loin. Les esclaves saisis sont libérés et envoyés en Sierra Leone, en Gambie ou à Maurice, à cause de la prime. Certains s'établissent. Beaucoup sont engagés dans les troupes coloniales noires. À d'autres, on propose des engagements libres comme travailleurs aux Antilles<sup>19</sup>.

Extirpant le mal « par la racine »<sup>20</sup> ces opérations sont jugées décisives en France et en Angleterre. Elles introduisent deux modalités nouvelles : d'une part, la signature de « traités » avec les chefs locaux, sur la côte, qui s'engagent à supprimer la traite dans les territoires sous leur contrôle (traités plus dictés que discutés, plus imposés que souhaités) ; d'autre part, la répression par le blocus durable de grands centres d'exportation, et cela constitue le début d'une politique de la diplomatie armée et interventionniste. La décennie 1841-1850 est décisive pour la côte ouest-africaine qui, jusque-là, demeurait le domaine essentiel de la traite.

Cette décennie est également importante en ce qui concerne la traite transsaharienne. En dépit des efforts du consul abolitionniste Warrington, l'Angleterre demeurait encore indifférente à la traite en direction de l'Afrique septentrionale. En théorie, toutes les parties qui la composent sont sous la dépendance des Turcs de Constantinople, à l'exception du Maroc. En fait, depuis longtemps, les fractions tenaient pour négligeable la suzeraineté des Kāramānlī, et agissaient de façon autonome. Un premier facteur est, en 1830, la conquête militaire française, tournée en colonisation à partir de 1842, qui frappe la Régence d'Alger. C'est une colonisation de peuplement blanc qui souhaite peu d'esclaves. Prise entre pressions française et britannique, la Régence voisine, celle de Tunis, abolit la traite entre 1840 et 1842. À l'est,

18. C. Lloyd, 1968, p. 93-100.

19. C. Fyfe, 1962 ; J. U. J. Asiegbu, 1969.

20. C. Lloyd, 1968 ; P. J. Staudenraus, 1961 ; C. Fyfe, 1962, *loc. cit.*

la Régence de Tripoli éprouvait plus de difficultés, car il lui fallait recevoir l'accord des chefs de l'intérieur, dont certains sont de puissants distributeurs d'esclaves en provenance du Borno ou de Sokoto. Mais, en 1842, le *shaykh* 'Abdul-Djalil, qui, de Murzuk, dominait le Fezzān, consentit à l'abolition de la traite, mais fut assassiné. La Turquie avait rétabli sa souveraineté directe sur Tripoli et la Cyrénaïque dès 1835; et il fallait désormais compter avec elle pour réaliser une abolition effective de la traite. Le sultan de Constantinople interdit la traite en 1857; mais elle ne s'interrompit vraiment nulle part, ni même dans une Égypte déjà assez fortement occidentalisée. En 1870, le voyageur allemand Georg Schweinfurth, qui arrivait « du cœur de l'Afrique », se demandait quelle « assistance [...] l'abolition de la traite peut recevoir du Khédive »<sup>21</sup>. Le Maroc, enfin, présentait une situation exceptionnelle. Des pays du Maghreb, il constituait la seule nation que les Européens considéraient comme une réelle puissance: il n'était pas question de chercher à lui imposer, voire même suggérer, une quelconque attitude. Les tentatives diplomatiques, les persuasions humanitaires échouèrent jusqu'en 1887. Alors même que la traite par l'océan Atlantique commençait à montrer quelques signes de décroissance, il demeurait encore pour la traite transsaharienne des axes solides pour l'exportation et la distribution d'esclaves. Vers le Maroc où, dans le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 3 500 et 4 000 Africains noirs étaient annuellement importés, et encore 500 par an dans les années 1880<sup>22</sup>; vers la mer Rouge et le Proche-Orient, nous en reparlerons bientôt. Contre cette traite transsaharienne, totalement aux mains des Africains s'agissant d'une traite entièrement intérieure à l'Afrique, il n'y avait aucun moyen occidental de répression.

Les abolitionnistes soutenaient que, s'il n'y avait pas eu d'acheteurs d'esclaves, il n'y aurait pas eu de vendeurs. Renversant l'ordre des termes, les esclavagistes affirmaient que, sans offre africaine d'esclaves, pas de demande occidentale; leur bonne conscience, ils la fondaient sur une tacite complicité de l'Afrique elle-même.

## Les réactions africaines

Entre 1787 et 1807, phase préabolitionniste occidentale, plus d'un million d'Africains sont déportés aux Amériques. À ce nombre s'ajoutent une mortalité d'environ 15 %, durant le passage de l'Atlantique, et le chiffre inconnu des décès provoqués par les transferts vers la côte et durant les opérations locales de production de captifs par les Africains « pêcheurs d'hommes »<sup>23</sup>.

L'abolition est loin de perturber aussitôt la vitalité du marché d'exportation sur la côte. L'indécision abolitionniste laisse au Portugal et au Brésil le

21. G. Schweinfurth, 1873, chap. IX; A. A. Boahen, 1964; J.-L. Miège, 1961-1963, vol. III; F. Renault et S. Daget, 1980.

22. J.-L. Miège, 1961-1963; F. Renault et S. Daget, 1980.

23. R. Thomas et R. Bean, 1974.



loisir de trafiquer illégalement au sud de l'équateur, et le produit est parfois aussi élevé qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sérieusement combattu après 1842, le trafic ne disparaît pas des côtes de Loango avant les années 1900<sup>24</sup>. Au nord de l'équateur, l'abolition ordonnée aux établissements européens supprime des sites de traite traditionnels, en Sénégambie, en Sierra Leone, au Libéria, en Côte-del'Or. Mais l'effet réel ne dépasse guère la périphérie d'implantation dont l'autorité politique est faible. Parfois encore, des négriers opèrent dans ces parages. Progressivement, ils disparaissent. La production et la distribution de main-d'œuvre exportable sont aux mains des Africains.

Aux frontières de la Sierra Leone, la géomorphologie favorise d'actives factoreries négrières anglaises et espagnoles, ou appartenant à des mulâtres, sur les rios Nuñez et Pongo, dans le Nord-Ouest, sur la rivière Gallinas, dans le Sud-Est. Les régions productrices, éloignées parfois de 400 ou 500 kilomètres, sont généralement situées à proximité de la côte. Les transactions sont personnelles entre dirigeants, caravaniers, courtiers et facteurs. Au Dahomey, au contraire, la traite est l'un des supports du pouvoir politique. Celui-ci en délègue la gestion à ses grands tributaires. Redevable au Mulâtre Francisco Felix da Souza, Ghezo l'installe, en 1818, comme *chacha*, « chef des Blancs », conseiller économique et administrateur du trafic à Ouidah. Cette charge survivra à la mort du premier *chacha*, en 1849, et le fils de Ghezo en héritera. Il s'agit d'une gestion à grande échelle : stockage des marchandises occidentales, apurement des dettes et crédits, embarquement accéléré de cargaisons préparées à l'avance, recouvrement des taxes, filtrage des étrangers blancs, divertissement de la clientèle. Ces fonctions économiques étaient capables d'adaptation à d'autres types de production. Celle de traite, qui appartient aux cabécères, est assurée par des expéditions militaires annuelles, pas toujours victorieuses, contre les pays voisins et notamment yoruba. Elle provient également du Soudan central qui distribue aussi des captifs vers le nord et l'Égypte, par des caravanes rompant leur charge à la lisière de l'État : bon porteur, l'individu voué à l'exportation est conservé et intégré dans l'équipe ordinaire de portage<sup>25</sup>. Plus à l'est, de Badagri aux frontières du royaume du Bénin, les déchirements internes du peuple yoruba suractivent un marché lié avec Ouidah. Pouvoirs locaux, négriers noirs et blancs des lagunes contentent les fortes demandes portugaises et brésiliennes, qui y trouvent le plus clair de leurs ressources avant de s'adapter à leur tour<sup>26</sup>.

À l'est du cap Formose, dans les rivières du delta du Niger, de Nun à l'Ancien Calabar, les remarquables mécanismes adoptés dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle gèrent toujours le trafic négrier, mais s'appliquent déjà à d'autres activités commerciales, exploitées simultanément. Les forces religieuses et sociopolitiques locales, l'oracle Arochuku, les « Maisons de Canoës », la société *ekpe*, tiennent un marché représentant la moitié de la

24. G. Dupré et A. Massala, 1975, p. 1468.

25. C. Coquery-Vidrovitch, 1971, p. 109-111 ; P. Manning, 1979 ; M. Adamu, 1979.

26. P. Verger, 1968, chap. XI et XII.

traite négrière au nord de l'équateur, environ 200 000 unités. La production arrive de Sokoto, de la Bénoué, du Nupe, du Nord-Ouest camerounais, des régions intérieures du delta, où elle a été obtenue par des méthodes classiques, guerre ou rapt, paiement de dettes ou tribut de protection, épuration sociale de la communauté, simple achat sur les marchés et simple cadeau. Une succession de marchands ou les filières habituelles d'évacuation l'acheminent vers les points de distribution<sup>27</sup>. Là, ce sont aussi des méthodes bien rodées qui président aux transactions. Le prix unitaire des cargaisons a été préalablement fixé dans la monnaie de compte locale, la barre de cuivre, équivalent d'une certaine quantité de marchandises — pas différente de celle des périodes antérieures. En 1825 et en 1829, hommes et femmes valent 67 barres; et le prix peut baisser jusqu'à 45 ou 50. Rapporté au coût de la cargaison débarquée, le prix de chaque individu est de 33 dollars espagnols, dont 8 à 10 % vont à la commission des distributeurs. A Duke Town, la cité de Duke Ephraïm, dans l'Ancien Calabar, des chefs d'autres maisons plus ou moins rivales, Egbo Eyo, Tom Honesty, Ogan Henshaw, contribuent à compléter les cargaisons en esclaves ou en comestibles. 40 000 ignames sont payées 2 000 barres, valeur de 40 individus. Vers 1830, le plus gros du trafic aurait lieu à Bonny<sup>28</sup>.

L'estimation du trafic négrier au cours des soixante années de l'ère abolitionniste est du domaine de l'ordre de grandeur. De 1807 à 1867, entre le Sénégal et le Mozambique, 4 000 navires européens ou américains réalisent peut-être 5 000 expéditions négrières, déplaçant 1 million de tonnes métriques de jauge. Des marchandises coûtant autour de 60 millions de piastres ou dollars sont échangées contre un total de 1 900 000 Africains, effectivement embarqués aux sites d'exportation. 80% d'entre eux sont chargés au sud de l'équateur, très probablement<sup>29</sup>. Du début du siècle aux années 1880, la traite transsaharienne d'un côté, la traite arabe de l'autre, exportent environ 1 200 000 Africains noirs pour la première, 800 000 pour la seconde<sup>30</sup>, individus capturés dans l'immense arc de cercle compris entre le pays bambara, à l'ouest, et le sud du Mozambique.

Cliométriciens, sociologues et historiens admettent que la traite fut une catastrophe globale pour l'Afrique. L'observation scientifique rejoindrait ainsi le sentiment populaire. Mais le propos mérite une explication. L'idéologie humanitaire est occidentale. Il n'est pas probable qu'elle ait le moindre sens dans l'esprit des distributeurs africains de l'époque — sauf exceptions rarissimes. Mais cela ne veut pas dire qu'ils soient viscéralement incapables de ne plus pratiquer la traite, comme les esclavagistes occidentaux le prétendent. La permanence de l'offre africaine de main-d'œuvre exportable s'analyse en termes de rationalité économique. Distributeur noir et exportateur blanc ne changent rien à une activité payante, profitable pour les deux parties

27. K. O. Dike, 1956; P. D. Curtin, 1969, p. 254-255; M. Adamu, 1979.

28. S. Daget, 1983, voir, entre autres, les navires *Le Charles*, 1825, et *Le Jules*, 1829.

29. P. D. Curtin, 1969, tableaux 76 et 77.

30. R. A. Austen, 1979, tableaux 2.8 et 2.9.

traitantes, qui n'ont d'autre visée que le gain. Cela existe au stade élémentaire. L'offre soutenue s'explique par le bon fonctionnement d'un système intégré. S'il y a résistance africaine, c'est contre l'éclatement de ce système. Il ruinerait d'abord les intérêts constants des distributeurs non préparés<sup>31</sup>, sans préjuger des répercussions qui s'ensuivraient sur l'organisme social et politique proche ou lointain. En somme, aussi longtemps que le mouvement d'échanges entre l'arrière-pays et la côte et que le commerce extérieur de celle-ci n'ont pas d'alternative décisive à la traite, la « résistance » des négriers africains à sa suppression est sévèrement déterminée par la *nécessité* d'éviter un chaos commercial<sup>32</sup>. La complicité supposée des distributeurs africains n'est qu'une réponse adaptée à la réalité économique immédiate. Cela explique, d'ailleurs, la tendance à la baisse des prix de vente de la main-d'œuvre exportable, défense du marché contre les pressions croissantes des forces répressives. Ces dernières auraient donc leur part dans un bilan négatif. Une telle argumentation demande à être nuancée en ce qui concerne la déportation des Africains vers le nord ou l'est. Si l'intérêt économique des capteurs et distributeurs d'esclaves demeure évident, on discerne mal que les pays ravagés aient reçu une quelconque compensation économique. Certaines personnalités puissantes ont installé leur pouvoir, un Tippu Tip ou un Rābah, par exemple. Mais, s'il est de leur part un apport positif sur les régions qu'ils contrôlent, l'étude de cet apport relève de la compétence des spécialistes.

## Sierra Leone et Libéria

Un cliométricien trouve que la répression sauve 657 000 personnes de l'esclavage américain<sup>33</sup>. Un autre spécialiste estime que ce chiffre est beaucoup trop élevé, et le réduit à 40 000 individus pour la période allant de 1821 à 1843<sup>34</sup>. Les opinions ne sont guère plus précises sur le total des navires négriers arrêtés par les forces répressives. Entre 1 000 et 1 200 bâtiments, environ le quart du total des expéditions probables sous la traite illégale, constitueraient une évaluation raisonnable<sup>35</sup>. Les cours de vice-amirauté britanniques, les tribunaux français, les croisières américaines et, surtout, les commissions mixtes (devenues sans objet, elles sont dissoutes entre 1867 et 1870) ont libéré environ 160 000 Africains.

Réputés « esclaves », c'est-à-dire biens meubles, leur libération n'allait pas de soi : cela exigeait un jugement des autorités maritimes ou coloniales, ou celui des commissions, pour les libérer du statut d'esclave. Déracinés, quelques milliers de libérés vivent une existence précaire et menacée au

31. G. N. Uzoigwe, 1973, p. 201.

32. *Ibid.*, B. O. Oloruntimehin (1972b, p. 40) dit : « une crise réelle d'adaptation ».

33. P. E. Leveen, 1971, p. 75.

34. D. Eltis, 1978.

35. C. Lloyd, 1968, appendice A ; S. Daget, 1983.

cœur même des exploitations esclavagistes du Brésil et de Cuba, ce qui pose le problème de leur intégration socio-économique<sup>36</sup>. Quelques centaines trouvent un statut ambigu dans les établissements français de Guyane, du Sénégal et du Gabon. D'autres acquièrent une réelle existence politique, comme au Libéria ou en Sierra Leone. À Freetown, les 94 329 hommes, femmes et enfants recensés sur les registres du Département des Africains libérés<sup>37</sup> donnent les premières réponses positives et originales aux questions sur la suppression de la traite.

En 1808, la Couronne britannique se chargeait de la Sierra Leone, pour pallier l'échec de l'établissement philanthropique fondé vingt ans plus tôt sur les critères de l'abolitionnisme : christianisation, civilisation, commerce. En trois vagues de peuplement volontaire, provenant d'Angleterre, de Nouvelle-Écosse, de la Jamaïque, 2 089 anciens esclaves et fugitifs colonisent le nord-est de la péninsule. Ces étrangers s'entendent mal avec leurs voisins africains. Les Français dévastent leurs plantations. Certains briguent le pouvoir personnel. Les conditions climatiques et sanitaires déciment les colons. Surtout, la compagnie commerciale de tutelle se révèle incapable de tenir ses promesses sur le droit et l'étendue de la propriété du sol. En 1802, la souche pionnière est réduite à 1 406 personnes. La fonction répressive et humanitaire qui lui est assignée en 1808 sauve la colonie. En 1811, la population est de 4 000 individus. Après vingt ans de colonisation officielle, 21 000 Africains vivent dans les villages de montagne ou à Freetown. En 1850, la ville compte 16 950 habitants, l'intérieur près de 40 000. On trouvait 89 Blancs. À cette époque, les nouveaux arrivants s'insèrent dans la troisième génération d'hommes libres, pratiquement autonomes.

La première génération traverse les obstacles d'une création totale. Entre 1816 et 1823, l'impulsion vient du gouverneur Charles MacCarthy, administrateur-bâtitseur à l'âme missionnaire. L'accroissement continu de la population, sa soif de se trouver des racines, commandent d'organiser l'installation. Siège du gouvernement colonial et d'une vice-amirauté, centre de ravitaillement de la croisière, terre de libération officielle par les commissions mixtes, Freetown et l'intérieur sont assurés d'une injection plus ou moins régulière de subsides. McCarthy réorganise les premiers villages et en crée de nouveaux où, adoptés, les arrivants s'adaptent parmi des frères. Aux conceptions européennes de communautés modèles mal définies, les Africains opposent leurs valeurs, leur mode de vie, leurs activités traditionnelles. À la ville, terres et bâtisses prennent du prix, artisanat et commerce permettent des réussites individuelles. Vers 1828, des personnalités entreprenantes ont acquis les moyens d'entrer dans le nouveau type d'économie de la côte. La colonie est ouverte au commerce étranger en 1831. Gouvernants et crédits anglais deviennent médiocres : les Sierra-Léoniens assumeront leur destinée eux-mêmes, tout en se maintenant dans le cadre d'une situation coloniale.

36. A. F. Corwin, 1967, p. 166; F. W. Knight, 1970, p. 29; L. Bethell, 1970, p. 380-383.

37. R. Meyer-Heiselberg, 1967; J. U. J. Asiegbu, 1969, appendice VII.

Dans ces balbutiements, l'apport occidental, où s'inscrit celui des missionnaires, avait été essentiel.

Les élites sociales et politiques anglaises finançaient les églises et les sociétés de culte. Celles-ci n'étaient préparées en rien à l'expérience abolitionniste et missionnaire. La Sierra Leone devenait terrain d'entraînement. En plus de l'extension du christianisme et de la civilisation, les missions avaient à combattre la traite, notamment sur le rio Pongo. Mais les négriers locaux soupçonnant ces personnages d'espionner pour le gouvernement colonial brûlèrent la Church Missionary Society, qui abandonna le terrain. Dans la colonie proprement dite, où l'autorité politique est sensible à sa mission humanitaire, les missionnaires ne sont pas insensibles à la politique. McCarthy leur confie la surintendance des villages d'esclaves libérés. Au sein du pouvoir administratif, malgré les fortes rivalités de personnes ou de doctrines, la coopération de puissantes personnalités avec l'autorité gouvernementale produit des résultats solides à long terme. Des écoles sont ouvertes dans lesquelles, par le truchement de l'anglais évoluant vers un créole national, une multitude de groupes ethniques différents s'interpénètrent. Si le syncrétisme religieux ne s'accomplit pas, du moins le christianisme, la religion traditionnelle africaine et l'islam coexistent-ils étroitement.

La deuxième génération résout les difficultés de croissance. Les Africains libérés accèdent au pouvoir interne, en concurrence puis à côté de la vieille souche fondatrice. Dans les premiers temps, ni l'entente ni la fusion ne sont parfaites. Les anciens tentent d'imposer un clivage social et culturel. Durant les deux décennies de forte répression de la traite, la situation est compliquée par l'arrivée annuelle de 2 000 personnes. Malgré les pertes dues à la mortalité, toutes ne sont pas intégrées. Certaines d'entre elles sont recrutées par l'armée britannique. Un dixième émigré par contrainte en Gambie. Un programme officiel d'émigration vers les Antilles laisse, théoriquement, la liberté de décision et garantit le rapatriement. Mais, dirigiste, il évoque les horreurs anciennes. Les Africains libérés préfèrent les difficultés de la brousse ou la sécurité du village traditionnel. En sens inverse, aidés par les missionnaires, plusieurs milliers regagnent leurs contrées d'origine, principalement les pays yoruba, où ils témoignent de l'expérience et des compétences acquises.

Du point de vue économique, on ne pouvait pas attendre un « boom » spectaculaire. Cependant, dès 1827, un processus de développement est amorcé. Il s'attache d'abord à la production de denrées alimentaires, de riz surtout; mais il vise également la production de cultures d'exportation et l'exploitation des richesses locales existantes: pour les premières, sucre, gingembre, indigo; pour les secondes, café et bois exotiques. Une variété locale de café avait été reconnue dès l'origine du peuplement et mis en culture. En 1835, il devenait un argument économique pour renforcer les moyens de mettre fin à la traite autour du rio Nuñez ou de la rivière Gallinas: à Londres, en dix-huit mois seulement, une maison de commerce en avait reçu près de 65 tonnes; ce qui prouvait qu'il fallait en protéger la culture et l'exploitation.

Des établissements sierra-léoniens pour l'exportation de bois exotiques, une variété de teck en particulier, commençaient à s'enrichir. Là encore, l'intérêt principal résidait en la création d'un substitut économique valable à la traite des esclaves : en 1824, cinquante navires occidentaux chargeaient, dans l'estuaire de Sierra Leone, pour 200 000 dollars de bois<sup>38</sup>. Des conditions favorables se conjugaient pour créer une richesse (ne disons tout de même pas un capital) à l'intérieur même de la colonie. Ses bateaux commençaient à sillonner les eaux de la côte ouest-africaine, jusqu'au golfe de Biafra. Les navires étrangers trouvaient désormais, dans l'estuaire, une relâche sûre pour ce commerce légitime tellement souhaité par les abolitionnistes. Toutefois, il convient de ne pas exagérer la portée d'un tel « démarrage » : il démontrait tout simplement que l'expérience était viable, avec un minimum de soutien administratif de la métropole européenne.

Au total, en 1853, lorsque le gouvernement britannique fait des Sierra-Léoniens des sujets de la Couronne, il reconnaît implicitement qu'un formidable mélange de cultures s'est fondu en une société créole viable. Une nation « civilisée » s'est édifiée non pas selon un modèle utopique européen, mais par le dynamisme de son propre génie<sup>39</sup>. La part évidente des abolitionnistes anglais laisse entière la qualité des solutions africaines.

L'expérience libérienne est à peine différente. En droit, l'établissement de l'American Colonization Society au cap Mesurado, en 1821, est d'entreprise privée. Le gouvernement fédéral des États-Unis ne s'y engage pas, néanmoins il établit un bureau, non colonial et temporaire, dont les agents reçoivent l'investiture de la société. Il confie à l'établissement les Africains libérés par la croisière, contribuant ainsi au peuplement. La création du Libéria résulte d'aspirations philanthropiques et civilisatrices, mais aussi de la préoccupation de pallier, aux États-Unis même, l'expansion de la population noire, jugée dangereuse.

Une poignée de colons défend son implantation contre la résistance des pouvoirs autochtones. Ceux-ci discutent autant le contrat de cession des terres et de la souveraineté que la prétention des étrangers noirs à réduire l'activité dominante du commerce extérieur local, la traite négrière. À cette résistance, le révérend Jehudi Ashmun oppose celle de 450 colons dont 200 Africains libérés. L'action défensive fait durer l'établissement. En 1824, il reçoit le nom de Libéria avec, pour centre, Monrovia. Élaboré en Amérique, un statut politique est administré par le gouverneur local, comme il l'entend. Aux navires qui se présentent, américains ou non, Ashmun impose le commerce « légitime » de l'ivoire, du bois, des peaux, de l'huile, échangés contre les marchandises occidentales classiques. En 1826, le commerce deviendrait bénéficiaire, mais on peut en douter. En 1830, outre 260 Africains libérés, l'établissement comprend 1 160 colons, provenant pour la plupart des

38. Public records du Fourah Bay College, Freetown, et British parliamentary papers, Correspondence returns, Afrique de l'Ouest, 1812-1874, p. 135-146; C. Fyfe, 1962, voir « timber ».

39. C. Fyfe, 1962; J. Peterson, 1969; J. U. J. Asiegbu, 1969; J. F. A. Ajayi, 1969, chap. 2; S. Jakobsson, 1972, première partie.

plantations sudistes esclaves émancipés par leurs propriétaires à des fins propagandistes et pionnières. Les Noirs américains nés libres ne sont pas nombreux : ils arriveront plus tard. La politique américaine de la société mère est ambiguë : pour les Américains du Nord, elle valorise l'avantage évangélique procuré par le rapatriement ; aux Sudistes, elle fait miroiter qu'ils purifient leur société en se débarrassant des Noirs.

Les facteurs de la réussite sont de trois ordres. D'autres sociétés de colonisation procèdent de la société mère et fondent trois établissements, à Bassa Cove, Sinoé, et au cap des Palmes — ce dernier, appelé Maryland au Libéria, ne s'incorporant au territoire national qu'en 1856. La gestion reste autonome, subordonnant les sociétés américaines aux établissements, et non l'inverse. La population se montre courageuse dans un milieu hostile sur les plans écologique et politique. Les terres ne sont pas excellentes et ont d'ailleurs été travaillées suivant des méthodes archaïques. Affaires et capitaux manquent, et le travail libre est cher. Mais il existe des ingénieurs qui savent construire en dur. Les implantations sur la côte chassent les négriers et font cesser la traite. Le but philanthropique et colonisateur est atteint. Le deuxième facteur est celui de la valeur individuelle des dirigeants. Éduqués dans la religion et la culture anglo-saxonnes, bien adaptés au milieu choisi mais réalistes, ils fondent un embryon de conscience nationale. La Constitution apportée des États-Unis par Thomas Buchanan en 1839 est remodelée et adaptée au cas particulier du Libéria. John B. Russwurm, gouverneur du Maryland de 1836 à 1851, fait naître cette terre où le racisme ne peut exister. J. J. Roberts, gouverneur du Libéria en 1841, et ensuite président de 1847 à 1856, agit en homme d'État. Les superstructures sont en place pour une indépendance de fait.

Une contestation anglaise de l'existence juridique du pays conduit à l'indépendance de droit. Commerçants et marins britanniques récusent les attributs de la souveraineté manifestée par Monrovia : contrôle de l'activité économique, taxation, pavillon national. Le différend d'origine économique reçoit une réponse de la diplomatie internationale lorsque les États-Unis éclairent la Grande-Bretagne sur la nature de leurs rapports avec les établissements. Le Libéria n'est pas colonie américaine, même s'il a le soutien des États-Unis. C'est l'œuvre du gouverneur Roberts d'amener les colons à surmonter leur pusillanimité et à prouver leur maturité politique. Une simple, mais péremptoire, déclaration d'indépendance inscrit le Libéria parmi les pouvoirs souverains, le 26 juillet 1847. La première république africaine était née, dont la Constitution, établissant les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, accorde la nationalité aux seuls citoyens de race noire. Vers 1860, 6 000 d'entre eux étaient des esclaves émancipés, 5 700 des esclaves libérés par la croisière américaine, 4 500 étaient nés libres aux États-Unis, 1 000 avaient racheté leur liberté. La République avait encore à s'affirmer sur son propre sol, à combattre le système français de recrutement « d'engagés libres », à défendre ses frontières, à s'étendre<sup>40</sup>. Cela, c'est déjà le futur.

40. P. J. Staudenraus, 1961 ; J.-C. Nardin, 1965, p. 96-144.

Pour cette période, il ne semble pas qu'on puisse parler d'un relatif développement économique du Libéria comparable à celui de la Sierra Leone. Le Français Édouard Bouët-Willaumez, commandant la croisière de répression de la traite, passe à plusieurs reprises le long de la côte libérienne. Il est frappé par la pauvreté de ses habitants<sup>41</sup>. Ce jugement d'ordre économique contraste avec le jugement qualitatif prononcé à la même époque par l'Américain Horatio Bridge, selon lequel le Libéria pouvait être considéré comme « le paradis de l'homme noir »<sup>42</sup>. Mais chacune de ces opinions est marquée par la personnalité de l'homme qui la profère : jugements de Blancs de plus en plus imbus de mentalité colonisatrice. Il reste que, en termes de signification historique, il serait probablement irrationnel, et sûrement anachronique, de présenter les expériences de la Sierra Leone et du Libéria au XIX<sup>e</sup> siècle comme des éléments précurseurs des mouvements de libération du XX<sup>e</sup> siècle. En soi, déjà l'idée que de nouvelles nations africaines peuvent être créées sur une côte ravagée par deux cent cinquante ans d'une traite négrière effrénée et la réalisation de cette idée constituent des événements considérables.

Point de départ de conditions différentes, les expériences de la Sierra Leone et du Libéria ne suffisent pas aux nouvelles générations abolitionnistes. Elles s'opposent sur les méthodes et les priorités à adopter pour démanteler l'esclavage américain ou la traite africaine. L'échec d'une colonisation philanthropique sur le Niger, patronnée par T. F. Buxton en 1841, provoque des critiques de l'insuccès abolitionniste et une dénonciation de la faillite globale de la répression. Combats d'arrière-garde, à contre-courant car, malgré les répugnances officielles, l'idée de sociétés de colonisation progresse dans les milieux privés. La côte au nord de l'équateur, en particulier, est largement ouverte aux innovations.

## La protection du nouveau commerce

Les croisières navales sont bien moins attirées par l'action répressive que par leur mission de protection du commerce « légitime » des nationaux. Dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la côte pourvoit aux demandes américaines, anglaises et françaises en produits naturels de l'Afrique. Ces achats s'accroissent. En 1838, le Français Bouët-Willaumez, futur gouverneur du Sénégal, précurseur de la colonisation, commande une exploration systématique des possibilités commerciales entre le Sénégal et le Gabon. Quoique de rendement faible, le commerce non négrier se développe parallèlement — pas concurrentiel — à la traite. La concurrence existe entre les nations occidentales qui définissent une répartition « informelle » des zones d'influence économique, tolérée par les dirigeants africains. La France prédomine au nord de la Sierra Leone, sur quelques

41. É. Bouët-Willaumez, 1846, chap. 4, p. 90-92.

42. H. Bridge, 1845, chap. 20.



points de la Côte d'Ivoire et du Gabon, où elle installe Libreville<sup>43</sup>, à l'instar de Freetown. Américains et Européens viennent à la côte, tolérés dans ce qui, en fait, constitue un domaine économique anglais. C'est l'aube des changements. La modernité naissante à travers les révolutions technologiques et industrielles, en Angleterre et en France, en marche parmi d'autres nations, crée des besoins nouveaux. Vu de la côte, le principal est celui des corps gras, comme lubrifiant des machines, matière première du savon et des moyens d'éclairage. L'oléagineux africain prend place sur le marché occidental.

La côte avait toujours exporté l'huile de palme, mais en quantités infimes. L'importation en Angleterre passe de 982 tonnes en 1814, à 21 000 tonnes en 1844, plafonne une dizaine d'années et double ensuite vers 1870. La France en importait en moyenne 4 000 tonnes par an entre 1847 et 1856; 2 000 tonnes dans la décennie suivante. Elle compensait par l'importation moyenne annuelle de 8 000 tonnes d'arachide du Sénégal et de Sénégalie, plus 25 000 tonnes de noix de « touloucouna », pour la fabrication du savon de Marseille: en 1870, tout cela représentait 35 millions de francs-or. Ce qui a été longtemps un idéal abstrait et utopique — une alternative à la traite des esclaves et un remplaceant de l'homme comme valeur d'échange — s'est enfin matérialisé. Reste qu'il faut créer une production à l'échelle industrielle: elle est atteinte dans un délai aussi bref que celui qu'il fallut aux plantations cubaines ou brésiliennes pour atteindre le plein rendement en café et en sucre. Les grandes zones productrices rappellent celles des plus fortes exportations d'hommes, du Dahomey<sup>44</sup> aux rivières du delta du Niger et du Cameroun. L'une des conditions fondamentales de la conversion réside dans la mobilisation de la main-d'œuvre sur des terres de colonisation intérieure. Leur mode de production est certes esclavagiste, mais dans l'ordre social et économique africain. En fait, le réel développement de cette nouveauté économique n'interrompt pas immédiatement l'économie institutionnalisée: traite des esclaves et traite de l'huile coexistent. Un système d'échange plus vaste rayonne vers l'intérieur. Sur la côte, d'ailleurs, les agents habituels du commerce occidental détiennent toujours les moyens du marché. Sachant acheter, ils répartissent le crédit, répandent les instruments de paiement classiques, introduisent la monnaie métallique. L'élargissement du nombre des concurrents à l'activité économique entraîne des déplacements par contrainte, en sapant les équilibres internes<sup>45</sup>. La mutation économique est accélérée par d'autres facteurs dénaturants, religieux et culturels, rarement très éloignés du politique, mais qui contribuent à la disparition de la traite.

Un petit nombre d'hommes et de femmes des missions catholiques et protestantes se font d'importants agents de la pénétration occidentale. Au Sénégal, préfecture apostolique vivant après la réoccupation française de

43. B. Schnapper, 1961; H. Brunschwig, 1963, notamment chap. 7, p. 19; E. M'Bokolo, 1981; H. Deschamps, 1965.

44. C. Coquery-Vidrovitch, 1971.

45. K. O. Dike, 1956; K. K. Nair, 1972, chap. 2.

1817, la mère Javouhey définit la fonction première de l'apostolat : former un clergé africain. L'éducation dispensée aux enfants des chrétiens et à quelques Africains non chrétiens échoue devant l'école coranique. L'islam grandit au cours du siècle.

En 1844, éduqué à l'expérience libérienne, Mgr Bessieux installe au Gabon la mission du Sacré-Cœur de Marie. Qualifiant les croyances locales de « ridicules inventions », il lutte, baptise, mais dispense peu d'enseignement, plus motivé par la conversion que par le converti. Le succès va à la mission américaine du révérend Wilson. À Dakar, dans la République lebu, les liens personnels et le respect de la culture — application de la consigne d'être « Nègre avec les Nègres »<sup>46</sup> — ne font pas oublier la spiritualité inadéquate de la mission qui la coupe du monde réel. Dépouvu de solutions pratiques, le missionnaire se sait peu de chose face à un islam fortement africanisé et diffusé. Il prévoit la formation d'élites, quitte à les déraciner ou les aliéner de leur culture. À Grand-Bassam, l'autorité africaine refuse la mission. À Ouidah, le vicariat apostolique confié aux Missions africaines de Lyon est érigé en 1868. Sa première école fonctionne en 1873, avec celle de Porto-Novo, déjà sous tutelle française.

Les idées de Buxton fermentent parmi les missions protestantes. Sur le terrain, la réussite de la Sierra Leone et des Africains libérés leur procure des propagandistes efficaces. Certains sont professionnels, comme Samuel Ajayi Crowther, qui, capturé à quinze ans et libéré, deviendra pasteur, évêque et bâtisseur de nation. D'autres pratiquent le commerce légitime. Les plus nombreux, émigrant vers leurs contrées d'origine, guident les missionnaires, leur ouvrant la voie. Ces derniers s'implantent sur le littoral, entre la Côte-de-l'Or et le Cameroun, à l'exception du royaume du Bénin, au sein de nations où le sentiment religieux est fort, mais politiquement confrontées aux « crises d'ajustement ». Ils arrivent à Badagri, en 1842, à Ouidah en 1843 et à Calabar en 1845. À l'intérieur, la tête de pont est la grande ville d'Abèokuta, dans le nouveau pays ègba.

À l'inverse des missions catholiques, les missions protestantes recherchent l'influence temporelle. La christianisation est conçue comme un tout qui inclut éducation et culture, fonction socio-économique et choix politique. Elle répand l'anglais parlé et écrit, et le calcul dans des milieux préparés de longue date. Les techniques de l'architecture, l'imprimerie et la médecine sont enseignées par des spécialistes venus de la Sierra Leone. Le savoir appartient au peuple fréquentant la mission. Le bénéfice de la participation en fait des privilégiés. Mais ils vérifient les modèles inculqués à l'expérience supérieure des chefs locaux, qui n'approuvent pas unanimement. Certains, cependant, exhibent un occidentalisme de façade par le vêtement, l'habitation, la nourriture et la boisson, le mode de vie. L'objectif sociopolitique est de créer une classe moyenne, pour en dégager une élite. Formée aux schémas occidentaux, cette classe devrait normaliser et étendre le double

46. Cité par P. Brasseur, 1975a, p. 264, note 22; 1975b, p. 415-446.

courant commercial en provenance et à destination de la côte. La diffusion de la civilisation serait un résultat annexe, que le commerce de l'huile, limité aux transactions côtières, est incapable d'atteindre à lui seul<sup>47</sup>.

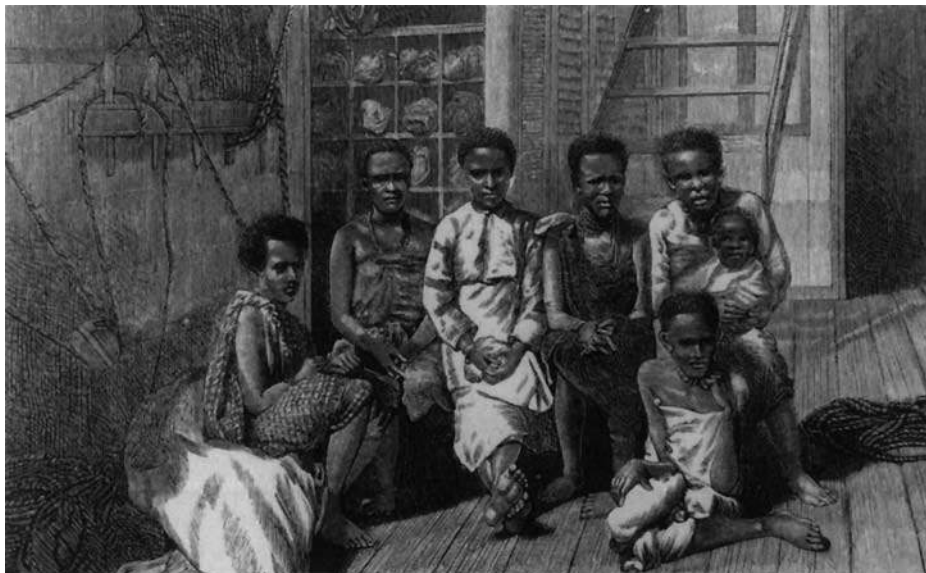
Ainsi, bien ancrées dans le monde, les missions protestantes assument un rôle réformateur qui comprend l'ingérence dans les stratégies politiques et militaires. Les missionnaires d'Abokuta demandent à l'Angleterre d'établir une route vers la mer, afin d'accélérer les échanges — et la livraison du matériel de guerre. Ils appellent à l'assistance technique des militaires anglais contre les Dahoméens. À Calabar, leur influence dans les cités-États obtient, par contrat, la fin des traditions locales. Puissantes, les missions ne désavouent pas l'intrusion concurrentielle de l'administration occidentale, qu'elles contrebalancent en se ralliant ou en s'opposant au commerce établi. Vers 1850, un mouvement irréversible engage missions, commerce et administration politique dans un processus de protocolonisation effective. L'installation de consuls aux vues expansionnistes va de pair avec les blocus militaires et les protectorats. Pour la diplomatie internationale, les prétextes sont toujours la suppression radicale et définitive de la traite des esclaves. Les moyens humanitaires sont devenus instruments de puissance économique, militaire et politique.

## Conclusion

Nous pouvons désormais dresser une sorte de chronologie de la disparition de la traite, en comprenant bien que, nulle part, cette disparition n'est absolument définitive tout au long de cette période.

La traite avait cessé dès 1824 au Sénégal et à Gorée, quartier général de la station navale française antiesclavagiste. L'influence et les progrès de la Sierra Leone devenaient bénéfiques dans cette région, vers 1830; toutefois, des opérations sporadiques continuaient sur les rio Pongo et Nuñez jusqu'aux années 1866-1867. En 1848-1850, le Libéria indépendant réclamait le concours des navires de guerre français contre les négriers internationaux, et se refusait à alimenter longtemps le système de traite déguisée sous l'appellation d'engagements libres. La Côte d'Ivoire et la Côte-de-l'Or avaient peu souffert de la traite illégale durant toute cette période; des chercheurs ivoiriens ont montré que si des courants de traite subsistent, ils ne sont pas destinés aux navires de la côte, mais à la satisfaction des besoins domestiques régionaux ou interrégionaux — les documents d'archives confirment cet état de choses. Plus à l'est, de Ouidah à Lagos, la situation était plus confuse. Des opérations de traite, ou des opérations d'engagements «libres», avaient encore lieu dans les années 1853-1855, et ce jusqu'en 1860. Dans certains cas, les Africains sont embarqués sur des navires à vapeur de très grande capacité — on cite le cas du *Nordaqui* déportant 1 600 esclaves, ce qu'on n'avait encore jamais vu. Cependant, les

47. J. F. A. Ajayi, 1969; K. K. Nair, 1972.



4.2. *Un groupe de femmes oromo à bord du HMS Daphne après leur libération d'un boutre négrier est-africain.*

[Source: G. L. Sullivan, *Dhow chasing in Zanzibar waters*, 1873, Frank Cass Publishers, Londres. Reproduit avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge. © Frank Cass Publishers.]



4.3. *Esclaves libérés sur le domaine de la Mission des universités à Mbweni, près de Zanzibar — Paiement des salaires.*

[Source: S. Miers, *Britain and the ending of the slave trade*, 1975, Londres, Longman. © The Illustrated London News Picture Library.]

efforts diplomatiques et les politiques coercitives de la France et de l'Angleterre aboutissaient à une forte restriction du trafic d'esclaves. Du Bénin au Gabon prévalait une politique de traités et d'occupation du sol, dont la conséquence était d'entraver sérieusement l'écoulement des esclaves. Le traité anglo-portugais de 1842, instaurant enfin la visite des navires négriers au sud de l'équateur, avait des effets analogues du Congo jusqu'à la colonie portugaise de l'Angola. Néanmoins, ce n'est que graduellement, à différentes vitesses selon la section de côte concernée, que la traite disparaît à peu près complètement entre 1860 et 1870.

En 1867, l'amiral français Fleuriot de Langle, en croisière d'inspection, se dit favorablement impressionné par ce qu'il avait vu, « à quelques exceptions près ». Du reste, son constat ne donne que plus de gravité au renouveau du trafic sur la côte orientale de l'Afrique. Dans les années 1860-1870, entre 30 000 et 35 000 esclaves arrivaient dans les ports dépendant de Zanzibar ; un certain nombre était retenu sur place pour travailler dans les plantations de girofliers. Le reste était expédié jusqu'en Somalie et à Oman, qui recevait, vers 1870, 13 000 esclaves par an dont un certain nombre partait vers le golfe Persique et la Perse, la Mésopotamie ou le Béloutchistan et les Indes<sup>48</sup>. En 1873, un traité entre l'Angleterre et le sultan de Zanzibar introduisait le droit de visite, avec possibilité de capture des boutres arabes ; mais cela n'aura pas de bien grands effets — pas plus que n'en avait eu le traité anglo-portugais de 1842 sur le commerce d'esclaves du Mozambique vers les Comores et Madagascar. Sur ces immenses côtes, dans ces vastes territoires, la traite des esclaves ne disparaîtra vraiment qu'avec la mise en place des administrations coloniales, dit François Renault<sup>49</sup>, c'est-à-dire bien après la fin de la traite atlantique. L'on peut probablement expliquer ce retard par le fait que le monde abolitionniste occidental n'avait pas été réellement sensibilisé aux effets de la traite arabe, avant que Livingstone ne les découvre au cours de ses explorations. Et il faut ajouter à cela le temps nécessaire aux prises de conscience.

Ainsi, antinomique aux topiques nationaux ou privés des esclavagistes occidentaux, la théorie abolitionniste introduit les processus mentaux d'identification de l'esclave africain à l'homme, et d'ouverture de l'Afrique au monde. Elle atteint ses objectifs vers 1870 : sauf exceptions, la traite atlantique prend fin. Or, ce résultat n'est pas l'œuvre unilatérale d'Occidentaux longtemps réfractaires, et encore à peine convaincus de l'intérêt des moyens mis au service de la morale universelle. D'une autre façon, l'effort est identiquement le même chez les Africains de l'hinterland et de la côte. Dans des conditions intérieures difficiles, ils assument, en même temps, la résistance à la désintégration économique et l'intégration rapide dans l'innovation. La réponse africaine — extrêmement rapide — à l'hypothèse abolitionniste relève d'une formidable faculté d'adaptation. Temporairement, le produit est aussi positif que celui des décisions occidentales. Quant à l'approche

48. F. Renault et S. Daget, 1980 ; R. Coupland, 1980.

49. F. Renault et S. Daget, 1980, p. 43-69.

nouvelle par les Occidentaux, elle procède de l'incapacité de l'homme blanc de supposer l'existence d'autres valeurs que les siennes. Son intérêt pour la civilisation africaine est celui d'un scientifique pour un échantillon de laboratoire. Sa bonne conscience, conséquence d'un siècle de combat abolitionniste, conduit l'Occident à imposer ses valeurs — y compris par la force, si besoin est. Tout n'y est pas négatif. Des mutations ont lieu, des fêlures apparaissent dans la structure, tant et si bien qu'elle se disloque ou s'effondre, dégageant la voie de l'avenir.

# Le Mfecane et l'émergence de nouveaux États africains

*Leonard D. Ngcongco*

Nous savons comment des sociétés de migrants de langue bantu, éleveurs de bétail et cultivateurs, familiers du travail du fer et de ses usages, s'établirent en diverses contrées d'Afrique australe au sud du Limpopo, entre la moitié et la fin du I<sup>er</sup> millénaire de l'ère chrétienne<sup>1</sup>. La pénétration des régions situées au sud du Limpopo par la branche sotho-tswana des Bantu du Sud n'a, en général, pas dépassé les limites du plateau s'étendant à l'ouest de l'axe formé par les monts Lebombo et la chaîne du Drakensberg; les groupes de langue nguni, eux, se sont établis dans la zone étroite comprise entre ces montagnes et l'océan Indien.

À l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, ces communautés de langue bantu avaient déployé, depuis dix à quinze siècles, dans cette région du sud du Limpopo, une florissante civilisation de l'âge du fer, caractérisée par des conglomerats de petits États organisés sous la domination politique de lignées et de dynasties royales. D'une façon générale, ces États étaient peuplés de paysans qui savaient fondre et utiliser le fer, qui étaient aussi producteurs de denrées agricoles (surtout de sorgho et de mil), quelque peu chasseurs, et qui pratiquaient le troc et le commerce sur de longues distances<sup>2</sup>.

Les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle furent marquées par une puissante révolution sociale et politique, qui eut pour effet à la fois de détruire et de rebâtir l'organisation des États, dans l'Afrique australe de langue bantu et au-delà, et aussi de transformer les conditions d'existence de nombreux

1. D. W. Phillipson, 1969; R. R. Inskip, 1969, p. 31-39.

2. M. Wilson, 1969a; R. J. Mason, 1973; L. D. Ngcongco, 1982b.

ses communautés, sur un territoire allant des confins du Zululand (Natal) jusqu'au sud de la Tanzanie. Cette révolution, dénommée *Mfecane* [l'écrasement] en langue nguni, est aussi connue sous le nom de *Difaqane* [le coup de marteau] en sotho-tswana.

Pendant le Mfecane, nombre d'États anciens furent vaincus, conquis et annexés à d'autres. Certains États furent arrachés à leur territoire traditionnel et forcés de s'implanter ailleurs. Beaucoup se trouvèrent alors affaiblis et appauvris. Dans certains cas, les vieilles dynasties régnantes furent supplantées, tandis qu'ailleurs les populations de villages entiers étaient anéanties ou emmenées en captivité. Cependant, cette même révolution vit l'essor de vastes royaumes centralisés dans diverses parties de l'Afrique australe. Elle vit aussi la naissance d'« empires » et de royaumes servis par des organisations militaires et bureaucratiques d'un type nouveau<sup>3</sup>.

Le Mfecane eut pour effet de dépeupler des portions considérables du territoire de l'Afrique australe, ce qui facilita par la suite l'appropriation de la terre africaine par les communautés migrantes de colons blancs. Non seulement ces fermiers boers mirent la main sur les parties les plus riches du sol africain, mais ils se lancèrent aussitôt dans des campagnes systématiques de vols de troupeaux et organisèrent l'esclavage des Africains en recourant à ce qu'ils appelaient par euphémisme l'« apprentissage ».

Le Mfecane eut par ailleurs des répercussions profondes à l'intérieur des États africains eux-mêmes. Il stimula l'esprit d'invention des chefs politiques africains et les obligea à s'adapter, tant sur le plan de la tactique militaire qu'en ce qui concerne l'organisation politique et la conduite des affaires. À certains égards, le Mfecane fait incontestablement figure d'événement désastreux; mais, d'un autre point de vue, on peut y voir un ensemble de circonstances dont le caractère positif et créateur allait se faire sentir pendant des générations. Certains États auxquels il a donné naissance ont survécu jusqu'à nos jours et font maintenant partie de la communauté internationale. Si l'on considère l'ampleur du phénomène, le nombre des royaumes et la diversité des peuples dont l'avenir fut transformé par les remous de la grande vague du Mfecane, et si l'on perçoit bien le caractère fondamental et la qualité des changements qu'il a apportés dans le mode de vie et d'organisation de la plupart des groupes qu'il a touchés, on est obligé d'admettre que le Mfecane est resté, jusqu'à une époque récente, l'événement négligé par l'historiographie de l'Afrique australe; et l'on dira avec J. D. Omer-Cooper que, « par comparaison, le Grand Trek fait figure de péripétie »<sup>4</sup>.

Le présent chapitre analyse la nature de la révolution qui prit naissance parmi les Nguni et fut rendue célèbre par les campagnes militaires et les transformations sociopolitiques conduites par le roi zulu Chaka, et poursuivies de diverses manières par quelques-uns de ses anciens généraux et d'autres contemporains sur un vaste territoire du Sud et même de l'Est africain. Afin de bien saisir la trame de cette grande révolution, il est essentiel

3. T. R. H. Davenport, 1978, p. 56; D. Denoon, 1973, p. 23-24, 32-33; J. D. Omer-Cooper, 1966, chap. 12.

4. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 4.



d'examiner d'abord de près les caractéristiques physiques du milieu dans le nord de la région nguni, et de voir comment les sociétés se sont adaptées aux changements qui y sont intervenus, et comment leurs propres activités ont contribué à façonner le milieu dans lequel elles ont vécu, et par rapport auquel elles ont réagi. Il importe aussi d'observer la manière dont les chefs de certains États nguni s'assurèrent la maîtrise des processus de production et de reproduction, afin de pouvoir disposer de l'excédent de forces vives qui était indispensable à la puissance du roi et à l'indépendance de l'État.

## Le pays et les méthodes de culture des Nguni du Nord

Après des siècles d'implantation et de pratique agricole, les cultivateurs des communautés nguni du Nord s'étaient bien adaptés au milieu physique des régions dans lesquelles ils s'étaient établis.

Le territoire occupé par les Nguni du Nord (ou proto-Zulu) peut être approximativement défini comme la région délimitée par trois cours d'eau : au nord le Pongolo, au sud la Tugela, et à l'ouest la vallée du Buffalo (Mzinyathi)<sup>5</sup>. C'est une région au relief élevé, dans laquelle plusieurs cours d'eau ont entaillé des vallées profondes. Ce sont principalement la Tugela, le Mhlatuze, le Mfolozi, le Mkuze et le Pongolo. Ces fleuves et leurs affluents pénètrent loin dans les hautes terres. Entre les lits de ces cours d'eau, l'élévation du terrain atteint souvent 1 000 mètres au-dessus de la vallée<sup>6</sup>. Ces vallées fluviales s'enfoncent profondément vers l'ouest, dans l'intérieur du pays.

Les variations d'altitude dues à ce relief découpé font que les précipitations et les températures varient considérablement sur des distances relativement courtes. De même, la végétation est très diverse ; cela a pour effet de créer « un certain nombre de types de végétation qui s'imbriquent les uns dans les autres sur l'étendue du pays »<sup>7</sup>. L'arrivée et l'établissement de cultivateurs et d'éleveurs dans la région ne manquèrent pas d'avoir des effets sur la végétation naturelle.

Dans un ouvrage étudiant les effets de l'installation de l'homme sur le milieu physique dans toute l'Afrique australe, l'écologiste J. P. H. Acocks indique que la végétation de la plus grande partie du territoire comprise entre le Drakensberg et l'océan Indien était probablement constituée jadis de forêts et de maquis, tandis que les terres basses des vallées étaient recouvertes de savane<sup>8</sup>. Dès les premiers temps de leur installation dans la région, les paysans nguni proto-zulu, procédant par abattis et brûlis, ont ravagé la forêt et notablement modifié les formes naturelles de la végétation. Un siècle et demi durant, le feu, la houe et la hache des paysans nguni ont repoussé la

5. J. Guy, 1980.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. J. P. H. Acocks, 1953.

lisière de la forêt jusqu'aux crêtes des hautes chaînes, et la brousse ne s'est maintenue que sur les pentes les plus humides bordant les cours d'eau<sup>9</sup>. Ces méthodes permirent aux agriculteurs d'accroître à leur avantage les surfaces couvertes de savane et autres végétations du même type.

J. Guy affirme que, là où le maquis a été détruit, des graminées se sont propagées à partir du fond des vallées irriguées, cependant que la diminution des secteurs boisés par suite de brûlis réguliers favorisait la couverture herbeuse<sup>10</sup>. Des siècles de manipulations de la végétation ont finalement produit un ensemble complexe de modifications qui ont abouti à des entrelacs de pâturages de types *sourveld* et *sweetveld*, dont le dessin est déterminé principalement par le volume des précipitations et la topographie locales<sup>11</sup>.

Dans les zones de fortes précipitations, l'herbe a tendance à être du type *sourveld*. C'est une variété dont la valeur nutritive et la saveur sont maximales peu après les premières pluies de printemps et au début de l'été. Mais ces qualités vont décroissant à mesure que l'herbe mûrit. Le *sourveld* constitue donc généralement de bons pâturages pendant à peu près quatre mois; après quoi il commence à perdre tant sa saveur que sa valeur nutritive. Le *sweetveld* est plutôt caractéristique des zones sèches dans lesquelles on le trouve généralement associé à des arbres dispersés dans des savanes, où il forme le tapis végétal. Le *sweetveld* est clairsemé et fragile, mais il conserve ses qualités nutritives et sa saveur tout au long de la saison sèche. Il joue donc un rôle particulièrement important comme pâturage d'hiver. Entre les deux extrêmes du *sweetveld* et du *sourveld*, on rencontre des zones mixtes où se mêlent les deux types de végétation; elles peuvent servir de pâturages pendant six à huit mois de l'année<sup>12</sup>.

D'autres contrées de l'Afrique australe, telles que les régions habitées par les communautés sotho-tswana dans l'actuel Highveld du Transvaal, étaient aussi couvertes de grandes étendues de *sweetveld*; mais il leur manquait un réseau de cours d'eau comme celui des pays nguni du Nord, grâce auquel les parties peu arrosées de la région présentent ce caractère paradoxal d'être sèches et néanmoins amplement alimentées en eau<sup>13</sup>. En outre, les zones de *sweetveld* qui forment les pâturages du Highveld étaient souvent infestées de mouches tsé-tsé répandant la maladie du sommeil parmi les hommes et les animaux.

Il faut ajouter que les paysans vivant sur le Highveld aux temps pré-coloniaux ne bénéficiaient pas d'une alternance de *sweetveld* et de *sourveld*, comme celle qui caractérisait les pentes montagneuses de la région nguni du Nord. Les modes d'occupation des sols adoptés par les Sotho-Tswana, avec leurs villages séparés, leurs terres arables et leurs stations d'élevage, étaient

9. J. Guy, 1977.

10. *Ibid.*, p. 4.

11. *Ibid.*

12. J. Guy, 1980, p. 7.

13. *Ibid.*

bien adaptés à l'existence d'espaces disponibles, beaucoup plus vastes et plus ouverts que ceux dont disposaient les Nguni du Nord. Les sociétés sothotswana, bien que formées d'éleveurs et de cultivateurs, ne semblent pas avoir eu à supporter le poids de populations de densités comparables à celles qui finirent par peser sur les destinées des grands États nguni du Nord. Leur structure d'habitat groupé — contrastant avec l'habitat éparpillé des Nguni — était due davantage à l'agglomération de communautés entières à proximité de sources d'eau rares et éparses qu'à une pression démographique.

Aussi longtemps que put être maintenu un délicat équilibre entre la croissance de la population et des troupeaux, d'une part, et les possibilités d'accès aux divers types de pâture, d'autre part, la stabilité de la région ne semble pas avoir été réellement menacée. Mais, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la capacité des hommes à accroître les ressources en terres de culture et de pâture avait atteint une limite. Le gonflement de la population, sensiblement accru par l'adoption du maïs comme l'une des cultures principales de la région, a sans doute exercé une énorme pression sur l'accès à la terre et aux ressources<sup>14</sup>.

Bien que l'étroitesse du corridor compris entre l'escarpement du Drakensberg et l'océan Indien ait toujours strictement limité les possibilités d'expansion des communautés vivant sur ce territoire, les chefferies nguni du Nord jouissaient d'un certain nombre d'avantages propres à la région. Pendant des siècles, ces populations tirèrent profit d'un milieu physique clément qu'elles avaient appris à exploiter avec habileté. Au printemps et au début de l'été, les pasteurs nguni pouvaient emmener leurs troupeaux paître sur le *sourveld* des hautes terres et, à partir du milieu de l'été, ils redescendaient avec leurs bêtes jusqu'au fond des vallées tapissées d'herbes tendres. La diversité du climat avait aussi permis à ces agriculteurs de choisir les terrains les plus appropriés à la culture du sorgho, du mil ou du maïs. Nous savons aujourd'hui que le maïs fut introduit dans la région au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qu'il remplaça rapidement d'autres cultures vivrières traditionnelles en tant qu'aliment de base. Dans une zone de pluies abondantes, cette apparition du maïs comme denrée alimentaire de base a peut-être stimulé l'accroissement naturel de la population, et par conséquent augmenté la pression sur les terres. Cela a sans doute contribué à accroître l'instabilité et la violence quand les nombreux petits États de la région commencèrent réellement à rivaliser et à se battre pour la possession de ressources en voie de diminution.

Il est possible aussi que cette évolution des conditions d'existence, dans le territoire peuplé par les Nguni du Nord, ait été fortement amplifiée par une terrible famine dont on parle encore, sous le nom de Madlathule, et qui a sévi, semble-t-il, entre la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première du XIX<sup>e</sup><sup>15</sup>. On raconte que, en ces temps difficiles, le pays était parcouru par des bandes d'affamés qui pillaient les réserves de vivres. L'époque exacte de la famine Madlathule est incertaine, mais on la situe approximativement au

14. S. Marks, 1967a ; M. Gluckman, 1963, p. 166.

15. J. Guy, 1980, p. 9, 15 ; A. T. Bryant, 1929, p. 63-88.

même moment qu'une autre famine qui frappa le pays sotho et donna lieu, dit-on, à une vague de cannibalisme.

## La structure de la société nguni du Nord

Il ne fait plus de doute aujourd'hui que les modes de culture et de production des Zulu sont à l'origine d'un accroissement régulier de la population de cette région. Rien ne paraît indiquer, en effet, que la croissance de la population ait été due à un afflux massif d'immigrants dans la région. La population a donc vraisemblablement augmenté par une croissance naturelle qui ne fut tempérée par aucune expansion du territoire ou d'autres ressources importantes. Il devint bientôt de plus en plus difficile, pour les communautés, de poursuivre les pratiques ancestrales qui consistaient à déplacer les troupeaux d'un pâturage à un autre, ou de convertir la forêt en savane; aussi certaines décidèrent-elles de s'approprier par la force des terres et des pâtures auparavant détenues par d'autres.

Certains des chefs de ces petits États avaient commencé à adopter des stratégies visant à leur assurer la haute main sur la production et sur la reproduction. Pour bien comprendre ce processus, il faut considérer attentivement la structure de la société nguni à l'époque précoloniale. La société était divisée en milliers d'exploitations familiales placées chacune sous l'autorité patriarcale d'un chef de famille. Généralement, chaque chef avait deux ou trois femmes, selon son rang social. Chacune des femmes vivait avec ses enfants dans sa propre maison et produisait, avec ses enfants, la nourriture nécessaire à leur subsistance. D'habitude, il y avait une division du travail selon le sexe: les hommes s'occupaient de la production animale et allaient à la chasse, tandis que les femmes se chargeaient surtout des cultures.

Les établissements royaux — il pouvait y en avoir plusieurs dans chaque État — étaient organisés différemment. Outre les activités normales de production qui employaient les membres de chaque maison, ainsi que leurs parents et leurs gens, les différents établissements royaux comportaient aussi des cantonnements militaires, surtout à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les régiments d'hommes recrutés dans les différentes régions du pays avaient là leurs quartiers et travaillaient au service du roi, y compris dans l'agriculture. Les femmes enrégimentées n'étaient pas cantonnées dans ces villages militaires, mais demeuraient chez leur père. Jusqu'à ce que le roi leur en donne la permission, ni les hommes ni les femmes enrégimentés n'avaient le droit de se marier. Ils pouvaient rester jusqu'à dix ans dans un régiment avant d'être libérés pour le mariage. Cette règle avait notamment pour effet de permettre aux rois des États nguni du Nord d'agir à la fois sur les taux de production et de reproduction.

On ne sait pas très bien à quelle époque ce système entra en pratique chez les Nguni du Nord. Actuellement, on situe le plus souvent l'origine

de ces changements sous le règne de Dingiswayo, roi des Mthethwa, et leur perfectionnement sous celui de Chaka, roi des Zulu<sup>16</sup>. Pendant des siècles, avant que ces mutations ne soient instaurées, c'était plutôt chez les Sotho-Tswana que chez les Nguni que l'on avait tendance à traiter l'initiation comme une affaire collective et politique. Il est vraisemblable que ce changement fut lié à des transformations importantes qui intervinrent dans la vie socio-économique des Nguni. Il est possible aussi que, à l'époque où commença l'expansion des plus grands États, ceux-ci aient incorporé des enclaves de populations sotho, et que les chefs nguni leur aient emprunté, en les adaptant, à des fins de domination politique, certaines pratiques collectives liées à l'initiation.

Si l'on examine attentivement les facteurs écologiques en même temps que la nature de l'organisation sociale et de la production chez les Nguni du Nord, on est porté à conclure que, à partir du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup>, l'explosion démographique attisa la lutte pour la possession de ressources en voie de diminution qui étaient le produit des efforts de plusieurs générations. Max Gluckman est le premier à avoir clairement analysé le facteur que constitue l'explosion démographique; et plusieurs auteurs l'ont suivi<sup>17</sup>. Il apparaît aujourd'hui indiscutable que l'accroissement de population et son cortège de pénuries, notamment de terres, ont fortement contribué au climat de violence qui s'est établi au nord du pays nguni dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'autres explications ont été avancées au sujet de la révolution connue sous les noms de Mfecane ou de Difaqane. Certaines paraissent très défendables et même plausibles aux yeux du lecteur critique; d'autres, au contraire, semblent bien hasardeuses et relèvent manifestement de l'imagination. Selon l'une de ces thèses, par exemple, la réorganisation interne et les réformes militaires qui structurèrent les fondations des grands États nationaux, comme ceux des Mthethwa et des Zulu, auraient été le fait de fondateurs — en particulier Dingiswayo — qui auraient délibérément imité les Européens qu'ils avaient observés au cours des pérégrinations qui précédèrent leur accession au pouvoir<sup>18</sup>. Cette assertion grossièrement raciste ne mérite pas d'autre commentaire que ce jugement d'un critique attribuant aux propagateurs de ce genre d'idées la volonté de « se parer des reflets de la gloire des réussites zulu »<sup>19</sup>; impression confirmée, dit-il, par le fait que de telles déclarations ne s'appuient sur aucune espèce de preuve matérielle. On

16. Voir S. Marks, 1967*b*, p.532, en ce qui concerne la thèse selon laquelle le processus d'édification de l'État commença plus tôt chez les Hlubi, les Ngwane et les Nolwande.

17. M. Gluckman, 1963, p. 166; J. D. Omer-Cooper, 1966, chap. 1 et 2 *passim*.

18. H. Fynn, dans un article rédigé vers 1839, émit le premier l'opinion discutable selon laquelle les innovations de Dingiswayo furent probablement le fruit de son association avec les Blancs, et particulièrement un certain Dr Cowan (1888, vol. I, p.62-63). Plus tard, A. T. Bryant (1929, p.94) mit l'accent sur cette hypothèse sans fondement en des termes rappelant l'« hypothèse hamitique », aujourd'hui totalement discréditée. Ces auteurs ont donné le ton à toute une lignée d'émules peu scrupuleux qui reprirent à leur compte cette idée fautive, comme s'il s'agissait d'un fait établi.

19. D. Denoon, 1973, p. 19.

a fait observer en outre qu'il n'y a pratiquement aucun point commun entre les États organisés par Dingiswayo et Chaka et les territoires de la région qui étaient à la même époque sous administration européenne.

La poussée vers l'est, amorcée de façon progressive mais déterminée par les immigrants boers du XVIII<sup>e</sup> siècle en quête de terres à coloniser (*trekboers*) à partir de l'ouest de la région du Cap, et le barrage qui fut opposé en conséquence à l'avancée en sens contraire des pasteurs nguni du Sud, est un autre facteur qui a été suggéré pour expliquer les origines du Mfecane. Selon les tenants de cette thèse, ce courant migratoire d'éleveurs boers a créé les conditions d'une pénurie de terres en bloquant la voie d'expansion naturelle des pasteurs nguni du Sud; il a dès lors engendré une crise qui s'est répercutée jusque chez les Nguni du Nord<sup>20</sup>. Il n'est pas douteux que la pression démographique a joué un rôle important parmi les Nguni en général, et l'argument est, à cet égard, convaincant; néanmoins, en le reliant à la migration vers l'est des *trekboers* partis du Cap, on n'explique pas pourquoi la révolution sociale déclenchée par ces pressions démographiques ne s'est pas produite parmi les États xhosa ou nguni du Sud, qui étaient directement bloqués par l'avance des *trekboers*. Formulée en ces termes, la question de la pression démographique en soulève une autre. Il faudrait prouver de façon convaincante que, jusqu'à ce que la poussée boer ait atteint le Great Fish, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le problème de la surpopulation parmi les Nguni du Nord (ceux qui étaient fixés au nord de la Tugela) pouvait être ou fut souvent résolu par le départ de groupes essaimant à la recherche d'une terre d'accueil vers le sud, traversant les zones peuplées de communautés nguni de langue xhosa, et se fixant parmi celles-ci ou sur des territoires situés plus au sud. À cet égard, il semblerait que la barrière physique du Drakensberg ait été un obstacle moins dissuasif que la masse densément peuplée des communautés de langue xhosa établies au sud de la région aujourd'hui appelée Natal<sup>21</sup>.

Autre explication intéressante et importante: les grands États des régions nguni du Nord auraient voulu s'assurer la maîtrise du commerce — surtout celui de l'ivoire — avec le port sous contrôle portugais de la baie de Delagoa, sur la côte est. L'hypothèse a été avancée pour la première fois par Monica Wilson et a reçu l'appui d'Allan Smith<sup>22</sup>. Bien avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des États comme ceux des Ndwandwe-Hlubi et des Ngwane participaient au commerce avec les Portugais, surtout par le truchement d'intermédiaires tsonga. À son accession au trône des Mthethwa, Dingiswayo créa en effet une route du commerce de l'ivoire avec la baie de Delagoa, en faisant au passage la conquête de plusieurs clans pour s'ouvrir l'accès au port de l'océan Indien<sup>23</sup>. Il semble que Dingiswayo fut imité par Zwide et Sobhuza, qui tentèrent, eux aussi, une percée le long du cours du Pongolo pour établir

20. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p.163.

21. J. D. Omer-Cooper, 1966, p.169.

22. W. Wilson, 1958, vol. 18, p.172; A. K. Smith, 1969.

23. A. T. Bryant, 1929, p.97; A. K. Smith, 1969, p.182-183.

une liaison commerciale avec la baie de Delagoa<sup>24</sup>. Certains historiens ont mis en doute l'importance du facteur commercial en tant que stimulant de l'expansion des États, mais le débat reste ouvert.

Il est, en tout cas, difficile de prendre très au sérieux les explications fondées essentiellement sur la personnalité ou les qualités individuelles des chefs de la révolution. Il est bien plus instructif d'essayer de comprendre pourquoi des chefs comme Dingiswayo, Chaka, Mzilikazi et d'autres se hisserent au pouvoir et brillèrent à la même époque et dans la même grande région. Une démarche de ce type peut nous aider à éviter de mythifier le rôle de tel ou tel des principaux acteurs de cette grande tragédie humaine, et à voir en eux, de façon plus raisonnable, le produit d'un environnement socio-économique particulier.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, donc, et surtout pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> un ensemble de facteurs, centrés principalement sur un manque de terres de plus en plus sensible du fait de la croissance démographique, furent à l'origine d'une agitation qui aboutit, plus tard, à une explosion de violence dans la plupart des États nguni du Nord. Des changements révolutionnaires étaient progressivement intervenus dans le tissu social et culturel de sociétés entières. Sous la pression de la guerre qui perturbait les conditions de vie dans toute la région, les États furent obligés les uns après les autres de modifier ou d'abandonner des pratiques consacrées par le temps, telle la garde de troupeaux sur la base d'un prêt, ou des cérémonies traditionnelles, telle l'initiation associée à la circoncision, coutumes dont la perpétuation risquait de compromettre la capacité de réagir efficacement aux exigences d'une situation en évolution rapide. Par exemple, l'initiation des garçons, qui comportait la circoncision et des périodes de vie recluse pouvant aller jusqu'à six mois, risquait, à des moments critiques, de soustraire à la conscription des centaines de jeunes gens requis pour le service militaire. Ainsi, les changements et les adaptations qui furent apportés aux coutumes sociales et aux pratiques traditionnelles conduisirent, dans l'ordre militaire, à des innovations techniques et à une modernisation de l'organisation. Parmi les plus grands innovateurs et modernisateurs de cette période, il faut citer Zwide, roi des Ndwandwe, Dingiswayo, roi des Mthethwa, et Chaka, roi des Zulu<sup>25</sup>.

De la série des guerres menées par ces nombreux États nguni, des migrations qu'elles provoquèrent et des annexions et incorporations diverses qui en résultèrent, trois puissants groupes allaient se dégager et dominer la région. Le premier fut celui des Ngwane-Dlamini (devenus par la suite les Swazi) commandés par Sobhuza, qui étaient établis sur les rives du Pongolo. Le Pongolo, le Mfolozi et l'océan Indien délimitaient le territoire du deuxième grand groupe, la confédération ndwandwe, sur laquelle régnait le roi Zwide. À l'ouest de celle-ci se trouvaient des chefferies plus modestes comme celle des Khumalo. Le troisième grand groupe, la confédération mthethwa, placée sous l'autorité de Dingiswayo, occupait à peu près, plus

24. A. T. Bryant, 1929; A. K. Smith, 1969, p. 185.

25. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 27; J. Bird, 1888, vol. I.

au sud, le triangle compris entre l'océan Indien et les cours inférieurs du Mfolozi et du Mhlatuze<sup>26</sup>.

Les chefs de ces trois grands États étaient, en fait, des monarques suprêmes qui levaient tribut sur un conglomérat de petits États, de chefferies et de clans. Les États vassaux jouissaient en général d'une autonomie considérable pour les affaires de la vie courante, tout en reconnaissant l'autorité suprême du suzerain dans des domaines aussi importants que les rituels des prémices, les cérémonies d'initiation, le paiement du tribut et la conduite de la guerre.

La lutte pour la suprématie opposa d'abord les Ngwane-Dlamini de Sobhuza aux Ndwandwe de Zwide. L'enjeu était la possession des fertiles terres à maïs de la vallée du Pongolo. L'État ndwandwe, qui acquit beaucoup d'importance vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, faisait partie à l'origine d'un agglomérat de chefferies nguni-embo qui avaient émigré vers le sud en quittant le royaume de Thembe dans l'arrière-pays de la baie de Delagoa, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Associés à d'autres groupes issus des Nguni-Embo, tels que les Ngwane, les Dlamini et les Hlubi, ils s'étaient finalement fixés dans la vallée du Pongolo à l'époque où leur chef était Langa II, ou peut-être son prédécesseur Xaba. Les Ndwandwe s'établirent principalement sur les contreforts de l'EMA-Gudu, surplombant le sud de la vallée du Pongolo. C'est à partir de leur nouveau domaine que les chefs ndwandwe entreprirent d'étendre progressivement leur pouvoir politique, en soumettant les unes après les autres plusieurs chefferies de moindre importance, établies dans le voisinage. Ces petits États comprenaient quelques communautés ngwane et ntungwa de la vallée du Pongolo, ainsi qu'un groupe de clans khumalo sous l'autorité de Mashobane. C'est là aussi, quand leur État s'affermi et prospéra, qu'ils prirent le nom de Ndwandwe, afin de se distinguer d'autres Nguni-Embo, dont certains s'étaient établis sur la rive nord du Pongolo, et d'autres à l'ouest de la chefferie ndwandwe<sup>27</sup>.

L'autorité politique des souverains ndwandwe grandit énormément, à mesure qu'ils imposaient leur suzeraineté à un nombre croissant de petits États. Sous le règne de Langa II et de son fils Zwide, les frontières de l'État s'étendaient, au nord, aux deux rives du Pongolo et, vers le sud, jusqu'à la vallée du Mfolozi Noir; à l'ouest, elles atteignaient les abords de la forêt de Ngome, et à l'est, la baie de Sainte-Lucie, sur l'océan Indien<sup>28</sup>. Les souverains ndwandwe furent donc les premiers chefs nguni à rassembler un grand nombre de petites chefferies pour constituer un grand État. En exploitant habilement les coutumes et les pratiques anciennes et en les organisant de façon à servir des buts nouveaux, et sans hésiter à employer, au besoin, toute la force des armes, les chefs ndwandwe réussirent à créer, dans la zone du confluent Usutu-Pongolo, une puissante confédération qui levait tribut sur de nombreuses petites chefferies de la région.

26. A. T. Bryant, 1929, p. 160.

27. *Ibid.*, p. 158-161.

28. *Ibid.*, p. 160.



Zwide monta sur le trône vers 1790. Il atteignit l'apogée de sa puissance à peu près à la même époque que Dingiswayo, roi de la confédération des Mthethwa, voisine et rivale des Ndwandwe<sup>29</sup>. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir bâti l'essentiel de la puissante confédération ndwandwe. Il faut cependant reconnaître qu'il construisit sur les fondations jetées par son père et son grand-père, et qu'il exploita des institutions, des coutumes et des pratiques qui avaient cours un peu partout dans la région, même parmi les Sotho-Tswana vivant à l'ouest du Drakensberg.

Comme plusieurs autres États nguni de la région, le royaume ndwandwe s'appuyait beaucoup sur le déploiement de régiments militaires, recrutés à l'occasion du rite traditionnel d'initiation des garçons et des filles appartenant approximativement au même groupe d'âge. Pour les garçons, le rite antique d'initiation s'accompagnait de la circoncision. Il semble que Zwide et ses prédécesseurs aient été parmi les premiers chefs nguni à percevoir l'usage politique qui pouvait être fait de la pratique sotho-tswana de coordonner et d'organiser la circoncision, et les rites connexes d'initiation, à l'échelon de la communauté ou de la chefferie plutôt qu'au niveau des familles. Par la suite, il fut facile d'élargir le principe. Les chefs vassaux pouvaient continuer à régner sur leurs propres sujets, mais ils ne pouvaient plus organiser et présider leurs propres cérémonies d'initiation comme par le passé. Ces cérémonies étaient dorénavant organisées à partir du centre, et les jeunes gens de toutes les communautés établies sur le territoire ndwandwe étaient enrôlés comme membres de régiments nationaux correspondant à leur classe d'âge<sup>30</sup>. Une telle disposition était, bien entendu, de nature à faciliter ultérieurement le déploiement de ces régiments à des fins militaires.

Outre l'usage qu'ils firent de ces régiments de conscrits pour amalgamer les différentes parties de leur État « national », il semble aussi que les rois ndwandwe aient eu amplement recours aux influences magico-religieuses pour renforcer leur propre autorité et contribuer à créer le mythe d'un monarque tout-puissant et invincible. En plus de la traditionnelle cérémonie annuelle des prémices, Zwide, en particulier, s'entoura des services d'un impressionnant aréopage de sorciers et de magiciens royaux, dont la renommée servait à répandre la crainte de son pouvoir à travers nombre de chefferies à la ronde. Zwide eut aussi recours à des mariages diplomatiques pour nouer des relations avec certains États de la région, ou pour les rendre plus sereines. C'est ainsi qu'il donna sa sœur Ntombazana en mariage au roi mthethwa Dingiswayo. Ce sont peut-être des considérations du même ordre qui le poussèrent finalement à accepter que l'une de ses filles, Thandile, épouse Sobhuza, roi des Ngwane (Swazi), qui l'appelaient Lazidze, la fille de Zwide.

Zwide n'avait cependant pas la moindre intention de laisser ces mariages diplomatiques entraver ses visées expansionnistes. On le vit bien

29. *Ibid.*

30. J. D. Omer-Cooper, 1966.

lorsque Sobhuza fit valoir ses droits à l'usage des fertiles terres arables de la vallée du Pongolo. Zwide répondit en attaquant la capitale de Sobhuza, sur la frontière méridionale du Swaziland actuel<sup>31</sup>. L'armée ndwandwe sortit victorieuse d'une série de confrontations et expulsa les partisans de Sobhuza de la vallée du Pongolo, les repoussant vers le nord. C'est là, au milieu du massif montagneux qui est aujourd'hui sur le territoire du Swaziland, que Sobhuza (connu aussi sous le nom de Somhlolo) jeta les fondations de la nation swazi.

## Les Swazi

Le groupe originel ngwane était formé d'un agglomérat de clans nguni-embo et de quelques groupes d'origine nguni-ntungwa, plus quelques clans tsonga conduits par des éléments de la lignée royale des Dlamini. Ce furent ces clans, soudés ensemble pour constituer le substrat de la société ngwane dans le district de Shiselweni, qui allaient être connus sous le nom de *bemdzabuko*, ou vrais Swazi<sup>32</sup>. Dans la partie centrale de l'actuel Swaziland, Sobhuza assujettit à son autorité politique plusieurs autres clans établis dans le voisinage. C'étaient, pour la plupart, des gens d'origine sotho (Pedi), mais qui s'étaient mêlés à de petites communautés de Nguni-Embo et de Ntungwa. Les communautés sotho que Sobhuza intégra dans son royaume avaient un système assez évolué de régiments constitués par classes d'âge. Pour distinguer ces nouveaux Swazi de ceux qui étaient venus du sud, on les appelait généralement *emakhandzambili* [ceux qui furent rencontrés]<sup>33</sup>.

Avant même d'être expulsé de la vallée du Pongolo, le peuple de Sobhuza avait, comme celui de Dingiswayo, adopté le système des classes d'âge. Cela facilita beaucoup l'intégration des nouvelles communautés du centre du Swaziland. Comme dans les communautés sotho, les classes d'âge swazi ne fonctionnaient sous forme de régiments militaires qu'en temps de guerre. Les jeunes des clans conquis étaient incorporés dans le système d'initiation ngwane et envoyés au combat côte à côte avec leurs conquérants, dans les mêmes régiments<sup>34</sup> tandis que les chefs de ces communautés sotho, loin d'être éliminés, se voyaient accorder une large autonomie pour la gestion des affaires locales. Sans doute les clans sotho occupèrent-ils, au début, une position sensiblement inférieure dans la société ngwane; mais à mesure que le temps passait et que leur loyauté envers l'État n'était plus mise en doute, ils obtinrent le même traitement que les membres nguni de l'État swazi.

Non seulement Sobhuza allégea le joug de la sujétion sur les clans sotho qu'il avait soumis, en accordant à leurs chefs une bonne marge

31. J. S. M. Matsebula, 1972, p. 15-16; H. Kuper, 1947, p. 13; J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 29, 49; A. T. Bryant, 1964.

32. J. S. M. Matsebula, 1972; H. Kuper, 1947, p. 14.

33. *Ibid.*

34. H. Kuper, 1947, p. 15-17; H. Beemer, 1937.

d'autonomie locale et en octroyant aux jeunes Sotho une grande mobilité au sein de l'armée swazi, mais il chercha aussi à consolider sa propre position et à assurer la sécurité de son nouveau royaume en maintenant des relations amicales avec ses voisins. Bien que Zwide l'eût expulsé de son ancien fief et poursuivi jusque dans l'actuel Swaziland, Sobhuza conserva des relations amicales avec les Ndwandwe et voulut cimenter cette amitié en épousant une des filles de Zwide, pour en faire sa *nkosikati* [première épouse]. Afin de se concilier les bonnes grâces de Chaka le Zulu, Sobhuza lui adressa un tribut de jeune filles, parmi lesquelles des princesses de sang royal. Bien que Chaka ait tué certaines de ces femmes lorsqu'elles furent enceintes, Sobhuza poursuivit sa politique de conciliation<sup>35</sup>. Cela valut à son royaume de demeurer relativement à l'abri des exactions des régiments de Chaka.

Sobhuza mourut en 1840. Son fils Mswati (Mswazi) lui succéda; c'est à ce moment que le peuple ngwane-dlamini prit le nom de Swazi. Comme son père avant lui, Mswati eut à défendre le nouvel État contre les invasions successives venues du sud, sans compter les révoltes qui éclatèrent à l'intérieur. Mswati, qui était relativement jeune à la mort de son père, eut d'abord à faire face à plusieurs tentatives qui visaient à le déposséder du pouvoir. La première fut la rébellion de Fokoti, qui trouva de nombreux appuis dans le sud du Swaziland; mais Mswati fut sauvé grâce au ralliement des régiments royaux de Malunge.

Après la rébellion de Fokoti, Mswati se mit en devoir de renforcer sa position par des mesures telles qu'une centralisation accrue des régiments constitués par classes d'âge, la création d'un réseau plus étendu de villages royaux et la réorganisation de la cérémonie de l'*incwala* [prémices] dans le sens d'un renforcement des prérogatives royales. Toutefois ces réformes n'empêchèrent pas un autre fils de Sobhuza, le régent Malambule, de se rebeller en 1846, peu après que Mswati eut subi le rite de la circoncision. Des missionnaires blancs étaient impliqués dans le soulèvement, ainsi que des agents de l'impérialisme zulu. En fin de compte, Mswati fut obligé de faire alliance avec les Boers du Transvaal pour étouffer le danger d'invasion que représentaient les forces zulu de Mpande. Le traité qui permit de délivrer les Swazi des griffes du dragon zulu fut signé le 26 juillet 1846<sup>36</sup>.

Un personnage clef dans la défaite de l'insurrection de Malambule fut un autre frère de Mswati, Somcuba (Somquba). Son statut privilégié de premier-né de Sobhuza fut encore renforcé par le rôle qu'il joua dans la répression de l'insurrection de Malambule, ainsi que dans la négociation du traité de 1846 avec les Boers d'Ohrigstad. Vers 1849, cependant, Somcuba s'insurgea à son tour contre l'autorité de Mswati, et alla même jusqu'à tenter de fonder un État rival par « un amalgame de petits clans pai et sotho, dans la région de la rivière Crocodile »<sup>37</sup> et à usurper les prérogatives royales en pratiquant ses propres cérémonies d'*incwala*. En 1856, les campagnes menées

35. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 50.

36. J. S. M. Matsebula, 1972; A. T. Bryant, 1929, p. 325-328; H. Kuper, 1947, p. 19-20.

37. J. A. I. Agar-Hamilton, 1928, p. 60-61; H. Kuper, 1947, p. 20.

par Mswati contre le rebelle et les Boers de Lydenburg qui l'appuyaient aboutirent à la mort de Somcuba, à un nouveau traité de cession avec les Boers de Lydenburg et à la restauration de conditions normales d'existence dans la région<sup>38</sup>.

La politique intérieure de Mswati fut plus heureuse que ses aventures étrangères. Il se lança dans une politique de mariages diplomatiques avec des princesses choisies parmi de nombreux lignages des communautés récemment intégrées dans la société swazi. Parallèlement, il offrait des épouses de sang royal aux chefs des divers clans et lignages. Les gens du peuple prirent rapidement ces pratiques pour modèle et, grâce à de nombreux mariages croisés, de grands changements furent introduits dans la société swazi, dont les divisions ethniques disparurent bientôt<sup>39</sup>.

## Les Mthethwa

L'éviction des Ngwane-Dlamini de la vallée du Pongolo laissait face à face, dans le pays nguni du Nord, deux rois et leurs peuples: Zwide le Ndwandwe et Dingiswayo le Mthethwa. Zwide était devenu roi des Ndwandwe vers 1790. C'est à lui que l'on peut attribuer l'édification d'un grand État ndwandwe dont la puissance s'appuyait sur le prélèvement du tribut imposé à des États vassaux; sur l'emploi d'une armée formée de régiments constitués par classes d'âge; sur le mythe d'un pouvoir royal sacré organisé autour de l'*incwala*, cérémonie annuelle des prémices; et sur la maîtrise des routes commerciales vers la baie de Delagoa.

Le royaume mthethwa devint célèbre sous le règne de Dingiswayo, fils de Jobe et petit-fils de Kayi (qui est généralement considéré comme le fondateur du royaume mthethwa)<sup>40</sup>. Comme dans le cas des États ndwandwe, ngwane et plus tard zulu, la puissance de l'État mthethwa reposait sur le prélèvement du tribut, les razzias sur les troupeaux et une armée formée de régiments de conscrits incorporés par classes d'âge. Les Mthethwa entretenaient aussi des relations commerciales avec la baie de Delagoa.

Comme on l'a déjà vu, des régiments constitués par classes d'âge étaient généralement stationnés dans tous les principaux États nguni de la région, et la plupart de ces États paraissent avoir été influencés par les Pedi et d'autres groupes sotho du voisinage<sup>41</sup>. Cependant, Dingiswayo semble avoir apporté son sérieux et son imagination habituels à la réorganisation de ce qui était une pratique généralisée dans la région. Il mit fin au rite de la circoncision qui accompagnait habituellement la formation des classes d'âge, afin de supprimer les périodes de vie recluse que ces rites exigeaient. Il adopta pour son armée la formation dite « poitrail et cornes ». Il fit aussi alliance avec le

38. H. Kuper, 1947; G. M. Theal, 1891, vol. IV, p. 456.

39. H. Beemer, 1937.

40. T. Shepstone, 1888, vol. I, p. 160-164; A. T. Bryant, 1929, p. 95.

41. J. D. Omer-Cooper, 1969, p. 211-213.

royaume de Maputo, dans la baie de Delagoa. Si bien que lorsque, plus tard, il conquiert et incorpore l'État de Qwabe, il fut aidé, dit-on, par des soldats armés de mousquets venus du royaume allié de Maputo; et non, comme l'a dit Fynn, par une compagnie de soldats envoyés par les Portugais<sup>42</sup>. Le royaume mthethwa de Dingiswayo levait tribut sur plus de trente chefferies de la région, parmi lesquelles se trouvait une petite chefferie commandée par Senzangakhona: l'État zulu. Plus tard, Chaka, fils de Senzangakhona, devint général dans l'armée de Dingiswayo.

## Les Zulu

L'expansion des Mthethwa de Dingiswayo fut endiguée par Zwide et ses régiments ndwandwe. Plusieurs guerres mirent aux prises les armées rivales. En 1818, Dingiswayo fut capturé par Zwide et mis à mort. En raison du caractère personnel du règne de Dingiswayo, sa mort créa un vide à la tête des Mthethwa. Chaka, qui était vite monté dans l'estime de Dingiswayo (et était devenu, avec son aide, le chef de la petite chefferie zulu), s'engouffra aussitôt dans la brèche: il prit la place de Dingiswayo à la tête de la confédération des chefferies mthethwa. Il venait en fait d'hériter de l'« empire » mthethwa. Mais, tout comme Bismarck s'arrangea pour que l'Allemagne fût absorbée par la Prusse, Chaka « incorpore » l'empire mthethwa dans l'État zulu, de sorte que les Mthethwa firent désormais partie de la nation zulu. Il autorisa tout de même le maintien du système de gouvernement traditionnel des Mthethwa, sous la conduite d'un fils mineur de Dingiswayo et d'un régent soumis à la personne du monarque zulu, c'est-à-dire à lui-même<sup>43</sup>. En ce qui concerne les autres groupes, il semble que Chaka ait imposé l'intégration totale plutôt qu'une simple suzeraineté.

Au temps où il n'était que chef de l'État zulu et vassal de Dingiswayo, Chaka avait déjà commencé à réorganiser son armée selon un processus de rationalisation des institutions sociales à des fins militaires, qui allait dorénavant être poussé jusqu'à sa conclusion logique. En outre, Chaka révolutionna les techniques militaires elles-mêmes. Les longs javelots furent remplacés par une courte sagaie à large lame, beaucoup plus efficace dans le corps à corps dès que l'ennemi avait perdu ses propres javelots. Les combattants zulu se protégeaient désormais avec de hauts boucliers et ne portaient plus de sandales, afin de gagner en vitesse et en mobilité. Comme Dingiswayo avant lui, Chaka gardait sur pied de guerre une armée permanente de régiments constitués d'hommes de moins de quarante ans; mais, contrairement à Dingiswayo, il faisait cantonner ces régiments dans des casernes où ils étaient pris en charge par l'État; les hommes étaient astreints au célibat jusqu'à ce qu'ils soient libérés de leurs obligations militaires. Vivant en caserne, les

42. A. K. Smith, 1969, p. 184.

43. A. T. Bryant, 1929, p. 158-167, 202-203; E. A. Ritter, 1955, p. 113-116.

régiments de Chaka étaient bien entraînés, efficaces et toujours prêts à entrer en action<sup>44</sup>.

L'armée de Chaka était rompue à plusieurs tactiques militaires, dont celle des « cornes de la vache » n'était que la plus spectaculaire. L'entraînement des soldats en faisait des guerriers endurcis et impitoyables avec l'ennemi. À la différence de Sobhuza ou de Dingiswayo, Chaka anéantissait souvent les élites dirigeantes des peuples conquis et s'efforçait d'incorporer complètement les groupes capturés dans le système zulu, en mettant à leur tête des membres de la famille royale zulu pour remplacer les chefs éliminés. Lorsqu'il s'agissait de groupes très nombreux, il arrivait que leurs chefs soient maintenus en place et continuent d'exercer localement leur autorité sur leur propre peuple.

C'est au cours des guerres décisives pour la domination de ce qui allait devenir le Zululand que Chaka mit au point et perfectionna quelques-unes des techniques et des tactiques auxquelles il vient d'être fait allusion. Poussé par l'ambition de se rendre maître de tous les groupes vivant sur le territoire des Nguni du Nord, Chaka entra en conflit direct avec les Ndwandwe de Zwide, qu'il vainquit au cours de deux batailles successives en 1819 et 1820<sup>45</sup>.

La victoire de Chaka sur l'armée ndwandwe à Mhlatuze non seulement fut un désastre militaire pour Zwide lui-même, mais marqua aussi l'écroulement de l'État ndwandwe, confédération souple qui avait été créée par la subordination systématique de nombreux petits États des vallées du Mkuze et du Pongolo. Saisis de panique, des éléments de la population de l'État ndwandwe s'enfuirent vers le nord, sous la conduite d'anciens généraux de Zwide, et trouvèrent refuge dans l'actuel Mozambique. Les chefs de ces groupes résiduels étaient Soshangane, Zwangendaba et Nqaba. Quant à la masse du peuple ndwandwe, désormais bel et bien soumise, elle forma, sous l'autorité de Sikunyane, un État vassal du souverain zulu<sup>46</sup>.

## Le royaume de Gaza

Soshangane fut le premier des généraux de Zwide à se retirer, suivi d'un petit groupe de fidèles, et à s'établir en pays tsonga, non loin de la baie de Delagoa, où il semble avoir vaincu et assujetti aisément plusieurs petits groupes, tels que les Manyika, les Ndaou et les Chopi, qu'il incorpora parmi ses partisans. Au Mozambique, les partisans de Soshangane étaient généralement dénommés Shangana, d'après son nom. C'est là qu'il entreprit de bâtir son propre royaume, qu'il appela Gaza. Il envoya ses régiments en expéditions dans toutes les directions pour capturer du bétail, des jeunes gens (hommes et femmes) et du grain. Solidement établie, la puissance

44. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 35-37.

45. L. Thompson, 1969a, p. 344; E. A. Ritter, 1955, p. 129-149.

46. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 57-58; H. Fynn, 1888, vol. I, p. 86-90.

économique du royaume de Gaza avait pour base le contrôle du commerce entre l'intérieur et les établissements côtiers des Portugais dans la baie de Delagoa<sup>47</sup>. Ce commerce était déjà florissant avant la formation du Gaza, la baie de Delagoa, comptoir portugais, attirant aussi les navires marchands d'autres nations étrangères, anglais et autrichiens notamment<sup>48</sup>. La baie de Delagoa servait surtout de débouché à l'ivoire et à d'autres produits exportés du royaume de Nyaka et des États thembe et maputo<sup>49</sup>.

Le nouveau royaume de Gaza s'assura donc le contrôle d'un commerce qui touchait une bonne partie du Natal et atteignait même probablement les limites orientales de la colonie du Cap<sup>50</sup>. Mais le royaume de Gaza comptait trop sur ses expéditions militaires et sur la guerre. À partir de sa capitale de Chaimaite, sur le moyen Sabi, les régiments de Soshangane combattaient les chefferies des environs et harcelaient les États shona de l'Est. Le gros de ces attaques était dirigé contre les peuples du sud du Mozambique, notamment les Tsonga<sup>51</sup>. Il y eut un renforcement de l'élément nguni dans la société gaza en 1826, au moment où les hommes de Soshangane furent rejoints par des Ndwandwe en déroute, venus du nord du Zululand après la défaite de Sikunyane, le fils de Zwide, vaincu par Chaka<sup>52</sup>.

Les communautés tsonga soumises furent incorporées dans une structure correspondant aux formes caractéristiques de l'État zulu. Le Gaza s'étendait depuis le Zambèze inférieur jusqu'au sud du Limpopo. L'autorité du roi s'appuyait sur une armée organisée en régiments enrôlés par classes d'âge et utilisant les techniques de combat de l'armée zulu. Le noyau originel des Nguni originaires du Sud formait une sorte de classe sociale supérieure désignée sous le nom de «ba-Nguni», tandis que les citoyens incorporés de fraîche date étaient appelés «ba-Tshangane». Contrairement à nombre d'autres fondateurs d'États issus du Mfecane, Soshangane n'utilisa pas ses régiments constitués par groupes d'âge pour unifier les communautés assujetties et le noyau nguni. Selon J. D. Omer-Cooper, les hommes des groupes vassaux étaient formés en régiments distincts de ceux des Nguni, mais placés sous le commandement d'officiers «ba-nguni». Il laisse entendre aussi que ces régiments étaient considérés comme pouvant être sacrifiés et que, sur le champ de bataille, ils étaient toujours engagés en première ligne<sup>53</sup>.

## Les Ndebele

Mzilikazi, le fondateur de l'État ndebele, était le fils de Mashobane, chef d'une petite principauté khumalo établie sur les rives du Mfolozi Noir, qui

47. A. T. Bryant, 1929, p. 313; J. D. Omer-Cooper, 1966, chap. 4.

48. A. K. Smith, 1969, p. 176-177.

49. S. Marks, 1967b.

50. A. K. Smith, 1969, p. 169.

51. J. Stevenson-Hamilton, 1929, p. 169.

52. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 57.

53. J. Stevenson-Hamilton, 1929, p. 169.

payait le tribut à Zwide, le monarque ndwandwe. Né en 1796, Mzilikazi devint le chef de son peuple en 1818, lorsque Zwide fit tuer Mashobane qu'il soupçonnait de trahison. En tant que fils de la première épouse de Mashobane (qui était une fille de Zwide), Mzilikazi, l'héritier en titre, fut dûment installé à la tête de la chefferie khumalo par Zwide.

Peu de temps après la victoire de Chaka sur Zwide à la bataille du Mfolozi Blanc, Mzilikazi déserta le camp de son grand-père Zwide et fit allégeance à Chaka. Envoyé par celui-ci en expédition contre un groupe sotho voisin, en 1822, Mzilikazi défia Chaka en refusant de lui livrer le bétail capturé. Ayant alors rassemblé ses Khumalo au sommet de la colline de Ntumbane, il repoussa un régiment zulu qui avait été envoyé pour le punir. Un second régiment réussit à le déloger de sa forteresse réputée imprenable, et infligea un châtement sévère aux régiments khumalo. Mzilikazi s'échappa à travers les montagnes du Drakensberg à la tête d'une petite troupe de quelque 200 hommes, femmes et enfants. Selon la description d'un auteur: «Ayant perdu une grande partie des femmes, des enfants et du bétail, et soutenu seulement par quelques centaines de soldats à pied dotés d'armes de poing, Mzilikazi était au seuil d'une odyssée qui allait l'amener à parcourir plus de 2 500 kilomètres en vingt ans, à travers maintes régions inconnues.»

Mzilikazi réussit à échapper aux régiments zulu lancés à sa poursuite, en se frayant un chemin à travers plusieurs petits groupes sotho du Highveld. Lors de sa traversée du Vaal, il captura du bétail, des hommes, des femmes et des enfants. Sa troupe fut aussi grossie de groupes isolés de Nguni qui avaient traversé, avant lui, le Drakensberg pour aller vivre parmi les communautés sotho du Highveld. En 1824, Mzilikazi s'établit sur les berges de l'Olifants, dans une contrée habitée principalement par les Pedi, groupe sotho-tswana qui, jusqu'en 1820, avait eu pour chef Thulare. Son établissement prit le nom d'Ekupumleni. Les campagnes militaires que Mzilikazi entreprit contre les Pedi et d'autres groupes sotho, fixés principalement dans le nord et l'est de ce qui est aujourd'hui le Transvaal, eurent pour effet non seulement d'accroître énormément l'effectif de ses troupeaux, mais encore de multiplier le nombre de ses vassaux: habitants de régions conquises, mais aussi réfugiés fuyant Chaka qu'il avait recueillis. Sur le Highveld du Transvaal, habité surtout par des communautés sotho-tswana, les Nguni de Mzilikazi étaient désignés sous le nom de Ndebele. Vers 1825, les régiments ndebele combattaient les communautés sotho-tswana sur tout le Highveld, et poussaient même à l'ouest jusqu'au Botswana oriental. En l'espace de deux ou trois ans, le royaume de Mzilikazi était devenu le plus puissant et le plus riche du Highveld.

La nouvelle de la fortune de Mzilikazi se répandit et attira des bandes d'aventuriers et de pillards comme celles que commandaient Moletsane le Taung (dont la base se trouvait sur le Vaal) ou Jan Bloem, dont les cavaliers métis, équipés d'armes à feu, harcelaient depuis quelque temps plusieurs États africains de la région de Transorangie. Ils attaquèrent les énormes stations de bétail que possédait Mzilikazi, non loin du Vaal, et prélevèrent



leur part de ses immenses troupeaux<sup>54</sup>. Cette situation, aggravée par les attaques occasionnelles des régiments zulu et la menace d'une attaque possible de la part de Zwangendaba et de Nqaba<sup>55</sup> — l'un et l'autre anciens généraux de Zwide —, incita Mzilikazi à déplacer sa capitale, en 1827, pour l'établir sur les pentes septentrionales des monts Magaliesberg, près de la source de la rivière Odi (Crocodile), c'est-à-dire au cœur du pays kwena et kgatla, dans ce qui constitue maintenant la province du Transvaal. C'est là, non loin du site de l'actuelle Pretoria, que Mzilikazi installa son nouveau quartier général, Mhlahlandlela, à partir duquel, pendant cinq à sept ans, ses régiments lancèrent des attaques systématiques contre les États kwena et kgatla du centre du Transvaal. Les régiments de Mzilikazi portaient en expéditions vers le nord au-delà du Limpopo, vers le sud au-delà du Vaal, et vers l'ouest jusqu'aux abords du désert de Kalahari. À Mhlahlandlela, Mzilikazi jeta les fondations d'une nation bien organisée autour de sa capitale et des deux agglomérations satellites de Gabeni et Nkungwini. Pourtant, le harcèlement continuait. Les Koranna en armes, commandés par Jan Bloem, renforcés par quelques régiments sotho-tswana, attaquèrent ses troupeaux en 1828, s'emparant de milliers de têtes de bétail et en massacrant beaucoup d'autres. Les régiments de Mzilikazi, qui étaient en opérations ailleurs, se lancèrent rapidement à la poursuite des pillards qui se dirigeaient vers le sud, les rattrapèrent au moment où ils quittaient le territoire ndebele, tuèrent la plupart d'entre eux et récupérèrent beaucoup de bétail. Un an plus tard, une attaque analogue menée contre ses stations de bétail par un fort parti griqua et sotho, commandé par Barend Barends, fut également repoussée. Mais Mzilikazi vivait encore dans la hantise d'une attaque zulu. En 1832, il leva le camp et partit vers l'ouest pour s'établir à Mosega sur le Marico [Madikwe]. De cette nouvelle base, il se lança à l'attaque de la plupart des groupes tswana du Transvaal occidental et de ceux qui peuplaient l'actuel Botswana, jusqu'au jour où il fut battu et chassé de Mosega par une force composite de Boers, de Tswana et de Griqua, en 1837<sup>56</sup>.

Mzilikazi alla établir ses quartiers à Bulawayo. Ses régiments imposèrent sans grand mal son autorité aux chefferies kalanga et shona installées dans la région. La puissance des États shona avait été sapée par des batailles contre les Nguni de Zwangendaba et Nqaba. À partir de Bulawayo, les régiments ndebele lançaient des attaques fréquentes contre les Shona pour capturer leur bétail. Beaucoup de chefferies shona se soumirent et devinrent des États vassaux payant tribut, tandis que d'autres résistaient farouchement. Quelques groupes shona, en particulier ceux qui vivaient à l'est du Sabi et de l'Hunyani, ne se soumirent jamais vraiment à l'autorité des Ndebele. En revanche, les chefferies kalanga étaient trop éparpillées pour résister, et leurs habitants furent incorporés dans la société ndebele. Certains furent contraints d'émigrer vers le sud et le sud-ouest et s'établirent dans l'actuel Botswana.

54. J. D. Omer-Cooper, 1966, chap. 9 *passim*.

55. *Ibid.*

56. L. D. Ngcongco, 1982a.

Dans son nouveau domaine, Mzilikazi se sentait moins menacé par des ennemis puissants. Dès lors, ses efforts portèrent moins sur des expéditions militaires que sur la consolidation de son royaume. Mais comme l'État ndebele était essentiellement un État militariste et expansionniste, il lui fallait tout de même s'assurer une masse régulière de tributs sous forme de bétail, de grain, d'outils et d'armes en fer, de parures individuelles, d'articles en cuir; ou encore sous forme de main-d'œuvre et de services. Les régiments continuèrent donc leurs expéditions vers le nord et l'est, contre les communautés de langue shona et aussi contre quelques États sotho-tswana du Sud. Certains Tswana, comme les Bakaa, furent épargnés et chargés de veiller sur des troupeaux de Mzilikazi<sup>57</sup>. En 1842, cependant, le roi ngwato Sekgoma défit un régiment d'envahisseurs ndebele. L'année suivante, les collecteurs de tributs de Mzilikazi furent tués par les Ngwato<sup>58</sup>. Son ardeur militaire était-elle éteinte, ou bien considéra-t-il qu'il n'était pas indispensable de réagir sur-le-champ? Toujours est-il que, fait surprenant, il attendit vingt ans avant de punir les Ngwato de cette insulte.

Mzilikazi se montra en tout cas plus avide de vengeance après sa défaite sur le Zambèze devant les Kololo de Sebetwane, en 1839. Il envoya contre eux deux puissantes expéditions, l'une en 1845, et l'autre cinq ans plus tard. Mais, comme l'une et l'autre tournèrent au désastre, il renonça à toute nouvelle entreprise à l'encontre d'un si redoutable ennemi. En revanche, en 1847, les Ndebele furent surpris par l'incursion d'un commando boer commandé par Hendrik Potgieter et soutenu par des auxiliaires pedi. L'expédition fut un échec complet. Comme il l'avait fait contre les bandes griqua et koranna une vingtaine d'années plus tôt, Mzilikazi détacha un régiment à la poursuite du commando qui avait réussi à faire main basse sur des milliers de têtes de bétail ndebele. Le régiment d'élite zwangendaba rattrapa les pillards à leur campement de nuit, massacra les gardes pedi et reprit possession du bétail.

À partir de 1850, une décennie entière s'écoula sans que Mzilikazi se lançât dans une guerre importante. Désireux de nouer de bonnes relations avec les Européens, il signa avec les Boers, en 1852, un traité qui leur permettait de chasser sur son territoire. Il reçut aussi trois fois — en 1854, 1857 et 1860 — la visite du missionnaire Robert Moffat<sup>59</sup>. Ces visites préparèrent l'entrée des Européens dans le royaume ndebele. Moffat obtint de Mzilikazi la permission, pour les missionnaires, de déployer leurs activités dans son pays<sup>60</sup>. À partir de ce moment, les Européens commencèrent à pénétrer en nombre croissant dans le royaume ndebele. C'étaient des chasseurs, des marchands et des missionnaires, tous précurseurs de Cecil J. Rhodes et de la British South Africa Company<sup>61</sup>. Le mouvement s'accrut à partir de 1867, quand les Européens apprirent l'existence d'anciennes mines d'or de Tati en

57. A. Sillery, 1952, p. 118.

58. R. K. Rasmussen, 1977, p. 35; A. Sillery (1952, p. 118) date cet incident de 1938.

59. R. Moffat, 1945, vol. I, p. 225.

60. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 153.

61. *Ibid.*, p. 152.

pays kalanga<sup>62</sup>. À cette époque, Mzilikazi était déjà très malade. Il mourut au début du mois de septembre 1868.

Le royaume ndebele était un État militariste. Son établissement dans ce qui est aujourd'hui le Zimbabwe marqua l'épanouissement d'un système politique qui avait lentement mûri au Transvaal. Pour bâtir son royaume, Mzilikazi reprit certains des traits de l'Empire zulu, dont sa propre principauté khumalo n'avait été qu'un élément mineur. Il se servit des régiments constitués par classes d'âge comme principal instrument pour intégrer les populations conquises et pour amalgamer les couches sociales qui s'étaient peu à peu constituées dans la société ndebele au nord du Limpopo.

Après 1840, ces couches sociales étaient au nombre de trois. La première était constituée par les groupes de parents des premiers compagnons de Mzilikazi, originaires de la région du Natal-Zululand, et de ceux qui s'étaient joints à eux au sud du Vaal. On les appelait les Zansi. Le deuxième groupe, par ordre de prestige décroissant, se composait des gens qui avaient été incorporés au cours des pérégrinations au nord du Vaal. On les appelait les E-Nhla. Enfin, le bas de la hiérarchie était occupé par le groupe des Hole, constitué par les populations conquises au nord du Limpopo<sup>63</sup>. Le prestige qui s'attachait à la position sociale des Zansi incitait les autres groupes à s'efforcer d'imiter leur mode de vie, de parler leur langue et d'adopter leur culture. Les mariages entre personnes de classes sociales différentes étaient vus d'un mauvais œil<sup>64</sup>. Cependant, les individus qui parvenaient à s'exprimer avec aisance en sindebele et qui se distinguaient à la guerre échappaient à l'ostracisme social et pouvaient même s'élever dans la hiérarchie militaire. Le système des régiments constitués par classes d'âge avait pour effet de brasser ces classes sociales et de faciliter une intégration plus rapide des jeunes gens des pays conquis. Il permettait d'imprégner ces jeunes gens des coutumes ndebele, de la langue sindebele et de la fidélité à Mzilikazi.

De par sa position, le roi jouait un rôle capital dans le dispositif qui reliait entre eux ces différents groupes de sujets. Cela apparaissait notamment dans la cérémonie annuelle de l'*incwala*. Plus que tout autre rite, cette cérémonie mettait en évidence le rôle primordial de la personne du roi dans la vie de la nation. Selon l'analyse qu'en fait un anthropologue, la cérémonie des prémices ritualisait la fonction royale et servait à protéger la communauté tout entière, « en apaisant les forces mauvaises qui auraient pu nuire à son chef et en consolidant, autour de lui, l'unité politique de la nation »<sup>65</sup>. La cérémonie réunissait tous les sujets du roi et avait lieu dans sa capitale<sup>66</sup>. Étant en principe propriétaire de tout le bétail du royaume ndebele, Mzilikazi était en mesure de donner ou de refuser à ses sujets les moyens de contracter

62. L. Thompson, 1969b, p. 446.

63. A. J. B. Hughes, 1956.

64. *Ibid.*

65. H. Kuper, cité dans T. R. H. Davenport, 1978, p. 45.

66. R. K. Rasmussen, 1977.

mariage. Outre le troupeau national, Mzilikazi était le gardien de toutes les jeunes filles capturées. Autrement dit, il était maître à la fois de la capacité de production économique et du potentiel de reproduction biologique de ses sujets. Lui-même se lia par mariage à un grand nombre de ses sujets.

Du fait que le royaume ndebele était un État fondé sur la conquête, l'organisation de sa nombreuse armée recoupait, en partie, l'organisation politique et administrative de l'État, et même avait tendance à prendre le pas sur elle. Cette armée, forte de quelque 20 000 hommes dans les dernières années du règne de Mzilikazi, était divisée en régiments, ayant chacun à sa tête un *induna*. Les *induna* étaient eux-mêmes coiffés par quatre *induna* divisionnaires, tous subordonnés à Mzilikazi, qui trônait au sommet de l'édifice.

Presque tous les hommes adultes faisaient partie de l'armée et appartenaient, par conséquent, à un régiment. Ces régiments étaient établis dans des villes de garnison. Les militaires mariés étaient autorisés à vivre dans la ville de garnison avec leurs femmes et leurs serviteurs. Ils constituaient une sorte de force de réserve qui pouvait être appelée au combat en cas d'urgence. Les fils étaient enrôlés dans le même régiment que leurs pères. Ainsi, au lieu que les jeunes appartenant à toutes les communautés de l'État soient incorporés dans un même régiment (comme c'était le cas parmi les Sotho-Tswana), l'appartenance à une ville de garnison devenait héréditaire. De temps à autre, quand l'accroissement de la population le justifiait, Mzilikazi choisissait des jeunes gens dans diverses villes de garnison pour former un nouveau régiment placé sous le commandement de son propre *induna*, lequel recevait l'autorisation de bâtir une nouvelle ville. Chaque ville de garnison se trouvait sous la double responsabilité de l'*induna* de son régiment et d'une des épouses de Mzilikazi.

Si le système régimentaire fonctionnait de cette manière en vue de l'intégration des jeunes, les habitants des pays conquis ne vivaient pas tous dans des villes de garnison. Il y avait, dans le royaume ndebele, des villages ordinaires dont les habitants continuaient à vivre selon leurs coutumes. Mais ces villages étaient en général rattachés aux villes de garnison.

En définitive, dans le royaume ndebele, Mzilikazi lui-même concentrait sur sa personne la totalité du pouvoir politique. Il nommait tous les *induna* et tous les chefs de village, et il recevait d'eux des rapports détaillés. Mzilikazi se rendait souvent dans les différentes villes de garnison et faisait inopinément des visites d'inspection dans les villes satellites. Dans un laps de temps relativement court, il était arrivé à bâtir un royaume solidement implanté dans lequel les peuples conquis — dont certains étaient associés à l'État plus qu'ils n'en faisaient réellement partie — avaient adopté la langue et la culture ndebele. Inversement, les Ndebele étaient devenus des adeptes de la religion shona mwari/mlimo, dont les prêtres rendaient des oracles et pratiquaient le spiritisme<sup>67</sup>.

67. *Ibid.*; A. J. Wills, 1967, p. 155.

## Les Sotho

Le royaume de Lesotho est un autre État qui naquit du bouillonnement du Mfecane. Il se constitua à partir d'une constellation de petites communautés autonomes de langue sotho, qui étaient largement éparpillées sur les plaines s'étendant au nord et à l'ouest de la chaîne du Drakensberg. La plupart de ces communautés comprenaient plusieurs clans et lignages appartenant aux groupes kwena et fokeng des sociétés sotho-tswana.

Les guerres meurtrières déclenchées par les campagnes des Hlubi et des Ngwane contre ces communautés de langue sotho du Highveld transorangien fournirent à Moshoeshoe une bonne occasion d'exercer ses talents de chef et d'organisateur. Moshoeshoe était le fils du chef relativement obscur du petit clan mokoteli, branche mineure d'une des chefferies kwena de la région. La tradition attribue certaines des réalisations de Moshoeshoe à la tutelle et à l'influence d'un éminent « roi philosophe » du monde sotho, Mohlomi, roi des Monaheng, autre branche de la confédération kwena des chefferies du Highveld. La sagesse de Mohlomi et sa réputation de faiseur de pluie lui avaient acquis un immense respect parmi les États de langue sotho de Transoranie. Les voyages fréquents qu'il faisait parmi eux et les nombreux mariages diplomatiques qu'il contracta avec des filles de chefs auraient, au dire de certains, préparé le terrain pour l'unification de ces États qui allait être accomplie par Moshoeshoe<sup>68</sup>.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'influence du sage Mohlomi sur le caractère et les succès de Moshoeshoe. Celui-ci était lui-même doué d'incontestables qualités de chef. S'étant signalé d'abord par les initiatives qu'il prit parmi les camarades de son âge durant l'initiation, il fit amplement la preuve de ces qualités au moment où les incursions des Hlubi et des Ngwane entraînèrent l'effondrement général de la plupart des chefferies sotho de Transoranie<sup>69</sup>. Au début de sa carrière, Moshoeshoe prit conscience des possibilités défensives qu'offraient les montagnes tabulaires. Il aménagea donc en forteresse pour lui-même, sa famille et quelques compagnons une de ces montagnes, le mont Butha-Buthe, et fortifia les étroits défilés donnant accès au sommet avec des murs de pierres et des postes de guet situés en des points clés<sup>70</sup>.

À partir de cette base, Moshoeshoe put lancer des raids contre quelques-uns de ses voisins aussi bien que défendre les siens contre les Tlookwa de Mma-Nthatsi qu'il vainquit à la « bataille des pots ». Mais, lorsque les Tlookwa revinrent en 1824 et firent le siège prolongé du mont Butha-Buthe, ils faillirent bien triompher de la résistance opiniâtre de Moshoeshoe et des siens. À bout de forces et de vivres, ceux-ci furent sauvés par l'apparition d'une armée ngwane<sup>71</sup> qui attaqua les Tlookwa, ce qui les força à lever le siège. Plus tard cette année-là, Moshoeshoe fit mouvement vers le sud avec

68. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 99; D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912.

69. L. Thompson, 1969b, p. 399.

70. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 100-101.

71. *Ibid.*, p. 101.

les siens, à travers une région infestée de cannibales<sup>72</sup>, pour s'établir sur une nouvelle montagne qui avait été préalablement repérée par ses éclaireurs. Cette nouvelle forteresse de montagne, Thaba Bosiu, surplombant le cours du Petit Caledon, était plus facile à défendre. Moshoeshoe, son père et quelques-uns de ses proches compagnons bâtirent leurs demeures sur le sommet plat de cette montagne tabulaire d'environ 500 hectares, couvert de bonne herbe et amplement pourvu en eau par des sources pérennes<sup>73</sup>. Un travail considérable fut accompli pour fortifier les diverses approches de Thaba Bosiu<sup>74</sup>.

Se sentant en sécurité sur sa montagne quasiment imprenable, Moshoeshoe se mit en devoir de bâtir une nouvelle nation à partir de ce qui restait de plusieurs peuples réduits en miettes. Il vint rapidement à bout de None, le chef des Bamantsane, qu'il trouva installé sur les terres entourant Thaba Bosiu. Entre-temps, plusieurs groupes sotho et nguni étaient venus rejoindre Moshoeshoe et se mettre sous sa protection. Il plaça certains de ces groupes sous la responsabilité de ses frères et, plus tard, aussi de ses fils. En ce qui concerne des groupes plus importants comme les Phuting de Moorosi, les Taung de Moletsane et les Rolong de Moroka, il toléra la survivance du pouvoir local exercé par leurs chefs traditionnels, à condition qu'ils reconnaissent son autorité de chef suprême.

Pour écarter la menace de ses puissants et dangereux voisins, Moshoeshoe recourut à la tactique consistant à cultiver leur amitié en leur adressant un tribut. Ainsi se garda-t-il des attaques des Ngwane-Ama en payant régulièrement un tribut à Matiwane. À la même époque, il envoya à Chaka un tribut de plumes de grue de paradis. Finalement, les Sotho commencèrent à s'inquiéter sérieusement du risque de voir les Ngwane rester indéfiniment dans leur voisinage. À l'instigation de Moshoeshoe, les Ngwane furent donc attaqués par une armée zulu en 1827 et rudement malmenés, sans pour autant être chassés de la région de Transoranie. À titre de représailles, les Ngwane de Matiwane attaquèrent Moshoeshoe sur son bastion montagneux de Thaba Bosiu en juillet 1827; mais ils furent battus et repoussés<sup>75</sup>. La défaite des Ngwane de Matiwane très redoutés répandit au loin la réputation de Moshoeshoe. La plupart des Ngwane se dirigèrent vers l'actuel Transkei et furent vaincus à Mbolompo. De nouveaux groupes de peuples décimés affluaient auprès de Moshoeshoe. Sa victoire sur les Ngwane avait démontré la sagesse de son choix de Thaba Bosiu comme capitale.

Pour ajouter encore à sa réputation, Moshoeshoe lança ses troupes dans une opération conjointe avec les Taung de Moletsane contre les Thembu, pour s'emparer de leur bétail. Une contre-attaque victorieuse permit aussi à Moshoeshoe de repousser une invasion des régiments de Sikonyela, et de mettre fin de la sorte pour un bon moment aux actions de harcèlement

72. D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912, p. 146.

73. L. Thompson, 1969*b*, p. 399.

74. G. Tylden, 1950, p. 5; D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912, p. 147.

75. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 102.

des Tlookwa. La capitale que Moshoeshoe avait édifée sur les hauteurs eut l'occasion de démontrer sa puissance lorsque des régiments ndebele pénétrèrent en Transorangie pour une expédition punitive contre Moletsane et ses Taung<sup>76</sup>. L'armée ndebele pénétra au Lesotho et tenta de prendre d'assaut Thaba Bosiu. Elle fut repoussée et forcée de se retirer. En diplomate consommé, Moshoeshoe dépêcha auprès de l'armée en retraite un petit troupeau de bêtes de boucherie comme présent et gage de paix, se déclarant convaincu que c'était la faim qui les avait poussés à l'attaquer. Les Ndebele s'en allèrent, emplis d'un immense respect pour le grand roi de la montagne, et ne revinrent plus jamais le combattre<sup>77</sup>. La nouvelle du succès de la tactique défensive utilisée par Moshoeshoe contre un ennemi aussi redoutable que les Ndebele se répandit dans tout le monde sotho, où elle accrut immensément son prestige. Ce succès fournissait aussi une illustration limpide de sa stratégie défensive, consistant à combattre, si nécessaire, ses puissants ennemis et à se les concilier chaque fois qu'il le pouvait<sup>78</sup>.

À peine le danger ndebele écarté, le royaume de Moshoeshoe eut à faire face à un nouveau fléau, sous la forme d'une série d'attaques menées contre les villages sotho par des bandes de cavaliers armés. Ces bandits griqua et koranna avaient lancé leur premier raid contre les Sotho au début de 1830. Leurs assauts se multipliaient et se faisaient plus alarmants. L'état de guerre perpétuel en Transorangie avait affaibli et appauvri la plupart des États de la région. Le royaume de Moshoeshoe était une exception remarquable, en particulier du fait des nombreux troupeaux que possédaient les Sotho. Les pillards griqua et koranna s'abattaient sur les villages et les troupeaux à la vitesse de l'éclair. Ils attaquaient en petites escouades mais, se déplaçant à cheval, avaient l'avantage d'une grande mobilité. Ils étaient aussi armés de mousquets qui portaient plus loin que n'importe quelle espèce d'arme de jet. Bons tireurs, ils étaient des spécialistes de l'attaque par surprise. Les Sotho répondirent en préparant des contre-embuscades et des raids de nuit contre leurs campements, tuant les hommes et s'emparant des chevaux et des fusils. Au bout d'un certain temps, les Sotho se mirent à élever une race de cheval local, le « poney sotho », et se transformèrent en « une nation de fusiliers montés »<sup>79</sup>. Ce fut un grand pas en avant dans la défense de la nation en voie d'édification.

Par l'intermédiaire d'un Griqua chrétien, Adam Krotz, Moshoeshoe entra en contact avec des missionnaires blancs. En 1833, il envoya du bétail à la mission de Philippolis « pour acheter missionnaire ». Sa demande se trouva coïncider avec l'arrivée d'un petit groupe de missionnaires français dont les espoirs de se mettre à l'œuvre parmi les Hurutshe étaient contrecarrés par les nouvelles concernant les attaques répétées que menait Mzilikazi contre eux et d'autres peuples tswana des environs<sup>80</sup>. Ces missionnaires français

76. E. Casalis, 1861, p. 22-24; L. Thompson, 1969b, p. 400.

77. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 103; L. Thompson, 1969b, p. 400.

78. G. Tylden, 1950, p. 8-10; L. Thompson, 1969b, p. 400.

79. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 104.

80. *Ibid.*

furent persuadés que c'était la Providence qui les instruisait de commencer plutôt leur apostolat parmi les Sotho de Moshoeshoe. Celui-ci les installa à Makhoarane, que les missionnaires baptisèrent Morija. D'autres missions furent ouvertes peu après à Beersheba et Mekuatleng. L'introduction des missionnaires dans le royaume sotho faisait partie d'un plan défensif. Ils étaient censés aider Moshoeshoe à défendre son royaume en l'entourant des meilleurs conseils, en l'aidant à se procurer des armes à feu et à entrer en contact avec de puissants États blancs avec lesquels Moshoeshoe pensait pouvoir nouer des liens d'amitié et d'alliance.

La technique utilisée par Moshoeshoe pour édifier une nation ne tarda pas à porter ses fruits : plusieurs groupes chassés de la région où ils vivaient par les bouleversements du Mfecane s'agglomérèrent à son royaume. Les Tlaping, conduits par Lepui, vinrent s'établir auprès des missionnaires français à la mission de Béthulie. En 1836, les Taung de Moletsane s'en vinrent vivre à Beersheba, avant de repartir deux ans plus tard pour Mekuatleng ; en 1833, les Rolong de Moroka furent autorisés à s'établir à Thaba Nchu avec leurs missionnaires wesleyens. Par la suite, des immigrants thembu, fuyant les rigueurs de la sixième guerre cafre, vinrent se placer sous la protection de Moshoeshoe.

L'empiétement des Boers sur le territoire occupé par les Sotho, qui était allé croissant au cours des années 1830, atteignit son comble après 1836, année de l'exode boer que l'on qualifie communément de « Grand Trek ». De nombreux heurts s'ensuivirent entre les intrus boers et les paysans sotho dépossédés. Certains des conflits éclatèrent à propos de la possession du sol, d'autres étaient causés par des revendications relatives à du bétail volé et par des litiges pour des questions de travail. Devant la fréquence et la violence croissante de ces conflits, le Gouvernement britannique se vit contraint d'intervenir mais, après deux tentatives de règlement infructueuses<sup>81</sup>, il jeta l'éponge en reconnaissant une république boer indépendante au cœur du pays de Moshoeshoe. Doublant d'un affront l'injustice commise, la Convention de Bloemfontein, par laquelle la Grande-Bretagne légitimait l'expropriation du territoire sotho au bénéfice des Boers, comprenait parmi ses dispositions un article qui interdisait la vente des armes et des munitions aux Sotho et autres États noirs, tandis que les Boers avaient, eux, toute latitude de s'armer.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que l'État libre d'Orange se soit lancé dans une politique étrangère agressivement expansionniste qui menaçait de défaire toute l'œuvre de Moshoeshoe et, dans son effort frénétique pour s'ouvrir une fenêtre sur la mer à Port Saint Johns<sup>82</sup>, d'annihiler le royaume de Lesotho lui-même. Le Lesotho dut mener deux guerres, en 1858 et 1865, contre l'État libre d'Orange, avant que ses destinées ne soient prises en charge, au nom du Gouvernement britannique, par le gouverneur Wodehouse.

81. Les tentatives en question furent le Système des traités (Treaty System) de 1843-1845, dans le cadre duquel un traité fut signé avec Moshoeshoe, en 1845, et la création en 1848 d'une enclave boer sous administration britannique dénommée « Orange River Sovereignty ».

82. G. Tylden, 1950 ; D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912, p. 306.



La requête que fit Moshoeshoe en vue de l'annexion de son pays par le gouvernement de Sa Majesté britannique était une action défensive visant à préserver la nation qu'il avait tant travaillé à créer et à empêcher l'incorporation de son royaume dans la république boer de l'État libre d'Orange. Lorsque Moshoeshoe mourut, en mars 1870, il avait non seulement sauvé son royaume de la désintégration, mais aussi jeté les bases d'un État indépendant qui a survécu jusqu'à nos jours.

## Les Kololo

Les Kololo étaient des Fokeng de la branche patsa. Avant le déclenchement du Mfecane, ils vivaient aux abords du massif de Kurutlele, sur la rive gauche du Vet [Tikoane]. Ils avaient pour voisins les Taung de Moletsane<sup>83</sup>. Une attaque subite lancée contre eux par les Tlookwa de Mma-Nthatisi et la capture de la plus grande partie de leurs troupeaux firent de ces Fokeng Patsa des déracinés. Réduits à la misère, ils cherchèrent à s'enfuir en traversant le Vaal et furent rejoints par un groupe plus fourni de Fokeng qui augmenta leur nombre<sup>84</sup>. De nombreuses petites communautés sotho, fuyant les guerres des Hlubi et des Ngwane, avaient en effet traversé le Vaal et quitté la région de Transorangie. Sebetwane, un prince de la maison patsa, prit le commandement de l'ensemble du groupe fokeng.

Sebetwane et ses compagnons errèrent longuement en quête d'un nouveau territoire et de bétail pour remplacer leurs troupeaux perdus. Leurs pérégrinations les menèrent à l'ouest, vers le pays des Tlaping. Dans cette région, ils firent la rencontre de deux autres groupes de déracinés réduits à l'errance, les Phuting et les Hlakoana. Après une première escarmouche entre les Fokeng et les Phuting, les trois groupes décidèrent de réunir leurs forces pour lancer une attaque conjointe contre Dithakong, la capitale tlaping, le 26 juin 1823<sup>85</sup>. Robert Moffat, un agent de la London Missionary Society qui résidait à Kuruman parmi les Tlaping, obtint de l'aide auprès des capitaines griqua acquis aux missionnaires de Griquatown et d'autres chefs métis établis dans des agglomérations voisines. Une force d'une centaine de cavaliers armés de fusils fut rapidement rassemblée et envoyée en renfort pour défendre Dithakong.

Le jour de la bataille, les envahisseurs essuyèrent une lourde défaite et furent repoussés en subissant des pertes sanglantes, mis en fuite par les fusils des cavaliers griqua<sup>86</sup>. Après la défaite désastreuse de Dithakong, la horde disparate se dissocia. Les Phuthing et les Hlakoana se dirigèrent vers l'est<sup>87</sup>, tandis que Sebetwane conduisait ses partisans, rebaptisés Makololo, vers le nord, à travers le pays des Rolong.

83. E. W. Smith, 1956, p. 50.

84. Ce groupe de Fokeng avait auparavant été attaqué par les Taung de Moletsane et dépouillé de ses troupeaux, voir D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912.

85. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 94; E. W. Smith, 1956, p. 52-53.

86. R. Moffat et M. Moffat, 1951, p. 87-88, 91-97.

87. S. Broadbent, 1865, p. 128-133.

Dans ses campagnes contre les divers éléments du peuple rolong, Sebetwane fit, dit-on, cause commune avec ce vieux bandit de Moletsane, chef des Taung<sup>88</sup>. Ils poussèrent leurs incursions jusqu'en pays hurutshe, où ils mirent à sac et détruisirent la capitale Kaditshwene (Kureechane), dispersèrent ses habitants et assassinèrent le régent Diutwileng. Ensuite, les deux alliés combattirent les Kgatla-Kgafela près du confluent de l'Api et du Crocodile<sup>89</sup>; mais leur activité belliqueuse dans cette région leur valut d'être attaqués par l'armée de Mzilikazi, probablement parce qu'ils avaient empiété sur ce que les Ndebele considéraient comme leur propre théâtre d'opérations<sup>90</sup>. Sebetwane et Moletsane se séparèrent alors, ce dernier poussant au sud vers Matlwase (Makassie)<sup>91</sup>.

Sur ces entrefaites, les Makololo s'en furent attaquer à Borithe la fraction la plus importante du royaume divisé des Kwena, sur laquelle régnait Moruak-gomo. (Les Kwena avaient en effet été affaiblis par des luttes de succession qui les avaient divisés en trois tronçons<sup>92</sup>.) Après quoi, Sebetwane se tourna vers les Ngwaketse, qui formaient le plus puissant des États tswana de la région. Il les vainquit à Iosabanyana en 1824, dans une bataille où fut tué leur vieux guerrier, le roi Makaba IL Sebetwane fonda une fois de plus sur les Kwena, réduisit les ultimes poches de résistance qu'opposaient les places fortes du Dithejwane, et captura de nombreuses têtes de bétail. Il s'établit alors à Dithubaruba, l'ancienne capitale kwena, pour ce qui devait, semble-t-il, être un séjour sinon permanent, du moins prolongé. Mais l'année suivante, en 1826, une attaque surprise exécutée avec maestria par le roi ngwaketse Sebego, fils du défunt roi Makaba II, eut raison de Sebetwane et le délogea des collines du Dithejwane où il abandonna de nombreux morts et presque tout le bétail que possédaient les Kololo<sup>93</sup>.

Une fois de plus, Sebetwane et ses Kololo réduits à la misère durent se remettre en route. Montant au nord, ils se heurtèrent par deux fois aux Ngwato de Kgari, les vainquirent et les soulagèrent de la quasi-totalité de leur bétail. Mais, en voulant se rendre au lac Ngami, ils se perdirent dans le désert et y laissèrent une grande partie du bétail des Ngwato<sup>94</sup>. Cependant, une fois arrivés en pays tawana, non loin du lac Ngami, ils n'eurent aucun mal à triompher de ses habitants et à les déposséder de leurs troupeaux<sup>95</sup>.

Sebetwane entreprit alors de traverser le désert de Kalahari pour atteindre la côte ouest. Vaincu par les rigueurs du désert et par la résistance acharnée de ses habitants<sup>96</sup>, il se vit forcé de revenir vers le lac Ngami. Poussant au nord, il engagea une fois de plus le combat avec les Tawana, remporta la

88. J. D. Omer-Cooper, 1966.

89. *Ibid.*, p. 116; D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912, p. 308.

90. D. Livingstone, 1857, p. 85.

91. S. Broadbent, 1865, p. 128-133.

92. A. Sillery, 1954.

93. A. G. Bain, 1949, p. 51-71.

94. D. Livingstone, 1857, p. 85.

95. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 119; D. F. Ellenberger et J. MacGregor, 1912, p. 310.

96. D. Livingstone, 1857, p. 163-173.

victoire s'empara de leur nouvelle ville et prit possession du gouvernement. Les Tawana devaient par la suite retourner dans leur territoire d'origine, près du lac Ngami<sup>97</sup>. Au terme d'un voyage difficile, les Kololo s'établirent, quant à eux, près du confluent du Zambèze et de la Kafue. À peine s'étaient-ils installés qu'il leur fallut repousser les incursions de régiments nguni. L'une avait à sa tête Nqaba, le chef des Nguni-Msene. Les deux autres étaient le fait des Ndebele de Mzilikazi, eux aussi en quête d'un nouveau havre le long du Zambèze.

Sebetwane et ses Kololo réussirent à repousser toutes ces incursions. Mais la voix de l'expérience les incita à aller s'établir plus à l'ouest, sur le plateau de la Kafue. Comme dans le cas des Kwena, au pays des Tswana, le triomphe de Sebetwane sur les Lozi fut facilité par la guerre civile qui faisait rage dans ce royaume, par suite d'un litige de succession. Sebetwane se rendit maître de la plupart des Lozi, à l'exception d'un petit groupe qui s'enfuit en exil, sous la conduite de quelques membres de la famille royale<sup>98</sup>.

Ayant réussi à se débarrasser de la menace des Ndebele, Sebetwane se mit en devoir de consolider son nouveau royaume. Les prouesses militaires dont il avait fait preuve en repoussant les invasions des Nguni, et en particulier celles des Ndebele, avaient énormément accru son prestige; aux yeux de nombreuses communautés de la région, il faisait désormais figure de chef qui méritait qu'on le suive.

Le règne de Sebetwane apporta la prospérité à l'État kololo. Sebetwane prit en main avec imagination et vigueur la tâche d'édification de l'unité nationale. Il montra le chemin de l'unité en choisissant des épouses parmi les Lozi et d'autres peuples conquis, et en encourageant ses proches compagnons kololo à en faire autant. Sebetwane aimait à répéter que tous les sujets de son royaume étaient les enfants du roi. Il maintint dans leurs fonctions de nombreux chefs lozi, et il remplaça les princes qui s'étaient enfuis par des fonctionnaires lozi. Quelques chefs lozi furent cooptés dans le conseil de Sebetwane, qui les consultait régulièrement<sup>99</sup>.

Sebetwane n'imposa l'initiation par groupes d'âge ni aux Lozi ni aux autres peuples qu'il avait conquis. En revanche, il veilla à ce que la langue kololo soit parlée dans tout son royaume. Il respecta le système politique lozi et ne le remplaça pas, mais lui permit, autant que possible, de coexister avec le nouveau système kololo jusqu'à ce que les deux, en s'interpénétrant, finissent par fusionner. Néanmoins, sur le plan politique et social, les Kololo constituaient l'aristocratie régnante. Sebetwane inaugura un système original d'administration locale, dans lequel les villages étaient regroupés dans le cadre de « provinces » ou, au minimum, de « districts ». Des fonctionnaires kololo étaient placés à la tête de ces unités administratives et chargés, entre autres devoirs, de la collecte du tribut parmi les sujets du roi. Ce dernier s'en appropriait une partie et distribuait le reste. Dans chaque

97. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 119.

98. *Ibid.*, p. 121.

99. D. E. Needham, 1974.

village, Sebetwane plaça au moins deux familles kololo comme seigneurs de la terre<sup>100</sup>.

Contrairement à la tradition et à la religion lozi qui exigeait du roi qu'il vive séparé du peuple, Sebetwane se voulut, quant à lui, accessible à tous ses sujets, quel que fût leur statut social, politique ou économique. De la sorte, non seulement il apparut bel et bien comme le père de tout son peuple, mais il changea en outre fondamentalement le caractère de la monarchie lozi. À sa mort, en juillet 1851, la plupart de ses sujets, y compris les Lozi, en étaient venus à se considérer comme des Kololo. Sekeletu lui succéda sur le trône.

Les membres de la famille royale Lozi qui, comme Masiku et Sipopa, s'étaient enfuis en amont de la rivière Leambye au moment où Sebetwane avait conquis l'État lozi se bornaient à maintenir là une sorte de gouvernement en exil en faisant de leur mieux pour entretenir la flamme du « nationalisme » lozi. Le joug implacable du règne de Sekeletu eut cependant pour effet d'attiser le feu qui couvait sous la cendre et de le transformer bientôt en un furieux brasier. Sa mort, en 1864, et la cruauté encore plus grande de ses successeurs donnèrent le signal de la rébellion des Lozi. Sipopa prit, pour marcher contre les Kololo, la tête d'une armée dont de nombreux habitants de la plaine et du plateau Toka vinrent grossir les rangs. Les Kololo furent vaincus et leur domination jetée à bas. Ce fut la restauration de la dynastie lozi<sup>101</sup>.

Au cours de ses voyages jusqu'en Angola et de sa descente du Zambèze, Livingstone avait recruté des porteurs kololo. Quand, en 1860, il repassa par leur pays natal, il les ramenait pour la plupart avec lui, à l'exception d'une quinzaine qu'il avait laissés dans la vallée du Shire, où ils s'étaient mariés et désiraient construire leur foyer. Ces jeunes hommes possédaient des fusils; ils avaient aussi acquis une grande expérience des méthodes d'organisation militaire et politique des Kololo, et ils se montraient en général très fiers des réussites de l'État kololo. Ils organisèrent les peuples manganja de la vallée du Shire en plusieurs villages palissades dont ils s'instituèrent les chefs. À cette époque, les Manganja étaient victimes de razzias cruelles et dévastatrices de la part de marchands d'esclaves. Ces chefferies kololo défendirent les Manganja contre les trafiquants d'esclaves nguni, yao et portugais. Plus tard, les villages furent groupés en deux royaumes dont les souverains étaient Molokwa et Kasisi, les plus capables de ces chefs. Ceux-ci mirent en place d'autres chefs kololo aux points stratégiques de la vallée. Ils firent bon accueil à la mission de Livingstone et coopérèrent avec elle. Les Kololo finirent par entretenir des relations cordiales avec les Yao; mais les Nguni continuèrent à leur créer des difficultés. Ces chefs kololo de la vallée du Shire conservèrent leur influence, en dépit des violents harcèlements des Nguni, jusqu'au moment où eut lieu la partition coloniale, dans les années 1890.

100. *Ibid.*

101. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 124.

## Les États nguni transzambéziens

Après la défaite des Ndwandwe à la bataille de Mhlatuze, les éclats de cette confédération furent dispersés dans toutes les directions. Zwangendaba et Nqaba (Nxaba) conduisirent les Nguni qui les suivaient dans le sud du Mozambique, non loin de la baie de Delagoa, où Soshangane les avait précédés et était en train d'établir son royaume. Au terme d'une lutte à trois pour la suprématie, Soshangane prit successivement l'avantage sur Zwangendaba et sur Nqaba, les forçant à quitter la région. Puis il consolida l'organisation de son royaume aux dépens des autochtones tsonga.

Zwangendaba, suivi de ses Nguni-Jere, traversa le Limpopo et s'enfonça en pays rozwi, s'attaquant à la plupart des États shona de la région et détruisant au passage l'Empire changamire. Non loin de l'emplacement actuel de Bulawayo, à Thaba Zika Mambo, les régiments de Zwangendaba prirent à partie l'armée rozwi, la défirent au combat et tuèrent le dernier des Mambo, Chirisamhuru. Zwangendaba entraîna alors ses régiments de l'autre côté du Zambèze, en pays nsenga. Ils traversèrent le fleuve près de Zumbo le 20 novembre 1835<sup>102</sup>.

Progressant vers le nord, à l'ouest du lac Malawi, les Nguni de Zwangendaba livrèrent nombre de batailles contre les communautés chewa et tumbuka, faisant de nombreux prisonniers et séjournant quelques années ici et là, avant de repartir. Ils poursuivirent leur marche vers le nord, jusqu'au moment où ils atteignirent Mapupo sur le plateau de Fipa, situé entre l'extrémité nord du lac Malawi et la pointe sud du lac Tanganyika<sup>103</sup>. Les effectifs de leur troupe s'étaient énormément renforcés par l'adjonction des nombreuses recrues que leur avaient fournies tous ceux qu'ils avaient vaincus au cours de leur longue marche.

Après la mort de Zwangendaba, vers 1848, ses Nguni se divisèrent en plusieurs factions qui se lancèrent, chacune de son côté, dans des campagnes d'invasion dirigées contre plusieurs États de la région. Leur théâtre d'opérations s'étendait au nord jusqu'aux berges méridionales du lac Victoria, et à l'est jusqu'à l'océan Indien. À partir du Mozambique, Nqaba emmena ses Nguni-Msene dans la région correspondant à l'actuel Zimbabwe, où, à l'instar des Nguni-Jere qui les y avaient précédés, ils semèrent la confusion et le désordre en guerroyant successivement contre divers groupes de la région. Une brève escarmouche mit aux prises les Jere de Zwangendaba et les Msene de Nqaba. Ces derniers prirent le dessus; après quoi, ils partirent à l'ouest vers le pays des Lozi. Là, ils livrèrent bataille aux Kololo de Sebetwane. Ils furent vaincus et dispersés, et leur chef fut mis à mort<sup>104</sup>.

Les Nguni-Maseko, sous la conduite de leur chef Ngwane, émigrèrent eux aussi du Mozambique au Zimbabwe, en franchissant le Zambèze entre Sena et Tete en 1839. Traversant le sud du Malawi et contournant l'extré-

102. R. Gray, 1965; L. Thompson, 1969a, p.347; D. R. Hunt, 1931, p.284.

103. J. D. Omer-Cooper, 1966, p.123-124.

104. E. W. Smith, 1956, p.71.

mité méridionale du lac Malawi, les Maseko pénétrèrent dans le sud-est tanzanien. C'est là, dans le district de Songea, qu'ils fondèrent un puissant État dirigé par Mputa, le successeur de Ngwane<sup>105</sup>.

## Conclusion

Rétrospectivement, le Mfecane apparaît clairement comme le résultat de changements sociopolitiques radicaux intervenus dans la plupart des États nguni du Nord. Il fut déclenché par la conjonction d'une explosion démographique et d'une pénurie de terres, ainsi que par des mutations phyto-climatiques qui rompirent le délicat équilibre écologique existant entre les pâturages de *sweetveld* et de *sourveld*, auxquels par ailleurs une population humaine et des troupeaux de bovins en constante augmentation imposaient une charge croissante. Cette situation critique fut, semble-t-il, exacerbée par la sécheresse Madlathule, qui porta sans doute à son paroxysme la lutte intense que se livraient les habitants de la région pour des ressources en diminution rapide. Certains indices paraissent en outre indiquer que le commerce naissant de marchandises importées par la baie de Delagoa joua en l'occurrence un rôle en suscitant des rivalités qui furent peut-être d'un plus grand poids que les historiens n'ont bien voulu l'admettre jusqu'ici.

Il est néanmoins tout aussi manifeste que les grands changements qui bouleversèrent si puissamment l'organisation politique et militaire de ces États nguni procédèrent d'un dynamisme purement interne. La révolution zulu ne fut certainement pas le résultat de la transplantation ou de l'adaptation en bloc, à des conditions locales, d'idées empruntées à l'extérieur. Mais les États zulu de la génération suivante — Swazi, Gaza, Ndebele, et les divers royaumes nguni — présentaient tous les mêmes caractéristiques essentielles, qui étaient celles de l'organisation révolutionnaire de l'État zulu — à savoir une formidable machine de guerre basée sur le système des régiments constitués par classes d'âge. Dans tous ces nouveaux États, le système régimentaire devint l'institution centrale ou principale utilisée pour souder des entités ethniques disparates.

Les royaumes de type sotho, comme celui de Moshoeshoe et, à un moindre degré, celui de Sebetwane, tout en maintenant la circoncision par classes d'âge au sein des groupes fondateurs ou de leur noyau originel, n'élargirent pas le système et ne l'imposèrent pas aux communautés nouvellement incorporées en vue de cimenter l'unité de l'État-nation. Ils s'en remirent manifestement davantage à des procédés tels que les mariages diplomatiques ou à un encadrement de type proconsulaire (assuré soit par les chefs traditionnels des États incorporés, soit par des membres des familles royales conquérantes) qui permettait de maintenir une autonomie locale considérable et faisait une

105. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 73.

large place aux mécanismes de consultation, tant individuelle et directe que par l'intermédiaire d'un conseil.

La révolution du Mfecane donna naissance à de nouveaux États dans le sud, le centre et l'est de l'Afrique. Le royaume zulu émergea des cendres des confédérations mthethwa et ndwandwe, ainsi que des débris de nombreuses chefferies nguni pré-Mfecane de la région Zululand-Natal. Le royaume zulu survit aujourd'hui, en tant que base, tronquée et considérablement réduite, de l'un des bantoustans d'Afrique du Sud. Les royaumes du Swaziland et du Lesotho, issus des entités précoloniales créées respectivement par Sobhuza et Moshoeshoe, ont survécu jusqu'à nos jours. Îlots de salubrité dans une mer de racisme érigé en système, ils sont aujourd'hui des membres respectés de la communauté internationale. Le royaume ndebele de Mzilikazi n'a subsisté que l'espace d'un demi-siècle, avant d'être englouti par la vague de colonisation qui, par l'intermédiaire des compagnies à chartes britanniques, submergea des régions entières de l'Afrique australe et orientale en un puissant mouvement qui constitua l'apogée du colonialisme européen. Le royaume kololo de Sebetwane se révéla n'être guère plus qu'une création personnelle qui se désintégra rapidement entre les mains de successeurs de moindre envergure. Il ne devait pas survivre longtemps à la mort de son fondateur.

Si le Mfecane fit surgir de nouveaux États, il entraîna aussi la disparition d'une foule de petits royaumes; temporairement seulement pour certains d'entre eux (comme l'État tawana de Moremi I<sup>er</sup> et le royaume luyi [lozi]), à tout jamais pour d'autres comme les royaumes hlubi, ngwane, mthethwa, ndwandwe, zizi bhele, et bien d'autres encore. Des États et des chefferies furent réduits en miettes et considérablement affaiblis par le Mfecane. Ce fut en particulier le cas des États tswana. Un petit nombre d'États localisés au cœur de la zone de turbulence du Mfecane sortirent indemnes de la tourmente, et même, pourrait-on dire, renforcés, comme par exemple ceux des Pedi, des Tlaping et des Tlharo.

Il paraît possible de diviser les États du Mfecane en plusieurs catégories. Il y eut les États au militarisme offensif de caractère agressif, dont les royaumes zulu, ndebele et gaza semblent pouvoir être considérés comme représentatifs. Les divers États nguni de la région transzambézienne peuvent également être rangés dans cette catégorie. Ces États, qui utilisaient l'appareil militaire pour conquérir et soumettre les autres, tendaient aussi à faire usage de l'épée ou du fusil pour garantir l'allégeance des États soumis. Leur politique expansionniste ou impérialiste exigeait qu'ils entretiennent sur le pied de guerre des armées professionnelles ou semi-professionnelles, cantonnées dans des « casernes » ou des villages de garnison. Les régiments devaient partir régulièrement en expéditions pour collecter le tribut ou les taxes dans les régions périphériques du royaume. Ces armées étaient formées à partir des régiments constitués par classes d'âge qui, dans le cas des Zulu et des Ndebele, représentaient le principal instrument de l'intégration des jeunes gens des peuples soumis. L'État gaza, quant à lui, incorporait aussi les jeunes des territoires conquis, mais dans des régiments distincts de ceux des jeunes nguni, même si leurs commandants étaient recrutés parmi le groupe

des conquérants. L'institution régimentaire ne contribua donc pas, dans l'État gaza, à l'unification nationale. Du fait de la discrimination flagrante dont ils étaient victimes, les «ba-Tshangane» (nom donné aux Tsonga soumis) ne furent pas assimilés dans l'État gaza. Ce facteur, plus que tout autre, explique la fragilité des conquêtes sur lesquelles reposait l'État gaza et permet de comprendre comment il s'écroula finalement sous les coups des Portugais. Les États formés de territoires conquis tendaient à avoir des administrations composées de roturiers et de militaires, plutôt que de membres des familles royales. Dans l'État ndebele, les commandants de régiment étaient non seulement responsables de ce dernier mais, avec une des épouses de Mzilikazi, représentaient le roi dans leur ville de garnison.

Parmi les États du Mfecane qui édifièrent des nations de caractère défensif, on peut citer les royaumes du Lesotho, celui des Swazi et, dans une certaine mesure, celui des Kololo. Dans ces États, l'initiation par groupes d'âge était pratiquée, mais non exploitée comme instrument d'incorporation des jeunes des communautés conquises. Ces États n'étaient pas fondamentalement militaristes ou expansionnistes. Lorsqu'ils entreprenaient des campagnes militaires, c'était soit pour se défendre, soit poussés par la nécessité de définir ou de délimiter leurs frontières géographiques, ou de se procurer du bétail. Les fondateurs de ces États attachèrent la plus grande importance à l'établissement de positions solides et faciles à défendre. Moshoeshe construisit sa capitale sur une montagne tabulaire (*ghobosheane*), Sobhuza établit la sienne dans une région montagneuse inaccessible et Sebetwane choisit la plaine marécageuse de la Kafue, avec ses îles dangereuses dont l'approche se révéla si désastreuse pour les ennemis non avertis.

Ces royaumes défensifs n'avaient pas d'armées sur pied de guerre. L'initiation des classes d'âge servait à former des unités militaires en temps de guerre. Les rois n'hésitaient pas à prendre des épouses parmi leurs sujets pour forger des liens plus étroits, en particulier avec les familles prédominantes, à la fois dans le groupe fondateur et parmi les communautés nouvellement incorporées. Des têtes de bétail étaient prêtées (système *mafisa*) à des sujets, ou même à des chefferies entières que l'on voulait favoriser. Pour ménager la susceptibilité des éléments disparates qui le composaient, l'État les consultait fréquemment et leur laissait une large marge d'autonomie locale. Ces États attirèrent aussi des missionnaires et firent de grands efforts pour se procurer des fusils et des munitions à des fins défensives. Même les États conquérants finirent par admettre chez eux des missionnaires.

Dans tous ces États du Mfecane, le lien de parenté était la matrice sociale sur la base de laquelle se forgeait en définitive l'État. Ainsi en allait-il aussi de l'institution de la royauté. Tant les États conquérants que les États défensifs exploitèrent la cérémonie des prémices comme un rituel servant à renforcer la monarchie. Mais l'évolution du système étatique africain, pendant le Mfecane, réduisit progressivement l'importance des liens de parenté au bénéfice des notions de service, de fonctionnalisme et de territorialité. Certains États, comme celui des Kololo, tenaient à ce qu'une même langue soit parlée dans l'ensemble du royaume. D'autres, comme l'État ndebele, n'imposaient pas de langue, mais la faculté d'expression dans la langue des chefs pouvait être



la clef ouvrant l'accès au pouvoir. Même après que le royaume kololo eut officiellement cessé d'exister, la langue et la culture des Kololo demeurèrent. De même, dans l'État ndebele, beaucoup de Kalanga et de Shona devinrent des Ndebele acculturés.

Il faut noter, enfin, que les nombreuses guerres de la période du Mfecane réduisirent considérablement le nombre des populations africaines, en particulier dans les régions du Natal et de l'État libre d'Orange. En un sens, le Mfecane a affaibli beaucoup d'États africains et réduit leur capacité de faire face ou de résister à un second Mfecane plus destructeur encore que le premier, celui que déclenchèrent les fermiers boers, empiétant désormais impunément sur les territoires africains pour s'emparer non seulement des terres, mais aussi du bétail et des enfants.

Le Mfecane eut en outre pour effet une redistribution des populations en Afrique australe. Il provoqua de fortes concentrations en certains lieux, laissant ailleurs des « espaces vides ». Il engendra également une pléiade de chefs remarquables, tels que Chaka, Mzilikazi, Sobhuza, Zwangendaba et Sebetwane. Comme l'a observé à juste titre Omer-Cooper, ces hommes « firent preuve non seulement de courage, de qualités de chef et de talent militaire, mais encore d'une capacité de pensée et d'action originales, de l'aptitude à imaginer ou adopter des institutions et des techniques nouvelles pour résoudre des problèmes nouveaux; qualités qui leur conféraient une stature d'hommes d'État capables de s'élever au-dessus d'une vision tribale étroite. Ils prouvèrent que les Bantu étaient capables de se montrer à la hauteur des circonstances, et que l'éducation tribale traditionnelle avait un effet beaucoup moins paralysant sur le développement de la personnalité humaine que ne l'ont supposé certains »<sup>106</sup>.

106. *Ibid.*, p. 180.

# L'impact du Mfecane sur la colonie du Cap

*Elleck K. Mashingaidze*

L'essor de la nation zulu sous la conduite de Chaka, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, fut suivi de grandes guerres et de troubles en Afrique du Sud. Les peuples les plus affectés furent les Nguni et les groupes parlant le sotho, qui appellent encore cette période de destruction le *Mfecane* (en nguni) ou le *Lifaqane/Difaqane* (en sotho)<sup>1</sup>. Ce mouvement, qui se répandit rapidement dans la région, jusqu'au bord méridional du lac Victoria, fut aussi important pour l'histoire ultérieure de l'Afrique du Sud que la diffusion de l'esprit réformiste chez les Fulbe et les *djihād* qui l'accompagnèrent pour l'histoire du Soudan occidental pendant la même période. Comme les *djihād* fulbe, le Mfecane transforma les sociétés africaines les plus méridionales comme aucun mouvement ne l'avait fait depuis le début de l'âge du fer. Ce chapitre examinera quel fut son impact sur la colonie du Cap<sup>2</sup>.

La zone de déploiement originaire du Mfecane n'était pas le Cap, mais le pays des Nguni, dans le Natal actuel. Il faut observer que, même si le déclenchement du Mfecane paraît dû à un événement soudain, la fermentation qui provoqua son explosion constituait un long processus qui avait couvé pendant plusieurs générations. Ce processus impliquait, entre autres, la transformation des Nguni — peuples agricoles et pastoraux — de petites communautés fondées sur des clans en des États plus vastes. L'apparition de ces États, semble-t-il, fut le résultat de la nécessité d'affronter le

1. W. G. A. Mears, 1970, p. 5.

2. Voici les auteurs qui ont étudié globalement le Mfecane: J. D. Omer-Cooper, 1966, 1969; L. Thompson, 1969b; W. F. Lye, 1967.

manque croissant de pâturages et de champs. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce processus avait conduit à la constitution de vastes chefferies ndwandwe, ngwane, mthethwa et autres, dirigées par de puissants chefs militaires. Afin de protéger leurs peuples et de défendre leurs intérêts, ces chefs étendirent leur contrôle sur les territoires des voisins les plus faibles. Aussi, vers 1780, les petites chefferies arrivaient-elles difficilement à maintenir leur indépendance et une identité distincte.

## La colonie du Cap à la veille du Mfecane

Avant d'examiner la situation de la colonie du Cap à la veille du Mfecane, il faut la définir, donner un bref tableau de la distribution de sa population et des relations entre les différents groupes, et dire enfin un mot de sa situation économique.

Définir la colonie du Cap est difficile, dans la mesure où ses frontières n'étaient jamais fixes. La frontière orientale, en particulier, était connue pour être mouvante et incertaine<sup>3</sup>. Par exemple, tandis qu'en 1771 elle était formée *grosso modo* par le fleuve Gamtoos, elle s'était déplacée huit ans plus tard, en 1779, sur le fleuve Great Fish et y était toujours établie à la veille du Mfecane. Le Great Fish constituait donc approximativement la ligne de partage entre les Blancs au sud et l'ouest, et les Noirs à l'est et au nord. La majorité des Africains était désignée collectivement sous le nom de Nguni du Cap<sup>4</sup>, ou parfois sous celui de Nguni du Sud<sup>5</sup>, et habitait les terres situées entre la Keiskamma et l'Umzimkulu. Les Nguni du Cap étaient divisés en trois catégories : les Xhosa, les Tembu et les Mpondo<sup>6</sup>. La classification très large de Derricourt inclut, dans les groupes principaux, les Mpondomisi et les Bomvana<sup>7</sup>. Les voisins des Nguni du Cap étaient les Khoisan — dont la plupart vivaient à l'ouest de la rivière Kei.

Dans le présent chapitre, la colonie du Cap sera définie de manière à inclure le territoire peuplé par les Blancs, ainsi que celui habité par les Africains à l'ouest du Great Fish jusqu'à l'Umzimkulu. Cette définition se justifie par les structures socio-économiques et la nature des nouveaux rapports qui se sont instaurés après le Mfecane, et qui en sont, nous le verrons, la conséquence.

Dans l'ensemble, les relations entre les divers peuples qui parlaient le nguni étaient relativement pacifiques. On peut en dire autant de celles entre les Nguni et leurs voisins khoisan. Cela ne signifie cependant pas qu'il n'y

3. Elle a été décrite ailleurs comme la « frontière mouvante ». Voir W. M. Freund, 1974.

4. J. J. Van Warmelo, 1935, p. 60.

5. Les noms de « Nguni du Cap » et de « Nguni du Sud » sont en fait géographiques et appliqués aux peuples parlant le nguni qui vivaient au sud de l'Umzimkulu. Les peuples parlant nguni et habitant au nord de ce cours d'eau sont appelés les « Nguni du Natal », ou plus simplement les « Nguni du Nord ».

6. J. J. Van Warmelo, 1935, p. 60.

7. R. Derricourt, 1974.

avait pas de conflits entre les deux groupes ou entre les divers peuples nguni. Par exemple, les heurts entre Nguni et Khoisan étaient fréquents, en particulier dans la zone comprise entre le cours supérieur du Kei et l'Amathole, au nord-ouest du Transkei<sup>8</sup>. Ces conflits étaient généralement provoqués par des raids menés par les San contre le bétail, raids qui amenaient des expéditions de représailles des Nguni. Néanmoins, ces conflits — soit entre les Nguni et les Khoisan, soit entre les chefferies nguni — étaient généralement très localisés et très maîtrisés.

Ce qu'on appelait la frontière orientale du Cap constituait cependant une zone de tension entre les Noirs et les Blancs, allant souvent jusqu'à des conflits ouverts dus à plusieurs facteurs. En premier lieu, il faut rappeler que, depuis des siècles, les communautés qui parlaient le nguni s'étaient lentement déplacées vers le sud du continent, à partir du Natal. D'un autre côté, l'expansion blanche en Afrique du Sud, qui suivait la direction opposée, avait commencé en 1652, quand Jan van Riebeeck avait fondé une colonie hollandaise au Cap. Les deux mouvements devaient fatalement finir par se heurter quelque part. Ils s'opposèrent dans ce que l'historiographie sud-africaine appelle « les guerres cafres ».

En second lieu, le Great Fish, bien que reconnu par le gouvernement du Cap comme la ligne frontière, était souvent franchi par les gens qu'il devait séparer et maintenir à distance. Les colons, et plus spécialement les éleveurs de bétail, violaient cette limite pour aller chercher des pâturages. Quant aux Africains, ils n'avaient jamais eu l'intention de reconnaître cette frontière, et encore moins de la respecter; car, lorsqu'elle fut instituée par le gouvernement du Cap, de nombreuses communautés xhosa étaient établies à l'ouest du Great Fish. La région frontalière était donc considérée par de nombreux Xhosa comme partie intégrante de leurs terres ancestrales, dont ils avaient été privés par l'expansion continue de la colonie. C'est pourquoi bon nombre d'entre eux continuaient à faire paître et boire leurs troupeaux le long du Great Fish, défiant ainsi les autorités du Cap. Les chasseurs xhosa chassaient toujours à l'ouest du cours d'eau.

La troisième raison pour laquelle la ligne frontalière de l'est restait une zone de tension et de violence entre les Blancs et les Noirs était que les deux groupes raciaux poursuivaient des activités économiques semblables, comme l'élevage et l'agriculture, qui constituaient les activités essentielles de chaque côté de la frontière. À cela s'ajoutait l'existence de systèmes de possession de la terre entièrement opposés.

Enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> l'expansion sud-ouest des Nguni fut provoquée par un dilemme réel dont l'origine est à chercher dans les événements qui se produisaient dans le nord de leur territoire. Ces événements empêchèrent les Nguni du Cap de se diriger vers le nord-est.

Dans la mesure où ils formaient l'avant-garde de l'expansion des Nguni du Cap à l'ouest et au sud, les Xhosa firent les frais du conflit entre les Blancs et les Noirs à la frontière. C'est pourquoi ce groupe n'est pas seulement celui

8. *Ibid.*, p. 49.

sur lequel on a de loin le plus écrit, mais encore il demeure celui des Nguni du Cap qui a été le plus vilipendé et le plus haï dans l'historiographie coloniale de cette région<sup>9</sup>.

Comme nous l'avons dit, les Xhosa ne reconnaissaient pas le Great Fish comme frontière et le traversaient pour aller faire paître leurs troupeaux. Ces « violations » frontalières étaient parfois accompagnées de vols de bétail, auxquels les colons du Cap répliquaient souvent par des raids de représailles en pays xhosa, sous prétexte de récupérer leurs biens. Il était cependant fréquent que les activités des commandos dépassent les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Il est donc évident que les relations entre Noirs et Blancs dans la région n'étaient pas pacifiques à la veille du Mfecane. Nous examinerons à présent la situation de la colonie à la veille de ce mouvement.

## Situation et perspectives économiques

Quand la colonie du Cap, dans les années 1822-1823, apprit l'existence de troubles dans le Natal, la vallée du Caledon et le Highveld, de nombreux colons n'y vivaient que depuis deux ans. Parmi eux se trouvaient des Anglais amenés au Cap en 1820 pour accroître une population encore clairsemée et essentiellement hollandaise. La plupart de ces colons — environ 5 000 — avaient été envoyés dans le district d'Albany, où ils exploitaient près de 100 acres chacun. Bien que la chose ne fût peut-être pas intentionnelle, l'un des buts principaux du peuplement d'Albany, pour le gouverneur Somerset, était de faire participer les colons à la défense et à la stabilisation de la frontière orientale, de triste réputation.

Les perspectives économiques de la colonie du Cap n'avaient jamais été très brillantes. La dangereuse situation militaire de la frontière ne faisait qu'aggraver les problèmes économiques. La situation des colons de 1820 était pire que celle des fermiers hollandais des anciens districts de la colonie. L'agriculture, censée être la principale activité économique d'Albany et la source essentielle de subsistance, donnait, en 1823, tous les signes de l'effondrement. En premier lieu, bon nombre des nouveaux fermiers n'étaient guère qualifiés pour le travail auquel ils avaient été destinés en Afrique. On se plaignait communément de la trop petite taille des lopins de terre. Puis se produisirent, en 1822, des inondations qui détruisirent toutes les récoltes. En 1823, de nombreux fermiers avaient abandonné leurs terres, et ceux qui étaient restés avaient perdu leur enthousiasme et étaient découragés. Les petits pécules apportés d'Angleterre diminuaient rapidement; de nombreux fermiers s'étaient lourdement endettés auprès du gouvernement ou frôlaient

9. En fait, les guerres de la frontière orientale du Cap sont généralement appelées les « guerres cafrés » dans les livres d'histoire sud-africains. Les Xhosa étaient considérés comme des « sauvages qui ne craignent que la force et le châtement » (C. W. De Kiewiet, 1968, p. 51). Les Xhosa étaient considérés comme d'incorrigibles voleurs de bétail qui devaient être combattus (E. A. Walker, 1957, p. 116-119).



6.1. *Poupées en vente au Cap au début du XIX<sup>e</sup> siècle, représentant un homme et une femme san.*  
[Source: J. Vansina, *Art history in Africa*, 1984, Londres, Longman. © Staatl. Museum für Völkerkunde, Munich.]

la misère. L'alcoolisme augmentait rapidement, car plus d'un homme ruiné cherchait à oublier ses déboires dans la boisson<sup>10</sup>.

En 1823, il ne restait qu'un tiers des fermiers d'Albany sur leurs terres. Ils devaient affronter des problèmes immenses; et l'avenir agricole du district semblait très incertain. Comme on l'a déjà signalé, les autres fermiers avaient abandonné leurs terres: certains avaient opté pour d'autres formes d'emploi dans les centres urbains; d'autres étaient devenus commerçants; et la majorité s'était reconvertie dans l'élevage.

Les fermiers des peuplements plus anciens, tout comme ceux d'Albany, étaient confrontés à un problème encore plus grave: le manque de main-d'œuvre. Même à cet égard, la situation des colons de 1820 était pire que celle des colons hollandais. Tandis que ceux-ci pouvaient employer des Xhosa, des Khoisan ou même des esclaves, les colons de 1820 n'avaient pas le droit de recourir à ce type de main-d'œuvre<sup>11</sup>. Les fermiers de l'« Anglostan », comme Butler appelle le district d'Albany, étaient supposés employer de la main-d'œuvre libre, venue de Grande-Bretagne. Mais la plupart des ouvriers agricoles que l'on avait fait venir d'Angleterre avaient fui leurs maîtres en arrivant en Afrique du Sud, pour se rendre dans les centres urbains où les perspectives leur semblaient meilleures. Des efforts désespérés furent faits pour encourager à nouveau l'émigration dans la colonie. Parmi ceux qui répondirent à ces appels — en majorité des travailleurs irlandais —, seule une insignifiante poignée parvint réellement dans les districts de la frontière orientale. Beaucoup rachetèrent leur liberté en arrivant au Cap et partirent faire carrière ailleurs. Dans ces conditions, les nouveaux colons étaient obligés de compter sur eux-mêmes, sur leurs femmes et leurs enfants pour accomplir « les tâches les plus basses », normalement exécutées uniquement par les ouvriers agricoles et les esclaves<sup>12</sup>. Toutes ces difficultés furent encore aggravées par l'obligation faite aux fermiers et aux hommes les plus vigoureux de se rendre sur la frontière orientale pour la défendre.

Pour alléger les difficultés financières des colons en détresse, quelques personnes créèrent une organisation destinée à collecter des fonds. Cette Société pour le soulagement des colons en détresse rassembla en effet de l'argent, si bien qu'en 1824 elle put aider certains fermiers et leur fournir le capital dont ils avaient grand besoin. Mais aucune aide financière ne pouvait éliminer les deux difficultés chroniques qui accablaient la colonie: le manque de main-d'œuvre et la situation fluctuante de la frontière orientale. Ces problèmes n'avaient pas encore été résolus quand, vers 1822-1823, les effets du Mfecane atteignirent la colonie du Cap à travers l'Orange et le Natal.

10. G. Butler, 1974, p. 176; E. A. Walker, 1957, p. 157.

11. E. A. Walker, 1957, p. 157.

12. G. Butler, 1974, p. 178; G. M. Theal, 1891, p. 238-239.

## Le Mfecane

Le détail des événements survenus au nord du territoire nguni, dans la vallée du Caledon et le Highveld, ne nous concerne pas ici<sup>13</sup>. Nous voulons seulement examiner comment ces événements finirent par affecter la région nguni du Cap et la colonie elle-même. Nous essayerons de préciser quelles furent les nouvelles formes sociales, les nouveaux rapports entre les différents groupes de la région et les nouvelles formes socio-économiques que le Mfecane suscita.

Comme on l'a déjà vu, le mouvement prit naissance au Natal, chez les groupes du Nord parlant le nguni. Les causes exactes du Mfecane ne sont pas connues. Il semble néanmoins que la population de cette région avait beaucoup augmenté en quelques générations. Cette tendance avait mené, étant donné les méthodes agricoles de l'époque, à une surpopulation. Pour répondre à ce problème, de nouvelles formes d'organisation politique furent mises en œuvre. Dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de chefferies puissantes firent leur apparition — les plus connues étant celles des Ndwandwe, des Ngwane et des Mthethwa. Dans les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, toutes ces chefferies — y compris celle des Zulu — s'étaient transformées en puissants États militaires dirigés par des chefs semi-monarchiques : respectivement, Zwide, Sobhuza, Dingiswayo et Chaka.

Si ce nouveau système étatique ne s'était pas accompagné d'une révolution des méthodes et de la stratégie militaires, la tension et les violents conflits ouverts, qui caractérisaient les rapports entre les États méridionaux nguni à partir de 1815 environ, n'auraient certes pas conduit à des guerres à une grande échelle. Il est aussi possible que, sans l'efficace stratégie militaire employée plus tard par les diverses armées nguni du Nord — et particulièrement les Zulu —, les événements n'auraient pas affecté les régions situées au-delà du pays nguni du Nord.

Pour autant qu'on sache, le premier grand conflit ouvert commença en 1815, entre les Ndwandwe de Zwide et les Ngwane de Sobhuza. Les Ngwane furent vaincus et obligés de franchir le Pongolo, région où ils jetèrent les fondations de la nation swazi. Selon J. D. Omer-Cooper, ce conflit marqua le début du Mfecane. Avec le départ de Sobhuza, le conflit entre Zwide et Dingiswayo devint quasi inévitable. De fait, vers la fin de l'année 1817, le heurt entre les Ndwandwe et les Mthethwa se produisit. Dingiswayo, le roi des Mthethwa, fut tué pendant cette guerre, laissant son peuple démoralisé, dispersé et privé de chef.

Les Ndwandwe auraient obtenu une victoire totale et la domination de tout le territoire situé entre la Tugela et le Pongolo après la chute de Dingiswayo, si une nouvelle puissance n'avait pas surgi sous le patronage de ce dernier. Il s'agissait de Chaka, le fils de Senzangakhona, le chef d'un groupe zulu alors très insignifiant. Dans sa jeunesse, Chaka avait été formé dans l'un des régiments mthethwa de Dingiswayo. Grâce à son intelligence

13. Ces détails forment le thème du chapitre 5 de ce volume. Voir aussi note 2 ci-dessus.



et à sa capacité d'initiative, il avait rapidement été promu à un haut rang dans l'armée. Lors du conflit entre les Ndwandwe et les Mthethwa, Chaka n'était pas seulement officier supérieur de l'armée mthethwa : il avait succédé à son père comme chef du petit groupe zulu alors placé sous le commandement des Mthethwa. Quand Zwide eut tué Dingiswayo, Chaka et ses Zulu constituèrent le seul centre de résistance sérieuse contre lui et les Ndwandwe. Chaka se prépara à un affrontement décisif avec Zwide, en faisant passer sous son contrôle plusieurs chefferies, dont celle des Mthethwa démoralisés. Il perfectionna aussi ses nouvelles méthodes de guerre et enrôla dans son armée tous les jeunes en âge d'entrer à l'école d'initiation. Celle-ci fut d'ailleurs abolie et remplacée par des centres d'entraînement pour la jeunesse.

La fameuse guerre entre les Ndwandwe de Zwide et Chaka eut lieu en 1818, et Zwide fut complètement battu après toute une série de campagnes. J. D. Omer-Cooper a très justement décrit la défaite des Ndwandwe comme un tournant dans la carrière de Chaka et de l'histoire du Mfecane<sup>14</sup>. Sans rencontrer d'opposition sérieuse dans le pays nguni du Nord, Chaka poursuivit ses campagnes pour édifier son État militaire zulu. Son principal moyen d'expansion fut la conquête et l'intégration des chefferies vaincues à la nation zulu. De nombreuses chefferies plus petites furent ainsi soumises. Mais un plus grand nombre encore s'arrangea pour éviter l'emprise de Chaka en fuyant la région du Natal. Dans les années qui suivirent la mort de Zwide, en 1818, une multitude de chefferies vaincues et dispersées, de familles ou d'individus déracinés fuirent vers l'ouest, du Drakensberg au Highveld, ce qui déclencha des vagues de migrations au fur et à mesure que les terres étaient dévastées et les cultures détruites. D'autres Nguni du Nord s'enfoncèrent dans le sud par la Tugela et l'Umzimkulu. En 1822-1823, ce mouvement de migration de gens égarés, affamés et misérables qui venaient du nord-est avait atteint le pays mpondo et le pays tembu, semant la terreur et la destruction partout où passaient les hordes de fuyards. En 1823, le pays mpondo fut particulièrement bouleversé par l'arrivée des immigrants nguni du Nord. Les Tembu du Nord, avec leur chef Ngoza, s'étaient installés là, peu avant de retourner au pays zulu. Au No Man's Land, à l'ouest du pays mpondo, se trouvaient les Bhele de Mdingi, qui furent plus tard rejoints par les Wushe et les Bhaca, commandés par Madikane. Puis survint l'invasion zulu du pays mpondo en 1823-1824. Bien que Faku, très sagement, empêchât son peuple d'attaquer les Zulu, les envahisseurs emmenèrent avec eux une grande partie du bétail mpondo.

Quand les nouvelles des événements parvinrent au Cap — où les réfugiés nguni du Nord, les vagabonds et les envahisseurs étaient connus sous le nom de Fetcane —, la colonie avait déjà été occupée dans sa partie septentrionale par des groupes de fuyards. À la différence des Fetcane, les réfugiés qui arrivaient dans la colonie avaient perdu toute cohésion et toute identité. Comme les premiers, ils étaient misérables, démoralisés, affamés

14. J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 33.

et égarés. Les Mantatees<sup>15</sup> ou Bechuana, comme on les appelait généralement, avaient fui la vallée du Caledon et la Transorangie après les invasions des Ngwane, des Hlubi, et les effets dévastateurs des opérations tlookwa, dirigées par une femme, Mma-Nthatisi. Certains venaient d'aussi loin au nord que le Vaal, expulsés par les invasions du Mfecane. De nombreux réfugiés tswana avaient quitté leurs régions du Botswana après l'attaque de la capitale tlaping de Dithakong par les Phuting, les Hlakoana et les Fokeng en 1823.

Les réfugiés s'entassèrent dans des districts comme Graaff-Reinet et Albany. Ils ne constituaient pas une menace militaire, puisqu'ils étaient désarmés et privés de chefs. Tout ce qu'ils cherchaient, c'était un peu d'aide et de protection.

## La réaction initiale du Cap (1823-1828)

La réaction initiale du gouvernement colonial du Cap et des colons face à l'afflux des réfugiés doit être comprise et examinée à la lumière des deux besoins les plus pressants de la colonie à la veille du Mfecane : garantir la sécurité de la frontière et obtenir de la main-d'œuvre bon marché. La pénurie de main-d'œuvre, en particulier, avait poussé de nombreux fermiers à choisir d'autres formes de travail et à abandonner l'agriculture.

Il devint très vite évident pour les fermiers inquiets et un peu effrayés des districts de Graaff-Reinet et d'Albany que les centaines de Mantatees et de Bechuana (Tswana) qui traversaient l'Orange n'allaient guère créer de problèmes de sécurité. Leurs allures aimables et presque timides, le fait que la plupart d'entre eux avaient perdu tout lien et toute cohésion de groupe conduisirent les colons à penser que les réfugiés sotho et tswana pouvaient faire des « serviteurs dociles et dévoués »<sup>16</sup>, satisfaisant ainsi l'un des besoins les plus urgents de la colonie. Ce jugement se révéla judicieux puisque la colonie du Cap profita finalement des effets destructeurs du Mfecane. De fait, le gouverneur décida, en 1823, que les réfugiés devaient

15. Les termes de « Mantatees » (écrit aussi « Mantatis ») et de « Fetcane », tels que les utilisent les colons blancs, les écrivains et les fonctionnaires du gouvernement du Cap, exigent quelques brèves explications. Dans la bouche de ces gens, ces termes s'appliquent aux agents du Mfecane. Le terme de « Mantatees », tel que l'emploie par exemple Robert Moffat, se réfère collectivement à des groupes comme les maraudeurs phuting, hlakoana et fokeng, qui envahirent la capitale tlaping de Dithakong en 1823. Appeler ces groupes ainsi risque d'induire en erreur, dans la mesure où ils n'avaient aucun lien avec Mma-Nthatisi, qui était chef des Tlookwa. Plus tard, le terme fut de nouveau employé de manière erronée pour désigner les réfugiés tswana et sotho qui refluaient dans la colonie, venant de l'Orange et du Caledon — particulièrement après Dithakong. « Fetcane » ou « Mfecane », par ailleurs, quand ils étaient appliqués à des gens, se référaient aux envahisseurs des Nguni du Nord, c'est-à-dire aux Zulu et aux Ngwane de Matiwane. Voir J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 93-96; W. G. A. Mears, 1970, p. 5-13; L. Thompson, 1969, p. 393; G. Butler, 1974, p. 182; R. H. Dugmore, 1958, p. 44.

16. Voir, par exemple, les représentations (et les légendes les accompagnant) des deux soi-disant « Mantatees » dans G. Butler, 1974, p. 228, et aussi p. 181-182.

servir d'ouvriers agricoles pour les colons qui le souhaitaient, pendant une période d'au moins sept ans<sup>17</sup>. Les fermiers des districts de Graaff-Reinet et d'Albany approuvèrent cette décision, dans la mesure où ils manquaient de main-d'œuvre.

Les opinions de l'époque quant à la qualité des travailleurs sotho et tswana ne sont pas unanimes. En 1834, un naturaliste et explorateur sud-africain, le Dr Andrew Smith, constatait que certains fermiers trouvaient leurs employés « lents », et beaucoup d'entre eux « extrêmement cupides voire même malhonnêtes, et tous très paresseux »<sup>18</sup>. Par ailleurs, un autre explorateur, George Thompson, observait que « la répartition de quelques centaines de réfugiés mantatees dans les familles les plus honorables, en tant que domestiques et bergers » s'était révélée être « un grand avantage »<sup>19</sup>. Le point de vue de Thompson ne diffère cependant pas des opinions et des observations d'Andrew Smith, selon lesquelles, malgré ce que disaient les fermiers à propos de leurs employés, la présence des Sotho et des Tswana dans la colonie était « souhaitable dans la mesure où ils [...] suppléaient au manque de personnel, dû au fait que les Hottentots avaient préféré, lors des années précédentes, d'autres vocations que le service des fermiers »<sup>20</sup>. De fait, la plupart des Khoi du Cap s'étaient rendus dans les centres urbains ou vivaient sous la protection des missions chrétiennes, afin d'éviter l'humiliation de travailler pour ceux qui avaient pris leurs terres ancestrales.

Il est impossible de fournir le nombre exact de réfugiés tswana et sotho qui trouvèrent asile dans la colonie du Cap. Il pourrait s'agir de plusieurs centaines, voire de milliers d'hommes. En outre, cet afflux dura aussi longtemps que les troubles persistèrent à l'intérieur des terres; et ce ne fut pas avant la fin de 1828 que certains réfugiés tswana et sotho commencèrent à retourner chez eux. Le nombre des retours s'accrut vers le milieu des années 1830, une fois la paix et la stabilité rétablies par des chefs comme Moshoeshoe, le fondateur de la nation sotho<sup>21</sup>. Pendant les cinq premières années du Mfecane, il semble que d'autres réfugiés aient pénétré le territoire de la colonie. George Thompson aurait parlé de mille réfugiés tswana et sotho dans la colonie en 1826<sup>22</sup>. Cela se passait environ trois ans après l'arrivée de la première vague de déracinés.

Quel qu'ait été le nombre de ces réfugiés, plusieurs points sont indiscutables. En premier lieu, comme on l'a déjà souligné, les malheurs des peuples du Natal, de la vallée du Caledon, de l'Orange et du Highveld furent — ironiquement — une bénédiction pour la colonie du Cap. Cela fournit de la main-d'œuvre bon marché à une communauté agricole que le manque de personnel menaçait de ruiner. L'arrivée de cette force de travail donna une nouvelle impulsion à l'agriculture des secteurs orientaux de la colonie. En

17. G. M. Theal, 1891, p. 240; G. Butler, 1974, p. 182; W. F. Lye (dir. publ.), 1975, p. 20.

18. W. F. Lye (dir. publ.), 1975, p. 21.

19. 20. Cité dans G. Butler, 1974, p. 182.

20. W. F. Lye (dir. publ.), 1975, p. 21.

21. W. F. Lye, 1969, p. 203.

22. *Ibid.*, p. 202-203, citant G. Thompson.

second lieu, on a pu dire que, à Albany et Graaff-Reinet, la période « entièrement blanche » de la colonisation — pendant laquelle les fermiers européens, leurs femmes et leurs enfants devaient effectuer les tâches les plus « basses » — se termina avec l'arrivée des travailleurs africains. Ce changement, nous dit-on, fut achevé à la fin des années 1820<sup>23</sup>. Il contribua à miner l'un des principes fondamentaux qui avaient présidé à la création de l'« Anglostan » ou Albany, celui qui voulait que les colons blancs comptent sur leurs propres forces pour leur subsistance. À partir de ce moment, l'importance de la main-d'œuvre noire dans le développement économique de la colonie se trouva nettement affirmée.

Le troisième point indiscutable concerne l'afflux des Tswana et des Sotho dans la colonie. Cet afflux permit de disposer d'une main-d'œuvre bon marché, ce qui mina un principe des colons d'Albany et de Graaff-Reinet, celui de l'agriculture intensive. En partie à cause des fermiers qui exigeaient plus de terres, en partie à cause de la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché, les fermes de 40 hectares se transformèrent en domaines plus vastes vers 1825<sup>24</sup>.

Pour leur part, les Tswana et les Sotho profitèrent également de leur séjour temporaire dans la colonie. D'une part, on leur permit d'établir des maisons sur les terres de leurs employeurs. D'autre part, selon les termes de leur « apprentissage », ils furent payés en têtes de bétail et autres produits<sup>25</sup>. De la sorte, beaucoup purent acquérir des biens personnels qu'on les autorisa à emporter dans leur pays.

La présence des Sotho et des Tswana dans la colonie ne résolut cependant pas l'autre besoin pressant des colons. Elle ne changea en rien la nature des rapports entre ceux-ci et leurs voisins, les Nguni du Sud. Tensions, conflits frontaliers, vols de bétail, raids de représailles : tout continua comme par le passé.

Ce tableau des rapports entre les Blancs et les Noirs de la colonie doit cependant être nuancé, pour que le lecteur ne garde pas l'impression d'une absence totale d'échange pacifique. Malgré les disputes et les querelles à propos des droits de chasse et de pâturage, il existait un désir mutuel de promouvoir des relations commerciales, parce que chaque groupe possédait certains produits que les autres n'avaient pas. Par exemple, les Xhosa avaient de l'ivoire, des cornes, des peaux, des bœufs et du caoutchouc, produits fort recherchés par les marchands coloniaux. Pour leur part, ils avaient besoin de cuivre, de perles, de boutons, de poudre et d'alcool — en particulier d'eau-de-vie —, toutes choses que seuls ces marchands pouvaient leur fournir. Ainsi, en dépit des hostilités entre les Africains et les colons, il existait un système de troc. Aucune forme de contrôle militaire ou juridique ne pouvait y mettre un terme. De fait, malgré les heurts des Blancs et des Noirs sur la frontière orientale, les échanges commerciaux s'étaient poursuivis en dépit

23. G. Butler, 1974, p. 181.

24. Les fermes furent agrandies en 1825, selon G. M. Theal, 1891, p. 239.

25. W. F. Lye (dir. publ.), 1975.

de la politique officielle du gouvernement. Le contrôle très strict exercé à la frontière par les autorités ne faisait qu'encourager la coopération entre les Blancs et les Noirs dans un système de contrebande.

Et ce fut parce que cette contrebande prospérait que le gouverneur en titre, sir Rufane Donkin, décida en 1821 de régulariser les échanges entre la colonie et les Xhosa<sup>26</sup>. Il s'agissait d'instituer une foire régulière — voire même plusieurs — au bord de la Keiskamma. D'abord opposé à ce projet, le gouverneur accepta ensuite les réalités de la situation, et une foire fut créée à Fort Willshire. D'abord annuelle, elle se développa rapidement, se tint bientôt quatre fois par an, puis devint mensuelle et, en 1824, hebdomadaire<sup>27</sup>. Commerçants de la colonie et commerçants xhosa s'y rencontraient par milliers pour échanger leurs produits. Les négociants africains — hommes et femmes — se rendaient à Willshire de régions aussi éloignées que celle située entre la Keiskamma et le Kei<sup>28</sup>. Ils apportaient des cornes, de l'ivoire, des peaux, du caoutchouc et des bœufs, et emportaient des perles, des boutons, des fils de cuivre, de l'eau-de-vie et toute une gamme de produits européens.

La foire de Willshire était aussi un lieu de rencontre. Le jour du marché était l'occasion pour les Blancs et les Noirs de tenter de communiquer. En marchandant, chacun essayait de se faire comprendre des autres en parlant leur langue. Comme le dit Dugmore, « on y parlait un cafre bizarre [...] et un anglais et un hollandais non moins bizarres »<sup>29</sup>.

Le marché de Willshire restait pourtant une façade — peut-être nécessaire. Il ne pouvait cacher la réalité profonde des rapports entre Blancs et Noirs. En effet, il faut souligner que Willshire était avant tout un poste de défense frontalier situé sur un front violent où tout témoignait de l'existence du conflit. Le jour du marché se déroulait dans une atmosphère militaire : la foule bigarrée, blanche, brune et noire, était traversée par les uniformes rouges, verts et bleus des « régiments de ligne, des fusiliers et des artilleurs », comme l'a observé Dugmore.

Le commerce florissant qui s'était établi entre les Noirs et les Blancs ne pouvait faire oublier aux Xhosa que leurs terres ancestrales étaient maintenant entre les mains des colons blancs. Alors même que les Noirs et les Blancs commerçaient à Willshire sous l'œil attentif des autorités, en pays xhosa, le trafic des armes à feu entre contrebandiers blancs et acheteurs xhosa était florissant. Ces derniers achetaient des fusils pour se préparer au grand affrontement qui, ils en étaient certains, n'allait pas manquer de se produire. La guerre éclata en effet en 1834-1835 ; ce ne fut ni la dernière ni la première. D'autres faits rappelaient la réalité violente des rapports entre les Xhosa et les colons : dans le même temps où se poursuivaient les transactions commerciales à Willshire et en pays xhosa, des voyageurs blancs solitaires

26. G. Butler, 1974, p. 197.

27. G. M. Theal, 1891, p. 237.

28. R. H. Dugmore, 1958.

29. Lors de leurs durs marchandages, les commerçants anglais et hollandais essayaient de s'exprimer en xhosa, tandis que les marchands xhosa essayaient de s'exprimer dans les deux langues européennes.

et de jeunes bergers européens surveillant le bétail de leurs parents étaient assassinés par des Xhosa mécontents<sup>30</sup>.

## Menace extérieure et réaction concertée des Blancs et des Noirs

Il est donc évident que, jusqu'en 1828, les événements du Mfecane n'avaient pas menacé gravement la stabilité et l'équilibre des relations entre les Blancs et les Noirs du Cap. Comme nous l'avons vu, les réfugiés tswana et sotho qui affluaient dans la partie blanche de la colonie furent très vite intégrés à sa vie économique. Dans le Nord-Est, les Mpondo de Faku avaient presque à eux seuls empêché les régiments de Chaka d'avancer au-delà du pays mpondo.

Cette situation changea cependant en 1828. Un autre type de réfugiés fit soudain son apparition dans les régions de la colonie qui s'étendaient à l'est du Kei. À la différence des Sotho et des Tswana, ces réfugiés semèrent la terreur parmi les Tembu et les Xhosa d'Hintsa. Ils étaient également différents en ce que — contrairement aux Sotho et aux Tswana — ils avaient gardé quasiment intactes leur cohésion politique, leur loyauté envers les leurs et leurs capacités militaires. Il s'agissait des Ngwane, commandés par Matiwane, un guerrier chevronné qui avait déjà terrorisé plusieurs États — y compris celui des Sotho de Moshoeshoe.

Les Ngwane, qui à présent incluaient des éléments hlubi, traversèrent l'Orange en venant du Lesotho et pénétrèrent en pays tembu entre janvier et février 1828. Leur arrivée coïncida avec celle des régiments de Chaka en pays mpondo, arrivée qui créait déjà un grand sentiment d'inquiétude chez les colons, les Tembu et les Xhosa. Ainsi, toute la zone allant des districts orientaux jusqu'à l'Umzimvubu au nord-est était-elle parcourue de rumeurs concernant les « Fetcane » ou « Mfecane »<sup>31</sup> comme on appelait les régiments zulu<sup>32</sup>. Les régiments de Chaka, en pays mpondo, tentèrent d'avancer plus au sud pour s'ouvrir la route du Cap. Chaka voulait en effet établir des relations diplomatiques avec la colonie. Bien qu'ils fussent décidés à combattre tout État nguni du Sud se trouvant sur leur passage, les Zulu avaient reçu l'ordre très strict d'éviter tout heurt avec les Anglais.

Revenons aux Ngwane. Dès qu'ils pénétrèrent en pays tembu, ils se trouvèrent nez à nez avec une avant-garde des forces de la colonie qui croyait avoir affaire à des Zulu. Des escarmouches s'ensuivirent, dont l'issue fut incertaine. Les colons se préparèrent pour une bataille plus grande et plus décisive. Le gouverneur Somerset, Hintsa, le chef des Gcaleka, et Vusani,

30. Par exemple, les fils de Garbett et Sloman, les victimes de Clay Pitt, le parti irlandais, etc., comptèrent parmi les victimes de la colère xhosa.

31. Voir note 15 ci-dessus.

32. Les rumeurs concernant la présence des Zulu n'étaient pas dénuées de fondement, puisqu'un régiment zulu avançait déjà vers le sud à travers le pays mpondo.

le chef tembu, coopèrent à cet effet. Une force composée de troupes britanniques de colons, de régiments xhosa et tembu fut mise sur pied pour la bataille finale, qui eut lieu à Mbolompo. Les Ngwane furent complètement écrasés, et beaucoup d'entre eux furent tués. Certains des survivants se joignirent aux Tembu et aux Xhosa, augmentant la population mfengu dans cette zone. D'autres refluèrent vers le Lesotho avec Matiwane; et Moshoeshoe leur permit de s'y établir. Cependant, le mal du pays poussa Matiwane et ses partisans à revenir au Natal. C'est là qu'il fut tué par Dingane, qui avait pris la succession de Chaka comme chef des Zulu.

La défaite décisive des Ngwane à Mbolompo conduisit à l'élimination de l'un des agents les plus puissants et les plus destructeurs du Mfecane. De fait, après Mbolompo, la colonie et les régions tembu et xhosa ne furent plus sérieusement menacées de l'extérieur. Cette action concertée contre les Ngwane de Matiwane signifia la formation d'une alliance temporaire entre les Anglais, les Xhosa et les Tembu. Cela avait naturellement exigé la suspension des hostilités entre Britanniques et Xhosa.

Mais, alors que l'action concertée des Xhosa et des Tembu peut s'expliquer, l'engagement britannique n'est pas si facile à comprendre. Quelles considérations y avaient-elles présidé? Le territoire anglais ne risquait pas d'être envahi par les Ngwane. En outre, même s'ils avaient encore l'impression que les envahisseurs du pays tembu étaient les Zulu de Chaka, ce dernier ne leur avait jamais donné la moindre raison de craindre une invasion de sa part. Redoutaient-ils, peut-être, que les troubles continuels en pays tembu ne gagnent la région xhosa, et forcent les Xhosa à fuir vers l'ouest, dans le district oriental, semant ainsi l'inquiétude chez les fermiers? Ou, comme on l'a suggéré par ailleurs, l'engagement britannique était-il calculé et motivé par des considérations diplomatiques, plutôt que par la crainte d'une invasion? Un tel point de vue signifierait que le gouvernement et les cercles de la colonie pensaient que l'aide militaire fournie aux Xhosa et aux Tembu ferait oublier aux premiers le fait que leurs terres ancestrales étaient aux mains des Européens, et contribuerait donc à développer des relations pacifiques entre les Blancs et les Noirs.

Quelles qu'aient été les raisons de l'engagement britannique dans la campagne « Fetcane » de 1828, un point important doit être mentionné. Le combat contre Matiwane fournit l'exemple d'un cas où Blancs et Noirs ont enterré la hache de guerre pour faire face à un ennemi commun. Nous pouvons seulement conclure que, en dépit de la tension et des conflits ouverts qui caractérisaient les rapports des Xhosa et des colons, il régnait au Cap une certaine stabilité, un certain équilibre; Blancs et Noirs se sentirent menacés en 1828 et s'efforcèrent de se défendre.

## Les Mfengu

L'un des résultats les plus importants et les plus durables du Mfecane fut l'apparition de nouvelles unités sociales, de nouveaux États politiques,

quand les victimes dispersées et déplacées par les troubles se regroupèrent, souvent dans de nouvelles régions et dans des milieux différents. Dans la plupart des cas, les nouveaux groupes étaient constitués d'éléments divers qui, grâce aux qualités de commandement de certains individus, furent rassemblés au sein d'entités politiques identifiables. Les Swazi, les Gaza et les Ndebele offrent de bons exemples de telles entités. De nombreux survivants des guerres rejoignirent ces chefs pour renforcer les rangs de ces nouveaux États, ou furent absorbés par les groupes politiques déjà existants. Voilà comment Moshoeshoe, par exemple, édifia une grande nation sotho.

Mais plus nombreux furent les rescapés qui restèrent privés de chefs, errants et misérables; parfois reçus par certains dirigeants, ils ne furent jamais totalement assimilés par les communautés qui les accueillirent<sup>33</sup>. Ce fut le cas de nombreux éléments originaires du Natal qui pénétrèrent dans la région nguni du Cap. Ils arrivèrent par groupes plus ou moins grands, ou parfois isolément. Certains venaient du nord du pays nguni, d'autres de la région de la vallée du Caledon. Comme ils étaient affamés et misérables, ils vivaient de mendicité, *ukufenguzza*, terme d'où est dérivé celui d'*amaMfengu* (*Fingo*). Il semble que ce nom leur ait été donné par leurs hôtes tembu, xhosa et mpondo. Il est donc appliqué collectivement aux réfugiés ou aux immigrants de la partie septentrionale du territoire nguni, et essentiellement, mais non exclusivement, aux Hlubi, Bhele, Ngwane et Zizi, auxquels on donna asile dans la région du Cap, après qu'ils eurent été déplacés et dispersés par le Mfecane<sup>34</sup>. Ces fugitifs commencèrent à refluer vers Le Cap pratiquement au début des guerres qui se déroulaient dans la partie septentrionale du territoire nguni; leur nombre ne cessa de croître entre 1822 et 1828. La défaite des Ngwane de Matiwane, en 1828, poussa de nombreux survivants à se joindre à la population mfengu de la région nguni du Cap.

La réaction des chefs tembu, xhosa et mpondo aux requêtes des réfugiés fut positive. Ils les reçurent comme des sujets, humainement, et les pourvurent en terres, nourriture et bétail. Conformément à la coutume, les chefs qui les recevaient conservaient la propriété du bétail, mais les Mfengu pouvaient garder le lait des vaches et utiliser les bêtes pour leurs tâches domestiques.

Comme la plupart des Mfengu étaient des travailleurs acharnés, beaucoup purent s'établir très rapidement et même acquérir des biens. Ils produisirent suffisamment de nourriture pour leur subsistance, et même des excédents pour le marché. Les Mfengu s'étaient, entre autres, spécialisés dans la culture du tabac, qu'ils échangeaient contre du bétail. Ils participèrent aussi au commerce de la frontière avec les colons et s'y montrèrent d'excellents négociants<sup>35</sup>.

Si, de manière générale, les Mfengu qui vivaient en pays tembu et mpondo paraissent y avoir été heureux et s'être en grande partie intégrés

33. Voir le témoignage oculaire d'un des participants, Bertram Bowker (1810-1907), dans G. Butler, 1974, p. 252-254. Et aussi R. H. Dugmore, 1958, p. 44; J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 92.

34. Cette définition n'inclut généralement pas les immigrants volontaires du Natal, qui s'installèrent dans le territoire des Nguni du Cap après le Mfecane. Voir aussi J. J. Van Warmelo, 1935, p. 65.

35. J. Ayliff et J. Whiteside, 1962, p. 20.



aux communautés qui les accueillait, les Mfengu de la région xhosa continuèrent à se sentir mis à part. C'est pourquoi ils ne purent s'intégrer à la communauté xhosa. Il est vrai qu'ils apprirent vite à parler — quoique avec un accent — la langue de leurs hôtes; mais comme ils continuaient à se considérer comme un groupe séparé et dominé, et que les Xhosa les considéraient de même, aucune intégration totale ne fut possible.

Cet échec provoqua des rapports hostiles entre les deux communautés et contribua à tendre les relations des Anglais et des Xhosa, déjà difficiles. Comme nous l'avons dit, au début, les rapports des Xhosa et des Mfengu étaient chaleureux — ce qui aurait pu permettre l'intégration de ces derniers. Cependant, ils commencèrent à se dégrader, et les Mfengu se mirent à chercher d'autres solutions et une situation plus favorable. Qu'est-ce qui provoqua une telle dégradation? On ne le sait pas exactement; mais il est clair que l'échec du processus d'intégration fut exploité par des forces extérieures qui cherchèrent à exacerber et à perpétuer toutes les différences culturelles, politiques et économiques existant entre les deux peuples. Les plus importants facteurs extérieurs de division furent la Wesleyan Methodist Missionary Society, les colons blancs et le gouvernement de la colonie du Cap.

La Wesleyan Methodist Missionary Society travaillait chez les Xhosa de Gcaleka depuis juillet 1827, quand Hintsa permit à William Shaw d'installer une mission dans cette zone. Après les négociations, une mission fut établie à Butterworth, près de la capitale de Hintsa, par W. J. Shrewsbury. Bien que la présence de la mission ne l'enthousiasmât guère, Hintsa la protégea, et aida Shrewsbury et son épouse. Il autorisa aussi les Mfengu à assister aux services religieux<sup>36</sup>.

L'apparition des missionnaires wesleyens à cette époque allait interférer avec les processus d'assimilation et d'intégration des Mfengu en pays xhosa. L'attitude des divers missionnaires vis-à-vis des plaintes des Mfengu — réelles ou imaginaires — se révélerait cruciale. Les Mfengu se sentaient tenus à l'écart, politiquement opprimés et économiquement exploités par leurs hôtes xhosa. C'est cette relation « chef/sujet » entre les Xhosa et les Mfengu qui fut transformée abusivement en relation « maître/esclave » par John Ayliff, le successeur de Shrewsbury, et plus tard reprise par les fonctionnaires du gouvernement du Cap. Le mythe de l'esclavage — lié à celui selon lequel le Mfecane avait complètement anéanti le pouvoir militaire des Mfengu — eut, selon R. A. Moyer<sup>37</sup> un certain nombre d'effets sur les rapports des deux groupes. Tout d'abord, on présenta les Mfengu comme des êtres dignes de pitié qui méritaient la sympathie du gouvernement du Cap, des missionnaires et des philanthropes. Ensuite, dans la mesure où l'on exagérait l'impuissance militaire des Mfengu et le fait que les Xhosa les « opprimaient », les deux mythes conduisirent les missionnaires et les autorités du Cap à penser qu'ils étaient dans l'obligation de défendre les droits des Mfengu et de les

36. *Ibid.*, p. 20.

37. R. A. Moyer, 1974.

« délivrer » de la « tutelle » xhosa. Enfin, les deux mythes paraissent avoir été rapidement repris par les Mfengu eux-mêmes, qui continuaient à se sentir très différents des Xhosa. C'est pourquoi ils commencèrent à voir dans les missionnaires, les colons et le gouvernement du Cap des libérateurs, et eurent tendance à identifier leurs propres intérêts, aspirations, espoirs, craintes et anxiétés avec ceux de ces groupes extérieurs.

Les forces extérieures dont nous parlons avaient de bonnes raisons d'encourager le développement de ces mythes. Plus les Mfengu se considéraient comme opprimés et exploités, plus ils dépendaient des missionnaires pour la défense de leur cause. On s'attendait à ce qu'ils récompensent l'aide de ces derniers en étant plus réceptifs à l'enseignement chrétien. Plus les Mfengu se considéraient comme exploités économiquement par les Xhosa, plus il était facile de les recruter comme main-d'œuvre agricole bon marché.

Plus grave encore : se considérant comme différents des Xhosa et identifiant leurs craintes et leurs intérêts à ceux des colons britanniques, les Mfengu étaient conduits à s'éloigner des Xhosa et à rejoindre la colonie à la première occasion. Cette occasion fut finalement fournie par la sixième guerre frontalière (1834-1835), quand les Mfengu durent décider de la position à adopter dans une guerre que, pour commencer, ils considéraient comme un conflit entre les Anglais et les Xhosa. Lors d'une réunion tenue immédiatement au début des hostilités, ils décidèrent, d'une part, qu'aucun Mfengu ne participerait à l'invasion de la colonie ; d'autre part, qu'autant que possible ils défendraient et protégeraient les missionnaires et les commerçants ; enfin, qu'ils joueraient le rôle d'agents de liaison britanniques en acheminant les messages que John Ayliff adressait au commandant de l'armée anglaise pour le tenir informé des mouvements et des intentions des forces xhosa.

De fait, du début de la guerre en décembre 1834 jusqu'en mai 1835 — moment où ils quittèrent la région xhosa et allèrent s'installer dans les territoires contrôlés par les Britanniques —, les Mfengu réalisèrent une tâche d'espionnage considérable. Non seulement ils acheminèrent les messages d'Ayliff et du commandant de l'armée, mais ils informèrent également le premier des activités des Xhosa Gaika et Gcaleka. Ayliff, à Butterworth, transmettait ces informations au juge-commissaire civil de Grahamstown. Les messagers mfengu parcouraient régulièrement les 250 kilomètres qui séparaient Grahamstown du territoire xhosa<sup>38</sup>. Bien que la plupart de ces missions de liaison eussent lieu de nuit, Hintsá, le chef des Gcaleka, les découvrit très vite et décida de mettre un terme à cette trahison.

Dans les semaines qui suivirent le déclenchement des hostilités, de nombreux centres blancs isolés furent détruits par les Xhosa, qui tuèrent également des fermiers et des commerçants. Le gouverneur, Benjamin D'Urban, dut se rendre dans la zone du conflit pour organiser la défense de la colonie. Ce fut alors qu'il campait près de Butterworth qu'Ayliff et ses

38. J. Ayliff et J. Whiteside, 1962, p. 23-24.

protégés mfengu lui demandèrent de déclarer les Mfengu « sujets britanniques » pour les « délivrer » de la « tutelle » xhosa. Cette requête reçut une réponse positive le 3 mai 1835, et les Mfengu — 16 000 hommes, femmes et enfants, avec 15 000 têtes de bétail et des milliers de chèvres, le tout appartenant aux chefs xhosa — quittèrent le pays xhosa escortés par des troupes britanniques<sup>39</sup>. Le trajet commença le 9 mai et mit effectivement fin aux processus d'assimilation et d'intégration qui s'étaient développés depuis l'arrivée des Mfengu en territoire xhosa. Le voyage s'acheva le 14 mai, quand le dernier homme et le dernier animal eurent traversé la Keiskamma et abordé, en « terre promise », le district de Peddie, que le gouverneur D'Urban avait réservé aux Mfengu. Après la remise officielle des terres aux huit chefs mfengu, chaque homme dut jurer qu'il serait fidèle à Dieu et loyal envers le roi d'Angleterre; qu'il coopérerait avec les missionnaires en leur envoyant ses enfants. Les Mfengu ne devaient pas oublier la « tutelle » dont le gouvernement du Cap et les missionnaires les avaient « délivrés ».

L'évacuation des Mfengu de la région xhosa se produisit en plein milieu de la sixième guerre frontalière et, comme nous l'avons souligné, elle se fit sous certaines conditions. Par exemple, les Mfengu devaient aider les Anglais contre les Xhosa — ce qu'ils firent immédiatement après leur arrivée dans leur nouveau territoire. Près de 500 Mfengu se joignirent à l'armée britannique et contribuèrent très largement à chasser les Xhosa de la vallée du Buffalo. Ils se chargèrent également de garder tous les passages qui menaient à la colonie et de récupérer le bétail volé par les Xhosa.

Une autre condition de leur « délivrance » était qu'ils fourniraient de la main-d'œuvre bon marché pour la colonie: idée fort bien accueillie au Cap étant donné qu'à cette époque de nombreux Tswana et Sotho retournaient chez eux après avoir achevé leur « apprentissage » — et parce que la paix revenait dans leur propre pays<sup>40</sup>. En ce qui concerne la coopération avec les missionnaires, les Mfengu souhaitaient que ceux-ci éduquent leurs enfants, et beaucoup d'adultes eux-mêmes assistaient aux services religieux.

Surtout, l'évacuation des Mfengu fut calculée de façon à affaiblir les Xhosa lors de futurs conflits avec les Blancs. La région où les Mfengu furent installés avait été choisie parce qu'elle constituait une zone tampon entre les Xhosa et la colonie britannique.

## Conclusion

Le Mfecane amena des changements militaires, politiques, sociaux, économiques et même parfois culturels chez les peuples des diverses parties de l'Afrique qu'il affecta. L'ampleur de son influence dépendit beaucoup de facteurs comme, par exemple, la nature des agents du mouvement et

39. *Ibid.*, p. 28-29.

40. Voir note 17 ci-dessus.

leurs objectifs ainsi que de facteurs locaux, comme les conditions militaires, politiques et sociales.

Ainsi que nous l'avons vu, trois types d'agents du Mfecane pénétrèrent dans la zone définie comme la colonie du Cap. Il s'agit d'abord des réfugiés misérables et affamés — Sotho, Tswana et Nguni du Nord — qui venaient y chercher nourriture, aide et protection. La plupart des Tswana et des Sotho furent employés par les fermiers européens; quant aux Nguni du Nord, qui venaient du Natal, ils furent accueillis par les chefs xhosa, tembu et mpondo. Il y eut ensuite les régiments zulu de Chaka, qui envahirent le pays mpondo, mais ne purent aller au-delà à cause de la résistance mpondo. Enfin, il y eut des peuples aussi forts et destructeurs que les Zulu, comme les Tembu septentrionaux de Ngoza et les Ngwane de Matiwane. Les Tembu de Ngoza pénétrèrent en pays mpondo en 1822-1823; mais, comme les Zulu qui les suivirent, ils ne dépassèrent pas l'Umzimkulu, à cause de la résistance mpondo.

Les seules forces vraiment sérieuses qui paraissent avoir avancé plus au sud furent les Ngwane de Matiwane, qui provoquèrent une grande inquiétude dans la région située entre l'Umzimvubu et le Gamtoos quand ils envahirent le pays tembu à partir du Lesotho. Parce qu'on les confondit avec les Zulu de Chaka, et parce qu'ils semblaient menacer la stabilité et l'équilibre de la colonie — malgré les heurts frontaliers des Xhosa et des Européens —, ils furent combattus par une force combinée anglaise, xhosa et tembu. L'impact militaire de l'invasion ngwane fut de toute façon très limité puisqu'elle fut très rapidement et efficacement stoppée par cette force combinée. Quant à l'alliance des Anglais, des Xhosa et des Tembu, destinée à défendre des intérêts communs contre une menace extérieure, elle fut également très brève, puisqu'elle prit fin avec la disparition de la menace ngwane.

Il semble cependant que l'influence économique, sociale et culturelle du Mfecane ait été plus grande et plus durable que ses conséquences militaires ou politiques. Cela est d'autant plus intéressant que les groupes qui exercèrent le plus d'impact dans ces domaines étaient les plus faibles: les groupes de misérables et de mendiants formés par les Tswana, les Sotho et les Mfengu, militairement inoffensifs. Comme on l'a vu, c'est grâce à l'arrivée des réfugiés tswana et sotho en 1823 que les communautés agricoles de Graaff-Reinet et d'Albany échappèrent à la catastrophe provoquée par le manque de main-d'œuvre bon marché. La présence de cette force de travail conduisit également à miner les principes sur lesquels l'agriculture coloniale avait été originairement fondée: l'autosubsistance et la culture intensive. L'arrivée des Mfengu dans le district de Peddie, en 1835, allait assurer aux fermiers une source inépuisable de force de travail bon marché.

À cause de leur origine — le pays nguni du Nord — et également de leur nombre, les Mfengu constituaient potentiellement une force politique, sociale et culturelle. Mais leur influence politique sur leurs hôtes nguni fut affaiblie par leur départ, en 1835, de la région xhosa. En tant que sujets britanniques, ils participèrent aux guerres que les Anglais menèrent contre les Xhosa. Tous les accords conclus à la suite de ces guerres concernèrent les Anglais, nullement les Mfengu. Par exemple, la participation et le sacrifice

des Mfengu lors des guerres de 1834-1835, 1846 et 1851-1853 contre les Xhosa furent aussi importants que ceux des soldats de la colonie; mais ces guerres restèrent une affaire anglo-xhosa dans laquelle les Mfengu n'occupaient qu'une position secondaire.

L'influence culturelle des Mfengu sur les Nguni du Cap et les colons blancs n'est pas facile à mesurer. De plus, les Nguni du Cap et les Nguni du Natal étaient fort semblables culturellement. Il existe cependant un domaine dans lequel l'influence mfengu a été importante. Parce qu'ils acceptèrent le christianisme, l'éducation, l'agriculture et le travail européens bien avant les Nguni du Cap, les Mfengu jouèrent un rôle essentiel en tant qu'agents de modernisation parmi les autres communautés africaines du Cap. Ce sont eux qui fournirent les premiers enseignants africains, les premiers prêtres, les premiers démonstrateurs agricoles et les premiers secrétaires.

# Les Britanniques, les Boers et les Africains en Afrique du Sud, 1850-1880

*Ngwabi Bhebe*

Entre 1850 et 1880, quand on parlait d'Afrique du Sud, il s'agissait encore d'une simple expression géographique sans signification politique qui désignait un territoire divisé en colonies britanniques, républiques boers et États africains. Jusque dans les années 1870, la Grande-Bretagne, qui prétendait à la suprématie sur le sous-continent, hésitait à réaliser ses ambitions en prenant le contrôle politique de l'ensemble de la région. Sur place, nombreux étaient les fonctionnaires britanniques qui exhortaient leur gouvernement à franchir ce pas, en faisant valoir que le meilleur moyen de servir les intérêts nationaux, tout en traitant équitablement les divers peuples d'Afrique du Sud, était de placer la totalité de la région sous administration britannique. Le gouvernement se faisait tirer l'oreille à cause des dépenses que cela entraînerait. Il faudrait, en effet, faire la conquête d'une multitude d'États africains; soumettre des républiques boers farouchement attachées à leur indépendance; persuader les colonies britanniques de s'associer à ces États et, pour finir, subvenir aux frais de l'administration du pays, alors très pauvre. À partir de 1870, toutefois, avec l'avènement du «nouvel impérialisme» européen, la découverte de gisements de diamants et d'or et l'expansion concomitante de leurs investissements dans la région, les Britanniques changèrent d'avis et entreprirent énergiquement d'affirmer leur hégémonie sur tout le sous-continent. Vers 1880, ils avaient conquis et annexé de nombreuses communautés africaines, octroyé leur protection à d'autres et humilié, par la force des armes, la plus rebelle et la plus puissante d'entre elles, celle des Zulu. La volonté de prendre en main plus fermement les sociétés sud-africaines conduisit également les Britanniques

à entrer en guerre contre les Boers. À l'issue de ces guerres et des accords auxquels elles aboutirent, qui prévoyaient soit une annexion pure et simple, soit un certain degré de souveraineté, la Grande-Bretagne put, à partir de 1881, se targuer à juste titre, devant les autres puissances européennes, de détenir en Afrique du Sud quelque chose de plus qu'une simple zone d'influence. Du point de vue de l'Afrique du Sud elle-même, cette période vit les colonies britanniques accéder à un certain degré d'autonomie, les Boers consolider leur unité, et les Africains perdre progressivement leurs terres et leur souveraineté, au profit des unes et des autres.

## Les Britanniques se retirent de l'intérieur

Au moment où commençait la seconde moitié du siècle, les Britanniques se retirèrent de l'intérieur de l'Afrique du Sud. Sir Harry Smith, l'énergique et quelque peu présomptueux gouverneur et haut-commissaire, entré en fonctions en 1847, avait en très peu de temps, dès son arrivée, étendu de façon très spectaculaire la zone dominée par les Britanniques. Convaincu des vertus pacifiques et stabilisatrices de l'ordre britannique, ainsi que de la nécessité d'apporter aux Africains « les bienfaits » de la civilisation industrielle et de la culture britannique, il annexa le pays xhosa entre la Keiskamma et le Kei, lui donnant le nom de Cafrerie britannique, et la totalité du territoire peuplé de Boers et d'Africains situé entre le Vaal et l'Orange, qui prit le nom de colonie du fleuve Orange. Smith s'imaginait que l'administration de ces acquisitions toutes fraîches serait financée par des recettes locales, et qu'elle ne représenterait pas, par conséquent, une charge financière pour les Britanniques. La suite des événements allait lui donner entièrement tort. Sa politique provoqua des guerres qui coûtèrent cher en argent, en vies humaines et en destructions, parce que les Boers n'entendaient pas se laisser annexer, tandis que les Africains rejetaient ses mesures « civilisatrices » et se révoltaient pour recouvrer leurs terres confisquées et leur souveraineté perdue.

Les premiers à se lancer dans la résistance armée furent les Boers, sous la conduite d'Andries Pretorius. En 1848, il réunit une troupe de 12 000 hommes et chassa de la colonie du fleuve Orange le résident britannique (le major Harry Warden) et ses collaborateurs. Mais les Boers furent incapables de garder les fruits de leur victoire. Ils ne tardèrent pas à se disperser, ne laissant à Pretorius que de maigres forces dont Smith n'eut aucun mal à venir à bout, le 29 août 1848.

Ayant rétabli la tutelle britannique, appuyée par une petite force militaire, Smith retourna en hâte au Cap, confiant à Warden la tâche délicate et redoutable de délimiter les territoires de la colonie du fleuve Orange, revendiqués par des groupes rivaux. Les parties en présence étaient le puissant royaume de Moshoeshoe, les États plus modestes des Taung de Moletsane, des Tlookwa de Sikonyela, des Rolong de Moroka et, enfin, les Boers, les Kora et les Griqua. La population du royaume de Moshoeshoe s'accroissait

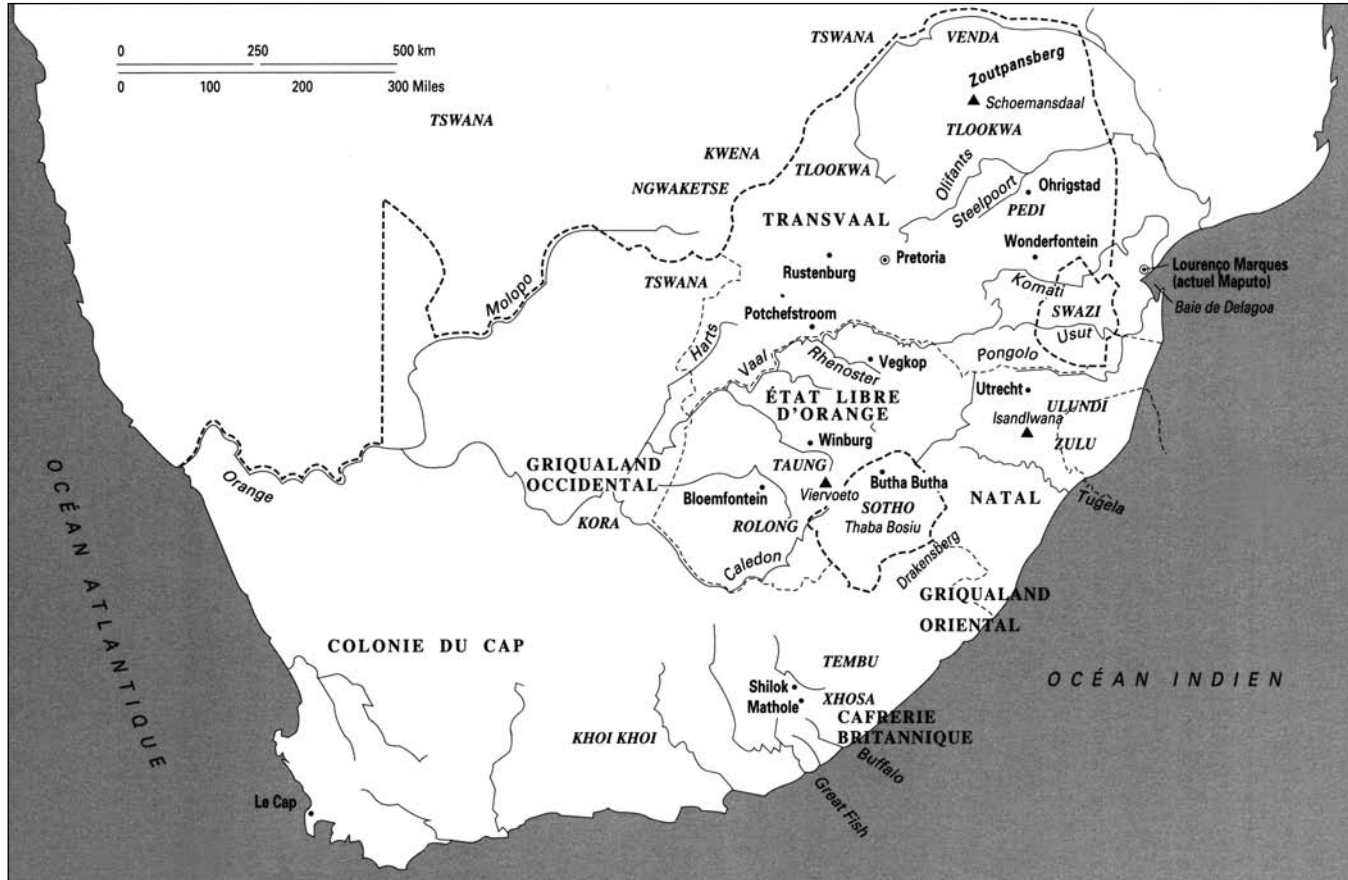
très rapidement sous l'afflux des réfugiés fuyant les exigences des envahisseurs boers ; aussi avait-il besoin pour son peuple de la plus grande partie des terres de la vallée du Caledon, de sa source à son confluent avec l'Orange. En essaimant ainsi sur les terres fertiles et arables qui s'étendaient au-delà des frontières septentrionale et occidentale de leur pays, les populations sur lesquelles régnait Moshoeshoe entrèrent violemment en conflit avec leurs voisins qui avaient également des vues sur ces terres. Les Britanniques tentèrent donc de régler ces conflits en traçant des frontières. Mais Warden aggrava la situation, car ses frontières favorisaient les Boers et les États plus petits au détriment des Sotho de Moshoeshoe. En outre, le seul fait d'annoncer que des frontières allaient être tracées déclencha une intense compétition entre tous les groupes de population pour l'occupation des terres, ce qui entraîna une recrudescence des razzias sur les troupeaux.

Toute cette crise plaça Moshoeshoe dans une situation difficile. Il ne pouvait survivre qu'en s'abstenant de prendre position. Il ne voulait pas heurter de front les Britanniques, qui imposaient désormais leur loi aux Boers, parce qu'ils étaient puissants et que, dans l'éventualité d'une guerre avec ses voisins blancs, il voulait pouvoir compter sur leur appui. Mais les Britanniques le gênaient. Il avait d'abord accueilli favorablement leur arrivée dans la région, espérant qu'ils sauraient dissuader les Boers de faire main basse sur ses terres. Mais voilà que les Boers s'en emparaient, de connivence avec les Britanniques. Son peuple avait l'impression qu'il collaborait avec les Britanniques en leur cédant des morceaux du pays, et il le critiquait donc durement. Dans ces conditions, il ne pouvait effectivement empêcher ses sujets de violer les frontières de Warden. Il lui fallait se contenter de rabrouer ceux d'entre eux qui n'en tenaient pas compte et, en même temps, de saisir toutes les occasions qui se présentaient de protester auprès des autorités britanniques contre ces frontières inéquitables. Mais ses sujets ne faisaient aucun cas de ses remontrances. Ils s'installaient où ils voulaient et continuaient, pour se venger ou même sans avoir été provoqués, de razzier le bétail des États voisins.

Warden, le résident britannique, ne pouvait pas non plus ramener la paix dans la région. Ses forces militaires étaient insuffisantes et il choisit d'ignorer les revendications territoriales de Moshoeshoe. En donnant une frontière aux Tlookwa, il piqua au vif le nationalisme des Sotho de Moshoeshoe, qui n'attendaient qu'une occasion propice pour anéantir les Tlookwa et recouvrer les terres qu'ils leur avaient prises à l'époque où le royaume de Moshoeshoe était encore faible. Warden imposa même aux Taung de Moletsane une frontière qu'ils n'avaient jamais demandée, car ils savaient que la terre qu'ils occupaient appartenait à Moshoeshoe. Celui-ci et son peuple ne pouvaient pas tolérer non plus que des envahisseurs récents, comme les Kora de Taaibosch, soient généreusement pourvus en terres par Warden. Ce dernier cherchait, d'ailleurs, à affaiblir le royaume de Moshoeshoe et à s'assurer l'appui des petits États, afin de compenser la faiblesse militaire des Britanniques dans la région<sup>1</sup>.

1. P. Sanders, 1975, p. 149-150 et p. 159.





7.1. Carte de l'Afrique du Sud indiquant les États et les peuples, 1850-1880 (d'après N. M. Bhebe).

Effectivement, lorsque la guerre éclata à la suite de toute une série de razzias et contre-razzias entre Taung et Tlookwa, Warden réussit à lever une troupe assez importante composée des quelques Boers qui voulurent bien le soutenir, de Griqua, de Rolong et de Kora. Il se porta ainsi au secours des Tlookwa, dispersa l'armée taung sur les collines de Viervoet, et paracheva sa victoire en faisant main basse sur 3 468 bovins et un certain nombre d'ovins. Le redoutable Moshoeshoe entra alors dans le conflit aux côtés de ses alliés, les Taung de Moletsane, et, ensemble, ils infligèrent une défaite écrasante à Warden et à ses alliés africains. Ainsi s'effondra, en juin 1851, l'administration britannique de la colonie du fleuve Orange<sup>2</sup>.

Warden ne put obtenir qu'une aide minime des Boers de la région et des Britanniques de la colonie du Cap. Les Boers demandèrent assistance à ceux des leurs qui étaient établis sur l'autre rive du Vaal, ou tâchèrent de parvenir à un accord pacifique avec les vainqueurs, Moshoeshoe et Moletsane. Dans la colonie du Cap, les forces britanniques étaient accaparées par la guerre contre les Xhosa, qui avait éclaté en décembre 1850. En fait, ce furent ces deux guerres, sur le front oriental et dans la colonie du fleuve Orange, qui contraignirent les Britanniques à abandonner la politique expansionniste de Smith en Afrique du Sud.

La guerre de 1850-1853 entre les Britanniques et les Xhosa fut provoquée par les efforts que Smith déploya pour priver les Xhosa de leur indépendance. En 1848, il s'empara de vastes territoires xhosa en annexant à la colonie du Cap la région comprise entre le Great Fish et la Keiskamma, puis en proclamant colonie britannique de la Cafrerie le territoire compris entre la Keiskamma et le Kei. De nombreux Xhosa furent empêchés de s'établir sur leurs anciennes terres, à l'ouest de la Keiskamma, qui avaient été réparties entre les « loyalistes » mfengu et des agriculteurs blancs. Dans la Cafrerie même, les Xhosa furent scindés entre différentes « réserves » ; les pouvoirs de leurs chefs se trouvèrent fortement limités par le fait qu'ils durent se soumettre au contrôle de magistrats blancs. Des coutumes telles que celle de la *labola* (dot) furent mises hors la loi comme contraires au droit britannique, de même que les accusations de sorcellerie. Qui plus est, les magistrats blancs savaient très peu de chose des lois en vigueur au Cap, et strictement rien du système juridique xhosa ; de sorte qu'ils se laissaient guider par leurs sentiments personnels pour statuer sur les litiges xhosa qui leur étaient soumis. Les cinq cents membres de la police africaine sur laquelle s'appuyaient les magistrats n'avaient reçu aucune formation, et ils étaient si fiers d'exécuter les ordres des Blancs qu'ils en venaient à traiter leurs compatriotes avec arrogance. Tous ces griefs devaient nécessairement amener les Xhosa à tenter de se soustraire à la domination britannique.

Smith mit le feu aux poudres en traitant leur chef suprême avec désinvolture, sans tenir aucun compte de l'attachement de la population à ses dirigeants et à ses institutions. Il convoqua le chef, Sandile, à une réunion à King William's Town. Sandile refusa de s'y rendre parce que, quelques années

2. *Ibid.*, chap. 14.

auparavant, les Britanniques l'avaient trahieusement arrêté après qu'il eut répondu à une convocation semblable. Smith déposa Sandile et tenta de lui substituer sa propre mère, associée à un chef blanc; mais ils furent tous deux rejetés par les Xhosa. Smith mit alors Sandile hors la loi et essaya de s'emparer de lui. En décembre 1850, les Xhosa en eurent assez des ingérences du gouverneur dans leur vie et commencèrent à attaquer les forces et les installations militaires britanniques dans la région. Ils anéantirent plusieurs postes militaires.

La cause de Sandile fut largement soutenue par ses voisins africains. À l'est du Kei, il reçut le soutien moral des sujets du chef Sarili. De nombreux membres de la police africaine et des Cape Coloured Mounted Riflemen (police montée de la colonie du Cap, constituée de Métis armés de fusils) désertèrent et rejoignirent ses troupes. Les Khoi Khoi et certains Tembu combattirent aussi aux côtés de Sandile. Beaucoup de fermiers blancs et d'Africains qui s'étaient rangés du côté des Britanniques furent tués, leur bétail capturé et leurs biens détruits. Smith ne pouvait s'appuyer que sur des alliés africains, parce que les fermiers blancs de la colonie du Cap n'étaient pas disposés à faire sa guerre. Même avec les renforts qu'il reçut du gouvernement britannique en mars 1852, Smith ne réussit pas à mater le soulèvement des Xhosa. La guerre ne fut menée à son terme que par son successeur, sir George Cathcart, qui s'assura le soutien des fermiers blancs du Cap en leur promettant une partie du bétail qui ferait partie du butin final. De fait, lorsque les Xhosa furent vaincus, en octobre 1852, les sujets de Sandile, comme ceux de Sarili, qui vivaient à l'est du Kei et avaient surtout accordé un appui moral à leurs frères de l'Ouest, perdirent de vastes troupeaux, confisqués comme prises de guerre par les Britanniques<sup>3</sup>.

Le coût de la guerre contre les Xhosa et la désorganisation totale de l'administration britannique dans la colonie du fleuve Orange incitèrent les Britanniques à renoncer à la politique radicale de Smith. Ils nommèrent deux commissaires, le major William Hogge et Charles Owen, qu'ils chargèrent de préparer leur désengagement au nord de l'Orange. Pour faire face à la situation dans la colonie sans être gênés par les Boers établis au nord du Vaal, les commissaires les achetèrent en garantissant leur indépendance. Andries Pretorius réussit, en dépit de la dispersion des Boers du Transvaal et de leur division en factions rivales, à constituer une délégation qui, non sans mal, parvint à s'entendre avec les Britanniques et conclut la Convention de Sand River, le 17 janvier 1852.

Aux termes de cette convention, les Britanniques reconnaissaient l'indépendance du Transvaal et abrogeaient unilatéralement tout traité d'alliance avec des États africains situés au nord du Vaal. Le Transvaal s'engageait à ne pas intervenir dans les affaires des colonies britanniques, et à ne pratiquer ni l'esclavage ni le commerce des esclaves. Les Britanniques et les Boers du Transvaal excluaient en outre, d'un commun accord, les sociétés africaines

3. E. A. Walker, 1957, p. 250-254; C. Brownlee, 1896, p. 306-319; M. Wilson, 1969b, p. 256.

établies des deux côtés du Vaal de leurs marchés des armes à feu et des munitions, tandis que les Boers auraient libre accès aux marchés britanniques des armes<sup>4</sup>. Il va sans dire que, même si les Africains purent se procurer quelques fusils en ayant recours à des moyens clandestins et à des marchands britanniques « sans scrupules », l'embargo anglo-boer sur les armes empêcha effectivement les États africains de constituer d'importants stocks d'armes et de se procurer les matériels militaires les plus modernes disponibles sur le marché britannique et les autres marchés européens. En bref, les Blancs se garantissaient, par cet accord, la supériorité militaire sur les Africains et rendaient techniquement inévitables leurs conquêtes ultérieures.

Une fois réglé le problème du Transvaal, les commissaires abordèrent celui de la colonie du fleuve Orange. Cathcart, le nouveau haut-commissaire, voulait rétablir le prestige militaire britannique, singulièrement terni aux yeux des Africains, en infligeant une défaite éloquente à Moshoeshoe. À la tête d'importantes forces d'infanterie et de cavalerie, il rencontra celui-ci à Platberg le 15 décembre 1852 et lui lança un ultimatum auquel il était impossible de se plier. Moshoeshoe devait livrer, dans un délai de trois jours, 1 000 chevaux et 10 000 bovins, pour compenser les pertes matérielles subies par les Boers pendant la guerre menée par Warden et financer la coûteuse expédition de Cathcart. Lorsque Moshoeshoe, incapable de répondre aussi rapidement à ces exigences, demanda un délai supplémentaire, Cathcart ne fit aucun cas de ses explications et ordonna l'invasion du territoire qui constitue aujourd'hui le Lesotho. Mais il se heurta à une résistance si opiniâtre de la part de l'infanterie et de la cavalerie sotho qu'il ne demanda pas mieux que de se retirer lorsque Moshoeshoe manifesta une attitude diplomatique de soumission, par une lettre du 20 décembre 1852. Moshoeshoe suppliait le haut-commissaire de bien vouloir se satisfaire du butin de plus de 5 000 bovins que ses troupes avaient réussi à capturer. Il se reconnaissait suffisamment puni et vraiment très impressionné par la puissance britannique ; il demandait donc humblement la paix. Il tâcherait également, à l'avenir, d'éviter que ses sujets ne causent des troubles. Le lendemain du jour où il reçut cette lettre, le haut-commissaire et ses troupes très éprouvées (38 morts et 15 blessés) s'empressèrent de se retirer de ce dangereux royaume<sup>5</sup>.

Les vicissitudes de Cathcart renforcèrent les Britanniques dans la conviction que la région ne pourrait être conservée qu'à grands frais. Sir George Clerk fut donc dépêché sur place pour achever de mener à bien le retrait des Britanniques de la zone située au nord de l'Orange. Ayant eu vent de l'imminence de leur départ, Moshoeshoe prépara le terrain pour la longue lutte avec les Boers qui l'attendait inéluctablement, en anéantissant leurs alliés potentiels, les Tlookwa, les Griqua et les Kora qui vivaient au nord-ouest de son royaume. Tous les Sotho du Sud qui peuplaient le pourtour de

4. E. A. Walker, 1957, p. 252-253 ; L. Thompson, 1969*b*, p. 420-421.

5. P. Sanders, 1975, p. 185-193 ; E. A. Walker, 1957, p. 254-255 ; L. Thompson, 1969*b*, p. 421-422.

son royaume étaient désormais sous sa coupe, excepté la chefferie de Moroka dont la population avait, de toute façon, été réduite à un millier d'âmes à peine au cours de la guerre précédente.

Entre-temps, Clerk parvint, non sans quelques difficultés, à réunir des Boers disposés à négocier l'indépendance avec lui et, le 23 février 1854, conclut la Convention de Bloemfontein, dont les termes étaient plus ou moins semblables aux dispositions de celle de Sand River. Elle conférait aux Boers une indépendance totale. Les Britanniques renonçaient à toute alliance avec les chefs africains au nord de l'Orange, sauf avec Adam Kok. Le traité avec Adam Kok lui-même, par lequel était limitée la quantité de terres que les Boers pouvaient acheter dans son pays, fut en fin de compte modifié de manière à permettre aux Blancs d'acheter toutes ses terres. Clerk refusait aussi de se laisser entraîner par Moshoeshoe dans une quelconque discussion relative à la frontière entre le territoire qui allait bientôt s'appeler l'État libre d'Orange et son royaume<sup>6</sup>. Les Britanniques, par leur retrait, ouvraient donc la voie à l'accaparement des terres d'Adam Kok par les fermiers blancs, et à des conflits territoriaux entre les Boers et les Sotho.

Sur la frontière orientale de la colonie du Cap, la préoccupation primordiale de Cathcart était d'empêcher les Xhosa de troubler la paix. Après la guerre de 1850-1853, il considéra une grande partie des Xhosa de Sandile, les Tembu et les Khoi Khoi comme des rebelles, et, en conséquence, confisqua leurs terres à l'ouest de la Keiskamma, dans les vallées du White Kei et du Kat, sur les contreforts du Mathole et autour des postes militaires britanniques. Les terres confisquées furent vendues aux fermiers blancs ou données aux « loyalistes » mfengu. Il espérait, ce faisant, neutraliser suffisamment la région pour qu'elle constitue un tampon entre l'Est, à prédominance noire, et la colonie blanche du Cap, à l'ouest. Cathcart modifia aussi les aspects politiques de l'action de Smith. Alors que celui-ci avait fortement réduit les pouvoirs des chefs xhosa, Cathcart les laissa exercer une juridiction illimitée dans les « réserves » surpeuplées, et réduisit le rôle des magistrats britanniques à celui de « simples diplomates sans pouvoir »<sup>7</sup>.

En 1854, lorsque Cathcart quitta l'Afrique du Sud, les Britanniques s'étaient retirés de l'intérieur, laissant les Boers et les Africains face à face. Même la Cafferie britannique, qu'ils décidèrent de conserver, n'était pas considérée par eux comme une colonie « normale » à développer dans l'intérêt de ses habitants et dans celui de la Grande-Bretagne, mais plutôt comme un élément du système de défense de la colonie du Cap, où seuls paraissaient dignes d'attention les moyens indispensables pour répondre aux impératifs logistiques. La Grande-Bretagne n'était tout simplement pas d'humeur à faire plus qu'il ne le fallait pour rester en possession de sa base navale du Cap. Cet objectif semblait pouvoir être atteint en conservant la colonie du Cap et le Natal, de manière à interdire aux Boers, faibles et désunis, toute voie d'accès indépendante à la mer. Le coût des deux colonies blanches, pour

6. P. Sanders, 1975, p. 200-201.

7. E. A. Walker, 1957, p. 286.

la mère patrie, devait être maintenu à un niveau aussi faible que possible, en leur accordant un certain degré d'autonomie, afin qu'elles acceptent de prendre à leur charge la plus grande partie des dépenses nécessaires pour assurer leur administration et leur défense. Une constitution garantissant à la colonie du Cap des institutions parlementaires fut donc promulguée en 1853. Quant au Natal, qui avait été initialement annexé en 1845 en tant que district de la colonie du Cap, il fut dissocié de celle-ci et doté de son propre conseil législatif en 1856.

## La colonie du Cap et le Natal avant 1870

La nécessité de faire des économies n'était certes pas la seule raison qui poussa le gouvernement britannique à accorder, en 1853, des institutions représentatives à la colonie du Cap<sup>8</sup>. La constitution du Cap fut promulguée au moment où les Britanniques abandonnaient le système mercantiliste et adoptaient le libre-échange. En Grande-Bretagne, les écoles de Manchester et de Wakefield, qui jouaient un rôle de premier plan dans les discussions relatives à la politique coloniale, préconisaient toutes deux, pour des motifs opposés, qu'un statut d'autonomie fût accordé aux colonies. Et lord Grey, le Secrétaire aux colonies qui, en 1846, engagea le processus tendant à conférer l'autonomie à la colonie du Cap, était en fait un libre-échangiste. De plus, les colons eux-mêmes jouèrent un rôle actif à cet égard : pendant des années, ils adressèrent au gouvernement britannique pétition sur pétition pour réclamer des institutions représentatives ; la création, en 1834, d'un Conseil législatif composé du gouverneur, de fonctionnaires et de notabilités civiles désignées ne suffit pas à les apaiser. Divers facteurs — les pressions des colons, la doctrine du libre-échange, la nécessité de faire des économies — se conjuguèrent donc pour forcer les Britanniques à accorder à la colonie du Cap un certain degré d'autonomie.

La constitution de 1853 était conçue de manière à protéger les intérêts de la minorité des riches marchands anglais, tout en permettant une participation politique limitée de la majorité — Boers, Métis et Africains, dont la plupart étaient pauvres — en liant le droit de vote et l'éligibilité aux deux chambres du Parlement à la fortune. Seuls les riches pouvaient être élus à la Chambre haute car, pour être éligible, il fallait être sujet britannique, être électeur, et disposer de biens non hypothéqués d'une valeur de 2 000 livres ou de biens hypothéqués d'une valeur de 4 000 livres. Le droit de vote et l'éligibilité à la Chambre basse étaient accordés à tout sujet britannique de sexe masculin possédant des biens d'une valeur de 25 livres ou percevant un traitement annuel de 50 livres. Cette disposition permettait à un petit nombre de Boers et de Métis de voter. Mais, en faisant de l'anglais la langue officielle

8. S. Trapido, 1964 ; E. A. Walker, 1957, p.233-245 ; T. R. H. Davenport, 1969, p.321-324 ; C. F. J. Muller (dir. publ.), 1974, p.183-184.

du Parlement, la Constitution éliminait environ 70% des Boers ruraux qui, jusque dans les années 1870, parlaient à peine cette langue<sup>9</sup>.

Deux questions dominaient les débats du Parlement du Cap: la demande de partition de la colonie et les conflits entre l'exécutif et le législatif. Les districts orientaux, surtout anglophones, voulaient être séparés des districts occidentaux, où le hollandais était la langue principale, de peur d'être dominés. La Constitution suscitait des conflits en tentant de combiner l'autocratie et la démocratie. Au lieu de ministres responsables, elle prévoyait des départements ayant à leur tête des bureaucrates nommés par le secrétaire aux colonies et relevant du gouverneur. Celui-ci définissait des politiques sur lesquelles les deux chambres se prononçaient ensuite, après en avoir débattu. Le bon fonctionnement d'une telle constitution dépendait de la personnalité du gouverneur et de la situation économique de la colonie. Sir George Grey, dont le mandat coïncida avec une période de relative prospérité économique (1854-1862) et dont les rapports avec les parlementaires du Cap furent facilités par le tact dont il faisait preuve, ne se heurta jamais gravement aux deux chambres. Il n'en alla pas de même avec son successeur, sir Philip Wodehouse (1862-1872). Autoritaire, tranchant, totalement indifférent aux sentiments séparatistes des Orientaux, il dut faire face à des factions acharnées et à des chambres généralement hostiles qui étaient prêtes à lui opposer la seule arme dont elles disposaient: le refus de voter des impôts nouveaux. Ses problèmes furent encore aggravés par la dépression économique des années 1860, qui provoqua des déficits budgétaires considérables. Les fréquentes crises constitutionnelles du Cap ne furent que partiellement résolues par l'entrée en vigueur, en 1872, d'un système de gouvernement responsable. Même alors, les prérogatives et les fonctions du gouverneur continuèrent à causer des conflits entre celui-ci et le cabinet.

C'est à l'époque de sir George Grey et de son successeur que les Xhosa de la Cafrerie (région du Ciskei) achevèrent de perdre leur indépendance. Sir Grey, en particulier, exerça d'énormes pressions sur les Xhosa du Ciskei avec sa politique prétendument civilisatrice. Il créa ce qu'on a appelé «un échiquier de Blancs et de Noirs» en implantant des colons blancs parmi les Xhosa. Il réduisit les pouvoirs des chefs xhosa en ne leur laissant que les affaires civiles et en confiant tout le reste aux magistrats blancs. Des traitements leur furent attribués pour qu'ils puissent renoncer aux amendes, qui furent désormais recouvrées par les fonctionnaires britanniques. Un impôt sur les cases fut créé pour contribuer au financement de l'administration de la colonie. La population fut contrainte à travailler sur les chantiers publics contre une rémunération modique. Les corvées, les exigences financières, la pression démographique causée par l'installation d'un grand nombre de colons blancs amenèrent les Xhosa, qui n'avaient plus aucun autre recours, à tenter de se libérer en suivant les prescriptions d'une doctrine millénariste. Bien que le poids de l'impérialisme ait porté

9. F. A. Van Jaarsveld, 1975, p. 154-157.

d'abord sur les Xhosa de Sandile et leurs voisins Tembu, les Xhosa de Sarili, à l'est du Kei (dans l'actuel Transkei), se trouvèrent exposés à une énorme pression démographique provoquée par l'afflux continu de réfugiés qui essayaient volontairement de fuir l'exploitation et l'oppression directes des Britanniques, ou qui étaient chassés de l'ouest sous prétexte de rébellion.

C'est en 1856-1857 que Xhosa et Tembu menèrent leur action. En mars 1856, une jeune fille nommée Nongqause, qui était apparemment sous la tutelle religieuse de Mhlakaza, l'un des conseillers de Sarili, prophétisa que, si le peuple tuait tout le bétail, détruisait les réserves de grain et ne plantait aucune culture cette année-là, une tornade surviendrait, qui balayerait les oppresseurs anglais et les jetterait à la mer. En outre, les héros nationaux ressusciteraient et apporteraient d'immenses troupeaux, d'énormes quantités de grain, et même des produits fabriqués par l'homme blanc. Les Xhosa et les Tembu obtempérèrent. Au jour dit, rien ne se produisit. Beaucoup de gens moururent de faim, en 1857, sur les deux rives du Kei. Un grand nombre de Xhosa du Ciskei affluèrent dans la colonie du Cap à la recherche d'un emploi au milieu des Blancs puisqu'ils n'avaient aucun autre moyen de survie. Cet épisode est difficile à comprendre. On a cherché, en vain, à l'expliquer par des facteurs occultes. E. A. Walker était convaincu que Moshoeshoe, qui voulait détourner les Britanniques de l'État libre d'Orange où il était aux prises avec les Boers, suggéra aux Xhosa cette action suicidaire pour que le désespoir les dresse contre les Britanniques<sup>10</sup>. Certains pensent qu'il s'agit d'un complot ourdi par un Blanc pour que les Xhosa s'autodétruisent. On ne dispose d'aucun élément de preuve venant étayer l'une ou l'autre de ces thèses. Monica Wilson est peut-être dans le vrai lorsqu'elle interprète le massacre de leur propre bétail par les Xhosa comme un mouvement millénariste analogue à ceux qui ont jalonné l'histoire de l'Europe, de l'Amérique et d'autres régions de l'Afrique. Ce fut, nous dit-elle, une action par laquelle le peuple cherchait à se débarrasser d'une domination étrangère et à recouvrer les terres qu'avaient accaparées les colons blancs<sup>11</sup>.

Grey sut tirer profit de ces événements, et de l'affaiblissement des Xhosa et des Tembu qu'ils provoquèrent. Il confisqua de vastes étendues de terres à un grand nombre des chefs de Sandile, qu'il soupçonnait de fomenter un soulèvement contre les Britanniques. Les chefs dépossédés et les sujets de Sarili furent alors expulsés sur l'autre rive de la Mbashe, de manière à laisser une zone vide, parcourue par la police britannique, entre le Kei et le Mbashe. Il incita également des immigrants blancs à venir s'installer sur les terres confisquées. La population noire et blanche fut administrée comme un district séparé ayant son propre lieutenant-gouverneur. En 1865, Wodehouse jugea que le Ciskei était trop pauvre et trop coûteux à administrer pour constituer une colonie distincte et l'intégra dans la colonie du Cap.

10. E. A. Walker, 1957, p. 289.

11. M. Wilson, 1969*b*, p. 256-260. Voir aussi C. Brownlee, 1896, p. 135-170.



Les Blancs du Natal firent également, avant 1870, des progrès sur le plan constitutionnel. Quelques années après son annexion, de nombreux Boers traversèrent le Drakensberg pour revenir sur le plateau, protestant ainsi contre la non-reconnaissance par les Britanniques de leurs revendications territoriales, contre la politique africaine de la Grande-Bretagne et contre les nouvelles dispositions politiques qui les excluaient complètement de toute participation. Au même moment, le Natal comptait aussi une importante population africaine composée, pour une bonne part, d'exilés revenus au pays d'où ils avaient été chassés pendant le Mfecane.

La fragile administration coloniale du Natal dut d'abord répondre à la question de savoir comment gouverner les Africains. Les solutions furent apportées par la commission de 1846 et perfectionnées au fil des ans par Theophilus Shepstone, agent diplomatique et secrétaire pour les affaires africaines (1853-1875). La commission recommanda de créer des réserves ou des zones où pourraient s'établir les Africains. En 1860, des terres atteignant au total 810 000 hectares avaient été délimitées à cet effet, mais elles étaient situées, pour la plupart, dans des régions accidentées, arides et sauvages qui ne convenaient pas à l'agriculture. La commission fit d'autres recommandations, concernant en particulier l'éducation des Africains, l'administration de chacun des territoires qui leur étaient réservés par un fonctionnaire blanc appuyé par une force de police blanche et noire, et la substitution du droit romain hollandais au droit africain. Certaines de ces recommandations ne furent jamais appliquées, faute de crédits. De ce fait, l'éducation des Africains continua d'être largement, sinon exclusivement, du ressort des missionnaires qui disposaient de moyens financiers et matériels insuffisants. Quant à l'administration, elle fut assurée par Shepstone.

Parlant couramment les langues nguni et ayant vécu parmi les Xhosa, Shepstone put établir certaines relations fonctionnelles avec les communautés africaines. Tous les Africains vivant dans les réserves étaient placés sous la responsabilité de chefs principaux et ordinaires, quitte à créer cette seconde catégorie de chefs là où elle n'existait pas. Les lois africaines furent maintenues, à l'exception de celles relatives à la sorcellerie. Pour financer son administration, Shepstone institua un impôt sur les cases payable en argent ou en bétail pouvant être vendu aux fermiers blancs pour de l'argent. Cette administration fut constamment en butte à l'hostilité des colons blancs qui lui reprochaient d'assurer l'autonomie financière des Africains, leur évitant ainsi de devenir ouvriers agricoles dans les fermes et les plantations. Mais ce n'est pas parce qu'il les aimait que Shepstone enferma les Africains dans des réserves. Il comprit, simplement, qu'en tentant de les réduire de force au destin d'ouvriers agricoles il susciterait une résistance que l'administration coloniale relativement faible du Natal ne pourrait affronter. Les colons qui le critiquaient oubliaient, semble-t-il, la contribution des Africains aux revenus des grands propriétaires terriens qui vivaient des loyers versés par plus de la moitié des Noirs fixés comme « tenanciers » dans les exploitations des Blancs ; ils oubliaient aussi les revenus que l'impôt sur les cases procurait à la colonie. En fait, Shepstone avait

mis sur pied une administration peu coûteuse qui permettait à la société coloniale blanche d'exploiter les Africains et leurs ressources naturelles dans un climat de paix et de sécurité relatives<sup>12</sup>.

La société blanche était principalement d'origine britannique. Après le vide laissé par l'émigration des Boers, la population blanche s'était accrue régulièrement du fait de l'arrivée de Britanniques qui fuyaient les problèmes sociaux provoqués en Grande-Bretagne par la crise économique de 1847-1851. Quelque 5 000 colons blancs, financés par des spéculateurs, quittèrent à cette époque la Grande-Bretagne pour le Natal. En 1870, les Blancs étaient au nombre de 18 000. L'accroissement du nombre des colons blancs alla de pair avec certains changements constitutionnels. En 1856, le Natal devint une colonie distincte dotée d'un Conseil législatif. Le droit de vote était attribué, sans distinction de couleur, à tout sujet britannique de sexe masculin possédant au minimum des biens-fonds d'une valeur de 50 livres, ou louant de tels biens d'une valeur de 50 livres pour un loyer annuel de 10 livres. Mais les Blancs firent en sorte que les Africains ne puissent remplir les conditions nécessaires pour voter. Une loi, promulguée en 1865, permettait aux Africains sachant lire et écrire et possédant quelques biens de demander au lieutenant-gouverneur à être exemptés des dispositions du droit coutumier africain. Le lieutenant-gouverneur pouvait rejeter la demande, même si l'Africain remplissait les conditions voulues. De plus, pour avoir le droit de voter, l'Africain exempté devait prouver qu'il résidait depuis sept ans au Natal, et présenter une demande appuyée par trois électeurs blancs et avalisée par un magistrat ou un autre fonctionnaire blanc jugé acceptable. Le lieutenant-gouverneur, là encore, avait toute latitude pour rejeter la demande. Il en résulta que, jusqu'en 1903-1905, trois Africains seulement purent obtenir le droit de vote au Natal et au Zululand<sup>13</sup>.

Au point de vue économique, le Natal devint tributaire de l'industrie sucrière, qui exigeait une main-d'œuvre abondante. Les efforts déployés pour obliger les Africains à fournir cette force de travail restèrent vains, à cause des conditions de travail médiocres et des bas salaires qu'offraient les planteurs. Ceux-ci, avec l'aide de leur gouvernement, eurent recours à l'importation de main-d'œuvre indienne. Le système était le suivant : après avoir travaillé dix ans au Natal, le travailleur indien pouvait choisir entre le retour en Inde, voyage payé, ou l'installation définitive au Natal sur une terre qui lui était attribuée. Les premiers Indiens que l'on fit venir ainsi arrivèrent en 1860. Vers 1870, ils étaient 6 000 au Natal, dont beaucoup choisirent de rester en Afrique du Sud. Grâce à cette main-d'œuvre, l'industrie sucrière du Natal s'implanta solidement et se développa jusqu'à fournir, entre 1861 et 1871, le produit d'exportation le plus important de la colonie.

Il apparaît donc nettement qu'au début des années 1870 le pouvoir, tant au Natal que dans la colonie du Cap, se concentrait peu à peu entre les mains

12. E. H. Brookes, 1974, p. 41-57; J. Guy, 1980, p. 41-44.

13. E. H. Brookes, 1974, p. 55-57; E. H. Brookes et C. de B. Webb, 1965, p. 75-77.

des colons blancs grâce à un système de dispositions constitutionnelles. Dans la colonie du Cap, où vivait une majorité de Blancs non anglophones, la Constitution dut aller au-delà des seuls critères de ressources financières pour que le pouvoir demeure entre les mains anglaises. Quant aux Africains, tant au Natal qu'au Cap, ils furent massés dans des réserves où ils étaient soumis à l'impôt, afin de les obliger à s'engager comme travailleurs dans les entreprises blanches et à assurer le financement de leur propre administration. Au-delà même des contraintes financières, les colonisateurs cherchèrent systématiquement à prolétarianiser les Africains, recourant pour cela à divers moyens : éducation à orientation technique ; rupture de leur cohésion sociale en dépouillant les chefs de leurs pouvoirs ; application de lois européennes ; limitation des terres mises à leur disposition, et, surtout, activités des missionnaires chrétiens.

## Les républiques boers avant 1870

Tandis qu'entre 1850 et 1860 les deux colonies britanniques progressaient constitutionnellement et établissaient, avec l'aide de la puissance impériale britannique, des mécanismes propres à garantir la suprématie politique blanche, à priver les Noirs de leurs ressources économiques et à les exploiter, les Boers s'efforcèrent aussi de parvenir à l'unité interne et de soumettre les communautés africaines de l'intérieur. Au moment où les Britanniques se retirèrent de la rive nord de l'Orange, les Boers étaient divisés en de nombreux groupes. La principale de ces divisions suivait le cours du Vaal, et c'est pourquoi deux républiques boers finirent par voir le jour : l'État libre d'Orange dans le Sud et le Transvaal (République sud-africaine) dans le Nord.

En 1854, lorsque fut signée la Convention de Bloemfontein, il se peut qu'un grand nombre d'habitants de l'État libre d'Orange aient voulu l'indépendance ; mais un très petit nombre d'entre eux y étaient préparés. Outre la pauvreté, l'ignorance, la faiblesse militaire et le manque d'infrastructure administrative, l'État libre redoutait son puissant voisin, le royaume sotho de Moshoeshoe, avec lequel il n'avait pas de frontière définie. De plus, il resta fondamentalement divisé, pendant de nombreuses années, entre les partisans de la fusion avec la colonie du Cap, dans le Sud, et ceux qui voulaient s'intégrer à la république sœur, dans le Nord. Il s'exposa ainsi à de fréquentes ingérences de ses deux voisins.

C'étaient principalement les Trekboers et les Voortrekkers qui s'affrontaient à ce propos. Les premiers étaient les Boers qui avaient traversé l'Orange à la recherche de terres, avant le Grand Trek. Ils s'étaient pour la plupart fixés dans le sud du territoire qui allait devenir l'État libre d'Orange. Chaque fois qu'ils se trouvaient entraînés dans des guerres contre leurs voisins africains, ils avaient tendance à se tourner vers le sud pour obtenir de l'aide. Ils furent renforcés par les Britanniques — marchands et spéculateurs fonciers — qui s'établirent à Bloemfontein au cours de la brève période d'annexion. On les

appelait « loyalistes » ou « réannexionnistes ». Les Boers qui vivaient dans le nord-est de la république, principalement dans le district de Winburg et à sa périphérie, étaient très différents de ce groupe. C'étaient les produits du Grand Trek, des hommes et des femmes qui avaient quitté la colonie du Cap parce qu'ils en voulaient au gouvernement britannique. Ces Voortrekkers, « fidèles *maatschappijers* » ou encore patriotes républicains, selon les noms divers qui leur étaient donnés, furent toujours partisans de l'indépendance complète à l'égard des Britanniques. Lorsqu'ils se trouvaient en difficulté, c'est au Transvaal qu'ils demandaient de l'aide<sup>14</sup>. Cette coupure contribue à expliquer que sir George Grey, le gouverneur et haut-commissaire fédéraliste, ait facilement incité l'État libre d'Orange, en 1858, à jouer avec l'idée de fusionner avec la colonie du Cap; que les habitants de l'État libre aient élu comme président celui du Transvaal, Marthinus Wessel Pretorius (1860-1863); et que cet État soit resté neutre pendant la guerre anglo-boer de 1880-1881. En dépit de toutes ces faiblesses, l'État libre d'Orange réussit à présenter certaines apparences d'un État bien avant le Transvaal. Le comité même qui avait négocié l'indépendance avec les Britanniques prit les dispositions nécessaires pour la formation du premier gouvernement et produisit une constitution inspirée de celle des États-Unis. Le régime avait un président, détenteur du pouvoir exécutif et un *Volksraad* (corps législatif). Les Boers ne cherchèrent pas à déguiser leur racisme en faisant dépendre le droit de vote de critères matériels difficiles à satisfaire, comme le pratiquaient les Britanniques dans leurs colonies: les Noirs n'étaient pas citoyens et ne pouvaient donc pas voter. Seuls les Blancs qui vivaient depuis six mois dans le pays devenaient citoyens, et tout Blanc qui s'était inscrit pour le service militaire pouvait voter<sup>15</sup>.

Le premier président, Josias P. Hoffmann, ne resta pas longtemps au pouvoir, parce qu'on le jugea en trop bons termes avec Moshoeshoe et les colons anglais. Il dut démissionner. Johannes Nicolaas Boshof, qui avait une grande expérience de l'administration et était partisan de l'indépendance totale de la république, fut élu pour lui succéder. Il créa un solide corps de fonctionnaires et organisa les finances publiques sur des bases fermes<sup>16</sup>. Sa présidence n'en fut pas moins une période d'instabilité, du fait des contestations de frontières avec le Lesotho et des tensions entre les *maatschappijers* et les loyalistes, qui entraînèrent l'intervention de sir George Grey et de Pretorius. En octobre 1855, sir George Grey réussit à organiser une rencontre entre Moshoeshoe et Boshof pour qu'ils signent un accord énonçant les procédures de règlement des différends entre leurs peuples. Aucune frontière ne fut fixée, et Moshoeshoe déclara plus tard qu'il n'avait signé le traité que par respect pour sir George Grey<sup>17</sup>. Aussi ne fit-il rien pour empêcher ses sujets de se quereller avec les Boers. Toujours aux prises avec des problèmes de frontières, Boshof dut affronter Pretorius,

14. F. A. Van Jaarsveld, 1961, p. 29.

15. L. Thompson, 1969b, p. 429-430; C. F. J. Muller, 1975, p. 233-235.

16. C. F. J. Muller, 1975, p. 255.

17. G. M. Theal, 1900, p. 16-18.

qui voulait unir les deux républiques boers. Persuadé à tort que la majorité des habitants de l'État libre souhaitaient la fusion avec leurs frères du Nord et prétendant avoir hérité de son père, Andries Pretorius, la qualité de dirigeant de l'État libre, il entra à Bloemfontein le 22 février 1857 ; le jour suivant, il annonça qu'il avait l'intention de prendre la direction de l'État et déclara le gouvernement Boshof hors la loi. Rejetant ses prétentions, le gouvernement Boshof le fit expulser et accusa ses partisans de sédition. Cet incident provoqua, des deux côtés du Vaal, la mobilisation de groupes armés qui, le 25 mai, arrivèrent chacun sur une des berges de la rivière Rhenoster. Pretorius avait escompté que de nombreux *maatschappijers* abandonneraient Boshof et se rallieraient à son armée. Il fut surpris de voir que les défections en sa faveur étaient peu nombreuses, et qu'il se retrouvait en outre menacé sur ses arrières par un nouvel ennemi, plus dangereux, Stephanus Schöeman, le commandant du Zoutpansberg, qui, de même que lui, cherchait à s'affirmer comme le principal dirigeant du Transvaal et qui avait conclu alliance avec l'État libre. Craignant d'être complètement anéanti, Pretorius accepta, le 1<sup>er</sup> juin 1857, de signer un accord aux termes duquel les deux républiques reconnaissaient mutuellement leur autonomie<sup>18</sup>. Cet épisode, toutefois, ne révélait que trop clairement que les Boers étaient profondément divisés.

L'accord ne supprima pas les tensions existant entre les trois factions qui s'étaient constituées dans l'État libre d'Orange, à savoir les loyalistes, qui étaient favorables à la réunification avec la colonie du Cap, les partisans de Boshof, favorables à l'indépendance de l'État libre d'Orange, et les unionistes, qui voulaient l'incorporation au Transvaal. Les tensions s'exacerbèrent tellement que Boshof fut, par tactique, obligé de démissionner en février 1858 et que, lorsqu'il retira sa démission, plusieurs membres du *Volksraad* quittèrent les lieux en signe de protestation. À ces conflits internes s'ajoutaient des querelles de frontières de plus en plus fréquentes avec le Lesotho. Boshof décida d'y mettre fin en envahissant le Lesotho en mars 1858. En convergeant vers Thaba Bosiu, la forteresse de Moshoeshoe, les commandos boers découvrirent leurs arrières, qui furent attaqués par l'armée du Lesotho. Abandonnant la lutte, ils rentrèrent chez eux pour défendre leurs familles et leurs biens. Avant même que cette invasion du Lesotho, entreprise sans grande conviction, ne mette en évidence la faiblesse militaire de l'État libre d'Orange, Boshof en avait pris conscience et avait demandé l'aide militaire de Pretorius et de sir George Grey<sup>19</sup>. En réponse, Grey organisa une rencontre entre Moshoeshoe et Boshof ; le 29 septembre 1858, ils signèrent le traité d'Aliwal North, qui confirmait les frontières de Warden<sup>20</sup>.

Pretorius, en revanche, y vit une occasion de tenter une nouvelle fois d'unifier les deux républiques boers. Le Transvaal indiqua clairement qu'il ne pourrait aider l'État libre d'Orange que si celui-ci se laissait absorber. La perspective de l'unification des deux républiques alarma Grey, qui songeait

18. *Ibid.*, p. 40-45.

19. *Ibid.*, p. 50-60 ; P. Sanders, 1975, p. 203-236 ; L. Thompson, 1969*b*, p. 432.

20. P. Sanders, 1975, p. 233-241.

déjà à une fédération regroupant les républiques, à titre individuel, avec les colonies britanniques. Dès 1857, Grey était parvenu à la conclusion que la Grande-Bretagne avait commis une erreur en se retirant de l'intérieur de l'Afrique du Sud. Il commença donc à demander l'abrogation des conventions et le rétablissement de l'autorité britannique au sein d'une forme de fédération. Il redoutait que, fragmentés comme ils l'étaient, les Blancs ne soient affaiblis face aux États africains que l'on trouvait un peu partout dans la région. Il craignait que les républiques boers ne s'unissent et n'entrent en relation avec des puissances étrangères, menaçant de la sorte les colonies britanniques et des bases navales vitales pour la Grande-Bretagne. Il pensait en outre que les nombreux conflits qui opposaient les Boers à des États africains constituaient un danger potentiel pour les colonies britanniques, qui ne parviendraient peut-être pas à rester à l'écart. Grey s'empressa donc d'étouffer dans l'œuf les velléités d'unification des Boers en les informant que s'ils s'unissaient, la Grande-Bretagne se considérerait comme libérée de ses obligations au titre des conventions, qu'elle négocierait donc des alliances avec les États africains et irait même jusqu'à leur vendre des armes. Les habitants du Transvaal, pour sauvegarder l'indépendance de leur pays, renoncèrent à franchir le Vaal, laissant Grey encourager l'État libre à prendre des mesures en vue de s'unir avec la colonie du Cap. Mais, en juin 1859, lorsqu'il essaya d'inciter le Parlement du Cap à discuter de l'offre d'union faite par l'État libre, le gouvernement britannique l'écarta d'Afrique du Sud.

L'échec du projet de fédération discrédita Boshof et ses partisans, qui avaient soutenu avec enthousiasme les tentatives de réunification. Le président démissionna. Cela renforça les unionistes qui élirent Pretorius à la présidence. Mais le désir d'unité de l'État libre d'Orange n'avait pas d'équivalent au Transvaal, où dominait la peur d'une dénonciation de la Convention de Sand River et d'une réannexion par les Britanniques. Le *Volksraad* du Transvaal força Pretorius à renoncer à la présidence de cette république, mais il continua encore trois ans à travailler à la cause de l'unité par l'intermédiaire de ses partisans au Transvaal. En 1863, ayant échoué même dans l'État libre d'Orange, il se retira sur le territoire de sa république.

L'échec des tentatives d'unification avec le Cap ou le Transvaal incita la population de l'État libre à prendre en charge elle-même son destin national. Johannes Henricus Brand, juriste et parlementaire expérimenté du Cap, fut élu président. Il allait le rester vingt-cinq ans. Mais, avant d'aborder les relations de l'État libre avec ses voisins sous la présidence de Brand, il convient d'examiner la façon dont le Transvaal se transforma en État.

Il lui fallut plus longtemps qu'à l'État libre d'Orange pour parvenir à ce stade. Au nord du Vaal, les Boers étaient très dispersés. Ils étaient divisés, en outre, par des divergences religieuses. M. W. Pretorius, qui succéda à son père en 1853 et, comme nous l'avons vu, ne cessa de combattre pour l'unification des deux républiques situées de part et d'autre du Vaal, fut aussi le grand champion de l'unification du Transvaal. Il lutta contre divers groupes séparatistes, notamment les Zoutpansbergers établis dans le Nord,

autour du village de Schoemansdaal; les Lydenburgers et W. F. Joubert dans l'Est; et les Boers du district d'Utrecht, le long du Buffalo. Le groupe le plus important était celui de Pretorius lui-même, dans la région de Potchefstroom-Marico-Rustenburg.

Une certaine forme d'unité fut établie en 1849, avec l'adoption des trente-trois articles de 1844 comme constitution<sup>21</sup>. Les articles n'étaient guère plus que des règles régissant l'administration de la justice et l'élection des membres du *Volksraad*, ainsi que des lois générales. Leur déficience la plus grave était l'absence de distinction entre les fonctions législatives et exécutives, de sorte que le *Volksraad* s'efforçait d'exercer à la fois les unes et les autres. En outre, comme il n'y avait pas de capitale, le *Volksraad* se réunissait dans différents villages où le quorum n'était jamais atteint, si bien qu'il fallait coopter sur place des personnes qui n'en étaient pas membres. Pretorius s'évertuait à faire adopter une véritable constitution prévoyant un législatif et un exécutif. Sur ce point, il se heurtait aux Lydenburgers, qui se méfiaient extrêmement de toute concentration du pouvoir exécutif entre les mains d'un seul homme, par exemple le président, de peur qu'il ne soit tenté de devenir un autocrate.

Ces divergences étaient aggravées par des querelles religieuses. Pour rompre complètement ses liens avec Le Cap, Pretorius pressa la communauté de Potchefstroom de se retirer du synode de la Nederduitse Gereformeerde Kerk du Cap (Église réformée de Hollande). Elle constitua ainsi une Église indépendante, la Nederduitse Herewormde Kerk (NHK), dont les pasteurs devaient être recrutés en Hollande. Les Lydenburgers maintinrent leurs liens avec la colonie du Cap, cependant qu'une scission de la NHK produisait une nouvelle congrégation, la Gereformeerde Kerk van Suid-Africa, qui se caractérisait par le refus de chanter des cantiques à l'église.

Malgré toutes ces différences, un projet de constitution prévoyant un président, un pouvoir législatif, un pouvoir judiciaire et une armée fut présenté en janvier 1857. Le *Volksraad*, qui était dominé par les partisans de Pretorius, élit celui-ci président et Johannes Schöeman, le dirigeant du Zoutpansberg, chef de l'armée. Schöeman rejeta la constitution et refusa les fonctions militaires qui lui étaient offertes. Il forma un commando pour s'attaquer aux partisans de Pretorius dans le district de Rustenburg. Les deux parties s'étant mises d'accord pour constituer un comité chargé d'amender la Constitution afin de tenir compte des vœux des Zoutpansbergers, la guerre fut évitée. Une fois la Constitution adoptée, en 1858, Pretorius et Schöeman devinrent respectivement président et commandant en chef; en 1860, les Lydenburgers furent persuadés de s'intégrer à la république.

Cependant, comme nous l'avons vu, Pretorius plongea la république naissante dans le chaos en acceptant la présidence de l'État libre d'Orange. Craignant de mettre en péril l'indépendance du Transvaal, le *Volksraad* demanda à Pretorius de choisir entre ses deux présidences; il renonça à celle du Transvaal. Il continua néanmoins à intervenir dans les affaires de cette

21. G. M. Theal, 1900, p. 413-417, pour la traduction anglaise des articles.

république par l'intermédiaire de Schöeman et de la population de Potchefstroom, qui était la plus déterminée à le soutenir. Ils créèrent une commission dont les pouvoirs et les fonctions faisaient concurrence au *Volksraad*. Celui-ci nomma à son tour son président et son commandant en chef, et les deux gouvernements déclarèrent l'un et l'autre qu'ils étaient celui de la république. La paix ne revint au Transvaal qu'en 1864, lorsque Pretorius démissionna de ses fonctions dans l'État libre d'Orange et fut réélu président du Transvaal. Il le gouverna jusqu'au moment où, dans les années 1870, il fut obligé de démissionner pour avoir mal défendu les revendications de la république en ce qui concernait les champs diamantifères.

## Les relations entre les Boers et les Africains avant 1870

Au Transvaal comme dans l'État libre d'Orange, de nombreuses communautés africaines avaient été soit détruites et absorbées par des États éphémères nés du Mfecane, comme le royaume ndebele de Mzilikazi, soit forcées de se réfugier dans des régions du pays difficiles d'accès et faciles à défendre. À partir de là, des chefs ingénieux comme Moshoeshoe réussirent à rassembler autour d'eux de nombreux réfugiés et à constituer, dans les années 1840, une fois les Ndebele expulsés de la région par les Boers, des nations puissantes. Ces États, comme nous l'avons déjà vu dans le cas du Lesotho, étaient assez forts pour se mesurer à la fois aux envahisseurs boers et aux Britanniques.

Après l'expulsion des Ndebele, beaucoup de petites chefferies qui s'étaient soumises à Mzilikazi mais n'avaient pas été entièrement incorporées à sa nation, ainsi que d'autres qui s'étaient soustraites aux Ndebele en se mettant hors de portée de leurs fréquentes razzias, réoccupèrent les territoires où elles vivaient auparavant. Un grand nombre de ces peuples furent submergés par les Boers et incorporés à leurs États avant d'avoir pu se doter des moyens nécessaires pour leur résister. Ce sont les Africains qui subirent l'exploitation économique directe des Boers, aux termes mêmes des lois promulguées par ces derniers en matière de citoyenneté, de travail, etc. La Constitution du Transvaal, par exemple, rejetait toute notion d'égalité entre les Noirs et les Blancs. Pour exclure toute possibilité de résistance réelle des Africains, les peuples incorporés se virent interdire la possession d'armes à feu ou de chevaux, et obligés de porter sur eux, en permanence, des laissez-passer délivrés par leurs employeurs ou par des représentants des pouvoirs publics. Chaque fermier avait le droit de garder sur ses terres un certain nombre de familles africaines, qui lui fournissaient régulièrement une main-d'œuvre gratuite. « En ce qui concerne les indigènes vivant dans la zone européenne sous la protection directe des Boers, la fourniture d'un travail régulier sera considérée comme un service rendu à titre de rétribution pour la terre qui leur a été attribuée<sup>22</sup>. »

22. W. Kistner, 1952, p. 213.



Les Africains qui ne vivaient pas sur des fermes étaient subordonnés à des chefs, et les différentes chefferies étaient établies sur des sites ou dans des réserves qui leur étaient attribués. Ces sites étaient très dispersés et chacun d'eux se trouvait aussi près que possible d'une zone cultivée par les Blancs. Ces dispositions visaient à diviser les Africains de manière à prévenir tout risque de soulèvement concerté et à faire en sorte que chaque fermier blanc ait facilement accès à un réservoir de main-d'œuvre noire. Chaque chef payait un impôt en bétail et en main-d'œuvre. De fait, une des tâches importantes des *landdrosts* (magistrats) et des *fieldcornets* (commandants des postes militaires) consistait à réquisitionner des travailleurs en s'adressant aux chefs de leurs districts et à les répartir entre les fermiers blancs au titre de contrats d'un an. Les chefs devaient aussi fournir des hommes aux Boers pour leur prêter main-forte en temps de guerre.

Le Transvaal pratiquait en outre un système contesté d'apprentissage, semblable à celui en vigueur dans la colonie du Cap. Les enfants africains capturés à l'occasion de guerres étaient distribués aux fermiers, pour lesquels ils travaillaient jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans si c'étaient des garçons, et de vingt et un ans s'il s'agissait de filles. En échange de faveurs ou de sommes d'argent insignifiantes, les parents africains incorporés furent d'abord persuadés, puis contraints, d'offrir leurs enfants à des fermiers qui les élevaient comme apprentis. Il n'était pas rare que les Boers organisent des razzias contre des États africains voisins à seule fin de capturer des enfants. Bien que la vente de ces enfants entre fermiers fût interdite par les lois du Transvaal, tout ce dispositif s'apparentait à l'esclavage, et il fut dénoncé comme tel par les missionnaires et les commerçants<sup>23</sup>.

Les Boers prétendaient être les maîtres légitimes du Transvaal et de son peuple, parce qu'ils avaient conquis cette région et qu'ils en avaient expulsé les Ndebele. Ils considéraient donc qu'ils avaient le droit d'exiger soumission et services de tous les Africains au sud du Limpopo. Ils suscitèrent ainsi une résistance opiniâtre de la part des Tswana à l'ouest, des Sotho et des Venda au nord, et des Pedi à l'est. Les Kwena de Sechele, autour de Dimawe, et les Ngwaketse du chef Gaseitsiwe, autour de Kenye, par exemple, achetèrent des fusils à des missionnaires et des marchands, et les utilisèrent pour résister aux Boers. Ils purent ainsi préserver leur indépendance, de sorte que leurs territoires servirent de voies de passage aux missionnaires et aux marchands désireux de se rendre dans le Nord, puisqu'ils n'étaient pas autorisés à passer par le Transvaal.

Dans l'Est, les Pedi résistèrent au pilonnage militaire des Boers d'Ohrigstad et de Lydenburg jusqu'en 1857, date à laquelle une frontière fut tracée entre les deux communautés, le long de la rivière Steelpoort. Ce faisant, les Pedi ne tardèrent pas à se rendre compte de l'importance et de l'efficacité des fusils, en particulier lorsqu'ils se retranchaient dans leurs forteresses des monts Lulu. Dès avant 1860, ils s'efforcèrent donc de constituer des stocks

23. L. Thompson, 1969, p. 435-437; pour le système colonial du Cap, dans ses premières années, voir A. Atmore et S. Marks, 1974, p. 116.

importants d'armes à feu, en les achetant à des marchands et en se louant, pour pouvoir les payer, comme travailleurs migrants au Natal, dans la colonie du Cap et dans le Griqualand occidental, lorsque les mines de diamants furent ouvertes<sup>24</sup>.

Dans le Nord, ce furent les Venda, les Ndebele du Transvaal et les Sotho qui résistèrent à l'expansion des Boers. En 1854, par exemple, les hommes du chef sotho Makapane, à l'est des monts Watberg, tuèrent douze Blancs appartenant à un groupe de chasseurs conduit par le commandant boer Hermanus Potgieter. Ces Blancs avaient traité le chef Makapane avec arrogance, apparemment « en exigeant que des bœufs et des moutons à abattre leur soient remis gratuitement, et en forçant les Noirs à leur donner plusieurs enfants comme esclaves »<sup>25</sup>. Quelles qu'aient été les raisons précises de leur mort, il est clair que Makapane ne voulait pas de Blancs sur ses terres, peut-être parce qu'il craignait qu'ils lui fassent concurrence dans la chasse à l'ivoire. L'exécution des chasseurs blancs donna le signal d'une attaque assez générale sur les établissements blancs au sud du Zoutpansberg. Toutes les communautés boers de la région, et même plus au sud, jusqu'à Potchefstroom et Rustenburg, mirent leurs familles à l'abri dans des *laagers*. Un commando boer de plus de 500 hommes fut levé dans tous les districts du Transvaal, sauf Lydenburg, et il envahit le territoire de Makapane sous le commandement conjoint de H. Potgieter et du président Pretorius. Avertis de l'approche des envahisseurs, les Sotho se réfugièrent dans une grotte des environs et se préparèrent à tirer sur l'ennemi. Ne pouvant les en déloger, les Boers bloquèrent l'entrée de la grotte avec du bois et des pierres, et montèrent la garde devant pendant vingt-cinq jours pour que personne ne puisse s'échapper. On évalue à 900 le nombre des sujets de Makapane qui furent tués en tentant de s'évader, et à plus du double le nombre de ceux qui périrent de faim et de soif dans la grotte<sup>26</sup>.

Les Boers se retirèrent, convaincus que ce massacre suffirait à dissuader les Sotho et les Venda du Nord de leur résister davantage. Pourtant, un autre soulèvement se produisit en 1859, un peu plus loin au nord, autour du village boer de Schoemansdaal. L'administration boer de ce village traitait très durement les Africains de la localité, en soutenant des rebelles, en prélevant des tributs et en lançant contre des chefferies qui ne la provoquaient nullement des expéditions armées destinées à capturer des esclaves. Les Africains furent vaincus, mais l'administration boer perdit ensuite son contrôle sur les Noirs.

En 1860, les Venda du Zoutpansberg avaient appris à se servir des armes à feu pour la guerre et pour la chasse. Leur pays regorgeant d'éléphants, chasseurs et marchands blancs s'y rendaient souvent. Beaucoup de Venda se mettaient au service des chasseurs et devenaient experts dans le maniement et l'entretien des fusils. Quand les chasseurs, à la suite des éléphants, s'enfonçaient jusque dans la vallée du Limpopo, qui était infestée de mouches tsé-tsé,

24. P. Delius, 1980.

25. G. M. Theal, 1900, p. 27.

26. *Ibid.*, p. 23-31.

le cheval, qui n'avait pas de secret pour les Blancs, était abandonné pour la marche à pied. C'étaient alors les Africains qui chassaient, avec des fusils que leur prêtaient les marchands blancs. On les appelait *swart-skuts* [tireurs noirs]. Beaucoup de ces fusils ne furent pas rendus à leurs propriétaires blancs mais servirent, en fait, à chasser les colons boers de leur établissement de Schoemansdaal. L'un des dirigeants du soulèvement de 1867, le chef venda Makhado, était d'ailleurs un ancien *swart-skut*. La révolte de 1867 eut un tel succès que les Boers abandonnèrent le district du Zoutpansberg<sup>27</sup>.

Pendant ce temps, les Boers de l'État libre d'Orange avaient surtout affaire aux Sotho du Sud, sur lesquels régnait Moshoeshoe, aux Rolong de Moroka et aux Griqua d'Adam Kok. Ce dernier cessa de poser un problème en 1861, année où il vendit ses droits territoriaux à l'État libre d'Orange, émigra vers le No Man's Land et fonda le Griqualand oriental. Moroka resta, lui aussi, un fidèle client de l'État libre d'Orange.

Les Sotho de Moshoeshoe demeuraient déterminés à résister à l'expansion des Boers. Bien que le roi eût signé le traité d'Aliwal North en 1858, acceptant ainsi la frontière tracée par Warden, il n'avait aucunement l'intention de l'imposer à son peuple, qui continua à la violer. À partir de 1860, toutefois, les Boers devinrent plus puissants que les Sotho. Le roi était vieux; il n'avait, en particulier, plus aucun contrôle sur ses fils, qui se disputaient déjà sa succession. L'État libre était, en revanche, de plus en plus fort. L'économie devenait d'autant plus florissante que les fermiers s'évertuaient à améliorer leur cheptel, dont les produits se vendaient facilement au Natal et dans la colonie du Cap. La population était en expansion grâce à l'apport d'immigrants venus des colonies. Depuis 1863, les citoyens de l'État libre étaient, eux aussi, assez attachés à leur indépendance, de sorte que le président Brand pouvait compter sur leur zèle patriotique pour livrer une guerre de longue haleine. Aussi, lorsque la guerre de 1865 éclata à la suite de nombreuses violations de frontières commises de part et d'autre, les Boers purent-ils soutenir une campagne impitoyable contre le Lesotho; et ce furent, au contraire, les Sotho qui donnèrent des signes de désunion. Molapo, le fils de Moshoeshoe, qui gouvernait le nord du pays, conclut un traité de paix séparée avec les Boers. Ce manque d'unité força Moshoeshoe à signer, en 1866, le traité de Thaba Bosiu, aux termes duquel il dut céder beaucoup de ses terres arables à l'État libre d'Orange. Mais Moshoeshoe ne cherchait ainsi qu'à gagner du temps, afin de réorganiser son peuple; une autre guerre éclata en 1867. Elle traîna en longueur jusqu'à ce que les Britanniques interviennent.

Dès 1861, Moshoeshoe avait demandé la protection des Britanniques. Il réitéra sa requête en 1865, par l'intermédiaire du gouverneur et haut-commissaire, sir Philip Wodehouse. Celui-ci, qui était partisan d'une expansion britannique en Afrique du Sud, vit dans l'annexion du Lesotho un pas dans la bonne direction. Pendant qu'il s'employait à persuader le gouvernement britannique d'accéder à la demande de Moshoeshoe, il prit des dispositions

27. L. Thompson, 1969b, p. 440-442; R. Wagner, 1980, p. 330-336.

pour couper les fournitures d'armes aux Boers, de manière que l'État libre d'Orange ne puisse s'emparer du Lesotho. Le 12 mars 1868, ayant été autorisé par le gouvernement britannique à prendre le Lesotho, il l'annexa en tant que colonie de la Couronne.

## L'expansion britannique en Afrique du Sud, 1870-1880

L'annexion du Lesotho représentait un changement par rapport à la politique britannique de retrait des régions situées au nord de l'Orange. Ce changement devint plus apparent encore avec le refus d'accepter l'expansion territoriale du Transvaal, en 1868, et l'annexion du Griqualand occidental en 1871. L'expansion britannique coïncida avec l'époque où des ressources minérales furent découvertes en Afrique australe. En 1867, un diamant fut ramassé à Hope Town, dans la colonie du Cap, et, l'année suivante, l'exploitation de placers d'alluvions et d'éluvions commença le long du Vaal, vers son confluent avec l'Orange. Toujours en 1868, un chasseur d'éléphants nommé Henry Hartley et un géologue nommé Cari Mauch signalèrent des gisements d'or entre le pays des Ndebele et celui des Ngwato, ainsi qu'au Mashonaland. Même si les découvertes d'or se révélèrent, pour une large part, illusoires, elles suscitèrent initialement un très vif intérêt, tant en Afrique du Sud qu'en Grande-Bretagne; quant à l'exploitation du diamant, elle occupa bientôt une place de premier plan dans l'économie sud-africaine.

Le président Pretorius, dont l'État semblait affligé d'une pauvreté chronique, songea à y remédier en agrandissant son territoire de manière à englober la plupart des gisements minéraux connus et à s'assurer un débouché sur la mer. En avril 1868, il annonça que sa république s'étendait au nord et à l'ouest jusqu'au lac Ngami, et à l'est jusqu'à une parcelle de littoral au sud de la baie de Delagoa. Les Portugais, qui détenaient, près de cette baie, le petit village de Maputo, firent chorus avec les missionnaires et les marchands britanniques, lesquels craignaient de ne plus pouvoir gagner l'Afrique centrale, pour protester avec véhémence, et ils pressèrent le gouvernement de s'opposer à l'expansion boer. Dès 1869, Pretorius avait renoncé à ses ambitions territoriales.

Cependant, la découverte des diamants amenait le Transvaal, l'État libre d'Orange, le Griqualand occidental de Waterboer, les Rolong et les Tlaping à se disputer des territoires. Le Transvaal et l'État libre d'Orange revendiquaient tous deux la zone comprise entre le Harts et le Vaal; le président Brand se retira en faveur du président du Transvaal, Pretorius. Celui-ci et les États africains soumièrent leur différend à l'arbitrage du lieutenant-gouverneur du Natal, Robert Keate, qui donna raison aux Africains. Brand, de son côté, demandait un arbitrage de ses conflits territoriaux avec le Griqualand occidental; mais les Britanniques refusèrent, de peur que leur position de puissance prépondérante en Afrique du Sud ne fût remise en cause. Waterboer décida alors de se placer sous la protection des Britanni-

ques, qui annexèrent non seulement le Griqualand occidental, mais aussi les autres champs diamantifères, le 27 octobre 1871.

La déclaration faisant du Lesotho un protectorat qui, Brand en était convaincu, était intervenue au moment voulu pour empêcher les Boers de conquérir et d'absorber ce pays, les limites imposées à l'expansion territoriale du Transvaal et la saisie des champs diamantifères remplirent les Boers d'une telle amertume que, pendant bien des années, ils refusèrent tout concours aux Britanniques. Ces mesures raffermirent également leur volonté de résister à toute tentative des Britanniques pour établir leur hégémonie par la force. La période d'expansion britannique en Afrique australe, qui commença alors, a fait l'objet de nombreuses discussions entre historiens. Shula Marks et Antony Atmore<sup>28</sup>, en particulier, ont dressé un inventaire succinct des interprétations qui en sont couramment données, puis ont avancé quelques idées neuves, qui ont à leur tour suscité de nouvelles recherches<sup>29</sup>.

Les deux historiens disent que les auteurs qui se sont fondés largement sur les « archives officielles », comme Robinson, Gallagher, etc., reconnaissent en termes généraux l'importance des facteurs économiques pour expliquer l'impérialisme britannique des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, « mais s'obstinent à éluder toute analyse économique plus approfondie et plus précise des événements qu'ils décrivent, que ce soit en Afrique du Sud ou ailleurs ». Au lieu de cela, les historiens qui se situent dans « la perspective officielle » considèrent, en fin de compte, que l'expansion britannique intervient quand les responsables politiques sont entraînés irrésistiblement à l'intérieur de l'Afrique (y compris l'Afrique du Sud) pour faire face à « des crises ou à des situations d'urgence » sur la « frontière » ou à la « périphérie » de leurs colonies ou de leur zone d'influence. Ils oublient, font observer Atmore et Marks, de procéder à une analyse exhaustive de ces crises qui, en définitive, ont joué un rôle si décisif dans la formation de l'Empire britannique. En fait, lorsqu'on étudie ces crises, on s'aperçoit qu'elles étaient en réalité « liées à l'écroulement des autorités indigènes sous le poids des exigences d'une Grande-Bretagne de plus en plus industrialisée ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces pressions s'exercèrent principalement sur le front oriental de l'Afrique du Sud, où les agents officiels de la Grande-Bretagne industrielle — missionnaires, marchands et administrateurs — se montraient actifs. Mais à la fin du siècle, lorsque les ressources minérales de l'intérieur furent découvertes, les appétits de la Grande-Bretagne industrielle se tournèrent rapidement vers cette région, et aussi bien les États africains que les républiques boers durent les subir. Ainsi, même si l'importance stratégique du Cap sur la route maritime de l'Inde restait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un des facteurs qui influaient sur la

28. A. Atmore et S. Marks, 1974; voir aussi C. de B. Webb, 1981, où une distinction est faite entre les interprétations « radicales » de Marks et Atmore et celles des « conservateurs » et des « libéraux ».

29. Voir, par exemple, les contributions rassemblées et l'introduction très éclairante dans S. Marks et A. Atmore (dir. publ.), 1980.

politique impériale de la Grande-Bretagne en Afrique du Sud, ce sont ses intérêts économiques croissants qui pesèrent le plus lourd.

Les entreprises britanniques devaient désormais disposer d'une abondante main-d'œuvre africaine qu'il était impossible d'obtenir dans des pays indépendants et économiquement autonomes. Leurs royaumes devaient donc être démantelés et leurs peuples prolétarisés. L'industrialisation rapide de l'Afrique du Sud passait aussi par la subordination des États blancs, parce que les colonies, comme les républiques boers, étaient incapables de « jouer efficacement le rôle de collaborateurs ». Il en résulta une situation extrêmement « complexe et confuse ». La Grande-Bretagne chercha, entre autres, à s'assurer que ses intérêts seraient bien servis en mettant sur pied, en Afrique du Sud, une confédération qui lui serait subordonnée. Les historiens qui se situent dans la « perspective officielle », dont le représentant le plus typique est en l'occurrence C. F. Goodfellow<sup>30</sup>, ont expliqué la genèse et les modalités de la politique de confédération — qui aboutit à l'annexion du Transvaal, ce qui entraîna la chute du royaume zulu et la destruction de l'État pedi — par la personnalité du secrétaire britannique aux colonies, lord Carnarvon, et du gouverneur et haut-commissaire, sir Bartle Frere. Atmore et Marks font valoir que si cette analyse peut effectivement être juste, les possibilités offertes par la politique de confédération correspondaient particulièrement bien aux intérêts et aux exigences socio-économiques de la Grande-Bretagne en Afrique du Sud.

Il est possible, par conséquent, que le Transvaal ait été annexé pour libérer la main-d'œuvre africaine bloquée par les *pass laws* (lois sur les laissez-passer) de 1873 et 1874, afin qu'elle puisse affluer librement dans les mines de diamants et sur les chantiers de construction du chemin de fer, dans la colonie du Cap. En outre, le Transvaal faisait obstruction à la libre circulation de la main-d'œuvre africaine en permettant à des spéculateurs fonciers — Britanniques et colons — de vivre du revenu des loyers qui leur étaient versés par les tenanciers africains installés dans leurs fermes. Ces tenanciers n'avaient pas la moindre intention de vendre leurs services aux propriétaires des mines ou à d'autres employeurs blancs, parce qu'ils avaient suffisamment de terres pour subvenir à leurs besoins et s'acquitter de leurs impôts en vendant les produits excédentaires. C'est pourquoi le Transvaal comme le royaume zulu, dont le système militaire immobilisait des travailleurs potentiels, étaient condamnés à disparaître.

Au demeurant, Norman Etherington<sup>31</sup> apporte beaucoup d'eau au moulin de Marks et Atmore, lorsqu'il montre que, après la découverte des diamants, la main-d'œuvre africaine fut drainée de toute la sous-région, y compris des territoires qui constituent aujourd'hui le Mozambique et le Zimbabwe, et que le Transvaal, l'État libre d'Orange et le royaume zulu faisaient obstruction à son libre passage. De plus, Shepstone, qui fut la principale source d'information des hommes qui conçurent et mirent en

30. C. F. Goodfellow, 1966.

31. N. A. Etherington, 1979.

œuvre la politique britannique dans les années 1870, ne se préoccupait pas seulement de procurer de la main-d'œuvre aux capitalistes britanniques; il considérait, d'une manière plus générale, que, pour résoudre ce problème, il fallait créer une fédération des États blancs poursuivant une politique africaine commune. Il est clair, par conséquent, que certains historiens ont négligé, en parlant de l'impérialisme britannique en Afrique du Sud, l'importance économique croissante de la région pour la Grande-Bretagne; situation qui devint pourtant manifeste vers 1870, avec la découverte des diamants et les premières indications concernant des gisements d'or; et tout à fait évidente dans les années 1880, lorsqu'on commença à extraire de l'or du Witwatersrand.

Entre 1871 et 1874, cependant, la Grande-Bretagne essaya de mettre sur pied une fédération des États sud-africains et de garantir ainsi, par la persuasion, ses intérêts en Afrique du Sud. Lorsqu'elle accorda à la colonie du Cap une certaine autonomie, sous forme d'un gouvernement responsable, c'était avec l'espoir que la colonie prendrait le contrôle du réservoir de main-d'œuvre du Lesotho et des territoires riches en diamants du Griqualand occidental, qu'elle acquerrait ainsi la stature de l'État le plus puissant de la région et qu'elle attirerait à elle le reste des établissements blancs. Quelle ne fut pas la déception des Britanniques lorsque Le Cap accepta d'annexer le Lesotho mais refusa l'offre du Griqualand occidental, parce que son importante population boer sympathisait avec les républiques qui n'avaient pas renoncé à leurs revendications sur les champs diamantifères ! Au milieu de 1873, lord Kimberley, secrétaire aux colonies, reconnut que les disputes au sujet des mines de diamants faisaient obstacle à la création d'une confédération sud-africaine, et il cessa ses pressions en ce sens<sup>32</sup>.

Lord Carnarvon, qui succéda à Kimberley en février 1874, ressuscita la politique de fédération et la lança officiellement le 4 mai 1875. Elle apparaissait comme le seul antidote aux maux qui empoisonnaient l'Afrique du Sud et qui étaient tous illustrés par la situation au Griqualand occidental, où la main-d'œuvre était désespérément insuffisante, les dépenses britanniques pour la défense et l'administration élevées, le vacarme des querelles territoriales assourdissant et les fusils faciles à obtenir pour les Africains, qui les retournaient ensuite contre les Blancs pour défendre leur indépendance. Puis il y eut l'affaire non réglée du soulèvement de Langalibalele, face auquel le comportement des Blancs du Natal mit en évidence l'inquiétante faiblesse des États blancs isolés lorsqu'ils étaient confrontés à des Africains à même de se procurer aisément des fusils.

En 1873, le chef hlubi Langalibalele refusa de déclarer les armes à feu que ses sujets s'étaient procurées, le plus souvent en travaillant dans les mines de diamants. Le gouvernement du Natal interpréta ce refus comme un acte de rébellion. Shepstone et le lieutenant-gouverneur levèrent une armée pour envahir son royaume, mais le chef hlubi s'enfuit au Lesotho, où il fut trahi par Molapo, le chef sotho, et livré à ses ennemis. Au cours de l'unique

32. C. W. De Kiewiet, 1937, chap. 2; C. F. Goodfellow, 1966, chap. 3.

rencontre qui eut lieu entre les Hlubi et leurs voisins, les soldats du Natal se débandèrent et certains d'entre eux furent tués. Mais, pour finir, le gouvernement du Natal traita les Hlubi d'une manière qui témoignait d'une grande lâcheté et d'un esprit très vindicatif. Avant même que le chef Langalibalele ait été appréhendé, le gouvernement prit des mesures dont la rigueur était disproportionnée avec la faute commise. Sa chefferie fut rayée de la carte, son bétail et ses chevaux saisis, ses terres confisquées, et ses sujets distribués aux fermiers comme travailleurs liés par contrat. Finalement, le chef fut jugé sommairement et déclaré coupable; banni à vie, il fut emprisonné à Robben Island.

Pour le gouvernement britannique, qui n'était pas insensible aux arguments de l'évêque anglican John William Colenso, seul défenseur déterminé du chef hlubi, il ne faisait pas de doute que l'injustice dont les Hlubi avaient été victimes résultait de la terreur irraisonnée que les Noirs inspiraient aux Blancs. Vraies ou fausses, les rumeurs selon lesquelles Langalibalele serait entré en contact avec les Sotho, les Ndebele et les Zulu avant le soulèvement faisaient ressurgir l'épouvantail d'une révolte générale des Africains contre les Blancs divisés d'Afrique du Sud. Influencé par des conseillers tels que Shepstone, lord Carnarvon voyait dans la création d'une fédération la seule issue possible au « terrible imbroglio » sud-africain<sup>33</sup>.

À titre de première mesure, lord Carnarvon s'assura les services de sir Garnet Wolseley, qui venait de rentrer de Kumasî après avoir vaincu les Ashanti, pour faire face aux problèmes du Natal. Wolseley reçut pour instructions de prendre le contrôle des affaires africaines au nom de la Couronne et de différer le moment où les Blancs pourraient se doter d'une fédération sud-africaine<sup>34</sup>. Voulant atteindre son objectif par des moyens pacifiques, Carnarvon se fit conciliant envers les Boers, en laissant entrevoir un règlement possible des différends relatifs aux champs diamantifères. En 1875, il proposa une conférence des colonies et des républiques où seraient examinées des questions secondaires telles que la définition d'une politique africaine commune et les moyens de dissiper les malentendus territoriaux, en attendant que soit abordée la question la plus importante, celle de la création d'une confédération. Le secrétaire commit l'erreur de suggérer le nom des délégués et fit une grave faute d'appréciation en adoptant une attitude qui paraissait entériner la division de la colonie du Cap puisqu'il invita le sécessionniste John Paterson, chef de l'opposition, en tant que représentant des Orientaux, et le premier ministre John Charles Molteno comme représentant des Occidentaux. Il en résulta que la colonie du Cap et les républiques, qui ne s'étaient toujours pas consolées de la perte des champs diamantifères, refusèrent d'y participer. Seuls le Natal et le Griqualand occidental acceptèrent.

Après ce fiasco, Carnarvon convoqua une autre conférence à Londres, en août 1876. Ce fut de nouveau un échec. Le président de l'État libre

33. E. H. Brookes et C. de B. Webb, 1965, p. 113-120; N. A. Etherington, 1979, p. 246-247; 1981, p. 34-37.

34. C. F. Goodfellow, 1966, p. 62.



d'Orange, Brand, négocia un règlement de ses revendications sur les champs diamantifères et obtint 90 000 livres à titre de compensation ; mais il refusa ensuite de se laisser entraîner dans des discussions relatives au projet de fédération. Prêt à se hérissier au moindre soupçon d'interventionnisme de la part des autorités britanniques, jalousement attaché au statut de gouvernement responsable accordé aux dirigeants de la colonie, le premier ministre Molteno, qui se trouvait à Londres à ce moment-là, refusa aussi de participer à la conférence, disant qu'il n'avait pas reçu mandat de son gouvernement pour ce faire. Seuls le Griqualand et le Natal y furent représentés, de sorte que rien ne put être accompli. Ce deuxième échec « infligé au patriotisme et à l'amour-propre de Carnarvon, épuisa sa patience »<sup>35</sup>. Il décida de recourir à des mesures plus énergiques pour unir l'Afrique du Sud.

Sa première cible fut le Transvaal. L'occasion d'agir lui fut fournie en septembre 1876, lorsqu'il reçut un télégramme du haut-commissaire qui décrivait, en termes exagérément noircis, les difficultés du Transvaal face aux Pedi de Sekhukhune<sup>36</sup>. Le Transvaal était entré en guerre avec les Pedi, en mai 1876, pour plusieurs raisons. Depuis une quinzaine d'années, la population pedi croissait rapidement, et cet État devenait de plus en plus puissant. Un grand nombre de communautés africaines voisines, désireuses d'échapper aux demandes de main-d'œuvre et aux impôts dont les accablaient les Boers, s'étaient intégrées au royaume pedi ; d'autres avaient été forcées à le faire. Comme nous l'avons déjà indiqué, les Pedi s'employaient aussi activement à constituer des stocks d'armes à feu. La croissance de la population pedi priva les Boers d'un réservoir de main-d'œuvre dès que, tentant de s'agrandir, les Pedi pénétrèrent dans les régions contestées, où ils se heurtèrent aux Lydenburgers. La situation devint critique quand le prince pedi Johannes Dinkwanyane empêcha un Boer d'occuper un terrain et que, sur ces entrefaites, un contingent pedi força les résidents africains d'une mission berlinoise à évacuer les lieux. Burgers, le président du Transvaal, qui cherchait à emprunter des capitaux pour construire une voie ferrée jusqu'à la mer, voulut mater les turbulents Pedi pour renforcer la confiance des investisseurs dans sa république. Il ne pouvait pas non plus ignorer que les Lydenburgers réclamaient une action énergique contre leurs « pénibles » voisins pedi. C'est pourquoi il entraîna la république dans la guerre<sup>37</sup>.

Avec l'aide des Swazi, Burgers lança une triple attaque contre la forteresse de Sekhukhune sur le mont Lulu. Les Lydenburgers et les Swazi opéraient à partir de l'est, et leur première cible était la place forte du prince Dinkwanyane ; la troupe de Burgers arrivait à vive allure de l'ouest ; les deux formations devaient finalement converger avec une troisième sur le bastion de Sekhukhune. Voyant que les Boers ne paraissaient guère motivés et les laissaient livrer la plupart des combats et subir de lourdes pertes, les Swazi

35. *Ibid.*, p. 110.

36. *Ibid.*, p. 114.

37. P. Bonner, 1983, p. 137-140.

abandonnèrent la lutte. Dès qu'ils furent partis, le moral des Boers ne tarda pas à tomber au plus bas, et, avant d'avoir pu lancer une attaque quelconque contre la forteresse de Sekhukhune, ils commencèrent à désertter. Leur patriotisme pâtiissait du fait qu'ils nourrissaient plusieurs griefs contre Burgers; outre qu'ils l'accusaient d'être hérétique, ils critiquaient sa politique dans les domaines de l'éducation et de l'économie. De plus, les Boers des districts occidentaux étaient moins motivés que les Lydenburgers pour combattre les Pedi, parce qu'ils n'étaient pas directement concernés par leurs pressions et leur résistance, et qu'il n'y avait apparemment aucun profit personnel à escompter de la guerre<sup>38</sup>.

Après que Burgers se fut retiré, les Boers de la région continuèrent à harceler Sekhukhune. Comme c'était la saison des plantations, celui-ci accepta de négocier une trêve. Philip Bonner fait remarquer, à juste titre, qu'il n'y eut ni vainqueur ni vaincu dans cette guerre où « on était parvenu à une impasse, aucun des deux camps n'ayant pu marquer un point décisif »<sup>39</sup>. Ce n'est qu'en 1879 que les Britanniques et leurs alliés swazi réussirent à vaincre le royaume pedi et à faire prisonnier le roi Sekhukhune<sup>40</sup>.

Les Britanniques, toutefois, virent dans le fiasco boer de 1876 une défaite totale qui annonçait l'effondrement imminent du Transvaal. Carnarvon nomma Shepstone commissaire spécial pour le Transvaal et, le 9 octobre 1876, lui donna mandat pour prendre la direction de la république, avec ou sans le consentement de son *Volksraad*. Divers motifs ont été avancés pour expliquer l'annexion du Transvaal. On savait que ce pays renfermait des gisements minéraux qui en faisaient, virtuellement, la région la plus riche d'Afrique du Sud. Il empêchait la libre circulation de la main-d'œuvre à partir de son territoire et des régions voisines. Il menaçait de construire une voie ferrée qui le relierait à la baie de Delagoa, si bien qu'il cesserait de dépendre des ports coloniaux britanniques et contesterait la suprématie de la Grande-Bretagne en entrant en relation avec des puissances étrangères. Carnarvon supputait en outre que, avec l'annexion du Transvaal, l'État libre d'Orange se trouverait encerclé et donc forcé d'accepter un accord. La prise du Transvaal par Shepstone, le 12 avril 1877, bien qu'effectuée maladroitement et peu faite pour gagner les bonnes grâces des Boers, fut relativement simple, parce que la république était en faillite et son président impopulaire<sup>41</sup>. Après l'annexion, Carnarvon nomma sir Bartle Frere au poste de gouverneur et haut-commissaire pour « mener à bien son plan de confédération »<sup>42</sup>.

La tâche de Frere était loin d'être facile. La colonie du Cap refusait de prendre la tête du mouvement de confédération, estimant que les efforts des Britanniques pour l'encourager à le faire constituaient une ingérence contraire au statut qui lui avait été accordé. L'État libre d'Orange était tout aussi peu

38. *Ibid.*, p. 143.

39. *Ibid.*, p. 144.

40. L. Thompson, 1971a, p. 282.

41. C. F. J. Muller (dir. publ.), 1974, p. 263-264.

42. C. F. Goodfellow, 1966, p. 123.

disposé à se laisser entraîner de force dans l'union. Lorsque, en 1878, Frere invita ses dirigeants à une conférence pour examiner le problème, le président Brand répondit que la situation de la république était si satisfaisante à tous les points de vue qu'elle ne pouvait envisager la perte de son indépendance. Le Transvaal aurait pu être contraint à s'unir avec les autres États, en vertu des accords d'annexion. Mais l'administration de Shepstone ne sut pas se concilier les Boers, de sorte qu'ils ne songeaient qu'à recouvrer leur indépendance. De plus, Shepstone lui-même se laissa à tel point entraîner dans les querelles de frontières entre le Transvaal et le Zululand que, en 1878, lorsqu'il fut invité à donner son avis sur la confédération, il répondit qu'il n'avait « pas eu le temps d'y songer suffisamment pour donner une opinion », et demanda qu'on le laissât « respirer un peu »<sup>43</sup>. Seul le Natal était disposé à examiner le problème. Sur ces entrefaites, Carnarvon fut obligé, en janvier 1878, de donner sa démission à cause d'une affaire qui n'avait aucun rapport avec l'Afrique du Sud, alors que la fédération qu'il avait voulu créer n'était encore qu'un rêve.

Frere était exactement l'homme qu'il fallait pour servir aussi intelligemment que possible les intérêts britanniques en Afrique australe. Il voulait imposer une confédération sud-africaine fondée « sur un gouvernement autonome européen, ainsi que sur l'assujettissement et la civilisation des Africains »<sup>44</sup>. « L'assujettissement et la civilisation des Africains » signifiaient essentiellement la transformation des sociétés africaines en réservoirs de main-d'œuvre pour les entreprises britanniques et coloniales, et en marchés pour les produits de la métropole, tandis que le « gouvernement autonome européen » garantissait la sécurité des investissements britanniques. Frere décida qu'il convenait de s'occuper d'abord de l'aspect africain de la confédération, qu'il envisageait d'étendre à la totalité du sous-continent; de sorte que les territoires des Tswana, des Xhosa, des Zulu, des Ndebele et des Shona devaient tous être annexés sous forme de protectorats ou par conquête.

Le Zululand se prêtait particulièrement bien à une première offensive, parce que ses différends frontaliers avec le Transvaal pouvaient permettre de fabriquer un *casus belli*. Le territoire contesté était tout à fait de nature à intéresser Frere et, en fait, le Ministère des colonies, parce qu'il impliquait à la fois le Natal, le Zululand et le Transvaal, sans parler de Shepstone, pour lequel il était depuis toujours l'élément essentiel de visions grandioses. Son histoire remontait aux années 1850. En 1856, Cetshwayo avait pris une option sur le trône zulu en anéantissant un rival possible — Mbulazi — et sa faction. Il gouverna ensuite avec Mpande jusqu'à la mort de ce dernier, en 1872. Mais il craignait encore un autre fils de Mpande, Mkungu, qui vivait au Natal sous la protection de l'évêque Colenso et de Shepstone. Ses craintes semblèrent se matérialiser dans les années 1860, lorsque se répandirent des rumeurs d'invasion possible du Zululand par le Natal. Ces rumeurs parvin-

43. *Ibid.*, p. 147.

44. *Ibid.*, p. 155.

rent aux oreilles de certains habitants du Transvaal qui en tirèrent parti. En 1861, des Boers du Transvaal adressèrent à Cetshwayo des messages dans lesquels ils prétendaient confirmer les rumeurs, et lui offraient de garantir sa position et son couronnement ultérieur en échange de terres dans la zone qui allait faire plus tard l'objet du litige. Cetshwayo fit des promesses qu'il ne se soucia jamais de tenir.

Shepstone, qui cherchait depuis les années 1850 à fonder un royaume noir doté d'une administration blanche capable de s'autofinancer et à l'abri de toute ingérence de la part de colons, vit une possibilité de réaliser cette ambition dans le territoire contesté. Aussitôt qu'il eut vent de l'échange de communications entre les Boers et les Zulu, il se hâta d'aller trouver Cetshwayo et, au nom du gouvernement du Natal, le confirma dans sa position d'héritier présomptif du trône zulu. Mais, à partir de ce moment, les Boers créèrent des fermes dans le territoire sujet à contestations, qu'ils nommaient district d'Utrecht. Les Zulu s'abstinrent de les expulser par la force, mais ils se tournèrent vers le gouvernement britannique pour lui demander de prendre en charge le district d'Utrecht, qui deviendrait une zone tampon entre leur pays et le Transvaal.

Pendant des années, Shepstone pressa le gouvernement britannique d'accepter la proposition des Zulu, arguant que le territoire servirait à fixer l'excédent de population noire du Natal et empêcherait le Transvaal d'atteindre la mer à travers le Zululand. L'idée de Shepstone revêtit un intérêt encore accru après 1870, lorsque le Natal, la colonie du Cap et le Griqualand occidental souffrirent d'une pénurie de main-d'œuvre. On ne tarda pas à découvrir que les voies de migration de la main-d'œuvre passaient par le Transvaal, le Zululand et le territoire litigieux. Comme les deux États entravaient la circulation sur ces routes, un royaume taillé pour Shepstone entre ces États offrirait le couloir le plus sûr. Aussi longtemps que Shepstone eut en vue son État noir, il appuya les revendications territoriales de Cetshwayo contre le Transvaal, parce qu'il avait besoin de la coopération du roi zulu. C'est précisément pour cette raison qu'il se rendit au couronnement de Cetshwayo en 1873.

En outre, Shepstone était fermement convaincu que si la Grande-Bretagne voulait placer sous son contrôle tous les États africains de l'Afrique australe, elle devait commencer par exercer un contrôle et une influence sur le royaume zulu. Mais, lorsqu'il prit le pouvoir au Transvaal, il changea de camp et se mit à appuyer les revendications territoriales des Boers pour une raison parfaitement simple: «Il n'avait plus, désormais, qu'à soutenir les revendications du Transvaal pour s'assurer son couloir, sans avoir à donner quoi que ce soit en échange<sup>45</sup>.» Le seul danger pour son objectif, et à vrai dire pour la paix de tout le sous-continent, était le royaume zulu, qu'il fallait détruire. Frere et le Ministère des colonies, qui partageaient les vues de Shepstone à ce sujet depuis 1874, donnèrent leur assentiment.

Lorsque Shepstone s'embarqua pour le Natal en 1878, il ne cherchait pas à régler le différend territorial, mais à se servir de l'affaire pour imposer

45. N. A. Etherington, 1981, p. 41.

une guerre contre Cetshwayo. La commission créée le 26 février 1878 par sir Henry Bulwer, le lieutenant-gouverneur du Natal, avait recommandé une frontière favorable aux Zulu. Mais la façon dont Frere proposait de mettre en œuvre la recommandation était calculée pour soulever de vigoureuses objections de la part des Zulu: il prévoyait, en effet, que les fermiers boers établis du côté zulu de la frontière ne seraient pas expulsés.

La deuxième affaire dont s'empara Frere fut celle du chef Sirayo. Les fils de Sirayo poursuivirent deux épouses du chef au Natal, le 28 juillet 1878, et les ramenèrent au Zululand où elles furent jugées et exécutées. Le gouvernement du Natal protesta auprès de Cetshwayo contre le viol de la frontière par certains de ses sujets, et exigea que les fils de Sirayo soient conduits au Natal pour y être jugés. Cetshwayo envoya 50 livres en guise d'amende et présenta ses excuses pour la conduite irréfléchie et irresponsable des jeunes gens. Frere se saisit de l'affaire en décembre 1878, exigea que Cetshwayo livre 500 têtes de bétail pour avoir bravé le gouvernement du Natal et qu'il remette les fils de Sirayo. Lorsque la guerre éclata, Cetshwayo s'efforçait encore de réunir le bétail exigé.

Puis, en septembre 1878, deux Blancs du Natal s'égarèrent au Zululand et furent malmenés par des gardes-frontières zulu, sans toutefois être blessés. Frere gonfla démesurément l'incident, déclarant que c'était « une insulte et un outrage très graves qui devaient être sévèrement punis »<sup>46</sup>. Il prétendit en outre que Cetshwayo avait terrorisé les missionnaires pour les chasser de son royaume, et qu'il devait les laisser regagner leurs missions sans être molestés. En fait, les missionnaires étaient très probablement partis sur les conseils de Shepstone, qui savait que la guerre était imminente et qui avait déjà agi ainsi en 1877<sup>47</sup>.

Le 11 décembre 1878, l'ultimatum complet fut remis aux représentants des Zulu. Il exigeait le démantèlement de l'armée zulu, l'acceptation d'un résident britannique, la réinstallation de tous les missionnaires et le paiement d'amendes pour diverses violations alléguées des frontières du Natal et des droits de sa population<sup>48</sup>. Ces exigences ne pouvaient tout bonnement pas être satisfaites dans les vingt à trente jours prescrits. À l'expiration du délai, le 10 janvier 1879, les forces britanniques, commandées par le général lord Chelmsford, envahirent le royaume zulu.

L'armée de Chelmsford était forte de 15 000 soldats, dont beaucoup d'Africains recrutés au Natal; les forces de Cetshwayo en comptaient sans doute 45 000. Mais les Britanniques avaient leurs armes à feu, particulièrement efficaces lorsque les tireurs s'embusquaient dans des tranchées, derrière des murs de chariots ou de sacs de sable. Les Zulu, en revanche, n'avaient que des lances, des boucliers et un nombre limité de fusils dont ils n'avaient pas encore complètement intégré l'emploi dans leurs techniques et leur entraînement militaires. Les boucliers étaient sans effet contre les balles. Les lances, elles, faisaient des ravages dans les corps à corps, mais

46. E. H. Brookes et C. de B. Webb, 1965, p. 133.

47. N. A. Etherington, 1981, p. 42.

48. E. H. Brookes et C. de B. Webb, 1965, p. 134.

l'armée britannique ne laissait pas les Zulu en profiter et tirait sur eux de loin. Le résultat fut que, dans presque toutes les batailles, les Zulu subirent des pertes énormes en tâchant de se rapprocher de leurs ennemis. Ce n'est qu'à Isandhlwana, le 22 janvier 1879, que les Zulu s'attaquèrent à une colonne britannique en terrain découvert et la battirent à plate couture. Les combats prirent fin le 7 juillet 1879 par la victoire de Chelmsford sur les Zulu à Ulundi. Cetshwayo fut traqué, capturé en août, et déporté au Cap pour y être emprisonné.

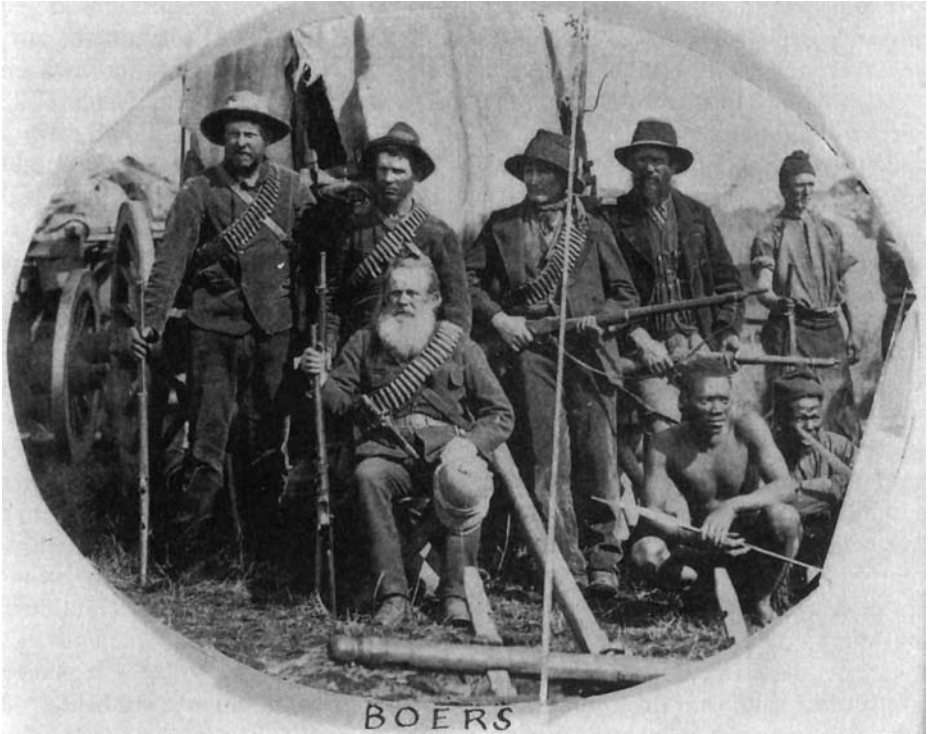
Comme le soutient Jeff Guy, ce n'est pas la bataille d'Ulundi qui entraîna la destruction du royaume zulu, mais les dispositions prises sur le plan politique par sir Garnet Wolseley, qui fut nommé haut-commissaire pour l'Afrique du Sud-Est avec autorité suprême, tant civile que militaire, sur le Natal, le Transvaal et le Zululand, et succéda à lord Chelmsford le 4 juillet 1879. Il n'annexa pas le Zululand, mais le morcela en treize chefferies indépendantes. Certains des nouveaux chefs ne purent pratiquement pas exercer leur pouvoir en raison de la résistance que leur opposaient de nombreuses personnes qui, avant la guerre, occupaient des positions de premier plan et se trouvèrent écartées lors de la redistribution des fonctions politiques. Les nouveaux chefs recoururent à la violence. Les pertes en vies humaines furent considérables et les troubles se généralisèrent. La guerre civile qui éclata dura plusieurs années<sup>49</sup>.

Cependant, aucun des objectifs qu'on espérait atteindre grâce à la guerre contre les Zulu ne fut réalisé. Elle devait, principalement, contribuer à débayer le terrain en vue de l'incorporation des États africains dans une fédération, mais elle aboutit au résultat inverse. Frere, qui était sur place l'instigateur et l'âme de toute l'entreprise, fut, nous l'avons vu, remplacé par Wolseley, qui avait mission de faire la paix, même au détriment du projet de fédération. En outre, la guerre zulu fut suivie par la guerre anglo-boer de 1880-1881 et par celle entre Le Cap et le Lesotho, qui sonnèrent le glas de ce projet.

Les Boers du Transvaal n'acceptaient pas la perte de leur indépendance et, pendant trois ans, ils tentèrent, par tous les moyens pacifiques dont ils disposaient, de persuader les Britanniques de se retirer. Chaque échec renforçait leur volonté de reprendre le pouvoir aux Britanniques. En 1877, ils envoyèrent une délégation à Londres pour protester contre l'annexion. Lord Carnarvon refusa inflexiblement d'envisager la possibilité de rapporter la mesure d'annexion, mais se déclara prêt à discuter des modalités d'une autonomie des Boers au sein d'une confédération sud-africaine. Paul Kruger, le membre le plus important de la délégation, demanda que les Boers puissent décider par référendum de la forme de gouvernement qu'ils souhaitaient, sous la tutelle de la Couronne britannique, mais refusa catégoriquement de s'associer en quoi que ce soit au projet de confédération<sup>50</sup>. À la fin de 1877, lorsque les délégués rendirent compte à Pretoria, devant un rassemblement

49. J. Guy, 1980, chap. 3, 4 et 5; 1981.

50. C. F. Goodfellow, 1966, p. 141-144.



7.2. Membres d'un commando boer, vers 1880.  
[© National Army Museum, Londres.]

populaire, de leur mission infructueuse, de nombreux Boers exigèrent une résistance armée. Mais les dirigeants semblaient convaincus que si un référendum montrait de façon concluante que les Boers étaient opposés à l'annexion, Carnarvon leur accorderait l'indépendance. Un référendum en bonne et due forme fut organisé, et, par une forte majorité, les Boers rejetèrent l'autorité britannique.

Une deuxième délégation partit pour Londres afin d'y présenter en détail les vues des Boers au nouveau secrétaire aux colonies, sir Michael Hicks Beach, qui avait succédé à lord Carnarvon. Il refusa lui aussi de renoncer au Transvaal. Lorsque la délégation fit son rapport devant une foule nombreuse, les clameurs exigeant une guerre de libération retentirent encore plus fort qu'auparavant. Les dirigeants tenaient, pourtant, à épuiser tous les moyens pacifiques d'obtenir l'indépendance. Avant de se disperser, ils envoyèrent un émissaire conférer avec Frere, qui était au Natal, et, en même temps, firent le serment solennel de lutter jusqu'à la mort pour la restauration de leur république. Frere vint au Transvaal et rencontra les Boers; il leur redit qu'ils pouvaient obtenir l'autonomie et une aide économique sous l'égide de

la Couronne, mais rien de plus. Il accepta de transmettre au gouvernement britannique une nouvelle pétition qui resta, elle aussi, sans effet.

De plus, en mars 1879, Shepstone fut remplacé par Owen Lanyon, qui n'avait qu'une connaissance limitée du Transvaal, et Frere par Wolseley, un militaire qui ne croyait pas à la diplomatie, mais à la force brutale. Les mesures qu'ils prirent l'un et l'autre ne firent qu'accroître la détermination des Boers à tenter de reconquérir leur indépendance par la force. Le 15 décembre 1879, un grand rassemblement auquel participaient plus de 6 000 Boers se tint à Wonderfontein; il résolut d'abandonner les moyens pacifiques de chercher à obtenir l'indépendance, de rejeter le statut de sujets britanniques et de mettre sur pied, dans les plus brefs délais, un gouvernement républicain. Wolseley arrêta les hommes qu'il tenait pour les meneurs et ne les relâcha que sous caution. À ce stade, toutefois, les Boers commencèrent à avoir confiance dans le nouveau gouvernement libéral de Grande-Bretagne, dont le chef, Gladstone, avait, à l'époque où il était dans l'opposition, parlé avec sympathie du Transvaal et de la nécessité de lui accorder son indépendance. Mais, lorsqu'ils lui demandèrent de tenir ses promesses, il leur dit, comme ses prédécesseurs, qu'ils ne pouvaient escompter autre chose que l'autonomie au sein d'une confédération.

En décembre 1880, à bout de patience, les Boers réinstituent unilatéralement leur gouvernement républicain, qui siégea pendant un certain temps dans la nouvelle capitale, Heidelberg. Le gouvernement provisoire était dirigé par Paul Kruger, Piet Joubert et M. W. Pretorius. La guerre éclata le 16 décembre, jour où Lanyon refusa de renoncer pacifiquement à l'administration du Transvaal. Elle se poursuivit jusqu'au 27 février 1881, jour où les Boers remportèrent une victoire décisive contre les Britanniques à Majuba Hill.

L'accord de paix fut signé à Pretoria en août 1881. Par cette convention, les Britanniques, s'ils renonçaient à leur objectif suprême d'une fédération rassemblant le Transvaal, les autres colonies et l'État libre d'Orange, obtenaient le contrôle de la main-d'œuvre africaine puisqu'ils disposeraient, à Pretoria, d'un résident chargé de superviser l'administration africaine des Boers. En second lieu, la suprématie impériale britannique au Transvaal se trouvait garantie par le fait que les Britanniques contrôlèrent les relations extérieures de la république et qu'ils auraient le droit, en temps de guerre, de déployer et de déplacer librement leurs forces et leurs équipements militaires au Transvaal. Les Boers obtenaient l'autonomie qui leur servirait de tremplin pour accéder à un degré plus grand de liberté. De nouvelles négociations aboutirent, le 27 février 1884, à la Convention de Londres, aux termes de laquelle les Britanniques renonçaient à tout contrôle sur les Africains, mais conservaient celui des relations de la république avec l'étranger<sup>1</sup>.

Au moment même où les forces impériales se battaient pour réprimer le soulèvement boer, les troupes coloniales du Cap menaient contre les Sotho

1. C. F. J. Muller (dir. publ.), 1974, p.264-272; C. F. Goodfellow, 1966, p.198-213; L. Thom - son, 1971*b*; F. A. Van Jaarsveld, 1961, chap.7.



une guerre qui avait éclaté le 13 décembre 1880. Tout comme la guerre des Boers, le conflit armé avec le Lesotho était intimement lié aux efforts des Britanniques pour créer une confédération sud-africaine. Le gouvernement colonial et les fonctionnaires britanniques du Cap voulaient faire un premier pas dans ce sens en désarmant les États africains. C'est parce que les Sotho refusèrent un désarmement unilatéral qu'une guerre les opposa au Cap en 1880-1881.

Depuis 1872, le Lesotho était soumis à l'administration coloniale du Cap. Dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir l'union de l'Afrique du Sud, Gordon Sprigg, le premier ministre du Cap, qui avait remplacé Molteno, avait, en collusion avec Frere, fait voter par le parlement du Cap, en 1878, la loi sur la préservation de la paix (Peace Preservation Bill). Cette loi habilitait le gouvernement à ordonner aux Africains de la colonie du Cap de remettre leurs armes à feu en échange d'une indemnité. Elle ne devait pas, à l'origine, s'appliquer au Lesotho, mais Sprigg, qui savait que ses habitants détenaient de nombreux fusils, décida d'en étendre la portée à ce royaume.

Pour les Sotho, les fusils avaient une grande signification sociale, politique et économique. Ils étaient achetés grâce à l'argent gagné dans les mines de diamants, et représentaient par conséquent un énorme investissement en travail. Les Sotho tenaient aussi à leurs fusils parce qu'il n'était que trop clair pour eux, étant donné la longue histoire de leur lutte avec l'État libre d'Orange, qu'ils pourraient servir un jour à défendre leur royaume. De plus, la possession d'un fusil marquait chez eux le passage de l'enfance à l'état adulte. Ils soupçonnaient aussi le gouvernement du Cap de ne pas leur faire entièrement confiance et de chercher à les affaiblir afin de les réduire, ensuite, en esclavage. D'autres mesures contribuèrent, en outre, à pousser les Sotho à la résistance armée. En 1879, la colonie du Cap proposa d'attribuer le district de Quthing à des fermiers blancs pour punir son chef sotho Moorosi, qui s'était récemment révolté, bien que ce fût absolument contraire à la promesse de n'aliéner aucune partie de son pays, promesse qui avait été faite par les Britanniques à Moshoeshoe. Qui plus est, le gouvernement du Cap annonça également une augmentation de l'impôt sur les cases, qui passait à une livre. Cette décision était tout à fait inacceptable pour les Sotho, parce qu'un montant de 12 000 livres avait été récemment prélevé sur le compte du Lesotho et affecté à la colonie du Cap.

Les Sotho tentèrent de parvenir à un accord avec la colonie du Cap par des moyens pacifiques. Ils protestèrent auprès de Sprigg lorsque, par deux fois, il se rendit dans leur pays pour discuter avec eux la plupart de ces questions; ils adressèrent des pétitions au gouverneur et à la reine d'Angleterre; ils envoyèrent des émissaires au Cap pour faire pression sur les parlementaires. Tout cela resta vain.

Pendant ce temps, le pouvoir au Lesotho passait des mains du roi, appelé désormais chef suprême, Litsie, à celles des chefs. Le roi devenait trop vieux et, bien qu'il fût opposé au désarmement et aux autres mesures de type colonial prises par le Cap, il redoutait énormément les conséquences néfastes

que pourrait avoir une résistance armée qui chasserait les Britanniques et exposerait le royaume aux risques d'attaque de l'État libre d'Orange. Il se démarqua donc du courant populaire qui réclamait la lutte armée et demanda que soient organisées des manifestations pacifiques. Mais la majorité soutint les chefs Lerotholi, Masopha et Joel, qui faisaient tous serment de s'opposer par la violence aux mesures prises par le gouvernement du Cap, et encourageaient le peuple à désobéir aux magistrats et à châtier ceux qui soutenaient l'administration coloniale, en détruisant et confisquant leurs biens.

Le 13 septembre 1880, les troupes du Cap entrèrent au Lesotho. La guerre ainsi déclenchée dura sept mois. Pour le gouvernement du Cap, les dépenses militaires augmentèrent vertigineusement et atteignirent le niveau inacceptable de 3 millions de livres. Sir Hercules Robinson, le nouveau gouverneur et haut-commissaire, se montra extrêmement désireux de faire la paix avec les Sotho. Ces derniers, après sept mois, étaient également las de la guerre, de sorte qu'ils demandèrent la paix. Le moment était favorable à un arbitrage du gouverneur. Il le rendit le 29 avril 1881. Si les Sotho étaient toujours priés, en principe, de remettre leurs fusils contre indemnité, ils pouvaient les conserver en pratique, à condition de demander des permis. Une amnistie totale était offerte, mais une amende de 5 000 têtes de bétail devait être payée par les « rebelles » pour dédommager les « loyalistes » et les marchands des pertes matérielles qu'ils avaient subies pendant la guerre. Tout compte fait, donc, les Sotho avaient gagné la guerre puisqu'ils l'avaient faite pour conserver leurs fusils. Le prestige et le pouvoir des chefs qui avaient obtenu ce résultat s'accrurent énormément aux dépens du roi, qui avait hésité à un moment où le pays avait besoin de dirigeants combatifs et intraitables. En outre, le gouvernement du Cap décida de mettre sa nouvelle politique en œuvre par l'intermédiaire des chefs. Ce fut ainsi pour eux une double victoire<sup>2</sup>.

La victoire du Lesotho, la non-annexion du royaume zulu et l'octroi de l'autonomie au Transvaal marquaient la fin des efforts déployés par la Grande-Bretagne pour obliger la région à se fédérer. Elle se contenterait, pour le moment, de maintenir un contrôle souple sur les diverses parties de l'Afrique du Sud, principalement grâce à des résidents installés sur place pour suivre constamment l'évolution de la situation. La Grande-Bretagne essaiera de nouveau d'asseoir beaucoup plus fermement son autorité après la découverte de l'or, au milieu de la décennie. Du point de vue des Africains, la Grande-Bretagne avait beaucoup fait pour réduire leur indépendance. À l'est, le Ciskei, avec sa nombreuse population xhosa, mfengu et khoi khoi, était solidement tenu par la colonie du Cap. Il en allait de même des Sotho, même si ceux-ci jouissaient d'une grande marge d'autonomie interne. Le Griqualand occidental avait aussi perdu sa souveraineté. Les Zulu et les Pedi étaient sur la voie de l'autodestruction. L'arrestation de Sekhukhune et l'installation de son rival, Mampuru, garantissaient que le royaume serait déchiré par des luttes intestines et, par conséquent, subordonné au Transvaal.

2. S. Burman, 1981, chap. 9-12.

## Les pays du bassin du Zambèze

*Allen F. Isaacman*

Cette étude<sup>1</sup> est consacrée à l'examen des grands changements intervenus au cours des trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique centrale, territoire qui regroupe aujourd'hui le Malawi, le Mozambique et la Zambie. Elle concerne en particulier la région de la vallée du Zambèze, importante zone d'échanges économiques et culturels, creuset où se sont forgés un grand nombre des principaux États liés à l'histoire des peuples shona et lunda. Plutôt que l'histoire des divers royaumes précoloniaux, c'est la région dans son ensemble qui est étudiée ici, une attention toute particulière étant accordée aux changements provoqués, au XIX<sup>e</sup> siècle, par l'intégration progressive de la région à l'économie capitaliste mondiale et par la diaspora nguni-sotho. La conjonction de ces divers événements a modifié la carte politique de l'Afrique centrale et hâté l'apparition de vastes transformations économiques et sociales. Bien que l'accent soit mis ici sur ces facteurs extérieurs à la région, les sociétés autochtones ne furent nullement statiques, la configuration interne de chacune d'entre elles ayant conditionné, à la fois, le mode initial d'interaction avec les marchands et les envahisseurs étrangers et la direction dans laquelle se sont finalement opérés les changements. Un survol de l'Afrique centrale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sert d'introduction à la présente étude, afin de situer les événements qui ont suivi dans leur véritable perspective. De la même manière, ce chapitre se termine par une brève description de la région à la veille de la « ruée » européenne (*scramble*) puisque les changements

1. Ce chapitre, commandé en 1975, a été terminé au début de l'année 1976 et mis à jour en 1981. Je voudrais remercier Barbara Isaacman, James Johnson et Paul Lovejoy pour les critiques très pertinentes qu'ils ont formulées sur une première version de ce manuscrit.

intervenues au XIX<sup>e</sup> siècle ont donné un autre visage à la résistance que l'Afrique centrale devait opposer plus tard à l'impérialisme européen.

## L'Afrique centrale à la veille du XIX<sup>e</sup> siècle

Malgré l'impact déterminant qu'ils eurent en Afrique centrale, on peut considérer les bouleversements économiques survenus au XIX<sup>e</sup> siècle et les invasions nguni-sotho, communément appelées « Mfecane », comme appartenant à un schéma plus large de transformations politiques et économiques antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Tout au long des siècles précédents, les migrations, la formation d'États et la mise en place de vastes réseaux commerciaux avaient modifié la physionomie des sociétés d'Afrique centrale. Ce qui distingua le XIX<sup>e</sup> siècle des siècles précédents, ce ne fut pas le changement en soi, mais le rythme relativement rapide auquel il s'effectua et l'étendue de ses conséquences.

Bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la vallée du Zambèze et les régions avoisinantes avaient connu une grande révolution politique. Par vagues successives, des groupes d'immigrés shona et lunda avaient établi leur prééminence sur la plus grande partie du territoire, précédemment occupé par des sociétés rurales aux dimensions relativement réduites. Alors que, dans des zones périphériques, les Tonga au sud du Mozambique ou les Tumbuka et les Tonga riverains du lac Nyasa (actuel lac Malawi) étaient parvenus à maintenir leur autonomie, la plupart des sociétés autochtones étaient tombées sous l'influence des États shona ou lunda.

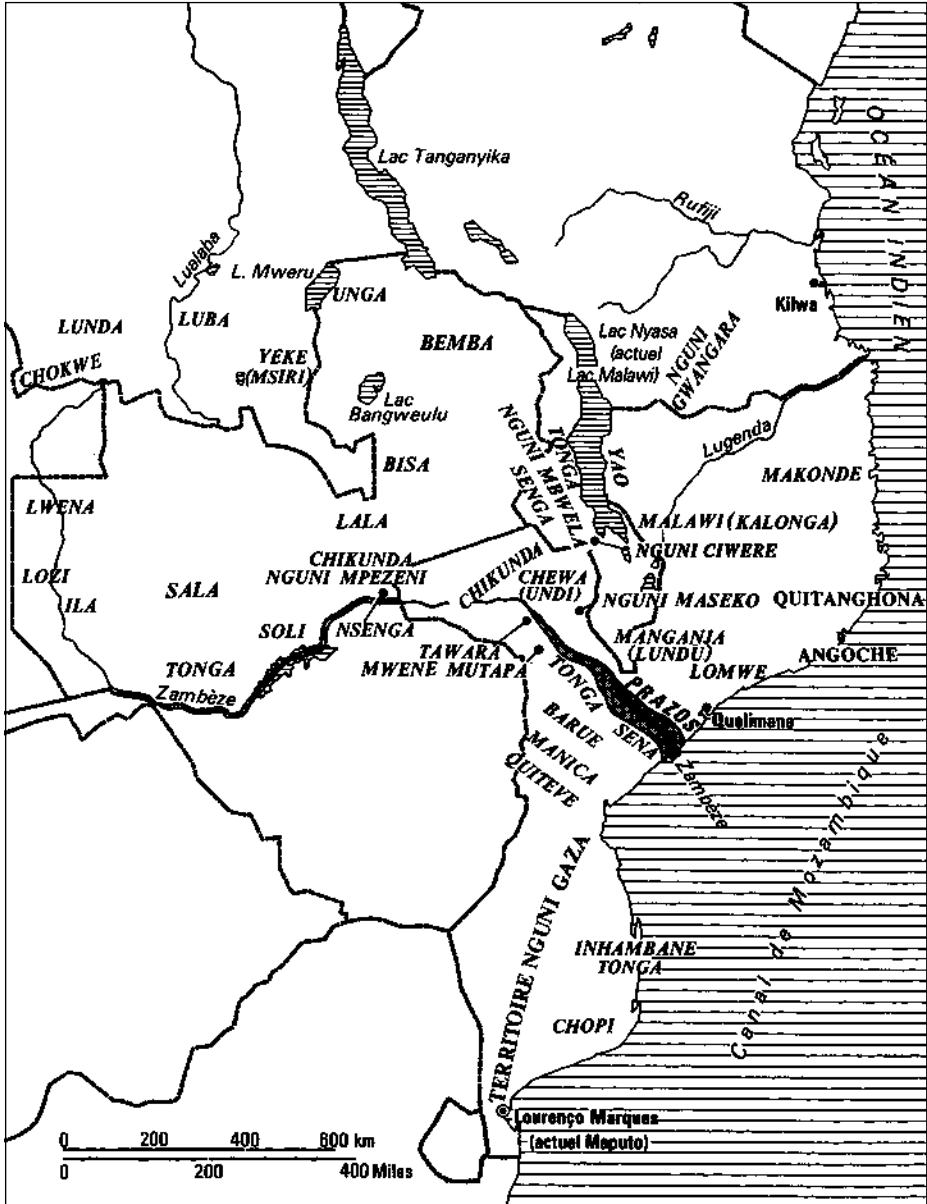
Il est probable que c'est dans la région située au sud du Zambèze que s'amorça la formation des premiers États. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les immigrants de langue shona venus de l'actuel Zimbabwe avaient imposé leur domination sur la région qui s'étendait vers le sud des bords du Zambèze jusqu'au fleuve Sabi. À la tête de ce puissant royaume se trouvait le Mwene Mutapa (Monomotopa), d'où l'empire des Shona tira son nom. Bien que les guerres civiles qui suivirent aient réduit le pouvoir du Mwene Mutapa et offert à plusieurs chefs provinciaux la possibilité de faire sécession et de créer des royaumes autonomes, l'hégémonie shona se maintint dans toute la région. Les plus puissants de ces États shona indépendants — Barue, Manyika, Quiteve et Changamire — continuèrent de dominer effectivement la partie méridionale du Mozambique central jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur de cette zone, la seule incursion étrangère se produisit en bordure sud du Zambèze, où les Portugais et des colons et marchands de Goa établirent des *prazos da coroa* [domaines garantis par la Couronne] qui furent nominalement rattachés à l'empire colonial de Lisbonne<sup>3</sup> (voir fig. 8.1).

L'expansion des peuples du Katanga, apparentés aux Lunda, commença un peu plus tard, et elle n'était pas encore achevée dans les premières décen-

2. J. D. Omer-Cooper, 1966, par exemple, prétend que ces événements ont créé une rupture dans l'histoire de l'Afrique centrale.

3. Pour une analyse plus détaillée des *prazos* du Zambèze, voir A. F. Isaacman, 1972a, et M. D. D. Newitt, 1973a.

LES PAYS DU BASSIN DU ZAMBÈZE



8.1. Carte ethnique et politique de l'Afrique centrale, 1800-1880 (d'après A. F. Isaacman).

nies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Lozi, premiers émigrés lunda, s'étaient établis deux siècles plus tôt dans les fertiles plaines d'inondation du Zambèze. Après eux s'installèrent bientôt des colons qui créèrent les royaumes de Kalonga et d'Undi, situés dans l'actuel Malawi, et à l'ouest les ancêtres des États lala, senga et bemba. Vers 1740, les derniers des principaux immigrants lunda, les Mwata Kazembe, se fixèrent dans la région du Luapula. Pendant le restant du siècle, les Lunda consolidèrent leur emprise sur les territoires acquis et reculèrent leurs frontières grâce à leurs activités diplomatiques et militaires. Vers 1800, certains États rattachés aux Lunda, comme l'Undi, le Kalonga et le Lozi, avaient atteint leur apogée; tandis que d'autres, comme le Bemba, étaient encore en cours d'expansion<sup>4</sup>.

À quelques différences près, la structure des États shona et lunda était fondée sur des principes similaires. Au sommet se trouvait un roi qui était réputé posséder des qualités sacrées, soit inhérentes à la royauté, soit acquises par les rites d'investiture. La relation étroite que le souverain entretenait avec le surnaturel, et que sanctifiaient les prêtres du culte et des médiums, assurait la santé et le bien-être de ses sujets ainsi que la fertilité de la terre. L'interrelation entre l'institution royale et la fertilité renforçait la position du souverain en tant que propriétaire symbolique et gardien spirituel de la terre. C'était donc à lui seul que revenait le droit de distribuer la terre, droit qui constituait le fondement de l'autorité qu'il exerçait sur ses vassaux et ses autres sujets, et qui sous-tendait un cycle d'échanges réciproques. Pour s'acquitter envers le roi de la dette qu'ils contractaient en utilisant sa terre et pour pouvoir profiter de ses qualités royales, ses sujets devaient fournir certains impôts, ainsi que des services et tributs fixés d'avance qui variaient d'un royaume à l'autre. De plus, dans les deux royaumes, la plus grande des défenses d'un éléphant mort revenait systématiquement au monarque, en sa qualité de propriétaire de la terre. Dans certaines sociétés, comme celles de Manyika, des Lunda de Kazembe et d'Undi, le monarque se réservait également, en principe, le monopole du commerce, tandis que, dans le royaume de Changamire, il était en dernier ressort le propriétaire de presque tout le bétail<sup>5</sup>. Ces tributs et ces divers arrangements rehaussaient le pouvoir et la richesse du monarque, qui redistribuait une partie de sa richesse à ses principaux lieutenants pour s'assurer de leur loyauté. À cet égard, les États précoloniaux d'Afrique centrale organisaient la circulation des maigres ressources existantes qui passaient des classes dominées à la classe dominante<sup>6</sup>.

4. Pour un résumé de l'expansion lunda, voir l'ouvrage de H. W. Langworthy, 1972, p. 16-27.

5. Pour une analyse critique de la thèse «commerce et politique», et pour une analyse de l'importance du bétail dans le royaume de Changamire, voir S. I. Mudenge, 1974.

6. Dans ce chapitre, j'ai employé l'expression de «classe dominante» pour me référer à l'aristocratie qui s'appropriait les excédents et à ses alliés religieux et commerciaux qui gouvernaient les États d'Afrique centrale et contrôlaient leurs maigres ressources. L'absence d'une analyse historique des économies précapitalistes d'Afrique centrale et, en particulier, le manque d'une reconstitution détaillée de «qui produisait quoi, pour qui» (les rapports sociaux de production, en termes marxistes) rendent impossible de définir avec exactitude la structure de classes des États que nous étudions. Avant de pouvoir entreprendre une analyse globale, il faudra étudier très précisément les diverses entités politiques de la région, afin de déterminer comment les classes dominantes purent maintenir et reproduire leur accès aux ressources limitées, et

Malgré ces rituels et ces institutions unificatrices, un certain nombre de facteurs s'opposaient au développement de royaumes très centralisés. Parmi les principaux facteurs d'instabilité figuraient les crises de succession chroniques dans la capitale royale; la répugnance des dignitaires éloignés de la capitale à subordonner leurs intérêts économiques et politiques à ceux de l'autorité centrale; les révoltes contre des chefs oppressifs qui violaient « le règne de la loi »; le manque d'homogénéité ethnique et culturelle, et l'absence d'une armée permanente pour contrôler les vastes étendues du royaume. Cette situation se caractérisait par des conflits et des sécessions de caractère à la fois irrégulier et chronique. Ainsi les États shona de Barue, Manyika, Quiteve et Changamire n'affirmèrent leur indépendance vis-à-vis du Mwene Mutapa que pour se trouver confrontés aux mêmes problèmes sur leurs propres territoires<sup>7</sup>. Il en allait de même pour la région septentrionale du Zambèze, en particulier dans les royaumes de Kalonga, d'Undi et de Lundu de l'actuel Malawi<sup>8</sup>. La fragilité de maints de ces États ne doit cependant pas masquer la solidité des réseaux communautaires et des liens plus locaux qui pouvaient fournir aide et assistance dans les moments difficiles<sup>9</sup>.

De même que des changements politiques profonds s'étaient produits avant le XIX<sup>e</sup> siècle, des réseaux commerciaux complexes étaient à l'œuvre, à travers toute l'Afrique centrale, bien avant l'expansion qui devait marquer le XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré la tendance des historiens et des anthropologues à qualifier les sociétés autochtones de « sociétés de subsistance », le commerce de produits de base, tels que le fer, le sel, les vêtements et les grains, était une caractéristique des économies locales et complétait le secteur agricole local<sup>10</sup>. Ainsi, bien que la plupart des Sena aient été en très grande majorité des agriculteurs, un petit groupe de tisserands exportait régulièrement ses tissus à plusieurs centaines de kilomètres, vers la région de Zumbo et le pays des Chewa, où ils étaient très recherchés<sup>11</sup>. De même, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands bisa se livrèrent au commerce du fer sur une grande échelle<sup>12</sup>; les Chewa de Kasungu utilisaient leurs excédents de sel pour se procurer des houes tumbuka<sup>13</sup>, et l'économie nationale des Lozi reposait sur l'échange, entre différentes régions du royaume, de bétail, de poissons et

comment elles purent contrôler et exploiter la main-d'œuvre. Il s'agit aussi de préciser dans quelle mesure ces processus contribuèrent à former les intérêts de classes, et la conscience de classe en général. Les travaux de C. Coquery-Vidrovitch (1972), de C. Meillassoux, (1974), de E. Terray (1972) et de M. Godelier (1975), même si l'on n'est pas entièrement d'accord avec eux, représentent une importante contribution à l'analyse de la formation des classes sociales.

7. A. F. Isaacman, 1973; S. I. Mudenge, 1974; H. H. K. Bhila, 1972, et D. Beach, 1980.

8. H. W. Langworthy, 1971; K. M. Phiri, 1975, p. 78-80.

9. Au sein du système de parenté, il existait aussi des inégalités. Les vieillards avaient tendance à monopoliser les ressources limitées, aux dépens des hommes et des femmes plus jeunes. Voir C. Meillassoux, 1981.

10. K. M. Phiri, 1975, p. 109-137; A. D. Roberts, 1970a.

11. A. F. Isaacman, 1972a, p. 73.

12. A. D. Roberts, 1970a, p. 723.

13. K. M. Phiri, 1975, p. 111.

de divers articles manufacturés et agricoles<sup>14</sup>. Il reste à étudier davantage — puisque l'échange des excédents est désormais chose avérée — quelle était la nature du système de production qui permettait de tels excédents.

Ce type de commerce local et interrégional, qu'étayait une petite activité minière et manufacturière, contribua à la naissance et au maintien d'un flux d'échanges entre l'intérieur du pays et le littoral. Bien que nos informations soient fragmentaires, il est clair que, tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un réseau international bâti sur une juxtaposition de courants commerciaux entre groupes voisins a alimenté en marchandises les ports de l'océan Indien, dominés par les grands négociants musulmans et indiens. Au nombre des produits les plus importants figuraient l'ivoire de la vallée du Luangwa et du territoire adjacent, appartenant au royaume undi; l'or des mines immédiatement au nord de Tete et des mines des royaumes de Manyika et de Changamire; ainsi que le cuivre de la région de Kafue<sup>15</sup>. Ce commerce semble avoir été d'ampleur relativement limitée et plus ou moins irrégulier jusqu'aux deux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. La poussée vers l'est des Lunda du Kazembe et l'alliance commerciale qu'ils avaient passée avec le royaume de Bisa, le développement des activités des marchands yao de la côte et l'expansion des activités des commerçants chikunda des *prazos* du Zambèze aboutirent à élever considérablement le niveau des exportations vers les entrepôts de l'océan Indien. Ces trois groupes acquirent une quantité substantielle d'ivoire et d'esclaves, préparant ainsi l'intégration progressive de la région au marché mondial, qui reposait presque entièrement sur l'échange de ces deux denrées contre des produits manufacturés européens<sup>16</sup>.

La transformation des systèmes politiques et économiques engendre souvent des changements parallèles dans la composition sociale et ethnique des sociétés centrafricaines. La migration de peuples étrangers apparentés aux Shona et aux Lunda entraîna de fréquents mariages entre membres des différents groupes ethniques, et fut même à l'origine de l'apparition de groupements tout à fait nouveaux, comme les Sena, les Tonga du Zambèze et les Goba<sup>17</sup>. D'une façon générale, les immigrants réussirent à imposer à la population locale leurs institutions de base et leurs valeurs. Ainsi la diffusion, dans une grande partie de la région septentrionale du Zambèze, du mode lunda d'organisation sociale fondé sur la royauté perpétuelle et un ordre de succession au trône modifia la structure fondamentale de l'institution royale, et eut de profondes répercussions sur son mode de transmission<sup>18</sup>. La propagation, dans toute la partie sud du Zambèze, du culte mwari des Shona et la croyance aux esprits des ancêtres de la nation (*mhondoro*), sur laquelle il s'appuyait, eurent, elles aussi, une importance comparable.

14. G. L. Caplan, 1970, p. 6-7.

15. A. D. Roberts, 1970a, p. 717; S. I. Mudenge, 1974, p. 384-390; A. F. Isaacman, 1972a, p. 75-85; H. H. K. Bhila, 1972.

16. E. A. Alpers, 1975, p. 172-208; A. D. Roberts, 1970a, p. 727-728; K. M. Phiri, 1975, p. 109-126.

17. A. F. Isaacman, 1972a, p. 4; C. S. Lancaster, 1974.

18. Pour plus de détails sur la royauté perpétuelle et l'ordre de succession, voir J. Vansina, 1966, p. 82.



L'introduction simultanée de la langue shona et du système symbolique lié à la propagation du culte mwari a dû modifier radicalement la cosmologie des autochtones<sup>19</sup>. Cependant, le changement de culture ne fut pas à sens unique. Bien que ce problème nécessite une étude approfondie, il est clair que les conquérants shona, tout comme les conquérants lunda, adoptèrent certains éléments culturels des sociétés autochtones, créant ainsi souvent de nouvelles formes syncrétiques. Les cultes makewana et mbona des Chewa et des Lundu semblent représenter cette forme hybride<sup>20</sup>, comme la distinction entre chef du territoire et chef politique, qui fut une caractéristique de la domination qu'exercèrent les Lunda du Kazembe sur les Shila<sup>21</sup>.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Afrique centrale sortait d'une phase dynamique de son histoire. Les migrations et les conquêtes des siècles précédents avaient modifié la carte politique et culturelle de la région, tandis que l'importance des échanges commerciaux s'était considérablement accrue. Ces changements, à leur tour, provoquèrent souvent des tensions entre les conquérants et les populations conquises, ainsi qu'entre les différents groupes économiques qui se disputaient les maigres ressources de la région. C'est ainsi que, malgré une certaine tendance à la centralisation politique, la situation demeurait relativement instable et pouvait être exploitée par des marchands étrangers ou par une nouvelle vague d'immigrés conquérants.

## Le commerce des esclaves et l'intégration de l'Afrique centrale à l'économie capitaliste mondiale

La pénétration commerciale sans précédent qui eut lieu au XIX<sup>e</sup> siècle, par la côte orientale africaine, provoqua l'entrée de la majeure partie de l'Afrique centrale dans l'économie capitaliste mondiale. Comme pour l'Afrique occidentale, le commerce des esclaves joua un rôle déterminant dans le processus grâce auquel la région, en particulier celle située au nord du Zambèze, fit partie de la périphérie du système d'échanges international. Malgré quelques similitudes de base, il y avait d'importantes différences. La plupart des captifs étaient exportés vers les plantations de l'océan Indien, vers Madagascar et le Moyen-Orient, plutôt que vers le Nouveau Monde: le rôle très important du commerce de l'ivoire et le fait que les vastes changements accompagnant l'intégration au marché mondial se sont déroulés dans un laps de temps beaucoup plus court distinguent aussi l'Afrique centrale de l'Afrique occidentale. De même, la violence qui accompagnait la traite des esclaves était probablement plus marquée en Afrique centrale; ce qui se traduit par une fragmentation de la société et

19. Voir D. P. Abraham, 1966; T. O. Ranger, 1973.

20. T. O. Ranger, 1973; M. Schoffeleers, 1972a 1972b; H. W. Langworthy, 1971.

21. I. Cunnison, 1959, p. 180-184.

une désorganisation sans précédent de l'économie rurale. Sans doute, certaines sociétés commerçantes d'Afrique centrale, ou du moins leurs classes dominantes, ont-elles tiré un profit à court terme de leur participation au marché des esclaves et de l'ivoire; mais elles se sont trouvées finalement dans une situation de subordination et de dépendance à l'égard du système commercial international, dont les centres de décision se trouvaient en dehors de l'Afrique<sup>22</sup>.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs facteurs concoururent à accroître le commerce des esclaves. À la suite de la réapparition de l'économie de plantation dans le nord-est du Brésil, puis du développement des plantations de canne à sucre à Cuba, un nombre appréciable de négriers des Antilles et d'Amérique latine commencèrent à fréquenter les ports du Mozambique, où les captifs étaient en général meilleur marché qu'en Afrique occidentale, et où la présence de forces navales britanniques limitées était moins intimidante<sup>23</sup>. À la même époque, les planteurs français de l'île Bourbon (l'actuelle île de la Réunion), des Seychelles et des Mascareignes, ainsi que l'élite dirigeante de Madagascar se portèrent acquéreurs d'un plus grand nombre d'esclaves. Le stimulant le plus important fut cependant le développement, au début du siècle, de plantations de girofliers sur les îles de Zanzibar et de Pemba<sup>24</sup>.

La situation de l'Afrique centrale se prêtait de manière idéale à la satisfaction de cette demande croissante de main-d'œuvre esclave. Les réseaux de commerce établis par les peuples bisa, yao et chikunda reliaient déjà l'intérieur des terres aux marchés côtiers de Kilwa, de l'île de Mozambique et de Quelimane. Bien que l'ivoire ait été, au début, le produit le plus recherché, les marchands de l'intérieur du pays avaient toujours fourni à ces entrepôts internationaux des esclaves en petit nombre, mais de façon très régulière. Ils étaient employés à porter l'ivoire, ce qui permettait d'accroître le nombre des esclaves sans perturber le commerce des défenses d'éléphant. Au contraire, les exportations d'ivoire connurent, elles aussi, un important essor à mesure que les marchands africains essayèrent de satisfaire à la fois la demande sur les nouveaux marchés de Grande-Bretagne et des États-Unis, et celle de leurs clients traditionnels d'Asie<sup>25</sup>.

Lorsque la demande de main-d'œuvre bon marché et d'ivoire monta en flèche, les marchands yao, bisa et chikunda étendirent leurs empires commerciaux. Les Yao pénétrèrent d'abord dans la région du lac Nyasa pendant la première moitié du siècle, puis, après 1850, dans la vallée du Shire, à la recherche de nouveaux marchés chez les Manganja et les Chewa. Ils établirent en même temps des relations commerciales avec le port d'Ibo, sur l'océan Indien, qui devint un très grand centre d'exportation. Les Chikunda,

22. Voir le chapitre 2 du présent volume; voir aussi I. Wallerstein, 1976; E. A. Alpers, 1975, p. 264-267.

23. E. A. Alpers, 1967, p. 4-12; A. F. Isaacman, 1972a, p. 85-94; K. M. Phiri, 1975, p. 130.

24. K. M. Phiri, 1975, p. 130; E. A. Alpers, 1975, p. 209-218; A. M. H. Sheriff, 1971.

25. R. W. Beachey, 1967.

initialement au service des *prazeros* afro-portugais et afro-goanais, étendirent leurs relations commerciales de la région située immédiatement au nord du Zambèze jusqu'à la vallée du Luangwa et, au sud, jusqu'à l'actuel Zimbabwe; tandis que les Bisa intensifiaient leur commerce dans le territoire situé entre les vallées du Shire et du Luapula. Ces trois groupes continuèrent également à privilégier le commerce de l'ivoire, et, chez les Bisa, l'ivoire est resté le principal produit d'exportation<sup>26</sup>.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Afrique centrale était devenue une grande pourvoyeuse d'esclaves. Les exportations annuelles de Quelimane vers le Brésil, par exemple, avaient augmenté de 400% entre 1800 et 1835<sup>27</sup>. Les nouveaux ports d'Ibo, sur l'île de Mozambique, et de Kilwa faisaient des affaires florissantes; et la résurgence du sultanat d'Angoche, après 1844, était directement liée à son entrée dans la traite des esclaves; même les ports du Mozambique méridional, Inhambane et Lourenço Marques, pratiquement inconnus des négriers européens, devinrent des entrepôts secondaires, mais importants<sup>28</sup>. Zanzibar demeurait le principal centre où étaient amenés les captifs; les importations annuelles passèrent de 10 000 par an en 1810 à 50 000 en 1850<sup>29</sup>. Cette augmentation s'accompagna d'un accroissement proportionnel des exportations d'ivoire<sup>30</sup>.

Comme le laisse supposer l'entrée d'Angoche dans le commerce des esclaves, la prééminence économique des Yao, des Chikunda et des Bisa ne tarda pas à être contestée. De nombreux marchands, africains aussi bien qu'étrangers, devinrent rapidement leurs concurrents pour les esclaves et l'ivoire. Les chefs et les marchands makua de la côte se mirent à la fois à exploiter l'arrière-pays très peuplé et à empêcher leurs rivaux yao de faire passer leurs caravanes par le territoire makua pour gagner l'île de Mozambique. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils furent en mesure de remplacer les Yao comme principaux fournisseurs d'esclaves à l'île de Mozambique<sup>31</sup>. Les marchands d'esclaves arabes et swahili, qui dépendaient souvent directement de l'économie de plantation de Zanzibar, devinrent eux aussi des commerçants très actifs. Dans certains cas, ils établirent des communautés permanentes à l'intérieur des terres, comme Jumbe le fit de Khota Khota sur le lac Malawi. Plus souvent cependant, les négociants de la côte équipaient des caravanes qui étaient envoyées vers de grands marchés à l'intérieur des terres, où les esclaves et l'ivoire étaient facilement accessibles. C'est de l'actuelle Tanzanie que vinrent les commerçants nyamwezi, dont le plus important, Msiri, imposa sa domination commerciale et politique dans toute la partie orientale du royaume lunda<sup>32</sup>. Au milieu du siècle, des rumeurs sur les possibilités de

26. K. M. Phiri, 1975, p. 117-130; E. A. Alpers, 1975, p. 209-233; A. D. Roberts, 1973, p. 189-193; Y. B. Abdallah, 1973, p. 29-31.

27. A. F. Isaacman, 1972a, p. 92.

28. E. A. Alpers, 1967, p. 10-12; M. D. D. Newitt, 1973b; P. Harries, 1981.

29. E. A. Alpers, 1967, p. 10-12.

30. R. W. Beachey, 1967; K. M. Phiri, 1975, p. 117-126; E. A. Alpers, 1975, p. 234.

31. E. A. Alpers, 1975, p. 219-229.

32. J. Vansina, 1966, p. 227-231.

profits parvinrent jusqu'en Angola et incitèrent des commerçants mambari à établir des relations commerciales avec les Lozi et leurs suzerains kololo<sup>33</sup>. En résumé, l'accroissement de la demande internationale de main-d'œuvre servile fit qu'une grande partie du Zambèze septentrional devint une réserve humaine où la principale activité était la « production » d'esclaves.

La concurrence accrue entre commerçants et le monopole de l'armement moderne qu'ils détenaient pratiquement modifièrent radicalement la nature de la traite des esclaves après 1840. Alors que jusque-là la majorité des esclaves avaient probablement été achetés par les voies commerciales légales, le raid et la conquête devinrent désormais le principal mode d'acquisition. Conformément à leurs traditions, les Chikunda, par exemple, dans la première phase du commerce d'esclaves, pouvaient acheter des esclaves nsenga, chewa et tonga, dont beaucoup étaient, à l'origine, des criminels, des hors-la-loi ou des étrangers. Par la suite, cependant, ils recoururent à des méthodes coercitives pour répondre à la demande des régions côtières<sup>34</sup>. De la même manière, les marchands itinérants yao exploitèrent l'accès qu'ils avaient à des tissus bon marché et à des houes en fer pour acquérir une position commerciale de premier plan; mais des pressions externes, durant la seconde moitié du siècle, les incitèrent à exercer une influence militaire dans la vallée du Shire pour assurer leur hégémonie économique<sup>35</sup>. La participation du peuple makua au commerce des esclaves subit une transformation analogue, tandis que la force avait toujours fait partie de la stratégie arabe-swahili<sup>36</sup>.

Pour assurer un approvisionnement constant en captifs et en ivoire, un certain nombre de groupes de commerçants obtint, par ses conquêtes, des États de belle taille. Bien que différentes dans le détail, ces communautés présentaient des traits communs qui modelèrent leur évolution historique. Tous les suzerains étrangers comptaient largement sur les armes européennes pour imposer leur hégémonie et maintenir leur prééminence. Ces armes perfectionnées étaient obtenues en échange de captifs, dans une version actualisée du cycle fusil-esclave. Une fois solidement implantées, les classes dirigeantes étrangères élargissaient les frontières de leur empire; leurs forces pouvaient être plus ou moins puissantes, mais la coercition, en revanche, était le mécanisme privilégié d'agrandissement territorial. Les nouvelles acquisitions fournirent des sources supplémentaires d'esclaves et d'ivoire, qui étaient utilisés pour accroître la taille des arsenaux, rendant possible par là même une nouvelle expansion. Bien que politiquement indépendants, ces États conquis par des étrangers représentaient une extension indirecte ou secondaire de la puissance économique et militaire européenne vers l'intérieur du pays.

Ce type de pénétration commerciale, de conquête et de formation d'États se reproduisit tout le long du Zambèze et dans la vallée adjacente

33. E. Flint, 1970.

34. A. F. Isaacman, 1976, p. 24-25.

35. K. M. Phiri, 1975, p. 147-150; E. A. Alpers, 1969.

36. E. A. Alpers, 1975, p. 219-228; K. M. Phiri, 1975, p. 139-145; H. W. Langworthy, s.d.



8.2. *Jumbe de Khota Khota.*

[Source: H. H. Johnston, *British Central Africa*, 1897, Methuen and Co, Londres p. 92. Photo reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

du Luangwa. Après 1840, un grand nombre de chefferies chewa, tonga, tawara, nsenga et soli furent absorbées de force par les États que s'étaient taillés les seigneurs de la guerre afro-portugais et afro-goanais, ainsi que leurs vassaux chikunda. Les plus importants furent Massangano, Makanga et les États zumbo de Kanyemba et de Matakanya<sup>37</sup>. Un phénomène semblable se produisit au Nord, à un rythme accéléré, atteignant son point culminant dans les années 1870. Comme on l'a indiqué plus haut, des chefs marchands yao comme Mataka, Makanjila et Mpona, imposèrent leur hégémonie sur la plus grande partie de la vallée du Shire; des commerçants arabes établirent des enclaves politiques dans la région du lac Nyasa; et Msiri, le chef des Yeke, s'assura le contrôle des provinces occidentales du royaume lunda de Kazembe<sup>38</sup>. En bref, le commerce des esclaves amena au pouvoir, dans une très vaste région, de nouvelles classes dirigeantes dont l'autorité reposait sur l'exploitation et l'intimidation de la population locale.

Même lorsque les négriers ne s'imposaient pas en tant que suzerains politiques, leurs razzias et leur capacité à exploiter les scissions qui existaient au sein de nombreuses communautés d'Afrique centrale portèrent souvent atteinte à l'autorité de l'aristocratie locale. En circonvenant le monopole royal du commerce, les marchands arabes et swahili acquirent un pouvoir local dans le royaume lunda de Kazembe. En 1872, ils intervinrent directement dans la politique lunda, en prêtant la main à l'assassinat de Kazembe Muonga Sunkutu et au choix d'un successeur plus docile<sup>39</sup>. De même, les incursions des Chikunda et des Swahili, conjuguées aux alliances commerciales que ces derniers avaient passées avec des chefferies lointaines, minèrent la position du royaume undi au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et provoquèrent finalement sa chute vers 1880<sup>40</sup>. D'autres marchands étrangers précipitèrent un affrontement armé entre le chef senga Kambamo et Tembu son ennemi juré, afin d'obtenir plus d'esclaves pour l'exportation<sup>41</sup>. Au Sud, des bandes chikunda acquirent une situation économique et politique de premier plan grâce à la façon dont elles surent exploiter leurs qualités militaires pour s'allier avec les factions victorieuses de la société senga et sala<sup>42</sup>.

L'influence des marchands d'esclaves sur le sort politique de l'aristocratie autochtone n'était pas uniforme. Dans certains cas, la classe dominante se vit renforcée par ses liens économiques et militaires avec les négriers. Tel fut le cas des rapports entre les chefs bemba et les marchands arabes et swahili. Les Bemba, à la tête desquels se trouvait Chileshe Chipela, venaient d'achever une phase d'expansion territoriale et de centralisation politique lorsque les marchands étrangers pénétrèrent chez eux, vers 1860. En conséquence, le royaume bemba fut bien plus unifié et bien plus puissant que la

37. A. F. Isaacman, 1976, p. 22-48.

38. J. Vansina, 1966, p. 227-231; E. A. Alpers, 1969, p. 413-416; H. W. Langworthy, s.d., p. 14-18; K. M. Phiri, 1975, p. 140-145; Y. B. Abdallah, 1973, p. 40-60.

39. I. Cunnison, 1966, p. 235-236; A. D. Roberts, 1973, p. 199.

40. H. W. Langworthy, 1971, p. 18-21.

41. H. W. Langworthy, s.d., p. 20-21.

42. B. Stefaniszyn et H. de Santana, 1960, p. 364; W. V. Brelsford, 1956, p. 58.



8.3. *Marchands arabes de la région nord du lac Malawi.*

[Source: H. H. Johnston, *British Central Africa*, 1897, p. 93, Methuen and Co, Londres. Photo reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

plupart des sociétés d'Afrique centrale. Sa situation géographique, un peu à l'écart des grandes routes commerciales, empêcha la formation au sein du royaume d'une large communauté marchande pouvant éventuellement présenter des risques de sédition. Chose également importante, rien n'incitait les commerçants arabes et swahili à adopter une attitude hostile envers les Bemba puisqu'il n'y avait pas entre eux de rivalité économique. La plus grande partie des richesses des familles royales bemba était composée d'esclaves et d'ivoire qui provenaient de razzias et de tributs, et ils étaient heureux de les échanger contre des tissus et d'autres marchandises importées fournies par les marchands côtiers. Cette complémentarité économique favorisa l'établissement de relations harmonieuses et consolida en même temps la situation interne de l'élite dirigeante bemba, qui se servait des marchandises étrangères pour recruter de nouveaux partisans et renforcer ses liens avec les chefs subordonnés. La demande soutenue d'esclaves et

d'ivoire provoqua, de 1860 à 1880, une nouvelle phase d'expansion durant laquelle des forces bemba s'emparèrent de la majeure partie du nord-est de l'actuelle Zambie. C'est ainsi que, grâce aux liens qu'ils entretenaient avec les marchands étrangers, les Bemba acquirent une puissance régionale sans précédent, tout en accumulant des richesses considérables<sup>43</sup>.

Comme les Bemba, un certain nombre de chefs et de marchands locaux conclurent avec les négriers des alliances qui se révélèrent extrêmement bénéfiques pour eux. Tout au long des années 1870, Mwase Kasungu, le chef chewa dont le territoire chevauchait la route commerciale Nyasa-Katanga, approvisionna les caravanes arabes en denrées alimentaires, en échange de quoi il recevait des fusils. Ces armes lui permirent par la suite de résister aux invasions des Nguni Mbwela<sup>44</sup>. La protection qu'accordaient les Arabes et les Swahili aux chefs senga, importants fournisseurs d'ivoire, s'expliquait également par des considérations économiques<sup>45</sup>. Des facteurs du même ordre contribuent à justifier les alliances des Chikunda avec les Ambo contre les Bemba, et l'aide qu'ils apportèrent aux Nsenga contre les Soli dans la décennie qui précéda la « ruée »<sup>46</sup>. Dans tous ces cas, il apparaît clairement que la stratégie des étrangers était d'empêcher l'expansion d'un rival commercial ou politique, afin de maintenir leurs propres zones d'influence.

Par une étrange ironie du sort, les chefs et les marchands qui cherchaient un surplus de captifs furent parfois victimes des bouleversements sociaux et politiques provoqués par la traite des esclaves. À plusieurs occasions, ils abusèrent de leur autorité et réduisirent en esclavage leurs sujets ou leurs voisins pour maintenir l'apport de richesses et d'armes sur lequel reposait leur pouvoir. L'élite makua adopta ce type de stratégie suicidaire. Jusque dans les années 1850, les Makua avaient été les principaux exportateurs d'esclaves vers l'île de Mozambique. Leurs activités de prédateurs provoquèrent indirectement une vaste migration des sociétés qui en étaient les victimes. Confrontés à une diminution de leurs réserves de main-d'œuvre, les chefs makua se mirent à opérer des raids les uns contre les autres et à réduire en esclavage leurs propres sujets, afin de continuer à s'enrichir par ce trafic dont ils étaient devenus totalement tributaires. En l'espace de deux décennies, les Makua se trouvèrent gravement divisés, ce qui devait par la suite en faire une proie facile pour les envahisseurs portugais<sup>47</sup>. La communauté afro-portugaise *prazero* fit preuve de la même étroitesse de vue, animée par son désir de profits et précipitant ainsi l'effondrement du système des *prazos*. Les *prazeros*, tout comme les chefs makua, violèrent leur charte historique et se mirent à réduire en esclavage les gens qui vivaient sur leurs terres lorsqu'ils ne purent plus se procurer de captifs à l'intérieur du pays. En réaction à ces abus, la population autochtone se

43. A. D. Roberts, 1973, p. 164-214.

44. K. M. Phiri, 1975, p. 143-145; H. W. Langworthy, s.d., p. 12-13.

45. H. W. Langworthy, s.d., p. 18-21.

46. W. V. Brelsford, 1956, p. 64; B. Stefaniszyn et H. de Santana, 1960, p. 64; K. M. Phiri, 1975, p. 150.

47. E. A. Alpers, 1975, p. 225.



révolta et expulsa les *prazeros* de la région, ou s'enfuit vers l'intérieur, privant ainsi le propriétaire du domaine de sa traditionnelle source de tributs. Dans les deux cas, cela aboutit, vers 1830, à la destruction de la plupart des *prazos*; et ceux qui réussirent à survivre connurent périodiquement des famines qui affaiblirent à ce point les populations autochtones qu'elles ne purent opposer aucune résistance aux invasions nguni des décennies suivantes. Cinquante ans plus tard, les Gwemba, les Nsenga et les Tawara se soulevèrent contre leurs suzerains *mestizo* (afro-portugais et afro-asiatiques) et chikunda qui les avaient réduits en esclavage et exportés vers la côte<sup>48</sup>.

La région sous domination shona, qui s'étendait de la rive sud du Zambèze à l'arrière-pays d'Inhambane, devint une zone secondaire d'approvisionnement en esclaves; et il en fut de même pour la région de la baie de Delagoa. On ne trouvait, à l'intérieur de cette large zone, que de petites enclaves d'implantation commerciale étrangère, notamment les zones conquises par les Chikunda le long des rives méridionales du Zambèze, tandis que des trafiquants portugais et africains, qui avaient des intérêts commerciaux dans les ports d'Inhambane et de Lourenço Marques, effectuaient des raids occasionnels. Ces activités, qui avaient précédé le XIX<sup>e</sup> siècle, étaient sporadiques et ne se pratiquaient qu'à une échelle très réduite<sup>49</sup>.

Un ensemble de facteurs démographiques, commerciaux et politiques expliquent le refus ou l'incapacité des marchands d'esclaves à exploiter cette partie méridionale de la vallée du Zambèze. La plus faible densité de population signifiait qu'il y avait potentiellement moins de ressources en esclaves que dans la région septentrionale, à laquelle les trafiquants avaient facilement accès. De plus, les États shona avaient d'amples ressources en or et en ivoire, qu'ils exportaient en échange de produits européens. Ainsi, le seul moyen pour les marchands étrangers de se procurer des captifs en nombre appréciable était de recourir à la force; et les puissants États shona étaient en mesure de repousser la plupart des incursions. La défaite que l'armée du Mwene Mutapa infligea à une armée portugaise en 1807, et les attaques répétées de Barue et de Manyika contre les Européens montrèrent bien en faveur de qui penchait l'équilibre des forces. Les Gaza Nguni, qui imposèrent leur hégémonie sur la plus grande partie de la région méridionale après 1830, participèrent à la traite internationale des esclaves; mais, quand l'escadre navale britannique chargée de lutter contre la traite interdit aux navires de faire route vers les ports de Lourenço Marques et d'Inhambane après 1850, ce commerce devint de plus en plus difficile et cessa finalement d'être rentable. En l'espace de dix ans, l'aristocratie gaza et les marchands régionaux abandonnèrent la traite maritime, préférant utiliser leurs esclaves sur place<sup>50</sup>.

48. A. F. Isaacman, 1972a, p. 114-123.

49. *Ibid.*, p. 89-92; A. K. Smith, 1969, p. 176-177; A. Lobato, 1948, p. 7-8; P. Harries, 1981, p. 312-318.

50. P. Harries, 1981, p. 312-318.

Bien que les recherches doivent être poursuivies dans ce domaine, tout indique *a priori* qu'une évolution semblable se produisit en maints endroits d'Afrique centrale. L'une des conséquences du déclin de la demande internationale d'esclaves, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, fut la transformation du sort des captifs : de denrées destinées à l'exportation, ils devinrent des travailleurs forcés. On connaît plusieurs exemples d'esclaves destinés à l'exportation qui furent intégrés à la production locale. La main-d'œuvre esclave jouait un grand rôle chez les Gaza, les Makua, les Lozi, les Gwemba, les Makonde et les Chikunda, entre autres. Dans les deux derniers cas, le fait de recourir aux captifs permit aux hommes libres de recueillir du caoutchouc, de la cire et de l'ivoire pour l'exportation outre-mer. L'aristocratie lozi employa également des esclaves pour creuser des canaux et des fossés, ce qui lui permit de transformer des sols marécageux en terres cultivables. Dans le dernier quart du siècle, on estimait qu'un quart de la population lozi était constitué par des esclaves. De même, le dynamisme de l'économie nguni était dû à la possibilité d'obtenir des excédents grâce à un vaste stock de captifs<sup>51</sup>.

Toutefois, même en tenant compte des variations locales, on voit se dessiner un mouvement général de désagrégation économique dû à la traite des esclaves. La transformation brutale d'une grande partie de l'économie rurale, l'exportation d'un grand nombre des membres les plus productifs des sociétés locales, l'introduction involontaire de maladies extrêmement contagieuses et la dépendance croissante de l'économie de l'Afrique centrale à l'égard du système d'échange mondial accélèrent le processus de sous-développement. Certes, ce processus s'accompagna de la diffusion de nouvelles cultures comme le tabac, le maïs, le riz et le manioc ; de l'introduction d'innovations techniques modestes comme les pièces chikunda, les greniers, les armes ; et de l'expansion de quelques industries locales. Mais ce sont là des développements peu importants en comparaison du retard économique que connut la région dans son ensemble<sup>52</sup>.

Il n'est guère besoin de s'attarder sur l'ampleur sans précédent des destructions qui accompagnaient les raids et les activités expansionnistes des négriers : champs ravagés, villages entiers détruits, dont les survivants étaient souvent contraints de fuir pour aller s'établir en des lieux inaccessibles et

51. L. Gann, 1972, p. 188-192; E. Flint, 1970, p. 73-79; P. Harries, 1981; W. G. Clarence-Smith, 1979b, p. 219-234; P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 403; T. I. Matthews, 1981, p. 23-24. Ainsi, tandis que l'esclavage avait caractérisé de nombreuses sociétés d'Afrique centrale avant la traite, divers indices montrent que l'aristocratie avait de plus en plus tendance à acquérir des captifs pour obtenir les excédents lui permettant de maintenir sa position privilégiée. Dans la mesure où les esclaves constituaient une main-d'œuvre forcée, ils devenaient désormais des biens meubles ; ce qui implique un changement de nature de l'esclavage lui-même puisque, initialement, on mettait plus l'accent sur la fonction reproductrice des esclaves et leur rôle dans l'extension du réseau de parenté.

52. G. W. Hartwig et K. D. Patterson (dir. publ.), 1978; A. D. Roberts, 1970a, p. 734-736; B. Reynolds, 1968, p. 17 et 59; J. Vansina, 1978.



8.4. Un « Ruga-ruga » (razzieur d'esclaves).

[Source: H. H. Johnston, *British Central Africa*, 1897, p. 421, Methuen and Co, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

improductifs. Un voyageur du XIX<sup>e</sup> siècle raconte l'effet des razzias conduites par les Yao contre les Manganja dans les années 1860: « Un certain nombre de Manganja partirent avec eux. Partout, ils virent les traces affligeantes de la guerre: villages brûlés, jardins laissés à l'abandon, les riches terres d'alentour se transformant rapidement en déserts. Vers midi, ils rencontrèrent une importante bande d'Ajawa (Yao) qui revenait d'un raid réussi. Au loin, on voyait la fumée des villages qui brûlaient. Une longue file de captifs portait le butin, et l'on entendait leurs plaintes s'élever même au-dessus des clameurs triomphantes des femmes ajawa qui sortaient pour accueillir les visiteurs de retour<sup>53</sup>. »

Les raids des Chikunda en territoires chewa, tonga et nsenga, et, vers le nord, jusque chez les Lunda de Kazembe, ainsi que les attaques des Arabes-Swahili contre la population de la région du lac Malawi produisirent les mêmes désordres et les mêmes ruines<sup>54</sup>. Dans les cas les plus extrêmes, des régions entières furent dépeuplées. Un fonctionnaire britannique écrivait en 1861: « Un Arabe qui revint récemment du lac Nyasa me raconta qu'il avait voyagé pendant dix-sept jours à travers des contrées où il n'y avait que villes et villages en ruines [...] et nulle âme qui vive<sup>55</sup>. »

Cette perte d'un grand nombre des membres les plus productifs de la société aggrava la désorganisation de la société rurale. Bien que les indications soient de valeur inégale, les renseignements que l'on possède sur les régions de la vallée du Zambèze, de la vallée du Shire et du lac Malawi donnent à penser que des famines se produisaient très régulièrement<sup>56</sup>; on était donc souvent obligé de troquer des esclaves contre de la nourriture, accroissant encore l'exode des populations. Quoi qu'il en soit, l'instabilité de la situation et la menace d'autres raids empêchaient l'économie rurale de se redresser.

Les famines et la pression psychologique rendaient également les populations déracinées et sous-alimentées vulnérables aux maladies infectieuses transmises par les marchands de la côte. Des maladies comme la variole et le choléra, courantes dans les communautés de l'océan Indien, eurent en Afrique centrale un effet dévastateur sur des populations qui n'avaient aucune immunité naturelle pour s'en protéger. Des épidémies de variole et de choléra ravagèrent de vastes régions de l'Afrique centrale, de l'actuelle frontière de la Tanzanie et du Malawi au Mozambique méridional. Vers la fin des années 1850, un explorateur européen observait: « L'épidémie la plus dangereuse est celle [...] de la variole, qui s'abat parfois comme une tempête sur le pays<sup>57</sup>. » Il est question d'épidémies de variole au Mozambique en 1834, 1836 et 1862; dans l'arrière-pays, on en signale aussi dans la période

53. H. Rowley, 1867, p. 112-113.

54. F. Selous, 1893, p. 48.

55. Cité dans R. Coupland, 1939, p. 140.

56. A. F. Isaacman, 1972*a*, p. 114-124; E. A. Alpers, 1967, p. 20.

57. Cité dans G. W. Hartwig, 1978, p. 26.

1850 à 1880<sup>58</sup>. La maladie du sommeil, probablement liée aux changements survenus en Afrique centrale à la suite du défrichage des forêts et de l'extermination du gibier, frappa également une grande partie de la zone que nous étudions ici<sup>59</sup>.

Le taux élevé de mortalité et de maladie réduisit à son tour la productivité rurale, ce qui contribua à augmenter la malnutrition et les maladies. La tendance des communautés survivantes à s'installer dans des villages surpeuplés, dont les sols se révélaient impropres à les nourrir, aggrava en outre ce problème. Les épidémies eurent d'ailleurs deux autres effets négatifs. Dans un premier temps, elles intensifièrent les troubles sociaux et les accusations de sorcellerie. En outre, les classes privilégiées, dans un certain nombre de sociétés, tentèrent de compenser la baisse démographique en cherchant d'autres captifs — ce qui accrut d'autant le commerce local des esclaves<sup>60</sup>.

On pourrait certes prétendre que les sociétés commerçantes africaines, ou du moins l'aristocratie et les marchands, améliorèrent leur situation aux dépens de leurs voisins plus faibles; mais les renseignements dont on dispose donnent à penser, au contraire, que cette amélioration fut de courte durée et qu'elles devinrent excessivement tributaires de l'économie du monde capitaliste. Dans le meilleur des cas, les grands États commerciaux perdirent leur indépendance économique. Pour conserver leurs positions prééminentes, il leur fallait espérer non seulement que la demande d'ivoire et d'esclaves venant des côtes se maintiendrait en dépit des pressions toujours plus fortes des Britanniques, mais aussi qu'ils pourraient se procurer ces deux marchandises en quantité suffisante. Dans les cas extrêmes, comme celui des Makua, l'incapacité de préserver l'approvisionnement en esclaves aboutit à un conflit interne et à l'autodestruction. Le plus souvent, la concurrence pour la main-d'œuvre servile suscitait une violente hostilité entre communautés commerçantes et à l'intérieur de chacune d'elles. Nombreux furent les exemples de guerres entre bandes de Chikunda, chefs yao et groupes de commerçants swahili<sup>61</sup>. Du fait de leur dépendance à l'égard des armes européennes et des intermédiaires étrangers, les communautés autochtones de commerçants étaient souvent très vulnérables. Les Portugais, par exemple, profitaient de leur rôle de fournisseurs d'armes pour forcer les bandes chikunda à accepter, en partie, l'autorité de Lisbonne sur leur territoire<sup>62</sup>. De la même manière, les Senga se mirent à compter tellement sur leurs alliés arabes qu'ils mirent en péril leur souveraineté<sup>63</sup>. Les puissants Bemba eux-mêmes ne furent pas sans subir la pression des commerçants arabes et swahili<sup>64</sup>.

58. *Ibid.*; J. R. Dias, 1981; G. Liesegang, s.d.

59. J. R. Dias, 1981.

60. G. W. Hartwig, 1978, p. 25-31.

61. A. F. Isaacman, 1976, p. 37-38; Y. B. Abdallah, 1973, p. 52-54; K. M. Phiri, 1975, p. 144-146; E. A. Alpers, 1969, p. 413-414.

62. A. F. Isaacman, 1976, p. 31-35.

63. H. W. Langworthy, s.d., p. 20-21.

64. A. D. Roberts, 1973, p. 268.

En outre, avec l'abolition du commerce des esclaves, les classes ou les couches sociales auxquelles appartenaient ceux qui en bénéficiaient — l'aristocratie, les marchands, les chefs de guerre et les propriétaires fonciers — cherchèrent désespérément de nouvelles denrées, comme la cire, le café, l'arachide ou les huiles végétales, qu'elles pouvaient obtenir de leurs sujets ou acquérir par le commerce, pour s'assurer un approvisionnement régulier en produits de consommation et en équipement militaire européen, indispensables au maintien de leur position privilégiée. Dans certaines régions, ce commerce permit aux marchands itinérants d'accumuler du capital, et aux paysans de développer leur agriculture. Dans la mesure où ces couches et ces classes sociales réussirent à effectuer la transition, elles purent simplement perpétuer ou étendre leur position dépendante dans une économie mondiale sur laquelle elles n'avaient aucun contrôle.

Si l'on se place d'un point de vue légèrement différent, on peut dire que la valeur inégale des marchandises échangées reflète la précarité de l'Afrique centrale au sein du système commercial international. Comme l'a noté Alpers: «Même si l'ivoire n'avait qu'une faible valeur aux yeux des sociétés africaines, ces dernières obtenaient en échange des marchandises dont la valeur n'égalait en rien celle qu'accordaient à l'ivoire les marchands capitalistes des Indes, d'Europe et d'Amérique<sup>65</sup>.» La différence était particulièrement nette pour la vente des esclaves. Les sociétés d'Afrique centrale recevaient, en compensation des pertes de main-d'œuvre qu'elles subissaient, des marchandises périssables bon marché et des armes qui n'équilibraient nullement la raréfaction de cette main-d'œuvre. De même, quand les Africains chassaient l'éléphant pour obtenir de l'ivoire, ils épuisaient une ressource limitée et ne recevaient pas les biens d'équipement qui auraient pu leur permettre de développer la base productive de leurs sociétés. Selon certaines recherches récentes, non seulement ils faussaient leur économie, mais ils détruisaient le milieu écologique.

À mesure que la région s'appauvrisait, les disparités de richesse et de statut social étaient de plus en plus prononcées. Bien qu'il faille encore mener des recherches plus détaillées pour pouvoir déterminer la nature des systèmes de production et de répartition des excédents dans les sociétés d'Afrique centrale, il est clair que la principale bénéficiaire de ce processus était l'aristocratie, souvent alliée à la classe des marchands ou à une partie de celle-ci. L'apparition de puissants chefs yao, makanjila et mataka, ainsi que les efforts désespérés de l'élite makua pour rester au pouvoir témoignent de l'accentuation des différenciations sociales et politiques à l'intérieur de ces sociétés<sup>66</sup>. Un phénomène analogue se produisit dans les sultanats d'Angoche et de Quitanghona, et dans les États conquis par les Chikunda et les Arabes-Swahili, où une petite élite politique et commerçante s'imposa malgré une opposition populaire croissante et des révoltes périodiques. La fréquence du mécontentement populaire pendant

65. E. A. Alpers, 1975, p. 266.

66. Y. B. Abdallah, 1973, p. 40-60; E. A. Alpers, 1975, p. 228-229.

la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle laisse à penser que les antagonismes de classes se sont accrus; c'est ce que montrent les soulèvements d'esclaves chez les Lozi et dans les *prazos*<sup>67</sup>.

Ailleurs, des intérêts commerciaux indépendants de l'élite dirigeante furent à même de dominer le commerce et de ruiner la position des autorités politiques. Les meilleurs exemples que l'on puisse donner de ce transfert de pouvoir sont peut-être ceux des États septentrionaux d'Undi et de Kazembe. Dans les deux cas, des alliances conclues entre marchands locaux et commerçants étrangers facilitèrent le non-respect du monopole royal et affaiblirent considérablement la position des divers dirigeants nationaux<sup>68</sup>. Le même phénomène se produisit dans le royaume voisin de Cassange (Kasanga). Là, les familles matriarcales locales furent capables de contrôler le commerce des esclaves aux dépens de la famille royale, ce qui conduisit rapidement au morcellement du royaume<sup>69</sup>.

Une conséquence imprévue de la révolution commerciale fut le grand nombre d'emprunts culturels entre les diverses sociétés. Les changements varièrent de façon appréciable en fonction de facteurs tels que la nature et la durée des contacts qui eurent lieu entre les groupes de commerçants et la population autochtone. Là où l'interaction fut assez importante, trois grands types d'influence culturelle firent leur apparition. Dans plusieurs cas, les bandes isolées de marchands et de pilliers furent entièrement assimilées aux communautés locales, à l'image des chasseurs chikunda qui se sont intégrés aux communautés nsenga, ambo et aux Tonga de la vallée<sup>70</sup>. Ailleurs, ce furent au contraire les étrangers qui marquèrent profondément de leur empreinte la culture autochtone. Les sujets chewa de Khota Khota, par exemple, intégrèrent à leur religion certains aspects de l'islam, adoptèrent des noms swahili, se mirent à parler kiswahili et virent leur système social se modifier profondément<sup>71</sup>. De même, de nombreux commerçants yao se convertirent à l'islam et adoptèrent les modèles culturels des zones côtières par suite de leurs contacts avec les Arabes. Leur participation aux activités commerciales avec des contrées lointaines provoqua également le développement de centres urbains, et l'apparition de rituels et d'interdits destinés à garantir la fidélité des femmes yao lorsque leurs maris étaient dans l'intérieur du pays<sup>72</sup>; ce qui laisse supposer que des changements eurent également lieu au moment où les sociétés modifièrent leurs structures internes pour s'adapter à un nouvel environnement. Outre ces deux types d'influence culturelle, on sait que l'instabilité de la situation facilita la formation de nouveaux groupes ethniques et culturels. Plusieurs des bandes chikunda abandonnèrent le

67. N. Hafkin, 1973, p. 253-280, p. 311-359; A. F. Isaacman, 1976, p. 23-30; K. M. Phiri, 1975, p. 140-146.

68. H. W. Langworthy, 1971, p. 18-21; I. Cunnison, 1966, p. 235-236; J. Vansina, 1966, p. 227-231.

69. J. C. Miller, 1973, p. 23-26.

70. W. V. Brelsford, 1956, p. 60-62.

71. K. M. Phiri, 1975, p. 140-146; H. W. Langworthy, s.d., p. 23; M. E. Page, 1974.

72. E. A. Alpers, 1972; 1969, p. 417-420.

système décadent des *prazos*, vers le milieu du siècle, et organisèrent des communautés autonomes dans la vallée du Luangwa. Attirant des partisans venus de groupes ethniques disparates, ils développèrent une culture qui adopta diverses institutions et valeurs des Shona et des peuples du Malawi<sup>73</sup>. Un phénomène analogue se produisit dans la région qui est actuellement la partie orientale du Zaïre, où les Manyema, après avoir été une bande disparate de trafiquants d'esclaves, finirent par former un groupe social et culturel homogène<sup>74</sup>.

## L'impact des invasions nguni et kololo

Comme l'intégration progressive de l'Afrique centrale au système capitaliste mondial, les invasions nguni et sotho, qui commencèrent dans les années 1820, représentèrent la poursuite des processus politiques en cours, mais sous des formes nouvelles et à une échelle sans précédent<sup>75</sup>. La diaspora des peuples d'Afrique australe s'insère dans le cadre plus large des migrations et de la formation d'États qui avaient démarré plusieurs siècles auparavant. Dans certains cas, les immigrants établirent leur domination sur des groupes qui étaient parvenus à rester en dehors de la sphère d'influence des États shona et lunda. La domination exercée par les Gaza Nguni sur les Tonga du sud du Mozambique illustre ce phénomène. Souvent, les envahisseurs imposèrent leur hégémonie aux royaumes existants. Quoi qu'il en soit, les États nouvellement conquis comprenaient une grande partie des territoires qui forment actuellement le Mozambique, le Malawi et la Zambie, et ils étaient organisés autour d'un ensemble d'institutions politiques et militaires centralisées uniques en leur genre.

Trois vagues d'immigration déferlèrent sur l'Afrique centrale vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La première était constituée des partisans nguni de Soshangane, qui s'était taillé l'empire gaza nguni s'étendant au nord du Mozambique austral jusqu'au Zambèze et à l'ouest jusqu'à l'actuel Zimbabwe. La victoire de Soshangane sur son ennemi juré Zwangendaba, en 1831, obligea ce dernier à émigrer au-delà du moyen Zambèze où il s'établit définitivement à Mapupo, entre le lac Malawi et le lac Tanganyika. À peu près à la même époque, les immigrants kololo d'origine sotho, conduits par leur chef Sebetwane, émigrèrent en passant par le territoire des Tswana et la région du moyen Zambèze, avant de s'établir parmi les Lozi, auxquels ils imposèrent leur domination.

73. A. F. Isaacman, 1972*b*, p. 454-461.

74. M. E. Page, 1974.

75. Les travaux de P. Bonner, J. Guy, D. Hedges et H. Slater ont indiqué que le processus de construction étatique du XIX<sup>e</sup> siècle associé à l'expansion des Nguni et des Sotho a eu comme antécédents les transformations politiques et la consolidation du pouvoir des chefs et des vieillards dans la période précédente. Voir S. Marks et A. Atmore (dir. publ.), 1980; D. Hedges, 1978.



Même s'ils sont étudiés ici séparément, ces groupes d'immigrants présentaient néanmoins des traits communs. Ils abandonnèrent tous la terre de leurs ancêtres pour les mêmes raisons ; ils furent tous confrontés aux mêmes problèmes dans leur fuite vers le nord, et profitèrent tous des armes et de la stratégie militaire qu'ils empruntèrent directement ou indirectement aux Zulu. Tous ces groupes avaient souffert des activités expansionnistes de leurs voisins — les Gaza et Zwangendaba de Chaka, et les Kololo des raids des Tlookwa — et se retrouvèrent menacés de perdre leurs troupeaux et d'être anéantis. Comme ces conflits avaient considérablement réduit leurs effectifs, ils furent obligés d'incorporer dans leurs rangs un grand nombre d'étrangers pour pouvoir devenir une véritable force militaire et politique. L'adoption de la sagaie courte zulu et le développement d'une technique de guerre plus évoluée leur permirent d'acquérir plus facilement des captifs et de multiplier leurs conquêtes, même si cette domination n'était pas incontestée. Ils purent aussi s'emparer de grands troupeaux, qui revêtaient une importance tant sociale et religieuse qu'économique à l'intérieur de la société nguni et sotho. Ainsi, en termes d'expansion et d'acquisition de richesses, l'accès à de nouvelles armes était tout aussi capital pour les Nguni et les Sotho qu'il l'était pour les Chikunda, les Yao et les Arabes-Swahili, trafiquants d'esclaves.

Redoutant une attaque des Zulu, Soshangane et les Gaza Nguni qui le suivaient s'étaient déplacés vers le nord, quittant la région septentrionale de la Tugela pour aller vers la baie de Delagoa, en 1821. Ils n'y rencontrèrent qu'une faible résistance de la part des Chopi, organisés en chefferies relativement petites, et des Portugais qui ne maintenaient qu'une présence symbolique dans le port de Lourenço Marques. En l'espace d'un an ou deux, les Gaza Nguni avaient étendu leur domaine jusqu'à l'arrière-pays d'Inhambane, tandis que leurs rangs s'étaient trouvés grossis par d'autres Nguni, descendants des Ndwandwe qui avaient été battus par Chaka en 1826.

Malgré ces victoires initiales, Soshangane dut faire face à un certain nombre de menaces, dont les moindres ne furent pas les attaques des Zulu dont l'armée était stationnée relativement près. Après les affrontements militaires de 1828, Soshangane déplaça le cœur de son royaume jusque sur le Sabi moyen, hors de portée de l'armée de Chaka. Ce déplacement provoqua un affrontement direct avec les Nguni de Zwangendaba, qu'il battit à plusieurs reprises en 1831.

Ces victoires permirent à Soshangane de consolider ses possessions méridionales et d'étendre ses frontières. Des détachements gaza marchèrent alors vers l'ouest et pénétrèrent dans l'actuel Zimbabwe, où Soshangane établit sa capitale à Chaimaite, et vers le nord, en direction de la vallée du Zambèze. Au milieu des années 1830, les armées gaza effectuèrent des raids sur les royaumes shona de Manyika, Quiteve et Barue, de même que sur les *prazos* qui avaient survécu le long du Zambèze. Plutôt que d'essayer de rattacher cette vaste région à son empire, le chef gaza se contenta de piller les États



8.5. *Les Shangana de Soshangane arrivent à Shapanga pour collecter l'impôt annuel dû par les Portugais.*

[Source : J. D. Omer-Cooper, *The Zulu aftermath*, 1966, Longman, Londres. (Paru à l'origine dans D. et C. Livingstone, *Narrative of an expedition to the Zambezi*, 1865, John Murray Publishers, Londres.) Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

shona et de prélever un tribut auprès des *prazeros* et des autorités portugaises résidant dans les villes de Sena et Tete<sup>76</sup>.

Le cœur de l'empire de Soshangane comprenait le sud du Mozambique et les régions adjacentes à l'ouest. Les peuples assujettis y étaient traités durement, étaient obligés de payer des impôts élevés et de fournir de jeunes recrues aux régiments que Soshangane levait par classes d'âge. À la différence de la stratégie des Nguni de Zwangendaba, aucun effort ne fut fait pour intégrer les recrues tonga et chopi à la société gaza. Plutôt que d'atténuer les différences culturelles et ethniques, comme cela s'était fait dans d'autres sociétés nguni, les régiments levés par classes d'âge, et où régnait une ségrégation par ethnies (ils étaient commandés par des officiers nguni), symbolisaient l'infériorité de la population locale. Des conflits entre la majorité opprimée et l'élite nguni éclataient périodiquement. Plusieurs chefferies tonga, par exemple, essayèrent de retrouver leur liberté en émigrant hors de la sphère dominée par les Gaza; des chefs chopi et tonga conclurent séparément des alliances avec les Portugais dont ils espéraient que la puissance serait déterminante. Chez les Nguni, il était d'usage de croire que leurs sujets

76. G. Liesegang, 1967, p. 47-50; J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 59-60; M. D. D. Newitt, 1973, p. 223-224; A. F. Isaacman, 1972a, p. 122-123.

prenaient leur revanche en ensorcelant Soshangane ou en cherchant à causer sa mort<sup>77</sup>.

Au moment où les Gaza imposaient leur hégémonie, Zwangendaba et ses partisans s'embarquèrent, dans un mouvement migratoire qui dura vingt ans, à la recherche d'une patrie à leur convenance. Au cours de cette période, ils disputèrent aux Gaza la domination de la région de la baie de Delagoa, administrèrent le coup de grâce à l'Empire rozi de Changamire déjà divisé, s'établirent temporairement parmi les Nsenga et pillèrent la rive occidentale du lac Malawi, avant de venir s'installer définitivement à Mapupo. À chaque étape de leur migration, ils assimilaient de nouveaux partisans. Le problème de la main-d'œuvre se faisait particulièrement sentir parce que le groupe initial, qui comprenait trois cents personnes, était une unité politique et militaire peu viable; et bon nombre de femmes et d'enfants avaient été tués lors du conflit avec Soshangane. Comme les Gaza, ils cherchèrent d'abord à augmenter le nombre de leurs partisans en assimilant des individus et des groupes éparpillés d'origine nguni, s'assurant ainsi que la culture et la langue dominantes l'emporteraient. Cependant, comme ils s'éloignaient toujours plus des territoires nguni, Zwangendaba comprit que, pour assurer la survie de son groupe relativement restreint, il lui faudrait assimiler des étrangers.

C'est ainsi que, contrairement aux Zulu et aux Gaza Nguni, Zwangendaba et ses conseillers incorporèrent dans leurs rangs une multitude de peuples disparates. Les isolés étaient rattachés à des familles nguni avec lesquelles ils établirent des relations de quasi-parenté qui tendaient à faire oublier leur statut de captifs. À l'âge voulu, les jeunes adoptés étaient enrôlés dans des régiments nguni organisés par classes d'âge, qui étaient d'importantes institutions de socialisation. Les recrues nées de parents étrangers qui s'étaient distinguées au combat pouvaient acquérir une part importante de butin, un rang et un statut élevés. La rapide expansion des Nguni sous Zwangendaba offrit donc de nombreuses possibilités et facilita l'ascension sociale de maints étrangers qui, simultanément, adoptèrent la culture nguni et changèrent d'allégeance<sup>78</sup>. Que la vaste majorité des Nguni, estimée à 90 %, qui s'établit à Mapupo dans les années 1840 ait été, à l'origine, d'ascendance étrangère prouve le succès de la politique d'assimilation pratiquée par Zwangendaba<sup>79</sup>.

Parallèlement à cette assimilation, une structure politique hautement centralisée, capable d'administrer la communauté en expansion, fut créée. La conception de la royauté chez les Nguni changea, passant de celle d'une royauté fondée sur l'ancienneté et l'autorité limitée à l'intérieur d'un ensemble assez lâche de villages alliés à une royauté dans laquelle le chef était la personnification de l'État, et en était l'autorité suprême. Les régiments organisés par classes d'âge devinrent, simultanément, l'armée du roi; les chefs militaires devinrent des exécutants nommés par Zwangendaba et responsables devant lui. Étant donné que les régiments étaient

77. J. D. Omer-Cooper, 1966.

78. T. Spear, 1972, p. 9-13; J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 64-72.

79. T. Spear, 1972, p. 11.

organisés par classes d'âge et non sur une base territoriale, il n'était pas laissé aux chefs provinciaux le moyen militaire de faire sécession. À la mort de Zwangendaba, l'État nguni était devenu une puissance importante de l'Afrique centrale<sup>80</sup>.

La mort de Zwangendaba marqua la fin de la phase de l'expansion et du développement nguni. La querelle de succession qui s'ensuivit fut particulièrement acharnée et aboutit au morcellement du royaume en plusieurs fragments de grandes dimensions, et en beaucoup d'autres plus petits. Les vellétés d'expansion de chacun d'eux furent sérieusement freinées, d'un côté, par les puissants États autochtones comme ceux des Bemba, des Lunda et des Fipa vers le nord et, de l'autre, par la présence grandissante de détachements bien armés d'Arabes-Swahili, de Yao et de Chikunda.

Toutefois, en choisissant finalement pour cibles les communautés les plus faibles du Sud, deux des royaumes successeurs de Zwangendaba furent à même de se tailler d'importants territoires en 1870. Les Mpezeni Nguni profitèrent de la faiblesse des chefferies nsenga, qui ne s'étaient pas encore tout à fait remises des raids de Zwangendaba, pour imposer leur autorité au sud-ouest du plateau du Malawi — zone sans mouche tsé-tsé — où se trouve actuellement Fort Jameson (Chipata). Les Mbwela s'établirent sur le territoire qui appartenait auparavant aux Tumbuka, Tonga et Henga. Dans les deux cas, d'autres régiments qui, par la suite, se joignirent aux États nouvellement créés vinrent grossir leurs rangs. Alors que les Mpezeni faisaient de nouvelles recrues, un ancien esclave d'ascendance nsenga, Ciwera Ndhlou, qui était devenu un officier très connu, déclara son indépendance et organisa un royaume indépendant auquel il donna son nom, dans l'actuel district de Dowa. Outre ces trois branches, les Gwangara, autre branche issue du défunt État de Zwangendaba, envahirent la Tanzanie où ils battirent les Maseko Nguni qui s'enfuirent vers le sud, traversèrent le Rovuma et s'établirent sur les plateaux de la chaîne Kirk, à la fin des années 1860<sup>81</sup>.

La migration des Kololo fut semblable, dans ses grandes lignes, à celle des Nguni de Zwangendaba. Fuyant vers le nord à partir de Dithakong, les Kololo se heurtèrent à un certain nombre d'ennemis, dont les Tswana et les Ndebele, qui leur infligèrent des défaites. La menace continue des Ndebele convainquit Sebetwane de traverser le Zambèze et de se diriger vers l'ouest; il arriva à la frontière du royaume lozi aux environs de 1835.

En dépit de leur pouvoir apparent, les Lozi étaient particulièrement vulnérables. La mort de Mulambwa, qui avait régné pendant près de cinquante ans, n'avait pas seulement créé un vide politique, mais aussi déclenché une lutte intense au cœur du royaume. De plus, l'hostilité à l'égard des Lozi était particulièrement vive dans les provinces éloignées, parmi les peuples assujettis qui n'étaient guère enclins à défendre le régime étranger et autoritaire des Lozi contre une invasion extérieure. Aussi les Kololo ne rencontrèrent-ils l'opposition que d'une seule des branches de la

80. *Ibid.*, p. 9-13; J. D. Omer-Cooper, 1966 p. 64-72.

81. T. Spear, 1972, p. 15-19; J. D. Omer-Cooper, 1966, p. 72-85; J. K. Rennie, 1966, p. 303-306.

famille royale, et en moins de quatre ans ils réussirent à s'emparer du vaste royaume lozi<sup>82</sup>.

Une fois au pouvoir, les Kololo se trouvèrent confrontés au problème délicat d'avoir à assimiler, à la société sotho, les Lozi qui étaient plus nombreux qu'eux et leurs sujets, tout en maintenant leur position dominante. Le fait que chaque peuple ignorait la langue de l'autre et l'extrême diversité de leurs systèmes culturels compliquèrent ce processus d'intégration sociale et politique. Afin de réaliser l'union des différents éléments de son royaume, Sebetwane s'allia par mariage avec de grandes familles locales; il encouragea la population à travers tout l'État à adopter le kololo comme langue nationale; il refusa de laisser ses partisans kololo devenir une minorité dominante; il épargna la vie des membres de la famille royale lozi et déclara publiquement que « tous étaient les enfants du roi ». Ces gestes symboliques s'assortirent de politiques spécifiques qui associèrent des Lozi au gouvernement de Sebetwane et garantirent à un certain nombre de dirigeants locaux le maintien à leurs postes dans la nouvelle administration territoriale<sup>83</sup>.

La politique d'assimilation de Sebetwane connut tout d'abord un succès considérable. Le kololo devint rapidement la *lingua franca* dans la majeure partie du royaume; et les Lozi qui vivaient dans les plaines d'inondation, le long du Zambèze, se mirent à adopter la nomenclature kololo. Ils prouvèrent leur fidélité en défendant la communauté contre les diverses attaques des Naba Nguni et des Ndebele. La victoire sur les Ndebele assura la tranquillité à la frontière sud-ouest et permit à Sebetwane de consacrer tous ses efforts à la consolidation du royaume et à l'acquisition d'armes auprès de commerçants angolais, afin de renforcer la capacité militaire de l'État<sup>84</sup>.

Mais plusieurs facteurs finirent par mettre en échec cette stratégie d'assimilation. La mort de Sebetwane, en 1863, déclencha une lutte acharnée pour la succession au trône, qui divisa la communauté kololo. Ce conflit montra la fragilité de la communauté qui était déjà moins nombreuse, en raison des ravages qu'y faisait le paludisme. En position de relative faiblesse, le nouveau roi Sekelutu prit néanmoins le contre-pied de la politique conciliante de son père et imposa un régime autoritaire anti-Lozi. Il expulsa les Lozi de l'administration, mit fin aux alliances que son père avait contractées par mariage avec de grandes familles locales et laissa ses subordonnés devenir une minorité dominante. Comme il était à prévoir, les Lozi se révoltèrent en 1864, sous la conduite de membres de la famille royale en exil. En quelques semaines, ils avaient libéré leur patrie et tué pratiquement tous les hommes kololo<sup>85</sup>.

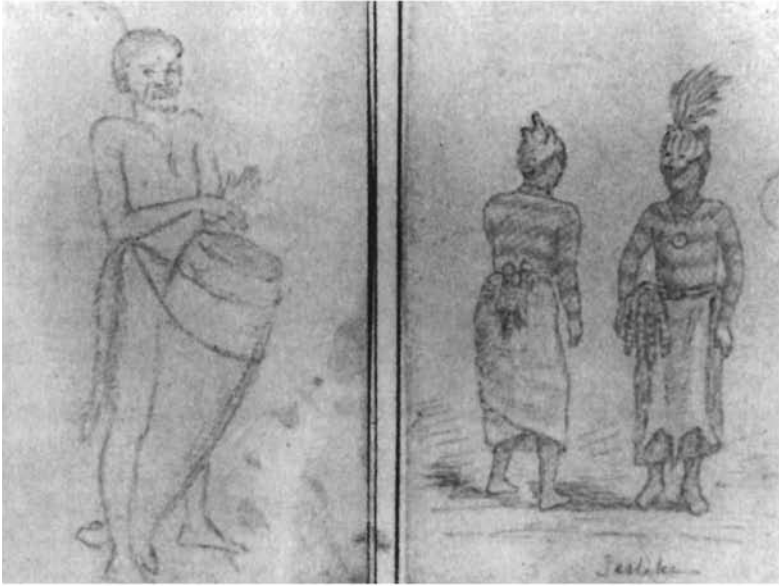
Ce soulèvement populaire n'élimina pas totalement l'influence kololo de la vallée du Zambèze. Plusieurs années auparavant, un petit groupe de

82. J. D. Omer-Cooper, 1966, p.120-122; M. Mainga, 1973, p.65-88.

83. G. Caplan, 1970, p.10-11; J. D. Omer-Cooper, 1966, p.123-124.

84. G. Caplan, 1970, p.12-13.

85. *Ibid.*; M. Mainga, 1973, p.105-128.



8.6. *Joueur de tambour et danseurs à la cour de Sipopa, roi des Lozi, 1875.*  
[Source: E. C. Tabler, *Trade and travel in early Borotseland*, 1963, Chatto and Windus, Londres. (Paru à l'origine dans E. Holub, *Seven years in South Africa*, vol. 2, 1881, Samson, Low, Marston, Searle and Ribbington, Londres.) Illustrations reproduites avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]



8.7. *Sipopa, un des chefs de la rébellion lozi contre les Kololo en 1864 et roi des Lozi jusqu'en 1876.* [Source: E. C. Tabler, *Trade and travel in early Borotseland*, 1963, Chatto and Windus, Londres. (Paru à l'origine dans E. Holub, *Seven years in South Africa*, vol. 2, 1881.) Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Kololo avait accompagné David Livingstone dans sa descente du Zambèze, en direction de l'est, et s'était établi chez les Manganja. Leur opposition inflexible à la traite des esclaves et leur réputation de soldats les rendirent très rapidement populaires. Avec l'aide des armes européennes fournies par Livingstone, les Kololo repoussèrent les raids que les Yao et les Arabes de la côte effectuaient pour capturer des esclaves, au soulagement de leurs hôtes manganja<sup>86</sup>.

Sous la conduite de Maluka et Ramukkan, les Kololo ne tardèrent pas à jouer un rôle plus actif dans la politique de la région du Shire. Avec l'aide de leurs alliés manganja, ils infligèrent des défaites à nombre de grands chefs et au Lundu régnant, Tsagonja, qui était le propriétaire en titre de tout le territoire manganja. Ce processus de conquête et d'incorporation dura plusieurs années; mais en 1870 ils avaient mis en place un État kololo divisé en six régions, chacune dirigée par un chef jouissant d'une grande autonomie. Les deux décennies suivantes, les Kololo restèrent la force dominante de la vallée du Shire, dont la position présentait un intérêt stratégique<sup>87</sup>.

Ce bouleversement de la carte politique de l'Afrique centrale constitue le résultat le plus important de la diaspora nguni-sotho. Les immigrants formèrent plusieurs royaumes qui dominèrent une partie importante de la région. Au cours de ce processus, non seulement ils incorporèrent un grand nombre de communautés locales, mais ils causèrent des torts irréparables à plusieurs grands États, notamment aux États rozwi, undi et lundu. L'organisation des États nguni et, dans une moindre mesure, des États kololo représentait un changement notable par rapport aux formes politiques précédentes. Les nouvelles communautés étaient plus petites, de densité plus élevée, et notablement plus centralisées. Ce qui les distinguait tout particulièrement était l'institution du régiment par classes d'âge, qui étayait le pouvoir royal et facilitait l'expansion nguni et l'incorporation de peuples disparates.

En dépit de leurs importantes acquisitions territoriales, les envahisseurs sud-africains essuyèrent un certain nombre de revers militaires. Les Mpezeni Nguni, par exemple, consacrèrent près de dix années à tenter de battre les Bemba<sup>88</sup>. Leur échec reflétait l'incapacité plus générale des descendants nguni à pénétrer le territoire des puissants États au nord du lac Malawi et du Rovuma. À l'exception des Gwangara, les différentes branches du peuple nguni furent obligées de se replier vers le sud, où elles rencontrèrent une opposition étonnamment tenace. La chefferie chewa de Mwase Kasungu ainsi que les Senga repoussèrent les invasions nguni au cours des années 1860 et 1870. Au sud du Zambèze, de périodiques incursions gaza se heurtèrent à une résistance continue du peuple barue, qui parvint à les repousser et à conserver son indépendance<sup>89</sup>.

Même à l'intérieur des régions conquises, l'hégémonie des envahisseurs

86. W. H. J. Rangle, 1959; A. F. Isaacman, 1976, p. 23.

87. A. F. Isaacman, 1976, p. 23; E. Mandala, 1977.

88. H. W. Langworthy, 1972, p. 92.

89. A. F. Isaacman, 1976, p. 8-9, p. 49.

n'alla pas sans être contestée. Au cours des années 1870, les Tonga du bord du lac, les Tumbuka et les Henga se révoltèrent contre les Mbwela Nguni, en qui ils voyaient des intrus étrangers. L'État gaza fut touché également par des soulèvements populaires des sujets tonga et chopi, dont certains s'allièrent même avec les Portugais pour tenter d'acquérir leur indépendance. Les Lozi organisèrent l'insurrection la plus réussie : ils expulsèrent les Kololo et libérèrent leur patrie<sup>90</sup>.

Les profondes transformations sociales et culturelles qui eurent lieu dans toute la région étaient inextricablement liées au processus de formation de l'État nguni. En dépit de l'incorporation de milliers de captifs et des peuples assujettis, les grandes lignes et le rythme d'acculturation varièrent considérablement d'un groupe vassalisé à l'autre. D'une façon générale, le processus d'assimilation fut plus rapide pendant la phase expansive de la migration que pendant la dernière phase de sédentarisation, lorsque les immigrés eurent perdu de leur pouvoir et de leur prestige, que le butin était plus limité et la population autochtone plus nombreuse. Ainsi, les Nguni de Zwangendaba virent-ils leurs rangs grossir en progression géométrique tout le temps que dura leur migration vers le nord, à travers les communautés morcelées qu'ils rencontraient ; mais, lorsqu'ils se divisèrent en différents clans autonomes, une fois établis dans leurs nouvelles patries, leur succès fut beaucoup moins net. Un phénomène analogue se produisit chez les Kololo.

Le mode d'acculturation dépendait aussi des différentes manières dont les cultures étaient entrées en contact les unes avec les autres. On avait, à un extrême, le cas des Nguni de Zwangendaba, chez qui la population assujettie adopta la culture et l'identité des envahisseurs étrangers ; à l'autre extrême, le cas des immigrés kololo qui établirent leur suprématie sur les Manganja, mais furent totalement absorbés par la société vassale<sup>91</sup>. On trouve, entre ces deux pôles, les exemples plus communs d'influence réciproque conduisant, dans certains cas, à la formation de cultures syncrétiques. Même vaincus, les Kololo exercèrent une influence sur les Lozi, qui adoptèrent leur langue et leurs principales institutions gouvernementales<sup>92</sup>. À l'intérieur du royaume mpezeni, en revanche, tous les éléments politiques de la nouvelle société étaient d'origine sud-africaine, tandis que les éléments culturels non politiques, comme l'héritage de la terre, l'art de la guerre, l'excision des femmes et la langue, étaient fortement influencés par la tradition nationale nsenga<sup>93</sup>. Cette dichotomie n'a rien d'étonnant, puisque le royaume mpezeni obéissait à des institutions politiques et militaires destinées à assurer la prééminence des Nguni. Des facteurs d'ordre spatial et démographique semblent avoir déterminé, au début, l'étendue des emprunts culturels à l'intérieur de l'État mbwela nguni ; au cœur du royaume où les Nguni étaient plus nombreux,

90. T. Spear, 1972, p.28; J. K. Rennie, 1966, p.310-311; G. Caplan, 1970, p.10-12; D. L. Wheeler, 1968, p.587.

91. W. H. J. Rangle, 1959, p.59-98; A. F. Isaacman, 1976.

92. G. Caplan, 1976, p. 11.

93. J. A. Barnes, 1951, p.2-18; T. Spear, 1972, p.23-26.



les Tonga et les Tumbuka adoptèrent la plupart des aspects de la culture étrangère. Mais plus on progressait vers les provinces éloignées, plus ces emprunts diminuaient. Ce schéma général se compliqua quelque peu du fait de l'adoption par les Nguni du tumbuka comme langue nationale et de la renaissance culturelle tumbuka qui s'ensuivit, ce qui laisse entendre que nombre des peuples assujettis n'embrassèrent que superficiellement la culture nguni<sup>94</sup>.

Bien que les ouvrages consacrés à ce sujet passent manifestement sous silence l'influence que le Mfecane a exercée sur la stratification de la société, des indications fragmentaires donnent à penser que de nouvelles classes se sont développées au sein des royaumes nguni. Pendant la phase d'expansion, une élite militaire se constitua, composée des commandants de régiment et de leurs principaux officiers. Leur puissance reposait essentiellement sur les tributs et le butin qu'ils acquéraient, notamment les troupeaux et les captifs dont ils redistribuaient une partie à leurs partisans. D'un point de vue économique, leur position dominante ressemblait étroitement à celle de l'aristocratie qui, en s'appropriant les excédents, gouvernait les États voisins conquis et détenait le commerce de l'ivoire et des esclaves.

Lorsque les Nguni s'établirent au nord du Zambèze, les occasions de pillage se firent plus rares. Tandis que leur élite militaire continuait de prélever un tribut sur les populations soumises, ils se mirent à exploiter leurs esclaves afin de s'assurer une source continue de richesse. Il semble que ces sociétés, plutôt que d'incorporer les captifs et les étrangers et de leur offrir des possibilités de promotion sociale, les réduisirent à un état permanent de servitude. Les élites mbwela, maseko et mpezeni conservèrent toutes des quantités appréciables d'esclaves (*abafo*) pour travailler leurs champs. D'autres esclaves étaient employés comme chasseurs et forgerons par leurs maîtres<sup>95</sup>. Le fait qu'il y ait eu coïncidence entre ethnies et classe sociale permet de penser que la résistance opposée aux Nguni ne doit pas être analysée simplement en termes de conflit entre ethnies.

Les immigrés nguni et sotho jouèrent d'abord seulement un rôle indirect dans le commerce des esclaves. Si leurs campagnes militaires favorisèrent sans nul doute le pillage des Arabes et des Swahili, il ne semble pas, en revanche, qu'ils aient conclu d'alliance commerciale avec les négriers. De tous les grands chefs nguni et kololo, seuls Mpezeni, Soshangane, Sebetwane et le chef maseko Chikuse exportèrent des esclaves; dans ces quatre cas, les transactions restèrent limitées et sporadiques<sup>96</sup>. D'une manière générale, ils choisirent d'utiliser les captifs chez eux et, par là même, de renforcer leur position politique et économique plutôt que de vendre des esclaves à n'importe quelle communauté commerçante. Néanmoins, leurs activités de prédateurs provoquèrent des bouleversements

94. T. Spear, 1972, p. 29-32; H. L. Vail, 1972, p. 161-162.

95. K. M. Phiri, 1975, p. 154-156.

96. E. Flint, 1970, p. 73-79; H. W. Langworthy, s.d., p. 34-37.

considérables dans de nombreuses sociétés d'Afrique centrale. Pour les communautés du nord du Zambèze qui souffrirent le plus des raids des négriers, les attaques nguni aggravèrent les problèmes de stagnation rurale et le processus de sous-développement.

## L'Afrique centrale à la veille de la «ruée»

Pendant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Afrique centrale subit de vastes transformations. L'apparition de nouveaux groupes ethniques, l'intensification des échanges culturels et l'importance accrue que prirent les nouvelles oppositions de classes sont les manifestations de cette profonde mutation. L'intégration de la majeure partie de la région dans l'économie mondiale empêcha l'expansion rurale et accrut la dépendance économique. En même temps, l'ambition territoriale des négriers et de leurs homologues nguni et kololo provoqua une réorganisation profonde du pouvoir politique dans la région. En bref, à la veille de la «ruée», la situation en Afrique centrale était extrêmement instable. En outre, le processus de fragmentation politique croissante, les particularismes ethniques et régionaux et les querelles intestines, qui reflétaient en partie des antagonismes de classes plus profonds, compromettaient sérieusement la capacité de la plupart des sociétés africaines à résister à l'impérialisme européen.

En 1875, il y avait très peu de pouvoirs régionaux autochtones. Ce vide politique était le reflet, dans une certaine mesure, du refus ou de l'incapacité dont avaient fait preuve dans le passé de nombreuses sociétés d'Afrique centrale à organiser ou à maintenir un système politique centralisé. Un grand nombre d'États lunda et shona avaient aussi subi un processus de fractionnement politique. Au nord du Zambèze, le commerce des esclaves renforça les rivalités internes dans les royaumes lunda de Kazembe, d'Undi, de Kalonga et de Lundu, et les rendit vulnérables aux activités séditeuses et aux attaques des trafiquants d'esclaves et de leurs homologues nguni. Au sud, des clivages au sein des élites shona, ajoutés aux raids dévastateurs des Nguni de Zwangendaba et Gaza, affaiblirent très sensiblement les puissances régionales. C'est ainsi que l'on attribue généralement aux incursions de Zwangendaba la destruction du royaume rozwi de Changamire, profondément divisé; tandis que la division de l'État de Barue en deux factions rivales, conjuguée aux raids dévastateurs des Gaza, permit vers 1875 à Gouveia, un aventurier de Goa, d'usurper temporairement le trône de Barue<sup>97</sup>.

Le succès de Gouveia s'inscrivit dans le processus plus général qui permit aux envahisseurs yao, arabes-swahili, chikunda et nguni de mettre à profit l'absence de puissance régionale pour conquérir des États. Ces nouveaux États militaires étaient certes indiscutablement plus forts que les communautés qu'ils avaient vaincues, mais les peuples assujettis voyaient souvent en eux des intrus étrangers et détestaient leur régime autoritaire.

97. A. F. Isaacman, 1976, p. 48-52.

Aussi les dirigeants furent-ils obligés de renforcer leurs pratiques coercitives, ce qui ne fit qu'aviver l'hostilité et multiplier les insurrections. Les révoltes des Tonga du bord du lac, des Tumbuka et des Henga contre les Mbwela Nguni, et celles des Tonga et des Chopi contre les Gaza furent autant de preuves de l'hostilité croissante des opprimés. Un même esprit de défiance poussa les Tawara et les Tonga à défier régulièrement les Afro-Portugais et leurs alliés chikunda, qui s'étaient taillé de larges possessions territoriales sur la rive sud du Zambèze. L'élite swahili, qui gouvernait sur la côte les sultanats d'Angoche et de Quitanghona, rencontra la même opposition. Une telle animosité ne se prêtait pas à la formation d'un front uni de résistance aux Européens. Au contraire, nombre des peuples assujettis refusèrent, par la suite, de venir en aide à l'élite étrangère; d'autres coopérèrent en fait avec les Européens en qui ils virent des « libérateurs »<sup>98</sup>.

L'état de dépendance à l'égard des armes et des marchés européens dans lequel se trouvaient les États négriers compromit davantage encore leur autonomie. Au début, ils furent particulièrement vulnérables aux pressions extérieures, comme le donne à penser l'empressement des Afro-Portugais et des Chikunda à servir d'agents à l'impérialisme de Lisbonne. Finalement, l'évolution de l'économie capitaliste du monde provoqua l'opposition à la participation de ces États à la traite des Noirs et, s'ajoutant aux ambitions impériales croissantes des Européens, créa les conditions d'un conflit très âpre.

Bien que la plupart des sociétés d'Afrique centrale fussent devenues plus vulnérables à mesure que le siècle avançait, il y eut néanmoins quelques cas où la menace extérieure et l'annexion étrangère temporaire renforcèrent les capacités politiques et militaires. Le royaume bemba, en partie à la suite des incursions nguni, acheva après 1850 un double processus de centralisation politique et d'expansion territoriale. À la veille de la « ruée », le royaume avait atteint son apogée et, sans la mort inopportune de Mwanba III, il aurait pu devenir un adversaire aussi redoutable pour les envahisseurs européens qu'il l'avait été pour les Nguni<sup>99</sup>. De même, le royaume lozi libéré fut, sous le règne de Lewanika, beaucoup plus fort et bien mieux organisé qu'il ne l'avait été pendant la période pré-kololo<sup>100</sup>. La réapparition du royaume de Mwene Mutapa pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle montre également qu'une situation mouvante pouvait permettre à un État dont le pouvoir s'était atrophié de recouvrer sa prééminence<sup>101</sup>. Mais ces exemples étaient l'exception et non la règle. Au total, les changements qui se produisirent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle devaient favoriser les futures activités impérialistes des Européens.

98. A. Dachs, 1972, p. 288-289; J. T. Botelho, 1921, p. 469-504.

99. A. D. Roberts, 1973, p. 217.

100. M. M. Bull, 1972.

101. T. O. Ranger, 1963, p. 1-3.

# La côte et l'hinterland de l'Afrique orientale de 1800 à 1845

*Ahmed Idha Salim*

## Les communautés côtières vers 1800

Au cours de la période étudiée, des changements et des événements très importants, provoqués en grande partie par l'avènement de l'hégémonie des Arabes omanais, se sont produits dans la situation politique et socio-économique des populations du littoral et de l'hinterland est-africains. Pour bien en apprécier la nature et l'étendue, il est nécessaire de voir quelle était la structure politico-économique de ces populations vers les années 1800.

Un des facteurs les plus remarquables sur le plan politique est la large autonomie dont jouissaient les communautés côtières sous l'autorité de leurs dirigeants locaux. Après avoir contribué à expulser les Portugais au sud du Rovuma en 1728, les Omanais n'installèrent pas immédiatement une véritable autorité omanaise sur la côte. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la présence omanaise n'était guère visible que dans trois grands centres : Mombasa, Zanzibar et Kilwa. Même à Mombasa, la famille omanaise des Mazrui était devenue suffisamment autonome pour braver ouvertement la dynastie des Busa'idi qui régnait à Mascate. Elle parvint à conserver cette autonomie avec l'aide des *shaykh* swahili des Ithnaashara Taifa [Douze Nations] qui étaient divisées en deux fédérations : les Thelaatha Taifa [Trois Nations] et les Tissa Taifa [Neuf Nations]. Les chefs de ces groupes swahili participèrent activement à l'administration de Mombasa. En 1857, c'est-à-dire vingt ans après la chute des Mazrui, Richard Francis Burton devait évoquer cette participation<sup>1</sup>.

1. R. F. Burton, 1872, p. 40.

En 1799, un gouverneur omanais (*wālī*), parent du dirigeant (*imām*) de Mascate, fut nommé à Zanzibar pour succéder à un eunuque éthiopien et ancien esclave affranchi, du nom de Yākūt, qui possédait de vastes territoires à Oman. Au début, le chef local, le *mwenyi mkuu*, avec les insignes de son pouvoir (deux tambours et deux *siwa*, ou défenses d'éléphant), collabora avec le gouverneur omanais à l'administration de son peuple<sup>2</sup>. Une de ses fonctions les plus importantes consistait à percevoir les impôts levés par les Omanais sur les autochtones hadimu et tumbatu, qui vivaient de l'agriculture, de la pêche et d'autres activités de la mer. Au fur et à mesure que Zanzibar devenait, selon le souhait des Omanais, le centre de décision et de développement économique du littoral est-africain, le *mwenyi mkuu* fut privé de plus en plus de son autorité politique, tandis que son peuple perdait de plus en plus de territoire au profit des colons omanais qui s'installaient progressivement sur les terres fertiles situées au nord et à l'est de la ville de Zanzibar.

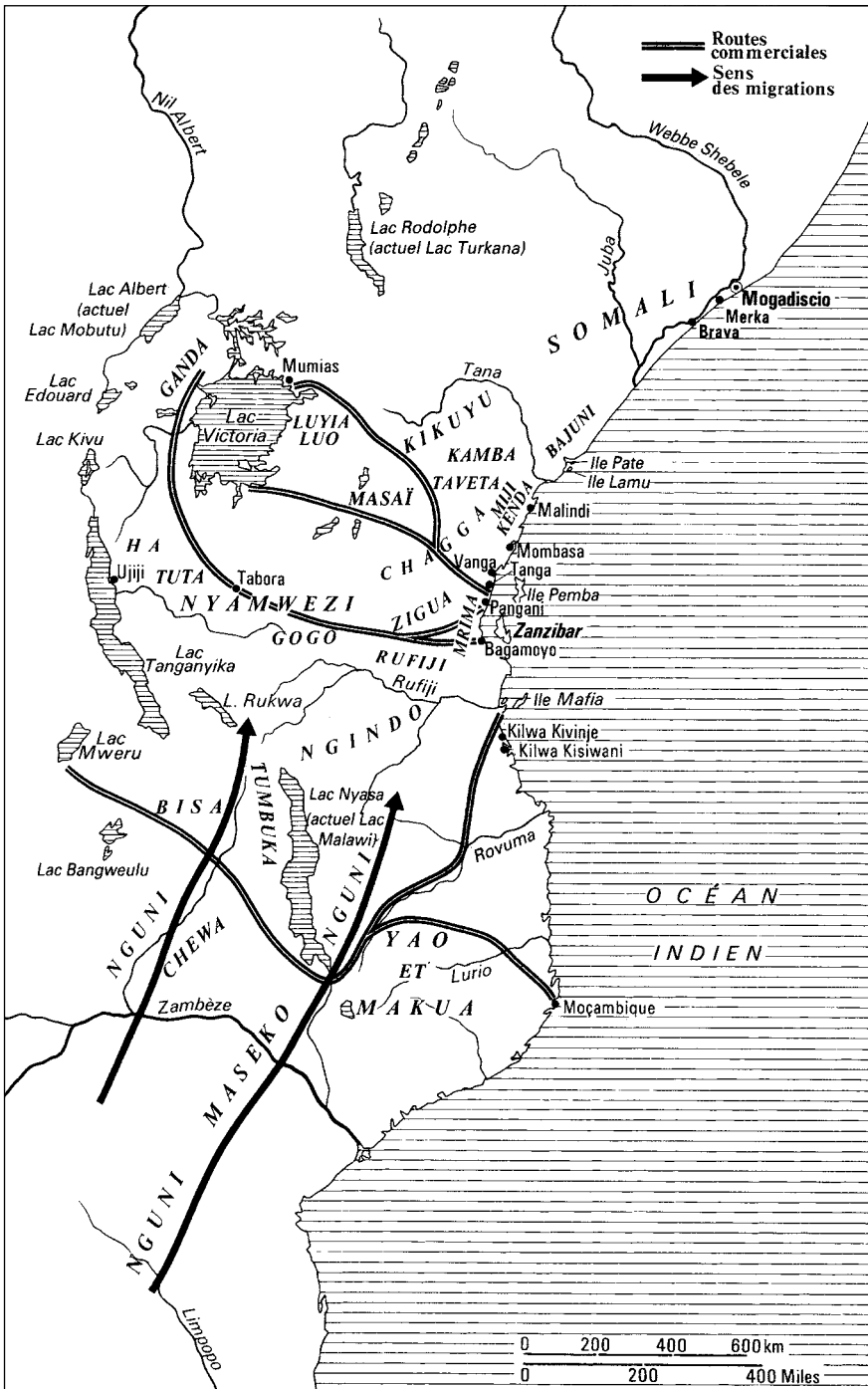
Quand, vers les années 1780, le frère de l'*imām* de Mascate essaya de se servir de Kilwa Kisiwani, alors dirigé par un sultan autochtone *shīrāzī*, comme base de départ d'une rébellion contre son frère, celui-ci décida, en 1785, d'organiser une expédition dans l'île où fut ensuite maintenue une petite garnison pour parer à toute nouvelle subversion. Cette présence omanaise dans l'île visait aussi à tirer un profit économique du commerce des esclaves que les Français y avaient déjà établi. Le sultan local continua pendant quelque temps encore de porter son titre et de bénéficier d'un cinquième des droits de douane. Il était aidé dans ses fonctions par les notables de l'île même et par ceux des villages de l'intérieur, jusqu'à un point aussi éloigné au sud que le cap Delgado, là où le sultan de Kilwa jouissait d'une vague suzeraineté<sup>3</sup>. Le déclin économique de Kilwa Kisiwani fut accéléré par la création sur le continent de la colonie de Kilwa Kivinje, qui commença à accaparer presque complètement le commerce des esclaves et de l'ivoire au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le reste de la côte est-africaine était, vers 1800, gouverné comme beaucoup des îles voisines par de grandes familles swahili. Dans l'archipel de Mafia et ses trois principaux villages — Kisimani, Chole et Kua —, plusieurs de ces familles, dont celle des Shatri, exerçaient un pouvoir réel. La sympathie de la population pour la résistance de Kilwa Kisiwani contre la domination des Omanais, au cours du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a pas entraîné, comme ce fut le cas à Kilwa, l'installation d'une garnison.

De même, la côte entre Kilwa et Mombasa ne connaissait pas encore la présence des Omanais en 1800. C'était un type d'administration traditionnelle, exercée par des chefs locaux — *jumbe* ou *diwani* —, qui prédominait encore dans des agglomérations telles que Sadani, Pangani, Mtangata, Tanga, Vanga et Vumba Kuu. C'était le *jumbe* ou le *diwani* qui, arborant les insignes de son pouvoir — les *siwa* (cornes), les tambours et l'ombrelle —,

2. J. M. Gray, 1962, p. 160, rappelle que des observateurs américains mentionnent la présence du « roi » et des « princes » de Zanzibar aux côtés du gouverneur omanais.

3. E. A. Alpers, 1975, p. 190-191.



9.1. La côte et l'hinterland : peuples et principales routes commerciales, 1800-1850 (d'après A. I. Salim).

exercit les fonctions qui s'attachaient à son office : règlement de différends, jugements, imposition d'amendes, avec l'aide de ses subordonnés, le *shaha*, le *mwenyi mkuu* et l'*amiri*, qui appartenaient aux clans locaux importants. Les procédures administratives et judiciaires reposaient sur un mélange de droit coutumier et de droit islamique.

Dans la zone côtière comprise entre Kilwa et Mombasa, la plus grosse agglomération était Vumba Kuu, entre Vanga et Gasi, sur la côte sud de l'actuel Kenya. C'est là que se forma le diwanat de Vumba Kuu, dont la population, les Vumba, se composait d'un mélange d'éléments *shīrāzī*, africains et arabes sharifites. Ses dirigeants avaient adopté le titre de *diwani* (du persan *divan*, « conseil »). Depuis 1700 environ y régnait la dynastie des Ba-<sup>c</sup>Alawi, fondée par Sayyid Abū Bakr ibn *Shaykh* al-Masila Ba-<sup>c</sup>Alawī, originaire de l'Hadramawt (Hadramaout), qui s'était maintenue grâce à des mariages avec des familles autochtones. Les cérémonies d'investiture des Vumba comprenaient un rituel islamique et un rituel africain non islamique. Les insignes du pouvoir du *diwani* étaient les *siwa*, l'ombrelle, les sandales de bois et le turban. Là aussi, les principales fonctions du *diwani* étaient d'ordre judiciaire — règlement de différends selon un système syncrétique de droit islamique et de droit coutumier. Il était aussi aidé, pour diriger les affaires de l'État, de notables — *shaha*, *waziri*, *mwenyi mkuu* et *amiri* — choisis dans les clans importants. Alors que le pouvoir du *diwani* s'étendait sur un territoire assez vaste, celui du *jumbe* ne dépassait pas le village ou une partie du village. L'origine sharifite du *diwani* a laissé des traces dans la religion, tout comme la dynastie des Ba-<sup>c</sup>Alawi a joué un rôle de premier plan dans la propagation de l'islam parmi les Digo et les Segeju ; car, dans les deux cas, les dirigeants pratiquaient la médecine religieuse, basée sur l'usage de fétiches, d'amulettes, etc., dans l'exécution de leurs fonctions<sup>4</sup>.

Au nord de Mombasa, Malindi avait considérablement décliné depuis l'occupation portugaise, en particulier après le départ de la famille dirigeante pour Mombasa vers les années 1590. Sa situation ne devait pas s'améliorer au cours de la période étudiée. Krapf, qui l'a visitée en 1848, l'a décrite comme vivant dans la peur d'être envahie par les Oromo (Galla)<sup>5</sup>. C'est Sayyid Sa'īd qui devait lui rendre la vie en favorisant l'implantation d'une colonie omanaise qu'il fit protéger par une garnison. Cette colonie devait faire de Malindi, au cours des années 1870, l'un des exemples les plus remarquables de développement agricole.

Au nord de Malindi, les seules agglomérations de quelque importance se trouvaient dans l'archipel de Lamu, la plus florissante au début du siècle étant Pate. Elle était gouvernée par les Nabhāni, qui possédaient eux aussi, comme principal attribut de leur pouvoir, les élégantes *siwa* d'ivoire. En 1800, toutefois, la ville avait perdu la prospérité et la puissance qu'elle

4. A. I. Salim, 1973, p. 29-30 ; voir par ailleurs l'étude détaillée de W. F. McKay, 1975.

5. J. L. Krapf, 1860, p. 152.

avait connues au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. Des conflits internes de succession, des rivalités avec l'île voisine de Lamu et le soutien des Mazrui de Mombasa dans leurs ambitions devaient accentuer encore son déclin et préparer sa mise en tutelle par les Busa'idi de Zanzibar.

À Lamu, des rivalités de factions et des jalousies intestines encouragèrent l'ingérence extérieure dans les affaires de la ville. La proximité de Lamu et de Pate et les relations entre les familles des deux villes aboutirent à l'immixtion de la première dans les affaires de la seconde. Au début du siècle, Nabhāni Pate considérait encore, malgré son déclin économique, que Lamu lui était subordonnée, alors que les grandes familles de Lamu ne l'entendaient pas ainsi. C'est cette relation difficile qui les amena dans la querelle plus vaste qui opposa les Mazrui de Mombasa et les Busa'idi à prendre parti pour des camps opposés. Comme on le verra plus tard, cette querelle se terminera par la mainmise de Zanzibar sur les deux villes. Quant à l'autre agglomération de l'île de Pate, Siyu, c'est grâce à l'esprit d'indépendance de son chef, Bwana Mataka, qu'elle réussit à conserver son indépendance au-delà de la période étudiée.

Les terres situées juste en face de l'archipel de Lamu, au sud des régions habitées par les Somali, furent colonisées par le peuple bajuni, qui ne reconnaissait d'autre autorité que celle de ses propres chefs et n'a jamais vraiment subi la domination de Zanzibar, même après la période considérée. Ses activités économiques étaient essentiellement maritimes. La pêche, la fabrication de poteaux en bois de palétuvier, le ramassage et la vente de coquillages, de carapaces de tortues et d'ambre gris venaient compléter le commerce du bétail qu'il entretenait avec ses voisins somali et oromo<sup>7</sup>. Quand, par la suite, la traite des esclaves se développa sur la côte, les Bajuni y participèrent en expédiant des esclaves vers les ports tout proches du Benadir.

Au cours de la période étudiée, la côte du Benadir a joui d'une large autonomie et compté des centres tels que Mogadiscio, Merka, Brava (Barawa) et Warsheikh, gouvernés par des *shaykh* somali locaux qui acceptaient volontiers que des Arabes et des Indiens commercent avec la population. Toutefois, après l'installation du sultanat d'Oman à Zanzibar, les ports du Benadir conservèrent une grande autonomie politique<sup>8</sup>. Ce n'est qu'en 1842 que Sayyid Sa'ïd nomma un représentant à Mogadiscio, à la demande des chefs somali qui préféraient développer les liens économiques avec lui et bénéficier, dans une certaine mesure, de sa protection contre les incursions des pillards dans l'hinterland somali plutôt que de se soumettre à Zanzibar. C'était une relation satisfaisante pour les deux parties, Sa'ïd demandant simplement à son représentant à Mogadiscio de surveiller les mouvements commerciaux et de contrôler la perception des impôts<sup>9</sup>. C'est dire que ses ambitions étaient d'ordre économique et non politique.

6. Voir W. Hichens (dir. publ.), 1939; J. de Vere Allen (dir. publ.), 1977, pour plus de détails.

7. J. L. Krapf, 1860, p. 114.

8. Voir C. Guillain, 1856, vol. 2, p. 527-530.

9. *Ibid.*



## Le sultanat d'Oman

L'expansion et le développement du sultanat d'Oman, sur le littoral de l'Afrique orientale furent le résultat des ambitions essentiellement économiques de Sayyid Sa'īd qui, à juste titre, se considérait avant tout comme un prince marchand. Certains événements politico-économiques survenus à Oman même et à l'extérieur, sur la côte est-africaine, y contribuèrent également. En effet, Oman connut une période de grande prospérité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Naviguant sous pavillon neutre, les Omanais avaient mis à profit les guerres napoléoniennes pour accaparer une bonne partie du transport maritime dans l'océan Indien, ce qui d'ailleurs provoqua les récriminations des marchands britanniques qui se plaignirent d'être supplantés par la marine marchande d'Oman. Vers 1800, le sultan ibn Aḥmad signa des accords commerciaux qui lui permirent d'établir des contacts lucratifs avec un grand nombre de régions côtières de l'océan Indien — Éthiopie, Shirāz, Sind et Batavia (Djakarta) —, tandis que ses représentants sur la côte est-africaine lui envoyaient des sommes évaluées à 40 000 dollars Marie-Thérèse par an en 1802<sup>10</sup>.

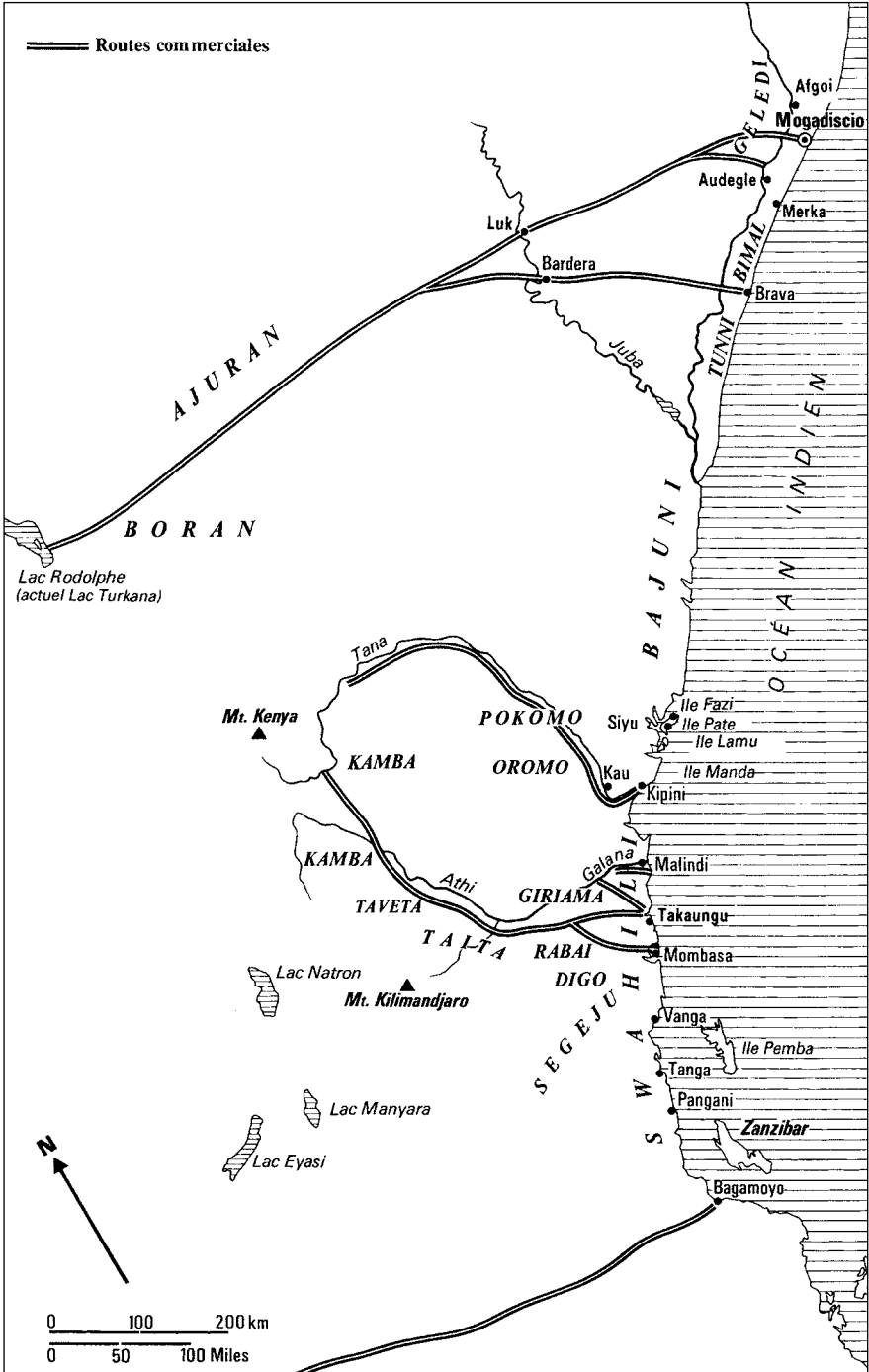
Quand Sa'īd ibn Sultan succéda à son père comme *imām* en 1806, il eut la sagesse de poursuivre sa politique de neutralité envers la Grande-Bretagne et la France. En 1807, il signa un traité commercial avec l'île de France (actuelle île Maurice). La Grande-Bretagne, consciente de l'importance stratégique de Mascate, se sentit obligée d'accepter cette neutralité et aida Sa'īd à faire régner l'ordre dans son pays, en l'épaulant dans sa lutte contre les éléments perturbateurs tels que les Gawassim et les Wahhabites. La stabilité intérieure donna à Sa'īd le temps de se tourner avec plus de confiance vers la côte de l'Afrique de l'Est.

Les raisons qui l'amènèrent à s'intéresser au littoral étaient d'ordre politique et économique. Pénétré de l'importance du potentiel économique de la côte, il souhaitait aussi faire tourner politiquement à son avantage les querelles dynastiques locales et contrecarrer les visées expansionnistes des Européens sur la région. C'est la crainte de voir les Français réussir à élargir leur zone d'influence qui poussa les Omanais à installer un gouverneur à Kilwa en 1785. En 1801, Pate avait invité les Britanniques à construire un fort pour la protéger des visées françaises, leur promettant en échange la moitié de la production de l'île<sup>11</sup>. Cet événement, suivi de rapports relatant le passage de navires britanniques dans l'île, a peut-être convaincu Sa'īd de la nécessité d'affirmer sa présence et son influence sur la côte.

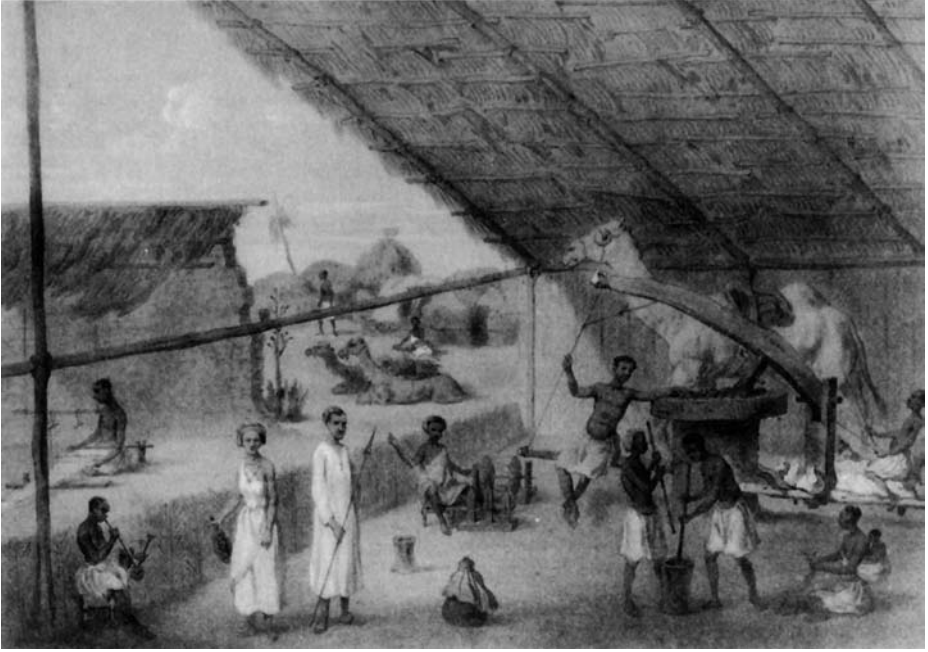
Les entreprises politiques et militaires qui furent menées par la suite sont mieux connues. Sa'īd décida de s'immiscer dans les conflits politiques

10. C. S. Nicholls, 1971, p.99. Cet ouvrage a été particulièrement utile pour retracer l'ascension de la puissance omanaise sur la côte est de l'Afrique.

11. *Ibid.*, p. 120-121. Le Conseil britannique de Bombay avait envoyé le commandant T. Smee s'informer des possibilités économiques de l'Afrique orientale.



9.2. La côte septentrionale et l'hinterland : routes commerciales, 1850 (d'après A. I. Salim).



9.3. *Extraction au pressoir de l'huile de sésame à Mogadiscio, 1847.*

[Source : E. Cerulli, *Somalia, scritti vari editi ed inediti*, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, Rome, 1975, vol. 1, pl. XI. © Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

swahili, en particulier ceux dans lesquels les Mazrui étaient impliqués. En effet, la crise de succession qui avait éclaté à Pate avait amené les Mazrui à intervenir. En 1811, un sultan qui leur était dévoué gouvernait Pate, pendant que les Mazrui retenaient son rival en otage à Mombasa et que ses partisans trouvaient refuge à Lamu. Les conditions étaient réunies pour un affrontement entre Lamu et Pate, soutenue par les Mazrui. C'est au cours des années 1812-1813 qu'eut lieu l'une des plus célèbres batailles de l'histoire swahili, celle de Shela, au cours de laquelle des forces regroupant des soldats de Pate et des Mazrui débarquèrent au village de Shela, dans l'île de Lamu, avec l'intention de mettre cette île au pas. Les envahisseurs subirent une défaite totale, et l'espoir que nourrissait Pate de placer Lamu sous son joug fut définitivement anéanti.

La peur des représailles poussa Lamu à demander aide et protection à Saïd. Celui-ci les lui accorda, en plaçant dans l'île un gouverneur busaïdi et en y stationnant une garnison non seulement pour parer aux menaces de Pate et des Mazrui, mais aussi pour empêcher ces derniers d'étendre davantage leur influence et essayer ainsi de freiner l'influence busaïdi naissante; les Mazrui régnaient alors à Mombasa et contrôlaient Pemba et Pate, alors que les Busaïdi n'avaient que Zanzibar et Kilwa.

Resté jusqu'alors sur la défensive, Saïd décida de passer à l'offensive pour réduire l'influence et le pouvoir des Mazrui et, par conséquent, affirmer les siens. Il s'arrangea pour créer à Pate une faction dont le chef devint sultan à la mort du précédent, qui était pro-Mazrui. Lorsque ce sultan pro-Busaïdi mourut à son tour en 1822, Saïd et le gouverneur qu'il avait nommé à Lamu combattirent les Mazrui et leur nouveau candidat, Fumoluti. Ils réussirent à installer un sultan favorable aux Busaïdi et laissèrent à Pate une garnison pour protéger leurs intérêts dans l'île. Par conséquent, en 1822, Saïd avait réussi à renverser la situation politique à son profit dans les deux points qui étaient, à l'époque, les plus importants de l'archipel de Lamu : Lamu et Pate. La même année, il défait les Mazrui à Pemba. À la demande d'une faction de Pemba hostile aux Mazrui qui avait envoyé deux représentants à Mascate pour solliciter son appui, les Busaïdi profitèrent de l'absence du gouverneur mazrui à Mombasa pour s'emparer de Pemba en 1823. Les Mazrui ne parvinrent pas à reconquérir l'île.

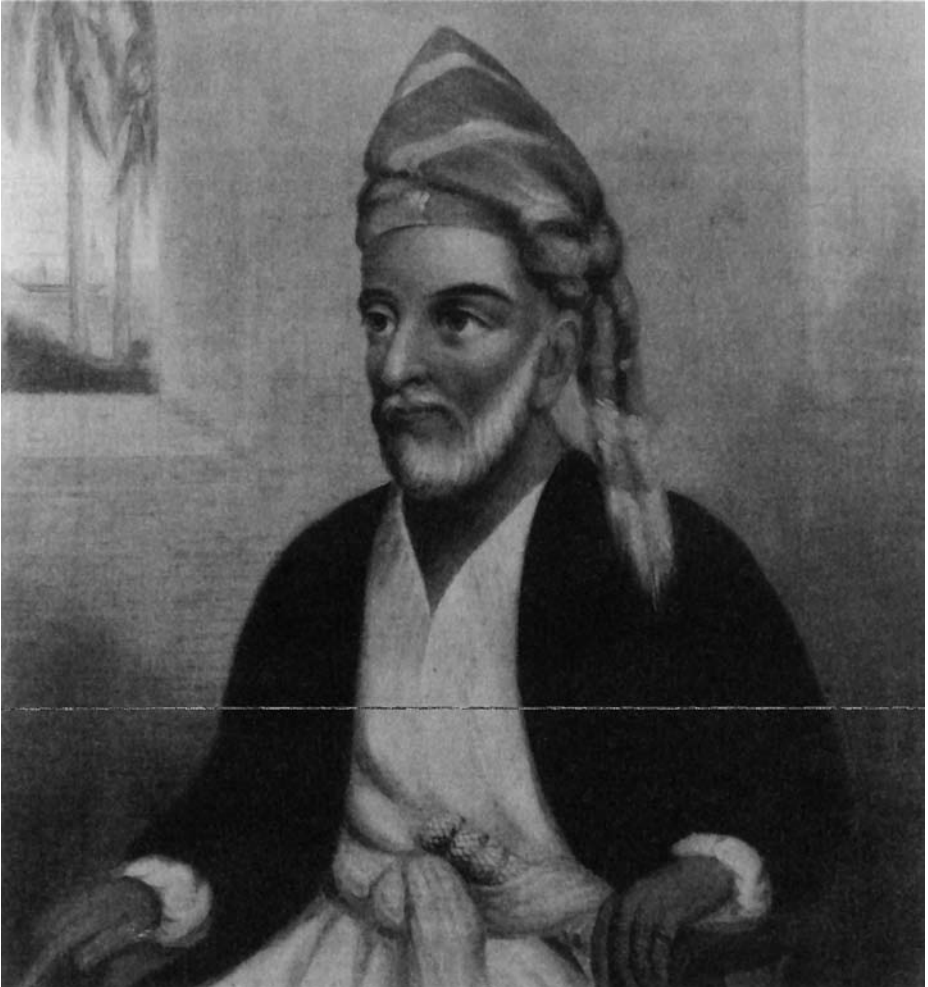
En l'espace de dix ans, ayant tourné ses regards vers la côte swahili, Saïd s'y était assuré, pour lui et ses successeurs, une position dominante ; de sorte que ses anciens rivaux, les Mazrui, se sentirent extrêmement vulnérables. C'est ce qui les amena à traiter avec un officier de la marine britannique, Owen, qui déclara, en 1824, l'établissement d'un protectorat britannique à Mombasa.

La réaction du gouvernement britannique devant l'initiative d'Owen fut quelque peu ambiguë. En effet, s'il ne désavoua pas la déclaration de protectorat, il ne l'accueillit pas non plus avec enthousiasme : les relations entre Oman et la Grande-Bretagne ne l'y inclinaient pas en tout état de cause. Owen avait espéré et cru que Mombasa pourrait servir de base dans la lutte contre le trafic des esclaves, alors que la Grande-Bretagne désirait, de son côté, le réduire par l'intermédiaire de Saïd et avait signé à cet effet avec lui le traité de Moresby en 1822. L'appui qu'apportait maintenant Owen à ses rivaux, les Mazrui, plaçait les Britanniques dans une situation diplomatique délicate.

Le protectorat devait être éphémère. Il prit fin en 1826 non seulement parce que le gouvernement britannique décida finalement que c'était avec Saïd qu'il fallait travailler, mais aussi parce que les Mazrui eux-mêmes étaient déçus. Ils n'appréciaient pas l'ingérence des officiers britanniques dans leurs affaires, et n'étaient pas non plus très heureux de devoir partager avec eux les droits de douane et d'être obligés de limiter leurs importations d'esclaves. Et, bien entendu, les Britanniques n'avaient rien fait pour les aider à reconquérir leurs possessions perdues.

Bien que le protectorat eût pris fin en 1826, ce n'est que dix ans plus tard que Saïd réussit à soumettre les Mazrui. En 1828, des soldats des Busaïdi parvinrent à occuper Fort Jesus ; mais, après quelques mois, la garnison de Saïd fut assiégée et obligée de se retirer. Deux autres expéditions — en 1829 et 1833 — échouèrent, en grande partie à cause du soutien accordé aux Mazrui par les deux groupes swahili des Trois et des Neuf Nations. Saïd parvint finalement à ses fins dans les mêmes conditions qu'à Pate et à Pemba, c'est-à-dire quand des dissensions internes éclatèrent. Deux

factions se créèrent parmi les Mazrui. Le populaire et habile Salīm ibn Ahmad mourut en 1835. Son successeur s'aliéna la sympathie des *shaykh* des Trois Nations, et l'intervention de Sa'īd fut de nouveau sollicitée par un groupe de mécontents. Cette fois, son expédition (en 1837) ne rencontra aucune opposition. Les Mazrui se rendirent et Sa'īd s'empara de l'objet même de sa convoitise: Mombasa. Comme ailleurs, la reconnaissance de la suzeraineté des Busa'īdi s'accompagna d'une assez large autonomie. Ainsi, à Mombasa, le gouverneur de Sa'īd partagea la responsabilité de l'administration avec les *shaykh* des Trois et des Neuf Nations.



9.4. Sa'īd ibn Sultan, sultan de Zanzibar (1804-1856).

[Source: N. R. Bennet et G. E. Brooks (dir. publ.), *New England merchants in Africa: a history through documents*, 1802-1865, Boston, Boston University Press, 1965. © Peabody Museum of Salem. Photo: Mark Sexton.]

## Les relations commerciales entre la côte et l'hinterland

Au moment où Mombasa tomba entre ses mains, Saïd semblait déjà décidé à transférer sa capitale d'Oman à Zanzibar. Ce devait être, à bien des égards, une décision capitale pour lui et pour la côte dans son ensemble. Jouissant, en effet, d'un excellent port et d'un sol extrêmement fertile, Zanzibar se trouvait également bien placé sur le plan stratégique puisqu'elle faisait face à la côte des Mrima, qui était devenue le principal débouché pour les marchandises les plus importantes provenant de l'hinterland, c'est-à-dire l'ivoire et les esclaves. Ce commerce lucratif avait permis au sultan de remplir ses coffres, avant même qu'il ne décidât de faire de Zanzibar sa capitale. Son *wālī* [gouverneur] avait déjà commencé à assurer la prééminence de l'île en obligeant tous les marchands à ne traiter qu'avec elle, sans passer par les Mrima<sup>12</sup>.

« Zanzibar éclipsa bientôt toutes les autres villes côtières par son développement économique et politique. En peu de temps, Sayyid Saïd en avait fait, grâce à son sens aigu des affaires, sa prévoyance et son attitude libérale, le plus grand entrepôt de la côte occidentale de l'océan Indien. Elle était devenue aussi le marché le plus important de la côte est-africaine en ce qui concerne l'ivoire, les esclaves, les clous de girofle, le copal, les coquillages et les produits agricoles, ainsi que le plus grand importateur de biens manufacturés d'Inde, d'Amérique et d'Europe comme les cotonnades, les perles, le fil de fer, les chaînes, les mousquets, la poudre, la porcelaine, la poterie, la verrerie, les couteaux et les haches. La signature d'accords commerciaux et consulaires avec l'Amérique (1837), la Grande-Bretagne (1839), la France (1844) et, plus tard, quelques États allemands apporta au sultan une reconnaissance internationale qui vint encore consolider sa position<sup>13</sup>. » De tous les objets de commerce mentionnés ci-dessus, l'ivoire et les esclaves furent les plus lucratifs pour le sultanat d'Oman, grâce à la poussée de la demande extérieure et, dans le cas des esclaves, de la demande locale. Au cours des trois ou quatre premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'expédition de l'ivoire et des esclaves à destination de la côte empruntait les réseaux commerciaux établis avec celle-ci par les peuples de l'hinterland et en particulier les Yao. Alpers<sup>14</sup> souligne l'importance que revêtait l'ivoire dans le commerce de Zanzibar au début du siècle. Il était prédominant dans le commerce de longue distance de l'Afrique orientale et centrale, et constituait l'occupation essentielle de la plupart des Yao. Attirés par les prix élevés de l'ivoire à Zanzibar, c'est vers cette côte, dont le principal débouché était Kilwa Kivinje, que les Yao expédiaient leur ivoire, de préférence à destination de la côte mozambicaine.

Il faut distinguer Kilwa Kisiwani, la ville située sur l'île du même nom, de Kilwa Kivinje, qu'utilisaient alors les Yao pour leur commerce de l'ivoire.

12. *Ibid.*, p. 80-81.

13. A. I. Salim, 1973, p. 15-16.

14. E. A. Alpers, 1973, p. 175-185.

Kilwa Kisiwani avait perdu beaucoup de sa puissance au cours des années 1830, à la suite de dissensions internes et d'un milieu hostile. En revanche, le village de Kilwa Kivinje, situé sur le continent à 27 kilomètres au nord, était devenu le principal centre de négoce. Dès 1819, un gouverneur omanais y avait été nommé pour stimuler et exploiter le commerce. Alpers considère l'ascension de Kilwa Kivinje comme le symbole de l'intégration économique de la côte et de l'hinterland. L'essor et la prospérité de la ville, déclare-t-il, sont autant dus au dynamisme de Zanzibar et à son activité commerciale qu'au désir des peuples de l'intérieur d'y faire transiter leurs marchandises : « Kilwa Kivinje doit principalement la place importante qu'elle occupe dans le commerce de l'Afrique orientale aux initiatives de gens de l'intérieur comme Mwinyi Mkwinda, l'aventurier yao masaniga qui s'y est installé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. »

Ce sont donc des Africains qui ont lancé le commerce caravanier entre la côte et l'hinterland. Les Bisa s'occupèrent, comme les Yao, des transports entre la région du lac Nyasa et la côte. D'après Alpers, la concurrence entre les Yao et les Bisa était si vive que les premiers durent se spécialiser dans le trafic des esclaves pour survivre, les Bisa diminuant le prix de l'ivoire pour mieux le vendre à Kilwa. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce de l'ivoire était probablement aussi important, sinon plus, que celui des esclaves. Les Bisa comme les Yao amenaient l'ivoire et les esclaves à Kilwa, d'où ils étaient expédiés vers Zanzibar. En 1850, Kilwa Kivinje était devenue la plus importante ville de la côte entre le Mozambique et Zanzibar, et le centre d'exportation non seulement de l'ivoire et des esclaves, mais aussi d'autres produits comme le riz, le copal, le tabac, etc. Cependant, c'est surtout des deux premiers que la ville tenait à l'époque son intérêt économique.

Les esclaves appartenaient à des peuples de l'intérieur, tels que les Yao, les Bisa, les Makua et les Ngindu, qui, souvent, étaient eux-mêmes des trafiquants d'esclaves. La capture de la plupart de ces esclaves se faisait à l'occasion de guerres ou d'incursions qui n'étaient pas nécessairement menées dans ce but. Les prisonniers étaient par la suite échangés contre des marchandises en provenance de la côte, comme les tissus par exemple. Les peuples de l'intérieur en conservaient pour leur usage personnel, et il arrivait qu'un esclave changeât plusieurs fois de maître avant d'atteindre la côte<sup>16</sup>. D'après Alpers, les esclaves voyageaient ainsi par groupes jusqu'à la côte, ou jusqu'à l'un des centres caravaniers de l'intérieur d'un chef yao, comme Mponda, Makanjila et Mataka, d'où ils partaient, une fois rassemblés, vers la côte.

Dans la région du lac Nyasa, le commerce était aux mains des Yao, des Bisa et autres groupes, alors que plus au nord il était pratiqué par les Nyamwezi, les Kamba (Akamba) et les Miji Kenda. Les marchandises étrangères avaient pénétré à l'intérieur de la Tanzanie dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, du fait des

15. *Ibid.*, p. 236.

16. *Ibid.*, p. 240-241.

échanges régionaux. Ce phénomène favorisa la chasse à l'éléphant, dont l'ivoire était troqué contre ces marchandises étrangères. Traversant l'Ugogo, les Sumbwa et les Nyamwezi établirent donc des contacts avec la côte vers 1800<sup>17</sup>. Ces contacts aboutirent à la mise en place d'un réseau commercial entre l'Unyamwezi et la côte, et à l'ouverture de nouvelles routes caravanières entre la côte et l'hinterland.

C'est en 1824 que la première caravane non africaine atteignit l'Unyamwezi. En 1831, Lief bin Sa'ïd, qui était mi-arabe et mi-nyamwezi, se rendit jusqu'au lac Tanganyika; il envoya sa propre caravane vers l'intérieur des terres en 1837. En 1841, une caravane arabe rejoignit Kazembe après avoir traversé le lac Tanganyika. À la fin de la période étudiée — 1845 —, des négociants de la côte étaient parvenus jusqu'au Buganda, où le *kabaka* leur fit bon accueil pour des raisons non seulement commerciales, mais aussi militaires; car les fusils qu'il pourrait leur acheter lui seraient utiles dans les conflits avec ses voisins. Cette poussée vers l'intérieur était principalement motivée par la hausse du prix de l'ivoire et des esclaves<sup>18</sup>.

Plus au nord, l'augmentation de la demande d'ivoire et d'autres produits de la côte suscita l'essor du commerce régional des Miji Kenda avec les Kamba, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les Miji Kenda avaient déjà mis en place un réseau d'échanges avec les Swahili, les Watta, les Vanga et les Oromo sur les marchés frontaliers. Sur le continent, au marché digo de Mtawe, au sud de Mombasa, les Digo échangeaient avec les Swahili du sorgho, du sésame, des noix de coco et d'autres produits contre des vêtements, du poisson, du fil de fer et des perles. Les Shambaa leur fournissaient du tabac qu'ils revendaient aux Giriama. Vers les années 1830-1840, des caravanes composées de Vumba et de Digo, parties de Vanga, atteignirent Taveta, Chagga, Samburu et même, par la suite, le lac Victoria.

Les Giriama mirent en place leur propre système d'échanges, pénétrant progressivement dans l'intérieur des terres avec les Kamba, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils étaient devenus, avant même cette période, les principaux fournisseurs de la côte en ivoire, qu'ils se procuraient au moyen de la chasse et du troc avec les Watta et les Oromo. L'essor de la demande de ce produit et le début du tarissement des sources locales d'approvisionnement, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, incitèrent les Giriama à se tourner vers l'intérieur et à organiser, pour la première fois, des caravanes en direction du Kitui, où résidaient les Kamba. Les Rabai leur servaient d'intermédiaires dans leurs échanges avec les Swahili. Ils monopolisèrent pratiquement le commerce caravanier avec les Kamba jusque vers les années 1830, lorsque ces derniers commencèrent à les supplanter avec leurs propres caravanes.

17. J. Iliffe, 1979, p. 41.

18. *Ibid.*, p. 42, note qu'à Surat (côte occidentale de l'Inde) les prix de l'ivoire doublèrent entre 1804 et 1808; à Zanzibar, ils sextuplèrent entre les années 1820 et les années 1890.



## Les effets socio-économiques de l'essor commercial

L'expansion des Kamba qui se produisit au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir des hautes terres fertiles du Mbooni vers des terres plus basses et moins fertiles comme celles du Kitui, les avait contraints à un effort d'adaptation socio-économique. Pour survivre dans les zones moins fertiles, ils durent pratiquer la chasse, l'élevage et le troc. C'est alors qu'apparut la pratique connue sous le nom de *kuthuuu* [recherche de nourriture], qui les amena inévitablement à faire du troc avec les peuples voisins, tels que les Kikuyu, les Embu et les Masai. Avec l'arrivée des Giriama, le réseau commercial des Kamba dans la région s'étendit jusqu'à la côte. Vers les années 1820, les Kamba mirent sur pied leurs propres caravanes en direction de la côte, qui regroupèrent de plus en plus de gens à mesure que s'affirmèrent les possibilités commerciales. Dans le nord de l'hinterland est-africain, leurs caravanes dominèrent le commerce caravanier pendant les années 1830, 1840 et 1850, après quoi — comme cela s'était produit dans l'hinterland méridional (Tanganyika) — elles furent supplantées par les caravanes arabes et swahili, plus importantes et mieux armées, qui pénétrèrent résolument à l'intérieur des terres à partir de la fin des années 1850. Ces relations commerciales entre la côte et l'hinterland devaient avoir des répercussions capitales. Elles eurent, par exemple, pour effet de perturber l'habitat traditionnel des Miji Kenda, qui vivaient dans des villages fermés ou fortifiés, les *kaya*. Après 1830, désireux de tenter leur chance dans le négoce, de nombreux Digo, Giriama, Rabai et Duruma quittèrent leurs *kaya* pour s'établir dans les zones environnantes.

Cette dispersion, causée par la recherche d'activités commerciales et de meilleurs pâturages, contribua non seulement à désorganiser la vie collective dans les *kaya*, mais également à saper l'autorité des anciens. La vie s'ordonna autour d'unités plus restreintes — subdivision de clan ou lignage. La distinction selon le groupe d'âge disparut aussi, le phénomène de dispersion rendant de plus en plus problématique l'organisation de cérémonies d'initiation dans les *kaya*. On vit apparaître chez les Miji Kenda et les Kamba de riches individus qui se servaient de la fortune acquise dans le commerce pour se constituer une clientèle et acquérir de l'influence.

Nous avons l'exemple d'un Giriama du nom de Ngonyo qui, à l'instar de son père, entretint des relations commerciales avec les Swahili, les Oromo, les Watta et les Kamba, et fit construire un important village rassemblant les éléments disparates qui constituaient sa clientèle; ce qui lui permit, ultérieurement, de se faire reconnaître comme chef par les Britanniques. Autre exemple: celui du chef digo Mwakikonge, qui parvint à acquérir le monopole du commerce avec les Vumba et mit à profit les richesses ainsi obtenues pour nouer des alliances personnelles, se constituer une clientèle et même une cour à Dzombo, adoptant le titre de *kubo*.

Les Kamba comptaient également des personnages importants (*andu anene*), dont le pouvoir et l'influence s'appuyaient sur une fortune acquise par le commerce. L'exemple le plus notable est celui de Kivui Mwenda, qui bâtit

sa puissance sur le commerce caravanier entre la côte et le pays kamba, dans les années 1820 et 1830<sup>19</sup>. La taille des caravanes s'accrut à mesure que le commerce se développait. Celles de Kivui comptaient quelque 300 hommes. Son réseau d'alliés englobait les Kitui Kamba, les Embu et les Miji Kenda, et s'étendait jusqu'à Mombasa, dont le gouverneur était un de ses partenaires commerciaux.

Au nord, au-delà de la côte occupée par les Swahili et les Miji Kenda, il existait déjà, semble-t-il, lors des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, un réseau comparable de relations commerciales entre l'hinterland et la côte qui était solidement établi. Au tout début du siècle, Lamu, en supplantant Pate, était devenue le port de commerce le plus important de l'archipel de Lamu. À cette époque, les habitants de Lamu avaient déjà mis en place sur le continent un véritable système de plantation, connu sous le nom de « système konde »<sup>20</sup>. À la même époque, des négociants de l'archipel s'aventurèrent dans l'intérieur, à partir de centres tels que Kau et Kipini sur la rivière Ozi, jusqu'à la rivière Tana, pour échanger avec les Pokomo et les Oromo du bétail, de l'ivoire et des produits agricoles.

Un important réseau commercial reliait les villes du Benadir sur la côte somali — Brava, Merka et Mogadiscio — avec l'intérieur. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les ports du Benadir établirent des contacts avec des centres du sud de l'Éthiopie et du nord de l'actuel Kenya, jusqu'au lac Rodolphe (actuel lac Turkana). Luk (Lugh) et Bardera, sur le Juba, constituaient les centres névralgiques de cet important réseau de routes caravanières. Les négociants somali et boran apportaient dans ces villes de l'ivoire, du bétail et, occasionnellement, des esclaves qui étaient ensuite envoyés vers les marchés proches de la côte, tels qu'Afgoi, à proximité de Mogadiscio et d'Audegle, près de Merka, pour atteindre enfin les ports du Benadir. D'autres groupes somali, tels que les Bimal, les Geledi et les Tunni, approvisionnaient les ports en produits agricoles provenant de la vallée fertile du Webbe Shebele, et servaient également d'agents aux négociants somali dans l'hinterland.

Ces relations commerciales, fondées sur le réseau caravanier qui reliait chaque portion de la côte est-africaine à son arrière-pays, devaient exercer progressivement des effets socioculturels; ce phénomène, déjà décelable à la fin de la période étudiée (1845), devait se développer plus sensiblement au cours de la seconde moitié du siècle. On a déjà évoqué la montée de l'individualisme et l'émergence d'un petit nombre d'individus qui amassaient richesses (fût-ce de façon éphémère), influence et prestige en dehors du cadre social traditionnel. Bien plus répandue encore était la pratique consistant à prendre des épouses étrangères. Ce phénomène devint perceptible, par exemple, chez les Digo et les Rabai au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, par suite de leurs relations commerciales. Ainsi, des liens fondés sur la fraternité de sang se créèrent entre les Miji Kenda, les Oromo, les Kamba et les Swahili.

19. Pour de plus amples détails, voir R. Cummings, 1975; au sujet des Miji Kenda, consulter T. Spear, 1974.

20. Voir M. Ylvisaker, 1975 et 1983.

Par ailleurs, les interactions entre ces groupes, dans l'est du Kenya, favorisèrent l'adoption de nouvelles pratiques rituelles; au cours du XIX<sup>e</sup> siècle « de nouvelles méthodes de divination, d'action sur les pluies et de possession spirituelle se répandirent dans l'est du Kenya, les pratiques culturelles individuelles se mêlant à des schémas régionaux<sup>21</sup> ».

La dynamique des changements socio-économiques entraîna des transformations culturelles dans les villes côtières et chez certains groupes de l'intérieur. Le développement du commerce caravanier s'accompagna d'une croissance et d'une diversification ethnique de la population de ces villes qui virent affluer des Arabes, des Africains venus du Nord et, plus encore, des esclaves. L'accroissement du nombre des esclaves dans les plantations et des esclaves domestiques, ainsi que la généralisation concomitante de la pratique du concubinage favorisèrent l'interaction et l'intégration ethniques et culturelles afro-arabes et afro-swahili, y compris au sein de l'aristocratie dirigeante et même au palais du sultan. La plupart des épouses de Saïd étaient africaines, et ses enfants parlaient kiswahili plutôt qu'arabe. Tous les sultans qui succédèrent à Saïd au cours du XIX<sup>e</sup> siècle naquirent d'une esclave. Comme devaient l'observer de nombreux visiteurs étrangers, la préservation de l'identité arabe devint dès lors plus malaisée.

Avec le temps, de sensibles différences culturelles apparurent entre l'Omanais ou l'Arabe yéménite « pur » et son homologue sédentaire, swahilisé ou africanisé, des villes swahili. Les premiers furent désignés sous le nom de *Mmanga* ou *M-Shihiri*. La mise en place de la suzeraineté des Busaïdi et l'afflux de nouveaux groupes venus du Nord et du Yémen contribuèrent à faire éclater les anciennes stratifications sociales, par exemple à Lamu, et favorisèrent l'émergence de nouvelles structures<sup>22</sup>. Vers 1850, sur les 150 000 habitants que comptait Zanzibar, quelque 60 000 étaient des esclaves<sup>23</sup>. Les Mazrui, chassés de Mombasa en 1837, s'établirent à Gasi, au sud de leur ancienne place forte, et à Takaungu, au nord, et nouèrent des relations étroites respectivement avec les Digo et les Giriama. Beaucoup furent initiés dans le clan des anciens, chez les Giriama. Ngonyo devint l'allié d'un grand nombre d'entre eux. Les esclaves étaient importés de Zanzibar et du Mrima. Les Mazrui firent de Gasi et de Takaungu leurs nouvelles bases politico-économiques, en s'alliant aux Digo et aux Giriama pour parvenir à cet objectif.

Des changements se produisirent parallèlement dans l'arrière-pays, où de nombreux groupes connurent un phénomène de « changement d'échelle » du fait de leurs contacts avec le commerce caravanier et de leur participation à ce commerce. Ils se mirent à imiter ou à adopter la culture des régions côtières. Ainsi, le port de la tunique swahili, *kanzu*, se développa jusqu'au Buganda; le chef yao Mataka, déjà mentionné, était fier de ses efforts pour transformer sa région selon le modèle côtier. Il rebâtit sa capitale dans le style

21. T. Spear, 1981, p. 131.

22. Voir A. el-Zein, 1974, et A. H. Prins, 1971.

23. J. Iliffe, 1979, p. 42.

de la côte en l'ornant de manguiers<sup>24</sup>. D'autres dirigeants africains devaient l'imiter par la suite, tels le fils de Kimwari, Semboja; le chef des Mazinde, qui s'habillait à l'arabe et prisait la cuisine swahili; le chef haya, le *rumanyika* de Karagwe, dont le palais était décoré d'objets de luxe apportés de la côte par les caravanes, et notamment d'oiseaux empaillés, de miroirs et de pendules.

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'islam commença à s'implanter dans l'hinterland. Non seulement il faisait des adeptes parmi les familles dirigeantes, mais aussi, pour la première fois, il commençait à pénétrer dans les zones rurales. Tout près de la côte, c'est chez les Digo et les Segeju qu'il rencontra le meilleur accueil. Parmi les autres groupes miji kenda, il ne devait pas exercer d'influence sensible avant le dernier quart du siècle. Il se propagea chez les Baganda peu après l'arrivée du négociant missionnaire arabe Ahmad ibn Ibrāhīm, en 1844<sup>25</sup>. Lorsque les missionnaires chrétiens arrivèrent au Buganda, dans les années 1870, le *kabaka* Mutesa observait déjà des rites islamiques tels que le jeûne, et de nombreuses mosquées avaient déjà été construites. À cette époque également, l'influence de l'islam se faisait sentir, quoique à une échelle plus modeste, à Bonde, à Uzigua et sur le plateau Makonde.

Une fois accepté, l'islam tendait à prendre une forme syncrétique. Par ailleurs, certaines sociétés introduisaient des éléments islamiques dans leur religion traditionnelle, ou incorporaient des pratiques, des personnages et des esprits de la côte dans leurs rites religieux. Ainsi, certains esprits kamba avaient des noms swahili; le nom du sultan de Zanzibar, Barghash, était mentionné dans les rites sukuma<sup>26</sup>.

Le kiswahili se répandit davantage que l'islam dans l'arrière-pays, en particulier au Tanganyika. Vers les années 1850, Richard Burton constatait qu'il était largement parlé par les Sagara et les Gogo, et que, dans la quasi-totalité des ethnies de l'intérieur, il se trouvait des personnes capables de le parler<sup>27</sup>.

En sus de cette influence culturelle de la côte sur l'hinterland — qui garda cependant un caractère limité au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle —, il y avait également des phénomènes d'interaction culturelle entre les groupes de l'hinterland. Par ailleurs, il convient de noter que certains de ces groupes, en particulier ceux qui étaient éloignés des routes caravanières, opposaient une grande résistance aux négociants de la côte et à leur culture. En fait, d'importantes mutations survinrent dans l'hinterland indépendamment du commerce caravanier ou n'ayant que très peu de rapport avec celui-ci. De nombreuses sociétés de l'intérieur ne considéraient pas le commerce avec la côte comme nécessaire à leur vie économique.

Ainsi, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Kikuyu poursuivirent leur expansion dans la région fertile et boisée des hauts plateaux centraux du Kenya actuel. L'abondance de nourriture fit croître la population et

24. *Ibid.*, p. 78.

25. Voir A. Oded, 1974, et A. B. Kasozi, 1974.

26. J. Iliffe, 1979, p. 79.

27. *Ibid.*, p. 79.

favorisa le troc des produits excédentaires avec les peuples voisins tels que les Kamba. Les mêmes relations existaient, jusqu'à un certain point, avec les Masai qui contribuèrent à confiner les Kikuyu dans les zones forestières, qu'ils défrichèrent progressivement pour répondre aux besoins en espace et en nourriture de leur population en expansion. Les Kikuyu, comme les Kamba, n'avaient pas de système politique centralisé. Les familles installées sur les différentes zones de collines, et placées sous l'autorité d'un chef, étaient généralement indépendantes les unes des autres; il y avait cependant des relations entre plusieurs groupes; et certains chefs tentèrent d'imposer par la force leur autorité à d'autres groupes. Les activités commerciales des Kikuyu restèrent plus localisées et n'atteignirent jamais la côte. Même lorsque les caravanes swahili-arabes pénétrèrent dans l'intérieur, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Kikuyu ne cherchèrent nullement à établir avec elles des liens commerciaux importants.

En 1800, la puissance légendaire des Masai s'était considérablement affaiblie. Ce groupe de Nilotes de la plaine était parvenu aux limites de son expansion. Il s'était aussi divisé en deux, entre les pasteurs qui occupaient les plaines de la Rift Valley s'étendant entre le centre du Tanganyika et celui du Kenya, et un plus petit nombre d'agriculteurs, les Iloikop ou Kwavi, qui habitaient la zone séparant le mont Kilimandjaro des hauts plateaux du Kenya. L'histoire des Masai au cours de la période étudiée est dominée par la lutte que se livrèrent ces deux groupes, d'une part, et les guerres civiles provoquées par plusieurs *laibon* qui cherchaient à s'emparer du pouvoir, d'autre part.

Ces conflits aboutirent à la dispersion des Masai dans l'arrière-pays, ce qui contribua beaucoup à empêcher les commerçants arabes et swahili de pénétrer plus tôt à l'intérieur des terres. Des incursions de Kwavi eurent lieu aux environs de Mombasa. En 1837, une escarmouche entre les Kwavi et un groupe arabo-swahili eut lieu en dehors de la ville, au cours de laquelle ces derniers subirent de lourdes pertes. Des auteurs de l'époque, comme le missionnaire J. L. Krapf, font état de la menace continue que les Kwavi représentaient pour les Miji Kenda, ce qui explique la nature défensive du système des *kaya*.

À l'ouest de la Rift Valley, des peuples vinrent s'installer dans la région des Grands Lacs. Il s'agissait de groupes bantu, comme les Luyia, les Baganda, les Basoga, etc., et nilotiques, comme les Luo, les Acholi et autres. La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît comme une période de déplacements, d'établissements et de mouvements incessants de peuples dans cette région, ainsi que celle de la cristallisation de divers systèmes politiques au sein de différents groupes à qui ils conféraient une identité propre. C'est, par exemple, le cas du Buganda qui se dota d'un système de gouvernement centralisé, dirigé par un chef (le *kabaka*) arborant les insignes de ses fonctions — tambour, tabourets et lances — et son collège de conseillers, le *lukiko*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Buganda, dominé jusque-là par le royaume de Bunyoro, affirma sa puissance et son expansionnisme.

En revanche, les groupes de langue bantu vivant sur les rives orientales du lac Victoria ne se donnèrent pas de gouvernement centralisé (sauf le

royaume de Wanga). Chaque clan constituait sa propre entité politique et sociale. Les anciens nommaient parmi eux le sage chargé de l'administration des affaires, auquel il conférait le titre d'*omwami*, *omukali* ou *omukasa*<sup>28</sup>. Le royaume de Wanga, qui au XIX<sup>e</sup> siècle avait déjà un roi rituel, le *nabongo*, n'était à l'origine qu'une modeste chefferie. On attribue l'expansion de cet État à l'habileté de ses dirigeants, qui lui permit de prendre nettement l'avantage sur ses voisins puis, avec le temps, de les dominer dans une très large mesure. Le royaume devait établir des relations avec les marchands de la côte lorsque ceux-ci pénétrèrent plus profondément à l'intérieur des terres dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le *nabongo* Mumia espérait se servir d'eux pour revigorer son royaume déclinant, en échange de l'octroi d'une base commerciale.

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se produisit également un événement historique important : l'invasion du Tanganyika intérieur par les Nguni, qui entraîna de profondes répercussions politiques. Cette invasion, tout comme le commerce caravanier, devait exercer des effets à la fois positifs et négatifs sur les sociétés de l'intérieur. Sur le plan politique, ces deux processus favorisèrent la formation d'États ou leur consolidation dans certaines régions, leur désintégration dans d'autres. Mais tous ces phénomènes survinrent au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire après la période examinée ici.

## Le commerce international des Omanais

L'étude a montré que les sociétés de l'intérieur réagirent de façon très diverse aux contacts avec le commerce caravanier, de même que les conséquences sociales, politiques et économiques de ces contacts sur ces sociétés furent très variées. D'une manière générale, l'hinterland fut beaucoup plus influencé par la côte au Tanganyika qu'au Kenya, pendant la période étudiée.

Il convient maintenant d'évoquer plusieurs développements importants que connut la côte au cours de cette période. Saïd ibn Sultan prit une décision importante et d'une très grande portée sur le plan économique : celle d'encourager les Indiens à commercer et à s'établir dans la région. Les relations commerciales entre l'Asie et la côte est-africaine étaient antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, mais la présence asiatique n'était guère visible à Zanzibar ou sur le littoral du continent. Saïd, qui appréciait le sens des affaires des Asiatiques et leur compétence dans ce domaine, estima qu'ils pourraient contribuer utilement au développement commercial et à la mise en valeur de son empire. En 1804, le recouvrement des droits de douane à Zanzibar fut affermé à un marchand asiatique. En 1811, un nombre appréciable d'Indiens s'étaient établis dans la capitale et, à partir de ce moment-là, ils commencèrent à jouer un rôle important — bientôt prépondérant — en tant qu'agents

28. G. S. Were, 1968, p. 195.

des douanes, courtiers, financiers, prêteurs et grossistes. Si l'installation d'un nombre croissant d'Asiatiques à Zanzibar et, très vite, dans certaines villes du continent ne leur donna aucune influence politique, elle leur assura une position économique prépondérante et inégale. Jairam Sewji, par exemple, s'enrichit considérablement entre 1834 et 1853, période pendant laquelle le recouvrement des droits de douane lui fut affermé, tout comme Taria Topan après lui. Bien que leurs propres revenus se soient accrus à mesure qu'augmentaient les droits de douane, les sultans de Zanzibar demeurèrent constamment endettés vis-à-vis des Asiatiques chargés du recouvrement. Par ailleurs, les capitaux et les marchandises des Asiatiques devinrent indispensables aux caravaniers arabes et swahili. Inévitablement, les intermédiaires et les financiers asiatiques s'approprièrent une part beaucoup plus considérable des profits du commerce caravanier.

Une autre initiative de Saïd digne d'être mentionnée, qui constitue un jalon dans l'histoire économique de la région, est l'introduction à Zanzibar de la culture du giroffier, qui permit à l'île de dominer presque entièrement, vers 1850, le marché international des clous de girofle<sup>29</sup>. Cela marqua le début de l'économie de plantation qui devait compléter le commerce des marchandises transportées, par bateaux et par caravanes, par les peuples de la côte. Saïd avait remarqué très tôt la fertilité du littoral et, en particulier, celle de la terre de Zanzibar; c'est d'ailleurs l'une des raisons du transfert de sa capitale dans l'île. Avant la culture des giroffiers, le seul produit qu'elle exportait était la noix de coco, tandis que pour Pemba c'était traditionnellement le riz. Les premières pousses de giroffiers furent apportées de la Réunion par un Arabe omanais, Sâleh ibn Haramil al-Abry, qui les aurait, dit-on, soit plantées, soit offertes au sultan. C'est Saïd qui développa la culture de ce produit et en devint initialement le principal exportateur. Avec quelque quarante-cinq plantations entretenues par de la main-d'œuvre servile, il produisit les deux tiers des 8 000 frasilas (une frasila correspond environ à 16 kilos) exportées de Zanzibar en 1840. Bombay, grand consommateur de clous de girofle, en importa de cette île pour 29 000 dollars en 1837-1838. « Cinq ans plus tard, les importations en provenance de Zanzibar atteignaient le chiffre de 97 000 dollars et distançaient celles de tous les autres pays<sup>30</sup>. »

Au cours des dix dernières années étudiées (1835-1845), les Arabes omanais de Zanzibar développèrent la culture du girofle au point d'en négliger celle des autres produits, comme la noix de coco et le riz. Certains anciens marchands caravaniers se mirent à cultiver le girofle, si bien que, aux alentours des années 1840, les grandes familles omanaises de Zanzibar et de Pemba s'adonnaient toutes à cette culture. L'industrie du girofle représenta un puissant stimulant pour la traite des esclaves, car elle avait besoin d'une main-d'œuvre abondante au cours de la saison de la pousse et de la récolte,

29. Aucun document sur l'histoire de Zanzibar ne peut omettre de mentionner la production des clous de girofle. Celui de F. Cooper (1977) offre une bonne étude de cette culture à Zanzibar et à Pemba.

30. F. Cooper, 1977, p. 51.

ainsi que pour l'acquisition de terres, qui se faisait par plusieurs moyens : occupation des terres inoccupées dans les deux îles ; versement d'un fermage symbolique aux populations locales ; achat et, à mesure qu'une plus grande rentabilité était escomptée, expropriation. C'est de cette façon que les Arabes omanais acquirent leurs plantations de girofliers dans le nord et l'ouest de Zanzibar, tandis que ses habitants wahadimu en étaient réduits à l'agriculture de subsistance et à de petites cultures de rapport dans les parties sud et est de l'île<sup>31</sup>. À Pemba, en revanche, leurs plantations se trouvaient au milieu des exploitations des habitants wapemba qui cultivaient, eux aussi, le girofle, mais à une moindre échelle. De meilleures relations s'établirent entre les deux groupes à Pemba, car les arrangements en vigueur étaient de nature à limiter les conflits fonciers.

Les traités commerciaux signés par Saïd avec les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France et des États allemands contribuèrent largement à favoriser l'essor de l'« empire » commercial de Zanzibar en Afrique orientale. En particulier, les relations avec les États-Unis stimulèrent notablement cette expansion. Le traité signé en 1833, alors que Saïd était occupé par ses plans de développement économique de l'île, lui fournit le marché dont il avait besoin. Les Américains bénéficiaient de conditions très favorables : droit de 5 % sur les marchandises américaines importées en Afrique orientale et franchise sur les marchandises que les Américains y achetaient. Après la signature du traité, les mouvements de navires américains dans les eaux est-africaines augmentèrent sensiblement. Ils emportaient des marchandises telles que l'ivoire, le copal et, lorsque leur culture se développa, de grandes quantités de clous de girofle, et apportaient à Zanzibar du sucre, des perles, des articles en cuivre, des fusils, de la poudre et des cotonnades qui devinrent célèbres en Afrique orientale sous le nom de « *merekani* » [américaines]. Le montant des ventes américaines passa de 100 000 dollars en 1838 à 550 000 à la mort de Saïd en 1856, les cotonnades enregistrant la plus forte progression<sup>32</sup>.

Supplantant la Grande-Bretagne, les États-Unis devinrent la première puissance commerciale occidentale dans les eaux d'Afrique orientale. C'est précisément cette crainte d'être évincés par les Américains qui incita les Britanniques à signer un traité analogue avec Saïd, en 1839. Malgré cela, les intérêts commerciaux britanniques — si l'on excepte ceux des sujets britanniques asiatiques — et la part de la Grande-Bretagne dans le commerce de l'Afrique orientale déclinèrent au cours de la période étudiée. En dépit de ses réserves initiales, Saïd signa un traité avec les Français en 1844. Les Britanniques avaient avivé la méfiance de Saïd quant aux visées françaises. Après l'établissement d'un consulat français à Zanzibar en 1844, la rivalité franco-britannique continua par intermittence, de sorte que Saïd dut déployer des trésors de sagacité pour préserver une position neutre ou

31. *Ibid.*, p. 58, qui ajoute « cette injuste répartition ethnique des terres est à l'origine de bien des tensions qui se produisirent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ».

32. C. S. Nicholls, 1971, p. 332.



exploiter cette rivalité à son profit. Cependant, son besoin du soutien militaire des Britanniques à Oman contribua à accroître le rôle politique de ces derniers. Ainsi, Atkins Hamerton, le consul britannique, en vint à exercer une influence non négligeable, et même parfois un certain pouvoir sur le sultan-*imām* des Busa'idi. Après s'être entretenu avec Hamerton en 1851, le consul américain Ward notait même que les Britanniques envisageaient de prendre le contrôle de la côte est-africaine dans un très proche avenir. Pour les Britanniques, cette influence politique compensait largement leur déclin commercial en Afrique orientale<sup>33</sup>.

Ce fut Hamerton qui en 1845, après deux années de négociations, persuada Sa'ïd de signer un traité interdisant l'exportation des esclaves en dehors des territoires est-africains contrôlés par le sultan. Le développement des plantations de girofiers et l'exportation des esclaves avaient entraîné une intensification de la traite en Afrique orientale. Les estimations du trafic de « cargaisons humaines » transportées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont jamais été très fiables. Les spécialistes ont eu, par la suite, tendance à considérer comme exagérés les chiffres avancés à l'époque par les visiteurs, officiers de marine, missionnaires et explorateurs européens, mais leurs propres estimations sont divergentes. E. A. Alpers<sup>34</sup> conteste le chiffre de 20 000 esclaves par an avancé par C. S. Nicholls. Il indique qu'A. M. H. Sheriff<sup>35</sup> est au-dessous de la vérité lorsqu'il fournit le chiffre de 2 500 esclaves par an au cours des années 1830 (chiffre fondé sur le nombre des esclaves importés par Mascate, Kharat et Basra), car il sous-estime l'importance des esclaves domestiques en ne tenant compte que de ceux qui travaillaient dans les plantations de palmiers dattiers du golfe Persique. Pour sa part, F. Cooper ne donne aucun chiffre. Il se contente de noter que l'exportation d'esclaves de Zanzibar vers le Golfe était une activité très lucrative pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De toute évidence, l'accord conclu par Hamerton ne concourut guère à réduire la demande locale et extérieure d'esclaves.

Au total, on peut dire que Sa'ïd a pris une série d'initiatives économiques et commerciales qui ont contribué non seulement à faire de Zanzibar l'un des comptoirs les plus importants de la côte est-africaine — Zanzibar importait des produits manufacturés d'Inde, d'Europe et des États-Unis d'Amérique, et exportait des clous de girofle, de l'ivoire, des esclaves, des cornes de rhinocéros, du copal et d'autres produits —, mais aussi à faire entrer l'économie de l'Afrique de l'Est dans la mouvance du système capitaliste occidental; cela permit d'enrichir les négociants asiatiques, européens et américains au détriment des sociétés autochtones, entraînant ainsi leur sous-développement.

Dans ce système capitaliste marchand, l'exploitation des ressources humaines et matérielles des sociétés est-africaines revêtait la forme d'un

33. *Ibid.*, p. 187.

34. F. Cooper, 1977, p. 43; E. A. Alpers, 1973, p. 185-193.

35. A. M. H. Sheriff, 1971.

échange inégal qui s'établit durablement entre, d'une part, les marchands étrangers parasites installés à Zanzibar et, d'autre part, les peuples de la côte et de l'intérieur.

Les profits très substantiels ainsi réalisés étaient transférés en Europe, en Amérique et en Inde, et n'étaient pratiquement jamais investis dans le développement matériel ou technique de l'Afrique orientale. Les articles importés, qui étaient échangés contre des produits est-africains tels que l'ivoire, étaient des articles de consommation peu coûteux qui ne pouvaient servir à la formation de capital. L'importation de certains de ces articles nuisait aux industries locales : l'industrie textile de Lamu et des ports du Benadir fut durement touchée par l'importation de cotonnades asiatiques tout d'abord, puis de cotonnades américaines.

Par ailleurs, l'exportation d'esclaves, les luttes entre les groupes et les incursions qui les accompagnaient réduisirent les ressources en main-d'œuvre dans l'intérieur du Tanganyika, contribuant à aggraver le sous-développement de la région<sup>36</sup> et à l'« entraîner inéluctablement vers une impasse »<sup>37</sup>.

## Conclusion

Au cours de la période étudiée (1800-1845), la région côtière et l'hinterland de l'Afrique orientale se composaient de cités-États et de sociétés de l'intérieur, pratiquement indépendantes les unes des autres sur le plan politique, qui faisaient du commerce régional et local et même, dans le cas des populations de la côte, du commerce transocéanique.

Lorsque les Busa'idi imposèrent leur domination, la plupart des villes côtières prêtèrent formellement allégeance à Zanzibar; mais, en fait, les chefs locaux conservèrent un réel pouvoir. Cette période vit se développer le commerce caravanier de longue distance, sous l'impulsion de groupes africains de l'intérieur, tels que les Yao et les Nyamwezi. Cependant, l'essor de la demande d'esclaves, d'ivoire et d'autres produits incita fortement les caravanes arabes et swahili à pousser vers l'intérieur.

Le commerce caravanier devait avoir des incidences sociales, économiques et culturelles sur de nombreuses sociétés de l'intérieur, encore que certaines se maintinrent totalement à l'écart. L'islam et, bien plus encore, le kiswahili se répandirent dans l'intérieur. Les missionnaires chrétiens ne vinrent qu'après 1845. Par ailleurs, indépendamment du commerce caravanier, d'autres événements importants survinrent dans l'arrière-pays, en particulier l'invasion des Nguni, qui devait avoir de grandes conséquences, contribuant notamment à former certains États et à en désintégrer d'autres.

Enfin, la création et l'essor de l'empire commercial de Zanzibar conduisirent à un échange très inégal entre les représentants du capitalisme oriental

36. Il existe un grand nombre de travaux sur cette question; voir, par exemple, W. Rodney, 1972; J. Iliffe, 1979, p.66-77; R. Gray et D. Birmingham (dir. publ), 1970; B. Swai, 1984; A. M. H. Sheriff, 1974 et T. Spear, 1981.

37. Citation par J. Iliffe (1979) de A. D. Roberts, 1970*b*.

et occidental — les marchands asiatiques, européens et américains — et les populations autochtones de la côte et de l'intérieur, le premier groupe tirant des profits disproportionnés du commerce international qu'il animait, développait et contrôlait. Ce phénomène conduisit à son tour au sous-développement de l'Afrique orientale.

## La côte et l'hinterland de l'Afrique orientale de 1845 à 1880

*Isaria N. Kimambo*

Dans le chapitre précédent, l'on a pu voir comment, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des sociétés de l'hinterland est-africain s'étaient développées indépendamment les unes des autres. Ce n'était certainement pas des sociétés stagnantes comme les descriptions de certains anthropologues tendraient à nous le faire croire. Des États plus ou moins importants s'étaient constitués dans la zone qui s'étend de la région des Grands Lacs à la Tanzanie occidentale, centrale et du Nord-Est. Des communautés à vocation pastorale et agricole s'étaient fixées dans les zones montagneuses et dans la Rift Valley. Ces sociétés étaient pour la plupart en train de se transformer. Des groupes continuaient à émigrer vers des régions moins propices à l'agriculture et qui étaient restées jusque-là inhabitées, alors même que l'influence de migrations plus récentes, comme celles des Luo et des Masai (Masai), n'était pas encore entièrement absorbée par leurs voisins. Seules la région côtière immédiate et les îles de Zanzibar et de Pemba avaient été entraînées dans le système économique international. Au début des années 1840, l'Afrique orientale fut le théâtre de deux invasions distinctes : l'invasion commerciale, qui devait faire entrer l'arrière-pays dans le système économique international, et l'invasion nguni venant d'Afrique australe, qui provoqua divers mouvements et transformations dans les sociétés existantes. Deux autres facteurs importants ont marqué cette période : la lutte entre les groupes masai et la pression croissante des intérêts européens en Afrique orientale. Ce chapitre se propose d'examiner brièvement ces facteurs dans la période qui va de 1845 à 1884.

## La pénétration omanaise et l'expansion commerciale

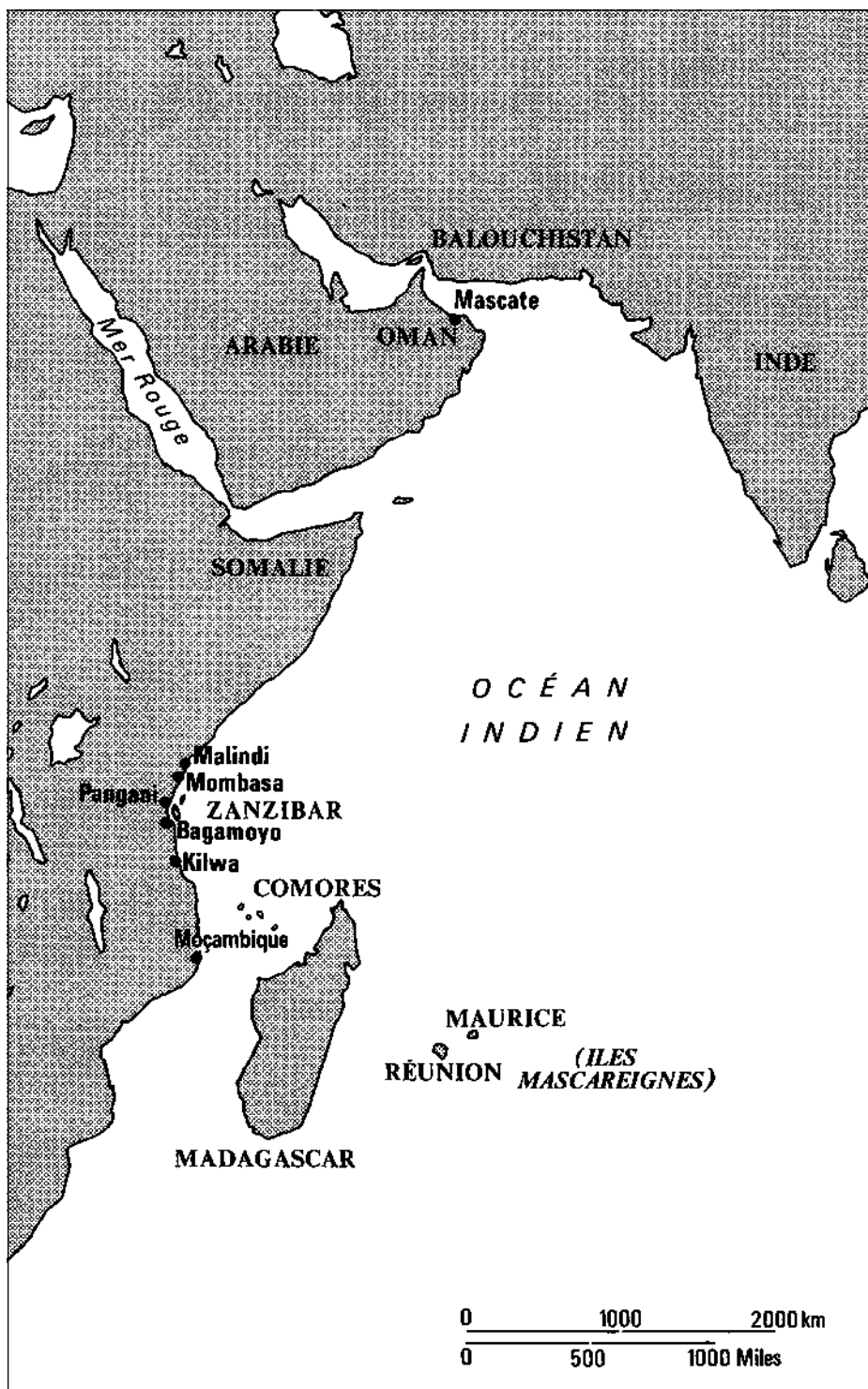
Le déplacement des intérêts politiques et commerciaux omanais d'Oman vers Zanzibar et Pemba, et plus indirectement jusqu'aux cités côtières, a été étudié dans le chapitre précédent. C'est aussi au début du XIX<sup>e</sup> siècle que remontent les causes profondes du développement d'un empire commercial qui parvint à pénétrer au cœur de l'Afrique orientale. À partir de 1840, le trafic de l'ivoire et des esclaves prit rapidement de l'extension et entraîna l'arrière-pays dans le réseau commercial déjà établi sur le littoral.

On a tendance à établir une corrélation entre l'ivoire et les esclaves étant donné que, dans la plupart des cas, ils provenaient de la même région et que les esclaves pouvaient servir au transport de l'ivoire. Mais cette corrélation est superficielle et a été surestimée. Il est toutefois évident que, pour le commerce lointain, tant l'ivoire que les esclaves étaient échangés contre d'autres marchandises, telles que tissus, fils de fer et perles.

Une corrélation bien plus importante repose sur le fait que ces deux produits étaient liés à un système commercial international qui allait réduire l'Afrique orientale à un rôle subalterne et influencer sur son développement dès avant l'instauration du régime colonial. L'Afrique orientale se trouvait ainsi engagée dans le système économique capitaliste bien avant les débuts effectifs du colonialisme.

L'avènement d'un système économique fondé sur les plantations — d'abord celles de l'île Maurice et de la Réunion, sous domination française, mais surtout celles de girofliers à Zanzibar et à Pemba — provoqua l'essor du commerce des esclaves à l'intérieur de l'Afrique orientale. Lorsque Sayyid Sa'ïd déplaça ses intérêts commerciaux de Zanzibar vers l'Afrique orientale, la traite des esclaves à destination de l'île Maurice avait déjà été freinée par l'intervention des Britanniques qui s'emparèrent de l'île en 1810. Mais Sayyid Sa'ïd encouragea le développement des plantations de girofliers et de cocotiers à Zanzibar et à Pemba. Quand il transféra sa capitale à Zanzibar, peu après 1840, la culture des girofliers constituait déjà la principale activité économique, dont le travail servile était le moteur. Cet état de choses favorisa l'apparition d'une classe de propriétaires terriens, constituée d'abord principalement d'Arabes, puis, vers les années 1860, aussi de *Shīrāzī* et d'Indiens. On estime généralement que, à partir de 1860, les îles de Zanzibar et de Pemba recevaient près de 10 000 esclaves par an — sans compter ceux qui étaient destinés à l'approvisionnement des marchés étrangers (surtout arabes). On a pu établir que, dans les années 1860, le seul marché de Zanzibar ne recevait pas moins de 70 000 esclaves par an, et que le trafic le plus important avait débuté après 1840<sup>1</sup>. Bien que ces chiffres aient pu être fortement exagérés, ils indiquent néanmoins que le commerce des esclaves s'était développé de façon considérable dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

1. E. A. Alpers, 1967, p. 11; 1974, p. 236.



10.1. L'océan Indien au XIX<sup>e</sup> siècle.

[Source: tiré de P.D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, *African history*, 1978, p.394.]

Le second produit commercial en provenance d'Afrique orientale était l'ivoire. Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment le marché de l'ivoire avait commencé à se développer dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, développement dû à la demande croissante d'un Occident industrialisé que le marché traditionnel de l'Inde ne suffisait plus à satisfaire. Auparavant, l'Europe et les États-Unis d'Amérique se procuraient ce produit en Afrique occidentale. Mais la demande d'ivoire africain s'accrut lorsqu'on s'aperçut qu'il était d'une qualité supérieure (moins dur), plus propre à la fabrication des articles de luxe, tels que peignes, boules de billard et touches de piano, que réclamaient les classes les plus aisées de la société. Tous les efforts déployés par les Britanniques pour exercer un contrôle direct sur ce marché, à partir de l'Afrique orientale, échouèrent, parce que les marchands indiens étaient déjà bien implantés dans la région, et qu'ils expédiaient l'ivoire sur Bombay d'où il était ensuite réexporté vers l'Europe. Seuls quelques Américains réussirent peu à peu à devenir les premiers marchands occidentaux de Zanzibar, tout en restant largement tributaires de leurs concurrents indiens.

Il va de soi que les termes de l'échange, dans ces deux commerces particuliers, étaient très avantageux pour ceux qui les pratiquaient. De grandes routes commerciales rayonnaient à partir des villes côtières (Kilwa, Bagamoyo, Pangani, Tanga et Mombasa) jusqu'à plusieurs points de l'arrière-pays, si bien que, après 1870, la plus grande partie de la région correspondant aujourd'hui à la Tanzanie, au Kenya, à l'Ouganda, au Zaïre oriental, au nord de la Zambie, au Malawi et au Mozambique septentrional, formait un immense hinterland relié à Zanzibar par l'intermédiaire de ces villes côtières et par là même intégré, à des degrés divers, au réseau commercial international.

Il est tentant de ne voir dans cet essor du commerce lointain qu'un épisode malheureux dont il se trouva que les Africains furent les impuissantes victimes. Et il est certain que la traite, qui avilit l'être humain, a laissé dans les sociétés de l'Afrique orientale des séquelles personnelles et morales particulièrement funestes. Bien plus grande, cependant, a été l'influence du commerce dans son ensemble sur le développement effectif des sociétés considérées. Les Africains, en l'occurrence, ne s'en tinrent pas au rôle de spectateurs. Nous montrerons par quelques exemples que, dans bien des cas, ils prirent eux-mêmes l'initiative d'établir des relations commerciales avec la côte. Il est pourtant difficile d'évaluer à sa juste mesure l'incidence économique générale de cette invasion commerciale sur les sociétés africaines. Il est plus facile de reconnaître les apports tangibles de la pénétration côtière aux territoires de l'intérieur, sous la forme, par exemple, d'espèces nouvelles — le maïs et le riz —, ou ses effets culturels, représentés par l'extension de l'islam et, de manière plus significative encore, par les progrès de la langue swahili. Mais quels en furent les effets économiques ?

Philip D. Curtin, évaluant les effets d'un commerce du même genre, mais dans la région de la Sénégambie, conclut : « Les données sont largement assez précises pour que l'on puisse affirmer de manière générale que, malgré

la probabilité de mouvements inverses très marqués pendant les temps de guerre, les termes de l'échange se sont considérablement modifiés en faveur de la Sénégambie pendant près de deux siècles. Même si les estimations sont inférieures de moitié, ou supérieures du double, aux chiffres réels, cette amélioration d'ensemble a dû se traduire, entre 1680 et 1830, par une multiplication de cinq à vingt des avantages reçus. Pour prendre une estimation moyenne, à la fin de la période considérée, les Sénégambiens recevaient dix fois plus que ce qu'on leur donnait, cent cinquante ans auparavant, pour le même volume de biens d'exportation<sup>2</sup>. »

Il n'existe malheureusement pas de données comparables pour l'Afrique orientale. R. Coupland, à partir des statistiques relatives à Zanzibar et à certains centres côtiers, a pu montrer, par exemple, que le profit annuel de Kilwa atteignait 120 000 livres en 1876; et que, de 1869 à 1876, les recettes des douanes de Zanzibar étaient passées de 65 000 livres à plus de 100 000 livres par an<sup>3</sup>. Cela semble indiquer qu'il y aurait lieu de procéder, au moins dans le cas de Zanzibar, à une étude analogue à celle de la Sénégambie. Mais il est probable qu'elle ne nous apprendrait pas grand-chose des nombreuses sociétés de l'arrière-pays qui participaient aux activités commerciales. On sait que, en 1870, l'économie de plantation, fondée sur une main-d'œuvre servile, avait commencé à s'étendre à la côte et à l'intérieur de la région, le long des routes caravanières, afin surtout de produire les denrées (céréales) nécessaires à l'alimentation des couches aisées et des classes laborieuses de Zanzibar et de Pemba, et de pourvoir aux besoins des grandes caravanes qui s'enfonçaient dans l'arrière-pays ou qui en revenaient<sup>4</sup>. Le tableau reste cependant incomplet. En outre, même dans l'hypothèse où on pourrait l'achever, démontrer que le producteur africain obtenait à tel moment plus que ce qu'il recevait auparavant ne changerait pas le caractère d'exploitation du système commercial capitaliste international de l'époque. En fait, les commerçants de la côte et leurs alliés africains n'étaient que les intermédiaires des négociants européens, à qui revenait la plus grande part des profits. Le producteur africain était exploité non seulement par les intermédiaires, mais aussi par les commerçants européens. La situation apparaît encore plus dramatique si l'on songe que des êtres humains faisaient l'objet de ce commerce ! On peut ajouter que, entraînés ainsi dans le système économique mondial, dans des conditions peu avantageuses pour eux, les Africains de l'Est consacrèrent leur énergie non pas à poursuivre pour leur propre bien le développement de leurs économies, mais à fournir des matières premières et de la main-d'œuvre qu'ils échangeaient contre des produits manufacturés étrangers (articles de luxe pour la plupart), utiles seulement à certaines couches de la société. Parfois, ce commerce eut pour effet de faire disparaître des industries locales qui produisaient des articles analogues, ou d'en freiner l'essor. Tel fut le sort de l'industrie du tapa, dans

2. P. D. Curtin, 1975, p. 340.

3. R. Coupland, 1939, p. 227, 319 et 320; voir aussi J. M. Gray, 1963, p. 241.

4. A. Smith, 1963, p. 296.



la région du lac Victoria, et de celle du tissage à la main, dans le sud-ouest de la Tanzanie.

Ce rattachement du vaste hinterland est-africain à la côte ne résulta pas seulement de l'ouverture de nouvelles routes commerciales de la côte vers l'intérieur, ni non plus de la pénétration arabe et swahili dans le continent. Elle se fit également par la transformation et l'adaptation des réseaux commerciaux existants. Pour plus de clarté, nous diviserons les grandes routes du commerce lointain selon quatre axes principaux: celui qui reliait Kilwa à l'hinterland; celui de la Tanzanie centrale; celui qui suivait la vallée du Pangani et celui qui partait de Mombasa vers l'intérieur.

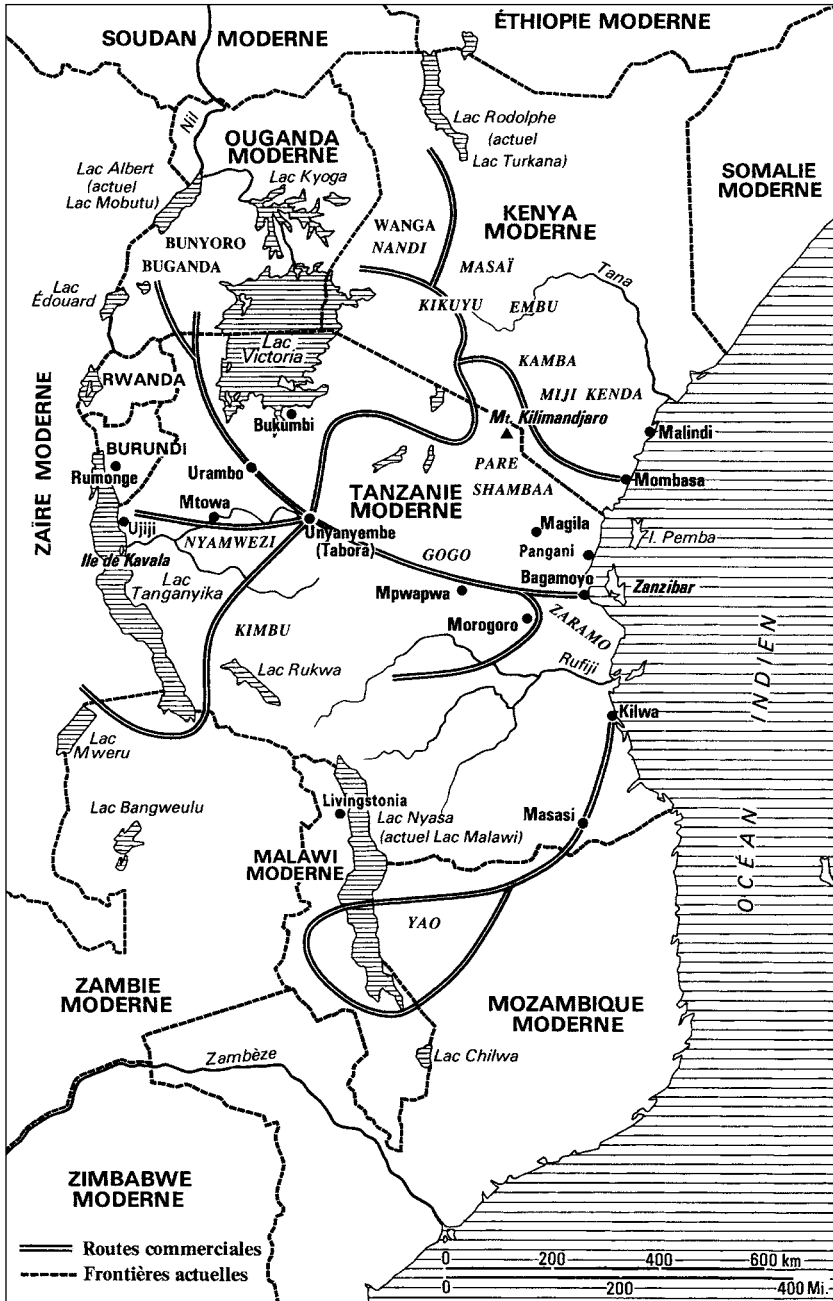
### L'axe Kilwa-hinterland

L'axe commercial qui reliait Kilwa à l'intérieur fut probablement le premier à se former sous l'effet de la demande de main-d'œuvre servile destinée aux îles sous domination française, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les contacts entre la région du lac Nyasa (actuel lac Malawi) et Kilwa étaient relativement faciles, parce que la région que les voyageurs avaient à traverser était assez fertile et peuplée. Elle était dominée par les Yao, qui assuraient l'acheminement de l'ivoire, de la cire et des esclaves jusqu'à Kilwa. Ils continuèrent à jouer un rôle important dans ce commerce jusqu'à l'époque de son apogée au XIX<sup>e</sup> siècle, et la prépondérance qui fut ensuite la leur dans la seconde moitié du siècle en fut la conséquence directe. Comme on l'a déjà noté, leur situation géographique s'y prêtait. Cependant, la conséquence la plus remarquable de ce commerce régional fut d'ordre social. Jusqu'alors, le peuple yao avait été composé de petits groupes établis autour du lac Nyasa, unis par un lien assez lâche sous la faible autorité de chefs locaux. Mais, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils se réunirent en collectivités plus importantes, et leurs chefs commencèrent à s'imposer. On a beaucoup insisté sur l'invasion nguni comme facteur de cette évolution. Mais, comme on le verra ci-après, elle survint à une époque où la société avait déjà nettement commencé à se stratifier sous l'influence du commerce. Quand les marchands arabes essayèrent de pénétrer vers l'intérieur par cette route, les chefs yao étaient trop forts pour eux. Aussi, à l'exception de petites enclaves, comme Khota Khota et Karonga au Malawi actuel, les Arabes n'y devinrent-ils jamais les maîtres du commerce. Ils étaient en général les clients des puissants chefs yao auxquels ils fournissaient armes à feu et autres marchandises, et avec lesquels ils partageaient les bénéfices<sup>5</sup>.

### L'axe de la Tanzanie centrale

Les Nyamwezi avaient la haute main sur ce réseau. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, leurs caravanes assuraient la majeure partie des échanges commerciaux de la région. Tandis que le commerce, à l'instigation de Sayyid

5. *Ibid.*, p. 286.



10.2. Le commerce en Afrique orientale au XIX<sup>e</sup> siècle.

[Source: adapté de P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, *African history*, 1978, p. 399.]

Saïd gagnait du terrain, les marchands arabes accentuaient leur poussée vers l'intérieur. Elle fut facilitée par le système de financement établi par Sayyid Saïd avec l'aide de ses fonctionnaires indiens. Il avait confié la direction générale des affaires économiques au directeur des douanes de Zanzibar, un Indien, qui lui payait une redevance annuelle. Celui-ci, de son côté, soutenu par la communauté indienne qui composait l'essentiel de la population des autres villes côtières (Kilwa, Bagamoyo, Pangani, Tanga, Mombasa, etc.), avançait aux chefs de caravane l'argent nécessaire à leurs expéditions vers l'intérieur. Si dans l'arrière-pays de Kilwa les Arabes étaient les clients des chefs yao, sur l'axe central, en revanche, ils mirent en place des centres de groupage pour l'ivoire et les esclaves. La plupart des caravanes partaient de Bagamoyo ou de Sadani, traversaient les régions occupées par les Zaramo, les Kami, les Sagara, les Luguru et les Gogo pour aboutir au pays des Nyamwezi et, au-delà, aux territoires des Ujiji, sur les rives du lac Tanganyika.

Certaines de ces caravanes pénétraient plus loin encore, jusqu'à l'intérieur du Zaïre, ou vers le nord jusqu'au Karagwe et au Buganda. Une autre route partait vers le sud pour aboutir à la région du lac Nyasa, où elle rejoignait le réseau qui convergait sur Kilwa.

Deux comptoirs arabes finirent par former d'importantes colonies : Unyanyembe, près de l'actuel Tabora, en pays nyamwezi, et Ujiji, au bord du lac Tanganyika. Ils différaient sur un point essentiel : à Unyanyembe, les Arabes formaient une espèce d'enclave en pays nyamwezi, tandis que, à Ujiji, ils s'étaient plus ou moins intégrés à l'État ha<sup>6</sup>. Dans le premier, où ils étaient indépendants, ils se trouvaient en concurrence avec les marchands nyamwezi qui souvent n'étaient autres que les chefs des nombreuses principautés de la région. Les Nyamwezi donnèrent à ces marchands, qu'ils fussent arabes ou nyamwezi, le nom de *bandewa*<sup>7</sup>. Tous ces groupes s'efforçaient de tirer profit du commerce lointain, d'où des heurts constants entre chefs nyamwezi et marchands arabes — d'où aussi les luttes intestines entre souverains des différents États nyamwezi ; luttes qui aboutirent à des réajustements politiques et sociaux lourds de conséquences pour le peuple nyamwezi.

Les Arabes d'Ujiji, quant à eux, utilisèrent à leur avantage l'organisation politique ha, dans laquelle Ujiji faisait partie d'un État ha plus vaste dont le centre était éloigné de la ville d'Ujiji. Les Arabes avaient donc pris pied dans une zone périphérique de l'État et purent aisément s'y intégrer, pour le plus grand profit des deux communautés.

### L'axe de la vallée du Pangani

À la différence des axes commerciaux du Centre et du Sud, la route qui passait par la vallée du Pangani n'était contrôlée par aucun groupe particulier. À l'origine, de 1836 jusqu'aux alentours de 1860 (lorsque mourut Kimweri ye

6. Voir N. R. Bennett, 1974, p. 213-221.

7. Voir A. C. Unomah, 1972.

Nyumbai, le grand chef du royaume shambaa), les Zigula avaient pourtant joué un rôle de premier plan dans le développement commercial de cette zone. Mais, aux environs de 1836, survint une terrible famine<sup>8</sup> qui contraignit de nombreux Zigula à se vendre comme esclaves pour survivre. On raconte que certains d'entre eux, emmenés en Somalie par des trafiquants brava (barawa), y conservèrent leur langue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. La plupart, cependant, furent envoyés à Zanzibar, où ils travaillèrent comme esclaves dans les plantations. Quelques-uns parvinrent à retourner dans leur pays; on rapporte l'histoire d'un groupe qui, ayant réussi à s'enfuir, rentra sain et sauf en pays zigula: «Selon un plan bien concerté, un groupe important de conspirateurs se réunit par une nuit de pleine lune dans l'une des plantations. De là, ils réussirent à gagner la côte au nord de la rade de Zanzibar. Au petit matin, ils montèrent à bord de plusieurs boutres qui se trouvaient là, prirent par surprise et tuèrent, ou maîtrisèrent, les équipages, levèrent l'ancre, hissèrent les voiles et firent la traversée de Zanzibar jusqu'au continent<sup>10</sup>.»

Cette expérience leur avait fait voir tous les avantages que l'on pouvait tirer du commerce des esclaves et de l'ivoire. Ce furent eux qui l'introduisirent dans la vallée du Pangani. La capitale du roi Kimweri, située dans les monts Shambaa, se trouvait loin des plaines. Aussi, bien que son royaume, fondé sur l'autorité politique des chefs territoriaux et sur le système du tribut, fût stable, tarda-t-il à profiter de ce nouveau commerce. Après sa mort, son fils Semboja, qui régnait sur la bordure occidentale du territoire zigula, sut tirer parti de la situation et transféra sa capitale dans la région des plaines, à Mazinde.

Mais ni Semboja ni les marchands zigula n'avaient entièrement exploré la route qui reliait la vallée du Pangani à l'intérieur du continent. La plupart des centres commerciaux étaient situés dans une zone limitée, formée par les plaines de l'Usambara et du Pare. Toutefois, certains marchands s'étaient aventurés au-delà. Kisabengo, par exemple, fonda un État à proximité de l'actuel Morogoro.

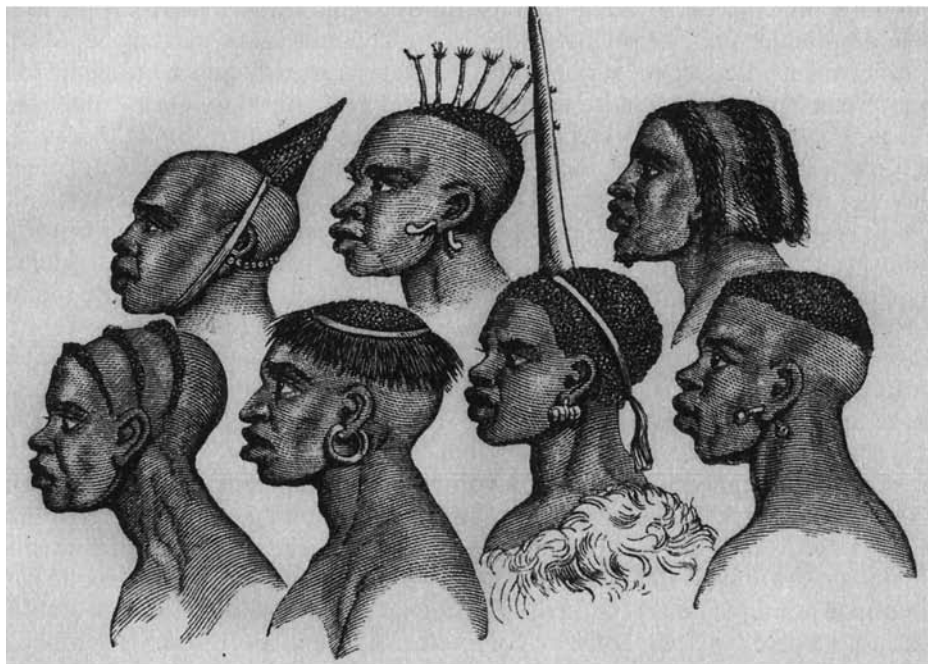
Seuls les commerçants arabes et swahili de la côte se risquèrent à l'intérieur des terres jusqu'en pays chagga, dans le massif du Kilimandjaro, et continuèrent au-delà, jusqu'au Kenya. Dans les monts Pare existaient plusieurs petits États; mais, comme ceux des Shambaa, ils étaient tous dans les montagnes, loin de la route des caravanes.

Les commerçants de la côte qui pénétraient dans la vallée du Pangani devaient pour la plupart nouer des contacts directs avec chacun des souverains ou de leurs vassaux pour pouvoir établir des centres commerciaux. Cela tendait à susciter des rivalités entre les souverains des nombreux petits États situés dans les monts Pare et le Kilimandjaro, ainsi qu'entre ces souverains et

8. R. F. Burton, 1860, vol. I, p. 125. En 1860, Burton écrit que la famine a sévi «il y a environ vingt ans». J. L. Krapf (1860, p. 256-257) a parlé d'une famine similaire survenue à Mombasa à la même époque.

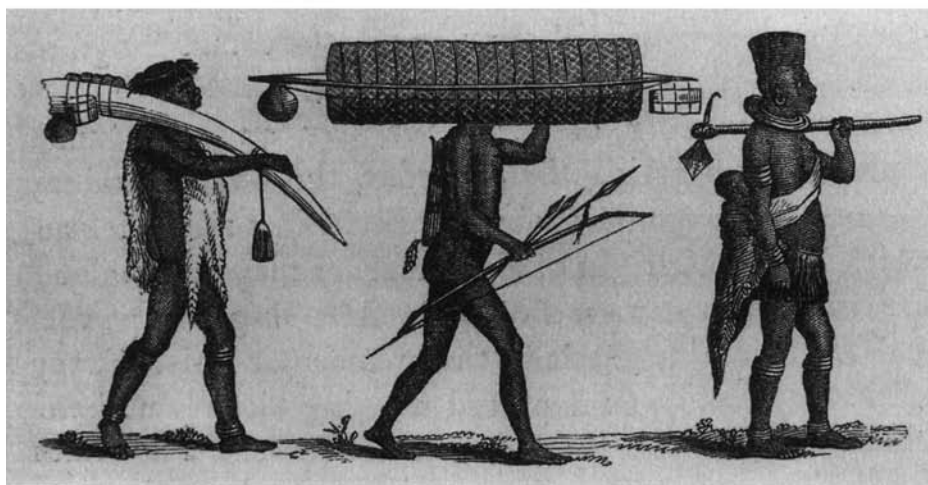
9. S. Feierman, 1974, p. 137.

10. J. M. Gray, 1962, p. 141.



10.3. *Coiffures et coupes de cheveux nyamwezi.*

[Source : R. F. Burton, *The Lake Region of Central Africa*, 1860, vol. II, Longman, Green, Longman and Roberts. Londres. © Royal Geographical Society, Londres.]



10.4. *Marchands nyamwezi sur la route.*

[Source : R. F. Burton, *The Lake Region of Central Africa*, 1860, vol. II, Longman, Green, Longman and Roberts. Londres. © Royal Geographical Society, Londres.]

leurs vassaux. On verra plus loin quelles furent les répercussions sociopolitiques de cet état de choses.

### L'axe Mombasa-hinterland

L'arrière-pays de Mombasa était dominé par les Kamba; mais, après 1880, le contrôle de la route principale leur échappa au profit des marchands arabes et swahili. Après avoir traversé le pays kamba, cette route montait vers les régions montagneuses du Kenya et poursuivait, au-delà, vers les rives du lac Victoria et l'Ouganda. Une autre route qui menait vers le Kilimandjaro rejoignait celle de la vallée du Pangani. Elle était, semble-t-il, comme celle du Pangani, sous le contrôle des commerçants de la côte.

Presque tous les auteurs sont d'accord avec J. L. Krapf pour faire remonter les débuts du commerce continental kamba à la famine de 1836<sup>11</sup>. Mais, comme on l'a déjà montré dans ce volume, la prépondérance commerciale de ce peuple ne s'est pas affirmée du jour au lendemain. Les témoignages dont on dispose permettent de supposer que les Kamba avaient utilisé un réseau commercial régional pendant plus d'un siècle avant la date généralement admise<sup>12</sup>; cette date, néanmoins, marque la seconde phase de leur activité commerciale, celle de leur accès au réseau du commerce international de l'époque: ils commencèrent alors à échanger des défenses d'éléphant et d'autres matières brutes locales contre des marchandises importées. Krapf, qui fit plusieurs voyages en pays kamba en 1848-1849, nous a laissé un témoignage sur ces échanges: « Les Swahili fournissent aux Wakamba cotonnades (americano), calicot bleu, perles de verre, cuivre, sel, luaha, vitriol bleu (zinc), etc., et reçoivent en échange, essentiellement, du bétail et de l'ivoire<sup>13</sup>. » Dès 1840, il y avait donc, ainsi que l'attestent les documents, des caravanes kamba qui s'acheminaient chaque semaine vers les villes côtières. L'ivoire dont elles étaient chargées pouvait peser entre 300 et 400 frasilas<sup>14</sup>. D'après Krapf, elles comptaient chacune de 300 à 400 personnes<sup>15</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes de marchands kamba se rendaient non seulement chez leurs voisins, les Kikuyu, mais jusque dans des régions situées bien au-delà du mont Kenya: Mau, Gusii, lac Baringo et pays samburu.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est probable que les commerçants arabes et swahili s'étaient rendus maîtres de la route commerciale qui traversait le pays kamba<sup>16</sup>: ayant pénétré en territoire masai par la route du Kilimandjaro à une époque où la puissance masai était très affaiblie par les guerres et les épidémies, ils exerçaient leur domination sur les zones d'où provenait l'ivoire. Il semble qu'à cette époque la traite des esclaves (qui n'avait pas été très importante

11. Voir, par exemple, K. G. Lindblom, 1920, p. 339-340; D. A. Low, 1963, p. 314.

12. I. N. Kimambo, 1974, p. 207.

13. J. L. Krapf, 1860, p. 248.

14. C. Guillain, 1856, vol. II, p. 211. Selon le dictionnaire swahili-anglais de Charles Rechenbach, une frasila équivaut environ à 16 kilos ou 35 livres.

15. J. L. Krapf, 1860, p. 248.

16. J. Thomson, 1885, p. 272-275.

sous les Kamba) ait soudain pris une dimension nouvelle. Les traditions kamba dépeignent cette période comme la plus perturbée de leur histoire : la famine fut l'occasion de conflits entre lignages dont profitèrent les plus ambitieux pour vendre les plus faibles aux Arabes<sup>17</sup>. C'est donc à juste titre que les traditions kamba établissent un rapport historique entre le déclin du commerce des marchandises, dans lequel eux, les Kamba, avaient joué un rôle de premier plan, et l'expansion d'un système fondé sur l'exploitation des hommes où se distinguèrent les marchands arabes et swahili.

## L'incidence du commerce lointain sur les sociétés de l'Afrique orientale

Après cet aperçu rétrospectif, il est possible d'examiner une à une les conséquences, dans la vie des sociétés est-africaines, de l'irruption du commerce lointain. Avant tout, il faut bien se rendre compte que toutes les sociétés d'Afrique orientale n'étaient pas en contact direct avec le réseau commercial. L'activité marchande exigeait des centres stables, lesquels, bien sûr, étaient le plus souvent des capitales ou des zones protégées par des souverains puissants. C'est pourquoi les effets positifs du commerce, au XIX<sup>e</sup> siècle, furent plus sensibles dans les sociétés centralisées. Les sociétés non centralisées étaient souvent plus vulnérables. Elles pouvaient être facilement razzées par celles qui étaient organisées à plus grande échelle. Les sociétés pastorales y firent presque toujours exception durant cette période. Celles de langue masai s'étaient engagées dans des guerres intestines et dans des conflits avec d'autres sociétés pastorales et, comme nous le verrons plus loin, elles formaient une zone tampon contre les raids des trafiquants d'esclaves dans une grande partie du Kenya et de la Tanzanie septentrionale.

En gros, l'on peut dire que le commerce lointain secoua les bases matérielles de toutes ces sociétés. Bien qu'il soit généralement admis que la maîtrise du rituel constituait le fondement principal de l'autorité dans les sociétés africaines, on reconnaît aussi que des États purent s'organiser sur une grande échelle là où la base matérielle était assez solide pour assurer l'entretien d'une bureaucratie militaire et étatique. On a pu ainsi constater qu'il y avait un lien entre la taille des États centralisés, dans les nombreuses régions d'Afrique orientale où il en existait, et la puissance économique qu'ils tiraient du milieu géographique. Les grands États de la région des Grands Lacs réussirent à se maintenir grâce à l'excédent de denrées que leur fournissait une économie agricole stable, fondée sur la culture de la banane et des céréales et sur l'élevage. Plus l'on s'éloigne du lac Victoria, vers le sud, plus les précipitations sont faibles et l'économie, alors, ne peut plus faire vivre que des États de dimensions réduites. Ils sont en général

17. Voir K. A. Jackson, 1972.

plus vastes dans les régions montagneuses, comme l'Usambara et le Pare, et, dans une certaine mesure, le Kilimandjaro. Dans certains des grands royaumes de la région des Grands Lacs, les souverains accrurent leur pouvoir en s'équipant pour le commerce lointain qui devait assurer la prospérité de leur royaume<sup>18</sup>. Leur arsenal traditionnel s'enrichit de fusils, et des marchandises importées, telles que tissus et perles de verre, leur servirent de monnaie d'appoint pour rémunérer les services qu'on leur rendait, en plus des denrées reçues à titre de tribut. Mais le goût des articles importés aggravait aussi les risques d'instabilité, dans la mesure où il pouvait inciter les vassaux à se lancer dans des entreprises personnelles, et par là même affaiblir le royaume. Voilà pourquoi tant de rois s'efforcèrent de garder la haute main sur le commerce lointain.

C'est dans les petits États que l'apparition des marchandises importées entraîna les désordres les plus spectaculaires. Ils constituaient une grande partie de la Tanzanie et, dans une moindre mesure, du Kenya occidental. Les souverains traditionnels, qui étaient à même de contrôler le commerce, pouvaient ainsi accumuler assez d'objets importés pour mettre sur pied de puissantes armées et étendre leur contrôle administratif. D'autre part, les États les plus faibles étaient razzés par les trafiquants d'esclaves, ou bien incorporés à des ensembles territoriaux plus importants. Ainsi, l'incidence politique du commerce fut tantôt positive — lorsqu'il permit à certains souverains de constituer de vastes royaumes là où n'existaient, à l'origine, que de petits États —, tantôt négative — lorsqu'il incita à la rébellion, ruinant ainsi la cohésion des États existants. Au total, ce dernier cas fut le plus fréquent. Inutile d'épiloguer sur les atrocités de la traite. Mais même le pouvoir fondé sur l'accumulation des objets d'importation se révéla illusoire, car la plupart de ces derniers étaient des articles de luxe — perles, bracelets et autres ornements. Seul le tissu présentait quelque utilité, bien qu'il concurrençât les artisanats locaux qui finirent par disparaître. Pis encore, le commerce des articles de luxe et l'état de violence créé par la nécessité de piller les communautés voisines pour continuer à l'alimenter entraînèrent l'abandon de l'agriculture vivrière. Même si le colonialisme n'était pas intervenu, la nouvelle structure aurait eu bien du mal à se maintenir. En fait, rares furent les grands États constitués durant cette période qui restèrent intacts jusqu'en 1890.

Il convient, pour préciser ce tableau d'ensemble, d'examiner de plus près ce qui s'est passé dans les trois régions que sillonnaient les caravanes. À propos des Kamba, l'on a vu comment leur puissance commerciale commença, elle aussi, à décliner lorsque les incursions des marchands d'esclaves devinrent systématiques. Les Kamba formaient une société non centralisée. Chez eux, le commerce lointain encourageait, semble-t-il, la transposition à plus grande échelle des institutions traditionnelles ayant pour base les liens de parenté, les groupes d'âge au sein de chaque village et les organisations

18. Le Rwanda et le Burundi font exception. Voir note 31.



de défense. Mais cela ne suffisait pas à former une structure étatique centralisée. Au Kenya, ce n'est que dans la région occidentale que le commerce avec le littoral permit de fonder un régime politique étendu et centralisé: le royaume de Wanga, chez les Luyia.

Avant que Shiundu, qui allait devenir l'un de ses plus grands rois, montât sur le trône au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le royaume de Wanga n'était encore qu'un petit royaume harcelé sans répit par les peuples de pasteurs voisins. Mais Shiundu passe pour avoir su venir à bout de cette instabilité et en 1882, date à laquelle son fils Mumia lui succéda, le royaume s'étendait au-delà de ses frontières antérieures. Le professeur G. S. Were a expliqué la formation de ce vaste empire par les impératifs stratégiques des Britanniques qui cherchaient à en faire l'instrument de leur colonialisme; mais il reconnaît que «l'influence et l'autorité réelles» des Wanga s'étendirent à deux régions voisines au moins — Kisa et Buholo<sup>19</sup>. Deux facteurs, à ce moment-là, aidèrent les souverains wanga à asseoir leur autorité: l'emploi de mercenaires masai et la présence de commerçants swahili dans la capitale. Le premier fut une conséquence des guerres entre Masai évoquées dans la suite de cette étude; alors que le second fut l'aboutissement de la pénétration commerciale qui se fit, au début, par les routes du Buganda et du Busoga, puis par celles du Kilimandjaro et du pays kamba.

Shiundu et son fils Mumia firent bon accueil aux marchands des villes côtières qui venaient dans leur capitale. Ils purent se procurer par leur entremise les fusils dont ils avaient besoin pour armer leurs soldats. À partir de la capitale wanga, on pouvait organiser des razzias dans les territoires voisins. En 1883, Joseph Thomson décrit en ces termes l'une de ces expéditions, qui avait eu lieu cinq ans auparavant: « Les marchands avaient perdu plusieurs de leurs hommes, dont certains avaient été assassinés. Pour se venger, ils résolurent, cinq ans avant notre arrivée, de donner une leçon aux autochtones. À cet effet, ils formèrent une caravane forte de quelque 1 500 hommes stationnés à Kwa-Sundu (rebaptisée par la suite Mumia) et se mirent en marche. Divisés en plusieurs colonnes, ils envahirent le territoire par plusieurs côtés et le traversèrent en détruisant tout sur leur passage et en tuant des milliers d'hommes et de femmes. Ils commirent les pires atrocités: ils éventrèrent des femmes enceintes, allumèrent de grands feux où ils jetèrent les enfants, tandis qu'ils s'emparaient des adolescents des deux sexes pour les emmener en esclavage<sup>20</sup>. »

La plupart des autres peuples du centre-nord de l'hinterland est-africain furent moins touchés par le commerce international. Ils avaient moins de contacts, directs ou même indirects, avec les étrangers de la côte. En fait, dans bien des cas, ils répugnaient à les accueillir, bien qu'ils fussent disposés à leur vendre des aliments là où leurs caravanes faisaient étape. Cette attitude se comprend mieux si l'on se rappelle que toute cette région venait d'être longuement agitée par des guerres entre Masai, qui avaient appris aux

19. G. S. Were, 1967, p.125.

20. J. Thomson, 1885, p.306.

chefs, pour protéger leurs structures sociales, à se montrer plus méfiants à l'égard des étrangers.

L'incidence du commerce international dans la vallée du Pangani fut essentiellement destructrice. Auparavant, un certain nombre d'États s'étaient créés dans la région. Deux d'entre eux étaient même devenus assez importants: le royaume shambaa, qui fut gouverné au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Kimweri, et celui, moins connu, de Gweno, dans le nord des monts Pare. D'autres États, plus petits, étaient disséminés sur les versants méridionaux des monts Pare ainsi que sur les pentes du Kilimandjaro. Mais tous étaient situés dans des zones montagneuses, alors que les caravanes passaient par les plaines, le long du Pangani. Les chefs de ces États étaient donc mal placés pour surveiller les marchands venus des villes côtières et monopoliser le négoce des marchandises importées; tandis que leurs vassaux, plus proches de la route des caravanes, pouvaient facilement attirer les marchands arabes et swahili sur leur territoire avant qu'ils n'atteignent les capitales. La conséquence de cet état de choses ne se fit pas attendre. Les vassaux, aidés par les marchands, s'entourèrent de troupes bien armées et se soulevèrent contre la capitale. Cette situation fut génératrice de conflits internes et externes. La plupart de ces États s'émiettèrent et il n'en resta que de tout petits.

Le royaume shambaa, qui avait englobé tous les territoires des monts Usambara jusqu'à la côte, était menacé dès avant la mort de Kimweri, survenue dans les années 1860. L'un de ses fils, Semboja, qui régnait sur la partie occidentale, avait transféré sa capitale à Mazinde, dans les plaines. Cela lui permettait de traiter directement avec les marchands qui s'enfonçaient à l'intérieur des terres; il put ainsi se constituer une puissance militaire supérieure à celle des autres chefs régionaux. Ce fut à lui, à la mort de Kimweri, qu'il incombait de régler la succession. Comprenant que la capitale traditionnelle avait perdu toute importance, il ne désirait pas monter sur le trône de son père. Des années 1870 jusqu'à l'époque de l'invasion coloniale, dans les années 1890, l'Usambara connut une période de violence, déchaînée par la faiblesse du pouvoir central. La plupart des régions périphériques devinrent alors indépendantes.

Le même phénomène se produisit dans les États du Pare. En 1880, le royaume de Gweno avait éclaté, remplacé par plusieurs principautés, dont les plus petites, dans le sud du Pare, continuèrent à se morceler. Dans la région du Kilimandjaro, au contraire, l'état de guerre incessant qui opposait les divers États tendit à les unir momentanément, au point qu'on put croire que tous les États chagga allaient se fédérer sous l'égide d'un souverain unique. Mais cette amorce d'unification fit long feu. Dans les années 1880, deux principautés puissantes s'imposaient à l'échelon régional: Kibosho, sous le règne de Sina, et Moshi, sous celui de Rindi ou de Mandara. Les marchands du littoral y avaient accès. Leurs souverains s'efforçaient d'attirer ces étrangers dans leur capitale et de mettre à profit leur présence et les marchandises qu'ils apportaient (surtout les fusils) pour accroître leur puissance. Il arrivait que l'un ou l'autre de ces États chagga fût assez fort pour en dominer d'autres. Mais les regroupements de ce genre furent toujours éphémères.

Le seul peuple de la vallée de Pangani qui semblait profiter du commerce avec le littoral est celui des Zigula, dont il a été question plus haut. Les Zigula n'avaient jamais été sujets du royaume shambaa. Forts du contrôle qu'ils exerçaient sur le commerce avec le littoral, de nombreux États zigula avaient manifesté une tendance à l'hégémonie politique sans précédent; si bien que, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils avaient fini par dominer toute la région comprise entre Pangani et Bagamoyo. Plusieurs souverains avaient acquis un pouvoir considérable et furent capables de fonder de nouveaux États. Certains d'entre eux ne tardèrent pas à disparaître; mais celui qu'avait fondé Kisabengo, autour de Morogoro, survécut à l'invasion allemande. Burton nous raconte comment Kisabengo se proclama chef d'un groupe d'esclaves qui avaient fui la côte<sup>21</sup>. Ce faisant, il provoqua la colère du sultan de Zanzibar et dut pénétrer plus avant à l'intérieur des terres pour se mettre à l'abri. À Morogoro, il fut reçu par l'un des chefs rituels des Luguru. Il établit sa capitale, qu'il fortifia, près de la route des caravanes, et contraignit celles qui se rendaient à Tabora à lui payer un droit de passage élevé. Stanley rapporte que, en 1871, la capitale du roi Kisabengo, qui comptait plusieurs milliers d'habitants, était entourée de hautes murailles de pierre surmontées de tours de guet, et que l'on y pénétrait par des portes de bois finement sculpté<sup>22</sup>.

En Tanzanie occidentale, des rivalités opposaient aussi bien les chefs africains des nombreux petits États que les Arabes qui s'y étaient établis. D'autre part, les chefs africains qui s'étaient alliés se trouvaient en concurrence avec les marchands arabes. En pays manyema, de l'autre côté du lac Tanganyika, existait une enclave où les Arabes prédominaient — cas unique —, alors que, en Tanzanie occidentale, ils étaient trop faibles pour supplanter les chefs africains. Ce n'est qu'à la fin des années 1880, lorsqu'ils se virent menacés par les colonisateurs européens, que certains Arabes commencèrent à envisager de donner, eux aussi, à leur puissance une assise territoriale<sup>23</sup>.

Les souverains africains s'efforçaient de participer aux bénéfices du commerce lointain en fournissant esclaves et ivoire aux marchands; ou bien — pour ceux qui étaient en mesure de contrôler le territoire traversé par les caravanes — en les taxant lourdement. À cette fin, ils durent accroître leur puissance en rassemblant autour d'eux des groupes de partisans armés (les fusils et les munitions provenaient des stocks que les échanges commerciaux leur avaient permis d'accumuler). Les luttes incessantes pour s'assurer le contrôle du commerce furent cause d'instabilité sociale, aggravée d'ailleurs par les mouvements de populations consécutifs à l'invasion des Nguni (peuple également appelé Ngoni dans certaines publications), qui se produisit à cette même époque. L'instabilité qui en résulta gonfla la masse d'individus prêts à suivre des chefs entreprenants. En Tanzanie occidentale, on appelait ces soldats de fortune *ruga-ruga*. On les recrutait essentiellement parmi les

21. R. F. Burton, 1860, vol. I, p. 85 et 88.

22. H. M. Stanley, 1872, p. 115-116.

23. A. D. Roberts, 1969, p. 73; N. R. Bennett, 1974, p. 218.

prisonniers de guerre, les esclaves fugitifs, les porteurs qui avaient abandonné les caravanes, les exclus et les jeunes gens en âge de faire leur service militaire. La cohésion de ces armées hétérogènes tenait à « un certain esprit de corps joint à une discipline de fer, étroitement calquée sur le modèle des groupes de combat nguni »<sup>24</sup>.

C'est avec leur concours que plusieurs chefs traditionnels de Tanzanie occidentale se taillèrent de nouveaux fiefs. Certains d'entre eux, s'aventurant hors de leur pays, fondèrent des empires. Dans les années 1850, par exemple, Ngalengwa (appelé ultérieurement Msiri), fils d'un chef sumbwa, suivit la route qu'empruntaient les marchands de cuivre jusqu'au Katanga où il édifia un empire puissant<sup>25</sup>. À Unyanyembe même, des rivalités divisaient les membres de la famille régnante, rivalités exacerbées par le soutien qu'accordaient les Arabes à tel ou tel prétendant au trône, en jouant l'un contre l'autre. Dans les années 1860, les Arabes réussirent à faire détrôner Mnwa Sele et à le faire remplacer par Mkasiwa. Le frère de Mnwa Sele, Simba, quitta alors Unyanyembe pour établir son royaume chez les Konongo, au sud-ouest de Tabora. Un autre membre de la famille régnante d'Unyanyembe, nommé Nyungu ya Mawe, quitta son pays en 1874 pour aller fonder un royaume bien organisé en pays kimbu, au sud-ouest des territoires nyamwezi. Outre ces rois qui quittèrent leurs frontières traditionnelles pour soumettre un certain nombre de petits États et les regrouper ensuite, on peut citer le cas d'États qui s'étendirent sous l'impulsion de souverains dont le pouvoir s'était accru. Le cas de Mirambo est le plus frappant à cet égard, mais il y en eut bien d'autres. Mtinginya d'Usongo, au nord-est de l'Unyamwezi, était un chef héréditaire qui étendit son pouvoir et son royaume en exploitant la route commerciale qui allait vers le Karagwe et le Buganda. Isike lui-même, successeur de Mkasiwa à Unyanyembe, devint assez puissant pour opposer une résistance opiniâtre aux Arabes et, plus tard, aux Allemands.

Pour illustrer à quel point les conditions et les perspectives nouvelles bouleversèrent les structures du pouvoir nyamwezi, on examinera brièvement deux des plus grands États constitués durant cette période : celui de Mirambo et celui de Nyungu ya Mawe. Les deux « empires » présentaient des différences de structure frappantes, bien qu'ils fussent l'un comme l'autre nés dans les circonstances évoquées ci-dessus. Mirambo était le souverain du petit État d'Uyowa, à l'ouest de Tabora. On suppose que, dans sa jeunesse, il avait été capturé par les Nguni lorsque ceux-ci avaient envahi la Tanzanie occidentale, et que ce fut lors de sa captivité que l'idée lui vint de créer une force armée à l'imitation de celle des Nguni. Dans les années 1860, avec l'aide d'un petit groupe de guerriers, il soumit un certain nombre d'États limitrophes de l'Uyowa. Entre 1870 et sa mort, en 1884, il mena de nombreuses campagnes au terme desquelles il agrandit considérablement

24. *Ibid.*, p. 74.

25. Pour information sur l'empire de Msiri, voir J. Vansina, 1966, p. 227-235. Pour des sources plus anciennes, voir F. S. Arnot, 1889, et A. Verbeken, 1956.

son territoire. Comme l'a montré Jan Vansina, son État s'étendait « jusqu'au Buha et au Burundi, jusqu'au Vinza et au Tongwe à l'ouest, jusqu'au Pimbwe et au Konongo au sud, jusqu'au Nyaturu, à l'Iramba et au Sukuma à l'est, et jusqu'au Sukuma et au Sumbwa au nord »<sup>26</sup>.

Il s'était rendu maître de la route commerciale qui reliait Tabora et Ujiji et, en 1876, il imposa un péage aux Arabes de Tabora qui voulaient l'emprunter. On rapporte aussi que, voulant contrôler la route du Buganda, il envoya, en 1876 et en 1881, des ambassadeurs auprès de Mutesa, souverain du Buganda. Il établit aussi des rapports directs avec la côte afin d'en obtenir directement des armes à feu lorsque les Arabes essayèrent de l'en priver. Il fut prompt à reconnaître ce qui pouvait accroître son pouvoir : il accueillit chaleureusement les missionnaires dans sa capitale et chercha à entrer en relation avec le consul britannique de Zanzibar.

C'est en plaquant sa puissance militaire sur le système traditionnel que Mirambo réussit à tenir son « empire ». Il demanda aux souverains vaincus de reconnaître sa suprématie et de lui envoyer de temps en temps, à titre de tribut, de l'ivoire et des jeunes gens pour son armée. Quand un souverain traditionnel se montrait récalcitrant, il le détrônait et le remplaçait par un membre plus docile de la même famille ; lorsqu'une province conquise était située à proximité d'un royaume puissant, il y maintenait une garnison composée d'hommes à lui. Mais sa stratégie la plus efficace pour garantir son autorité consistait à intimider à la fois ses voisins et ses sujets par d'incessants mouvements de troupes.

L'« empire » de Nyungu ya Mawe était, lui, mieux unifié que celui de Mirambo. Comme ce dernier, il eut recours aux *ruga-ruga* pour soumettre les Kimbu. Entre 1870 et 1880, il fit campagne à partir de sa base de Kiwele et se rendit maître de la route commerciale qui reliait Tabora à la côte, ainsi que de celle du sud, qui allait de Tabora à Ufipa et au lac Tanganyika. Dans les États conquis, Nyungu mit en place ses propres fonctionnaires, les *vatwale*, qui relevaient directement de lui. Dans cet « empire », c'étaient eux, et non plus les chefs traditionnels, qui dirigeaient les affaires. Ils avaient pour mission de rassembler tout l'ivoire du royaume pour l'envoyer à Nyungu. Chacun d'eux était responsable d'un territoire qui regroupait plusieurs États traditionnels. C'est ainsi que les quelque trente États kimbu traditionnels n'étaient plus gouvernés que par six ou sept *vatwale*<sup>27</sup>.

Mirambo et Nyungu ya Mawe étaient contemporains. Ils fondèrent tous les deux leur État à la faveur des bouleversements matériels de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils moururent l'un et l'autre en 1884. L'« empire » de Nyungu lui survécut grâce aux structures nouvelles dont il l'avait doté, jusqu'au jour où il fut démembré par les colonialistes. En revanche, l'« empire » de Mirambo, faute d'un successeur capable de conserver la puissance militaire nécessaire à sa cohésion, se morcela et les petits États originels reprirent leur indépendance.

26. J. Vansina, 1966, p. 75.

27. A. Shorter, 1969, p. 19.



10.5. *Mirambo en 1882 ou 1883.*

[Source: N. R. Bennett, *Mirambo of Tanganyika, 1840-1884*, 1981, Oxford University Press, New York. © National Museums of Tanzania, Dar es-Salaam.]

Dans notre analyse des conséquences de la pénétration du commerce à longue distance, nous avons délibérément laissé de côté deux grandes régions. La première est, dans l'arrière-pays, celle des Grands Lacs, qui fait l'objet du chapitre 11. Contentons-nous de signaler ici que, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette région comptait de nombreux royaumes de taille variable : certains étaient vastes et puissants, d'autres petits et faibles. Mais tous étaient les partenaires d'un commerce régional dont les routes reliaient la plupart des grandes capitales. C'est donc dans ce réseau régional que le commerce international, qui procédait de la côte, devait être absorbé. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus puissants parmi ces royaumes furent probablement le Buganda, le Bunyoro et le Burundi. Mais il y en avait beaucoup d'autres qui étaient moins puissants, comme le Busoga, le Toro, les États de l'Ankole<sup>28</sup> (Nkore, Buhweju et Bunyaruguru), le Karagwe, les États du Buhaya et le Buzinza.

Les commerçants de la côte avaient atteint le Buganda dès 1844<sup>29</sup>. Dans les années 1850, R. F. Burton notait que certains commerçants de la côte s'y étaient installés une dizaine d'années auparavant ; dix ans plus tard encore, H. M. Stanley rapporte que certains de ces commerçants s'étaient fixés dans la région depuis parfois vingt ans sans jamais retourner sur la côte<sup>30</sup>. Il semblerait donc que le Buganda ait été le premier centre commercial de la région. Bientôt, cependant, les commerçants de la côte purent se rendre dans les autres capitales. Il y eut deux exceptions : le Rwanda et le Burundi, dont les souverains purent tenir à l'écart les commerçants de la côte et surent habilement se défendre face aux fusils de leurs adversaires<sup>31</sup>. Les souverains du Bunyoro s'efforçaient, au contraire, d'attirer les commerçants dans leur capitale. Dans les années 1870, Kabarega, roi du Bunyoro, essaya de concurrencer le Buganda et d'entrer directement en liaison avec Zanzibar, tout en tâchant d'attirer « ceux de Khartoum » (les commerçants qui remontaient le Nil), dont les incursions se multipliaient dans les sociétés non centralisées des marches septentrionales de son royaume<sup>32</sup>. Il semble que ce soit le Buganda de Mutesa (1856-1884) qui ait tiré le meilleur profit de ce commerce avec la côte. Un gouvernement centralisé doté d'une administration disciplinée était déjà établi dans le pays. Mais le commerce des armes, dont Mutesa avait fait son domaine réservé, renforça encore cette centralisation. Le Buganda donna l'impression de s'intéresser alors plus au commerce international qu'aux échanges régionaux. Les expéditions de Mutesa contre le Busoga à l'est, et contre ses voisins de l'ouest et du sud (le Bunyoro, le Toro, le Nkore, le Buhaya et le Buzinza) permirent à son royaume d'avoir la haute main sur le commerce. Mutesa chercha même à

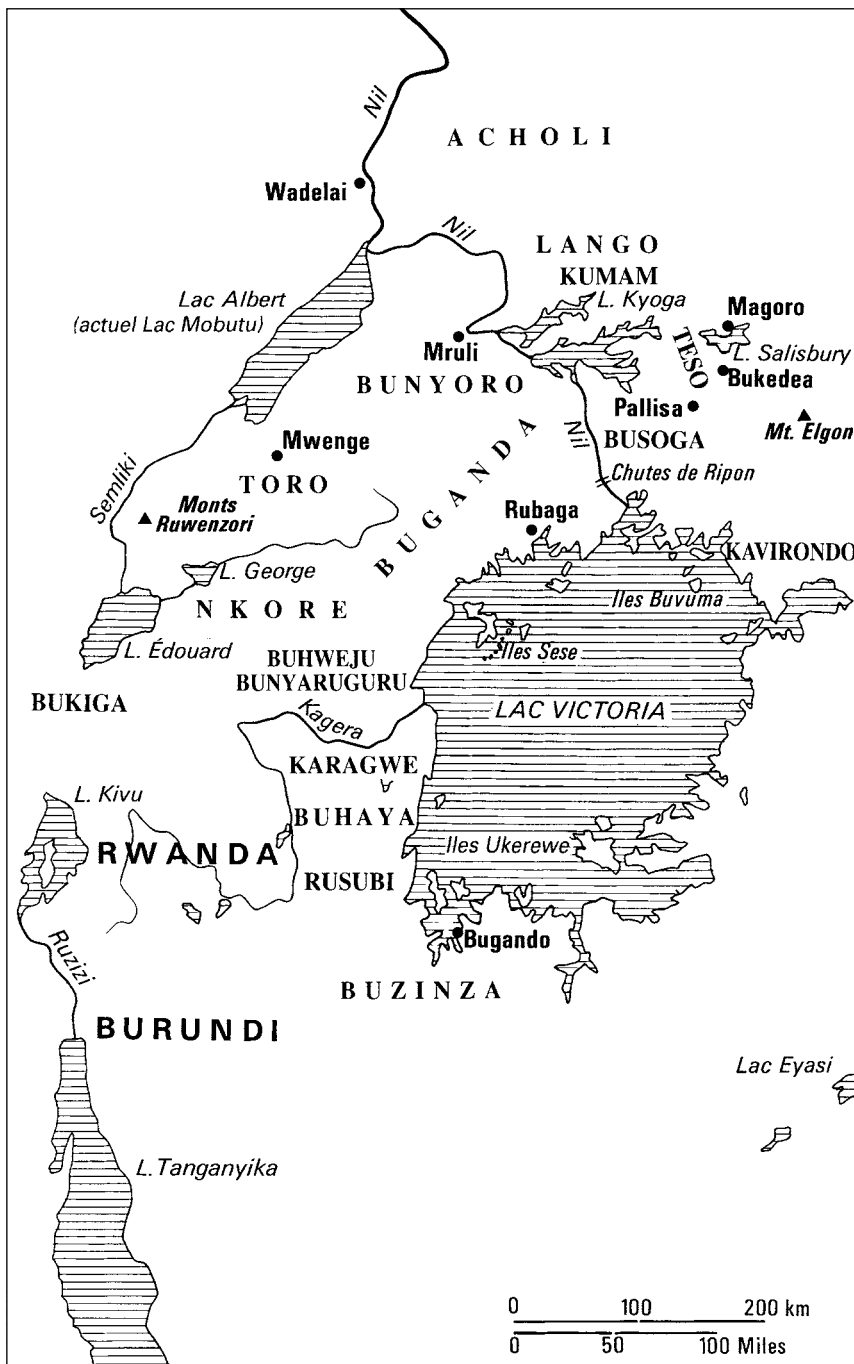
28. L'Ankole est une création coloniale. Cette entité se composait autrefois de plusieurs États.

29. J. M. Gray, 1947, p. 80-82.

30. R. F. Burton, 1860, vol. I, p. 173 ; H. M. Stanley, 1878, vol. I, p. 455.

31. La meilleure source d'information sur le Burundi dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est probablement, à l'heure actuelle, l'ouvrage de R. Botte, 1982. On trouve aussi une description générale du Burundi dans E. Mworoha, 1977, p. 133-209, et 1980. Sur le Rwanda, l'ouvrage de A. Kagame, 1963, est une version améliorée de celui de 1961.

32. D. A. Low, 1963, p. 337.



10.6. La région des Grands Lacs, 1840-1884.

[Source: adapté de R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), *History of East Africa*, 1963, vol. I, p. 299.]



réduire le Karagwe et le Buzinza pour que les caravanes de la côte puissent gagner sa capitale sans encombre.

Il est indubitable que les royaumes les plus importants de la région des Grands Lacs puisaient des forces considérables dans les relations qu'ils avaient établies avec les commerçants de la côte. En particulier, l'acquisition d'armes à feu augmentait leur pouvoir de s'attaquer aux autres. Chaque incursion enrichissait leur capitale en bétail, en houes, en ivoire et en captifs; ces deux derniers biens pouvaient être vendus aux commerçants contre des objets de luxe de toutes sortes, textiles, bracelets, perles, vaisselle, mais surtout armes à feu. Les États les plus étendus pouvaient s'en prendre aux plus petits, mais tous s'attaquèrent à leurs voisins non centralisés, qui eurent le plus à souffrir. L'exception du Rwanda et du Burundi (déjà évoquée) nous montre qu'il était possible de parer à cette irruption du commerce par une autre stratégie. Ces États ne puisaient pas leur force dans l'acquisition d'armes à feu, mais dans leur aptitude à maintenir la stabilité et l'unité dans une région montagneuse extrêmement peuplée. Les nombreuses guerres et expéditions qu'ils ont menées pendant cette période leur ont permis d'amasser des richesses dans un contexte où l'ivoire et les captifs étaient sans intérêt.

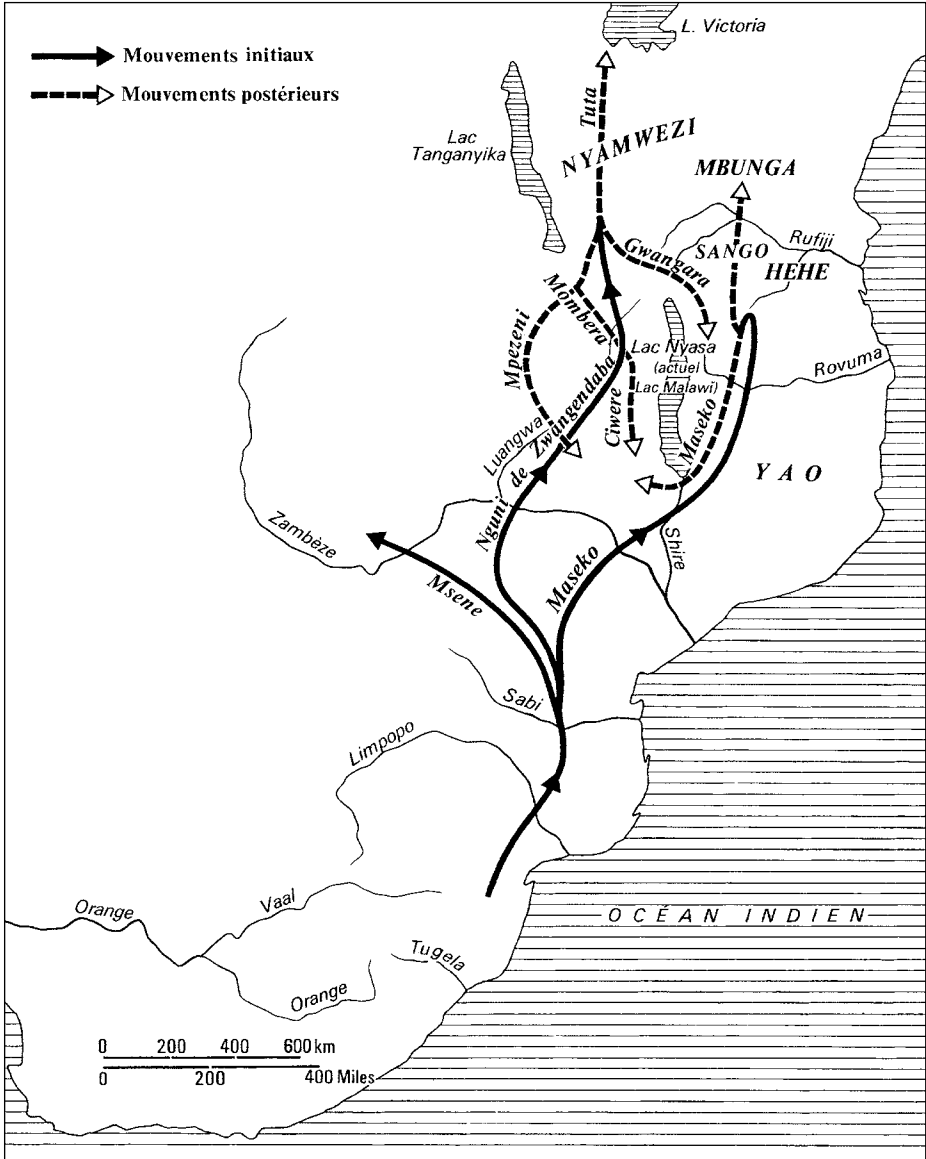
La deuxième région dont nous n'avons pas traité est la Tanzanie méridionale. En effet, les répercussions du commerce à longue distance doivent, dans son cas, être considérées en même temps que les conséquences d'une autre cause de perturbation, l'invasion nguni, que nous allons maintenant étudier.

## L'invasion nguni

Les Nguni venaient d'Afrique du Sud; ils appartenaient au groupe linguistique nguni du pays zulu septentrional. Aux alentours de 1820, des guerriers nguni, pour se soustraire à l'autorité grandissante de Chaka, résolurent de quitter leur patrie et d'émigrer en direction du nord, sous la conduite de leur chef Zwangendaba. Pendant une quinzaine d'années, ils errèrent dans le sud du Mozambique et les régions avoisinantes, puis ils franchirent le Zambèze en 1835. Ils continuèrent leur progression vers le nord jusqu'au jour où, peu après 1840, ils atteignirent le plateau de Fipa, en Tanzanie occidentale. À cette date, la bande de guerriers fugitifs était devenue une nation en marche, puissamment armée, qui comptait plus de cent mille personnes<sup>33</sup>.

Il peut être intéressant, ici, de se demander comment un accroissement aussi spectaculaire fut possible. Pour répondre à cette question, il faut revenir en arrière et voir ce qu'était alors l'État zulu, leur patrie d'origine. Chaka en avait fait un État militaire, fortement centralisé et reposant sur la double structure du lignage et du service armé. Au sommet de la pyramide hiérarchique il y avait le roi, au-dessous de lui des segments de lignage composés de ses épouses, de leurs enfants et de leurs protégés. À chaque génération, ces segments, à mesure qu'ils grossissaient, tendaient aussi à se ramifier et à se

33. Pour plus de détails, voir J. D. Omer-Cooper, 1966 et 1969, et P. H. Gulliver, 1955.



10.7. Itinéraire des migrations vers le nord des Nguni de Zwangendaba, des Maseko Nguni et des Msene.

[Source: tiré de J. D. Omer-Cooper, *The Zulu aftermath*, 1966, p. 66.]

multiplier. D'autre part, les jeunes gens étaient enrôlés dans des régiments correspondant à leur groupe d'âge. Cette armée ne tenait donc compte ni de l'origine territoriale ni des liens du sang, et elle était placée sous l'autorité directe du roi. L'étranger pouvait sans peine s'intégrer dans la dynamique sociale grâce à ces deux structures. Chaka fut également à l'origine de

plusieurs innovations dans le domaine militaire, dont la plus importante fut l'adoption d'une lance courte et acérée qui fit des régiments organisés par groupes d'âge des unités de combat extrêmement efficaces.

Ayant hérité de ce système social dynamique, les Nguni purent rallier les peuples divers qu'ils rencontrèrent dans leur progression vers le nord. La supériorité de leur organisation militaire leur permit de survivre en razziant les populations dont ils traversaient les territoires. Bien que pillards par la force des choses, quand le milieu naturel s'y prêtait ils se fixaient pour plusieurs années. Plus ils avançaient, plus leurs troupes étaient nombreuses, grossies par les prisonniers de guerre qui s'intégraient à ce nouveau corps social. Au début, chaque captif se voyait attribuer une place dans tel ou tel régiment; puis il était incorporé le plus tôt possible dans un régiment où la distinction entre les « vrais » Nguni et les autres tendait à s'estomper. À l'époque où ils atteignirent le plateau de Fipa, l'entité nationale nguni se composait en majorité de prisonniers assimilés: Tonga du Mozambique, Shona du Zimbabwe, Senga, Chewa et Tumbuka de la région située au nord du Zambèze, correspondant à la Zambie et au Malawi.

Ce fut sur le plateau de Fipa que Zwangendaba, qui avait guidé son peuple dans cette marche héroïque, mourut, aux environs de 1848. On se disputa aussitôt sa succession et, finalement, le particularisme l'emporta. La nation se divisa en cinq royaumes. Chacun mena sa propre politique et se cantonna dans un territoire déterminé. De nombreux historiens ont expliqué cet éclatement de la nation nguni par le fait que Zwangendaba, à la fin de sa vie, n'était plus aussi habile à maintenir l'unité de son peuple. Mais l'on doit également tenir compte de l'énorme poussée démographique — véritable « boule de neige » — qui avait multiplié le chiffre de la population nguni par plus de cent<sup>34</sup>. Une telle explosion ne pouvait que rendre plus difficile l'exercice d'un pouvoir centralisé. D'autre part, on peut penser que les Nguni étaient devenus si nombreux que le milieu que leur offrait le plateau de Fipa ne leur suffisait plus au moment où mourut Zwangendaba.

Trois des cinq groupes nguni se dirigèrent vers le sud et y fondèrent des royaumes en Zambie et au Malawi. Le quatrième groupe, celui des Tuta, poursuivit sa progression vers le nord, en territoire nyamwezi; ils pillèrent les villages et coupèrent la route commerciale arabe entre Tabora et Ujiji. Ils finirent par se fixer au nord de Tabora, mais continuèrent leurs razzias encore plus au nord, jusqu'aux rives méridionales du lac Victoria. Mirambo fut au nombre des Nyamwezi capturés par les Tuta; il réussit par la suite à s'évader, après avoir acquis la technique militaire des Nguni qu'il utilisa pour former une armée avec ceux qui avaient pu échapper aux incursions des Tuta.

Un autre groupe nguni, celui des Gwangara, parti du sud-est du plateau de Fipa sous le commandement de Zulu Gama, se dirigea vers la région de Songea, à l'est du lac Nyasa. Là, il fit sa jonction avec un autre groupe nguni, celui des Maseko, qui s'était séparé des autres avant que les Nguni n'attei-

34. A. M. H. Sheriff, 1980, p. 33.

gnent le Zambèze et qui, du Malawi, avaient pénétré en Tanzanie méridionale. Les Maseko Nguni passaient pour plus puissants que les Gwangara; leur chef, Maputo, fut accepté comme chef suprême des deux groupes. Mais cette alliance fut de courte durée car des rivalités éclatèrent entre eux, qui dégénérèrent bientôt en véritable guerre. Les Gwangara défièrent les Maseko Nguni et les repoussèrent vers le sud, sur l'autre rive du Rovuma. Les Ndendeule, un groupe absorbé, tentèrent d'y recréer un État, mais furent vaincus par les Gwangara et s'engagèrent alors dans la vallée du Kilombero, où ils fondèrent le royaume mbunga, dans les années 1860.

Quant aux Gwangara, ils se divisèrent eux-mêmes en deux États, celui de Mshope qui se constitua sous l'autorité de Chipeta, et celui de Njelu, sous celle de Mtakano Chabruma. L'un occupa la région qui s'étend au nord de Songea, tandis que l'autre s'implantait plus au sud. La plupart des auteurs ont accordé beaucoup d'importance aux razzias perpétrées par ces deux royaumes qui firent régner la terreur, jusqu'à l'arrivée des Allemands, dans toute la région comprise entre le lac Nyasa et la côte. Mais A. M. H. Sheriff a montré récemment à quel point cette interprétation pouvait être fallacieuse : « Il est vraisemblable que si les Nguni avaient continué à vivre de pillage "comme une nuée de sauterelles obligées d'aller toujours plus loin, du fait même qu'elles détruisent leurs moyens de subsistance", ils n'auraient jamais pu se fixer. Une fois établis dans la région de Songea, force leur fut de modifier les structures de leur économie et de procéder à une exploitation plus rationnelle des ressources agricoles locales. Il leur était plus profitable d'y employer la force de travail des autochtones, tandis qu'eux-mêmes s'occupaient de leurs immenses troupeaux. L'agriculture confiée aux vaincus de manière permanente, on allait nécessairement modifier leur statut social dans le sens d'une assimilation, moins complète cependant que celle des prisonniers au cours de la migration commune. Des razzias avaient encore lieu à la périphérie de l'État nguni, mais moins systématiquement, de sorte que les occasions étaient plus rares pour ses sujets de faire des captifs et de s'élever socialement<sup>35</sup>. »

L'invasion nguni aboutit donc à l'avènement d'États nguni sur le sol tanzanien. Les deux royaumes nguni restèrent de puissants États jusque dans la période coloniale. Leur rôle dans la guerre qui opposa les Maji-Maji aux Allemands appartient à l'épopée de la résistance aux premières tentatives de colonisation en Tanzanie. La seconde retombée de l'invasion nguni fut l'introduction de techniques de combat qu'adoptèrent nombre de communautés tanzaniennes. On a cru un moment que c'était la nécessité de se défendre contre les incursions nguni qui avait amené des peuples comme les Hehe et les Sango à s'inspirer de l'art militaire de leurs agresseurs et à créer des ensembles politiques centralisés. Mais des recherches plus approfondies<sup>36</sup> ont démontré que cette supposition était erronée puisque le processus de centralisation, en ce qui concerne ces deux peuples, était amorcé bien avant l'invasion nguni. La vérité, c'est que les techniques militaires nguni renfor-

35. *Ibid.*, p. 34.

36. A. Redmayne, 1968a, p. 426; 1968b.

cèrent les sociétés qui les adoptèrent et leur permirent de mieux faire face aux aléas de cette époque troublée, y compris à ceux que comportait la traite des esclaves. Certaines se servirent de ces techniques non seulement pour se défendre contre les incursions nguni et celles des trafiquants d'esclaves, mais encore pour édifier de grands États. C'est ce que fit Mirambo dont nous avons déjà parlé. C'est ce que firent également les Sango et les Hehe dans la zone méridionale.

Les Sango furent les premiers à assimiler les techniques militaires nguni. Dans les années 1860 et 1870, sous la conduite de leur chef Merere, ils étendirent leur domination sur la plus grande partie des hautes terres méridionales. Mais, à partir de 1875, ils en furent évincés par les Hehe, qui avaient fait leurs les techniques militaires nguni au contact des Sango. Merere abandonna la plus grande partie du territoire sango à Mwinyigumba, chef des Hehe. Ceux-ci furent capables de mener des guerres prolongées contre les Nguni Gwangara, entre 1878 et 1881, guerres dont ni les uns ni les autres ne sortirent victorieux. Désormais, les Hehe, gouvernés par le fils de Mwinyigumba, Mkwawa, allaient conserver leur suprématie. Ce sont eux qui, en Tanzanie, opposèrent aux Allemands la résistance militaire la plus acharnée.

La Tanzanie méridionale connut donc de nombreux bouleversements politiques et sociaux dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains étaient imputables, au début, à l'irruption du commerce à longue distance ; puis l'invasion nguni les précipita. À partir de 1880, époque de l'invasion coloniale, cette région où, jusqu'au milieu du siècle, avaient surtout vécu des sociétés organisées uniquement sur la base du lignage, comprenait quelques-uns des plus puissants royaumes africains, ceux des Nguni, des Hehe et des Sango.

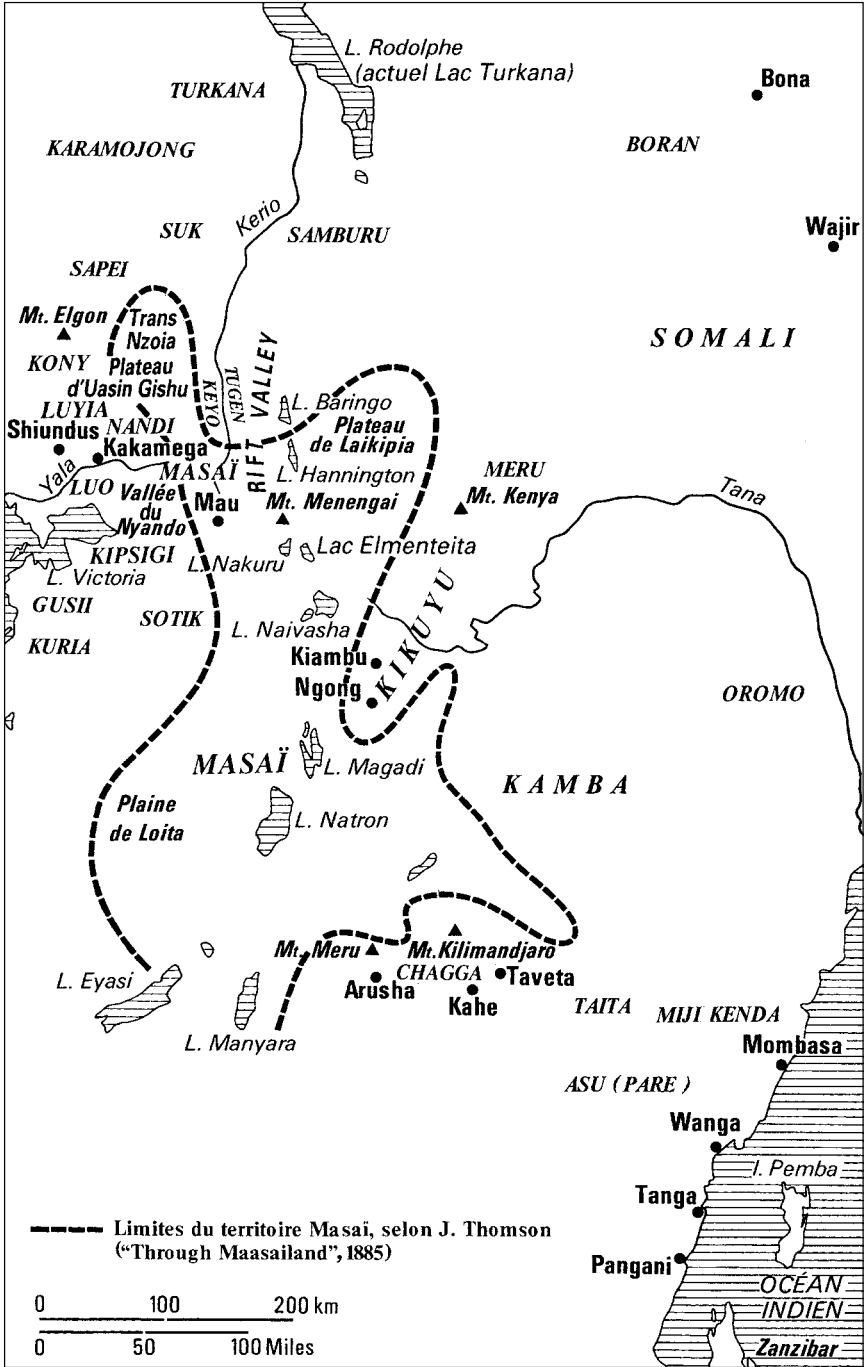
## Les Masai

Il a été dit, au début de ce chapitre, que les Masai avaient profondément marqué l'histoire du nord-est de l'Afrique orientale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en faut pas chercher la raison dans un expansionnisme qui avait d'ailleurs marqué le pas depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Leurs tentatives de pénétration vers le sud, dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, se seraient brisées contre le mur de la puissance gogo et hehe<sup>38</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux des Masai qui étaient pasteurs occupaient les pâturages de la Rift Valley, entre la Tanzanie centrale et le Kenya central, tandis que d'autres groupes (Iloikop ou Kwavi) qui s'adonnaient à l'agriculture occupaient les régions voisines à l'est, entre le Kilimandjaro et les hautes terres du Kenya, et à l'ouest.

Qu'arriva-t-il donc à ce moment-là ? Il faut chercher l'explication du phénomène dans la longue série de guerres civiles qui éclatèrent au milieu

37. E. A. Alpers, 1974, p. 241.

38. J. Thomson, 1885, p. 414.



10.8. Les Masai et leurs voisins, 1840-1884.

[Source: tiré de R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), *History of East Africa*, 1963, vol. I, p. 298.]

du siècle. On n'en connaît pas encore les causes, mais l'on peut mentionner plusieurs facteurs qui contribuèrent à créer une situation nouvelle. D'après certains auteurs, aucune occasion ne s'étant présentée qui aurait permis à ce peuple belliqueux d'étendre son influence, ils auraient, « faute d'ennemis, retourné leur agressivité contre eux-mêmes »<sup>39</sup>. Mais l'image belliqueuse des Masai est démentie par l'analyse détaillée de leur société, comme on le verra ci-dessous. C'est donc en s'intéressant aux guerres civiles elles-mêmes que l'on pourra isoler ces facteurs.

Jusqu'à une date récente, ce que nous savions de ces guerres civiles provenait de l'étude entreprise par A. H. Jacobs chez les Masai dans la première moitié des années 1960<sup>40</sup>. D'après ses travaux, ces luttes furent en réalité des affrontements entre pasteurs et agriculteurs (Iloikop). Les deux groupes parlaient la même langue, le masai; mais les Iloikop, tout en restant d'abord et surtout des pasteurs, pratiquaient aussi l'agriculture. Aux yeux des purs pasteurs masai, ils avaient déchu depuis qu'ils avaient adopté ce nouveau mode de vie. Dès la première moitié du siècle, les Masai pasteurs formaient un groupe plus étroitement uni que les autres grâce à leur *oloiboni*, dont la fonction rituelle avait pris une grande importance. C'était une éminente personnalité que l'on pouvait consulter à tout propos. À part cela, il n'existait aucune organisation politique unifiée, pas plus chez les pasteurs masai que chez les Iloikop. D'après les interprétations de Jacobs, les traditions masai donnent à penser que ce fut la modification de la fonction rituelle qui marqua le commencement de la discorde entre les deux groupes. Avant l'ascension de Subet, qui semble avoir été le premier *oloiboni* à jouer un rôle politique important, le conseiller des Masai pasteurs en matière de rituel pouvait être aussi consulté, en principe, par les Iloikop. Mais, pendant la période où Subet exerça son influence (presque toute la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1864, date à laquelle Mbatian lui succéda), les Iloikop eurent, pense-t-on, leur propre *oloiboni*.

Une étude ultérieure de John L. Berntsen<sup>41</sup> a montré que la division entre Masai pasteurs et Masai agriculteurs n'a jamais été permanente. Selon lui, vouloir faire de l'histoire des Masai une rivalité entre pasteurs et agriculteurs « conduit à d'insurmontables contradictions. Tous les Masai étaient pasteurs avant une bataille ou une campagne de razzias; la perte de leurs troupeaux ou l'impossibilité d'accéder à leurs pâturages de la Rift Valley obligea certains groupes à recourir à d'autres sources que l'élevage pour compléter leurs moyens d'existence<sup>42</sup>. » Autrement dit, la société masai au XIX<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus complexe que ne l'avaient indiqué les travaux antérieurs: ainsi, certains groupes reconnus comme Iloikop à une certaine période pouvaient devenir pasteurs à une autre, selon qu'ils étaient ou non capables de reconstituer leurs troupeaux et de leur offrir à

39. E. A. Alpers, 1974, p. 241.

40. A. H. Jacobs, 1965.

41. L. Berntsen, 1979.

42. *Ibid.*, p. 49.

nouveau de riches pâturages. Pourtant, à la suite des guerres du XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes masai plus nombreux furent chassés de la Rift Valley et continuèrent leur vie semi-pastorale pendant la période coloniale<sup>43</sup>. Pour éviter toute confusion, nous considérerons ces guerres sous l'angle d'alliances ayant pour objectif de prendre la maîtrise du bétail et des pâturages indispensables à la vie pastorale.

Les causes de conflit, sans doute, furent diverses. La première série de guerres eut lieu sur le plateau occupé par les Uasin Gishu, déclenchée peut-être par un désaccord au sujet des pâturages. Les pasteurs masai de la Rift Valley pourraient avoir voulu s'approprier les riches herbages du plateau qu'utilisaient les Uasin Gishu, lesquels étaient aussi des Masai. Ceux-ci reçurent l'appui d'autres groupes de langue masai vivant sur le plateau. Finalement, les Uasin Gishu furent chassés du plateau et refoulés vers d'autres régions. On a déjà vu comment certains d'entre eux servirent à renforcer le royaume wanga avant l'arrivée des marchands de la côte.

La seconde série de guerres débuta après la célèbre famine de 1836, qui toucha de nombreuses régions de l'Afrique orientale. Il semble que bien des razzias n'aient d'abord eu pour but que de reconstituer les troupeaux anéantis par la sécheresse. Des conflits éclatèrent alors sur toute l'étendue du territoire masai. Dans le Sud, les Masai de la Rift Valley firent des incursions chez des groupes installés plus à l'est, vers le Pangani. Ils réussirent à chasser de Kibaya, de Shambarai et de Naberera, les obligeant à passer à l'est du Pangani, jusqu'aux plaines du Kilimandjaro et à Taveta. C'est vers cette même époque, probablement, que les Arusha s'installèrent sur les pentes du mont Meru. Dans le Nord, les Laikipia furent attaqués. Mais le gros du conflit se déroula de 1860 à 1864 entre les Purko et les Losegalai, lesquels vivaient dans une région allant du lac Nakuru au versant abrupt du Mau. Un certain nombre de Losegalai se réfugièrent en territoire kipsigi et nandi. D'après certaines traditions recueillies par Jacobs<sup>44</sup>, ce furent ces réfugiés masai qui transmirent aux Nandi l'institution de l'*oloiboni*, appelé chez eux *orkoiyot*; cela serait à l'origine de leur puissance au moment où celle de leurs voisins masai était sur le déclin.

La fin de cette deuxième série de guerres fut un tournant dans l'histoire des Masai qui perdirent définitivement le contrôle presque exclusif du plateau d'Uasin Gishu; et elle annonça la montée d'autres groupes nilotiques, comme les Nandi et les Kipsigi. Cet effacement de la présence masai sur le plateau permit alors aux marchands du littoral d'emprunter les routes du Kenya qu'ils avaient évitées jusque-là.

La dernière série de conflits entre Masai eut également pour théâtre les plateaux septentrionaux. Mbatian avait succédé à Subet comme chef rituel vers le milieu des années 1860<sup>45</sup>. De nombreuses alliances se formèrent:

43. Les Arusha en sont un bon exemple. Voir P. H. Gulliver, 1963.

44. A. H. Jacobs, 1965.

45. A. H. Jacobs (1965) estime, d'après la chronologie des générations, que Subet mourut en 1864. Pour sa part, D. A. Low (1963, p. 306), sur la foi de certaines sources, situe la succession de Mbatian en 1866.



d'abord celle des pasteurs purko et kisongo; puis celle des Laikipia et de certains groupes iloikop, ceux qui avaient été chassés des bons pâturages et forcés d'être à la fois semi-agriculteurs et pasteurs. Dès 1884, les communautés pastorales avaient pris le dessus et les Iloikop avaient été dispersés de tous les côtés.

Cette longue suite de guerres eut donc pour conséquence l'élimination des puissants groupes masai qui évacuèrent notamment les plateaux septentrionaux. Les survivants se dispersèrent très loin: du pied du Kilimandjaro à Taveta et aux plaines du Pare et de l'Usambara dans la vallée du Pangani, d'Arusha à la partie méridionale de la steppe masai, qui s'étend jusqu'à la côte. Ce sont eux que la littérature existante sur les Masai désigne sous le nom d'Iloikop ou Kwavi. La plupart de ceux qui avaient échoué au nord et à l'ouest furent assimilés par d'autres groupes.

La victoire des pasteurs masai ne doit pourtant pas faire illusion. Il est certain que, à la suite des guerres que l'on vient d'évoquer, leur territoire se trouva, lui aussi, amputé. Ils avaient déserté les régions situées à l'est du Kilimandjaro, ainsi que les plateaux d'Uasin Gishu et de Laikipia. La Rift Valley, les plaines et les hauts plateaux restaient, dans l'ensemble, sous leur contrôle, mais avec une population très réduite. Enfin, autre conséquence néfaste de toutes ces guerres, des maladies frappant hommes et bêtes infestèrent toute la région et sapèrent aussi leur pouvoir. Dans les vastes zones qu'ils avaient parcourues lors de leurs razzias, les Masai étaient entrés en contact avec de nombreuses populations, favorisant ainsi la contagion et la propagation de nouvelles maladies. En 1869, par exemple, le choléra, qu'ils avaient contracté auprès des Samburu, les décima<sup>46</sup>. Mais ce fut en 1880 que s'abattit sur eux le pire fléau, lorsqu'une terrible épidémie de variole se déclara au moment même où leurs troupeaux périssaient de pleuropneumonie. En fin de compte, ce furent toutes ces épidémies, plutôt que les guerres, qui abattirent la célèbre puissance masai; si bien qu'à l'époque où le colonialisme imposa sa loi, elle n'était guère plus qu'un souvenir.

## Pressions européennes

Entre 1845 et 1884, la pression européenne en Afrique orientale poursuivait quatre objectifs étroitement liés: l'abolition du commerce des esclaves; la propagation du christianisme; l'exploration géographique, et l'instauration d'un «commerce légitime». Ils étaient liés dans la mesure où ils traduisaient tous les quatre la volonté d'expansion du capitalisme européen, lui-même issu de la révolution industrielle: les nouveaux moyens de production ayant rendu le travail des esclaves moins rentable, le commerce qui s'en faisait n'inspirait plus que réprobation. Leur prétendu esprit humanitaire avait déjà conduit les pays occidentaux à abolir la traite transatlantique et, dans les

46. D. A. Low, 1963, p. 308.

années 1840, ils commencèrent à se soucier de celle qui continuait à sévir en Afrique orientale. D'autre part, le mouvement évangélique, qui allait de pair avec le courant humanitaire, s'intéressa lui aussi au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Afrique orientale. C'est qu'en effet l'exploration géographique, elle-même stimulée par la curiosité scientifique et l'évangélisme, ouvrait des perspectives prometteuses à la noble ambition de ceux qui — missionnaires ou « commerçants légitimes » — voulaient supprimer les horreurs de la traite pratiquée par les Arabes.

Le « commerce légitime » était celui des marchandises autres que les êtres humains. On a vu cependant comment l'ivoire était devenu l'un des produits essentiels dont vivait le commerce international en Afrique orientale. Après que Sayyid Saïd eut transféré sa capitale d'Oman à Zanzibar, les grandes puissances occidentales de l'époque — Grande-Bretagne, États-Unis d'Amérique et France — ouvrirent des missions commerciales à Zanzibar. La quasi totalité de l'ivoire n'en continuait pas moins de transiter par Bombay avant d'être acheminée vers l'Europe, parce que les Indiens restaient les premiers commerçants d'Afrique orientale. Pourtant ce commerce, à y regarder de plus près, faisait déjà pratiquement partie du système impérialiste occidental dominé par les Britanniques, soit directement depuis Zanzibar, soit par Bombay<sup>47</sup>. Le volume des affaires traitées par les firmes américaines et allemandes (Hambourg), spécialisées les unes dans la cotonnade à bon marché, les autres dans la quincaillerie, était moindre que celui des marchands indiens<sup>48</sup>. La structure de ce marché demeura inchangée jusqu'à la fin de la période en question.

Le gouvernement britannique voulut abolir la traite des esclaves. Avant 1840, les Britanniques avaient essayé — en vain — de l'empêcher en dehors de la région soumise à l'autorité du sultan d'Oman. Le colonel Atkins Hamerton, qui, en 1841, avait été nommé consul de Grande-Bretagne à Zanzibar, s'efforça, des années durant, de parvenir à un nouvel accord avec le sultan de Zanzibar, qui avait transféré sa capitale d'Oman à Zanzibar en 1840. Ce n'est qu'en 1845 que fut enfin signé le Traité Hamerton, censé interdire la traite en dehors des possessions du sultan. Mais, même si les Britanniques avaient eu les moyens de le faire respecter, cela n'aurait eu qu'un effet très limité puisque la souveraineté du sultan s'étendait de l'Afrique orientale à la péninsule Arabique. Et comme de surcroît le sultan ne voulait surtout pas que ce trafic cessât, il n'était guère facile de lui imposer les limitations convenues. Sayyid Saïd mourut en 1856; son empire se scinda en deux, et la partie est-africaine échut à Sayyid Majid. Celui-ci n'était pas disposé non plus à accepter l'abolition de la traite; il eut même l'idée, pour mieux la contrôler, de se faire édifier une nouvelle capitale sur la côte, appelée « havre de paix » (Dar es-Salaam). Elle était encore en chantier lorsqu'il mourut en 1870. Les efforts entrepris pour abolir la traite restèrent sans effet jusqu'en 1873. À cette date, les Britanniques, après avoir accentué leurs pressions diplomatiques et leurs menaces réussirent

47. R. Robinson et J. Gallagher, 1961, p. 51.

48. R. Oliver, 1952, p. 1-2.

à obtenir de Sayyid Barghash, successeur de Majid, qu'il signe un décret abolissant la traite des esclaves par la mer.

Pourquoi avait-il été si difficile d'obtenir cette décision du sultan? La réponse va de soi si l'on considère l'expansion de l'économie de plantation à Zanzibar et à Pemba. Elle reposait sur le travail des esclaves. Aussi toute restriction apportée à leur recrutement ne pouvait-elle qu'en freiner la croissance. On sait que l'agriculture de plantation continua de s'étendre après le décret de 1873<sup>49</sup>. La traite des esclaves étant encore licite sur la côte, les commerçants pouvaient acheminer les esclaves sur de grandes distances le long de la mer, entre Kilwa et Mombasa, ou même Malindi, et les faire passer en contrebande à Zanzibar et surtout à Pemba, sur de petits bateaux mis à l'eau nuitamment pour éviter les patrouilleurs britanniques. Malgré l'interdiction de ce commerce sur le continent en 1876, ni le sultan ni les Britanniques n'avaient les moyens de faire effectivement appliquer les décrets. Les plantations de girofliers des îles avaient augmenté les besoins vivriers du continent, en matière notamment de céréales. C'est ainsi que l'on vit apparaître le long de la côte, de Pangani à Malindi, des plantations céréalières cultivées par des esclaves. Il était donc impossible à l'époque de faire la distinction entre les esclaves destinés à la vente et ceux destinés au travail sur ces plantations<sup>50</sup>. Pour aggraver les choses, cette période fut témoin de conflits internes en beaucoup d'endroits de l'arrière-pays, qui mirent sur le marché des captifs en très grand nombre. Les trafiquants trouvaient facilement le moyen d'éviter les troupes du sultan et les patrouilles de la marine britannique. Il se créa, de Pangani à Mombasa, une série de comptoirs clandestins, d'où de petits boutres pouvaient prendre la mer la nuit venue et rejoindre Pemba sans éveiller l'attention. Il est donc évident que la traite des esclaves resta une activité commerciale de premier plan pendant une bonne partie de la période coloniale.

Les missions commerciales européennes et les patrouilles navales chargées de surveiller les trafiquants d'esclaves ne s'aventuraient pas en dehors de la zone côtière et de Zanzibar. Bien que, par les marchands arabes, les Européens eussent sans doute entendu parler des régions situées à l'intérieur des terres, celles-ci, pour eux, restaient inconnues. Mais les événements, peu à peu, allaient attirer l'attention des esprits humanitaires et des évangélistes sur l'Afrique orientale. Jusqu'en 1856, ils s'étaient surtout intéressés au problème de la traite transatlantique. Mais, lorsqu'on commença à en savoir plus long sur les atrocités de la traite en Afrique orientale, c'est de ce côté-là, de plus en plus, que se porta l'intérêt général des Européens.

Les voyages de David Livingstone en Afrique centrale et orientale avaient contribué, plus que toute autre chose, à amorcer le processus. En 1856, il avait pour la deuxième fois traversé l'Afrique centrale, de l'Angola au delta du Zambèze. Avant lui, la Church Missionary Society (CMS) avait

49. F. Cooper (1977, p.54) signale que, en 1877, un bon millier d'Omanais émigrèrent d'Oman à Zanzibar.

50. *Ibid.*, p. 126.

envoyé trois missionnaires allemands pour entreprendre l'évangélisation de l'Afrique orientale. Johann Ludwig Krapf arriva à Mombasa en 1844, bientôt suivi de J. Rebmann en 1846, puis de J. J. Erhardt en 1849. Ils ouvrirent une mission à Rabai, près de Mombasa. Dès 1856, Rebmann avait traversé la plaine Nyika jusqu'au Kilimandjaro. Il fut ainsi le premier Européen à l'apercevoir. Quant à Krapf, il avait poussé plus loin vers le sud, pour visiter le royaume shambaa de Kimveri. Ensuite, il était remonté vers le nord jusqu'au pays kamba, où il fut le premier Européen à voir le mont Kenya. Erhardt et Krapf allèrent également vers le sud, jusqu'à l'embouchure du Rovuma; plus tard, après avoir passé quelque temps à Tanga, Erhardt fut en mesure de publier une carte de l'Afrique orientale qui comportait un grand nombre de renseignements sur l'intérieur du continent. Il en avait recueilli beaucoup alors qu'il séjournait sur la côte, notamment au sujet des Grands Lacs qu'il représentait comme une mer intérieure. Sa carte allait être « la principale source d'inspiration de Burton et de Speke lors de leur expédition de 1858 »<sup>51</sup>.

Ces premiers missionnaires avaient fait œuvre de pionniers; la somme de renseignements qu'ils avaient réunis se révéla fort utile pour ceux qui vinrent après eux. L'opinion publique, cependant, restait ignorante de toutes ces découvertes. Pour captiver son imagination, il fallut attendre Livingstone, qui, dans ses écrits et ses discours, flétrissait inlassablement la traite pratiquée par les Arabes. Tout pénétré de l'idéologie capitaliste de l'époque, qui exaltait les vertus du libre-échange, il se faisait l'avocat du commerce, capable, selon lui, de rattacher l'immensité du continent africain à l'Europe chrétienne; ce qui délivrerait les Africains de la pauvreté et des humiliations de l'esclavage. C'est pourquoi, dans ses voyages, il cherchait avant tout les fleuves navigables qui étaient, pour reprendre ses propres termes, « des voies de pénétration pour le commerce et le christianisme »<sup>52</sup>. La publication en 1857 de *Voyages et recherches d'un missionnaire dans l'Afrique méridionale*<sup>53</sup> s'ajoutant à ses démarches personnelles, finit par convaincre certains membres de l'Église anglicane de fonder l'Universities Mission to Central Africa (UMCA). Celle-ci fit de son mieux pour mettre en pratique les idées de Livingstone. Ses missionnaires s'efforcèrent de pénétrer dans la région du Zambèze; mais ils n'arrivèrent qu'à constater que ni ce fleuve ni le Rovuma n'avaient d'embouchure navigable. Après quoi la mission dut s'installer à Zanzibar pour se consacrer aux esclaves libérés.

Le problème de ces derniers suscitait l'intérêt de toutes les sociétés missionnaires qui œuvraient en Afrique orientale. Entre 1858 et 1873, la CMS, l'UMCA et les pères du Saint-Esprit s'en occupèrent. La CMS continua de travailler à Rabai, près de Mombasa, où des esclaves libérés avaient été envoyés de Bombay pour aider Rebmann. L'UMCA se fixa à Zanzibar, tandis que les pères du Saint-Esprit œuvraient à Bagamoyo. Aucune de ces

51. R. Oliver, 1952, p. 7.

52. *Ibid.*, p. 27.

53. D. Livingstone, 1857.

sociétés n'avait atteint l'objectif défini par Livingstone : ouvrir l'intérieur du continent au commerce et au christianisme. Néanmoins, le travail était commencé. Tandis que les missions s'implantaient d'abord sur la côte, d'autres Européens, s'inspirant de l'expérience des missionnaires, entreprenaient l'exploration des régions intérieures de l'Afrique orientale. En 1858, Burton et Speke partirent à la recherche de la « mer d'Unyamwezi »<sup>54</sup> signalée par Erhardt. Ils atteignirent le lac Tanganyika, et Speke reconnut également la rive méridionale du lac Victoria. En 1862, Speke repartit, en compagnie de Grant, explorer le lac Victoria et repéra la source du Nil. En descendant le Nil Blanc, ils rencontrèrent Samuel Baker qui remontait le fleuve depuis la mer. Plus tard, Livingstone lui-même devait, une fois de plus, s'enfoncer dans le cœur de l'Afrique et y faire de nouvelles découvertes. Ces explorations suscitérent un regain de passion missionnaire. La constatation de l'existence des Grands Lacs relança aussitôt le projet de Livingstone. Toutes les sociétés missionnaires britanniques qui opéraient en Afrique orientale voulurent faire circuler des bateaux à vapeur sur ces voies navigables intérieures. En révélant l'étendue et la nature de la traite pratiquée par les Arabes, ces explorations avaient excité les esprits. On s'apercevait que l'intérieur du continent n'était pas aussi inaccessible que Krapf l'avait pensé à propos du Kenya, ou que les missionnaires de l'UMCA l'avaient cru en explorant le cours inférieur du Shire. Nul doute, désormais, que des routes existaient, par où les caravanes s'enfouaient dans tout l'arrière-pays et par où, au retour, elles amenaient les esclaves jusqu'à la côte. Mais plus frappante encore était la révélation de la manière dont ce commerce affectait la vie des Africains.

Après la mort de Livingstone, les sociétés missionnaires britanniques redoublèrent de zèle. Livingstone avait eu droit à des funérailles nationales dans l'abbaye de Westminster ; cette cérémonie publique avait eu un grand retentissement : elle avait inspiré les prédicateurs et éveillé la passion du grand public pour l'œuvre missionnaire. La Scottish Free Church envoya à son tour des missions en Afrique centrale. La première, en 1875, elle pénétra dans les régions du Zambèze et du Shire, et s'établit à Blantyre, sur le lac Nyasa. Les autres sociétés missionnaires, qui avaient déjà commencé à œuvrer sur la côte, eurent tôt fait de se répandre. En 1875, l'UMCA établit une base à Magila, à l'intérieur du continent — dans une région qui faisait partie du royaume shambaa de Kimweri —, et l'année suivante à Masasi, en Tanzanie méridionale. Dans le même temps, H. M. Stanley, journaliste anglo-américain, aventurier et explorateur, qui avait déjà fait un premier voyage pour retrouver Livingstone, en entreprenait un deuxième pour pousser l'exploration encore plus loin. En 1875, le *Daily Telegraph* publia une lettre de lui dans laquelle il signalait le Buganda à l'attention des sociétés missionnaires. Nombre de fidèles offrirent aussitôt les fonds nécessaires au financement de nouvelles missions. En conséquence, la CMS étendit son

54. R. Oliver, 1952, p. 27.

influence au-delà de Freretown à Rabai, près de Mombasa, et mit en place une nouvelle mission à Mpwapwa, dans le centre de la Tanzanie, en 1876. De là, elle put atteindre l'année suivante la capitale de Mutesa. La London Missionary Society, à laquelle avait appartenu Livingstone, décida bientôt de marcher sur les pas de ce dernier et, encouragée par une proposition précise de financement, résolut d'aller jusqu'au lac Tanganyika, au bord duquel Livingstone avait passé les dernières années de sa vie. À partir de 1877, elle établit plusieurs missions aux alentours du lac Tanganyika : à Ujiji, à Urambo, dans l'île de Kavala et à Mtowa. Malheureusement, elles durent bientôt cesser toute activité : les missionnaires avaient du mal à supporter le climat et les intérêts politiques allemands s'opposaient à leurs activités. La London Missionary Society se réinstalla finalement en Rhodésie, dans la sphère d'influence britannique.

À la différence des protestants, les missionnaires catholiques reçurent leur impulsion, à la même époque, de la vision et de l'énergie d'un seul homme, monseigneur Lavigerie, nommé archevêque d'Alger en 1867. Un an après, il fonda la société des Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, connue plus tard sous le nom de pères Blancs. Cette société, selon lui, devait être en Afrique centrale le pendant religieux de l'Association internationale africaine, à l'intérieur des mêmes limites géographiques, entre le 10<sup>e</sup> parallèle nord et le 20<sup>e</sup> parallèle sud, et établir ses bases à proximité de celles de l'organisation laïque afin que les deux puissent mutuellement se prêter assistance<sup>55</sup>. Le premier établissement des Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique en Afrique orientale s'établit à Tabora, en 1878. Les pères du Saint-Esprit, qui les avaient précédés de dix ans en s'installant à Bagamoyo, s'étaient surtout efforcés de créer des colonies d'esclaves libérés, plutôt que de multiplier le nombre de leurs missions. Au moment donc où les pères Blancs se répandirent dans l'intérieur, les pères du Saint-Esprit n'avaient pas dépassé Morogoro, où ils avaient créé une mission « à Mhonda, à une centaine de miles vers l'intérieur »<sup>56</sup>.

À partir de Tabora, un certain nombre de pères Blancs se dirigèrent vers le nord pour créer une mission à Bukumbi, sur la rive méridionale du lac Victoria, puis, de là, ils gagnèrent le Buganda. À leur arrivée à la cour du roi Mutesa, ils constatèrent qu'Alexander M. Mackay, missionnaire de la CMS, les avait devancés de plusieurs mois ; que les musulmans « étaient établis dans le pays depuis plusieurs années, et qu'un certain nombre de chefs avaient embrassé l'islam »<sup>57</sup>. Cette rencontre marqua le début des rivalités religieuses entre, d'une part, musulmans et chrétiens et, d'autre part, protestants et catholiques. Mutesa sut arbitrer ces antagonismes en jouant d'un groupe contre l'autre mais après sa mort, en 1884, ils devaient influencer profondément sur la vie de la cour.

Un autre groupe de pères Blancs, toujours à partir de Tabora, se dirigea vers l'ouest et ouvrit une mission à Ujiji, en 1879, d'où il gagna Rumonge,

55. *Ibid.*, p. 46-47.

56. J. M. Gray, 1963, p. 244.

57. G. D. Kittler, 1961, p. 161.

au Burundi, à 120 kilomètres environ au sud de l'actuel Bujumbura; mais la mission fut abandonnée en 1881 après le massacre de trois missionnaires. « Les pères Blancs ne purent retourner à la mission pendant près de cinquante ans<sup>58</sup>. » En 1885, ils en ouvrirent deux autres, près de celles qui avaient été fondées par l'Association internationale africaine à la suite de la décision prise par le roi des Belges, Léopold II, de s'occuper en priorité de l'État indépendant du Congo.

Jusqu'à 1884, l'influence européenne en Afrique orientale s'exerça d'abord et avant tout par le truchement des sociétés missionnaires. Le commerce, même dans les régions où il s'était organisé, n'apparaissait que comme un prolongement de l'œuvre missionnaire. Deux exemples le montrent bien : celui, d'abord, de la Livingstonia Central African Trading Company. Cette compagnie, qui travaillait en liaison avec les missions écossaises de la région du lac Nyasa, semblait avoir pour fonction essentielle de ravitailler celle de Blantyre par les voies navigables que sillonnaient ses bateaux à vapeur et, au retour, de rapporter de l'ivoire qu'elle vendait à des prix très inférieurs à ceux pratiqués par les commerçants arabes qui utilisaient de la main-d'œuvre servile. Le second exemple nous est fourni par la Scottish Free Church. L'un de ses membres, William Mackinnon, propriétaire de la British India Steam Navigation Company, avait inauguré, en 1872, une ligne maritime desservant Zanzibar. Quelques années plus tard, il obtint du sultan de Zanzibar l'autorisation de construire des routes qui auraient relié la côte au lac Nyasa et au lac Victoria. Bien que ce projet n'eût jamais été réalisé, il fut le germe dont allait naître, lors du partage de l'Afrique, la plus impérialiste de toutes les organisations, la British East Africa Company.

Pendant la période étudiée ici, les missionnaires faisaient encore œuvre de pionniers. En apparence, leur travail semble n'avoir guère eu d'effets sur les sociétés africaines, mais à y regarder de plus près on s'aperçoit que son influence a été considérable. Les sociétés missionnaires implantées en Afrique orientale étaient alors plus puissantes, car elles n'étaient pas assujetties aux contraintes imposées plus tard par les gouvernements coloniaux. Comme le dit Roland Oliver : « Les missions devinrent une puissance dans la région, et pas seulement d'ordre spirituel. Au Buganda comme à Zanzibar, les autorités politiques locales étaient assez fermement établies pour étendre leur tutelle aux étrangers. Ailleurs, même le missionnaire qui partait avec quelques douzaines de porteurs et cherchait à s'installer dans un village indigène devait instituer ce qui était, en fait, un petit État indépendant<sup>59</sup>. »

Les premières missions étaient aussi modelées par l'effort qu'elles faisaient pour créer des colonies d'esclaves libérés. Que ces colonies fussent sur la côte (comme à Freretown ou à Bagamoyo) ou dans l'intérieur (comme à Masasi, Blantyre, Mpwapwa, Tabora ou Ujiji), elles cherchaient à s'établir surtout près des routes des caravanes d'esclaves et à faire des captifs libérés

58. *Ibid.*, p. 157.

59. R. Oliver, 1952, p. 50.

le noyau des colonies missionnaires, en conformité avec leur intention de combattre la traite pratiquée par les Arabes. En fait, ces missions se transformèrent en États théocratiques et attirèrent même des exilés politiques, des esclaves fugitifs et ceux qui n'avaient pas trouvé leur place dans les sociétés où elles s'étaient implantées<sup>60</sup>. C'est ainsi qu'elles affaiblissaient encore des sociétés déjà soumises aux pressions économiques de l'époque et réduisaient d'autant leur capacité de s'opposer à l'instauration du régime colonial. D'une manière plus générale, on peut dire que les sociétés missionnaires furent également les pionnières de ce régime. La plupart des trois cents Européens installés sur le continent avant 1884 étaient, par leurs activités, en rapport avec les missionnaires<sup>61</sup>. Même quand les missions européennes étaient sous l'autorité effective d'un chef local, leur simple existence, sans même parler de leur influence culturelle, ouvrait la voie aux prétentions coloniales de la période du partage de l'Afrique.

L'Afrique orientale faisait alors partie, comme il a déjà été dit, d'un vaste empire britannique qui ne disait pas encore son nom. Or, vers la fin de la période étudiée ici, l'accession de l'Allemagne au rang de grande puissance occidentale ne fit qu'exaspérer les rivalités existantes. Celles-ci se traduisaient, en dehors de l'Afrique orientale, par diverses tensions. Lorsque Léopold II, en 1876, réunit à Bruxelles une conférence internationale « pour discuter des modalités d'une intervention pacifique et concertée en vue de développer le commerce légitime et de supprimer celui des esclaves »<sup>62</sup>, les rivalités apparaissaient déjà au grand jour. Finalement, la conférence internationale n'aboutit qu'à la formation de sous-commissions nationales jalouses les unes des autres. Léopold II prit alors les devants et créa son propre empire au Congo. L'opération la plus importante fut, en 1882, l'occupation de l'Égypte par les Britanniques. Pour la justifier, ils alléguèrent la position stratégique de l'Égypte (avec le canal de Suez et le Nil) pour la défense de leurs intérêts en Inde et, dans une moindre mesure, en Afrique orientale. Mais la réaction internationale ne se fit pas attendre. Elle entraîna toute une chaîne d'événements, et d'abord l'annexion par l'Allemagne de plusieurs territoires : le Sud-Ouest africain en avril 1884 et le Cameroun en juillet de la même année. En Afrique occidentale, l'Allemagne et la France esquisaient un rapprochement pour s'opposer aux visées britanniques sur le Niger. L'impérialisme déferlait. Lorsque Bismarck, en novembre 1884, réunit la Conférence de Berlin, le dépeçage de l'Afrique était déjà commencé. En Afrique orientale, Carl Peters avait débarqué à Zanzibar au nom de sa *Gesellschaft für Deutsche Kolonisation* (Société de colonisation allemande) et avait pénétré au cœur des terres pour négocier des traités. Les Britanniques se berçaient encore de l'espoir que, en consolidant l'autorité de Sayyid Barghash sur le continent, ils pourraient sauvegarder leurs intérêts sans avoir eux-mêmes à coloniser.

60. *Ibid.*, p. 50.

61. *Ibid.*, p. 49.

62. J. E. Flint, 1963, p. 362.



## Peuples et États de la région des Grands Lacs

*David W. Cohen*

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *kabaka* Mawanda, roi du Buganda, tenta d'étendre son pouvoir sur les riches régions situées à l'est de la zone centrale de son royaume. Il entreprit une grande campagne militaire et remporta immédiatement quelques succès, à la suite desquels il installa l'un de ses généraux à la tête de la région de Kyaggwe pour la soumettre à l'administration de son royaume. Le gouverneur de Kyaggwe se heurta toutefois à quelques foyers de résistance. Sous le mandat de ses successeurs, plusieurs zones passèrent sous l'influence du Bunyoro, État voisin situé au nord-ouest du Buganda, et l'État du Buganda se vit interdire l'accès à l'immense forêt du Mabira, au Kyaggwe. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire du Mabira, situé à moins de 45 kilomètres à l'est du cœur du pays ganda, était devenu un foyer de concentration des forces d'opposition aux monarques du Buganda, un lieu d'exil et un refuge. Pour beaucoup de gens, sujets du royaume et étrangers, les dédales obscurs du Mabira renfermaient la promesse d'un renversement de situation.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Kakungulu s'enfuit du domaine de son père, le roi ganda Semakokiro, arrière-petit-neveu de Mawanda. Ayant trouvé refuge et soutien dans le Mabira, Kakungulu, aidé de ses partisans, constitua tout un réseau d'alliances avec divers États limitrophes du Buganda; puis il lança une série d'attaques pour conquérir le trône de son père. Kakungulu ne put jamais s'emparer du trône, mais ses activités contribuèrent à accroître l'agitation autour des plus anciens territoires administrés par le Buganda; elles incitèrent les chefs ganda à prendre des mesures punitives et à réunir sous leur autorité les zones d'opposition de l'Est et de l'Ouest; et elles ont peut-être exacerbé la violence des relations entre le Buganda et les États voisins.

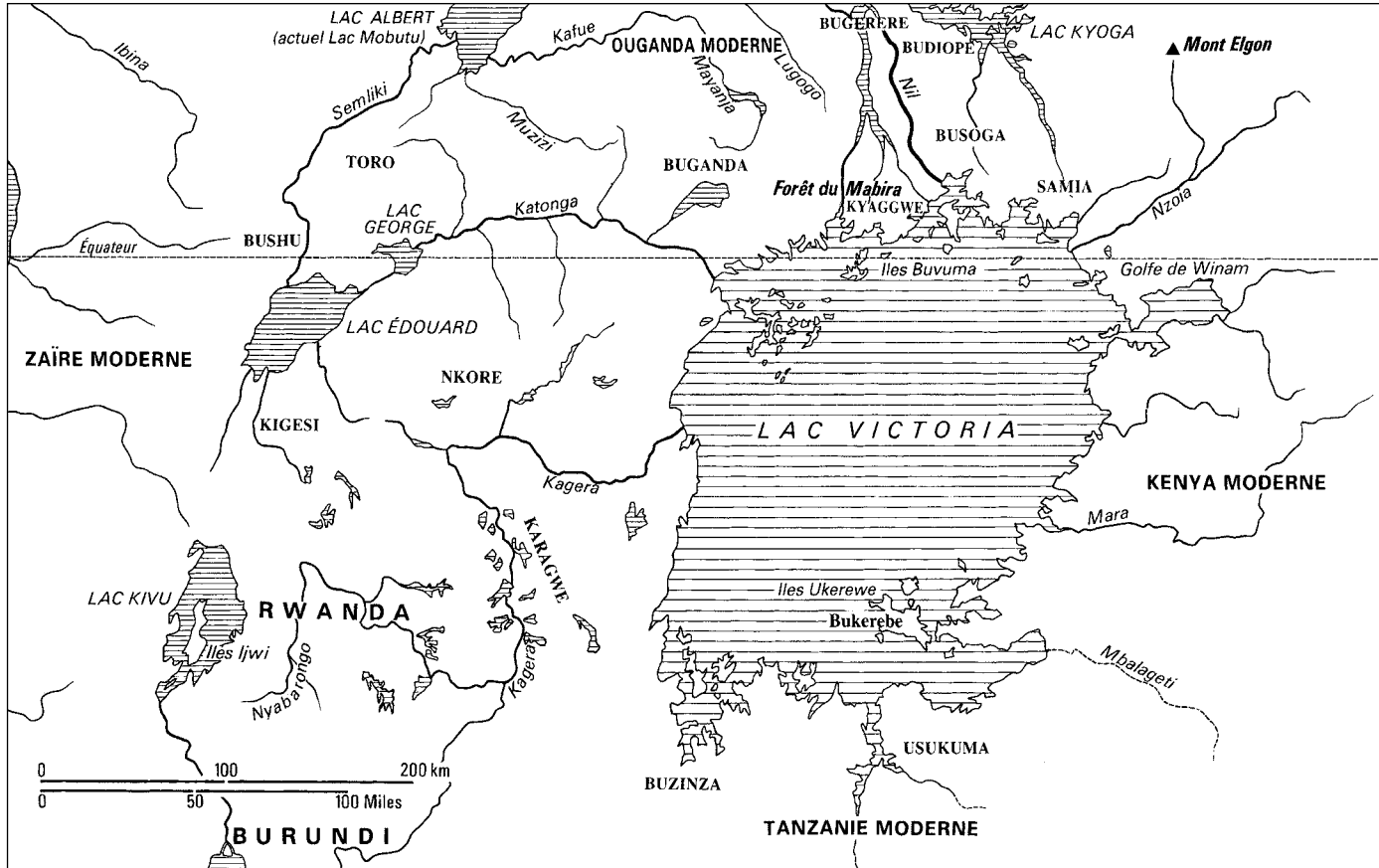
Kakungulu n'était pas le premier à tenter de transformer un groupe de réfugiés au Mabira en une force d'insurrection. En effet, en se tournant vers le Mabira, il ne faisait que répéter une page du livre de tactique de son propre père, Semakokiro. Quelque trente ou quarante ans auparavant, en effet, Semakokiro avait tenté de se refaire une situation dans le Mabira, où il avait su s'entourer d'un puissant soutien. Son exil avait duré fort longtemps.

Avec le recul du temps, cet endroit du Mabira où Semakokiro organisa son exil nous apparaît comme ayant été un État en gestation. Le processus de formation d'un État fondé dans le Mabira fut interrompu par l'efficacité même avec laquelle Semakokiro se gagna des appuis; il finit par renverser son frère Junju et devint ainsi *kabaka* du peuple ganda. Les temps anciens de cet exil de Kakungulu dans le Mabira et, avant lui, de celui de son père Semakokiro font penser à la communauté puissante, stable et très nombreuse qui s'organisa autour du général et administrateur ganda Semei Kakungulu dans son « exil » en Ouganda oriental, au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>; on y retrouve ce caractère à la fois tendu et complexe des relations entre les dirigeants et leurs subordonnés qui caractérisait la vie politique du royaume de Buganda à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

L'histoire de Kakungulu et de Semakokiro au Mabira, à la veille du XIX<sup>e</sup> siècle, renvoie à l'historien plusieurs images de la vie extraordinairement riche et complexe de la région des Grands Lacs à cette époque. La première est celle d'un État encore en gestation de la région des Lacs, qui annexe des terres et des populations nouvelles qu'il place sous sa domination et qui apparaît comme un ensemble d'institutions relativement jeunes. La deuxième montre une région en pleine effervescence qui passe difficilement du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. Les souverains se heurtaient à une opposition farouche tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs royaumes. Leurs règnes pouvaient être de courte durée; ils avaient bien peu de temps pour mettre en place des alliances et des administrations efficaces, tandis que leurs frères ou leurs fils attisaient la révolte. La troisième image de la région est celle de fiefs ou de royaumes qui n'étaient pas des entités sociales et politiques fermées. Les frontières politiques étaient très perméables. La vie des souverains et la qualité de vie des courtisans et des sujets dépendaient de la nature des relations entre États. Enfin, la quatrième image est celle de la vie sociale et politique peu connue et mal comprise, loin des cours et des capitales de la région; elle nous donne un aperçu du rôle de l'État de la région des Grands Lacs dans la vie des populations, dans la vie privée et la production, le commerce et les échanges, la pensée et la vie religieuse.

Aujourd'hui comme au siècle dernier, cette région d'Afrique orientale et centrale est à la fois très bien irriguée et densément peuplée. Elle s'étend du bassin de Kyoga (centre et nord de l'Ouganda), des contreforts du mont Elgon et du golfe de Winam au Kenya occidental, jusqu'aux hautes terres orientales du bassin du Zaïre et aux rives du lac Tanganyika. La région des Grands Lacs

1. M. Twaddle, 1966, p. 25-38.



11.1. La région des Grands Lacs (d'après D. W. Cohen).

est une région historique et culturelle (ainsi que le point de convergence de deux grands bassins hydrographiques) définie par une famille linguistique qui se trouve reflétée dans les formes culturelles et, en particulier, par les grands schémas communs de l'organisation politique antérieure à l'époque coloniale. L'État de la région des Grands Lacs avait une culture politique, des principes structurels et une idéologie autoritaire, certaines caractéristiques régionales, notamment des modèles sociaux comportant des « castes », des classes, et divers schémas pluriethniques.

## L'ordre politique

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis sept ou huit décennies plus tard, quand les pressions exercées par les Européens commencèrent à affecter directement le sort des individus et des États, la région des Grands Lacs était un conglomérat d'États de superficie et de puissance très diverses, sous des dehors cependant assez semblables. Un royaume de la région des Grands Lacs se présentait comme un domaine organisé autour d'un monarque tirant son autorité de ses liens de parenté avec une dynastie, et entouré d'une cour et de conseillers; l'organisation elle-même reposait sur un réseau hiérarchisé de fonctionnaires, d'artisans et de seigneurs.

Traditionnellement axées sur les événements et les fonctions politiques officiels<sup>2</sup>, les études consacrées à la région ont mis en relief les actes d'insurrection de Semakokiro et Kakungulu, et des milliers de partisans qui partagèrent leurs vies d'exilés et de rebelles. Leur histoire, et celle de leur exil, met en évidence l'existence latente de forces d'opposition à l'autorité établie et aux capitales de la région, et nous permet de nous dégager des concepts trop rigides du domaine politique. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, de même qu'avant et après cette période, l'État des Grands Lacs n'était pas simplement l'assemblage d'un roi, d'une cour et d'un pays, ni la combinaison d'une culture politique, d'un ordre administratif et d'une organisation structurelle. L'histoire de Semakokiro et de Kakungulu est porteuse d'un message: le domaine de l'État se définit de manière essentielle par le conflit, celui du dedans et celui du dehors.

L'ordre politique de la région des Grands Lacs a considérablement évolué au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de deux tendances principales. La première était le renforcement de la cohésion et du pouvoir de certains États, par l'accroissement de la main-d'œuvre et du commerce, le développement d'institutions bureaucratiques, l'élimination des facteurs de division et, enfin, le contrôle et la maîtrise des influences et des forces nouvelles qui pénétraient dans la région.

2. Les anthropologues et les historiens se sont intéressés surtout à l'histoire politique des royaumes de la région; il existe malheureusement peu d'ouvrages sur l'histoire économique avant l'ère coloniale.

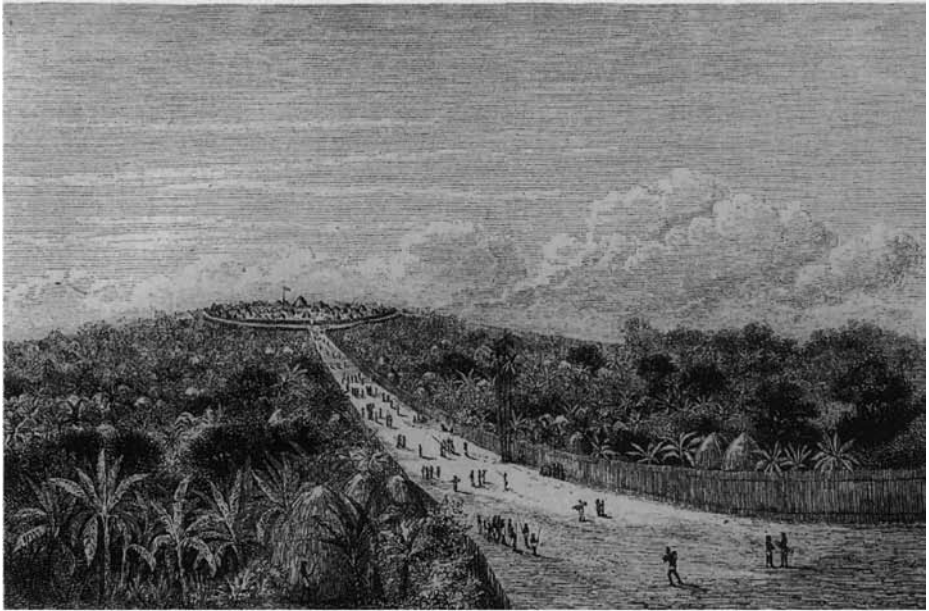
La seconde tendance était l'ascension décisive de trois ou quatre États — le Buganda, le Rwanda, le Burundi et, enfin, le Bunyoro au cours de sa période de renaissance — aux dépens d'autres États. Ces deux tendances étaient étroitement liées. La prospérité de ces quatre grands royaumes, au XIX<sup>e</sup> siècle, reposait sur la réorganisation de l'administration dans le sens d'une plus grande centralisation; la cessation des vieilles querelles intérieures par l'élimination de l'opposition et l'organisation de campagnes de collecte de tributs et d'expansion, qui désamorçaient les conflits internes; l'agrandissement du royaume par la conquête de nouvelles régions; l'appropriation et l'incorporation de certains secteurs de la production et du commerce de la région, et l'intégration des forces et éléments nouveaux qui y pénétraient.

Le changement général que le XIX<sup>e</sup> siècle a apporté dans ces grands royaumes est notamment illustré par la durée du règne des souverains du Buganda, du Rwanda, du Burundi et du Bunyoro. Au Buganda, Kamanya a régné pendant trente à trente-cinq ans à partir du début du siècle, et ses successeurs, Suna puis Mutesa, pendant vingt et vingt-huit ans respectivement. Par comparaison, onze *kabaka* ont occupé le trône du Buganda au XVIII<sup>e</sup> siècle, et nombre d'entre eux ont été assassinés ou renversés. À « l'ère des princes » du XVIII<sup>e</sup> siècle a succédé celle des « longs règnes », tant Kamanya que Suna ou Mutesa ont eu le temps de mettre en place un embryon de contrôle, de juguler l'opposition des princes et des factions, et de commencer à développer les ressources de l'État.

Même évolution au Rwanda où une « ère de longs règnes » succéda aux règnes courts de l'ère précédente. Mwami Yuhi Gahindiro prit le pouvoir pendant la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle et régna pendant plus de trente ans. Son successeur, Mutara Rwogera, exerça le pouvoir pendant une trentaine d'années; après lui, Kigeri Rwabugiri resta sur le trône pendant près de quarante ans, jusqu'à sa mort en 1895.

Le Burundi n'eut que deux souverains au XIX<sup>e</sup> siècle: Ntare II Rugamba, qui serait monté sur le trône à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et Mwezi II Gisabo, qui régna de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à sa mort en 1908. On pense que quatre souverains se sont succédé sur le trône du Burundi au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le cas du Bunyoro, la longévité des monarques est moins évidente au XIX<sup>e</sup> siècle, bien que Mukama Kabarega, qui a exercé le pouvoir de 1870 à sa révocation par l'Empire britannique, en 1899, ait incarné le renouveau de la puissance et de l'influence régionale du Bunyoro pendant la seconde moitié du siècle.

Il ne faut pas méconnaître l'effet circulaire qu'ont pu avoir les longs règnes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le temps a permis aux souverains, aux courtisans et à leurs clients d'asseoir le pouvoir sur des bases plus solides et plus durables, et de mettre en place des administrations plus fiables. Avec le temps, souverains et administrations ont pu systématiser l'attribution des récompenses, des rémunérations et des emplois, et démontrer au peuple que, pour son avenir et sa sécurité, il valait mieux travailler avec le régime que contre lui; ce qui, en retour, a donné aux souverains, aux courtisans et aux grands hommes du XIX<sup>e</sup> siècle plus de temps et de moyens pour consolider leur pouvoir et leur



11.2. *La Buganda en 1875: la capitale du kabaka.*

[Source : H. M. Stanley, *Through the dark continent*, 1878, vol. I, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]



11.3. *Le kabaka Mutesa, entouré de chefs et de dignitaires.*

[Source : H. M. Stanley, *Through the dark continent*, 1878, vol. I, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

gestion. Les coalitions et les routines avaient plus de chances de se perpétuer d'un règne à l'autre, lorsque les souverains demeuraient longtemps sur le trône. Dans l'État des Grands Lacs, la légitimité et l'autorité ne reposaient pas seulement sur un rituel d'accession; elles étaient acquises avec le temps grâce à l'édification progressive de réseaux de relations sociales. La participation à l'État impliquait le jeu des institutions du mariage, des services et de la clientèle; l'exploitation de nouvelles terres; la mise en place de nouveaux circuits d'échange et un approvisionnement accru des capitales. Tous ces éléments exigeaient du temps.

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le Buganda, le Rwanda, le Burundi et le Bunyoro ont été les États les plus expansionnistes de la région; et c'est essentiellement leur évolution pendant cette période qui en a déterminé la configuration au XX<sup>e</sup> siècle. Il existait cependant, dans la région élargie, plus de deux cents autres fiefs, presque tous dotés d'institutions politiques analogues à celles des grands royaumes. Certains de ces petits États se sont transformés politiquement au XIX<sup>e</sup> siècle, renforçant leur pouvoir dans leur sphère d'influence immédiate. D'autres ont perdu le contrôle des forces centrifuges qui s'exerçaient à l'intérieur de leurs frontières et sont tombés sous la dépendance de centres lointains. Les capitales et les cours des grands royaumes ont commencé à attirer les dissidents et les insurgés des États voisins, aventuriers venus demander l'aide de leurs puissants hôtes pour renverser le pouvoir dans leur pays. Répétées des centaines de fois, ces initiatives ont contribué à l'affaiblissement des petits États et à l'expansion des plus grands.

À partir de 1850, la distinction entre grands et petits États s'est affirmée, à mesure que les premiers accaparaient les nouvelles ressources de l'extérieur — marchandises, armes à feu notamment, marchands et aventuriers européens, arabes et swahili, missionnaires chrétiens et musulmans. Les petits royaumes de la région des Grands Lacs en sont venus à ressembler de plus en plus à des « jardins » cultivés par les serviteurs ou les esclaves pour payer le tribut perçu par les grands royaumes ou, tout simplement, à des champs de manœuvres pour les différentes forces qui s'exerçaient à l'intérieur ou à l'extérieur de la région.

## Production et extraction

Cette dernière observation nous écarte du seul terrain politique. Il apparaît que, au XIX<sup>e</sup> siècle, la principale préoccupation de l'État était à la fois la production et les échanges, que ce processus d'accumulation se déroulait dans le cadre de l'ancien fief ou au-delà des frontières administratives réelles de l'État. Le contrôle de la production et du commerce était au cœur des préoccupations d'États comme le Rwanda, le Buganda, le Burundi et le Bunyoro, à mesure qu'ils agrandissaient leurs territoires et étendaient leur sphère d'influence.

Nous avons déjà évoqué le programme d'expansion de Mawanda dans le Kyaggwe. Ce projet, conçu au siècle, visait les régions de production qui

échappaient au contrôle du royaume du Buganda. Le Kyaggwe possédait de la fibre d'écorce, du minerai de fer et des artisans capables de travailler le fer, et il avait accès aux terres fertiles des îles du nord du lac Victoria. Les îles Buvuma, au large du Kyaggwe, étaient bien reliées aux réseaux commerciaux établis à l'est du lac Victoria. La conjonction de forces de production, de matériaux, de techniques et de main-d'œuvre, l'accès aux circuits commerciaux régionaux ou leur maîtrise, tels étaient les principaux soucis des États de la région des Grands Lacs à l'époque précoloniale.

Les redevances perçues dans les régions régulièrement administrées et en dehors des royaumes enrichissaient les cours et les régimes en place. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la perception de tributs et la résistance opposée aux redevances exigées par l'État créèrent entre les zones de production et les régions de consommation tout un tissu de rapports conflictuels se superposant (en les faussant parfois) aux réseaux commerciaux qui couvraient l'ensemble de la région à l'époque précoloniale. Le jeu des prélèvements effectués par l'État et de la résistance opposée par les producteurs et les zones de production à la pratique coercitive du tribut de l'État est particulièrement évident, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le domaine de la production alimentaire, des échanges de denrées et de la consommation alimentaire. Dans cette région réputée à juste titre pour l'abondance de ses produits, c'est paradoxalement la maîtrise de l'approvisionnement en denrées alimentaires qui est devenue la pierre d'achoppement des relations entre États, et des relations entre l'État et les producteurs<sup>3</sup>.

Dans les royaumes régulièrement soumis à l'administration de l'État, tant la production spécialisée que la production non spécialisée fournissaient des denrées alimentaires, ainsi qu'une multitude d'autres produits, aux capitales et aux cours. Les recouvrements semblent avoir été tantôt réguliers tantôt irréguliers, selon les époques. Quant aux rentrées de marchandises, elles étaient censées se faire à chaque saison; cependant, dans certains cas spécifiques, à l'occasion, par exemple, de campagnes militaires, de cérémonies et de divertissements royaux, ou encore en cas de disette, des marchandises étaient spécialement collectées pour être redistribuées par l'intermédiaire des cours et des capitales.

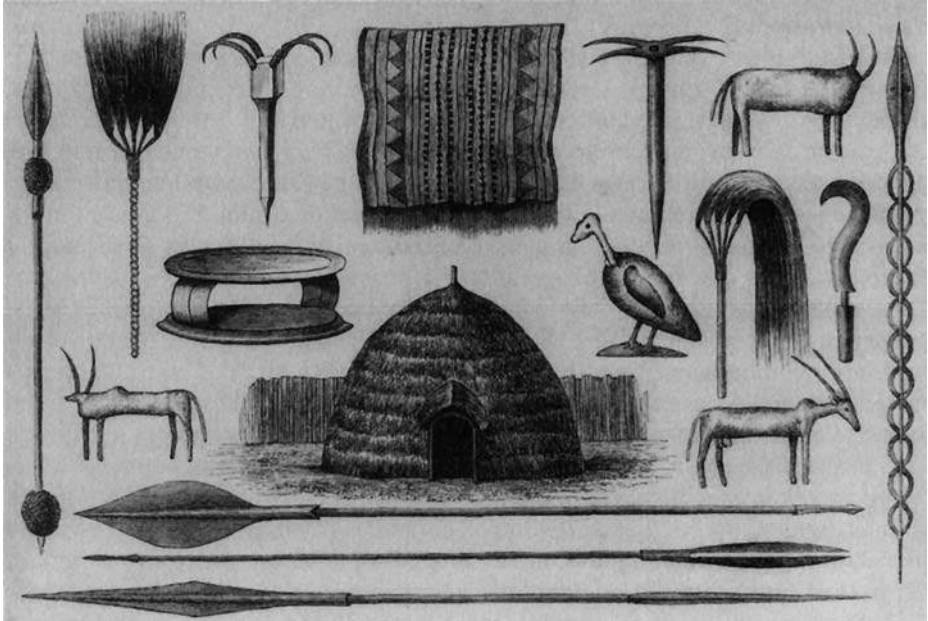
Au Buganda, il semble que fut créée une sorte de ferme d'État gérée par des fonctionnaires désignés, qui devaient assurer le ravitaillement des cours de certains chefs et du palais du *kabaka*<sup>4</sup>. Au Rwanda, au Nkore, au Karagwe et au Burundi, les troupeaux royaux, qui faisaient partie des richesses de l'État, fournissaient de la viande, des matières grasses, du lait et du beurre aux coteries de seigneurs et de fonctionnaires, à leurs clientèles et à leurs familles. Il s'agissait, dans ce cas, d'une « production gérée », c'est-à-dire organisée et réglée par l'État. Les fermes d'État pouvaient produire des

3. Ce phénomène est examiné en détail dans l'étude de D. W. Cohen, 1983. Les données figurant dans le présent chapitre sont extraites de cette étude, présentée en juin 1981 lors d'une conférence organisée à Naivasha (Kenya) par l'Université des Nations Unies.

4. Nous espérons qu'une étude paraîtra bientôt sur ce sujet. Le mode de ravitaillement est présenté dans ses grandes lignes après l'examen de plusieurs sources.



quantités considérables d'aliments et de boissons dans des délais assez brefs ; ce qui laisse supposer que les niveaux de production étaient élevés pour faire face à de fortes demandes momentanées, et qu'il y avait nécessairement surcapacité des organismes d'approvisionnement<sup>5</sup>.



11.4. *La maison du Trésor et les ornements royaux du rumanyika, roi du Karagwe.*

[Source : H. M. Stanley, *Through the dark continent*, 1878, vol. I, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Loin de se limiter à ces secteurs spécialisés de la production alimentaire, les systèmes de prélèvement s'étendaient à d'autres domaines d'activités et à la « perception de tributs ». Il serait intéressant de considérer les activités économiques de l'État comme un continuum : en effet, le passage progressif de la collecte occasionnelle des contributions à un système plus régulier de collecte annonçait souvent le début d'un processus d'intégration des zones frontalières et de zones de production totalement nouvelles dans les États de la région des Grands Lacs. Dans ce continuum, on relève des exemples d'impositions effectuées par des agents du Buganda dans le Busoga central<sup>6</sup>. Ces pratiques ne faisaient certes pas partie d'un pro-

5. J. Tosh (1980, p.9) a attiré l'attention sur la production des excédents alimentaires dans l'Afrique précoloniale, réfutant la thèse selon laquelle les excédents qui servaient à nourrir les artisans spécialistes, les chasseurs, les caravanes de commerçants et les cours étaient les excédents normaux de la production de subsistance.

6. Le tribut levé par le Buganda est étudié dans S. N. Kiwanuka, 1972, p.139-153; J. Kasirye, 1959; F. P. B. Nayenga, 1976; D. W. Cohen, 1977.

gramme régulièrement administré; cependant, elles étaient suffisamment bien organisées et assez courantes pour ne pas nécessiter l'intervention de forces armées, et pour produire des volumes considérables de denrées alimentaires sous une forme préparée; cela permet de supposer qu'il y avait notification par avance, suivie d'un travail de préparation. C'est essentiellement sur la banane séchée (en lugosa: *mutere*), transportée sous forme de farine ou de galettes séchées au soleil, que porta le tribut du Busoga central. Cette pratique de perception régulière de tributs, dans une zone déterminée, aurait contraint une zone tributaire à produire dans des proportions largement supérieures aux besoins de la consommation locale. Ces « excédents stratégiques » auraient alors donné l'impression aux premiers voyageurs européens dans la région d'une abondance illimitée et de l'auto-suffisance des petits producteurs, en même temps que celle, plus familière, du faste des cours<sup>7</sup>. Mais ces observateurs n'auraient pas saisi la structure de l'« excédent stratégique »: les véritables coûts de production de tous les biens et services « réciproques » que l'État percepteur de tributs offrait aux zones tributaires incombaient aux contribuables. De plus, ces « excédents stratégiques » ne constituaient pas une garantie de sécurité pour les producteurs, car au XIX<sup>e</sup> siècle l'État-percepteur dans la région des Grands Lacs était en mesure de les faire saisir si, pour quelque raison que ce fût, ils ne les livraient pas.

Autre exemple: celui de la collecte du sel fin en provenance des sources salines du lac George, à destination des cours des royaumes du Bunyoro et du Toro<sup>8</sup> qui, pour être éloignées, n'en exerçaient pas moins un contrôle vigilant (et parfois protecteur). Toujours dans ce continuum, il faut signaler des levées de tributs irrégulières et inattendues dans des régions plus lointaines<sup>9</sup>. On peut supposer que ces tributs comportaient moins d'aliments préparés, tels que le *mutere* ou d'autres aliments et boissons exigeant beaucoup de travail de récolte et de préparation. Dans les régions lointaines, ces collectes étaient menées comme des opérations militaires. Des bandes armées, voire de véritables expéditions, quadrillaient une zone, y ramassant tout ce qui pouvait faire l'objet d'un tribut, principalement du bétail et des hommes, mais aussi les réserves d'objets en fer et de tissus en fibre d'écorce des artisans et des commerçants. Il s'agissait de vastes opérations de pillage. Une des expéditions militaires organisées au Buganda pénétra jusqu'au Busoga, y bivouaqua pendant plusieurs mois, envoyant çà et là des escouades de ramassage. L'armée chargée de percevoir le tribut demeura cette fois assez longtemps dans le pays pour contraindre la population à produire et à préparer de telles quantités d'aliments et de boissons que ce n'était plus, à proprement parler, un butin. Les aliments étaient saisis par l'armée des occupants tant pour sa propre subsistance que pour celle des cours du Buganda. Dans ce cas précis, il est très probable cependant

7. Voir, par exemple, F. D. Lugard, 1893, vol. I, p.366; H. H. Johnston, 1902, vol. I, p.248; H. M. Stanley, 1878, vol. II, p.142-143.

8. E. M. Kamuhangire, 1972a, 1972b.

9. D. W. Cohen, 1977, p.73-80.

que l'armée ganda ne soit pas restée assez longtemps pour encourager, ou pour imposer, un accroissement permanent de la production de denrées alimentaires et autres dans la région occupée. Elle est toutefois restée assez longtemps pour démanteler une bonne partie des structures de production du Busoga central — auquel il faudra plusieurs années pour se réorganiser. Des expéditions similaires furent organisées à partir de la région de la capitale du Rwanda, dans le but de soustraire des denrées précieuses et du bétail aux régions indépendantes du Nord et de l'Est, y compris autour des rives occidentales du lac Kivu<sup>10</sup>. Elles finirent par y anéantir et la production et les activités de commercialisation, et durent aller encore plus loin chercher de nouvelles sources de richesses.

Ces expéditions militaires entraînent notamment l'apparition d'itinéraires de transit relativement réguliers vers les régions-cibles. Deux ou trois États du sud-ouest du Busoga constituaient avant tout des postes de ravitaillement pour les expéditions du Buganda. Ces petits États pouvaient fournir aux armées d'énormes quantités de vivres à bref délai, et semblent s'être approvisionnés dans les zones limitrophes. Vers 1860, les zones situées immédiatement au nord de cette route de transit furent abandonnées, elles cessèrent d'offrir la capacité de production nécessaire pour que les États chargés d'assurer le ravitaillement de la population et le royaume du Buganda puissent s'y approvisionner<sup>11</sup>. En quelques décennies, sous l'effet du tribut perçu par de grands royaumes comme le Buganda, les régions imposées se seraient réparties en deux catégories : celles où la demande extérieure de denrées alimentaires stimulait la production ; et celles où cette demande affaiblissait ou détruisait les structures de production.

Selon les sources dont nous disposons sur le XIX<sup>e</sup> siècle, ce système de tribut suscita une farouche résistance dans les zones de production. Diverses régions du Busoga septentrional et oriental s'opposèrent aux puissantes expéditions militaires ganda, et réussirent même parfois à les refouler. Afin de ponctionner davantage les riches régions de l'Est, le Buganda chercha par tous les moyens à se procurer des armes à feu, participa activement aux conflits locaux et installa des princes vassaux sur le trône de plusieurs États de la région. Il multiplia les expéditions militaires, qui se faisaient plus lointaines à mesure que s'effondraient les anciens États payeurs de tributs. H. M. Stanley fut témoin de la résistance à la levée du tribut ganda dans les îles Buvuma, alors qu'il se trouvait au Buganda en 1875<sup>12</sup>. Les peuples et les États situés aux frontières ouest et nord-ouest du Rwanda s'opposèrent, pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à la collecte régulière de tributs par cet État<sup>13</sup>.

10. D. S. Newbury, 1975, p.155-173; *anonyme*, s. d.; M. C. Newbury, 1975.

11. Il y est fait brièvement allusion dans D. W. Cohen, 1977, p.116-117. Cette question sera reprise dans l'étude que l'auteur prépare sur le Busoga, 1700-1900.

12. H. M. Stanley, 1878, vol. II, p.304-342.

13. Voir note 10 ci-dessus.



11.5. Bataille navale sur le lac Victoria entre les Baganda et le peuple des îles Buruma, 1875.

[Source: H. M. Stanley, *Through the dark continent*, 1878, vol. I, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres.  
Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

## Coercition, violence et marché

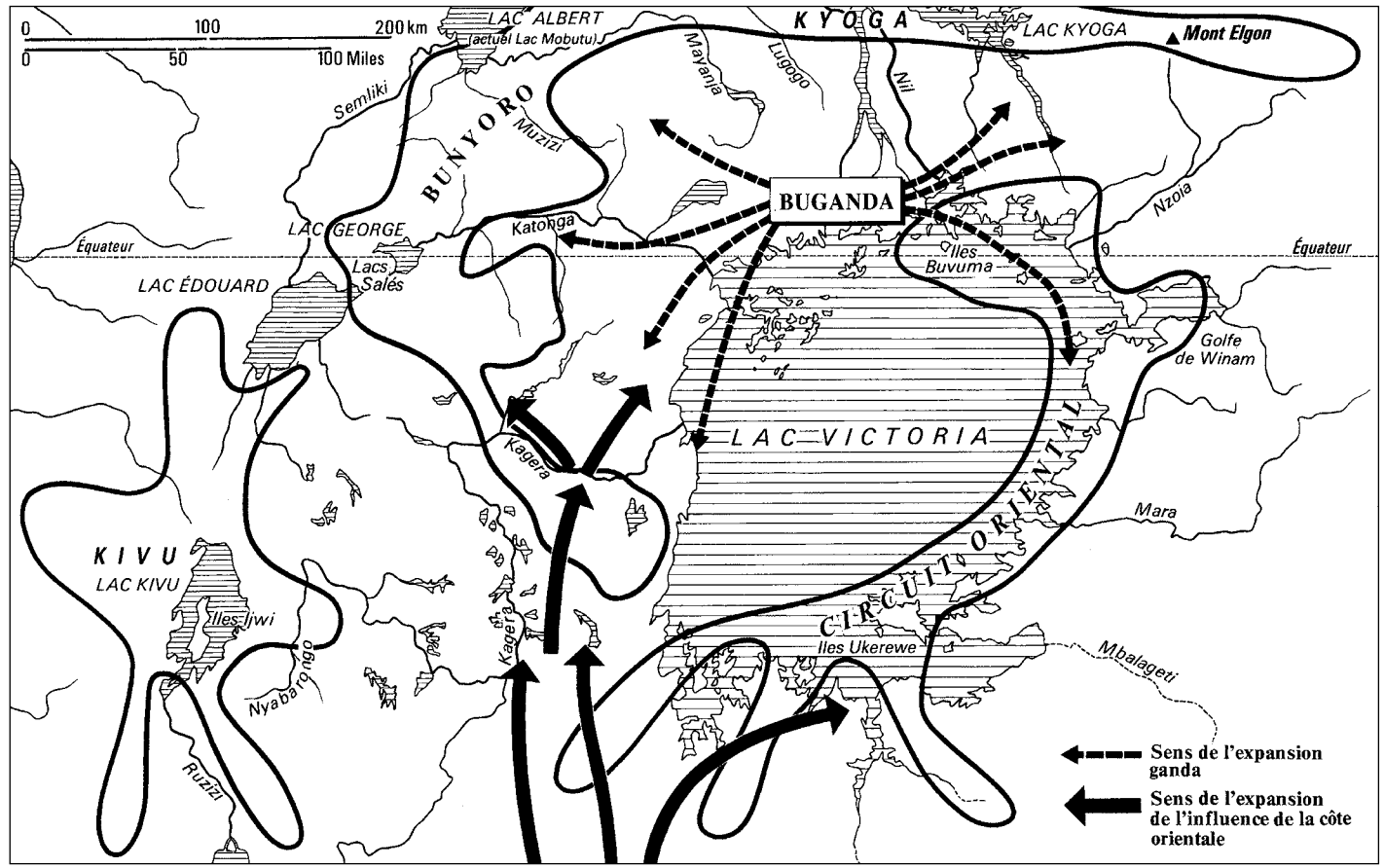
La résistance opposée aux exigences apparemment insatiables des grands États de la région des Grands Lacs, au XIX<sup>e</sup> siècle, eut notamment pour conséquence de faire baisser la productivité dans la quasi-totalité des régions imposées, ce qui reporta sur les cours royales la charge du coût des excédents de la production alimentaire. Il fallait en effet des moyens plus perfectionnés pour maintenir à un niveau élevé les tributs perçus en dehors des zones de production régulières des royaumes. Bien évidemment, cette résistance eut pour effet d'accroître la violence dans toute la région, et elle semble avoir déstabilisé les pratiques commerciales anciennes qui avaient cours sur et entre les rives des lacs Victoria, Kyoga, Lutanziye et Kivu, ainsi que le long des lacs salés du sud-ouest de l'Ouganda; les productions excédentaires de ces régions donnaient lieu depuis longtemps à des échanges organisés<sup>14</sup>. La région, au XIX<sup>e</sup> siècle, nous apparaît comme le théâtre d'une concurrence accrue entre deux systèmes régionaux d'échange de produits alimentaires: l'un fondé sur le marché, l'autre sur la force militaire et la coercition politique. Dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est essentiellement le second qui s'est développé aux dépens du premier. Les souverains et les cours semblent avoir renoncé à dépendre des marchés pour l'approvisionnement intrarégional.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les zones de production de la région des Grands Lacs étaient souvent convoitées par deux ou trois États percepteurs de tributs, et devinrent ainsi le théâtre de rivalités et de conflits intenses. Le tribut sur les salines du sud-ouest de l'Ouganda actuel était revendiqué à la fois par le vieil État du Bunyoro et par le nouveau royaume toro. La richesse saline de ces deux États connut donc périodiquement des hauts et des bas tout au long du siècle<sup>15</sup>. Il est fort probable que les régions du Bugerere, à l'ouest de la vallée du Nil, et du Budioppe, au nord du Busoga, aient excité à la fois la convoitise des États du Buganda et du Bunyoro, qui cherchaient à s'approprier les céréales, les tubercules, le bétail, les bananes et les produits ouvrés dont elles étaient riches. La résistance des régions du Bugerere et du Budioppe a retardé l'intégration de leur production dans les États du Buganda et du Bunyoro presque tout au long du siècle<sup>16</sup>. Il va sans dire que l'invasion simultanée des régions productrices par ces deux États a été au cœur du conflit qui les a opposés pendant une grande partie du siècle.

14. À l'époque précoloniale, le réseau commercial de la région des Grands Lacs comprend trois circuits d'échange qui s'entrecroisent: le circuit oriental, qui part des îles Buvuma en longeant le lac Victoria par l'est et le sud jusqu'à l'Usukuma; le circuit Bunyoro-Kyoga, qui s'étend du mont Elgon vers les prairies de l'Ouganda occidental; et le circuit du Kivu, qui s'étend de la lisière de la forêt du Zaïre actuel, autour des lacs du Rift occidental, jusqu'au Burundi, au Rwanda et aux prairies à l'ouest de l'Ouganda actuel (voir carte 11.6). Sur les circuits d'échange de la région, lire les excellents articles de J. Tosh, 1970; A. D. Roberts, 1970*b*; C. M. Good, 1972; B. Turyahikayo-Rugyeme, 1976; E. M. Kamuhangire, 1976; D. S. Newbury, 1980; J.-P. Chrétien, 1981.

15. E. M. Kamuhangire, 1972*b*.

16. La situation du Bugerere est très significative. A. F. Robertson l'expose très clairement, 1978, p. 45-47.



11.6. Circuits commerciaux de la région des Grands Lacs (d'après D. W. Cohen).

Dans certaines zones, ce climat de rivalité entre plusieurs puissances de la région désireuses de s'assurer les « droits au tribut agricole » a pu susciter diverses stratégies d'alliances et de défense parmi les groupes tributaires, alors que, dans d'autres, il se traduisait simplement par une diminution de la population et de la production dans les zones contestées. Dans d'autres encore, les rivalités entre les diverses puissances cherchant à s'approprier les ressources et entre les courtisans désireux d'obtenir des privilèges d'affermage aboutirent sans doute à l'imposition de contributions très supérieures aux possibilités de consommation<sup>17</sup>. L'un des premiers effets de l'activité des Européens dans la région des Grands Lacs aura été de renforcer l'aptitude des grandes puissances régionales à lever leur tribut dans les zones éloignées, du moins à court terme.

Si certaines zones de la région étaient contraintes de produire beaucoup plus que ne l'exigeait la consommation locale, d'autres, en revanche, souffraient de pénuries qui, loin d'être exceptionnelles, pouvaient avoir lieu tant au début de la saison des pluies qu'au cours des années de maigres récoltes. Au Kenya occidental, des marchés occasionnels étaient ouverts pendant les périodes de crise<sup>18</sup>. Ils étaient situés dans les zones comprises entre les hautes terres, humides et sûres, et les basses terres, sèches et moins sûres, qui s'étendent en arc de cercle entre le golfe de Winam, à l'ouest du Kenya, et le sud du Busoga; dans cette région, des marchés occasionnels étaient organisés en période de crise pour l'échange de bétail, de céréales, de poissons, de légumes verts et de produits manufacturés. Ces échanges étaient aux mains de grandes familles de la région où était installé le marché. C'est ainsi que, au début du XX<sup>e</sup> siècle, on vit apparaître les « hommes forts » ou les « pseudo-chefs » que connaissaient bien les familiers de l'Afrique.

Aux abords du golfe de Winam, les pénuries d'aliments de base étaient fréquentes, surtout sur les terres situées en bordure du lac qui connaissent une seule saison des pluies et une très longue saison sèche. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, les populations se sont déplacées lentement et régulièrement des rives du lac vers les hautes terres, à la recherche de zones plus sûres et plus productives bénéficiant de deux saisons de pluies. Seuls freinaient leur progression les occupants déjà installés sur ces hautes terres, les bandes qui, périodiquement, venaient en piller les richesses, et le fait qu'elles étaient insuffisamment organisées pour mettre en valeur de nouvelles terres dans les régions montagneuses. Cette migration se poursuit de nos jours. Elle entraîne des mutations dans la production et le régime alimentaire des populations qui se réfugient dans les hautes terres, une concentration de la population dans

17. Les intrigues de cour dans des royaumes comme le Buganda ont vraisemblablement contribué à porter dans des zones éloignées les campagnes de collecte des tributs à l'époque précoloniale. Voir D. W. Cohen, 1983.

18. M. J. Hay, 1975, p. 100-101. Voir aussi l'ouvrage de L. D. Shiller sur Gem et Kano au Kenya occidental, et *The Jolue before 1900*, ouvrage de R. Herring. L'auteur du présent chapitre, en travaillant à Siaya, et Priscilla O. Were, en travaillant à Samia, ont réuni des preuves à l'appui de cette information.

ces zones et le développement des communautés linguistiques du groupe luo. Au XX<sup>e</sup> siècle, cette région connaît l'une des plus fortes densités de population rurale en Afrique, d'où l'épuisement des sols et des ressources en bois<sup>19</sup>.

Ceux qui n'émigraient pas vers les hautes terres continuaient à souffrir des pénuries dues à un système agricole précaire. Les marchés occasionnels remédiaient quelque peu à la situation, en permettant à la population d'échanger le bétail élevé sur les basses terres contre des céréales et des racines alimentaires dont la culture réussissait mieux sur les hautes terres. Étant donné que, dans les basses terres, la période de disette correspondait à l'époque des labours et des semailles au moment des premières pluies qui demandaient le plus de main-d'œuvre, ces marchés étaient un moyen de compenser assez rapidement les effets d'une saison sèche prolongée ou d'une maigre récolte. Grâce aux échanges régionaux, le bétail élevé par les habitants des basses terres garantissait la continuité du travail agricole et de l'alimentation. Il était pour eux source de richesses convertibles.

## Les réseaux commerciaux

Au Rwanda, on remédiait à la précarité de la situation agricole par des échanges entre zones, entre ethnies et entre classes<sup>20</sup>. La complémentarité de la production et de la consommation entre les zones excédentaires et les zones déficitaires a suscité l'apparition de tout un réseau de communications, d'échanges et d'interactions qui renforça les assises de l'État rwandais. Ces échanges réguliers ont permis le maintien d'économies locales spécialisées, ainsi que celui d'habitudes alimentaires propres aux différentes ethnies ou aux différentes classes, ce qui a accentué les clivages sociaux dans la partie occidentale de la région des Grands Lacs.

L'État du Rwanda levait son tribut dans des régions plus lointaines, pillant fréquemment les riches régions du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest, dont certaines furent soumises à son administration au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, le Rwanda participait à un système commercial centré sur le lac Kivu. Les commerçants se rendaient aux marchés des bord du lac Kivu et des îles Ijwi avec des *butega*, bracelets tissés provenant de Butembo, à l'ouest du lac Kivu. Ces bracelets de Butembo furent progressivement considérés comme une monnaie et, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ils étaient largement utilisés pour les échanges dans la région du Kivu, enrichissant les marchands d'Ijwi et les fabricants de bracelets de Butembo, tout en facilitant les échanges de bétail, de denrées alimentaires et d'autres produits dans toute la région du Kivu et du Rwanda, où ils encouragèrent peut-être la production<sup>21</sup>.

19. Il faut étudier plus en détail la situation sociale et économique du Kenya occidental au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier en ce qui concerne la démographie, l'économie rurale et les problèmes d'hygiène. Pour la Tanzanie, voir H. Kjekshus, 1977.

20. H. L. Vis *et al.*, 1975.

21. D. S. Newbury, s.d.



Il semble qu'un circuit d'échange reliant les régions situées sur la rive orientale du lac Victoria ait connu un développement analogue. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un vaste réseau d'échange de denrées alimentaires et d'autres produits y fonctionnait vraisemblablement depuis des siècles. Ce réseau liait les côtes du Buganda et du sud du Busoga et les îles Buvuma, dans le Nord, avec l'intérieur du pays (aujourd'hui le Kenya occidental) et les régions du Buzinza, de l'Usukuma et de l'Unyamwezi situées au sud du lac (l'actuelle Tanzanie). Il semble que l'élément déterminant de la configuration de ce réseau ait été la révolution agricole introduite dans l'État insulaire du Bukerebe au sud du lac, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup><sup>22</sup>. En effet, l'État du Bukerebe adopta plusieurs cultures nouvelles, dont le maïs et le manioc, et introduisit dans la région de nouvelles variétés de sorgho et de millet. Certains changements structurels — dont l'organisation de la main-d'œuvre servile (en provenance du continent) — entraînèrent une forte augmentation de la production agricole. Le continent offrait un débouché aux excédents du Bukerebe, lequel assurait aussi la commercialisation des métaux ouvrés du Buzinza et du bétail de l'Usukuma. Les populations du Buzinza et de l'Usukuma comptaient sur l'agriculture et le commerce du Bukerebe pour pallier les fréquentes pénuries alimentaires dont elles souffraient. Il semble que cette dépendance ait parfois amené les fermiers usukuma à accuser les marchands bukerebe de profiter de leur misère, en faisant purement et simplement monter le prix des denrées alimentaires qu'ils leur fournissaient au moment des famines<sup>23</sup>.

Si les marchands bukerebe étaient les principaux intermédiaires dans le Sud, les transports et les échanges étaient aux mains des Basuba dans la partie plus septentrionale de ce réseau oriental du lac. Extraordinairement ingénieux et courageux, ils sillonnaient les eaux du lac Victoria, transportant le sel, les esclaves, les bananes séchées, les céréales, les haricots, le bétail, le poisson et le fer, des marchés bukerebe, dans le Sud, aux marchés busoga et buvuma, dans le Nord<sup>24</sup>.

Le monopole des échanges mis au point au XIX<sup>e</sup> siècle par les Basuba sur les voies septentrionales du réseau oriental du lac rappelle les monopoles établis par les marchands bagabo et bashingo de la région des lacs salés, dans ce qui est l'actuel Ouganda occidental<sup>25</sup>. Dans les deux cas, en effet, ces peuples organisèrent au fil des ans une diaspora de l'échange, très bien structurée, qui assurait un contrôle politique global de la production et de la commercialisation du sel, sous la protection et avec l'autorisation des lointains royaumes du Nyoro et du Toro. Et dans les deux cas, les monopoles commerciaux étaient développés en dehors de la zone d'influence des États de la région des Grands Lacs; ils n'utilisaient ni le schéma ni les structures de l'État pour établir leurs réseaux commerciaux; et il ne leur

22. G. W. Hartwig, 1976, p. 62-83, p. 104-111.

23. *Ibid.*, p. 107.

24. M. Kenny, 1979.

25. E. M. Kamuhangire, 1972*b*.

arriva d'obéir aux exigences des États environnants que les rares fois où leurs zones de production, leurs marchés ou leurs flottes furent attaqués.

Les structures commerciales bukerebe — dans la zone sud du circuit oriental — présentaient un tel intérêt pour les autres commerçants que les marchands swahili et arabes opérant dans l'Unyamwezi s'y intégrèrent. En stimulant le commerce des esclaves et de l'ivoire dans la région, les nouveaux venus finirent par évincer les marchand bukerebe et leur système d'échange fondé sur la production alimentaire au sud du lac. C'est grâce à ces mouvements vers le sud que les marchands swahili et arabes eurent leurs premiers contacts avec la région des Grands Lacs. Les marchandises d'abord, les marchands ensuite, envahirent les marchés et les États de la région, empruntant les mêmes routes étroites, à l'ouest du lac Victoria, que les marchands de sel. Mais le plus important peut-être, c'est qu'avec eux l'ivoire et les esclaves firent leur apparition au cœur de la région des Grands Lacs, où ils allaient servir de monnaie d'échange contre des armes à feu. Enseignants musulmans et chrétiens, explorateurs, aventuriers et agents européens suivirent ensuite le même chemin, créant de nouvelles forces de changement dans toute la région des Grands Lacs.

Tandis que, sur la côte est, le trafic remontait vers le nord, à travers les prairies de l'Ouest, jusqu'aux populations et aux capitales de la rive septentrionale du lac, des navires buganda grignotaient les monopoles basuba et bukerebe à l'est et au sud, ouvrant ainsi la voie à des relations actives et directes entre le cœur du pays buganda et les marchands arabes et swahili de la rive sud. Ainsi, le Bukerebe était refoulé au sud par des groupes venus de l'Unyamwezi et de la côte est, et son influence reculait au nord et à l'est devant les visées expansionnistes du Buganda. La comparaison du Buganda et du Bukerebe au XIX<sup>e</sup> siècle met en évidence un contraste intéressant. Dans les deux régions, il y eut transformation de l'agriculture à un certain moment pour assurer de considérables excédents de denrées alimentaires. Mais tandis que les excédents du Bukerebe étaient destinés aux zones où les pénuries étaient grandes, mais qui pouvaient produire des denrées dont le Bukerebe avait besoin et qu'il ne pouvait produire lui-même, ceux du Buganda n'étaient que l'instrument d'une action politique et sociale. Ils ne servaient pas de monnaie d'échange. La remarquable organisation des transports mise en place par le Bukerebe et le Basuba fut gravement ébranlée par l'intrusion des Baganda dans le système; ceux-ci ne cherchèrent pas à mettre en place de nouvelles structures commerciales. Ils s'imposèrent par la force.

Il y avait, au XIX<sup>e</sup> siècle, un autre vaste réseau d'échange centré sur la région du Bunyoro, qui s'étendait au nord et au nord-ouest dans la région d'Acholi et de l'ouest du Nil, à l'est, au-delà du lac Kyoga, jusqu'au mont Elgon, et au sud-ouest dans la région des lacs salés, et jusqu'au Kivu. Si le fer et le sel semblent avoir été les éléments de base de ce système commercial, les produits alimentaires et le bétail ont probablement joué un rôle capital dans sa mise au point et son fonctionnement. Au nord du lac Kyoga, par exemple, les Lango produisaient intentionnellement des excédents alimen-

taires, en particulier du sésame, à des fins commerciales<sup>26</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette production était acheminée vers l'ouest, au Bunyoro, en échange de houes en fer, lesquelles contribuaient à accroître encore la production de sésame dans la zone de Lango. Un examen attentif a montré que cette surproduction allait vraisemblablement de pair avec toute une série d'innovations et d'améliorations en matière de production et d'utilisation des sols et de la main-d'œuvre, ainsi qu'au moment des récoltes, des plantations et des semis, afin d'optimiser le rendement<sup>27</sup>. Il s'agissait en quelque sorte d'une révolution agricole comparable, à certains égards, à celle qui s'est produite presque simultanément dans le Bukerebe et les îles Ijwi du lac Kivu<sup>28</sup>.

On peut supposer que les individus et les groupes participant aux réseaux d'échange de l'actuel Ouganda occidental ont vu dans le désir des Lango d'accroître la production de sésame à des fins commerciales un moyen, premièrement, de stimuler le commerce du fer vers l'est, aux dépens de celui de Samia — centre établi sur la rive du lac Victoria, près de l'actuelle frontière entre le Kenya et l'Ouganda —, et donc de stimuler la production du fer au Bunyoro; deuxièmement, de créer des liens plus étroits entre le Bunyoro et le Lango, et peut-être même des liens de dépendance fondés sur une inégalité des échanges; et, troisièmement, de s'enrichir de ce commerce, ce qui, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, attirerait l'ivoire précieux dans la région en provenance des contreforts nord-ouest du mont Elgon.

Jusque vers 1875, les réseaux commerciaux de l'actuel Ouganda occidental constituèrent la base de l'influence du Bunyoro sur une vaste région, même pendant les périodes où des conflits internes affaiblissaient le pouvoir des souverains. Dans des zones telles que le Busoga, il y eut transfert de l'activité commerciale des anciens marchés du lac Victoria vers les comptoirs récemment établis dans le bassin du lac Kyoga, le fer des Nyoro évinçant celui des Samia des marchés du nord et du nord-est du Busoga. Il y eut de nouvelles implantations dans le bassin du lac Kyoga, dont la production alimentait le marché nyoro. L'expansion du réseau du Kyoga complétait le processus d'émigration vers le nord dans le Busoga, et permettait à une population harcelée de s'éloigner de la zone où le Buganda levait un tribut. Plus tard, ce réseau d'échange du Bunyoro, c'est-à-dire le réseau commercial occidental qui couvrait la région du Kyoga, devait opposer une forte résistance aux Britanniques qui faisaient pression sur la population pour l'amener à cultiver du coton.

Dans l'Ouest, les activités commerciales du lac Kyoga se greffaient sur les échanges qui avaient lieu à travers les prairies de l'actuel Ouganda occidental, et se concentraient sur la production saline des lacs du sud-ouest de l'actuel Ouganda. Des agents du royaume du Bunyoro, ou des petits États qui lui versaient tribut, percevaient des taxes sur la production, le transport et la commercialisation des produits, des denrées et du bétail, puis les utilisaient

26. J. Tosh, 1978.

27. Cela implique une révolution sociale au niveau de chaque entité familiale ou collective pour restructurer les relations sociales dans le travail, la définition des tâches et le temps.

28. Voir G. W. Hartwig (1976) pour le Bukerebe et D. S. Newbury (s. d.) pour Ijwi.

pour financer leur propre commerce<sup>29</sup>. Les souverains du Bunyoro et du Toro jouèrent un rôle actif dans le système commercial de la région occidentale des Grands Lacs sans démanteler les réseaux et les échanges traditionnels. Certains ouvrages d'histoire présentent le Bunyoro comme un royaume de pasteurs et un État guerrier; pourtant, il semble qu'il ait été largement intégré dans le marché régional dont il dépendait pour approvisionner ses cours et pour continuer d'exercer son contrôle et son influence sur des régions lointaines. Au contraire, le Buganda apparaît, au XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'exemple type de l'État guerrier, ou de l'État percepteur de tributs, poursuivant, sans aucunement tenter de les concilier, un processus de mise en place d'une bureaucratie interne complexe et un processus de structuration des marchés extérieurs.

Si les activités de l'État du Buganda tendaient à fausser ou à ruiner les activités commerciales au niveau subrégional autour des lacs, c'est aussi à cette époque qu'il commença à participer plus activement à ce que l'on pourrait appeler des échanges internationaux dans la zone qui s'étend des rives du lac Victoria à la côte est de l'Afrique. Cependant, cela ne suffit peut-être pas pour définir les différences qui séparent le Buganda et le Bunyoro, en termes de débouchés commerciaux au XIX<sup>e</sup> siècle. La différence essentielle réside sans doute dans l'utilisation que fait chaque État des diverses possibilités qui lui sont offertes pour s'octroyer l'avantage, à différents niveaux, de l'activité commerciale dans la région. Le Bunyoro participait aux activités des marchés de la région des Grands Lacs selon des modalités qui renforçaient et développaient l'organisation commerciale existante, tandis que le Buganda cherchait systématiquement à résoudre par la voie militaire ses crises d'approvisionnement en biens et en services locaux. Par ailleurs, le Buganda entra dans le réseau commercial international qui progressait régulièrement, à partir de la côte est, vers la région des Grands Lacs; il utilisa des moyens qui contribuèrent à renforcer et à développer, dans l'arrière-pays, le système en vigueur sur la côte est et parvint, finalement, dans une très large mesure, à exclure le Bunyoro de ce système d'échange à un « plus haut niveau ». En fait, pendant la dernière décennie du siècle, le Buganda parvint à dresser directement les forces liées au marché de la côte est contre le Bunyoro, réussissant ainsi à ruiner définitivement son influence dans la région et à éliminer de cette dernière le « facteur septentrional », c'est-à-dire les intérêts anglo-égyptiens et soudanais.

À ce « plus haut niveau », le système d'échange qui fonctionnait depuis la région des Grands Lacs jusqu'à la côte de l'Afrique orientale gravitait autour du commerce en provenance et à destination des hauts plateaux: ivoire et esclaves échangés contre des armes à feu importées sur la côte par l'intermédiaire du réseau commercial de Zanzibar. Les armes à feu étaient livrées avec quelques maigres lots de marchandises, essentiellement réservées à la consommation de l'aristocratie: des textiles, des bracelets, de la

29. E. M. Kamuhangire, 1972*b*.

vaisselle et plus tard, des livres. Pendant la plus grande partie du siècle, la cour du Buganda parvint à maintenir son contrôle sur la distribution de ce genre d'importations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume, renforçant ainsi son emprise (et, partant, son influence sur tous les visiteurs qui y séjournaient) sur l'ensemble de la vie sociale. Chose importante, les goûts passaient par une phase d'«extraversion» pendant la période qui précéda de peu l'arrivée des Européens dans la région où les Baganda procédaient, avec succès, consciemment dans certains cas, inconsciemment dans d'autres, à l'intégration de leur société dans l'Empire britannique.

## La montée des inégalités et des tensions

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les goûts nouveaux et les impératifs de consommation qui se faisaient jour dans les couches inférieures de la noblesse allaient faciliter l'influence européenne sur la vie non seulement du Buganda, mais de presque toutes les zones de cette vaste région. Pendant un demi-siècle, les armes à feu qu'ils s'étaient procurées assurèrent l'emprise des États les plus puissants sur les zones vassales et, comme partout ailleurs en Afrique, ouvrirent la voie à une concentration du pouvoir politico-militaire dans les mains d'une fraction plus restreinte de la population. Les inégalités, particulièrement flagrantes dans les razzias d'esclaves, mais partout importantes, s'accrochèrent dans toute la région des Grands Lacs pendant les dernières décennies du siècle. Aussi les Européens, lorsqu'ils commencèrent à arriver en nombre dans la région, virent-ils leur appui sollicité non seulement par les centres détenteurs d'une puissance qui allait grandissant, mais aussi par les faibles et les sans-défense.

De même que, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons observé, ici et là, de nombreuses forces et courants tenter de résister aux souverains des États de la région des Grands Lacs et chercher à les renverser, les deux ou trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle virent surgir une nouvelle vague de résistance et de conflits. Pendant le dernier tiers du siècle, de toute évidence, la concentration croissante du pouvoir et des leviers de commande dans les capitales et les cours provinciales de la région des Grands Lacs était de plus en plus mal supportée par la population. À l'est et à l'ouest du Buganda, de petits États résistèrent à plusieurs reprises aux campagnes de collecte des tributs menées par l'État bugandais. En 1875, H. M. Stanley fut témoin du désastre par lequel se solda la campagne du Buganda contre les îles Buvuma. Alors même que le Buganda parvenait à réduire rapidement à merci la région visée, certains y sabotaient la livraison régulière des tributs au vainqueur<sup>30</sup>.

Au Bunyoro, au Rwanda et au Buganda, ainsi que dans les petits États du Busoga, le peuple se défendait contre les exactions commises par les capitales et les cours, soit en émigrant vers des zones plus éloignées des régions

30. Ces opérations sont mentionnées dans diverses sources du Buganda et du Busoga.

habituellement touchées par les campagnes de collecte, ou vers des zones qui offraient de meilleures possibilités d'accéder à la terre, à des fonctions officielles ou au pouvoir, soit en se regroupant et en fortifiant les villages, comme ce fut le cas à la frontière du Kenya et de l'Ouganda actuels.

Dans la région du Busoga, on connaît des milliers de récits de petites migrations de gens du peuple, quittant leur État pour chercher refuge ou de nouvelles conditions de vie dans un autre; certains durent ainsi, dans le cours de leur vie, s'établir dans plusieurs États successifs. Ces récits semblent indiquer que la « recherche de conditions de vie nouvelles », dès les années 1820, allait de pair avec une redéfinition des rapports de l'individu et du foyer avec l'État, en ce qui concerne la terre, les fonctions administratives et le pouvoir<sup>31</sup>. Dans le contexte de cette considérable mobilité des individus et des petits groupes qui caractérise le Busoga du XIX<sup>e</sup> siècle, la cour, en tant que champ de possibilités plus vastes, jouait un rôle privilégié dans la vie des habitants des divers États, ou des populations résidant en dehors de leurs frontières reconnues; mais cette situation ne lui permettait pas d'affirmer son autorité. En fait, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les efforts déployés par la cour du Busoga pour affermir son pouvoir ou pour étendre sa zone d'influence ont été sapés par la facilité avec laquelle de nombreux individus abandonnaient leurs liens de clientèle et leurs terres pour partir à la recherche de meilleures conditions de vie. Il est possible que pendant cette période, en liaison avec des problèmes de ce genre, une notion évoluée de l'« État » ou du « royaume » soit devenue un élément important du discours populaire. Cette attitude de la collectivité à l'égard du pouvoir a peut-être compensé, dans une certaine mesure, le surcroît de puissance acquis par les capitales avec la monopolisation des armes et l'armement des gens de cour. Ici et là, cette distanciation du pouvoir politique central a sans doute facilité d'importantes modifications dans les relations commerciales et les activités de production; le fait est que, au niveau local, en particulier, l'activité économique s'est beaucoup affranchie de l'appareil étatique.

Manifestement, au XIX<sup>e</sup> siècle, la résistance à l'autorité politique établie entraîna souvent, ne fût-ce que pour un temps, un renforcement de l'autorité des centres religieux et un durcissement des relations entre pouvoir politique et pouvoir religieux en divers endroits de la région des Grands Lacs. Ce climat d'opposition ou de lutte entre diverses instances du pouvoir est très bien illustré par l'histoire de l'enfant possédé Womunafu, dans la région de Bunafu, dans le Busoga, autour duquel se regroupa une petite communauté. À Bunafu, le domaine de Womunafu resta pendant plusieurs décennies en marge du monde politique environnant, auquel il s'opposait; et pourtant les capitales politiques voisines partageaient, dans une large mesure, les idées et les institutions sur lesquelles reposait l'autorité de Womunafu<sup>32</sup>. Dans le Bushu, à l'ouest, les conflits entre les sources

31. D. W. Cohen, 1986.

32. D. W. Cohen, 1977.

religieuses et politiques du pouvoir furent largement résolus par l'intégration d'éléments antagonistes en un ensemble de petites chefferies rituelles<sup>33</sup>. Au Rwanda, au Bunyoro et dans le sud-ouest de l'actuel Ouganda, les idées et les structures *kubandwa* étaient depuis longtemps les supports de l'opposition à l'autorité des capitales politiques. Fermées à l'ingérence de l'État et farouchement opposées à ses principes et à ses activités, les organisations *kubandwa* jouèrent un rôle capital et furent parfois assez puissantes pour s'opposer et faire échec au pouvoir politique en place dans une région. Le plus important de tous les mouvements *kubandwa* connus était centré sur la déesse Nyabingi. Ce mouvement nyabingi exprimait l'opposition à l'État rwandais, qui était en train d'institutionnaliser son influence au-delà de l'ancien centre du Rwanda, en particulier vers le nord et vers l'ouest. À la frontière entre le Zaïre et l'Ouganda actuels, dans le Kigezi, ainsi que dans certaines parties du Nkore, les partisans de Nyabingi s'organisèrent pour s'opposer à l'expansion de l'État rwandais dans leurs domaines. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Nyabingi cristallisa la résistance à l'autorité politique en général, et aux activités coloniales européennes telles qu'elles étaient ressenties par les populations de la région<sup>34</sup>.

## Conclusion

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la région des Grands Lacs se présentait moins comme un creuset d'organisations étatiques centralisées que comme le théâtre de luttes et de conflits entre les intérêts et les forces en présence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un ensemble donné. D'une part, les États rivalisaient pour imposer leur autorité sur les zones agricoles vassales qui leur fournissaient certains produits tels que le sel, le bétail et le fer, et se disputaient les voies d'accès aux réseaux de distribution, ainsi que la maîtrise de ceux-ci. Cette lutte n'opposait pas seulement les États entre eux; elle mettait aussi aux prises les États et des organisations ou des entreprises constituées sur des modèles très différents des structures étatiques de la région.

D'autre part, les simples citoyens s'efforçaient, par un jeu complexe de participation et d'opposition, de définir l'espace politique, social et économique pouvant être celui de leurs activités et de leur sécurité. Pour l'individu comme pour la famille, l'État de la région des Grands Lacs se présentait davantage comme un exploiteur que comme un protecteur. Les populations réagissaient en fonction des limitations et des possibilités qui étaient les leurs, en réorientant la production et le commerce dans le sens qui permettait de les soustraire aux exigences de l'État; en évacuant les territoires soumis à des pressions excessives de l'extérieur; en adhérant aux nouvelles communautés religieuses; en cherchant des refuges sûrs; ou, encore, en soutenant des tentatives visant à renverser le pouvoir en place. La région des Grands

33. R. M. Packard, 1981.

34. I. Berger, 1981.

Lacs, au XIX<sup>e</sup> siècle, n'était pas seulement un ensemble d'États, petits et grands, mais aussi un monde où l'individu et la famille ne cessaient, de mille façons et parfois insensiblement, de changer d'attitude à l'égard de l'autorité de l'État, de la participation sociale, de la production et du commerce.

Le temps écoulé rend très difficile une observation précise de la vie quotidienne au XIX<sup>e</sup> siècle dans la région des Grands Lacs. Cependant, les tendances au changement et les forces de changement, identifiables dans la production et la consommation, dans le commerce, dans les relations entre États, et dans les rapports entre le peuple et les cours, causaient des tensions non négligeables dans la vie quotidienne, qui s'insinuaient dans le cadre domestique en déclenchant toute une série de pressions et de bouleversements, dont beaucoup allaient ultérieurement être interprétés comme des conséquences du colonialisme européen.

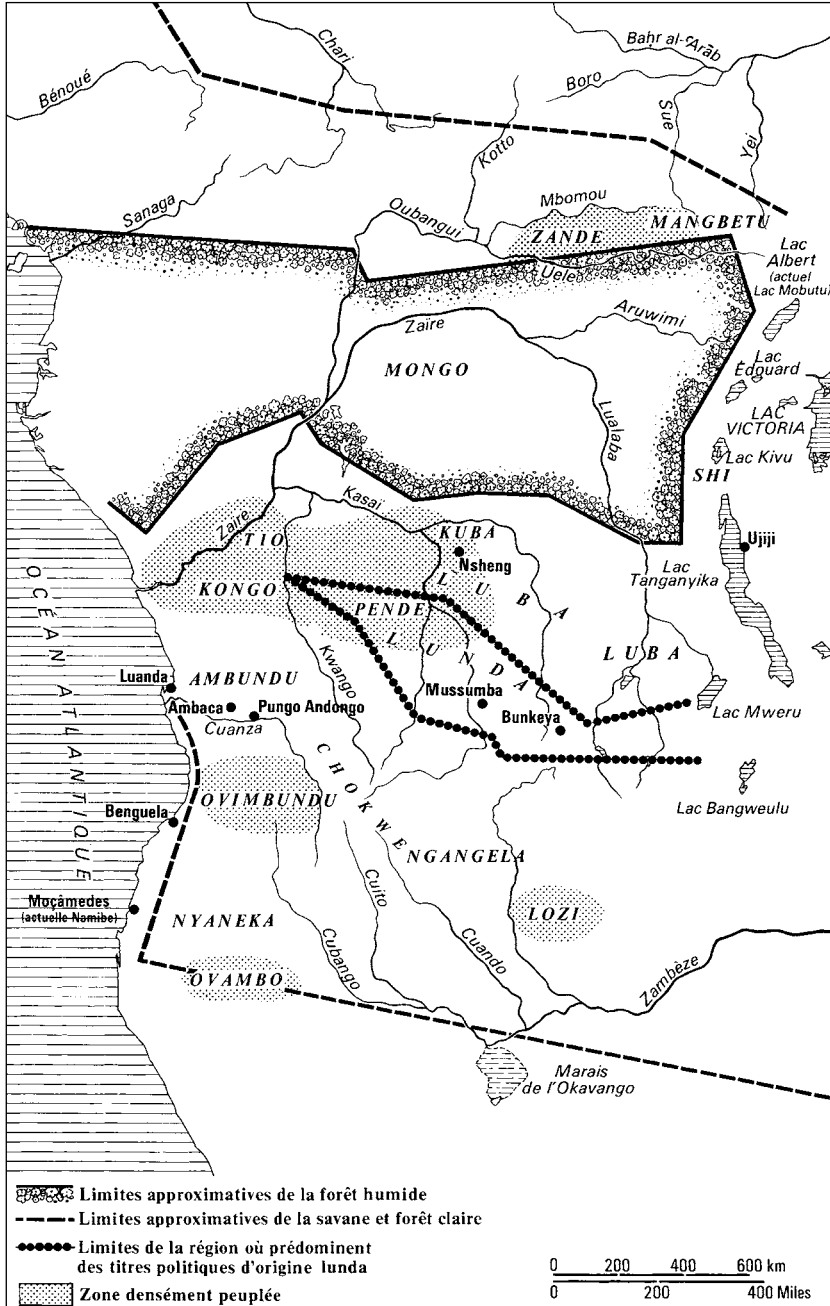


## Le bassin du Congo<sup>1</sup> et l'Angola

*Jean-Luc Vellut*

Les limites de la région que l'on étudie ici sont grossièrement dessinées par la côte atlantique à l'ouest, le lac Tanganyika et la crête Nil-Zaïre à l'est, les savanes de l'Oubangui au nord et, enfin, au sud, par le plateau qui marque la séparation des bassins du Zaïre et du Zambèze. La période que l'on va traiter ne peut pas être limitée à un seul thème : malgré une opinion répandue, on ne peut ramener l'essentiel de l'histoire des années 1800-1880 au problème du commerce à longue distance et des liens avec l'étranger (à cette époque, l'économie des sociétés d'Afrique centrale est restée davantage centrée sur la production que sur les échanges) ; on ne peut non plus faire du XIX<sup>e</sup> siècle précolonial un âge de violence généralisée, en raison de la traite, des luttes intestines, etc. : le lieu commun que l'Afrique était déchirée par des « luttes tribales » incessantes néglige le fait fondamental que la masse des peuples de la région menait une vie pacifique de producteurs, par l'amélioration tenace de l'agriculture, par l'aménagement du milieu, par l'exportation des produits de cueillette. Enfin, on ne voudra pas non plus réduire l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle à une histoire politique placée sous le signe de royaumes ou de constructions étatiques despotiques : s'il fallait définir un trait politique commun aux sociétés d'Afrique centrale aux environs de 1800, on le trouverait plutôt dans une recherche, souvent remise en cause, d'équilibres et de concessions entre pouvoirs de diverses origines.

1. Le nom du fleuve couramment utilisé dans les documents du XIX<sup>e</sup> siècle a été adopté dans ce chapitre.



12.1. L'Afrique centrale de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle (d'après J.-L. Vellut).

Un exposé de l'histoire de l'Afrique centrale au XIX<sup>e</sup> siècle doit en fait répondre à plusieurs exigences. Avant tout, celle d'évoquer la vie concrète et les aspirations des sociétés de cette vaste région telle qu'elle se présente au XIX<sup>e</sup> siècle. L'accent est alors mis sur la continuité entre les années 1800 et le passé plus lointain : les changements sont perceptibles, mais ils opèrent sur un rythme lent.

Et cependant, par d'autres aspects, l'histoire de l'Afrique centrale au XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par des ruptures avec le passé. Dans les années 1800-1880, en effet, la région est plus que jamais intégrée dans le réseau des échanges mondiaux. Le poids des conjonctures de l'économie mondiale ou de certains de ses secteurs particuliers se fait sentir : dans certaines régions, il infléchit l'histoire sociale et politique ; il donne un essor marqué au secteur des échanges ; il offre des possibilités nouvelles d'accumulation ; mais, dans d'autres régions, il freine l'évolution. Déjà, on distingue les premières amorces d'une mainmise européenne sur les bénéfices de l'économie des échanges dans l'intérieur de l'Afrique centrale.

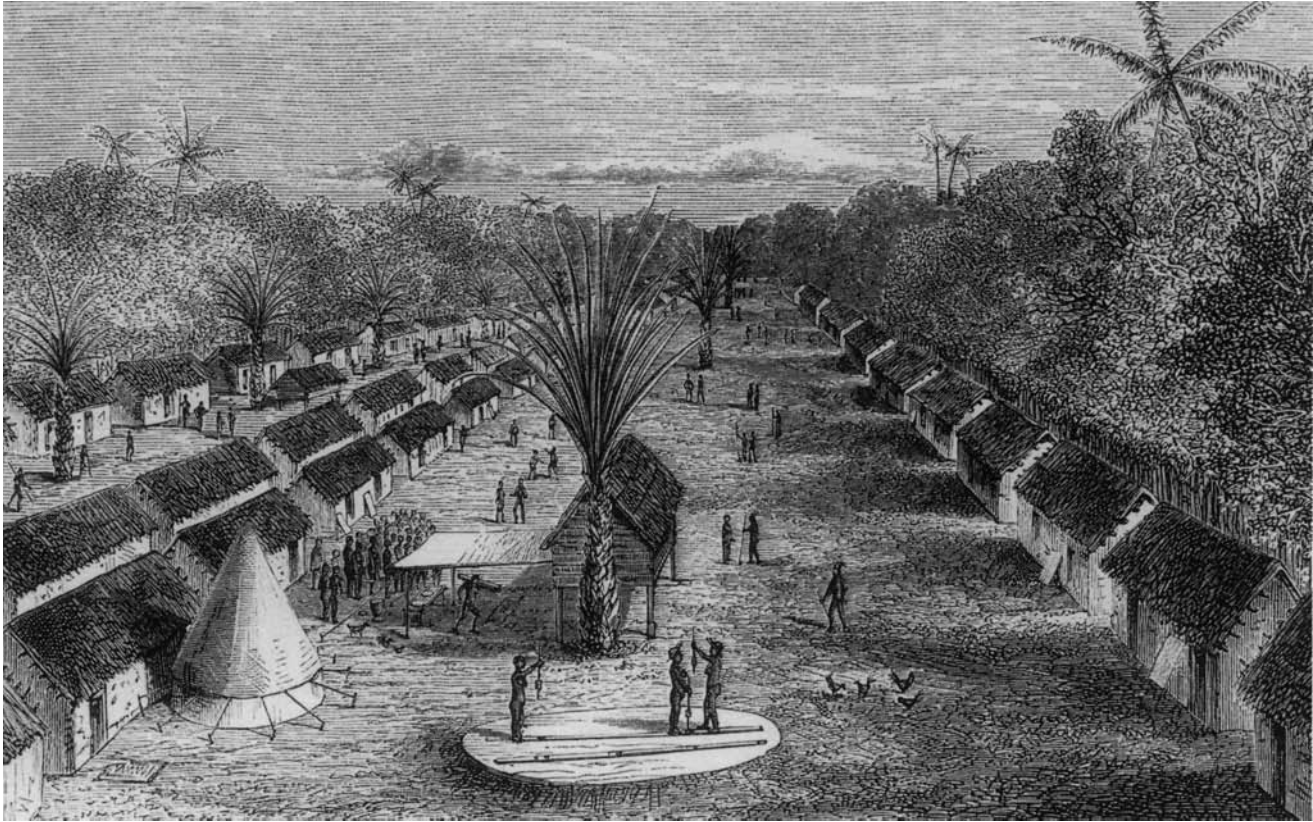
L'exposé qui suit cherchera donc à rendre compte d'une triple évolution qui a conféré aux années 1800-1880 un cachet particulier : histoire des changements sociaux et politiques ; histoire des flux et reflux de l'économie mondiale tels qu'ils se font sentir en Afrique centrale ; enfin, histoire lente d'une civilisation et, surtout, histoire de la diversification dans l'exploitation du milieu.

## Production : modèle des populations dispersées et modèle des populations denses

Dans les années 1800-1880, les sociétés d'Afrique centrale, par leur répartition, leur comportement démographique, leurs systèmes de production et, enfin, par leurs aspirations, conservaient des traits hérités d'un passé millénaire, dont certaines traces sont encore présentes aujourd'hui. Une caractéristique fondamentale et très ancienne de la vie matérielle en Afrique centrale est l'inégalité de la répartition des hommes dans l'espace : inégalité qui s'explique par le jeu de facteurs multiples, géographiques, économiques et sociaux, aussi bien que par le contrecoup d'événements historiques. Est-il possible de discerner les évolutions en cours durant la période qui nous intéresse ici ?

Au sud de la forêt humide, dans l'ensemble massif de forêt claire (*miombo* au Zaïre, *mato de panda* en Angola) qui s'étend jusqu'au 16<sup>e</sup> ou 17<sup>e</sup> degré de latitude sud<sup>2</sup>, l'agriculture du XIX<sup>e</sup> siècle ne fournissait qu'une partie des ressources alimentaires, la production agricole étant particulièrement peu intensive. Cette forme d'exploitation était celle qui convenait le mieux aux

2. Ces forêts claires sont des résidus d'anciens climax de forêt sèche (*muhulu*). Elles sont caractérisées par une grande proportion d'espèces zambéziennes. Voir les travaux de F. Malaisse, et notamment F. Malaisse *et al.*, 1972.



12.2. *Un village de la province de Manyema, au nord-est de l'Empire luba, dans les années 1870.*

[Source : V. L. Cameron, *Across Africa*, 1877, vol. I, p. 352, Daldy, Isbister and Co. Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

sols pauvres de la forêt claire ; mais elle ne faisait vivre que des populations à densité faible, suivant nos critères du XX<sup>e</sup> siècle (au maximum 8 habitants au km<sup>2</sup>). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les anciennes céréales africaines (éleusine, mil, sorgho) formaient encore l'essentiel des cultures dans plusieurs de ces régions. En complément de l'agriculture, la cueillette (plantes comestibles, chenilles, miel, rongeurs, etc.), la chasse et la pêche occupaient une place importante dans l'alimentation : en plein XX<sup>e</sup> siècle, la connaissance des produits de la cueillette est restée très étendue dans ces sociétés de la forêt claire.

Le plus souvent, les populations à faible densité n'ont pas vécu en vase clos. Elles étaient en contact avec des groupes plus denses, qui épanchaient leur trop-plein de population sur les territoires avoisinants. Dans certaines régions en effet, sur des superficies parfois fort réduites (à proximité immédiate de cours d'eau par exemple), l'agriculture s'est diversifiée, intensifiée, et elle a permis une polarisation de la population, souvent auprès de capitales ou de centres seigneuriaux.

L'origine lointaine de ces zones de peuplement plus intensif se confond avec l'expansion de l'agriculture en Afrique centrale. Grâce à l'archéologie ou, plus tard, aux premiers documents écrits, certaines de ces zones anciennes peuvent être identifiées : c'est le cas du peuplement dans ce qui était au XIX<sup>e</sup> siècle une région de seigneuries luba, dans la vallée du Lualaba, ou encore dans la région kongo. En Angola, pour une période plus récente, on dispose de quelques indications d'origine missionnaire ou fiscale. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, sur la base (très approximative) du recrutement dans les forces armées, les autorités de Luanda avaient estimé que les principaux foyers de densité se trouvaient chez les Ambundu, dans les régions de Golungo (60 000 habitants) et d'Ambaca (37 000 habitants), et chez les Ovimbundu du Bailundu (56 000 habitants) et du Bié (« plus de 30 000 »)<sup>3</sup>. Au Zaïre, c'est en plein XX<sup>e</sup> siècle seulement que l'on a délimité le « couloir » des fortes densités qui chevauchent le 5<sup>e</sup> parallèle sud, à la jonction de la forêt humide et de la savane<sup>4</sup>.

Malgré l'absence de données précises, plusieurs indices poussent à croire que le développement de zones denses s'est précisé dans une période relativement récente, et que le XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit en fait comme sur la crête d'un mouvement de poussée entamé depuis quelques siècles seulement. La technologie du fer, caractéristique des systèmes agricoles bantu, ne s'est vraiment généralisée qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle. En Afrique centrale, les sources d'histoire orale concordent pour désigner les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme une époque charnière pour les sociétés de la savane et des Grands Lacs : colonisation de nouvelles terres, fondations dynastiques, multiplication des titres politiques, etc. Enfin, tous les foyers de densité de la région connus au XIX<sup>e</sup> siècle avaient enrichi leur agriculture par l'introduction de variétés américaines. Cette innovation a permis d'accroître les rendements : grâce à

3. J. C. Feo Cardozo, 1825, p.352 et suiv. Ces chiffres sont très incertains ; vers 1850, L. Magyar donnait une estimation très différente (1 220 000) de la population ovimbundu. La localisation des principaux foyers de densité dans les régions connues est cependant plus solide.

4. Voir P. Gourou, 1955.

une utilisation plus intensive du sol cultivable (dans plusieurs zones denses, on récolte deux ou trois fois par an), grâce aussi à l'introduction de plantes à haut rendement (c'est le cas du manioc).

La chronologie de ces transformations ne peut évidemment être suivie dans le détail : suivant les régions, elles ont pu s'étendre sur plus de deux siècles (1600-1850), estimation vague qui peut être précisée par quelques points de repère. Vers 1800, toutes les variétés américaines (maïs, manioc, patates douces, haricots, etc.) n'avaient sans doute pas été adoptées partout de la même manière ; mais aucune région ne semble les avoir ignorées complètement. Il arrive d'ailleurs que les plantes américaines aient été intégrées au point de ne plus être perçues comme des importations étrangères. C'est le cas de la région kongo : on dispose, pour le bas fleuve, du premier inventaire systématique d'une flore d'Afrique centrale (expédition Tuckey, 1818), qui confirme l'usage répandu des variétés américaines ; à l'époque coloniale, un inventaire détaillé de l'agriculture kongo relevait que plusieurs importations américaines (arachides, patates douces, etc.) étaient perçues dans la culture orale comme étant d'origine locale, aussi bien que les ignames ou *voandzou*<sup>5</sup>. Ailleurs, cependant, des proverbes ou des rites rappellent, aujourd'hui encore, que le fonds agricole africain a précédé les emprunts américains des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; selon un proverbe mongo, *bonkúfo áfókíté ngámomá* (« le manioc doux ne devient jamais comme l'igname »), c'est-à-dire qu'un étranger ne connaît jamais les coutumes et la langue comme un autochtone<sup>6</sup>.

## Démographie, société et politique des zones denses

Le développement des sociétés agricoles plus complexes a eu des conséquences importantes pour la démographie de l'Afrique centrale. On estime généralement que les sociétés où l'agriculture et l'élevage sont introduits progressivement conservent longtemps un taux de croissance faible (entre 0,05 et 0,10 % par an), assez proche du taux connu par les sociétés de chasse et de cueillette. En revanche, les sociétés possédant une agriculture plus diversifiée connaissent une croissance nettement plus rapide, que l'on situe entre 0,10 et 0,15 %. Les chiffres pour un milieu naturel difficile comme celui de l'Afrique sont inconnus, mais ils ne s'éloignent sans doute pas beaucoup de ce modèle. Étalée sur plus de deux siècles, une accélération du taux de croissance de cet ordre aurait eu une portée considérable sur le chiffre global de la population d'Afrique centrale<sup>7</sup>.

5. V. Drachoussoff, 1947.

6. G. Hulstaert, 1976.

7. L'étude de l'histoire de la démographie africaine en est encore à ses débuts : provisoirement, on en est réduit à adopter des taux de croissance *plausibles*, à partir de tables de natalité et de mortalité établies pour des sociétés disposant de types analogues d'économie ou d'organisation sociale. Pour la région kongo au XVII<sup>e</sup> siècle, un historien suggère un taux de croissance situé aux environs de 0,20 % par an, et probablement moins pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (?) : J. Thornton, 1977.

Certes, ces chiffres paraissent faibles par rapport aux taux du XX<sup>e</sup> siècle. C'est que la mortalité restait élevée dans les sociétés africaines anciennes. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les principaux facteurs de mortalité sont connus, mais il n'est pas possible d'attribuer à chacun d'eux la mesure de son rôle dans l'ensemble.

Facteurs historiques d'abord, et surtout la traite et la violence qui l'a accompagnée. Tandis que l'hémorragie de la traite des hommes vers l'Amérique s'est réduite de manière décisive à partir des années 1850, la traite swahili et arabe a pris la relève à l'est et au nord de notre région. On peut avancer des chiffres de pertes *globales* pour l'ensemble de l'Afrique centrale<sup>8</sup>, mais il restera sans doute impossible de situer ces pertes géographiquement, d'autant plus que les mouvements continuels des groupes et des individus ont largement disséminé l'impact de la traite.

Interviennent ensuite des facteurs écologiques et épidémiques. Sans doute, le XIX<sup>e</sup> siècle voit-il les débuts d'un progrès médical en Afrique centrale: meilleure connaissance des endémies, utilisation plus générale de la quinine, recours à la vaccination. Cependant, ces progrès restent limités aux milieux atteints par les commerçants de l'Angola ou de la côte swahili. Au total, ces changements ont été trop restreints pour faire battre en retraite les grandes endémies ou les vagues épidémiques<sup>9</sup>.

La croissance au XIX<sup>e</sup> siècle est donc encore lente; mais elle est sans doute plus marquée qu'auparavant, car elle se développe à partir de la base relativement élevée atteinte par la population de la région. Les surplus de population sont absorbés comme jadis par des déplacements ou des colonisations dans la savane ou la forêt claire, suivant un mode d'expansion qui a laissé des traces profondes dans la mémoire collective (traditions de « migrations »); ou absorbés, aussi, par les régions pratiquant une agriculture plus diversifiée et capables, dès lors, de « capitaliser leurs surplus démographiques », suivant l'expression de P. Gourou. Là, une occupation plus sédentaire réussit définitivement à vaincre l'hostilité de milieux qui ont été déjà progressivement aménagés au cours des âges, et qui désormais deviennent favorables à l'occupation humaine<sup>10</sup>.

Cette histoire matérielle et l'histoire politique et sociale de la région s'éclairent mutuellement, sans qu'il y ait de déterminisme à sens unique. Dans certains cas, une zone de densité se développe en servant de support à

8. Dans notre région, la traite swahili a affecté le Manyema et le bassin du Lomami. Certains auteurs estiment à 1,75 million le nombre total d'esclaves sortis d'Afrique entre 1800 et 1870 par les esclavagistes swahili, pour l'ensemble de l'Afrique centrale et orientale. J. D. Fage, 1975.

9. Notre connaissance des épidémies reste fragmentaire: seule l'épidémie de variole de 1864-1865 est relativement bien documentée; elle se répandit à partir de Luanda dans le Golungo, le Bié, le pays kongo et jusqu'en Namibie; elle peut avoir causé jusqu'à 25 000 morts en une année (D. Wheeler, 1964, p. 351-362). Lors de son voyage à la *mussumba* (capitale de l'Empire lunda), en 1885-1886, Carvalho a rassemblé des données sur la variole dans cette région. Selon lui, elle sévissait surtout à la suite de guerres et à cause de l'habitude de laisser les corps sans sépulture.

10. P. Gourou, 1971, p. 89-90.



12.3. *Tambours royaux du royaume kuba, au XIX<sup>e</sup> siècle.*

[Source : J. Vansina, *Art history in Africa*, 1984. Longman, Londres. © Institut des Musées nationaux du Zaïre (INMZ), n° 73.381.1, n° 73.381.2, 70.8.2 (de gauche à droite).]

des organisations politiques hiérarchisées. Dans le nord-est du Zaïre, c'est le cas de deux régions denses, Mangbetu et Zande. Dans la vallée du Mbomou et jusqu'à l'Uele dans le Sud, la région zande connaissait au XIX<sup>e</sup> siècle une densité relativement forte, malgré des guerres meurtrières (dans les années 1870, G. Schweinfurth estimait sa densité à 40 habitants au km<sup>2</sup>). Le système agraire des Zande était plus ancien que le pouvoir militaire des Avungara, qui n'avaient commencé à unifier la région qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, sous leur régime, le terme « Zande » devint synonyme d'agriculteurs-sujets : ceux-ci développèrent une agriculture de haut rendement, capable de



nourrir une population en croissance d'autant plus rapide que les razzias et le commerce d'esclaves, auxquels se livrait l'aristocratie guerrière, accumulaient les captifs et les dépendants.

Dans les régions de collines à l'ouest et à l'est du lac Kivu, le XIX<sup>e</sup> siècle est une époque de colonisation de nouvelles terres: on l'observe chez les Shi, comme au Burundi et au Rwanda. L'agriculture shi, notamment, conservait plusieurs variétés des anciennes agricultures pratiquées dans la région: éleusine, sorgho, colocase. Cependant, au XIX<sup>e</sup> siècle au plus tard, elle avait absorbé des cultures américaines: un inventaire de l'agriculture shi du XX<sup>e</sup> siècle y a relevé trente-deux variétés de haricots et quatre variétés de patates douces, connues avant la période coloniale<sup>11</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi la période de développement des seigneuries ou des petits États chez les Shi. P. Gourou et J. Vansina l'ont observé dans d'autres contextes (Rwanda et Kuba), les facteurs politiques peuvent encourager une accélération de la croissance démographique, en même temps qu'une intensification de la production: une agriculture à plus haut rendement se révèle nécessaire pour nourrir les clients, dépendants, captifs, qui se concentrent dans les capitales ou les domaines des seigneurs. Ce facteur politique peut avoir joué chez les Shi du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le mouvement n'est donc pas à sens unique: l'expansion démographique, rendue possible par la production de surplus croissants, appelle à son tour une nouvelle expansion de la production. Cela s'est parfois accompli au prix d'une érosion des pouvoirs politiques. Dans la partie occidentale du Zaïre, on connaît plusieurs exemples de régions qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont devenues des réservoirs alimentés par une immigration importante; mais le pouvoir des chefs s'est affaibli, tandis que l'emportait l'accumulation au profit de notables de clans, de lignages, ou même au profit d'individus entreprenants. La croissance démographique s'est alors accompagnée de profondes transformations sociales.

C'est ainsi que, à l'ouest du territoire luba proprement dit (c'est-à-dire de la région entre les rivières Bushimaic et Lubilash), une marche pionnière se développe au XIX<sup>e</sup> siècle. Les immigrants sont des individus, de petits groupes, des lignages: ils n'effacent pas toute trace des occupants plus anciens, mais là où il y avait auparavant une grande diversité d'appartenances claniques, il s'est développé progressivement au XIX<sup>e</sup> siècle une solidarité de civilisation, de langue, d'organisation politique (essentiellement de petites seigneuries). Un sentiment ethnique est né de cette expérience historique partagée, où la croissance de la population et de l'agriculture, mais aussi l'encouragement donné à l'entreprise individuelle, ont joué un rôle essentiel. À la même époque, à partir des petits foyers de population dense du haut Tshikapa et du haut Kasai, il s'est trouvé de nombreux jeunes Chokwe prêts à quitter les villages (et le pouvoir encombrant des chefs) pour pénétrer dans la forêt claire, chasser les éléphants, disposer des ruches, et récolter le miel et la cire. C'est grâce à la maîtrise de cultures se satisfaisant de sols pauvres

11. J. B. Cuypers, 1970.

(le manioc en particulier) que les femmes qui les accompagnaient ont pu cultiver des champs : souvent ces femmes sont originaires des petits centres lunda, le long des affluents du Luembe, du Tshikapa, etc.

L'assimilation de femmes lunda au sein de la société chokwe illustre un phénomène répandu dans toute la « ceinture matrilineaire » : les descendants de femmes captives ne renforcent pas le clan de leur mère (cela est le privilège d'une naissance libre), mais bien celui de leur père. Partout, ces descendants d'esclaves sont nombreux : chez les Kongo, ce sont les *bana ba nzo* (enfants de la maison) ; chez les Chokwe, les *ana a tshihunda* (enfants du village) ; chez les Pende du Kwilu, ils constituent même la majorité des membres de clans riches et puissants<sup>12</sup> : les généalogies révèlent que le procédé d'assimilation des captifs était très répandu au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Conquête des sols pauvres

Les facteurs politiques, aussi bien que les aspirations sociales, aident donc à comprendre que les zones de densité aient parfois attiré l'immigration ou, inversement, qu'elles aient joué le rôle de foyers d'émigration qui ont facilité le peuplement de zones marginales ou peu occupées. La conquête de sols relativement pauvres est d'ailleurs une des grandes réussites de l'agriculture africaine du XIX<sup>e</sup> siècle. Combinée avec l'élevage, elle a permis la consolidation de l'occupation humaine, notamment dans les régions difficiles du sud de l'Angola.

Ce milieu se présente comme une région aride et sablonneuse, marquée par un régime de pluies irrégulier. Les sociétés du sud de l'Angola étaient réparties en une grande diversité de peuples, distincts les uns des autres par leurs terroirs et l'importance variable qu'ils attachaient respectivement à l'agriculture et à l'élevage. La solidarité ethnique qui s'est affirmée entre les peuples de la région s'explique par une expérience historique commune. Expérience politique sous la forme d'États qui se développent à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Expérience économique aussi, dictée par les similitudes du milieu. On en vint en effet à couvrir d'un même nom, Ovambo, ces peuples, dont les plus nombreux sont les Kwanyama<sup>13</sup>, suivis de loin par les Ndongo, Kwambi, etc. Tous vivent dans le bassin du Cuvelai, dans un territoire limité par le Cunene et le Cubango (Okavango). C'est la crue du Cuvelai et l'inondation des savanes herbeuses qui ont permis aux Ovambo de vaincre la sécheresse et de donner aux parties occupées de la région cet aspect de jardin décrit par les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle : les Ovambo y pratiquaient l'irrigation et, grâce à leurs élevages, la fumure des champs.

Tout comme dans d'autres régions denses, le passage à une agriculture plus intensive fut facilité par l'absorption d'immigrants, et notamment de

12. L'assimilation des dépendants est étudiée par L. de Sousberghe, 1961.

13. En 1845, le premier voyageur lettré de la région, B. J. Brochado, estimait leur nombre à 120 000.

captifs raziés au sud des hautes terres ovimbundu. Bien que certaines plantes américaines (arachides, haricots, un peu de maïs) eussent été connues, les variétés américaines n'avaient pas pénétré ici aussi profondément qu'au centre de l'Angola. Le millet et le sorgho étaient restés les cultures de base, résistant à la sécheresse. Le pouvoir était étroitement lié au système de production : « faiseur de pluie », le roi était aussi responsable de la répartition des terres et de l'organisation des travaux d'endiguement du fleuve et des autres travaux d'irrigation<sup>14</sup>.

Au terme de cette évolution, on peut affirmer que les anciennes inégalités dans la répartition du peuplement se sont probablement accentuées au XIX<sup>e</sup> siècle. L'existence d'un surplus, rendu possible par l'accroissement de la production agricole, a conduit à une croissance démographique assez rapide dans certaines zones comme l'Ovambo, l'Ovimbundu, le Luba ou, au Zaïre, toute la zone située autour du 5<sup>e</sup> parallèle sud, etc. Il en est résulté l'apparition de mouvements migratoires dans d'autres régions, phénomène encore renforcé par le jeu divers des facteurs économiques et sociaux. Tantôt les facteurs économiques ont encouragé l'essor de la cueillette, notamment la collecte de l'ivoire et de la cire par les Chokwe et, partant, la dispersion dans la forêt. Tantôt, comme cela s'est produit fréquemment dans les vallées, ils ont favorisé le regroupement d'une population composite dans des centres commerçants et des agglomérations. Cela nous amène à examiner, après la production, l'influence que le commerce et les échanges mondiaux ont exercée en Afrique centrale.

## L'Afrique centrale dans les flux et reflux de l'économie mondiale du XIX<sup>e</sup> siècle

Au cours des siècles qui ont vu l'établissement progressif d'un système où agriculture, élevage, pêche et cueillette formaient l'essentiel des activités de production, un secteur des échanges a toujours existé en Afrique centrale, occupant une place plus ou moins importante selon les circonstances historiques. En règle générale, la difficulté et le coût des transports ont longtemps limité les échanges à quelques grands produits précieux : sel, fer, biens de prestige (cuivre, étoffes de raphia, etc.), tandis que les produits agricoles n'étaient généralement pas transportés sur de grandes distances.

L'essor d'une économie marchande mondiale, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, a progressivement pesé sur l'organisation de la vie économique dans des régions de plus en plus étendues de l'Afrique centrale : de ce point de vue encore, le XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans une continuité, celle de rapports marchands inégaux avec le capitalisme commercial. Cependant, à partir des années 1850, un changement profond est amorcé. Le commerce des hommes cesse peu à peu de constituer l'essentiel des « exportations » de l'Afrique centrale vers

14. Le travail fondamental pour la région reste celui de C. Estermann, 1956-1961. Pour un bon état de la question au XIX<sup>e</sup> siècle, voir W. G. Clarence-Smith et R. Moorsom, 1975.

le reste du monde. On assiste en effet à une croissance des échanges portant sur de grands produits de l'économie de cueillette: ivoire, cire, copal, huile, café, etc. La progression de cette économie commerciale est indéniable: la valeur du mouvement commercial des ports angolais fut multipliée par sept entre 1844 et 1881; le chiffre d'affaires en espèces de la branche de Luanda du Banco Nacional Ultramarino fut multiplié par dix entre 1865 et 1876. Et cependant, au début des années 1870, la valeur des produits de cueillette exportés n'atteignait encore que le double des exportations d'esclaves dans les années 1820<sup>15</sup>.

L'ampleur de ces exportations de produits africains vers les marchés mondiaux dépendait de l'état des réseaux de communication et d'échange à l'intérieur du continent. Ces réseaux, leurs relais, leurs conventions commerciales, leurs monnaies d'échange entraînaient à leur tour l'apparition de grands espaces économiques sur la carte de l'Afrique centrale du XIX<sup>e</sup> siècle, «frontières» nouvelles qui recouvrent et remodelent les anciens espaces politiques et économiques de la région.

Ces espaces nouveaux sont dominés par les exigences des centres moteurs de l'économie mondiale du XIX<sup>e</sup> siècle: chacun de ces espaces dominés possède ses traditions historiques, ses caractéristiques politiques et sociales, mais chacun partage avec les autres ce trait commun qu'il transforme des aspects importants de l'ancienne organisation économique africaine, et la rattache de manière plus ou moins lâche à l'économie mondiale.

## Espaces économiques et réseaux commerciaux

On distingue quatre grands espaces économiques dans l'Afrique centrale des années 1800-1880. Deux d'entre eux sont caractérisés par le rôle important qu'y jouent des commerçants musulmans. Au nord-est de notre région, on trouve les avant-postes de commerçants du Caire, de la mer Rouge, de Khartoum, qui drainent le Baḥr al-Ghazāl et la région au sud de l'Uele. Ce réseau s'est développé à partir des expéditions commerciales et militaires que le pacha d'Égypte, Muḥammad 'Alī, avait lancées dans le Soudan et le Dārfūr. C'est vers 1850 que la pénétration égyptienne atteignit le Baḥr al-Ghazāl: là, les commerçants égyptiens, coptes, européens adoptèrent les techniques mises au point, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, par les colonnes des sultans du Dārfūr. Ils construisirent des *zeriba*, redoutes ou simples défenses d'épineux, qui leur servaient de points d'appui pendant les opérations de troc ou les razzias. Un voyageur européen, G. Schweinfurth, accompagna certains de ces commerçants dans les années 1870 et a laissé une documentation précieuse sur les royaumes zande et mangbetu, au moment de leurs premiers contacts réguliers avec le commerce soudanais.

15. Les statistiques économiques de l'Angola du XIX<sup>e</sup> siècle sont dispersées dans de nombreuses publications. Pour quelques données de base, voir R. J. Hammond, 1966, notamment p. 73-74, et la bibliographie de cet ouvrage.



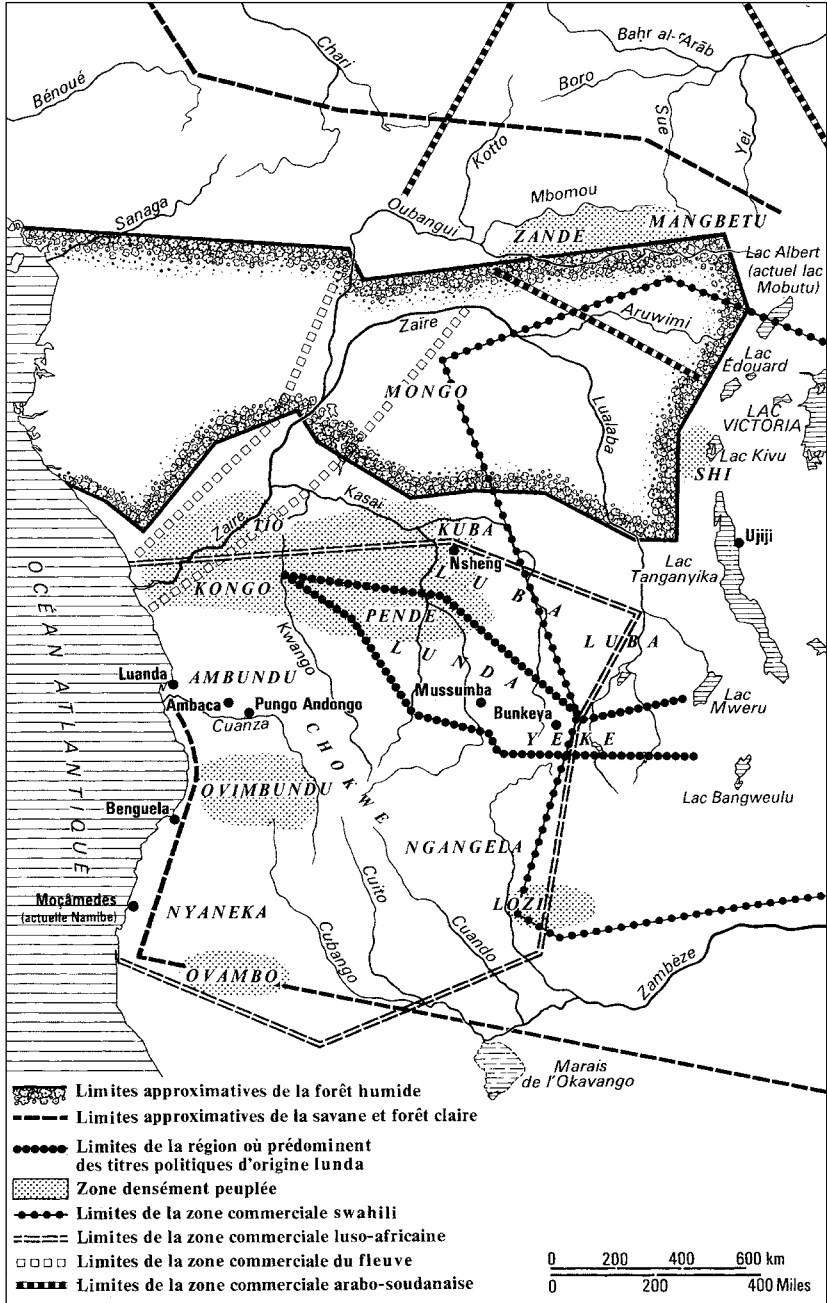
12.4. *Munza, roi des Mangbetu, en 1870.*  
 [Source: G. Schweinfurth, *The heart of Africa*, 1873, Sampson, Low, Marston, Low and Searl, Londres, vol. I, frontispice. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]



12.5. *Kazembe en 1831.*  
 [Source: A. C. P. Gamitto (trad. I. Cunnison), *King Kazembe*, 1960, Atica, Lisbonne. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Parmi les traits caractéristiques du réseau soudanais, il faut signaler des partages d'influence entre monopoles d'État et commerce privé; le recours méthodique à la force, grâce en particulier au recrutement de mercenaires locaux; une politique de développement de plantations commerciales (de coton, par exemple): ces objectifs et ces méthodes furent parmi les sources d'inspiration du roi des Belges, Léopold II, lorsqu'il entreprit de se tailler un empire commercial dans le bassin du Zaïre.

Depuis les années 1860, de vastes parties de l'Afrique centrale étaient incorporées dans un réseau commercial qui avait ses bases dans les ports et entrepôts de la côte swahili de l'océan Indien: Zanzibar, Bagamoyo, etc. Les itinéraires swahili pénétraient dans la région à l'est du Lomami par deux grands faisceaux de pistes: un « corridor » traversait l'Unyanyembe, au centre de la Tanzanie actuelle, et franchissait le lac Tanganyika, notamment à partir d'Ujiji. Une autre voie atteignait la région du Luapula-Moero à partir du lac Malawi, ou encore de la région sud-ouest de la Tanzanie.



12.6. L'Afrique centrale de l'Ouest: espaces commerciaux vers 1880 (d'après J.-L. Vellut).



12.7. *Femme de l'aristocratie kimbundu avec son esclave, dans les années 1850.*



12.8. *Guerrier kimbundu et femme de l'aristocratie dans les années 1850.*

[Source: L. Magyar, *Reisen in Sudafrika in den Jahren 1849 bis 1857, 1859*, Pest et Leipzig, vol. I. Illustrations reproduites avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Le réseau swahili s'était longtemps distingué par des petites caravanes, séjournant à la cour de chefs influents (le chef lunda Kazembe, par exemple). Dans les années 1870, cependant, on assiste à la naissance de principautés commerçantes: la plus célèbre fut celle de Tippu Tip, établie depuis 1875 à Kasongo, et qui domina le commerce de longue distance dans le Sankuru et l'« empire » luba. C'est grâce à la zone swahili que ce réseau devait devenir le premier point d'appui pour la pénétration coloniale dans la partie orientale de l'Afrique centrale.

Les deux autres réseaux qui s'étendaient sur l'Afrique centrale étaient ancrés sur les avant-postes marchands européens de la côte atlantique, soit centres portugais (Luanda, Benguela, Moçâmedes), soit factoreries hollandaises, françaises, anglaises, etc., dans le bas fleuve et le long de la côte nord de l'Angola. Cette dernière région était essentiellement alimentée par le commerce kongo, lui-même fondé sur les sociétés du Kwango-Kwilu, où se répandit le kikongo véhiculaire, le kituba, largement employé.

Le commerce fluvial se développa dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle supplantant les anciens itinéraires du commerce par voie de terre.

Les riverains du fleuve, particulièrement du confluent Oubangui-Zaïre, ou du Zaïre même, à hauteur de l'équateur, dominèrent sans partage le commerce par voie d'eau, car ils étaient les seuls à posséder et utiliser des pirogues. Ces différents groupes répandirent leur langue, le babangi, qui devint la *lingua franca* de la région de l'équateur et fut plus tard adopté dans la région par les colonisateurs. Ils établirent des centres commerciaux (Lukolela, par exemple), descendirent le fleuve jusqu'aux marchés tio du Pool, remontèrent les rivières de l'intérieur, se procurant de l'ivoire et des esclaves (surtout mongo), et introduisant dans les régions de la forêt humide des grands produits de traite jusqu'alors inconnus : fusils, anneaux de cuivre, nouvelles variétés culturales, etc. La traite, on l'a vu, a encouragé la formation de petits noyaux de population de captifs, réfugiés, etc., rassemblés autour d'un centre commercial sur les bords du fleuve, ou tout simplement auprès d'individus enrichis par le commerce<sup>16</sup> : c'est le cas de Ngaliema, ancien esclave enrichi, qui domine la région du Pool vers 1880. Lors de l'occupation coloniale, les postes d'État, factoreries et missions eurent recours aux mêmes procédés et se créèrent des agglomérations de captifs à l'image de celles des anciens piroguiers.

Le réseau luso-africain était le plus ancien et le plus complexe en Afrique centrale<sup>17</sup>. On peut suivre, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les variations de la carte de ses itinéraires. Dans la première partie du siècle, les principaux faisceaux de pistes ou « corridors » aboutissaient à Luanda et Benguela. Trois grandes régions économiques et culturelles étaient ancrées sur les voies d'accès menant à Luanda : la zone kongo et son réseau « mubire » (vili), par l'intermédiaire des seigneuries du Kwango (Holo notamment) et d'Encoge, poste fortifié angolais ; la zone des États lunda occidentaux, soit par l'intermédiaire des Imbangala de Cassange et d'un autre avant-poste angolais, Ambaca, soit encore par la région songo et pungo andongo ; enfin, la région ovimbundu, en relations régulières avec Pungo Andongo et les autres postes angolais de la vallée du Kwanza. Une autre voie reliait les hautes terres ovimbundu à la côte : il s'agit des itinéraires menant à Caconda et Benguela. Par ce « corridor », les commerçants pénétraient au sud et à l'est, dans les régions nyaneka, nkumbi, ganguela. Dans les années 1840, les royaumes luyi et lunda furent également incorporés à ce réseau.

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau prit une ampleur nouvelle. Les habitants de la région d'Ambaca, ou Ambaquistas, commencèrent à fréquenter la *musumba* du *mwant yaw*, surtout sous le règne de Muteba. Ils eurent recours à une voie directe, évitant Cassange, à partir du nouveau poste portugais de Malanje (1857). Les commerçants de ce poste établirent bientôt un relais à proximité d'une seigneurie lunda,

16. L'expression « grand commerce du fleuve » est due à G. Sautter, qui en a donné une première esquisse. Travaux plus récents : J. Vansina, 1973 ; R. Tonnoir, 1970 ; et le commentaire de B. Jewsiewicki, *L'administration coloniale et la tradition* ; à propos de Giribuma, voir R. Tonnoir, 1974. Voir aussi G. Hulstaert, 1976.

17. J.-L. Vellut, 1972.





12.9. Défense d'éléphant sculptée, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, provenant de la côte de Loango, au Congo/Angola, et représentant des scènes de commerce et des Européens.  
[Source: J. Vansina, *Art history in Africa*, 1974, Longman, Londres. © The Walters Art Gallery, Baltimore.]

Kimbundu, à mi-chemin sur la voie de la *mussumba*. Avec le déclin du commerce tributaire lunda, et dans le sillage de l'expansion chokwe, les *Ambaquistas* ouvrirent des itinéraires vers la vallée du Lulua, dans la région luba, et ils atteignirent les marchés de la périphérie kuba. Là, ils entrèrent en concurrence avec les caravanes ovimbundu qui, dans les années 1870, contournaient l'État lunda de la Kalagne et commerçaient avec les États luba, y achetant des esclaves qu'ils allaient ensuite négocier chez les Kuba, grands fournisseurs d'ivoire.

On peut établir une hiérarchie des centres commerciaux des grands espaces économiques dessinés par l'économie de traite, suivant la complexité et la diversité des fonctions qu'ils remplissaient au sein de l'économie dominante : crédits aux commerçants, entreposage, conditionnement, armement d'expéditions commerciales, etc. Luanda, suivie de Benguela et, dans la seconde moitié du siècle, Moçâmedes concentraient les opérations les plus complexes et étaient le siège des principales firmes commerciales. La Luanda du XIX<sup>e</sup> siècle possédait les traits architecturaux et les institutions caractéristiques des villes portugaises des tropiques, du Brésil, d'Afrique ou d'Inde. Mais elle était aussi une ville originale où l'élément portugais était souvent dominé par la culture créole et africaine. Ici, les fortunes se faisaient et se défaisaient rapidement. Un visiteur des années 1840 a décrit le bal du gouverneur, où l'on rencontrait une femme parée d'or et de bijoux venue à Luanda comme esclave, un homme qui était sur la côte comme prisonnier à bord d'un navire négrier, un autre dont l'enfance s'était passée dans les ruelles des faubourgs populeux de Lisbonne<sup>18</sup>.

Vers 1850, parmi les postes angolais de l'intérieur, rien n'approchait des quelque 6 à 10 000 habitants de Luanda. Sur les « corridors » de l'intérieur, on distinguait plusieurs relais principaux où s'effectuaient les ruptures de charge, où l'on recrutait de nouveaux porteurs et où s'organisait une part importante du crédit, etc. C'est dans ces petits centres que se rassemblaient la plupart des rares Européens et des Métis commerçant dans l'intérieur. Dans l'hinterland de Luanda, on remarquait surtout Dondo, centre du commerce avec la rive gauche du Kwanza, mais qui prit de l'importance durant les cycles du café et du caoutchouc, et Pungo Andongo : ce dernier point occupait une position clef, point de départ des commerçants pour la région des seigneuries lunda, et nœud des communications par voie de terre entre Benguela et Luanda<sup>19</sup>. Au sud, Caconda occupait une position semblable, orientée cette fois vers les peuples du sud des hautes terres ovimbundu aussi bien que vers le Bié. Ce dernier royaume était un important centre secondaire du réseau, où les porteurs étaient remplacés, les marchandises achetées et les crédits négociés. On y trouvait une colonie luso-africaine d'une centaine de personnes dont le plus grand nombre était d'origine africaine ou métis (Mbundu de Golungo, *Ambaquistas*, « Mambari » du Bié, etc.).

18. Le médecin allemand G. Tams, qui visita Luanda en 1841, cité par A. Stamm, 1972.

19. J. C. Feo Cardozo, 1825, p. 355.

Enfin, dans ce réseau d'économie tributaire, des centres tels que la *mussumba*, Bunkeya, les capitales des petites seigneuries ou les marchés des sociétés non centralisées constituaient les terminus du système et étaient le siège d'intenses transactions.

Pareil système était caractérisé par les contrastes qui se creusaient entre les zones qui monopolisaient les opérations rentables — centralisation de quantités importantes de produits, manutention, commercialisation — et celles où les possibilités d'accumulation étaient plus réduites. Les régions privilégiées présentaient un aspect bien différent des autres : les armes, les étoffes, les esclaves domestiques étaient nombreux dans les premières, rares chez les autres. Nous verrons qu'aux périodes de récession économique ont correspondu des efforts portugais pour monopoliser les bénéfices du réseau en éliminant les « intermédiaires » africains. En revanche, durant les périodes de croissance commerciale, l'essentiel du commerce de l'intérieur était mené par les Africains.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau a dû s'adapter à quelques grands cycles commerciaux. Jusque dans les années 1840, c'est le cycle des esclaves qui a dominé, et de loin, l'activité commerciale luso-africaine. En fait, cette dernière flambée fut la plus désastreuse dans l'histoire de la traite angolaise. On estime à un total oscillant entre 15 et 20 000 le nombre d'esclaves exportés annuellement des ports d'Afrique centrale (de la côte de Loango jusqu'au sud de l'Angola) dans les années 1780-1830. Le principal importateur était le Brésil, et le principal fournisseur l'Angola. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la main-d'œuvre servile angolaise qui permit l'expansion de l'économie caféière de Rio de Janeiro et São Paulo.



12.10. Une caravane de marchands ovimbundu pendant une halte.

[Source : F. S. Arnot, *Bihe and Gavengaze*, 1893, J. E. Hawkins and Co. Ltd. Photo reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Dans l'ensemble, la traite atlantique, même clandestine, s'éteignit au cours des années 1850, sauf cependant dans la région du bas fleuve où elle subsista, en dehors du contrôle portugais, jusqu'à la disparition des derniers marchés esclavagistes d'Amérique latine, vers la fin des années 1860.

Pendant le reste du XIX<sup>e</sup> siècle, les exportations de l'Angola se limitèrent à quelques produits agricoles (café, sucre) ou surtout de chasse et de cueillette, principalement la cire et l'ivoire. Toutefois, dans le dernier tiers du siècle, le café de cueillette, le copal, l'huile de palme et bientôt surtout le caoutchouc des herbes vinrent diversifier l'inventaire des exportations des produits de cueillette.

Changeant les conditions de l'accumulation de richesses, le développement des grands espaces économiques africains a aussi entraîné une aggravation de l'oppression sociale. Comme dans la région du fleuve, comme dans les zones arabe ou swahili, la zone luso-africaine a provoqué le développement d'un secteur de production esclavagiste. Certes, les économies tributaires de la savane connaissaient l'existence de pareil secteur : les champs des principaux titres politiques de la *mussumba*, par exemple, étaient cultivés par une main-d'œuvre servile. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'accumulation de captifs par certains groupes privilégiés est cependant souvent allée de pair avec l'essor d'un secteur des échanges lié au marché davantage qu'au tribut. On a vu le rôle que les « esclaves domestiques » ont joué dans l'expansion démographique et agricole de certaines sociétés de la région (Kongo, Ovimbundu, Ovambo, etc.).

Dans la société coloniale angolaise également, le secteur esclavagiste a été lié à l'économie capitaliste marchande, et il a pris une importance assez considérable dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré certaines nuances juridiques — l'esclavage fut formellement supprimé en Angola en 1878 —, c'est bien un secteur esclavagiste qui fut à la base de l'essor de la production de coton, de café de plantation et surtout de canne à sucre : à la fin de notre période, c'est la canne à sucre angolaise, distillée, qui donna l'eau-de-vie essentielle aux échanges du *sertão*. C'est encore la main-d'œuvre servile qui a alimenté le marché du travail suscité par les débuts de l'implantation blanche dans les régions situées au sud des hautes terres ovimbundu.

## L'impérialisme portugais en Angola

L'existence de grands espaces commerciaux en Afrique centrale et la nature de leurs liens avec l'économie mondiale sont la clé de l'histoire de l'impérialisme, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans cette région. À cette période en effet, il ne s'agit pas encore d'impérialisme financier, en Afrique centrale du moins, mais bien de formes nouvelles de l'impérialisme commercial. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on distingue quelques grandes phases d'expansion et de contraction des possessions portugaises en Angola : ces mouvements trahissent les hésitations des gouvernants portugais de la colonie entre deux modèles d'hégémonie sur les économies commerciales africaines.

Soit que ce nouvel impérialisme portugais se soit présenté comme une domination purement commerciale, avec une occupation administrative et militaire réduite au minimum, et avec comme seul but affiché celui de faire circuler les biens, en collaboration avec un secteur marchand africain actif et étendu. Soit qu'il se fût agi d'insérer les colonies d'Afrique dans l'espace économique du Portugal, en protégeant le commerce national, mais aussi, et peut-être surtout, en fournissant un marché aux premières industries portugaises. Cette fois, il était question de développer l'occupation, de réduire le rôle des intermédiaires africains et d'encourager les marchands coloniaux, de diversifier la production des matières premières de la colonie, d'assurer un marché aux nouvelles manufactures de la métropole, notamment grâce à une politique d'unification politique et administrative entre le Portugal et ses « provinces » d'Afrique. C'est dans le même contexte d'assimilation que s'inscrit la tendance au soutien des « colons blancs » dans le sud de l'Angola.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux tendances, soit vers la contraction, soit au contraire vers l'expansion territoriale, se sont succédé dans un mouvement de balancier. C'est qu'elles ont été liées aux conjonctures économiques et aux transformations structurelles de l'économie portugaise. Certes, les événements ont joué leur rôle (les revers militaires infligés par les Africains aux Portugais aident à comprendre le reflux de l'occupation coloniale dans les années 1862-1872). Les personnalités jouent également un rôle important: tel gouverneur est associé à une politique agressive et d'occupation maximale, tel autre est associé au repli sur les postes côtiers. Ces facteurs ne prennent toutefois leur signification que placés dans le contexte des mouvements de l'économie mondiale, tels surtout qu'ils ont affecté l'économie portugaise: l'impérialisme portugais n'a pas échappé aux règles communes de l'expansion coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

C'est ainsi que la détermination des protectionnistes, soucieux d'unir le Portugal et ses colonies dans un espace économique indépendant des grandes puissances industrielles, se traduit par les premières tentatives de colonisation blanche dans le sud de l'Angola (et d'abord sur la côte, à Moçâmedes, et dans le pays nyaneka, à Huila). C'est encore l'esprit de conquête qui l'emporte dans les années 1850, qui voient des efforts soutenus de la part des Portugais pour occuper le terrain et éliminer la concurrence commerciale africaine, surtout celle des Imbangala et des Kongo. Ce n'est que vers 1860 qu'un renversement s'amorce, tandis qu'on est entré depuis quelques années en pleine période d'essor commercial. Une politique de retrait portugais se généralise alors: durant les années 1862-1875, on assiste à un reflux, ponctué par des défaites militaires portugaises (à Cassange en 1862, chez les Dembo en 1871-1872) que le gouvernement de Luanda renonce à venger. Au début des années 1870, le recul est général: l'Angola colonial s'est replié sur son lit-

20. Cette opinion n'est pas acceptée par D. L. Wheeler et R. Péliissier, 1971, p.51-83: ces auteurs donnent une explication purement politique des flux et reflux de la pénétration portugaise en Angola. Cette même ligne est adoptée par R. J. Hammond, 1969.

total, tandis que dans le *sertão* le commerce s'est rapidement africanisé. Ainsi Silva Porto, le grand *sertanejo* du Bié, perd toute sa fortune à cette époque, victime de la concurrence des commerçants ovimbundu. L'Angola connaît à ce moment-là une rapide croissance commerciale: entre 1867 et 1873, le tonnage à la descente du Kwanza, depuis Dondo, est multiplié par sept.

Mais bientôt, la colonie portugaise s'engage dans une nouvelle phase d'expansion territoriale. Dès 1873, on était entré dans une période de contraction économique mondiale, et la concurrence commençait à se faire vive parmi les puissances étrangères pour mettre la main sur une part du « gâteau africain »<sup>21</sup>. En Angola même, cette période s'était ouverte par une récession profonde due à une sécheresse prolongée et à une crise du crédit (1874-1876). C'est cependant aussi le moment des premiers travaux pour la construction du chemin de fer de Luanda vers l'intérieur, des tentatives pour résoudre par des accords diplomatiques les menaces que font peser les nouveaux venus en Afrique centrale. C'est aussi le moment des premières expéditions d'« explorateurs » portugais, lancés dans le sillage des voyageurs allemands, anglais, etc., qui se succèdent à Luanda et dans l'intérieur. L'histoire de l'Afrique centrale approchait d'un tournant décisif.

## Pouvoir et société en Afrique centrale (vers 1800-1880)

Dans l'Afrique centrale du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire politique et sociale s'inscrit d'abord dans une tradition ancienne. Aussi loin que la documentation orale et écrite permette de remonter, on voit que les sociétés de la région ont hésité entre deux modèles de pouvoir: celui, hiérarchisé, défini, tributaire, des royaumes ou, à l'autre extrême, celui, plus égalitaire et plus informel, du gouvernement par des conseils d'anciens ou de notables<sup>22</sup>.

Ces deux modèles étaient complémentaires et, dans la pratique, il existait une grande variété de situations intermédiaires, hésitations et compromis divers. Les exigences du milieu et des activités économiques, aussi bien que des circonstances historiques et même de personnes, ont favorisé un type d'organisation se rapprochant tantôt du modèle royal (avec ses qualités d'ordre, de sécurité), tantôt de l'idéal démocratique, plus souple, moins contraignant.

À l'époque qui nous intéresse ici, on rencontrait en Afrique centrale certains exemples de systèmes administratifs caractérisés par une hiérarchie stable et permanente, et capables de regrouper une population assez nombreuse dans des centres ou capitales. Ces cas ne sont cependant pas les plus répandus, car seule une conjonction de plusieurs facteurs pouvait permettre l'ascension d'un titre politique et la constitution d'un État. Fondement matériel de l'organisation étatique, l'économie tributaire supposait l'existence

21. L'expression est de Léopold II; elle est citée notamment par J. Stengers, 1962, p. 490.

22. Pour de solides analyses de la notion de pouvoir dans deux sociétés des savanes de l'Ouest, les Kongo et les Tio, voir les études respectives de W. McGaffey, 1970, et J. Vansina, 1973.



12.11. Statue chokwe représentant Chibinda Ilunga, le fondateur légendaire de l'Empire lunda. Œuvre datant probablement du XIX<sup>e</sup> siècle.

[Source: J. Vansina, *Art history in Africa*, 1984, Longman, Londres. © Museum für Völkerkunde, Berlin.]

d'un secteur agricole assez développé. L'agriculture n'offrait cependant que des possibilités assez réduites d'accumulation. Les redevances imposées sur la production de sel, de cuivre et de fer ont pourtant favorisé un niveau d'appropriation plus élevé. Il en va de même du tribut prélevé par la guerre et les razzias. Le tribut était, enfin, perçu sur le secteur des échanges: le pouvoir des chefs s'appuyait ainsi sur l'existence de marchés, de réseaux d'échange et de communication qui permettaient l'imposition de monopoles ou de diverses formes de taxation et autres péages.

La croissance ou la régression de l'un ou l'autre de ces secteurs aide à comprendre l'essor, ou au contraire l'érosion du pouvoir des États ou seigneuries au XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien que lors des époques antérieures. Ce qui distingue le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une grande mobilité sociale qui permet un accès rapide à d'anciens rôles de chefs, ou qui favorise tout simplement l'entreprise de certains individus, tantôt au sein des pouvoirs monarchiques, tantôt par les filières des clans et lignages. Les monopoles, les tributs ne réussissent pas à contrôler les échanges en expansion: à travers le XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor du commerce s'opéra souvent au détriment du pouvoir matériel des aristocraties de titres politiques.

En dehors de ses aspects matériels, le pouvoir possédait cependant aussi des aspects rituels, représentés par les insignes ou les charmes contre les ennemis intérieurs et extérieurs: quelle fut l'évolution des pouvoirs rituels et mystiques dans une période marquée par les rapides retournements de fortune dans le domaine militaire et économique? Tant que cette histoire ne sera pas écrite, la compréhension de l'histoire de la région restera partielle et dominée par une problématique insensible aux aspirations profondes des anciennes sociétés d'Afrique centrale.

## Sociétés étatiques

D'anciens royaumes ont survécu à travers les tourmentes du XIX<sup>e</sup> siècle. Il en est ainsi de l'État lunda de la Kalagne. Cet État atteignit son apogée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avant d'entrer dans une période de déclin à partir des années 1870. À l'origine, la Kalagne avait été associée à une zone de population dense qui ne dépassait guère un territoire situé à l'est du Lulua, entre les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> degrés de latitude sud et les 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> degrés de longitude est. D'abord concentrée le long des cours d'eau, en particulier de la Kalagne, la population lunda envoya des émigrants dans les régions avoisinantes au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; ces émigrations ont par la suite abouti à des entités politiques; mais elles s'expliquent aussi par la volonté d'échapper aux réquisitions de captifs par les chefs. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cela est notamment à l'origine du peuplement lunda, au sud de l'État de la Kalagne, dans les régions chokwe et luval.

Le principal titre lunda était celui de *mwant yaw*. Ce titre était originaire de la vallée de la Kalagne et, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle au plus tard, il fut au



cœur d'un réseau politique auquel se rattachaient, suivant le langage symbolique de la parenté perpétuelle, de nombreuses seigneuries lunda, entre le Kwango à l'ouest et le Luapula à l'est.

Parmi les règnes importants de la dynastie de la Kalagne, il faut signaler, au XIX<sup>e</sup> siècle, celui de Nawej (vers 1820-1852). Son règne vit un renforcement du pouvoir du *mwant yaw* : Nawej était redouté pour ses vengeances et pour les tributs forcés qu'il tirait des seigneurs indociles, soit par la force des armes, soit aussi par l'utilisation sans scrupule des services des féticheurs. En ce qui concerne la chasse, Nawej préféra toujours se servir d'arcs et de flèches. C'est cependant sous son règne que les guerriers lunda se mirent à utiliser les armes à feu provenant d'Angola (*lazarinas*). À son invitation, les chasseurs chokwe commencèrent à fréquenter le territoire lunda, se servant d'armes à feu et repoussant peu à peu les éléphants vers le nord. Des Chokwe visitèrent la capitale vers 1840, apportant des armes à feu et de la poudre, et certains s'établirent en pays lunda. Nawej s'efforça de maintenir une bonne entente entre les deux peuples, mais en vain, car les rivalités entre titres lunda et chokwe ne tardèrent pas à se manifester.

Les Imbangala de Cassange avaient certes commencé à fréquenter la *mussumba* dès les débuts de la dynastie des *Mwant yaw* : le règne de Nawej est cependant resté marqué par l'essor du commerce de longue distance, toujours avec les Imbangala, mais bientôt aussi avec les Ovimbundu et les « Mambari ». On évoquait encore, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les caravanes envoyées pour le compte de la riche commerçante de Luanda, Dona Ana Joaquina (Na Andembo); le souvenir était ausssi resté vivace des caravanes royales dépêchées par Nawej à Luanda, chez Dona Ana, ou au *jaga* de Cassange.

Nawej jouissait cependant d'une mauvaise réputation chez les commerçants qui lui reprochaient des délais interminables dans le recouvrement de leurs créances. Tout prétexte lui était bon pour opérer des saisies. Ses descendants directs étaient fort nombreux, et bientôt les prétendants au trône murmurèrent que Nawej avait assez joui de l'État, et que le tour des plus jeunes était venu. Au cours d'une maladie, il mourut, étouffé par son frère Mulaj, qui lui déroba le bracelet — insigne du pouvoir (*lukano*) — et fut reconnu comme *mwant yaw*. Les années suivantes furent dominées par des luttes intestines, provisoirement calmées par le long règne de Muteba (vers 1857-1873) : ces années paisibles virent les grandes caravanes séjourner pendant la saison des pluies à la *mussumba* et être bien traitées par le *mwant yaw*.

À partir du règne du *mwant yaw* Muteba, la *mussumba* a abrité des colonies de voyageurs mbundu : le fondateur de la première colonie de ces *Ambaquistas* fut Lourenço Bezerra, connu chez les Lunda sous le sobriquet de Lufuma (vers 1850-1883). Originaire du Golungo, il se fixa à la *mussumba* vers 1850 et il passa une trentaine d'années à la cour du *mwant yaw*, profitant longtemps des bonnes dispositions de Muteba à l'endroit des commerçants angolais. La colonie de Lufuma s'installa, en 1869, aux abords immédiats de Luambata, la nouvelle *mussumba* de Muteba, et introduisit l'agriculture et l'élevage mbundu dans la région. Le *mwant yaw* lui-même suivait de près

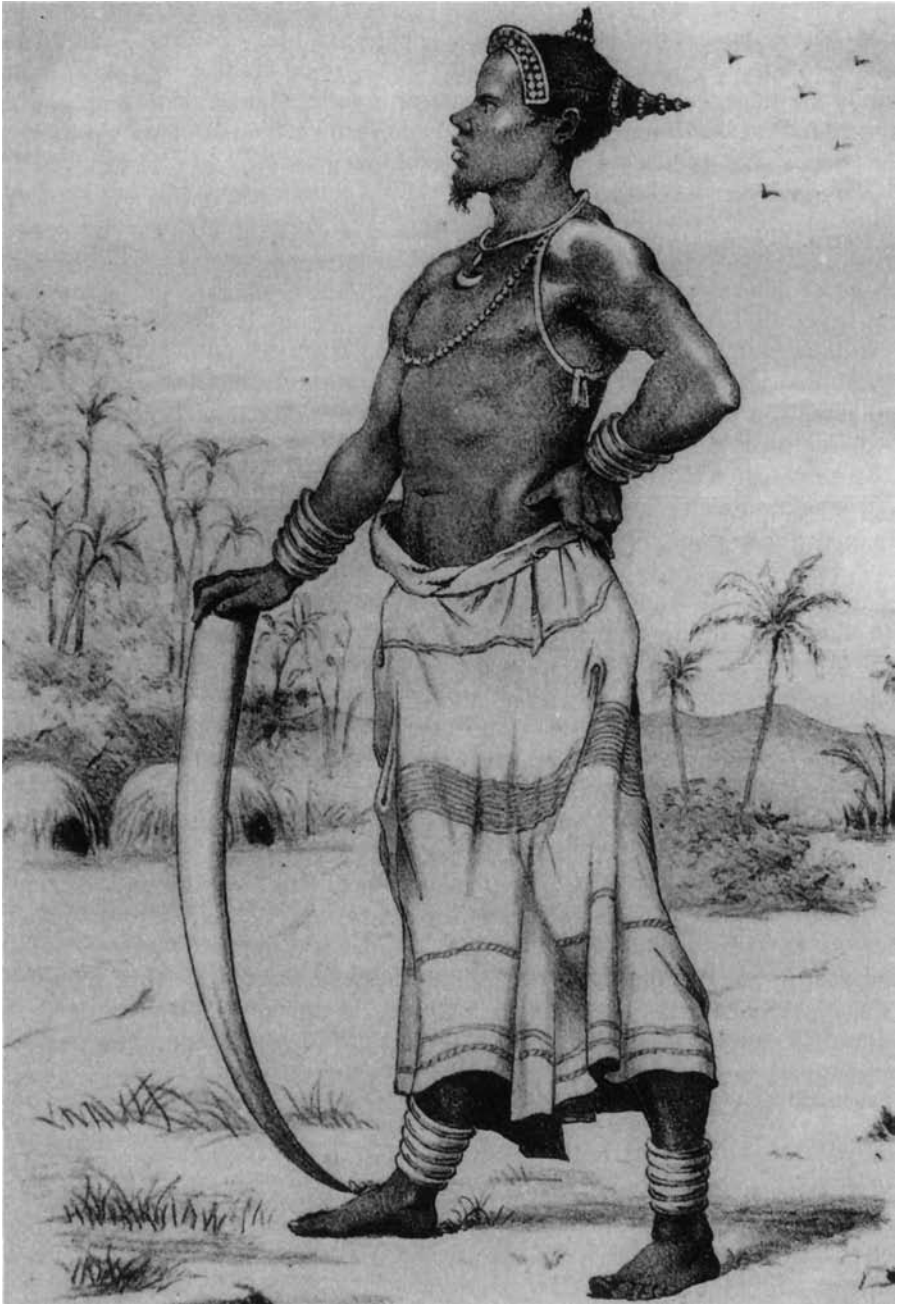
la culture de ces champs, qui alliaient des apports brésiliens et portugais (riz, tabac, maïs, etc.) au fonds africain. Les Angolais de Luambata devinrent aussi artisans (feronniers, tisserands, potiers, scribes, etc.). La colonie pratiquait le commerce tributaire, parallèlement à celui des notables lunda : aucune transaction ne pouvait avoir lieu sans l'intervention de Lufuma. Au fil des années, celui-ci s'était constitué une clientèle de captifs, esclaves rachetés, etc., qui, en 1882, l'accompagnèrent lors de son retour définitif dans la région de Malanje. Dans les années 1850-1880, la colonie fut ainsi un point d'appui essentiel du commerce régi par les titres aristocratiques de la cour lunda et par des entrepreneurs angolais, ancrés dans le pays par de nombreux liens matrimoniaux et pratiquant eux-mêmes le commerce tributaire qui était bien connu dans la région. Lufuma était devenu en fait un titre lunda, comme le montre le rôle qu'il joua dans la vie de la cour : par exemple, ce fut lui qui organisa les funérailles de la *lukonkesh* du *mwant yaw* Muteba.

Dans les années 1870, l'expansion chokwe se poursuivit : fuyant leurs villages et leurs chefs sous prétexte de sorcellerie, liés à l'économie de cueillette, cherchant la cire et l'ivoire et bientôt le caoutchouc, incorporant des captifs, femmes et jeunes gens, dans les lignages patrilinéaires, les Chokwe furent bientôt assez puissants pour éclipser le pouvoir des chefs lunda de la région entre les fleuves Tshikapa et Kasai. Dans cette région, les villages et les seigneuries lunda se dispersèrent : c'est une période de décadence pour l'ancien pouvoir aristocratique lunda. Ce courant fut renforcé par les dissensions au sein de la *mussumba* ; un chef important, Shanam, fit alliance avec les Chokwe et conquit le pouvoir grâce à eux. Le règne de ce *mwant yaw* (il prit le nom de Mbumba) fut sanglant. Il continua à utiliser les Chokwe pour faire peser une menace sur les feudataires lunda. Après sa mort (1883), les Chokwe voulurent le venger. Leurs guerriers réussirent à obtenir le *lukano* pour Mushidi, un fils de Mbumba élevé par une famille adoptive chokwe.

## Seigneuries : les pouvoirs fragmentés

Malgré les profondes transformations sociales que connut la région lunda-chokwe dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les aristocraties lunda ne s'effacèrent pas complètement. Ailleurs, des États se fragmentèrent suivant des variantes, soit que d'anciens États centralisés se soient transformés en réseaux de seigneuries unies informellement les unes aux autres, mais sans être soumises à un centre commun ; soit encore que la décentralisation ait été très poussée, voire même que l'on ait marché vers la disparition du pouvoir des chefs.

Le sud des hautes terres ovimbundu, en Angola, peut être rattaché à la catégorie des réseaux de grosses seigneuries. Ce plateau est dominé par un groupe culturel que l'on rassemble sous la dénomination Nyaneka-Nkumbi, lui-même divisé en plusieurs groupes ethniques : Nyaneka, Otyilenge, Nkumbi, etc. Au XIX<sup>e</sup> siècle, certaines des seigneuries de la région



12.12. *Le mwant yav Mbumba.*

[Source: P. Pogge, *Im Reiche des Mwata Jamvo*, 1880, Berlin. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

représentaient les vestiges d'anciens royaumes. C'est le cas de Mwila, royaume nyaneka qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dominait toute la région de Huíla et qui se disloqua vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; à ce moment, en effet, Jau se sépara de Mwila, pour se fragmenter bientôt à son tour. Mwila était entré au XVIII<sup>e</sup> siècle en relation avec Caconda et l'Angola portugais. La région était la plus peuplée du pays nyaneka, et les Portugais tentèrent à plusieurs reprises d'y installer des colons blancs dans les années 1840, au prix de nombreux affrontements militaires. Les seigneuries nyaneka (surtout Mwila, et plus tard Ngambwe) devinrent des centres commerciaux pour la cire, l'ivoire, le bétail, desservant tout le sud de l'Angola au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que le secteur marchand ait joué un rôle dans la fragmentation politique de la région, les razzias et rapines diverses ont souvent fourni l'occasion immédiate de l'ascension d'aventuriers ou de nouveaux venus. À partir des années 1840, la région fut en effet parcourue en tous sens, parfois les armes à la main, par des commerçants et des chefs de guerre qui établirent de petites places fortes pour leur clientèle de captifs (*serviçais*), réfugiés, aventuriers, etc. ; là, derrière des enclos d'épineux, hommes et bêtes étaient à l'abri de la violence.

À travers la vaste région qui s'étend entre le Lomami, le Lualaba et la rive occidentale du lac Tanganyika, c'est également une image de fragmentation que donne l'« empire » luba. Durant sa période d'expansion maximale, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le pouvoir militaire de l'État luba le plus prestigieux (celui du *mulopwe* avec sa capitale, *kitenta*, et sa cour) s'est exercé sur de nombreuses seigneuries qui, pour la plupart, participaient déjà à la notion luba du pouvoir (le *bulopwe*), privilège des chefs possédant le sang royal des fondateurs (Kongolo et Kalala Ilunga).

Cette construction se révéla éphémère et fortement soumise aux fluctuations de la fortune militaire des différents titres politiques. Sous le règne du *mulopwe* Kasongo Kalombo (vers 1870-1880), cet édifice politique commença à s'effriter sous la pression notamment des caravanes de commerçants provenant de la zone swahili ou d'Angola. La pénétration commerciale ne fit qu'attiser les dissensions entre chefs politiques eux-mêmes, et entre ceux-ci et les chefs des lignages possédant les terres et les domaines. À la fin de notre période, seigneuries et États luba jouissaient d'une autonomie presque complète<sup>23</sup>.

## Aventuriers, commerçants, condottieri : les nouveaux pouvoirs

Le pouvoir du *bulopwe* est l'un des plus anciens et des plus prestigieux de l'histoire des sociétés de la savane. Ailleurs dans cette région, on

23. Des administrateurs coloniaux, acquis aux théories de l'administration indirecte et soucieux de « reconstituer » en plein XX<sup>e</sup> siècle de supposés empires disparus, ont eu tendance à surestimer le degré de centralisation existant dans les États luba. Pour un état de la question, voir A. Wilson, 1972.

assiste à la prolifération au XIX<sup>e</sup> siècle des titres de chefs et à l'apparition de nouvelles formes de pouvoir. Soit que le rôle de chef soit tombé en désuétude (par exemple, chez certains groupes kongo ou mbundu), soit que le développement des échanges ait entraîné une polarisation autour de groupes ou d'individus entreprenants. Il en existe des exemples dans toutes les sociétés d'Afrique centrale, qu'elles soient ou non dotées d'un chef. Ainsi, dans la forêt humide de la cuvette centrale, des commerçants sont parvenus à accumuler esclaves, armes, cuivre, etc.; il s'agit généralement de piroguiers, riverains du fleuve, enrichis par le commerce de traite. Ainsi, l'histoire du royaume de Msiri commence par des expéditions commerciales.

Vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des voyageurs sumbwa, originaires de la Tanzanie actuelle, vinrent traiter avec les chefs lunda, luba, aushi, etc., de la vallée du Luapula et des régions avoisinantes. Ces commerçants étaient attirés par l'ivoire, abondant dans la région, et par le cuivre, traité à l'ouest du royaume de Kazembe. Ngalengwa Mwenda, fils d'un de ces voyageurs, et qui avait accompagné son père dans ses expéditions, vint s'installer vers 1855 dans le pays du chef Katanga, un des principaux centres producteurs de cuivre où se trouvait une agglomération importante pour la région<sup>24</sup>. C'est l'époque où des expéditions commerciales arabes, swahili, nyamwezi et ovimbundu se multipliaient dans la région, l'objectif étant de développer le commerce du cuivre, de l'ivoire et des esclaves.

Mwenda fut sans doute le plus célèbre de ces commerçants qui surent tirer parti des divisions au sein des clans régnants et purent s'appuyer sur des troupes suffisamment nombreuses et bien armées pour s'établir dans une région, attirer une population dans une capitale, asseoir leur pouvoir sur un réseau de clientèle comprenant des hommes de confiance, des compagnons d'aventure, des parents, des titres politiques locaux, ou tout simplement des individus entreprenants de toute origine. Après son installation auprès de Katanga, Mwenda commença à prêter ses services à des factions politiques opposées. Bénéficiant de l'aide de commerçants ovimbundu, il s'immisça dans les querelles entre chefs sanga, luba, lunda, etc. de la région. Ses plus grands succès provinrent de sa participation aux querelles entre prétendants au trône de Kazembe. Ici encore, les armes du Bié jouèrent un grand rôle et facilitèrent son ascension.

En 1880, il avait réussi à créer son propre État; il prit le titre et les insignes de *mwami*, qui étaient connus dans sa région d'origine, et établit sa capitale à Bunkeya, dans la vallée de la Lufira. À l'époque, les chefs de la région étaient le plus souvent associés au pouvoir du *mwant yaw* (Lunda) ou du *mulopwe* (Luba). Mwenda réussit à en incorporer un grand nombre dans son empire et à leur faire accepter ses insignes (*kilungu*). Bunkeya devint un centre important, fréquenté par tous ceux qui cherchaient fortune auprès de Mwenda. Celui-ci fut désormais connu sous le nom de Msiri, qui semble

24. Un voyageur arabe, Sa'īd ibn Habīb, a décrit ce centre au milieu du siècle: la population y était plus nombreuse qu'à la capitale de Kazembe; les vivres commercialisés abondaient; le coton local y était filé pour la fabrication des vêtements. Cité par F. Bontinek, 1974, p. 12.

avoir une origine locale, dérivé de *mushidi* (signifiant « terre » en sanga et en luba), le propriétaire de la terre.

Parmi les femmes les plus proches de Msiri, on compta un moment une jeune Swahili des environs de Pweto et deux Métisses d'Angola: cela symbolise le rôle joué par le royaume de Msiri dans les réseaux commerciaux. Garanganja des Angolais, Katanga des Swahili, il devint la plaque tournante du commerce de l'Afrique centrale, de Zanzibar à Benguela, du pays luba aux avant-postes portugais du Mozambique, ou arabes du lac Malawi.

Chef redouté, enfant de son époque, Msiri sut se montrer munificent, mais aussi implacable; et en cela, il répondait au stéréotype du chef ou de l'aristocrate. Parfois il fut cruel. Ce fut d'ailleurs l'exécution d'une de ses femmes, Masengo, qui fournit le prétexte de la longue révolte des Sanga contre l'État yeke; ce soulèvement ne prit fin qu'après la mort de Msiri<sup>25</sup> et grâce aux armes du pouvoir colonial.

## Conclusion

Au terme de cet exposé rapide, peut-on avancer quelques conclusions? L'histoire économique de l'Afrique centrale au XIX<sup>e</sup> siècle semble proposer un début de réponse. En effet, les conditions de l'accumulation de richesses et de dépendants changent au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à la constitution de zones de densité plus marquées, grâce à des progrès dans la productivité agricole et même artisanale, grâce aussi à l'essor de certains secteurs de la vie économique. Il en est ainsi du secteur des échanges, en perpétuel mouvement suivant les conjonctures et les grands produits échangés. Dans plusieurs sociétés, ce secteur a puissamment contribué à amorcer un début de stratification sociale.

Certes, malgré l'existence largement répandue à l'époque de diverses formes de servitude, il serait téméraire de parler de « classes sociales ». Les différences sociales en voie de se creuser ont trop souvent pris le visage familier d'anciennes institutions politiques, ou de solidarités ethniques ou claniques, pour que nous puissions utiliser le concept de « classe ». Un rôle ancien, celui de chef politique, s'est montré particulièrement malléable aux circonstances nouvelles. Déjà, dans l'histoire plus ancienne de la région, le rôle de chef s'était prêté à l'emprise de groupes ou d'individus, où l'on retrouve des visionnaires, des parvenus, et de simples aventuriers. Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, cette tendance s'est accentuée, soit que d'anciens titres politiques se soient de plus en plus fondés sur l'économie des échanges, soit qu'ils aient été captés par des « parvenus », soit encore que de nouveaux titres aient été créés.

25. Msiri mourut de mort violente de la main d'un Européen, le 20 décembre 1891. L'assassin périt lui aussi, exécuté sur-le-champ par un fils de Msiri. Les principaux témoignages sur la vie à Bunkeya avant la conquête coloniale sont ceux d'Ivens et d'Arnot; F. A. Oliveira Martins (dir. publ.), 1952, p. 366-383; F. S. Arnot, 1889.

L'institution des chefs au XIX<sup>e</sup> siècle continua ainsi de s'inscrire dans une longue tradition. Et cependant, l'époque lui donna des caractéristiques originales: en particulier, la fonction de chef semble avoir connu une instabilité qui n'était pas spécifique de l'histoire ancienne. Le XIX<sup>e</sup> siècle aura été l'époque des fortunes politiques rapidement construites, mais parfois tout aussi rapidement défaites. Le changement a été trop précipité, et l'histoire autonome de la région trop brutalement interrompue à la fin du siècle pour permettre la naissance de grands États. Le plus souvent, tel qu'il s'est développé au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État en Afrique centrale a ignoré les hiérarchies complexes, les divisions régionales: il s'est présenté comme un réseau de seigneuries, réseau « horizontal », plutôt que hiérarchie territoriale « verticale ».

L'histoire politique des années 1800-1880 laisserait une impression trompeuse, si on n'en retenait que le thème de la fragmentation du centre de l'Afrique. En fait, à l'époque, la politique n'est plus au cœur de l'organisation de l'espace<sup>26</sup>, et il faut tenir compte de l'essor de vastes espaces économiques qui ont largement dépassé les frontières des solidarités ethniques ou des organisations politiques.

Les grands traits de l'histoire sociale et économique de l'Afrique centrale du XIX<sup>e</sup> siècle commencent à se dessiner: l'histoire, telle qu'elle a été vécue et sentie par les sociétés du temps, l'histoire de leurs aspirations et du changement des mentalités constituent de vastes domaines non encore explorés, et des questions que l'Afrique d'aujourd'hui a le devoir de poser à son passé pour mieux éclairer son présent<sup>27</sup>.

26. J. Vansina, 1976, p.1-31.

27. L'inspiration de cette étude doit beaucoup aux années de travail commun avec Bogumil Jewsiewicki, anciennement professeur à l'Université nationale du Zaïre.

# La renaissance de l'Égypte (1805-1881)

*Anouar Abdel-Malek*

## L'impact de l'Europe : acculturation ou renaissance ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les travaux de l'école égyptienne d'histoire et de sociologie historique, qu'appuient certains travaux novateurs réalisés par l'Occident, montrent à l'évidence, d'une part, que le XVIII<sup>e</sup> siècle égyptien n'est pas fait que de silence, d'effacement, après trois siècles d'aliénation sous la domination ottomane<sup>1</sup>; d'autre part, que c'est bien à l'action directe tant des masses populaires du Caire et d'Alexandrie que des élites traditionnelles du temps, les *'ulamā'*, *shaykh* et notables des villes, qu'il convient d'attribuer l'élection de Muḥammad 'Alī à la dignité de *wālī* [vice-roi] en 1805<sup>2</sup>. Dès lors, cette date — la restauration de l'État moderne autonome égyptien — va marquer l'accès de l'Égypte à la modernité; et non point, comme le veut l'historiographie coloniale traditionnelle, l'« expédition d'Égypte » — invasion militaire conduite par Bonaparte, au lendemain des guerres d'Italie, sur l'initiative du Directoire, de 1798 à 1801. Ce fut une grande entreprise dans la lutte contre l'Empire britannique. « Elle chassera — dit Bonaparte — les Anglais de toutes les possessions de l'Orient où elle pourra arriver; et notamment elle détruira tous les comptoirs de la mer Rouge [...]. Considérant que l'infâme trahison par laquelle l'Angleterre s'est rendue maîtresse du cap de Bonne-Espérance ayant rendu l'accès aux Indes très difficile aux vaisseaux de la République

1. M. al-Sharqāwī, 1958; P. Gran, 1979.

2. Voir essentiellement les travaux de A. R. al-Rāfē'ī, 1951; L. Bréhier, 1901; A. A. Muṣṭafa, 1965; M. Sabry, 1930; M. S. Ḡhurbāl, 1928; A. F. S. Wahidah, 1950; H. H. Dodwell, 1931.



par la route usitée, il importe d'ouvrir aux forces républicaines une autre route pour y arriver. » Cette entreprise s'accompagna aussi de la prospection de l'Égypte, plaque tournante de l'Orient, par la « mission scientifique » qui représentait l'acquis de l'époque des Lumières, de l'encyclopédisme, des cadres de la pensée polytechnicienne, bientôt en œuvre en France et en Europe. *La description de l'Égypte*, en vingt volumes, résume son œuvre imposante<sup>3</sup>.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle égyptien apparaît comme le laboratoire de ce que sera l'Égypte renaissante. L'unité nationale, tout d'abord, c'est-à-dire la réduction des différentes féodalités entretenues par les Mamlūk dans le delta comme en Basse-Égypte, tentée par 'Alī Bey al-Kabīr. Les prémices de l'*aggiornamento* de l'islam fondamental, entrepris par le *shaykh* Ḥassan al-'Aṭṭār; la concentration dans les villes, et pas seulement au Caire, de la plus-value des terres, qu'un groupe de commerçants et de lettrés à vocation hégémonique souhaitent mettre au service de ce que l'on appellera plus tard un « projet national ». Pour l'expédition française, l'acquis est véritablement unique et permettra, plus tard, d'étayer les positions françaises au Levant, après la conquête de l'Afrique du Nord, comme aussi d'apparaître à de larges secteurs de l'Afrique subsaharienne comme le porte-drapeau de l'Europe des révolutions. Les historiens égyptiens du temps, notamment 'Abd al-Raḥmān al-Djābartī et Niqōlā al-Turk, en jugent tout autrement : « L'occupation française améliora la situation morale de la basse classe, des revendeurs, portefaix, artisans, âniers, palefreniers, proxénètes, prostituées<sup>4</sup> » : en somme, la lie de la population était à l'aise parce qu'elle profitait de la liberté; mais l'élite et la classe moyenne éprouvèrent des ennuis de toutes sortes, parce que les importations et les exportations étaient suspendues.

Dès lors, on comprend les deux révoltes du Caire : la première, du 21 au 24 octobre 1798, avec ses prolongements dans les villes et la campagne, autour des *shaykh* et notables du Caire : deux mille morts, dix *shaykh* décapités, la suspension du Dīwān consultatif; la seconde, bien plus dure, du 20 mars au 21 avril 1800, menée par les pachas toujours attachés à la Porte et les *shaykh* d'al-Azhar, qui provoque une répression généralisée très dure. Le groupe centriste, annonciateur de la tendance générale du mouvement national, conduit notamment par les *shaykh* Khalīl al-Bakrī, 'Abdullāh al-Sharḳāwī et 'Abd al-Raḥmān al-Djābartī, en son message conciliant au général Menou, insiste sur l'amitié nécessaire des « deux nations ». Les batailles des Pyramides et d'Aboukir, l'évacuation du corps expéditionnaire français en 1801 vont enfin donner au mouvement national égyptien en formation l'occasion de se cristalliser, c'est-à-dire de se doter d'un centre de pouvoir social, au début, certes autonome dans le cadre de l'Empire ottoman, mais dont la volonté d'indépendance nationale va marquer de sa

3. J. C. Herold, 1962, fournit une brillante et intéressante description, à comparer avec l'ouvrage d' 'Abd al-Raḥmān al-Djābartī (1754-1825), l'historiographe exemplaire de cette époque.

4. N. al-Turk, 1950, p. 45.

fulgurance le XIX<sup>e</sup> siècle dans l'Orient tout entier, la Méditerranée, l'Afrique, comme aussi l'ordre du monde et des empires de l'époque.

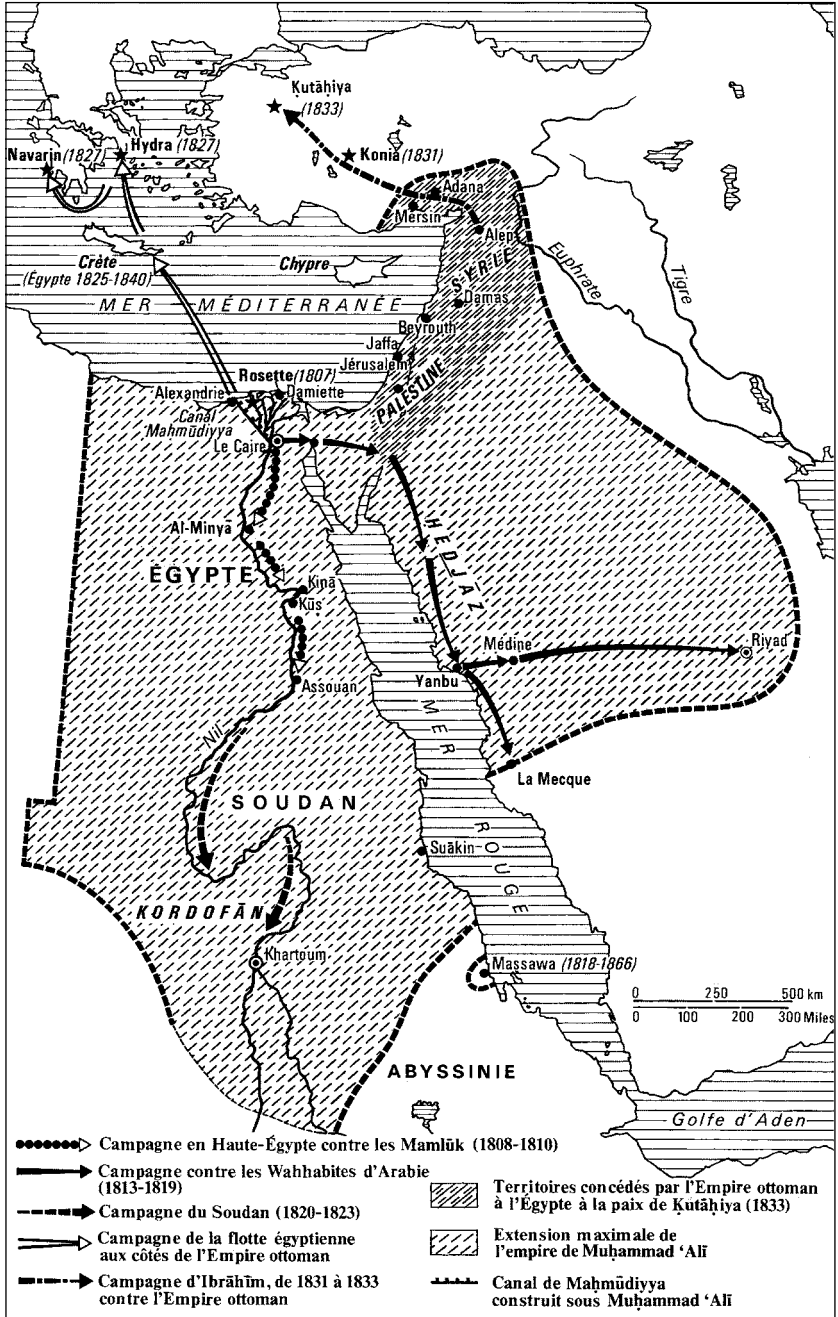
De l'évacuation française à la nomination de Muḥammad ʿAlī comme *wālī*, le pays retrouve son statut de province ottomane. La seconde révolte du Caire, qui débouche sur l'affaiblissement décisif des positions françaises, renforce la direction nationale de tendance ottomane et mamlūk. ʿUmar Makram, dont l'autorité grandit, ne peut cependant infléchir la nature du pouvoir en direction de la nouvelle classe politique égyptienne — *ʿulamāʾ*, notables et commerçants —, puisque aussi bien les armes sont entre les mains des maîtres d'hier; que le projet des Frères indépendants est enterré avec la mort de leur chef, le général Yaʿqūb, sur le vaisseau qui le transporte en Europe, et qu'est neutralisée l'alternative possible des *shaykh* du Dīwān, pris entre les choix difficiles, en pleine tourmente, à l'heure de l'intrigue et des complots. Le statut de l'Égypte, en 1805, est celui d'une *wilāya*, une province de l'Empire ottoman. La situation géopolitique du pays en limite étroitement la marge de dégagement. Pourtant, l'essentiel est déjà en place: un pouvoir d'État, fondé sur une force militaire, certes réduite mais efficace, et, surtout, sur une véritable délégation, un consensus national des notables, *ʿulamāʾ*, et des commerçants de l'époque, soutenus par le peuple des villes et des grandes agglomérations de province.

Il va s'agir, dès lors, de manœuvrer dans l'étau de fer de toujours, celui de la géopolitique; c'est-à-dire de comprendre le « génie du lieu topographique », comme l'a magnifiquement montré Djamāl Ḥamdān en son œuvre monumentale sur *La personnalité de l'Égypte*.

## La formation de l'État national moderne indépendant égyptien et l'empire sous Muḥammad ʿAlī et Ismāʿīl

La Légion copte du général Yaʿqūb (1800-1801) et la proclamation par ses partisans, les Frères indépendants, de la notion même d'une « Égypte indépendante » s'appuient sur la France, face à la suprématie britannique, et, en conséquence, s'écroule avec le départ de l'expédition française. Tout autre sera le projet et le cours politique de Muḥammad ʿAlī. Essentiellement, il s'agit de doter l'Égypte des institutions militaires, politiques, économiques et culturelles qui feront d'elle le centre moteur de la reconstitution de l'Empire islamique, en lieu et place de la Turquie sénescence. Le projet comprend d'emblée les deux cercles de l'identité égyptienne: égyptienne et islamique. Au travers des campagnes de Muḥammad ʿAlī et d'Ibrāhīm, il va se préciser: l'Égypte apparaîtra comme islamique, arabe, africaine.

Pourtant, l'homme qui sait s'emparer du pouvoir, porté par les *ʿulamāʾ*, la foule et ses fidèles Albanais, mesure l'importance du terrain dont il est le maître encore mal assuré. L'Angleterre appuie le parti mamlūk sous la conduite de Muḥammad al-Alfī Bey, et incite la Porte à démettre Muḥammad ʿAlī dès 1806. En 1807, l'Angleterre tente l'invasion directe de l'Égypte; la victoire égyptienne de Rāshīd (Rosette), le 31 mars, brise l'attaque. Muḥammad



13.1. L'Empire égyptien de Muḥammad 'Alī (1804-1849). Cette carte n'inclut pas la région du lac Victoria ni la Somalie pour des raisons techniques. (D'après A. Abdel-Malek.)

‘Alī, qui s’appuie alors maintes fois sur les notables, notamment sur ‘Umar Makram, décide de détruire par le fer la mainmise des Mamlūk sur la Haute-Égypte, d’autant plus qu’ils sont alliés des Anglais: de juin 1808 à août 1810, il soumet la Haute-Égypte. Le 1<sup>er</sup> mars 1811, le massacre de la Citadelle achève de décapiter le corps rebelle, qui faisait obstacle à l’unité du pouvoir, mais aussi aux plans du nouveau vice-roi.

Les données géopolitiques fondamentales sont constantes jusqu’à la chute de Napoléon; à partir de 1815, le poids spécifique de l’Angleterre grandit et de nouveaux pays entrent en lice, notamment l’Autriche de Metternich. C’est l’heure où Muḥammad ‘Alī, une fois les Mamlūk réduits, entreprend la construction de l’empire et la grande œuvre de régénération à l’intérieur.

Quelle vision Muḥammad ‘Alī se fait-il de l’indépendance? Et, dans ce cadre, quel est le rôle qu’il assigne à l’autonomie au sein de l’empire? Le 28 novembre 1810, Muḥammad ‘Alī tient une conférence secrète avec le consul de France, Drovetti, et lui propose d’aider l’Égypte à se dégager de l’emprise ottomane. Simultanément, le 25 novembre, il demande à Istanbul de reconnaître à l’Égypte, simple province (*wilāya-eyālet*) le statut d’*odjak*, jouissant de la même liberté qu’Alger à l’époque. C’est alors qu’il lance son armée en Arabie (1813-1819), puis au Soudan (1820-1823), avec comme objectif lointain l’occupation de l’Abyssinie. L’Angleterre, qu’il flatte et tente de gagner à sa cause, se retourne dès lors contre lui, puisque aussi bien il pénètre dans trois zones d’influence — la mer Rouge, le golfe Persique, l’Abyssinie — indispensables pour assurer la sécurité de la route des Indes. En réalité tout n’est pas là: « Du golfe Persique au désert de Libye, du Soudan à la Méditerranée, de part et d’autre de la mer Rouge, il s’étend sur cinq millions de kilomètres carrés: dix fois la France, la moitié de l’Europe; un empire napoléonien ou pharaonique. » Et cela, au moment même du déclin de la puissance ottomane. Dès lors, la « question égyptienne » fait place à la « question d’Orient », « grâce à l’existence d’une grande force civilisatrice dans le nord de l’Afrique »<sup>5</sup>.

Le premier choc se fait dans la Grèce insulaire (Hydra et Spezzia), en 1827. La puissante flotte de Muḥammad ‘Alī et l’armée de son fils Ibrāhīm s’y concentrent pour porter secours à l’Empire ottoman. Des négociations s’engagent à Alexandrie entre le colonel Cradock, envoyé spécial de Londres, Muḥammad ‘Alī et ses adjoints: le thème n’est autre que l’indépendance, à partir de la position de force égyptienne vis-à-vis de la Porte. Muḥammad ‘Alī, en bon stratège, tente d’éviter l’affrontement armé, à la onzième heure; l’obstination du sultan conduit directement à la destruction de la flotte égyptienne, corps de bataille de la flotte ottomane, à Navarin (20 octobre 1827). Muḥammad ‘Alī, face à la défection de la France, jusqu’alors amie, se replie sur l’Empire ottoman. Le 12 décembre, il adresse à la Porte un plan de régénération, qui est d’un homme d’État: « Nul doute que le besoin du relèvement ne se fasse sentir d’une manière aiguë, dans tous les pays de

5. E. Driault, 1925.



13.2. *Muhammad 'Alī* (tableau de sir David Wilkie).  
[© The Tate Gallery, Londres.]

l'islam. Nul doute que notre nation, dans son apathie actuelle, ne vive comme les troupeaux. Laissez donc de côté, de grâce, l'égoïsme, l'emportement et l'excès de zèle, et réfléchissez un peu à l'état de détresse et de misère où se trouvent actuellement les nations musulmanes. Revenons à la sagesse et



13.3. *Ibrāhīm, fils de Muḥammad 'Alī et son général en chef.*

[Source: A. R. al-Rāfe'ī, *Asr Muḥammad 'Alī*, 1930, Le Caire, Dar al-Nahda al-Misriyyah; 4<sup>e</sup> éd., 1982, Le Caire, Dar el-Maaref. © Juge Helmy Shahin.]

faisons une paix qui soit plutôt une trêve [...]. Il vaudrait mille fois mieux vivre et servir, de cette manière, notre patrie et notre religion [...]. Il est grand temps de me mettre, ainsi que mon fils, au service de l'État et de la religion<sup>6</sup>. »

On connaît la suite: le refus de la Porte; l'élargissement des visées du vice-roi au monde arabe, sous l'influence d'Ibrāhīm; la guerre entre la Turquie et l'Égypte, marquée par les éclatantes victoires d'Ibrāhīm à Koniah, Ḳutāḥiya, Naṣībīn; l'intervention des puissances, résolues à abattre Muḥammad 'Alī. De 1831 à 1840, la percée de Muḥammad 'Alī frappe aux portes d'Istanbul; la Sainte-Alliance de toutes les puissances européennes va sauver le gouvernement du sultan pour mieux abattre le seul État islamique

6. Lettre au Chejḥ Effendī, 12 décembre 1827, citée dans M. Sabry, 1930, p. 153-155.

et oriental capable de tenir tête à l'expansion coloniale européenne, d'une part, de prendre à charge la régénération des provinces de l'empire, leur modernisation, leur renaissance nationale, d'autre part.

L'arrêt imposé à Ibrāhīm par son père, à ̤utāḥiya aux portes d'Istanbul, durcit la position d'Ibrāhīm. Une lettre à son père, à la veille des négociations, le dit haut et clair: « Il me semble que l'*indépendance* doit être mise au premier plan parmi les points à débattre et à régler avec les deux négociateurs; c'est pour moi une question vitale qui prime toutes les autres. Réclamer ensuite la cession des trois arrondissements d'Anatolie, d'Alaīa et de Cilicie, et de l'île de Chypre. Annexer enfin à l'Égypte, si possible, la Tunisie et la Tripolitaine. Cela doit constituer le minimum de nos revendications dont il ne faut se désister à aucun prix; nos intérêts essentiels l'exigent. Tout d'abord, nous devons être fermes et inébranlables sur l'indépendance afin de consolider notre situation et de l'entourer de garanties pour l'avenir. Car sans l'indépendance, tous nos efforts seraient vains et nous resterions sous le joug de cette puissance perfide qui nous accable sans cesse de ses exigences ridicules et de ses demandes d'argent. D'ores et déjà, il faut nous libérer de ces charges insupportables et trouver notre unique salut dans l'indépendance<sup>7</sup>. »

Deux voies, deux cours différents s'offraient donc à l'Égypte pour parvenir à la condition de nation indépendante; l'autonomie au sein de l'Empire turc, visée par Muḥammad 'Alī, laquelle frise l'indépendance, et la vision d'Ibrāhīm, dont l'objectif n'est rien moins que l'indépendance complète, l'Égypte étant la tête et le cœur de l'Empire arabe.

Dans cette grande action qu'impulsent le vice-roi et son fils, la vision d'Ibrāhīm se fait différente. Au contact des soldats-*fallāḥin* [paysans], dont la langue nationale, l'arabe, est celle même des provinces du Proche-Orient qu'ils conquièrent et libèrent tout à la fois, Ibrāhīm prend conscience du caractère arabe de l'Égypte islamique et, par-dessus tout, de l'impérieuse nécessité de forger l'instrument de sa renaissance, à savoir l'armée fondée sur la technologie avancée, dans le moule arabe. Devant Saint-Jean-d'Acre, en 1831: « Mon objectif [...] est double: premièrement, préserver l'honneur de l'Égypte éternelle et lui restituer sa gloire passée »; avant l'attaque de Ḥomṣ, il menace de tailler en pièces l'armée ottomane « afin que cela serve encore plus à élever la position de l'Égypte, à en rendre le destin plus éminent, à mettre en valeur son rang et son honneur »; du siège d'Acre encore au prince Pückler-Muskau, Ibrāhīm s'écrie: « Il est impossible pour aucune armée au monde de montrer un esprit d'endurance et de bravoure plus que la mienne, et chaque fois qu'un cas d'indécision ou de lâcheté était signalé dans l'armée, il était invariablement du côté des officiers turcs: je ne connais pas de tels exemples parmi les Arabes. » Enfin, à son père: « Voilà déjà vingt ans que je vis avec ces hommes et je puis affirmer que s'il existe trois cents Turcs sur mille connus pour leur loyauté, il en existe sept cents parmi les Égyptiens. À moins que vous ne craigniez leur manie de faire, de temps à autre, leur

7. Lettre du 3 février 1833, citée dans M. Sabry, 1930, p. 227-228. G. Khankī, 1948, donne la date du 20 janvier 1833.

révolution contre le gouvernement établi<sup>8</sup>. » L'élément arabe intervient activement au cours de la période ascendante de ce processus, mais il disparaît avec Ibrāhīm après 1840.

À la suite d'Abbās I<sup>er</sup> (1849-1854), consentant à tout sauf au gouvernement de l'Europe, Ismā'īl pose le problème national en termes d'indépendance et de souveraineté. Il s'agit de réduire, par la négociation, la dépendance du pays vis-à-vis de la Turquie; de le reconstituer ensuite en État autonome et stable, doté d'institutions indépendantes qui seraient mises en place ultérieurement. Dans un premier temps, Ismā'īl obtient les *firmān* des 27 mai et 15 juin 1866, puis celui du 8 juin 1867. Les deux premiers établissent en Égypte l'hérédité directe au trône de père en fils, selon le droit de primogéniture; selon le « même mode de succession que dans la plupart des dynasties européennes », et « en rupture complète avec les traditions du monde islamique »<sup>9</sup>.

Le *firmān* du 8 juin 1867 crée, pour Ismā'īl et ses successeurs, un titre nouveau, celui de khédive, pour mieux le distinguer des autres vice-rois; il octroie au khédive d'Égypte le droit de promulguer des *tanzīmāt*, ordonnances pour l'administration du pays, des conventions avec les pays étrangers (douanes, poste, transports, police des étrangers, etc.), sauf à leur donner le caractère de traités internationaux; en fait, un véritable droit de négociation économique. Le point culminant est atteint avec le *firmān* du 8 juin 1873: l'Égypte — pour la première fois désignée comme « État », et non plus « province » — est assurée de la continuité du pouvoir du khédive dans les mêmes conditions.

La reconstitution de l'Empire égyptien répond, selon M. Sabry, d'une part, à « l'idée de former un grand État indépendant », d'« acquérir par la force de l'argent » ce que Muḥammad 'Alī tenta vainement d'obtenir par la force; d'autre part, au besoin de « découvrir dans l'expansion africaine cette perspective de grandeur et de liberté qui lui permet de retrouver son sens national et de développer certaines de ses capacités qui sommeillaient ». « Ismā'īl pensait que, en se servant des nouveaux corps d'officiers de l'armée égyptienne pour prolonger l'Égypte jusqu'à l'équateur, il réussirait, en quelque sorte, à créer à son indépendance un refuge ultime et inaccessible dans le cœur du continent. » L'expansion au cœur du continent africain ne se heurta pas, à ses débuts tout au moins, à la Turquie, ni à la Grande-Bretagne.

Une flotte de guerre, de puissance moyenne après la livraison des cuirassés à la Turquie, et une marine marchande qui assure tous les besoins du commerce égyptien; dix-huit forts; un bon service téléphonique et télégraphique; l'ébauche d'une voie ferrée qui doit déboucher sur Khar-toum et Suākin — autant d'éléments qui viennent compléter l'infrastructure du nouvel empire. Le Soudan, mais aussi la Somalie, le Harar, la province équatoriale, le Bunyoro, le Buganda s'ouvrent à la civilisation européenne par le biais de la progression militaire égyptienne; la presse

8. Cité par le prince H. Pückler-Muskau dans M. Sabry, 1930, p. 469-471.

9. Textes cités dans A. Sammarco, 1935, vol. 4, p. 196-197.



libérale d'Europe abonde en louanges ; l'accueil des populations semble, pour l'essentiel, empreint de bienveillance. Pourtant, l'échec vient couronner cette œuvre, qui atteint son apogée entre 1872 et 1879.

Ismā'īl cède sur le plan du commandement militaire — croyant faire ainsi tolérer par la Grande-Bretagne son entreprise africaine —, et il ne fait rien de comparable à ce que Muḥammad 'Alī avait mis en œuvre en matière économique, et surtout industrielle. L'armée, bien encadrée, mais commandée par des étrangers, ne dispose plus, depuis le Traité de Londres, d'une infrastructure industrielle puissante. L'Égypte n'est plus en mesure d'assurer son indépendance et son développement économique moderne. Pourtant, « il faut que les peuples des régions des sources du Nil soient dès aujourd'hui des amis et des alliés de Son Altesse le Khédive » — le mot d'ordre d'Ismā'īl, sous des formes diverses, ne cesse de retentir jusqu'à nos jours<sup>10</sup>.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce grand projet national, le mouvement représentatif, puis constitutionnaliste, prend pied et se déploie pleinement sous Ismā'īl. Déjà le 5 octobre 1798, Bonaparte convoque une assemblée générale des notables qui prend le nom de *al-Dīwān al-ʿām*. Avec Muḥammad 'Alī, bien que la mise en place des diverses institutions propres à un État de type moderne commande l'action du pays tout entier, l'idée centrale est celle d'efficacité, la notion d'ordre plutôt que celle de délégation. Un nouvel organisme consultatif, *Madjlis al-mushāwara*, est créé en 1829 : 156 membres — dont 23 hauts fonctionnaires et *ʿulamāʾ*, 24 *maʿmūr* de province, 99 notables et *shaykh* de province — placés sous la présidence d'Ibrāhīm.

Une assemblée spéciale, *al-Madjlis al-ʿumūmī*, est créée en 1847 à Alexandrie pour les problèmes de cette ville. En 1832, la Syrie est dotée d'un conseil des grands notables, composé de 22 personnes<sup>11</sup>.

En 1834, la première édition de l'ouvrage du *shaykh* Rifāʿa al-Ṭaḥṭāwī, *Takhliṣ al-ibrīz ilā Talkhīṣ Bārīz*, œuvre de réflexion sur les apports de la Révolution française, va marquer la naissance et la cristallisation de la pensée politique et sociale égyptienne. L'apport aux thèmes de « patrie » et de « nation » est considérable. L'essentiel porte sur les deux notions de « liberté » et de « laïcité », l'une et l'autre envisagées sous leur double aspect théorique et pratique. On y trouve une synthèse fort habile entre l'apport de l'histoire entière de la civilisation égyptienne, notamment l'apport des coptes, puis de l'islam, en particulier du calife ʿUmar, d'une part, et les enseignements de la Révolution française, d'autre part, qui permet de conclure que seul l'octroi d'une constitution, ou charte, fondée sur le contrat social et non octroyée par le souverain constitue le fondement de la société civilisée<sup>12</sup>. Sous ʿAbbās I<sup>er</sup>,

10. M. Sabry, 1933, p. 383-389 ; A. R. al-Rāfeʿī, 1948, p. 104-196 ; R. Robinson et J. Gallagher, 1961, p. 2-3, p. 122-133, p. 159.

11. Sur l'évolution du constitutionnalisme en Égypte, voir G. Douin, 1933-1941, p. 298-301 ; P. Ravisce, 1896, p. 9 ; A. R. al-Rāfeʿī, 1948a, p. 81-84 ; J. M. Landau, 1953, p. 9 ; D. M. Wallace, 1883, p. 209-213 ; J. C. McCoan, 1887, p. 115 ; G. Baer, 1961, p. 127, note 37 ; baron de Malortie, 1882, p. 214.

12. R. al-Ṭaḥṭāwī, 1834.

Ṭaḥṭāwī est exilé au Soudan. Saʿīd crée une sorte de conseil d'État de neuf membres, à titre consultatif. La reprise du mouvement constitutionnaliste semble s'amorcer dès août 1864.

Deux textes — *al-Lāʾiḥa al-ʿasāsiyya* [le statut fondamental] et *al-Lāʾiḥa al-niḏāmiyya* [la loi déterminant les attributions de l'assemblée des délégués] promulgués le 22 octobre 1866, et réunis en un « règlement », créent le *Madjlis shūrā al-nuwwāb* [conseil consultatif, assemblée des députés]. L'article premier du premier document définit la nature de la nouvelle assemblée: « L'Assemblée aura pour mission de délibérer sur les intérêts supérieurs du pays; elle aura également à se prononcer sur les projets que le gouvernement croira relever de ses attributions, et au sujet desquels elle donnera son opinion, qui sera soumise à l'approbation de Son Altesse le Vice-Roi. »

La prépondérance des notables de villages dans l'Assemblée — au détriment des intellectuels de retour après leur formation à l'étranger — s'accompagne d'une extension sensible et grandissante de leur nomination aux postes administratifs, allant même jusqu'à celui de *mudīr*. L'appui apporté par ces notables à Ismāʿīl durant les dernières années de son règne, puis à la révolution de l'armée, permet de voir en eux les représentants de la masse la plus représentative de la classe politique à l'époque, les éléments de la bourgeoisie autochtone en formation, ceux qui, au surplus, tiennent l'essentiel du pays.

L'année 1875 est le point tournant: le khédive Ismāʿīl, face à la pénétration grandissante des puissances européennes, au lendemain du percement de l'isthme de Suez, s'arc-boute dans une lutte qui lui coûte le pouvoir et le conduit à l'exil, en 1879.

## Économie, société et culture: la dialectique de la modernité et de la tradition

### Vers une économie autarcique

Le premier point à souligner est que Muḥammad ʿAlī a créé une économie nationale, au lieu d'une simple économie locale, comme c'est le cas dans la plupart des pays orientaux de cette époque. L'existence d'un centre unifié national de décision en matière de politique économique découle, tout naturellement, de la spécificité historique millénaire de l'Égypte. L'économie autarcique voulue par Muḥammad ʿAlī servira son dessein de fonder un État national égyptien moderne au cœur de son empire. Malgré le coup d'arrêt de 1840, Ismāʿīl pourra reprendre la voie de Muḥammad ʿAlī. La pression, puis la pénétration du grand capital international, enfin l'occupation de l'Égypte en 1882 vont ajouter à ce premier facteur deux autres d'importance: d'une part, la création d'un marché national unifié, notamment grâce aux grands travaux entrepris par Ismāʿīl; puis, d'autre part, l'intégration de



13.4. Le *shaykh* Rifā'a al-Taḥṭāwī.

[Source : A. R. al-Rāfe'ī, *Asr Muḥammad Aly*, 1930, Le Caire, Dar al-Nahda al-Misriyyah; 4<sup>e</sup> éd. 1982, Le Caire, Dar el-Maaref. © Juge Helmy Shahin.]

l'économie égyptienne dans le circuit de l'économie internationale par le biais des emprunts et, surtout, de la monoculture du coton.

L'œuvre de Muḥammad 'Alī mérite une analyse plus attentive. Seul parmi les dirigeants des États de l'Orient islamique de l'époque, Muḥammad 'Alī considère l'économie comme le fondement du politique — ce par quoi ce subtil officier albanais prend rang d'homme d'État. L'État qu'il s'agit d'édifier, en l'occurrence, est conçu au départ, en 1805, comme une formation ethnique centrée autour d'une armée puissante et efficace, s'appuyant elle-même sur une économie moderne et autarcique<sup>13</sup>.

13. Voir A. Abdel-Malek, 1969, p. 23, 32, 65, 108; et les études plus détaillées dans A. R. al-Rāfe'ī, 1951; G. Baer, 1962; R. al-Barāwī et M. H. Eleish, 1944; A. Linant de Bellefonds, 1872-1873;

De 1818 à 1830, il crée les grandes unités industrielles : les usines d'armes et de canons de la Citadelle, qui atteint son apogée en 1828 sous Adham Bey ; la fabrique de canons de l'Arsenal ; la fabrique de fusils d'al-Hūd al-Marṣūd (1821), les cinq poudrières produisant 15 874 *kantār* (1 *kantār* = 45 kilos) en 1833 ; l'arsenal maritime d'Alexandrie, créé par Lefébure de Cerisy en 1829, qui prend le relais d'un maître artisan génial, Hadjīdj 'Umar ; puis le bassin de radoub construit par Mougel, en 1844. De toute cette infrastructure, le maréchal Marmont et Clot Bey seront les observateurs admiratifs et étonnés. Sur le plan de l'industrie « civile », trente fabriques de filature et de tissage de coton sont créées, en Basse-Égypte comme en Haute-Égypte ; les usines du Caire fournissant à celles de province les machines, outils, pièces de rechange, matériaux de construction et techniciens pour la réparation des installations.

La production suffit aux besoins du pays et permet, à la fois, de substituer des productions locales aux importations et de réaliser des bénéfices de l'ordre de 100 % pour le Trésor public. Trois fabriques de tissage de laine sont fondées, à Būlāq, Damanhūr et Fuwwa, ainsi qu'une grande fabrique de soie, à *Khurunfish* (1816), et de nombreuses usines de lin, à travers le pays ; trois raffineries de sucre ; dix-sept indigoteries ; deux grandes verreries ; la tannerie de Rosette (1827) et la fabrique de papier du Caire (1834) ; six fabriques de salpêtre, installées par un Français, Haïm. Le point faible est, déjà, celui qui va freiner l'industrialisation un siècle plus tard : manque de minerais essentiels, le fer et la houille ; difficulté d'obtenir une force motrice suffisante.

« Notre objectif n'est pas de réaliser des bénéfices, mais de doter la population d'une formation industrielle », dit-il à Bowring, qui plaide le dossier d'une Égypte agricole. L'historiographie égyptienne récente commence à prendre conscience de cette dimension de l'œuvre du fondateur de la dynastie, qui a survécu jusqu'à son renversement le 26 juillet 1952.

Le Traité de Londres, conclu entre les puissances européennes et la Turquie le 15 juillet 1840, va permettre la réduction de cette immense poussée d'édification économique indépendante grâce à des dispositions qui condamnent l'Empire ottoman à la décadence : c'est la fin du monopole, créé par Muḥammad 'Alī, l'ouverture de l'Égypte à la pénétration des capitaux étrangers, l'amorce du percement de l'isthme de Suez qui conduit, directement, à l'occupation militaire de 1882. Cette intégration se réalisera par la distorsion imposée du dehors à l'économie égyptienne. Le fait de dépendre de la monoculture du coton a manifestement des effets fâcheux pour l'ensemble de la vie économique : l'intégration est bien, ici, assurément aux cours mondiaux et aux vicissitudes de la conjoncture mondiale, auxquels l'Égypte demeure étrangère, privée qu'elle est, depuis 1879, de son pouvoir souverain de décision.

J. Bowring, 1840 ; F. *Djirdjis*, 1958 ; M. F. *Lehīta*, 1944 ; G. Michailidis, 1950 ; H. Thiers, 1867 ; F. de Lesseps, 1869 ; M. K. Moursy, 1914 ; H. A. B. Rivlin, 1961 ; J. Tagher, 1949 ; M. Fahmy, 1954 ; A. E. Crouchley, 1938 ; A. A. A. al-Gritly, 1948 ; A. Abdel-Malek, 1962 ; H. Khallaf, 1962 ; C. P. Issawi, 1966 ; M. S. *Għurbāl*, 1944 ; A. A. *Ḥaṭṭāb*, 1935.

Un autre type de distorsion tient au fait que la Basse-Égypte est privilégiée au détriment de la Haute-Égypte. Le delta, il est vrai, comprend l'essentiel de la superficie cultivable et sous-tend les grandes villes. Les villes sont le centre du processus de modernisation économique, sociale, politique et culturelle. La classe dirigeante autochtone — celle des grands propriétaires fonciers —, qui se dégage au fur et à mesure du développement du secteur capitaliste à partir de l'instauration de la propriété privée de la terre, est à cheval, d'une part, sur les villes et les campagnes, d'autre part, entre le pays et l'étranger qui monopolise le commerce extérieur et, plus particulièrement, les achats de coton.

Cette symbiose au sommet, pour ainsi dire, crée des liens organiques profonds entre l'intérieur du pays et les villes. La circulation de certains groupes de la population se fait dans le sens campagne-ville. L'arrière-pays, ici, est une expression qui s'applique, à l'extrême rigueur, au Sud, à la Haute-Égypte, puisque aussi bien, si Alexandrie, tournée vers l'Europe, joue un rôle économique capital — surtout depuis Sa'ïd jusqu'à la fin du siècle —, Le Caire se situe en plein cœur du pays et contrôle le delta, où se crée l'essentiel de la richesse du pays et où vit la majeure partie de la population.

### Agriculture et utilisation des sols

L'agriculture elle-même occupe, tout naturellement, la première place dans les réformes économiques. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les terres, autres que les waḳf, se trouvaient réparties entre les *multazim*, dont la tâche principale consistait à « collecter et transmettre le revenu dû par son village ou ses villages au Trésor, central ou provincial ». Pourtant, H. A. R. Gibb et H. Bowen notent l'étendue des droits d'usufruit progressivement acquis par les *multazim*, le plus souvent au bénéfice de leur famille, au point que « la propriété d'État devint à peine mieux qu'une farce ». Une farce qui interdit à l'État moderne et centralisé, dont rêve Muḥammad 'Alī, de se constituer. Dès lors, la seule chose qu'il puisse faire, c'est de mettre un terme à l'éparpillement, à la dispersion des revenus tirés de la terre. En effet, les deux millions de *faddān* (1 *faddān* = 0,56 hectare) qui constituent la superficie cultivable de l'Égypte, en 1805, se répartissent en six catégories : les terres *ab'ādiyya*, *shiflik* ou *jiflik*, soit 200 000 *faddān* distribués par Muḥammad 'Alī aux membres de sa famille, aux dignitaires et aux commandants militaires, terres exemptées d'impôts ; les terres des Mamlūk, à la Citadelle (1811), puis leur liquidation en Haute-Égypte (1812) pour les reconvertir en terres *awsiya*, 100 000 *faddān* accordés en compensation aux Mamlūk, afin de ne pas priver leurs familles de toutes ressources ; les terres des *shaykh*, ou *masmūh al-mashāyekh wal-maṣāteb* — 4% de la superficie cultivable de chaque village, au total 154 000 *faddān* remis aux *'ulamā'* qui occupaient également des fonctions de *multazim* ; les terres *rizka*, 6 000 *faddān* exemptés d'impôts, remis en cadeau aux experts étrangers travaillant en Égypte ; les terres *athar*, qui restent disponibles, et sont remises aux *fallāḥin* ; enfin, les terres des *'erbān*, sur lesquelles

Muḥammad ʿAlī souhaite que les Bédouins se fixent. Du fait de cette politique de la répartition des terres, le vice-roi apparaît à ses contemporains « comme l'agresseur des droits acquis, le destructeur des maisons prospères, l'homme qui s'en prend à ce qui est entre les mains d'autrui et lui ôte ses moyens de subsistance ». Pourtant, dit encore Shafīḳ Ḡhurbāl, il s'agit d'un « moyen pour sortir du chaos, de la pauvreté, de la faim et aller vers l'ordre, l'abondance, la richesse et la force ».

La situation, envisagée sur le seul plan de la propriété foncière, apparaît plus complexe. Certes, la tendance générale est vers l'ordre — celui de l'économie égyptienne étant, d'une manière générale, à l'époque, étatique et autarcique. Pourtant, s'il est exagéré de soutenir, comme le fait Muḥammad Kāmel Mursī, que la terre est alors enregistrée au nom des *fallāḥin* individuellement, et si l'essentiel demeure bien la propriété d'État, Ibrāhīm ʿAmer voit, plus justement, dans ce système une forme de transition: « Le régime de la propriété foncière et le système social qui s'y superposait en Égypte, avant Muḥammad ʿAlī, étaient ceux d'un "féodalisme oriental", dont les bases, différentes de celles du féodalisme européen, étaient l'absence de la propriété privée [des terres] et le centralisme du pouvoir d'État dans le domaine de l'agriculture. Il y avait, cependant, quelques points de ressemblance avec le féodalisme européen. » Puis, ayant analysé la différenciation des types de propriété foncière, il conclut que « le régime d'exploitation agricole du temps de Muḥammad ʿAlī était un régime temporaire, de transition, entre le féodalisme et le capitalisme »<sup>14</sup>. Un autre expert mettra l'accent sur ce deuxième aspect: « Le développement des grandes propriétés privées, caractéristique de l'Égypte moderne, a son origine dans la période de Muḥammad ʿAlī. La base de leur fondation, cependant, n'est pas le désir de créer une nouvelle classe de propriétaires terriens, mais de faciliter l'administration et la collecte d'impôts au bénéfice du gouvernement et de la nouvelle classe dirigeante. » Nous y reviendrons.

D'autres faits méritent d'être soulignés. C'est Muḥammad ʿAlī qui diversifie les récoltes et, surtout, intensifie la culture du coton, dès 1821, sur le conseil de Jumel, lequel donne son nom à une nouvelle variété de coton à longue fibre. Celle-ci, ainsi que le coton de type américain « Sea Island », fournit à l'État, détenteur du monopole en matière de commerce extérieur, des revenus appréciables, puisque la récolte de 1845 atteint 424 995 *ḳantār*, produits par 212 473 *faddān*, soit une augmentation de 400 % en vingt ans; un maximum de 80 000 *ḳantār* va aux filatures égyptiennes; il restera quelque 344 995 *ḳantār* pour l'exportation. Les experts s'accordent à louer la politique de modernisation agricole du Vice-Roi: « Par-dessus tout, il fournit le capital indispensable pour transformer l'économie agricole égyptienne d'économie de subsistance en une économie de récolte payable comptant, et il le fit sans

14. Ibrāhīm ʿAmer explique la différence entre le féodalisme oriental et le féodalisme européen par « l'absence de propriété privée sous forme de terre et le contrôle central d'État sur la propriété terrienne ».

pour autant sacrifier la production céréalière sur laquelle l'économie agricole égyptienne était fondée depuis toujours<sup>15</sup>. »

De lui-même, le vice-roi dit être, avant tout, « un cultivateur et un marchand ». On peut y voir un calcul, puisque le souverain d'Égypte s'adresse volontiers en ces termes à des observateurs étrangers. Mais alors un agriculteur dans le sens des pharaons, seigneurs de cette « société hydraulique » dont l'Égypte fut l'exemple le plus compact et le plus frappant au cours des âges. Il fait creuser, à l'aide de la corvée, trente-six canaux et drains, notamment le célèbre canal Maḥmūdiyya, fait combler le Phar'awniyya, inutilisable, fait construire quinze ponts et vingt-trois barrages sur le Nil, dont le grand barrage du Delta, *al-kanātir al-khayriyya*, en plus de nombreux travaux de réfection. L'essentiel de l'effort porte, de loin, sur la Basse-Égypte. Pourtant, l'œuvre entreprise semble aller diminuant vers la fin du règne, alors même que la commission désignée en 1838 indique, dans son rapport, en juillet, qu'il s'agit d'atteindre l'objectif, colossal pour l'époque, d'irriguer 3 800 000 *faddān*. Muḥammad 'Alī hésite à ériger de nouveaux barrages, c'est-à-dire à consacrer une partie importante de son potentiel en hommes et en matériel à une œuvre intérieure, au moment même où se précise l'offensive économique, politique et militaire des puissances européennes<sup>16</sup>.

Ce n'est point un hasard s'il devait appartenir aux Britanniques de réaliser le projet gigantesque de Muḥammad 'Alī, après l'occupation de l'Égypte. Techniquement, la conclusion sera que « les réalisations de Muḥammad 'Alī en matière d'irrigation apparaissent comme moins impressionnantes quand on les compare à celles des grandes périodes de l'histoire égyptienne ». Cependant, les observateurs perspicaces de l'époque ne s'y trompent pas : il ne s'agit pas seulement de modernisation, ni d'aménagement du territoire, mais bien d'assurer l'« indépendance de l'Égypte vis-à-vis des autres pays », comme le voit, justement, John Bowring, commissaire de l'Angleterre en Égypte.

La première étape (1840-1879) est celle de la transition d'une économie profondément marquée par le « féodalisme oriental » à une économie capitaliste retardataire, de type colonial à prédominance agraire dominée par l'État, qui reprend et étend la volonté de modernisation de Muḥammad 'Alī.

En fait, la politique du monopole, qui frappe durement les privilèges de l'ancienne féodalité et concentre la terre, entre autres choses, entre les mains du vice-roi, prépare la voie à la propriété privée de la terre, par le biais de l'usufruit. En 1846, un décret permet d'hypothéquer les terres détenues en usufruit. En 1854, les transferts de titres de propriété usufruitière doivent se faire devant les tribunaux. C'est cependant la loi du 5 août 1858, promulguée par Sa'īd, qui institue formellement le droit de propriété privée de la terre,

15. H. A. B. Rivlin, 1961, p. 169-170.

16. Seul parmi les étrangers, le Dr Clot Bey voit le problème, alors que les contemporains et les chercheurs d'aujourd'hui — notamment Bowring et Rivlin — s'en tiennent au seul plan technique et n'expliquent pas ce phénomène.



13.5. L'arrivée du premier train reliant Le Caire à Suez le 14 décembre 1858.  
[© The Mansell Collection Ltd., Londres.]

selon des modalités diverses (clause 25); le droit d'héritage est reconnu en 1858. Plusieurs mesures successives, qui s'échelonnent de 1858 à 1871, assimilent les terres *rizka*, *awsiya* et *ab'adiyya* aux terres *kharādj* touchées par les réformes. En 1880, pratiquement la plupart des propriétaires terriens détiennent leurs terres en toute propriété. La superficie des terres cultivées passe de 3 856 226 *faddān* en 1840 à 4 758 474 *faddān* en 1882 grâce aux grands travaux d'aménagement et d'infrastructure entrepris essentiellement sous Ismā'īl.

On comprend mieux, depuis quelque temps, l'efficacité des emprunts étrangers contractés par Ismā'īl, afin d'entreprendre de grands travaux, dont beaucoup ont un retentissement sur les régions rurales. Déjà, 'Abbās amorce ce processus en octroyant à George Stephenson, en 1851, un contrat pour la construction du premier chemin de fer, qui doit relier Alexandrie au Caire. Sous Sa'īd, Kafr al-Zayyāt, Tanṭā et Suez sont reliés à la capitale; on lui doit également la construction de la grande forme de radoub de Suez, le curage du canal Maḥmūdiyya. L'Égypte redevient ainsi le lieu de jonction entre la Méditerranée et la mer Rouge.

A. E. Crouchley, se fondant sur le rapport Beardsley, estime à 51 394 000 livres égyptiennes le total des dépenses engagées par Ismā'īl pour les grands travaux: 112 canaux s'étendant sur 13 500 kilomètres — soit un travail d'excavation qui, comparé à celui entrepris pour le canal, est dans la proportion de 165 à 100; plusieurs milliers de kilomètres de canaux drainés; 430 ponts construits; la transformation d'Alexandrie en meilleur port de la Méditerranée; 15 phares sur les deux mers; 1 880 kilomètres de chemins de fer; 5 200 kilomètres de lignes télégraphiques, plus 2 000 kilomètres au Soudan; 64 raffineries de sucre. Il rétablit le service des postes, après une période de chaos sous Sa'īd; en 1874, l'Égypte signe les accords du



1<sup>er</sup> Congrès international des Postes à Berne. L'introduction des égouts, l'amélioration des rues du Caire et d'Alexandrie, la fourniture d'eau douce et d'éclairage à plusieurs quartiers, la modernisation du Caire sur le modèle de Paris — autant de travaux d'édilité qui viennent compléter les grands travaux d'infrastructure.

Le premier groupe social rural à se constituer en tant que classe est celui des grands propriétaires fonciers. Dans un premier temps — du 23 mars 1840 au 24 décembre 1866 —, le régime des *ʿuhda*, terres exemptes d'impôts données tout d'abord en usufruit qui devient progressivement propriété de fait, s'étend à la famille de Muḥammad ʿAlī et aux dignitaires; le total était estimé à 1 200 000 *faddān*, 300 000 sont détenus par la famille du vice-roi. Le reste sert à constituer la base des futures grandes propriétés: Salīm al-Saliḥdār Pacha reçoit les villages d'al-Balyāna et de Fadḥara; la famille al-Shawāribī détient 4 000 *faddān* (sur 7 000) à Ḳalyūb, à la fin du siècle; al-Sayyed Abāza Pacha reçoit quelque vingt villages dans la Sharḳiyya, et en détient encore quinze, soit 6 000 *faddān*, à sa mort, en 1876; Badrāwī Pacha tient Samannūd, soit quelque 1 400 *faddān*. Le passage à la propriété privée ne fait l'objet d'aucune recherche précise; il semble que les successeurs de Muḥammad ʿAlī entérinent l'état de fait contre paiement des taxes dues par les *fallāḥin* qui travaillent sur ces terres. Un deuxième groupe de propriétaires est celui qui reçoit les terres en friche, *abʿadiyya*, dont la superficie atteint entre 750 000 et un million de *faddān* à la fin du règne de Muḥammad ʿAlī, notamment dans les deux provinces de Gharbiyya et de Beḥeira: Muḥammad Shārīf Pacha, Daramallī Pacha, tous gouverneurs ou ministres, en sont les principaux bénéficiaires. G. Baer signale que ce sont pourtant les terres *jiflik* — les terres « données » par le souverain — composées principalement de villages abandonnés en raison de la forte taxation, et ainsi transférés à la famille royale, qui constituent l'essentiel de la grande propriété foncière; sur le million de *faddān* qui représentent, en 1878, la propriété de la famille khédivale, les terres *jiflik* viennent au premier rang; c'est Ismāʿīl qui distribue la plus grande part des dotations entre 1867 et 1876.

Deux décrets pris par Saʿīd, les 30 septembre et 11 octobre 1854, regroupent toutes les terres en deux catégories: *ʿushūriyya* (qui comprend les trois types décrits ci-dessus, plus les terres *awsīya*, peu importantes) et *kharādjiyya*, c'est-à-dire les terres qui restent en dehors du cadre des grandes exploitations foncières; en effet, Y. Artin et lord Cromer assimilent les terres *ʿushūriyya* à la grande propriété; elles passent de 636 177 *faddān* en 1863, à 1 423 087 en 1891, soit une hausse de 14,5 à 28,8% des terres cultivées, alors que les terres *kharādjiyya* oscillent entre 3 759 125 et 3 543 529 *faddān* — soit une chute de 85,5 à 71,2% — au cours de la même période.

La première statistique de la propriété foncière, en 1894, indique que 11 900 grands propriétaires (plus de 50 *faddān*) détiennent 2 243 500 *faddān*, soit 44% du total. Le million de *faddān* appartenant à la famille khédivale en 1878 est nettement supérieur aux 664 000 *faddān* de 1844; Ismāʿīl prend possession des terres nouvelles, qu'il répartit en terres de la

Dā'ira al-Saniyya (503 699 *faddān* en 1880) et terres du domaine de l'État (425 729 *faddān* en 1878). On sait que les terres du Domaine doivent être cédées en 1878 pour couvrir l'emprunt Rothschild; mais le khédive prend la précaution d'en distribuer une grande partie à ses proches avant cette échéance; plus tard, de nouvelles dispositions permettent à ce groupe de racheter les terres de l'État. Ainsi, « si le double rôle du souverain égyptien en tant que propriétaire des terres de l'État et de ses propres terres est terminé à la fin du règne d'Ismā'īl [...], le membre régnant de la famille (khédive, sultan ou roi) continue d'être presque toujours le plus grand propriétaire foncier. Mais il ne dispose plus en théorie — et, dans une large mesure, en pratique — d'une vaste réserve de terres d'État pour augmenter ses propriétés personnelles [...]. De même, la famille royale, en tant que tout, et grâce à ses *wakf*, ainsi qu'à sa grande richesse qui lui permet d'acheter encore plus de terres, maintient sa place prééminente, qui date du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les propriétaires terriens de l'Égypte ». Ces grands propriétaires se recruteront, tout naturellement, parmi les hauts dignitaires du régime, les officiers, certains notables de villages, certains chefs bédouins, des *ʿulamāʾ*, des coptes (voir tableau ci-après). Pour situer les autres classes sociales rurales, il est intéressant de consulter la répartition des propriétaires par catégories. Le trait le plus frappant est bien l'émiettement de la propriété, au tournant du siècle. Les causes en sont multiples: effets de la loi islamique sur l'héritage; croissance démographique intense; loi sur l'insaisissabilité des cinq *faddān* (décembre 1912). En fait, les petites propriétés proviennent aussi bien de l'émiettement, tout relatif, des grandes propriétés que de celui des moyennes.

Répartition des propriétaires par catégories en Égypte en 1894 et 1914

Catégorie de propriétaires	Nombre		Superficie	
	Chiffre absolu	% du total	Chiffre absolu	% du total
Grands propriétaires (+ de 50 <i>faddān</i> )				
1894	11 900	1,3	2 243 500	44,0
1914	12 480	0,8	2 396 940	43,9
Moyens propriétaires (de 5 à 10 <i>faddān</i> )				
1894	141 070	15,4	1 756 100	34,3
1914	132 600	8,5	1 638 000	30,0
Petits propriétaires (- de 5 <i>faddān</i> )				
1894	761 300	83,3	1 113 000	21,7
1914	1 414 920	91,7	1 425 060	26,1

Les indications recueillies sur le statut socio-économique des *ʿumda* et *shaykh* de village sont précieuses. La fin de l'ère du monopole, puis l'apparition de la propriété privée de la terre sous Saʿīd réduisent sensiblement l'importance de cette catégorie de notables ruraux, auparavant commis des *multazim*, et toujours représentants du pouvoir central face aux *fallāhin*. Ismāʿīl renforce leur autorité : « Ce poste revient au propriétaire terrien le plus important », écrit le correspondant du *Times*, D. Mackenzie Wallace ; l'encyclopédie d'Alī Mubārak Pacha confirme et fournit les noms des familles de *ʿumda* (al-Sharīf, al-Hawwārī, al-Gayyār, ʿAbdul-Ḥaḳḳ, Shīʿr, al-ʿUḳālī, Siyāgh, al-Wakīl, al-ʿItribī, al-Shīrī, etc.). Ce sont les koulaks de l'Égypte, sur lesquels le proconsulat de Cromer hésitera à fonder son pouvoir dans les campagnes. L'importance de leur poids relatif dans les campagnes, au moment du recensement de 1894, provient des gains acquis sous Ismāʿīl : allocation des terres ; prêts octroyés aux *fallāhin* pauvres ; location de leurs propres terres ; transactions commerciales avec la ville, notamment.

Le nombre de koulaks augmente dans les régions rurales, de même que celui des familles de *fallāhin* disposant de moins des 3 *faddān* requis pour leur subsistance, et d'autres catégories de personnes sans terre ni emploi. Ce processus de paupérisation devait encore s'accélérer pendant la période coloniale. Alors que ʿAbbās I<sup>er</sup> joue les Bédouins contre une éventuelle alliance entre les *shaykh* et les *fallāhin*, et que Saʿīd cherche à réduire le pouvoir politique des notables de village, Ismāʿīl, tout au contraire, s'appuie largement sur eux ; la première assemblée consultative des députés de 1866 est choisie, pour la meilleure part, parmi les *shaykh* ; sur les 74-75 délégués qui siègent en 1866, 1870 et 1876, A. R. al-Rāfeʿī évalue à 58-64 le nombre des *ʿumda* ; plus, Ismāʿīl en nomme un grand nombre au poste de *mudīr* (gouverneur) contre l'aristocratie turco-albanaise ; tout naturellement, ces hommes soutiennent la révolution d'ʿUrābī en 1882, et rallient les *fallāhin* à la cause nationale.

### Développement culturel

L'évolution de la culture — des prémices, peu réussies il est vrai, de l'acculturation à l'élaboration d'une véritable philosophie de la culture nationale — occupe une place à part. Une fois encore, une fois de plus, comme le démontre toute l'histoire de l'Égypte en ses sept millénaires, c'est l'État qui va formuler le projet, former les cadres, impulser l'action. Au centre de ce processus, la haute figure de *Shaykh* Rifāʿa al-Ṭaḥṭāwī (1801-1873) domine la scène. Avec lui, le Moyen Âge vient à terme, en Égypte comme en d'autres centres du monde arabe.

Une ère nouvelle commence, celle de la reconquête de l'identité, objectif des civilisations de la phase « nationalitaire » ; elle doit se faire dans un cadre national, à l'aide de la pensée radicale et de la double critique du patrimoine national et des apports étrangers, afin que « la patrie soit le lieu de notre commun bonheur, que nous bâtirons par la liberté, la pensée et l'usine ». Son œuvre maîtresse, *Manāhedj al-albāb al-Miṣriyya fī mabāhedj al-ādāb al-ʿaṣriyya* [Les voies des cœurs égyptiens vers les joies des mœurs

contemporaines], marque, en 1869, la jonction entre la pensée nationale et l'ouverture vers le socialisme: «C'est le travail qui donne de la valeur à toute les choses qui n'existent pas en dehors de lui [...]. Le travail est donc bien le pivot de l'abondance: c'est par lui que l'homme prend possession des utilités des animaux et de leur industrie spontanée, qu'il façonne afin que les membres de sa patrie en profitent [...]. Toutes les vertus dont le croyant doit faire preuve envers son frère dans la foi sont également obligatoires pour tous les membres de la patrie, dans leurs droits réciproques les uns envers les autres, en raison de la fraternité patriotique qui les unit sans parler de la fraternité religieuse. Tous ceux que réunit une même patrie ont l'obligation morale de coopérer en vue d'améliorer la condition de leur patrie et d'en parfaire l'ordre dans les domaines de l'honneur de la patrie, de sa grandeur, de sa richesse et de sa prospérité. Cette richesse ne peut être obtenue que grâce à la régularité des rapports sociaux et à la réalisation des entreprises d'utilité publique. Celles-ci seront réparties également entre les membres de la patrie, afin que tous participent aux bénéfices de la fierté nationale. Quand l'injustice, la couardise, le mensonge et le mépris disparaîtront, alors les vertus et les bienfaits se répandront parmi eux et viendra l'heure du bonheur entre eux<sup>17</sup>.»

Instruments d'avant-garde, les missions scolaires en Europe, principalement en France, suivie par l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, les États allemands et, plus tard, par les États-Unis d'Amérique, ne sauraient, à elles seules, assurer l'armature d'un système pédagogique à l'échelle du pays tout entier et de ses besoins. L'effort apparaît, avec le recul — et notamment par comparaison avec l'action menée par l'occupant britannique —, comme véritablement imposant. La différenciation s'établit entre les deux types d'enseignement, classique traditionnel et moderne, en fonction du legs égyptien, d'une part, des exigences de l'État militaire et de la renaissance culturelle, d'autre part. Le réseau d'écoles spéciales supérieures — unique dans le monde non occidental de l'époque — qui caractérise le règne de Muḥammad 'Alī va se doubler de l'institution d'un véritable système d'éducation nationale, sous Ismā'īl, grâce notamment à 'Alī Mubārak, après un interlude qui permettra aux missions religieuses européennes et américaines de s'implanter, au moment de la percée impérialiste, en dépit d'une opposition tenace de l'Église copte. L'ensemble de ces initiatives et de cette réflexion va doter l'Égypte, en un demi-siècle, tout à la fois d'un authentique système d'éducation moderne et national, des éléments principaux d'une université de réelle qualité, d'un réseau diversifié d'institutions scientifiques et d'un programme pédagogique fondé sur les valeurs humanistes, scientifiques et rationalistes modernes. C'est dans ce dernier domaine que l'on rencontre, tout naturellement, les difficultés les plus sérieuses, tant il est vrai qu'il est plus facile de modifier les institutions que de refaçonner les mentalités.

La conjonction des missions scolaires et de la montée des nouvelles élites de pouvoir, de même que l'émergence de nouvelles couches sociales,

17. R. al-Taḥṭāwī, 1869.

notamment dans les villes, grâce à l'action politique et militaire de l'État, vont susciter un puissant mouvement de presse et d'édition, où l'impulsion et le contrôle étatiques — à partir de la création de la gazette officielle *al-Waḳā'ī al-Miṣriyya* (1828) — permettent cependant une marge d'initiatives privées (*al-Ahrām* fut créé en 1876).

Il faut bien voir que c'est l'Égypte, seule entre toutes les provinces de l'Empire ottoman, qui offre aux intellectuels, penseurs, écrivains et publicistes persécutés par la Porte une terre d'asile, en réalité la terre d'asile privilégiée, parce que orientale et islamique, mais aussi organiquement imbriquée dans le mouvement de l'Europe moderne. Une terre d'asile qui est plus, à savoir un lieu de rencontres, de travail et de création intellectuels, appuyé sur le seul État moderne de l'Orient qui soit doté d'une infrastructure matérielle, technique et économique, avancée. La lutte entreprise par l'Égypte depuis l'avènement de Muḥammad 'Alī pour fonder un État moderne, surmonter quatre siècles de décadence, se doter d'une économie avancée, appuyée sur une armée efficace et puissante, lutte reprise, dans des conditions infiniment plus rigoureuses, par Ismā'īl, provoque une fermentation d'idées et de mouvements sociaux et politiques d'une grande intensité : la presse arabe — égyptienne et syro-libanaise, officielle et privée — vit donc dans un milieu privilégié, exaltant pour le sentiment national, propice au renouveau culturel, au brassage d'idées. C'est là, nous semble-t-il, plus que dans le seul fait d'avoir été le lieu d'asile d'élection de l'époque au sein de l'Empire ottoman, que réside l'apport fondamental de l'Égypte au progrès de l'enseignement, de la presse et de l'édition — des Lumières dans le monde arabe et islamique d'alors — au cours de cette période qui apparaîtra, plus tard, comme ayant été celle de la gestation de la révolution et de la renaissance nationales. Quelques exemples suffiront.

L'historiographie adopte très rapidement la méthode scientifique ; et son champ d'application s'étend de l'Égypte aux grandes expériences qui embrassent le monde, notamment le monde moderne et hégémonique, cette Europe d'où vient le défi. La transition de l'*umma* au *watan* — de la « communauté des croyants » à la « patrie » *stricto sensu* — fait écho, sur le plan des idées, à la volonté politique de l'Égypte de se désengager de la Turquie et de devenir autonome.

L'élaboration de la notion d'indépendance ne suit pas la même courbe que celle du concept de patrie. L'oscillation entre un autonomisme plus ou moins autocentré et une volonté d'indépendance réelle, assortie d'ambitions impérialistes, ressortit à la problématique spécifique du dégagement institutionnel de la personnalité nationale égyptienne, dans le cadre géopolitique historiquement défini par la lutte des puissances rivales européennes pour le partage du monde. Il ne s'agit ici que secondairement de l'imperfection de l'outillage conceptuel et idéologique — qui n'est pas moins réel. La difficulté est ailleurs : une dialectique d'affrontement bipolaire direct n'étant guère possible, des stratégies de type tri- ou pluriangulaire s'imposent, dont les protagonistes sont toujours l'Égypte, la France et la Grande-

Bretagne — auxquels s'ajoute la Turquie. Dès lors, c'est en lui-même que le pays cherchera des sources de force, des motifs de légitimité.

L'imitation de l'Occident sera perçue, avec allégresse, comme une opération de surface — un miroir de l'être possible, à défaut d'un possible actualisable: le vêtement; l'urbanisme; la musique sous forme d'opéra, mais aussi d'airs militaires; le théâtre surtout; des ébauches de roman. Il va de soi que les salons ne sauraient masquer l'essentiel, à savoir la résurgence de l'État national. Ils ne sauraient guère plus atténuer, ne fût-ce qu'un moment, la voix du pays profond. Celle-ci, telle que l'expriment dictons, proverbes et coutumes, est faite de dépossession — non point dans l'immédiat, mais à travers et au terme d'une histoire millénaire; mais une dépossession impensable, tant est profond l'enracinement de chacun dans la glèbe immémoriale. La sensibilité populaire s'exprimera à travers des moules et des formulations qui disent le besoin de médiations viables.

### Géopolitique et compradores

La dissolution de l'État de Muḥammad 'Alī, qui commença à partir du Traité de Londres en 1840, fut le prélude à la pénétration de l'Égypte par le grand capital européen, soutenu par les compradores du temps. À la question de savoir si le règne d'Abbās I<sup>er</sup> fut véritablement celui « du silence et de la terreur », Muḥammad Sabry répond: « Il faut reconnaître cependant que la politique vigilante et sévère du vice-roi a dressé une sorte de digue contre l'affluence européenne en Égypte; qu'elle a, surtout grâce aux règlements établis en vue de limiter la liberté du commerce intérieur, empêché les Européens, Grecs pour la plupart, de pénétrer dans l'intérieur du pays, de quitter les deux grandes villes d'Alexandrie et du Caire pour se répandre dans les campagnes et commercer avec les paysans ignorants. 'Abbās réussit ainsi à enrayer le mal (l'ère consulaire) qui devait s'étendre comme une tache d'huile sous son successeur, mais le mal n'existait pas moins<sup>18</sup>. »

La concession accordée par Sa'īd (1854-1863) à son ami d'enfance Ferdinand de Lesseps pour le percement du canal de Suez, le 30 novembre 1854, officiellement notifiée par le *firḡān* du 19 mai 1855, marque le début de la pénétration de l'Égypte par le grand capital européen, alors au zénith de son expansion coloniale. L'impulsion viendra de Napoléon III en personne, qui précipite la transformation de la Société d'études du canal de Suez — fondée, le 27 novembre 1846, par trois groupes de dix membres chacun représentant la Grande-Bretagne, la France et l'Autriche — en Organisation du conseil d'administration de la Compagnie universelle du canal de Suez, créée le 30 novembre 1854 « afin que son organisation parmi les hommes d'affaires aidât l'action des hommes d'État dans leurs négociations diplomatiques », comme l'indique Napoléon III à Infantin. Ce dernier est rapidement écarté de l'affaire, au profit du seul Lesseps qui ne cessera dès lors d'accuser Sa'īd à toutes les concessions, au nom de l'amitié. Lesseps pousse, sans relâche, sur la voie des emprunts étrangers. À la mort de Sa'īd, le 18 janvier 1863, le

18. M. Sabry, 1933.

passif de l'Égypte s'élève à 367 millions de francs (14 313 000 livres égyptiennes), selon la version la plus courante, alors que M. F. Lihītā donne le chiffre de 16 308 075 livres égyptiennes. De plus, Sa'īd cède à un prix dérisoire le domaine du Wādī — 10 000 hectares, y compris al-Tall al-Kabīr, clé de l'Égypte —, quatre canaux intérieurs entre le Nil et le lac Timsāh; trois immeubles et leurs dépendances; des magasins s'étendant sur 10 000 mètres carrés à Būlāk.

Dès l'allocution qu'il prononce le 20 janvier 1863, à la Citadelle du Caire, devant le corps consulaire, Ismā'īl déclare son intention d'abolir la corvée. « Personne n'est plus *canaliste* que moi — dit-il un peu plus tard — mais je veux que le canal soit à l'Égypte et non l'Égypte au canal. » Simultanément, les grands travaux de développement économique à l'intérieur, les missions diplomatiques et les opérations militaires entreprises à l'extérieur (Mexique, Crète, Afrique), à la fois pour le compte de la Porte et pour l'instauration de l'Empire égyptien en Afrique, viennent grossir le chiffre des emprunts. La courbe est éloquent : au fur et à mesure que l'Égypte s'enlise, les conditions se font plus draconiennes. En tout, huit emprunts, y compris celui de Sa'īd, s'échelonnent de 1862 à 1873; en fait, l'emprunt de 1868 ne permet pas de racheter la dette flottante et dévie vers les dépenses de fonctionnement, entre autres les cérémonies d'inauguration du canal. Ismā'īl Ṣaddīk va imaginer la loi dite de *mukābala* (1871), qui sera appliquée jusqu'en 1877: contre le paiement d'une somme correspondant à six annuités de l'impôt foncier, les propriétaires sont confirmés dans leur droit de propriété et bénéficient d'une réduction à perpétuité de 50 % dudit impôt.

La banqueroute qui menace la Turquie, en 1874, réduit la marge de manœuvre d'Ismā'īl. Pour faire face à l'échéance du 1<sup>er</sup> décembre 1875, il négocie la cession des 177 642 actions du canal avec ses créanciers français, tout d'abord, puis avec la Grande-Bretagne. Le 25 novembre, Disraeli, épaulé par les Rothschild, enlève le lot — c'est-à-dire la part de l'Égypte tout entière dans la Compagnie du canal — pour la somme dérisoire de 3 976 580 livres.

Les résidents étrangers — qui passent de 3 000 en 1836 à 112 568 en 1897 — vont agir tout d'abord comme force de pénétration, puis comme les auxiliaires des troupes d'occupation après 1882. « Cette société, selon M. Sabry, était formée principalement de délinquants, de faux-monnayeurs, de repris de justice, de nababs et d'aventuriers de toute sorte »; et, selon D. S. Landes, elle « comprenait un mélange des meilleurs et des pires éléments du monde européen et méditerranéen: banquiers et usuriers; marchands et voleurs; agents de change anglais pleins de rectitude et trafiquants levantins mercuriaux; employés zélés de la P. & O. (Peninsular & Oriental); putains bariolées pour la place des Consuls à Alexandrie; savants dévoués pour les temples d'Abidos et de Karnak; coupe-jarrets et hommes de confiance pour les allées du Caire<sup>19</sup> ».

19. D. S. Landes, 1958.

Le commerce de gros, importation et exportation, est presque entièrement contrôlé par les étrangers, notamment les Anglais, les Grecs, les Italiens et les Allemands (six ou sept Égyptiens sur plusieurs centaines d'importateurs en 1908); le commerce de demi-gros et de détail est également entre les mains d'étrangers, Grecs, Levantins et Juifs pour la plupart. La finance et la banque locales sont, pour l'essentiel, entre les mains des Juifs, alliés ou associés des banques européennes, les « néo-dévorants » — les Cattai, Ménaché, Suarès, Sursock, Adda, Harari, Salvago, Aghion, Sinadino, Ismailun; ils traitent avec des Grecs, des Italiens, des Syriens et, plus tard, avec des Égyptiens. Méditerranéens et Levantins exercent les petits métiers, le négoce, l'artisanat, etc. Les sujets britanniques — dont la moitié viennent de Chypre, de Malte et autres colonies — sont soit militaires ou fonctionnaires, soit engagés dans le commerce du coton. En 1897, l'agriculture occupe 64 % de la population active autochtone, contre 0, 7 % des étrangers; dans l'industrie et le commerce, en revanche, on trouve 50 % de la population active étrangère, contre 17 % d'autochtones.

En 1919, 1 488 propriétaires étrangers possèdent plus de 50 *faddān*, soit un total de 583 463 *faddān*, c'est-à-dire une moyenne de 400 *faddān* par personne, contre une moyenne de 150 *faddān* pour les grands propriétaires égyptiens. Le revenu moyen annuel des étrangers par tête atteint 85 livres égyptiennes contre 9,5 pour les Égyptiens, sans parler, bien entendu, des sociétés étrangères opérant dans le pays, et des emprunts contractés à l'étranger. En 1882, la création des tribunaux mixtes tentera de réduire la marge de désordre financier et administratif.

## La révolution égyptienne (1881-1882)

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement à partir du coup d'arrêt stratégique de 1840, la montée de la bourgeoisie égyptienne s'opère dans un cadre implacable, celui des impérialismes ascendants. Elle survient en même temps que la mise en place d'une culture véritablement nationale, grâce à R. al-Ṭaḥṭāwī et A. Mubārak notamment, qu'accompagne la formation d'une armée, alors la plus puissante d'Afrique, conduite par des polytechniciens et des scientifiques rompus à la stratégie de longue marche.

Dans les dernières années du règne d'Isma'īl, directement encouragé par le khédive, le « groupe du Ḥilwān » (Shārif, Isma'īl Rāgheb, 'Umar Lutfī, Sulṭān Pacha, les colonels Ahmad 'Urābī, 'Abdul-'Al Ḥilmī et Alī Fahmī, Mahmūd Sāmī al-Bārūdī, Sulaymān Abāza, Hasan al-Shirīfī, Maḥmūd Fahmī Pacha) comme aussi les réunions secrètes d'officiers de l'armée égyptienne commencent à agir dès 1876. Telle sera l'origine du « Programme national », présenté à l'Assemblée, le 2 avril 1879, par soixante parlementaires qu'épaulent les grands dignitaires religieux; telle sera aussi l'origine du premier manifeste portant la signature du Parti national, le 4 novembre 1879, comme aussi du premier programme du Parti national, conjointement rédigé par

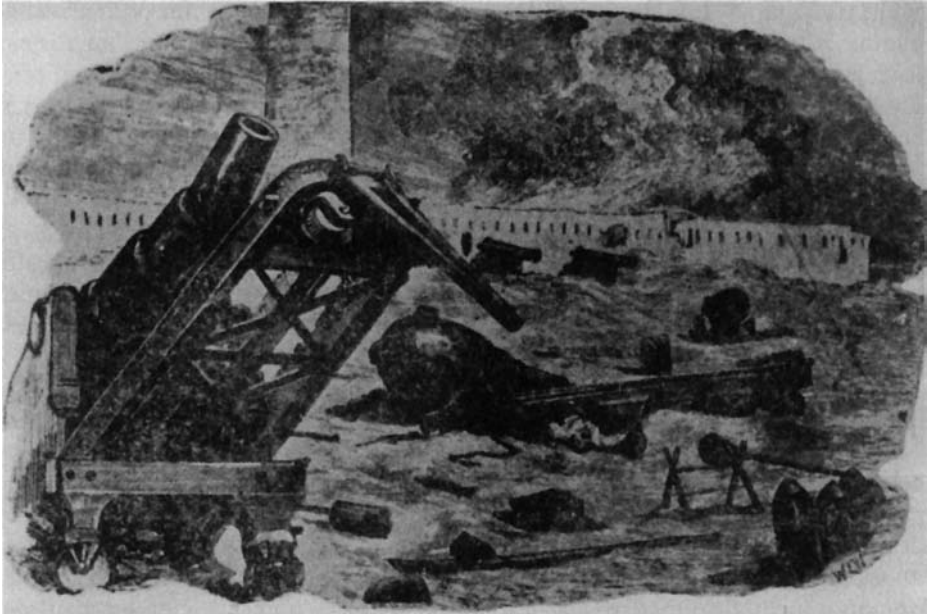


Muḥammad ʿAbduh et W. S. Blunt, le 18 décembre 1881. L'action est alors principalement de type revendicatif et constitutionnaliste. Le Parti national, cependant, s'appuie sur l'armée, ultime recours. Son action est caractérisée par un gradualisme par le sommet; la reconnaissance du rôle de l'armée dans la révolution nationale; le cadre religieux, c'est-à-dire islamique, de l'action politique.

Devant le regroupement des forces nationales qui s'opère, les puissances européennes, cette fois conduites par la Grande-Bretagne soutenue de près par la France, prenant prétexte d'une sombre machination qui se traduit par des émeutes et des morts le 11 juin 1882 à Alexandrie, se réunissent à Constantinople, le 23 juin, pour considérer à nouveau la « Question d'Égypte ». La décision est alors prise d'intervenir militairement. L'escadre britannique, conduite par l'amiral Seymour, bombarde Alexandrie le 11 juillet 1882, y causant des pertes considérables en vies humaines et l'incendie de la ville le 12 juillet. Cette action prélude à l'invasion militaire qui a pour objectif de détruire le fer de lance du mouvement national, c'est-à-dire l'armée: en effet, les officiers commandant les trois brigades de l'armée, à la tête de leurs troupes, avaient présenté le 9 septembre 1881 au khédive Tawfīk, cerné en son palais d'ʿAabdīn, les revendications du Parti national au nom de la nation tout entière. L'invasion britannique se solde par la destruction de l'armée égyptienne, notamment au cours de la bataille de al-Tall al-Kabīr, le 13 septembre 1882, où le brigadier-général Muḥammad ʿObeyd meurt à la tête de ses troupes, héros sans sépulture de la défaite de la révolution. Un grand nombre de pachas, autour de Muḥammad Sulṭān Pacha, se rallie à l'occupant. Ahmad ʿUrābī et ses compagnons sont rayés de l'armée, exilés à Ceylan. La longue nuit de l'occupation commence, cependant que, près d'une année encore, les *fallāḥīn* dans les campagnes continuent de se mobiliser sporadiquement pour entretenir la légende d'ʿUrābī et de ses compagnons.

La période qui va de l'abdication forcée d'Ismaʿīl (1879) à l'occupation militaire britannique est dominée par la radicalisation profonde et accélérée du mouvement national égyptien et de son idéologie en formation. Le problème de la renaissance est perçu et parfois posé en termes explicites. La résistance à la pénétration économique et politique des puissances européennes domine la conscience nationale et en détermine les thèmes et les modes d'expression. Avec l'occupation militaire, une période s'ouvre qui prend fin, formellement, avec l'évacuation de 1954, et effectivement en 1956, à l'heure de la reconquête de Suez. La période qui suivit fut-elle aussi noire qu'on l'a décrite?

Le renouveau de la pensée islamique, tout d'abord. Le renversement de 1840, puis l'occupation qui se prépare, dès 1879, ne peuvent manquer de frapper de larges masses, sensibilisées par l'islam. Mais où rechercher les causes du retard, les motifs de la décadence, les justifications de la brisure? Un groupe de penseurs, insérés dans les groupes sociaux rattachés aux secteurs traditionnels de l'économie et des institutions, ressent plus vivement que les secteurs modernistes de l'économie de l'époque la cruauté de cette marginalisation historique. Ses théoriciens, et prin-



13.6. *Le bombardement d'Alexandrie, juillet 1882.*

[Source: A. R. al-Rāfē'ī, *Thawrat Arabi wal-Ihtelal al-Biritani*, 1937, Le Caire, Dar al-Nahda al-Misriyyah. Photographie originale publiée dans *The Graphic*, Londres, 1882.]

cipalement Muḥammad ‘Abduh, vont s’attacher à en rechercher au plus profond de la tradition nationale culturelle la plus marquante — celle de l’islam — les raisons et les clés. La religion et l’idéologie ne sont plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, celles que Muḥammad, *nabī al-‘arabī* [le prophète arabe], avait instituées. Des traditions pour la plupart fausses; des scories; le long héritage des siècles de décadence et de dépendance: l’islam n’est plus lui-même. Dès lors, il convient de voir dans cette dénaturation la source de la décadence nationale et dans le retour aux fondements principaux la voie de tout avenir possible pour un pays d’islam. Les réformes suggérées n’excluaient pas l’usage de la raison ou, plus exactement, du bon sens, mais dans le seul cadre de la religion; pragmatisme qui permet l’ouverture à la contemporanéité, mais recuse, déjà, le processus de théorisation; refus de toute dialectique sociale, au nom de l’unité de l’*umma*; refus de l’historicisme, le passé étant privilégié par principe — tels paraissent être d’une part l’inspiration profonde de la pensée théologique, d’autre part les traits essentiels de l’application de cette pensée aux domaines du politique et du social de ce renouveau.

Les radicaux sont ailleurs. Ils s’enracinent pourtant dans le même terroir mais sectoriellement seulement, il est vrai. L’islam irrigue les deux tendances, et al-Azhar, souvent, accueille et forme; mais seulement en un premier temps. al-Ṭahṭāwī, cette fois, annonce plus qu’il ne dirige. La direction du

mouvement national — le « groupe du Ḥilwān », qui se donne ‘Urābī pour chef — évolue à partir de thèses libérales, indépendantistes et constitutionnalistes, fort acceptables pour l’époque, en vertu d’un pragmatisme prudent que l’explosion révolutionnaire ne vient démentir qu’un temps. Le front des classes montantes, à l’époque mal structuré ou en gestation, se dote tout naturellement d’une armature idéologique éclectique. Eclectisme — mais non synthèse. Les forces montantes de l’époque, dont 1952 marquera la chute, ne parviennent pas encore à opérer le tri critique préalable à toute synthèse; l’amalgame frontiste est préféré à l’analyse; l’unanimité révolutionnaire à une définition précise en termes de principes et de classes. C’est alors, nous semble-t-il, que l’idéologie du modernisme libéral devient un slogan équivoque — en dépit d’al-Ṭaḥṭāwī.

Au milieu de la grisaille du temps, dans la nuit de l’occupation dont le poids, en cette première phase, est particulièrement étouffant, ‘Abduḥ al-Nadīm (1843-1896) apparaît comme une figure de légende. En lui, tout va converger: la pensée et l’action, la rhétorique et l’efficacité, le classicisme et la modernité. Son apport principal se situe essentiellement dans l’implantation des thèses et des idées nationalitaires, jusqu’ici privilège des élites, dans les masses profondes du peuple des villes et des campagnes. Journaliste, tribun, organisateur politique, écrivain de théâtre, théoricien et praticien éminent de l’arabe dialectal, historien, il est véritablement le créateur du populisme révolutionnaire qui trouvera dans les colonnes de ses journaux successifs, *al-Tankūt wa’l-Tabkīt* puis *al-Tā’ef*, comme aussi dans la création de la Société de bienfaisance islamique, les moyens d’éveiller l’opinion publique. « J’ai proclamé l’amour des soldats et la nécessité de s’appuyer sur eux, j’ai appelé les masses à se joindre à eux. » Voici son appel du 20 juillet 1882, au moment de la révolution d’‘Urābī: « Habitants de l’Égypte! Les Anglais disent que l’Égypte est la forteresse des pays arabes, et que celui qui y pénètre s’empare par là même des pays des musulmans. Levez-vous pour la défense de votre patrie, fortifiez-vous, préservez la forteresse des pays islamiques, livrez la guerre sainte et juste au nom d’Allāh, afin de préserver cette grande religion et d’éloigner un ennemi qui veut pénétrer avec ses hommes et sa cavalerie dans le pays de Dieu, dans la sainte *Ka’ba*, par le biais de votre pays, en s’appuyant pour ce faire sur votre khédive qui a vendu la nation afin de complaire aux Anglais et donné les terres de l’islam en regard de la protection que lui fournissent les Anglais! »

Après la défaite, son dernier journal, *al-Ustādh* — qui se veut le creuset de la radicalisation de l’idéologie nationale, le lieu du ressourcement patriotique dans la traversée de la longue nuit qui va conduire en 1892 à la résurgence du mouvement national autour du Parti national — déclare: « En un mot, le médicament le plus fort est la cautérisation par le feu. La situation a atteint son comble. Si nous parvenons à raccommoder cette étoffe percée, si nous nous soutenons les uns les autres, si nous unissons la parole orientale, égyptienne, syrienne, arabe et turque — alors nous pourrions dire à l’Europe: “Nous sommes nous-mêmes, et vous êtes ce que vous êtes. ” Mais, si nous restons au point où nous sommes — contradictions, capitulation, recours

les uns après les autres à l'étranger —, alors l'Europe aura le droit de nous expulser de nos pays jusqu'aux cimes des montagnes, et, après nous avoir parqués parmi les bêtes sauvages, de nous dire avec raison: "Si vous étiez semblables à nous, vous auriez agi comme nous." » Neuf années de clandestinité, la première dans l'histoire du mouvement national égyptien, et qui fera école, font de Nadīm le porte-parole de la masse des *fallāhin*, ce pays profond qu'il laboure et irrigue de sa sève. Il faut lire les souvenirs publiés, quatre-vingt-quatre ans plus tard, en 1966, par l'un des rares survivants des *fallāhin* révoltés de l'époque, al-Hādīdj 'Uthmān Shu'īb: « Le pays ne s'est pas tu: il y eut de nombreux soulèvements; les sultans, les rois et les Anglais les tuaient. Combien de jeunesse s'en est allée sans résultat [...]. Puis vint Gamāl. Il a vengé 'Urābī; il a vengé les *fallāhin*; il a expulsé le sultan et les Anglais. Une seule chose me déplaît; la photo d'Urābī: où sont ses mains, sa haute taille? Où est son épée? »

Dans la nuit qui est celle de toute occupation, dans la grisaille, l'abdication, les compromis, face à l'effroi qui s'abat sur le pays décontenancé, Nadīm proclame l'avènement du peuple au gouvernail de la révolution porteuse d'avenir.

## L'impact de l'Égypte: «l'autre côté de la rivière»

À l'heure du bilan, une grande interrogation s'impose à l'évidence: comment expliquer cette renaissance en crise, la cassure d'une percée qui reste véritablement fulgurante pour l'époque, un processus enrayé, dont le monde arabe et l'Afrique ont gardé la nostalgie?

Il s'agit, fondamentalement, de la pesée du fait géopolitique sur l'ensemble du processus tout entier, bien plus que des raisons internes, qui ont également joué en profondeur. En effet, si l'on accepte la matrice des deux cercles de la dialectique sociale — le cercle extérieur, exogène, et le cercle interne, endogène —, il apparaît que, dans le cas de l'Égypte, lieu de toutes les tourmentes, à la jonction de l'Orient et de l'Occident, point de rencontre des trois continents (l'Afrique, l'Asie et l'Europe), c'est bien le cercle extérieur — celui de la géopolitique — qui commande l'ensemble. Le XIX<sup>e</sup> siècle égyptien est, bien entendu, le point culminant des guerres qui ravagent les côtes d'Égypte et de Syrie, comme aussi du Maghreb arabe et islamique, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle; 1882 étant, d'ailleurs, la date précise à laquelle tous les pays arabes et islamiques d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale cessent d'être formellement indépendants pour devenir possessions militaires directes des grandes puissances d'Occident.

Mais il y a plus. Les coups portés à la première étape de la renaissance égyptienne, depuis les grandes batailles navales de Méditerranée et le Traité de Londres en 1840 jusqu'à l'occupation militaire de 1882, la pénétration massive des capitaux et des colons étrangers, le démantèlement progressif de la poussée d'indépendance et d'édification nationale ne vont guère lais-

ser le temps à l'Égypte — et nous sommes là au cœur du cercle endogène de la dialectique sociale — de mettre au point une synthèse de la pensée nationale qui puisse faire front à la pénétration étrangère, tout en structurant le projet national de façon réaliste et adéquate. Les grandes tendances de la pensée égyptienne — le modernisme libéral d'une part, et le fondamentalisme islamique d'autre part — ne vont tenter d'opérer leur jonction que vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le XIX<sup>e</sup> siècle reste, lui, celui des ébauches, des rapprochements inadéquats, de la symbiose impossible. D'où la perméabilité du terrain national, où le modernisme d'acculturation se trouve volontiers confondu avec la modernité nationale critique, où la « vague occidentale » peut aisément isoler les différents facteurs constitutifs, les grandes formations, du mouvement national égyptien.

Au loin, l'impact de cette première étape de la renaissance égyptienne sera retentissant. Le Soudan, l'Abyssinie, la Corne de l'Afrique, la zone des Grands Lacs d'Afrique centrale vont ressentir les enseignements de l'Égypte renaissante aux prises avec l'impérialisme. Dans le Maghreb, la renaissance de l'islam politique et des grandes luttes populaires militaires contre la pénétration coloniale s'inspirent sans cesse des différentes dimensions de l'effort égyptien. C'est le Traité de Berlin qui codifie le partage de l'Afrique en 1881. Il le fait en grande partie pour assurer le dépeçage rationalisé, et désormais légalisé, du grand continent, dont l'éveil menace ce qui est alors l'ordre du monde, le « concert hégémonique des puissances ».

Plus au loin, l'œuvre de Muḥammad 'Alī va servir de leçon, l'une des leçons principales, que l'équipe mise en place par l'empereur Meiji va étudier, afin de promouvoir la restauration japonaise dès 1868. La situation géopolitique, dans ce cas, est inverse: prémuni par les continents, les océans, jusqu'à l'irruption du commandant Perry, le Japon est resté beaucoup plus maître de sa cohésion nationale culturelle et, dès lors, peut amorcer l'œuvre de modernité loin de l'étau de fer et de feu de la géopolitique — jusqu'à Hiroshima et Nagasaki. On se souviendra, ici, de l'impact de la victoire japonaise de Tsushima (1905) sur l'éveil de la conscience nationale et sur le Parti national de Muṣṭafā Kamāl et Muḥammad Farīd dans l'Égypte du début du XX<sup>e</sup> siècle. Entre-temps, entre le monde arabe et le Japon, la réforme constitutionnelle des *Tanzīmāt*, en Turquie, s'inspire directement, explicitement, des réformes égyptiennes: ultimes sursauts du califat ottoman qui seront repris et rationalisés par *Ittihad wa Taraqqī* et les Jeunes Turcs d'Enver Pacha et Muṣṭafā Kamāl (Ataturk).

Le rideau se lève sur la renaissance nationale de l'Égypte, certes en crise, qui se fera, objectivement, élément formateur de la résurgence de l'Afrique et de l'Asie, de l'Orient moderne, de 1805 à la Conférence de Bandoeng, en 1955.

## Le Soudan au XIX<sup>e</sup> siècle

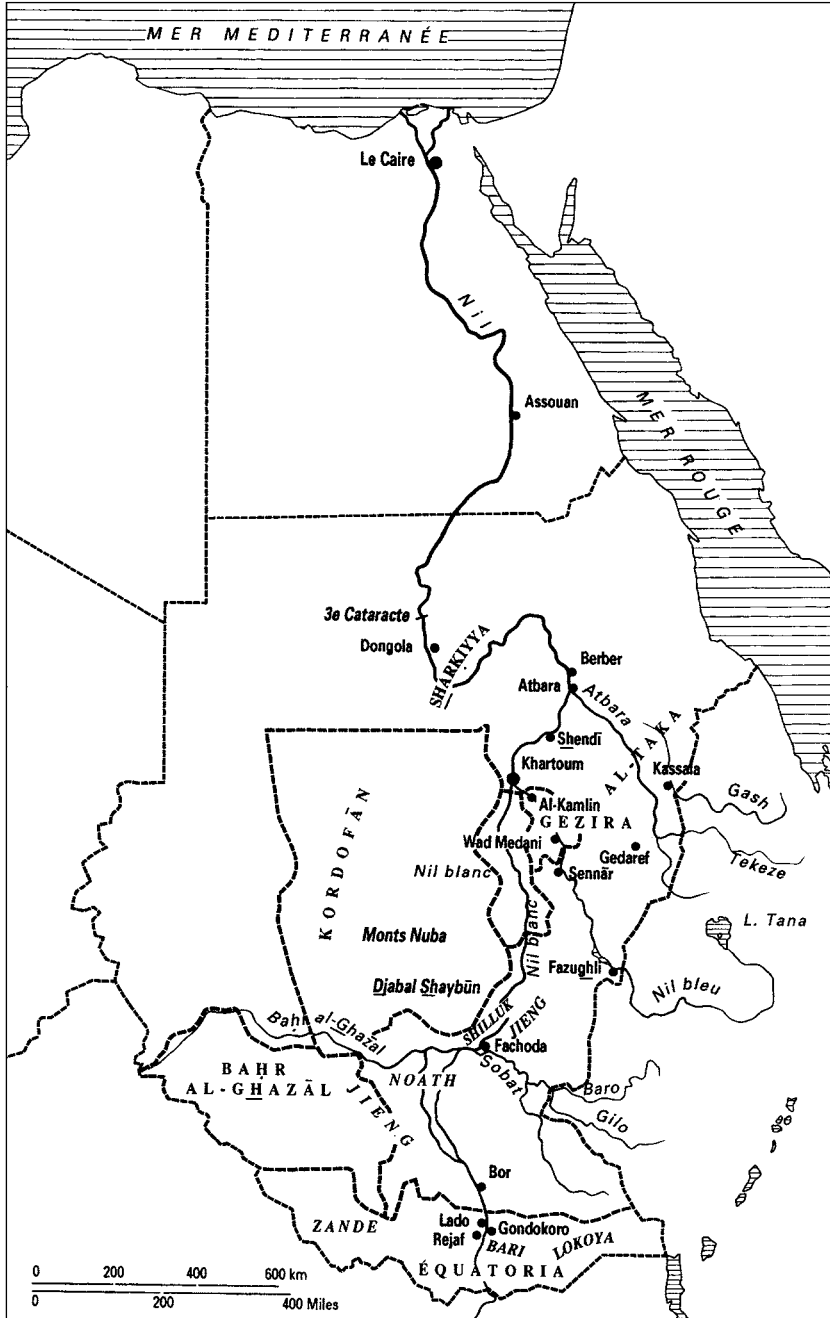
*Hassan Ahmed Ibrāhīm*  
*avec une contribution de Bethwell A. Ogot*  
*sur le Soudan méridional*

Les migrations arabes à destination du Soudan oriental — qui correspondent à peu près au Soudan actuel, moins la région méridionale — commencèrent dès le IX<sup>e</sup> siècle et atteignirent leur point culminant au XIV<sup>e</sup> siècle. Par des moyens pacifiques, les Arabes pénétrèrent progressivement dans le pays et y répandirent leur culture, leur religion et leur influence parmi les sociétés chrétiennes et traditionalistes<sup>1</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Soudan oriental était essentiellement dominé par deux sultanats musulmans : les sultanats des Fundj et des Fūr. Alors que les sultans fūr, qui descendaient d'une grande famille soudanaise — les Kayra —, régnèrent sur le Dārfūr jusqu'en 1874, les sultans de Sennār capitulèrent devant les Turcs en 1821<sup>2</sup>. Le sultanat des Fundj fut déchiré par des rivalités dynastiques, notamment entre ses fondateurs, les Fundj et les ʿAbdallāb, et, par la suite, entre divers groupes hostiles des Hamadj, qui présidèrent à ses destinées à partir des années 1760. Tous ces antagonismes aboutirent, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la désintégration finale du sultanat en chefferies faibles et opposées les unes aux autres<sup>3</sup>. Le chaos et les guerres locales qui s'ensuivirent donnèrent, en 1820-1821, au vice-roi d'Égypte, Muḥammad ʿAlī, l'occasion qu'il attendait avec impatience d'ajouter le Soudan à ses possessions. Ainsi commença la première période de domination coloniale que le Soudan connut pendant plus de soixante ans.

1. Pour une étude plus détaillée de cette question, voir Y. F. Hasan, 1967.

2. P. M. Holt, 1973, p. 67.

3. Pour plus de précisions, voir *Histoire générale de l'Afrique*, vol. V, chap. 7.



14.1. Le Soudan sous la domination turque, 1820-1881 (d'après H. A. Ibrâhîm).

On qualifie souvent d'« égyptienne » cette période coloniale de l'histoire du Soudan. Cependant, si tant est qu'il faille la qualifier ainsi, ce terme doit être employé avec prudence. Le Soudan en effet ne fut pas conquis ou gouverné par les Égyptiens tels que nous les connaissons aujourd'hui, mais par une « entité de langue turque dont les membres dominaient l'Égypte depuis l'époque médiévale ». À quelques exceptions près, les vrais Égyptiens, c'est-à-dire les habitants de la basse vallée du Nil, ne furent nommés à des postes politiques ou militaires importants ni en Égypte ni dans le Soudan conquis, ils accédèrent seulement à des postes subalternes dans l'administration et dans l'armée. C'est pourquoi les Soudanais, ainsi que les Européens, qualifiaient les dirigeants du pays de « Turcs », « car le Soudan n'était égyptien que dans la mesure où il était une dépendance de la province ottomane d'Égypte »<sup>4</sup>. Dans le présent chapitre, nous adopterons le terme « Turkīyya » [ture] de préférence à « égyptien » ou au néologisme courant, mais maladroit, de « turco-égyptien ».

On peut étudier la domination turque au Soudan (1821-1885) sous les trois grandes rubriques suivantes : la stratégie de la conquête et la réaction des Soudanais du Nord ; la résistance à la poussée impériale dans le Sud (1840-1880) ; le rôle du nouveau régime dans la modernisation du Soudan.

## La stratégie de la conquête et la réaction des Soudanais du Nord

La stratégie de l'invasion turque au Soudan a fait l'objet de maintes controverses parmi les historiens. Selon certains historiens égyptiens, l'objectif premier de Muḥammad 'Alī, lorsqu'il entreprit ce qu'ils appellent « l'ouverture » du Soudan, était le bien-être du pays et de sa population. D'après eux, Muḥammad 'Alī éprouvait tant de commisération pour la dégradation des conditions de vie des habitants du sultanat des Fundj qu'il décida d'intervenir par la force pour les arracher à la misère, et pour unir ensuite les Soudanais à leurs frères d'Égypte en un État puissant qui œuvrerait en faveur du « bien-être » des deux peuples<sup>5</sup>. Certains historiens égyptiens ont même affirmé que Muḥammad 'Alī entreprit cette invasion « à la demande des Soudanais eux-mêmes »<sup>6</sup>, représentés par quelques notables qui l'approchèrent au Caire et le pressèrent d'intervenir de la sorte. C'est ce que firent effectivement un certain nombre de dignitaires soudanais ; mais il est raisonnable de penser que leurs motifs étaient strictement personnels et s'expliquaient par les rivalités dynastiques qui les opposaient aux sultans fundj. Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'ils aient agi en tant que représentants du peuple soudanais.

Un éminent historien égyptien, aujourd'hui décédé, le professeur Muḥammad Fu'ād Shukri, a affirmé que la conquête de Muḥammad 'Alī

4. R. Hill, 1966, p. 1.

5. M. F. Shukri, 1948, p. 23.

6. M. A. al-Jābrī, s. d., p. 18.



avait solidement établi « les droits légaux et historiques » de l'Égypte sur le Soudan. La dissolution du sultanat des Fundj, en 1820, et la disparition de l'autorité légitime de son sultan firent du Soudan, selon Shukri, « une terre sans souverain »<sup>7</sup> — un « no man's land ». Aussi, lorsque Muḥammad ʿAlī eut imposé son pouvoir et mis en place un gouvernement fort, l'Égypte serait-elle devenue automatiquement, à partir de 1821, l'autorité souveraine et incontestée du Soudan par droit de conquête<sup>8</sup>. Shukri affirme que l'une des raisons fondamentales du séjour que Muḥammad ʿAlī effectua au Soudan en 1838-1839<sup>9</sup> fut de propager cette théorie qu'il dénomma la « théorie du vide », et de s'appuyer sur elle pour « sauvegarder l'unité de la vallée du Nil », c'est-à-dire, pour en maintenir les deux éléments constitutifs, Égypte et Soudan, sous un régime politique unique<sup>10</sup>.

Cette revendication de la souveraineté égyptienne sur le Soudan a dominé la politique égyptienne et soudanaise jusque dans les années 1950. Shukri semble avoir eu des mobiles politiques pour soutenir la thèse des partisans de l'unité de la vallée du Nil contre celle des partisans d'un Soudan indépendant. Il faut aussi ajouter que le sultan de Sennār, qui certes n'était plus en 1820 qu'un simple fantoche, était resté jusqu'à cette époque le souverain légitime du pays. En outre, l'Égypte ne pouvait pas revendiquer la souveraineté sur le Soudan par droit de conquête, puisque l'invasion avait été entreprise au nom du sultan ottoman et que l'Égypte elle-même devait demeurer, jusqu'en 1914 au moins, une province ottomane. De toute façon, le sultanat des Fundj ne pouvait être identifié au Soudan.

« L'hypothèse du bien-être de la population », avancée pour expliquer l'invasion égyptienne, a également été remise en question par certains historiens soudanais dans des études récentes<sup>11</sup>. Se fondant sur des documents d'archives très variés, ces études prouvent que Muḥammad ʿAlī avait pour objectif premier d'exploiter les ressources humaines et économiques du Soudan, afin de réaliser ses vastes ambitions en Égypte et à l'étranger.

Désireux de consolider son indépendance en Égypte et d'édifier un empire aux dépens de l'empereur ottoman, Muḥammad ʿAlī avait entrepris, juste avant la conquête du Soudan, de créer une puissante armée moderne. Muḥammad ʿAlī, qui avait commencé par exclure, pour de nombreuses raisons, l'enrôlement des *fallāḥin* [paysans] égyptiens<sup>12</sup> espérait recruter 20 ou 30 000 Soudanais dans son *al-nizam al-djadid* (nouvelle organisation). Il avait également besoin de beaucoup d'entre eux dans ses nombreuses entreprises agricoles et industrielles d'Égypte. Il ne cessa donc d'inviter instamment ses chefs de corps au Soudan à intensifier leurs *ghazwa* [razzias

7. M. F. Shukri, 1946, p. 18.

8. *Ibid.*, p. 38-39.

9. Pour une étude de ce séjour, voir H. A. Ibrāhīm, 1980a, 1980b.

10. M. F. Shukri, 1958, p. 13.

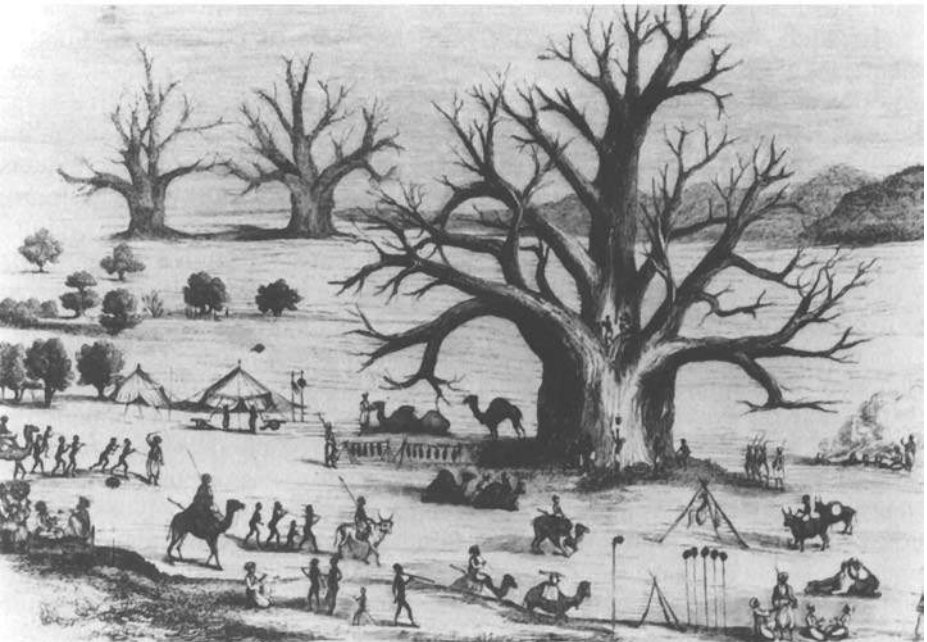
11. Voir, par exemple, H. A. Ibrāhīm, 1973, et B. K. Ḥumayda, 1973.

12. Étant lui-même un étranger, Muḥammad ʿAlī estimait peut-être qu'une armée nationale mettrait en danger sa position en Égypte. On peut sans doute aussi expliquer sa décision par la répugnance des *fallāḥin* à faire un service militaire, et par son désir de les voir consacrer tous leurs efforts au développement agricole de l'Égypte.



14.2. *Sennār en 1821: la capitale de l'ancien sultanat des Fundj, à l'époque de l'invasion turco-égyptienne.*

[Source: P.M. Holt et M. Daly, *History of the Sudan*, 1979, Weidenfeld and Nicolson, Londres.  
Illustration: The National Trust, Kingston Lacy, Bankes MSS.]



14.3. *Un campement de razzieurs d'esclaves turco-égyptiens dans le Kordofān.*

[Source: P.M. Holt et M. Daly, *History of the Sudan*, 1979, Weidenfeld and Nicolson, Londres.  
Illustration: George Weidenfeld and Nicolson Ltd., Londres.]

d'esclaves] et à envoyer le plus d'Africains possible dans des campements spécialement aménagés pour eux à Assouan. Il souligne dans une directive que c'est là la justification la plus importante des « difficultés et des dépenses de la conquête » ; et il déclare dans une autre que cette pratique inhumaine répond à « son désir le plus vif », quels que soient les moyens utilisés pour y parvenir<sup>13</sup>.

Jusqu'en 1838, il ne s'écoula guère d'année sans qu'eût lieu au moins une, et parfois plusieurs, *ghazwa* de Noirs dans les monts Nuba, et au-delà de Fazughli ; mais le nombre des Noirs susceptibles d'être réduits en esclavage s'amenuisait. L'espoir qu'avait Muḥammad 'Alī de gonfler les rangs de l'armée noire de ses rêves n'était qu'une « utopie qui ne procédait d'aucune étude approfondie sur le réservoir d'esclaves que constituait le Soudan »<sup>14</sup>. En outre, les Noirs soudanais opposaient une résistance acharnée aux razzias, certains même se suicidaient pour éviter l'humiliation d'une vie dans l'esclavage. Beaucoup de captifs étaient perdus en route, tandis que les fièvres, la dysenterie, le froid et le mal du pays venaient à bout de bon nombre d'autres à Assouan même. Devant cet échec radical, Muḥammad 'Alī se résolut à pratiquer à grande échelle la conscription des *fallāḥin*, et il découvrit bientôt que ceux-ci « formaient l'une des meilleures infanteries régulières du Moyen-Orient »<sup>15</sup>.

Lorsqu'ils étaient recrutés pour faire leur service militaire au Soudan même, les Noirs faisaient aussi preuve d'indifférence et d'indiscipline. Certains désertaient, tandis que d'autres prenaient les armes contre le gouvernement. Le plus important de ces soulèvements fut sans doute celui de Medani, en 1844. En réaction contre les injustices et les humiliations, les soldats soudanais conspirèrent pour se révolter simultanément en quatre endroits : Khartoum, Sennār, Kamlin et Medani. Mais les rebelles de Medani s'insurgèrent avant la date fixée, tuèrent certains de leurs officiers turcs et s'enfuirent à Sennār pour y poursuivre la rébellion. Ce ne fut qu'au prix de grandes difficultés que le gouvernement réprima ce soulèvement<sup>16</sup>.

Très important aussi fut le désir de Muḥammad 'Alī d'exploiter les richesses minières soudanaises, notamment les gisements aurifères. Lorsqu'il prit le pouvoir en 1805, l'Égypte était l'une des provinces les plus pauvres, sinon la plus pauvre, de l'Empire ottoman. D'où la volonté de Muḥammad 'Alī de trouver une source facile de revenus pour réaliser ses aspirations à l'intérieur et à l'extérieur. Hanté de l'adolescence à la vieillesse par l'illusion que l'on trouvait de l'or en abondance au Soudan, il déploya d'immenses efforts pour en découvrir, particulièrement dans la région de Fazughli et autour du *Djabal Shaybūn*. Non content d'insister auprès de ses chefs d'unités sur l'urgence que revêtaient les études minéralogiques sur l'or, Muḥammad 'Alī envoya, en certaines occasions, des experts au Soudan ; par exemple l'Autrichien

13. Cité dans H. A. Ibrāhīm, 1980a, 1980b.

14. R. Hill, 1966, p. 25.

15. *Ibid.*, p. 7.

16. H. A. Ibrāhīm, 1973, p. 92-94.

Rosseger et son propre ingénieur Boreani. Enfin, à l'âge de soixante-dix ans, il parcourut, en 1838-1839, toute la distance qui séparait Le Caire de Fazughli, pour y superviser les exploitations; mais son séjour de trois semaines fut décevant. Les activités minières des pouvoirs publics s'étaient non seulement soldées par un échec, mais avaient, en outre, absorbé une grande partie des maigres ressources du Trésor égyptien.

Cependant, les impérialistes turcs réussirent mieux pour ce qui était de développer l'agriculture au Soudan. Ils envoyèrent des experts agronomes égyptiens qui améliorèrent les systèmes d'irrigation, étendirent les cultures existantes, en introduisirent de nouvelles, et luttèrent efficacement contre les parasites et les fléaux, notamment les acridiens. Ils nommèrent des vétérinaires pour soigner les animaux, et firent venir d'Égypte des tanneurs qualifiés pour apprendre aux Soudanais à conserver les peaux et les cuirs. En outre, la conquête assura une plus grande sécurité aux négociants soudanais du Nord et égyptiens, et rendit possible l'introduction ultérieure du commerce européen<sup>17</sup>.

Toutefois, cet essor de l'agriculture et de l'élevage ne fut apparemment pas mis au service de la population soudanaise. Au contraire, le gouvernement se préoccupait surtout d'en faire bénéficier l'Égypte. Tout au long de son règne, Muḥammad 'Alī imposa un strict monopole d'État sur presque toutes les productions et exportations du pays. C'est ainsi que des quantités considérables de produits soudanais, indigo, gomme, ivoire, etc., furent exportées en Égypte. De même, pendant toute la domination turque, le Soudan fut pour l'Égypte la source la moins coûteuse de produits d'élevage. Malgré les difficultés rencontrées pour amener le bétail à descendre la vallée du Nil où sévissaient les raids des voleurs nomades, et où rien n'avait été organisé pour l'alimentation et l'abreuvement des bêtes, des bovins parvenaient régulièrement chaque année en Égypte. Le Soudan envoyait également des produits animaux tels que cuirs et crins<sup>18</sup>.

Les Soudanais n'avaient pas été soumis régulièrement à l'impôt sous le sultanat des Fundj, et la charge fiscale était alors légère, en particulier pour les pauvres. Cependant, désireux de mobiliser et d'exploiter toutes les ressources soudanaises, les administrateurs turcs étendirent le système égyptien d'imposition au Soudan, en y apportant les modifications nécessaires. L'introduction de ce régime fiscal entièrement nouveau désorganisa inévitablement la vie économique des populations. Les moyens brutaux employés par les bachi-bouzouks (*bāzbuk*) [soldats irréguliers] pour percevoir ces lourds impôts et l'insistance manifestée souvent par les autorités à être payées en espèces, alors que les pièces de monnaie n'étaient d'un usage courant que chez les marchands et les citadins, aggravèrent encore la situation.

La réaction des Soudanais fut immédiate et le plus souvent violente. Certains quittèrent leurs terres et leurs *sākiya* [norias] et s'enfuirent vers les frontières d'Abyssinie ou de l'ouest, mais beaucoup d'autres se soulevèrent,

17. R. Hill, 1966, p. 50.

18. H. A. Ibrāhīm, 1973, p. 135-154.

prenant part aux jacqueries, nombreuses et disparates, qui se produisaient dans toute la Turkīyya, dont la plus virulente fut sans doute la révolte soudanaise de 1822.

Au mépris du système fiscal traditionnel du Soudan, l'intendant copte des finances, Ḥana al-Tawīl, frappa en 1821 de lourds impôts les populations de la Gezira et de Berber. Elles se rebellèrent violemment en février 1822, attaquant et tuant des membres de détachements isolés de soldats égyptiens. De Shendī à Sennār, les habitants fuirent par milliers jusqu'aux frontières de l'Éthiopie, dans la vallée de l'Atbara et la région de Gedaref. Pour éviter une révolte massive, Ismā'īl, fils de Muḥammad 'Alī et son commandant en chef à Sennār, retourna précipitamment de Fazughli en Gezira. Faisant preuve d'esprit de conciliation et acceptant une révision du système de fixation des impôts, il réussit provisoirement à rétablir le calme. Mais il devait bientôt commettre lui-même une erreur désastreuse. Quittant le Soudan pour regagner l'Égypte, il s'arrêta à Shendī et exigea des populations Dja'liyīn une contribution exorbitante : 30 000 dollars et 6 000 esclaves à réunir en deux jours<sup>19</sup>. Nimir, le *mak* [chef] des Dja'liyīn locaux, protesta en faisant valoir que ses administrés n'avaient pas les moyens de verser ce qu'on exigeait d'eux. Ismā'īl, plein d'arrogance, frappa Nimir au visage avec sa pipe. Pour se venger de cette humiliation, Nimir conspira avec ses hommes pour brûler vifs Ismā'īl et toute sa suite à Shendī vers la fin d'octobre 1822. La révolte s'étendit ensuite à d'autres régions, provoquant de lourdes pertes en vies humaines et en biens<sup>20</sup>. Ce soulèvement causé par le désespoir, mais sans meneurs véritables, fut cependant un signe avant-coureur qui fit comprendre aux envahisseurs que la résistance à leur domination était profondément ancrée dans le cœur de maints Soudanais.

Le système oppressif d'imposition et d'administration suscita également au Dārfūr un vaste mouvement de résistance contre l'éphémère domination turque<sup>21</sup>. Désireux de rétablir leur ancien pouvoir, les survivants de la famille des Kayra rallièrent les Fūr pour s'opposer aux colonisateurs. La plus populaire et la plus importante de ces révoltes fut celle de l'émir Hārūn, en 1877. Pendant trois ans, il ne cessa de harceler les envahisseurs, et il aurait probablement réussi à mettre fin à leur domination s'il n'avait été tué en 1880. Cependant, l'un de ses parents, 'Abduḥ al-Dūd Banga, poursuivit la lutte à partir de son camp militaire fortifié des monts Nuba<sup>22</sup>. Devant cette résistance courageuse, les Turcs furent incapables de consolider leur domination, à laquelle les habitants du Dārfūr, en étroite collaboration avec le Mahdī, mirent finalement un terme en 1884.

L'armée soudanaise apporta également sa contribution à la résistance contre les premiers colonisateurs. Plusieurs incidents et soulèvements militaires eurent lieu dans certaines villes du Nord : Medani, Sennār, al-'Obeyd

19. R. Hill, 1966, p. 16.

20. M. Shibayka, 1957, p. 33-35.

21. Voir ci-après p. 7.

22. M. M. al-Hasan, s. d., p. 35-40.

Suākin; mais une révolte militaire plus grave se produisit à Kassala, en 1865. Rendus furieux parce qu'on ne leur avait pas versé leur solde, les soldats du 4<sup>e</sup> régiment soudanais de Kassala refusèrent d'obéir à leurs officiers turcs, attaquèrent et tuèrent certains d'entre eux, puis assiégèrent la ville pendant vingt-six jours. La révolte, qui provoqua des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, mina gravement l'autorité de l'administration turque dans toute la province de Kassala. Ce fut peut-être la crise la plus grave à laquelle les impérialistes avaient été confrontés dans le pays en plus de trente ans. Néanmoins, en recourant à la ruse et à la diplomatie, le gouvernement parvint finalement à étouffer la révolte. Les soldats rendirent leurs armes après une vague promesse d'amnistie générale; mais les survivants furent soit exécutés, soit condamnés à de lourdes peines de prison<sup>23</sup>. Le khédivé ordonna également de ramener à trois le nombre des régiments soudanais stationnés au Soudan et d'envoyer le reste en Égypte.

## La résistance aux menées impérialistes dans le Sud, 1821-1880

Jusqu'au début de la domination turque au Soudan, en 1821, les pouvoirs politiques et économiques des États soudanais musulmans du Nord et des peuples du Soudan méridional étaient comparables, sinon équilibrés; mais le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment la seconde moitié, devait être catastrophique pour ces derniers. Cette période fut marquée par d'importantes pertes matérielles et par de grandes humiliations, et elle est restée synonyme de chaos dans la mémoire populaire du Soudan méridional. Comme l'a écrit le professeur Francis Mading Deng, qui est lui-même un Jieng (Dinka) du Soudan méridional, pour les populations du Sud, cette époque reste celle «des guerres d'esclavage et de conquête menées contre elles par des vagues d'envahisseurs qui ne se distinguaient guère les unes des autres, sauf par les différents noms qu'ils se donnaient: Arabes, Turcs, Égyptiens, Ansar ou Dongolawi<sup>24</sup>.»

Lorsque Muḥammad 'Alī envahit le Soudan en 1821, il divisa le pays en provinces et en districts, placés sous l'autorité d'officiers égyptiens et turcs qui dépendaient d'un gouverneur général résidant dans la ville récemment fondée de Khartoum. Comme on l'a vu plus haut, la principale fonction du régime étranger était de prélever des tributs et de se procurer des esclaves pour grossir les rangs de l'armée égyptienne. De fréquentes expéditions étaient lancées le long du Nil Blanc pour capturer des esclaves, et, à partir de 1840, le trafic de vies humaines atteignit des proportions gigantesques. Les armées privées de trafiquants d'esclaves étaient équipées d'armes à feu; et d'immenses domaines fonciers étaient loués à des marchands qui pouvaient réaliser des investissements très rentables chez les peuples du Soudan méridional.

23. N. Shuqayr, 1967, p. 545-553.

24. F. M. Deng, 1978, p. 150.

dional. Le réseau commercial mis en place par Muḥammad ‘Alī présentait certaines caractéristiques remarquables. Les marchands construisirent des forts appelés *zeriba*, s’inspirant de ceux que les sultans du Dārfūr construisaient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces forts servaient de base pour les opérations de troc et pour les *razzias* lancées dans les régions avoisinantes. Ce réseau se caractérisait aussi par une répartition du pouvoir entre les monopoles d’État et les négociants privés, par l’emploi systématique de la force, surtout grâce aux mercenaires recrutés localement, et par une politique de développement des plantations de cultures marchandes, en particulier le coton. Par exemple, les Baggara étaient censés payer leurs impôts en têtes de bétail au gouverneur du Kordofān. Ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas les payer sous cette forme avaient la possibilité de fournir des esclaves, qu’ils se procuraient en organisant des *razzias* chez les Jieng.

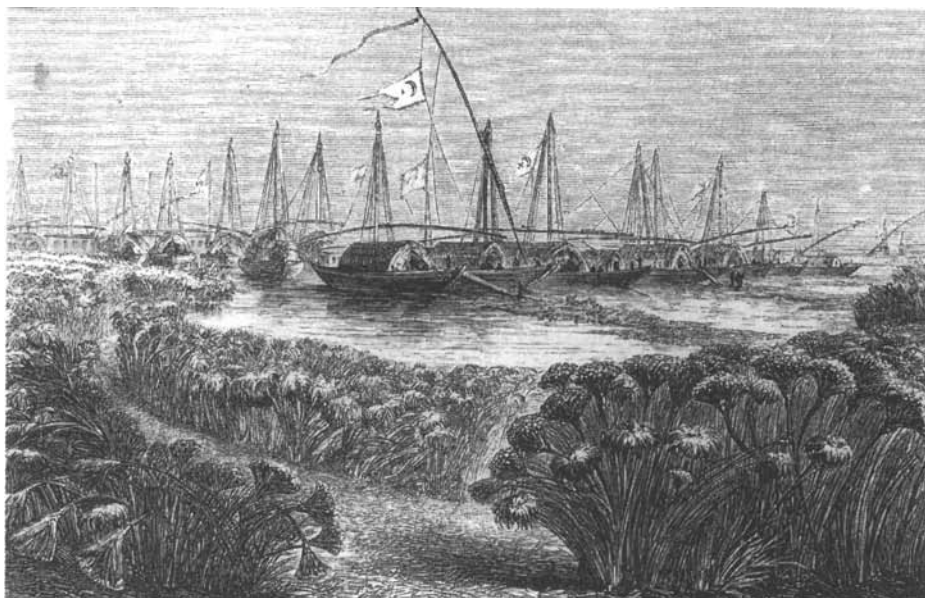
De plus, les marchands européens voulaient que le gouvernement turc libéralise le marché soudanais de l’ivoire. Plus tard, lorsque leurs marges bénéficiaires commencèrent à diminuer, ils décidèrent de payer leurs employés arabes en esclaves plutôt qu’en argent; ce qui contribua à intensifier le trafic d’esclaves. La ville de Kaka, au nord du territoire *shilluk*, s’est rapidement transformée en un grand marché d’esclaves, notamment pour les esclaves provenant des *zeriba* du Sud. La prospérité de Kaka fut en partie due à l’abolition du trafic d’esclaves, en 1854, dans la partie du Soudan dominée par les Turcs. Kaka devint le principal marché d’esclaves de la région du Nil Blanc, et sa population immigrée augmenta rapidement. Les activités du pillard Muḥammad al-Khāyr, d’origine dongolawi, qui quitta Taqali en 1854 pour s’installer à Kaka, ont peut-être aussi facilité la transformation de Kaka en marché d’esclaves<sup>25</sup>. On estime que, en 1860, 2 000 esclaves en moyenne y étaient vendus chaque année<sup>26</sup> et al-Khāyr et ses bandes de chasseurs d’esclaves terrorisaient toute la campagne *shilluk*.

Les habitants du Sud refusèrent de coopérer avec eux, et opposèrent une résistance active à leur présence sur leurs terres. Les guerres qu’ils menèrent contre eux sont trop nombreuses et trop diverses pour être énumérées ici. Nous nous contenterons d’en mentionner quelques-unes à titre d’exemples.

Les Bari furent les premiers à saisir toutes les occasions pour se dresser contre les envahisseurs. En 1854, ils attaquèrent une mission commerciale française, tuèrent deux de ses membres et en blessèrent plusieurs autres. Peu après, une autre bataille extrêmement violente eut lieu entre quatre à cinq mille Bari et une autre mission commerciale conduite par Vaudeny, vice-consul de Sardaigne. Vaudeny, son adjoint turc et beaucoup de ses hommes furent tués. Les chefs bari qui se montraient tant soit peu enclins à collaborer avec ces intrus furent également attaqués. Tel fut notamment le cas du chef Nyagilo, dont l’autorité fut sapée et les biens détruits. Il s’enfuit

25. R. Gray, 1970, p.76-78.

26. J. Frost, 1974, p.216.



14.4. *Navires marchands de Khartoum sur un affluent du Bahr al-Ghazāl dans le nord du pays dinka.*  
[Source : G. Schweinfurth, *The Heart of Africa*, 1873, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]



14.5. *La zeriba d'un marchand à Mvolo, avec un établissement dinka hors ses murs.*  
[Source : G. Schweinfurth, *The Heart of Africa*, 1873, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]



à Gondokoro, mais y fut pourchassé et tué en 1859 par des groupes de jeunes Bari armés<sup>27</sup>.

Les négociants furent repoussés vers l'est, où ils se heurtèrent à l'hostilité des Lokoya. En 1860, après une attaque contre cinq étrangers, les négociants envoyèrent une force de 150 soldats, dont 120 furent tués et les autres grièvement blessés par les Lokoya<sup>28</sup>.

Les Shilluk du Nord opposèrent tout autant de résistance aux négociants dans la région du Nil Blanc. Toutefois, les immigrants qui arrivaient dans le nord de la région shilluk en général, et à Kaka en particulier, n'étaient pas tous des marchands. Beaucoup étaient des réfugiés fuyant la domination turque. Dans la période comprise entre 1840 et 1860, « un afflux régulier de réfugiés provenant des territoires turco-égyptiens du Nord arrivait en territoire shilluk. Un grand nombre d'entre eux étaient des Baggara de Salim; mais il y avait aussi des mécontents qui venaient de la partie musulmane du Soudan »<sup>29</sup>. Les relations entre immigrants et Shilluk restèrent amicales jusqu'au moment où, en 1860, le *reth* [roi] perdit le contrôle du système commercial qui s'était développé dans son royaume, mais était dominé par des étrangers.

En 1860, le *reth* Kwatker expulsa de nombreux marchands arabes de son royaume. Muḥammad al-Khāyr répliqua en attaquant les Shilluk avec une cavalerie de 200 Baggara, plus de 1 000 hommes armés de fusils et treize bateaux. Fachoda, la capitale royale, fut détruite. John et Kate Petherick, qui se trouvaient dans la région à cette époque, nous ont laissé un témoignage direct des suites de cette attaque. D'après eux, en 1862, la région shilluk, entre l'île d'Aba et l'embouchure du Sobat, était « complètement désorganisée », et « les Shilluk, autrefois puissants, avaient été complètement éparpillés »<sup>30</sup>. Kate Petherick a noté dans son journal: « Avons traversé un ancien village shilluk en ruines appelé Kaka; il y avait au moins 600 *tookuls* abandonnés. L'année dernière, les habitants ont été chassés de chez eux. C'était un peuple industriel qui cultivait beaucoup de céréales<sup>31</sup>. » Plus tard, ils virent une des expéditions d'al-Khāyr, qui avait capturé 500 esclaves et 12 000 têtes de bétail<sup>32</sup>.

Les Shilluk décidèrent de contre-attaquer. Une expédition de pillards d'al-Khāyr fut repoussée, et soixante-dix de ses Baggara environ furent tués. En 1863, les Shilluk forcèrent les marchands à se retirer dans l'intérieur des terres, et al-Khāyr fut pourchassé et tué. Les rapports entre les Shilluk et le gouverneur turc se sont rapidement détériorés. Les Shilluk devaient payer de lourds impôts en bétail et fournir des esclaves pour grossir les rangs de la garnison soudanaise.

En 1868, ce conflit endémique était devenu une vraie guerre. En novembre de cette année-là, un corps expéditionnaire de 2 000 soldats, chargé de

27. R. Gray, 1970, p. 44.

28. *Ibid.*, p. 56.

29. P. Mercer, 1971, p. 420.

30. J. et K. Petherick, 1869, vol. 1, p. 990.

31. *Ibid.*, p. 96.

32. *Ibid.*, p. 97.



14.6. *Un village shilluk après une razzia d'esclaves.*

[Source: J. et K. Petherick, *Travels in Central Africa*, 1869, Tinsley Brothers, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

soumettre les Shilluk, rencontra une résistance farouche et n'obtint aucun résultat concluant. L'administration décida de prélever un tribut annuel de 15 000 livres sur les Shilluk et les Jieng, ce qui provoqua un profond ressentiment dans tout le pays. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement du khédive décida, en 1871, d'étendre la culture du coton dans le Soudan méridional. En 1874, 5 000 à 6 000 hectares de coton, de canne à sucre et de maïs étaient cultivés dans la région de Fachoda. Cette activité agricole, qui rapporta au gouvernement étranger 300 000 livres de taxes sur le coton cette année-là, exigeait le recours au travail forcé<sup>33</sup>.

Les Shilluk se rebellèrent. Quarante-vingt-dix soldats gouvernementaux furent tués, et il fallut envoyer d'urgence des renforts de Khartoum pour mater la rébellion; mais les Shilluk étaient désormais décidés à se battre pour leur liberté. Le *reth* Ajang refusa de collaborer, et les Arabes l'assassinèrent en 1874, puis essayèrent de gouverner sans roi. L'année suivante, en octobre, des milliers de Shilluk attaquèrent les postes gouvernementaux de Kaka et de Fachoda. À Kaka, quatorze soldats seulement survécurent. En 1876, de nouveaux renforts arrivèrent de Khartoum, équipés de fusils Remington. Des milliers de Shilluk furent massacrés, et, en avril, la zone comprise entre Kaka et Fachoda fut jugée « pacifiée ». Les Shilluk furent désarmés et un

33. J. Frost, 1974, pour la plupart des renseignements contenus dans ce paragraphe.

grand nombre d'entre eux enrôlés dans l'armée et envoyés au Caire. Pour comble d'affront, Fachoda fut transformée en marché d'esclaves où les forces gouvernementales vendaient aux *Djallāba*<sup>34</sup> les esclaves qu'elles capturaient, afin de rassembler le tribut annuel de 12 500 livres. La population shilluk et son cheptel bovin diminuaient rapidement. Il ne faut pas s'étonner que la dot, qui était habituellement de vingt à trente vaches, ait été ramenée à une vache entre 1860 et 1900.

Un grand nombre de populations du Soudan méridional, faibles et sans défense, ne purent opposer qu'une résistance médiocre, sinon vaine, aux razzias des négriers; beaucoup d'hommes furent réduits en esclavage ou tués dans les combats, « de sorte que plusieurs groupes disparurent presque complètement en tant qu'entités politiques ou sociales »<sup>35</sup>. Les Jieng et les Noath étaient sans doute les plus capables de se protéger des razzias en se retirant avec leurs troupeaux dans des marécages inaccessibles. Habitué à la guerre, ils infligèrent souvent de graves défaites aux agresseurs.

Plus au sud, les Zande purent aussi, sous la conduite de la fière et aristocratique dynastie des Avungara, qui avait fondé un État centralisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'opposer aux assauts des négriers. Un des chefs zande, Nduruma, réussit même à conquérir une *zeriba* [enclos] que le négrier Abū Ḳurūn avait installé dans son pays. Par la suite, en 1870, il infligea une défaite à une force ennemie de 2 000 hommes, tua Abū Ḳurūn et plusieurs de ses hommes, et confisqua une centaine de chargements de munitions<sup>36</sup>.

Aucun des deux successeurs immédiats de Muḥammad 'Alī, Abbās et Sa'īd (1848-1863), ne voulut rivaliser avec lui en matière d'aventures étrangères; mais l'ambitieux khédivé Ismā'īl (1863-1879) « poursuivit une politique d'expansion dans toutes les directions, mais surtout dans la haute vallée du Nil et, de là, dans le vaste arrière-pays du Soudan méridional »<sup>37</sup>. En soumettant les négociants européens déjà affaiblis à des impôts et à des mesures discriminatoires, Ismā'īl parvint peu à peu à mettre le commerce nilotique sous l'emprise des Turcs. En 1867, les négociants européens furent obligés de quitter le Soudan, et ils ne jouèrent plus, dès lors, aucun rôle dans la vie commerciale, qui tomba sous la coupe des Turcs et des Arabes venus d'Égypte et du Soudan septentrional. Libéré de toute influence européenne à l'échelon local, Ismā'īl remonta le Nil pour se tailler un empire africain. L'abolition de l'esclavage et de la traite servit de justification à cette expansion impérialiste<sup>38</sup>.

Cette tentative d'annexion de l'Équatoria par les Turcs se déroula sous le commandement de deux officiers britanniques: Samuel Baker (1869-1873) et Charles George Gordon (1874-1876 et 1877-1879). N'hésitant pas à recourir à la violence et extrêmement bien équipés, Baker et Gordon furent malgré cela incapables d'étendre l'administration turque en Équatoria, au-delà de

34. Sur les *Djallāba*, voir ci-après p. 411.

35. R. O. Collins, 1975, p. 18.

36. R. Gray, 1970, p. 64-65.

37. R. O. Collins, 1975, p. 19.

38. Pour une étude sur l'esclavage et la traite, voir M. F. Shukri, 1937; A. I. M. Ali, 1972, et B. K. Ḥumayda, 1973, p. 254-316.



14.7. *Un musicien zande.*

[Source: G. Schweinfurth, *The Heart of Africa*, 1873, Sampson, Low, Marston, Low and Searle, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

quelques avant-postes éparés. Occupant les fonctions de gouverneur général du Soudan (1877-1879), Gordon lui-même finit par renoncer à faire progresser la domination turque en Équatoria. Son successeur, l'Allemand Édouard Cari Oscar Theodor Schnitzer (1840-1892), connu sous le nom d'Amīn Pacha, n'hérita que d'une présence turque affaiblie et désorganisée, si bien qu'il fut, par la suite, forcé de mettre un terme à celle-ci, et de se replier sur la côte en 1889<sup>39</sup>.

Les tentatives de Baker pour s'assurer le concours des Africains furent vaines, car la tradition de la résistance aux étrangers était déjà profondément ancrée dans le Sud. Aussitôt après son arrivée à Gondokoro en 1874, Baker se heurta à l'hostilité déclarée des Bari et de leur chef Alloron. Ils refusèrent de lui vendre du blé et détruisirent les récoltes de ses hommes. Les Bari Beliman et les Lokoya, qui étaient cependant rivaux d'Alloron, participèrent à ces opérations<sup>40</sup>. Les Bari Moogie tuèrent vingt-huit soldats, harcelèrent les caravanes qui passaient sur leur territoire, et leurs voisins de la rive occidentale, suivant leur exemple, adoptèrent eux aussi une attitude hostile.

Baker remonta le Nil jusqu'à Patiko, dans l'Acholi, au nord de l'Ouganda, où il transforma tous les comptoirs de la région en postes gouvernementaux, et enrôla, dans les forces gouvernementales, de nombreux mercenaires danakla (ou Dongolawi, comme les appelait généralement la population locale, car une grande partie d'entre eux étaient originaires de la région de Dongola) qui étaient au service des marchands arabes. Il était donc difficile aux autochtones de distinguer les marchands de Khartoum du gouvernement turc. Baker se dirigea ensuite rapidement vers l'ouest, dans le Bunyoro, où il espérait obtenir l'appui de Kabarega; mais il fut une fois de plus déçu, et on a même dit que Kabarega aurait projeté d'empoisonner tout le corps expéditionnaire. Au prix de grandes difficultés, Baker finit par se replier sur Patiko, en août 1872<sup>41</sup>.

En 1873, Gordon fut promu et nommé gouverneur général de la province d'Équatoria, pour consolider les acquis de Baker. Il avait pour mandat de construire des forts, d'ouvrir des voies de communication vers le sud, d'établir de bonnes relations avec les populations locales et de les administrer efficacement, et, enfin, de régler le commerce d'esclaves dans le Soudan méridional<sup>42</sup>.

Après s'être soumis dans un premier temps à Gordon par tactique, les Bari Moogie ouvrirent de nouveau les hostilités, et, pendant plus d'une semaine, des combats se déroulèrent sur les deux rives. Le point culminant fut une bataille au cours de laquelle les Moogie anéantirent un détachement de plus de quarante hommes, avec son chef, Linant de Bellefonds, et ne laissèrent que quatre survivants. Si le fleuve n'avait pas empêché les Moogie

39. Pour la carrière d'Amīn Pacha, voir I. R. Smith, 1972.

40. R. Gray, 1970, p. 96.

41. S. W. Baker, 1879, p. 272-273; R. Gray, 1975, p. 84-104; N. Shuqayr, 1967, p. 562.

42. Voir P. Crabites, 1933, p. 28-30.

d'exploiter ce succès, toutes les forces de Gordon auraient sans doute été détruites<sup>43</sup>.

La progression de Gordon vers le sud, dans les royaumes équatoriaux, se solda également par un échec. Loin de reconnaître la souveraineté turque sur son royaume, comme Gordon l'avait naïvement espéré, Mutesa du Buganda mobilisa une puissante armée contre les envahisseurs. En Mutesa, Gordon trouva « un dirigeant africain qui alliait la sagesse politique, héréditaire d'une ancienne dynastie solidement établie, à un sens remarquablement aigu du rôle que la diplomatie et la ruse pouvaient jouer dans la sauvegarde de l'indépendance de son pays »<sup>44</sup>. Les envoyés, apparemment amicaux, dépêchés à la rencontre de Gordon étaient en réalité des espions qui devaient donner des renseignements sur les forces et les mouvements de l'ennemi. Nūr Bey, chargé par Gordon d'annexer le Buganda, découvrit rapidement que le rusé Mutesa l'avait acculé dans sa capitale de Rubaga, où il se trouvait complètement réduit à l'impuissance et tributaire, pour sa survie, du bon vouloir de Mutesa. En 1876, Gordon fut donc obligé d'ordonner un repli immédiat vers le nord, à Lado. Par la suite, les Jieng et les Noath, sous la direction d'un prophète nommé Donluly, assiégèrent la garnison gouvernementale de Bor. En 1885, le chef bari Bego extermina cette garnison, puis attaqua Lado et Rejaf<sup>45</sup>. Cela signifiait que l'avance turque en Équatoria avait alors virtuellement pris fin ; et ce, dans des conditions désastreuses.

Les Turcs, au cours de leur campagne coloniale dans le Baḥr al-Ghazāl, s'étaient heurtés au plus grand négrier de la région, al-Zubayr Raḥama Maṣṣūr<sup>46</sup> un Soudanais du Nord qui s'était taillé là un vaste empire commercial. Il repoussa une expédition gouvernementale et en tua le chef, en 1872. Mis devant ce fait accompli, le khédive Ismā'īl reconnut officiellement al-Zubayr comme gouverneur du Baḥr al-Ghazāl ; mais l'aventureux al-Zubayr, par-delà les frontières du Baḥr al-Ghazāl, visait le Dārfūr, source encore inexploitée d'esclaves. Ayant mobilisé l'armée et la population fūr, le sultan Ibrāhīm opposa une vaillante résistance aux envahisseurs ; mais il fut finalement vaincu et tué à la bataille de Manwāshī, en 1874 ; et le Dārfūr fut ainsi annexé aux possessions turques<sup>47</sup>.

Bien que le khédive Ismā'īl eût, par la suite, arrêté al-Zubayr au Caire et commencé à prendre des mesures pour briser son pouvoir dans le Baḥr al-Ghazāl, les négriers arabes se rallièrent à son fils Sulaymān. Ils proclamèrent leur intention de conquérir la totalité du Soudan méridional, et de marcher ensuite sur Khartoum. Ils finirent cependant par être vaincus.

Néanmoins, les Turcs furent incapables d'établir vraiment leur pouvoir dans le Baḥr al-Ghazāl. Cet échec fut en grande partie imputable à la résistance des populations africaines pour lesquelles les Turcs n'étaient que de

43. R. Gray, 1975, p. 110-111.

44. *Ibid.*, p. 117.

45. *Ibid.*, p. 161.

46. Pour le récit que Zubayr faisait lui-même de sa carrière, voir N. Shuqayr, 1967, p. 568-599.

47. *Ibid.*

nouveaux colonisateurs dont il fallait se débarrasser une fois pour toutes. En 1883, les chefs *jieng* coopérèrent activement avec les forces mahdistes pour renverser le régime turc dans le Baḥr al-*Ghazāl*, étant clairement entendu qu'on les laisserait libres sur leurs terres<sup>48</sup>.

L'instauration de l'administration turque avait effectivement mis fin aux grandes razzias d'esclaves au Soudan, notamment dans la région méridionale; mais les nouveaux impérialistes ne parvinrent jamais à persuader les populations africaines d'accepter leur domination. En fait, ils eurent de plus en plus recours à la force pour réprimer les nombreux soulèvements qui se produisirent contre cette domination. Ils tuèrent les chefs et massacrèrent les populations, s'emparant de leur bétail et détruisant leurs récoltes. À l'instar des envahisseurs précédents, les Turcs contribuèrent à la désintégration de la société du Soudan méridional, qui se poursuivit jusqu'à ce que le mouvement de résistance finisse par atteindre son objectif déclaré, qui était de mettre fin au colonialisme turc dans cette région de l'Afrique.

## Modernisation et réaction dans le Soudan du XIX<sup>e</sup> siècle

L'aventure turque au Soudan fut ainsi en grande partie un échec; cependant, on admet généralement que l'histoire du Soudan moderne commence avec la conquête du pays, en 1820-1821. Cette année-là, la défaite de Sennār et du Kordofān établit le noyau de ce qui devait devenir la République démocratique du Soudan. La mainmise turque sur le Soudan septentrional et central fut parachevée, en 1841, par la conquête d'al-Taka — la région du *Khūr al-Kāsh* et des monts de la mer Rouge<sup>49</sup>. C'est pendant le règne du khédive Ismā'īl que le Dārfūr, l'Équatoria, le Baḥr al-*Ghazāl* et la côte de la mer Rouge furent intégrés au Soudan moderne. À la veille de la Mahdiyya, le Soudan formait ainsi un immense territoire d'un seul tenant, s'étendant de la deuxième cataracte aux lacs équatoriaux, et de la mer Rouge au Dārfūr<sup>50</sup>.

Le régime turc n'avait pas seulement unifié le Soudan dans ses frontières modernes; il y avait, en outre, amorcé un processus de modernisation. Par « modernisation », nous entendons « l'adoption de méthodes d'organisation politico-économique et de techniques de production, de transport et de communications dérivées de celles employées dans les États européens, et qui ont toutes modifié substantiellement les structures de la société traditionnelle antérieure »<sup>51</sup>.

Les trois principales innovations techniques de la *Turkīyya* furent les armes à feu, les bateaux à vapeur et le télégraphe électrique, qui furent introduits au Soudan pendant le règne du khédive Ismā'īl. Connus au Sou-

48. P.M. Holt, 1970, p. 78-80.

49. *Ibid.*, p. 3.

50. Outre le Soudan proprement dit, le Soudan turc comprenait les districts d'Érythrée et de Somalie.

51. P.M. Holt, 1973, p. 135.

dan au moins dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les fusils n'étaient pas d'un usage courant. La supériorité de l'armement des troupes turques fut un facteur déterminant dans l'écrasement de la résistance soudanaise. Les bateaux à vapeur furent d'abord utilisés sur le Nil égyptien vers 1828, mais il fallut attendre une autre génération pour les voir naviguer sur les eaux soudanaises. Dans les années 1860 et 1870, une flotte assez importante y était en service, dont l'entretien était assuré dans un bassin de radoub à Khartoum<sup>52</sup>.

Les armes à feu et les bateaux à vapeur jouèrent un rôle capital dans la poussée des impérialistes turcs vers le sud. D'abord timide et hésitante, cette expansion fut ensuite considérablement facilitée par ces deux inventions, qui permirent aux colonisateurs et à leurs collaborateurs soudanais de surmonter les deux principaux obstacles à leur avance dans la région du Nil Blanc, à savoir la résistance opiniâtre des habitants du Sud et l'immense barrière de la région de Sudd qui bloquait à la fois les approches du Nil équatorial et celles du Baḥr al-Ghazāl.

L'ouverture du Sud offrait des possibilités nouvelles à un secteur particulier de la société du Nord, qui devait être connu, par la suite, sous le nom d'al-Djallāba. Quelques commerçants du Nord seulement s'étaient rendus dans le Sud avant la conquête turque; mais, après celle-ci, ils commencèrent à s'y précipiter en grand nombre, surtout après que le haut Nil et le Baḥr al-Ghazāl leur furent devenus plus accessibles. Partis d'abord comme domestiques ou comme membres des escortes armées de négociants étrangers, ils accédèrent progressivement à des responsabilités et à des pouvoirs accrus. Tout en accélérant le processus d'arabisation et d'islamisation du Sud, les Djallāba, qui recouraient fréquemment à la violence et avaient une attitude méprisante envers les habitants du Sud, suscitèrent sans aucun doute la méfiance et la peur, qui dominent encore les relations entre le nord et le sud du pays.

L'impérialisme turc avait établi au Soudan un nouveau régime administratif, caractérisé par l'oppression, la corruption et l'incompétence; les administrateurs turcs étaient médiocres; mais, contrairement aux divers types de gouvernement que le pays avait connus jusqu'alors, c'était un système fortement centralisé. À la tête de l'administration se trouvait normalement un seul gouverneur général qui portait le titre turco-persan de *hukumdar* (prononcé *hikimdar* dans la conversation courante)<sup>53</sup>. Même durant les brèves périodes où le poste de gouverneur général fut supprimé, comme en 1843 et en 1882<sup>54</sup>, les provinces soudanaises étaient placées sous l'autorité directe d'un service du Caire. On attribua à certains Soudanais, qui collaboraient avec le régime impérialiste, des postes administratifs subalternes; mais on leur fit clairement

52. R. Hill, 1965, p. 2-5.

53. P. M. Holt, 1970, p. 14.

54. Se rendant compte que l'éloignement de Khartoum par rapport au Caire risquait d'offrir des tentations aux ambitieux, les vice-rois firent ces tentatives de décentralisation pour empêcher une accumulation excessive de pouvoir et d'influence entre les mains d'un gouverneur général.



comprendre qu'ils n'étaient que les agents d'un pouvoir central qui pouvait les nommer et les révoquer à sa guise.

L'armée, notamment l'infanterie régulière (*djihādiyya*)<sup>55</sup> et le progrès des communications, favorisèrent beaucoup l'implantation du régime colonial. Les colonisateurs n'avaient guère construit de routes et de voies ferrées; mais les bateaux à vapeur et les liaisons télégraphiques facilitèrent beaucoup la centralisation. Grâce à ces innovations, les administrateurs turcs réussirent dans l'ensemble à maintenir la sécurité publique, à réprimer l'agitation des Soudanais et, surtout, à soumettre la population à l'impôt.

Les changements dus à la domination impérialiste exercèrent également une grande influence sur la vie religieuse de la société soudanaise du Nord. Les Turcs et les Soudanais étaient les uns et les autres fidèles à l'islam; mais il existait un immense fossé entre l'islam officiel sunnite de l'administration turque et l'islam personnalisé du soufisme autochtone, qui s'était développé depuis la période des Fundj. Au Soudan comme en Égypte et dans l'Empire ottoman en général, le pouvoir eut pour politique de créer un État laïc où les institutions islamiques devaient jouer un rôle aussi réduit que possible. Le soufisme soudanais, dont l'emprise était déjà très forte sur les administrateurs et les administrés, ne pouvait donc manquer d'être en butte à de violentes attaques. L'administration impériale sapa peu à peu le prestige de ses dirigeants, qui comprenaient les prédicateurs héréditaires (*faḳīh*) des ordres soufistes<sup>56</sup>. Elle y réussit principalement en encourageant l'islam orthodoxe. En entretenant la hiérarchie des *ḳāḍī* et des *muftī*, et en favorisant les études des *ʿulamāʾ* soudanais à al-Azhar, les colonisateurs opposèrent aux *faḳīh* un groupe rival « plus orthodoxe, plus tourné vers l'étranger et dépendant plus directement du gouvernement ». À la fin de la première période impériale, le prestige des dirigeants religieux traditionnels avait donc, de ce fait, « considérablement diminué »<sup>57</sup>. Ce fut à vrai dire l'un des principaux facteurs qui les incitèrent à se dresser contre le gouvernement impérial, et à soutenir activement les efforts du Mahdī pour le renverser.

Un afflux croissant d'étrangers, européens et américains, accompagna et contribua à favoriser le processus de modernisation. Alors que très peu d'Européens s'étaient rendus au Soudan avant 1820, la conquête turque ouvrit le pays aux étrangers, qui y vinrent à des titres divers: voyageurs, négociants, missionnaires, experts, consultants et fonctionnaires.

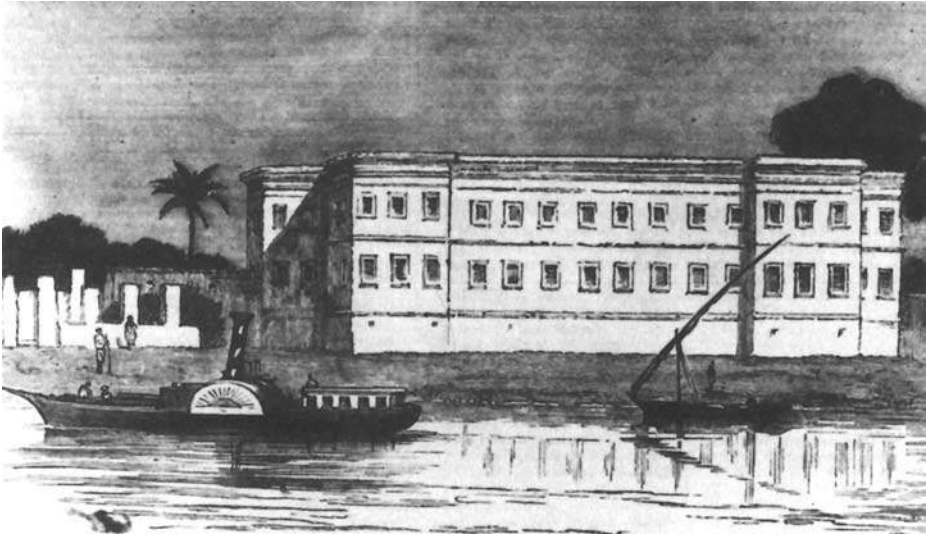
L'entrée rapide de fonctionnaires occidentaux dans l'administration, surtout pendant les dix années qui précédèrent la Mahdīyya, eut des répercussions sur la société soudanaise, tant dans le Nord arabisé que dans le Sud. Éloignés des habitants par la langue, les coutumes et la religion, ils créèrent, par leur présence, des tensions avec les masses soudanaises. Ce recrutement

55. Les habitants du Sud et les Nūba, qui étaient d'ordinaire des descendants d'esclaves, furent enrôlés dans la *djihādiyya*. Aux côtés de celle-ci, on trouvait les irréguliers Shāīḳia, qui avaient en grande partie remplacé les irréguliers étrangers venus au Soudan au moment de la conquête.

56. Au cours de la période des Fundj, les *faḳīh* furent un facteur de stabilité et de continuité plus efficace encore que les sultans et les autres dirigeants politiques.

57. P. M. Holt, 1973, p. 140.

excessif d'Européens à des postes pour lesquels ils n'étaient habituellement pas qualifiés avait d'ailleurs provoqué un tel ressentiment chez les Soudanais que ceux-ci manifestèrent une xénophobie qui se généralisa<sup>58</sup>. L'intention déclarée du Mahdī, qui était de libérer le pays de toute mainmise étrangère et chrétienne, rencontra donc l'appui spontané et enthousiaste des foules.



14.8. *Le renforcement de l'administration et la modernisation turco-égyptiennes : le palais du hukumdar à Khartoum et un vapeur à aubes sur le fleuve.*

[Source : P. M. Holt et M. Daly, *History of the Sudan*, 1979, Weidenfeld and Nicolson, Londres. Illustration : © BBC Hulton Picture Library.]

## Conclusion

L'expansion des impérialistes turcs désireux d'exploiter les ressources soudanaises, ainsi que les innovations socio-économiques et technologiques qu'ils avaient introduites, ébranlèrent profondément la société soudanaise traditionnelle, et suscitèrent beaucoup de mécontentement. Cette situation engendra de multiples soulèvements et révoltes. Certaines de ces rébellions constituèrent un grave défi pour les colonisateurs ; mais aucune ne bénéficia d'un soutien populaire assez fort pour pouvoir renverser le gouvernement. Au Soudan, comme ailleurs, le mécontentement ne pouvait à lui seul créer une situation révolutionnaire ; il aurait dû pour cela s'accompagner d'une idéologie révolutionnaire, d'une armée révolutionnaire et, surtout, être dirigé par des chefs révolutionnaires. Ce n'est que lorsque le Mahdī apporta ces éléments,

58. Voir, par exemple, P. Santi et R. Hill (dir. publ.), 1980, p. 145.

en 1885, que les Soudanais se soulevèrent en masse; la révolution mahdiste mit alors fin à la *Turkīyya*, et donna naissance au Soudan indépendant, qui fut immédiatement confronté à la montée de l'impérialisme britannique. Telle était du moins la situation dans le Soudan septentrional.

Dans le Sud, toutefois, les razzias d'esclaves, les pillages et les rapines se poursuivaient sans relâche. Le gouvernement mahdiste dévastait le Sud pour alimenter en soldats sa propre armée. D'amers souvenirs marquèrent les mémoires, discréditant et les Arabes et l'islam aux yeux des Africains, dans la période postmahdiste. Ce qui avait été une structure de domination socio-économique, dans la vallée du Nil, devint peu à peu une structure de domination raciale, qui donna naissance à une idéologie de résistance raciale chez les Africains du Soudan méridional.

# L'Éthiopie et la Somalie

*Robert K. P. Pankhurst*  
*avec quelques notes sur l'histoire de la Somalie*  
*fournies par L. V. Cassanelli*

## La situation de l'Éthiopie dans les premières décennies du siècle

L'aube du XIX<sup>e</sup> siècle voit s'ouvrir l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire éthiopienne. L'État chrétien, autrefois centralisé, a été envahi en grande partie par les Oromo (Galla)<sup>1</sup> et se trouve dans une situation de dissolution avancée. Bien que les empereurs conservent encore une souveraineté nominale et maintiennent un semblant d'unité, ils ne sont plus que les jouets des seigneurs féodaux. Ceux-ci sont devenus pratiquement indépendants et se querellent constamment entre eux. Les luttes prennent une telle ampleur que plusieurs provinces, y compris le Bagemder, emplacement de la capitale, sont gravement appauvries. De nombreux paysans, victimes des exactions des soldats, fuient leurs fermes et se mettent au service de tel ou tel seigneur; d'autres se livrent au brigandage. L'agriculture est négligée, et les caravanes sont plus petites et moins fréquentes qu'autrefois. La population de Gondar — la seule agglomération urbaine d'une certaine importance — a beaucoup diminué, et il y a moins de demande pour les produits artisanaux; le déclin du patronage royal conduit à la réduction des

1. Cet important groupe ethnique était traditionnellement désigné par ses voisins amhara par le terme de *Galla*, terme également utilisé dans les sources écrites de la période qui nous concerne, mais qui a parfois été employé localement avec une connotation péjorative. Depuis quelques années, on préfère employer le terme autochtone *Oromo*, qui tend à être favorisé par les générations cultivées modernes.

commandes d'œuvres d'art. La désorganisation de la vie économique, politique et sociale cause une profonde impression sur les chroniqueurs éthiopiens. Abandonnant les flatteries traditionnelles destinées à l'empereur, ils déversent leurs louanges sur les seigneurs, tout en ne pouvant s'empêcher de regretter l'ancienne grandeur impériale. Un scribe, Abagaz Sa'una, écrivant en ge'ez, le langage sémitique littéraire traditionnel, se lamente de ce que le pouvoir ait été usurpé par des parvenus: les seigneurs «sont devenus des serfs et les serfs des seigneurs». Observant qu'il y a à présent quatre monarques vivants privés d'autorité, il s'exclame qu'ils ont été «dispersés comme de la poussière à la face du vent. Malheur à moi ! Mon estomac est inquiet et mes intestins déchirés parce que vous êtes maltraités, ô mes seigneurs. En quoi cela profite-t-il au royaume qui a été dépecé par les mains des serfs?»<sup>2</sup>.

Le déclin de l'autorité impériale et le triomphe du féodalisme régional ont amené les historiens éthiopiens à appeler cette époque la période des Masafent<sup>3</sup>, littéralement «juges» — allusion à cette époque du Livre des Juges où «il n'y avait pas de roi d'Israël: chaque homme faisait ce qui lui semblait juste à ses propres yeux»<sup>4</sup>.

### Les hauts plateaux chrétiens

Les hauts plateaux chrétiens, noyau de l'empire, étaient maintenant divisés en trois États indépendants, Tigré, Amhara et Shoa, auxquels s'ajoutaient d'autres unités politiques plus réduites.

Le Tigré, centre de l'ancien royaume axumite, était la région la plus septentrionale et la plus puissante. La population, essentiellement chrétienne, mais avec une importante minorité musulmane à l'est et au sud, parlait une langue sémitique, le tigrinya. Les maîtres de la province, grâce à la proximité de la côte, s'étaient considérablement enrichis avec les taxes sur le commerce, et, par conséquent, on trouvait au Tigré beaucoup plus d'armes à feu que dans les autres régions.

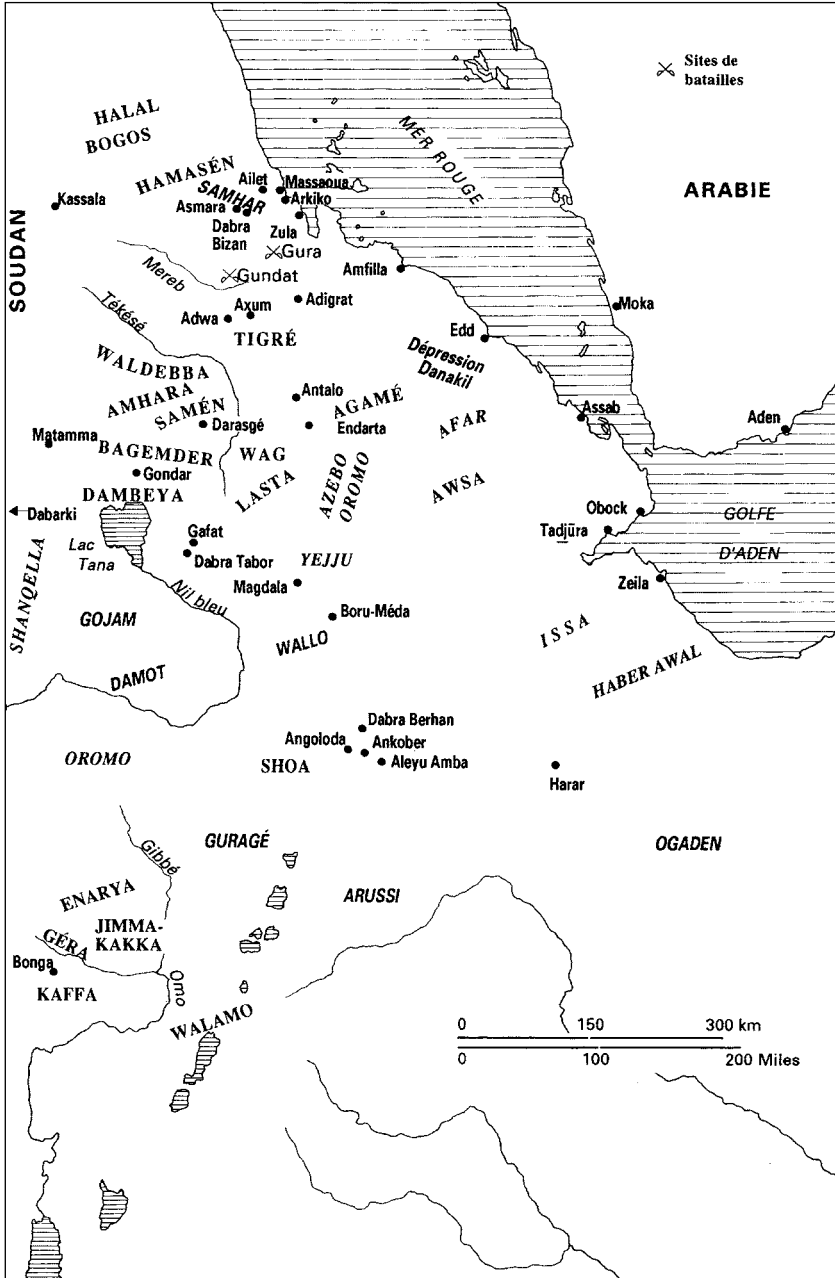
La province était contrôlée, au début du siècle, par Ras Walda Sellasé (1795-1816) d'Endarta, important district donnant sur les Afar, ou Danakil, la dépression dont l'Éthiopie tirait l'*amolé*, les barres de sel gemme utilisées pour la consommation et comme «monnaie primitive»<sup>5</sup>. Ce chef, autrefois *balgada*, ou fonctionnaire chargé des caravanes de sel, était le fils d'un général de Ras Mika él Schul, seigneur du Tigré qui avait été, au siècle précédent, le maître de Gondar et un faiseur et défaisseur de rois. Ras Walda Sellasé, presque aussi puissant que l'ancien maître de son père, dominait un vaste territoire allant de la bordure des hauts plateaux (d'où l'on voyait la mer Rouge) jusqu'aux hautes montagnes de Samén, situées à moins de cent kilomètres de Gondar. Walda Sellasé, qui gouvernait conformément

2. W. Blundell, 1922, p. 187-188, 191, 470-471, 477.

3. G. Guèbrè Sellasié, 1930-1932, vol. I, p. 204.

4. Juges XXI, 25. Voir E. Ullendorff, 1960, p. 82.

5. R. K. P. Pankhurst, 1968, p. 460-464.



15.1. L'Éthiopie au début du XIX<sup>e</sup> siècle (d'après R. K. P. Pankhurst).

à une coutume depuis longtemps établie, impressionna le voyageur anglais Henry Sait, qui nota que le chef se « distinguait [...] par son intrépidité et sa fermeté ». Il ajoutait : « Tous les crimes, tous les différends, toutes les querelles, quelle que soit l'importance ou l'insignifiance de leur nature, lui sont référés ; tous les droits d'héritage sont décidés selon sa volonté, et il mène la plupart des guerres directement en personne<sup>6</sup>. » Walda Sellasé, le chef le plus puissant du pays, voulait secouer la tutelle nominale de l'empereur Yejjū de la dynastie des Oromo qui contrôlait alors l'Amhara ; il chercha à rallier les nobles du Tigré dans ce but. En tant que maître d'une région située près de la côte, il s'intéressait en outre à l'accès à la mer et, grâce à celui-ci, aux pays d'Europe techniquement plus avancés. Il exprima son « très vif désir », rapporte Sait, d'encourager les contacts avec l'Angleterre, mais expliqua qu'il serait « inutile » d'« interférer » avec les musulmans sur la côte, aussi longtemps que ceux-ci auraient le contrôle de la mer Rouge<sup>7</sup>. Il écrivit à George III d'Angleterre en 1810 pour lui demander des armes à feu et de l'aide en vue d'obtenir un *abuna* (ou métropolitain), car c'était une coutume profondément enracinée en Éthiopie que d'importer de tels ecclésiastiques du clergé copte d'Égypte.

La mort de Walda Sellasé, en 1816, fut suivie d'âpres luttes pour sa succession. Le vainqueur final fut Dajazmach Sabagadis (1822-1831) d'Agamé, autre importante province située sur la route de la dépression saline, qui envoya le serviteur de Sait, William Coffin, en Angleterre en 1827 avec une demande d'aide militaire et technique. Les Anglais expédièrent un convoi d'armes, mais celui-ci fut intercepté par les Égyptiens au port de Massaoua (Massawa). Sabagadis combattit ensuite les Yejjū, mais fut capturé et exécuté. Ras Webé (1839-1855) de Samén parvint, après de longues luttes, à prendre le contrôle du Tigré et, plus tard, malgré de nombreuses rébellions, des hauts plateaux jusqu'à Gondar. Sensible à l'importance des contacts avec l'étranger, il obtint une petite quantité d'armes à feu et des techniciens de la France. Proclamant son intention d'installer comme empereur à Gondar un prétendant appelé Takla Giyorgis, il marcha contre Ras 'Alī, le maître yejjū de Bagemder, auquel il livra bataille près de la future capitale, Dabra Tabor, en 1842. Les tireurs de Webé gagnèrent la bataille, mais le chef victorieux fut capturé alors qu'il célébrait son succès militaire. Il fut relâché après paiement d'une rançon, et s'en retourna au Tigré. Il entra de nouveau en conflit avec Ras 'Alī en 1843 et 1844 mais, devant faire face à une révolte dans le Tigré et à la prise de Massaoua par l'Égypte, dut se soumettre au chef yejjū. Malgré ces échecs, il resta l'un des chefs les plus puissants et les plus éclairés de l'Éthiopie<sup>8</sup>.

Amhara, la seconde division importante de l'empire, est située au nord-ouest. Sa population, essentiellement chrétienne (quoique comportant un nombre important de musulmans) parlait l'amharique, la plus répandue des

6. H. Salt, 1814, p. 325-328-330. Voir aussi J. Kolmodin, 1912-1915, p. 97-98.

7. H. Salt, 1814, p. 383-384.

8. Pour une brève histoire contemporaine du Tigré, voir M. Parkyns, 1854, vol. II, p. 88-120. Voir aussi C. Conti Rossini, 1947, et, à propos de Webé, J. Kolmodin, 1912-1915, p. 110, 116-117, 119-120.



15.2. *Dajazmach Webé du Tigré.*

[Source: T. Lefebvre, *Voyage en Abyssinie*, 1845-1849, Paris. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

langues sémitiques d'Éthiopie. La région était centrée autour de la riche province de Bagemder, dont les maîtres contrôlaient parfois Dambeya et le Gojam au sud. Amhara tirait une grande partie de son importance du fait



qu'elle contrôlait la capitale impériale, Gondar, située loin de la côte. Cependant, les maîtres d'Amhara dépendaient, pour leur approvisionnement en armes à feu, des convois passant par le Soudan et le Tigré, dont les maîtres ne favorisaient pas le transit.

Au début du siècle, Amhara était dirigée par Aligaz Gwangui (1788-1803), le frère d'Alī Gwangui, un musulman oromo yajju qui s'était converti au christianisme pour des raisons politiques, mais qui était soutenu par les musulmans. À Aligaz succéda son neveu Gugsā Mersa (1803-1825), qui établit sa capitale à Dabra Tabor, étendit ses possessions jusqu'à l'est du Gojam et tenta de détruire le pouvoir de la noblesse en proclamant la nationalisation de ses terres<sup>9</sup>. Dans les décennies suivantes, l'islam gagna constamment du terrain. Le fils de Gugsā, Ras Yeman, lui succéda (1825-1828) et se rangea du côté des musulmans contre les chrétiens, tandis que le neveu de Yeman, Alī Alula (1831-1853) partagea le pouvoir avec sa mère, l'impératrice Manan, une musulmane convertie au christianisme, dont plusieurs des proches parents musulmans devinrent des gouverneurs de province. Le pèlerinage sur la tombe du conquérant musulman Aḥmad Gragn (XVI<sup>e</sup> siècle) fut remis à l'honneur<sup>10</sup>.

Au sud d'Amhara, isolé par le lac Tana et le coude de l'Abbay (Nil Bleu), se trouvait le Gojam, province virtuellement indépendante dont la population parlait l'amharique et était presque entièrement chrétienne. La région avait été unifiée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Ras Haylu (mort en 1784-1785), dont les descendants menèrent entre eux de longues luttes. Son fils, Ras Marede (mort en 1821), fut défié par Dajazmach Zawde, un Oromo de Damot qui avait épousé sa sœur; et le conflit fut repris par leurs fils et leurs petits-fils respectifs. Ces rivalités favorisèrent la dynastie des Yajju, car les princes gojamé de la province, comme le souligne un spécialiste moderne, « n'étaient pas de taille » devant les Yeju; ceux-ci, par ailleurs, n'arrivèrent jamais à chasser les Gojamé ou à maintenir au pouvoir des hommes imposés de l'extérieur<sup>11</sup>.

Shoa, la troisième grande division de l'empire, était située dans le Sud-Est. Ses hauts plateaux centraux étaient principalement peuplés par des chrétiens parlant l'amharique, tandis que le Sud et l'Ouest étaient occupés par des Oromo traditionalistes et des musulmans, avec les Afar musulmans à l'est. La province avait été isolée par l'expansion des Oromo, ce qui avait permis à ses maîtres de devenir indépendants de leurs suzerains de Gondar. Le Shoa, bien que relié à cette ville par une route commerciale, avait en fait des relations économiques plus importantes — par les Afar et les basses terres de Somalie — avec les ports du golfe d'Aden, Taḏjūra et Zeila, ainsi qu'avec la ville-marché de Harar. C'est par ces routes que les dirigeants successifs du Shoa obtinrent une quantité réduite, mais croissante, d'armes à feu, grâce auxquelles ils soumièrent les Oromo voisins, qui manquaient de telles armes. Cette expansion donna à Shoa le contrôle du commerce avec les

9. C. Conti Rossini, 1921; R. K. P. Pankhurst, 1968, p. 137.

10. J. S. Trimingham, 1952, p. 110-111.

11. C. Conti Rossini, 1947; Takla Yasus (s. d.); Fantahun Birhane, 1973, p. 11.

territoires situés plus à l'intérieur, riches en or, en ivoire, en café, en épices et en esclaves.

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Shoa avait été dirigée par sa propre dynastie<sup>12</sup>. Le premier chef du XIX<sup>e</sup> siècle, Asfa Wassan (1775-1808), dont le nom signifiait littéralement « étendre la frontière », installa sa capitale à Ankobar. Il se battit durement pour conquérir les terres oromo, réorganisa le système des impôts et mit fin aux derniers liens de vassalité avec Gondar<sup>13</sup>. Son fils, Wasan Sagad (1808-1813), qui prit le haut titre de *ras*, mena ensuite des expéditions contre les Oromo, et coopéra avec Ras Walda Sellasé (Tigré) lors de raids contre Wallo et Yeju; mais il suivit une politique tolérante et, tout en essayant de christianiser les Oromo et de leur imposer l'amharique, nomma un certain nombre d'entre eux à des postes d'État; il agit de même avec les musulmans<sup>14</sup>.

Le fils de Wasan Sagad, Sahla Sellasé (1813-1847), fut le premier potentat du Shoa à se donner le titre de *negus*, ou roi; il prétendit aussi dominer « Yefat, le peuple galla et Gurage ». Résidant en partie à Ankobar et en partie à Angolola, ville récemment prise aux Oromo, il observa une attitude tolérante vis-à-vis des Oromo et des musulmans, et conclut des mariages dynastiques avec eux. Développant un système que l'envoyé anglais, le capitaine W. C. Harris, décrit « comme entièrement féodal »<sup>15</sup>, il obtint de plus grandes quantités d'armes à feu que ses prédécesseurs, et empiéta sur les terres fertiles du Sud et de l'Ouest, ce qui lui permit d'attirer des caravanes d'Enarya, Kaffa, Gojam, Damot et d'autres régions<sup>16</sup>. Son besoin d'armes à feu le conduisit à établir des relations avec les puissances étrangères. En 1839, il demanda à un voyageur français, Rochet d'Héricourt, d'obtenir des fusils à Paris, et écrivit à la Compagnie anglaise des Indes orientales: « Dieu m'a donné un bon et vaste royaume, mais les arts et les sciences ne sont pas encore arrivés dans mon pays, comme ils l'ont fait dans le vôtre. Je vous prie donc de bien vouloir m'assister particulièrement en m'envoyant des fusils, des canons et autres choses que je ne possède pas dans mon pays<sup>17</sup>. »

Sahla Selassé reçut des missions diplomatiques de France et d'Angleterre, et signa des traités d'amitié et de commerce avec les deux pays, en 1841 et 1843. Harris, qui apporta au souverain un don d'armes à feu, cite sa réaction: « Avec un peu plus de mousquets, je l'emporterais sur tous mes ennemis<sup>18</sup>. » Sous son règne, le Shoa connut une paix qui contrastait favorablement avec la situation des provinces du Nord, déchirées par la guerre civile. Les paysans, selon les saint-simoniens français E. Combes et M. Tamasier, « n'ont pas à

12. H. Salt, 1814, p.494-496. Voir aussi R. Perini, 1905, p.210-211.

13. C. F. X. Rochet d'Héricourt, 1841 p.212; 1846, p.243; A. Cecchi, 1886-1887, vol. I, p.242-243; Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p.60-66.

14. C. F. X. Rochet d'Héricourt, 1841, p.212; 1846, p.243; A. Cecchi, 1886-1887, vol. I, p.242-244; Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p.67-69; sur l'histoire ancienne de Shoa, voir aussi D. N. Levine, 1965, p.21-38; V. Stitz, 1974, p.64-126, 349-350.

15. W. C. Harris, 1844, vol. II, p.177-178; voir aussi C. Johnston, 1844, vol. II, p.18; A. Cecchi, 1886-1887, vol. I, p.244; Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p.70-77.

16. India Office Records, Londres, Bombay Secret Proceedings, 2060 G, parag. 23, vol. 3, p. 489.

17. C. W. Isenberg et J. L. Krapf, 1843, p.251.

18. India Office Records, Londres, Bombay Secret Proceedings, vol. 3, p.489; C. W. Harris, 1844.

craindre le pillage des soldats», et se consacrent «avec une énergie redoublée à la culture de leurs terres, certains de récolter après avoir semé»<sup>19</sup>. La mort de Sahla Sellasé, comme celle de plusieurs de ses prédécesseurs, fut cependant suivie d'un grand soulèvement oromo, difficilement réprimé par son fils Hayla Malakot (1847-1855), monarque faible dont le règne connut de nombreux désordres<sup>20</sup>.



15.3. *Le roi Sahla Sellasé de Shoa.*

[Source: T. Lefebvre, *Voyage en Abyssinie*, 1845-1849, Paris. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

### Le port de Massaoua

Aux confins de l'empire, la région était également divisée, et de nombreuses zones étaient déchirées par des conflits interethniques. Massaoua, île située au large de la côte de la mer Rouge, accueillait avec le port proche d'Arkiko (situé sur la terre ferme) la majeure partie du commerce de l'Éthiopie septentrionale<sup>21</sup> et constituait une unité culturelle distincte. Les habitants, comme ceux de la plaine voisine de Samhar, étaient des musulmans qui parlaient le tigré, langue sémitique apparentée au gé'ez; les contacts avec l'Arabie avaient aussi répandu l'usage de l'arabe, mais la présence des marchands et des soldats de nombreuses races produisait une véritable Babel de langues. La zone était le théâtre de conflits entre quatre pouvoirs principaux: tout d'abord, l'Empire ottoman, qui s'était emparé de Massaoua en 1557 et y avait installé une garnison dont les descendants constituaient une

19. E. Combes et M. Tamasier, 1938, vol. II, p. 346.

20. A. Cecchi, 1886-1887, vol. I, p. 250-256; Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p. 77-84.

21. R. K. P. Pankhurst, 1961, p. 339-346; 1968, p. 357-391.

petite, mais puissante force d'occupation; en second lieu, l'Égypte, dont les dirigeants avaient usurpé ou acquis la souveraineté sur la ville au nom de l'État ottoman; en troisième lieu, une famille aristocratique locale, qui descendait des troupes ottomanes et des autochtones, les Below, et qui vivait à Arkiko et avait à sa tête le *na'ib*, littéralement «représentant», lequel n'était nominalement chargé que de la côte, mais exerçait une domination de fait sur Massaoua, qui dépendait de lui pour l'eau potable et tout son commerce; en quatrième lieu, les gouverneurs du Tigré, qui, considérant les ports comme indispensables pour l'accès à la mer, affirmaient leurs droits historiques sur ceux-ci; mais, tout en dominant le commerce de l'intérieur, ils n'entreprenaient que des actions intermittentes pour faire valoir ces droits.

Le contrôle effectif des ports, au début du siècle, était partagé entre la garnison turque et le *na'ib*, qui, en l'absence d'un gouverneur ottoman, s'était consacré *de facto* chef de Massaoua et disait que «la porte d'Habash était sienne»<sup>22</sup>. De telles prétentions furent fort mal vues par Walda Sellasé du Tigré, qui exprima «un vif mécontentement», envoya une expédition militaire contre le *na'ib*, et aurait «coupé toutes les communications» si ce dernier ne l'avait pas «apaisé»<sup>23</sup>. Pour briser le pouvoir du *na'ib*, un noble britannique, lord Valentia, défendit l'idée de l'acquisition par son gouvernement d'une île dans la baie proche de Zula, mais ce plan ne donna pas de résultats<sup>24</sup>.

La domination du *na'ib* prit fin en 1813-1814 quand Muḥammad 'Alī d'Égypte s'empara de Massaoua au nom des Ottomans. Son fils, le guerrier Ibrāhīm, fut nommé par la Grande Porte gouverneur du Hedjāz et d'Abysinie, mais la dernière partie de ce titre — qui exprimait bien les ambitions de Muḥammad 'Alī — était une fiction: le rôle de l'Égypte se limitait à l'île, et même ainsi restait presque symbolique. En 1826, le *na'ib*, utilisant son contrôle sur les approvisionnements en eau de Massaoua, força les intrus à se retirer et, malgré le maintien d'une garnison, domina de nouveau la région<sup>25</sup>. L'évacuation égyptienne réveilla l'intérêt des Éthiopiens. Sabagadis du Tigré demanda au roi d'Angleterre George IV de «s'emparer du port de Mussowa, de nous le donner ou de le garder»<sup>26</sup>; mais le gouvernement britannique refusa.

Muḥammad 'Alī s'empara de nouveau de Massaoua en 1833, mais dut l'évacuer en 1841. À peu près à cette époque, Webé du Tigré envoya une ambassade au roi de France Louis-Philippe, lui offrant la baie proche d'Amfilla en échange d'armes à feu et d'un soutien pour ses revendications sur la côte; mais les Français refusèrent de coopérer à cette entreprise<sup>27</sup>. Le *na'ib* profita de la défaite de Webé à Dabra Tabor, en 1842, pour empiéter

22. G. Valentia, 1811, vol. III, p. 252.

23. *Ibid.*, vol. III, p. 40.

24. *Ibid.*, vol. III, p. 261-278.

25. R. K. P. Pankhurst, 1964*b*, p. 38-39.

26. Public Record Office, Kew, England, FO 1/2.

27. T. Lefèbvre, 1845-1854, vol. I, p. 103-104; Public Record Office, Kew, England, FO 1/3.

sur le district d'Hamasén, sur quoi Webé mena une razzia dans la plaine de Samhar en 1843-1844. Deux ans plus tard, il offrit au gouvernement français Arkiko; mais sa proposition fut également refusée. Muḥammad 'Alī reprit le contrôle de Massaoua en 1846 et dut, en revanche, payer aux Turcs une somme annuelle de 20 000 dollars de Marie-Thérèse. L'année suivante, ses soldats occupèrent l'île; peu après, ils attaquèrent Arkiko, la brûlèrent de fond en comble, et construisirent un fort sur la terre ferme. Le *na'ib* devint leur jouet. Décidé à établir son contrôle sur toute la région, Muḥammad 'Alī exigea de tous les chefs côtiers, jusqu'au port somalien de Berbera, qu'ils se soumettent à lui. Webé, furieux, envoya de nouveau une armée dans la plaine de Samhar en 1843. Ses hommes pillèrent Arkiko, mais ne purent s'emparer de Massaoua et durent se retirer. Webé adressa un appel dramatique à la reine Victoria, dans lequel il affirmait que ses prédécesseurs avaient autrefois « gouverné toute la côte de la mer Rouge » et lui demandait d'empêcher ses ennemis « de prendre pied sur la terre ferme »<sup>28</sup>; mais les Britanniques refusèrent de le soutenir. Son expédition, cependant, montra l'intérêt que le Tigré portait pour la côte, et révéla qu'une autre intervention était probable si les Égyptiens essayaient d'empiéter sur les terres de l'intérieur.

### Les basses terres de l'Afar

Au sud-est de Massaoua, les basses terres arides étaient occupées par les Afar, peuple nomade de langue kushitique et dominé, au début du siècle, par le sultanat d'Awsa. Établi un siècle auparavant, quand les Asaimara, ou Afar « rouges », s'installèrent dans la plaine fertile de l'Awsa, le sultanat était dirigé par le sultan Ijdahis, dont les principaux rivaux étaient les Adoimara, ou Afar « blancs », au sud. Sa mort, survenue en 1810, provoqua une confusion qui permit aux Adoimara de piller Awsa et de forcer son successeur à partager le pouvoir avec eux. Leur force croissante fut renforcée par l'essor du Shoa, dont le commerce en expansion amena la création du port de Tadjūra<sup>29</sup>.

La côte danakil acquit un intérêt international après l'occupation d'Aden par les Britanniques en 1839. L'année suivante, un fonctionnaire de la Compagnie anglaise des Indes orientales, le capitaine Moresby, acheta au sultan de Tadjūra pour « dix sacs de riz » une île située au large de la côte. Le chef signa également un document s'engageant « à respecter et à considérer en tous temps l'avis amical » des Britanniques, et « de ne conclure aucun traité ou alliance avec aucune autre nation ou personne européenne » sans l'approbation britannique<sup>30</sup>. Deux Français, Combes et Broquand, agissant pour le compte d'une compagnie française, la Société nanto-bordelaise, achetèrent peu après le village côtier d'Edd à son chef local, pour la somme de

28. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 30.

29. M. Abir, 1968, p. 23-24. Voir aussi I. M. Lewis, 1955, p. 155-160.

30. E. Hertset, 1894, vol. I, p. 275; vol. II, p. 382.

1 800 dollars de Marie-Thérèse; ils s'aperçurent ensuite qu'il ne pouvait servir de port, étant donné qu'il était ouvert aux vents<sup>31</sup>.

### Les Somali et la corne de l'Afrique

Plus à l'est, les basses terres désertes donnant sur la côte du golfe d'Aden étaient habitées par des Somali musulmans qui parlaient une autre langue kushitique et étaient depuis longtemps soumis à l'influence arabe. Zeila, port accueillant le commerce de Shoa, de l'Ogaden et de Harar, dépendait depuis 1630 du port arabe de Moka, que les dirigeants avaient loué à une série d'émirs arabes dont l'autorité dépassait cependant à peine les limites de la ville<sup>32</sup>. Le reste de la bande côtière appartenait à des Somali nomades qui revendiquaient également le contrôle de Berbera, port pratiquement désert qui revivait chaque hiver quand les caravanes de l'intérieur venaient échanger leurs marchandises contre les produits importés par les marchands d'Arabie, du golfe Persique et d'Inde<sup>33</sup>. La foire était si importante qu'un dicton populaire affirmait: «Celui qui commande à Berbera tient la barbe d'Harar dans ses mains<sup>34</sup>.»

L'importance de la côte septentrionale de la Somalie fut bien comprise par Muḥammad 'Alī d'Égypte, qui s'empara de Berbera en 1821, mais dut l'abandonner à cause de la résistance locale. Une dizaine d'années plus tard, les Égyptiens firent une nouvelle tentative dans ce sens, mais durent se retirer en 1841; le gouvernement de Zeila fut alors acheté par un ambitieux marchand somali, Ḥaḍḍj 'Alī Shermerki. Désireux de monopoliser le commerce de la région, il s'empara de Berbera et encouragea les groupes issa de l'intérieur à attaquer les caravanes qui se rendaient à Taḍjūra. Son pouvoir croissant éveilla cependant l'inquiétude de l'émir de Harar, qui poussa les Somali haber awal à s'opposer à l'occupation de Berbera. Shermerki réagit en incitant d'autres Somali à couper la route de Berbera et à déposer l'émir; mais les Haber Awal retirèrent leurs hommes du port en 1852. Il essaya d'en faire le blocus, mais les Anglais d'Aden l'obligèrent à abandonner ce projet, et il fut arrêté par les autorités ottomanes à La Mecque en 1855. Zeila fut alors remise à Abū Bakar, un Afar marchand d'esclaves de la région de Taḍjūra<sup>35</sup>.

La côte de Bender Ziada, sur le golfe d'Aden, à Illig, sur l'océan Indien, faisait partie du sultanat de Majertejn, dont l'existence remontait peut-être au XV<sup>e</sup> siècle. Le sultanat, peuplé de semi-nomades, tirait l'essentiel de ses maigres ressources de l'exportation d'encens et de bois aromatiques. Une longue tradition de navigation, le long de cette côte déchiquetée, procurait aux nomades de la région une autre source de revenus. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'autorité du sultan sur les clans de l'intérieur était tout au plus nominale.

31. P. V. Ferret et J. G. Galinier, 1847-1848, vol. II, p. 436-437; R. K. P. Pankhurst, 1966b, p. 203-218.

32. J. S. Trimmingham, 1952, p. 97.

33. R. Burton, 1894, vol. I, p. 71-74; R. K. P. Pankhurst, 1968, p. 421-424.

34. R. Burton, 1894, vol. II, p. 28.

35. *Ibid.*, vol. I, p. 11-15; M. Abir, 1968, p. 14-15.

En 1839, le sultan signa à Aden, avec les Britanniques, un traité lui garantissant une rente annuelle en échange de son aide pour protéger les vies et les biens des marins britanniques qui faisaient naufrage au large de la côte<sup>36</sup>.

Plus au sud, le Benadir, ou la côte de l'océan Indien habitée par des Somali, était au début du siècle un protectorat d'Oman, qui devint indépendant dans les années 1820, après une intervention de la Compagnie anglaise des Indes orientales; la zone passa ensuite sous le contrôle du sultan de Zanzibar, dont le représentant résidait au port de Brava (Barawa).

Le port de Mogadiscio était pratiquement autonome, ainsi que C. Guillain l'a noté, l'autorité des sultans de Zanzibar, comme leurs douaniers, s'établissant et disparaissant avec la mousson<sup>37</sup>. L'arrière-pays de Mogadiscio était contrôlé par le clan des Geledi, dont les sultans avaient conclu des alliances avec de nombreux autres clans de la région, entre le Shebele et le Juba. Pendant une grande partie du siècle, le commerce de l'ivoire entre Luk (Lugh), sur le cours supérieur du Juba, et Mogadiscio fut régi par ces alliances des Geledi; les sultans des Geledi recevaient aussi un tribut des clans d'agriculteurs installés dans la vallée inférieure du Shebele jusqu'à Brava au sud. Seul le puissant clan des Bimal, dans l'arrière-pays de Merka, était parvenu à résister à l'hégémonie des Geledi<sup>38</sup>. Les sultans de Zanzibar, cependant, devaient se soumettre à l'autorité des dirigeants geledi. Dans le Benadir, le pouvoir était donc partagé selon un équilibre délicat; ainsi, quand le sultan de Zanzibar voulut construire un port à Mogadiscio en 1870, il dut obtenir le consentement du sultan des Geledi, Aḥmad Yūsuf<sup>39</sup>.

Il est un événement majeur dont le souvenir est très vivace dans la tradition orale des Somali du Sud: l'apparition du *djihād* de Bardera, mouvement militant de réforme islamique parti de la colonie religieuse de Bardera sur le Juba, à la fin des années 1830. Les membres de ce mouvement voulaient imposer leur version d'une théocratie islamique à la population de la Somalie méridionale et réussirent même à conquérir la ville de Brava, sur la côte, en 1840. En 1843, toutefois, le sultan des Geledi, Yūsuf Muḥammad, après avoir rassemblé ses alliés établis entre les deux fleuves, conduisit une expédition massive contre les réformateurs. La colonie de Bardera fut assiégée et anéantie par le feu et le sultan Yūsuf devint pour un temps le dirigeant le plus puissant de la Somalie méridionale<sup>40</sup>. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre d'ordres islamiques — Ḳadiriyya, Aḥmadiyya et Saliḥiyya — se mirent à pénétrer dans l'intérieur de la Somalie, et des colonies religieuses se fixèrent dans tout le pays<sup>41</sup>.

36. I. M. Lewis, 1965, p. 38; M. Pirone, 1961, p. 66-68, 87-88.

37. C. Guillain, 1856, vol. III, p. 185-186; I. M. Lewis, 1965, p. 37-39.

38. À deux reprises, en 1848 et de nouveau en 1878, les guerriers Bimal tuèrent des sultans Geledi sur le champ de bataille. C. Guillain, 1856, vol. III, p. 445-446; G. Revoil, 1885, p. 26-27.

39. G. Revoil, 1885, p. 22; I. M. Lewis, 1965, p. 38.

40. L. V. Cassanelli, 1982, p. 135-146.

41. L. V. Cassanelli, 1982, p. 194-197; E. Cerulli, 1957, vol. 1, p. 187-195.

Enfin, la dernière grande migration somali, commencée au début du siècle, amena les nomades des plaines de l'Ogaden jusqu'au-delà du Juba. Certains de ces nomades, des pasteurs, adhérèrent au *djihād* de Bardera et traversèrent le Juba, où ils se heurtèrent aux Oromo. Ces derniers furent finalement repoussés en direction du Tana, où les Britanniques les trouvèrent lorsqu'ils créèrent le protectorat de l'Afrique orientale<sup>42</sup>.

### Le marché de Harar

Au-delà de la côte somali, dans les hautes terres, se trouvait la ville musulmane fortifiée de Harar, dont les habitants parlaient l'adaré, langue sémitique inconnue ailleurs. La ville avait constitué, pendant plusieurs siècles, un État indépendant dirigé par un émir qui exerçait des pouvoirs si étendus que le voyageur britannique Richard Burton s'exclamait : « Le gouvernement de Harar, c'est l'émir<sup>43</sup>. »

Entrepôt du Shoa, de l'Arussi, du Guragé et de l'Ogaden, la ville battait sa propre monnaie et faisait un commerce florissant de café, de *chāt* [une feuille narcotique], de safran, de cuirs et de peaux, d'ivoire et d'esclaves, sans parler des textiles et d'autres produits importés. Harar, qui possédait de nombreuses mosquées et des mausolées musulmans, était un centre d'enseignement coranique visité par les *shaykh* arabes ; elle exerçait une forte influence religieuse et culturelle sur les Oromo Qottu voisins, qui parlaient une langue kushitique, comme d'ailleurs quelques Somali. Les deux groupes avaient conclu des mariages avec la noblesse de Harar et, dans certains cas, leurs dirigeants avaient cherché à se faire reconnaître par les émirs.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville était déchirée par des conflits internes et soumise à une forte pression de la part des Oromo ; mais son perspicace émir, Aḥmad ibn Muḥammad (1794-1821), tenait ses ennemis en échec. Sa mort fut cependant suivie de querelles dans sa propre famille, en conséquence de quoi les Oromo et, dans une moindre mesure, les Somali s'emparèrent de terres proches de la cité. Celle-ci ne résista que grâce à la puissance de ses remparts, à son artillerie et à ses fusils (un arsenal d'ailleurs fort réduit)<sup>44</sup>.

### La région de Guragé et Kaffa

Plus à l'intérieur se trouvait la région de Guragé, dont les habitants parlaient une langue sémitique, et se divisaient entre ceux de l'Ouest, chrétiens depuis le Moyen Âge, et ceux de l'Est, qui avaient adopté l'islam. Bien qu'autrefois gouvernée par une dynastie locale, la région était passée, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la domination de sept clans indépendants, appelés les *sab'at beit*, « les sept maisons » ; leur manque d'unité en faisait une

42. L. V. Cassanelli, 1982, p. 29-30.

43. R. Burton, 1894, vol. II, p. 20.

44. E. Cerulli, 1942, p. 1-20 ; M. Abir, 1968, p. 10-11 ; S. Tedeschi, 1874, vol. I, p. 481-500 ; J. S. Trimmingham, 1952, p. 110. Pour une description de Harar au milieu du siècle, voir aussi R. Burton, 1894, vol. II, p. 13-29.



proie facile pour les chasseurs d'esclaves, et favorisa leur annexion par Sahla Sellasé du Shoa<sup>45</sup>.

Au sud-ouest de la région éthiopienne, sur des hautes terres fertiles et boisées, s'étendait le vieux royaume de Kaffa, État traditionaliste qui parlait sa propre langue, le katiocho. Cette région, source d'exportations de produits de valeur — la civette, l'ivoire et les esclaves, sans parler du café, qui poussait à l'état sauvage —, avait été en grande partie isolée du monde extérieur par l'expansion oromo; toutefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle avait mené des incursions dans les territoires de ses voisins, et, en 1820, son roi, Hotti Gaotscho, dominait au nord et à l'est jusqu'aux fleuves Gibbé et Omo<sup>46</sup>.

### Les États oromo

Les régions situées au sud du Nil Bleu étaient peuplées par des Oromo traditionalistes qui se trouvaient, au début du siècle, dans un état de grande effervescence politique. L'ancien système égalitaire du *gada*, qui impliquait un commandement fondé sur la rotation des groupes d'âge, était menacé par des chefs militaires riches et puissants, souvent connus sous le titre d'*abba dula* [père de la guerre]. Ces chefs réclamaient l'autorité à vie, et le droit d'établir des dynasties. Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, trois monarchies oromo apparurent: Enarya (connue aussi sous le nom de Limmu), Goma et Guma, à l'ouest<sup>47</sup>. Enarya, la monarchie la plus puissante, était dirigée par Bofu, un chef de talent qui, pour renforcer son pouvoir, accepta les conseils des marchands musulmans et se convertit à l'islam. Son fils Ibsa, ou Abba Bagibo (1825-1861), lui succéda et conclut des alliances dynastiques avec les maisons royales voisines; il obtint aussi un certain nombre de fusils à mèche du Gojam, ce qui lui assura une position inexpugnable. Sous son long règne, le commerce, essentiellement d'esclaves, d'or, d'ivoire et de civette, fut florissant; le royaume devint riche et puissant. Mais l'expansion du Shoa menaça ensuite les routes commerciales menant à Harar et aux ports du golfe d'Aden, et, après la mort d'Abba Bagibo, le royaume connut un très rapide déclin.

Plus au sud, les royaumes de Jimma-Kakka (appelé aussi Jimma Abba Jifar) et de Géra, apparurent peu de temps après la création du royaume d'Enarya. Jimma-Kakka, la monarchie oromo la plus durable, fut fondée par Abba Magal, un homme de la région d'Hirmata qui mena une série d'expéditions victorieuses. Celles-ci furent poursuivies par ses fils; l'un d'eux, Abba Jifar Sana, portait originellement le titre d'*abba dula*. Après sa conversion à l'islam en 1830, il se proclama lui-même *moti*, ou roi (1830-1855) et fit de nombreuses innovations politiques et administratives. Son successeur, Abba Reba (1855-1859), s'attira l'hostilité des États oromo voisins qui s'unirent entre eux et le tuèrent sur le champ de bataille, en 1859. L'État passa alors

45. W. A. Shack, 1966, p. 16-17; P. Lebel, 1974, p. 104-105.

46. J. F. Bieber, 1920-1923, vol. I, p. 89-90; A. Cecchi, 1886-1887, vol. II, p. 483-491; G. W. B. Huntingford, 1955, p. 104-105; A. Onneken, 1956.

47. Pour une chronique de Guma, voir E. Cerulli, 1922, p. 148-162.



15.4. L'émir *Aḥmad ibn Muḥammad du Harar*, 1794-1821.

[Source: R. Burton, *First Footsteps in East Africa*, 1894, Londres. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

sous le contrôle du frère d'Abba Jifar Sana, Abba Boko (1859-1862), qui poursuivit une politique en faveur de l'islam, ordonna la construction de mosquées dans toutes ses provinces, tandis que son fils et successeur, Abba Gommol (1862-1878), étendait les limites du royaume<sup>48</sup>.

La zone dont traite ce chapitre constituait donc une véritable galaxie d'entités politiques, chacune se mouvant dans sa propre orbite, tout en agissant sur les autres et étant affectée par celles-ci. Chaque dirigeant surveillait de près ses voisins, avec lesquels il échangeait souvent des cadeaux et de bons procédés, quand il ne leur faisait pas la guerre. Les mariages dynastiques étaient conclus chaque fois qu'ils étaient possibles, bien qu'ils ne pussent jamais franchir qu'occasionnellement les barrières créées par les religions. Le commerce, pour sa part, opérait fort peu de distinctions entre les différentes confessions, et les routes des marchands unissaient les agglomérations traditionalistes chrétiennes et musulmanes. Les communautés ethniques et linguistiques restaient encore très séparées mais il y avait beaucoup de métissages culturels. Il en était ainsi non seulement dans les montagnes éthiopiennes et sur les bords de la mer Rouge, mais aussi plus au sud, le long de la frontière entre les Somali et les Oromo, où, par la suite, les

48. A. Cecchi, 1886-1887, vol. II, p. 156-157, p. 238-240, p. 266-267, p. 537-542; G. W. B. Huntingford, 1955, p. 20; M. Abir, 1965, p. 205-219; H. S. Lewis, 1965, p. 24-41, p. 44.

voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle signalèrent l'existence de communautés commerçantes bilingues<sup>49</sup>.

## Les efforts d'unification de l'empereur Têwodros II

L'état de division de l'Éthiopie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, donna lieu, dans la seconde, à deux importantes tentatives de réunification. La première est celle de Dajazmach Kassa Heyku, le futur empereur Têwodros II (ou Théodore) d'Éthiopie, dont le règne mit fin à l'ère des *Masafent*.

Né vers 1820, Kassa était le fils d'un chef de Qwara, situé à la frontière du Soudan, dont la veuve, destituée, avait été obligée de vendre du *kosso*, le remède éthiopien contre le ver solitaire. Élevé dans un monastère, Kassa se fit mercenaire; il devint le maître de Qwara et prit le titre de *dajazmach*. L'impératrice Manan, la mère de Ras 'Alī, le chef yajju de Bagemder, essaya d'obtenir son soutien en le mariant à sa petite-fille Tawabech; mais il se souleva, pilla Dambeya et battit le commandant envoyé contre « le fils de la vendeuse de *kosso* » (comme on l'appelait de manière péjorative). Kassa occupa Gondar en 1847, puis captura l'impératrice qu'il ne libéra que lorsque le Ras 'Alī le reconnut comme chef de la région frontalière occidentale. Ce triomphe sur les Yajju, dont la politique pro-musulmane avait choqué de nombreux chrétiens amhara, encouragea Kassa dans ses entreprises. En 1848, il attaqua les Égyptiens au Soudan et s'avança jusqu'à moins de cent kilomètres de la ville de Sennār, qu'il ne put cependant capturer en raison de la puissance des armes à feu égyptiennes. Après la réconciliation, il servit le *ras* jusqu'en 1852, moment où 'Alī le convoqua de nouveau. Kassa refusa de venir, et se retira à Qwara. Le *ras* proclama la remise des terres de Kassa à Dajazmach Goshu Zawdé, le chef du Gojam, qui se mit en campagne pour écraser le parvenu. Kassa battit néanmoins facilement les Gojamé, et essaya de se réconcilier avec 'Alī. Mais ce dernier marcha avec Dajazmach Webé (du Tigré) contre lui. Kassa écrasa leurs armées en 1853, et incendia la capitale d'Alī, Dabra Tabor; puis il vainquit le *ras* à Ayshal, près du Gojam. Cette bataille marqua la fin de la dynastie yajju, et mit un terme à l'ère des *Masafent*. Les seuls rivaux restants du chef victorieux, au nord de l'Éthiopie, étaient le fils de Goshu, Dajazmach Beru (du Gojam) et Webé (du Tigré). Kassa attaqua et captura le premier en 1854, et prit ensuite le titre de *negus*. L'année suivante, il marcha contre Webé à Samén et le battit à Darasgé, où il captura près de 7 000 armes à feu<sup>50</sup>. Il se couronna alors lui-même empereur, et choisit comme nom Têwodros — nom hautement symbolique, puisqu'une prophétie affirmait qu'un monarque de ce nom aurait un règne juste, chasserait l'islam et s'emparerait de Jérusalem<sup>51</sup>.

La personnalité et les aspirations du nouvel empereur ont été décrites de manière vivante par un observateur britannique, le consul Plowden, qui

49. U. Ferrandi, 1903, note 1, p. 316.

50. C. Conti Rossini, 1947, p. 392-396; S. Rubenson, 1966, p. 35-45.

51. À propos de la prophétie sur Têwodros, voir R. K. P. Pankhurst, 1974.

déclara que Têwodros se croyait un « monarque prédestiné » et « était capable de grandes choses, bonnes ou mauvaises [...] ». Il est juste, écoute en personne le plus pauvre des paysans ; il a mis fin au système des épouses ; par son propre exemple, il a [...] découragé la polygamie et le concubinage ; il a interdit le commerce des esclaves et pacifié tout le pays »<sup>52</sup>. Le consul décrivit Têwodros comme un visionnaire et observait : « Il est persuadé qu'il est destiné à restaurer la gloire de l'Empire éthiopien et faire de grandes conquêtes ; d'une énergie infatigable, à la fois mentalement et corporellement, sa bravoure personnelle et morale est sans limite. Sa moralité est fort bien attestée par la sévérité dont il fait preuve vis-à-vis de ses soldats, même lorsque ceux-ci, pressés par la faim, se mutinent, et qu'il se trouve en face d'une foule hostile ; elle est encore attestée par le fait qu'il a imposé des réformes dans un pays si peu habitué au joug [...] et qu'il a abattu le pouvoir des grands chefs féodaux à un moment où n'importe quel homme plus inférieur aurait cherché à se les concilier et à les considérer comme un marchepied vers l'Empire [...]. La tâche ardue de briser le pouvoir des grands chefs féodaux — tâche qui n'a pu être menée à bien en Europe que par toute une lignée de souverains —, il l'a entreprise en mettant dans les chaînes presque tous ceux qui étaient dangereux. Il a placé les soldats des différentes provinces sous le commandement de ses propres partisans les plus fidèles, auxquels il a octroyé de hauts titres, mais non le pouvoir de juger ou de punir ; ainsi, en fait, a-t-il créé des généraux à la place de capitaines féodaux [...]. En ce qui concerne le commerce, il a mis un terme à un certain nombre d'exactions humiliantes, et a ordonné que les impôts ne soient levés que dans trois endroits dans ses territoires [...]. Il essaie de désarmer le peuple, et de créer une armée régulière, armée équipée seulement de fusils ; il a déclaré qu'il transformerait les épées et les lances en socs de charrue et en faucilles, et qu'il ferait vendre plus cher un bœuf de labour que le plus noble cheval de guerre [...]. Certaines de ses idées sont peut-être imparfaites, d'autres irréalisables, mais un homme qui a tant fait et qui se fixe des desseins aussi vastes ne peut être considéré comme un être ordinaire<sup>53</sup>. »

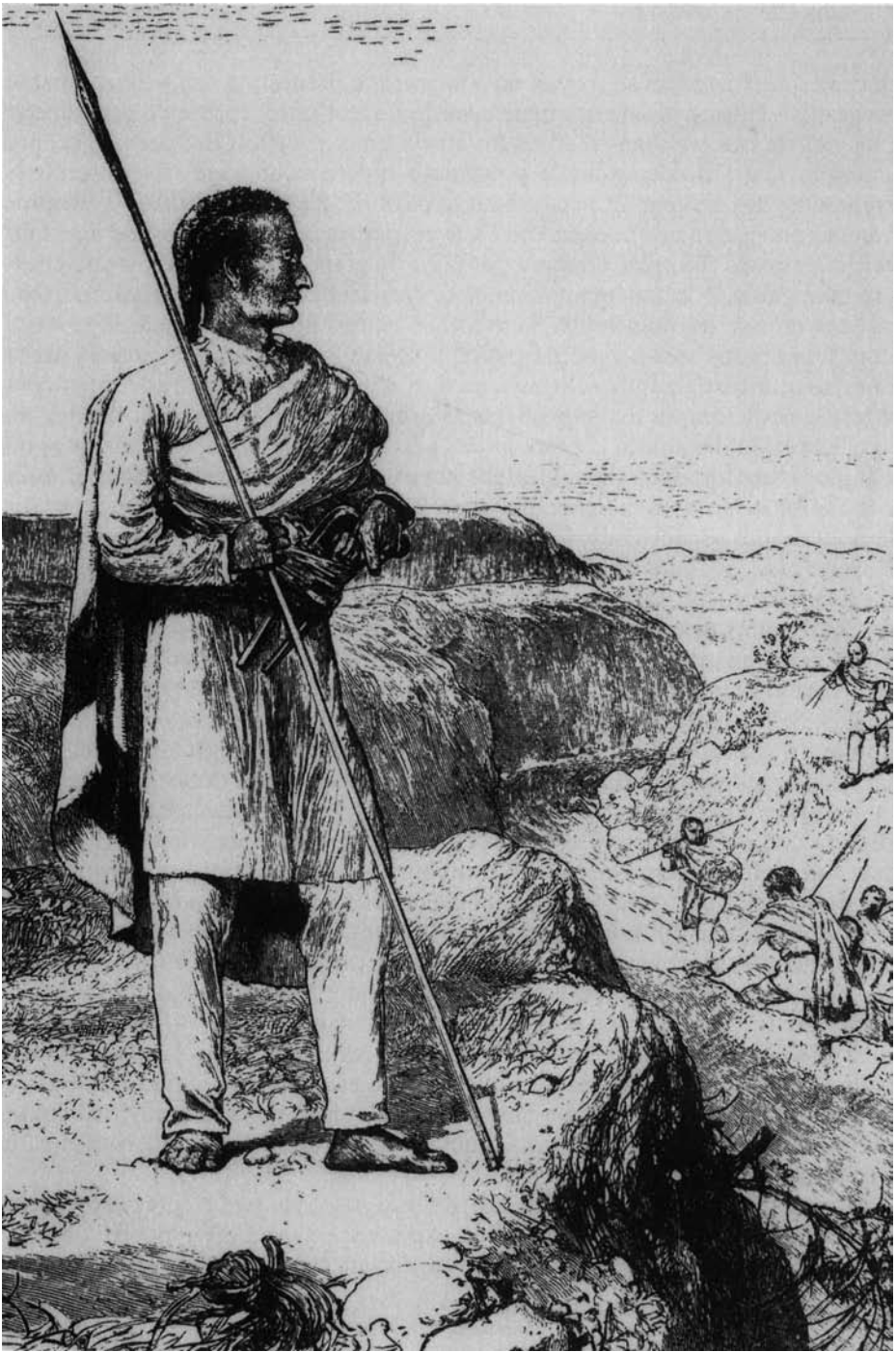
Têwodros se montra un grand unificateur, grand innovateur et grand réformateur<sup>54</sup>. Après son couronnement, il marcha sur Wallo et s'empara de la forteresse montagneuse naturelle de Magdala, qui devint plus tard sa capitale. Dans la même année, il conquiert Shoa, la dernière province chrétienne échappant à son contrôle, et nomma Hayla Mika'el, un frère du roi Hayla Malakot récemment décédé, comme gouverneur ; quant au fils du roi, Ménelik, il l'emmena comme otage.

Comprenant qu'il ne pourrait contrôler le pays que par la force, Têwodros décida de réorganiser son armée. Son expérience avec les Égyptiens, écrivait un voyageur britannique, Henry Dufton, l'avait convaincu que « le

52. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 143-144.

53. Grande-Bretagne, 1868, p. 150-151.

54. Pour différents portraits de Têwodros, voir A. d'Abbadie, 1868*a*, 1868*b* ; T. Noldeke, 1892, p. 257-284 ; C. J. Jaenem, 1966, p. 25-56 ; D. Crummey, 1969, p. 457-469 ; M. Morgan, 1969, p. 245-269.



15.5. L'empereur Téwodros inspectant le chantier de construction d'une route.

[Source : H. Rassam, *Narrative of a British Mission to Theodore, King of Abyssinia*, 1869, Londres. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

mode de combat primitif» devait être « dépassé »<sup>55</sup>. Il pensa alors à remplacer les recrues féodales non payées qui ravageaient les campagnes, sans être très efficaces sur le champ de bataille, par une armée de soldats professionnels bien équipés. Dès 1853, on rapporte qu'il avait à « discipliner » son armée<sup>56</sup> grâce à l'aide de quelques Turcs, ainsi que d'un aventurier anglais, John Bell<sup>57</sup>. Téwodros adopta la pratique de donner à ses soldats « des sommes d'argent » pour les habituer à l'idée d'une paie régulière<sup>58</sup>; il organisa ses hommes en régiments, mêlant les recrues des différentes provinces et « portant ainsi un dur coup au système féodal dans lequel les hommes se rassemblaient autour du chef de leur région natale »<sup>59</sup>. Il installa des greniers pour l'armée, et ordonna à ses soldats d'acheter leur nourriture au lieu de l'extorquer aux paysans; mais cet ordre fut difficile à faire respecter<sup>60</sup>.

Décidé à accroître sa puissance de feu, Téwodros essaya, avec l'aide de marchands étrangers, d'importer des armes<sup>61</sup>; mais la chose était difficile dans la mesure où les Égyptiens au Soudan et les Turcs à Massaoua lui étaient hostiles; quant aux maîtres du Tigré, région qui restait en grande partie hors de son contrôle, ils ne favorisaient guère non plus le transit des armes. Téwodros eut alors l'idée de demander aux missionnaires et aux artisans étrangers de fabriquer des armes à feu. En 1855, il accepta une offre faite par Samuel Gobat, l'évêque protestant de Jérusalem, de lui envoyer un groupe de travailleurs-missionnaires de l'Institut Chrischona (situé en Suisse, près de Bâle). Quand ces derniers lui donnèrent des bibles, Téwodros déclara qu'« il aurait préféré un tonneau de poudre à canon anglaise »<sup>62</sup>. Mais comprenant qu'il s'agissait d'artisans de valeur, il les traita cordialement, et les installa à Gafat, près de Dabra Tabor, sa capitale. À ces artisans s'ajoutèrent ensuite un armurier français et un Polonais qui avait déserté l'armée russe<sup>63</sup>. En 1861, Téwodros ordonna aux étrangers de fabriquer un canon, des mortiers et des obus<sup>64</sup>. Au début, ils refusèrent, mais l'empereur insista et emprisonna leurs serviteurs jusqu'à ce que les maîtres eurent cédé. « Dans leur état de perplexité, ils ne pouvaient que promettre d'essayer. » Et peu de temps après, Dabra Tabor vit des boulets de canon « monter dans les airs et exploser avec de grands bruits sonores qui provoquaient mille échos dans les collines »<sup>65</sup>.

Téwodros offrit aux artisans des habits honorifiques, des chevaux et des mules avec des harnachements en or et en argent, plus mille dollars de Marie-Thérèse pour chacun d'eux — puis ordonna le coulage d'armes encore plus

55. H. Dufton, 1867, p. 138.

56. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 76.

57. H. Dufton, 1867, p. 183-184.

58. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 150.

59. *Ibid.*, p. 166.

60. M. Moreno, 1942, p. 160-161.

61. H. M. Stanley, 1874, p. 273; R. K. P. Pankhurst, 1972, p. 92.

62. C. T. Beke, 1867, p. 259.

63. H. Dufton, 1867, p. 81-83.

64. *Ibid.*, p. 83-84.

65. *Ibid.*, p. 84-85.

puissantes. Finalement, il demanda qu'ils construisent un canon capable de tirer un obus de mille livres. Ce canon fut appelé « Sébastopol », pesait sept tonnes, et il fallait cinq cents personnes pour le tirer. L'empereur déclara que le jour où on l'avait fabriqué était l'un des plus heureux de sa vie. Il envisagea également « d'envoyer en Angleterre et en France quelques-uns de ses sujets les plus intelligents, afin qu'ils apprennent des arts et des techniques utiles »<sup>66</sup>.

Conscient du fait que ses forces devaient se déplacer avec la plus grande rapidité possible, Téwodros demanda à ses artisans européens de s'occuper de la construction des routes<sup>67</sup>. Le travail manuel était impopulaire chez les soldats, qui méprisaient ce genre de tâches; mais l'empereur donna l'exemple et, selon un observateur britannique, Henry Blanc, « il se mettait lui-même au travail de l'aube jusqu'à tard dans la nuit; de ses propres mains, il déplaçait des pierres, nivelait le sol et aidait à combler des ravins. Personne ne pouvait arrêter le travail aussi longtemps qu'il le continuait ». Cette tâche « aurait plongé dans le désespoir n'importe quel homme »; mais Téwodros « construisit peu à peu des routes qui auraient eu l'approbation d'un ingénieur européen »<sup>68</sup>. Ces routes devaient relier Dabra Tabor avec Gondar, Gojam et Magdala, dans une région extrêmement montagneuse. Clements Markham, autre observateur britannique, décrivit la route de Magdala comme « un travail très remarquable, un véritable monument de résolution indomptable et persévérante »<sup>69</sup>.

Tout en étant un homme de guerre, Téwodros s'intéressait beaucoup à la pacification de son pays, ravagé par les guerres. Il proclama un édit en 1855, selon lequel « chacun devait revenir à sa vocation légitime, le marchand à son commerce, et le paysan à sa charrue »<sup>70</sup>. Il chercha aussi à éliminer le banditisme. Un jour, des voleurs vinrent le voir, armés jusqu'aux dents, en lui demandant de confirmer leur droit à exercer l'occupation de leurs pères. Sans soupçonner de quoi il s'agissait, il leur demanda quelle était cette occupation, et ils lui répondirent insolemment: « Bandits de grands chemins. » « Votre profession, leur dit-il, est dangereuse, et l'agriculture est plus profitable. Descendez dans la plaine et cultivez-la [...]. Je vous donnerai moi-même des bœufs et des charrues. » Les voleurs s'obstinant à exercer leur activité, il leur fixa un autre rendez-vous, et quand ils refusèrent de nouveau de l'écouter, il les fit abattre par ses soldats. Une telle sévérité, selon le voyageur français Guillaume Lejean, amena la paix; les routes commerciales, jusqu'alors saignées à blanc par le brigandage et la guerre civile, devinrent aussi sûres que celles de France ou d'Allemagne<sup>71</sup>. Téwodros, soucieux d'avoir un empire uni, chercha aussi à éliminer les différences religieuses. Il ordonna aux musulmans se trouvant sur ses territoires, note Plowden, « de se convertir au

66. *Ibid.*, p. 138.

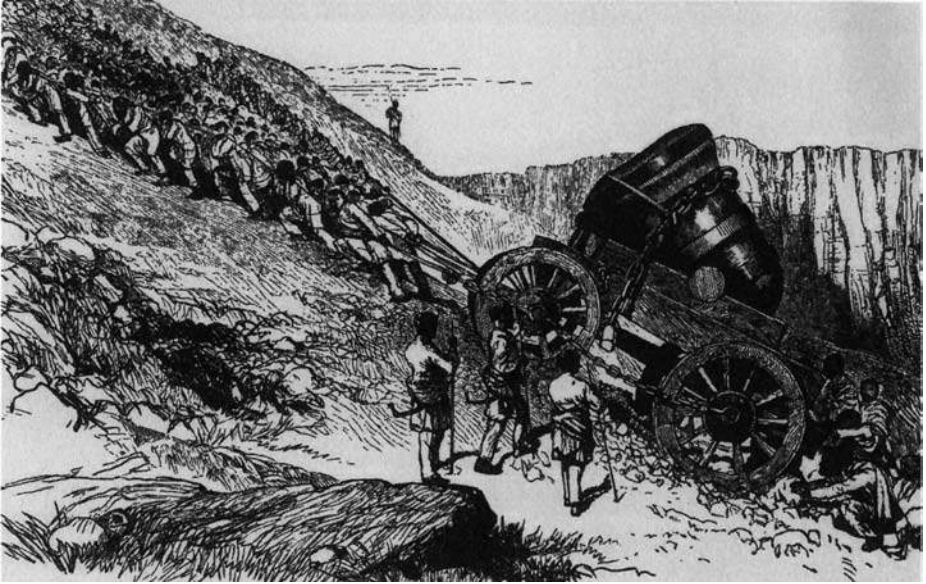
67. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 189.

68. H. Blanc, 1868, p. 344.

69. C. R. Markham, 1869, p. 295-296.

70. G. Lejean, 1865, p. 63.

71. F. M. C. Mondon-Vidailhet, 1905, p. 23-24; G. Lejean, 1865, p. 63-64 et p. 67.



15.6. *Le grand canon « Sébastopol » de l'empereur Téwodros.*

[Source: H. Rassam, *Narrative of a British Mission to Theodore, King of Abyssinia*, 1869, Londres. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

christianisme dans le délai d'un an », et chassa tous les catholiques romains<sup>72</sup>. On affirme qu'il déclara que, si lui ne « faisait pas manger les Oromo et les Amhara à la même table », il ne mériterait plus le nom de chrétien<sup>73</sup>. Après la mort de sa première femme, pour consolider son contrôle sur le Tigré, il épousa Terunash (ou Teruwarq), la fille de son vieil ennemi Dajzmach Webé<sup>74</sup>.

Le monarque réformateur tourna également son attention vers l'Église, dont il emprisonna le chef, Abuna Salama, dès 1857. Téwodros essaya de diminuer le nombre des prêtres, de réduire les terres appartenant aux ecclésiastiques et de faire dépendre les religieux de salaires versés par l'État<sup>75</sup>. Ces mesures furent âprement combattues par le clergé<sup>76</sup>. À long terme, l'hostilité des prêtres, s'ajoutant à celle des nobles provinciaux, contribua à tourner une grande partie de la population contre lui; selon l'historien suédois Sven Rubenson, ce fut là « probablement la cause la plus importante de son échec »<sup>77</sup>.

72. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 143. Voir aussi p. 172.

73. M. Moreno, 1964, p. 162.

74. S. Rubenson, 1966, p. 56.

75. R. K. P. Pankhurst, 1968, p. 143.

76. H. Dufton, 1867, p. 140.

77. S. Rubenson, 1966, p. 72.





15.7. *Ecclésiastiques éthiopiens dans les années 1840.*

[Source : W. C. Harris, *The Highlands of Aethiopia*, 1844, Longman, Londres.]

L'opposition des provinces se révéla de fait impossible à briser. La première menace vint du Tigré où un chef dissident, Agaw Negusé, tenta en 1856 d'obtenir la protection de la France, et se déclara prêt à accepter comme *abuna* un catholique romain pour l'évêché de Jacobis. En 1859, Negusé céda le port de Zula en échange d'une aide militaire française<sup>78</sup>. Mais, craignant d'offenser les Anglais, les Français n'osèrent pas signer cet accord<sup>79</sup> et Negusé fut battu en 1860.

Les dernières années du règne de Téwodros connurent cependant de graves difficultés. Il y eut de continuelles rébellions, particulièrement celle d'Amadé Bashir dans le Wallo, où l'empereur mena une guerre à outrance ; à Shoa, Bezabeh, un prince local, proclama son indépendance. Gojam passa sous le contrôle d'un noble rebelle, Tedia Gwalu, tandis qu'un autre chef, Tiso Gobasé, s'emparait de Gondar ; Wagshum Gobasé, fils de l'ancien maître de Lasta, se révolta. Un autre événement grave se produisit : Ménélik, héritier du trône de Shoa, s'échappa de Magdala en 1865, et se proclama

78. S. Russel, 1884 ; J. Kolmodin, 1912-1915, p. 139-143, p. 145-146.

79. G. Douin, 1936-1941, vol. III, p. 248-249.

souverain indépendant. Confronté à cette opposition croissante, Téwodros eut recours à la violence. Il incendia Gondar en 1864 et la pilla, ainsi que la ville voisine de Dambeya en 1866, où ses soldats détruisirent la plupart des églises de la vieille capitale. Des croix de procession, des manuscrits et d'autres objets de valeur furent ramenés à Dabra Tabor; de nombreux objets en cuivre et en argent furent fondus pour fabriquer des canons. Des centaines de personnes furent exécutées. Une telle violence, qui contrastait fortement avec d'autres traits de caractère plus humains de Téwodros (comme son amour des enfants)<sup>80</sup>, a poussé Markham à le comparer avec Pierre le Grand de Russie<sup>81</sup>.

### Le conflit avec la Grande-Bretagne

Les dernières années du règne de Téwodros furent assombries par un étrange conflit avec la Grande-Bretagne. Devant faire face à une opposition croissante à l'intérieur de son empire, il chercha une assistance technique de l'Europe, et envoya des lettres à la reine Victoria et à l'empereur Napoléon III, en 1862, proposant de leur envoyer des ambassadeurs. La lettre à la reine Victoria qui marqua le début du conflit déclarait: « Mes pères les empereurs ayant oublié notre Créateur, celui-ci a remis leur royaume aux Gallas et aux Turcs. Mais Dieu m'a créé, m'a tiré de la poussière, et a restauré cet empire pour mon règne [...]. Grâce à Son pouvoir, j'ai chassé les Gallas. Quant aux Turcs, je leur ai dit de quitter la terre de mes ancêtres. Ils refusent. Je vais donc lutter contre eux. »

Expliquant que les Turcs l'avaient empêché d'envoyer un ambassadeur, il déclara qu'il souhaitait que la reine fasse en sorte que ce dernier puisse voyager en sécurité<sup>82</sup>. Le consul Cameron, représentant britannique, en transmettant cet appel à Londres, rapportait que son auteur lui avait demandé de lui procurer des ingénieurs et des médecins en Angleterre, et observait que ceux-ci « ne devaient craindre aucun mauvais traitement », car les missionnaires qui travaillaient pour le monarque étaient « très libéralement traités »<sup>83</sup>. Les deux lettres arrivèrent à Londres à la mi-février; mais on ne leur attacha aucune importance. Les Britanniques ne daignèrent pas répondre à l'empereur, tandis que la lettre de Cameron resta sans réponse jusqu'à la fin avril, date à laquelle le comte Russell, secrétaire britannique des affaires étrangères, lui envoya un mot peu aimable<sup>84</sup>. Le gouvernement anglais, faisait-il observer plus tard, considérait qu'étant donné « le peu de durée du pouvoir des rois abyssins » il était souhaitable « de se dégager le plus possible de tout engagement en Abyssinie, de toute alliance et de toute interférence britannique en Abyssinie »<sup>85</sup>.

80. H. Dufton, 1868, p. 106.

81. C. R. Markham, 1869, p. 293. Voir aussi D. Crummey, 1971, p. 107-125.

82. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 225.

83. *Ibid.*, p. 223-224.

84. *Ibid.*, p. 229.

85. *Ibid.*, p. 396.

À mesure que le temps passait et que sa lettre restait sans réponse, Téwodros devenait impatient. Il était irrité du fait que le gouvernement britannique ne montrait aucun intérêt pour l'Éthiopie, d'autant plus qu'il savait que les Français avaient soutenu le rebelle Negusé; il estimait que sa dignité royale avait subi un affront. Cameron ne fit qu'aggraver les choses en visitant la partie égyptienne de la frontière soudanaise et en allant saluer les fonctionnaires égyptiens: il donnait l'impression qu'il se rangeait aux côtés d'un ennemi qui envahissait alors l'Éthiopie<sup>86</sup>. La lettre de Russell à Cameron confirma les craintes de l'empereur, car elle affirmait brutalement: « Il n'est pas souhaitable que les agents de Sa Majesté se mêlent des affaires de l'Abyssinie. » Le consul devait retourner à Massaoua, et y rester « en attendant d'autres informations »<sup>87</sup>. Le gouvernement britannique, semblait-il, rompait les relations diplomatiques avec l'Éthiopie, et décidait d'appuyer l'Égypte et les Turcs à Massaoua. Peu après, Téwodros apprit qu'un missionnaire, Henry Stern, avait publié des remarques qui lui étaient défavorables, notamment que des missionnaires étaient jugés et condamnés à la réclusion. Peu de temps après, en novembre, le secrétaire de Cameron, Kerens, arriva avec une lettre du comte Russell, rappelant au consul qu'il devait retourner à Massaoua, et ajoutant qu'il n'était consul que dans ce port et qu'il n'avait « aucun caractère représentatif en Abyssinie »<sup>88</sup>.

La colère de Téwodros explosa lorsque Kerens lui apporta un cadeau: un tapis sur lequel était représenté un soldat enturbanné attaquant un lion, avec, derrière lui, un Européen à cheval. Téwodros estima que l'animal le représentait; que le soldat enturbanné symbolisait les Égyptiens et que le cavalier désignait les Français soutenant les Égyptiens. « Mais où voit-on, s'exclama-t-il, les Anglais soutenir le Lion<sup>89</sup>? » Sa conclusion que l'Angleterre l'abandonnait à l'Égypte n'avait rien de gratuit, car les Britanniques souhaitaient entretenir des relations amicales avec l'Égypte, pays qui produisait 150 millions de livres de coton par an<sup>90</sup>, au moment où la guerre civile américaine avait réduit la production mondiale de coton. Quand le chef du couvent éthiopien, qui existait depuis le Moyen Âge<sup>91</sup> à Jérusalem, lui rendit visite et lui annonça que les prêtres coptes égyptiens avaient essayé de s'emparer du couvent, mais que le représentant britannique s'était montré peu disposé à intervenir en faveur des Éthiopiens<sup>92</sup>, Téwodros, furieux, réagit, en janvier 1864, en emprisonnant Cameron et sa suite.

Les nouvelles selon lesquelles le consul ne pouvait pas quitter l'Éthiopie avaient longtemps alarmé le gouvernement britannique. La lettre de l'empereur, longtemps oubliée, fut tirée des dossiers, et l'on rédigea une réponse

86. C. T. Beke, 1867, p. 93-94.

87. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 229.

88. *Ibid.*, p. 236-243.

89. C. T. Beke, 1867, p. 124-125.

90. *Ibid.*, p. 35.

91. Pour l'histoire des rapports de l'Éthiopie avec Jérusalem, voir E. Cerulli, 1957.

92. C. T. Beke, 1867, p. 129-134.

rapide. Celle-ci fut confiée à Hormuzd Rassam, le résident adjoint britannique à Aden, qui arriva après beaucoup de retard chez l'empereur, en février 1866. La position de Têwodros, entre-temps, s'était gravement détériorée. T. M. Flad rapportait que « tout le pays » était « dans un état extrêmement troublé, les rebelles surgissent partout »<sup>93</sup>. Cameron, quant à lui, prophétisait que « l'État était sur le point de se dissoudre »<sup>94</sup>. Têwodros accueillit pourtant chaleureusement Rassam<sup>95</sup>, et relâcha Cameron, Stern et les autres prisonniers européens; mais, peu de temps après, il fit arrêter Rassam et les autres étrangers, apparemment dans l'espoir de forcer le gouvernement britannique d'accéder à sa requête, au sujet des travailleurs étrangers. Il envoya alors Flad en Angleterre, en avril, pour obtenir deux armuriers et un officier d'artillerie, ainsi que d'autres techniciens; il voulait également une soufflerie à vapeur et une machine à fabriquer la poudre<sup>96</sup>.

La détention de Rassam et de ses collègues eut d'abord l'effet désiré par Têwodros. En juillet 1866, le représentant britannique en Égypte fit observer que la libération des captifs dépendrait « beaucoup » des « satisfactions » que l'empereur recevrait<sup>97</sup>, et, en août, le résident politique britannique à Aden, le lieutenant-colonel Merewether, déclara que le gouvernement devait accéder aux requêtes du monarque « franchement et très libéralement »<sup>98</sup>. Un tel raisonnement fut compris par le gouvernement britannique qui accepta la requête de Têwodros en moins d'une semaine<sup>99</sup>. Quelques jours plus tard, cependant, l'épouse de Flad avisa que Têwodros avait de nouveau fait emprisonner les Européens. Les relations avec les étrangers, de fait, s'étaient dégradées. Rassam, en essayant d'arranger le départ des prisonniers, avait provoqué la colère de Têwodros, colère qui avait ensuite été envenimée par un rapport selon lequel une compagnie britannique avait signé un contrat pour construire une voie de chemin de fer au Soudan, destinée à l'invasion de l'Éthiopie. Têwodros avait alors ordonné que l'on conduise les prisonniers à la forteresse de Magdala. Flad réagit en recommandant au gouvernement anglais d'abandonner son plan d'envoyer des techniciens à l'empereur, « parce que la libération des prisonniers, je le crains, n'en serait pas garantie. Il est plus probable qu'il cherchait à obtenir d'autres choses du gouvernement anglais auxquelles il ne pourrait jamais consentir [...]. Je conseille donc que le gouvernement de Sa Majesté emploie un langage plus énergique »<sup>100</sup>. La politique de l'empereur avait donc échoué. « L'emprisonnement de M. Rassam, écrivait Merewether, constituait un outrage et une insulte si graves pour

93. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 348.

94. *Ibid.*, p. 351.

95. H. Rassam, 1869, vol. II, p. 45.

96. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 478. Voir aussi H. Rassam, 1869, vol. II, p. 102-103.

97. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 484.

98. *Ibid.*, p. 492.

99. *Ibid.*, p. 503. Voir aussi R. K. P. Pankhurst, 1968, p. 217-235.

100. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 508.

la Grande-Bretagne que le plan d'origine était rendu impossible<sup>101</sup>. » On décida donc que les artisans rejoindraient Massaoua, mais ne seraient pas envoyés à l'intérieur tant que les prisonniers n'auraient pas été relâchés et n'auraient pas gagné le port. Le monarque, cependant, déclara qu'il ne libérerait pas les prisonniers tant que les techniciens ne seraient pas arrivés à la cour.

Téwodros n'était plus le puissant chef qu'il avait été quelques années auparavant; il avait perdu le contrôle de presque tout le pays, excepté de Bagemder, de Waala, de Dalanta et de certaines autres régions mineures<sup>102</sup>. Sa position, rapportait Merewether en janvier 1867, « devenait extrêmement désespérée », son pouvoir « diminuait rapidement ». À moins qu'il ne frappe « quelques brillants coups dignes de sa carrière antérieure, son règne prendra rapidement fin dans les mois à venir »<sup>103</sup>. Les Britanniques, conscients de la force déclinante de leur ennemi, décidèrent, en juillet, une intervention militaire. Un corps expéditionnaire venant des Indes, dirigé par le commandant en chef de l'armée de Bombay, le lieutenant-colonel sir Robert Napier, débarqua à Zula en octobre plutôt que dans le port de Massaoua, qui aurait été un choix plus logique mais qui aurait été défendu par l'Empire ottoman. Téwodros, entre-temps, faisait des efforts désespérés pour se préparer à l'imminente épreuve de force. Abandonnant Dabra Tabor, qu'il incendia, il transporta ses canons à Magdala, pratiquement le seul endroit encore sous son contrôle, où il pouvait affronter l'ennemi.

Le corps britannique, composé de 12 000 hommes, dont les deux tiers étaient des Indiens, et en partie équipé de fusils se chargeant par la culasse (armes qui n'avaient encore jamais été employées dans une guerre), s'avança à l'intérieur du pays sans rencontrer d'opposition. Les envahisseurs reçurent, dans le Tigré, la coopération de Dajzmach Kassa, le futur empereur Johannès IV, tandis que Wagshum Gobasé de Lasta et le roi Ménélik de Shoa leur montraient clairement leur sympathie. La première bataille (et la seule véritable) fut livrée à Arogé, au-dessous de Magdala, le Vendredi saint 10 avril, jour de jeûne en Éthiopie. Les Britanniques infligèrent de lourdes pertes aux hommes de Téwodros, dont l'artillerie peu expérimentée ne fut pas véritablement utilisée<sup>104</sup>. Napier, qui n'avait pourtant reçu aucune instruction concernant le traitement à réserver à l'empereur éthiopien, lui envoya un ultimatum déclarant que s'il se « soumettait à la reine d'Angleterre » et délivrait tous les Européens « ce même jour dans le camp britannique », on lui garantirait un « traitement honorable »<sup>105</sup>. Refusant d'accepter une telle humiliation, Téwodros répliqua par une lettre très fière qui constituait son ultime testament. S'adressant lui-même à son

101. *Ibid.*, p. 509-510.

102. S. Rubenson, 1966, p. 81.

103. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 550.

104. Pour l'histoire de la guerre, voir aussi K. St. C. Wilkins, 1870; T. J. Holland et M. M. Hozier, 1870; H. M. Stanley, 1871; C. R. Markham, 1869; A. F. Sherpherd, 1868; H. M. Hozier, 1869; F. Myatt, 1970.

105. C. R. Markham, 1869, p. 327.

peuple, il demandait : « Fuyez-vous toujours devant l'ennemi quand moi, par la puissance que Dieu m'a donnée, je ne suis pas avec vous pour vous encourager ? » S'adressant ensuite aux Britanniques, il déclarait que ses concitoyens s'étaient détournés de lui et l'avaient pris en haine parce qu'il leur avait imposé des impôts et avait cherché à leur inculquer la discipline militaire. À propos de l'issue de la bataille, il s'exclamait : « Mes partisans, qui m'aimaient, ont été effrayés par un seul boulet, et ont fui, malgré mes ordres [...]. Estimant moi-même être un grand chef, je vous ai livré bataille, mais, en raison du manque de valeur de mon artillerie, toutes mes peines ont été vaines. Le peuple de mon pays, en me reprochant d'avoir embrassé la religion des Francs, et en disant que je suis devenu un musulman, et de dix autres manières différentes, a provoqué ma colère contre lui. Puisse Dieu leur apporter le bien indépendamment de ce que j'ai fait de mauvais pour eux. Sa volonté sera faite. J'aurais essayé, si Dieu l'avait décrété, de conquérir tout l'univers ; et mon désir était de mourir si mon propos ne pouvait être accompli. Du jour de ma naissance jusqu'à maintenant, personne n'a osé porter la main sur moi [...]. J'avais espéré, après avoir soumis tous les ennemis en Abyssinie, conduire mon armée à Jérusalem et la libérer des Turcs. Un guerrier comme moi, qui a fait sauter sur ses genoux des hommes vigoureux comme des enfants, n'acceptera jamais d'être ainsi traité par d'autres<sup>106</sup>. »

Après avoir écrit cette remarquable lettre, Téwodros prit son pistolet et voulut se tirer une balle dans la tête, mais ses soldats lui arrachèrent l'arme des mains. Il relâcha alors Rassam, Cameron et les missionnaires, mais garda leurs femmes et leurs enfants ainsi que plusieurs autres Européens. Le lendemain, il envoya à Napier une proposition de paix, lui offrant 1 000 vaches et 500 moutons, et, apprenant que ce don avait été accepté, libéra les derniers otages. Napier, considérant « l'ampleur et la nature » du don de Téwodros, décida cependant de le refuser. L'empereur, comprenant que cela signifiait la poursuite des hostilités, essaya de fuir, puis changea d'idée et revint à Magdala.

Bien que les captifs eussent été relâchés, et l'objectif de l'expédition atteint<sup>107</sup>, les Britanniques donnèrent l'assaut à Magdala, le 13 avril. L'armée de Téwodros possédait 3 000 armes à feu, se chargeant par la bouche, « assez bonnes », et 1 000 fusils à mèche, sans parler de 28 canons, de 9 mortiers en laiton — ces derniers fabriqués localement, « avec dessus de belles inscriptions en amharique »<sup>108</sup>. Cette artillerie, selon le capitaine Mozie, était « bien supérieure » à celle des Anglais, « et si les canonnières n'avaient pas déserté leurs pièces, elle aurait causé beaucoup de pertes chez les assaillants »<sup>109</sup>. Téwodros comprit vite que toute résistance était vaine ; il prit congé de ses partisans en s'exclamant : « Tout est fini ! Je me tuerai plutôt que de tomber

106. *Ibid.*, p.330-331.

107. Voir R. K. P. Pankhurst, 1973a, p. 189-203 ; C. Jesman, 1966, p. 94-151.

108. C. R. Markham, 1869, p. 240.

109. H. M. Hozier, 1869, p. 240.

entre leurs mains. » Il mit alors son pistolet contre sa bouche, et appuya sur la détente<sup>110</sup>.

Les Anglais, une fois leur mission accomplie, se préparèrent à repartir. Ils n'avaient jamais eu l'intention de rester, et avaient promis de se retirer dès que la querelle avec Téwodros serait réglée. C'est seulement sur la base d'un tel accord que les Turcs leur avaient permis d'accoster, et que Kassa les avait autorisés à traverser le Tigre. Avant de partir, ils détruisirent la forteresse de Magdala et la plupart de ses canons; ils emmenèrent le jeune fils de Téwodros, Alamayehu, à la demande de sa mère<sup>111</sup>, et près de quatre cents manuscrits, une partie de ceux que l'empereur avait rassemblés pour constituer une bibliothèque<sup>112</sup>. Le dernier acte de l'expédition consista à récompenser Kassa en lui donnant 12 canons, 752 fusils et des munitions — armement qui allait jouer un rôle majeur dans la lutte à venir pour le pouvoir.

## L'apparition de la France à Obok et de l'Italie à Assab

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle vit croître l'intérêt de la France pour le port d'Obok, qui fut acheté en 1856, par M. Lambert, le consul français à Aden<sup>113</sup>. Il n'en résulta aucune occupation effective, mais un nouveau traité fut signé en 1862; quatre chefs afar cédèrent le territoire à la France pour 10 000 dollars de Marie-Thérèse, en s'engageant « conjointement et séparément » à rejeter toute ouverture diplomatique « n'ayant pas reçu l'approbation de Sa Majesté l'empereur des Français »<sup>114</sup>. Bien que rédigé en termes grandiloquents, cet accord ne fut guère respecté sur le terrain. Un observateur britannique, le consul Walker, rapporta que le chef principal « disparut après avoir reçu l'argent, et que son successeur ne soutint pas les droits ou les prétentions de la France à acquérir cet endroit, ni ceux du chef à disposer de lui ». Les quelques baraques construites par les Français « furent jetées dans la mer après leur départ »<sup>115</sup>.

L'intérêt des Européens pour cette région se trouva accru avec l'inauguration du canal de Suez en novembre 1869. Le même mois, le missionnaire lazariste italien Giuseppe Sapeto acquit le port d'Assab au nom du Ministère italien de la marine et offrit pour cela à deux sultans afar la somme de 6 000 dollars de Marie-Thérèse. Lorsqu'il revint en mars de l'année suivante en tant que représentant de la compagnie maritime italienne Rubattino, il s'aperçut que les vendeurs n'étaient pas satisfaits du prix. Un nouveau traité fut donc signé avec les deux chefs (auxquels s'était joint un troisième) et on

110. C. R. Markham, 1869, p. 352.

111. R. K. P. Pankhurst, 1973*b*, p. 17-42.

112. Lord Amulree, 1970, p. 8-15.

113. P. Soleillet, 1887, p. 23.

114. E. Hertslet, 1894, vol. I, p. 269-270.

115. Grande-Bretagne, Chambre des Communes, 1868, p. 231-232.



15.8. *Une interprétation moderne de la scène du suicide de l'empereur Téwodros devant sir Robert Napier.*

[Source: peinture du Museum of the Institute of Ethiopian Studies, Addis Abeba.]

leur versa une somme supplémentaire de 8 100 dollars de Marie-Thérèse, tandis que l'on persuadait un autre chef de louer une île proche pour une durée de dix ans, moyennant une rente annuelle de 100 dollars, avec droit d'acquisition pour 2 000 roupies (près de 1 000 dollars)<sup>116</sup>. Ces accords jetèrent les bases des contacts que les Italiens allaient nouer avec Shoa à la fin des années 1870 et au début des années 1880.

116. Italic, Ministero degli Affari Esteri, 1906, vol. 1, p.25-28. Voir aussi G. Douin, 1936-1941, vol. III, deuxième partie, p. 240-249.



## L'empereur Johannès et la formation de l'unité éthiopienne

La mort de Téwodros avait laissé l'Éthiopie divisée et privée d'empereur. Trois personnalités rivales tenaient le pouvoir dans différentes régions. Ménélik s'était consacré lui-même roi du Shoa, tandis que Ras Gobasé, devenu le maître d'Amhara, de Wag et de Lasta, était couronné empereur et prenait le nom de Taka Giorgis en 1868. La troisième personnalité, Kassa du Tigré, était cependant la plus puissante, en partie à cause des armes reçues des Britanniques. En 1871, Gobasé se mit en campagne pour s'emparer d'Adwa, la capitale du Tigré, mais Kassa le battit en juillet, et fut couronné empereur sous le nom de Johannès IV à Axum en janvier 1872<sup>117</sup>.

Le nouvel empereur, qui allait réaliser une unification plus vaste et plus efficace que Téwodros, parvint à ce résultat en adoptant une politique plus conciliatrice vis-à-vis de la noblesse provinciale<sup>118</sup> et en se présentant comme l'ami et le protecteur du clergé. Avant son couronnement, il réussit à acquérir un *abuna* de l'Égypte, et prit ensuite contact avec la communauté éthiopienne de Jérusalem, à laquelle il envoya les fonds dont elle avait d'urgence besoin. Il fit construire de nombreuses églises, notamment à Adwa et Magdala, donna de vastes terres à l'Église dans la vieille ville d'Axum, et renouvela la subvention accordée au monastère de Dabra Bizan, qui dominait la mer Rouge<sup>119</sup>. Ayant converti sa propre épouse, Halima, musulmane avant de se marier avec lui, il tenta de faire baptiser massivement les musulmans<sup>120</sup>, particulièrement chez les Oromo Azebo, et persécuta les catholiques romains<sup>121</sup>. Soucieux de purifier les pratiques religieuses, il interdit la sorcellerie et, conformément à l'opposition montrée par l'Église éthiopienne au tabac, interdit de fumer et de priser<sup>122</sup>. Par ailleurs, il tenta d'innover dans le domaine militaire, importa des armes à feu et employa un officier britannique, John Kirkham, pour entraîner ses soldats<sup>123</sup>.

Pendant la première partie de son règne, Johannès dut faire face à une forte pression égyptienne. L'Égypte était alors l'État le plus puissant du continent africain, et son khédive au destin malchanceux, Ismā'īl, bâtissait un empire au Soudan et espérait pouvoir annexer une grande partie de l'Éthiopie. L'étape du conflit commença quand, en mai 1868, le sultan turc confia une fois de plus Massaoua à l'Égypte. Après avoir occupé le port, les Égyptiens s'emparèrent de Zulla, et cessèrent les importations d'armes de l'Éthiopie. Au printemps 1872, Werber Munzinger, un aventurier suisse au service des Égyptiens, s'empara de Bogos et de Halal, deux districts éthio-

117. W. Mc. E. Dye, 1880, p. 473. Voir aussi Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p. 17-53.

118. G. Rohlfis, 1885, p. 58. Voir aussi Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p. 16, p. 250-257.

119. Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p. 33-34; R. Perini, 1905, p. 85; L. Villari, 1938; G. W. B. Huntingford, 1965, p. 79; R. K. P. Pankhurst, 1966c, p. 100-101.

120. J. S. Trimingham, 1952, p. 122; Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p. 94-100.

121. Sur la politique religieuse de Johannès, voir Gabira Madihin Kidana, 1972.

122. Mangestu Lamma, 1959, p. 52; A. B. Wylde, 1901, p. 44; R. K. P. Pankhurst 1968, p. 5.

123. E. A. De Cosson, 1877, vol. II, p. 64.



15.9. *L'empereur Johannès IV.*

[Source: G. Rohlfs, *Meine Mission nach Abessinien*, 1882, Leipzig. Illustration reproduite par Sasor Publisher, Londres.]

piens situés à la frontière soudanaise<sup>124</sup>, et le chef d'Ailet, en face de Massawa, vendit son district au gouvernement égyptien. Devant ces empiétements, Johannès envoya Kirkham en Angleterre en septembre avec une lettre pour la reine Victoria, lui demandant de l'aider à lutter contre l'expansion égyptienne. Kirkham écrivit ensuite à la reine au nom de l'empereur, pour attirer son attention sur l'« injustice » résidant dans le fait que l'Éthiopie n'avait pas de port avec lequel elle pût communiquer avec « les puissances chrétiennes d'Europe » ; il ajoutait que si les puissances européennes lui assuraient une « fenêtre sur la mer Rouge », Johannès était prêt à conclure « des traités de

124. A. B. Wylde, 1901, p.22-23; G. Rohlfs, 1885, p.43; G. Douin, 1936-1941, vol. III, deuxième partie, p.337-344.

commerce très libéraux» avec elles<sup>125</sup>. Mais ces appels n'eurent pas plus d'effets que ceux des époques antérieures<sup>126</sup>.

Johannès, soucieux d'obtenir des contacts plus étroits avec l'étranger, nomma un Anglais, Henry King, consul à Londres<sup>127</sup>, et comprenant la puissance du mouvement anti-esclavagiste, informa les Britanniques qu'il essayait d'éliminer le commerce des esclaves en faisant exécuter les marchands qui s'y livraient. La vente des esclaves était depuis longtemps interdite par le code juridique éthiopien, le *Fetha Nagast*, mais cette injonction ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux marchands chrétiens, non aux marchands musulmans<sup>128</sup>.

Les Égyptiens, une fois établis sur la côte sud de la mer Rouge, s'avancèrent également dans la zone du golfe d'Aden. Pendant l'hiver 1873-1874, ils s'emparèrent temporairement de Berbera, puis, l'hiver suivant, occupèrent la ville de manière permanente, ainsi que Zeila<sup>129</sup>. Ils envahirent alors l'intérieur des terres et prirent Harar en octobre. L'émir Muḥammad ibn 'Alī, arrivé récemment au pouvoir, fut incapable de résister<sup>130</sup>. Ayant acquis un point d'appui à l'est, les Égyptiens décidèrent d'annexer l'Éthiopie du Nord jusqu'au fleuve Marab. Ils envoyèrent 2 500 hommes, commandés par un noble égyptien, Arekel Bey, un officier danois, le colonel Arendrup, et un Autrichien, le comte Zicky. Cette armée était équipée de fusils se chargeant par la culasse et de canons de campagne. Johannès, apprenant que les envahisseurs s'étaient avancés jusqu'à Asmara, ordonna que l'on proclame l'appel aux armes dans tout le royaume<sup>131</sup>. De très nombreux hommes s'engagèrent comme volontaires dans une guerre qu'ils considéraient comme une croisade contre une invasion de l'islam. Johannès put donc rassembler près de 70 000 hommes en armes. La bataille la plus décisive fut livrée à Gundat, le 15 novembre 1875, quand l'armée de l'empereur attaqua les envahisseurs et les anéantit presque totalement. Arekel et Arendrup furent tués et Zicky mortellement blessé, tandis que Johannès s'emparait de 2 500 fusils Remington, de 14 pièces d'artillerie et de 20 000 dollars de Marie-Thérèse. Les Égyptiens, entre-temps, avaient envoyé une autre colonne de Tadjūra; elle fut interceptée par les Afar locaux, qui tuèrent son commandant Munzinger, ainsi que bon nombre de ses hommes<sup>132</sup>.

Ismā'īl décida de venger ces désastres. En février 1876, une nouvelle armée, beaucoup plus nombreuse (20 000 hommes) et mieux équipée, commandée par Rātib Pacha, le fils du khédive Ḥassan Pacha, et un officier

125. Public Record Office, Kew, FO 1/27, to Foreign Office, 13 May 1873.

126. G. Douin, 1936-1941, vol. III, deuxième partie, p.378-387, p.403-409.

127. J. de Coursac, 1926, p.107-118.

128. P. Tzadua, 1968, p.175-178.

129. G. Douin, 1936-1941, vol. III, deuxième partie, p.266-279; troisième partie, A, p.547-555, p.583-602.

130. *Ibid.*, vol. III, troisième partie, A, p.602-607; J. S. Trimingham, 1952, p.120-122.

131. W. Mc. E. Dye, 1880, p.135.

132. A. B. Wyld, 1901, p.23-25; G. Douin, 1936-1941, vol. III, deuxième partie, p.745-1075; Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p.61-65.

américain, le général Loring, s'avança à l'intérieur de l'Éthiopie. Johannès réagit en demandant une fois de plus aux chrétiens de se rallier contre l'ennemi de leur roi. Les Égyptiens, bien qu'équipés de fusils Remington et de canons de campagne Krupp, furent de nouveau débordés, car près de 200 000 hommes répondirent à l'appel de l'empereur. Les envahisseurs ne furent pas de taille face aux Éthiopiens qui remportèrent entre le 7 et le 9 mars, à Gura, une éclatante victoire. Peu d'Égyptiens survécurent à l'assaut des troupes de l'empereur. Ils laissèrent derrière eux 16 canons et 12 000 ou 13 000 fusils Remington, ainsi que de nombreuses munitions et de l'approvisionnement<sup>133</sup>.

Les victoires éthiopiennes, à Gundat et Gura, mirent fin aux rêves impériaux égyptiens. Ismā'īl, qui avait perdu plus de 20 000 hommes, ainsi que la plupart de son artillerie et d'autres armes, et dont le pays était confronté à un désastre économique, devait abandonner ses visées expansionnistes. Il connut bientôt la banqueroute, et fut déposé en juin 1879. Le mécontentement avait, entre-temps, envahi son armée, surtout à cause de l'incapacité et de l'arrogance des commandants turcs et circassiens, qui avaient mené les troupes égyptiennes au désastre. La défaite d'Éthiopie sema donc des fruits amers pour le khédive, et il est significatif que ce fut l'un des colonels de Massaoua, 'Urābī Pacha, qui devint le chef de la première révolte nationaliste égyptienne.

L'Éthiopie, bien que victorieuse, avait elle aussi souffert des combats. Dès 1873, un voyageur britannique, A. E. De Cosson, observait que l'Hamassén avait été « dépeuplé » à cause des ravages causés par les Égyptiens, et qu'Asmara « était presque déserte »<sup>134</sup>. Johannès, pour sa part, chercha à réduire ces maux, et, comme le colonel William Dy, un Américain au service de l'armée égyptienne, le reconnut, il ordonna que, bien que les céréales pussent être prises par ses soldats, « les troupeaux et les vêtements doivent être épargnés »<sup>135</sup>. Les campagnes de 1875-1876, suivies des déprédations commises par un chef soutenu par les Égyptiens, Ras Walda Mika'él, causèrent cependant de nombreux ravages<sup>136</sup>. Un observateur britannique, A. B. Wylde, nota par la suite que Mika'él avait « transformé le plateau de Hamassén, autrefois appelé le plateau des mille villages [...], en un horrible désert couvert de maisons en ruines, où survivaient des paysans à moitié morts de faim »<sup>137</sup>.

Les victoires sur l'Égypte rehaussèrent cependant le prestige et la force de Johannès, qui, grâce aux munitions dont il s'était emparé, devint le dirigeant le mieux armé de son pays depuis l'introduction des armes à feu trois siècles auparavant. La fin des hostilités lui laissa les mains libres pour

133. A propos de la campagne égyptienne, voir W. Mc. E. Dye, 1880, *passim*; G. B. Hill, 1881, p. 205-206; G. Rohlf's, 1885, p. 44-54; A. B. Wylde, 1901, p. 26-81; M. Chaîne, 1913, p. 8; J. de Coursac, 1926, p. 322-324 et *passim*; A. Bizzoni, 1897, p. 60-64; J. S. Trimingham, 1952, p. 121-122; Zewde Gabre-Sellasic, 1975, p. 59-63.

134. E. A. De Cosson, 1877, vol. I, p. 50.

135. W. Mc. E. Dye, 1880, p. 292.

136. *Ibid.*, p. 652.

137. A. B. Wylde, 1901, p. 28.

procéder à l'unification du pays. Il marcha sur le Wallo, dans le Sud, afin de régler ses comptes avec Ménélik, le maître de Shoa, qui dépendait des armes passant par les territoires occupés par les Égyptiens. Ménélik s'était refusé à aider Johannès dans le précédent conflit, et avait mené une expédition contre Bagemder et Gojam, c'est-à-dire dans la zone d'influence de l'empereur; à la même époque, il avait entretenu une correspondance amicale avec le khédive<sup>138</sup>.

La guerre entre les maîtres du Tigré et du Shoa, les deux parties les plus puissantes de l'Éthiopie chrétienne, semblait imminente. Ménélik pensa d'abord à faire la paix, mais, quand il apprit les très dures conditions que Johannès exigeait, il mobilisa ses hommes en janvier 1878. La perspective d'un conflit effrayait cependant beaucoup de gens dans les deux camps, qui estimaient qu'il ne bénéficierait qu'à leurs ennemis communs. Johannès, bien qu'il fût le plus puissant des deux, manquait de munitions et allait être obligé d'opérer dans un territoire ennemi, contre une armée dont la force n'était pas négligeable. L'issue paraissait incertaine, mais le grand nombre d'armes à feu en présence laissait prévoir de lourdes pertes dans les deux camps. De nombreux moines et le clergé assurèrent la médiation entre les adversaires, et soulignèrent aux deux monarques qu'il n'était pas souhaitable de verser du sang chrétien.

Johannès, convaincu des avantages d'un compromis, accepta en février d'ouvrir des négociations avec Ménélik. Un accord fut conclu en mars, négocié par l'un des prêtres de l'empereur. Ses termes, bien qu'ils n'aient jamais été publiés, paraissent avoir été les suivants<sup>139</sup>: Ménélik renonçait au titre d'empereur; Johannès reconnaissait l'indépendance de Ménélik, qui devrait lui payer un impôt; Johannès consentait à couronner Ménélik roi du Shoa et de Wallo, et acceptait le droit des descendants de Ménélik à lui succéder comme dirigeants de ces provinces; chaque dirigeant s'engageait à venir en aide à l'autre en cas de besoin; et Ménélik acceptait de fermer pendant deux ans la route de Zeila au Shoa aux Européens.

Johannès couronna alors son ancien ennemi avec pompe et splendeur. Cet acte, d'un côté, symbolisait sa suzeraineté *de jure*; de l'autre, elle était une expression de l'indépendance *de facto* de Ménélik<sup>140</sup>.

Les deux dirigeants se rencontrèrent ensuite à Boru Méda, dans le Wallo, pour discuter des controverses religieuses de l'Église orthodoxe éthiopienne, et de l'opportunité de convertir les musulmans et les traditionalistes, en particulier à la périphérie du pays, où le loyalisme des populations était douteux. Ils conclurent que l'on devrait donner respectivement trois et cinq ans aux musulmans et aux traditionalistes pour se convertir au christianisme,

138. À propos des suggestions selon lesquelles Ménélik conspirait réellement avec les Égyptiens contre Johannès, voir H. G. Marcus, 1975, p. 38-43, et Zewde Gabre-Sellasic, 1975, p. 55-59, 61, 65, 260-262.

139. G. Massaia, 1892, vol. II, p. 5-23; A. Cecchi, 1886-1887, vol. I, p. 422-423; T. Waldmeier, 1886, p. 133-134; Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p. 138-148. En ce qui concerne un débat récent sur l'accord Tigré-Shoa, voir Zewde Gabre-Sellasic, 1975, p. 93-94.

140. G. Massaia, 1892, vol. XI, p. 60.

et que tous les fonctionnaires non chrétiens devraient être baptisés<sup>141</sup>. Les deux chefs principaux du Wallo, l'*imām* Muḥammad 'Alī et l'*imām* Abba Watta, furent donc convertis au christianisme et prirent les noms de Mika'él et d'Hayla Maryam; on leur donna le rang de *ras* et de *dajazmach*<sup>142</sup>. Leurs partisans, ainsi que beaucoup d'autres gens, furent également convertis, et de nombreuses mosquées et sanctuaires païens détruits. Mais un grand nombre de ces conversions restèrent purement nominales. Le missionnaire italien Massala vit des convertis aller tout droit de l'église où ils avaient été baptisés à la mosquée pour faire annuler ce baptême<sup>143</sup>; un grand nombre de personnes étaient dites « chrétiennes de jour, musulmanes de nuit ». D'autres musulmans quittèrent le pays, bien que, dans certaines zones où l'on refusait aux non-chrétiens le droit de posséder des terres, le baptême permit aux musulmans d'acquérir des terres qu'ils pouvaient conserver même après leur retour à l'islam<sup>144</sup>. Un autre résultat de l'accord de Boru Méda fut l'expulsion des missionnaires catholiques romains de Shoa, en 1879. Johannès était depuis longtemps opposé aux missionnaires, de quelque bord qu'ils fussent<sup>145</sup>. Ils étaient appréciés surtout pour leur compétences techniques, mais Ménélik compensa les désavantages que pouvait présenter leur départ en employant d'autres étrangers, dont un artisan suisse, Alfred Ilg, qui servit à la fois de technicien et de conseiller diplomatique<sup>146</sup>.

Le khédivé Ismā'īl avait entre-temps chargé le colonel Charles Gordon, un officier britannique au service du gouverneur égyptien du Soudan, de mener les négociations de paix entre l'Égypte et Johannès. Gordon, qui reconnaissait dans son journal que son employeur avait « volé » des territoires à l'Éthiopie, et avait traité cette dernière « très cruellement et très injustement »<sup>147</sup>, se rendit à Dabra Tabor pour une vaine mission<sup>148</sup> afin de rencontrer Johannès en octobre 1879. L'empereur fut intransigent : il exigeait la « rétrocession » des districts frontaliers de Bogos, Matamma et du pays de Shanqella, et voulait un accès à la mer<sup>149</sup>. Insistant sur la justesse de sa cause, il reprocha à l'Anglais, en tant que chrétien, de servir un gouvernement musulman. Il écrivit une lettre courroucée au khédivé Tawfīk, en faisant observer que l'Égypte s'était comportée comme un « voleur », ajoutant : « Vous voulez la paix, mais vous empêchez les marchands abyssins de se rendre à Massawa. Vous avez pris des terres qui ne sont pas les vôtres<sup>150</sup>. » Gordon, dont les instructions excluaient toute cession de territoire, trouva l'entrevue embarrassante. Irrité

141. G. Rohlf, 1885, p.149-156; A. Opbel, 1887, p.307; Guèbrè Sellassié, 1930-1932 vol. I, p.145-156; Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p.95-96.

142. Guèbrè Sellassié, 1930-1932, vol. I, p.155-156; J. S. Trimmingham, 1952, p.24, 122.

143. G. Messaia, 1892, vol. XI, p.78.

144. Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p.97; R. Perini, 1905, p.344; R. K. P. Pankhurst, 1968, p.147.

145. G. Bianchi, 1886, p.86. À propos de l'attitude de Johannès vis-à-vis des missionnaires, voir Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p.98-99.

146. C. Keller, 1918; W. Loepfe, 1974; R. K. P. Pankhurst, 1967, p.29-42.

147. G. B. Hill, 1881 p.403, 405, 406; voir aussi p.304.

148. Zewde Gabre-Sellasié, 1975, p.111-117.

149. *Ibid.*, p.412-414.

150. *Ibid.*, p.420.

par l'étroite surveillance à laquelle l'empereur l'avait soumis, il craignait de ne pouvoir quitter le pays; il écrivit, plus tard, dans les mémoires de l'un des prisonniers de Téwodros qu'il avait eu de la chance de s'en sortir vivant. À propos de Johannès, il observait que l'empereur parlait « comme l'Ancien Testament » et « devenait de plus en plus fou »<sup>151</sup>. Toutefois, à sa propre sœur, il fit remarquer: « Johannès, assez curieusement, est comme moi un fanatique religieux. Il a une mission; et il la remplira. Cette mission consiste à christianiser tous les musulmans<sup>152</sup>. »

Johannès avait, à cette époque, de solides réalisations à son actif. Il avait stoppé l'invasion de l'Égypte et créé une unité beaucoup plus grande que celle qui avait existé pendant la majeure partie du règne de Téwodros; il avait permis à son peuple d'entrer dans une période de paix sans précédent. A. B. Wylde, observateur perspicace, note que l'Éthiopie, après la défaite égyptienne, « connu les bienfaits de la tranquillité et des bonnes récoltes », et qu'elle « progresse à grands traits »<sup>153</sup>.

Paisible et prospère à la fin de la période que nous étudions, l'Éthiopie allait connaître de grandes tribulations. Le soulèvement du Mahdī soudanais, Muḥammad Aḥmad, qui annonça sa mission en 1881, signifiait l'apparition d'un nouveau centre de pouvoir dynamique, qui allait bientôt déferler sur l'ouest de l'empire et ravager Gondar. La prise de Massaoua par les Italiens en 1885, qui marqua le début de la ruée européenne sur cette partie de l'Afrique, fut suivie, en moins d'une demi-décennie, par une grande épidémie de peste bovine et par la famine: une fois de plus, le pays tout entier fut plongé dans la déchéance et la misère.

## Survol global

Bien que le devant de la scène, à la fin de cette période, fût occupé par Johannès, maître de l'État le plus puissant de la zone et le seul à être réellement impliqué dans les relations internationales, le territoire qu'il dominait ne constituait qu'une fraction de celui dont traite le présent chapitre. Son empire, fondé sur le Tigré, s'étendait cependant, au moins théoriquement, sur tous les hauts plateaux chrétiens, le *ras* Adal Tasama (plus tard, le roi Takla Haymanot) du Gojam et le roi (plus tard, empereur) Ménélik du Shoa, ayant tous deux été obligés de reconnaître son autorité impériale. Les chefs musulmans du Wallo, maintenant convertis officiellement au christianisme, acceptaient aussi indirectement sa suzeraineté. Plus à l'est, cependant, le sultanat musulman d'Awsa était indépendant. Les basses terres au nord-ouest et au nord-est du Tigré étaient sous le contrôle des Égyptiens, car Johannès, malgré ses victoires, n'avait pu ni les faire reculer ni exaucer son vœu d'obtenir un accès à la mer. La domination égyptienne allait cependant prendre fin en moins d'une demi-décennie; la région ne

151. *Ibid.*, p. 421-422, p. 424.

152. C. Gordon, 1902, p. 155.

153. A. B. Wylde, 1901, p. 30.

devait d'ailleurs pas tomber dans les mains des maîtres de l'Éthiopie, mais dans celles d'une puissance coloniale, l'Italie.

Les terres de l'Ouest, du Sud et de l'Est n'étaient pas encore intégrées à l'État éthiopien; bien que Ménélik se fût emparé de certaines parties du Guragé, ses principales expéditions remontaient à de nombreuses années. Dans le sud-ouest du pays, il existait encore un essaim de petits États indépendants. Ils incluaient le vieux royaume de Kaffa, Janjero et Walamo, ainsi que plusieurs petites monarchies oromo: Jimma, dont le dernier roi, et le plus fameux, Abba Jifar II, venait juste d'accéder au trône, et Léka, où un chef local, Moroda, consolidait son pouvoir, sans parler de Limmu, Goma, Guma, Géra et autres unités politiques encore plus réduites. Les Oromo, ainsi que d'autres groupes du Sud, dans l'Arussi, le Borana et ailleurs, menaient également une existence politique séparée.

Au sud-est, Harar, autrefois ville-État indépendante, était occupée par l'Égypte. Il est vrai que bientôt cette suprématie allait prendre fin et que Ménélik allait s'emparer de la cité. Le long du golfe d'Aden, les ports somali étaient eux aussi contrôlés par les Égyptiens, dont la domination allait bientôt être remplacée par celle de trois puissances coloniales, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France. Les ports somali restants, sur la côte atlantique, dans le Majertejn au nord et dans le Benadir au sud, étaient respectivement dirigés par Oman et Zanzibar. Aux alentours de 1870, un différend entre le sultan de Majertejn, Oman Maḥmūd, et son beau-père, Yūsuf 'Alī, entraîna une division du sultanat et la fondation, par Yūsuf 'Alī, du nouveau sultanat d'Hobya (Obbia), plus au sud<sup>154</sup>. Dans la vallée inférieure du Shebele, le développement des cultures marchandes (céréales, sésame, orseille et coton) contribua à la prospérité du sultanat geledi jusque dans les années 1880<sup>155</sup>. Mais la domination d'Oman allait bientôt céder la place à celle du colonialisme italien. L'influence étrangère en Somalie était cependant limitée à la côte. La plupart des Somali, qui vivaient dans les terres de l'intérieur, étaient — comme un grand nombre d'Oromo — libres de toute domination extérieure et vivaient sous le contrôle de leurs clans locaux.

154. M. Pirone, 1961, p. 88.

155. L. V. Cassanelli, 1982, p. 161-178.



## Madagascar, 1800-1880

*Phares M. Mutibwa*  
*avec une contribution*  
*de Faranirina V. Esoavelomandroso*

L'histoire de Madagascar entre 1800 et 1880 est caractérisée par deux traits majeurs qui fourniront les axes de notre étude. Le premier est l'évolution politique du pays et l'interaction diplomatique entre Madagascar et les puissances étrangères, en particulier la Grande-Bretagne et la France. Le second est constitué par les changements qui ont eu lieu dans l'organisation sociale de Madagascar, notamment dans les domaines religieux, administratif et économique. L'évolution politique concerne essentiellement la consolidation de la monarchie merina et l'expansion de son autorité sur le reste de l'île. Les relations diplomatiques que cette monarchie a maintenues avec la France et la Grande-Bretagne sont devenues la pierre angulaire du développement du pays. Les changements introduits dans l'administration, surtout dans l'instauration de la loi et de l'ordre, ont facilité le développement économique, facteur essentiel dans les efforts de Madagascar pour se moderniser et résister aux puissances étrangères. Le fait d'embrasser des religions étrangères est considéré comme partie intégrante de ce processus de modernisation.

Il sera nécessaire de procéder ici à une brève description du pays et de son peuple. Il existe près de dix-huit groupes ethniques à Madagascar, dont le principal, devenu le plus important au XIX<sup>e</sup> siècle, est celui des Merina qui vivent sur le plateau central de l'île. Ce plateau central, appelé Imerina (« le pays qu'on voit de loin ») constituait le foyer du peuple merina, chez qui une classe de privilégiés contrôlait la majeure partie de l'île avant la colonisation française. Il est difficile de dire combien il y avait d'habitants à Madagascar pendant la période que nous allons étudier; selon le consul de Grande-Bretagne à Madagascar, la population s'élevait à cinq millions en

1865, dont environ 800 000 Merina<sup>1</sup>. Tous les groupes malgaches parlaient la même langue et avaient, à quelques exceptions près, des coutumes et des traditions religieuses analogues. Ainsi, malgré l'existence de différences régionales, les Malgaches formaient et forment encore aujourd'hui un seul peuple qui se caractérise par une profonde unité culturelle et ethnique<sup>2</sup>.

Les dirigeants d'Imerina s'installèrent à Antananarivo, et c'est de là qu'une lignée de monarques, compétents et souvent populaires, dirigeait la plus grande partie de l'île. L'expression « gouvernement du royaume de Madagascar », telle que nous l'employons ici, se réfère au gouvernement installé à Antananarivo, qui, en 1880, contrôlait les deux tiers de l'île, malgré des rébellions sporadiques ici et là. C'est pourquoi, malgré l'importance historique de chaque province et région<sup>3</sup>, l'étude de l'évolution politique, sociale, économique et administrative de Madagascar s'articule essentiellement autour de l'histoire du plateau central, qui constitue le grand pôle d'activité ou le cœur de l'île.

## L'ère d'Andrianampoinimerina (1792-1810)

Il est difficile de comprendre l'histoire de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle sans examiner comment Andrianampoinimerina, fondateur du royaume merina, arriva au pouvoir et consolida sa position sur le plateau central. Il réunifia le royaume merina et l'étendit. Il renforça en outre la cohésion nationale, facteur essentiel d'une politique expansionniste.

Vers 1780, il n'existait dans l'Imerina central que trois ou quatre petits royaumes qui se livraient entre eux à des luttes sanglantes. Vers 1785, Ramboasalama, le neveu du roi d'Ambohimanga, l'un de ces petits royaumes, chassa son oncle et se proclama roi sous le nom d'Andrianampoinimerina<sup>4</sup>. Il commença alors à consolider sa position à Imerina, utilisant aussi bien des moyens militaires que des voies diplomatiques. Il liquida les rois d'Antananarivo et d'Ambohidratrimo qui, bien qu'ils eussent conclu la paix avec lui, avaient continué à le défier<sup>5</sup>. En 1791 ou en 1792, Andrianampoinimerina transféra sa capitale à Antananarivo et commença à édifier les structures politiques et sociales du nouveau royaume. Cette ville est depuis restée la capitale d'Imerina et de Madagascar.

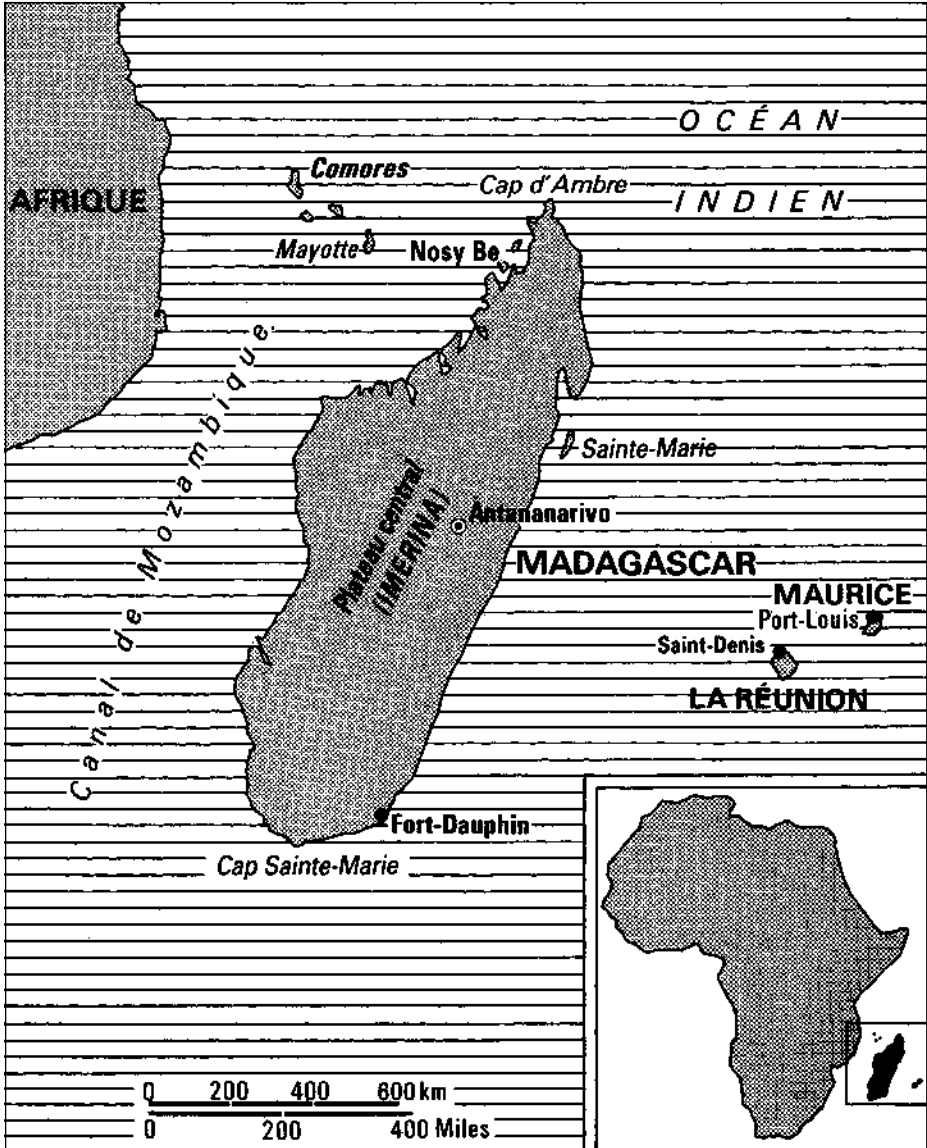
1. Pakenham à Russell, 31 janvier 1865 : Foreign Office, Public Record Office, Londres (noté en abrégé FO infra) 48/10.

2. H. Deschamps note que « l'unité linguistique malgache est remarquable. D'un bout à l'autre de l'île, on retrouve la même grammaire, la même syntaxe et, dans l'ensemble, les mêmes mots ». Voir H. Deschamps, 1951, p. 53.

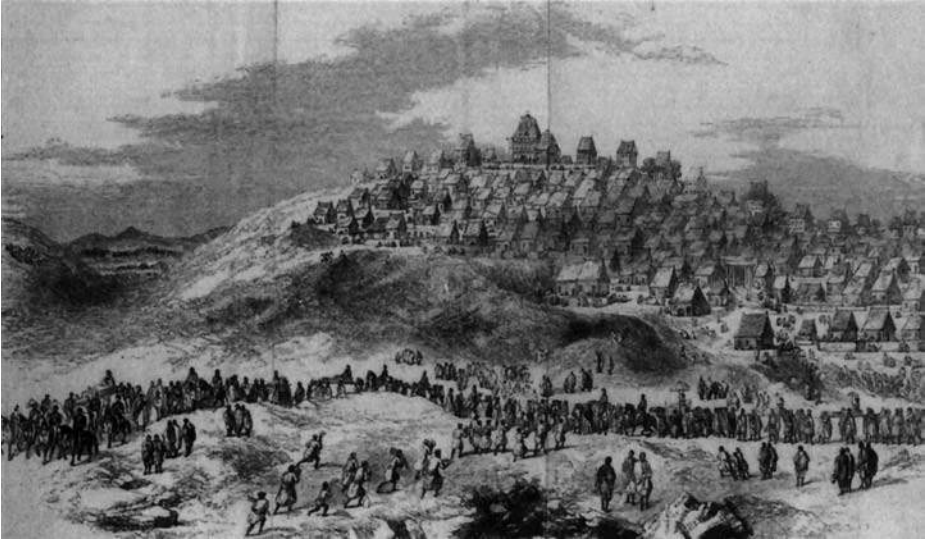
3. Le département d'histoire de l'Université de Madagascar mène des études novatrices sur l'histoire des régions; on commence ainsi à mieux connaître l'histoire intérieure de Madagascar.

4. Pour un bref portrait du roi Andrianampoinimerina, voir H. Deschamps, 1967; voir aussi A. Délivré, 1974.

5. R. W. Rabemananjara, 1952, p. 32.



16.1. *Madagascar et ses voisins* (d'après P. M. Mutibwa).



16.2. Une vue d'Antananarivo dans les années 1850.

[Source : W. Ellis, *Three visits to Madagascar*, 1858, John Murray Publishers, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation de la British Library, Londres.]

La seconde partie du règne d'Andrianampoinimerina, peu après 1800, vit le royaume s'étendre au-delà des limites d'Imerina : la tâche longue et difficile qu'était l'unification des quelque 18 groupes ethniques de Madagascar avait démarré. Le nouveau roi tenait à conquérir le reste de l'île et, sur son lit de mort, il aurait dit à Radama, son fils et successeur, « la mer est ma frontière »<sup>6</sup>.

Tout d'abord, il conquiert des portions de territoires traditionnellement merina, alors occupés par des peuples voisins, comme les Bezanozano et les Sihanaka à l'est<sup>7</sup>. Bien qu'il eût imposé sa suzeraineté à ces peuples, certains d'entre eux, et particulièrement les Bezanozano, continuèrent à résister. Andrianampoinimerina employa la force pour consolider son pouvoir à Imerina ; mais il essaya également de se présenter face à ses adversaires comme un chef dont le seul désir était la paix et l'unité.

L'expansion vers le sud eut d'abord pour objectif essentiel de protéger les Merina qui y avaient émigré. Les Betsileo étaient déjà dominés par les Merina, et les troupes merina n'eurent guère de peine à avancer plus au sud jusqu'au massif de l'Ankaratra et à la région de Faratsiho<sup>8</sup>. À l'ouest, cependant, Andrianampoinimerina rencontra — comme ses successeurs —

6. Littéralement « la mer est la limite de mon champ de riz ». Il associait la riziculture à la lutte contre la faim et donna des directives pour la mise en valeur des plaines de Betsimitatatra.

7. Voir J. Valette, 1971, p. 327 et suiv.

8. *Ibid.*, p. 328. Voir aussi J. Rainihifina, 1975. Sur les migrations merina vers Andratsay et Voromahery (limite nord du pays betsileo), voir D. Rasamuel, 1980 ; E. Fauroux, 1970 ; J. Y. Marchal, 1967, p. 241-280 ; J. Dez, 1967.

la résistance opiniâtre des Sakalava. De fait, toutes les tentatives pour les soumettre échouèrent totalement. Il est vrai qu'il parvint parfois à établir des relations amicales avec eux; mais, très souvent, les Sakalava envahirent Imerina, poussant leurs incursions jusqu'à Antananarivo ou presque. Les royaumes sakalava les plus importants étaient Menabe et Boina, qui, à eux deux, constituaient une barrière infranchissable pour l'expansion merina vers l'ouest. Cependant, l'opposition la plus acharnée était celle des Ambongo. Il faut préciser, par ailleurs, que la seule solution de remplacement des chefs merina était la dynastie sakalava des Maroseranana, qui avaient étendu leur hégémonie à la partie occidentale de l'île, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, et conclu des alliances avec certains royaumes de la partie orientale — notamment celui de Betsimisaraka<sup>9</sup>. Il n'empêche qu'à sa mort, en 1810, Andrianampoinimerina avait fait d'Imerina une force avec laquelle il fallait compter dans tout Madagascar.

## Le grand modernisateur: le roi Radama I<sup>er</sup> (1810-1828)

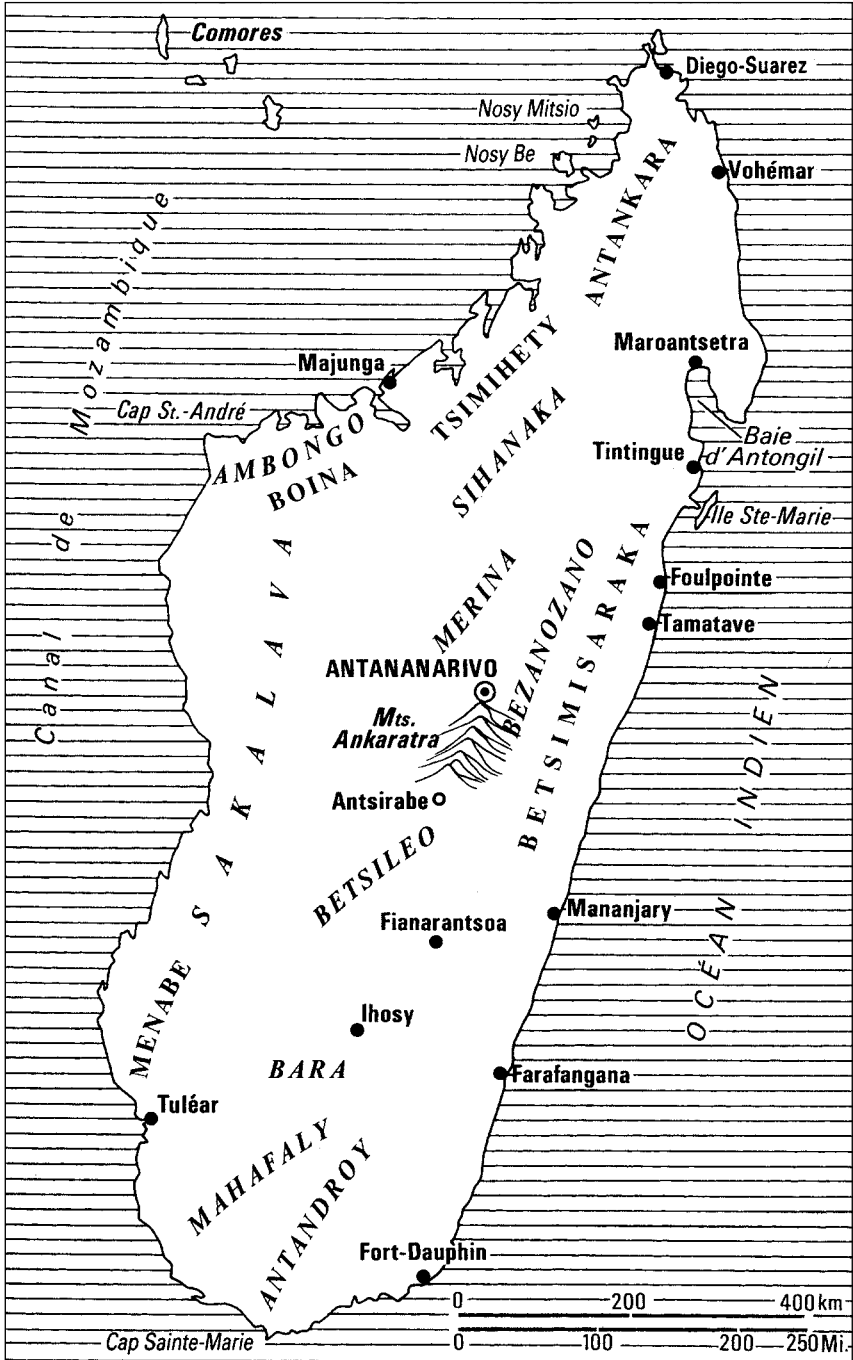
Peu de dirigeants, dans l'histoire de Madagascar, sont devenus aussi légendaires que Radama I<sup>er</sup> qui succéda à son père en 1810 à l'âge d'environ dix-huit ans. Il est considéré comme le « Napoléon » de Madagascar, et c'est bien ainsi qu'il se considérait lui-même.

À l'annonce de la mort d'Andrianampoinimerina, certains des peuples qu'il avait conquis se révoltèrent. La première tâche de Radama fut donc de soumettre les rebelles, et notamment les Bezanozano d'Ambotomanga, dont beaucoup s'enfuirent à l'est. Bien que Radama fût parvenu à consolider sa position à Imerina, il désirait surtout atteindre la mer, comme son père le lui avait demandé sur son lit de mort. Sans accès direct à la mer, les Merina se sentaient opprimés par leurs voisins qui faisaient même des incursions chez eux pour y chercher des esclaves. De plus en plus désireux de commercer directement avec les Européens dans les ports de Tamatave et de Majunga, et surtout avec les Anglais des îles Mascareignes, les négociants merina étaient cependant obligés de passer par des intermédiaires bezanozano, sihanaka et sakalava pour échanger des produits artisanaux et agricoles — riz et viande de bœuf notamment — contre du sel et des munitions d'origine européenne. Radama considérait l'expansion territoriale comme une part de l'héritage des Maroseranana dont il s'était emparé; mais, pour lui, c'était surtout par piété filiale qu'il devait accomplir les dernières volontés de ses aïeux et réaliser les prédictions des devins<sup>10</sup>.

Ce fut vers l'est que Radama fit porter d'abord ses efforts, vers le port de Tamatave, qui devenait de plus en plus important. Cependant, la situation politique de la région voisine de Betsimisaraka appelait une intervention. En effet, la confédération organisée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Ratsimilaho avait

9. C. Guillaïn, 1845, p.376.

10. H. Deschamps, 1960, p.154. Voir aussi J. M. Filliot, 1974, p.273.



16.3. Madagascar, 1800-1880 (d'après P. M. Mutibwa).

éclaté en une multitude de principautés rivales, en guerre les unes contre les autres, dont les *filoha* [chefs], voyant leur autorité menacée aussi de l'intérieur, invitaient Radama à rétablir l'ordre. Profitant de ce chaos politique, un Métis, Jean René, s'était emparé de Tamatave en 1812<sup>11</sup>. Ce fut essentiellement le désir de Radama d'établir une route vers ce port oriental qui l'amena à prendre contact diplomatiquement avec sir Robert Townsend Farquhar, le gouverneur de l'île Maurice. Ce désir coïncidait avec celui de Farquhar — et de la Grande-Bretagne — de contrôler Madagascar, ou du moins d'influencer ce qui s'y passait puisque Madagascar était la seule source de bétail et de riz de l'île Maurice et consommait aussi une grande partie de ses produits manufacturés. En outre, Madagascar représentait un intérêt stratégique et politique. Les Britanniques voulaient, en particulier, s'assurer l'appui de son chef pour abolir le trafic des esclaves, Madagascar constituant l'une des principales sources d'esclaves de la région. Sir Robert tenait donc à exercer un rôle politique actif dans le pays. Cette politique, qui coïncidait avec le désir de Radama de poursuivre son expansion vers l'est, eut, comme on l'a souligné, « d'importantes conséquences pour l'avenir de Madagascar »<sup>12</sup>.

Après plusieurs contacts amicaux, Farquhar envoya une mission diplomatique dirigée par le capitaine Le Sage, qui arriva à Antananarivo le 21 décembre 1816. Un traité d'amitié et de commerce fut finalement signé le 4 février 1817 entre Radama et le capitaine Le Sage. Mais ce traité ne satisfaisait pas le gouverneur de l'île Maurice, parce qu'il ne mentionnait pas le commerce des esclaves, question essentielle pour sir Robert. Le gouverneur envoya donc une autre mission dans la capitale de Radama, conduite cette fois par James Hastie, un ancien huissier d'armes aux Indes, qui avait davantage l'expérience des négociations avec les dirigeants orientaux<sup>13</sup>. James Hastie apporta avec lui un certain nombre de cadeaux pour le roi, dont des chevaux, un compas, une carte du monde et une pendule à carillon, qui impressionnèrent fort le jeune roi et aidèrent Hastie à gagner son amitié et sa confiance. Les négociations, cependant, piétinèrent parce que les Britanniques insistaient pour que Radama déclare illégal le commerce des esclaves à Madagascar. Quand le roi annonça qu'en agissant ainsi il commettrait un véritable suicide économique puisque le commerce des esclaves était sa plus grande source de revenus, Hastie eut une réponse toute prête : en compensation, les Britanniques paieraient au chef malgache une somme annuelle de 1 000 dollars en or et de 1 000 dollars en argent, lui fourniraient 100 barils de poudre, 100 mousquets anglais avec 100 pierres à fusil, 400 uniformes de soldats, 12 épées de sergents, 600 pièces de draps,

11. R. Decary, 1939.

12. J. Valette, 1971, p. 331.

13. H. Deschamps, 1960, p. 154. Le premier contact entre Radama I<sup>er</sup> et les autorités de l'île Maurice fut établi au début de 1816, quand sir Robert Farquhar envoya Jacques Chardenous, un ancien marchand d'esclaves français installé à l'île Maurice, rendre une visite de courtoisie au roi, à Antananarivo, et rassembler le plus d'informations possible sur le pays, sa population et ses ressources. Voir M. Brown, 1978, p. 137.

un uniforme de cérémonie pour lui et deux chevaux<sup>14</sup>. L'offre parut d'autant plus honnête à Radama que le traité le reconnaissait comme roi de tout Madagascar. Le traité d'amitié et de commerce anglo-malgache fut signé à Tamatave, le 23 octobre 1817. James Hastie, l'heureux négociateur, fut nommé en 1820 résident britannique dans la capitale malgache. Mais alors que Farquhar était en congé en Angleterre, son successeur, le Major General Gage John Hall refusa de payer les subsides stipulés par le traité. Cela conduisit à une rupture des relations entre les Anglais et la cour merina, qui permit aux Français de mettre un pied dans la capitale malgache à une époque où la puissance anglaise était dominante<sup>15</sup>. Radama fut évidemment choqué par le refus des Britanniques de respecter les clauses du traité de 1817; mais il fut très vite persuadé d'oublier le passé pour défendre ses intérêts à long terme qui, à son sens, exigeaient manifestement une alliance avec la Grande-Bretagne. Il accepta donc les excuses de Hastie pour les bévues du général Hall (qui fut rappelé à Londres) et renouvela le traité le 11 octobre 1820. Dans un document séparé, Radama permit également aux missionnaires anglais de travailler à Madagascar.

Conformément à cet accord, David Jones, de la London Missionary Society (LMS), arriva à Antananarivo le 3 décembre 1820. Radama accueillit très bien les missionnaires anglais; ils apportaient avec eux l'éducation (même si elle était liée au christianisme), mais aussi une aide technique<sup>16</sup>. Radama écrivit à la LMS, lui demandant d'envoyer autant de missions qu'elle le pouvait, à condition que celles-ci comprennent non seulement des hommes de religion, mais aussi des artisans, tels que tisserands et charpentiers<sup>17</sup>. Les missionnaires ouvrirent leur première école à Antananarivo, le 8 décembre 1820, avec trois élèves, de jeunes neveux du roi; grâce aux énormes encouragements personnels que Radama donna aux missionnaires, la LMS pouvait se vanter, en 1829, d'avoir 23 écoles, et près de 2 300 élèves. Les missionnaires utilisèrent l'alphabet latin pour transcrire le malgache et traduisirent la Bible dans cette langue.

Plusieurs missionnaires, Jones, Bevan et Griffiths notamment, se distinguèrent dans cette entreprise, avec le concours de Malgaches convertis. Les missions s'attachèrent en particulier à imprimer et publier des ouvrages. À travers les écoles, les cours de catéchisme et la diffusion d'imprimés, cette action pédagogique non seulement fit des prosélytes, mais favorisa l'alphabétisation ainsi que l'évolution de la langue et de la littérature malgaches, forgeant ainsi l'unité nationale de tous les insulaires. En 1827, plus de 4 000 Malgaches savaient lire et écrire dans leur propre langue<sup>18</sup>. Dans le domaine de l'éducation technique, les missionnaires britanniques

14. M. Brown, 1978, p. 143, note 10. Sur les sources malgaches, voir L. Munthe, C. Ravoajanahary et S. Ayache, 1976.

15. M. Brown, 1978, p. 144.

16. V. Belrose-Huyghes, 1978*b*.

17. M. Brown, 1978, p. 155. Voir aussi V. Belrose-Huyghes, 1978*b*, et J. Valette, 1962. Sur l'influence étrangère en architecture, voir V. Belrose-Huyghes, 1975.

18. H. Deschamps, 1960, p. 161 et suiv.; V. Belrose-Huyghes, 1977; L. Munthe, 1969, p. 244; F. Raison, 1977.



apportèrent également d'importantes contributions. Ils envoyèrent certains jeunes Malgaches soit en Angleterre, soit à l'île Maurice, pour leur donner une formation technique; ils introduisirent dans le pays de nombreuses techniques, comme la menuiserie, la maçonnerie, la tannerie, l'art de l'étagage et du tissage moderne. Un homme, James Cameron, joua un rôle particulièrement important dans ce domaine: arrivé à Antananarivo en 1826, il y resta jusqu'à sa mort en 1875, à l'exception de quelques années d'exil. L'une des raisons du succès des missionnaires fut l'activité déployée par leurs épouses, qui facilitaient leurs contacts avec les ménages malgaches, en particulier avec les dames de l'aristocratie, auxquelles elles inculquaient les rudiments de l'enseignement ménager et offraient divers services, ceux de couturière par exemple<sup>19</sup>.

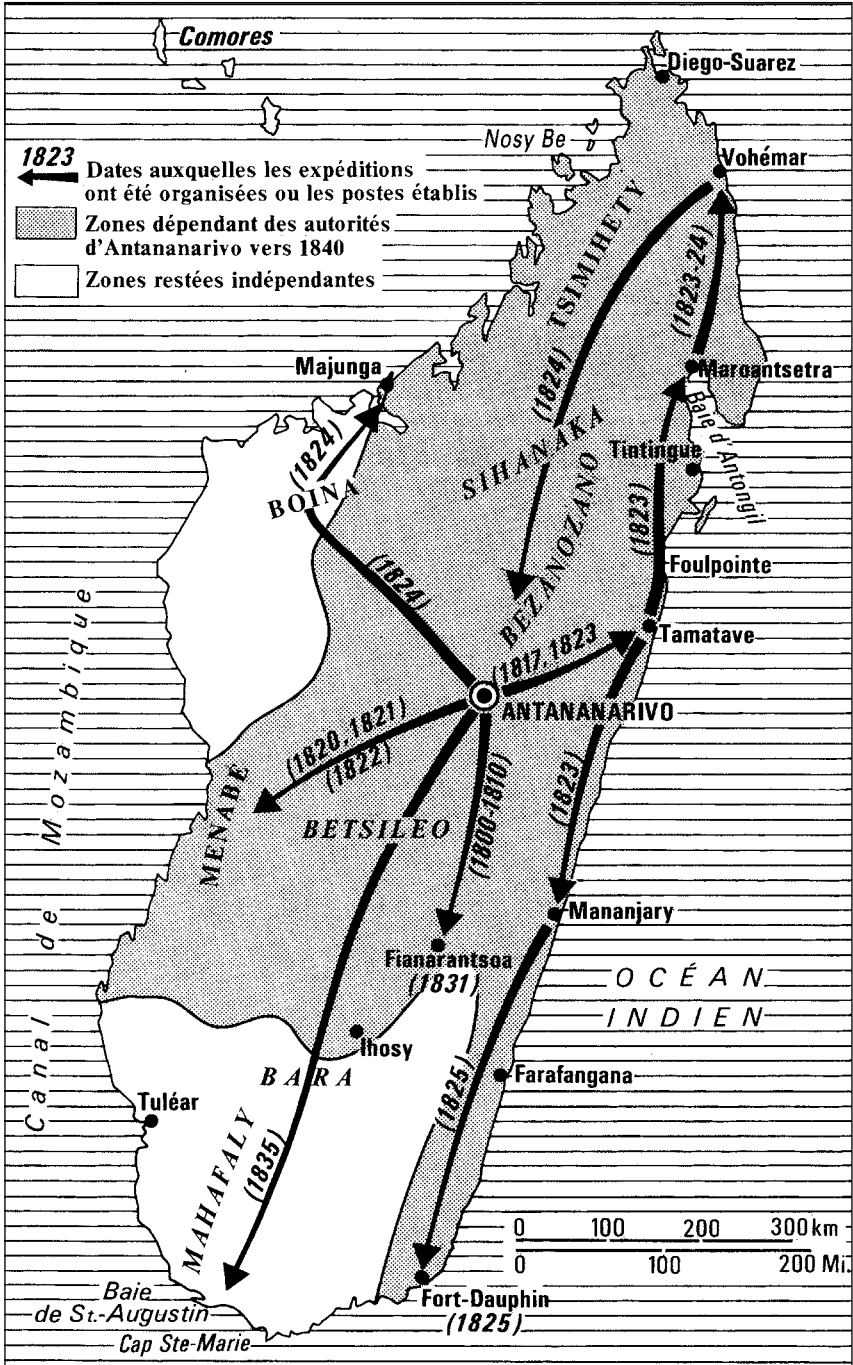
Mais c'est surtout pour se doter d'une armée moderne et permanente, sur le modèle britannique, que Radama avait besoin d'une aide technique. Il recruta environ 15 000 hommes équipés de bons fusils anglais de l'époque des guerres napoléoniennes et même de quelques pièces d'artillerie légère. Ces hommes furent entraînés essentiellement par des instructeurs anglais, dont les principaux furent Hastie et Brady. L'armée de Radama devint en conséquence bien meilleure et plus efficace que celle de ses adversaires dans l'île. Pour maintenir l'esprit professionnel dans l'armée, Radama I<sup>er</sup> introduisit un système de grades reposant sur un certain nombre d'« honneurs »: un honneur pour le simple soldat, dix pour un général, etc. L'armée se transforma en un instrument essentiel non seulement de la conquête d'autres territoires dans l'île, mais aussi du maintien de la loi et de l'ordre dans ces territoires conquis.

La soumission des peuples côtiers de l'Est commença en 1817 quand Radama descendit, à la tête de 30 000 hommes, sur Tamatave, obtenant au passage la reddition des Bezanozano. Il conclut un pacte de paix avec Jean René, qui tenait la ville, ce qui ouvrit le royaume sur le monde extérieur. Radama revint à Tamatave, en 1823, avec une armée encore plus importante; il obtint alors des Betsimisaraka qu'ils reconnaissent son autorité, et atteignit d'autres territoires sur la côte est, comme Foulpointe, la baie d'Antongil, Vohemar et Antankara. Sur le chemin du retour à la capitale, en 1824, il traversa le pays tsimihety, où il installa un poste à Mandritasara, et le pays sihanaka, qui reconnurent l'un et l'autre son autorité. Entre-temps, Jean René, devenu l'agent de Radama à Tamatave, menait une campagne semblable au sud de la ville. Fort-Dauphin, à l'extrême sud-est de l'île, fut atteint, en 1825, ce qui renforça la prétention qu'avait Radama de tenir toute la côte est de Madagascar<sup>20</sup>.

Ce fut à l'ouest, en pays sakalava, que Radama, comme son prédécesseur, rencontra les plus grandes difficultés. En 1820, il envoya une grande armée contre le roi de Menabe, sans succès. En 1821, accompagné par Hastie, Radama retourna à Menabe, à la tête d'une armée de près de 70 000 soldats, dont près de 1 000 professionnels. Mais il échoua une fois de plus. En 1822,

19. V. Belrose-Huyghes, 1978a.

20. Pour plus de détails, voir H. Deschamps, 1960, p. 156-161, dont ce texte s'inspire.



16.4. L'expansion du royaume merina, 1810-1840 (d'après P. M. Mutibwa).

après s'être soigneusement préparé, il lança une nouvelle expédition de 13 000 hommes bien armés contre le Menabe, qu'il put enfin conquérir, et installa quelques postes militaires en pays ennemi. Mais cette victoire n'eut qu'un temps dans la mesure où, dans le Nord, les Sakalava continuaient à défier son autorité. En 1824, le roi déclencha une offensive contre le Boina, au nord-ouest; et, cette fois-ci, il fut plus chanceux. Le chef du Boina, Andriantsoli, fit la paix, et Radama put atteindre la ville nord occidentale de Majunga, où un poste merina fut installé. Mais ce succès fut, lui aussi, de courte durée.

Ces campagnes illustrent la force et les faiblesses de l'armée merina, engagée dans une lutte dont l'enjeu était l'unité nationale. Sur le champ de bataille, elle parvenait généralement à battre les troupes adverses. Il fallait ensuite asseoir l'autorité merina; ce que Radama avait coutume de faire en implantant des postes administratifs, avec des colons merina (*voanjo*) dans une aire fortifiée (*rova*), construite sur le modèle du palais royal, et symbolisant la présence merina. Souvent aussi, Radama s'assurait des alliances grâce à des mariages arrangés — comme sa propre union avec Rosalimo, fille de Ramitraho, roi du Menabe<sup>21</sup>. Toutefois, l'armée avait beaucoup de difficultés à se ravitailler lorsqu'elle était très éloignée d'Imerina. Avant que les colons soient à même de produire suffisamment, les régions conquises devaient nourrir les troupes; ce qui provoqua souvent des révoltes. Dès que Radama eut le dos tourné et fut rentré à Antananarivo, les Sakalava du Boina et du Menabe s'insurgèrent à nouveau.

Les Sakalava étaient résolus à défendre leur indépendance contre Antananarivo. De même, au Boina, le groupe des négociants antalaotra constituait un obstacle supplémentaire à toute intégration. Ces hommes, de confession musulmane, étaient considérés par les Malgaches comme des étrangers<sup>22</sup>. Cela posa de graves problèmes au gouvernement malgache, d'autant que les Français étaient prêts à utiliser quelques chefs rebelles sakalava pour contester la souveraineté des chefs merina sur certains territoires de l'ouest et du nord-ouest de l'île.

Malgré ces échecs, les campagnes de Radama I<sup>er</sup> lui avaient permis d'étendre l'hégémonie merina sur la majeure partie de l'île. En 1828, les deux tiers de celle-ci étaient sous contrôle merina; et seules les plaines lointaines et désolées des Antandroy et Mahafaly, au sud-ouest, et le pays bara (où il n'y avait qu'un précaire avant-poste merina à Ihosy) échappaient à cette hégémonie. En territoire sakalava, comme nous l'avons noté, Radama avait conquis le Menabe et le Boina, et établi quelques postes, mais les Sakalava restaient, dans l'ensemble, indépendants de la souveraineté merina, en particulier dans la partie nord du Boina, Ambongo. Mais même si Radama ne dominait pas toute l'île, personne ne pouvait lui disputer le titre de roi de Madagascar<sup>23</sup>. Toutes ces campagnes avaient cependant épuisé le roi et menacé sa santé, déjà compromise par la boisson et une vie licencieuse. Le

21. C. Guillain, 1845.

22. G. Rantoandro, 1981; M. Rasoamiamanana, 1981.

23. M. Brown, 1978, p. 150.

27 juillet 1828, il mourut à l'âge de trente-six ans, ce qui mit brutalement fin à un règne riche en succès.

## Ranavalona I<sup>re</sup> (1828-1861) : réaction ou stabilisation ?

La reine Ranavalona I<sup>re</sup> était la première épouse et la cousine de Radama I<sup>er</sup>. Elle monta sur le trône grâce à l'appui des nobles et des chefs de l'armée que Radama avait écartés de postes importants<sup>24</sup>. Le nouveau régime allait donc essayer de mettre à l'écart les personnalités les plus proches du défunt roi, et de les remplacer par d'autres qui n'avaient ni adhéré ni participé à la politique de Radama. La reine avait pour principaux conseillers Rainimahary et Andriamihaja; mais les deux hommes furent éliminés l'un après l'autre. Finalement, les personnalités les plus importantes qui partagèrent le pouvoir avec la reine furent Rainiharo et Rainijohary. Le premier venait du clan tsimiamboholahy, et le second du clan tsimahafotsy, qui avaient tous deux aidé Andrianampoinimerina à fonder le royaume merina à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces deux clans, issus pour l'essentiel de roturiers, donnèrent naissance à la classe moyenne hova, qui, en appuyant la monarchie, acquit peu à peu un tel pouvoir économique, administratif et politique qu'elle en vint à se poser en rivale de la monarchie et à en saper l'autorité.

La politique de Ranavalona visa notamment à sauvegarder l'indépendance de Madagascar, et, surtout à préserver les institutions, les traditions et les coutumes nationales de l'influence étrangère. Cela signifiait, en politique étrangère, prendre ses distances avec l'Angleterre, en particulier du point de vue politique et religieux. En décembre 1828, le gouvernement de la reine déclara à Robert Lyall, le nouveau résident britannique, qu'il ne réintroduirait pas le commerce des esclaves; mais qu'il ne souhaitait pas maintenir le traité, et qu'il ne considérait plus sa présence dans la capitale comme nécessaire. Le commerce entre Madagascar, l'île Maurice et la Réunion fut proscrit. Le général Brady, qui avait été naturalisé Malgache et élevé à la noblesse par Radama I<sup>er</sup> fut forcé de partir en 1829. Les désillusions de Madagascar vis-à-vis des puissances étrangères furent encore renforcées, quand, en 1829, Charles X, le roi de France, désireux d'accroître son prestige dans son pays, ordonna le bombardement et l'occupation de Tintingue et de Tamatave, après une série de malentendus avec les Malgaches à propos de la présence française à Tintingue, face à l'île Sainte-Marie. Les Malgaches repoussèrent les envahisseurs à Foulpointe. Cette attaque injustifiée fut désavouée par Louis-Philippe, le successeur de Charles X; mais elle laissa de profondes blessures chez les Malgaches. Les prétentions françaises à l'égard de Madagascar devinrent l'un des traits permanents des relations franco-malgaches au XIX<sup>e</sup> siècle. Cela conduisit parfois à une réaction probritannique et explique

24. Voir S. Ayache, 1963, et A. Délivré, 1974, sur le poids de la tradition orale dans son investiture et le rôle de Rainimahary, compagnon d'Andrianampoinimerina. Il y eut quelques exécutions, mais la reine Ranavalona fut rapidement acceptée par le peuple.



16.5. *Andrianampoinimerina, mort en 1810.*



16.6. *Le roi Radama I<sup>er</sup> 1810-1828.*



16.7. *La reine Ranavalona I<sup>re</sup>, 1828-1861.*



16.8. *Le roi Radama II, 1861-1863.*



16.9. *La reine Rasoherina, 1863-1868.*



16.10. *La reine Ranavalona II, 1868-1883.*

[Source: P. M. Mutbiwa, *The Malagasy and the Europeans*, 1974, Longman, Londres. Photos: Direction de la Presse et de la Publication, Ministère de l'information, Madagascar.]

pourquoi, en dépit de la politique d'indépendance culturelle, il s'écoula encore six ans avant le départ forcé des missionnaires anglais.

Les chefs malgaches appréciaient l'aide technique que les missionnaires britanniques leur offraient; mais ils voulaient avant tout une éducation laïque, non religieuse. La reine n'eut donc pas une attitude de rejet systématique, bien qu'elle fût au premier abord moins enthousiaste à l'égard du christianisme que son prédécesseur. Le grand sujet de préoccupation des nouveaux dirigeants — qui devait les amener par la suite à combattre l'influence grandissante du christianisme — était que cette religion mettait en péril les traditions et les institutions malgaches en général, et la monarchie en particulier. Les rites chrétiens faisaient concurrence aux cérémonies du culte royal. En décourageant l'adoration des *sampimoanja-kana* (*sampy*), divinités royales garantes de la prospérité du pays, le christianisme ébranlait les bases de la puissance royale. Par ses principes égalitaires, il était aussi en conflit avec la hiérarchie traditionnelle des castes<sup>25</sup>. Le christianisme était en train de changer les traditions du pays et de transformer les Malgaches en adorateurs de Jésus-Christ, qu'ils considéraient comme l'ancêtre des Blancs. En 1830, il y avait environ 200 convertis, prêts à mourir pour leur foi; le gouvernement ne pouvait rester indifférent à ce « nouveau pouvoir surgi dans le pays »<sup>26</sup>. Quand les missionnaires refusèrent de mener leur action éducative si on ne leur permettait pas de prêcher leur religion, la rupture avec la reine devint inévitable. Le baptême fut d'abord interdit en 1832. Trois ans plus tard, il fut interdit à tous les sujets de la reine de devenir ou de rester chrétiens. La diffusion du christianisme fut également défendue, mais cette interdiction ne s'appliquait pas à l'enseignement laïque. Expliquant les raisons de sa décision, la reine déclara aux missionnaires anglais qu'elle avait réunis dans son palais le 26 février 1835 que: « Tout en les remerciant des bons services qu'ils avaient rendus au pays, et tout en les laissant libres d'observer leurs propres coutumes religieuses, elle ne permettrait pas à ses sujets d'abandonner leurs anciennes coutumes [...]. Elle permettait l'enseignement des arts et des sciences, mais pas celui de la religion<sup>27</sup>. »

Les premiers martyrs, Rasalama et Raqarilahy-Andriamazok, moururent respectivement en août 1837 et février 1838, et les missionnaires partirent en exil. Suivit une période de terrible persécution des chrétiens malgaches, dont plusieurs centaines périrent de mort violente. Mais, loin de perdre du terrain, le christianisme semble avoir connu un renouveau pendant cette période.

Il se propageait en secret; ses adeptes se réunissaient clandestinement dans des grottes (par exemple, dans le Vonizongo, près de Fihaonana, au nord-ouest de l'Imerina) ou dans des maisons particulières, même à Antananarivo. Un groupe de chrétiens s'enfuit en Grande-Bretagne; de là, ils préparèrent leur retour au pays comme missionnaires. Les jésuites, de leur côté, organisèrent une mission aux Petites Iles (Nosy Be, Nosy Faly et Mayotte

25. M. Brown, 1977.

26. Voir W. E. Cousins, 1895, p. 83 et suiv.

27. Cité par P. M. Mutibwa, 1974, p. 26-27.

au nord-ouest, Sainte-Marie à l'est), d'où ils tentèrent de s'infiltrer dans leur pays, notamment par la baie de Faly, qu'ils furent obligés de quitter en 1857. Certains auteurs ont décrit cette période comme « la plus sombre du règne de Ranavalona »<sup>28</sup>, qui valut à cette dernière les surnoms de « reine Marie de Madagascar », de « Messaline moderne » ou de « Néron féminin ». Mais même dans ces conditions, la cour malgache tenait à éviter la rupture totale avec l'Angleterre, de peur que la Grande-Bretagne et la France ne fassent cause commune contre elle.

Les chefs malgaches savaient bien que leur pays avait besoin d'une ouverture sur le monde extérieur pour s'approvisionner en produits manufacturés européens, en particulier en fusils et en munitions. Ils voulaient acheter des produits de luxe, comme des tissus et de l'alcool, et augmenter leurs exportations — surtout de bétail et de riz — vers l'île Maurice et l'île de la Réunion, de manière à pouvoir payer les importations dont ils avaient besoin. La reine chercha donc un *modus vivendi* avec les Européens, de manière à permettre à son pays de se développer sans craindre de conflit ni de guerre avec les Européens. Pour y parvenir, Ranavalona et ses conseillers décidèrent, en 1836, d'envoyer une mission en France et en Angleterre, pour discuter de nouveaux traités d'amitié et de commerce fondés sur le respect de la culture et de l'indépendance malgaches, ainsi que sur la reconnaissance de Ranavalona I<sup>re</sup> comme reine de Madagascar<sup>29</sup>. La mission malgache — la première à être envoyée en Europe — était constituée de six fonctionnaires et de deux secrétaires, et était dirigée par Andriantsitchaina<sup>30</sup>. Son séjour à Paris n'apporta aucun résultat, et elle se rendit alors à Londres. Le roi William IV lui accorda une audience, ainsi que la reine Adelaïde; mais les conversations avec lord Palmerson furent peu satisfaisantes. Le gouvernement britannique insistait sur la liberté de commerce et de navigation, ce qui contredisait le désir de Madagascar de contrôler son propre commerce et de le canaliser par les ports dominés par le gouvernement central.

L'impossibilité d'arriver à conclure des traités avec la France ou l'Angleterre augmenta la méfiance des Malgaches vis-à-vis des étrangers; de fait, ces craintes étaient bien fondées. En 1845, une escadre anglo-française attaqua Tamatave, sur l'ordre des autorités britanniques de l'île Maurice et des autorités françaises de la Réunion. Le prétexte de cette attaque fut la proclamation, en mai, d'une loi malgache qui faisait obligation à tous les étrangers d'obéir aux lois du pays; ce qui signifiait, selon les Anglais, qu'ils pouvaient être astreints à des travaux publics, réduits en esclavage, et jugés par ordalie (*tangena*). Les Malgaches furent abasourdis par cette agression. Ils parvinrent à la repousser, et les troupes anglo-françaises furent obligées d'évacuer Tamatave, laissant derrière elles les cadavres de leurs hommes tombés au combat, dont les têtes furent tranchées par les Malgaches et empalées sur des pieux,

28. M. Brown, 1978, p. 177; A. Boudou, 1940-1942; voir aussi P. Rabary, 1957; J. T. Hardyman, 1977.

29. Mais une autre raison était que des rumeurs circulaient à l'époque, selon lesquelles l'Angleterre allait attaquer Madagascar à partir de la baie d'Isly, près de la baie de Saint-Augustin, où les Malgaches avaient vu quelques vaisseaux anglais. Voir R. E. P. Wastell, 1944, p. 25.

30. Pour plus de détails, voir J. Valette, 1960.

en guise d'avertissement pour d'éventuels envahisseurs du royaume. Bien que l'attaque fût désavouée par les gouvernements français et britannique, le mal était fait. La reine Ranavalona réagit en expulsant tous les négociants étrangers et en interdisant tout commerce extérieur, notamment l'exportation de riz et de viande vers l'île Maurice et l'île de la Réunion. Toutefois, le commerce avec les États-Unis d'Amérique se poursuivit.

Cette réaction était typiquement malgache : si l'Europe ne voulait pas coopérer avec l'île, celle-ci était prête à compter sur ses propres forces et sur ses propres initiatives. Si la reine et l'oligarchie, tout particulièrement le clan des Andafiavaratra, purent résister aussi ouvertement aux étrangers, c'est qu'en dépit de révoltes sporadiques elles contrôlaient économiquement les provinces les plus importantes, détenant notamment le monopole du commerce de la viande de bœuf. De là, la volonté de continuer à promouvoir l'éducation à l'occidentale et de créer des industries pour produire les biens dont elle avait besoin, mais qui ne pouvaient maintenant plus être importés de l'extérieur. Pour le maintien des contacts commerciaux avec le monde extérieur, la reine employa les services d'un Français appelé de Lastelle, qui s'était établi à Tamatave, et d'un Nord-Américain, William Marks, installé à Majunga. Avec l'aide de de Lastelle, des plantations de canne à sucre furent introduites sur la côte orientale ; on établit, à Mahela, une fabrique qui produisait du sucre et du rhum<sup>31</sup>. La reine engagea Jean Laborde, un aventurier français, arrivé en 1832 à Antananarivo « comme une sorte de chef de travaux ». Il créa d'abord une fabrique à Ilafy, à dix kilomètres au nord d'Antananarivo, avant de se déplacer à Mantasoa, en bordure de la forêt orientale, région riche en cours d'eau mais peu attrayante pour les travailleurs malgaches. À Mantasoa, il installa, grâce à des aides publiques, un complexe industriel qui employait quelque 20 000 personnes et produisait différentes marchandises, allant des fusils et des canons au verre et au savon. Peut-être l'œuvre la plus importante et la plus durable de Laborde fut-elle le palais en bois de la reine, plus tard recouvert de pierre par Cameron, qui domine de nos jours Antananarivo. De Lastelle et Laborde devinrent des citoyens malgaches, et furent intégrés à l'oligarchie régnante<sup>32</sup>.

La reine Ranavalona poursuivit l'expansion commencée par Radama I<sup>er</sup>, et s'efforça de consolider son administration dans les territoires conquis. Les besoins d'équipement militaire, notamment, l'incitèrent à poursuivre des échanges avec l'étranger afin d'obtenir des munitions, et à encourager la fabrication de fusils dans l'usine de Laborde. La reine leva également des impôts spéciaux, destinés à financer l'effort de guerre. La ville de Fianarantsoa fut créée en 1831, en tant que capitale régionale, et la province de Betsileo fut réorganisée. De Fianarantsoa, des expéditions furent lancées vers le sud dans les années 1830, certaines sous le commandement de Rainiharo, et traversèrent les pays bara, mahafaly et masikoro. L'une d'elles atteignit la baie de

31. F. Nicol, 1940.

32. S. Ayache, 1977 ; O. Caillon-Fillet, 1978.





16.11. *Le palais de la reine à Antananarivo, commencé en 1839 par Jean Laborde à la demande de la reine Ranavalona I<sup>re</sup>.*

[Source: P. M. Mutibwa, *The Malagasy and the Europeans*, 1974, Longman, Londres.

Photo: Direction de la Presse et de la Publication, Ministère de l'information, Madagascar.]

Saint-Augustin en 1835<sup>33</sup>. À l'ouest et au nord, les Sakalava et les Antankara continuèrent à résister à l'autorité du gouvernement central. Quand les forces de la reine battirent les chefs sakalava Tsiomako et Tsimiharo, ces derniers s'enfuirent avec leurs partisans dans les îles voisines de Nosy Be, de Nosy Faly et de Nosy Mitsio, d'où ils envoyèrent des messages aux autorités françaises de la Réunion, plaçant leurs territoires sous la protection de la France. En 1841, l'amiral de Hell, gouverneur de la Réunion, accepta leurs requêtes, et les traités conclus entre les Français et les chefs sakalava rebelles en exil formèrent la base des prétentions françaises sur les territoires occidentaux de Madagascar<sup>34</sup>.

Avec la mort, en 1852, de Rainiharo, qui avait dirigé le gouvernement depuis les années 1830, une nouvelle génération d'hommes plus jeunes vint au pouvoir. Elle était dirigée par Rainivoninahitriniony et son jeune frère Rainilaiarivony, les deux fils de Rainiharo, qui devinrent respectivement premier ministre et commandant en chef de l'armée. De plus, cette nouvelle génération de dirigeants était soutenue par Rakoto Radama, le fils de la reine Ranavalona I<sup>re</sup> et prince héritier. Ces jeunes gens, auxquels

33. H. Deschamps, 1960, p. 170; S. Rakotomahandry, 1981; R. Decary, 1960.

34. C. Guillain, 1845; R. Decary, 1960.

il faut ajouter le prince Rakoto, avaient reçu une certaine éducation des missionnaires, et étaient plus ouverts à l'extérieur que l'ancien groupe de Rainiharo et de ses associés. Il est vrai que Rainijohary, l'homme qui avait partagé le pouvoir avec Rainiharo, était toujours là, encore considéré comme le premier ministre, et qu'il était opposé à toute modification de la politique du gouvernement. Mais la présence du prince héritier, qui appelait Jean Laborde, l'ingénieur français, « mon père », ne pouvait que conduire à une réorientation de la politique menée par la reine. En 1853, la prohibition du commerce entre Madagascar, l'île Maurice et l'île de la Réunion fut levée, après que les marchands des deux îles — et plus particulièrement de Maurice — eurent payé en compensation 15 000 dollars à Ranavalona. La reine ouvrit les portes de l'île à certains étrangers. En 1856, elle permit au révérend W. Ellis, de la LMS, de se rendre à Antananarivo; celui-ci apportait des lettres du gouvernement anglais protestant de son amitié pour Madagascar. Deux prêtres catholiques, les pères Finaz et Weber, furent clandestinement introduits dans la capitale, le premier comme secrétaire d'un homme d'affaires français nommé Lambert, et le second comme assistant du médecin attiré du frère de Rainijohary<sup>35</sup>.

Joseph Lambert était arrivé à Antananarivo en 1855. C'était un négociant-plantateur de l'île Maurice qui avait affrété un navire pour commercer avec Madagascar et qui, cette année-là, avait rendu de grands services à la reine en ravitaillant la garnison de Fort-Dauphin, que des rebelles bloquaient au sud-est. Il fut donc bien accueilli à la cour. Grâce à l'influence que Laborde exerçait sur Rakoto Radama, Lambert convainquit le prince de lui octroyer une charte qui lui donnait le droit d'exploiter les ressources minérales et agricoles du pays. On affirme également que le prince demanda à la France de lui accorder un statut de protectorat. Mais l'empereur Napoléon III était trop préoccupé par la guerre de Crimée pour suivre à Madagascar une politique qui l'aurait fatalement opposé à l'Angleterre, son alliée; de fait, la demande du prince fut rejetée par Paris.

Bien que la reine se montrât de plus en plus amicale avec les étrangers, les espoirs des Français et des Anglais reposaient sur le prince héritier qui avait clairement montré ses tendances pro-européennes. C'est en grande partie pour cette raison que Lambert, lors de son retour à Antananarivo en 1857, prépara un coup d'État. Pour renverser la vieille reine et placer le prince sur le trône, il obtint l'appui de Laborde, de de Lastelle, du clan de Rainiharo et d'autres Malgaches modernistes, en particulier les communautés chrétiennes clandestines qui avaient constitué un réseau d'amitiés et étaient proches du prince héritier. Le complot fut découvert avant que les conjurés n'eussent eu le temps de le mettre à exécution, et Lambert et de Lastelle furent expulsés de Madagascar<sup>36</sup>. Cela amplifia à Madagascar, et aussi en Europe, les rumeurs selon lesquelles la France se préparait à envahir l'île; rumeurs que l'on prit

35. A. Boudou, 1940-1942.

36. A. Boudou, 1943.

au sérieux même à Londres<sup>37</sup>. La reine fut blessée et déçue par la trahison de son fils et par la déloyauté des deux Français qu'elle considérait comme ses propres fils. Vieille et inquiète, Ranaivalona vécut dans un triste isolement jusqu'à sa mort, le 18 août 1861, après avoir désigné Rakoto Radama comme son successeur. Rainijohary et ses partisans « conservateurs » essayèrent de mettre sur le trône Rambossalama, le neveu de la reine. Mais Rainivoninahitriniony et son jeune frère Rainilaiarivony soutinrent l'héritier désigné par la reine, dont ils partageaient les idées progressistes, si bien que le prince héritier put accéder sans encombre au trône, sous le nom de Radama II. Rainivoninahitriniony resta premier ministre, et Rainilaiarivony commandant en chef de l'armée. Leur famille — les Andafiavaratra — exercèrent dès lors « une forte emprise sur le gouvernement, qui allait durer aussi longtemps que la monarchie elle-même »<sup>38</sup>.

Que peut-on dire du règne de la reine Ranaivalona I<sup>re</sup> dans l'histoire de Madagascar? Pour les Européens, ce fut le règne de la terreur, comme l'a écrit un auteur moderne<sup>39</sup>. Pour beaucoup de peuples assujettis, l'hégémonie merina apparut aussi comme un régime d'exploitation et de tyrannie. On connaît les révoltes des populations du Sud-Est et la répression brutale qu'elles provoquaient. Raombana, historien malgache moderne, a donné un tableau saisissant de la désolation qui s'ensuivit. Des peuples comme les Antanosy émigrèrent à l'ouest, vers la vallée de l'Onilahi, pour échapper à l'autorité merina. Mais de gros progrès industriels furent réalisés; l'éducation prit un réel départ; et le processus de modernisation, entrepris dans de nombreux domaines, ne devait jamais s'interrompre. Qui plus est, pour beaucoup de ses sujets, Ranaivalona fut un symbole du nationalisme malgache et un bastion contre les influences étrangères qui menaçaient la culture et les traditions du pays<sup>40</sup>.

## La politique de la porte ouverte : le roi Radama II, 1861-1863

Le bref règne de ce souverain, très orienté vers l'Europe, fut marqué avant tout par une tentative précipitée pour renverser la politique du régime précédent, du moins en ce qui concerne les relations avec l'extérieur, d'où sa brièveté sans précédent.

L'ambition de Radama II était de moderniser son pays en attirant les marchands étrangers, les investisseurs et les missionnaires à Madagascar. Il permit avec enthousiasme l'enseignement du christianisme; les missionnaires

37. Note verbale de Cowley à Thouvenel, 19 février 1860, Ministère des affaires étrangères, Archives (noté ci-après, M. A. E.), Quai d'Orsay, Paris, Madagascar Series, tome IV.

38. M. Brown, 1978, p. 189.

39. *Ibid.*, p. 188.

40. S. Ayache, 1975; Raombana, 1980; M. Brown, 1978, p. 168 et 188. Sur l'influence marquante des missionnaires britanniques lors de cette période, voir B. A. Gow, 1979.

res et les chrétiens malgaches en exil furent rappelés. Le roi fit revenir ses vieux amis, Laborde et Lambert, ainsi que d'autres Européens. Vers la fin de l'année, il envoya Lambert en mission diplomatique à Paris et à Londres, pour obtenir que ces deux puissances le reconnaissent comme roi de Madagascar: le libre-échange qu'il proposait d'instaurer entre l'île et le reste du monde exigeait une telle reconnaissance.

Les deux puissances européennes réagirent rapidement. Elles acceptèrent d'envoyer des missions de conciliation et de nommer des consuls à Antananarivo. Le gouvernement anglais désigna Conolly Pakenham pour le représenter à Madagascar et s'engagea à respecter l'indépendance de l'île<sup>41</sup>. Le gouvernement français nomma consul Jean Laborde, le grand ami de Radama, qui vivait à Madagascar depuis 1832, dans l'espoir de tirer parti de sa grande connaissance du pays et du prestige dont il jouissait dans la capitale malgache. Les Français reconnurent également Radama comme roi de Madagascar, bien que, dans sa lettre à Radama II, l'empereur Napoléon III fit vaguement allusion aux « droits anciens » que la France avait sur l'île. Mais le gouvernement français expliqua clairement à son consul qu'il n'avait pas l'intention de s'emparer de l'île, ni d'entrer en rivalité avec les Anglais pour y obtenir des privilèges particuliers<sup>42</sup>.

Des missionnaires gagnèrent Antananarivo peu après les représentants diplomatiques européens. La mission catholique, dirigée par le père Jouen, arriva en septembre 1861, suivie, en avril 1862, par les missionnaires de la LMS, sous la conduite du révérend W. Ellis, qui s'était rendu dans la capitale en 1856. Le fait qu'Ellis était porteur d'une série de lettres du gouvernement anglais pour Radama convainquit les chefs malgaches que la LMS était bien une antenne du gouvernement britannique; ce qui explique en partie la grande influence qu'Ellis exerça dans la capitale malgache.

Les Européens profitèrent de ce retournement de situation pour négocier de nouveaux traités d'amitié et de commerce. Le traité avec la France fut signé le 12 septembre 1862, et celui avec l'Angleterre le 4 décembre 1862. Ils suscitèrent toutefois une certaine inquiétude dans la noblesse malgache. Rainivoninahitrinony, le premier ministre, et ses collègues n'étaient pas satisfaits, parce que ces traités stipulaient, entre autres choses, que les étrangers pouvaient acquérir et posséder des terres à Madagascar, ce qui était contraire aux traditions malgaches. Les traités exemptaient également les résidents étrangers du paiement des taxes d'exportation et d'importation, qui constituaient la principale source de revenus des fonctionnaires malgaches, auxquels le gouvernement ne versait pas de traitement régulier. De plus, Radama avait ratifié, en septembre 1862, la charte qu'il avait octroyée à son ami Lambert en 1855, et qui permettait à celui-ci d'exploiter les ressources minérales et agricoles des territoires du nord-ouest de l'île. Une autre conces-

41. Russel à Pakenham, 10 mai 1862, PROFO 48/9. Pour plus de détails, voir P.M. Mutibwa, 1974, p. 58 et suiv.

42. M. A. E., vol. V, Thouvenel à Laborde, 24 avril 1862, et lettres de l'empereur Napoléon III à Radama II, 22 avril 1862.

sion, qui concernait la région de Vohemar, fut accordée à un Anglais de l'île Maurice, Caldwell.

Le Conseil royal s'opposa unanimement à la signature de ces conventions qui donnaient tant de privilèges aux étrangers. De plus, le 28 septembre 1862, Commodore Dupré, le négociateur français, persuada Radama de signer un traité secret par lequel le roi reconnaissait les droits de la France sur certaines parties de l'île<sup>43</sup>. Bien que le gouvernement français eût désavoué cette convention secrète, les ministres de Radama en furent informés; d'où leur méfiance accrue pour un roi qui paraissait prêt à signer des documents sans discernement, même lorsqu'ils menaçaient l'indépendance nationale.

En décembre 1862, Radama paraissait avoir mené à bien son projet d'ouvrir le pays à l'influence étrangère. Mais ces seize mois avaient constitué, pour ses sujets, une période sans précédent. Il s'était produit trop de choses en trop peu de temps, et la population n'avait pu se faire à des changements si nombreux, et qui contrastaient si fortement avec la politique de l'ancien monarque. Les traités et les chartes qu'il avait signés avaient choqué les hommes qui l'avaient aidé à monter sur le trône. L'influence des missionnaires et des autres étrangers grandissait si vite que nombre de fonctionnaires influents commencèrent à s'inquiéter. Les nouvelles orientations politiques provoquaient un tel mécontentement qu'au cours de l'épidémie de *ramanenjana*, les malades se disaient possédés par l'esprit de la défunte reine. La situation devint intenable lorsque Radama décida d'écarter du pouvoir Rainivoninahitriniony, le premier ministre, Rainilaivivony, son jeune frère, et Rainijohary — les membres suprêmes des deux clans de Tsimiamboholahy et de Tsimahafotsy, qui, comme nous l'avons vu, avaient aidé Adrianampoinimerina à fonder le royaume merina. Le plan de Radama consistait à remplacer cette oligarchie par ses amis d'autrefois: ceux-ci se donnaient le nom de *mena maso* (littéralement, «yeux rouges») et étaient menés par des nobles de Vakinisinaony — région des antiques capitales merina, qui arguaient de leur ancienneté et de leur supériorité sur les Avaradrano d'Antananarivo<sup>44</sup>.

Surtout, Radama semblait faire plus confiance aux étrangers qu'aux Malgaches pour diriger le pays. La mission de reconnaissance qu'il envoya en Europe n'était pas conduite par des fonctionnaires malgaches comme en 1836-1837, mais par Lambert, l'aventurier français. Il recourait trop aux conseils d'Ellis et, à la mort de Rahaniraka, en novembre 1862, il nomma William Marks, un Nord-Américain, et Clément Laborde, le fils du consul français, secrétaires d'État aux affaires étrangères. Cette décision, comme celle de s'appuyer sur les *mena maso*, fit comprendre aux deux fils de Rainiharo et à leurs partisans (y compris Rainijohary) que le roi s'apprêtait à les éliminer. Ils décidèrent donc d'agir préventivement. Quand Radama refusa de lâcher les *mena maso* — et menaça même de punir ceux qui s'opposaient à sa volonté —, le groupe du premier ministre décida de l'écarter du pouvoir. À l'aube du

43. M. A. E., vol. V, Dupré à Drouyn de Lhuys, 23 octobre 1862.

44. Sur les origines ethniques des partisans de Radama, voir S. Ellis, 1980.

12 mai 1863, Radama fut étranglé avec une écharpe en soie, de manière à éviter de verser le sang royal, ce qui aurait été contraire à la tradition malgache. Selon le commentaire succinct de Mervyn Brown : « La faiblesse de caractère fut la cause principale de la chute de Radama. Sa bonté naturelle, son intelligence incontestable et ses excellentes intentions n'étaient pas complétées par l'autodiscipline, l'application ou un jugement sûr; il se révéla incapable de maîtriser l'opposition que le brutal renversement de presque toutes les options politiques de sa mère avait provoquée dans certains milieux<sup>45</sup>. »

## La révision de la politique de Madagascar : 1863-1868

Le successeur de Radama II fut son épouse, Ravodozakandriana, qui prit le nom de Rasoherina. Elle était la cousine germaine de Radama I<sup>er</sup>, et la succession restait donc dans la lignée d'Andrianampoinimerina. Elle fut *invitée* — il vaut la peine de souligner ce terme — à devenir reine par l'oligarchie qui avait renversé son mari et qui, désormais, était la véritable maîtresse du pays. Il est important de souligner que Rainivoninahitri-ny, Rainilaiarivony et leurs associés n'étaient opposés ni aux Européens ni à la modernisation de leur pays. Certes, la fraction « conservatrice », dirigée par Rainijohary, était encore là et poussait à un renversement complet de la politique de Radama II. Mais le groupe pro-européen du premier ministre avait la majorité au Conseil royal<sup>46</sup>. Ce que les nouveaux dirigeants désapprouvaient, c'était la manière dont Radama avait mené sa politique pro-européenne. Ils estimaient que la modernisation ne devait pas se faire aux dépens de leurs traditions et de leur indépendance.

Le nouveau gouvernement resta entre les mains de Rainivoninahitri-ny jusqu'en juillet 1844, date à laquelle celui-ci fut remplacé par Rainilaiarivony, son jeune frère, commandant en chef de l'armée. Rainilaiarivony allait garder le contrôle du pays pratiquement jusqu'à la fin du siècle. Le nouveau gouvernement voulait poursuivre la politique extérieure de Radama, mais avec d'importantes modifications. Les chartes de Lambert et de Caldwell, qui menaçaient l'indépendance du pays, furent révoquées. Les traités avec la France et l'Angleterre furent révisés de telle manière que les articles offensants qui autorisaient les étrangers à posséder des terres à Madagascar et les exemptaient des taxes à l'exportation et à l'importation furent abro-

45. M. Brown, 1978, p.195. Peu après la mort de Radama II, des rumeurs commencèrent à circuler selon lesquelles il était encore vivant; ces rumeurs coururent pendant plus de deux ans. De nombreux Européens, y compris le révérend W. Ellis, de la LMS, et Laborde, le consul français à Madagascar, ajoutèrent foi à ces rumeurs et essayèrent d'entrer en contact avec le souverain déchu. Raymond Delval a écrit une étude dans laquelle il est en effet démontré que Radama II survécut et s'enfuit dans la partie occidentale de l'île, où, après une tentative manquée de reprise du pouvoir, il vécut comme une personne ordinaire jusqu'à sa mort, à la fin du siècle. Voir R. Delval, 1964.

46. Cet examen de la ligne politique du Conseil de la reine est fondé sur le compte rendu que Jean Laborde a fait à Drouyn de Lhuys le 25 mai 1865, M. A. E., vol. VII.

gés. En ce qui concerne la politique intérieure, le christianisme continuerait d'être enseigné, mais les coutumes du pays qui interdisaient aux étrangers de se rendre dans des villes comme Ambohimanga ou d'y prêcher seraient désormais respectées. Les étrangers désireux d'aider au développement de Madagascar étaient bienvenus dans le pays. Le gouvernement malgache expédia des lettres aux autorités françaises et britanniques de la Réunion et de l'île Maurice, pour leur expliquer ce qui s'était passé à Madagascar et définir sa politique. En novembre 1863, il envoya une mission en Angleterre et en France pour expliquer la nouvelle politique de Madagascar et obtenir la révision des traités de 1862. Cette mission était dirigée par Rainifringia, accompagné de Rainavidriandrana.

L'Angleterre et la France réagirent de manière différente au renversement de Radama II. Lord John Russell, le secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, comprenait les difficultés que rencontrait Madagascar dans ses rapports avec les gouvernements étrangers. Tout en regrettant que le nouveau gouvernement eût abrogé un traité international, il accepta la demande de révision de l'ancien traité, et refusa de se laisser entraîner dans un conflit avec Madagascar à propos de la suppression de la charte de Caldwell<sup>47</sup>. Le gouvernement britannique accueillit donc chaleureusement la mission malgache à son arrivée à Londres, en mars 1864. Il fut convenu d'un nouveau projet de traité incorporant la plupart des propositions malgaches, sous réserve que les négociations se poursuivent à Antananarivo après le retour de la mission à Madagascar. Lorsque ces négociations commencèrent finalement en 1865, des difficultés surgirent, car les Anglais demandaient que leurs ressortissants puissent posséder des terres dans l'île, et que les taxes à l'exportation et à l'importation soient de 5 %, alors que les Malgaches réclamaient 10 %. Mais le gouvernement d'Antananarivo fut intraitable sur ces points, et les Anglais finirent par accepter toutes les propositions malgaches. Le traité fut signé dans la liesse, à Antananarivo, le 27 juin 1865.

La réaction française fut différente. Les Français n'adhèrent pas à la politique du nouveau régime. Ils étaient très irrités par la chute de Radama II, qui, à Paris et à Saint-Denis, fut attribuée à l'influence des missionnaires britanniques, et en particulier du révérend William Ellis. Le gouvernement français refusa donc l'abrogation de son traité de 1862 et de la charte de Lambert, tous deux ratifiés par l'empereur Napoléon III. La charte de Lambert avait été préparée sous le patronage direct de l'empereur, et une compagnie avait déjà été formée pour exploiter les concessions. Pour les Français, par conséquent, l'acceptation de l'abrogation de la charte et du traité aurait été un rude coup. Dans ces conditions, ils préféraient rompre les relations diplomatiques en septembre 1863<sup>48</sup>.

À Paris, de vives pressions étaient exercées sur le gouvernement français pour qu'il fasse respecter le traité et la charte par la force; il refusa, toute-

47. Voir Codore à Drouyn de Lhuys, 28 novembre 1863, M. A. E., vol. VI, et Russell à Cowley, 7 juin 1864, F. O. 48/6.

48. Voir Pakenham à Russell, 30 septembre 1863, PROFO 48/10, dans lequel la conduite de l'envoyé spécial français à Madagascar, Commodore Dupré, est bien discutée.

fois, de monter une expédition contre Madagascar et accepta d'envisager la révision du traité, à *condition* que Madagascar paie une indemnité de 1 200 000 francs (240 000 dollars) pour l'abrogation de la charte. Cette décision fut communiquée aux émissaires malgaches alors qu'ils se trouvaient encore en Europe. Leur visite à Paris, en juillet 1864, fut donc inutile. L'empereur Napoléon refusa même de les recevoir. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut un sermon amical, mais énergique, de Drouyn de Lhuys: le ministre français des affaires étrangères mit l'accent sur la nécessité de respecter les conventions internationales et fit clairement savoir que, pour son gouvernement, le règlement rapide de l'indemnité demandée était la condition *sine qua non* du rétablissement de relations amicales entre les deux pays.

À leur retour à Madagascar, les ambassadeurs informèrent le gouvernement que, pour les Français, l'abrogation de la charte de Lambert et du traité était une affaire de la plus grande gravité. Soucieux de se défaire des obligations imposées par ces deux conventions, les Malgaches acceptèrent de payer l'indemnité, d'autant plus que le gouvernement britannique ne paraissait guère enclin à intervenir en leur faveur. L'indemnité fut donc payée à Tamatave, le 1<sup>er</sup> janvier 1866, et des négociations s'engagèrent entre les deux pays en vue de la conclusion d'un nouveau traité. Toutefois, au lieu d'adhérer simplement à une version française du traité anglo-malgache de juin 1865, comme le gouvernement d'Antananarivo s'y attendait, les Français continuèrent d'exiger que leurs ressortissants aient le droit d'acquérir et de posséder des terres dans l'île; ce que, naturellement, les Malgaches refusèrent. Le gouvernement français, placé dans une position qu'il jugeait embarrassante, demanda au gouvernement britannique de faire amender son propre traité, de manière que les ressortissants français et anglais puissent obtenir des terres dans l'île. Mais les manœuvres françaises échouèrent, car les Britanniques se refusèrent à amender un traité déjà ratifié. Finalement, les Français durent accepter le traité anglo-malgache comme base d'un nouveau traité franco-malgache, dans lequel il fut stipulé que les ressortissants français n'auraient pas le droit d'acquérir ni de posséder des terres à Madagascar. Ce traité fut signé, le 8 août 1868, à Antananarivo.

Les cinq années qui suivirent la mort de Radama II furent fertiles en événements pour Madagascar. L'île avait connu de grandes difficultés avec la France, à propos de l'abrogation des conventions signées par Radama II. Les Malgaches avaient appris une chose importante: tandis que la Grande-Bretagne restait bienveillante et peu exigeante, la France se montrait hostile et inamicale. On craignait même à Antananarivo que les Français envahissent l'île. Lors de la signature du traité anglo-malgache en 1865, le gouvernement d'Antananarivo, selon le consul français, «remercia tous les Anglais — c'est-à-dire les missionnaires de la LMS résidant dans la capitale — de s'être aimablement associés au gouvernement pour obtenir les modifications qu'il demandait»<sup>49</sup>. Cette attitude fut considérée comme le ciment de l'amitié anglo-malgache, qui dura jusqu'à la fin du siècle. En revanche, la

49. Laborde à Drouyn de Lhuys, 29 juin 1865, M. A. E., vol. VII.



politique hostile de la France porta un coup sérieux aux relations entre les deux pays. Les Britanniques l'avaient emporté sur les Français, et, dans le contexte politique de l'île, c'était là un événement important dans l'histoire de Madagascar.

## Évolution interne, 1861-1880

Jusqu'à présent, notre étude de cette période a été essentiellement politique et diplomatique. Elle a concerné l'évolution politique du pays de 1800 aux années 1880, ainsi que les rapports diplomatiques de l'île avec la France et l'Angleterre. Il est à présent d'autant plus nécessaire d'étudier l'évolution administrative et socio-économique de Madagascar que les événements qui se sont produits dans ces domaines allaient se révéler essentiels lorsque Madagascar lutta pour sa survie, en tant qu'État indépendant, pendant la période de la « ruée » des Européens.

L'un des événements les plus importants de cette période — et qui allait avoir un impact énorme sur l'histoire ultérieure, fut la conversion au christianisme, en février 1869, de la reine Ranaivalona II et de son premier ministre, Rainilaiarivony (qui était également son époux). Le zèle avec lequel les missionnaires œuvrèrent, après leur retour dans l'île en 1861, montrait clairement qu'une révolution religieuse allait se produire dans le pays. En 1863, il y avait déjà près de 5 000 chrétiens dans la capitale malgache, sur une population totale de 60 000 âmes. À la fin de 1868, la LMS regroupait à elle seule 10 546 membres et 153 000 adhérents à Madagascar<sup>50</sup>. Il fallait désormais compter avec le groupe chrétien, dont un grand nombre de hauts fonctionnaires étaient membres. On ne pouvait plus employer la persécution pour éliminer le christianisme : utilisée dans les années 1830 et 1840, la méthode avait échoué. En 1870, on aurait, en persécutant les chrétiens, mis à l'écart l'élément le plus influent de la population. Les adeptes de la LMS avaient trouvé un chef en la personne de Rainimaharavo, le ministre malgache des affaires étrangères et le rival déclaré de Rainilaiarivony, qui se trouvait également être pro-anglais. Pour neutraliser Rainimaharavo et éviter une révolution chrétienne radicale, qui aurait pu aller jusqu'au remplacement de la reine Ranaivalona II par le prince Rasata, un protégé de la LMS, la reine et son premier ministre décidèrent de se convertir<sup>51</sup>. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'ils ne croyaient pas au christianisme ; mais cela explique pourquoi et comment cette conversion se produisit à ce moment précis.

Le fait que les chefs malgaches aient embrassé le protestantisme — la religion des Anglais — plutôt que le catholicisme fut important à bien des égards pour l'avenir de Madagascar. Les Malgaches avaient tendance à considérer le protestantisme comme la religion des dirigeants et l'associaient au pouvoir — d'autant qu'en dehors de l'Imerina et du Betsileo le christia-

50. Voir la chronique de la LMS et les rapports de la LMS pour les années 1860 et 1870.

51. D. Ralibera, 1977.

nisme ne faisait d'adeptes que dans les postes fortifiés des colons merina, où le gouverneur était souvent aussi un peu évangéliste. Les catholiques étaient très actifs dans le pays betsileo, parmi les peuples assujettis, chez qui se développa une sorte de christianisme populaire, parallèlement à la religion officielle. En réaction contre le pouvoir, on vit même renaître les religions traditionnelles, malgré la destruction publique des *sampy* [idoles] qui accompagnait la propagation du christianisme. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les prêtres les plus éminents du culte des *sampy* devinrent les meneurs de l'opposition à l'autorité royale<sup>52</sup>.

La conversion au protestantisme des dirigeants de Madagascar eut lieu peu après la conclusion du traité franco-malgache de 1868, qui avait été précédée, nous l'avons vu, par des conflits et même des menaces de guerre de la part de la France. C'était l'époque où les Britanniques apparaissaient — et *s'affirmaient* — comme les vrais amis et alliés de Madagascar, et où les missionnaires anglais ne manquaient pas de souligner cette position sans relâche. Grâce à des hommes comme James Cameron, la LMS avait fourni une importante assistance technique aux Malgaches; et Rainilaivony et ses collègues croyaient que, en embrassant le credo de la LMS, ils cimenteraient davantage cette amitié. De fait, en se convertissant au protestantisme, ils se rapprochaient des Anglais et pouvaient supposer que ceux-ci seraient de leurs côtés au cas où des problèmes avec la France se manifesteraient de nouveau. Les Français virent également dans cette conversion des Malgaches au protestantisme un signe de leur engagement aux côtés des Britanniques; ils considérèrent que la conversion de la reine marquait le rejet de l'influence et de la culture françaises, et un virage en faveur des Anglais.

Les missionnaires britanniques, une fois la guerre religieuse gagnée, exploitèrent leurs nouveaux avantages dans la capitale pour étendre leurs activités à tout le reste de la grande île. Même les catholiques, qui n'avaient pas d'influence politique directe à Antananarivo, purent faire du prosélytisme dans d'autres parties du pays<sup>53</sup>. Nous avons dit précédemment que les catholiques dominaient l'évangélisation du pays betsileo. D'autres missions arrivèrent par la suite, et, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, on vit se dessiner diverses zones d'influence — la Norske Missionary Society dans le Vakinankaratra, la Society for the Propagation of the Gospel (SPG) à l'est et la FFMA (Friends Foreign Mission Association) à l'ouest. Grâce à leur propre contribution et à l'alliance étroite entre les missionnaires anglais et le gouvernement malgache, de grands progrès furent réalisés dans les domaines de l'éducation et de la médecine. On a déjà évoqué les progrès de l'alphabétisation et l'existence d'une littérature. De nombreux bouleversements devaient s'ensuivre, notamment l'abandon du calendrier traditionnel lunaire pour le calendrier grégorien, introduit par les missionnaires britanniques en 1864. L'architecture aussi fut influencée surtout par la construction effrénée d'églises et de divers monuments aux martyrs, qui visait à faire d'Antana-

52. M. Esoavelomandroso, 1978*b*; S. Ellis, 1980.

53. A. Boudou, 1940-1942.



16.12. *Le palanquin de la reine Rasoherina, devant une case vénérée datant du règne d'Andrianampoinimerina. À l'arrière-plan, le temple protestant élevé sous les règnes de Rasoherina et de Ranavalona II.*

[Source: H. Deschamps, *Histoire de Madagascar*, 1960, Berger-Levrault, Paris.  
Photo reproduite par la Bibliothèque nationale, Paris.]

narivo une ville sainte supplantant Ambohimango<sup>54</sup>. De fait, ce fut à cause de ces remarquables progrès, en particulier dans le domaine éducatif, que les Malgaches gagnèrent pendant cette période l'admiration du « monde civilisé ». Cela, à son tour, contribua à fomenter une révolution sociale dans le pays.

Les missionnaires britanniques avaient ouvert les premières écoles, à Antananarivo, en 1820. Quand le christianisme fut interdit et que les missionnaires quittèrent le pays, l'éducation laïque fut poursuivie par les garçons malgaches qu'ils avaient formés. Lorsque les missionnaires revinrent après 1861, le développement de l'éducation s'accéléra considérablement, à tel point qu'en 1880 il y avait plus de 40 000 élèves dans les écoles des missions et du gouvernement. Le premier ministre décréta que « tous les enfants de plus de sept ans devaient aller à l'école »<sup>55</sup>. En 1881, le principe de la scolarité obligatoire fut inscrit dans le Code de 305 articles, et, en 1882, des agents de l'inspection publique commencèrent leurs tournées dans les écoles de l'Imerina. Les écoles secondaires furent créées dans les années 1870, mais elles ne se développèrent réellement qu'après 1880. De nombreux garçons, y compris deux des fils du premier ministre, furent envoyés à l'étranger pour poursuivre leurs études, notamment en Angleterre et en France. Le développement de l'éducation fut facilité par le nombre élevé d'imprimeries fondées par les missions, qui publiaient des livres, des revues et des journaux. Dans la mesure où le champ de l'éducation était dominé par l'influence des missionnaires, il n'est pas surprenant de constater que l'enseignement technique était en retard sur l'enseignement littéraire : les missionnaires s'intéressaient davantage à la création de congrégations qu'aux travaux publics. Le niveau d'éducation littéraire atteint par Madagascar est clairement attesté par la correspondance diplomatique malgache de l'époque, rédigée en anglais et en français.

Les premiers services médicaux furent créés dans l'île avec l'inauguration en 1862, par la LMS, d'un dispensaire à Antananarivo ; trois ans plus tard, un hôpital fut ouvert à Analakely, au centre de la capitale. En 1875, le gouvernement malgache organisa lui-même ses propres services médicaux, avec un personnel salarié. En 1880, Madagascar disposait de ses premiers médecins qualifiés, le D<sup>r</sup> Andrianaly et le D<sup>r</sup> Rajaonah (un gendre du premier ministre), qui avaient passé neuf ans à étudier à la Faculté de médecine d'Édimbourg<sup>56</sup>.

Dans le domaine de l'évolution constitutionnelle et administrative de Madagascar depuis l'époque de Radama I<sup>er</sup>, le changement le plus important fut le remplacement du monarque merina, en tant que chef du pays, par une oligarchie hova, dirigée par la famille de Rainiharo. Ce mouvement en direction d'une monarchie constitutionnelle commença dans les années

54. F. Raison, 1970, 1977, 1979.

55. M. Brown, 1978, p. 212. Voir aussi B. A. Gow, 1979, chapitre 4, dans lequel le travail médical et éducatif des missions anglaises est fort bien examiné.

56. V. Ramanakasina, s. d.

1820, quand la reine Ranavalona I<sup>re</sup> fut obligée de partager le pouvoir avec Rainiharo et Rainijohary, deux hommes appartenant à d'importantes familles hova, initialement modestes qui avaient acquis pouvoir et influence et qui avaient aidé Andrianampoinimerina à fonder le royaume merina à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Traditionnellement, le souverain de l'Imerina exerçait un « pouvoir personnel », gouvernait son royaume comme bon lui semblait et ne consultait ses conseillers qu'à sa convenance. Après la mort de Radama I<sup>er</sup> cependant, le pouvoir de la monarchie merina fut de plus en plus miné par la montée de la classe moyenne hova. Les Hova jouèrent un rôle déterminant dans la fondation et la consolidation du royaume en expansion. Au fil des années, ils profitèrent de cette position pour s'enrichir commercialement et occuper des postes clefs dans l'armée et dans l'administration. Bien que la classe des Andriana continuât à jouer un rôle important dans le pays, le pouvoir réel, l'armée et le gouvernement étaient à présent entre les mains des Hova. Mais le changement le plus important se produisit après l'assassinat du roi Radama II, en 1863, quand la nouvelle reine, Rasoherina, fut reconnue officiellement comme monarque constitutionnel et que le pouvoir passa dans les mains de l'oligarchie hova, qui avait renversé son mari. Avant son couronnement, Rasoherina dut, à la demande du premier ministre et de ses partisans, « signer une série d'articles dans lesquels elle s'engageait, entre autres choses, à ne pas boire d'alcool, à ne pas prononcer de condamnation à mort sans l'avis des membres du Conseil, à ne promulguer aucune loi sans l'accord du Conseil qu'à présent ils contrôlaient »<sup>57</sup>.

Les pouvoirs du gouvernement étaient en fait partagés initialement par les deux frères Rainivoninahitriniony et Rainilaiarivony, qui devinrent respectivement premier ministre et commandant en chef de l'armée. Quand, en juillet 1864, le premier ministre Rainivoninahitriniony fut renversé et remplacé par Rainilaiarivony, celui-ci devint à la fois premier ministre et commandant en chef de l'armée. C'était la première fois que les deux fonctions étaient exercées par une seule et même personne<sup>58</sup>. Quand Rainilaiarivony épousa la nouvelle reine — bien qu'elle eût plus de 50 ans, et 15 de plus que lui —, le nouveau premier ministre fut l'homme le plus puissant du pays. Rainilaiarivony devint le maître et, en fait, le roi sans couronne de Madagascar. Il renforça encore sa position en épousant aussi la reine qui succéda à Rasoherina. Le pouvoir passa donc du souverain et du groupe des Andriana au premier ministre, qui était le chef de l'oligarchie hova<sup>59</sup>.

Pour assurer l'ordre public et le fonctionnement des organes administratifs de l'État, un Code de 101 articles fut promulgué en 1868; d'autres articles y furent ajoutés chaque année, jusqu'à atteindre, en mars 1881, le nombre de 305. Le fondement général de ce Code était que les coutumes et les traditions du pays pourraient rester en vigueur tant qu'elles ne feraient pas obstacle au progrès. Le Code de 101 articles, qui fut imprimé et mis en circulation, était sévère dans son application; il représentait cependant

57. B. A. Gow, 1979, p. 41.

58. M. Brown, 1978, p. 199-200.

59. P. M. Mutibwa, 1974, p. 88; M. Brown, 1978, p. 207.

une amélioration des anciennes coutumes à bien des égards. Il réduisait le « nombre de délits passibles de la peine de mort de 18 à 13 — le premier était le crime volontaire, et les douze autres diverses formes de rébellion contre l'État ». Il abolissait également la notion de responsabilité familiale, selon laquelle les femmes et les enfants pouvaient être punis pour les crimes du mari et du père. Les lois n'étaient pas appliquées de la même manière dans les provinces, où les châtiments étaient en général moins rigoureux. En 1873, Ranavalona II avait même publié un code spécial de 118 articles pour le pays betsileo<sup>60</sup>.

En 1876, le gouvernement malgache créa trois hautes cours (il n'en existait qu'une auparavant) qui jugeaient les différents types de délits, chacune avec treize juges, dont onze étaient des fonctionnaires du palais. Dans les villages, des magistrats et des chefs (*sakaizambohitra*) furent nommés pour exercer la justice; de fait, au niveau local, le *fokon'olona* fut réorganisé de telle manière que les chefs de village obtinrent davantage de responsabilités. Ils devaient maintenir l'ordre, assurer le respect de la loi et exercer la justice. Mais qu'il s'agisse d'affaires portées devant les tribunaux de village ou devant les trois cours de justice de la capitale, la décision finale appartenait toujours au premier ministre. Cette centralisation, bien qu'elle concentrât toutes les responsabilités dans les mains d'un seul homme, permettait cependant au gouvernement d'Antananarivo de savoir ce qui se passait dans les provinces.

En mars de la même année, une réorganisation plus complète de l'appareil gouvernemental fut entreprise, avec la création d'un cabinet comprenant huit ministres, respectivement responsables de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre, de la justice, de la législation, du commerce et de l'industrie, des finances et de l'éducation. La création de ces ministères faisait partie du nouveau Code de 305 articles, qui devint la base des autres systèmes juridiques de Madagascar introduits jusqu'à la fin du siècle, et même sous la domination coloniale. Ce Code marquait, comme l'a observé un spécialiste, « un pas de plus vers un système plus humain, même si de nombreux châtiments restaient très sévères et si le Code conservait un caractère essentiellement malgache »<sup>61</sup>. Cela montrait une fois de plus que les Malgaches voulaient moderniser leur pays et rejoindre le « concert des nations ».

L'armée, elle aussi, connut de profonds changements. Les réformes que Radama I<sup>er</sup> avait introduites dans ce domaine avaient été abandonnées par ses successeurs. Mais, en 1872, le premier ministre entreprit de nouveau de moderniser l'armée. Avec l'aide d'un instructeur britannique, le gouvernement commença à recruter, à équiper et à former une plus grande armée professionnelle. La fabrique de Jean Laborde, à Mantasoa, qui produisait des armes légères, avait cessé de fonctionner quand Laborde avait quitté le pays. Le gouvernement songea à importer des armes d'Europe, en particulier

60. Voir M. Brown, 1978, p. 214-215, ouvrage dont nous nous sommes largement inspirés dans l'analyse qui suit; voir aussi E. Thébaud, 1960.

61. M. Brown, 1978, p. 216.



16.13. *Campement de Ranavalona II, à son retour de Fianarantsoa, 1873.*

[Source: F. Raison-Jourde, *Les souverains de Madagascar*, 1983, Karthala, Paris.

Photo: Fonds Grandidier du Musée des collections scientifiques, Tsimbazaza, Antananarivo.]

d'Angleterre, et des États-Unis d'Amérique. Mais cela coûtait cher, et Madagascar manquait d'argent et de devises. Il fallait donc tenter de fabriquer localement de l'armement léger.

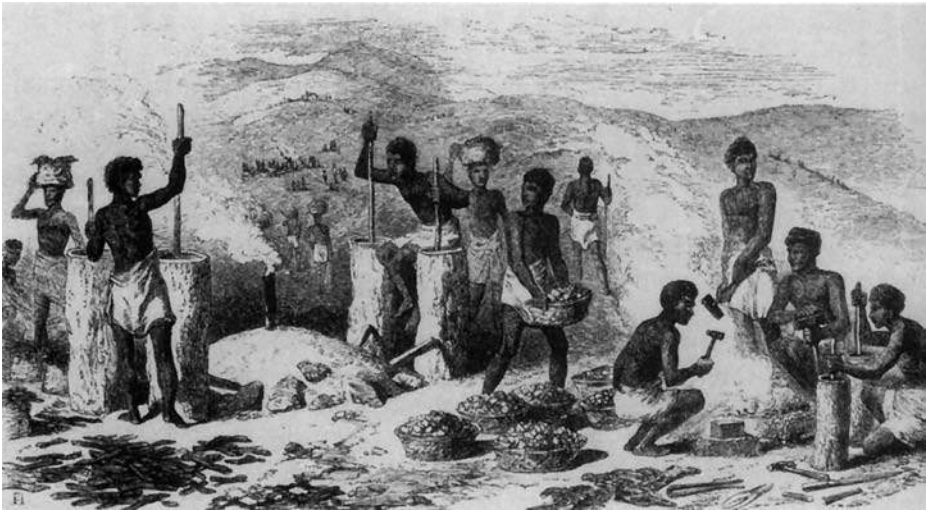
En 1876, d'autres réformes furent introduites dans l'armée. À partir de cette date, les soldats furent soumis à un examen médical annuel; on interdit l'achat des « honneurs » et des exemptions; les abus du système des aides de camp furent éliminés. En 1879, le service militaire obligatoire fut adopté pour une période de cinq ans. Chacune des six provinces d'Imerina dut lever 5 000 hommes; ce qui permit la création d'une puissante armée professionnelle de 30 000 soldats. Dans les années 1870, des expéditions soigneusement préparées furent lancées pour réprimer des soulèvements des Sakalava (en particulier de Menabe) et des Bara au sud. L'expédition menée contre les Bara, en 1873, fut victorieuse; la région passa enfin sous le contrôle du gouvernement d'Antananarivo. Mais, à l'approche des années 1880, il devint de plus en plus évident que le rôle de l'armée malgache n'allait plus être de réprimer des révoltes dans l'île, mais d'assurer la défense du pays contre les interventions françaises.

Pour rehausser son image à l'étranger, Madagascar interdit le trafic de l'alcool — notamment du rhum. De fait, en 1863, croyant que la consommation d'alcool expliquait la conduite de Radama II, le nouveau gouvernement avait décrété que le souverain ne devait pas boire de boissons fortement alcoolisées.

Des coutumes comme le *tangena* [jugement par ordalie] furent abolies sous le règne de Radama II. Le commerce des esclaves resta interdit à Madagascar; mais certains marchands étrangers, généralement anglais et français, continuaient à transgresser cette loi, particulièrement sur la côte ouest de l'île. En 1877, le gouvernement malgache libéra aussi les Makoa, ou *Masombiky* (comme les appelaient les Merina), c'est-à-dire tous les esclaves ou descendants d'esclaves amenés d'Afrique dans l'île. À défaut d'abolir l'esclavage lui-même, le décret de 1877, qui signifiait une grande perte économique pour les propriétaires des quelque 150 000 esclaves libérés, constituait une importante révolution sociale et montrait que le pays était décidé à se moderniser<sup>62</sup>.

## Le développement économique<sup>63</sup>

Antérieurement à l'intégration de Madagascar dans le commerce international, et en particulier avant les années 1860, époque où les Européens commencèrent à arriver en grand nombre dans l'île, les Malgaches avaient une « économie de subsistance ». La majeure partie de la population s'occupait uniquement d'agriculture, essentiellement pour subvenir à ses besoins; et le riz était la principale nourriture, surtout sur le plateau central. Les Malgaches s'étaient tellement spécialisés dans la culture du riz que, selon



16.14. *Fonte et forgeage du fer à Madagascar, dans les années 1850.*

[Source : W. Ellis, *Three visits to Madagascar*, 1858, J. Murray Publishers, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation de la British Library.]

62. Voir *Extracts from Report by Rear-Admiral W. Gore-Jones*, PROFO 48/34.

63. Voir P. M. Mutibwa, 1972. L'exposé qui suit emprunte beaucoup à cet article.



un observateur, « le caractère industriel et l'habileté des Malgaches ne se montrent nulle part mieux que dans la culture du riz »<sup>64</sup>. Outre l'agriculture, l'économie de Madagascar dépendait de l'élevage du bétail, notamment chez les Sakalava, dans l'ouest, et chez les peuples du sud de l'île. On élevait également des moutons et des porcs dans l'Imerina, et le poisson constituait l'un des aliments principaux des Malgaches. Les Merina ne purent se rendre maîtres du commerce sur la côte ouest; ils étaient pratiquement absents dans le Sud et se heurtaient à la concurrence des Antalaotra dans le Nord-Ouest. Sur la côte est, toutefois, ils arrivèrent à mettre en place un réseau commercial efficace.

Deux industries étaient très développées: le filage et le tissage d'un côté, les mines et la métallurgie (surtout le fer) de l'autre. Les Malgaches fabriquaient des étoffes et toute une série d'articles en métal pour leur propre usage. Telle était la base de l'éducation technique qu'ils reçurent des Européens. Nous avons déjà mentionné les produits de la fabrique de Laborde, à Mantasoa, à une quarantaine de kilomètres au sud-est d'Antananarivo. Alfred Grandidier, le fameux explorateur français de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle, nous apprend que, à Mantasoa, « Laborde produisait de l'acier pur, du ciment, des canons et des mortiers; toutes sortes d'armes et de munitions; des articles de tannerie; des verres et des poteries; des pots et des plats; des briques et du carrelage [...] des savons de toutes les couleurs; des bougies, du papier et de l'encre; de la potasse, de l'alun ordinaire et des acides sulfuriques; et, après 1843, il éleva des vers à soie chinois »<sup>65</sup>.

Beaucoup de ces produits cessèrent d'être fabriqués quand Laborde quitta Madagascar à la fin des années 1850. Mais certains des hommes avec lesquels il avait travaillé purent continuer à produire plusieurs articles nécessaires pour leur subsistance. Ce qui tua l'industrie locale, ce fut l'importation de matériaux meilleur marché (étoffes, chaussures et poteries) d'Europe et des États-Unis d'Amérique.

L'accession du roi Radama au trône, en 1810, vit le début de l'active participation de Madagascar au commerce international. Le trafic des esclaves était l'un des éléments majeurs de ce commerce; mais, après la conclusion du traité anglo-malgache de 1847, ce trafic fut interdit et ne reprit jamais dans les régions où l'autorité du gouvernement malgache était réelle. Les esclaves continuèrent à être importés d'Afrique vers la côte ouest de Madagascar et les territoires du Nord-Ouest, sous l'apparence de travailleurs contractuels. Ce trafic était quasiment le monopole des Antalaotra et des Indiens, qui bénéficiaient parfois de complicités parmi les fonctionnaires merina<sup>66</sup>. Par ailleurs, dans les régions qui échappaient pratiquement au contrôle des autorités d'Antananarivo, quelques esclaves étaient exportés vers l'île de la Réunion, l'île Maurice, les États-Unis d'Amérique et les Antilles. Le riz et le bœuf représentaient les autres exportations importantes, tandis que divers

64. Cité par P. M. Mutibwa, 1972; voir aussi H. Florent, 1979; M. Rasoamiaramanana, 1974, 1981; G. Rantoandro, 1981.

65. Cité par P. M. Mutibwa, 1972.

66. M. Rasoamiaramanana, 1981*b*; G. Campbell, 1981.

produits (étoffes, fusils, rhum et machines) étaient importés. Le gouvernement tirait la moitié de ses recettes douanières du commerce de la viande de bœuf. Indépendamment du commerce direct avec l'Europe et les États-Unis d'Amérique, Madagascar commerçait avec la Grande-Bretagne par l'île Maurice, Zanzibar<sup>67</sup> et les Seychelles, et avec la France par l'île de la Réunion. Le commerce malgache était absolument essentiel pour la colonie française de la Réunion, qui obtenait de la grande île presque tout son bétail et son riz, sans parler des esclaves. C'est en partie pourquoi les colons français de la Réunion et les petits négociants de Marseille considéraient Madagascar comme leur zone naturelle d'influence.

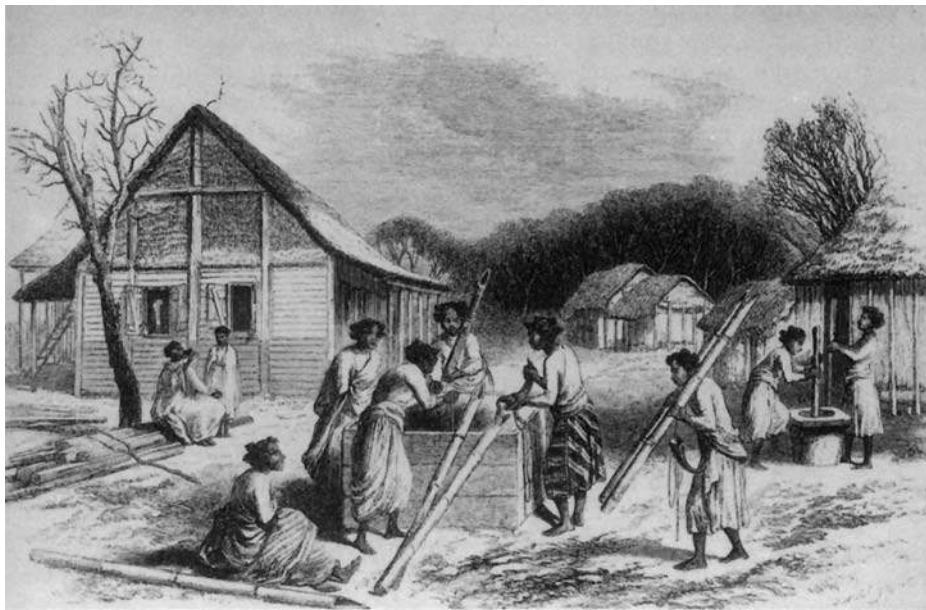
Le commerce international de l'île était fondé sur des traités d'amitié et de commerce. Nous avons mentionné, plus haut, les traités de 1862 avec l'Angleterre et la France, qui furent respectivement modifiés en 1865 et en 1868. Le premier traité avec les États-Unis d'Amérique fut signé en 1867, avec l'arrivée d'un consul américain à Antananarivo. Le gouvernement malgache installa aussi des ambassades à l'île Maurice, en Angleterre et en France, pour faciliter les échanges commerciaux<sup>68</sup>. Le premier ministre préférait nommer comme consuls des négociants importants des capitales étrangères. Pour Londres, il choisit M. Samuel Procter, qui faisait des affaires florissantes avec Madagascar. Cette nomination semble avoir eu lieu en 1862, quand Radama II commanda à MM. Procter et Bros de Londres des uniformes pour les soldats malgaches. Pour Paris, on nomma consul général, en 1876, un marchand français bien connu et très lié à Madagascar, M. Hilarion Roux. Pour l'île Maurice, le consul malgache fut Hippolyte Lemièrre, l'un des membres du Conseil législatif de l'île et un important négociant<sup>69</sup>. En 1881, pour encourager encore le commerce, on créa le ministère du commerce et de l'industrie, généralement appelé ministère « pour l'encouragement des arts industriels et des manufactures ».

Dans le domaine du commerce international, les dirigeants malgaches stimulèrent à la fois les entreprises privées et les entreprises d'État. Les principaux fonctionnaires du gouvernement qui possédaient suffisamment de capital créaient des entreprises et commerçaient fructueusement avec l'île Maurice, la Réunion et même l'Europe. Parmi les plus actifs se trouvait Rainilaiarivony, le premier ministre lui-même. L'agent de Rainilaiarivony à l'île Maurice était le consul Lemièrre, auprès duquel il avait un compte bancaire personnel destiné à acheter des produits de luxe — notamment des vêtements — de l'île Maurice et d'Europe. Le rôle des individus, cependant, ne faisait guère que compléter celui de l'État. Comme nous l'avons déjà remarqué, ce fut le gouvernement lui-même, à Antananarivo, qui établit des relations commerciales avec les puissances étrangères et les ressortissants étrangers, grâce à la signature de traités, à la création

67. H. Kellenbenz, 1981.

68. Voir, par exemple, Radama II à Lemièrre, 25 septembre 1862, pièce jointe, Stenenson à Newcastle, 1<sup>er</sup> novembre 1862, PROFO 167/443; cité également par P. M. Mutibwa, 1972.

69. P. M. Mutibwa, 1972.



16.15. *Femmes esclaves en train de puiser de l'eau et de piler du riz à Madagascar, dans les années 1850.*

[Source: W. Ellis, *Three visits to Madagascar*, 1858, J. Murray Publishers, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation de la British Library.]

de consulats et à l'octroi de concessions aux capitalistes étrangers, destinées à l'exploitation des ressources minérales et naturelles du pays. Les traditions et la constitution malgaches interdisaient la cession directe de terres aux étrangers, mais le gouvernement consentait à affermer des terres sur lesquelles les étrangers pouvaient établir des plantations ou exploiter des ressources naturelles. La première concession fut octroyée à Joseph Lambert, un aventurier français, par Radama, en 1855, alors qu'il était encore prince héritier; cette concession, confirmée sous forme de traité en septembre 1862, fut certes bientôt supprimée, mais le gouvernement prit l'habitude d'en accorder d'autres, surtout dans les années 1880, pour favoriser le développement du pays, tout en prenant soin d'éviter toutes les conditions qui auraient pu menacer l'indépendance du pays. De fait, le Code des 305 articles, promulgué en mars 1881, interdisait la vente de terres aux étrangers et la punissait de mort.

## Conclusion

Nous avons examiné, dans cette étude, les efforts de modernisation déployés par les Malgaches pour donner une base ferme au développement de leur pays. Ce processus commença avec l'accession au trône du

roi Radama I<sup>er</sup> et fut consolidé dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le retour des étrangers après 1861, l'encouragement du commerce extérieur et les influences culturelles étrangères ouvrirent une nouvelle ère pour les Malgaches. Le processus de modernisation comprenait la conversion au christianisme et l'institution d'une série de réformes destinées à mobiliser les ressources humaines et naturelles du pays, de manière à atteindre un degré supérieur de développement dans les domaines politique, social et économique. Ces réformes, réalisées par les dirigeants malgaches, surtout à partir de l'accession au trône de Radama II, en 1861, furent cruciales pour l'évolution de Madagascar. On s'obstine à prétendre que l'Afrique a été colonisée parce qu'elle était pauvre et sous-développée. Aussi mérite-t-il d'être souligné que Madagascar, pendant la période qui nous occupe, avait, quant à elle, entrepris d'importantes réformes qui, comme un amiral anglais le faisait observer, en mars 1881, avaient fait des Malgaches « une race capable de gouverner le pays, qui rendait inutile toute intervention d'une nation étrangère »<sup>70</sup>. Cependant, quand vint le moment de la ruée « des Européens », le développement ne protégea pas Madagascar de l'ingérence étrangère. À certains égards, la modernité avait affaibli le royaume<sup>71</sup>; à d'autres, les réformes renforcèrent la résistance que les Malgaches furent capables d'opposer.

70. PROFO 48/34, *Extracts from Report of Rear-Admiral W. Gore-Jones.*

71. G. Jacob, 1977.

# Nouveaux développements au Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et la Libye

*Mohamed H. Chérif*

De graves bouleversements affectèrent le Maghreb au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fait le plus apparent, c'est le naufrage des États autonomes qui le constituaient au début de ce siècle, sous la pression et au bénéfice des principales puissances européennes : le régime deylical algérien succombait, dès 1830, sous l'assaut répété des forces françaises ; la Libye des *Ḳāramānī* retombait sous la domination directe ottomane en 1835 ; la Tunisie beylicale était placée sous le protectorat de la France en 1881, en attendant que la Libye fût envahie par les Italiens en 1911, et que le Maroc le fût à son tour par les Français et les Espagnols en 1912. Il est bien évident que ces événements politiques ne résument pas toutes les transformations subies : ils couronnent ou précèdent des changements en profondeur, au niveau de l'économie, de la société et même de la culture, qui, toutes, traversent une crise extrême au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est à cette époque que commencèrent à s'affirmer le « développement » des uns (les pays capitalistes européens) et le « sous-développement » des autres (le Maghreb, dans notre cas)<sup>1</sup>. Une abondante littérature contemporaine nous enseigne que les deux phénomènes sont intimement liés. Aussi est-il vain de rechercher les causes des difficultés de l'Afrique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle dans une conjoncture purement locale, de les attribuer unilatéralement, comme on l'a fait à une certaine époque, à l'« archaïsme », au « retard séculaire » et aux « tares » propres des civilisations d'Afrique du Nord et non européennes d'une façon générale.

1. E. J. Hobsbawm, 1977 ; L. Valensi, 1978.

Le Maghreb connaissait encore, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un relatif équilibre, dont nous nous efforcerons d'étudier les fondements et d'évaluer les forces et les faiblesses. Cet équilibre fut brutalement rompu, au lendemain de 1815, dès que commença à s'exercer l'expansion européenne dans une Afrique du Nord si proche et depuis si longtemps reliée à l'Europe par des rapports belliqueux (la guerre de course) ou pacifiques (le commerce). À des moments différents et suivant des modalités diverses dépendant des conditions locales, l'impact européen se fit sentir au Maghreb et y provoqua à court terme des situations différentes selon les pays, et à long terme les mêmes ébranlements et le même résultat: la mainmise coloniale.

À l'époque, l'espace maghrébin se partageait entre un pays juridiquement indépendant, le Maroc des Alawites (Alaouites), et trois régences qui avaient le statut juridique de provinces de l'Empire ottoman, mais qui disposaient d'une autonomie de fait presque totale: le pays d'Alger, où dominait un dey électif; celui de Tunis, où régnait depuis 1705 la dynastie des beys husseïnites; la régence de Tripoli, enfin, entre les mains de la famille des *Ḳāramānī* à partir de 1711. Quels traits communs présentaient les régimes des régences ottomanes, et à quels types de sociétés imposaient-ils leur domination?

## Le Makhzen au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>

À Alger, à Tunis ou à Tripoli, l'État ou ce qui en tenait lieu — le Makhzen d'après l'appellation consacrée — se matérialisait par un appareil politico-militaire plus ou moins surimposé, marginal par rapport au corps de la société qu'il dominait. Les maîtres du pouvoir se voulaient d'essence différente de celle de leurs sujets: des Turcs — plus ou moins assimilés selon le cas dans les régences —, et des *shārīf* au Maroc. Dans leur entourage, les plus hautes charges étaient souvent confiées à des *mamlūk* — anciens esclaves d'origine chrétienne, convertis et convenablement dressés au service de la cour ou de l'armée. Le pilier des régimes était constitué par des corps militaires étrangers, à savoir les milices de janissaires turcs. L'essentiel des moyens de domination de la société musulmane était puisé en dehors du pays ou du corps social: les monnaies fortes (piastres espagnoles, en particulier), attirées par le commerce maritime ou par la guerre de course; les armes « modernes » et leurs spécialistes pour l'armée; le papier à écrire et le chiffre (manié par les comptables juifs) pour l'« administration ». Si rudimentaires que puissent paraître ces moyens en comparaison de leurs équivalents en Europe, ils se révélaient d'une grande efficacité dans des sociétés auxquelles ils étaient peu familiers. Le Makhzen se posait en intermédiaire entre la « modernité » européenne ou turque et le « traditionalisme » des sociétés intérieures, ce qui lui permettait de dominer celles-ci et de les exploiter à son profit et, pour une part, à celui des notables citadins et du capitalisme marchand européen; celui-ci, en effet, fournissait monnaies, armes, papier, etc.,

2. A. Laroui, 1970, p. 244-267; M. H. Chérif, 1977.

et se procurait les produits des campagnes maghrébines. Cette exploitation est pour une large part responsable du maintien des sociétés rurales intérieures dans leur « archaïsme », sinon de leur déclin<sup>3</sup>.

Les appuis locaux ne manquaient pas non plus au Makhzen précolonial: groupements guerriers (*makhzen*) à son service; notables citadins (fournissant des *ka'id* ou gouverneurs; *lazzam* ou fermiers de ses droits; *wakīl* ou régisseurs, etc.); grandes familles rurales où étaient recrutés les *shaykh* ou chefs des communautés locales; hommes de religion, qu'ils fussent *'ulamā'* [lettrés] dans les cités, *murābit* [saints] ou chefs de confréries ici et dans les campagnes, constituant de précieux alliés pour le pouvoir en faveur duquel ils prêchaient l'obéissance et qu'ils légitimaient en quelque sorte. C'est de la plus ou moins grande étendue de ces appuis locaux que dépendaient la nature du régime et, en définitive, sa chance de durer: à Alger, la prépondérance des janissaires turcs (au moins jusqu'en 1817) et celle des deys d'origine levantine freinaient l'évolution du pouvoir vers une certaine intégration, même partielle; alors qu'à Tunis, les beys s'assimilaient au pays (tout en continuant à se déclarer « turcs ») depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle; et qu'à Tripoli les Kāramānī le faisaient depuis 1711.

## La société citadine

D'une façon générale, le même tissu humain, caractérisé par la supériorité des solidarités familiales ou lignagères, et la même culture musulmane s'étendaient d'un bout à l'autre du Maghreb; toutefois, la société citadine pouvait être plus affirmée dans sa partie « tunisienne »; la *ḡabīla*, plus répandue en Libye; la ruralité prépondérante dans le pays d'Alger et la montagne berbère plus pesante dans l'ensemble marocain. Cela est déjà une indication quant à l'hétérogénéité du milieu humain maghrébin: nous pouvons en gros y distinguer les citadins (*h'adhar*), les sédentaires villageois, les hommes des *ḡabīla* et les montagnards, surtout berbères.

La cité, nous le savons, est inséparable de la culture islamique: aussi jalonne-t-elle l'espace maghrébin depuis Rabat et Fès, à l'ouest, jusqu'à Benghazi et Tripoli, à l'est, en passant par Tlemcen, Alger, Constantine, dans la régence d'Alger, et par Tunis, Sousse, Kairouan, dans celle de Tunis<sup>4</sup>. Cette cité ne renferme que 10 à 15 % au mieux de la population maghrébine. Mais elle concentre les activités les plus lucratives et les fonctions les plus importantes: commerce et artisanat (dont certains secteurs frisent le stade capitaliste, comme la fabrication de la chéchia ou bonnet en laine à Tunis<sup>5</sup>); magistère spirituel (culture, enseignement et justice religieuse, le tout fondé sur le texte écrit); exercice du pouvoir politique, administratif et militaire (le

3. Ces considérations sont largement développées dans M. H. Chérif, 1979a.

4. L. Valensi, 1969a, p. 50-61; P. Bourdieu, 1970, p. 54-57; J. Berque, 1978, p. 115-117, 221-230, 398-401, 434-440; R. Gallissot et L. Valensi, 1968; D. Sari, 1970, p. 3-12 et 32-56.

5. L. Valensi, 1969b.



17.1. Intérieur de la mosquée de Ketchawa à Alger (érigée en 1794) en 1833.

[Source : C. A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Conquête et colonisation*, 1964, PUF, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]



Makhzen, c'est d'abord la ville, puis son prolongement dans les campagnes). La ville, c'est donc l'économie monétaire (en contraste avec l'économie de subsistance dominante dans les campagnes), la civilisation de l'écrit (alors que la campagne est le royaume de la tradition orale) et la hiérarchisation des hommes (en opposition avec l'organisation lignagère et en principe égalitaire de la société rurale). Ces traits nous semblent suffisamment marqués pour distinguer fortement la société des cités de celle des campagnes, malgré une base familiale, agnatique commune<sup>6</sup>.

Jouissant de ces atouts multiples, la société citadine était-elle susceptible d'évoluer et d'entraîner à sa suite le reste du pays dans des transformations radicales, à l'instar de ce qui se déroulait à l'époque en Europe<sup>7</sup>? Cela revient à poser le problème de la « bourgeoisie » citadine, de sa force ou plutôt de ses faiblesses. Celles-ci sont nombreuses: les moyens et les techniques mis en œuvre restent dans l'ensemble « traditionnels », de faible rendement et de bas niveau; l'emprise économique de la ville sur la campagne est bien limitée (en raison de l'importance, ici, de l'économie de subsistance et de la résistance des collectivités rurales — surtout des (*ḳabīla*)); la concurrence du capitalisme marchand européen est sévère à l'extérieur; il arrive même à assurer et à contrôler les relations par mer entre les divers pays islamiques. Ces handicaps multiples interdisent en fait à la bourgeoisie commerçante et artisanale un développement autonome: aussi subit-elle la tutelle protectrice — mais paralysante — du Makhzen, dès que ses affaires dépassent une certaine importance. À l'intérieur, le capital « bourgeois » s'investit de préférence dans le fermage (*lizma*) des taxes<sup>8</sup>; à l'extérieur, l'association commerciale avec un grand personnage est de règle; les Juifs Bacri et Busnach avec le dey d'Alger, le Djerbien Hadjdi Yūnis ibn Yūnis avec le premier ministre tunisien, vers 1800. Bridée dans son développement, la « bourgeoisie » citadine ne pouvait être un ferment de transformation de l'ensemble de la société.

## La société rurale

Les contemporains distinguaient nettement le citadin (*ḥ'adhari*) de l'homme des campagnes (*badawi*). Les fondements de cette distinction? D'un côté, règne la culture écrite, élaborée, de l'autre, l'oralité et la tradition répétitive; sur le plan religieux, d'une part, le *ʿālim* [savant] enseigne la loi, d'autre part, le marabout opère, et le « culte audiovisuel » triomphe<sup>9</sup>. Sur le plan matériel, la monnaie et les activités qu'elle postule animent la vie des cités,

6. L. Valensi, 1977, insiste sur l'homogénéité du corps social maghrébin, caractérisé par la prépondérance des relations agnatiques patrilineaires. Pour notre part, nous sommes sensibles aux différences entre les sociétés rurales et les sociétés citadines, et avons relevé les spécificités de ces dernières à plusieurs reprises, en particulier dans M. H. Chérif, 1979b, et notamment p. 235-277.

7. R. Gallissot et L. Valensi, 1968, p. 58-60; L. Valensi, 1978, p. 574-586; A. Laroui, 1970, p. 244-267; J.-C. Vatin, 1974, p. 104-110.

8. M. H. Chérif, n. d.

9. E. Gellner, 1969, p. 7-8.



17.2. Une école coranique à Alger, en 1830.

[Source : C. A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Conquête et colonisation*, 1964, Paris, PUF. Illustration reproduite avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]

alors que l'économie de subsistance et le faible développement des forces productives — démographique, technologique — caractérisent les campagnes. Du point de vue social, si, dans la ville, la hiérarchisation en même temps que l'individualisation se font sentir, dans les campagnes, en revanche, l'organisation lignagère, ou plus exactement patrilinéaire, domine: les groupes humains se définissent par leur rattachement — plus mythique que réel — à un ancêtre éponyme (« fils de... »). La société bédouine se présente comme formée de « segments » juxtaposés, alliés ou opposés selon certaines règles dictées moins par les liens du sang que par le milieu naturel ou la nécessité de l'équilibre de l'ensemble<sup>10</sup>. Le principe lignager implique l'égalitarisme théorique des « frères » ou « cousins », ennemis dans certains cas, l'appropriation collective, du sol et la solidarité dans le travail. La décision appartient à un *shaykh* (ou, chef, étymologiquement « le vieux »), « élu » — ou, plus exactement, choisi, par les chefs de famille à chaque niveau de la subdivision du groupe.

Cette organisation bédouine ou rurale, schématiquement décrite, comment l'interpréter? Les segmentaristes n'y voient qu'un simple modèle, sans bases matérielles réelles, une pure reconstitution « structurale », mythique de la réalité; tout est lignage et discours justificateur généalogique, dans les *kabīla*, les villages, et peut-être même au sein de la ville<sup>11</sup>. Cette interprétation, on s'en doute, a fait l'objet de critiques: on lui a reproché de faire peu de cas des éléments matériels réels de l'organisation sociale, préférant les bases biologiques de ces groupements élémentaires à l'adaptation à un milieu naturel très présent, et d'analyser les communautés rurales sans référence à l'environnement islamique ou du *Makhzen*, méconnaissant ainsi le facteur de l'évolution historique, etc.<sup>12</sup>.

Pour notre part, nous nous bornerons à constater que si les traits « segmentaires » sont bien marqués dans les endroits reculés, et parmi les populations isolées, ils s'estompent ou disparaissent, en revanche, dans les campagnes ouvertes aux influences de la cité ou du marché: le plat pays des villes (dans un rayon d'une dizaine à une trentaine de kilomètres, selon nos estimations<sup>13</sup>); les oasis reliées au grand trafic; quelques régions spécialisées dans un produit hautement commercialisé (les grains dans les zones du *mulk* [propriété] céréalier, les huiles du Sahel tunisien, etc.). L'influence de la cité s'y fait sentir dans l'économie (l'argent ou le capital en nature); le régime foncier (affirmation de la propriété nette régie par le droit écrit); les rapports sociaux — impliquant en partie subordination et exploitation (le personnage du *khammās* [métayer au quint] est familier dans ces zones)<sup>14</sup>. Même si la référence généalogique reste fondamentale, et la petite exploitation familiale très répandue dans ces secteurs « ouverts », ceux-ci ne présentent pas moins une originalité certaine par rapport aux régions « tribales » ou montagnardes.

10. E. Gellner et C. Micaud, 1973, p. 59-66.

11. Voir *supra*, notes 6, 9 et 10.

12. A. Laroui, 1977, p. 174-178; L. Ben Salem, 1982.

13. M. H. Chérif, 1979*b*.

14. S. Bargaoui, 1982.

Extrêmement diverses, faiblement intégrées, mettant en œuvre une technologie « traditionnelle » de bas rendement, les sociétés maghrébines et le Makhzen qui les dominait, en partie grâce à des moyens importés, présentaient certes maintes faiblesses; mais ils réussissaient, malgré tout, à maintenir un équilibre que le retour en force des flottes et des mercantis européens allaient irrémédiablement compromettre après 1815.

## L'offensive européenne

Les guerres napoléoniennes prenant fin en 1815, cette offensive, appuyée sur des forces désormais irrésistibles, se déclenchait au Maghreb et bientôt dans le reste du monde. Jusqu'en 1850-1860, les exigences du marché étaient les plus impératives, car la production s'accroissait au rythme de l'industrialisation en Europe, les prix s'abaissaient par le même mouvement, et les termes de l'échange se détérioraient. Dans la conjoncture sévère de l'époque, la concurrence s'exacerbait et la politique européenne d'expansion outre-mer devenait plus agressive<sup>15</sup>. Dès 1816, la flotte anglaise de lord Exmouth, en 1819, celle de l'amiral Freemantle, accompagnée cette fois-ci par la division navale française de l'amiral Jurien, venaient signifier aux puissances « barbaresques » l'interdiction de la guerre de course décidée par le concert des nations européennes. Mais, derrière ce noble motif, se dissimulaient des visées mercantiles, puisque les Français réclamèrent pour leurs nationaux — surtout provençaux — et les Anglais pour leurs clients italiens, espagnols — rivaux des Français — de larges avantages commerciaux. C'était le début d'une politique promise à d'heureux lendemains, et dont la finalité était la soumission des pays maghrébins aux exigences de plus en plus fortes de l'économie et de la politique européennes<sup>16</sup>. Les instructions données au nouveau consul de France, envoyé à Tunis à la tête d'une escadre en 1824, mettaient l'accent sur « la nécessité de replacer cette puissance inférieure [la régence] dans les rapports convenables à la dignité et aux intérêts du royaume [de France] »<sup>17</sup>. Le commerce européen, et surtout français, tira de cette « nécessité » le plus grand bien, puisqu'il se développa rapidement à la faveur d'un régime exceptionnellement avantageux, révoltant d'injustice: toutes les combinaisons, même les plus louches, étaient d'avance assurées du succès grâce à l'appui du consul européen intéressé. « S'il n'y avait pas de Barbaresques, il faudrait en créer », s'écriait un des négociants français établi à Tunis<sup>18</sup>. De même, l'« honneur national » qui trouve au Maghreb des satisfactions ou des compensations à peu de frais: on sait que l'expé-

15. R. Schnerb, 1957, p. 44-45; M. H. Chérif, 1970.

16. A. Laroui, 1970, p. 275 et suiv.

17. Archives du Quai d'Orsay, Correspondance consulaire, Tunis, vol. 44: « Instructions au Consul général de France à Tunis, en date du 28 novembre 1823 ».

18. *Ibid.*, vol. 48, lettre du 10 août 1830 (Délibérations de la « nation » française à Tunis).

dition d'Alger, en 1830, a été décidée par un régime aux abois, soucieux de restaurer son prestige et de raffermir ses positions en France même.

Parallèlement au commerce, se développèrent les affaires de tout ordre, et en particulier les opérations de prêt ou d'usure. Un exemple parmi d'autres: à court d'argent, le bey de Tunis prend l'habitude de vendre, à l'avance, aux négociants européens l'huile de son pays, dont il monopolise le commerce; la récolte venant à manquer en 1828, ces négociants exigent et obtiennent le remboursement de leurs avances au cours de l'huile à l'époque à Marseille<sup>19</sup>. Les ennuis du bey ne sont pas pour autant terminés. Dans les années 1830, le poids des dettes — renouvelées — retombe, d'une part, sur quelques grands personnages comme le premier ministre, totalement ruiné à cette occasion, et, d'autre part, sur les producteurs d'huile du Sahel, qui doivent acquitter plus de 2 millions de francs entre 1832 et 1845<sup>20</sup>. Suprême subtilité, les négociants obligent le bey à exiger de ses sujets de l'argent et non de l'huile, en remboursement de ses avances, afin de se réserver les bénéfices du commerce de cette denrée: ils se substituent au bey dans la pratique des avances aux producteurs avant la récolte, et, dès 1838, un certain nombre de ceux-ci, débiteurs défaillants, se voient saisir leurs biens<sup>21</sup>.

L'engrenage des prêts est amorcé: il ne fait que se développer par la suite. Vers 1860, quand les capitaux abondent en Europe et que le taux d'intérêt s'avilit, quand les États maghrébins — encore indépendants pour la plupart — s'engagent dans la voie des « réformes » à la suggestion des consuls et conseillers étrangers, la pénétration européenne prend une autre tournure: de marchande elle se fait plus financière. L'Algérie s'ouvre aux entreprises capitalistes (la « colonisation aux gants jaunes » dans le domaine agricole, les banques, les entreprises de travaux publics, les mines, etc.)<sup>22</sup>.

Plus typique est le phénomène en Tunisie, dont les finances furent mises en coupe réglée, puis sous tutelle européenne, en l'espace d'une dizaine d'années (entre 1859 et 1869 environ). Poussé sur la voie de la « modernisation » et des grands travaux par les consuls français et anglais de l'époque, le gouvernement beylical se lance dans de folles dépenses pour acquérir en Europe, à des prix exorbitants, un matériel militaire ou naval désuet (par exemple, des canons d'un vieux modèle rayés à l'extérieur, en 1865), pour faire effectuer par des concessionnaires étrangers, à des conditions très onéreuses, des travaux d'une utilité douteuse (réfection de l'aqueduc romain de Carthage, construction d'hôtels consulaires pour les représentants des puissances européennes à partir de 1859<sup>23</sup>, etc.). Fatalement, le bey est amené à

19. M. H. Chérif, 1970, p. 741-742; K. Chater, 1984, p. 335-338.

20. Archives générales du gouvernement tunisien, registres n<sup>os</sup> 2348, 2349, 2433, etc., citées par I. Saādoui, dans un mémoire de recherche sur le commerce extérieur tunisien dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, 1980.

21. *Ibid.*, et L. Valensi, 1977, p. 343.

22. A. Rey-Goldzèiguer, 1977, p. 583-606.

23. A. Ibn Abī-Dhiyāf, 1963-1964, tome IV, p. 261-264; J. Ganiage, 1959, p. 190-192.

s'endetter de plus en plus, d'abord auprès des courtiers et agents financiers locaux — surtout des Juifs livournais, sous protection européenne — qui détiennent, en 1862, près de 28 millions de francs de créances, souscrites par le gouvernement à des taux usuraires<sup>24</sup>.

À partir de 1863, le bey fait appel au crédit extérieur, en principe moins onéreux que le crédit local; et des emprunts — autorisés par le gouvernement français — sont lancés sur la place de Paris. Mais grasses commissions, pots-de-vin, tripotages ou franchises escroqueries, au profit de faiseurs européens (les banquiers juifs d'origine allemande Erlanger et Oppenheim, le directeur du Comptoir d'escompte Pinard, etc.) et d'agents peu scrupuleux du bey (le premier ministre Mustafâ *Khaznadâr*) réduisent à peu de chose les sommes empruntées et réellement encaissées par le *beylik*<sup>25</sup>. Ces emprunts augmentent rapidement la dette nationale: près de 100 millions de francs au début de 1866, 160 en février 1870, pour des recettes annuelles de l'État de l'ordre de 10 à 15 millions de francs<sup>26</sup>.

Aux prises avec une conjoncture très difficile (les mauvaises récoltes de 1866 à 1870, et même la famine et l'épidémie en 1867), le gouvernement beylical est bientôt en faillite: les puissances française, anglaise et italienne imposent au bey une commission financière internationale qui prend sous son contrôle tous les revenus de l'État tunisien afin d'assurer le paiement de la dette publique (5 juillet 1869) en annuités fixées à 6 millions et demi de francs<sup>27</sup>. La période de 1870 à 1881 est marquée par un certain répit politique en Tunisie, à la faveur de l'éclipse de la France après sa défaite, et de la gérance honnête et éclairée de *Khayr al-Dîn*, premier ministre de 1873 à 1877. Mais la pénétration capitaliste ne continue pas moins, par l'intermédiaire des organismes bancaires: The London Bank of Tunis, associée aux Baring, Glynn, Mills, etc., de 1873 à 1876; la Société marseillaise de crédit, soutenue par le Crédit industriel et associée aux frères Péreire, ainsi qu'au Comptoir d'escompte, à la Banque des Pays-Bas, etc., surtout de 1877 à 1881. Opérant par le biais de filiales ou associés à certaines entreprises industrielles comme la Société des Batignolles, les consortiums capitalistes arrachent d'avantageuses concessions à un bey désarmé: banques à privilèges, voies ferrées, mines, ports, immenses domaines fonciers<sup>28</sup>. Par son intervention dans les travaux d'infrastructure et même dans la production, le capitalisme prépare la voie à la colonisation directe du pays. Par les intérêts mis en jeu, il appelle et justifie à l'avance l'intervention politique, à savoir l'expédition militaire qui aboutit rapidement à l'établissement du protectorat français en Tunisie, le 12 mai 1881.

En Algérie, la pénétration européenne prit une tournure quelque peu différente du fait de la conquête précoce du pays en 1830. En plus des

24. J. Ganiage, 1959, p. 195.

25. Voir J. Ganiage, 1959, p. 203-216 et M. Bdira, 1978, p. 121-124.

26. J. Ganiage, 1959, p. 335-402.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 421-426, 463-471, 564-588, 600-608 et 640-661.

inévitables intérêts du capitalisme marchand, puis bancaire, les colons manifestèrent leur appétit de terres algériennes et en réclamèrent aux autorités. Celles-ci leur en procurèrent par divers moyens: confiscations (surtout après les grandes révoltes comme celle de 1871)<sup>29</sup>; cantonnement dont furent l'objet et la victime les communautés rurales (en vertu des ordonnances et circulaires militaires des années 1840, en premier lieu)<sup>30</sup>; encouragements à la division des terres « collectives » et à la mobilisation de la propriété (loi du 26 janvier 1873, par exemple)<sup>31</sup>. Les quelques tentatives de protection de la propriété locale (communale, en particulier), comme le senatus-consulte de 1863, firent long feu devant la pression du milieu « coloniste ». En 1882, la propriété européenne accaparait déjà près de 1 073 000 hectares (en 1890, 1 337 000), principalement dans la zone tellienne<sup>32</sup>. On en devine sans peine les conséquences pour la société autochtone.

## Les facteurs du changement

Sous ses diverses formes, directe ou indirecte, marchande ou financière, la pénétration européenne eut pour effet de rompre l'équilibre ancien du Maghreb. Quels furent les principaux agents de transformation et selon quel processus celle-ci eut-elle lieu? Quel fut l'impact de la pression européenne sur les différentes catégories de la population?

Le commerce maritime, effectué par des négociants européens — ou, dans de rares cas, par leurs agents ou alliés locaux —, fut le premier en date de ces facteurs de changement. Il affaiblit graduellement, jusqu'à se substituer à lui, le grand commerce traditionnel caravanier ou même maritime avec le Levant<sup>33</sup> à l'exception du trafic transsaharien de la Libye, qui reprit de la vigueur vers 1845 et maintint ses positions jusqu'aux alentours de 1880<sup>34</sup>. Au Maghreb même, les produits industriels d'Europe (textiles, produits métallurgiques, matériel militaire, etc., jusqu'aux boutons de guêtres) et les denrées coloniales importées (sucre, thé et café) gagnèrent assez rapidement la riche clientèle maghrébine, puis de plus larges catégories sociales. Les importations gonflèrent bien plus rapidement que les exportations, provoquant une hémorragie monétaire aux multiples conséquences, notamment en ce qui concerne les devises<sup>35</sup>. En second lieu, le produit européen manufacturé s'est mis à concurrencer le produit artisanal similaire et a fini par le supplanter auprès de la clientèle aisée du pays ou de l'extérieur: un cas typique est celui de la chéchia tunisienne (bonnet de laine rouge), dont les exportations, jusqu'en 1861-1862, se chiffraient à quelque 3 millions de

29. C. R. Ageron, 1968, vol. I, p. 24-36.

30. C. A. Julien, 1964; A. Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 139.

31. C. R. Ageron, 1978, vol. I, p. 78-88.

32. *Ibid.*, p. 94-102.

33. L. Valensi, 1969a, p. 70-83; N. Saldouni, s. d., p. 39-40.

34. J.-L. Miège, 1975.

35. M. H. Chérif, 1970, p. 728-729; L. Valensi, 1978, p. 583.

francs par an; elles ne représentaient plus, en 1864-1865, que la moitié de cette somme; puis 850 000 francs en 1869-1870; pour tomber, enfin, à 250 000 francs par an en 1875-1876<sup>36</sup>. Il est vrai que la concurrence européenne touchait essentiellement la production artisanale de luxe et le grand commerce; mais le petit artisan, comme le marchand détaillant, était aussi lésé par la perte de la clientèle aisée, le désordre monétaire, la fiscalité tentaculaire et enfin, la paupérisation générale.

Ce processus ainsi que la monétarisation de l'économie au profit d'une minorité furent responsables du recours généralisé à l'emprunt ou plutôt à l'usure. Outre l'endettement du *beylik* à Tunis, qu'on a déjà évoqué, l'usure a exercé ses ravages jusqu'au fond des campagnes: la correspondance des *kā'id* [gouverneurs de provinces] tunisiens revient régulièrement sur la question des créances — en faveur des négociants européens surtout, mais aussi de certains notables locaux — non honorées. Dans les registres notariaux, conservés à partir de 1875 en Tunisie, foisonnent les actes usuraires passés par d'humbles paysans avec des prêteurs du cru — surtout juifs<sup>37</sup>. La situation est probablement pire en Algérie où « il n'est malheureusement que trop vrai que les progrès de l'usure [...] ont été une conséquence de l'occupation française », avoue le général Martimprey, sous-gouverneur de l'Algérie, en 1860. Les révoltes et les répressions qui les suivent, la désagrégation des *qabīla* et des structures traditionnelles, l'introduction de l'économie monétaire et des profiteurs de tout poil jusqu'au fond des campagnes, tout cela, ajouté aux méfaits du climat et à l'avidité du fisc, favorise le développement de l'usure, une des « sept plaies » de l'Algérie coloniale<sup>38</sup>.

Liée aux difficultés de l'État en Tunisie et au Maroc, et à l'exploitation coloniale en Algérie, la fiscalité, de son côté, se fait lourde, dévorante. Sous l'aiguillon de la nécessité, le bey de Tunis établit une sorte de monopole sur le commerce de l'huile — principal produit d'exportation — dès le début des années 1820.

Il doit y renoncer par le traité que lui impose la France au lendemain de la prise d'Alger, en août 1830; mais il introduit de nouveaux monopoles et multiplie les contributions indirectes et les fermages d'impôts dans les années 1840<sup>39</sup>; il opère une remise à jour du taux et de l'assiette des anciens impôts pesant sur la production, et institue un impôt de capitation (*i'āna* ou *majba*) en 1856<sup>40</sup>. La grande révolte tunisienne de 1864 est provoquée par la décision de doubler le taux de cette *majba*. Avec quelques années de retard, le Maroc connaît les mêmes difficultés financières que la Tunisie, et a recours aux mêmes expédients désastreux pour leur faire face<sup>41</sup>. En Algérie,

36. P. Pennec, 1964, p. 257.

37. S. Bargaoui, 1983, p. 353-357.

38. C. R. Ageron, 1968, vol. I, p. 370-372 et 383-386; A. Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 171-172 et 484-485.

39. A. Ibn Abī-Dhiyāf, 1963-1964, vol. IV, p. 43-48, 55-56, 80-83, 144-156; L. C. Brown, 1974, p. 134-137 et 340-349; K. Chater, p. 553-560.

40. A. Ibn Abī-Dhiyāf, vol. IV, p. 203-208; J. Ganiage, 1959, p. 101-102.

41. J.-L. Miège, 1961-1963, vol. II, p. 225-243; G. Ayache, 1979, p. 97-138.



les autochtones furent astreints au paiement des traditionnels « impôts arabes » et de nouveaux « impôts français » (rappelons, en particulier, l'aberrante taxation communale qui fit dire à Jules Ferry, en 1892, que c'était « l'exploitation de l'indigène à ciel ouvert »). Ils durent également acquitter les impôts indirects, le montant en argent des diverses corvées, sans parler des lourdes indemnités de guerre en cas de révolte (celle qui suivit l'insurrection de 1871 absorba quelque 70 % de la valeur des terres des Kabyles<sup>42</sup>).

Dans la situation nouvelle que créaient le bouleversement des structures économiques et sociales et le saignement à blanc des populations par la fiscalité et l'usure, les traditionnelles crises liées au climat — plus nombreuses au XIX<sup>e</sup> qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il — prenaient dès lors des proportions catastrophiques. Celles de 1866-1869 en Tunisie et en Algérie, de 1878-1881 au Maroc, firent des coupes sombres dans la population, et affaiblirent irrémédiablement l'économie et la société locale<sup>43</sup>.

## Les bénéficiaires de la crise

Comme ailleurs, la situation qui prévalut dans le Maghreb de l'époque eut ses profiteurs. D'abord la colonie européenne, forte en Algérie de quelque 164 000 individus en 1855, 245 000 en 1872 et 375 000 en 1882<sup>44</sup>. En Tunisie, elle s'élevait à environ 11 000 personnes en 1856, 14 000 en 1870 et près de 19 000 en 1881<sup>45</sup>. En Libye, les effectifs restèrent faibles jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Quoique la majorité de ces Européens d'Algérie et de Tunisie fussent de condition modeste, ils ne se trouvaient pas moins dans une position très privilégiée par rapport à la masse des autochtones. Il en était de même d'une minorité de Juifs qui réussirent à s'intégrer, d'une façon ou d'une autre, dans les circuits capitalistes européens, et profitèrent de leur rôle d'intermédiaires entre ces circuits et la masse des autochtones<sup>46</sup>. Quelques musulmans, mais ils furent rares, parvinrent à jouer ce rôle : agents des consuls, courtiers et, surtout, associés des maisons de commerce européennes, qui cherchèrent rapidement à se soustraire à l'autorité musulmane pour se mettre sous la protection des consuls européens en Tunisie, en Libye et au Maroc<sup>47</sup>. Plus célèbre est le cas des grands serviteurs du *Makhzen* qui exploitèrent leur fonction pour s'enrichir démesurément à la faveur des circonstances troubles traversées par leur

42. C. R. Ageron, 1968, vol. I, p. 249-265. Citation de Jules Ferry, p. 452.

43. L. Valensi, 1977, p. 307 et 315; J. Poncet, 1954, p. 316-323; A. Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 441-493.

44. C. R. Ageron, 1979, p. 118-119.

45. J. Ganiage, 1959, p. 44-45; A. Mahjoubi, 1977, p. 33, note 84.

46. J. Ganiage, 1959, p. 312-313; A. Laroui, 1977, p. 310-314.

47. Débuts de la question de la protection « infidèle » accordée à des musulmans, relatés d'une manière favorable à cette protection dans Ibn Abī-Dhiyāf, 1963-1964, vol. IV, p. 117-118; J. Ganiage, 1959, p. 181-182. Pour le Maroc, voir A. Laroui, 1977, p. 251-254 et 314-315; B. Brignon *et al*, 1967, p. 291 et 294.

pays: ainsi, Mustafā Khaznadār, premier ministre tunisien de 1837 à 1873, a accumulé une fortune estimée au bas mot à quelque 25 millions de francs, et dont la plus grande partie fut placée en France<sup>48</sup>.

Dans les campagnes, le pouvoir colonial en Algérie et l'autorité affaiblie du bey en Tunisie durent s'appuyer sur certains personnages qui exercèrent une sorte de pouvoir « féodal » au détriment de leurs administrés; tels Muḡrānī jusqu'à sa révolte et sa mort en 1871 en Algérie<sup>49</sup> et 'Alī ibn Khalīfa dans le Sud-Est tunisien de 1840 à 1881 (avant qu'il ne prit la tête de la résistance contre la France à cette dernière date, et avant son exil en Libye)<sup>50</sup>. Du même ordre nous paraît l'ascension de certaines familles religieuses qui accaparèrent héréditairement les hautes charges soit de l'islam lettré et quasi officiel (surtout en Tunisie)<sup>51</sup>, soit de l'islam confrérique (en Algérie et au Maroc)<sup>52</sup>.

## Les victimes de la crise

Les victimes furent légion à souffrir de la conjonction des multiples facteurs déjà évoqués: mauvaises récoltes, conséquences de l'intégration du Maghreb au marché mondial, fiscalité immodérée; à quoi s'ajoutaient, pour l'Algérie, les dévastations de la guerre de conquête et les rigueurs de la loi du vainqueur, qui impliqua l'accaparement d'une partie des meilleures terres par une minorité étrangère. Il en résulta, sans tarder, la paupérisation quasi généralisée et la désorganisation des structures traditionnelles, menant inévitablement à la catastrophe économique et démographique au cours d'une crise comme celle de 1866-1869<sup>53</sup>.

Quelles furent les réactions des victimes? Tout d'abord, la résignation « fataliste », dénoncée à l'envi par tous les observateurs européens des sociétés musulmanes au XIX<sup>e</sup> siècle: « La résignation est encore plus forte que la colère dans cet étonnant islam » ou, plutôt, « dans cette confédération nouvelle des meurt-de-faim », écrivait, en 1892, Masqueray à propos des musulmans d'Algérie<sup>54</sup>. De ces dispositions, comme antérieurement de la volonté de lutter, auraient profité tout naturellement santons locaux et confréries, rares môles de résistance dans un monde qui partait à la dérive<sup>55</sup>. Dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, non sans rapport avec les graves événements qui agitaient certaines régions du monde d'alors, puis le Maghreb lui-même, on constate une nette réactivation de l'institution confrérique: chez les

48. J. Ganiage, 1959, p. 426-436.

49. M. Lacheraf, 1978, p. 53-60; biographie de Muḡrānī dans A. Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 775.

50. A. Kraïem, 1983, p. 145-158.

51. A. H. Green, 1978, p. 93-95. La tendance exclusiviste des grandes familles religieuses s'accroît à partir des années 1860 et après, non sans rapport avec la crise du pays et du régime.

52. Voir *infra*, notes 55 et 56 ci-dessous.

53. Voir *supra*, note 43.

54. Cité par C. R. Ageron, 1968, vol. I, p. 128.

55. J. Berque, 1978, p. 423-429.

plébéiens darḳāwa, soulevés contre l'ordre turc dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, chez les notables tijāniyya, enclins à la méditation intérieure et au compromis avec les autorités (mêmes françaises après 1830), chez les Ḳadiriyya et Raḥmāniyya, qui dirigèrent à un moment ou à un autre la lutte contre l'occupant. Le phénomène a été particulièrement bien observé, sinon mis en exergue, en Algérie, où le démantèlement de l'islam lettré et citadin et, d'une façon générale, des cadres traditionnels de la société aurait une fois de plus fait refluer les masses musulmanes vers les *zāwiya* [sanctuaires] et confréries<sup>56</sup>. Dans la Tunisie du XIX<sup>e</sup> siècle également, il nous a semblé que ces dernières manifestaient une nouvelle vitalité après une longue période de relative atonie, et que certains santons ou représentants de confréries prenaient un relief particulier à l'époque<sup>57</sup>. Cette tendance était encore plus nette au Maroc, terre de prédilection des *zāwiya* et des confréries !

À l'autre extrémité du Maghreb, aux confins de l'Égypte, était fondée en 1843 la *zāwiya* sanūsiyya, qui, en quelque soixante ans, édifia une véritable puissance religieuse et politique non seulement en Cyrénaïque, mais bien au-delà, au Soudan, au Sahara et ailleurs: elle compte jusqu'à 146 filiales vers 1900<sup>58</sup>. Bien que les études précises manquent sur les rapports entre l'agression européenne et le développement maraboutique et confrérique, nous n'hésitons pas à voir un lien de cause à effet entre les deux phénomènes.

Autre conséquence de la pénétration ou de la conquête européenne, les révoltes se multiplièrent en prenant de plus en plus d'ampleur dans le Maghreb du XIX<sup>e</sup> siècle. Forme élémentaire de résistance ou moyen de survie, l'acte individuel de banditisme, de vol, d'incendie ou de dégradation des forêts devenait un fait quotidien de la campagne, surtout aux époques de crise (cas de la Tunisie des années 1860)<sup>59</sup>. Les révoltes locales se firent également nombreuses, non seulement dans l'Algérie occupée jusqu'en 1881 (date de la dernière grande insurrection des *ḳabīla* dans le Sud oranais)<sup>60</sup> mais également au Maroc et en Tunisie, où, dès les lendemains de 1815, elles ponctuèrent de nouveau la chronique après une accalmie de plus d'un demi-siècle. Certaines, plus étendues, mobilisaient de vastes régions, sinon tout un pays: soulèvements des *ḳabīla* et montagnards libyens contre les occupants ottomans, au cours desquels s'illustrèrent des héros de légende — Ghūma al-Maḥmūdī et 'Abdul-Djalīl — et s'exprimèrent les linéaments d'une première conscience « arabe » dans la lutte contre les Turcs (vers 1835-1843)<sup>61</sup>;

56. C. R. Ageron, 1968, vol. I, p. 293-301; Y. Turin, 1971, p. 110-115, 129-145.

57. L. C. Brown, 1974, p. 174-183; A. Ben Achour, 1977, p. 218-222; A. H. Green, 1978, p. 65-67 (voir notes 40, 41, 42, 43, 44 en particulier).

58. E. E. Evans-Pritchard, 1949.

59. Abondantes informations sur le trouble des campagnes dans Correspondance des *ḳā'id* [gouverneurs de province], conservée aux Archives générales du Gouvernement tunisien; M. H. Chérif, 1980.

60. M. Lacheraf, 1978, p. 69-87; Actes du Colloque tenu à Alger, en février 1982, sur le thème de la résistance armée en Algérie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

61. Archives générales du Gouvernement tunisien, carton 184, dossiers 1020-1023: voir, en particulier, la lettre de Ghūma au bey de Tunis en date du 10 dū l-ḳi'da 1271 (fin juillet 1855), dossier 1020.

insurrection de toutes les *ḵabīla* tunisiennes, liguées en 1864 quand l'endettement extérieur provoqua une aggravation de la fiscalité; embrasement de la Kabylie et des régions avoisinantes en Algérie, en 1871, à la nouvelle de l'avènement du régime civil — favorable aux colons — et à l'occasion de la défaite de la France devant la Prusse. Ces grandes équipées se soldèrent toutes par l'échec, imputable autant à la puissance de feu des armées régulières qu'à la division — structurelle — des *ḵabīla* insurgées.

Tout aussi peu efficaces se révélèrent les tentatives de réformes entreprises ici et là pour restaurer l'équilibre compromis: nous les étudierons dans le cadre de la situation des différents pays maghrébins.

## L'Algérie

À des dates variables, les pays du Maghreb tombèrent sous la domination européenne directe: l'Algérie en 1830, la Tunisie en 1881, la Libye en 1911 et le Maroc, l'année suivante. Il est évident que ce décalage chronologique ne saurait être le résultat de simples accidents historiques, mais qu'il traduit une plus ou moins grande résistance intérieure.

De tous les régimes maghrébins, la régence d'Alger conservait le mieux ses caractères allogènes au début du XIX<sup>e</sup> siècle, du moins au niveau d'Alger et du gouvernement central: celui-ci ne cessait d'être l'apanage exclusif des Turcs, qui ont su maintenir plus longtemps qu'ailleurs leurs privilèges de « caste » dominante. La raison de cette originalité algérienne serait à chercher dans la ruralité plus accentuée du pays par rapport au reste du Maghreb: la société y était plus divisée, plus segmentée qu'ailleurs; la classe « bourgeoise » (*balḍī*), qui aurait pu assimiler les conquérants, plus faible; et la culture citadine moins développée.

Conclura-t-on à l'immobilisme du régime politique algérien? Ce n'est guère possible. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, une sorte d'oligarchie restreinte, toujours turque, se consolide à Alger au détriment de la turbulente milice des janissaires: elle recruta le dey en son sein et conféra une plus grande stabilité aux institutions centrales. Le sens de l'évolution est clair: recul progressif de l'élément purement militaire et allogène au profit de la fraction « politique » de la classe dirigeante. Son aboutissement est la « révolution » d'Alī *Khūdja*, qui, en 1817, mate la milice et prend appui sur des éléments locaux *kologlu*, (métis de Turcs et d'Arabes) et *z̄wāwa* (Kabyles)<sup>62</sup>. C'est exactement l'évolution « tunisienne » ou « tripolitaine », mais avec un siècle de retard. Dans les provinces (*beylik*) de l'Est ou de l'Ouest, les changements sont plus précoces: depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les beys y furent amenés à compter sur des forces armées essentiellement « arabes » et à pratiquer une habile politique d'alliance avec les notables

62. P. Boyer, 1970a, p. 121-123; 1970b, p. 92.

locaux<sup>63</sup>. C'est l'une des raisons pour lesquelles la résistance à l'occupation française dans ces provinces a été plus longue et plus opiniâtre qu'à Alger et dans sa région.

Ces indices d'évolution n'ont pas empêché que le régime « algérien », dans son ensemble, conserve presque jusqu'à la fin son caractère allogène, générateur de contradictions et de conflits aigus. De graves soulèvements d'origine religieuse — confrérique — secouèrent l'ouest du pays entre 1803 et 1805, et une bonne partie de la Kabylie en 1814-1815<sup>64</sup>. Une sorte de réaction « nationale » se dessinait avant la conquête française; elle préfigurait l'entreprise de 'Abd al-Ḳādir, au lendemain de cette conquête.

L'expédition d'Alger fut décidée pour des raisons de politique intérieure française, mais ne correspondait guère aux exigences de l'économie et de la société de la France de l'époque: d'où les flottements et les contradictions de la politique de celle-ci, au lendemain de sa victoire. On pensa en particulier à l'occupation restreinte de certaines portions littorales autour des principales cités, quitte à abandonner l'intérieur à des chefs importés (des princes tunisiens furent proposés en 1830 et 1831), ou choisis après négociations avec ceux qui tenaient réellement le pays: le bey Aḥmad de Constantine en 1832, puis l'émir 'Abd al-Ḳādir<sup>65</sup>.

Au contraire de son rival de Constantine qui perpétua, en le perfectionnant, le système turc — ou *koloklu* — dans le Constantinois de 1830 à 1837<sup>66</sup>, à la différence des marabouts millénaristes (Bū Ma'za dans la région du Wādī Chelif entre 1845 et 1847, le « sultan » de Wargla, un autre *mahdī* « politique » dans le Sud-Est algérien, en 1851-1853)<sup>67</sup>, 'Abd al-Ḳādir tenta de fonder un véritable État « national » et de faire éclore une certaine « nationalité arabe » (selon ses adversaires mêmes)<sup>68</sup>. Né en 1808 dans une famille maraboutique, il fut et demeura avant tout un homme d'études (*'ālim*) et un réformiste au sens de l'époque: il prêcha le retour aux sources de la foi, condition première de la régénérescence de l'*umma*. Dans l'état d'anarchie où était plongé le pays, chefs de *ḳabīla* et marabouts de l'Oranais l'élurent comme chef unique de la résistance, en novembre 1832.

Par son ascendant personnel, par la diplomatie ou par la force, il réussit à unir autour de lui les populations des deux tiers de l'Algérie, au faite de sa puissance en 1839. Aussi, dans la perspective d'une occupation restreinte, les autorités françaises (Desmichels en 1834, Bugeaud en 1837) s'entendirent-elles avec lui et reconnurent-elles son autorité à l'intérieur du pays, contre, il est vrai, son acceptation de l'occupation française dans les régions littorales. Elles lui prêtèrent même de l'aide un moment contre ses adver-

63. P. Boyer, 1970b, p. 87-88; A. Laroui, 1970, p. 248-249.

64. P. Boyer, 1970a, p. 119-121; N. Saïdouni, s. d., p. 59-61.

65. Pour ce qui concerne l'émir 'Abd al-Ḳādir, nous disposons d'une importante bibliographie; voir, par exemple, M. Lacheraf, 1978; A. Sa'dallah, 1983, vol. II, p. 40-46; R. Gallissot, 1965; C. R. Ageron, 1977, vol. I, p. 19-49.

66. A. Temini, 1978.

67. A. Rey, 1978.

68. Voir note 65 ci-dessus.

saïres. Peu à peu, ‘Abd al-Ķādir a été amené à concevoir une organisation étatique, sinon centralisée, du moins unificatrice, inspirée à la fois des principes coraniques (fiscalité, justice) et des réalités locales (adéquation de l’organisation « administrative » et guerrière à l’état social du pays). Ce que reconnaissait Bugeaud, le vainqueur d’‘Abd al-Ķādir, lui-même : « L’organisation de l’émir, basée [...] sur une parfaite connaissance des localités, des rapports des tribus entre elles, des intérêts divers, en un mot sur une grande intelligence des hommes et des choses, m’a paru devoir être conservée. » Cette ébauche d’État « national » autant que les sentiments religieux et patriotiques, intimement liés, auxquels il fit appel expliquent la vigueur et la longueur de la résistance de l’« émir des croyants » (de 1832 à 1847). Mais le fantastique écart entre ses forces et celles de ses adversaires (Bugeaud mobilisa plus de cent mille soldats contre lui), la tactique de la terre brûlée à laquelle eut recours ce dernier et, surtout, l’état de division de la société algérienne de l’époque finirent par avoir raison de l’indomptable émir : traqué dans toute l’Algérie comme au Maroc, où il chercha refuge, il vint se rendre aux Français à la fin de 1847.

Après maints tâtonnements et difficultés se mettent progressivement en place la société et les institutions coloniales. Placée sous la haute autorité d’un gouverneur général, l’Algérie fut partagée en « territoire civil », là où s’installèrent les Européens et se développèrent les institutions françaises, et en « territoires militaires », où les populations musulmanes furent soumises aux pouvoirs discrétionnaires de l’armée. Sous le second Empire, en même temps que se développe la colonisation capitaliste, on tente de consolider le pouvoir des grands chefs locaux, afin de s’appuyer sur eux dans l’administration des « territoires militaires » (expérience du fameux « royaume arabe »). Mais les bonnes intentions de l’empereur s’achèvent dans la catastrophe économique — pour la société musulmane — des années 1867-1869, et dans la débâcle militaire française de 1870<sup>69</sup>.

Celle-ci et, encore plus, la menace de l’extension du régime civil — équivalant au triomphe des colons européens — provoquent la grande insurrection des Kabylies et des régions voisines, en 1871, menée par de grands « féodaux » comme Muḵrānī et par les cadres de certaines confréries (surtout ceux de la Raḥmāniyya). Écrasée dans le sang, la révolte est suivie par la ruine matérielle des populations concernées (800 000 individus qui ont dû verser des réparations équivalant à plus de 70 % de la valeur de leurs terres)<sup>70</sup>. À partir de là commence le règne du parti des colons qui correspond à la période la plus sombre de la « nuit coloniale » pour la population musulmane : paupérisée, en bonne partie déstructurée et déculturée, soumise à un sévère régime d’exception, la société autochtone pouvait enfin être exploitée à « ciel ouvert » au profit de la minorité européenne, pratiquement seule représentée dans les instances communales, départementales et centrales. Seuls prenaient la défense des musulmans, avant 1891, quelques sympathisants de la cause

69. A. Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 545-547 et 686-688.

70. Voir *supra*, note 29.

autochtone groupés essentiellement dans la Société pour la protection des indigènes (fondée en 1881)<sup>71</sup>.

## La Tunisie

Pays le plus ouvert aux influences extérieures et le plus centralisé du point de vue politique, il lui fut donné de tenter, le premier, l'expérience des réformes d'inspiration occidentale et de subir l'échec le plus cuisant — l'Algérie mise à part.

Une « bourgeoisie » relativement active entretenait des rapports commerciaux, en particulier avec le Levant, alors qu'une classe dirigeante engagée dans le commerce extérieur traitait principalement avec les négociants européens. La pression de ces différents intérêts commerciaux et le pouvoir des notables locaux influèrent rapidement sur le régime politique, dont les caractères militaires et allogènes s'atténuèrent progressivement à mesure que se développa, dès avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une sorte de « monarchie semi-nationale ». Sans renier son allégeance ottomane et sans renoncer à l'utilisation des janissaires et des *mamlūk* (restés, les uns et les autres, les piliers de l'édifice beylical), le régime multiplia ses alliances et ses appuis dans le pays, de façon à élargir ses assises et à en assurer la stabilité. Il atteignit incontestablement son apogée à l'époque de Ḥammūda Pacha, de 1782 à 1814<sup>72</sup>.

Dès les lendemains de l'instauration de la paix en Europe, en 1815, les grandes puissances chrétiennes exigèrent et obtinrent aisément du bey de Tunis l'abolition de la guerre de course, et l'ouverture de son pays au commerce et aux entreprises de leurs ressortissants.

Nous avons déjà évoqué les néfastes conséquences économiques et financières de cette ouverture pour le pays tunisien. Il s'y ajouta, au cours des années 1830, la proximité du danger militaire représenté par l'Empire ottoman, installé à Tripoli depuis 1835, et par la France, entrée à Constantine en 1837. À l'exemple de Muhammad 'Alī d'Égypte et de Maḥmūd II de Turquie, le bey de Tunis Aḥmad (1837-1855) se décida, à son tour, à emprunter à l'Europe. Il était d'ailleurs poussé dans cette voie — pour des raisons différentes, mais tout aussi égoïstes — et par le suzerain ottoman et par les consuls des grandes puissances<sup>73</sup>.

Il entreprit aussitôt une audacieuse politique de réformes qui était toutefois précipitée, et ne tenait aucun compte des possibilités humaines et financières du pays. Une armée nouvelle (*nizāmi*) fut organisée: elle empruntait à l'Occident armes, techniques, méthodes et jusqu'aux détails de l'uniforme

71. C. R. Ageron a consacré à cette époque sa thèse monumentale (1968), copieusement utilisée dans ce travail. La Société pour la protection des indigènes est citée au vol. I, p.414 et suivantes.

72. M. H. Chérif, 1978.

73. A. Ibn Abī-Dhiyāf, 1963-1964, vol. IV, p.9-182; L. C. Brown, 1974; K. Chater, 1984, p.483-583.



17.3. Membres du nizāmī [armée] tunisien en uniformes de style européen.

[Source : C. de Chassiron, *Aperçu pittoresque de la Régence de Tunis*, 1849, Imprimerie de Bénard, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]

et de la parade. Ses effectifs furent recrutés par la voie de la conscription, et ses cadres formés par une « école polytechnique » ouverte au Bardo à cet effet. Afin de subvenir aux besoins de cette armée, Aḥmad Bey fonda des manufactures modernes de canons, de poudre, de draps et de chaussures. Devant les problèmes financiers suscités par ces nouvelles créations, le bey entreprit rapidement la refonte de l'ancien système fiscal et de l'organisation administrative; une banque d'émission fut même créée à un certain moment. Débordant le cadre strictement utilitaire, le bey prit certaines décisions contraires aux traditions locales, sinon à la lettre du Coran : en 1846, un an avant la Turquie, deux ans avant la France en Algérie, il décréta l'abolition de l'esclavage dans ses provinces; premier chef d'État non européen à se rendre en Europe, il effectua un voyage officiel en France, en 1847. D'un autre côté, il amorça une certaine « nationalisation » de l'État, par la réduction des privilèges des Turcs, non seulement au sein de l'armée, mais jusque parmi les *ʿulamāʾ* [lettrés de l'islam], dont les membres turcs et autochtones furent mis sur un pied d'égalité; il fit ainsi clairement appel au « patriotisme des fils du pays ».

Le programme de réformes était ambitieux, comme on le voit, mais fut loin de donner les résultats escomptés : au sein de l'armée régulière, le recrutement, l'entraînement, l'équipement et la discipline laissaient à



désirer; les manufactures, installées à grands frais, ne purent jamais fonctionner pour la plupart. Symbole de l'œuvre manquée d'Aḥmad Bey, une grande frégate, construite dans un bassin de La Goulette, ne put jamais rejoindre la mer, car le canal d'accès était trop étroit. Pire encore, ces coûteuses innovations épuisèrent rapidement les finances beylicales: d'où l'aggravation de la fiscalité, le recours aux expédients ruineux (soixante-dix fermages furent confiés au peu délicat mais omnipotent Maḥmūd ibn ʿAyyād, par exemple) et, en définitive, l'impopularité des réformes et du régime lui-même<sup>74</sup>.

Il est inutile de s'attarder sur les raisons de l'échec d'Aḥmad Bey, puisque la même expérience modernisante, entreprise en Égypte, en Turquie, plus tard au Maroc, se solda par les mêmes résultats négatifs. Disons en gros que les réformes étaient peu adaptées au milieu humain qu'elles étaient censées transformer; par ailleurs, les pays avancés d'Europe n'avaient aucun intérêt à ce que ces réformes aboutissent, car elles constituaient avant tout l'occasion de fructueux marchés pour leurs ressortissants et leurs associés locaux.

À la mort d'Aḥmad Bey, en 1855, le bilan était lourd. Si les réformes avaient donné peu de résultats pratiques (à l'exception des germes de l'État-nation et de la constitution d'un milieu — de cour — favorable au modernisme), elles avaient accru le risque d'une intervention étrangère et accentué les faiblesses intérieures. Celles-ci étaient exploitées par les consuls et les mercantis européens, ainsi que par leurs alliés locaux — des Juifs sous protection étrangère et des grands de la cour, pour la plupart.

Vers 1856-1857, la pression des puissances européennes se faisait plus vive en faveur de « réformes » qui devaient préparer le terrain au développement des affaires proprement capitalistes.

Sous la menace armée, les consuls anglais et français faisaient adopter à Muḥammad Bey, successeur d'Aḥmad Bey, le 10 septembre 1857, le Pacte fondamental ou *ʿahd al-amān*: outre l'affirmation générale de la sécurité de la vie et des biens des habitants de la régence, ce texte octroie surtout des droits et des garanties aux minorités non musulmanes (dont le droit de propriété et celui d'exercer librement tout métier), et proclame la liberté du commerce<sup>75</sup>. Le Pacte n'était qu'un préambule à une constitution plus détaillée, qui allait être rapidement élaborée et mise en application, le 24 avril 1861. Première de son genre dans le monde arabo-musulman, elle établissait le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, donc un régime constitutionnel. Par ailleurs, Tunis fut doté d'un conseil municipal en 1858; ministères et administrations furent réorganisés et une imprimerie fut créée, qui publiait, notamment, un hebdomadaire<sup>76</sup>.

Inadaptées à la société et au comportement de l'époque, et d'inspiration étrangère, ces réformes, comme on s'en doute, connurent le sort de celles qui les avaient précédées du temps d'Aḥmad Bey. Elles s'accompagnèrent

74. *Ibid.*

75. A. Ibn Abī-Dhiyāf, 1963-1964, vol. IV, p. 240-244.

76. J. Ganiage, 1959, p. 76-88.

d'une plus large ouverture du pays aux entreprises européennes. Les échanges extérieurs prirent un bel essor; les importations de l'État tunisien — assurées du côté français par la maison Rothschild — se multiplièrent; les Anglais obtenaient la concession de terres, le droit d'établir une banque à privilèges, celui de construire une voie ferrée (entreprises qui devaient périr rapidement). Les Français se chargeaient des fournitures militaires et obtenaient l'adjudication d'importants travaux que nous avons déjà évoqués<sup>77</sup>. Les dépenses de la régence augmentaient dangereusement, alors que ses revenus se trouvaient réduits par l'abandon des monopoles (une des clauses du Pacte fondamental) et par les privilèges accordés aux Européens: elle glissa rapidement sur la voie de l'endettement. Afin de faire face aux dépenses courantes et au remboursement des emprunts, le bey décida le doublement du taux de l'impôt de capitation, à la fin de l'année 1863.

Ce fut le signal de l'insurrection de 1864, qui regroupa pratiquement toutes les *ḳabīla* et une partie des paysans sédentaires, ligués contre l'arbitraire fiscal et la funeste politique des réformes. Pendant trois à quatre mois, les insurgés firent preuve d'une belle discipline dans leur action contre le *beylik* et ses agents; mais les promesses du bey et les intrigues de sa cour eurent vite raison de l'unité et de la détermination des révoltés: les uns après les autres, les *ḳabīla* déposèrent les armes, et les régions sédentaires subirent une sévère répression dont elles ne devaient plus se relever<sup>78</sup>.

La situation financière du *beylik* devint d'autant plus précaire que le pays connaissait une série de mauvaises récoltes de 1866 à 1870, et même une terrible famine doublée d'une épidémie de choléra en 1867. La banqueroute était inévitable. Le 5 juillet 1869, une commission financière internationale était installée à Tunis, afin d'exercer son contrôle sur les revenus du *beylik* et d'assurer le remboursement de la dette publique (soit quelque 6 millions et demi de francs par an)<sup>79</sup>.

Des mesures draconiennes permirent de redresser quelque peu la situation, d'autant plus que la France, principale puissance intéressée à l'occupation de la Tunisie, avait beaucoup perdu de son prestige à la suite de sa défaite de 1870. En 1873, le vénal Mustafā *Khaznadār*, au gouvernement depuis 1837, était écarté au profit de *Khayr al-Dīn*, homme d'État intègre et clairvoyant<sup>80</sup>. Par des mesures concrètes et volontairement limitées, il tenta de ranimer la vie économique et, surtout, agricole; de mieux réglementer et de moraliser l'administration; et de promouvoir un enseignement moderne (on lui doit en particulier la fondation du collège *Ṣādīkī*, qui va jouer un grand rôle dans la vie culturelle et même politique de la Tunisie colonisée). Il est par ailleurs servi par une bonne conjoncture agricole de 1873 à 1875. Mais le retour des vaches maigres et le rétablissement du crédit français

77. Voir *supra*, note 23.

78. J. Ganiage, 1959, p. 267-270; B. Slama, 1967.

79. Voir *supra*, note 27.

80. V. M. Bayram, 1885, vol. II, p. 46-93; G. S. Van Kriccken, 1976, p. 161-272.

en Tunisie, à partir de 1876, vont lui créer de plus en plus de difficultés jusqu'à sa chute, en juillet 1877. Aussitôt, c'est le retour à l'incompétence et à la gabegie, et la marche au désastre: rien n'est plus symptomatique de cette triste époque que le succès politique de l'ancien mignon et favori du bey, Mustafā ibn Ismā'īl, tout-puissant jusqu'à l'entrée des troupes françaises en Tunisie et la signature du traité du protectorat, imposée au bey, le 12 mai 1881<sup>81</sup>.

## La Libye

Partie la plus désertique, la plus saharienne du Maghreb, la Libye, province ottomane, excita moins les convoitises européennes avant 1880 et préserva donc le plus longtemps ses caractéristiques et sa vie économique propres: à preuve la vitalité du commerce caravanier jusqu'aux alentours de 1903 (Tripoli) et même 1911 (Benghazi).

Vers 1800, la Libye comprenait une vraie cité, Tripoli, quelques autres villes côtières, dont Benghazi et Darna, et quelques centres dans les oasis (Ghadāmes [Gadamès], Murzuk et Awdjīla). Une poignée seulement de paysans (*hawāra*) cultivait les quelques terres cultivables de Misrata à Zwara, tandis que l'écrasante majorité des habitants nomadisaient à l'intérieur; soit, pour les éleveurs de moutons, sur de petits parcours assez réguliers (*urūba*); soit, pour les chameliers, sur des parcours parfois immenses et très irréguliers (*bawādi*).

Les collectivités les plus puissantes étaient paradoxalement celles qui vivaient le plus loin dans le désert. À toute époque, le gouvernement du pays, établi à Tripoli, devait arriver à un compromis avec les puissances du désert pour que la paix règne. Sur la côte, le grand commerce, le commerce régional, l'artisanat et la guerre de course, jusqu'en 1815, alimentaient les villes et leur bourgeoisie de grandes familles militaires (*karāghla*), commerçantes (*tudjījār*) ou de lettrés religieux (*ulamā'*) qui formaient les piliers du soutien de la dynastie locale *ḳāramānlī* depuis 1710<sup>82</sup>.

Après une lutte pour le pouvoir particulièrement acharnée, la dynastie se rétablit sous le règne de Yūsuf *Ḳāramānlī* à partir de 1794. Celui-ci ranima le commerce transsaharien et relança la guerre de course, ce qui entraîna une guerre avec les États-Unis d'Amérique de 1801 à 1805<sup>83</sup>. Mais Yūsuf triompha. En revanche, l'interdiction de la guerre de course décrétée par les puissances européennes en 1815 et la pression navale qui l'accompagna créèrent des difficultés de trésorerie. La levée d'impôts qui suivit entraîna des résistances qui menèrent finalement à l'abdication de Yūsuf en 1832<sup>84</sup>. Aux débuts de son règne, deux coalitions de nomades dirigées respectivement par les

81. V. M. Bayram, 1885, vol. II, p. 97-115; J. Ganiage, 1959, p. 476-491.

82. A. Barbar, 1980, p. 33-43 et 96-121.

83. K. Folayan, 1972.

84. E. Rossi, 1968, p. 259-294.

Maḥamid (*ʿurūba*) et par les Awlād Sulaymān (*bawādi*) contestèrent l'extension du pouvoir central en Tripolitaine, surtout après que ceux-ci eurent occupé les centres du Fezzān en 1804. Mais, grâce aux Meghara, dirigeant une coalition de nomades alliés aux Kāramānli, cette résistance fut brisée dès 1812, et les chefs futurs des deux coalitions, Ghūma et ʿAbd al-Djalīl, furent traduits en jugement. Mais, dès 1830, profitant de la crise du pouvoir, ils reprirent la tête des Maḥamid et des Awlād Sulaymān, se rendirent indépendants, et, quand la dynastie disparut en 1835, ils dominaient le Fezzān et la Tripolitaine jusqu'à Benghazi<sup>85</sup>.

La crise du pouvoir fut résolue par la reprise du contrôle direct de la Libye par la Porte. Ce transfert profita immédiatement à la bourgeoisie, surtout *karāghla*, qui bénéficia notamment d'allègements fiscaux, les nouvelles autorités ayant besoin de son appui<sup>86</sup>. Les Ottomans durent en effet lutter contre les coalitions de nomades. Leurs opérations militaires se révélèrent vaines. Finalement, les Turcs réussirent à s'allier à un autre bloc nomade *ʿurūba*, celui de Tarhuna et, surtout, à semer la discorde et la méfiance entre Ghūma et ʿAbd al-Djalīl. Les Awlād Sulaymān furent vaincus définitivement en 1842 et repoussés vers le Tchad. À leur tour, et affaiblis par la famine de 1856, les Maḥamid se soumirent après la mort de Ghūma, en 1858<sup>87</sup>. Dès lors les Ottomans gouvernaient sur toute la Tripolitaine et en partie sur le Fezzān. Entre temps, une situation analogue se développait au Barka (Cyrénaïque), où l'ordre de la Sanūsiyya, fraternité religieuse visant à ramener les habitants à la vraie foi et à convertir les Tubu (Toubou), avait été créé en 1843. Il se tailla rapidement une place de choix grâce à la grande route caravanière qu'il réussit à organiser du Barka au Wadaī (Ouadaī), et, surtout, à l'efficacité de son arbitrage entre collectivités nomades. Dès 1856, les Ottomans traitèrent avec l'ordre et en firent un intermédiaire entre eux et la population nomade<sup>88</sup>.

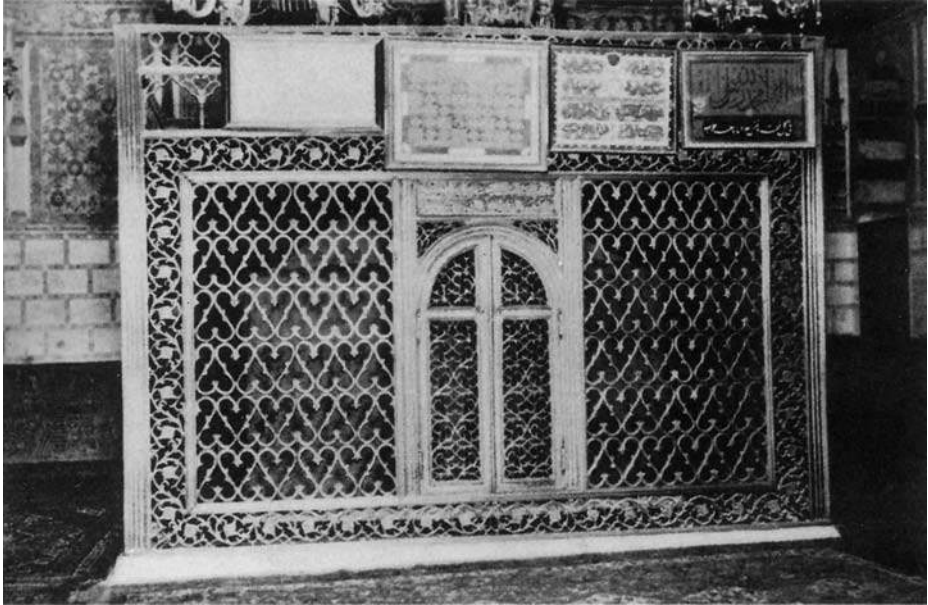
Ayant finalement été forcés d'asseoir leur autorité directe ou indirecte, les Ottomans purent, après 1860, commencer à introduire leurs *tanẓīmāt*, timidement cependant, parce que leur autorité continuait à être contestée au Fezzān et à Ghāt par les Touareg, et qu'il fallait ménager la bourgeoisie urbaine de façon à rallier au moins une de ses composantes pour chaque réforme. Des mesures furent prises progressivement pour introduire des réformes judiciaires (à partir de 1865), des écoles (1869), un gouvernement municipal (1872), une réorganisation administrative (1864, 1875), des hôpitaux et un marché central (1880). À partir de 1870, des centres de distribution de nourriture en période de disette furent aussi créés. Il y eut de terribles famines en 1870-1871, 1881-1889, 1892, 1897, 1907, 1908 et 1910. Cette dernière mesure fut la seule qui bénéficia à la masse (*al-ʿamma*). Les autres réformes ne profitaient qu'à la bourgeoisie, surtout commerçante, et ne fai-

85. D. D. Cordell, 1972, p.12-21; G. F. Lyon, 1821, p.54-56; G. Nachtigal, 1967, vol. I, p.19-22.

86. A. Barbar, 1980, p.25.

87. A. J. Cachia, 1975, p.30-36; N. Slousch, 1908; D. D. Cordell, 1972, p.21-27; E. Rossi, 1968, p.297-312.

88. A. Barbar, 1980, p.121-127; D. D. Cordell, 1977; E. E. Evans-Pritchard, 1949; N. Ziadch, 1958.



17.4. Le tombeau de Muḥamad ben ‘Alī al-Sanūsī, fondateur de la Sanūsīyya.

[Source: E. E. Evans-Pritchard, *The Sanusiya of Cyrenaica*, 1949, Oxford University Press, Oxford. © Oxford University Press.]

saient qu’aggraver les charges fiscales des petites gens. Leurs effets sociaux et économiques restèrent cependant assez limités. Malgré l’importation croissante de produits européens après 1850, l’économie restait saine. L’industrie locale résistait bien à la concurrence, et les exportations d’alfa permettaient de préserver l’équilibre budgétaire<sup>89</sup>.

Mais la disette de 1881 à 1889 fut le premier signe de mutations profondes. Les exportations diminuèrent. De plus, les cours de l’alfa s’effondrèrent; les importations de vivres augmentèrent, et, à partir de 1892, la balance commerciale se trouva en déficit. Ce déficit prit de grandes proportions et devint permanent après 1897, date à partir de laquelle les besoins alimentaires des masses se transformèrent. Le thé, le sucre, la farine et le tabac importés étaient consommés en grosses quantités. Ensuite, ce furent les revenus du commerce saharien qui vinrent à manquer. Le trafic du Borno tarit à partir de 1895, celui de Kano en 1903<sup>90</sup>. Au Barḳa également, la Sanūsīyya était en difficulté. Son activité militaire au Tchad, à partir de 1901, l’affaiblit. L’ordre devint grand propriétaire foncier, dès 1902, pour compenser les pertes prévues du trafic transsaharien, ce qui aliéna une partie de ses partisans. Enfin, il se défendit mal contre des ordres

89. A. Barbar, 1980, p.25-33, 54-63 et 71-80; A. J. Cachia, 1975, p.36-42, 68-93 et 125-133; E. Rossi, 1968, p.312-352.

90. A. Barbar, 1980, p.139-144.

concurrents qui faisaient du prosélytisme dans ces régions. Vers 1911, les établissements de la Sanūsiyya étaient moins nombreux qu'en 1853<sup>91</sup>. Dans ces circonstances, les riches entreprises européennes installées à Tripoli et à Benghazi, eurent beau jeu de se tailler une place de choix. La société était en mutation profonde, les anciens équilibres rompus. Cette situation déboucha directement sur la tentative de conquête italienne de 1911, et sur la guerre de 1911 à 1932<sup>92</sup>.

## Le commerce transsaharien

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce transsaharien était encore florissant, que ce soit à l'ouest (de Tombouctou au Tafilālet, et de Goulimine à Taou-deni) ou au centre (de Tunis et Tripoli à Ghadāmes), et les exportations



17.5. *Femmes de la haute société algérienne servies par une esclave noire.*  
[Source : tableau d'Eugène Delacroix au Louvre, *Femmes d'Alger dans leur appartement.*  
Reproduit avec l'autorisation des Musées nationaux français.]

91. *Ibid.*, p. 128-131.

92. *Ibid.*, p. 139-182.

du Soudan portaient toujours sur les esclaves et l'or. Mais, vers les années 1840, les pistes occidentales dépérissent tandis que celles du Sahara central fleurissent, surtout sur le tracé Tripoli-Kano et Tripoli-Borno. De plus, une nouvelle liaison directe entre le Wadaï et le Barqa, découverte en 1809-1810, devint une grande route de caravanes, après 1850<sup>93</sup>. Pendant la seconde moitié du siècle, l'exportation d'esclaves diminua lentement, quoique, sur la route du Borno, elle se maintint plus longtemps, et que, sur celle du Wadaï, ce trafic s'accrut et resta en hausse, même après 1900<sup>94</sup>. Les exportations d'ivoire, assez stables, atteignirent un maximum vers 1877. Mais ce furent l'exportation de plumes d'autruche d'abord, de 1878 à 1883 surtout, et celle des cuirs (notamment de peaux de chèvre) ensuite, qui prirent le relais du commerce des esclaves. S'y ajoutaient les tissus teints en indigo du pays hawsa, un peu d'or et quelques produits divers. Du nord au sud, on importa surtout des cotonnades anglaises. Dès 1860, elles représentaient quelque 70% de la valeur des importations. Des habits nord-africains en laine de Tripolitaine, des textiles (laines, tapis) austro-hongrois, de la quincaillerie, des médicaments, des objets de culte, des parfums, des bijoux, des soieries, des perles et, surtout, des armes et des munitions complétaient les importations. En outre, la demande de sel du Sahara, de dattes des oasis et des céréales du Sahel était constante<sup>95</sup>.

Le commerce ne déclina que lorsque la navigation dans l'Atlantique et les transports par voie de terre (chemins de fer) en Afrique occidentale purent le concurrencer avantageusement. Les développements politiques jouèrent un rôle, certes de second plan, mais important. Les fortunes du Wadaï expliquent l'importance de la route Wadaï-Barqa dès 1850. À partir de 1895, le trafic Tripoli-Borno souffrit des opérations de Rābaḥ, et les perturbations causées en partie par les conquêtes françaises en Afrique occidentale eurent de nombreuses répercussions. Mais le commerce déclina irrémédiablement dès 1903, quand les caravanes devinrent plus chères que rail et navire combinés<sup>96</sup>. À l'est, l'isolement du Wadaï et du Barqa a assuré leur survivance jusqu'en 1911, même après la reprise du Soudan par les Anglais en 1898, sans doute à cause du blocus du Dārfūr. C'est donc après 1900 que se disloque le monde saharien traditionnel, peu avant l'ultime invasion des derniers grands territoires non encore colonisés.

## Conclusion

Avec plus ou moins de retard, plus ou moins de violence, les différents pays du Maghreb subirent le même processus qui les conduisit de l'autonomie à la dépendance. Il est donc inutile de chercher la responsabilité de cette faillite au niveau local, dans les erreurs de tel dirigeant ou dans l'absence

93. Sur cette question, voir C. W. Newbury, 1966; J.-L. Miège, 1961-1963, vol. III, p. 371-447; M. Johnson, 1976a; D. D. Cordell, 1977a; S. Baier, 1977; S. Baier, 1974.

94. D. D. Cordell, 1977a, p. 35.

95. Voir note 93 et A. Barbar, 1980, p. 64-76.

96. A. Barbar, 1980, p. 140, donne des chiffres.

de scrupules de tel agent européen. Un facteur unique externe — l'expansion capitaliste occidentale — a scellé le sort du Maghreb, comme il l'a fait d'ailleurs dans le reste du monde non européen. Cette expansion, c'est un « mouvement irrésistible [qui] emporte les grandes nations à la conquête des terres nouvelles », la « manifestation impérieuse, la loi fatale d'un état économique commun à l'Europe entière », dira l'un des promoteurs de la colonisation, Jules Ferry, vers 1885<sup>97</sup>.

Mais c'est peut-être en raison de certaines conditions locales, un accident historique dans le cas de l'Algérie, que de forts décalages se sont produits dans le déroulement du processus de dépendance, et que des divergences sont apparues quant à ses modalités et aux réactions des différents pays du Maghreb. Écrasée militairement avant même le milieu du siècle, l'Algérie subit l'agression la plus forte et la plus traumatisante pour sa société et sa culture traditionnelles. Pénétrée progressivement, au rythme de l'évolution du capitalisme lui-même, la Tunisie tente de réagir par une certaine politique de réformes d'inspiration moderniste : inefficace ou ruineuse à court terme, cette politique jette néanmoins des germes féconds pour le futur, la naissance d'une élite moderniste, les premiers jalons vers la création d'un État-nation, etc. La Libye, replacée sous l'autorité directe de la Turquie en 1835, est de ce fait protégée assez longtemps des convoitises européennes, comme elle l'est aussi par sa pauvreté et son éloignement. Ces conditions particulières vécues par les pays maghrébins au XIX<sup>e</sup> siècle auront-elles leur prolongement à l'époque coloniale et même au-delà ? Pour notre part, nous n'en doutons pas.

97. Cité par L. Bergeron, 1968, vol. VIII, p. 319.

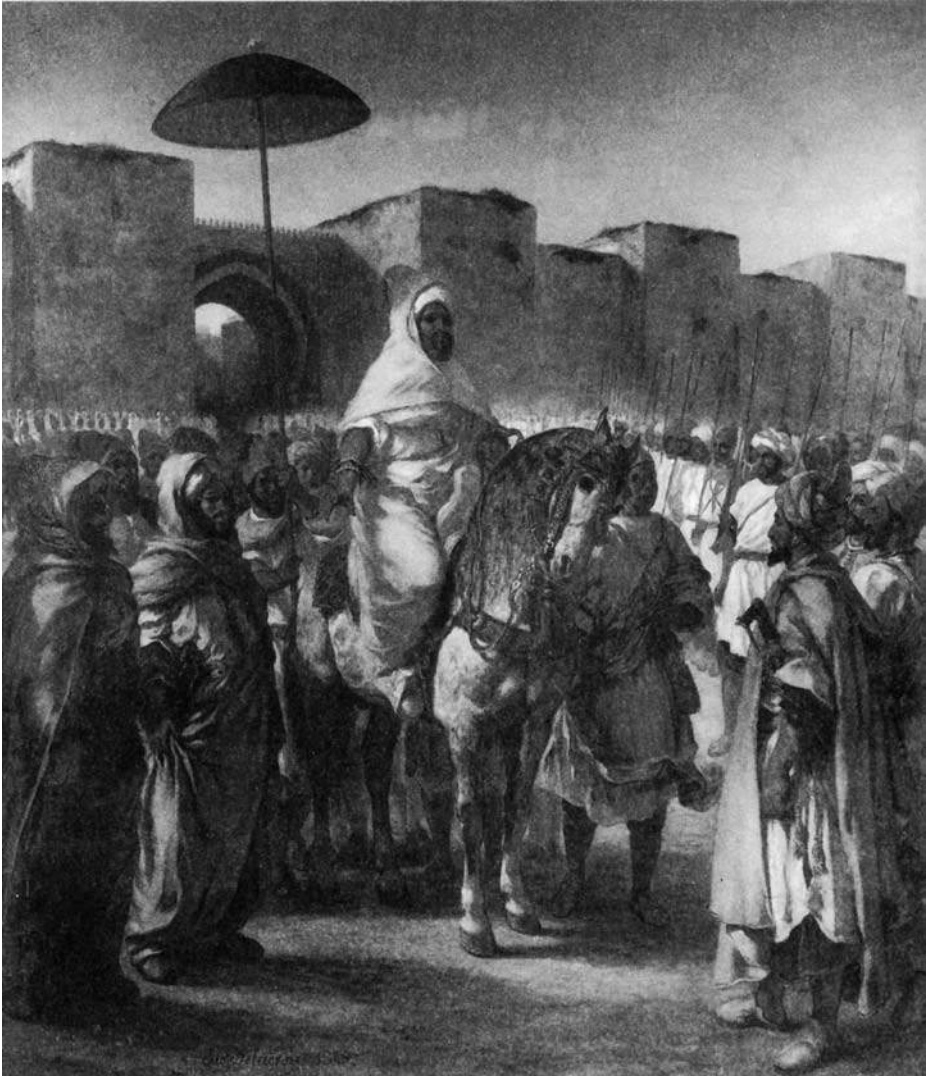


## Le Maroc du début du XIX<sup>e</sup> siècle à 1880

*Abdallah Laroui*

Après le règne long et glorieux de Mūlāy Ismā'īl (1672-1727), le Maroc a vécu une période d'anarchie qui a ruiné son économie, déséquilibré sa structure sociale, détruit son armée. Le sultan Muḥammad III (1757-1790) reprit peu à peu les choses en main et édifia les fondations du Maroc « moderne », que consolida son fils Sulaymān (1792-1822). Il donna au Makhzen [gouvernement] un aspect plus conforme à la *sharī'a* [loi islamique] et une base plus nettement urbaine. Il administra directement le Haouz et le Dir, pays d'agriculteurs et d'arboriculteurs sédentaires, ainsi que le Gharb, région marécageuse favorable à la culture extensive, et indirectement, par l'intermédiaire de grands *kā'id* [chefs de *ḵabīla*] et *shaykh* de *zāwiya* [maîtres de confréries religieuses], les pays montagneux et désertiques, distinguant ainsi un domaine de souveraineté et un autre de suzeraineté qu'on a pris l'habitude d'appeler *Bilād al-Makhzen* et *Bilād al-Sibā*, en les opposant toutefois trop systématiquement.

Le Maroc fut alors réorganisé sur une base restrictive. Certains groupes qui profitaient des privilèges du Makhzen furent mis à l'écart; ils tentèrent naturellement de reprendre leurs places en recourant à la révolte, si nécessaire. L'Europe du Congrès de Vienne, consciente de sa jeune puissance, fit sentir sa pression, surtout après la prise d'Alger par les Français, en 1830. Le Makhzen eut à résoudre deux problèmes simultanément: se renforcer pour s'opposer au danger extérieur, d'une part, élargir sa base territoriale et politique, d'autre part. Cette double réforme se heurta aux manœuvres coloniales et à des contradictions internes. L'objectif essentiel, échapper au contrôle étranger, ne fut pas en définitive atteint, malgré la forte personna-



18.1. *Le sultan ‘Abd al-Rahmān (1822-1859) en 1832.*

[Source : tableau d'Eugène Delacroix, musée de Toulouse. Photo : Jean Dieuzaide, Toulouse. © Musée des Augustins, Toulouse.]

lité du sultan ‘Abd al-Rahmān (1822-1859), l’intelligence de Muḥammad IV (1859-1873) et le prestige de Hasan I<sup>er</sup> (1873-1894), bien qu’en 1880 le Maroc présentât encore une façade d’État stable. Mais le grand résultat de cette période, qui a vu une pression européenne accrue et une politique de réformes active, fut sans conteste la consolidation d’un esprit commu-

nautaire marocain, traditionaliste et ombrageux, qui donna au Maroc une situation spécifique dans le nord-ouest de l'Afrique.

## La structure politico-sociale

Le fait politique remarquable dans le Maroc du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la *bay'a* [contrat d'investiture], consciemment calquée sur celle par laquelle le prophète Muḥammad a fondé à Médine la première communauté politique islamique, et que le Maroc seul a maintenue dans sa pureté originelle<sup>1</sup>. Contrat écrit, liant le sultan et les différents groupes de la population, processus de légitimation de l'autorité politique qui n'a plus la force pour seul fondement, la *bay'a* a consolidé, chez les Marocains, le sens d'appartenance à une communauté étatique intangible par-delà les péripéties politiques et militaires. À chaque changement de règne, les chefs de l'armée, les représentants des ordres urbains, les *kā'id* et les *shaykh* de *zāwiya* envoyaient à la cour leurs serments d'allégeance. Écrits à peu près sur le même modèle, ces serments définissaient les droits et devoirs du sultan et de la population. Le devoir du premier était double: défendre le territoire<sup>2</sup> contre l'ennemi extérieur; maintenir la paix à l'intérieur. En contrepartie, les habitants lui devaient une soumission complète tant qu'il ne transgressait pas les prescriptions islamiques et les droits coutumiers, obéissant aux ordres du *Makhzen*, payant les impôts légaux, fournissant des contingents armés en temps de paix, se portant volontaires en temps de guerre. Voici d'ailleurs la formule rituelle de la *bay'a* des habitants de Rabat, adressée à 'Abd al-Raḥmān: «Prêtons serment devant Dieu et ses anges d'écouter et d'exécuter les ordres de l'imam dans le cadre de ce qui est licite et selon nos possibilités [...], marché conclu, nous obéissons comme Dieu nous l'a commandé, et le Sultan respecte nos droits et ceux de tous ses autres sujets comme Dieu le lui a prescrit<sup>3</sup>.»

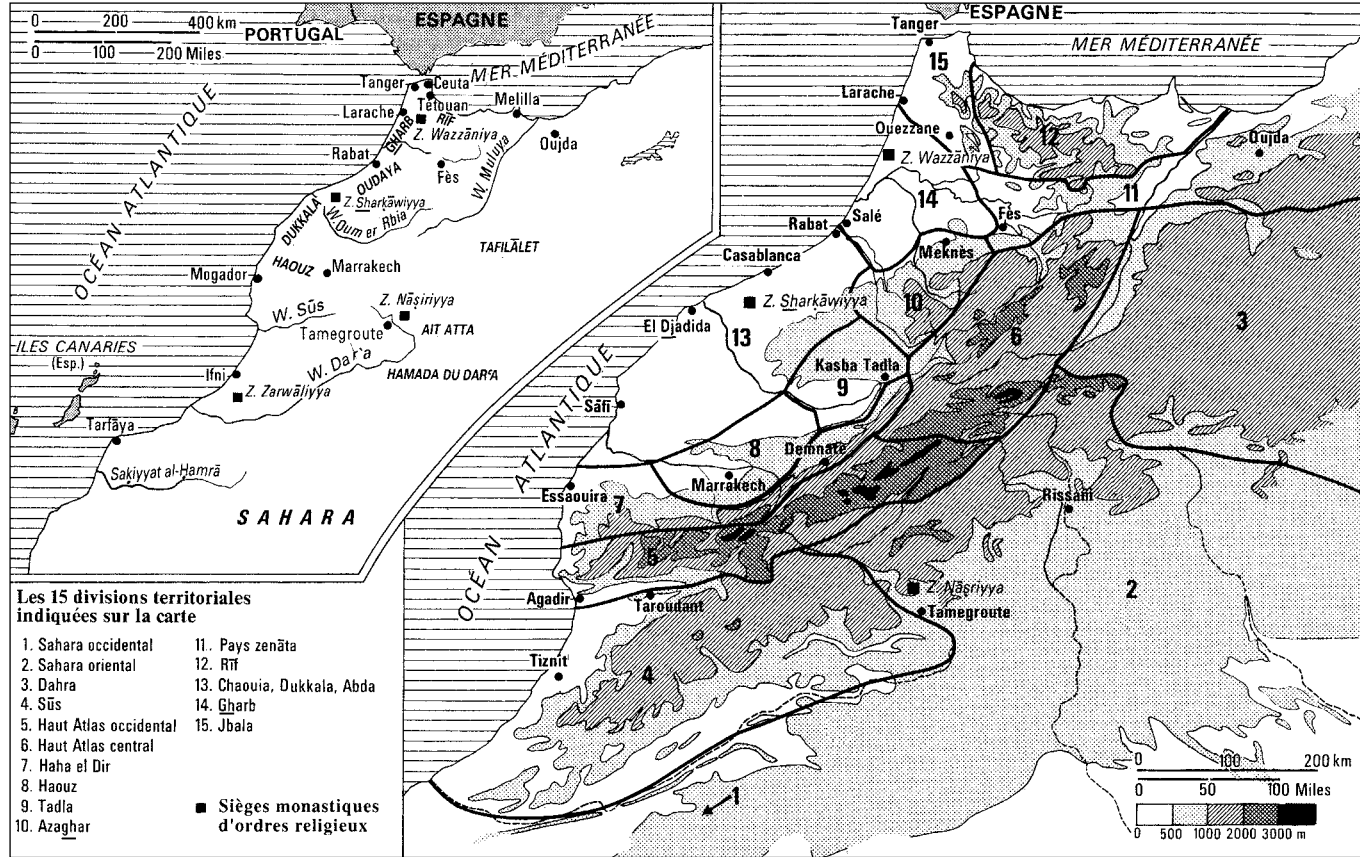
Pour remplir ses devoirs, le sultan dispose d'un *Makhzen* composé essentiellement d'une armée et d'une bureaucratie.

Jusqu'à la réforme militaire postérieure à 1844, l'armée marocaine comprenait trois groupes d'origine et d'efficacité différentes: d'une part, les *bwakher* (classique: *'abīd al-Bukhārī*) représentaient les quelques centaines d'esclaves-soldats qui restaient des 50 000 qui formaient la garde noire de Mūlāy Ismā'īl; d'autre part, le *gīsh* (classique: *ja'īsh*), dont le nombre total ne dépassa pas 9 000, était composé de contingents fournis par certaines

1. A. Ibn Zaīdān, 1961-1962, vol. I, p. 8-35.

2. Contrairement à une idée reçue, le territoire marocain est clairement défini depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Les guerres menées par les souverains sa' dites et alawites contre les Turcs d'Alger ont abouti à une frontière reconnue entre les deux parties. Dans le Sahara, la souveraineté chérifienne s'étend jusqu'aux oasis dont les habitants sédentaires ont signé la *bay'a* et aux limites des zones de pâturages des groupes nomades ayant fait de même. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les démarches des sultans auprès des puissances européennes montrent à l'évidence que le *Makhzen* avait une idée précise du territoire marocain.

3. A. Ibn Zaīdān, 1929-1933, vol. V, p. 9-15.



18.2. *Les régions historiques du Maroc au XIX<sup>e</sup> siècle.*

[Source: A. Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain*, 1977, Maspero, Paris.]

communautés (Cheraga, Oulad Jami', Oudaya, Cherarda) qui exploitaient en usufruit des terres domaniales et qui étaient cantonnés au XIX<sup>e</sup> siècle autour de Fès, ainsi que dans les banlieues de Rabat et de Larache; enfin, les *nuaib* (classique: *nawā'ib*, pluriel de *nā'iba*) étaient les contingents occasionnels que les autres communautés, notamment celles du Haouz et du Dir, fournissaient à l'appel du souverain. Telle que l'avait conçue Muḥammad III, cette armée était une force de police destinée à maintenir l'ordre intérieur. C'est pourquoi, après la défaite de l'Isly face à la France, furent créées les *'askarī*, troupes entraînées à l'europpéenne<sup>4</sup>.

La bureaucratie était composée de vizirs et secrétaires de chancellerie (*kuttāb*), groupés en bureaux appelés, dans l'usage marocain, *banīka*. Elle continuait la tradition andalouse que maintenaient l'enseignement donné à l'Université de la Ḳarawīyyīn à Fès, et un système élaboré de cooptation. Plusieurs vizirs et secrétaires étaient d'ailleurs d'origine andalouse. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle apparut un nouveau type de fonctionnaires du Makhzen, à la suite des besoins nés de l'élargissement des relations avec l'Europe. Il s'agissait des *'umanā'* (pluriel de *amīn*, inspecteur des douanes) et des *ṭalaba* (pluriel de *ṭālib*, étudiant avancé), moins versés en rhétorique et en histoire, mais plus familiarisés avec les langues européennes et les problèmes financiers<sup>5</sup>.

L'État marocain, qui se fondait sur l'orthodoxie islamique, avait légalement pour ressources les recettes domaniales, la *zakāt*, impôt calculé sur le capital commercial et les produits agricoles, et qui devait être dépensé à des fins déterminées, et les taxes sur le commerce extérieur; toute autre ressource fiscale, y compris la dîme (*'ushūr*), avatar du *kharādī*, était d'une légalité douteuse<sup>6</sup>. Le sultan, ayant les mains liées dans le domaine fiscal, était obligé de limiter ses dépenses au strict minimum. Muḥammad III se contentait des revenus de la douane, de la *zakāt* du Haouz et des fermes de la Couronne (*'aṣīb*). Il avait cependant maintenu une taxe sur les tissus importés, le cuir et le soufre; il institua par la suite, après avoir obtenu l'autorisation de quelques *'ulamā'*, un droit de porte et une taxe sur les marchés, ainsi que sur les poids et les mesures<sup>7</sup>. Les marchands et artisans les supportèrent très mal et obligèrent le sultan Sulaymān à les supprimer à son avènement. Pour compenser les pertes du Trésor, aggravées par sa décision de décourager le commerce avec l'Europe, le souverain multiplia les tournées dans les campagnes pour tirer le maximum de la *zakāt* et de la dîme, ce qui ne manqua pas de susciter un vif mécontentement parmi les populations rurales. Son successeur, 'Abd al-Raḥmān, dut réinstaurer, en 1850, une taxe sur les cuirs, puis une autre sur le bétail vendu dans les souks. En 1860, le Maroc, vaincu par l'Espagne, dut

4. J. Ereckmann, 1885. Voir aussi l'article *gīsh* dans l'*Encyclopédie de l'islam*, vol. II, p. 1079-1080.

5. A. Ibn Zaīdān, 1961-1962, vol. I, p. 46 et suivantes.

6. Le *kharādī* se justifie dans le droit islamique par la conquête. Or, la majorité des *'ulamā'* estimait que les habitants du Maroc embrassèrent l'islam librement. Voir l'article *darība* dans l'*Encyclopédie de l'islam*, vol. II, p. 147-150.

7. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, t. IX, p. 61. On estime que ces différentes taxes rapportaient 3 millions de francs, ce qui suffisait pour payer les dépenses de l'armée et la bureaucratie.

payer une indemnité de 100 millions de francs, ce qui équivalait à vingt fois le budget marocain de l'époque<sup>8</sup>. Une réforme fiscale s'imposait. Malgré l'appel pressant du sultan Muḥammad IV, les *ʿulamāʾ* s'accrochèrent néanmoins au point de vue orthodoxe<sup>9</sup>. Le problème fiscal resta au centre de l'histoire marocaine tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et ne fut jamais réglé d'une manière satisfaisante. L'expérience poussait le Makhzen à limiter ses responsabilités pour maintenir les dépenses au niveau des ressources disponibles, plutôt qu'à augmenter celles-ci en vue d'atteindre les objectifs souhaitables. Or, la pression européenne se faisant plus forte, des réformes globales devenaient de plus en plus urgentes; il n'était plus question de se contenter du possible.

Entre l'armée et la bureaucratie, d'une part, et les populations urbaines et rurales, d'autre part, s'intercalaient des corps intermédiaires qui, tout en jouissant d'une autonomie certaine, faisaient partie du Makhzen au sens large<sup>10</sup>. Porte-parole de groupes sociaux ou régionaux, ils défendaient vigoureusement les droits coutumiers vis-à-vis du sultan; responsables devant celui-ci, ils appliquaient les ordres du Makhzen en tenant compte des usages locaux.

La classe cléricale était formée des *ʿulamāʾ* enseignants, des *kādī*, des *muftī*, des *nādhir*, des *ḥabū* [administrateurs des fondations pieuses], des *muḥtaṣib* [préposés aux marchés]. Cette administration, essentiellement urbaine et appliquant strictement les prescriptions de la *sharīʿa*, était théoriquement sous la supervision du sultan-imam, mais elle jouissait d'une autonomie indéniable<sup>11</sup>. Le souverain ne pouvait réformer ni le fond ni la forme de l'enseignement, privilège de la *Ḳarawīyīn*; il ne pouvait pas être indifférent à l'opinion des autres *ʿulamāʾ* lorsqu'il nommait des responsables aux postes qui viennent d'être mentionnés; il ne pouvait ni détourner à son profit les revenus des *ḥabū* ni contredire les décrets du *muḥtaṣib*. La *sharīʿa*, véritable constitution de la vie sociale, étant sous la garde des *ʿulamāʾ*, toute tentative de la changer ouvertement était exclue, même de la part du sultan<sup>12</sup>.

Les *shurafāʾ* (*shārīf*), descendants directs du prophète Muḥammad, formaient une sorte d'aristocratie religieuse, éparpillée à travers toutes les villes et campagnes du Maroc. À trois reprises, sous les sultans Ismāʿīl, Muḥammad III et Sulaymān, les *shurafāʾ* furent recensés, car ils jouissaient d'un statut légal et d'un prestige social particuliers<sup>13</sup>. Ils avaient le privilège d'être jugés par leurs *naḳīb* [syndics]. En tant qu'héritiers du fondateur de l'État islamique, ils avaient un droit sur le Trésor public et, à ce titre, étaient exemptés de plusieurs taxes et recevaient de nombreux dons du sultan<sup>14</sup>. En tant que des-

8. J. -L. Miège, 1961-1963, vol. II, p. 362.

9. M. Dāwud, 1956-1970, vol. V, p. 97-99.

10. Il existe une différence entre le Makhzen *stricto sensu*, qui est le gouvernement, et le Makhzen au sens large d'élite politique et religieuse du pays. C'est ce dernier sens qu'on entend lorsqu'on parle de Makhzaniyya et de familles makhzen.

11. On distingue les obligations de la *sharīʿa* de celles du Makhzen. Voir M. b. Jaʿafar al-Kattānī, 1899, vol. III, p. 5.

12. A. Ibn Zaīdān, 1961-1962, vol. II, p. 163-188.

13. E. Lévi-Provençal, 1922.

14. Al-Mahdī al-Wazzāni, 1900, vol. II, p. 92.

cependants de l'envoyé de Dieu, ils étaient accrédités par la croyance populaire d'une certaine bénédiction (*baraka*), dormant la plupart du temps, mais pouvant se transformer dans des circonstances favorables en pouvoir surnaturel. D'où leur rôle de thaumaturges et d'arbitres, services rétribués, et auxquels le sultan lui-même ne manquait pas de recourir le cas échéant.

Les *zāwiya*, groupements sociaux à fondement religieux, prenaient dans le Maroc du XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs formes dont deux étaient de la plus haute importance: d'une part, la *zāwiya*-confrérie, telle que la Tijāniyya ou la Darḳāwiyya, liait à travers une série de loges urbaines et de monastères ruraux les individus sans distinction de statut social, de richesse, d'occupation, d'origine ethnique, et jouait ainsi un rôle primordial dans l'intégration horizontale; d'autre part, la *zāwiya*-principauté, dont le chef recevait une délégation presque générale d'autorité sur son fief, comme la Wazzāniyya dans le Nord, la *Sharkāwiyya* dans le Tadla, la Nāṣiriyya dans le Sud-Ouest, la Zarwāliyya dans l'Anti-Atlas. Chaque *zāwiya* tentait d'être l'une et l'autre à la fois, et parfois y réussissait comme la Nāṣiriyya; elle pouvait prendre une autre forme, mais, en tout état de cause, elle était une école de discipline sociale et un relais de l'autorité du Makhzen, malgré une apparente indépendance<sup>15</sup>. Ce rôle se voyait surtout dans les villes où *zāwiya* et corporation (*ḥinta*) avaient les mêmes membres et poursuivaient les mêmes objectifs.

Les chefs de *ḳabīla* avaient un statut extrêmement variable. Pour le Makhzen, la *ḳabīla* était une notion essentiellement administrative et fiscale, et s'appliquait aussi bien à une région (Dukkala), ou à un canton montagnard (Beni Ouriaghel), qu'à une confédération nomade (Aït Atta), ou à une communauté transplantée de soldats-pasteurs (Cherarda). Dans chaque cas, l'autorité était déléguée à un *ḳā'id* nommé par un *dahīr* [décret] après assentiment de ses contribuables. Le *ḳā'id* était certes à la fois représentant du sultan et porte-parole de ses administrés, l'un de ses deux rôles l'emportant inmanquablement selon l'éloignement du pouvoir central et la richesse du terroir. Face à ce *ḳā'id* se tenait en toute circonstance le *ʿāmel* [gouverneur], qui percevait l'impôt et levait les contingents armés. Le même homme pouvait cumuler les deux fonctions dans certains cas favorables, mais elles n'en étaient pas moins séparées. Il se formait des familles caïdales — on en trouvait deux par *ḳabīla*, l'une jouant la carte du Makhzen, l'autre celle des intérêts locaux — qui, au pouvoir ou à la retraite, faisaient partie de l'élite administrative du pays<sup>16</sup>.

Ces corps intermédiaires, urbains ou ruraux, fondés sur l'individu ou sur le groupe agnatique, étaient, en dernière analyse, des rouages de l'administration sultannienne. Les *ʿulamāʿ*, en défendant la *sharīʿa*, consolidaient la légitimité du sultan-*imām*, puisque l'islam est avant tout une communauté politique. Les *shurafaʿ* servaient de médiateurs lors des troubles, graves ou passagers, entre le pouvoir central et les chefs locaux. Les *shaykh* de *zāwiya*

15. E. Michaux-Bellaire, 1921.

16. Le livre classique de R. Montagne, 1930, doit être lu avec un esprit critique, car les documents du Makhzen précisément nous obligent à nuancer beaucoup d'idées reçues sur le concept de *ḳabīla*.

administraient pour le compte du sultan, des régions lointaines et peu productives, ou maintenaient la paix dans les territoires stratégiques<sup>17</sup>. Au cas où la *zāwiya* s'opposait au souverain pour des raisons politiques, celui-ci la détruisait. On peut en dire autant des chefs de *ḵabīla*. Une large autonomie leur était reconnue quand ils luttèrent contre l'étranger comme dans le Rif, où les Espagnols de Ceuta et Melilla étaient constamment assiégés, ou bien quand leur territoire était montagneux ou désertique; mais s'ils revendiquaient une totale indépendance en refusant les ordres du sultan ou en négligeant d'appliquer la *sharī'a*, ils étaient déclarés en état de *siba*, c'est-à-dire coupables de rupture injustifiée du pacte de la *bay'a*; ils pouvaient être réduits par la force ou par la diplomatie, sur-le-champ ou à terme, selon les moyens militaires dont le souverain disposait; mais jamais la souveraineté du sultan et de la *sharī'a* n'était abandonnée<sup>18</sup>.

Le système socio-politique marocain, tel que l'avait réorganisé Muḥammad III, avait renoué avec la tradition islamique orthodoxe, reconnu l'autonomie des corps intermédiaires, limité les ambitions du pouvoir central. Il avait ainsi renforcé, dans la communauté marocaine, l'idée de l'État, en amenant chaque groupe professionnel, social ou ethnique, à exprimer ses revendications à l'intérieur du Makhzen. Cependant, ce système sécrétait ses propres contradictions; il oscillait manifestement entre deux types idéaux: l'un, sous la bénédiction des *'ulamā'* et des marchands, aurait été le règne de la *sharī'a* et de l'administration directe; dans l'autre, qui aurait été plus au goût des chefs locaux, le sultan, symbole fédérateur, n'aurait eu d'autre autorité que celle que ces chefs lui auraient déléguée. Ce système était la conséquence du changement du rapport des forces entre le Maroc et l'Europe, intervenu durant l'ère mercantiliste. Avant qu'il se fût stabilisé, il dut faire face à une pression européenne encore plus forte; ses contradictions apparurent au grand jour après les défaites militaires que le Maroc essuya d'abord contre la France en 1844, puis contre l'Espagne en 1860.

## Les réformes du Makhzen face à l'offensive européenne

La politique des puissances coloniales à l'égard du Maroc sera analysée ailleurs<sup>19</sup>. Rappelons seulement que jusqu'en 1880 il existait un consensus européen pour maintenir le *statu quo* dans l'empire du Maroc. Ni expansion territoriale française à partir de l'Algérie, ou espagnole à partir de Ceuta et Melilla, ni privilège commercial pour les produits anglais. Malgré quelques concessions arrachées par la France et l'Espagne après les guerres de 1844

17. A. G. P. Martin, 1923 (sur le rôle de la *zāwiya wazzāniyya zāwiya* dans le Tūwāt). P. Durand, 1930, p. 65-77 (sur le rôle de la *zāwiya sharkāwiyya zāwiya* dans le Tadla).

18. Les puissances coloniales interprétèrent la notion de *siba* selon les exigences de leur politique expansionniste. Il s'agit maintenant de la comprendre dans son cadre original et non par rapport au droit européen de l'époque.

19. Voir le chapitre 19.



et 1859-1860, ces principes furent réaffirmés à la Conférence de Madrid de 1880, et restèrent en vigueur jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

Cependant, entre les revendications des puissances européennes et l'autorité du sultan, il y avait une contradiction absolue. Durant la conquête de l'Algérie, ce dernier ne pouvait pas observer une position de neutralité comme le lui conseillaient l'Angleterre et le simple bon sens, car le droit public islamique lui faisait obligation d'aider des musulmans voisins abandonnés par leur souverain légitime, en l'occurrence le dirigeant ottoman<sup>21</sup>. En 1859, des Rifains détruisirent une bâtisse que les Espagnols de Ceuta avaient construite en dehors de l'enceinte de la ville, et déchirèrent le drapeau qui la surmontait. Madrid exigea la remise de douze hommes qu'elle tenait pour responsables. Le sultan ne pouvait se soumettre, car il se serait alors rendu coupable d'une rupture délibérée du serment de la *bay'a*<sup>22</sup>. En matière de commerce, auquel s'intéressait particulièrement l'Angleterre, le sultan ne pouvait pas, d'un simple trait de plume, libérer les exportations, accorder le droit de propriété aux Européens, obliger les *kādī* à recevoir le témoignage des non-musulmans; car, sur tous ces points, l'interdiction du *fiḥh* malikite était sans nuance<sup>23</sup>.

Le sultan se trouvait ainsi dans une position peu enviable, déchiré entre les exigences des Européens et l'opposition sourcilieuse des *ʿulamā'*; pour les premiers, il était un obscurantiste, pour les seconds un innovateur. D'où l'ambiguïté de la réforme.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Makhzen et consuls étaient d'accord pour renforcer l'armée et réorganiser l'administration afin d'assurer à tous sécurité, ordre et justice. Tout le problème était de savoir dans quel cadre légal: la *shari'a* ou une nouvelle législation d'inspiration européenne? Cette contradiction ne pouvait pas être résolue pacifiquement. Le Makhzen réalisa bien une réforme, mais limitée, et par conséquent non satisfaisante aux yeux des Européens.

Muḥammad IV assista aux deux défaites de l'Isly et de Tétouan, la première fois en tant que prince héritier et commandant en chef de l'armée, la seconde en tant que sultan. C'est pour cette raison qu'il prit l'initiative de la réforme militaire dès 1845. Pour battre en brèche le traditionalisme ambiant, il inspira à un *ʿālim* connu la composition d'un ouvrage justifiant la réforme sur une base traditionaliste<sup>24</sup>. Il fit appel à des Tunisiens ayant servi dans l'armée ottomane pour organiser des régiments entraînés à

20. Les troupes de Bugeaud attaquèrent l'armée marocaine sur l'Isly, près d'Oujda, le 14 août 1844; la marine française bombardra Mogador le 15, après avoir déjà bombardé Tanger le 6. Le Traité de Tanger, signé le 19 septembre, mit fin à la guerre, mais la Convention de Lalla-Marnia du 18 mars 1845 ne régla pas le contentieux frontalier à cause des ambitions françaises dans le Sahara. À l'automne de 1859, les Espagnols mirent sur pied une armée européenne à Ceuta et, après quelques escarmouches à Cabo Negro, entrèrent à Tétouan le 6 février 1860. Par le traité du 20 novembre 1861, l'Espagne obtint l'agrandissement des enceintes de Ceuta et Melilla, des concessions commerciales, et un port de pêche au sud, localisé en 1883 à Ifni.

21. A. Tasūlī, s. d.

22. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IV, p. 84; J. -L. Miège, 1961-1963, vol. II, p. 360-362.

23. A. Tasūlī, s. d., chap. 1, section 4.

24. M. al-Kardūdī, s. d.

l'européenne, appelés *ʿaskarī* et dont les effectifs, au début, ne dépassèrent pas 500 hommes. Avec l'aide de renégats, dont le plus connu était le Français de Saulty, qui avait pris le nom islamique de ʿAbd al-Raḥmān al-ʿAlī, il fonda à Fès une école d'ingénieurs (*madrasat al-muhandisīn*), dans laquelle furent formés arpenteurs, topographes, cartographes et artilleurs. À cet effet, il fit traduire par un Maltais, et sous son contrôle direct, des traités de géométrie. Par l'intermédiaire de son représentant à Gibraltar, il demanda au pacha d'Égypte de lui envoyer un lot de livres scientifiques traduits des langues européennes. Le sultan ʿAbd al-Raḥmān laissa faire son fils, mais il ne prit pas à son compte cette œuvre réformatrice, dont il ne voyait pas le bénéfice immédiat. Muḥammad IV, devenu sultan, aurait donné sans doute une impulsion plus vigoureuse à cette réforme si la guerre de 1859-1860 ne lui avait pas créé des problèmes financiers inextricables. Néanmoins, il décida d'envoyer un groupe de *bwakher* en Égypte se perfectionner dans l'art de l'artillerie. À partir de 1870, des missions allèrent régulièrement à Gibraltar suivre des stages de deux ans chacun. Hasan I<sup>er</sup> continua la politique de son père dans des conditions plus favorables. Il institua un mode de recrutement régulier: chaque ville impériale devait fournir 500 recrues, chaque port 200, chaque région 2 000; ce qui permettait de réunir une armée de 25 000 soldats. En 1877, il demanda à la France de lui procurer des officiers instructeurs pour son artillerie. En 1880, étaient de retour 180 officiers et sous-officiers qui formèrent, sous la direction du commandant anglais Maclean, le régiment des *harraba*. Plus tard, Hasan I<sup>er</sup> envoya d'autres missions militaires en Belgique, en Allemagne et en Italie. Avec cette armée réorganisée, il put réaffirmer sa souveraineté sur des territoires lointains, comme le Sūs (Sousse) et le Tafilalet, qui excitaient l'appétit de plusieurs puissances européennes<sup>25</sup>.

John Drummond Hay fut le ministre de Sa Majesté britannique à Tanger de 1839 à 1886. Il mit autant d'ardeur à défendre la souveraineté du sultan et l'intégrité de ses possessions qu'à exiger de celui-ci l'ouverture du pays au commerce international<sup>26</sup>. Il profita de son immense prestige auprès du sultan ʿAbd al-Raḥmān pour lui faire accepter le traité d'amitié, de commerce et de navigation du 9 décembre 1856, qui posait les principes suivants: liberté du trafic; fin de tout monopole public ou privé; garantie de la sécurité des biens et des personnes; ouverture de consulats dans tout le pays; exemption de toute taxe ou charge autre que les droits de douane, d'ancrage et de pilotage pour les commerçants étrangers et leurs associés marocains<sup>27</sup>.

L'ouverture du Maroc au commerce européen eut plusieurs conséquences fâcheuses: la première fut une crise monétaire aiguë. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le *dimār*, monnaie d'or, avait complètement disparu; le système monétaire marocain devint bimétallique fondé sur l'argent et le bronze. Les pièces d'argent ayant cours étaient la peseta et le douro espagnols, le franc et l'écu français; le douro et l'écu étaient appelés rials. Les pièces de bronze façonnées

25. J. -L. Miège, 1961-1963, t. II, p. 208. Voir surtout M. al-Mannūnī, 1973, p. 55.

26. J. D. Hay, 1896.

27. Voir le texte dans P. -L. Rivière, 1924-1925, vol. I, p. 36-42.



18.3. *Le sultan Hasan I<sup>er</sup> (1873-1894).*

[*Source et photo*: collection Bibliothèque générale et Archives, Rabat.]

au Maroc étaient l'*ʿuḳia* [once] et la *mūzūna*. Le *mithkāl* servait d'unité de compte. Il valait 10 onces, et l'once 4 *mūzūna*. Plus les relations commerciales se développaient avec l'Europe, plus la monnaie d'argent se faisait rare; et plus celle de bronze, la plus commune, se dévaluait. Au milieu du siècle, elle était réduite au quart de sa valeur d'origine, avec les conséquences bien connues de toute inflation: hausse des prix, paupérisation de la population, difficultés du Trésor public, concentration de biens immobiliers entre les mains d'une minorité. Le Makhzen essaya de réagir en prenant des mesures autoritaires en 1852, 1862, 1869 et 1877, chaque fois en voulant revenir à une parité dépassée. Le sultan ne gagnait à ces réévaluations que s'il se faisait payer en monnaie d'argent et s'il pouvait, lui, régler ses dettes indifféremment en rials ou en onces. Or, les marchands étrangers faisaient baisser les droits de douane en les réglant en onces dévaluées, tandis que le sultan devait payer ses dettes extérieures en piastres espagnoles et en écus français, qu'il achetait au prix fort. Les mesures monétaires finissaient par appauvrir encore plus le Trésor. À la fin de notre période, Ḥasan I<sup>er</sup> se décida à frapper une nouvelle monnaie d'argent (le rial hassani, équivalant à 5 francs) sans retirer cependant celle de bronze; celle-ci continua à se dévaluer (dès 1881, le rial valait 14 *mithkāl* au lieu de 10), entraînant dans sa chute les nouvelles pièces<sup>28</sup>.

Les dépenses du Makhzen ne cessaient d'augmenter par suite des réformes entreprises et des nombreuses dettes et indemnités payées aux États et commerçants européens. Une réforme fiscale s'imposait. Le sultan n'était pas cependant libre de l'entreprendre sans consulter les *ʿulamāʿ*, puisqu'il s'agissait d'un problème de droit public. Ces derniers avaient, à plusieurs reprises auparavant, déclaré illégales les taxes sur les transactions commerciales, désignées sous le nom général de *mukūs* (pluriel de *maks*), quand elles n'étaient pas provisoires et dépensées à des fins précises; tout impôt foncier était aussi inacceptable à leurs yeux puisque les Marocains étaient pleinement propriétaires de leurs terres<sup>29</sup>. En juillet 1860, Muḥammad IV demanda aux *ʿulamāʿ* de lui indiquer le moyen de régler la réparation de guerre qui permettrait de récupérer Tétouan, occupée par les Espagnols, et d'empêcher que d'autres villes tombent entre leurs mains. Les *ʿulamāʿ* restèrent fidèles à leur opinion orthodoxe en estimant que seule une contribution extraordinaire, provisoire, frappant également tous les habitants, c'est-à-dire non affermée à des tiers, serait légale, bien que le sultan eût pris soin de leur expliquer que les circonstances ne l'autorisaient pas à appliquer une telle mesure<sup>30</sup>. Celui-ci, passant outre à ces objections, institua des taxes indirectes qui firent naître, dans la population urbaine, une opposition sourde et tenace. En 1873, lors de la proclamation de son successeur, les artisans exigèrent l'abolition de ces *mukūs* avant de signer la *bayʿa*; Ḥasan I<sup>er</sup> dut réduire par la force la ville récal-

28. J. -L. Miège, 1961-1963, t. II, p. 388-389, et t. III, p. 97-106 et p. 434-437, Voir aussi G. Ayache, 1958. Au début du siècle, 10 onces valaient 5 pesetas; en 1845, 3 pesetas et un quart; en 1874, une seule peseta. Chiffres dans al-Nāṣirī, 1954-1956, t. IX, p. 208.

29. Al-Mahdī al-Wazzānī, 1900, vol. III, p. 46-47

30. M. Dāwud, 1956-1970, vol. V, p. 99-100.



18.4. Rial d'argent frappé à Paris en 1881 pour Ḥasan I<sup>er</sup>.

[Source: A. Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme européen*, 1977, Maspero, Paris.]

citrante. Plus tard, il institua, à titre expérimental, le *tartīb*, un impôt foncier à taux fixe, recueilli par des *'umanā'* [inspecteurs des douanes] spécialisés. Sans demander l'avis des *'ulamā'*, dont il connaissait l'opinion négative, il commença par le percevoir dans le Haouz, la partie la mieux administrée du royaume. Cependant, il le laissa rapidement tomber en désuétude, pour des raisons qui ne sont pas encore claires, mais qui tiennent sans doute à l'état de l'opinion publique et à l'opposition de certains chefs de l'armée. Faute de moyens financiers, le Makhzen était obligé de limiter ses ambitions réformatrices, en maintenant au plus bas ses dépenses régulières.

Le nombre des commerçants européens installés au Maroc augmenta régulièrement après 1856. Pour répondre à leurs doléances, le Makhzen

se lança dans une réforme administrative. En 1861, fut créé le corps des *ʿumanāʿ*. Recrutés parmi les marchands, les secrétaires de chancellerie, les notaires, relativement bien payés, ils furent installés dans les huit ports ouverts au trafic étranger; ils eurent à leur côté des contrôleurs espagnols chargés de vérifier les recettes de douane, dont 60 % devaient servir à régler la réparation de guerre. Ces *ʿumanāʿ*, dont plusieurs avaient fait fortune à l'étranger (Gibraltar, Marseille, Manchester, Gênes), ont aidé à rationaliser la bureaucratie marocaine et furent très influents auprès de Muḥammad IV et Hasan I<sup>er</sup>. Un autre groupe vit également son prestige grandir, celui des *ṭalaba* qui avaient été envoyés en Europe faire des stages et apprendre les langues étrangères. Entre 1874 et 1888, huit missions, composées de 350 personnes, prirent le chemin des principaux pays européens. Ces jeunes gens furent employés, à leur retour, au département de la monnaie de la fameuse *makina* de Fès (manufacture d'armes montée par des Italiens), au service fiscal qui fut réorganisé, en 1886, et au vizirat des affaires étrangères (*wizārat al-baḥr*)<sup>31</sup>.

Cependant, le véritable objectif des commerçants européens était de limiter la compétence du *kāḍī*<sup>32</sup>. Ils préféraient être jugés par le gouverneur (*ḳāʿid* ou *ʿāmel*) en espérant l'être un jour devant un tribunal mixte qui utiliserait un code d'inspiration occidentale. La France, sous prétexte qu'elle avait joué un rôle modérateur auprès de l'Espagne en 1860, fit accepter par Muḥammad IV la convention du 19 août 1863, qui accordait un privilège judiciaire tant aux commerçants étrangers qu'à leurs associés marocains. Au lieu d'être jugés par le *kāḍī*, ils l'étaient par le gouverneur, en présence du consul concerné. Tant que le nombre de ces associés restait limité (200 par *ḳabīla* vers 1870), la situation, offensante pour le sultan, était néanmoins supportable. Mais les consuls ne tardèrent pas à accorder la qualité de *samsār* [intermédiaire commercial] à tous ceux, juifs ou musulmans, qui voulaient échapper à la juridiction du *kāḍī* et qui pouvaient payer ce service<sup>33</sup>. Le Makhzen, voyant son autorité minée par cette protection irrégulière naissant d'une interprétation tendancieuse de la convention de 1863, ne cessait de protester et finit par gagner à ses vues l'Angleterre. Une conférence internationale, réunissant douze pays, se tint à Madrid, en juillet 1880, pour y mettre un terme. Le nombre des protégés fut bien limité: chaque commerçant dut se contenter désormais de deux *samsār*, qui, seuls, avec les membres de leur famille vivant sous leur toit, pouvaient se prévaloir de la protection étrangère. Toutefois, en contrepartie de cette limitation, fut réaffirmé le droit de propriété aux Européens établis dans les ports, ce que le sultan ne voyait pas d'un bon œil.

La pression européenne eut ainsi pour conséquence une réforme de l'armée, de l'administration, de la monnaie et de la fiscalité marocaines. Cette réforme fut cependant limitée à la fois par des obstacles extérieurs et des difficultés intérieures. Les Européens voulaient bien des mesures

31. J. -L. Miège, 1961-1963, vol. IV, p. 397-408, et M. Mannūnī, 1973.

32. « Pour pénétrer pacifiquement au Maroc, il est nécessaire, au préalable, de le démusulmaniser » (G. Maurā y Gamazo, 1911, p. 197).

33. J. D. Hay, 1896, p. 321-323.

qui garantissaient leur sécurité et encourageaient leur activité commerciale, mais ils ne tenaient pas, notamment les Français et les Espagnols, à ce que le *Makhzen* se renforçât au point d'être en mesure de s'opposer avec succès à leurs visées<sup>34</sup>. D'un autre côté, le sultan n'était pas libre de toucher à l'enseignement, aux institutions judiciaires et religieuses, étant donné la doctrine intransigeante des *'ulamā'*. Cette restriction du champ de la réforme, qu'augmentait encore la parcimonie des moyens financiers, eut un résultat inattendu : au lieu de consolider son indépendance, le sultan se liait progressivement à l'Europe à mesure qu'il se vouait à la réforme de son pays. En effet, plus les relations se développaient avec l'extérieur, plus le nombre des commerçants étrangers augmentait, et plus il y avait d'incidents qui donnaient lieu soit à de lourdes indemnités, soit à des concessions territoriales, soit encore à une perte de prestige<sup>35</sup>. La population voyait un lien de cause à effet entre l'ouverture à l'influence extérieure, les réformes entreprises, et ses misères grandissantes. L'opinion publique était de plus en plus irritée contre les étrangers pour des raisons économiques, psychologiques et religieuses.

## Les réactions de la population

Au Maroc, la production agricole dépendait et dépend encore des aléas climatiques ; elle eut cependant à répondre à la demande croissante des exportateurs européens. Il en découla une série de famines qui frappèrent durement les populations urbaines et rurales en 1850, 1857, 1867 et, surtout, durant les terribles années de 1878 à 1881, au cours desquelles 12 à 15 % des habitants des villes, estime-t-on, vivaient de charité publique, tandis que 65 000 Marocains durent s'expatrier<sup>36</sup>. Autour des remparts commençaient déjà à se constituer des quartiers de *nuala* qui rappellent les bidonvilles du XX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'agriculteurs et de pasteurs, incapables de payer les impôts ou de rembourser les dettes contractées auprès des commerçants européens, quittèrent leurs champs ; cette dépopulation rurale toucha un tiers environ des terres agricoles dans le sud du pays et à l'entour des villes côtières. Le *Makhzen* subissait doublement les conséquences négatives de cette situation. D'un côté, les recettes de la *zakāt* diminuaient, de l'autre, les Européens exigeaient qu'il remboursât les dettes privées, surtout quand les débiteurs étaient des *kā'id*. De plus, des biens passaient illégalement, et à bas prix, entre les mains des étrangers, par l'intermédiaire des *samsār*, et avec la bénédiction de *ḳāḍī* peu scrupuleux ; et, par conséquent, ne payaient plus d'impôts. Le sultan tenta d'arrêter cette évolution désastreuse. Par une série de mesures entre 1873 et

34. J. Caillé, 1951, p. 121.

35. « La Turquie et l'Égypte sont devenues, après les réformes, plus riches, mais bien moins indépendantes », dit le sultan Muḥammad IV au ministre français Tissot. Voir J. D. Hay, 1896, p. 288-289.

36. J.-L. Miège, 1961-1963, vol. III, p. 367 et 444.

1883, il interdit aux Européens d'aller dans les souks ruraux ; il exigea des *kā'id* qu'ils séparent leurs biens de ceux de leurs contribuables ; il limita le nombre de *kādī* et de notaires habilités à authentifier les reconnaissances de dettes sous le couvert desquelles se faisaient les ventes<sup>37</sup>. Si les habitants des campagnes s'appauvrirent, ceux des villes n'étaient pas dans une situation meilleure. Ils étaient tous frappés par la hausse des prix des produits de première nécessité : grains, laine, peaux. Les produits importés (tissus, bougies, allumettes, sucre) étaient bon marché, mais concurrençaient durement les artisans qui constituaient la colonne vertébrale de l'économie urbaine. Les fonctionnaires du *Makhzen*, payés par ce dernier ou bien par les *habū*, ou encore par les administrés eux-mêmes, subissaient les méfaits de la dévaluation monétaire : entre 1845 et 1874, leurs salaires étaient réduits au dixième de leur valeur en termes réels<sup>38</sup>. Seuls échappaient à cette paupérisation généralisée les marchands et les associés des commerçants européens qui pouvaient se procurer des pièces en argent. Leur capital augmentait automatiquement de valeur ; ils achetaient à vil prix de nombreux immeubles et biens fonciers, quand ils ne prêtaient pas à des taux usuraires aux ruraux et aux membres mêmes du *Makhzen*. Leur enrichissement, d'autant moins bien vu qu'il tranchait avec la misère environnante, était considéré comme une autre conséquence négative de l'ouverture du pays à l'activité étrangère.

La population marocaine n'était pas sensible seulement à ces aspects économiques. Elle ressentait aussi, et peut-être surtout, le déclin de l'autorité du *kādī*, du sultan et, en dernière analyse, de l'islam. Chaque puissance coloniale accordait beaucoup d'importance au respect dû à son drapeau. S'il y avait meurtre d'un de ses ressortissants, le consul se souciait peu de savoir s'il y avait eu provocation ou non, volonté de donner la mort ou non : il exigeait l'exécution du coupable (en cas d'indécision, de tous ceux qui assistèrent à l'incident) ; une indemnité pour la famille de la victime ; la destitution des agents qui lui semblaient manquer de zèle ; des excuses officielles, et le salut au drapeau<sup>39</sup>. Dans de telles conditions, les fonctionnaires ne savaient plus quelle attitude adopter. S'ils refusaient les doléances des consuls et que l'affaire tournât mal pour le sultan, ils en subissaient les conséquences ; s'ils acceptaient, en revanche, de faire diligence, contrairement à l'usage qui laissait la décision entre les mains du pouvoir central, et qu'une révolte en découlât, ils n'en portaient pas moins la responsabilité. Leur prestige s'érodait continuellement, au détriment de l'ordre dont les Européens prétendaient avoir besoin<sup>40</sup>.

Le *kādī* et le *muhtaṣib* souffraient particulièrement de cette situation contraire à la lettre de la *shari'a*. D'où leur opposition farouche à la protection. Avec le soutien actif de l'Angleterre, le philanthrope juif anglais sir Moses Montefiore entreprit une mission au Maroc à la suite de laquelle le sultan

37. A. Ibn Zaïdān, 1961-1962, vol. I, p. 364-366, et vol. II, p. 48-51 et p. 129-131.

38. Voir note 28 ci-dessus.

39. G. Ayache, 1965, vol. 6.

40. A. Ibn Zaïdān, 1929-1933, vol. II, p. 376.



Muḥammad IV promulgua le *dahīr* du 5 février 1864, dans lequel il ordonnait aux administrateurs marocains de traiter les affaires des Juifs avec célérité et équité, en les menaçant de graves sanctions s'ils n'obtempéraient pas. « Dès que les Juifs eurent le *dahīr*, ils en firent des copies qu'ils distribuèrent dans toutes les villes, ils se mirent d'accord pour se rendre autonomes de toute autorité, surtout ceux des ports », rapporte l'historien al-Nāṣirī<sup>41</sup>. Les *ʿulamāʾ* virent, dans ce décret, un coup porté à la *sharīʿa*; la réaction fut si violente que Muḥammad IV dut faire machine arrière. Les protégés musulmans suscitaient une opposition encore plus grande. Dans de multiples brochures, lors des prônes du vendredi dans les mosquées, les *ʿulamāʾ* pressaient le sultan de mener contre eux de sévères représailles. « Sinon, dit l'un des *ʿulamāʾ*, le doute s'insinuera dans l'esprit des ignorants qui se mettront à mal juger l'islam et à croire que la religion des infidèles lui est supérieure<sup>42</sup>. » Quand le sultan ne suivit pas leur conseil parce qu'il ne voulait pas se créer de difficultés avec les puissances, ils en appelèrent au peuple. Le même *ʿālim* déjà cité dit dans ce sens : « Le devoir de tout croyant est de s'abstenir de fréquenter ces protégés, de les inviter, de partager leur repas, de se lier à eux par l'amitié ou le mariage<sup>43</sup>. » Comme la plupart de ces protégés musulmans étaient de riches marchands, la campagne des *ʿulamāʾ*, soutenue par le petit peuple des villes, prit l'allure d'une attaque de l'aristocratie religieuse contre la nouvelle élite qui apparut dans les circonstances inédites créées par l'ouverture du pays.

Si les réformes furent une conséquence de la pression étrangère, elles donnèrent naissance à leur tour à une violente xénophobie. La plupart des changements intervenus dans la vie des Marocains étaient négatifs; ceux-ci les relièrent tout naturellement à la présence, chaque jour plus envahissante, des Européens. « La raison de la hausse des prix, de la famine est la cohabitation avec les Européens », dit al-Nāṣirī<sup>44</sup>. Chacun voulut réduire au strict minimum le contact avec les étrangers; mieux, l'idéal devint le retour aux conditions de vie d'antan. Une idéologie romantique d'embellissement du passé, de résurrection de la tradition (*ihyāʾ al-sunna*) gagna toutes les couches de la société. Pour réduire l'aire d'activité des Européens, le sultan faisait traîner n'importe quelle négociation; ce qui irritait les consuls et les faisait crier à l'obstruction. « Il faut discuter, discuter et encore discuter, il n'en sortira que du bien », conseillait Hasan I<sup>er</sup> à l'un de ses représentants à Tanger<sup>45</sup>. La classe cléricale exigeait la stricte application de la *sharīʿa* dans tous les domaines de la vie sociale, et donna un sens très particulier au mot réforme. Il ne s'agit pas tant, disaient les *ʿulamāʾ*, de changer les institutions, ce qui est d'ailleurs impossible, que de revenir à l'éthique des anciens (*salaf*), de ceux qui donnèrent aux musulmans des exemples de

41. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IX, p. 114.

42. M. al-Mannūnī, 1973, p. 256.

43. *Ibid.*

44. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IX, p. 208.

45. A. Ibn Zaīdān, 1929-1933, vol. II, p. 376.

grandeur et de justice. À la notion de *nidhām*, réorganisation de l'armée, de la bureaucratie, de la vie quotidienne, ils opposèrent celle d'*iṣlāh*, rénovation morale et religieuse de l'individu. C'est ce mouvement qu'on appela *salafisme* (fondamentalisme islamique)<sup>46</sup>. Le petit peuple des villes pensait avec nostalgie au bon vieux temps où les produits de la terre et de l'artisanat étaient bon marché, où les besoins des individus et du Makhzen étaient limités. Contre les responsables, évidents à leurs yeux, de ces difficultés, ils nourrissaient un mélange de peur, d'admiration, de mépris et de haine. La xénophobie du peuple, le salafisme des *'ulamā'*, le conservatisme du Makhzen exprimaient un fait vécu : la décadence de l'ancienne société face au capitalisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle. L'élite politique et religieuse marocaine fut alors violemment antilibérale. « La liberté, telle que la comprennent les Européens, est sans aucun doute une innovation des libéraux athées, puisqu'elle nie les droits de Dieu, des parents et de la nature humaine elle-même<sup>47</sup>. » La dialectique par laquelle la société marocaine, subissant les influences et ripostant aux visées de l'Europe, se modernisait ne fut pas perçue par les intéressés comme un fait positif. Ils n'y virent pas la promesse d'un avenir différent ; ils ressentirent seulement le naufrage d'un passé que le temps avait embelli, et où le peuple était prospère, les *'ulamā'* écoutés, le Makhzen obéi et le sultan indépendant.

## Conclusion

En 1880, la grave crise agricole, qui durait depuis cinq ans, était sur le point de prendre fin. Le Makhzen terminait de payer les derniers termes de réparation de guerre à l'Espagne et de l'emprunt contracté auprès des banques anglaises. Les contrôleurs espagnols, dont la présence était une constante source de frictions et un douloureux rappel de la défaite de 1860, n'allaient pas tarder à quitter les ports marocains, et les *mukūs* à être abolis<sup>48</sup>. La Conférence de Madrid, dont la première session prit fin le 3 juillet 1880 par la signature de la convention internationale sur la protection au Maroc, paraissait être plutôt un succès pour l'Angleterre et le Maroc. La France, qui n'était pas entièrement remise de la défaite de 1870, n'avait pas réussi à faire prévaloir ses vues, malgré le soutien tactique que lui apporta l'Allemagne<sup>49</sup>. Celle-ci, peu après, entra en force sur la scène marocaine pour battre en brèche les intérêts commerciaux anglais, et contrarier les visées politiques françaises. Le territoire du Maroc fut défendu contre les convoitises des Français au Tūwāt, des Anglais à Tarfaya, et des Espagnols à Sakīyyat al-Ḥamra<sup>50</sup>. En somme, Ḥasan I<sup>er</sup> régnant sur ce qu'on appelait parfois le

46. Voir l'article *iṣlāh* dans *Encyclopédie de l'islam*, vol. IV, p. 146-170.

47. A. al-Nāṣirī, 1954-1956, vol. IX, p. 114-115.

48. A. al-Nāṣirī, *op. cit.*, p. 147. Les droits de porte furent abolis en décembre 1885. La population attendait impatiemment que les autres taxes le fussent aussi.

49. J. -L. Miège, 1961-1963, vol. III, p. 263-292.

50. J. -L. Miège, *op. cit.*, p. 357. Voir aussi A. Ibn Zaīdān, 1929-1933, vol. II, p. 333-335.

califat de l'Ouest par opposition à l'Empire ottoman, faisait figure d'un grand sultan, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les contradictions sociales, nées de l'ouverture à l'Europe, étaient à l'œuvre; mais elles semblaient alors contrôlables. Avec la bienveillance d'un pays comme l'Angleterre, ou à défaut de l'Allemagne, le Maroc paraissait être sur la voie de réussir sa rénovation. Ce fut en tout cas l'opinion des Marocains du XX<sup>e</sup> siècle. Le règne de Ḥasan I<sup>er</sup>, indépendamment de ses résultats effectifs, devint un nouvel âge d'or. On jugea que les réformes entreprises étaient suffisantes pour donner naissance à un Maroc fort, moderne et indépendant, s'il n'y avait pas eu les manœuvres de la France et de l'Espagne. Le réformisme du *Makhzen*, le *salafisme* des *ʿulamāʾ*, l'anti-européanisme des masses rurales se combinèrent pour engendrer l'idéologie mobilisatrice du nationalisme du XX<sup>e</sup> siècle.

Reste la question de l'évaluation objective des résultats de cette politique réformatrice. Il faut souligner qu'elle se déroula tout entière dans le cadre légué par Muḥammad III, qui, lui-même, dut faire face à un brutal changement du rapport des forces entre le Maroc et l'Europe. En définitive, c'est d'une connaissance approfondie des circonstances qui ont déterminé les choix de Muḥammad III que dépend tout jugement raisonné sur l'évolution sociale du Maroc au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Nouvelles formes d'intervention européenne au Maghreb

*Nicolay A. Ivanov*

L'expansion commerciale et la lutte pour la domination des voies internationales du commerce figuraient parmi les caractéristiques essentielles du colonialisme européen du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. « La guerre sainte » sur mer, menée depuis longtemps par l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc, inquiétait sérieusement les négociants et les armateurs européens. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Europe continuait à redouter les corsaires du Maghreb. Les voiliers napolitains se réfugiaient près de la côte dès qu'apparaissaient le pavillon de Tunis ou de Tripoli. Leurs équipages se sauvaient. Les marchands de Marseille, de Livourne et d'autres pôles du commerce maritime européen profitaient largement de cette situation pour faire justice à leurs concurrents, en particulier « Tunis-ach-chattra » (la Tunisie roublarde) qui apparut sur l'arène méditerranéenne au cours des guerres napoléoniennes. En 1800, les navires de Tunis se présentèrent à Malte, puis en 1809 à Livourne. Le dey d'Alger conclut des marchés avantageux pour les ventes de blé. Les conditions du commerce et de la navigation maritime, fixées par les États du Maghreb, suscitèrent aussi un vif mécontentement en Europe. L'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine levaient des tributs et faisaient payer le libre passage des navires des puissances amies, en s'appuyant sur des traités de paix et de navigation maritime. Les retards de paiement et autres violations des traités entraînaient de nombreux conflits qui envenimaient de plus en plus les relations entre le Maghreb et l'Europe<sup>1</sup>.

1. Pour plus de détails, voir N. A. Ivanov, 1976, chap. 3 et chap. 4.

La bourgeoisie des États méditerranéens d'Europe soutenait les pirates maltais et napolitains qui pourchassaient cruellement les navires marchands musulmans. Dès la cessation des guerres napoléoniennes, elle parvint à organiser de grandes expéditions navales contre le Maghreb. Sous le couvert de la lutte contre la piraterie, l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Autriche et les États-Unis d'Amérique dirigèrent leurs escadres vers les côtes de l'Afrique du Nord. Les navires américains furent les premiers à se montrer devant Alger, en 1815. L'escadre anglo-hollandaise, sous les ordres de lord Exmouth et de Van Cappellen, les suivit au début de l'année 1816. Après les « sanctions » contre Tripoli et Tunis, elle soumit Alger à un bombardement féroce (le 27 août 1816), déversant sur la ville 34 000 obus. On vit apparaître de nouveau une escadre anglo-française en Afrique du Nord en 1819, ce qui força les régents de Tunis, d'Alger et de Tripoli à déclarer la cessation de la piraterie. En 1825, les Anglais vinrent encore une fois bombarder Alger. Le 20 octobre 1827, au cours de la bataille de Navarin, les restes des flottes tunisienne et algérienne, ainsi que les navires égyptiens et turcs, furent détruits par l'escadre unie anglo-franco-russe. En 1829, les Autrichiens brûlèrent les navires marocains qui, sur l'ordre de Mūlāy 'Abd al-Raḥmān, essayaient de reprendre la guerre sainte. Les pays du Maghreb perdirent la guerre sur mer, ce qui ouvrit une large voie à l'expansion impétueuse du commerce des États européens. Après avoir anéanti la flotte maghrébine, ils s'assurèrent le monopole du pavillon et s'emparèrent, en fait, du commerce de Tunis et de Tripoli avec l'Europe.

Le Maroc et l'Algérie essayaient, chacun pour sa part, de défendre leurs positions. Cela entraîna l'aggravation ultérieure de leurs relations avec les puissances maritimes. Le refus du gouvernement du dey d'Alger de réserver des droits et des privilèges particuliers aux négociants français qui réclamaient l'instauration du « régime de capitulation » en Algérie, en particulier le refus du dey de reconnaître la compétence exclusive de la France pour la solution des différends pécuniaires entre les deux pays, mena au fameux « coup d'éventail » (le 30 avril 1827) et à la déclaration du blocus maritime de l'Algérie. Quant au Maroc, il décida de se passer du monde extérieur et ferma le pays aux étrangers. En 1822, il n'y avait que cinq ports marocains où les Européens pouvaient entrer pour conclure des marchés commerciaux soigneusement contrôlés.

## La pression européenne sur la société traditionnelle

La croissance du commerce européen à Tunis et à Tripoli, son caractère usuraire et les processus d'inflation dans l'économie de ces pays furent à l'origine de leurs embarras financiers<sup>2</sup>. En 1824, le régent de Tunis signa les premières créances; celui de la Tripolitaine, de la famille des Kāramānlī, ne fit que suivre leur exemple. Plusieurs ministres de ces pays s'endettè-

2. M. H. Chérif, 1970, et E. Rossi, 1968, p. 282 et suivantes.

rent. Il n'est donc pas étonnant que, vers la fin des années 1820, Tunis et Tripoli aient renoncé à toute résistance politique à l'Europe. Dès l'année 1827, ils ne refusaient plus rien aux consuls étrangers et, peu à peu, suivirent le cours de leur politique. Les premiers traités inégaux imposés à ces États reflétaient le caractère particulier des relations de Tunis et de Tripoli avec les puissances européennes. Selon le traité franco-tunisien du 8 août 1830, Tunis confirmait tous les précédents traités de paix, de commerce et de navigation maritime, réservait à la France le droit de la nation la plus favorisée, renonçait à tous dons et tributs réclamés auparavant aux pays européens, acceptait le principe de la liberté du commerce, et élargissait les droits de capitulation des étrangers. Un traité analogue était signé entre la France et Tripoli le 11 août 1830.

Tous ces traités renforcèrent considérablement les positions françaises en Afrique du Nord. La Tunisie se transforma vite en semi-vassal de la France. La plus grande rivale de celle-ci, l'Angleterre, était sérieusement inquiète et fit tout son possible pour garantir le succès de l'expédition turque en Tripolitaine de 1835. Au mois de mai, les Turcs s'approchèrent des côtes de Tripoli et, après avoir détrôné la dynastie des Kāramānī le 1<sup>er</sup> juin 1835, déclarèrent le rétablissement du pouvoir ottoman. En 1835-1836, les garnisons turques étaient installées dans plusieurs centres du littoral de Tripolitaine et de Cyrénaïque. Pourtant, la conquête de certaines régions intérieures se heurta à de sérieuses difficultés. De 1835 à 1858, les Turcs menèrent une lutte acharnée contre les révoltes de la population autochtone, au sein de laquelle apparurent des leaders éminents : la plus grande gloire revint à Ghūma al-Maḥmūdī, ennemi irréductible des Turcs, qui mourut les armes à la main au mois de mars 1858.

À mesure qu'ils soumettaient le pays, les Turcs y introduisirent une réforme administrative et judiciaire conçue selon les modèles européens. Le gouverneur 'Uṭhmān Amīn Pacha (1842-1847) réorganisa l'administration, la justice, le système fiscal, etc., conformément aux principes du *tanẓīmāt*. En 1851, fut fondé le tribunal mixte de Tripoli, et aussitôt les positions des étrangers se renforcèrent. Toutes ces mesures, ainsi que les réformes qui sapèrent les fondements de la société traditionnelle, suscitaient l'incompréhension et les protestations de la population autochtone, surtout des groupes nomades et des paysans. « Les Turcs et les Européens — disait Sīdī Muḥammad al-Maḥdī, le fils du fondateur de la Sanūsiyya — sont des gens de la même farine<sup>3</sup>. »

En Tunisie, les réformes furent entreprises en 1830; elles furent ensuite poursuivies par Aḥmad Bey (1837-1855), amirateur ardent de Muḥammad 'Alī. Afin de surmonter le retard militaire et technique, les régents de Tunis firent disparaître la milice des janissaires, et jetèrent les bases d'une armée régulière et d'une industrie militaire en important des machines et des équipements d'Europe. À l'exemple de l'Égypte, des monopoles gouvernementaux furent introduits, menant à l'étatisation de l'économie; une banque d'État fut créée,

3. E. Rossi, 1968, p. 327.

en 1847, et une monnaie fiduciaire fut mise en circulation. En 1841, Aḥmad Bey interdit la vente des esclaves et abolit toute forme d'esclavage en Tunisie. En 1838, furent fondées l'École militaire et l'École polytechnique; les Tunisiens commencèrent à étudier les langues étrangères, à aller à l'étranger pour y faire des études, à traduire les œuvres des auteurs européens.

Désireuses de flatter les consuls étrangers, les autorités de Tunis et de Tripoli encourageaient l'activité des missionnaires chrétiens. Les franciscains ouvrirent, à Tripoli, la première école pour les garçons en 1816, et pour les filles en 1846. En 1845, l'abbé Bourgade créa le collège Saint-Louis et quelques écoles primaires en Tunisie, ainsi que l'imprimerie arabe de Tunis. En 1826, eurent lieu les premières représentations du théâtre de Livourne<sup>4</sup>. En 1838, parut le premier journal tunisien en italien; beaucoup d'émigrés italiens s'installèrent dans le pays, y compris des réfugiés politiques comme Garibaldi (en 1835 et en 1849).

De multiples contacts avec les Européens contribuèrent au réveil intellectuel du pays et jetèrent les bases de l'occidentalisation des élites. Influencés par l'uniforme militaire, les milieux dirigeants de Tunis et de Tripoli assimilèrent le vêtement, les manières et le train de vie européens. Il ne resta aucune trace des anciennes préventions anti-européennes. En 1845-1846, les autorités tunisiennes organisèrent de somptueuses réceptions en l'honneur du duc de Montpensier et du prince de Joinville — fils du roi Louis-Philippe. Au mois de novembre 1846, Aḥmad Bey fit un voyage en France, rompant avec tous les préjugés séculaires.

À la différence des dirigeants, les masses populaires, qui portaient sur leurs épaules tout le poids de la construction des palais, des usines et des casernes, étaient mécontentes de l'occidentalisation et de l'accroissement de l'influence étrangère. Elles considéraient les dirigeants comme des renégats, et continuaient de s'en tenir au mode de vie traditionnel. Les dirigeants de l'Algérie et du Maroc avaient la même attitude, car ces deux pays se trouvaient à l'écart des influences occidentales qui envahirent, à l'époque, la plupart des États musulmans.

## La conquête de l'Algérie

L'inertie du gouvernement coûta cher à l'Algérie. Après avoir tout fait pour envenimer les relations avec la France, le dey Ḥuṣayn n'entreprenait rien pour accroître la défense du pays. Aux yeux des patriotes algériens, cela frisait la trahison et signifiait la corruption du régime<sup>5</sup>.

L'Algérie n'était pas du tout préparée à la guerre. On attendait l'ennemi depuis trois ans; mais, quand des navires français apparurent le

4. S. Pantucek, 1969, p. 47. Pour les origines de l'art théâtral moderne dans les pays arabes, voir T. A. Poutintseva, 1977, et J. M. Landau, 1958.

5. Cet état d'esprit se voit en particulier dans l'œuvre de M. ibn 'Abd al-Ḳādir, 1903. Les extraits les plus caractéristiques sont donnés par A. Benachenhour, 1966, p. 49.

14 juin 1830 dans la baie de Sīdī Farrudj (dans les rapports français: Sidi-Ferruch), la surprise fut totale. Les Français arrivèrent à débarquer un corps expéditionnaire de 37 500 hommes sous le commandement du général de Bourmont. Ce n'est que le 19 juin 1830 que le gros de l'armée du dey (janissaires et *makhzen*), sous les ordres d'Ibrāhīm Agha, renforcé par les milices de Kabylie — en tout 40 000 hommes —, attaqua les Français à Staouéli. Cette bataille se termina par la défaite totale d'Ibrāhīm Agha, et révéla toute l'imperfection de l'organisation militaire et technique de l'armée du dey, qui ne pouvait opposer aux Français que le courage de ses soldats. La deuxième tentative faite pour arrêter l'ennemi (la bataille de Sīdī Khalef le 24 juin) se solda par une autre défaite d'Ibrāhīm Agha. Le 29 juin, ayant pris les hauteurs de Bouzaréa, les Français commencèrent le siège du fort dit Sultan Calassi (le fort l'Empereur), qui assurait la défense d'Alger du côté de la terre. Ils donnèrent l'assaut le 4 juillet. « C'était un combat cruel entre l'art et le désespoir, écrivait le colonel Bogdanovitch. Enfin, l'art a pris le dessus: les solides murs du château s'écroulèrent; les canons qui le défendaient furent endommagés; de braves Turcs périrent sous la grêle des boulets et des bombes; les derniers soldats de la garnison se précipitèrent vers la ville; mais au lieu du salut qu'ils espéraient y trouver, ils tombèrent sous la mitraille des pièces de la Casbah tournées contre eux sur l'ordre du dey<sup>6</sup>. »

Le 5 juillet 1830, le dey signa l'acte de capitulation et la reddition d'Alger. On lui permit, ainsi qu'à tous les membres du *Dīwān* et aux janissaires, de quitter le pays avec familles et biens. L'autorité suprême passa entre les mains du commandement français. Mais ce dernier était dénué de toute structure administrative et n'avait pas la moindre idée de ce qu'il fallait faire. Il est bien curieux de voir que le comte de Bourmont, qui reçut le bâton de maréchal pour la défaite de l'armée du dey, ordonna à ses ingénieurs de préparer deux projets simultanément: le premier consistait à élargir et à approfondir le port d'Alger, et le second... à le combler. Le gouvernement Polignac entama des pourparlers pour soumettre Alger à l'administration directe des Turcs<sup>7</sup>. Après la révolution de juillet 1830, des plans de partage du pays apparurent: on laissait aux Français la ville d'Alger et un certain nombre de localités du littoral, et les provinces d'Oran et de Constantine passaient aux beys tunisiens. Les effectifs de l'armée d'occupation étaient réduits à 9 300 hommes. Pourtant les traités avec la Tunisie, signés par le général Clauzel le 18 décembre 1830, ne furent pas ratifiés par le gouvernement français. Les généraux français continuèrent d'agir à leurs risques et périls. Ayant

6. M. N. Bogdanovitch, 1849, p. 54.

7. En 1830, après la défaite de l'armée du dey, la Porte insista sur le maintien de l'intégrité territoriale de l'Algérie sous les ordres du sultan et ne reconnut pas la conquête française. Pourtant, après avoir perdu son armée et subi un échec financier pendant la guerre contre la Russie en 1828-1829, la Turquie ne pouvait rien entreprendre sauf des déclarations de protestation. Il est à noter que, recherchant les contacts avec la Porte sur la question algérienne, le gouvernement français voulait d'abord obtenir le consentement de la Russie. Pour les références concernant les documents des archives diplomatiques françaises (voir C.-R. Ageron, 1964, p. 9).



obtenu une certaine augmentation des contingents militaires, ils occupèrent Oran (1831), Bône (1832) et Bougie (1834).

Les indécisions du gouvernement français furent finalement résolues en faveur de la bourgeoisie marseillaise et de l'armée d'occupation, qui, grisée par les victoires faciles, pillait impudemment le pays et ne voulait pas renoncer aux « fruits de la victoire ».

L'ordonnance du 22 juillet 1834 pour l'établissement d'un gouvernement général des possessions françaises en Afrique du Nord signifiait que l'on renonçait à évacuer Alger. La conception de « l'occupation restreinte » fut adoptée officiellement jusqu'en 1840. Son interprétation concrète dépendit entièrement de la volonté et des dispositions personnelles des nombreux généraux français qui gouvernèrent le pays de 1830 à 1841. Dans la plupart des cas, ils penchèrent pour le système du « gouvernement indirect », en signant des traités avec des chefs locaux (paix, reconnaissance de vassalité, liberté du commerce, paiement de tributs). Pour établir la liaison auprès des commandants français, on organisa des « bureaux arabes » qui devinrent peu à peu le maillon principal du « gouvernement indirect ». Ce n'est que dans les localités du littoral, où les garnisons françaises s'installèrent en permanence, que le système de l'administration civile commença à se former; ce système reproduisait spontanément les principes et les normes de la vie administrative de la métropole. Peu à peu, il reçut la sanction de la loi. En 1845, tout le territoire de l'Algérie était divisé en « territoire arabe », où régnaient la *shari'a* (loi coranique) et le système de « gouvernement indirect », et en « territoire civil », où étaient officiellement instituées la justice et l'administration françaises. En particulier, l'ordonnance du 28 septembre 1847 appliquait au « territoire civil » la loi de 1837 sur les communes.

## La résistance en Algérie

L'occupation des régions littorales ne changea pas les structures sociales de la société algérienne. Les chefs traditionnels, bien souvent les représentants de l'ancienne élite dirigeante, détenaient comme auparavant les pouvoirs locaux. La capitulation du dey et le désarroi de l'ancienne administration créèrent un vide politique. En Algérie commença le « temps de l'anarchie » (1830-1834), où différents centres et communautés locaux ne reconnaissaient plus aucun pouvoir. Si on exclut certaines couches de la population urbaine aisée et quelques chefs politiques, le pays était hostile à la présence française. Les masses de la population, surtout les paysans et les nomades, étaient résolues à défendre leur personnalité et leur indépendance. Cependant, l'absence de pouvoir centralisé ou d'un centre commun donna nécessairement un caractère local à cette lutte, dans laquelle, bien souvent, prédominaient les formes passives, non coordonnées, de la résistance. Ce furent tout d'abord la non-reconnaissance de l'occupation, la fidélité à l'islam, le blocus des villes et des régions occupées, ainsi que l'attaque des

détachements français et des postes fortifiés, l'assassinat de certains Européens, la justice sommaire contre les traîtres et les renégats, qui prenaient l'allure d'un véritable massacre.

Au fur et à mesure de la lutte, deux principaux centres de résistance se constituèrent : à l'est et à l'ouest du pays. À l'est de l'Algérie, Aḥmad Dey, l'ancien gouverneur de Constantine, se mit à la tête de la lutte. Il s'appuyait sur ce qui restait des janissaires et sur les communautés *makhzen* de l'est de l'Algérie, suivait les orientations de la Porte et essayait de rétablir l'État des deys. Se proclamant le successeur du dey Ḥuṣayn, il mit fin à la désorganisation de l'administration, consolida l'appareil de l'État, et renforça l'armée. Il représenta, au début, la principale menace pour les Français.

À l'ouest du pays, c'est 'Abd al-Ḳādir, fils d'un marabout d'origine chérifienne, qui prit la tête de la lutte ; il comptait sur l'appui du Maroc. Dans ses déclarations, il promettait de mettre fin à l'anarchie, de défendre la *shari'a* et de mener la guerre sainte contre les Français. En octobre 1831, il était proclamé émir et s'installa dans la résidence des beys, à Mascara. Le 27 novembre 1832, l'assemblée des *'ulamā'* et des représentants de groupes bédouins de l'Algérie occidentale le reconnut pour gouverneur. L'énergie, la volonté et le courage, ainsi que les succès dans la lutte armée contre les Français, en particulier la victoire de la Macta (le 26 juin 1835), consolidèrent l'autorité d'Abd al-Ḳādir. Par deux fois — le Traité Desmichels le 27 février 1834, et le Traité de la Tafna le 30 mai 1837 —, les Français le reconnurent comme unique gouverneur de toute l'Algérie centrale et occidentale, à l'exception des enclaves littorales. Défenseur convaincu de l'Islam, admirateur ardent de Muḥammad 'Alī, poète et penseur, 'Abd al-Ḳādir aspirait non seulement à régénérer l'Algérie, mais aussi à la réformer. Dans la lutte acharnée contre les beys d'Oran et du Titteri, anciens janissaires, les *kologlu* et les communautés *makhzen* qui étaient à leur service, et contre les partisans d'Aḥmad Bey et la confrérie *tijāniyya*, dont le bastion était Kaṣr 'Ain-Mahdī, pris en 1838, 'Abd al-Ḳādir créa l'État unifié et centralisé des chérifs arabes ; cet État embrassait les deux tiers du territoire de l'Algérie contemporaine. Sur ces terres, il mit fin à l'anarchie et au désordre, créa un système judiciaire et administratif bien organisé (califats, aghaliks, caïdats) qui assurait une discipline sévère. En 1838, il entreprit de former une armée régulière qui comptait, deux ans plus tard, 10 000 hommes. À l'exemple de Muḥammad 'Alī, 'Abd al-Ḳādir étatisa l'économie, établit le système des monopoles, et créa quelques fabriques d'armes et quelques forteresses qui devaient défendre le pays contre les éléments subversifs et l'ennemi extérieur<sup>8</sup>.

Les premiers temps, les Algériens remportèrent des succès. Profitant habilement de l'indécision de Paris et de l'incapacité des généraux français d'opposer une stratégie à la tactique de la guérilla, les Algériens purent, jusqu'en 1837, parer toutes les tentatives des Français d'entrer dans les

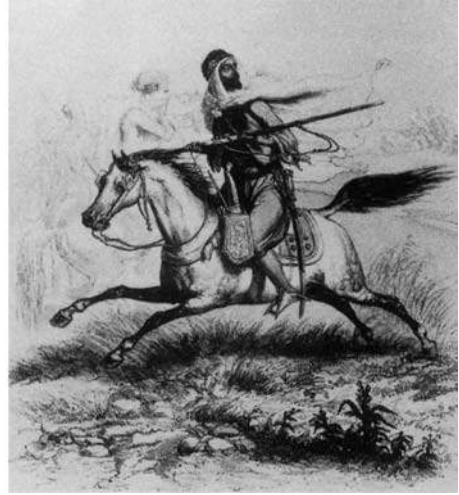
8. Une analyse détaillée des structures politiques et militaires de l'État d'Abd al-Ḳādir est donnée dans le livre déjà cité de A. Benachhour, 1966, p. 68 et suivantes.



19.1. *Abd al-Kādir*.

[Source : tableau d'Ange Tissier, Musée de Versailles. Photo : Photothèque, Groupe Presses de la Cité, Paris.]

villes cernées. Quelques échecs essayés à l'ouest (évacuation de Mascara, perte de Tlemcen, défaite au nord de la Sikkak, en juillet 1836) furent compensés par la splendide victoire des 23-24 novembre 1836 à Constantine, où les troupes d'Aḥmad Bey et les défenseurs de la ville, sous la conduite

19.2. *Soldats d'Abd al-Kādir: l'infanterie.*19.3. *Soldats d'Abd al-Kādir: la cavalerie.*

[Source: C. A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Conquête et colonisation*, 1964, PUF, Paris. Illustrations reproduites avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]

de Ben Aïssa, battirent à plate couture le corps de troupe du maréchal Clauzel comptant 7 400 hommes. Cependant, l'isolement de la résistance rendit cette victoire pratiquement inutile. Après avoir conclu le Traité de la Tafna, les Français avaient les coudées franches à l'ouest, et, en 1837, après une préparation soignée, ils entreprirent une campagne décisive contre Aḥmad Bey. Le 13 octobre 1837, Constantine fut prise — c'était la chute du rempart de la résistance organisée à l'est. Aḥmad Bey se réfugia dans les montagnes, d'où il harcela les Français et le gouvernement fantoche de l'est du pays jusqu'en 1848.

Après la chute de Constantine, l'essentiel de la lutte se déploya à l'ouest. En réponse au défilé de provocation des troupes françaises aux « Portes de fer » (Bibān), 'Abd al-Kādir déclara le *djihad* et saccagea les environs d'Alger. Pourtant, il fut contraint de passer à la défensive après sa défaite, le 31 décembre 1839, du Wādī al-Allēug. En 1840-1841, il abandonna Mascara, Saïda, Médéa, Taza, Boghar, Bū Saāda et finalement Takdempt. En 1842, il créa une capitale nomade dite la *Smala*. Sa débâcle face aux troupes du duc d'Aumale, le 15 mai 1843, provoqua la désorganisation de tout le mécanisme administratif et militaire qu'il avait mis en place. Il se retira au Maroc avec un groupe de partisans. De flatteuses promesses, l'or des agents français, la position de certains leaders religieux, diffusant la *fatwā* des *'ulamā* de Kairouan et du Caire qui blâmaient « la résistance absurde », et, finalement, la cruauté inutile de l'émir, tous ces facteurs ne furent pas, cependant, les seules causes de la défaite d'Abd al-Kādir. Il faut attribuer une grande importance à la « tactique de la terre brûlée » appliquée par



19.4. La guerre franco-marocaine : la bataille de l'Isly, 1844.

[Source : N. Barbour, *Morocco*, 1965, Thames and Hudson, Londres. Photo : Le Seuil, Paris.]

le maréchal Bugeaud, qui ordonna de brûler les champs, d'emmener les troupeaux et de s'emparer des silos à grains et des points d'eau.

Les tentatives faites par 'Abd al-Ḳādir pour reprendre la lutte à partir de ses bases marocaines conduisirent à la guerre franco-marocaine. La catastrophe de l'Isly, le 14 août 1844, et le bombardement de Tanger et de Mogador par la flotte française forcèrent Mūlāy 'Abd al-Raḥmān à renoncer à soutenir 'Abd al-Ḳādir, et à conclure la paix avec la France. Le sultan dénonça 'Abd al-Ḳādir comme *kāfir*, et engagea même les hostilités contre lui. En 1845, la confrérie taibiyya annonça l'arrivée du Mahdī Muḥammad ibn 'Abdullāh, très connu sous son surnom de Bū Ma'za (l'homme à la chèvre), et proclama le *djihād*. Bientôt la révolte gagna le Dahra, puis l'Ouarsenis et la vallée du Chelif. Simultanément, dans les steppes apparurent de petits détachements mobiles d' 'Abd al-Ḳādir et de ses ennemis de vieille date, les marabouts dergawa, luttant eux aussi contre les Français. La répression de cette révolte mal organisée et isolée s'accompagna de manifestations d'une cruauté exceptionnelle. Il suffit de rappeler l'action du colonel Péliissier, qui fit périr étouffés dans la fumée des centaines d'Algériens qui avaient trouvé refuge dans les cavernes de la montagne. C'est seulement en 1847 que Bū Ma'za, puis 'Abd al-Ḳādir, déposèrent les armes et se rendirent aux vainqueurs.



19.5. *La soumission d'Abd al-Kādir.*

[Photo : Photothèque, Groupe Presses de la Cité, Paris.]

En 1848-1849, les derniers foyers de résistance furent anéantis dans les Aurès et au Mzāb, où Aḥmad Bey et le marabout Bū Zīyan se trouvaient à la tête de la lutte. En 1852, après de rudes batailles, les Français occupèrent Laghwāt (Laghouat) et, en 1854, Touggourt (Tuggurt). En 1856, une délégation de Touareg sahariens se rendit à Alger et déclara sa loyauté envers la France, en promettant l'appui des Touareg jusqu'à Tombouctou. Au nord du pays, les montagnards de Kabylie furent les derniers à se soumettre. Depuis 1851, dirigés par Bū Baghla, ils résistaient obstinément aux ambitions des Français qui voulaient gagner les montagnes de Grande Kabylie et de Petite Kabylie. Ce n'est qu'en 1857, après une lutte acharnée contre les troupes du général Randon, qu'ils cessèrent de résister. Tout le pays passa sous le contrôle du commandement français, et devint un conglomérat de communes françaises et de territoires vassaux sous la tutelle des « bureaux arabes ».

## La colonisation et l'asservissement financier

La menace d'une révolte générale força le gouvernement français à renoncer à coloniser les régions intérieures de l'Algérie. Les expériences de colonisation de Bugeaud, ainsi que l'expansion de l'immigration sous

la II<sup>e</sup> République (1848-1851) et le Ministère de l'Algérie (1858-1860) se heurtèrent à la ferme résistance de l'armée, responsable de la sécurité du pays. La politique d'assimilation des républicains, qui, en 1848, proclamèrent l'Algérie partie intégrante de la France et divisèrent le « territoire civil » du pays en départements, arrondissements et communes avec des administrateurs français à leur tête, ne se développa pas sous le second Empire. De plus, en 1852, Napoléon III abrogea la représentation des Européens d'Algérie au Parlement français et, en 1860, après une visite en Algérie, condamna définitivement la politique d'assimilation. Le « romantisme » des officiers l'emporta sur le « mercantilisme » des colons. Pour faire contrepoids aux colons, Napoléon III décida de s'allier aux chefs traditionnels (les « féodaux »), déclarant que l'Algérie était un « royaume arabe ». Le « territoire civil » était strictement limité (10 160 km<sup>2</sup> en 1866, soit 2,5 % de tout le territoire de l'Algérie du Nord, abritant 8% de la population musulmane). Au-delà de ces limites, tout le pouvoir resta entre les mains de la hiérarchie militaire et administrative musulmane, agissant sous le contrôle des « bureaux arabes ». Selon l'idée de Napoléon III, les émigrés européens devaient s'installer uniquement dans les villes, pour s'occuper du commerce et des métiers. Conformément au sénatus-consulte de 1863, les terres étaient réservées aux communautés, qui les possédaient selon les principes traditionnels.<sup>9</sup> Seuls les « excédents » de terre passaient à l'État, et pouvaient être prêtés aux sociétés concessionnaires et aux particuliers. Dans le domaine de l'industrie et du commerce, la libre entreprise privée était établie sans limites. Les monopoles de l'époque des deys et d'Abd al-Kādir étaient complètement abolis. En modernisant la structure administrative et judiciaire héritée d'Abd al-Kādir, les pouvoirs réorganisèrent la justice musulmane (1854); cette réforme fut complétée par la création des chambres mixtes franco-musulmanes et du Conseil supérieur de droit musulman. Les protagonistes du « royaume arabe » prêtèrent attention au culte musulman, encouragèrent la construction de mosquées, le pèlerinage à La Mecque, etc. Le sénatus-consulte de 1865 donna aux Algériens le droit d'entrer au service de l'armée française et de l'administration. Finalement, en 1869, était élaboré

9. La caractéristique des structures sociales traditionnelles de la société algérienne précapitaliste a donné matière à des discussions acharnées. Celle des historiens soviétiques, quant à la nature des sociétés précapitalistes en Asie et en Afrique, a trouvé une suite inattendue au cours des débats concernant « le mode de production asiatique » à Paris, en 1962, sous l'égide du Centre d'études et de recherches marxistes. L'article d'Abd el-Kader Djeghloul, publié en Algérie dans *Les Archives nationales* (1975, n° 3, p. 57-80) et ensuite en France dans *La pensée* (1976, p. 61-81), a repris cette discussion. Au cours des colloques internationaux de Kichinev (1973) et de Bucarest (1974), on avança une conception plus féconde, à mon avis, du « féodalisme oriental ». En partant de la théorie de la « pluristructuration sociale », R. G. Landa (1976, p. 49-55, 109-120) proposa sa propre solution du problème. L'ouvrage de M. M. Kovalevskii (édit. de F. B. Miller, 1879) n'a pas perdu de son importance pour l'étude de la société communautaire de Kabylie. On peut trouver une analyse des différentes formes de contrats agricoles chez L. Milliot, 1911. L'un des ouvrages d'ensemble qui dresse le bilan des études du problème d'après les sources françaises est celui de J. Ruedy, 1967.

un projet de constitution pour l'Algérie<sup>10</sup> prévoyant l'autonomie du pays et la représentation des musulmans dans toutes les assemblées élues.

Les réformes administratives, judiciaires et économiques réalisées en Tunisie et en Tripolitaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avaient un contenu analogue. En Tunisie, le groupe des libéraux, dirigé par Khāyr al-Dīn Pacha (1826-1889) et soutenu par les puissances, parvint, le 9 septembre 1857, à publier l'*ʿAhd al-Amān* [le Pacte fondamental] — manifeste des réformes reproduisant les principes essentiels des *tanẓīmāt*. Conséquence de ce manifeste: les monopoles étaient supprimés; la liberté du commerce privé était établie (octobre 1857), le conseil municipal de Tunis constitué (1858) et le système administratif et judiciaire réorganisé (1860). Le 23 avril 1861, la Constitution fut promulguée; elle rendait les ministres responsables devant une assemblée représentative, le Conseil suprême. En Tripolitaine, sous le gouverneur Maḥmūd Nedīm Pacha, une nouvelle réforme administrative fut réalisée en 1865, et des tribunaux commerciaux, civils et criminels furent organisés.

Ces réformes créèrent les conditions nécessaires à l'entreprise privée en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine; la suppression des barrières douanières entre l'Algérie et la France (1851) ouvrit les marchés de ces pays aux marchandises d'outre-mer. Le grand capital, les banques, les sociétés de concession, les compagnies foncières avaient la voie libre. En 1851 furent ouvertes en Algérie la Banque de l'Algérie, puis la Société coloniale de crédit agricole (1863) et d'autres banques. En Tunisie, les premières tentatives élaborées par les Anglais pour constituer la Bank of Tunis (1858) furent contrecarrées par les Français. Ce n'est qu'en 1873 qu'ils réussirent à fonder The London Bank of Tunis. Les Français créèrent la Société franco-tunisienne de crédit (1879). En Tripolitaine, les premières banques apparurent en 1880. Les banques, les sociétés de concession et les compagnies étaient étroitement liées. En Algérie, elles jouissaient des faveurs particulières des autorités, en particulier la géante Compagnie genevoise (1853, 20 000 hectares), la Société générale algérienne (1864, 100 000 hectares) et bien d'autres. En Tunisie, les Anglais obtinrent la première concession (Djedida: 7 000 hectares), en 1856. Les Italiens, qui organisèrent en 1870 la Società anonima commerciale, industriale ed agricola per la Tunisia, furent suivis par les Français (domaine de Sīdī Tabet, en 1876). Ils commencèrent à extraire le plomb, à exporter l'alfa; on expérimenta la culture du coton, du tabac, des pommes de terre, etc. En 1857 en Algérie, et en 1859 en Tunisie, on décida de construire des chemins de fer. Les compagnies étrangères modernisèrent les ports, installèrent des lignes télégraphiques, bâtirent des routes, élevèrent des digues; l'aménagement des villes, surtout sur le littoral, avait débuté.

À l'infrastructure économique, qui facilitait « la mise en valeur » de l'Afrique du Nord par les capitaux étrangers, s'ajouta une sorte d'infrastructure

10. Voir C.-R. Ageron, 1964, p.32-38; et 1972, p.60 et suivantes, où l'auteur revoit d'une manière critique quelques poncifs traditionnels de l'historiographie française.



culturelle, liée à l'étude des ressources naturelles et à la formation de cadres européens. En 1857 fut ouvert, en Algérie, le premier collège franco-arabe, puis l'École normale en 1865. En Tunisie, outre le collège Saint-Louis, on créa le collège national Šādiķī (1875); les programmes de la « Zitouna » furent modernisés. À Tripoli, la première école laïque où l'on enseignait les langues étrangères ouvrit ses portes en 1858. On vit apparaître la presse arabe, les journaux gouvernementaux *al-Moubachir* en Algérie (1847), *Ar-Raid at-Tunisi* en Tunisie (1860) et *Ṭarābols al-Gharb* à Tripoli (1866)<sup>11</sup>.

Si, en Algérie, la mise en valeur du pays par les capitaux européens a commencé après l'occupation, en Tunisie et en Tripolitaine, elle précéda la conquête. L'asservissement colonial de ces pays allait de pair avec la complaisance, voire la complicité des chefs locaux. La modernisation de ces pays, qui pesait sur leurs budgets, était réalisée dans une grande mesure par des emprunts étrangers. Ils furent accordés à des conditions extrêmement pénibles, et il y eut un pillage de la part des fonctionnaires locaux et des fournisseurs européens; en fin de compte, ces emprunts entraînèrent un accroissement exorbitant de la dette extérieure. Quand, en 1869, l'endettement de la Tunisie dépassa de douze fois ses recettes budgétaires, le gouvernement déposa son bilan financier et approuva l'institution de la Commission financière internationale, qui prit en main le contrôle des finances de l'État. En gardant les attributs de l'indépendance, la Tunisie se transforma en une semi-colonie des puissances européennes.

Le Maroc, qui s'opposa plus longtemps que les autres pays nord-africains à la pression étrangère, se soumit finalement au même sort. Le traité anglo-marocain de 1856 a « ouvert » le pays aux capitaux étrangers. La guerre hispano-marocaine<sup>12</sup> de 1859-1860 se termina par le pénible traité de paix de Tétouan (26 avril 1860). L'Espagne élargit ses enclaves, obtint une énorme contribution, et, ce qui fut l'essentiel, parvint à étendre les droits et les privilèges de capitulation de ses ressortissants. Des traités analogues qui posèrent la première pierre de l'asservissement colonial du pays furent conclus avec la France (le 19 août 1863) et avec d'autres États européens.

La « découverte » de la Tunisie, de la Tripolitaine et du Maroc, ainsi que la conquête de l'Algérie étaient accompagnées par l'établissement, dans ces pays, d'un grand nombre d'étrangers (Européens et Levantins) qui furent, en quelque sorte, agents du grand capital. Ils représentaient des firmes étrangères, s'occupaient du commerce (ne dédaignant pas la contrebande, l'usure et d'autres pratiques louches), achetaient des maisons, des jardins, des terrains. En Tunisie, à Tripoli et au Maroc (dès 1856), ils jouissaient du bénéfice de l'extraterritorialité — et ne se soumettaient qu'aux consuls de leur pays<sup>13</sup>.

11. Pour les premiers journaux en arabe en Afrique du Nord, voir F. Di Tarazi, 1913, et C. Sourian-Hoebrechts, 1969.

12. E. Szymanski, 1965, note 2, p.54-64. Pour les conséquences financières pénibles de la guerre, voir G. Ayache, 1958.

13. Dans l'ouvrage fondamental de J.-L. Miège, 1963, on peut trouver un excellent choix de matériaux concernant les privilèges des Européens au Maroc.

Les colons européens, en Algérie, se trouvaient dans une situation encore plus privilégiée. Sur le « territoire civil », ils avaient leur administration, leur justice et leurs lois ; et ils formèrent une société fermée qui était hostile à la population autochtone. Dès 1856, le nombre des naissances y dépassa celui des décès. « À ces signes, écrit C. R. Ageron, on pouvait reconnaître qu'une colonie de peuplement était fondée<sup>14</sup>. » Simultanément, avec l'augmentation du nombre des immigrés croissaient leurs intrigues. Les colons prétendaient notamment mettre fin au « régime du sabre », « reprendre » les terres « abandonnées » par le sénatus-consulte de 1863, instituer partout la propriété privée des terres et généraliser le système de l'administration civile.

## La réponse de la société traditionnelle

Les ambitions des colons et l'omnipotence des brasseurs d'affaires étrangers, le fait même de la pénétration croissante des immigrés dans toutes les sphères de la vie nationale suscitaient l'agacement des autochtones d'Afrique du Nord. Les libéraux<sup>15</sup> comme Khāyṛ al-Dīn, Ḥuṣayn, Kabadu, Muḥammad Bayram en Tunisie, ou Koussantini en Algérie, qui souffraient de voir leur pays dans l'adversité, mais comprenaient d'autre part la nécessité des réformes, étaient isolés et incompris du peuple. « La politique de civilisation » de Napoléon III en Algérie, ainsi que les réformes en Tunisie et en Tripolitaine se heurtaient à l'incompréhension, et même à l'hostilité, de la majorité de la population. Celle-ci les interprétait comme une nouvelle étape d'asservissement colonial, comme le renoncement à la *sharī'a* et à la personnalité musulmane. Ces réformes provoquèrent une animosité particulière parmi les marabouts et la population rurale. Les paysans et les nomades considéraient les musulmans européanisés comme des renégats et ne leur accordaient pas leur confiance. La poésie populaire<sup>16</sup> montre que les simples musulmans pleuraient le monde révolu du régime patriarcal, qu'ils étaient étrangers au « siècle du déshonneur » « sans foi ni loi » et qu'ils se détournaient des gens qui, selon le poète Mohand-ou-Mhand (1845-1906), avaient été des lions et, maintenant, se courbaient sous le joug.

Au début des années 1860, l'appel à la lutte acharnée contre les étrangers trouva un large écho parmi le peuple dans presque tous les pays musulmans. Une propagande active en faveur des idées du *djihād* panislamique fut entreprise. C'est de cette époque que date la puissance de la confrérie sanūsīyya, qui voyait, dans l'assassinat des Européens, un acte de grande dévotion. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, toutes les difficultés et même des incidents fortuits aient servi de prétexte aux actions des masses. Les rébellions relativement restreintes, dans les Aurès

14. C.-R. Ageron, 1964, p. 28.

15. Pour les caractéristiques et les particularités de la pensée libérale arabe au XIX<sup>e</sup> siècle, voir A. Hourani, 1962.

16. Pour des matériaux intéressants, reflétant la lutte du peuple algérien dans la poésie, voir A. Memmi, 1963.

(1859) et le Hodna (1860), et les troubles de Tunis (1862) annonçaient les grandes insurrections nationales des années 1860 et du début des années 1870. Elles se répandaient vite et confusément, comme un accès de fureur du peuple. Pillages barbares, assassinats, destruction apparemment absurde des poteaux télégraphiques, des bureaux de poste, et de tout ce qui était européen, témoignaient de la force énorme d'un désir caché de vengeance. D'ordinaire, ces insurrections n'étaient pas véritablement organisées. Parfois, il y avait des chefs en titre; mais ce n'étaient pas des dirigeants absolus. Seule la participation des confréries religieuses les unissait en une guerre sainte pour le triomphe de la foi.

La première insurrection de cette sorte eut lieu en Tunisie; elle commença au mois de mars 1864 et gagna tout le pays. 'Alī ibn Guedahem — « bey du peuple » — en fut le chef; elle eut pour idéologues les « frères » de la confrérie *tijāniyya*. Seul l'isolement des insurgés qui, selon J. Ganiage, « ne se décidaient pas à vaincre »<sup>17</sup> permit au gouvernement beylical de sauver la capitale, de détruire les *shartiya* (les communes, organismes insurrectionnels électifs assurant la gestion locale) et, au mois d'avril 1865, d'étouffer les derniers foyers de résistance.

L'insurrection des Oued Sidī *Shaykh*, liés à la confrérie religieuse des Dergawa, eut un caractère analogue. Elle commença en avril 1864, envahit de vastes étendues des hauts plateaux, et, vers l'automne, gagna la région d'Oran, la Dahra et d'autres localités d'Algérie occidentale. Mais, après avoir fait venir des renforts d'outre-mer, les Français réussirent, en 1865, à écraser les détachements insurrectionnels dirigés par le légendaire Si Sliman.

L'annonce du régime civil, le 9 mars 1870, et la chute du second Empire marquèrent le prologue d'une grande insurrection en Algérie orientale. Les premières *shartiya* furent organisées en automne 1870, et les premiers conflits armés eurent lieu au mois de janvier 1871; l'insurrection gagna presque tout le Constantinois, la Grande Kabylie et quelques localités à l'ouest. Le 8 avril 1871, *Shaykh* al-Haddād, chef de la confrérie *rahmāniyya*, déclara le *djihād*. Le *bachagha* al-Maḡrani devint le chef militaire de la révolte, et, après sa mort, son frère Bū Mezrag lui succéda. Ce n'est qu'en janvier 1872 que les Français s'emparèrent des bases de l'insurrection et se rendirent maîtres de la situation.

L'étouffement de ces insurrections s'accompagnait d'une répression massive, d'amendes, de confiscations de terres et du désarmement des communautés. Non seulement les colons européens ne se solidarisaient pas avec les insurgés, mais plusieurs d'entre eux participèrent à la lutte armée contre les musulmans. Il est à noter que les immigrants qui luttaient pour les idéaux révolutionnaires démocratiques et socialistes — ce qu'on vit avec éclat au cours de la Commune d'Alger de 1870-1871 — étaient en même temps hostiles aux aspirations nationales des musulmans d'Afrique du Nord.

17. J. Ganiage, 1959, p. 251.

## Vers la politique impérialiste

L'écrasement du mouvement insurrectionnel des années 1860 et du début des années 1870 fraya la voie à une colonisation désormais sans obstacle de l'Afrique du Nord. De plus, les changements qui avaient lieu en Europe, en particulier l'instauration de la domination du capital financier, stimulèrent l'expansion coloniale. Elle prit peu à peu le caractère d'une lutte purement impérialiste pour le partage du monde, et pour la monopolisation des sources de matières premières et autres ressources naturelles.

L'« âge d'or » de la colonisation commença en Algérie<sup>18</sup>. Le 24 octobre 1870, le gouverneur général militaire fut remplacé par un « gouverneur civil des trois départements d'Algérie ». En quelques années, les colons européens se transformèrent en une couche dominante privilégiée de « citoyens », une « minorité blanche » qui jouissait de tous les droits civils et politiques. La population autochtone, qualifiée de « sujet », était privée de droits et soumise à la réglementation établie sur la base du prétendu « code indigène » (les décrets de 1874) instituant le « régime de l'indigénat » (qui devait durer jusqu'en 1936). La nouvelle législation foncière (le décret d'Ollivier de 1870 et surtout la loi du 26 juillet 1873) établit le principe de la propriété privée et du libre transfert des terres aux colons. Les investissements de capitaux français s'accrurent considérablement, de même que le commerce et d'autres liens économiques avec la métropole.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation était analogue en Tunisie. Le destin du pays fut décidé, en 1878, au congrès de Berlin, où, après un « grand jeu » diplomatique, Bismarck « rendit » la Tunisie à la France<sup>19</sup>. Pour préserver l'indépendance de la Tunisie, *Khāyir al-Dīn*, qui était alors premier ministre (1873-1877), invoqua la fiction de la souveraineté ottomane, mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Le 24 avril 1881, les troupes françaises franchirent la frontière. Le 12 mai 1881, menaçant de le déposer, les Français imposèrent au bey le Traité du Bardo et, le 8 juin 1883, après la répression définitive de la résistance, la convention de La Marsa, qui jetèrent les bases juridiques du régime colonial du protectorat.

La Tripolitaine et le Maroc réussirent à retarder l'occupation européenne. En ce qui concerne la Tripolitaine, le principal prétendant était l'Italie; or, préoccupée par la lutte pour la Tunisie jusqu'à 1881, ce n'est qu'au début des années 1880 qu'elle commença à manifester ses prétentions<sup>20</sup>. En 1884-1885, l'état-major général italien élaborait des plans de guerre; cependant, faute d'entente entre les puissances impérialistes, on dut remettre leur réalisation

18. Voir C.-R. Ageron, 1968, vol. I.

19. Différents aspects de la lutte des grandes puissances pour la Tunisie sont exposés d'une manière détaillée dans l'ouvrage fondamental de J. Ganiage, 1959. Une plus ample bibliographie y est donnée, p. 701-758.

20. Voir E. de Leone, 1960, p. 301 et suivantes. L'atmosphère générale de l'activité italienne est décrite dans les notes du voyageur russe A. V. Elisseev, qui visita la Tripolitaine en 1884. Voir A. V. Elisseev, 1896, p. 79.

à plus tard<sup>21</sup>. Pour les mêmes motifs, le Maroc put éviter l'occupation étrangère jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, ses tentatives pour restreindre les privilèges et l'arbitraire des étrangers échouèrent. La conférence des puissances européennes et des États-Unis d'Amérique, convoquée à Madrid en 1880, limita une fois de plus la souveraineté du Maroc et décréta qu'on ne pouvait apporter de modifications à la gestion du pays sans l'assentiment des puissances.

Dans le monde musulman, le partage et l'occupation de la plus grande partie de l'Afrique du Nord furent considérés comme un nouvel attentat à l'islam. La lutte des combattants nord-africains pour la foi trouvait un appui (dans la plupart des cas, purement moral) à Istanbul et dans les autres pays d'Orient<sup>22</sup>. Sur cette base, une nouvelle démarche fut entamée, en Algérie et en Tunisie, pour arrêter la colonisation, les armes à la main: ce furent les révoltes dirigées par 'Alī ibn Khalīfa en Tunisie, en 1881-1883, et par Bū 'Amāma en Algérie, en 1881. Mais, malgré la persévérance et l'héroïsme des insurgés, ces révoltes n'atteignirent pas leur objectif. Au fond, c'était déjà des combats d'arrière-garde, les dernières tentatives de la société traditionnelle pour défendre les voies d'un développement original, sur la base des anciennes structures morales et sociales, déjà sapées au cours de la conquête étrangère et du développement du capitalisme colonial.

21. Pour les principaux traits de la lutte diplomatique qui précéda la conquête de la Libye, voir V. L. Loutskii, 1965, p. 269-272, et la traduction anglaise: V. Lutsky, 1969.

22. Pour avoir quelques données sur ce problème, voir A. Martel, 1965, tome I, p. 228 et suivantes. Pour les rapports entre la Porte et la Sanūsiyya, voir N. A. Ziadeh, 1958, p. 61 et suivantes. Pour les tentatives d'Abd al-Ḥamīd II de coordonner et diriger les manifestations anti-étrangères dans les pays arabes, en particulier en Égypte, voir H. Adali, 1968, p. 54 et suivantes.

## Le Sahara au XIX<sup>e</sup> siècle

*Stephen Baier<sup>1</sup>*

Une histoire du Sahara doit rendre compte d'événements qui se situent à deux niveaux. Il y a d'abord le phénomène de flux et reflux caractéristique de la vie des nomades sahariens et des habitants des oasis: migrations saisonnières alternatives avec les troupeaux, formation et dissolution d'alliances, ascension et chute des chefs, coups de main et représailles, épopées de vaillants guerriers et de nobles dames, vie et occupations de marchands, de saints et de savants. Au-dessus de ces événements et faits locaux, se déploie le tableau beaucoup plus vaste de l'évolution historique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Sahara, malgré son éloignement, est entré de plus en plus en contact avec l'économie mondiale. À la fin du siècle, la pénétration économique européenne avait eu des incidences sur la vie de beaucoup de gens, et, bien que loin d'être terminée, la conquête européenne du désert avait provoqué des changements fondamentaux dans la nature des relations établies entre le Sahara et le monde extérieur.

La rareté des données historiques à l'un et l'autre niveaux crée des difficultés, et invite à se livrer à d'indispensables recherches dans les archives ottomanes, françaises, italiennes, égyptiennes et marocaines, ainsi que dans les collections privées. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt que les Européens portaient au désert s'accrut du fait que les puissances européennes voyaient, dans celui-ci, une voie commerciale vers le Soudan; et nous pouvons nous faire une idée des processus historiques à l'aide de données provenant de

1. L'auteur tient à remercier Charles Stewart, qui a bien voulu lire la première version de ce chapitre, à laquelle il a apporté un certain nombre de suggestions utiles.

différentes sources européennes. Tous les rapports écrits, aussi bien dans les langues européennes qu'en turc ou en arabe, doivent être complétés par des récits oraux, qui n'ont été recueillis que d'une manière fragmentaire. Si d'importantes recherches ont été réalisées, par exemple, en ce qui concerne les Touareg du centre du Sahara, on ne dispose, pour d'autres groupes, que d'une documentation historique des plus réduites. Dans certaines sociétés sahariennes, le manque de données généalogiques en profondeur et l'absence d'écrits historiques arabes locaux posent à l'historien des problèmes qui ne seront peut-être jamais résolus.

Le présent chapitre examinera l'histoire du Sahara au XIX<sup>e</sup> siècle, en s'intéressant particulièrement aux nomades chameliers, habitants du désert qui vivaient de leurs troupeaux. Jadis, posséder des chameaux conférait aux propriétaires une redoutable puissance militaire: il leur était possible de lancer des raids éclairs contre les habitants des oasis et les agriculteurs sédentaires, puis de s'enfuir dans le désert en toute impunité. Cet avantage militaire leur permettait de se livrer à des rapt de sédentaires comme ils le faisaient souvent aux confins méridionaux du désert, c'est-à-dire au Sahel, ou d'imposer leur domination aux agriculteurs sédentaires des oasis ou du Sahel en exigeant d'eux un tribut en échange de leur protection. Bien que capables d'asservir des hommes, de détruire des palmeraies ou des récoltes sur pied, de piller des réserves de céréales et de désorganiser le commerce, les nomades cherchaient, le plus souvent, non pas à anéantir les agriculteurs, mais à contrôler leur production et à se l'approprier. Ce sont donc les nomades qui se trouvent tout naturellement au centre d'une grande partie de l'histoire économique et sociale du Sahara, et qui ont joué aussi un rôle essentiel dans l'évolution politique, militaire et religieuse du désert.

## Société et environnement

Le nomadisme pastoral est, de toute évidence, une adaptation totale et parfaite à l'environnement aride du désert. Mais le tableau d'une simplicité trompeuse qu'évoque le mot «désert», défini par la faiblesse des précipitations, cache en réalité une riche variété de climats et de reliefs qui a façonné les sociétés du Sahara.

Au risque de simplifier, on peut dire que le désert est soumis à deux régimes pluviaux, sa partie méridionale recevant des précipitations en été, et sa partie septentrionale en hiver, avec un certain chevauchement des deux régimes le long de la côte atlantique. Les chutes de pluie sont peu abondantes et très inégalement réparties dans le temps et dans l'espace, de sorte que, dans les parties les plus arides du désert, certains endroits peuvent ne pas recevoir d'eau pendant dix ans ou davantage. Le désert est le plus sec dans ses parties centrales et notamment vers l'est, en Égypte et en Libye orientale actuelles. Trois «couloirs» de pluviosité supérieure à la moyenne traversent, du nord au sud, les parties centrales sèches du désert: le premier joint le Sénégal au Maroc, à quelque distance de la côte atlantique plus sèche; le

deuxième relie la boucle du Niger à l'Algérie; et le troisième suit les terres hautes en bordure de la mer Rouge. La population est évidemment concentrée dans les parties du désert relativement bien arrosées, et les caravaniers ont, en règle générale, évité les régions les plus arides d'Égypte et de Libye. Les précipitations augmentent avec l'altitude jusqu'à une certaine hauteur, et la configuration des terres sahariennes présente autant de diversité que le climat. Après les pluies, des cours d'eau qui étaient à sec, les *wādī*, peuvent couler à nouveau sur des centaines de kilomètres, et sur de grandes distances juste sous la surface du sable. Dans certains cas, l'agriculture irriguée est rendue possible par la proximité de la nappe phréatique. Dans les zones de dunes dénommées ergs, le sable retient lui-même de grandes quantités d'humidité; les dunes absorbent presque toute l'eau de pluie et en livrent très peu aux nappes aquifères en sous-sol. En outre, le sable laisse échapper son humidité dans l'atmosphère très lentement, seul un côté des amoncellements étant exposé au vent<sup>2</sup>.

Les pasteurs et leurs animaux ne peuvent vivre dans le désert qu'en allant de place en place pour exploiter les pâturages éparés et éphémères. Mais, aux limites du désert, l'homme peut s'adapter de diverses façons à l'environnement, en comptant plus ou moins largement sur l'agriculture et en composant judicieusement ses troupeaux. Au Sahel, les pasteurs nomades vivaient en relations symbiotiques avec les agriculteurs sédentaires, et certains nomades chameliers répartissaient le travail de leur famille entre la culture et la garde des troupeaux. D'autres faisaient passer les besoins des animaux avant le rendement des cultures; après avoir semencé le sol, ils partaient avec leurs troupeaux à la recherche de pâturages, puis revenaient pour récolter les maigres produits de leurs champs. Dans les parties centrales, sèches, du désert, les pasteurs nomades élevaient diverses sortes d'animaux; mais ils faisaient fond avant tout sur le chameau à cause de son adaptation à la sécheresse. Pour élever les chameaux dans de bonnes conditions, il fallait leur offrir divers types de pâturages, aussi étaient-ils périodiquement conduits des ergs aux terrains rocheux (regs). Cette nécessité, ainsi que la recherche de pâturages, déterminait l'ampleur des mouvements des nomades chameliers<sup>3</sup>. Ceux dont le territoire comprenait des terrains rocheux et sablonneux contigus, comme les Chaamba, s'en allaient moins loin que ceux qui, tels les Regibat, ne disposaient pas des deux types de sols; cela malgré les similitudes d'une autre nature qui pouvaient exister entre leurs territoires respectifs.

L'environnement aride a encouragé, chez la plupart des populations nomades, l'évolution de systèmes politiques décentralisés semblables, qui concilient la nécessité de se disperser pour rechercher des pâturages et celle d'agir en commun face à une menace extérieure. Ces sociétés, qui ont été décrites dans les ouvrages et publications anthropologiques comme des systèmes de lignage segmentaires, placent chaque personne dans une série de groupes généalogiques de plus en plus larges, empiétant les uns sur

2. J. Dubief, 1973, p. 125-130.

3. A. Caucaille, 1968, p. 108-109.



les autres et s'étendant d'autant plus que l'ancêtre choisi comme point de référence est plus lointain<sup>4</sup>. La généalogie peut être appliquée à la division d'une société en un nombre  $x$  de segments maximaux dont chacun est, à son tour, divisé en un nombre  $y$  de segments et un nombre  $z$  de clans, en descendant pour atteindre, par échelons intermédiaires, la famille élargie. Les sociétés organisées par lignage peuvent résoudre les conflits internes sans recours à l'autorité centrale si le pouvoir de segments à un niveau approprié de la structure généalogique est en jeu, et l'histoire de ces sociétés donne souvent des exemples du fonctionnement de ce mécanisme. Mais l'histoire montre aussi que des segments peuvent s'unir pour faire face à une menace extérieure, et que des nécessités militaires peuvent même donner lieu à ce qui ressemble à une autorité centrale. Les populations sédentaires ou semi-sédentaires ont souvent assimilé des personnes étrangères à leur lignée qui avaient émigré sur leur territoire; et la résidence sur le même territoire peut, dans ces sociétés, remplacer la parenté comme principe d'association. Les sociétés organisées par lignage peuvent avoir elles-mêmes des chefs ou des conseils à divers niveaux de la structure segmentaire ou répartis dans toute celle-ci; des hommes riches peuvent attirer des partisans qui ne sont pas de leurs parents; ou des alliances peuvent contredire ou contrebalancer partiellement la notion de parenté comme facteur d'allégeance.

Un autre trait commun aux populations sahariennes était la structure hiérarchisée, conséquence de la faculté des guerriers de concentrer des richesses de manière à renforcer leur domination. Il était courant que des familles de guerriers aristocratiques tiennent sous leur autorité des groupes de personnes libres, mais politiquement subordonnées, descendantes de nomades assujettis. Les personnes de condition moindre, esclaves ou descendantes d'esclaves, travaillaient comme domestiques, pasteurs, artisans, commerçants ou agriculteurs.

## Évolution des relations avec le monde extérieur

Les nomades du désert vivaient dans un monde qui leur était propre, mais ils n'étaient pas imperméables aux influences extérieures. En premier lieu, ils étaient si spécialisés dans l'élevage que, pour obtenir du grain ou ce qui leur était généralement nécessaire, ils devaient compter non seulement sur le pillage et l'imposition de tributs, mais encore sur des échanges commerciaux pacifiques avec des collectivités sédentaires. En second lieu, l'avantage militaire que leur procurait leur mobilité ne s'étendait guère au-delà de la lisière du désert. Les régions plus fertiles nourrissaient des populations plus nombreuses; et ces zones, plus densément peuplées, pouvaient rassembler assez de défenseurs pour compenser l'avantage dont les nomades, en moindre nombre, bénéficiaient dans leur propre royaume.

4. D. M. Hart, 1967, 1970; E. Gellner, 1972, 1969, p.35-69; E. E. Evans-Pritchard, 1949, p.29-61.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le type d'interaction entre les nomades et les États sédentaires était très différent aux extrémités nord et sud du désert. En Afrique de l'Ouest et centrale, un problème essentiel pour les chefs sédentaires était de tenir les nomades à distance respectueuse; ce qui, en Afrique du Nord, était, dans une certaine mesure, facilité par la présence de barrières naturelles telles que l'Atlas et d'autres chaînes de montagnes. Au sud du désert, la meilleure stratégie consistait à faire participer les nomades à l'économie des zones fertiles en les intéressant au commerce, en bordure du désert, au développement urbain et à l'agriculture; et en employant des contingents de nomades dans les armées qui combattaient d'autres États sédentaires. Il était également prudent, suivant l'exemple chinois, d'utiliser un groupe de nomades comme mercenaires pour tenir l'adversaire à distance. Les mêmes principes étaient valables au nord du désert; mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, les régences ottomanes et les sultans du Maroc étaient très habiles à maintenir l'équilibre des forces parmi les nomades, et à éviter les affrontements directs<sup>5</sup>. Une différence importante était leur richesse par rapport aux États du sud du Sahara, qui facilitait l'exercice de l'autorité par l'intermédiaire de groupes favorisés, et permettait aux gouvernants d'Afrique du Nord d'entretenir des forces peu nombreuses, mais bien armées, capables d'intervenir dans les affaires des nomades quand il y avait lieu. En outre, les gouvernements maghrébins jouissaient d'un grand prestige comme chefs, ou représentants, à la fois spirituels et temporels d'États musulmans; situation qui permettait à des sultans, ou gouverneurs habiles ou vénérés, d'utiliser la diplomatie pour tirer le maximum d'avantages de leurs petits contingents armés.

L'avance des Ottomans en Cyrénaïque et en Tripolitaine, et celle des Français en Algérie marquèrent un tournant dans les relations entre les sociétés sahariennes et les étrangers. La pénétration française et ottomane en direction du sud, dans le désert, eut lieu au même rythme au début, et était dictée par des considérations stratégiques analogues: le désir de contrôler et de taxer le commerce transsaharien, et d'empêcher d'autres puissances d'annexer les régions situées en arrière de celles où Français et Ottomans avaient pris pied, près de la Méditerranée. Malgré la simultanéité de leur avance, les deux puissances avaient un style fort différent<sup>6</sup>. Ayant moins de moyens à leur disposition que les Français, les gouverneurs ottomans se montraient beaucoup plus avisés dans leurs relations avec les nomades de l'arrière-pays de leurs domaines en Tripolitaine et en Cyrénaïque. Grâce à leur connaissance des structures politiques locales, ils pouvaient exploiter le caractère changeant des querelles, des guerres entre groupes et alliances. Ils s'inspiraient d'une longue expérience du gouvernement de sociétés segmentaires, et de l'entretien de relations diplomatiques avec les sociétés qu'ils ne pouvaient gouverner; et ils se

5. E. Gellner, 1978.

6. A. Martel, 1965, vol. 1, p. 101-132. Sur le rôle des Britanniques dans l'arrêt de la progression française vers Ghadâmes, voir: A. A. Boehn, 1964, p. 132-212.

voyaient aussi accorder la légitimité et le statut de représentants du centre politique du monde musulman.

En 1835, les Ottomans prirent directement le pouvoir en Tripolitaine et en Cyrénaïque en en dépossédant la dynastie des *Kāramānī* semi-autonome : ils tentaient ainsi d'empêcher l'avancée de l'influence française qui s'exerçait à partir de l'Égypte. Une série d'incidents dans les tentatives élaborées par les Ottomans pour étendre leur autorité sur le désert, en Tripolitaine et en Cyrénaïque, illustre le caractère de leur gouvernement. En théorie, un *kaymakam* résidait à Djalo et avait pour mission de surveiller la collecte des impôts frappant les palmeraies de Djalo et d'Awḍjīla, et de maintenir l'ordre dans le désert environnant. Mais, en 1869, le *kaymakam* passait déjà le plus clair de son temps à Benghazi, si bien que le collecteur d'impôts, qui se rendait dans l'oasis une fois par an, était le seul représentant ottoman officiel dans l'intérieur. En échange de l'impôt qu'ils versaient, les habitants de l'oasis d'Awḍjīla demandèrent à être protégés des nomades zuwaya, qui entravaient le courant commercial transsaharien, et cherchaient à étendre leur autorité sur l'oasis. J. P. Mason a rapporté une tradition orale relatant la visite faite par un officiel ottoman à Awḍjīla, afin de conclure la paix avec les Zuwaya, que les Ottomans avaient apparemment combattus. En 1856, le *kaymakam* de Benghazi gouvernait par l'intermédiaire du *shaykh* des Barā'asa, groupe de Bédouins qu'il soutenait avec cinquante soldats armés<sup>7</sup>. L'influence du gouvernement ottoman ne s'étendit jamais très loin dans le désert cyrénaïque, et, dans les dernières décennies du siècle, la Sanūsiyya, une *ṭarīqa* [confrérie] *ṣūfī*, fondée dans les années 1840, était devenue le gouvernement effectif de l'intérieur<sup>8</sup>.

Bien que limitée, la capacité des Ottomans d'imposer la production de dattes ou de s'immiscer dans les affaires des nomades rencontra de la résistance. Le gouverneur ottoman 'Alī Askar, arrivé à Tripoli en 1838, eut une entrevue avec trois chefs de la résistance dans l'hinterland de Tripolitaine ; et ce qui est arrivé à l'un de ces chefs, 'Abd al-Djalīl, des Awlād Sulaymān, groupe nomade du Fezzān et de la Syrte, est instructif. Le pacha commença par négocier avec 'Abd al-Djalīl, le reconnaissant comme chef légitime de ses domaines en échange d'une promesse de ne pas désorganiser le commerce entre Tripoli et l'intérieur. Mais 'Abd al-Djalīl se révéla trop puissant pour les objectifs ottomans quand il prit des contacts commerciaux en Tunisie et en Égypte, montrant ainsi qu'il avait au moins la possibilité matérielle de menacer la prospérité de Tripoli. 'Alī Askar usa de contacts diplomatiques pour discréditer 'Abd al-Djalīl aux yeux de ses alliés, qui reconnurent la menace représentée par une concentration de pouvoirs. En trois occasions critiques où 'Abd al-Djalīl se heurta aux forces ottomanes sur le champ de bataille, en 1840 et 1841, ses anciens alliés, non contents de l'abandonner, retournèrent leurs armes contre lui. 'Abd al-Djalīl trouva la mort au cours du combat final ; et ses forces furent, pour ainsi dire, anéanties ; mais

7. Pour une histoire générale de la Tripolitaine, voir L.-C. Féraud, 1927. Pour l'histoire d'Awḍjīla, voir J. P. Mason, 1971, p. 200-206, et dans *Revue d'histoire maghrébine*, 1976, vol. 6, p. 180-188.

8. D. D. Cordell, 1977a ; E. E. Evans-Pritchard, 1949.

les Awlād Sulaymān défaits fuirent vers le sud, sur la route des caravanes du Fezzān au Borno. Auparavant, ‘Abd al-Djalīl avait conclu des alliances matrimoniales avec d’importantes familles du Borno, opération qui avait pour objectif de favoriser ses plans d’édification d’un empire commercial qui aurait comporté des contacts au royaume du Soudan. Mettant à profit ces alliances, les Awlād Sulaymān survivants occupèrent des positions à la frontière entre le Borno et les territoires des nomades, où ils aidèrent le souverain du Borno à empêcher les déprédations des Touareg. Mais, en 1850, les Awlād Sulaymān furent durement défaits par leurs ennemis nomades. Deux fois en une décennie, ils avaient été presque anéantis; ils survécurent pourtant et devinrent le fléau du commerce, et des nomades et agriculteurs avoisinants. Leur nombre s’accrut par l’assimilation d’esclaves enlevés au cours de razzias, et par un appel à leurs anciens alliés *soff* de la Syrte et du Fezzān<sup>9</sup>.

Les aventures des Awlād Sulaymān prouvent que, pour limitées qu’elles fussent, les ressources militaires du pacha ottoman de Tripoli pouvaient faire naître la discorde chez les nomades; et elles montrent que, dans la manipulation des politiques segmentaires et dans la réorientation des alliances *soff*, les Ottomans témoignaient de beaucoup d’adresse. Les Français, d’autre part, ne possédaient pas cet avantage, et s’en remettaient presque exclusivement à la force des armes. Le premier obstacle à l’expansion française en Algérie fut l’État formé par ‘Abd al-Ḳādir; mais, après avoir vaincu celui-ci en 1847, les Français portèrent leur attention sur le désert, et, dans les années 1850, alors que le général Randon était gouverneur de l’Algérie, ils s’appliquèrent à rétablir les relations commerciales entre l’Algérie et le Soudan occidental. Pour assurer la sécurité du commerce qu’ils espéraient développer, ils établirent des avant-postes à Géryville et Laghwāt (Laghouat) en 1852, à Ouargla en 1853, et à Touggourt (Tuggurt) en 1854. Dans l’Ouest, l’expansion militaire au sud de Géryville fut arrêtée par la révolte des Awlād Sīdī Shaykh, qui se prolongea par intermittence pendant près de vingt ans; et elle subit d’autres revers temporaires du fait de la guerre franco-prussienne de 1870, et d’un important soulèvement dans les montagnes de Kabylie en 1871. Un intérêt renouvelé pour le commerce transsaharien et des plans inconsidérés de création d’un chemin de fer transsaharien stimulèrent une pénétration plus avant dans le désert, au cours des années 1870. La partie méridionale du désert algérien resta hors de la domination française; et l’avance au sud de Ouargla fut stoppée quand les Touareg du Hoggar massacrèrent la seconde expédition Flatters en 1881, démontrant par là que l’occupation du pays des Touareg pouvait se révéler particulièrement coûteuse. Après 1890, les Français entreprirent, avec l’approbation des Britanniques, une conquête

9. Pour un exposé général sur la résistance dans l’hinterland de Tripolitaine, voir A. Martel, 1965, p. 103-106; pour une histoire détaillée des Awlād Sulaymān, sur laquelle s’appuie l’exposé précité, voir D. D. Cordell, 1972, p. 11-45. Dans ce cas, *soff* se rapporte à un pacte conclu entre les Awlād Sulaymān et un autre groupe de Bédouins; mais les alliances *soff*, comme les alliances *leff* au Maroc, peuvent aussi unir des groupes à l’intérieur d’une *ḵabīla* et, dans certains cas, remplacer en partie les rapports de descendance ou s’y opposer.

du Sahara central dont la phase définitive commença par l'occupation d'In Ṣalāh, en 1899. La dernière résistance sérieuse fut étouffée, en 1902, avec la défaite des Touareg du Hoggar. Dans ces opérations finales, les Français eurent recours à un nouvel expédient, consistant à recruter en masse des nomades qu'ils incorporaient comme irréguliers, ce qui leur permettait de combiner la mobilité des nomades et leur connaissance du terrain avec la puissance de feu très supérieure de l'armée française. Dans la victoire qu'ils remportèrent sur les Touareg du Hoggar en 1902, les Français profitèrent de l'animosité existant de longue date entre Chaamba et Touareg. Dans la bataille ultime, un seul officier français commandait une force composée entièrement de Chaamba bien entraînés et fortement armés, montés sur leurs meilleurs méharis<sup>10</sup>.

À la différence des Français, le gouvernement central marocain, malgré une réforme économique introduite au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avait pas les moyens de financer une armée capable d'aller occuper efficacement le territoire compris entre les montagnes de l'Atlas et les limites septentrionales du Sahara. Les Marocains étaient de même dans l'incapacité d'affronter l'armée française, qui exerçait une pression à la frontière avec l'Algérie et poursuivait parfois les groupes dissidents en territoire marocain. La bordure présaharienne du Maroc faisait partie du *Bilād al-Sibā*, ou pays de la dissidence: mais cette traduction ne doit pas faire perdre de vue les importants liens économiques, religieux et sociaux qui existaient depuis longtemps entre cette contrée et le Makhzen, territoire où le sultan pouvait lever des impôts et exercer son autorité. Le Maroc bénéficiait de la protection tacite des Britanniques qui avaient la haute main sur le commerce marocain d'importation et d'exportation; et les intérêts britanniques au Maroc aidèrent à retarder l'établissement de l'autorité française. Dans leurs efforts pour protéger leur territoire au-delà de l'Atlas, les sultans marocains prirent soin de souligner les liens politiques et diplomatiques existant avec le Sud-Est. Même s'ils n'étaient pas en mesure de prélever des impôts ou d'exercer leur pouvoir sur les groupes nomades au-delà de l'Atlas, les sultans du Maroc pouvaient intervenir dans les politiques locales en jetant leur poids du côté d'une faction ou d'une autre, en se posant en médiateurs dans des différends, ou en tirant parti de leur prestige de chefs religieux. L'influence religieuse du sultan du Maroc s'étendait jusqu'à la boucle du Niger; le *shaykh* kunta Aḥmad al-Bekkaay, chef des Kādirīyya au Soudan, reconnu Mūlāy 'Abd al-Raḥmān comme *imām* de tous les musulmans, et entretenit une correspondance diplomatique avec la Couronne marocaine<sup>11</sup>.

L'occupation française du désert algérien était en réalité un phénomène entièrement nouveau. Son caractère permanent était sans commune mesure

10. A. Bernard, 1906, p.16-110; pour la région frontalière entre l'Algérie et le Maroc, voir R. E. Dunn, 1977, p. 137-175; pour la victoire sur les Touareg, voir J. Keenan, 1977, p. 72-85.

11. R. E. Dunn, 1972, p. 106-107 et p. 31-49, 137-175; E. Burke III, 1972, p. 176-178, et 1976, p. 1-40; J.-M. Abun-Nasr, 1975, p. 284-303; sur les Kunta, voir A. Zebadia, 1974, et A. A. Batran, 1974.

avec les expéditions occasionnelles du sultan du Maroc dans le désert, lesquelles avaient principalement pour objectif d'établir ou de renouer des relations avec des personnalités locales. Elle contrastait vivement aussi avec les rares visites des officiels ottomans aux oasis de Cyrénaïque, et avec la politique ottomane consistant à laisser les nomades régler leurs propres affaires, sauf quand il s'agissait de chercher à faire pencher la balance lors de querelles entre groupes. Pour la première fois, des nomades devaient lutter contre une armée d'occupation pourvue d'un armement moderne, et qui comptait, dans ses rangs, des guides locaux et des irréguliers connaissant le désert. L'armée française administrait les nomades par l'intermédiaire des « bureaux arabes », dont le personnel était composé d'officiers d'élite, certains parlant l'arabe. Ces officiers recueillaient des informations sur les chefs et les confréries islamiques, rendaient la justice et gouvernaient par l'intermédiaire de chefs désignés. S'il est vrai que l'on aurait tort de surestimer le degré de la domination réellement exercée par les Français dans le désert pendant les premières années, on doit néanmoins faire remarquer que l'occupation française du désert était beaucoup plus parfaite en son genre que ce que les États sédentaires, à la périphérie du Sahara, avaient jamais tenté de réaliser. Elle était aussi très coûteuse; surtout si l'on considère la faible capacité de production d'excédents de terres à la limite de l'infertilité, dans le désert comme sur sa bordure. Des historiens ont étudié l'appauvrissement de la population musulmane à la suite des pertes de terres et de bétail, ainsi que les révoltes causées par la politique française de cantonnement. Il serait toutefois intéressant d'évaluer ce que les populations du Sahara, par opposition aux Algériens en général, eurent à payer pour l'occupation du désert; mais cela devra attendre les résultats de nouvelles recherches<sup>12</sup>.

S'il n'est pas possible de donner une description complète de la résistance aux Français dans le Sahara algérien, une histoire de cette résistance pourrait utilement s'inspirer du cadre élaboré par Ross Dunn, en ce qui concerne les réactions à l'occupation française à la bordure présaharienne du Maroc. Dans ce cadre conceptuel, l'auteur fait remarquer la nature incertaine des alliances dans les sociétés nomades, et le caractère tout à fait imprévisible de l'invasion française. Les Français se montraient capables de détruire les récoltes sur pied, les palmeraies, les installations d'irrigation et le bétail. En revanche, ils établirent les bases d'une paix permanente, dictée à leurs propres conditions, mais néanmoins propre à favoriser l'expansion du commerce. Par-dessus tout, indique Dunn, l'arrivée des Français créa un nouveau facteur d'incertitude dans la vie des nomades et des habitants des oasis: « En résumé, leur venue ajouta aux caprices extrêmes de la nature toute une série d'incertitudes économiques nouvelles. Par suite, toutes les tribus et tous les *qsar*, en fait tous les groupes, grands ou petits, partageant les mêmes intérêts et les mêmes ressources, étaient obligés de doser leur réaction face à l'armée française en considération des effets, pour le meilleur ou pour le pire, sur leur bien-être économique. La crise produisit non pas un répit, mais une intensification

12. C. R. Ageron, 1968, vol. 1, p.3-56, 239-265, 367-393, et vol. 2, p.737-858; A. Bernard et N. Lacroix, 1906, p.122-126.

de la lutte menée pour déjouer les rigueurs de l'environnement, les groupes coopérants, comme les individus, cherchant à protéger leurs ressources vitales tout en évitant de se soumettre inconditionnellement à l'armée en marche<sup>13</sup>. »

Dunn fait observer que l'idéologie de la parenté pouvait servir de base à l'unité militaire face à une menace extérieure éphémère; mais qu'elle était de peu d'utilité « dans des circonstances où la survie dépendait essentiellement de l'aptitude de groupes, ayant des ressources communes, à faire concorder leurs politiques avec leurs intérêts économiques en appliquant, en ordre dispersé, des tactiques contradictoires d'attaque, de compromis et de fuite »<sup>14</sup>. Bien que cette conclusion vise les Dawi Mani, elle peut fort bien s'appliquer à l'histoire de nombreuses autres sociétés sahariennes.

L'unité dans la résistance était évidemment possible en dépit des incertitudes de l'environnement et de la division inhérente à la société nomade; et la religion créait le contexte propre à la plupart des mouvements d'envergure. Dans le cours normal de la vie au désert, la *tariqa ṣūfī*, avec ses *zāwiya*, ou centres de savoir, qui attiraient les fidèles et les étudiants, jouait un rôle politique utile en rendant la justice et en agissant comme médiatrice dans les différends entre factions, segments de société, ou populations entières. Le besoin d'éducation et d'arbitrage des différends valait aux saints du soufisme et aux chefs des confréries le respect et des réputations de savants, de mystiques et de juristes. En temps de crise, il était naturel que les ordres religieux et leurs chefs respectés fussent poussés à jouer des rôles politiques et militaires. Avant la conquête française, la Darḳāwiyya canalisa l'opposition à la domination ottomane parmi les Kabyles et au sud d'Oran. De même, la résistance aux Français se cristallisa autour des chefs religieux et de leurs ordres, comme dans le cas du mouvement dirigé par 'Abd al-Ḳādir, de la révolte des Awlād Sīdī Shaykh, et de la résistance organisée par la Sanūsiyya en Libye, au Tchad et au Niger après 1900<sup>15</sup>.

Dans un autre cas, des circonstances économiques exceptionnelles résultant de la pénétration française dans le désert, au cours des années 1850 et 1860, facilitèrent la réalisation d'une action unifiée parmi les Touareg du Hoggar. Coupé des marchés du Nord, le Hoggar transforma la base de leur économie. Par suite d'une relative stabilité sous l'autorité de l'*amenukal* al-Hadīdj Aḥmad (1830-1877), il fut possible d'étendre la culture au Hoggar grâce au travail d'agriculteurs asservis. L'attaque de la mission Flatters, en 1881, eut lieu pendant la période d'intense sécheresse de 1880-1883. Plus tard, alors que les Français occupaient les oasis du Sahara central, les Touareg du Hoggar réagirent en utilisant des pâturages situés dans le nord-ouest de l'État du Niger actuel, et en pratiquant un commerce caravanier avec la

13. R. E. Dunn. 1977, p. 225.

14. *Ibid.*

15. C. R. Ageron, 1968, vol. 1, p. 62-66; J.-M. Abun-Nasr, 1975, p. 240-246; et B. G. Martin, 1976, p. 36-67.

bordure méridionale du désert. Avec des chargements de sel, de la *sebkha*, plaine salée d'Amador, de dattes et de petites quantités de cotonnades britanniques importées, ils se rendaient au Damergou, région située à la limite septentrionale de l'agriculture sédentaire, au nord de Zinder, sur la route du commerce Tripoli-Kano. L'unité de la confédération du Hoggar, qui facilitait ces adaptations économiques, était sans nul doute le produit d'un conflit avec des voisins. Dans les années 1870, les Touareg du Hoggar se dressaient en adversaires déterminés des Touareg Ajjer, à l'est et au nord, qui s'enrichissaient à cette époque grâce aux conditions florissantes du commerce Tripoli-Kano; et ils faisaient face à des groupes hostiles de Touareg dans d'autres directions, notamment les Oulliminden au sud-ouest et certains Touareg de l'Air au sud-est<sup>16</sup>.

Un exposé complet de la résistance soulignerait également la mobilité des nomades chameliers et leur aptitude à se déplacer avec leurs troupeaux d'un bout à l'autre du Sahara, aussi longtemps qu'ils étaient disposés à mener une vie pleine de dangers et d'incertitudes. Un exemple en est l'odyssée, se déroulant sur une période de cinquante ans, des Djeramna, qui se heurtèrent pour la première fois aux Français près de Géryville, en 1881, pendant la révolte des Awlād Sīdī Shaykh, et dont l'insurrection avait été déclenchée par le manque de terres, la nouvelle du massacre de l'expédition Flatters et le départ des troupes françaises allant prêter main forte à celles qui étaient engagées dans la campagne de Tunisie. Quand Bū 'Amāma, chef de l'insurrection, fut abandonné par ses partisans, les Djeramna partirent se joindre aux Touareg du Hoggar. En 1889, ils prirent part à une razzia conduite par des Chaamba contre la route Tripoli-Kano, au sud de Ghadāmes; un peu plus tard, ils prirent part à une incursion dans le Fezzān, et à une autre dans le Sud tunisien. Lorsque la résistance des Touareg s'effondra, ils se retirèrent dans les hautes terres de Tripolitaine bordant le sud de la Tunisie et de l'Algérie; et leurs razzias devinrent un des points de controverse dans la rivalité territoriale entre Français et Turcs. En 1925, ils retournèrent finalement à Géryville pour y faire leur soumission, près de cinquante ans après en être partis pour leur vie errante<sup>17</sup>.

## Le commerce dans le désert et les nomades

La révolution industrielle accéléra les progrès de la technologie militaire européenne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, si bien que les forces européennes, équipées des armes les plus modernes, eurent dès lors, en face d'elles, des adversaires pourvus d'un armement périmé. La révolution industrielle n'a pas seulement permis la conquête du désert, elle a également transformé la vie économique du Sahara à mesure que la fabrication de produits à bon marché rendait possible une nouvelle phase de pénétra-

16. J. Keenan, 1977, p.63-85, 139-140, et 1972; J. Dubief, 1947, p.15-16; G. Gardel, 1961, p.126, 144-156.

17. P. Boyer, 1971.



tion économique européenne. Le commerce avec l'Europe existait auparavant; mais le XIX<sup>e</sup> siècle a été marqué par un accroissement massif de son volume, provoquant des effets variables selon la structure des économies régionales sahariennes. Ainsi, l'industrie marocaine des cotonnades, qui avait des débouchés au-delà de l'Atlas, a succombé après 1860 à la concurrence des cotonnades de Manchester; tandis que l'industrie lainière du sud de la Tunisie s'en tirait beaucoup mieux, et continuait d'alimenter de ses produits les réseaux commerciaux transsahariens<sup>18</sup>. En bordure du Sahara, divers groupes se mirent à exporter des produits primaires. Par exemple, au nord du bassin du Sénégal, des exportations accrues de gomme arabique procurèrent un surcroît de puissance et d'influence à une lignée *zāwīya*, dont les membres se spécialisaient en science islamique et dans l'arbitrage des différends, et organisaient des caravanes commerciales à destination des escales du fleuve Sénégal<sup>19</sup>. Dans la région située au nord du califat de Sokoto, l'accroissement, pendant les trente dernières années du siècle, des exportations de plumes d'autruche et de peaux de chèvre tannées obligea les dirigeants nomades à s'adapter pour tenir compte de la capacité des paysans et des agriculteurs asservis de gagner leur vie en collectant et vendant ces produits<sup>20</sup>. La pénétration économique européenne eut aussi une influence sur les goûts des consommateurs; et c'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que se répandit notamment la coutume de boire du thé fortement sucré.

Un mécanisme important de resserrement des contacts avec l'économie mondiale consistait dans le commerce transsaharien, auquel avaient participé,



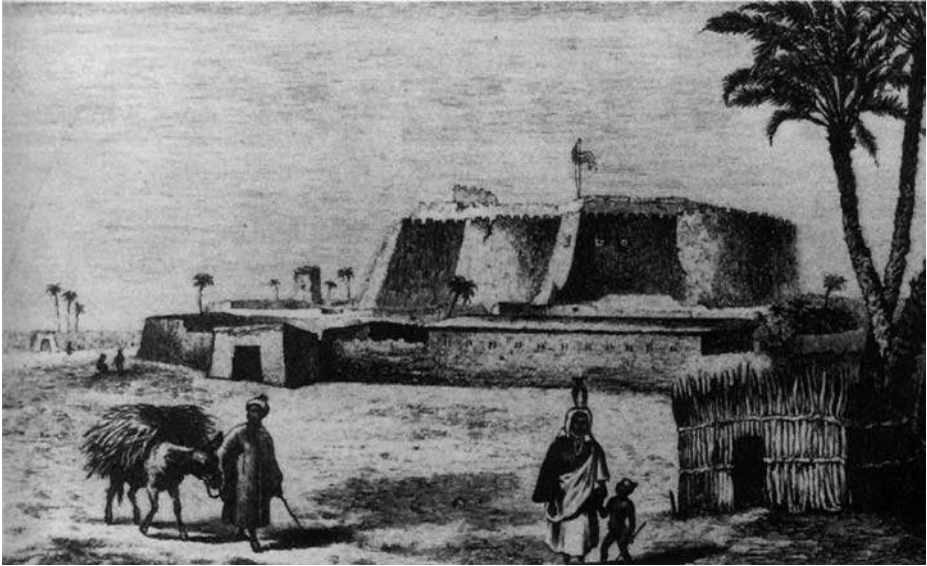
20.1. *Le commerce aux confins du désert: «Maures» faisant le commerce de la gomme à l'escale de Bakel, sur le fleuve Sénégal.*

[Source: Colonel Frey, *Côte occidentale d'Afrique*, 1890, Flammarion, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

18. K. Brown, 1976, p. 9; A. Martel, 1965, vol. 1, p. 125.

19. C. C. Stewart et E. K. Stewart, 1973, p. 86-97, 119-120, 151-153.

20. S. Baier, 1977.



20.2. La kaşba [citadelle] de Murzuk, dans le Fezzān, en 1869.

[Source: G. Nachtigal, *Sahara and Sudan* (trad. et dir. publ. A. G. B. et H. J. Fisher), vol. I, 1974, Hurst, Londres. © Hurst, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

pendant des siècles, des marchands sahariens, des guides, des transporteurs et des fournisseurs de produits, tels que denrées alimentaires, peaux de chèvre pour la fabrication d'outres, et articles d'exportation, comme les plumes d'autruche destinées au marché européen. Les populations des oasis septentrionales, notamment celles du Tafilālet, du Mzab, de Ghadāmes, du Fezzān, d'Awǧjila et de Sīwa, jouaient un rôle décisif dans l'organisation et le financement du commerce. Peut-être parce que ces oasis occupaient une position stratégique et parce qu'elles étaient tributaires du commerce des dattes pour se procurer les céréales des zones de culture pluviale situées plus au nord, leurs habitants, au long passé de commerçants, s'étaient-ils tout naturellement engagés dans le commerce transsaharien au cours des siècles, à mesure que l'occasion s'en présentait. Des groupes de nomades, tels que les Touareg du Hoggar et Kel-Ewey, les Tubu (Toubou) et les Zuwaya du Sahara central (groupes de Bédouins à ne pas confondre avec les lignées religieuses *zāwiya* en Mauritanie), faisaient bien le commerce de petits nombres d'esclaves et de faibles quantités de produits divers pour leur propre compte; mais le volume de leurs échanges ne pouvait se comparer avec celui des marchands sédentaires des oasis du Nord, qui bénéficiaient de l'appui d'intermédiaires des ports méditerranéens, et finalement d'intermédiaires de pays d'Europe, en particulier quand les prix et conditions, sur les routes commerciales, étaient favorables. En conséquence, le rôle principal des nomades chameliers consistait à fournir les animaux pour le transport, les guides et les escortes militaires pour les caravanes; en outre,

ces nomades assuraient des services de livraison pour les marchandises dont les propriétaires ne pouvaient ou ne voulaient pas accompagner les caravanes<sup>21</sup>. La plupart des groupes de nomades du Sahara avaient des intérêts majeurs dans le commerce qui passait par leur territoire : les Regibat sur la route qui conduisait au Maroc occidental, les Aït Khabbash (segment des Aït Atta) sur la route du Tafilālet au Tūwāt, les Chaamba sur les routes au nord du Tūwāt, les Touareg sur la route Tripoli-Kano, les Tubu sur celle du Borno au Fezzān, les Mujabra et les Zuwaya pour le trafic entre Benghazi et le Wadaï, et les Khabbābīsh sur la *Darb al-Arbaʿīn* (la « route des quarante jours ») entre le Dārfūr et le Nil inférieur.

Une dynamique importante de l'histoire du désert au XIX<sup>e</sup> siècle a été le flux et le reflux du commerce sur ces routes. D'abondantes recherches seront encore nécessaires avant que le détail, ou même seulement les grandes lignes, de ce processus puisse être définitivement établi ; mais on peut présumer que les changements subis par le commerce ont eu des incidences sur les thèmes de migrations et de guerres constamment présents dans l'histoire du désert. Le contrôle d'une route commerciale, avec le produit de taxes et de services qu'il procurait, était une énorme source de profits ; et ceux qui l'exerçaient devaient relever les défis de nomades rivaux. La concentration de richesses dans des lignées, des segments de société ou des groupes ethniques entiers bouleversait souvent le cours normal des affaires politiques locales, qui s'appuyaient sur une répartition sensiblement égale des pouvoirs entre segments à un niveau donné de la structure. Les groupes riches avaient des chances de maintenir leurs positions ; mais la facilité avec laquelle les grandes caravanes elles-mêmes tombaient aux mains de pillards en embuscade introduisait un élément d'instabilité. Finalement, le déclin d'une route commerciale qui avait été active exigeait une réadaptation. Le manque de documents historiques sur cette question ne permet pas de tirer de conclusions ; certains groupes, comme les Chaamba, ont réagi au déclin du commerce qu'ils pratiquaient en augmentant leur participation au commerce régional aux confins du désert, ou en opérant des *razzias* chez leurs voisins riches ; tandis que d'autres, comme les Khabbābīsh du Nil désertique, décidant de tourner la page après le déclin de la « route des quarante jours » et de se consacrer presque exclusivement à l'élevage, semblent s'être adaptés plus facilement<sup>22</sup>.

Ce qui est avant tout à retenir au sujet du déplacement des liaisons commerciales et de la variation du volume des échanges à travers le désert, c'est le fait que le mouvement commercial s'est éloigné des Français en Algérie, ruinant ainsi — ironie du sort — des objectifs économiques impérialistes. Dans les premiers temps de l'occupation française, le commerce marqua une reprise : après 1833, le trafic caravanier entre Fès et Tlemcen fut rétabli, et les produits britanniques importés par le port marocain de Tétouan pénétrè-

21. Sur le commerce transsaharien par Tripoli, voir M. El-Hachaichi, 1912, p.200-202; H. Méhier de Mathuisieulx, 1904; T. S. Jago, 1902; pour les accords entre marchands et lignées touareg au sujet du transport, des escortes et des livraisons, voir M. Brulard, 1958.

22. Y. Tégnyer, 1939, p.108 et suivantes; T. Asad, 1966.



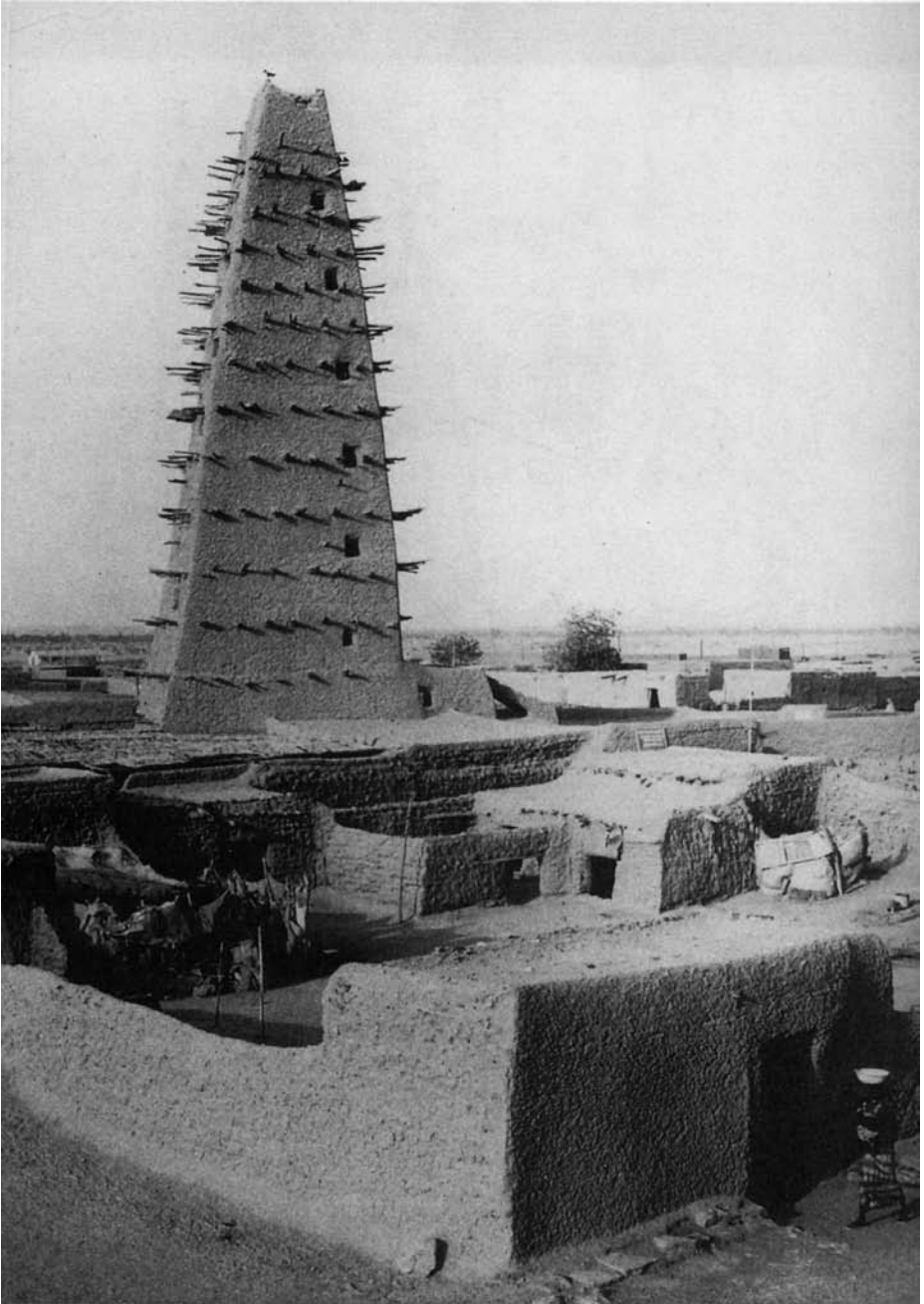
20.3. *La société oasienne : femmes au marché de Murzuk, 1869.*

[Source: G. Nachtigal, *Sahara and Sudan* (trad. et dir. publ. A. G. B. et H. J. Fisher), vol. I, 1974, Hurst, Londres. © Hurst, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

rent dans l'ouest de l'Algérie. Le commerce entre Tétouan et les domaines d'Abd al-Kādir s'accrut après 1837, et plus particulièrement après 1839; alors que le besoin en armes nourrissait un commerce actif. Mais, après la chute de l'État d'Abd al-Kādir, les échanges commerciaux connurent un déclin imputable en partie aux droits d'importation prohibitifs prélevés sur les produits transsahariens en transit originaires du Soudan occidental, et aux restrictions à l'entrée en Algérie des marchandises provenant des territoires avoisinants. Les Français cherchèrent à remédier à ces deux situations dans les années 1850 et 1860; mais le commerce ne se rétablit pas pour autant<sup>23</sup>. Un autre facteur fut l'effondrement de la demande algérienne en esclaves; mais, si ce phénomène est souvent cité pour expliquer les difficultés commerciales de l'Algérie, il mérite d'être réévalué à la lumière d'indications récentes selon lesquelles le commerce algérien des esclaves n'a jamais été important par comparaison avec d'autres zones d'importation d'esclaves en Afrique du Nord<sup>24</sup>. Enfin, il convient de remarquer que le territoire algérien n'offrait pas

23. J.-L. Miège, 1961-1963, vol. 2, p. 158-163; vol. 3, p. 74-75.

24. R. A. Austen, 1979.



20.4. *Le minaret de la mosquée d'Agadès.*

[Source : J. Vansina, *Art history in Africa*, 1984, Longman, Londres,  
© Werner Forman Archive, Londres.]

de grands avantages quant à la sécurité des caravanes, puisque, à n'importe quel moment, l'hostilité entre les Français et un groupe quelconque dans le Sahara algérien menaçait la sécurité du commerce.

La route à l'ouest de l'Algérie prospéra jusqu'à la fin des années 1870, lorsque commença son déclin définitif; et elle se déplaça vers l'ouest, au Maroc, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À mesure que déclinait l'importance de Figuig, située près de la frontière algérienne, celle d'Abū Am, à 240 km environ au sud-ouest, augmentait; et cette oasis devint le point d'entrée pour l'essentiel du commerce des esclaves à destination du Maroc. La plus grande partie du commerce normal se déplaça encore plus à l'ouest, vers le littoral atlantique, à la suite de la construction du port de Mogador. Sa position stratégique lui valut d'absorber une part de plus en plus grande du commerce transsaharien après les années 1840<sup>25</sup>. Une halte sur la route de Mogador s'établit à Tindouf, à l'emplacement d'un très ancien *ksār*, quand une alliance s'appuyant essentiellement sur les Tadjakant vainquit les Regibat vers le milieu du siècle. Une alliance élargie défendit l'oasis de Tindouf jusqu'en 1884, lorsque les Regibat prirent leur revanche<sup>26</sup>. Le déclin du commerce fut sans aucun doute un facteur dans cette lutte; le commerce en direction de Mogador atteignit son apogée en 1878, mais se mit ensuite à périlcliter et prit fin peu après que les Français se furent emparés de Tombouctou en 1894, et qu'une route en partie fluviale eut été ouverte entre Tombouctou et Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal<sup>27</sup>.

Le commerce sur la route Tripoli-Kano se développa après le milieu du siècle, surtout quand les Ottomans eurent réussi à établir la paix au sud de Ghadāmes, après 1850. Les trente années qui suivirent représentent l'âge d'or du commerce sur cette route; et un accroissement soudain des exportations de plumes d'autruche dans les années 1870 poussa la valeur des échanges à ce qui doit avoir été son record absolu. Le commerce déclina temporairement pendant la crise des années 1880, mais se rétablit dans les années 1890, grâce à l'augmentation des exportations de peaux de chèvre tannées. Les Touareg Ajjer conduisaient des caravanes entre Ghadāmes et Iférouane, halte située dans le massif montagneux de l'Air; et les Touareg de la confédération Kel-Ewey assuraient la liaison entre Iférouane et Kano. Ces deux groupes devaient répondre aux défis de leurs voisins: au nord, les Ajjer repoussaient les attaques des Chaamba et des Touareg du Hoggar, tandis que, au sud, les Kel-Ewey devaient faire face aux menaces des Imezureg du Damergou, groupe de Touareg semi-sédentaires dont les forces disposaient d'une base fixe, et qui tiraient un revenu de la taxation du commerce des plumes d'autruche de leur région. Le commerce Tripoli-Kano dura plus longtemps que celui qui se faisait avec Mogador, parce que Kano était mieux protégé de la concurrence des routes maritimes; mais des taux de fret maritime peu élevés, combinés à l'insécurité croissante sur les secteurs

25. R. E. Dunn, 1977.

26. A. Pigeot, 1956; A. Laugel, 1959.

27. J.-L. Miège, 1961-1963, vol. 4, p. 380-385.

désertiques de la route, amenèrent son déclin brutal après 1900. Au Nigéria, les Britanniques cherchaient à dévier le commerce Tripoli-Kano vers le port de Lagos, tandis que, au Niger, les Français s'efforçaient de tenir ouverte la route du désert. Le coup final fut porté à l'ancienne route par l'arrivée du chemin de fer à Kano en 1911<sup>28</sup>.

À la fin du siècle, la route de Benghazi au Wadaï était plus vitale que toute autre. Cet itinéraire direct entre la Cyrénaïque et le Ouadaï avait été découvert dans la première partie du siècle; et les sultans du Ouadaï, dont l'État était devenu de plus en plus puissant après le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient très désireux de créer une route prospère qui éviterait le Borno à l'ouest, et le Dārfūr à l'est. À partir de 1860, le sort de la route commerciale fut intimement lié à celui de la Sanūsiyya, confrérie musulmane qui attira à elle les Bédouins de Cyrénaïque après 1843, et s'étendit plus tard vers le sud, le long de la route commerciale. Le succès de cet ordre religieux eut un fort impact sur le commerce, puisqu'une seule organisation couvrait toute la longueur de la route, offrant aux marchands une infrastructure légale, sociale et commerciale commune, et même un service postal. Les dignitaires de l'ordre s'efforçaient de favoriser le commerce en maintenant la paix sur le parcours et, pour ce faire, se posaient en médiateurs dans les différends entre lignées, segments de société ou groupes ethniques entiers, et plaidaient souvent avec succès pour la restitution de marchandises volées lors de raids contre des caravanes. Le commerce, pour sa part, était une source de profits pour les responsables de la Sanūsiyya, à qui il procurait des recettes provenant de taxes, de droits d'entreposage et de dons de marchands, tout en apportant un élément d'unité aux vastes domaines sanūsī<sup>29</sup>.

Le commerce Benghazi-Ouadaï dura encore après le tournant du siècle, du fait de l'existence de la Sanūsiyya, et parce que la route desservait des régions plus lointaines que les destinations méridionales extrêmes du commerce Tripoli-Kano. La route située le plus à l'est, la *Darb al-Arbaʿīn*, tomba en déclin après le milieu du siècle, à la suite du développement du commerce entre Benghazi et le Wadaï, et de la formation du vaste empire de postes de commerce des Djallāba. Après 1885, l'État mahdiste du Soudan désorganisa la *Darb al-Arbaʿīn*, ainsi que les routes du Nil.

La traite transsaharienne des esclaves a également influencé de diverses façons la vie des populations nomades. Les sociétés sahariennes proches du Sahel ouest-africain faisaient des razzias chez les populations soudanaises pour en ramener des esclaves; et l'on a enregistré des razzias transsahariennes occasionnelles lancées aux mêmes fins, comme dans le cas des Awlād Sulaymān, avant leur migration vers le bassin du Tchad, et des Bani Muḥammad au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les nomades faisaient le commerce d'un nombre limité d'esclaves pour leur propre compte, tout comme ils négociaient de petites quantités de produits transsahariens; mais, dans l'ensemble, ils étaient transporteurs plutôt que trafiquants. Le transport des esclaves était

28. M. Johnson, 1976*a*; S. Baier, 1977, 1980; C. W. Newbury, 1966.

29. D. D. Cordell, 1977, p. 21-36.

probablement, pour les nomades, d'un rapport moindre que d'autres formes de commerce; car, si les marchands ne payaient peut-être pas de frais de transport, ils n'échappaient pas au paiement des taxes.

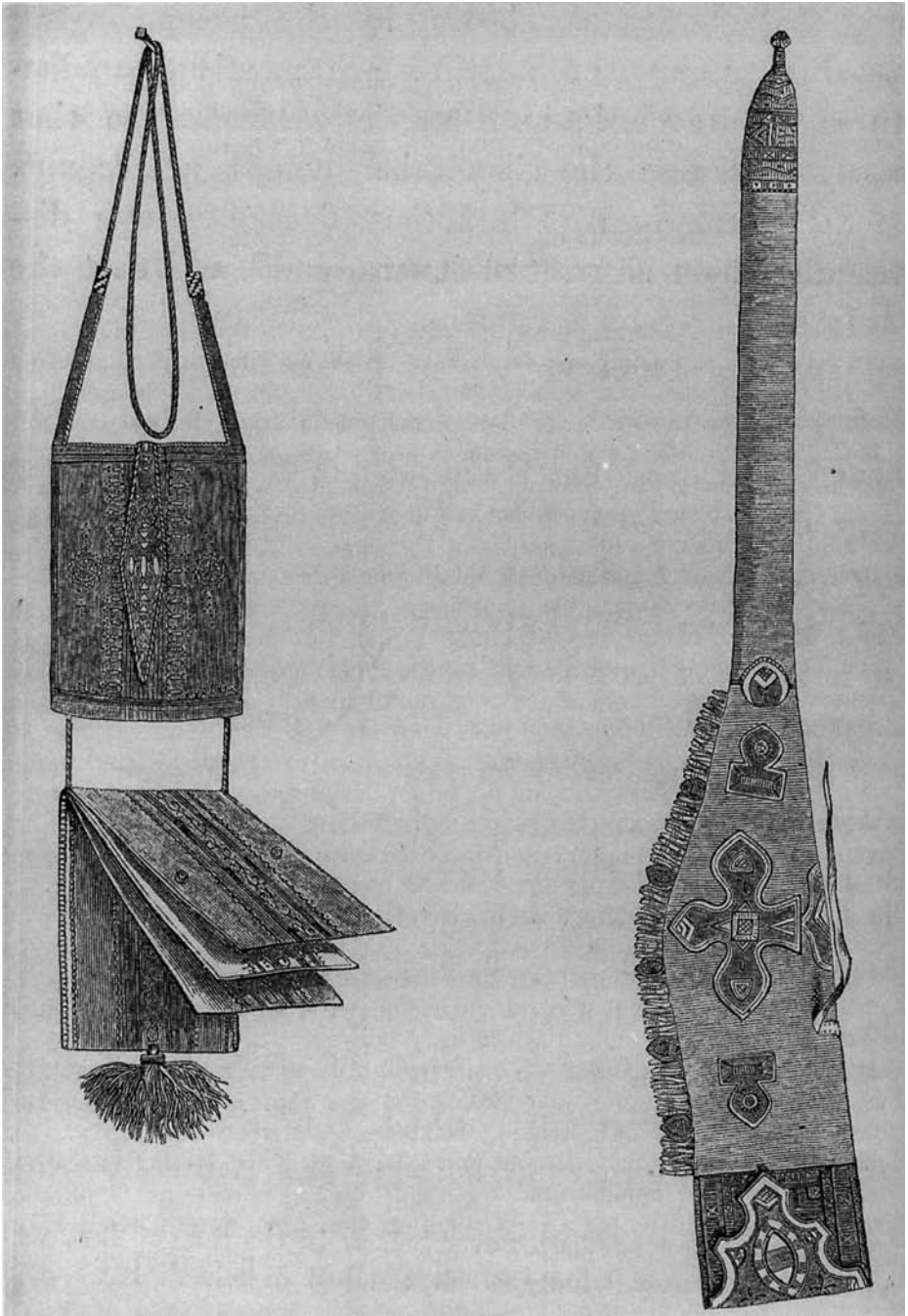
Pour les sociétés sahariennes, l'effet le plus important de la traite des esclaves a sans doute été de leur procurer facilement une main-d'œuvre asservie qui s'est révélée précieuse pendant les périodes d'expansion, principalement en bordure du désert, où les esclaves pouvaient être employés non seulement à la garde des troupeaux, mais encore dans l'agriculture et l'artisanat. Un cas d'espèce est celui des Touareg Kel-Ewey, qui développèrent leur économie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, époque marquée à la fois par des conditions climatiques favorables dans la région, la prospérité du commerce transsaharien et du commerce du sel, et un apport croissant de capitaux dans toute la région centrée sur la liaison Aïr-Kano. On dispose de peu d'informations sur l'évolution des systèmes de stratification sociale dans le désert, si ce n'est chez d'autres groupes de Touareg. On a mentionné le choix nouveau, comme activité essentielle, de l'agriculture reposant sur l'exploitation du travail servile dans le Hoggar; et l'on constate que, parmi les Kel-Gress et les Touareg de l'Imannen, la main-d'œuvre asservie fut dès lors employée à la perception de tributs sur les agriculteurs sédentaires plutôt qu'à la garde des troupeaux. Cette réorientation eut lieu quand des guerriers du désert arrivèrent dans les zones du Sahel où l'agriculture était possible, et exigèrent des cultivateurs locaux le versement de tributs, ou opérèrent des razzias pour se procurer des esclaves qui, au cours du temps, se fondirent dans la population sédentaire payant tribut<sup>30</sup>. Le besoin d'une main-d'œuvre asservie supplémentaire apparaît dans un autre cas d'expansion économique résultant de l'impérialisme des Aït Atta, qui se déplaçaient continuellement aux confins présahariens du Maroc depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Aït Khabbash, segment des Aït Atta, conduisirent l'avant-garde de cette expansion dans le désert, en étendant leur influence sur le commerce entre le Tafilalet et le Tūwāt, et en extorquant de l'argent à la population du Tūwāt, en échange de leur protection<sup>31</sup>.

On sait peu de chose en ce qui concerne le volume de la traite des esclaves à travers le désert saharien; mais Ralph Austen a réuni, sur le sujet, des estimations préliminaires qui, recueillies à des sources très diverses, réservent quelques surprises. Selon R. Austen, loin de décliner au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce d'êtres humains était en réalité en augmentation; le nombre d'esclaves entrant dans les régions d'importation d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient était alors supérieur à celui de n'importe quel siècle précédent. Les chiffres indiqués par Austen montrent que, entre 1800 et 1880, environ 500 000 esclaves ont été introduits en Égypte, et 250 000 autres ont été emmenés au Maroc. Peu d'esclaves sont entrés en Algérie après la conquête française; mais l'Algérie ne fut jamais un marché aussi impor-

30. P. E. Lovejoy et S. Baier, 1975; S. Baier, P. E. Lovejoy, 1977. Sur la sédentarisation et le paiement des tributs, voir P. Bonte, 1976; et H. Guillaume, 1976.

31. R. E. Dunn, 1972.





20.5. Articles de maroquinerie touareg en vente à Tombouctou dans les années 1850.

[Source : H. Barth, *Travel and discoveries in northern and central Africa*, 1857, Longman, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

tant que d'autres contrées<sup>32</sup>. En Libye, la route Benghazi-Ouadaï continua de fournir des esclaves à l'Égypte et à d'autres régions du Moyen-Orient, jusqu'aux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, cet itinéraire étant moins facilement surveillé par les abolitionnistes européens que la route de Tripoli à Kano. Plus loin à l'est, les transports d'esclaves se poursuivirent sur les routes du Nil jusque dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>.

Le commerce des armes à feu à destination du désert et à travers le désert continua malgré les tentatives des puissances européennes pour y mettre fin. À Tripoli, et surtout à Benghazi, un commerce actif d'armes à feu était signalé au début des années 1880; et de nombreux fusils introduits en contrebande, en particulier des carabines à répétition Winchester à dix-huit coups, ont été importés pour être utilisés par les escortes de caravanes. Mais certaines de ces armes modernes ont dû tout aussi bien parvenir à d'autres groupes nomades, leur permettant de monter des razzias avec succès; car la puissance de feu augmentait encore les avantages tactiques de la surprise dont les groupes de pillards bénéficiaient déjà<sup>34</sup>. L'introduction d'armes modernes à répétition dans le désert semble avoir eu lieu principalement le long de la route Benghazi-Ouadaï; mais d'autres régions ont été également approvisionnées. Joseph Smaldone a réuni des indications selon lesquelles un tournant dans la diffusion des armes à feu a été atteint chez les Touareg du Hoggar dans les années 1890. Au nord-ouest, sur le territoire marocain, les ventes de contrebande du fusil Remington à un coup, modèle 1860 à chargement par la culasse, étaient si importantes que, à la fin du siècle, ce fusil était devenu l'arme classique de nombreux groupes dans tout le pays, y compris des nomades des zones présahariennes. Bien que les renseignements sur ce sujet soient loin d'être complets, il est permis de penser que l'insécurité accrue sur la route Tripoli-Kano, après 1898, a été due à la multiplication des armes à feu dans les rangs des pillards<sup>35</sup>.

La région qui environne l'extrémité méridionale de la route Tripoli-Kano fournit un exemple de l'influence économique, politique et religieuse de la population du désert sur le Soudan. Dans la savane, le XIX<sup>e</sup> siècle a marqué l'aboutissement d'un processus où la centralisation des structures étatiques, l'islamisation et la croissance économique étaient étroitement liées. Bien que ne représentant qu'une phase finale de ce long processus, le *djihād* du début du XIX<sup>e</sup> siècle donna lieu à la formation du califat de Sokoto, vaste État qui favorisa le développement économique en son centre, près de Kano, Katsina et Zaria (et autour de son centre secondaire dans la vallée Sokoto-Rima), et y implanta des populations enlevées comme esclaves au cours de razzias, au-

32. R. A. Austen, 1979.

33. J.-P. Mason, 1971, p. 267; pour la traite des esclaves d'Afrique équatoriale à destination de l'Égypte, voir D. D. Cordell, 1977*b*.

34. P. Bettoli, 1882, p. 267.

35. J.-P. Smaldone, 1971, p. 161-162, et 1977, p. 100-101; H. J. Fisher et V. Rowland, 1971, p. 233-234 et 240.

delà de ses frontières. Au cœur de la région, de riches terres arables se prêtant aux cultures marchandes étaient travaillées par des paysans ou par des esclaves, et ce surplus de production encourageait le développement de centres urbains et des activités artisanales<sup>36</sup>. Kano et les villes avoisinantes créèrent une industrie textile artisanale qui fournit du tissu à une vaste région du Soudan central et au pays des Touareg au nord. Le développement économique dans le désert, en particulier dans le couloir entre Zinder et le massif de l'Air, qui était sous la domination des Touareg Kel-Ewey, faisait pendant au développement de la savane. Les Touareg échangeaient des dattes et du sel en provenance de Bilma et de Fachi, des animaux et des produits animaux contre du grain et des articles manufacturés du Soudan. Les Kel-Ewey et leurs alliés entretenaient dans la savane un réseau commercial complexe qui comprenait des centres urbains d'artisans et de commerçants spécialisés, la plupart d'origine servile, et des propriétés rurales sur lesquelles travaillaient des esclaves ou leurs descendants. Ces terres, situées sur toute l'étendue du Sahel et de la savane, fournissaient une partie des céréales nécessaires aux nomades du désert, servaient de lieux de repos pour les Touareg en déplacement pendant la saison sèche, et fonctionnaient comme refuges dans les périodes de sécheresse<sup>37</sup>.

Bien que ce soient avant tout les échanges économiques pacifiques qui ont conditionné l'entretien de relations entre les Touareg et leurs voisins sédentaires, du moins dans le couloir entre Kano et l'Air, la force économique des nobles Touareg résidait dans leur possession de chameaux et d'armes à feu, et dans leur mobilité. Les Touareg pouvaient être de puissants alliés d'États sédentaires, appréciés tant pour leur aide dans des campagnes militaires contre des ennemis que pour leur potentiel économique, comme dans le cas des relations avec le Damagaram, État formé au nord du califat au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et de plus en plus puissant et insupportable, vers la fin. Ou bien les Touareg pouvaient être des ennemis dévastateurs, comme en témoignent les destructions auxquelles ils se livrèrent dans le Borno pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le Sahara méridional a joué, d'autre part, le rôle d'un réservoir de savoir islamique dont l'impact sur la savane a été continu au cours des siècles, et particulièrement pendant le XIX<sup>e</sup><sup>38</sup>. Un certain nombre de régions en bordure du désert, notamment le Soudan central, le bassin du Sénégal, le delta intérieur du Niger, et le bassin du Tchad, fournissaient des céréales aux populations voisines dans le désert; et ces liens économiques favorisèrent l'échange d'idées. La caractéristique des sociétés du Sahara méridional était une division entre lignées de guerriers et lignées de saints: les premiers aspirant à la guerre et à la politique, les seconds cultivant une idéologie pacifiste, ayant l'expérience du commerce et une tradition intellectuelle partagée. Comme la structure segmentaire elle-même, cette bipartition était un

36. P. E. Lovejoy et S. Baier, 1975; P. E. Lovejoy, 1978; J.-P. Smaldone, 1977, p. 39-68.

37. P. E. Lovejoy et S. Baier, 1975, p. 564-571.

38. C. C. Stewart, 1976a.

modèle de société, plutôt qu'une description de la réalité; si bien que seuls les plus saints d'entre les saints s'abstenaient effectivement de prendre part aux combats, et que des familles de guerriers entraient dans le commerce, bien qu'elles fussent moins spécialisées dans cette activité que les familles religieuses. Néanmoins, les lignées religieuses *zāwiya* de Mauritanie, les religieux *kunta* de la boucle du Niger et les *inislimin* parmi les Touareg étaient versés dans les deux sciences politiquement utiles du *fiqh* [jurisprudence] et du *taṣawwuf* [mysticisme]. Comme les lignées religieuses de la Sanūsiyya ou marocaines, elles exerçaient la fonction estimée de médiation et d'arbitrage, et leurs activités avaient des aspects économiques, politiques et savants. Leurs membres maintinrent et développèrent la science islamique au cours des siècles, et leur influence s'étendit au sud du désert, où l'érudition saharienne agit à la fois sur la tradition quietiste et la propagation de l'islam par des réformateurs militants.

## Conclusion

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été une époque de changements spectaculaires dans le désert. L'occupation française de l'Algérie a mis en pièces l'unité économique de l'Afrique du Nord en faisant prendre au commerce transsaharien des routes situées à l'est et à l'ouest de l'Algérie, et en désorganisant le trafic caravanier le long de la bordure septentrionale du désert. L'avance de l'armée française a été une manifestation directe et immédiate de l'impact de l'Europe; plus lointaine, sinon moins réelle, était sa présence ailleurs, du fait des variations du commerce transsaharien, dans son volume et dans sa composition. À la fin du siècle, le commerce transsaharien, avec les revenus et la fourniture facile de main-d'œuvre qu'il représentait, s'était presque effondré. Son importance dans la vie des nomades tend à montrer le besoin de recherches complémentaires sur les effets des changements qu'il a subis et sur son déclin: quel a été l'effet de la formation de l'État gouverné par 'Abd al-Kādir de part et d'autre d'une grande route est-ouest? Comment les populations du désert ont-elles exactement réagi aux vicissitudes du commerce? Comment le déclin du commerce a-t-il influé sur la résistance? L'occupation française du désert a en outre introduit un nouveau facteur militaire dans les relations entre les peuples du désert et le monde extérieur. Les nomades pouvaient, grâce à leur mobilité, choisir entre plusieurs formes de résistance, capables de se cristalliser autour des chefs musulmans et des ordres religieux; mais l'aridité du milieu limitait souvent la liberté de groupes ou d'individus dont les ressources étaient communes, en leur offrant le choix entre la résistance et la survie. Un autre sujet qui mériterait des recherches plus approfondies est l'effet inégal et varié de la pénétration économique européenne sur les économies régionales en bordure du désert, dans le Maroc présaharien qui était dominé par l'expansion des Aït Atta, dans le Maroc côtier, où les relations économiques à travers l'Atlas et à travers le Sahara chancelèrent sur leur base, en Algérie, où les activités des

Français prédominaient, au nord du bassin du Sénégal, où les exportations de gomme exacerbaient les intérêts en concurrence parmi les groupes maurés, au nord de la boucle du Niger, dans le califat de Sokoto, où la puissance économique doit être considérée compte tenu de l'abolition de la traite atlantique des Noirs ainsi que de l'islamisation et de la centralisation dans la région, dans le bassin du Tchad, et, à l'est, où l'expansion du Wadaï transforma à la fois le désert au nord et la forêt au sud. L'histoire de chacune de ces régions soulève une série de questions sur des sujets tels que les changements dans la stratification sociale, les similitudes et les différences dans la réaction à l'armée française, et la direction de la réorientation des économies régionales. Une autre tâche pour les chercheurs sera, comme Charles Stewart l'a suggéré, d'apporter des détails sur les liens religieux entre le Sahara méridional et l'Afrique de l'Ouest et centrale, considérés du point de vue de l'unité religieuse, politique et économique dans ces régions bordant le désert<sup>39</sup>.

Un thème qui se retrouve d'un bout à l'autre de l'histoire du désert est l'influence universelle du climat, la sécheresse ou la surpopulation chassant les nomades des régions arides, et les attirant sur des terres plus fertiles aux confins du désert, ou vers des zones situées à une plus grande altitude, et mieux arrosées. Les données climatiques existantes n'autorisent que les conclusions les plus générales en ce qui concerne le XIX<sup>e</sup> siècle : tout ce que l'on peut dire, c'est que ce siècle n'a pas connu de catastrophes comme celles du milieu des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ou comme les sécheresses qui ont frappé le Sahel entre 1911 et 1914, et entre 1969 et 1973 ; que, malgré l'absence de périodes de sécheresse dévastatrices sauf dans le bassin du Tchad dans les années 1830, le début du XIX<sup>e</sup> siècle a été en moyenne plus sec que la période de 1600 à 1800 ; et qu'une certaine humidité a reparu entre 1870 et 1895 ; mais que les conditions climatiques se sont dégradées vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aboutir à la sécheresse du début du XX<sup>e</sup><sup>40</sup>. Ces indications générales masquent évidemment une quantité de variations locales et régionales. Des données détaillées sur le climat permettraient de mieux comprendre de nombreux aspects de l'activité humaine ; et en particulier les rapports de cause à effet entre la disette d'une part, et les guerres, les migrations et la stratification sociale, de l'autre ; mais on ne peut que déplorer le manque, presque total, de telles informations.

39. C. C. Stewart, 1976*a*. Pour une étude des liens économiques entre le désert et la savane au nord du cours moyen du Niger, voir R. Roberts, 1978.

40. S. E. Nicholson, 1976, p.98-158; 1980.

# Les révolutions islamiques du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique de l'Ouest

*Aziz Batran*

Le drame dont l'Afrique de l'Ouest devait être au XIX<sup>e</sup> siècle le théâtre eut pour cadre cette bande étroite que les géographes et les historiens arabes de l'époque classique appelaient *Bilād al-Sūdān* [pays des Noirs]. Prise entre le désert du Sahara gagnant continuellement du terrain au nord et une zone au climat inhospitalier au sud, cette région dut en grande partie son importance historique, sa prospérité et sa stabilité au maintien d'un fragile équilibre entre l'environnement, l'homme et l'animal; entre les agriculteurs sédentaires et les pasteurs nomades; entre les habitants des villes et les populations rurales; entre les hommes libres et ceux de condition servile; entre les musulmans et les populations qui restaient fidèles à leurs croyances traditionnelles. En outre, le *Bilād al-Sūdān* était, depuis des temps reculés, un marché international où s'échangeaient les marchandises locales et les produits importés de l'étranger; ainsi qu'une zone de passage et de brassage extraordinaire de populations, comme en témoigne l'expansion des Fulbe (Peul), qui, originaires du Fouta Toro, s'étaient disséminés sur un vaste territoire s'étendant du lac Tchad et du Cameroun à l'est jusqu'à l'océan Atlantique à l'ouest. C'était une région où de grands États et de grands empires avaient connu la prospérité puis la décadence; une région qui avait été le premier *dār al-islām* [foyer de l'islam] en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre qu'au terme d'une lente gestation — une longue période d'enseignement et de prédication aboutissant à des explosions de violence — allaient naître trois califats: Sokoto dans le nord du Nigeria, Ḥamdallahi au Macina, et le califat tijāniyya de Sénégal et du Macina.

## L'arrière-plan religieux des mouvements réformistes

Les *djihād*, dont l'Afrique de l'Ouest fut au XIX<sup>e</sup> siècle le théâtre, étaient essentiellement des campagnes d'inspiration religieuse destinées à concrétiser les principaux enseignements et pratiques caractéristiques des premiers temps de l'islam; mais, comme celui-ci est une religion totale qui embrasse tous les aspects de la vie sociale, les différents mobiles de ces mouvements — religieux, sociaux, économiques et politiques — sont indissociables. Les révolutions islamiques du XIX<sup>e</sup> siècle furent ainsi l'expression de tout un ensemble de préoccupations très profondes qui se traduisaient par une situation de crise au Soudan.

Les révolutionnaires de l'Afrique de l'Ouest, *Shaykh* (Shehu) 'Uthmān dan Fodio (*Uthmān ibn Fudī*), Seku Aḥmadu (*Shaykh Aḥmad Lobbo*) et al-*Hadīdj* 'Umar, étaient des hommes de religion. C'étaient des théologiens d'immense stature et des chefs charismatiques dont la vie et les actions se conformaient scrupuleusement à l'exemple de Muḥammad et aux prescriptions de la *sharī'a*<sup>1</sup>. Ils croyaient sincèrement qu'en lançant leur appel à la restauration et à la réforme (*tadīd*), et en recourant en dernier ressort à l'action militante, ils obéissaient aux ordres d'Allah, accomplissaient les prédictions du Prophète, avaient l'approbation de leurs pères spirituels, et le situaient dans le droit fil d'entreprises similaires, passées ou contemporaines. Aussi se considéraient-ils comme les instruments choisis par Dieu pour exécuter Sa volonté.

Les chefs des *djihād* invoquaient plusieurs versets du Coran, les traditions prophétiques (*hadīth*) et le consensus des juristes (*idjmā'*) pour insister sur l'obligation du *djihād* et les nombreuses récompenses qui attendaient les *mudjāhidūn* dans l'au-delà<sup>2</sup>. En Afrique de l'Ouest comme dans les autres parties du *dār al-islām*, il convient de le souligner, la guerre sainte se colorait de tendances *ṣūfī* [mystiques] mettant l'accent sur la mortification et l'observance d'une morale rigoureuse. Les *mudjāhidūn* se devaient absolument de mener une vie exemplaire et de mettre en pratique ce qu'ils prêchaient.

De plus, la prophétie de Muḥammad: «Allah enverra à cette *umma* [communauté musulmane], au début de chaque siècle, celui qui régénérera

1. Il existe plusieurs ouvrages généraux sur les révolutions islamiques du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique de l'Ouest, notamment: J. R. Willis, 1967, p.359-416; M. Last, 1974, p.1-24; H. F. C. Smith, 1961, p.169-185; B. G. Martin, 1976, p.13-35 et 68-98; M. Hiskett, 1976, p.125-169. Sur le *djihād* de cheikh 'Uthmān dan Fodio, voir: M. Last, 1967a; H. A. S. Johnston, 1967; F. H. al-Masri, 1963 et 1978; M. Hiskett, 1973. Pour le mouvement de Seku Aḥmadu, voir: W. A. Brown, 1969; A. Hampaté Bâ, et J. Daget, 1962. Sur le *djihād* d'al-*Hadīdj* 'Umar, voir: J. R. Willis, 1970 et 1984; O. Jah, 1973; M. A. Tyam, 1961; B. O. Oloruntimehin, 1972a.

2. Coran, s. II, v. 126: «Il vous est ordonné de combattre, même si vous y répugniez; et il est possible que vous déplaise ce qui est bon pour vous, et il est possible que vous aimiez ce qui est mauvais pour vous; et Allah sait et vous ne savez pas.» Coran, s. II, v. 193: «Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que le culte soit rendu à Allah. S'ils s'arrêtent, plus d'abus de droit sauf contre les Injustes.» Le *hadīth* ajoute: «Qui d'entre vous aperçoit quoi que ce soit de blâmable, il le modifiera avec sa main; si cela ne lui est pas possible, il le fera avec sa langue; si cela ne lui est pas possible, il le fera dans son cœur; c'est le moins que la religion lui commande.»

sa religion » n'était que trop connue au Soudan occidental. De fait, l'ensemble de la tradition eschatologique, transmise par les générations précédentes, allait profondément influencer les programmes et les actions des chefs des *djihād*. La faveur que rencontre cette tradition auprès du peuple et les passions effrénées qu'elle est capable de déchaîner sont des phénomènes universellement reconnus : la figure messianique incarnait en effet les espoirs et les aspirations des masses, et venait leur apporter ce qu'elles croyaient être une solution assurée à la crise. Le libérateur attendu était considéré comme envoyé par Allah pour intervenir énergiquement par la langue (la prédication et l'enseignement) et, au besoin, par la main (le *djihād*), afin que soit appliqué le précepte coranique *al amr bil-ma'ruf wal-nahi 'an al-munkar* [ordonner le bien et interdire le mal]. Il devait éliminer l'incroyance, l'injustice et l'oppression; il était appelé à bâtir un monde meilleur et à doter l'*umma* d'une religion satisfaisante.

Nulle part dans le *dār al-islām*, la notion de *taḍj̣īd* n'eut d'effet plus profond qu'en Afrique de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle. À l'époque, les musulmans de cette région attendaient avec impatience l'avènement du *muḍj̣āddīd* [réformateur/rénovateur]<sup>3</sup>. Selon une prophétie attribuée à Muḥammad, celui-ci devait avoir douze califes (*muḍj̣āddīdūn*) pour successeurs; puis viendrait une ère d'anarchie annonçant la fin du monde. Les traditions locales soutiennent avec fierté que le Prophète avait réservé au Takrūr (Afrique de l'Ouest) l'honneur d'engendrer les deux derniers *muḍj̣āddīdūn*. L'opinion communément admise au Soudan occidental était que les dix premiers réformateurs étaient déjà apparus dans les pays musulmans d'Orient (cinq à Médine, deux en Égypte, un en Syrie et deux en Iraq), et que Askia al-Muḥammad, le grand monarque songhay (1493-1528), avait été le onzième élu. Le douzième et dernier *muḍj̣āddīd*, annonçait-on, ferait son apparition au Soudan occidental durant le XIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, c'est-à-dire entre 1785 et 1881<sup>4</sup>. Les chefs de *djihād* ouest-africains du XIX<sup>e</sup> siècle surent exploiter ce climat messianique. Comme l'ont noté un certain nombre d'auteurs, Shaykh 'Uthmān dan Fodio et Seku Aḥmadu affirmaient l'un comme l'autre être le *muḍj̣āddīd* annoncé pour ce XIII<sup>e</sup> siècle décisif de la *hiḍj̣ra*<sup>5</sup>. Quant à al-Haḍ̣īdj̣ 'Umar, il ne s'attribua certes jamais le titre de *muḍj̣āddīd* ou de *mahdī*, mais il en adopta une version *ṣūfī* tijāni, se faisant appeler *Khalīfat khātīm al-awliyā'* (successeur du Sceau des saints, c'est-à-dire d'Aḥmad al-Tiḍjāni, fondateur de la *ṭarīka* tijāniyya)<sup>6</sup>.

Preuve supplémentaire de la légitimité et du bien-fondé des *djihād*, chacun des trois hommes déclarait avoir été investi de la mission divine par le Prophète, et par le fondateur de la *ṭarīka* (ordre ou confrérie *ṣūfī*), à laquelle il appartenait. Ces affirmations convainquaient de la sincérité du

3. J. R. Willis, 1967; A. Batran, 1983; M. A. al-Hajj, 1967, p. 100-115.

4. *Ibid.*

5. J. R. Willis, 1967; A. Batran, 1983, p. 32-39; U. al-Naqar, 1972, p. 77-78; B. A. Brown, 1969, p. 21.

6. O. Jah, 1973, p. 4 et p. 123 et suivantes. Selon J. R. Willis, 1984, et B. Martin (1963, p. 47-57), les partisans de al-Haḍ̣īdj̣ 'Umar revendiquaient pour lui le titre de *mahdī* et celui de *wazīr al-mahdī*.



dirigeant et allaient au-devant des attaques contre les *djihād* des sceptiques et des détracteurs — ceux que l'on appelait les *'ulamā' al-su'* [lettrés dévoyés et opportunistes]. *Shaykh* 'Uthmān assurait à ceux qui venaient l'écouter que l'ordre de mener le *djihād* lui avait été donné par le fondateur de la *ṭarīka* kādiriyya en personne, 'Abd al-Ḳādir al-Djilānī (mort en 1166), en présence du Prophète, de ses Compagnons et de tous les grands saints. Il avait eu cette vision mystique en 1794, dix ans avant d'engager sa guerre sainte : « Quand j'atteignis l'âge de 40 ans, 5 mois et quelques jours, Dieu m'attira à Lui, et je vis le Seigneur des djinns et des hommes, notre Seigneur Muḥammad [...]. Avec lui se trouvaient les Compagnons, et les prophètes et les saints. Alors, ils m'ont accueilli et ils m'ont fait asseoir au milieu d'eux. Puis [...] notre Seigneur 'Abd al-Ḳādir al-Djilānī apporta une robe verte [...] et un turban ! [...] Le Messager de Dieu les tint un moment serrés contre sa poitrine [...]. 'Abd al-Ḳādir al-Djilānī me fit asseoir, puis il me vêtit et me mit le turban. Puis il m'appela "imam des saints" et me commanda de faire ce qui est approuvé et m'interdit de faire ce qui est désapprouvé; et il me ceignit de l'Épée de la Vérité [Sayf al-Haḳḳ] afin que je la dégaine contre les ennemis de Dieu<sup>7</sup>. »

Al-Hadjdj Umar aurait reçu de son guide spirituel, Muḥammad al-Ghalī, de La Mecque, l'ordre de porter la réforme au Soudan occidental<sup>8</sup>. Lorsque, plus tard, un affrontement violent avec ses adversaires devint inévitable, al-Hadjdj Umar commença à être saisi de visions mystiques lui commandant de lancer le *djihād* : « Auparavant, je n'avais été autorisé par Muḥammad et *Shaykh* al-Tidjāni qu'à rallier les incroyants à l'islam et à les guider sur la voie correcte [...]; puis j'ai été chargé de lancer le *mudjihād* [...]. L'autorisation m'en a été donnée par une voix divine qui m'a dit : "Tu as maintenant la permission de conduire un *djihād*." Cela se passait au soir du vingt et unième jour de la Dhul-Qa'da, en l'an 1268 [le 6 septembre 1852]<sup>9</sup>. »

Profondément ancrés dans l'orthodoxie et la pensée *ṣūfī*, les *djihād* menés en Afrique de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle n'étaient pas des phénomènes isolés, mais les dernières manifestations d'une tradition réformiste établie de longue date au *Bilād al-Sūdān*, dont l'objectif était d'instaurer, par la révolution, l'équité et la justice promises par l'islam, mais refusées par des régimes oppresseurs, compromis et iniques.

Certains auteurs ont tenté de rattacher les révolutions islamiques qu'a connues l'Afrique de l'Ouest à une origine commune : le *djihād* de Naṣīr al-Dīn (mort en 1677)<sup>10</sup>, le mouvement almoravide du XI<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> voire la révolution *kharijite* du VIII<sup>e</sup> siècle en Afrique du Nord<sup>12</sup>. Cette démarche chronologique a été à juste titre critiquée parce qu'elle « suggère [...]

7. M. Hiskett, 1973, p. 66.

8. J. R. Willis, 1984, chap. 6, p. 1-2; O. Jah, 1973, p. 131-132.

9. *Ibid.*

10. P. D. Curtin, 1971, p. 14-24.

11. M. A. al-Hajj, 1964, p. 58.

12. O. Jah, 1973, p. 62-64.

des liens fortuits quelque peu schématiques » avec ces premières explosions de violence militante plus qu'une filiation directe<sup>13</sup>. S'il est indéniable que les chefs des *djihād* menés en Afrique de l'Ouest avaient connaissance de ces campagnes victorieuses et même d'autres tentatives moins heureuses<sup>14</sup>, il y a quand même davantage à parier qu'ils se sont directement inspirés d'exemples plus proches d'eux dans le temps et dans l'espace, et en particulier des succès remportés par leurs propres ancêtres, les Torodbe, au Bundu (Boundou), au Fouta-Djalon et au Fouta Toro, des tentatives pacifiques de réforme de *Shaykh* al-Mukhtār al-Kuntī, et de Muḥammad ibn 'Abd al-Karīm al-Maghīlī, de la réaction du *ṣūfī* à la percée du fondamentalisme wahhabite en Arabie et, dans le cas de *Shaykh* Aḥmadu et d'al-Hādīdj Umar, du récent *djihād* de *Shaykh* 'Uthmān en pays hawsa.

Les instigateurs des *djihād* situaient leurs origines dans la région la plus sainte du *Bilād al-Sudān*, le fameux Takrūr (Fouta Toro), berceau légendaire du premier État islamique de l'Afrique de l'Ouest<sup>15</sup>; mais, surtout, ils appartenaient tous à cette « société » de *ulamā'* [lettrés], connue sous le nom de Torodbe. J. R. Willis nous apprend que les Torodbe étaient un groupe hétérogène de musulmans issus de diverses familles ethniques du Soudan occidental et central<sup>16</sup>. La « société » des Torodbe, ajoute-t-il, était composée de groupes d'origine fulbe, wolof, mande, hawsa, berbère, des descendants d'esclaves et de gens de caste. Néanmoins, les Torodbe étaient assimilés aux Fulbe: ils parlaient leur langue (le fulfulde), s'alliaient avec eux par mariage et les suivaient dans leurs perpétuelles migrations. Dans tout le Soudan occidental, le mot « Torodbe » devint synonyme de « Fulbe », et de fait, les Torodbe étaient l'élite intellectuelle du peuple fulbe.

L'islam imprégnait tous les aspects de la vie des Torodbe; ils y trouvaient à la fois leur nourriture spirituelle et leur moyen de subsistance. Ils partageaient leurs préoccupations religieuses avec les clans scolastiques *zāwiya*, voisins du Sahara occidental<sup>17</sup>. Toutefois, à la différence des clans *zāwiya*, qui constituaient chacun une entité ethnique distincte dont tous les membres étaient unis par les liens du sang, les Torodbe « s'étaient débarrassés de la notion de différences ethniques [...] pour fonder une société ouverte à toute personne désireuse d'embrasser leurs coutumes et leurs croyances »<sup>18</sup>. Cette société hétérogène de clercs et de disciples pouvait pourtant s'enorgueillir d'avoir donné naissance à des dynasties d'érudits (*bayt al-ʿilm*), comme les

13. C. C. Stewart, 1976a, p. 91.

14. *Shaykh* 'Uthmān se serait référé au *djihād* malheureux, et même désastreux, lancé par Ahmad ibn Abū Mahallī, originaire du Tafilelet, au début du XVII<sup>e</sup> siècle: voir F. H. al-Masri, 1978, p. 32.

15. J. R. Willis, 1978, p. 195-196; 1984, chap. 2, p. 1-4; B. Martin, 1976, p. 15-16; J. S. Trimingham, 1962, p. 161-162.

16. J. R. Willis, 1984, chap. 1, p. 33-34; 1978, p. 196 et suivantes.

17. Sur les *Zāwiya*, voir par exemple: J. R. Willis, 1979b, p. 3-12; C. C. Stewart, 1976a, p. 73-93; H. T. Norris, 1968; A. A. Batran, 1972.

18. J. R. Willis, 1984, chap. 3, p. 8.

Toronkawa de Shaykh ‘Uthmān, les Bari de Shaykh Aḥmadu et la propre famille d’al-Haḍj̣dj ‘Umar, les Tall. Plus encore, les Torodbe pouvaient évoquer avec fierté tout un passé prestigieux — les *djihād* torodbe de Mālik Sī, dans les dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, de Karamoko Ibrāhīm Mūsā de Ibrāhīm Sori, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et de Sulaymān Baal, dans années 1770, ainsi que les imamats torodbe du Bundu, du Fouta-Djalou et Fouta Toro, fondés à la suite de ces guerres. C’est à cet héritage historique que al-Haḍj̣dj ‘Umar fit appel pour réveiller le zèle de combattants de la foi qui sommeillait dans le cœur des Banū Toro (fils du Fouta Toro). Leur rappelant que la guerre sainte était une tradition chère à leur peuple, al-Haḍj̣dj ‘Umar déclara : « Les Banū Toro sont tels que nos premiers ancêtres ; laborieux et forts, la fine fleur de l’humanité et droits. Banū Toro [...] retournez à vos origines : le *djihād* contre les ennemis d’Allah [...]. Le mont Sinaï est votre berceau à cause du *djihād* [...]. Banū Toro [...], soyez dignes de vos ancêtres<sup>19</sup>. »

La tradition révolutionnaire des Torodbe fut également mise en lumière dans un poème attribué à Muḥammad Bello, fils et successeur de Shaykh ‘Uthmān dan Fodio. À supposer qu’il soit authentique, ce poème aurait été écrit par Bello avant sa mort, en 1837. Après un long éloge d’al-Haḍj̣dj ‘Umar, le gendre de Bello, il rend compte des « glorieux exploits » des Banū Toro (les Torodbe). On dit qu’al-Haḍj̣dj ‘Umar joignait le poème aux messages de propagande qu’il adressait aux dignitaires du Fouta Toro, dans l’intention évidente de convaincre les lecteurs que la famille Fodio soutenait son *djihād* (torodbe) : « Ces [Banū Toro/Torodbe] sont mon peuple ; l’origine de mon clan ; [...] pour la défense de l’islam, nous sommes ligüés ; [...] parmi eux, il en est qui ont excellé dans les sciences religieuses [...] et il y a ceux qui se sont défendus contre la perfidie de l’ennemi et ont proclamé le *djihād*<sup>20</sup>.

Autre source d’inspiration encore, les chefs de l’Afrique de l’Ouest qui appelaient au *djihād* pouvaient trouver un modèle dans le réformisme « quiétiste » de Shaykh al-Mukhtār al-Kuntī (1729-1811). Des environs de 1750 jusqu’à sa mort en 1811, al-Kuntī porta haut le prestige de la *ṭarīqa* ḳādirīyya en Afrique de l’Ouest ; il en fut le père fondateur et le chef spirituel<sup>21</sup>. C’est par la « plume » et non l’« épée » qu’al-Kuntī exerça son influence sans égale au Soudan occidental. Shaykh ‘Uthmān et Shaykh Aḥmadu le considéraient l’un et l’autre comme leur guide spirituel sur la voie ḳādirī. Les chefs qui appelaient au *djihād* s’en remettaient souvent à son interprétation de la loi sur des questions religieuses, et invoquaient son nom pour cautionner et légitimiser l’action révolutionnaire. Aux dires de Muḥammad Bello, lorsque al-Kuntī eut vent du *djihād* de Shaykh ‘Uthmān, il bénit l’entreprise et prédit son succès. « ‘Uthmān ibn Fūdī, aurait-il déclaré, est l’un des saints accom-

19. J. R. Willis, 1970, p. 98-100.

20. *Ibid.*, p. 97-98.

21. A. A. Batran, 1973 ; 1974 ; 1979.

plis; son *djihād* est juste<sup>22</sup>. » Par ces mots, al-Kuntī mettait tout le poids de son immense prestige dans la balance en faveur du chef torodbe. Quoique adepte d'une autre confrérie *ṣufī*, al-Hādjdj 'Umar tenait al-Kuntī en haute estime et se guidait lui aussi sur ses opinions<sup>23</sup>.

Les réformateurs furent également influencés par les idées radicales du lettré pèlerin maghrébin Muḥammad ibn 'Abd al-Karīm al-Maghīlī (mort vers 1503-1506)<sup>24</sup>. Ils s'appuyaient largement sur ses vues pour distinguer le *dār al-islām* du *dār al-ḥarb* [pays de la guerre/des infidèles], pour définir l'état de *kufr* [incroyance] et pour reconnaître les *'ulamā' al-sū'*. Selon al-Maghīlī: « Les habitants d'un pays reflètent les vrais sentiments religieux de son maître. Si celui-ci est musulman, son pays est *Bilād al-islām*; s'il est *kāfir* [infidèle], son pays est *Bilād al-kufr*; et c'est une obligation que de le fuir pour un autre<sup>25</sup>. »

Le jugement porté par al-Maghīlī à l'égard des souverains syncrétistes et des *'ulamā' al-sū'* était clair: c'étaient des incroyants; et les musulmans avaient le devoir de mener le *djihād* contre eux. Ces chefs et ces lettrés, affirmait-il, « ont enveloppé la vérité d'un voile de mensonge, amenant un certain nombre de musulmans ignorants à s'égarer »<sup>26</sup>.

Les musulmans d'Afrique de l'Ouest n'étaient nullement fermés aux influences de l'extérieur. Les événements religieux et politiques survenant dans les pays islamiques d'Orient, et en particulier ceux qui concernaient directement le berceau de l'islam — l'Arabie —, avaient des répercussions à travers tout le *dār al-islām*. L'un de ces événements fut la réaction du soufisme d'Orient devant la prise de La Mecque (1803), puis de Médine (1805), par les fondamentalistes wahhabites.

Bien qu'une grande partie du monde musulman eût rejeté certains de ses aspects doctrinaux, la révolution wahhabite y avait naturellement agi comme un catalyseur de l'action militante. De plus, en condamnant ses croyances et ses pratiques, les Wahhabites avaient provoqué un vigoureux renouveau du soufisme, dont les fers de lance furent la *ṭarīka khalwatiyya* et l'illustre maître *ṣūfī* Aḥmad ibn Idrīs al-Fāsi (mort en 1837)<sup>27</sup>. Ce renouveau se traduisit notamment par la naissance de la confrérie *tijāniyya*, à laquelle al-Hādjdj 'Umar adhéra, et dont il propagea les enseignements en Afrique de l'Ouest en sa qualité de calife d'Aḥmad al-'Tidjāni. Al-Hādjdj 'Umar aurait subi l'influence des *shaykh* *Khalwatī* durant son séjour au Caire, où il aurait

22. A. Batran, 1973, p. 349-350.

23. J. R. Willis, 1979c, p. 181.

24. M. Hiskett, 1962, p. 578 et suivantes; M. A. al-Hajj, 1964, p. 53 et suivantes; J. R. Willis, 1970, p. 38-42 et 148-151.

25. M. A. al-Hajj, 1964, p. 50; J. R. Willis, 1970, p. 38.

26. M. A. al-Hajj, 1964, p. 56.

27. J. O. Voll, 1969, p. 90-103; B. G. Martin, 1972, p. 302-303. Les réactions à l'antisoufisme wahhabite furent très fortes au Soudan occidental. *Shaykh* al-Mukhtar al-Kuntī publia un *fatwā* indiquant que les musulmans n'avaient pas l'obligation du *hadjdj* dans la situation qui prévalait en Arabie. Voir U. al-Naqar, 1972, p. 47-48; A. A. Batran, 1972, p. 186-189.

été directement en contact avec eux<sup>28</sup>. Selon certains auteurs, le *djihād* de Shaykh ‘Uthmān se rattachait aussi au réformisme *ṣūfī khalwatī*, par l’intermédiaire de son mentor, Djibrīl ibn ‘Umar<sup>29</sup>.

Si les *djihād* menés en Afrique de l’Ouest ont ainsi pu être replacés dans le cadre plus général des mouvements de réforme islamiques militants et « quiétistes », il y avait aussi, entre les trois courants, d’incontestables liens de parenté. De fait, le *djihād* de Shaykh ‘Uthmān, lancé en 1804, est venu réveiller la ferveur religieuse révolutionnaire qui couvait sous la cendre au Soudan occidental. Les écrits relatifs au *djihād* de Sokoto, « appelant les musulmans à renverser les régimes compromis et païens, ou du moins à se soustraire à leur autorité politique, et les épopées en fulfulde célébrant les exploits des Fūdī et des *muḍjāhidūn* en pays hawsa » étaient très connus au *Bilād al-Sūdān*<sup>30</sup>. Les *muḍjāhidūn* fulbe de la boucle du Niger auraient participé au *djihād* de Shaykh ‘Uthmān et, à leur retour, porté la flamme révolutionnaire dans leurs pays d’origine respectifs. Certains auteurs affirment sans grandes preuves que Shaykh Aḥmadu aurait non seulement été l’élève de Shaykh ‘Uthmān, mais qu’il aurait aussi pris une part active au *djihād* lancé par ce dernier<sup>31</sup>, et reçu en outre l’appui et la bénédiction des chefs de *djihād* de Sokoto. De plus, Shaykh ‘Uthmān lui aurait personnellement remis une bannière à brandir à la tête de ses troupes de *muḍjāhidūn*<sup>32</sup>. Enfin, Shaykh Aḥmadu correspondait avec ‘Abdullaahi dan Fodio, frère et successeur de Shaykh ‘Uthmān, requérant son opinion de juriste sur le statut des lettrés musulmans du Macina qui s’opposaient à son *djihād*. Outre les *djihād* de Shaykh Aḥmadu, les régions septentrionales du Macina furent le théâtre d’au moins trois mouvements inspirés par Sokoto, entre 1816 et 1823. Le premier, conduit par un érudit hawsa, Malam Sa‘īd, visait les Touareg du Guimbala. À la suite de la défaite des forces de Sa‘īd, les chefs de *djihād* hawsa disparurent de la région et retournèrent sans doute dans le pays hawsa. Les deux autres chefs de *djihād*, al-Faḳīh al-Ḥuṣayn Koita et Alfaa Aḥmad Alfaka, étaient des Fulbe d’origine locale. Le mouvement de Koita éclata dans le Fittuga, et celui d’Alfaka dans le Farimaka. Craignant que ces deux mouvements menacent directement sa jeune *dīna* [califat], Shaykh Aḥmadu réagit promptement, vainquit Koita et s’assura les services d’Alfaka comme agent de Ḥamdallahi<sup>33</sup>. Quant au troisième chef de *djihād*, al-Hādīdj ‘Umar, il fit un séjour prolongé dans le califat de Sokoto, y demeurant plus de six ans. Il s’y rendit à deux reprises, sur la route de son pèlerinage, puis sur le chemin du retour. Durant ces séjours, il poursuivit ses activités de prédicateur et de médiateur, et reçut de nouveaux adeptes dans la confrérie tijāniyya.

28. M. Hiskett, 1976, p. 161-162.

29. B. G. Martin, 1976, p. 24-25. Djibrīl ibn ‘Umar aurait tenté sans succès d’inciter au *djihād* dans la région de l’Aïr. Voir F. H al-Masri, 1963, p. 438-439.

30. W. A. Brown, 1969, p. 66-67; U. al-Naqar, 1972, p. 51.

31. J. S. Trimingham, 1962, p. 177. Il semblerait que Shaykh Aḥmadu n’ait jamais quitté le Macina.

32. U. al-Naqar, 1979, p. 66-67.

33. W. A. Brown, 1969, p. 66-67.

## Le substrat des mouvements réformistes : motivations et circonstances

Instaurer une société islamique authentique et reculer les frontières du *dār al-islām*, tels étaient donc les objectifs des chefs qui menèrent le *djihad* en Afrique de l'Ouest. L'islam offrait, pensaient-ils, un cadre idéal pour l'organisation de la communauté, en même temps qu'un moyen d'assurer le salut de son âme dans l'autre monde. Toutefois, pour traduire ces convictions dans la réalité, il leur fallait se montrer capables de rallier des troupes totalement dévouées à leur cause, et suffisamment fortes pour opérer les changements souhaités.

Héritiers d'une riche tradition scolastique, les futurs réformateurs avaient suivi l'enseignement de maîtres illustres, dans les « académies » de leur ville d'origine, ou même de contrées éloignées. Ils y avaient reçu une formation intensive, englobant les sciences exotériques aussi bien qu'ésotériques, et qui faisaient d'eux des lettrés accomplis et des *shaykh ṣūfī* voués à l'enseignement et à la prédication, ainsi qu'à l'expansion de leurs confréries respectives. Les élèves qui rejoignaient les *zāwiya* itinérantes de *Shaykh* 'Uthmān et de *Shaykh* Aḥmadu étaient initiés à la *Ḳadirīyya*, tandis que ceux d'al-Hadīdj Umar recevaient le *wird* *ṭijānī*. Ce sont ces groupes de pieux initiés qui allaient constituer le noyau des *mudjāhidūn*. Parfaitement instruits des secrets de la voie mystique (*asrar al-tarīk*), ils se conformaient fidèlement aux idéaux de leurs maîtres. Leur obéissance absolue et aveugle à leurs guides spirituels, fruit de leur formation *ṣūfī*, faisait d'eux une force potentiellement explosive : ils étaient toujours prêts à répondre à l'appel de leur *shaykh* et à se battre et mourir en martyrs pour lui. À leurs yeux, en effet, les *shaykh* étaient spirituellement et intellectuellement supérieurs à tous les autres *'ulamā'*. C'étaient les saints favoris d'Allah, possesseurs de la *baraka* [bénédiction divine et pouvoir miraculeux], et les seuls liens entre les disciples et les fondateurs des *tarīka*. De fait, ils étaient les sauveurs et les libérateurs attendus en ce XIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire.

Dans le Soudan occidental du XIX<sup>e</sup> siècle, l'islam était assurément fort loin de correspondre aux idéaux des réformateurs et des disciples dévoués à leur cause. Les réformateurs déploraient la faveur que connaissaient certaines pratiques contraires à l'islam auprès de nombreux souverains comme de leurs sujets. Ils condamnaient les injustices et l'oppression dont les dynasties régnantes se rendaient coupables, et accusaient celles-ci de mêler à l'islam des coutumes religieuses traditionnelles (*takhlīl*), voire d'être totalement incroyantes. Ils attaquaient les *'ulamā'* qui toléraient, et même approuvaient, l'état de dégénérescence dans lequel avait sombré l'islam. L'un des faits les plus irritants à cet égard aux yeux d'al-Hadīdj Umar était l'expansion militaire et économique agressive des Français (infidèles) au Fouta Toro et dans les pays voisins.

La plupart de ces reproches, sinon tous, étaient de toute évidence fondés. C'est surtout par l'intermédiaire des commerçants et des érudits

musulmans locaux que les influences islamiques et la connaissance de l'arabe s'étaient répandues au *Bilād al-Sūdān*<sup>34</sup>. Mais leurs succès ne doivent pas dissimuler le fait que les nouveaux convertis ne reniaient pas pour autant leur héritage religieux : en fait, ce prosélytisme non violent aboutit, comme il se devait, à un rapprochement de l'islam et des croyances africaines traditionnelles. Cet islamisme hybride, syncrétique, était pratiqué par les membres des classes dirigeantes et ceux de leurs sujets qui s'étaient convertis. Non contents de manifester avec éclat leur attachement à l'islam, les souverains du pays hawsa, du Macina et de Sénégal entretenaient des relations très étroites avec les communautés de marchands et de lettrés musulmans. Les érudits musulmans, connaissant l'arabe et réputés posséder de puissants pouvoirs « magiques », en vinrent à jouer un rôle particulièrement utile dans les cours royales, en tant que conseillers politiques ou fonctionnaires. Les marchands musulmans, qui avaient toujours eu très directement part au commerce international de l'or, du sel, des esclaves et autres marchandises, constituaient une importante source de richesse. Aussi, les groupes musulmans accueillirent-ils favorablement la clientèle et la protection des dynasties au pouvoir. Naturellement, ils toléraient les excès que les souverains se permettaient avec l'islam et ils étaient même prêts à les justifier.

Aux yeux des réformateurs, l'islam authentique ne laissait place à aucune compromission. Aussi fallait-il mettre un terme à l'ensemble des *bid'ā* (les innovations, c'est-à-dire les pratiques religieuses traditionnelles greffées sur l'islam). Ils tentèrent tout d'abord d'y parvenir par la prédication — en exhortant les musulmans à revenir à un islam intact et pur. Cette prédication finit par saper le pouvoir « constitutionnel » en place, lorsque la virulence des réformateurs prit pour cible les souverains et les lettrés des cours. Ils fustigeaient les *ʿulamāʾ* pour leur morale relâchée et leur opportunisme cynique, et les accusaient de méconnaître et de dénaturer l'islam. Ils condamnaient l'oppression dont les chefs se rendaient coupables et leur corruption, leurs abus de pouvoir, les impôts non conformes à la loi islamique dont ils écrasaient leurs sujets, et ils leur reprochaient notamment de « lever le drapeau du royaume temporel plus haut que la bannière de l'islam »<sup>35</sup>. Al-Hadjdj Umar lança cet avertissement : « Que chaque homme sensé, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, sache que ceux qui se mêlent des affaires temporelles (*mukhibīn ʿala al-dunya*), comme les chiens infidèles, les rois félons et les *ʿulamāʾ* corrompus, connaîtront l'humiliation et la déconvenue dans ce monde et dans l'au-delà<sup>36</sup>. » De tels propos constituaient, à l'évidence, un appel à la révolution. Devant la tempête qui grondait, la réaction des autorités ne se fit pas attendre. Elles tentèrent d'écraser dans l'œuf le soulèvement qui était imminent.

Comme on pouvait le prévoir, les réformateurs considérèrent ces tentatives comme des manifestations d'impiété, et leurs auteurs comme des

34. Voir, par exemple, N. Levtzion, 1973, p. 183-199 ; J. S. Trimingham, 1969, p. 13-28

35. M. A. al-Hajj, 1964, p. 50.

36. O. Jah, 1973, p. 184.

infidèles. Et comme il avait été prescrit : « Si le souverain est infidèle, son pays est *Bilād al-kufr* » ; le Soudan occidental était désormais *dār al-ḥarb* ; et sa conquête et son annexion au *dār al-islām* devenaient un devoir pour les musulmans. En l'espace de quelques années, les *mudjāhidūn* et leurs alliés balayèrent l'autorité des *sarki* des États hawsa, celle des *ardo* du Macina, et des *faama* de Ségou (Segu) et du Kaarta, ainsi que celle des *almaami* du Bundu, du Fouta-Djalou et du Fouta Toro. Le pays hawsa devint un califat dirigé par 'Uthmān dan Fodio, *amīr al-mu'minīn* [Commandeur des croyants] ; le Macina devint une *dīna* [califat] avec à sa tête Shaykh Ahmad Lobbo, portant désormais le titre d'*amīr al-mu'minīn* ; puis la Sénégambie fut réunie au Macina pour former un califat ṭijāni sous la houlette d'al-Hadjdj Umar, *khalīfat khātim al-awliyā'*.

Les *mudjāhidūn* qui avaient humilié les puissants régimes du *Bilād al-Sūdān* venaient d'horizons sociaux et ethniques très divers. Ils avaient été recrutés parmi les Fulbe, les Hawsa, les Mande, les Wolof et les Touareg, parmi les pasteurs nomades, dans les communautés sédentaires ou semi-sédentarisées, dans les rangs des *'ulamā'* et des *murīd* (disciples *ṣūfī*) lettrés, et dans les classes illettrées, parmi les gens de caste, les esclaves et les affranchis. Chaque groupe nourrissait ses propres griefs, et tous partageaient l'espoir que cette remise en question de l'ordre établi leur procurerait d'importants avantages.

Le noyau de ces *mudjāhidūn* était formé des disciples (*murīd/ṭālib*) qui avaient suivi les *shaykh* dans leurs tournées de prédication (*siyāḥa*), puis dans leur exil forcé (*hidjra*) hors du pays du *kufr*. Avec les lettrés indépendants ou subvenant à leurs propres besoins qui avaient rejoint le camp des *shaykh*, ils formaient la *Djamā'a* [la Communauté des croyants]. Poussés par leur zèle religieux et guidés par les visions des *shaykh*, les membres de ces *Djamā'a* devinrent les plus dévoués des combattants dans la voie d'Allah (*mudjāhidūn fī sabīl Allāh*). Certes, la ferveur religieuse suscitée par les réformateurs gagna également certains éléments musulmans qui n'appartenaient pas à la *Djamā'a* à proprement parler et qui, subjugués par le charisme des *shaykh*, unirent leur sort à celui des réformateurs. Mais ces « initiés », fer de lance de la réforme, n'étaient nullement supérieurs, sur le plan numérique ou militaire, aux armées que commandaient les souverains d'Afrique de l'Ouest. Aussi la victoire ne devint-elle possible qu'après que des éléments « extérieurs » furent venus grossir les rangs de la *Djamā'a*, formant, sans aucun doute, le gros des forces engagées. Ces éléments « extérieurs » étaient certes des syncrétistes (*mukhalliṭūn*), mais leur participation au *djihād* effaçait définitivement les différences sociales et religieuses qui les avaient séparés de la *Djamā'a*. Les « imparfaits » rejoignaient désormais le bercail des *mudjāhidūn* dont l'ultime récompense était le paradis.

La grande majorité des « initiés », et peut-être aussi des éléments « extérieurs », étaient d'origine fulbe. Les réformateurs eux-mêmes avaient des liens étroits avec les Fulbe, et les dirigeants des califats étaient le plus souvent des Fulbe. Cette influence prépondérante des Fulbe dans les mouvements réformistes a amené certains auteurs à conclure que les *djihād* avaient été des guerres ethniques visant à asseoir la domination des Fulbe sur leurs



pays d'adoption. Assurément, un certain nombre d'entre eux avaient rallié les *djihād* pour des considérations de solidarité ethnique ; mais il est évident qu'il y eut aussi beaucoup qui se battirent aux côtés des forces ennemies. De plus, le *djihād* de *Shaykh* Aḥmadu Lobbo et celui d'al-Hāḍīdj 'Umar furent en grande partie dirigés contre les chefs politiques fulbe du Macina et de Sénégambie.

La diaspora fulbe avait essaimé à partir du Fouta Toro quelque quatre ou cinq siècles avant les *djihād*. Partout, ces populations, composées en grande partie de pasteurs, vivaient en dehors des centres urbains et des communautés paysannes. Leurs migrations saisonnières à la recherche d'eau et de pâtures les conduisaient toutefois dans les régions rurales du Sud et les territoires touareg du Nord<sup>37</sup>. Durant la saison sèche, les Fulbe étaient contraints de faire paître leurs troupeaux sur des terres cultivées. La pression saisonnière qu'ils exerçaient ainsi sur les paysans, en particulier à une époque où les récoltes n'étaient pas encore terminées, suscitait des tensions avec les communautés paysannes. De plus, lorsqu'ils pénétraient dans les zones contrôlées par les autorités urbaines, les Fulbe étaient soumis à des impôts et à des restrictions limitant les mouvements de leurs troupeaux et l'utilisation des points d'eau<sup>38</sup>. Ils se voyaient également infliger des amendes pour les dommages que leur bétail causait aux cultures. Pendant la saison humide, les Fulbe conduisaient leurs troupeaux dans les régions plus sèches du Nord, où ils se trouvaient en concurrence avec les Touareg pour l'eau. Durant cette période, leurs bêtes étaient les principales victimes des razzias des Touareg<sup>39</sup>. En outre, ceux-ci multipliaient les déprédations et les pressions sur les nomades fulbe, dès que la sécheresse ou la famine frappait le Sahel. Depuis longtemps déjà, les Fulbe supportaient mal ces restrictions, ces impôts, ces amendes et la menace qui pesait continuellement sur leur bétail. Les *djihād* leur offraient une occasion bienvenue d'échapper aux impôts et aux amendes, et de se protéger contre les méfaits des Touareg.

Les Fulbe du Macina et de Sénégambie avaient pour leur part d'autres motifs d'insatisfaction. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les Bambara de Ségou avaient réussi à étendre leur suzeraineté sur les Fulbe du Macina. Toutefois, les *faama* de Ségou n'administraient pas cette région directement. Ils laissaient les dynasties régnantes locales — les *arma* (descendants des Marocains qui avaient conquis le Songhay) — contrôler à leur place les villes de Djenné (Jenne), Tombouctou et Sunjojo, et les chefs militaires fulbe et dikko gouverner pour leur compte le reste de la boucle du Niger. Les *faama* extorquaient aux Fulbe un tribut annuel qui consistait, paraît-il, en « 100 garçons, 100 filles, 100 chevaux mâles, 100 juments, une mesure d'or » et un grand nombre de têtes de bétail<sup>40</sup>. De plus, les troupeaux des Fulbe

37. W. A. Brown, 1969, p. 60; M. Last, 1967, p. lxii–lxiii; M. Hiskett, 1976, p. 138.

38. M. Last, 1967, p. lxii–lxxiv; M. Hiskett, 1976, p. 138.

39. W. A. Brown, 1969, p. 35–36; M. Last, 1967, p. lxiii.

40. W. A. Brown, 1969, p. 182, note 25.

étaient une proie idéale pour les suzerains bambara et les Dikko, qui faisaient de fréquentes razzias dans les campements fulbe. Les *arma* se joignaient à ces incursions. Selon la tradition, c'est lors d'une de ces expéditions (1810-1811) que les Bambara auraient passé quelque quatre mois au Macina, razziant le bétail des Fulbe et confisquant d'importantes quantités de riz aux fermiers. L'asservissement des Fulbe et le pillage de leur bétail, ainsi que les violences effrénées perpétrées contre eux par les Bambara et les autorités locales, sont parmi les principales raisons qui poussèrent cette ethnie à s'allier avec Shaykh Aḥmadu.

Il semble que le *djihād* de Shaykh Aḥmadu ne soit que l'une des tentatives inspirées par les Fulbe pour renverser l'hégémonie bambara de cette région. Cette lutte nationaliste eut comme champions les dirigeants fulbe Ḥammadī Bodêjo et son fils Gelâjo. En 1815-1816, deux ans à peine avant que Shaykh Aḥmadu ne lance son *djihād*, Gelâjo prit la région de Kunari aux Bambara. Shaykh Aḥmadu s'empessa de faire alliance avec ces forces patriotiques. La coalition remporta une victoire éclatante contre les Dikko et les Bambara, à la bataille de Nukuma (Noukouma)<sup>41</sup>.

Le sort des Fulbe de Sénégal n'était pas plus enviable. Ils souffraient eux aussi des déprédations et de la loi impitoyable des *almaami* torodbe qu'ils avaient contribué à porter au pouvoir un ou deux siècles plus tôt. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, les *almaami* étaient devenus des oligarchies héréditaires tyranniques qui pressuraient leurs sujets. De plus, ils s'associèrent économiquement et politiquement avec les Français, qu'ils autorisèrent à construire des postes fortifiés le long de la vallée du fleuve Sénégal. La présence militaire des Français et leur pouvoir grandissant dans la région heurtaient profondément les convictions religieuses de certains Fulbe pour qui ces étrangers étaient des *ahl al-dhimmā* [populations protégées], tolérés à condition d'acquitter la *djizya* [impôt de capitation ou tribut] prescrite par la loi islamique, et de n'exercer aucune influence au *dār al-islām*<sup>42</sup>. Le refus des Français de payer la *djizya*, comme d'ailleurs tout autre impôt, était jugé incompatible avec le statut de tributaire qui était le leur en droit musulman. Il n'est donc pas surprenant que les Fulbe du Fouta Toro aient répondu avec enthousiasme lorsque al-Ḥadīdj 'Umar les appela à se joindre à son *djihād* contre les dirigeants locaux corrompus et les « infidèles » français. Tout au long des différentes phases du *djihād*, le Fouta Toro, pays d'origine d'Umar ne cessa de fournir le gros des *mudjāhidūn* tijāni.

De même, les réformateurs allaient trouver un solide appui dans l'immense population d'esclaves et de gens de caste établis au *Bilād al-Sūdān*. L'aristocratie soudanaise du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire les dynasties régnantes et les communautés de lettrés et de marchands, devait beaucoup de sa richesse et de son prestige à l'exploitation et à la traite de ces groupes serviles. Les

41. *Ibid.*, *passim*. C'est à Nukuma qu'eut lieu la bataille décisive qui permit la création du califat de Hamdallahi.

42. J. R. Willis, 1970, p. 160 et suivantes; O. Jah, p. 152-153, 179-181, 205 et suiv.

clans endogames constitutifs des castes fournissaient les artisans situés au bas de l'échelle sociale, tels que forgerons, pêcheurs, tisserands et tanneurs. Les esclaves étaient employés aux travaux agricoles, à l'élevage, aux tâches domestiques et au combat (comme guerriers et gardes du corps).

L'énorme réserve d'esclaves qui avait existé au Soudan occidental paraît s'être considérablement accrue à la veille des *djihād*, par suite de l'introduction des armes à feu et de la spectaculaire expansion des exportations d'esclaves vendus aux marchands européens établis sur la côte<sup>43</sup>. L'aristocratie locale choisissait ses victimes parmi les paysans et les pasteurs, capturant aussi bien les musulmans que les non-musulmans. La crainte d'être privées de leur liberté et les violences dont s'accompagnait la chasse aux esclaves poussèrent un grand nombre de victimes potentielles à chercher refuge auprès des *shaykh*. Espérant obtenir leur rachat en s'enrôlant dans les *djihād* et en devenant membres de la nouvelle société, les esclaves, musulmans ou non, représentaient une proportion énorme des *mudjāhidūn* et de la foule de disciples et d'initiés qui s'était rassemblée autour des réformateurs. *Shaykh* Aḥmadu et al-Hadjdj 'Umar appelèrent avec autant de succès l'un que l'autre les esclaves à venir se battre à leurs côtés. *Shaykh* Aḥmadu aurait déclaré : « Vous tous, *maccube* [esclaves] qui êtes venus à moi aujourd'hui, vous êtes libres. Tous les *maccube* trouveront le paradis à mes côtés<sup>44</sup>. » Il n'est pas indifférent que *Shaykh* Aḥmadu ait pris position contre les Bambara et les Dikko au Sebera, région où les esclaves et les gens de caste étaient fort nombreux.

Ayant une dette immense envers ces catégories serviles, les réformateurs les récompensèrent généreusement. Les esclaves furent affranchis et reçurent la part de butin qui leur revenait de droit. Quelques-uns occupèrent des postes prestigieux au sein de l'administration. Ainsi, les califats présentent « cet étrange paradoxe de faire accéder les représentants des ordres les plus humbles de l'humanité aux plus hautes fonctions de l'État »<sup>45</sup>.

## La communauté des croyants au *dār al-bidjra*

Les réformateurs poursuivirent leur enseignement et leur prédication pendant plusieurs décennies avant que les autorités ne commencent à percevoir le danger. En revanche, dès que les enseignants se furent mués en agitateurs politiques, les dirigeants et leurs *'ulamā'* furent prompts à les exiler, à restreindre leurs activités et à harceler leurs partisans<sup>46</sup>. Des affrontements violents, inévitables, se produisirent à la suite de l'expulsion

43. J. R. Willis, 1978, p. 208-210; W. A. Brown, 1969, p. 114-115, 124-125; M. Hiskett, 1976, p. 138-139; P. E. Lovejoy, 1983, p. 188-199. Selon certaines estimations, la population d'esclaves du Fouta-Djalon représentait, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, près de la moitié de la population totale de la région.

44. W. A. Brown, 1969, p. 188-189, note 52.

45. J. R. Willis, 1984, chap. 3, p. 23-24.

46. A. A. Batran, 1974, p. 49.

des *shaykh* et de leurs disciples chassés de leurs centres respectifs de Degel en pays hawsa, Kubi au Macina et Jegunko au Fouta-Djalon, et de leur établissement ultérieur au *dār al-hidjra*. C'est là, à Gudu (1804), Nukuma (1816-1817) et Dinguiraye (1849), que la *Djamā'a* allait prendre sa forme définitive. Échappant de par l'éloignement à la surveillance des autorités, la *Djamā'a* se prépara alors à l'explosion imminente, rassemblant et stockant des armes et érigeant des défenses, cependant qu'Uthmān dan Fodio et Aḥmadu Lobbo prenaient le titre d'*amīr al mu'minīn*. Al-Hadīdj Umar, on s'en souvient, avait déjà été nommé *Khalīfat khātīm al-awliyā'*.

Un flot continu de réfugiés, répondant aux appels des *shaykh* ou fuyant les persécutions, arrivait au *dār al-hidjra*. Maîtres accompagnés de leurs disciples, esclaves et hommes libres, paysans et nomades se pressaient autour des chefs de *djihād*, dans une atmosphère de profonde ferveur religieuse et de grandes espérances. Les disciples étaient initiés aux sciences islamiques, et en particulier au soufisme, et reçus dans la confrérie — *Ḳadirīyya* ou *Tijāniyya* selon le cas. Les événements qui avaient abouti à la *hidjra* [exode] et le parallèle qu'elle suggérait avec la *hidjra* du Prophète fuyant La Mecque pour Médine (622) faisaient sans doute l'objet, au même titre que les préparatifs de guerre, de discussions sans fin.

La *hidjra* fut certainement la phase la plus critique de l'action des réformateurs. Toutefois, elle ne fut aucunement auto-imposée, ni, contrairement à ce que laissent entendre un grand nombre d'érudits, menée délibérément pour légitimer le *djihād*<sup>47</sup>. La *hidjra* ne fut pas, comme on le dit généralement, une nécessité fondamentale pour les mouvements de réforme ouest-africains : avec ou sans elle, les révoltes auraient éclaté. Certes, on avait commencé à s'organiser plusieurs années avant la *hidjra*. Citant *Taziyyin al-Warakat* d'Abdullaahi dan Fodio, F. H. al-Masri dit que les préparatifs du *djihād* de Sokoto, notamment la collecte d'armes, remontaient à 1797<sup>48</sup>. À cette date, le *djihād* avait acquis un élan presque irréversible ; l'idée avait en tout cas fait son chemin dans l'esprit de *Shaykh* Uthmān : « La collecte des armes avait commencé dès 1797. Lorsque la communauté avait exigé un *djihād* contre les incroyants, Dan Fodio lui avait alors conseillé de s'armer. Lui-même s'était tourné vers la prière et avait demandé à son *shaykh* Abd al-Ḳādir al-Djailānī d'intercéder pour qu'il puisse voir le pays hawsa soumis à la loi islamique<sup>49</sup>. »

De même, les activités d'al-Hadīdj Umar (recrutement de partisans, agitation et collecte d'armes), avant sa *hidjra* à Dinguiraye (1849), avaient suffisamment inquiété les autorités du Macina, de Ségou et de la Sénégambie tout entière pour qu'elles l'arrêtent, complotent de l'assassiner ou lui interdisent de traverser leurs territoires. Selon Willis, ce n'est pas par

47. O. Jah, 1973, p.180-185, affirme qu'on ne sait pas vraiment si al-Hadīdj Umar a quitté Jegunko volontairement, ou s'il en a été expulsé par la force. Il soutient néanmoins que les *al-maami* du Fouta-Djalon avaient effectivement décidé d'expulser Umar, et qu'ils auraient pu contraindre le *shaykh* et sa *djamā'a* à partir, en leur rendant la vie très difficile.

48. F. H. al-Masri, 1978, p. 23.

49. *Ibid.*

accident qu'Umar choisit Jegunko pour y établir sa première « académie », « l'emplacement de la ville étant idéal pour que [le *shaykh*] puisse se livrer activement au commerce des armes et des armements »<sup>50</sup>. Même débarrassée de sa pieuse façade d'après le *djihād*, la *hidjra*, ou plutôt l'exil forcé des réformateurs, se révéla extrêmement précieuse. Elle permit à la *Djamā'a* d'échapper au danger immédiat et lui donna le temps de se préparer à l'inévitable affrontement.

Les réformateurs disposaient incontestablement d'avantages écrasants sur leurs adversaires. Profondément convaincus du caractère sacré de leur mission, ils surent exprimer le mécontentement et les déceptions des masses; et surtout, ils pouvaient compter sur la loyauté absolue de la *Djamā'a*, car l'enseignement du soufisme mettait l'accent sur l'obéissance totale et aveugle à la personne du *shaykh al-tarīka*. Selon les *ṣūfī*: « Le *murīd* [disciple/initié] est celui qui n'a d'autre désir que le vœu de son *shaykh*. Il doit se perdre en son *shaykh* au point qu'il ne lui reste rien de lui-même. Il [doit être] comme le cadavre entre les mains de l'embaumeur, ou la plume entre les doigts du copiste<sup>51</sup>. »

Les réformateurs possédaient encore un autre atout, leur charisme religieux personnel. En leur qualité de guides spirituels des confréries *ṣūfī*, ils étaient considérés comme des saints, détenteurs de la *baraka* divine. Ces pouvoirs, leurs partisans en étaient convaincus, permettaient aux *shaykh* de remédier aux catastrophes naturelles telles que sécheresse et famine, de rendre sa fertilité à la terre, et la fécondité aux animaux et aux femmes, de frapper leurs ennemis et autres exploits. Les récits des miracles accomplis par les *shaykh* circulaient et étaient acceptés un peu partout. Dans une société où l'on croyait fermement en l'existence de forces surnaturelles, les pouvoirs « magiques » efficaces que les *shaykh* étaient censés posséder contribuaient considérablement à leur popularité<sup>52</sup>. Et les multiples attentats auxquels ils avaient échappé étaient la preuve tangible de la protection divine dont leur personne bénéficiait. De plus, leur supériorité intellectuelle, leur style de vie ascétique et la distance qui les séparait des dirigeants « corrompus » fortifiaient la confiance que les masses avaient en eux.

Les réformateurs ne plongèrent pas précipitamment leurs partisans dans un aventurisme téméraire. Ils ne commencèrent à répondre aux provocations qu'après s'y être parfaitement préparés, et à l'heure choisie par eux. *Shaykh* Uthmān, par exemple, mettait ses disciples en garde contre l'aventurisme, car celui-ci « n'aboutit qu'à l'échec et entraîne les musulmans faibles à leur perte »<sup>53</sup>. Pour conquérir d'aussi vastes territoires, il fallait donc bien que les *shaykh* s'y fussent soigneusement préparés. Ils ont assurément remporté leurs victoires « en dépit de la force de leurs adversaires », car rien dans les faits ne corrobore l'idée couramment admise que le succès des *djihād* s'explique

50. J. R. Willis, 1970, p. 90.

51. A. A. Batran, 1974, p. 49.

52. M. Last, 1967, p. 3-13; W. A. Brown, 1969, p. 48, 116, 123; O. Jah, 1973, p. 237 et suivantes.

53. F. H. al-Masri, 1978, p. 22.

surtout par les rivalités entre dynasties, et un prétendu déclin général du pouvoir dans les États soudanais<sup>54</sup>.

Il est intéressant de noter qu'à la différence des *djihād* de *Shaykh* 'Uthmān et de *Shaykh* Aḥmadu, qu'ils ne poussèrent guère au-delà de leurs régions d'origine respective, le pays hawsa et le Macina, les campagnes d'al-Haḍjdj 'Umar, lancées depuis la frontière orientale du Fouta-Djalon, visaient à conquérir la totalité du Soudan occidental. 'Umar ne parvint jamais à se rendre maître du Fouta Toro, son pays natal, car les Français y étaient déjà solidement retranchés. Il attaqua certes les positions françaises à Médine (1857) et à Matam (1858-1859); mais ses troupes furent repoussées et subirent de lourdes pertes. Par la suite, il devait se tourner vers l'est et assujettir Ségou (1861), puis le califat de Hamdallahi (1862).

Il n'est pas difficile d'imaginer jusqu'où al-Haḍjdj 'Umar envisageait d'étendre son califat à l'est. Son objectif était tout simplement d'asseoir l'autorité du *khalīfat khātim al-awliyā'* sur tout le *Bilād al-Sūdān*<sup>55</sup>. Ses conquêtes « à l'étranger » furent rendues possibles par le fait qu'il disposait d'une base militaire plus large que *Shaykh* 'Uthmān ou *Shaykh* Aḥmadu. Ses forces, recrutées dans toutes les régions, se composaient d'adeptes de la Tijāniyya, pour la plupart bien entraînés et bien équipés, qu'il avait lui-même initiés au cours de ses nombreux voyages dans tout le Soudan occidental. Sa mort tragique au Macina (1864) mit toutefois un terme à cette progression vers l'est.

## Aperçu de quelques conséquences des *djihād*

Ce fut la première, et peut-être aussi la dernière fois, que des territoires aussi vastes du *Bilād al-Sūdān* se trouvèrent transformés en théocraties islamiques centralisées. Cette centralisation fut toutefois plus ou moins poussée d'un califat à l'autre. Il semble que seul le califat de Hamdallahi (1818-1862) ait connu un pouvoir très centralisé, parce que c'était un territoire peu étendu, ayant une population peu nombreuse et homogène et des communications satisfaisantes. En conséquence, *Shaykh* Aḥmadu et ses successeurs furent en mesure d'y pousser l'application de la *sharī'a* plus loin qu'il n'était possible dans les autres califats.

Les charges suprêmes de *amīr al-mu'minīn* (titre que portait également Aḥmadu le fils et successeur d'al-Haḍjdj 'Umar) et de *shaykh al-ṭarīqa* étaient dévolues aux descendants des réformateurs résidant dans les capitales. Les califats étaient divisés en *imārāt* [émirats] gouvernés chacun par un *mudjāhid* de très haut rang. La plupart des *amīr* [gouverneurs de province] étaient des lettrés; mais il y avait aussi, parmi eux, des chefs de clan et des esclaves affranchis (al-Haḍjdj 'Umar aurait eu une certaine prédilection pour les esclaves). Plus tard, la nomination à des postes de rang élevé fut en grande

54. M. Hiskett, 1976, p. 139.

55. O. Jah, 1973, *passim*.

partie subordonnée à l'existence de liens du sang avec la lignée des califes ou d'illustres *mudjāhidūn*.

En règle générale, le pouvoir traditionnel et le prestige social furent transférés à une nouvelle élite, celle des *mudjāhidūn*. Les Fulbe, élément principal des troupes engagées dans les guerres saintes, devinrent les aristocrates par excellence du Soudan occidental. Ils occupèrent la plupart des postes administratifs; et nombre d'entre eux furent établis sur des terres confisquées au cours des *djihād*. Les Fulbe et les autres propriétaires fonciers avaient besoin d'esclaves pour cultiver leurs terres<sup>56</sup> et ceux-ci, semble-t-il, étaient encore, dans les califats, tout aussi nombreux par rapport aux hommes libres qu'avant l'époque des *djihād*. Les esclaves qui avaient pris part aux guerres saintes furent affranchis; mais ceux qui ne s'étaient pas ralliés aux *shaykh* furent à nouveau asservis. Des esclaves capturés lors d'incursions au-delà des frontières, et au cours de rébellions, vinrent grossir leurs rangs. Le statut des esclaves capturés avait été défini par la *fatwā* [décision juridique] de al-Maghīlī: «Quant à celui que vous trouvez entre leurs [les incroyants] mains, réduit en esclavage, qui prétend être un musulman né libre, vous devez accepter sa parole jusqu'à ce qu'il soit prouvé que c'est un esclave [...]. Quiconque vous aurez délivré parce qu'il prétend être un musulman né libre, asservissez-le à nouveau s'il devient évident que c'était un incroyant<sup>57</sup>.»

Tous les individus ou groupes vivant dans les califats se virent assurer protection et sécurité. Les déplacements vers le sud des groupes de pasteurs furent réglementés de manière à réduire les tensions avec les communautés paysannes. Les frontières et les pâtures du Nord furent constamment surveillées pour contenir les incursions des Touareg. Il fut mis fin aux attaques lancées contre les communautés paysannes pour capturer des esclaves. Des tribunaux appliquant la *shari'a* furent créés, et les *kādī* [juges] nommés par les califes et les *amīr*. Nombre de pratiques contraires à la loi islamique furent bannies: le respect de l'interdiction de consommer de l'alcool fut assuré avec rigueur; les impôts haïs levés par les régimes discrédités furent remplacés par le *zakāt* [dîme], le *kharādj* [impôt foncier] et la *djizya* prescrits par la loi coranique; le nombre d'épouses autorisé fut limité à quatre et ainsi de suite<sup>58</sup>. Les impôts étaient répartis et perçus par les *amīr*, qui, le plus souvent, les levaient de façon arbitraire.

C'est dans l'action éducative et missionnaire que les révolutions ont enregistré le plus de succès, fondant des écoles un peu partout dans les califats, et convoyant un grand nombre de missionnaires porter l'islam dans les régions qui n'étaient pas encore converties. Un corps d'enseignants *ṣūfī* fut mis sur pied. Certains s'établirent dans des centres de culture et d'enseignement de création récente, comme Sokoto, Gwandu, Ḥamdallāhī ou Ségou, ou dans

56. M. Last, 1974, p. 28; P. E. Lovejoy, 1983, p. 188-189. Selon M. Last, les pasteurs fulbe s'établirent en plus grand nombre à Sokoto que dans les autres califats.

57. F. H. al-Masri (dir. publ.), 1979, p. 119.

58. A. G. Hopkins, 1973, p. 144, affirme que l'interdiction de consommer de l'alcool provoqua, en pays hawsa, un accroissement de la demande de kola, un stimulant qui n'était pas prohibé par la loi islamique.

d'autres villes et villages; cependant que d'autres perpétuaient la tradition vénérée de la *siyaha*. Mais la plupart de ces enseignants, et surtout ceux des districts les plus reculés, se trouvèrent aux prises avec l'éternel problème du *takhlīf*. De nombreuses normes traditionnelles finirent par être tolérées. De fait, une fois que le zèle initial fut retombé, certains des idéaux originels furent progressivement abandonnés, le pragmatisme et le temps aidant. L'étendue même des califats et la prépondérance des « éléments extérieurs imparfaits » au sein de la *Djamā'a* rendaient ces compromis inévitables. Il ne faut pas oublier que, même si l'objectif déclaré des réformateurs était d'assurer l'avènement d'un islam idéal, la plupart des *mudjāhidūn*, obéissaient à des mobiles plus terre à terre. Il reste que les *djihād* ont permis à l'islam, et aux deux confréries *ṣūfī* rivales, la *Ḳadiriyya* et la *Tijāniyya*, de s'implanter durablement en Afrique de l'Ouest. La tradition révolutionnaire islamique des *Torodbe* allait être perpétuée par une nouvelle génération de chefs de *djihād*, tels Maba Diakhou en Gambie (1809-1867), Mahmadou Lamine en Sénégal (1885-1888) et Samori Touré en Guinée (1879-1898), qui se dressèrent au nom de l'islam contre les envahisseurs étrangers et leurs alliés locaux, mais furent finalement écrasés par la puissante machine de guerre des Européens<sup>59</sup>.

59. I. Hrbek, C. A. Quinn, Y. Person dans J. R. Willis (dir. publ.), 1979.



# Le califat de Sokoto et le Borno

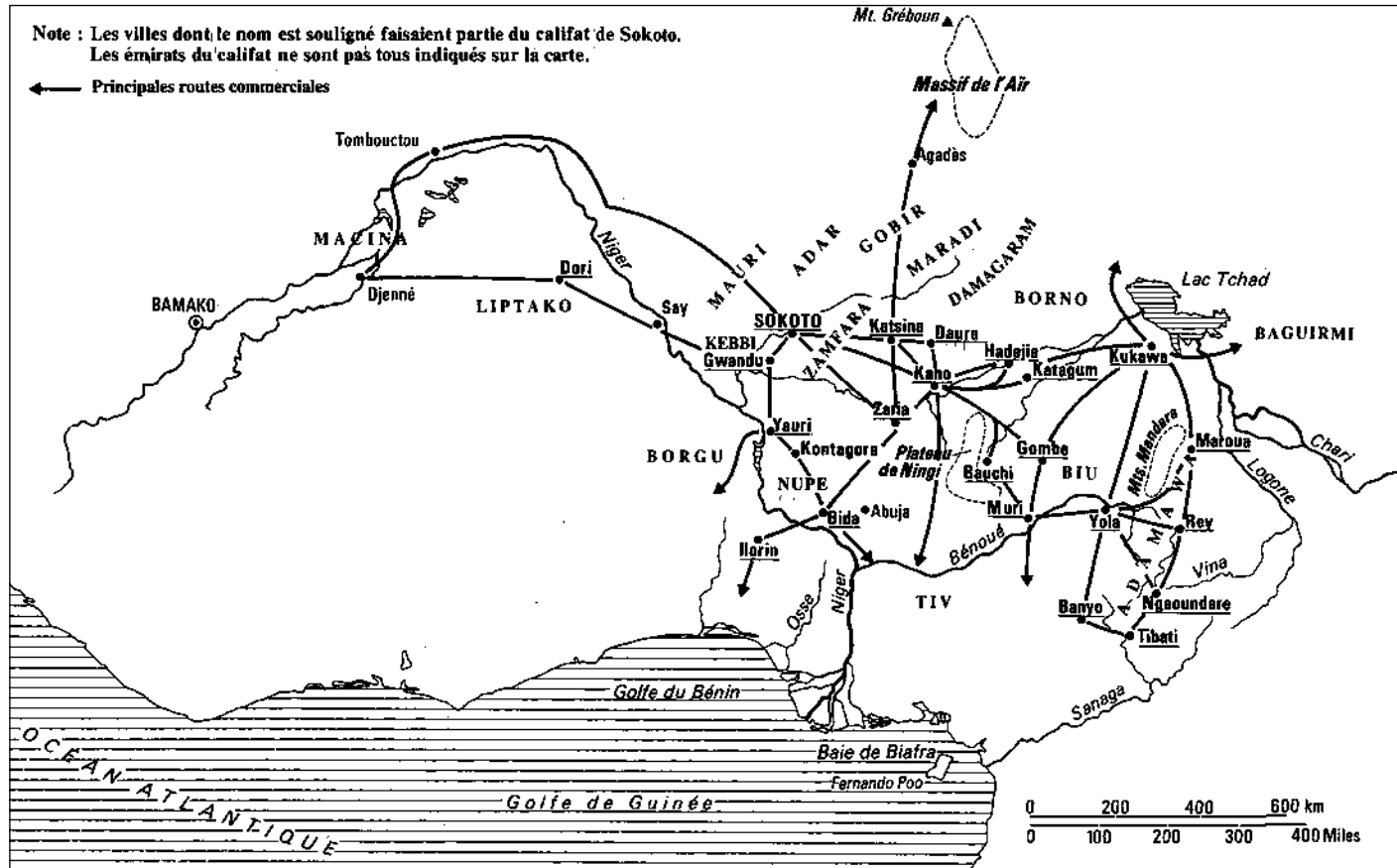
*Murray Last*

## Introduction

La région à laquelle appartenaient le califat de Sokoto et le Borno fut dominée par le califat pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette région comprenait aussi d'autres États et des populations qui, volontairement ou non, jouèrent un rôle considérable. Cependant, le présent chapitre portera seulement sur le califat et le Borno, dont les structures et l'évolution politiques ont fortement influencé l'histoire de toute la région.

Presque tous les États de la région ont fait l'objet d'au moins une étude historique plus ou moins détaillée. Presque toutes ces études se sont limitées à l'histoire politique. On s'intéresse également, depuis quelques années, à l'histoire religieuse et, plus récemment encore, à l'histoire économique; mais malgré l'abondance des matériaux disponibles, nos données et leur interprétation présentent encore des lacunes considérables. Ce chapitre n'offre pas une synthèse de toutes ces études; mon intention est plutôt de proposer un cadre permettant de comprendre l'histoire de la région entre 1820 et 1880, ouvrant la voie à de nouvelles recherches.

Mon propos portera essentiellement sur la période 1820-1880, marquée par une relative stabilité politique qui succédait aux conflits, aux famines et à la dislocation de la société civile qu'avait connus la région durant les guerres désignées sous le nom de *djihād*. En vue de cette introduction, la période qui va de 1775 à 1820 environ sera divisée en trois parties: de 1775 à 1795, dans des États comme le Gobir, le mécontentement enregistré au sein du parti réformiste musulman s'exprime pacifiquement mais efficacement; de 1795



22.1. Le califat de Sokoto, le Borno et leurs voisins (d'après M. Last).

à 1810 environ, l'opposition des intérêts et des idées devient telle entre les divers groupes participant au pouvoir qu'elle les entraîne dans une véritable guerre; enfin, de 1810 à 1820 environ, les nouveaux gouvernements, cherchant à résoudre les problèmes résultant de la guerre, expérimentent de nouvelles méthodes d'administration ou essaient de peupler de nouvelles zones. Après 1820 environ, les administrations remportent leur plus grand succès en redonnant à la région une stabilité politique, ce qui permet un essor économique sans précédent — une période de croissance d'une ampleur telle que la région n'en a pas connu de semblable depuis le XV<sup>e</sup> ou le XVI<sup>e</sup> siècle. La contrepartie sociale de ce succès fut que la région perdit une grande partie de son indépendance politique et économique, ainsi que son mode de vie traditionnel. Elle ne les perdit pas sans résistance, mais l'histoire de cette résistance reste encore à écrire.

### Le commencement des réformes (1775-1795 environ)

Le parti réformiste musulman était le plus puissant et remporta ses succès les plus notables non pas dans le Borno, mais dans les États hawsa et au Nupe, qui avaient fait partie autrefois d'un « califat » élargi du Borno. Des hommes pour l'essentiel favorables à une réforme religieuse accédèrent au pouvoir dans un contexte urbain, par exemple à Nupe (l'*etsu* Jibril), à Kano (le *sarki* Alwali), à Zaria (le *sarki* Ishāḳ) et à Katsina (le *sarki* Gozo). Même au Gobir, au Kebbi et au Zamfara, où le Shaykh 'Uthmān dan Fodio prêchait la réforme à des foules toujours plus nombreuses, les sultans, comme Bawa Jan Gwarzo à Alkalawa, étaient prêts à s'entendre avec les réformistes. Mais c'est dans les campagnes que le mouvement réformiste était le plus profond et qu'il obtint les succès les plus spectaculaires. Ce mouvement fut d'abord dirigé, mais sans grande subtilité, par al-Hadīdj Jibril al-Aqdasi (d'Agadès); il se développa ensuite, sous la direction beaucoup plus habile du Shaykh 'Uthmān qui remplissait, comme d'autres lettrés dans la région, la fonction de conseiller auprès des sultans. Le mouvement eut d'abord pour objectif de diffuser l'éducation musulmane et la pratique de l'islam dans les campagnes. Mais, après 1788 environ, les réformistes s'efforcèrent plutôt de fonder des communautés autonomes, surtout à la périphérie des États hawsa, et réclamèrent, pour les musulmans qui vivaient dans les communautés déjà existantes, le droit de former une « caste » autonome<sup>1</sup>.

Cet abandon de la stratégie de réforme de l'État en faveur d'une stratégie d'autonomie à l'intérieur ou à l'extérieur de l'État s'est accompagné d'autres événements sur le plan politique. Le Gobir avait, dans une large mesure, cessé de payer le tribut au Borno (peut-être avait-il ainsi perdu, aux yeux des réformateurs, une partie de sa légitimité islamique); de même le sultanat

1. Pour une bibliographie détaillée du *shaykh* 'Uthmān b. Fūdī (ou « dan Fodio » en hawsa), voir M. Hiskett, 1973. On trouvera une biographie du *shaykh* écrite par un de ses compagnons dans: U. F. Malumfashi, 1973. Pour une nouvelle analyse du mouvement replacé dans son contexte ouest-africain, voir M. Last, 1988.

du Mandara, qui limitait le Borno au sud, s'en était rendu indépendant à la suite d'un soulèvement vers 1781; tandis qu'au Borno même le gouverneur du Daya était prêt à conquérir et affirmer son autonomie<sup>2</sup>. À cette époque de morcellement politique, les réformistes comprenaient, semble-t-il, que leurs succès ne pourraient être que temporaires s'ils se contentaient de faire nommer des sultans favorables à la réforme; et que même si cela comportait plus de risques, ils obtiendraient des résultats plus durables en créant des communautés autonomes et en faisant reconnaître leurs droits en tant que « caste » autonome. Cette stratégie présentait deux autres avantages: tout d'abord, elle avait déjà été employée non seulement au Borno, mais aussi ailleurs en Afrique occidentale; ensuite et surtout, elle évoquait l'expérience du Prophète à La Mecque.

### La confrontation militaire (1795-1810 environ)

La revendication et l'obtention de droits particuliers au sein de l'État musulman par les musulmans adhérant à une orientation particulière (les Hawsa appelaient les réformistes « Kadirawa » parce qu'ils appartenaient à la confrérie de la *Ḳadiriyya*) eurent pour conséquence que les fonctionnaires locaux furent privés de leurs pouvoirs exécutifs et fiscaux sur certaines de leurs administrations. Une partie croissante de la population (y compris les esclaves) réclamant ces privilèges nouveaux, les autorités locales rejetèrent nombre des nouvelles revendications et eurent recours à la force pour rétablir leur pouvoir. Au milieu de cette agitation, des esclaves s'échappaient et allaient chercher la liberté dans les nouvelles communautés autonomes qui refusaient de les rendre à leurs maîtres pour la raison que les fugitifs étaient musulmans. Les mesures que prit le gouvernement pour ramener l'ordre et pour se dédommager de ses pertes ne firent qu'aggraver la division entre la société urbaine et la société rurale: ses agents venaient fréquemment sur les marchés confisquer les produits agricoles et le bétail. Encore plus graves furent les attaques lancées — peut-être à titre de représailles — contre les pasteurs fulbe (peul) pour les réduire en esclavage et s'emparer de leurs troupeaux, dans l'idée que les réformistes (dont beaucoup parlaient la langue des Fulbe, ou fulfulde) seraient ainsi contraints de mettre fin à leurs activités. On peut soutenir rétrospectivement que cette décision fut, de toutes celles qui furent prises pendant la guerre, la plus lourde de conséquences: en jetant les Fulbe dans le camp des réformistes, elle permit à ces derniers de reconstituer peu à peu leurs forces après des échecs désastreux et, en définitive, de gagner la guerre avec leurs alliés pasteurs; elle donna à l'élément militaire constitué par les pasteurs une influence imprévue dans

2. Au sujet du Mandara, voir B. M. Barkindo, 1983. Au sujet du Borno au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir J. E. Lavers, 1980, p. 206-209. Il semble que le Daya soit finalement entré en rébellion vers 1805, voir S. W. Koelle, 1854, p. 212-223. Les raisons profondes du déclin du Borno, d'une part, et de la pénétration de l'islam dans les campagnes, d'autre part, sont complexes et controversées. Une des causes économiques est le déplacement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du commerce vers le sud, qui accrut l'importance des agriculteurs-commerçants et les poussa à lutter pour la liberté du commerce.

l'État créé après le *djihād*, et modifia en conséquence considérablement l'administration du nouvel État. Enfin, elle renforça le cliché répandu par les historiens du Borno, selon lequel le *djihād* n'était qu'une guerre de Fulbe, et en conséquence donna du crédit à la formule de « l'Empire fulbe » employée à propos du califat<sup>3</sup>.

La guerre fut déclarée officiellement en 1804, après que le *shaykh* 'Uthmān, suivi de sa communauté, eut accompli la *hidjra* de Degel à Gudu, où il fut élu *imām* du nouvel « État ». Au début de 1806, des bannières avaient déjà été distribuées, et des chefs militaires officiellement placés à la tête des troupes dans chaque région. Dans chacun des États hawsa, la stratégie des réformistes consistait à laisser, tout d'abord, leurs troupes opérer localement et à les réunir, ensuite, pour une attaque conjuguée contre la capitale. Ainsi, les forces armées du *shaykh*, et celles de ses alliés de Kano, par exemple, combattaient séparément tandis que, à Kano même, chaque unité menait ses propres opérations. La défaite d'une armée n'entraînait donc pas celle de tout le mouvement, mais la décentralisation du commandement devait avoir plus tard d'importantes répercussions politiques.

Utilisant la tactique et les armes de la guérilla, les réformistes jouissaient d'une sécurité relative dans les campagnes. Ils disaient perdre moins d'hommes au combat qu'à cause de la famine et des épidémies. Cependant, l'armée du *shaykh* fut presque anéantie en au moins deux occasions (Tsuntsua, 1804; Alwassa, 1805), et les pertes subies, surtout lorsqu'elles atteignaient lettrés et étudiants, le firent dépendre plus que jamais du soutien des pasteurs. De plus, poussés par la faim, les Touareg se dirigeaient vers le sud en nombre toujours plus grand, pour acheter des vivres ou pour s'en emparer, et disputaient les pâturages et les céréales — déjà rares — aux réformistes et à leurs alliés pasteurs. Jusqu'alors (vers 1804), les réformistes, parmi lesquels il y avait des lettrés touareg, et qui avaient pour allié le sultan d'Agadès, avaient réussi à éviter tout conflit grave avec les Touareg.

Pour gagner la guerre rapidement, il fallait prendre et conserver le palais du sultan dans chaque État. En effet, la guerre, à ce stade, avait beaucoup plus pour enjeu la prise du pouvoir que le contrôle d'un territoire. Ce n'est qu'au Borno que l'autorité du *may* fut suffisamment forte pour survivre à la perte de sa capitale, Birni Ngazargamo; en partie parce que les réformistes, après avoir conquis la ville, furent eux-mêmes incapables de s'y maintenir et finirent par l'abandonner. Sur le plan militaire, la royauté était symbolisée — et défendue — par la cavalerie lourde, monopole de l'État. Grâce à leur meilleur moral et à leur tactique supérieure, les archers et les lanciers des réformistes, soutenus par quelques cavaliers, pouvaient, dès lors qu'ils avaient le choix du terrain, défaire la cavalerie royale relativement inefficace. Mais, pour gagner la guerre, les réformistes avaient besoin de leur propre

3. Au sujet des accusations de l'époque selon lesquelles le *djihād* ne concernait que les Fulbe, voir les lettres provenant du Borno que cite Muḥammad Bello, 1951, et la lettre du lettré 'Abd al-Salām que Muḥammad Bello cite, 1970, vol. 1, p. 18-35. Les documents de l'époque ne nous renseignent en détail que sur les combats du *djihād* qui se déroulent dans la région de Sokoto; on en trouve des résumés dans M. Hiskett, 1973, et M. Last, 1967a.

cavalerie et il leur fallait modifier en conséquence leur organisation militaire. Les « guérillas » devaient se transformer en gouvernement.

En janvier 1809, après quatre années de combats intermittents, les principaux États hawsa avaient capitulé et leurs sultans pris le chemin de l'exil. Les combats les plus durs avaient été livrés par les troupes du *shaykh* au Gobir. Malgré leur infériorité en nombre et en armement, les réformistes musulmans avaient remporté, en 1807 et en 1808, une série de victoires sur tous les fronts, ce qui leur apparaissait comme un miracle et comme la preuve de leur bon droit ; dans ce cas aussi, le parallèle avec la victoire du Prophète à la bataille de Badr ne faisait que confirmer cette conviction.

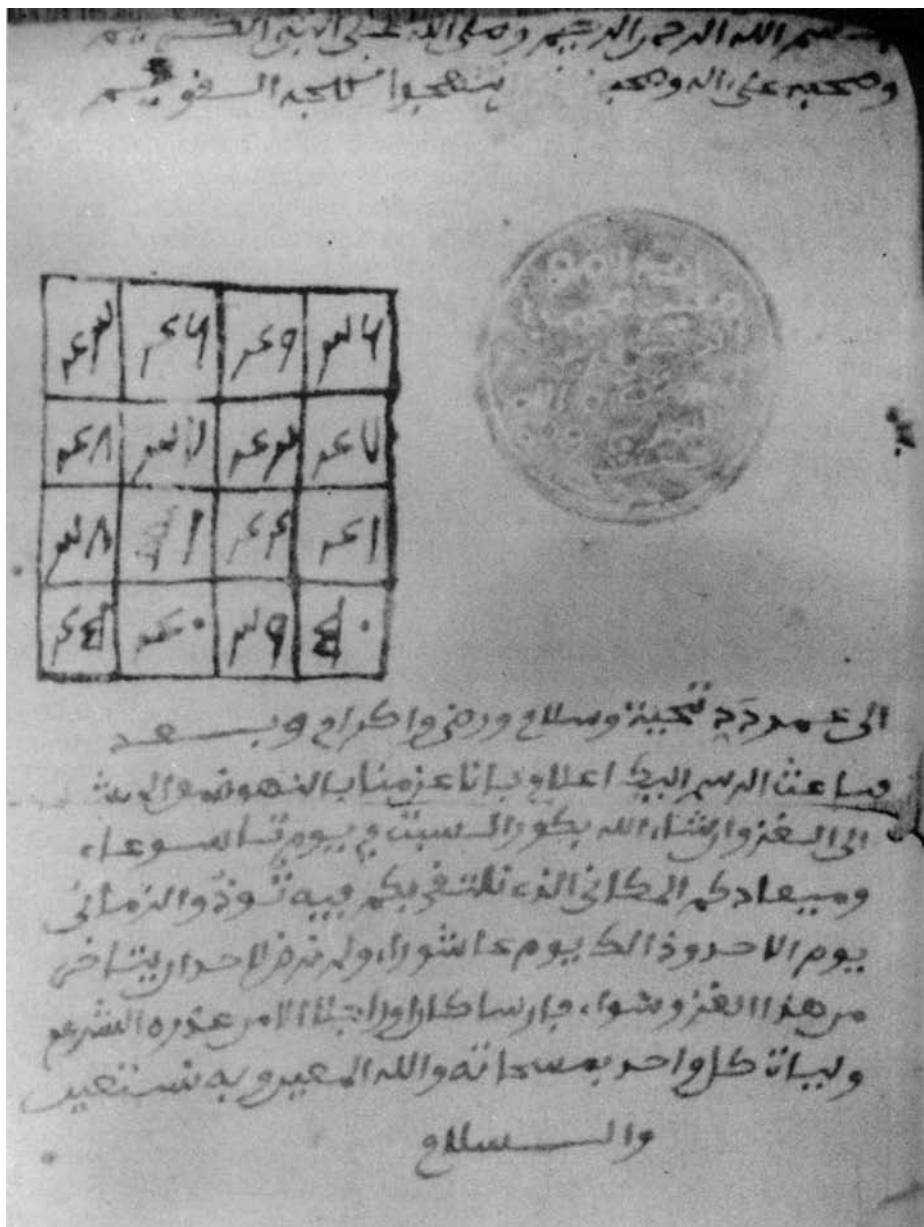
### Les conséquences de la guerre (1810-1820 environ)

Après quatre années de guerre, de famine et d'épidémies, le problème majeur était celui de la reconstruction. Certains des vaincus, par exemple les may du Borno ou les anciens sultans hawsa, essayèrent, en exil, de reconstituer une cour et une armée pour reconquérir leurs royaumes. Ceux qui y réussirent le mieux furent les *may* du Borno, et ceux qui y réussirent le moins bien furent sans doute les anciens sultans de Kano ; d'autres souverains en exil conclurent simplement un accord avec le nouveau régime. Dans certaines régions comme le Nupe, la guerre n'était pas encore finie ; dans d'autres, par exemple dans l'Oyo, elle ne faisait que commencer.

La tâche de reconstruction des vainqueurs fut compliquée par la nécessité d'observer rigoureusement la loi islamique. Au début, le *shaykh* 'Uthmān s'était montré très strict dans son interprétation de la loi, mais après 1810 son attitude changea progressivement et il en vint à tolérer des pratiques (par exemple celle de la musique) qu'il avait antérieurement condamnées<sup>4</sup>. Les chefs du *djihād*, le *shaykh* 'Uthmān, son frère 'Abdullāhi et le fils du *shaykh*, Muḥammad Bello, s'attachèrent cependant à nommer, à tous les échelons de l'administration, des hommes qui possédaient à la fois l'instruction nécessaire pour comprendre la loi islamique et l'autorité personnelle nécessaire pour l'appliquer. Mais beaucoup de lettrés et d'étudiants avaient été tués pendant la guerre et, même dans la région de Sokoto, il ne restait plus assez d'hommes instruits pour remplir, dans les campagnes, tous les postes d'émirs, de juges et *d'imām*. Ailleurs dans le califat, cette pénurie était encore plus aiguë, bien que le *shaykh* eût pour politique de renvoyer les étudiants dans leur région d'origine. Pour compenser ce manque, il fallut bien, sous la surveillance de l'administration centrale, confier les postes vacants à des parents de fonctionnaires qui étaient déjà en place.

Une autre solution provisoire consistait à recourir à des fonctionnaires de l'ancien régime. Au début, certains furent nommés à des postes de l'administration locale ou du pouvoir judiciaire (à Kano, on les appelait « hawsawa »), mais leur fidélité au nouveau gouvernement fut bientôt mise en doute et

4. Pour plus de détails sur ce changement d'attitude, voir F. H. al-Masri, 1978, p. 13-33.



22.2. Lettre de Muhammad Bello, calife de Sokoto, 1817-1837 à Umar Dadi de Kanoma fixant les détails d'un rendez-vous en vue d'une campagne.

[Source: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. 2, 1974, 1<sup>re</sup> éd. Longman, Londres. Photo: à notre grand regret, nous n'avons pas trouvé trace du détenteur des droits afférents à cette photo; toute indication permettant de combler cette lacune sera bienvenue.]

beaucoup furent remplacés au niveau local. De même se posait la question de savoir s'il fallait autoriser les commerçants des anciennes « régions ennemies » à opérer sur les marchés du califat. Il semble que ce commerce transfrontières ait rapidement suscité la méfiance, ce qui mit dans une situation délicate les commerçants hawsa, qui étaient restés sur place, et les fonctionnaires hawsa, qui souhaitaient redresser une économie fondée sur le commerce.

Étant donné l'inexpérience de la nouvelle administration et la méfiance latente, la direction des affaires du califat fut, au début, une tâche écrasante. Le *shaykh* était saisi de très nombreux différends surgis dans tout le califat. Il s'agissait, en premier lieu, des différends opposant les chefs militaires ou les lettrés qui se disputaient le gouvernement de territoires. En fait, nombre de ces différends se réglaient par la force, ou par la décision de la partie lésée d'établir son autorité, sans tenir compte de son adversaire et de prêter allégeance directement au *shaykh*. En second lieu, il s'agissait de problèmes ayant trait aux plaintes qui faisaient suite aux abus commis par les armées du *djihād* durant la guerre — les affaires d'asservissement injustifié ou de prise de possession illicite de biens ou de terres. Enfin, se posait le problème de la déception éprouvée par certains lettrés, en partie due à l'adoption par le *shaykh* des idées millénaristes, suivie de sa volte-face après 1810<sup>5</sup>. Au moins un *mahdī* se manifesta, et trouva des adeptes dans le nouveau califat; mais il fut brûlé sur le bûcher. Toutefois, d'autres lettrés tels Dan Buya ou les partisans d'Abdul-Salām, continuèrent d'entrer en dissidence.

Les dissensions se multiplièrent et se compliquèrent, au point que le *shaykh* décida de se retirer, pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture; il tomba malade vers 1815, et mourut deux ans plus tard. Comme dès 1812, c'est-à-dire cinq ans auparavant, la tâche de l'arbitrage des différends avait été partagée entre 'Abdullāhi dan Fodio et Muḥammad Bello, le fils du *shaykh*, la mort de ce dernier n'entraîna pas de changement brutal dans l'orientation politique du califat. La plupart des désaccords tenaient en partie à la structure des émirats à cette époque, où l'on retrouvait la décentralisation qui avait marqué l'organisation militaire au moment du *djihād*. L'émir, même s'il était le titulaire initial de cette fonction, et « porte-étendard », n'était encore que le *primus inter pares*; dans certains cas, il y avait plusieurs « porte-étendard », tandis que, dans d'autres, le premier émir ne parvenait pas à imposer son autorité. En 1820, une partie des « porte-étendard » les plus anciens étaient déjà morts, ou bien un arrangement avait été conclu.

Enfin, les réformistes ne dominaient alors sans partage qu'un territoire relativement limité. Pour ce qui est de Sokoto même, la zone habitée et sûre se réduisait à une bande large de 40 km et longue de 65 km, qui s'étendait au sud de Sokoto. De même, en ce qui concerne Kano, Katsina, Daura et Zaria, ils ne contrôlaient qu'une petite partie de l'arrière-pays, et leur situation territoriale était probablement encore plus précaire dans des émirats comme celui de Bauchi. L'important reste qu'en 1820 il n'existait pas d'autre gouver-

5. Pour plus de détails sur le mahdisme, voir M. A. al-Hajj, 1973.



nement viable, jouissant d'une apparence de légitimité ou d'un large soutien, qui puisse rivaliser avec la nouvelle administration. Dès lors, le problème de celle-ci était d'étendre son autorité aux campagnes, et de les incorporer au califat. Au Borno, en revanche, le problème des *may* était de mettre à profit les liens qu'ils avaient conservés avec les campagnes pour réorganiser l'État et sauvegarder son autonomie par rapport au nouveau califat.

## Le califat de Sokoto de 1820 à 1880

En 1820, le califat de Sokoto comprenait sept émirats principaux, et deux autres grands émirats étaient encore en formation. Le Borno se reconstitua après avoir perdu sa capitale et une grande partie de ses territoires à l'ouest et au sud. Pour faire comprendre les changements que signifiaient les termes « califat » et « émirat », il nous faut décrire rapidement, et très schématiquement, le système politique que les réformistes avaient remplacé.

L'aspect le plus remarquable de ce système était le rôle qu'y jouait le roi, désigné sous le nom de *may*, *sarkin*, *etsu* ou *alafin*. Avant les changements politiques survenus à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le roi remplissait des fonctions rituelles, et jouait un rôle qui exigeait un certain isolement par rapport à son peuple; le palais royal était plus qu'une simple demeure; il avait quelque chose de sacré. Le roi était en quelque sorte au-dessus de la politique; il symbolisait l'autorité suprême, et tous les actes de la vie publique étaient accomplis en son nom; il représentait l'État. Des eunuques et des esclaves des deux sexes, sans parents ni héritiers, assuraient le service du palais et de la personne du roi, constituant un secteur de l'administration. Une autre section se composait de grandes familles indépendantes, pourvues de titres héréditaires, dont les titulaires possédaient leur propre suite. Une troisième section était constituée par la famille du roi, en particulier par sa mère ou sa sœur, par ses frères et ses fils. La composition des conseils et des organes qui étaient chargés des rites ou investis du commandement militaire variait dans le détail selon les États; les esclaves du palais et les hommes libres titulaires de postes étaient souvent divisés en ordres, au sein desquels ils pouvaient bénéficier de promotions. La rivalité politique se limitait aux fonctions placées sous l'autorité du roi. Il semble qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le roi ait eu tendance à participer plus activement à la vie politique, à se conformer de façon plus exclusive aux exigences de l'islam et à promouvoir des réformes inspirées des conceptions politiques islamiques<sup>6</sup>. Dans le domaine économique, il semble qu'à la même époque la consommation, en particulier celle des cotonnades, ait progressé, de même que la demande d'esclaves; le besoin de réglementer et de protéger ce marché en expansion se faisait sentir. Ces changements eurent des répercussions dans les campagnes sur les commerçants, les cultivateurs et les pasteurs, car ceux qui se disputaient le

6. Pour une analyse de la structure politique du Borno avant le *djihād*, voir J. E. Lavers, 1980, p. 187-209; N. M. Alkali, 1978. Sur les États hawsa avant le *djihād*, voir A. Hassan et A. S. Naibi, 1962; M. G. Smith, 1960; et Y. B. Usman, 1981.

pouvoir politique cherchèrent à affermir la base de leur puissance. Aussi les victimes de ces changements furent-elles très nombreuses à prendre le parti du *djihād*.

Les réformistes musulmans (qui comprenaient au moins un des derniers rois hawsa réformateurs) voulaient mettre en place un système politique très différent. Le roi fut remplacé par un émir dont ni la personne ni le palais n'était sacré. La source de l'autorité n'était plus l'État personnifié par le roi, mais Allah. En conséquence, l'émir était désigné non pas en raison d'un caractère sacré héréditaire, mais pour sa piété. L'émir était *primus inter pares*; ses compagnons pris collectivement étaient appelés à partager le pouvoir, sous sa direction. Les esclaves du palais n'avaient donc plus pour rôle que le service personnel de l'émir; les dignités de reine mère et de reine sœur furent abolies. L'émir faisait partie du monde politique et sa charge pouvait théoriquement être occupée par n'importe quel candidat suffisamment pieux. Conformément au projet des réformistes, une administration restreinte composée de ministres, de juges, d'inspecteurs, de policiers et d'*imām* fut mise en place; la *shari'a*, telle que l'interprétait l'école malikite, devait régir les relations entre les personnes et entre les groupes. Il s'agissait de limiter et d'encadrer les processus politiques, d'éviter le détournement de règles jusqu'alors non écrites et de restreindre le rôle politique du palais qui prenait de plus en plus d'importance. Les rois étaient musulmans, mais ils détenaient un pouvoir rituel fondé sur des croyances religieuses locales traditionnelles. Il fallait remplacer ce pouvoir ambigu par un pouvoir dont la seule source était Allah, un pouvoir non seulement acceptable pour la communauté musulmane, mais aussi impliquant une responsabilité vis-à-vis de cette communauté. Le projet des réformistes est exposé de façon claire et détaillée par 'Abdullāhi dan Fodio dans son ouvrage le *Diya' al-hukkam*, destiné à familiariser la communauté de Kano avec sa nouvelle constitution<sup>7</sup>. À mesure que des problèmes se posèrent, Muḥammad Bello et les califes suivants écrivirent aux dirigeants des nouvelles communautés pour attirer leur attention sur les éléments essentiels du nouveau système, et y ajouter des détails pratiques. On peut considérer l'histoire politique et intellectuelle de la région au XIX<sup>e</sup> siècle comme un effort prolongé pour appliquer, parfois avec des modifications, le projet des réformistes, mais encore (le projet le justifie aussi) comme l'histoire du développement et de l'intégration délibérés des économies rurales de la région et du resserrement de leurs liens, d'abord avec les économies méditerranéennes, puis avec les économies atlantiques. Les réformistes avaient en outre une préoccupation qui revêtait un caractère pressant et grave: il fallait relever matériellement et spirituellement la communauté à temps pour la venue attendue du Mahdī.

7. Pour une étude plus récente des idées d'Abdullāhi dan Fodio et de leur contexte, voir A. A. A. Hamid, 1980. Pour une étude générale de la théorie et de l'action politiques du califat, voir M. M. Tukur, 1977. De nombreux titres traditionnels antérieurs au *djihād* furent par la suite rétablis, y compris, dans certains émirats, des titres réservés aux femmes jouant un rôle important dans la famille régnante (par exemple, *madaki* à Kano, *inna* à Sokoto). Sur le rôle et l'organisation des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle: voir J. Boyd, 1982.

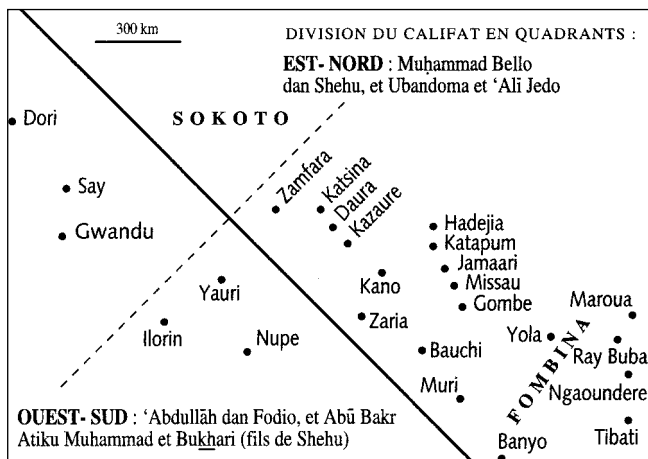
## La fonction de calife

L'une des plus importantes innovations des réformistes fut l'établissement de la fonction de calife. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les États hawsa et leurs voisins étaient des unités politiques autonomes. À différentes époques, le Borno avait exercé une certaine suzeraineté sur ces États, en faisant appel à la notion de califat; son *may* restait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le souverain le plus ancien et probablement le plus puissant de la région. Le nouveau système plaçait explicitement les émirats sous la suzeraineté du calife de Sokoto, qui désignait les détenteurs du pouvoir dans les différentes régions. Fondé sur la pratique constitutionnelle de l'islam, le pouvoir du calife transcendait toutes les spécificités locales ou ethniques, lui conférant une prééminence qu'aucun souverain n'avait eue avant lui; eu égard à l'origine divine de son pouvoir, il fallait qu'il ait un comportement visiblement différent de celui des souverains du régime précédent, en refusant le décorum, la ritualisation, et la richesse ostentatoire. Avant même la mort du *shaykh* 'Uthmān dan Fodio en avril 1817, le califat avait été divisé en deux grandes régions administratives (Sifawa, 1812).

La division d'un territoire en quadrants est un procédé assez répandu; il fut probablement employé au Wadāi et au Borno, et les cartes symboliques des villes hawsa étaient conçues sur le même plan. Les quatre zones, groupées par deux, formaient deux grandes zones administratives dirigées chacune par un chef assisté de deux adjoints.

Quand Bello devint calife en 1817, cette organisation fut modifiée. Avant 1817, le calife, le *shaykh* 'Uthmān, déléguait tous ses pouvoirs à son frère, 'Abdullāhi, en tant que vizir, et à son fils, Muḥammad Bello, en tant qu'*āmīr al-Sūdān* (« Émir des Noirs »). En 1817, le nouveau calife (Muḥammad Bello) laissa à son tour le gouvernement des émirats occidentaux à son oncle 'Abdullāhi, qu'on appela dès lors simplement « l'émir »; mais il garda pour lui-même le gouvernement des émirats orientaux, déléguant seulement des pouvoirs exécutifs à son ami et serviteur Gidado, qui reçut le titre de vizir.

Comme l'administration avait pour responsabilité la perception de l'impôt, il était normal que les émirats les plus riches fussent placés directement sous l'autorité du calife. Les émirats orientaux, en particulier Kano et Zaria pendant la période initiale, pouvaient subvenir aux besoins financiers du califat. Sans leur apport, il eût été difficile de développer la capitale et son arrière-pays, ou même de recevoir les visiteurs avec la générosité nécessaire. Ces deux émirats



La plupart des émirats indiqués sur cette carte furent fondés après 1812.

envoyaient régulièrement à Sokoto des esclaves, ainsi que des tissus et d'autres produits. Ces esclaves, en particulier, étaient indispensables pour étendre les terres cultivées autour de Sokoto et des villages voisins (car cette région n'était guère cultivée auparavant), et pour construire des ouvrages défensifs : murailles en terre et bâtiments aux toits plats à l'épreuve du feu, ainsi que mosquées permanentes destinées aux nouvelles communautés<sup>8</sup>.

Les relations entre Sokoto et Gwandu étaient trop complexes pour qu'il soit possible ici de les décrire en détail ; elles dépendaient d'ailleurs en partie de la personnalité des émirs. Cependant, elles tenaient du système dualiste si répandu en Afrique occidentale : tandis que Gwandu jouait le rôle de l'oncle et représentait le pouvoir rituel (les émirs de Gwandu étaient connus pour leur piété), à Sokoto, le calife jouait le rôle du neveu entreprenant qui a la charge des affaires et détient le pouvoir politique réel. Une relation de ce genre semble avoir existé entre 'Abdullāhi et Bello et entre Khalīl et 'Alī, décourageant tout conflit, et expliquant que Gwandu ne se soit guère soucié de renforcer son pouvoir sur les émirats qui lui étaient subordonnés.

Les rapports entre les autres émirs et le calife, pendant la période 1820-1845, ressemblaient plus à ceux qui unissent d'anciens compagnons d'armes ou d'anciens condisciples qu'à de véritables rapports hiérarchiques. L'émir Yakubu du Bauchi, un compagnon de la première heure, et qui n'était pas un Fulbe comme les autres émirs, eut, avec les califes, après la mort de Bello, des relations particulièrement étroites, presque celles d'un oncle avec ses neveux. Les émirs acquièrent inévitablement une grande autonomie en consolidant l'assise territoriale de leur autorité ; mais il est difficile de déterminer avec certitude si le calife ne vérifiait pas, ou ne recommandait pas certaines nominations dans les émirats (celui de Kano, par exemple) de la même façon que, pendant le *djihād*, le *shaykh* 'Uthmān les avait soigneusement supervisées en distribuant rigoureusement les étendards.

### L'administration du califat

Comme Muḥammad Bello cumulait trois fonctions (calife, chef des émirats orientaux et chef de la région de Sokoto), il fut obligé d'établir une administration. En tant que calife, il était appelé à écrire des livres et des lettres d'avis ; en tant que chef militaire local, il devait assurer la défense de Sokoto. De plus, il ne se déplaçait guère qu'entre Sokoto et Zamfara. Son administration était donc chargée, dans une large mesure, de l'administration des émirats orientaux, et notamment de la perception des impôts nécessaires au califat.

Le calife recrutait ses fonctionnaires dans les cinq groupes suivants : ses domestiques, pour la plupart esclaves ou eunuques, qui s'occupaient par exemple des écuries ; ses anciens compagnons d'armes, qui remplissaient maintenant les fonctions de conseillers ou de messagers extraordinaires ; les proches parents de son père, le *shaykh* ; les chefs des clans fulbe ; enfin, les familles qui avaient appartenu à la communauté dirigée par son père, et qui

8. On ne sait pas exactement quand commencèrent ces envois, ni quel était leur montant. Les sommes demandées augmentèrent brutalement vers 1850. Voir M. G. Smith, 1960, p.154 et 157.

formaient maintenant, à Sokoto, la classe des lettrés. Ces derniers se virent confier des fonctions judiciaires ou religieuses dans la nouvelle administration, ou des postes régionaux subalternes, tandis que les responsabilités les plus importantes, à Sokoto, allaient aux chefs de clans et aux parents du calife. Les conseillers du calife, qui portaient des titres comme ceux de *waziri*, *magajin gari*, *magajin rafi* ou *galadima*, étaient chargés des relations du calife avec les émirats, qui relevaient pour la plupart de l'administration du vizir. Ces fonctionnaires avaient eux-mêmes des domestiques, et certains quartiers de Sokoto leur étaient réservés; mais ils jouèrent, au début, un rôle relativement mineur dans l'administration de la région, et dans la vie politique locale; car ils étaient éclipsés par le *sarkin yaki* ou les lettrés de la famille du *shaykh*. Cependant, au cours du siècle, à mesure que leur propre lignage se développa et s'enrichit, ils exercèrent une influence croissante sur la politique de Sokoto, et en particulier sur l'élection du calife.

Une des principales tâches de l'administration du califat consistait à nommer les émirs ou à ratifier leur nomination, ainsi qu'à régler les querelles de succession. Le délégué du calife (le *waziri*, par exemple) installait le nouvel émir dans ses fonctions; il apportait avec lui la lettre appropriée portant le sceau du calife, et où il n'y avait plus qu'à inscrire le nom de l'émir. L'année suivante, le nouvel émir allait en personne à Sokoto rendre hommage au calife. Comme les interrègnes pouvaient facilement devenir des périodes d'anarchie et de troubles, il importait de ne pas les laisser se prolonger plus d'une semaine. La responsabilité des délégués du calife était donc, dans certains cas, considérable. De ce pouvoir de nommer (ou de démettre) les émirs découlait une fonction de médiation qu'exerçaient le calife et ses délégués: ils tranchaient en dernier ressort les différends graves auxquels était mêlé un émir. À mesure que s'étendirent ses compétences, le *waziri* fut nécessairement appelé à résoudre des problèmes de plus en plus divers, d'autant plus que ce ministre, qui avait lui-même des délégués résidant en permanence dans les deux grands émirats de Kano et de Zaria, était le seul délégué itinérant du calife<sup>9</sup>.

Une autre tâche de l'administration consistait à recevoir ou à collecter les dons, les impôts et les tributs destinés au Trésor de Sokoto. Les versements avaient lieu au moins deux fois par an, à l'occasion des deux fêtes de l'année musulmane; mais les contributions étaient en tout état de cause perçues dans les émirats après les moissons, quelle que fût la date de ces fêtes. Nous ne savons pas dans quelle proportion les sommes perçues dans chaque émirat étaient envoyées à Sokoto. De plus, à la mort d'un émir, le calife héritait d'une partie de sa fortune; et lors de leur entrée en fonctions, les nouveaux émirs lui offraient un cadeau. Le calife recevait aussi une partie du butin recueilli par les émirs à l'issue de leurs campagnes; la part du calife était alors, semble-t-il, plus ou moins grande selon les émirs, et selon l'insistance avec laquelle son délégué l'avait réclamée. Comme beaucoup de ces paiements ne s'accompagnaient d'aucune formalité, il

9. Pour une étude détaillée du vizirat, voir M. Last, 1967a.

n'est pas étonnant qu'on ait souvent taxé de cupidité l'administration du califat. Compte tenu de l'accroissement de la dimension politique et de l'importance de ses fonctions, le *waziri* dut exiger davantage de richesses pour les redistribuer et conserver sa place dans le système. Au cours du siècle, lorsqu'il commença à jouer un rôle plus important dans la politique intérieure du califat, il eut besoin d'asseoir sa puissance sur des ressources financières comparables à celles des autres notables qui, eux, administraient directement des territoires. Les besoins financiers du calife augmentèrent également au long du siècle, à mesure que grandit le prestige international du califat. En raison de la relative pauvreté de la région de Sokoto, du fait que lettrés et étudiants y étaient particulièrement nombreux, du fait du petit nombre de cultivateurs et du grand nombre de pasteurs — lesquels échappaient tous à l'impôt, à l'exception de la *zakāt* [aumône légale] —, Sokoto représentait un fardeau pour les émirats. Il avait paru souhaitable, au début, d'établir la nouvelle communauté dans une région pratiquement inhabitée, afin de la soustraire aux tentations du matérialisme. La conséquence fut que le califat dut compter constamment sur la générosité des émirats, et sur l'aptitude de son administration à l'entretenir.

L'étendue même du califat posait un problème; il fallait beaucoup de temps pour parcourir des distances aussi longues: quatre mois pour traverser le pays d'est en ouest, et deux mois pour le traverser du nord au sud, selon le calcul d'un contemporain. Un messenger pouvait franchir à pied en huit jours les 650 km qui séparent Sokoto de Bauchi; mais des fonctionnaires comme le vizir ne parcouraient en moyenne que 25 km par jour. D'autre part, la présence militaire était faible.

### Activités militaires et diplomatiques

Le califat n'avait pas d'armée permanente. En fait, comparé à d'autres États de superficie similaire, le califat de Sokoto n'était en aucune façon une machine à faire la guerre<sup>10</sup>. Les manœuvres annuelles n'avaient souvent pas d'autre objectif que de manifester la fidélité de l'armée au calife, d'effrayer les adversaires du régime et de maintenir la paix aux frontières. Après les campagnes initiales dont le but avait été de fixer ces frontières, jamais les forces du califat ne s'unirent pour conquérir de nouveaux territoires; du reste, aucun projet ne fut conçu dans ce sens. Les initiatives de certains émirs et de certains chefs militaires indépendants permirent au califat de s'étendre peu à peu, surtout au sud et à l'est; mais cette expansion résulta de la politique des émirs autant que de celle du calife. En dehors de l'obli-

10. Au sujet des questions militaires, voir les études qui ont été consacrées par J. P. Smaldone, 1977; R. C. C. Law, 1980 (voir cependant R. Harris, 1982). Mon exposé diffère quelque peu des analyses de Smaldone et de Law, surtout dans la mesure où j'accorde moins d'importance au rôle des militaires. M<sup>me</sup> Jean Boyd a aimablement attiré mon attention sur la formation, vers 1850, d'une garde prétorienne chargée, semble-t-il, de protéger le calife aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du palais (Alhaji Junaidu, 1957, p. 54). Il n'existe pas d'étude sur l'organisation de la sécurité dans le palais, et les hommes qui en étaient chargés; mais cette question est fréquemment évoquée.

gation religieuse du *djihād*, la seule raison qui pouvait, en permanence, amener le califat à entreprendre des actions militaires dans les émirats était le besoin de résorber le déficit constant du budget de Sokoto. Le calife participa donc à de nombreuses campagnes dans la région de Sokoto et de Zamfara, mais jamais ailleurs. D'importantes campagnes furent aussi menées, à l'occasion, dans les émirats orientaux; mais c'est le vizir (ou par deux fois l'émir de Bauchi) qui dirigea les forces de Sokoto.

Les soldats n'étaient ni des soldats de métier ni des esclaves. Les fonctionnaires les recrutaient parmi leurs domestiques et dans les villages qu'ils administraient. Ce n'était généralement pas l'État qui fournissait aux soldats armes et montures, et ils ne recevaient d'autre salaire qu'une part du butin. Le service militaire était considéré comme un devoir; mais il n'était généralement pas obligatoire; d'ailleurs, il était certainement tout aussi dangereux de rester dans son village pour le défendre contre les pillards et les bêtes sauvages. Les campagnes avaient lieu pendant la saison sèche, le plus souvent à partir de l'époque des moissons (même si l'on manquait alors de volontaires), dans le but de détruire les récoltes de l'ennemi. Il était pratiquement impossible de faire la guerre pendant la saison des pluies, non seulement parce qu'il fallait alors vaquer à d'autres travaux ou à cause de l'état du terrain, mais aussi parce que la pluie avait un effet désastreux sur les boucliers en cuir et sur les cordes des arcs. L'activité militaire diminuait à la fin de la saison sèche, parce qu'il n'y avait plus assez d'eau pour les soldats et leurs chevaux; mais de petites bandes pouvaient se livrer à des attaques surprises pendant toute l'année.

La plupart des soldats étaient armés de lances, d'arcs ou d'épées; quelques-uns dans chaque régiment montaient des chevaux ou des chameaux. Certaines ethnies spécialisées dans le tir à l'arc empoisonnaient leurs flèches pour en compenser l'insuffisante force de pénétration. D'autres utilisaient des lances barbelées. Les épées étaient moins répandues, car elles risquaient d'être plutôt un handicap lorsqu'elles n'étaient pas faites de fer local de bonne qualité ou d'acier importé. Les fusils ne firent vraiment leur apparition qu'à la fin de la période considérée; ils furent alors surtout utilisés par les armées privées, semi-professionnelles, et donc composées d'esclaves; mais le manque d'entraînement empêcha cette arme nouvelle de produire tous ses effets. Comme dans les États du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cavalerie constituait l'arme la plus efficace du califat. À l'époque du *djihād*, les réformistes avaient d'abord manqué de chevaux et de chameaux, ce qui les avait désavantagés par rapport aux Touareg ou aux armées du Gobir. Mais la cavalerie ne remporta guère de succès face non seulement aux soldats très motivés du *djihād*, mais aussi aux villes fortifiées et aux forteresses situées dans les montagnes. L'histoire du califat est faite de défaites autant que de victoires; les formations composées seulement d'un petit nombre de cavaliers étaient probablement beaucoup plus efficaces. Aux batailles rangées (*daga*) qui occasionnaient des pertes considérables s'opposaient les raids (*hari*) dirigés contre la population civile. Étant donné le caractère hétérogène très mobile de la société hawsa, qui comprenait des marchands, des esclaves et des réfugiés, il était facile

d'introduire des espions et des éléments infiltrés dans une communauté inconsciente du danger, et de prendre ainsi les villes par surprise.

En somme, le califat n'innova en rien dans les domaines de la stratégie ou de la technique militaire, et il ne jouissait d'aucun avantage déterminant, si ce n'est l'abondance de ses ressources potentielles — mais celles-ci n'étaient jamais mobilisées toutes ensemble. Pendant une grande partie du siècle, il eut à souffrir de la guérilla, due aux déplacements de populations consécutifs au *djihād*, aux disettes provoquées par la désorganisation de l'agriculture, ou simplement aux profits que procurait la vente des captifs. Il est facile d'exagérer l'importance de l'insécurité, mais on peut dire que, dans certaines régions au moins, forte était la probabilité d'être réduit en esclavage durant une partie de sa vie<sup>11</sup>. Certains captifs payaient une rançon, d'autres étaient libérés, quelques-uns parvenaient à s'échapper; mais si, comme il était fréquent, tout un village ou toute une famille avait été dispersé à la suite d'un raid, leur liberté ne leur servait pas à grand-chose. La guerre ne semble pas avoir beaucoup nui au commerce, même si elle isolait parfois certaines régions. Les marchands se déplaçaient en caravanes armées, et certains avaient, pour principale activité, de fournir aux armées chevaux et armes, en échange de captifs qu'ils revendaient à quelque distance de leur lieu d'origine.

Étant donné les insuffisances du califat sur le plan militaire, la diplomatie jouait un rôle important dans sa politique<sup>12</sup>. Il semble que les califes se soient eux-mêmes chargés de l'essentiel de la correspondance diplomatique. Jamais ils ne se rendirent en visite officielle à l'étranger ni n'envoyèrent de fonctionnaire important en ambassade. Les voyageurs — savants, pèlerins, marchands — servaient de messagers et apportaient des informations sur les événements politiques à l'étranger. La correspondance échangée avec le Maroc, Tripoli et l'Angleterre nous est parvenue; mais il ne fait aucun doute que des communications beaucoup plus importantes, verbales ou écrites, ne nous sont pas connues. L'intérêt de Muḥammad Bello pour les relations extérieures était d'ordre intellectuel tout autant que commercial ou politique. Ce calife, désireux et capable de se tenir au courant des événements, des idées et des innovations en Afrique du Nord et dans le reste du monde, se souciait de rapprocher le califat des autres pays musulmans. De plus, préoccupé par l'idée que la fin du monde était proche, et qu'il lui faudrait peut-être s'établir à La Mecque, il s'efforça de maintenir ouverte la route qui devait l'y conduire, et chargea un parent éloigné du *shaykh* de surveiller la portion de cette route qui traversait le Baguirmi.

La diplomatie occupait aussi une place importante dans les relations du califat avec ses voisins du Nord et de l'Ouest. Au nord, les relations avec les

11. On trouvera un témoignage direct, très vivant sur une de ces captures, vers 1850, dans A. H. M. Kirk-Greene et P. Newman (dir. publ), 1971, p. 29-101.

12. Pour des études générales des questions diplomatiques, voir R. A. Adeleye, 1970; et M. Minna, 1982. Les relations diplomatiques avec les autres États apparaissent sans doute d'une importance secondaire à des gens qui croyaient la fin du monde imminente; cela explique peut-être pourquoi il en reste si peu de traces dans les archives de Sokoto.



Touareg étaient aussi ambiguës que la situation politique était fluide. Un des plus anciens alliés du califat était le sultan d'Agadès, qui prétendait contrôler les populations sédentarisées, sinon les populations nomades, de la région. Le calife avait également des alliés parmi les *shaykh* et les marchands. Un de ces *shaykh*, Muḥammad Djailani, qui tenta de susciter un *djihād*, paraît avoir mieux réussi dans cette entreprise que Jibril b. 'Umar à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Mais la noblesse targui, en particulier les Ulemiden, parvint, avec l'aide de ses vassaux, à empêcher la formation d'un puissant groupe musulman. En conséquence, le califat ne put compter dans cette région sur l'aide d'un réseau de *shaykh* analogue à celui des Kunta à Tombouctou. Le calife essaya de créer à Sokoto un réseau de ce genre, et de jouer le rôle de médiateur chez les Touareg; mais il n'obtint qu'un succès limité. Il permit en revanche aux lettrés touareg et à leurs partisans de se réfugier à Sokoto.

Les relations avec les *shaykh* kunta de Tombouctou étaient néanmoins excellentes. Comme c'était le principal centre musulman de l'Ouest, les lettrés de Sokoto se tournaient davantage dans cette direction que vers le Borno. Poèmes et visites étaient échangés. Les lettrés de Sokoto empruntèrent aux Kunta leur *wird* kādirī et une partie de leur *salasil*. Dans la controverse relative à la Tijāniyya, les Kunta de Tombouctou furent les champions de l'orthodoxie kādirī<sup>14</sup>.

L'apparition au Macina d'un nouveau califat posa des problèmes à Sokoto autant qu'aux *shaykh* kunta. On connaît encore assez mal l'histoire des relations Sokoto-Macina, mais elles paraissent inextricablement liées aux problèmes plus circonscrits du conflit entre le Macina et les Kunta<sup>15</sup>. Le calife de Sokoto pouvait prétendre exercer sa suzeraineté au-delà du Lip-tako jusqu'aux frontières du Macina, mais non pas sur le territoire même du Macina, car l'émir de Gwandu ne pouvait y assurer de présence militaire. L'impossibilité évidente de contrôler l'axe Argungu-Mauri-Zaberma constituait l'obstacle majeur auquel se heurtait la politique des relations avec l'Ouest; mais la réticence de l'émir de Gwandu à s'organiser militairement représentait peut-être aussi un sérieux obstacle. Contrairement au calife de Sokoto, il ne pouvait guère compter sur Yauri, Nupe et Ilorin, toutes victimes de désordres civils que ne connaissaient pas les émirats orientaux. L'émir de Gwandu jouait le rôle de médiateur et de conseiller; et il se rendit même en personne à Nupe; mais les conditions nécessaires à l'organisation d'une armée efficace et les moyens de l'entretenir firent défaut à l'émirat de Gwandu, au moins jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, sur la frontière avec le Borno, dont les territoires occidentaux constituaient les émirats embryonnaires du Hadejia, Katagum, Missau et Gombe, l'échec de la première tentative de compromis (dans la célèbre correspondance échangée entre Muḥammad Bello et le *shaykh* al-Kanēmi durant

13. Au sujet du *djihād* de Muḥammad Djailani, voir H. T. Norris, 1975, chap. 11; voir D. Hamani, 1979.

14. Au sujet des Kunta, voir A. Zebadia, 1974.

15. Au sujet du Macina, voir W. A. Brown, 1969, et C. C. Stewart, 1979.

le *djihād* devait donner le ton pour le reste du siècle. Toute médiation fut rejetée quand, de 1824 à 1826, le Borno envahit l'est de l'émirat de Kano; et la paix ne fut ensuite jamais signée officiellement entre les deux États. Les hostilités organisées cessèrent progressivement, sans intervention diplomatique, et sans qu'un des adversaires eût remporté de victoire décisive. Les deux États n'échangèrent donc pas de «cadeaux», ces symboles essentiels des relations internationales.

Le califat fut plus heureux lorsque, combinant diplomatie et action militaire, il obtint des trêves (par exemple, le Lafiya Togo avec Kebbi, de 1886 à 1874) ou des traités avec des communautés voisines de moindre importance auxquelles il offrait sa protection (*amana*) en contrepartie d'un impôt. Dans certaines régions, cet impôt, établi sur une base collective, devait être payé sous forme d'esclaves ainsi que de produits comme des nattes, et ressemblait donc à l'impôt versé par les émirats. Nous ignorons cependant dans quelle mesure le montant de l'impôt (par habitant) différait du montant demandé aux musulmans du califat.

Outre les aspects diplomatique et militaire, l'instrument le plus communément utilisé dans la politique des relations entre États était l'instrument économique. La destruction par les soldats des récoltes et des greniers ne représentait qu'un des moyens employés. Certains groupes, tels les Touareg, pouvaient se voir refuser l'accès aux marchés ou aux puits, ou le droit d'acheter certains produits comme les céréales. Étant donné les variations annuelles de la pluviosité, de telles mesures pouvaient être très efficaces. Moins efficaces étaient les embargos sur l'exportation ou l'importation des chevaux, des armes, du sel ou de certains types d'étoffes, par exemple, et il était d'autant plus difficile de maintenir le blocus complet d'une ville ou d'une région que la contrebande permettait des profits élevés. Pourtant, les dommages causés au commerce extérieur du califat par les raids des Ningi et des Mbutawa, par exemple, étaient suffisamment sérieux pour appeler une réaction. Les graves disettes et l'interruption du commerce des céréales qui s'étaient produites pendant le *djihād* avaient rendu des hommes comme Muḥammad Bello extrêmement sensibles à l'importance qu'il y avait à faciliter les échanges en maintenant ouvertes les routes commerciales, en créant des marchés et en appliquant des lois garantissant l'honnêteté des transactions. En conséquence, l'économie du califat étant relativement plus performante, et les peuples voisins dépendant de plus en plus du système commercial et des marchands du califat, la politique économique devint progressivement, pour ce dernier, un instrument de domination plus efficace que la guerre.

### La structure politique des émirats

Il ne saurait être question, dans ce chapitre, d'étudier séparément l'évolution de chacun des émirats. Mon intention est de les comparer, pour faire apparaître les principales différences qui existaient entre eux, et de formuler ensuite quelques remarques générales sur leur structure sociale.

Bien qu'initialement la fonction d'émir fût théoriquement accessible à de très nombreux candidats, dans tous les émirats — à l'exception d'un seul —, l'émir était choisi sur la base des principes de l'hérédité et de l'ancienneté dans un lignage déterminé; dans certains émirats, plusieurs branches d'un lignage « royal » alternaient sur le trône. Ce n'est qu'à Zaria que l'émir était choisi alternativement dans trois lignages complètement distincts.

La nature et la répartition des postes officiels variaient selon les émirats; mais on peut distinguer en gros deux types de structures politiques, chacun subdivisé en deux sous-types :

1. Les émirats qui s'appuyaient sur des groupes importants et cohérents où certains des postes les plus importants de l'administration centrale et régionale étaient répartis entre les membres de ces groupes ou ceux qui leur étaient associés. Les titulaires de ces postes les transmettaient à leurs descendants avec le patrimoine qui s'y rattachait. Ces émirats fondés sur le lignage se subdivisaient en deux sous-catégories.
  - (a) Les émirats comme Zaria et Kano, où les principaux fonctionnaires (y compris les parents de l'émir) résidaient dans la capitale et constituaient le conseil de l'émir, en ayant recours à des délégués pour administrer les territoires dont ils étaient responsables.
  - (b) Les émirats comme Sokoto et Katagum, où les fonctionnaires de l'administration régionale (y compris les parents de l'émir) résidaient hors de la capitale; le conseil de l'émir était, en pareil cas, constitué de conseillers désignés à titre personnel, et qui n'étaient pas liés à des groupes de pression déterminés; ces conseillers servaient d'intermédiaires entre l'émir et les puissants fonctionnaires qui résidaient hors de la capitale.
2. Les émirats (une petite minorité) qui ne s'appuyaient pas sur un ou plusieurs groupes importants, mais sur un ensemble hétérogène d'individus attachés personnellement au service de l'émir à titre d'amis ou d'esclaves. Il ne se créa pas, dans ces émirats, de dynasties de fonctionnaires ni, par conséquent, de postes permanents accompagnés d'un patrimoine (à l'exception, bien entendu, du cas de l'émir). Ces émirats (fondés sur la clientèle) se subdivisaient en deux sous-catégories.
  - (a) Dans un émirat comme celui de Hadejia, le pouvoir était concentré entre les mains de l'émir dans la capitale; et l'administration comptait généralement un grand nombre d'esclaves; le conseil de l'émir n'avait pas de caractère officiel et ne mettait pas en présence divers groupes d'intérêts.
  - (b) Des émirats comme ceux d'Ilorin ou de Nupe, ou l'administration d'al-Kanēmi au Borno, furent, au moins durant une courte période, des dyarchies: le souverain traditionnel conservait sa cour, tandis que le *malla*m (à Nupe et Ilorin) ou le *shaykh* (au Borno) dirigeait sa propre administration centralisée, fondée sur les relations de clientèle.

Les émirats du second type connaissaient généralement la guerre civile. Dans les dyarchies, le souverain traditionnel fut rapidement éliminé (dans les années 1830 à Nupe et à Ilorin, en 1846 au Borno), mais son élimination ne ramena pas nécessairement la paix. Des guerres civiles éclatèrent entre prétendants au sein de la dynastie de l'émir à Hadejia, à Nupe et au Borno; ni Hadejia ni Nupe ne retrouvèrent des gouvernements stables avant 1860 environ. Une structure politique de type 1 (a) fut alors mise en place à Nupe (comme à Zaria, mais il y avait un *lien de parenté* entre les lignages où l'émir était choisi alternativement), tandis que Hadejia et le Borno conservèrent un gouvernement fondé sur les relations de clientèle, et contrôlé par un émir possédant le pouvoir suprême et s'appuyant sur un groupe important d'esclaves royaux.

Les émirats du premier type étaient plus nombreux et, par conséquent, plus variés. Le lieu de résidence des fonctionnaires fournit un critère commode mais superficiel, si l'on veut distinguer ces émirats les uns des autres. La décentralisation des lieux de résidence supposait l'existence, dans la capitale, d'une catégorie d'intermédiaires que l'on peut à première vue considérer comme des « clients » de l'émir. Mais dans ce système politique, fondé sur la notion de lignage, les intermédiaires constituèrent leurs propres lignages. En conséquence, l'émir créa une nouvelle catégorie de clients parmi ceux qui ne pouvaient constituer de lignages, à savoir les esclaves du palais; mais ils jouèrent un rôle mineur. La centralisation des lieux de résidence, en revanche, ne supposait pas d'intermédiaires entre l'émir et son administration, mais l'émir finit par faire de certains esclaves du palais ses agents personnels, et par leur confier d'importantes fonctions politiques. La centralisation des lieux de résidence signifiait aussi qu'un fonctionnaire pouvait administrer des villes, des villages ou des populations très dispersés (ce qui empêchait la formation de centres de pouvoir régionaux). Au contraire, leur décentralisation signifiait généralement que le haut fonctionnaire résidait dans une région qui lui était soumise dans son ensemble, à l'exception peut-être de quelques villages relevant d'une autre administration.

Le lieu de résidence des fonctionnaires ne fournit donc pas un critère très précis. De nombreux émirats modifièrent, au cours du siècle, leurs règles relatives au lieu de résidence de divers fonctionnaires. Dans l'émirat de Bauchi, par exemple, le *madaki*, qui résidait à Wase, exerça de nouvelles fonctions dans la capitale à partir du début du siècle. Il était fréquent que les fonctionnaires aient plusieurs lieux de résidence, et l'on ne sait pas exactement combien de temps ils passaient dans chacune, pas plus qu'on ne connaît la fréquence des déplacements effectués par les fonctionnaires résidant hors de la capitale, pour s'y rendre afin de participer à des réunions importantes. Enfin, l'importance relative des postes de l'administration pouvait évoluer; dans un émirat comme celui de Bauchi, il semble que tantôt l'administration centrale, tantôt l'administration de certaines régions ait détenu les pouvoirs les plus grands. Le lieu de résidence des fonctionnaires n'en reflète pas moins la situation qui fut celle de chaque émirat au début de son histoire;

et il permet d'attirer l'attention sur d'importantes différences qui existaient entre les émirats sur les plans économique et politique.

La structure politique des émirats du type 1 (b) (c'est-à-dire de ceux où les fonctionnaires de l'administration régionale résidaient hors de la capitale) répondait à l'exigence fondamentale du *djihād*, qui était d'établir et de défendre des frontières à l'intérieur desquelles l'économie de l'émirat puisse se redresser. Ces émirats, dépourvus de villes et de concentrations de populations sédentaires sur lesquelles s'appuyer, étaient dans une situation très précaire sur le plan militaire. Au début, une grande partie de la main-d'œuvre et du temps disponibles fut employée à construire des forteresses (désignées traditionnellement dans l'islam sous le nom de *ribāt*, et dont les habitants étaient appelés *murābiṭūn*), et à organiser l'agriculture face aux attaques et aux menaces d'attaques. De plus, lorsque des pasteurs devaient être sédentarisés ou une population non musulmane assimilée dans l'émirat, il fallait les aider à s'adapter aux activités et aux règles de la vie musulmane dans les *ribāt*. Les ouvrages des dirigeants réformistes et les lettres qu'ils échangeaient rendent fort bien compte des problèmes rencontrés à cet égard.

Sur le plan économique, ces émirats souffraient d'une pénurie chronique de main-d'œuvre. Les routes commerciales n'étaient encore ni bien établies ni bien protégées. Il n'y avait pas assez de terres qu'on pût cultiver sans courir le risque d'être attaqué par des populations déplacées ou hostiles. En somme, il ne faut pas sous-estimer la précarité de la situation de certains émirats au début de la période, ni par conséquent accorder trop d'importance à la structure formelle de l'administration ou de l'organisation politique. Étant donné cette instabilité fondamentale, le plus grand danger, aussi bien au début que durant le reste du siècle, était qu'un fonctionnaire puissant cherche à se rendre complètement indépendant, et demande à Sokoto de lui reconnaître le titre d'émir. En pareil cas, la diplomatie ne réussissait pas toujours à empêcher un conflit armé.

Au cours du siècle, les postes de l'administration centrale tendirent à prendre plus d'importance que ceux de l'administration régionale, à une ou deux exceptions près. En conséquence, les fonctionnaires de cette dernière administration (en particulier, les parents de l'émir ayant des prétentions sur la succession) eurent tendance à résider davantage dans la capitale, afin de préserver leur situation. Cette tendance était liée à la croissance démographique et à l'établissement d'une plus grande sécurité aux frontières, à l'assimilation progressive de groupes précédemment distincts par la société, plus homogène, du califat et à l'officialisation du rôle de l'émir en tant que seule source du pouvoir dans l'émirat.

Les émirats du type 1 (a), dont les principaux fonctionnaires résidaient dans la capitale, offrent au début du califat un éventail de situations très hétérogènes. Seuls les émirats de Kano et de Zaria présentaient les conditions requises pour qu'une « cour » importante puisse se développer dans la capitale, parce que celle-ci était déjà construite, et que la production agricole et les réseaux commerciaux étaient déjà bien organisés. Bien que les villes,

là aussi eussent été rebaptisées *ribāt*, la défense du territoire posait moins de problèmes qu'ailleurs ; car la vaste population sédentarisée n'était pas encline à la rébellion, et les rois déposés de Kano et de Zaria ne représentaient pas une menace véritable dans leur lointain exil.

La puissance économique de ces émirats les rendait financièrement indispensables au califat, et risquait, si l'émir parvenait à établir un pouvoir sans partage, de l'inciter à se poser en rival du calife. C'est pourquoi le but de l'administration du califat, ainsi que des groupes qui ne pouvaient accéder à la fonction d'émir, était d'empêcher une trop grande concentration du pouvoir. À Zaria, on résolut le problème en choisissant les émirs et certains fonctionnaires importants alternativement dans trois lignages distincts ; de plus, le calife n'hésitait pas à déposer les émirs de Zaria ; enfin, ceux-ci ne régnèrent jamais très longtemps (les deux règnes les plus longs ne durèrent que quatorze ans). L'inconvénient de cette solution était que, parfois, l'émir était un incapable. À Kano, en revanche, la longue guerre civile qui suivit l'avènement du deuxième émir, Ibrāhīm Dabo, et la durée du règne de celui-ci (27 ans, de 1819 à 1846) interdirent le recours à l'alternance pour limiter la concentration du pouvoir. Le pouvoir des hauts fonctionnaires dans les territoires qu'ils administraient, leur indépendance en tant que conseillers et leur influence sur la désignation des émirs étaient garantis — pas complètement toutefois puisque un second règne de 27 ans, celui du quatrième émir, 'Abdullāh, fils de Dabo, concentra encore davantage les postes et les ressources entre les mains de sa famille. À supposer qu'il en eût le pouvoir, le calife de Sokoto n'avait pas de raison légitime de déposer l'émir de Kano. Le nombre des personnes susceptibles d'occuper un poste dans l'administration diminua donc rapidement (puisque ce droit se transmettait de père en fils). Les « exclus » subissaient un appauvrissement relatif et une perte de prestige qui atteignaient aussi leurs descendants et ceux qui dépendaient d'eux. La concurrence était donc forte entre les membres du lignage « royal », et provoqua une guerre civile qui déchira l'émirat de 1893 à 1895. La concentration de l'administration dans la capitale non seulement coûtait de plus en plus cher, car il fallait y entretenir une classe de fonctionnaires dont le nombre augmentait rapidement, et qui pouvait se transformer en classe dirigeante (seuls le Kano et le Zaria en avaient peut-être les moyens au début), mais encore elle risquait aussi de provoquer un conflit au cœur de l'émirat. En revanche, les guerres civiles que connurent, à la fin du siècle, des émirats du type 1 (b), ceux de Gombe et de Katagum, furent des guerres centrifuges. Paradoxalement, dans l'émirat de Bauchi, il fallut décentraliser l'administration pour prévenir des révoltes centrifuges, mais en diminuant encore l'importance des postes que les parents de l'émir pouvaient occuper dans la capitale (où, à l'issue d'une période de centralisation, l'administration du palais, composée de conseillers personnels de l'émir et d'esclaves-fonctionnaires, était devenue relativement puissante), la décentralisation ne fit qu'accentuer la concurrence pour le seul poste véritablement important qui restât, celui de l'émir. Il en résulta une guerre désastreuse qui ravagea la capitale et ses environs vers 1881-1882.

Dans le cas de Katsina, la centralisation initiale, relativement limitée et fondée sur le lignage, céda la place, sous l'influence du militarisme, à un pouvoir de palais de plus en plus autocratique. Cette transformation s'opéra sans désordres civils, en partie parce que les zones périphériques avaient toujours joui d'une autonomie considérable; c'est précisément la prospérité croissante de ces zones qui diminuait l'importance des fonctionnaires de l'administration centrale.

Nous n'avons considéré jusqu'ici que les échelons supérieurs de l'administration. Celle-ci présentait, à ses degrés inférieurs, une plus grande uniformité (et ressemblait à celle des autres régions d'Afrique occidentale). Les unités les plus petites — foyers ou campements — étaient groupées au sein d'unités plus importantes, définies par un territoire ou des relations de parenté. Celles-ci jouaient un rôle plus important dans l'organisation sociale des pasteurs, touareg et fulbe, que chez les cultivateurs; aussi, les pasteurs conservèrent-ils leurs propres *ardo 'en* ou *tambura* comme chefs. Leur cohésion leur donna une puissance politique dont ne disposaient pas les cultivateurs moins unis; mais cette supériorité relative ne dura pas au-delà du milieu du siècle.

Les villes et les villages les plus importants, de création déjà ancienne, étaient découpés en secteurs dont les représentants étaient subordonnés à un chef choisi parmi eux, et appelé *may gari*, *magaji*, *dagaci* ou *mukoshi*. La liaison entre ces représentants et le pouvoir central était assurée par des serviteurs ou des agents de l'administration locale appelés *jakadu*. De même, la liaison entre l'administration et l'émir était assurée par des messagers. La tâche essentielle de l'administration consistait à percevoir l'impôt; mais il s'agissait là d'un acte tant politique qu'économique: payer l'impôt était aussi un acte symbolique de soumission, et refuser de le payer était un geste de rébellion. Dans le cadre de la collecte de l'impôt, l'administration était appelée à recueillir des renseignements d'ordre politique; à ratifier les nominations; à recueillir une partie des successions; à s'occuper des biens des étrangers de passage ayant trouvé la mort dans l'émirat; à faire arrêter les criminels et les esclaves fugitifs; à assurer la comparution des défendeurs dans les affaires civiles; à faire libérer les personnes injustement détenues, ou contraintes de payer des rançons; à jouer un rôle médiateur dans les litiges insolubles ou à comparaître elle-même devant le tribunal personnel de l'émir lorsqu'elle était accusée de malversations et, enfin, en temps de guerre, à organiser les opérations de recrutement. Des lettres de fonctionnaires conservées par leurs descendants nous donnent un aperçu du travail de l'administration à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Sokoto, à Gombe et à Bauchi.

### La structure sociale

La société du califat comprenait en gros deux composantes. La première, centrée sur les fonctionnaires, comprenait, outre ceux-ci, leurs parents, lettrés, clients et esclaves; l'autre se composait de cultivateurs, des commerçants et des divers artisans, dont le travail contribuait à l'économie

complexe et prospère du califat, ainsi que leurs esclaves. La démarcation entre les deux catégories ne fut jamais très nette, et l'on pouvait passer de l'une à l'autre. Lettrés et esclaves, en particulier, pouvaient se rattacher à chacune des deux catégories. Les lettrés, par exemple, étaient loin de pencher tous en faveur de la catégorie des fonctionnaires; cette attitude les conduisait à un modèle de piété où les fonctions administratives n'avaient pas leur place et qui tirait son inspiration du fondateur du califat <sup>4</sup>Uthmān dan Fodio.

Les fonctionnaires, et ceux qui leur étaient associés, se caractérisaient par leur faible mobilité. Lorsqu'ils quittaient l'émirat où ils avaient le droit d'occuper un poste officiel, ils perdaient ce droit, dans leur exil, même dans les cas où ils étaient autorisés, par faveur, à conserver leur titre. En revanche, rien n'empêchait les sujets ordinaires de quitter un émirat pour un autre; ce qu'ils faisaient lorsqu'ils se jugeaient victimes d'une oppression excessive. Comme les esclaves pouvaient difficilement se déplacer sans être pris comme fugitifs, c'étaient les roturiers libres (*talakawa*) qui avaient la haute main sur le commerce, les transports, et toutes les activités nécessitant des déplacements; ils étaient accompagnés au besoin de leurs esclaves qui leur servaient d'aides ou de porteurs.

Les fonctionnaires, et ceux qui leur étaient associés, se caractérisaient aussi par l'intérêt qu'ils portaient aux généalogies, aux alliances dynastiques et à des règles relativement strictes de succession patrilinéaire. En revanche, les roturiers s'identifiaient, d'une manière générale, à une région ou à un groupe ethnique déterminé par des marques faciales et des coutumes spécifiques; mais ils ne connaissaient pas leur généalogie dans le détail. Les roturiers exerçaient généralement le même métier que leur père; mais il n'y avait pas de système rigide de castes, comme ailleurs en Afrique occidentale. De plus, tandis que les épouses des hauts fonctionnaires vivaient confinées dans la partie de la maison qui leur était réservée, où elles commandaient à un grand nombre de concubines et de servantes, les femmes des roturiers jouissaient d'une plus grande liberté et, dans la plupart des régions du califat, participaient au commerce, à la production artisanale et à l'agriculture.

Il est impossible d'évaluer avec exactitude quelle proportion de la population représentaient les fonctionnaires et leur entourage. Il a cependant été estimé que les esclaves représentaient, par rapport aux hommes libres, une proportion variant entre le quart et la moitié; mais nous ne savons pas avec précision comment cette proportion a été calculée. Le nombre des esclaves faisant partie de cette catégorie sociale a probablement augmenté au cours du siècle; l'importance des postes que certains d'entre eux occupaient dans l'administration s'est certainement accrue à mesure que les émirs prenaient conscience de l'intérêt qu'ils avaient à s'appuyer sur des fonctionnaires fidèles et sans ambition politique. Nous ne savons pas comment la proportion des esclaves a varié dans les campagnes; mais il est probable que leur nombre a augmenté au cours du siècle. On avait recours au travail des esclaves pour compenser la pénurie chronique de main-d'œuvre, surtout dans les territoires sous-peuplés, comme celui de Sokoto qui avait été fondé en marge des



anciens États de la région. De même, les régions de grandes plaines, comme celle de Bauchi, avaient besoin d'hommes pour travailler la terre. Le pourcentage des esclaves réexportés en vue d'être revendus sur la côte atlantique ou en Afrique du Nord n'est pas connu; mais nous savons que la revente de certaines catégories d'esclaves était soumise à des restrictions, et que la traite a diminué au cours de la seconde moitié du siècle<sup>16</sup>.

Les esclaves étaient autorisés à posséder des biens, et pouvaient disposer de temps pour travailler à leur propre compte et espérer bénéficier de la possibilité de se racheter. Leurs propriétaires n'avaient pas toujours assez de travail à leur donner, et étaient disposés à les laisser louer leurs services à des tiers. Il arrivait également qu'un propriétaire affranchît un de ses esclaves pour le récompenser, ou pour remercier Allah d'un événement heureux. Là non plus, nous ne savons pas combien d'esclaves ont pu être affranchis, ni même à quel rythme.

Les femmes esclaves pouvaient se marier à d'autres esclaves, et leurs enfants, eux-mêmes esclaves, entraient en général au service de leur maître en qualité de domestiques. Une esclave pouvait aussi avoir des enfants d'un homme libre, auquel cas ces enfants étaient libres et leur mère était affranchie à la mort de son maître. Comme dans les familles régnantes, les hommes prenaient souvent des concubines avant de se marier officiellement; les fils aînés étaient souvent des fils de concubines. La loi islamique, contrairement à la tradition des pasteurs fulbe, n'établit, en matière de succession, aucune distinction entre les fils nés d'une épouse libre et les fils nés d'une concubine. En conséquence, un certain nombre d'émirs étaient des fils de concubines; de fait, la qualité de fils de concubine était une condition nécessaire pour être un « véritable » émir, sans doute parce qu'il n'était pas à craindre, dans ce cas, que l'émir fût influencé par la famille de sa mère. La loi islamique ne reconnaît pas non plus la distinction fréquemment faite en Afrique occidentale entre les esclaves nés en captivité et les esclaves nés libres, qui voulait que les premiers ne puissent, en principe, être séparés de leurs parents pour être vendus. Même si cette distinction continuait d'avoir cours dans certaines régions et dans certaines classes (le mot hawsa *cucenawa* est le même qu'au Borno et au Fezzân, où il est synonyme de *haratin*), il semble que les réformistes du *djihād* n'aient interdit l'exportation des esclaves nés en captivité que dans le cas des esclaves musulmans, en particulier lorsqu'ils devaient être vendus à des États chrétiens. Ces esclaves appartenaient, de naissance, non pas à un lignage déterminé, mais à la société musulmane dans son ensemble. Cette modification veut aussi dire que les esclaves étaient plus faciles à commercialiser, et par conséquent que l'esclavage était plus largement répandu.

16. Il n'existe pas encore d'étude détaillée de l'esclavage sous toutes ses formes dans le califat de Sokoto; mais plusieurs études traitent de ce problème tel qu'il se pose dans une région et à une période déterminées. Par exemple, pour l'émirat de Kano, voir P. Hill, 1977, chap. XIII; pour l'émirat de Zaria, J. S. Hogendorn, 1977; pour l'Adamawa, P. Burnham, 1980; au sujet de la traite des esclaves en général, voir D. C. Tambo, 1976.

Les esclaves ne payaient pas d'impôt. Ils travaillaient généralement avec les fils et les femmes de leur maître dans le cadre du *gandu* (c'est-à-dire pour le compte du chef de la maison); comme eux, ils consacraient les trois quarts de leur temps de travail au service de leur maître; mais, contrairement aux fils du maître, ils ne pouvaient compter lui succéder: ils restaient toujours des « fils ». Dans les villages d'esclaves, qui appartenaient à l'État ou à des familles, les esclaves possédaient leurs propres maisons et travaillaient sous la direction de leur chef; rien ne distinguait, en apparence, ces villages des autres.

Si les esclaves ne payaient pas d'impôt, nombre de leurs maîtres n'en payaient pas non plus. Nous ne savons pas exactement qui étaient les contribuables, et combien ils payaient à tel ou tel moment. Les habitants de Sokoto, par exemple, étaient exemptés de l'impôt foncier général, le *kurdin kasa*, encore appelé *haraji* (*Kharadj*). Les pasteurs fulbe payaient un impôt (*jangali*) sur leurs troupeaux, qui portait tantôt le nom officiel de *djizya*, tantôt celui de *zakāt* [aumône légale]. Vers 1850, dans l'émirat de Kano, les cultivateurs hawsa payaient chacun environ 2 500 cauris par an; tandis que, dans celui de Zaria, il y avait un impôt sur les houes (sans doute parce que les femmes y jouaient un rôle particulièrement important dans l'agriculture); c'est peut-être pour la même raison que les Maguzawa (Hawsa non musulmans) payaient à Kano des impôts plus élevés que les autres habitants de l'émirat. L'impôt était d'ailleurs plus lourd pour toutes les communautés non musulmanes, eu égard à leur statut de communautés tributaires dans les États musulmans. Les commerçants et certains artisans tels les teinturiers, de même que les paysans qui cultivaient certains produits de luxe, payaient des impôts qui étaient perçus pendant la saison sèche. Des dons annuels étaient en outre obligatoires, à l'occasion de fêtes ou de deuils; il fallait verser des aumônes, et sans doute fournir des vivres aux armées de passage. Il est évidemment impossible d'évaluer le montant de toutes ces contributions, qui, en tout état de cause, pouvait varier très sensiblement. Mais, s'il m'est permis de hasarder une estimation générale, je dirai que l'impôt agricole de base ne représentait qu'une assez faible partie du revenu annuel; peut-être n'équivalait-il même pas à une journée de travail par semaine, pendant toute la saison des travaux agricoles.

La contribution des fonctionnaires prenait surtout la forme d'impôts sur les successions; d'impôts à payer lors de l'entrée en fonctions; et de cadeaux à faire à l'émir ou au calife, lors de son avènement. Ils tiraient leurs propres revenus de prélèvements sur les impôts qu'ils percevaient, et sur les butins, ainsi que des cadeaux qu'ils recevaient; mais l'essentiel de leurs ressources provenait probablement de l'exploitation des terres cultivées par des esclaves, qui constituaient le patrimoine attaché à leur fonction officielle ou qui appartenaient à leur famille.

Les fonctionnaires du califat ne se livraient pas à des dépenses aussi ostentatoires que ceux d'autres États. Outre les chevaux et les vêtements, les signes les plus visibles de la richesse étaient le nombre d'hommes de l'entourage « qui ne faisaient rien » et l'ampleur des largesses. Il fallait donc de la nourriture en quantité; mais celle-ci, à part quelques épices rares, la

viande, le miel et les noix de kola, n'était pas particulièrement raffinée. Les fonctions officielles, même dans le cas du calife, n'exigeaient pas non plus d'apparat coûteux : pas de trônes ni de tabourets en or ; pas de couronnes ni de bijoux précieux ; pas même de fantaisies comme l'utilisation de tissus ashanti (les hauts dignitaires devaient porter de simples vêtements blancs).

Il y avait pourtant de grandes différences de fortune, non seulement entre les fonctionnaires et les roturiers, mais aussi entre les roturiers eux-mêmes ; la répartition des esclaves constituant, à cet égard, le meilleur indice : certains cultivateurs (et certains esclaves) en possédaient une centaine ou davantage ; mais le prix des esclaves était assez bas pour que la plupart des familles puissent en avoir un ou deux. Les pasteurs fulbe, par exemple, les employaient à garder leurs troupeaux ; les Maguzawa les intégraient à leur famille. La richesse était néanmoins quelque chose de précaire. Une famille de cultivateurs pouvait être ruinée en quelques années, comme celle de Baba de Karo<sup>17</sup> si elle devait payer une rançon et si, de surcroît, ses esclaves s'enfuyaient. Elle pouvait aussi être ruinée par la perte d'une caravane. De plus, comme à la mort du chef de famille, sa succession était partagée entre tous ses fils, et comme les riches avaient tendance à avoir davantage de femmes, et donc de fils, il était rare qu'une famille roturière conservât sa fortune pendant plusieurs générations. Enfin, comme le montrent les écrits des fondateurs du califat, et les poèmes d'inspiration populaire des lettrés, l'éthique en vigueur doutait de la valeur à attribuer, en dernière analyse, à la richesse et au luxe.

Il me semble donc, en résumé que :

l'impôt que payaient les hommes libres n'était généralement pas excessif ; quant aux esclaves, les prélèvements opérés sur leur production, quoique bien plus lourds, n'étaient pas insupportables, puisqu'ils ne dépassaient probablement pas la part contributive exigée d'un fils travaillant dans le *gandu* de son père ;

le niveau de consommation des fonctionnaires était relativement faible ; même si, dans certaines régions, par exemple à Sokoto, le nombre des consommateurs était probablement élevé ;

comme la population du califat était relativement dense (par comparaison avec les siècles précédents), le rapport entre le nombre des bénéficiaires de l'impôt et celui des contribuables restait assez bas pour que la somme des faibles contributions versées par un grand nombre de personnes suffise non seulement à entretenir l'administration, mais aussi à financer les dépenses ostentatoires qui, dans le califat, étaient à la base des distinctions sociales ;

enfin, bien que les profits tirés du commerce extérieur ne constituent pas la principale source de revenus, ceux considérables que pouvait procurer l'exportation des esclaves devaient permettre de faire face à tout déficit.

17. M. Smith, 1954. Baba évoque, bien entendu, des événements qui se sont produits après 1880.

Cependant, malgré la demande des exportateurs, beaucoup d'esclaves restaient dans le califat. Par ailleurs, celui-ci n'avait pas, comme d'autres États, le monopole de l'extraction de l'or ou du sel, ou de certaines cultures comme celles du kolatier ou du palmier à huile; il ne détenait pas non plus de monopole des licences de commerce, des transports et des importations (en imposant un point de passage obligatoire). Il semble en fait qu'il n'ait même pas eu le monopole de la force. Si cette analyse de l'économie du califat est exacte — faible degré d'exploitation des ressources et contrôle étatique limité —, cela veut dire qu'il existait un surplus potentiel de richesse et de force de travail suffisant pour favoriser l'essor des échanges et de la production durant la seconde moitié du siècle.

Le fondement économique de cette expansion est l'infrastructure agricole mise en place, sous le califat, grâce à des investissements considérables en main-d'œuvre qui, initialement, se composait en grande partie d'esclaves importés. Les terres furent défrichées et progressivement fertilisées par un drainage méthodique, par la rotation des cultures, et par l'emploi du fumier des troupeaux que les nouveaux cultivateurs possédaient déjà. On borda de clôtures les pistes suivies par le bétail; on creusa des puits pour ne plus avoir à transporter l'eau; les *ribāt*, récemment fortifiées, assuraient une plus grande sécurité. Cependant, il paraît aussi probable que l'agriculture devint relativement plus performante grâce à une meilleure répartition du temps de travail, à l'encouragement de la production privée, et à la possibilité de disposer de suffisamment de fer pour concevoir des outils agricoles et les utiliser à grande échelle pour des tâches spécifiques. Le *shadūf* fit son apparition à Sokoto, et — autre innovation technique — on créa, apparemment sur un modèle analogue au modèle brésilien, de petites plantations de canne à sucre, ainsi que des raffineries. Je pense que l'amélioration de la production agricole a permis l'extension des cultures de rapport comme celles du coton, des oignons et des arachides (transformées pour être consommées facilement), et que cette extension a elle-même débouché sur un développement progressif de l'activité des artisans, mais aussi des cultivateurs qui exerçaient, en outre, les fonctions de transporteurs et de commerçants. Faute de documents suffisants, il est encore difficile d'évaluer et de dater ces progrès avec précision; mais l'importance de l'investissement général, dans l'agriculture, au début du califat, ne saurait être méconnue.

### L'évolution du califat de Sokoto de 1820 à 1880

J'ai indiqué, à maintes reprises dans ce chapitre, les tendances et les évolutions. Il serait peut-être utile, à ce stade, de résumer les changements intervenus, en divisant la période 1820-1880 en trois phases: une phase d'organisation (1820-1845); une phase de transition et d'agitation (1845-1855); et une phase d'expansion économique (1855-1880).

1820-1845

La période 1820-1845 est dominée par deux impératifs: tout d'abord, le besoin de se défendre contre les attaques des peuples vaincus ou déplacés lors de l'établissement du califat, et, en second lieu, la nécessité non seulement de reconstruire une économie agricole désorganisée par la guerre et le brigandage, mais aussi de créer, de toutes pièces, des implantations agricoles et militaires avec des gens qui, dans de nombreux cas, n'avaient pas encore connu d'expérience de ce genre.

Pour réussir dans ces entreprises, il fallait des chefs d'un charisme considérable, et un esprit de corps dû, chez les musulmans, à leur foi commune; et, chez les Fulbe, à leur fierté d'appartenir à ce groupe. Il y avait aussi un sentiment d'urgence, parce qu'on croyait la fin du monde imminente, et parce que, dans certains émirats, la vie était alors très précaire.

L'histoire de cette période se résume donc souvent à une chronique relatant les campagnes, la fondation de telle ou telle *ribāṭ* ou la prise de telle ou telle ville, et indiquant le nombre des morts ou des prisonniers. Le califat n'a pas connu, durant cette période, les famines, les épidémies et les invasions de criquets qui avaient marqué les années du *djihād*. C'est aussi une période de stabilité politique interne, où les administrations commencent à se former, et où les postes (qui conservent généralement leur ancienne appellation hawsa) sont attribués à des hommes dont nous savons peu de chose.

Kano, Zaria et Katsina font exception, car l'infrastructure élaborée de l'ancien État hawsa y est conservée intacte. Cependant le commerce y eut à souffrir des hostilités avec le Borno, et, au nord, avec les Touareg et les Hawsa. À Kano (en 1819) et à Zaria (en 1821), l'avènement d'un nouvel émir entraîna une réorganisation du système politique. À Zaria, cette réorganisation se fit sans que les menaces débouchent sur des actes de violence. À Kano, l'émir dut réprimer un vaste mouvement de révolte dirigé par son propre *galadima*, et chasser le chef musulman Dan Tunku, qui devint plus tard émir de Kazaure.

À la fin de la période, les émirats étaient solidement implantés, la principale exception étant celle du Nupe. Partout, sauf dans l'émirat de Hadejia, des capitales avaient été construites, et, selon les récits de voyageurs européens concernant le Niger, le commerce était bien organisé, malgré l'incertitude de la situation au Nupe et une certaine inflation. L'administration du califat s'était montrée active, intervenant à Zaria dans la désignation de certains fonctionnaires de l'émirat. Enfin, vers 1840, le danger d'invasion avait beaucoup diminué.

La vie intellectuelle, durant cette période, se reflète dans la production ininterrompue des livres, des poèmes et des lettres que le calife Muḥammad Bello écrivit en arabe sur des sujets très variés, du droit constitutionnel à la médecine et au mysticisme. Mais il n'était pas seul à écrire, son vizir Gidado écrivait des ouvrages d'histoire, et sa sœur Asma, des poèmes; de plus, on doit un grand nombre d'écrits aux parents et aux disciples du *shaykh*. Des visites, des lettres et des poèmes mettant

l'accent sur la commune adhésion à la *Ḳadirīyya* furent échangés avec les *shaykh* Kunta de Tombouctou et avec Qamar al-Dīn. Le califat reçut aussi la visite d'al-Hadjdj 'Umar, qui, au cours d'un séjour de quelque huit années, réussit à convertir quelques lettrés de Sokoto et d'ailleurs au *wird* *tijāni*. Durant toute cette période, l'esprit du *djihād* ne cessa d'inspirer les lettrés, qui continuèrent à jouer un rôle important dans la vie politique de la plupart des émirats. Un exemple typique est celui de l'émir de Kano, Ibrāhīm Dabo, qui trouva le temps d'écrire un ouvrage sur la pratique du mysticisme, bien qu'il fût par ailleurs assez réaliste pour rétablir, avec la permission du calife Muḥammad Bello, certains symboles et certaines pratiques hawsa antérieurs au *djihād*, afin d'affermir son autorité sur les Hawsa. Mais cette période est surtout marquée par le développement de l'éducation dans les villes comme dans les villages. Nous ne disposons pas de chiffres pour le XIX<sup>e</sup> siècle; mais il a été estimé qu'il y avait 40 000 *mallam* en 1920 (donc presque certainement davantage en 1900, avant l'émigration); et nous savons qu'un grand nombre de lettrés et d'étudiants étaient morts durant le *djihād*, non seulement du fait de la guerre, mais aussi de maladie et de faim<sup>18</sup>. Le rôle joué par les femmes, au cours des premières années de l'éducation coranique des enfants dans les grandes familles, est un des facteurs de ce développement; mais il faut aussi tenir compte de la diffusion de la politique consistant à copier les manuels, due au fait qu'on pouvait apparemment se procurer du papier en plus grande quantité et à un moindre coût qu'auparavant.

#### 1845-1855

Ces dix années ont constitué une transition marquée par de grands changements. Il s'agit d'une période décisive, mais où l'effort entrepris pour bâtir un État stable sur la base de principes de l'islam fut temporairement mis en question. La principale cause de ces changements fut tout simplement le vieillissement. En 1840, les réformistes, qui avaient dirigé le *djihād*, étaient devenus des vieillards qui, les uns après les autres, allaient mourir ou prendre leur retraite après avoir gouverné pendant plus de trente ans: Buba Yero du Gombe en 1841, Atiku de Sokoto en 1842, Yakubu du Bauchi en 1845, Sambo du Hadejia en 1845, Dan Kawa du Katagum en 1846, Ibrāhīm Dabo du Kano en 1846, Adama de l'Adamawa (Fombina) en 1848. Les émirats orientaux furent les plus touchés; mais, dans l'Ouest, l'émir du Yauri perdit le pouvoir de 1844 à 1848; et celui du Nupe fut remplacé par un chef de mercenaires de 1847 à 1856.

Dans le domaine militaire, les menaces et les défaites se multiplièrent. En 1843 et 1844, des Katsinawa réfugiés au Maradi déclenchèrent, dans l'ouest de l'émirat du Katsina, un grave soulèvement qui fut réprimé par

18. Le recensement de 1921 range 34 903 *mallam* sous la rubrique «enseignants», mais indique qu'environ 46 000 personnes exerçaient la profession de *mallam*, tout en reconnaissant, bien entendu, que les deux catégories se chevauchaient. Ces chiffres doivent naturellement être maniés avec précaution. Voir C. K. Meek, 1925, vol. II, p. 218, 226 et 256-257.

les forces combinées de six émirats ; la zone rebelle fut si sévèrement punie par l'émir du Katsina que le calife fut obligé de le destituer. Beaucoup plus graves furent les soulèvements du Zaberma, du Kebbi et du Gobir, de 1849 à 1854, qui mirent en péril Sokoto et Gwandu, et la rébellion dirigée par Bukhari à Hadejia, qui se solda par la défaite de Sokoto. L'autonomie du Hadejia, qui dura de 1843 à 1863, entraîna la dévastation et la famine sur une grande échelle, et l'asservissement de populations entières. En 1847, l'émirat de Kano avait connu la famine pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, de telle sorte que les guerres menées par Bukhari eurent pour effet de prolonger cette famine pendant plusieurs années dans l'est de l'émirat.

Enfin, des mouvements intellectuels et religieux entraînèrent des émigrations durant la décennie 1845-1855. La parution du livre d'al-Had̲j̲d̲j̲ 'Umar, en 1845, attisa la controverse au sujet de la confrérie de la Tijāniyya, et en particulier sur l'intérêt que lui aurait porté le calife Muḥammad Bello — point qui amena les vizirs de Sokoto à rédiger de longues réfutations<sup>19</sup>. Le premier ministre de l'émir de Gwandu, Modibo Raji, qui était aussi un éminent lettré de l'époque du *d̲j̲h̲ā̲d̲*, démissionna vers 1850 en révélant qu'il avait secrètement appartenu à la Tijāniyya, et partit vers l'est s'établir dans l'Adamawa. D'autres tijānī, venus de Kano, se joignirent à lui, tandis que Zaria aussi devenait un centre d'attraction pour les lettrés tijānī. Un lignage « royal », les Mallawa, adhéra à la Tijāniyya, mais le seul émīr tijānī de Zaria, au XIX<sup>e</sup> siècle, Sīdī 'Abd al-Kādir, fut déposé après neuf mois de règne en décembre 1854. Associés peut-être à tort à ce mouvement, Mallam Hamza et quinze autres lettrés quittèrent Kano en signe de protestation, et s'établirent finalement au Ningi ; ils y organisèrent par la suite un État d'où des raids furent menés avec succès contre les émirats de Kano et de Bauchi. Vers 1855, un certain Ibrāhīm Sharīf al-Dīn, aidé sans doute dans ses desseins par la situation économique qui régnait dans l'est de l'émirat de Kano, réussit à entraîner de nombreux sujets de Kano et des émirats orientaux dans une vaste migration d'inspiration mahdiste ; partis vers l'est, ils furent massacrés au Baguirmi.

Malgré tous ces bouleversements, certains éléments de stabilité demeurèrent. C'est du reste cette stabilité du système qui est peut-être son trait le plus remarquable. Pendant toute la période considérée, les deux principales figures du califat, l'émir du Gwandu, Khalīl (qui régna de 1833 à 1858, mais ne prit plus part aux opérations militaires à partir de 1849), et le calife, le jeune 'Alī b. Bello (1842-1859), restèrent en fonction, de même que plusieurs jeunes émīrs dans l'est du califat. Nous connaissons particulièrement bien la situation générale du califat durant cette période grâce au journal du voyageur Heinrich Barth, qui vécut dans la région de 1851 à 1855. Barth note un sentiment d'insécurité ; mais rien, dans son récit, n'indique que régnait le désordre qu'on peut imaginer d'après les bouleversements que j'ai évoqués.

19. U. al-Fūtī, 1845. Au sujet de la controverse, voir M. Last, 1967a, p.215-219. Pour des relations quelque peu divergentes de la carrière d'al-Had̲j̲d̲j̲ 'Umar, voir J. R. Willis, 1970, et O. Jah, 1973.

Le serviteur hawsa de Barth, Dorugu, qui à cette époque était esclave à la frontière entre l'émirat de Daura et le Damagaram, fournit cependant un témoignage direct sur les effets que les raids et la famine avaient sur la vie des cultivateurs et de leurs familles<sup>20</sup>.

Il est peut-être simpliste de dire que, durant cette période de transition, le pouvoir est passé d'une génération à la suivante non seulement dans le califat, mais aussi chez ses ennemis, par exemple au Borno et au Maradi. Mais le fait est que, des deux côtés de la frontière, la plupart des émirs qui régnaient vers 1855 restèrent en fonction pendant encore quinze ou vingt ans, constituant ensemble effectivement une génération nouvelle. Il convient de remarquer que le califat et ses voisins n'étaient pas les seuls États du monde qui, après avoir subi un bouleversement au début du siècle, connurent une période critique vers 1850; on pense évidemment à l'Égypte, à la France, à l'Autriche, à l'Allemagne, à l'Italie. Ce qui, dans le califat comme dans ces pays, caractérise la décennie, c'est le malaise intellectuel qui a, semble-t-il, conduit à remettre en question la légitimité de l'État au nom des principes mêmes que celui-ci était censé incarner. Nous ne savons pas encore exactement pourquoi ce malaise s'est manifesté au grand jour, ni quelle a été la réaction des lettrés attachés au régime; mais, étant donné la nature de la controverse et des antagonistes, un certain nombre de documents écrits nous sont parvenus à son sujet. J'ai l'impression qu'à cette époque la communauté des lettrés s'est divisée de façon durable en deux camps, les uns renonçant désormais à s'occuper des affaires de l'État, les autres essayant de préserver une administration islamique. Cinquante ans plus tard, quand les puissances coloniales chrétiennes imposèrent leur domination, un problème similaire causa une semblable division, mais l'enjeu était alors plus clair.

### 1855-1880

Le résultat le plus notable des événements survenus entre 1845 et 1855 fut d'ériger le *statu quo* en politique acceptable aussi bien pour le califat que pour nombre de ses ennemis. En 1863, à la mort de l'émir rebelle Bukhari, Hadejia revint automatiquement sous l'autorité du calife. Même au Nupe, les guerres civiles prirent fin en 1859. Le Nupe devint pour la première fois une entité politique stable; mais ce fut au détriment de ses voisins du Nord, où un nouvel émirat, Kontagora, se formait aux frontières de l'émirat de Yauri, du Nupe et de l'émirat de Zaria. Kontagora attira les aventuriers, dont beaucoup de sang «royal», qui ne pouvaient satisfaire leurs ambitions dans les émirats existants. Ces aventuriers étaient également attirés par d'autres régions, notamment celle de la frontière des émirats de Zaria et de Bauchi et, à l'est, par les émirats semi-autonomes de l'Adamawa. Parmi les émigrants, il n'y avait pas que des pèlerins; mais il n'y avait pas non plus que des guerriers. Les éléments mobiles

20. H. Barth, 1857. L'autobiographie de Dorugu est reproduite dans: A. H. M Kirk-Greene et P. Newman (dir. pub.), 1971, p.29-201.



de la population, qui venaient aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur du califat, ne pratiquaient plus seulement le métier des armes; certains vivaient du portage, du commerce ou de la chasse à l'éléphant (pour l'ivoire), et plus tard de la récolte du latex. Ces hommes, quelle que fût leur origine, étaient généralement appelés «Hawsa», ce qui voulait dire qu'ils n'appartenaient pas à un groupe ethnique déterminé, mais à la société plus vaste du califat, avec son économie atomisée et complexe et sa langue véhiculaire<sup>21</sup>.

Durant cette période, l'histoire des émirats présente deux caractéristiques principales. La première est la paix et la stabilité relatives dont jouit la région. Raids et attaques se poursuivirent, mais il ne s'agissait pas d'invasions susceptibles de mettre sérieusement en péril le califat, voire de le renverser. De même, les émirats poursuivirent leurs activités militaires, mais les adversaires se neutralisaient. Les ennemis du califat avaient eux-mêmes établi des régimes politiques stables. C'est après 1880 que la région recommença à connaître des crises.

La seconde caractéristique importante est l'expansion économique du califat, dont témoigne les faits suivants: la mise en valeur de nouvelles terres; l'établissement de nouveaux villages, et la poursuite de l'immigration de main-d'œuvre libre ou servile; l'accroissement du nombre des marchands et des transporteurs établis en pays hawsa sur les principales voies commerciales et dans le commerce des principaux produits, ce qui semble montrer que des marchands étrangers venaient s'installer dans les villes hawsa; l'extension du rayon d'action des marchands hawsa à de nouvelles zones situées loin des frontières du califat, le cauri devenant en même temps la monnaie employée dans ces zones; la progression des exportations de tissus apprêtés et autres marchandises vers d'autres régions du Soudan occidental, ainsi que des exportations d'ivoire et de beurre de karité par exemple, vers l'Europe, et l'augmentation des importations de produits très appréciés comme la noix de kola et divers produits européens. Il semble qu'on ait trouvé sans difficulté la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire non seulement pour la production, mais aussi pour le transport et le conditionnement: par exemple, bien que Michael Mason ait calculé qu'il fallait 1 500 pots pour conditionner seulement 25 tonnes de beurre de karité, les exportations de beurre du Nupe passèrent de 120 à 1 500 tonnes entre 1871 et 1878<sup>22</sup>.

Le développement économique s'accompagna d'inflation. Il est toutefois impossible de connaître avec précision non seulement les conséquences sociales de cette inflation, mais même ses caractéristiques, sans parler des différences locales. Les taux de change publiés par Marion Johnson montrent que le dollar-argent, qui valait 2 500 cauris vers 1855, en valait 5 000 vers 1890<sup>23</sup>. D'après les chiffres fournis par M. G. Smith, les impôts semblent avoir augmenté à peu près au même rythme, tandis que, selon les prix mentionnés

21. Sur la diaspora hawsa, voir M. Adamu, 1978.

22. M. Mason, 1970, chap. 3. Au sujet des tissus, voir P. J. Shea, 1974.

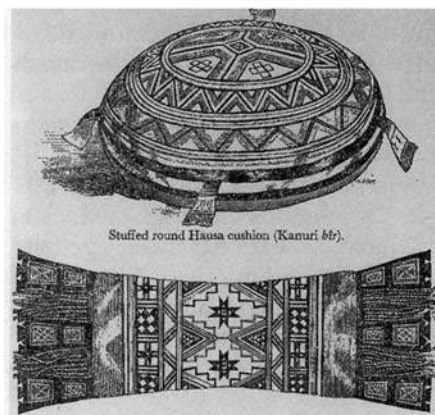
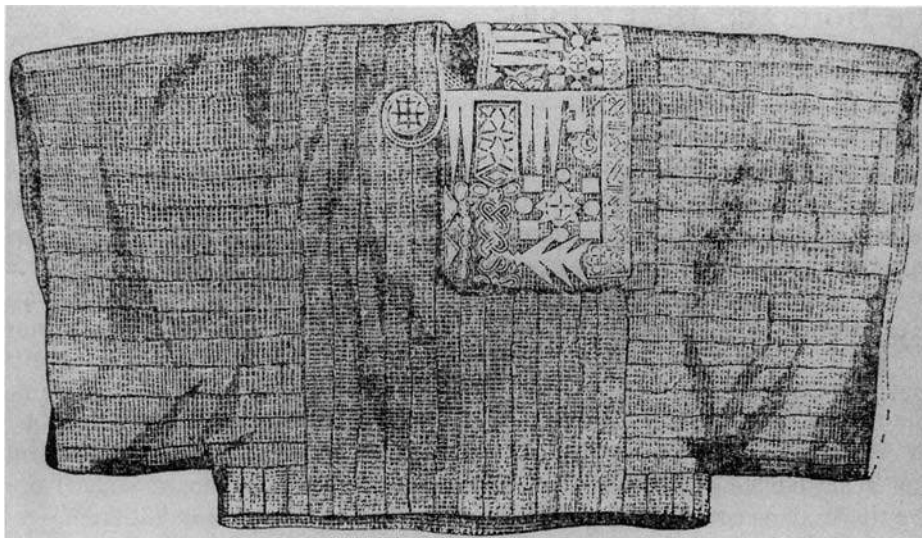
23. M. Johnson, 1970.

par Barth et par d'autres voyageurs qui ont visité plus tard le califat, le coût de la vie, du moins pour les riches, aurait augmenté deux fois plus vite<sup>24</sup>. Si ces estimations sont en gros correctes, cela signifie que la petite noblesse percevant des revenus moyens, mais qui ne provenaient ni du service de l'État, ni de la vente des esclaves, ni du commerce extérieur spécialisé, a dû voir son niveau de vie baisser pour se rapprocher progressivement de celui des producteurs primaires — cultivateurs et artisans, esclaves ou libres — qui ont probablement profité un peu de l'inflation. Cette évolution aurait eu pour effet d'aviver la concurrence pour les postes de l'administration, en même temps qu'elle favorisait les idées millénaristes qui continuaient à couvrir dans le califat, au point de susciter les émigrations et les guerres civiles qui marquèrent les vingt dernières années du siècle. Ces crises mettaient en évidence un problème fondamental de la dernière période du califat : le danger de voir le nombre de fonctionnaires, de leurs parents et de leurs clients, ou leurs attentes, continuer à s'accroître, en dépit de toute récession économique.

Sur le plan intellectuel, cette période est marquée par la progression de l'emploi du *hawsa*, aux dépens de l'arabe et du fulfulde, dans les livres et les poèmes. Des parents du *shaykh* traduisirent des poèmes de l'époque du *djihād*, ce qui donne à penser que les idées et les actions des premiers réformistes intéressaient un assez vaste public qui lisait le *hawsa* transcrit en caractères arabes plus facilement que l'arabe<sup>25</sup>. Les œuvres originales de cette période qui nous sont parvenues sont moins nombreuses que celles des périodes précédentes. Il semble par ailleurs, que dans l'Adamawa, il y ait eu une certaine tension entre le gouvernement et les lettrés ; l'émir chercha à imposer sa volonté en ce qui concerne les livres à enseigner ; mais cette mesure, qui était sans doute dirigée contre les *tijānī*, fut abrogée par son successeur, l'émir Sanda, qui fit entrer des lettrés dans son conseil. Le XIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire touchant à sa fin (1300 de l'hégire = 1883 de l'ère chrétienne), il est fort possible qu'il y ait eu des attentes millénaristes ; mais elles ne prirent une expression politique que vers 1883, à Kano, sous l'impulsion de Liman Yamusa, à la frontière du Borno, sous l'impulsion de Jibril Gaini, et dans l'Adamawa, sous celle d'un arrière-petit-fils du *shaykh*, Hayatu. Ailleurs, la situation resta calme, car il est probable que des habitants de l'Ouest émigrèrent vers ces foyers de l'Est en vue d'accomplir l'ultime pèlerinage, lequel n'eut lieu qu'en 1903.

24. Il est très difficile d'évaluer l'augmentation du coût de la vie pour tel ou tel groupe. On peut, d'après les indications de H. Barth, 1857, établir le prix de divers produits, mais les renseignements que nous fournissent les récits des voyageurs sont moins complets et moins précis pour les années 1880 et 1890 ; voir, par exemple, P. Staudinger, 1889 ; P. L. Monteil, 1894 ; C. H. Robinson, 1895. Le problème est encore compliqué du fait que les prix variaient considérablement selon les régions et les saisons. Ces variations sont peut-être accentuées, dans le cas de Monteil, par le grand nombre de personnes qui l'accompagnaient ; et dans celui de Robinson, par la guerre civile dans l'émirat de Kano. Sur Kano, voir M. G. Smith.

25. Au sujet de ce mouvement, voir B. Saïd, 1978.



Stuffed round Hausa cushion (Kanuri bfr).



22.3. *Articles d'artisanat hausa collectionnés par Gustav Nachtigal en 1870.*

[Source: G. Nachtigal, *Sahara and Sudan* (trad. de A. G. B. et H. J. Fisher), 1980, vol. II, Hurst, Londres. © Hurst, Londres. Illustrations reproduites avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

## Le Borno de 1820 à 1880

L'histoire du califat est inextricablement liée à celle de ses voisins et de ses ennemis. Les petits États voisins du califat furent amenés, sous l'effet de cette proximité, à adopter des institutions politiques capables de résister aux pressions extérieures; ces institutions reflétaient souvent celles des États musulmans. Des chefs ou des « hommes forts » firent leur apparition dans des sociétés qui n'avaient jamais eu d'organisation politique unifiée — mais l'histoire de ces sociétés reste encore à écrire, et il se peut qu'elle ne soit jamais analysée. Le séisme dont Sokoto fut l'épicentre eut des répercussions jusque dans des régions très éloignées, les tributaires du califat se retournant contre leurs voisins plus faibles qu'ils soumettaient à des raids, ou dont ils exigeaient eux-mêmes un tribut. Mais les relations ne prenaient pas que la forme de la guerre. Le commerce était organisé depuis des siècles malgré le faible développement démographique et économique des États concernés. Les marchands du califat, comme l'avaient fait avant eux ceux d'autres États dominants, s'infiltrèrent sans se soucier des frontières dans ce réseau commercial, qu'ils développèrent et modifièrent.

En fait, le mot « frontières » est difficile à employer dans ce contexte; il s'appliquait, semble-t-il, davantage aux droits d'imposition qu'à la circulation des personnes. Il en va de même du mot « ennemi ». Ainsi, l'émir de Katsina, Siddiku, repoussa des envahisseurs venus du Maradi; puis, ayant été déposé par le calife pour avoir puni trop sévèrement les alliés du Maradi, il se réfugia au Maradi et, avec son aide, envahit le Zamfara, tributaire du califat; enfin, lorsqu'il se retira, c'est à nouveau à Sokoto qu'il choisit de s'établir. De même, celui qui se rebellait contre un émirat pouvait se réfugier dans l'émirat voisin sans que cela soit une cause de friction entre les deux émirats. Les marchands hawsa commerçaient souvent avec l'ennemi en temps de guerre, et ils suivaient n'importe quelle armée d'invasion, prêts à acheter les prisonniers qu'elle faisait en échange d'armes et de chevaux.

Bref, les identités fondées sur les nationalismes locaux ou l'origine ethnique servaient, le cas échéant, à organiser les relations entre les groupes et non à les isoler. Le califat formait par conséquent, avec les États et les peuples qui l'entouraient, un ensemble social et économique à l'intérieur duquel — et ce n'est pas surprenant — les événements politiques qui se produisaient dans un État pouvaient susciter un écho pratiquement immédiat dans un autre; et où l'orientation générale et la chronologie de ces événements étaient similaires.

L'histoire du Borno fournit un exemple de cette interdépendance. Le Borno était l'adversaire et le voisin le plus important du califat, qui lui avait ravi la suprématie; ce qui se passait sur le plan politique dans un de ces deux États revêtait une grande importance pour l'autre. Cependant le modèle du Borno est très différent de celui du califat, offrant une solution de rechange à laquelle le *shaykh* 'Uthmān avait failli recourir.

Il n'est pas possible dans ce chapitre de retracer en détail le *djihād* mené par le *shaykh* 'Uthmān dan Fodio, et de décrire les effets immédiats qu'il

eut sur le Borno<sup>26</sup>. Il suffit de rappeler que le Borno résista aux attaques lancées contre ses populations et, en conséquence, perdit temporairement sa capitale — prise par les *mudjahidūn* — et définitivement une grande partie de son territoire. Le *may* de Borno chercha des armes semblables à celles de Sokoto pour relever à la fois le défi idéologique et le défi militaire : il fit appel au *shaykh* al-Haǧǧj Muḥammad al-Amīn al-Kanēmi, lettré estimé qui connaissait bien la vie politique du monde méditerranéen et avait des attaches au Fezzān ; au Borno même, il était lié aux pasteurs arabes shuwa, et son entourage comprenait des Kanembu. Il représentait en somme l'ordre international établi face aux réformistes « fellata » (fulbe).

Après les victoires militaires d'al-Kanēmi, le *may* lui donna le statut de chef semi-autonome résidant à Ngurno, une espèce de vice-roi comparable au *galadima* traditionnel du Borno qui lui, résidait à Nguru. Il ne reçut ou ne prit aucun titre officiel ; bien qu'il ait été, par la suite, qualifié de *waziri*, ce titre aurait voulu dire qu'il avait accepté non seulement le régime politique, mais aussi son rôle subordonné dans ce régime<sup>27</sup>. Qui plus est, aucun autre dignitaire avant lui n'ayant rempli des fonctions aussi étendues, puisqu'il était à la fois investi du commandement militaire et chargé de l'administration d'un territoire sur lequel il exerçait une autorité plus personnelle que le *may* sur le reste du Borno, al-Kanēmi confia à ses esclaves le gouvernement des villes ; il étendit son pouvoir en administrant directement les chefferies semi-autonomes qui lui étaient subordonnées. Il s'entoura d'une armée permanente de lanciers kanembu et établit aux frontières, sous le commandement d'esclaves, des garnisons comparables aux *murābiṭūn* de Sokoto. Son conseil se composait de six de ses amis, dont il connaissait certains depuis l'enfance. Comme le territoire sur lequel il exerçait son autorité était au début relativement exigü et peu peuplé, le commerce et la vente des esclaves lui rapportaient plus de revenus que ses fiefs, où il chercha à attirer diverses populations. Sa cour était restreinte, et il confiait plutôt les charges officielles à des esclaves car ceux-ci, n'appartenant pas à de grandes familles, non seulement lui étaient entièrement dévoués, mais aussi lui coûtaient moins cher.

En revanche, le *may*, qui conservait sa cour, ne tirait plus de son territoire, considérablement réduit, assez de ressources pour entretenir et pour récompenser ses courtisans ; de plus, il ne put pas ou ne voulut pas s'emparer d'une chefferie semi-autonome comme celle de Marte, qui relevait de son domaine d'influence. Mais il détenait l'autorité traditionnelle due à la légitimité dynastique, ainsi qu'à la stabilité et au sentiment d'identité liés à ces circonstances.

26. Pour des précisions sur le *djihād*, voir L. Brenner, 1973, p. 26-47. Le principal texte sur le *djihād* écrit par un contemporain est celui de Muḥammad Bello, 1951 ou 1964.

27. Voir le document traduit par H. R. Palmer, 1928, vol. II, p. 119 (qui porte sur la restauration de Dunama comme *may* et la « déposition » de Ngileroma).



22.4. Le *shaykh* Muḥammad al-Amīn al-Kanēmi.

[Source : Denham, Clapperton et Oudney, *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa*, 1826, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

## La première période : la dyarchie du Borno (1820-1845)

En 1820, le Borno se divisait politiquement en deux zones qui parfois se chevauchaient : le *shaykh* et ses conseillers (qui résidaient maintenant à Kukawa) exerçaient leur autorité sur le Sud, l'Est et l'Ouest ; le *may* et sa cour, à Birni Kafela, exerçaient la leur sur le reste du Borno. En 1820, la position du *shaykh* s'était considérablement renforcée, sinon officialisée. Le *may* Dunama était mort au cours d'une bataille livrée contre le Baguirmi, et al-Kanēmi avait présidé à l'accession au trône du jeune fils de Dunama, Ibrāhīm. C'est à ce moment qu'al-Kanēmi prit le titre de *shaykh*, et son sceau porte la date de 1235 (c'est-à-dire 1819-1820 de l'ère chrétienne), comme année de sa propre accession au pouvoir (c'était en tout cas la date qu'il tenait à commémorer).

Il est d'usage de relater l'histoire du Borno comme si c'était à partir de ce moment qu'al-Kanēmi avait exercé l'autorité suprême. Cela est peut-être exact, mais les documents dont nous disposons ne sont pas concluants. Il s'agit notamment des comptes rendus de deux témoins oculaires, les envoyés britanniques Denham et Clapperton<sup>28</sup>. Ces comptes rendus manifestent une telle partialité en faveur d'al-Kanēmi et contre le *may* Ibrāhīm qu'ils ne peuvent guère être sérieusement considérés comme des analyses politiques objectives<sup>29</sup>. Invité d'al-Kanēmi, ami des marchands nord-africains qui fréquentaient sa cour, et voyageant sous la protection d'un Tripolitain qui négociait avec le *shaykh*, Denham manifeste une prévention considérable contre le *may*, dont il ne fréquente et ne comprend guère la cour.

Il semble rétrospectivement fort possible qu'al-Kanēmi ait accédé assez tôt à l'autorité suprême ; mais cela n'est sans doute pas apparu aussi clairement à ses contemporains. Le *may* Ibrāhīm avait encore une cour très nombreuse : d'après Denham, 260 à 300 courtisans assistaient au lever du *may*, et parmi eux il y avait sûrement des feudataires, avec leur suite. Al-Kanēmi lui-même devait, comme tous les autres feudataires, envoyer au *may* une partie des revenus qu'il tirait de ses fiefs — la moitié selon Denham. Certains partisans du *may* se montraient particulièrement hostiles aux nouveaux venus, par exemple les Sugurti Kanembu, les Shuwa noirs, des lettrés reconnus comme Mallam 'Abdullāh de Yale Garua ou le Mallam Fanami du Manga. Il était également prévisible que les dignitaires traditionnels comme le *galadima* ou le *martema* s'opposeraient à l'accroissement des pouvoirs d'al-Kanēmi. On pourrait mentionner également les *chima jilibe* qui commandaient aux clans kanuri ; mais les écrits des historiens ne permettent pas de savoir dans quelle mesure, au début, ces chefs de clans étaient encore nommés par le *may*, ou même s'ils lui restaient loyaux. Nous ne savons pas non plus exactement à

28. H. Clapperton, 1829.

29. L. Brenner, 1973, p.21-22 et 46-47, cite des passages de Denham et Clapperton sur al-Kanēmi et le *may* Ibrāhīm, où leur partialité apparaît clairement. La plupart des informations figurant dans cette section sont tirées de cet ouvrage de L. Brenner et de l'étude de J. E. Lavers, 1977. Je suis très reconnaissant à John Lavers de ses commentaires sur cette section ; il n'est pas pour autant d'accord avec toutes mes interprétations.



22.5. Un des lanciers kanembu du *shaykh* al-Kanēmi.

[Source : Denham, Clapperton et Oudney, *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa*, 1826, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

partir de quand les responsables régionaux (*chima chidibe*) furent nommés par al-Kanēmi; mais les doléances formulées par la suite concernant l'extension de la domination des Shuwa (à la province de Gazir, en 1842) donnent à penser que cette extension ne fut sans doute ni très rapide ni complète. Du reste, la division du pouvoir entre responsables régionaux et chefs de clans pouvait facilement être adaptée au type de dyarchie que j'ai évoqué. C'est



pourquoi, bien que nous ne sachions pas exactement quels *chima* résidaient à la cour du *may* à Birni Kafela, j'estime qu'il y a lieu de supposer que la majorité des membres de l'« aristocratie kanuri » y résidaient, même s'ils étaient représentés en même temps à Kukawa auprès du *shaykh* par un parent plus jeune.

Pour bien comprendre la conduite d'al-Kanēmi, il faut voir, dans le *may* Ibrāhīm, non pas le personnage ridicule que Denham nous dépeint, mais le chef d'un État encore puissant. Les fonctions d'al-Kanēmi, qui faisaient de lui une espèce de « super-*galadima* » ou de vice-roi, comprenaient la surveillance des frontières non seulement au sud-ouest (le *galadima* étant chargé de la frontière de l'Ouest), mais aussi au sud. Il avait le droit de lever des troupes. Les Nord-Africains se trouvant au Borno relevaient de lui, de même que les relations internationales qu'impliquait leur présence. À l'ouest, de 1824 à 1830, al-Kanēmi se soucia moins d'attaquer le califat que de rétablir, à Nguderi, un Borno occidental échappant à l'autorité du *galadima*. Son intention était probablement d'englober, dans cet État, certains des émirats orientaux de Sokoto (sinon celui de Kano); mais il n'y parvint pas. Il réussit cependant à chasser un tributaire du calife, Muḥammad Manga et, en avançant jusqu'à Kano, démontra la puissance militaire du Borno dans cette région frontrière. De plus, il contribua au rétablissement de l'État du Gumel dont il obtint l'allégeance en gagnant le soutien des Manga qu'il venait de défaire. Ainsi encerclé, le *galadima* s'enfuit à Sokoto, puis revint se soumettre à al-Kanēmi, qui ne lui laissa qu'un territoire très réduit. En 1830, al-Kanēmi avait donc son État à lui, le Borno occidental, qu'il gouvernait avec le concours d'esclaves — les *kachella* — et dont les diverses populations n'éprouvaient pas une particulière loyauté vis-à-vis du *may*.

À ce « sous-État » occidental s'ajoutait, au sud, une zone similaire, elle aussi administrée par des esclaves, qui comprenait essentiellement les villes kotoko et les marches du Baguirmi. Au début, de 1818 à 1824, al-Kanēmi avait tenté, en vain, avec l'aide de Nord-Africains, d'établir au sud-est un grand protectorat du Kanem avec le Baguirmi pour vassal. Les guerres qui permirent cette expansion attirèrent certainement de très nombreux volontaires — des cavaliers venus de Birni Kafela — comparables aux volontaires de Sokoto qui partaient se battre dans les émirats de Zaria et de Bauchi. Cependant, la plus grande partie du Borno proprement dit, à l'est du lac Tchad, restait sous l'autorité traditionnelle des chefs kanuri fidèles au *may*.

Il n'y a pas de raison de penser que ce partage du pouvoir n'a pas bien fonctionné: le *may* gouvernant la plus grande partie du pays kanuri et en tirant ses revenus, le *shaykh* gouvernant les zones frontières de l'Ouest et du Sud, utilisant la cavalerie du Borno et envoyant au *may* la part des revenus qui lui était due. Al-Kanēmi n'essaya pas d'avoir une cour plus brillante que celle du *may*. En fait, à certains égards, ils se conformaient au modèle ancien qui veut que la ville royale traditionnelle soit séparée par une distance de quelques kilomètres de la ville commerçante habitée seulement par des musulmans, à l'exception d'un quartier réservé aux étrangers. Et

pour des étrangers comme Denham et ses amis, toute l'activité semblait concentrée à Kukawa.

Très peu d'indications nous sont parvenues sur les activités de la cour du *may* Ibrāhīm, d'autant moins que rares furent ceux qui survécurent à la destruction de la dynastie en 1846. Durant sa visite au Borno, al-Hadjjī 'Umar convertit à la Tijāniyya un membre important de la famille du *may*, ce qui, d'après la tradition historique, lui attira l'hostilité d'al-Kanēmi (en fait, nous ignorons s'il s'agit d'al-Kanēmi ou du *may*)<sup>30</sup>.

À mon sens, une des raisons du bon fonctionnement du dispositif mis en place par le *may* et al-Kanēmi est l'absence remarquable, chez ce dernier, de tout dogmatisme et de toute ambition. Il ne paraît pas avoir envisagé la transformation du Borno. Ses écrits ne contiennent aucun projet de réforme. Il ne partageait ni les attentes millénaristes ni la volonté d'agir vite des dirigeants de Sokoto, et n'attira pas autour de lui des hommes ayant le même sentiment d'une mission à accomplir. Il répugne lui-même à faire part des raisons pour lesquelles il reste au Borno; sa curiosité le portait vers de larges horizons, et il refusait la fidélité à une ethnie déterminée. L'absence d'idéologie et l'absence de cette assurance et de ce dynamisme que peut inspirer une idéologie font que le Borno se distingue très nettement du califat de Sokoto. La poésie n'y chantait pas la gloire des « martyrs ». S'il mit fin au monopole de l'allégeance dont avait bénéficié jusqu'alors le *may*, al-Kanēmi n'offrit guère en échange qu'une nouvelle allégeance envers sa personne, une commune hostilité vis-à-vis des Fulbe de Sokoto, et une adhésion au monde islamique dans son ensemble, auquel il avait lui-même le sentiment d'appartenir. Il sut se servir de la royauté comme d'une institution autour de laquelle il pouvait rallier tous les habitants du Borno, et qui transcendait les intérêts des différents groupes; de même, le *may* pouvait s'appuyer sur le *shaykh* précisément parce que celui-ci ne partageait pas le zèle réformiste qui aurait détruit le Borno traditionnel. Même s'il l'avait voulu, al-Kanēmi n'était probablement pas assez puissant pour renverser le *may*, et il ne pouvait pas non plus introduire de réformes fondamentales aussi longtemps qu'il avait besoin du *may* pour préserver l'unité du Borno. Certes il envoya, dans les années 1830, une ambassade auprès de la Porte, ce qui montre qu'il rejetait la prétention traditionnelle du *may* au titre de calife; mais cela n'eut aucune conséquence à l'époque. Le Borno se trouva en difficulté lorsque l'État ne put s'appuyer ni sur les institutions traditionnelles ni sur une mobilisation idéologique suffisamment forte; c'est à partir de ce moment (mais pas avant, me semble-t-il) qu'il est possible d'analyser la politique du Borno en termes de relations patron-client, en considérant l'intérêt personnel comme la motivation essentielle.

La relation d'interdépendance entre le *may* Ibrāhīm et al-Kanēmi tenait à la personnalité des deux hommes. On le vit lorsqu'à la mort d'al-Kanēmi, en 1837, il fallut établir, sur de nouvelles bases, les relations du *may* avec le *shaykh*; il semble que ce furent les trois conseillers shuwa d'al-Kanēmi

30. U. al-Naqar, 1972, p. 72-74 et 144.

plutôt que son fils ‘Umar qui proposèrent, ou plutôt dictèrent, au *may* de nouvelles conditions. Le *may*, à juste titre, me semble-t-il, ordonna à ‘Umar de venir à sa cour pour y être installé dans les fonctions de son père; mais les conseillers *kukawa* menacèrent le *may* d’attaquer Birni Kafela s’il ne venait pas lui-même prêter allégeance au nouveau *shaykh*. Jamais, à notre connaissance, le *may* n’avait fait une telle visite à Kukawa, et la signification symbolique de cet acte ne saurait être sous-estimée. Le nouveau *shaykh* ne se contenta naturellement pas de cet affront et versa au *may* un tribut inférieur à celui qu’avait versé son père. Les conseillers d’ ‘Umar compromirent ainsi les résultats de vingt années de coopération avec le *may*, ce qui leur coûta la vie, de même qu’au plus ancien conseiller d’al-Kanēmi, al-Hadīdj Sudani, qui aurait sans doute préféré voir succéder au *shaykh* un autre de ses fils, ‘Abd al-Rahmān. L’avènement d’ ‘Umar devait donc l’opposer non seulement au *may* Ibrāhīm, mais aussi à son propre frère.

### Borno (1845-1855) : une période de transition

Le Borno connu, de 1845 à 1855, des difficultés beaucoup plus graves encore que le califat, du fait non seulement des invasions, de la guerre civile et des exécutions, mais aussi du bouleversement du système politique. La dignité de *may* fut abolie, et sa cour dispersée; la cour du *shaykh*, dépourvue de faste, mais qui entretenait diverses relations internationales, disparut elle aussi. En faisant fusionner les fonctions de *shaykh* et de *may*, ‘Umar établit un nouveau mode de gouvernement qui différait non seulement des régimes antérieurs du Borno, mais aussi du régime du califat de Sokoto.

Voici exposés, brièvement, les événements de cette décennie. Voyant son autorité si sérieusement mise en question, le *may* Ibrāhīm incita, en 1846, le sultan du Wadaī à envahir le Borno. Il refaisait ainsi l’erreur qui avait coûté la vie à son père Dunama, vingt-sept ans plus tôt, lorsque celui-ci avait fait appel au sultan du Baguirmi pour combattre al-Kanēmi. Deux des principaux conseillers d’ ‘Umar, Mallam Tīrab et Aḥmad Gonimi, furent tués au cours d’une bataille contre l’armée du Wadaī; ‘Umar fit exécuter le *may* Ibrāhīm après cette bataille, et ensuite défit et tua son successeur, le *may* ‘Alī.

Le nouveau vizir, al-Hadīdj Bashīr, devint le favori du *shaykh*, supplantant ‘Abd al-Rahmān. En 1853, ce dernier fit déposer ‘Umar, et Bashīr fut tué, mais, l’année suivante, il fut lui-même déposé et exécuté. ‘Umar reprit le pouvoir et l’exerça pendant vingt-six ans, jusqu’à sa mort en 1881.

Je crois qu’il ne faut pas voir une simple coïncidence dans le fait que la même décennie se révéla critique tant pour le califat que pour le Borno. Le *djihād*, qui avait opposé les deux États, y avait porté au pouvoir des hommes qui avaient à peu près le même âge; il n’est donc pas étonnant que des problèmes de succession se soient posés en même temps dans les deux États. De plus, le califat n’exerçait plus une aussi forte pression sur le Borno: sur le plan idéologique, les esprits, dans les années 1840, étaient plus préoccupés par le millénarisme et la Tījāniyya que par le *djihād*; tandis que, sur le plan militaire, la détente régnait malgré des campagnes épisodiques et limitées sur les frontières. C’est peut-être justement cette

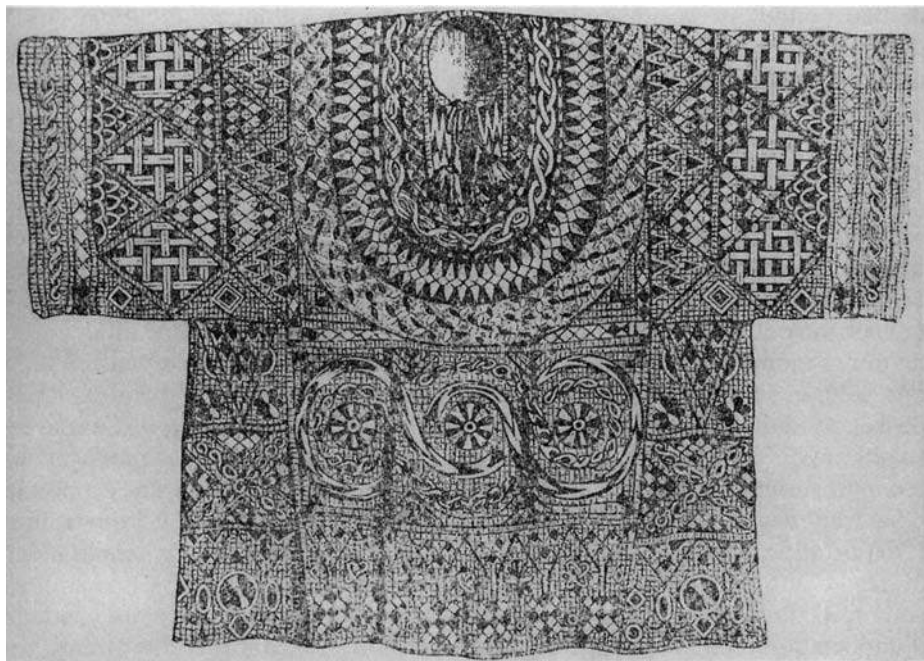
détente qui permit aux rivalités internes de faire surface : la cour de Kukawa n'avait plus besoin du *may* comme symbole de l'unité du Borno ; il n'y avait même plus de besoin d'unité à Kukawa. Une réaction en chaîne s'ensuivit : la guerre civile du Borno encouragea Bukhari à se révolter contre Sokoto ; la confusion qui régnait à la frontière occidentale du Borno conduisit Bashir à prendre des risques excessifs, et 'Abd al-Rahmān à oser déposer 'Umar. L'effet de ces événements sur les masses apparaît dans le soutien qu'elles apportèrent au dirigeant millénariste, Ibrāhīm Sharīf al-Dīn, lorsqu'il traversa le Borno en 1856 dans sa marche vers l'est. Mais il est frappant qu'aucun des deux États n'ait pu ou n'ait voulu tirer profit des désordres que connaissait son voisin, et que la situation soit rapidement redevenue normale après 1855.

La seconde période (1855-1880) : le système politique du Borno

Le Borno fut, pendant cette période, un État unitaire. 'Umar, tout en conservant le titre de *shaykh* et en continuant à résider à Kukawa, donna à sa fonction de chef d'État un caractère plus formel, et s'entoura d'une cour plus nombreuse. Il nomma un premier ministre auquel il conféra des pouvoirs considérables ; mais toute l'autorité était concentrée entre ses mains, et il la délégua à qui bon lui semblait. La cour se composait, comme auparavant, de parents du *shaykh*, de notables libres et d'esclaves fonctionnaires, et, qui plus est, il fut décidé de garder les noms des conseillers d'al-Kanēmi pour les nouveaux titres créés ; mais les esclaves, y compris ceux qui constituaient une armée royale d'environ 3 000 hommes, jouaient un rôle plus important qu'auparavant, même si leurs postes à titre purement individuel étaient totalement soumis au bon vouloir du *shaykh*. Il arrivait que le fils d'un esclave hérite du poste de son père ; mais les esclaves ne pouvaient prétendre, en vertu d'un droit héréditaire, à une fonction ou à un patrimoine déterminé. L'accroissement de la proportion des esclaves dans l'administration eut une incidence sur le processus de recrutement des fonctionnaires libres : en effet, le titre dont héritait un notable libre ne s'accompagnait pas forcément de fonctions ou de pouvoirs spécifiques. Il était donc impossible de préserver l'«équilibre des pouvoirs», et il n'y avait pas de lignages traditionnellement puissants, disposant de leur propre base ; beaucoup de personnages importants ne portaient pas de titre officiel. L'avancement des fonctionnaires se faisait dans le cadre d'une hiérarchie définie par des relations de clientèle avec, à son sommet, le *shaykh*. Par rapport à Sokoto, la concurrence était libre, sans que des droits tenant à la naissance ou au rang y fissent obstacle.

Si cette analyse, qui voit dans la politique du Borno un système de relations de clientèle, est exacte (c'est du reste celle de R. Cohen et L. Brenner), ce système datait de l'époque d'al-Kanēmi, qui, au début, avait confié l'administration de l'État à des esclaves et à quelques amis<sup>31</sup>.

31. L. Brenner et R. Cohen, 1988.



22.6. Blouse brodée d'une femme de Borno, faite dans les années 1870.

[Source : G. Nachtigal, *Sahara and Sudan* (trad. de A. G. B. et H. J. Fisher), 1980, vol. II, Hurst, Londres. © Hurst, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Comme les membres des lignages les plus anciens restaient sans doute fidèles au *may*, le *shaykh* n'eut pas recours à des fonctionnaires héréditaires ; par la suite, la mort de ses anciens conseillers, pendant les désordres de 1846-1854, coupa court à toute évolution dans cette direction. Comme, d'autre part, les fonctionnaires du *may* tombèrent en discrédit après 1846, on voit difficilement quel autre système de recrutement le *shaykh* Umar aurait pu appliquer. C'est peut-être néanmoins commettre un anachronisme que de considérer les relations de clientèle comme le système traditionnel du Borno, ou même comme le système dominant au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les conseillers d'al-Kanēmi n'étaient pas ses clients, mais avant tout ses associés qui jouissaient d'une grande indépendance ; d'où le rôle capital qu'ils jouèrent dans les événements qui suivirent sa mort. On aurait encore pu alors assister à la fondation de dynasties de ministres. Tout bien considéré, je crois pouvoir dire que d'importants changements politiques se sont effectivement produits après la période 1845-1855, mais des changements rendus plus faciles par la simple application, à l'ensemble du personnel politique, du principe observé par al-Kanēmi dans la désignation des esclaves-fonctionnaires.

Aussi importantes que ces tendances politiques furent les transformations de l'économie qui devait servir d'assise au système politique. Le fait marquant de la période est, comme nous l'avons vu, le développement du commerce et de la production du califat, avec la colonisation des terres vierges à l'intérieur des frontières et, à l'extérieur, une extension considérable du rayon d'action des marchands hawsa. Non seulement ceux-ci se rendaient au Borno, mais les marchands du Borno tendaient à s'installer en nombre toujours plus grand en pays hawsa. La détente politique et idéologique entre les deux États le permettait; du reste, les embargos du début du siècle apparaissent comme des mesures exceptionnelles quand on les replace dans la longue histoire des échanges du Borno avec les pays situés à l'ouest. Mais il semble que le Borno, qui se trouvait en concurrence avec les centres commerciaux du califat, ait eu de moins en moins de produits à offrir. Il continuait à exporter du natron bien que celui-ci se heurtât sans doute à la concurrence croissante d'autres types de sel produits ailleurs. Une autre exportation de base, celle des esclaves, semble avoir diminué progressivement; bien qu'il soit possible que la main-d'œuvre servile ait augmenté au Borno, la base productive de son économie ne paraît pas s'y être développée au même rythme que celle du califat. L'exportation ou la réexportation des peaux, du cuir, de l'ivoire ou des plumes d'autruche suivait, comme celle du natron ou des esclaves, les routes commerciales des Hawsa, tandis qu'étaient recherchés de nouveaux produits d'importation, tel l'ivoire de l'Adamawa, sous le contrôle du califat. En somme, il semble que le Borno ait été amené à jouer, par rapport à l'économie du califat, le rôle de fournisseur de matières premières et de consommateur de produits de luxe; ce qui entraîna une diminution des profits tirés du commerce par les détenteurs du pouvoir. Le fait que le Borno soit enfin entré, vers 1850, dans la zone monétaire du cauri, qui englobait l'Afrique occidentale, symbolise cette évolution. Autre symbole: les difficultés rencontrées par les marchands pour recouvrer leurs créances dans la capitale, — peut-être le volume des échanges ne justifiait-il plus ces frais — firent que les marchands nord-africains commencèrent à éviter le Borno. Le commerce transsaharien avait constitué un élément important de la politique d'al-Kanēmi, et c'est à cette fin que le Borno avait repris, dans les années 1840, le contrôle de Zinder, localité importante du point de vue du commerce extérieur. Mais cet atout n'était pas suffisant pour permettre au Borno de résister à la concurrence du califat.

Si l'on additionne tous ces facteurs — augmentation du nombre des courtisans (esclaves et hommes libres), hausse du prix des produits de luxe, insuffisance de la production destinée à l'exportation, fin de l'hégémonie commerciale du Borno —, on comprend mieux que le recouvrement des créances commerciales soit devenu plus difficile, où qu'en 1883 il soit devenu nécessaire de confisquer la moitié des biens de chaque contribuable. Dans la mesure où cette confiscation est la conséquence de l'incapacité chronique des contribuables de payer l'impôt annuel, on peut supposer que l'économie rurale ne produisait plus guère d'excédents. Cependant, nous ne savons, avec précision, rien de ce qui s'est passé dans les campagnes de 1855 à 1880, sinon

qu'il n'y eut pas de révoltes paysannes avant les mouvements millénaristes des années 1880.

La stagnation de l'économie était probablement due en partie à l'incompétence du *shaykh* 'Umar; mais elle avait sans doute une raison plus profonde, qui tenait à la relation existant entre l'économie du Borno et l'économie en expansion du califat.

Si cela est vrai, le Borno offre une illustration éclairante des effets du développement économique du califat sur un État limitrophe, ainsi qu'un modèle permettant de comparer l'expérience d'autres États dans la même situation périphérique. Il semble rétrospectivement que, du point de vue politique, le choix des possibilités offertes au *shaykh* 'Umar et à son administration ait été limité. Le Borno, qui avait déjà du mal à conserver le contrôle du Damagaram au nord-ouest, voyait ses possibilités d'expansion territoriale réelle limitées à l'ouest et au sud par l'expansion du califat, et à l'est par le Baguirmi et le Wadaï. Une autre solution aurait pu consister à réduire le nombre des courtisans et à décentraliser l'administration; mais cette politique serait allée à l'encontre de la tendance suivie depuis plusieurs décennies, aurait sapé le système fondé sur les relations de clientèle, et aurait nécessité une expansion territoriale ou des migrations. En l'occurrence, à la stabilité du règne du *shaykh* 'Umar succéda un troisième type de situation — l'irruption de la violence dans la politique et l'élimination des rivaux; mais ces événements sortent du cadre de ce chapitre.

## Conclusion

Malgré les différences évidentes de superficie et de population qui existaient entre le Borno et le califat, la comparaison de ces deux États met en lumière les facteurs qui expliquent la divergence de leurs évolutions historiques. Si l'on se place au niveau le plus simple, celui des personnes, l'opposition initiale peut se résumer comme suit:

Al-Kanēmi devait partager le pouvoir avec un *may* qui, en en dépit de sa faiblesse militaire, possédait une grande autorité fondée sur le rituel; en revanche, le califat, à l'époque de Muḥammad Bello, n'avait pas de souverain traditionnel de ce genre.

Al-Kanēmi ne disposait pas du vaste réseau de relations familiales et claniques, sur lequel pouvait s'appuyer si efficacement Muḥammad Bello.

En conséquence, al-Kanēmi s'appuyait sur des esclaves et sur ses amis, concentrant le pouvoir entre ses mains, tandis que Muḥammad Bello devait déléguer une partie de ses pouvoirs à ses compagnons *mudjāhidūn* et *murābiṭūn* qui avaient tendance à constituer des lignages ou des groupes de pression locaux.

Après les défaites subies par le Borno, al-Kanēmi dut, pour unir le pays, faire appel à la fidélité traditionnelle envers le *may*, et compter sur son propre charisme, sur le sens de l'intérêt personnel et sur le sentiment partagé d'hostilité envers les Fulbe; tandis que Muḥammad Bello, après le suc-

cès spectaculaire du *djihād*, put unir ses émirs très dispersés autour de la puissante motivation millénariste de l'islam.

Pour compenser la diminution de ses revenus, le Borno dépendait de l'exportation des esclaves, en partie stimulée par les relations privilégiées existant entre le Borno et l'Afrique du Nord; Sokoto, disposant de ressources plus diversifiées, était au contraire demandeur d'esclaves; cette demande étant stimulée par les divers lignages et la petite noblesse, qui avaient besoin de main-d'œuvre pour la production agricole et artisanale, au grand profit de l'économie du califat, à long terme.

Les tensions entre les deux États, durant la première période, constituent en outre un facteur important de leur évolution politique et idéologique. À l'inverse, l'atténuation relative de ces tensions favorisa indirectement les désordres de la période 1845-1855 et leur endiguement.

Après 1855, lorsque la rivalité devint plus économique que politique, le système politique du Borno tendit à faire une place importante aux relations de clientèle et à l'avancement personnel; tandis que le gouvernement du califat favorisait la mise en place de groupes d'intérêts, tout en préservant la fidélité à l'islam, qui, bien qu'elle ne fût plus dominée par l'inspiration millénariste, permettait de limiter ces intérêts et fournissait une règle morale. En raison du dynamisme relatif du califat, qui disposait de surcroît de richesses naturelles supérieures, le Borno vit son économie devenir de plus en plus exsangue; même si la détente permit aux agriculteurs et aux marchands du Borno d'écouler plus facilement leurs produits sur le marché en expansion du califat. Si, au Borno, ce furent les habitants de la capitale qui souffrirent le plus du déclin économique, dans le califat, c'est la petite noblesse pieuse qui semble avoir été la principale victime de l'évolution du régime.



# Le Macina et l'Empire torodbe (tukuloor) jusqu'en 1878

*Madina Ly-Tall*

## Le Macina

Comme nous l'avons vu dans les chapitres 21 et 22, la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle sont marqués, un peu partout en Afrique occidentale, par l'émergence d'une catégorie sociale jusque-là dominée par les sédentaires, les Fulbe nomades. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, leur nombre n'a cessé de grossir par des vagues successives de migrations, et parallèlement, leur poids économique n'a fait qu'augmenter, depuis que l'or a cessé d'être le moteur de l'économie de l'Ouest africain.

Successivement, au Fouta-Djalou et au Fouta Toro, guidés par les idées de justice et d'égalité de l'islam, ils se libérèrent de la domination des sédentaires. Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement gagna les pays hawsa, et, de là, le Liptako et le Macina. Déjà, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne du *faama* de Ségou, Ngolo Jara (Diarra) (1766-1790), une première tentative d'émancipation des Fulbe du delta intérieur du Niger s'était soldée par un échec<sup>1</sup>. Mais c'est surtout au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec Da Monzon (1808-1827), que la pression bambara se fit la plus forte sur le delta intérieur du Niger, créant une situation d'insécurité pour les Fulbe.

1. Pendant huit ans, Ngolo Jara fit une guerre sans merci aux Fulbe. Beaucoup se réfugièrent dans le Wasulu, voir E. Mage, 1868, p. 401. Voir aussi L. Tauxier, 1942, p. 90. Pour les dates des règnes des *faama* de Ségou, nous adoptons en général celles proposées par L. Tauxier qui en a fait une étude critique et comparative. Nous savons que toutes ces dates ne sont que très approximatives.

## La révolution islamique musulmane au Macina : le règne de Seku Aḥmadu (Shaykh Aḥmad Lobbo)

### *Situation d'insécurité des Fulbe dans le delta intérieur du Niger à la veille du déclenchement de la révolution*

Depuis le règne de Ngolo Jara, le pouvoir de Ségou n'a cessé de s'étendre sur tous les pays voisins. Sous Monzon Jara (1790-1808), il s'est manifesté jusqu'au Bundu (Boundou) à l'ouest et au pays dogon à l'est<sup>2</sup>. Avec Da Monzon, les exactions des *tonzon* de Ségou dans les campements fulbe ne firent qu'augmenter. Parallèlement, dans les centres musulmans comme Djenné (Jenne), l'islam, à force de s'accommoder des pratiques coutumières et des exigences du commerce, avait perdu toute vitalité<sup>3</sup>. Or, depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les succès des révolutions fulbe islamiques au Fouta-Djalou et au Fouta Toro avaient ouvert des perspectives nouvelles à toute la communauté islamique de l'Afrique de l'Ouest. Tout près du Macina, dans le Sokoto et le Liptako, les chefferies traditionnelles venaient d'être renversées de 1804 à 1810. De nombreux Fulbe du delta intérieur du Niger avaient participé à ce mouvement. De retour chez eux, ils contribuèrent à la diffusion des nouvelles idées révolutionnaires.

### *Les débuts de la révolution islamique dans le delta intérieur du Niger*

Entre 1815 et 1818, plusieurs marabouts tentèrent d'exploiter l'atmosphère révolutionnaire qui prévalait dans le delta pour secouer le joug bambara. Ce fut d'abord un lettré venu de Sokoto en 1815, Ibn Sa'īd, qui réussit à gagner à sa cause toute la province du Gimbala, mais qui échoua finalement auprès des autres Fulbe, et surtout des Touareg. Au même moment, dans le Farimaka, un autre marabout, Aḥmadu Alfaka Kujajo, prêchait pour le *djihād*. Tous se prévalaient de l'allégeance à 'Uṭṭmān dan Fodio<sup>4</sup>. Mais les deux candidats qui eurent le plus de succès furent Aḥmadu Ḥammadi Bubu Sangare de Runde Siru (Shaykh Aḥmad Lobbo), et al-Ḥusayn Koyta de la province de Fittuga<sup>5</sup>. C'est le premier qui, finalement, s'imposa comme chef du *djihād* au Macina.

### *Seku Aḥmadu, fondateur de la Diïna du Macina*

Né vers 1773 à Malangal, dans la province du Macina, il était remarquable par sa piété, son honnêteté et son humilité; toutes qualités qui faisaient de lui un excellent meneur d'hommes. D'origine sociale modeste, il avait reçu une formation théologique des plus ordinaires<sup>6</sup>. C'est à un âge avancé,

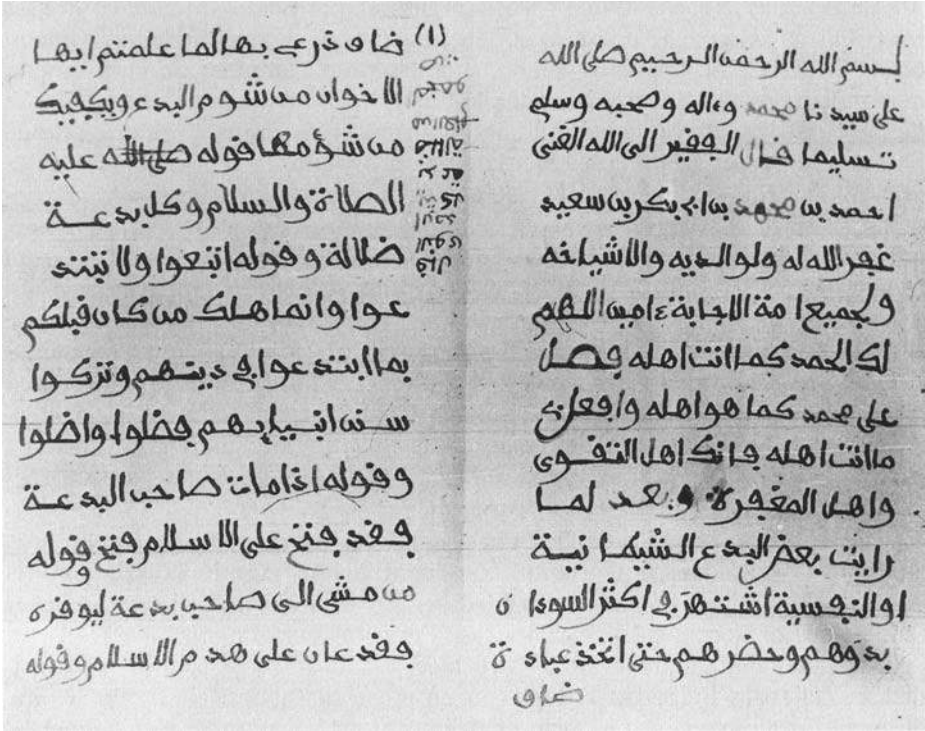
2. L. Tauxier, 1942, p. 101. En 1796, tous les pays compris entre le Niger, le Kaarta et le Bundu furent ravagés, les pays les plus proches (Beledugu, Dedugu, Fuladugu) furent soumis.

3. C. Monteil, 1932, p. 52 à 54.

4. H. Diallo, 1979, p. 138, et F. B. S. Diarah, 1982, p. 97, 98.

5. H. Diallo, 1979, p. 140.

6. F. B. S. Diarah, 1982, p. 84.



23.1. Les pages d'ouverture de al-Idtirar, censé être l'unique livre écrit par Seku Ahmadu (*Shaykh Ahmad Lobbo*).  
 [Photo: A. Batran.]

vers vingt-deux ans, qu'il commença à approfondir ses connaissances auprès d'un grand mystique de Djenné, Kabara Farma. Sa réputation de sainteté et sa prédication en faveur d'un retour à un islam pur attirèrent très tôt vers lui une foule de *tālib* [disciples] déjà gagnés aux idées venues de Sokoto. En 1816, il sollicita l'allégeance à 'Uthmān dan Fodio, qui lui envoya un étendard, et lui décerna le titre de *shaykh*<sup>7</sup>. Il reçut en même temps de Sokoto plusieurs livres de droit musulman<sup>8</sup>.

7. Ce mot est devenu, dans les langues ouest-africaines, *Sheykh*, *Saykhu* ou *Seeku*, que nous écrivons *Seku* pour simplifier; d'où Seku Ahmadu, Sayku 'Umar.  
 8. Selon certaines sources, il reçut quatre livres qui traitaient du commandement, du comportement du prince, des instructions en matière de justice et des passages difficiles du Coran; voir H. Diallo, 1979, p. 138. Outre cette allégeance au chef du *djihad* de Sokoto, au moins dans ses débuts, Seku Ahmadu a été fortement favorisé par la manipulation qu'il fit subir au *Tārikh al-Fattāsh* pour se faire passer pour le douzième calife, dont la venue a été prédite à Askiya Muhammad, lors de son pèlerinage à La Mecque (voir M. Ly-Tall, 1972). La croyance des populations opprimées du XIX<sup>e</sup> siècle à un madhī avait été déjà bien exploitée par 'Uthmān dan Fodio dans le pays hawsa.

Ce fut sous la forme d'une révolte organisée par Seku Aḥmadu contre les exactions de la dynastie des *ardo* et de leurs alliés de Ségou que le mouvement éclata en 1818<sup>9</sup>. Le *faama* de Ségou, sous-estimant l'ampleur du mouvement, demanda à une de ses colonnes qui allait dans le Gimballa pour une opération de police de « punir en passant le marabout et ses partisans »<sup>10</sup>. La défaite de l'armée de Ségou à Nukuma (Noukouma) provoqua un regroupement de la grande majorité des Fulbe autour de celui qui faisait désormais figure de protecteur contre la tyrannie bambara. Parallèlement, les marabouts de Djenné, qui avaient dès l'abord affiché une grande hostilité à Seku Aḥmadu, furent réduits, en 1819, après un long siège. Les Fulbe se convertirent en masse, et, très vite, grâce à un esprit d'organisation exceptionnel, le Macina s'imposa comme un État musulman puissant, aux portes de Ségou. La guerre fut implacable entre les deux voisins, sous le règne de Da Monzon. Elle était encore assez vive en mars 1828, quand René Caillié arriva à Djenné: « Ségo-Ahmadou, chef du pays de Jenné, continue toujours une guerre très vive aux Bambaras de Ségo, qu'il voudrait rallier à l'étendard du Prophète; mais ces Bambaras sont belliqueux et lui résistent<sup>11</sup>. »

Elle ne s'arrêta que bien après le passage du voyageur français, par suite de l'épuisement des combattants, consécutif à une grande disette dans la région<sup>12</sup>. Les Bambara finirent par se rendre à l'évidence, et par accepter l'idée de la présence, à leurs frontières, d'un État musulman.

Mais Seku Aḥmadu avait à faire face à une autre résistance plus insidieuse, celle des Fulbe du Fittuga, où un autre marabout, al-Ḥuṣayn Koita, dirigeait un mouvement qui avait également pour vocation le déclenchement d'un *djihād* dans le delta intérieur du Niger. Situé sur la route qui reliait Tombouctou à Gwandu, le Fittuga avait une importance commerciale capitale, à la fois pour les Kunta et pour Sokoto. Muḥammad Bello, le successeur d'Uṯmān dan Fodio, appuyait d'autant plus le mouvement d'al-Ḥuṣayn Koita que Seku Aḥmadu, lui, avait profité de la crise de succession qui avait éclaté au lendemain de la disparition d'Uṯmān dan Fodio pour rompre l'allégeance à Sokoto. Le Fittuga, soutenu par les Kunta et par Muḥammad Bello, résista à Seku Aḥmadu jusqu'en 1823, date à laquelle il fut réduit, et son chef exécuté<sup>13</sup>. La voie était désormais ouverte pour la conquête de Tombouctou.

Depuis le démembrement de l'Empire songhay, aucun pouvoir politique ne s'était imposé de façon durable à Tombouctou. Soumise tantôt à l'influence des Arma, tantôt à celle des Bambara ou des Touareg, Tombouctou avait réussi à maintenir la prospérité de son commerce grâce à la protection des Kunta, « tribu maure » qui s'y était imposée dans la seconde moitié du

9. Voir A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962. p. 29-31.

10. C. Monteil, 1932, p. 103.

11. R. Caillié, 1830, t. II, p. 214.

12. L. Faidherbe, 1863, p. 11.

13. H. Diallo, 1979, p. 138-142.

XVIII<sup>e</sup> siècle. Fins commerçants, ils étaient devenus les protecteurs de toutes les pistes qui reliaient les différentes régions du Sahara à Tombouctou. Ils bénéficiaient en même temps d'une grande autorité religieuse dans toute la région depuis que l'un des leurs, Muḥammad al-Mukhtar al-Kuntī (1729/1730-1811), y avait introduit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la confrérie Kadirīyya. Son petit-fils al-Mukhtar al-Saghīr, à l'appel des commerçants et chefs politiques de Tombouctou, se porta en 1826 au secours de la célèbre métropole investie par les troupes du Macina :

« En 1826, les Fulbe du Macina s'emparèrent de Tombouctou et faillirent ruiner à tout jamais son commerce, les exactions des conquérants s'étant étendues non seulement sur la population idolâtre (Mandingue, Mossi, Sonrhai), mais encore sur les coreligionnaires marchands du Touat et de Gadamès. Ces derniers se voyant opprimés firent venir de l'Azaouad le cheikh El-Mouchtar, frère aîné d'El-Bekhay de la tribu des Kunta, homme très influent auprès des populations berbères, et lui confièrent leurs intérêts<sup>14</sup>. »

Le chef kunta ne réussit pas à empêcher la prise de la ville, et son occupation par une organisation militaire, jusqu'à la mort de Seku Aḥmadu<sup>15</sup>. Au lendemain de cette disparition en 1845, l'autorité du Macina s'étendit de Djenné à Tombouctou, et de la région de Nampala au pays dogon<sup>16</sup>. En vingt-sept années de règne, Seku Aḥmadu a également doté le nouvel État théocratique, surnommé *diina* [la religion], de solides structures religieuses et administratives.

#### *Les institutions de la Diina*

Comme au Fouta-Djalon, au Fouta Toro et dans les pays hawsa, la loi islamique régissait tous les secteurs de la vie de l'État. Un grand conseil de quarante membres, désignés par Seku Aḥmadu, l'assistait dans tous les domaines de l'exercice du pouvoir. Pour être membre de cette illustre assemblée, il fallait être marié; avoir une vie irréprochable; justifier d'une bonne culture et avoir quarante ans. Deux de ces grands conseillers constituaient un conseil restreint auprès de Seku Aḥmadu, avec lequel ils étudiaient toutes les affaires de l'État avant de les soumettre au grand conseil.

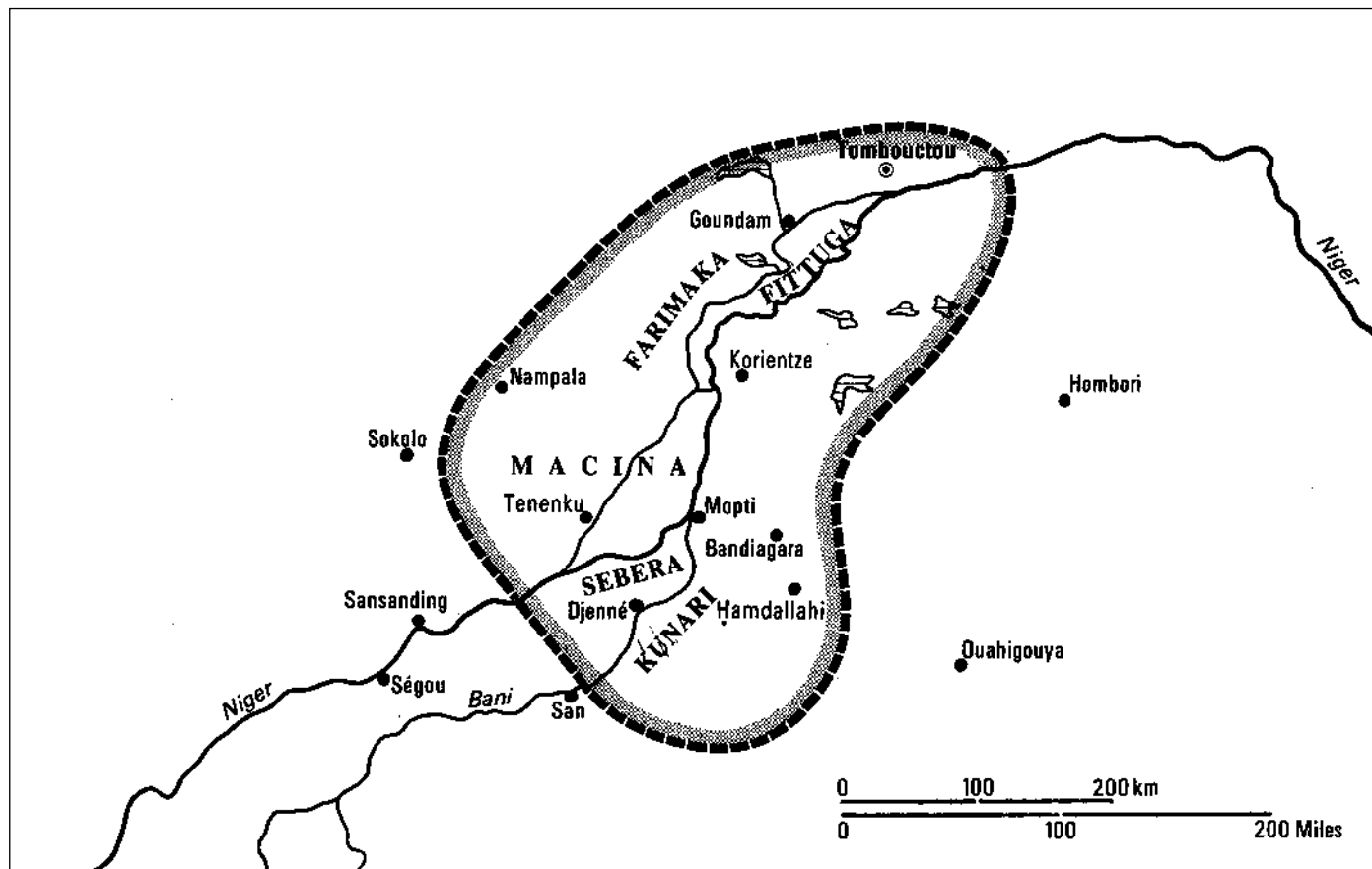
La justice était partout rendue en première instance par des *kāḍī*. L'organisme judiciaire suprême était théoriquement le grand conseil; mais, passées les premières années où il n'arrivait pas toujours à s'imposer à certains vieux marabouts plus instruits que lui<sup>17</sup>, Seku Aḥmadu finit par faire admettre au grand conseil tous ses points de vue. Plusieurs anecdotes rapportées par A. Hampaté Bâ et J. Daget ont tendance à montrer que Seku Aḥmadu ne

14. J. Ancelle, 1887, p. 114; voir aussi H. Barth, 1863, vol. IV, p. 32-33; P. Marty, 1920-1921, vol. I, p. 75; A. Raffeneil, 1856, vol. II, p. 352-353.

15. L. Faidherbe, 1863, p. 11; M. Delafosse, 1972, vol. II, p. 236-239.

16. M. Delafosse, 1972, vol. II, p. 236-237; voir aussi L. Faidherbe, 1863, p. 51.

17. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 62.



23.2. *Le Macina à son apogée, 1830* (d'après M. Ly-Tall).

respectait pas toujours les institutions relativement démocratiques mises en place par lui-même. Il s'est notamment opposé de façon très vive à l'abolition des castes décidée par le grand conseil :

« Les marabouts du grand conseil, se basant sur le verset coranique: “tous les croyants sont des frères”, avaient demandé l'abolition des castes. Le lendemain, Seku Aḥmadu fit cuire des lézards, des grenouilles, des poissons, des poulets et du mouton, tout ensemble. Il présenta le plat aux marabouts et les invita à manger. “Comment, s'écrièrent-ils, tu veux nous faire goûter un tel mélange?” “Y a-t-il, dans toutes ces viandes, une seule qui soit interdite par le Coran?” répliqua Seku Aḥmadu. “Non, mais bien que le Livre ne l'interdise pas, il nous répugne de manger du lézard et de la grenouille et de mélanger ces viandes avec celles que nous avons l'habitude de consommer”. “De même, bien que le Livre ne l'interdise pas, il me répugne de mélanger les nobles et les gens de caste et de supprimer la barrière par laquelle nous avons l'habitude de les séparer”<sup>18</sup>. »

Les sanctions étaient très sévères. Aḥmadu-Hammadi Samba-Bukari, dit Hambarke Samatata, qui faisait office de représentant du ministère public, était d'une très grande rigueur: « Il avait toujours à portée de la main son livre de jurisprudence, son Coran, son sabre et un fouet. Durant tout le temps où la *diina* se trouvait à Nukuma, il rendait la justice sur place et exécutait lui-même la sentence séance tenante<sup>19</sup>. »

Avec la même rigueur, impôts et taxes étaient perçus par des fonctionnaires rémunérés en partie avec le fruit de leur travail. En plus des redevances ordinaires prévues par l'islam (*zakāt*, *muddu*, *usuru*), le grand conseil a institué le *paabe*, ou effort de guerre, pour ceux qui ne pouvaient pas y participer physiquement, et pour les pays vaincus et non islamisés<sup>20</sup>. En outre, de grands domaines étaient cultivés par des captifs pour le compte de la *diina*. La province du Macina produisait beaucoup de riz, de mil et des légumes divers<sup>21</sup>.

Le commerce, en revanche, a beaucoup souffert de l'état de guerre constant avec les voisins bambara. Djenné, la grande métropole marchande de la région, n'était plus en relation avec le Bure (Bouré), et ses marchés étaient désertés par les Maures :

« Cette guerre fait beaucoup de tort au commerce de Jenné, parce qu'elle intercepte toute espèce de communication avec Yamina et Sansanding, Bamako et Bouré, d'où l'on tire l'or qui circule dans tout l'intérieur [...]. Les marchands et négociants de Jenné souffrent beaucoup de cette guerre mais ils craindraient de se plaindre ouvertement; je crois, d'ailleurs,

18. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 67-68. Sur le caractère souvent personnel du pouvoir de Seku Aḥmadu, voir aussi C. Monteil, 1932, p. 108 et p. 112-113.

19. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 65.

20. *Ibid.*, p. 67 et 280.

21. R. Caillié, 1830, vol. II, p. 217-128.

qu'ils n'y gagneraient rien. Plusieurs Nègres me dirent que, depuis qu'elle avait éclaté, les Maures désertaient cette place de commerce pour aller à Sansanding<sup>22</sup>. »

Administrativement, le pays fut divisé en cinq provinces militaires, confiées à des parents ou fidèles disciples. Dans le Jenneri, 'Uthmān Bukhari Hammadun Sangare, son premier disciple, devait surveiller le trafic sur le Niger et la frontière entre le Niger et le Bani; il portait le titre de *amiiru-manhgal*<sup>23</sup>. De Tenenku, le chef de la province du Macina, Bori Hamsala, un neveu de Seku Aḥmadu, devait veiller sur la frontière occidentale. Le chef de Fakala, Alfaa Samba Fuuta, était chargé de la surveillance de la rive droite du Bani. Enfin, les chefs du Haïre, du Nabbe et Dunde, devaient respectivement surveiller les frontières orientales et la région des Lacs.

Hamdallahi, la nouvelle capitale créée en 1820, était le siège du pouvoir central. Nukuma, située en pleine zone d'inondations, était trop vulnérable pendant les hautes eaux. Seku Aḥmadu lui préféra un site plus défensif, à 25 km au sud - sud-est de la ville actuelle de Mopti, dans une zone de contact entre terres inondées et terres exondées. Les travaux ont duré trois ans. La mosquée construite par des maçons de Djenné et le palais de Seku Aḥmadu étaient les monuments les plus imposants de la cité. La ville populaire, qui comptait environ vingt-huit quartiers, était entourée d'un mur d'enceinte percé de quatre portes. La police était assurée par sept marabouts assistés d'un grand nombre de cavaliers qui sillonnaient les quartiers par petits groupes. La ville passait pour être très propre<sup>24</sup>.

La vie à Hamdallahi était réglée par la plus grande austérité. L'emploi du temps des différentes catégories de la société était rigoureusement réglementé. Après la prière du soir, par exemple, toute personne rencontrée dans la rue devait décliner son identité et, si elle était mariée, elle comparait devant la justice. En ville, les cavaliers ne pouvaient, sous peine de sanctions graves, jeter un coup d'œil dans les habitations qu'ils longeaient; les veuves, jeunes ou âgées, devaient être cloîtrées pour éviter que les vieillards ne se remémorent leur jeunesse, etc.

L'œuvre maîtresse de Seku Aḥmadu fut sans conteste l'effort entrepris pour sédentariser les Fulbe. Outre Hamdallahi, il fit procéder à la construction de nombreux villages de cultures et d'élevage. Cette dernière activité, comme il se devait, a retenu toute l'attention des organisateurs. Les pâturages, la transhumance furent réglementés avec minutie. On retrouvait là aussi un type d'organisation paramilitaire<sup>25</sup>.

Toutes ces institutions n'ont porté leurs fruits que sous Aḥmadu-Seku.

22. *Ibid.*, p. 214-215.

23. C'était le général en chef de l'armée.

24. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 43-50; voir aussi F. B. S. Diarah, 1982, p. 122-139.

25. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 81-103; voir aussi N. Waigalo, 1977, p. 8 et 9.





23.3. Ruines d'une tour de défense du tata [forteresse] d'*Hamdallahi*.  
[Photo : Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), Dakar.]

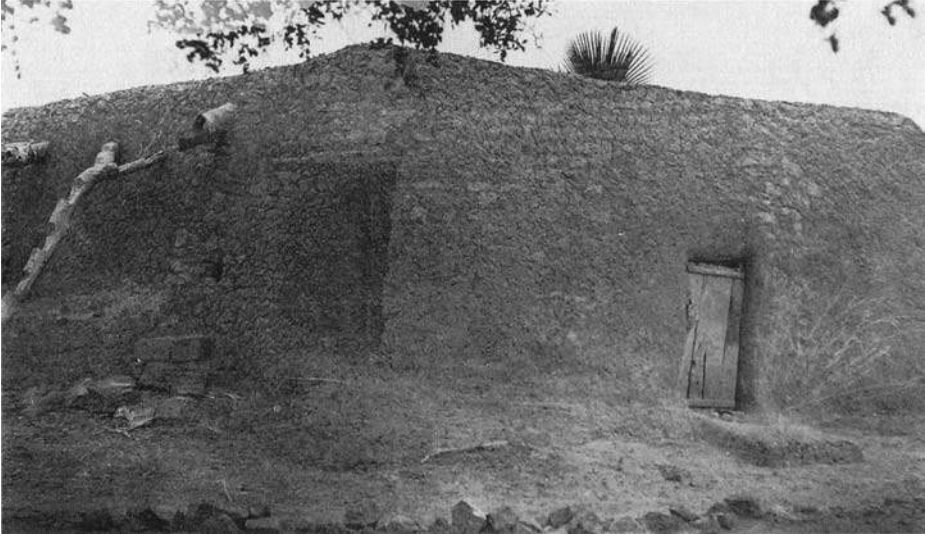
### Le règne d'Aḥmadu-Seku : 1845-1853

Ce règne est considéré au Macina comme le plus calme et le plus prospère, par opposition à celui de son père, riche en guerres, et à celui de son fils, profondément marqué par le conflit avec Sayku ʿUmar (al-Haḍḍj ʿUmar)<sup>26</sup>, mais les débuts n'ont pas été faciles. Les premières difficultés ont surgi au moment de la succession. Seku Aḥmadu mourut le 19 mars 1845. Selon les traditions du Macina, les seuls critères retenus, en principe, pour la nomination d'un nouveau chef de la *diina* étaient la science et la dévotion. Si les partisans d'une succession dynastique en faveur de la famille de Seku Aḥmadu ont pu calmer les appétits de son neveu Balobbo en lui décernant le poste de général en chef de l'armée, il restait d'autres personnes, comme Alfaa Nuhum Tayru et al-Haḍḍj Modi Seydu, qui n'étaient pas de la famille du chef défunt, mais qui remplissaient, mieux que l'aîné de ce dernier, les conditions exigées<sup>27</sup>. La nomination de Aḥmadu-Seku n'a pas manqué de provoquer un certain malaise.

La rigueur de la *diina* devenait de plus en plus intolérable pour les jeunes. Aussi, dès que le nouveau chef fit savoir ses intentions de poursuivre, sans rien y changer, la politique de son père, des pamphlets furent chantés dans tout

26. I. Barry, 1975, p. 24-25.

27. *Ibid.*, p. 15.



23.4. Tombeau de Seku Aḥmadu à Hamdallahi.

[Photo: Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), Dakar.]

Hamdallahi contre « ces vieux marabouts enturbannés, toujours prêts à faire appliquer strictement les lois islamiques sans la moindre indulgence »<sup>28</sup>.

À ces difficultés intérieures s'est ajouté, dès l'annonce de la mort de Seku Aḥmadu, le soulèvement des Bambara du Saro et des Touareg de la région de Tombouctou: « Lorsqu'on annonça la mort de Seku Aḥmadu, tandis que le Macina faisait éclater sa douleur, des tam-tams joyeux retentissaient dans les pays bambara, et les mêmes Touareg, ceux précisément de la mare de Gossi, avaient aussitôt organisé des fêtes pour remercier le ciel de les avoir débarrassés de leur plus redoutable ennemi<sup>29</sup>. »

Si la répression dans le Saro, pays d'origine de la mère de Balobbo, n'a jamais été très violente, elle fut menée contre les Touareg avec la plus grande énergie par le même Balobbo, qui, nous dit-on, voulait saisir cette occasion pour prouver au grand conseil qu'il avait eu tort de lui préférer son cousin<sup>30</sup>.

Profitant de la crise de succession à Hamdallahi, les Touareg de la région de Tombouctou s'étaient débarrassés de Sansirfi, qui y représentait le pouvoir central; ils avaient même proclamé leur indépendance. Dès le début de l'année 1846, Balobbo marcha contre eux. Attaqués par surprise, ils furent taillés en pièces par les lanciers fulbe, près de la mare de Gossi. Ils demandèrent à la famille Kunta d'intercéder en leur faveur. Shaykh Sīdī

28. *Ibid.*, p. 21; voir aussi A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 259.

29. I. Barry, 1975, p. 21.

30. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 259, 266-267.

al-Mukhtar étant décédé peu de temps après Seku Aḥmadu, ce fut son frère Shaykh Sīdī al-Bekkaay qui engagea les pourparlers avec le Macina. Promu illégalement au titre de Shaykh al-Kuntī, Sīdī al-Bekkaay était décidé à tout mettre en œuvre pour avoir la direction effective des affaires de Tombouctou<sup>31</sup>. Malgré l'opposition des chefs de Ḥamdallahi, il s'y rendit en 1847; il réussit à obtenir la suppression de la garnison militaire de Tombouctou; mais n'arriva pas à empêcher Sansirfi de se réinstaller à son poste. Après les Touareg, les Bam-bara du Monimpe ont été la deuxième grande cible de Ḥamdallahi sous Aḥmadu-Seku. Les dernières années de ce règne ont été néanmoins assez paisibles, et, dans l'ensemble, alliant à la fois la fermeté et la diplomatie, le successeur de Seku Aḥmadu réussit à maintenir intactes les frontières du royaume et à rétablir, à l'intérieur, une certaine entente. À sa mort, en février 1853, les difficultés tant intérieures qu'extérieures resurgirent, amplifiées.

### Aḥmadu-Aḥmadu, dernier roi du Macina : 1853-1862

Ce règne s'ouvrit par une grande crise de succession, mettant aux prises les différents membres de la famille de Seku Aḥmadu. L'habitude s'était déjà établie de choisir le chef de la *dīna* parmi les descendants de Seku Aḥmadu. Balobbo, qui était certes un prestigieux chef militaire, savait qu'il ne remplissait pas toutes les conditions, notamment celle de l'érudition, pour être choisi. Il intrigua alors avec le jeune Aḥmadu-Aḥmadu, fils du défunt<sup>32</sup> et réussit à le faire nommer à la magistrature suprême en espérant bien le tenir en tutelle<sup>33</sup> jetant ainsi les germes de la discorde au Macina. Le candidat qui remplissait toutes les conditions pour être élu, Abdullahi-Seku, frère du défunt, ne s'avoua pas vaincu :

« Il décida avec l'appui des Kunta, des armées du Kunari et du Haïre de marcher sur Ḥamdallahi qu'il assiégea. La capitale se divisa en partisans de Aḥmadu-Aḥmadu et de Abdulaye-Seku. L'émotion était vive. Le choc pouvait avoir lieu à n'importe quel moment; le pire fut évité grâce à l'intervention de la vieille Adya auprès de son fils Abdulaye-Seku<sup>34</sup>. »  
Mais à partir de ce moment, le Macina se divisa en parties ennemies qui se faisaient une guerre sourde<sup>35</sup>.

Le règne d'Aḥmadu-Aḥmadu ne fit qu'accentuer ces divisions. Il n'avait ni la culture ni l'envergure politique de ses prédécesseurs. Dès

31. Il venait d'évincer son aîné Shaykh Sīdī Hammada du titre de *cheikh al-Kuntī*, qui revenait de droit à ce dernier. Barth, qui pourtant était un ami, signalera, parmi les traits de caractère de Sīdī al-Bekkaay, celui de n'hésiter devant aucun moyen pour arriver à ses fins (H. Barth, 1863, vol. IV, p. 86-87); voir aussi A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 274).

32. Son âge varie entre dix-huit et vingt-quatre ans selon les informateurs.

33. A. Hampaté Bâ et J. Daget, 1962, p. 286. Voir aussi I. Barry, 1975, p. 29-30; N. Waïgalo, 1977, p. 1-2.

34. C'était aussi la mère du défunt et la grand-mère d'Aḥmadu-Aḥmadu. Elle passait pour avoir un faible pour son petit-fils.

35. N. Waïgalo, 1977, p. 2.

son accession au pouvoir, il apporta des bouleversements profonds aux fondements mêmes de la *dīna*: les vénérables marabouts furent remplacés par des jeunes de son âge, les mœurs libéralisées<sup>36</sup>. Quarante ans après la fondation de la *dīna*, nous dit Ibrahima Barry, l'enthousiasme était tombé, «les rivalités, les mesquineries, les intérêts personnels reprirent le dessus»<sup>37</sup>; et ce même auteur nous rapporte une anecdote assez significative de l'atmosphère qui régnait dans la classe dirigeante du Macina: un des membres du complot de Balobbo, arrêté par Sayku 'Umar, dit un jour à son geôlier qui se moquait de lui, «quelle que soit la peine que j'encours [il devait être passé par les armes], je la préfère au commandement du petit». Le petit, c'était Aḥmadu-Aḥmadu<sup>38</sup>.

On comprend aisément que le Macina, miné par ces divisions internes, n'ait pas pu opposer une résistance efficace au mouvement de Sayku 'Umar.

## L'Empire torodbe (tukuloor)

Dans le Soudan occidental, comme dans le Soudan central, la traite négrière, en bouleversant les fondements traditionnels de la société, a créé une situation de crise constante et favorisé l'apparition, un peu partout, d'États qui ne survivaient que par le commerce des esclaves. Au Fouta-Djalon, au Fouta Toro, à Sokoto ou au Macina, où la communauté musulmane était assez importante, la réaction de l'islam à cette situation a revêtu le caractère d'une révolution nationale, dirigée par l'ethnie la plus opprimée de l'époque, les Fulbe. L'esclavage ne fut pas supprimé; mais il fut réglementé par un texte de droit, le Coran. À l'ouest du Niger, entre le Macina, le Fouta-Djalon et le Fouta Toro, une poussière de petits États, dépendant plus ou moins de Ségou ou du Kaarta, échappaient encore à la loi islamique. Morcelés, en proie à des divisions internes, ils ne sauront pas opposer une résistance efficace au prosélytisme combattant d'une jeune confrérie islamique, la Tijāniyya<sup>39</sup>.

36. I. Barry, 1975, p.32, 36, 38-41; N. Waïgalo, 1977, p.34. Voir aussi F. B. S. Diarah, 1982, p.321-332.

37. I. Barry, 1975, p.42.

38. *Ibid.* Sur les divisions internes du Macina sous le règne de Aḥmadu-Aḥmadu, voir aussi E. Mage, 1868, p.263; al-Hajj 'Umar Tal, 1983, p.52-53.

39. Du nom de son fondateur Aḥmad al-Tijāni (1737-1815), cette confrérie vit le jour dans le Sud algérien vers 1782. Elle se répandit très vite dans toute l'Afrique du Nord, et notamment au Maroc où la Zāwiya de Fès en devint le centre le plus important. Elle se différenciait des autres confréries par son caractère relativement plus libéral et la simplicité de ses principes de base. C'est par les Idawa 'li qu'elle fut introduite pour la première fois au sud du Sahara, mais elle n'y connaîtra une grande diffusion que par Sayku 'Umar.

## Le *djihad* de al-Hadjjī ‘Umar et la naissance de l’empire musulman de Ségou, 1852-1864

Après les succès du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l’islamisation marquait un peu partout le pas. Les nouvelles théocraties avaient été, elles aussi, secouées par des crises de succession auxquelles il faut ajouter, pour le Soudan occidental, le danger que représentait la puissance française, adversaire résolu de la religion musulmane. C’est ainsi qu’au Fouta Toro, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l’islam était menacé à la fois de l’intérieur, de l’est et de l’ouest. Le mouvement de Sayku ‘Umar fut une réponse à cette situation.

### *Les grands traits de la vie d’‘Umar Saydu*

‘Umar Saydu (al-Hadjjī ‘Umar) est né vers 1796<sup>40</sup> à Halwar, dans le Toro, la province la plus proche de la colonie française de Saint-Louis. Issu d’une famille qui avait participé activement à la grande révolution islamique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toute son enfance baigne dans la culture islamique. Son intelligence exceptionnelle et sa perspicacité lui font assimiler et approfondir très tôt toutes les sciences islamiques. Il ne tarda pas à rejeter la vieille confrérie *Ḳadirīyya*<sup>41</sup> derrière laquelle s’étaient créées un peu partout, en Sénégambie, de véritables féodalités maraboutiques. Initié à la jeune confrérie *tijāni*, il quitta le Fouta en 1826 pour aller approfondir, à sa source, les principes de sa nouvelle confrérie. Il ne sera de retour dans son village natal qu’au début de 1847<sup>42</sup>.

Vingt années de voyages, dont trois aux lieux saints de l’islam, lui conférèrent un savoir unique en Afrique noire à cette époque, et une grande expérience, tant des pays musulmans parcourus que des États non islamisés. Il revint avec le titre de calife de la *Tijāniyya*<sup>43</sup>, avec la mission d’achever l’islamisation de l’Afrique noire.

À Sokoto, où il séjourna de 1830 à 1838<sup>44</sup>, il fit auprès de Muḥammad Bello l’apprentissage de la guerre sainte. Sa vaste culture et sa forte personnalité firent de lui l’un des personnages les plus importants de l’État musulman de Sokoto. En 1838, rappelé par les siens, il se dirigea vers son pays. Le Fouta Toro, affaibli par les interventions de plus en plus fréquentes des Français et par les incursions périodiques des Massassi dans ses provinces orientales, ne

40. Les traditions du Fouta le font naître à la veille de la bataille de Bungowi, livrée en 1796 par l’Almami Abdul-Kadri pour convertir à l’islam le *damel* du Kayor, Amari Ngone Ndella. C’est la naissance imminente d’‘Umar qui a empêché son père Saydu ‘Uthman, un des disciples de Sulaymān Bal, de participer à cette bataille. Voir, entre autres, M. Kamara, 1975, p. 154, et F. Dumont, 1974, p. 4.

41. La *Ḳadirīyya* est une des confréries les plus anciennes au sud du Sahara, où elle fut introduite par les Kunta.

42. F. Carrère et P. Holle, 1855, p. 194.

43. C’est-à-dire le commandant suprême de la confrérie pour le pays des Noirs.

44. Ce sont les dates admises par les historiens de l’Université Ahmadu Bello de Zaria (Nigéria) d’après une correspondance du 24 décembre 1981 du chef de département de l’époque, Mahdī Adamu.

pouvait plus être une base solide pour le déclenchement d'un *djihad*. 'Umar se fixa donc au Fouta-Djalou, où la Tijāniyya comptait de nombreux adeptes et où, au sein même de la Qādirīyya, il savait pouvoir compter sur l'appui des *alfaayaa*, musulmans intégristes et chauds partisans d'un islam combattant<sup>45</sup>. Malgré l'hostilité du parti *soriyaa* au pouvoir, Sayku 'Umar fait de Jegunko la première base de ses opérations; recrutements, achats d'armes s'intensifient. Parallèlement, il met au point, à travers son ouvrage le plus célèbre, le *Rimah*, l'instrument idéologique de son action<sup>46</sup>. À son retour de la campagne d'explication et de recrutement au Fouta Toro en 1847, il accélère les préparatifs et transfère sa capitale à Dinguiraye, en pays jalonke, dont le chef, Gimba Sakho ne tarda pas à regretter de lui avoir donné asile. Convaincu néanmoins de sa supériorité militaire, Gimba Sakho lança ses troupes contre Dinguiraye. Il fut repoussé et, après plusieurs succès sur de petits villages voisins, les *mudjāhidūn*<sup>47</sup> s'emparèrent, en 1852, de la redoutable forteresse de Tamba, la capitale du pays jalonke.

### *Le déclenchement du djihad*

Venus du pays de Ségou, les Massassi fondèrent, entre le milieu des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, un État dont l'influence se manifesta du Bakhunu (Bakhounou) au Gajaga.

Sa puissance reposait sur une armée de métier redoutable, composée essentiellement de captifs de la Couronne, dévoués corps et âme à leurs maîtres. Toujours au premier rang, c'étaient eux qui se chargeaient de faire des brèches dans les camps ennemis. Leur chef jouait un rôle de premier plan à la cour du *faama*<sup>48</sup>, surtout au moment des changements de règne. C'était lui qui dirigeait toutes les affaires du pays, entre la mort d'un *faama* et l'intronisation de l'héritier présomptif<sup>49</sup>. Le deuxième élément qui faisait la force des troupes du Kaarta, c'était leur cavalerie montée presque exclusivement par des Massassi. Enfin, une certaine maîtrise de la fabrication de la poudre faisait de cette armée une des plus redoutées du haut Sénégal.

Le pouvoir était organisé en une sorte de monarchie absolue où on se succédait en ligne collatérale au sein de la famille Kurubari (Kulibali). Une justice prompte et sévère achevait de donner à cet État une grande effi-

45. Voir Tal, al-Hajj 'Umar, s.d. b, T. Diallo, 1972, p.37, 38, 148 à 150. Les *soriyaa*, au contraire, issus du chef militaire Ibrahim Sorri-Mawdo qui ne dut son intronisation qu'à la pression constante qu'exerçaient sur le nouvel État les Jalonke et les Fulbe, étaient plus politiques que religieux.

46. Il y développe, dans un langage simple qui le met à la portée de ses compatriotes, les principales thèses de la Tijāniyya, enrichies de son expérience personnelle, et des commentaires de nombreux savants de cette nouvelle confrérie. Recopié en de nombreux exemplaires, il est diffusé dans toute l'Afrique subsaharienne et même au-delà. F. Dumont (1974, p. 64-75) nous dit que le *Rimah* est encore aujourd'hui « le livre par excellence des lettrés tijāni, du plus modeste marabout au guide le plus élevé ».

47. Nom donné dans l'islam aux combattants de la foi.

48. C'est le titre que portaient les rois bambara.

49. A. Rafflenel, 1856, vol. I, p.387.

cacité d'intervention, tandis que, par un judicieux système endogamique, les Massassi renforçaient leur puissance par des alliances matrimoniales étudiées.

Très vite, ils étaient devenus les grands arbitres de tous les conflits de la Sénégambie<sup>50</sup>. Leur appui était souvent sollicité pour régler les différends qui opposaient tel pays à tel autre, ce qui leur donnait l'occasion de faire de fructueuses razzias. De loin mieux formés à l'art de la guerre que leurs voisins, ils tiraient en outre de ces bons services un lourd tribut. Ainsi, une à une, toutes les petites chefferies de la région, le Bundu, le Xaso, le Gajaga, furent déstabilisées. Leur pression se faisait sentir jusque dans les provinces orientales du Fouta Toro<sup>51</sup>.

Il en fut ainsi jusqu'à la guerre civile qui éclata, en 1843, au Kaarta entre Massassi et Jawara (Diawara). Quand ils arrivèrent dans le pays vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premiers se comportèrent comme les protecteurs des seconds qu'ils avaient trouvés sur place. Mais, une fois à la tête du pays, ils ne tardèrent pas à se conduire en vrais maîtres et à refouler vers le sud les Jawara, qui furent désormais soumis à de lourds impôts et à toutes sortes de vexations<sup>52</sup>. En 1843, les Jawara chassés de Nioro, leur capitale, se révoltèrent, plongeant le Kaarta dans une guerre civile qui allait durer sept ans. Les Massassi gagnèrent la guerre en 1850; mais ils étaient désormais affaiblis et divisés<sup>53</sup>.

Les Massassi de l'Ouest (ceux de la région de Koniakary) n'avaient pas voulu participer à la guerre contre les Jawara, déclarée, selon eux, par Mamadi Kandia, le dernier roi kurubari, pour des raisons personnelles<sup>54</sup>. Pour se venger, ce dernier les laissa seuls face à l'armée musulmane. Après la prise de Koniakary, les Massassi se rassemblèrent à Yeliman pour défendre, en vain, l'ancienne capitale royale: elle fut détruite en février 1855, entraînant la soumission de Mamadi Kandia et de tous les chefs du Kaarta (les chefs des Jawara, des Kagoro, des Fulbe du Bakhunu). Le 11 avril 1855, ce fut l'entrée triomphale des *mudjāhidūn* à Nioro. Les Massassi se virent imposer les règles de l'islam.

Elles apportaient dans leur vie de tous les jours des bouleversements tels que des révoltes ne tardèrent pas à éclater un peu partout, tenant les troupes musulmanes en haleine jusqu'en 1856. La répression fut d'une extrême violence; Mamadi Kandia et un grand nombre de Massassi furent mis à mort. Ceux qui échappèrent se plièrent vers les frontières de Ségou.

50. A. Hampaté Bâ, enregistrements des 10 et 11 février 1982. Voir aussi F. Carrère et P. Holle, 1855, p. 181; et E. Mage, 1980, p. 97.

51. Les esclaves capturés lors de ces guerres et razzias étaient vendus aux autorités de Saint-Louis ou de la Gambie, dont ils étaient devenus les grands fournisseurs.

52. A. Raffenel, 1846, p. 298-301, et 1856, vol. I, p. 337.

53. A. Hampaté Bâ, enregistrements des 10, 11 et 15 février 1982; F. Carrère et P. Holle, 1855, p. 184.

54. Le prétexte du conflit fut l'assassinat d'un prince jawara par le fils de Mamadi Kandia. Mais la raison profonde est que les Jawara n'en pouvaient plus de la domination bambara devenue insupportable (arrogance, tributs exorbitants et par surcroît renvoi de Nioro), selon le *jeli* bambara rapporté par D. S. Diallo, 1977, p. 10.

Sayku ‘Umar laissa la province sous la direction d’Alfaa ‘Umar Ceerno Baylaa et se dirigea vers le Khasso, que les Français avaient soustrait de son influence en y créant une confédération dirigée par leur ami Diouka Sambala de Médine. Le siège de cette ville fut le plus difficile que l’armée musulmane eut à affronter. Malgré une artillerie qui les taillait en pièces, elle résista avec un acharnement qui forçait l’admiration de ses adversaires. L’enjeu était important. Il s’agissait, pour les Fuutanke, de lever tant d’années d’humiliations, de vexations imposées par la nouvelle politique française au Sénégal. Ce ne fut pas un hasard si le général qui s’est le plus distingué à Médine fut Mamadou Kuro, le chef du village de Ngano, détruit en 1854 par les troupes françaises.

Toute la base idéologique du *djihād* reposait sur la protection divine ; on comprend dès lors que les disciples de Sayku ‘Umar, Moḥammadou Aliou Tyam et Ceerno ‘Abdul<sup>55</sup>, aient tenté de justifier l’échec de Médine par l’indiscipline des *tālib*, ou le fait que leur *shaykh* n’aurait pas eu mission de combattre les Blancs. La durée du siège, les renforts successifs acheminés sur Médine et la rage avec laquelle les *mudjāhidūn* se sont battus montrent bien que le *shaykh* était d’accord. D’ailleurs, dans les premiers récits que nous avons de la bataille, il n’est nulle part question de réserves quelconques de Sayku ‘Umar sur le déclenchement du conflit. En revanche, nous savons que Moḥammadou Aliou Tyam a, tout au long de son ouvrage, le souci de justifier toutes les défaites de l’armée musulmane par l’indiscipline des *tālib*<sup>56</sup>. Le siège a duré trois mois, et la situation des assiégés était presque désespérée, quand une hausse inattendue des eaux permit à Faidherbe lui-même de venir débloquer le fort, le 18 juillet 1857.

Le Fouta a perdu, à Médine, beaucoup de ses enfants, et parmi les meilleurs. La preuve venait d’être faite que les Français étaient devenus les maîtres de la Sénégambie. Pour reconstituer ses forces, Sayku ‘Umar poursuivit sa marche vers le Bundu et le Fouta. Partout, il exhorta les populations à refuser la cohabitation avec les Blancs, en émigrant vers le nouvel État musulman qu’il venait de fonder à l’est. Dès lors ce fut la lutte sans merci contre les Français à Ndium-du-Ferlo (février 1858), Matam (avril 1859), Arundu (Arundou) et Gemu (Gémou) (octobre 1859).

Ce fut avec une suite évaluée à au moins 40 000 personnes qu’il revint du Fouta en juillet 1859<sup>57</sup>. Que la lutte contre les Français n’ait pas été la mission première que Sayku ‘Umar s’assignait ne fait aucun doute ; mais, malgré une conscience très claire de la supériorité de leur armement, il les a combattus avec acharnement à Médine, Gemu, Ndium et Matam<sup>58</sup>.

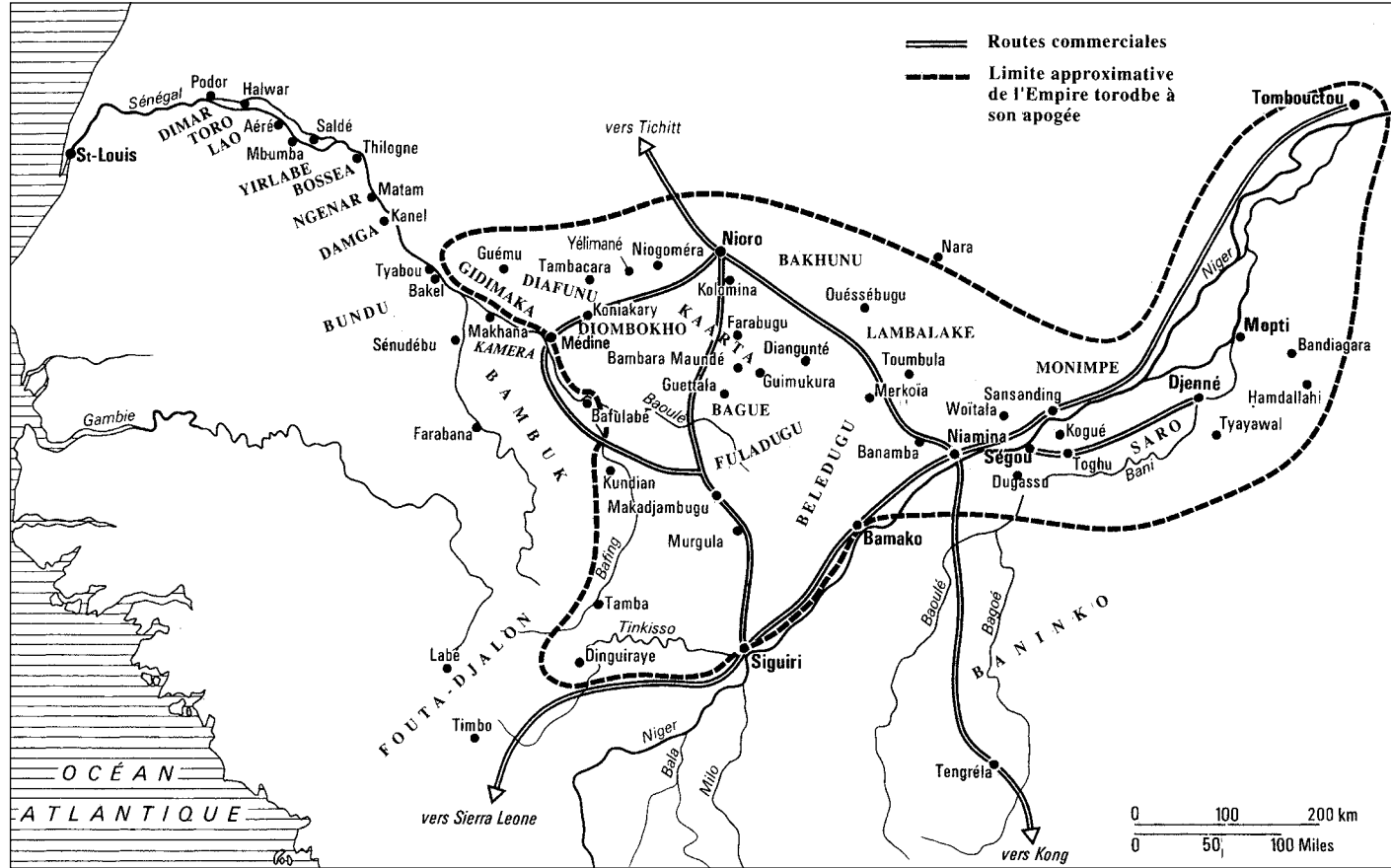
55. C’est l’informateur principal d’E. Mage sur la vie de Sayku ‘Umar.

56. Les traditions actuelles, pour les mêmes raisons, ne font que reprendre cette version.

57. Selon les informations recueillies par E. Mage à Ségou en 1864, de nombreux contingents l’avaient déjà précédé à Nioro. Mais on ne peut prendre ces chiffres à la lettre.

58. Partout en Afrique occidentale, les Français étaient les agresseurs et non les agressés. Ce sont eux qui ont pris l’initiative de combattre les chefs qui gênaient leurs intérêts économiques.





23.5. L'Empire torodbe à son apogée (d'après M. Ly-Tall).

*La marche sur Ségou*

Plus que ceux du Kaarta, les Bambara du Beledugu (Beledougou) et de Ségou étaient réfractaires à l'islam. Ceux de Ségou notamment avaient résisté à plusieurs siècles de prosélytisme des marabouts marka (dafin), bozo, somono et au *djihād* de la *diina* du Macina. Fondé dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la faveur du vide politique créé par le démembrement des empires du Mali et du Songhay, le *fanga* (pouvoir) de Ségou, s'exerçait avec force sous Ngolo Jara (1766-1790), du Mande jusqu'à Tombouctou. Des garnisons de *tonjon* [les esclaves de la Couronne] stationnées aux différents points stratégiques, assuraient la sécurité du pays, tandis que le reste de l'armée, par des raids réguliers chez les voisins, déversait des esclaves sur les marchés de Kangaba et de Sansanding. C'était la première source de revenus du *faama* et des *tonjon*. Sur le plan administratif, le pays était divisé en cinq provinces, ayant chacune à sa tête un fils du *faama*.

Sous Monzon, fils et successeur de Ngolo Jara (1790-1808), la force de Ségou se manifesta jusqu'en Sénégalie. En 1796, tous les pays compris entre le Niger, le Kaarta et le Bundu furent saccagés par ses armées; les voisins immédiats, le Beledugu, le Dedugu (Dedougou) et le Fuladugu (Fuladougou), furent soumis<sup>59</sup>.

Avec le règne de Da Monzon (1808-1827), commença une longue décadence marquée notamment par l'émancipation des Fulbe et la naissance, sur les frontières orientales de Ségou, d'un État musulman de plus en plus menaçant, la *diina* de Hamdallahi. C'est un pays en crise que visite Sayku 'Umar vers 1839, à son retour de La Mecque. Le *faama* régnant, Cefolo, était très malade, presque mourant. La lutte pour le pouvoir était déjà engagée dans la famille royale. Un des prétendants au trône, Torokoro Mari, accepta même de se faire convertir par le marabout tukuloor en prison, moyennant ses bénédictions et ses prières<sup>60</sup>. Une alliance scellée entre eux devait permettre, le moment venu, une islamisation pacifique de Ségou.

Mais, en 1859, Torokoro Mari, dont les vœux avaient été exaucés et qui régnait depuis six ans, fut dénoncé et mis à mort par les *tonjon*<sup>61</sup>. Sayku 'Umar, de retour du Fouta, décida de marcher sur la capitale bambara. Il quitta Nioro le 12 septembre 1859 et se dirigea vers Ségou en prêchant et convertissant sur sa route. Dans le Beledugu, le 20 novembre 1859, la redoutable citadelle de Merkoïa, dans laquelle avaient trouvé refuge les fugitifs du Kaarta, opposa une résistance farouche à cette avancée de l'islam et, pour la première fois, les *mudjāhidūn* furent obligés de se servir de deux obusiers pris aux Français en 1858. La progression devint désormais lente. Le 25 mai 1860, le Niger fut atteint à Niamina. L'armée musulmane se trouva ainsi sur le territoire de Ségou.

59. L. Tauxier, 1942, p. 101.

60. A. Koné, 1978, p. 62.

61. *Ibid.*; voir aussi E. Mage, 1868, p. 234-246.

Dans la capitale bambara, 'Alī Monzon Jara avait remplacé, en 1859, Torokoro Mari, jugé trop favorable aux musulmans; il ne fut investi qu'après avoir prêté serment de défendre Ségou contre toute intrusion de l'islam<sup>62</sup>. Il ne pouvait donc pas, malgré son prénom musulman, avoir embrassé sincèrement cette religion, comme devaient l'avancer plus tard les chefs du Macina. Il rassembla une puissante armée commandée par son propre fils, à Woïtala. La bataille engagée dans ce village passe pour avoir été parmi les plus meurtrières du *djihād*. Ce ne fut qu'au bout de quatre jours de combats que ce rempart fut pris, le 9 septembre 1859, ouvrant la voie à la marche sur Ségou.

La seule voie de salut pour 'Alī Monzon restait l'alliance avec ses adversaires d'hier, les chefs du Macina. Depuis la révolution islamique dans ce pays, Ḥamdallahi et Ségou avaient toujours été en guerre. Toutes les tentatives des différents chefs du Macina de soumettre Ségou s'étaient soldées par un échec<sup>63</sup>. Profitant même des crises de succession au Macina, les Bambara y avaient porté plusieurs fois la guerre<sup>64</sup>. Mais le chef de Ḥamdallahi, comme celui de Ségou, était d'autant plus disposé à faire table rase du passé que Sayku 'Umar, par sa présence dans le Soudan nigérien, mettait en cause à la fois son hégémonie politique et sa suprématie religieuse. Mais, en butte à des crises profondes, ils ne sauront, ni l'un ni l'autre, opposer une résistance efficace à l'armée du *shaykh*, plus unie, mieux organisée et mieux équipée. Le 9 mars 1861, l'armée musulmane entra à Ségou. 'Alī Jara, informé, eut juste le temps de sauver sa tête en se réfugiant au Macina.

### *Le conflit avec le Macina*

De Sokoto à Jegunko, le pèlerin tukuloor, avec sa suite imposante, ses nombreux biens et ses intentions à peine voilées d'aller en guerre contre les infidèles, n'a pas manqué d'inquiéter les souverains, qu'ils fussent traditionalistes ou non. Les musulmans se partageaient entre trois grandes aires d'influence: le Fouta Toro au nord-ouest, le Fouta-Djalou au sud-ouest, le Macina à l'est. À l'intérieur de ce triangle, le Bundu excepté, se trouvait une masse de pays non musulmans, dans laquelle, quand les conditions s'y prêtaient, les musulmans lançaient des expéditions à caractère de guerre sainte, mais dont le mobile profond était souvent de se procurer des esclaves<sup>65</sup>. Il n'en demeurait pas moins qu'un peu partout, après les succès des premières années, les souverains musulmans étaient plutôt sur la défensive. C'était le cas notamment de celui du Macina dans ses rapports avec ses voisins non musulmans.

62. E. Mage, 1868, p. 246.

63. M. Delafosse, 1972, vol. II, p. 293.

64. I. Barry, 1975, p. 27.

65. On retrouve ce phénomène également dans les pays hawsa, où les souverains musulmans se gardaient d'islamiser tout le monde, pour ne pas se priver de réserves d'esclaves.

Sayku 'Umar ne pouvait pas ne pas être perçu comme un rival dangereux. Après sa victoire sur les Massassi en avril 1855, il annonça la « bonne nouvelle » à bon nombre de souverains musulmans, dont celui du Macina ; la réponse de ce dernier, le sommant de retourner chez lui, n'aurait déjà rien de bon quant aux relations futures entre les deux personnalités religieuses du Soudan nigérien<sup>66</sup>. Dès l'année suivante, en août 1856, une armée du Macina se porta au-devant de Sayku 'Umar. L'affrontement, à Kasakary, fut le point de départ d'un conflit qui devait durer jusqu'en 1864.

Et pourtant, les deux chefs musulmans avaient tenté, à travers plusieurs lettres, de trouver une solution à leur différend. Mais c'était presque un dialogue de sourds : Sayku 'Umar s'appuyait sur sa vaste culture islamique pour démontrer au souverain du Macina que, loin de le combattre, il devait s'associer à lui pour lutter contre les infidèles ; Aḥmadu-Aḥmadu, lui, donnait des arguments plus politiques en considérant toute la zone qui allait de Ségou jusqu'au Kaarta comme relevant de son influence<sup>67</sup>.

Après l'entrée de l'armée de Sayku 'Umar à Sansanding, en octobre 1860, les armées de Ségou et du Macina coalisées vinrent camper en face de cette ville. Ce face-à-face dura deux mois, aucune des parties ne voulant prendre l'initiative des combats. Mais, dans cette atmosphère de grande tension, un petit incident suffit pour provoquer le choc en février 1861<sup>68</sup>.

Nous voyons donc que, jusqu'au dernier moment, Sayku 'Umar ne semble pas avoir souhaité le conflit<sup>69</sup>. N'avait-il pas lui-même condamné, en termes très violents, le conflit armé entre les sultans du Borno et de Sokoto ? La proposition qu'il avait faite au souverain du Macina, qui n'avait pas réussi à convertir les Bambara de Ségou<sup>70</sup> de s'associer à lui, devait être très sincère. Mais il était également difficile à Aḥmadu-Aḥmadu d'accepter cette proposition, car c'eût été reconnaître sa suprématie. Malgré l'échange de nombreuses lettres, le conflit était donc difficilement évitable, chacun restant sur ses

66. Pour Aḥmadu-Aḥmadu du Macina, tous les pays non musulmans compris entre le Niger et le Kaarta étaient dans sa zone d'influence.

67. Voir, sur cet échange de lettres entre 'Umar et Aḥmadu-Aḥmadu, la récente traduction et annotation, dans al-Hājj 'Umar Tal, 1983 ; on peut aussi voir, avec intérêt, F. Dumont, 1974 ; F. B. S. Diarah, 1982 et M. al-Hafiz al-Tidjani, 1983.

68. Tirs des Macinanke sur des partisans de Sayku 'Umar qui se baignaient, selon F. Dumont, 1974, p. 126 ; coups de fusils échangés entre les pêcheurs des deux camps selon E. Mage. Quand Sayku 'Umar, informé, tenta de contenir ses troupes, elles avaient déjà commencé à traverser le fleuve, E. Mage, 1980, p. 106.

69. Selon tous nos informateurs du Fouta, il ne l'a pas voulu (O. Bâ, s. d., p. 109, verso ; Tapsiru Ahmadu Abdul Niagane, enregistrement du 3 mai 1981 ; al-Hadj Aḥmadu Ibrahim Datt, enregistrement du 4 mai 1981). Au déclenchement du grand *djihād*, en juin 1854, le Kaarta et Ségou étaient les seuls objectifs que se fixait 'Umar, selon M. A. Tyam, 1935, p. 45. Du côté des traditions du Macina également, N. Waigalo (1977, p. 6) nous rapporte que la mission d'Aḥmadu Haimut de Haïré avait pour but d'éviter le conflit, et de solliciter l'appui du chef du Macina dans la poursuite du *djihād* vers le pays mossi.

70. À l'approche de Sayku 'Umar, quelques conversions de circonstance ont été faites ; mais elles ne changeaient rien au fond du problème : les Bambara de Ségou restaient profondément attachés à leurs religions. Les nombreuses idoles trouvées à Ségou seront exposées à Hamdallahi (M. A. Tyam, 1935, p. 183-184). Sur la religion des Bambara avant le *djihād* du *shaykh*, voir E. Mage, 1868, M. Delafosse, 1972, L. Tauxier, 1942, C. Monteil, 1977 et al-Hājj 'Umar Tal, 1983.

positions<sup>71</sup>. L'alliance du chef du Macina avec Ségou donna à Sayku 'Umar l'argument juridique pour le combattre.

Après un séjour d'un an dans la capitale bambara, 'Umar marcha sur le Macina, en avril 1862. Ḥamdallahi fut occupé dès le mois suivant. Aḥmadu-Aḥmadu, blessé au cours de la bataille de Tyayawal (10 mai 1862)<sup>72</sup>, fut achevé. Balobbo, qui n'avait jamais renoncé au trône du Macina, se soumit assez facilement, espérant arriver ainsi à ses fins. Mais Sayku 'Umar ne laissait jamais le pouvoir à ceux qui l'avaient combattu. Croyant avoir réalisé, avec la disparition d'Aḥmadu-Aḥmadu, l'unité tant sollicitée avec le Macina, il laissa tous les grands dignitaires du pays en fonction<sup>73</sup>; mais, dès janvier 1863, il le plaça sous la dépendance de son fils Aḥmadu, se proposant lui-même de « continuer à opérer contre les infidèles, à la tête de ses troupes grossies de celles du Macina »<sup>74</sup>.

Balobbo, déçu, se tourna vers Tombouctou en mars 1863; il savait qu'il aurait trouvé, en Sīdī Aḥmad al-Bekkaay, un adversaire résolu contre Sayku 'Umar. Informé, ce dernier le fit arrêter, ainsi que bon nombre de ses partisans.

#### *La coalition Tombouctou-Macina et la fin de Sayku 'Umar*

Nous avons vu que Tombouctou dépendait nominalement de Ḥamdallahi. La réalité du pouvoir y était en fait entre les mains des Kunta, dont le chef, Sīdī Aḥmad al-Bekkaay, était particulièrement jaloux d'une certaine suprématie religieuse qu'il avait dans tout le Soudan nigérien. La progression de l'armée du *shaykh* ne pouvait pas ne pas l'inquiéter. Dès 1860, il entra en contact avec les Bambara et leur proposa son appui moral<sup>75</sup>. Deux années plus tard, en 1862, pendant qu'il faisait des propositions de paix à Sayku 'Umar, il offrait, au même moment, son aide à la révolte qui grondait à Ḥamdallahi<sup>76</sup>. Balobbo et ses partisans évadés organisèrent la révolte avec son appui. À Mani-Mani d'abord, dans le Kunari ensuite, les coalisés infligèrent, à l'armée du *shaykh*, de sévères défaites; elle perdit ses meilleurs généraux, Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa et Alfaa 'Uḥmān, en mai et juin 1863<sup>77</sup>. Après huit mois de siège, le reste de l'armée tenta une sortie le 7 février 1864. Poursuivi, Sayku 'Umar se réfugia dans la grotte de Degem-

71. Voir le détail de ces lettres dans F. Dumont, 1974, p. 141-182, et dans al-Hajj 'Umar Tal, 1983.

72. Tyayawal est un bois dans une zone marécageuse qui se trouvait près de Sofara. C'est là qu'eut lieu le dernier grand affrontement entre les armées d'Aḥmadu-Aḥmadu et de Sayku 'Umar. Les Macinanke se sont défendus avec acharnement, mais certains chefs militaires du Macina se seraient volontairement abstenus d'être à Tyayawal (N. Waïgalo, 1977, p. 32), et surtout l'armée du *Shaykh* dominait celle du Macina, tant par son armement que par son organisation. Les actions d'éclat individuelles occupaient une trop grande place chez les Fulbe.

73. N. Waïgalo, 1977, p. 33.

74. E. Mage, 1868, p. 268.

75. En 1860 il envoie une lettre dans ce sens à 'Alī Monzon (C. Gerresch, 1976, p. 894).

76. C. Gerresch, 1976, p. 895. Toute la famille kunta ne partageait pas les vues de Sīdī Aḥmad al-Bekkaay. Une grande partie de cette famille était plutôt favorable à Sayku 'Umar (C. Gerresch, 1976, p. 893).

77. M. A. Tyam, 1935, p. 190-192, notes 1092 et 1110.

bere, où il trouva la mort, le 14 février 1864, quelques heures avant l'arrivée des renforts dirigés par son neveu Tijaani-Alfaa. Ce dernier, fou de rage, poursuivit la lutte avec acharnement contre les coalisés qui ne s'entendaient plus (chacun voulant le pouvoir pour lui). Un à un, ils furent défaits. En février 1865<sup>78</sup>, Sīdī al-Bekkaay, l'âme de la coalition, fut tué dans un affrontement à Sare Dina, dans le Sebera. Tijaani devint le maître du Macina et de Tombouctou. Après le Kaarta et Ségou, ce sera la province la plus importante de l'empire.

## Structures politiques, économiques et sociales de l'Empire torodbe

### *Sayku 'Umar et l'armée des mudjāhidūn*

Avec l'occupation du Macina, l'empire atteignit ses limites maximales qui allaient du Gidimaka à Tombouctou, et de Dinguiraye au Sahara<sup>79</sup>. Plus qu'un État centralisé, cet immense territoire se présentait comme une série de places fortes où une administration politico-religieuse avait pour vocation de consolider l'islamisation. Sayku 'Umar, sur le prestige de qui reposait toute cette construction, ne se concevait que comme un *mudjāhid*, un combattant de la foi. Il ne se souciait pas beaucoup d'organisation ou d'administration, et se contentait de nommer, dans chacune des localités nouvellement converties, des *tālib*. Ce choix se faisait en général sur la base des critères de l'instruction et de la moralité<sup>80</sup>.

C'est à ces *tālib* que revenait la tâche d'organisation. Sayku 'Umar lui-même était avant tout un mystique<sup>81</sup> convaincu d'avoir été chargé d'une mission divine, celle de parachever l'islamisation des Noirs. Dans l'exécution de cette tâche, rien ne l'arrêtait, ni l'hostilité de certains souverains musulmans ni la résistance farouche des non-musulmans. À l'instar du Prophète, dont il était convaincu d'être l'héritier, les obstacles rencontrés, loin de le décourager, le renforçaient dans sa détermination: « L'héritier hérite de tout ce que possède celui dont il est l'héritier<sup>82</sup>. » Sur le plan physique, le seul témoignage oculaire que nous ayons de lui est de Paul Holle, qui dit l'avoir vu, en août 1847, à Bakel; il le présente comme « un homme à la figure remarquable, sur laquelle se peignent une vive intelligence, un sentiment de méditation et de calcul »<sup>83</sup>. Il était brillamment secondé par le plus grand de ses généraux, Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa Waan, avec qui il disait avoir toujours une totale identité de vues<sup>84</sup>. Le second personnage qui était le plus proche de lui était

78. E. Mage, 1868, p. 450.

79. E. Mage, 1980, p. 113, donne, comme limites occidentales, Médine et Tengrela; Dinguiraye et le Gidimaka semblent correspondre davantage à la réalité.

80. Comme l'a si bien montré F. Dumont (1974, p. 121), c'était un « antisultan ». Il est significatif que ce soit un islamologue qui ait, pour la première fois, mis l'accent sur ce caractère fondamental de Sayku 'Umar. Malheureusement, les nombreux écrits de ce dernier ne sont pas encore traduits.

81. Il était souvent en *khalwa*. Toutes ses grandes décisions se prenaient après une de ses retraites spirituelles.

82. Al-Hājj 'Umar Tal, s. d., (b).

83. F. Carrère et P. Holle, 1855, p. 191-192.

84. Tapsiru Ahmadu Abdul Niagane, enregistrement du 3 mai 1982.

‘Abdullaahi Hawsa, qui l’avait suivi depuis Sokoto. D’une façon générale, malgré l’ascendant personnel qu’il avait sur ses compagnons et que renforçait la doctrine de la Tījāniyya sur les rapports entre le *shaykh* et les disciples, il associait les *tālib* à toutes les grandes décisions. Il ne pouvait d’ailleurs pas en être autrement dans ce milieu à dominante torodbe, où chacun tenait à sa petite personnalité. C’est pendant ses retraites spirituelles qu’il mûrissait la plupart de ses projets, en puisant largement dans l’expérience du prophète Muḥammad et des califes de l’islam qui l’avaient précédé. Ensuite, il les soumettait à l’approbation du conseil des *tālib*<sup>85</sup>. Il était en effet très important, pour le succès du *djihād*, d’avoir l’adhésion permanente de ces disciples qui avaient quitté famille et patrie pour le suivre. Aussi ne ménageait-il aucun effort pour les attacher à sa personne, tant par des démonstrations de ses pouvoirs surnaturels que par des distributions de biens. Les traditions ont gardé de lui l’image d’un homme très généreux<sup>86</sup>. Il veillait particulièrement à l’entretien de l’armée.

C’est dans les pays hawsa que Sayku ‘Umar avait recruté les premiers éléments de cette armée qui n’a cessé de grossir de Sokoto jusqu’à Dinguiraye. Multiraciale, elle comprenait les contingents du Fouta Toro, du Hawsa, du Fouta-Djalon, du Khasso, du Kaarta, de Ségou. Les premiers étaient de loin les plus importants : de Jegunko jusqu’au départ de Nioro en 1859, le Fouta Toro n’a cessé d’alimenter l’armée du *djihād*<sup>87</sup>.

Elle comprenait quatre bataillons organisés chacun autour d’un contingent du Fouta : le bataillon du Toro comprenait le Toro, le Bundu, le Gidimaka, une partie du Fouta-Djalon ; le bataillon des Yirlabe regroupait les Yirlabe, les Habbiyabe, le Xaso, le Diafunu (Diafounou), le Bakhunu, les Fulbe Wolarbe ; celui du Ngenar comprenait les Ngenar, les Bosseyabe, les Jawara, les Massassi ; enfin, le bataillon de Murgula regroupait les Malinke et une partie du Fouta-Djalon. La garde du *shaykh* était assurée par un important groupe à dominante hawsa<sup>88</sup>. Chacun des bataillons avait un pavillon distinctif (noir pour les Yirlabe, rouge et blanc pour les Toro).

L’armement était composé essentiellement de fusils de traite et de sabres ; quelques rares privilégiés avaient des fusils à deux coups. Un important groupe de forgerons suivait l’armée et la ravitaillait en balles<sup>89</sup>.

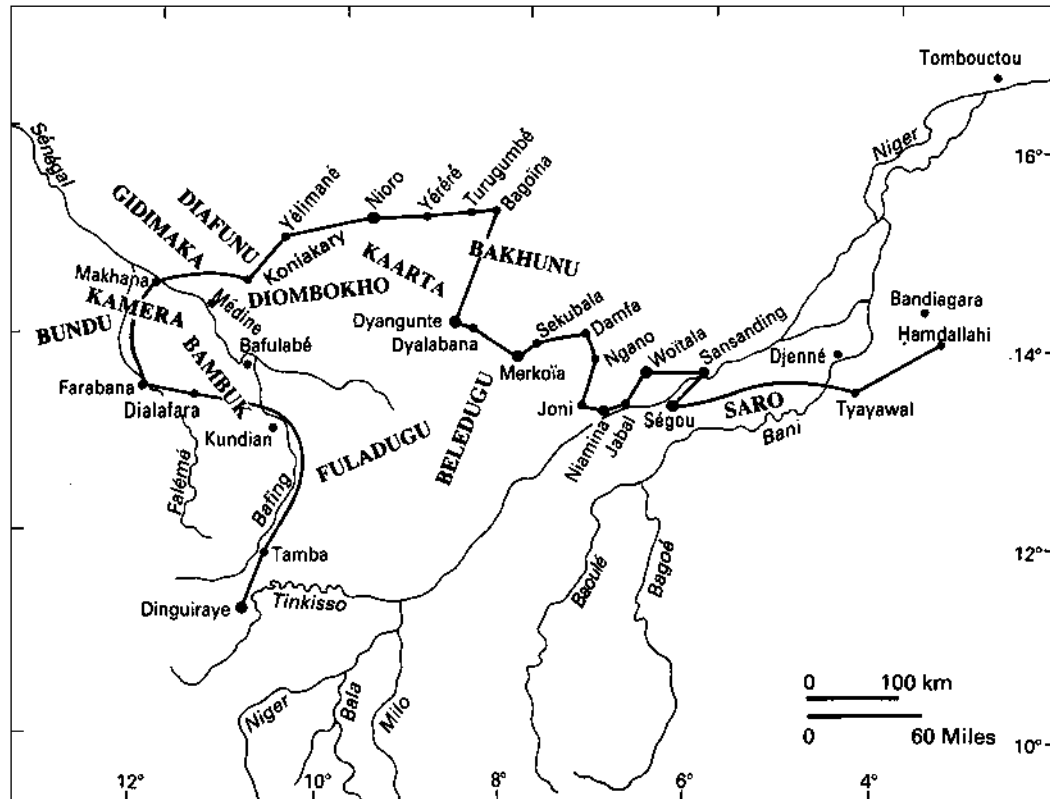
85. M. A. Tyam (1935) nous le montre souvent en *khalwa*. Ce même auteur nous fait part de désobéissances des *tālib*, mais toujours pour justifier un échec. Aussi ne sait-on quel crédit accorder à ces différents témoignages ; leur nombre suffit à militer en faveur de la réalité de certains.

86. Distribution de biens à Nioro, avant le départ vers Médine, et à Ségou, avant le départ pour le Macina.

87. Chaque fois qu’il eut besoin de reconstituer son armée, ce fut vers le Fouta Toro qu’il dirigea ses émissaires : en 1849 pour préparer l’attaque de Tamba, en 1854 avant le grand *djihād*, en 1855 après la bataille très meurtrière de Yeliman (M. A. Tyam, 1935, p.43, 44, 47). Le mouvement continuera sous son fils Aḥmadu. Lui-même y fit, en 1858-1859, avant de marcher sur Ségou, une importante tournée dont il ramena, civils et militaires compris, plus de 40 000 personnes.

88. O. Bâ, s. d., p.78 verso. Nous voyons que les *sofa* n’existaient pas encore en tant que bataillon.

89. E. Mage nous a fait le point des munitions d’Aḥmadu à la veille de la bataille de Toghu : 4 200 kg de poudre du pays, 15 à 20 kg de poudre d’Europe, 9 gros sacs de pierre à fusil, 150 000 balles (E. Mage, 1868, p.415).



23.6. De Dinguiraye à Hamdallahi (d'après M. Ly-Tall).



En juillet 1858, à Ndium-du-Ferlo, des partisans de Sayku ‘Umar prirent au capitaine Cornu, en déroute, deux obusiers de campagne, en panne. Réparés par l’ingénieur de l’armée Samba Ndiaye, ils jouèrent un rôle important dans les campagnes du Beledugu et de Ségou. Mais, ce qui faisait la force des *mudjahidūn*, c’était surtout leur foi, et une stratégie assez élaborée. Régulièrement, le *shaykh* les entretenait des promesses de jouissance dans ce monde et dans l’autre, faites aux combattants de la foi<sup>90</sup>. A la veille des combats difficiles, nous le voyons redoubler d’activité. Puisant dans le Coran et dans les principaux écrits sur la vie du prophète Muḥammad et de ses compagnons, il poussait ses hommes à braver toutes les difficultés. Ainsi à Yaguinne, « le Différentiateur ordonna aux crieurs d’appeler l’armée ; l’armée se rassembla, le cheikh la harangua, le savant qui ne se trompe pas [...]. Là, l’unique réjouit les talibés ; il attira leur attention sur les promesses [de récompenses] et les menaces de [châtiments éternels] ; les traditions [sur le Prophète] et les maximes furent exposées. Il prêcha, il remplit leur cœur [d’aspirations] vers l’autre monde, si bien qu’il ploya pour eux ce monde comme un rouleau et que l’autre monde devint [leur] but »<sup>91</sup>.

De même, pendant le siège de Médine, nous le voyons déployer une énergie inlassable pour remonter le moral de ses troupes et les assurer de la protection divine du paradis. Et quand Paul Holle, pour le dénigrer, dit à un très jeune *tālib* mourant : « Malheureux pourquoi ton Al Aghi n’a-t-il pas ce matin marché le premier à l’assaut ? Le moribond, jetant sur Paul Holle un regard de profonde pitié, s’écria : “ Mon Dieu, mon Dieu ! Je te remercie, je meurs ! Je vois le paradis ” [...] »

Cette armée fanatisée avait en face d’elle des adversaires souvent divisés. Ce fut le cas dans le Bambuk (Bambouk), au Kaarta, à Ségou, au Macina. Elle avait également une nette supériorité dans la stratégie des combats : manœuvre de diversion, encerclement de l’ennemi, rapidité de mouvement, toutes les techniques militaires qui avaient déjà permis au Prophète et à ses compagnons de reconquérir en quelques années d’immenses territoires. Même la terreur était une arme stratégique : massacre des hommes, réduction à l’esclavage des femmes et des enfants<sup>92</sup> brisaient le moral des pays menacés et amenaient certains à se rendre sans combattre. À l’approche d’un pays, la procédure était toujours la même : des émissaires étaient envoyés auprès du chef pour l’inviter à se convertir ; s’il acquiesçait, on lui rasait la tête, on lui remettait un chapelet, un *satala*, on lui apprenait les règles élémentaires de l’islam, et on procédait de même sur ses sujets ; un *tālib* et une petite garnison devaient consolider cette conversion. Ce recours à la conversion pacifique leur fit éviter de nombreuses batailles, dont certaines auraient pu être difficiles. Ainsi, la redoutable citadelle de Farabana a été investie sans grande résistance, en 1854.

90. Selon les traditions, il prêchait toutes les nuits (O. Bâ, s. d., p. 86).

91. M. A. Tyam, 1935, p. 56-57.

92. La loi musulmane ne permet de tuer au combat que ceux en mesure de porter des armes. Les femmes, et par analogie les enfants de moins de quinze ans, étaient épargnés.

En 1856, aussi, Sayku 'Umar se montra très conciliant avec les habitants de Farabugu (Farabougou) révoltés; et, après la prise de Dyangunte, la même année, il n'hésita pas à négocier avec les Kamori pour les amener à se conformer aux règles musulmanes relatives aux biens des vaincus<sup>93</sup>.

Le combat n'était engagé que lorsqu'il y avait refus d'embrasser l'islam, ce qui était malheureusement le cas le plus fréquent.

Le grand général de cette armée était Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa Waan. Un jour, une controverse éclata sur le point de savoir qui d'Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa ou d'Abdullaahi Hawsa était le plus attaché à Sayku 'Umar. Pour les uns c'était le premier, pour les autres, le second. Pour se départager, les deux parties se rendirent auprès de Sayku 'Umar lui-même, qui leur dit: « Si quelqu'un vient avec un sabre et demande que l'on choisisse entre sa tête et celle de 'Umar, c'est 'Abdullaahi Hawsa qui présentera la sienne. Si j'ai une chose très importante à entreprendre, Alfaa 'Umar sera du même avis que moi en tout<sup>94</sup>. »

Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa Waan a été la cheville ouvrière du *djihād*; on peut dire que Sayku 'Umar n'en a été que le cerveau.

D'autres chefs militaires sont restés très célèbres dans la mémoire des Futaanke. C'est le cas d'Alfaa 'Umar Ceerno Molle Lii, l'un des premiers compagnons, mort à Merkoïa; d'Alfaa 'Uthmān, mort au Macina; de Mammadu Hamat Kuro Waan, l'un des plus intrépides. Originaire du village de Ngano (près de Kanel), qui avait particulièrement souffert des exactions de la nouvelle politique d'intervention des autorités de Saint-Louis, ce dernier rejoignit Sayku 'Umar avec tout son village à Farabana, en 1854. C'était l'un des plus farouches adversaires des Français. C'est lui qui, bravant les boulets des canons, réussit à escalader le fort de Médine et à y planter le drapeau musulman. Il a été fauché par un fusil-mitrailleur aussitôt après.

Malgré son courage et son organisation, cette armée n'échappait pas à ce grave défaut qu'avaient toutes les armées africaines de l'époque: être tributaires du butin de guerre. Si la loi musulmane apportait quand même un certain ordre dans son partage, il n'en restait pas moins que le butin occupait une place trop importante dans les combats, pour ne pas conditionner leur déroulement. La personnalité de Sayku 'Umar et son souci de partager régulièrement et équitablement le butin ont maintenu la cohésion de l'armée jusqu'à sa mort. Il n'en fut pas de même sous Aḥmadu. Or, l'armée jouait un rôle très important dans le système; d'elle dépendait notamment la soumission des différentes provinces de l'empire.

#### *L'administration des provinces: une administration décentralisée*

Les provinces, nous l'avons vu, étaient jalonnées de places fortes à partir desquelles l'islam devait rayonner. Les plus importantes étaient Dinguiraye, Kundian, Nioro, Koniakary, Dyangunte, Diala, Farabugu, Murgula et

93. M. A. Tyam, 1935, p. 81, 82, 98, 100, 124-126. Il fera preuve du même esprit dans le Gidimaka et le Diafunu.

94. Tapsiru Ahmadu Abdul Niagane, enregistrement du 3 mai 1981.

Ségou, Dinguiraye, Nioro, Koniakary et Ségou faisaient figure de capitales régionales.

Aux confins du Fouta-Djalon et des pays mande, Dinguiraye est la première province historique de l'empire. C'est elle qui abritera, pendant longtemps, toute la famille de Sayku 'Umar sous la direction de son fils Moḥammadou Habibu (le petit-fils de Muḥammad Bello). D'elle également dépendait théoriquement la forteresse de Kundian dans le Bambuk, construite en 1858 sous la surveillance directe de Sayku 'Umar lui-même; elle devait tenir en respect tous les pays mande<sup>95</sup>. Mage, impressionné, nous dit « qu'elle présenterait de grandes difficultés à l'attaque de troupes régulières ». L'administration y était bicéphale: un affranchi, Django, assisté d'un *tālib*, Racine Tall, un cousin de Sayku 'Umar.

Le Nioro était la province la plus importante sous Sayku 'Umar. Elle comptait de nombreuses forteresses, dont les plus importantes étaient celles de Farabugu, de Dyangunte et de Nioro même. Une forte colonie fulbe et torodbe occupait la plupart des villages d'où les Massassi avaient été refoulés. Au fur et à mesure que le pouvoir colonial devenait plus oppressif, l'afflux des immigrants du Fouta s'intensifiait. L'administration provisoire mise en place, en 1857, sous la direction générale d'Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa fut sensiblement modifiée, en 1859, pour faire face aux besoins de la campagne de Ségou<sup>96</sup>. La résistance massassi ayant été définitivement brisée, Sayku 'Umar partit de Nioro avec de nombreux chefs de district. Il ne resta plus, dans le Kaarta que des civils protégés par de petites garnisons. À Dyangunte, Ceerno Buubakar Siree Lii y a remplacé 'Abdullaahi Hawsa; à Farabugu et à Nioro, les affranchis Dandangura et Mustafā succédèrent à Khalidu Elimane Demba et à Alfaa 'Umar Ceerno Baylaa.

Le Diombokho était la province la plus proche de Médine et de Bakel. Le *tata* de Koniakary<sup>97</sup> construit en janvier 1857, devait protéger le Diombokho à la fois contre les Français et leur allié Diouka Sambala. En 1866, le chef des *tālib*, Ceerno Muusaa<sup>98</sup>, l'instigateur de la convention locale signée en 1860 avec le commandant de Bakel, y réserva un accueil cordial à Mage; le gouverneur militaire, San Mody, en revanche, ne cacha pas son hostilité.

Nioro était trop proche des Français; or, nous savons que Sayku 'Umar abhorrait particulièrement la cohabitation avec eux. C'est ce qui explique

95. E. Mage qui est passé à Kundian en 1863 décrit la forteresse comme « un carré de 60 mètres flanqué de 16 tours, haut de 4 mètres à 8 mètres avec une épaisseur à la base de 1,50 mètre (E. Mage, 1868, p. 82-83).

96. Voici cette administration telle qu'elle se présentait en 1857 (O. Bâ, *op. cit.*, p. 96 verso): Thierno Djubaïru Bubu Haruna dans le Diafunu, Thierno Aḥmadu Umakala dans le Kaniarene, Modi Mamadu Pakao à Niogomera, Sulayman Baba Raki à Diala, Kalidu Elimane Dema à Farabugu, 'Umar Mamadu Lamine à Gemukura, Abdulaye Hawsa à Dyangunte, 'Abdulaye 'Alī dans le Bakhunu. Voir aussi B. O. Oloruntimehin, 1972, p. 92.

97. Entièrement bâtie en pierres, elle avait deux mètres d'épaisseur et plusieurs mètres de hauteur; les vestiges qui ont résisté à l'artillerie d'Archinard sont encore impressionnants.

98. C'est lui qui a remplacé à ce poste Thierno Djibi en 1859.

certainement l'importance prise par Ségou dans l'Empire torodbe, dont il sera la capitale sous Aḥmadu. Avant 1864, c'est un chef-lieu de province comme les autres, ayant à sa tête, à partir d'avril 1862, le fils aîné d'Umar. Il est assisté de certains vieux compagnons de son père, comme Ceerno 'Abdul Segu, Ceerno Aḥmadu et Samba Ndiaye, l'ingénieur en chef de la plupart des fortifications de l'empire<sup>99</sup>. Mais les personnages les plus influents de la cour sont assurément Baba Ulibo et Bobbo, respectivement vice-roi et conseiller diplomatique<sup>100</sup>. Pour la défense de la ville et de ses environs, il ne dispose, au départ de Sayku 'Umar pour le Macina, que de 1 500 *tālib* et un contingent de *sofa* jawara et massassi, sous la direction générale de Ceerno Alasan Baa. Aḥmadu doit donc tout organiser dans cette province, où, comme partout ailleurs, Sayku 'Umar n'a fait que passer<sup>101</sup>. En février 1863, ce vaste territoire s'agrandit théoriquement du Macina. Mais la révolte qui y éclata, dès le mois suivant, en empêcha toute concrétisation. Après la disparition d'Umar, la reconquête du Macina se fit par Tijjaani-Alfaa, à son profit.

Dans toutes ces places fortes musulmanes en territoires nouvellement convertis, où on ne cachait pas l'hostilité à l'islam, l'administration était toujours bicéphale, avec un chef religieux pour continuer l'islamisation sous la protection d'un gouverneur militaire. Dans chacune d'elles, Sayku 'Umar avait une maison et une partie de sa famille. Il ne se concevait donc pas une résidence fixe à la manière des chefs temporels.

Comme au Fouta Toro, chacune des provinces était organisée de façon autonome; Sayku 'Umar n'était que le chef spirituel de tout cet ensemble. Le système était très efficace, si l'on en croit le témoignage de Mage, qui visita la plupart d'entre elles de 1863 à 1866. Malgré l'existence de quelques foyers de révolte (il pouvait difficilement en être autrement si l'on tient compte de tout ce que le nouveau pouvoir apportait comme bouleversements dans les habitudes ancestrales des populations concernées), le voyageur français fut frappé par l'ordre et la sécurité qui régnaient dans l'ensemble<sup>102</sup>.

Dans toutes les provinces, la justice était rendue selon la loi coranique, par des *ḳāḍī* au niveau des délits civils; les crimes et les délits politiques étaient portés auprès du chef religieux de la capitale provinciale. Ainsi, à Ségou, Mage nous dit que les deux grands justiciers étaient le *ḳāḍī* et Aḥmadu lui-même, et leurs jugements étaient sans appel. Les sanctions étaient les mêmes que dans tous les pays musulmans; les coups de corde étaient les

99. E. Mage, 1868, p. 222.

100. Le second était originaire du Hawsa. Il a joué un rôle très important dans les négociations entre Mage et Aḥmadu. C'était le plus antifrçais des collaborateurs d'Aḥmadu. Quant au premier c'est le fils d'Ulibo Bā, qui avait suivi Sayku 'Umar depuis Nioro; il était lui-même en revanche profrançais.

101. Il est resté un an à Ségou, temps qu'il a surtout utilisé pour rédiger son ouvrage, le *Bayān mā waqa'a*.

102. E. Mage, 1868, p. 86. Il ne put s'empêcher de comparer cette situation à celle qui prévalait dans le Xaso par exemple, caractérisée selon lui par un désordre et une insécurité totale provoqués par les multiples razzias organisées par Diuku Sambala dans les pays voisins.

plus fréquents, et personne n'y échappait, pas même les hauts fonctionnaires de l'empire<sup>103</sup>.

*L'économie et les finances de l'Empire*

L'objectif que s'assignait Sayku 'Umar faisait peu de place au développement économique des territoires conquis. Les richesses accumulées depuis Sokoto et le butin de guerre pris sur les populations vaincues suffisaient largement à faire tourner la machine de guerre qui ne devait s'arrêter qu'avec sa mort. C'est donc aux autorités provinciales qu'incombaient les contraintes d'ordre économique.

Les conséquences de la guerre ont été, d'une façon générale, assez néfastes à l'économie des pays conquis. Mais toutes les provinces n'avaient pas été touchées de la même façon. L'agriculture, qui a le plus souffert du *djihād*, semble avoir amorcé une nette reprise dans les années 1863-1864. Les pays mande, traversés par Mage, étaient particulièrement riches en coton. Dans la province de Kita, les villages étaient entourés de champs de tabac, de légumes, de pastèques, de karité<sup>104</sup>. À Guettala, dans le Bague, les Kagoro, libérés de la pression trop forte des Massassi, avaient redoublé d'ardeur au travail : « Ils me disaient qu'ils étaient heureux, qu'on ne les pillait plus, que le pays était tranquille, que tout le monde travaillait parce que le marabout al-Hadjj 'Umar l'avait ordonné<sup>105</sup>. »

Dans le Kaarta et le Dyangunte, Mage parle d'une véritable abondance (bonne récolte de mil à Bambara Mutan, à Madiaga). Mais c'est surtout le village même de Dyangunte, riche de ses cultures de riz, mil, maïs, arachide, coton, haricots, tomates, oignons, tabac, qui a impressionné le voyageur français : « En effet, à la nuit, mes hommes reçurent un plantureux couscous, et moi environ 6 litres de lait ; nous mangions d'autant plus dans l'abondance que Fahmara recevait de son côté des cadeaux<sup>106</sup>. » Même le bétail, qui est entré pour une grande part dans le butin du *djihād*, était encore abondant dans le Kaarta<sup>107</sup>. La province de Ségou proprement dite n'était pas moins prospère : l'agriculture y était assez variée<sup>108</sup> et de nombreux troupeaux de bœufs alimentaient le commerce traditionnel vers le Bure (Bouré).

Dans le Soudan central, l'état de guerre n'a jamais cessé totalement, car les belligérants y trouvaient tous leur compte. Les principales routes de caravanes, qui reliaient le Soudan central au Nord et au Sud, restaient actives. De nombreuses caravanes transportaient sel et bestiaux de Nioro vers le Bure, d'où elles ramenaient de l'or et des esclaves<sup>109</sup>. Nioro, Koniakary, Kita, Banamba, Niamina et Ségou étaient de grandes escales de ce commerce ; il

103. E. Mage, 1868, p. 344.

104. *Ibid.*, p. 89-100.

105. *Ibid.*, p. 116.

106. *Ibid.*, p. 137-138.

107. *Ibid.*, p. 123.

108. *Ibid.*, p. 148, 156, 161, 165.

109. *Ibid.*, p. 105-123.

aboutissait traditionnellement à Bakel, Médine, Freetown, Bathurst ou chez les Maures. Depuis le conflit avec les Français, les relations avec Médine et Bakel avaient été suspendues<sup>110</sup>. Un des buts du voyage de Mage était précisément de négocier le rétablissement de ce trafic. Il faut cependant noter le déclin de villes comme Niamina et Sansanding, déclin amorcé depuis la révolution théocratique au Macina. Entrepôt de Tombouctou, Sansanding avait aussi été le premier marché d'esclaves de la région. Rois de Ségou et chefs cissé de la ville s'étaient considérablement enrichis de ce trafic<sup>111</sup>. En l'occupant en septembre 1860, Sayku 'Umar supprima les divers impôts payés aux uns et aux autres (faisant de Boubou Cissé un adversaire résolu) et les remplaça par les taxes musulmanes. Mais, dès mars 1863, au moment même où des envoyés de Sidī Aḥmad al-Bekkaay essayaient de soulever tout le Ségou et le Macina, Aḥmadu eut la maladresse d'imposer un impôt spécial à la ville. La riche cité soninke bascula dans le camp de la révolte dont elle ne tarda pas à être le centre nerveux.

Après chaque victoire, tous les biens des vaincus étaient saisis et partagés en cinq parts, dont une revenait à l'État et les quatre autres aux combattants. Des réserves considérables d'or, de bétail, de biens de toutes sortes ont été accumulées à Dinguiraye, à Nioro et à Ségou. Sayku 'Umar en faisait périodiquement une grande distribution à ses *ṭālib*<sup>112</sup>; lui-même ne vivait que de ses propres biens. Le *zakāt*, ou dîme, était prélevé en nature chez les musulmans exclusivement; il servait à faire face aux nombreuses exigences d'hospitalité et à l'aide aux indigents et aux orphelins<sup>113</sup>. Le *mudu*, ou aumône annuelle, était exigé de tout musulman à la fête du Ramadan; il revenait aux fonctionnaires du culte (*imām*, *kāḍī*, juristes, lecteurs du Coran) et également aux indigents. L'*usuru*, initialement, était payé uniquement par les caravanes, à raison d'un dixième de la valeur des marchandises; il sera étendu aux éleveurs à raison d'une tête de bétail sur trente<sup>114</sup>.

Si les modalités et la destination de ces différentes prestations ont toujours été bien respectées sous le chef du *djihād*, sous Aḥmadu, ce sera une cause fréquente de révoltes<sup>115</sup>. Sourde opposition également des *ṭālib*, qui reprocheront au successeur de Sayku 'Umar de ne pas être aussi généreux que son père.

#### *Une société dominée par les ṭālib*

Les *ṭālib*, ou disciples de Sayku 'Umar, étaient de toutes les ethnies et de tous les pays<sup>116</sup>. Ils étaient issus des milieux sociaux les plus divers. Parmi les plus proches compagnons, on rencontrait aussi bien des princes que des

110. *Ibid.*, p. 120.

111. *Ibid.*, p. 126.

112. Ce fut le cas, au départ de Nioro en 1859, et de Ségou en 1862.

113. Une part non négligeable servait à l'entretien des familles des soldats morts au *djihād*.

114. B. O. Oloruntimehin, 1972a, p. 117.

115. Comme celle de la communauté soninke de Sansanding en 1863, provoquée par le prélèvement d'une contribution exceptionnelle trop forte (E. Mage, 1868, p. 275).

116. *Ibid.*, p. 78-344.

anciens esclaves. Nous avons vu que l'un des objectifs du *shaykh* était de démocratiser la société, en luttant contre le joug des familles féodales.

Un peu partout donc, dans l'empire, l'aristocratie traditionnelle, fondée sur les liens du sang, est supplantée par cette nouvelle élite politico-religieuse, recrutée sur la base de ses connaissances et pratiques de l'islam. Dans tous les chefs-lieux de provinces, dans tous les gros villages, ils étaient là, en nombre plus ou moins important, pour aider la population nouvellement convertie à se familiariser avec les rites de sa nouvelle religion. Ainsi à Dyangunte, en février 1864, ils étaient 540, issus de tous les horizons; certains parlaient même un peu français, ce qui porterait à croire que c'étaient des Saint-Louisiens. Sous la direction de Cerno Buubakar Siree Lii, ils passaient une bonne partie de leur temps sous un hangar, près de la mosquée, à lire et à écrire, ou à enseigner le Coran<sup>117</sup>. Ils monopolisaient toutes les hautes fonctions de l'empire. Aussi, sous Aḥmadu, ne tardèrent-ils pas à s'ériger en une aristocratie frondeuse. Aḥmadu, qui n'avait ni l'envergure religieuse ni l'envergure militaire de Sayku 'Umar, avait des difficultés à s'imposer aux anciens compagnons de son père; ce qui l'amena à s'appuyer tout naturellement sur les *sofa*.

Cette dernière catégorie sociale, qui avait des fonctions plus militaires que religieuses, était constituée de la masse des peuples vaincus enrôlés dans l'armée du *djihād*. Nouvellement convertis à l'islam, ils n'en avaient qu'une connaissance élémentaire<sup>118</sup>. Sous Sayku 'Umar, ils étaient intégrés au bataillon du Ngenar. Mais, après le départ du gros de l'armée pour le Macina, Aḥmadu avait à se constituer une armée; les immigrants du Fouta préféraient rester au Kaarta, plus proche de leur pays; il ne lui restait que les volontaires des pays soumis; ils furent organisés en un bataillon autonome. Aḥmadu leur confia même certaines petites fonctions dans l'administration, pour réduire l'influence des *tālib*. Cette rivalité entre les *tālib* et les *sofa* fut l'une des difficultés auxquelles le successeur de Sayku 'Umar fut confronté tout au long de son règne.

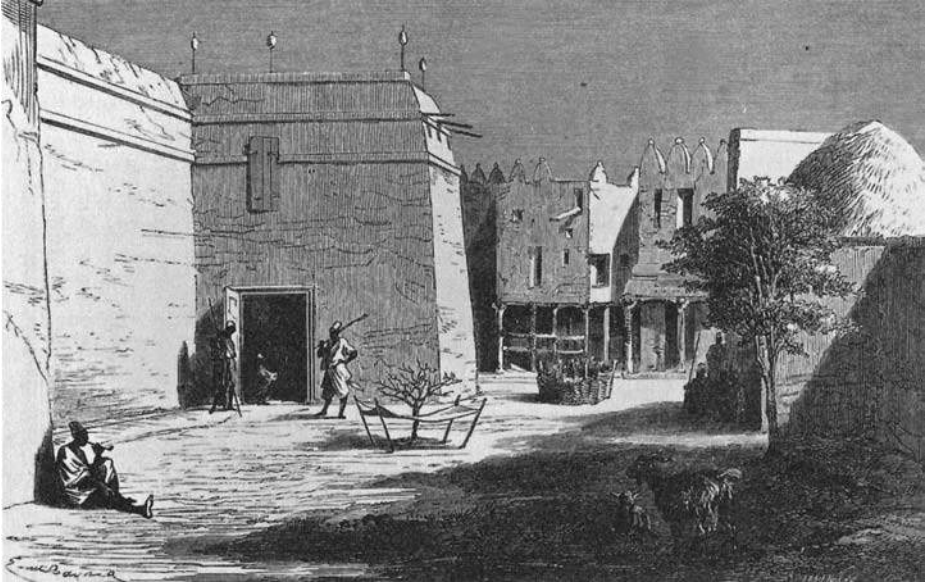
Les problèmes posés par la succession de Sayku 'Umar :  
les tentatives d'Aḥmadu de poursuivre l'œuvre de son père

*Une succession difficile : les premières années du gouvernement d'Aḥmadu (1862-1869)*

Au lendemain du désastre de Degembere, Aḥmadu, l'aîné des fils de Sayku 'Umar, se retrouvait à la tête d'un immense empire très décentralisé et organisé autour de quatre provinces aussi différentes que le Dinguiraye avec Moḥammadou Habibu Sayku, le Kaarta sous le commandement du Bornouan affranchi Mustafā, le Diombokho avec Cerno Muusaa, et le Ségou, dont il était le chef lui-même. Chacun de ces chefs de province

117. *Ibid.*, p. 141.

118. La différence entre *sofa* et *tālib* était une simple différence de niveau d'instruction. Les anciens esclaves bien instruits devenaient des *tālib*.



23.7. Entrée du palais d'Ahmadu à Ségou-Sikoro.

[Source: E. Mage, *Voyage au Soudan occidental*, 1868, Hachette, Paris.

Illustration: © Hachette, Paris].

devait lui rendre compte périodiquement de sa gestion<sup>119</sup>. Mais, si la première année de son installation à Ségou se passa sans problèmes, dès mars 1863, au même moment qu'à Ḥamdallahi, un complot y fut découvert. Les communications coupées avec le Macina, dès fin mai, mirent Aḥmadu dans une situation difficile, isolé, avec une poignée d'hommes (1 500 *tālib*), dans un pays hostile. Pour faire face à cette situation, des impôts exceptionnels furent perçus qui ne firent que renforcer le mécontentement. La riche cité soninke, Sansanding, entra en rébellion ouverte en décembre 1863; malgré les renforts de plus de 2 000 hommes envoyés de Nioro, Aḥmadu ne réussit pas à rétablir son autorité dans Sansanding. Il est vrai que ce nouveau contingent d'immigrants torodbe, récemment arrivés à Nioro, avait quitté le Fouta plus pour échapper au pouvoir colonial que pour faire le *djihad*. N'étant pas de ceux qui avaient été soigneusement endoctrinés par le *shaykh* même, ils étaient plus portés vers les biens de cette terre. Alors qu'ils étaient maîtres de Sansanding, la soif de butin leur fit perdre leur victoire<sup>120</sup>.

119. Il ne fait aucun doute que Sayku ʿUmar a laissé à son fils aîné la totalité de sa succession. E. Mage (1980, p. 113) a recueilli cette information à Ségou, un an à peine après la dernière confirmation de cette nomination, à un moment où il n'était pas sûr que même Aḥmadu ait été au courant de sa mort. On ne peut donc pas retenir l'hypothèse de B. O. Oloruntimehin mettant en doute cette décision de Sayku ʿUmar.

120. Voir E. Mage, 1868, p. 279.



Aḥmadu se retrouvait donc à la tête de deux types de *tālib*, les anciens compagnons de son père, plus motivés par la foi, mais qui le considéraient comme un enfant<sup>121</sup>, et les nouveaux *tālib*, moins désintéressés et moins disciplinés. Il joua pour son malheur une troisième carte, celle des volontaires des pays soumis, les *sofa*<sup>122</sup>.

Très cultivé, Aḥmadu avait été formé par Sayku ‘Umar lui-même, qui, selon Moḥammadou Aliou Tyam, lui avait tout donné. Mais, malgré une intelligence remarquable et une grande piété, il ne sut pas s'imposer comme son père; il était moins énergique, comme le décrit Mage :

« À première vue, j'avais donné à Ahmadou dix-neuf ou vingt ans; en réalité, il en avait trente. Assis, il paraissait petit; il est plutôt grand et il est bien fait. Sa figure est très douce, son regard calme, il a l'air intelligent [...]. Il tenait à la main un chapelet dont il défilait les grains en marmottant pendant les intervalles de la conversation. Devant lui, sur sa peau de chèvre, étaient posés un livre arabe et ses sandales, ainsi que son sabre<sup>123</sup>. »

Les premières années de son règne ont été plutôt des années difficiles. Malgré une importante garnison stationnée à Niamina pour assurer les communications avec Nioro, et une autre à Tenengu, la révolte a grondé un peu partout dans la région. Jusqu'en 1866, les victoires furent indécises; la résistance la plus résolue venait du Beledugu. Par moments, la route de Nioro était même coupée. La révolte du Beledugu, ainsi que celle de Sansanding, appuyée par Mari Jara, tinrent les populations en haleine jusqu'en 1869. L'agriculture et même le commerce en souffrirent beaucoup. Des villages comme Tombula, dont la prospérité avait frappé Mage en 1863, n'étaient plus que ruines, deux années plus tard. Cependant, la situation était loin d'être désespérée. En 1866, l'émissaire français, à qui n'échappait aucune faiblesse du régime de Ségou, pensait qu'Aḥmadu allait finir par rétablir son autorité, sinon sur tout l'empire, du moins sur toute la province de Ségou. Ce fut chose faite en 1869.

Mais, pendant qu'il était aux prises avec la résistance bambara, Aḥmadu pouvait moins s'occuper des autres parties de l'empire. Si Mustafā, de Nioro, lui rendait assez régulièrement compte de sa garnison (de nombreux émissaires de Nioro étaient venus à Ségou pendant que Mage y était), il n'en était pas de même de son cousin Tijjaani-Alfaa, qui, après avoir soumis le Macina, l'administrait de façon tout à fait indépendante. Il se disait également successeur légitime de Sayku ‘Umar, dont il exhibait quelques reliques pour justifier son assertion. Il a su jouer habilement sur la haine que nourrissaient les Habe à l'endroit de leurs anciens maîtres fulbe. Un grand chef militaire doublé d'un grand chef religieux, il a perpétué à Bandiagara, sa nouvelle capitale, la ferveur religieuse de son oncle: « À Bandiagara, la journée se passe en prières et l'on dirait que la ville est un vaste couvent dont Tidjani

121. *Ibid.*, p. 318.

122. Sur les difficultés d'Aḥmadu avec les *tālib* de son père, voir E. Mage, 1868, p. 222-305.

123. *Ibid.*, p. 214.

est le supérieur. Pas un cri, pas un chant, pas de musique ni de danses<sup>124</sup>. »

Mais l'opposition la plus farouche à Aḥmadu lui vint de son frère Moḥammadou Habibu, qui, depuis la disparition de son père, avait pris ses distances<sup>125</sup>. Un autre frère, Mukhtar, s'était installé de lui-même à Koniakary et, en accord avec Habibu, aspirait à remplacer à Nioro Mustafā resté fidèle à Aḥmadu. En 1869, le calme était revenu dans la région de Ségou; Aḥmadu y laissa son frère Agibu et se dirigea vers le Kaarta, d'où Mustafā venait de l'avertir de la menace que ses frères Moḥammadou Habibu et Mukhtar faisaient peser sur Nioro, où beaucoup de *tālib* étaient déjà gagnés à leur cause. Petits-fils tous les deux de Muḥammad Bello par leur mère, ils ajoutaient à cette filiation maternelle illustre une grande intelligence, et beaucoup de générosité et de savoir-faire<sup>126</sup>.

#### *Aḥmadu renforce son autorité: 1869-1878*

Aḥmadu ne pouvait, quant à lui, laisser un chef hostile s'installer à Nioro, qui était le poumon de Ségou. Fin 1869, il arriva dans le Kaarta. À la même époque, un chérif marocain, de la dynastie alawite, lui conféra l'important titre religieux de *amīr al-mu'minīn*, c'est-à-dire de « chef des croyants ». Il pouvait désormais s'imposer à tous ses autres frères. Pendant quatre ans, il mena une lutte âpre contre tous ceux qui étaient restés dans le Kaarta, et qui appuyaient Habibu et Mukhtar dans leur revendication d'un partage de l'héritage paternel. Parallèlement, il renforça son autorité dans le Gidimaka et le territoire xasonke du Logo<sup>127</sup> et réduisit quelques foyers de rébellion bambara et soninke.

En 1874, il est au faîte de sa puissance<sup>128</sup>. Mais, s'il est sorti victorieux de cette guerre fratricide, le malaise persista pendant longtemps dans le Kaarta. Les *tālib* désapprouvèrent l'enchaînement de Habibu et de Mukhtar. Aḥmadu fut donc obligé de se montrer plus conciliant envers ses autres frères, et de tenir compte davantage de leur volonté de participer à l'administration de l'empire mis en place par leur père. Ce fut ainsi que Mustafā fut confirmé à la tête de Nioro, où Aḥmadu l'avait désigné dès mars 1873. Il devint le chef de tout le Kaarta, ayant sous son autorité ses frères Seydu à Dinguiraye, Bassiru à Koniakary, Daye à Diala et Nuru dans le Diafunu. Une fois l'an, à l'occasion

124. Rapport du lieutenant de vaisseau Caron cité dans Y. J. Saint-Martin, 1970, p. 103.

125. Les rapports entre les deux frères semblaient bons avant que Habibu ait appris que son père avait tout laissé à Aḥmadu. Ainsi, en février 1864, Mage a fait un bout de chemin avec des marchands soninke dont l'un était chargé de porter à Aḥmadu de riches cadeaux de Habibu (E. Mage, 1868, p. 108).

126. B. O. Oloruntimehin, 1972a, p. 179.

127. Les chefs du Logo n'ont jamais accepté la suprématie de Diouka Sambala, imposée par les Français.

128. Y. J. Saint-Martin, 1967, p. 150.



23.8. *Aḥmadu recevant dans la cour de son palais.*  
 [Source : E. Mage, *Voyage au Soudan occidental*, 1868, Hachette, Paris.  
 Illustration : © Hachette, Paris.]

de la fête de la *tabaski*, tous devaient se retrouver à Ségou pour se concerter<sup>129</sup>. À Ségou même, Aḥmadu renforça son administration. Son conseil informel, qui comprenait des personnalités religieuses et militaires comme Cerno Alasan Baa, Cerno Abdul-Qaadiri Baa, Baaba Ulibo et Bobbo, s'élargit de certains de ses parents, comme Seydu Jeliya et Muḥammadu Jeliya. Dans les cantons, le système d'administration traditionnel est en général maintenu ; Aḥmadu dut tout juste remplacer les chefs récalcitrants par leurs parents plus favorables, et nommer auprès d'eux un personnel de surveillance ; des villages torodbe fortifiés, créés un peu partout, renforcèrent la sécurité dans ces zones soumises<sup>130</sup>.

Parallèlement à la reprise des courants traditionnels de commerce avec les comptoirs français du haut Sénégal<sup>131</sup> le commerce avec les comptoirs anglais se développa, entraînant une certaine diversification de l'économie<sup>132</sup>. Le commerce hawsa et le trafic de la kola s'intensifièrent également. À l'abri des ingérences des Français, tournés depuis 1866 plutôt vers les rivières du

129. Ce système ne marchera jamais comme il faut, et, en 1884, Aḥmadu reviendra de nouveau dans le Kaarta lutter contre la dissidence de ses frères.

130. Archives de l'ancienne A. O. F., *Notice sur le cercle du Ségou*, 1 G320/I, 1904, p. 15-16.

131. Aḥmadu avait suspendu les relations commerciales pendant toute la durée de la lutte contre ses frères.

132. B. O. Oloruntimehin (1972a, p. 207) note l'envoi d'une mission anglaise dirigée par le gouverneur de Gambie lui-même à Ségou, en mai 1876.

Sud, un nouvel équilibre se dessina dans le Soudan central. Mais le processus en fut brutalement stoppé en 1878 par l'intervention française dans le Logo.

## Conclusion

En 1878, Aḥmadu avait surmonté tous les obstacles qui s'étaient dressés devant lui, au lendemain de la disparition de son père. Certes, les Bambara, surtout ceux du Beledugu, n'avaient pas encore renoncé à défendre leurs croyances ancestrales. Mais ils ne constituaient plus un danger sérieux pour la consolidation de l'empire<sup>133</sup>. Les nombreuses garnisons, redoutables pour l'époque, et la vocation universelle de l'islam auraient fini par créer, dans ce grand ensemble, un ciment national. L'alliance avec toutes les ethnies et toutes les catégories sociales, inaugurée par Saykou 'Umar lui-même, fut largement suivie par ses enfants et tous les Torodbe, créant les conditions d'une intégration culturelle. Il est significatif, à cet égard, que le Soudan français, qui n'était autre que l'ancien Empire torodbe, ait été, parmi les États de l'Ouest africain, un de ceux où il y avait le moins de problèmes ethniques. Et si la violence avec laquelle l'islam fut imposé à des peuples pétris par plusieurs siècles de croyances à leurs religions traditionnelles expliquait aisément les réticences, le terrain était déjà préparé pour un prosélytisme plus pacifique. Que ce fût en Sénégal que la puissance coloniale croyait avoir nettoyée de son influence, ou au Soudan central, la plupart des grands chefs religieux qui émergèrent après Sayku 'Umar se sont réclamés, d'une manière ou d'une autre, de son héritage.

133. Y. J. Saint-Martin, 1970, p. 119.

# États et peuples de Sénégambie et de haute Guinée

*Yves Person\**

Y a-t-il unité dans l'histoire des peuples de la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Bandama<sup>1</sup>? Cela paraît douteux même si la période du préimpérialisme, qui s'étend du début du siècle, avec la fin de la traite légale, jusqu'à la veille de la grande poussée coloniale, présente une homogénéité certaine. C'est que le secteur ainsi défini s'étend sur des zones culturelles très diverses, si bien que le seul facteur d'unité qui s'impose est précisément l'influence européenne étalée tout au long de la côte, et la formation des premières enclaves coloniales, laquelle est étudiée dans un autre chapitre. Le présent chapitre doit être nécessairement construit du point de vue des peuples africains. Il suivra donc un plan géographique, en abordant tour à tour les grandes zones culturelles, à savoir la Sénégambie, la haute Guinée et le Fouta-Djalon, les pays kru, les Mandé du Sud et, enfin, les Mandé, du haut Niger au Bandama.

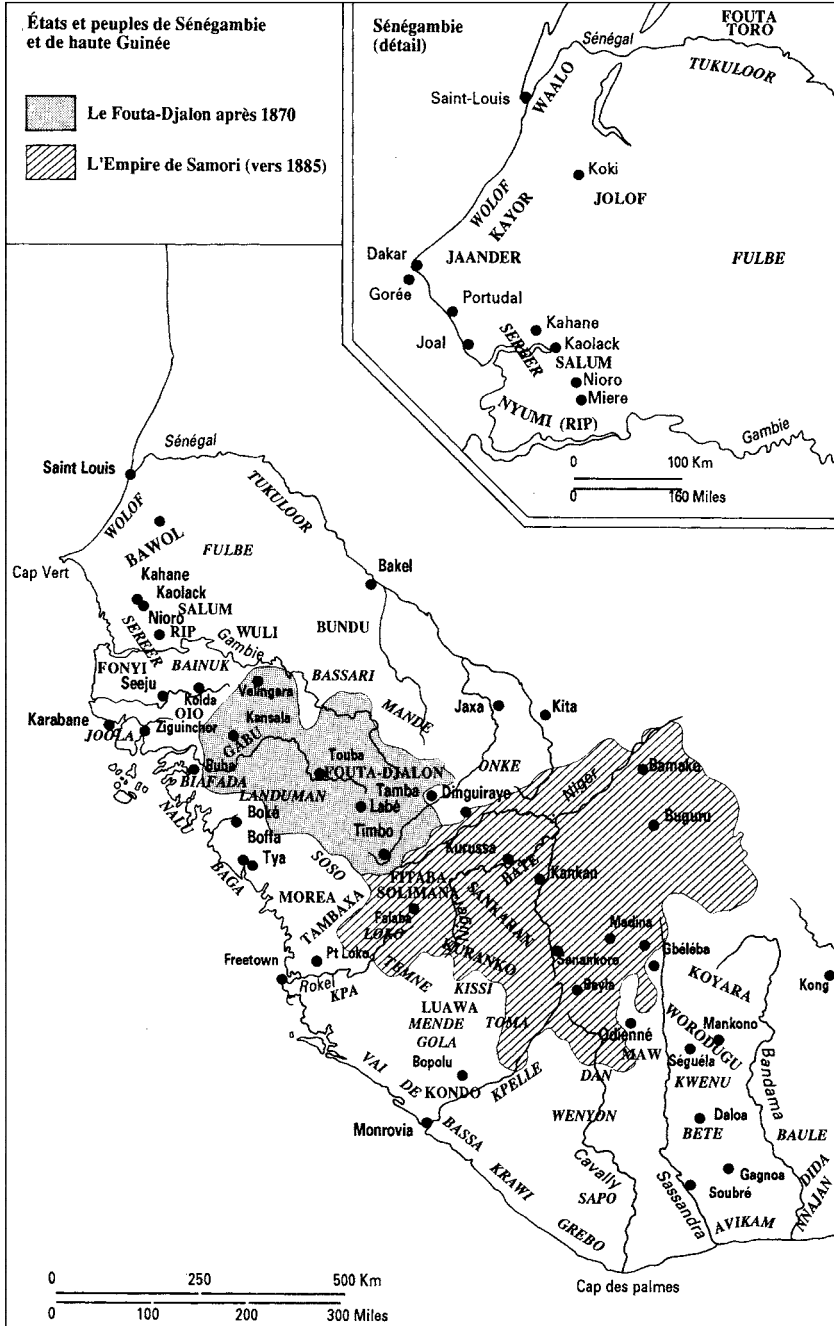
## La Sénégambie

La Sénégambie<sup>2</sup> est la seule région où le vieil axe culturel du Soudan occidental, caractérisé par de grands États, avec un islam minoritaire mais

\* Décédé en décembre 1982.

1. Au sens strict, la haute Guinée va de la Gambie au cap des Palmes. Mais la limite ethnique qui sépare deux mondes profondément contrastés, celui des Kru et celui des Akan, tombe plus à l'est, sur le Bandama. C'est celle qui est retenue ici.

2. Sur les Wolof, on consultera: O. Bâ, 1976; B. Barry, 1972; V. Monteil, 1966; L. G. Golvin, 1981 et 1982. Sur les Seereer, en attendant les thèses de J. Boulègue et de M. Gueye, voir M. A. Klein, 1968; pour la Gambie, C. A. Quinn, 1972.



24.1. États et peuples de Sénégambie et de haute Guinée (carte Y. Person).

important, a conflué sur les rives de l'Atlantique, avec la zone où la puissance corrosive de l'Europe s'exerçait depuis des siècles et se manifestait notamment par la traite des Noirs vers l'Amérique. Ces sociétés, que leur caractère soudanais et musulman rendait plus stables que celles du golfe de Guinée, n'en furent pas moins ébranlées par l'évolution de la demande extérieure dont leurs richesses étaient l'objet. La traite des Noirs avait commencé à régresser dans cette région dès 1760, malgré une brève reprise dans les années 1780. Ni l'abolition de la traite par l'Angleterre en 1808 ni l'application effective de la législation française anti-esclavagiste, en 1831, n'eurent grand effet sur un commerce qui avait déjà amorcé un mouvement de déclin, mais qui se maintint à une échelle réduite, et sous diverses formes déguisées ou clandestines, jusqu'en 1850. La flambée des prix offerts pour les produits de Sénégambie marqua le principal tournant économique. En 1830, la valeur moyenne annuelle des exportations de gomme était déjà plus de cinq fois supérieure à celle que les exportations d'esclaves avaient atteinte au plus fort de la traite. Parallèlement à la reprise du commerce de la gomme, les exportations d'or, de cuir, d'ivoire et de cire d'abeille connaissent un développement remarquable, tandis que l'arachide, appelée à devenir le premier produit d'exportation au milieu du siècle, commence à faire son apparition<sup>3</sup>. Cette restructuration du commerce extérieur eut aussi de profondes répercussions sur l'économie locale, ruinant les anciens bénéficiaires de la traite au profit de groupes bien placés pour tirer parti de cette nouvelle production.

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et pour des raisons qui, au moins en partie, n'avaient rien à voir avec le facteur européen, l'islam avait acquis un dynamisme nouveau. Les classes paysannes se convertissaient en masse, notamment pour protester contre les excès d'une aristocratie qui cherchait à profiter des nouveaux courants économiques en dépossédant le peuple au lieu de le protéger. Les sociétés de Sénégambie se trouvaient donc prises en tenailles par deux forces de bouleversement: le nouvel islam agressif et la profonde mutation que connaissait l'économie mondiale sous l'effet de l'industrialisation. Les vieilles structures politiques et sociales, faute de se renouveler, allaient se trouver incapables d'affronter la crise grave qui s'ouvrait ainsi, et qui devait durer jusqu'au jour où la mise en place du système colonial allait imposer un ordre nouveau.

Cela est particulièrement net, dans le Nord, dans les royaumes des Wolof et des Seereer, car ces deux nationalités constituent une unité historique bien distincte.

La défaite écrasante de l'*almaami* Abdul-Kādiri Kaan, du Fouta Toro, devant le *damel* du Kayor (Cayor), Amari Ngone, en 1786, avait rétabli le pouvoir de l'aristocratie dans cet État et dans le Waalo. Mais, à mesure que les princes affichaient un retour aux pratiques religieuses traditionnelles, les masses accentuaient leur conversion à l'islam.

3. P.D. Curtin, 1975 et 1981.

Le Waalo était en outre corrodé par le voisinage immédiat du comptoir français de Saint-Louis, qui retomba aux mains des Britanniques de 1809 à 1817. Il subissait aussi la pression directe des Maures Trarza, auxquels il venait d'abandonner la rive droite du fleuve et dont il ne parvenait pas à repousser les fréquentes incursions.

C'est dans ce pays faible et troublé que les nouvelles relations avec l'Europe prirent forme difficilement. La traite illégale s'organisait, mais elle ne réussit pas à s'étendre au nord de la Guinée portugaise. Quand les Français réoccupèrent Saint-Louis et Gorée (1817), il fallut trouver un nouvel objet aux relations commerciales. La gomme, les peaux et la cire étaient des denrées que tout paysan pouvait produire. Les Français, sur le Sénégal, comme les Britanniques plus au sud, en Sierra Leone, voulaient créer des plantations pour remplacer celles des Antilles. Ce fut l'objet du grand effort de colonisation agricole, fondée surtout sur le coton, que le gouverneur Schmaltz et le baron Roger exercèrent aux dépens du Waalo de 1819 à 1827. L'entreprise échoua, du fait d'erreurs techniques, du manque de main-d'œuvre, de l'opposition du commerce et de l'hostilité des autochtones. On en revint alors à une politique purement commerciale, où les négociants de Saint-Louis eurent à s'accommoder de l'influence croissante de grandes maisons exportatrices, surtout d'origine bordelaise. Lors des hautes eaux, les traitants se rendaient aux escales situées sur les deux rives du fleuve, la maure et la noire, et en amont jusqu'à Bakel dans le Gadiaga.

Des droits de plus en plus importants furent un moment payés à l'aristocratie wolof, ce qui ne fit qu'aggraver les guerres de succession, normales dans ce système. De 1827 à 1840, la lutte est constante entre les matrilineages tejek (teedyekk) et jos (dyoos), représentés notamment par les *brak* Fara Penda Adam Sali (1827-1840) et Xerfi Xari Daaro (1830-1835). Mais le peuple ne suit pas, et tout semble s'effondrer en 1830, quand un mouvement musulman, réprimé au Kayor en 1827 et réfugié sur la frontière du Waalo, prend comme leader un homme de caste, le forgeron Diile. En quelques semaines, celui-ci conquiert tout le pays au nom d'un islam égalitaire, et le système traditionnel paraît détruit. Il est aussitôt rétabli par le gouverneur de Saint-Louis qui intervient militairement, écrase Diile, le saisit et le fait pendre publiquement.

Après quoi la France refuse d'intervenir dans la lutte des factions, où s'immiscent de plus en plus les Trarza qui traversent systématiquement le fleuve, ravageant le Waalo. De guerre lasse, certains dignitaires constituent un parti maure, et marient, en 1833, la jeune *lingeer* Njambot (Ndyömböt), issue du clan tejek, à Muḥammad al-Habīb, émir des Trarza, ce qui ne ramena pas la paix. Le gouverneur de Saint-Louis, furieux de se voir encerclé par les Maures, donne désormais tout son appui aux Jos. Les Tejek l'emportèrent cependant, et, à la mort de Njambot, en 1846, sous le couvert d'un *brak* fantoche, Mo Mbodj Maalik (1840-1855), la maîtrise du pays passera à sa sœur Ndate Yalla.

Cette hostilité dans la banlieue de Saint-Louis devenait insupportable dès l'instant où la France adoptait une attitude impérialiste. La première tâche de Faidherbe fut l'annexion totale du Waalo en trois campagnes mili-



taires, de janvier à juin 1855. Le pays fut divisé en cinq cantons, mais, malgré le dépeuplement, la fin du vieux royaume sera mal acceptée. C'est en vain que les Français essayèrent d'utiliser Léon Diop Sidia, l'héritier des *brak* éduqué par leurs soins : ils durent le déporter au Gabon. C'est cependant dans ce pays, de 1855 à 1880, que les Français allaient mettre au point les méthodes d'administration et de conquête qui allaient faire leurs preuves un peu plus tard dans tout l'Ouest africain.

Beaucoup plus riche et peuplé que le Waalo, et plus éloigné de Saint-Louis, le Kayor fait d'abord preuve d'une plus forte résistance. Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1855, une union personnelle le lie d'ailleurs au royaume à moitié seccrer du Bawol (Baol). Ici encore, la montée de l'islam, autour du centre de Koki, menace l'aristocratie traditionnelle. Malgré la victoire royale de 1786, les musulmans se sont réfugiés en grand nombre au Cap-Vert, où ils ont constitué la « république » des Lebu. Les *damel* ne débouchent plus sur la petite côte que par le port difficile de Rufisque ; et la province voisine du Jaander (Diander), profondément islamisée, n'est pas sûre. Après la répression des musulmans du Nord, en 1827, le règne de Maisa Tenda Joor (1832-1855) est cependant calme.

Mais ensuite commence la crise finale. Les Français, à l'étroit à Gorée, occupent Dakar, en 1857, et pensent très vite à l'unir à Saint-Louis par le télégraphe. Le Kayor est dès lors pris en tenailles. Il s'enfonce dans le désordre sous les brefs règnes de Makodu (1859-1861) et de Majoojo (Madiodio) (1861-1864). Cependant, dès 1862, le parti de la résistance au *damel* fait élire le jeune Laat Joor Ngone Latir Jop (Lat-Dior). Chassé par les Français, celui-ci se réfugie chez Maba, le chef musulman de Salum, et se convertit à l'islam sous sa forme tijāni. La confrérie d'al-Haǧǧidj 'Umar Tal et divers mouvements religieux apparentés vont alors proliférer très vite dans un pays qui ne connaissait que la vieille Kādirīyya. Cette diversité annonce le phénomène maraboutique qui marquera la région à l'époque coloniale et sera l'un des aspects de la résistance africaine. On sait que la crise européenne de 1867 et, plus encore, le désastre de 1870 incitent la France au repli outre-mer. Laat Joor, rentré au Kayor comme chef de canton, se fait rendre le titre de *damel* et entreprend aussitôt de parachever l'islamisation du pays, pour rétablir l'union entre l'aristocratie et le peuple. Il ruse avec la France, décidé à ne pas céder sur le fond. C'est avec l'aide des Français qu'il expulse du Jolof, en 1875, le marabout tukuloor Amadu Sheku, pour y installer son parent al-Buuri Ndyay.

Mais déjà, depuis 1850, la culture de l'arachide se répand dans toute la Sénégambie, qui est ainsi mise en dépendance par rapport au marché mondial. Cette situation sera consacrée, en 1879, par le projet de chemin de fer Dakar-Saint-Louis que Laat Joor accepte en principe. Il se rend cependant compte qu'il est en train de perdre son pays et, après avoir tergiversé, il interdira les travaux en 1881, préférant la résistance sans espoir à la soumission. Sa mort, après une longue guérilla, en 1886, marquera la fin du royaume, et l'installation de l'ordre colonial.

Pauvre et isolé à l'intérieur des terres, le Jolof aussi est confronté à la montée de l'islam, mais ne ressent pas si directement l'influence de

l'Europe. Son histoire est liée à celle du Kayor, mais al-Buuri pourra prolonger jusqu'en 1890 sa résistance, tantôt active, tantôt passive. Refusant d'accepter la soumission, il rejoindra alors Aḥmadu de Ségou, le fils d'al-Hadjdj 'Umar, et gagnera, avec lui, les confins de Sokoto, où il trouvera la mort, vers 1900, dans l'un des derniers secteurs de l'Afrique libre.

Malgré une langue très différente, beaucoup plus proche du fulfulde des Fulbe que du wolof, les Seereer, avec leur remarquable système agro-pastoral, ont constitué, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, de solides royaumes fondés sur le même type d'organisation sociale que les royaumes wolof. Le Siin (Sine), purement seereer, ignorera absolument l'islam jusqu'à la colonisation française. Le Salum, plus puissant, est moins homogène. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est en pleine expansion militaire et étend son territoire jusqu'à la Gambie. Mais ces terres de l'Est sont peuplées exclusivement de Wolof et de Malinke. L'autorité des *maad* (Buur) du Salum s'impose, vers le sud, aux vieux royaumes malinke du Nyumi et du Baadibu (Rip). L'islam, minoritaire, est partout présent sous sa forme wolof-tukuloor ou sous sa forme malinke. Le seul secteur purement seereer qui demeure attaché aux traditions est la province voisine de la capitale, Kahane (région de Kaolack).

Là, démarre très tôt la culture de l'arachide exportée à la fois par la Gambie et par la Petite Côte (Joal, Portugal) où les missions catholiques apparaissent dès 1849. Elles espèrent profiter de l'absence de l'islam et de l'existence d'une ancienne communauté luso-africaine, qui vient à peine d'abandonner l'usage du créole portugais.

Comme sur le bas Sénégal, l'aristocratie traditionaliste, qu'elle soit seereer ou malinke, se trouve dans une situation difficile, coincée entre les exigences des Européens et l'islam contestataire, qui organise contre elle les paysans et les minorités. Le dynamisme de la Tijāniyya vient s'y ajouter, al-Hadjdj 'Umar ayant visité le pays avant de commencer sa guerre, vers 1847. C'est un de ses disciples, Maaba Jaaxu (Maba), un marabout tukuloor installé dans les communautés wolof du Baadibu, qui va bouleverser l'ordre ancien. En l'honneur de son maître, il baptisera sa résidence Nioro.

La « guerre des marabouts » sévissait déjà depuis 1845 dans le Kombo, autour de Banjul, au sud du fleuve, quand, en 1859, Faidherbe et le gouverneur de Gambie, Benjamin d'Arcy, lancèrent une action convergente sur le Salum (occupation de Kaolack) et au Baadibu. En 1861, Maba soulevait les musulmans du Baadibu, dont il était bientôt maître, puis intervenait dans la guerre civile du Nyumi, où il limitait ses succès, pour ne pas déplaire aux Britanniques. Ayant rallié les musulmans du Salum oriental, il se lançait en 1862 à l'assaut de cet État, dont le *buur*, Samba Laobe Fal, était incapable de lui résister, malgré l'appui des Français. De là, avec l'appui de Laat Joor, il se rendait maître d'une partie du Bawol et de tout le Jolof, en 1865. Le Kayor étant menacé, les Français réagirent en brûlant Nioro, au Baadibu, après une bataille indécise.

La fin vint pourtant d'ailleurs. En juillet 1867, Maba envahit le Siin, mais il se heurta, dans ce pays homogène sans musulmans, à une véritable



24.2. *Chefs des Malinke du littoral en Gambie, en 1805.*

[Source : J. Corry, *Observations upon the Windward Coast*, 1807, Frank Cass, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

résistance nationale des Seereer. Il fut alors vaincu et tué par le *buur* Kumba Ndofen Juuf (Diouf) (1853-1871).

L'empire mal unifié de Maba va s'affaiblir très vite dans les querelles de ses successeurs, permettant une certaine reconstruction du Salum, où l'intervention des Français de Kaolack sera de plus en plus directe. Namur Ndari, successeur de Maba, étendit cependant son influence en amont de la Gambie, sur le Niani et le Wuli, mais ses interventions au sud du fleuve furent malheureuses. Les Français occuperont la région sans difficulté en 1887.

## La haute Guinée et le Fouta-Djalon

La Gambie, navigable sur des centaines de kilomètres, assure depuis des siècles le débouché maritime des mines d'or des pays mande, sur le haut Sénégal et le haut Niger. Plus au sud, on entre dans un monde différent, celui de la haute Guinée, où des peuples de cultivateurs sans tradition de centralisation politique, parlant souvent des langues ouest-atlantiques, ont longtemps tenu le rivage de la mer. La zone soudanaise n'a vraiment établi des liaisons avec la mer, de Monrovia à la Gambie, qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi dans cette région que s'est établi l'un des plus vieux centres d'influence européenne, avec la Guinée-Bissau, foyer de la culture créole et, plus tard, avec la Sierra Leone et le Libéria. Comme la Séné-gambie, cette région a eu une certaine importance pour la traite des Noirs dès le XVI<sup>e</sup> siècle, bien que son rôle ait décliné au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En dehors de la zone côtière, les deux peuples les plus importants sont les Malinke, dont l'empire du Kaabu (Gabu), remontant sans doute au XIII<sup>e</sup> siècle, est indépendant du vieux Mali depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et les Fulbe, présents depuis le XV<sup>e</sup> siècle au moins, mais n'ayant constitué qu'après 1727 l'État musulman du Fouta-Djalon.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence portugaise est en régression, mais la traite clandestine va se poursuivre assez longtemps de part et d'autre du centre antiesclavagiste de Sierra Leone. Le Kaabu des Malinke maintient difficilement son influence jusqu'aux rives sud de la Gambie, mais ses anciens vassaux, les côtiers bainuk, sont en train de s'effondrer. Les Foa (Balanta), paysans sans tradition de centralisation politique, vont détruire la capitale des Bainuk en 1830, et la plupart des survivants s'assimileront aux Malinke ou bien aux Joola (Diola), ces robustes riziculteurs, traditionalistes et « anarchistes », qui tiennent toute la zone côtière au nord. Dans l'Est, les Fulbe du Fouta-Djalon dominent les Malinke jusqu'à la Gambie (Kantora). Dans le Kaabu et ses dépendances, la minorité fulbe s'accroît, et supporte de plus en plus mal sa position subordonnée.

C'est alors que les Français s'installent en Casamance, à Karabane, en 1836, puis à Seeju (Sediou), en 1838. Le commerce de l'arachide s'organise vite, avec des conséquences économiques et sociales prévisibles<sup>4</sup>.

4. Pour la Casamance, voir C. Roche, 1976; F. A. Leary, 1969. Pour la Guinée-Bissau et le Kaabu, voir A. Teixeira da Mota, 1954; M. Mane, 1974-1975; A. Carreira, 1947; J. Veliez Carrogo, 1948.

Le bouleversement de l'ordre ancien commence cependant en 1859, quand le Fouta-Djalon et, particulièrement, le grand *alfaa-mo-Labe*, Yaya Mawdo, commencent une lutte décisive contre le Kaabu, dont le roi Yargi Sayon est tué. Le vieil empire s'effondre en 1867, à la chute de Kansala (située dans la future Guinée portugaise), l'*almaami* Umara de Timbo étant venu renforcer l'*alfaa-mo-Labe*. Parmi les royaumes malinke vassaux, le Brasu succombera bientôt devant Alfaa Moolo, mais l'Oio gardera sa liberté jusqu'à la conquête portugaise en 1905.

La chute du Kaabu a des répercussions considérables, car les Fulbe se révoltent contre leurs maîtres malinke jusqu'aux rives de la Gambie. En 1869, Alfaa Moolo, personnage d'origine obscure, organise le royaume du Fuladugu, de Kolda à Velingara, en amont de Seeju. Il reconnaît vaguement l'autorité de Timbo, et entreprend une politique d'assimilation systématique de ses sujets. Jusqu'à sa mort, en 1881, ce néo-musulman sera le fléau des Malinke.

Ceux-ci essaient de s'organiser autour de Seeju avec Sunkari Kamara, que son opposition au commerce lancera bientôt contre les Français. La révolte qu'il déclencha en 1873 contre l'influence française était cependant vouée à l'échec, car les Balanta et les Fulbe de Muusaa Moolo (fils de Alfaa Moolo) s'étaient rangés aux côtés des Français. Sunkari dut se soumettre, avant de se lancer, en 1882, dans une dernière et vaine révolte qui marquera la fin de sa carrière.

Plus efficace fut le regroupement des Malinke riverains de la Gambie autour d'un chef religieux d'origine jaaxanke (dyakhanke, haut Sénégal), le fameux Fode Kaba Dumbuya. À partir de 1875, il se transforme en chef de guerre, avec l'appui des gens de Maba, pour résister à Alfaa Moolo. Celui-ci le repoussa cependant vers l'ouest, et, à partir de 1878, Fode Kaba se maintiendra en dominant les Joola (Diola, Dyola, Jola, Djola) du Fonyi, qu'il convertira en partie à l'islam.

La résistance des Malinke de Casamance, coincés entre les Fulbe et les Français, a été finalement efficace, puisqu'ils ont réussi à sauver leur nationalité en se ralliant massivement à l'islam sous l'influence de Sunkari et Fode Kaba. Le ralliement à la France, dès 1883, de Muusaa Moolo, fils de Alfaa Moolo, allait pourtant donner un certain avantage aux Fulbe. Jouant des rivalités franco-anglaises, Fode Kaba réussira à se maintenir sur la frontière de la Gambie jusqu'à son élimination en 1901. Quant à la résistance armée des « anarchistes » comme les Joola, elle allait se poursuivre jusqu'en 1913, voire après la première guerre mondiale.

De la Gambie à la Sierra Leone, l'histoire de toute la région est dominée, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'évolution du grand État fulbe du Fouta-Djalon<sup>5</sup>. C'est grâce à lui que le commerce à longue distance, porteur des influences soudanaises, débouche largement sur la mer, où il se

5. Pour le Fouta-Djalon, on se reportera à la thèse de T. Diallo, 1972. Les textes importants en langue fulfude ont été publiés par A. I. Sow, 1966 et 1968. On trouvera une synthèse de ces données, établie, en 1966, dans Y. Person, 1974. Sur les Fulbe, voir J. Mendes Moreira, 1948; W. Derman, 1973.

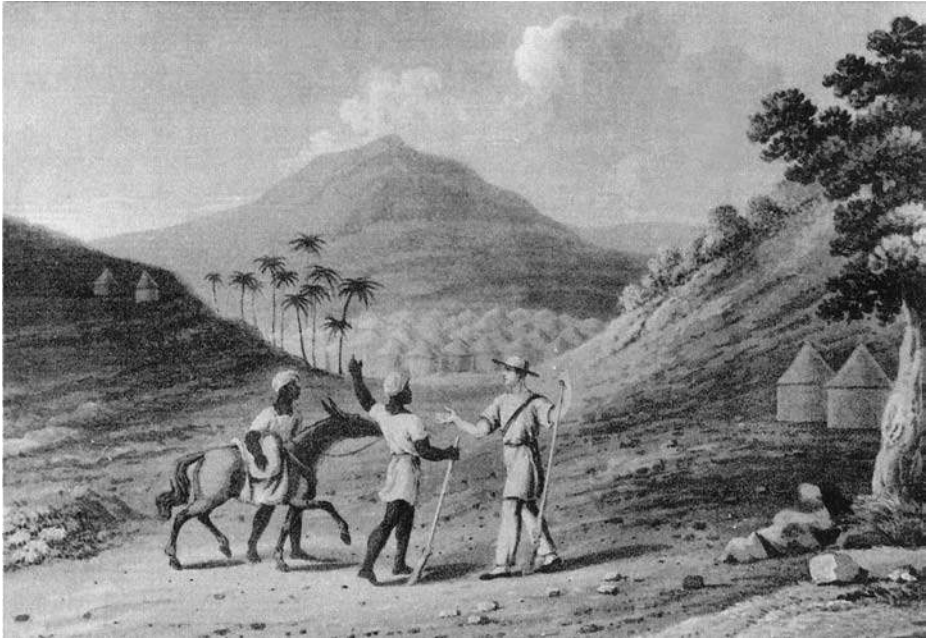
lie aux Européens, alors que, jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne filtrait que péniblement à travers un monde de sociétés décentralisées. Des routes caravanières régulières descendent désormais du haut Niger, à travers les hauts plateaux du Fouta, vers les comptoirs portugais du rio Geba (Bissau, Buba), vers le rio Nuñez et le rio Pongo, où les Français construisent Boke, en 1866, et Boffa, en 1867, enfin vers la Sierra Leone. Là aussi apparaît l'arachide, bien qu'elle soit à la limite de son domaine naturel : c'est la fameuse côte des Rivières, chère aux voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Anglais, qui la considéraient depuis la Sierra Leone, appelaient cette région « les rivières du Nord » (Northern Rivers). En raison de ses replis profonds et de ses rades d'accès difficile, c'est aussi l'un des secteurs où la traite clandestine des Noirs va se poursuivre le plus longtemps, jusqu'au milieu du siècle.

Cette persistance s'explique par le voisinage du Fouta-Djalon, car le grand État fulbe, très avide d'esclaves, en razziait et en importait un grand nombre de l'intérieur, ou en prélevait sur les minorités côtières. Certains étaient alors disponibles pour l'exportation.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la société fulbe du Fouta-Djalon paraît relativement stabilisée. Les vainqueurs de la guerre sainte ont constitué une nouvelle aristocratie qui s'est établie à la tête d'une société extrêmement rigide et hiérarchisée. Au niveau de l'État et à celui des neuf provinces (*diïwal*) largement autonomes qui le constituent, comme à celui des « paroisses » (*misiide*) unissant un village « noble » et de nombreux hameaux de culture, c'est une classe hautaine et sûre d'elle-même qui domine. Les vaincus, surtout d'anciens Jalonke (Yalunke), ont été opprimés au point de perdre leur langue ; et leurs rangs ont été grossis par des esclaves importés. Formant au moins les trois quarts de la population, ils sont étroitement surveillés et durement exploités. Entre les mailles de cette dure société, on trouve des marginaux, exclus et à demi hors la loi. Ce sont notamment des lignages de Fulbe pauvres qui n'ont pas pu s'emparer de domaines lors de la guerre, et qui vivent de maigres troupeaux dans l'intervalle des *misiide*. À l'actif, on peut porter une remarquable diffusion de la culture islamique, accompagnée, fait rare en Afrique noire, d'un fréquent emploi de la langue fulfulde sous une forme écrite. Bien qu'elle soit fort cultivée, l'aristocratie se définit cependant par l'élevage et la guerre, ainsi que certaines formes de commerce aventureux. La tradition culturelle, qui a fondé la construction politique, reste vivante, et elle se localise dans le *diïwal* de Fugumba, dont les marabouts arbitrent les luttes politiques en consacrant les *almaami*.

Cependant les Fulbe n'ont pas gardé le monopole de la fonction religieuse et en ont même confié l'exercice le plus prestigieux à des allogènes, considérés comme neutres. Elle est le fait d'une minorité ethnique que nous connaissons bien, celle des Jaaxanke qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ont couvert la Gambie, puis le Fouta et les Rivières, de leurs entreprises commerciales. Ces Joola (Diola) de l'Ouest sont d'abord des hommes de religion, et en principe des non-violents. Au Fouta, en dehors du commerce à longue distance,

ils sont devenus les maîtres de la culture religieuse depuis qu'ils ont fondé Tuba, près de Labe, vers 1810. L'aristocratie les encourage en raison de leur neutralité politique, et leur influence s'étend de Kankan, dans le bassin du haut Niger, jusqu'aux comptoirs européens de Sierra Leone.



24.3. *Vue de Timbo, capitale du Fouta-Djalón, vers 1815.*

[Source: G. Mollien, *Travels in the interior of Africa*, 1820, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

La puissance du Fouta-Djalón repose sur la force militaire, sur cette masse de cavaliers vêtus de blanc, qui descendent, pour razzier, des hauts plateaux gréseux où ils remontent aussitôt. Mais cette force dépend de son unité politique, et les troubles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont failli entraîner sa perte. Dans un réflexe de survie, l'aristocratie a limité les dégâts en concluant le compromis de 1799. Chacune des deux grandes familles, *alfaayaa* et *soriyaa*, désigne simultanément un *almaami*, et ces deux personnages régneront tour à tour à Timbo où ils alternent tous les deux ans. Ce célèbre compromis ne fut évidemment pas toujours respecté, et provoqua d'innombrables combats ; mais, pour l'essentiel, il était efficace. Les guerres civiles étaient en fait un trait structurel, une voie normale d'accès au pouvoir, et la règle limitait la violence. Par là même, l'éclatement de l'État était exclu : on retrouvait le clivage entre les deux partis au niveau de chaque *dirwal* et de chaque *misiide*. Ainsi, bien que le grand *dirwal* du Nord, le Labe, dominé par les Jallo (Diallo), fût

à lui seul plus puissant que le reste du Fouta, il ne songea à aucun moment à s'en séparer.

Ces divisions n'en étaient pas moins profondes et limitaient la puissance d'agression des Fulbe. En fait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire du Fouta est constitué et ne s'étendra plus, le Labe constituant la grande exception. Ceux des Jalonke qui n'ont pas été asservis se sont réorganisés dans l'Est et le Sud, adossés aux Malinke auxquels ils s'assimileront de plus en plus. Ainsi se constitue le royaume de Tamba, qui fermera la route du Niger et dominera les mines d'or du Bure. Ainsi s'organise le Solimana, autour de la forteresse de Falaba, qui fermera aux Fulbe la route du Sud, également barrière par Farana, installé sur les gués du Niger par les Malinke du Sankaran.

La seule exception à ce blocage des frontières, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est Labe, qui, à cette époque, ne dépasse pas, vers le nord, le cours supérieur du rio Grande. Mais, dès les années 1810-1820, il se lance au-delà et atteint vite la haute Gambie, où il domine les Malinke du Kantora. Cette expansion, qui entraîne un véritable génocide pour divers peuples traditionalistes de la famille badiar ou tanda (chapi, pakesi, bassari), est le fait des puissants *alfaa-mo-labe*, renforcés à l'occasion par les *almaami* eux-mêmes, qui appellent tout le Fouta aux armes pour des espèces de croisades. Ce sera notamment le cas d'Umaru, *almaami* soriya, de 1840 à sa mort en 1869, qui compensera, par les guerres du Nord, ses échecs devant les Hubbu. On a vu que cette expansion triomphe définitivement avec la destruction, en 1867, de l'Empire malinke du Kaabu et le ralliement, au moins provisoire, du nouvel État fulbe d'Alfaa Moolo.

Pendant que le Labe se développe dans le Nord, la lutte des factions autour de Timbo n'est d'abord qu'un jeu stérile et sanglant pendant la première moitié du siècle. Le détail en est assez bien connu, et il est vain de le retracer ici. Après la lutte interminable qui opposa, au début du siècle, 'Abdullaahi-Babemba (*alfaayaa*) et 'Abdul-Gadiri (*soriya*), le fils du premier, Bubakar Mawdo, se maintint douze ans au pouvoir en violation de l'alternance (1827-1839). La guerre civile battait son plein, en 1844, quand al-Hadjdj 'Umar, rentrant de son fameux pèlerinage, s'installa au Fouta et fit accepter sa médiation.

Le système allait désormais fonctionner à peu près régulièrement; mais on ne saurait l'expliquer uniquement par le crédit du marabout de la Tijāniyya, qui avait d'ailleurs quitté le Fouta vers 1847. En fait, à partir du milieu du siècle, l'aristocratie du Fouta fait taire ses querelles, car elle doit affronter un danger sans précédent: la révolte des Hubbu.

*Hubbu rasuul-Allaahi*, « ceux qui aiment l'Envoyé de Dieu », prennent la figure d'une secte religieuse faite de membres extrémistes et puritains de la Kādiriyya, qui se démarquent de l'aristocratie fulbe, au moment où celle-ci passe en grande partie à la Tijāniyya, sous l'influence d'al-Hadjdj 'Umar, tout en incitant celui-ci à quitter le pays par crainte de son radicalisme. C'est certainement ainsi que le fondateur, Hubbu Moodi Mamadu Juhe (Dyuhe), savant renommé qui avait étudié en Mauritanie chez Shaykh Sidia, voyait les choses. Bien que les recherches fondamentales n'aient pas été faites, on peut



cependant avancer l'hypothèse que cette effervescence religieuse a permis aux exclus de la société fulbe d'organiser leur protestation. Les Hubbu paraissent avoir regroupé des Fulbe marginaux, exclus du partage, avec des serfs d'origine jalonke ou des esclaves récemment importés. Le mouvement éclata un peu partout à travers le Fouta, en 1849, mais il fut jugulé dans l'ensemble du pays, les insurgés se réfugiant à la périphérie, dans la zone côtière ou vers le haut Niger. Ces derniers, sous la direction personnelle de Juhe, puis de son fils Abal, se retranchent dans le Fitaba, et constituent dès lors une menace redoutable que les *almaami* n'arriveront jamais à éliminer. Malgré leur faible nombre, ils attirent à eux des marginaux de toute origine et créent dans leur forteresse, Bokeeto, une atmosphère de mysticisme fébrile. Ce sont des combattants redoutables; et ils doivent éveiller quelque chose dans la conscience des Fulbe, car les *almaami* ne parviennent guère à les mobiliser contre eux. Les Hubbu brûleront deux fois Timbo, et toutes les attaques lancées contre Bokeeto échoueront. En 1871, l'*almaami* alfaayaa, Ibraahiima Sori Daara, trouvera la mort en essayant d'enlever la place. Il faudra finalement que les Fulbe fassent appel à Samori, dont les Hubbu gênaient la marche à la mer, pour que ce foyer de contestation soit écrasé, en 1884.

L'alliance avec Samori, parvenu sur leurs frontières en 1879, allait être profitable aux Fulbe du Fouta qui lui vendront des bœufs contre des esclaves. La menace ayant diminué, cette société n'était cependant capable que de maintenir l'équilibre de ses divisions, et elle n'offrira qu'une faible résistance à la conquête coloniale.

En remplaçant une structure politique morcelée, la formation du Fouta-Djalon avait ouvert un immense espace au commerce soudanais descendant vers la mer, même si la sécurité restait relative, et si l'aristocratie fulbe avait une curieuse conception de la protection des caravanes. René Caillié, qui traverse le pays de Boke au Niger, en témoigne dès 1827.

L'ouverture de la côte aux influences soudanaises allait transformer profondément la civilisation des peuples du bas pays, d'autant plus que beaucoup d'entre eux durent accepter l'autorité politique du Fouta-Djalon<sup>6</sup>.

Vers le nord-ouest, les Fulbe dominaient une grande partie de l'actuelle Guinée-Bissau, et ce domaine fut encore étendu après la chute de Kansala (1867). Plus au sud, ils tenaient la tête de la navigation du rio Nuñez, en imposant leur autorité aux Landuman de Boke, chez qui se faisait la liaison avec les Blancs. Bien qu'ils aient massacré les commerçants fulbe en 1840, les Landuman furent incapables de se libérer, et se livrèrent à une longue guerre civile de 1844 à 1849. En 1856, Faidherbe les fit entrer précocement dans l'ère coloniale en construisant un fort.

6. L'histoire de la zone côtière est étudiée de façon très inégale, l'actuelle République de Guinée étant très négligée. On utilisera encore le vieux livre confus de A. Arcin, 1911. Pour la Sierra Leone, voir C. Fyfe, 1962 et 1963; J. S. Trimingham et C. Fyfe, 1960; O. Goerg, 1980; A. M. Howard, 1976. Nous devons, pour la période précédant la nôtre, une synthèse très intéressante à W. Rodney, 1970, revue par Y. Person, 1971. Voir aussi les volumes III et IV de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

Sur la façade maritime, les Biafada en Guinée-Bissau et les Nalu sur le rio Nuñez échappaient à l'autorité des Fulbe dans leur pays amphibie, mais ne gênaient guère le commerce avec les Blancs. Bien que leur culture n'ait rien de mande, le lignage nalu des Tawela se réclame d'une telle origine; il s'est illustré par la résistance ambiguë du roi Dina Salifu à l'autorité française.

C'est plus au sud, sur le rio Pongo, chez les Soso (Susu) voisins de Boffa, que l'autorité de Timbo était la plus forte. Proches parents des Mande, les Soso avaient alors une culture profondément marquée par le substrat côtier et forestier, et notamment par les Baga, parents des Temne, qu'ils avaient assimilés. Ils avaient énormément subi la traite des Noirs, et l'influence européenne se caractérisait, chez eux, par l'existence de nombreuses familles de Métis issus de négriers américains ou britanniques. Du fait de ceux-ci, la traite clandestine ne se décidait pas à s'éteindre. Placés au débouché du Fouta-Djalou, les Soso voyaient cependant l'islam s'infiltrer, et leur culture allait se soudaniser à un rythme croissant durant l'ère coloniale. Ceux du rio Pongo constituaient le royaume de Tya, dominé par le clan damba (kati). La « guerre des mulâtres », qui commença en 1865, se termina par la défaite du parti esclavagiste et pro-Fulbe : des Lightburn Timbo venaient de s'y résigner quand se produisit l'occupation française en 1868.

Plus au sud, l'autorité du Fouta ne s'étendait pas jusqu'à la mer, mais l'influence soudanaise n'en était pas moins profonde. Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Morea (Melakori) était dominé par un lignage du clan ture, venu en commerçant de Kankan, et assimilé linguistiquement aux Soso, tout en demeurant strictement musulman<sup>7</sup>. Les *almaami* de ce petit État s'imposèrent avec l'aide des Jalonke du Solimana. À partir de 1865, une interminable guerre civile les divise, opposant le parti islamisant de l'*almaami* Bokari aux « malagistes » de Maliki Gheli. L'installation des Français, non loin de là, à Bentley, dès 1869, n'arrangera rien, car ce conflit allait être un élément de la rivalité frontalière franco-anglaise. Il suscitera l'intervention des Temne de Satan Lahay et des Soso de Karimu, chef du Tambaxa et grand ennemi des Anglais. Samori lui-même s'en mêlera après 1884, et l'affaire ne sera réglée qu'après la délimitation franco-anglaise de 1889.

Le cas du Morea illustre bien le phénomène socioculturel à l'œuvre, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la côte des Rivières. Les peuples de langues diverses qui vivaient dans des civilisations agricoles côtières avaient reçu, au XVI<sup>e</sup> siècle, un impact nordiste avec l'invasion somba; mais ils l'avaient absorbé. Désormais, avec l'arrivée sur la mer du commerce soudanais, ces vieilles cultures sont profondément transformées. Partout des lignages malinke ou fulbe s'installent, s'imposent politiquement et introduisent une nouvelle idée de la politique. Des sociétés égalitaires et peu hiérarchisées acceptent ainsi une organisation en chefferies guerrières, presque en États. Ces peuples gardent cependant leur particularité culturelle : les nouveaux venus, peu nombreux, s'assimilent totalement sur le plan linguistique. Ce

7. Pour le Soso du Sud, et notamment la crise du Morea, on se reportera à Y. Person, 1968-1975, vol. I et II.

phénomène couvre essentiellement le sud du pays soso, et le domaine des Limba, des Loko et des Temne. Il s'arrête net au niveau de la Sierra Leone, c'est-à-dire au seuil du domaine forestier du Sud, demeuré largement fermé aux routes du commerce soudanais. Des phénomènes sociaux majeurs s'étendent cependant bien au-delà. C'est ainsi que, des Temne aux Kpelle du Libéria, la vie sociale et politique est dominée par de grandes sociétés d'initiation dont la plus connue, celle des hommes, porte souvent le nom de *poron* (à comparer au *poro* des Senufo)<sup>8</sup>. Il s'agit donc là d'une donnée sociale de base, qui transcende les limites des zones historiques que je viens de définir.

Les Loko, avant-garde des Mende, sont isolés entre les Temne et les Limba, et se trouvent le dos au mur. Ils arriveront à survivre sous la direction d'un lignage d'origine malinke qui leur donnera un grand chef, Pa-Koba, allié de Samori<sup>9</sup>.

Les Temne, parlant une langue ouest-atlantique proche du baga et du landuman, ont dû céder la Sierra Leone, après 1787, à la colonie britannique qui sert de base à la croisière anti-esclavagiste, et où se constitue bientôt l'ethnie créole (Krio). Leur grand centre est Port-Loko, tête de ligne des caravanes du Fouta et du haut Niger, où des Soso ont pris le pouvoir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1818, des Temne islamisés chassent les Soso, et leur chef, *l'alkali*, fait alliance avec les Britanniques dès 1825. Le nord du pays temne est dominé par Kambia, où règne la famille Satan Lahay qui prétend, malgré son assimilation totale, être issue des Ture du Bate (Kankan). Au sud du Rokel, les Yoni, qui forment l'avant-garde des Temne, se sentent isolés à mesure que le commerce de Freetown se développe autour d'eux, tandis que l'expansion des Kpa Mende leur ferme le Sud. Ils se lanceront dans de longues guerres pour se dégager, et le problème sera tranché par l'armée britannique en 1886.

Au sud du Rokel, cependant, nous entrons dans un nouveau secteur où la puissance du massif forestier a empêché le maintien des liaisons soudanaises amorcées au XVI<sup>e</sup> siècle. La traite des Noirs s'est en revanche assez fortement exercée sur la côte, et elle va persister jusqu'en 1845, sous sa forme clandestine, malgré la proximité de Freetown et de Monrovia. L'intérieur ne va se structurer et s'éclairer pour nous qu'au milieu du siècle, quand un réseau commercial animé par les créoles de Sierra Leone va le pénétrer, amorçant son intégration au marché mondial, mais sans rejoindre la tête des pistes soudanaises, comme dans le secteur nord. Ce nouveau champ de forces multipliera les conflits locaux et leur imprimera une tournure nouvelle.

Au sud des Temne, le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu la reprise puissante de l'expansion d'un grand peuple mande du Sud, les Mende, proches parents des Toma. Ils se rapprochent de la mer en absorbant les Bulom, qui se voient définitivement séparés des Kissi. Les Mende constituent de grandes chefferies guerrières, presque des petits États, et les femmes jouent, chez eux,

8. Voir K. Little, 1965-1966.

9. Sur les Loko et certains Temne, voir Y. Person, 1968-1975. Sur les Mende, voir K. Little, 1951.

un rôle politique exceptionnel. Leur avant-garde, les Kpa-Mende, que la lutte contre les Yoni pousse dans l'alliance britannique, sera gouvernée, vers 1880, par la fameuse Madam Yoko. À l'extrême est du domaine mende, la grande chefferie de Luawa sera, à la fin du siècle, le domaine d'un puissant conquérant d'origine kissi, Kai-Lundu, dont l'armée de mercenaires affronta les avant-gardes de Samori, et razzia profondément les pays kpelle et toma, dans l'actuel Libéria<sup>10</sup>.

L'avance des Mende a séparé deux peuples mande fort proches, les Kono, enclavés dans les montagnes de l'intérieur, qui recèlent des diamants alors ignorés, et les Vai, établis au plus tard au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, sur la côte, à la limite de la Sierra Leone et du Libéria. Ceux-ci maintenaient des chefferies assez importantes issues de l'« Empire » somba du XVI<sup>e</sup> siècle, et ils participèrent activement à la croissance de la traite des Noirs, qui marqua la région au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient aidé la traite clandestine, dont le représentant le plus éminent, dans leur région, fut l'Espagnol Pedro Blanco jusque vers 1845. Ces relations ambiguës avec le monde extérieur suscitérent une forte acculturation des Vai, mais mirent aussi en valeur leur initiative créatrice. C'est en effet vers 1818 qu'ils inventaient, dans des conditions obscures, l'un des rares systèmes d'écriture typiquement africains<sup>11</sup>.

Cependant, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Vai et leurs voisins de l'Est, les De de Monrovia, qui sont de langue kru, se sont trouvés comprimés sur la côte par l'expansion extrêmement vigoureuse d'un peuple de l'intérieur<sup>12</sup>. Il s'agit des Gola, parlant une langue ouest-atlantique comme les Kissi et qui, poussés au nord par les Mende et leurs parents, ont quitté leur patrie du Kongaba pour se répandre vers la mer. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, leur avant-garde, parvenue au contact des Kpelle, s'interposait entre les côtiers et la route du Soudan.

Nous avons en effet atteint l'axe du Saint-Paul, qui unit la côte de Monrovia aux hautes terres du Konyan, marquant la limite du monde soudanais des Malinke. Dans l'ensemble, la barrière forestière est restée inviolée au sud du Rokel (et de la liaison entre le haut Niger et la côte de la Sierra Leone), à travers le Fouta-Djalón, jusqu'au Bandama et même au Comoé, beaucoup plus à l'est. Cet axe du Saint-Paul, ouverture isolée entre la savane et la mer, qui détermine le site de Monrovia et la localisation des Vai, a été mis en valeur par la grande invasion somba au XVI<sup>e</sup> siècle, mais était ensuite entré en sommeil. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand la traite des Noirs se développe de la Sierra Leone à la côte des Kru, ce débouché, permettant d'écouler les esclaves de l'intérieur, connaît une vigueur nouvelle. C'est ainsi qu'à la fin du siècle un afflux de Malinke descendant du Konyan constitue l'État

10. Sur la carrière de Kai-Lundu et de ses mercenaires les Tyogbufey, voir Y. Person, 1968-1975, où l'on trouvera une bibliographie complète jusqu'en 1970. Ajouter K. C. Wylie, 1970-1971.

11. Sur l'écriture vai, voir P. Hair, 1963. Point de vue différent dans A. Jones, 1981, et Y. Person, 1981.

12. La bibliographie historique de l'État libérien n'est pas indiquée ici. Pour le Gola, on se reportera aux remarquables articles de W. L. Azevedo, 1969-1971. Sur les Kpelle, en dernier lieu: R. M. Fulton, 1968. Pour une vue d'ensemble: G. Schwab, 1947 (bibliographie arrêtée à la date de publication).

guerrier du Kondo, autour de la chefferie de Bopolu. Voués à tenir la route ouverte, les chefs de Bopolu organisent, sur le bas Saint-Paul, une confédération de chefferies loma (toma), kpelle (guerze), vai, de et gola. Peu après 1820, Bopolu devient la capitale d'un soldat de fortune, le fameux Sau Boso, qui se lia étroitement, comme les Vai, aux fondateurs du Libéria. Après 1830, cependant, son pouvoir fut menacé par le chef Gola Jenkins, et, après sa mort, en 1836, l'hégémonie du Kondo s'effondra<sup>13</sup>. C'est avec les Gola hostiles, mais désormais hégémoniques, que devront traiter les Libériens: ce sera notamment à l'origine du voyage d'Anderson, qui poussera jusqu'au Konyan en 1869. Les Samoriens vont intervenir pour rouvrir la route après 1885, et c'est seulement en 1898 qu'une partie des Gola se ralliera au gouvernement de Monrovia.

## Le bloc kru

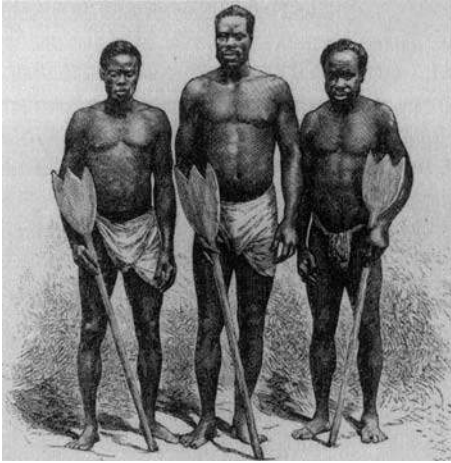
De Monrovia au Bandama, le dernier secteur côtier que nous avons à examiner sert de façade à l'énorme massif forestier habité par les peuples de la famille kru<sup>14</sup>. Cultivateurs de forêt, chasseurs, mais aussi remarquables marins, on sait que les Kru se distinguent par l'anthropologie physique (absence de siclémie) et par les langues à tons qu'ils parlent, dont l'originalité est telle qu'on ne peut les rattacher à aucun groupe connu.

Cette fois, aucune communication entre la mer et la savane n'est possible à l'ouest du Bandama, dont la vallée a d'ailleurs été fermée par les Baule (Baoulé) au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fleuves sont peu navigables. Dans ce pays couvert, les sociétés ne connaissent aucune tradition de centralisation politique ou de commerce à longue distance: celui-ci est suppléé par un système de relais qui assure les échanges entre peuples voisins. Le passé de ce pays est donc celui de petits groupes qui se scindent sans cesse pour occuper l'espace, de leurs échanges culturels et techniques et de leurs rapports avec le commerce maritime de l'Europe, au cours des derniers siècles. Le nom de Kru paraît être une déformation de Krawi, le nom d'une des ethnies côtières du groupe occidental, entre les Bassa et les Grebo. Ce nom a été étendu à l'ensemble de la famille linguistique dont il était le membre le plus connu. En fait, malgré la grande homogénéité des Kru, on peut distinguer deux sous-familles, de part et d'autre du Sassandra: le groupe bete-dida à l'est, et le groupe bakwe à l'ouest, dont nous allons nous occuper en premier lieu.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un mouvement d'est en ouest des lignages wenyon (kran, gere) se poursuivait depuis des siècles dans les terres peu peuplées de l'intérieur. Après s'être répandu du Sassandra au Cavally, à travers les plateaux de Guiglo et Toulepleu, il allait prendre fin vers le milieu du siècle.

13. Sur Bopolu et le Kondo, voir S. E. Holsoe, 1967.

14. La côte kru commence à être un peu mieux étudiée: G. E. Brooks, 1972; C. Behrens, 1974; R. W. Davis, 1976. Pour l'intérieur, la situation s'améliore: G. Schroder et D. Siebel, 1974; A. Schwartz, 1973 (la thèse de Schwartz sur les Kru de la région de Tabou, en Côte d'Ivoire, est attendue); E. Terray, 1969.



24.4. *Pirogniers kru.*

[Source: L. G. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1892, Hachette, Paris.]



24.5. *Maisons kru.*

[Source: G. Brooks, *The Kru mariner in the nineteenth century*, 1972, Liberian Studies Association, Newark, N. J. (original dans J. L. Wilson, *Western Africa*, 1856, New York).]

[Illustrations reproduites avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

cle, quand son avant-garde se heurta aux Gio (Dan) solidement établis sur le haut Cestos, tandis que, sur leur gauche, ceux qui prenaient le nom de Sapo se rapprochaient de la mer, vers l'embouchure du Sino, coupant presque en deux les Krawi. Des groupes de même origine, établis en aval du Cavally, s'intégrèrent au groupe grebo, dont l'élément côtier, venu de l'est par mer, était stabilisé au moins depuis 1701.

Les transformations les plus spectaculaires, et les mieux connues, se produisaient cependant sur les rives de la mer. L'opposition entre paysans et marins, « bushmen » et « fishermen », était ancienne; mais l'importance que prit la traite des Noirs au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans cette région relativement épargnée, renforça la position des premiers. Un rôle particulier était cependant tenu, dans cette traite, par le fameux groupe des « cinq villes kru », qui paraissent être venues assez récemment (XVI<sup>e</sup> siècle) de l'intérieur, et où les deux sociétés — paysans et marins — étaient fortement intégrées. Ce district, qui forme le cœur du pays krawi, autour de Setta-Kru, va établir très tôt des liens privilégiés avec la Sierra Leone, amorçant ainsi un processus de renouveau culturel. Il semble que, dès les années 1780, de nombreux bateaux avaient coutume de charger des « fishermen » comme interprètes ou manœuvres, avant de poursuivre vers le golfe de Guinée. Ce mouvement, interrompu par les guerres de la Révolution et de l'Empire, reprend avec force après 1815, alors que la traite clandestine coexiste avec un commerce légitime qui se cherche. Les Kru s'installèrent bientôt en grand nombre à Freetown, puis à Monrovia, comme manœuvres et

bûcherons. Ils gardèrent leur cohésion, tout en s'imprégnant de culture créole. Les lignages côtiers («fishmen» ou «krumen») utilisent bientôt leurs liens avec l'intérieur pour mobiliser de la main-d'œuvre. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les bateaux ne passent plus sur la côte, en route vers l'est, sans charger des «krumen», et cette activité se développe peu à peu jusqu'au Sassandra. Elle changera un peu de caractère, mais non d'importance, à partir de 1850, quand la vapeur se substituera à la voile.

L'activité européenne paraît s'insérer dans une antique communauté de pêcheurs côtiers qui s'étend jusqu'aux Krawi, à partir de la Gold Coast, dans l'Est, et qui est symbolisée par le culte du fameux «Big Devil» de Hedie, près de l'embouchure du Cavally, où l'on se rend depuis le pays alladian (Côte d'Ivoire). Sur le chemin du retour, les voiliers qui naviguent en direction de l'ouest s'écartent en général de la côte pour éviter les vents et les courants contraires. Mais les «krumen», débarqués avec leur solde très loin dans l'Est, n'éprouvent guère de difficulté à rentrer au pays. Le problème ne se posera même pas à l'époque des vapeurs, ceux-ci revenant sur leur route en longeant la côte.

À partir de 1821, la frange côtière tombe plus ou moins sous l'autorité du gouvernement libérien; ce qui n'est pas dans le sujet de ce chapitre. On notera cependant que l'acculturation amorcée à Freetown va s'accroître dans certaines zones sous l'influence des missions protestantes, notamment chez les Grebo, qui commenceront à écrire leur langue et atteindront le seuil d'une conscience nationale. En 1871, ayant appris l'existence de la confédération fanti en Côte-de-l'Or, ils fondèrent un «royaume des Grebo», que les Libériens furent d'abord incapables de réduire militairement. Ils n'y parvinrent en fait qu'en 1910. L'un des inspirateurs du nationalisme grebo sera le futur prophète Harris, célébré en Côte d'Ivoire<sup>15</sup>.

Au-delà du Sassandra, on trouvait les plus grandes concentrations humaines du pays kru chez les Bete de Gagnoa et certains Dida, dans des régions qui avaient subi un certain tassement du fait de l'expansion vers le nord des peuples préforestiers comme des Mandé du Sud, les Guro, ou les Baule, qu'une minorité akan avait dotés de structures politiques solides, au XVIII<sup>e</sup> siècle, plus loin que le Bandama. Cette pression et l'installation d'autres Akan, les Avikam, avant-garde des Nnajan (Alladian), à l'embouchure du Bandama, avaient provoqué l'enclavement des Dida, d'ailleurs pénétrés de lignages baule.

En revanche, l'axe du Sassandra restait dans le domaine des Kru: une certaine navigation existait sur ses biefs et des mouvements est-ouest de lignages, quittant Soubré ou Gagnoa pour gagner les rives de la mer, montrent que l'influence du commerce européen s'étendait. Ces lignages renforçaient, à l'embouchure du fleuve, le peuple des Noyo, dont la culture commença à s'altérer au contact des navigateurs européens, originaires notamment de Liverpool. Des incidents violents montrèrent cependant que ces marins étaient les héritiers de ceux qui avaient longtemps valu à la région le nom de «côte des Males Gens».

15. Sur Harris, voir G. M. Haliburton, 1971.

## Le sud du monde mande

Entre les savanes guinéennes et les peuples côtiers, s'étend la bande des peuples mande du Sud, Mende, Toma, Kpelle (Guerze), Dan (Yakouba) et Kwenu (Gouro), pour ne citer que les principaux d'entre eux<sup>16</sup>. Hôtes des savanes préforestières ou profondément enfoncés dans la grande sylve, ils étirent leurs avant-gardes vers la côte atlantique. Issue des confins des savanes, la civilisation de ces peuples a cependant beaucoup de traits en commun avec celle des rivières, sinon avec les Kru. En l'absence de toute formation étatique centralisée, la vie politique y est dominée par de grandes sociétés secrètes d'initiation qui produisent, entre autres, des masques spectaculaires.

L'histoire de ces peuples de transition est inséparable de celle des côtiers auxquels ils se sont toujours mêlés. Mais elle ne peut être abordée sans tenir compte des Mande du Sud, qui les délimitent vers le nord et qui, depuis des siècles, les ont refoelés, pénétrés et acculturés, sans avoir d'ailleurs conscience de la lointaine parenté de toutes les langues mande.

Les Mande du Sud, c'est-à-dire, en négligeant les Kono et les Vai, les Malinke du haut Niger, occupent un territoire qui va des confins du Fouta-Djalon jusqu'au Bandama, où ils rencontrent les Senufo ou les Baule. Ils appartiennent manifestement au monde soudanais des savanes. Cette zone méridionale des savanes n'avait jamais appartenu à l'empire du Mali mais, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y avait déjà très longtemps que les Malinke du Sud y avaient supplanté ou assimilé les Mande du Sud ou voltaïques, couvrant toute la région d'un tissu paysan assez lâche, innervé par les mailles d'un réseau de commerce à longue distance qui dirigeait, vers l'axe du Niger, les kolas des forêts du Sud. Ces routes méridiennes débouchaient nécessairement sur une zone de gros villages courtiers au contact des gens de la forêt. Grâce aux rapports réguliers qu'ils entretenaient avec ces « barbares », l'approvisionnement en kola des colporteurs ou des caravanes était assuré. D'importants secteurs de l'artisanat, et notamment le tissage, étaient liés à ces activités.

D'est en ouest, chaque secteur préforestier était couplé avec une zone d'étapes située plus au nord : le Sankaran et le Kuranko au contact des Kissi, le Toron et le Konyan de Beyla au contact des Toma et Kpelle, le pays d'Odienné (Kabadugu) et le Maw de Touba au contact des Dan, enfin le Worodugu de Séguéla et le Koyara de Monkono au contact des Gouro. René Caillié a bien décrit ce commerce remarquablement spéculatif, car le kola ne se conserve pas, et son cours connaît des variations extrêmes.

Dans cette société globalement traditionaliste, dominée par une aristocratie guerrière, l'islam, minoritaire mais nécessaire et partout présent, se

16. Pour l'ensemble des Malinke du Sud, je me permets de renvoyer à ma thèse, où l'on trouvera une bibliographie à peu près complète jusqu'en 1970 et même un peu au-delà : Y. Person, 1968-1975, vol. 2 et 3. L'index général figure dans le tome 3. Ce travail a voulu être une présentation d'ensemble de la région au XIX<sup>e</sup> siècle, et non une simple vue de Samori. Pour la carrière de celui-ci, on trouvera un exposé synthétique dans Y. Person, 1972. Pour situer les débuts de Samori dans un ensemble plus large, voir Y. Person, 1974.



trouvait naturellement lié à ce réseau commercial. Mais celui-ci butait au sud devant le mur infranchissable de la forêt d'où sortaient les kolas, car le trait remarquable de la région, jusqu'à la conquête coloniale, était son isolement par rapport à la mer. On a vu que celle-ci n'était accessible qu'à l'ouest, du haut Niger au Fouta-Djalon et aux Rivières ou à la Sierra Leone, dans une moindre mesure du Konyan à Cape Mount (région de Monrovia). Encore ces routes n'avaient-elles pris de l'importance qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la montée de la traite des Noirs. Dans l'Est, le Bandama avait jadis assuré un débouché au Worodugu et, plus loin, au pays de Kong; mais cet exutoire avait été fermé par les Baule vers 1720, et il fallait désormais aller jusqu'au Comoé ou à Kumasi pour trouver une ouverture maritime. Le pays des Mandé du Sud était donc un cul-de-sac, et il regarde traditionnellement vers le Soudan nigérien, dont sa civilisation est issue.

Ce n'est qu'à l'extrême-ouest qu'il débouchait sur la mer, grâce au Fouta-Djalon. Tirant parti de cette situation, le village de Kankan, sur le Milo, se transforma au XVIII<sup>e</sup> siècle en puissante métropole commerciale, symétrique de Kong, sur le Comoé. Kankan était admirablement placée, en amont du bief navigable depuis Bamako, au point de convergence des routes les plus courtes venant de la forêt, en pays kissi, et de la mer par le Fouta-Djalon ou la Sierra Leone. C'était le foyer des fameux *Maninka-mori*, ou Malinke musulmans, dont la culture imprégnait tout le monde des Juula (Dioula), pauvres colporteurs ou riches négociants, qui animaient les routes du Sud. Les Kaba, qui dominaient Kankan, étaient une famille à la fois politique, commerçante et religieuse, bien que, dans ce dernier domaine, ils subissent la concurrence des Sherifu. Mamadu Sanusi Kaba, qui commanda la ville longtemps (en gros de 1810 à 1850), avait maintenu l'alliance avec Timbo et relativement peu combattu, sinon contre les Jalonke de Tamba, qui fermèrent à plusieurs reprises au commerce la route de Ségou. Mais al-Hadjdj Umar avait visité la ville vers 1845, à son retour de La Mecque, et les Kaba qu'il avait convertis, l'aidèrent en 1851, au début de sa guerre sainte, à détruire le royaume jalonke de Tamba. Alfa Mamadu Kaba voulut ensuite imposer sa loi par les armes à ses voisins traditionalistes; mais Kankan, isolée, manquait de puissance. Les Kaba connurent de graves revers et la ville subit un véritable blocus commercial; ce qui explique qu'ils aient fait appel, en 1874, au nouveau conquérant musulman qui organisait les terres du Sud, Samori Touré.

En fait, le bouleversement de l'ordre ancien chez les Malinke du Sud avait commencé au sud de Kankan, dans le Toron et le Konyan, avant la visite d'al-Hadjdj Umar.

L'explication la plus vraisemblable de ce phénomène est que l'ouverture des Rivières, au XVIII<sup>e</sup> siècle, des routes vers la côte, avait accru le nombre et le rôle de l'élément commerçant et musulman. L'exportation des esclaves produits par les guerres locales allait se poursuivre jusqu'au milieu du siècle, pour la traite clandestine, et jusqu'à la conquête coloniale pour le Fouta-Djalon. Ensuite, le besoin d'importer des tissus et des armes européennes s'était bien établi. Indispensable à la société globale, la minorité juula en croissance se trouvait, par l'islam, sensibilisée aux guerres saintes

et aux théocraties musulmanes du Nord. L'influence du Fouta s'infiltrait par Kankan, et les caravanes de kola remontaient jusqu'au Macina de Seku Aḥmadu. Le moment vint où l'élément juula et musulman n'accepta plus la place qui lui était faite par la société globale, tandis que celle-ci, bloquée par la tradition, était incapable de se réformer. On assista alors à une série de conflits localisés, du nord-ouest de la Côte d'Ivoire jusqu'au haut Niger. Mais la résistance restait insurmontable. Il fallut, pour généraliser le mouvement, que paraisse un fils du pays, qui voulait visiblement transformer, et non détruire, la société dont il était issu, mais était suffisamment ouvert au monde extérieur pour promouvoir de nouvelles méthodes. Ce sera l'œuvre de Samori, et j'ai proposé d'appeler l'ensemble du mouvement la révolution juula; mais c'est alors la seconde, si l'on donne aussi ce nom à la formation de l'empire de Kong, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est loin au sud, sur les confins du Toron et du Konyan, et à courte distance des Toma, producteurs de kola, que le premier mouvement commença vers 1835. Ce fut l'œuvre de Moriwlé Sise, homme de religion originaire de la région de Kankan, mais formé au Fouta, qui rassembla autour de lui des aventuriers de toute origine, dans la ville nouvelle de Madina (Toron). Après une période de radicalisme destructeur, il fut tué en 1845 et son État faillit s'effondrer. Quand il fut reconstruit par ses fils Sere Burlay (Abdulaye) (1845-1859) et Sere Brema (Ibrahima) (1859-1881), la nécessité d'un compromis avec les autochtones, et d'un respect relatif de leurs institutions s'était imposée à tous. Cependant, leur domination resta toujours instable et fragile. Bien qu'ils aient un moment largement étendu leur pouvoir vers le sud, à travers le haut Konyan, jusqu'aux confins forestiers du pays kpelle, ils ne parvinrent jamais, vers le nord, à établir la liaison avec Kankan. De ce côté, dans le Sabadugu, un grand chef de guerre traditionaliste, Nantenen-Famudu Kuruma, organisa la résistance contre les deux puissances musulmanes entre lesquelles il s'interposa (bas Toron).

Sur la haute vallée du Milo, à cheval sur le Toron et le Konyan, c'est au contraire une autre lignée juula, celle des Berete, qui organisa, au nom des traditionalistes konate, une hégémonie locale qui ferma l'ouest aux Sise. À deux reprises, ceux-ci finirent par en venir à bout, mais ce sera pour déblayer le terrain au profit de Samori.

Moriwlé avait été tué par Vakaba Ture, un jeune Juula originaire de la région d'Odienné qui avait d'abord combattu sous ses ordres, mais était venu défendre son village maternel. La région d'Odienné était occupée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle par un État militaire traditionaliste, le Nafana, qui avait refoulé les Senufo pour protéger les Juula. Vakaba sut mobiliser les musulmans et se faire accepter de nombreux traditionalistes pour détruire le Nafana, et construire, sur ses ruines, le Kabadugu (ou Kabasarana). Mieux enraciné, ce nouveau royaume se montra beaucoup plus stable et solide que le domaine de Sise. Il étendit surtout son autorité le long des pistes méridiennes de kola, jusqu'aux portes de Touba. Vakaba mourut en 1857, et le souverain le plus guerrier de la famille fut son fils Vamuktar (1858-1875). À deux reprises, il encouragea son cousin Bunu Mameri à conquérir un nouveau royaume pour les Touré, sur les routes du Nord, dans le Wasulu de Bougouni (Mali) (1868-1870 et 1873-1875). L'intervention des Sise et la

réaction des Wasulunke firent échouer ce grand dessein, qui se termina par la mort de Vamuktar.

Le Kabadugu connut alors une crise grave, une grande partie des cantons vassaux se révoltant à l'avènement de Mangbe Amadu, dernier fils de Vakaba (1875-1894). L'un de ses principaux généraux, Vakuru Bamba, fit sécession, et construisit vers Touba un petit État militaire qu'il allait ensuite étendre vers Séguéla et Mankono. Aḥmadu mit plusieurs années à imposer son autorité par les armes, et l'on comprend que le Kabadugu, affaibli, se rallia sans hésiter à Samori, dès que celui-ci parut sur ses frontières, en 1881. Des alliances matrimoniales scellèrent cette soumission qui allait se révéler sincère et durable.

La place manque pour parler ici de mouvements juula secondaires, comme celui de Fode Drame dans le Sankaran, sur le haut Niger, de Mori-Sulemani Savane sur les franges forestières du pays kissi ou de Hedi Mori dans le Koyara de Mankono (Côte d'Ivoire). Tous sont liés à des titres divers à l'islam et au monde du commerce. Malgré leur diversité, ils montrent clairement que cette minorité n'acceptait plus la place qu'elle occupait traditionnellement et était en état de bouleverser la société globale. Ils donnent le cadre nécessaire pour comprendre Samori, qui a porté ce mouvement à son point culminant, en éliminant ou ralliant tous ses rivaux, et surtout en rendant le bouleversement qu'il imposait acceptable, ou même souhaitable, à l'ensemble des Malinke, y compris aux traditionalistes auxquels il était étroitement lié.

Samori Touré est originaire du bas Konyan, c'est-à-dire de la vallée du haut Milo, sur les confins du Toron. Ses ancêtres étaient des colporteurs musulmans venus de la région de Kankan, mais, isolés dans un milieu traditionaliste où ils se mariaient, ils étaient peu à peu revenus à des pratiques religieuses traditionnelles en se stabilisant comme tisserands, cultivateurs et éleveurs. Samori, né vers 1830 à Manyambaladugu, comptait parmi ses ancêtres plus de Kamara ou Konate, paysans traditionalistes, que de commerçants musulmans.

Revenu au commerce pour échapper à l'autorité paternelle, Samori découvrit sa vocation guerrière en s'engageant chez les Sise pour libérer sa mère, capturée pendant la guerre contre les Berete (1848). Ces derniers firent ensuite appel à ses compétences quand il se fâcha avec les maîtres de Madina (1859-1861). Mais finalement, en 1861, Samori se trouva seul et traqué, et il dut ainsi commencer sa carrière personnelle dans le dénuement le plus total.

Il n'est pas question de reprendre ici l'exposé de ces événements, qui ont fait l'objet de publications abondantes.

Samori a réussi en ralliant les traditionalistes du bas Toron, ses parents maternels, qui se sentaient impuissants devant les conquérants musulmans surgissant de toutes parts, et qui firent appel aux compétences militaires de ce brillant « neveu ». Celui-ci allait effectivement les protéger jusqu'à l'invasion française, non sans rogner quelque peu sur leur liberté. En retour, ils lui donnèrent les moyens de conquérir son premier domaine.

Son style de commandement et la transformation qu'il imposa à la société malinke, en mettant fin aux conflits, en ouvrant les routes et en affranchissant les Juula musulmans sans asservir les traditionalistes, firent bientôt affluer

les partisans et les ralliements. La pompe étant ainsi amorcée, l'expansion prit son essor avec une vitesse croissante de 1871 à 1881, et l'apogée était proche quand l'irruption imprévue des Français changea les caractères du mouvement.

Soutenu par la plupart des Kamara et soumettant les autres, Samori, installé à Sanankoro, se rendit d'abord maître du haut Milo, et fit admettre son action par les Sise, qu'il appela bientôt contre les Berete. Ceux-ci éliminés, Sere-Brema s'inquiéta cependant de la nouvelle puissance, et Samori évita le conflit en se réfugiant dans la forêt, chez les Toma. Il en revint en 1867 avec de nouvelles forces, profitant de l'engagement des Sise dans le Wasulu, où ils usaient leur énergie contre les Touré.

Samori s'organisa alors et s'arma soigneusement, abandonnant le haut Konyan aux Kamara traditionalistes de Saxajiigi, qu'il disait ne pas vouloir combattre, parce qu'ils lui étaient apparentés. En 1871, il marcha droit au nord, éliminant l'hégémonie traditionaliste de Nantenen-Famudu, contre lequel les Sise avaient définitivement échoué. C'est là, en terre à peine conquise, à Bissandugu (Bissandougou), qu'il installa sa capitale, pour marquer qu'il créait son propre empire, indépendamment de ses parents et de son pays natal.

Les Sise n'osant pas réagir, Samori s'allia alors, au nom de l'islam, avec Kankan, dont il brisa le blocus commercial, gardant pour lui l'autorité sur les vaincus : il s'empara de la sorte de la riche vallée du haut Niger, des frontières du Fouta-Djalon et de Kurussa (Kouroussa) jusqu'à Siguiri et au Bure.

Il se trouva ainsi, soudain, à la tête d'un empire dépassant nettement ceux de ses prédécesseurs et voisins, et dont l'organisation territoriale posait déjà des problèmes difficiles. Il les résolut en s'inspirant de l'Empire tukuloor, dont il était désormais voisin, mais auquel l'opposa aussitôt une sourde hostilité. On pouvait prévoir qu'il lui faudrait l'éliminer s'il voulait poursuivre son expansion dans le Nord.

Mais cette croissance trop rapide déclencha d'abord une crise grave. En 1878, les Sise chassent Samori du Sankaran, et entreprennent de reconquérir l'Ouest, jusqu'en Sierra Leone, pour investir et limiter le domaine du conquérant. Et Kankan, sous l'influence des Tukuloor, se désolidarise de lui. Alors, en 1879, Samori se retourne simultanément contre ses deux voisins musulmans. Profitant de leur dispositif dispersé, il les élimine en deux brillantes campagnes (de décembre 1879 à avril 1881). Kankan se soumet finalement d'assez bon gré, une partie des Kaba fuyant à Ségou d'où ils rentreront avec les Français. Les Sise sont désormais captifs, et Madina détruite, sa population étant transférée à Bissandugu. Odienné se rallie à son tour, ouvrant les horizons de la haute Côte d'Ivoire.

C'est de ce côté, à Gbeleba, que Samori passe l'hivernage de 1881, quand le lieutenant sénégalais Alakamassa vient lui apporter le défi des Français, alors en marche vers le Niger, au nom du commandant de Kita. Celui-ci lui interdit d'attaquer Kenyeran où se sont retranchés les vaincus de Kankan. La confrontation militaire qui va commencer au début de 1882 durera, avec des intervalles de paix, jusqu'en 1896. Son étude échappe à ce volume, d'un point de vue chronologique aussi bien que d'un point de vue thématique.

En 1881, l'empire de Samori est construit pour l'essentiel. Il s'agit d'une hégémonie militaire transformant la société malinke sans la détruire, l'élément commerçant et musulman voyant sa place élargie mais l'élément traditionaliste gardant sa liberté. Le souverain, qui a pris vers 1868 le titre de *faama*, connotant un pouvoir militaire, n'adoptera celui d'*almaami*, inspiré du Fouta-Djalon, qu'en 1884. Cela indique d'ailleurs la croissance de l'influence musulmane après l'annexion de Kankan ; mais la crise d'identité qui en sera la suite ne peut être étudiée ici : elle est liée au début de la lutte contre la France.

En 1880-1881, le nouvel empire, bien que dirigé par une classe militaire islamisée, ne peut pas être considéré comme un État musulman. Samori n'était pas un musulman cultivé, bien qu'il ait fait tardivement des efforts remarquables pour s'instruire. Il avait établi un système de contrôle militaire de l'espace, en s'inspirant parfois de certaines réalisations des Fulbe ou des Tukuloor ; mais en négligeant leur volontarisme religieux. Samori, qui était un empiriste de génie, avait réussi, en vingt ans, à donner à cette société un nouvel équilibre plus favorable aux Juula, trouvant ainsi une solution à la crise qu'elle traversait depuis un demi-siècle. Nous le laissons ici, au moment où son triomphe est acquis, et alors qu'il se trouve soudain confronté à l'irruption des Français, qui donnera un sens nouveau à la fin de sa carrière. Il ne s'agira plus de reconstruire une société africaine, sur des lignes africaines, pour répondre à une crise africaine, mais d'essayer de repousser l'irruption étrangère et, dans la mesure où ce n'était pas réalisable, de durer aussi longtemps que possible.

## Conclusion

Le seul facteur commun à la zone étudiée, pendant la période précédant la conquête coloniale de l'Afrique, est donc bien la progression de l'influence européenne. Celle-ci est évidemment forte sur la côte. La traite clandestine y persiste jusqu'au milieu du siècle, mais le fait majeur est l'apparition de nouvelles productions africaines, huile de palme ou arachide, qui permettent la diffusion, dans les masses, de produits européens réservés jusque-là à l'aristocratie. La zone côtière se trouve ainsi intégrée au marché mondial, et mise en dépendance économique bien avant que la conquête militaire et la domination politique ne soient d'actualité.

Ces influences sont beaucoup plus faibles dans l'intérieur, où la tradition soudanaise liée à l'islam se poursuit. La croissance du commerce avec le monde extérieur explique cependant la révolution juula. Sans le savoir, c'est dans une certaine mesure en réponse aux impulsions du monde extérieur que Samori a construit l'empire qui allait réussir à retarder d'une vingtaine d'années l'échéance de la conquête coloniale.

# États et peuples de la boucle du Niger et de la Volta

*Kwame Arhin et Joseph Ki-Zerbo*

Pour les pays de la boucle du Niger et de la Volta, le XIX<sup>e</sup> siècle a été sans conteste une période de bouleversements majeurs et multiformes, de démantèlements politiques et institutionnels qui frappent en particulier les structures étatiques centralisées, surtout quand elles sont articulées en empires comme l'Ashanti, le Kong, les royaumes mossi et bambara. Ces secousses sont d'ailleurs le résultat de tensions internes, mais de plus en plus d'actions extérieures, notamment de changements notables dans les courants commerciaux. On assiste à des déplacements de peuples, surtout parmi les groupes non centralisés, *Völkerwanderungen*, qui ont souvent dessiné la carte ethnique telle qu'elle se présente encore aujourd'hui. Des mutations économiques consacrent la fin d'un monde et annoncent une ère nouvelle, la période coloniale. Ces changements sont souvent la cause et, parfois, la conséquence des bouleversements politiques. On assiste aussi à l'expansion accélérée des religions islamique et chrétienne qui sont favorisées par les hégémonies islamiques à l'œuvre dans les régions sahé-liennes ou par la poussée colonisatrice des Européens. Tous ces processus contribuent à remodeler vigoureusement la physionomie de cette région, à l'affaiblir et à faciliter, voire à appeler, la mise en place du système colonial.

## Bouleversements politiques et institutionnels

Les pays du bassin voltaïque et de la boucle du Niger ont été, durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, des foyers de pouvoirs politiques débordant la région, et suc-

cédant au vaste empire de Gao, tombé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ou tentant d'exploiter les nouvelles conditions économiques et politiques instaurées sur la Côte-de-l'Or par la traite des Noirs. Mais des conditions nouvelles provoquent, au XIX<sup>e</sup> siècle, le démantèlement des grands royaumes, et déclenchent des transferts migratoires chez les peuples non intégrés par des pouvoirs centralisés.

### Le système ashanti : de l'apogée au déclin

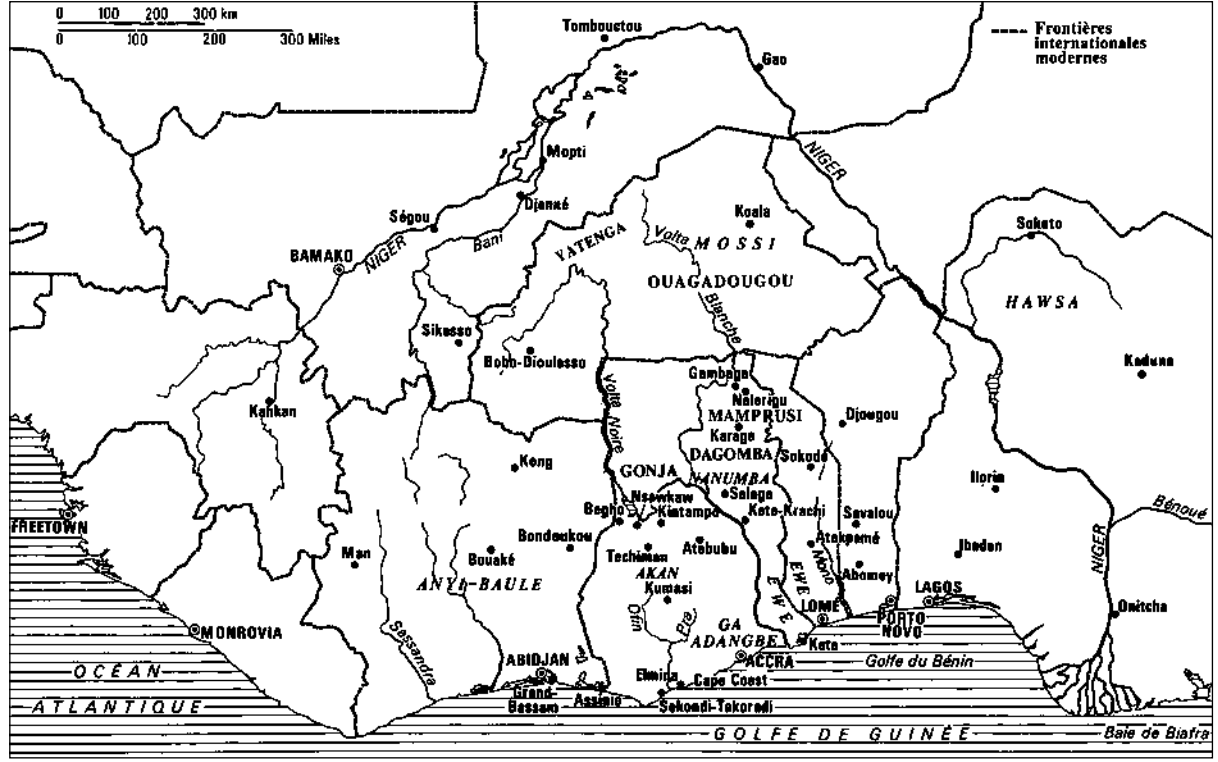
On a vu, dans le volume précédent<sup>1</sup>, comment les dynasties ashanti s'étaient taillées, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au cœur de la forêt et sous la boucle de la Volta noire, un vaste empire. Grâce à Osei Tutu, le fondateur, à Opoku Ware et à Osei Kodjo, cet ensemble était fortement intégré dans son noyau central autour de Kumasi et du Tabouret d'or (*sikadwa*).

Il exerçait, sur la côte comme dans les royaumes dépendants du Nord, un pouvoir politique et économique incontesté. Au centre, les royaumes associés au clan oyoko de Kumasi deviennent peu à peu subordonnés et tributaires, grâce aux réformes de structure effectuées par Osei Kodjo, d'abord dans le royaume de Kumasi, puis aux dépens des royaumes akan voisins : Manpong, Nsuta, Dwaben, Bekwai, Kokofu, Bono, mais aussi Denkyira, Ahafo, Sefwi, Adansi, etc. Dans cette région, le *kumasihene* [roi de Kumasi] devint l'*ashanti-hene*. À partir de cette base, les dynasties ashanti contrôlèrent politiquement et économiquement les royaumes akan de la côte (Wassa, Nzima, Twifu, Akwamu, Akyem, Akwapim, Ga, Adangbe), mais surtout la bande côtière des chefferies fanti. De même, au nord, les royaumes de Gyaman (Abbron), du Gonja, de Dagomba et même du Mamprusi tombèrent, surtout à partir du traité de 1794, dans la mouvance de l'Ashanti, ce que consacrait un tribut annuel (*ayibuade*) de deux mille esclaves.

Or, le XIX<sup>e</sup> siècle va s'ouvrir avec le règne d'un des plus grands *ashanti-hene*, Osei Bonsu (1801-1824). Dans une série de campagnes (1807, 1811, 1814), il porte ses armées victorieuses sur la côte. Les Anglais, alors empêtrés dans les guerres napoléoniennes, et sans doctrine précise pour leurs établissements de la Côte-de-l'Or, ne purent que reconnaître par la voix du colonel Torrane, président du Conseil des marchands et de ses successeurs, la réalité de la suzeraineté, voire de la souveraineté, de l'Ashanti sur tous les peuples côtiers.

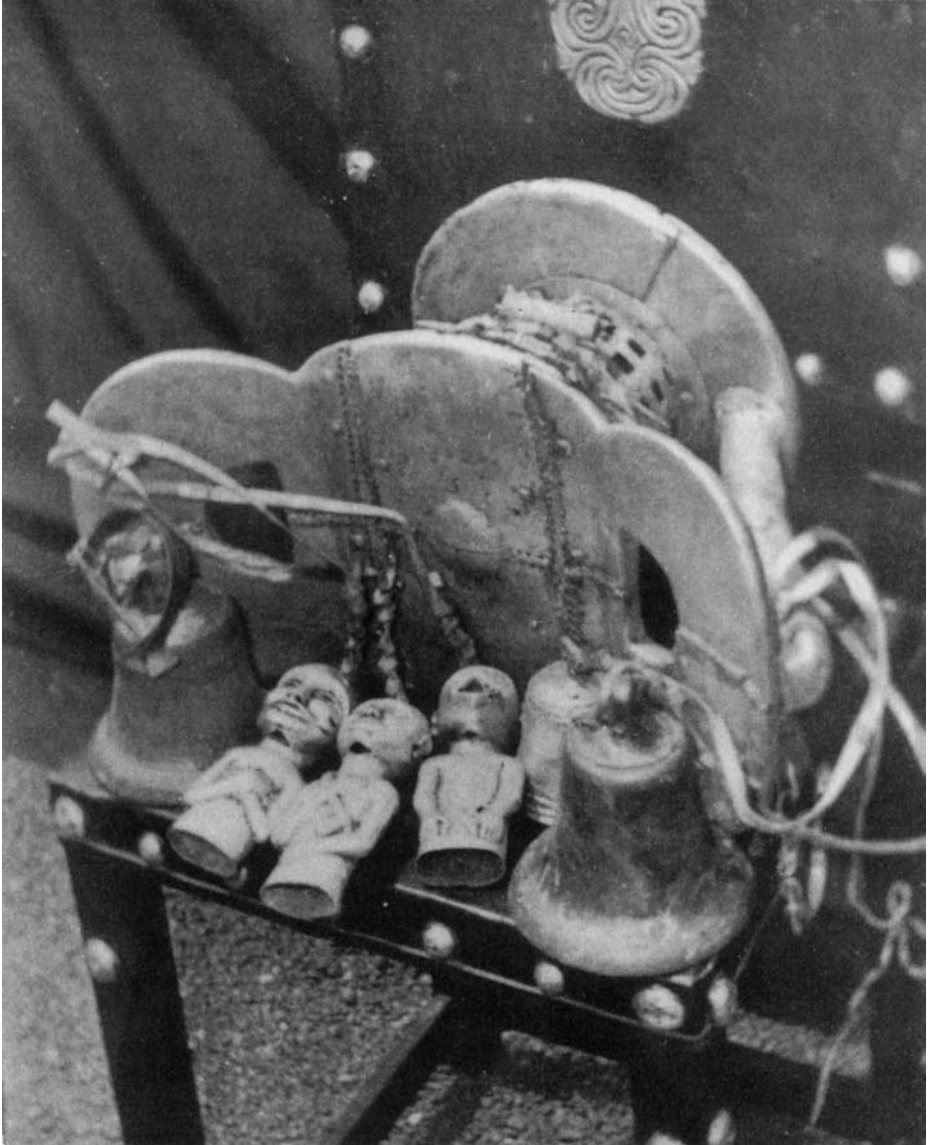
Les Ashanti en profitèrent pour écraser, dans le Nord, une rébellion du Gonja puis du Gyaman (Abbron). Mais, après avoir gagné du temps en transférant la responsabilité des comptoirs à la London Company of Merchants et en expédiant à la cour de l'*ashanti-hene* des émissaires (Bowdich et Dupuis) porteurs de projets de traités qui restèrent pratiquement lettre morte, la Couronne britannique reprit les forts pour les confier à l'autorité du gouverneur de Sierra Leone, sir Charles MacCarthy. Ce dernier, au cours d'une offensive téméraire en direction de Kumasi, subit le désastre de Nsamanku (1824),

1. Voir B. A. Ogot, 1992, chap. 12.



25.1. Peuples et villes d'Afrique occidentale mentionnés dans le texte (d'après K. Arhin).





25.2. *Le Tabouret d'or des Ashanti.*

[Photo prise par K. Arhin avec l'autorisation de l'*ashantihene*.]

où il fut vaincu par les forces ashanti<sup>2</sup>. Stimulés par cet exploit, les Ashanti reprennent l'offensive vers la côte, mais se font écraser à Dodowa (1826) par une grande coalition des peuples côtiers sous l'égide des Anglais. C'était le glas de la puissance ashanti.

La période suivante (1826-1874) fut marquée par quelques victoires sans effet décisif des troupes ashanti, mais surtout par la direction pacifique du gouverneur George Maclean (1830-1843), et par les tentatives remarquables des Fanti et autres peuples côtiers pour se doter d'une autonomie réelle face aux menaces de Kumasi et aux empiétements des Européens.

La carrière de Maclean<sup>3</sup> s'est déployée à partir du nouveau retrait des autorités britanniques qui, coincées entre leurs alliés encombrants de la côte et le dynamisme batailleur de l'Ashanti, estimèrent que la Côte-de-l'Or leur coûtait trop cher en argent et en vies humaines, et cela, malgré leur victoire de Dodowa. C'est ainsi que Maclean, président du Conseil des marchands qui héritait des forts, put donner libre cours, souvent en marge des instructions officielles de Londres, à son sens aigu des affaires et des hommes. Son objectif était double : tenir en respect les Ashanti et prendre en main les peuples côtiers. C'est ainsi qu'il fait signer un traité tripartite fanti-anglais-ashanti par lequel ces derniers reconnaissent l'indépendance des pays côtiers au sud de la rivière Pra, acceptent de porter devant la partie anglaise les conflits éventuels et s'engagent à tenir ouvertes les routes de commerce. Maclean tenta d'initier peu à peu les Fanti aux principes judiciaires anglais, à travers une hiérarchie de tribunaux partant des cours des chefs jusqu'à la juridiction présidée par lui-même. Les milices locales, placées auprès des chefs, aidaient à l'application des normes nouvelles, cependant que l'introduction des cauris pour les transactions mineures et l'encouragement à la production d'huile de palme commençaient à transformer la structure économique.

Mais le gouvernement britannique décidait de reprendre à son compte les établissements côtiers en 1843, de les régenter par une convention judiciaire officialisant la loi britannique (Bond de 1844)<sup>4</sup>. Par l'ordonnance municipale de 1858, la Côte-de-l'Or, en tant que protectorat, fut séparée de nouveau de la Sierra Leone, et reçut un gouverneur contrôlant un conseil législatif et un conseil exécutif.

Selon le principe général d'après lequel les populations locales doivent subvenir aux frais de leur progrès matériel, social et intellectuel, un impôt de capitation d'un shilling fut instauré en 1852 et généralement accepté, mais de façon éphémère<sup>5</sup>. En effet, la résistance contre l'impôt fut rapidement très vive, non pas tant parce que les employés appointés à la collecte supplantaient les chefs, mais parce que 8% seulement des recettes allaient aux écoles et aux routes, l'essentiel servant à rétribuer toute la gamme des fonctionnaires affectés.

2. Sur sir Charles MacCarthy, voir A. A. Boahen, 1974, p. 188-189.

3. Sur la carrière de Maclean, voir G. E. Metcalfe, 1962, p. 33-34 et p. 45.

4. Lord Stanley au lieutenant gouverneur H. W. Hill, 16 décembre 1843, n° 124, dans : G. E. Metcalfe, 1964.

5. The Poll Tax Ordinance, 19 avril 1852, n° 181, dans : G. E. Metcalfe, 1964.

tés à la gestion. Malgré les tentatives de réforme ultérieures, et les expéditions punitives, le gouverneur Pine fut contraint de renoncer à l'impôt en 1864.

Ce fut là le premier mouvement de résistance à caractère purement social et national, c'est-à-dire non ethnique. Il fut d'ailleurs suivi très vite par une action<sup>6</sup> de portée beaucoup plus considérable parce que directement politique.

Dès 1864, les chefs de la Côte-de-l'Or envoient un cahier de doléances au gouverneur pour protester contre les empiétements sur leurs droits et leurs intérêts, montrant par des exemples concrets comme leur emprisonnement par de simples fonctionnaires, comment leur dignité était bafouée<sup>7</sup>. Peu après, Aggrey, « roi » de Cape Coast, allait plus loin, sur les conseils d'un avocat talentueux, Charles Bannerman. Il proteste contre le fait qu'on traite les habitants de son territoire comme des sujets britanniques, exige que les rapports entre les chefs et le gouverneur soient précisés, et demande pourquoi il ne dispose d'aucune part dans les recettes fiscales<sup>8</sup>. Enfin, il menace de lever une milice locale pour la sécurité de son territoire. Il fut déporté en Sierra Leone.

Mais le mouvement continua de plus belle, sous l'inspiration des intellectuels africains que le Colonial Office présente, en 1855, déjà comme une classe intermédiaire, à moitié civilisée, avec des idées acquises chez les missionnaires ou ailleurs. Ils poussaient à l'émancipation en disant aux Africains : « Vous n'êtes pas des sujets britanniques, donc vous n'êtes pas tenus à l'obéissance. Vous avez droit à une part du pouvoir dans votre propre pays. Seule l'union vous fera accéder à vos droits. » Telles étaient les idées de J. Africanus Horton, un Sierra-Léonien, de Joseph Smith, Henri Barnes, T. Hughes, F. L. Grant, R. J. Gharthey. Or, les chefs côtiers étaient très sensibilisés à ces arguments par les événements en cours. Ils redoutaient les retours offensifs des Ashanti, étaient résolus à contribuer eux-mêmes à leur propre défense, mais réprouvaient la mollesse des Hollandais à l'égard de Kumasi et de son allié local, Elmina. Ils s'opposèrent donc à l'échange de forts que les Anglais avaient envisagé avec les Hollandais afin d'homogénéiser leurs territoires respectifs. Mais ils craignaient aussi d'être abandonnés par les Anglais qui les poussaient à l'union contre l'Ashanti pour la défense de la côte, mais n'entendaient pas leur donner de moyens à cet effet. Deux expériences d'autonomie furent donc tentées, à l'ouest et à l'est de la côte.

À l'ouest, l'assemblée de Mankessim, composée des chefs fanti mais aussi de délégués du Denkyira, de Wassa, de Twifu et de l'Assinie, élaborera successivement trois constitutions<sup>9</sup> : la première en 1868, la seconde, signée et scellée par 31 chefs et rois, instaure un roi-président élu par ses pairs, qui préside l'Assemblée nationale composée par les chefs. L'Assemblée représentative, elle, constituée par des délégations à raison de deux mem-

6. Voir A. A. Boahen, 1974, p. 239.

7. Document n° 243, dans : G. E. Metcalfe, 1964.

8. Carnavon à Blackhall, 23 février 1867, n° 258, dans : G. E. Metcalfe, 1964.

9. Quassie (Kwassi); Edoo *et al.* à sir A. F. Kennedy, 24 nov. 1871, document dans n° 278, dans : G. E. Metcalfe, *op. cit.*

bres (un chef et un lettré) par royaume, était présidée par le vice-président, lequel dirigeait aussi le Conseil exécutif. Or, dès 1872, cette constitution était amendée pour soumettre la légitimité de la Confédération à la reconnaissance du gouvernement britannique, lequel était sollicité, d'autre part, pour fournir la moitié du budget de la Confédération et, à défaut, pour prendre toutes ses responsabilités en transformant la Côte-de-l'Or en colonie.

En trois ans, la Confédération était opérationnelle, levant une armée de 15 000 hommes, mettant en place les institutions et les hommes, y compris pour la Cour suprême, levant un impôt dont les deux tiers du montant allèrent à la Confédération, et le tiers restant aux chefferies membres.

Elle inspira même à l'est, autour d'Accra, une confédération symétrique, mais qui fut bien timide face à la puissance des chefs de cette région. À l'ouest, d'ailleurs, le mouvement autonomiste s'épuisait dès 1872, car, cette année-là, les Hollandais avaient finalement vendu leurs forts et quitté le littoral, ce qui supprimait l'un des motifs de crainte des chefs confédérés. En outre, l'armée de ceux-ci ne parvenait pas à forcer la décision contre le fort d'Elmina, et les moyens financiers demeuraient insuffisants. Mais, surtout, les Britanniques mirent tout en œuvre pour réprimer les intellectuels et diviser les chefs jusqu'à l'effondrement de la Confédération fanti.

Bien que de courte durée, la Confédération fanti eut beaucoup d'importance. Dernier souffle de protestation sur la Côte-de-l'Or contre l'avancée du colonialisme, elle tentait de recréer l'unité fanti détruite sous l'effet décisif de la présence européenne, et annonçait le rôle que l'élite instruite jouerait à l'avenir dans les affaires du littoral : guider les chefs traditionnels totalement analphabètes. Elle montrait donc comment, en instruisant, le colonialisme fourbissait l'arme qui serait un jour sa perte. L'hostilité que les gouvernements coloniaux manifestèrent par la suite à l'élite éduquée trouve là son origine.

Après avoir éliminé la Confédération et acheté le départ des Hollandais en 1872, les Anglais saisirent la première occasion pour régler, une fois pour toutes, la question ashanti. L'invasion ashanti qui eut lieu cette année-là pour reconquérir Elmina, que l'Ashanti considérait comme sienne depuis longtemps, et revendiquer de nouveau Assin, Denkyira et Akyem, leur en fournit le prétexte. En 1874, ils envoyèrent une puissante armée sous le commandement du général Wolseley, qui captura et incendia Kumasi. La même année, Kofi Karikari dut signer le Traité de Fomena, par lequel l'Ashanti renonçait définitivement à tous ses droits sur le littoral.

L'année suivante, l'Ashanti s'affaiblissait encore par la guerre entre Kumasi et Dwaben, qui fut écrasé, et dont les habitants se réfugièrent dans le protectorat britannique. Or, Dwaben était l'un des centres ashanti les plus valeureux et les plus fidèles. Dès lors, l'anarchie s'installa à Kumasi et dans les pays tributaires du Nord, et malgré la politique de consolidation de Kwaku Dwa III, dit Prempeh (le Gros). Ce dernier sera arrêté par ruse en 1896, au moment de la ruée coloniale, et déporté. Ce qui avait fait la puissance incontestée de l'Ashanti, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> c'est, bien sûr, sa position mitoyenne entre les pôles que représentaient la boucle

du Niger et la côte du golfe de Guinée; mais aussi le génie de l'organisation politique et administrative qu'avaient ses dirigeants<sup>10</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce système avait atteint un haut degré de perfection et d'efficacité, qui seul justifiait son extension croissante jusqu'à englober les États fanti. Le grand ensemble ashanti comprenait alors trois types d'unités territoriales.

En premier lieu, le groupe des chefferies ashanti, unies de longue date, sous l'autorité de l'*ashantihene*, par l'identité de langue, la contiguïté géographique, un vaste réseau de liens de parenté et d'affinités, un siècle d'activités et de fierté militaires communes, ainsi que la sanction mystique de la foi en la puissance tutélaire du Tabouret d'or des Ashanti et des esprits des ancêtres de l'*ashantihene*<sup>11</sup>. Les témoignages concrets de l'appartenance à l'union étaient les suivants: participation des chefs des États membres à l'intronisation du chef de l'État de Kumasi, souverain ashanti; serment d'allégeance à son égard; présence à l'assemblée générale (*nhyiamu*) des chefs, où l'on délibérait des affaires politiques majeures (guerre, paix, traités...); acceptation du grand serment des Ashanti comme instrument de justice suprême sur tous les territoires de l'*ashantihene*<sup>12</sup>.

Ces institutions intégratrices constituaient les bases essentielles de l'appareil d'État. On les retrouvait dans tous les États akan en dehors de l'Ashanti; ce qui signifie que l'idée de légitimité du pouvoir par la guerre avait supplanté celle de l'identité politique fondée sur la parenté et la religion.

C'est ainsi que la deuxième catégorie d'États dans ce vaste empire était constituée par des États akan limitrophes du pays ashanti. Les peuples de ces États comprenaient le sens de ces institutions. On attendait d'eux qu'ils les vivent sous l'autorité de l'*ashantihene*, afin d'en tirer les mêmes bénéfices que les peuples ashanti eux-mêmes.

Enfin, la troisième catégorie d'États comprenait des territoires éloignés géographiquement et culturellement, comme le Dagomba, le Mamprusi, le Gonja. On les considérait essentiellement comme devant contribuer au développement économique ashanti. Ces États non akan du Nord étaient soumis à un contrôle militaire et politique à cause de leurs ressources économiques. Ils fournissaient également, sous forme de tribut, une grande partie des hommes destinés aux guerres et à l'agriculture de l'Ashanti<sup>13</sup>. On a contesté cette distinction importante, en prétendant que les motivations économiques et politiques se retrouvaient dans toutes les guerres ashanti. Dans le même sens, on a invoqué l'existence de représentants de l'Ashanti dans tous les types d'États, ainsi que l'«achantisation» de l'armée du Dagomba ou les interventions de l'*ashantihene* dans les querelles de succession du Gonja et du Dagomba<sup>14</sup>.

10. Voir B. A. Ogot, 1992.

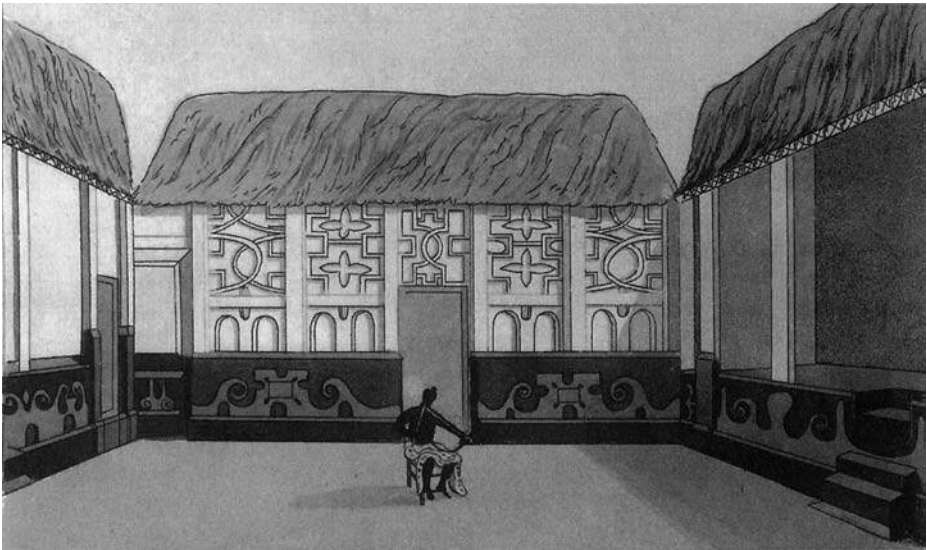
11. Voir R. S. Rattray, 1929, p. 398-409; K. A. Busia, 1951; I. Wilks, 1975, chap. 2.

12. I. Wilks, 1975; J. M. Sarbah, 1906; K. A. Busia, 1951; p. 78; R. S. Rattray, 1929, p. 388-389.

13. T. E. Bowdich, 1819, p. 320-321.

14. J. K. Fynn, 1974; I. Wilks rejette cette catégorisation, 1975, p. 42-60.

Mais il est évident que les commissaires régionaux avaient des mandats différents selon les cas. Dans les régions akan, ils devaient veiller au règlement des conflits en faisant observer le serment de l'*ashantihene*, de manière à souligner sa souveraineté sur ces territoires; la perception des impôts dans ces régions, considérée par les observateurs européens de l'époque comme une exploitation, ne posait pas de problème pour l'*ashantihene*, puisque les mêmes charges pesaient sur les États proprement ashanti<sup>15</sup>. Le vrai problème, c'était la souveraineté territoriale. Dans les régions non akan, les commissaires s'appliquaient à renforcer les termes du « traité » entre l'*ashantihene* et le Dagomba, par exemple<sup>16</sup> à propos du tribut. En revanche, nous ne possédons pas de documents attestant la présence de contingents du Gonja ou du Dagomba dans l'armée ashanti, ni le paiement, par ces pays, de l'impôt de guerre ashanti (*apeatoo*). Le règlement des conflits de succession au Gonja et au Dagomba doit donc être considéré comme une action politique à visée économique: la paix dans ces territoires garantissait le paiement du tribut, de même pour l'« achantisation » de l'armée dagomba. Un vicil informateur ashanti déclarait à ce propos: *Na yene wonom nko nhyiamu* [« Nous n'allions pas en conseil avec eux »].



25.3. *La cour des finances, Kumasi, 1817.*

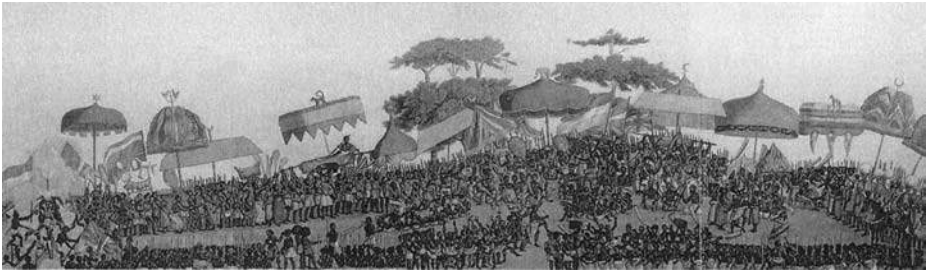
[Source: T. E. Bowdich, *Mission from Cape Coast Castle to Ashantee*, 1819, Londres, John Murray. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Avec les États akan, le problème était essentiellement celui de la souveraineté. La dimension économique des conquêtes ashanti dans le Sud ne

15. B. Cruickshank, 1853, vol. II, p. 143.

16. T. E. Bowdich, 1819, p. 235.

fait aucun doute. Mais il est clair que, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Ashanti s'intéressaient essentiellement à une domination politique sur les autres peuples akan, auxquels ils cherchaient à imposer leurs propres institutions centrales. Tout d'abord, le tribut extorqué aux peuples vaincus fut ici peu à peu transformé en impôt de guerre (*apeatoo*)<sup>17</sup>. Ensuite, le grand serment ashanti, le *Ntam Kesie*, considéré comme l'instrument suprême de la justice, fut institué chez les autres peuples akan, et leurs propres serments locaux lui furent subordonnés<sup>18</sup>. En troisième lieu, la présence des principaux dirigeants akan de la périphérie était exigée lors de la fête annuelle de l'*Odwira*, où ils devaient rendre hommage à leur « suzerain », l'*ashantihene*<sup>19</sup>. Enfin, des contingents de tous les États akan combattaient en tant que forces ashanti dans les guerres des Ashanti à l'intérieur et à l'extérieur de l'empire. Le problème de la souveraineté était à l'origine des chocs fréquents entre les Ashanti et les autres Akan, ou les Européens. La fermeture des routes commerciales menant à Accra, décrétée par les Akim et les Akwapim, provoqua des guerres avec l'*ashantihene*, parce que ce dernier l'interprétait surtout comme une rébellion, un refus de la domination politique des Ashanti. Les attaques de ceux-ci contre les Fanti sont inspirées par cette même volonté d'hégémonie politique.



25.4. *Le premier jour de la fête annuelle de l'Odwira à Kumasi, 1817.*

[Source : T. E. Bowdich, *Mission from Cape Coast Castle to Ashantee*, 1819, John Murray, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

Comme preuve de sa souveraineté, l'*ashantihene* faisait état des documents engageant les signataires au paiement d'un loyer pour le château de Cape Coast et le fort d'Anomabo, qu'il disait avoir acquis lors de la conquête du pays fanti en 1807<sup>20</sup>. Après la défaite du Gyaman en 1818, l'*ashantihene* déclara que les gens de Kommenda et de Cape Coast devaient l'*aseda*, redevance de gratitude, en témoignage de joie pour la victoire de leur seigneur

17. *Ibid.*, p. 320.

18. Voir Major Chisholm à sir Charles MacCarthy, le 30 septembre 1822, document n° 56, dans : G. E. Metcalfe, 1964.

19. J. M. Sarbah, 1906.

20. T. E. Bowdich, 1819 p. 47, 68.

et maître<sup>21</sup>. Enfin, en 1822, les commissaires de l'*ashantihene* exigèrent le jugement et la punition d'un sergent de police du fort d'Anomabo, parce qu'il n'avait pas réagi correctement quand un marchand ashanti avait prononcé devant lui le serment de l'*ashantihene*<sup>22</sup>.

### Les États mossi

Le pays mossi, qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, avait connu un essor remarquable culminant au XVIII<sup>e</sup><sup>23</sup> est, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un état de décomposition qui paralyse de l'intérieur, et démantèle de l'extérieur, les deux principaux royaumes de Ouagadougou et du Yatenga. Seul le royaume de Bussuma (Boussouma) profite de cette débâcle pour s'étendre et se consolider. Deux exemples suffiront pour montrer la décadence grave dans laquelle avait sombré le puissant royaume de Ouagadougou : la guerre de Bussuma et la guerre de Lallé.

Le royaume de Bussuma en pleine expansion s'est heurté, au début du siècle, à celui de Ouagadougou, commandé alors par Mogho Naaba Dulugu. C'est en s'immisçant dans les querelles intestines du Salmatenga (région de Kaya) que Naaba Piga de Bussuma réussit à mettre la main sur cette chefferie. Mais, en accueillant un exilé du royaume de Ouagadougou, il subit l'invasion des forces de Mogho Naaba Dulugu, et dut se réfugier à Mane, qui lui-même guerroyait contre le chef du Zitenga, un protégé de Ouagadougou. C'était donc une guerre circulaire au cours de laquelle de nombreux princes mécontents de la campagne contre Mane firent défection, et où Mogho Naaba Dulugu de Ouagadougou fut mortellement blessé. Le successeur de Naaba Piga, considérant que le chef de Mane était responsable de la mort de Mogho Naaba Dulugu, obligea le *naaba* de Mane à s'empoisonner, cependant que le successeur de Dulugu, Naaba Sawadogho, obligeait le chef de Zitenga, son propre frère, qui avait osé lui disputer le trône, à se suicider.

Cinquante ans après, Ouagadougou, allié de Boulsa, attaquera encore Bussuma, allié de Pisila. Naaba Ligidi de Bussuma, bien que harcelé, réussira néanmoins un raid de sa cavalerie dans la capitale du *mogho naaba*, à Ouagadougou, où les dégâts matériels et humains furent considérables<sup>24</sup>.

21. Le gouverneur et le Conseil au comité africain, 11 janvier 1819, document n° 39, dans : G. E. Metcalfe, 1964; voir aussi le gouverneur et le Conseil au comité, le 22 mars 1819, document n° 110, *ibid.*

22. Voir document n° 63, *ibid.*; K. A. Busia (1951, p.78) définit un serment comme « une formule stéréotypée faisant très obscurément allusion à un événement tragique » dans l'histoire de la communauté politique à laquelle se rapporte le serment, et dont le chef est dit « posséder le serment ». En rappelant l'événement en question, le serment est censé troubler les esprits des ancêtres défunts du lignage royal; ceux-ci devront être apaisés par des sacrifices. C'est pourquoi un serment ne doit être prononcé que selon les règles prescrites, comme instrument judiciaire enjoignant à une partie dans un conflit de comparaître devant le tribunal du dirigeant auquel le serment était prêté, ou en tant que moyen de faire appel à un tribunal supérieur. Voir R. S. Rattray, 1929, p. 76, 102-104, 315 et suivantes.

23. Voir B. A. Ogot, 1992, chap. 12.

24. Y. Tiendrebeogo, 1964 p. 57-58.



Par ailleurs, les guerres entre le Bussuma et le royaume de Riziam permirent au Bussuma, non sans mal, d'annexer les chefferies du Salmatenga et de Pikutenga (Pikoutenga). Dans ces engagements, Naaba Koabgha de Riziam avait appelé à l'aide un chef fulbe du Djelgodji.

Or, en 1881, Naaba Ligidi de Bussuma lançait une expédition contre Koala, au nord du pays gulmance et à la frontière du royaume fulbe de Dori et du pays mossi. Les troupes du Bussuma eurent très difficilement raison du village fortifié de Koala, dont l'émir de Dori attendait la défaite pour s'en emparer. Naaba Ligidi se garda de favoriser cette visée des Fulbe<sup>25</sup>.

À sa mort, en 1890, Naaba Ligidi avait repoussé les frontières du royaume de Bussuma à leurs plus extrêmes limites. Au prix de nombreux affrontements, il avait assuré sa prépondérance à la frontière du pays fulbe et gulmance.

Alors que le Bussuma s'imposait à l'est de Ouagadougou, à l'ouest, le maître de Lalle, une puissante chefferie jouxtant le pays gurunsi, se rebellait avec éclat. Cette guerre qui couvra longtemps et se rallumera cinquante ans après entraînera de plus en plus de peuples dans la tourmente jusqu'à la conquête française.

Elle débute sous Naaba Karfo (1842-1849) de Ouagadougou, et à partir d'un incident banal, ce qui démontre le degré de décrépitude du système mossi à cette époque. Elle était terriblement aggravée du fait que, contre le *mogho naaba* de Ouagadougou, se trouvaient alliés l'un de ses vassaux les plus puissants et son principal « ministre », le *widi-naaba*<sup>26</sup>. Cette coalition était redoutable, puisqu'elle amalgamait deux groupes sociaux généralement antagonistes : un élément de la noblesse placée à la tête des commandements territoriaux et le plus éminent représentant de la caste « bureaucratique » d'origine roturière mais qui, autour du souverain, gérât les grandes affaires de l'État. Dans cette guerre civile qui sonnait le glas du royaume de Ouagadougou, Naaba Wobgho de Lalle, dont la partie orientale du territoire était trop enfoncée au milieu de terres loyalistes, s'appuya de plus en plus sur la zone occidentale peuplée en grande partie de Gurunsi, qui furent largement mis à contribution, cependant que le *mogho naaba* de Ouagadougou réussissait par ruse à faire liquider son « ministre » rebelle.

Mais, au temps de Mogho Naaba Sanem de Ouagadougou (1871-1889), le conflit reprenait de plus belle avec Naaba Wobgho de Lalle. Il se poursuivit sous le *mogho naaba* de Ouagadougou, aussi appelé Wobgho (1889-1897). La première bataille vit la déroute des forces royales. Le *mogho naaba*, incapable de réduire la rébellion, se tourna, de guerre lasse, vers les mercenaires zamberma (zambarima) pour arracher la décision.

Les Zamberma avaient quitté leur pays (Niger actuel) pour échapper aux exactions des Fulbe<sup>27</sup>. Ils se mirent au service de Ya Na, roi de Yendi, Na Abdoulaye, comme chasseurs d'esclaves. Ils marchaient sous les ordres de Alfa Hano, puis de Gazari, et enfin de Babato. S'étant brouillés avec

25. P. Delmond, 1953, p. 39.

26. Y. Tiendrebeogo, 1964, p. 48-49.

27. M. Izard, 1970, tome I, p. 183 et suivantes.

le roi de Yendi, ils entreprirent de contrôler le riche pays gurunsi qu'ils mirent en coupe réglée. Mogho Naaba Wobgho les ayant appelés contre le Lalle, ils avancèrent en pays mossi sans faire de quartier à personne. Les « chefs » fidèles au *mogho naaba* de Ouagadougou s'opposèrent à eux et leur barrèrent la route, comme à Saponé, où ils furent écrasés, et comme à Kayao. L'armée du roi elle-même leur infligea de lourdes pertes, et le *tapsoba* [général en chef] ne les laissa passer qu'à contrecœur après en avoir reçu l'ordre de Ouagadougou. C'est à la suite de maints engagements sanglants que les Zamberma affaiblis abordèrent la province du Lalle rebelle, qui les rejeta dans les marécages où ils furent décimés. Seuls les débris de cette colonne d'intervention rejoindront Léo<sup>28</sup>. L'ironie macabre du sort veut que la conquête européenne entraîna, à la fin du siècle, la fuite du *mogho naaba* de Ouagadougou vers le territoire britannique en 1897, cependant que son vassal et homonyme Wobgho de Lalle était battu et exécuté à Ouagadougou, par les Français.

Dans le pays mossi au nord, la prépondérance du Yatenga est manifeste : mais, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la décadence est aussi évidente. En effet, à part quelques opérations d'expansion en vue de l'intégration comme dans les royaumes de Yako et du Yatenga (Riziam), les autres actions du Yatenga vont consister, durant cette période, en réactions contre les menaces extérieures, dont l'exemple typique réside dans les opérations du Djelgodji, ainsi qu'en une guerre civile sans fin entre les prétendants au trône, dont la plupart n'auront plus le temps de se faire introniser.

En matière d'intégration par la conquête, les deux principales initiatives ont été celles de Naaba Tuguri (1806-1822) contre Yako<sup>29</sup>. Mais le maître de ce royaume mitoyen entre le *mogho naaba* de Ouagadougou et celui du Yatenga était plutôt dans la mouvance du premier. Naaba Silem de Yako, destitué par Naaba Tuguri du Yatenga, ne restera pas plus d'un an. Et, sans doute avec l'aide du grand voisin de Ouagadougou, il reprendra son commandement.

Quant à l'action contre le Riziam, elle ne pouvait que porter ses fruits. En effet, ce royaume, dont la capitale, Sabce, était excentrée dans la région sud, avait porté tous ses efforts de ce côté, en particulier contre les puissants *naaba* de Bussuma. Le Nord, qui ne communiquait avec la région sud que par un couloir étroit et peu peuplé, n'était plus très lié à la base méridionale du royaume. En revanche, cette région septentrionale était, dès le règne de Naaba Kango, sous l'influence et la pression du Yatenga. Les campagnes des *naaba* Totetalbo (1834-1850) et Yemde (1850-1877) aboutirent à l'annexion pure et simple du territoire de Titao et de Toulfé, ce qui isola davantage la chefferie rumba de Mengao de celle de Toulfé; en effet un chef de guerre, d'origine captive, était posté à Titao. Avec le chef de Kossouka préposé à la surveillance, le maître de Zitenga à Tikaré se trouvait sous un contrôle renforcé; ce qui l'amènera à

28. Y. Tiendrebeogo, 1964, p. 70-71.

29. Voir D. Nacanabo, 1982.



25.5. Personnages masqués mossi, probablement des « prêtres de la terre » représentant l'autorité aborigène, début du XX<sup>e</sup> siècle.

[Source : J. Vansina, *Art history in Africa*, 1984, Longman, Londres. Illustration : © Frobenius Institute.]



25.6. Mogho Nabba Sanem fêté par ses sujets en 1888.

[Source : L. G. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1892, Hachette, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

se rapprocher davantage de son « frère », le *naaba* du Datenga, et même du roi de Riziam.

D'ailleurs, les campagnes extrêmement rudes du Riziam, pays de collines escarpées, avaient coûté très cher au Yatenga, y compris la vie de Naaba Totebalbo. Les gains des campagnes contre le Djelgodji sont assez coûteux aussi. Certes, la frontière avec l'empire du Macina fut alors mieux fixée ; mais le Djelgodji avait puisé, dans les interventions mossi, une volonté supplémentaire d'indépendance à l'égard du Yatenga<sup>30</sup>.

Enfin, en ce qui concerne l'anarchie et la guerre civile, elles étaient déjà potentiellement contenues dans l'élection de Naaba Tuguri, au début du siècle, contre la volonté de ses nombreux frères. Souvent, deux concurrents se succéderont à intervalles rapprochés, régneront par alternance ou même simultanément, avec chacun son clan et sa capitale. Ce furent les cas de Naaba Wobgho et de Naaba Nyambemogho d'une part, et de Naaba Korogho et de Naaba Ragongo d'autre part. Les princes s'approvisionnaient alors en troupes chez les peuples san (samo) de Gomboro (fournisseurs d'archers) et/ou fulbe de Tiou (fournisseurs de cavaliers) pour forcer la décision politique avec les armes<sup>31</sup>.

Au total, le processus historique, dans le Yatenga du XIX<sup>e</sup> siècle, a été, dans la ligne du XVIII<sup>e</sup> siècle, très extraverti, à cette différence près que les défis et les risques étaient beaucoup plus graves désormais. Sous Naaba Baogho (1885-1894), soutenu par les fils de Sagha (sauf le clan de Tuguri), les luttes fratricides s'installèrent. Les fils de Sagha, en effet, se subdivisaient à leur tour en clan de Totebalbo et clan de Yemde. Ils finirent par s'entendre pour imposer Naaba Baogho ; mais celui-ci fut aussitôt contesté par les fils de Tuguri : occasion rêvée pour l'intervention française<sup>32</sup>.

### Les plateaux voltaïques à l'Ouest et au Sud

Dans cette région, des groupes et des clans de même lignée, sans pouvoir centralisé pour la plupart, résistent assez bien aux bouleversements du temps, dont les vecteurs, depuis quelques siècles déjà, sont les Juula (Dioula) ou les Marka (Dafin) qui constituent, avec les autochtones, des amalgames biologiques, sociaux et économiques dont l'un des prototypes est le peuple bobo-juula. Il ne faut d'ailleurs pas tracer de frontière purement théorique entre les peuples à pouvoir centralisé et les autres. En effet, la centralisation peut prendre des formes qui ne sont pas politiques, tel le *poro* des Senufo, communauté de très grande envergure à caractère religieux qui détermine la hiérarchie sociale. Il est donc normal que les peuples peu hiérarchisés politiquement accusent les coups des convulsions du XIX<sup>e</sup> siècle de façon différente que les sociétés politiquement plus structurées. Ces observations aident à comprendre l'histoire tumultueuse des groupes voltaïques

30. M. Izard, 1970, tome 2, p. 350.

31. *Ibid.*, p. 331-333.

32. J. Ki-Zerbo, 1953. Les guerres fratricides entre « les fils de Tuguri » et « les fils de Sagha » fournirent l'occasion de l'intervention française.

de cette région, durant le XIX<sup>e</sup> siècle — invasions, assauts préventifs, résistances, adaptations et métissages divers. En général, tout en rejetant plus ou moins vigoureusement les tentatives de domination des groupes mande, mossi, zarma, marka, fulbe, les peuples les plus sédentaires, sinon autochtones, se sont accommodés de leur présence et de leur activité économique, quitte à opérer des transferts géographiques lorsque la pression politique ou la ponction économique devenait trop forte. Donnons quelques exemples de ce propos.

Le Gwiriko et le Kenedugu (KénéDougou) sont tous deux des émanations du pouvoir des Ouattara de Kong<sup>33</sup>. Ils seront relayés, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par la dérive vers l'est d'un autre Empire juula (dioula), celui de Samori Touré<sup>34</sup>.

Le Gwiriko<sup>35</sup> formé au XVIII<sup>e</sup> siècle autour de Bobo-Dioulasso et de la boucle nord de la Volta noire, florissait à force de révoltes matées, entre les hégémonies successives de la boucle du Niger (Ségou, Macina, Empire tukuloor) et les royaumes du plateau central mossi. Mais, après Maghan Oulé Ouattara (1749-1809) et son fils, Diori Ouattara, l'empire craque de partout — par résistances sécessionnistes des peuples soumis, ou par essaimage de petits groupes juula (dioula) tentant à leur tour leur chance. Tiéfo, Bobo-Juula (Dioula), Bolon, etc., secouent le joug. Bako Morou (1839-1851) arrêta un moment la débâcle en s'alliant aux Tiéfo et aux Bobo-Juula (Dioula) pour écraser les forces du Kenedugu à Ouléni, où le futur roi, Tiéba, sera capturé et vendu comme esclave.

Après lui, la décadence reprend. C'est ainsi que, autour de Boromo, une famille de marabouts marka venue de Djenné se taille un fief, sous les ordres de Mamadou Karantao, qui rassemble Marka, Mossi et Dagari-Juula (Dioula). Les Ko autochtones sont chassés de Boromo. Puis, défiant l'autorité des Ouattara, Mamadou Karantao se lance à la conquête du Bwamu (pays des Bwaba) et fonde Ouahabou. Son fils, Karamoko Moktar, poursuit son œuvre, non sans difficultés et échecs, dans le Bwamu et en pays dagari et wiile.

Ce que Karamoko Moktar tentait par le sud du Gwiriko, le Kenedugu l'effectuait par le nord. Organisé au XVIII<sup>e</sup> siècle autour de Sikasso, c'était une extension lointaine de Kong sous les Traoré, Senufo dioulaïsés, c'est-à-dire islamisés. C'est entre 1850 et 1860 que Laoula fonde la puissance des Traoré sur les petites chefferies senufo. Ce pouvoir sera confirmé à partir de 1875 par le roi Tiéba, allié des Français. Après s'être rapproché des Kiembagha de Korogho, et avoir victorieusement repoussé le siège de Samori derrière la forteresse puissamment bâtie de Sikasso, il échoue lui-même en 1890 devant Sinématiali.

Les peuples du sud-ouest de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) ont vécu cette période dans le même climat de pressions, d'instabilités et de

33. Sur l'essor de l'empire de Kong, voir B. A. Ogot, 1992, chap. 12.

34. Voir chap. 24, ci-dessus.

35. Voir B. A. Ogot, 1992, chap. 12.

conflits. Migrations ethniques : tel est le schéma général qui prévaut dans cette région. Pwa, Sissala, Gan, Dyan, Birifor, Dagara, Dagara-Juula se sont succédé, bousculés, refoulés, mariés, rassemblés et séparés ici, surtout durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, il ne s'agit pas de raz de marée humain<sup>36</sup>. M. Père, citant ses informateurs, parle de groupes restreints, composés parfois de quelques unités partant en éclaireurs « pour voir si l'endroit est bon » ; puis d'autres, « voyant que c'était bon », les rejoignent. Fait remarquable ici, c'est qu'il y a, entre ces ethnies, l'apparentement le plus intime dans la diversité la plus stricte. Ils se rattachent par exemple aux quatre grands matriclans, et en portent les matronymes<sup>37</sup>. Ils parlent tous des langues voltaïques, souvent très proches les unes des autres. Ils ont les mêmes usages culturels, funéraires, matrimoniaux, initiatiques, le même habitat dispersé, des structures sociales similaires, des méthodes agraires analogues (intensives sur les terroirs alluviaux ou domestiques, extensives ailleurs), etc. Et pourtant, dans tous ces domaines, il y a suffisamment de différences pour que chaque groupe tienne farouchement à sa propre identité.

À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, les Kulango, Teese, Gan, Pwa et Dyan sont là. Suivent maintenant les Lobi, de loin les plus nombreux. Ils traversent la Volta noire, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, venant du Ghana actuel, et cela en deux groupes : au nord, ceux de Nako (les Lobi de la plaine), et au sud, les Lobi de la montagne. Ils refoulent des Dyan, des Gan, des Teese par un processus continu, diffus, sans grands heurts ; par des migrants pionniers et défricheurs, issus de régions surpeuplées, aux dépens des peuples clairsemés ; ce qui n'exclut pas des conflits localisés dans les zones marginales de friction. Puis, arrivent de la même origine les Birifor, par trois axes principaux. Ils s'encastrent entre Dagara-Wiile et Lobi, entre Dyan et Pwa, et en plein cœur du pays lobi. Ils sont les prototypes mêmes du métissage, se rapprochant des Lobi sur le plan culturel, et des Dagara par la langue ; ils sont souvent trilingues. Enfin, ce sont les Dagara qui franchissent à leur tour la Volta noire d'est (rive gauche) en ouest (rive droite). On distingue chez eux deux groupes : les Dagara-Wiile qui s'installent au nord-ouest, et les Dagara-Lobi qui s'établissent en bordure du fleuve.

Tous ces peuples passeront le plus clair de leur temps à s'implanter et à se défendre, non pas tant contre leurs voisins immédiats que contre les contingents juula (dioula) qui les rançonnaient de toutes parts, sans réussir à les assujettir.

### Autres peuples

La même remarque vaut aussi pour les peuples voltaïques à pouvoir non centralisé, comme les Gurunsi, les Bisa et les Samo (Sanan) au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu comment les Zamberma avaient saigné à blanc les Gurunsi qui payaient en temps normal un lourd tribut aux royaumes mossi voisins,

36. Voir H. Guilhem et J. Hébert, 1961, p. 87 et suivantes.

37. M. Père, 1982. Les matronymes étaient : Hien/Da/Kambou-Kambiré/Sib-Sou-Palé.

tout en assurant avec eux un métissage prononcé qui se perd dans les siècles. Les Bisa ont non seulement maintenu leurs positions au sud-ouest du bloc moaga, mais paraissent même avoir essaimé durant cette période. « Il nous semble que loin d'être refoulés par les Mossi, les Bisa [...] ont gagné du terrain sur leurs voisins. La chefferie bisa de Garango serait ainsi très récente<sup>38</sup>. »

Quant au pays san (samo) du Nord, frontalier du Yatenga, loin d'être conquis, il servit à maintes reprises de base de repli et de « sanctuaire » pour les luttes dynastiques interminables du Yatenga, durant la période concernée. Eux et d'autres peuples devaient compter aussi avec les chefferies marka (dafin) récemment installées, comme celle de Lanfiera. Bref, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les peuples à pouvoir non centralisé affichent des performances non négligeables. Dès 1885, une coalition de Bwaga, de Ko et de Gurunsi, semblable aux coalitions qui ailleurs se dressaient contre Kong, Bobo ou Sikasso, infligea aux Zamberma un échec cuisant. Ces démocraties villageoises africaines, adeptes de la religion traditionnelle, avaient un tonus remarquable qui s'affirmera brillamment face aux colonisateurs, mais dont l'histoire n'a pas fait assez de cas jusqu'ici.

### Les régions orientales des plateaux voltaïques

Ici dans le Nord, le Djelgodji et le Liptako constituent une zone mitoyenne entre les pouvoirs nouveaux du Macina et du Sokoto d'une part, le Yatenga vieillissant d'autre part. C'est le Liptako qui tirera le meilleur parti de cette situation pour refouler vers le sud la présence naguère dominante des Gulmanceba.

Au début du siècle, les Fulbe se présentent ici sous forme de groupements et de campements assujettis, dans le Nord, aux *ardo* fulbe de la boucle du Niger, ou, dans le Sud, aux chefs gulmanceba.

Au Djelgodji au début du siècle, les Fulbe djelgobe sont dépendants des Jallube, dont ils font pâître les troupeaux, dans un pays peuplé de Kurumba, eux-mêmes tributaires des Jallube. Contre ces derniers, les Djelgobe se révoltèrent et finirent, peut-être avec l'appui du Yatenga, par se débarrasser de leur emprise. En même temps, ils secouèrent la tutelle des autochtones dirigés par l'aristocratie des Konfé, sous l'égide de l'*ayo* [roi] du Lurum (Louroum) siégeant à Mengao, et fondèrent les principautés de Djibo et Barbulle. Au Liptako, les Fulbe ferobe, venus eux aussi du Macina, sont installés à Weendu sous la conduite de Birmali Sala Pâté, dans la dépendance des Gulmanceba de Koala, cela jusque vers 1810.

La victoire du *djihād* à Sokoto est alors perçue par ces Fulbe comme une affaire islamique et fulbe. Elle leur inspire un soulèvement ethno-religieux contre leurs maîtres gulmanceba voués à la religion traditionnelle<sup>39</sup>. Brahim Saïdou Diandikko envoie donc une délégation à Sokoto pour demander

38. M. Izard, 1970, tome 2 p.226.

39. H. Diallo, 1979, p.97 et suivantes.

au *shaykh* 'Uthmān sa bénédiction. Il ramènera un étendard légitimant la lutte contre les Gulmanceba. Les tracasseries et exactions des seigneurs gulmanceba fournissent alors aux Fulbe l'occasion d'agir: génisses tuées, lait versé ou bu par des chiens, femme fulbe ligotée et dont la tête fut rasée, confiscation des héritages; tout cela allait contre l'islam et contre la « voie fulbe ».

Brahima Saïdou, le *jooro* [chef de village] de Weendu, désigné par le chef gulmance de Kaola, devient *amiiru* [émir] et lance un *djihād* qui aboutit au refoulement des Gulmanceba vers le sud, tout en laissant de larges zones de peuplement mixte.

Mais les autres clans fulbe (torodbe et kamba [akamba]) contestèrent le pouvoir grandissant de Brahima Saïdou. Ils envoyèrent dans ce sens une délégation à Dan Fodio, qui leur répondit que « mieux vaut laisser le pouvoir à celui à qui Dieu l'a destiné », tout en leur demandant pourquoi, malgré leur antériorité dans ce milieu « païen » par rapport aux Ferobe, ils n'avaient pas déclaré le *djihād*<sup>40</sup>. L'influence politico-religieuse de Sokoto soutint toujours la nouvelle dynastie et intervint au besoin, comme en 1890, pour départager des candidats rivaux de l'émirat. En retour, l'émir de Dori fournit assez peu à Sokoto: il ne lui apporta pas d'aide militaire; et quant au tribut annuel en nature (grains, bétail, esclaves, tissus), il fut souvent impossible de l'acheminer en raison de l'insécurité des routes, surtout lorsque, après la partition de l'empire, Dori dépendit du Gwandu. En effet, le Kebbi rebelle, puis l'Arewa et les Zamberma formaient un écran redoutable. Le *djihād* du Marina, en revanche, ne produisit pas un impact notable sur les chefferies de Djibo et Barbulle. Là, les influences des religions traditionnelles persistèrent cependant que, malgré le tribut payé à Hamdallahi jusqu'en 1858, Djibo et Barbulle ne s'estimaient pas dépendants du Macina<sup>41</sup>, peut-être parce que ce dernier n'avait aucun représentant sur place. Il y avait autonomie, au moins *de facto*. Le tribut représentait donc un acte de déférence, visant aussi sans doute à prévenir une volonté éventuelle de conquête. Du côté du Macina, au contraire, il constituait sans doute la matérialisation d'un contrôle qu'on souhaitait renforcer. L'occasion s'offrit en 1858<sup>42</sup>, à propos d'une querelle de succession à Barbulle. Un corps d'intervention est envoyé par Hamdallahi sous les ordres d'Alhajji Modi. Ce dernier écrase les forces enfin réconciliées de Djibo, Barbulle et Tongomayel. Le Yatenga et le Datenga, inquiets, répondent à l'appel du Djelgodji. Rassemblés à Pobé Mengao, ils infligent une défaite cuisante aux Macinankobe. Ceux-ci reviennent en force avec Balobbo. Or, entre-temps, les exactions et les rétentions des vainqueurs mossi avaient été telles que les Fulbe se rebellèrent, massacrèrent les Mossi et resserrèrent leurs liens avec le Macina.

En réalité, à Djibo comme à Barbulle, plusieurs familles se disputaient âprement le pouvoir et, pour cela, étaient amenées à s'appuyer sur le Yatenga

40. *Ibid.*, p. 107.

41. *Ibid.*, p. 118.

42. A. Hampaté Bâ, et J. Daget, 1962; M. Izard, 1970, tome 2, 1970, p. 334 et suivantes.



lorsque les rivaux étaient proches du Macina. Il faut y ajouter les luttes intestines entre les chefferies, et la résistance sourde des autochtones du Kurumba, qui, sous la principauté d'Aribinda, devint, à la fin du siècle, un danger suffisamment grave pour provoquer la coalition du Djelgodji et du Liptako.

Il fallait compter aussi avec les Touareg. Dès 1804, les Touareg Oudalan s'installent dans la région qui porte leur nom et extorquent un tribut aux Gulmanceba et aux Songhay. Sori Hamma (1832-1861) et, plus tard, Bokar Sori (1890-1892) sont battus par eux et doivent fortifier Dori par des palissades. En effet, la consolidation de l'empire du Macina avait rejeté les Touareg vers l'est où ils s'établirent le long de la rivière Béli.

L'organisation politique du Liptako intégrait dans ses structures mêmes la volonté d'équilibre entre les clans. En effet, le pouvoir s'est transmis dans la descendance patrilinéaire de Saïdou, le père de Brahima, celui qui dirigea le *djihād*. Mais les Ferobe finirent par décider ou accepter que leurs antagonistes, les Torodbe, constitueraient le collège électoral pour désigner l'émir, collègue qui se prononçait, après enquête, sur les qualités personnelles (justice, piété), les services rendus, l'importance des liens matrimoniaux, etc. Par cette participation, les Torodbe, bien qu'exclus du pouvoir, exerçaient une sorte d'arbitrage entre les prétendants ferobe, ce qui les intégrait au système<sup>43</sup>.

L'émir pressenti était soumis à une interview et devait répondre à des questions piégées. Puis l'on sacrifiait des bêtes aux génies et à un serpent fétiche. On procédait ensuite à la confection du nouveau tambour traditionnel intégré aux attributs du pouvoir sur le conseil de Sokoto<sup>44</sup>. Coiffé du turban par l'un des Torodbe devant le grand imām et le *kādī*, face à l'étendard, le nouvel émir jurait de respecter les coutumes et les principes de l'islam, et d'assurer le bonheur de son peuple. Il y avait là un rituel de revitalisation politique et idéologique à dimension cosmique, visant à se concilier les forces surnaturelles de tous ordres. Les autorités religieuses étaient constituées par le *kādī* de Dori, et investies du pouvoir judiciaire comme tribunal de haute instance. Par ailleurs, un réseau d'*imām* de villages était coiffé par le grand *imām* de Dori.

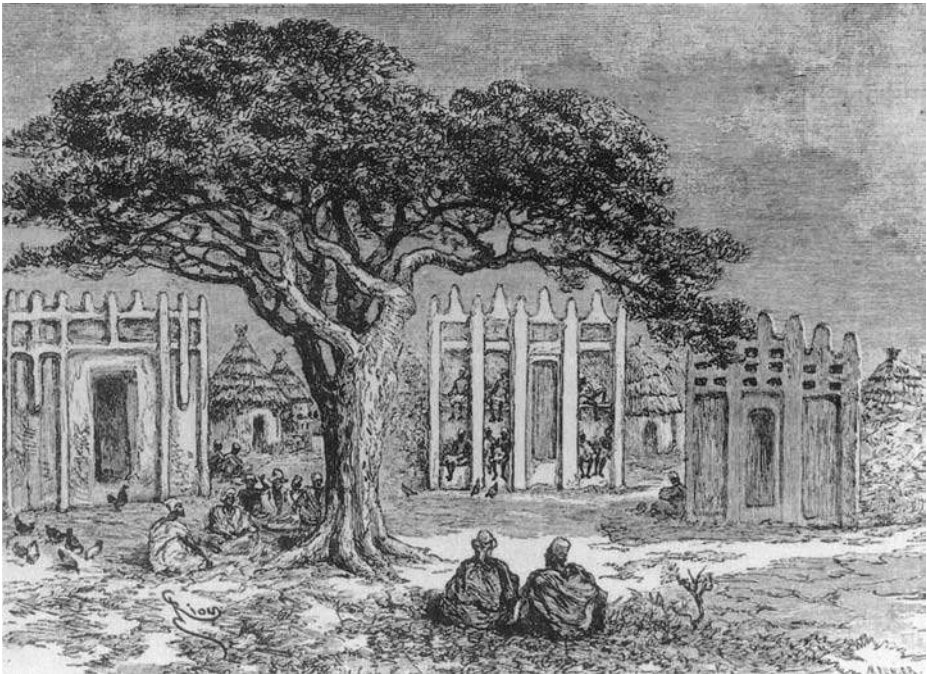
Le pouvoir local était organisé pour associer aussi les clans fulbe les plus anciens qui ne pouvaient prétendre à l'émirat; en effet, c'est parmi les chefs de famille des lignages les plus anciens que l'on choisissait les *jooro* [chefs de village]. Au Djelgodji apparaît le même système d'intégration des clans: le chef est choisi par un collège électoral composé de vieux notables du lignage des Sadaabe, qui dominaient dans le pays à l'arrivée des Djelgobe, seuls prétendants à la chefferie. Celle-ci fut d'ailleurs monopolisée en fait par la famille de Nyorgo. L'insigne princier était un bâton (symbolisant l'élevage) auquel étaient accrochées des denrées agricoles. Ici aussi, des sacrifices accomplis par les autochtones kurumba devaient garantir la prospérité matérielle du règne.

43. H. Diallo, 1979, p. 155 et suivantes.

44. *Ibid.*, p. 161.

## Les royaumes bambara de Ségou et du Kaarta

Après avoir donné toute leur mesure durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces royaumes se survivent dans les aspects les plus négatifs de leur politique : coups de mains considérés comme des coups de bravoure ; razzias sans effort d'organisation ; guerres fratricides entre eux, et à l'intérieur de chacun d'eux. En effet les Massassi du Kaarta, de lignée royale, considéraient les maîtres de Ségou, du moins à partir des successeurs de Denkoro, fils de Biton Kulibali, comme des chefs militaires esclaves, professionnels de la guerre. Or, le royaume de Ségou, plus peuplé, était plus fort. Les rois de Ségou détestaient donc les Massassi qui les méprisaient cordialement. D'où ces assauts persistants de Ségou contre le Kaarta généralement battu, mais jamais conquis<sup>45</sup>.



25.7. *Types de maisons bambara, 1887.*

[Source : L. G. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1892, vol. 1, p. 17, Hachette, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]

Cette période est marquée aussi par la place de plus en plus grande que prennent les *tonjon* [affranchis devenus guerriers] abusant de leur force. C'est ainsi qu'au cours d'une guerre de Toukoro Mari (1854-1856) contre son frère Kégué Mari à Massala, les *tonjon* mobilisés par les deux frères décidèrent

45. L. Tauxier, 1942, p. 143.

de tirer à blanc<sup>46</sup>. Voyant qu'il n'y avait pas de blessé ni chez les assiégés ni chez les assiégeants, Toukoro s'en étonna. C'est alors qu'un des *tonjon* lui déclara sans ambages: « Nous en avons assez de vos guerres fratricides. Il faut qu'elles cessent ! » Et cette guerre cessa.

Dans le royaume de Ségou, Monzon Jara (1787-1808) se distingua par des campagnes contre le Kaarta et le Macina, mais aussi contre les Dogon et les Mossi. Son successeur, Da Jara (1808-1827), fut battu par Seku Ahmadu du Macina, quand il tenta de secourir son propre vassal, l'*ardo* Dikko, fulbe non musulman. Il comprit alors que l'ennemi principal n'était pas le royaume « frère » du Kaarta. Da Jara était un homme féroce et fourbe<sup>47</sup>. Son successeur, Cefolo (1827-1839), commit l'erreur de faire mettre aux fers un pèlerin peu ordinaire revenant de La Mecque; c'était al-Hadjdj Umar qui n'oubliera pas cette humiliation, même après avoir été délivré sur l'insistance des notables musulmans dont le Tukuloor Ceerno 'Abdul.

Les années d'anarchie qui suivirent le règne de Cefolo sont marquées par la figure épique et légendaire de Bakari Dyan, un chef des Deferobe (Fulbe affranchis pour le service de l'État, mais qui n'étaient pas tous Fulbe, loin de là). Bakari Dyan non seulement résistera victorieusement aux attaques venues du Macina, tuant même le redoutable Blissi, mais prendra de nombreux villages, à la grande joie des gens de Ségou.

Lui succéda une série de rois falots jusqu'à 'Alī Monzon Jara, qui sera vaincu et tué par al-Hadjdj Umar. La résistance bambara continuera cependant sous les chefs élus opérant à partir de la rive droite de Bani.

Le royaume du Kaarta était tiraillé entre le bassin du Sénégal et celui du Niger. Tandis que Desse Koro, au début du siècle, profite des troubles de Ségou pour s'emparer de Nyamina, Moussa Koura Bo, son successeur, s'allie au Bundu contre 'Abd al-Kādir du Fouta Toro, qui sera vaincu et tué en 1807. Mais il opère aussi contre les Kagoro du Beledugu et le Mande. Sous Bodian Moriba le Grand (1815-1838), c'est l'alliance avec le Haut-Galam contre l'*almaami* du Bundu lié au Xaso. Les Kaartanke remportent une victoire décisive en 1818, cependant que le fils de Moriba ravage le Fula-duu (région de Kita).

Devant l'expansionnisme fulbe et tukuloor, Naniemiba (1839-1841) et Kirango Bâ (1841-1844) de Ségou négocient enfin la réconciliation avec Nyara-len Gran (1832-1843) et Mamadou Kandyan (1843-1854) qui luttent par ailleurs contre les Jawara (Diawara). Trop tard, ils seront tous balayés — y compris l'adversaire fulbe du Macina — par le *djihād* d'al-Hadjdj Umar.

Ainsi donc, dans le centre et le nord des régions concernées par le présent chapitre, des ensembles politiques se sont dégradés à un rythme accéléré au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, parfois au profit d'hégémonies nouvelles, en particulier celles issues des *djihād*. Ceux-ci ont profité de la décomposition interne des

46. *Ibid.*, p. 99.

47. Voir, à ce propos, l'épisode de Mama Dyetoura, « le plus beau des hommes » selon l'appréciation des femmes de Da Monzon, qui, mortellement jaloux, réussira par la ruse à l'éliminer. Voir C. Monteil, 1977, p. 92 et suivantes.

pouvoirs en place pour s'implanter avant d'être déboutés à leur tour par des forces étrangères autrement plus redoutables.

Comme toujours, l'explication d'un tel déclin ne saurait être univoque, par exemple en invoquant uniquement des influences extérieures et une sorte de prédestination à la colonisation.

Certes, pour les royaumes comme pour les peuples à régime non centralisé, des processus en cours depuis longtemps avaient atteint des seuils proches de la rupture, tant sur le plan interne que du point de vue des impacts extérieurs.

Tour à tour, en effet, les royaumes mossi, bambara et juula avaient tenté de s'assurer un espace incluant à la fois les marges du désert et les franges de la forêt. Bien qu'aucun d'eux n'y ait réussi durablement, chacun d'eux a vu coïncider son apogée avec son maximum d'extension du nord au sud, même si l'Empire bambara de Ségou épousait davantage dans son noyau l'axe ouest-est de la vallée du Niger. Or, avec le XIX<sup>e</sup> siècle, l'instabilité politique et les déplacements de peuples ont prévalu. Les liquidations brutales et les phénomènes sécessionnistes proviennent de ceux-là mêmes qui étaient censés constituer les fondements du pouvoir, comme les *tonjon* de Ségou ou les ministres de la cour de Ouagadougou. Malgré quelques brillantes exceptions, le rythme et l'ampleur des conflits s'accroissent. Cette tendance à la dislocation était sans doute liée au fait que, de plus en plus, les pouvoirs périphériques et les rebelles pouvaient se procurer des armes, et donc défier les chefs régnants.

Par ailleurs, les captifs, dont ces royaumes avaient besoin comme monnaie d'échange pour acheter des denrées rares ou des engins de guerre, étaient prélevés à un rythme de moins en moins compatible avec la survie de ces sociétés, même et surtout quand ils étaient arrachés à des peuples soumis à tribut; car cela épuisait les réserves des pouvoirs dominants. Or, par suite d'un décalage normal, les décisions européennes d'abolition de la traite n'empêcheront pas celle-ci d'atteindre son paroxysme, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans nombre de pays de la boucle du Niger et du bassin supérieur des Voltas. L'affranchissement par l'État, ou la réintégration au niveau des lignages, réduit à peine les effets destructeurs de ce fléau qui sévira jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, ces pays, dont l'économie était naguère irriguée par les « ports du désert », débouchés des caravanes, étaient maintenant enclavés et bloqués, parce que séparés de la côte par d'autres États, au moment où l'essentiel des courants commerciaux bascule. Ils ne pouvaient donc que décliner lentement mais inexorablement.

Dans ces conditions, comme il arrive souvent dans les périodes de crise, les clivages sociaux se sont aggravés, transformant les structures plus égalitaires qui avaient naguère marqué les sociétés du Sahel dans leur phase ascendante. À cela s'ajoute l'évolution des mouvements religieux qui, tolérants à l'égard des cultes traditionnels durant les siècles précédents, se transforment sous l'influence du rigorisme véhiculé par les *djihād* qui triomphent au Lip-tako et balayent les États bambara. Même les Yarse du pays mossi, jusque-là si souples sur les plans religieux et politique, commencent à raidir leurs positions et à faire du prosélytisme. Mais les États musulmans successeurs

seront eux-mêmes éphémères, car ils étaient assujettis aux mêmes conditions objectives qui vouaient désormais à l'échec le déploiement autonome des États africains.

Néanmoins, n'oublions pas que, sous l'écorce des appareils d'État qui, durant cette période, sont ébranlés ou disloqués, de nombreux peuples poursuivent, à travers les ponctions dont ils sont victimes, parfois à travers des migrations dramatiques, une vie tenace de production économique et de reproduction sociale. Cette évolution nous rappelle que, par-delà les soubresauts endogènes ou provoqués de l'extérieur, les groupes de base étaient loin d'être épuisés, comme en témoigne leur capacité remarquable à relever les défis majeurs, par exemple celui de l'intrusion coloniale.

## Tensions socio-économiques

### Production et commerce

Durant cette période encore plus qu'aujourd'hui, la base de l'activité économique est l'agriculture. À défaut de statistiques, on peut dire sans risque d'erreur que 99% de la population de cette région y était employée, en particulier les peuples sédentaires et autochtones. La petite minorité qui, outre les artisans, se livrait au commerce était composée surtout des groupes issus des peuples marchands ou tentés par la conquête, parfois combinant étroitement les deux comme les Juula (Dioula). À titre de schéma général, on peut dire que, entre les pays côtiers demandeurs essentiellement d'esclaves et d'or, et fournisseurs de produits européens, d'une part, et le Sahel qui consomme le kola et leurs armes, et exporte surtout du sel, du bétail et des esclaves, d'autre part, il y a des zones mitoyennes de savane qui vendent, elles aussi, des esclaves et du bétail (ânes pour le commerce, chevaux pour la guerre et les cours princières), mais aussi des céréales et de l'or.

Après l'abolition de l'esclavage par l'Angleterre en 1807, un déséquilibre structurel intervient dans ce schéma, surtout pour le Sud, où les contrôles furent les plus stricts et les plus précoces, et ce bien que l'esclavage domestique fût toléré<sup>48</sup>. C'est ainsi que, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans la boucle du Niger, l'esclavage a connu une croissance énorme : comme les armes étaient vendues de plus en plus cher, il fallait en échange fournir de plus en plus d'esclaves. On comprend que des groupes entiers, comme les Zamberma, se soient spécialisés dans cette industrie d'extraction du « minerai noir ». Mais les principaux fournisseurs n'étaient pas seulement les grands *djihād* des leaders musulmans du Nord, ni les conflits des *mogho naaba*. Le réseau de l'esclavage était alimenté par une multitude de canaux collecteurs branchés sur les peuples, de centaines de chefferies, depuis les territoires des Touareg jusqu' autour des comptoirs côtiers. Durant les der-

48. A. A. Boahen, 1974, p. 179.

nières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pratiquement jamais eu de décadence ni de région sans guerre, c'est-à-dire sans captifs. Les victimes étaient essentiellement les communautés agricoles sédentaires, véritables viviers de la traite. D'où les zones de sous-peuplement qu'on constate parfois dans certaines régions littéralement saignées. Les tributs en captifs étaient souvent très lourds. Et quand les autochtones s'organisaient pour se défendre, l'on n'hésitait pas à recourir à eux comme mercenaires, pour porter la guerre dans d'autres secteurs; ce fut le cas de certains Gurunsi enrôlés dans la horde des Zamberma, et des Samo (Sanan) engagés dans les guerres dynastiques du Yatenga.

### Les circuits commerciaux

Dans le sud de la région considérée, on l'a vu, l'Ashanti lutte désespérément pour contrôler les établissements côtiers, véritables ballons d'oxygène pour sa survie, et qui lui donnaient la maîtrise aux deux bouts de la chaîne commerciale. Or la suppression de la traite, qui fournissait les neuf dixièmes des exportations de la Côte-de-l'Or au début du siècle, introduit brutalement une mutation économique. En 1840 déjà, la principale exportation de la côte orientale est l'huile de palme, grâce en particulier à la politique de Maclean. L'exportation du caoutchouc commence dans les années 1870 et 1880, et, avec celle de l'huile de palme, elle jettera les bases de la transformation des structures économiques dans la région sud de la Côte-de-l'Or.

Alors que l'or ashanti et voltaïque descend surtout vers le sud, le kola monte vers le nord. Mais les routes de l'ouest par Kong et Buna le cèdent de plus en plus à celles du nord-est par le pays dagomba et le hawsa, comme en témoigne Thomas Bowdich. Le commerce du Nord est activé encore par la suppression de la traite côtière, la fermeture sporadique des routes vers le pays fanti et la stabilité politique du Borno après le *djihād* d'Uthmān dan Fodio. C'est ainsi que les produits européens de luxe descendaient par l'Afrique du Nord, le Fezzān et le pays hawsa, ou même montaient par la côte du Dahomey jusqu'à Kano, et de là étaient acheminés vers la boucle du Niger. Les soies et tapis de Turquie et de Tripoli, le natron du Borno, les habits hawsa étaient ainsi échangés contre le kola et l'or, les cotonnades du Dagomba, du Mossi et du Mandé, le beurre de karité et le bétail du Sahel soudanais.

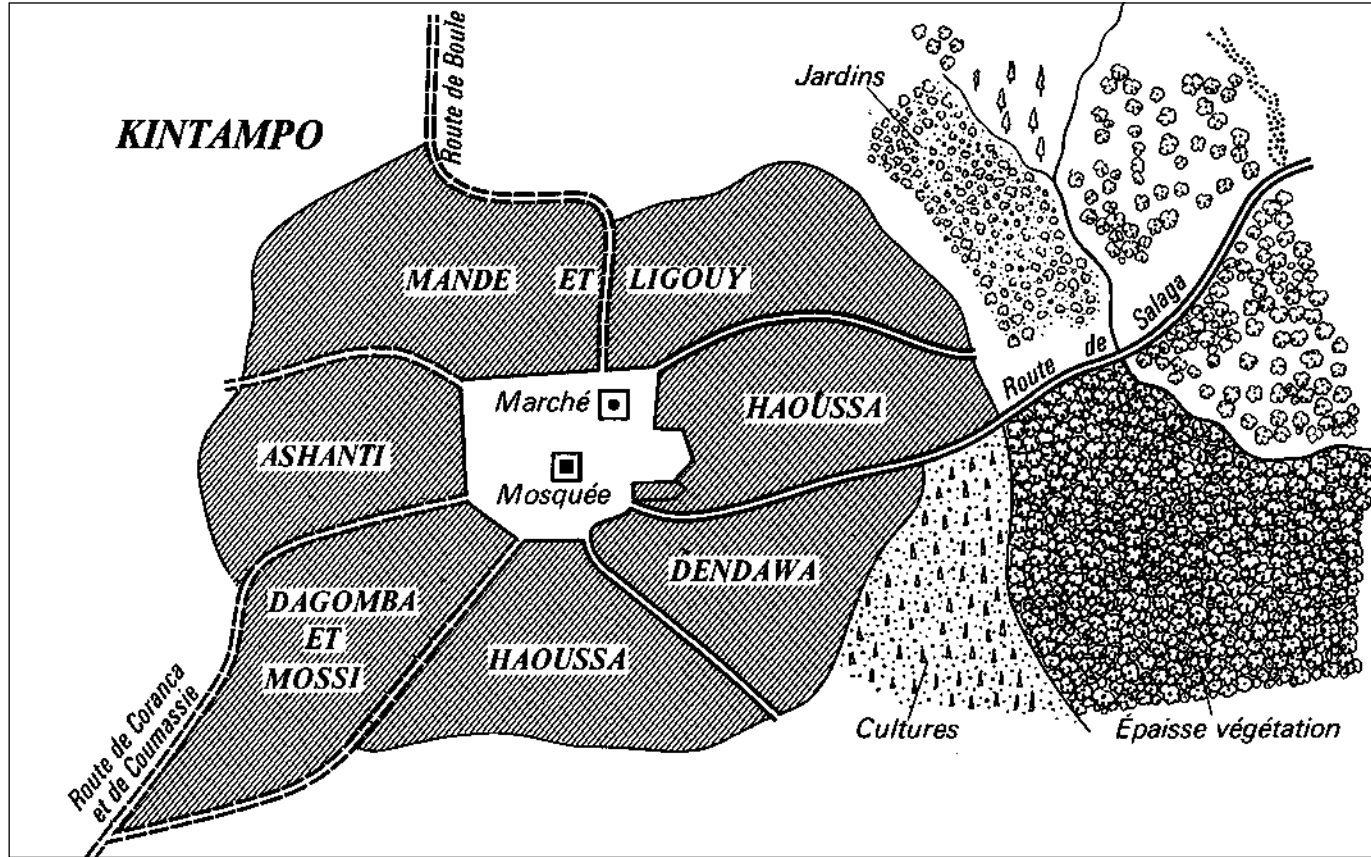
D'où l'expansion fulgurante de Salaga à cette époque<sup>49</sup>. Ce centre prend alors le relais de Gbuïpe, dans le Gonja. De Salaga l'on allait vers Yendi, Sansanne-Mango et, de là, vers les pays voltaïques, hawsa ou yoruba. Salaga, nous dit Dupuis, avait deux fois la taille de Kumasi avec une population de 400 000 âmes. Cet essor se poursuivra jusqu'à la chute du pouvoir ashanti, quand les routes se détourneront vers Kintampo. Dans les transactions, le troc prévalait généralement, mais aussi la poudre d'or pour les échanges plus importants ainsi que les cauris que Maclean légalisa sur la côte. J. B. Kiete-

49. K. Arhin, 1979, chap. III.



25.8. *Un marchand mossi, 1888.*

[Source: L. G. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1892, vol. 1, Hachette, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale, Paris.]

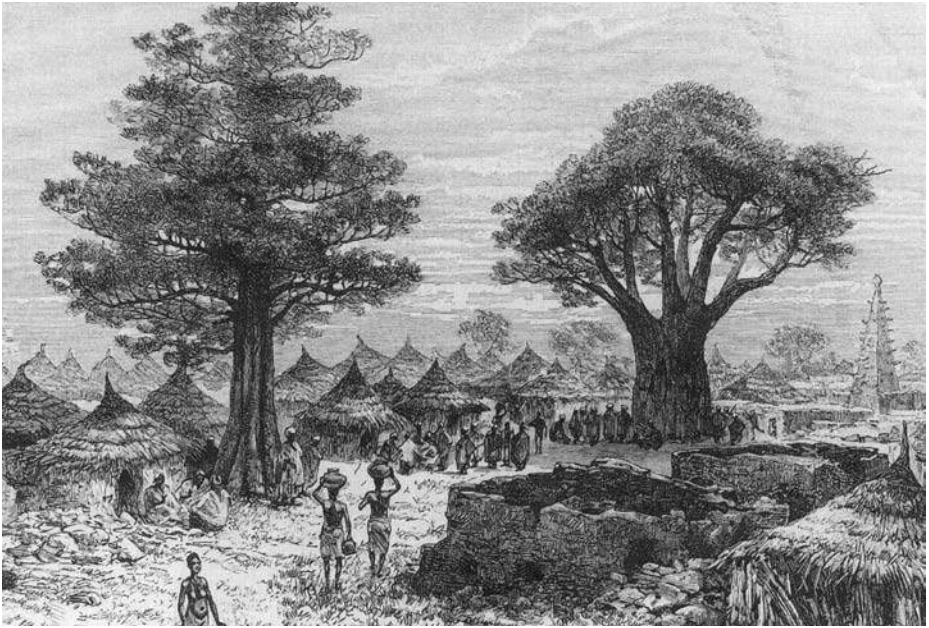


25.9. Plan de Kintampo, ville commerciale de l'intérieur de la Côte-de-Ivoire (d'après L. G. Binger, 1892).



gha a découvert à Logofiela des amas de cauris voisinant avec des fragments de jarres qu'on a pu reconstituer et qui ont été exhumées des placers de la région de Pura<sup>50</sup>.

En plus de l'or ashanti et lobi, la rive gauche de la haute Volta noire a connu, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, une concentration remarquable de pionniers d'origines diverses: Dyan, Dagara, Bobo-Juula (Dioula), Bwaba et Mossi, en plus des Gurunsi autochtones. L'exploitation se faisait à l'aide d'outils rudimentaires (pioches, piochons, jarres, calebasses et écuelles). La division du travail réservait aux hommes, qui seuls pouvaient « voir l'or et le tuer », la prospection, le creusage et le broyage du quartz, tandis que le transport du minerai et le lavage revenaient aux femmes. À la fin du siècle, la proportion d'esclaves dans ces communautés était considérable (soixante par famille de Pura)<sup>51</sup>. Ce



25.10. *Salaga en 1888.*

[Source: L. G. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, vol. 2, 1892, Hachette, Paris. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

qui est remarquable ici, en effet, c'est qu'il s'agit d'une exploitation familiale ou individuelle, non liée à un État centralisé. L'invasion des Zamberma dans plusieurs villages du secteur aurifère amena les paysans à cacher leurs outils

50. Les petits cauris, préférés aux gros, étaient échangés contre ces derniers à raison de 10 000 contre 11 000. D'où les opérations des agents de change monétaire qui y gagnaient 10% ; voir L. G. Binger, 1892, cité par J. B. Kietegha, 1983, p. 185.

51. J. B. Kietegha, 1983.

dans les collines et à se mettre sur le pied de guerre; les hommes capturés étaient vendus 100 000 cauris, les femmes le double. En effet, il y avait, à certains égards, contradiction entre la production d'or et la chasse aux esclaves. Mais les groupes armés préféraient évidemment les esclaves qui rapportaient beaucoup plus<sup>52</sup> sans compter qu'ils étaient utilisés aussi pour l'orpaillage. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la production annuelle d'or pouvait atteindre 50 kg dans la seule région de Pura<sup>53</sup>.

Alors que cet or prenait surtout la direction du Sahara et du Maroc, l'or du Lobi allait vers la Côte-de-l'Or ou le Libéria. Cet or était en partie thésaurisé sous forme de poudre ou de pépites dans des tiges de bambou ou des pièces de tissu, caché dans les greniers ou enterré dans des poteries. Il était transporté par les routes commerciales locales et régionales, soit vers Bobo, San, Djenné et Mopti, soit vers Kong et l'Ashanti, soit vers Gaoua (Lobi) ou Salaga par Wessa et Wa, ou encore vers Ouagadougou, et de là vers Puytenga, Tenkodogo et Salaga. Dans les échanges locaux, il servait à acheter le sel, le kola, les grands boubous, les esclaves, le bétail, les grains. D'après L. G. Binger, le sel en barres du désert était de loin le plus prisé; il parvenait de Taoudeni par Tombouctou, Mopti, Djenné, Bla et San, d'où il était disséminé dans le Sahel et la savane. De même pour le sel qui venait par l'Adrar et Tichitt jusqu'à Ségou. Le sel marin de la côte et le sel en poudre de Daboya étaient acheminés jusqu'à Kong. Dans le Sahel voltaïque, les chefs de Djibo avaient un moyen astucieux d'accumuler les esclaves. Si un esclave tuait quelqu'un et allait se confier au chef, il était acquitté et devenait son esclave; en cas de vol, si le voleur était riche, le chef le dépouillait de sa richesse<sup>54</sup>. À la fin du siècle, on comptait 50 000 captifs pour 50 000 hommes libres à Dori. Or, de passage dans la région vers 1853, Heinrich Barth, pourtant si précis et si perspicace, ne parle pas d'esclaves. C'est donc que la seconde moitié du siècle a vu un accroissement considérable de ce trafic dans cette région.

Le rayonnement des routes autour de Dori donne d'ailleurs une idée de l'ouverture du Sahel à tous les horizons. La législation de l'empire du Macina étant très contraignante à Tombouctou (lourdes taxes, interdiction du tabac), les marchands ont dévié les routes vers Gao, contrôlé par les Maures et les Touareg nombreux à Dori. Cependant que la route de Kayes à Dori par Bamako et Bandiagara était tenue par les Juula (Dioula), celle de Sokoto à Dori par Sansanné-Mango était dominée par les Hawsa. Et celles de Ouahigouya à Dori par Yako et Kaya, ou de Ouagadougou à Dori par Zitenga et Puytenga étaient pratiquées par les Mossi. Étaient importés à Dori le tabac, les nattes, le bétail, le sel du Nord, contre des bandes de coton, des turbans hawsa et des produits manufacturés européens. Du pays hawsa venaient les pagnes, les boubous échangés contre le bétail et le sel. Du Mossi arrivaient des esclaves, des bandes de tissu, du cuivre ouvragé et

52. La vente des esclaves aurait rapporté aux négriers 90 fois plus que l'or d'après V. Kachinsky, 1935, p. 192, cité par J. B. Kietegha, 1983, p. 155.

53. J. Sagatzky, 23 juillet 1940, folio 5.

54. H. Diallo, 1979, p. 169.

des ânes qui étaient troqués contre le kola de l'Ashanti, le sel et le bétail. Des pays juula (dioula) provenaient les étoffes de Guinée et la quincaillerie livrées contre le sel et le bétail. À Djibo, qui regorgeait de commerçants yarsé venant de Ouahigouya, prévalait le troc, tandis que les cauris étaient utilisés à Dori. Dans cette ville, les commerçants étaient associés par leur profession même aux clans aristocratiques, auxquels des mariages les liaient parfois; mais, installés dans des quartiers à eux, ils étaient maintenus à l'écart de la politique.

Au total, quoique marginale par rapport à l'ensemble de l'économie, l'activité des marchands a eu un impact qualitatif remarquable sur la vie de tous. Pour s'en convaincre, il n'est que de rappeler l'importance des places mitoyennes comme Begho, Kafaba, Kintampo, Atebibibi, où des sociétés pluri-ethniques furent rapidement constituées. À Salaga affluaient les Gonja, Juula (Dioula), Hawsa, Dagdon, Ashanti, Fulbe, Yoruba, Dendi, Bornouan, Bariba, Kulango, Gurunsi, etc.<sup>55</sup>. C'était un vrai microcosme où, par rapport à la société autochtone plus homogène, la division du travail était plus poussée, avec des propriétaires, des locataires, des courtiers, des artisans divers<sup>56</sup>.

### Tensions sociales

Les tensions sociales sont normales en période de bouleversements. Ce fut le cas des pays de la boucle du Niger et du bassin de la Volta au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, malgré la rareté des documents sur cet aspect du processus historique, il apparaît que les ébranlements sociaux ont affecté davantage les États centralisés que les sociétés plus autogestionnaires, davantage les pays côtiers que l'intérieur, davantage les régions islamisées que les autres. En effet, les sociétés sédentaires à pouvoir non centralisé, quoique les plus marquées par les convulsions de l'époque, se réfugiaient dans la fidélité à leur code de vie traditionnel comme antidote aux épreuves.

La condition des esclaves et des hommes de caste était bien plus grave dans les États centralisés. Le bouleversement le plus radical fut sans doute celui des groupements fulbe qui, de nomades et assujettis aux Gulmanceba, devinrent, en quelques années après le *djihād*, des seigneurs dominant des populations autochtones ou réduites au statut de roturiers, de captifs et de serfs (*bellah* ou *riimaaybe*) voués aux travaux agricoles et pastoraux. À cela, s'ajoutent les artisans et les griots. Société minutieusement stratifiée où chacun avait et connaissait sa place. En plus du quint prélevé sur le butin des razzias<sup>57</sup>, l'émir du Liptako recevait des dons et un tribut sur les récoltes, baptisé *zakāt*. De même, les chefs de Djibo recevaient des cadeaux lors des « salutations », et prélevaient l'impôt sur le sel auprès des commerçants. Les aristocrates étaient entourés parfois de centaines de dépendants. Bien que

55. L. G. Binger cité dans M. Johnson, s. d., SAL/19/1.

56. K. Arhin, 1979, chap. III.

57. Selon l'orthodoxie stricte, c'était le *ḵādi* qui devait le recevoir; voir H. Diallo, 1979, p. 274.

le sort des esclaves s'améliorât avec l'ancienneté (les *riimaaybe* pouvaient être propriétaires), la condition des captifs posera des problèmes au Liptako. Dan Fodio lui-même recommanda à l'émir d'affranchir les esclaves ayant participé aux combats contre les Gulmanceba. Par ailleurs, en 1861, l'émir Seeku Saalu dut faire face à une insurrection servile attisée par le marabout 'Abdul-Kaadi, qui voulait s'emparer du pouvoir. L'émir ne put s'en tirer qu'en procédant à des affranchissements.

Quant aux artisans, exclus des droits qui reviennent aux hommes libres et aux nobles, ils sont réduits à l'endogamie. Alors qu'un noble peut épouser des filles esclaves, il ne peut épouser la fille d'un forgeron<sup>58</sup>. Et pourtant, comme le griot qui, par la magie du verbe, consolide le pouvoir et y participe aussi très marginalement, le forgeron était redouté en raison du caractère magique de sa profession. Il était aussi un médiateur dans les conflits entre individus et familles. Mais les sujets de tensions ne manquaient pas<sup>59</sup>.

Dans le royaume mossi de Ouagadougou, on transformait des esclaves en eunuques en nombre suffisant pour en exporter vers le nord. Quant à l'Ashanti, la masse du bétail humain obtenue par le tribut y était si grande que, lorsque la traite fut abolie, l'*ashantihene* déclara qu'il ne pouvait nourrir les 20 000 captifs qu'il avait sur les bras, ajoutant : « À moins de les tuer ou de les vendre, ils vont se multiplier et tuer mes sujets<sup>60</sup>. »

Or, il semble que les rapports sociaux entre les esclaves et leurs propriétaires aient été moins conflictuels dans les sociétés sans pouvoir centralisé. Il nous est dit qu'au village de Pura, les esclaves étaient nourris « comme tout le monde ».

M. Père nous dit que, en pays lobi, chaque sous-matricielle était divisé en deux groupes : les Weya de naissance authentique et les Dea d'origine captive. S'y ajoutaient les gens adoptés parce que fuyant la famine ou la razzia; ils avaient été trouvés devant la porte un matin. Mais les uns et les autres étaient intimement intégrés dans la structure sociale comme potentiel de production et de reproduction. À ce titre, l'esclave habite dans la même case que son maître qu'il appelle « mon père »; il entre dans le même groupe de parents que lui, est assujéti aux mêmes rites et interdits, aux mêmes travaux, reçoit de lui une femme, possède un champ et peut faire fructifier ses cauris, jusqu'à se racheter ou acheter un autre homme pour le remplacer. Ce qu'on lui demande, c'est de rester dans le même village que son maître<sup>61</sup>. Il y a là une volonté manifeste d'utiliser l'esclavage comme un processus de renforcement des groupes claniques ou territoriaux.

58. Telle était aussi la situation au Yatenga jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

59. Il est rapporté que si l'on ordonnait au chef de village d'amener un cheval et qu'il prenait celui d'un forgeron, tous les forgerons du Liptako se réunissaient. Ils prenaient leurs esclaves et venaient les poser devant l'*amiiru*. Ils lui disaient : « Le pays est à toi, mais nos fers nous appartiennent. Nous ne fabriquerons plus ni houe, ni pioche, ni lance. Si les gens veulent, qu'ils ne cultivent plus. » À la fin, l'*amiiru* s'entendait avec eux, leur remettait le cheval et ils rentraient chez eux (H. Diallo, 1979, p. 186).

60. J. Dupuis cité par A. A. Boahen, 1974, p. 179.

61. M. Père, 1982, p. 214 et suivantes.

D'autres types de tensions s'accroissent dans les États centralisés à cette époque; ce sont les tiraillements entre les seigneurs ou nobles et le souverain, aussi bien dans l'Ashanti que dans les royaumes bambara, le Yatenga et le royaume de Ouagadougou, ou le Gwiriko. Dans le royaume de Ouagadougou, par exemple, Mogho Naaba Karfo (1842-1849) décida de distribuer aux pauvres de la plèbe les biens confisqués aux riches. Les nobles aussi bien que les roturiers avaient un égal accès à lui quand il rendait la justice. Il est plus que probable que cette politique sociale ait été pour quelque chose dans la grande rébellion des princes, dès son propre règne, à l'instigation de son principal ministre, le *widi-naaba*.

Citons, enfin, le cas des pays côtiers où la dynamique du commerce et de l'éducation produisait une stratification sociale d'un type qualitativement nouveau. En effet, à partir du moment où les transactions ne reposaient plus sur le commerce des esclaves, mais sur l'échange des produits européens contre l'or, l'ivoire, l'huile de palme et le caoutchouc, une nouvelle classe marchande émergea, qui opérait à partir de crédits de campagne concédés par des compagnies européennes dont ils étaient en fait les agents. Ce fut la base de départ de nombre de gros négociants qui avaient pignon sur rue dans les centres côtiers. Au-dessous d'eux, un grand nombre de petits traitants qui jouaient le rôle de démarcheurs auprès des fournisseurs gravitaient dans la dépendance des négociants<sup>62</sup>. Il fallait compter aussi avec les marchands ashanti, les *akonkofo*<sup>63</sup>, qui contrôlaient l'offre des produits africains de l'intérieur.

De la même manière, dans le domaine de l'éducation, des catégories, voire des classes sociales, s'instauraient sur la côte. Au sommet de la hiérarchie, les descendants des grandes familles marchandes qui, tels les Bannerman de la Côte-de-l'Or, avaient, depuis le début du siècle, été élevés en Europe ou au Fourah Bay College (Sierra Leone), fondé en 1827. Ils passaient pour des « gentlemen anglais » et se comportaient comme tels. Acceptés dans le milieu européen, ils étaient investis de responsabilités comme magistrats, commandants de forts, etc. À l'autre extrémité, il y avait le vaste groupe des individus sommairement instruits, ironiquement appelés les « érudits de Cape Coast ». Employés comme secrétaires, mal payés ou sans emploi, ils se résignaient à parcourir la brousse comme courtiers des négociants anglais ou africains. Ils étaient considérés avec mépris comme des caricatures de la civilisation anglaise, comme des parasites vivant sur le dos des chefs illettrés et de leurs peuples. Entre les deux se trouvaient les Africains qui, sans avoir poussé très loin leurs études, avaient reçu une formation assez bonne pour être des commerçants indépendants ou des gérants dans les villes côtières<sup>64</sup>. Ainsi se mettaient en place les bases des contradictions sociales ultérieures. Il est à noter, toutefois, que la Confédération fanti n'aurait pas été possible sans la coopération de cette classe moyenne instruite.

62. B. Cruickshank, 1853, vol. II, p. 30-94.

63. I. Wilks, 1975, p. 669-705.

64. P. Foster, 1965, p. 68-69.

## Expansion religieuse

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été, dans cette région, une période de progression accélérée de l'islam dans le Nord et le Centre, et de réimplantation du christianisme dans le Sud. Plus que jamais ces deux religions sont parées du prestige de l'éducation, par la maîtrise de l'écriture, et associées à un univers dépassant de loin l'horizon local.

Au nord de la région, c'est le rayonnement considérable des *djihād* des personnalités éminentes ('Uthmān dan Fodio de Sokoto, Seku Aḥmadu du Macina et al-Hadīdj 'Umar Tal) qui produit des effets intenses et durables, par exemple à travers le *djihād* et l'émirat du Liptako.

Même les royaumes bambara et mossi sont entraînés ou influencés par ce sursaut de prosélytisme islamique. En effet, si le cliché présentant les Bambara et les Mossi comme des « remparts contre l'expansion de l'islam » a jamais été vrai, ce n'est certainement pas le cas pour le XIX<sup>e</sup> siècle où l'islam, dans ces royaumes, agit à la fois au sommet et dans toutes les couches du corps social. Pour nous en tenir au royaume de Ségou, sous Monzon Jara au début du siècle, sa mère Makoro a recours aux marabouts de Ségou Sikoro et de Tégou pour le réconcilier avec son frère Nyanakoro Da. Son successeur, Monzon Jara, demande à un savant marabout de ses amis un talisman de victoire. Torokoro Mari (1854-1856) confie un de ses fils à al-Hadīdj 'Umar pour l'élever. Il est vrai que les *sofa* [guerriers du monarque] pour cela l'abandonnent, le font périr par noyade et déclarent à son successeur: « Nous avons tué ton frère parce qu'il voulait nous forcer à devenir musulmans, et qu'il gaspillait les biens de l'État en cadeaux aux marabouts<sup>65</sup>. » Dans les royaumes mossi, les seuls musulmans jusque-là sont les Yarse. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les *mogho naaba* adhèrent ouvertement à la foi islamique et créent eux-mêmes des foyers de prosélytisme.

Naaba Dulugu de Ouagadougou érige une mosquée et fait de l'*imām* un personnage important de la cour. Néanmoins, comme pour éviter un changement trop brutal, il éloigne son fils, le futur Naaba Sawadogo, et destitue Pwanda le chef de Kombissiri. Ces deux zéloteurs se replient d'ailleurs à Basan-Warga et en font une base religieuse. Quand Naaba Sawadogo prend le pouvoir, il restaure le chef de Kombissiri qui devient à son tour un foyer de la religion, et envoie son propre fils à l'école coranique de Sarabatenga Yarse.

Sous Naaba Karfo, le rebelle Naaba Wobgho de Lalle va trouver l'*imām* de Ouagadougou pour lui demander d'intercéder pour lui auprès du roi. Naaba Kutu, enfin, avait reçu une véritable éducation coranique. Renonçant à concilier sa foi avec les pratiques rituelles traditionnelles, il confie celles-ci à ses ministres, ainsi que la justice fondée sur les coutumes. Il construit une mosquée devant la porte orientale (celle des femmes et des captifs) du palais, satisfait aux prescriptions islamiques et envoie l'un de ses fils à l'école coranique. En revanche, il aide Naaba Peogho de Balsa (Boulsa) à réprimer un mouvement de rébellion d'inspiration musulmane, suscité par

65. C. Monteil, 1977, p. 100.

le Fulbe Modibo Mamadou venu du Fouta-Djalon. Déçu par l'attitude du *naaba* devant ses appels à la conversion, ce personnage, qui s'intitulait *wālī* [saint], n'hésita pas à provoquer une insurrection soutenue par des Yarse, des Maranse (Songhay) et des Fulbe notamment. Il fut contraint de fuir et ses *tālib* (disciples) furent massacrés<sup>66</sup>. À vrai dire, à partir du moment où les Mossi s'engagèrent de plus en plus nombreux dans le commerce, ils ne pouvaient manquer d'être entraînés dans l'islamisation. Celle-ci avait pris son essor depuis longtemps dans l'ouest de la Volta, et se poursuivait sous l'égide de Kong, du Gwiriko, de Bobo-Dioulasso, puis, pour une brève période, de Samori Touré. Elle se répandait en milieux bwa, san, gurunsi ou lobi, assez réfractaires, grâce à des commerçants juula ou à des marabouts marka (dafin) comme ceux de Wahabu et de Lanfiera.

Dans le centre de la région concernée, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'islam devient la religion principale du Dagomba et du Mamprusi, ainsi qu'à Sannanne Mango. Les *imām* sont des personnages religieux et politiques. Dans l'Ashanti, Osei Kwame (1777-1801) fut un sympathisant de l'islam. Est-ce pour cela qu'il fut destitué ? Quant à Osei Bonsu, il déclarait : « Le Coran est fort, je l'aime, car c'est le livre du Grand Dieu. » Bowdich fait état d'un millier de musulmans à Kumasi, sous la houlette de Muḥammad al-Ghamba, dit Baba ; c'était le fils de l'*imām* du Mamprusi ; il se prévalait d'être membre du Conseil royal. Bien entendu, les commerçants musulmans venus du monde arabe affluaient dans la capitale, et le cours des amulettes, surtout celui du gilet de guerre, préparé par les marabouts, était élevé<sup>67</sup>. Certes, il ne faut pas exagérer l'impact de l'islam sur le système religieux autochtone de l'Empire ashanti, qui s'identifiait pratiquement à la structure politique. Néanmoins, cette influence était à l'œuvre, et s'acharnait en particulier à détourner les princes de la religion chrétienne et des missionnaires, comme c'était aussi le cas au Buganda à peu près à la même époque.

Si le christianisme n'est introduit qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Tombouctou par les missionnaires pères Blancs, il avait réapparu depuis longtemps dans la partie méridionale de la Côte-de-l'Or.

La mission évangélique de Bâle puis la mission de Brême s'établissent, dès 1828, sur tout le sud-est de la Côte-de-l'Or (côte akwapim, Accra, pays akyem, Ada, et dans les régions de Keta et Peki parlant l'ewe), où ils ouvrent des fermes modèles et des écoles techniques<sup>68</sup>. Sous l'égide de George Maclean, les missionnaires méthodistes concentraient leurs efforts sur la côte ouest, où Cape Coast leur servait de base. Un homme de grande envergure, Thomas Birch Freeman, s'efforça de multiplier les écoles méthodistes à l'intérieur, jusqu'en pays ashanti, et sur la côte jusqu'en pays yoruba<sup>69</sup>.

Il était inspiré par les idéaux de la Société pour l'abolition de la traite et pour la civilisation de l'Afrique dont les objectifs étaient les suivants :

66. Voir G. Chéron, 1924, p. 653 ; J. Withers-Gill, 1924 ; N. Levtzion, 1968 p. 170.

67. Voir A. A. Boahen, 1974, vol. II, p. 191 et suivantes.

68. H. W. Debrunner, 1967, chap. VI-VII.

69. Voir T. B. Freeman, 1843.



25.11. *Un atelier de charpenterie de la mission de Bâle à Christiansborg (Accra).* Gravure exécutée d'après un cliché original, probablement vers 1870.  
[*Illustration* : Mission de Bâle.]

« Étudier les principaux dialectes et langues, et la transcription écrite des plus importants; introduire la presse imprimée et des manufactures locales de papier; enquêter sur le climat des différentes localités et l'introduction de la science médicale; aménager des routes et des canaux pour les transports et un système efficace de drainage pour des raisons sanitaires; partager avec les Africains les meilleures connaissances actuelles en matière agricole, et leur fournir des équipements et des semences de qualité, ainsi que des conseils au sujet des meilleures cultures à produire pour le marché mondial<sup>70</sup>. » Les méthodistes, comme la mission de Bâle, créèrent des fermes modèles dans le district de Cape Coast. Ils firent une place aux filles dont le nombre atteignait souvent les trois dixièmes des effectifs de leurs écoles<sup>71</sup>. Mieux encore, en vue de lever la barrière linguistique qui faisait obstacle à l'évangélisation, ils avaient, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, traduit les textes fondamentaux du christianisme en ga. Le révérend J. G. Christaller rédigea, en 1875, une grammaire de la langue twi; et son dictionnaire de la langue akan, publié en 1881, est encore le meilleur à l'heure actuelle<sup>72</sup>.

Malgré les efforts du christianisme et de l'islam dans la région, la religion traditionnelle reste largement majoritaire et survit même souvent dans les nouvelles religions.

70. H. W. Debrunner, 1967, p. 104.

71. Témoignage du révérend J. Beecham. Actes du Comité spécial sur le rapport du D<sup>r</sup> Madden, 1842, dans G. E. Metcalfé, 1964, p. 176.

72. J. G. Christaller, 1875, 1933.



## Conclusion

Au total, les pays de la boucle du Niger et du bassin de la Volta ont, par leurs conflits fratricides et intestins durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, fait le lit des agressions extérieures qu'ils ont parfois même appelées pour se départager. Mais ce processus n'était-il pas contenu en puissance dans les contradictions économiques déclenchées par la traite des Noirs depuis des siècles? Les migrations et la nouvelle implantation des peuples, les tensions sociales et même les expansions politico-religieuses ne se comprennent pas sans référence à ce phénomène majeur qui a dominé les siècles précédents et dont le XIX<sup>e</sup> siècle constitue à la fois le paroxysme et l'achèvement. Dans ce sens, ici, comme ailleurs en Afrique, le XIX<sup>e</sup> siècle est bel et bien la fin d'une très longue époque.

# Dahomey, pays yoruba, Borgu (Borgou) et Bénin au XIX<sup>e</sup> siècle

*A. I. Asiwaju*

## La région comprise entre le Mono et le Niger comme unité d'analyse

La région étudiée dans ce chapitre est délimitée à l'ouest par le fleuve Mono (l'actuelle frontière entre le Bénin et le Togo), à l'est et au nord par le Niger, et au sud par le golfe du Bénin sur l'océan Atlantique. Elle est constituée pour l'essentiel d'une plaine ondulée présentant une élévation générale de la côte vers l'intérieur, où le relief culmine avec la chaîne de l'Atakora et le Kukurù. Dans l'ensemble, la végétation appartient au type des formations herbacées. Les forêts humides réellement denses se rencontrent surtout dans le Sud-Est — c'est-à-dire dans cette partie de l'ancien royaume du Bénin qui se trouve aujourd'hui dans l'État de Bendel, au Nigéria — et, dans une moindre mesure, le long des vallées des principaux cours d'eau.

La région occupe une large partie de la fameuse zone d'« anomalie » climatique de l'Afrique occidentale, où la ceinture des savanes du Soudan occidental et central se prolonge à travers la zone des forêts jusqu'à la mer. La totalité de l'ancien royaume fon du Dahomey, la moitié occidentale du pays yoruba, de même que le Borgu, se situent dans cette zone. Plusieurs fleuves arrosent la région, dont le Niger, le Bénin, l'Owena, l'Oșun, l'Ogun, le Yewa, le Wẹmẹ (Ouémé sur les cartes françaises), l'Opara, le Zou et le Mono.

Quatre grandes aires culturelles distinctes, mais qui s'interpénètrent manifestement, se partagent la région : aja à l'ouest, yoruba au centre, borgu (prononcé bohou) au nord, et edo à l'est. Comme on pouvait s'y attendre,

chacune présente plusieurs subdivisions suivant des traits culturels comme le dialecte, l'écologie ou l'occupation spécifique.

Les populations de langue aja<sup>1</sup> se répartissent en trois grands sous-groupes: les Fon, qui dominèrent l'ancien royaume du Dahomey; les Gun de la vallée du Weme et du secteur compris entre Porto-Novo et Badagri, de part et d'autre de l'actuelle frontière entre le Nigéria et le Bénin (ancien Dahomey); enfin, les Ewe établis entre le Cufo (Coufo) et le Mono dans le sud-ouest de l'actuel Bénin, la grande majorité d'entre eux occupant les régions voisines du sud du Togo et du Ghana. Au nord et à l'est du territoire fon se trouvaient les Mahi, concentrés sur le plateau d'Agbome (Abomey) à Paouignan, Savalu Weze, Dassa-Zoumé, Jaluku et Kove (Cové), et qui présentent aussi des traits culturels secondaires aja et conservent le souvenir de lointains liens de parenté avec cette ethnie.

L'aire culturelle yoruba (nago dans la littérature ethnographique française) est de loin la plus importante de la région Mono-Niger<sup>2</sup>, puisqu'elle englobe les États d'Ogun, de Lagos, d'Oyo et d'Ondo de l'actuel Nigéria, et près de la moitié de l'État de Kwara, ainsi que les régions avoisinantes de l'est du Bénin et du centre du Togo plus à l'ouest. Elle comprend de nombreuses subdivisions, depuis les plus petites comme les Ife, qui formaient un seul royaume, jusqu'aux Ekiti, qui étaient organisées en plusieurs monarchies autonomes. Dans la région du Nigéria, les principaux sous-groupes yoruba étaient représentés par les Oyo (le plus nombreux, dont le territoire et la population se répartissaient entre l'État d'Oyo et celui de Kwara); par les Ibarapa, établis de part et d'autre de la frontière entre les États d'Oyo et d'Ogun; par les Ife et les Ijesa, implantés dans l'actuel État d'Oyo; par les Ijebu, qui occupaient un territoire situé entre les États d'Ogun et de Lagos; par les Egba et les Egbado dans l'État d'Ogun; par les Ondo, Ikafe, Ekiti, Owo et Akoko dans l'État d'Ondo; enfin, par les Awori et des sous-groupes egbado qui leur étaient apparentés dans l'État de Lagos. À cheval sur l'actuelle frontière entre le Nigéria et le Bénin se succédaient, du nord au sud, les Sabe (Savé), les Ketu, les Oho (Holli), les Ifonyin et les Anago. À cette liste déjà longue, il faut encore ajouter les Ana, les Fe (Ife) et les Mayinbiri (Manigri), qui peuplaient les parties médianes du Bénin et la région d'Atakpamé au Togo.

Comme le pays yoruba, le Borgu est aujourd'hui une aire culturelle morcelée par les frontières internationales<sup>3</sup>. Busa et Illo (deux des trois grands centres politiques traditionnels) se situaient dans une zone correspondant, pour l'essentiel, au district actuel de Borgu dans l'État de Kwara et à des parties voisines de l'État de Sokoto dans l'actuel Nigéria, tandis que Nikki, le troisième et le plus étendu des États traditionnels, est aujourd'hui coupé en deux par la frontière entre le Nigéria et le Bénin: la ville de Nikki et la moitié occidentale de l'ancien royaume se trouvant en territoire béninois, la partie restante du côté nigérian.

1. A. I. Asiwaju, 1979.

2. D. Forde, 1951; J. Bertho, 1949; E. G. Parrinder, 1947 et 1955; P. Mercier, 1950.

3. O. Bagodo, 1979; M. Stewart 1984-1985.



26.1. *Sculpture représentant un guerrier sur les épaules d'un babalawo [sorcier-guérisseur] provenant (probablement) du nord-est du pays yoruba, sculptée entre 1850 et 1875.*  
[Source: W. B. Fagge et J. Pemberton III, *Yoruba sculpture of West Africa* (dir. publ.: Bryce Holcombe), 1962, New York. Photo : © National Museum, Lagos.]

Les subdivisions culturelles correspondent plus ou moins au découpage et aux niveaux de différenciation sociopolitiques traditionnels. Comme le note à juste titre Marjorie Stewart, le Borgu est apparu sans doute vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, comme un conglomérat d'États politiquement indépendants, dont les grands centres étaient Busa, Nikki et Illo. Il semble que ces royaumes soient nés très tôt de la fusion d'un groupe de nouveaux venus, très probablement de langue mande, du Mali, et d'une population autochtone, aboutissant à la formation d'un nouvel État et d'une culture distincte. C'est ce que tendraient à confirmer les traditions relatives à l'origine des États du Borgu, et que paraît bien corroborer le fait que deux grandes langues sont parlées dans cette région : le batonu (également appelé baruba, bariba ou barba), langue voltaïque en usage dans la grande majorité des masses, et le boko (appelé aussi zugwenu), langue sud-orientale de la famille mande employée par la classe dirigeante des *wasangari*.

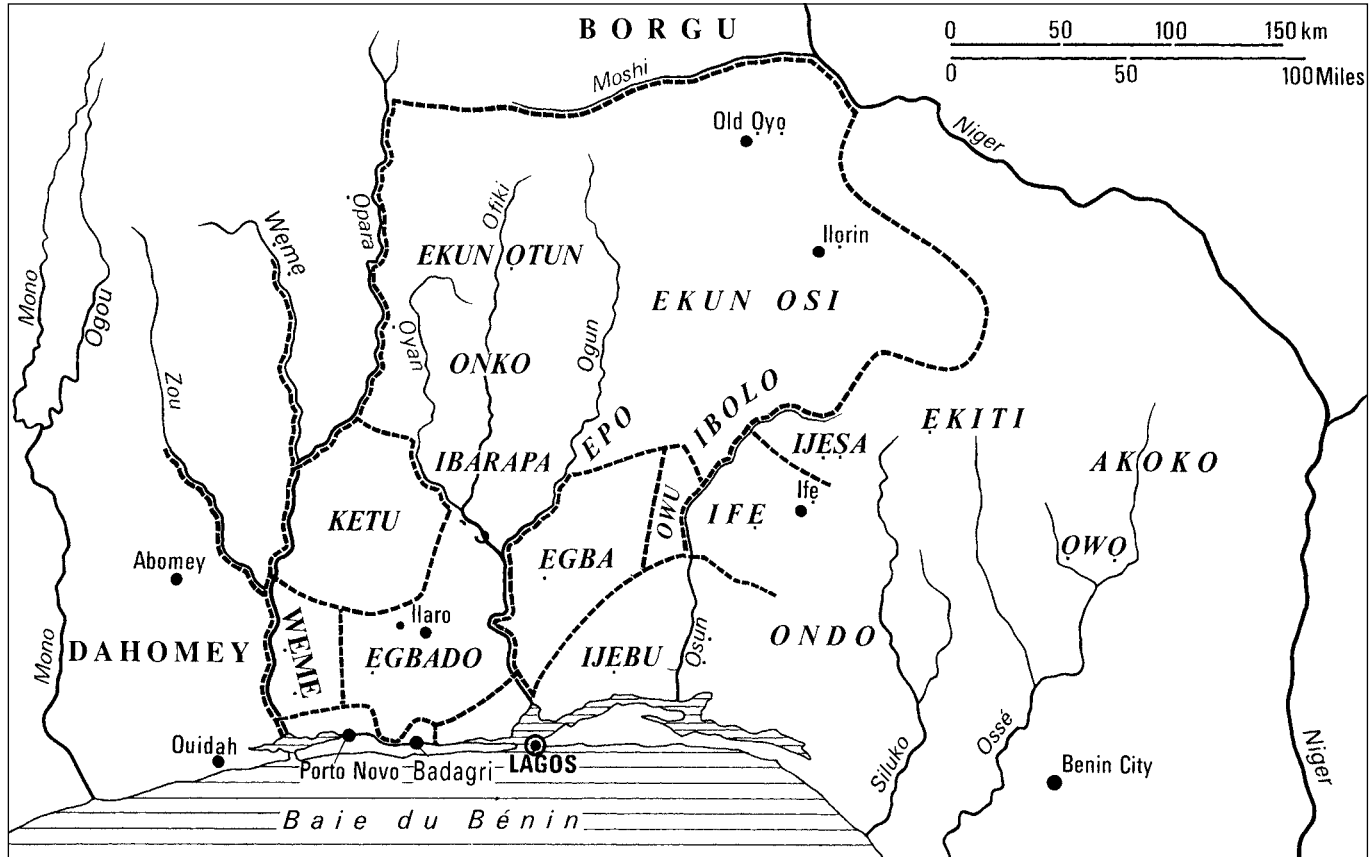
Chacune de ces deux grandes langues a donné plusieurs dialectes distincts. Le boko, par exemple, se divise en quatre dialectes principaux, dont le bokobusa (bisagwe), parlé à Busa et à Wawa ; le boko-nikki, à Nikki, Segbana et Kandi, dans l'actuel Bénin et plusieurs chefferies liées à Nikki (Yeshikera, Kaiama, Sandiru, Ilesha Bariba, Aliyara et Okuta en territoire nigérian) ; et le tienga ou kienga, à Illo, à Dekala et dans le nord du district d'Aliyara. L'unité linguistique du Borgu sera réalisée grâce au bilinguisme, qui permet de combler le fossé entre le peuple et les classes dirigeantes traditionnelles. L'unité culturelle, apparente dans l'usage linguistique, est cimentée par les traditions attribuant une origine commune aux différents royaumes et s'accordant à reconnaître en Busa le foyer ancestral de tous les souverains du Borgu.

La quatrième grande aire culturelle de la région qui nous occupe est celle des peuples d'expression edo du royaume du Bénin<sup>4</sup>, à savoir non seulement les Edo de la ville de Bénin et de ses environs, mais aussi des peuples qui leur sont apparentés à la fois par la langue et par l'histoire : les Ishan (Ešan), Ivbiosakan et Akoko Edo au nord, et les Itsekiri, Urhobo et Isoko au sud et au sud-est.

Ces quatre grandes aires culturelles n'étaient pas fermées sur elles-mêmes. De fait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'interpénétration culturelle ou ethnique avait atteint un point tel que l'on ne discernait plus qu'une civilisation unique, dont les Yoruba, les Aja, les peuples du Borgu et les Edo peuvent être considérés comme des sous-ensembles. Abstraction faite de l'idéologie unitaire, mise en relief par les traditions proclamant une commune origine, qui cherche à établir des liens à tout le moins entre les élites dirigeantes traditionnelles de quatre branches culturelles, d'autres facteurs, culturels — et notamment linguistiques — économiques et politiques, expliquent ces interrelations. Ces liens, mis en évidence par plusieurs études<sup>5</sup>, indiquent

4. R. E. Bradbury, 1957 ; A. F. C. Ryder, 1969.

5. Les traditions des Kisra relatives à leur origine rattachent les Yoruba au Borgou. Ife est reconnu comme le foyer ancestral de tous les monarques yoruba et béninois, et les Aja situent, eux aussi, leur lointaine origine à Ife. Voir les actes du Colloque international sur l'histoire des peuples



26.2. Le pays yoruba-aja et l'ancien Empire oyo (début du XIX<sup>e</sup> siècle).

[Source: J. F. Ade. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, Longman, 1974, p. 131.]

des migrations successives, entraînant des afflux et reflux de populations, qui se poursuivaient encore au XIX<sup>e</sup> siècle, avant d'être formellement découvrées par l'établissement d'États coloniaux européens, dont les territoires étaient rigoureusement délimités par des frontières étanches. L'histoire de la région qui s'étend du Mono au Niger doit donc être considérée surtout comme celle de l'interpénétration non seulement des Aja, Yoruba, Bariba et Edo entre eux, mais encore d'un ou plusieurs de ces peuples avec leurs voisins — Nupe, Jukun, Kanuri, Gbari, Hawsa et Fulbe au nord; Ewe, Ga, Adangbe, Krobo et Fanti à l'ouest; enfin, Ijò, Itsekiri, Isoko, Urhobo, Igbo occidentaux, Igala, Igbira et Basa à l'est.

## La chute de l'ancien Oyo

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État le plus puissant, dominant la plupart des territoires et populations de la région comprise entre le Mono et le Niger, était l'empire d'Oyo (Old Oyo)<sup>6</sup>. Si le noyau de ce fameux État yoruba ne s'étendait guère au-delà des localités situées entre les bassins de l'Oşun et de l'Ogun, le territoire sur lequel il levait tribut et où, à des degrés divers, il exerçait une influence ou un contrôle militaire, politique, économique et culturel perceptible, correspondait approximativement à la moitié occidentale de la région qui nous intéresse.

À l'extrême ouest, l'État aja du Dahomey avait été assujéti au tribut en 1748, après une série d'attaques lancées par Oyo à partir de 1740 environ; et il le resta jusqu'au début des années 1820. Porto-Novo avait connu le même sort lorsque Oyo s'en était emparé et en avait fait son port principal pour la traite des esclaves<sup>7</sup>. La route reliant ce port à Oyo traversait les territoires des sous-groupes yoruba, ęgba et ęgbado, où les autorités impériales d'Oyo duraient, pour les contrôler, détacher des fonctionnaires (*ajele*), notamment dans des établissements ęgbado aussi importants stratégiquement qu'Ilaro et, plus tard, Ijanna. Sur le plan culturel et économique, les territoires ęgba et ęgbado furent aussi soumis à une intense pénétration de la part d'Oyo: des colonies d'Oyo y seront fondées, et des commerçants de l'empire y exerceront leur activité<sup>8</sup>. Deux autres peuples yoruba importants, qui avaient fondé à l'ouest les royaumes de Ketu et Şabę, avaient préservé leur traditionnelle autonomie politique, mais entretenaient aussi des relations de bonne entente avec Oyo, et bénéficiaient de l'influence protectrice exercée par l'empire sur toute la région. Le Borgu oriental, comme le sud-ouest de Nupe, reconnaissait aussi l'autorité de l'*alafin* [roi et empereur]

ajaewe, tenu sous les auspices de l'UNESCO à Cotonou, en décembre 1977 (F. de Medeiros, 1984), et ceux de la Conférence sur la civilisation yoruba, organisée à l'université d'Ife en juillet 1976 (I. A. Akinjogbin et G. O. Ekemode [dir. publ.], 1976).

6. R. C. C. Law, 1977a.

7. P. Morton-Williams, 1964.

8. H. Clapperton, 1829; R. Lander, 1830.



26.3. *La porte de la ville yoruba d'Ipara en pays ijebu, vers 1855.*

[Source: Church Mission of Gleaver, 1855, Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

d'Oyo. Dans toutes ces régions, situées dans la zone d'« anomalie climatique » déjà mentionnée, la cavalerie Oyo pouvait se déployer, et les agents de l'empire disposaient, de toute évidence, d'assez grandes facilités d'accès et de communication.

L'autre partie de la région, soit sa moitié orientale, se trouvait dans la zone des forêts tropicales. Outre le reste de l'aire culturelle yoruba — territoire des Ife et des Ijesa au centre, des Ekiti, Ondo, Akoko et Owo à l'est, des Ijebu, Ikafe, Okiti-pupa et Awori au sud —, elle englobait le royaume du Bénin, l'autre grand État africain de la région, qui rivalisait de puissance hégémonique et de splendeur avec l'empire d'Oyo; mais, même là, bien des signes attestent l'existence de liens vitaux avec le royaume d'Oyo. Certains indiquent que celui-ci est intervenu plus ou moins constamment dans l'histoire des Ife, des Ijesa, des Ekiti, des Ondo et Ijebu. Outre les traditions recueillies par Samuel Johnson<sup>9</sup>, il y a l'opinion de S. A. Akintoye, qui estime qu'« à différentes époques et à des degrés divers, les Ekiti, les Ijesa et les Igbomina sont, eux aussi, tombés sous l'influence d'Oyo »<sup>10</sup>. Si rien ne permet d'affirmer, comme le fait Peter Morton-Williams, que les

9. S. Johnson, 1921, cité dans J. F. A. Ajayi et M. Crowder, 1974.

10. S. A. Akintoye, 1971, p.29-30.



Èkiti, les Ijeṣa et les Akoko ont pu servir de « réservoirs d'esclaves » à l'empire d'Oyo<sup>11</sup>, certaines indications prouvent nettement que celui-ci a exercé des pressions militaires sur les Ijeṣa — lesquels résistèrent victorieusement. La fondation d'Èdè par Oyo et celle d'Oṣogbo par les Ijeṣa ont été expliquées par le besoin qu'avaient éprouvé les deux États yoruba de disposer d'avant-postes pour se surveiller mutuellement. Les relations qui s'établirent par la suite entre les deux communautés voisines témoignent du degré d'interpénétration auquel devaient parvenir ces deux cultures yoruba.

Les relations entre les royaumes d'Oyo et du Bénin sont encore plus abondamment attestées<sup>12</sup>. Les dynasties régnantes des deux États affirmaient l'une et l'autre non seulement être originaires d'Ifè, mais encore descendre d'un même fondateur: Oranyan. Toutes deux entretenaient donc, avec Ifè, des liens rituels. Ces sentiments fraternels réciproques ont dû être d'autant plus forts que les risques de conflit entre les deux États se trouvaient réduits: la puissance d'Oyo était fondée sur sa cavalerie et plus ou moins limitée aux zones relativement découvertes de l'ouest et du nord-ouest de la région qui nous occupe; tandis que les tactiques militaires du Bénin ne convenaient qu'aux fameuses « forêts ombrophiles » de sa moitié orientale. C'est d'ailleurs en raison de ces différences écologiques que les activités commerciales des deux États étaient, elles aussi, complémentaires.

La principale conclusion à tirer de ces observations est que l'empire d'Oyo fut à ce point au cœur de l'histoire de toute la région qui s'étend du Mono au Niger que sa chute dans la troisième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvait manquer d'entraîner des remous sur le plan social et politique, non seulement en pays yoruba, mais au-delà, au Dahomey, au Borgu et dans la région du royaume du Bénin. Comme le note si pertinemment J. F. A. Ajayi, « la chute de l'empire d'Oyo [...] devait avoir des conséquences importantes pour les peuples de langue aja à l'ouest, comme pour l'empire du Bénin à l'est »<sup>13</sup>. Elle marqua en effet le début, dans la région, d'une période plus ou moins ininterrompue de guerres et d'insécurité généralisée. Ses inévitables effets négatifs sur le commerce européen, le long du littoral atlantique du golfe du Bénin, créèrent localement des conditions propices aux interventions rivales de la Grande-Bretagne, de la France et, plus tard, de l'Allemagne, dans les affaires politiques de la région.

Il est impossible, et sans doute superflu<sup>14</sup>, de relater ici en détail la chute de l'empire d'Oyo. Qu'il nous suffise de noter que, comme pour d'autres États établis aussi solidement et d'aussi longue date, ce ne fut pas un effondrement brutal. Les signes du déclin étaient déjà perceptibles au

11. *Ibid.*; P. Morton-Williams, 1964

12. J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, vol. II.

13. *Ibid.*, p. 129.

14. Voir J. F. A. Ajayi, 1974, p. 129-166; R. C. C. Law, 1977; J. F. A. Ajayi et S. A. Akintoye, dans l'ouvrage publié sous la direction de O. Ikime, 1980, p. 280 à 302; I. A. Akinjogbin, 1965.

XVIII<sup>e</sup> siècle, et ils ne firent que s'intensifier durant les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Aux causes internes, dont la manifestation la plus apparente fut la lutte pour le pouvoir qui opposa plusieurs *alafin* successifs et des chefs de lignée à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'ajoutèrent progressivement les effets de facteurs extérieurs : le déclin de la traite des esclaves avec l'outremer et, plus encore, l'extension vers le sud du *djihād* de 'Uḥmān dan Fodio.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui paradoxalement fut aussi l'époque où il connut sa plus grande expansion et se trouva au faîte de sa puissance, l'empire d'Oyo avait commencé à donner des signes de vulnérabilité et de désintégration sur le plan militaire et territorial. Après la victoire de la rébellion fomentée par les Eḡba sous la conduite de Liṣabi, leur héros légendaire, aux alentours de 1774, l'armée d'Oyo allait être vaincue par le Borgu en 1783, puis par les Nupe en 1791. La chute de l'empire se produisit vers 1835, au terme d'une période de désorganisation politique totale qui avait vu se succéder une série d'*alafin* éphémères et en grande partie impuissants, dont Aole et Maku, et s'acheva par un interrègne prolongé qui dura près de deux décennies.

La révolte d'Afonja, *arə-ona-kakanfo* [commandant en chef] de l'armée impériale, qui, avec l'aide des Yoruba musulmans d'Oyo, tenta de se proclamer souverain indépendant d'Ilorin, précipita la chute du royaume. Comme Afonja ne tarda pas à perdre le contrôle de la *Djamā'a* — l'armée que ses partisans musulmans yoruba avaient formée pour le soutenir —, le Fulbe musulman al-Ṣāliḥ Alimi, prédicateur et mystique itinérant avec lequel Afonja s'était allié pour mener à bien sa révolte contre l'autorité de l'*alafin*, prit la tête de la *Djamā'a*, et finit par l'éliminer. Ce fut 'Abdul-Sa'ām, fils et successeur d'Alimi, qui réalisa l'indépendance d'Ilorin face à Oyo. Après avoir obtenu la bénédiction du califat de Sokoto et être devenu le premier émir, il fit d'Ilorin, « province rebelle d'Oyo, un poste avancé du *djihād* des Fulani »<sup>15</sup>.

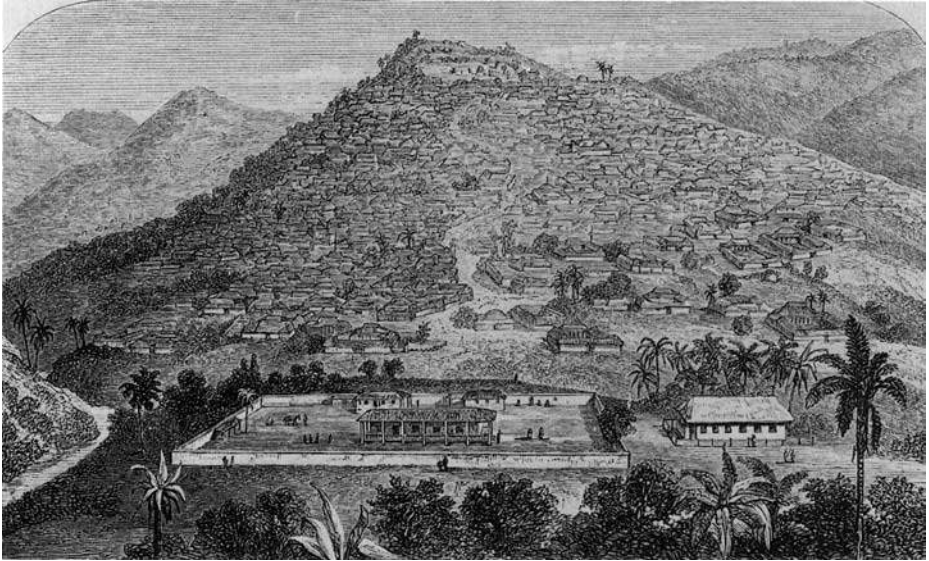
La chute d'Oyo se fit sentir beaucoup plus profondément dans la moitié occidentale de la région, où l'empire avait le plus fortement et le plus directement exercé son influence. En gros, c'est une situation de guerre et, partant, d'insécurité généralisée qui va régner pratiquement jusqu'à la fin du siècle, provoquant à terme la désorganisation du commerce côtier et l'intervention des Européens dans les affaires politiques de l'intérieur. Ici encore, nous abordons un épisode de l'histoire africaine qui a été si bien exploré, et sur lequel on dispose de si nombreuses publications, qu'un simple résumé doit suffire.

Après s'être étendu à Ilorin, à la faveur de la crise que traversait le royaume d'Oyo, le *djihād* d'Uḥmān dan Fodio se répand dans d'autres directions gagnant le Borgu et Ṣabe, État yoruba du Nord-Ouest qui lui est étroitement lié, ainsi que les régions voisines d'expression aja<sup>16</sup>. D'après certaines indications, des éléments considérés par les populations locales comme des partisans du *djihād* fulbe font des incursions dans les communautés

15. J. F. A. Ajayi, 1974, p. 144.

16. D. Ross, 1967.

ębado du Nord<sup>17</sup>. Fait caractéristique, la menace fulbe pousse les États du Borgu à serrer les rangs face à l'ennemi extérieur commun. Le Borgu et Oyo font alliance dans un effort désespéré mais vain pour affronter les Fulbe: c'est la guerre d'Eleduwe en 1836. La menace d'une poursuite de l'expansion du califat de Sokoto jusqu'au cœur du pays yoruba, au sud d'Ilorin, ne sera enrayée qu'après la défaite décisive qui lui est infligée à Oşogbo en 1840.



26.4. Vue d'Ibadan, en 1854, avec au premier plan les installations de la Church Missionary Society. [Source: A. Hinderer, *Seventeen years in Yorubaland*, 1872, Londres. Illustration: British Library, Londres.]

Toutefois, les guerres les plus dévastatrices ne furent pas ces *djihād*, mais les luttes intestines des Yoruba.

Celles-ci peuvent être décomposées en trois grandes phases: la guerre d'Owu, de 1820 environ à 1825; celle d'Ijaye, de 1860 à; et celle d'Ekitiparapo ou Kiriji, qui dura seize ans, de 1877 à 1893<sup>18</sup>. La première fut essentiellement une lutte pour le contrôle du marché d'Apomu entre, d'une part, les Ife alliés aux Ijebu et, d'autre part, les Owu, qui auraient bénéficié du soutien de leurs voisins ęba. La coalition des Ife et des Ijebu avait l'appui de guerriers Oyo qui faisaient partie de l'importante population de réfugiés installés au sud, à la suite des troubles survenus à Oyo.

La guerre d'Owu aboutit à la destruction de ce royaume et au déplacement vers l'ouest de la totalité des communautés ęba établies de tout temps dans la forêt. La fondation d'Ibadan, place militaire tenue par les vainqueurs, à Owu vers 1829, et celle d'Abęokuta, camp de réfugiés ęba, vers 1830, ont

17. A. I. Asiwaju, 1976.

18. J. F. A. Ajayi et R. S. Smith, 1964; S. A. Akintoye, 1971; B. Awe, 1964.

été décrites comme des conséquences de cette guerre. C'est aussi vers cette époque que se situent la fondation d'Ijaye, sous le règne de Kurumi, et la reconstitution de l'empire d'Oyo, avec une nouvelle capitale à Ago-Oja (sur l'emplacement de l'actuelle Oyo, à quelque 50 km au nord d'Ibadan), par l'*alafin* Atiba. Ces agglomérations devaient rapidement devenir de nouvelles puissances en pays yoruba, rivalisant pour obtenir la suprématie politique et occuper la place laissée en quelque sorte vacante par la disparition de l'ancienne Oyo. La guerre d'Ijaye, qui opposa principalement Ijaye et son alliée Abeokuta à Ibadan, doit être interprétée comme un épisode majeur de cette lutte pour l'hégémonie. Si la destruction d'Ijaye, en 1862, en fut le point culminant, les hostilités ne cessèrent vraiment qu'après les derniers combats d'Ikorodu en 1865<sup>19</sup>. Comme son nom l'indique, Ekitiparapo était une coalition rassemblant, contre Ibadan, les Ekiti, les Ijesa et les Igbomina qu'Ibadan avait conquis et rattachés à son empire naissant, après avoir triomphé d'Ijaye<sup>20</sup>.

L'apparition du Dahomey [Danxome] comme royaume indépendant, aux alentours de 1820, et ses fréquentes incursions en pays yoruba, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la conquête française en 1892, sont aussi des conséquences directes de la disparition de l'ancien empire d'Oyo<sup>21</sup>. Étendant son autorité du Weme à l'est au Cufo à l'ouest, et de l'océan Atlantique au 7<sup>e</sup> degré de latitude nord, le royaume du Dahomey représentait approximativement, vers 1800, le tiers sud du territoire de l'actuel Bénin.

Tous les monarques dahoméens depuis Kpengla (1774-1789) avaient cherché à se soustraire à la tutelle d'Oyo; mais le royaume ne se libéra du joug impérial que dans les premières années du règne de Ghezo (1818-1858). En dépit de troubles occasionnels et d'épisodes violents à la cour d'Agbome — tels l'assassinat du roi Agonglo (fils et successeur de Kpengla) en 1797, et la déposition d'Adandozan (qui régna de 1797 à 1818) en faveur de Ghezo (son frère cadet) —, le Dahomey se distingua de l'empire d'Oyo, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, par la durée remarquable des règnes de ses souverains.

Cette stabilité politique était renforcée par le bon fonctionnement de l'administration très centralisée qui a fait la renommée du royaume. Le mouvement abolitionniste porta un coup à l'économie du pays, fondée presque exclusivement sur la traite des esclaves. Ghezo n'en continua pas moins à satisfaire à la demande des négriers portugais, tout en profitant de la possibilité d'exporter de l'huile de palme, destinée à remplacer à terme les esclaves<sup>22</sup>. Ces signes de relative prospérité politique et économique au Dahomey devinrent perceptibles au moment même où les symptômes d'un déclin avancé d'Oyo apparaissaient de plus en plus manifestes. Ce fut la

19. J. F. A. Ajayi et R. S. Smith, 1964, p. 120.

20. B. Awe, 1964.

21. D. Ross, 1967; K. Folayan, 1967; S. O. Biobaku, 1957.

22. Pour une étude de la politique économique du royaume indépendant du Dahomey, voir E. Soumon, 1983.

conjugaison de ces facteurs qui encouragea Ghezo à proclamer unilatéralement l'indépendance du Dahomey au début des années 1820.

Suivant la version généralement admise, Oyo aurait riposté en envoyant un corps expéditionnaire dirigé par un certain Balogun Ajanaku, mais cette armée aurait été mise en déroute par le Dahomey. En vérité, il semble évident que, à cette époque, Oyo n'était guère en position d'envoyer une armée digne de ce nom mater une rébellion dans une contrée aussi éloignée que le Dahomey. Et, en effet, les recherches effectuées sur ce sujet indiquent que, en fait d'armée impériale officielle, les troupes lancées contre le Dahomey sous la conduite d'Ajanaku, au début des années 1820, étaient plus probablement une expédition conjointe de Şabe et Ketu<sup>23</sup>. Elles se composaient de guerriers yoruba et mahi, et Ajanaku, quoique souvent décrit comme un *balogun* [chef militaire] d'Oyo, était, si l'on en croit les traditions locales, plus dignes de foi, des Fon, originaire de Şabe. Cette opération militaire s'inscrivait dans le cadre familial des alliances que les Yoruba et les communautés apparentées qui avaient auparavant bénéficié de la protection d'Oyo contre le Dahomey formaient pour se défendre et lancer des attaques préventives contre l'ennemi commun, une fois l'empire disparu<sup>24</sup>. En tout état de cause, les troupes d'Ajanaku devaient être défaites, et lui-même capturé et exécuté par Ghezo.

C'est alors que le Dahomey va se lancer dans une série d'invasions systématiques du pays yoruba. Dictées par des considérations de sécurité autant que par l'insatiable demande d'esclaves — pour l'exportation, les cultures de rapport ou l'agriculture de subsistance, aussi bien que pour les sacrifices humains qui accompagnaient les fameux rites annuels —, ces invasions ne se limiteront pas à toute la partie du territoire yoruba, située à l'ouest de l'Ogun, mais s'étendront aux communautés et États aja et mahi, situés à l'est du Weme, y compris Porto-Novo<sup>25</sup>.

Alors que, dans la décennie précédente, ce sont les Mahi établis dans le Sud-Est, juste au nord d'Agbome (Abomey) et de Porto-Novo, qui ont été envahis, à partir de 1830, les campagnes dahoméennes se concentrent sur des cités egbado comme Ijanna et Refurefu, rasées respectivement en 1831 et en 1836. Ijanna, on l'a vu, avait été le lieu de résidence du représentant impérial d'Oyo, et le principal centre de collecte et d'acheminement des tributs levés sur les Egbado et les territoires voisins. Dans les années 1840, puis à nouveau dans les années 1880, Okeḡdan et Şabe seront à leur tour dévastées. De même, le royaume de Ketu, harcelé à partir de la fin des années 1870, sera finalement anéanti en 1886, quatre ans après l'incendie d'Imeḡo, l'autre grande cité du royaume.

Dans les années 1850 et 1860, les attaques se portent essentiellement sur le nouvel État egba-yoruba d'Abḡokuta, dont Agbome juge l'essor dange-

23. D. Ross, 1967, p.37-40.

24. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des alliances de ce type avaient été notamment conclues entre les Ketu et les Ohoi, et entre les Okeḡdan et les Ipokia. Voir A. I. Asiwaju, 1976.

25. A. I. Asiwaju, 1979; T. Moulero, 1966.

reux pour l'indépendance du Dahomey. Le danger devient réel lorsque les Ègba s'engagent dans des campagnes militaires et étendent leur influence politique dans les régions mêmes de l'ouest du pays yoruba, où le Dahomey fait aussi des incursions. L'affrontement dans la ville awori de Ado-Odo, en 1844, et la défaite finale du Dahomey, sèmeront les germes des rancœurs ultérieures. Si les deux offensives que le Dahomey lance directement contre Abèokuta, en 1851 et en 1864, se soldent par des échecs retentissants, l'expédition punitive menée contre les Ègbado, alliés des Ègba, aboutit, en 1862, à la destruction d'Işaga et à la dévastation de la région environnante. Les incursions dahoméennes dans les territoires yoruba du cours supérieur de l'Ogun se poursuivront dans les années 1880 et au début des années 1890, et ne cesseront véritablement qu'après la défaite infligée au royaume fon par les Français en 1892.

Pas plus que les autres guerres de la même époque, celles qu'a menées le Dahomey n'étaient pas nécessairement des conflits entre des ethnies différentes. En témoignent non seulement l'invasion des communautés aja de la vallée du Wèmè, mais aussi les campagnes meurtrières lancées contre Porto-Novo à la fin des années 1880 et au début des années 1890, après la rupture d'un accord qui, conclu peu après les attaques des années 1820, avait garanti, pendant des décennies, des relations pacifiques entre les deux États aja et leurs satellites.

Les guerres qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, ravagèrent la moitié occidentale de la région Mono-Niger auront entraîné des déplacements de populations et des bouleversements démographiques d'une portée considérable. En premier lieu, les Yoruba et les populations aja qui leur étaient apparentées furent massivement réduits en esclavage et déportés vers le Nouveau Monde, mais aussi vers la Sierra Leone toute proche. Au sein même des communautés d'Afrique occidentale touchées, des migrations massives de populations provoquèrent des changements sociopolitiques révolutionnaires<sup>26</sup>. En territoire yoruba, ces guerres devaient aboutir à la destruction d'un grand nombre d'établissements antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, à la fondation de toute une série de nouvelles cités et à un développement considérable de celles qui existaient déjà. Dans la région d'Old Oyo, où le dépeuplement fut particulièrement impressionnant, des villes établies de longue date, comme l'ancienne capitale Oyo elle-même, Igboho, Ikoyi, Igbon, Irèsa et Oje, furent détruites. Au-delà, le même sort frappa d'autres cités yoruba, comme Şabe, Ketu, Owu, et un grand nombre d'établissements ègba et des communautés reṃo apparentées.

Ainsi s'expliquent ces « villes en ruine » remarquées en pays yoruba par les voyageurs au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exode général vers le sud des populations fuyant les régions troublées du Nord entraîna la création de nombreux établissements, notamment Ibadan, Abèokuta, Şagamu, Okeoḁan et Aiyede. Le littoral et son arrière-pays immédiat, dans l'ensemble peu peuplés vers 1800, devinrent la fourmilière de la région à la fin du siècle.

26. P. Verger, 1955, p. 3-11; C. Fyfe, 1962, p. 292-293.

Dans l'aire linguistique aja, les migrations s'effectuèrent en gros du sud vers l'est. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les réfugiés aja fuyant la vallée du Wemè et la région de Porto-Novo vont grossir les rangs des communautés apparentées, établies au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les territoires voisins des États de Lagos et d'Ogun de l'actuel Nigéria, après la conquête par le Dahomey des États aja côtiers d'Allada et de Ouidah, respectivement en 1724 et 1727<sup>27</sup>. Cette extension vers l'est de l'aire culturelle aja, due aux guerres du XIX<sup>e</sup> siècle, contribuera largement au brassage ethnique de la région.

Dans l'ensemble, les guerres et leurs répercussions sociales ont abouti à l'avènement d'une société nouvelle, qui à son tour exigea l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux styles de gouvernement. C'est ainsi que les guerriers devinrent la classe dominante, évinçant l'ancienne classe monarchique, tout particulièrement dans l'aire yoruba, où, partout, les *oba* perdirent leur pouvoir au profit des *balogun*, ou chefs militaires. Les tentatives d'instauration d'une dictature militaire à Ijaiye sous Kurumi, d'une fédération à Abeokuta sous Šodeke et d'une monarchie constitutionnelle à Èpe sous Kosokò illustrent bien les efforts faits au XIX<sup>e</sup> siècle, en pays yoruba, pour forger des constitutions nouvelles, mieux adaptées à l'administration politique de la société nouvelle née des guerres<sup>28</sup>. L'adoption ultérieure, au XX<sup>e</sup> siècle, du titre et des fonctions de l'*oba*, sur le modèle yoruba, par certaines communautés aja de la région du Nigéria, est un bon exemple de la continuité de ce processus d'adaptation culturelle<sup>29</sup>.

## Le déclin du royaume du Bénin

La puissance exceptionnelle de sa monarchie et la solidité de ses institutions centralisées évitèrent au Bénin de connaître, comme l'Oyo, un véritable effondrement avant l'ère de la conquête européenne — ce qui, toutefois, ne signifie pas qu'il ait échappé aux influences destructrices du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

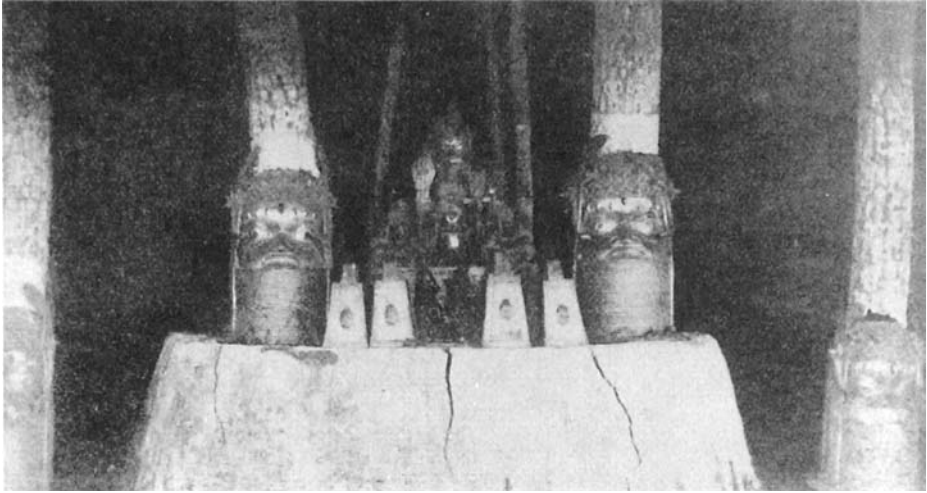
Aux environs de 1800, le royaume du Bénin s'étendait sur un territoire représentant à peu près la moitié orientale de la région comprise entre le Mono et le Niger, à l'est d'une ligne nord-sud allant d'Otun, en pays ekiti, à la côte. Ce territoire englobait les États yoruba orientaux d'Ekiti, d'Ondo et d'Owo, les communautés des Igbo occidentaux, à l'ouest du delta du Niger, et les territoires des Urhobo, des Itsekiri et des Ijo au sud. Si les Edo de la ville de Bénin et des alentours formaient le cœur du royaume, les autres peuples de ce groupe linguistique — tels que les Esan et les Edo septentrionaux au nord-est ou les Urhobo et les Isoko au sud-est — pouvaient être considérés comme constituant les marches du royaume, à la lisière du territoire soumis à son autorité. Au-delà, l'influence du Bénin, sinon sa suzeraineté, était recon-

27. A. I. Asiwaju, 1979.

28. G. O. Oguntomisin, 1979; J. A. Atanda, 1984.

29. A. I. Asiwaju, 1979, p. 22-23.

30. R. E. Bradbury, dans D. Forde (dir. publ.), 1967; O. Ikime, 1980.



26.5. Autel sacré dans l'enceinte royale, Bénin.

[Source: H. Ling Roth, *Great Benin, its custom, art and horrors*, 1903 (illustration originale publiée dans *Globus*, vol. 1, p. XXII, 27 novembre 1897), Kings and Sons, Halifax. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

nue tout le long de la côte Atlantique jusqu'à Lagos à l'ouest, et même encore plus loin. Comme dans le cas des Itsekiri, il était très généralement admis que les dynasties du Bénin étaient liées aux élites dirigeantes de la plupart des chefferies des Awori-Yoruba et des Anago, qui leur étaient apparentés, dont les titres et les cérémonials de cour (comme ceux d'Ekiti, d'Ọwọ et d'Ondo) portent encore clairement, d'ailleurs, la marque de l'influence béninoise<sup>31</sup>.

Le Bénin des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est généralement dépeint comme un royaume inexorablement en déclin. S'il est vrai, comme des recherches récentes l'ont montré, que ce déclin, loin d'être continu, fut souvent entrecoupé de phases de renaissance et d'expansion territoriale, il ne semble cependant guère douteux que les trois ou quatre décennies qui précédèrent la perte de son indépendance aient été pour le royaume du Bénin, attaqué de trois côtés, une époque de repli radical.

Le *djihād* fulbe, qui avait eu raison de l'empire d'Ọyo, gagna aussi le nord et le nord-est du royaume du Bénin. Tandis que les Fulbe, établis en territoire nupe, contraignaient certains groupes edo du Nord, comme les Esan et les Ivbiosakon à payer tribut à l'émir de Bida et à s'ouvrir à l'islamisation, la *Djamā'a* d'Iłorin faisait des incursions dans les États ekiti du Nord. À la menace fulbe s'ajoutait l'expansion vers l'est d'Ibadan, qui se lançait à nouveau à la conquête des domaines du Bénin situés dans l'est du pays yoruba. L'impuissance du Bénin à se porter au secours de ses États vassaux

31. A. I. Asiwaju, 1976, p. 18-19.



ainsi harcelés prouvait assez que le prestigieux État de la forêt d'Afrique occidentale traversait une sombre période.

Dernière menace, la pénétration européenne s'effectuait à la fois par Lagos, le plus important centre de la côte situé dans la zone d'influence du Bénin, et par le Niger au sud-est. Le royaume du Bénin en ressentit les premiers effets, lorsque les privilèges dont il jouissait dans le commerce côtier, notamment le contrôle du trafic sur le Bénin à l'ouest du delta du Niger, commencèrent à être menacés par les commerçants européens, pour la plupart britanniques, et leurs intermédiaires africains, itsekiri et ijo en particulier. L'éclipse de son port fluvial d'Ughoton (Gwato) fut, pour le Bénin, la preuve douloureuse que l'époque de son quasi-monopole sur le commerce côtier était révolue.

Chez les Itsekiri, ce commerce nourrit la volonté d'autonomie politique. Outre la guerre qu'elle entraîna finalement entre l'*olu* de Warri et l'*oba* du Bénin, cette richesse nouvelle alimenta des conflits politiques au sein même du royaume de Warri. C'est ainsi que les rivalités et hostilités entre clans, et les querelles de succession provoquant des migrations et la création de centres du pouvoir indépendants et rivaux, se multiplièrent au point que, jusqu'à la fin du siècle, il fut impossible de trouver un successeur acceptable pour tous au trône de l'*olu* de Warri, après la mort, en 1848, d'Akengbuwa, qui l'occupait depuis 1809. Comme le royaume d'Itsekiri, Agbor, vassal du Bénin dont la monarchie était organisée sur le modèle béninois, allait devenir progressivement un État autonome, en grande partie à la faveur du nouveau commerce côtier. C'est notamment dans la ferme intention de restaurer un peu de la puissance de son royaume qu'Ovonramwen, le dernier *oba* du Bénin indépendant, lança une expédition contre Agbor en vue d'y rétablir son autorité, mais trop tard : en 1897, les troupes béninoises prenaient à peine position à Obadan que parvenait la nouvelle que le corps expéditionnaire britannique, envoyé contre le Bénin lui-même, était aux portes de la capitale<sup>32</sup>.

Tandis que le royaume subissait ces assauts de l'extérieur, le calme était loin de régner dans la capitale. Les querelles de succession déstabilisaient considérablement la monarchie. Si, à la mort de l'*oba* Osemwede en 1851, Adolo lui succéda, ce ne fut qu'à l'issue d'une violente crise de succession. La multiplication des sacrifices humains à Bénin, la capitale, à partir de la fin des années 1880, a pu être interprétée comme un signe du désespoir des dirigeants, qui auraient cherché, par ces pratiques rituelles, à conjurer l'effondrement politique imminent. La légitimité de l'*oba* Ovonranwen semble avoir été ouvertement contestée par Orokhoro, son propre frère, et certains chefs de haut rang, comme Eriko, Oburaye et Osia. Déterminé à consolider sa position personnelle et à régénérer son royaume, l'*oba* dut faire exécuter ces dignitaires. Pour bien mesurer le sentiment anti-européen qui régnait au Bénin dans les années 1890, à la veille de la conquête britannique, il faut l'envisager dans la perspective de cette situation intérieure désespérée.

32. O. Ikime, 1980.



26.6. *Vue de la ville de Benin, à l'époque de l'invasion britannique, 1897.*

[Source: H. Ling Roth, *Great Benin, its custom, art and horrors*, 1903 (illustration originale publiée dans *Globus*, vol. 1, p.XXII, 27 novembre 1897), Kings and Sons, Halifax. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

## L'essor des intérêts européens

Pour analyser l'expansion des intérêts européens dans la région de l'Afrique occidentale qui nous occupe, il est bon de distinguer deux phases: une époque de libres initiatives jusqu'en 1861, date de l'annexion de Lagos à la Couronne britannique, suivie d'une période de rivalités entre la France, la Grande-Bretagne et, à partir des années 1880, l'Allemagne, qui ne devait s'achever qu'en 1889, avec le partage de la région entre la Grande-Bretagne et la France. Ce qui mérite toutefois d'être souligné, c'est que, à tout moment, la configuration des activités des Européens dans la région était fonction des exigences des métropoles européennes autant que des possibilités locales.

Dans la première phase, les commerçants, explorateurs, ou voyageurs européens, et les missionnaires chrétiens, opéraient en Afrique sans que leur nationalité entre en ligne de compte. Le célèbre explorateur allemand Heinrich Barth pouvait ainsi participer à une « expédition officielle britannique », cependant qu'un explorateur britannique de la stature de H. M. Stanley, qui se rendit célèbre au Congo, était au service du roi Léopold de Belgique.

Les grandes missions chrétiennes comme la Church Missionary Society (CMS), anglicane, et la Société des missions africaines (SMA), catholique, et dont le siège était à Lyon, recrutaient des prêtres européens de nationalités

diverses. Le père Boghero, qui, à la tête de la SMA, s'efforça, au XIX<sup>e</sup> siècle, de réintroduire la religion catholique en Afrique occidentale, était italien. Les pères de la SMA, qui accomplirent une œuvre de pionniers dans la plus grande partie de la région devenue aujourd'hui le Nigéria, étaient français, et ce sont des missionnaires britanniques comme le méthodiste Thomas Birch Freeman ou l'anglican Samuel Ajayi Crowther qui implantèrent les premières missions chrétiennes sur le territoire qui allait devenir le Dahomey français (l'actuel Bénin)<sup>33</sup>. Les commerçants britanniques, français, allemands et portugais s'établissaient côte à côte, et, comme en témoigne le cas de Badagri, les grands ports de la côte du golfe du Bénin abritaient des quartiers résidentiels pour les Européens de diverses nationalités.

Les négociants se déplaçaient d'un port à l'autre, en quête des conditions les plus avantageuses, et en fonction de la fortune changeante des ports et des États, dont l'économie en vint à dépendre de plus en plus de ce commerce.

À cette mobilité dans la composition et les activités des différentes catégories d'Européens, répondait une non moins grande mobilité de la situation locale, qui, on l'a vu, se caractérisait plus par un réseau de relations et une interpénétration historiques et culturelles que par des différenciations rigides. C'est en grande partie le mouvement abolitionniste qui est à l'origine des déplacements et des expéditions des commerçants, voyageurs et missionnaires, car il avait compris que le trafic des esclaves ne pourrait être efficacement jugulé qu'à sa source d'approvisionnement, dans l'intérieur. L'exploration de l'Afrique par les Européens, illustrée dans la région qui nous intéresse par Mungo Park, Hugh Clapperton et les frères Lander, visait à recueillir aussi bien des données scientifiques que des renseignements d'ordre politico-stratégique, à l'usage principalement du mouvement abolitionniste; et c'est aussi pour cela que des missionnaires suivaient ou accompagnaient généralement les explorateurs. Bien entendu, ce nouveau courant faisait aussi une place aux intérêts des commerçants européens, désireux d'avoir directement accès aux marchés de l'intérieur plutôt que de continuer à traiter avec les intermédiaires de la côte.

Dans toutes ces activités, les Européens devaient compter avec la situation locale. Explorateurs, missionnaires et commerçants étaient contraints d'utiliser les moyens de transport et les systèmes de communication existants, et de prendre en considération la structure des interactions géographiques et ethnographiques. Mungo Park trouva la mort sur le Niger, à bord d'une pirogue — mode de transport traditionnel séculaire —, non loin de Busa, au Borgu. Pour leurs célèbres expéditions à la recherche de la source du Niger, Hugh Clapperton et les frères Lander empruntèrent une piste ancienne qui reliait différents sous-groupes yoruba à leurs voisins de langue aja, et le pays yoruba au Borgu, au pays hawsa, au Borno, et se poursuivait au-delà. Les missionnaires chrétiens ne purent traverser les vastes étendues yoruba du nord au sud et d'est en ouest, et se déplacer entre le pays yoruba et le Daho-

33. A. O. Makozi et G. J. A. Ojo, 1982; E. G. Parrinder, 1967.

mey, que parce que les routes nécessaires pour relier ces territoires existaient déjà.

Du fait de cet entremêlement des territoires et des populations, ce qui se passait dans un secteur ne manquait jamais d'avoir des répercussions et des conséquences dans d'autres. Les abolitionnistes européens s'aperçurent ainsi que, pour mettre un terme au trafic des esclaves et aux guerres dans l'intérieur, il leur fallait compter non seulement avec les dirigeants de la côte, mais encore avec les différents souverains de l'intérieur. Dans la première moitié du siècle, les missions organisées par les abolitionnistes britanniques ou français, à partir des différents points de la côte de la basse Guinée, durent fréquemment se rendre à Agbome, auprès des rois du Dahomey. Pour jouer le rôle de médiateurs dans les guerres entre le Dahomey et les Yoruba, ils durent mettre sur pied des visites à Abèokuta et à Agbome. De même, les Britanniques qui s'efforcèrent, au XIX<sup>e</sup> siècle, de pacifier les Yoruba durent pratiquement sillonner l'aire culturelle tout entière.

Malheureusement, l'attitude européenne fut un facteur de division, car elle tendit à se traduire par une différenciation au niveau des structures politiques. Le phénomène était perceptible dès la fin des années 1840 et le début des années 1850. La nomination en 1849 de John Beecroft au poste de consul britannique des golfes du Bénin et de Bonny (anciennement Biafra) marqua le commencement d'une ère nouvelle. La Grande-Bretagne se mit à protéger exclusivement ses intérêts propres face à ceux des autres pays d'Europe, et à les défendre au détriment de ceux des Africains locaux. Nous avons déjà signalé la pénétration britannique dans la zone du Bénin à partir du delta du Niger, et le coup qu'elle avait porté à son commerce dans l'arrière-pays, au point de provoquer l'abandon d'Ughoton, le port traditionnel du royaume. Plus à l'ouest, les desseins politiques de la Grande-Bretagne commencèrent à se préciser lorsqu'en 1851 l'escadre anti-esclavagiste britannique bombardait Lagos.

Le véritable tournant, toutefois, sera pris avec l'annexion officielle de Lagos à la Couronne britannique, en 1861, et l'attaque de Porto-Novo par la flotte anglaise un peu plus tard, dans la même année<sup>34</sup>. Ces deux opérations britanniques émurent naturellement les Français, qui avaient des intérêts commerciaux considérables à Ouidah et à Porto-Novo. En 1863, à la demande des autorités de Porto-Novo elles-mêmes, ils déclarent cet État aja de la côte protectorat français, en vue d'enrayer toute nouvelle expansion britannique vers l'ouest, sur la côte. Les Britanniques, comme les Français, ne tardent pas à se rendre à l'évidence : c'est le commerce avec l'arrière-pays yoruba et aja, qu'ils se partagent, qui fait l'intérêt véritable de Lagos et de Porto-Novo. Cette intervention de la Grande-Bretagne et de la France, respectivement, dans les affaires commerciales et politiques de ces deux ports, déclenche entre les deux puissances une phase de concurrence spectaculaire, dont l'enjeu est le contrôle du pays yoruba et, en particulier, de ses parties occidentales, ainsi que des communautés voisines, d'expres-

34. C. W. Newbury, 1961 ; A. I. Asiwaju, 1976.

sion aja. L'ouest du pays yoruba devient alors le principal théâtre de cette rivalité anglo-française, du fait de la réaction favorable des populations autochtones qui voient dans l'intervention des Européens la solution au problème que posent les continuelles invasions de leur territoire par leurs voisins plus puissants.

C'est pourquoi, dès les années 1860, alors que les gouvernements français et britannique sont tous deux hostiles, dans l'ensemble, à une politique de colonisation et d'expansion en Afrique, les données particulières de la situation locale ont déjà entraîné les deux nations les plus actives d'Europe dans une lutte pour la possession de territoires dans cette partie du continent. Par la convention franco-anglaise d'août 1863, les deux puissances s'entendent sur la partition de ce secteur, de part et d'autre de la rivière Yewa, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du futur tracé frontalier de 1889. Les déclarations par lesquelles la France et la Grande-Bretagne instituent des protectorats dans cette région, entre 1862 et 1863, ne seront jamais officiellement ratifiées, et devront être considérées comme nulles dans les années 1870. La lutte reprendra, toutefois, dans la décennie suivante, ranimée d'une part, par l'entrée de l'Allemagne dans la course et, d'autre part, par de nouvelles invasions dahoméennes, qui inciteront les dirigeants de Porto-Novo et des États de la zone occidentale du pays yoruba à rechercher la protection des Français ou des Britanniques. La conquête française du Dahomey en 1892, le partage du Borgu entre l'Angleterre et la France en 1895, l'extension de l'autorité britannique au reste du pays yoruba et la conquête anglaise du Bénin en 1897 ne peuvent apparaître que comme la conclusion logique de cette rivalité qui avait opposé les deux puissances dans les années 1860, par suite du découpage préexistant de l'arrière-pays des ports dont elles cherchaient à s'assurer la maîtrise sur la côte.

## Changement socio-économique et adaptation des institutions

En dépit de leur caractère spectaculaire, les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle et l'intervention des Européens dans les affaires politiques de la région Mono-Niger qui en découla ne doivent pas faire oublier les changements internes beaucoup plus profonds, quoique moins frappants, que connaissaient, dans le même temps, les sociétés de cette région. Nous avons déjà évoqué les effets des mouvements massifs de populations, tant à l'intérieur de ce secteur qu'au-delà. Ces migrations forcées ont accentué l'interpénétration et le brassage des différents groupes et sous-groupes ethniques, et entraîné l'essor de nouveaux établissements au sein de la région, en même temps qu'un afflux d'esclaves et, partant, un accroissement de la population d'origine africaine dans le Nouveau Monde, en particulier dans l'État de Bahia au Brésil. Cet apport massif d'esclaves originaires de la zone Mono-Niger sur le continent américain allait jouer un rôle important dans la modernisation

de cette région, avec le retour des « Saros » et des « Amaros » (Brésiliens), et l'arrivée des missionnaires chrétiens.

Il y a eu, on l'a vu, un fort courant migratoire d'ouest en est de peuples d'expression aja, en particulier, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le Dahomey envahit à nouveau les États et les communautés gun et yoruba situés à l'est de la vallée du Wẹmẹ. Ces mouvements entraînèrent non seulement le développement, à l'est, d'établissements aja déjà existants, comme Badagri, Ajido et Koga, mais aussi la création de nombreuses cités nouvelles dans l'ouest et le sud-ouest du territoire actuel des États de Lagos et d'Ogun, au Nigéria<sup>35</sup>.

Un processus de colonisation identique pouvait être observé plus à l'est. En pays yoruba, par exemple, il se produisit une interpénétration et un brassage remarquables des différents sous-groupes ethniques. Dans cette zone, le phénomène le plus frappant est la diaspora Oyo, amorcée dans les deux premières décennies du siècle, lorsque la capitale de l'ancien empire devint le jouet d'une instabilité incontrôlable. Dès 1830, Ibadan, Ijaye et l'actuelle ville d'Oyo, au nord d'Ibadan, étaient les principaux foyers d'immigration oyo. Toutefois, c'est avec l'expansion impérialiste d'Ibadan, dans les décennies 1840 à 1860 que la diaspora oyo devait prendre toute son ampleur. Plusieurs communautés oyo venues du nord-ouest s'établirent ainsi chez les Igbomina, Iješa, Èkiti, Akoko, Ondo, Ikaḷe et Ilaje de l'est et du sud-est du pays yoruba<sup>36</sup>. À l'inverse, certains groupes yoruba orientaux, comme les Èkiti et les Iješa, amenés en captivité ou venus de leur propre gré, se fixèrent à Ibadan et dans plusieurs autres établissements situés à l'ouest et au sud, sur les territoires des Oṣun, des Ijẹbu et des Ègba. Au Borgu, le *djihād* fulbe du XIX<sup>e</sup> siècle déclencha un mouvement de population orienté vers le sud, en direction de l'aire culturelle yoruba, comparable à celui qui s'était produit au XVI<sup>e</sup> siècle, sous la pression des Mande venus du nord, après la chute de l'Empire songhay<sup>37</sup>. Les migrations du XIX<sup>e</sup> siècle sont venues renforcer le réseau préexistant de relations d'interpénétration entre le Borgu et certaines communautés yoruba du Nord-Ouest comme les Oyo, les Ṣabe et les Ketu.

Ce brassage de groupes et sous-groupes ethniques a entraîné des échanges considérables d'idées et de matériaux culturels. C'est, on l'a vu, aux migrations du XIX<sup>e</sup> siècle ou des siècles précédents qui furent la cause de l'expansion des Aja dans l'aire culturelle yoruba, qu'il faut faire remonter l'évolution qui, au XX<sup>e</sup> siècle, a conduit les Aja, établis sur le territoire de l'actuel district de Badagri dans l'État de Lagos au Nigéria, à adopter l'institution monarchique yoruba de l'*oba*. De même, il faut reconnaître dans les influences culturelles oyo, relevées dans la partie orientale du pays yoruba — culte de Ṣango (Shango), diffusion du métier à tisser masculin et du tambour à bandoulière —, non tant une preuve de l'hégémonie exercée par

35. A. I. Asiwaju, 1979.

36. S. A. Akintoye, 1971, p. 213 et suivantes.

37. T. Moulero, 1964; A. I. Asiwaju, 1973.

l'Oyo avant 1800 qu'une conséquence de la diaspora de cette ethnie au XIX<sup>e</sup> siècle, après la chute de l'empire<sup>38</sup>.

L'influence analogue exercée par le Bénin, notamment sur les cérémoniaux de cour, les insignes de la royauté et les titres des chefferies des Owo, Ekiti, Akoko, Ondo, Ijesa — de même que chez les Awori établis de part et d'autre de l'actuelle frontière entre le Nigéria et le Bénin —, montre l'ampleur des phénomènes d'interpénétration des groupes et, en conséquence, d'adaptation des institutions qui en sont résultés. La dimension démographique de cette influence culturelle du Bénin sur les Yoruba se retrouve facilement dans certaines traditions qui font état d'établissements béninois dans les zones yoruba en question. L'influence sociopolitique du Bénin sur les autres ethnies de langue edo, ainsi que sur les Itsekiri, les Urhobo et les Isoko de l'Est et du Nord, a été étudiée beaucoup plus méthodiquement<sup>39</sup>.

Par-dessus tout, le XIX<sup>e</sup> siècle aura été marqué par la fondation d'établissements de type moderne, retirant de grands avantages de leur situation sur la côte ou à proximité — témoin, par exemple, le prestige accru de Warri vis-à-vis du Bénin, de Lagos vis-à-vis du reste du pays yoruba, des ports de Porto-Novo, Ouidah, et surtout, d'une manière particulièrement spectaculaire, Cotonou sur la côte aja. Il aura aussi annoncé la société nouvelle de l'ère coloniale et postcoloniale, par une association plus étroite, sinon une intégration, avec l'économie et la culture européennes.

Ces changements résultaient de la conjugaison de plusieurs facteurs : les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle qui, en pays yoruba par exemple, avaient fait des zones côtières des foyers d'immigration relativement sûrs et attractifs pour les populations de l'intérieur, où se concentrait l'essentiel des combats ; le commerce maritime qui, avec l'abandon du trafic des esclaves au profit d'échanges « légitimes », avait pris un caractère permanent, conférant par là même aux régions côtières un avantage économique certain ; enfin, la continuelle expansion des intérêts européens, qui élargissait le rôle traditionnel de plusieurs villes du littoral, comme Lagos, Porto-Novo et, plus tard, Cotonou, au fur et à mesure qu'elles assumaient des fonctions nouvelles et grandissantes, tant comme ports que comme capitales politiques des États coloniaux naissants et des nations africaines indépendantes qui leur succéderaient.

En tout état de cause, c'est le facteur économique qui semble avoir joué, dans ces changements, le rôle déterminant, en particulier en ce qui concerne la présence européenne. C'est le commerce qui avait conduit les Européens en Afrique ; c'est lui qui les a poussés à y rester.

Le XIX<sup>e</sup> siècle aura été une période particulièrement critique, l'abolition du trafic des esclaves ayant bouleversé la structure d'échanges dont, depuis trois siècles, il constituait l'essentiel. Désignée dans les documents européens antérieurs à l'abolition sous le nom de « Côte des esclaves », la partie de l'Afrique occidentale qui nous occupe fut l'un des foyers les plus actifs

38. J. F. A. Ajayi, 1974.

39. S. A. Akintoye, 1969 ; A. I. Asiwaju, 1976, p. 18 et 19.

de la traite des Noirs ; si le passage au commerce « légitime » s'est effectué sans trop de heurts, c'est en dernière analyse à la capacité d'adaptation des sociétés autochtones qu'il faut en attribuer le mérite.

Il n'existe pas, sans doute, de meilleur exemple à cet égard que le cas du Dahomey, traditionnellement considéré comme ayant été le dernier pays d'Afrique occidentale à capturer et à vendre des esclaves. Alors que, en 1851, l'escadre anti-esclavagiste britannique était parvenue à juguler la traite transatlantique le long de la côte, dans la région de Porto-Novo, le port dahoméen de Ouidah n'abandonna réellement ce trafic qu'après l'abolition de l'esclavage au Brésil, en 1888<sup>40</sup>. Cette complaisance du Dahomey fit de la côte aja, et en particulier de la portion de littoral comprise entre le Weme et le Mono, un terrain d'élection pour les négriers portugais (pour la plupart, brésiliens) qui avaient été chassés de ports comme Lagos et Badagri, où les mesures anti-esclavagistes des Britanniques étaient entrées en vigueur beaucoup plus tôt. Le Dahomey continua de pratiquer la traite des esclaves aussi longtemps qu'il trouva des clients.

De fait, les autorités dahoméennes ne pouvaient comprendre que plusieurs délégations, britanniques et françaises successives, leur aient demandé de mettre un terme à ce trafic, alors que les négriers portugais installés au Brésil poursuivaient leur trafic dans les ports dahoméens.

Le Dahomey allait néanmoins se rendre compte que les choses changeaient. Il commença visiblement à s'adapter aux réalités nouvelles vers le milieu du siècle, lorsque, sous l'impulsion de la maison de commerce française Victor Régis, son souverain, le roi Ghezo (vers 1818-1858), se laissa persuader de développer le commerce de l'huile de palme, dans un premier temps comme appoint, puis, finalement, comme composante essentielle de son activité économique tournée vers l'exportation<sup>41</sup>. Pour passer du trafic d'esclaves au commerce « légitime », il dut conserver davantage de prisonniers de guerre pour assurer la bonne marche et l'expansion de l'industrie de l'huile de palme. Ainsi, on vit des esclaves être employés au portage des marchandises entre l'intérieur et la côte, au lieu d'être vendus comme produits d'exportation. Au moment de la conquête française de 1892-1894, les bases de l'économie dahoméenne, fondée sur la monoculture de l'eleis, étaient déjà jetées. Ce type d'évolution se retrouve dans d'autres parties de la région Mono-Niger, où, comme en pays yoruba, des captifs qui naguère auraient été vendus et déportés à l'étranger étaient désormais employés massivement à l'exploitation des plantations ou au transport des marchandises entre l'hinterland et la côte.

Le mouvement abolitionniste eut encore d'autres conséquences de grande portée pour la région Mono-Niger, dont les plus importantes sont sans doute celles qui ont trait au processus de modernisation. Ce qui, à cet égard, a le plus compté est manifestement le retour des esclaves affranchis — les « Saros » de Sierra Leone et les « Amaros », ou « Brésiliens » de Bahia, pour

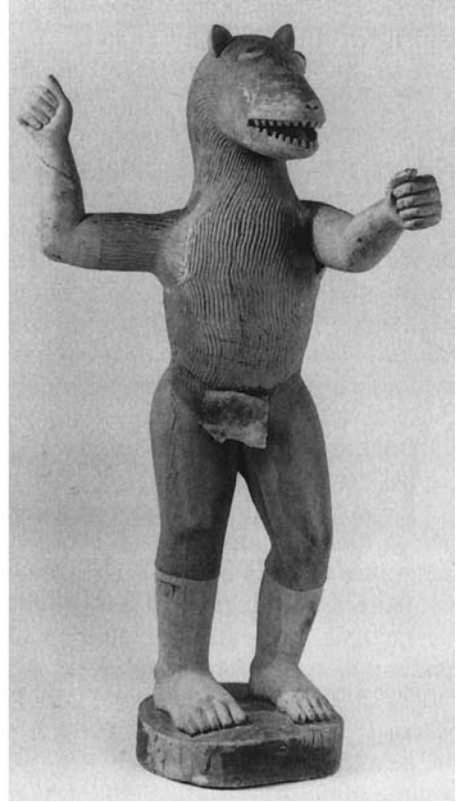
40. E. Soumoni, 1983 ; P. Verger, 1976.

41. E. Soumoni, 1983.





26.7. Statue d'un homme debout, le bras droit levé et le gauche plié, réputée représenter symboliquement le roi Ghezo (1818-1858).



26.8. Le roi Glélé (1858-1889), représenté symboliquement sous la forme d'un lion.

[Illustrations : Photothèque, Musée de l'Homme, Paris.]

la plupart mais aussi de Cuba et d'autres parties des Antilles. Outre qu'ils furent à l'origine de l'arrivée des missionnaires chrétiens d'Europe, dont on connaît l'action modernisatrice dans le golfe de Guinée<sup>42</sup>, ces Africains affranchis jouèrent, au départ, le rôle crucial de première génération de la classe moyenne sur le continent. Ayant été soumis, selon la formule d'un auteur, à la « dure école de l'esclavage »<sup>43</sup>, les affranchis revenant de Sierra Leone constituaient une « élite déjà formée », et profondément attachée aux modèles culturels de l'Angleterre victorienne d'alors, cependant que ceux qui rentraient du Brésil étaient des artisans, des commerçants, des mécaniciens, et des « cultivateurs expérimentés ». Certains firent œuvre de pionniers, soit au service des Églises chrétiennes, comme l'évêque Samuel Ajayi Crowther

42. J. F. A. Ajayi, 1969; E. A. Ayandele, 1966.

43. A. B. Aderibigbe, 1959, p. 174.

et le révérend James Johnson (appelé parfois « saint » Johnson) qui s'illustrèrent dans la région du Nigéria, soit, comme beaucoup d'autres plus obscurs, dans l'étude des langues africaines, l'imprimerie, l'édition, la construction ou d'autres activités du même genre.

D'abord établis le long de la côte, dans des villes comme Ouidah, Agoué, Porto-Novo, Badagri et Lagos, ils firent cependant sentir leur influence et leur action très loin, dans les arrière-pays yoruba et aja, et même au-delà. De fait, le véritable point d'attache de la diaspora des « Saros » en pays yoruba fut Abeokuta plutôt que Lagos; et l'influence de l'architecture brésilienne — l'un des principaux témoignages de la présence des Brésiliens à Lagos au XIX<sup>e</sup> siècle — s'était, de notoriété publique, étendue jusqu'à Ijebu Ode, Ibadan et Ilesà. Les « Saros » et les « Amaros » s'établirent à leur gré le long du golfe de Bénin, sans exclusion ou ségrégation: certains « Saros » vivaient et travaillaient à Porto-Novo ou plus à l'ouest<sup>44</sup>, cependant que, dans la colonie de Lagos — en particulier sous l'administration d'Alfred Moloney (plusieurs fois gouverneur entre 1878 et 1890) —, la politique britannique favorisait expressément l'implantation des « Brésiliens ». Néanmoins, la culture et l'histoire furent des facteurs de différenciation entre les deux groupes, en entraînant l'apparition d'aires de concentration effective et d'influence globale bien distinctes. Ainsi, les « Saros » anglophones et en majorité protestants marquèrent davantage de leur présence la région située à l'est de la vallée du Weme, qui, vers la fin du siècle, était devenue une zone d'influence coloniale anglo-saxonne avant de passer sous contrôle britannique.

À l'ouest, les Africains du Brésil, pour la plupart catholiques et lusophones, trouvèrent d'abord un environnement culturel plus accueillant à Porto-Novo et à Ouidah, où les avait précédés une communauté « brésilienne » fondée par des négriers portugais du Brésil, contraints de se replier entièrement sur la côte aja, à la suite des activités déployées plus à l'est par l'escadre anti-esclavagiste britannique. L'arrivée des Français, remplaçant les Portugais dans cette partie du golfe du Bénin, à l'ouest du Weme, avait préservé assez de culture latine pour conférer plus d'attrait à cette région, aux yeux des Noirs du Brésil, qu'aux régions situées plus à l'est, où cette culture était condamnée à disparaître. Aussi est-ce sur le territoire du futur Dahomey français — c'est-à-dire dans la partie occidentale de la région qui nous intéresse — que les Africains du Brésil eurent le plus d'influence. Outre qu'ils apportèrent leur concours aux Français pour les aider à conquérir le Dahomey et à en faire une nouvelle colonie, les « Brésiliens » furent ensuite les plus empressés à profiter pleinement de l'éducation coloniale française, contribuant ainsi, pour une part décisive, à faire du Dahomey le « Quartier latin de l'Afrique-Occidentale française »<sup>45</sup>.

Il ne faut toutefois pas croire que cette dichotomie, au niveau des foyers d'influence entre « Saros » et « Brésiliens », contredise en rien l'idée que la

44. P. Verger, 1976, p. 536-537.

45. D. d'Almeida, 1973, chap. 1 et 2.

région comprise entre le Mono et le Niger s'est développée, dans l'ensemble, comme un tout homogène. La force des sentiments de solidarité, fondés sur des liens de parenté spécifiques et des affinités historiques et culturelles générales, qui unissaient les descendants des da Silva, d'Almeida, Dos Regos, de Souza, Pedro, Martin, Pereira et autres, de Lagos comme de Ouidah, Agoué ou Porto-Novo, doit mettre en garde contre une telle interprétation. De fait, la perpétuation jusqu'à ce jour des liens rattachant les familles des Brésiliens d'Afrique occidentale à leurs bases d'origine au Brésil, dans l'État de Bahia en particulier, illustre de manière éclatante l'unité fondamentale de l'Afrique non seulement dans son histoire, mais encore dans les contacts d'une importance vitale que le continent a maintenus avec la diaspora noire.

## Le delta du Niger et le Cameroun

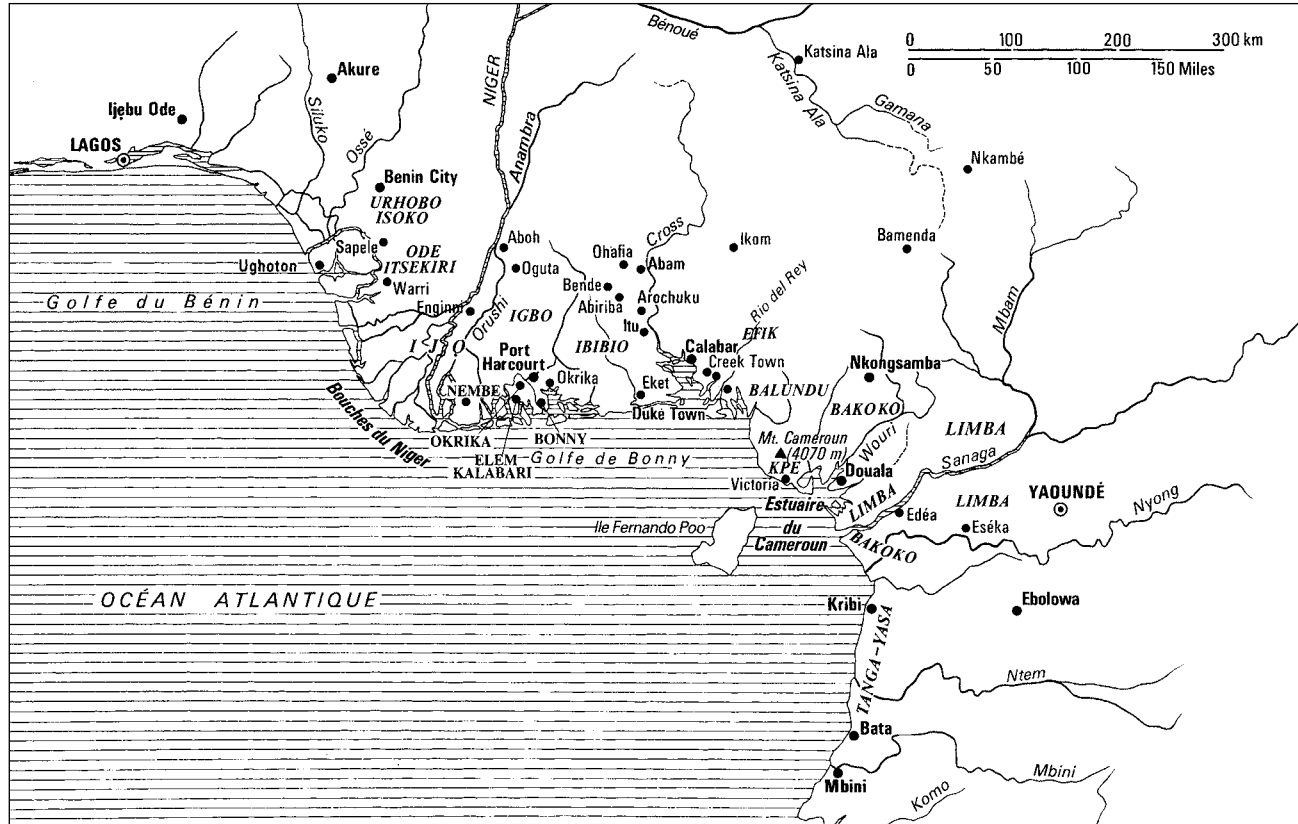
*Ebiegberi J. Alagoa*  
*avec des contributions de Lovett Z. Elango*  
*et de Nicolas Metegue N'Nah*  
*pour le Cameroun et le Congo respectivement*

La présente étude porte sur la zone et la côte du golfe de Bénin et de la baie de Bonny, l'ancien Biafra, qui s'étend de l'estuaire du Bénin à l'ouest au bassin de l'Ogoué à l'est. À l'ouest, la majeure partie de la région côtière, y compris les marigots et les marécages du delta du Niger, est habitée par les Ijò; de vastes zones du delta ont cependant subi ainsi l'influence du petit royaume d'Itsekiri, situé dans sa partie la plus occidentale. C'est dans l'arrière-pays, immédiatement à l'ouest de cette région, qu'était établi le puissant royaume du Bénin, et que vivaient divers groupes qui lui étaient rattachés par des liens politiques ou culturels. L'immense arrière-pays igbo s'étend de part et d'autre de la partie nord du delta du Niger, sur les deux rives du cours inférieur du fleuve. Le pays igbo est beaucoup plus vaste à l'est du fleuve et se prolonge jusqu'au nord du bassin du Cross.

À l'est du delta du Niger coule le Cross, dont l'estuaire, au XIX<sup>e</sup> siècle, était tenu par l'État efik de Calabar. Le reste de la vallée du Cross était et est encore peuplé essentiellement par divers groupes ibibio, et, dans sa partie septentrionale, par une mosaïque de peuples apparentés aux Bantu. La quatrième sous-région comprend la côte du Cameroun et son arrière-pays, à l'est du Cross. La cinquième comprend le bassin de l'Ogoué et les régions avoisinantes de la Guinée équatoriale et du Gabon.

Toutes les populations de la région sont liées entre elles depuis les temps préhistoriques ;elles appartiennent toutes, en effet, à la famille linguistique nigéro-congolaise<sup>1</sup>. Les Igbo et les autres populations de la périphérie du

1. J. H. Greenberg, 1966.



27.1. Le delta du Niger et le Cameroun au XIX<sup>e</sup> siècle (d'après E. J. Alagoa).

delta du Niger étaient rattachés à la sous-famille des Kwa, alors que les populations de la vallée du Cross, et la plupart des populations côtières du Cameroun et de la Guinée équatoriale, étaient des Bantu. Les Ijò du delta constituaient une sous-famille distincte.

D'anciennes parentés attestées par des similitudes linguistiques, des traditions sur l'origine des peuples et des migrations ont été renforcées, au XIX<sup>e</sup> siècle, par des contacts commerciaux<sup>2</sup>. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les routes commerciales traversaient le delta du Niger d'est en ouest, et s'enfonçaient vers l'intérieur où elles rejoignaient d'autres routes qui se dirigeaient vers le nord. Le Niger, le Cross et les autres grands cours d'eau de la région étaient des artères commerciales qui servaient de trait d'union entre les populations installées sur leurs rives et qui recevaient les marchandises acheminées vers eux par les routes de l'intérieur, telles que celles qui reliaient la vallée du Cross à l'arrière-pays camerounais et à la côte, au sud.

Le commerce européen qui se faisait le long de la côte, puis, peu à peu, en remontant les voies d'eau, utilisait les anciens centres commerciaux du littoral pour réceptionner les marchandises de l'intérieur. La présence européenne sur la côte fut, par conséquent, un nouveau facteur d'unité dans l'histoire de la région, par la similitude des problèmes qu'elle posait et des changements auxquels elle incitait. Ainsi, chacune des populations de la région, face aux influences étrangères et au défi de l'intrusion européenne, a été amenée à modifier ou à adapter ses structures sociales, politiques et culturelles. L'influence européenne s'est fait sentir dans les domaines suivants : la traite des esclaves et les effets de son abolition au XIX<sup>e</sup> siècle ; le passage de la traite des esclaves au commerce des produits locaux, quelquefois appelé « commerce légitime » ; l'arrivée de missionnaires chrétiens dans la région ; et, enfin, le début de l'impérialisme européen et de la conquête coloniale. Il convient, dès lors, d'analyser ces différents aspects de la question à propos de chaque sous-région, afin de dégager une idée générale de l'histoire de la région dans son ensemble au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Le delta du Niger

### L'ouest du delta

Le royaume itsekiri de Warri (Ode Itsekiri) fut, du XV<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup>, le centre commercial et politique le plus important de la partie occidentale du delta du Niger. Les Ijò, établis de part et d'autre des Itsekiri, étaient plus nombreux ; mais ils n'ont pas créé d'entités politiques centralisées suffisamment puissantes pour leur faire réellement concurrence. Dans le proche arrière-pays, les Urhobo et les Isoko étaient, eux aussi, dans une grande mesure organisés en communautés décentralisées,

2. E. J. Alagoa, 1970 ; R. Harris, 1972 ; E. M. Chilver, 1961.



27.2. Un village itsekiri sur la rivière Bénin, dans les années 1890.

[Source : H. Ling Roth, *Great Benin, its custom, art and horrors*, 1903 (illustration originale publiée dans *Globus*, vol. 1, p. XXII), Kings and Sons, Halifax, reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

et fournissaient des esclaves et, ultérieurement, de l'huile de palme et de palmistes aux intermédiaires itsekiri. Cependant, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les voyageurs européens considéraient le royaume itsekiri comme une simple « principauté » du royaume du Bénin. Ceux qui se rendaient dans la partie occidentale du delta du Niger remontaient donc habituellement le Bénin jusqu'au port de Gwato (Ughoton), où ils traitaient avec les agents de l'*oba* du Bénin.

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle environ, l'influence directe du royaume du Bénin sur la partie occidentale du delta du Niger commence à décliner, et les commerçants européens empruntent les ports du delta situés sur les estuaires du Bénin, de l'Escravos et du Forcados. Vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs chefs itsekiri quittent Warri (Ode Itsekiri) pour établir des comptoirs sur l'estuaire du Bénin et très vite, le port béninois de Gwato (Ughoton) cesse d'être un centre du commerce extérieur. Ainsi, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les Itsekiri deviennent les véritables maîtres du commerce dans le delta occidental, et ce sont eux qui approvisionnent le royaume du Bénin en marchandises européennes<sup>3</sup>. Le Bénin, qui essayait de maintenir sa domination sur le royaume itsekiri, exigeait de l'*olu* de Warri le paiement d'un tribut, consistant en articles de traite, sous peine de fermeture des routes commerciales de l'arrière-pays. Olu Akengbuwa put cependant tenir tête à l'*oba* du Bénin, allant même jusqu'à donner asile à un chef

3. P. C. Llyod, 1963; O. Ikime, 1968; A. F. C. Ryder, 1961.



27.3. *Nana Olomu d'Itsékiri.*

[Source: O. Ikime, *Merchant prince of the Niger delta: the rise and fall of Nana Olomu, last governor of the Benin river*, 1968, Heinemann, Londres.]



béninois dissident. Mais à la mort d'Akengbuwa, en 1848, ses sujets crurent qu'il avait été victime de la malédiction de l'*oba*, malédiction à laquelle on attribua aussi le fait que les Itsekiri restèrent privés de chef entre 1848 et 1936.

Olu Akengbuwa avait placé des agents, les « gouverneurs du fleuve », à l'estuaire du Bénin, pour recouvrer les impôts auprès des commerçants européens et fixer le prix des denrées. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les « gouverneurs du fleuve » étaient en fait les chefs les plus élevés dans la hiérarchie, comme l'*iyatsere* [capitaine de guerre] et l'*uwangue* [porte-parole du chef et gardien des insignes royaux]. Mais, dans les années 1840, Akengbuwa confia ces postes à ses fils. En conséquence, après 1848, la procédure de nomination à cette charge devint imprécise, et les consuls et commerçants britanniques intervinrent dans de nombreux conflits. C'est ainsi qu'ils installèrent Diare en 1851, et déposèrent Tsanomi, son successeur, en 1879, parce qu'il avait essayé de forcer les commerçants britanniques à payer un juste prix pour l'huile de palme. Nana Olomu, le dernier et le plus célèbre des « gouverneurs du fleuve » Bénin (1884-1894), dut livrer une guerre sanglante aux fusiliers marins anglais, avant d'être capturé puis exilé à Calabar, en 1894, victime, parmi d'autres, de la conquête du Nigéria par l'Empire britannique.

Les Ijò de l'ouest du delta contrôlaient la plupart des voies navigables. Ne pouvant entrer directement en contact avec les commerçants européens, ils avaient recours à la piraterie, et harcelaient les navires des Européens et des Itsekiri. Cependant, certaines communautés ijò continuaient d'entretenir, à l'échelon local, des relations commerciales avec les Itsekiri et avec les autres groupes. Les Itsekiri fournissaient de la poterie à des communautés ijò, comme les Gbaramatu et les Bassan, et vendaient en outre du sel aux commerçants venus de l'est du delta, qui remontaient ensuite le Niger. Les Ijò d'Egbema et d'Olodiama, qui vivaient dans la région forestière de ce cours supérieur du Bénin, fabriquaient également des pirogues et ramassaient, dans les régions de lagune, du bois à teinture qu'ils allaient vendre à l'ouest, en pays Ijèbu, et même jusqu'à Lagos (Eko). En échange, les Ijèbu leur fournissaient du tissu de fabrication locale. D'autres Ijò échangeaient aussi du poisson sec et du sel, produits préparés également par les Itsekiri, avec les Urhobo, les Isoko et les Igbo, qui vivaient à la périphérie du delta et sur le cours inférieur du Niger.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ouest du delta n'a pas joué un rôle aussi important que l'est dans l'exportation des esclaves, de l'huile de palme et des palmistes. Ainsi, dans les années 1840, seules deux firmes anglaises commerçaient dans les ports de Bobi et Jakpa; trois autres vinrent s'y ajouter au cours de la décennie suivante. John Beecroft, premier consul de Grande-Bretagne pour le golfe du Bénin et la baie de Bonny en 1849, s'installa à Fernando Poo, près du littoral camerounais et de la partie orientale du delta oriental du Niger. Ce n'est qu'en 1891 qu'un vice-consul fut envoyé à Sapele, dans le delta occidental, pour surveiller la colonisation de cette région de l'arrière-pays nigérian. À cette époque, la ruée sur les territoires africains avait déjà

commencé, et Nana Olomu avait dû se battre pour essayer de l'arrêter. Les missionnaires suivirent le mouvement dans le delta occidental du Niger.

### L'est du delta

Les groupes ijò de l'est du delta créèrent des institutions étatiques autour d'un certain nombre de villes ou agglomérations, comme Nembe, Bonny, Elem Kalabari et Okrika<sup>4</sup>. Ces États, ou, pour reprendre la terminologie de K. O. Dike<sup>5</sup>, ces « cités-États », avaient fondé leurs institutions originales à partir d'une base commune, celle des communautés ijò à structures politiques décentralisées de l'ouest et du centre du delta, pour répondre aux conditions écologiques des marais à mangrove de l'est du delta, aux nécessités du commerce avec des contrées éloignées de l'arrière-pays igbo (échange de poisson et de sel contre des ignames, des esclaves et d'autres produits) et du commerce du sel, des objets de poterie, des produits du manioc et des pirogues avec la partie occidentale du delta.

Dans ces États, le commerce lointain et la traite atlantique des esclaves étaient entre les mains des dirigeants politiques, à savoir les rois ou *amanyanabo*, et les « chefs de maison » (chefs des *wari*, unités politiques à caractère familial qui constituaient les cités). Les critères officiels d'avancement dans ce système des maisons facilitaient le recrutement de nouveaux membres, esclaves ou réfugiés.

Il importe de connaître cette situation des États de l'est du delta avant le XIX<sup>e</sup> siècle si l'on veut bien comprendre les répercussions qu'ont eues sur eux l'influence et l'intervention européennes qui n'ont cessé de croître au siècle suivant. Ce sont les différences entre les situations initiales qui ont déterminé les différences entre les effets d'influences extérieures similaires qui se sont exercées sur les États du delta, et sur Calabar et la région côtière du Cameroun.

L'abolition de la traite des esclaves par la Grande-Bretagne, en 1807, fut un important facteur de changement. Les efforts des Anglais pour mettre un terme au commerce des esclaves avaient amené des commerçants, des consuls et des officiers de marine britanniques à entreprendre des activités nouvelles et, ce faisant, à nouer un nouveau type de relations avec les États du delta. Tout d'abord, ces efforts entraînèrent un renforcement de la présence anglaise dans la baie de Bonny. C'est ainsi qu'en 1827, par exemple, une escadre fut stationnée à Fernando Poo, et qu'en 1849 fut nommé le premier consul britannique, John Beecroft, pour tous les territoires du golfe du Bénin et de la baie de Bonny. En outre, le « Tribunal des commissions mixtes » fut constitué à Freetown (Sierra Leone), pour juger les capitaines des navires négriers capturés et libérer les esclaves. Pour les États du delta, ces faits nouveaux impliquaient la démonstration de la puissance britannique sur leurs eaux, et inauguraient l'ère de la « diplomatie de la canonnière » : les consuls britanniques se servaient de la puissance navale pour négocier des

4. R. Horton, 1969; E. J. Alagoa, 1971a.

5. K. O. Dike, 1956.

conditions avantageuses pour leurs compatriotes commerçants, missionnaires et explorateurs. En fait, les consuls ont continué, en l'intensifiant, surtout après 1850, une politique lancée dans les années 1830 par Edward Nicolls, gouverneur de Fernando Poo, qui consistait à signer des traités avec les chefs locaux<sup>6</sup>. Ces traités stipulaient que les chefs devaient mettre un terme à la traite des esclaves et lui substituer le « commerce légitime » (c'est-à-dire le commerce de denrées autres que les esclaves), énonçaient des règlements pour la conduite du commerce légitime et précisaient les tarifs douaniers (*comey*) que les commerçants devaient payer, ainsi que les subsides que le gouvernement britannique devait verser aux dirigeants locaux qui avaient renoncé à la traite des esclaves.

Tous ces aspects de l'activité britannique sur la côte témoignaient de l'érosion graduelle du pouvoir des dirigeants locaux, érosion particulièrement manifeste quand les consuls et les officiers de marine aidaient les commerçants anglais à créer leur propre système judiciaire, qui se superposait aux lois locales, en instituant les « Courts of Equity », tribunaux composés essentiellement de commerçants britanniques, et auxquels participaient quelques chefs locaux. Naturellement, ces tribunaux étaient placés sous l'autorité des Anglais et non des chefs locaux.

Aux consuls et officiers de marine britanniques, installés sur la côte s'ajoutaient les commerçants et les missionnaires britanniques qui essayaient de pénétrer à l'intérieur du pays, par exemple, en patronnant des voyages d'exploration. Les efforts déployés par les Anglais, pendant plusieurs décennies, pour découvrir le cours et la source du Niger furent couronnés de succès, en 1830, lorsque Richard et John Lander se rendirent d'Aboh à Nembe (Brass) sur l'invitation du roi Boy Amain. Lorsqu'ils purent établir que les nombreux estuaires du delta étaient des voies d'accès au grand fleuve Niger, les Anglais redoublèrent d'intérêt pour une région qui leur ouvrait la route du riche arrière-pays du Nigéria et de l'Afrique occidentale. Pendant les années 1830 et jusqu'à la fin des années 1850, des commerçants britanniques comme McGregor Laird, des hommes guidés par un idéal humanitaire et des missionnaires essayèrent de remonter le delta vers l'intérieur du pays.

Dans la zone orientale du delta, sous la conduite de l'évêque Ajayi Crowther, ancien esclave nigérian, la Church Missionary Society créa des missions à Bonny en 1864, à Twon-Brass, dans le royaume nembe, en 1868, à Elem Kalabari (appelé New Calabar dans les documents) en 1874, et à Okrika en 1880. À Bonny, comme à Nembe, les autorités locales invitaient les missionnaires pour un certain nombre de raisons. Certains voulaient qu'ils ouvrent des écoles où leurs enfants pourraient apprendre à lire, écrire et parler l'anglais pour faciliter leurs relations commerciales avec les firmes britanniques. Ils croyaient, en autorisant l'installation des missionnaires, améliorer leurs relations avec le gouvernement britannique, représenté par les consuls et les officiers de marine, et affermir ainsi leur

6. G. I. Jones, 1963, p. 221-242; E. J. Alagoa et A. Fombo, 1972, p. 90-121.

position dans leurs luttes intestines pour le pouvoir avec les pays voisins. Ces mêmes raisons ont quelquefois commencé à rejeter les missionnaires dans d'autres parties de la zone orientale du delta. C'est ainsi que, après l'installation de la Church Missionary Society à Bonny, Jaja d'Opobo, qui s'était séparé de Bonny en 1869 pour former son propre État, Opobo, ne voulut pas entendre parler de la mission. La création de missions chrétiennes se heurtait cependant à des intérêts puissants, dans chaque État du delta, et, au XIX<sup>e</sup> siècle, le christianisme fut un facteur d'agitation sociale. Selon le professeur Dike, le christianisme aurait transformé les esclaves en révolutionnaires qui ont été à l'origine de soulèvements dans ces États; mais des travaux récents ont montré qu'il faut attribuer à d'autres causes sociales et politiques les problèmes que les États du delta ont connus au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Les problèmes sociaux des États du delta peuvent s'expliquer par les difficultés que représentaient, pour les groupes dirigeants, le passage d'une économie fondée sur la traite des esclaves à une économie fondée sur l'huile de palme et les palmistes. Ces groupes, qui pratiquaient la traite de longue date, n'étaient pas conscients de la force des éléments extérieurs qui sous-tendaient le mouvement abolitionniste, et ne pouvaient pas se consacrer entièrement à un commerce nouveau et difficile. Cette réorientation supposait un changement d'habitudes et de méthodes commerciales anciennes, et des relations d'affaires avec de nouveaux commerçants blancs. Sur le plan intérieur, d'autre part, il était relativement difficile de traiter l'huile de palme, et de casser les noix de palme pour en extraire le palmiste. Les commerçants du delta devaient pénétrer plus avant dans l'intérieur du pays, pour atteindre les zones de production, et utiliser des pirogues et une main-d'œuvre plus nombreuse. Cette situation pouvait entraîner la faillite de dirigeants depuis longtemps au pouvoir, et la montée de nouveaux chefs entreprenants. Elle eut trois grandes conséquences: premièrement, les exigences du nouveau commerce entraînèrent une recrudescence de la traite des esclaves à l'intérieur du pays pour la satisfaction des besoins en main-d'œuvre dans les États du delta, deuxièmement, l'essor de nouvelles maisons et de nouveaux chefs perturba l'équilibre politique interne (voir « Les révoltes d'esclaves » de Dike) et, troisièmement, la lutte pour les marchés de l'arrière-pays fut à l'origine de plusieurs guerres entre les États du delta.

L'introduction d'esclaves dans les communautés du delta avait commencé bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, et chaque État avait déjà mis au point des modalités d'intégration des nouvelles recrues dans la société. Le nombre des esclaves à intégrer s'est accru au XIX<sup>e</sup> siècle, mais, dans la plupart des États, leur acculturation s'est faite selon des méthodes nouvelles et radicales. Dans presque tous les États du delta, on rasait rituellement le crâne du nouvel esclave comme celui d'un nouveau-né pour symboliser sa

7. K. O. Dike, 1956, notamment chapitre V, p. 153-165; E. J. Alagoa, 1971*b*; G. I. Jones, 1963, p. 121-132, 150-161.



27.4. *Le roi Jaja d'Opobo.*

[*Illustration*: Nigerian Information Service Centre, ambassade du Nigéria, Paris.]

nouvelle naissance dans la communauté. Dès lors, il devenait l'enfant d'un des anciens de la famille du chef qui l'avait acheté. L'esclave acquérait ainsi tous les droits d'un membre d'une unité familiale et pouvait, selon ses capacités, grimper dans la hiérarchie du groupe, et même en devenir le chef.

L'appartenance à des sociétés secrètes *ekine* ou *sekiapu* entraînait une acculturation rapide des esclaves sur les plans du folklore et de la langue. Dans certains États, comme Elem Kalabari, les membres d'une milice, les *Koronogbo*, terrorisaient ceux qui n'adoptaient pas complètement ou rapidement leur culture. Dans ces conditions, les esclaves n'avaient pas d'identité sociale propre et ne constituaient pas un groupe suffisamment distinct ni suffisamment victime de mesures discriminatoires pour être amenés à se révolter, ou être capables de le faire.

Cependant, le recrutement d'une main-d'œuvre servile pour le commerce de l'huile de palme gonfla le nombre de personnes dépendant de chefs secondaires, qui finirent par se séparer de leur groupe familial. L'agrandissement de certaines familles par la formation de nouvelles branches se faisait quelquefois aux dépens de familles plus anciennes, que certains de leurs membres quittaient pour d'autres plus prospères, pour des raisons d'endettement ou autres. Cette concurrence pour le commerce et la main-d'œuvre entraîna rapidement une perturbation de l'équilibre des richesses

et du pouvoir politique à l'échelon local. Même dans les familles anciennes, le pouvoir changea de mains. C'est ainsi que, au cours de la période cruciale 1860-1870, Jaja et Oko Jumbo, tous deux descendants d'esclaves, prirent la tête des deux factions royales d'Anna Pepple et de Manilla Pepple, au royaume de Bonny. La lutte pour le pouvoir dans l'État de Bonny, au cours des années 1860, aboutit à la création, en 1869, du nouvel État d'Opobo, dont Jaja fut l'*amanyanabo*, ou le roi. Il convient de noter que le monarque régnant de Bonny, George Pepple (1866-1888), fut incapable de mettre un terme à la lutte des factions.

Elem Kalabari connut, en 1882-1884, une crise semblable à celle de Bonny. Deux factions, l'une et l'autre d'ascendance royale, luttaient pour le pouvoir. La faction d'Amakari l'emporta, et celle de Barboy ou de Will Braide fut obligée d'aller s'installer dans la nouvelle ville de Bakana. Cependant, même le groupe victorieux dut quitter Elem Kalabari, dangereusement proche de l'État rival de Bonny. Deux nouvelles villes furent fondées à la suite de l'éclatement d'Elem Kalabari: Buguma, où résidait Amakiri, le chef supérieur de Kalabari, et Abonnema, toutes deux plus proches des marches de l'arrière-pays.

Dans les deux autres États de l'est du delta, Nembe et Okrika, le système politique ne subit aucune perturbation importante. La seule crise intérieure jamais enregistrée dans l'État de Nembe, au XIX<sup>e</sup> siècle, survint lors des funérailles du roi Oekiya, en 1879, où les chrétiens et les adeptes de la religion traditionnelle se disputèrent le droit de pratiquer les rites funèbres sur la dépouille mortelle du défunt. L'accord se fit sur un compromis, et chaque groupe pratiqua ses rites indépendamment de l'autre. Les esclaves et les hommes libres ne constituaient pas des factions distinctes. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que Nembe et Okrika avaient connu de grandes crises politiques, avec l'accession au pouvoir de nouvelles dynasties, celle des Mingi au Nembe et celle des Ado dans l'Okrika. Ces dynasties étaient encore au pouvoir au XIX<sup>e</sup> siècle, et aucune opposition puissante ne s'était constituée. Il convient de noter que le commerce de ces deux États avec l'étranger n'atteignait pas le niveau de celui des États de Bonny et d'Elem Kalabari.

Le royaume d'Elem Kalabari semblait être le pivot de l'équilibre du pouvoir dans l'est du delta. Au milieu et vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il lutta contre Nembe à l'ouest, contre Bonny au sud-est, et contre Okrika à l'est. Ces autres États formaient de temps à autre des alliances, bien qu'Okrika ait supporté difficilement sa situation d'apparente dépendance à l'égard du royaume de Bonny, dont elle utilisait le port pour exporter ses denrées. Le royaume d'Elem Kalabari eut cependant un allié, tout au moins contre l'État de Bonny, après l'installation de Jaja à Opobo, en 1869. Jusqu'à la fin du siècle, Opobo essaya de tenir Bonny loin de ses marchés traditionnels de la vallée de l'Imo. Il devenait donc d'autant plus urgent pour Bonny de chercher d'autres marchés en aval du New Calabar, dans la région d'Obiatuso que l'État d'Elem Kalabari revendiquait, et dans le territoire des Kalabari jusqu'au bas Niger, au nord du pays nembe. Les Kalabari, eux aussi, remon-

tèrent les fleuves Engenni et Orashi dans des territoires précédemment soumis à l'autorité de Nembe.

Les consuls anglais de la côte essayèrent de profiter de ces guerres entre États pour ouvrir la route de l'arrière-pays à leurs compatriotes commerçants et missionnaires. Ils s'arrangeaient pour servir de médiateurs entre les États concernés lors de la conclusion de traités de paix. C'est ainsi que, par leur entremise, des traités furent signés entre les États de Bonny et d'Elem Kalabari en 1871, entre Opobo et Bonny en 1873, Bonny et Elem Kalabari en 1879, Elem Kalabari et Okrika en 1871, et Nembe et Elem Kalabari en 1871. Les guerres que se livraient les États n'ébranlaient pas leur résolution d'empêcher les commerçants européens d'empiéter sur leur zone commerciale ou de porter atteinte à leur souveraineté. Dès 1854, les Anglais entrèrent en conflit avec William Pepple, roi de Bonny, qu'ils durent exiler à Fernando Poo, à Ascension, en Sierra Leone et à Londres. La lutte des factions leur avait servi de prétexte. En 1887, ils ne pouvaient plus l'invoquer lorsqu'ils causèrent la chute de Jaja, roi d'Opobo, qui s'opposait à l'installation des commerçants britanniques dans la vallée de l'Imo. Les dirigeants de Nembe (Brass), royaume situé sur le Nun, bras principal du Niger, étaient mêlés aux querelles opposant les explorateurs et les commerçants anglais aux populations locales depuis les années 1830, lorsqu'on avait tiré sur des citoyens britanniques, et que certains avaient été tués. Mais c'est en 1895 que se produisit la dernière épreuve de force, lorsque les Nembe attaquèrent et détruisirent le principal dépôt de la Royal Niger Company à Akassa, pour protester contre les tentatives faites par la compagnie en vue de monopoliser le commerce entre Akassa (dans le delta) et Lokoja (au confluent du Niger et de la Bénoué). En 1898, le roi d'Okrika, Ibanichuka fut capturé par le consul britannique pour avoir refusé de se plier aux ordres de l'administration du nouveau protectorat du Nigéria du Sud. Le roi de Nembe, Koko, réussit à échapper à la captivité en se cachant dans de lointains villages de son royaume.

Ainsi, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pouvoir était passé aux mains des Britanniques dans la partie orientale du delta du Niger, et, pendant les vingt ou trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle, ces États ne purent pas couronner de nouveaux rois; mais la perte de leur souveraineté n'entraîna pas leur disparition définitive, ni celle de leurs valeurs et structures culturelles et sociales fondamentales.

### L'arrière-pays igbo

Le pays igbo semble s'être longtemps caractérisé par une population relativement dense et par son organisation en petites unités politiques. Ces caractéristiques en faisaient un pays particulièrement vulnérable aux effets destructeurs de la traite des esclaves, dans la mesure où il n'existait pas d'États suffisamment puissants pour protéger leurs ressortissants. De fait, les diverses communautés igbo semblent s'être livrées à des guerres entre groupes, à des incursions, et à des enlèvements d'hommes qu'ils vendaient ensuite aux États du delta et aux Efik de Calabar, qui servaient

d'intermédiaires. En d'autres termes, bien que le pays igbo ait fourni la plupart des esclaves vendus dans les ports de Bonny, d'Elem Kalabari, dans le delta du Niger, et à Calabar, sur l'estuaire du Cross, les Igbo ne sont pas entrés en contact direct avec les Européens avant les dernières années du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Quand il y a eu contact, ce fut le long des voies navigables comme le Niger, l'Imo et le Cross. Ainsi, les centres commerciaux situés sur ces fleuves, où se rencontraient les intermédiaires de la côte et les commerçants de l'arrière-pays, devinrent mieux connus que le reste du pays. Les Aro, qui contrôlaient les routes commerciales de l'intérieur ainsi que certains marchés où les intermédiaires achetaient des esclaves et, plus tard, de l'huile de palme et des palmistes, devinrent célèbres pour leur aptitude au commerce et les oracles qu'ils rendaient. De même, les villes ndoki d'Akwete et d'Ohombele, sur l'Imo, servaient de centres commerciaux pour les États de Bonny et d'Opobo. Sur le Niger, les États d'Aboh, d'Osomari, d'Oguta, d'Asaba et d'Onitsha se transformèrent en centres de commerce et, partant, en foyers d'influence étrangère et de contacts avec l'extérieur.

Le commerce transatlantique des esclaves, bien qu'il ait été officiellement aboli par les Anglais en 1807, a persisté sur la côte jusqu'aux environs de 1850. Pendant la seconde moitié du siècle, la traite intérieure chez les peuples de la côte s'est développée en raison des exigences du commerce de l'huile de palme. Les demandes similaires de main-d'œuvre pour l'exploitation de l'huile de palme et des palmistes, l'agriculture et les services rituels encouragèrent la persistance de la traite des esclaves dans le pays igbo<sup>8</sup>. La traite et l'esclavage doivent, par conséquent, être considérés comme un important facteur de changement en pays igbo pendant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le commerce des esclaves avait un caractère éminemment perturbateur à divers égards. Premièrement, la manière dont on se procurait les esclaves tendait à détruire les structures sociales et politiques. Les hors-la-loi et les délinquants étaient réduits en esclavage. Quelques individus étaient vendus pendant les périodes de famine, ou pour acquitter une dette. Mais il semble que la majorité des esclaves étaient capturés au cours d'enlèvements, de razzias et de guerres. On sait aussi que le prêtre des Aro vendait les personnes qu'il jugeait coupables. Mais le réseau commercial des Aro, qui s'étendait à la majeure partie du pays igbo, se procurait la plupart de ses esclaves au cours de raids effectués par ses alliés mercenaires, les Abam, les Ohaffia, les Abiriba et les Edda. On voit donc que la grande influence exercée par les Aro sur le pays igbo par l'intermédiaire de leur oracle n'a pas eu d'effet unificateur<sup>9</sup>. L'influence des Aro se distingue, par conséquent, par l'élément de violence inhérent à la traite des esclaves, de l'influence religieuse qu'avaient eue précédemment les Nri sur de vastes régions du pays igbo.

8. W. R. G. Horton, 1954; E. Isichei, 1973.

9. S. Ottenberg, 1958; F. I. Ekejiuba, 1972.



De même, dans le domaine économique, les activités agricoles normales ont dû être considérablement perturbées. De plus, comme c'était le cas entre les intermédiaires de la côte et les Européens, ce que les Igbo obtenaient en échange des esclaves qui leur étaient pris n'avait pas de commune mesure avec tout ce qu'ils perdaient du fait de la traite. Les esclaves étaient troqués contre du sel, du poisson, des liqueurs, des armes à feu, des chapeaux, des colliers et des barres de fer, de cuivre et d'airain. Les barres de métal étaient transformées en objets d'étain, cloches rituelles, épées d'apparat, anneaux de chevilles et autres ornements. Cependant, ces approvisionnements se substituaient aux industries locales, et les forgerons akwa tournèrent le dos aux sources locales de métal. De même, l'importation de sel et de tissu mit fin à des industries locales.

Les premiers récits directs sur l'arrière-pays igbo furent rapportés en Europe par Richard et John Lander en 1830, lorsqu'ils passèrent par Onitsha, Asaba et Aboh pour se rendre dans le delta du Niger. Ils furent suivis par d'autres explorateurs, commerçants et missionnaires anglais, en 1841 et en 1854. En 1856, MacGregor Laird créa le premier comptoir à Onitsha, et, en 1879, la United African Company fut constituée à la suite de la fusion de nombreuses firmes britanniques rivales qui tentaient de s'installer le long du Niger. En 1886, une charte royale faisant d'elle la Royal Niger Company lui conféra des pouvoirs administratifs. Elle établit l'un de ses principaux dépôts en territoire igbo à Asaba, et lui adjoignit un poste de police et un comptoir commercial. L'activité des missions auprès des Igbo du Niger avait commencé dès 1856 à Onitsha, sous la conduite de l'évêque Ajayi Crowther et d'autres esclaves libérés venant de la Sierra Leone, dont certains étaient d'origine igbo et membres de la Church Missionary Society. Cependant, la Société des missions africaines (SMA), venue de Lyon, établit des missions catholiques rivales sur la rive occidentale du Niger, à partir des environs de 1880, d'abord à Asaba, puis à Isele-Uku et Ibusa.

Ce sont des commerçants et des missionnaires qui ont pénétré les premiers en pays igbo, en suivant le cours du Niger. Et nous savons qu'ils se heurtèrent à la résistance de la population<sup>10</sup>. Chez les Igbo occidentaux, la résistance prit la forme de révoltes organisées par les sociétés secrètes *ekumeku*, entre 1898 et 1911. Dans un premier temps, la Royal Niger Company et, après 1900, le gouvernement du protectorat britannique réprimèrent durement et brutalement toute manifestation de résistance. L'effort le plus spectaculaire des Anglais fut, en 1900, l'expédition contre les Aro, qui occupa 15 500 km<sup>2</sup> de territoire igbo, et à laquelle participèrent quatre unités venant d'Unwana, Itu, Akwete et Oguta, convergeant vers Bende et Arochukwu. Ainsi, le pays igbo fut officiellement conquis au cours d'une opération peu glorieuse, puisque le système des Aro, attaqué militairement par les Britanniques, n'était finalement qu'un groupe de prêtres et de commerçants travaillant en collaboration. Les forces britanniques ne rencontrèrent aucune

10. F. K. Ekechi, 1972; P. A. Igbafe, 1971.

résistance armée. Le défi lancé par les Aro à l'autorité britannique avait été indirect, c'est-à-dire commercial et idéologique.

Toutes les études actuelles sur la conquête du pays igbo par les Anglais, qui ont défait le système des Aro fondé sur l'oracle et vaincu l'opposition de la société secrète *ekumeku* dans l'arrière-pays asaba, laissent entendre que, par la suite, la société igbo s'ouvrit largement aux influences étrangères. La conversion au christianisme, par exemple, serait devenue « massive » et « spectaculaire ». Selon F. K. Ekechi, « le mouvement de masse le plus déconcertant de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle a été attribué en partie aux tentatives faites par les Igbo pour tourner certains aspects de la domination britannique »; alors que, pour Simon Ottenberg, les Igbo auraient été particulièrement réceptifs au changement en raison de leurs structures sociales, de leur mentalité et de leur histoire<sup>11</sup>. Cependant, rien ne prouve que les Igbo ont réellement abandonné leur culture et leur religion traditionnelles pour embrasser le christianisme plus que ne l'ont fait d'autres groupes comparables du Nigéria et du reste de l'Afrique.

## Le bassin du Cross

L'État efik de Calabar, sur l'estuaire du Cross, contrôlait le commerce dans la région qui borde le fleuve. Le long de la côte, sa zone commerciale rejoignait celle de l'État d'Opobo, situé dans le bassin de l'Ibeno et du Qua-Iboe. Cependant, le groupe ethnique le plus important du bassin était celui des Ibibio, d'où venaient la plupart des esclaves exportés à partir de cette zone de la côte. Les produits agricoles, provenant du cours supérieur du Cross et du pays igbo au nord-ouest, atteignaient les marchands efik par l'intermédiaire des Aro, qui tenaient le marché ibibio d'Itu. Cependant, certains des groupes du cours supérieur du Cross, qui essayaient, eux aussi, d'obtenir une part des bénéfices provenant du commerce avec les Efik, interceptaient les marchandises ou faisaient payer des droits. De telle sorte que les Itu, les Umon et les Akunakuna, entre autres, s'opposaient toujours, d'une manière ou d'une autre, aux maisons de commerce de Calabar. Certains des groupes du cours supérieur du Cross entretenaient directement, eux aussi, des relations commerciales avec les populations du nord du Cameroun. Ikom était l'un des centres de commerce avec le Cameroun, ainsi qu'avec les Igbo à l'ouest et avec Calabar au sud.

Bien que l'État de Calabar ait, lui aussi, comme les États du delta, fait le commerce des esclaves, puis de l'huile de palme et des palmistes, il a eu une histoire différente parce que son milieu écologique et sa structure sociale étaient différents. Les deux communautés principales de l'État efik — Duke Town et Creek Town — étaient installées sur la terre ferme, alors que, à l'ouest, leurs voisins vivaient dans les régions marécageuses du delta. Calabar disposait donc d'exploitations agricoles où travaillaient des esclaves,

11. S. Ottenberg, 1959; F. K. Ekechi, 1972, p. XIII.

et qui satisfaisaient certains de leurs besoins, lui fournissant même certains produits d'exportation comme l'huile de palme. Mais la structure sociale de l'État de Calabar ne favorisait pas l'intégration des esclaves dans le système politique. Si les esclaves domestiques vivant dans les villes participaient aussi au commerce extérieur, et pouvaient devenir riches et influents, la société secrète *ekpe* de Calabar leur interdisait l'accès aux grades supérieurs et, par conséquent, au pouvoir de l'État. Cette attitude contrastait avec celle des sociétés *ekine* ou *sekiapu* des États du delta, qui, ouvertes à tous, étaient de véritables agents d'acculturation et d'intégration des esclaves dans la communauté.

Les facteurs extérieurs de changement qu'étaient les commerçants, les consuls et les missionnaires européens, ont exercé une plus grande influence à Calabar. Les commerçants n'ont pas été autorisés d'emblée à créer des comptoirs sur la terre ferme; ils devaient vivre sur des pontons, navires couverts d'un toit et mouillés en permanence sur le fleuve, où ils installèrent leurs logements et leurs bureaux. Ils essayaient d'exercer une certaine influence en faisant crédit aux marchands efik, et recouraient parfois à des sanctions économiques en cessant collectivement tout commerce avec un négociant efik qui avait manqué à ses obligations. Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les Efik commencèrent à se quereller entre eux, les commerçants intervinrent comme arbitres et faiseurs de rois.

Les missionnaires de l'Église d'Ecosse, installés à Calabar en 1846, formaient une petite colonie autonome, établie à Duke Town et à Creek Town, et composée de cinq ou six missionnaires blancs, d'instituteurs, de domestiques et de convertis. La mission servait d'asile aux réfugiés. Mais les missionnaires observaient aussi la vie locale, adressaient des rapports au consul de Grande-Bretagne, et essayaient d'exercer une influence morale, ou d'intervenir par d'autres moyens.

L'estuaire du Cross étant très accessible à l'escadre préventive britannique, stationnée à Fernando Poo, il fut relativement facile de mettre un terme à la traite des esclaves à Calabar. Un traité d'abolition fut signé, en 1842, en vertu duquel les autorités de Calabar devaient recevoir une subvention annuelle. À partir de 1842, l'influence britannique à Calabar s'accrut graduellement jusqu'à la création d'un protectorat en 1891<sup>12</sup>.

### L'*obong* de Calabar

Une des raisons de l'intervention britannique à Calabar était la position difficile de son roi, l'*obong*, due à la relative nouveauté de l'institution de la royauté. Des voyageurs qui ont parcouru le delta du Niger et suivi le cours du Cross, au XVIII<sup>e</sup> siècle, parlent d'un roi unique pour les pays du delta, mais de « rois » (au pluriel) quand il s'agit de Calabar. Certains de ces dirigeants étaient peut-être des chefs de lignage ou des nobles *ekpe*. La position de l'*obong* (ou roi) ne commença à s'affirmer qu'à partir du début

12. D. Forde (dir. publ.), 1956; K. K. Nair, 1972; A. J. H. Latham, 1973.

du XIX<sup>e</sup> siècle. Duke Ephraïm (Efiom) (vers 1800-1834) devint le premier chef supérieur de Duke Town, et le chef le plus puissant des rives du Cross. Eyo Honesty I<sup>er</sup> de Creek Town (qui mourut en 1820) occupait un rang similaire à Creek Town. En raison de leurs immenses richesses acquises grâce au commerce extérieur, ces deux hommes s'imposèrent à leurs pairs.

La monarchie de Calabar, outre sa nouveauté, était aussi fragile à d'autres égards. En premier lieu, deux rois rivaux étaient en présence, l'un à Duke Town, et l'autre à Creek Town; en second lieu, plusieurs dirigeants politiques membres de la société secrète *ekpe* luttaient pour le pouvoir. Leur rivalité les amena à demander l'arbitrage du consul de Grande-Bretagne, ou de commerçants ou missionnaires britanniques, et, surtout, la charge d'*obong* finit, au XIX<sup>e</sup> siècle, par s'identifier au commerce extérieur. Les attributions et l'autorité traditionnelles de l'*obong* étaient limitées; toute son activité se bornait au commerce avec l'étranger. Il recouvrait les redevances ou *comey* auprès des commerçants étrangers, octroyait des droits de mouillage et de commerce aux subrécargues, et déclenchait les procédures judiciaires traditionnelles, si la demande lui en était faite. Le pouvoir de faire les lois et de veiller à leur application appartenait aux chefs de la société secrète *ekpe*. La principale fonction de l'*obong*, au XIX<sup>e</sup> siècle, était donc de servir d'intermédiaire entre les communautés locales et les Blancs, d'où l'intérêt que ces derniers portaient à sa nomination.

Les pouvoirs relatifs des rois de Duke Town et de Creek Town varièrent au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Duke Ephraïm de Duke Town (1800-1854) était non seulement le chef le plus riche de la région, mais encore il portait le titre d'*eyamba*, titre le plus élevé dans la hiérarchie de la société *ekpe*. C'est à lui que revenait la plus grande partie du *comey*, dont il partageait le reste entre les autres chefs. Après la mort de Duke Ephraïm, Eyo Honesty II de Creek Town (1836-1858) devint le commerçant le plus influent. En 1852, il percevait déjà les deux tiers du *comey*, alors que le roi de Duke Town n'en percevait que le tiers. Malgré la richesse et l'activité des rois de Creek Town, ceux de Duke Town ont généralement réussi à conserver le titre *eyamba* de la société *ekpe*, leur laissant le second titre, celui d'*obunko*.

Les conflits de succession à Duke Town et Creek Town étaient une grave source de difficultés pour le système politique de la région. Le lignage des Eyo parvint très tôt à asseoir son autorité à Creek Town et à la conserver jusqu'à la fin du siècle. Le lignage rival des Akabom émigra, et fonda Cobham Town. La situation était différente à Duke Town. Lorsque Duke Ephraïm mourut en 1834, il eut pour successeur Eyamba V, c'est-à-dire le cinquième *eyamba* de la société *ekpe*, et non son fils ou un membre de son lignage. Après la mort d'Eyamba V, en 1847, les familles de l'*eyamba* et de Duke Ephraïm se disputèrent le pouvoir. Les Anglais installèrent un troisième candidat, Archibong I<sup>er</sup>. À la mort de ce dernier, en 1852, les commerçants et le consul reconnurent Ephraïm Duke, provoquant un conflit entre les lignages de Duke d'Eyamba et d'Archibong. Les uns et les autres s'accusaient mutuellement

de sorcellerie et avaient recours à des ordalies, utilisant pour cela un poison à base de grain d'*esera*<sup>13</sup>.

### La société *ekpe* et les Bloodmen

La société *ekpe* de Calabar se rattachait à un culte du léopard, pratiqué par de nombreux groupes forestiers de la vallée du Cross et de certaines régions du Cameroun. Ce culte prenait la forme d'une danse masquée à laquelle participaient des jeunes gens vêtus d'une cagoule en raphia, les femmes et les personnes étrangères à la société restant enfermées chez elles. Mais le rôle essentiel des membres était d'examiner des questions sociales au cours de réunions hebdomadaires.

La société *ekpe*, qui, dans les villages de l'arrière-pays, comprenait tous les anciens, devint, dans la vaste société commerçante de Calabar, une organisation secrète et fermée. De plus, elle se hiérarchisa de plus en plus, et ses grades, au nombre de cinq en 1828, passèrent à dix en 1840 et à onze en 1858. À l'origine, les esclaves étaient exclus de la société, mais les esclaves de la troisième génération nés dans les familles de ses membres finirent par être admis aux grades inférieurs. Toutefois, comme il fallait payer une estimation pour accéder à un grade, les hommes libres et fortunés de la noblesse monopolisaient les grades supérieurs, les deux plus élevés étant réservés aux chefs politiques de Duke Town et de Creek Town.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la société *ekpe* détenait le pouvoir législatif et exécutif à Calabar, et c'est à ce titre que les Européens l'ont utilisée. Ainsi, en 1850, des missionnaires, des subrécargues et le consul exercèrent des pressions sur les autorités de Calabar, pour qu'elles promulguent une loi de la société *ekpe*, prohibant les sacrifices humains à la mort des chefs. La société *ekpe* peut être considérée comme un atout intéressant dans le système politique de Calabar, dans la mesure où elle regroupait tous les hommes libres, riches et influents au sein d'une même organisation. Mais, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, son ostracisme à l'égard des pauvres et de la nombreuse population d'origine servile provoqua des troubles sociaux, les « révoltes d'esclaves », mentionnées par Dike.

L'association des Bloodmen, qui regroupait des esclaves de plantations, fut à l'origine un groupe de pression destiné à empêcher les sacrifices d'esclaves à la mort des rois ou des chefs de lignage. Cette organisation, fondée sur le pacte du sang, a pu se constituer à Calabar, en raison de la concentration des esclaves dans les plantations, et des maux dont ils souffraient. Cette association n'a cependant pas déclenché de révolte pour l'émancipation des esclaves, ou même pour la conquête du pouvoir politique détenu par la société *ekpe*. Tout ce qu'elle a pu faire, c'est organiser un rassemblement à Calabar chaque fois qu'un notable était malade ou mourant, et lorsque des esclaves risquaient d'être sacrifiés ou soumis à l'épreuve du poison. Leur agitation aboutit à la promulgation, par la société *ekpe* en 1850-1851, de la

13. A. J. H. Latham, 1972.

loi contre les sacrifices humains; et le roi Archibong I<sup>er</sup> jugea nécessaire de s'assurer leur soutien, dans la lutte des factions pour le titre d'*obong*.

Calabar a donc connu une histoire sociale et politique semblable à celle des États du delta pour les types de pression extérieure à laquelle était exposé le système politique, mais différente par la manière dont les problèmes étaient résolus à l'intérieur. La société *ekpe*, la situation de la monarchie et les Bloodmen sont des phénomènes propres à Calabar.

## Le littoral camerounais et son arrière-pays<sup>14</sup>

La côte du Cameroun, y compris un certain nombre d'îles rocheuses situées au large, se présente généralement sous la forme d'un dédale de marécages, de criques et de bras de mer, auxquels fait immédiatement suite la forêt tropicale humide. Elle est habitée par les trois principaux groupes de Bantu du Nord-Ouest, à savoir les Kpe-Mboko, les Douala-Limba et les Tanga-Yasa<sup>15</sup> divisés en nombreux clans et sous-clans. Ces populations, qui, d'après leurs traditions, auraient des origines communes et des affinités, sont essentiellement composées d'agriculteurs, de pêcheurs et de chasseurs. Elles troquaient le poisson contre des produits agricoles dans les marchés. Elles étaient généralement organisées en villages, mais avaient parfois, à leur tête, des chefs mineurs, notamment les Bubi, les Douala et les Isuwu. Chez les Douala, les Isuwu et d'autres peuples, la société secrète la plus prestigieuse était le *jengu*, fondé sur la vénération des esprits de l'eau<sup>16</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, comme dans le cas des populations du delta du Niger, toutes ces sociétés bantu du Nord-Ouest subirent la pression des missions chrétiennes, des commerçants et des impérialistes européens. Elles furent surtout en butte aux attaques des abolitionnistes<sup>17</sup> car, au début du siècle, elles comprenaient une caste inférieure d'esclaves, et les efforts entrepris pour abolir l'esclavage les mirent dans une situation économique critique, en les obligeant à trouver, d'une part, des produits comme l'huile de palme et le palmiste, pouvant remplacer les esclaves, et, d'autre part, la main-d'œuvre nécessaire à leur production et à leur transport.

Les Douala du Cameroun vivaient probablement sur la côte dès le XVI<sup>e</sup> siècle, mais ne fondèrent un État qu'après avoir soumis et intégré d'autres groupes bantu, à partir de 1706 environ<sup>18</sup>. Ils avaient un chef supérieur; mais les commerçants anglais, installés sur le fleuve, durent intervenir, dès 1792 dans un conflit de succession. Ils imposèrent aux

14. Cette section résume une étude du D<sup>r</sup> Lovett Z. Elango, maître de conférences au département d'histoire de l'Université de Yaoundé.

15. E. Ardener, 1956, p.39.

16. R. Bureau, 1962, p.107-138.

17. L. Z. Elango, 1974.

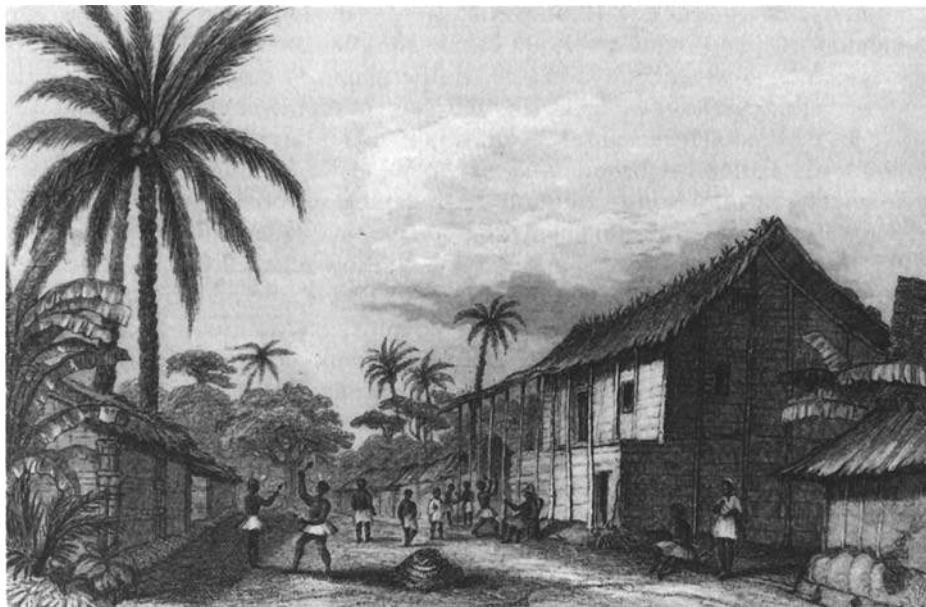
18. E. Mveng, 1963.

Douala un candidat de basse extraction, connu sous le nom de King Bell. En 1814, Akwa, candidat plus populaire, et de meilleure naissance, proclama son indépendance. Par conséquent, pendant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les Douala étaient divisés en deux grands groupes, les Bell et les Akwa; et c'est autour des rois Bell et Akwa que gravitait la vie politique des Douala. Ces groupes rivaux étaient subdivisés en « communes » ou « districts ». Mais, pour préserver leur solidarité ethnique face à cette tendance à la scission, les Douala créèrent une nouvelle société, le *ngondo*, assemblée de notables douala comprenant des représentants de tous les conseils des différents villages douala<sup>19</sup>.

Sur le versant ouest du mont Cameroun, et sur les rives de la Bimbia, affluent du Cameroun, était installé l'État isuwu de Bimbia, dont l'activité principale était le commerce. Cet État, composé de trois villages ayant à leur tête des chefs de lignage assistés par un conseil de chefs, était connu comme centre commercial secondaire depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au moins. Le pouvoir et l'autorité de ces chefs, et de Bimbia lui-même, tenaient à leur rôle d'intermédiaire dans le commerce extérieur. Les chefs de Bimbia tiraient aussi prestige du *jengu*, dont ils étaient membres, et sur lequel ils s'appuyaient.

Le plus riche et le plus célèbre des princes commerçants de Bimbia était Bile, que les Européens appelaient le roi William. Sa mère était issue de la famille dirigeante de Bimbia; mais, dans son enfance, il avait vécu chez son père douala, sur l'embouchure du Cameroun. Conduit à Bimbia par des hommes de sa famille paternelle, il s'attacha à l'aîné de ses oncles maternels, qui l'employa comme émissaire dans les affaires qu'il traitait avec les Européens, en raison de l'expérience qu'il avait acquise chez son père. Bile, fort de ses richesses, de son expérience nouvelle et de son influence, fut désigné comme le successeur logique de son oncle. En 1833, il réussit à convaincre le colonel Nicolls, représentant de la Grande-Bretagne à Fernando Poo, de le reconnaître comme roi de toute la région côtière, qui s'étendait de Bimbia à Rio del Rey, y compris les îles Bubi, et lui offrit en contrepartie de céder cette région à l'Angleterre sous forme de protectorat. Malgré le rejet par les Anglais de cette cession volontaire, Bile conserva le titre de roi jusqu'à sa mort, en 1879. Les États de Douala et de Bimbia nouèrent donc des relations au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces liens culturels furent renforcés aussi bien par la solidarité des membres du *jengu* que par l'ascendance douala du roi William. Les négociants de Bimbia et de Bell Town coopéraient à l'essor du commerce dans la région du Rio del Rey. Ils créèrent deux routes principales: la première est la route côtière qui traverse les criques reliant les deux zones, et qui est encore très utilisée de nos jours. Certains commerçants douala ou originaires de Bimbia s'étaient installés dans différents villages, situés le long de la route, pour faire du troc avec les populations locales. La seconde route passait par les terres et était empruntée quand la route des criques était dangereuse en raison du mauvais temps et de l'état de la mer. Cette route,

19. V. T. Levine, 1971.



27.5. *La maison du roi Bell, dans les années 1840.*

[Source: Allen et Thompson, *Narrative of an expedition*, 1848, Londres. Illustration reproduite avec l'autorisation du Conseil d'administration de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.]

qui contournait le mont Cameroun, drainait aussi les ressources en ivoire. Le réseau des routes commerciales de l'arrière-pays des zones commerciales de Bimbia et de Bell Town empiétait sur celui des commerçants efik de Calabar et du Cross, autour du Rio del Rey.

L'unité commerciale de la région Cameroun-Bimbia-Rio del Rey était encore intensifiée par les relations que chacune de ses parties entretenait avec les prairies de Bamenda, dans l'arrière-pays<sup>20</sup>. Ainsi, un grand nombre des esclaves qui ont atteint la côte entre les années 1820 et 1840 venaient de cette région, et atteignaient Bimbia et le Cameroun en passant par le Rio del Rey. Mais, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les marchands de Bell Town et de Bimbia, qui s'étaient associés, avaient commencé à faire une concurrence pacifique aux grands négociants du Rio del Rey.

Les esclaves qui atteignirent la côte dans les années 1840, et qui, pour la plupart, avaient été capturés au cours de raids des Bali-Chamba dans les prairies de Bamenda, étaient un élément décisif du passage des sociétés côtières de la traite des esclaves au commerce légitime. Sur l'estuaire du Wouri et à Bimbia, tout comme à Calabar et dans le delta du Niger, les esclaves étaient employés à la récolte de l'huile de palme et des palmistes,

20. E. M. Chilver, 1961.



et autres denrées commerciales légitimes. À Bimbia et sur les bords de l'estuaire du Wouri, un système fort bien organisé permettait aux rois William et Bell de louer leurs esclaves à la West African Company de Fernando Poo. Ce système était de nature contractuelle, et constituait une source supplémentaire de richesses pour les deux monarques. Mais, ayant donné lieu à des abus, il provoqua une enquête du Parlement britannique, et amena le roi William à protester non seulement contre la non-rétribution du travail de ses hommes par la Compagnie, mais aussi contre les mauvais traitements qu'elle leur infligeait.

L'intérêt que les Anglais portaient à l'abolition de la traite des esclaves, et à l'institution du commerce légitime, entraîna la signature de traités et la perte progressive de la souveraineté des dirigeants locaux. Malgré le rejet du traité de 1833, conclu entre Nicolls et le roi William, des agents britanniques conclurent, en 1840 et 1844, des traités qui légitimaient leur intervention dans la politique locale. Cette intervention consistait souvent à utiliser des canonniers pour intimider les chefs qui violaient les clauses des traités, ou pour recouvrer des sommes dues à des Européens. En 1852, John Beecroft alla même jusqu'à présider à l'élection d'un nouveau chef d'Akwa. L'intervention et l'arbitrage des Anglais étaient parfois sollicités par des chefs locaux: le roi William, par exemple, y eut recours pour asseoir son autorité à Bimbia et à Rio del Rey. Mais les interventions britanniques avaient le plus souvent pour prétexte le règlement des différends qui opposaient des Européens à des commerçants locaux, à qui ils avaient fait crédit. En 1856, le système d'arbitrage et de règlement des différends entre Africains et Européens avait été institutionnalisé, et relevait d'un tribunal dit « Court of Equity », siégeant à Douala.

Les missionnaires représentaient un élément important de l'influence étrangère. En 1843, la British Baptist Mission Society envoya Joseph Merrick, mulâtre antillais, à Fernando Poo. Ce dernier créa, la même année, une mission à Bell Town, puis à Bimbia<sup>21</sup> en 1844. Il construisit, peu à peu, avec ses collaborateurs, des églises, des écoles et des ateliers de menuiserie, et ouvrit une imprimerie à Bimbia. Leur prosélytisme suscita bientôt l'opposition des populations locales. Les conflits avec les missionnaires s'intensifièrent, dans les années 1850, avec les épidémies de variole, les guerres interethniques et les famines, à tel point que les Anglais durent intervenir pour protéger les missionnaires et les convertis. Le gouverneur espagnol ayant proclamé le catholicisme officiel de Fernando Poo en 1858, la situation des baptistes devint intenable à Clarence. En conséquence, Alfred Saker fonda, en juin 1858, dans la baie d'Ambas, une nouvelle colonie appelée Victoria. Mais l'opposition locale aux baptistes resta très forte, d'autant plus que de nombreux colons anglo-antillais de Victoria faisaient concurrence aux commerçants de Bimbia.

Dans les années 1860 et 1870, le commerce de la côte du Cameroun périclita, créant un sentiment d'insécurité chez les dirigeants et la constante insubordination des petits chefs locaux. La situation amena alors à solliciter la

21. S. N. Gwei, 1966.

protection de la reine Victoria. C'est dans ces circonstances que les Allemands annexèrent le Cameroun en 1884. La résistance à l'annexion allemande fut presque immédiate et soutenue, dans une certaine mesure, par les Anglais. Elle se durcit encore plus lorsque les chefs comprirent que les Allemands étaient déterminés à pénétrer dans le pays, et, par conséquent, à détruire leur monopole d'intermédiaires. La résistance et les tentatives de pacification ne cessèrent qu'avec le déclenchement de la première guerre mondiale<sup>22</sup>. Les Anglais, quant à eux, étaient incapables de renverser la situation. Victoria demeura le seul point d'appui anglais; mais, là encore, les missionnaires n'étaient pas en mesure de résister aux harcèlements des Allemands. Victoria fut officiellement cédée à l'Allemagne, le 28 mars 1887. Les Allemands pénétrèrent aussitôt dans l'intérieur jusqu'à la région de Bamenda, pour s'assurer le contrôle du commerce dans l'arrière-pays et le détourner de Calabar, qui commençait à l'attirer.

### Le bassin de l'Ogoué et les régions environnantes<sup>23</sup>

Au sud du Cameroun, le bassin de l'Ogoué et les régions environnantes (bassins du Woleu, de la Noya et du Como vers le nord, bassin de la Nyanga vers le sud) correspondent *grosso modo* aux territoires de la Guinée équatoriale et du Gabon. Recouverte en majeure partie par la forêt équatoriale, cette vaste région, qui confine au bassin du Congo vers le sud et vers l'est, est habitée par l'homme depuis les temps les plus reculés de l'histoire, comme en témoignent les vestiges d'outils en pierre découverts lors des fouilles archéologiques menées, dans divers sites du Gabon, il y a une vingtaine d'années.

Mais, pour l'instant, nous ne savons encore rien des traits physiques, ni des mœurs et du mode de vie de ces premiers habitants de la région. Ils furent peut-être les ancêtres des pygmées que l'on retrouve actuellement éparpillés par petits groupes dans la forêt, où ils vivent de la chasse et de la pêche, dont le produit alimente les échanges, sous forme de troc, qu'ils entretiennent avec les peuples bantu voisins.

Ces derniers formaient, au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses entités politiques plus ou moins importantes: villages-États (Fang, Kélé, Séké, Benga), confédérations (Mpongwé, Gisir, Punu, Obamba) et royaumes (Nkomi, Orungu, Galwa à partir de 1860)<sup>24</sup>. À l'intérieur de ces entités politiques, les différents peuples se livraient à diverses activités: agriculture itinérante sur brûlis, chasse, pêche et artisanat. Ce dernier se distinguait surtout par la qualité de ses produits, tels les objets en fer fabriqués par les Fang — qui étaient considérés, au XIX<sup>e</sup> siècle, par les voyageurs européens comme les meilleurs forgerons de la région — et les étoffes tissées par les peuples du

22. H. R. Rudin, 1938; R. A. Joseph, 1974.

23. Cette section résume une étude de Nicolas Metegue N'Nhah, chef du département d'histoire de l'Université de Libreville.

24. Voir N. Metegue N'Nhah, 1979. Il faut souligner que, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les royaumes tyo et vili englobaient de vastes régions de l'actuel Gabon.

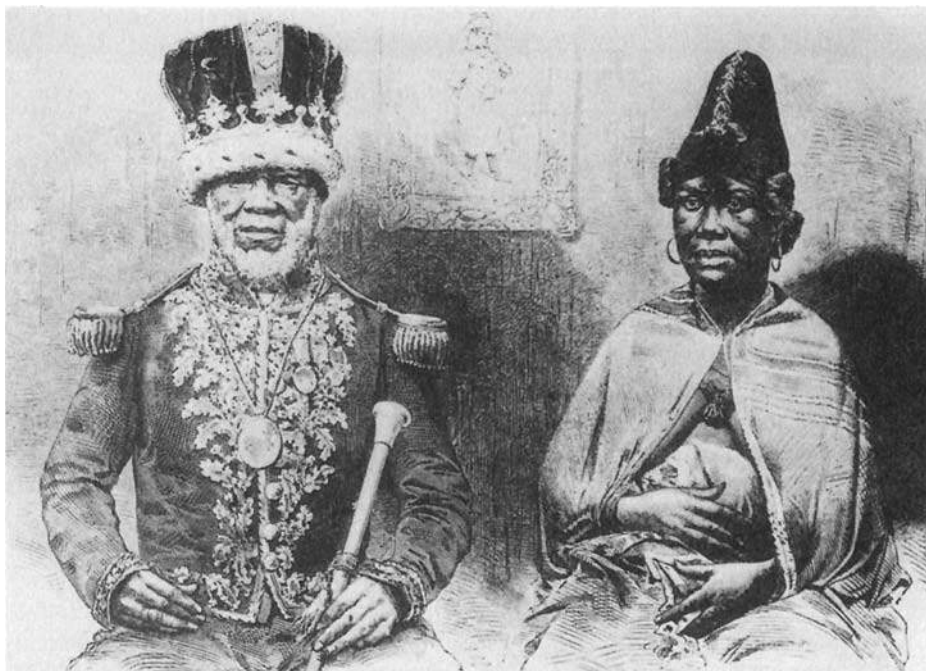


27.6. Ouassengo, commerçant de l'Ogoué, tenant des défenses d'éléphant et entouré de ses femmes.

[Source : E. M'Bokolo, *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale*, 1981, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris. Illustration reproduite d'après Griffon du Bellay, « Le Gabon », *Le tour du monde*, 1865 (détenteur des droits afférents à cette photo inconnu).]

haut Ngunyi (Gisir Apindji et Mitsogo, notamment). Les produits de ces activités économiques alimentaient d'importants échanges commerciaux entre les différentes communautés. Ainsi, entre la confédération mpongwé, dans l'estuaire du Como, et le royaume orungu, dans le delta de l'Ogoué, s'effectuait un commerce actif de farine de manioc et de poisson séché; du haut Ngunyi descendaient jusqu'à la côte, par l'Ogoué et par le Rembo-Nkomi, les fameux *bongo*, produits des tisserands de l'arrière-pays; enfin, du littoral atlantique partaient, vers l'intérieur du pays, des convois chargés de ballots de sel, de fabrication locale. Après l'arrivée des Portugais sur la côte, en 1471, ces échanges commerciaux s'intensifièrent au point de devenir la principale activité des peuples côtiers aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la pacotille européenne (fusils, boissons alcoolisées, étoffes, verroterie, bibelots divers) étant surtout troquée contre les esclaves, l'ivoire, l'huile de palme, le caoutchouc, l'ébène et le séquoia.

Ce développement de l'activité commerciale sur la côte eut des conséquences importantes. D'une part, il provoqua la migration de certains peuples comme les Fang, qui, de la région englobant le nord Gabon, le sud Cameroun



27.7. Antchuwe Kowe Rapontchombo (le « roi Denis »), un souverain des bords de l'Ogoué, avec sa grande femme.

[Source: E. M'Bokolo, *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale*, 1981, Éditions de l'École des hautes Études en sciences sociales, Paris. Illustration reproduite d'après Griffon du Bellay, « Le Gabon », *Le tour du monde*, 1865 (détenteur des droits afférents à cette photo inconnu).]

et l'est de la Guinée équatoriale, où ils étaient installés depuis longtemps, se dirigèrent vers la côte, précédés par les Kélé, et poussèrent jusqu'à Eliva Nkomi (lagune du Fernan-Vaz), qu'ils atteignirent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, il fut à l'origine d'une profonde mutation des sociétés autochtones. À l'ancienne structure sociale, marquée par les liens de sang et laissant apparaître dans chaque clan trois classes sociales, à savoir les pur-sang (*fumu* en punu, *awo-ntche* en omyene, *atem bo bayong* en fang), les métèques (*awoga* en omyene, *mintobe* en fang) et les esclaves, commença à se substituer une autre stratification sociale fondée sur la fortune, et mettant en relief, à côté d'une classe moyenne et du bas peuple, une bourgeoisie commerçante composée essentiellement des chefs et des notables qui monopolisaient le grand commerce.

Cette évolution sociale, peu marquée chez les peuples de l'intérieur du pays au début du XIX<sup>e</sup> siècle, était plus accentuée sur la côte, où furent signés, à partir de 1839<sup>25</sup> les traités qui donnèrent naissance au comptoir français du

25. Le premier traité d'occupation coloniale, signé dans la région étudiée, fut conclu le 9 février 1839 par E. Bouët-Willamez et Antchuwe Kowe Rapontchombo, alias « roi Denis ».

Gabon, dont Libreville, fondée en 1849 à l'embouchure du Como, devint le chef-lieu. De cet établissement partirent très tôt de nombreuses missions d'exploration qui étendirent les possessions françaises loin vers l'intérieur du pays, faisant du Gabon la porte de pénétration européenne en Afrique centrale : voyages de Paul Belloni du Chaillu (1856-1859 et 1863-1865), de Serval et Griffon du Bellay (1862), d'Aymes (1867), d'Alfred Marche et du marquis de Compiègne (1873-1874), de Pierre Savorgnan de Brazza (1875-1878, 1879-1882 et 1883-1885), de Paul Crampel (1888-1889), de Fourneau et Dolisie (1889). Vers le nord, les Français se heurtèrent aux Espagnols qui, établis à Fernando Poo depuis 1778, lancèrent plusieurs expéditions dans le Rio Muni, notamment celles de Nicolas Mantorela et Guillemar de Aragon (1845), de Manuel Iradier, Ossorio et Montes de Oca (1884).

Pendant qu'avancait l'exploration du pays et malgré la résistance opposée par les autochtones à la pénétration européenne dès son début, des traités étaient conclus avec certains chefs, et des commerçants et missionnaires occidentaux s'implantaient dans les différentes régions. Vers 1882, le bassin de l'Ogoué et les régions environnantes comptaient plus de quatre-vingt-dix établissements commerciaux appartenant, pour l'essentiel, aux compagnies anglaises (John Holt, Hatton et Cookson), allemandes (Woermann, Schulze, Lübke, Küderling), espagnoles (Transatlantica) et françaises (Dubarry Frères). On y dénombrait, en outre, plus d'une vingtaine de stations missionnaires et à peu près un nombre équivalent d'écoles exclusivement confessionnelles.

Mais, malgré cette pénétration profonde de l'influence occidentale, les sociétés autochtones surent conserver leur originalité. Il faut en effet dire que, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de vastes régions restaient peu touchées par ces influences extérieures. Et, là où celles-ci étaient déjà très fortes, comme sur la côte, elles butaient contre les éléments irréductibles que leur opposaient les cultures locales. Ainsi, l'apport massif d'évangélisation des populations se heurtait à la pratique de cultes autochtones largement répandus comme le *Bwiti*, le *Bieri* et l'*Ombwiri*, ainsi qu'à certains usages comme la polygamie.

## Conclusion

Ainsi le XIX<sup>e</sup> siècle vit les Anglais étendre peu à peu leur influence sur une grande partie de la région, et les Français puis les Allemands prendre pied au Cameroun. Il est clair cependant que l'arrière-pays a échappé à l'influence directe de l'Europe jusqu'à la fin du siècle. D'ailleurs, même la conquête des régions côtières, qui avaient été en contact direct avec les commerçants européens longtemps avant le XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pas été facile ; et leur histoire interne a été déterminée par des facteurs locaux, et souvent par leurs relations avec les États voisins. Ainsi, bien que toutes les communautés de la côte aient pris part au commerce extérieur, chacune d'elles a mis en place des institutions différentes pour limiter son impact,

et les problèmes communs ont été résolus dans des contextes historiques et culturels distincts. L'institution des *wari*, ou maisons, dans les États du delta, était différente de celle des Efik du Cross River, qui ont adapté à de nouvelles fonctions la société *ekpe* des populations de l'intérieur. Dans des circonstances semblables, les populations côtières du Cameroun créèrent la société des *jengu*, qui était différente de la société secrète *ekpe* des Efik, et de la société ouverte des porteurs de masques *ekine* ou *sekiapu* des États du delta, ou *bwiti*, *bieri* et *ombwiri* du bassin de l'Ogoué et du Gabon.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que, au XIX<sup>e</sup> siècle, malgré l'importance du commerce extérieur des esclaves, puis de l'huile de palme et du palmiste dans le développement de ces communautés, l'économie de la majorité de la population reposait essentiellement sur le commerce intérieur et l'échange de produits agricoles entre les différents groupes. Dans le domaine politique, les facteurs culturels internes dominaient encore, même le long de la côte: les Itsekiri du delta occidental du Niger considéraient encore la malédiction de l'*oba* du Bénin comme un facteur historique déterminant, malgré la souveraineté de fait et les succès commerciaux extérieurs acquis au XIX<sup>e</sup> siècle par le royaume de Warri.

En résumé, l'importance accordée aux forces extérieures — commerce européen, action des missionnaires et conquête coloniale — ne devrait pas masquer la primauté des facteurs internes dans l'histoire des populations installées entre le delta du Niger et le bassin de l'Ogoué au XIX<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, les facteurs externes n'avaient absolument pas de conséquences profondes immédiates, et les populations ont continué de jouir d'une certaine autonomie dans la plupart des aspects de leur existence. Cette autonomie, essentielle par rapport à l'empire naissant du monde occidental, devait se maintenir pendant toute la période coloniale, de sorte que les populations locales n'ont pas entièrement perdu leur culture, leurs institutions et leur identité.

## La diaspora africaine

*Franklin W. Knight*  
*avec des contributions de Yusuf Talib et Philip D. Curtin*

Par son ampleur, la migration des Africains vers les Amériques, le Moyen-Orient et l'Europe, au gré des différents itinéraires, notamment transatlantiques, qu'empruntait la traite des esclaves, constitue un des événements dominants de l'histoire de l'Afrique et du monde<sup>1</sup>. Cette émigration, accomplie essentiellement contre la volonté des participants, a duré des siècles et laissé un peu partout, en Europe, au Moyen-Orient et dans les Amériques, des communautés résiduelles de tailles diverses<sup>2</sup>.

L'exode vers l'Asie mineure et le Levant méditerranéen est le plus ancien des courants de la diaspora africaine; il fut aussi le plus durable. Il a probablement commencé plusieurs siècles avant l'ère chrétienne et a connu son apogée à partir du VII<sup>e</sup> siècle, au cours de l'expansion de l'islam. La plupart des Africains arrivèrent ainsi par les diverses voies de la traite transsaharienne, mais bon nombre émigrèrent aussi de leur propre chef, en

1. L'ouvrage de J. M. McPherson, L. B. Holland *et al.* (1971) fournit une bonne base de départ pour l'étude de la diaspora africaine. Depuis sa publication, on a assisté à une véritable floraison d'excellentes monographies, traitant notamment du thème africain-américain. Citons, entre autres: D. B. Davis, 1975; R. W. Fogel et S. L. Engerman, 1974; H. G. Gutman, 1975; E. D. Genovese, 1974; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975; G. M. Hall, 1971; D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972; H. Hoetink, 1973; R. Anstey, 1975; J. Palacios Preciados, 1973; R. Sheridan, 1976; R. S. Dunn, 1972; C. A. Palmer, 1976, 1981; R. Bean, 1975; H. Klein, 1978; L. Rout, 1976; F. P. Bowser, 1974; W. Dean, 1976; B. W. Higman, 1976; M. Craton, 1978, 1979; O. Patterson, 1982; I. Berlin et R. Hoffman (dir. publ.), 1983; P. D. Curtin, 1979.

2. Voir R. David, 1970, p.33-50; L. Bugner, 1980; M. Moreno Fraginals, 1977.

tant qu'intellectuels, enseignants, marchands et pèlerins se rendant aux villes saintes de La Mecque et de Médine. Comme le monde méditerranéen ne pratiquait pas l'agriculture extensive, le nombre d'Africains d'origine subsaharienne y demeura toujours relativement faible, probablement guère plus de quelques centaines d'immigrés par an. Dans l'Empire ottoman, beaucoup étaient employés comme soldats et marins, eunuques, concubines, administrateurs et, dans certains cas, comme celui de Abū '1-Misk Kāfūr d'Égypte (mort en 968), ils devinrent même chefs d'État. Dans les États musulmans, le statut d'esclave n'était pas héréditaire, et il y eut des exemples où des Africains purent maintenir la cohésion de leur culture dans une interaction avec celle de leurs hôtes.

Les Africains suivirent le mouvement d'expansion de l'islam, qui, par voie de terre et de mer, aboutit en Inde et en Extrême-Orient. Jusque dans les années 1520 et 1530, il y avait quelque 5 000 soldats africains parmi les troupes du sultan Bahadur du Gujārāt, cependant que d'autres servaient dans sa marine. Il y en avait aussi dans les armées du sultan de Delhi, ainsi qu'au Bengale et dans le Deccan. Enfin, l'expansion de l'Empire ottoman dans l'Europe du Sud-Est y amena aussi des Africains, soldats et employés d'administration.

Le contact des Africains avec l'Europe eut lieu dans le prolongement de l'activité commerciale et militaire en Méditerranée. Au XV<sup>e</sup> siècle, la traite des esclaves africains était un petit secteur très prospère du commerce, et l'on trouvait bon nombre d'Africains en Sicile, à Chypre, en Crète, ainsi que sur le littoral méridional de l'Espagne. Séville avait une population noire de quelque 5 000 habitants, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et les Africains étaient nombreux à Malaga, Huelva, Cadix et Lisbonne. Les liaisons maritimes directes entre l'Europe et l'Afrique accrurent ces effectifs de sorte que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait environ 2 000 Noirs en France et 15 000 en Angleterre. Ce sont là, bien entendu, des chiffres dérisoires en comparaison des flots d'Africains qui étaient à la même époque déversés sur les Amériques, mais suffisants tout de même pour commencer à préoccuper les autorités des deux pays. Les mariages interraciaux furent interdits en France par décret royal en 1777, tandis que, en Angleterre, le célèbre arrêt Mansfield statuait, en 1772, que les Africains ne pouvaient être maintenus en esclavage en Angleterre.

Ce fut cependant aux Amériques que la diaspora africaine eut le maximum d'ampleur. Les Africains et leurs descendants, appelés généralement Africains-Américains (expression récente substituée à Afro-Américains), ont joué un rôle fort important dans le développement de toutes les sociétés du Nouveau Monde, depuis la découverte de la région par les Européens à la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'aux temps modernes. Quel qu'ait été le nombre d'Africains débarqués dans tel ou tel pays, l'Afrique a imprimé, en Amérique, sa marque indélébile et profonde.

Esclaves ou hommes libres, les Africains et les Africains-Américains ont contribué à domestiquer toute l'étendue sauvage du continent américain, de l'Alaska à l'Argentine. Ils ont traversé les grands fleuves avec les premiers explorateurs du Nouveau Monde. Ils ont aidé à conquérir et à soumettre les populations autochtones et les civilisations évoluées du Mexique et du





28.1. *Figure masculine de type négroïde portant dans le dos un kris indonésien attaché à la ceinture, provenant probablement de la région de l'actuel Viet Nam et datant vraisemblablement du XVII<sup>e</sup> siècle. [Source et ©: Arts of Asia, mars-avril 1978, Hong-Kong.]*

Pérou. Ils ont participé activement à la création des nouvelles communautés d'où allaient naître les sociétés hétérogènes et multilingues d'Amérique. Ils ont aidé à construire les villes nouvelles des Espagnols et des Portugais: Saint-Domingue en 1496; Mexico et La Havane en 1522; Pernambouc et Lima en 1535; Buenos Aires et Valparaiso en 1536; Bahia en 1549; Rio de Janeiro en 1565. Ce sont eux aussi qui ont bâti les cités portuaires des colons

anglais au XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> : Boston, New York, Philadelphie, Jamestown et Charleston.

De même que les groupes d'immigrants libres venus aux Amériques entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, les Africains ont fait tous les genres de travaux et rempli tous les rôles sociaux. Ils ont été pionniers et conquistadores, pirates et boucaniers, gauchos, *llaneros*, *bandeirantes*, propriétaires d'esclaves, négociants, domestiques et esclaves. Ils se sont distingués dans certaines professions plus que dans d'autres, mais l'accès aux positions sociales les plus élevées leur était interdit par la loi. Après le XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, les Africains étaient les seuls esclaves légaux dans les deux Amériques, et les populations africaines au sein des sociétés américaines étaient destinées à porter longtemps les stigmates de cette condition<sup>3</sup>. Avant l'abolition définitive de l'esclavage au Brésil, en 1888, la majorité des Africains des Amériques étaient esclaves, et c'étaient eux qui accomplissaient la plupart des travaux manuels et des besognes exigeant un effort physique, souvent épuisant, sans lesquels les colonies, possessions et nations n'auraient pu connaître la prospérité économique.

Depuis longtemps associés par des activités importantes et variées à l'évolution des sociétés américaines modernes, les Africains ont pu marquer d'une empreinte indélébile les langues, les cultures, les économies et la composition ethnique de presque toutes les communautés du Nouveau Monde<sup>4</sup>. Leur influence s'est fait le plus fortement sentir dans les régions de plantation, parmi les communautés qui se sont développées le long des territoires bordant l'Atlantique et la mer des Antilles, du sud-est des États-Unis d'Amérique à la partie nord-est du Brésil, et le long des côtes du Pacifique, en Colombie, en Équateur et au Pérou.

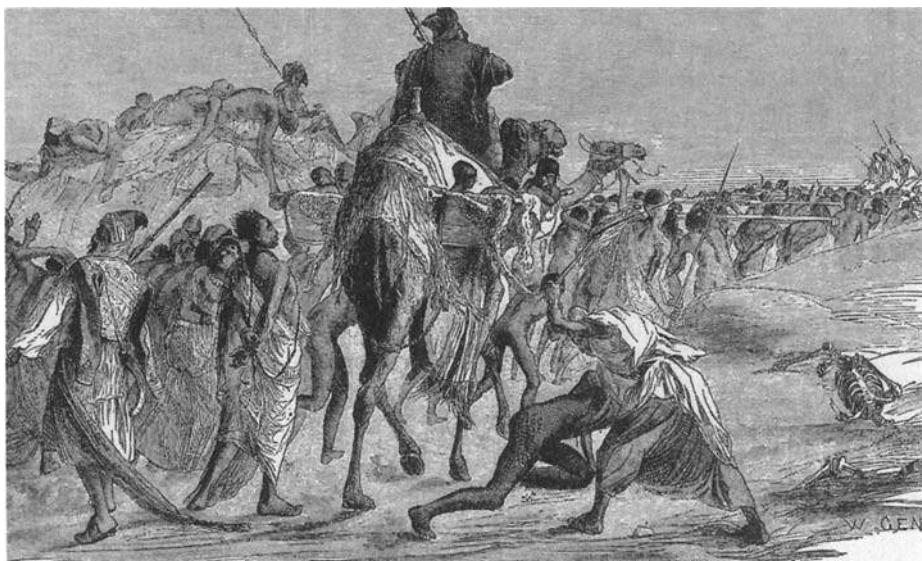
## Le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est<sup>5</sup>

Les Éthiopiens étaient très prisés en Arabie et en Inde, en raison de leur intelligence et de leur aspect physique. Les esclaves qui furent exportés d'Éthiopie au XIX<sup>e</sup> siècle vers diverses régions de l'Asie étaient principalement des enfants âgés de huit à seize ans. Certains de ces esclaves étaient des captifs faits prisonniers au cours des guerres que le royaume de Shoa, en Éthiopie du Sud, livrait aux peuples Oromo (Galla) vivant le long de ses frontières; ils étaient acheminés par centaines en caravanes jusqu'à la côte éthiopienne, où ils embarquaient aux ports de Berbera, Zeila, Tadjura,

3. D. B. Davis, 1966, p. 223-261.

4. Numéro spécial de *Deadalus* (*Journal of the American Academy of Arts and Sciences*), 1974, 103, n° 2; S. W. Mintz, 1971; B. Nuñez, 1980; R. M. Levine, 1980; N. Sanchez-Albornoz, 1974.

5. La nécessité de travaux plus approfondis a déjà été soulignée par B. A. Ogot, 1979, p. 175. Pour les archives turques, voir C. Orhanlu, 1972 et 1976-1977, p. 145-156. Pour les premiers travaux d'anthropologie, voir R. Skene, 1917; G. Pesenti, 1912, 1929; D. C. Philliot et R. F. Azoo, 1906-1907.



28.2. *La traite des esclaves d'Afrique de l'Est dans les années 1850, vue par sir Richard Burton.* [Source: R. F. Burton, *First footsteps in East Africa*, 1966, Routledge and Kegan Paul Ltd, Londres. Illustration: British Library, Londres.]

Assab, Obock et Massaoua, pour traverser la mer Rouge jusqu'aux ports de Djeddah, Moka et Hoideida. Là, ils étaient vendus aux acheteurs de plusieurs villes du Yémen et du Hedjāz, ainsi qu'à des marins marchands de l'Hadramawt), de Zanzibar, d'Oman, de l'Inde et du golfe Persique. Ce commerce était en grande partie aux mains des Arabes appuyés par des financiers indiens du Gujarāt (les Banians)<sup>6</sup>.

L'Afrique orientale était cependant la principale source d'approvisionnement de cette traite des esclaves. Comme l'a souligné J. B. Kelly<sup>7</sup>, la traite des esclaves au départ de Zanzibar était pratiquement un monopole des Arabes de Mascate, et leurs chefs tiraient leurs revenus des droits de douane qu'ils percevaient sur ce commerce. Mascate était au début du XIX<sup>e</sup> siècle le plus grand marché d'esclaves desservant le golfe, la Perse, l'Irak et l'Inde; plus tard au cours de ce siècle, sa prépondérance fut progressivement remise en cause par la concurrence du port de Sur, plus au sud. La majorité des esclaves débarqués à Mascate étaient vendus en Oman même. Les autres étaient achetés par des agents des États de la Trêve, notamment le Kawāsim, pour être revendus sur la côte ou sur les marchés de Perse, d'Irak, de Bahreïn, du Koweït, d'Hasa et de Najd. Les esclaves étaient également transportés de Mascate et de Sur dans les cales de bateaux venus de

6. R. H. K. Darkwah, 1975, p.168; J. B. Kelly, 1968, p.417-418.

7. J. B. Kelly, 1968, p.413-414.

Bahreïn, du Koweït et de l'Inde vers les ports de Sindh, Kutch, Kathiawar et la présidence de Bombay. Ceux qui étaient destinés à la Perse étaient débarqués à Bushire ou bien convoyés à travers le golfe jusqu'à Lingah, à partir de Sharjah. Observons qu'il était rare, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que les esclaves fussent transportés de la mer Rouge à travers toute l'Arabie pour être vendus sur la côte du golfe. Basra était le principal marché aux esclaves à destination du golfe.

Les négriers britanniques et hollandais ont eux aussi pris part à ce négoce lucratif. Des esclaves en provenance principalement de Madagascar — connus sous le nom de « Kāfirs »<sup>8</sup> — étaient importés dans les présidences de Bombay et de Madras en Inde, ainsi que dans les tout premiers établissements britanniques de la côte ouest de Sumatra pour subvenir aux besoins en main-d'œuvre de leurs fabriques respectives<sup>9</sup>. Il faut souligner ici que toute la région de l'océan Indien fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de mouvements non seulement de populations africaines, mais aussi de Malais, d'Indiens, de Chinois, esclaves ou travailleurs contractuels. Ces interactions entre gens venus d'horizons divers méritent d'ailleurs d'être étudiées davantage<sup>10</sup>.

Il convient aussi de remarquer que le pèlerinage annuel de La Mecque a joué un rôle important, quoique saisonnier, dans les mouvements de populations volontaires et involontaires vers le Moyen-Orient. Nombre de pèlerins ouest-africains rejoignaient La Mecque en caravanes, via Le Caire, ou en passant par les ports de Suākin et Massaoua sur la mer Rouge, et constituaient par conséquent de petites communautés de la diaspora<sup>11</sup>. Depuis l'époque du grand roi du Mali, Mansa Mūsā, ces riches pèlerins africains « se faisaient accompagner d'un certain nombre d'esclaves, dont ils vendaient quelques-uns en cours de route comme des sortes de chèques de voyage pour payer les frais de l'expédition »<sup>12</sup>. Ce n'est donc pas par hasard que La Mecque a fait figure de principal marché aux esclaves de la péninsule arabe. On y amenait à la revente non seulement des esclaves africains, mais aussi des esclaves cir-

8. Du mot arabe *kāfir* (qui a donné « cafre » en français), signifiant infidèle, misérable, impie, individu qui ne reconnaît pas les bienfaits de Dieu; signifie aussi couvrir, dissimuler, nier. Appellation donnée en général par les Arabes à tous les non-musulmans et donc, parmi eux, à des groupes déterminés. Voir *The Oxford-English Dictionary*, Oxford, 1933, p. 18. Le mot était d'usage courant en Inde et dans l'archipel malais pour désigner les esclaves africains non chrétiens et non musulmans. Voir H. Yule et A. C. Burnell, 1886, p. 141-142.

9. H. H. Dodwell (dir. publ.), 1920, p. 100, 104, 135, 159-160, 188, 202, 223; F. W. Mees (dir. publ.), 1928, p. 76.

10. Ces communautés de la diaspora ne comptaient pas que des esclaves; il y avait aussi un certain nombre d'exilés politiques. Par exemple, les chefs des révoltes anticoloniales avortées en Indonésie ont été déportés dans les établissements pénitentiaires hollandais de Sri Lanka et de la Colonie du Cap. Pour les estimations relatives au nombre d'esclaves transportés vers l'Asie, voir B. A. Ogot, 1979, p. 177. Pour d'autres chiffres, voir J. B. Kelly, 1968, p. 414-416; W. Wilburn, 1813, vol. 1, p. 35, 60.

11. Pour des études récentes sur les pèlerins ouest-africains, voir U. al-Naqar, 1972, et J. S. Berks, 1978.

12. B. Lewis, 1971.

cassiens, malais, indiens et d'Asie centrale. Ceux-ci étaient ensuite dispersés par leurs acheteurs à travers tout le monde musulman<sup>13</sup>.

Un petit nombre d'Africains demeuraient dans les villes saintes d'Arabie occidentale pour y pousser plus loin leurs études théologiques. Les plus nombreux étaient des Africains de l'Ouest appartenant à l'école de droit malikite<sup>14</sup>. Ceux d'Afrique orientale allaient s'asseoir aux pieds de leurs professeurs *shāfi*'ites dans les villes yéménites du Nord, comme Zabid et Beit al-Faḳīh, et les célèbres centres religieux de l'Hadramawt-Tarim, comme 'Ainat, Seiwn et Gaidun<sup>15</sup>.

Comme aux siècles précédents, la main-d'œuvre africaine asservie était indispensable dans diverses sphères économiques, politiques et sociales de nombreuses sociétés d'Asie. Dans les régions sous la domination des puissances coloniales britannique et hollandaise, en particulier en Inde et dans l'archipel malais, les esclaves, surtout africains, étaient à la base d'une économie de plantation semblable à celle que l'on trouvait aux Amériques. Au Moyen-Orient, et plus particulièrement en Arabie, un grand nombre d'esclaves africains occupaient des emplois divers, tels que domestiques et notamment femmes de chambre, marins, soldats, employés d'administration, aides-boutiquiers, etc. Dans les régions rurales, ils étaient employés comme ouvriers agricoles, porteurs d'eau, chameliers et bergers. Comme on l'a déjà dit, les Éthiopiens, par opposition aux Nubiens, aux Soudanais et aux Africains de l'Est, étaient les plus appréciés et chargés des tâches les moins pénibles<sup>16</sup>. J. L. Burckhardt, le voyageur de l'époque victorienne, observait que, aux côtés de leurs compatriotes asservis, des pèlerins africains pauvres, venus pour la plupart d'Afrique occidentale — et connus sur place sous le nom de « Tekrourys » —, s'employaient pendant leur séjour comme porteurs, dockers, balayeurs de rues, ramasseurs de bois à brûler, potiers, fabricants de nattes, de paniers et d'une boisson enivrante nommée « bouza »<sup>17</sup>.

En Inde, les esclaves africains étaient chargés des tâches ancillaires que les Indiens ne pouvaient pas (du fait des restrictions de caste) ou ne voulaient pas accomplir, et que les Britanniques estimaient indignes d'eux. Dans les États princiers, les esclaves, surtout africains, servaient en général comme domestiques, concubines, eunuques, porteurs d'eau, barbiers, gardes du corps, garçons d'écurie, etc. Nous savons que le roi d'Oudh (l'actuel Uttar Pradesh) avait à son service, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux esclaves éthiopiens, hommes et femmes, et qu'il payait des sommes princières pour se les procurer. Au moment de leur achat, ils étaient tous convertis à l'islam. On nous rapporte aussi que « les riches aristocrates musulmans, en particulier ceux qui vivaient dans des villes comme Patna et Calcutta, possédaient,

13. Pour plus de détails sur le marché aux esclaves de La Mecque, voir J. S. Hurgronje, 1970, p.14-15; R. F. Burton, 1964, vol. 1, p.252. Sur la redistribution des esclaves africains, voir R. Winstedt, 1964, p. 53; W. Ochsenwald, 1980.

14. J. S. Hurgronje, 1970, p. 182.

15. Voir la revue *Majalah al-Rabitah al-'Alawi*, 1350 de l'hégire, vol. IV, p. 30-31.

16. J. S. Hurgronje, 1970, p. 11, 13.

17. J. L. Burckhardt, 1829, p. 258-275, 382.

outre des esclaves des deux sexes, un grand nombre d'eunuques habshi<sup>18</sup> (éthiopiens). Tout comme aux époques antérieures, la possession d'esclaves africains était un signe extérieur de richesse qui conférait du prestige. La position sociale d'un propriétaire se mesurait au nombre de ses esclaves, qui constituaient une fraction importante de sa suite, et une façon de faire étalage de richesse et de puissance.

Dans les présidences du Bengale, de Bombay et de Madras, les esclaves, notamment malgaches, outre qu'ils étaient naturellement chargés des travaux, ont également joué des rôles économiques et militaires essentiels dans le développement de ces colonies encore embryonnaires de la Couronne britannique. Les livres de la Compagnie anglaise des Indes orientales, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent du rude labeur accompli par les esclaves dans la construction des fortifications (par exemple, au fort Saint-David, dans le sud de l'Inde), en tant que soldats, marins, dockers et ouvriers agricoles<sup>19</sup>.

Dans l'archipel malais, en particulier sur la côte ouest de Sumatra, dans l'établissement britannique de Benkulen, par exemple<sup>20</sup>, les esclaves africains non seulement effectuaient le tri et le transport du poivre, mais étaient aussi affectés à toutes sortes de fonctions, comme soldats, mécaniciens, maçons ou charpentiers. Les plus à plaindre étaient ceux qui travaillaient dans des conditions atroces aux mines d'or hollandaises, notamment à Salida<sup>21</sup>.

L'assimilation des peuples d'origine africaine dans les populations locales d'Asie n'eut pas lieu de façon aussi courante qu'on le croit souvent, en dépit de la coutume ancestrale du concubinage<sup>22</sup>. On observait fréquemment des traits caractéristiques d'un « mode d'esclavage fermé » analogue à celui qui était pratiqué dans les systèmes esclavagistes des Amériques. Il était

18. A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 29, 40-41.

19. H. H. Dodwell (dir. publ.), 1920, p. 104, 135.

20. F. W. Mees (dir. publ.), 1928 (Court to Fort Marlborough, 25 février 1773). Les esclaves travaillaient aussi à la production du sucre et de l'arak.

21. Voir J. Paulus (dir. publ.), 1917-1921, p. 806-811.

22. Voir l'article de propagande résumé dans C. Doughty, vol. 1, 1926, p. 554-555. « Chez ces Africains, il n'y a pas trace de ressentiment du fait d'avoir été réduits en esclavage — ce sont souvent des captifs faits prisonniers dans leurs propres guerres —, même si de cruels voleurs d'hommes les ont arrachés à leur famille. Les maîtres qui ont payé leur prix les ont adoptés dans leur maisonnée, les hommes sont circoncis, et — chose qui affranchit leurs âmes, même dans la longue peine du mal du pays — Dieu les a visités dans leur malheur; ils disent: " Ce fut Sa Grâce ", car c'est ainsi qu'ils sont entrés dans la religion salvatrice. Voici donc, pensent-ils, le pays le meilleur. » À comparer avec les descriptions de cruauté, de discrimination, d'évasions, de révoltes qui abondent dans toutes sortes de documents, par exemple: SFR (Fort Malb. to Court, 10 avril 1818); D. Lombard, 1971, p. 237; A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 42, 45, 53; P. H. Colomb, 1873, p. 101-102; H. R. Dickson, 1941, p. 502, sur les attitudes des Arabes concernant le traitement des esclaves domestiques; et D. C. Philliot et R. F. Azoo, 1906-1907, p. 431, 434, sur les préjugés manifestés à l'égard des Africains dans l'Hadramawt. Sur les îles de Negrais, à l'embouchure du fleuve Bassein, en basse Birmanie, un établissement créé par le gouvernorat de Fort Saint-George en Inde, où régnait, « en raison de l'attitude inflexible et perverse » de son surintendant, un climat d'ébullition permanent. « Les esclaves cafres, qui avaient été introduits pour cultiver la terre, se sont dressés contre leurs maîtres et, s'emparant des bateaux appartenant à l'île, ont réussi à s'échapper » (M. Symes, 1800, p. 10).

inconcevable qu'un Africain, esclave ou affranchi, pût être accepté dans le système de parenté de son maître.

Les Africains étaient « maintenus en groupes ethniques séparés où la reproduction naturelle était complétée par un recrutement constant ». De formidables barrières sociales étaient érigées pour les empêcher de s'introduire dans le corps principal de la société. Non seulement ils n'étaient pas assimilés, mais ils étaient « maintenus à distance du seul fait de leur condition d'esclave qui les stigmatisait »<sup>23</sup>.

Dans les vallées et les villes de l'Arabie du Sud-Ouest, on trouve encore des groupes très divers de populations d'origine africaine : Akhdam, Subyan, Hudjūr et Gabart<sup>24</sup>. Ils s'acquittent de la plupart des besognes inférieures, comme celles d'éboueur et de balayeur, jugées salissantes et impures par les habitants arabes. Ils sont pratiquement considérés comme des parias, et obligés de vivre dans des quartiers séparés. Les pèlerins africains pauvres du Hedjāz n'étaient guère mieux lotis. Les récits nous les montrent entassés, pour la plupart, dans de misérables baraques d'« El Menakh », dans la ville sainte de Médine<sup>25</sup>. Si l'on en croit H. R. Dickson<sup>26</sup>, aucun Arabe digne de ce nom n'aurait épousé une esclave affranchie. C'eût été souiller l'honneur et le sang des siens. De nombreux Sidis vivaient dans la ville indienne de Bombay, où ils avaient leur propre quartier, au voisinage de la prison municipale<sup>27</sup>. Les esclaves de la Compagnie anglaise des Indes orientales, sur l'île de Sumatra, étaient forcés d'habiter « un petit village au bord de la mer — séparé des habitations malaises et du fort »<sup>28</sup>.

Il est intéressant de noter que ces communautés disparates de la diaspora africaine étaient bien organisées et conservaient vivantes leurs propres traditions nationales. J. S. Hurgronje observait que les Nubiens de La Mecque n'étaient musulmans qu'en surface, parlaient peu l'arabe et que, « du jeudi après-midi au vendredi matin, ils font la fête, en s'offrant les plaisirs de la musique, des chants et des danses de leur pays. Chacune de ces communautés nègres a son propre cheikh, qui rend la justice; un préposé armé d'un bâton se tient debout à ses côtés pour exécuter les sentences »<sup>29</sup>.

23. Voir l'analyse de M. I. Finley, 1976.

24. R. B. Serjeant, 1966, p. 28-33.

25. J. L. Burckhardt, 1829, p. 382.

26. H. R. Dickson, 1941, p. 503.

27. *The Gazetteer of Bombay City and Island*, Bombay, 1910, II, p. 262. Le mot « sidis », en anglais de l'Inde, désigne des Africains et des Éthiopiens. (Ndt.)

28. J. Bastin, 1977, p. 43. Dans l'Empire britannique des Indes, celui qui possédait des esclaves avait, de par la loi, l'entière propriété de son bien. Il était jugé tout à fait légitime de chercher à remettre la main sur des esclaves en fuite. Il était illégal, de la part de quiconque, de « donner asile à ces fugitifs, comme d'accepter, en connaissance de cause, un bien volé ». L'esclave qui s'enfuyait était passible de châtement — en général, la flagellation. De nombreuses annonces paraissaient dans la presse indienne de l'époque, offrant des récompenses à qui ramènerait des esclaves en fuite et mettant en garde contre leur emploi. Voir A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 57. Au Moyen-Orient, les cas d'esclaves en fuite étaient monnaie courante et remontaient, autant qu'on sache de façon certaine, à l'Irak du X<sup>e</sup> siècle. Pour plus de détails, voir C. Pellat, 1953, p. 233-234. Pour Sumatra, voir J. Bastin, 1977, p. 89.

29. J. S. Hurgronje, 1970, p. 11-12. Voir aussi M. B. Hashim, 1350 de l'hégire, p. 42-43.



28.3. *Servante noire et eunuque noir avec l'enfant de leur maître en Inde orientale au XIX<sup>e</sup> siècle.*

[Source: J. S. Hurgonje, *Mekka in the latter part of the nineteenth century: daily life, customs and learning: the Muslims of the East-Indian Archipelago*, 1970, E. J. Brill, Leyde. Illustration: © E. J. Brill.]



## La diaspora en Europe

Bien que la diaspora africaine s'explique essentiellement par la traite des esclaves, des Africains se sont fréquemment frayés un chemin hors d'Afrique en tant qu'hommes libres, indépendamment de la traite, ou bien dans une nouvelle étape de leur existence consécutive à une période d'esclavage aux Amériques. Le fait est que la présence d'Africains en Europe occidentale remontait à l'Antiquité classique, bien que leur nombre n'ait commencé à s'accroître sensiblement qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque les Africains noirs firent leur apparition, d'abord comme esclaves, puis comme affranchis dans le sud de l'Espagne et du Portugal, où ils parvinrent d'abord par la traite transsaharienne vers l'Afrique du Nord. Ensuite, lorsque commença à s'ouvrir la route maritime directe du commerce avec l'Europe, dans la seconde moitié du siècle, les Africains parurent de plus en plus nombreux en Europe<sup>30</sup>.

Beaucoup d'entre eux furent d'abord esclaves, surtout au Portugal, qui, jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, était la seule puissance européenne à se livrer de façon substantielle à la traite des esclaves. Avec le temps, cependant, nombre d'entre eux se frayèrent un chemin dans la société européenne, quoique ce fût souvent à l'échelon le plus bas de la hiérarchie sociale, car leur condition était assimilée à celle de leurs frères africains, sur qui retombait la plus grande part du labeur physique dans les colonies tropicales. Leur statut juridique était, lui aussi, ambigu. Dans l'ensemble de l'Europe du Nord, la loi ne reconnaissait plus le statut d'esclave, alors que cette même loi européenne l'admettait dans les colonies. Depuis 1685, le fait de résider en France était censé conférer la liberté, et il en alla de même de l'Angleterre après le fameux arrêt de justice, déjà signalé, qui fut pris par lord Mansfield en 1772. Dans les deux pays, cependant, les esclaves venus des colonies étaient toujours, dans bien des cas, esclaves *de facto*, jusqu'à ce que les puissances européennes eussent aboli l'esclavage dans les colonies elles-mêmes, en 1834 pour la Grande-Bretagne, en 1848 pour la France, et en 1888 pour le Brésil.

Malgré toute l'ambiguïté de ce statut juridique, il y avait un nombre considérable d'Africains libres dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, au moins à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les estimations sont variables, mais, vers 1800, il y en avait sans doute plusieurs milliers par pays, en Espagne, au Portugal, en France et en Grande-Bretagne; en Espagne et au Portugal, il y en avait eu probablement davantage par le passé. Ces effectifs étaient faibles, de toute manière, par rapport au total des populations européennes; mais les immigrants africains avaient tendance à se concentrer dans les grandes villes, en particulier les villes portuaires, de sorte que leur présence était plus voyante que les chiffres ne le donnent à penser<sup>31</sup>. Il va sans dire que, à

30. A. C. de C. M. Saunders, 1982.

31. P. D. Curtin (dir. publ.), 1967, en particulier p. 3-16; W. Rodney, 1975; W. B. Cohen, 1980, spécialement p. 110-152.

n'importe quelle époque antérieure aux années 1840, on pouvait rencontrer beaucoup plus de gens originaires d'Afrique tropicale en Europe que d'Européens en Afrique tropicale.

Cette communauté d'Africains en Europe se concentrait également dans certaines fonctions, notamment le service domestique, en partie parce que c'était une des occupations traditionnelles des Africains venus des Antilles, où ils étaient esclaves, en partie à cause de l'engouement des Européens pour les serviteurs exotiques. Les flottes de commerce comptaient aussi, à l'époque, nombre de marins africains, encore qu'il y en eût davantage au Portugal qu'en France ou en Grande-Bretagne. Un autre groupe notable, quoique moindre, était formé par les étudiants, qui commencèrent à arriver relativement nombreux en Europe, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont les effectifs s'accrurent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. À une époque où les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique allaient s'intensifiant, il était d'une utilité évidente pour les négociants africains de savoir lire et écrire une langue européenne, et d'avoir quelques notions des systèmes européens de comptabilité. Nombre de ces étudiants venaient donc par les bons offices des marchands d'esclaves européens, et étudiaient pour leur protection dans les principaux ports de la traite, tels que Liverpool ou Nantes.

Une autre particularité des communautés africaines en Europe est qu'elles étaient presque exclusivement masculines, fait qui avait deux conséquences importantes. La communauté africaine ne se renouvelait pas d'elle-même. Son effectif devait être et était constamment maintenu par l'arrivée de nouveaux immigrants. Ce qui ne signifie pas que les Africains n'avaient pas de relations sexuelles avec des femmes européennes; mais le fruit de ces relations avait tendance à s'agréger à la culture européenne plutôt qu'à l'africaine. Au bout de quelques générations, les traits physiques africains tendaient à se fondre dans la masse du patrimoine génétique européen.

Quelques Africains s'infiltrèrent aussi jusqu'en Europe de l'Est, bien que les relations maritimes avec l'Afrique tropicale y fussent beaucoup moins intenses. La filière principale y était la traite ottomane des esclaves, dont les Africains du Nord n'étaient pas les seuls à faire l'objet, et qui incluait des Africains subsahariens acheminés à travers le Sahara jusqu'aux ports associés à l'Empire ottoman, tels que Tripoli, ou amenés du Soudan méridional actuel au nord en descendant le Nil<sup>32</sup>.

Dans quelques rares cas, de petites poches de culture africaine se sont maintenues en certains endroits de l'Empire ottoman jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; on peut citer notamment une petite communauté de langue hawsa qui existe encore dans l'ex-Yougoslavie.

32. E. R. Toledano, 1982.

## La diaspora africaine dans les Amériques : situation générale au XIX<sup>e</sup> siècle

La diaspora africaine était beaucoup plus importante aux Amériques qu'en Europe et en Asie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la population africaine-américaine totale, libre et asservie, était de 8,5 millions de personnes environ. Sur ce nombre, plus de 2 millions, soit près de 25 %, vivaient aux États-Unis d'Amérique, la grande majorité d'entre eux dans les « États esclavagistes » bordés par l'Atlantique, du Delaware à la Floride, avec de petites concentrations réparties dans tous les États septentrionaux et intérieurs, à l'est du Mississippi, notamment dans les grandes villes comme New York, Boston et Philadelphie. En 1810, on comptait quelque 2 millions d'Africains et d'Africains-Américains dans les îles de la mer des Antilles. Un peu plus d'un million se trouvaient dans les îles des Antilles anglaises: la Jamaïque, Saint-Christophe, Antigua, Nevis, Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, la Grenade et la Trinité. Il y en avait approximativement 450 000 en Haïti, l'ancienne et florissante colonie française de Saint-Domingue, productrice de sucre. Cuba en comptait 400 000, Porto Rico 280 000. Le Brésil en avait 2,5 millions, et l'Amérique espagnole continentale un total combiné de 1,3 million environ. La plupart des Africains-Américains de Porto Rico étaient libres, ainsi que la grande majorité des 400 000 du Mexique, des 400 000 du Venezuela, des 200 000 de Colombie, des 50 000 de l'Équateur, des 30 000 du Chili et des 30 000 de l'Argentine<sup>33</sup>.

La situation générale dans laquelle se trouvait la population africaine et africaine-américaine, au XIX<sup>e</sup> siècle, dépendait, par conséquent, de nombreux facteurs. L'un de ceux-ci était l'importance relative de la population non blanche. Un autre était le nombre des esclaves par rapport aux affranchis. Les caractéristiques de la traite, la genèse de chaque colonie et les transformations socio-économiques au fil du temps ont eu aussi leur influence sur la situation des Noirs aux Amériques. Celle-ci était très variable dans tout le Nouveau Monde, et ne doit pas être considérée comme affectant une forme unique et figée dans toutes les colonies et en tous lieux. La société africaine-américaine s'est modelée partout en fonction des conditions locales, encore qu'il soit possible de discerner, des États-Unis d'Amérique au Brésil, des schémas de société qui illustrent une uniformité ou une similitude fondamentale<sup>34</sup>.

Les divisions essentielles de la société et de la culture africaines-américaines ont moins pour origine les frontières coloniales qui ont influé sur l'évolution des sociétés américaines que des circonstances fortuites de lieu, d'exploitation agricole et de structures socio-économiques. Sur tout le continent américain, les Africains — esclaves aussi bien qu'affranchis —

33. Les chiffres de population, arrondis et ajustés dans certains cas, sont extraits de J. H. Franklin, 1969, p. 120, 145-149, 171, 174, 186; F. Tannenbaum, 1946, p. 8-14; R. Conrad, 1972, p. 283; D. Lombardi, 1971a, p. 35; P. D. Curtin, 1969, p. 22; G. Aguirre Beltran, 1972, p. 233-234; F. P. Bowser, 1974, p. 333; D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972, p. 4, 10, 14.

34. M. Harris, 1964; H. Hoctink, 1973; R. B. Toplin (dir. publ.), 1974, 1981; P. Villiers, 1982.

qui vivaient et travaillaient dans les villes semblaient bénéficier de contacts plus larges et avoir plus de chances d'ascension sociale et de plus grandes possibilités de liberté que ceux qui étaient constitués en grandes équipes de travail dans les plantations, les haciendas et les sucreries. Et cette généralisation semblait valable sans considération des divisions coloniales conventionnelles. Par ailleurs, sauf aux États-Unis d'Amérique, l'espérance de vie des esclaves était très inférieure à celle de la population libre, ce qui signifiait que toutes les sociétés à esclaves américaines établies au sud du Rio Bravo (nommé Rio Grande aux États-Unis d'Amérique) enregistraient un déclin en chiffres absolus au sein du secteur non affranchi de la population asservie<sup>35</sup>.

Les Latino-Américains avaient de l'institution de l'esclavage et de ses effets sociaux concomitants une plus longue expérience que leurs homologues colons de l'Amérique française ou britannique. Indépendamment de leur expérience des confins ibériques, les colons espagnols et portugais ont utilisé l'Africain comme esclave pendant plus de cent ans avant la création par les Anglais et les Français de leurs colonies d'esclaves à la Barbade, à la Jamaïque, à Plymouth, en Virginie, en Caroline, en Louisiane et à Saint-Domingue<sup>36</sup>.

Cependant, quand arriva le XIX<sup>e</sup> siècle, les régimes d'esclavage du continent américain présentaient entre eux des différences de degré plutôt que des différences fondamentales de nature. Dans tous ces régimes, l'affranchissement de l'esclave était relativement rare, les femmes bénéficiaient d'un traitement légal plus favorable que les hommes, l'intégrité de la famille demeurait fragile, et la couleur et l'origine constituaient des facteurs dominants dans les considérations de statut.

On aura une idée du triste sort généralement subi par la population africaine-américaine pendant ses siècles d'existence en Amérique, si l'on songe que l'effectif total de 8,5 millions d'Africains et d'Africains-Américains, vivant au Nouveau Monde au début du XIX<sup>e</sup> siècle, était probablement inférieur à celui des Africains transportés à travers l'Atlantique à partir de l'an 1600<sup>37</sup>.

Le plus grand importateur d'Africains a été le Brésil. Pendant toute la durée de la traite des Noirs, ce pays a reçu 38% environ de l'effectif total d'Africains introduits au Nouveau Monde. La région qui comprend aujourd'hui l'Amérique latine et les Antilles a absorbé au total 86% du trafic d'esclaves, les îles de la mer des Antilles en ayant reçu, pour leur part, 36%. Mais on ne peut se faire une opinion sur l'histoire des Africains au Nouveau Monde en considérant uniquement les chiffres bruts de la traite, comme on

35. P. D. Curtin, 1969; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975.

36. L. Hanke, 1970; M. Crahan et F. W. Knight (dir. publ.), 1979.

37. Les estimations relatives au nombre d'Africains qui sont arrivés aux Amériques par la voie de la traite des esclaves varient d'un minimum de 3,5 millions à 25 millions. P. D. Curtin (dir. publ.), 1969, qui donne la meilleure image globale des volumes de flux, suggère un chiffre de près de 10 millions. Cette estimation a été majorée de 2 à 3% récemment, sur la base des très nombreuses données parues depuis 1969. Voir J. E. Inikori, 1976a ; E. Vila Vilar, 1977; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975, p. 3-128; H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), 1979, et surtout P. E. Lovejoy, 1982.

ferait de quelque cargaison en vrac déchargée dans les divers États des deux Amériques. On apprécie mieux les répercussions plus ou moins grandes de la présence des Africains et de leurs possibilités diverses de développement social en examinant la participation relative de ces régions siècle par siècle. Les variations d'effectifs au départ du trafic transatlantique et les fluctuations des acceptations à l'autre extrémité ont joué un certain rôle dans les formes démographiques et culturelles qui devaient apparaître en Amérique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avant 1600, les Amériques étaient, à proprement parler, la chasse gardée des Ibériques; aussi les Espagnols et les Portugais se partageaient-ils les Africains qui arrivaient au Nouveau Monde, les Espagnols en obtenant 60 % environ, soit plus de 125 000<sup>38</sup>. Ces Africains ont aidé à maintenir la viabilité de la société lorsque les maladies nouvelles introduites par les Européens et les Africains débarqués par la suite décimèrent les populations indiennes autochtones, principalement sur les plateaux du Mexique et du Pérou<sup>39</sup>. Lorsqu'on connaît l'histoire ultérieure des Africains au Nouveau Monde, il est intéressant de remarquer que, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Africains, en général, s'estimaient supérieurs aux Indiens et les traitaient avec une arrogance et une condescendance égales à celles des conquérants espagnols dans l'Amérique espagnole<sup>40</sup>.

Un million et demi environ d'Africains ont débarqué en Amérique au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Sur ce nombre, 41 % sont allés au Brésil, 35 % dans les colonies nouvellement fondées par les Britanniques, les Hollandais et les Français (principalement dans l'ensemble de la région des Antilles), et 22 % ont eu pour destination l'Amérique espagnole. Cette période a été marquée par le début de la traite atlantique des Noirs, trafic parfaitement organisé et fortement alimenté en capitaux. Le nombre moyen annuel d'Africains importés, qui avait été de quelque 1 800 pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, passa à plus de 17 000. La diminution de la part relative des Espagnols résultait du rétablissement démographique des populations indiennes du continent. Mais ce fléchissement dans le secteur espagnol était plus que compensé par la demande croissante de main-d'œuvre, due à l'expansion des zones sucrières du nord-est du Brésil et au développement du complexe socio-économique sucrier des îles orientales de la mer des Antilles.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a été celui où la migration des Africains en Amérique a connu son apogée. Les sociétés de plantation en Amérique et la traite des Noirs qui satisfaisait aux besoins de main-d'œuvre ont alors atteint leur plein développement. Plus de la moitié des Africains venus au Nouveau Monde au cours de toute l'histoire y ont débarqué entre 1700 et 1810. Ils furent peut-être plus de six millions. Du point de vue démographique, ce fut probablement la période de l'impact réciproque le plus profond entre l'Afrique

38. P. D. Curtin, 1969; E. Vila Vilar, 1973, 1977; J. Palacios Preciados, 1973.

39. W. M. Denevan (dir. publ.), 1976; E. Wolf, 1959, p. 194-196; C. Gibson, 1967, p. 140-159; A. W. Crosby, 1972.

40. J. Lockhart, 1968, p. 171-198.

et le vaste monde, grâce aux liaisons commerciales établies à travers l'océan Indien aussi bien qu'avec l'Europe et les deux Amériques.

Sur le nombre impressionnant d'Africains importés au XVIII<sup>e</sup> siècle, la part du Brésil fut de 31,3 %, soit plus de 1,8 million d'individus. Celle des Antilles britanniques fut de 23,2 % — soit 1,4 million environ d'esclaves —, sur lesquels plus de 600 000 ont eu pour destination la Jamaïque, principale île productrice de sucre. Les Antilles françaises ont reçu 22,3 % du total; soit plus de 1,3 million d'Africains, dont près de 800 000 dans leur principale colonie de plantation de Saint-Domingue, partie occidentale d'Haïti. L'Amérique espagnole a importé 9,6 % du total, soit plus de 600 000 esclaves dirigés, pour la plupart, vers les îles antillaises de Cuba et de Porto Rico, vers les colonies de la côte septentrionale de l'Amérique du Sud et vers l'intérieur du Pérou par la région du Rio de la Plata. Les Antilles néerlandaises et danoises ont reçu 8 % du nombre total d'Africains, soit approximativement 450 000 individus, et les États-Unis d'Amérique — qui, jusqu'en 1776, comprenaient les colonies de l'Amérique du Nord britannique — en ont absorbé 5,8 % environ, c'est-à-dire un peu moins de 400 000 Africains<sup>41</sup>.

Tableau 28.1 *Importations d'esclaves de 1700 à 1810*

<i>Région</i>	<i>Pourcentage approximatif de la totalité des Africains*</i>	<i>Nombre approximatif d'Africains</i>
Brésil	31,3	1 800 000
Antilles britanniques	23,2	1 400 000
Antilles françaises	22,3	1 300 000
Amérique espagnole	9,6	600 000
Antilles hollandaises et danoises	8,0	450 000
Amérique du Nord britannique États-Unis d'Amérique	5,8	350 000
TOTAL		5 900 000

\* Le total n'est pas égal à 100 du fait que les chiffres ont été arrondis.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc constitué la période par excellence de l'accroissement de la société de plantation, fondée sur l'esclavage au Nouveau Monde. Les exemples classiques sont les plantations de sucre, d'indigo, de café et d'épices de la région des Antilles et du Brésil, et les florissantes plantations de coton du sud et du sud-ouest des États-Unis d'Amérique après 1790. Cette période fut celle durant laquelle la révolution agricole était en plein essor aux Amériques, tandis que se développaient et se stabilisaient les économies locales d'exportation<sup>42</sup>. Qui plus est, à la fin du siècle, les sociétés

41. Ces chiffres sont fondés sur ceux de P. D. Curtin, après ajustement, 1969 et 1976.

42. R. Davis, 1973.

locales avaient atteint un certain degré de rigidité, d'assurance et de maturité qui allaient influencer leurs attitudes et leurs modes de vie dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces attitudes déterminèrent les tendances à l'inclusion ou à la non-inclusion de tous les immigrants débarqués ultérieurement en Amérique, et fixèrent définitivement les caractéristiques de tous les groupes dans les sociétés locales. Il n'est pas surprenant qu'au moment même où les colonies américaines des Européens brisaient, au nom de la liberté, les liens qui les rattachaient à leur métropole, elles se soient appliquées à circonscrire de plus en plus rigoureusement la liberté, les espérances et les droits de la population non blanche. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que commence la période la plus sombre d'avilissement et d'exploitation des Africains dans le Nouveau Monde<sup>43</sup>.

## La période de l'abolitionnisme

Néanmoins, en 1810, la situation avait commencé à évoluer inexorablement pour la société esclavagiste américaine, dont les institutions s'effondraient peu à peu, tant à l'intérieur que de l'extérieur. La liberté politique qui donnait aux Américains blancs une plus grande latitude de gestion de leurs propres affaires, l'intérêt économique, les sentiments humanitaires, l'incompatibilité avec le colonialisme, formaient un curieux mélange qui, en se combinant à la soif inextinguible de liberté des populations asservies, finit par détruire le système esclavagiste américain<sup>44</sup>. L'indépendance politique des États-Unis d'Amérique après 1776, d'Haïti après 1804, des colonies espagnoles du continent après 1825 et du Brésil après 1822 modifia profondément, dans sa dimension politique, le système de l'esclavage et de la traite des Noirs, et eut des répercussions qui débordèrent le cadre des particularismes de chaque empire, colonie ou État.

La perte des colonies nord-américaines de la Couronne britannique, en 1783, et la fin du commerce britannique des esclaves, en 1808, eurent des incidences profondes sur l'esclavage et sur le sort des Africains. Le fournisseur le plus important et le plus efficace se retirait de lui-même du marché, et entreprenait une campagne active pour inciter les autres États européens à suivre son exemple. La campagne anti-esclavagiste britannique réduisit fortement le nombre des Africains acheminés aux Amériques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, même si le total demeura impressionnant. Jusqu'à la fin de la traite, en 1870, son schéma redevint celui qui prévalait à ses débuts<sup>45</sup>. Les colonies espagnoles et portugaises recommencèrent à être les principaux importateurs. Sur près de deux millions d'Africains qui

43. F. W. Knight, 1974; R. B. Toplin (dir. publ.), 1974.

44. I. Berlin et R. Hoffman (dir. publ.), 1983.

45. H. Hoetink, 1979, p. 20-40.

prirent pied dans le Nouveau Monde au cours de cette période, plus de 1,1 million, soit environ 60 %, allèrent au Brésil. Plus de 600 000, soit quelque 31,9 %, débarquèrent aux Antilles espagnoles, pour la plupart à Cuba. Les autres rejoignirent les Antilles françaises, quelques-uns seulement les États-Unis d'Amérique.

La traite transatlantique des esclaves et, par conséquent, la migration des Africains répondaient aux demandes croissantes de main-d'œuvre en vue du développement du potentiel agricole des terres nouvellement découvertes, et s'expliquaient aussi par la possibilité d'obtenir des Africains en Afrique<sup>46</sup>. La plupart des Africains qui prirent pied en Amérique furent donc employés dans des complexes agricoles de plantation.

Cependant, étant donné que les systèmes de plantation étaient très divers, les facteurs de développement des relations sociales, par le jeu desquels allait se trouver façonnée la culture américaine propre des Africains et de leurs descendants, variaient de même. D'un bout à l'autre des Amériques, l'amalgame des cultures s'effectua donc selon les modes les plus divers.

Ce phénomène est certainement visible dans l'évolution du culte de Shango, forme de religion africaine probablement la plus répandue dans le Nouveau Monde<sup>47</sup>. S'il n'a jamais fait de doute que ce culte avait son origine au Nigéria, plus précisément chez les Yoruba, Shango a pris des formes très diverses, selon que son culte était pratiqué à Cuba, à la Trinité, en Haïti ou au Brésil. À Cuba, en particulier, le culte fut profondément catholicisé, et le Shango africain, masculin à l'origine, est devenu féminin, tandis que d'autres formes du rituel, ainsi que des symboles, étaient transposées et, dans certains cas, transformées. Ce qui s'est produit pour le culte de Shango a également touché d'autres aspects de la vie et de l'organisation des communautés. Il devint de plus en plus difficile pour les Africains, si nombreux fussent-ils, de conserver leurs formes sociales originelles au Nouveau Monde, du fait de l'établissement d'une structure qui s'était stabilisée, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et dont ils étaient contraints de faire partie, en consentant l'effort d'adaptation nécessaire.

Les Africains arrivant au Nouveau Monde au XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvaient échapper à la réalité qui était que, alors même qu'ils influaient — comme ils l'avaient toujours fait — sur les formes de transmission culturelle, ils subissaient eux-mêmes, dans une large mesure, les répercussions des profondes transformations que l'esclavage et la traite des Noirs avaient suscitées en Afrique, en Amérique et en Europe. Ces transformations avaient naturellement, à leur tour, des incidences sur la culture de ces trois régions, et contribuaient à une distinction et une discrimination plus nettes de la culture particulière à chaque région<sup>48</sup>.

46. H. S. Klein, 1978, p. 239-245; S. Miers et I. Kopytoff (dir. publ.), 1977, p. 3-78.

47. W. R. Bascom, 1972; R. G. Hamilton, 1970; M. Schuler, 1980, p. 30-44; G. E. Simpson, 1978, p. 75-82 et 190-192.

48. H. L. Shapiro, 1953.



Un aspect de cette réalité était évidemment l'extrême diversité des situations dans lesquelles un Africain pouvait se trouver à son arrivée. Aux Antilles, les Africains formaient la majorité de la population. Le phénotype était donc noir. Aux États-Unis d'Amérique, en revanche, les phénotypes noirs étaient en minorité dans la population nationale, quelle que pût être leur concentration dans certains États. Dans plusieurs régions de l'Amérique latine, en Équateur, au Chili et en Argentine notamment, les Noirs s'étaient, pour ainsi dire, génétiquement fondus dans les groupes d'Indiens d'Amérique et d'Européens, ce qui aboutit à une grande variété de brassages biologiques<sup>49</sup>.

Par ailleurs, l'évolution démographique des différentes régions n'a pas suivi la logique de la participation à la traite transatlantique des Noirs. L'élément africain-américain des sociétés américaines ne correspondait pas nécessairement à la proportion d'Africains importés au cours des siècles de traite. Le Brésil, par exemple, a importé quatre millions environ d'esclaves pendant la durée de la traite, nombre qui représente, nous l'avons vu, approximativement 38 % de la traite transatlantique<sup>50</sup>. En 1890, au moment de l'abolition de l'esclavage, ce pays avait une population africaine-américaine de quatre millions de personnes environ, représentant 33 % de la population brésilienne locale et 36 % environ de la population africaine-américaine totale du continent. La région des Antilles a importé cinq millions d'esclaves environ, soit 43 % de la traite; or, lorsque la dernière des îles à abolir l'esclavage, Cuba, le fit en 1886, la région comptait moins de trois millions d'Africains-Américains, ce qui, bien que constituant 60 % de la population locale, ne représentait que 18 % des Africains-Américains. Les États-Unis d'Amérique ont reçu, par voie de traite, environ un demi-million d'Africains, soit à peu près 4,5 % de la traite; mais ils avaient une population africaine-américaine de quelque 4,5 millions d'âmes lorsqu'ils mirent fin à l'esclavage, en 1865. Ce groupe ne formait que 7 % de la population locale, mais représentait 40,5 % de tous les Africains-Américains du continent.

Tableau 28.2 *Importations d'esclaves et populations au XIX<sup>e</sup> siècle*

Région	Esclaves (millions)	Pourcentage de la traite	Population africaine-américaine (millions)	Pourcentage de la population	
				Locale	Continent
Brésil	4,0	38,0	4,0 (1890)	33,0	36,0
Antilles	5,0	43,0	2,2 (1886)	60,0	18,0
États-Unis d'Amérique	0,5	4,5	4,5 (1865)	7,0	40,5

49. G. R. Andrews, 1980.

50. Chiffres des importations d'esclaves d'après P. D. Curtin, 1969; populations africaines-américaines tirées de D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972, p. 4-14.

Les chiffres ci-dessus font nettement ressortir des différences très marquées, selon les régions, dans l'aptitude des populations noires à se développer pendant la période de la traite des Noirs et de l'esclavage. En règle générale, à l'exception de celles des États-Unis d'Amérique, les populations africaines-américaines ont été ou bien en stagnation ou bien dans l'incapacité de s'accroître naturellement. En Amérique latine et aux Antilles, les populations d'esclaves ont diminué dans la proportion étonnante de 2 à 4 % par an, de sorte que, au moment de l'abolition de l'esclavage, la population totale asservie était de loin inférieure au nombre total d'esclaves importés aux colonies, diminution qui ne pouvait être compensée par la croissance saine et normale de la population libre.

Quelques exemples illustrent bien la tendance générale. Au cours du seul XVIII<sup>e</sup> siècle, la Jamaïque a importé plus de 600 000 esclaves. En 1838, au moment de l'abolition de l'esclavage, la population asservie était de moins de 250 000 âmes, et la population noire totale de moins de 350 000. Saint-Domingue a importé plus de 800 000 esclaves au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et, pourtant, la population en servitude n'était plus que de 480 000 âmes en 1790, à la veille de la révolution dans cette colonie. La population non blanche ne dépassait pas, au total, un demi-million d'individus. Entre 1810 et 1870, Cuba importa quelque 600 000 esclaves africains. En 1810, la population libre non blanche était d'environ 114 000 individus. En 1880, la population en esclavage était estimée à tout juste 200 000 personnes, et la population libre non blanche à un peu plus de 269 000.

Le déclin brutal des populations d'esclaves sur le continent américain (à l'exception du cas des États-Unis d'Amérique) constitue l'accusation la plus grave qui puisse être formulée à rencontre de l'esclavagisme dans son effrayante incapacité tant à créer une société naturellement viable, et capable de se reproduire par elle-même, qu'à fournir de façon efficace et sûre la main-d'œuvre nécessaire. En outre, les séquelles de l'esclavage ont pour longtemps compromis les chances qu'auraient pu avoir les populations africaines-américaines de se faire véritablement une place dans les structures politiques, économiques et sociales des pays où elles ne constituaient pas la très grande majorité de la population.

## L'impact de l'Afrique

Lorsque, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les systèmes d'esclavage américains se désintégrèrent, les formes institutionnelles et les attitudes sociales des sociétés étaient, pour l'essentiel, déjà établies. D'une manière générale, les sociétés américaines étaient hostiles aux Africains et à la culture africaine.

Néanmoins, l'Afrique ne pouvait pas ne pas avoir d'influence sur de nombreux aspects de la société américaine : phénotype, langue, musique, religion, cuisine, art, agriculture et architecture. Dans certains cas, les influences

africaines furent suffisamment fortes et pénétrantes pour que se constitue une authentique culture africaine-américaine, capable de concurrencer et, parfois, de compléter les formes dérivées de la culture européenne.

Aux États-Unis d'Amérique, la structure politique imposait dans la population une distinction tranchée entre Blancs et Noirs, par laquelle tout individu ayant tant soit peu de sang africain dans les veines était relégué dans la catégorie des Noirs<sup>51</sup>. En revanche, dans tout le reste du continent prévalait une structure sociale à trois échelons correspondant aux groupes principaux : Noirs, Mulâtres et Blancs. Les gens de race blanche qui occupaient le sommet de la pyramide sociale étant relativement peu nombreux dans la plupart des sociétés, les majorités africaines n'eurent guère de difficulté à imposer leurs valeurs et leurs cultures au reste de la société.

À l'intérieur de cette structure à trois échelons, chaque caste avait son propre système de droits légaux et de privilèges sociaux, reposant sur une combinaison des paramètres de couleur, de fortune et de profession. Dans les zones d'économie sucrière et de plantation du Brésil, des Antilles et des plaines du Mexique, de Colombie et du Pérou, les droits des esclaves comme ceux des gens de couleur libres avaient tendance à être limités en fonction des exigences générales de leur travail. Dans les zones de culture du café et les régions d'élevage et de pêche du sud-est du Brésil, de Porto Rico, de l'est de Cuba et des provinces intérieures du Venezuela et d'Argentine, la tendance était à une plus grande mobilité sociale, à la réduction des distances sociales, et à des distinctions internes de classe et de caste moins rigides et moins systématiques que dans les zones de plantation. Cependant, dans des villes comme Buenos Aires, Lima, Sao Paulo, Caracas, La Havane, Vera Cruz, Puebla et Mexico, les Africains jouissaient, dans une large mesure, d'une absence de contraintes, et pouvaient souvent postuler certains emplois au même titre que d'autres membres libres de la société. Ces dispositions sociales influencèrent, mais ne déterminèrent pas, les relations entre les Africains-Américains et le reste de la population à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.

Pendant tout le temps qu'a duré l'esclavage, la majorité des Africains et des Africains-Américains ont été employés soit comme travailleurs agricoles, soit comme domestiques. Cependant, 20 % environ de cette population ont été marins, saleurs, artisans, muletiers, bonnes d'enfants, nourrices, négociants, propriétaires (y compris d'esclaves), boutiquiers, maîtres mineurs ou sucriers, marchands de poisson, de condiments et de comestibles. Le fait est, par exemple, que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Edward Long déplorait que, en Jamaïque, l'argent fût en grande partie entre les mains de cette fraction de la population, et que celle-ci monopolisât les moyens de transport aussi bien à l'intérieur des terres que le long des côtes<sup>52</sup>.

Cette situation ne changea guère après l'abolition de l'esclavage, bien que le nombre de paysans agriculteurs d'ascendance africaine ait forte-

51. L. Foner, 1970; W. Jordan, 1968; P. Mason, 1970.

52. E. Long, 1774.

ment augmenté aux Antilles. L'activité exercée et l'héritage biologique pouvaient accroître, et accrurent effectivement, la mobilité de classe et de caste pendant comme après l'esclavage. Un individu ou une famille pouvait s'ouvrir une voie hors de la servitude, et souvent s'élever socialement dans la liberté, ou passer de la condition de Noir affranchi à celle de Mulâtre (notamment au Brésil et en Amérique espagnole), ou de la condition de Mulâtre à celle de Blanc (exploit exceptionnel qui exigeait beaucoup d'argent) quand les signes distinctifs de la race étaient plus fortement culturels que biologiques. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains planteurs et marchands hispano-américains, incertains de leur statut, achetèrent à la Couronne des certificats dits de *limpieza de sangre*, qui garantissaient qu'ils n'avaient pas trace de sang maure ou juif depuis au moins quatre générations. En dernier lieu, toutefois, la mobilité sociale interne et la qualité générale de la vie dépendaient du contexte immédiat de la communauté : facteurs démographiques, économiques et juridiques, philosophie politique et sociale, et degré de pluralisme culturel. Moins stable et moins mûre était la société, plus les Africains et les Africains-Américains en influençaient la structure, et se taillaient une place pour eux-mêmes et leurs descendants.

Quand ils le pouvaient — quand ils n'avaient pas d'autre ressource —, les Africains et les Africains-Américains s'adaptaient aux conditions où ils se trouvaient. Dans un milieu de symbiose culturelle, l'apport des Africains était au moins égal à ce qu'ils acceptaient du reste de la société. Et il va de soi que plus ils étaient démunis et laissés à eux-mêmes, plus leur créativité s'en trouvait stimulée, ainsi que le révèlent les patois parlés dans les îles anciennement françaises de l'est des Antilles et le *papiamento* des anciennes Antilles néerlandaises. La créativité devenait particulièrement nécessaire quand un petit nombre d'Européens vivaient parmi un grand nombre d'Africains, comme dans beaucoup de colonies d'exploitation, telles que la Jamaïque, la Barbade, la Trinité et Saint-Domingue. Là où la population européenne n'atteignait pas une certaine masse critique, les Africains devaient bâtir une société à partir d'une collectivité hétéroclite d'individus n'ayant guère plus en commun que la couleur de leur peau et leur servitude. L'adoption de leurs coutumes et de leur comportement par la fraction non africaine de la population donne la mesure de leur succès.

Les Africains ne se sont pas toujours accommodés de la société dans laquelle ils s'étaient trouvés introduits. Pendant des siècles, le « marronage », c'est-à-dire l'évasion de l'esclave, a fait partie intégrante de l'univers de l'esclavage<sup>53</sup>. Dans le nord-est du Brésil, ce fut le *quilombo* de Palmares, qui dura près d'un siècle, et dont l'anéantissement exigea le recours à la plus puissante force militaire qui ait jamais été rassemblée en Amérique par les Portugais et les Brésiliens. Des villes d'esclaves « marrons » ont existé, pendant des périodes aussi longues, dans la province d'Esmeraldas, en Équateur, et dans certaines parties des Blue Mountains et de la Cockpit Country, à la

53. Y. Debbasch, 1961-1962, p. 1-112, 1962; M. Schuler, 1970; R. Price, 1973.

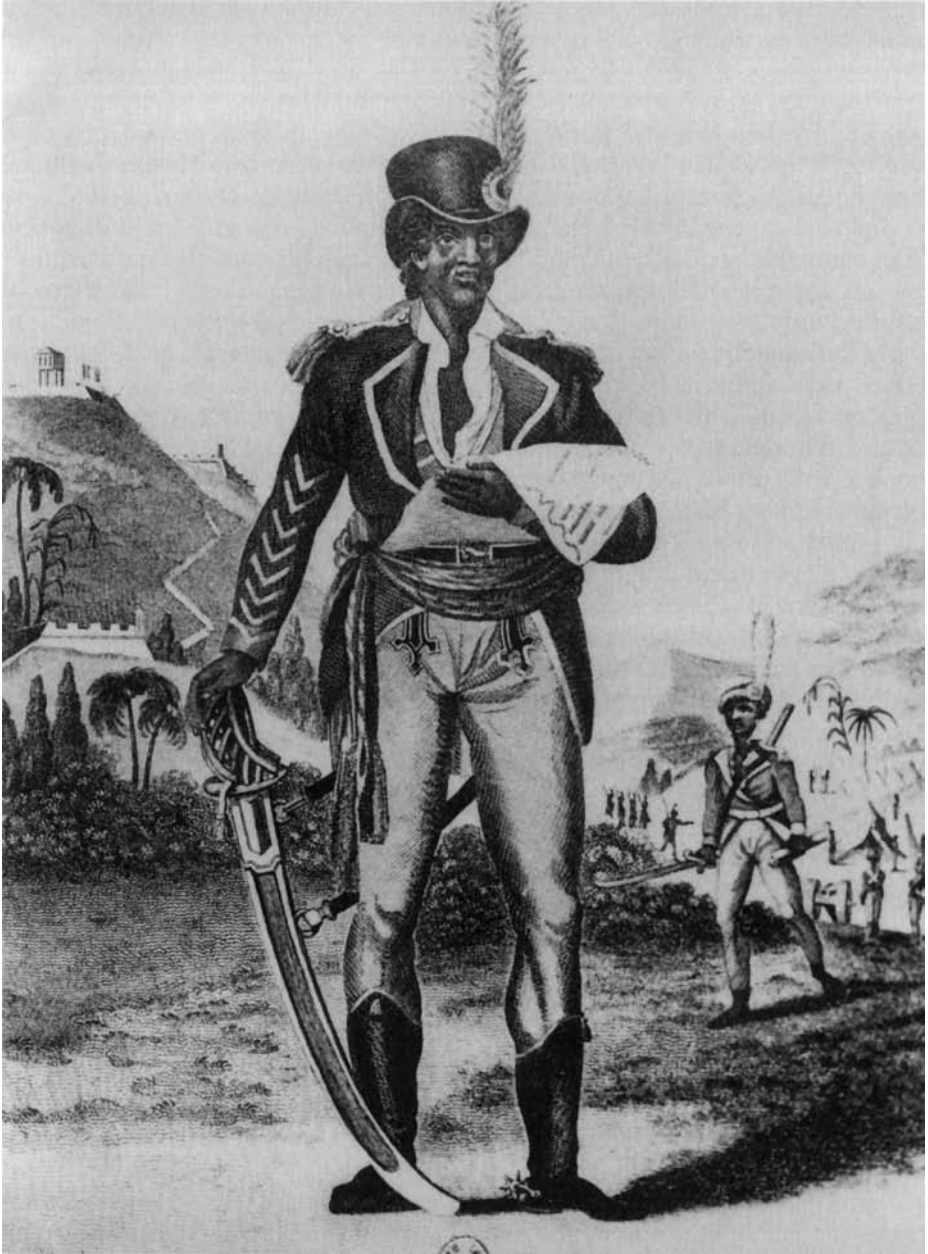
Jamaïque. Le « marronnage » ne témoignait pas seulement du désir d'être libre; il était une condamnation éloquente et visible du système de l'esclavage par les Africains.

Lorsque l'esclavage des Africains eut été aboli dans les deux Amériques, la situation de la fraction africaine de la population empira dramatiquement par rapport à ce qu'elle avait été un siècle auparavant. La reconstruction politique et économique qui suivit la guerre de Sécession aux États-Unis d'Amérique fut accompagnée d'un mouvement de discrimination légale, et d'exclusion économique et sociale de la population non blanche, caractérisé par des institutions séparées, des lynchages, des sociétés et organisations ouvertement racistes, qui continuèrent à exister jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. La condition des Noirs américains était alors, dans l'ensemble, comparable à celle que connaissent aujourd'hui, à un degré plus extrême, les Noirs d'Afrique du Sud.

Aux États-Unis d'Amérique, les Africains-Américains formaient une petite minorité à peu près impuissante en matière politique. En Haïti, au contraire, ils prirent les commandes de l'État à partir de la révolution de 1789, et, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la renaissance de la culture africaine devint le ciment social le plus puissant qui unit ce pays appauvri et isolé, comme, par exemple le culte syncrétique du vaudou. En d'autres lieux, comme Cuba, la Jamaïque, la Barbade et le Brésil, un petit nombre d'Africains-Américains se hissèrent à des positions qui leur conféraient prestige social et pouvoir politique. Les guerres civiles longues, âpres et difficiles menées à Cuba, entre 1868 et 1898, firent d'Africains-Cubains tels qu'Antonio Maceo et Maximo Gomez des héros nationaux et des figures internationales de la lutte pour l'indépendance politique. Néanmoins, en 1912 encore, Cuba était toujours déchirée par une guerre raciale, et l'hostilité à l'égard des Africains-Cubains ne désarma pas avant la révolution castriste de 1959.

Les réalisations individuelles autant que collectives des Africains-Américains furent remarquables au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré les voies divergentes suivies par l'Afrique et l'Amérique, malgré l'incapacité monumentale dont ils étaient frappés sur les plans juridique et social, malgré leurs énormes handicaps économiques, malgré l'antagonisme agressif des Américains de race blanche, les Africains ont créé avec succès des communautés sur toute l'étendue du continent américain. Ils ont fondé des institutions éducatives, telles que les collèges Mico à Antigua et à la Jamaïque, le collège Codrington à la Barbade, et un certain nombre de collèges universitaires aux États-Unis d'Amérique: Virginia Union University (1864), Atlanta University et Fisk University (1865), le Hampton Institute et Howard University en 1867. Des Africains-Américains ont joué un rôle important dans l'innovation technologique américaine. Benjamin Banneker, mathématicien et éditeur d'almachats natif du Maryland, aida au relevé du district de Columbia. Entre 1835 et 1836, Henry Blair, un esclave du Maryland, déposa les brevets de deux moissonneuses à maïs. Dans les années 1850, Benjamin Montgomery, un

54. G. Myrdal, 1944.



28.4. *Toussaint Louverture, chef de la révolution de Saint-Domingue et père de l'indépendance d'Haïti.*  
[Source : gravure de Rainsford. Photo : Harlingue-Viollet, Paris.]

esclave appartenant à Jefferson Davis, le président des États confédérés du Sud, inventa une hélice pour bateaux. Norbert Rilleux, qui naquit à la Nouvelle-Orléans et fit ses études à Paris, inventa en 1846 la cuve à évaporation sous vide, qui fit progresser considérablement les méthodes de raffinage du sucre. En 1852, Elijah McKoy inventa le système qui permet de lubrifier les machines en cours de fonctionnement. Jan Matzeliger, né en Guyane hollandaise, inventa la machine qui devait révolutionner pour de longues années l'industrie de la chaussure en Nouvelle-Angleterre. George Washington Carver, le chimiste agronome du Tuskegee Institute, inventa plus de 300 produits dérivés de l'arachide, insufflant par là une vigueur nouvelle à l'économie agricole de nombreuses régions du Sud<sup>55</sup>.

La diaspora a été une expérience cruelle et difficile pour les Africains transplantés. Arrachés à leur milieu et transportés sur des terres étrangères, placés dans la servitude la plus pénible et souvent mêlés à une population hostile, ces Africains ont fait preuve d'une patience, d'une persévérance, d'une faculté d'adaptation et d'une créativité héroïques. En fin de compte, ils sont devenus, par la force des choses, partie intégrante de la plupart des sociétés américaines. À travers les guerres civiles et internationales, à travers la prospérité et la crise économique, à travers toutes sortes de changements politiques, les Africains ont travaillé, combattu, et, finalement, se sont fait une place au sein des différentes nations qui composent l'Amérique et l'Europe.

## La diaspora et l'Afrique

Cependant, la pensée de l'Afrique est restée un thème constant, entretenu avec plus ou moins d'application par des Américains tant blancs que noirs. Aux États-Unis d'Amérique, l'idée du rapatriement des Africains avait été émise de temps à autre, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement en 1777, lorsque Thomas Jefferson parraina un rapport sur la question devant une commission du corps législatif de Virginie. Ce n'est qu'à partir de 1815, toutefois, que commença effectivement le rapatriement, quand un petit groupe de 38 Américains noirs retourna en Afrique sous la conduite de Paul Cuffe. En 1830, sous l'impulsion de l'American Colonization Society, et avec le soutien financier de l'État fédéral et des gouvernements de nombreux États de l'Union, le Libéria devint le foyer d'une colonie générale d'Africains rapatriés, anciens esclaves pour la plupart. En 1860, quelque 15 000 colons seulement avaient regagné l'Afrique. Après la guerre de Sécession, en dépit de la détérioration rapide des conditions d'existence des Africains-Américains aux États-Unis d'Amérique, moins de 2 000 colons firent le voyage.

Il y eut encore deux autres courants d'immigrants en retour. Le premier était formé d'un nombre inconnu d'esclaves « marrons » et d'Africains enlevés aux navires négriers confisqués au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui étaient

55. J. H. Franklin, 1969, p. 197.

rebarqués pour l'Afrique par les Britanniques qui tentaient, avec beaucoup de zèle, de mettre fin à la traite des esclaves pour la remplacer par un commerce « légitime ». Le second courant d'Africains en retour comprenait un nombre encore plus faible de missionnaires recrutés aux Antilles et dans les États d'Amérique du Sud, principalement par les frères moraves et les presbytériens, pour aider à évangéliser l'Afrique de l'Ouest. L'exemple le plus connu de cette politique est peut-être l'initiative de la mission de Bâle dans les monts Akwapim du Ghana, entre 1830 et 1840, et sa décision, en 1843, d'employer des Jamaïquains au lieu de missionnaires allemands ou suisses, dont la mortalité sur le terrain se révélait trop élevée pour que l'évangélisation fût efficace.

Alors que les Africains débarqués au Nouveau Monde se comptent par millions, leurs descendants rentrés en Afrique n'ont été que quelques milliers<sup>56</sup>. Il y a à cela de nombreuses raisons, la moindre n'étant pas le manque certain de moyens financiers permettant de créer un système de transport analogue à celui qui avait précédemment facilité le trafic transatlantique d'est en ouest. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le rapatriement offrait peu de perspectives d'avantages matériels pour les Européens et les non-Européens, et, en 1900, le contraste entre l'Afrique et l'Amérique était devenu trop grand. Les Américains d'ascendance africaine n'échappèrent pas au courant de nationalisme xénophobe de l'époque, qui enlevait à l'Afrique une grande partie de son attrait. En outre, l'intérêt suscité par l'Afrique, après la fin de la traite des Noirs, procédait d'appétits nationaux de puissance et de richesse ; or les Africains-Américains n'avaient ni la puissance politique ni la richesse nécessaires pour stimuler leur propre intérêt, ou influencer ceux qui étaient en train de partager l'Afrique en domaines coloniaux. Les aspirations africaines-américaines se concentrèrent plutôt sur les perspectives nouvelles qui s'offraient sur leur continent. Les migrations internes et interrégionales, et la lutte pour s'assurer de bonnes conditions de vie en face de nouveaux défis perturbateurs, absorbèrent leur attention. Le lien africain s'est estompé, mais n'a pas disparu. Le mouvement du retour à l'Afrique trouva des promoteurs individuels qui surent, par moments, insuffler au projet une vitalité nouvelle. En 1897, Henry Sylvester Williams, un juriste natif de la Trinité et demeurant à Londres, fonda la Pan-African Association, qui devait compter plus tard, parmi ses membres, George Padmore, Kwame Nkrumah et C. L. R. James. Dans les années 1920, Marcus Garvey fonda l'Universal Negro Improvement Association, dont le but était de promouvoir la décolonisation de l'Afrique et d'unir les Africains du monde entier. L'organisation de Garvey avait des antennes au Canada, aux États-Unis d'Amérique, dans les Antilles, en Amérique latine et en Afrique<sup>57</sup>. Au moment où cette association rendit l'âme, en 1927, l'Afrique, et tout particulièrement la question éthiopienne, commençait déjà à jouer un rôle de première importance dans les affaires du monde.

56. T. Shick, 1980.

57. T. Martin, 1976; E. D. Cronon, 1962; R. A. Hill (dir. publ.), 1983.



## Conclusion : l'Afrique à la veille de la conquête européenne

*J. F. Ade. Ajayi*

Nous voudrions, dans ce dernier chapitre, mettre en lumière les grands courants de l'évolution historique qui mena l'Afrique au seuil du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, tendances apparues en particulier au cours de la décennie 1875-1885, qui vit l'intérêt suscité en Europe par l'Afrique se muer, avec la Conférence de Berlin sur l'Afrique de l'Ouest, en une ruée qui devait aboutir au partage et, finalement, à la conquête du continent. Un regard sur l'ensemble de l'Afrique, à la veille de la conquête européenne, laisse apercevoir assez distinctement, d'une part, une tendance dominante qui s'affirme en dépit du nombre et de la diversité des États, des peuples et des régions, et, d'autre part, certaines tendances apparemment divergentes. La tendance dominante paraît celle qui pousse les divers détenteurs du pouvoir en Afrique à entreprendre délibérément de renforcer leur puissance et leurs moyens de défense des territoires et des intérêts africains. Ces efforts furent cependant systématiquement sapés et, en fin de compte, déjoués par la présence européenne.

Comme l'ont montré les divers chapitres du présent volume, le XIX<sup>e</sup> siècle fut en Afrique une période de transformations rapides et parfois contradictoires. Jusqu'au troisième quart du siècle, les changements qui furent les plus profonds, et qui prirent le plus d'ampleur, sont liés à des facteurs d'ordre interne. D'autres changements se produisirent, en grande partie sous l'influence ou même du fait des activités des négociants, des missionnaires ou des consuls européens, cantonnés d'abord dans les régions côtières, puis, surtout à partir de 1850, pénétrant de plus en plus profondément dans l'intérieur. Certaines initiatives transformatrices, tels les efforts accomplis par

les souverains d'Éthiopie pour unifier le pays et réformer ses institutions, n'eurent qu'une portée locale. Ailleurs, des activités telles que celles des ambitieux khédives d'Égypte, dans la vallée du Nil, eurent des répercussions sur toute une région. Le Mfecane, phénomène local à l'origine, ne tarda pas à s'amplifier en se propageant dans toute l'Afrique australe et centrale, et dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, si bien même que, à la veille de la conquête européenne, l'histoire de ces régions était, pour une grande part, celle des États qui étaient issus de ce phénomène ou qui avaient été bouleversés par lui<sup>1</sup>.

Le *djihad* étendit ses mouvements de réforme islamique à la totalité du Soudan et au Sahara oriental jusqu'en Cyrénaïque; ils se prolongèrent au sud jusqu'aux limites de la zone des forêts, atteignant la Sénégalie, les régions de la Volta et celles occupées par les Malinke du Sud, les Yoruba du Nord et les populations de langue edo. Avec l'accroissement de la demande européenne d'huile de palme, d'arachide, d'ivoire, de sisal et de caoutchouc, et dans la mesure où un réseau intérieur de routes commerciales à longue distance permettait de répondre à cette demande, le commerce devint un facteur essentiel dont dépendaient l'acquisition des armes à feu et l'accumulation des richesses, capable par conséquent de déterminer l'essor et la chute des États dans de vastes régions de l'Afrique. En conséquence de cette expansion du commerce européen, ainsi que des activités des missionnaires européens et américains, le christianisme et les idées européennes en matière d'organisation sociale et politique devinrent également des facteurs de changement à travers une vaste zone s'étendant de la Sierra Leone à l'Afrique australe et à Madagascar.

L'aspect le plus frappant de ces différents mouvements est l'effort que déployèrent, au XIX<sup>e</sup> siècle, bon nombre de souverains africains, dans différentes parties du continent, pour réformer leur société. Certaines de leurs initiatives prenaient leur source dans l'héritage culturel africain; d'autres étaient animées par les idées réformistes de l'islam. Dans la plupart des cas, les chefs n'étaient que trop enclins à profiter des possibilités offertes par la dimension nouvelle des échanges commerciaux et par les activités des Européens, qu'ils fussent négociants, missionnaires ou chasseurs d'animaux ou de concessions. Un autre trait, tout aussi frappant, est la façon dont les entreprises réformatrices des dirigeants africains furent systématiquement sapées par les activités mêmes de ces commerçants, missionnaires et chasseurs européens, dont les dirigeants africains voulaient tirer parti.

Il est étonnant que cet aspect du XIX<sup>e</sup> siècle africain — l'effort interne de réforme systématiquement étouffé par l'intervention extérieure — ait si peu retenu jusqu'ici l'attention. Convaincus que le colonialisme et l'intégration au système capitaliste mondial étaient les conditions nécessaires de la modernisation, la plupart des historiens n'ont pas vu quelle volonté d'autodéveloppement anima l'effort des Africains au cours de ce siècle, et

1. Voir I. N. Kimambo, chapitre 10 du présent volume.

à quel point la conquête européenne et le colonialisme constituèrent une subversion de cet effort.

## Les structures politiques

Le domaine où l'effort d'autodéveloppement se manifesta avec le plus de vigueur est peut-être celui des structures politiques et du pouvoir étatique. La grande leçon que les peuples de l'Afrique centrale et de l'Ouest tirèrent de la traite des esclaves, alors déjà ancienne — et c'est cette leçon que l'Afrique de l'Est retint à son tour dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle —, fut que le moyen de survivre à la traite, voire d'en tirer parti, était de renforcer les structures et l'assise militaire du pouvoir de l'État.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons fait observer, « les structures politiques et économiques dans la plus grande partie de l'Afrique semblaient caractérisées par une certaine fragilité. Les limites des systèmes étatiques paraissaient soumises à un mouvement perpétuel de flux et de reflux, et les centres administratifs à des mouvements alternés d'essor et de déclin »<sup>2</sup>. Le degré de soumission, les contributions matérielles et le service militaire que l'État exigeait du peuple en échange de sa protection se réduisaient au strict minimum. Dans la plupart des cas, la vie quotidienne des gens s'inscrivait pour une bonne part dans un tissu de relations, dans lesquelles intervenaient les liens de parenté et les institutions religieuses, juridiques et économiques, qui, souvent, ne s'arrêtaient pas aux frontières des États. Le Maghreb et l'Égypte étaient les seules régions où se fussent établies des structures politiques relativement durables, issues de plusieurs siècles d'application de la loi islamique. Partout ailleurs en Afrique, il y avait, au XIX<sup>e</sup> siècle, un énorme effort à faire pour instaurer des structures politiques nouvelles, capables de se maintenir un certain temps. Dans le jeu des rivalités politiques intenses qui résultèrent de ces efforts, certaines des actions entreprises furent sans nul doute inefficaces, et, en certains endroits, leur résultat le plus clair fut la désintégration des empires et la décentralisation, voire la fragmentation, de l'autorité. Comme le font observer J. Ki-Zerbo et K. Arhin au sujet des régions voltaïques :

« Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu se généraliser l'instabilité politique et les déplacements de populations; un certain nombre de massacres ou de mouvements sécessionnistes s'étant produits sous la responsabilité de ceux-là mêmes qui étaient censés représenter l'autorité; s'il y eut des exceptions remarquables, en général, la fréquence et l'ampleur de ces conflits s'accrochèrent; la tendance à la dislocation des sociétés étant liée sans aucun doute au fait que les puissances périphériques et les rebelles avaient de plus en plus la possibilité de se procurer des armes et de s'en servir contre les chefs régnants<sup>3</sup>. »

2. Voir chapitre 1, ci-dessus.

3. K. Arhin et J. Ki-Zerbo, chapitre 25, ci-dessus.

Cette tendance a été notamment illustrée par l'impact initial du Mfecane, par celui du commerce, et par l'emprise que s'assurèrent les Chokwe et les Ovimbundu sur les territoires des États luba et lunda<sup>4</sup>. Plusieurs États et empires disparurent. Mais plus frappante encore est l'apparition de nouveaux centres de pouvoir, où l'on expérimentait de nouvelles structures administratives qui tendaient, le plus souvent, vers un renforcement des moyens dont disposait le souverain, une définition plus claire de ses pouvoirs, un contrôle plus étroit sur les dignitaires de l'État, lesquels devaient leur statut à la faveur du prince plus qu'à leurs propres droits héréditaires, enfin, vers l'amélioration du système fiscal et d'autres réformes du même ordre<sup>5</sup>.

Certains historiens ont vu dans ces mouvements de réforme les activités de « protonationalistes et de bâtisseurs d'empire » africains, une sorte de ruée africaine qui aurait en partie provoqué, ou du moins contribuerait à expliquer, la ruée des Européens<sup>6</sup>. En fait, ces activités réformatrices ne constituèrent en aucune façon un accès de fièvre subit, comparable à la ruée européenne. L'Afrique avait recherché des structures politiques plus stables tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et même avant cette époque; et ce qui se produisait là n'était que le prolongement d'une tendance qui faisait partie de l'évolution générale de ses peuples. Peut-être y eut-il une accélération au XIX<sup>e</sup> siècle, et les changements associés jusque-là à la montée d'États comme l'ancien Oyo au XVII<sup>e</sup> siècle, ou l'Ashanti, le Dahomey, le Fouta-Djalon, le Fouta Toro et le Bondou, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se généralisèrent-ils davantage à cette époque. Il y eut en tout cas, semble-t-il, un effort plus délibéré pour institutionnaliser les changements politiques en les inscrivant dans des structures de caractère plus permanent, s'appuyant sur de nouveaux dispositifs militaires, économiques et sociaux.

Parmi les principaux États qui survécurent au XVIII<sup>e</sup> siècle, rares étaient ceux qui auraient pu y parvenir sans entreprendre de grandes réformes internes. En effet, les rivalités politiques étaient si intenses et la nécessité de canaliser le développement des relations commerciales posait des problèmes à ce point nouveaux que chaque État avait le choix entre un effort de réforme et d'expansion entrepris aux dépens de ses voisins, ou la perspective de la désintégration et de la fragmentation. Peu nombreux furent les États qui, comme le Bénin, purent survivre en se repliant simplement sur eux-mêmes<sup>7</sup>. La plupart durent, comme l'Ashanti, le Dahomey, le Buganda et d'autres, veiller constamment au maintien et même à l'amélioration de l'efficacité du pouvoir — faite en grande partie de l'aptitude du chef à centraliser ce pouvoir, à affaiblir ses subordonnés et à imposer à ces derniers des contributions croissantes; monopoliser les principales ressources économiques et stratégiques; institutionnaliser une fonction publique hiérarchisée, où les nominations, l'avancement et la discipline étaient soumis au contrôle du monarque; et consolider ces pouvoirs par la création et l'encadrement d'une

4. Voir chapitres 4, 5 et 11, ci-dessus.

5. Voir T. C. McCaskie, 1980.

6. Voir, par exemple, R. Robinson, 1985.

7. A. I. Asiwaju, chapitre 26, ci-dessus.

force armée permanente, commandée par des officiers semblablement soumis à l'autorité du chef de l'État. Il s'agissait là d'une véritable révolution qui fut parfois menée à bien sans changement apparent du système politique ; dans certains cas, comme celui du Borno, elle ne put se faire sans un changement de dynastie<sup>8</sup>. Souvent, elle fut le résultat d'un compromis, des « hommes nouveaux » étaient nommés à la tête de chefferies anciennes et amenés à respecter le style bureaucratique nouvellement introduit dans l'administration, ou encore des fonctions nouvelles adoptaient en partie les rites liés aux titres traditionnels.

Le Mfecane répandit et diffusa largement le modèle neuf de l'État nguni du Nord, tel que Chaka l'avait révolutionné. Le nouvel État consistait essentiellement en une adaptation du système des groupes d'âges en vue de créer une armée à peu près constamment sur le pied de guerre, qui recrutait dans tout le royaume des jeunes hommes à enrôler et des femmes comme épouses ; tous étaient au service du roi, auquel appartenait la totalité des ressources, y compris le bétail et la production agricole ; car il fallait nourrir l'armée et une cour de plus en plus nombreuse. Le système organisait aussi l'acculturation des peuples conquis en les intégrant à la culture dominante, et il introduisait une conception entièrement nouvelle des rapports entre le souverain et ses sujets<sup>9</sup>. La personnalité du souverain et son aptitude à gouverner continuaient, semble-t-il, à jouer un rôle plus important que les structures de l'État, et l'État lui-même était souvent déchiré par des conflits opposant des familles rivales au sein des dynasties royales.

Cependant, il est incontestable que, par-delà les dévastations et la confusion générale dont il fut responsable au début, le Mfecane réussit à créer plusieurs grands États, plus forts, plus efficaces que ceux qui les avaient précédés et reposant sur des structures plus durables. Les nouveaux États avaient également des frontières plus nettes, ne fût-ce que parce que les exigences qu'ils imposaient à leurs sujets ne laissaient guère de doute quant à l'étendue ou aux limites des territoires soumis à leur autorité. Le souverain pouvait encore parfois se prévaloir de la fonction suprême dans l'accomplissement de divers rites, mais, de plus en plus manifestement, il cessait d'être uniquement un chef religieux. Ses capacités d'organisateur et d'administrateur et son aptitude au commandement militaire, dans la fonction de chef de l'exécutif au sein de l'appareil d'État, tendaient à prendre le pas sur les considérations de filiation et de liens rituels, cela n'empêchant pas que, dans certains cas, ceux-ci aient conservé un rôle important sur le plan idéologique, et en tant que sources de la légitimité reconnue.

Dans le cas de l'Éthiopie, le but de la réforme n'était pas de créer un nouvel État ou de renforcer l'État existant, mais de faire revivre un État très ancien, l'antique empire d'inspiration chrétienne copte, qui, sous la double pression des Oromo musulmans et des chrétiens d'Europe, avait éclaté en

8. M. Last, chapitre 22, ci-dessus.

9. L. D. Ngcongco, chapitre 5, ci-dessus.

plusieurs chefferies rivales. Les chefs qui s'opposaient ainsi les uns aux autres avaient tous le même objectif : revendiquer personnellement et imposer l'autorité de l'empereur ; renouer son alliance avec l'Église ; réformer celle-ci, la doter de nouveaux moyens et utiliser son influence pour amener les puissances rivales, qu'elles fussent chrétiennes ou musulmanes, à faire allégeance à l'empereur. Les traditions historiques de l'empire, le nombre des chefs rivalisant les uns avec les autres, et les rapports de forces existant entre eux ne laissaient qu'une mince marge de manœuvre aux empereurs Téwodros II et Yohannès IV pour restaurer l'empire. En outre, on ne pouvait même pas songer à mettre en place des structures nouvelles tant que la suprématie militaire n'était pas assurée. L'action successive des deux empereurs fut assez heureuse dans ses résultats pour réveiller la conscience nationale ; mais elle fut insuffisante pour monopoliser les ressources économiques et stratégiques, ou pour réduire totalement les ambitions des puissances vassales, désireuses de collaborer avec les ennemis venus d'Égypte au nord, ou les envahisseurs européens sur la côte<sup>10</sup>.

C'est un peu cette même nostalgie du passé que l'on retrouve dans les efforts entrepris par les khédives d'Égypte pour transformer les pouvoirs qu'ils détenaient en une monarchie puissante de type héréditaire et national, pour étendre la domination de l'Égypte dans la vallée du Nil, et, sinon pour la faire renaître, du moins pour rivaliser avec la gloire antique des pharaons ou celle plus récente de l'Égypte des califes fatimides. L'objectif de Muḥammad 'Alī était de saper le pouvoir des Mamlūk et de les décimer, de réorganiser la fonction publique et ses conseils et de faire une réforme agraire avec redistribution des terres de façon à renforcer le contrôle exercé par le souverain sur les régions rurales et l'agriculture ; ce qui devait permettre d'y prélever un surcroît de ressources, et de se donner ainsi les moyens de bâtir une économie industrielle moderne, d'entretenir une armée réorganisée et de s'affranchir, par la négociation, de la tutelle ottomane. Le khédivé Ismā'īl ranima et poussa plus loin cet esprit de réforme : il engagea des Européens pour diriger des entreprises abolitionnistes et commerciales au Soudan, acheva le percement du canal de Suez, et fit construire d'autres canaux, des ouvrages d'irrigation, ainsi que des voies ferrées et d'autres réseaux de communication. Son but était, dans la mesure où le permettait la tutelle ottomane, que les puissances européennes exploitaient pour imposer des traités inégaux garantissant leurs intérêts, d'acquérir une technologie européenne pour moderniser les structures et les institutions égyptiennes<sup>11</sup>.

L'objectif proclamé des mouvements du *djihād* était de faire revivre les institutions islamiques classiques de l'époque des califes orthodoxes. Dans la pratique, il s'agissait d'instaurer des États islamiques théocratiques à la place des sociétés traditionnelles gouvernées par des musulmans et des traditionalistes. Il fallait installer au pouvoir des dirigeants choisis pour leur savoir et leur piété, qui se consacraient à la gestion des affaires de l'État

10. R. Pankhurst, chapitre 15, ci-dessus. Voir aussi R. A. Caulkc, 1972.

11. A. Abdel-Malek, chapitre 13, ci-dessus.

selon les principes du Coran et les lois islamiques, et mettraient en place des institutions authentiquement islamiques. Dans les années 1870, les successeurs des fondateurs du Sokoto étaient parvenus, dans une large mesure, à leurs fins. Les émirs, agissant sous l'autorité commune du calife, avaient incontestablement réussi à établir des structures politiques plus durables que celles des rois hawsa qu'ils avaient évincés. Certes, les souverains et les classes aristocratiques qui les entouraient avaient assimilé une bonne partie de la noblesse hawsa, et repris à leur compte bon nombre des privilèges des féodaux et des princes-marchands. Néanmoins, la paix relative dont jouissait le califat, l'effort de développement des marchés, des industries, de l'artisanat et des routes commerciales, les pouvoirs conférés aux juges et autres fonctionnaires, et le contrôle exercé par les émirs sur la fonction publique étaient autant de facteurs qui concouraient à renforcer considérablement l'autorité au sein de l'État.

Ahmadu Sayku, qui avait succédé à al-Hadjj Umar Tal peu après l'incorporation du Macina dans l'empire, dut faire face à la fois à des rivalités dynastiques internes et à l'hostilité des Français qui encourageaient, dans leur attitude, les groupes dissidents de l'intérieur. Malgré ces difficultés et ces contraintes, l'empire avait fourni le cadre général d'un État, doté de principes juridiques et de structures administratives qui cimentaient l'unité des populations très diverses que comptait ce vaste territoire. Indépendamment même des structures de l'État, l'ordre tijāni introduisait le support d'une religion et d'un mode de vie qui constituaient un gage supplémentaire d'unité et de fidélité au souverain. L'exemple de la révolution du Dinguiraye incita beaucoup de chefs religieux à porter le *djihād* dans d'autres régions, afin d'y remplacer les musulmans à tendance séculière et les traditionalistes par des clercs désireux de créer des États théocratiques islamiques. C'est ainsi que, dans l'empire éclaté du Jolof, les États du Kayor et du Jolof, étant passés sous l'influence des clercs, entreprirent de propager l'islam comme ferment de réforme en Sénégambie. Chez les Malinke du Sud, région où les musulmans constituaient une minorité, Samori Touré, guerrier juula (dioula) au passé de négociant, entendit se servir de l'islam pour unifier les populations de son pays, qu'elles fussent au départ musulmanes ou traditionalistes<sup>12</sup>. Nous découvrons l'islam utilisé aux mêmes fins à Nupe et Ilorin, où les souverains se tournèrent vers cette religion, sa tradition écrite et son modèle d'institutions politiques et sociales, non seulement parce qu'ils voulaient transformer une royauté de type rituel traditionnel en État théocratique fonctionnel, mais aussi parce qu'ils voyaient dans l'islam un facteur d'expansion, par le biais des conversions, parmi les peuples non musulmans.

Le christianisme répondit à une nécessité analogue, en fournissant le cadre culturel de la création d'une société créole à partir d'un ensemble disparate de peuples qui s'étaient fixés à Freetown et dans les villages avoisinants, ainsi que dans divers établissements de la côte libérienne, ou encore à Libreville,

12. Y. Person, chapitre 24, ci-dessus.

Freretown et dans d'autres établissements d'esclaves affranchis. En divers lieux, des missionnaires venus pour obtenir des conversions reçurent souvent un accueil chaleureux de la part de souverains africains, pourtant très jaloux de leur indépendance et peu enclins à laisser convertir leur peuple ; mais aux yeux de qui les activités des missionnaires offraient une possibilité d'accès à l'éducation européenne : l'alphabétisation et l'acquisition de certaines capacités techniques, notamment en matière de menuiserie, d'imprimerie, et, si possible aussi, de fabrication des armes à feu et de la poudre à canon. Les souverains de Madagascar, quant à eux, tentèrent de maintenir l'équilibre entre protestants anglais et catholiques français, puis rejetèrent les uns et les autres, et voulurent interdire leurs activités religieuses, pour finalement voir la cour et l'élite de l'administration devenir protestantes, tandis que le catholicisme progressait sensiblement dans certaines des provinces. Les souverains voulurent s'inspirer des idées européennes en matière de diplomatie, de réforme judiciaire et de réorganisation de l'armée, ainsi que pour établir une monarchie constitutionnelle<sup>13</sup>. De façon semblable, un certain nombre de nouveaux États de l'Afrique australe, tels que le royaume sotho de Moshoeshoe, qui étaient aux prises avec les menées agressives du nationalisme blanc, acceptèrent des missionnaires comme conseillers et défenseurs de leur cause vis-à-vis du monde extérieur, les protégèrent, et prirent même des dispositions d'ordre législatif pour les aider dans leur travail de conversion<sup>14</sup>. Dans les États fanti de la Côte-de-l'Or et dans d'autres centres de mission importants, notamment Abeokuta dans le sud-ouest du pays yoruba, un certain nombre de chefs africains qui avaient reçu une éducation occidentale s'efforçaient de mettre à profit leur instruction et leurs relations avec l'Europe pour introduire des réformes dans les structures de l'État traditionnel : par exemple, en créant une chancellerie dirigée par des Africains instruits, afin de réglementer les relations diplomatiques avec les Européens et les relations d'État à État ; en réformant les systèmes fiscaux par l'introduction d'impôts réglementaires destinés à remplacer le tribut ou les redevances ; et en améliorant le système judiciaire grâce à l'enregistrement des actes et à l'introduction de lois écrites<sup>15</sup>.

## L'organisation militaire

En dernière analyse, la solidité des structures politiques reposait sur l'appareil militaire. Jamais cela ne fut aussi vrai qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Jusque-là, les fils entrecroisés des relations de parenté et des rapports religieux comptaient probablement davantage que l'organisation militaire. Tant que cette dernière consistait essentiellement à décréter épisodiquement la levée en masse de la population, qui apportait elle-même armes et provisions en vue

13. P. H. Mutibwa, chapitre 16, ci-dessus.

14. N. Bhebe, chapitre 7, ci-dessus.

15. Voir A. Pallinder-Law, 1974 ; voir aussi A. A. Boahen, dans le chapitre 3, ci-dessus.



de la défense des villages lorsqu'ils étaient attaqués, ce qui se produisait seulement pendant de brèves périodes, au cours de la saison sèche et dans les intervalles de l'activité agricole normale, l'armée avait plus d'importance pour les relations avec les peuples voisins que pour la structure du pouvoir au sein même de l'État. La capacité de lever des troupes était fonction du sens politique du souverain, et il était rare que celui-ci pût s'en attribuer le monopole. La formation d'un corps de cavalerie eut pour effet de créer une élite dans l'armée, et alla généralement de pair avec la constitution d'une classe aristocratique qui partageait, avec le souverain, l'accès aux ressources nécessaires pour se procurer et équiper des chevaux, recruter des cavaliers et entretenir la troupe.

On sait aujourd'hui que, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'emploi du mousquet à chargement par le canon ou de ses dérivés (le fusil Darne, par exemple), qu'ils fussent d'importation ou de fabrication locale, ne modifia que très peu le sort des combats et les structures de l'État en Afrique. Sans doute permit-il pour un temps à des troupes disciplinées de l'emporter sur des adversaires qui n'avaient pas l'habitude des armes à feu; comme ce fut le cas des soldats égyptiens au Soudan méridional, dans les années 1840. Les mousquets ne pouvaient cependant rien face à une cavalerie disciplinée, armée de lances ou de flèches empoisonnées; car les cavaliers étaient capables, aussitôt essuyée la première salve, de culbuter les mousquetaires avant qu'ils aient eu le temps de recharger. Les *impis* de Chaka firent la démonstration de la supériorité de la courte sagaie de corps à corps lorsqu'elle était entre les mains de soldats disciplinés. Les guerriers egba d'Abèokuta se procurèrent un armement européen, y compris quelques canons, qui les aida à résister aux invasions dahoméennes; mais, dans les années 1860, ils ne purent tenir tête aux soldats d'Ibadan, plus disciplinés, qui combattaient pour la plupart avec un équipement de fabrication locale. De même, Tèwodros, à la tête de soldats dotés d'un équipement léger, l'emporta plusieurs fois par des attaques surprises et des marches forcées sur des troupes qui avaient pourtant l'avantage d'être armées de mousquets<sup>16</sup>.

La plus grande révolution qui intervint dans l'art de la guerre au XIX<sup>e</sup> siècle fut l'apparition du guerrier de métier. L'opiniâtreté des luttes politiques et la fréquence des guerres avaient créé une situation telle qu'un petit nombre de gens restaient constamment en armes; ainsi apparut le guerrier de métier en tant que membre de plein droit de la société. D'ordinaire, il n'existait pas à proprement parler d'armée permanente. La guerre était en quelque sorte une entreprise parmi d'autres, ou un aspect de l'entreprise qui consistait à conquérir le pouvoir politique et à pouvoir disposer des ressources économiques. Le guerrier était souvent un entrepreneur qui, ayant amassé une certaine fortune grâce au négoce, se trouvait en mesure de s'adjoindre des partisans, ou de recruter ou capturer des esclaves qu'il enrôlait dans son armée privée. Ainsi préparé, il se lançait dans la poursuite de ses intérêts; c'est-à-dire dans l'acquisition du pouvoir politique, qu'il recherchait soit pour

16. Voir dans *JAH*, 1971, vol. XII, 2 et 4, les articles concernant les armes à feu dans l'Afrique subsaharienne, I et II, 1971. Voir également, J. P. Smaldone, 1972, et R. A. Caulk, 1972.

lui-même, soit parce qu'il lui procurait une partie des ressources économiques dont dispose normalement un État. S'il réussissait, il acquérait les titres d'une fonction qui lui servait à s'intégrer dans un système politique. Parfois, un souverain, Moshoeshe par exemple, était lui-même l'entrepreneur qui réussissait le mieux à réunir les moyens nécessaires pour former une armée de recrues et de clients; et les autres entrepreneurs de moindre envergure n'avaient alors d'autre choix que d'accepter l'intégration selon les conditions dictées par le souverain<sup>17</sup>.

Chaka fut le modèle du roi s'imposant comme chef de guerre. À lui seul, il constitua ses régiments par groupes d'âge, organisa leur entraînement et leur ravitaillement, fixa leurs règles de discipline et décida de l'équipement nécessaire, de manière à en faire une armée de métier. Il dota ses guerriers de matériel nouveau qu'il fit fabriquer sur place. L'armée devint ainsi le principal soutien de l'État. Nombre de généraux firent sécession en emmenant avec eux une fraction de l'armée placée sous leur commandement; écumèrent de vastes territoires, les rangs de leur armée grossissant en chemin de nouvelles recrues; se procurèrent du bétail, des femmes; et, pour finir, se servirent de leurs troupes pour rassembler sous leur autorité des communautés très diverses, et se constituer un royaume. La force principale des guerriers professionnels résidait moins dans leur armement que dans leur discipline, leur entraînement et l'organisation de leur ravitaillement. Même lorsqu'ils devaient vivre du pays, la réquisition était une opération organisée qui ne dégénérait pas en pillage. Parmi les armées permanentes africaines du XIX<sup>e</sup> siècle, celles qui furent les plus efficaces s'appuyaient sur les ressources locales à tous les niveaux — entraînement, équipement, commandement. Elles se situaient de la sorte à l'opposé de ces armées que l'on cherchait à calquer sur le modèle européen, qu'il s'agisse des uniformes, de la vie de caserne, du mode d'entraînement ou des grades. Dans le cas de Madagascar, on alla dans les réformes jusqu'à adopter la pratique de l'achat des grades, ainsi que d'autres pratiques qui avaient cours dans les armées européennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'exemple des armées européennes ayant beaucoup impressionné, l'usage du mousquet européen se répandit; et nombreuses furent les armées nouvelles qui l'adoptèrent, certaines en raison de sa puissance de feu (cas des fusils Enfield), d'autres pour la puissance de la détonation et pour l'efficacité de l'effet produit par une salve de mousquets, dont le seul vacarme pouvait semer la panique à distance dans un rang de cavalerie. Nombre de souverains africains voulurent aussi se procurer des pièces d'artillerie. Étant donné le poids des canons et la quantité de poudre qu'ils consommaient, ils essayèrent, avec fort peu de succès, de les faire fabriquer sur place. Vers les années 1870 commença l'importation d'un matériel de guerre plus perfectionné — fusils à chargement par la culasse, carabines à répétition, mitrailleuses et canons, le  *nec plus ultra*  étant la mitrailleuse Maxim, que les Européens réussirent à monopoliser. Certains chefs, comme les chefs egba, se servirent du canon

17. B. Awe, 1973; L. D. Ngeongco, dans chapitre 5, ci-dessus.

européen plus comme arme psychologique que pour la guerre proprement dite. Le fait est que, dès avant le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux souverains avaient cherché à importer des armes à feu européennes. Cependant, il fallut attendre la seconde moitié du siècle, époque à laquelle on commença à importer des armes à feu plus efficaces, pour que les armements européens apparaissent incontestablement comme capables de décider du sort des combats en Afrique. Les armes européennes étant devenues un facteur de supériorité indiscutable, il était dès lors indispensable de pouvoir en importer en temps de guerre; et les efforts déployés pour s'en procurer devinrent un aspect essentiel du commerce, de la diplomatie et de l'art de gouverner.

La révolution liée à l'importance croissante des armements européens est illustrée par la différence de comportement entre les empereurs Téwodros et Yohannès d'Éthiopie. Téwodros avait essayé de faire fabriquer sur place des canons et de la poudre par des techniciens européens; mais il prouva que, même sans cela, il était capable de vaincre des armées mieux équipées que la sienne et disposant de mousquets. Au contraire, Yohannès — et plus encore Ménélik après lui — comprit qu'il ne parviendrait à se débarrasser de ses ennemis du Tigré et des plaines côtières que dans la mesure où il pourrait profiter de sa situation pour acquérir des armes européennes plus nombreuses et meilleures que ne l'étaient les leurs. Dans le même esprit, les souverains d'Afrique du Nord, mais aussi du Sahara et du Soudan, entreprirent, par les moyens du commerce et de la diplomatie, de constituer des stocks d'armes européennes, importées principalement à travers l'Afrique du Nord, mais aussi par les voies commerciales de la côte d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Les dirigeants de Madagascar firent de même. Dans le centre et l'est de l'Afrique, le principal article de commerce était la chasse à l'éléphant, donc à l'ivoire, ce qui était une raison supplémentaire pour importer des armes à feu, et renforça encore la tendance à la militarisation de la société.

Une des conséquences majeures de cette importance croissante des armes européennes fut le déclin relatif de la cavalerie en tant que corps d'élite et troupe de choc, et son remplacement par une infanterie armée à l'européenne. Dans les régions forestières et celles où se faisait sentir l'influence militaire nguni, l'arme d'élite était traditionnellement l'infanterie. La tendance, au XIX<sup>e</sup> siècle, fut essentiellement d'intensifier l'entraînement de cette infanterie, qui devenait progressivement une armée de métier, et, ultérieurement de la doter d'un armement européen. Au milieu des vastes mouvements de populations qui se produisirent, par exemple, à la suite du Mfecane ou de l'effondrement de l'ancien Empire oyo, il arrivait qu'un peuple de la brousse, jusqu'alors défendu par des cavaliers, pénétre dans une région plus boisée où la guerre à cheval était difficile; ce qui accentua d'autant le déclin de la cavalerie. En revanche, dans certains États directement confrontés à des colons européens, traditionnellement défendus par des cavaliers équipés d'armes à feu, on se mit à élever des petits chevaux pour former des troupes nouvelles capables de mouvements rapides, et à importer des armes européennes; ce qui permit à ces États de s'assurer, pour un temps, la supériorité militaire. Presque partout ailleurs

en Afrique, et en particulier au Soudan, où, pendant des siècles, la cavalerie avait constitué le noyau et l'élite des armées, des fantassins de métier, bien entraînés et armés de fusils, prirent le relais en s'imposant à leur tour comme l'élite de la force armée. La cavalerie commençait alors à être reléguée en seconde ligne défensive et dans la réserve. Ce facteur supplémentaire de la révolution intervenue dans les forces armées en Afrique n'alla pas sans répercussions sociales et économiques importantes, qui toutes tendaient à renforcer la position du souverain en tant que chef du pouvoir exécutif de l'État.

## La transformation économique et sociale

Ce que nous savons du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique montre qu'il s'y produisit alors des mutations sociales de première importance, notamment la transformation du caractère de l'esclavage et l'apparition d'une classe de guerriers et d'une classe de marchands politiquement très influente. Ces transformations facilitèrent et, dans une certaine mesure, provoquèrent les changements intervenus — ainsi que nous l'avons dit plus haut — dans les structures politiques et l'organisation militaire, en même temps qu'elles en furent en partie le résultat. Qui plus est, il y avait une demande croissante de main-d'œuvre qui s'exerçait en dehors des limites traditionnelles du groupe familial, de la communauté villageoise ou des groupes d'âge organisés. Comme par le passé, les diverses sociétés africaines répugnaient à l'idée qu'un homme libre puisse vendre son travail; et la tendance dominante, au XIX<sup>e</sup> siècle, était de développer l'utilisation des esclaves, le travail obligatoire et l'emploi de la main-d'œuvre importée. La tendance globale, dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, était à une généralisation de la pratique de l'esclavage, même dans les zones rurales; à l'augmentation du nombre des esclaves appartenant à chaque groupe familial; et au développement de leur utilisation en vue d'une production organisée sur un mode quasi capitaliste, moyennant quoi leurs conditions d'existence étaient pires qu'elles ne l'avaient jamais été<sup>18</sup>.

À partir du tout début du siècle, les tensions dues aux rivalités politiques allèrent s'aggravant, et il devenait courant que les litiges au sujet des terres ou du bétail, voire les différends doctrinaux, aboutissent à l'anéantissement pur et simple de l'un des deux adversaires, ou du moins de sa personnalité propre. Des communautés entières furent ainsi absorbées par des structures politiques existantes, à moins qu'elles ne fussent dispersées, les jeunes gens des deux sexes étant alors emmenés en captivité. Ces prisonniers servaient à satisfaire la demande croissante de main-d'œuvre pour la production agricole et artisanale et le travail dans les mines, et aussi à pourvoir en guerriers les armées de métier qui commençaient à se constituer. Les nouvelles structures étatiques et militaires s'affirmaient aux

18. G. M. McScheffrey, 1983.

dépens des vieilles aristocraties, dont l'influence sur le triple plan social, politique et économique était garantie par le grand nombre des épouses et l'importance du réseau familial; mais en même temps, du fait de ces structures nouvelles, il se constitua de nouvelles catégories sociales, composées de fonctionnaires qui devaient être affranchis des tâches agricoles ordinaires. Ces nouvelles aristocraties s'appuyaient non pas sur des réseaux de parenté à proprement parler, mais sur de vastes « familles » de « clients » et de captifs qui exploitaient des terres dont la superficie allait s'accroissant pour assurer non seulement la subsistance du groupe familial élargi, mais aussi celle des contingents de guerriers, quand l'armée était en campagne. On employait également tous ces gens à produire des marchandises destinées à la vente sur le marché local et au grand commerce, afin de se procurer les ressources financières nécessaires pour attirer davantage de clients, et acheter des armes et des munitions d'importation.

Lorsqu'eut pris fin la traite atlantique et que se développèrent la demande d'or, d'huile de palme, de noix de palmiste et d'arachides, en Afrique de l'Ouest, la demande de canne à sucre de l'île Maurice, de la Réunion et des Comores, dans l'océan Indien, et celle de l'ivoire et des clous de girofle, en Afrique orientale et centrale, on eut un besoin croissant de main-d'œuvre captive non seulement pour produire ces biens, mais aussi pour les faire transporter, par porteurs ou en pirogue, jusqu'à la côte. L'esclavage lié aux plantations fit son apparition, soit sous la forme de villages d'esclaves organisés selon le droit coutumier sur la côte de Guinée, ou selon la loi islamique dans les régions musulmanes, soit, dans le cas des îles de l'océan Indien, de manière analogue aux plantations de type américain. Compte tenu du nombre croissant d'esclaves enrôlés dans les armées ou dans des emplois administratifs auprès des diverses cours, certains ont estimé que, dans de nombreuses régions d'Afrique, la population d'esclaves devait atteindre entre 25 et 50 % de la population totale<sup>19</sup>. Bien qu'il y ait eu des cas de révoltes parmi les esclaves, en particulier celui des Lozi, qui se libérèrent de leurs maîtres kololo<sup>20</sup>, les populations réduites en esclavage ne constituaient pas en général une classe distincte. Certes, la plupart des esclaves étaient chargés de tâches subalternes, généralement agricoles. Néanmoins, il y avait d'autres groupes relativement importants, à savoir les guerriers et les esclaves domestiques, auxquels s'ajoutaient ceux qui, en nombre réduit mais non négligeable, avaient pu accéder à des postes de confiance ou de responsabilité pour s'être distingués dans la guerre, le commerce ou l'administration. La condition et le mode de vie de ces derniers étaient très variables, ce qui rendait très difficile la constitution d'une classe d'esclaves homogène. C'est seulement en certains endroits comme, par exemple, dans l'ancien Calabar, où les esclaves vivaient en état d'aliénation perpétuelle, où pratiquement rien n'était fait pour les intégrer culturellement et où, traditionnellement, les membres de

19. Voir aussi K. Arhin et J. Ki-Zerbo, chapitre 25, ci-dessus.

20. W. G. Clarence Smith, 1979*b*.

l'élite dirigeante faisaient étalage de leur fortune en surenchérissant sur le nombre d'esclaves mis à mort au cours des cérémonies funéraires<sup>21</sup>, que l'on put voir des esclaves se regrouper autour de rites secrets pour exiger une amélioration de leur sort. Ailleurs, la tendance était à l'acculturation et à l'intégration dans la société au sein des maisons patriciennes. Certes, l'intégration ne dépassait pas un certain degré — comme en témoigne le nombre de ceux qui aspiraient à être affranchis ou de ceux qui, émancipés par les lois coloniales, demandèrent à retourner dans leur lieu d'origine —, mais elle était tout de même suffisamment réelle pour qu'il soit permis de penser que la dynamique du changement, dans la plupart des communautés africaines, était commandée par les oppositions entre les groupes d'âge et les sexes dans le cadre de chaque « maison », ainsi que par des questions de statut et de rivalité pour le pouvoir entre lignées et groupes de parenté, plutôt que par des tensions entre les classes sociales prises au sens large.

Il n'est pas facile d'apprécier, du point de vue quantitatif, les effets du développement des activités commerciales sur les formations sociales. Nul doute que les effectifs et la puissance de la classe des marchands s'accrurent. Ce qui est moins net, c'est la mesure dans laquelle il est possible de parler de l'apparition d'une classe mercantile ou capitaliste. Le commerce lointain, avec ses centres caravaniers et son organisation sous tous les aspects, notamment ceux de la sécurité, du ravitaillement, des facilités de crédit et du transport, était pratiqué de longue date en Afrique du Nord et de l'Ouest, et il se répandait rapidement, au XIX<sup>e</sup> siècle, en Afrique du Centre et de l'Est. Ce phénomène se produisit aussi bien dans les zones islamisées, où la comptabilité se faisait en arabe, dans les régions d'Afrique de l'Ouest, où se pratiquait depuis longtemps la traite des esclaves et où les langues commerciales étaient celles de l'Europe, et dans les régions de l'Afrique de l'Est, où le kiswahili gagnait du terrain à son tour en tant que langue du négoce. Il semble bien que, dans certaines parties du littoral ouest-africain, l'utilisation de la main-d'œuvre servile commençait à être complétée par des formes anciennes de travail forcé qui étaient en train de se répandre, comme le prêt d'argent contre « otage », pratique dans laquelle le travail de l'« otage » représente les intérêts de l'emprunt, et sa personne un gage garantissant le capital. Le développement considérable de cette forme de travail forcé était le signe de l'influence croissante des groupes de marchands et de la fonction de banquier. On dit que sur la Côte-de-l'Or, dans les années 1870, cette pratique prit une ampleur comparable à celle de l'esclavage proprement dit, ce dernier permettant de recruter de la main-d'œuvre hors du voisinage immédiat de la communauté, tandis que le système des « otages » était le moyen de recruter des travailleurs à l'intérieur de la communauté elle-même<sup>22</sup>. Cependant, en dehors des villes côtières de l'Afrique du Nord, les marchands mirent longtemps à se constituer en classe distincte. Dans les régions soumises à l'influence du christianisme

21. K. K. Nair, 1972, p.48; voir aussi chapitre 27, ci-dessus.

22. G. M. McSheffrey, 1983.

et des idées européennes, on commençait à voir apparaître un groupe de marchands comparable à la classe moyenne victorienne. Mais même là, si l'on met à part la Sierra Leone et le Libéria, les marchands qui voulaient acquérir influence et pouvoir à l'intérieur des États traditionnels y parvenaient principalement en se faisant accorder des titres de chef au sein des structures étatiques en formation. Dans bien des régions du Soudan et de la Sénégambie, le groupe dominant des marchands était étroitement lié aux chefs religieux musulmans, si bien qu'il n'y avait pas une classe distincte de marchands, mais plutôt une classe de religieux qui faisaient du commerce. Ailleurs, il n'existait pas de distinction tranchée entre les marchands et les guerriers, et l'élite dirigeante. Nombre de ceux qui, dans leur jeune âge, se lançaient dans des entreprises commerciales devenaient ensuite assez prospères pour financer les entreprises similaires des autres, et, avec la fortune amassée, achetaient des charges traditionnelles leur conférant des pouvoirs officiels qu'ils occupaient tout en administrant leurs terres, leurs troupeaux et leurs autres biens, et en organisant sur un mode paramilitaire le groupe de leurs clients et de leurs partisans.

Dès les années 1870, en Afrique australe, les besoins de l'agriculture commerciale, pratiquée surtout par les Boers, mais aussi par quelques Britanniques, avaient créé une demande insatiable de main-d'œuvre. La colonie du Cap avait pu disposer des esclaves émancipés, des « apprentis » et de travailleurs de l'extérieur, par exemple, les Mfengu, qui avaient fui le Mfecane, tandis que le Natal, l'État libre d'Orange et le Transvaal puisèrent plutôt dans les contingents de leurs voisins africains spoliés de leurs terres, et dont la liberté de mouvement était restreinte par les *Pass Laws*. Lorsque vint le tour des champs diamantifères du Griqualand occidental d'accroître davantage encore la demande de main-d'œuvre, il devint nécessaire de faire venir de plus loin des travailleurs migrants. Bien qu'officiellement il n'y eût pas d'esclavage en Afrique du Sud, ni de système d'« otages », on y voyait déjà naître un système de prolétariat qui était pire encore et dont la recette était la suivante : déposséder les États africains de leurs meilleures terres et créer des peuples sans terre qui n'avaient d'autre choix que de travailler aux conditions rigoureuses fixées par leurs impitoyables rivaux. Ainsi, la sinistre empoignade entre les colonies blanches et les États africains, qui se déroulait avec l'arbitrage partisan du suzerain britannique, n'avait plus seulement pour enjeu des terres ou du bétail, mais la suprématie totale, le pouvoir d'obliger les gens à travailler à partir d'une position de force inexpugnable. Un tel combat ne pouvait trouver d'issue dans une fédération au sein d'un « empire informel ». Cependant, alors que cette situation commençait à apparaître de plus en plus clairement aux Européens, qu'ils fussent colons, fonctionnaires coloniaux ou membres du gouvernement impérial, les chefs des différents États africains ne voyaient pas à quel point la règle du jeu avait changé à l'approche du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

## L'évolution des rapports de forces

Il y eut, dans les années 1870, des transformations capitales non seulement dans la structure interne des États africains, mais aussi dans le rôle respectif des Européens en Afrique et dans les moyens dont ceux-ci disposaient. En 1870, les répercussions de la révolution industrielle et de la guerre en Europe sur l'organisation des États et sur le potentiel militaire devenaient évidentes. Entre les nations européennes et les États africains, les rapports de force commençaient à apparaître comme de plus en plus inégaux. Cette année-là, l'Allemagne et l'Italie devinrent des États unifiés, désormais plus forts, dont les citoyens ne tardèrent pas à exiger une participation plus active dans la course à l'obtention des ressources africaines. En 1870-1871, Bismarck scella l'unité allemande par une victoire sur la France, à l'issue d'une guerre qui inaugurait des techniques militaires nouvelles, notamment en ce qui concerne les armements, l'entraînement des troupes et la tactique. L'effet de ces nouveautés eut tôt fait de se faire sentir en Afrique, où notamment on se mit à importer des armes à feu plus perfectionnées. En France, le besoin de se relever de la défaite se traduisit par la volonté de se tailler un empire en Afrique, tant pour la valeur intrinsèque de l'entreprise que pour ses répercussions sur le moral de la nation. La France se lança donc dans une politique nouvelle d'expansion dynamique et de défense de ses intérêts nationaux en Afrique, politique mise en œuvre, d'une manière générale, par l'entremise d'agents commerciaux et de missionnaires, et, plus spécifiquement, grâce au renforcement de la position française en Algérie et en Sénégambie. La révolte survenue en Kabylie fut violemment réprimée. Elle fournit l'occasion de confisquer aux Arabes des superficies considérables de terres cultivables et de pâturages pour les distribuer aux colons européens, tandis que les Arabes sans terre étaient réduits à constituer une main-d'œuvre à bon marché. Les colons, français, espagnols, italiens, maltais ou grecs, chrétiens ou juifs, se virent attribuer la citoyenneté française, situation privilégiée par rapport aux Arabes qui, eux, étaient sujets français.

Ces événements eurent globalement pour effet de renforcer la concurrence que se livraient entre eux les Européens. Face à la poussée délibérée de la France, les Britanniques se montraient non moins désireux de consolider et de défendre leurs propres positions. La découverte de diamants, en 1869-1870, au Griqualand occidental et la perspective de trouver de l'or en grandes quantités firent monter la fièvre de la concurrence, et modifièrent profondément les bases sur lesquelles reposaient les rapports entre Européens en Afrique, ainsi que les rapports entre Européens et Africains. Diverses activités que les Européens avaient apparemment poursuivies jusque-là, de façon désintéressée ou à des fins humanitaires, commencèrent à être envisagées du point de vue de ce qu'elles apportaient de positif aux intérêts des nationaux européens. Le temps n'était plus où les explorateurs apparaissaient comme des gens qui agissaient simplement par curiosité scientifique; ils étaient



désormais davantage des agents chargés de recueillir des renseignements stratégiques et des secrets commerciaux. Les missionnaires n'étaient pas seulement des serviteurs de Dieu obéissant à la vocation d'évangélisation, mais les agents organisés d'un effort national d'acculturation qui avait pour objectif d'affaiblir la position culturelle et commerciale exclusive de leurs hôtes. Les marchands ne recherchaient pas uniquement le profit; ils préparaient le terrain en vue de l'installation de leur pays aux postes de commande. Ainsi, la collaboration fréquente entre Africains et Européens, qui, naguère, paraissait tendre à mettre les idées et les techniques européennes au service du renforcement des nations africaines dans la situation révolutionnaire qui était celle du XIX<sup>e</sup> siècle, commença à apparaître comme une entreprise de subversion qui contribuait directement à faire avorter systématiquement les efforts déployés par les dirigeants africains en vue de réformer et de moderniser leurs sociétés.

Dans le même ordre d'idées, les souverains africains considéraient généralement les activités des abolitionnistes comme négatives. Dans bien des cas, après avoir résisté et temporisé, ils en vinrent à accepter de contribuer à la fin de la traite transatlantique dans la mesure où d'autres possibilités d'exportation (produits agricoles, or, ivoire, etc.) leur étaient offertes en remplacement, et à condition de pouvoir eux-mêmes continuer à posséder des esclaves, ainsi que de recourir à d'autres formes de travail forcé. Il existait donc une base de coopération. C'était, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'utilisation croissante de la main-d'œuvre esclave. Les Européens reconnurent l'état de fait, mais, dans les années 1870, sans pour autant se départir de leur attitude, ils se mirent à utiliser l'émancipation comme un facteur de nature à affaiblir les bases économiques des États africains. Et il faut noter expressément à cet égard que la plupart des troupes que les Européens levaient en Afrique à cette époque étaient formées d'esclaves africains émancipés, et que ceux-ci demeuraient loyaux envers leurs libérateurs, qui les armaient et les commandaient.

La plupart des dirigeants africains étaient aussi très soupçonneux envers les missionnaires européens. Par la suite, nombreux furent ceux qui finirent par leur faire bon accueil, pourvu que, dans leur tâche, ils mettent moins l'accent sur les conversions que sur l'éducation. Nombre de souverains se félicitaient de la possibilité offerte à certains de leurs esclaves, ou même à leurs propres fils, d'apprendre à lire et à écrire, ce qui était considéré comme la clef du savoir de l'homme blanc, et comme un élément essentiel des relations commerciales. Les missionnaires étaient encore mieux accueillis lorsqu'ils enseignaient des techniques nouvelles telles que celles de l'imprimerie, de la construction des habitations, de l'agriculture mécanisée, de la vaccination, etc. Il leur était parfois demandé d'enseigner l'art de la fabrication des armes à feu et de la poudre, et celle d'autres articles d'importance stratégique, ou du moins de prêter leur assistance pour l'importation de ces articles. Dans les années 1870, on pouvait déjà constater que le processus d'acculturation avait pour effet d'affaiblir l'identité des pays d'accueil et leur volonté de conserver leur indépendance. Les activités missionnaires devinrent aussi un facteur de division, dans la

mesure où elles incitèrent tel ou tel État africain à appuyer les ressortissants de certains pays européens, tandis que d'autres s'opposaient à eux.

La plus subversive de toutes les activités européennes était peut-être le commerce. Les échanges commerciaux constituaient normalement la base de la coopération entre Africains et Européens, qui avaient les uns et les autres tout intérêt à en favoriser le développement. Il appartenait aux souverains africains, pour des raisons stratégiques, de régler le commerce, et de faire en sorte que les États africains et les marchands africains en retirent les plus grands avantages possibles. Les commerçants européens se devaient aussi, bien entendu, de négocier des conditions pouvant leur assurer les plus larges bénéfices possibles. En Afrique du Nord, ils avaient exploité les faiblesses de l'empereur ottoman pour faire octroyer aux Européens des privilèges exorbitants par voie de traité, en s'engageant en échange à contribuer au renforcement de la tutelle ottomane; ce qui affaiblissait la capacité des dirigeants nord-africains à régler le commerce sur leurs propres territoires. Les Européens se réservaient aussi le droit de s'attribuer telle ou telle partie de l'Empire ottoman, quand cela paraissait opportun au concert des puissances européennes. La France infligea une défaite au dey d'Alger en 1830, et fit valoir des prétentions sur l'ensemble du beylicat, puis, en 1878, elle réclama la Tunisie, tout comme la Grande-Bretagne devait le faire pour l'Égypte en 1882.

Dans les années 1870, le libre-échange était le mot d'ordre avec lequel les Européens s'opposaient au droit des chefs africains de régler le commerce<sup>23</sup>. Au nom du libre-échange, ils s'efforçaient d'obtenir de plus en plus de privilèges pour leurs négociants. Ils encourageaient les souverains africains à s'endetter lourdement auprès des banques européennes et d'aventuriers européens au passé douteux. Ils manipulaient le service de la dette de manière à acquérir, des années à l'avance, des droits sur la production agricole et sur les recettes douanières. Ils signaient des accords inégaux pour le recouvrement des dettes, et, forts de ces privilèges, ainsi que d'autres qui avaient été octroyés à leurs négociants, ils s'employaient à affaiblir l'économie des États et, surtout, le contrôle que les souverains africains pouvaient exercer sur les mécanismes économiques. En Égypte et en Tunisie, ils imposèrent la surveillance de commissions internationales de la dette, dont l'action porta gravement atteinte à l'autonomie des dirigeants, provoquèrent des émeutes, firent obstacle aux réformes, et conduisirent tout droit à la perte de l'indépendance, pratiquement sans combat. Mais le libre-échange n'était qu'un slogan qui marquait le désir de livrer l'économie aux négociants européens, afin qu'ils pussent évincer non seulement les négociants africains, mais aussi d'autres ressortissants européens.

La raison de la confiance et de l'agressivité nouvellement affichées par les Européens, à partir des années 1870, tenait à l'industrialisation et

23. L'expression la plus nette de cet état d'esprit apparaît dans l'Acte général de la Conférence de Berlin, où le principe de la « porte ouverte » fut proclamé pour le Congo et le Niger, comme prélude à la politique de monopole pratiquée par l'Association internationale africaine, que patronnait Léopold de Belgique, et par la Compagnie royale du Niger.

à un capitalisme en pleine maturité, dont témoignaient, par exemple, les nouveaux types d'armes à feu, qui firent basculer l'équilibre des forces du côté des armées conduites par les Européens. Ce changement ne s'était pas produit du jour au lendemain, et les Européens eux-mêmes ne forcèrent pas leur avantage. Certes, jusqu'en 1871, en grande partie peut-être à cause de la proximité du pays, les Français engagèrent jusqu'à 110 000 hommes dans la guerre qu'ils menaient en Algérie. Cependant, si l'on met encore à part le cas de la guerre anglo-boer de 1899-1902, qui apparaît effectivement comme une exception, et dans laquelle la Grande-Bretagne engagea un contingent militaire encore plus nombreux, aucune autre puissance ne pouvait entretenir des forces aussi importantes en Afrique. La Grande-Bretagne utilisa jusqu'à 12 000 hommes (pour la plupart des troupes indiennes) pour l'invasion de l'Éthiopie, en 1868; mais pas plus de 2 500 soldats britanniques, commandés par sir Garnet Wolseley, lorsque l'Ashanti fut envahi et Kumasî mise à sac. Par la suite, les Européens devaient employer de préférence des esclaves émancipés, recrutés et entraînés par eux. Plusieurs armées africaines — comme les *impis* zulu, les *amazones* du Dahomey et les *balouchis* de Zanzibar — étaient réputées pour leur discipline et la qualité de leur entraînement. Il y avait aussi des généraux africains qui étaient capables de rivaliser avec les chefs des armées européennes, et qui souvent avaient l'avantage de mieux connaître le terrain. Les Européens parvenaient toujours non seulement à recruter des troupes africaines en nombre suffisant, mais aussi à se faire des alliés. Les services de renseignements de l'armée, ainsi que les marchands et les missionnaires, fournissaient toujours de bonnes indications pour approcher les alliés éventuels. Cependant, si les officiers européens et leurs troupes africaines conservaient un moral élevé, cela tenait avant tout à un sentiment nouveau: la confiance née de la certitude que, tant qu'ils conserveraient la supériorité quantitative et qualitative de l'armement, même s'il leur arrivait ici ou là de perdre une bataille, la guerre finirait par tourner à leur avantage.

## L'héritage des guerres

Nous pouvons dire en conclusion que, dans les années 1870, les efforts entrepris dans différentes parties du continent pour reconstruire de fond en comble la société avaient produit de grands changements, qui, par-delà les tendances divergentes, avaient dans l'ensemble renforcé la capacité des Africains à se défendre et à défendre leurs intérêts. Il est clair également que, pendant ce temps, la présence européenne travaillait à saper ces structures et faisait peser une lourde menace sur leur avenir; et cela d'autant plus que les succès remportés par les chefs africains avaient été chèrement payés, au prix de ce qu'on peut appeler l'héritage des guerres.

On avait vu apparaître des États plus étendus, plus forts, où le pouvoir exécutif avait tendance à se concentrer entre les mains d'un certain nombre de personnes qui, à titre individuel ou en qualité de détenteurs de telle ou

telle charge, relevaient plus directement de l'autorité du souverain, et des fonctionnaires qui devaient leurs attributions davantage à leur mérite, à leurs actes passés et à la faveur du prince qu'à d'anciens droits héréditaires. Le processus qui avait conduit à l'instauration de ces États plus forts, où cette concentration avait rendu le pouvoir exécutif plus efficace, avait englouti d'autres États plus faibles. Diverses catégories de personnes qui risquaient de perdre le pouvoir et voyaient une menace peser sur les intérêts de toutes sortes qu'ils avaient acquis avaient riposté, et la guerre était devenue un phénomène endémique. Plus les Européens prenaient conscience de l'accroissement du pouvoir étatique en Afrique, plus ils étaient décidés à y faire obstacle; et la tâche leur était facilitée par la possibilité qui s'offrait à eux d'exploiter l'héritage de cet état de guerre constant pour susciter des divisions et créer des occasions d'intervention.

Les États qui s'étaient formés avaient mis en place des institutions politiques plus stables, généralement plus efficaces que toutes les institutions antérieures pour obtenir satisfaction des exigences du souverain envers ses sujets. Cela supposait, comme nous l'avons indiqué précédemment, une définition plus claire de l'autorité, et un tracé plus net des frontières. Peut-être aussi ce facteur favorisa-t-il une prise de conscience plus précise de la valeur du sol. Quoi qu'il en soit, les conflits devinrent plus impitoyables que par le passé, et tendirent vers la guerre totale. Ils n'avaient pas simplement pour objectif de déterminer les limites des pouvoirs respectifs des chefs qui s'affrontaient, mais mettaient en jeu les destinées de sociétés entières. Il n'était pas rare de voir le vainqueur faire prisonnière toute la population valide, s'emparer des terres, des troupeaux, et parfois annexer la communauté tout entière, qui perdait ainsi son identité.

Il faut souligner ici que, dans une large mesure, les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle ne renforcèrent le pouvoir de l'État qu'au détriment d'autres formes de solidarité. Les rivalités politiques et la concurrence économique que ces guerres mettaient en jeu étaient si intenses qu'elles ne respectaient guère ce que nous appellerions aujourd'hui l'ethnicité — c'est-à-dire les affinités culturelles créées par l'emploi d'une même langue, par la croyance aux mêmes mythes sur l'origine de l'homme ou du groupe, ainsi que par les réseaux de parenté ou l'interconnexion des croyances religieuses, qui, en général, avaient par le passé transcendé les frontières du pouvoir des États. Si ce déclin de l'ethnicité n'était sans doute pas nouveau, il n'avait jamais été aussi général qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les affrontements et dans le processus de formation des États qui sont liés au Mfecane, ou aux guerres yoruba, ashanti ou masai de ce siècle, le pouvoir de l'État a joué sans aucun doute un rôle beaucoup plus important que l'ethnicité. De fait, à considérer l'ampleur des guerres et des divers mouvements de populations qui furent liés à la traite des esclaves et au processus de formation ou de reconstruction des États, il est paradoxal que l'on ait pu, à propos des peuples africains à la veille de la conquête coloniale, évoquer la vieille notion anthropologique de «tribu», dont les caractéristiques seraient celles d'une entité biologique immuable. Bien au contraire, en effet, les structures étatiques nouvelles qui ne reposaient pas sur l'ethnicité étaient devenues plus importantes que la

solidarité ethnique, pour ce qui était de déterminer la réaction des divers peuples africains au défi européen.

La stratégie des Européens, lorsqu'ils prirent conscience du renforcement du pouvoir étatique en Afrique, fut d'abord de serrer les rangs derrière l'intérêt national. Les missionnaires, marchands, explorateurs et agents consulaires européens, qui avaient tendance auparavant à agir en ordre dispersé et souvent à s'opposer les uns aux autres, commencèrent à se regrouper sous la bannière des intérêts nationaux. La situation du début du siècle, époque où l'on pouvait voir des explorateurs et des missionnaires allemands patronnés par des institutions britanniques, ou encore des négociants français et britanniques coopérer à la cour de Zanzibar, était de plus en plus difficilement imaginable dans les années 1870. Cette stratégie des Européens fut cependant inefficace, car les souverains africains commencèrent à comprendre que tous les ressortissants européens, qu'ils fussent missionnaires, marchands ou explorateurs, servaient en fin de compte les mêmes intérêts. Qui plus est, ces rois étaient aussi passés experts dans l'art de jouer les nations européennes les unes contre les autres. Aussi les Européens décidèrent-ils de s'y prendre autrement.

Comme nous l'avons vu, le facteur qui, en définitive, fit basculer l'équilibre des forces en Afrique, dans les années 1870, ne fut pas la nature des armées ou la qualité de leur entraînement, de leur discipline ou de leur commandement, mais la qualité et la quantité des armes à feu. Le dernier mot, dans la lutte pour le pouvoir en Afrique, devait donc appartenir à ceux qui avaient la haute main sur les armes et les munitions. La situation était appelée à rester incertaine aussi longtemps que les Européens poursuivraient séparément leurs intérêts nationaux, et que les chefs d'État africains pourraient jouer les puissances les unes contre les autres. En outre, les Européens, qui avaient absolument besoin d'alliés, devaient se résigner à fournir des armes à feu de qualité pour obtenir des traités, des concessions, des garanties de neutralité ou, au contraire, de participation active aux guerres qui les opposaient à des États africains rivaux. Il devint donc essentiel pour eux de soumettre la ruée sur l'Afrique à certaines règles fondées sur des accords internationaux, et, tout particulièrement, de limiter les fournitures d'armes et de munitions. La rivalité la plus intense était celle qui mettait aux prises Britanniques et Français. Les Britanniques essayèrent, pour garantir leurs intérêts, de s'ériger en protecteurs, y compris des intérêts portugais, ce qui fournit à Bismarck l'occasion de s'entremettre de façon intéressée en réunissant à Berlin une conférence internationale. La rencontre de Berlin, à son tour, donna au roi Léopold de Belgique l'occasion d'obtenir que la communauté internationale avalise ses prétentions sur le Congo, ce pour quoi il proclama bien haut le libre échange et les idées humanitaires anti-esclavagistes<sup>24</sup>. Cette évolution ouvrait la voie à l'Acte de Bruxelles, qui, au nom d'une campagne anti-esclavagiste, interdit la fourniture d'armes aux chefs d'État africains.

24. S. Miers, 1971.

Le fait est que, en invoquant la limitation des armements et la campagne contre l'esclavage, les Britanniques purent exempter les colons « autonomes » d'Afrique du Sud de l'application des dispositions adoptées à Bruxelles. Dans le même esprit, sans cesser de combattre tel ou tel État d'Afrique et de négocier force traités et conventions avec des souverains africains, ils purent aussi soutenir que, du fait qu'ils possédaient des esclaves et en faisaient commerce, les États africains n'étaient pas reconnus en droit international. Il était donc possible de déclarer, dans l'Acte général de la Conférence de Berlin (1885) et dans l'Acte de Bruxelles (1889), qu'en droit international l'Afrique était *terra nullius*, et que seules les puissances européennes et leur colons avaient là des intérêts qu'il fallait protéger.

Autrement dit, tandis qu'en Afrique les pays européens traitaient avec tel ou tel État africain, les reconnaissaient, s'alliaient aux uns, combattaient les autres, en Europe, au contraire, ils serraient les rangs en frères de race et formaient un cartel pour réglementer la fourniture des principaux armements aux Africains. Les chefs africains n'avaient aucun moyen de riposter à une telle stratégie. La lutte pour le pouvoir en Afrique se trouvait ainsi mêlée à la politique internationale du concert des puissances européennes, domaine où la diplomatie africaine souffrait d'un grave désavantage. Il est douteux que les Africains se soient rendu compte, avant qu'il fût trop tard, de la gravité du danger qui les menaçait. Par habitude, ils comptaient sur le fait qu'en Afrique les Européens étaient loin de leurs bases et qu'en tout état de cause les Africains avaient l'avantage du nombre. Ils continuèrent de se conduire comme s'ils pouvaient jouer indéfiniment les puissances européennes les unes contre les autres. En Afrique australe, ils crurent même qu'ils pouvaient en appeler à la reine d'Angleterre et à ses représentants directs pour faire respecter les obligations découlant des traités, contre la volonté des colons anglo-boers et de certains aventuriers. À mille lieues de songer au contrepoids qu'aurait pu être la solidarité panafricaine, chaque État africain se conduisait comme il croyait devoir le faire isolément dans son propre intérêt.

Pour trouver l'explication essentielle de cet état de choses, il faut, semble-t-il, invoquer non seulement les talents diplomatiques des stratèges européens, mais aussi l'héritage des guerres, aspect indissociable des situations révolutionnaires qui ont caractérisé l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'intensité des rivalités et la cruauté des guerres qui ont empêché les dirigeants africains de comprendre à temps que la riposte à la menace européenne devait prendre le pas sur les oppositions entre États africains, et qu'ils devaient s'unir pour y faire face.

---

## *Notice biographique des auteurs du volume VI*

### *Chapitre 1 :*

J. F. ADE. AJAYI (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle; auteur d'un grand nombre de publications et d'articles sur l'histoire africaine; ancien vice-recteur de l'Université de Lagos; professeur émérite, Département d'histoire à l'Université d'Ibadan.

### *Chapitre 2 :*

I. WALLERSTEIN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de la sociologie africaine et des systèmes économiques mondiaux; auteur de publications et articles divers; a été professeur de sociologie à l'University College de Dar es-Salaam, à l'Université Columbia de New York et à l'Université McGill de Montréal; directeur du Fernand Braudel Center for the Study of Economies, Historical Systems and Civilizations, SUNY, Binghamton.

### *Chapitre 3 :*

A. ADU BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique occidentale; auteur d'un grand nombre de publications et d'articles sur l'histoire de l'Afrique; ancien professeur et chef du Département d'histoire à l'Université du Ghana.

### *Chapitre 4 :*

S. DAGET (France). Spécialiste de la traite des esclaves africains au XIX<sup>e</sup> siècle; auteur d'un grand nombre de publications et d'articles sur la traite des esclaves africains; ancien professeur d'histoire à l'Université de Nantes. Décédé en 1992.

*Chapitre 5:*

L. D. NGCONGO (Botswana). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe; a publié diverses études sur le Botswana à l'époque précoloniale; ancien directeur du National Institute of Development, Research and Documentation; professeur et chef du Département d'histoire à l'Université du Botswana.

*Chapitre 6:*

E. K. MASHINGAIDZE (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe; a été maître de conférences à l'Université nationale du Lesotho et ambassadeur du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies, secrétaire permanent à Harare.

*Chapitre 7:*

N. M. BHEBE (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe; auteur de divers ouvrages sur les Ndebele; ancien maître de conférences à l'Université du Swaziland; « senior lecturer » à l'Université du Zimbabwe.

*Chapitre 8:*

A. F. ISAACMAN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire sociale du Mozambique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; professeur d'histoire à l'Université du Minnesota.

*Chapitre 9:*

A. I. SALIM (Kenya). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale; auteur de nombreux articles sur les peuples de langue kiswahili; professeur et actuel président du Département d'histoire à l'Université de Nairobi.

*Chapitre 10:*

I. N. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale; auteur de plusieurs publications sur l'histoire précoloniale de la Tanzanie; ancien administrateur universitaire en chef; actuellement professeur au Département d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam.

*Chapitre 11:*

D. W. COHEN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'anthropologie historique africaine appliquant les techniques de l'anthropologie et de l'histoire sociale à l'exploration des problèmes historiques de la région des Lacs au XIX<sup>e</sup> siècle; s'intéresse aux anthropologies et aux histoires que les Africains eux-mêmes ont produites en dehors des cercles académiques; professeur d'histoire et d'anthropologie à l'Université Johns Hopkins de Baltimore.

*Chapitre 12:*

J.-L. VELLUT (Belgique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique centrale; auteur de plusieurs publications et articles sur le Congo, le Zaïre et l'Angola; professeur d'histoire à l'Université de Louvain.



*Chapitre 13:*

A. ABDEL-MALEK (Égypte). Spécialiste de la sociologie et de la philosophie sociale du monde arabe; auteur d'un grand nombre de publications et d'articles sur le monde arabe et afro-asiatique dans l'optique de la théorie politique et sociale; directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, à Paris; ancien coordonnateur de projet et directeur général de publications (SCA-NST) à l'Université des Nations Unies de Tokyo; auteur et chroniqueur, Le Caire.

*Chapitre 14:*

Ḥ. A. IBRĀHĪM (Soudan). Spécialiste de l'histoire de l'Égypte et du Soudan aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur d'un grand nombre d'articles et de publications; professeur d'histoire et doyen de la faculté des arts à l'Université de Khartoum.

B. A. OGOT (Kenya). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique, pionnier des techniques de l'histoire de la tradition orale; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Afrique orientale; ancien directeur de l'International Louis Leakey Memorial Institute; ancien professeur d'histoire à l'Université Kenyatta de Nairobi; actuellement directeur de l'Institute of Research and Postgraduate Studies à Maseno University College, Maseno.

*Chapitre 15:*

R. PANKHURST (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Éthiopie; auteur de plusieurs publications sur l'histoire et la culture éthiopiennes; ancien directeur de l'Institute of Ethiopian Studies d'Addis-Abeba; professeur d'études éthiopiennes à l'Institute of Ethiopian Studies d'Addis-Abeba.

*Chapitre 16:*

P. M. MUTIBWA (Ouganda). Spécialiste de l'histoire de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle et auteur de plusieurs publications sur le sujet; ancien professeur d'histoire et maître de recherche à l'Université de Makerere, à Kampala; actuellement secrétaire de l'Uganda Constitutional Commission à Kampala.

F. V. ESOAVELOMANDROSO (Madagascar). Spécialiste de l'histoire de Madagascar aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; professeur d'histoire à la faculté des lettres de l'Université d'Antananarivo.

*Chapitre 17:*

M. H. CHÉRIF (Tunisie). Spécialiste de l'histoire sociale et politique de l'Afrique du Nord; auteur de plusieurs articles sur l'histoire nord-africaine; professeur d'université et doyen de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.

*Chapitre 18:*

A. LAROUÏ (Maroc). Spécialiste de l'histoire du Maghreb; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du Maroc et sur l'histoire de l'Afrique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle; professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Rabat.

*Chapitre 19:*

N. A. IVANOV (Fédération de Russie). Spécialiste de l'histoire médiévale et contemporaine de l'Afrique du Nord; auteur de plusieurs publications sur l'histoire contemporaine de l'Afrique du Nord; chargé de recherche à l'Institut d'études orientales de l'Académie des sciences de la Russie, Moscou.

*Chapitre 20:*

S. BAIER (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale et, en particulier, de l'histoire du Sahel ouest-africain; auteur de nombreuses publications sur les économies sahéliennes; ancien directeur adjoint de l'African Studies Center de l'Université de Boston; actuellement ingénieur logiciel principal chez Access Technology, Natick (Massachusetts).

*Chapitre 21:*

A. A. BATRAN (Soudan). Spécialiste de l'histoire de l'islam en Afrique; auteur d'ouvrages et d'articles sur les confréries religieuses soufi et sur l'évolution de l'érudition en Afrique de l'Ouest et du Nord; professeur d'histoire africaine à l'Université Howard, Washington, D. C.

*Chapitre 22:*

M. LAST (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire et de la sociologie africaines; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire et la culture des Hawsa, et sur la vie intellectuelle au Soudan occidental; chargé de cours d'anthropologie sociale à l'University College de Londres.

*Chapitre 23:*

M. LY-TALL (Mali). Spécialiste de l'histoire du Mali; a publié des ouvrages sur l'empire du Mali et sur la vie d'al-Hadjidj 'Umar Tall; ancien maître assistant à l'IFAN de l'Université de Dakar; actuellement ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, délégué permanent du Mali auprès de l'UNESCO.

*Chapitre 24:*

Y. PERSON (France). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique, et notamment du monde mande; a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Décédé en 1982.

*Chapitre 25:*

K. ARHIN (Ghana). Spécialiste de l'anthropologie sociale, notamment en ce qui concerne l'histoire et la culture des Akan; a publié de nombreux ouvrages sur les Ashanti; professeur d'études africaines à l'Institute of African Studies de l'Université du Ghana.

J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Spécialiste de l'histoire africaine et de sa méthodologie; auteur de nombreux ouvrages traitant de l'Afrique noire et de son histoire; professeur d'histoire à l'Université de Dakar; actuellement directeur du CEDA de Ouagadougou et député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

*Chapitre 26:*

A. I. ASIWAJU (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages relatifs aux peuples de langue yoruba et aja, et à l'impact du découpage territorial colonial sur les peuples africains; professeur d'histoire à l'Université de Lagos.

*Chapitre 27:*

E. J. ALAGOA (Nigéria). Spécialiste de l'histoire africaine et de sa méthodologie; auteur d'études diverses sur les Ijò, sur les techniques de l'histoire de la tradition orale et l'archéologie; professeur d'histoire à l'Université de Port Harcourt.

L. Z. ELANGO (Cameroun). Spécialiste de l'histoire du Cameroun; maître de conférences au Département d'histoire de l'Université de Yaoundé.

N. METEGUE N'NAH (Gabon). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique centrale; chef du Département d'histoire de l'Université de Libreville.

*Chapitre 28:*

F. W. KNIGHT (Jamaïque). Spécialiste de l'histoire de la diaspora africaine; auteur de plusieurs publications sur Cuba, la société esclavagiste et la diaspora africaine; professeur d'histoire à l'Université Johns Hopkins de Baltimore.

Y. A. TALIB (Singapour). Spécialiste de l'islam, du monde malais et du Moyen-Orient, et en particulier de l'Arabie du Sud-Ouest; auteur de plusieurs ouvrages sur ces sujets; chef du Département des études malaises à l'Université nationale de Singapour.

P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique et de l'histoire de la traite des esclaves; auteur de nombreuses publications sur ces sujets; professeur d'histoire à l'Université Johns Hopkins de Baltimore.

*Chapitre 29:*

J. F. ADE. AJAYI (Nigéria).

M. A. OMOLEWA, de l'Université d'Ibadan, a aidé le professeur J. F. Ade. Ajayi dans la phase finale de préparation du volume.

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria). Depuis 1971. (*Directeur du volume VI*)  
Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURÃO (Brésil). Depuis 1975  
Professeur D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni). Depuis 1985  
Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971. (*Directeur du volume VII*)  
S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1982)  
D<sup>r</sup> (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971  
Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975. Décédé en 1993  
Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975  
Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971  
Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978  
Professeur Cheikh ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986  
Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975  
Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni). 1971-1986. A démissionné  
S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971. Décédé en 1991  
(*Directeur du volume III*)  
Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989  
MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981  
Professeur D<sup>r</sup> V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971  
Professeur E. HABERLAND (Allemagne). Depuis 1971. Décédé en 1992  
D<sup>r</sup> AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971  
S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1991

- D<sup>r</sup> IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiryia arabe libyenne populaire et socialiste). Depuis 1978
- D<sup>r</sup> I. HRBEK (République tchèque). Depuis 1971. Décédé en 1993. (*Codirecteur du volume III*)
- D<sup>r</sup> (Mrs) A. JONES (Libéria). Depuis 1971
- Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda). 1971-1981. Décédé en 1981
- Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971
- Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971. (*Directeur du volume I*)
- M. DIOULDE LAYA (Niger). Depuis 1979
- D<sup>r</sup> A. LETNEV (Fédération de Russie). Depuis 1971
- D<sup>r</sup> G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971. (*Directeur du volume II*)
- Professeur P. MUTIBWA (Ouganda). Depuis 1975
- Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971. (*Directeur du volume IV*)
- Professeur L. D. NGCONCO (Botswana). Depuis 1971
- Professeur T. OBENGA (Congo). Depuis 1975
- Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971. (*Directeur du volume V*)
- Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971
- Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980
- Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980
- Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975
- Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982
- M<sup>gr</sup> T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971
- Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971
- Rév. Hon. D<sup>r</sup> E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissionné en 1978. Décédé en 1980
- Professeur A. A. MAZRUI (Kenya). N'est pas membre du comité. (*Directeur du volume VIII*)
- Professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité. (*Codirecteur du volume VIII*)
- Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* : Division de la coopération culturelle internationale, de la préservation et de l'enrichissement des identités culturelles, UNESCO, 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- AHS* *African Historical Studies* (devint *IJAH* en 1972), Université de Boston, African Studies Center.
- BCEHSAOF* *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique-Occidentale française*, Dakar.
- BIFAN* *Bulletin de l'Institut français* (ultérieurement *fondamental*) *d'Afrique noire*, Dakar.
- BSOAS* *Bulletin of the School of Oriental and African studies*, Londres.
- CEA* *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton.
- CJAS* *Canadian Journal of African Studies*, Canadian Association of African Studies, Department of Geography, Carleton University, Ottawa.
- CUP Cambridge University Press.
- EALB East African Literature Bureau, Nairobi.
- EAPH East African Publishing House, Nairobi
- HA* *History in Africa: A Journal of Method*, Waltham, Massachusetts.
- HMSO Her (His) Majesty's Stationery Office, Londres.
- HUP Harvard University Press.
- IAI International African Institute, Londres.
- IFAN Institut français (ultérieurement *fondamental*) *d'Afrique noire*, Dakar.
- IJAH* *International Journal of African Historical Studies*, Université de Boston, African Studies Center.
- IRSH Institut de recherches en sciences humaines, Niamey.
- IUP Ibadan University Press.
- JAH* *Journal of African History*, Cambridge, CUP.
- JHSN* *Journal of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan.
- JHUP Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- JICH* *Journal of Imperial and Commonwealth History*, Institute of Commonwealth Studies, Londres.
- JRAI* *Journal of the Royal Anthropological Institute*, Londres.
- JSAS* *Journal of Southern African Studies*, Londres, OUP.
- KUP Khartoum University Press.

- MUP Manchester University Press.  
NEA Nouvelles Éditions africaines, Dakar.  
NUP Northwestern University Press.  
OUP Oxford University Press.  
PUF Presses universitaires de France, Paris.  
PUP Princeton University Press.  
*RFHOM Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris.  
*ROMM Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence.  
*RPC Recherche, pédagogie et culture*, Paris, AUDECAM.  
SFHOM Société française d'histoire d'outre-mer, Paris.  
*SNR Sudan Notes and Records*, Khartoum.  
SOAS School of Oriental and African Studies, Université de Londres.  
SUP Stanford University Press.  
*TAJH Transafrican Journal of History*, Nairobi, EAPH.  
*THSG Transactions of the Historical Society of Ghana*, Legon.  
*TNR Tanzania Notes and Records*, Dar es-Salaam.  
UCP University of California Press.  
*UJ Uganda Journal*, Kampala.  
UPP University of Pennsylvania Press.  
UWP University of Wisconsin Press.  
YUP Yale University Press.

---

## Bibliographie

- Abbadie, A. d'. 1868a. *L'Abyssinie et le roi Théodore*, Paris.
- 1868b. *Douze ans dans la Haute-Éthiopie*, Paris.
- Abdallah, Y. B. 1973. *The Yaos. Chiikala cha Wayao*, dir. publ. et tr. Meredith Sanderson, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Frank Cass.
- Abdel-Malek, A. 1962. *Égypte. Société militaire*, Paris.
- 1969. *Idéologie et renaissance nationale : l'Égypte moderne*, Paris, Anthropos.
- Abir, M. 1965. « The emergence and consolidation of the monarchies of Enarca and Jimma in the first half of the nineteenth century », *JAH*, 6, 2, p. 205-219.
- 1968. *Ethiopia. The era of the princes. The challenge of islam and the reunification of the Christian empire 1769-1855*, Londres, Longman.
- 1977. « Modernisation, reaction and Muḥammad Ali's "Empire" », *Middle Eastern Studies*, 13, 3, p. 295-313.
- Abitbol, M. 1979. *Tombouctou et les Arma. De la conquête marocaine du Soudan nigérien en 1591 à l'hégémonie de l'Empire peul du Macina en 1833*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Abraham, D. P. 1966. « The roles of Chaminuka and the Mhondoro cults in Shona political history », dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 28-42.
- Abubakar, S. 1970. *The Lamibe of Fombina : a political history of Adamawa 1809-1901*, Zaria, Ahmadu Bello University Press.
- Abun-Nasr, J. M. 1962. « Some aspects of the Umari branch of the Tijanniyya », *JAH*, 3, 2, p. 329-331.
- 1971. *A history of the Maghrib*, Cambridge, CUP.
- 1975. *A history of the Maghrib*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP.
- Acocks, J. P. H. 1953. *Veld types of South Africa*, Pretoria, Department of Agriculture.
- Adali, H. 1968. « Documents on the Egyptian question in the Yildiz collection », dans *Political and social change in modern Egypt*, p. 54 sq., Londres.
- Adams, C. C. 1933. *Islam and modernism in Egypt, a study of the modern reform movement inaugurated by Muḥammad 'Adbuh*, Londres, OUP.
- Adamu, M. 1978. *The Hausa factor in West African history*, Zaria, Ahmadu Bello University Press.



- 1979. « The delivery of slaves from the central Sudan to the bight of Benin in the eighteenth and nineteenth centuries », dans : H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 163-80.
- 1986. *Pastoralists of the West African savanna: selected studies*, dir. publ. M. Adamu et A. H. M. Kirk-Green, communication présentée au XV<sup>e</sup> séminaire international africain tenu à l'Université Ahmadu Bello, Nigéria, juillet 1979, Manchester, MUP, Londres, IAI.
- Adeleye, R. A. 1970. *Power and diplomacy in Northern Nigeria, 1804-1906*, Londres, Longman.
- Addis Hiwet 1975. *Ethiopia: from autocracy to revolution*, Londres, Review of African Political Economy.
- Aderibigbe, A. B. 1959. *The expansion of the Lagos Protectorate 1861-1900*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- Afawarq-Garba Yasus. 1901. *Daqma'wi Menilek*, Rome.
- Agar-Hamilton, J. A. I. 1928. *The native policy of the Voortrekkers: an essay on the history of the interior of South Africa, 1836-1858*, Le Cap, Miller.
- Ageron, C.-R. 1964. *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1830-1964*, Paris, PUF.
- 1968. *Les Algériens musulmans et la France. 1871-1919*, 2 vol., Paris, Faculté des lettres et sciences humaines, Sorbonne.
- 1972. *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, PUF.
- 1977. « Abdel-Kader », dans : *Les Africains*, Paris, Jeune Afrique, I, p. 19-49.
- 1979. *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954). Histoire de l'Algérie contemporaine*, 2, Paris, PUF.
- Aguirre Beltran, G. 1972. *La población negra de Mexico*, 2<sup>e</sup> éd., Mexico, Fondo de cultura economica.
- Ahmed, J. M. 1966. *The intellectual origins of Egyptian nationalism*, Londres, OUP.
- Ajayi, J. F. A. 1969. *Christian missions in Nigeria, 1841-1891. The making of a new elite*, Evanston, NUP.
- 1974. « The aftermath of the collapse of Old Oyo », dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 129-66.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.). 1974. *History of West Africa*, vol. 2, Londres, Longman.
- (dir. publ.). 1988. *History of West Africa*, vol. 2, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Longman.
- Ajayi, J. F. A. et Ikara, B. A. (dir. publ.). 1984. *Political evolution in Nigeria*, Ibadan, UPL.
- Ajayi, J. F. A. et Oloruntimehin, B. O. 1976. « West Africa in the anti-slave trade era », dans : J. E. Flint (dir. publ.), p. 200-21.
- Ajayi, J. F. A. et Smith, R. S. 1964. *Yoruba warfare in the nineteenth century*, Cambridge, CUP.
- Akinjogbin, I. A. 1965. « The prelude to the Yoruba civil wars of the nineteenth century », *Odu*, 2, 2, p. 81-86.
- 1967. *Dahomey and its neighbours, 1708-1818*, Cambridge, CUP.
- Akinjogbin, I. A. et Ekemode, G. O. (dir. publ.). 1976. *Proceedings of the conference on Yoruba civilization held at the University of Ife, Nigeria, 26-31 July 1976*.
- Akintoye, S. A. 1969 « The north-eastern districts of the Yoruba country and the Benin kingdom », *JHSN*, 4, 4, p. 539-53.
- 1971. *Revolution and power politics in Yorubaland, 1840-1893*, Londres, Longman.
- Alagoa, E. J. 1964. *The small brave city state: a history of Nembe-Brass in the Niger delta*, Madison, UWP.
- 1970. « Long-distance trade and states in the Niger delta », *JAH*, 11, 3, p. 319-329.

- 1971a. «The development of institutions in the states of the eastern Niger delta», *JAH*, 12, 2, p. 269-278.
- 1971b. «Nineteenth-century revolutions in the states of the eastern Niger delta and Calabar», *JHSN*, 5, p. 565-573.
- Alagoa, E. J. et Fombo, A. 1972. *A chronicle of grand Bonny*, Ibadan, IUP.
- Ali, A. I. M. 1972. *The British, the slave trade and slavery in the Sudan, 1820-1881*, Khartoum, KUP.
- Alkali, M. N. 1978. *Kanem-Borno under the Sayfawa*, thèse de doctorat, Zaria, Ahmadu Bello University.
- Allen, J. de Vere (dir. publ.). 1977. *Al-Inkishafi. Catechism of a soul*, Nairobi, Kampala et Dar es-Salaam, EALB.
- Almeida, D. d'. 1973. *Le Dahomey et l'administration coloniale française*, diplôme de sciences économiques et sociales, V<sup>e</sup> section, Université de Paris, Sorbonne.
- Alpers, E. A. 1967. *The East African slave trade*, Historical Association of Tanzania, papier n° 3, Nairobi, EAPH.
- 1969. «Trade, state and society among the Yao in the nineteenth century», *JAH*, 10, 3, p. 405-420.
- 1972. «Towards a history of the expansion of islam in East Africa: the matrilineal peoples of the southern interior», dans: T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), p. 172-196.
- 1974. «The nineteenth century: prelude to colonialism», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), p. 229-248.
- 1975. *Ivory and slaves in East Central Africa*, Londres, Heinemann.
- 1976. «Gujarat and the trade of East Africa, c. 1500-1800», *IJAHS*, 9, 1, p. 22-44.
- Amulree, Lord. 1970. «Prince Alamayou of Ethiopia», *Ethiopia Observer*, 13, p. 8-15.
- Ancelle, J. 1887. *Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines*, Paris, Maisonneuve.
- Andrews, G. R. 1980. *The Afro-Argentines of Buenos Aires 1800-1900*, Madison, UWP.
- Anonyme, s. d. *Histoire des Bahunde* (manuscrit non publié), Bukavu, Zaïre, CELA (Institut linguistique des pères Blancs).
- Anstey, R. 1976. *The Atlantic slave trade and British abolition, 1760-1810*, Londres, Macmillan.
- Arcin, A. 1911. *Histoire de la Guinée française*, Paris, Challamel.
- Ardener, E. 1956. *Coastal Bantu of the Cameroons*, Londres, IAI.
- Arhin, K. 1967. «The structure of Greater Ashanti (1700-1824)», *JAH*, 8, 1, p. 65-85.
- 1970. «Aspects of the Ashanti northern trade in the nineteenth century», *Africa*, 40, 4, p. 363-373.
- 1979. *West African traders in Ghana in the nineteenth and twentieth centuries*, Londres, Longman.
- Arnot, F. S. 1889. *Garenganze or seven years' pioneer mission work in Central Africa*, Londres, Hawkins.
- Asad, T. 1966. «A note on the history of the Kababish tribe», *SNR*, 47, p. 79-87.
- Asiegbu, J. U. J. 1969. *Slavery and the politics of liberation, 1787-1861: a study of liberated African emigration and British anti-slavery policy*, Londres, Longmans Green.
- Asiwaju, A. I. 1973. «A note on the history of Sabe: an ancient Yoruba kingdom», *Lagos Notes and Records*, 4, p. 17-29.
- 1976. *Western Yorubaland under European rule, 1889-1945: a comparative analysis of French and British colonialism*, Londres, Longman.
- 1979. «The Aja-speaking peoples of Nigeria: a note on their origins, settlement and cultural adaptation up to 1945», *Africa*, 49, 1, p. 15-28.

- Atanda, J. A. 1984. « Collision and coalition in nineteenth century Western Nigeria », dans : J. F. A. Ajayi et B. A. Ikara (dir. publ.), *Political evolution in Nigeria*, Ibadan, UPL.
- Atmore, A. et Marks, S. 1974. « The imperial factor in South Africa in the nineteenth century: towards a reassessment », *JICH*, 3, 1, p. 105-139.
- Austen, R. A. 1970. « The abolition of the overseas slave trade: a distorted theme in West African history », *JHSN*, 5, 2, p. 257-274.
- 1979. « The trans-Saharan slave trade: a tentative census », dans : H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 23-76.
- Awe, B. 1964. *The rise of Ibadan as a Yoruba power, 1851-1893*, thèse de doctorat, Université d'Oxford.
- 1973. « Militarism and economic development in nineteenth century Yoruba country: the Ibadan example », *JAH*, 14, 1, p. 65-78.
- Ayache, G. 1958. « Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860 », *Revue historique*, 220, 2, p. 271-310.
- 1965. « La crise des relations germano-marocaines, 1894-1897 », *Hespéris-Tamuda*, 6, p. 159-204.
- 1979. *Études d'histoire marocaine*, Rabat, SMER.
- Ayache, S. 1963. *L'accession au trône (1828) de Ranavalona I<sup>re</sup> : à travers le témoignage de Raombana (1854)*, Tananarive, Imprimerie nationale.
- 1975. « Esquisse pour le portrait d'une reine : Ranavalona I<sup>re</sup> », *Omalasy Anio*, 1-2, p. 251-270.
- 1977. « Jean Laborde vu par les témoins malgaches », *Omalasy Anio*, 5-6, p. 191-222.
- Ayandele, E. A. 1966. *The missionary impact on modern Nigeria 1842-1914: a political and social analysis*, Londres, Longmans Green.
- Ayliff, J. et Whiteside, J. 1962. *History of the Abambo, generally known as Fingos*, 1<sup>re</sup> éd. 1912, Le Cap.
- Azevedo, W. L. 1969-1971. « A tribal reaction to nationalism », *Liberian Studies Journal*, 1, 2, p. 1-21; 2, 1, p. 43-63; 2, 2, p. 99-115; 3, 1, p. 1-19.
- Bâ, O. 1976. *La pénétration française au Cayor, 1854-1861*, Dakar, Oumar Bâ.
- s. d. *El Hadj Oumar Tal* (manuscrit non publié).
- Baer, G. 1961. « The village shaykh in modern Egypt », dans : U. Heyd (dir. publ.), *Studies in islamic history and civilization*, Jérusalem, Université hébraïque.
- 1962. *A history of landownership in modern Egypt 1800-1950*, Londres, OUP.
- Baeta, C. G. (dir. publ.). 1968. *Christianity in tropical Africa*, Londres, OUP.
- Bagodo, O. 1979. *Le royaume borgu wassangari de Nikki dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: essai d'histoire politique*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université nationale du Bénin, Abomey-Calavi.
- Baier, S. 1974. *African merchants in the colonial period: a history of commerce in Damagaram (Central Niger) 1880-1960*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison.
- 1977. « Trans-Saharan trade and the Sahel: Damergu 1870-1930 », *JAH*, 18, 1, p. 37-60.
- 1980. *An economic history of central Niger*, Oxford, Clarendon Press.
- Baier, S. et Lovejoy, P. E. 1977. « The Tuareg of the central Sudan: gradations of servility at the desert edge (Niger and Nigeria) », dans : S. Miers et I. Kopytoff (dir. publ.), p. 391-411.
- Bain, A. G. 1949. *Journal of Andrew Geddes Bain*, Le Cap, Van Riebeeck Society.
- Baker, S. W. 1879. *Ismailia*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Macmillan.
- Al-Barawi, R. et Elcish, M. H. 1944. *Al-tatawwur al-iqtisadi fi Misr fi 'l-asr al-hadith*, Le Caire, Maktabat al-Nahdah al-Misriyyah.

- Barbar, A. 1980. *The Tarabulus (Libyan) resistance to the Italian invasion: 1911-1920*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison.
- Bargaoui, S. 1982. *Al milkiya wa alakāt el-ʿamal fī nāh'iyati Tūnis fī awākhir al-karn al-tāsa ʿašhar wa bidāyat al-ḵarn al-'ishrīn*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Tunis.
- . 1983. «Le phénomène de l'usure dans la Tunisie de 1881», dans: *Réactions à l'occupation française de la Tunisie en 1881*, Tunis, CNUDST.
- Barkindo, B. M. (dir. publ.). 1978. *Studies in the history of Kano*, Ibadan, Heinemann.
- . (dir. publ.). 1983. *Studies in the history of Kano*, Ibadan, Heinemann. Communications présentées lors du Kano International Seminar, 6-11 sept. 1981, organisé par le département d'histoire, Bayero University, Kano, Nigéria.
- Barnes, J. A. 1951. *Marriage in a changing society: a study in structural change among the Fort Jameson Ngoni*, Londres, OUP.
- . 1954. *Politics in a changing society: a political history of the Fort Jameson Ngoni*, Le Cap, Londres, New York, Oxford University Press.
- Barrett, D. B. 1968. *Schism and renewal in Africa*, Nairobi, OUP.
- Barry, B. 1972. *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris, Maspero.
- Bartels, F. L. 1965. *The roots of Ghana methodism*, Cambridge, CUP.
- Barth, H. 1857. *Travels and discoveries in North and Central Africa*, 5 vol., Londres, Longman, Brown, Green, Longmans and Roberts.
- . 1863. *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, 4 vol., Paris, Bohné.
- Bascom, W. R. 1972. *Shango in the New World*, Austin University of Texas Press.
- Bastin, J. 1965. *The British in West Sumatra, 1685-1825*, Kuala Lumpur, University of Malaya Press.
- . 1977. *A history of modern Southeast Asia*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Prentice-Hall.
- Bathurst, R. C. 1967. *The Ya'rubi dynasty of Oman*, thèse de doctorat, Université d'Oxford.
- Batran, A. A. 1972. *Sidi al-Mukhtar al-Kunti and the recrudescence of islam in the western Sahara and the middle Niger*, thèse de doctorat, Université de Birmingham.
- . 1973. «An introductory note on the impact of Sidi al-Mukhtar al-Kunti (1729-1811) on West African islam in the 18th and 19th centuries», *JHSN*, 6, 4, p. 347-52.
- . 1974. «The Qadiriyya-Mukhtariyya brotherhood in West Africa: the concept of Tasawwuf in the writings of Sidi al-Mukhtar al-Kunti», *TAJH*, 4, 1/2, p. 41-70.
- . 1983. *Islam and revolution in Africa: a study in Arab-Islamic affairs*, Brattleboro, Centre des études arabes et islamiques.
- Bayram, V. M. 1885. *Gafwat al-i'tibār*, Le Caire.
- Bazin, J. et Terray, E. 1982. *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*, Paris, Archives contemporaines.
- Bdira, M. 1978. *Relations internationales et sous-développement: la Tunisie, 1857-1864*, Uppsala, Acta Univers. Upsal.
- Beach, D. 1977. «The Shona economy: branches of production», dans: R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 37-65.
- . 1980. *The Shona and Zimbabwe, 900-1850*, New York, Macmillan.
- Beachey, R. W. 1967. «The East African ivory trade in the nineteenth century», *JAH*, 8, 2, p. 269-290.
- Bean, R. 1975. *The British Trans-Atlantic slave trade, 1650-1775*, New York, Arne Press.
- Beemer, H. 1937. «The development of the military organisation in Swaziland», *Africa*, 10, p. 55-74.

- Behrens, C. 1974. *Les Kroumen de la côte occidentale d'Afrique*, Bordeaux, CNRS, Centre d'études de géographie tropicale, Talence.
- Beke, C. T. 1867. *The British captives in Abyssinia*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Longman, Green, Reader & Dyer.
- Bello, M. 1832. *Sard al-Kalam*, trad. East, *Labarun Hausawa*, p. 18-35 (réimprimé en 1970).
- 1951. *Infāq al-Maisur*, dir. publ. C. E. J. Whitting, Londres, Luzac.
- 1964. *Infāq al-Maisur*, dir. publ. ʿAlī ʿAbd al-ʿAzīm, Le Caire.
- Belrose-Huyghes, V. 1975. « Un exemple de syncrétisme esthétique au XIX<sup>e</sup> siècle: le Rovala de Tananarive d'Andrianjaka à Radama I<sup>er</sup> », *Omalv sy Anio*, 1-2, p. 273-307.
- 1977. « Considérations sur l'introduction de l'imprimerie à Madagascar », *Omalv sy Anio*, 5-6, p. 89-105.
- 1978a. « Le contact missionnaire au féminin: Madagascar et la LMS, 1795-1835 », *Omalv sy Anio*, 7-8, p. 83-131.
- 1978b. *Historique de la pénétration protestante à Madagascar jusqu'en 1829*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris-Antananarivo.
- Benachenhour, A. 1966. *L'État algérien en 1830. Ses institutions sous l'émir Abd-el-Kader*, Alger.
- Ben Achour, A. 1977. *Les ulama à Tunis aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris-Sorbonne, p. 218-222.
- Benedict, B. 1965. *Mauritius: problems of a plural society*, New York, Praeger.
- Benhassine, M. L. et Merad, B. A. 1977. « La périodisation des classes sociales en Algérie de 1830 à la veille du déclenchement de la lutte de libération nationale », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 14, 2, p. 323-341.
- Bennett, N. R. 1968. « The Arab impact », dans: B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), p. 216-237.
- 1974. « The Arab impact », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), p. 210-228.
- 1978. *A history of the Arab State of Zanzibar*, Londres, Methuen.
- 1981. *Mirambo of Tanganyika, 1840-1884*, New York, OUP.
- 1986. *Arab versus European: a diplomacy and war in 19th century*, New York, Africana, Holmes and Meir.
- 1987. *Discovering the African past: essays in honor of Daniel F. McCall*, Boston, BU.
- Ben Salem, L. 1982. « Intérêt des analyses en termes de segmentarité pour l'étude des sociétés du Maghreb », *ROMM*, 33, p. 113-35.
- Berg, F. J. 1948. « The Swahili community of Monbasa, 1500-1900 », *JAH*, 9, 1, p. 35-56.
- Berger, I. 1981. *Religion and resistance in East African kingdoms in the precolonial period*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Bergeron, L. 1968. *Les révolutions européennes et le partage du monde*, Paris, Bordas-Laffont, p. 319.
- (dir. publ.). 1978. *Inerties et révolutions: 1730-1840*, sous la direction de P. Léon, *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin.
- Berks, J. S. 1978. *Across the savannas to Mecca: the overland pilgrimage route from West Africa*.
- Berlin, I. et Hoffman, R. (dir. publ.). 1983. *Slavery and freedom in the age of the American revolution*, Charlottesville, University Press of Virginia.
- Bernard, A. 1906. *La pénétration saharienne*, Alger, Imprimerie algérienne.
- Bernard, A. et Lacroix, N. 1906. *L'évolution du nomadisme en Algérie*, Paris, Challamel.
- Berntsen, J. L. 1979. *Pastoralism, raiding and prophets: Maasailand in the nineteenth century*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison.

- Berque, J. 1978. *L'intérieur du Maghreb, XV-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- Bertho, J. 1949. «La parenté des Yoruba aux peuplades du Dahomey et du Togo», *Africa*, 19, p. 121-32.
- Bethell, L. 1970. *The abolition of the Brazilian slave trade. Britain, Brazil and the slave trade question, 1807-1869*, Cambridge, CUP.
- Bettoli, P. 1882. «Tripoli commerciale», *L'Esploratore*, 6.
- Bhebe, N. M. 1974. «Ndebele trade in the nineteenth century», *Journal of African Studies*, 1, 1, p. 87-100.
- Bhila, H. H. K. 1972. «Trade and the survival of an African polity: the external relations of Manyika from the sixteenth to the early nineteenth century», *Rhodesia History*, 3, p. 11-28.
- Bianchi, G. 1886. *Alla terra dei Galla: narrazione della spedizione Bianchi in Africa nel 1879-1880*, Milan, Treves.
- Bieber, F. J. 1920-1923. *Kaffa: ein altkuschilisches Volkstum in Inner Afrika*, Munster, W. Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung.
- Binger, L. G. 1892. *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, 2 vol., Paris, Hachette.
- Biobaku, S. O. 1957. *The Egba and their neighbours*, Oxford, Clarendon Press.
- Bird, J. (dir. publ.). 1888. *The annals of Natal 1495-1845*, 2 vol., Pietermaritzburg, Davis.
- Birks, J. S. 1978. *Across the savannahs to Mecca: the overland pilgrimage route from West Africa*, Londres, Hurst.
- Birmingham, D. 1976. «The forest and the savanna of central Africa», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 222-269.
- Bizzoni, A. 1897. *L'Eritrea nel passato e nel presente*, Milan, Sonzogno.
- Blanc, H. 1868. *A narrative of captivity in Abyssinia*, Londres, Smith, Elder.
- Boahen, A. A. 1964. *Britain, the Sahara, and the Western Sudan, 1788-1861*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1966. *Topics in West African history*, Londres, Longman.
- . 1974. «Politics in Ghana, 1800-1874», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 167-261.
- . 1975. *Ghana: evolution and change in the nineteenth and twentieth centuries*, Londres, Longman.
- . (dir. publ.). 1987. *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, UNESCO/NEA.
- Bogdanovitch, M. N. 1849. *Algirija v novejchee vrenja*, Saint-Pétersbourg.
- Bonner, P. 1983. *Kings, commoners and concessionaires: the evolution and dissolution of the nineteenth century Swazi State*, Cambridge, CUP.
- Bonte, P. 1976. «Structures de classe et structures sociales chez les Kel Gress», *ROMM*, 21, p. 141-62.
- Bontinck, F. 1974. «La double traversée de l'Afrique par trois Arabes de Zanzibar (1845-1860)», *Études d'histoire africaine*, 6, p. 5-53.
- Bosworth, C. E., Van Donzel, E., Lewis, B., Pellat, C. (dir. publ.). 1978. *The Encyclopedia of Islam*, nouvelle éd., vol. 4, Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Botelho, J. T. 1921. *Historia e Politico dos Portugueses en Moçambique*, Coimbra.
- Botte, R. 1982. «La guerre interne au Burundi», dans: J. Bazin et E. Terray (dir. publ.), p. 269-317.
- Boubacar, B. 1985. *Le royaume du Walo: le Sénégal avant la conquête*, nouv. éd. Paris, Karthala.
- Boudou, A. 1940-1942. *Les Jésuites à Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne.

- 1943. « Le complot de 1857 », dans : *Collection de documents concernant Madagascar et les pays voisins*, Paris, Académie malgache.
- Bouët-Willamez, E. 1846. *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale comprises entre le Sénégal et l'équateur*, Paris, Imprimerie nationale.
- 1848. *Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, Paris, Imprimerie nationale.
- Boulard, M. 1958. « Aperçu sur le commerce caravanier Tripolitaine-Ghet-Niger vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de liaison saharienne*, 9, p. 202-15.
- Bourdieu, P. 1970. *Sociologie de l'Algérie*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF.
- Bowdich, T. E. 1819. *A mission from Cape Coast castle to Ashantee*, Londres, John Murray.
- Bowring, J. 1840. *Report on Egypt and Candia*, Cmd Paper, Londres
- Bowser, F. P. 1974. *The African slave in colonial Peru, 1524-1650*, Stanford, SUP.
- Boyd, J. 1982. *The contribution of Nana Asma'u Fodio to the jihadist movement of Shehu Dan Fodio from 1820 to 1865*, MPhil these, North London Polytechnic.
- Boyer, P. 1970a. « Des pachas triennaux à la révolution d'Ali Khodja Dey (1571-1817) », *Revue historique*, 244, 495, p. 99-124.
- 1970b. « Le problème kouloughli dans la régence d'Alger », *ROMM*, numéro spécial, p. 79-94.
- 1971. « L'odyssée d'une tribu saharienne : les Djerama, 1881-1929 », *ROMM*, 10, p. 27-54.
- Bradbury, R. E. 1957. *The Benin kingdom and the Edo-speaking peoples of South-Western Nigeria*, Londres, International African Institute ethnographic survey of Africa.
- 1967. « The kingdom of Benin », dans : Forde, D. (dir. publ.).
- Brasseur, P. 1975a. « À la recherche d'un absolu missionnaire, M<sup>gr</sup> Truffet, vicaire apostolique des Deux-Guinées (1812-1847) », *CEA*, 15, 2, p. 259-285.
- 1975b. « Missions catholiques et administration française sur la côte d'Afrique », *RFHOM*, 62, 3, p. 415-446.
- Bréhier, L. 1901. *L'Égypte de 1798 à 1900*, Paris, Combet.
- Brelsford, W. V. 1956. *The tribes of northern Rhodesia*, Lusaka.
- Brenner, L. 1973. *The Shehus of Kukawa*, Oxford, Clarendon Press.
- Brenner, L. et Cohen, R. 1988. « Borno in the 19th century », dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. 2, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Longman.
- Bridge, H. 1845. *Journal of an African cruiser*, Londres, Wiley & Putnam.
- Brignon, B. et al. 1967. *Histoire du Maroc*, Paris, Hatier.
- Broadbent, S. 1865. *A narrative of the first introduction of christianity amongst the Barolong tribe of Bechuanas, South Africa*, Londres, Wesleyan Mission House.
- Brookes, E. H. 1974. *White rule in southern Africa 1830-1910*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- Brookes, E. H. et Webb, C. de B. 1965. *A history of Natal*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- Brooks, G. E. 1972. *The Kru mariner in the nineteenth century*, Newark, Delaware, Université du Delaware.
- 1975. « Peanuts and colonialism : consequences of the commercialization of peanuts in West Africa, 1830-1870 », *JAH*, 16, 1, p. 29-54.
- Brown, K. 1976. *People of Salé : tradition and change in a Moroccan city, 1830-1930*, Cambridge, Mass., HUP.
- Brown, L. C. 1974. *The Tunisia of Ahmad Bey, 1837-1855*, Princeton, PUP.
- Brown, M. 1977. « Ranavalona I<sup>re</sup> and the missionaries 1828-1840 », *Omalý sy Anio*, 5-6, p. 191-222.

- 1978. *Madagascar rediscovered: a history from early times to independence*, Londres, Damien Tunnacliffe.
- Brown, W. A. 1968. « Towards a chronology of the caliphate of Hamdullahi (Masina) », *CEA*, 7, 31, p. 428-43.
- 1969. *The caliphate of Hamdullahi, c. 1818-1864: a study in African history and traditions*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison.
- Brownlee, C. 1896. *Reminiscences of Kaffir life and history, and other papers*, Lovedale, Lovedale Mission Press.
- Brulard, M. 1958. « Aperçu sur le commerce caravanier Tripolitaine-Ghat-Niger vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de liaison saharienne*, vol. 9, p. 202-215.
- Brunschwig, H. 1963. *L'avènement de l'Afrique noire*, Paris, Armand Colin.
- Bryant, A. T. 1929. *Olden times in Zululand and Natal*, Londres, Longmans, Green.
- 1964. *A history of the Zulu and neighbouring tribes*, Le Cap, C. Strvik.
- Bugner, L. (dir. publ.) 1980. *The image of the Black in western art*, New York, William Morrow.
- Bull, M. M. 1972. « Lewanika's achievement », *JAH*, 13, 4, p. 463-472.
- Bundy, C. 1979. *The rise and fall of the South African peasantry*, Berkeley, UCP.
- Burckhardt, J. L. 1829. *Travels in Arabia*, Londres, H. Colburn.
- Bureau, R. 1962. « Ethno-sociologie religieuse des Douala et apparentés », *Recherches et études camerounaises*, 7/8, p. 1-372.
- Burke III, E. 1972. « The image of the Moroccan state in French ethnological literature: a new look at the origins of Lyautey's Berber policy », dans: E. Gellner et C. Micaud (dir. publ.).
- 1976. *Prelude to the protectorate in Morocco: precolonial protest and resistance 1860-1912*, Chicago, Chicago University Press.
- Burman, S. 1981. *Chieftom politics and alien law: Basutoland under Cape rule, 1871-1884*, New York, Africana Publishing.
- Burnham, P. 1980. « Raiders and traders in Adamawa », dans: Watson, J. L. (dir. publ.).
- Burton, R. F. 1860. *The Lake region of central Africa*, 2 vol., Londres, Longman, Green, Longman & Roberts.
- 1872. *Zanzibar; city, island and coast*, 2 vol., Londres, Tinsley Brothers.
- 1894. *First footsteps in East Africa*, Londres, Tylston & Arnold; 2<sup>e</sup> éd. 1966, Londres, Routledge and Kegan Paul Ltd.
- 1964. *Pilgrimage to al-Madinah and Meccah*, 2 vol., Londres, Dover.
- Busia, K. A. 1951. *The position of the chief in the modern political system of Ashanti*, Londres, OUP.
- Butler, G. 1974. *The 1820 settlers. An illustrated commentary*, Le Cap, Human & Rousseau.
- Cachia, A. J. 1975. *Libya under the second Ottoman occupation, 1835-1911*, Tripoli.
- Caillié J. 1951. *Charles Jagerschmidt, chargé d'affaires de France au Maroc (1820-1894)*, Paris, Larose.
- Caillié R. 1830. *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, 3 vol., Paris, Imprimerie royale.
- Caillon-Fillet, O. 1978. *Jean Laborde et l'Océan Indien*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- Cameron, V. L. 1877. *Across Africa*, 2 vol., 4<sup>e</sup> éd., Londres, Daldy, Isbister.
- Campbell, G. 1981. « Madagascar and the slave trade, 1850-1895 », *JAH*, 22, 2, p. 203-28.
- Caplan, G. L. 1970. *The elites of Barotseland 1878-1969*, Berkeley, UCP.
- Carreira, A. 1947. *Mandingas da Guiné Portuguesa*, Bissau, Centro do Estudos da Guiné Portuguesa, Memórias n° 4.



- Carrère, F. et Holle, P. 1855. *De la Sénégambie française*, Paris, Librairie Firmin Didot Frères, Fils & Cie.
- Casalis, E. 1861. *The Basutos*, Londres, Nisbet.
- Cassanelli, L. V. 1982. *The shaping of Somali society*, Philadelphie, UPP.
- Caulk, R. A. 1966. *The origins and development of the foreign policy of Menelik II, 1865-1896*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1972. «Firearms and princely power in Ethiopia in the nineteenth century», *JAH*, 13, 4, p.591-608.
- Caunceille, A. 1968. *Les Chaamba (leur nomadisme) : évolution de la tribu durant l'administration française*, Paris, CNRS.
- Cecchi, A. 1886-1887. *Da Zeila alle frontiere del Caffa*, Rome, Loescher.
- Cerulli, E. 1942. «Gli emiri di Harar dal secolo XVI alla conquista egiziana», *Rassegna di studi etiopici*, 2.
- 1943-47. *Etiopi in Palestina*, Rome, Libreria dello Stato.
- 1957-64. *Somalia. Scritti vari editi ed inediti*, 3 vol., Rome, Amministrazione fiduciaria italiana di Somalia.
- Chaine, M. 1913. «Histoire du règne de Iohannès IV, roi d'Éthiopie (1868-1889) », *Revue sémitique*, 21, p.178-191.
- Chamberlin, C. 1979. «Bulk exports, trade tiers, regulation, and development: an economic approach to the study of West Africa's "legitimate trade" », *Journal of Economic History*, 39, 2, p.419-438.
- Chater, K. 1984. *Dépendance et mutations précoloniales. La Régence de Tunis de 1815 à 1857*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis.
- Chattopadhyay, A. K. 1977. *Slavery in the Bengal presidency, 1772-1843*, Londres.
- Chaudhuri, K. N. 1966. «India's foreign trade and the cessation of the East India Company's trading activities, 1828-1840», *Economic History Review*, 2<sup>e</sup> série, 19, 2, p.345-363.
- Chérif, M. H. 1970. «Expansion européenne et difficultés tunisiennes de 1815 à 1830», *Annales E.S.C.*, 25, 3, p.714-745.
- 1977. «Pays du Maghreb en voie de stabilisation », dans: A. Soboul *et al*, *Le siècle des Lumières. L'essor 1715-1750*, Paris, PUF, vol. 2, p.907-921.
- 1978. «Hammuda Pacha Bey et l'affermissement de l'autonomie tunisienne », dans: *Les Africains*, Paris, Jeune Afrique, vol. 7, p.99-127.
- 1979a. *Pouvoir et société dans la Tunisie de Husayn bin Ali, 1705-1740*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, Sorbonne.
- 1979b. «Propriété des oliviers au Sahel des débuts du XVII<sup>e</sup> siècle à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle », dans: *Actes du Premier Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb*, Tunis, Centre d'études et de recherches économiques et sociales, vol. 2, p.209-252.
- 1980. «Les mouvements paysans dans la Tunisie du XIX<sup>e</sup> siècle », *ROMM*, 30, p.21-55.
- s. d. «Al-lizma wal-lazzāma bi-Tūnis fī l-ḡarn al-thāmin aḡhar », *Cahiers de Tunisie*.
- Chéron, G. 1924. «Contributions à l'histoire du Mossi: traditions relatives au cercle de Kaya », *BCEHSAOF*, 7, 4, p.634-691.
- Childs, G. M. 1970. «The chronology of the Ovimbundu kingdom », *JAH*, 11, 2, p.241-257.
- Chilver, E. M. 1961. «Nineteenth century trade in the Bamenda grassfields, southern Cameroons », *Afrika und Übersee*, 14.
- Chittick, H. N. et Rotberg, R. I. 1975. *East Africa and the Orient: cultural synthesis in pre-colonial times*, New York, Africana Publishing.

- Chrétien, J.-P. 1981. « Le commerce du sel de l'Uvinza au XIX<sup>e</sup> siècle: de la cueillette au monopole capitaliste », dans: *Le sol, la parole et l'écrit. Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, 2 vol., Paris, SFHOM, vol. 2, p. 919-940.
- Christaller, J. G. 1875. *A Grammar of the Asante and Fante languages*, Bâle, Société missionnaire évangélique de Bâle.
- 1933. *Dictionary of the Asante and Fante language*, 2<sup>e</sup> éd., 1<sup>re</sup> éd. 1881, Bâle, Société missionnaire évangélique de Bâle.
- Clapperton, H. 1829. *Journal of a second expedition into the interior of Africa*, Londres, Murray.
- Clarence-Smith, W. G. 1979a. *Slaves, peasants and capitalists in southern Angola, 1840-1926*, Cambridge, CUP.
- 1979b. « Slaves, commoners and landlords in Bulozhi c. 1875 to 1906 », *JAH*, 20, 2, p. 219-234.
- Clarence-Smith, W. G. et Moorsom, R. 1975. « Underdevelopment and class formation in Ovamboland, 1845-1915 », *JAH*, 16, 3, p. 365-381.
- Cohen, D. W. 1977. *Womunafu's Bunafu: a study of authority in a nineteenth century African community*, Princeton, PUP.
- 1983. « Food production and food exchange in the pre-colonial lakes plateau region of East Africa », dans: R. I. Rotberg (dir. publ.), *Imperialism, colonialism, and hunger: East and Central Africa*, Lexington, Mass., Lexington.
- 1986. *Towards a reconstructed past: historical texts from Busoga, Uganda*, Londres, OUP.
- 1986. *Busoga, 1700-1900*.
- Cohen, D. W. et Greene, J. P. (dir. publ.) 1972. *Neither slave nor free: the freedmen of African descent in the slave societies of the New World*, Baltimore, JHUP.
- Cohen, R. et Brenner, L. 1974. « Bornu in the nineteenth century », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 93-128.
- Cohen, W. B. 1980. *The French encounter with Africans: white responses to Blacks, 1530-1880*, Bloomington, Indiana University Press.
- Coleman, J. S. 1958. *Nigeria: background to nationalism*, Berkeley et Los Angeles, UCP.
- Collins, R. O. 1975. *The southern Sudan in historical perspective*, Tel-Aviv, Association des étudiants de l'Université de Tel-Aviv.
- Collins, R. O. et Tignor, R. L. 1967. *Egypt and the Sudan*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall.
- Colomb, P. H. 1873. *Slave-Catching in the Indian ocean*, Londres, Longmans, Green.
- Colvin, L. G. 1974. « Islam and the state of Kajor: a case of successful resistance to jihad », *JAH*, 15, 4, p. 587-606.
- 1981. *Historical dictionary of Senegal*, Metuchen, N. J., Scarecrow Press.
- 1982. *Kajor and the French. A study of diplomacy from the slave trade through the conquest*, New York, Nok.
- Combes, E. et Tamasier, M. 1838. *Voyage en Abyssinie, dans le pays des Galla, de Choa et d'Ifat*, 4 vol., Paris, L. Dessessart.
- Conrad, R. 1972. *The destruction of Brazilian slavery, 1850-1888*, Berkeley, UCP.
- Constantin, F. 1987. *Les voies de l'islam en Afrique orientale*, Paris, Karthala.
- Conti Rossini, C. 1921. « L'editto di ras Gugsa sui feudi », *Rassegna coloniale*, 1.
- 1947. « Nuovi documenti per la storia d'Abissinia nel secolo XIX », *Atti del Accademia nazionale dei Lincei*, 2.
- Cooper, F. 1977. *Plantation slavery on the east coast of Africa*, New Haven et Londres, YUP.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1971. « De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de

- palme et des palmistes au Dahomey: XIX<sup>e</sup> siècle », dans: C. Meillassoux (dir. publ.), p. 107-23.
- 1972. « Research on an African mode of production », dans: M. A. Klein et G. W. Johnson (dir. publ.), p. 33-52.
- 1976. « La mise en dépendance de l'Afrique noire: essai de périodisation historique », *CEA*, 16, 1-2, p. 7-58.
- Coquery-Vidrovitch, C et Moniot, H. 1974. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.
- Cordell, D. D. 1972. « The Awlad as Sulayman », MA dissertation, Université du Wisconsin, Madison.
- 1977a. « Eastern Libya, Wadai and the Sanusiya: a tariqa and a trade route », *JAH*, 18, 1, p. 21-36.
- 1977b. *Dar al-Kuti: a history of the slave trade and state formation on the Islamic frontier in northern equatorial Africa (Central African Republic and Chad) in the nineteenth and early twentieth centuries*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison.
- Cornevin, R. 1962. *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault.
- Corwin, A. F. 1967. *Spain and the abolition of slavery in Cuba, 1817-1886*, Austin et Londres, University of Texas Press.
- Coupland, R. 1933. *The British anti-slavery movement*, Oxford, Clarendon Press.
- 1938. *East Africa and its invaders*, Oxford, Clarendon Press.
- 1939. *The exploitation of East Africa, 1856-1890*, Londres, Faber.
- Coursac, J. de. 1926. *Une page de l'histoire d'Éthiopie. Le règne de Yohannès*, Romans.
- Cousins, W. E. 1895. *Madagascar of today: a sketch of the island*, Londres, Religious Tract Society.
- Crabittès, P. 1933. *Gordon, the Sudan and slavery*, Londres, Routledge.
- Crahan, M. et Knight, F. W. (dir. publ.). 1979. *Africa and the Caribbean, the legacies of a link*, Baltimore, JHUP.
- Craton, M. 1978. *Searching for the invisible man: slaves and plantation life in Jamaica*, Cambridge, Mass., HUP.
- (dir. publ.). 1979. *Roots and branches: current directions in slave studies*, Oxford, Pergamon.
- Cronon, E. D. 1962. *Black Moses: the study of Marcus Garvey*, Madison, UWP.
- Crosby Jr, A. W. 1972. *The Columbian exchange: biological and cultural consequences of 1492*, Westport, Conn., Greenwood Press.
- Crouchley, A. E. 1937. « The development of commerce in the reign of Mohammad Ali », *L'Égypte contemporaine*, 28.
- 1938. *The economic development of modern Egypt*, Londres, Longmans, Green.
- Cruickshank, B. 1853. *Eighteen years on the Gold Coast*, Londres, 2 vol.
- Crummey, D. 1969. « Tewodros as reformer and modernizer », *JAH*, 10, 3, p. 457-469.
- 1971. « The violence of Tewodros », *Journal of Ethiopian Studies*, 9, 2, p. 107-125.
- 1972. *Priests and politicians: protestant and catholic missions in orthodox Ethiopia, 1830-1868*, Oxford, Clarendon Press.
- Cummings, R. 1975. *Aspects of human portage with special reference to the Akamba of Kenya*, thèse de doctorat, Université de Californie, Los Angeles.
- Cunnison, I. 1959. *The Luapula peoples of northern Rhodesia*, Manchester, MUP.
- 1966. « Kazembe and the Arabs to 1870 », dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 226-237.
- Curtin, P. D. (dir. publ.). 1967. *Africa remembered*, Madison, UWP.

- 1969. *The Atlantic slave trade: a census*, Madison, UWP.
- 1971. « Jihad in West Africa: early phases and inter-relations in Mauritania and Senegal », *JAH*, 12, 1, p. 11-24.
- 1975. *Economic change in pre-colonial Africa: Senegambia in the era of the slave trade*, Madison, UWP.
- 1976. « Measuring the Atlantic slave trade once again: a comment », *JAH*, 17, 4, p. 595-605.
- 1979. « The African diaspora », dans: M. Craton (dir. publ.), p. 1-17.
- 1981. « The abolition of the slave trade from Senegambia », dans: D. Eltis et J. Walvin (dir. publ.), p. 83-97.
- Curtin, P. D., Feierman, S., Thompson, L. et Vansina, J. 1978. *African history*, Boston, Little, Brown.
- Cuypers, J. B. 1970. *L'alimentation chez les Shi, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale*.
- Dachs, A. 1972. « Politics of collaboration: imperialism in practice », dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, Londres, Longman, p. 283-292.
- Daget, S. 1973. « Les mots esclave, nègre, Noir et les jugements de valeur sur la traite négrière dans la littérature abolitionniste française, de 1770 à 1845 », *RFHOM*, 60, 4, p. 511-548.
- 1975. « Long cours et négriers nantais du trafic illégal (1814-1833) », *RFHOM*, 62, 1-2, p. 90-134.
- 1975. « An exceptional document: legitimate trade of the ship *Africain* on the west coast of Africa in 1827 », *JAH*, 2,2, p. 177-200.
- 1979. « British repression of the illegal French slave trade: some considerations », dans: H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 419-442.
- 1980. « Rôle et contribution des États côtiers dans l'évolution des rapports entre Africains et Européens du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série D (Lettres), 13, p. 311-336.
- 1981. « France, suppression of the illegal trade, and England, 1817-1850 », dans: D. Eltis et J. Walvin (dir. publ.).
- 1983. *Catalogue analytique des armements français soupçonnés de participation au trafic négrier illégal, 1814-1867*, Paris, SFHOM.
- Darkwah, R. H. K. 1969. « Emperor Theodore II and the kingdom of Shoa, 1855-1865 », *JAH*, 10, 1, p. 105-115.
- 1975. *Shewa, Menelik and the Ethiopian empire, 1813-1889*, Londres, Heinemann.
- Davenport, T. R. H. 1969. « The consolidation of a new society: the Cape colony », dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 272-333.
- 1978. *South Africa: a modern history*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, MacMillan.
- David, R. 1970. « Negro contributions to the exploration of the globe », dans: J. S. Roucek et T. Kiernan (dir. publ.), *The Negro impact on western civilization*, New York, Philosophical Library.
- Davis, D. B. 1966. *The problem of slavery in western culture*, Ithaca, Cornell University Press.
- 1975. *The problem of slavery in the age of revolution, 1770-1823*, Ithaca, Cornell University Press.
- Davis, R. 1973. *The rise of the Atlantic economies*, Ithaca, Cornell University Press.
- Davis, R. W. 1976. *Ethnolinguistic studies on the Kru coast, Liberia*, Newark, Delaware, Liberian Studies Association.
- Dāwud, M. 1956-1970. *Tārīkh Titwān*, 6 volumes parus, Tétouan.
- Daedalus* (Journal of the American Academy of Arts and Sciences). 1974. « Slavery, colonialism and racism », numéro spécial, 103, 2.

- De Cosson, E. A. 1877. *The cradle of the Blue Nile*, Londres.
- De Kiewiet, C. W. 1937. *The imperial factor in South Africa*, Cambridge, CUP.
- 1968. *A history of South Africa, social and economic*, Londres, OUP.
- Dean, W. 1976. *Rio Claro: a Brazilian plantation system, 1820-1920*, Stanford, SUP.
- Debbasch, Y. 1961-1962. «Le marronnage: essai sur la désertion de l'esclavage antillais», *L'année sociologique*.
- Debrunner, H. W. 1967. *A history of Christianity in Ghana*, Accra, Waterville.
- Decary, R. (dir. publ.). 1939. *Les voyages du lieutenant de vaisseau Frappaz dans les mers des Indes*, Tananarive, Académie malgache.
- 1960. *L'île Nosy Bé de Madagascar: histoire d'une colonisation*, Paris.
- Degler, C. 1971. *Neither black nor white: slavery and race relations in Brazil and the United States*, New York, Macmillan.
- Delafosse, M. 1972. *Haut-Sénégal-Niger*, 2 vol., Paris, Maisonneuve et Larose.
- Delius, P. 1980. «Migrant labour and the Pedi, 1840-1880», dans: S. Marks et A. Atmore (dir. publ.), p. 293-312.
- Delivré, A. 1974. *L'histoire des rois d'Imerina, interprétation d'une tradition orale*, Paris, Klincksieck.
- Delmond, P. 1953. «Dans la boucle du Niger. Dori, ville peul», dans: *Mélanges ethnologiques*, mémoires d'IFAN, 23, Dakar, IFAN, p. 9-109.
- Delval, R. 1964. *Radama II: prince de la renaissance malgache, 1861-1863*, Paris, Éditions de l'École.
- Denevan, W. M. (dir. publ.). 1976. *The native population of the Americas in 1492*, Madison, UWP.
- Deng, F. M. 1978. *Africans of two worlds*, New Haven et Londres, YUP.
- Denis, P. 1961. *Histoire des Mangbetu et des Matshaga jusqu'à l'arrivée des Belges*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Denoon, D. 1973. *Southern Africa since 1800*, New York, Praeger.
- Derman, W. 1973. *Serfs, peasants, and socialists*, Berkeley et Los Angeles, UCP.
- Derricourt, R. 1974. «Settlements in the Transkei and Ciskei before the Mfecane», dans: C. Saunders et R. Derricourt (dir. publ.), p. 39-82.
- Deschamps, H. 1951. *Madagascar, Comores, terres australes*, Paris, Berger-Levrault.
- 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- 1965. *Quinze ans de Gabon: les débuts de l'établissement français 1839-1853*, Paris, SFHOM.
- 1973. *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des archipels*, nouv. éd., Paris, Bruxelles, Montréal, Bordas.
- Dez, J. 1967. «Le Vakinankaratra, esquisse d'une histoire régionale», *Bulletin de Madagascar*, 256, p. 657-702.
- Diallo, D. S. 1977. «Origines de la guerre civile au Kaarta sous le règne de Mamady Kandia (1842-1855)», *Notes africaines*, 53, p. 9-10.
- Diallo, H. 1979. *Le Jelgooji et le Liptako*.
- Diallo, T. 1972. *Les institutions politiques du Fouta Djallon au XIX<sup>e</sup> siècle (Fii Laamu Aksilaamaaku Fuuta Jaloo)*, Dakar, IFAN, Initiations et études africaines, 28.
- 1977. *Alfa Yaya: roi du Labi, Fouta-Jallon*, Paris, Afrique Biblioclub; Dakar, Abidjan, NEA.
- Diarah, F. B. S. 1982. *L'organisation politique du Masina (Diina) 1818-1862*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris I.
- Dias, J. R. 1981. «Famine and disease in the history of Angola c. 1830-1930», *JAH*, 22, 3, p. 349-379.
- Dickson, H. R. 1941. *The Arab of the desert*, Londres, Allen & Unwin.
- Dieterlen, G. 1988. *Essai sur la religion bambara*, Bruxelles, Université de Bruxelles.

- Dike, K. O. 1956. *Trade and politics in the Niger delta, 1830-1885: an introduction to the economic and political history of Nigeria*, 1972, 5<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press.
- Di Taruzi, F. 1913. *Tārīkh' aṣ-ṣaḥāfa al-ʿarabiya*, Beyrouth.
- Djeghloul, A. 1976. «La formation sociale algérienne à la veille de la colonisation», *La Pensée*, 185, p. 61-81.
- Djirdjis, F. 1958. *Dirāsāt fī tārīkh Miṣr al-siyāsi mundhou- 'l ʿaṣr al-Mamlūkī*, Le Caire, al-Dar al-Micriyyah li'l-Kotob.
- Dodwell, H. H. (dir. publ.) 1920. *Records of Fort St. George: calendar of Madras despatches*, Madras, Government Press.
- . 1931. *The founder of modern Egypt; a study of Muḥammad ʿAlī*, Cambridge, CUP.
- Doresse, J. 1983. *Histoire sommaire de la come orientale de l'Afrique*, Paris, P. Geuthner.
- Doughty, C. 1926. *Travels in Arabia deserta*, Londres, Cape.
- Douin, G. 1933-1941. *Histoire du règne de Khédive Ismaïl*, 3 vol., Rome, Société royale de géographie d'Égypte.
- Drachoussoff, V. 1947. «Essai sur l'agriculture indigène au Bas-Congo», *Bulletin agricole du Congo belge et du Ruanda-Urundi*.
- Drake, B. K. 1976. «Continuity and flexibility in Liverpool's trade with Africa and the Caribbean», *Business History*, 18, 1, p. 85-97.
- Drescher, S. 1976. «Le "déclin" du système esclavagiste britannique et l'abolition de la traite», *Annales ESC*, 31, 2, p. 414-435.
- . 1977. *Econocide. British slavery in the era of abolition*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press.
- Driault, E. 1925. *Mohamed-Ali et Napoléon, 1807-1814*, Le Caire.
- Dubief, J. 1973. «Les pluies, les crues et leurs effets au Sahara», dans: *Maghreb et Sahara: études géographiques offertes à Jean Despois*, Paris, Société de géographie, p. 125-130.
- Dufton, H. 1867. *Narrative of a journey through Abyssinia in 1862-1863*, Londres, Chapman & Hall.
- Dugmore, R. H. 1958. *The reminiscences of an Albany settler*, dir. publ. E. Van der Riet et L. A. Hewson, Le Cap, Grocott & Sherry.
- Dumett, R. E. 1971. «The rubber trade of the Gold Coast and Asante in the nineteenth century: African innovation and market responsiveness», *JAH*, 12, 1, p. 79-101.
- Duminy, A. et Ballard, C. (dir. publ.) 1981. *The Anglo-Zulu war: new perspectives*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- Dumont, F. 1974. *L'anti-sultan ou al-Hajj Omar Tal du Fouta, combattant de la foi*, Dakar et Abidjan, NEA.
- Dunn, R. E. 1971. «The trade of Tafilaleet: commercial change in south-east Morocco on the eve of the protectorate», *AHS*, 4, 2, p. 271-304.
- . 1972. «Berber imperialism: the Ait Atta expansion in south-east Morocco», dans: E. Gellner et C. Micaud (dir. publ.), p. 85-107.
- . 1977. *Resistance in the desert: Moroccan responses to French imperialism, 1881-1912*, Londres, Croom Helm.
- Dunn, R. S. 1972. *Sugar and slaves: the rise of the planter class in the English West Indies, 1624-1713*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Dupré, G. et Massala, A. 1975. «Marchés et pouvoir chez les Beembe», *Annales ESC*, 30, 6, p. 1447-1476.
- Dupuis, J. 1824. *Journal of a residence in Ashantee*, Londres, Henry Colburn.
- Durand, P. 1930. «Boujad, ville sainte», *Renseignements coloniaux*, février 1930, p. 65-77.
- Dye, W. Mc E. 1880. *Moslem Egypt and christian Abyssinia*, New York, Atkin & Prout.

- Echard, N. 1975. « L'expérience du passé : histoire de la société paysanne hausa de l'Ader », *Études nigériennes*, Niamey, IRSH, 36.
- Ehrensaft, P. 1972. « The political economy of informal empire in pre-colonial Nigeria, 1807-1884 », *CJAS*, 6, 3, p. 451-490.
- Ekechi, F. K. 1972. *Missionary enterprise and rivalry in Igboland 1857-1914*, Londres, Frank Cass.
- Ekejiuba, F. I. 1972. « The Aro systems of trade in the nineteenth century », *Ikenga*, 1,1, p. 11-26; 1, 2, p. 10-21.
- Ekman, E. 1975. « Sweden, the slave trade and slavery », *RFHOM*, 62, 226-227, p. 221-231.
- Elango, L. Z. 1974. *Bimbia and British in the nineteenth century, 1833-1879. A study in Anglo-Bimbian trade and diplomatic relations*, thèse de doctorat non publiée, Université de Boston.
- Eldridge, C. C. 1968. « Newcastle and the Ashanti war of 1863-1864: a failure of the policy of "anti-imperialisme" », *Renaissance and Modern Studies*, 12, 4, p. 68-90.
- Elissecev, A. V. 1896. *Po belu svetu. Otcherki i Kartiny iz poutechestvii pe trjom tchastjam starogo sveta*, Saint-Pétersbourg, Sojkin.
- Ellenberger, D. F. et MacGregor, J. 1912. *A history of the Basuto, ancient and modern*, Londres.
- Ellis, S. 1980. *Resistance or collaboration : the Menalamba in the kingdom of Imerina, 1895-1899*, thèse de doctorat, Université d'Oxford.
- Ellis, W. 1838. *History of Madagascar*, 2 vol., Londres, Fisher.
- 1858. *Three visits to Madagascar during the years 1853-1854-1856*, Londres, Murray.
- 1867. *Madagascar revisited : describing the events of a new reign and the revolution which followed*, Londres, Murray.
- s. d., préface 1869. *The Martyr church : a narrative of the introduction, progress and triumph of christianity in Madagascar*, Londres, Snow.
- Eltis, D. 1977. « The export of slaves from Africa, 1821-1843 », *Journal of Economic History*, 37, 2, p. 409-433.
- 1978. *The transatlantic slave trade, 1821-1843*, thèse de doctorat non publiée, Université de Rochester, N. Y.
- 1979. « The direction and fluctuation of the transatlantic slave trade, 1821-1843 : a revision of the 1845 parliamentary paper », dans : H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 273-302.
- 1987. *Economic growth and the ending of the transatlantic slave trade*, Oxford, New York, OUP.
- Eltis, D. et Walvin, J. (dir. publ.). 1981. *The abolition of the Atlantic slave trade. Origins and effects in Europe, Africa and the Americas*, Madison, UWP.
- Encyclopédie de l'islam*, 1960. Article sur le *gish*, vol. II, p. 1079-1080; article sur le *dariba*, vol. II, p. 147-150; article sur *islâh*, vol. IV, p. 146-170, Leyde, Brill.
- Emmer, P. C., Mettas, J. et Nardin J.-C. (dir. publ.). 1976. *La traite des Noirs par l'Atlantique. Nouvelles approches*, Paris, SFHOM.
- Engerman, S. L. et Genovese, E. D. (dir. publ.) 1975. *Race and slavery in the western hemisphere : quantitative studies*, Princeton, PUP.
- Eckmann, J. 1885. *Le Maroc moderne*, Paris, Challamel.
- Esoavelandroso, M. 1978a. « Notes sur l'enseignement sous Ranavalona I<sup>re</sup> : l'instruction réservée à l'élite », *Ambario*, 2-3, p. 283-290.
- 1978b. « Religion et politique : l'évangélisation du pays betsimisarka à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Omaly sy Anio*, 7-8, p. 7-42.

- Estermann, C. 1956-1961. *Etnografia do sudoeste de Angola*, 3 vol., Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar.
- Etherington, N. A. 1979. «Labour supply and the genesis of South African confederation in the 1870s», *JAH*, 20, 2, p. 235-253.
- 1981. «Anglo-Zulu relations, 1856-1878», dans: A. Duminy et C. Ballard (dir. publ.), p. 13-52.
- Evans-Pritchard, E. E. 1949. *The Sanusi of Cyrenaica*, Londres, OUP.
- Fage, J. D. 1959. *An introduction to the history of West Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, CUP.
- 1975. «The effect of the export slave trade on African population», dans: R. P. Moss et R. J. Rathbone (dir. publ.), *The population factor in African studies*, Londres, University of London Press, p. 15-23.
- Fahmy, M. 1954. *La révolution de l'industrie en Égypte et ses conséquences sociales au XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1850)*, Leyde, Brill.
- Faidherbe, L. 1863. *L'avenir du Sahara et du Soudan*, Paris, Librairie Challamel Aîné.
- Fantahun Birhane. 1973. *Gojjam 1800-1855*, essai d'un étudiant en 4<sup>e</sup> année, Université Hailé Sélassié I<sup>er</sup>, Addis-Abeba.
- Farsy, A. S. 1942. *Seyyid Said bin Sultan*, Zanzibar, Mwongozi Printing Press.
- Faure, H. et Williams, M. E. J. (dir. publ.). 1980. *The Sahara and the Nile: quaternary environments and prehistoric occupation of North Africa*, dir. publ. M. A. J. Williams et H. Faure, Rotterdam, A. A. Balkema.
- Fauroux, E. 1970. «Le royaume d'Ambohidranandriana», *Taloka*, 3, p. 55-83.
- Feierman, S. 1974. *The Shambaa kingdom: a history*, Madison, UWP.
- Feo Cardozo, J. C. 1825. *Memorias contendo una biographia do vice almirante Luiz da Motta Feo e Torres*, Paris, Fantin.
- Féraud, L.-C. 1927. *Annales tripolitaines*, Tunis/Paris, Tournier/Vuibert.
- Ferrandi, U. 1903. *Seconda spedizione Bottegò. Lugh, emporio commerciale sul Giuba*, Rome, Società geografica italiana.
- Ferret, P.-V. et Galinier, J.-G. 1847-1848. *Voyage en Abyssinie*, Paris, Paulin.
- Filliot, J.-M. 1974. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, ORSTOM.
- Finley, M. I. 1976. «A peculiar institution», *Times Literary Supplement*, 3877, p. 819-821.
- Fisher, H. J. et Rowland, V. 1971. «Firearms in the central Sudan», *JAH*, 12, 3, p. 215-239.
- Flint, E. 1970. «Trade and politics in Barotseland during the Kololo period», *JAH*, 11, 1, p. 71-86.
- Flint, J. E. 1963. «The wider background to partition and colonial occupation», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 352-390.
- 1974. «Economic change in West Africa in the nineteenth century», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 380-401.
- (dir. publ.). 1976. *The Cambridge history of Africa, vol. 5, from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, CUP.
- Florent, H. 1979. *Le gouvernement de Tamatave de 1864 à 1882. Développement économique*, Tananarive, TER, département d'histoire.
- Fogel, R. W. et Engerman, S. L. 1974. *Time on the cross: the economics of American Negro slavery*, 2 vol., Boston, Little, Brown.
- Folayan, K. 1967. *The Egbado and Yoruba-Aja power politics, 1832-1894*, thèse de maîtrise, Université d'Ibadan.
- 1972. «Tripoli and the war with the USA, 1801-1805», *JAH*, 13, 2, p. 261-270.



- Foner, L. 1970. « The free people of color in Louisiana and St Dominique: a comparative portrait of two three-caste slave societies », *Journal of Social History*, 3, 4, p. 406-430.
- Forde, D. 1951. *The Yoruba-speaking peoples of south-western Nigeria*, Londres, IAI.
- (dir. publ.). 1956. *Efik traders of Old Calabar*, Londres, OUP.
- (dir. publ.). 1967. *West Africa. Kingdoms in the nineteenth century*, Londres, OUP.
- Forde, D. et Jones, G. I. 1950. *The Ibo and Ibibio-speaking peoples of south-eastern Nigeria*, Londres, IAI.
- Fortes, M. 1987. *Religion, mortality and the person: essays on Tallensi religion*, dir. publ. et intr. J. Goody, Cambridge, CUP.
- Foster, P. 1965. *Education and social change in Ghana*, Londres, Routledge, Kegan Paul.
- Franklin, J. H. 1969. *From slavery to freedom: a history of Negro-Americans*, 3<sup>e</sup> éd., New York, Knopf.
- Freeman, R. A. 1898. *Travels and life in Ashanti and Jaman*, Londres, Constable.
- Freeman, T. B. 1843. *Journal of two visits to the kingdom of Ashantee in Western Africa*, Londres, Mason.
- Freeman-Greenville, G. S. P. 1962. *The East African coast: select documents*, Oxford, Clarendon Press.
- 1963. « The coast, 1498-1840 », dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 129-168.
- 1965. *The French at Kikwa island*, Oxford, Clarendon Press.
- Freund, W. M. 1974. « Thoughts on the study of the history of the Cape eastern frontier zone », dans: C. Saunders et R. Derricourt (dir. publ.), p. 83-99.
- Frost, J. 1974. *A history of the Shilluk of the southern Sudan*, thèse de doctorat, Université de Californie, Santa Barbara.
- Fulton, R. M. 1968. « The Kpelle traditional political system », *Liberian Studies Journal*, 1,1, p. 1-19.
- Al-Fūti, U. 1845. *Rimah hizb al-Rahīm ‘alā muhūr hizb al-rajīm*.
- Fyfe, C. 1962. *A history of Sierra Leone*, Oxford, Clarendon Press.
- 1963. *Sierra Leone inheritance*, Londres, OUP.
- 1972. *Africanus Horton, 1835-1883*, New York, OUP.
- (dir. publ.). 1978. *African studies since 1945: a tribute to Basil Davidson*, Londres, Longman.
- Fyle, C. M. 1979. *The Solima Yalunka kingdom — pre-colonial politics, economics and society*, Freetown, Nyakon Publishers.
- 1981. *The history of Sierra Leone: a concise introduction*, Londres, Evans.
- Fynn, H. 1888. Dans: J. Bird (dir. publ.), *Annals of Natal 1495-1845*, 2 vol., Pietermaritzburg, Davis.
- Fynn, J. K. 1974. « The structure of Greater Ashanti: another view », *THSG*, 15, 1, p. 1-22.
- Gabre-Sellassie, Z. 1975. *Yohannes IV of Ethiopia*, Oxford, Clarendon Press.
- Galbraith, J. S. 1970. « Myth of the "Little England" era », dans: A. G. L. Shaw (dir. publ.), *Great Britain and the colonies, 1815-1865*, Londres, Methuen, p. 27-45.
- Gallagher, J. et Robinson, R. 1970. « The imperialism of free trade », dans: A. G. L. Shaw (dir. publ.), *Great Britain and the colonies, 1815-1865*, Londres, Methuen, p. 142-143. Première publication dans *Economic History Review*, 1953.
- Gallisot, R. 1965. « Abdelkader et la nationalité algérienne », *Revue historique*, 89, 2, p. 339-368.
- Gallisot, R. et Valensi, L. 1968. « Le Maghreb précolonial: mode de production archaïque ou mode de production féodal », *La Pensée*, 142, p. 57-93.

- Ganiage, J. 1959. *Les origines du protectorat français en Tunisie (1861-1881)*, Paris, PUF.
- Gann, L. 1972. «The end of the slave trade in British Central Africa: 1889-1912», dans: M. A. Klein et G. W. Johnson (dir. publ.).
- Gann, L. H. et Duignan, P. (dir. publ.) 1969. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. 1: *The history and politics of colonialism 1870-1914*, Cambridge, CUP.
- (dir. publ.) 1970. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. 2: *The history and politics of colonialism 1914-1960*, Cambridge, CUP.
- Gardel, G. 1961. *Les Touareg Ajjer*, Alger, Baconnier.
- Garrier, G. (dir. publ.) 1978. *La domination du capitalisme, 1840-1914*, vol. 4, sous la direction de P. Léon: *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin.
- Gbadamosi, T. G. 1979. *The growth of islam among the Yoruba*, Londres, Longman.
- Gellner, E. 1969. *Saints of the Atlas*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- 1972. «Religious and political organisation of the Berbers of the central High Atlas», dans: E. Gellner et C. Micaud (dir. publ.), p. 59-66.
- 1978. «Review of C. L. Brown, *The Tunisia of Ahmed Bey, 1837-1855*», *Middle Eastern Studies*, 14,1, p. 127-130.
- Gellner, E. et Micaud, C. (dir. publ.) 1973. *Arabs and Berbers. From tribe to nation in North Africa*, Londres, Duckworth.
- Gemery, H. A. et Hogendorn J. S. (dir. publ.) 1979. *The uncommon market. Essays in the economic history of the Atlantic slave trade*, New York, Academic Press.
- Genovese, E. D. 1968. *Économie politique de l'esclavage*, Paris, Maspero.
- 1974. *Roll, Jordan, Roll: the world the slaves made*, New York, Pantheon.
- Gerresch, C. 1976. «Une lettre d'Ahmed al-Bakkay de Tombouctou à al-Hajj Umar», *BIFAN* (B), 28, p. 890-903.
- Ghurbāl, M. S. 1928. *The beginnings of the Egyptian question and the rise of Mehemet Ali: a study in the diplomacy of the napoleonic era based on researches in the British and French archives*, Londres, Routledge, Kegan Paul.
- 1944. *Mohammad 'Ali al-Kabir*, Le Caire, Dar Ihya al-Kotob al-'Arabiyyah.
- Gibb, H. A. R. et Bowen, H. 1950. *Islamic society and the West*, Londres, OUP.
- Gibson, C. 1967. *Spain in America*, New York, Harper.
- Girard, S. 1873. *Souvenir d'un voyage en Abyssinie*, Paris.
- Girault, L. 1959. «Essai sur les religions des Dagara», *BIFAN*, 21, p. 329-356.
- Glélé, M. A. 1970. *Le Dansome: du pouvoir aja à la nation fon*, Paris, Nubia.
- Gluckman, M. 1963. «The Rise of a Zulu empire», *Scientific American*, 202.
- Gobat, S. 1834. *Journal of a three years' residence in Abyssinia*, Londres, Hatchard and Son.
- Godelier, M. 1975. «Modes of production, kinship and demographic structure», dans: M. Bloch (dir. publ.), *Marxist analysis and social anthropology*, Londres, Malaby, p. 3-29.
- Goerg, O. 1980. «La destruction d'un réseau d'échange précolonial: l'exemple de la Guinée», *JAH*, 21, 4, p. 467-484.
- Good, C. M. 1972. «Salt, trade and disease: aspects of development in Africa's northern great lakes region», *IJAHS*, 5, 4, p. 543-586.
- Goodfellow, C. F. 1966. *Great Britain and South African Confederation 1870-1881*, Le Cap, OUP.
- Gordon, C. G. 1902. *Letters of general C. G. Gordon to his sister M. A. Gordon*, Londres, MacMillan and Co; New York, The MacMillan Company.
- Gourou, P. 1955. *La densité de la population rurale au Congo belge*, Bruxelles, ARSC.
- 1971. «Favourable or hostile physical environments», dans: *Leçons de géographie tropicale*, La Haye-Paris, Mouton, p. 89-90.

- Gow, B. A. 1979. *Madagascar and the protestant impact: the work of the British missions, 1818-1895*, Londres, Longman.
- Gran, P. 1979. *Islamic roots of capitalism: Egypt 1760-1840*, Austin et Londres, University of Texas Press.
- Grande-Bretagne, Chambre des communes 1868. *Correspondence respecting Abyssinia 1846-1868*, Londres.
- Grandidier, A. et Grandidier, G. (dir. publ.) 1942. *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, 36 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- Gray, J. M. 1947. «Ahmed b. Ibrahim — the first Arab to reach Buganda», *UJ*, 11, p. 80-97.
- . 1957. «Trading expeditions from the coast to lakes Tanganyika and Victoria before 1857», *TNR*, 2, p. 226-247.
- . 1962. *History of Zanzibar from the Middle Ages to 1856*, Londres, OUP.
- . 1963. «Zanzibar and the coastal belt, 1840-1884», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 212-251.
- Gray, R. 1965. «Eclipse maps», *JAH*, 6, 3, p. 251-262.
- . 1970. *A history of the southern Sudan, 1839-1889*, Oxford, Clarendon Press.
- Gray, R. et Birmingham, D. (dir. publ.) 1970. *Pre-colonial African trade: essays on trade in central and eastern Africa before 1900*, Londres, OUP.
- Gray, W. et Dochard. 1975. *Voyage dans l'Afrique occidentale: pendant les années 1818, 1819, 1820 et 1821, depuis la rivière Gambie jusqu'au Niger*, trad. C. Huguet Paris, Hachette, Bibliothèque nationale.
- Green, A. H. 1978. *The Tunisian ulama, 1873-1915*, Leyde, Brill.
- Green, W. A. 1974. «The West Indies and British West African policy in the nineteenth century: a corrective comment», *JAH*, 15, 2, p. 247-259.
- Green-Pedersen, S. E. 1975. «The history of the Danish slave trade, 1733-1807», *RFHOM*, 62, 226-227, p. 196-220.
- Greenberg, J. H. 1966. *Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press.
- Greenfield, R. 1965. *Ethiopia: a new political history*, Londres, Pall Mall.
- Al-Gritly, A. A. A. 1948. «The structure of modern industry in Egypt», *L'Égypte contemporaine*, nov.-déc. 1947, n<sup>os</sup> 241-242, thèse de doctorat, Le Caire.
- Groves, C. P. 1954. *The planting of christianity in Africa*, 2 vol., Londres, Lutterworth.
- Guèbrè Sellassié, G. 1930-1932. *Chronique du règne de Ménélik II, roi des rois d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve.
- Guilhem, H. et Hébert, J. 1961. *Précis d'histoire de la Haute-Volta*, Paris, Ligel.
- Guillain, C. 1845. *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, 2 vol., Paris, Imprimerie royale.
- . 1856. *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique occidentale*, 2 vol., Paris, Bertrand.
- Guillaume, H. 1976. «Les liens de dépendance à l'époque précoloniale chez les Touaregs de l'Imannen (Niger)», *ROMM*, 21, p. 111-129.
- Gulliver, P. H. 1955. «A history of the Songea Ngoni», *TNR*, 41, p. 16-30.
- . 1963. *Social control in an African society: a study of the Arusha agricultural Maasai of northern Tanganyika*, Londres, Routledge, Kegan Paul.
- Gutman, H. G. 1975. *Slavery and the numbers game. A critique of time on the cross*, Urbana, University of Illinois Press.
- Guy, J. 1977. «Ecological factors in the rise of Shaka and the Zulu kingdom», communication lue à la Conférence sur l'histoire de l'Afrique méridionale, Université nationale du Lesotho, 1-6 août 1977.
- . 1980. *The destruction of the Zulu kingdom. The civil war in Zululand 1879-1884*, Londres, Longman.

- , 1981. «The role of colonial officials in the destruction of the Zulu kingdom», dans: A. Duminy et C. Ballard (dir. publ.), p. 148-169.
- Gwei, S. N. 1966. *History of the British baptist mission in Cameroons with beginnings in Fernando Po 1841-1866*, mémoire de maîtrise non publié, séminaire de théologie baptiste, Rushlikon-Zurich.
- Al-Hachaichi, M. 1912. *Voyage au pays senoussiya*, Paris, Challamel.
- Al-Hafiz al-Tidjāni, M. 1983. *Al-Hadj Omar Tall (1794-1864), sultan de l'État tidjanite de l'Afrique occidentale* (trad. F. Dumont), Dakar, NEA.
- Hafkin, N. 1973. *Trade, society and politics in northern Mozambique*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- Hair, P. 1963. «Notes on the discovery of the Vai script», *Sierra Leone Language Review*, 2.
- al-Hajj, M. A. 1964. «The Fulani concept of jihad», *Odu*, 1, p. 45-58.
- , 1967. «The 13th century in muslim eschatology: mahdist expectations in the Sokoto caliphate», *Research Bulletin, Centre for Arabic Documentation*, Ibadan, 3, 2, p. 100-115.
- Haliburton, G. M. 1971. *The prophet Harris*, Londres, Longman.
- Hall, G. M. 1971. *Social control in slave plantation societies: a comparison of St Domingue and Cuba*, Baltimore, JHUP.
- Halpern, J. 1968. «The roots of agricultural changes in precapitalist West Africa», *Acta Poloniae Historica*, 18, 2, p. 119-129.
- Hamani, D. 1975. *Contribution à l'étude de l'histoire des États hausa: l'Adar précolonial*, Niamey, IRSH.
- , 1979. «Adar, the Touareg and Sokoto», dans: Y. B. Usman (dir. publ.), *Studies in the history of the Sokoto caliphate*, Sokoto, State History Bureau, p. 392-407.
- Hamid, A. A. A. 1980. *Abdullah b. Fudi as an exegetist*, thèse de doctorat, Ahmadu Bello University, Zaria.
- Hamilton Jr, R. G. 1970. «The present state of African cults in Bahia», *Journal of Social History*, 3, 4, p. 356-373.
- Hammond, R. J. 1966. *Portugal and Africa, 1815-1910*, Stanford, SUP.
- , 1969. «Uneconomic imperialism: Portugal in Africa before 1910», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), p. 352-382.
- Hampaté Ba, A. et Daget, J. 1962. *L'Empire peul du Macina (1818-1853)*, Paris, Mouton.
- Hancock, W. K. 1942. *Survey of British Commonwealth affairs, vol. 2: Problems of economic policy, 1918-1939*, Londres, OUP.
- Hanke, L. 1970. *Aristotle and the American Indians: a study in race prejudice in the modern world*, Bloomington, Indiana University Press.
- Hardyman, J. T. 1977. «Malagasy refugees to Britain 1838-1841», *Omalysy Anio*, 5-6, p. 141-189.
- Harries, L. 1961. *Swahili poetry*, Oxford, Clarendon Press.
- Harries, P. 1981. «Slavery, social incorporation and surplus extraction: the nature of free and unfree labour in south-east Africa», *JAH*, 22, 3, p. 309-330.
- Harris, M. 1964. *Patterns of race in the Americas*, New York, Walker.
- Harris, R. 1972. «The history of trade at Ikom, eastern Nigeria», *Africa*, 63, 2, p. 122-139.
- , 1982. «The horse in West African history», *Africa*, 52, 1, p. 81-85.
- Harris, W. C. 1844. *The Highlands of Ethiopia*, Londres, Longman.
- Hart, D. M. 1967. «Segmentary system and the role of "five-fifths" in tribal Morocco», *ROMM*, 3, p. 65-95.

- 1970. «Conflicting models of Berber tribal structure in the Moroccan Rif: the segmentary alliance systems of the Aith Waryachar», *ROMM*, 7, p. 93-100.
- Hartwig, G. W. 1970. «The Victoria Nyanza as a trade route in the nineteenth century», *JAH*, 11, 4, p. 535-552.
- 1976. *The art of survival in East Africa: the Kerebe and long-distance trade, 1800-1895*, New York, Africana Publishing.
- 1978. «Social consequences of epidemic diseases: the nineteenth century in eastern Africa», dans: G. W. Hartwig et K. D. Patterson (dir. publ.), p. 25-42.
- Hartwig, G. W. et Patterson, K. D. (dir. publ.). 1978. *Disease in African history*, Durham, N. C., Duke University Press.
- Al-Hasan, M. M. s. d. *Ta'riḫ Darfūr al-Siyasi*, Khartoum.
- Hasan, Y. F. 1967. *The Arabs and the Sudan*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Hashim, M. B. 1350 de l'hégire. *Rihlah: la Thagharain*, p. 42-43, Le Caire.
- Hassan, A. et Naibi, A. S. 1962. *A Chronicle of Abuja*, Lagos, African Universities Press.
- Al-Haṭṭāb, A. 1935. «Dirasāt tārikhiyya iḳtiṣadiyya li 'aṣr Muḥammad 'Alī i: al-iḥtikār wa'l-nizām al-zirā'i», *Maḍjallat Koulliyat 'Adāb al Kāhira*, 3, 1935.
- Hay, J. D. 1896. *A Memoir*, Londres, Murray.
- Hay, M. J. 1975. «Economic change in late nineteenth century Kowe, western Kenya», *Hadith*, 5, p. 90-107.
- Hébert, J. et al. 1976. *Esquisse monographique du pays dagara*, Diebougou, polycopié.
- Hedges, D. 1978. *Trade and politics in southern Mozambique and Zululand in the eighteenth and early nineteenth centuries*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- Hermassi, E. 1975. *Étude et société au Maghreb: étude comparative*, Paris, Anthropos.
- Herold, J. C. 1962. *Bonaparte en Égypte*, Paris, Plon.
- Herskovits, M. J. 1938. *Dahomey, an ancient West African kingdom*, New York, J. J. Augustin.
- Hertslet, E. 1894. *The map of Africa by treaty*, 2 vol., Londres, Harrison.
- Hichens, W. (dir. publ.). 1939. *Al-Inkishafi: the soul's awakening*, Londres, Sheldon Press.
- Higman, B. W. 1976. *Slave economy and society in Jamaica 1807-1832*, New York, CUP.
- Hill, G. B. 1887. *Colonel Gordon in central Africa*, Londres.
- Hill, P. 1977. *Population, prosperity and poverty. Rural Kano 1900 and 1970*, Cambridge, CUP.
- Hill, R. 1965. *Sudan transport*, Londres, OUP.
- 1966. *Egypt in the Sudan*, Londres, OUP.
- Hill, R. A. (dir. publ.). 1983. *The Marcus Garvey and Universal Negro Improvement Association papers*, vol. 1 et 2, Berkeley, UCP.
- Hiskett, M. 1962. «An islamic tradition of reform in the western Sudan from the sixteenth to the eighteenth century», *BSOAS*, 25, p. 577-596.
- 1973. *The sword of truth*, New York, OUP.
- 1975. *A history of Hausa islamic verse*, Londres, SOAS.
- 1976. «The nineteenth-century jihads in West Africa», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 125-169.
- Hitchcock, R. et Smith, M. R. (dir. publ.). 1982. *Settlement in Botswana*, Londres, Heinemann.
- Hobsbawn, E. J. 1977. *Industry and empire*, nouv. éd., Harmondsworth, Penguin.
- Hodgkin, T. 1956. *Nationalism in colonial Africa*, Londres, Muller.

- Hoetink, H. 1973. *Slavery and race relations in the Americas: comparative notes on their nature and nexus*, New York, Harper & Row.
- 1979. «The cultural links», dans: M. Crahan et F. W. Knight (dir. publ.).
- Hogendorn, J. S. 1977. «The economics of slave use on two “plantations” in the Zaria emirate of the Sokoto caliphate», *IJAHS*, 10, 3, p. 369-383.
- Holland, T. J. et Hozier, H. M. 1870. *Record of the expedition to Abyssinia*, Londres, HMSO.
- Holsoe, S. E. 1967. *The cassava-leaf people: an ethno-historical study of the Vai people with a particular emphasis on the Tawo chiefdom*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- Holt, P. M. 1970. *The mahdist state in the Sudan 1881-1898*, 2<sup>e</sup> éd, Oxford, Clarendon Press.
- 1973. *Studies in the history of the Near East*, Londres, OUP.
- 1976. «Egypt and the Nile valley», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 13-50.
- Hopkins, A. G. 1970. «The creation of a colonial monetary system: the origins of the West African Currency Board», *AHS*, 3,1, p. 101-132.
- 1973. *An economic history of West Africa*, Londres, Longman.
- 1980. «Africa's age of improvement», *HA*, 7, p. 141-160.
- Hopkins, T. K. et Wallerstein, I. 1982. «Structural transformations of the world-economy», dans: T. K. Hopkins, I. Wallerstein *et al*, *World-Systems analysis: theory and methodology*, Beverly Hills, Sage, p. 104-120.
- Horton, J. A. 1969. *West African countries and peoples*, dir. publ. G. Shepperson, Édinburgh, Edinburgh University Press.
- Horton, W. R. G. 1954. «The Ohu system of slavery in a northern Ibo village-group», *Africa*, 24, 4, p. 311-316.
- 1969. «From fishing village to city-state: a social history of New Calabar», dans: M. Douglas et P. Kaberry (dir. publ.), *Man in Africa*, Londres; Tavistock, p. 37-58.
- Hourani, A. 1962. *Arabic thought in the liberal age 1798-1939*, Londres, OUP.
- Howard, A. M. 1976. «The relevance of spatial analysis for African economic history: the Sierra Leone-Guinea system», *JAH*, 17, 3, p. 365-388.
- Hozier, H. M. 1869. *The British expedition to Abyssinia*, Londres, MacMillan.
- Hrbek, I. 1968. «Towards a periodisation of african history», dans: T. O. Ranger (dir. publ.), p. 37-52.
- 1979. «The early period of Maḥmadu Lamin's activities», dans: J. R. Willis (dir. publ.), p. 211-232.
- Hughes, A. J. B. 1956. *Kin, caste and nation amongst the Rhodesian Ndebele*, Rhodes-Livingstone Papers, 25, Manchester, MUP.
- Hulstaert, G. 1976. *Proverbes mongo*, n° 49, Relations commerciales de l'équateur, *Enquêtes et documents d'histoire africaine*, Louvain, photocopié.
- Ḥumayda, B. K. 1973. *Malamiḥ min Ta'rikh al-Sūdān fī 'ahd al-Kidīwī Isma'īl, 1863-1879*, thèse de doctorat, Université de Khartoum.
- Hunt, D. R. 1931. «An account of the Bapedi», *Bantu Studies*, 5.
- Huntingford, G. W. B. 1955. *The Galla of Ethiopia: the kingdoms of Kafa and Janjero*, Londres, IAI.
- (dir. publ. et trad.). 1980. *The periplus of the Erythraen sea: some extracts from Agatharkhides*, London, Hakluyt Society.
- Hurgronje, J. S. 1970. *Mekka in the latter part of the 19th century: daily life, customs and learning of the muslims of the East-Indian archipelago*, Leyde, Brill.
- Ibn Abi-Dhiyāf, A. 1963-1964. *Ithāf ahl al-zamān bi-akhbar muluk Tunis wa 'ahd al-aman*, Tunis, SEACI.

- Ibn Zaïdān, A. 1929-1933. *Ithar A'lām al-Nās bi-Jamāl Akhbār Hadirat Maknās*, 5 vol., Rabat.
- . 1961-1962. *Al 'Izz wa al-Sawla fī Ma'ālim Nudhum al-Dawla*, 2 vol., Rabat.
- Ibrāhīm, H. A. 1973. *Muḥammad 'Alī fī 'al-Sūdān: dirāsah li-ahdāf alfath al-Turkī-al-Miṣrī*, Khartoum, KUP.
- . 1980a. *Muḥammad 'Alī fī 'al-Sūdān 1838-1839*, Khartoum.
- . 1980b. *Rihlat Muḥammad 'Alī ila al-Sūdān 1838-1839*, Khartoum.
- Igbafe, P. A. 1971. «Western Ibo society and its resistance to British rule: the Eku-meku movement 1898-1911», *JAH*, 12, 3, p. 441-459.
- Ikime, O. 1968. *Merchant prince of the Niger delta: the rise and fall of Nana Olomu, last governor of the Benin river*, Londres, Heinemann.
- . (dir. publ.). 1980. *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
- Ilife, J. 1979. *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Inikori, J. E. 1976a. «Measuring the Atlantic slave trade: an assessment of Curtin and Anstey», *JAH*, 17, 2, p. 197-223.
- . 1976b. «Measuring the Atlantic slave trade: a rejoinder», *JAH*, 17, 4, p. 607-627.
- . 1977. «The import of firearms into West Africa, 1750-1807: a quantitative analysis», *JAH*, 18, 3, p. 339-368.
- . (dir. publ.). 1982a. *Forced migration. The impact of the export slave trade on African societies*, Londres, Hutchinson.
- . 1982b. «Introduction», dans: J. E. Inikori (dir. publ.), p. 13-60.
- Inskip, R. R. 1969. «The archaeological background», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), vol. 1, p. 1-39.
- Isaacman, A. F. 1972a. *The Africanization of a European institution; the Zambezi Prazos, 1750-1902*, Madison, UWP.
- . 1972b. «The origin, formation and early history of the Chikunda of South-Central Africa», *JAH*, 13, 3, p. 443-462.
- . 1973. «Madzi-Manga, Mhondoro and the use of oral traditions — a chapter in Barue religious and political history», *JAH*, 14, 3, p. 395-409.
- . 1976. *The tradition of resistance in Mozambique: anti-colonial activity in the Zambesi valley 1850-1921*, Berkeley, UCP.
- Isaacman, A. F. et Isaacman, B. 1977. «Resistance and collaboration in southern and central Africa, c. 1850-1920», *IJAHS*, 10, 1, p. 31-62.
- Isenberg, C. W. et Krapf, J. L. 1843. *Journals... detailing their proceedings in the kingdom of Shoa*, Londres, Seeley, Burnside & Seeley.
- Isichei, E. 1973. *The Ibo people and the Europeans: the genesis of a relationship to 1906*, Londres, Faber.
- Issawi, C. P. 1963. *Egypt in revolution, an economic analysis*, Londres, OUP.
- . 1966. *Economic history of the Middle East 1800-1914; a book of readings*, Chicago, University of Chicago Press.
- Italie, Ministero degli Affari Esteri. 1906. *Trattati, convenzioni, accordi, protocolli ed altri documenti dell' Africa*, Rome.
- Ivanov, N. A. 1976. «Tunisia» et «Libya», dans: V. G. Solodovnikov (dir. publ.), *Istorija natsionalno-osvo-boditelnoi bordy narodov Afriki v Novoe uremja*, Moscou, Nauka.
- Izard, M. 1970. *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, 2 vol., Recherches voltaïques, 12, Paris/Ouagadougou, CNRS/CVRS.
- Al-Jabri, M. A. s. d. *Fi Sha'n Allah*, Le Caire.
- B. Ja'afar al-Kattānī, M. 1899. *Salwat al-Anfās*, 3 vol., vol. III, p. 5, Fès.

- Jackson, K. A. 1972. *An ethnohistorical study of the oral traditions of the Akamba of Kenya*, thèse de doctorat, Université de Californie, Los Angeles.
- Jacob, G. 1977. « Influences occidentales en Imerina et déséquilibres économiques avant la conquête française », *Omalysy Anio*, 5-6, p. 223-231.
- Jacobs, A. H. 1965. *The traditional political organization of the pastoral Massai*, thèse de doctorat, Université d'Oxford.
- Jaenen, C. J. 1966. « Theodore II and British intervention in Ethiopia », *Canadian Journal of History*, 1, 2, p. 26-56.
- Jago, T. S. 1902. « Report on the trade and economy of the Vilayet of Tripoli in northern Africa in the past forty years », dans : Great Britain, *House of Commons Sessional Papers*, volume 103.
- Jah, O. 1973. *Sufism and nineteenth century jihad movements : a case study of al-Hajj Umar al-Futi's philosophy of jihad and its sufi bases*, thèse de doctorat, McGill University, Montréal.
- Jakobsson, S. 1972. *Am I not a man and a brother? British missions and the abolition of the slavery in West Africa and the West Indies, 1756-1838*, Uppsala, Gleerup.
- Jésman, C. 1958. *The Russians in Ethiopia. An essay in futility*, Londres, Chatto & Windus.
- 1966. « The tragedy of Magdala : a historical study », *Ethiopia Observer*, 10.
- Johnson, M. 1970. « The cowrie currencies of West Africa », *JAH*, 11, 1, p. 17-49 ; 3, p. 331-353.
- 1976a. « Calico caravans : the Tripoli-Kano trade after 1880 », *JAH*, 17, 1, p. 95-117.
- 1976b. « The economic foundations of an Islamic theocracy — the case of Masina », *JAH*, 17, 4, p. 481-495.
- s. d. *Salaga Papers*, 2 vol., Legon, Institute of African Studies.
- Johnson, S. 1921. *History of the Yorubas*, Londres, Routledge.
- Johnston, C. 1844. *Travels in Southern Abyssinia*, Londres, J. Madden and Co.
- Johnston, H. H. 1902. *The Uganda Protectorate*, Londres, Hutchinson and Co.
- Johnston, H. A. S. 1967. *The Fulani empire of Sokoto*, Londres, OUP.
- Jones, A. 1981. « Who were the Vai ? », *JAH*, 22, 2, p. 159-178.
- Jones, G. I. 1963. *The trading states of the Oil Rivers : a study of political development in eastern Nigeria*, Londres, OUP.
- Jordan, W. 1968. *White over Black : American attitudes towards the Negro, 1550-1812*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Joseph, R. A. 1974. « Settlers, strikers and sans-travail : the Douala riots of September 1945 », *JAH*, 15, 4, p. 669-687.
- Julien, C. A. 1964. *Histoire de l'Algérie contemporaine*, vol. 1 : *La conquête et les débuts de la colonisation*, Paris, PUF.
- 1977-1978 (dir. publ.). *Les Africains*, 12 vol., Paris, Jeune Afrique.
- July, R. 1967. *The origins of modern African thought*, New York, Praeger.
- Juneidu, A. 1957. *Tarihin Fulani*, Zaria.
- Kachinsky, V. 1935. *Les aspects historiques et sociaux de la question de l'or du Togo*, Paris.
- Al-Kadir, M. ibn. 1903. *Tuhfat as-airfi maathir al-amir Abd-al-Kadir*, Alexandrie.
- Kagame, A. 1961. *L'histoire des armées bovines dans l'ancien Rwanda*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer.
- 1963. *Les milices du Rwanda précolonial*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer.
- Kamara, M. 1975. *La vie d'El Hadji Omar* (trad. Amar Samb), Dakar, Hilal.
- Kamuhangire, E. M. 1972a. *Migration, settlement and state formation in the south-western Uganda salt lakes region, 1500-1800*, communication pour un séminaire à l'Université Makerere, Kampala.



- 1972b. *Precolonial trade in south-western Uganda*, communication pour un séminaire à l'Université Makerere, Kampala.
- 1976. «The precolonial economic and social history of East Africa, with special reference to the south-western Uganda salt lakes region», *Hadith*, 5, p. 66-89.
- Kanya-Forster, A. S. 1969. *The Conquest of the western Sudan*, Cambridge, CUP.
- Kaplow, S. B. 1977. «The mudfish and the crocodile: underdevelopment of a West African bourgeoisie», *Science and Society*, 41, p. 313-333.
- 1978. «Primitive accumulation and traditional social relations on the nineteenth century Gold Coast», *CJAS*, 12, 1, p. 19-36.
- Al-Kardūdī, M. s. d. *Kash al-Ghumma bi-Bayān anna Harb al-Nidhām haqq 'alā al-Umma*, Fès.
- Kasiryé, J. 1959. *Abaterégga Ku Namulondo ya Buganda*, Londres.
- Kasozi, A. B. 1974. *The spread of islam in Uganda, 1844-1945*, thèse de doctorat, Université de Californie, Santa Cruz.
- Katzen, M. F. 1969. «White settlers and the origin of a new society, 1652-1778», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 187-232.
- Kea, R. A. 1971. «Firearms and warfare on the Gold and Slave Coasts from the sixteenth to the nineteenth centuries», *JAH*, 12, 2, p. 185-213.
- Keenan, J. 1972. «Social change among the Tuareg», dans: E. Gellner et C. Micaud (dir. publ.), p. 345-360.
- 1977. *The Tuareg: people of Ahaggar*, Londres, Allen Lane.
- Kellenbenz, H. 1981. *Zanzibar et Madagascar dans le commerce allemand, 1840-1880*, Colloque sur l'histoire et la culture du Nord-Ouest, Majunga.
- Kelly, J. B. 1968. *Britain and the Persian gulf, 1795-1880*, Oxford, Clarendon Press.
- Kenny, M. 1979. «Pre-colonial trade in eastern lake Victoria», *Azania*, 14, p. 97-107.
- Kent, R. K. 1962. *From Madagascar to the Malagasy republic*, Londres, Thames and Hudson.
- Kesteloot, L. 1978. *Da Monzon de Ségou: épopée bambara*, Paris, Nathan.
- Kevalevskii, M. M. 1879. *Obchinnnoje zemlecladejije pritahiny, khod i posledstviija ege razlogenija*, Moscou.
- Khallaf, H. 1962. *Al-tagdid fi 'l-iqticad al-Micri al-hadith*, Le Caire, 'Issa al-Babi al-Hababi & Co.
- Khankī, G. 1948. «Ibrāhīm bāshā», *al-Kitāb*, 6.
- Kietegha, J. -B. 1983. *L'or de la Volta Noire*, Paris, Karthala.
- Kimambo, I. N. 1969. *A political history of the Pare of Tanzania c. 1500-1900*, Nairobi, EAPH.
- 1970. «The economic history of the Kamba 1850-1950», *Hadith*, 2, p. 79-103.
- 1974. «The eastern Bantu peoples», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), p. 195-209.
- Kimambo, I. N. et Temu, C. W. (dir. publ.) 1969. *A history of Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- Kimble, D. 1963. *A political history of the Gold Coast*, Oxford, Clarendon Press.
- Kirk-Greene, A. H. M. et Newman, P. (dir. publ.) 1971. *West African travels and adventures*, New Haven, Yale University Press.
- Kistner, W. 1952. «The anti-slavery agitation against the Transvaal republic, 1852-1868», dans: *Archives year book for South African history*, Prétoria, Ministry of Education, Arts and Science, 2, p. 193-225.
- Kittler, G. D. 1961. *The White Fathers*, New York, Image Books.
- Kiwanuka, S. N. 1967. *Mutesa of Uganda*, Nairobi, EAPH.
- 1972. *A history of Buganda*, Londres, Longman.

- Ki-Zerbo, J. 1953. *La pénétration française dans les pays de la Haute-Volta*, mémoire avant le doctorat, Université de Paris.
- Kjekshus, H. 1977. *Ecology control and economic development in East African history*, Londres, Heinemann.
- Klein, H. S. 1972. «The Portuguese slave trade from Angola in the eighteenth century», *Journal of Economic History*, 32, 4, p. 894-918.
- . 1976. «The Cuban slave trade in a period of transition 1790-1843», *RFHOM*, 62, 226-227, p. 67-89.
- . (dir. publ.). 1978. *The middle passage. Comparative studies in the Atlantic slave trade*, Princeton, PUP.
- Klein, M. A. 1968. *Islam and imperialism in Senegal Sine-Saloum, 1847-1914*, Stanford, SUP.
- . 1972. «Social and economic factors in the muslim revolution in Senegambia», *JAH*, 13, 3, p. 419-441.
- . 1975. «The study of slavery in Africa», *JAH*, 19, 4, p. 599-609.
- Klein, M. A. et Johnson, G. W. (dir. publ.). 1972. *Perspectives on the African past*, Boston, Boston University Press.
- Knight, F. W. 1970. *Slave society in Cuba during the nineteenth century*, Madison, UWP.
- . 1974. *The African dimension in Latin America and the Caribbean: an historical dictionary and bibliography*, Metuchen, N. J., Scarecrow Press.
- Kovalevskii, M. M. 1879. *Obchinnoje zemlecladejije pritchiny, khod i posledstvija ego razlogenija*, éd. de F. B. Miller, Moscou.
- Kolmodin, J. 1912-1915. *Traditions de Tsazzege et Hazzege*, 3 vol., Rome, C. de Luigi.
- Koné, A. 1978. «La prise de Ségou et la fin d'El Hadj Omar», *Notes africaines*, 159, p. 61-63.
- Koelle, S. 1854. *Polyglotta Africana*, Londres, Church Missionary House.
- Kraiem, A. 1983. «Ali ben Khalifa», dans: *Réactions à l'occupation française de la Tunisie en 1881*, Tunis, CNUDST, p. 145-158.
- Krapf, J.-L. 1860. *Travels, researches and missionary labors during an eighteen years' residence in eastern Africa*, Boston, Ticknor & Fields.
- Kuper, H. 1947. *An African aristocracy: rank among the Swazi of Bechuanaland*, Londres, OUP.
- Kuper, L. 1971. «African nationalism in South Africa, 1910-1964», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 424-476.
- Lacheraf, M. 1978. *L'Algérie, nation et société*, 2<sup>e</sup> éd., Alger, SNED.
- Laitin, D. D. 1982. «The international economy and state formation among the Yoruba in the nineteenth century», *International Organization*, 26, 4, p. 657-714.
- Lancaster, C. S. 1974. «Ethnic identity, history and "tribe" in the middle Zambesi valley», *American Ethnologist*, 1, p. 707-730.
- Landa, R. G. 1976. *Borba algriskogo naroda protiv evropejskoi kolonizatsii, 1830-1918*, Moscou, Naouka.
- Landau, J. M. 1953. *Parliaments and parties in Egypt*, Tel-Aviv, Israel Publishing House.
- . 1958. *Studies in the Arab theater and cinema*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Lander, R. 1830. *Records of captain Clapperton's last expedition*, Londres, Colburn & Bentley.
- Landes, D. S. 1958. *Bankers and pashas: international finance and economic imperialism in Egypt*, Londres, Heinemann.
- Langworthy, H. W. 1971. «Conflict among rulers in the history of Undi's Chewa kingdom», *TAJH*, 1, p. 1-24.

- 1972. *Zambia before 1890*, Londres, Longman.
- s. d. *Swahili influence in the area between lake Malawi and the Luangwa river*, manuscrit non publié.
- Laroui, A. 1970. *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, Maspero.
- 1975. *L'histoire du Maghreb*, vol. 2, Paris, Maspero.
- 1977. *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Paris, Maspero.
- Last, M. 1967a. *The Sokoto caliphate*, Londres, Longman.
- 1967b. « A note on the attitudes to the supernatural in the Sokoto jihad », *JHSN*, 4, 1, p.3-13.
- 1974. « Reform in West Africa: the jihad movements of the nineteenth century », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ), p. 1-29.
- 1988. « Reform in West Africa: the jihad movements of the nineteenth century », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. 2, nouv. éd., Londres, Longman.
- Last, M. et al-Hajj, M. A. 1965. « Attempts at defining a muslim in 19th century Hausaland and Bornu », *JHSN*, 3, 2, p. 231-240.
- Latham, A. J. H. 1972. « Witchcraft accusations and economic tension in pre-colonial Old Calabar », *JAH*, 13, 2, p. 249-260.
- 1973. *Old Calabar, 1600-1891. The impact of the international economy upon a traditional society*, Oxford, Clarendon Press.
- 1978. « Price fluctuations in the early palm oil trade », *JAH*, 19, 2, p. 213-218.
- Laugel, A. 1959. « Les Tadjakant, caravaniers du désert », *Bulletin de liaison saharienne*, 10, 6, p. 301-310.
- Lavers, J. E. 1977. « El-Kanemi (1775-1837) », dans: C. A. Julien (dir. publ.), *Les Africains*, Paris, Jeune Afrique, vol. 7, p. 45-71.
- 1980. « Kanem and Borno to 1808 », dans: O. Ikime (dir. publ.), p. 187-209.
- Law, R. C. C. 1977a. *The Oyo empire, c. 1600-c. 1836: a West African imperialism in the era of the Atlantic slave trade*, Oxford, Clarendon Press.
- 1977b. « Royal monopoly and private enterprise in the Atlantic trade: the case of Dahomey », *JAH*, 18, 4, p. 555-577.
- 1980. *The horse in West African history*, Londres, IAI.
- Leary, F. A. 1969. *Islam, politics, and colonialism. A political history of islam in the Casamance region of Senegal (1850-1919)*, thèse de doctorat, Northwestern University Evanston, Ill.
- Lebel, P. 1974. « Oral traditions and chronicles on Gurage immigration », *Journal of Ethiopian Studies*, 12, 2, p. 95-106.
- Lefèbvre, T. 1845-1854. *Voyage en Abyssinie*, 6 vol., Paris, Bertrand.
- Lehita, M. F. 1944. *Tarīkh Miṣr al-iktisādī fī 'l-ʿuṣūrr al-ḥadūtha*, Le Caire, Maktabat al-Nabdhah al-Misriyyah.
- Lejean, G. 1865. *Théodore II: le nouvel empire d'Abyssinie*, Paris, Amyot.
- 1872. *Voyage en Abyssinie*, Paris, Hachette.
- Leone, E. de. 1882. *The Khedive's Egypt*, 2<sup>e</sup> éd., Londres.
- 1965. *La colonizzazione dell' Africa del Nord* (Algeria, Tunisia, Marocco, Libia), Padoue, CEDAM.
- Lesseps, F. de. 1869. *Égypte et Turquie*, Paris, Plon.
- Leven, P. E. 1971. *British slave trade suppression policies, 1821-1865: impact and implications*, thèse de doctorat, Université de Chicago.
- Lévi-Provençal, E. 1922. *Les historiens des Chorfa: essai sur la littérature historique et biographique au Maroc du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larose.

- Levine, D. N. 1965. *Wax and gold: tradition and innovation in Ethiopian culture*, Chicago et Londres, University of Chicago Press.
- 1974. *Greater Ethiopia. The evolution of a multiethnic society*, Chicago et Londres, University of Chicago Press.
- Levine, R. M. 1980. *Race and ethnic relations in Latin America and the Caribbean: an historical dictionary and bibliography*, Metuchen, N. J., Scarecrow Press.
- Levine, V. T. 1971. *The Cameroon Federal Republic*, Ithaca, Cornell University Press.
- Levtzion, N. 1968. *Muslims and chiefs in West Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- Lewis, B. 1971. «Hadjdj», dans : B. Lewis, V. L. Ménage, C. Pellat et J. Schacht (dir. publ.), p. 37-38.
- Lewis, B., Pellat, C. et Schacht, J. (dir. publ.). 1965. *The Encyclopedia of islam*, vol. 2, nouv. éd., Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Lewis, B., Ménage, V. L., Pellat, C. et Schacht, J. (dir. publ.). 1971. *The Encyclopedia of islam*, vol. 3, nouv. éd., Leyde/Londres, Brill/Luzac.
- Lewis, H. S. 1965. *A Galla monarchy: Jimma Abba Jifar, Ethiopia, 1830-1932*, Madison, UWP.
- Lewis, I. M. 1955. *Peoples of the Horn of Africa*, Londres, IAI.
- 1965. *The modern history of Somaliland*, Londres, OUP.
- Liesegang, G. 1967. *Beitrage zur Geschichte des Reiches der Gaza Nguni im südlichen Moçambique*, thèse de doctorat, Université de Cologne.
- s. d. *Famines and smallpox in southeastern Africa*, manuscrit non publié.
- Ligier-Goumaz, M. 1980. *La Guinée équatoriale: un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan.
- Linant de Bellefonds, A. 1872-1873. *Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte, depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris.
- Lindblom, K. G. 1920. *The Akamba in British East Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Uppsala, Appelbergs.
- Little, K. 1951. *The Mende of Sierra Leone*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- 1965-1966. «The political function of the Poro», *Africa*, 35, 4, p. 349-365; 36, 1, p. 62-72.
- 1970. *The Mende of Sierra Leone*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Livingstone, D. 1857. *Missionary travels and researches in South Africa*, Londres, Murray.
- Lloyd, C. 1968. *The navy and the slave trade. The suppression of the African slave trade in the nineteenth century*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Frank Cass.
- Lloyd, P. C. 1963. «The Itsekiri in the nineteenth century: an outline social history», *JAH*, 4, 2, p. 207-231.
- Lobato, A. 1948. *Historia da fundação de Lourenço Marques*, Lisbonne, Edições da Revista Lusitania.
- Lobban, R. et Halter, M. 1988. *Historical dictionary of the Republic of Cape Verde*, Metuchen, N. J., Londres, Scarecrow Press.
- Lobban, R. et Forrest, J. 1988. *Historical dictionary of the Republic of Guinea-Bissau*, Metuchen, N. J., Londres, Scarecrow Press.
- Lockhart, J. 1968. *Spanish Peru, 1532-1560: a colonial society*, Madison, UWP.
- Loepfe, W. 1974. *Alfred Ilg und die äthiopische Eisenbahn*, Zurich, Atlantis.
- Lombard, D. 1971a. *The decline and abolition of negro slavery in Venezuela 1820-1854*, Westport, Connecticut, Greenwood.
- 1971b. «Un "expert" saxon dans les mines d'or de Sumatra au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Archipel*, 2, p. 225-242.
- Long, E. 1774. *The history of Jamaica*, 3 vol., Londres, Lowndes.
- Loutskii, V. L. 1965. *Novaja istorija arabskikh stran*, Moscou, Naouka.
- Lovejoy, P. E. 1974. «Interregional monetary flows in the precolonial trade of Nigeria», *JAH*, 15, 4, p. 563-585.

- 1978. «Plantations in the economy of the Sokoto caliphate», *JAH*, 19, 3, p.341-368.
- 1982. «The volume of the Atlantic slave trade: a synthesis», *JAH*, 23, 3, p.473-501.
- 1983. *Transformations in slavery: a history of slavery in Africa*, Cambridge, CUP.
- Lovejoy, P. E. et Baier, S. 1975. «The desert-side economy of the central Sudan», *IJAH*, 8, 4, p. 553-583.
- Low, D. A. 1963. «The northern interior, 1840-1884», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p.297-331.
- Low, V. N. 1972. *Three Nigerian Emirates: a study in oral history*, Evanston, Ill., NUP.
- Lugard, F. D. 1893. *The rise of our East African Empire*, Londres, Frank Cass.
- Lutsky, V. 1969. *Modern history of the Arab countries*, Moscou, Progress Publishers.
- Ly-Tall, M. 1972. «Quelques remarques sur le *Tarikh el Fettach* », *BIFAN* (B), 34, 3, p.471-493.
- Lye, W. F. 1967. «The Difaqane: the Mfecane in the southern Sotho area, 1822-1824», *JAH*, 8, 1, p.107-131.
- 1969. «The distribution of the Sotho peoples after the Difaqane», dans: L. Thompson (dir. publ.), p.190-206.
- (dir. publ.) 1975. *Andrew Smith's Journal of his expedition into the interior of South Africa 1834-1836*, Le Cap, Balkem.
- Lynch, H. L. 1967. *Edward Wilmot Blyden, pan-Negro patriot, 1832-1912*, Londres, OUP.
- Lyon, G. F. 1821. *A narrative of travels in northern Africa in the years 1818, 1819 and 1820*, Londres, Murray.
- Madihin Kidana G. 1972. *Yohannes IV: religious aspects of his internal policy*, essai d'un étudiant en 4<sup>e</sup> année, Université Hailé Sélassié I<sup>er</sup>, Addis-Abeba.
- Magc, E. 1868. *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*, Paris, Hachette, 2<sup>e</sup> éd., 1980, Paris, Karthala.
- Magubane, B. M. 1979. *The Political economy of race and class in South Africa*, New York, Monthly Review Press.
- Mahadi, A. 1982. *The State and the economy: The Sarauta system and its roles in shaping the society and economy of Kano with particular reference to the eighteenth and nineteenth centuries*, thèse de doctorat, Zaria, ABU, 2 vol.
- Al-Mahdi al-Wazzāni, 1900. *Al-Mi'yār al-Jadīd*, 11 volumes, Lith., Fès.
- Mahjoubi, A. 1977. *L'établissement du protectorat français en Tunisie*, Tunis, Publications de l'Université.
- Mainga, M. 1973. *Bulozi under the Luyana kings: political evolution and state formation in precolonial Zambia*, Londres, Longman.
- Majalah al-Rabitah al-Alawi*, 1350 de l'hégire, vol. IV, p.30-31, Batavia.
- Makozi, A. O. et Ojo, G. J. A. (dir. publ.). 1982. *The history of the catholic church in Nigeria*, Londres, MacMillan.
- Malaisse, F. et al. 1972. «The miombo ecosystem: a preliminary study», dans: P. Golley et F. Golley (dir. publ.), *Tropical ecology*, Athens, Georgia, University of Georgia Press, p.363-405.
- Malortie, baron de. 1882. *Egypt: native rulers and foreign interference*, Londres Ridgway.
- Malumfashi, U. F. 1973. *The life and ideas of Shaikh Uthman dan Fodio, being an edition, translation and analysis of Rawd al-jinan and al-Kashf wa 'l-hayan*, thèse de maîtrise, Université Bayero, Kano.
- Mandala, E. 1979. *The Kololo interlude in southern Africa, 1861-1891*, thèse de maîtrise, Université du Malawi.

- Mane, M. 1974-1975. *Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Dakar, mémoire de l'Université de Dakar.
- Mangestu Lamma. 1959. *Mashafa Tizita*, Addis-Abeba.
- Manning, P. 1979. « The slave trade in the bight of Benin, 1640-1890 », dans: H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), p. 107-141.
- Al-Mannūnī, M. 1973. *Madhāhir Yaqḍhat al-Maghrib al-Ḥadīth*, Rabat.
- Marchal, J.-Y. 1967. « Contribution à l'étude historique du Vakinankaratra, évolution du peuplement dans la cuvette d'Ambohimanambola, sous-préfecture de Batafo », *Bulletin de Madagascar*, 250, p. 241-280.
- . 1980. *Afrique-Occidentale française: cercle de Ouahigouya - Haute-Volta*, Paris, ORSTOM.
- Marcus, H. G. 1975. *The life and times of Menelik II, 1844-1913*, Oxford, Clarendon Press.
- Markham, C. R. 1869. *A history of the Abyssinian expedition*, Londres, Pridcaux.
- Marks, S. 1967a. « The rise of the Zulu kingdom », dans: R. Oliver (dir. publ.), p. 85-91.
- . 1967b. « The Nguni, the Natalians and their history », *JAH*, 8, 3, p. 529-540.
- Marks, S. et Atmore, A. (dir. publ.). 1980. *Economy and society in pre-industrial South Africa*, Londres, Longman.
- Marshall, J. P. 1968. *Problems of empire: Britain and India, 1757-1813*, Londres, Allen & Unwin.
- Martel, A. 1965. *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie, 1818-1911*, Paris, PUF.
- Martin, A. G. P. 1923. *Quatre siècles d'histoire marocaine*, Paris.
- Martin, B. G. 1963. « A mahdist document from Futa Jallon », *BIFAN* (B), 25, 1-2, p. 47-57.
- . 1971. « Notes on some members of the learned classes of Zanzibar and East Africa in the nineteenth century », *African Historical Studies*, 4, 3, p. 525-545.
- . 1972. « A short history of the Khalwati order of dervishes », dans: N. Keddie (dir. publ.), *Scholars, Saints and Sufis*, Berkeley, UCP, p. 275-305.
- . 1976. *Muslim brotherhoods in nineteenth century Africa*, Cambridge, CUP.
- Martin, T. 1976. *Race first: the ideological and organizational struggles of Marcus Garvey and the Universal Negro Improvement Association*, Westport, Conn., Greenwood Press.
- Marty, P. 1920-1921. *Études sur l'islam et les tribus du Soudan*, 4 vol., Paris, Leroux.
- Mason, J. P. 1971. *The social history and anthropology of the Arabized Berbers of Augila oasis in the Libyan Sahara desert*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- . 1978. « Desert strongmen in the East Libyan Sahara (c. 1820): a reconstruction of local power in the region of the Augila oasis », *Revue d'histoire maghrébine*, 6, p. 180-188.
- Mason, M. 1970. *The Nupe kingdom in the nineteenth century; a political history*, thèse de doctorat, Université de Birmingham.
- Mason, P. 1970. *Race relations*, Londres, OUP.
- Mason, R. J. 1973. « The first early iron-age in South Africa: Broederstroom 24/73 », *South African Journal of Science*, 69.
- Al-Masri, F. H. 1963. « The life of Shehu Usman dan Fodio before the jihad », *JHSN*, 2,4, p. 435-448.
- . (dir. publ. et trad.). 1978. *Bōyan Wujūb al-Hijra 'ala 'l-Ibed* par 'Uthman Ibn Fūdī, Khartoum, KUP.
- Massaia, G. 1892. *I miei trentacinque anni di missione nell' alta Etiopia*, 12 vol., Rome, Coop tipografica Manuzio.
- Matsebula, J. S. M. 1972. *A history of Swaziland*, Le Cap, Longman.

- Matthews, T. 1. 1981. «Portuguese, Chikunda and the people of the Gwembe valley: the impact of the "Lower Zambezi Complex" on Southern Zambia», *JAH*, 22, 1, p. 23-42.
- Maura y Gamazo, G. 1911. *La question marocaine du point de vue espagnol*, Paris, Challamel.
- Maxwell, W. E. 1932. «The law relating to slavery among the Malays», *Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society*, 10, 1.
- M'Bokolo, E. 1981. *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale: les sociétés côtières et la pénétration française (vers 1820-1874)* Paris, Mouton.
- McCall, D. F. et Bennett, N. R. (dir. publ.). 1971. *Aspects of West African islam*, Boston, Boston University African Studies Center.
- McCarthy, M. 1983. *Social change and the growth of British power in the Gold Coast: the Fante states 1807-1874*, Lanham, Md., University Press of America.
- McCaskie, T. C. 1980. «Office, land and subjects in the history of the Manwere *fekuo* of Kumase: an essay in the political economy of the Asante state», *JAH*, 21, 2, p. 189-208.
- McCoan, J. C. 1887. *Egypt as it is*, Londres, Cassell.
- McCracken, J. 1978. «Rethinking rural poverty», *JAH*, 19, 4, p. 611-615.
- McGaffey, W. 1970. *Custom and government in the Lower Congo*, Berkeley et Los Angeles, UCP.
- McKay, W. F. 1975. *A precolonial history of the southern Kenya coast*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- McPherson, J. M., Holland, L. B. et al. 1971. *Blacks in America: bibliographical essays*, New York, Doubleday.
- McSheffrey, G. M. 1983. «Slavery, indentured servitude, legitimate trade and the impact of abolition in the Gold Coast, 1874-1901», *JAH*, 24, 3, p. 349-368.
- Mears, W. G. A. 1970. *Wesleyan Baralong mission in Trans-Orangia, 1821-1884*, 2<sup>e</sup> éd., Le Cap, Struik.
- Medeiros, F. de 1984. «Peuples du golfe du Bénin aja-ewe», dans: *Colloque de Cotonou*, Paris, Karthala.
- Meek, C. K. 1925. *The northern tribes of Nigeria*, 2 vol., Londres, OUP.
- Mees, F. W. (dir. publ.). 1928. *Dagh-Register*, La Haye.
- Méhier de Mathuisieux, H. 1904. «Une mission en Tripolitaine», *Renseignements coloniaux*, janvier 1904, p. 20-34.
- . 1973. «À travers la Tripolitaine», reproduction sur microfiche d'un extrait du *Tour du monde*, 1902, Paris, Hachette, p. 47-52.
- Meillassoux, C. 1971a. «Introduction», dans: C. Meillassoux (dir. publ.), Londres, OUP, p. 3-86.
- . (dir. publ.). 1971b. *The development of indigenous trade and markets in West Africa*, Londres, OUP.
- . 1974. «From reproduction to production. A marxist approach to economic anthropology», *Economy and Society*, 3, p. 315-345.
- . 1975. *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero.
- . 1981. *Maidens, meal and money*, Cambridge, CUP.
- Memmi, A. 1963. *La poésie algérienne de 1830 à nos jours (approches socio-historiques)*, Paris, Mouton.
- Mendes Moreira, J. 1948. *Fulas do Cabu*, Bissau, Centro de estudos da Guiné Portuguesa.
- Merad, A. 1978. «Işlâh», dans: C. E. Bosworth, E. Van Donzel, B. Lewis et C. Pellat (dir. publ.), p. 141-163.

- Mercer, P. 1971. «Shilluk trade and politics from the mid-seventeenth century to 1861», *JAH*, 12, 3, p. 407-426.
- Mercier, P. 1950. «Notice sur le peuplement Yoruba du Dahomey-Togo», *Études dahoméennes*, 4, p. 29-40.
- Metcalf, G. E. 1962. *Macleon of the Gold Coast*, Londres, OUP.
- . 1964. *Great Britain and Ghana: documents of Ghana history, 1807-1957*, Londres, Nelson.
- Metegue N'Nah, N. 1979. *Économies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan.
- . 1981. *Domination coloniale au Gabon. La résistance d'un peuple: 1839-1960*, Paris, L'Harmattan.
- Meyer-Heiselberg, R. 1967. *Notes from the liberated African department in the archives at Fourah Bay College, Freetown, Sierra Leone*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies.
- Michailidis, G. 1950. «Le désert et la civilisation égyptienne», *Cahiers d'histoire égyptienne*.
- Michaux-Bellaire, E. 1921. «Essai sur l'histoire des confréries religieuses», *Hespéris*, 1, p. 141-158.
- Middleton, J. et Campbell, J. 1965. *Zanzibar: its society and its politics*, Londres, OUP.
- Miège, J.-L. 1961-1963. *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*, 4 vol., Paris, PUF.
- . 1973. *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris, PUF.
- . 1975. «La Libye et le commerce transsaharien au XIX<sup>e</sup> siècle», *ROMM*, 19, p. 135-168.
- Miers, S. 1971. «Notes on the arms trade and government policy in southern Africa between 1870 and 1890», *JAH*, 12, 4, p. 571-578.
- . 1975. *Britain and the ending of the slave trade*, Londres, Longman.
- Miers, S. et Kopytoff, I. (dir. publ.) 1977. *Slavery in Africa: historical and anthropological perspectives*, Madison, UWP.
- Miller, J. C. 1973. «Slaves, slavers and social change in nineteenth century Kasanje», dans: F. W. Heimer (dir. publ.), *Social change in Angola*, Munich, Weltforum Verlag, p. 9-29.
- Milliot, L. 1911. *L'association agricole chez les musulmans du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie)*, Paris, Rousseau.
- Minna, M. 1982. *Sultan Muhammad Bello and his intellectual contribution to the Sokoto caliphate*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- Mintz, S. W. 1971. «Towards an Afro-American history», *UNESCO Journal of World History*, 13, 2, p. 317-332.
- Moffat, R. 1945. *The Matebele journals*, dir. publ. J. P. R. Wallis, 2 vol., Londres, Chatto & Windus.
- Moffat, R. et Moffat, M. 1951. *Apprenticeship at Kuruman*, dir. publ. I. Schapera, Londres, Chatto & Windus.
- Mondon-Vidailhet, F. M. C. 1905. *Chronique de Théodoros II*, Paris, Bibliothèque nationale.
- Montagne, R. 1930. *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*, Paris.
- Monteil, C. 1932. *Une cité soudanaise, Djenné, métropole du delta central du Niger*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- . 1977. *Les Bambara de Ségou et du Kaarta: étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan français*, 1<sup>re</sup> éd. 1924, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Monteil, P. L. 1894. *De Saint-Louis à Tripoli par le Tchad*, Paris, Alcan.



- 1975. *De Saint-Louis à Tripoli par le Lac Tchad: voyage au travers du Soudan et du Sahara, accompli pendant les années 1890-1891-1892 par le lieutenant colonel P.L. Monteil*, préface de M. Le Melchiose de Vogué, Paris, INALCO, AUPELF, reproduction de l'édition de Paris, Alcan, 1894.
- Monteil, V. 1966. *Esquisses sénégalaises*, Dakar, IFAN.
- Moreno Fraginals, M. (dir. publ.). 1977. *Africa en America Latina*, Mexico, UNESCO.
- Moreno, M. 1942. «La cronaca di re Teodoro attribuita al dabtàrà "Zaneb"», *Rassegna di studi etiopici*, 2, p. 143-180.
- Morgan, M. 1969. «Continuities and traditions in Ethiopian history. An investigation of the reign of Tewodros», *Ethiopia Observer*, 12.
- Morton-Williams, P. 1964. «The Oyo Yoruba and the Atlantic trade, 1670-1830», *JHSN*, 3, 1.
- Moulero, T. 1964. «Histoire et légende de Chabi», *Études dahoméennes*, 2, p. 51-93.
- Moursy, M. K. 1914. *De l'étendue du droit de propriété, étude historique, juridique et comparée*, Paris, Sirey.
- Mouser, B. L. 1973. «Traders, coasters and conflict in the Rio Pongo from 1790-1808», *JAH*, 14, 1, p. 45-64.
- 1975. «Landlords-strangers: a process of accommodation and assimilation», *IJHS*, 8, 3, p. 425-440.
- Moyer, R. A. 1974. «The Mfengu, self-defence and the Cape frontier wars», dans: C. Saunders et R. Derricourt (dir. publ.), p. 101-126.
- Mudenge, S. I. 1974. «The role of foreign trade in the Rozvi empire: a reappraisal», *JAH*, 15, 3, p. 373-391.
- Muller, C. F. J. (dir. publ.) 1974. *Five hundred years: a history of South Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Pretoria et Le Cap, Université d'Afrique du Sud.
- Munro, J. F. 1976. *Africa and the international economy*, Londres, Dent.
- Munthe, L. 1969. *La Bible à Madagascar, les deux premières traductions du Nouveau Testament malgache*, Oslo, Egede Institutet.
- Munthe, L., Ravoajanahary, C. et Ayache, S. 1976. «Radama I<sup>er</sup> et les Anglais: les négociations de 1817 d'après les sources malgaches», *Omalysy Anio*, 3-4, p. 9-104.
- Murray, D. R. 1971. «Statistics of the slave trade to Cuba, 1790-1867», *Journal of Latin American Studies*, 3, 2, p. 131-149.
- Mustafā, A. A. 1965. *Misr wa'l-mas'alah al-Micriyyah*, Le Caire, Dar al-Ma'arif.
- Mutibwa, P.M. 1972. «Trade and economic development in nineteenth-century Madagascar», *TAJH*, 2, 1, p. 32-63.
- 1974. *The Malagasy and the Europeans: Madagascar's foreign relations, 1861-1895*, Londres, Longman.
- Mveng, E. 1963. *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine.
- Mworoha, E. 1977. *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs*, Dakar, NEA.
- 1980. *Les États de la région des Grands Lacs*, Dakar, NEA.
- Myatt, F. 1970. *The march to Magdala*, Londres, Leo Cooper.
- Myrdal, G. 1944. *An American dilemma*, 2 vol., New York, Harper and Row.
- Nacanabo, D. 1982. *Le royaume maagha de Yako*, thèse de doctorat, Université de Paris.
- Nachtigal, G. 1967. *Sahara und Sudan, Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika*, Graz.
- Nair, K. K. 1972. *Politics and society in south eastern Nigeria 1841-1906: a study of power, diplomacy and commerce in Old Calabar*, Londres, Frank Cass.
- Al-Naqqar, U. 1972. *The pilgrimage tradition in West Africa: a historical study with special reference to the nineteenth century*, Khartoum, KUP.
- Nardin, J.-C. 1965. «Le Libéria et l'opinion publique en France, 1821-1847», *CAE*, 6, 1, p. 96-144.

- Al-Nāṣirī, A. 1954-1956. *Al-Istiqṣā li-Akhhbār Duwal al-Maghrib al-Aqṣā*, 9 vol., Casablanca.
- Nayenga, F. P. B. 1976. *An economic history of the lacustrine states of Busoga, Uganda, 1750-1939*, thèse de doctorat, Université du Michigan.
- Needham, D. E. 1974. *From iron age to independence: history of Central Africa*, Londres, Longman.
- Neumark, s. d. 1954. *Foreign trade and economic development in Africa: A historical perspective*, Stanford, Food Research Institute.
- Newbury, C. W. 1961. *The western slave coast and its rulers: european trade and administration among the Yoruba and Adja-speaking peoples of south-western Nigeria, southern Dahomey and Togo*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1966. «North African and western Sudan trade in the nineteenth century: a reevaluation», *JAH*, 7, 2, p. 233-246.
- . 1968. «The protectionist revival in French colonial trade: the case of Senegal», *Economic History Review*, 21, 2, p. 337-348.
- . 1972. «Credit in early nineteenth century West African trade», *JAH*, 13, 1, p. 81-95.
- Newbury, D. S. 1975. «Rwabugiri and Ijwi», *Études d'histoire africaine*, 7, p. 155-173.
- . 1980. «Lake Kivu regional trade during the nineteenth century», *Journal des africanistes*, 50, 2, p. 6-30.
- . s. d. *Lake Kivu regional trade during the nineteenth century*, communication non publiée.
- Newbury, M. C. 1975. *The cohesion of oppression: a century of clientship in Kinyaga, Rwanda*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin.
- Newitt, M. D. D. 1973a. *Portuguese settlement on the Zambesi, exploration, land tenure and colonial rule in East Africa*, Londres, Longman.
- . 1973b. «Angoche, the slave trade and the Portuguese c. 1844-1910», *JAH*, 13, 4, p. 659-673.
- Ngcongco, L. D. 1982a. «Impact of the Difaqane on Tswana states», dans: R. Hitchcock et M. R. Smith (dir. publ.), p. 161-171.
- . 1982b. «Precolonial migration in south-eastern Botswana», dans: R. Hitchcock et M. R. Smith (dir. publ.), p. 23-29.
- Nicholls, C. S. 1971. *The Swahili coast: politics, diplomacy and trade on the East African littoral, 1798-1856*, Londres, Allen & Unwin.
- Nicholson, S. E. 1976. *A climatic chronology for Africa: synthesis of geological, historical and meteorological information and data*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin.
- . 1980. «Saharan climates in historic times», dans: H. Faure et M. E. J. Williams (dir. publ.).
- Nicol, F. 1940. «Les traitants français de la côte est de Madagascar, de Ranavalona I<sup>re</sup> à Radama II», *Mémoire de l'Académie malgache*, 33.
- Nicolas, G. 1975. *Dynamique sociale et appréhension du monde au sein d'une société hausa*, Paris, Musée national d'histoire naturelle, Institut d'ethnologie.
- Njeuma, M. Z. 1978. *Fulani Hegemony in Yola (Old Adamawa), 1809-1902*, Yaoundé, CEPER.
- Nöldeke, T. 1892. *Sketches from Eastern history*, Londres et Édimbourg, A. & C. Black.
- Norris, H. T. 1968. *Shingiti folk literature and song*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1975. *The Tuaregs*, Warminster, Aris & Philips.
- Northrup, D. 1976. «The compatibility of the slave and palm oil trades in the bight of Biafra», *JAH*, 17, 3, p. 352-364.

- Nuñez, B. 1980. *Dictionary of Afro-Latin American civilization*, Westport, Conn., Greenwood Press.
- Nwani, O. A. 1975. «The quantity theory in the early monetary system of West Africa with particular emphasis on Nigeria, 1850-1895», *Journal of Political Economy*, 83, 1, p. 185-193.
- Obichere, I. B. 1974. «Change and innovation in the administration of the kingdom of Dahomey», *Journal of African Studies*, 1, 3, p. 235-251.
- Ochsenwald, W. 1980. «Muslim-European conflict in the Hijaz: the slave trade controversy, 1840-1895», *Middle Eastern Studies*, 16, 1, p. 115-126.
- Oded, A. 1974. *Islam in Uganda*, New York, Halsted Press.
- Ogot, B. A. 1967. *A history of the southern Luo people, 1500-1900*, Nairobi, EAPH.
- . 1968. «Kenya under the British, 1895 to 1963», dans: B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), p. 255-289.
- . (dir. publ.) 1974. *Zamani: a survey of East African history*, 2<sup>e</sup> éd., Nairobi, EAPH.
- . (dir. publ.) 1976. *Kenya before 1900*, Nairobi, EAPH.
- . 1979. «Les mouvements de population entre l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les pays voisins», dans: *La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, UNESCO, Histoire générale de l'Afrique, Études et documents, 2, Paris, p. 189-197 (réimpr. 1985).
- . (dir. publ.) 1992. *Africa from the sixteenth to the eighteenth century*, Paris, Oxford, Berkeley, UNESCO, Heinemann, University of California Press.
- Ogot, B. A. et Kieran, J. A. (dir. publ.) 1968. *Zamani: a survey of East African history*, Nairobi, EAPH.
- Oguntomisin, G. O. 1979. *New forms of political organization in Yorubaland in the mid-nineteenth century: a comparison of Kurumi's-Ijaye and Kosoko's Epe*, thèse de doctorat, Ibadan, Université d'Ibadan.
- Olanian, R. 1974. «British desires for legitimate trade in West Africa, 1860-1874: 1, the imperial dilemma», *Odu*, 9, p. 23-44.
- Oliveira Martins, F. A. (dir. publ.) 1952. «Hermenegildo Capelo e Roberto Ivens, vol. 2», dans: *Diarios da viagem de Angola a contra-costa*, Lisbonne, p. 366-383.
- Oliver, R. 1952. *The Missionary factor in East Africa*, Londres, Longmans, Green.
- . 1965. *The Missionary factor in East Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Longman.
- . (dir. publ.) 1967. *The Middle Age of African history*, Londres, OUP.
- Oliver, R. et Fage, J. D. 1962. *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.) 1963. *A History of East Africa*, vol. 1, Oxford, Clarendon Press.
- Oloruntimehin, B. O. 1972a. *The Segu Tukulor empire*, Londres, Longman.
- . 1972b. «The impact of the abolition movement on the social and political development of West Africa in the nineteenth and twentieth centuries», *Ibadan*, 7, 1, p. 33-58.
- Omer-Cooper, J. D. 1966. *The Zulu aftermath, a nineteenth century revolution in Bantu Africa*, Londres, Longman.
- . 1969. «Aspects of political change in the nineteenth century Mfecane», dans: L. Thompson (dir. publ.), p. 207-229.
- . 1976a. «The Nguni outburst», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 319-352.
- . 1976b. «Colonial South Africa and its frontiers», dans: J. E. Flint (dir. publ.), p. 353-392.
- Onneken, A. 1956. *Die Königskultur Kaffas und der verwandten Königreiche*, Francfort.
- Oppel, A. 1887. «Die religiösen Verhältnisse von Afrika», *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 21.

- Orhanlu, C. 1972. « Turkish archival sources about Ethiopia », *IV Congresso Internazionale di studi etiopici*, Rome.
- 1976-1977. « Turkish language publications and records about Africa » [en turc], *Tarih Institusu Dergisi*, 7-8, p. 145-156.
- Oriji, J. N. 1982. « A re-assessment of the organization and benefits of the slave and palm produce trade amongst the Ngwa-Igbo », *Canadian Journal of African Studies*, 16, 3, p. 523-548.
- O'Toole, T. E. 1987. *Historical dictionary of Guinea: Republic of Guinea-Conakry*, 2<sup>e</sup> éd., Metuchen, N. J., Londres, Scarecrow Press.
- Ottenberg, S. 1958. « Ibo oracles and intergroup relations », *Southwestern Journal of Anthropology*, 14, 3, p. 295-317.
- 1959. « Ibo receptivity to change », dans: W. R. Bascom et M. J. Herskovits (dir. publ.), *Continuity and change in African culture*, Chicago, University of Chicago Press, p. 130-143.
- Ouedraogo, J. 1948. *La propriété foncière chez les Mossi*, Notes africaines, 38, IFAN, p. 18.
- Packard, R. M. 1981. *Chiefship and cosmology: an historical study of political competition*, Bloomington, Indiana University Press.
- Page, M. E. 1974. « The Manyena hordes of Tippu Tip: a case study in social stratification and the slave trade in East Africa », *IJAHS*, 7, 1, p. 69-84.
- Palacios Preciados, J. 1973. *La trata de Negros por Cartagena de Indias, 1650-1750*, Tunja, Colombia, Universidad Pedagógica y Tecnológica.
- Pallinder-Law, A. 1974. « Aborted modernization in West Africa? The case of Abeokuta », *JAH*, 15, 1, p. 65-82.
- Palmer, C. A. 1976. *Slaves of the white god: Blacks in Mexico, 1570-1650*, Cambridge, Mass., HUP.
- 1981. *Human cargoes: The British slave trade to Spanish America, 1700-1739*, Urbana, University of Illinois Press.
- Palmer, H. R. 1928. *Sudanese memoirs*, Lagos, Government Printer.
- Palmer, R. et Parsons, N. (dir. publ.) 1977a. *The roots of rural poverty in central and southern Africa*, Londres, Heinemann.
- 1977b. « Introduction: historical background », dans: R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 1-32.
- Pankhurst, R. K. P. 1961. *An introduction to the economic history of Ethiopia from early times to 1800*, Londres, Lalibela House.
- 1964. « Ethiopia and the Red sea and gulf of Aden ports in the nineteenth and twentieth centuries », *Ethiopia Observer*, 8.
- 1966a. « The emperor Theodore and the question of foreign artisans in Ethiopia », dans: *Boston University Papers in African History*, vol. 2, Boston, African Studies Centre, Université de Boston.
- 1966b. « The saint-simoniens and Ethiopia », dans: *Proceedings of the third international conference of Ethiopian studies*, Addis-Abeba, Université Hailé Séllassié I<sup>er</sup>, Institut d'études éthiopiennes.
- 1966c. *State and land in Ethiopian history*, Addis-Abeba, Université Hailé Séllassié I<sup>er</sup>, Institut d'études éthiopiennes.
- 1967. « Menelik and the utilisation of foreign skills », *Journal of Ethiopian Studies*, 5, 1, p. 29-42.
- 1968. *Economic history of Ethiopia 1800-1935*, Addis-Abeba, Université Hailé Séllassié I<sup>er</sup>, Institut d'études éthiopiennes.
- 1972. « Yohannes Kotzika, the Greeks and British intervention against emperor Tewodros in 1867-1868 », *Abba Salama*, 3, p. 87-117.

- 1973a. « Popular opposition in Britain to British intervention against emperor Tewodros of Ethiopia (1867-1868) », *Ethiopia Observer*, 14, p. 141-203.
- 1973b. « The library of emperor Tewodros at Maqdala (Magdala) », *BSOAS*, 36, p. 17-42.
- 1974. « Tewodros. The question of a Greco-Romanian or Russian hermit or adventurer in nineteenth century Ethiopia », *Abba Salama*, 5, p. 136-159.
- Pantucek, S. 1969. *Tounisskaja literatoura. Krathii etcherk*, Moscou, Naouka.
- Parkinson, C. N. 1937. *Trade in the eastern seas, 1793-1813*, Cambridge, CUP.
- Parkyns, M. 1854. *Life in Abyssinia*, New York, Appleton.
- Parrinder, E. G. 1947. « The Yoruba-speaking peoples of Dahomey », *Africa*, 17, p. 122-148.
- 1955. « Some western Yoruba towns », *Odu*, 2, p. 4-10.
- 1967. *Story of Ketu*, Ibadan, IUP.
- Patterson, O. 1982. *Slavery and social death: a comparative study*, Cambridge, Mass., HUP.
- Paulus, J. (dir. publ.) 1917-1921. *Encyclopaedie van Nederlandsch-Indië*, La Haye, Nijhoff/Leyde, Brill.
- Pélissier, R. 1978. *Les guerres grises: résistance et révolte en Angola: 1845-1941*, Montamets, Orgeval.
- Pellat, C. 1953. *Le milieu basrien et la formation de Ġahiz*, Paris.
- Pennec, P. 1964. *Les transformations des corps de métier de Tunis*, Tunis, ISEA-AM.
- Père, M. 1982. *Les deux bouches. Les sociétés du rameau lobi entre la tradition et le changement*, Paris, TI.
- Perini, R. 1905. *Di qua del Mareb*, Florence.
- Person, Y. 1968-1975. *Samori, une révolution dyula*, 3 vol., Dakar, IFAN.
- 1971. « Ethnic movements and acculturation in upper Guinea since the fifteenth century », *IJAH*, 4, p. 669-689.
- 1972. « Samori and resistance to the French », dans: R. Rotberg et A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, New York, OUP, p. 80-112.
- 1974. « The Atlantic coast and the northern savannas, 1800-1880 », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), p. 262-307.
- 1979. « Samori and islam », dans: J. R. Willis (dir. publ.), p. 259-277.
- 1981. « Communication: who were the Vai? », *JAH*, 23,1, p. 133.
- Pesenti, G. 1912. *Di alcuni canti arabici e somalici*.
- 1929. *Canti sacri e profani, danze e ritmi degli Arabi, dei Somali e dei Suahili*, Milan, L'Eroica.
- Peterson, J. 1969. *Province of freedom. A history of Sierra Leone, 1787-1870*, Londres, Faber.
- Petherick, J. et Petherick, K. 1869. *Travels in central Africa and exploration of the western tributaries*, Londres.
- Pfeiffer, I. 1971. *Voyages d'Ida Pfeiffer: relations posthumes, 1856-1857* (trad. W. de Suckau), Paris, Hachette.
- 1981. *Voyage a Madagascar: avril-septembre 1857*, Paris, Karthala.
- Philliot, D. C. et Azoo, R. F. 1906-1907. « Some Arab folk tales from the Hadramout », *Journal of the Royal Asiatic Society of Bengal*, p. 399-439.
- Phillipson, D. W. 1969. « Early iron-using peoples of southern Africa », dans: L. Thompson (dir. publ.), p. 24-49.
- Phiri, K. M. 1975. *Chewa history in central Malawi and the use of oral traditions, 1600-1920*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin.
- Piault, M. H. (dir. publ.) 1987. *La colonisation, rupture ou parenthèse?* Paris, L'Harmattan.
- Pigot, A. 1956. « Les Français à Tindouf », *Bulletin de liaison saharienne*, 7, 23, p. 85-94.

- Pirone, M. 1961. *Appunti di storia dell' Africa*, Rome, Edizioni Ricerche.
- Plowden, W. C. 1868. *Travels in Abyssinia and the Galla country*, Londres, Longmans, Green.
- Poncet, J. 1954. « Note sur la situation de la Tunisie à la suite des événements de 1864-1868 », *Les cahiers de Tunisie*, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim., p. 316-323.
- Porter, A. 1963. *Creoleland: a study of the development of Freetown society*, Londres, OUP.
- Porter, D. H. 1970. *The abolition of the slave trade in England, 1784-1807*, New York, Archon.
- Posnansky, M. 1982. *The archaeological and linguistic reconstruction of African history*, dans: C. Ehret et M. Posnansky (dir. publ.), Berkeley, Los Angeles, Londres, UCP.
- Poutintseva, T. A. 1977. *Tysjatcha i odin god arabskogo teatra*, Moscou, Nauka.
- Price, R. 1973. *Maroon societies*, New York, Doubleday-Anchor.
- Priestley, M. 1969. *West African trade and coast society, a family study*, Londres, OUP.
- Prins, A. H. 1962. *The Swahili-speaking peoples of Zanzibar and the East African coast*, Londres, IAI.
- . 1971. *Didemic Lamu: social stratification and spatial structure in a muslim maritime town*, Groningen.
- Quinn, C. A. 1972. *Mandingo kingdoms of the Senegambia: traditionalism, Islam and european expansion*, Londres, OUP.
- . 1979. « Maba Diakhou and the Gambian jihād, 1850-1890 », dans: J. R. Willis (dir. publ.), p. 233-258.
- Rabary, P. 1957. *Ny Maritiora Malagasy*, Tananarive, Imprimerie luthérienne.
- Rabemananjara, R. W. 1952. *Madagascar: Histoire de la nation malgache*, Paris.
- Al-Rāfēʿī, A.-R. 1948a. *Al-thawrah al-Arabiyyah*, Le Caire.
- . 1948b. *Asr Ismaʿil*, 2<sup>e</sup> éd., Le Caire, Maktabat al-Nahdah al-Misriyyah.
- . 1948c. *Misr wa'l-Soudan fi awa'el 'ahd al-ihtilal (tarikh Miṣr al-qawmi min sanat 1882 ila sanat 1892)*, 2<sup>e</sup> éd., Le Caire, Maktabat al-Nahdah al-Misriyyah.
- . 1951. *Asr Mohammad-Alī*, 3<sup>e</sup> éd. Le Caire, Maktabat al-Nahdah al-Misriyyah.
- Raffenel, A. J. B. 1856. *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, 2 vol., Paris, N. Chaix.
- . 1974. *Voyage dans l'Afrique occidentale exécuté en 1843 et 1844*, 1<sup>re</sup> éd. 1846, Paris, INALCO.
- Rainero, R. 1973. « Il Congo agli inizi del Settecento e la fine del patronato portoghese », *Nuova rivista storica*, 57, 5-6, p. 689-698.
- Rainihifina, J. 1975. *Loavantsaina, I, Tantara betsileo*, 2<sup>e</sup> éd., Fianarantsoa.
- Raison, F. 1970. « Un tournant dans l'histoire religieuse merina du XIX<sup>e</sup> siècle: la fondation des temples protestants à Tananarive entre 1861 et 1869 », *Annales de l'Université de Madagascar*, série lettres et sciences humaines, 11, p. 11-56.
- . 1977. « L'échange inégal de la langue, la pénétration des techniques linguistiques dans une civilisation de l'oral (Imerina au début du XIX<sup>e</sup> siècle) », *Annales ESC*, 32, 4, p. 639-669.
- . 1979. « Temps de l'astrologie, temps de l'histoire: le premier almanach de LMS en Imerina, 1864 », *Omalý sy Anio*, 9, p. 41-78.
- Rakotomahandry, S. 1981. *L'armée royale sous Ranavalona I<sup>re</sup>, aspects sociaux et économiques. Essai de description statistique*, Tananarive, TER, département d'histoire.
- Ralaimihoatra, E. 1982. *Histoire de Madagascar*, Tananarive, Librairie de Madagascar.
- Ralibera, D. 1977. « Recherches sur la conversion de Ranavalona II », *Omalý sy Anio*, 7-8, p. 7-42.
- Ramanakasina, V. s. d. *Medicine and doctors in the Anglo-Malagasy civilisation*, Tananarive, TER, département des langues vivantes.

- Ranger, T. O. 1963. *The last days of the empire of the Mwene Mutapa*, communication non publiée présentée à l'History of Central African Peoples Conference, Lusaka.
- (dir. publ.). 1968. *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH.
- 1973. « Territorial cults in the history of Central Africa », *JAH*, 14, 4, p. 581-598.
- 1975. *Dance and society in Eastern Africa 1890-1970: the Beni Ngoma*, Londres, Heinemann.
- Ranger, T. O. et Kimambo, I. N. (dir. publ.). 1972. *The historical study of African religion*, Berkeley, UCP.
- Rangley, W. H. J. 1959. « The Makololo of Dr Livingstone », *Nyasaland Journal*, 12, p. 59-98.
- Rantoandro, G. 1981. *Une communauté mercantile du Nord-Ouest: les Antalaotra*, Colloque sur l'histoire et la culture du Nord-Ouest, Majunga.
- Raombana 1980. *Histoires I*, dir. publ. et trad. S. Ayache, Fianarantsoa.
- Rasamuël, D. 1980. *Traditions orales et archéologie de la basse Sahatrendrika: étude de sources concernant le peuplement*, 2 vol., Tananarive, TER, département d'histoire.
- Rasmussen, R. K. 1977. *Mzilikazi of the Ndebele*, Londres, Heinemann.
- Rasoamiamanana, M. 1974. *Aspects économiques et sociaux de la vie à Majunga 1862-1881*, Tananarive, TER, département d'histoire.
- 1981a. « Un grand port de l'Ouest: Majunga (1862-1881) », *RPC*, janvier 1981, p. 78-79.
- 1981b. *Pouvoir merina et esclavage dans le Boina dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, 1862-1883*, Colloque sur l'histoire et la culture du Nord-Ouest, Majunga.
- Rassam, H. 1869. *Narrative of the British mission to Theodore, king of Abyssinia*, Londres, Murray.
- Ratcliffe, B. M. 1979. « Commerce and empire: Manchester merchants and West Africa, 1873-1895 », *JICH*, 7, 3, p. 203-230.
- Rattray, R. S. 1929. *Ashanti law and constitution*, Oxford, OUP.
- Ravisse, P. 1896. « Ismail Pacha, khédive d'Égypte (1830-1895) », extraits de la *Revue d'Égypte*, Le Caire.
- Ravoajanahary, C. et Ayache, S. 1976, « Radama I<sup>er</sup> et les Anglais: les négociations de 1817 d'après les sources malgaches » (*sorabe* non publié), *Omaly sy Anio*, n<sup>os</sup> 3-4, p. 9-104, Antananarivo.
- Redmayne, A. 1968a. « Mkwawa and the Hehe wars », *JAH*, 9, 3, p. 409-436.
- 1968b. « The Hehe », dans: A. D. Roberts (dir. publ.), p. 37-58.
- Renault, F. 1976. *Libération d'esclaves et nouvelle servitude*, Abidjan-Dakar, NEA.
- Renault, F. et Daget, S. 1980. « La traite des esclaves en Afrique », *Études scientifiques*, Le Caire.
- 1985. *Les traites négrières en Afrique*, Paris, Khartala.
- Rennie, J. K. 1966. « The Ngoni states and European intrusion », dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), p. 302-331.
- Revoil, G. 1885. « Voyage chez les Benadir, les Comalis et les Bayouns en 1882-1883 », *Le tour du monde*, 49, Paris, Hachette.
- Rey, A. 1978. « Mohammed Bin 'Abdallah ou le combat du chérif de Ouer gla », dans: C. A. Julien (dir. publ.), *Les Africains*, vol. 12, Paris, Jeune Afrique.
- Rey-Goldzeiguer, A. 1977. *Le royaume arabe*, Paris.
- Reynolds, B. 1968. *The material culture of the peoples of the Gwembe valley*, Manchester, MUP.
- Reynolds, E. 1974a. *Trade and economic change on the Gold Coast, 1807-1874*, Londres, Longman.

- 1974b. «The rise and fall of an African merchant class on the Gold Coast, 1830-1874», *CEA*, 14, 2, p. 253-264.
- 1975. «Economic imperialism: the case of the Gold Coast», *Journal of Economic History*, 35, 1, p. 94-116.
- Richards, A. R. 1977. «Primitive accumulation in Egypt, 1798-1882», *Review*, 1, 2, p. 3-49.
- Richards, W. A. 1980. «The import of firearms into West Africa in the eighteenth century», *JAH*, 21, 1, p. 43-59.
- Ritter, E. A. 1955. *Shaka Zulu*, Londres, Longman.
- Rivière, P.-L. 1924-1925. *Traités, codes et lois du Maroc*, Paris, Sirey.
- Rivlin, H. A. B. 1961. *The agricultural policy of Muḥammad 'Ali in Egypt*, Cambridge, Mass., HUP.
- Roberts, A. D. (dir. publ.) 1968. *Tanzania before 1900*, Nairobi, EAPH.
- 1969. «Political change in the nineteenth century», dans: I. N. Kimambo et C. W. Temu (dir. publ.), p. 57-84.
- 1970a. «Pre-colonial trade in Zambia», *African Social Research*, 10, p. 715-746.
- 1970b. «Nyamwezi trade», dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 39-74.
- 1973. *A history of the Bemba*, Madison, UWP.
- Roberts, R. 1978. *The Maraka and the economy of the middle Niger valley, 1790-1908*, thèse de doctorat, Université de Toronto.
- 1980. «Long distance trade and production: Sinsani in the nineteenth century», *JAH*, 21, 2, p. 169-188.
- Robertson, A. F. 1978. *Community of strangers: a journal of discovery in Uganda*, Londres, Scolar Press.
- Robinson, C. H. 1895. *Hausaland*, Londres, Sampson, Low, Marston.
- Robinson, R. 1985. «The Berlin conference of 1884-1885 and the scramble for Africa», dans: *Proceedings of the conference on the Berlin West African conference*, Berlin, février 1985, German Historical Institute.
- Robinson, R. et Gallagher, J. 1961. *Africa and the Victorians: the official mind of imperialism*, Londres, MacMillan.
- Roche, C. 1976. *Conquête et résistance des peuples de la Casamance*, Dakar, NEA.
- Rochet d'Héricourt, C. F. X. 1841. *Voyage sur la côte orientate de la mer Rouge, dans le pays d'Adal et le royaume de Choa*, Paris, Bertrand.
- 1846. *Second voyage sur les deux rives de la mer Rouge, dans le pays des Adels et le royaume de Choa*, Paris, Bertand.
- Rodney, W. 1970. *A history of the upper Guinea coast 1545-1800*, Oxford, Clarendon Press.
- 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Londres, Bogle l'Ouverture.
- 1975. «Africa in Europe and the Americas», dans: R. Gray (dir. publ.), *The Cambridge history of Africa, vol. 4, from c. 1600 to c. 1790*, Cambridge, CUP p. 578-622.
- Rohlf's, G. 1883. *Meine Mission nach Abessinien auf Befehl Sr. Maj, des deutschen Kaisers, im Winter 1880-1881*, Leipzig.
- Ronen, D. 1971. «On the African role in the trans-Atlantic slave trade in Dahomey», *CEA*, 11,1, p. 5-13.
- Ross, D. 1967. *The rise of the autonomous kingdom of Dahomey, 1818-1894*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- Rossi, E. 1968. *Storia di Tripoli e della Tripolitania*, Rome, Istituto per l'Oriente.
- Roucek, J. S. et Kiernan, T. (dir. publ.) 1970. *The Negro impact on western civilization*, New York, Philosophical Library.



- Rouville, C. de. 1987. *Organisation sociale des Lobi: une société bilinéaire du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- Roux, E. 1964. *Time longer than rope*, 2<sup>e</sup> éd., Madison, UWP.
- Rout, L. B. 1976. *The African experience in Spanish America, 1502 to the present day*, Cambridge, CUP.
- Rowley, H. 1867. *The story of the universities' mission to Central Africa*, Londres, Saunders, Otley.
- Rubenson, S. 1966. *King of kings: Tewodros of Ethiopia*, Nairobi, OUP.
- Rudin, H. R. 1938. *Germans in the Cameroons, 1884-1914*, New Haven, YUP.
- Ruedy, J. 1967. *Land policy in colonial Algeria. The origins of the rural public domain*, Berkeley et Los Angeles, UCP.
- Russel, S. 1884. *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, Paris, Plon, Nourrit.
- Ryder, A. F. C. 1961. «Missionary activities in the kingdom of Warri to the early nineteenth century», *JHSN*, 2, 2, p. 251-257.
- . 1969. *Benin and the Europeans, 1485-1897*, Londres, Longman.
- Sabry, M. 1930. *L'Empire égyptien sous Mohamed-Ali et la question d'Orient (1811-1849)*, Paris, Paul Geuthner.
- . 1933. *L'Empire égyptien sous Ismail et l'ingérence anglo-française (1863-1879)*, Paris, Paul Geuthner.
- Sa'dallah, A. 1983. *Al ḥaraka al waṭaniya al-jazā'iriya*, 3<sup>e</sup> éd., Alger, SNED.
- Sagatzky, J. 1940. *Problèmes d'organisation de l'industrie aurifère dans l'ex-Haute-Volta, II, domaine politique*, manuscrit non publié, Abidjan, 23 juillet 1940.
- Sa'ïd, B. 1978. *Dudumma'war Masu Jihadi kan Adabin Hausa*, thèse de maîtrise, Kano, Bayero University.
- Saïdouni, N. s. d. *Al-nizām al-mālī li-l-Jazāir*.
- Saint-Martin, Y.-J. 1967. *L'Empire toucouleur et la France, un demi-siècle de relations diplomatiques (1846-1893)*, Dakar, Publications de la Faculté de lettres et sciences humaines.
- Salifou, A. 1971. *Le Damogaram ou sultanat de Zinder au XIX<sup>e</sup> siècle*, Niamey, CNRSH.
- Salim, A. I. 1973. *The Swahili-speaking peoples of Kenya's coast, 1895-1965*, Nairobi, EAPH.
- Salt, H. 1814. *A voyage to Abyssinia*, Londres, Rivington.
- Sammarco, A. 1935. *Précis de l'histoire d'Égypte par divers historiens et archeologues*, vol. 4: *les règnes de Abbas, de Sa'ïd et d'Ismail (1848-1879)*, Rome, Istituto poligrafico dello Stato.
- Sanchez-Albornoz, N. 1974. *The population of Latin America: a history*, Berkeley, UCP.
- Sanders, J. 1979. «The expansion of the Fante and the emergence of Asante in the eighteenth century», *JAH*, 20, 3, p. 349-364.
- Sanders, P. 1975. *Moshoeshe: chief of the Sotho*, Londres, Heinemann.
- Sanderson, G. N. 1974. «The European partition of Africa: coincidence or conjuncture?», *JICH* 3, 1, p. 1-54.
- Santi, P. et Hill, R. (dir. publ.). 1980. *The Europeans in the Sudan 1834-1878*, Oxford, Clarendon Press.
- Saran, P. et Burton-Page, J. 1965. «Ḍarībah» dans: B. Lewis, C. Pellat et J. Schacht (dir. publ.), p. 142-158.
- Sarbah, J. M. 1906. *Fanti national constitution*, Londres, Clowes.
- Sari, D. 1970. *Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale*, Alger, SNED.
- Saunders, A. C. de C. M. 1982. *A social history of Black slaves and freedmen in Portugal, 1441-1555*, Cambridge, CUP.

- Saunders, C. et Derricourt, R. (dir. publ.). 1974. *Beyond the Cape frontier. Studies in the history of the Transkei and Ciskei*, Londres, Longman.
- Schnapper, B. 1959. « La fin du régime de l'Exclusif: le commerce étranger dans les possessions françaises d'Afrique tropicale (1817-1870) », *Annales africaines*, p. 149-199.
- 1961. *La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée de 1838 à 1871*, Paris-La Haye, Mouton.
- Schnerb, R. 1957. *Le XIX<sup>e</sup> siècle. L'apogée de l'expansion européenne (1815-1914)*, Paris, PUF.
- Schoffeleers, M. 1972a. « The history and political role of the M'bona cult among the Mang'anja », dans: T. O. Ranger et I. N. Kimambo (dir. publ.), p. 73-94.
- 1972b. *The Gisumphi and M'bona cults in Malawi: a comparative history*, communication non publiée présentée à la Conférence on Religious History, Lusaka.
- Schroder, G. et Siebel, D. 1974. *Ethnographic survey of southwestern Liberia: the Liberian Kran and the Sapu*, Newark, Université du Delaware, département d'anthropologie.
- Schuler, M. 1970. « Ethnic slave rebellions in the Caribbean and the Guianas », *Journal of Social History*, 3, 4.
- 1980. *Alas, Alas Kongo: a social history of indentured African immigration into Jamaica, 1841-1865*, Baltimore, JHUP.
- Schwab, G. et Harley, G. W. 1947. *Tribes of the Liberian hinterland*, Cambridge, Mass., HUP.
- Schwartz, A. 1973. *Mise en place des populations guere et wobe*, Abidjan, polycopie.
- Schweinfurth, G. 1873. *The heart of Africa*, Londres, Low, Marston, Low & Searle.
- 1880. *Au cœur de l'Afrique*, Paris, Hachette.
- Scott, E. P. 1978. « Subsistence, markets and rural development in Hausaland », *Journal of Developing Areas*, 12, 4, p. 449-470.
- Seddon, D. 1978. « Economic anthropology or political economy? (I): approaches to the analysis of pre-capitalist formation in the Maghreb », dans: J. Clammer (dir. publ.), *The new economic anthropology*, Londres, Macmillan, p. 61-109.
- Selous, F. 1893. *Travels and adventures in South-East Africa*, Londres, Ward.
- Serjeant, R. B. 1966. « South Arabia and Ethiopia — African elements in the South Arabian population », *Proceedings of the 3rd international conference of Ethiopian studies*, vol. I, p. 25-33.
- Shack, W. A. 1966. *The Gurage*, Londres, OUP.
- Shapiro, H. L. 1953. *Race mixture*, Paris, UNESCO.
- Al-Sharqāwī, A. M. 1958. *Misr fi'l-qarn al-'thamen 'ashar*, 3 vol., Le Caire.
- Shea, P. J. 1974. « Economics of scale and the dyeing industry of precolonial Kano », *Kano Studies*, 1, 2, p. 55-61.
- 1978. « Approaching the study of production in rural Kano », dans: B. M. Barkindo (dir. publ.).
- Shepherd, A. F. 1868. *The campaign in Abyssinia*, Bombay, *Times of India* Office.
- Shepperson, G. 1968. « Ethiopianism: past and present », dans: C. G. Baeta (dir. publ.), p. 249-268.
- Shepperson, G. et Price, T. 1958. *Independent Africa: John Chilembwe and the origins, setting and significance of the Nyasaland native uprising of 1915*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Shepstone, T. 1888. « The early history of the Zulu-Kafir race of south-eastern Africa », dans: J. Bird (dir. publ.).
- Sheridan, R. 1974. *Sugar and slavery: an economic history of the British West Indies, 1623-1775*, Baltimore, JHUP.

- Sheriff, A. M. H. 1971. *The rise of a commercial empire: an aspect of the economic history of Zanzibar, 1780-1873*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- 1980. «Tanzanian societies at the time of partition», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, Londres, Longman, p. 11-50.
- 1987. *Slaves, spices and ivory in Zanzibar: integration of an East African commercial empire into the world economy, 1770-1873*, Londres, J. Currey; Athènes, OUP; Dar es-Salaam, Tanzania Publishing House.
- Shibayka, M. 1957. *Al-Sudan fi Qarn*, Le Caire.
- Shick, T. 1980. *Behold the promised land: a history of Afro-American settler society in nineteenth century Liberia*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Shorter, A. 1969. *Nyungu-ya-Mawe*, Nairobi, EAPH.
- Shorter, A. 1972. *Chiefship in western Tanzania: a political history of the Kimbu*, Oxford, Clarendon Press.
- Shuqayr, N. 1967. *Jughràfiyat-wa-Tāriḫ al Sūdān*, Beyrouth.
- Shukri, M. F. 1937. *Khedīve Ismail and slavery in the Sudan, 1863-1879*, Le Caire.
- 1946. *Misr wal Sayada ala al-Sudan*, Le Caire.
- 1948. *Al-Hukm al-Miṣrī fil Sūdān 1820-1885*, Le Caire.
- 1958. *Misr wal Sudan, Tāriḫ Wahdat, Waail Nil al-Siyasis il Qarn al-Tesi-a Ashar*, Le Caire.
- Sillery, A. 1952. *The Bechuanaland Protectorate*, Le Cap, OUP.
- 1954. *Sechele*, Le Cap, OUP.
- Simpson, G. E. 1978. *Black religions in the New World*, New York, Columbia University Press.
- Skene, R. 1917. «Arab-Swahili dances and ceremonies», *JRAI*, 47, p. 413-434.
- Skinner, E. P. 1964. *The Mossi of upper Volta: the political development of a Sudanese people*, Stanford, SUP.
- Slama, B. 1967. *L'insurrection de 1864 en Tunisie*, Tunis, Maison tunisienne de l'édition.
- Slousch, N. 1908. «La Tripolitaine sous la domination des Karamanli», *Revue du monde musulman*, 6, p. 58-84, 211-232, 433-453.
- Smaldone, J. P. 1971. «The firearms trade in the central Sudan in the nineteenth century», dans: D. F. McCall et N. R. Bennett (dir. publ.).
- 1972. «Firearms in the central Sudan: a reevaluation», *JAH*, 13, 4, p. 591-608.
- 1977. *Warfare in the Sokoto caliphate*, Cambridge, CUP.
- Smith, A. 1963. «The southern section of the interior, 1840-84», dans: R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), p. 253-296.
- Smith, A. K. 1969. «The trade of Delagoa bay as a factor in Nguni politics 1750-1835», dans: L. Thompson (dir. publ.), p. 171-189.
- 1973. «The peoples of southern Mozambique: an historical survey», *JAH*, 14, 4, p. 565-580.
- Smith, E. W. 1956. «Sebetwane and the Makololo», *African Studies*, 15, 2, p. 49-74.
- Smith, H. F. C. 1961. «A neglected theme of West African history; the islamic revolutions of the 9th century», *JHSN*, 2, 2, p. 169-185.
- Smith, I. R. 1972. *The Emin pasha relief expedition 1886-1890*, Oxford, Clarendon Press.
- Smith, M. 1954. *Baba of Karo*, Londres, Faber.
- Smith, M. G. 1960. *Government in Zazzau*, Londres, OUP.
- 1978. *The affairs of Daura*, Berkeley, UCP.
- Solcillet, P. 1887. *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel.
- Soumoni, E. 1983. *Trade and politics in Dahomey 1841-1892, with particular reference to the house of Regis*, thèse de doctorat, Université d'Ife.

- Sourian-Hoebrechts, C. 1969. *La presse maghrébine, Libye, Tunisie, Algérie: évolution historique, situation en 1965, organisation et problèmes actuels*, Paris, Éditions du CNRS.
- Sousberghe, L. de 1961. *Deux palabres d'esclaves chez les Pende*, Bruxelles, ARSC.
- Sow, A. I. 1966. *La femme, la vache et la foi*, Paris, Julliard.
- Sow, A. I. 1968. *Chroniques et récits du Fuuta Jallon*, Paris, Klincksieck.
- Spear, T. 1972. *Zwangendaba's Ngoni 1821-1890: a political and social history of a migration*, Occasional Paper n° 4 of the African Studies Program, Université du Wisconsin, Madison.
- . 1974. *The Kaya complex: a history of the Mijikenda peoples of the Kenya coast to 1900*, thèse de doctorat, Université du Wisconsin.
- . 1981. *Kenya's past: an introduction to historical method in Africa*, Londres, Longman.
- Spitzer, L. 1974. *The Creoles of Sierra Leone*, Madison, UWP.
- Stamm, A. 1972. « La société créole à Saint-Paul de Loanda dans les années 1838-1848 », *RFHOM*, 217, p. 578-610.
- Stanley, H. M. 1872. *How I found Livingstone*, Londres, Sampson, Low, Marston, Low & Searle.
- . 1874. *Coomassie and Magdala*, Londres, Sampson, Low, Marston, Low & Searle.
- . 1878. *Through the dark continent*, 2 vol., Londres, Low, Marston, Searle & Rivington.
- Staudenraus, P.J. 1961. *The African colonization movement, 1816-1863*, New York, Columbia University Press.
- Staudinger, P. 1889. *Im Herzen der Haussa Länder*, Berlin, Landsberger.
- Stefaniszyn, B. et de Santana, H. 1960. « The rise of the Chikunda condottieri », *Northern Rhodesian Journal*, 4, p. 361-368.
- Stengers, J. 1962. « L'impérialisme colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; mythe ou réalité? », *JAH*, 3, 3, p. 469-491.
- Stevenson-Hamilton, J. 1929. *The Low-Veld: its wild life and its people*, Londres, Cassell.
- Stewart, C. C. 1976a. « Southern Saharan scholarship and the *Bilād al-Sūdān* », *JAH*, 17,1, p. 73-93.
- . 1976b. « Frontier disputes and problems of legitimation: Sokoto-Masina relations, 1817-1837 », *JAH*, 17, 4, p. 495-514.
- Stewart, C. C. et Stewart, E. K. 1973. *Islam and the social order in Mauritania: a case study from the nineteenth century*, Oxford, Clarendon Press.
- Stewart, M. 1984-1985. « The Borgu people of Nigeria and Benin: the disruptive effect of partition on traditional, political and economic relations », *JHSN*, vol. XII, n° 3-4, décembre 1984-juin 1985.
- Stitz, V. 1974. *Studien zur Kulturgeschichte Zentraläthiopiens*, Bonn, Dümmlers.
- Stokes, E. et Brown, R. (dir. publ.). 1966. *The Zambezi past: studies in Central African history*, Manchester, MUP.
- Sundkler, B. G. 1961. *Bantu prophets in South Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, OUP.
- Sundström, L. 1974. *The exchange economy of pre-colonial tropical Africa*, New York, St Martin's Press.
- Suret-Canale, J. 1973. « De la colonisation au génocide. Le système concessionnaire en Afrique-Équatoriale française (d'après C. Coquery-Vidrovitch et P. Kalck) », *La Pensée*, 171, p. 149-157.
- Swai, B. 1984. « Precolonial states and European merchant capital in Eastern Africa », dans : A. Salim (dir. publ.), *State formation in eastern Africa*, Londres, Heinemann, p. 15-35.

- Swindell, K. 1980. « Sera Woolies, Tillibunkas and strange farmers: the development of migrant groundnut farming along the Gambia river 1848-1895 », *JAH*, 21,1, p. 93-104.
- Symes, M. 1800. *An account of an embassy to the kingdom of Ava*, Londres, Bulmer.
- Szymanski, E. 1965. « La guerre hispano-marocaine 1859-1860 », *Rocznik orientalistyczny*, 2, p. 54-64.
- Tagher, J. 1949. « Bibliographie analytique et critique des publications françaises et anglaises relatives à l'histoire du règne de Mohammad Ali », *Cahiers d'histoire égyptienne*, 2, p. 128-235.
- Al-Taḥṭāwī, R. 1834. *Takhlīṣ al-ibrīz ilā Talkkḥīṣ Bārīz*.
- 1869. *Manāheḍj al-albāb al-Miṣriyya fi mabāheḍj al-ādāb al-ʿaṣriyya*.
- Takla Yasus. s. d. *Tarika Nagast Za Ityopiya*, manuscrit, bibliothèque de l'Institut d'études éthiopiennes, Addis-Abeba.
- Tal, al-Hajj ʿUmar. s. d. *a. Les Rimah*, trad. M. Puech, Dakar, diplôme d'études supérieures.
- s. d. *b. Safinat al-saada*, trad. M. Gueye.
- 1983. *Bayān Mā Waqaʿa*, trad. S. M. Mahibou et J. L. Triaud, Paris, Éditions du CNRS.
- Tambo, D. C. 1976. « The Sokoto caliphate slave trade in the nineteenth century », *IJAHS*, 9, 2, p. 187-217.
- Tannenbaum, F. 1946. *Slave and citizen*, New York, Vintage.
- Tasūlī, A. s. d. *Jawāb ʿalā suʿāl-Amīr ʿAbd al-Qādir*, Fès.
- Tedeschi, S. 1874. « L'emirato di Harar secondo, un documento inedito », *Accademia nazionale dei Lincei, Atti del IV Congresso internazionale di studi etiopici*, Rome.
- Tégnier, Y. 1939. *Les petits-fils de Touameur. Les Chaamba sous le régime français, leur transformation*, Paris, Domat-Montchrestien.
- Teixeira da Mota, A. 1954. *Guiné Portuguesa*, 2 vol., Lisbonne, Agencia Geral do Ultramar.
- Temini, A. 1978. *Le beylik de Constantine et Hadj Ahmed Bey (1830-1837)*, Tunis, Publications de la RHM.
- Temperley, H. 1972. *British anti-slavery, 1823-1870*, Londres, Longman.
- Terray, E. 1969. *L'organisation sociale des Diola de Côte d'Ivoire*, Dijon, Imprimerie Darantière.
- 1972. *Marxism and « primitive » societies*, New York, Monthly Review Press.
- Theal, G. M. 1908-1911. *History of South Africa, 1795-1834*, Londres, Swan, Sonnenschein, 5<sup>e</sup> éd. 1919.
- 1900. *History of South Africa: the republics and native territories from 1854 to 1872*, Londres, Swan, Sonnenschein.
- Thébault, E. 1960. *Code des 305 articles*, Études malgaches, Tananarive, Centre de droit privé.
- Thiers, H. 1867. *L'Égypte ancienne et moderne à l'Exposition universelle*, Paris, Dramard-Baudry.
- Thomas, R. et Bean, R. 1974. « The fishers of men: the profits of the slave trade », *Journal of Economic History*, 34, 4, p. 885-914.
- Thompson, L. 1969a. « Co-operation and conflict: the Zulu kingdom and Natal », dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 334-390.
- 1969b. « Co-operation and conflict: the High Veld », dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 391-446.
- (dir. publ.) 1969c. *African societies in Southern Africa*, Londres, Heinemann, 2<sup>e</sup> éd., 1972.

- 1969*d*. «The Difaqane and its aftermath, 1822-1836», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.)
- 1971*a*. «The subjection of the African chiefdoms, 1870-1898», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 245-286.
- 1971*b*. «The compromise of union», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 325-364.
- 1975. *Survival in two worlds: Moshoeshe of Lesotho 1786-1870*, Oxford, Clarendon Press.
- Thompson, V. et Adloff, R. 1965. *The Malagasy Republic: Madagascar today*, Stanford, SUP.
- Thomson, J. 1885. *Through Masailand*, Londres, Low, Marston, Searle & Rivington.
- 1977. «Demography and history in the kingdom of Kongo, 1550-1750», *JAH*, 18, 4, p. 507-530.
- Tiendrebeogo, Y. 1964. *Histoire et coutumes royales des Mossi de Ouagadougou*, Ouagadougou, Naba.
- Toledano, E. R. 1982. *The Ottoman slave trade and its suppression, 1840-1890*, Princeton, PUP.
- Tonnoir, R. 1970. *Giribuma. Contribution à l'histoire et à la petite histoire du Congo équatorial*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- 1974. *Cultures et développement*, VI, 3, p. 591-604, Louvain.
- Toplin, R. B. (dir. publ.) 1974. *Slavery and race relations in Latin America*, Westport, Conn., Greenwood Press.
- (dir. publ.) 1981. *Freedom and prejudice: the legacy of slavery in the United States and Brazil*, Westport, Conn., Greenwood Press.
- Tosh, J. 1970. «The northern interlacustrine region», dans: R. Gray et D. Birmingham (dir. publ.), p. 103-118.
- 1978. «Lango agriculture during the early colonial period: land and labour in a cash-crop economy», *JAH*, 19, 3, p. 415-439.
- 1980. «The cash-crop revolution in tropical Africa: an agricultural reappraisal», *African Affairs*, 79, 314, p. 79-94.
- Townsend, W. J. 1892. *Madagascar: its missionaries and martyrs*, Londres, Partridge and Co.
- Trapido, S. 1964. «The origins of the Cape franchise qualifications of 1853», *JAH*, 5, 1, p. 37-54.
- Trimingham, J. S. 1952. *Islam in Ethiopia*, Londres, OUP.
- 1962. *A history of islam in West Africa*, Londres, OUP.
- 1969. «The expansion of islam», dans: J. Kritzcek et I. M. Lewis (dir. publ.), *Islam in Africa*, New York, Van Nostrand-Reinhold Co, p. 13-28.
- 1980. *The influence of islam upon Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, New York, Longman; Beyrouth, Librairie du Liban.
- Trimingham, J. S. et Fyfe, C. 1960. «The early expansion of islam in Sierra Leone», *Sierra Leone Bulletin of Religions*, 2.
- Tukur, M. M. 1977. *Values and public affairs: the relevance of the Sokoto caliph experience to the transformation of the Nigerian polity*, thèse de doctorat, Université Ahmadu Bello.
- Turin, Y. 1971. *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Écoles, médecine, religion, 1830-1880*, Paris, Maspero, p. 110-115, 129-145.
- Al-Turk, N. 1950. *Chronique d'Égypte, 1798-1804*, Le Caire, G. Wiet.
- Turyahikayo-Rugyeme, B. 1976. «Markets in pre-colonial East Africa: the case of the Bakiga», *Current Anthropology*, 17, 2, p. 286-290.
- Twaddle, M. 1966. «The founding of Mbale», *UJ*, 30, 1, p. 25-38.

- Tyam, M. A. 1935. *La vie d'El-Hadj Omar (Qacida en Poular)*, trad. H. Gaden, Paris, Institut d'ethnologie, 2<sup>e</sup> éd. 1961.
- Tylden, G. 1950. *Rise of the Basuto*, Le Cap, Juta and Co.
- Tzadua, P. 1968. *The Petha Nagast, the law of kings*, Addis-Abeba.
- Ullendorff, E. 1960. *The Ethiopians*, Londres, OUP.
- Unomah, A. C. 1972. *Economic expansion and political change in Unyanyembe (c. 1840-1900)*, thèse de doctorat, Université d'Ibadan.
- Unomah, A. C. et Webster, J. B. 1976. «East Africa: the expansion of commerce», dans: J. E. Hint (dir. publ.), p. 270-318.
- Usman, Y. B. 1979. *Studies in the history of the Sokoto caliphate*, Sokoto, State History Bureau.
- . 1981. *The transformation of Katsina, 1400-1883: the emergence and overthrow of the «Sarauta» system and the establishment of the emirate*, Zaria, Nigéria, ABUP.
- Uzoigwe, G. N. 1973. «The slave trade and African society», *THSG*, 14, 2, p. 187-212.
- Vail, H. L. 1972. «Suggestions towards a reinterpreted Tumbuka history», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, Evanston, NUP.
- . 1977. «Ecology and history: the example of eastern Zambia», *JSAS*, 2, p. 129-155.
- Vail, H. L., Leroy et Landeg White. 1980. *Capitalism and colonialism in Mozambique: a study of Quelimane district*, Londres, Nairobi, Ibadan, Heinemann.
- Valensi, L. 1969a. *Le Maghreb avant la prise d'Alger 1790-1830*, Paris, Flammarion.
- . 1969a. «Islam et capitalisme: production et commerce des chéchias en Tunisie et en France aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 17, p. 376-400.
- . 1977. *Fellahs tunisiens. L'économie rurale et la vie des campagnes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*, Paris-La Haye, Mouton.
- . 1978. «Pays avancés et pays dominés», dans: L. Bergeron (dir. publ.).
- Valentia, G. 1809. *Voyages and travels to India, Ceylon, the Red Sea, Abyssinia and Egypt*, Londres, W. Miller.
- Valette, J. 1960. *Les relations extérieures de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Tananarive, Imprimerie officielle.
- . *Étude sur le règne de Radama I<sup>er</sup>*, Tananarive, Imprimerie nationale.
- . 1971. «Madagascar», dans: H. Deschamps (dir. publ.), *Histoire de l'Afrique noire*, vol. 2, Paris.
- Van Jaarsveld, F. A. 1961. *The awakening of Afrikaner nationalism 1868-1881*, Le Cap, Human & Rousseau.
- . 1975. *From Van Riebeeck to Vorster 1652-1947: an introduction to the history of the republic of South Africa*, Johannesburg, Perskor.
- Van Kriccken, G. S. 1976. *Khayr al-Din et la Tunisie (1850-1881)*, Leyde, Brill.
- Van Warmelo, J. J. 1935. *A preliminary survey of the Bantu tribes of South Africa*, Pretoria, Government Printer.
- Vansina, J. 1966. *Kingdoms of the savanna*, Madison, University of Wisconsin Press.
- . 1973. *The Tio kingdom of the Middle Congo, 1880-1892*, Londres, OUP.
- . 1976. *L'Afrique centrale vers 1875. La conférence de géographie de 1876*, p. 1-31, Bruxelles, ARSOM.
- . 1978. «Finding food and the history of pre-colonial equatorial Africa», *African Economic History*, 7, p. 9-19.
- Vatin, J.-C. 1974. *L'Algérie politique. Histoire et société*, Paris, Armand Colin.
- Vellez Carroço, J. 1948. *Monjur, o Gabú e a sua história*, Bissau, Centro de estudos de Guiné Portuguesa.

- Vellut, J.-L. 1972. «Notes sur le Lunda et la frontière luso-africaine (1700-1900) », *Études d'histoire africaine*, 3, p. 61-166.
- 1975. «Le royaume de Cassange et les réseaux luso-africains (c. 1750-1810) », *CEA*, 15, 1, p. 117-136.
- Verbeken, A. 1956. *Msiri, roi de Garenganze, l'homme rouge du Katanga*, Bruxelles.
- Verger, P. 1955. «Yoruba influences in Brazil», *Odu*, 1, 3.
- 1968. *Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de Todos los Santos, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton.
- 1976. *Trade relations between the bight of Benin and Bahia*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Vila Vilar, E. 1973. «Los asientos portugueses y el contrabando de Negros», *Anuario de estudios americanos*, 30, p. 557-559.
- 1977. «The large-scale introduction of Africans into Vera Cruz and Cartagena», dans: V. Rubin et A. Tuden (dir. publ.), *Comparative perspectives on slavery in New World plantation societies*, New York, New York Academy of Sciences, p. 267-280.
- Villari, L. 1938. «I "gulti" della regione di Axum», *Rassegna economica dell' Africa italiana*, 26.
- Villiers, P. 1982. *Traite des Noirs et navires négriers au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seigneurs.
- Vis, H. L., Yourassowsky, C. et Van der Borgh, H. 1975. *A nutritional survey in the republic of Rwanda*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Voll, J. O. 1969. *A history of the Khatmiyyah tariqa*, thèse de doctorat, Harvard University.
- Wagner, R. 1980. «Zoutpansberg: the dynamics of a hunting frontier, 1848-1867 », dans: S. Marks et A. Atmore (dir. publ.), p. 313-349.
- Wahidah, A. F. S. 1950. *Fi usul as-mas'alah al-Misriyyah*, Le Caire, Matba'at Misr.
- Waïgalo, N. 1977. *Le Macina de 1853 à 1896*, dissertation, Bamako.
- Waldmeier, T. 1886. *The autobiography of Theophilus Waldmeier*, Londres, Partridge.
- Walker, E. A. 1957. *A history of southern Africa*, 3<sup>e</sup> éd. 1968, Londres, Longmans, Green.
- Wallace, D. M. 1883. *Egypt and the Egyptian question*, Londres, MacMillan.
- Wallerstein, I. 1970. «The colonial era in Africa: changes in the social structure», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), p. 399-421.
- 1973. «Africa in a capitalist world », *Issues*, 3, 3, p. 1-11.
- 1974. *The modern world-system. Vol. 1, capitalist agriculture and the origins of the European world-economy in the sixteenth century*, New York, Academic Press.
- 1976. «The three stages of African involvement in the world-economy », dans: P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), *The political economy of contemporary Africa*, Beverly Hills, Sage, p. 30-57.
- 1980. *The modern world-system. Vol. 2, mercantilism and the consolidation of the European world-economy, 1600-1750*, New York, Academic Press.
- Wastell, R. E. P. 1944. *British imperial policy in relation to Madagascar, 1810-1896*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- Watson, J. L. (dir. publ.). 1980. *Asian and African systems of slavery*, Oxford, Blackwell.
- Webb, C. de B. 1981. «The origins of the war: problems of interpretation », dans: A. Duminy et C. Ballard (dir. publ.), p. 1-12.
- Weld, H. B. 1922. *The royal chronicle of Abyssinia*, Cambridge, CUP.
- Werc, G. S. 1967. *A history of the Abaluyia of Western Kenya c. 1500-1930*, Nairobi, EAPH.



- Were, G. S. 1968. «The Western Bantu peoples from AD 1300 to 1800», dans: B. A. Ogot et J. A. Kieran (dir. publ.), p. 177-197.
- Wheeler, D. L. 1964. «A note on smallpox in Angola, 1670-1875», *Studia*, 13-14, p. 351-362.
- 1968. «Gungunhana», dans: N. R. Bennett (dir. publ.), *Leadership in Eastern Africa*, Boston, Boston University Press.
- 1972. «The first Portuguese colonial movement, 1835-1875», *Iberian Studies*, 1,1, p. 25-27.
- Wheeler, D. L. et Pélissier, R. 1971. *Angola*, New York, Praeger.
- Wilburn, W. 1813. *Oriental commerce*, Londres.
- Wilkins, K. St. C. 1870. *Reconnoitring in Abyssinia*, Londres.
- Wilks, I. 1975. *Asante in the nineteenth century: the structure and evolution of a political order*, Cambridge, CUP.
- Williams, E. 1966. *Capitalism and slavery*, New York, Capricorn Books, 1<sup>re</sup> éd. 1944, Londres, Deutsch.
- Willis, J. R. 1967. «Jihād fī sabīl Allāh — its doctrinal basis in islam and some aspects of its evolution in nineteenth-century West Africa», *JAH*, 8, 3, p. 395-415.
- 1970. *Al-Hajj 'Umar Sa'īd al-Fūtī al-Tūrī (c. 1794-1864) and the doctrinal basis of his islamic reformist movement in the western Sudan*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- «The Torodbe clerisy: a social view», *JAH*, 19, 2, p. 195-212.
- (dir. publ.) 1979a. *Studies in West African Islamic history: the cultivators of islam*, Londres, Frank Cass.
- 1979b. «Introduction: reflections on the diffusion of islam in West Africa», dans: J. R. Willis (dir. publ.), 1979a, p. 1-39.
- 1979c. «The writings of al-Hājj 'Umar al-Fūtī and Shaykh Mukhtār b. Wadr'at Allāh: literary themes, sources and influences», dans: J. R. Willis (dir. publ.), 1979a, p. 177-210.
- 1984. *The Umanian Jama'ā*, Londres, Frank Cass.
- Wills, A. J. 1964. *An introduction to the history of Central Africa*, Londres, OUP.
- 1967. *An introduction to the history of Central Africa*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, OUP.
- Wilson, A. 1972. «Long-distance trade and the Luba Lomani empire», *JAH*, 13, 4, p. 575-589.
- Wilson, H. S. (dir. publ.) 1969. *Origins of West African nationalism*, Londres, MacMillan.
- Wilson, M. 1958. «The early history of the Transkei and Ciskei», *African Studies*, 18, 4.
- 1969a. «The Sotho, Venda, and Tsonga», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 131-182.
- 1969b. «Co-operation and conflict: the eastern Cape frontier», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 233-271.
- 1971. «The growth of peasant communities», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), p. 49-103.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.) 1969. *The Oxford history of South Africa*. Vol. 1: *South Africa to 1870*, Oxford, Clarendon Press.
- (dir. publ.) 1971. *The Oxford history of South Africa*. Vol. 2: *South Africa 1870-1966*, Oxford, Clarendon Press.
- Winstedt, R. 1958. *The Malays, a cultural history*, 5<sup>e</sup> éd., Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Withers-Gill, J. 1924. *The Moshi tribe*, Accra, Government Printer.
- Wolf, E. 1959. *Sons of the shaking earth*, Chicago, University of Chicago Press.

- Wylde, A. B. 1901. *Modern Abyssinia*, Londres, Methuen.
- Wylie, K. C. 1970-1971. «Notes on Kailundu's campaign into Liberia in 1889», *Liberian Studies Journal*, 3, 2, p. 167-172.
- . 1977. *The political kingdom of the Temne. Temne government in Sierra Leone, 1825-1910*, New York, Africana Publishing.
- Ylvisaker, M. 1975. *The political and economic relationship of the Lamu archipelago to the adjacent Kenya coast in the nineteenth century*, thèse de doctorat, Université de Boston.
- . 1983. *Lamu in the nineteenth century: land, trade and politics*, Boston, Boston University Press.
- Yoder, J. C. 1974. «Fly and elephant parties: political polarization in Dahomey, 1840-1870», *JAH*, 15, 3, p. 417-432.
- Yule, H. et Burnell, A. C. 1886. *Hobson-Jobson: being a glossary of Anglo-Indian colloquial words and phrases*, Londres, John Murray, rééd. 1968.
- Zahan, D. 1960. *La dialectique du verbe chez les Bambara*, thèse de doctorat non publiée, Paris.
- Zebadia, A. 1974. *The career and correspondence of Ahmed al-Bakkāy of Tombuctu: an historical study of his political and religious role from 1847 to 1866*, thèse de doctorat, Université de Londres.
- el-Zein, A. 1974. *Sacred meadows: structural analysis of religious symbolism in an East African town*, Evanston, NUP.
- Ziadeh, N. A. 1958. *Sanūsīyah: a study of a revivalist movement in islam*, Leyde, Brill.

---

# Index

## A

- Abal 695  
Abam 783  
‘Abbās I<sup>er</sup> 371, 372, 382  
‘Abd al-Djalīl 560, 561  
‘Abd Al-Ḳādir 30, 505,  
506, 506, 540, 543,  
544, 545, 546, 547,  
548, 561, 277, 582,  
730  
‘Abdallāb 393  
‘Abd al-Raḥmān 364, 518,  
519, 521, 526, 538, 562,  
564, 569, 641, 642  
‘Abdul-‘Al Ḥilmī 387  
‘Abdul-Djalīl 101, 503,  
512  
‘Abdul-Gadiri 694  
‘Abdul-Ḥaḳḳ 382  
‘Abdullāh al-Nadīm 390  
‘Abdullāh al-Sharḳāwī  
364  
‘Abdul-Salām 606  
Abeokuta 30, 66, 112,  
769, 833  
Abiriba 783  
Aboh 778, 783, 784  
abolition de l’esclavage  
25, 28-29, 43, 44, 52,  
55, 58, 60, 61, 62, 65,  
84, 87, 91-115, 230,  
298, 299, 402, 406,  
508, 578, 685, 731,  
732, 742, 755, 762,  
763, 766, 767, 773,  
777, 779, 786, 789,  
792, 802, 815-818,  
830, 841  
Abonnema 781  
Aboukir 364  
Abron 710  
Abū Am 571  
Abū Bakar 425  
*abuna* 436, 444  
Abydos 386  
Abyssinie 367, 392, 399,  
423, 437, 438, 441  
Accra 715, 718, 742, 743  
Acholi 262, 324, 408  
Ada 742  
Adal Tasama 450  
Adama 628  
Adamawa 623, 628, 629,  
630, 632, 644  
Adangbe 710, 750  
Adansi 710  
Adda 387  
Aden 30, 424, 425, 426,  
428, 439, 442  
Adham Bey 375  
Ado 781  
Adoimara 424  
Adolo 760  
Ado-Odo 757  
Adrār 737  
Adrianampoinimerina  
473  
Adwa 444  
Adya 657  
Afar 416, 420, 424-425,  
442, 446  
Afgoi 259  
Afonja 753  
Africains-Américains 800,  
811, 812, 817, 819,  
820, 821, 823, 824  
Afrique australe 30, 41,  
57-58, 70, 72, 73, 82,  
117, 149, 151, 195,  
196, 202, 232, 839,  
846  
Afrique centrale 41, 58,  
211-212, 217-219, 222,  
223, 226, 228-230, 242,  
300-303, 331, 333, 335,  
337, 341, 350, 352-354,  
360, 361, 392, 796  
Afrique de l’Ouest 13, 51,  
60, 63, 74, 104, 559,

- 578, 579-597, 648, 824, 825, 835, 837, 838  
 Afrique du Nord 27, 29, 30, 67, 490, 538, 539, 542, 550, 614, 623, 838, 842  
 Afrique du Sud 60, 74, 78, 153, 155, 158, 173-209, 839  
 Afrique équatoriale 66, 84  
 Afrique occidentale 48, 58, 59-64, 66, 68, 72, 54-57, 75, 76, 78, 79, 82-84, 88, 218, 272, 305, 515, 602, 610, 622, 623, 647, 662, 762  
 Afrique orientale 25, 28, 30, 58-59, 66, 70, 77, 89, 250, 255, 256, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 275, 280, 294, 297, 298, 299, 300-305, 326, 427, 837  
 afro-arabe 240, 243, 260  
 afro-asiatique 225  
 afro-goanais 219, 222  
 afro-portugais 219, 222, 224, 225, 242, 243  
 afro-swahili 260  
 Agadès 570, 601, 603, 615  
 Agamé 418  
 Agaw Negusé 436, 438  
 Agbome 763  
 Agbor 760  
 Aggrey 714  
 Aghion 387  
 Agibu 680  
 Agonglo 755  
 Ago-Oja 755  
 Agoué 769, 770  
 Ahafo 710  
 Aḥmad Bey 508, 509, 539, 540, 543, 544, 545, 547  
 Aḥmadu 595, 667, 669, 672, 673, 674, 676, 677-682  
 Aḥmadu-Aḥmadu 657, 658, 666, 667  
 Aḥmadu Ḥammadi Bubu 648  
 Aḥmadu-Seku 654, 655-657  
 Ailet 445  
 ʿAinat 805  
 Aïr 573  
 airain 784  
 Aït Atta 523, 568, 573, 577  
 Aiyede 757  
 Aja 745, 746, 748, 749, 750, 752, 756, 757, 758, 762, 763, 764, 765, 767, 769  
 Ajanaku 756  
 Ajayi 752, 753, 762, 766  
 Ajido 765  
 Ajjer 571  
 Akabom 787  
 Akan 701, 743  
 Akassa 782  
 Akengbuwa 760, 774, 776  
 Akhdam 807  
 Akim 718  
 Akoko 746, 751, 752, 765, 766  
 Akoko Edo 748  
 Akunakuna 785  
 Akwa 784, 790, 792  
 Akwamu 710  
 Akwapim 710, 718, 742, 824  
 Akwete 783, 784  
 Akyem 710, 715, 745  
 Al Aghi 671  
 Alafin 607  
 Alaïa 370  
 Alakamessa 706  
 Alamaychu 442  
 Al-Azhar 364, 389, 412  
 Albany 156, 158, 161, 162, 163, 171  
 Alexandrie 29, 43, 363, 367, 372, 375, 376, 379, 380, 385, 386, 388, 389  
 Alfaa 586, 654, 655, 662, 667, 668, 672, 674, 679, 691, 694  
*alfaayaa* 660, 693, 694, 695  
 Alger 30, 100, 301, 367, 490-494, 497, 499, 500, 504, 505, 517, 519, 537, 538, 541, 542, 545, 547, 552  
 Algérie 54, 85, 96, 489-516, 524, 525, 537, 538, 540-554, 559, 561, 562, 565, 568, 569, 571, 573, 577, 840, 842, 843  
 al-Ḥadīdjī Aḥmad 564  
 al-Ḥadīdjī Bashīr 641  
 al-Ḥadīdjī Jibril al-Aqdasi 601  
 al-Ḥadīdjī ʿUmar 67, 68, 83, 391, 580, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 595, 628, 629, 640, 655, 659, 667, 675, 687, 688, 694, 703, 730, 741, 831  
 al-Ḥadīdjī ʿUthmān Shuʿīb 391  
 Al-Hawwārī 382  
 Al-Hūdāl-Marṣūd 375  
 ʿAlī 395, 399, 400, 449, 665, 830  
 Aliyara 748  
 Alkalawa 601  
*alkali* 697  
 al-Kanēmi (Muḥammad) 68, 615, 635-941, 643, 645  
 al-Kanēmi 68, 615, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645  
 Allāba 406, 411, 572  
 Allada 758  
 Alloron 408  
*almaami* 589, 591, 593, 685, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 707, 730  
 Al-Maḥrani 552  
 Almoravides 67  
 Al-Sayyed Abāza Pacha 380

- Alwali 601  
 Alwassa 603  
 Amador 565  
 Amakari 781  
*amanyanabo* 777, 781  
 Amaros 765, 767, 769  
 Ambaca 335, 346  
*Ambaquistas* 346, 348, 355  
 Ambohidratrimo 454  
 Ambohimanga 454, 475  
 Ambohimango 480  
 Ambongo 457, 463  
 Ambotomanga 457  
 Ambriz 29, 100  
 Ambundu 335  
*amenukal* 564  
 Amfilla 423  
 Amhara 415, 416, 418,  
 419, 420, 430, 435,  
 444  
 Amharique 418, 420, 421,  
 441  
 Amīn Pacha 408  
 Anago 746, 759  
 Analakely 480  
 Anatolie 370  
 Andafiavaratra 468, 471  
 Anderson 699  
 Andrantsay 456  
 Andriamihaja 464  
 Andrianampoinimerina  
 84, 454-457, 464, 474,  
 479, 481  
 Andriantsoli 463  
*andu anene* 258  
 Anglostan 158  
 Angola 26, 28, 29, 62, 83,  
 114, 146, 220, 300,  
 331-361  
 Angolola 421  
 Anguilla 811  
 Ankaratra 456  
 Ankobar 421  
 Ankole 288  
 Anomabo 718  
 Ansar 401  
 Antalaotra 463, 485  
 Antananarivo 454, 456,  
 457, 459, 460, 461,  
 463, 466, 468, 469,  
 470, 472, 473, 475,  
 476, 478, 480, 482,  
 483, 485, 486  
 Antandroy 463  
 Antankara 461, 469  
 Antigua 811  
 Antilles 60, 94, 99, 100,  
 106, 218, 485, 686,  
 768, 802, 810, 811,  
 812, 813, 814, 816,  
 817, 818, 819, 820,  
 824  
 Aole 753  
 Apindji 794  
 Apomu 754  
 Arabes 31, 48, 69, 89, 91,  
 92, 103, 114, 219, 222,  
 223, 224, 228, 229, 231,  
 239, 241, 245, 248, 249,  
 258, 260, 261, 262, 264,  
 265, 267, 270, 274, 276,  
 277, 279, 280, 283, 285,  
 286, 292, 299, 300, 301,  
 302, 304, 305, 313, 324,  
 337, 350, 359, 360, 365,  
 367, 369, 370, 371, 382,  
 390, 391, 392, 393, 401,  
 402, 404, 405, 406, 408,  
 409, 414, 422, 425, 427,  
 504, 540, 542, 543, 548,  
 550, 554, 556, 563, 579,  
 588, 627, 632, 635, 742,  
 803, 804, 806, 807, 838,  
 840  
 Arabic 67, 422, 425, 583,  
 585, 802, 804, 805,  
 807  
 arachides 28, 31, 53, 55,  
 88, 110, 230, 336, 341,  
 626, 675, 687, 688, 690,  
 692, 707, 823, 826, 837  
 arak 806  
 Arekel Bey 446  
 Arewa 727  
 Argungu 615  
 Aribinda 728  
 Arkiko 424  
 Arma 650  
 Aro 40, 783-785  
 Arochuku 102  
 Arogé 440  
 Artiya 552  
 Arusha 297, 298  
 Arussi 427, 451  
 Asaba 783, 784  
 Asaimara 424  
 Ascension 782  
 Ashanti 30, 55, 83, 199,  
 625, 709, 710-718, 733,  
 736, 737, 738, 739,  
 740, 742, 828, 843  
 Asma 627  
 Asmara 446, 447  
 Assab 442, 803  
 Assin 715  
 Assinie 714  
 Assouan 398  
 Atakora 745  
 Atakpamé 746  
 Atiba 755  
 Atiku 628  
 Atlas 559, 562, 566, 577  
 Audegle 259  
 Aurès 547, 551  
 Aushi 359  
 Avadrano 473  
 Avikam 701  
 Avungara 338, 406  
 Awdjīla 511, 560, 567  
 Awlād Sīdī *Shaykh* 561,  
 564, 565  
 Awlād Sulaymān 512, 560,  
 561, 572  
 Awole 44  
 Awori 746, 751, 757, 759,  
 766  
 Awsa 424, 450  
*awsīya* 379, 380  
 Axum 444  
 Aybūn 398  
 Aymes 796  
 Ayo 726  
 Ayshal 430  
 Azande 66  
 Azaouad 651  
 Azben 39
- B**
- Baba 625  
 Bacri 493  
 Badagri 30, 102, 111, 746,  
 762, 765, 767, 769

- badawī* 493  
 Badiar 694  
 Badr 604  
 Badrāwī Pacha 380  
 Baga 696, 697  
 Bagabo 323  
 Bagamoyo 272, 276, 303, 343  
 Baganda 261, 262, 318, 324, 327  
 Bagemder 415, 418, 419, 430, 440, 448  
 Baggara 402, 404  
 Bague 675  
 Baguirmi 614, 629, 637, 639, 641, 645  
 Baḥr al-Ghazāl 342, 403, 409, 410, 411  
 Bahreïn 803, 804  
 baie de Bony 771, 776, 777  
 baie de Delagoa 25, 43, 63, 124, 125, 126, 130, 131, 133, 147, 148, 195, 201, 225, 233, 235  
 Bailundu 335  
 Bainuk 690  
 Bajuni 249  
 Bakaa 136  
 Bakana 781  
 Bakari Dyan 730  
 Bakel 30, 566, 668, 673, 676, 686  
 Bakhunu (Bakhounou) 660, 661, 669, 673  
 Bako Morou 724  
*balḍī* 504  
*balgada* 416  
 Bali-Chamba 791  
 Balobbo 655, 656, 657, 658, 667, 727  
*balogun* 756, 758  
 Bamako 68, 653, 703, 737  
 Bamantsane 140  
 Bambara 67, 103, 590, 591, 592, 647, 648, 650, 656, 660-667, 675, 680, 682, 709, 729-732  
 Bambara Mutan 675  
 Bamenda 791, 793  
 Banamba 675  
 bananes 319, 323  
 Bandama 583, 698, 699, 701-703  
*bandeirantes* 802  
*bandewa* 276  
 Bandiagara 679, 737  
 Bani 654, 730  
 Banians 803  
 Banjul 688  
 Bannerman 740  
 Bantu 66, 75, 117, 151, 262, 335, 771, 773, 789, 793  
 Banū Toro 584  
 Bara 468, 483  
*baraka* 523, 587, 594  
 Barba 748  
 Barbade 811, 812, 820, 821  
 Barboy 781  
 Barbulle 726-727  
 Bardera 259, 426  
 Bardo 508  
 Bari 402, 404, 408, 584  
 Bari Beliman 408  
 Bari Moogie 408  
 Bariba 738, 748, 750  
 Barḳa 512, 515  
 Baruba 748  
 Barue 212, 215, 225, 233, 239, 242  
 Basa 750  
 Bashingo 323  
 Basoga 262  
 Basra 266, 804  
 Bassa 699  
 Bassa Cove 108  
 Bassan 776  
 Bassari 694  
 bassin de l'Ogoué 793-796  
 bassin du Cross 785-786  
 Bassiru 680  
 Basuba 323, 324  
 Bate 697  
 Bathurst 30, 676  
 Batonu 748  
 Bauchi 606, 610, 612, 613, 618, 620, 621, 623, 628, 629, 630, 639  
 Bédouins 377, 381, 382, 543, 560, 561, 567, 572  
 Beersheba 142  
 Begho 738  
 Bego 409  
 Beit al-Faḳīh 805  
 Bekwai 710  
 Belaw 423  
 Beledugu (Beledougou) 648, 664, 671, 679, 682, 730,  
 Bell Town 790-792  
 Béloutchistan 114  
 Bemba 214, 222, 223, 224, 229, 236, 239, 243  
 Bena 66  
 Benadir 249, 259, 426, 451  
 Bende 784  
 Bendel 745  
 Bender Ziada 425  
 Benga 793  
 Bengale 61, 800, 806  
 BENGHAZI 491, 511, 512, 514, 560, 568, 572, 575  
 Benguela 345, 346, 348, 360  
 Béni Ouriaghel 523  
 Bénin (*voir aussi* Dahomet) 49, 59, 102, 111, 114, 745-770, 771, 774-777, 797, 828  
 Bénoué 103, 782  
 Benty 696  
 Berber 400  
 Berbera (port de) 424, 425, 446, 802  
 Berete 704, 705, 706  
 Berne 380  
 Bete 701  
 Beti 66  
 Betsileo 456, 468, 477  
 Betsimisarakaka 456, 457, 461  
 Bevan 460  
*Beylik* 498, 510  
 Bezabeh 436  
 Bezanozano 456, 457, 461  
 Biafra 49, 107, 763, 771  
 Bié 335, 348, 352, 359

- Bilād al-islām* 585  
*Bilād al-kufr* 585, 589  
*Bilād al-Makhzen* 517  
*Bilād al-Sibā* 517, 562  
*Bilād al-Sūdān* 579, 582, 583, 586, 588, 589, 591, 595  
Bile 790  
Bilma 576  
Bimal 259, 426  
Bimbia 790, 792  
Birmanic 806  
Birni Kafela 637, 639, 641  
Birni Ngazargamo 603  
Bisa 216, 219, 256, 726  
Bissau 692  
Biton Kulibali 729  
Bla 737  
Blantyre 302, 304  
Bloodmen 788  
Bobbo 674, 681  
Bobi 776  
Bobo 726, 737  
Bobo-Dioulasso 724, 742  
Boers 48, 57, 63, 107, 118, 124, 129, 130, 135, 136, 142, 151, 173-209, 839  
Boffa 692, 696  
Boghar 545  
Bogos 444, 449  
Boina 457, 463  
bois 55, 106, 107, 193, 248, 249, 284, 322, 425, 667, 776, 805  
boissons 111, 158, 315, 316, 463, 794, 805  
Bokar Sori 728  
Bokari 696  
Boke 692  
Bokceto 695  
Boko 748  
Bolon 724  
Bomvana 154  
Bonde 261  
Bondu 43, 243, 828  
Bône 542  
Bonny 103, 771, 776, 763, 777, 778, 779, 781, 782, 783  
Bono 710  
Bor 409  
Boran 259  
Borana 451  
Boreani 399  
Borgu (Borgou) 745-770  
Borithe 144  
Borno 39, 68, 101, 513, 515, 561, 568, 572, 576, 599-646, 666, 733, 738, 762, 829  
Bornouan 738  
Boromo 724  
Bosseyabe 669  
Botswana 70, 134, 135, 161  
boucle du Niger 69, 268, 269, 557, 562, 577, 578, 586, 590, 709-744  
Bougie 542  
Bougouni 704  
Bouzaréa 541  
Bowring 375  
Bozo 664  
*Brak* 686, 687  
Brass 778, 782  
Brava (Barawa) 249, 259, 277, 426  
Broquand 424  
Bros 486  
Bū Ziyan 547  
Buba 692  
Bubi 789  
Buganda 25, 36, 59, 69, 74, 257, 260, 261, 262, 276, 282, 285, 286, 288, 302, 303, 304, 307, 308, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 321, 324, 325, 326, 327, 371, 409, 742, 828  
Buguma 781  
Buha 286  
Buhaya 288  
Buholo 282  
Buhweju 288  
Bujumbura 304  
Bukerebe 323, 324  
Bukhari 629, 630  
Bulawayo 135, 147  
Bulom 697  
*bulopwe* 358  
Bulu 66  
Buna 733  
Bunafu 36, 40, 328  
Bundu (Boundou) 583, 584, 589, 648, 661, 662, 664, 665, 669, 730  
Bungowi 659  
Bunkeya 349, 359  
Bunu Mameri 704  
Bunyaruguru 288  
Bunyoro 59, 84, 262, 288, 307, 311, 313, 316, 319, 324, 325, 326, 327, 329, 371, 408  
Burgers 200, 201  
Burkina Faso 724  
Burundi 84, 281, 286, 288, 290, 304, 311, 313, 314, 319, 339  
Busa 746, 748, 762  
Busa<sup>4</sup>idi 249, 252, 253, 254, 260, 266, 267,  
Bushire 804  
Bushu 328  
Busnach 493  
Busoga 35, 37, 282, 288, 315, 316, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 328  
Bussuma (Boussouma) 719-721  
Butembo 322  
Butler 158  
Butterworth 169  
Buuri 688  
Buvuma (îles) 314, 317, 318, 319, 323, 327  
Buzinza 288, 323  
Bwaba 736  
Bwaga 726  
Bwamu 724  
Bwana Mataka 249  
**C**  
Cabinda 100  
Cabo Negro 525  
Caconda 346, 358  
Cadix 800

- café 94, 95, 96, 106, 110, 230, 342, 348, 349, 350, 421, 427, 428, 499, 814, 819
- Cafreterie 182
- Calabar 102, 103, 111, 112, 771, 776, 777, 781, 782, 785, 786-789, 791, 793, 837
- Caldwell 473
- Caledon 140, 156, 159, 161, 162, 167, 175
- Cameroun 27, 40, 66, 110, 111, 305, 579, 771-797
- Canal de Suez 305, 385, 442, 830
- caoutchouc 28, 55, 56, 88, 163, 164, 226, 348, 350, 356, 733, 740, 794, 826
- Cape Coast 714, 718, 740, 742, 743
- Cape Mount 703
- Cap-Vert 687
- Caroline 812
- Carthage 497
- Casamance 27, 690
- Cassange (Kasanga) 29, 231, 346, 351, 355
- Cattaui 387
- Cauris 733, 739
- Cavally 699, 701
- Cayenne 98
- Cefolo 664, 730
- céréales 57, 273, 280, 300, 319, 321, 323, 335, 404, 447, 451, 515, 567, 576, 603, 616, 732
- Cestos 700
- Cetshwayo 72, 202-205
- Ceuta 524, 525
- Chaamba 557, 562, 565, 568, 571
- Chagga 257, 277, 283
- Chaimaite 133, 233
- Chaka 59, 118, 123, 124, 125, 129, 131, 132, 133, 134, 140, 151, 153, 159, 160, 165, 166, 171, 233, 290, 291, 829, 833
- Changamire 147, 212, 214, 215, 216, 235, 242
- Chapi 694
- chemin de fer 85, 197, 352, 379, 439, 561, 572, 687
- Cheraga 521
- Cherarda 521, 523
- Chewa 147, 215, 217, 218, 220, 222, 224, 228, 231, 239, 292
- Chikunda 216, 218, 219, 220, 222, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 236, 242, 243
- Chikuse 241
- Chipeta 293
- Chirisamhuru 147
- Chokwe 26, 66, 89, 339, 340, 341, 348, 353, 354, 355, 356, 828
- Chopi 132, 233, 234, 240, 242
- Cilicie 370
- cire 37, 88, 226, 230, 274, 339, 341, 342, 350, 356, 358, 685, 686
- Ciskei 182, 183
- Ciwere Ndhlou 236
- Coillard 72
- Colombic 802, 811, 819
- colonie de la Couronne 29, 195
- colonie du Cap 25, 30, 57, 58, 133, 153-172, 177, 178, 180, 181-186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 197, 199, 201, 203, 208, 209, 804, 839
- colonie du fleuve Orange 174, 177, 178, 179
- colonie portugaise 114, 352, 815
- colonies britanniques 173, 174, 177, 178, 186, 189, 697
- Commerce 564, 573, 577, 644
- commerce transsaharien 54, 511, 514-515, 559, 566, 567, 568, 571, 573, 577, 644
- communauté des croyants 592-595
- communautés côtières 244-249
- Como 793, 794, 796
- Comoé 698, 703
- Comores 114, 837
- Congo 98, 114, 304, 305, 331-361, 761, 793, 842, 845
- Constantine 491, 505, 507, 541, 543, 544, 545
- copal 255, 256, 265, 266, 342, 350
- Cortès 95
- Côte d'Ivoire 110, 112, 699, 701, 704, 705, 706
- côte swahili 48, 253, 337, 343
- Côte-de-l'Or 30, 49, 55, 56, 72, 76, 77, 79, 85, 86, 87, 98, 102, 111, 112, 701, 710, 713, 714, 715, 733, 735, 737, 740, 742, 832, 838
- coton 28, 38, 48, 53, 58, 85, 88, 94, 325, 343, 350, 359, 374, 375, 376, 377, 387, 402, 405, 438, 451, 549, 626, 675, 686, 737, 814
- Cotonou 750, 766
- Creek Town 785-788
- Cuba 62, 93, 94, 95, 96, 97, 105, 218, 768, 811, 814, 816, 817, 818, 819, 821 914
- cuir 56, 136, 399, 427, 515, 521, 613, 644, 685
- cuiivre 37, 103, 163, 164, 216, 265, 279, 285, 341, 346, 354, 359, 437, 737, 784
- Cunene 340
- Cyrénaïque 69, 101, 503, 512, 539, 559, 560, 563, 572, 826



D

Da Jara 730  
 Daboya 737  
 Dabra Bizan 444  
 Dabra Tabor 418, 420,  
 423, 430, 433, 434,  
 437, 440, 449  
 Dafin 664, 723, 726, 742  
*dagaci* 621  
 Dagara 725, 736  
 Dagari 724  
 Dagdon 738  
 Daget 650  
 Dagomba 710, 716, 717,  
 733, 742  
 Dahomey 55, 59, 60, 64,  
 102, 110, 733, 745-770,  
 828, 843  
 Dahra 546, 552  
*dajazmach* 430, 449  
 Dajazmach Sabagadis  
 418, 423  
 Dakar 111, 687  
 Dalanta 440  
 Damagaram 576, 630  
 Damanhūr 375  
 Dambeya 419, 430, 437  
 Damergou 565, 571  
 Damot 420, 421  
 Dan (Yakouba) 700  
 Danakil 416  
 Dans 647  
*dār al-ḥarb* 585, 589  
*dār al-ḥidjra* 592-595  
*dār al-islām* 579, 580, 581,  
 585, 587, 589, 591  
 Darasgé 430  
 Dar es-Salaam 299  
 Därfür 88, 342, 393, 400,  
 402, 409, 410, 515,  
 568, 572  
 Darkāwiyya 523, 564  
 Darna 511  
 Dassa-Zoumé 746  
 Datenga 723, 727  
 Daura 606, 630  
 Dawi Mani 564  
 Daya 602  
 Daye 680  
 De 698  
 Dea 739

Deccan 800  
 Deferobe 730  
 Degel 593, 603  
 Degembere 667, 677  
 Dekala 748  
 delta du Niger 24, 55, 56,  
 59, 102, 110, 758, 760,  
 763, 771-797  
 Dembo 351  
 Dendi 738  
 Denkoro 729  
 Denkyira 710, 714, 715  
 Dergawa 552  
 Derricourt 154  
 Desmichels 505  
 Desse Koro 730  
 Diala 680  
 diamants/champs diaman-  
 tifères 173, 191, 193,  
 195, 196, 197, 198, 200,  
 208, 698, 839, 840  
 Diare 776  
 diaspora 232, 323, 590,  
 631, 765-766, 769-770,  
 799-824, 799, 800, 807,  
 809, 811  
 Dida 701  
 Difaqane 118, 153  
 Digo 248, 257, 258, 259,  
 260, 261  
 Diile 686  
*diina* 648-658, 657, 658,  
 664  
*diiwal* 692, 693  
 Dikko 591, 592, 730  
 Dimawe 192  
*Dina* 586, 589  
 Dina Salifu 696  
 Dingane 166  
 Dingiswayo 123, 124, 125,  
 127, 128, 130, 131,  
 132, 159, 160  
 Dinguiraye 43, 593, 660,  
 668, 669, 670, 672,  
 673, 676, 677, 680, 831  
 Diombokho 677  
 Dir 521  
 Dithakong 143, 236  
 Dithejwane 144  
 Dithubaruba 144  
 Diutlwileng 144

Dīwān 364, 365, 541  
*diwani* 246, 248  
 Djalo 560  
*Djamā'a* 589, 594, 597,  
 753, 759  
 Djeddah 803  
 Djelgobe 726, 728  
 Djelgodji 720, 721, 723,  
 726, 727, 728  
 Djibo 726, 727, 737, 738  
*djihād* 23, 25, 30, 39, 43,  
 44, 59, 67-69, 86, 153,  
 426, 427, 545, 546,  
 551, 551, 575, 580-  
 594, 595-597, 599, 603,  
 606-610, 613, 614, 615,  
 616, 619, 623, 627-629,  
 632, 634, 635, 641,  
 646, 648-650, 659-663,  
 665, 666, 669, 672,  
 675, 676, 677, 678,  
 726, 727, 728, 730-733,  
 738, 741, 753, 754, 759,  
 765, 826, 830, 831  
 Dlamini 126, 128  
 Dodowa 713  
 Dogon 648, 651, 730  
 Dolisie 796  
 Dondo 348, 352  
 Dongolawi 401  
 Donluly 409  
 Dori 720, 727, 728, 737,  
 738  
 Dorugu 630  
 Douala 789, 790, 792  
 Dowa 236  
 Drakensberg 117, 119,  
 121, 124, 127, 134,  
 139, 160, 184  
 droit coutumier 189, 248,  
 519, 522, 837  
 droit de douane 246, 253,  
 263, 264, 526, 528,  
 803  
 droit de propriété 87, 105,  
 378, 386, 509, 525,  
 530  
 droit de vote 181, 185,  
 187  
 droit islamique 248, 521,  
 524, 658

- Drouyn de Lhuys 476  
 Duke Ephraïm 103, 787  
 Duke Town 103, 785, 786-788  
 Dukkala 523  
 Dundee 654  
 Duruma 258  
 Dwaben 710, 715  
 Dyan 736  
 Dyangunte 672, 675  
 Dyarchie 637  
 Dyuhe 694  
 Dzombo 258
- E**
- économique mondiale 47-64, 217-232, 341-350  
 Edd 424  
 Edda 783  
 Édimbourg 480  
 Edo 748, 758, 766, 826 915  
 Efik 782, 785, 786, 797  
 Egba 44, 87, 89, 111, 746, 750, 753, 754, 756, 757, 765, 833, 834  
 Egbema 776  
 Égypte 10-12, 23-25, 29, 34, 40, 43, 44, 53-54, 59, 83-85, 89, 96, 102, 363-392, 393, 395-396, 398-401, 406, 412, 418, 423, 425, 438, 439, 444, 447, 449-451, 503, 507, 509, 526, 531, 539, 554, 556-557, 560, 573, 575, 581, 630, 800, 826-827, 830, 842  
*ekine* 780, 786, 797  
 Ekiti 746, 755  
 Ekiti Parapo 66, 754, 755  
 Eko 776  
*ekpe* 102, 786, 787, 788, 789, 797  
 Ekumeku 784, 785  
 Ekupumleni 134  
 Elem Kalabari 777, 778, 780, 781, 782  
 Eliva 795  
 Elmina 714, 715  
 Ema-Gudu 126  
 Embu 258, 259  
 Empire moghol 48, 51  
 Empire ottoman 29, 40, 50, 51, 53, 364, 365, 367, 375, 384, 398, 412, 422, 440, 490, 507, 535, 800, 810, 842  
 Enarya 421, 428  
 Encoge 346  
 Endarta 416  
 Gand  
 Engenni 782  
 E-Nhla 137  
 Enver Pacha 392  
 Eriko 760  
 Erlanger 498  
 Esan 758, 759  
 esclaves (abolition de la traite) 25, 91-115, 298  
 esclaves (traite des) 13, 27-32, 39, 44-45, 48-50, 52-62, 64-65, 78, 87-88, 146, 158, 178, 193, 216-233, 239, 241-242, 246, 249, 253, 255-257, 260, 264, 266-267, 270, 274-277, 279-285, 294, 298-305, 313, 323-327, 339-342, 346-350, 356, 359, 397-414, 421, 425-428, 431, 446, 457, 459, 464, 484-486, 490, 515, 519, 540, 558, 561, 567, 569, 571-576, 583, 588-593, 595-596, 602, 607-610, 613, 616-626, 632, 635, 639, 642-646, 658, 664-665, 675-677, 685, 692, 695, 698, 703, 710, 720, 727, 729, 732, 736-740, 750-756, 762-767, 773-774, 777-791, 799-818, 823-824, 827, 836-844  
 État national moderne indépendant 365  
 États nguni transzambéziens 147-148  
 éthiopianisme 78-83, 89  
 Éthiopie 23, 25, 43, 78, 81, 84, 85, 250, 259, 400, 415-451, 802, 826, 829, 835, 843  
*etsu* 601, 607  
 évolution du califat 626  
 expansion britannique en Afrique du Sud 195-209  
 expéditions militaires 102, 136, 149, 253, 282, 290, 316, 317, 342, 468, 483, 538, 591, 665  
 expéditions négrières 95, 103, 104, 132, 193, 316, 101, 404  
 Eyamba V 787  
 Eyo 787  
 Eyo Honesty I<sup>er</sup> 787  
 Eyo Honesty II 787
- F**
- faama* 589, 590, 647, 650, 660, 664, 707  
 Fachi 576  
 Fachoda 404, 405  
 Fakala 654  
*fakih* 412  
 Falaba 694  
*fallāhin* 370, 376, 377, 380, 382, 388, 391, 396, 398  
 Fang 26, 66, 793, 794, 795  
 Fanti 30, 44, 86, 87, 89, 701, 710, 713, 714, 715, 716, 718, 733, 740, 750, 832  
 Fara Penda Adam Sall 686  
 Farabana 671, 672  
 Farana 694  
 Faratsiho 456  
 Farimaka 586, 648  
*fatwā* 545, 585, 596  
 fer 37, 117, 215, 257, 314, 323, 324, 325, 335, 341, 354, 375, 485, 626, 784, 793

- Fernando Poo 98, 776,  
777, 778, 782, 786,  
790, 792, 796  
Ferohe 727, 728  
Fès 85, 491, 521, 526, 530,  
568, 658  
Fetcané 161, 166  
*Fetha Nagast* 446  
Fezzān 101, 512, 560,  
561, 565, 567, 568,  
623, 635, 733  
Fianarantsoa 468, 483  
Figuig 571  
Fihaonana 466  
Fipa 236, 292  
Fitaba 695  
Fittuga 586, 648, 650  
Fode Drame 705  
Fodio *voir* Shaykh  
ʿUthmān dan Fodio  
Fokeng 139, 143, 161  
Fokoti 129  
Fon 756, 757  
Fort-Dauphin 461, 470  
Foulpointe 461, 464  
Founta 694  
Fournéau 796  
Fouta 659, 692, 704  
Fouta Toro 43, 67, 579,  
583, 584, 589, 590,  
591, 595, 647, 648,  
651, 658, 659, 660,  
661, 665, 669, 674,  
685, 730, 828  
Fouta-Djalón 43, 67, 583,  
584, 589, 592, 593,  
595, 647, 648, 651,  
658, 660, 665, 669,  
673, 683, 690-699,  
702, 703, 706, 707,  
742, 828  
Freetown 29, 30, 31, 81,  
82, 84, 105, 107, 110,  
676, 697, 700, 701,  
777, 831  
Fūdī 586  
Fugumba 692  
Fuladugu 664, 691  
Fuladuu 730  
Fulbe 25, 59, 67, 68, 81,  
86, 153, 579, 583, 586,  
589, 590, 591, 596,  
602, 603, 610, 621,  
623, 624, 625, 627,  
635, 640, 645, 647, 648,  
650, 651, 654, 656,  
658, 660, 661, 664,  
667, 669, 673, 679,  
688, 690, 691, 692,  
694, 695, 696, 707,  
720, 723, 726, 727,  
728, 730, 738, 742,  
750, 753, 754, 759,  
765  
Fulfulde 583, 586, 602,  
632, 688, 691, 692  
Fundj 393, 395, 396, 397,  
399, 412  
Fūr 393, 400, 409  
Fuutanke 662  
Fuwwa 375  
Fynn 131
- G**
- Ga 710, 743, 750  
Gabart 807  
Gabení 135  
Gabon 40, 66, 105, 109,  
110, 111, 114, 687,  
771, 793, 796, 797  
Gadiaga 686  
Gagnoa 701  
Gaidun 805  
Gajaga 660, 661  
*galadima* 611, 627, 635,  
637, 639  
*galla voir* Oromo  
Gallas 437  
Galwa 793  
Gamāl 391  
Gambie 68, 100, 106, 597,  
661, 683, 688, 689,  
690, 691, 692, 694  
*ganda* 307, 308, 317  
*gandu* 38, 39, 624, 625  
*ganguela* 346  
Gao 710  
Gaoua 737  
Garanganja 360  
Garango 726  
*gari* 611  
Gascitsiwe 192  
Gasi 248, 260  
Gawassim 250  
*gayayna* 38  
*gayya* 38, 39  
Gaza 66, 132-133, 148,  
149, 150, 167, 225,  
226, 233, 234, 235,  
239, 240, 242, 243  
Gaza-Nguni 225, 232,  
233, 235  
Gazir 638  
Gbaramatu 776  
Gbari 750  
Gbeleba 706  
Gbuipe 733  
Gcaleka 165, 168, 169  
Gedaref 400  
Geledi 259, 426, 451  
Gemu 662  
Géra 428, 451  
Géryville 561, 565  
Gezira 400  
Ghadāmes (Gadamès)  
511, 514, 559, 565,  
567, 571  
Ghana 725, 746, 824  
Ghāt 512  
Ghezo 102, 755, 756, 767,  
768  
Ghūma al-Maḥmūdī 503,  
512, 539  
Gidado 609, 627  
Gidimaka 668, 669, 672,  
680  
Gimba Sakho 660  
Gimballa 648, 650  
Gio 700  
Giriama 257, 258, 260  
giroffe, giroffiers 28, 31,  
58, 255, 264, 265, 266,  
270, 300, 837  
*Gīsh* 519  
Gisir 793  
Goa 212  
Goba 216  
Gobir 599, 601, 604, 613,  
629  
Gogo 261, 276, 294  
Gojam 419, 420, 421, 428,  
430, 434, 436, 448, 450

- Gojamé 420, 430  
 Gola 698, 699  
 Golfe d'Aden (*voir aussi*  
   Aden) 420, 425, 428,  
   446, 451  
 Golfe Persique 114, 266,  
   367, 425, 803  
 Golungo 335, 348, 355  
 Goma 428, 451  
 Gombe 615, 620, 621,  
   628  
 Gomboro 723  
 Gondar 415, 416, 418,  
   420, 421, 430, 434,  
   436, 437, 450  
 Gondokoro 404, 408  
 Gonja 710, 716, 733, 738  
 Gorée 30, 97, 112, 686,  
   687  
 Gossi 656  
 Goulimine 514  
 Gouveia 242  
 Gozo 601  
 Graaff-Reinet 162, 163  
 Grand-Bassam 111  
 Grande Kabylie 547, 552  
 Grands Lacs 25, 27, 37,  
   84, 262, 269, 280, 281,  
   288, 289, 301, 302,  
   307-330, 335, 392  
 Grant 302  
 Grebo 87, 699, 701  
 Griqua 174, 179, 194  
 Griquatown 143  
 Gudu 593, 603  
 Guettala 675  
 Gugs Mersa 420  
 Guiglo 699  
 Guillemar de Aragon 796  
 Guimbala 586  
 Guinée (*voir aussi* haute  
   Guinée) 68, 91, 597,  
   716, 722, 729, 734,  
   736, 738, 763, 837  
 Guinée équatoriale 771,  
   773, 793, 795  
 Guinée-Bissau 690, 695,  
   696  
 Gulmanceba 726  
 Guma 428, 451  
 Gumel 639  
 Gun 746  
 Gundat 446, 447  
 Gura 447  
 Guragé 427, 428, 451  
 Guro 701  
 Gurunsi 720, 733, 736,  
   738  
 Gusii 279  
 Gwandu 596, 610, 615,  
   629, 650, 727  
 Gwangara 236, 239, 292,  
   293, 294  
 Gwemba 225, 226  
 Gweno 283  
 Gwiriko 724, 740, 742  
 Gyaman 710, 718  
  
**H**  
 Ha 276  
 Habash 423  
 Habbiyabe 669  
 Habe 679  
*habū* 522, 532  
 Hadejia 615, 617, 618,  
   627, 628, 629, 630  
 Hadramawt-Tarim 805  
 Haïm 375  
 Haïre 657  
 Halal 444  
 Halima 444  
 Halwar 659  
 Hamasén 424, 447  
 Hambarke Samatata 653  
 Ḥamdallahi 579, 591, 595,  
   596, 654, 655, 656,  
   657, 664, 665, 666,  
   667, 678, 670, 727  
 Ḥammadī Bodêjo 591  
 Hammadun Sangare 654  
 Hammūda Pacha 507  
 Haouz 521, 529  
 Harar 371, 387, 420, 425,  
   427, 428, 429, 446,  
   451  
 Harari 387  
 haricots 323, 336, 339,  
   341, 675  
 Hasa 803  
 Ḥassan al-ʿAttār 364  
 Ḥassan Pacha 446  
 Haute Guinée 40, 56,  
   683-707  
 Hawsa 67, 68, 515, 583,  
   586, 588, 589, 593,  
   595, 596, 601, 602,  
   603, 604, 606, 607,  
   608, 609, 613, 623,  
   624, 627, 628, 630,  
   631, 632, 633, 644,  
   647, 649, 651, 665,  
   669, 672, 681, 733,  
   737, 738, 750, 762,  
   810, 831  
 Hawsawa 604  
 Hayla 449  
 Hedi 705  
 Hedié 701  
 Ḥedjāz 423, 803  
 Hehe 66, 293  
 Henga 236, 239, 242  
*hidjra* 589, 593, 594, 603  
 Highveld 120, 134, 139,  
   156, 159, 160, 162  
 Hinterland 89, 91, 104,  
   114, 245-305, 348,  
   560, 561, 767  
 Hintsā 165, 168, 169  
 Hirmata 428  
 Hlakoana 143, 161  
 Hlubi 123, 149, 199  
 Hodna 552  
 Hoggar 561, 562, 564, 565,  
   567, 571, 573, 575  
 Hoideida 803  
 Hole 137  
 Holoholo 66  
 Ḥomş 370  
 Hope Town 195  
 Hova 464, 481  
 Hubbu 694  
 Hudjūr 807  
 huile de palme 342, 626,  
   707  
 Hydra 367  
  
**I**  
 Ibadan 66, 754, 755, 757,  
   759, 765, 769, 833  
 Ibanichuka 782  
 Ibarapa 746

- Ibeno 785  
 Ibibio 785  
 Ibo 218, 219  
 Ibrāhīm 365  
 Ibrāhīm Dabo 620, 628  
 Ibusa 784  
 Ife 748, 751, 752, 754  
 Iférouane 571  
 Ifonyin 746  
 Igala 750  
 Igbira 750  
 Igbo 27, 40, 750, 758, 771, 776, 777, 782-785  
 Igboho 757  
 Igbomina 751, 755, 765  
 igrames 336  
 Ihosy 463  
 Ijanna 750, 756  
 Ijaye 66, 754, 765  
 Ijebu 746, 751, 754, 765, 776  
 Ijeṣa 746, 751, 752, 755, 765, 766  
 Ijọ 750, 758, 771, 773  
 Ikale 746, 751, 765  
 Ikom 785  
 Ikorodu 755  
 Ilaro 750  
 Ilesa 769  
 Ilesa Bariba 748  
 Illig 425  
 Illo 746, 748  
 Iloikop 294, 296, 298  
 Ilorin 618, 753, 759  
*imām* 246, 250, 449, 519, 522, 523, 562, 582, 603, 604, 608, 676, 728, 741, 742  
 Imannen 573  
 Imbangala 346, 351, 355  
 Imbundu 345  
 Imerina 25, 59, 453, 454, 456, 457, 463, 466, 476, 480, 481, 483, 485  
 Imezureg 571  
 indigo 106, 399, 515, 814  
 inégalités et tensions 215, 237-239, 341  
 Inhambane 219, 225, 233  
 Iosabanyana 144  
 Ipara 751  
 Iramba 286  
 irrigation 27, 53, 340, 341, 378, 399, 563, 830  
 Iṣaga 757  
 Isandhlwana 205  
 Isele-Uku 784  
 Isike 285  
 islam (*voir aussi* révolution islamique) 111, 368, 502, 588, 597, 649, 660, 683, 685, 686  
 Isly 521, 525, 546  
 Ismā'īl 365-373, 379-400, 406, 409, 410, 444, 446, 447, 449  
 Ismā'īl Rāghēb 387  
 Ismalun 387  
 Isoko 748, 750, 758, 766, 773, 776  
 isthme de Suez (*voir aussi* Suez) 373, 375  
 Isuwu 789  
 Itsekiri 748, 750, 758, 760, 766, 771, 773, 774, 797  
 Itu 784, 785  
 Ivbiosakon 759  
 ivoire 57, 220, 225, 255, 257, 284, 290, 326, 342, 399, 421, 791, 841  
 Iwo 66  
**J**  
 Jaaxanke 692  
 Jacobis 436  
 Jaja d'Opobo 779, 780  
 Jakpa 776  
 Jallube 726  
 Jaluku 746  
 Jamaïque 105, 811, 812, 814, 818, 819, 820, 821  
*jangali* 624  
 janissaires 490, 491, 504, 507, 539, 541, 543  
 Janjero 451  
 Jau 358  
 Jawara (Diawara) 661, 669, 674, 730  
 Jegunko 593, 594, 660, 665, 669  
 Jenneri 654  
 Jere 147  
 Jérusalem 430, 433, 438, 441, 444  
 Jibril 601  
 Jieng (Dinka) 401, 402, 405, 406, 409, 410  
 Jimma Abba Jifar 428  
 Jimma-Kakka 428  
 Jobe 130  
 Joel 209  
 Johannès IV 440, 444-450  
 Jolof 687, 688, 831  
 Joola (Diola) 690, 691, 692  
*Joro* 728  
 Juifs 387, 490, 493, 498, 500, 501, 509, 530, 532, 533, 820, 840  
 Jukun 750  
*jumbe* (Jumba) 219, 221, 246, 248  
**K**  
 Kaabu (Gabu) 690, 691, 694  
 Kaarta 589, 648, 658, 660, 661, 664, 666, 668, 669, 671, 673, 675, 677, 680, 681, 729-732  
 Kaartanke 730  
 Kaba 703, 706  
 Kabadu 551  
 Kabadugu 702, 704, 705  
*kabaka* 257, 261, 262, 307, 308, 311, 312, 314  
 Kabara Farma 649  
 Kabarega 288, 408  
 Kabasarana 704  
*Kabila* 491, 493, 495, 500, 503, 504, 505, 510, 517, 523, 524, 530, 561  
 Kabyles 501, 504, 564  
 Kabylic 504, 505, 506, 541, 547, 548, 552, 561, 840  
*Kachella* 639  
*Kādī* 412, 522, 525, 530, 532, 596, 651, 674, 676, 728, 738

- Kadirawa 602  
 Ẹadirīyya 68, 74, 426, 503, 562, 584, 587, 593, 597, 602, 628, 651, 659, 660, 687, 694  
 Kaditshwene (Kurecchane) 144  
 Kafaba 738  
 Kaffa 421, 427, 428, 451  
 Kāfirs 804  
 Kafr al-Zayyāt 379  
 Kagoro 661, 675, 730  
 Kahane 688  
 Kaiama 748  
*kā'id* 34, 491, 500, 503, 517, 519, 523, 530, 531, 532  
 Kai-Lundu 698  
 Kairouan 491, 545  
 Kaka 402, 404, 405  
 Kakungulu 307, 308, 310  
 Kalagne 348, 354, 355  
 Kalahari 135, 144  
 Kalala Ilunga 358  
 Kalanga 135, 137, 151  
 Kalonga 214, 215, 242  
 Kamara 705, 706  
 Kamba (Akamba) 89, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 279, 280, 281, 282, 301, 727  
 Kambia 697  
 Kami 276  
 Kamlin 398  
 Kamori 672  
 Kandi 748  
 Kanel 672  
 Kanem 639  
 Kānembu 68, 635, 638  
 Kangaba 664  
 Kankan 68, 693, 696, 697, 703, 704, 705, 706, 707  
 Kano 37, 38, 39, 513, 515, 565, 568, 571, 572, 537, 575, 576, 601, 603, 604, 606, 608, 609, 610, 611, 616, 617, 619, 620, 623, 624, 627, 628, 629, 632, 639, 733  
 Kanoma 605  
 Kansala 691, 695  
 Kantora 690, 694  
 Kanuri 639, 750  
 Kanyemba 222  
 Kaola 727  
 Kaolack 688  
 Karabane 690  
 Karagwe 261, 276, 285, 288, 290, 314, 315  
 Karagwe 261, 276, 285, 288, 290, 314, 315  
 Kāramānī 100, 489, 490, 491, 511, 512, 538, 539, 560  
 Karamoko Ibrāhīm Mūsā 584  
 Karamoko Moktar 724  
 Ẹarawīyyīn 521, 522  
 Karimu 696  
 Karnak 386  
 Karo 625  
 Karonga 274  
 Kasai 339, 356  
 Kasakary 666  
*kaṣba* 567,  
 Kasisi 146  
 Kasongo 345  
 Kasongo Kalombo 358  
 Kassa 430, 440, 442, 444  
 Kassala 401  
 Katagum 615, 617, 620, 628  
 Katanga 212, 285, 359, 360  
 Kathiawar 804  
 Katicho 428  
 Katsina 575, 601, 606, 621, 628, 629, 630, 627  
 Katsinawa 628  
 Kau 259  
 Ẹawāsīm 803  
*kaya* 258, 262  
 Kaya 719, 737  
 Kayao 721  
 Kayes 737  
 Kayi 130  
*kaymakam* 560  
 Kayor (Cayor) 659, 685, 686, 687, 688, 831  
 Kayra 393, 400  
 Kazaure 627  
 Kazembe 214, 216, 217, 222, 228, 231, 242, 257, 343, 345, 359  
 Kebbi 601, 616, 629, 727  
 Kei 165, 178, 183  
 Keiskamma 154, 174  
 Kélé 793, 795  
 Kel-Gress 573  
 Kenya 75, 248, 259, 260, 261, 262, 263, 272, 277, 279, 280, 281, 282, 294, 297, 301, 302, 308, 314, 321, 322, 323, 325, 328  
 Kenyane 75  
 Kenye 192  
 Kenyeran 706  
 Kerens 438  
 Keta 742  
 Kctu 746, 750, 756, 757, 765  
 Kgari 144  
 Kgatla-Kgafela 144  
 Khabbābīsh 568  
 Khalīl al-Bakrī 364, 610, 629  
*kharaḍj* 379, 521, 596, 624  
 Kharaq 266  
 Khartoum 288, 342, 371, 398, 401, 403, 405, 408, 409, 411, 413  
 Khasso 662, 669  
 Khayr al-Dīn 498, 510, 549, 551, 553  
 Khoi Khoi 57, 178, 180  
 Khoisan 155, 158  
 Khota Khota 219, 221, 231, 274  
 Khumalo 125, 126, 133, 134, 137  
 Kibaya 297  
 Kibosho 283  
 Kiembagha 724  
 Kigezi 329  
 Kikongo 345  
 Kikuyu 258, 261, 262, 279  
 Kilimandjaro 262, 277, 279, 281, 282, 283, 294, 297, 298, 301

- Kilwa 218, 219, 245, 246,  
248, 250, 252, 256, 272,  
273, 274, 276, 300
- Kilwa Kininje 246, 255,  
256
- Kilwa Kisiwani 246, 255,  
256
- Kimbu 286
- Kimweri ye Nyumbai 261,  
276, 277, 283, 302
- Kintampo 733, 738
- Kipini 259
- Kipsigi 297
- Kirk 236
- Kisa 282
- Kisabengo 277, 284
- Kisimani 246
- Kisra 748
- Kissi 697, 698, 702, 703,  
705
- Kiswahili 231, 260, 261,  
267, 838
- Kita 675, 706, 730
- Kitenta* 358
- Kituba 345
- Kivui Mwenda 258
- Kiwele 286
- Koala 720, 726
- Kofi Karikari 715
- Koga 765
- Koki 687
- Koko 782
- Kokofu 710
- kola 625, 631, 681,  
704, 737
- Kolatier 626
- kologlu* 504, 505, 543
- Kololo 136, 142-146, 147,  
149, 150, 151, 220,  
232-242, 837
- Kombo 688
- Kommenda 718
- Konate 705
- Kondo 699
- Konfé 726
- Kong 703, 704, 709, 724,  
726, 733, 737, 742
- Kongaba 698
- Kongo 335, 336, 337, 340,  
345, 346, 350, 351,  
352, 359
- Kongolo 358
- Koniah 369
- Koniakary 661, 680
- Kono 698
- Konongo 286
- Kontagora 630
- Konyan 698, 699, 703,  
704, 705, 706
- Kora 174, 175, 179
- Kordofān 402, 410
- Kosok 758
- Kossouka 721
- Kouroussa 706
- Koweit 803
- Koyara 705
- Kpa-Mende 698
- Kpelle (Guerze) 697, 698,  
699, 702, 704
- Kpe-Mboko 789
- Kpengla 755
- Kran 699
- Krio 697
- Krobo 750
- Kru 683, 698, 699-701,  
702
- Kua 246
- Kuba 339, 348
- kubandwa* 329
- Kubi 593
- kufr* 585
- Kukawa 637, 639, 640,  
641, 642
- Kukuru 745
- Kulango 725, 738
- Kumasi 199, 703, 710,  
715, 717, 718, 733,  
742, 843
- Kunari 591, 657, 667
- Kurubari (Kulibali) 660,  
661
- Kuruman 143
- Kurumba 726, 728
- Kurumi 755, 758
- Kushitique 424, 427
- Kwa 773
- Kwaku 715
- Kwambi 340
- Kwango-Kwilu 345
- Kwanyama 340
- Kwanza 346, 348, 352
- Kwara 746
- Kwa-Sundu 282
- Kwavi 262, 294, 298
- Kwena 144, 145, 192
- Kwilu 340
- Kyaggwe 307, 313
- Kyoga 308, 319, 324, 325
- L**
- Labe 693
- Lado 409
- Lafiyar 616
- Laghwāt (Laghouat) 547,  
561
- Lagos 30, 72, 82, 112, 572,  
746, 758, 759, 760,  
761, 763, 765, 766,  
767, 769, 770, 776
- Laikipia 297
- La Mecque 44, 425, 548,  
582, 585, 593, 602, 614,  
649, 664, 703, 730, 800,  
804, 805, 807
- Lamu 248, 249, 252, 253,  
259, 260, 267
- Landuman 695
- Lanfiera 726, 742
- Langa II 126
- Langalibalele 198, 199
- Lango 324, 325
- langue adaré 427
- langue barba 748
- langue aja 746, 752, 762
- langue akan 743
- langue arabe 260, 370, 422,  
556, 563, 588, 627,  
632, 838
- langue babangi 346
- langue bantu 117, 262
- langue bariba 748
- langue edo 766, 826
- langue fulfulde 593, 602,  
691, 692
- langue hawsa 632, 810
- langue katicho 428
- langue kikongo 345
- langue kiswahili 231, 260,  
261, 267, 838
- langue kololo 145, 150,  
240

- langue kru 698  
 langue kushitique 424, 425, 427  
 langue malgache 454, 460  
 langue mande 702, 748  
 langue masai 280, 296, 297  
 langue ndebele 138  
 langue nguni 117, 118, 184  
 langue sémitique 419, 422, 427  
 langue shona 136, 212, 217  
 langue sindebele 137  
 langue sotho 139  
 langue swahili 272  
 langue tigrinya 416  
 langue tonga 72  
 langue twi 743  
 langue voltaïque 725, 748  
 langue wolof 688  
 langue xhosa 124  
 Laoula 724  
 Larache 521  
 Lasta 436, 440, 444  
 Lat-Dior 687  
 Lazidze 127  
 Lebombo 117  
 Lebu 111, 687  
 Le Caire 29, 43, 342, 363, 364, 365, 375, 376, 379, 380, 385, 386, 395, 399, 406, 409, 411, 545, 585, 804  
 Le Cap 25, 29, 30, 43, 48, 57, 58, 70, 73, 75, 124, 153-172, 174, 177, 178, 180-190, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 203, 205, 207, 208, 209, 804, 839  
 Léka 451  
 Lerotholi 209  
 Lesotho 44, 70, 148, 150, 153, 165, 171, 179, 187, 188, 191, 194, 195-198, 205, 208, 209  
 Lewanika 72, 243  
 Libéria 30, 76, 80, 84, 97, 100, 102, 103-109, 112, 690, 697, 698, 699, 737, 823, 839  
 Libreville 30, 84, 110, 796, 831  
 Libye 69, 367, 489-516, 554, 556, 557, 564, 575  
 Lightburn Timbo 696  
 Limba 697  
 Limmu 428, 451  
 Limpopo 117, 133, 135, 137, 147  
 Lingah 804  
 Liptako 615, 647, 648, 726, 728, 731, 738  
 Litsie 208  
 Loango 102, 349  
 Lobi 725, 736, 737, 739, 742  
 Logo 680, 682  
 Logofielá 736  
 Loje 29  
 Loko 697  
 Lokoja 782  
 Lokoya 404, 408  
 Lomami 343, 358  
 Losegalai 297  
 Lourenço Bezerra (Lufuma) 355  
 Lourenço Marques 219, 225, 233  
 Lozi 145, 146, 214, 837  
 Lualaba 335, 358  
 Luambata 356  
 Luanda 85, 335, 337, 342, 345, 346, 348, 351, 352, 355  
 Luapula 214, 219, 343, 355, 359  
 Luapula-Moero 343  
 Luawa 698  
 Luba 83, 341, 345, 348, 358, 359, 360, 828  
 Lubilash 339  
 Lucembe 340  
 Lufira 359  
 Lugosa 316  
 Luguru 276, 284  
 Lulua 348, 354  
 Lunda 40, 214, 216, 217, 242, 337, 359  
 Lundu 215, 217, 239, 242  
 Luo 262, 269  
 Luuka 36  
 Luyia 282  
 Lydenburg 130, 192, 193  
 Lydenburgers 190, 200, 201
- M**
- Maatschappijers 187, 188  
 Maba 687, 688, 691  
 Mabira 307  
 Macina 43, 68, 83, 579, 586, 588-591, 593, 595, 615, 647-682, 704, 723, 726, 727, 728, 730, 737, 741, 831  
 Macinankobe 727  
 Macta 543  
 Madagascar 25, 30, 44, 58, 59, 73, 74, 77, 84, 97, 114, 217, 218, 453-488, 804, 826, 832, 834, 835  
*Madaki* 608, 618  
 Madam Yoko 698  
 Madina 704, 705, 706  
 Madras 804, 806  
*magaji* 621  
*magajin rafi* 611  
 Magdala 431, 434, 436, 439, 440, 442, 444  
 Mage 674, 675, 678  
 Maghreb 34, 53, 54, 55, 101, 391, 392, 489-516, 537-554, 827  
 Magila 302  
 Maguzawa 624, 625  
 Mahafaly 463  
 Mahdr 400, 412, 413, 450, 505, 581, 606, 608  
 Mahdiste 69, 410, 414, 572, 629  
 Mahdiyya 410, 412, 413  
 Mahi 746, 756  
*maigida* 38  
 maïs 41, 121, 126, 226, 272, 323, 336, 356, 405  
 Majerteyn 451



- Maji-Maji 293  
 Majunga 463, 468  
 Makaba II 144  
 Makaba IL Sebetwanc  
 144  
 Makanga 222  
 Makanjila 222, 230, 256  
 Makapane 193  
 Makhado 194  
 Makhoarane 142  
 Makhzen 490-491, 493,  
 495, 501, 517, 519,  
 521, 522, 523, 524-531,  
 532, 534, 562  
 Makoa 484  
 Makodu 687  
 Makololo 143, 144  
 Makonde 226  
 Makua 219, 220, 224, 226,  
 229, 230, 256  
 Malaga 800  
 Malais 804  
 Malambule 129  
 Malangal 648  
 Malanje 346, 356  
 Malawi 70, 73, 147, 148,  
 211, 212, 214, 215,  
 219, 223, 228, 232,  
 235, 236, 239, 272,  
 274, 292, 293, 343,  
 360  
 Malgaches 454, 460, 461,  
 463, 464, 466, 468,  
 470, 742-478, 780,  
 782, 484, 485, 486,  
 487, 488, 806  
 Mali 664, 690, 702, 704,  
 748, 804  
 Mālik Sī 584  
 Maliki Gheli 696  
 Malindi 248, 300  
 Malinke 669, 688, 689,  
 690, 691, 694, 696,  
 697, 698, 702, 703,  
 705, 707, 826, 831  
*mallam* 617, 628, 629, 637  
 Mallawa 629  
 Malte 387, 537  
 Maluka 239  
 Malunge 129  
 Mambari 220, 348, 355  
 Mambo 147  
 Mamlūk 43, 364, 365, 367,  
 376, 490, 507, 830  
 Mamprusi 710, 716, 742  
 Mampuru 209  
 Mandara 283, 602  
 Mande 81, 583, 589,  
 664, 673, 675, 683,  
 690, 696, 697, 698,  
 701,702-707, 724, 730,  
 733, 748, 765  
 Mandritasara 461  
 Manganja 146, 218, 228,  
 23  
 Mangbe Amadu 705  
 Mangbetu 338, 343  
 Mani-Mani 667  
 manioc 226, 323, 336, 340,  
 777, 794  
 Mankessim 714  
 Mankono 705  
 Manpong 710  
 Mantasoa 468, 482, 485  
 Manwāshī 409  
 Manyambaladugu 705  
 Manyema 284, 334, 337  
 Manyika 132, 212, 214,  
 215, 216, 225, 232,  
 233  
 Mapupo 133, 147, 232,  
 235  
 Maputo 131, 195, 293  
 marabouts 493, 505, 543,  
 546, 547, 551, 648,  
 650, 651, 653, 654,  
 656, 658, 660, 664,  
 675, 687, 688, 692,  
 694, 724, 739, 741,  
 742  
 Maradi 628, 630, 634  
 Mari Jara 679  
 Marka 724, 726, 742,  
 Maroc 54, 85, 100, 101,  
 489-506, 509, 517-535,  
 537, 538, 540, 543,  
 545, 550, 553, 554,  
 556, 561-563, 568,  
 571, 573, 577, 614,  
 658, 737  
 Maroseranana 457  
 Maryam 449  
*Masafent* 416, 430  
 Masai 258, 269, 279, 280,  
 282, 294-298, 844  
 Masasi 302, 304  
 Mascara 543, 544, 545  
 Mascareignes (îles) 218,  
 457  
 Mascate 245, 246, 250,  
 253, 266, 803  
 Maseko 148, 293  
 Masengo 360  
 Mashobane 126, 133, 134  
 Mashonaland 195  
 Masiku 146  
 Masopha 209  
 Masqueray 502  
 Massala 729  
 Massangano 222  
 Massaoua (Massawa) 418,  
 422-424, 733, 438,  
 440, 444, 447, 450,  
 803, 804  
 Massassi 659, 660, 661,  
 666, 669, 673, 674,  
 675, 729  
 Mataka 222, 256, 260  
 Matakenya 222  
 Matam 595, 662  
 Matamma 449  
 Matiwane 140, 161, 165,  
 166, 167, 171  
 Mau 279, 297  
 Maures 566, 578, 650,  
 653, 654, 676, 686,  
 737, 520  
 Mauri 615  
 Maurice (île) 30, 58, 61,  
 94, 97, 98, 100, 250,  
 270, 459, 461, 464,  
 467, 468, 470, 473,  
 475, 485, 486, 837  
 Mauritanie 567, 577, 694  
 Mawanda 307, 313  
*may* 603, 604, 607, 635,  
 637, 645  
 Mayotte 466  
 Mazinde 261, 277, 283  
 Mazrui 245, 260  
 Mbashe 183  
 Mbatian 296, 297  
 Mbelebele 42

- Mbolompo 140, 166  
 Mbomou 338  
 Mbona 217  
 Mbooni 258  
 Mbulazi 202  
 Mbumba 356  
 Mbundu 348,355  
 Mbunga 293  
 Mbutawa 616  
 Mbwela 236, 240, 241  
 Mbwela Nguni 224, 239, 242  
 Medani 398, 400  
 Médéa 545  
 Médecine 519, 581, 585, 593, 595, 662, 668, 669, 671, 672, 673, 676, 800, 807  
 Meghara 512  
 Mekuatleng 142  
 Melilla 524, 525  
 Menabe 457, 461, 463, 483  
 Ménaché 387  
 Mende 697, 698, 702  
 Ménélik II 23, 84, 85, 431, 436, 440, 444, 448, 449, 450, 451, 835  
 Mengao 721, 726, 727  
 Merere 294  
 Merina 453, 456, 457, 460, 462-464, 471, 473, 478, 480, 484, 485  
 Merka 249, 259, 426  
 Merkoïa 664, 672  
 Mfécane 23, 24, 26, 41, 118, 143, 149, 150, 156, 162, 168, 828, 829, 835, 844  
 Mfengu 166-172, 177, 180, 209, 839  
 Mfolozi 119, 125, 126, 134  
 Mhlahlandlela 135  
 Mhlakaza 183  
 Mhlatuze 119, 126, 132, 147  
 Mhonda 303  
 miel 26, 28, 31, 88, 335, 339, 625  
 Miji Kenda 256, 257, 258, 259, 262  
 mil 41, 117, 121, 335, 653, 675  
 millet 323, 341  
 Mingi 781  
 Mirambo 285, 286, 287, 292, 294  
*missiide* 692, 693  
 Misrata 511  
 Missau 615  
 missions chrétiennes 69-74, 162, 186, 286, 383, 449, 472-480, 547, 701, 741-743, 761-768, 778-789, 792-793, 796-797, 824-843  
 Mitsogo 794  
 Mkasiwa 285  
 Mkungu 202  
 Mkuzé 119, 132  
 Mkwawa 294  
 Mma-Nthatisi 139, 143, 161  
 Mnwa 285  
 Mo Mbodj Maalik 686  
 Moçâmedes 29, 345, 348, 351  
 Modakeke 66  
 Mogadiscio 249, 252, 259, 426  
 Mogador 525, 546, 571  
 Mohand-ou-Mhand 551  
 Mohlomi 139  
 Mojola Agbebi 76  
 Moka 425, 803  
 Molapo 194, 198  
 Moletsane 134, 140, 141, 142, 143, 144, 174, 175, 177  
 Molokwa 146  
 Mombasa 245, 246, 248, 249, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 262, 272, 274, 276, 277, 278, 300, 301, 303  
 Monaheng 139  
 Mongo 336, 346  
 Monimpe 657  
 Mono-Niger 745-750, 757, 758, 764, 767, 770  
 Monrovia 107, 108, 690, 697, 698, 699, 700, 703  
 Montes de Oca 796  
 Monzon 664  
 Moorosi 140, 208  
 Mopti 654, 737  
 Moremi I<sup>er</sup> 149  
 Mori 705  
 Morija 142  
 Moriwle Sise 704  
 Moroda 451  
 Morogoro 277, 284, 303  
 Moroka 140, 142, 174, 180, 194  
 Mosega 70, 135  
 Moshi 283  
 Moshoeshoc 139-143, 148, 149, 162, 165, 166, 167, 174, 175, 177, 179, 180, 183, 186, 187, 188, 191, 194, 208, 832, 834  
 Mossi 40, 651, 666, 709, 719-723, 724, 725, 726, 727, 730, 731, 733, 734, 736, 737, 739, 741, 742  
 Mougél 375  
 Moyen-Orient 217, 398, 571, 573, 575, 799, 802-808  
 Mozambique 29, 48, 62, 76, 103, 114, 132, 133, 147, 197, 211, 212, 218, 219, 224, 228, 232, 234, 256, 272, 290, 292, 360  
 Mpande 129, 202  
 Mpezeni 236, 239, 241  
 Mpona 222  
 Mponda 256  
 Mpondo 154  
 Mpondomisi 154, 165, 167, 171  
 Mpongwé 793-794  
 Mputa 148  
 Mpwapwa 303, 304  
 Mrima 255, 260  
 Mshope 293  
 Msiri 219, 222, 285, 359  
 Mswati 129, 130  
 Mtakano Chabruma 293  
 Mtangata 246

- Mtawe 257  
Mthethwa 123, 124, 125, 127, 130-131, 149, 154, 159, 160  
Mtinginya d'Usongo 285  
Mtowa 303  
*mudīr* 373, 382  
*mudjāhidūn* 580, 586, 587, 589, 591, 592, 596, 597, 635, 645, 660-664, 668-672  
*mufīr* 412, 522  
Muḥammad 395, 399, 400, 449, 581, 830  
Muḥammad 'Abduh 388, 389  
Muḥammad Aḥmad 450  
Muḥammad al-Alfī Bey 365  
Muḥammad al-Ghalī 582  
Muḥammad 'Alī 23, 24, 25, 30, 40, 43, 53, 59, 85, 96, 342, 363, 365-385, 392-402, 406, 423, 424, 425, 449, 507, 539, 543, 830  
Muḥammad al-Kanēmi 68  
Muḥammad al-Khāyr 402, 404  
Muḥammad Bayram 551  
Muḥammad Bello 68, 584, 603-610, 614, 615, 616, 627, 628, 629, 635, 645, 650, 673, 680  
Muḥammad Farīd 392  
Muḥammad III 521, 522, 524, 535  
Muḥammad IV 522, 525, 526, 528, 530, 533  
Muḥammad Kāmel Mursī 377  
Muḥammad Shārīf Pacha 380  
Muḥammad Sulṭān Pacha 387, 388  
Mujabra 568  
Mukama Kabarega 311  
Mukrānī 502, 506  
Mulaj 355  
*mulopwe* 358, 359  
*multasim* 376, 382  
Mumia 263, 282  
Munza 343  
Murgula 669, 672  
*murīd* 589, 594  
Murzuk 101, 511, 567, 569  
Mushidi 356  
Mussowa 423  
*mussumba* 346, 348, 350, 355, 356  
Mustafā 673, 677, 679, 680  
Mustafā Kamāl 392  
Mustafā Khaznadār 498, 502, 510  
musulmans 68, 81, 216, 303, 313, 324, 342, 390, 393, 401, 418, 420-422, 425, 427, 428, 434, 444, 448-502, 525, 530, 533, 538, 540, 549, 551, 552, 559, 559, 562, 577, 579, 581, 583, 585, 586, 588, 589, 592, 594, 601, 602, 604, 608, 614, 616, 623, 624, 627, 634, 639, 648, 659, 660, 665, 666, 668, 674, 676, 687, 688, 703-706, 730-732, 741, 742, 753, 800, 805, 807, 829, 830, 831, 839  
Mutapa 243  
Mutara Rwogera 311  
Muteba 346, 355, 356  
Mutesa 261, 286, 288, 303, 311, 312, 409  
Mutesa 261, 286, 288, 303, 311, 312, 409  
Mwami Yuhi Gahindiro 311  
Mwanba III 243  
*mwant yaw* 346, 354, 355, 356, 359  
Mwase Kasungu 224, 239  
Mwata Kazembe 214  
Mwenda 359  
Mwene 243  
Mwene Mutapa (Monomotopa) 212, 215, 225, 243  
*mwenyi mkuu* 246, 248  
Mwila 357, 358  
Mwinyi Mkwinda 256  
Mwinyigumba 294  
Mzāb 547  
Mzilikazi 125, 133, 138, 151, 191  
**N**  
Na Abdoulaye 720  
Na Andembo 355  
Naaba Karfo 720, 740, 741  
Naaba Ligidi 719, 720  
Naaba Wobgho de Lalle 720, 723, 741  
Naba Nguni 237  
Nabbe 654  
Naberera 297  
Nabhāni 248  
Nafana 704  
Nagasaki 392  
Najd 803  
Nalu 696  
Namibie 337  
Nampala 651  
Namur Ndari 690  
Nandi 297  
Naniemiba 730  
Nantenen-Famudu Kuruma 704  
Natal 30, 57, 63, 66, 70, 73, 74, 75, 124, 133, 149, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 162, 166, 167, 171, 172, 180, 181-186, 193, 194, 195, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 839  
Navarin 367, 538  
Nawej 355  
Ndate Yalla 686  
Nduu 132  
Ndebele 66, 133-138, 141, 145, 148, 149, 150, 167, 191, 192,

- 193, 195, 199, 202, 236, 237  
 Ndendeule 293  
 Ndioum-du-Ferlo 662, 671  
 Ndongo 340  
 Ndoruma 406  
 Ndwandwe 129, 147, 160, 233  
*negus* 84, 421, 430  
 Nembe 777, 778, 781, 782  
 Nevis 811  
 New Calabar 778, 781  
 Neyo 701  
 Ngaliema 346  
 Ngambwe 358  
 Ngano 662, 672  
 Ngenar 669, 677  
 Ngindu 256  
 Ngolo Jara 647, 648, 664  
 Ngome 126  
 Ngonyo 258, 260  
 Ngoza 160, 171  
 Nguderi 639  
 Nguni 24, 26, 41, 58, 66, 72, 84, 117, 119-128, 130, 132, 133, 134, 135, 140, 146, 147-149, 153-156, 159, 161, 163, 165, 167, 171, 172, 225, 226, 232-242, 243, 263, 269, 274, 284, 285, 290-294, 829, 835, 836  
 Nguni-Embo 126, 128  
 Nguni-msene 145  
 Nguni-sotho 23, 211, 212  
 Ngurno 635  
 Nguru 635  
 Ngwaketse 144, 192  
 Ngwane 123, 139, 140, 147, 148, 166, 167  
 Ngwato 136, 144, 195  
 Niamina 664, 675, 679  
 Niani 690  
 Niger 109, 305, 564, 572, 627, 647, 648, 650, 654, 658, 664, 666, 693-700, 703-706, 720, 730, 745, 750, 752, 757-758, 760-770, 842  
 Nigéria 26, 27, 37, 55, 56, 82, 579, 659, 745, 746, 748, 758, 762, 765, 766, 769, 776, 778, 782, 785, 816  
 Nikki 746, 748  
 Nil 36, 44, 67, 88, 288, 302, 305, 319, 324, 372, 378, 386, 395, 396, 399, 406, 408, 411, 414, 568, 572, 575, 810, 826, 830  
 Nil Blanc 302, 401, 402, 404, 411  
 Nil Bleu 420, 428  
 Nilotes 262  
 Nimir 400  
 Ningi 616, 629  
 Nioro 661, 662, 664, 669, 672, 673, 674, 675, 676, 678, 679, 680, 688  
 Njelu 293  
 Nkhumbi 346, 356  
 Nkomi 793, 795  
 Nkonde 72  
 Nkore 288, 314, 329  
 Nkungwini 135  
 Noath 406, 409  
 noix de coco 257, 264  
 noix de kola 88, 625, 631  
 Nolwande 123  
 None 140  
 Nongqause 183  
 Nosy Be 466, 469  
 Nosy Faly 466, 469  
 Nosy Mitsio 469  
 Noya 793  
 Nqaba 132, 135, 145, 147  
 Nsamanku 710  
 Nsenga 147, 220, 222, 224, 225, 228, 231, 235, 236, 240  
 Nsuta 710  
 Ntombazana 127  
 Ntungwa 128  
 Nukuma (Noukouma) 591, 593, 650, 653, 654  
 Nun 102, 782  
 Nupce 39, 103, 601, 604, 615, 617, 618, 627, 628, 630, 631, 750, 753, 759, 831  
 Nūr Bey 409  
 Nuru 680  
 Nyabingi 329  
 Nyagilo 402  
 Nyaka 133  
 Nyamina 730  
 Nyamwezi 89, 219, 256, 257, 267, 274, 276, 278, 285, 292, 359  
 Nyaneke 356, 358  
 Nyanga 793  
 Nyaturu 286  
 Nyika 301  
 Nyorgo 325, 728  
 Nyumi 688  
 Nyungu ya Mawe 285, 286  
 Nzima 710  
**O**  
*oba* 758, 760, 765, 774, 797  
 Obadan 760  
 Obamba 793  
 Obiatubo 781  
 Obok 442-443, 803  
*obong* 786, 789  
 Oburaye 760  
 Odienné 704, 706  
 Odwira 718  
 Ogaden 425, 427  
 Ogun 745, 746, 750, 756, 757, 758, 765  
 Oguta 783, 784  
 Ohaffia 783  
 Ohombele 783  
 Ohōri (Holli) 746, 756  
 Ohristad 129, 192  
 Oje 757  
 Okeodan 756, 757  
 Okiti-pupa 751  
 Oko Jumbo 781  
 Okrika 777, 778, 781, 782  
 Okuta 748  
 Olodiana 776  
 Oman (*voir* aussi sultanat d'Oman) 114, 299, 426, 440, 451, 803

- Omanais 245, 246, 248, 250, 256, 260, 263-267, 270-274, 300
- Omani 25
- Omo 428
- Ondo 746, 751, 765, 766
- Onilahi 471
- Onitsha 783, 784
- or 136, 225, 421, 433, 515, 625, 690, 806, 837, 840
- Oran 541, 542, 543, 552, 564
- Orashi 782
- Orokhoro 760
- Oromo (Galla) 113, 248, 249, 257, 258, 259, 415, 418, 420, 421, 422, 427, 428-430, 435, 451, 802, 829
- Oromo Azebo 444
- Oromo Qottu 427
- Orungu 793
- Osci Bonsu 742
- Osci Kwame 742
- Osemwede 760
- Osia 760
- Oşogbo 752, 754
- Osomari 783
- Ossorio 796
- Otyilenge 356
- Ouagadougou 719, 720, 721, 731, 737, 739, 740, 741
- Ouahabou 724
- Ouahigouya 737
- Quargla 561
- Ouarsenis 546
- Oubangui 331
- Oudalan 728
- Oudaya 521
- Ouganda 272, 279, 323, 325, 328, 329, 408
- Ouidah 102, 111, 112, 758, 763, 766, 767, 769, 770
- Oujda 525
- Oulad Jami' 521
- Ouléni 724
- Oulliminden 565
- Ovambo 340, 341, 350
- Ovimbundu 89, 335, 341, 346, 348, 349, 350, 352, 355, 356, 359, 828
- Ovonramwen 760
- Qwq 746, 751, 766
- Owu 754
- Qyo 26, 40, 44, 59, 66, 83, 604, 750-758, 759, 765, 828, 835
- Oyoko 710
- P**
- Pahouin 66
- Pakesi 694
- Pa-Koba 697
- palme, palmeraie, palmier 26, 28, 31, 37, 55, 56, 88, 110, 266, 350, 556, 560, 563, 626, 707, 713, 733, 740, 755, 767, 774, 776, 779, 780, 783, 785, 786, 789, 791, 794, 797, 826
- panafricanisme 79, 80, 81, 83, 87, 89
- Pangani 246, 272, 274, 278-279, 283, 284, 297, 298, 300
- Paouignan 746
- Pate (île de) 249, 250, 252, 253, 259
- Patsa 143
- Peddie 170, 171
- Pedi 66, 128, 130, 134, 136, 137, 149, 192, 200, 201, 209
- Peki 742
- Pemba 218, 252, 253, 264, 265, 269, 270, 273, 300
- Pende 340
- perles 163, 164, 255, 257, 265, 270, 279, 281, 290, 515,
- Philippolis 141
- Phuting 140, 143
- Pimbwe 286
- plumes d'autruche 57, 515, 566, 567, 571, 644
- Pobé 727
- poivre 806
- Pongolo 119, 124, 125, 126, 128, 130, 132
- Pool 346
- Port-Loko 697
- Porto Rico 811, 814, 819
- Porto-Novo 44, 111, 746, 750, 756, 757, 758, 763, 764, 766, 767, 769, 770
- Portugal 94, 101, 351, 688, 809, 810
- prazeros* 48, 57
- Pretoria 135, 205, 207
- Proche-Orient 101
- production agricole 33-39, 41, 44, 45, 48, 52, 61, 323, 333, 341, 581, 619, 626, 646, 829, 836, 842
- Pungo Andongo 346, 348
- Punu 793
- Pura 736, 739
- Purko 297
- Puytenga 737
- Pweto 360
- Q**
- Qua-Iboe 785
- Quelimane 218, 219
- Quitanghona 230, 243
- Quiteve 212, 233
- Qwabe 131
- Qwara 430
- R**
- Rabai 257, 258, 259, 301, 303
- Rabat 491, 519, 521
- Radama I<sup>er</sup> 59, 457-464, 468, 474, 480, 481, 482, 488
- Radama II 465, 471-476, 481, 483, 484,
- Rahaniraka 473
- Rahmāniyya 503, 505, 552
- Rainavidriandraina 475

- Rainifringia 475  
 Rainiharo 464, 468, 470, 473, 480, 481  
 Rainijohary 464, 470, 471, 473, 474, 481  
 Rainilaiarivony 471, 473, 474, 477, 478, 481, 486  
 Rainimaharavo 477  
 Rainimahary 464  
 Rainivoninahitriniony 469, 474, 481  
 Rakoto Radama 469, 470, 471  
 Ramadan 676  
 Rambossalama 471  
 Ramukkan 239  
 Ranavalona I<sup>re</sup> 464-471, 481  
 Ranyan 752  
*Raombana* 471  
 Raqarilahy-Andriamazok 466  
*ras* 421, 430, 449, 450  
 Ras Gobasé 444  
 Ras Walda Sellasé 416, 418, 421, 423  
 Rasalama 466  
 Rasata 477  
 Rasoherina 465, 474, 476, 481  
 Ratsimilaho 457  
 Ravodozakandriana 474  
 Refurefu 756  
 Regibat 557, 568, 571  
 Rembo-Nkomi 794  
 Réunion (île de la) 94, 97, 218, 264, 270, 464, 467-470, 475, 485, 486, 837  
 révolution égyptienne 387-391  
 révolution islamique 59, 67-69, 579-597, 648-655, 659, 665  
 Rhodésie 303  
*ribāt* 619, 620, 626, 627  
 Rifā'a al-Taḥṭāwī 372-374, 382, 387, 389, 390  
 Rift Valley 262, 269, 294, 296, 298  
 Rindi 283  
 Rio del Rey 790, 791, 792  
 Rio Muni 796  
 riz 106, 226, 256, 264, 272, 356, 424, 456, 457, 459, 467, 468, 484, 485, 486, 487, 591, 653, 675  
 Riziam 720, 721  
 Rokel 697, 698  
 Rolong 140, 142, 143, 144, 174, 177, 194, 195  
 royaume Gaza (*voir* aussi Gaza) 132-133  
 royaumes akan 710  
 Rozwi 59, 147, 235, 239, 242  
 Rubaga 409  
 Rufisque 687  
 Rumba 721  
 Rumonge 303  
 Runde Siru 648  
 Rustenburg 190, 193  
 Rwanda 288, 290, 327, 329, 339  
**S**  
 Sabadugu 704  
 Sabce 721  
 Šabe (Savé) 746, 750, 753, 756, 757, 765  
 Sadani 246, 276  
 Šādikī 510, 550  
 safran 427  
 Sagamu 66  
 Sagara 261, 276  
 Sagha 723  
 Sahara 44, 69, 288, 503, 515, 519, 525, 555-578, 579, 583, 651, 658, 659, 668, 737, 810, 826, 835  
 Sahel 54, 495, 497, 515, 556, 557, 572, 573, 576, 578, 590, 731, 732, 733, 737  
 Sa'īd 373, 385, 406  
 Sa'īd ibn Sultan 59, 249, 250, 254, 263, 299  
 Saida 545  
 Saint-Denis 475  
 Sainte Marie (île) 464, 467  
 Sainte-Hélène 98  
 Saint-Louis 30, 571, 659, 661, 672, 686, 687  
 Saint-Paul 698  
 Saint-Vincent 811  
 Sakalava 457, 463, 469, 483, 485  
 Saḳiyyat al-Ḥamra 534, 535  
 Sala 222  
*Salaf* 533  
 Salaga 733, 736, 738  
 Salida 806  
 Salīm 404  
 Salmatenga 720  
 Salum 687, 688, 690  
 Salvago 387  
 Samannūd 380  
 Samba Laobe Fal 688  
 Sambo 628  
 Samburu 257, 279, 298  
 Samén 416, 418, 430  
 Samhar 422  
 Samia 325  
 Samo 725, 733  
 Samori 695, 697, 698, 704, 706, 707, 724  
 Samori Touré 67, 86, 597, 703, 705, 742, 831  
*samsār* 530, 531  
 San 155, 737  
 Sanan 733  
 Sanankoro 706  
 Sandile 176, 180, 183  
 Sandiru 748  
 Sanga 66, 360  
 Sangu 293, 294  
 Sankaran 694, 705, 706  
 Sankuru 345  
 Sansanding 653, 666, 676, 678  
 Sansanne-Mango 733, 737, 742  
 Sansirfi 656, 657  
 Sanūsī 69  
 Sanūsīyya 512, 513, 560, 564, 572, 577  
 Sapele 776  
 Sapo 700

- Saponé 721  
 Sare Dina 668  
 Sarili 178, 183  
*sarki* 589, 601  
*sarkin* 607  
*sarkin yaki* 611  
 Saro 656  
 Saros 765, 767, 769  
 Sassandra 699, 701  
*Satala* 671  
 Satan Lahay 696, 697  
 Sau Boso 699  
 Savalu 746  
 Savane 705  
 Savon 468  
 Saxajigi 706  
 Sayku ʿUmar 649, 655, 658, 659, 660, 662, 664, 665, 666, 667, 668-679, 682  
 Sayyid Barghash 261, 300, 305  
 Schoemansdal 190, 193, 194  
 Sebego 144  
 Sebera 592, 668  
 Sebetwane 136, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 150, 232, 236, 237, 241  
 Sechele 192  
 Secreer 685, 687, 688, 690  
 Sefwi 710  
 Segbana 748  
 Segeju 248, 261  
 Ségou 589, 590, 593, 595, 596, 647, 648, 650, 658, 659-668, 671, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 688, 703, 706, 724, 729-732, 737, 741  
 Séguéla 702, 705  
 Seiwun 805  
 Séké 793  
 Skeletu 146, 237  
 Sekhukhune 200, 201, 209  
*sekiapu* 786  
 Seku Aḥmadu 580, 648-651, 653, 654, 656, 657  
 scl 33, 37, 215, 279, 316, 323, 324, 329, 341, 354, 416, 457, 515, 565, 573, 576, 588, 616, 626, 644, 675, 732, 737, 738, 776, 777, 784  
 Sele 285  
 Semakokiro 307, 308  
 Semboja 261, 277, 283  
 Sena 147, 215, 216, 234  
 Sénégal 56, 68, 98, 103, 105, 109, 110, 112, 566, 571, 576, 578, 660, 662, 681, 686, 688, 690, 730  
 Sénégalie 30, 56, 102, 110, 272, 273, 579, 588, 589, 590, 591, 593, 597, 659, 661, 662, 664, 683-707, 826, 831, 839, 840  
 Senga 214, 222, 229, 239, 292  
 Senga Kambamo 222  
 Sennār 393, 396, 397, 398, 400, 410, 430  
 Senufo 697, 702, 704, 723, 724  
 Senzangakhona 131, 159  
 Serval 796  
 sésame 252, 257, 325, 451  
 Setta-Kru 700  
 Seychelles 218, 486  
 Seydu 680  
 Shambaa 257, 277, 283, 284, 301, 302  
 Shambarai 297  
 Shanam 356  
 Shangana 132, 234  
 Shango 816  
 Shanqella 449  
 Shapanga 234  
*shariʿa* 39, 68, 517, 522, 523, 524, 525, 532, 533, 542, 543, 551, 595, 596, 608  
 Shārīf 387  
*shārīf* 387, 490, 522  
 sharifites 248  
 Shatri 246  
 Shaykh Aḥmadu 583, 584, 586, 587, 590, 591, 592, 595  
 Shaykh Aḥmadu Lobbo voir Seku Aḥmadu  
 Shaykh al-Ḥaddād 552  
 Shaykh Muḥammad voir al-Kanēmi  
 Shaykh Rifāʿa al-Taḥṭāwī 83, 372, 374, 427  
 Shaykh ʿUthmān dan Fodio 581, 583, 584, 586, 595, 601, 603, 604, 609, 610, 634, 727  
 Shebele 426  
 Shela 252  
 Shepperson 80  
 Sherifu 703  
 Shi 339, 382  
 Shila 217  
 Shilluk 402, 404, 405, 406  
 Shirāz 250  
 Shirāzi 246, 248, 270  
 Shiundu 282  
 Shoa 84, 416, 420, 421, 422, 424, 425, 427, 428, 431, 436, 440, 443, 444, 448, 449, 450, 802  
 Shona 133, 135, 136, 138, 147, 151, 202, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 225, 232, 233, 234, 242, 292  
 Shuwa 637, 638, 640  
 Si Sliman 552  
 Sīdī Tabet 549  
 Sidis 807  
 Sierra Leone 49, 68, 72, 77, 78, 75, 82, 84, 98, 100, 102, 103-109, 111, 112, 636, 690-698, 700, 703, 706, 710, 713, 714, 748, 757, 759, 768, 777, 782, 784, 826, 839  
 Sifawa 609  
 Siguirri 706

- Sihanaka 456, 457, 461  
 Sikasso 724, 726  
 Sikkak 544  
 Sikonyela 174  
 Sikunyane 132, 133  
 Silva Porto 352  
 Simba 285  
 Sina 283  
 Sinadino 387  
 Sind 250  
 Sinématiali 724  
 Sino 700  
 Sinoé 108  
 Sipopa 146, 238  
 Sirayo 204  
 sisal 826  
 Sise 704, 706  
 Sīwa 567  
 Siyāgh 382  
 Siyu 249  
 Sobat 404  
 Sobhuza, 124-128, 129,  
 132, 149, 150, 151, 159  
*sofa* 674, 677, 679  
 Soga 75  
 Sokoto 40, 43, 44, 68, 83,  
 101, 103, 566, 575,  
 578, 579, 586, 593,  
 596, 599-646, 648-650,  
 658, 659, 665, 666,  
 669, 675, 688, 726,  
 727, 728, 737, 741,  
 746, 753, 754, 831  
 Solimana 694, 696  
 Somali 249, 259, 425, 427,  
 429  
 Somalie 114, 277, 371,  
 410, 415-451  
 Somba 698  
 Songea 148, 293  
 Songhay 581, 590, 650,  
 664, 728, 742, 765  
 Soninke 67, 68, 676, 678,  
 680  
 sorgho 41, 117, 121, 257,  
 323, 335, 339, 341  
 Sori Hamma 728  
 Soshangane 132, 133,  
 147, 232, 233, 234,  
 235, 241  
 Soso (Sosu) 696, 697  
 Sotho 66, 122, 123, 128,  
 129, 130, 134, 135,  
 139-143, 148, 153,  
 161-163, 165, 170,  
 171, 175, 179, 180,  
 186, 192, 193, 194,  
 198, 199, 207-209, 232,  
 233, 237, 241, 832  
 Sotho-Tswana 41, 120,  
 121, 123, 127, 134,  
 135, 136, 139  
 Soubré 701  
 Soudan 27, 43, 44, 56, 59,  
 67-69, 89, 102, 153,  
 342, 367, 371, 373,  
 379, 392-414, 420,  
 430, 433, 439, 444,  
 449, 503, 515, 555,  
 561-562, 569, 572, 575,  
 576, 580-592, 595, 596,  
 631, 658, 659, 66-667,  
 675, 682, 683, 685,  
 690, 691, 695-698, 703,  
 745, 810, 826, 830,  
 833, 835, 836, 839  
 soufre 521  
 Sousse 491, 526  
 Speke 301, 302  
 Spezzia 367  
 Staouéli 541  
 Suākin 371, 401, 804  
 Suarès 387  
 Suba 324  
 Subet 296, 297  
 Subyan 807  
 sucre 48, 57, 58, 60, 92,  
 93, 94, 96, 106, 110,  
 218, 265, 350, 375,  
 379, 405, 468, 499,  
 513, 532, 626, 806,  
 814, 823, 837  
 Sudd 411  
 Suez (*voir aussi* isthme de  
 Suez) 379, 388  
*ṣāfī* 560, 564, 580, 581,  
 582, 583, 585, 587,  
 589, 594, 596, 597  
 Sugurti 637  
 Sukuma 286  
 Sulaymān 409, 517, 522  
 Sulaymān Bal 659  
 sultanat d'Oman 249, 250-  
 254, 255, 299, 300,  
 sultanat de Majertejn  
 425, 451  
 Sumatra 804, 806  
 Sumbwa 257, 286, 359  
 Sur 803  
 Surinam 97  
 Sursock 387  
 Swahili (Waswahili) 31,  
 48, 69, 89, 219, 220,  
 222, 223, 224, 228, 229,  
 230, 231, 233, 236, 241,  
 242, 243, 245, 246, 252,  
 253, 257, 258, 259, 260,  
 261, 262, 264, 267, 272,  
 274, 277, 279, 280, 282,  
 283, 313, 324, 337, 343,  
 345, 350, 358, 359, 360,  
 838  
 Swazi 66, 125, 128-130,  
 148, 150, 159, 167,  
 200, 201  
 Swaziland 128, 149  
 Syrte 560, 561
- T**
- Taai Bosch 175  
 tabac 48, 94, 167, 226,  
 256, 257, 356, 444,  
 513, 549, 675, 737  
 Tabora 276, 284, 285, 286,  
 292, 303, 304  
 Tadjūra 420, 424, 425,  
 446, 803  
 Tadla 523  
 Tafilalet 514, 526, 567,  
 568, 573, 583  
 Taka Giorgis 444  
 Takaungu 260  
 Takdempt 545  
*talakawa* 622  
*tālib* 521, 649, 662, 668,  
 669, 671, 673, 674,  
 676-680, 742  
 Tall 584  
 Tamatave 97, 457, 459-  
 461, 464, 467, 468,  
 476  
 Tamba 660, 694, 703



- Tambaxa 696  
 Tanga 246, 272, 276, 301  
 Tanganyika 66, 75, 147,  
 232, 257, 258, 261,  
 262, 263, 267, 276,  
 284, 286, 287, 302,  
 303, 308, 331, 343,  
 358  
*Tangena* 467, 484  
 Tanzania 70, 118, 219,  
 228, 236, 256, 269,  
 272, 274-276, 280,  
 281, 284, 285, 290,  
 293, 294, 302, 303,  
 322, 323, 343, 359  
*tanẓīmāt* 371, 392, 512,  
 539, 549  
 Taoudeni 514, 737  
 Taqali 402  
 Tarhuna 512  
*ṭarīka* 560, 564, 581, 582,  
 584, 585, 587  
 Tatenga 721  
 Tati 136  
 Taung 134, 140, 141, 142,  
 143, 144, 174, 175,  
 177  
 Taveta 257, 297, 298  
 Tawabech 430  
 Tawana 144, 145, 149  
 Tawara 222, 225, 242  
 Tawela 696  
 Taza 545  
 Tchad 512, 513, 564, 572,  
 576, 578, 579, 639  
 Tegbessou 55  
 Tembu 78, 79, 154, 160,  
 165, 166, 167, 171,  
 178, 180, 183, 222  
 Temne 696, 697  
 Tenenku 654  
 Tenkodogo 737  
 Tete 148, 216, 233  
 Tétouan 525, 568  
 Téwodros II 23, 85, 430-  
 444, 450, 830, 833,  
 835  
 Thaba Bosiu 140, 141,  
 188, 194  
 Thembe 126, 133  
 Thembu 140, 142  
 Tienga ou Kienga 748  
 Tigré 416, 418, 419, 420,  
 422-424, 430, 433,  
 435, 436, 440, 442,  
 444, 448, 450, 835  
 Tigrinya 416  
 Tijāniyya 68, 74, 503, 523,  
 543, 552, 579, 581,  
 585, 586, 593, 595,  
 597, 615, 629, 640,  
 641, 658, 659, 660,  
 669, 688, 694  
 Timbo 691, 693, 694, 695,  
 696, 703  
 Tiso Gobasé 436  
 Tlaping 142, 143, 149,  
 161, 195  
 Tlemcen 491, 543, 568  
 Tlookwa 139, 140, 143,  
 161, 174, 175, 177,  
 179  
 Toma 697, 699, 702, 704,  
 706  
 Tombouctou 68, 514, 547,  
 571, 574, 590, 615,  
 628, 650, 651, 654,  
 656, 657, 664, 667-668,  
 676, 737, 742  
 Tonga 72  
*tonjon* 664, 729, 731  
 Toro 288, 319, 323, 326,  
 659, 669  
 Torodbe (*voir aussi* Tuku-  
 loor) 67, 583-585, 597,  
 647-682, 728  
 Touareg 512, 547, 556,  
 561, 562, 564, 565,  
 567, 568, 571, 573,  
 574, 575, 576, 577,  
 586, 589, 590, 596,  
 603, 613, 615, 616,  
 621, 627, 648, 650,  
 656, 657, 728, 732,  
 737  
 Toukoro 729  
 traite des esclaves *voir*  
 esclaves  
 Transkei 140, 155, 165,  
 183  
 Transorangie 134, 139, 140,  
 141, 143, 161  
 Transvaal 70, 120, 129,  
 134, 135, 139, 178,  
 179, 186, 187, 193,  
 196, 197, 200-203,  
 205-207, 209, 839  
*trekboers* 30, 43, 124, 186  
 Tripoli 101, 490, 491, 507,  
 511, 514, 515, 537,  
 538, 539, 540, 550,  
 560, 561, 565, 568,  
 571, 572, 575, 614,  
 733, 810  
 Tripolitaine 370, 504,  
 512, 515, 537, 538,  
 539, 549, 550, 551,  
 553, 559, 560, 561,  
 565, 637  
 Tshikapa 339, 340, 356  
 Tsimahafotsy 464, 473  
 Tsimiamboholahy 464,  
 473  
 Tsonga 128, 132, 133,  
 147, 150  
 Tsushima 392  
 Tswana 135, 136, 141,  
 144, 145, 149, 161,  
 162, 163, 165, 170,  
 171, 192, 202, 232,  
 236  
 Tuba 693  
 Tubu (Toubou) 512, 567,  
 568  
 Tukuloor (*voir aussi*  
 Torodbe) 647, 658-  
 659, 664, 687, 688,  
 706, 707, 724, 730  
 Tumbuka 147, 212, 236,  
 239, 240, 242, 292  
 Tunis 100, 490, 491, 496-  
 498, 500, 503, 507-  
 510, 514, 537-540,  
 549, 552  
 Tunisie 33, 34, 35, 38, 44,  
 54, 85, 370, 489-516,  
 537, 540-541, 549,  
 550-554, 560, 565-566,  
 842  
 Tunni 259

- Turcs 100, 370, 392, 393, 395, 398, 399, 400, 401, 402, 406, 409, 410, 411, 412, 424, 433, 437, 438, 442, 447, 490, 491, 503, 504, 508, 512, 519, 538, 539, 541, 565
- Ture 697
- Turkiyya 395, 400, 410, 414
- Tuta 292
- Tūwāt 534, 535, 568, 573
- Twi 743
- Twifu 710, 714
- Twon-Brass 778
- Tya 696
- Tyayawal 667
- U**
- Uasin Gishu 297
- Uele 338, 342
- Ufipa 286
- Ugogo 257
- Ujiji 276, 286, 292, 303, 304, 343
- Ulemiden 615
- Ulundi 205
- ʿUmar Lutfi 387
- ʿUmar Makram 365, 367
- ʿUmar Saydu 659-660
- Umaru 694
- umma* 384, 389, 505, 580, 581
- Umon 785
- Undi 214, 216, 222, 231, 239, 242
- Unwana 784
- Unyamwezi 257, 285, 302, 323, 324
- Unyanyembe 276, 285, 343
- Urambo 303
- Urhobo 748, 750, 758, 766, 773, 776
- Usukuma 323
- Usuru* 653, 676
- ʿUthmān Amīn Pacha 539
- Uttar Pradesh 805
- Uyowa 285
- Uzigua 261
- V**
- Vai 698, 699, 702
- Vakaba 704, 705
- Vakaba Ture 704
- Vakuru Bamba 705
- Vamuktar 704
- Van Cappellen 538
- Van der Kemp 72
- Vanga 246, 248, 257
- Vaudeny 402
- verre/verrière 85, 255, 279, 281, 468, 485
- Victoria (lac) 36, 147, 153, 257, 262, 274, 279, 280, 292, 302, 304, 314, 318, 319, 323, 324, 325, 366, 792
- Vinza 286
- voanjo* 463
- Vohemar 461, 473
- Volta 709-744, 826
- voortrekkers* 186
- Vumba 248, 257, 258
- Vumba Kuu 246, 248
- W**
- Wa 737
- Waala 440
- Waalo 56, 685, 686, 687
- Wadaī (Ouadaī) 512, 515, 568, 572, 578, 609, 641, 645
- Wādī al-Allēug 545
- Wādī Chelif 505
- Wag 444
- Wagshum Gobasé 436, 440
- Wahabu 742
- Wahhabites 250, 583, 585
- Wakamba 279
- Wakefield 181
- wakf* 376
- Walamo 451
- wāli* 246, 363, 365, 742
- Wallo 421, 431, 436, 448, 449, 450
- Walo 30
- Wanga 263, 281, 282, 297
- Ward 266
- Wargla 505
- wari* 777, 797
- Warri 760, 766, 773, 774, 797
- Warsheikh 249
- Wassa 710, 714
- Wassa 710, 714
- Wasulu 647, 704, 706
- Wasulunke 705
- Waswahili 31
- Waterboer 195
- Watta 257, 258
- Wawa 748
- waziri* 248, 611, 612, 635
- Wazzāniyya 523, 524
- Webbe Shebele 259
- Wébé 418, 419, 423, 424, 430, 435
- Weber 470
- Weendu 726
- Wessa 737
- Weya 739
- Weze 746
- Wiile 725
- wilāya* 365
- Winburg 187
- Witwatersrand 198
- Wobgbo 721
- Woitala 665
- Wolcu 793
- Wolof 583, 589, 683, 685, 686, 688
- Womunafu 36, 328
- Wonderfontein 207
- Worodugu 703
- Wouri 791
- Wuli 690
- X**
- Xaba 126
- Xasi 661
- Xaso 669, 730
- Xasonke 680
- Xerfi Xari Daaro 686
- Xhosa 75, 124, 154, 155, 156, 158, 163, 164-171, 174, 177-184, 202, 209
- Xhosa Gaika 169

- Y**
- Yaguinne 671  
 Yajju 420, 430  
 Yako 721, 737  
 Yakubu 610, 628  
 Yamina 653  
 Yao 89, 146, 216, 218, 219, 220, 222, 228, 229, 230, 231, 233, 236, 237, 239, 242, 255, 256, 260, 274, 276  
 Yarse 731  
 Yatenga 719, 721, 723, 726, 727, 733, 739, 740  
 Yauri 615, 628, 630  
 Yefat 421  
 Yeke 222, 360  
 Yeliman 661  
 Yemde 721, 723  
 Yémen 260, 803  
 Yendi 720, 733  
 Yeshikera 748  
 Yohannès IV 830  
 Yoni 697, 698  
 Yoruba 11, 26, 66, 82, 83, 86, 102, 106, 733, 738, 745-770, 738, 748, 816, 826, 832, 844  
 Yorubaland 66
- Z**
- Zaberma 615, 629  
 Zabid 805  
 Zaire 232, 272, 276, 308, 319, 329, 331, 333, 335, 338, 339, 341, 343, 346  
*zakāt* 521, 531, 596, 612, 624, 653, 676, 738  
 Zamberma 720, 721, 725, 726, 727, 732, 733, 736  
 Zambèze 48, 57, 133, 136, 145, 146, 147, 210-243, 290, 292, 293, 300, 301, 302, 331  
 Zambic 70, 211, 224, 232, 272, 292  
 Zamfara 601, 610, 613, 634  
 Zande 338, 342, 406, 407  
 Zansi 137  
 Zanzibar 25, 28, 30, 58, 113, 218, 245, 246, 249, 252, 254, 256, 260, 261, 263, 266, 267, 269, 272, 276, 277, 284, 286, 288, 299, 301, 304, 305, 360, 803, 843, 845  
 Zaramo 276  
 Zaria 575, 601, 606, 609, 611, 617, 618, 619, 620, 623, 624, 627, 629, 630, 639, 724  
 Zarwāliyya 523  
*zāwīya* 503, 517, 519, 523, 524, 564, 566, 567, 577, 583, 587, 658  
 Zeila 420, 425, 446, 448, 802  
*zeriba* 342, 402, 403, 406  
 Zigula 277, 284  
 Zimbabwe 137, 147, 197, 212, 219, 232, 233, 292  
 Zinder 565, 576  
 Zitenga 721, 737  
 Zoutpansberg 188, 190, 193, 194  
 Zoutpansbergers 189, 190  
 Zula 440  
 Zulu 25, 42, 58, 66, 74, 122, 123, 129, 130, 131-132, 134, 135, 137, 140, 148, 149, 153, 159, 161, 165, 166, 171, 173, 197, 199, 202-205, 209, 233, 235, 290, 843  
 Zulu Gama 292  
 Zululand 70, 118, 132, 133, 137, 149, 185, 202, 203, 204, 205  
 Zumbo 147, 215  
 Zuwaya 560, 567, 568  
 Zwangendaba 132, 135, 147, 151, 232, 233, 234, 235, 236, 240, 242, 290, 291, 292  
 Zwara 511  
 Zwide 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 159, 160

Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*

DIRECTEUR DE VOLUME : A. ADU BOAHEN



Éditions UNESCO

HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

VII

*l'Afrique sous  
domination coloniale,  
1880-1935*

Directeur du volume  
A. ADU BOAHEN

Éditions UNESCO

Publié en 1987 par l'Organisation  
des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75732 Paris 07 SP

Composition: De Schutter (Belgique)  
Impression: Darantiere (France)

1<sup>re</sup> édition, 1987  
1<sup>re</sup> réimpression, 2000

ISBN 92-3-201713-X (UNESCO)

© UNESCO 1987, 2000

---

# Table des matières

Préface .....	9
Présentation du projet .....	17
<i>Chapitre premier</i>	
L’Afrique face au défi colonial	
Albert Adu BOAHEN .....	21
<i>Chapitre 2</i>	
Partage européen et conquête de l’Afrique: aperçu général	
Godfrey N. UZOIGWE .....	39
<i>Chapitre 3</i>	
Initiatives et résistances africaines face au partage et à la conquête	
Terence O. RANGER .....	67
<i>Chapitre 4</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord-Est	
Hassan Ahmed IBRAHIM (à partir d’une contribution de feu)	
Abbas Ibrahim Ali .....	87
<i>Chapitre 5</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord et au Sahara	
Abdallah LAROUÏ .....	111
<i>Chapitre 6</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale	
de 1880 à 1914	
M’Baye GUEYE et Albert Adu BOAHEN .....	137



<i>Chapitre 7</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique orientale de 1880 à 1914	
	Henry A. MWANZI .....	171
<i>Chapitre 8</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique centrale de 1880 à 1914	
	Allen ISAACMAN et Jan VANSINA.....	191
<i>Chapitre 9</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique méridionale	
	David CHANAIWA.....	217
<i>Chapitre 10</i>	Madagascar de 1880 à 1939: initiatives et réactions africaines à la conquête et à la domination coloniales	
	Manassé ESOAVELOMANDROSO.....	245
<i>Chapitre 11</i>	Le Libéria et l'Éthiopie, 1880-1914: la survie de deux États africains	
	Monday B. AKPAN (à partir des contributions d'Abeodu B. Jones et Richard Pankhurst).....	273
<i>Chapitre 12</i>	La première guerre mondiale et ses conséquences	
	Michael CROWDER.....	307
<i>Chapitre 13</i>	La domination européenne: méthodes et institutions	
	Raymond F. BETTS (révisé par A. I. Asiwaju).....	339
<i>Chapitre 14</i>	L'économie coloniale	
	Walter RODNEY.....	361
<i>Chapitre 15</i>	L'économie coloniale des anciennes zones françaises, belges et portugaises (1914-1935)	
	Catherine COQUERY-VIDROVITCH.....	381
<i>Chapitre 16</i>	L'économie coloniale: les anciennes zones britanniques	
	Martin H. Y. KANIKI.....	413
<i>Chapitre 17</i>	L'économie coloniale: l'Afrique du Nord	
	Ahmed KASSAB, Ali A. ABDUSSALAM et Fathi S. ABUSEDRA.....	455

<i>Chapitre 18</i>	
Les répercussions sociales de la domination coloniale: aspects démographiques	
John Charles CALDWELL .....	495
<i>Chapitre 19</i>	
Les répercussions sociales de la domination coloniale: les nouvelles structures sociales	
Adiele Eberchukuwu AFIGBO.....	527
<i>Chapitre 20</i>	
La religion en Afrique pendant l'époque coloniale	
Kofi ASARE OPOKU.....	549
<i>Chapitre 21</i>	
Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale	
Wole SOYINKA.....	581
<i>Chapitre 22</i>	
La politique africaine et le nationalisme africain 1919-1935	
B. Olatunji OLORUNTIMEHIN.....	609
<i>Chapitre 23</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique du Nord-Est, 1919-1935	
Hassan Ahmed IBRAHIM.....	625
<i>Chapitre 24</i>	
La politique et le nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935	
Jacques BERQUE .....	649
<i>Chapitre 25</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique occidentale, 1919-1935	
Albert Adu BOAHEN.....	669
<i>Chapitre 26</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique orientale, 1919-1935	
Elisha Stephen ATIENO-ODHIAMBO .....	695
<i>Chapitre 27</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique centrale et méridionale, 1919-1935	
A. Basil DAVIDSON, Allen F. ISAACMAN et René PÉLISSIER.....	721
<i>Chapitre 28</i>	
L'éthiopie et le Libéria, 1914-1935: deux États africains indépendants à l'ère coloniale	
Monday B. AKPAN (à partir des contributions d'A. B. Jones et R. Pankhurst) .....	761

*Chapitre 29*

L'Afrique et le nouveau monde

Richard David RALSTON (avec la contribution du professeur  
Fernando Augusto Alburquerque Mourão pour les sections

consacrées à l'Amérique latine et aux Caraïbes)..... 797

*Chapitre 30*

Le colonialisme en Afrique : impact et signification

Albert Adu BOAHEN ..... 837

*Notice biographique des auteurs du volume VII* ..... 865

*Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une*

*Histoire générale de l'Afrique*..... 871

*Abréviations et liste des périodiques*..... 873

*Bibliographie*..... 877

*Index*..... 917

---

# Préface

*par*

*M. Amadou Mahtar M'Bow*

*Directeur général*

*de l'UNESCO (1974-1987)*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si *L'Iliade* et *L'Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait

accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois<sup>1</sup>, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

1. Le volume I est paru en arabe, espagnol, portugais, chinois, italien; le volume II en arabe, espagnol, portugais, chinois, coréen; le volume IV en espagnol et le volume VII en espagnol et en portugais.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage<sup>2</sup>. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette

2. Dix numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 — Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 — La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; n° 3 — Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 — L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 — La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et Corne de l'Afrique; n° 6 — Ethnonymes et toponymes; n° 7 — Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 — La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 — Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 — L'Afrique et la seconde guerre mondiale.

vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles ; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service



de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l' UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

## *Chronologie*

*L'an 1 de l'hégire (date de l'émigration de Muhammad et de ses partisans de La Mecque à Médine) correspond à l'an 622 de l'ère chrétienne. Il n'y a pas coïncidence en nombre de jours entre les durées des années musulmane et chrétienne, l'année musulmane étant plus courte que l'année chrétienne. Une année en calendrier hégire est souvent à cheval sur deux années chrétiennes.*

*Il existe, du reste, pour faciliter le travail des historiens, des tables de concordance : F. Wiilstenfeld, *Wergleichungftabelle der Muhammedanischen und Christlichen Zeitrechnungen*, 1854, revue par Mahler, 1926 et Spuler, 1961. Voir aussi Cattenoz, *Table de concordance des ères chrétienne et hégirienne*, 1954 et W. Haig, *Comparative tables of Muhammedan and Christian dates*, 1912.*

*Les deux dates (hégire et ère chrétienne) sont toujours séparées par un tiret. Les dates d'une même ère sont séparées par un tiret. Dans le cas d'une date de l'hégire utilisée seule, il est en général précisé « de l'hégire ».*

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot\**  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont analysés sous l'angle des

\* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté, le cas échéant, d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitæ. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres ; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

# L'Afrique Face au Défi Colonial

*Albert Adu Boahen*

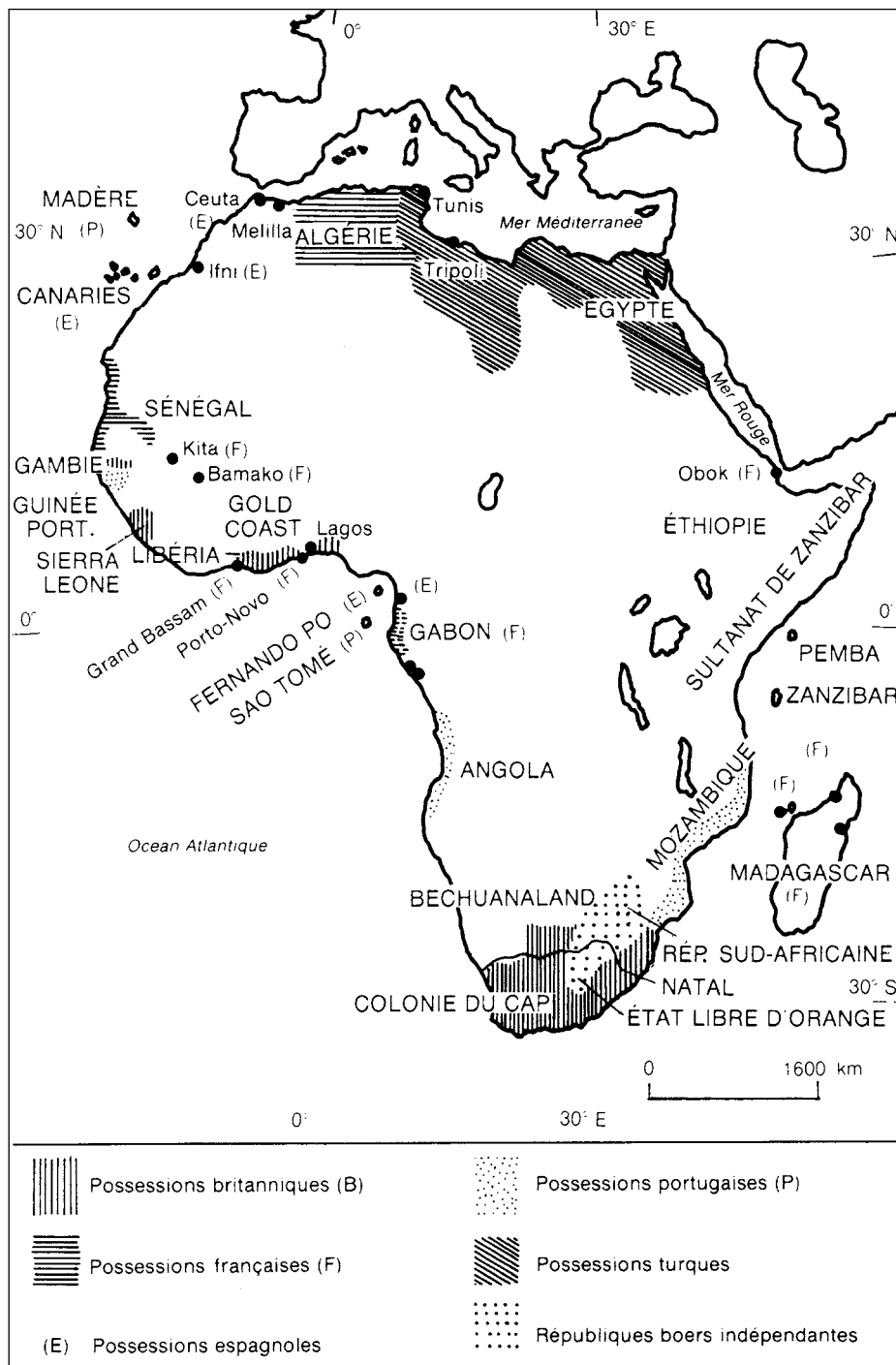
Jamais, dans l'histoire de l'Afrique, des changements ne se sont succédé avec une aussi grande rapidité que pendant la période qui va de 1880 à 1935.

À vrai dire, les changements les plus importants, les plus spectaculaires, les plus tragiques aussi, ont eu lieu dans un laps de temps beaucoup plus court qui va de 1890 à 1910, période marquée par la conquête et l'occupation de la quasi-totalité du continent africain par les puissances impérialistes, puis par l'instauration du système colonial. La période qui suivit 1910 fut caractérisée essentiellement par la consolidation et l'exploitation du système.

Le développement rapide de ce drame a de quoi surprendre, car, en 1880 encore, seules quelques régions nettement circonscrites de l'Afrique étaient sous la domination directe des Européens. Pour l'Afrique occidentale, l'ensemble se limitait aux zones côtières et insulaires du Sénégal, à la ville de Freetown et à ses environs (qui font aujourd'hui partie de la Sierra Leone), aux régions méridionales de la Gold Coast (actuel Ghana), au littoral d'Abidjan en Côte-d'Ivoire et de Porto Novo au Dahomey (actuel Bénin), à l'île de Lagos (dans ce qui forme aujourd'hui le Nigéria). En Afrique du Nord, les Français n'avaient colonisé, en 1880, que l'Algérie. Dans toute l'Afrique orientale, pas un seul pouce de terrain n'était tombé aux mains d'une puissance européenne, tandis que dans toute l'Afrique centrale les Portugais n'exerçaient leur pouvoir que sur quelques bandes côtières du Mozambique et de l'Angola. Ce n'est qu'en Afrique méridionale que la domination étrangère était, non seulement fermement implantée, mais s'était même considérablement étendue à l'intérieur des terres (voir fig. 1.1).

En 1880, sur une superficie atteignant environ 80% de son territoire, l'Afrique est gouvernée par ses propres rois, reines, chefs de clan et de lignage,

L'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALE, 1800-1935



1.1. L'Afrique en 1880, à la veille du partage et de la conquête.

dans des empires, des royaumes, des communautés et des unités d'importance et de nature variées.

Or, dans les trente années qui suivent, on assiste à un bouleversement extraordinaire, pour ne pas dire radical, de cette situation. En 1914, à la seule exception de l'Éthiopie et du Libéria, l'Afrique tout entière est soumise à la domination des puissances européennes et divisée en colonies de dimensions variables, mais généralement beaucoup plus étendues que les entités préexistantes et ayant souvent peu ou aucun rapport avec elles. Par ailleurs, à cette époque, l'Afrique n'est pas seulement assaillie dans sa souveraineté et son indépendance, mais également dans ses valeurs culturelles. Comme Ferhāt 'Abbās le fait remarquer en 1930, à propos de la colonisation en Algérie, pour les Français, «la colonisation ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif approprié; pour les Algériens, au contraire, c'est une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un mode d'existence séculaire. Elle place un peuple devant un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale»<sup>1</sup>.

Ces observations sur la nature du colonialisme valent non seulement pour la colonisation française en Algérie, mais pour toute colonisation européenne en Afrique, les différences étant dans le degré, non dans la nature, dans la forme, non dans le fond. Autrement dit, au cours de la période 1880-1935, l'Afrique doit faire face à un défi particulièrement menaçant: celui que lui lance le colonialisme.

### L'état de Préparation des Africains

Quelle est l'attitude des Africains devant l'irruption du colonialisme, qui entraîne une mutation aussi fondamentale dans la nature des relations qui n'avaient cessé d'exister entre eux et les Européens depuis trois siècles? C'est là une question que les historiens, tant africains qu'européens, n'ont pas encore étudiée en profondeur, mais qui exige pourtant une réponse. Celle-ci est sans équivoque: à une majorité écrasante, les autorités et les responsables africains sont violemment hostiles à ce changement, se déclarent résolus à maintenir le *statu quo* et, surtout, à conserver leur souveraineté et leur indépendance — pour lesquelles, pratiquement, aucun n'était disposé à transiger si peu que ce soit. La réponse attendue peut être trouvée dans les déclarations des dirigeants africains de l'époque.

En 1891, lorsque les Britanniques offrirent leur protection à Prempeh I<sup>er</sup> roi des Ashanti, en Gold Coast (dans l'actuel Ghana), celui-ci leur répond: «La proposition selon laquelle le pays ashanti, en l'état actuel des choses, devrait se placer sous la protection de Sa Majesté la reine, impératrice des Indes, a fait l'objet d'un examen approfondi, mais qu'il me soit permis de dire que nous sommes parvenus à la conclusion suivante:

1. F. 'Abbās, 1931, p. 9; cité par J. Berque au chapitre 24 de ce volume.



mon royaume, l'Ashanti, n'adhérera jamais à une telle politique. Le pays ashanti doit cependant continuer à maintenir comme auparavant des liens d'amitié avec tous les Blancs. Ce n'est pas par esprit de vantardise, mais en percevant clairement le sens des mots que j'écris cela [...] La cause des Ashanti progresse et aucun Ashanti n'a la moindre raison de s'inquiéter de l'avenir ni de croire un seul instant que les hostilités passées ont nui à notre cause<sup>2</sup>. »

En 1895, Wobogo, le moro naba ou roi des Mosi (dans l'actuel Burkina Faso), déclare à l'officier français, le capitaine Destenave: «Je sais que les Blancs veulent me tuer afin de prendre mon pays et, cependant, tu prétends qu'ils m'aideront à l'organiser. Moi je trouve que mon pays est très bien comme il est. Je n'ai pas besoin d'eux. Je sais ce qu'il me faut, ce que je veux: j'ai mes propres marchands; estime-toi heureux que je ne te fasse pas trancher la tête. Pars immédiatement et surtout ne reviens jamais plus ici<sup>3</sup>. »

En 1883, Latjor, le damel du Kajoor (dans le Sénégal actuel) (que nous retrouverons dans le chapitre 6 ci-après); en 1890, Machemba, roi yao du Tanganyika (actuelle Tanzanie) (cité dans le chapitre 3 ci-dessous) et Hendrik Wittboi, l'un des souverains de ce qui constitue l'actuelle Namibie (cité dans le chapitre 3 ci-dessous) eurent la même attitude face au colonisateur. Mais l'un des derniers et des plus fascinants de tous les témoignages que nous aimerions citer ici est l'appel émouvant lancé en avril 1891 par Menelik, empereur d'Éthiopie, à Victoria, de Grande-Bretagne. Il adressa le même message aux dirigeants de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie, dans lequel il définissait tout d'abord les frontières qui étaient alors celles de l'Éthiopie et — exprimant des ambitions expansionnistes personnelles — déclarait son intention de «rétablir les anciennes frontières de l'Éthiopie jusqu'à Khartoum et au lac Niza, y compris tous les territoires de Galla», et ajoutait: «Je n'ai pas la moindre intention de rester un spectateur indifférent, au cas où il viendrait à l'idée des puissances lointaines de diviser l'Afrique, car l'Éthiopie est depuis quatorze siècles un îlot chrétien dans une mer païenne.

«Le Tout-Puissant ayant protégé l'Éthiopie jusqu'à présent, j'ai le ferme espoir qu'il continuera à la soutenir et à l'agrandir; aussi je ne pense pas un seul instant qu'il permettra que l'Éthiopie soit divisée entre les autres États. Autrefois, les frontières de l'Éthiopie s'étendaient jusqu'à la mer. N'ayant pas recouru à la force, ni bénéficié de l'aide des chrétiens, nos frontières maritimes sont tombées aux mains des musulmans. Nous n'avons pas aujourd'hui la prétention de pouvoir recouvrer nos frontières maritimes par la force, mais nous espérons que les puissances chrétiennes, inspirées par notre Sauveur Jésus-Christ, nous les rendront ou nous accorderont tout au moins quelques points d'accès à la mer<sup>4</sup>. »

2. Cité par J. Fynn dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p.43-44.

3. Cité par M. Crowder, 1968, p.97.

4. «ASMAI (Archives del Ministero degli Affari Esteri, Rome), Ethiopia Pos. 36/13-109 Menelik to Queen Victoria, Addis Abeba, 14 Miazia, 1883 », pièce ajoutée à *Tarnielli to MAE*, Londres, 6 août 1891.

Quand, malgré cet appel, les Italiens montent leur campagne contre l'Éthiopie avec la connivence de l'Angleterre et de la France, Menelik lance à nouveau en septembre 1895 un ordre de mobilisation dans lequel il déclare : « Des ennemis viennent maintenant s'emparer de notre pays et changer notre religion [...] Nos ennemis ont commencé par s'avancer en creusant leur chemin dans le pays comme des taupes. Avec l'aide de Dieu, je ne leur livrerai pas mon pays [...] Aujourd'hui, que ceux qui sont forts me prêtent leur force et que les faibles m'aident de leurs prières<sup>5</sup> ! »

Ce sont là, textuellement, les réponses d'hommes ayant dû faire face au colonialisme ; elles montrent incontestablement à quel point ils étaient résolus à s'opposer aux Européens et à défendre leur souveraineté, leur religion et leur mode de vie traditionnel.

De même, il est clair, d'après toutes ces citations, que ces chefs avaient la certitude d'être en mesure d'affronter les envahisseurs européens et ce, à juste titre. N'avaient-ils pas pleinement confiance en leur magie, leurs ancêtres et certainement leurs dieux (ou dieu) qui ne manqueraient pas de leur venir en aide ? Nombre d'entre eux, à la veille des affrontements sur le terrain, avaient recours aux prières, aux sacrifices ou aux potions et aux incantations. Comme l'a noté Elliot P. Skinner : « Les Mosi croient généralement que, lors de l'attaque de Ouagadougou par les Français, le moro naba Wobogo offrit des sacrifices aux divinités de la terre. D'après la tradition, il sacrifia un coq noir, un bélier noir, un âne noir et un esclave noir sur une grande colline, près de la Volta blanche, en implorant la déesse de la terre de repousser les Français et d'anéantir le traître Mazi qu'ils avaient placé sur le trône<sup>6</sup>. »

Comme on le verra dans plusieurs des chapitres suivants, la religion fut effectivement l'une des armes employées contre le colonialisme. En outre, beaucoup de ces chefs n'étaient parvenus à édifier leurs empires d'importance variée que quelques décennies auparavant, et certains étaient même encore en train d'élargir ou de faire renaître leur royaume. Plusieurs d'entre eux avaient pu défendre leur souveraineté, soutenus par leurs sujets, en utilisant les armes et les tactiques traditionnelles. Certains, comme Samori Touré à la tête de l'empire manden d'Afrique de l'Ouest, et Menelik en Éthiopie, avaient même réussi à moderniser leur armée. Dans ces conditions, ils ne voyaient pas pourquoi ils n'auraient pas été en mesure de préserver leur souveraineté et pensaient pouvoir déjouer les plans des envahisseurs. Comme nous le verrons, en 1889, au moment où Cecil Rhodes s'appropriait à occuper le pays des Ndebele, Lobengula, leur roi, envoya une délégation à Londres auprès de la reine Victoria ; de même, en 1896, lorsque l'armée des envahisseurs britanniques s'avance vers Kumasi pour s'emparer de Prempeh qui, cinq ans auparavant, avait rejeté l'offre de protection de l'Angleterre, celui-ci mande une mission diplomatique dotée de pouvoirs importants auprès de la reine Victoria ; comme nous l'avons vu, Menelik avait lancé un appel analogue à cette même souveraine, ainsi qu'aux autres dirigeants européens.

5. Cité dans : H. Marcus, 1975, p. 160.

6. E. P. Skinner, 1964, p. 133. Voir également E. Isichei, 1977, p. 181.

Il est également évident, à la lecture de certaines de ces citations, que de nombreux dirigeants africains accueillèrent, en fait, très favorablement les innovations progressivement introduites depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, car ces changements n'avaient fait peser jusqu'alors aucune menace sur leur souveraineté et leur indépendance. C'est ainsi qu'en Afrique occidentale les missionnaires avaient fondé, dès 1827, le « Fourah Bay College » en Sierra Leone, ainsi que des écoles primaires et deux écoles secondaires, l'une en Gold Coast et l'autre au Nigéria, dans les années 1870. Le panafricaniste antillais Edward Wilmot Blyden avait même lancé un appel en faveur de la création d'une université en Afrique occidentale. Certains Africains fortunés avaient commencé à envoyer leurs enfants en Europe dès 1887 pour y poursuivre des études supérieures et y recevoir une formation de très haut niveau. Quelques-uns d'entre eux étaient revenus en Gold Coast munis de tous leurs diplômes de juriste ou de médecin.

Qui plus est, à la suite de l'abolition de ce trafic honteux et inhumain qu'était la traite des esclaves, les Africains avaient été capables de s'adapter à un système économique fondé sur l'exportation de produits agricoles : huile de palme au Nigéria, arachides au Sénégal et en Gambie avant 1880 ; en Gold Coast, le cacao venait d'être réintroduit en 1879 par Tetteh Quashie, revenu de Fernando Poo. Toutes ces transformations s'étaient produites en l'absence de toute domination européenne directe, sauf dans quelques poches sur la côte. Quant aux Africains de l'Ouest, relativement peu nombreux, qui avaient bénéficié d'une éducation à l'européenne, leur situation était fort enviable au début des années 1880. Ils dominaient dans l'administration, où ils occupaient les rares postes existants offerts par les administrations européennes ; sur la côte, certains d'entre eux dirigeaient leurs propres entreprises d'import-export et exerçaient un monopole sur la distribution des produits importés. Ce n'est qu'en Afrique orientale que les influences européennes étaient encore réduites au minimum ; mais après les voyages décisifs de Livingstone et de Stanley, et la propagande des sociétés missionnaires qui s'ensuivit, l'apparition des églises, des écoles puis des routes et du chemin de fer n'était plus qu'une affaire de temps.

Les Africains ne voyaient donc aucune nécessité de modifier radicalement leurs relations séculaires avec l'Europe, certains qu'ils étaient que, si les Européens voulaient leur imposer de force des changements et s'avancer à l'intérieur des terres, ils seraient toujours capables de leur barrer la route, comme ils avaient pu le faire depuis deux ou trois siècles. D'où cet accent de confiance, sinon de défi, perceptible dans les propos cités précédemment.

Néanmoins, un fait avait échappé aux Africains : en 1880, grâce au développement de la révolution industrielle en Europe et aux progrès techniques qu'elle avait entraînés — invention du bateau à vapeur, du chemin de fer, du télégraphe et, surtout, de la première mitrailleuse (la mitrailleuse Maxim) —, les Européens qu'ils allaient affronter avaient de nouvelles ambitions politiques, de nouveaux besoins économiques et bénéficiaient d'une technologie

relativement avancée. En d'autres termes, les Africains ne savaient pas que le temps du libre-échange et du contrôle politique officieux avait cédé le pas, pour emprunter les mots de Basil Davidson, à l'« ère du nouvel impérialisme et des monopoles capitalistes rivaux<sup>7</sup> ».

Les Européens ne voulaient donc plus seulement se livrer aux échanges, mais bien exercer également une mainmise politique directe sur l'Afrique. En outre, les dirigeants africains ignoraient que les fusils qu'ils avaient utilisés et stockés jusqu'alors — les mousquets que l'on chargeait par le canon (les Français saisirent 21 365 mousquets chez les Baulé de la Côte-d'Ivoire après l'écrasement de leur dernière révolte en 1911)<sup>8</sup> — étaient totalement démodés et qu'ils ne pouvaient soutenir la comparaison avec les nouveaux fusils des Européens, que l'on chargeait par la culasse, dont la cadence de tir était environ dix fois supérieure et la charge, six fois plus importante, ni avec les nouvelles mitrailleuses Maxim ultra-rapides (voir fig. 1.2). Le poète anglais Hilaire Belloc résume bien la situation : « Quoi qu'il arrive, nous avons la mitrailleuse, et eux non<sup>9</sup>. »

C'est sur ce point que les dirigeants africains firent une erreur de calcul qui eut, dans de nombreux cas, des conséquences tragiques. Comme nous le verrons, tous les chefs que nous avons cités, à l'exception d'un seul, furent vaincus et perdirent leur souveraineté. En outre, Latjor fut tué ; Premph, Béhanzin et Cetshwayo, roi des Zulu, furent exilés ; Lobengula, chef des Ndebele, mourut au cours de sa fuite. Seul Menelik, comme un chapitre ultérieur nous le montrera, réussit à vaincre les envahisseurs italiens et à préserver ainsi sa souveraineté et son indépendance.

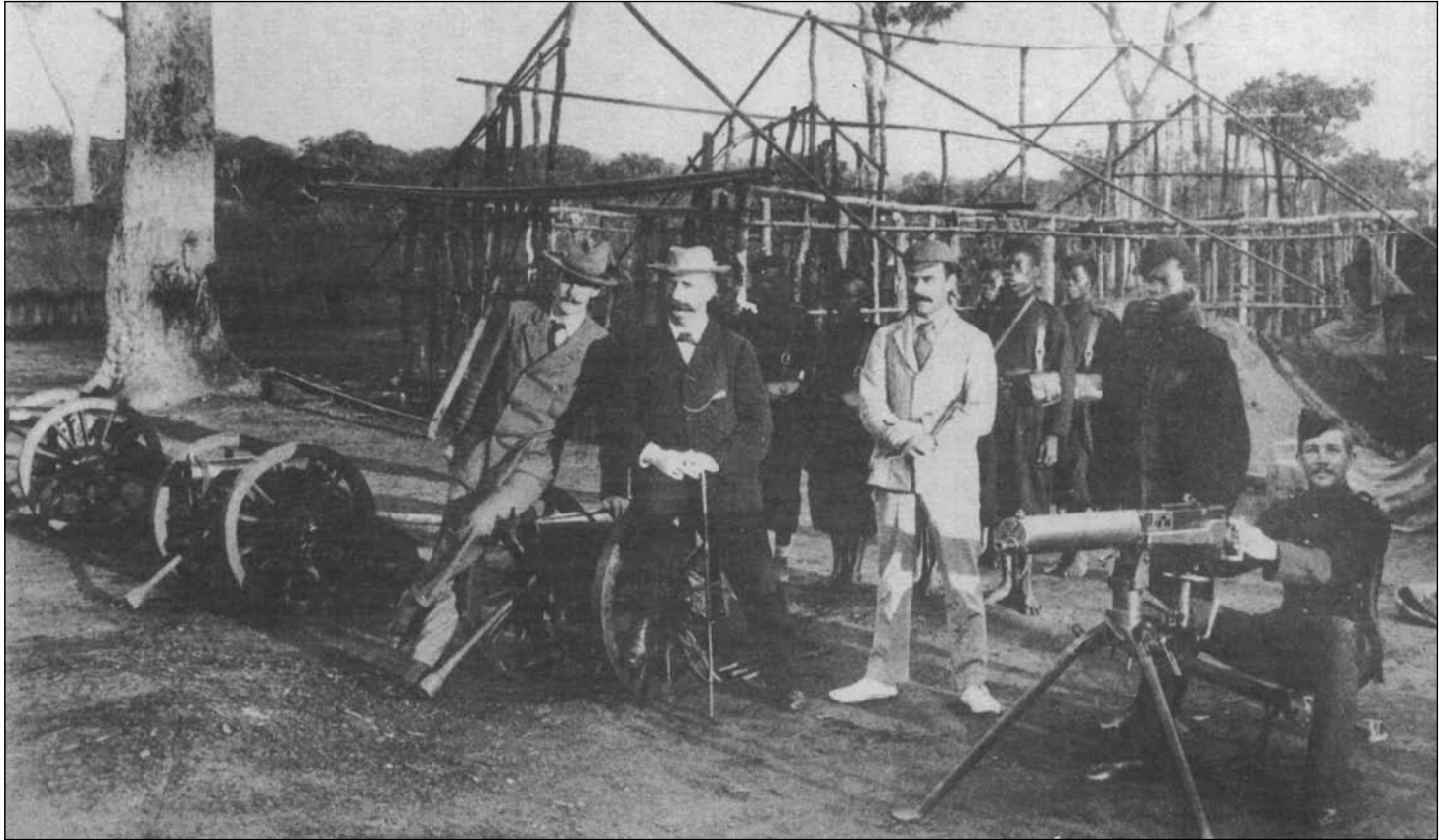
## Structure du Volume VII

Il est donc évident que les relations entre les Africains et les Européens se modifièrent radicalement et que l'Afrique dut faire face, entre 1880 et 1935, au grave défi du colonialisme. Quelles furent les origines du fantastique défi que représentait précisément ce colonialisme ? En d'autres termes, pourquoi et comment les relations qui existaient depuis trois siècles entre l'Afrique et l'Europe subirent-elles un bouleversement aussi radical et aussi fondamental au cours de cette période ? Comment le système colonial s'installa-t-il en Afrique et quelles mesures — politiques et économiques, psychologiques et idéologiques — furent adoptées pour étayer ce système ? Jusqu'à quel point l'Afrique était-elle prête à relever ce défi, comment y a-t-elle fait face et avec quel résultat ? Parmi les innovations, lesquelles furent acceptées, lesquelles rejetées ? Que subsista-t-il de l'ancien système et quels éléments furent détruits ? À quelles adaptations, à quels aménagements procéda-t-on ? Combien d'institutions furent ébranlées, combien se désintégrèrent ? Quels furent les effets de tous ces phénomènes sur l'Afrique, ses populations, leurs structures et leurs institutions politiques, sociales et économiques ? Enfin,

7. B. Davidson, 1978 (a), p. 19.

8. T. C. Weiskel, 1980, p. 203.

9. Cité par M. Perham, 1961, p. 32.



1.2. *La guerre des Ashanti (1896, Gold Coast): l'envahisseur britannique équipé de mitrailleuses Maxim.*  
[Photo: Musée de l'homme.]

quelle a été la signification du colonialisme pour l'Afrique et son histoire? C'est à ces questions que ce volume s'efforcera de répondre.

À cette fin, et pour exposer également les initiatives et les réactions africaines face au défi colonial, outre les deux premiers chapitres, nous avons divisé ce volume en trois grandes sections. Chaque section est précédée d'un chapitre (les chapitres 3, 13, 22) où nous donnons une vue d'ensemble du thème de la section en l'envisageant dans une perspective africaine globale, puis, dans les chapitres suivants, nous aborderons ce thème d'un point de vue régional. La section introductive, qui comprend le présent chapitre et le chapitre suivant, étudie les attitudes des Africains et leur degré de préparation à la veille du changement fondamental qui intervint dans les relations entre l'Afrique et les Européens; les motifs du partage, de la conquête et de l'occupation de l'Afrique par les puissances impérialistes européennes y sont également traités. Il convient de relever, puisqu'on a souvent tendance à passer ce point sous silence, que la phase de la conquête effective fut précédée par des années de négociations entre ces puissances et les dirigeants africains, et de pourparlers aboutissant à des traités. Il faut insister sur cette phase de négociations, car elle prouve que les puissances européennes ont, à l'origine, accepté leurs homologues africains sur un pied d'égalité et qu'elles ont reconnu la souveraineté et l'indépendance des sociétés et des États africains.

La seconde section traite des initiatives et des réactions africaines face à la conquête et à l'occupation de l'Afrique, thème grossièrement déformé ou entièrement ignoré, jusque dans les années 60, par l'école coloniale de l'historiographie africaine. Pour les membres de cette école, tels que H. H. Johnston, Sir Alan Burns et plus récemment, Margery Perham, Lewis H. Gann et Peter Duignan<sup>10</sup>, les Africains auraient en fait accueilli favorablement la domination coloniale, car non seulement elle les préservait de l'anarchie et des guerres intestines, mais elle leur procurait également certains avantages concrets. Citons, à cet égard, Margery Perham: « La plupart des tribus acceptèrent rapidement la domination européenne, considérant qu'elle faisait partie d'un ordre irrésistible, d'un ordre d'où elles pouvaient tirer de nombreux avantages, essentiellement la paix, des innovations passionnantes: chemin de fer et routes, lampes, bicyclettes, charrues, cultures et aliments nouveaux, et tout ce qu'elles pouvaient acquérir ou éprouver en ville. Cette domination conféra aux classes dirigeantes — traditionnelles ou nouvellement créées — un surcroît de puissance et de sécurité, et de nouvelles formes de richesse et de pouvoir. Longtemps, malgré l'extrême confusion des esprits qu'elles provoquèrent, les révoltes furent très rares et il ne semble pas que la domination ait été ressentie comme une indignité<sup>11</sup>. »

De telles idées sont également reflétées dans l'usage de termes eurocentristes tels que « pacification », *Pax Britannica* et *Pax Gallica*, qui décrivent la conquête et l'occupation de l'Afrique entre 1890 et 1914.

10. H. H. Johnston, 1899, 1913; A. C. Burns, 1957; M. Perham, 1960 (a); L. H. Gann et P. Duignan, 1967.

11. M. Perham, 1960 (a), p. 28.

Ceux des historiens qui ont accordé un certain intérêt à ce sujet l'ont mentionné pour ainsi dire en passant. Dans leur ouvrage *A short history of Africa*, qui parut pour la première fois en 1962, l'une des toutes premières analyses sérieuses et modernes de l'histoire de l'Afrique, les historiens anglais Roland Oliver et J. D. Fage ne consacrent qu'un paragraphe à ce qu'ils nomment la « résistance acharnée » des Africains; il s'agit d'un seul paragraphe dans un chapitre de quatorze pages consacré à ce qui est devenu par la suite la grande ruée européenne vers les colonies africaines. C'est pour corriger cette fausse interprétation de l'école coloniale, pour rétablir les faits et mettre en relief le point de vue africain que nous avons été amenés à réserver sept chapitres au thème des initiatives et des réactions africaines.

On verra, dans ces chapitres, qu'il n'existe aucune preuve à l'appui de la thèse selon laquelle les Africains auraient accueilli avec enthousiasme les soldats qui les envahissaient et rapidement accepté la domination coloniale. En fait, les réactions africaines furent exactement inverses. Il est tout à fait évident que les Africains n'avaient le choix qu'entre deux solutions: soit renoncer sans résistance à leur souveraineté et à leur indépendance, soit les défendre à tout prix. Il est tout à fait significatif que la majorité des dirigeants africains ait opté sans hésiter (comme le prouvera amplement ce volume) pour la défense de leur souveraineté et de leur indépendance, quelles qu'aient été les structures politiques et socio-économiques de leurs États et les multiples handicaps dont ils souffraient. La supériorité de l'adversaire d'une part et d'autre part leur farouche détermination à résister à tout prix sont exprimées par le bas-relief qui est reproduit sur la jaquette de ce volume. Ce bas-relief, peint sur un des murs du palais des rois du Dahomey, à Abomey, montre un Africain armé d'un arc et d'une flèche barrant la route, d'un air de défi, à un Européen armé d'un pistolet.

Dans un article récent, John D. Hargreaves pose cette intéressante question: « Étant donné les diverses attitudes possibles de la part des envahisseurs européens, les dirigeants africains avaient le choix entre plusieurs options. Parmi les avantages à court terme que leur offraient les traités ou la collaboration avec les Européens, ils pouvaient non seulement se procurer des armes à feu et des biens de consommation, mais ils avaient aussi la possibilité d'intéresser à leur cause des alliés puissants qui les aideraient dans leurs querelles externes ou internes. Pourquoi, alors, tant d'États africains rejetèrent-ils ces possibilités, préférant résister aux Européens sur les champs de bataille<sup>12</sup> ? »

La réponse à cette question peut sembler énigmatique, mais seulement pour ceux qui envisagent l'ensemble du problème d'un point de vue eurocentriste. Pour l'Africain, le véritable enjeu était non pas tel ou tel avantage à court ou à long terme, mais sa terre et sa souveraineté. C'est précisément pour cette raison que presque toutes les entités politiques africaines — centralisées ou non — choisirent tôt ou tard de maintenir, de défendre ou de recouvrer leur souveraineté; sur ce point, elles ne pouvaient accepter aucun compromis et, de fait, nombreux furent les chefs qui préférèrent

12. J. D. Hargreaves dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 205-206.

mourir sur le champ de bataille, s'exiler volontairement ou être contraints au bannissement plutôt que de renoncer sans combat à la souveraineté de leur pays.

Une majorité de dirigeants africains optèrent donc pour la défense de leur souveraineté et de leur indépendance. C'est dans les stratégies et les tactiques qu'ils adoptèrent pour atteindre leur objectif commun qu'ils différencièrent. La plupart d'entre eux choisirent la stratégie de l'affrontement en ayant recours soit aux armes diplomatiques, soit aux armes militaires, soit à la fois, comme on le verra pour Samori Touré et Kabarega (de Bunyoro), employèrent ces deux types d'armes; Prempeh I<sup>er</sup> et Mwanga (de Buganda), quant à eux, recoururent exclusivement à la diplomatie. D'autres, tels que Tofa de Porto Novo (dans l'actuel Bénin), adoptèrent la stratégie de l'alliance ou de la coopération, mais pas celle de la collaboration. Il faut insister sur cette question de la stratégie, car elle a été grossièrement dénaturée jusqu'à présent, de sorte que l'on a classé certains souverains africains parmi les « collaborateurs » et qualifié leur action de « collaboration ». Nous sommes hostiles à l'emploi de ce terme de collaboration car, outre son inexactitude, il est péjoratif et eurocentriste. Comme nous l'avons déjà vu, la souveraineté était l'enjeu fondamental entre les années 1880 et les années 1900 pour les dirigeants africains et, sur ce point, il est tout à fait évident qu'aucun d'entre eux n'était prêt à faire des compromis. Les dirigeants africains qualifiés à tort de collaborateurs étaient ceux qui estimaient que la meilleure manière de préserver leur souveraineté, voire de recouvrer celle qu'ils avaient peut-être perdue au profit de quelque puissance africaine avant l'arrivée des Européens, n'était pas de collaborer, mais plutôt de *s'allier* avec les envahisseurs européens. Par collaborateur on entend assurément celui qui trahit la cause nationale en s'unissant avec l'ennemi pour défendre les buts et les objectifs de celui-ci plutôt que les intérêts de son propre pays. Or, comme nous l'avons vu, tous les Africains étaient confrontés à la question suivante: abandonner, conserver ou recouvrer leur souveraineté. Tel était l'objectif de ceux qui lièrent leur sort aux Européens, et c'est pourquoi il est totalement faux de les qualifier de collaborateurs.

Quoi qu'il en soit, depuis la deuxième guerre mondiale, le terme de collaborateur a pris un sens péjoratif, et il est intéressant de noter que certains historiens qui l'emploient en sont conscients. R. Robinson, par exemple, déclare: « Il convient de souligner que le terme [collaborateur] n'est pas utilisé dans un sens péjoratif<sup>13</sup>. »

Puisqu'il risque de revêtir ce sens, pourquoi donc l'employer, d'autant que, dans le cas de l'Afrique, il est particulièrement inexact? Pourquoi ne pas employer le mot « allié » qui conviendrait bien mieux? Ainsi, Tofa, le roi des Goun de Porto Novo, est toujours cité comme un exemple typique de collaborateur; mais l'était-il vraiment? Comme Hargreaves l'a clairement démontré<sup>14</sup>, Tofa devait affronter trois ennemis différents au moment de l'arrivée des Français: les Yoruba au nord-est, les rois fon du Dahomey au

13. R. Robinson dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p. 120.

14. J. D. Hargreaves dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 214-216.



nord et les Britanniques sur la côte, de sorte qu'il a dû sûrement considérer l'arrivée des Français comme un présent du ciel lui offrant non seulement l'occasion de préserver sa souveraineté, mais même d'obtenir quelques avantages aux dépens de ses ennemis. Il était donc naturel que Tofa voulût *s'allier* aux Français, mais non *collaborer* avec eux. Tofa ne pourrait être qualifié de collaborateur que par des historiens qui seraient inconscients des problèmes auxquels il devait faire face à cette époque ou par ceux qui déniaient à l'Africain toute initiative ou tout sens de ses propres intérêts, ou encore par ceux qui envisageraient l'ensemble de la question d'un point de vue eurocentriste. En outre, le fait que ces prétendus collaborateurs, souvent prêts à s'allier avec les Européens, devinrent souvent par la suite des résistants ou des opposants qui luttèrent contre eux est une autre preuve de l'inexactitude de ce terme : Wobogo, le roi des Mosi, Latjor, le damel du Kajoor, et même le grand Samori Touré en sont des exemples, ce qui prouve bien l'absurdité totale du qualificatif.

En fin de compte, seuls des historiens réellement ignorants de la situation politique et ethnoculturelle en Afrique à la veille de la conquête et de la partition européennes, ou ayant à ce sujet des vues très simplistes, peuvent utiliser ce terme. Ils partent de l'hypothèse que, comme de nombreux pays européens, tous les pays africains sont habités par le même groupe ethnoculturel ou par une même nation et, donc, que toute fraction de la population qui s'allie avec un envahisseur peut donc être taxée de collaboration; mais en Afrique aucun pays, aucune colonie ni aucun empire n'était peuplé par un groupe ethnique seul. Tous les pays et tous les empires se composaient de multiples nations ou groupes ethnoculturels tout aussi différents les uns des autres que les Italiens le sont, par exemple, des Allemands ou des Français. En outre, avant l'arrivée des envahisseurs européens, les relations entre ces différents groupes étaient très souvent hostiles et il pouvait même arriver que certains aient été soumis à la domination des autres. Traiter de collaborateurs ces groupes asservis ou hostiles, parce qu'ils choisirent de se joindre aux envahisseurs européens pour se retourner contre leurs ennemis ou maîtres étrangers, c'est ne rien saisir à la question. De fait, comme on le montrera dans certains des chapitres de ce volume, la nature des réactions africaines à la colonisation a été déterminée non seulement par la situation politique et ethnoculturelle à laquelle étaient confrontés les peuples d'Afrique, mais aussi par la nature même des forces socio-économiques à l'œuvre dans les différentes sociétés existant à l'époque de l'affrontement et par celle de leur organisation politique.

De nombreux historiens européens ont condamné le romantisme et le manque de perspicacité des opposants et ont loué, au contraire, le progressisme et la clairvoyance des collaborateurs. Selon les termes employés par Oliver et Fage en 1962: «S'ils [les dirigeants africains] étaient clairvoyants et bien renseignés, notamment s'ils avaient des conseillers étrangers, missionnaires ou marchands par exemple, ils pouvaient bien comprendre qu'ils n'avaient rien à gagner en résistant mais qu'au contraire ils avaient beaucoup à gagner en négociant. S'ils étaient moins clairvoyants, avaient moins de chance ou étaient moins bien conseillés, ils s'apercevaient que leurs ennemis traditionnels étaient dans le camp de l'envahisseur; ils adoptaient alors

une attitude de résistance qui risquait très facilement de se solder par une défaite militaire, la déposition du chef, la perte de territoires au bénéfice des alliés autochtones de la puissance occupante, peut-être par le morcellement politique de la société ou de l'État [...] Tout comme du temps de la traite, il y avait des gagnants et des perdants, et l'on trouvait leurs représentants à l'intérieur de chaque territoire colonial<sup>15</sup>. »

Ronald E. Robinson et John Gallagher ont également décrit l'opposition ou la résistance en ces termes : « Lutttes réactionnaires et romantiques contre la réalité, protestations passionnées de sociétés traumatisées par l'ère nouvelle du changement, et refusant de se laisser rassurer<sup>16</sup>. »

Or, ces opinions sont très discutables. La dichotomie entre résistants et prétendus collaborateurs n'est pas seulement mécanique : elle est peu convaincante. Certes, il y avait eu des gagnants et des perdants pendant la traite, mais, cette fois-ci, il n'y avait pas de gagnants. Les collaborateurs tout comme les résistants finissaient par perdre ; il est cependant intéressant de noter que ce sont les dirigeants qualifiés de romantiques et de jusqu'au-boutistes dont nous avons gardé le souvenir et qui sont devenus une source d'inspiration pour les nationalistes d'aujourd'hui<sup>17</sup>. Je suis entièrement d'accord avec la conclusion de Robert I. Rotberg et Ali A. Mazrui selon laquelle « il est vain de dire que l'introduction des normes et du pouvoir des Occidentaux — et des contrôles et contraintes qui les ont accompagnés — a été partout mise en question en Afrique par les peuples concernés<sup>18</sup>. »

Cependant, quelle qu'ait été la stratégie des pays africains, aucun d'entre eux, à l'exception du Libéria et de l'Éthiopie, ne parvint, pour des raisons que nous examinerons par la suite, à préserver sa souveraineté : au début de la première guerre mondiale, qui marquait la fin de la première section de ce volume, l'Afrique était tombée sous le joug colonial. Nous examinerons dans le chapitre 11 comment et pourquoi les Libériens et les Éthiopiens purent tenir tête au colonialisme.

Que fut l'action politique, sociale et économique de ces puissances coloniales dans leurs nouvelles possessions après l'intermède de la première guerre mondiale ? C'est à cette question que nous répondrons dans la deuxième section du volume. Les divers mécanismes politiques mis en place pour administrer les colonies et les idéologies qui les sous-tendent ont été étudiés de manière satisfaisante dans de nombreux ouvrages sur le colonialisme en Afrique<sup>19</sup>, nous n'avons donc consacré, ici, qu'un chapitre à ce thème. En revanche, nous étudierons avec beaucoup d'attention — afin de contrebalancer les théories de l'école coloniale — les aspects socio-économiques du système colonial

15. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 203.

16. R. E. Robinson et J. Gallagher dans : F. H. Hinsley (dir. publ.), 1962, p. 639-640.

17. Pour une étude plus détaillée de ce problème, voir A. A. Boahen, « Towards a new categorization and periodization of African responses and reactions to colonialism » (non publié), dont s'inspire une partie de ce chapitre.

18. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

19. Voir S. H. Roberts, 1929 ; Lord Hailey, 1938 et 1957 ; S. C. Easton, 1964 ; L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969 et 1970 ; P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1967 et 1971 ; J. Suret-Canale, 1971.

et leur incidence sur l'Afrique. On verra, dans ces chapitres, que la période allant de la fin de la première guerre mondiale à 1935 — période qualifiée par certains historiens contemporains d'apogée du colonialisme — a été marquée par la mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire ainsi que par l'amorce d'une certaine évolution sociale due à l'ouverture d'écoles primaires et secondaires. Cependant, l'objectif essentiel des autorités coloniales est resté l'exploitation des ressources africaines, qu'elles fussent animales, végétales ou minérales, au seul bénéfice des puissances coloniales, notamment des sociétés commerciales, minières et financières de la métropole. L'un des chapitres de cette section sur lesquels nous aimerions attirer l'attention est celui qui traite des aspects démographiques de la domination coloniale, thème ordinairement absent des bilans consacrés au colonialisme en Afrique.

Quelles furent les initiatives et les réactions des Africains face à cette consolidation du colonialisme et à l'exploitation de leur continent? Telle est la question à laquelle nous répondrons dans la troisième section de ce volume; elle fera d'ailleurs l'objet de soins tout particuliers, conformément au principe fondamental de cet ouvrage: envisager l'histoire de l'Afrique d'un point de vue africain et mettre en relief les initiatives et réactions africaines. Au cours de cette période, les Africains n'ont certainement pas eu une attitude d'indifférence, de passivité ou de résignation. Si cette période a pu être qualifiée d'ère classique du colonialisme, elle n'en demeure pas moins également l'ère classique de la stratégie de la résistance ou de la protestation des Africains. Comme nous le démontrerons dans l'étude générale, puis dans les études régionales, les Africains ont eu recours à certaines méthodes et procédés — leur multiplicité atteste amplement la fécondité des Africains en ce domaine — afin de résister au colonialisme.

Il convient de souligner qu'à cette époque les Africains n'avaient pas pour objectif, à l'exception des dirigeants du nord de l'Afrique, de renverser le système colonial, mais plutôt de chercher des améliorations et des compromis à l'intérieur du système. Leur but principal était de le rendre moins oppressif, moins inhumain et de faire en sorte qu'aussi bien les Africains que les Européens en tirent des avantages. Les dirigeants africains s'efforcèrent de corriger des mesures et abus spécifiques tels que le travail forcé, la fiscalité élevée, les cultures obligatoires, l'aliénation foncière, les lois relatives aux laissez-passer, la faiblesse des prix des produits agricoles et le coût élevé des biens importés, la discrimination raciale et la ségrégation, et de développer des infrastructures telles que les hôpitaux, les canalisations d'eau et les écoles. Il faut insister sur le fait que les membres de toutes les classes sociales — qu'ils fussent intellectuels ou analphabètes, citadins ou ruraux — partageaient ces griefs contre le système colonial, ce qui fit naître une conscience commune de leur condition d'Africain et de Noir, par opposition à leurs oppresseurs: les dirigeants coloniaux et les Blancs. C'est au cours de cette période que nous assistons au renforcement du nationalisme politique africain, dont les premières manifestations remontent aux années 1910, juste après l'instauration du système colonial.

Il appartenait désormais aux nouvelles élites intellectuelles ou à la nouvelle bourgeoisie d'exprimer ce sentiment et de prendre la tête de ce

mouvement, rôle jusqu'alors dévolu, dans le cadre des structures politiques précoloniales, aux autorités traditionnelles. Ces nouveaux dirigeants étaient, assez paradoxalement, les produits du système colonial lui-même, issus de structures scolaires, administratives, industrielles, financières et commerciales mises en place par ledit système colonial.

La direction des activités nationalistes et anticolonialistes étant concentrée dans les mains des intellectuels africains, dont la plupart habitaient les nouveaux centres urbains, on a exclusivement identifié, à tort, le nationalisme africain de l'entre-deux-guerres à cette couche et on l'a assimilé, au début, à un phénomène urbain.

Comme les chapitres de cette section le montreront, les associations et les groupements qui se formèrent alors pour exprimer ces aspirations nationalis-tes furent effectivement nombreux et tout aussi variées furent les stratégies et les tactiques élaborées au cours de cette période pour les concrétiser. B. O. Oloruntimehin et E. S. Atieno-Odhiambo démontrent (dans les chapitres 22 et 26 ci-dessous) que parmi ces groupes figuraient des clubs de jeunes, des associations ethniques, des amicales d'anciens élèves, des partis politiques, des mouvements politiques recouvrant un ou plusieurs territoires et étendant leurs activités à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du continent africain, des syndicats, des clubs littéraires, des clubs de fonctionnaires, des associations d'entraide et des sectes ou des mouvements religieux. Certains de ces groupes s'étaient constitués dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale. Mais il est évident qu'ils proliférèrent surtout au cours de la période considérée, comme on le verra dans les chapitres consacrés à ce thème.

Les envois de pétitions et de délégations auprès des autorités métropolitaines et locales, les grèves, les boycottages et surtout la presse et la participation aux congrès internationaux, furent les armes ou la tactique choisies au cours de cette période, à la différence de la période antérieure à la première guerre mondiale, où les rébellions et les « émeutes » étaient les formes prédominantes de résistance.

Cette période de l'entre-deux-guerres a été sans conteste l'âge d'or du journalisme en Afrique en général, et en Afrique occidentale en particulier, tandis que l'organisation de congrès panafricanistes devint également l'une des armes favorites du mouvement anticolonial. L'objectif de ces congrès était de conférer un caractère international aux mouvements nationalistes et anticoloniaux africains; ils cherchaient également à attirer l'attention des puissances métropolitaines sur ce qui se passait dans leurs colonies; c'est pourquoi les congrès panafricains organisés par le Noir Américain, le Dr W. E. B. Du Bois, eurent lieu à Paris, à Londres, à Bruxelles et même à Lisbonne. Ce thème est repris plus en détail dans le chapitre 29 de ce volume consacré aux interactions (tout au long de la période étudiée) entre les Noirs d'Afrique et les Noirs de la diaspora aux Amériques.

Cependant, malgré la diversité des associations et la complexité des tactiques mises au point, cette action n'avait guère eu d'incidence réelle sur le système colonial, au début des années 1930, sauf dans le seul cas de l'Égypte. Et, lorsqu'en 1935 les forces impérialistes du régime fasciste

italien de Mussolini envahirent et occupèrent l'Éthiopie, l'un des deux derniers bastions qui concrétisaient l'espoir de l'Afrique, le grand symbole de son renouveau et de son réveil, le continent semblait condamné à rester à jamais sous le joug du colonialisme. Or rien de tel ne se produisit. La capacité de résistance du peuple africain, l'occupation même de l'Éthiopie, l'intensification du mouvement nationaliste africain et des sentiments anticolonialistes après la seconde guerre mondiale, liées à l'apparition de nouveaux partis politiques de masse et de dirigeants plus engagés qui ne cherchaient pas à améliorer le système colonial, mais au contraire à le supprimer en bloc, furent autant de facteurs qui se combinèrent, comme le démontrera le volume VIII de cet ouvrage, pour entraîner la liquidation de la domination coloniale sur le continent aussi rapidement qu'il s'était installé, c'est-à-dire en une vingtaine d'années. Pourtant, entre 1880 et 1935, le système colonial apparaissait comme fermement implanté en Afrique. Quelles marques a-t-il laissées en fait sur le continent ? C'est à cette question que le dernier chapitre du volume s'efforce de répondre.

### Sources du Volume VII

Il reste à aborder dans ce chapitre introductif deux points : les sources de l'histoire du colonialisme en Afrique et sa périodisation. En ce qui concerne les sources, les auteurs qui ont travaillé à la rédaction du présent volume ont été à la fois avantagés et désavantagés par rapport à ceux des autres volumes. Cela vaut également pour tous ceux qui seront amenés à travailler sur cette période. Tout d'abord, pour ce qui est des inconvénients, ce volume et le volume suivant portent sur des périodes pour lesquelles, à la différence des autres volumes, une partie des documents d'archives demeure inaccessible aux spécialistes. En fait, dans plusieurs métropoles, comme la France pour la période qui va jusqu'à 1930, certains documents d'archives n'ont été mis à la disposition des chercheurs qu'après l'achèvement de certains des chapitres. En outre, avec le partage de l'Afrique et la pénétration d'un aussi grand nombre de puissances européennes dans le continent, les chercheurs sont confrontés à de difficiles problèmes linguistiques.

En contrepartie, au cours de la même période, le nombre de revues et de périodiques s'accroît en général, de même qu'augmentent les documents parlementaires, débats, comptes rendus de commissions et rapports annuels, actes de sociétés et d'associations privées qui sont publiés, et tous ces textes peuvent être consultés.

Plus important encore, certains acteurs du drame colonial étant eux-mêmes encore en vie, les témoignages de plusieurs d'entre eux ont déjà été recueillis. D'autres protagonistes, tant africains qu'européens, ont également commencé à publier leurs mémoires et leur autobiographie, ou ont évoqué leur expérience dans des romans, des pièces ou des études. Sur ce plan, les auteurs du présent volume bénéficient donc de certains avantages par rapport à la plupart des auteurs des autres volumes.

Enfin, il apparaît que le colonialisme a fait et continue à faire l'objet de recherches et de publications beaucoup plus nombreuses que tout autre thème de l'histoire africaine. C'est ainsi que, au cours de ces dix dernières années, l'Université de Cambridge a publié une histoire du colonialisme en Afrique, en cinq volumes, sous la direction de L. H. Gann et P. Duignan. De même, ce thème suscite dans les pays d'Europe de l'Est probablement beaucoup plus d'intérêt que tout autre. Ces avantages rendent naturellement plus aisé le travail de synthèse des auteurs en ce qui concerne le problème des sources; mais la masse de documents qu'ils doivent assimiler tend à donner un caractère plus astreignant à leur tâche.

### Périodisation du Colonialisme en Afrique

Il convient d'examiner ici brièvement la question de la périodisation de l'histoire du colonialisme en Afrique, question dont de nombreux historiens ne se sont pas souciés, mais qui a été soulevée par A. B. Davidson et M. Crowder dans les années 1960.

Certains historiens ont proposé 1870 comme date du début des luttes coloniales en Afrique et de la consécration de la domination coloniale. Cette date semble cependant prématurée. Comme G. N. Uzoigwe le montre dans le chapitre 2, ce sont les activités des Français en Sénégambie, de Léopold, roi des Belges, représenté par H. M. Stanley, des Français par Pierre Savorgnan de Brazza au Congo et des Portugais en Afrique centrale qui déclenchèrent cette mêlée; or, il est clair que toutes les activités n'ont pas commencé avant la fin des années 1870 et le début des années 1880. Il semble donc que 1880 soit un repère plus approprié que 1870<sup>20</sup>. De 1880 à l'effondrement du colonialisme dans les années 1960 et 1970, l'étude de la domination coloniale, des réactions et des initiatives africaines devrait se diviser en trois périodes. La première irait de 1880 à 1919 (avec deux subdivisions: 1880-1900 et 1900-1919, correspondant respectivement à la conquête et à l'occupation); c'est ce que nous appellerons la période de la défense, de la souveraineté et de l'indépendance africaines par le recours à la stratégie de l'affrontement, de l'alliance ou de la soumission temporaire. La deuxième irait de 1919 à 1935; c'est la période de l'adaptation, la stratégie employée étant celle de la protestation ou de la résistance. La troisième, commençant en 1935, est la période des mouvements d'indépendance, la stratégie étant l'action concrète<sup>21</sup>.

Notre thèse est la suivante: la période allant de 1880 aux environs de 1919 — période dite de pacification selon certains historiens — a vu, dans la perspective européenne, l'achèvement du partage sur les cartes, le déploiement des troupes destinées à le concrétiser sur le terrain, puis l'occupation effective des zones conquises, dont témoigne l'introduction de diverses mesures administratives et d'une infrastructure routière, ferroviaire et télégraphique en vue de l'exploitation des ressources coloniales. Du point de

20. Voir M. Crowder, 1968, p. 17-19.

21. Pour les diverses périodisations, voir A. B. Davidson dans T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 177-188, et M. Crowder, 1968, p. 17-19.

vue africain, au cours de cette période, les rois, les reines, les chefs de lignage et de clan sont tous dominés par une seule et impérieuse considération : maintenir ou recouvrer leur souveraineté, leur patrimoine et leur culture, quelle que soit la stratégie adoptée — affrontement, alliance ou soumission. En 1919, dans presque toute l'Afrique, à l'exception notoire de la Libye, de certaines parties du Sahara, du Libéria et de l'Éthiopie, les affrontements se sont terminés en faveur des Européens, et tous les Africains, qu'on les appelle résistants ou collaborateurs, ont perdu leur souveraineté.

Au cours de la seconde phase, comprise entre 1919 et 1935, on peut ranger à juste titre les réactions africaines dans la catégorie des manifestations de résistance, ou mieux, des protestations. Nous avons choisi 1919 non seulement parce que cette date a succédé à des événements marquants comme la première guerre mondiale, la révolution d'Octobre dans la Russie tsariste et la réunion du premier Congrès panafricain par Du Bois — qui eurent un impact révolutionnaire sur le cours de l'histoire mondiale — mais également parce qu'à ce moment-là, l'opposition à l'occupation européenne en Afrique a cessé pratiquement partout.

Pour clore la période étudiée dans ce volume, nous avons également préféré 1935 à 1945, car 1935 est l'année de l'invasion et de l'occupation de l'Éthiopie par les forces fascistes de Mussolini. Cette crise bouleversa et indigna profondément les Africains, en particulier les intellectuels, et d'une façon générale les Noirs du monde entier. Elle leur fit également prendre conscience — de façon encore plus dramatique, et bien plus encore que la deuxième guerre mondiale — de la nature inhumaine, raciste et oppressive du colonialisme. Kwame Nkrumah — qui devait devenir plus tard premier président du Ghana — décrit ainsi ses réactions en apprenant l'invasion : « J'ai presque eu l'impression, à ce moment-là, que tout Londres m'avait déclaré personnellement la guerre<sup>22</sup>. » Et il avoue que cette crise augmente sa haine du colonialisme.

À vrai dire, la lutte entreprise pour la libération de l'Afrique du joug du colonialisme aurait très probablement été lancée à la fin des années 1930 si la deuxième guerre mondiale n'avait pas éclaté.

La dernière période, qui va de 1935 au déclenchement des luttes révolutionnaires pour l'indépendance, relevant à proprement parler du dernier volume de la série, nous nous abstenons de l'étudier ici.

22. K. Nkrumah, 1957, p. 27.

# Partage Européen et Conquête de l'Afrique : Aperçu Général

*Godfrey N. Uzoigwe*

## Introduction : une période de guerres et de bouleversements révolutionnaires

La génération de 1880-1914 a été le témoin d'une des mutations historiques les plus importantes, peut-être, des temps modernes. C'est en effet au cours de cette période que l'Afrique, continent de vingt-huit millions de kilomètres carrés, fut partagée, conquise et effectivement occupée par les nations industrialisées d'Europe. Les historiens n'ont pas encore réellement mesuré l'ampleur des conséquences désastreuses de cette période de guerres continues tant sur le colonisé que sur le colonisateur, bien qu'ils soulignent en général qu'il s'agit là d'une époque de bouleversements révolutionnaires fondamentaux.

L'importance de cette phase historique dépasse cependant de beaucoup la guerre et les changements qui la caractérisent. L'histoire a vu des empires se constituer puis s'écrouler; conquêtes et usurpations sont aussi anciennes que l'histoire elle-même, et, depuis bien longtemps, divers modèles d'administration et d'intégration coloniales avaient été expérimentés. L'Afrique a été le dernier continent à être conquis par l'Europe. Ce qu'il y a de remarquable dans cette période, c'est, du point de vue européen, la rapidité et la facilité relative avec lesquelles, par un effort coordonné, les nations occidentales occupèrent et subjuguèrent un aussi vaste continent. Le fait est sans précédent dans l'histoire.

Comment expliquer pareil phénomène? Ou encore, pourquoi l'Afrique a-t-elle été partagée politiquement et méthodiquement occupée précisément à ce moment-là? Pourquoi les Africains ont-ils été incapables de tenir leurs



adversaires en échec? Ces questions ont suscité chez les historiens du partage de l'Afrique et du nouvel impérialisme des explications fort ingénieuses depuis les années 1880, mais aucune de ces explications n'a pu s'imposer nettement, à telle enseigne que l'histoire de ce partage est devenue l'un des thèmes les plus controversés et les plus passionnels de notre temps. Le spécialiste est ainsi confronté à une tâche immense : trouver un fil directeur dans le fantastique enchevêtrement d'interprétations aussi contradictoires.

## Le partage de l'Afrique et le nouvel impérialisme : examen des différentes théories

Nous recourrons au bon sens pour mettre un peu d'ordre dans l'écheveau des théories auxquelles cette mutation capitale de l'histoire africaine a donné naissance. On peut les classer de la manière suivante : la théorie économique, les théories psychologiques, les théories diplomatiques et les théories de la dimension africaine.

### La Théorie Économique

Cette théorie a connu des vicissitudes de toute sorte. Lorsque le communisme ne constituait pas encore une menace pour le système capitaliste occidental, personne ne mettait réellement en doute la base économique de l'expansion impérialiste. Ce n'est donc pas par hasard si la critique « schumpétérienne » de la notion d'impérialisme capitaliste<sup>1</sup> avait joui du plus grand succès auprès des spécialistes non marxistes. Les assauts répétés contre cette théorie aboutissent aujourd'hui à des résultats de moins en moins concluants, à tel point que cette théorie commence, sous une forme modifiée, à retrouver quelque crédit.

Que faut-il entendre par impérialisme économique? Les origines théoriques de cette notion remontent à 1900, quand les sociaux-démocrates allemands inscrivent à l'ordre du jour du congrès annuel de leur parti, tenu cette année-là à Mayence, la *Weltpolitik*, c'est-à-dire la politique d'expansion impérialiste à l'échelle mondiale. C'est là que Rosa Luxemburg fit observer, pour la première fois, que l'impérialisme était le stade ultime du capitalisme. C'est là également que George Ledebour remarqua que l'« essence même de la *Weltpolitik* » était l'« élan profond qui pousse tous les capitalismes vers une politique de pillage, laquelle conduit les capitalismes européens et américains à s'installer dans le monde entier<sup>2</sup> ».

Toutefois, la formulation classique de cette théorie, la plus claire également, est celle de John Atkinson Hobson. Il déclare que « la surproduction, les excédents de capitaux et la sous-consommation des pays industrialisés les ont amenés à placer une partie croissante de leurs ressources économiques

1. J. Schumpeter, 1955.

2. Cité par L. Basso dans N. Chomsky *et al.*, 1972, p. 114.

hors de leur sphère politique actuelle, et à appliquer activement une stratégie d'expansion politique visant à s'emparer de nouveaux territoires ». Pour lui, c'est là le « pivot économique de l'impérialisme ». Tout en admettant que des forces de caractère non économique ont joué un rôle dans l'expansion impérialiste, Hobson était convaincu que, « même si un homme d'État ambitieux, un négociant actif et tenace peuvent suggérer, voire enclencher, une nouvelle étape de l'expansion impérialiste, ou contribuer à sensibiliser l'opinion publique de leur patrie à l'urgente nécessité de nouvelles conquêtes, la décision finale revient au pouvoir financier<sup>3</sup> ».

Puisant librement dans les thèses essentielles des sociaux-démocrates allemands, ainsi que dans celles de Hobson, V. I. Lénine a souligné que le nouvel impérialisme se caractérisait par le passage du capitalisme d'une orientation « prémonopoliste », « où la libre concurrence domine », au stade du capitalisme monopoliste « *intimement lié* à l'intensification de la lutte pour le partage du monde<sup>4</sup> ».

Tout comme le capitalisme de libre concurrence prospère en exportant des produits, le capitalisme monopoliste prospère en exportant des capitaux, dégagés par les superprofits, amassés par le cartel des banques et de l'industrie. Selon Lénine, on en arrive ainsi au stade ultime du capitalisme. En accord avec Rosa Luxemburg mais en contradiction avec Hobson, Lénine pensait que le capitalisme était voué à l'autodestruction : s'étant finalement partagé le monde, les capitalistes, devenus des rentiers et des parasites, vivant du revenu de leurs investissements, seraient menacés par les nations jeunes qui exigeraient un nouveau partage du monde. Les capitalistes, toujours aussi avides, refuseraient. Le conflit ne pourrait donc être tranché que par une guerre, à l'issue de laquelle les capitalistes seraient obligatoirement vaincus. La guerre est donc la conséquence inévitable de l'impérialisme et entraînera la mort violente du capitalisme.

Il n'est pas surprenant que cette propagande enthousiasmante ait été acceptée par de nombreux spécialistes marxistes. Des nationalistes et des révolutionnaires du Tiers Monde ont également adopté sans l'ombre d'une hésitation les doctrines de Hobson et de Lénine. S'alliant aux intellectuels de gauche occidentaux, ils décrivent l'impérialisme et le colonialisme comme le résultat d'une exploitation économique éhontée<sup>5</sup>.

Bien que ni Hobson ni Lénine ne se soient directement préoccupés de l'Afrique, il va de soi que leurs analyses entraînent certaines conséquences fondamentales lorsque l'on étudie le partage de l'Afrique. À la suite de quoi, une cohorte disparate de spécialistes non marxistes a plus ou moins mis en pièces la théorie marxiste de l'impérialisme économique appliquée à l'Afrique<sup>6</sup>. Devant la victoire apparente de leurs adversaires, l'une des réactions typiques des spécialistes marxistes consiste à dire que, même si les critiques

3. J. A. Hobson, 1902, p. 59, 80-81.

4. V. I. Lénine, 1916, p. 92 (souligné dans le texte).

5. W. Rodney, 1972 Chinweizu, 1975, plus particulièrement le chapitre 3.

6. Ces critiques ont été notamment énoncées par D. K. Fieldhouse, 1961; M. Blaug, 1961; B. Sutcliffe dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p. 316-320.

adressées à Hobson et à Lénine sont fondamentalement justes, elles se trompent de cible. « La cible, écrit Bob Sutcliffe, est souvent un mirage et les armes utilisées ne sont pas adéquates », car l'impérialisme, conçu comme un phénomène global, considère la valeur de l'empire comme un tout et, de fait, « un bilan au niveau national n'a guère de sens<sup>7</sup> ».

Plus convaincant paraît le raisonnement suivant: même si l'on démolit complètement la théorie classique de l'impérialisme économique, cela ne permet pas nécessairement de réfuter sa conclusion, à savoir que l'impérialisme, au niveau le plus profond, a des motifs économiques. Dénigrer les autres théories économiques de l'impérialisme puis s'empresse de condamner leurs partisans en raison de leur sympathie pour les vues de Hobson et de Lénine n'est guère scientifique. À la lumière de recherches plus approfondies sur l'histoire africaine de cette période, il apparaît nettement, désormais, que ceux qui persistent à tenir pour négligeable la dimension économique du partage le font à leurs risques et périls<sup>8</sup>.

### Les Théories Psychologiques

Nous avons choisi d'analyser ici en termes psychologiques des théories qu'on trouve en général rassemblées sous trois rubriques, le darwinisme social, le christianisme évangélique et l'atavisme social, parce que leurs partisans sont tous convaincus de la suprématie de la « race blanche ».

#### *Le Darwinisme Social*

L'ouvrage de Darwin<sup>9</sup>, *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*, publié en anglais en novembre 1859, semble fournir une caution scientifique aux partisans de la suprématie de la race blanche, thème qui, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, n'a cessé d'être présent, sous diverses formes, dans la tradition écrite européenne. Les postdarwiniciens furent donc ravis: ils allaient justifier la conquête de ce qu'ils appelaient les « races sujettes » ou les « races non évoluées » par la « race supérieure », en invoquant le processus inéluctable de la « sélection naturelle », où le fort domine le faible dans la lutte pour l'existence. Prônant que « la force prime le droit », ils considéraient que le partage de l'Afrique relevait de ce processus naturel et inévitable. Ce qui nous intéresse dans ce cas de chauvinisme raciste flagrant, que d'aucuns ont qualifié fort justement d'« albinisme », c'est qu'il revendique la responsabilité des nations impérialistes<sup>10</sup>.

Il n'en reste pas moins que le darwinisme social, appliqué à la conquête de l'Afrique, est plus une rationalisation tardive que son mobile profond.

7. B. Sutcliffe dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p.318; *ibid.*, p.312-323.

8. Voir, par exemple, A. G. Hopkins, 1968, 1973; C. W. Newbury et A. S. Kanya-Forstner, 1969; J. Stengers, 1962.

9. C. Darwin, 1859.

10. Pour plus amples détails sur ces théories, voir R. Maunier, traduit et édité par E. O. Lorimer, 1949; et G. Himmelfarb, 1960.

*Le christianisme évangélique*

Le christianisme évangélique, pour lequel *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* était une hérésie diabolique, n'éprouvait néanmoins aucun scrupule à accepter les implications racistes de l'ouvrage. Les connotations raciales du christianisme évangélique étaient cependant tempérées par une bonne dose de zèle humanitaire et de philanthropie — sentiments très répandus chez les hommes d'État européens pendant la conquête de l'Afrique. On a donc prétendu que le partage de l'Afrique était dû, pour une part non négligeable, à des élans « missionnaires » au sens large, visant un but humanitaire<sup>11</sup>. Il s'agissait de « régénérer » les peuples africains. On a affirmé, de plus, que c'étaient les missionnaires qui avaient préparé le terrain pour la conquête impérialiste en Afrique orientale et centrale, ainsi qu'à Madagascar<sup>12</sup>. Toutefois, s'il est vrai que les missionnaires ne se sont pas opposés à la conquête de l'Afrique et que, dans certaines régions, ils y ont activement participé, ce facteur ne peut, à lui seul, constituer une théorie générale de l'impérialisme en raison de son caractère limité.

*L'atavisme Social*

C'est Joseph Schumpeter qui, le premier, a expliqué le nouvel impérialisme en termes sociologiques. Pour lui, l'impérialisme serait la conséquence de certaines données psychologiques impondérables, et non de pressions économiques. Son raisonnement, exprimé sur un plan humaniste plutôt qu'en termes de prépondérance raciale européenne, se fonde sur ce qu'il considère être un désir naturel chez l'homme: dominer son prochain pour le plaisir de dominer. Cette pulsion agressive innée serait régie par le désir d'appropriation qui serait le propre de l'être humain. L'impérialisme serait donc un égoïsme national collectif: « La disposition, dépourvue d'objectifs, que manifeste un État à l'expansion par la force, au-delà de toute limite définissable<sup>13</sup>. »

Le nouvel impérialisme, affirme-t-il, est donc de caractère atavique<sup>14</sup>, c'est-à-dire qu'il manifeste un retour aux instincts politiques et sociaux primitifs de l'homme, instincts qui ont pu avoir un sens en des temps anciens, mais qui sont injustifiables dans le monde moderne. Joseph Schumpeter démontre alors comment, par sa nature même, le capitalisme est « anti-impérialiste » et bienveillant. Dirigé par des entrepreneurs novateurs, il serait à l'opposé des anciennes monarchies et des classes de guerriers aux motivations agressives et impérialistes, dont les ambitions étaient sans objectifs précis. Tout au contraire, le capitalisme a des buts clairement définis et, de ce fait, est entièrement hostile à ces comportements ataviques propres aux anciens régimes. Ainsi, conclut Joseph Schumpeter, l'explication économique du nouvel impé-

11. J. S. Galbraith, 1961, p. 34-48; G. Bennett (dir. publ.), 1953; C. P. Groves, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, traitent du facteur missionnaire dans l'essor de l'expansion impérialiste.

12. R. Oliver, 1965; R. I. Rotberg, 1965; P. M. Mutibwa, 1974.

13. J. Schumpeter, 1955, p. 6.

14. *Ibid.*, p. 65.

rialisme, fondée sur le développement logique du capitalisme, est fausse. Si séduisante que soit la thèse de Joseph Schumpeter, elle présente un défaut majeur: elle reste nébuleuse et a-historique. Même si les théories psychologiques contiennent quelques vérités utiles pour comprendre le partage de l'Afrique, elles ne peuvent expliquer pourquoi ce partage a eu lieu à un moment historique précis. Elles donnent toutefois des éléments de réponse à la question de savoir pourquoi ce partage était possible et envisagé.

## Les Théories Diplomatiques

Ces théories offrent l'explication purement politique, et peut-être le plus communément admise, du partage. Mais, ce qui est fort intéressant, elles apportent un soutien précis et concret aux théories psychologiques. Elles donnent à voir les égoïsmes nationaux des États européens soit en conflit les uns avec les autres, soit opérant de concert pour se défendre, soit encore réagissant de façon décisive contre les forces des nationalistes africains radicaux. Nous proposons donc de traiter ces théories en abordant successivement le prestige national, l'équilibre des forces et la stratégie globale.

### *Le Prestige National*

Le principal défenseur de cette théorie est Carlton Hayes. Dans un texte d'une grande lucidité, il soutient que: «La France cherchait à compenser ses pertes en Europe par des gains outre-mer. L'Angleterre souhaitait compenser son isolement en Europe en agrandissant et en exaltant l'empire britannique. La Russie, bloquée dans les Balkans, se tournait à nouveau vers l'Asie. Quant à l'Allemagne et à l'Italie, elles allaient montrer au monde qu'elles avaient le droit de rehausser leur prestige, acquis par la force en Europe, par des exploits impériaux dans d'autres continents. Les puissances de moindre importance, qui n'avaient pas de prestige à défendre, parvenaient à vivre sans se lancer dans l'aventure impérialiste, à ceci près que le Portugal et la Hollande faisaient preuve d'un regain d'intérêt pour les empires qu'ils possédaient déjà, la seconde notamment administrant le sien avec une vigueur renouvelée<sup>15</sup>.»

Hayes conclut que, fondamentalement, «le nouvel impérialisme était un phénomène nationaliste» et que ses défenseurs avaient une soif ardente de prestige national. Bref, ayant consolidé et ayant redistribué les cartes diplomatiques sur leur continent, les dirigeants européens étaient poussés en avant par une force obscure, atavique, qui s'exprimait par une «réaction psychologique: l'ardent désir de maintenir ou de rétablir leur prestige national».

Pour Carlton Hayes, le partage de l'Afrique n'a donc pas été un phénomène économique<sup>16</sup>.

15. C. J. H. Hayes, 1941, p.220.

16. *Ibid.*

*L'équilibre des forces*

F. H. Hinsley<sup>17</sup> souligne, en revanche, que le besoin de paix et de stabilité des États en Europe est la cause principale du partage de l'Afrique. Selon lui, la date décisive, celle où l'on entre vraiment dans l'ère extra-européenne — l'ère de l'impérialisme —, c'est 1878. À partir de cette date, au congrès de Berlin, la rivalité russo-britannique dans les Balkans et dans l'empire ottoman faillit conduire les nations européennes à un conflit généralisé. Mais les hommes d'État surent éviter cette crise, due à une politique d'affrontement, et firent machine arrière. Dès lors, et jusqu'à la crise de Bosnie, en 1908, cette politique de force, bannie d'Europe, joua librement en Afrique et en Asie. Lorsque des conflits d'intérêts en Afrique menacèrent la paix en Europe, les puissances européennes n'eurent d'autre choix que de dépecer l'Afrique. C'est à ce prix que fut sauvegardé l'équilibre diplomatique européen qui s'était stabilisé dans les années 1880.

*La stratégie globale*

Une troisième école soutient que l'intérêt manifesté par l'Europe à l'Afrique — intérêt qui provoqua la ruée et le partage — était en fait dicté par une stratégie globale, et non par l'économie. Les grands défenseurs de cette théorie, Ronald Robinson et John Gallagher, qui soulignent l'importance stratégique, pour l'Angleterre, de l'axe Afrique-Inde, rejettent la responsabilité du partage sur les mouvements ataviques « protonationalistes » en Afrique, qui menaçaient les intérêts stratégiques globaux des nations européennes. Ces « luttes romantiques et réactionnaires » — morceaux de bravoure anachroniques selon eux — auraient contraint les hommes politiques européens à se partager et à conquérir l'Afrique à contrecœur, alors qu'ils s'étaient contentés jusque-là d'une suprématie discrète et du recours à la persuasion. L'Afrique aurait donc été occupée non pas parce qu'elle avait des richesses matérielles à offrir aux Européens — elle était sans valeur du point de vue économique — mais parce qu'elle menaçait les intérêts des Européens ailleurs dans le monde<sup>18</sup>.

Les théories psychologiques et les théories diplomatiques, qui leur sont apparentées, visent essentiellement à en finir avec l'idée que le partage de l'Afrique est dû à des motivations économiques. Mais la thèse du prestige national ne se montre quelque peu probante que si les facteurs économiques concomitants sont éliminés ou minimisés à l'excès. Carlton Hayes, par exemple, a étayé par des documents circonstanciés, la guerre tarifaire que se sont livrée les nations européennes pendant la période cruciale du partage<sup>19</sup>. Il admet même que « ce qui a, en fait, déclenché la ruée économique vers le "continent noir" et les îles ensoleillées du Pacifique n'est pas tant la surproduction de produits manufacturés en Europe que la pénurie de matières

17. F. H. Hinsley, 1959 (a), 1959 (b) dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), 1959.

18. Voir J. Gallagher et R. E. Robinson, 1953; R. E. Robinson et J. Gallagher dans: F. H. Hinsley (dir. publ.), 1962; R. E. Robinson et J. Gallagher, 1961.

19. C. J. H. Hayes, 1941, p. 205-208.

premières<sup>20</sup> » et qu'en conséquence, « pour empêcher qu'une trop grande partie du monde soit [...] accaparée par la France, l'Allemagne, l'Italie ou une autre puissance protectionniste, la Grande-Bretagne intervint en force pour absorber la part du lion dans son empire libre-échangiste ».

Autrement dit, une fois établi, le néo-mercantilisme eut des conséquences primordiales pour l'émergence des rivalités impérialistes<sup>21</sup>.

Pourtant, à la page suivante, il conteste avec beaucoup d'assurance, comme nous l'avons vu, les bases économiques du nouvel impérialisme ! H. Brunschwig, tout en proposant une interprétation non économique de l'impérialisme français, a été obligé, lui aussi, de leur accorder quand même un rôle, une fois confronté aux dures réalités économiques de l'impérialisme. S'il qualifie donc l'impérialisme anglo-saxon d'économique et de philanthropique, celui de la France lui apparaît comme motivé par la quête du prestige national<sup>22</sup>. La thèse de la stratégie globale a suscité chez les spécialistes des réactions largement négatives. Mais son attrait pour les historiens non africanistes ou pour le grand public s'est révélé irrésistible. Nous savons pourtant que cette thèse, élaborée à partir des hypothèses plus éclectiques de Langer<sup>23</sup> et des analyses plus pondérées de Hinsley, est trop tranchante et trop circonstancielle pour être admissible. En Afrique occidentale, centrale, australe et orientale, elle a été prise en défaut<sup>24</sup>. En ce qui concerne l'Égypte et l'Afrique du Nord, on a démontré qu'il existait à la présence britannique dans cette zone des raisons majeures, sans lien avec la stratégie impérialiste de l'Angleterre vis-à-vis de l'Inde<sup>25</sup>. Il est encourageant de constater que, pour sa part, Robinson s'est mis à accorder moins d'importance aux répercussions exagérées du « bâton égyptien » sur les luttes coloniales partout ailleurs en Afrique<sup>26</sup>.

## La Théorie de la Dimension Africaine

Les théories exposées jusqu'ici traitent de l'Afrique dans le cadre élargi de l'histoire européenne. Il est clair que c'est là une grave erreur. Même l'approche « protonationaliste » de l'atavisme d'un Robinson et d'un Gallagher n'est pas développée jusqu'à son terme parce que précisément l'intérêt des deux auteurs se porte vers l'Europe et l'Asie.

Il est donc nécessaire, crucial même, d'examiner le partage dans une perspective historique africaine. Contrairement à une opinion très répandue, cette façon d'aborder le sujet n'est pas une innovation ingénieuse de la « nouvelle » historiographie africaine. Dans un ouvrage remarquable, *The partition of Africa*<sup>27</sup>, paru en 1893, Keltie remarquait avec beaucoup de finesse que

20. *Ibid.*, p. 218.

21. *Ibid.*, p. 219.

22. H. Brunschwig, 1966, p. 4-13.

23. W. L. Langer, 1935.

24. Voir J. Stengers, 1962; C. W. Newbury et A. S. Kanya-Forstner, 1969; G. N. Uzoigwe, 1974 et 1977; W. R. Louis (dir. publ.), 1976.

25. G. N. Uzoigwe, 1974.

26. R. Robinson dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972.

27. J. S. Keltie, 1893.

les luttes des années 1880 étaient la conséquence logique d'un grignotage progressif du continent, entamé il y a près de trois mille ans. Il admettait, en passant, les motifs économiques du partage, bien que ceux-ci ne jouent pas un rôle essentiel dans sa thèse. Dans les années 1930, George Hardy, le spécialiste prolifique de l'histoire coloniale française, avait lui aussi démontré l'importance des facteurs africains locaux et traitait l'Afrique comme une unité historique. Comme Keltie, il soutenait que, même si le partage immédiat fut le résultat de rivalités économiques entre les pays industrialisés d'Europe, il constituait en même temps une phase déterminante dans les rapports de longue date entre l'Europe et l'Afrique. Il estimait que la résistance africaine face à la progression de l'influence européenne avait précipité la conquête effective au moment où les rivalités commerciales de plus en plus aiguës des nations industrialisées conduisaient au partage<sup>28</sup>.

Pendant longtemps, ces analyses restèrent sans écho. Mais, avec la publication en 1956 du désormais classique *Trade and politics in the Niger Delta*<sup>29</sup> de K. Onwuka Dike, la dimension africaine du partage est remise à l'honneur. Bien que l'ouvrage de Dike traite d'une période et d'une aire géographique limitées, il a encouragé toute une génération d'historiens à aborder l'étude du partage en l'insérant dans une longue période de contacts entre races et cultures différentes. Malheureusement, si R. Oliver et J. D. Fage montrent l'ancienneté de ces rapports dans leur ouvrage bien connu, *A short history of Africa*<sup>30</sup>, ces auteurs s'attachent encore trop au contexte européen du partage, au détriment de la dimension africaine. L'importante étude de A. G. Hopkins<sup>31</sup>, bien qu'elle ne concerne qu'une zone géographique limitée, apporte, en revanche, un nouvel éclairage, en ce sens que l'auteur s'efforce de présenter une réinterprétation africaine de l'impérialisme en Afrique occidentale. Sa conclusion mérite d'être citée: «D'un côté, il est possible de concevoir des régions où l'abandon du commerce des esclaves s'est passé sans heurt ni perte de revenus et où les tensions internes ont pu être maîtrisées. Dans de tels cas, l'explication du découpage colonial devra faire ressortir les facteurs externes tels que les considérations mercantiles et les rivalités anglo-françaises. À l'autre extrême, il est possible d'envisager des cas où les chefs indigènes ont adopté des attitudes réactionnaires, n'hésitant pas à recourir à des méthodes prédatrices pour tenter de maintenir leurs revenus, et où les conflits internes étaient prononcés. Il conviendra alors d'accorder, dans l'analyse de l'impérialisme, davantage de poids aux forces de désintégration actives au sein des sociétés africaines, sans négliger pour autant les influences extérieures<sup>32</sup>. »

L'auteur du présent chapitre est d'accord avec la plupart des historiens de cette école<sup>33</sup>. Comme eux, il explique le partage en prenant en

28. G. Hardy, 1930, p. 124-137.

29. K. O. Dike, 1956.

30. R. Oliver et J. D. Fage, 1970.

31. A. G. Hopkins, 1973.

32. *Ibid.*, p. 165-166.

33. La théorie de la dimension africaine est développée plus longuement chez A. G. Hopkins, 1973, et chez G. N. Uzoigwe, 1973.



considération les facteurs européens ou africains, et, ce faisant, il estime que l'on complète ainsi les théories eurocentristes examinées plus haut. Il rejette l'idée que le partage était inévitable pour l'Afrique comme donnée inscrite dans son histoire. Au contraire, il considère que le partage et la conquête sont les conséquences logiques d'un processus de grignotage de l'Afrique par l'Europe, commencé bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Il admet que ce sont des motifs d'ordre essentiellement économique qui animaient les Européens et il soutient que la résistance africaine à l'invasion grandissante de l'Europe a précipité la conquête militaire effective. Il semble donc que la théorie de la dimension africaine offre un cadre global et historique rendant mieux compte du partage que toutes les théories purement eurocentristes.

### *Les débuts des luttes coloniales*

Malgré l'influence considérable qu'exerçaient, à la fin du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les puissances européennes française, anglaise, portugaise et allemande et les intérêts commerciaux qu'elles y détenaient dans différentes régions de l'Afrique, leur mainmise politique y demeurait extrêmement limitée. L'Allemagne et, surtout, l'Angleterre exerçaient à leur gré leur influence et aucun homme d'État avisé n'aurait spontanément choisi d'engager des dépenses et de s'exposer aux risques imprévus d'une annexion dans les règles alors qu'ils retiraient des avantages identiques d'un contrôle occulte. « Refuser d'annexer ne prouve aucunement que l'on répugne à exercer sa domination », a-t-on fait remarquer fort justement<sup>34</sup>. Cela explique à la fois les comportements de Salisbury, de Bismarck ainsi que celui de la plupart des protagonistes du partage.

Mais ce comportement commença à évoluer à la suite de trois événements importants qui se produisirent entre 1876 et 1880. Le premier fut le nouvel intérêt que le duc de Brabant, sacré roi des Belges en 1865 (sous le nom de Léopold I<sup>er</sup>), porta à l'Afrique. La chose apparut lors de ce qui fut appelé la Conférence de géographie de Bruxelles, qu'il convoqua en 1876 et qui déboucha sur la création de l'Association internationale africaine et le recrutement de H. M. Stanley en 1879 pour explorer les Congo sous le couvert de l'association. Ces mesures amenèrent la création de l'État libre du Congo, dont la reconnaissance par toutes les nations européennes fut obtenue par Léopold avant même la fin des délibérations de la Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale<sup>35</sup>.

Les activités du Portugal à partir de 1876 constituèrent la deuxième série d'événements importants. Vexé de n'avoir été invité à la Conférence de Bruxelles qu'à la dernière minute, ce pays lança une série d'expéditions qui conduisirent, en 1880, à l'annexion par la couronne portugaise

34. J. Gallagher et R. Robinson, 1953, p. 3.

35. *PRO FO* 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet on the most important political and territorial changes which have taken place in Central and East Africa since 1883 (with Additional notes by sir P. Anderson) », février 1893. (*Confidentiel*.)

des domaines des planteurs afro-portugais du Mozambique, jusque-là quasi indépendants. Ainsi, pour les Portugais et pour le roi Léopold, la lutte commença en 1876. Le troisième et dernier événement qui paracheva le partage fut sans aucun doute l'esprit expansionniste qui caractérisa la politique française entre 1879 et 1880 et qui se manifesta par sa participation au condominium franco-anglais d'Égypte (1879), par l'envoi de Savorgnan de Brazza au Congo, par la ratification de traités avec le chef des Bateke, Makoko, et par le renouveau de l'initiative coloniale française à la fois en Tunisie et à Madagascar<sup>36</sup>.

L'action de ces grandes puissances entre 1876 et 1880 montra clairement qu'elles étaient dorénavant toutes impliquées dans l'expansion coloniale et l'instauration d'un contrôle formel en Afrique, ce qui obligea finalement l'Angleterre et l'Allemagne à abandonner leur théorie favorite d'une influence occulte pour un contrôle affirmé qui les conduisit à annexer des territoires de l'Est, de l'Ouest et du Sud africain à partir de 1883<sup>37</sup>. Ainsi, la seconde annexa le sud-ouest de l'Afrique, le Togo, le Cameroun et l'Afrique-Orientale allemande, contribuant par là à accélérer le processus du partage.

Au début des années 1880, le partage battait son plein et le Portugal, craignant d'être évincé d'Afrique, proposa de convoquer une conférence internationale afin de débrouiller l'écheveau des litiges territoriaux dans la zone du centre de l'Afrique. Il semble évident, d'après ce que nous venons de dire, que ce n'est pas l'occupation anglaise de l'Égypte en 1882 qui déclencha le partage, comme l'ont affirmé Robinson et Gallagher<sup>38</sup>, mais bien plutôt les événements qui se déroulèrent en différentes parties de l'Afrique entre 1876 et 1880.

#### *La Conférence de Berlin sur l'Afrique Occidentale (1884-1885)*

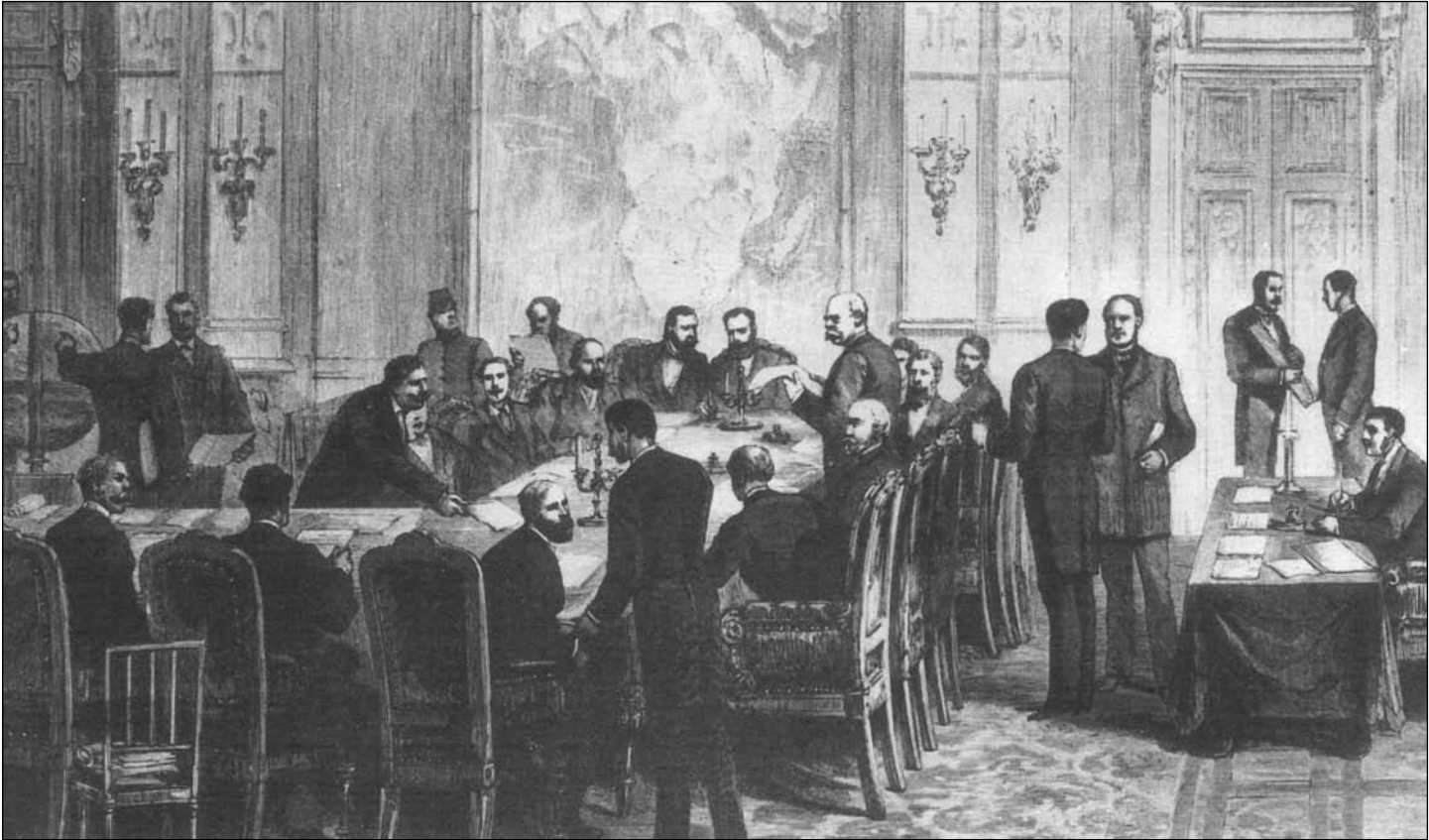
L'idée d'une conférence internationale qui permettrait de résoudre les conflits territoriaux engendrés par les activités des pays européens dans la région du Congo fut lancée à l'initiative du Portugal et reprise plus tard par Bismarck, qui, après avoir consulté les autres puissances, fut encouragé à lui donner corps. La conférence se déroula à Berlin, du 15 novembre 1884 au 26 novembre 1885 (fig. 2.1.). À l'annonce de cette conférence, la ruée s'intensifia. La conférence ne discuta sérieusement ni de la traite des esclaves ni des grands idéaux humanitaires qui étaient censés l'avoir inspirée. On adopta néanmoins des résolutions vides de sens concernant l'abolition de la traite des esclaves et le bien-être des Africains.

Initialement, le partage de l'Afrique ne faisait pas partie des objectifs de cette conférence. Elle aboutit pourtant à répartir des territoires et à dicter des résolutions concernant la libre navigation sur le Niger, la Bénoué et leurs affluents. Elle établit aussi les « règles à observer dorénavant en matière

36. P. M. Mutibwa, 1974, chapitres 6 et 7.

37. Voir G. Cecil, 1932, p. 225-226; F. D. Lugard, 1929, p. 13.

38. R. Robinson et J. Gallagher, 1961.



2.1. *La Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale (1884-1885).*  
[Illustration: Mary Evans Picture Library.]

d'occupation des territoires sur les côtes africaines<sup>39</sup>». En vertu de l'article 34 de l'Acte de Berlin, document signé par les participants à la Conférence, toute nation européenne qui, dorénavant, prendrait possession d'un territoire sur les côtes africaines ou y assumerait un « protectorat » devrait en informer les membres signataires de l'Acte de Berlin pour que ses prétentions fussent ratifiées. C'est ce qu'on a appelé la doctrine des « sphères d'influence », à laquelle est liée l'absurde concept d'hinterland. Cette dernière fut interprétée de la façon suivante: la possession d'une partie du littoral entraînait celle de l'hinterland, sans limite territoriale vers l'intérieur. L'article 35 stipulait que l'occupant de tout territoire côtier devait aussi être en mesure de prouver qu'il exerçait une « autorité » suffisante « pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée ». C'était là la doctrine dite « de l'occupation effective », qui allait faire de la conquête de l'Afrique l'aventure meurtrière que l'on verra.

De fait, en reconnaissant l'État libre du Congo, en permettant à des négociations territoriales de se dérouler, en posant les règles et les modalités de l'appropriation « légale » du territoire africain, les puissances européennes s'arrogeaient le droit d'entériner le principe du partage et de la conquête d'un continent. Pareille situation est sans précédent dans l'histoire: jamais un groupe d'États d'un seul continent n'avait proclamé avec une telle outre-cuidance son droit à négocier le partage et l'occupation d'un autre continent. Pour l'histoire de l'Afrique, c'était là le résultat essentiel de la conférence. Dire que, contrairement à ce que l'on croit en général, celle-ci n'a pas dépecé l'Afrique<sup>40</sup> n'est vrai que si l'on se place sur le plan purement technique. Les appropriations de territoires eurent virtuellement lieu dans le cadre de la conférence, et la question des acquisitions à venir fut clairement évoquée dans sa résolution finale. En fait, c'est dès 1885 que fut esquissé le partage définitif de l'Afrique.

## Les traités de 1885 à 1902

Avant l'Acte de Berlin, les puissances européennes avaient déjà acquis en Afrique, et de diverses façons, des sphères d'influence: par l'installation d'une colonie, l'exploration, la création de comptoirs, l'occupation de zones stratégiques et par des traités passés avec des chefs africains<sup>41</sup>. Après la conférence, les traités devinrent les instruments essentiels du partage de l'Afrique sur le papier. Ces traités étaient de deux types: les traités conclus entre Africains et Européens; les traités bilatéraux conclus entre Européens. Les traités afro-européens se répartissaient en deux catégories. Il y avait d'abord les traités sur la traite des esclaves et le commerce, qui furent

39. *PRO FO* 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet », février 1893, p. 1.

40. S. E. Crowe, 1942, p. 152-175.

41. G. N. Uzoigwe, 1976(a), p. 189-193.

source de conflit et provoquèrent l'intervention politique européenne dans les affaires africaines. Puis venaient les traités politiques, par lesquels les chefs africains, soit étaient amenés à renoncer à leur souveraineté en échange d'une protection, soit s'engageaient à ne signer aucun traité avec d'autres nations européennes.

Ces traités politiques furent très en vogue durant la période considérée. Ils étaient passés par des représentants de gouvernements européens ou par certaines organisations privées qui, plus tard, les cédaient à leurs gouvernements respectifs. Lorsqu'un gouvernement métropolitain les acceptait, les territoires concernés étaient en général annexés ou déclarés protectorats; d'un autre côté, si un gouvernement doutait de l'authenticité des traités ou s'il se sentait contraint à la prudence par les vicissitudes de la *Weltpolitik*, il utilisait alors ces traités pour obtenir des avantages dans le cadre de négociations bilatérales européennes. Par ailleurs, les Africains convenaient de ces traités pour diverses raisons mais surtout dans l'intérêt de leur peuple. Dans certains cas, ils souhaitaient nouer des relations avec les Européens dans l'espoir d'en tirer des avantages politiques par rapport à leurs voisins. Parfois, un État africain en position de faiblesse signait un traité avec une puissance européenne en espérant pouvoir ainsi se libérer de son allégeance à l'égard d'un autre État africain qui faisait valoir des droits sur lui. Ce dernier pouvait aussi souhaiter un traité en comptant l'utiliser pour maintenir dans l'obéissance des sujets récalcitrants. Enfin, certains États africains estimaient qu'en passant un traité avec un pays européen, ils pourraient sauvegarder leur indépendance menacée par d'autres nations européennes<sup>42</sup>. Quel qu'en fût le cas de figure, les traités afro-européens jouèrent un rôle important dans la phase finale du partage de l'Afrique.

Les traités signés entre l'Impérial British East Africa Company (IBEAC) et le Buganda nous montrent un souverain africain sollicitant l'aide d'un représentant d'une compagnie européenne en raison des conflits qui l'opposent à ses sujets. Le kabaka Mwanga II avait écrit à la compagnie d'être « assez bonne pour venir et me rétablir sur mon trône »; il avait promis en retour de payer la compagnie avec « beaucoup d'ivoire et vous pourrez faire tout commerce en Ouganda et tout ce que *vous désirez* dans le pays placé sous mon autorité<sup>43</sup> ». Comme il ne recevait pas de réponse à sa demande, il envoya à Zanzibar deux ambassadeurs, Samuel Mwemba et Victor Senkezi, pour requérir l'aide des consuls anglais, français et allemand. Il recommanda à ses ambassadeurs de demander la chose suivante: « S'ils veulent nous aider, quelle récompense devons-nous leur accorder en échange? En effet, je ne veux pas leur [ou vous] donner mon pays. Je désire que les Européens de toutes les nations viennent en Ouganda construire et commercer à leur guise<sup>44</sup>. » Il est évident que, par ce traité, Mwanga II n'entendait pas renoncer à sa souveraineté. Il allait découvrir plus tard, à ses dépens, que les Européens pensaient le contraire. Les traités du capitaine Lugard de décembre 1890 et mars 1892 avec Mwanga, qui offraient à ce dernier une « protection », lui

42. S. Touval, 1966, p. 286.

43. *PRO FO* 84/2061, Mwanga à Jackson, 15 juin 1889.

44. *PRO FO* 84/2064, Mwanga à Euam-Smith, 25 avril 1890.

furent imposés plus qu'ils ne furent négociés avec lui. Il est vrai que l'IBEAC l'aida à reprendre son trône, mais la victoire des protestants bougandais (grâce à la mitrailleuse Maxim de Lugard) sur les catholiques bougandais lors de la bataille de Mengo (24 janvier 1892) avait laissé le kabaka affaibli. Lorsque la compagnie cessa ses activités au Buganda (31 mars 1893), elle céda ces traités au gouvernement britannique. Le dernier traité du colonel H. E. Colville avec Mwanga (27 août 1894) confirmait tous les traités précédents; mais il allait plus loin: Colville exigea et obtint pour son pays le «contrôle des affaires étrangères, du trésor public et des impôts» qui, des mains de Mwanga, passaient à celles du «gouvernement de Sa Majesté, dont le représentant faisait fonction de cour suprême d'appel pour toutes les affaires civiles<sup>45</sup>». La même année, l'Angleterre déclarait le Buganda protectorat. Il est révélateur que Lugard ait écrit quelques années plus tard dans son journal à propos des traités offrant la protection de la compagnie: «Aucune personne avisée ne l'aurait signé, et prétendre que l'on ait convaincu un chef sauvage de céder tous ses droits en échange d'aucune contrepartie est d'une évidente malhonnêteté. Si on lui a dit que la compagnie le protégerait contre ses ennemis et s'allierait avec lui lors de guerres, on lui a raconté un mensonge. La compagnie n'a jamais eu de telles intentions et, de toute façon, elle ne disposait d'aucun moyen pour les réaliser<sup>46</sup>.»

Lugard disait, en fait, que ses propres traités avaient été obtenus frauduleusement! Nous n'avons pas la place de débattre des nombreux autres traités afro-européens, mais nous pouvons mentionner, au passage, les demandes présentées par l'émir de Nupe (dans l'actuel Nigéria) L. A. A. Mizon pour s'allier avec lui contre la «Royal Niger Company», avec laquelle il s'était brouillé<sup>47</sup>, comme exemple du désir d'un souverain africain de solliciter l'aide d'une puissance européenne contre une autre puissance européenne menaçant son indépendance.

## Les Traités Européens Bilatéraux de Partage

Définir une sphère d'influence par un traité était en général l'étape préalable à l'occupation d'un État africain par une puissance européenne. Si ce traité n'était contesté par aucune puissance, la nation européenne bénéficiaire transformait peu à peu les droits qu'il lui reconnaissait en droits souverains. Une zone d'influence naissait donc d'une déclaration unilatérale, mais elle devenait réalité seulement une fois acceptée, ou tout au moins lorsqu'elle n'était pas contestée par d'autres puissances européennes. Les sphères d'influence étaient souvent contestées, mais les problèmes d'ordre territorial et les querelles de frontières finissaient par se résoudre par le biais d'accords entre deux ou plusieurs puissances impérialistes déployant leurs activités dans la même région. Les limites de ces règlements territoriaux étaient déterminées, avec autant de précision que possible, par une frontière naturelle ou, en son

45. *PRO FO 2/72*, Colville à Hardinge, 28 août 1894; contient le texte de ce traité.

46. M. Perham et M. Bull (dir. publ.), 1963, vol. I, p. 318.

47. Pour plus de détails, voir R. A. Adeleye, 1971, p. 136-139.

absence, par des références aux longitudes et aux latitudes. Au besoin, on prenait en considération les frontières politiques du pays.

On considère que le traité anglo-allemand du 29 avril (et du 7 mai) 1885, qui définit les « zones d'intervention » de l'Angleterre et de l'Allemagne dans certaines régions d'Afrique, est peut-être la première application sérieuse de la théorie des sphères d'influence des temps modernes<sup>48</sup>. Par une série de traités, d'accords et de conventions analogues, le partage de l'Afrique sur la carte est pratiquement achevé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous ne pouvons examiner ici brièvement que les plus importants.

Le traité de délimitation anglo-allemand du 1<sup>er</sup> novembre 1886, par exemple, est particulièrement important. En vertu de ce traité, Zanzibar et la plupart de ses dépendances tombent dans la sphère d'influence britannique, mais il reconnaît à l'Allemagne une influence politique en Afrique orientale, ce qui met fin officiellement au monopole de l'Angleterre dans cette région<sup>49</sup>. L'empire omani se trouve ainsi divisé. Aux termes de l'accord ultérieur de 1887, destiné à préciser ce premier traité, l'Angleterre s'engage à « décourager les annexions britanniques en arrière de la zone d'influence de l'Allemagne, étant bien entendu que le gouvernement allemand découragera de même les annexions allemandes dans l'hinterland de la zone britannique ». L'accord prévoyait également que, si l'un des deux pays occupait le littoral, « l'autre ne pourrait pas, sans le consentement de son partenaire, occuper les régions non revendiquées à l'intérieur<sup>50</sup>. » Ces accords sur l'occupation de l'hinterland dans la partie ouest des « sphères d'influence » des deux pays étaient trop vagues et finirent par rendre nécessaire la conclusion du célèbre traité d'Heligoland, en 1880, qui parachève le découpage de l'Afrique orientale. Il est très important d'observer que ce traité réservait l'Ouganda à l'Angleterre, mais réduisait à néant le grand espoir britannique d'un axe Le Cap-Le Caire. Il restituait l'Heligoland à l'Allemagne et mettait fin à l'indépendance de Zanzibar.

Les deux traités anglo-allemands de 1890 et 1893 et le traité anglo-italien de 1891 aboutirent à placer officiellement le Haut-Nil dans la sphère d'influence britannique. Au sud, le traité franco-portugais de 1886, le traité germano-portugais de 1886 et le traité anglo-portugais de 1891 reconnaissaient l'influence portugaise en Angola et au Mozambique tout en délimitant la zone d'influence britannique en Afrique centrale. Le traité de 1894 entre l'Angleterre et l'État libre du Congo est également très important : il fixait les limites de l'État libre du Congo de telle façon que celui-ci servît de tampon entre les territoires français et la vallée du Nil, tout en laissant aux Britanniques un corridor sur l'axe Le Cap-Le Caire, reliant l'Ouganda au lac Tanganyika (clause qui fut supprimée en juin à cause des protestations de l'Allemagne). En Afrique occidentale, les accords les plus importants furent l'acceptation de la ligne Say-Barroua (1890) et la Convention du Niger (1898)<sup>51</sup>, par lesquelles l'Angleterre et la France achevèrent le partage de

48. S. Touval, 1966, p. 286.

49. *PRO FO*, 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet », février 1893.

50. *PRO FO* 403/142, Salisbury à Malet, 14 juin 1890.

51. L'analyse la plus détaillée de la Convention du Niger figure dans : G. N. Uzoigwe, 1974, chapitres 5 et 6 ; voir B. I. Obichere, 1971, chapitre 8.

cette région. Enfin, la Convention franco-anglaise du 21 mars 1899 réglait la question égyptienne, tandis que la paix de Vereeniging (1902) — qui mit fin à la guerre des Boers — confirmait, pour un temps au moins, la suprématie britannique en Afrique du Sud.

Dans quelle mesure les traités politiques conclus avec les autorités africaines et les accords bilatéraux entre nations européennes, qui constituaient le fondement du partage et de la conquête de l'Afrique, étaient-ils valables? Une étude de ces traités politiques conduit à la conclusion que certains d'entre eux sont juridiquement indéfendables, d'autres moralement condamnables, tandis que d'autres encore ont été obtenus de façon légale. Il s'agit là, cependant, d'actes essentiellement politiques, défendables seulement si l'on évoque le droit positif européen, selon lequel la force est source de tout droit. Même lorsque des Africains cherchèrent ouvertement à passer des traités avec les Européens, leur décision était toujours dictée par la force qu'ils sentaient du côté des Européens. Dans certains cas, les Africains trouvaient douteuses les raisons avancées par les Européens pour conclure ces traités. Ils refusaient de s'engager, mais étaient alors soumis à des pressions intolérables et finissaient par accepter. Bien souvent, les Africains et les Européens divergeaient sur le véritable sens de l'accord conclu entre eux. Quoi qu'il en fût, les chefs africains considéraient, pour leur part, que ces traités politiques ne les dépossédaient pas de leur souveraineté. Ils voyaient en eux plutôt des accords de coopération, imposés ou non, devant se révéler avantageux pour les intéressés. Les opinions des Européens étaient partagées quant à la validité de ces traités. Certains les tenaient pour légitimes; d'autres, comme Lugard, étaient convaincus que presque tous étaient obtenus frauduleusement, que certains étaient tout simplement des faux, que d'autres n'avaient aucune existence légale, et que la plupart d'entre eux étaient appliqués de façon illégale<sup>52</sup>. » Pourtant, dans la majorité des cas, ces traités absurdes furent avalisés par le jeu diplomatique européen. Nous en avons des exemples avec les faux traités de Karl Peters en Afrique orientale et ceux de l'« Imperial British East Africa Company » (IBEAC), que Lugard lui-même qualifia d'« escroquerie pure et simple<sup>53</sup> ». Il était rare que l'on décidât que ces traités ne résistaient pas à l'examen et que les diplomates les déclarassent irrecevables, comme ce fut le cas des traités conclus par Lugard avec le Nikki.

L'idée même que ces traités bilatéraux entre nations européennes, qui décidaient du sort de territoires africains dans une capitale européenne, hors de la présence et sans l'accord de ceux dont on joue l'avenir, pouvaient être considérés comme valables, était admise à la lumière du droit positif européen. Les hommes d'État européens étaient parfaitement conscients de ce que la définition d'une zone d'influence par un traité passé entre deux nations européennes ne pouvait pas légitimement porter atteinte aux droits des souverains africains de la région concernée. Dans la mesure où une zone d'influence constituait plus un concept politique que juridique,

52. Voir F. D. Lugard, 1893, II, p. 580; M. Perham et M. Bull (dir. publ.), 1963, I, p. 318; J. M. Gray, 1948.

53. M. Perham et M. Bull, 1963, I, p. 318.



une puissance amie pouvait choisir de respecter ce concept, tandis qu'une puissance ennemie pouvait n'en tenir aucun compte. On peut en dire autant de la doctrine de l'hinterland, qui n'hésitait pas à invoquer le principe de la « destinée manifeste » et qui restera tristement célèbre pour les revendications abusives présentées en son nom. De fait, ces deux doctrines n'avaient aucune légitimité en droit international<sup>54</sup>. En 1896, Salisbury déclarait : « La doctrine moderne de l'hinterland et ses contradictions inévitables démontrent l'ignorance et l'instabilité du droit international lorsqu'il s'applique à des revendications territoriales fondées sur une occupation ou un contrôle implicite<sup>55</sup>. » Autrement dit, « on ne peut appuyer une revendication territoriale en Afrique que par une occupation réelle du territoire revendiqué<sup>56</sup>. » Et, comme la notion d'occupation effective — principe fort peu répandu dans la majorité des États africains — et l'idée que les Africains se faisaient de la situation réelle de ces traités avec les Européens étaient essentiellement contradictoires, la situation conflictuelle ne pouvait que s'aggraver. Toutes les conditions étaient donc réunies pour l'occupation militaire systématique de l'hinterland par les puissances européennes.

## La conquête militaire (1885-1902)

Pour diverses raisons, ce furent les Français qui menèrent le plus activement cette politique d'occupation militaire. S'avancant du Haut-Niger vers le Bas-Niger, ils ne tardèrent pas à vaincre le damel du Kajoor, Latjor, qui lutta jusqu'à sa mort en 1886. Ils l'emportèrent sur Mamadou Lamine à la bataille de Touba-Kouta, en 1887, mettant ainsi fin à l'empire soninke qu'il avait fondé en Sénégal. Ils réussirent également à briser la résistance obstinée et célèbre du grand Samori Touré, capturé (1898) et exilé au Gabon (1900). Une série de victoires — Koudian (1889), Ségou (1890) et Youri (1891) — du commandant Louis Archinard fit disparaître l'empire tukuloor de Ségou, bien que son chef, Ahmadu, ait poursuivi une résistance acharnée jusqu'à sa mort, à Sokoto, en 1898. Ailleurs en Afrique occidentale, les Français conquièrent la Côte-d'Ivoire et la future Guinée française, où ils installèrent des colonies en 1893. Commencées en 1890, la conquête et l'occupation du royaume du Dahomey s'achevèrent en 1894. À la fin des années 1890, les Français avaient conquis tout le Gabon, consolidé leurs positions en Afrique du Nord, mené à bien la conquête de Madagascar (ils exilèrent la reine Ranavalona III en 1897 à Alger) et, à la frontière orientale entre le Sahara et le Sahel, mis un terme à la résistance obstinée de Rabah au Sennar, tué au combat en 1900.

La conquête britannique fut, elle aussi, spectaculaire et sanglante et — comme on le verra plus loin — elle rencontra, de la part des Africains, une résistance décidée et souvent lente à réduire. Utilisant ses possessions

54. M. F. Lindley, 1926, p.234-235.

55. Cité dans : G. N. Uzoigwe, 1976, p.196-197.

56. Cité dans : F. D. Lugard, 1929, p.13.

côtières de la Gold Coast (actuel Ghana) et du Nigéria comme bases d'opérations, l'Angleterre bloqua l'expansion française en direction du Bas-Niger et dans l'arrière-pays ashanti. La dernière expédition de Kumasi (en 1900) fut suivie par l'annexion de l'Ashanti en 1901 et par l'exil aux Seychelles de Nana Prempeh. Les territoires au nord de l'Ashanti furent officiellement annexés en 1901, après leur occupation de 1896 à 1898. À partir de Lagos, leur colonie, les Britanniques se lancèrent à la conquête du Nigéria. En 1893, la plus grande partie du pays yoruba était placée sous protectorat. En 1894, Itsekiri était conquis, et l'habile Nana Olomu, son prince marchand, exilé à Accra. Apparemment incapable d'affronter le roi Jaja d'Opobo sur le champ de bataille, Harry Johnston, le consul britannique, préféra lui tendre un piège. Invité à le rencontrer à bord d'un navire de guerre britannique, le roi fut fait prisonnier et expédié aux Antilles en 1887. Brass et Benin furent conquis à la fin du siècle. En 1900, la domination britannique au Nigéria méridional était pratiquement assurée. L'occupation du pays igbo et de certaines régions de l'hinterland oriental ne fut cependant effective que dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Au nord, la conquête britannique partit du Nupe, où, en 1895, la Royal Niger Company de George Goldie exerçait son influence, de Lokoja à la côte. Ilorin fut occupé en 1897 et, après la création de la West African Frontier Force en 1898, le sultanat de Sokoto fut conquis par Frederick Lugard en 1902.

Au nord de l'Afrique, l'Angleterre, déjà en position de force en Égypte, attendit jusqu'en 1896 pour autoriser la reconquête du Soudan. Celle-ci (en 1898) donna lieu à un véritable bain de sang, inutile et cruel. Plus de 20 000 Soudanais, dont leur chef, Khalifa 'Abdallāh, moururent au combat. L'occupation de Fachoda par la France — dans le sud du Soudan — en 1898 ne pouvait, bien entendu, être tolérée par lord Salisbury, et la France fut forcée de se replier.

Le Zanzibar fut officiellement placé sous protectorat britannique en novembre 1890. Cette mesure et les tentatives d'abolition de l'esclavage qui en découlèrent provoquèrent des rébellions vite écrasées. Zanzibar servit de base à la conquête du reste de l'Afrique-Orientale britannique. Le pays le plus convoité par l'Angleterre dans cette région était l'Ouganda; la bataille de Mengo (1892) — au Buganda, centre des opérations — aboutit à la proclamation du protectorat sur l'Ouganda (1894). La voie était donc libre pour la conquête du reste de l'Ouganda. Celle-ci fut réalisée quand les rois Kabarega et Mwanga furent capturés et exilés aux Seychelles en 1899. Toutefois, au Kenya, il fallut près de dix ans aux Britanniques pour imposer leur domination effective sur les Nandi.

En Afrique centrale et australe, la British South Africa Company (BSAC) de Cecil Rhodes entreprit d'occuper le Mashonaland sans l'accord de Lobengula. En 1893, le roi fut contraint de fuir sa capitale et il mourut l'année suivante. Son royaume ne fut cependant pas totalement soumis avant la répression sanglante de la révolte des Ndebele et des Mashona en 1896-1897. La conquête de l'actuelle Zambie, moins mouvementée, fut achevée en 1901. La dernière des guerres britanniques dans le cadre du partage de l'Afrique fut celle qu'elle mena contre les Boers en Afrique du Sud. Elle

présente l'intéressante particularité d'avoir mis aux prises des Blancs entre eux. Commencée en 1899, elle s'achève en 1902.

Pour les autres puissances européennes, l'occupation effective se révéla difficile. Les Allemands, par exemple, parvinrent à établir leur domination effective au Sud-Ouest africain, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison essentiellement de l'hostilité plus que séculaire qui empêchait les Nama et les Mahebero de s'unir. Au Togo, les Allemands s'allièrent aux petits royaumes des Kotokoli et des Chakosi pour mieux écraser la résistance des Konkomba — dispersés — (1897-1898) et des Kabre (1890). Aux Camerouns, ce fut au nord que le commandement allemand Hans Dominik, qui dirigeait les opérations, rencontra le plus de difficultés; mais, en 1902, il avait réussi à soumettre les principautés peul. En revanche, la conquête de l'Afrique-Orientale allemande fut la plus féroce et la plus prolongée de toutes ces guerres d'occupation effective. Elle se prolongea de 1888 à 1907. Les expéditions les plus importantes furent celles envoyées contre le célèbre Abushiri l'indomptable (1888-1889), les Wahehe (1889-1898) et les chefs de la révolte maji maji (1905-1907).

L'occupation militaire portugaise, commencée dans les années 1880, ne s'acheva que dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Pour les Portugais, cette entreprise fut particulièrement laborieuse. Ils parvinrent néanmoins à consolider définitivement leur domination au Mozambique, en Angola et en Guinée (actuelle Guinée-Bissau). L'État libre du Congo fut confronté, lui aussi, à de graves problèmes avant de pouvoir mener à bien l'occupation militaire de sa zone d'influence. Il commença par s'allier avec les Arabes du Congo qui lui étaient, en fait, particulièrement hostiles. Quand l'inanité de la collaboration apparut clairement, Léopold lança une expédition contre eux. Il fallut près de trois ans (1892-1895) pour les soumettre. Mais la conquête du Katanga, entamée en 1891, ne fut achevée qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est l'Italie qui rencontra les plus grandes difficultés dans ses guerres pour l'occupation effective. En 1883, elle avait réussi à occuper une partie de l'Érythrée. Elle avait également obtenu la côte orientale de la Somalie lors du premier partage de l'empire Omani en 1886. Plus tard, le traité de Wuchale (ou Uccialli) (1889), conclu avec l'empereur Menelik II, définit la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée. À la suite d'un étrange quiproquo sur l'interprétation des clauses du traité, l'Italie informa les autres puissances européennes que l'Éthiopie était un protectorat italien. Mais, quand elle tenta d'occuper ce protectorat fictif, elle subit la défaite ignominieuse d'Adowa en 1896. Toutefois, elle parvint à garder ses territoires en Somalie et en Érythrée. En Afrique du Nord, c'est seulement en 1911 que l'Italie parvint à occuper les zones côtières de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine (actuelle Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste). Le Maroc réussit à sauvegarder son indépendance jusqu'en 1912, date à laquelle il la perdit au profit de la France et de l'Espagne. Ainsi, en 1914, seuls le Libéria et l'Éthiopie étaient encore — tout au moins nominale-ment — indépendants.

## Pourquoi les Puissances Européennes Ont-Elles Pu Conquérir l'Afrique?

Les puissances européennes purent conquérir l'Afrique avec une relative facilité parce que, sous tous les aspects, la balance penchait en leur faveur.

En premier lieu, grâce aux activités des missionnaires et des explorateurs, les Européens savaient plus de choses sur l'Afrique et l'intérieur du continent — l'aspect physique, le terrain, l'économie et les ressources, la force et la faiblesse de ses États et de ses sociétés — que les Africains n'en savaient sur l'Europe.

En deuxième lieu, à cause des changements révolutionnaires survenus dans le domaine de la technologie médicale, et en particulier à cause de la découverte de l'emploi prophylactique de la quinine contre la malaria, les Européens redoutaient beaucoup moins l'Afrique qu'avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>.

En troisième lieu — et cela était la conséquence de la nature inégale du commerce entre l'Europe et l'Afrique jusqu'aux années 1870 et même plus tard, ainsi que du rythme croissant de la révolution industrielle —, les ressources matérielles et financières européennes l'emportaient largement sur celles de l'Afrique. Ainsi, tandis que les puissances européennes pouvaient dépenser des millions de livres pour ses campagnes d'outre-mer, les États africains ne pouvaient soutenir aucun conflit armé avec elles.

En quatrième lieu, tandis que la période qui suivit la guerre russo-turque de 1877-1878 fut marquée, selon Rose, par «une situation d'équilibre politique qui contribua à la paix et à l'immobilisme en Europe<sup>58</sup>», la même période en Afrique fut marquée par des conflits et des rivalités interétatiques et intra-étatiques: Manden (Mande, Mandenka, «Mandingues») contre Toucouleur, Ashanti contre Fanti, Baganda contre Banyoro, Batoro contre Banyoro, Mashona contre Ndebele, etc. Ainsi, tandis que l'Europe pouvait se concentrer militairement de manière presque exclusive sur ses activités impériales outre-mer, les pays et les États africains voyaient leurs forces paralysées par des luttes intestines. De plus, non seulement les puissances européennes jouissaient de la paix mais, bien que divisées sur les problèmes coloniaux, elles réussirent à résoudre ces problèmes pendant l'ère du partage et jusqu'en 1914, sans recourir à la guerre. Malgré une intense rivalité et de nombreuses crises en Afrique, les puissances européennes impliquées dans le partage montrèrent un remarquable esprit de solidarité — qui non seulement prévint toute guerre entre elles, mais empêcha les dirigeants et les communautés d'Afrique de faire jouer, de façon efficace, les pays européens les uns contre les autres. Pendant toute cette période, les puissances européennes agressèrent de concert les États africains, et aucun pays d'Afrique ne fut jamais aidé par une puissance européenne contre une autre.

La conduite des pays africains fut non seulement marquée par un manque de solidarité, d'unité et de coopération, mais par le fait que certains d'entre eux n'hésitèrent pas à s'allier avec les envahisseurs européens contre

57. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p.445; J. H. Rose, 1905, p.508-572.

58. J. H. Rose, 1905.

leurs voisins — même s'ils furent vaincus eux-mêmes plus tard. Les Baganda s'allièrent avec les Anglais contre les Bongoro, les Barotse avec les Anglais contre les Ndebele, tandis que les Bambara s'unissaient avec les Français contre les Toucouleur<sup>59</sup>. En conséquence, les luttes mémorables que les Africains livrèrent contre les envahisseurs européens furent — comme nous le verrons dans les chapitres suivants<sup>60</sup> — très souvent des actions isolées et non coordonnées, même sur le plan régional. Le facteur le plus décisif fut bien sûr l'écrasante supériorité logistique et militaire de l'Europe. Alors que celle-ci employait des armées professionnelles bien entraînées, peu d'États africains entretenaient des armées permanentes, et moins encore disposaient de troupes professionnelles. La plupart recrutaient et mobilisaient des individus *ad hoc* pour leurs besoins offensifs et défensifs. De plus, les puissances européennes pouvaient — comme l'ont soutenu A. Isaacman et J. Vansina —, indépendamment de leurs propres armées, engager des mercenaires et des recrues qui leur donnaient la supériorité numérique dont elles avaient besoin<sup>61</sup>.

En fait, comme A. Laroui l'a signalé, la plupart de ces armées recrutaient leurs troupes parmi les Africains et seuls les officiers étaient européens. Surtout, aux termes de l'Accord de 1890, les puissances impériales s'étaient engagées à ne pas vendre d'armes aux Africains, ce qui signifie que les armées africaines étaient équipées de fusils démodés et souvent hors d'usage — surtout des fusils à pierre ou des mousquets qui se chargeaient par la gueule — et ne possédaient ni artillerie lourde ni forces navales. Face à elles, les armées européennes disposaient d'armes modernes : artillerie lourde, carabines à répétition et surtout, mitrailleuses Gatling et Maxim. Ils se servaient également de l'artillerie lourde en usage dans la Marine. Comme Laroui l'a signalé, elles utilisèrent même, au cours des dernières campagnes, des véhicules motorisés et des avions<sup>62</sup> (fig. 2.2a-f). Il est significatif que les deux chefs africains qui purent infliger quelques défaites aux Européens — Samori Touré et Menelik — réussirent à avoir accès à certaines de ces armes modernes. Mais finalement, même Samori Touré fut vaincu par les Français. La supériorité écrasante dont jouissait l'Europe sur l'Afrique a été résumée brièvement par le fameux couplet d'Hilaire Belloc, déjà cité dans le chapitre 1 ci-dessus.

Si l'on considère les avantages économiques, politiques et surtout militaires et technologiques des puissances européennes sur les entités africaines, il est évident que la lutte était inégale, et il n'est pas surprenant que celles-ci aient pu vaincre l'Afrique avec une relative facilité. De fait, pour l'Europe, la conquête ne pouvait intervenir à un meilleur moment ; pour l'Afrique, ce moment ne pouvait être pire.

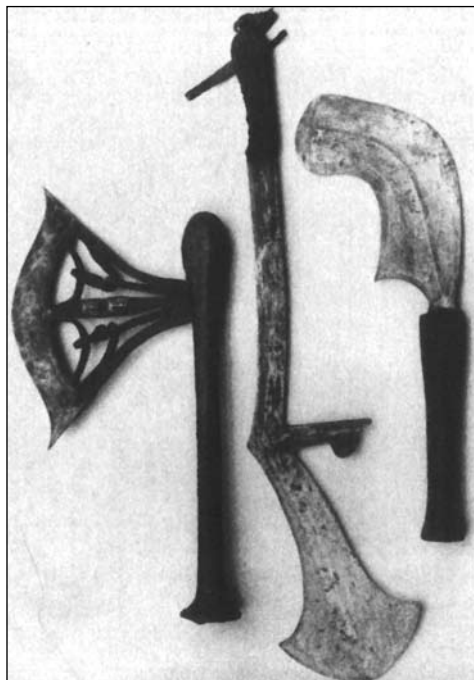
59. M. Crowder, 1968, p.81, 85; R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1971; V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965.

60. Voir chapitres 3 à 9 ci-après.

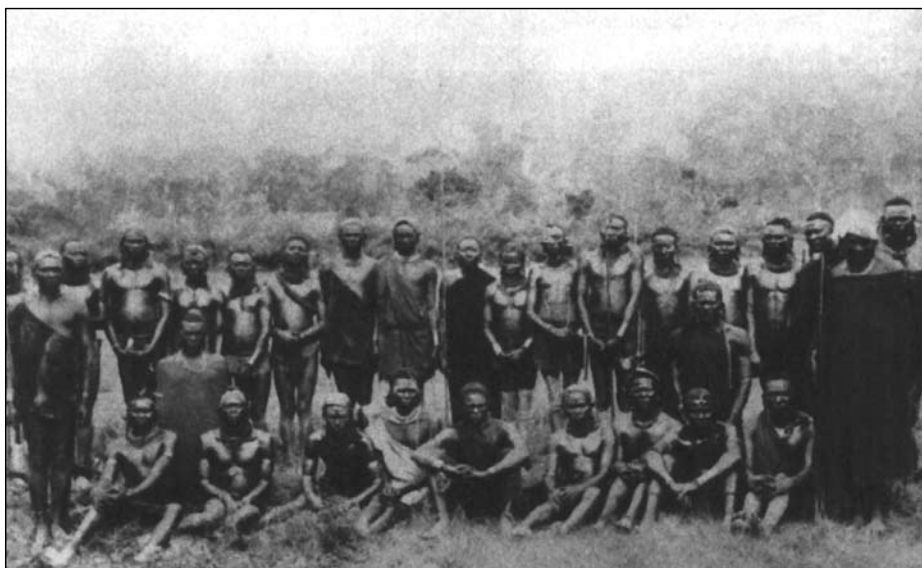
61. Voir chapitre 8 ci-après.

62. Voir chapitre 5 ci-après.

2.2. a à f. *Armes de guerre utilisées par les Européens et les Africains entre 1880 et 1935.*



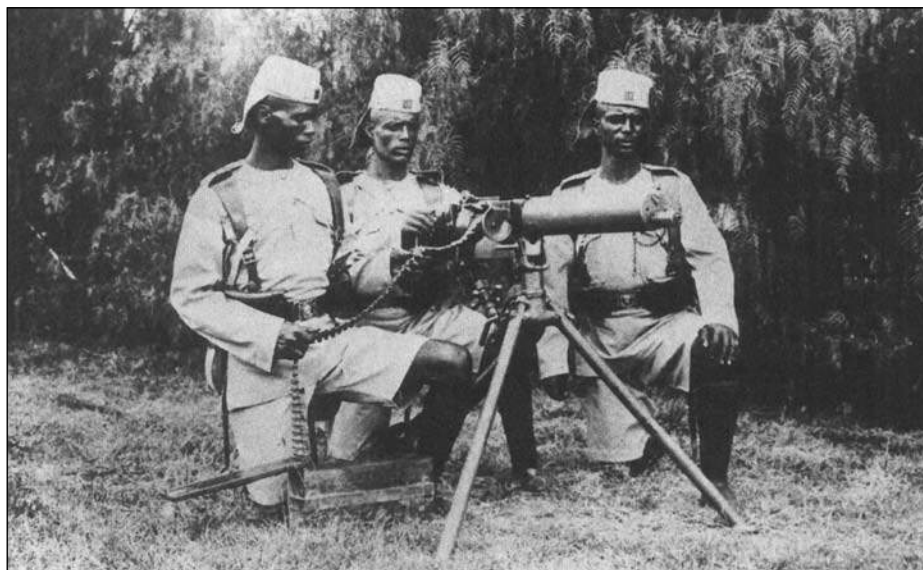
2.2. a. *La guerre des Ashanti, 1896; haches et couteaux de jet.*  
[Photo: National Army Museum.]



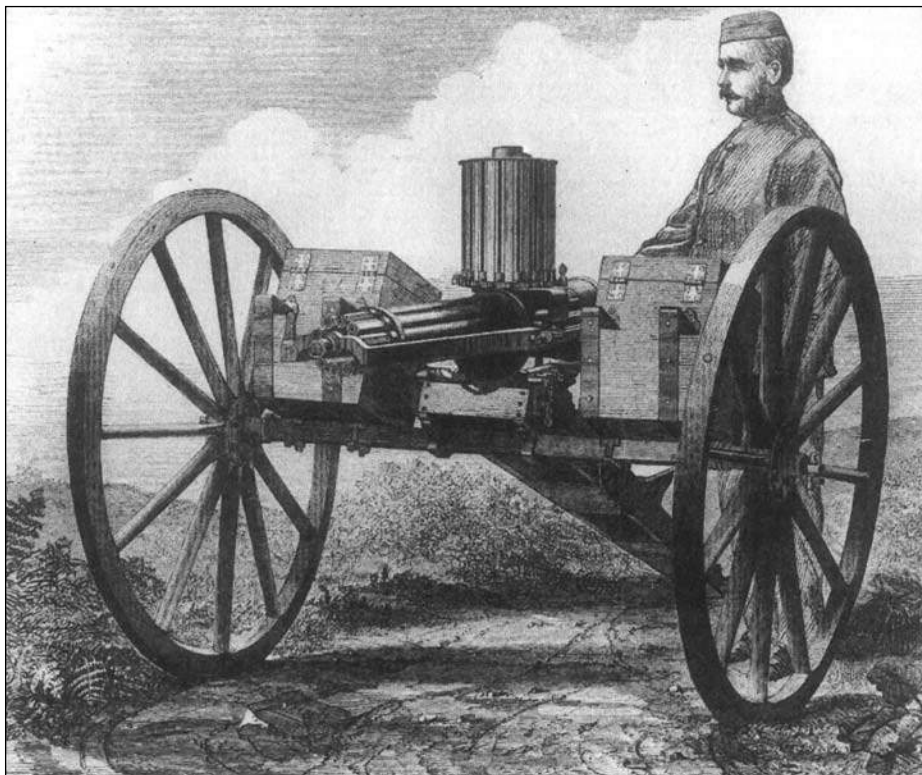
2.2. b. *Guerriers kavirondo armés de lances et de boucliers.*  
[Photo: Royal Commonwealth Society.]



2.2. c. « Oba » yoruba entre deux généraux du siècle dernier armés de fusils danois vétustes.  
[Illustration : Longman.]



2.2. d. Mitrailluse Maxim actionnée par des fusiliers des Kings Africans Rifles.  
[Photo : © Imperial War Museum.]



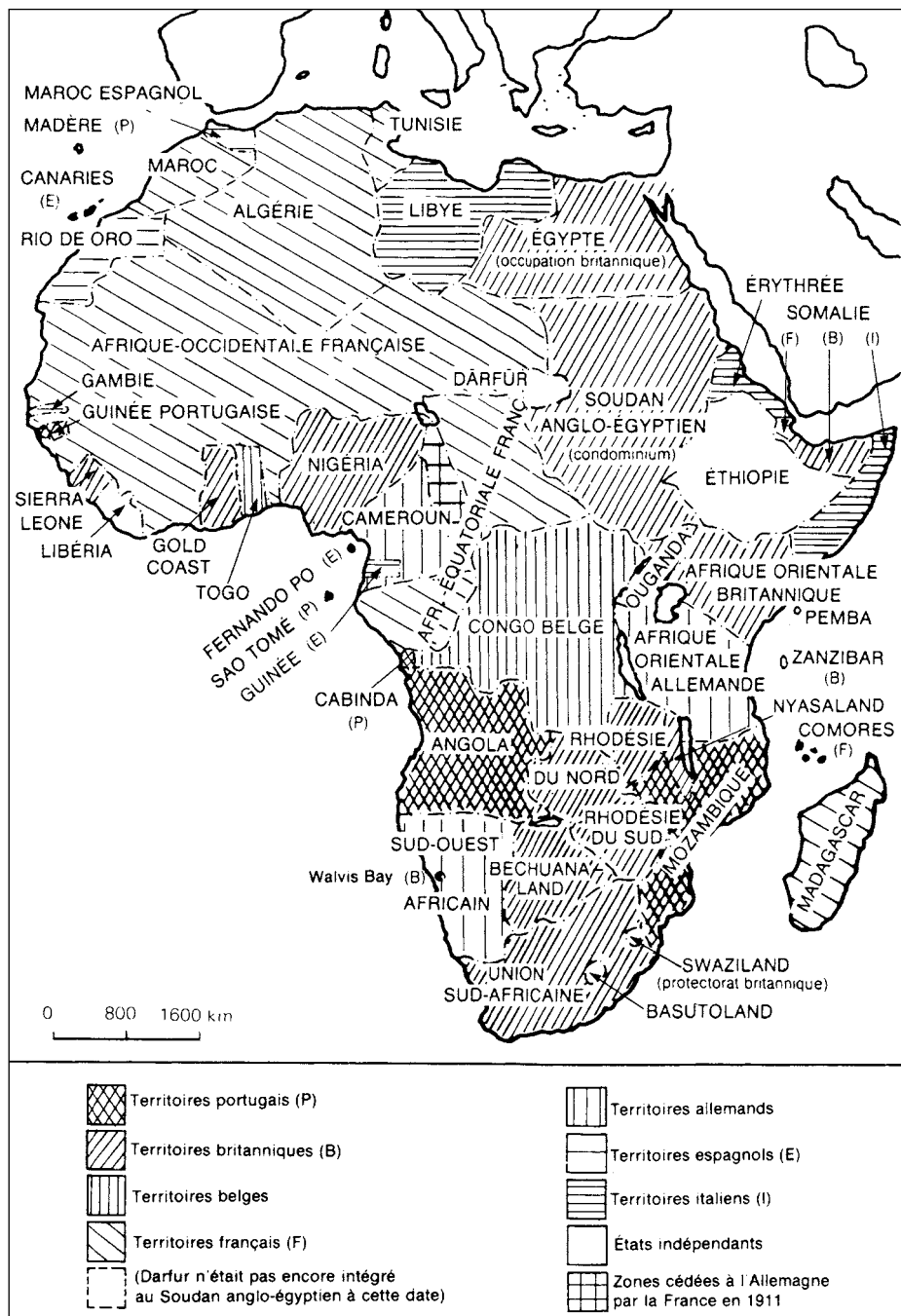
2.2. e. *La mitrailleuse Gatling.*  
[Illustration : © BBC Hulton Picture Library.]



2.2. f. *Aéroplanes utilisés dans les guerres coloniales des années 1920.*  
[Photo : © Harlingue-Viollet.]



L'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALE, 1800-1935



2.3. L'Afrique en 1914.

[Source : Roland Oliver et J. D. Fage, *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin, 1962.]

*La Carte de l'Afrique Suite au Partage et à l'Occupation du Continent*

La nouvelle carte géopolitique de l'Afrique qui apparaît à l'issue de trois décennies de découpage systématique et d'occupation militaire est très différente de ce qu'elle était en 1879 (fig. 2.3). Les puissances européennes avaient divisé le continent en près de quarante unités politiques. Certains spécialistes ont considéré comme inacceptables les nouvelles frontières parce qu'elles semblent arbitraires, précipitées, artificielles et établies au hasard. Elles avaient brouillé l'ordre politique national préeuropéen. D'autres, comme Joseph Anene et Saadia Touval, estiment qu'elles sont plus rationnelles que celles de 1879<sup>63</sup>. Il y a une part de vérité dans les deux points de vue. Pour environ 30% de leur longueur totale, ces frontières sont constituées par des lignes droites. Celles-ci, ainsi que d'autres tracés frontaliers, croisent arbitrairement les frontières ethniques et linguistiques. Par ailleurs, les autres frontières suivent les tracés nationaux et ne peuvent donc être considérées comme aussi arbitraires et mal formées que certaines critiques voudraient le faire croire. En outre, les unités politiques africaines créées, par exemple, par le conflit entre Oyo et Dahomey, les *djihād* des Peul, les Mfecane en Afrique australe ou les luttes internes pour le pouvoir en Éthiopie et en Ouganda pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, montrent bien le caractère mouvant des frontières africaines, des limites et des enclaves antérieures au partage. Ce qu'on ne comprend pas assez souvent, c'est comment le partage a fixé ces frontières mouvantes, ou quels ont été les efforts faits par les commissions de délimitation pour rectifier, quand cela était politiquement possible, certaines anomalies, lors des nombreux travaux de fixation des frontières. Tout bien pesé, bien que la carte de l'Afrique en 1914 (fig. 2.3), comparée à ce qu'elle était en 1879, ait pu paraître très imprécise, il s'agit cependant d'un travail remarquablement efficace, dû aux progrès de la cartographie. Et, même s'il faut condamner le partage du point de vue moral et juridique — et il faut reconnaître que certaines frontières sont effectivement artificielles et arbitraires —, il ne serait guère souhaitable — et il serait même dangereux — de continuer à prôner un retour aux frontières mouvantes de la période préeuropéenne — sauf après un examen très approfondi — sous prétexte que le partage aurait créé une incroyable « confusion ».

En 1902, la conquête de l'Afrique était presque achevée. L'histoire en avait été très sanglante. La puissance de feu dévastatrice de la mitrailleuse Maxim et la relative sophistication de la technologie européenne doivent avoir été une expérience amère pour les Africains. Mais, bien que la conquête de l'Afrique par l'Europe ait été relativement facile, son occupation et l'installation d'une administration européenne se révélèrent plus délicates, comme on le verra dans les chapitres qui vont suivre.

63. J. C. Anene, 1970.

## Initiatives et résistances africaines face au partage et à la conquête

*Terence O. Ranger*

Entre 1880 et 1900, l'Afrique tropicale offrait un paradoxe curieux et brutal. S'il était nettement irréversible, le processus de conquête et d'occupation par les Européens était aussi hautement résistant. Il était irréversible à cause de la révolution des techniques. Pour la première fois, les Blancs avaient l'avantage déterminant des armes et, pour la première fois, le rail, la télégraphie et le bateau à vapeur leur permettaient d'apporter une réponse au problème des communications à l'intérieur de l'Afrique comme entre l'Afrique et l'Europe. Ce processus était résistant à cause des forces des populations africaines et parce que, en l'occurrence, l'Europe ne lança pas dans la bataille de très abondantes ressources ni en hommes ni en techniques. En fait, les Blancs comblèrent leur pénurie en hommes en recrutant des auxiliaires africains. Mais ce n'étaient pas des manipulateurs, à l'intelligence diabolique, de Noirs divisés et désespérément arriérés. Les Européens ne faisaient que reprendre le répertoire des stratégies des empires d'antan. Dans le détail, ils en savaient souvent beaucoup moins sur la situation que les dirigeants africains. La mise en œuvre de la stratégie de pénétration fut très désordonnée et maladroite. Les Européens se heurtèrent à une multitude de mouvements de résistance, en provoquèrent, voire en imaginèrent, par ignorance et par peur.

Ils ne pouvaient que « remporter la victoire finale » ; après quoi ils mirent de l'ordre dans ce processus désordonné. Des livres furent écrits sur ce qui fut baptisé « pacification » ; on donna l'impression que les Africains avaient, pour la plupart, accepté la *pax colonica* avec reconnaissance et l'on passa sous silence tous les faits de la résistance africaine. Mais la victoire des Européens ne voulait pas dire que la résistance africaine fût sans importance en son

temps ou qu'elle ne mérite pas d'être étudiée maintenant. En fait, elle a beaucoup été étudiée ces vingt dernières années.

Les études entreprises au cours des deux dernières décennies ont été sérieuses dans l'ensemble, approfondies et érudites, n'esquivant pas les ambiguïtés qui caractérisent un grand nombre des mouvements de résistance. Mais elles ont pour la plupart pris appui sur trois postulats doctrinaux ou servi à les démontrer, postulats qui, à mon avis, demeurent essentiellement vrais, bien que les travaux de recherche et d'analyse récents les aient corrigés. Premièrement, on a dit que le fait de la résistance africaine était important, car il prouvait que les Africains ne s'étaient pas résignés à la pacification européenne. En second lieu, on a avancé que, loin d'être désespérée ou illogique, cette résistance était souvent mue par des idéologies rationnelles et novatrices. Enfin, on a soutenu que ces mouvements de résistance n'étaient pas futiles, mais qu'au contraire ils ont eu des conséquences importantes en leur temps et continuent, de nos jours, d'avoir une résonance notable. Il est intéressant de développer de nouveau ces trois postulats ainsi que les corrections qui y ont été proposées.

### Généralisation de la Résistance

En 1965, l'historien soviétique A. B. Davidson fit appel aux universitaires pour réfuter « les vues de l'historiographie traditionnelle européenne » selon lesquelles « les peuples africains voyaient dans la venue des colonialistes un heureux hasard qui les délivrait des guerres fratricides, de la tyrannie des "tribus" voisines, des épidémies et des famines périodiques ». Dans la même tradition, les peuples qui ne résistèrent pas furent décrits comme « pacifiques » et les autres comme « assoiffés de sang ». Davidson fait observer que « les défenseurs de la domination coloniale refusèrent de considérer que les rébellions étaient des phénomènes "organisés" ». Ils les décrivirent comme des réactions « primitives et irrationnelles », ou encore l'attribuèrent à l'agitation de la minorité « assoiffée de sang ». « Ils refusèrent d'admettre, seule interprétation pourtant valable, que c'étaient de justes guerres de libération, soutenues pour cette raison par l'immense majorité des Africains<sup>1</sup>. »

En 1965, Davidson soulignait : « Bon nombre de rébellions demeurent inconnues [...] Les renseignements précis sur ces rébellions, qui sont considérées comme des faits établis, font encore souvent défaut. » Depuis lors, le travail de « découverte » des résistances a fait du chemin. Les historiens se sont mis à classer les révoltes avec plus de rigueur, distinguant le « banditisme social » de la « rébellion paysanne », et la guérilla du choc des armées. Dans certains cas, on démontre que les épisodes décrits comme rébellions par les colonialistes avaient été imposés à la population par l'ignorance et la peur suscitée par les Blancs<sup>2</sup>. Dans des cas encore plus nombreux, des mouvements de résistance de grande envergure et de grande portée furent tirés de l'ombre. Nous possédons maintenant des études détaillées sur la plupart

1. A. B. Davidson, dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 181-183.

2. S. Marks, 1970.

des soulèvements « importants » ; dans certains cas, une solide argumentation sur la meilleure explication et la meilleure interprétation à donner à ces soulèvements a été entreprise. Il ressort clairement de tout ce qui précède que Davidson a eu raison de considérer la résistance comme un « phénomène organisé ».

Il est clair aussi que les efforts visant dans le passé à distinguer, parmi les sociétés africaines, celles qui étaient naturellement belliqueuses et celles qui étaient naturellement pacifiques sont hors de propos. J'ai, quant à moi, soutenu dans un certain nombre d'articles que, s'agissant de vastes systèmes politiques africains, il n'y a pas de raison de distinguer entre les États baptisés belliqueux et pillards, et les autres, baptisés pacifiques, commerçants et cultivateurs, puisque pratiquement tous les États africains se sont efforcés de trouver une base sur laquelle manipuler les Européens sans recourir aux armes ; pratiquement, tous avaient des intérêts ou des valeurs à défendre, au besoin par une résistance armée<sup>3</sup>. Mais là où je me suis trompé, c'est en poursuivant que les sociétés les plus avancées parmi celles qui avaient choisi soit la résistance, soit la diplomatie avaient plus de choses en commun entre elles « qu'elles n'en avaient avec les sociétés plus fermées, qui ne pouvaient ni résister à la domination coloniale, ni l'exploiter<sup>4</sup> ». Shula Marks, entre autres, a montré dans son étude de la résistance des Khoisan, en Afrique du Sud, que les peuples à pouvoir politique non centralisé sont tout aussi aptes que les peuples à pouvoir politique centralisé à engager avec détermination un combat contre l'avance des Blancs. John Thornton a opposé le potentiel de résistance des sociétés étatiques et celui des sociétés sans État bien à l'avantage de celles-ci : « On rend souvent hommage aux États pour le rôle qu'ils tiennent dans la résistance à l'invasion européenne [...] En vérité [...] ce rôle était ambigu. S'il est vrai que certaines ont assez bien résisté [...] maintes autres sociétés étatiques se sont, en revanche, effondrées au contact des Européens [...] Par contre, la résistance des sociétés sans État fut souvent durable et héroïque. Ce sont elles — Igbo, Baulé, Anyi, etc. — qui menèrent la guérilla<sup>5</sup>. »

En bref, pratiquement toutes les sortes de sociétés africaines résistèrent et la résistance se manifesta pratiquement dans toutes les régions de pénétration européenne. Nous pouvons l'admettre comme une réalité qui ne demande plus à être développée. Ce qu'il nous faut faire désormais, c'est abandonner la classification par l'interprétation. C'est, au lieu de nous contenter de démontrer qu'il y a eu résistance, de déterminer et d'expliquer les divers degrés d'intensité de cette résistance. Les historiens de territoires nationaux déterminés se sont employés à démontrer l'existence de mouvements de résistance dans leur aire et les rattachent à la tradition d'opposition locale. Or cela est toujours faisable puisque pratiquement partout il y a eu résistance. Mais cette vue partielle peut cacher le fait que cette résistance présente des différences d'intensité frappantes d'une région à l'autre. En Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), il y a eu des mouvements de résistance

3. T. O. Ranger dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 293-304.

4. S. Marks, 1972, p. 55-80.

5. J. Thornton, 1973, p. 119-120.

armée, mais ils n'offraient rien de comparable en ampleur comme en durée à ceux qui furent organisés en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), lesquels ne peuvent se comparer, du point de vue de l'« organisation », aux mouvements de résistance opposés aux Portugais dans la vallée du Zambèze. Il est évident que des études régionales comparées précises nous font défaut. Les autres chapitres du volume permettent d'entrevoir d'autres types de contraste avec leurs conséquences, en apportant des explications.

### Idéologie de la Résistance

Les tenants du colonialisme mirent l'accent sur le caractère irrationnel et désespéré de la résistance armée, prétendant qu'elle était souvent le résultat de la « superstition » et que les populations, par ailleurs satisfaites d'accepter la domination coloniale, avaient été travaillées par les « sorciers guérisseurs ». Beaucoup d'adversaires européens du colonialisme, favorables à l'opposition africaine, admirèrent pourtant eux aussi que les Africains n'avaient pas grand-chose dans leur structure mentale « traditionnelle » qui pût les aider à réagir effectivement ou concrètement devant les agressions contre leur mode de vie. Les idéologies de la révolte furent considérées comme la « magie du désespoir », vouées à l'échec et incapables de regarder l'avenir. Dans une telle optique, les mouvements de résistance, tout héroïques qu'ils fussent, étaient de fatales impasses<sup>6</sup>.

Ces dix dernières années, les historiens de la résistance se sont employés à combattre cette sorte d'interprétation. Pour ce faire, ils ont adopté une double tactique : d'une part, ils ont assigné à la révolte des idéologies strictement profanes et, d'autre part, ils ont « assaini » les idéologies religieuses.

La principale idéologie profane mise en avant est le principe de « souveraineté ». Jacob Ajayi écrit que « l'aspect le plus important de l'impact européen fut l'aliénation de la souveraineté [...] Une fois qu'un peuple a perdu sa souveraineté et dès lors est soumis à une autre culture, il perd le droit de se gouverner lui-même, la liberté de choisir lui-même ce qu'il y a lieu de changer dans sa propre culture ou d'adopter ou de rejeter de l'autre culture<sup>7</sup> ».

Walter Rodney souligne avec plus d'insistance un phénomène analogue : « Le caractère déterminant de la brève période coloniale [...] résulte principalement de ce que l'Afrique fut dépossédée de son pouvoir [...] Pendant les siècles qui précédèrent cette période, l'Afrique conserva encore dans ses échanges commerciaux une certaine maîtrise de la vie économique, politique et sociale, bien que ce commerce avec les Européens se fit à son détriment. Pendant la période coloniale, même ce peu de maîtrise des affaires intérieures fut perdu [...] Le pouvoir d'agir en toute indépendance est la garantie d'une participation active et *consciente* à l'histoire. Être colonisé, c'est être exclu de l'histoire [...] Du jour au lendemain, les États politiques africains ont perdu leur pouvoir, leur indépendance, et tout leur sens<sup>8</sup>. »

6. M. Gluckman, 1963, p. 137-145.

7. J. F. A. Ajayi, dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 196-197.

8. W. Rodney, 1972, p. 245-246 (souligné dans le texte).

Qu'Ajayi et Rodney perçoivent l'importance déterminante de l'aliénation de la souveraineté ne prouve évidemment pas, tant s'en faut, que les résistants africains concevaient ainsi la souveraineté. Rodney lui-même déplore « cette vision partielle et inappropriée du monde », qui empêchait les dirigeants africains de saisir parfaitement l'enjeu du choc avec l'Europe. Toutefois, Ajayi déclare que les dirigeants des États africains, « en tant que gardiens de la souveraineté du peuple », étaient « hostiles à tous les pouvoirs qui mettaient cette souveraineté en cause<sup>9</sup> ». Les historiens ont retrouvé quelques déclarations explicites de souveraineté assez frappantes.

On distingue des déclarations d'autonomie pure et simple, comme la réplique adressée par Machemba, chef des Yao, au commandant allemand Hermann von Wissman en 1890: « J'ai prêté l'oreille à votre message sans trouver de raison de vous obéir. Je préférerais mourir [...] Je ne me jette pas à vos pieds, car vous êtes une créature de Dieu tout comme moi [...] Je suis sultan ici sur ma terre. Vous êtes sultan là-bas sur la vôtre. Pourtant, vous voyez, je ne vous dis pas que vous devez m'obéir, car je sais que vous êtes un homme libre [...] Quant à moi, je n'irai pas jusqu'à vous, et, si vous êtes suffisamment fort, venez me chercher<sup>10</sup>. »

D'autres déclarations expriment le désir de modernisation, mais non aux dépens de la souveraineté, telle celle de Hanga, chef makombe des Barue, en Mozambique central, qui, en 1895, dit à un visiteur blanc: « Je vois comment les Blancs pénètrent de plus en plus en Afrique; de toutes parts, autour de mon pays, les sociétés sont au travail [...] Il faudra que mon pays aussi adopte ces réformes et je suis tout à fait disposé à l'y conduire [...] J'aimerais aussi voir de bonnes routes et de bonnes voies ferrées [...] Mais mes ancêtres étaient makombe, et makombe je veux rester<sup>11</sup>. »

On trouve enfin des expressions saisissantes d'une philosophie plus vaste de la souveraineté. Certaines parmi les plus remarquables viennent du Sud-Ouest africain. Voici ce que le chef nama Hendrik Wittboi consignait dans son journal: « Par la couleur et par le mode de vie, nous faisons partie du même tout et cette Afrique est, d'une manière générale, la terre des "capitaines rouges" (c'est-à-dire des Africains). Le fait que nous formions des royaumes différents et des régions différentes ne traduit qu'une banale subdivision de l'Afrique. » En 1894, Wittboi dit à l'administrateur allemand, Theodor Leutwein: « Le Seigneur a établi divers royaumes sur la terre. C'est pourquoi je crois fermement que je ne commets ni péché ni faute à vouloir rester le chef souverain de ma terre et de mes sujets<sup>12</sup>. »

En tout cas, quels que soient les problèmes que les gens aient pu avoir à mesurer l'impact initial de la pénétration européenne, aucun doute n'existait quant aux conséquences de l'aliénation de la souveraineté consécutive

9. J. F. A. Ajayi, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 506.

10. B. Davidson, 1964 (a), p. 357-358.

11. Cité dans: A. Isaacman, 1976, p. 128-129.

12. La résistance dans le Sud-Ouest africain a fait l'objet de deux études, entre autres: H. Dreschler, 1966; H. Bley, 1968 et 1971. La citation est tirée de J. Iliffe, dans: G. Kibodya (dir. publ.), 1968.

à l'établissement de la domination européenne. Le chef Maherero, meneur du soulèvement herero, ennemi de longue date de Wittboi, écrivit à celui-ci, en 1904, pour l'engager à une action commune : « Mon souhait est que nous, nations faibles, nous soulevions contre les Allemands [...] Que l'Afrique entière combatte les Allemands, et plutôt mourir ensemble qu'à la suite de sévices, d'emprisonnements ou de toute autre manière<sup>13</sup>. » Les anciens de Matumbi, pays non centralisé et farouchement indépendant du Tanganyika oriental (actuelle République-Unie de Tanzanie), d'où éclata en 1905 la révolte maji maji, disaient du régime allemand : « C'est maintenant devenu un pouvoir absolu. Abattons-le<sup>14</sup>. »

L'idée de souveraineté a nettement servi d'idéologie à la résistance. Toutefois, il convient d'y apporter quelques corrections. Les dirigeants n'ont pas toujours été, de manière très évidente, « les gardiens de la souveraineté du peuple ». Dans l'Afrique du XIX<sup>e</sup> siècle (Ouest, Est et Sud) avaient surgi de nouveaux États qui étaient fondés sur la « technologie militaire de l'Europe »<sup>15</sup>. Ces États résistèrent souvent à l'extension directe de la puissance européenne, mais cette résistance était sapée par la désaffection d'une grande partie de leur population. Thornton nous dit d'États de l'Ouest africain tels que ceux de Samori Touré ou de Sékou Ahmadu qu'ils étaient « affligés de révoltes constantes causées principalement par leur structure étatique tyrannique et exploiteuse [...] À tout prendre, les dirigeants de ces États, si exploités et tyranniques qu'ils fussent, ne détenaient pas la légitimité voulue pour exhorter le pays à prolonger les guerres<sup>16</sup>. » Isaacman écrit au sujet des « États secondaires » de la vallée du Zambèze, que l'« imposition de la domination étrangère des *mestizos* engendra l'opposition africaine, tout comme la mobilisation forcée de la main-d'œuvre » ; leur histoire « fut marquée de nombreuses révoltes [...] résistance à cette forme de domination étrangère comme aux opérations de rafle d'esclaves. Il était évident que pareille situation ne se prêtait pas à un effort permanent et unifié » contre les Blancs<sup>17</sup>.

À de tels États, on peut opposer les systèmes établis de plus longue date, dans lesquels des dirigeants avaient acquis la « légitimité ». Mais, même alors, il serait optimiste de supposer que toutes les anciennes aristocraties jouissaient de la confiance et du soutien populaires. Chez certains peuples de vieil établissement, les groupes au pouvoir profitèrent de ce que la situation offerte par les armes et le commerce au XIX<sup>e</sup> siècle s'y prêtait pour instaurer un pouvoir arbitraire et ne purent, ainsi, plus compter sur le soutien populaire dans leur confrontation avec les Blancs. Cela explique en partie l'échec de la résistance en Rhodésie du Nord, où les chefs bemba se heurtèrent à ce que Henry S. Meebelo a appelé une « réaction populaire contre la classe dirigeante » et où l'aristocratie du Barotseland redoutait un soulèvement

13. J. Iliffe dans : G. Kibodya (dir. publ.), 1968.

14. Mzee Ndundule Mangaya cité dans : G. C. K. Gwassa et J. Iliffe (dir. publ.), 1968, p. 5.

15. P. Bohannan et P. Curtin, 1971, p. 271.

16. J. Thornton, 1973, p. 120-121.

17. A. Isaacman, 1976, p. 103-104.



d'esclaves dans le cas où elle chercherait à s'opposer à l'extension de l'influence britannique<sup>18</sup>.

En fait, certains historiens ont souligné qu'il importe de distinguer entre les mouvements de résistance provoqués par le désir d'un groupe dirigeant de conserver son pouvoir d'exploitation et ceux, plus massifs, qui étaient souvent dirigés autant contre l'autoritarisme des dirigeants africains que contre l'oppression coloniale. Edward Steinhart fait valoir que « l'opposition et la résistance peuvent être dirigées — et le sont en fait — [...] contre des formes internes d'oppression [...] Il faut voir dans l'opposition tout autre chose que l'expression d'aspirations nationales [...] En mettant l'accent sur l'orientation, nous admettons l'interprétation de l'anticolonialisme comme "nationalisme africain", mouvement visant à chasser les étrangers et à rétablir l'indépendance "nationale". Si, en revanche, nous examinons plus avant les mouvements d'opposition [...], nous nous rendrons compte que les mouvements que les dirigeants organisent et interprètent ont un caractère profondément antiautoritaire et révolutionnaire plutôt que xénophobe et "nationaliste"<sup>19</sup>. »

Même dans le cas des systèmes établis de longue date, qui avaient des dirigeants dont la légitimité était reconnue et qui étaient capables de mobiliser la majorité de la population dans la résistance, les historiens de la nouvelle école ont été plutôt portés à critiquer « la conception étroite du loyalisme primitif et l'esprit de clocher » qui ne faisaient rien de plus que de se concentrer sur la souveraineté telle qu'on l'entendait auparavant. Ils ont, en revanche, souligné l'importance des mouvements de résistance qui contenaient une définition nouvelle du concept de souveraineté. Ainsi Isaacman soutient que la révolte déclenchée en 1917 dans la vallée du Zambèze était différente des mouvements de résistance qui y avaient éclaté auparavant, « lesquels visaient à reconquérir l'indépendance d'un système politique important ou d'un groupe de peuples apparentés ». La révolte de 1917 était destinée à « libérer tous les peuples du Zambèze de l'oppression coloniale », touchant tout particulièrement les paysans opprimés, quelle que fût leur appartenance ethnique. « L'évolution du loyalisme primitif représentait un nouveau niveau de conscience politique, dans lequel le Portugais fut perçu pour la première fois comme l'opresseur commun<sup>20</sup>. »

## Le Rôle des Idées Religieuses

Entre-temps, les historiens procédèrent à une nouvelle étude du rôle des idées religieuses dans les mouvements de résistance. Leurs conclusions ont peu de chose en commun avec les « fanatiques sorciers guérisseurs » des rapports coloniaux ou avec la « magie du désespoir ». Ils concluent que les enseignements et les symboles religieux s'appuyaient souvent directement sur les questions de souveraineté et de légitimité. La légitimité des dirigeants était consacrée par une investiture rituelle et, lorsqu'un dirigeant et son peuple décidaient de défendre leur souveraineté, ils s'appuyaient tout

18. H. S. Meebelo, 1971, p. 68.

19. E. Steinhart, texte inédit.

20. A. Isaacman, 1976, p. 343, 345, 370.

naturellement sur les symboles et les concepts religieux. Dans un article sur la résistance ovimbundu en Angola, Walter Rodney fait observer qu'« une grande place a été faite à la résistance spirituelle à un stade plus avancé de la lutte africaine, notamment dans des cas comme les guerres maji maji [...] Mais, pour les mouvements de "résistance primaire", on sous-estime généralement le fait que les peuples africains résistèrent partout spontanément non seulement en usant des moyens physiques, mais aussi en employant leurs propres armes religieuses métaphysiques<sup>21</sup> ».

Dans un article qui portait cette fois sur la résistance opposée par l'État du Gaza aux Portugais en Mozambique du Sud, Walter Rodney traite des traumatismes qui peuvent résulter de la mobilisation des ressources spirituelles dans la lutte. « Les Ngoni du Gaza ressentirent non seulement la destruction de leur capitale politique, mais aussi la profanation de leur principal sanctuaire. » Après la défaite militaire de 1895, les objets rituels royaux disparurent; les devins se débarrassèrent de leurs os divinatoires après l'incompréhensible défaite; la « grande prêtresse » fut destituée et exécutée, « le sentiment d'une profonde crise spirituelle était largement partagé<sup>22</sup> ».

C'est souvent de telles crises de légitimité que sont nés les grands mouvements qui visent à redéfinir la souveraineté. Presque invariablement, ces mouvements avaient des chefs spirituels pour exprimer le message de l'extension de l'unité. Tantôt ce phénomène survenait dans le cadre de l'islam — les idéologues islamiques du millénarisme et de la résistance se répandirent à travers toute la ceinture soudanaise d'est en ouest —, tantôt il était dû à l'influence des idées chrétiennes, et Hendrik Wittooi s'inspira du protestantisme pour élaborer sa doctrine de souveraineté, tandis qu'un prophète d'un mouvement chrétien africain indépendant intervenait activement chez les Nama lors de leur soulèvement contre les Allemands. Très souvent, c'est dans le cadre de la religion africaine que ce phénomène s'inscrivait.

J'ai soutenu, quant à moi, que ce phénomène s'est produit en Rhodésie du Sud et que les insurrections de 1896 étaient inspirées et coordonnées par des chefs religieux. Isaacman affirme que le soulèvement de la vallée du Zambèze en 1917 puisait son enthousiasme moral dans les enseignements du médium Mbuya qui pourtant ne prêcha point la restauration de l'État barue, mais prêcha l'évangile de la fraternité à tous les Africains opprimés, les exhortant à considérer que le grand dieu Mwari portait tout son intérêt à leur salut et au redressement de leurs fautes<sup>23</sup>. Dans le cas de la révolte maji maji de 1905, l'idéologie de la révolte trouva son assise dans un enthousiasme millénaire à la fois islamique et africain. Les grandes résistances menées de 1888 à 1891 sur la côte du Tanganyika avaient été dirigées par des membres de l'élite commerçante et citadine swahili. Aucune idéologie religieuse — islamique ou « traditionnelle » — du soulèvement n'avait été élaborée. La résistance se fonda sur le principe de la défense des sou-

21. W. Rodney, 1971 (b).

22. W. Rodney, 1970.

23. T. O. Ranger, 1967; A. Isaacman, 1976, p.304-305, 307, 310, 313, 316, 326.

verainetés établies<sup>24</sup>. Mais, après la défaite de cette opposition côtière et l'engagement par cooptation de nombreux membres de l'élite swahili au service des Allemands, le fondement de l'opposition se modifia et s'élargit. Maji Maji s'inspira à la fois d'un message prophétique nouveau, venu des centres de culte africains de l'arrière-pays, et d'un Islam enthousiaste et populiste<sup>25</sup>.

L'enseignement prophétique qui fut à la base de certains grands mouvements de résistance est peu à peu dégagé de la relation dénaturée qu'en ont faite leurs adversaires. La manière dont Gilbert Gwassa rend compte de l'évolution et du caractère de l'idéologie maji maji de Kinjikitile est l'exemple classique d'un effort de réhabilitation. Mongameli Mabona a procédé à une autre reconstitution frappante, encore inédite, des enseignements du grand prophète militant xhosa Makana, dont le message, exprimé au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « ne perdit de sa vigueur qu'en 1890, lorsque la résistance nationale xhosa finit par s'effondrer ». Comme le fait remarquer Mabona, son enseignement est habituellement décrit comme un « magma de principes religieux incompatibles ou incohérents ». Mabona montre qu'au contraire c'était « un assemblage d'éléments khoisan, xhosa et chrétiens habilement structurés », réunis avec une très grande imagination créatrice.

Makana forgea des termes brillants pour exprimer ses concepts de divinité — concept d'espace et de diffusion de la lumière. « Son esprit puissant et son génie religieux [...] élaborèrent un corps de doctrine qui allait servir de base idéologique à la nation xhosa. » À certains égards, l'enseignement de Makana était une version africaine de l'idéologie protestante de souveraineté, qui, plus tard, permit à Wittboi de faire confiance au droit divin des « capitaines rouges ». Il rechercha la différence fondamentale entre Blancs et Noirs : différence de coutumes, de divinités, de destinées. Le créateur était Dali'dephu, le grand ancêtre des Xhosa, qui avait créé Uthixo pour en faire le dieu des hommes blancs. Uthixo était inférieur à Dali'dephu et les hommes blancs étaient moralement inférieurs au dieu xhosa, car continuellement tourmentés par l'idée de péché. Mais cette différence fut sans importance jusqu'au moment où les deux univers moraux entrèrent en contact et en conflit ; alors, Dali'dephu s'imposa pour s'assurer que ses enfants à lui, les Xhosa, leur mode de vie particulier et supérieur l'emportaient sur les pouvoirs superficiels des Blancs. Makana appela à l'unité panxhosa, à la confiance en leur univers moral. Dali'dephu allait balayer les Blancs ; les Xhosa défunts allaient revenir. « Une ère nouvelle s'annonçait<sup>26</sup>. »

Des innovations comme celles de Makana en matière de concepts et de symboles survécurent longtemps à la résistance précise à laquelle elles furent associées à l'origine. Loin d'être des extravagances désespérantes, les messages prophétiques de ce type étaient des efforts systématiques pour élargir et redéfinir l'idée de déité, sa relation avec l'ordre moral, et impliquaient de grands changements dans les concepts et les relations

24. R. D. Jackson, dans : R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1972.

25. G. Gwassa, dans : T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), 1972.

26. M. A. Mabona, 1974.

internes des Xhosa tout en offrant un « fondement de l'idéologie de la résistance ». Peter Rigby s'est inscrit avec vigueur en faux contre la thèse selon laquelle le prophétisme africain ne serait que le « simple produit de forces exogènes de destruction pendant la période coloniale » ou serait né de l'« effondrement des religions africaines ». Pour lui, à n'en pas douter, le prophétisme relevait, pour beaucoup, de l'opposition et avait joué un « rôle prépondérant dans la plupart des mouvements d'opposition africains », mais le prophète surgissait, « pas simplement comme une réaction aux forces exogènes, mais pour des raisons de viabilité et d'adaptabilité des religions africaines »<sup>27</sup>. Avec cette conception des systèmes religieux africains, capables, à partir de leurs propres tensions et de leurs potentialités, de sécréter périodiquement une inspiration prophétique et des chefs prophétiques capables de forger de nouvelles synthèses qui revalorisent l'ancien tout en faisant la part du nouveau, nous avons parcouru un long chemin qui nous mène loin de l'idée qui tient les idéologies prophétiques de la résistance pour la magie du désespoir.

Malgré toute la valeur de ce travail, l'importance accordée à l'idéologie religieuse dans la résistance a été attaquée sur deux fronts. Certains spécialistes prétendent que le rôle de la religion dans la résistance a été sous-estimé; en revanche, d'autres soutiennent que l'on a exagéré le rôle de la résistance dans la religion.

Ainsi, pour les écrivains coloniaux, c'était une « sorcière » qui était à la tête du soulèvement de Giriama, dans l'arrière-pays côtier du Kenya; plus récemment, d'autres historiens en ont fait une « prophétesse ». Cynthia Brantley Smith, dans son admirable étude de synthèse des Giriama, démontre cependant que cette femme n'avait rien d'un chef religieux, qu'elle était simplement respectée et autoritaire<sup>28</sup>. Voilà un cas où une nouvelle traduction des termes colonialistes, comme « sorcier » et « sorcier guérisseur », ne suffit pas pour corriger les distorsions des comptes rendus officiels. Deux spécialistes de l'histoire ndebele et shona ont fait valoir qu'il en était de même avec mon propre compte rendu des soulèvements de 1896 en Rhodésie du Sud. Selon la British South Africa Company, les soulèvements auraient été fomentés par des « sorciers guérisseurs »; j'ai soutenu qu'ils étaient mus par une profonde idéologie prophétique; Julian Cobbing et David Beach rétorquent que les médiums exerçaient une influence bien plus modeste que je le pensais, et que les prêtres de Mwari ne prirent guère part aux soulèvements<sup>29</sup>. On ne s'étonnera peut-être pas que je ne sois pas disposé à des révisions aussi radicales, mais c'est un fait certain que les recherches récentes sur la religion africaine en Rhodésie du Sud montrent que ses liens avec la résistance n'ont pu être aussi directs que je l'avais supposé. Il est évident que ni le culte mwari ni le système des médiums n'étaient capables de se consacrer totalement ni à la résistance ni

27. P. Rigby, 1974.

28. C. B. Smith, 1973.

29. J. Cobbing, 1974 et 1977; D. Beach, 1971 et 1979.

à autre chose ; l'un et l'autre reposaient sur une concurrence constante et acharnée entre sanctuaires et à l'intérieur de chaque sanctuaire ; la surprenante survivance des cultes était due au fait que les prêtres ou médiums qui avaient soutenu une mauvaise cause ou une cause perdue pouvaient rapidement être remplacés par des rivaux attendant dans les coulisses, et que certains centres de culte importants adoptaient toujours une position différente de celle des autres. Certains sanctuaires mwari étaient en faveur du soulèvement, d'autres ne l'étaient pas et, dans les premiers, les familles qui en avaient la responsabilité furent remplacées après la répression. J'ai eu tort de supposer que tous les dirigeants religieux des Shona s'engageaient sans réserve dans les soulèvements ; ceux-ci étaient certes extrêmement importants, mais pas au point de pouvoir — ou de devoir — détruire le caractère traditionnel de permanence et de réalité des cultes<sup>30</sup>.

Tout cela a trait à la thèse selon laquelle l'opposition est située au cœur des mouvements prophétiques. Un prophète se révèle lorsque l'opinion publique ressent la nécessité d'une action radicale et novatrice, mais il n'y a pas que les menaces extérieures pour susciter ce sentiment populaire. Un prophète peut se manifester en raison de profondes angoisses causées par les tensions ou les transformations internes, ou même du fait du désir général d'accélérer le rythme du changement et de saisir les nouvelles occasions. Ainsi un chef prophète oriente-t-il souvent son enseignement vers la morale des sociétés africaines, menant parfois un mouvement d'opposition à l'autoritarisme interne, parfois « se rebellant » davantage contre les faits de la nature humaine. Il ressort clairement des travaux en cours sur la multitude de chefs prophétiques de l'Afrique du XIX<sup>e</sup> siècle que bon nombre d'entre eux ne se préoccupaient pas de la résistance aux Blancs et même que les Blancs ne les préoccupaient pas du tout.

Même les chefs prophétiques soucieux surtout de trouver une nouvelle formule destinée à définir les relations de leurs adeptes avec les Européens n'étaient nullement unanimes pour recommander la condamnation ou la résistance. Comme le note Mabona, le prophétisme xhosa a bâti à la fois une « idéologie pour la résistance » et une idéologie pour un processus de « compromis dirigé ». Le prophète de la résistance était Makana et celui du compromis dirigé Ntsikana. Ce dernier était un génie religieux créateur de la même étoffe que Makana ; leurs discussions sur la nature de la divinité avaient des conséquences pratiques très immédiates et divisèrent les Xhosa en deux factions, mais elles se tenaient à un niveau théologique élevé. Et, en fait, ce qui préoccupait Ntsikana au premier chef, ce n'était pas les rapports avec les Blancs ; il cherchait plutôt à réformer la société xhosa en acceptant certaines dynamiques de la pensée chrétienne tout en rejetant un grand nombre des axiomes culturels des Blancs. Comme nous le dit Raum, de nos jours, pour de nombreux Xhosa, « l'implantation du christianisme n'est pas à mettre au crédit des missionnaires, mais plutôt à celui d'un précurseur chrétien en la personne de Ntsikana<sup>31</sup> ».

30. M. Schoffeleers, dans : Schoffeleers (dir. publ.), à paraître.

31. O. P. Raum, dans : E. Benz (dir. publ.), 1965, p. 47-70.

Bien qu'il n'y ait pas d'autre exemple de heurt aussi spectaculaire et aussi direct entre prophètes que la polémique instaurée entre Makana et Ntsikana, le même éventail de possibilités prophétiques s'observe nettement, même dans des zones où la résistance fut très farouche, comme celle des Maji Maji ou celle des Shona en Rhodésie. Après la défaite des Maji Maji, l'ensemble des symboles et des prétentions au pouvoir spirituel dont s'était servi Kinjikitile fut repris par une série de figures prophétiques, attachées à la purification interne des sociétés africaines, qui prirent la tête de ce qu'on a appelé la « chasse aux sorciers ».

Pour ce qui est des Shona, Elleck Mashingaidze a fait paraître un article intéressant sur la série d'exhortations prophétiques adressées aux Shona de la région de la vallée du Mazoe. Les médiums les plus influents conseillèrent d'abord à leurs adeptes de prêter attentivement l'oreille à l'enseignement missionnaire; ils leur conseillèrent ensuite de participer aux soulèvements pour chasser les Blancs et les exhortèrent de nouveau à envoyer leurs enfants dans les écoles des missions pour qu'ils acquièrent tout ce qu'ils pouvaient de la « sagesse » des Blancs. Mashingaidze ne voit pas en tout cela une suite de comportements alternés de désarroi et de trahison. Il écrit: « La défaite militaire de 1897 [...] n'a pas provoqué la renonciation au monde traditionnel, contrairement à ce qu'avaient naïvement prévu les Blancs [...] Les Shona essayèrent d'abord de comprendre [...] La religion traditionnelle, représentée par Nehanda et les autres médiums, n'était pas opposée à la foi chrétienne en tant que telle. Dès le début de l'affrontement des deux systèmes, son rôle fut de tempérer le changement [...] Elle ne cessa de rappeler aux gens que, malgré les résultats militaires [...] ils ne devaient pas abdiquer leur identité culturelle. En fait, la religion traditionnelle continua à inspirer aux Shona le comportement constructif et créateur qu'ils eurent face au christianisme et à la culture occidentale prise globalement. Elle rappela à la population qu'il y avait encore lieu d'accepter ou de rejeter certains aspects de l'ordre nouveau<sup>32</sup>. » On pourrait dire que les prophètes shona cherchèrent à atténuer les effets de l'aliénation de la souveraineté politique en préservant une certaine autonomie spirituelle. Cependant, les possibilités qu'a le prophétisme shona de sécréter une idéologie de la résistance ne sont pas perdues, et, dans les années 1970, certains médiums furent très engagés dans la lutte nationaliste et partisane.

Dans la perspective de l'histoire de la résistance, les formes intérieures que revêt en grande partie le prophétisme selon lequel le mal a sa source dans le péché intérieur plutôt que dans l'oppression extérieure, peuvent paraître une « fausse conscience ». Dans la perspective de l'histoire de la religion africaine, ces mouvements présentent précisément de l'intérêt dans la mesure où ils apportent une réponse aux angoisses intimes des sociétés africaines. Ainsi, le professeur Bethwell Ogot a pris le contrepied de ceux qui interprètent les mouvements prophétiques comme étant essentiellement anticoloniaux. Il écrit de l'un de ces prophètes, Simeo Ondeto, qu'il était vraiment « révolutionnaire », mais que sa révolution se situait non point dans la sphère politique, mais plutôt dans la sphère morale et que c'est dans l'in-

32. E. Mashingaidze, 1974.

dividu qu'elle devait se produire. L'essence des mouvements prophétiques, écrit Bethwell Ogot, est que ce sont des « agents du changement spirituel et social, créateurs de communautés nouvelles capables de tenir les gageures du monde moderne<sup>33</sup> ». Les grandes idéologies prophétiques de la résistance s'inscrivent ainsi dans une entreprise plus vaste de définition d'une nouvelle base morale pour la société.

### Conséquences et Pertinence de la Résistance Africaine

Avant les deux décennies écoulées, il était admis que les mouvements de résistance avaient été des impasses. Depuis lors, on soutient résolument qu'à tous égards ces mouvements étaient tournés vers l'avenir. Du point de vue de la souveraineté, on peut considérer qu'ils anticipaient le rétablissement de la souveraineté et le triomphe du nationalisme africain. Dans la mesure où ils contiennent des idéologies prophétiques, on peut considérer qu'ils apportent de nouvelles communautés de concepts. Certains ont engendré une amélioration de la situation des peuples révoltés. D'autres ont, face aux chefs officiellement reconnus, mis en avant d'autres chefs pour faire contrepoids. J'ai affirmé moi-même que ces mouvements étaient « liés » au nationalisme des masses pour avoir été des mouvements de mobilisation des masses, compte tenu de la continuité de l'état d'esprit et des symboles qui ont été véhiculés par des mouvements de masse de la périphérie intermédiaire, et enfin parce que les mouvements nationalistes ont manifestement puisé leur inspiration dans les souvenirs d'un passé héroïque<sup>34</sup>.

Ces arguments ont été développés par d'autres historiens, et aujourd'hui le caractère précurseur des mouvements de résistance est devenu un axiome des théoriciens des mouvements nationalistes et des guérillas. Ainsi, pour conclure son étude des résistances Ovimbundu aux Portugais, Walter Rodney écrit: « La résistance armée sur le plateau Benguela est réapparue ces quelques dernières années. Les circonstances dans lesquelles ce phénomène s'est produit et ses rapports avec des époques antérieures sont des questions si fondamentales que l'on ne cherchera pas à y apporter des réponses, qui ne pourraient qu'être incomplètes. On se contentera de relever que les Angolais qui luttent pour la liberté affirment qu'il y a un lien entre leurs guerres de libération nationale et les mouvements de résistance précédents, et que (de leur autorité) les masses populaires évoqueraient nettement l'esprit d'événements comme la guerre bailundu. Les universitaires désœuvrés sont mal placés pour réfuter cela<sup>35</sup>. »

Des universitaires — désœuvrés ou non — ont pourtant contesté le lien admis entre les mouvements de résistance et la lutte menée de nos jours en faveur de la liberté. Ces réfutations proviennent de la « droite » comme de la « gauche ».

Se situant quelque part « à droite », Henri Brunschwig nie toute filiation évidente entre les mouvements de résistance et les mouvements nationalis-

33. B. A. Ogot, 1974 (a).

34. T. O. Ranger, 1968 (a).

35. W. Rodney, 1971 (b), p. 9.

tes modernes. Selon lui, il y eut en Afrique, des siècles durant, conflit entre adaptation et résistance à des idées empruntées à l'extérieur. Les tenants de l'adaptation créèrent les grands empires soudanais, les résistants cherchèrent à les répudier. Les premiers appliquèrent les principes libéraux de l'Islam et du christianisme, les seconds s'appuyèrent sur ce que Brunschwig appelle l'« animisme » et l'« ethnicité ». Bien avant la période coloniale, il y eut d'« innombrables révoltes » contre les novateurs africains; la résistance au colonialisme puisa en grande partie à ces mêmes sources animistes et ethniques. En revanche, le nationalisme africain moderne comme le panafricanisme sont des manifestations de la tendance à la centralisation de l'innovation et à l'adoption de « grands » desseins; c'est dire qu'ils appartiennent à une tradition diamétralement opposée à celle de la résistance<sup>36</sup>.

Certains historiens situés « à gauche » contestent que l'on pût établir un lien entre la résistance et le nationalisme, arguant du fait que c'était là un artifice intellectuel permettant aux minorités dirigeantes, parfois intéressées, des nouveaux États de revendiquer la légitimité révolutionnaire. Steinhart a exprimé cette réfutation de la manière la plus catégorique: « Au lieu d'examiner la résistance au colonialisme à travers le prisme déformant de la mythologie nationaliste, nous devons créer un meilleur "mythe", qui rende mieux compte de la réalité de l'opposition africaine [...] Un mythe de l'insurrection révolutionnaire peut nous apporter une connaissance plus vaste et plus approfondie des mouvements d'opposition et de libération du XX<sup>e</sup> siècle que le "mythe du nationalisme" faiblissant. » De cette manière, Steinhart cherche à revendiquer l'héritage des résistances au profit de l'opposition radicale à l'absolutisme au sein des États nationaux modernes d'Afrique<sup>37</sup>.

Une étude complète plus récente de la résistance — l'ouvrage d'Isaacman sur la révolte africaine dans la vallée du Zambèze — s'emploie implicitement à attaquer les objections de Brunschwig comme celles de Steinhart. Isaacman répond à Brunschwig en mettant l'accent non pas sur l'« esprit de clocher » des révoltes ethniques, mais sur de nouvelles définitions de la souveraineté qui, selon lui, ont caractérisé la révolte de 1917. Il répond à Steinhart en rattachant cette sorte de résistance généralisée non point à un nationalisme d'élite, mais au mouvement radical mozambicain de libération, le FRELIMO (Fronte de Libertação de Moçambique). L'existence d'un lien entre la résistance antérieure et les mouvements contemporains en faveur de la liberté est ainsi formulée par Isaacman: « La nature de l'appel, qui fut exprimé en vagues termes anticoloniaux, et la portée de l'alliance que cet appel a rendu possible donnent à penser que la rébellion de 1917 occupe une place intermédiaire entre les formes de résistance africaine du passé et les guerres de libération du milieu du XX<sup>e</sup> siècle [...] La rébellion de 1917 est en même temps le point culminant de la longue tradition de résistance zambézienne et le précurseur du combat de libération en cours. » En 1917, comme dans la lutte engagée par le FRELIMO, « c'était l'oppression qui était en cause, et non

36. H. Brunschwig, 1974, p. 63-64.

37. E. Steinhart, texte inédit.



la race ». Qui plus est, « les liens avec le FRELIMO dépassèrent l'engagement idéologique commun » du fait que la tradition de résistance « servit à la fois de source de fierté et de modèle pour l'action future <sup>38</sup> ».

### Chronologie de la Résistance : l'Interprétation Économique

J'ai ouvert le chapitre par une description de la situation qui a caractérisé les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, il a été extrêmement difficile d'analyser la résistance dans ces limites chronologiques. À une extrémité, j'ai étudié Makana, le prophète xhosa du début du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'autre, j'ai analysé le soulèvement zambézien de 1917 et ses liens avec le FRELIMO. J'ai du moins limité l'analyse à la résistance armée à l'invasion des Blancs ou aux soulèvements armés contre la domination coloniale quand elle commençait à « mordre » ; les débordements dans le temps sont dus au fait que la pénétration des Blancs en Afrique a été irrégulière, et encore plus irrégulière la domination coloniale effective. Si l'on adopte cette définition essentiellement politique, la période 1880-1900 apparaît comme une période capitale pour la résistance, même si les grands efforts de redéfinition de la souveraineté par l'opposition se sont, pour beaucoup d'entre eux, manifestés ultérieurement.

Si, en conclusion, nous considérons l'importance croissante accordée à la résistance économique, les limites chronologiques se définissent avec encore moins de précision. La réinterprétation la plus radicale est peut-être celle de Samir Amin. Celui-ci soutient que c'est à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle que se sont déclenchées, en Afrique de l'Ouest, les résistances vraiment capitales contre l'Europe, et il rejette la thèse des résistances de la période des luttes proprement dite comme des combats d'arrière-garde menés sans enthousiasme par une classe dirigeante déjà compromise. Aux yeux de Samir Amin, l'enjeu essentiel de la confrontation entre l'Afrique et l'Europe n'était point la domination politique officielle exercée par cette dernière, mais les tentatives de manipulation économique. La résistance africaine vraiment significative était dirigée contre cette manipulation économique.

Samir Amin affirme que le commerce transsaharien avait « renforcé la centralisation étatique et favorisé le progrès ». Par ailleurs, le trafic atlantique, sur lequel les Européens avaient la haute main, « ne donna pas naissance à des forces productives ; au contraire, il provoqua la désintégration de la société [...] Des sociétés africaines s'opposèrent à l'évidence à cette dégradation de leur situation et l'Islam servit de fondement à leur résistance [...] Les ministres de l'Islam essayèrent d'organiser un mouvement de résistance ; ils visaient à mettre fin à la traite des esclaves, c'est-à-dire à l'exportation de la main-d'œuvre, mais pas à l'esclavage interne [...] L'Islam changea de caractère : religion d'un groupe minoritaire de marchands, il se transforma en un mouvement de résistance populaire ».

Samir Amin dégage trois importants mouvements de résistance de ce type : les guerres de 1673 à 1677 ; la révolution torodo de 1776, qui « ren-

38. A. Isaacman, 1976, p. 344, 345, 375.

versa l'aristocratie militaire et mit un terme à la traite des esclaves » ; le mouvement de 1830 dirigé par le prophète Diile dans le royaume du Waalo, qui échoua « devant l'intervention militaire française ». Il décrit ici des mouvements de résistance qui, tout en étant dirigés contre une aristocratie africaine, étaient également une riposte contre l'agression économique française.

À mesure que l'on avançait dans le XIX<sup>e</sup> siècle, poursuit-il, les Français cessèrent de réclamer des esclaves et en vinrent à exiger des matières premières et des produits agricoles à la place. Au Waalo, ils se mirent à faire des expériences de plantations agricoles, mais furent tenus en échec par « la résistance des communautés villageoises ». Les Français ne réussirent pas à mater la résistance à la prolétarianisation tant qu'ils n'eurent pas occupé toute la région et tant qu'ils ne purent pas recourir à la force permanente. Mais cette conquête coloniale arriva si tard dans la pénétration que la résistance ne fut pas très efficace. À cette époque, l'Islam avait cessé d'être l'idéologie de la résistance pour devenir la consolation spirituelle de l'aristocratie vaincue qui s'en servait pour mettre à la raison les paysans cultivateurs et obtenir qu'ils produisent tout ce que les Français exigeaient d'eux<sup>39</sup>.

Si Samir Amin soutient que les mouvements de résistance vraiment importants sont antérieurs à la ruée, d'autres historiens qui se rallient à la perspective économique semblent alléguer que les mouvements vraiment importants de la résistance à la domination coloniale, officielle ne datent que du XX<sup>e</sup> siècle. Il y a certainement eu, pendant la période de la ruée, maints mouvements de résistance économique. Plus précisément, les Européens, rompant leur ancienne collaboration avec les marchands et bourgeois africains, eurent recours à la force pour établir un monopole commercial. Le résultat fut une résistance farouche de la part des marchands africains, menée soit par le chef Nana Olomu, d'Itsekiri, dans le delta du Niger (Nigéria), qu'Anthony Hopkins décrit comme le type même de l'*homo economicus*, soit par les chefs swahili qui avaient la haute main sur le commerce des esclaves en Mozambique du Nord, ou encore par le grand marchand Rumaliza, qui lutta en Afrique orientale à la fois contre les Belges et les Allemands.

Immanuel Wallerstein voit en cette guerre des commerçants un des événements déterminants du début du colonialisme : « De nombreuses régions de l'Afrique au sud du Sahara avaient été [...] entraînées dans un processus d'autonomie relative, liées au monde européen de manière limitée mais importante par l'intermédiaire des marchands ou des agents du commerce d'État de part et d'autre [...] Cependant, en 1879, tout l'édifice se mit à se désagréger et, en 1900, il avait cessé d'exister. » Avec la domination coloniale, « les relations entre Africains et Européens cessèrent d'être des relations de partenaires commerciaux [...] L'effet le plus immédiat de la domination coloniale se traduisit par ces incidences sur les commerçants africains [...] À la fin de la première guerre mondiale, chez les Africains comme chez les

39. S. Amin, 1972.

Arabes, le déclin radical de l'importance relative de la classe commerçante était devenu un fait accompli<sup>40</sup>. »

Mais, dans l'ensemble, les historiens de la nouvelle école sont indifférents à la résistance des marchands. Hopkins nous met en garde contre l'idée que des commerçants du delta du Niger tels que Nana Olomu purent être des précurseurs du nationalisme ou des porte-parole des griefs populaires, faisant remarquer que « leur vision de la justice sociale n'embrassait pas l'émancipation de (leurs) propres esclaves ». Nancy Hafkin souligne les intérêts purement égoïstes des chefs de la résistance du Mozambique du Nord : « En aucune manière, conclut-elle, leur résistance n'était populaire ou progressiste<sup>41</sup>. »

Comme celle des dirigeants des États secondaires, la capacité de résistance des grands commerçants fut sapée parce qu'ils avaient suscité trop de griefs chez les Africains. Lorsque la British Imperial East Africa Company voulut briser le pouvoir des commerçants arabes, swahili et autres africains, elle put établir, à l'intérieur de Malindi, une nouvelle route commerciale « renforcée par les palanques construites par des communautés d'esclaves qui s'étaient échappés des plantations côtières de leurs maîtres arabes<sup>42</sup> ».

Les « importants entrepreneurs » de l'intérieur de Lagos eurent du mal à offrir une résistance effective à la pénétration des Britanniques à cause des troubles provoqués par leur « abondante main-d'œuvre constituée principalement d'esclaves et de serfs<sup>43</sup> ». La situation du commerce international, qui avait favorisé l'ascension de puissants commerçants africains, avait également fait en sorte que leur succès fût payé au prix d'énormes tensions et ressentiments internes.

Il y eut des exceptions à cette tension entre les puissants commerçants et la masse populaire. Ainsi, dans le royaume bailundu en Angola, « tout un chacun faisait du commerce » ; au cours des années 1870, « les entrepreneurs umbundu découvrirent et exploitèrent un nouveau type de caoutchouc à racines » et, « au cours des dix années qui suivirent, un nombre exceptionnel de Bailundu se livra au commerce privé ». La chute des cours du caoutchouc qui se produisit de 1899 à 1902 mit fin à cette prospérité commerciale généralisée. « Le problème s'aggrava après 1899 dans le royaume bailundu du fait de l'intrusion de commerçants européens [...] Lorsque les cours du caoutchouc s'effondrèrent, les marchands portugais et une nouvelle vague de petits Blancs [...] arrivèrent pour s'établir dans le commerce. » Selon la dernière étude de la guerre bailundu de 1902, le ressentiment éprouvé à l'égard de cette agression commerciale des Européens intervint pour beaucoup dans le soulèvement populaire massif qui éclata contre les Portugais<sup>44</sup>.

En revanche, les historiens de la résistance qui se placent dans la perspective économique associent habituellement la révolte populaire non

40. I. Wallerstein, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970, p. 402-407.

41. A. G. Hopkins, 1973, p. 147 ; N. Hafkin, 1971.

42. C. B. Smith, 1973, p. 112 et 113.

43. A. G. Hopkins, 1966 (a), p. 141.

44. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 54-92.

point au ressentiment à l'égard de l'agression commerciale des Européens, mais au fait que les populations africaines avaient compris, peu à peu, que les Blancs étaient déterminés à obtenir une main-d'œuvre à bas prix. Au début, beaucoup d'Africains accueillirent peut-être les Européens comme des protecteurs contre des chefs trop exigeants ou des commerçants swahili rapaces, ou encore des propriétaires d'esclaves; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que les exigences des Européens étaient tout aussi, sinon plus intolérables. Au début, le comportement de bon nombre de propriétaires d'esclaves, de chefs et de commerçants africains à l'égard des Européens fut peut-être dicté par la peur et la haine, mais beaucoup d'entre eux jugèrent qu'à longue échéance les intérêts des détenteurs de pouvoir noirs et blancs coïncidaient souvent. C'est ainsi que le caractère de la résistance connut une profonde transformation.

Donald Denon pose le problème clairement: «Parlant de la ruée vers l'Afrique, nous pensons généralement au partage entre Européens du territoire africain et de sa souveraineté. Ce phénomène comporte un troisième volet, celui de la ruée vers les ressources africaines. Les diamants et l'or figurent au nombre de ces ressources, certes, mais peut-être la plus précieuse, celle vers laquelle les autorités coloniales se sont ruées avec passion, était-elle la main-d'œuvre africaine. De même que les commerçants européens et arabes avaient autrefois acheté des esclaves quelque part en Afrique, de même de nouveaux bureaux de recrutement de main-d'œuvre s'ouvrirent pour acquérir de la main-d'œuvre non spécialisée pour le travail de la mine [...] En Angola, au Zambèze et au Katanga, au tournant du siècle, les agents de recrutement pour les mines du Sud étaient en concurrence avec ceux des plantations portugaises de travail forcé du golfe du Bénin<sup>45</sup>.»

Tout comme la première ruée vers le territoire et la souveraineté, la seconde vers la main-d'œuvre rencontra de la résistance. Ce fut une résistance armée, et le soutien apporté aux grandes révoltes qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, tentèrent de redéfinir la souveraineté vint en grande partie d'hommes qui exécraient le travail forcé. La résistance prit aussi la forme de désertions et de grèves, de refus de travailler sous terre, d'émeutes multipliées. Les travaux de chercheurs comme Charles van Onselen ouvrent de nouvelles perspectives pour l'étude de la résistance, qui n'est plus seulement celle de la «résistance zambienne» ou de la «résistance bamba» mais de la résistance sur l'ensemble du réseau de migration de la main-d'œuvre à travers tout le territoire au début de l'époque coloniale<sup>46</sup>.

## Conclusion

On voit donc que l'historiographie de la résistance est dynamique et critique. Pourtant les rectifications d'opinion et les nouvelles perspectives élargissent plutôt qu'elles ne controversent les trois postulats de base que j'ai analysés. L'«organisation» et la «généralisation» de la résistance ressortent

45. D. Denon, 1972, p.74.

46. C. van Onselen, 1973, p.237-255.

encore plus nettement si nous ajoutons à notre répertoire de l'opposition et de la révolte armées pendant la période de luttes, les résistances indirectes précédentes à l'agression économique européenne. La recherche du fondement idéologique de la résistance s'enrichit d'un élément nouveau lorsque nous ajoutons les premières manifestations de « conscience » de la part des ouvriers ou des paysans à l'idée de souveraineté et à la quête d'un nouvel ordre moral. Et l'idée de résistance économique confère à la recherche des liens entre la résistance et la situation actuelle de l'Afrique une résonance nouvelle. Le dernier mot appartient peut-être non pas à un historien, mais à un spécialiste des sciences politiques, Colin Leys, qui a préconisé une théorie du « sous-développement » plus dynamique et reposant sur un fondement plus historique: « À un point de vue important, la théorie du sous-développement tend à ressembler à celle du développement, elle se concentre sur ce qui arrive aux pays sous-développés aux mains de l'impérialisme et du colonialisme, et non sur tout le processus historique correspondant, y compris les diverses formes de lutte contre l'impérialisme et le colonialisme nées des conditions du sous-développement [...] Ce qu'il faut, ce n'est pas une théorie du sous-développement mais du sous-développement et de sa liquidation [...] Une telle théorie suppose rien de moins qu'une théorie de l'histoire mondiale vue par les pays sous-développés, une théorie de l'oppression et de la libération de ces pays, qui en est encore à un stade assez rudimentaire, bien que le besoin s'en fasse vivement ressentir<sup>47</sup> » L'étude des mouvements de résistance n'est pas une exaltation futile des gloires du passé, mais elle peut contribuer à l'élaboration d'une théorie de l'oppression et de la libération.

47. C. Leys, 1975, p.20-21.

# Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord-Est

*Hassan Ahmed Ibrahim*  
(à partir d'une contribution de feu Abbas Ibrahim Ali)

Nulle part en Afrique les initiatives et les résistances africaines à l'égard du partage et de l'occupation de l'Afrique par les Européens n'ont été aussi déterminées et aussi dures que dans les États modernes d'Égypte, du Soudan et de Somalie en Afrique du Nord-Est. Ces réactions ont commencé en 1881 avec le soulèvement militaire de l'Égypte et se sont poursuivies dans certaines parties de la région jusque vers les années 1920. Jamais dans l'histoire de l'Afrique un peuple ne s'est battu avec autant d'acharnement pour défendre sa liberté, sa souveraineté et, par-dessus tout sa culture et sa religion. Nous verrons dans ce chapitre quelles ont été ses initiatives et ses réactions en commençant tout d'abord par l'Égypte, puis le Soudan et enfin la Somalie.

## L'Égypte

### *La révolution urabiste*

La mauvaise gestion financière du khédive Ismā'īl (1863-1879) et les énormes prêts qu'il sollicita de l'Europe placèrent l'Égypte en 1880 au bord de la banqueroute. Tandis que la moitié du revenu du pays était strictement consacrée au remboursement de ces dettes, de lourds impôts étaient exigés du peuple, et la majorité des *fellāhīn* (sing. : *fellāh* = *paysan*), qui ne pouvait pas les payer, était impitoyablement châtiée. Cette situation de pénurie et d'humiliation provoqua un vif mécontentement et une opposition au khédive Tawfiq (1879-1892) et à son gouvernement corrompu. Tawfiq était en outre méprisé à cause de sa totale soumission aux puissances européennes,

qui profitaient de sa faiblesse et de l'endettement de l'Égypte pour contrôler les finances et le gouvernement du pays. Il devint vite impossible pour les autorités égyptiennes de procéder à des réformes administratives ou économiques sans l'approbation préalable et unanime de quatorze pays européens. Tandis que les Égyptiens sombraient dans la misère, les résidents étrangers vivaient confortablement. Ils n'étaient même pas soumis à la loi égyptienne, puisqu'ils dépendaient de leurs propres lois et de leurs propres tribunaux. Les étrangers, à partir de cette position privilégiée, en profitaient pour s'enrichir aux dépens des masses autochtones, souvent par des moyens immoraux ou par la corruption. Le désir de rejet de cette domination étrangère humiliante et odieuse s'avéra la principale raison du déclenchement de la «révolution urabiste», mouvement de résistance dirigé par le colonel Ahmad 'Urābī<sup>1</sup>.

L'un des autres motifs de ce mouvement fut la diffusion des idées libérales chez les Égyptiens — conséquence du développement de l'éducation et de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle. On doit attribuer à cette maturité politique l'apparition d'un mouvement constitutionnel dans le pays à partir des années 1860, particulièrement chez les Égyptiens éduqués à l'occidentale, qui s'opposaient à la domination européenne et au despotisme du khédive. Ce mouvement trouva un très important soutien dans les idées révolutionnaires des réformateurs musulmans, Djamāl al-Dīn al-Afghānī et Muḥammad 'Abdu. Dirigés par Muḥammad Sharīf Pasha, qui était surnommé Abū al-Dastūr [le père de la constitution], ces nationalistes constitutionnels exigèrent la promulgation d'une constitution libérale et la formation d'un gouvernement parlementaire<sup>2</sup>. Certains d'entre eux ont même pu espérer renverser la dynastie de Muḥammad 'Alī, qui régnait sur le pays depuis le début du siècle.

La principale cause directe du déclenchement de la révolution fut cependant le mécontentement et le sentiment de frustration éprouvé par les militaires égyptiens. Tandis que les troupes recevaient une solde très faible (20 piastres par mois)<sup>3</sup>, les officiers égyptiens n'avaient pas droit à une promotion à des grades élevés. Ceux-ci étaient en fait monopolisés par la fraction étrangère de l'armée, formée d'officiers aristocrates turco-circassiens, qui méprisaient et maltraièrent leurs subordonnés égyptiens. Pour mettre un terme à ce statut inférieur et répondre aux demandes de la population, les militaires égyptiens intervinrent activement dans l'arène politique pour la première fois dans l'histoire contemporaine du pays, et déclenchèrent au début de février 1881 une révolution contre le colonialisme européen et le khédive Tawfīq.

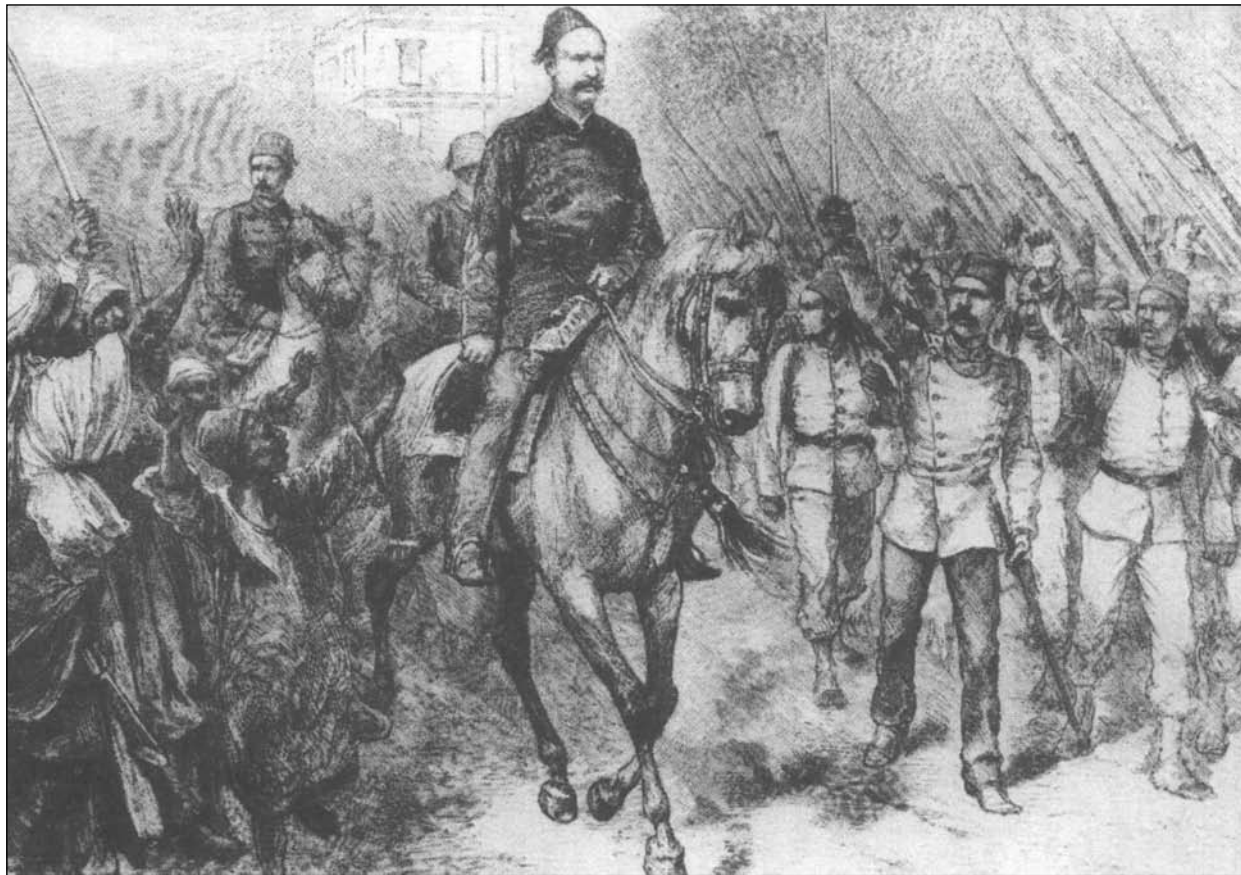
Le chef de cette révolution, le colonel Aḥmad 'Urābī (1839-1911), était une personne séduisante, d'origine *fellāh* (fig. 4.1). Bien qu'il fût « simple, dépourvu de subtilité et de raffinement politique<sup>4</sup> », 'Urābī était un homme courageux et un orateur éloquent qui parsemait souvent ses discours de passages du Coran, « ce qui le rendait populaire auprès des masses ». Ces qualités

1. A. al-Rāfī, 1966, p. 82-85.

2. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 126-130.

3. P. R. O. (Public Record Office, Kew), F. O., 141/168, rapport de Dufferin, p. 4.

4. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 9.



4.1. *Le colonel Ahmad 'Urabi (Arabi Pacha, 1839-1911).* [Illustration: Mary Evans Picture Library.]



de chef firent très vite de lui le dirigeant incontesté de la révolution, et il joua un grand rôle dans la formation du *Al-Hizb al-Waṭani*, le parti nationaliste. Ses membres étaient constitués par des *fellāhīn* et par certains des notables turcs, également opposés à l'autocratie du khédive.

Au début, la révolution remporta de grands succès. ‘Uthmān Rifkī, le fameux ministre de la guerre circassien, qui avait inspiré la politique de discrimination pratiquée dans l’armée, fut chassé et remplacé par un politicien révolutionnaire et un poète distingué, Maḥmūd Sāmī al-Barudī. Un cabinet entièrement urabiste fut formé, et Aḥmad ‘Urābī lui-même devint ministre de la guerre<sup>5</sup>. Tawfiḳ fut si effrayé qu’il ordonna la formation d’une Assemblée des peuples et promulga le 7 février 1882 une constitution assez libérale. Sachant que ce pas vers le constitutionnalisme n’avait rien de sincère, les Urabistes étaient décidés à renverser Tawfiḳ et pensaient même à proclamer une République d’Égypte. Cela menaçait les privilèges et les intérêts étrangers; la révolution se trouva dès lors directement confrontée aux puissances européennes (fig. 4.2).

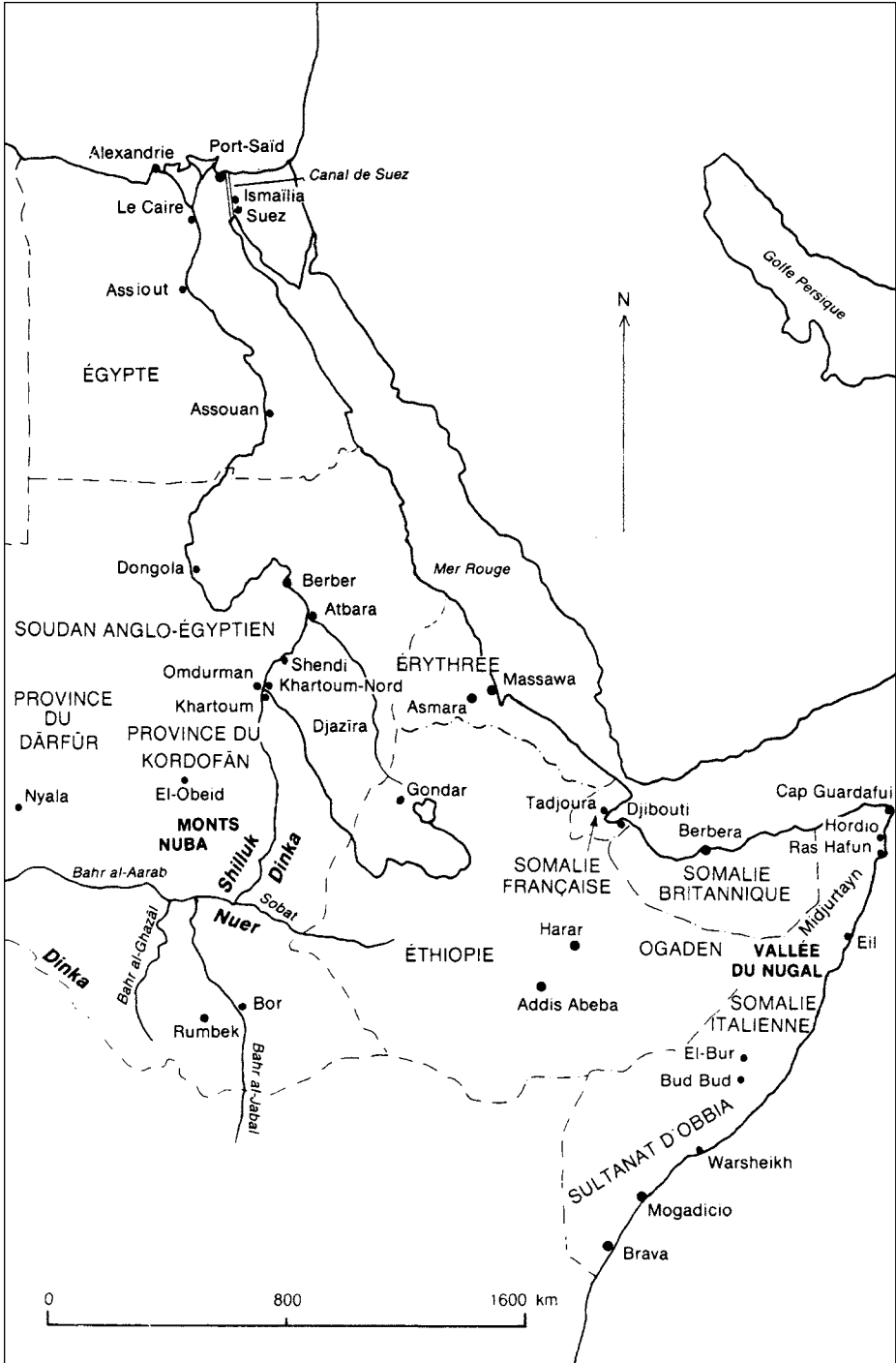
Entre-temps, le khédive conspirait en secret pour écraser la révolution. Afin de provoquer une intervention étrangère, affirment certains historiens égyptiens, le khédive et les Anglais organisèrent le 12 juin 1882 le massacre d’Alexandrie où de nombreux étrangers furent tués et de nombreuses propriétés endommagées<sup>6</sup>. Quelle que soit la vérité de cette accusation, cela n’importe guère: de fait, le khédive avait sollicité l’intervention des Anglais, et ceux-ci répondirent très rapidement et avec enthousiasme à cet appel. Le cabinet égyptien, à l’unanimité, décida de repousser l’invasion, et rejeta l’ultimatum anglais, qui le sommait de cesser de fortifier les défenses côtières et de démanteler les emplacements d’artillerie autour d’Alexandrie. Cela fournit un autre prétexte à la flotte britannique de bombarder la ville le 11 juillet 1882 (fig. 4.3). L’armée égyptienne et le peuple résistèrent courageusement contre les envahisseurs mais furent vaincus par des forces supérieures. Près de 2 000 Égyptiens furent tués lors de cette bataille.

Après la chute d’Alexandrie, l’armée égyptienne se replia à Kafr al-Dawār, à quelques kilomètres de la ville. ‘Urābī déclara le *djihād* contre les Anglais dans une proclamation qui fut distribuée à la population. Plusieurs combats eurent lieu près de Kafr al-Dawār en août 1882. La ferme résistance de l’armée et de la population rendait très difficile aux envahisseurs l’occupation du Caire à partir de là. Les Anglais décidèrent donc d’occuper la zone de Suez et de lancer ensuite une grande offensive contre la capitale.

Les masses égyptiennes fournirent un appui financier à l’armée, et des milliers de jeunes gens proposèrent de rejoindre ses rangs. Mais toutes les chances restaient contraires à la cause nationaliste. ‘Urābī ne pouvait disposer que de 16 000 soldats entraînés qui en outre étaient dispersés à travers Kafr al-Dawār, Dimyāt (Damietta) et le canal de Suez. De plus, l’armée égyptienne manquait d’entraînement, d’armes modernes et de munitions; ses moyens de transport étaient insuffisants. Avec une armée de 20 000 hommes commandés

5. M. Shibayka, 1965, p. 604.

6. M. al-Murshidi, 1958, p. 58.



4.2. Politique et nationalisme en Afrique du Nord-Est.



4.3. *Alexandrie après les bombardements par la flotte britannique (juillet 1882).* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

par sir Garnet Wolseley, les Anglais traversèrent rapidement le canal, occupèrent Ismailia, écrasèrent le gros des forces révolutionnaires à la bataille de Tell al-Kébir le 13 septembre 1882<sup>7</sup> et occupèrent le pays. Bien que les Britanniques eussent promis une rapide évacuation, ils occupèrent en fait l'Égypte pendant soixante-douze ans.

L'échec de la révolution urabiste, qui ne put délivrer le pays de l'influence européenne et de la domination des Turcs, peut s'expliquer facilement. Bien que la révolution eût été soutenue par la masse du peuple, elle n'eut pas assez de temps pour mobiliser ces ressources. De plus, une grave fissure se produisit dans le front nationaliste, à cause du conflit croissant qui opposait les militaires et les civils constitutionnalistes. Ces derniers refusaient par principe l'intervention de l'armée dans le domaine politique, tandis que les militaires affirmaient que la révolution serait mieux sauvegardée s'ils contrôlaient le gouvernement. Le mouvement souffrit des intrigues du khédive et de ses partisans circassiens, qui trahirent la révolution et facilitèrent l'occupation britannique.

ʿUrābī lui-même commit un certain nombre d'erreurs. Il n'avait pas voulu déposer le khédive dès le début de la révolution, parce qu'il craignait que cette mesure ne provoquât l'intervention étrangère et plongeât le pays dans le chaos; cela donna le temps au khédive de conspirer contre la révolution. ʿUrābī commit une autre erreur fatale: malgré les avis de certains de ses conseillers militaires, il refusa de bloquer le canal, dans l'espoir — qui s'avéra déçu — que la France ne permettrait pas à l'Angleterre de l'utiliser pour envahir l'Égypte. Mais, en dernière analyse, la défaite de la révolution urabiste est due à la supériorité militaire britannique.

#### *Réaction et formes de résistance égyptienne à l'occupation anglaise (1882-1914)*

La défaite militaire de la révolution urabiste brisa le moral du pays et créa une atmosphère de désespoir et de désillusion pendant la première décennie d'occupation de l'Égypte (1882-1892). Il n'y eut aucune résistance réelle dans le pays lui-même, et les seules voix nationalistes qui s'élevèrent pendant cette période furent celles de personnalités en exil. Djamāl al-Dīn al-Afghānī et Muḥammad ʿAbdu commencèrent en 1883 la publication d'une revue panislamique, *Al-ʿUrwa al-Wuthqā* [Le lien indissoluble] — dont le but était de libérer l'Égypte de l'occupation anglaise en réveillant l'opinion publique. La revue fut interdite à son dix-huitième numéro, mais elle eut une profonde influence sur le petit groupe d'Égyptiens qui savaient lire (étudiants, *ʿulamāʾ* [savants musulmans], intellectuels). *Al-ʿUrwa* encouragea l'opposition aux Britanniques et maintint vivant l'esprit d'autodétermination<sup>8</sup>. Son message antibritannique fut repris dans les années 1890 par un groupe d'écrivains panislamistes. Le plus important de ceux-ci était le Cheikh ʿAlī Yusūf, qui publia en 1900 un journal, *Al-Muʿayyad*, et forma en 1907 *Ḥizb al-Iṣlāḥ al-Dustūrī* [Les

7. A. al-Rāfī, 1966, p. 487-496.

8. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 87-90.

réformateurs constitutionnels], mouvement qui attaquait vigoureusement la présence anglaise en Égypte.

Le mouvement nationaliste égyptien commença à sortir de cette période de torpeur en 1893, quand certains éléments égyptiens commencèrent à s'opposer à l'occupation britannique. Parmi les premiers, il faut citer le nouveau — et ambitieux — khédive 'Abbās Ḥilmī ('Abbās II, 1892-1914) qui encouragea le développement d'un mouvement nationaliste demandant l'évacuation immédiate du pays par les Britanniques; l'aide financière particulièrement importante qu'il apporta à la presse permit au mouvement de se développer (fig. 4.4). Pendant les trois premières années de son règne, 'Abbās se mit lui-même à la tête de ce mouvement, et défia ouvertement l'autorité de Lord Cromer, agent britannique et Consul général. Il obligea le premier ministre anglophile à démissionner le 15 janvier 1893. Mis dans l'impossibilité d'agir ensuite de façon aussi déclarée, à cause des pressions des Anglais, Ḥilmī trouva cependant des partisans désireux de mener la lutte contre l'occupation du pays. Il s'agissait d'un groupe de jeunes intellectuels familiarisés avec les idées de la révolution française et les théories sociales et politiques modernes<sup>9</sup>. La vieille société égyptienne, avec son code très strict et ses restrictions religieuses, était en train de se disloquer progressivement, processus qui provoquait dans le pays une considérable instabilité. Les Égyptiens instruits étaient particulièrement préoccupés par le contrôle que les Britanniques exerçaient sur les emplois civils de l'État, le seul domaine où ils pouvaient espérer de l'avancement. En 1905, 42% des postes les plus élevés étaient occupés par des Anglais, 30% par des Américains et des Syriens, et 28% seulement par des Égyptiens<sup>10</sup>.

Mais les adversaires les plus acharnés de la présence anglaise étaient à cette époque Muṣṭafā Kāmil, leader charismatique et orateur éloquent, et son parti nationaliste. Kāmil s'efforça d'abord de gagner l'Europe à la cause de l'indépendance égyptienne. Il estimait que d'autres pays européens, qui voyaient d'un mauvais œil l'occupation britannique de son pays, soutiendraient activement toute tentative pour les chasser d'Égypte. Grâce aux fonds fournis généreusement par le khédive, Kāmil se rendit dans plusieurs capitales européennes entre 1895 et 1898; il tint des réunions, donna des interviews aux journaux, écrivit des articles et des pamphlets<sup>11</sup>. Ces activités éveillèrent beaucoup d'intérêt en Europe, mais rien de plus. Kāmil espérait de manière optimiste que l'Europe, et en particulier la France, soutiendrait la cause de l'Égypte. Il se trompait. Possédant elle-même des colonies en Afrique du Nord, il n'est pas étonnant que la France n'ait pas été convaincue par les arguments de Kāmil en faveur de l'autodétermination de l'Égypte, ni disposée à faire la guerre contre l'Angleterre, comme l'incident de Fachoda l'avait montré en 1898.

La tâche la plus urgente des jeunes nationalistes était de réfuter l'affirmation de Cromer, selon laquelle les Égyptiens étaient incapables de

9. *Ibid.*, p. 99-136.

10. Rapport Milner, p. 30 (Égypte, n° 1, 1921, Cmd. 1131, Rapport de la mission de Milner en Égypte).

11. P. M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 308-319.



4.4. *‘Abbās Ḥilmī* (*‘Abbās II*, 1892-1914), *khédive d’Égypte*.  
[Photo : BBC Hulton Picture Library.]

se diriger selon des principes civilisés, et de convaincre leur peuple qu'il formait une nation qui pouvait se gouverner elle-même — et le méritait. Kāmil se consacra activement à cette tâche à partir de 1898. Jusqu'en 1906, il exprima ses opinions dans de nombreux discours et articles dans les journaux de l'époque, tout spécialement *Al-Liwā* (L'étendard), qu'il fonda en 1900. Il évoquait le passé du pays pour combattre le défaitisme et montrer que les Égyptiens étaient capables de grandes choses. Il imagina des slogans tels que: « Si je n'étais pas né égyptien, j'aurais voulu le devenir », et « la vie est dépourvue de sens quand elle est mariée au désespoir, mais le désespoir n'a pas de sens tant qu'il y a de la vie<sup>12</sup>. » Ses discours et ses articles avaient pour but de supprimer les rivalités locales et réunir toute la population dans un front nationaliste, développer l'éducation nationale pour renforcer les sentiments patriotiques. Les efforts politiques déployés par Kāmil commencèrent à porter leurs fruits quand il put organiser une grève des étudiants en droit en février 1906.

La campagne du leader fut profondément intensifiée à la suite de l'incident de Dinshāway, qui eut lieu en mai 1906. Un groupe d'officiers anglais s'était rendu au village de Dinshāway pendant une partie de chasse au pigeon. Les villageois les prirent à partie, car les pigeons étaient un de leurs moyens de subsistance. Une rixe s'ensuivit, et l'un des officiers mourut des suites de ses blessures. Les autorités britanniques réagirent très violemment à cet incident, et les villageois furent condamnés à de très lourdes peines. Quatre d'entre eux furent pendus, et de nombreux autres envoyés en prison. Bien que les exécutions publiques eussent été supprimées deux années auparavant, la sentence fut exécutée en public, et tout le village de Dinshāway dut assister aux exécutions<sup>13</sup>. De l'avis de Kāmil, cette conduite barbare fit plus pour réveiller l'hostilité du peuple contre l'occupant que dix ans d'occupation<sup>14</sup>. Et l'incident de Dinshāway provoqua le réveil du nationalisme égyptien: pour la première fois depuis 1882, les Anglais prirent conscience de l'insécurité de leur position en Égypte, et durent reconsidérer leur politique de domination. De fait, ils annoncèrent leur intention de préparer le pays à l'autonomie. Cromer partit en 1907, et un nouveau consul général, Eldon Gorst, fut nommé pour mettre en œuvre la nouvelle politique. Cette nouvelle situation constituait une grande victoire pour Kāmil et son parti nationaliste, qui acquit une existence légale en 1907.

Après la mort prématurée de Kāmil en février 1908, Muḥammad Farid devint le chef du Parti nationaliste. Farid n'avait pas les qualités de dirigeant de Kāmil: mais il continua cependant à écrire et à tenir des réunions publiques, réclamant l'évacuation des troupes britanniques. Ses activités nationalistes lui valurent six mois de prison en 1911 et il partit ensuite en exil<sup>15</sup>.

En 1907, certaines personnalités intellectuelles égyptiennes en vinrent à penser que l'Angleterre était trop puissante pour être chassée du pays par

12. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 161.

13. M. G. al-Masada, 1974, p. 84-91.

14. M. H. Haykal, n. d., p. 148.

15. A. Ṣabrī, 1969, p. 81-109.

une action révolutionnaire. En même temps, elles estimaient qu'un changement réel s'était produit dans la politique britannique après l'incident de Dinshāway. En conséquence, elles croyaient possible une coopération avec l'occupant, afin d'en obtenir le plus possible jusqu'au moment d'une totale indépendance. En octobre 1907, ce groupe forma un nouveau parti politique appelé le parti Umma [le parti du peuple] qui avait son propre journal, *al-Djarīda*. Dirigé par un journaliste et un enseignant de renom, Aḥmad Luṭfi al-Sayyid, que les Égyptiens cultivés appelaient *Faylasūf al-Djīl* [le philosophe de la génération], le groupe Djarīda-Umma poussa les Égyptiens à moderniser la tradition islamique en adoptant les idées et les institutions européennes qu'il considérait comme nécessaires pour le progrès du pays<sup>16</sup>. Le programme du parti Umma préconisait la création d'une identité nationale égyptienne sans laquelle, estimait-il, l'Égypte ne pouvait obtenir d'indépendance réelle. Il soulignait l'importance d'une réforme agraire et demandait un accroissement des pouvoirs des conseils provinciaux et de l'Assemblée, en vue d'un futur rôle constitutionnel. Et surtout, le parti soulignait la nécessité de l'éducation comme moyen essentiel de former des administrateurs compétents et d'obtenir l'indépendance. Mais l'Umma n'était pas très populaire auprès des nationalistes égyptiens, parce qu'il collaborait avec l'occupant. Son libéralisme laïque, en outre, l'empêchait de s'enraciner dans les masses populaires, instinctivement attachées à la tradition islamique<sup>17</sup>.

Avant la première guerre mondiale, le mouvement nationaliste égyptien était donc désuni et essentiellement élitiste, sans soutien populaire. Il était par conséquent trop faible pour obtenir d'importantes concessions des autorités britanniques et fit peu avancer le pays sur la voie de l'autonomie. Les nationalistes durent attendre 1919 pour qu'une révolte ouverte éclatât contre l'occupation britannique.

## Le Soudan

### *La révolution mahdiste*

Depuis 1821, le Soudan était placé sous l'autorité du gouvernement turc de l'Égypte. Vers 1880, les peuples égyptiens et soudanais luttèrent pour s'affranchir de la tutelle d'une aristocratie étrangère. L'idée du *djihād* et de la résistance islamique à la domination étrangère, propagée en Égypte par 'Urābī, rencontra également un puissant écho auprès du mouvement révolutionnaire militant dirigé par Muḥammad Aḥmad al-Mahdī au Soudan (fig. 4.5). Son mouvement, le Mahdiyya, était essentiellement un *djihād* — une guerre sainte — et comme tel réclamait l'appui de tous les musulmans. Son objectif fondamental, comme l'attestent à plusieurs reprises les lettres et les proclamations du Mahdī<sup>18</sup>, était de revenir à la foi

16. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 229-230.

17. *Ibid.*, p. 234.

18. Pour un bon recueil de ces lettres et de ces proclamations, voir M. I. Abū Salīm, 1969.





4.5. *Muḥammad Aḥmad ibn ‘Abdallāh, le Mahdī (1844-1885).*  
[*Illustration* : BBC Hulton Picture Library.]

pure et primitive de l'islam, « purgée des hérésies et des excroissances<sup>19</sup> », ainsi que de la répandre dans le monde entier, au besoin par la force. L'authentique ferveur spirituelle de la révolution mahdiste était exprimée par le *bay'ā* [serment d'allégeance] que les partisans du Mahdī (qu'il appelait lui-même les Anṣār<sup>20</sup> suivant en cela l'exemple du Prophète) devaient faire devant le chef ou son représentant avant d'être admis dans le Mad-diyya. Dans ce *bay'ā*, les Anṣār juraient fidélité au Mahdī en « renonçant à ce monde et en l'abandonnant, se contentant de ce qui est avec Dieu, désirant ce qui est avec Dieu et le monde futur ». Ils ajoutaient: « Nous ne reculerons pas devant le *djihād*<sup>21</sup>. »

Affirmer que la révolution mahdiste était religieuse ne signifie pas que la religion ait été la seule cause de cette rébellion. Il existait d'autres facteurs secondaires, qui se ramenaient tous aux fautes commises par l'administration turco-égyptienne, entièrement corrompue, fautes qui avaient provoqué un mécontentement général au Soudan. Les violences qui avaient accompagné en 1820-1821 l'occupation du pays avaient provoqué un désir de revanche; les impôts très élevés que les Turcs faisaient payer de force ne faisaient qu'aggraver la situation. De plus, les tentatives faites par le gouvernement pour supprimer le commerce des esclaves avaient mécontenté certains Soudanais du Nord, car elles menaçaient une source importante de richesse, et même la base de l'économie domestique et agricole du pays. Enfin, les faveurs que les Turcs accordaient aux Shayḳiyya et à la secte Khatmiyya semblent avoir éveillé la jalousie des autres groupes locaux et religieux, et les avoir poussé à soutenir le Mahdī<sup>22</sup>.

Le chef de la révolution, Muḥammad Aḥmad ibn 'Abdallāh, était un homme pieux dont l'idéal était le Prophète Mahomet lui-même. Comme ce dernier, Muḥammad Aḥmad assumait le rôle de Mahdī à l'âge de quarante ans, le communiqua secrètement à un groupe de fidèles partisans, puis en fit l'annonce publique et officielle. Cela le conduisit à affronter militairement le gouvernement anglo-égyptien pendant quatre ans (1881-1885). Celui-ci, au début, le sous-estima et le considéra comme un simple *darwīsh* [mendiant], comme en témoigne l'expédition faible et désorganisée qu'on envoya contre lui dans l'île d'Abā. Il s'ensuivit une brève escarmouche, dans laquelle les Anṣār obtinrent une victoire facile et rapide. Tandis que l'administration était plongée dans une confusion totale, le Mahdī et ses adeptes considéraient cette victoire comme miraculeuse<sup>23</sup>. La clairvoyance politique et le génie militaire du Mahdī se reflètent dans sa décision d'« émigrer » après le combat d'Abā à Djabal Ḳadīr, dans les montagnes de Nubie. Indépendamment du fait de présenter un parallèle avec la vie du Prophète, cette *hidjra* [hégire]

19. P. M. Holt, 1970, p. 19.

20. *Anṣār* (ceux qui aident) était le nom originairement donné aux adeptes du Prophète Mahomet à Médine.

21. P. M. Holt, 1970, p. 117.

22. N. Shouqair, 1967, p. 631-636.

23. M. Shibayka, 1978, p. 39-44.

permit à la révolution de quitter une zone trop exposée aux assauts des forces gouvernementales et de se retrancher dans une région éloignée et stratégiquement fortifiée. Cette *hidjra* marqua en fait un tournant dans l'histoire du Mahdiyya. En éloignant la révolution de la région du Nil et en l'établissant dans le Soudan occidental, il s'ensuivit que les Soudanais de l'Ouest devinrent la colonne vertébrale — militaire et civile — de la révolution, tandis que le rôle des populations vivant au bord du Nil se réduisait progressivement<sup>24</sup>.

La bataille de Shaykān, livrée le 5 novembre 1883, marqua un autre tournant de la révolution mahdiste. À cette époque, le khédivé Ṭawfiq et son gouvernement étaient décidés à écraser le Mahdī, qui contrôlait à présent les principales villes de la province de Kordofān. Les Égyptiens envoyèrent un corps expéditionnaire formé par les rescapés de l'armée d'Urābī et commandé par un officier anglais, Hicks Pasha. Les Anṣār anéantirent totalement l'adversaire dans la forêt de Shaykān, près d'al-'Obeid<sup>25</sup>. Cette victoire remplit de fierté le Mahdī et son mouvement. Tandis que de nombreux Soudanais se joignaient à la révolution, des délégués de plusieurs pays musulmans vinrent féliciter le Mahdī de sa victoire sur les « infidèles ». La conséquence immédiate de Shaykān fut l'effondrement total de l'administration turco-égyptienne dans le Soudan occidental. Les mahdistes prirent le contrôle des provinces de Kordofān, Dārfūr et Bahr al-Ghazāl. Le Mahdī était maintenant prêt à passer à la seconde phase des opérations : s'emparer de Khartoum et mettre fin à la domination turco-égyptienne sur le Soudan<sup>26</sup>.

Le coup suivant fut asséné par les mahdistes du Soudan oriental, commandés par l'habile ʿUthmān Digna. Celui-ci remporta de nombreuses victoires sur les forces gouvernementales, et menaça bientôt les ports de la mer Rouge, défendus par les Anglais. Il en résulta une intervention militaire britannique, mais celle-ci fut peu efficace. À l'exception de Sawākin, les Anṣār contrôlaient la totalité du Soudan oriental, et empêchaient l'acheminement de renforts et de munitions vers Khartoum par la route Sawākin-Berbère.

Après la bataille de Shaykān, la politique britannique à l'égard du Soudan avait subi un important changement. Auparavant, l'Angleterre affirmait qu'il s'agissait d'un problème purement égyptien, mais, après cette bataille, le gouvernement anglais estima que ses intérêts impériaux exigeaient que l'Égypte se retirât immédiatement du Soudan<sup>27</sup>. Il ordonna donc au gouvernement égyptien d'évacuer le pays, et chargea le général Charles Gordon de faire exécuter cet ordre.

Entre-temps, le Mahdī avançait vers la capitale et plaçait le général Gordon dans une situation très périlleuse. Après un long siège, les forces mahdistes attaquèrent la ville, tuèrent Gordon le 26 janvier 1885 et mirent fin à la domination turco-égyptienne au Soudan<sup>28</sup>.

En l'espace de quatre ans (1881-1885), le Mahdiyya, mouvement de révolte religieuse, était devenu un État militant puissant qui allait dominer

24. M. I. Abū Salīm, 1970, p. 21-22.

25. I. Zulfu, 1976, p. 203-229.

26. M. A. al-Ḥasan, 1964, p. 4.

27. M. Shibeika, 1952, p. 107-109.

28. M. M. Hamza, 1972, p. 159-183.

le Soudan pendant quatorze ans. Ses institutions administratives, financières et juridiques, ainsi que la législation, étaient strictement basées sur le Coran et la Sunna, bien que le Mahdī eût occasionnellement innové à propos de certains problèmes pressants — notamment à propos du statut des femmes et de la propriété foncière<sup>29</sup>.

Les rapports de l'État mahdiste avec le monde extérieur étaient rigoureusement régis par le *djihād*. Le Mahdī et son calife, ‘Abdallāh ibn al-Sayyid Muḥammad, ont écrit des lettres d'avertissement [*indhārāt*] — pratiquement des ultimatums — à certains dirigeants, comme le khédivé d'Égypte, l'empereur de Turquie et celui d'Abyssinie, dans lesquelles ils leur demandaient d'accepter la mission du Mahdī, en les menaçant d'un *djihād* immédiat s'ils ne répondaient pas affirmativement<sup>30</sup>.

Le Mahdī ne vécut pas assez longtemps pour poursuivre sa politique (il mourut en juin 1885), mais le *djihād* devint le but de toute la politique extérieure du calife ‘Abdallāh, son successeur. Malgré les lourds problèmes administratifs et financiers auxquels il était confronté, ‘Abdallāh poursuivit le *djihād* sur deux fronts: contre l'Égypte et l'Éthiopie. Sous le commandement d'Abd al-Raḥmān al-Nudjūmī, les forces mahdistes envahirent l'Égypte, mais furent battues à Tushki en 1889. La progression mahdiste sur le front oriental fut également arrêtée, et les Anṣār perdirent Tokar en 1891 et Kassala en 1894. L'engagement idéologique du calife avait ruiné les efforts de l'empereur d'Éthiopie pour conclure une alliance africaine entre le Soudan et l'Éthiopie contre l'impérialisme européen. Car, pour conclure cette alliance, le calife exigeait que l'empereur se ralliât au mahdisme et à l'islam. Le résultat de cette attitude dogmatique fut une série d'affrontements armés qui affaiblirent les deux États et en firent des proies faciles pour l'impérialisme européen<sup>31</sup>.

En mars 1896, l'Angleterre décida d'envahir le Soudan et une armée anglo-égyptienne fut constituée à cet effet, commandée par le général Kitchener. Pendant la première phase de cette invasion, de mars à septembre 1896, les forces ennemies occupèrent toute la province de Dongola sans rencontrer de résistance sérieuse de la part des Soudanais. Cela était dû à leur supériorité technique, et au fait que le calife avait été surpris par cette offensive.

Comme le calife l'avait supposé, l'occupation de Dongola n'était que le prélude à une attaque généralisée de l'État mahdiste. Tandis que Kitchener avançait vers le Sud, le calife mobilisa ses troupes, décidé à résister aux envahisseurs. Commandés par l'émir Maḥmūd Aḥmad (fig. 4.6), les Anṣār tentèrent de repousser, sans succès, l'ennemi près de la rivière Atbara le 8 avril 1898<sup>32</sup>. 3 000 Soudanais furent tués, et plus de 4 000 blessés. Maḥmūd lui-même fut capturé et emprisonné à Rosette, en Égypte, où il mourut quelques années plus tard. Après la défaite d'Atbara, le calife décida d'affronter l'ennemi près de la capitale, Omdurman, parce qu'il était évident que les

29. P. M. Holt, 1970, p. 128.

30. N. Shouqair, 1967, p. 921-929.

31. M. S. al-Ḳaddāl, 1973, p. 105-107.

32. M. A. Ibrāhīm, 1969, p. 196-237.



4.6. *Maḥmūd Aḥmad, l'un des commandants des Anṣār (l'armée mahdiste) après sa capture par les forces anglo-égyptiennes.*  
[Photo: Royal Commonwealth Society.]

problèmes de ravitaillement et de transport lui interdisaient tout déplacement de troupes important. Les Soudanais combattirent l'ennemi avec un courage admirable à la bataille de Karari, le 2 septembre 1898<sup>33</sup>. Mais, une fois de plus, l'armement supérieur de l'adversaire eut raison d'eux : près de 11 000 Soudanais furent tués, et près de 16 000 blessés. Quand il comprit que la bataille était perdue, le calife s'enfuit à l'est de la province de Kordofān, où il espérait réunir ses partisans et attaquer l'ennemi dans la capitale. Sa résistance gêna la nouvelle administration pendant un an, mais il fut finalement vaincu à la bataille d'Umm Diwaykrāt, le 24 novembre 1899. Après la bataille, le calife fut trouvé mort sur son tapis de prières en peau de mouton<sup>34</sup> ; tous les autres chefs et généraux mahdistes avaient été tués ou faits prisonniers. L'État mahdiste s'effondra, mais en tant que réalité religieuse et politique, le Mahdiyya survécut.

### *Les soulèvements mahdistes*

Bien que les autorités britanniques eussent interdit la secte mahdiste, une importante partie de la population lui restait attachée. La majorité des Soudanais, cependant, exprimait son hostilité en continuant à lire le *ratīb* [le livre de prière mahdiste] et à pratiquer divers rituels mahdistes. Seule une poignée de partisans du Mahdī essaya à plusieurs reprises de chasser de force les « infidèles ». Il n'y eut guère d'année, entre 1900 et 1914, sans soulèvements mahdistes dans le nord du Soudan. La principale source d'inspiration de ces révoltes était la doctrine musulmane du *nabi* ʿIsa [le prophète Jésus]. On croyait généralement chez les mahdistes que le Mahdī reviendrait rétablir la justice sur terre après que celle-ci eut connu le règne de l'injustice. Sa mission serait temporairement freinée par l'*al-masīh al-dadjdjal* [l'antéchrist]. Le *nabi* ʿIsa ferait bientôt son apparition pour assurer la permanence du glorieux Mahdiyya. Les Anṣār considéraient les Anglais comme des incarnations de l'*al-dadjdjal* et beaucoup d'entre eux pensaient qu'Isa les chasserait du pays<sup>35</sup>.

Des soulèvements mahdistes se produisirent en février 1900, en 1902, en 1903 et en 1904. Le plus important de ces soulèvements fut organisé et dirigé en 1908 par un mahdiste renommé, ʿAbd al-Ḳādir Muḥammad Imām, généralement appelé Wad Ḥabūba.

Wad Ḥabūba prêcha le mahdisme dans le Djazīra et lança un défi au gouvernement dans son village tuḳūr, près de Kamlīn. Des troupes furent envoyées pour le capturer, mais il résista, et deux fonctionnaires furent tués. Tandis que les autorités étaient encore confondues par l'incident, Wad Ḥabūba lança en mai une attaque surprise contre l'ennemi dans le village de Katfīya. Les mahdistes combattirent bravement, mais en quelques jours le gros des rebelles était maté. Tout à fait à la manière du Mahdī, Wad Ḥabūba « émigra », probablement pour chercher asile à Omdurman, où il espérait

33. Pour plus d'informations sur les émirs mahdistes emprisonnés voir M. A. Ibrāhīm, 1974, p. 33-45.

34. P. M. Holt, 1970, p. 243.

35. H. A. Ibrāhīm, 1979, p. 440.

continuer clandestinement la propagation de la cause mahdiste. Mais il fut arrêté en chemin et publiquement exécuté le 17 mai 1908, tandis qu'un grand nombre de ses partisans étaient condamnés à mort ou à de longues peines d'emprisonnement<sup>36</sup>. Soumis à un jugement peu équitable, Wad Ḥabūba défia les impérialistes britanniques en déclarant devant le tribunal: « Je souhaite que le Soudan soit gouverné par des musulmans, conformément à la loi mahométane, aux doctrines et aux préceptes du Mahdī. Je connais mieux le peuple soudanais que ce gouvernement. Je n'hésite pas à dire que ses flatteries et son amabilité ne sont qu'hypocrisie et mensonge. Je suis prêt à jurer que le peuple préfère le mahdisme à l'actuel gouvernement<sup>37</sup>. »

Malgré leur manque de coordination et leur incapacité à soulever les masses, ces nombreuses révoltes messianiques instaurèrent une continuité avec la période du gouvernement mahdiste, et montrèrent que le mahdisme restait toujours une force religieuse et politique vivante au Soudan. Elles prouvaient en outre que la résistance à la domination coloniale était très vive chez de nombreux Soudanais du Nord.

### Mouvements d'opposition dans les montagnes de Nubie et dans le Soudan méridional

L'opposition manifestée par les populations dans les montagnes de Nubie et dans le Soudan méridional constitue le défi le plus sérieux que les colonialistes anglais aient dû affronter avant la première guerre mondiale. Les nombreux soulèvements qui se produisirent dans ces parties du pays avaient cependant essentiellement un caractère local. Il s'agissait de réactions aux transformations introduites par le colonialisme dans la structure de ces diverses communautés, transformations considérées comme une atteinte aux institutions sociales et politiques de ces dernières, remplacées par celles mises en place par les Britanniques.

Malgré la dureté de la domination coloniale, plusieurs communautés nuba manifestèrent leur opposition activement. Tandis qu'Ahmad al-Nu'mān, *mek* de Kitra, déclarait son hostilité, la population de Talodi se révolta en 1906; un certain nombre de fonctionnaires et de soldats furent tués. La rébellion dirigée par le *mek* Fakī 'Alī dans les monts Miri fut plus grave encore. 'Alī harcela pendant deux ans les forces gouvernementales, mais il fut arrêté en 1916 et emprisonné à Wādī Halfa<sup>38</sup>.

Dans le sud du Soudan, la résistance fut conduite et entretenue par le peuple nuer, qui vivait sur les territoires bordant la rivière Sobat et le Nil Blanc. Habités à gérer eux-mêmes leurs affaires sous les administrations précédentes, qui n'exerçaient sur eux aucun contrôle effectif, les Nuer refusèrent de reconnaître l'autorité du nouveau gouvernement et continuèrent à manifester de l'hostilité à son égard. Deux de leurs chefs influents, Dengkur et Diu, se montrèrent particulièrement actifs à cet égard. Mal-

36. *Ibid.*, p. 448.

37. « Sudan intelligence report », mai 1908.

38. A. S. Cudsi, 1969, p. 112-116.

gré leur mort, respectivement en 1906 et en 1907, les Nuer ne cessèrent pas leurs opérations et, en 1914, un autre chef nuer, Dowl Diu, attaqua un poste gouvernemental. Malgré toutes sortes de mesures punitives non discriminées, la résistance nuer continua à s'amplifier, jusqu'à la grande révolte populaire de 1927.

Commandés par leur chef Yambio, les Azande étaient décidés à interdire l'accès de leur territoire à toute troupe étrangère. Ils étaient menacés d'invasion à la fois par les Belges et par le gouvernement du Condominium. Les Belges se montraient particulièrement actifs sur la frontière méridionale du territoire azande. Redoutant, semble-t-il, davantage une invasion belge qu'une invasion britannique, Yambio pensa que la conduite à suivre était de neutraliser les Britanniques en leur prodiguant des marques d'amitié, ce qui lui laisserait les mains libres pour faire face au danger belge plus imminent. Il invita donc les Britanniques à établir un comptoir dans son royaume, espérant qu'ils ne pourraient venir mais prêt, dans le cas contraire, à les repousser. Au fond, il semble avoir cherché à se servir des Britanniques contre les Belges, persuadé qu'en raison des intérêts britanniques dans son pays, les Belges y réfléchiraient à deux fois avant de l'attaquer<sup>39</sup>.

Mais les Britanniques acceptèrent l'invitation et, en janvier 1903, une patrouille quitta Wau pour le pays de Yambio. Sur sa route, elle fut attaquée par les Azande et se réfugia à Rumbek. En janvier 1904, le gouvernement de Khartoum envoya une deuxième patrouille, qui fut également attaquée par les Azande et dut finalement se replier sur Tonj.

Alors que les Belges se préparaient à attaquer, Yambio mobilisa une force de 10 000 hommes qu'il lança, dans une attaque audacieuse, contre le poste belge de Mayawa. Malgré leur courage, les Azande, armés de leurs seules lances, ne pouvaient rien contre les fusils des Belges. Cette défaite mina le moral et la puissance militaire des Azande. Malgré ses forces affaiblies, Yambio dut affronter un corps expéditionnaire gouvernemental en janvier 1905. Il fut finalement vaincu et emprisonné, et mourut peu après, le 10 février 1905. Son peuple continua cependant le combat. En 1908, certains guerriers de Yambio essayèrent d'organiser un soulèvement; d'autres harcelèrent les Anglais pendant la première guerre mondiale<sup>40</sup>.

## La Somalie

### *Réaction des Somali à la partition, 1884-1897*

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Somalie fut le théâtre des rivalités coloniales entre l'Italie, l'Angleterre et la France. Les yeux tournés vers l'Inde et d'autres régions d'Asie, la France et l'Angleterre se hâtèrent, au début des années 1880, de s'implanter sur la côte de Somalie à cause de son importance stratégique et commerciale. Avec l'entrée en scène de l'Italie, ces trois puissances étendirent finalement leur influence sur l'intérieur, et

39. *Ibid.*, p. 220.

40. *Ibid.*, p. 238-254.



chacune d'entre elles établit un protectorat en pays somali. En 1885, les Français avaient déjà instauré un protectorat, mais le gouvernement britannique n'en fit autant que deux ans plus tard sur la côte des Somali, à l'est de Djibouti, en incluant le Bender Ziadeh. Grâce à l'entremise de l'East Africa Company et du gouvernement anglais, l'Italie put asseoir son contrôle sur les villes de Brava, Merca, Mogadiscio et Warsheik en novembre 1888. Le gouvernement italien déclara protectorat les parties de la côte reliant les villes; Obbia et le Medjourtine somali, au nord, furent ultérieurement inclus dans cette zone (voir fig. 4.2).

L'Éthiopie s'avancait aussi en Somalie — dans ses zones habitées — et s'efforçait de contrôler l'Ogaden et l'Houd. Une des nombreuses interprétations sur l'histoire de cette région suggère que, tandis que l'invasion européenne était motivée par des considérations impérialistes et capitalistes, l'expansion éthiopienne était essentiellement « une réaction défensive due à l'établissement de colonies européennes dans les parages du pays ». Selon la même interprétation, comme l'Italie, l'Angleterre et la France s'avançaient vers l'intérieur à partir de leurs positions côtières respectives, l'empereur d'Éthiopie, Menelik, « s'efforçait de les maintenir le plus loin possible du centre de son empire, sur les hauts-plateaux, en étendant ses propres frontières<sup>41</sup> ». Il faut cependant noter que l'expansion des Shoan sous Menelik avait commencé avant l'engagement des Européens dans cette région, d'abord contre les Oromo, ensuite contre les Somali.

La partition du pays somali, pratiquement achevée en 1897, ignorait complètement les intérêts légitimes des populations, et les privait de leur liberté et de leur indépendance. Elle devait donc provoquer une extrême méfiance de la part des Somali, et les pousser à résister à l'emprise étrangère. Les chefs et les sultans somali étaient particulièrement inquiets de cette série d'empiétements, qui avaient un effet désastreux sur leur pouvoir politique. Ils ne cédèrent jamais de bonne grâce leur souveraineté et, en fait, dirigèrent les nombreux soulèvements contre les forces européennes et éthiopiennes pendant la période du partage.

Conscients des rivalités qui existaient entre les puissances européennes sur le plan de l'expansion coloniale, les chefs somali tentèrent de jouer l'un de ces pays contre l'autre. Ils signèrent des traités avec telle ou telle puissance coloniale, en espérant que la pratique diplomatique mettrait un frein à la menace sans cesse croissante contre leur indépendance. Par exemple, ils signèrent de nombreux traités avec les Anglais, dans lesquels ils leur concédaient fort peu de chose. Le préambule de chaque traité expliquait que, du point de vue somali, il s'agissait « de protéger l'indépendance, de maintenir l'ordre et autres bons motifs suffisants ». Les clans ne s'engageaient pas à céder leur territoire mais ils promettaient explicitement de « ne jamais céder, vendre, hypothéquer ou concéder autrement pour occupation, sauf au gouvernement britannique, tout ou partie du territoire actuellement occupé par

41. S. Touval, 1963, p. 74.

eux ou se trouvant sous leur contrôle<sup>42</sup> ». Mais ces traités se soldèrent par un échec, car les puissances européennes et éthiopiennes parvinrent à régler pacifiquement leurs différends dans cette région.

Indépendamment de ces efforts diplomatiques, certains clans somali prirent les armes pour sauvegarder leur souveraineté. Les Anglais durent envoyer quatre expéditions : en 1886 et en 1890 contre les Issa, en 1893 contre les Habar Guerhajis, et en 1895 contre les Habar Awal<sup>43</sup>. Les Italiens subirent également de lourdes pertes : en 1887, un détachement de soldats italiens fut massacré à Harar et en 1896 une colonne de quatorze Italiens fut anéantie par les Bimal. Les heurts fréquents entre les Éthiopiens et les clans somali ne permirent pas aux premiers d'occuper totalement l'Ogaden, ni d'étendre leur autorité au-delà de postes militaires établis de loin en loin dans la région<sup>44</sup>.

Il faut cependant rappeler que les Somali, malgré leur unité culturelle, ne constituaient pas une entité politique unique. L'agression étrangère ne rencontra donc pas une nation unifiée, mais une mosaïque de clans isolés et souvent ennemis<sup>45</sup>. En outre, les Somali étaient seulement armés de lances, d'arcs et de flèches ; ils n'étaient pas en mesure à l'époque d'importer des armes à feu et des munitions. Toutefois, leur résistance pendant la période de la partition maintint vivant l'esprit nationaliste, et stimula ultérieurement le *djihad* de Sayyid Muḥammad Ḥasan contre l'occupation européenne et éthiopienne, que nous allons examiner à présent.

#### *Le combat des Somali pour leur liberté, 1897-1914*

Sayyid Muḥammad était né en 1864. À sept ans, il connaissait à fond le Coran. À dix-neuf ans, il quitta son foyer pour aller étudier dans les principaux centres d'enseignement islamique de l'Afrique orientale, Harar et Mogadiscio. On pense aussi qu'il s'aventura jusqu'aux places fortes mahdistes du Kordofān, au Soudan<sup>46</sup>. En 1895, Sayyid partit en pèlerinage à La Mecque, et passa un an en Arabie, visitant également l'Hedjaz et la Palestine. À La Mecque, il étudia avec le Sheikh Muḥammad Ṣālih, et entra dans sa secte, l'ordre de Ṣālihīyya. Il est probable que ces différents séjours dans le monde musulman le mirent en contact avec les idées préconisées par la renaissance islamique<sup>47</sup>. À son retour, il s'installa un temps à Berbera, où il enseigna et prêcha, poussant ses compatriotes à suivre le chemin de la stricte foi musulmane.

Sayyid Muḥammad était conscient du fait que la présence des chrétiens (européens et éthiopiens) menaçait les fondements sociaux et économiques de la société somali. Dès juillet 1899, il écrivait à un clan somali et lui lançait cet avertissement : « Ne voyez-vous pas que les infidèles ont détruit notre religion et traitent nos enfants comme s'ils leur appartenaient ? » Il se référait

42. I. M. Lewis, 1965, p. 46-47.

43. A. Hamilton, 1911, p. 47.

44. S. Touval, 1963, p. 74.

45. I. M. Lewis, 1965, p. 43.

46. A. Sheikh-Abdi, 1978, p. 61-62.

47. M. O. Abd al-Halim, 1975, p. 339.

ici à l'établissement d'écoles chrétiennes en Somalie, qui lui paraissait menacer les écoles coraniques. Sayyid estimait que l'efficacité du prosélytisme chrétien pouvait se mesurer au fait que la population adoptait des prénoms chrétiens, comme « Jean Abdallah ». Et cela ne faisait que confirmer pour lui que la colonisation chrétienne cherchait à détruire la religion islamique.

Le mouvement mahdiste soudanais eut d'importantes répercussions en pays somali. Sayyid, ainsi que d'autres chefs religieux, s'inspira de la brillante carrière du Mahdī. Les Somali connaissaient ce qui se passait au Soudan et sympathisaient avec leurs coreligionnaires; tout cela facilita l'entreprise de Sayyid Muḥammad<sup>48</sup>. Dans l'un de ses discours, Sayyid accusa les autorités militaires britanniques d'exporter des bêtes pour la guerre contre le Mahdī — l'Homme saint du Soudan auquel Dieu avait donné la victoire<sup>49</sup>. Mais il reste à voir dans quelle mesure il situait son *djihād* dans le cadre général de la renaissance islamique, et jusqu'à quel point il était inspiré et influencé par la révolution mahdiste au Soudan. On a affirmé qu'il avait rencontré l'émir mahdiste du Soudan oriental, Digna, lors de sa visite dans ce pays; la chose n'est cependant pas prouvée, même si certaines traditions orales somali prétendent que la tactique de guérilla employée par les Somali pendant le *djihād* était copiée de celle des mahdistes du Soudan oriental<sup>50</sup>.

L'un des facteurs les plus graves qui empêchaient l'unification chez les Somali nomades était le système de lignage traditionnel avec ses allégeances « tribales ». Grâce à son charisme personnel et à ses qualités de chef, Sayyid arriva à prendre le commandement d'une troupe hétérogène recrutée dans plusieurs clans somali et à créer une armée régulière d'environ 12 000 hommes<sup>51</sup>. Pour mobiliser les divers groupes contre l'administration coloniale, il fit appel à leurs sentiments religieux de Musulmans, indépendamment de leur appartenance à tel ou tel clan. Il composa, en outre, un grand nombre de poèmes, dont beaucoup sont encore connus en Somali, et « rassembla ainsi une foule de clans ennemis sous le double étendard de l'islam et de la patrie<sup>52</sup> ».

Sayyid commença le *djihād* à Berbera, où il tenta de 1885 à 1897 de soulever la population contre les impérialistes. Mais son premier acte révolutionnaire fut d'occuper Burao, au centre de la Somalie britannique, en août 1899. Les Britanniques, harcelés, durent envoyer entre 1900 et 1904 quatre expéditions pour repousser les attaques de Sayyid. Bien que les Anglais fussent soutenus par les Italiens, les exceptionnelles capacités militaires du leader, ainsi que son emploi efficace de la cavalerie et de la guérilla, valurent à ses guerriers un certain nombre de victoires. L'une d'elles fut remportée à Gumburu Hill, en avril 1903, où neuf officiers britanniques furent tués.

À la fin de 1904, les forces de Sayyid étaient cependant fort affaiblies. Il se retira donc dans le protectorat italien de Medjourtine, où il signa le

48. I. M. Lewis, 1965, p. 69.

49. L. Silberman, n. d., p. 47.

50. M. O. Abd al-Halim, 1975, p. 369-370.

51. D. Jardine, 1923, p. 69.

52. A. Sheikh-Abdi, 1978, p. 62.

5 mars 1905 le traité d'Illing, traité dans lequel il imposait ses conditions aux Italiens. En 1908, Sayyid mobilisa ses troupes pour une nouvelle attaque, qui obligea les Anglais à évacuer l'arrière-pays en novembre 1909 et à se concentrer sur les côtes. Mais Sayyid menaçait d'attaquer également les villes côtières. En août 1913, il remporta une grande victoire en anéantissant la nouvelle force de police chamelière récemment créée. Ce désastre obligea les Anglais à s'allier avec le gouverneur éthiopien d'Harar et à monter avec lui des expéditions contre Sayyid et ce, jusqu'à sa mort à Imi, en Éthiopie, en novembre 1920.

Sous le commandement de Sayyid Muḥammad, le peuple somali avait donc réussi à harceler pendant vingt ans les impérialistes européens et les Éthiopiens. Il avait pu remporter des victoires militaires, politiques et même diplomatiques. Certes, le *djihād* somali ne put chasser les étrangers, mais il favorisa un fort sentiment nationaliste. Les Somali se sentirent unis dans leur lutte contre l'invasion européenne. En outre, le combat de Sayyid Muḥammad laissa dans la conscience nationale somali un idéal de patriotisme qui ne put jamais être effacé, et qui inspira les générations suivantes<sup>53</sup>.

## Conclusion

Peut-être aucune région d'Afrique n'a-t-elle résisté aussi farouchement à la conquête et à l'occupation européennes dans les années 1880-1914 que les pays du Nord-Est africain. La preuve en est donnée par les milliers d'Égyptiens, de Soudanais et de Somali qui perdirent la vie dans les batailles et les escarmouches avec les troupes coloniales. La force de cette résistance était due au fait que le sentiment patriotique qui l'avait inspirée se doublait d'un sentiment religieux encore plus profond. Les populations de l'Égypte, du Soudan et de la Somalie ne luttaient pas seulement pour leurs territoires, mais aussi pour leur foi. Les musulmans de ces pays, comme ceux du reste du monde islamique, étaient conscients des troubles sociaux et religieux entraînés par l'invasion étrangère. Il était en outre contraire à la doctrine islamique qu'une population musulmane acceptât la soumission politique envers une puissance chrétienne. Les mouvements révolutionnaires d'Urābī, le Mahdī, et de Sayyid Muḥammad doivent donc s'interpréter dans le contexte des nombreux mouvements réformistes qui se répandirent dans le monde musulman aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et qui le marquèrent si profondément.

53. I. M. Lewis, 1965, p. 91.

# Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord et au Sahara

*Abdallah Laroui*

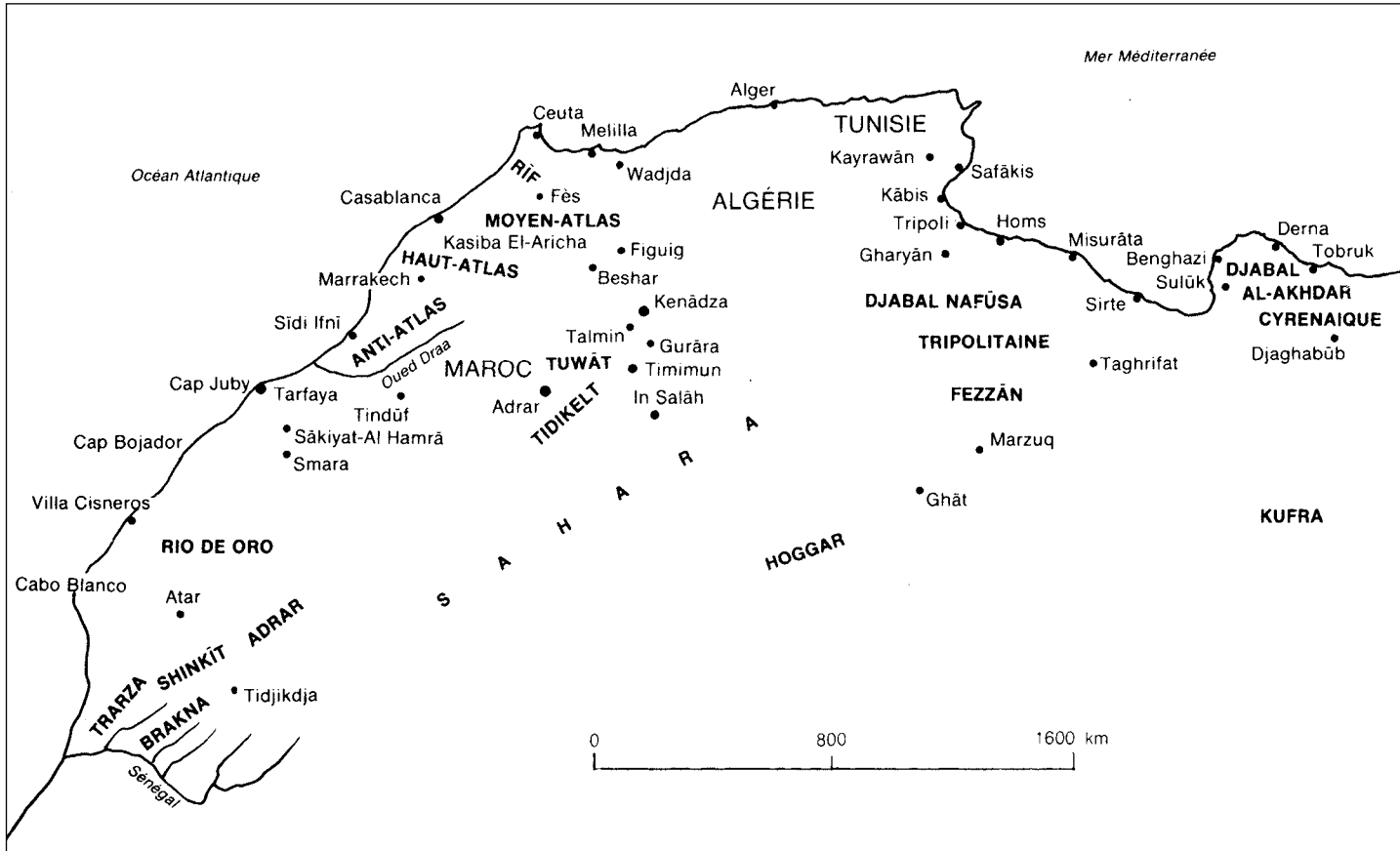
Le sujet de ce chapitre est complexe à souhait, non certes à cause des faits qui sont dans l'ensemble assez bien connus mais en ce qui concerne leur interprétation. Nous devons étudier les initiatives prises par les habitants du Maghreb et du Sahara pour contrecarrer la poussée coloniale ainsi que leurs réactions à la conquête en train de se faire. Pour donner une première idée de la complexité de la situation qui nous occupe, examinons la situation en 1907 (fig. 5.1).

À l'ouest, le Maroc connaît une révolution qui détrône le Sultan 'Abd al-'Azīz (1894-1908) parce qu'il a entériné la conquête de la province du Tuwāt par les Français et accepté les réformes imposées par les puissances européennes lors de la conférence d'Algésiras d'avril 1906. Les protagonistes de cette révolution sont des membres du Makhzen<sup>1</sup> liés aux *Zawāyā* (sing. = *Zāwiya*) [confréries religieuses], aux centres locaux des confréries religieuses sufi (*tariqa*), et aux chefferies locales.

À l'est, la Tunisie voit naître un mouvement nationaliste au sens propre du terme. Les associations des premiers diplômés de l'enseignement moderne s'y créent en même temps que paraît une presse revendicative écrite dans la langue du colonisateur. Une élite nouvelle s'y distingue par des initiatives inédites.

Au sud, les zones occidentales du Sahara sont le théâtre d'une opération française d'envergure ayant pour but d'encercler avant d'étrangler le Maroc indépendant. L'exemple ne tardera pas à être suivi par l'Espagne au Maroc même, et par l'Italie en Tripolitaine, mais cette fois aux dépens du sultan de Constantinople.

1. Gouvernement du Maroc et, au sens large, élite politico-religieuse du pays.



5.1. Les grandes régions du Maghreb et du Sahara.

Ainsi, durant la période qui nous intéresse et dans la région qui nous occupe il y a lieu de distinguer trois niveaux :

Le niveau de l'État constitué<sup>2</sup>, marocain à l'ouest et ottoman à l'est de l'Afrique du Nord. C'est là où nous devons chercher l'initiative au sens propre du terme.

Le niveau des confréries sufi, dont l'inspiration est sans doute religieuse mais dont la fonction est indéniablement politique. Elle a toujours été au Maghreb et au Sahara une organisation défensive contre la menace extérieure. Quand l'État est fort la confrérie est un de ses rouages, quand il s'affaiblit ou se disloque elle s'autonomise et prend de l'initiative. Ainsi, lorsque Constantinople renonce à sa suzeraineté, la confrérie des Sanūsi devient l'âme de la résistance contre les Italiens en Cyrénaïque et, lorsque l'État marocain est dans l'incapacité d'agir, celle des Kettānīs rallie les forces antifrançaises à Shinkit et dans la Shāwiya.

Le niveau de la *djema'a*<sup>3</sup> qui n'apparaît en pleine lumière que lorsque les niveaux précédents sont par la force des armes mis hors d'état d'agir. La *djema'a* commence par refuser tout contact avec les autorités coloniales malgré leurs offres alléchantes; quand elle finit par céder elle n'a plus qu'une initiative toute relative; elle ne peut que réagir à la politique coloniale qui en un sens l'a instituée comme puissance autonome.

L'historiographie coloniale déforme consciemment les faits quand elle néglige le niveau de l'État organisé, ramène la confrérie à une sorte de supertribu et ne voit dans la société maghrébine que le niveau tribal qu'elle interprète d'ailleurs selon des modèles anthropologiques de royauté plus théoriques que réels. Par ce biais, la résistance se dissout dans une série discontinue de réactions désordonnées devant une politique de conquête qui apparaît par contraste comme éminemment rationnelle.

Lorsque nous nous plaçons au niveau de l'État ou de la confrérie, nous parlerons d'« initiatives »; lorsque nous restons au niveau local, nous parlerons de « réactions ». Bien que les deux notions coexistent dans l'histoire maghrébine, chacune peut néanmoins servir à définir les caractéristiques d'une époque déterminée, avant et après 1912 au Maroc, avant et après 1922 en Libye.

La documentation qui nous permet de connaître les initiatives maghrébines pour s'opposer aux visées coloniales est de nature politique et diplomatique; elle est bien connue, le problème qui confronte les historiens actuellement est de la réunir et de la conserver.

Qu'en est-il de celle qui nous parle des réactions au niveau local? Il s'agit essentiellement de témoignages écrits et de récits oraux. Bien entendu, il est nécessaire d'enregistrer les récits et de réunir les témoignages manuscrits avant qu'ils ne se perdent mais le grave problème qui se pose est celui de leur évaluation, c'est-à-dire celui de savoir ce que nous pouvons légitimement en attendre.

2. Il ne faut surtout pas interpréter la structure de cet État à partir de celle de l'État libéral, européen; ce serait tomber dans le piège de l'idéologie coloniale.

3. Assemblée représentant *un* des différents niveaux de la division tribale.

Ici deux remarques s'imposent. Concernant les témoignages écrits par des lettrés urbains, il faut rappeler que la conquête militaire a été précédée par une longue préparation psychologique et politique. L'élite urbaine avait entre-temps perdu toute ardeur oppositionnelle. Ceux de ses membres qui ont laissé des mémoires n'étaient pas à l'époque, quoiqu'on en dise aujourd'hui, des résistants. En ce qui concerne les récits oraux, il ne faut pas oublier que les témoins ont subi nécessairement deux sortes d'influences. Européennes d'abord. En effet, le récit des combats, fait du point de vue colonial, était publié presque instantanément dans la presse spécialisée<sup>4</sup>; d'un autre côté la politique coloniale était d'enrôler les fils des chefs soumis dans l'école française, dans l'espoir d'en faire des alliés fidèles. Dix ans à peine après l'événement, par exemple, le fils pourrait donner sur les combats de son père des détails que celui-ci ignorait et qu'il intègre désormais de bonne foi à son récit. Or la version coloniale, bien que contemporaine des faits, n'est pas innocente; elle porte la marque de l'hostilité qui opposait dans l'armée des puissances coloniales métropolitaines et régiments coloniaux. Les officiers de ces derniers n'hésitaient pas à comparer leurs campagnes en Afrique aux batailles auxquelles les premiers avaient pris part en Europe<sup>5</sup>. Nationalistes ensuite. Les opérations de conquête étaient concomitantes à l'action réformatrice ou nationaliste des villes. Même quand elles se déroulaient loin des zones urbaines, les citadins suivaient avidement les péripéties pour les récupérer immédiatement à des fins idéologiques. C'est souvent le militant citadin qui incite le vieux guerrier montagnard à dicter ses souvenirs.

Pour les deux raisons indiquées, les témoignages que nous possédons actuellement ne peuvent pas révolutionner le récit colonial ou la version nationaliste. Ils peuvent en revanche les éclairer différemment, à condition toutefois de dépasser leur cadre strictement local.

## Les États du Maghreb et les Européens

La poussée colonialiste du XIX<sup>e</sup> siècle au Maghreb a cette particularité qu'elle fait suite aux croisades antérieures (fig. 5.2).

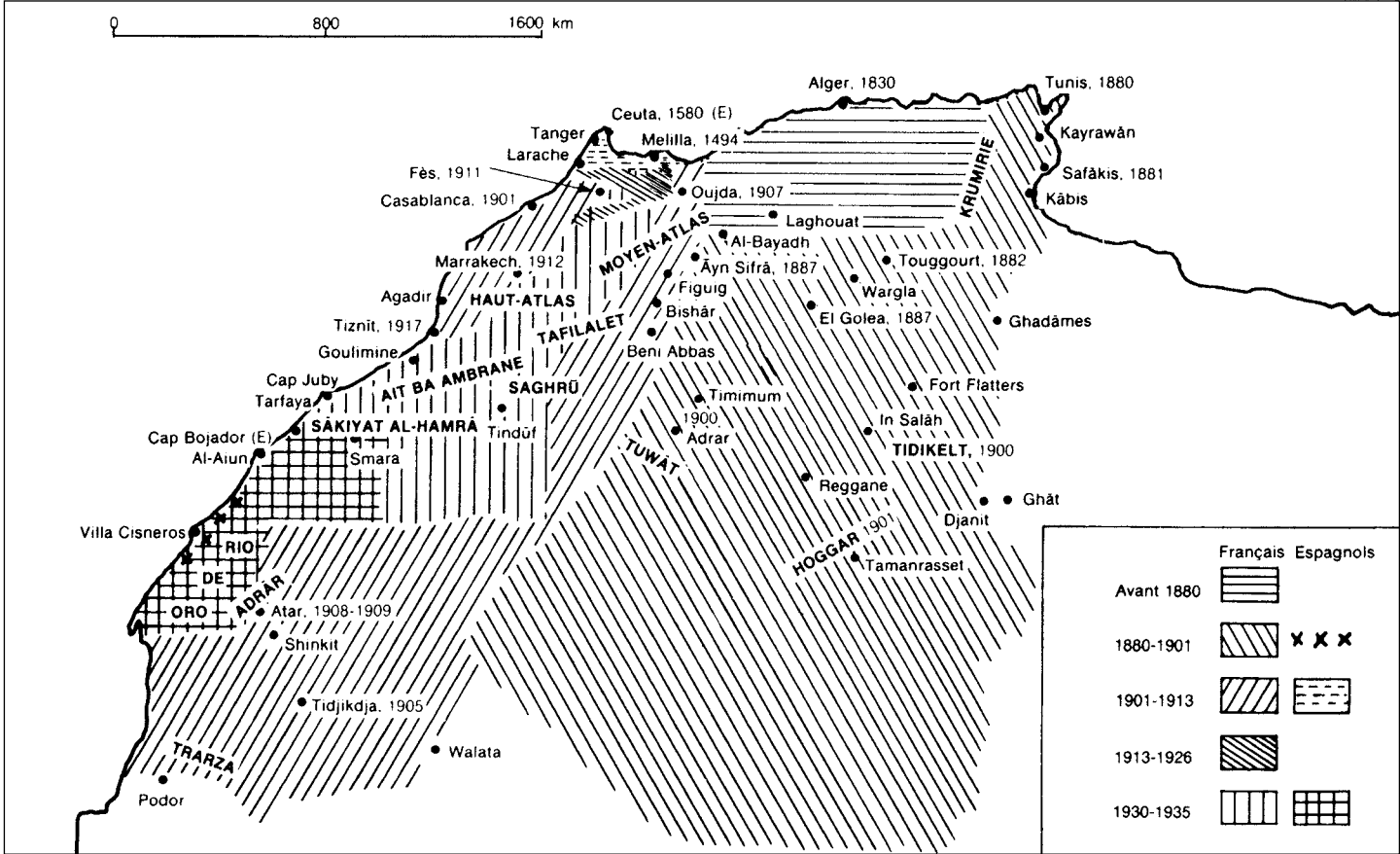
Le gouvernement marocain s'oppose depuis quatre siècles aux Espagnols établis à Ceuta et Melilla. Il a toujours interdit à la population d'avoir avec eux le moindre contact, et c'est pour desserrer ce blocus que l'Espagne déclencha la guerre de 1859-1860 qui fut si désastreuse pour le Maroc. Celui-ci est forcé en effet de payer une forte indemnité, d'acquiescer à l'élargissement de l'enceinte de Melilla, de céder sur la côte atlantique un port qui devait servir d'abri aux pêcheurs canariens<sup>6</sup>. Avec l'acquisition de la baie de Rio de Oro dont l'occupation est notifiée le 26 décembre 1884 aux puissances signataires

4. La chronique de la pacification était donnée mensuellement depuis 1898 dans la revue *Afrique française*, bulletin du comité de l'Afrique française.

5. Le général Guillaume écrit à propos de la conquête de l'Atlas central: «Son originalité, cependant, n'est pas telle qu'elle ait pu échapper aux grands principes de l'art de la guerre»; A. Guillaume, 1946, p.457.

6. L'accord se fit après des années de discussion sur le port de Sidi Ifni qui ne sera cependant occupé qu'en 1934.





5.2. Les campagnes européennes au Maghreb.

de l'acte de Berlin sur le partage de l'Afrique en zones d'influence, l'Espagne possède à la fin du siècle trois points d'appui sur les côtes nord-africaines.

En 1880 et 1881, lorsque se réunit en deux sessions la Conférence de Madrid sur la protection individuelle au Maroc, le Makhzen fit une dernière tentative pour imposer sur le plan international son indépendance et sa souveraineté sur un territoire nettement délimité. Malgré le soutien anglais, la tentative échoua face à la coalition intéressée de la France, de l'Espagne et de l'Italie. La France, qui un moment avait cru tout perdre au Maroc, posa immédiatement après la fin de ladite conférence le problème du Tuwāt. En effet, on parlait beaucoup à Paris à cette époque du projet d'une ligne de chemin de fer transsaharienne qui devait ouvrir au commerce français le centre de l'Afrique. Mais le projet se heurtait à un grave obstacle : les oasis du Sahara central dépendaient politiquement du Maroc. La France essaya de gagner à ses vues le sultan. Celui-ci, fort de l'appui anglais, rejeta les demandes françaises tout en renforçant sa présence administrative et politique au Tuwāt.

À l'est du Maghreb, les Tunisiens avaient combattu depuis des siècles les Italiens comme les Marocains avaient combattu les Espagnols. L'Italie unifiée avait bien des visées sur la régence de Tunis : elle y envoyait des immigrants, y investissait des capitaux, y propageait sa culture. Mais le véritable danger qui guettait la Tunisie venait de la France installée en Algérie depuis un demi-siècle déjà.

Le sultan de Constantinople avait profité de ses mésaventures en Algérie pour remettre la Tripolitaine et la Cyrénaïque sous son administration directe et pour regagner son influence politique en Tunisie<sup>7</sup>. Il n'y a aucun doute qu'il existait un important sentiment pro-ottoman parmi l'élite de la régence de Tunis. Le bey, qui y voyait un danger pour ses prérogatives, estima de son intérêt de s'appuyer tour à tour sur l'Italie et la France. Cette ligne de conduite, plus ou moins volontaire, lui fut fatale. Lorsque le gouvernement français profita d'une situation diplomatique favorable pour attaquer le pays, le bey se trouva isolé à l'intérieur et à l'extérieur et fut contraint de signer le 12 mai 1881 un traité le mettant sous le protectorat de la France. Cependant les populations du Sahel et de la capitale religieuse, *Ḳayrawān*, se révoltèrent immédiatement dans l'espoir d'une prompt intervention ottomane. Une seconde expédition française est alors mise sur pied qui allait rencontrer une forte opposition dans les régions montagneuses du nord-ouest, du centre et du sud. *Safākis* et *Kābis* furent bombardées par des unités de la marine ; *Ḳayrawān* soutint un long siège durant l'automne de 1881 ; les territoires du sud, proches de la Tripolitaine, restèrent pendant longtemps zone d'insécurité.

L'Italie maintint ses prétentions sur le pays ; les Tunisiens ne pouvaient évidemment pas jouer cette carte-là. En revanche, ils restèrent fidèles à la souveraineté islamique ; les liens ne furent jamais tout à fait rompus avec Constantinople ; ce sera l'un des fondements du précoce nationalisme tunisien.

7. Voir E. Kuran, 1970.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'intense activité diplomatique qui permit aux différents États européens de préciser leurs sphères d'influence respectives. Cette période préparatoire prit fin avec l'accord général d'avril 1904 entre la France et l'Angleterre. Jusqu'à cette date, chaque puissance intéressée au Maghreb se contentait de rappeler ses revendications et à l'occasion prenait des gages territoriaux.

C'est ainsi que le Maroc subit, à la fin du règne de Ḥasan I<sup>er</sup>, la défaite à la guerre de 1893 qui permit à l'Espagne de consolider ses gains de 1860 dans le voisinage de Melilla. Sept ans plus tard, à la fin de la régence du vizir Bā Aḥmad, la France estima que le moment était favorable pour régler définitivement à son profit le problème du Tūwāt. Sous le couvert d'une exploration scientifique, une forte expédition se rapproche peu à peu des oasis convoitées et en décembre 1899 se présente devant In Ṣalāh et exige une reddition immédiate. Le caïd de la localité, nommé par le sultan du Maroc, entouré de soldats du Makhzen et aidé par les chérifs du lieu, oppose une farouche résistance. Après de sanglantes batailles, comme celle d'In Ghār le 27 décembre 1899, où l'issue ne faisait pas de doute, vu la disproportion des forces en présence, tout le pays des oasis est conquis, le dernier combat prenant place à Talmīne en mars 1901. L'Angleterre et l'Allemagne, alertées par le jeune sultan 'Abd al-'Azīz, lui conseillent d'accepter le fait accompli ; ce qu'il fit en signant sous la contrainte le protocole du 20 avril 1902. Il tenta cependant, en échange de cette concession majeure, de faire préciser la ligne de démarcation au sud et à l'est entre le Maroc d'une part et les possessions françaises de l'autre, sans résultat car la France tenait à l'imprécision qui lui ouvrait la perspective d'autres conquêtes.

La perte du Tūwāt fut une des raisons majeures de la désagrégation de l'autorité sultanienne qui alla crescendo jusqu'à 1911. Les membres du Makhzen savaient que la France visait à encercler le Maroc pour l'isoler et l'assujettir ; ils savaient aussi que l'Angleterre ne s'opposait plus aux visées françaises. Les réformes intérieures que le Makhzen avait introduites pour renforcer l'armée et l'administration n'avaient pas donné les résultats souhaités. Il ne compta plus alors que sur l'aide diplomatique de l'Allemagne qui soutint en effet l'indépendance marocaine jusqu'en novembre 1911, date à laquelle elle signa avec la France un accord par lequel elle laissait à celle-ci les mains libres au Maroc en échange de compensations en Afrique équatoriale.

À partir de 1905 la France décide de brusquer les choses et d'occuper ce qu'on appelait le *bilād al-sibā*<sup>8</sup>. Il s'agissait de régions désertiques, pauvres et sous-peuplées que le sultan pour cette raison faisait administrer par des chefs locaux sans toutefois abandonner ses droits souverains. Il était régulièrement tenu au courant des menées coloniales et, lorsque la menace française se concrétisait, il envoyait un représentant dûment mandaté pour diriger la résistance. C'est ce qui se passa dans la région de Kenāzda et à Shinkīt.

Ayant toujours refusé de délimiter la frontière avec le Maroc au-delà de Figuig, la France poursuivait une politique de lent grignotage. Remontant

8. L'idéologie coloniale présentait le *bilād al-sibā* comme des territoires autonomes où la souveraineté du sultan était purement nominale, se réduisant à une influence religieuse.

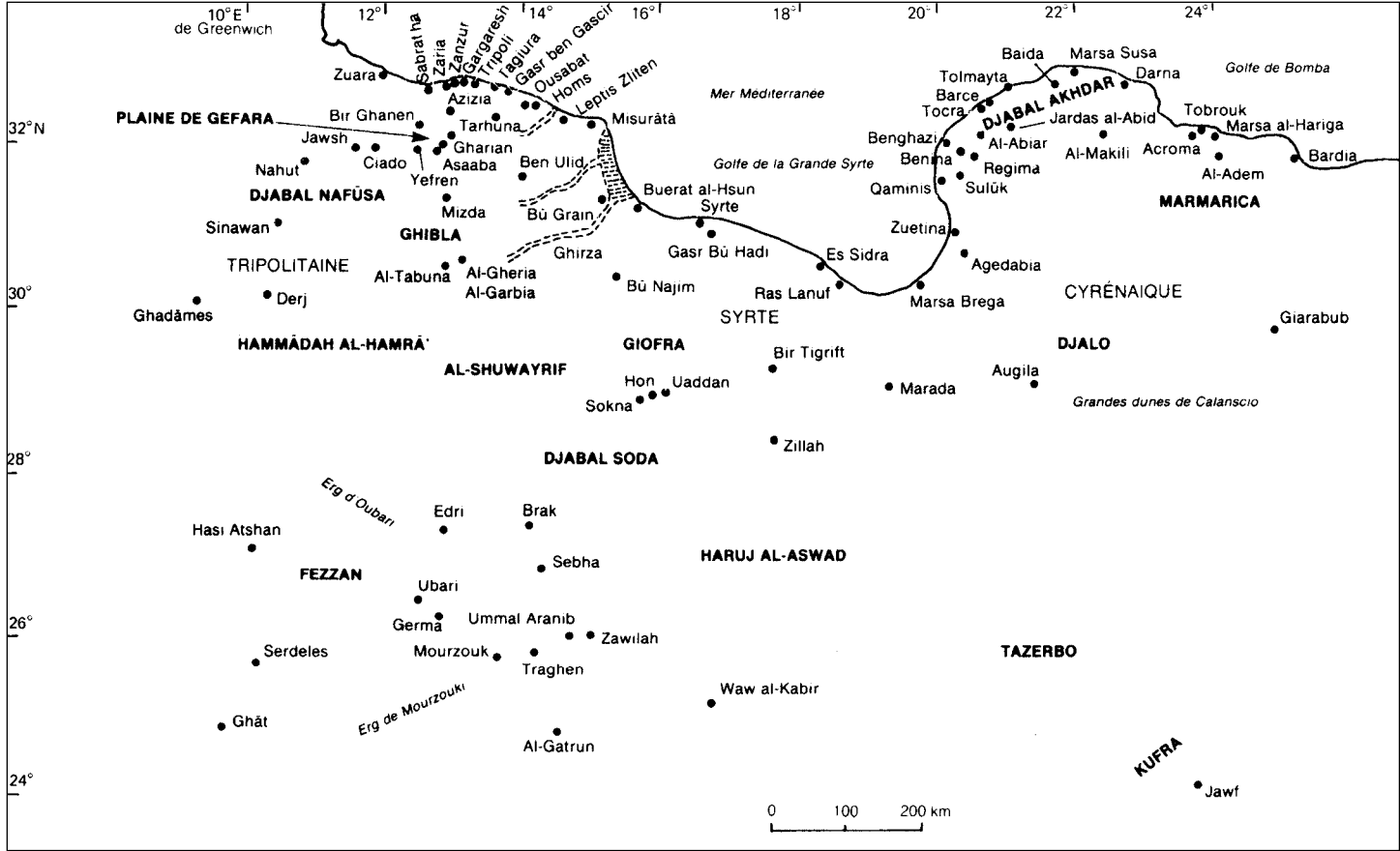
la vallée de la Saoura, ses forces occupent peu à peu le territoire situé entre les oueds Gîr et Zoûsfânâ, sous le prétexte de mettre fin au désordre et à l'insécurité et de permettre au commerce frontalier de s'épanouir. Le gouvernement français proposait d'ailleurs au Makhzen de partager avec lui les revenus de la douane. Il obtint satisfaction en mars 1910.

Plus au sud, la France avait imposé son protectorat sur les émirs des Trarza et Brakna. Puis en 1905 un spécialiste des affaires musulmanes, Xavier Coppolani, vient d'Alger pour inaugurer sa politique de « pénétration pacifique », qui consiste à entrer en contact direct avec les chefs de « tribu » et de confrérie religieuse pour les gagner à l'influence française. Il trouve en face de lui un adversaire de taille, le cheikh Ma' al-'Aynayn, qui depuis plus de trente ans faisait figure de représentant du sultan du Maroc. Alerté, Moulây 'Abd al-'Azîz envoie sur place son oncle Moulây Idrîs. Celui-ci galvanise les forces de résistance; entre-temps le camp de Coppolani, installé à Tidjikdja, est attaqué en avril 1905; l'apôtre de la pénétration pacifique est tué. La France, profitant de la crise interne qui secoue le Maroc, exige le rappel de Moulây Idrîs et l'obtient en janvier 1907, mais la résistance ne cesse pas pour autant. Une forte expédition dirigée par le colonel Gouraud monte vers le nord; elle subit un grave revers à al-Moynâm le 16 juin 1908; elle réussit néanmoins à entrer à Atar le 9 janvier 1909. Le cheikh Mâ' al-'Aynayn se retire avec ses adeptes dans la Sâkyat al-Ĥamrâ d'où ses forces continuent à harceler Français et Espagnols jusqu'en 1933.

Durant la même époque l'Espagne avance à l'ombre de la France. Lorsque celle-ci occupe Shinkît, celle-là sort de son établissement de la baie de Rio de Oro; elle organise en 1906 les troupes d'intervention sahariennes qui pénètrent trente kilomètres à l'intérieur des terres. Au nord, les Espagnols attendent que les Français entrent à Ouadjda en 1907 pour monter une expédition de 45 000 hommes qui part en septembre 1909 à la conquête du Rîf. À quoi la population locale, galvanisée par l'appel du cheikh Ameriyân au *djihād* oppose une résistance farouche qui ne s'éteindra qu'en 1926.

À l'autre bout de l'Afrique du Nord, la Tripolitaine ottomane subit en 1911 l'attaque de l'Italie (fig. 5.3.). La révolution des Jeunes-Turcs avait grandement affaibli l'État ottoman; l'Italie, entre-temps, avait reçu le feu vert de l'Angleterre et de la France; le 28 septembre 1911, elle présente à Constantinople un ultimatum mettant en cause l'incurie ottomane et l'anarchie qui règne dans le pays, puis, sans prêter attention à la réponse conciliante du gouvernement turc, elle fait débarquer en octobre des troupes à Tripoli, Benghazi, Homs et Tobrouk. Celles-ci s'emparent facilement des villes. Mais, dès que les Italiens se hasardent à l'extérieur des villes, ils se heurtent à une résistance acharnée. Plusieurs batailles eurent ainsi lieu aux abords des villes, notamment le 23 octobre 1911 à al-Hāni, près de Tripoli. Les Italiens subirent là une défaite humiliante qui les conduisit à commettre des atrocités contre la population de Tripoli<sup>9</sup>. Devant Benghazi, les Italiens furent sévèrement accrochés à trois reprises à Djuḷianā, al-Kuwayfiya et al-Hawwārī, le 28 novembre 1911. Battus, ils durent se replier dans la ville.

9. P. Maltese, 1968, p. 210-224.



5.3. La Tripolitaine ottomane, la Syrie et la Cyrénaïque. [Source: J. Wright, *Libya*, New York, Washington, 1969, p. 180.]

À al-Khums, pour s'assurer le contrôle de la position stratégique d'al-Marķib, les forces italiennes et turco-arabes se battirent avec acharnement du 23 octobre 1911 au 2 mai 1912, date à laquelle les Italiens réussirent à chasser les défenseurs<sup>10</sup>.

À Derna, la petite garnison turque se retira dans les montagnes qui surplombent la ville, d'où elle entreprit de harceler les Italiens avec le concours de la population autochtone. La résistance de Derna devait être renforcée par l'arrivée d'un groupe d'officiers turcs commandés par Anwar Pasha (Enver) et Muṣṭafā Kamal (le futur Kamal Atatürk). Avec l'aide d'Aḥmad al-Sharīf, chef spirituel des Sanūsiyya (fig. 5.4), Anwar et ses troupes réussirent à mobiliser les Arabes de l'arrière-pays et à rassembler une armée considérable.

Anwar lança cette armée à deux reprises contre les Italiens à al-Kḳarḳaf et Sīdī 'Abdallāh le 8 octobre 1912 et le 3 mars 1912<sup>11</sup>. À Tobrouk, Arabes et Italiens s'affrontèrent par deux fois, le 3 mars 1912 à al-Nādūra et le 17 juillet 1912 à al-Mudawwar, où le général Salsa, commandant des troupes italiennes, trouva la mort<sup>12</sup>. Il est difficile d'énumérer dans un résumé aussi succinct



5.4. *Sayyid Aḥmad al-Sharīf al-Sanūsī, né en 1873, mort en 1932 à La Mecque.*

[Photo: Bibliothèque centrale de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste].

10. K. al-Tillīsī, 1973, p.463-467. Les passages de ce chapitre concernant la Libye (actuelle Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) s'inspirent des travaux de I. El-Harcir et Jan Vansina. [Note du directeur de volume.]

11. *Ibid.*, p. 27.

12. *Ibid.*, p.344-346.

toutes les batailles disputées en Libye contre les Italiens ; il suffira d'indiquer qu'il y eut des affrontements dans toutes les villes et agglomérations, autour des villes et dans toutes les vallées. Cette résistance farouche explique que les Italiens n'aient guère progressé en dehors des cinq villes qu'ils avaient investies dans les six premiers mois de la guerre.

Dès la fin de 1911, on pouvait constater chez de nombreux Italiens une certaine déception liée à la durée de la guerre en Libye. Afin d'obliger la Turquie à évacuer la Libye, le gouvernement italien attaqua les détroits, les îles du Dodécanèse et les Dardanelles. Cette nouvelle offensive italienne au cœur de l'empire turc faisait peser une menace sur la paix mondiale et réveillait la «question d'Orient», ce qu'aucune puissance européenne ne souhaitait en raison des complications prévisibles. Les principales puissances européennes firent donc pression sur la Turquie et l'Italie pour que celles-ci parviennent à une solution pacifique, et elles incitèrent, pour ne pas dire forcèrent, la Turquie à signer avec l'Italie l'accord de Lausanne du 18 octobre 1912. Aux termes de ce traité, la Turquie déclarait accorder l'indépendance au peuple libyen, ce qui lui permettait de sauver la face aux yeux du monde islamique, l'Italie s'engageant pour sa part à évacuer les eaux territoriales turques<sup>13</sup>.

Les réactions des Libyens à l'annonce de ce traité de paix sur lequel on ne les avait pas consultés furent mitigées. Certains souhaitaient négocier avec l'Italie alors que d'autres voulaient se battre jusqu'au bout. La population de la Cyrénaïque, entraînée par son chef spirituel Aḥmad al-Sharīf, penchait plutôt vers la négociation.

Profitant de l'évacuation de la Libye par les Turcs, les Italiens lancèrent une attaque contre les forces d'Aḥmad al-Sharīf au sud de Derna, mais ils essuyèrent une défaite retentissante à Yawn al-Djumā<sup>c</sup> le 16 mai 1913<sup>14</sup>. Cette date est importante car c'était le premier affrontement d'envergure entre les Arabes et les Italiens après l'évacuation des troupes turques. S'appuyant sur le décret du sultan turc accordant l'indépendance aux Libyens, Aḥmad al-Sharīf proclama la formation d'un gouvernement dénommé «Al-Ḥukūma al-Sanūsiyya», le gouvernement Sanūsi<sup>15</sup>.

En Tripolitaine, les Italiens lancèrent une offensive analogue contre les principales forces des montagnes orientales et battirent les Libyens à Djandūba le 23 mars 1913, s'ouvrant ainsi l'accès du Fezzān. Un corps expéditionnaire italien commandé par le colonel Miani réussit à battre les combattants libyens en trois occasions successives et à occuper Ṣabhā en février 1913<sup>16</sup>.

Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, la résistance en Afrique du Nord<sup>17</sup> est le fait d'un État organisé. Face aux forces d'invasion se dressent des contingents de soldats réguliers, même si leur nombre est inférieur à celui des combattants des tribus. Lorsque l'État se trouve obligé de s'incliner

13. Al-Zāwī, 1973, p. 140-156.

14. Al-Tillīsī, 1973, p. 321-322.

15. Recueil Aḥmad al-Sharīf de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

16. Al-Tillīsī, 1973, p. 46-47.

17. Sur la résistance des Libyens pendant la première guerre mondiale, voir le chapitre 12.

devant le « fait accompli », en raison de l'inégalité des forces, il délègue implicitement son devoir de résistance à un chef de confrérie qui ne rompt jamais les relations avec le chef politique de la communauté musulmane<sup>18</sup>. Il s'agit donc dans cette première phase d'une guerre politique menée explicitement au nom de la souveraineté islamique.

En 1914, la résistance organisée par une autorité politique autochtone centralisée avait pris fin, sauf en Libye; mais la situation née de la première guerre mondiale empêcha les puissances coloniales de passer à la phase d'occupation effective. Français, Espagnols et Italiens ne demandaient qu'à conserver leur acquis. Ils connurent néanmoins de graves revers; ce qui amena le général Lyautey, résident de France au Maroc, à affirmer: « celui qui n'avance pas recule ». Allemands et Turcs appelèrent les habitants du Maghreb à secouer le joug colonial; des leaders panislamistes comme le Tunisien Bach Hamba et le Marocain al-Aṭṭābī furent reçus à Berlin et participèrent à des tournées de propagande dans les pays neutres; des émissaires furent envoyés dans le Rif et dans la région de l'oued Noūn; des armes furent acheminées aux résistants tripolitains par le port de Misurātā. Il n'y a aucun doute qu'une partie de la population estimait que les colonisateurs pouvaient être rejetés à la mer. La fragilité de l'occupation dans les territoires conquis immédiatement avant la guerre est démontrée par l'extrême nervosité des proconsuls de cette époque et par le « libéralisme » qu'ils furent obligés d'afficher. Lyautey alla jusqu'à se conduire comme un simple ministre des affaires étrangères du sultan du Maroc.

Cette période d'attente prit fin en 1921. En Tripolitaine, le nouveau proconsul, Volpi, porté par la vague nationaliste qui allait permettre à Mussolini de marcher sur Rome, mit fin à une politique prétendument libérale. Il dénonça tous les accords antérieurs conclus pendant et après la première guerre mondiale. Cette initiative fut suivie d'un certain nombre d'incursions en vue d'une « reconquête ». Une importante armée commandée par le général Graziani marcha sur Gharyān, capitale de la Tripolitaine, qui tomba le 7 novembre 1922. Une autre armée attaqua Misurātā et s'en empara le 20 février 1923<sup>19</sup>. Le Comité central de la République-Unie, créé en janvier 1922<sup>20</sup>, déchiré par les dissensions internes et par la guerre civile entre Misurātā et Warfallāh, d'une part, les Arabes et les Berbères des montagnes occidentales, d'autre part, ne parvint pas à mobiliser des forces suffisantes pour arrêter les Italiens. Il finit par se dissoudre et ses membres quittèrent le pays pour se rendre en Égypte, au Soudan et en Tunisie.

Pour aggraver encore la situation, le 21 décembre 1922, l'émir Idrīs al-Sanūsī, chef spirituel et commandant suprême de l'Union, partit en exil volontaire en Égypte. Cette décision brusque et inexplicée, sur laquelle les historiens continuent à s'interroger, démoralisa complètement la popu-

18. Soulignons que la situation des deux sultans, marocain et ottoman, n'est comparable que jusqu'en 1919, date à laquelle le sultan de Constantinople renonce à la souveraineté sur plusieurs territoires arabes. De plus, en 1925, le califat ottoman est aboli.

19. Al-Tillisi, 1973, p. 63-76; voir également R. Graziani, 1976, p. 98-104, 161-171 et 339-367.

20. Voir chapitre 12.



lation et amena de nombreux combattants à quitter le pays ou à se rendre aux Italiens. Avant son départ, al-Sanūsī avait toutefois désigné son frère al-Ridā pour le représenter et confié à ‘Umar al-Mukhtār le commandement des forces nationales des Montagnes Vertes; c’est sous la direction de ce dernier et grâce à l’efficacité de son action de guérilla que la résistance put se poursuivre jusqu’en 1931. ‘Umar al-Mukhtār ayant divisé ses forces en trois colonnes mobiles [*adwār*], s’installa dans la région montagneuse du sud d’al-Mardj, à Jardas. Toutes les attaques lancées contre lui au cours de l’été 1923 furent repoussées et l’armée envoyée contre son campement en mars fut mise en déroute.

C’est la Tripolitaine qui tomba la première. Dès juin 1924, toutes les terres cultivables étaient occupées. Mais les Italiens, se rendant compte que leur position resterait précaire tant qu’ils ne contrôlèrent pas le désert, se lancèrent dans une longue campagne, décidés à s’assurer le contrôle du désert et finalement du Fezzān. Cette campagne n’aboutit pas, malgré l’utilisation des bombardements aériens et de gaz empoisonnés. Plusieurs attaques italiennes furent stoppées. En 1928, les Libyens bloquaient encore le gros des forces italiennes à Faqhrift, au sud de Surt. Mais, entre la fin de 1929 et le début de 1930, le Fezzān fut finalement occupé et la résistance libyenne à l’ouest et au sud s’effondra.

Pendant ce temps, la résistance restait active en Cyrénaïque et infligeait de graves revers aux Italiens. Quand les fascistes se furent montrés incapables de mettre un terme à l’action révolutionnaire d’Umar al-Mukhtār (fig. 5.5) en Cyrénaïque par des offensives militaires directes, ils eurent recours à certaines mesures sans précédent dans l’histoire des guerres coloniales africaines. Ils commencèrent par ériger un barrage de fil de fer de 300 kilomètres le long de la frontière entre Tripoli et l’Égypte pour empêcher toute aide en provenance du territoire égyptien. Ensuite, faisant appel sans cesse à de nouveaux renforts, ils occupèrent les oasis de Djalo, Djaghābūb et Kufra afin d’encercler et d’isoler les combattants de la Cyrénaïque. Enfin, ils évacuèrent toutes les populations rurales de la Cyrénaïque et les déportèrent dans le désert de Sirt, où elles furent enfermées dans des camps de concentration. Cette dernière mesure visait à priver les forces d’al-Mukhtār de toute aide de la population locale. D’autres prisons de masse et camps de concentration furent créés à al-Makrūn, Sulūk, al-Aghayla et al-Barayḳa. Les conditions d’internement étaient si mauvaises que l’on estime à plus d’une centaine de milliers de personnes le nombre de ceux qui y moururent de faim et de maladie, sans parler du bétail qui fut confisqué. Rien que pour le camp d’al-Barayḳa, il y aurait eu, d’après les statistiques des Italiens eux-mêmes, 30 000 morts entre 1930 et 1932, sur un total de 80 000 internés<sup>21</sup>.

Ces mesures répressives ne parvenaient pas à étouffer la révolte et les combattants eurent recours à une tactique de harcèlements. Une fois de plus, les Italiens offrirent de négocier avec al-Mukhtār. Une série de rencontres

21. M. T. al-Ashḥāb, 1947, p. 482.



5.5. *Umar al-Mukhtār, le fameux chef de la résistance libyenne de 1923 à son exécution en 1931.*

[Photo : Bibliothèque centrale de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.]

eut lieu, notamment près d'al-Mardj le 19 juillet 1929, en présence du gouverneur Badoglio. À cette occasion, les Italiens tentèrent en vain de soudoyer al-Mukhtār, qui réaffirma sa volonté de libérer son pays<sup>22</sup>. Par la suite, quand al-Mukhtār s'aperçut que les Italiens s'efforçaient de diviser ses fidèles pour parvenir à leurs fins, il rompit les pourparlers et reprit ses activités de guérilla, multipliant accrochages, raids, embuscades, attaques surprise et incursions sur l'ensemble du territoire. Dans les vingt et un mois qui précédèrent sa capture, il y eut 277 accrochages avec les Italiens, comme Graziani le reconnaît lui-même<sup>23</sup>. Mais, en septembre 1931, al-Mukhtār fut fait prisonnier et expédié à Benghazi. Jugé par un tribunal militaire, il fut exécuté en présence de milliers de Libyens à Sulūk, le 16 septembre 1931.

Après la capture d'al-Mukhtār, ses fidèles élirent comme chef son adjoint Yūsuf Abu Rāḥil. Celui-ci poursuivit la lutte pendant six mois, puis décida de déposer les armes et de se réfugier en Égypte. Il trouva la mort en tentant de franchir la frontière. Le 24 janvier 1932, Badoglio annonça que la Libye était conquise et occupée; ainsi aboutissait à une conclusion plus ou moins inévitable la plus longue guerre de résistance à l'impérialisme européen.

22. I. El-Harcir, 1981.

23. R. Graziani, 1980, p. 296.

Rappelons ici seulement qu'au même moment, le nord du Maroc était le théâtre d'une guerre aussi féroce et d'une résistance aussi héroïque<sup>24</sup>.

Jusqu'en 1931, de vastes régions dans l'Atlas et le Sahara, jugées inintéressantes du point de vue économique, vivaient en dehors de tout contrôle colonial. Là se réfugiaient ceux qui ne voulaient pas se rendre à l'armée française ou espagnole. Les habitants ne restaient pas néanmoins totalement isolés; ils avaient des contacts avec les régions soumises; ils en fréquentaient les souks et les dispensaires. C'était l'époque de la pénétration pacifique, de la politique des contacts, époque ambiguë dont il faut se garder de tirer des conclusions générales.

En 1931 intervint un changement dans la politique coloniale française. Inquiet de voir l'Allemagne reconstituer sa force, le ministre français de la guerre, Messimy, pose l'année 1935 comme date limite pour terminer les opérations de conquête et d'occupation. Tous les moyens nécessaires sont donnés à l'armée d'Afrique, les dispositions sont prises pour coordonner les opérations avec les Espagnols; l'avènement d'une république à Madrid rendait cette coordination aisée. Et ainsi, chaque printemps était montée une expédition destinée à réduire une des « taches de dissidence ».

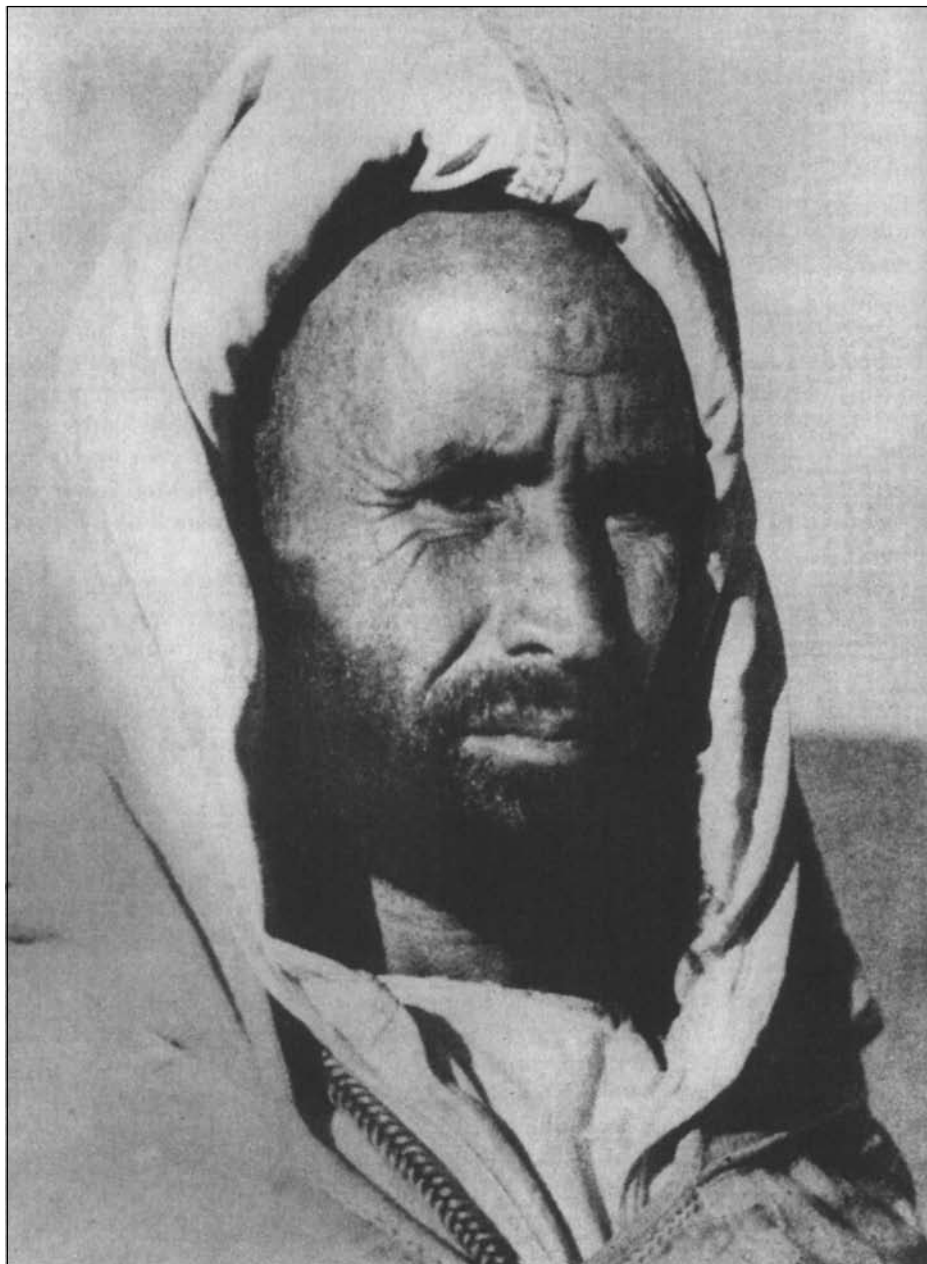
Pour bien comprendre ce qui allait se passer, il faut se rappeler que la conquête est menée au nom du sultan<sup>25</sup>, que l'armée pacificatrice est en majorité autochtone, que la contrebande est depuis longtemps tarie, que la politique de contact a permis aux autorités coloniales de connaître les contradictions de communautés depuis des années encerclées, que chaque communauté comprenait indigènes et réfugiés venus parfois de très loin, et surtout il faut se poser la question: Au nom de quoi fallait-il lutter jusqu'à la mort? Au nom de coutumes que le colonisateur était manifestement disposé à maintenir et à consolider?

Pourtant, malgré cela, la conquête ne fut nulle part aisée<sup>26</sup>. Le Moyen-Atlas est réduit en deux campagnes en 1931 et 1932; du 12 juillet au 16 septembre de cette dernière année se déroula la bataille sanglante de Taziḳzaouīt. L'armée française réussit à encercler 3 000 familles qui fuyaient devant l'envahisseur depuis 1922. La bataille dura du 22 août au 11 septembre. Ni les bombardements intensifs, ni le blocus ne purent venir à bout de la résistance animée par al-Wakki Amhouch et ses frères. Il fallut nettoyer les abris à la grenade. Après la bataille, on dénombra 500 victimes chez les Marocains. Cette bataille montra à l'évidence les limites de la politique des contacts avec les tribus. En 1933, c'est au tour du Djabal Saghrū où la bataille de Bū Ghāfir, qui dura du 13 février au 25 mars, fut aussi sanglante (fig. 5.6). En 1934, les derniers résistants sont encerclés dans l'Anti-Atlas; après quoi, les Français peuvent entrer à T'indoūf en mars. Une semaine plus tard, le 6 avril 1934, les Espagnols prirent enfin possession de Sīdī Ifnī.

24. La guerre du Rīf est traitée dans le chapitre 24 de ce volume.

25. « Il a ainsi fallu vingt-deux ans d'efforts continus pour pénétrer au cœur de la montagne berbère, soumettre à l'obédience du souverain marocain les derniers rebelles », A. Guillaume, 1946, p. 456.

26. « Aucune tribu n'est venue à nous sans avoir préalablement été vaincue », *ibid.*, p. 9.



5.6. L'amghar Hassū ū Basallām, des Ilemchan (Aït Atta du Sahara), chef de guerre des dissidents du Bū Ghāfir (Saghrū), en Algérie en 1933.

[Photo: Georges Spillman, *Souvenirs d'un colonialiste*, Presses de la Cité, 1968.]

En 1930 et 1931, au moment où les puissances coloniales pouvaient raisonnablement penser que la conquête touchait à sa fin, les chefs italiens parlaient de *Pax Romana* et les Français célébraient avec pompe le centenaire de la prise d'Alger et le cinquantenaire du protectorat sur la Tunisie. Les idéologues de la colonisation voyaient dans l'événement la revanche de Rome sur l'Islam, de l'Occident sur l'Orient. Mais, à cette date, le nationalisme, déjà implanté dans les villes, se préparait à gagner les zones rurales. Pour les intéressés, les dernières batailles marquaient moins la fin d'une époque qu'elles ne soulignaient le refus de toute soumission volontaire<sup>27</sup>.

### Les étapes de la résistance

On peut ainsi distinguer deux phases dans la résistance maghrébine à la poussée coloniale : la première allant de 1880 à 1912 environ, la seconde de 1921 à 1935, la période intermédiaire correspondant à la situation ambiguë de la première guerre mondiale. Essayons de poser maintenant, au-delà de la chronique militaire et des témoignages subjectifs, quelques questions qui pourraient ouvrir la voie à la réflexion et à la recherche.

Au cours de la première phase, les campagnes suivent toujours un scénario que la France a mis au point lors de la conquête de l'Algérie et que l'Espagne et l'Italie ont repris. Avant d'envahir le territoire convoité, la puissance coloniale prend bien soin d'obtenir l'assentiment de ses concurrents, soit par une convention bilatérale, soit en marge d'une conférence internationale<sup>28</sup>. Cela acquis, la conquête suit les étapes suivantes :

On crée un incident qui permet de justifier l'intervention ; d'où le thème classique des rezzou et des groupes pillards ; le cas des Kroumirs sur la frontière tuniso-algérienne est resté célèbre. C'est ainsi que le Tidikelt est annexé sous prétexte qu'il a servi de refuge à Bū Shūsha qui combattit les Français de 1869 à 1874 ; le Gurāra parce que Ḳaddūr b. Hamza y trouvait aide et assistance durant sa lutte de 1872 à 1879 ; Shinkīt parce que les Maures traversaient souvent le fleuve Sénégal<sup>29</sup>.

On élimine les objections des puissances et du sultan, souverain du territoire convoité, en soulignant l'incurie administrative et l'insécurité sévissant dans ledit territoire.

À la première occasion, on prend des garanties sur des territoires, par exemple pendant une période de tension internationale ou un changement de règne. C'est ainsi que la France occupe à l'improviste In Ṣalāḥ en janvier 1900. La population appelle à l'aide, le sultan du Maroc proteste, la France refuse de discuter, arguant que l'incapacité à maintenir ordre

27. C'est un point fondamental de l'Islam moderniste. La soumission totale à Dieu, ce que signifie le mot *islam* en arabe, implique la non-soumission à tout autre qu'à Dieu.

28. La France reçut carte blanche en Tunisie en marge du congrès de Berlin de 1878, et au Maroc lors de la conférence d'Algésiras de 1906.

29. Au sud-est du Maroc les Français se plaignaient sans cesse des déprédations des Oulād Dzārīr et Daouī Maniya ; ce fut le prétexte de la prise de Bechar qu'on baptisa, pour tromper l'opinion française elle-même, Colomb.

et sécurité équivaut à une perte de souveraineté<sup>30</sup>. Quand la souveraineté est incontestable, comme à Oudjda et Casablanca occupées respectivement en mars et août 1907, les Français subordonnent l'évacuation de leurs forces à une remise en ordre que leur présence même rend impossible.

On obtient par une série de pressions et de promesses une délégation de souveraineté [*tafwīd*], qui légalise l'occupation. C'est le sens des traités de protectorat.

On peut alors passer à la véritable conquête, appelée d'une manière typiquement eurocentriste pacification, dont le rythme dépend uniquement de l'ordre de priorités établi par l'État colonial.

Comme nous l'avons déjà souligné, cette première phase se caractérise par une activité politique et diplomatique qui en fait une partie intégrante de l'histoire internationale; elle ne pose donc pas, pour l'historien, de problèmes inédits.

Ce qui n'est pas le cas pour la seconde étape, celle de la conquête totale ou de la prétendue pacification. La résistance des villes et des plaines est, pour des raisons évidentes, toujours de courte durée. Les montagnes, jugées au départ improductives<sup>31</sup>, sont bouclées par une ceinture de sécurité destinée à se resserrer avec les années; les zones désertiques sont surveillées à partir de points d'appui sur la côte atlantique<sup>32</sup>. Cette politique est imposée à l'autorité coloniale par la force des choses, car elle exprime une réalité écologique et sociopolitique<sup>33</sup>. Il est important de saisir cette réalité qui a été jusqu'ici occultée par les déformations idéologiques de l'historiographie coloniale. À ce stade de la recherche, nous ne pouvons que poser quelques questions qui nous paraissent pertinentes :

Pourquoi a-t-il fallu obtenir un traité en bonne et due forme du sultan du Maroc ou de Constantinople pour légaliser la conquête et la transformer en simple « pacification » ?

Pourquoi y a-t-il eu surprise des populations lors de chaque attaque coloniale ?

Pourquoi y a-t-il eu une maghrébinisation de l'armée à tel point qu'on a pu dire qu'elle était européenne de commandement et indigène de recrutement ?

Pourquoi y a-t-il eu une dispersion de la résistance qui n'a pas pu être surmontée même aux moments de plus grave danger ?

Ces questions, parmi d'autres, aident à faire comprendre la réaction des populations durant la phase dite de pacification.

30. La France tenait cependant à ce que le sultan reconnût le fait accompli.

31. Avant qu'on y décèle les indices d'une richesse minière comme dans le Rif. C'est la raison qui poussa les Espagnols à brusquer les opérations de conquête.

32. D'où le rôle dévolu aux Rakībat par les Français et les Espagnols, parce qu'ils nomadisaient de l'Adrār à l'Anti-Atlas et à la Hammāda Dar'a.

33. Les chefs coloniaux sont conscients du fait et tiennent à ce qu'ils paraissent comme les continuateurs de leurs prédécesseurs. Le général Guillaume, après avoir décrit les opérations de pacification dans le Moyen-Atlas central, donne en annexe le récit des batailles du grand souverain marocain, Moulāy Ismā'il (1672-1727), dans la même région.

## L'échec des initiatives et de la résistance africaines

En 1935, l'ensemble du Maghreb était donc passé sous la coupe des impérialismes français, espagnol et italien, malgré la ferme volonté de la population de défendre son indépendance et son mode de vie, et en dépit d'une résistance acharnée. Reste à se demander pourquoi la résistance maghrébine a échoué.

Contrairement à ce qu'on peut croire, les conditions démographiques, écologiques, économiques, étaient la plupart du temps défavorables aux résistants maghrébins.

Nous savons maintenant qu'on avait surestimé au XIX<sup>e</sup> siècle la population du nord de l'Afrique. Les hommes en âge de porter les armes étaient en nombre limité; ils n'étaient en outre disponibles que pour une période très courte à cause des exigences de l'agriculture et de l'élevage; ce qui laissait l'initiative aux mains de l'adversaire. Le Tidikelt est conquis par une colonne de 1 000 hommes alors que sa population ne dépassait pas 20 000; au cours de la rencontre de Tit le 7 mai 1902, qui consacre la défaite des Tawārik du Hoggar, ceux-ci sont au nombre de 300 contre 130, mais c'est le maximum qu'ils peuvent réunir et, lorsqu'ils perdent 93 morts, c'est une saignée dont ils ne se relèvent que difficilement. Les régions montagneuses qu'on dit être surpeuplées sont à peine en meilleure posture; dans toutes les rencontres décisives le nombre avantage les assaillants. Les Rifains sont attaqués par 300 000 soldats français — sans compter les espagnols — autant que la population totale du Nord marocain; les résistants du Moyen-Atlas, dont le nombre n'a jamais dépassé 10 000, femmes et enfants compris, font face à une armée de 80 000 hommes; au Djabal Saghrū, 7 000 combattants sont assaillis par 34 000 hommes dotés de l'armement le plus moderne<sup>34</sup>. Les troupes coloniales ne sont certes pas toutes combattantes, mais il est indéniable que l'avantage, sur le simple plan du nombre, est toujours du côté de l'armée coloniale qui veut frapper « les indigènes de terreur et de découragement<sup>35</sup> ».

On parle souvent de la mobilité, de la connaissance du terrain des combattants autochtones; ce sont là des avantages tactiques qui jouèrent de moins en moins à mesure que durait la guerre. L'exploit de Tidjikdja en juin 1905 — au cours duquel l'apôtre de la pénétration pacifique, Xavier Coppolani, est tué — qui retarde la conquête de l'Adrār jusqu'en 1909; la bataille de Kasība qui dure du 8 au 10 juin 1913 où les troupes françaises perdent 100 tués et 140 blessés; celle plus sanglante encore d'al-Harī le 13 novembre 1914 où elles laissent sur le terrain 510 tués et 176 blessés; celle d'Anouāl qui a lieu du 22 au 26 juillet 1921 où les Espagnols comptent 15 000 tués, 700 prisonniers et perdent 20 000 fusils, 400 mitrailleuses et 150 canons..., tous ces héroïques faits d'armes qui démontrent une admirable connaissance du terrain et où la mobilité et l'âpreté au combat jouent un rôle décisif, arrêtent l'avance coloniale pendant quelques années mais ne permettent pas de regagner les territoires perdus. En fait, ni

34. E. F. Gautier, 1910, p. 12 et 129; A. Guillaume, 1946, p. 114 et 414; A. Ayache, 1956, p. 332.

35. A. Bernard et L. N. E. Lacroix, 1921, p. 332.

sahariens ni montagnards ne peuvent se libérer longtemps des travaux d'arboriculture ou d'élevage; ce qui permet à l'envahisseur de lancer contre eux une véritable guerre économique. Pendant la campagne d'Adrār en 1909, les soldats français occupent les oasis pendant la période de la récolte des dattes, et attendent que la faim oblige les hommes à venir faire leur soumission, momentanée il est vrai. Dans les régions de transhumance, ils ferment l'accès aux pâturages d'hiver et comptent sur le froid et la faim pour amener les habitants à composition; lorsque les opérations commencent, c'est un blocus total qui est imposé comme ce fut le cas contre les Zayyān en 1917-1918 et contre les Rifains en 1925-1926; en 1928-1929, comme cela a été démontré plus haut, les Italiens déportent vers le nord la population de la Cyrénaïque et la concentrent dans des camps entourés par du fil barbelé. Une conséquence de la faim lancinante provoquée par cette politique, plus difficile à supporter pour le bétail que pour les hommes, c'est que l'armée coloniale trouve des volontaires immédiatement après la fin des opérations.

Le grand atout des combattants, la mobilité, devient rapidement tout relatif. À partir de 1901, l'armée française se met à l'heure du méhari, à telle enseigne qu'on a pu dire que la conquête du Sahara a été l'œuvre des méharistes sha'amba<sup>36</sup>. D'un autre côté, le chemin de fer précède presque partout la conquête: il atteint 'Ayn Sifrā en 1887, Bechar en 1905, le Ziz en 1930. En 1915 commencent les premiers essais automobiles et les camions Epinat<sup>37</sup> sillonnent les routes de l'Atlas en prévision des campagnes de 1931-1933. Enfin, l'avion est utilisé à partir de 1920 pour la photographie aérienne durant la préparation des campagnes et pendant les opérations pour démoraliser les populations<sup>38</sup> (fig. 5.7).

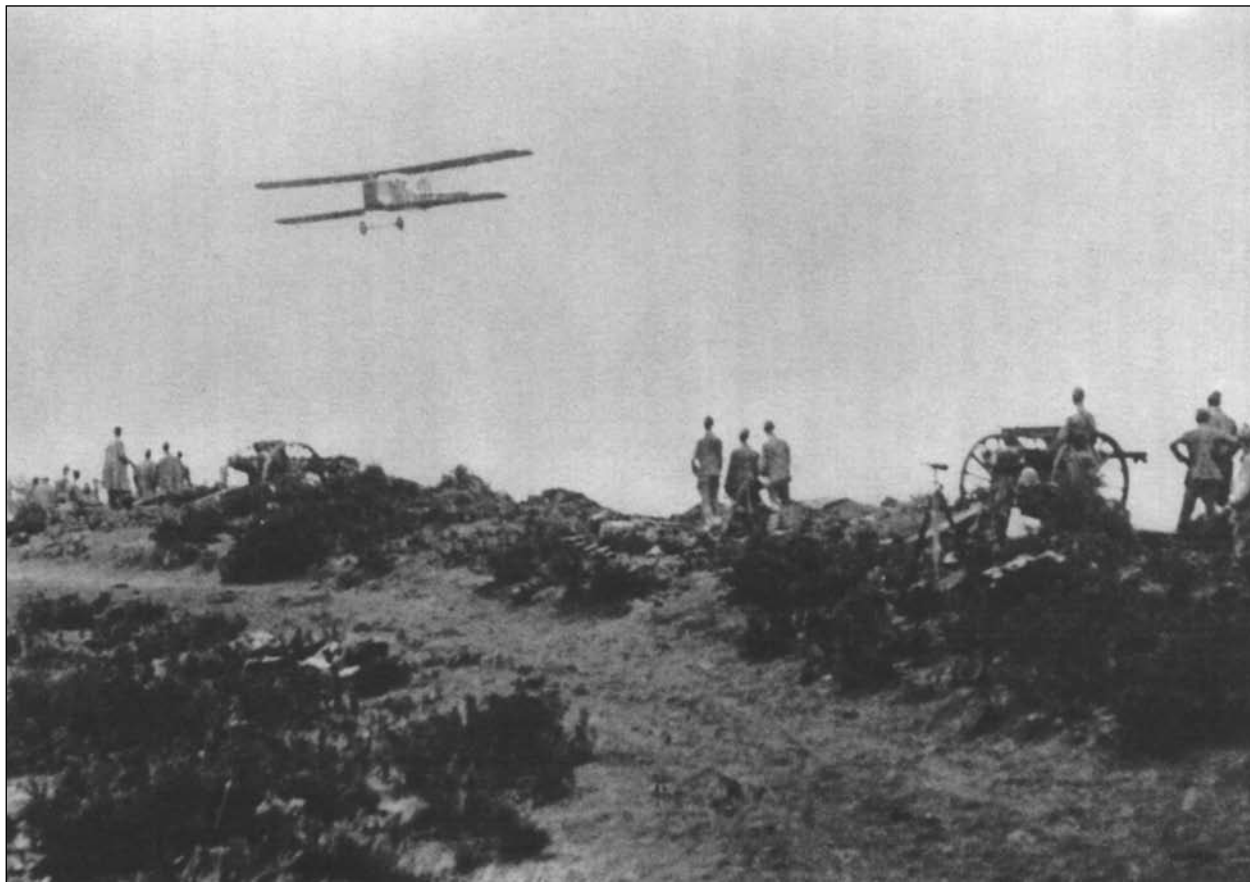
Nous arrivons ainsi au problème de l'armement qui, n'étant pas produit sur place, doit être pris chez l'adversaire. La France a toujours fait de la contrebande d'armes au Maghreb un problème international, accusant l'Allemagne et la Turquie d'alimenter, l'Espagne et même l'Angleterre de tolérer, un trafic d'armes sur les côtes du Rif et du Sahara atlantique en ce qui concerne le Maroc, et à travers les oasis libyennes pour la Tunisie et le Sahara central. Il est vrai que ce trafic a toujours existé, mais il n'en reste pas moins vrai que les autorités françaises elles-mêmes reconnaissent qu'elles n'ont pratiquement pas trouvé d'armes allemandes dans le Moyen-Atlas ni dans l'Anti-Atlas. Toute «tribu» importante obligée de se soumettre passait ses fusils à ses voisins encore libres, de telle manière que c'est à la fin des opérations, en mars 1934, que les Français récupèrent le plus grand nombre de fusils, 25 000. Rappelons que ces armes sont souvent inutilisables faute de munitions, et surtout qu'elles sont d'une efficacité douteuse contre les avions, l'artillerie lourde à longue portée, les blindés dont sont dotées les armées d'invasion après la première guerre mondiale; ce qui fait dire aux

36. Les Sha'amba sont des nomades du Tell algérien.

37. Du nom d'un homme d'affaires français établi à Marrakech et intéressé dans les mines.

38. En fait, c'est l'Italie qui utilisa la première aviation dans une guerre coloniale en 1911. Dans les campagnes de 1921-1926, l'aviation sous le commandement du futur maréchal Badoglio joua un rôle décisif dans les défaites des résistants en Tripolitaine et au Fezzān.





5.7. Maroc, guerre du Rif: avion laissant tomber des renseignements pour le réglage d'un tir. [Photo : © Harlingue. Violet.]

généraux français que les campagnes de pacification de 1931-1934 sont « des manœuvres réelles où l'ennemi est vivant<sup>39</sup> ».

Un autre élément défavorable est d'ordre politique et idéologique. Les habitants du Maghreb et du Sahara sont tous musulmans et l'Islam édicte des règles strictes pour les guerres publiques. Contrairement à l'idée courante en Occident, le *djihād* tel qu'il est compris au cours des derniers siècles est défensif, c'est-à-dire que le service militaire et les contributions qui en découlent ne sont obligatoires pour tous que si le pays est victime d'agression; s'il s'agit d'une guerre offensive, et il n'en a plus été question depuis des siècles en Afrique du Nord, contributions et service ne sont plus que volontaires. Cela laisse dans les conditions du XIX<sup>e</sup> siècle l'initiative militaire à l'envahisseur. La défense du territoire fait traditionnellement partie des clauses de la *bay'at* [contrat d'investiture du souverain]. En cas d'attaque, les musulmans doivent-ils organiser eux-mêmes et immédiatement la résistance ou bien doivent-ils attendre les instructions du sultan? La question a été débattue longuement par les docteurs de la loi; l'opinion qui a prévalu est de laisser la responsabilité au souverain, dans le but de couper court à la démagogie et aux surenchères. C'est ce qui explique que lorsque les soldats français ou espagnols paraissent dans un district, comme au Tuwāt en 1864 et en 1890, ou à Tarfāya en 1885, les habitants envoient une délégation au sultan puis attendent ses ordres. La responsabilité est ainsi laissée au souverain qui se trouve dans un dilemme; en effet, s'il se désintéresse de l'affaire, il met en péril la légitimité de son autorité et s'il répond favorablement à la requête, il est tenu par les puissances pour responsable de chaque incident survenu. Le plus souvent il conseille le calme, délègue un caïd pour maintenir l'ordre et fait espérer aux intéressés que le problème est en voie d'être réglé diplomatiquement; ce que beaucoup sur place ne demandent qu'à croire<sup>40</sup>. C'est ici que nous touchons le fond de la question. Quand le sultan échoue<sup>41</sup> et qu'un chef religieux ou profane estime devoir reprendre le drapeau du *djihād* à sa place mais sans sa bénédiction, il est sûr de ne pas faire l'unanimité autour de lui. La puissance coloniale peut alors jouer sur toute sorte de rivalités et d'oppositions.

Dans le cadre d'une société devenue en fait acéphale, l'armée coloniale peut aisément tirer profit des « oppositions segmentaires ». Pour bien en saisir le mécanisme, il faut se rappeler que l'administration sultanienne était souvent indirecte, confiée aux chefs locaux — théologiens musulmans, cheikhs. Quand le sultan est dans l'incapacité de diriger lui-même la résistance, chacun pense à sauver ses privilèges, « à prendre le train » comme dit un spécialiste des affaires indigènes<sup>42</sup>. La France trouve aisément de l'aide pour conquérir le Tuwāt auprès du chérif de Ouazzāne qui ne peut faire des *ziyāra* [quêtes] chez ses adeptes d'Algérie qu'avec l'autorisation du gouverneur français; à

39. A. Guillaume, 1946, p. 398.

40. La situation du sultan de Constantinople est au XIX<sup>e</sup> siècle à peine différente.

41. Il réussit parfois soit à retarder la conquête comme au Tuwāt en 1890, soit à récupérer un district comme pour Tarfāya rétrocédé par les Anglais en 1898.

42. P. Justinard, 1951, p. 105.

Shinķit auprès des cheikhs Sīdiya et Sa‘d Būh; au Tafīlālet auprès du chef de la Zāwiya Nāširiyya; et enfin au Rīf auprès du chef des Darķāwa. En Tripolitaine, les Italiens gagnent à leur cause les Ibāḍites du Djabal Nafūsa opposés à la majorité sunnite du pays. Là où un grand caïd s’est constitué une principauté, les autorités coloniales attendent qu’une compétition pour la succession se déclare et elles proposent leur soutien alternativement à chacun des prétendants; c’est ce qui se passe au Trarza entre 1901 et 1904 et chez les Zayyān entre 1917 et 1919. Cependant, il ne faut pas exagérer l’impact de cette « politique indigène ». Chaque fois qu’un chef penche du côté des Français, il perd immédiatement son prestige et n’est plus d’aucune utilité; c’est si vrai qu’à la longue les autorités ne tiennent plus aux soumissions publiques.

La tendance des chefs de Zāwiya et des grands caïds vers le compromis et le double jeu ne découle donc pas tant des divisions et oppositions tribales que de la disparition du pouvoir politique suprême dont les défaites successives ont mis à nu la faiblesse militaire.

La chronique nous garde les noms d’une trentaine de chefs qui ont dirigé la résistance contre Français, Espagnols et Italiens durant la période 1900-1935. Nous laissons de côté Muḥammad Ibn ‘Abdel Karīm et ‘Abd al-Malik<sup>43</sup>. Quant aux autres, ils se divisent, à l’analyse, en deux groupes bien distincts, indépendamment de leur succès ou de leur échec.

Les uns sont en contact constant avec le sultan, le servent et font appel à lui quand le danger colonial se précise; les autres agissent sous l’influence de la *ḍjema’a* locale. Les premiers ont un horizon plus large mais ils sont handicapés par la faiblesse militaire du sultan; les seconds montrent plus d’acharnement dans leurs actions mais leur influence ne dépasse pas les limites étroites de leur commandement.

Le cheikh Mā‘al-‘Aynayn et ses fils Hassana et al-Aḳḳāf qui dirigent la résistance à Shinķit; ses autres fils al-Ḥibā, Murābbih Rabbuh et al-Nī‘mat qui reculent devant l’avance française de Marrakech en 1912, à Tiznīt en 1917, puis à Kerdoūs et Oujjāne en 1934; les grands chefs de l’azaghar Muhā Oū Sa‘īd et Muhā Oū Hammou qui bloquent la percée française vers l’Atlas jusqu’en 1922 ont été les principaux soutiens de Moulāy ‘Abd al-Ḥāfiḻ lorsqu’il se soulève contre son frère Moulāy ‘Abd al-‘Azīz et tente de restaurer la souveraineté du Maroc sur tout le territoire qui lui était reconnu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Quand la tentative échoue, pour des raisons qui tiennent essentiellement à leur isolement géographique, ils ne se soumettent pas comme d’autres chefs du Sud depuis longtemps en contact avec les Français. Privés cependant du soutien sultanien ils ne peuvent plus agir avec efficacité. Al-Ḥibā se proclame sultan en 1912 sans trouver d’échos dans les villes et chez les grands caïds; les autres s’enferment dans leurs commandements, se défendant contre tous et chacun en espérant

43. Nous ne parlons pas d’Abd al-Karīm parce que son épopée doit être traitée ailleurs. Quant à ‘Abd al-Malik, petit-fils de l’émir ‘Abd al-Kāder d’Algérie et officier de l’armée ottomane, il semble avoir été un aventurier qui a servi tour à tour les intérêts de la Turquie, de l’Espagne et de la France.

mourir avant d'avoir vu « le visage des Français », comme dit si bien le caïd al-Madanī des Akhsās<sup>44</sup>.

En face de ceux-ci nous trouvons les chefs locaux soit improvisés comme Muhammad al-Hadjdjamī autour de Fès en 1911, ou Nafrūtan al-Samladī et son disciple al-Nakḳādī au Tafīlālet de 1919 à 1934, soit traditionnellement reconnus comme ʿAlī Amhaoūsh, ses fils al-Makkī et al-Murtaḏā, ses disciples Ibn al-Tayyibī et Muhand oū al-Ḥādjdj qui dirigent successivement la lutte au Moyen-Atlas de 1919 à 1934, ou encore Ḥassū oū Basallām, chef de la résistance à Bū Ghāfir en février et mars 1933. Ceux-ci refusent le compromis; défaits, ils vont ailleurs, jusqu'à ce qu'ils soient encerclés dans des réduits montagneux ou désertiques et soumis à un déluge de feu. Comment rendre compte de cet acharnement qu'entoure une grande solitude ?

Rappelons que tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle se dessine un mouvement populaire prônant la guerre à outrance, mouvement qui fut discrédité par les ʿulamā et les membres du Makhzen parce qu'il était accompagné d'un appel au surnaturel et d'une foi millénariste. On a décrit al-Ḥibā et son frère Murābbih Rabbuh en train d'appeler les anges au secours des combattants à la veille de la bataille de Bū ʿUthmān le 6 septembre 1912; on a cité lors de la bataille du 26 juin 1922 le *kerkoūr* de Tafesaset, ce rocher au pied duquel devait s'arrêter l'avance coloniale sous peine d'un cataclysme cosmique<sup>45</sup>. C'est la croyance naturelle de la part de chérifs et de théologiens à la tête de populations en grande partie incultes, mais c'est aussi une attitude que l'élite des villes ne peut juger que dangereuse parce qu'elle est archaïque et irréaliste. Abu Shuʿayb al-Dukkālī, l'un des pionniers du mouvement réformiste, exprime bien cette attitude négative face à cette sorte de résistance en disant à propos de l'action d'al-Ḥibā: « Je suis en effet contre les résistants qui fournissent des prétextes aux Européens pour occuper les territoires des musulmans comme Bū Amāma, les chefs de la Shāwiya, des Banī Matīr et bien d'autres encore dont le nombre ne se compte plus en Orient et en Occident<sup>46</sup>. »

Aux deux phases de la politique coloniale, aux deux sortes de résistance correspondent deux groupes bien distincts de chefs résistants. Concentrons notre attention sur la phase de conquête et d'occupation, et de la résistance têtue et éparpillée, conduite par des caïds et théologiens musulmans à l'esprit millénariste peu goûté par l'élite urbaine. Nous pouvons y déceler les caractéristiques suivantes: a) coupure avec l'élite historique qui connaît, elle, le rapport réel des forces entre l'armée coloniale et les combattants autochtones; b) attente d'un miracle pour conjurer la conquête; c) division et

44. M. al-Sūsī, 1961, t. 20, p. 202.

45. A. Guillaume, 1946, p. 219-220. Sur al-Ḥibā, voir Ibn Ibrāhīm, *Al-Ḥamla al-Faransiyya ʿalā Marrākush*, manuscrit k. 320, Archives de Rabat, p. 16.

46. Ibn Ibrāhīm, *Al-Ḥamla*, p. 13 et 30-35. Bū Amāma combattit les Français aux alentours de Figuig entre 1880 et 1885; Bū Himāra se souleva contre le sultan Moulay ʿAbd al-ʿAzīz, accusé d'être proeuropéen, et dirigea une révolte qui dura de 1902 à 1909; en Shāwiya, ce fut Muhammad Boū ʿAzzawī qui fut à la tête des résistants de 1907 à 1909, et chez les Banī Matīr ce fut Aḳka Bū Bidmānī qui se dressa contre l'armée d'invasion de 1911 à 1913.

éparpillement à cause de l'exil, la faim et la méfiance; d) refus d'accepter ce qui semblera à posteriori inévitable.

Ces caractéristiques la distinguent fondamentalement de la résistance de la première phase, de la guerre politique menée par un État constitué et dont la logique sera reprise par les nationalistes. D'où le difficile problème de savoir si l'on peut considérer cette résistance éparpillée et localisée comme un protonationalisme.

De fait, jugée archaïque et inefficace, elle fut laissée à son sort par les chefs historiques. Toutefois, immédiatement après son échec définitif, elle fut reprise pour les besoins de la cause d'une manière sélective. En effet, les nationalistes célébrèrent les coups de main réussis, retinrent le nom de chefs qui moururent sans se rendre, et oublièrent en revanche ceux qui survécurent pour devenir des caïds contrôlés par des officiers européens, même quand ils avaient opposé eux aussi une farouche résistance avant de se soumettre.

Cette résistance servit, au moins en partie, de mythe mobilisateur. Les batailles de Tazikzaoût, de Bū Ghāfir, les personnages de Muhā Oū Hammū, d'al-Naḳḳādī, etc., permirent aux nationalistes de poser cette question bien embarrassante: Une reddition obtenue par une force écrasante est-elle une vraie reddition? Les généraux coloniaux qui parlaient de pénétration pacifique lorsque la conquête se faisait aisément retournèrent à partir de 1926 aux thèses de Bugeaud qui prônait la destruction de l'adversaire et qui affirmait qu'on avait besoin au Maghreb d'autant de soldats pour se maintenir que pour conquérir<sup>47</sup>.

Autant dire que la « conquête des âmes » n'eut jamais lieu.

47. G. Spillmann raconte que Lyautey disait à la fin de 1924: « Certains osent même soutenir, paraît-il, qu'une tribu n'est vraiment soumise que dans la mesure où elle a été étrillée d'une manière sanglante. » G. Spillman, 1968, p. 60. L'attitude espagnole, quant à elle, a toujours eu un relent de croisade, mélange de haine et de peur. En Tripolitaine, Volpi parlait en 1921 d'une politique de sang.

# Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale de 1880 à 1914

*M'Baye Gueye et Albert Adu Boahen*

De 1880 à 1914, toute l'Afrique occidentale a été colonisée, exception faite du Libéria (voir chapitre 2). Ce phénomène qui se traduisit essentiellement pour les Africains par la perte de leur souveraineté, de leur indépendance et de leurs terres, s'est déroulé en deux phases. La première va de 1880 au début des années 1900, la seconde jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale en 1914.

La nature des activités des Européens a varié selon les étapes, suscitant du même coup chez les Africains une évolution de leurs initiatives et réactions. Il convient de souligner que celles-ci ont été largement fonction de certaines conditions locales telles que la nature de la société (centralisée ou non, jouissant de son autonomie ou l'ayant perdue au profit d'un autre pouvoir africain, en expansion, figée ou sur le déclin)<sup>1</sup> la nature de l'autorité à sa tête, le degré de pénétration de l'influence politique, religieuse et économique des Européens dans les années 1870 et les enseignements qu'elle en a retirés. Un autre facteur tout aussi important est la façon dont les impérialistes européens ont choisi d'étendre leur domination sur la région entre 1880 et 1914.

Au cours de la première étape, les Européens ont eu recours soit à la diplomatie ou à l'invasion militaire, soit à l'une, soit à l'autre. C'est la grande période dans pratiquement toute l'Afrique occidentale, de la course aux traités, suivis la plupart du temps d'invasions, de conquêtes et d'occupation par des armées plus ou moins importantes et disciplinées. La conquête et l'occupation européennes en Afrique occidentale atteignent leur apogée

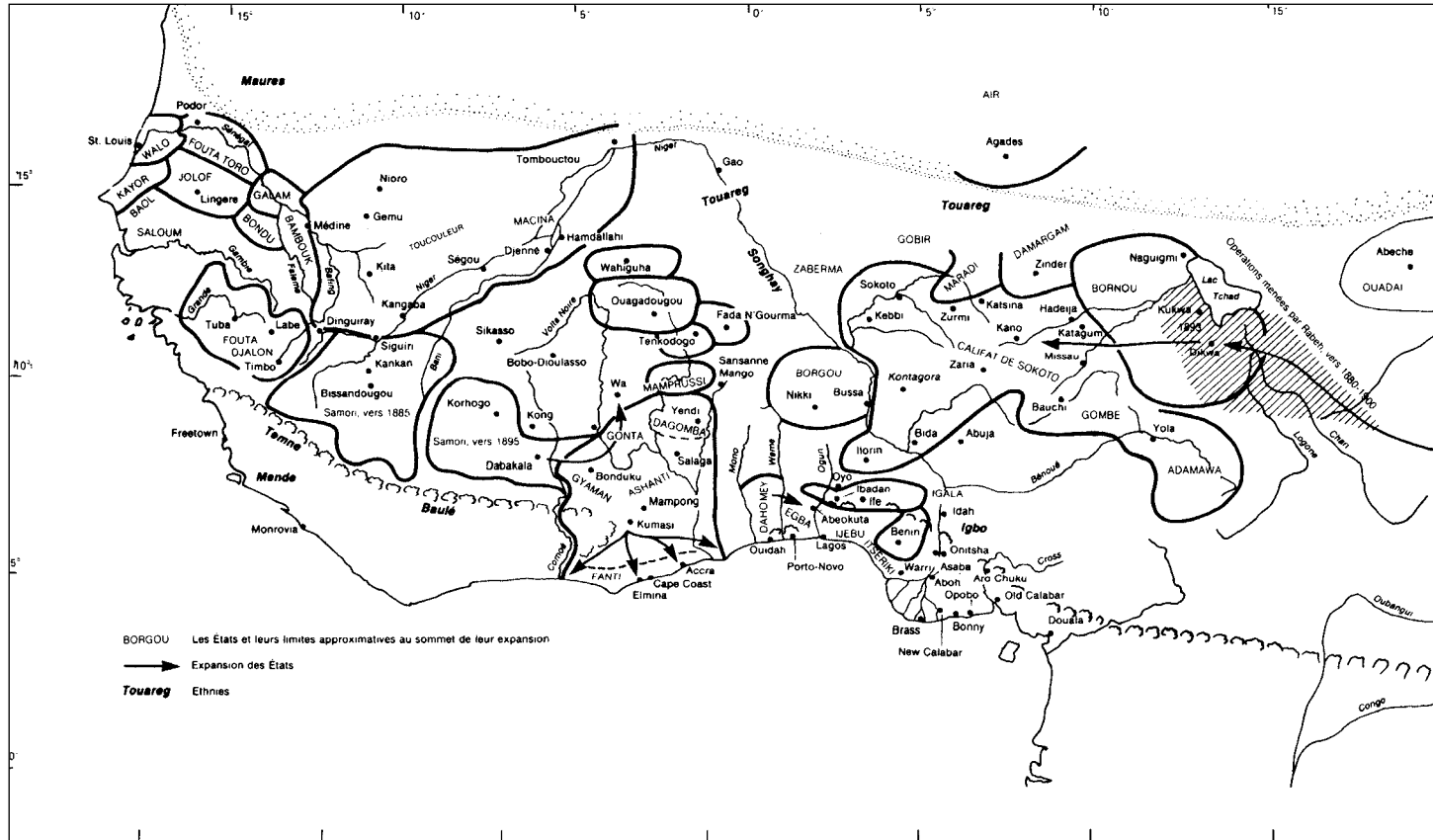
1. A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 75.

au cours de la période 1880-1900. Jamais le continent n'avait connu autant d'interventions militaires, autant d'invasions et de campagnes organisées contre des États et des sociétés africains. Mémorables entre toutes ont été les campagnes françaises au Soudan occidental, en Côte-d'Ivoire et au Dahomey (actuel Bénin) entre 1880 et 1898; et celles des Britanniques dans l'Ashanti (dans l'actuel Ghana), la région du delta du Niger (Nigéria) et le Nord-Nigéria entre 1895 et 1903 (fig. 6.1).

Au cours de cette première phase, pratiquement tous les Africains partageaient le même objectif: sauvegarder leur indépendance et leur mode de vie traditionnel. Seuls variaient les moyens et les méthodes employés pour y parvenir. Ils avaient le choix entre trois solutions: l'affrontement, l'alliance ou encore l'acceptation ou la soumission. La stratégie de l'affrontement impliquait la guerre ouverte, les sièges, les opérations de guérilla et la politique de la terre brûlée aussi bien que le recours à la diplomatie. Comme on le verra, ces trois solutions furent adoptées. Bien que la conquête et l'occupation de l'Afrique occidentale aient été le fait de trois grandes puissances européennes, nous nous bornerons dans ce chapitre à examiner le comportement des deux principales, à savoir l'Angleterre et la France.

## Conquête et réactions africaines en Afrique-Occidentale française, 1880-1900

Les documents disponibles montrent à l'évidence qu'à partir de 1880, les Français adoptèrent une politique d'élargissement de leur zone d'influence sur toute la région, du Sénégal au Niger puis jusqu'au Tchad, en reliant les territoires conquis grâce à leurs avant-postes du golfe de Guinée en Côte-d'Ivoire et au Dahomey. L'application de cette politique fut confiée aux officiers de la marine nationale qui, à partir de 1881, furent responsables de l'administration de la région du Sénégal. Il n'est donc pas étonnant que, pour étendre leur domination sur la région, les Français aient choisi quasi exclusivement la conquête militaire au lieu de conclure des traités de protectorat comme l'avaient fait les Britanniques. En ce qui concerne les réactions des Africains, ils ne négligèrent aucune des possibilités qui leur étaient offertes, à savoir la soumission, l'alliance et l'affrontement. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, la grande majorité des dirigeants choisirent la stratégie de la résistance active plutôt que la soumission ou l'alliance; cette résistance s'est révélée bien plus violente que dans les autres régions de l'Afrique occidentale pour deux raisons principales. La première, déjà mentionnée, c'est que les Français choisirent quasi exclusivement d'étendre leur domination par la force, ce qui ne pouvait que susciter des réactions violentes. La deuxième raison est que l'islamisation y était beaucoup plus forte que dans le reste de l'Afrique occidentale et, comme l'a souligné Michael Crowder, «pour les sociétés musulmanes d'Afrique occidentale, l'imposition d'une domination blanche signifiait la soumission



6.1. Les États et les peuples d'Afrique de l'Ouest à la veille du partage européen.  
 [Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd., 1978.]



à l'infidèle, situation intolérable pour tout bon musulman<sup>2</sup>», les habitants de cette région avaient donc tendance à s'opposer aux Européens avec une ardeur et une ténacité qu'on ne retrouvait pas toujours chez les non-musulmans. Pour illustrer ces considérations d'ordre général, nous allons étudier les événements en Sénégambie, dans les empires toucouleur et manden, dans le pays baulé de Côte-d'Ivoire et enfin, au Dahomey.

## La Sénégambie

Au Sénégal, où la conquête avait commencé en 1854, la France disposait en 1880 de solides points d'appui avec l'annexion du Walo, de la partie septentrionale du Kayor et du Jander. Depuis 1860, le protectorat français était imposé aux États du Haut-Sénégal. Pour maigres qu'ils fussent, ces résultats n'avaient pas été obtenus sans difficultés. Bien que chassés du Kayor en 1864 par la France, le damel de Kayor, Latjor, n'en choisit pas moins la stratégie de la confrontation en poursuivant la lutte contre les Français. En 1871, à la faveur de la défaite française devant la Prusse, le gouverneur du Sénégal renonça à l'annexion du Kayor et le reconnut une fois de plus Damel. Dès lors s'établirent entre Latjor et l'administration française du Sénégal des relations cordiales.

En 1879, le gouverneur Brière de l'Isle obtint du damel l'autorisation de construire une route reliant Dakar à Saint-Louis. Mais, lorsqu'en 1881 Latjor apprit qu'il s'agissait en fait d'un chemin de fer, il se déclara hostile au projet. Il n'ignorait pas que le chemin de fer mettrait fin à l'indépendance du Kayor. En 1881, lorsqu'il sut que la construction allait incessamment commencer, il prit des mesures pour l'empêcher. Les ordres furent donnés à tous les chefs de punir sévèrement tout sujet du Kayor qui fournirait quoi que ce fût aux travailleurs français<sup>3</sup>. Ensuite, des émissaires furent dépêchés auprès d'Ely, émir du Trarza, d'Abdul Bokar Kan du Fouta Toro et d'Albury Ndiaye du Jolof. Latjor les invitait à entrer dans une sainte alliance et à synchroniser leur lutte afin d'obtenir plus facilement l'éviction des Français de la terre de leurs ancêtres<sup>4</sup>.

Le 17 novembre 1882, il envoyait une lettre au gouverneur Servatius pour lui interdire de commencer les travaux, même dans la banlieue dont le territoire était partie intégrante du Kayor. Voici ce qu'il écrivait: «Tant que je vivrai, sache-le bien, je m'opposerai de toutes mes forces à l'établissement de ce chemin de fer [...] La vue des sabres et des lances est agréable à nos yeux. C'est pourquoi chaque fois que je recevrai de toi une lettre relative au chemin de fer, je te répondrai toujours non, non, et je ne te ferai jamais d'autre réponse. Quand bien même je dormirais de mon dernier sommeil, mon cheval Malaw te ferait la même réponse<sup>5</sup>».

On ne saurait mieux dénoncer ceux qui ne voient dans cette position de Latjor que le caprice d'un féodal sans aucun souci de l'intérêt de son

2. M. Crowder, 1968, p. 72; voir également A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 53-54.

3. ANSOM, gouverneur Lanneau au ministre. *Sénégal I*, 46b, 24 mai 1881.

4. ANSOM, gouverneur Vallon au ministre. *Sénégal I*, 67b, 23 juillet 1882.

5. ANSOM, Lat-Dior au gouverneur. *Sénégal I*, 68b, 8 janvier 1883.

peuple. Quoi qu'il en fût, constatant l'entêtement du gouverneur à réaliser le projet, Latjor interdit à ses sujets de cultiver l'arachide. Il était persuadé que sans cette graine les Français rentreraient chez eux. Il obligea aussi les populations proches des postes français à s'établir au cœur du Kayor. Les villages des récalcitrants furent incendiés, leurs biens confisqués.

En décembre 1882, le colonel Wendling pénètre dans le Kayor, à la tête d'une colonne expéditionnaire composée surtout de tirailleurs africains et d'auxiliaires des territoires annexés. Pour avoir combattu les Français depuis 1861, Latjor savait qu'il avait peu de chance de les vaincre en combat classique. Il décrocha à l'approche de Wendling et alla s'établir au Jolof. Au Kayor, Wendling donna le pouvoir à Samba Yaya Fall, cousin de Latjor. En août 1883, il était destitué et remplacé par Samba Laobe Fal, neveu de Latjor. Le gouverneur était persuadé que Latjor ne ferait jamais la guerre à son neveu. Il ne s'était pas trompé. Latjor trouva un compromis avec son neveu qui l'autorisa en 1885 à revenir au Kayor.

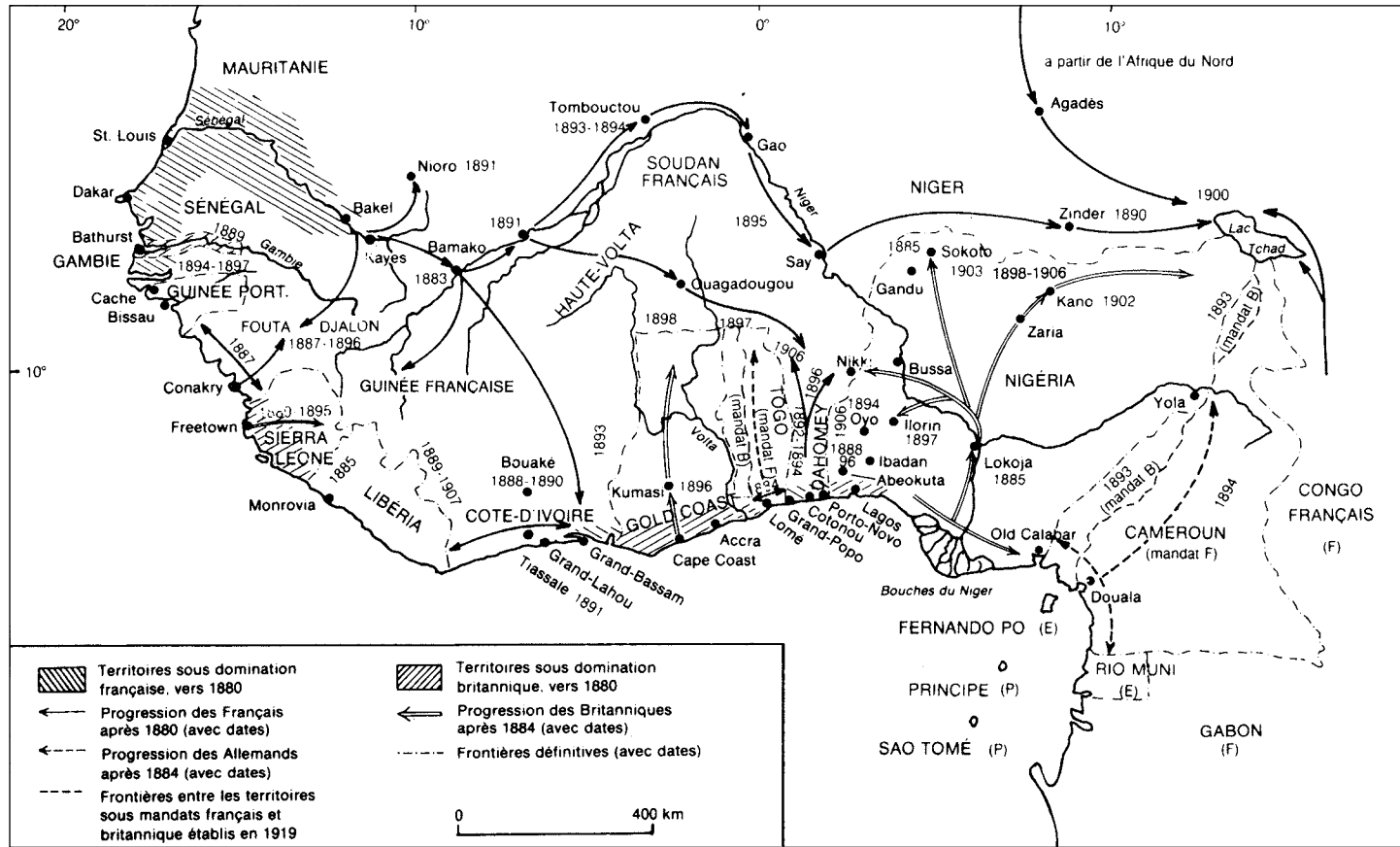
En octobre 1886, Samba Laobe Fal était tué à Tivaouane par un détachement de *spahis*. Le gouverneur Genouille décida alors la suppression du titre de *damel*, divisa le Kayor en six provinces confiées à d'anciens captifs de la couronne<sup>6</sup>. Un arrêté fut également pris expulsant Latjor du Kayor. Lorsque notification de cette mesure lui fut faite, Latjor entra dans un véritable état de rage. Il mobilisa ses 300 partisans qui lui étaient restés fidèles en dépit des vicissitudes de sa fortune. Il délia toutefois de leur serment ceux qui n'étaient pas décidés à mourir avec lui et entra en campagne contre les Français et leurs alliés, ses sujets de naguère. Latjor avait la ferme intention de vendre chèrement sa vie. Aussi feignit-il de se conformer à la mesure d'expulsion en prenant le chemin de Jolof. Par une de ses audacieuses contremarches, il parvint à se placer, à l'insu de tous, entre ses ennemis et la voie ferrée. Le 27 octobre 1886, vers 11 heures, il surprit au puits de Dekhle les Français et leurs alliés et leur infligea de lourdes pertes. Il y trouva la mort ainsi que ses deux fils et 80 de ses partisans<sup>7</sup>. La mort de Latjor mettait naturellement fin à l'indépendance du Kayor et allait faciliter la mainmise française sur le reste du pays.

## L'empire toucouleur

Comme la plupart des chefs africains, Ahmadu, fils et successeur d'Al Hadj 'Umar, fondateur de l'empire tukuloor (voir fig. 6.2), était résolu à défendre son empire et à en préserver l'indépendance et la souveraineté. Pour atteindre ces objectifs, il choisit une stratégie d'alliance et d'affrontement militant. Toutefois, contrairement à la plupart des chefs de la région, il s'appuyait sur l'alliance plus que sur la résistance. En fait, nous verrons que, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'en 1890, il persista à rechercher l'alliance ou la coopération avec les Français, et ce n'est qu'au cours des deux années suivantes qu'il se résolut à l'affrontement armé.

6. ANSOM, Genouille au ministre. Sénégal I, 86a, 13 novembre 1886.

7. *Ibid.*



6.2. La progression européenne en Afrique de l'Ouest, 1880-1919. [Source: J. D. Fage, *op. cit.*, 1978.]

Cela dit, il n'est pas surprenant qu'Ahmadu ait adopté cette stratégie particulière, car les réalités politiques et économiques auxquelles il était confronté ne lui laissaient guère d'autre choix. Politiquement, et dès le début de son règne, Ahmadu dut se battre sur trois fronts : contre ses frères qui contestaient son autorité, contre ses sujets — Bambara, Mandenka (Manden, Mandé, « Mandingues »), Peul et autres — qui détestaient profondément leur nouveau maître tukuloor et voulaient recouvrer leur indépendance par la force, et contre les Français. Pour aggraver les choses, son armée était numériquement plus faible que celle qui avait permis à son père de créer l'empire, puisqu'elle ne comptait plus que 4 000 *talibe* (ces étudiants religieux qui formaient l'ossature de l'armée d'Umar) et 11 000 *sofa* [fantassins] en 1866<sup>8</sup>, il n'exerçait pas sur elle la même autorité que son père et n'était pas capable de la motiver avec la même force. Comme il fallait s'y attendre, Ahmadu se préoccupa donc en priorité de renforcer sa propre position en traitant avec ses frères — en fait, certains d'entre eux s'efforcèrent de le renverser en 1872 — puis, pour assurer la survie de son empire, en mettant fin aux rébellions actives au sein des divers groupes assujettis et, en particulier, des Bambara. Pour ce faire, il avait besoin d'armes et de munitions ainsi que des ressources financières que lui procurait le commerce, ce qui l'obligeait à entretenir des relations amicales avec les Français. En outre, la plupart des *talibe* se recrutaient au Fouta Toro, patrie de son père, et comme cette région était placée sous la domination française, il lui fallait obtenir leur coopération. Confronté à de tels problèmes de politique intérieure, comment s'étonner qu'il eût accepté, peu de temps après son accession, de négocier avec les Français ? Ces négociations eurent lieu entre Ahmadu et le lieutenant Mage, représentant de la France. Il fut convenu qu'en échange de la fourniture de canons et de la reconnaissance de son autorité, Ahmadu autoriserait les commerçants français à exercer leur commerce dans son empire<sup>9</sup>.

Bien que ce traité n'eût pas été ratifié par l'administration française, qu'Ahmadu n'eût reçu aucun canon et que les Français n'eussent pas cessé d'aider les rebelles (allant jusqu'à attaquer Sabusire, forteresse tukuloor de Kuasso en 1878), Ahmadu n'en conserva pas moins une attitude amicale envers les Français. Cela lui fut très utile car il put ainsi étouffer les tentatives de rébellion de ses frères en 1874 ainsi qu'au Ségou et à Kaarta à la fin des années 1870. Aussi ne fit-il aucune difficulté lorsque les Français, qui avaient besoin de sa coopération pour préparer la conquête de la région située entre le Sénégal et le Niger, le pressentirent en 1880 pour de nouvelles négociations. Ces négociations, conclues par le capitaine Gallieni, aboutirent au traité de Mango, par lequel Ahmadu s'engageait à autoriser les Français à construire et à maintenir en état des routes commerciales dans son empire et leur accordait le privilège de construire et de faire circuler des bateaux à vapeur sur le Niger. En échange, les Français reconnaissaient l'existence de son empire comme État souverain, acceptaient de lui accorder le libre accès au

8. A. S. Kanya-Forstner, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 61.

9. *Ibid.*, p. 63-64.

Fouta, s'engageaient à ne pas envahir son territoire et à n'y construire aucune fortification. Surtout, les Français acceptaient de payer un tribut de 4 canons de campagne et 1 000 fusils, une rente annuelle de 200 fusils, 200 barils de poudre, 200 obus d'artillerie et 50 000 amorces<sup>10</sup>

Ce traité était manifestement une grande victoire diplomatique pour Ahmadu et, si les Français l'avaient ratifié et en avaient observé sincèrement les clauses, il est indubitable que l'empire d'Ahmadu aurait survécu. Mais, bien entendu, Gallieni lui-même n'avait pas l'intention d'appliquer le traité que, de toute façon, son gouvernement ne ratifia pas. Sous le nouveau commandant militaire du Haut-Sénégal, le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, les Français commencèrent dès 1881 à envahir l'empire. En février 1883, ils occupèrent sans coup férir Bamako, sur le Niger, et ils purent lancer leurs canonniers sur le fleuve en 1884 sans que les Toucouleur n'offrent de résistance. La seule réaction d'Ahmadu fut d'interdire tout commerce avec les Français<sup>11</sup>. En 1884, Ahmadu entreprit, à la tête d'une imposante armée, de remonter le Niger en direction de Bamako. Mais, contrairement à tout ce qu'on pouvait prévoir, il renonça à attaquer ou à menacer les fragiles lignes de communication des Français pour aller assiéger Nioro, capitale de Kaarta, en vue de déposer le roi Moutaga, son frère, qu'il jugeait trop indépendant à l'égard de l'autorité centrale<sup>12</sup>.

Qu'Ahmadu ait choisi d'attaquer son frère plutôt que les Français montre assez qu'il ne maîtrisait pas encore pleinement la situation dans son empire et avait besoin de l'appui des Français, surtout si l'on tient compte du fait que les Bambara du district de Beledugu près de Bamako étaient eux aussi en dissidence. C'est sûrement ce qui explique la réaction d'Ahmadu aux invasions françaises entre 1881 et 1883. Il avait d'autant plus besoin de la coopération française que le siège de Nioro avait encore affaibli son potentiel militaire. Pour leur part, les Français éprouvaient également un besoin urgent de s'allier avec Ahmadu. Entre 1885 et 1888, ils combattaient la rébellion du chef soninke Mamadou Lamine et étaient donc particulièrement soucieux d'éviter toute alliance entre lui et Ahmadu. Aussi, et bien qu'il sût parfaitement que les Français continuaient à aider les rebelles bambara, Ahmadu accepta de conclure avec eux le traité de Gori, le 12 mai 1887. Aux termes de ce nouveau traité, Ahmadu acceptait de placer son empire sous la protection nominale des Français, qui s'engageaient en retour à ne pas envahir ses territoires et à lever leur interdiction frappant les ventes d'armes à Ahmadu.

Mais, en 1888, les Français ayant maté la rébellion de Lamine et conclu, comme on le verra plus loin, un autre traité avec Samori Touré, n'avaient plus besoin de s'allier avec Ahmadu. Cette évolution de la situation et l'agressivité du commandement militaire français expliquent le déclenchement de nouvelles hostilités contre Ahmadu, dont le signal fut l'attaque, en février 1889, de la forteresse toucouleur de Kundian, « cet obstacle gênant sur la route de Siguiri et de Dinguiray<sup>13</sup> ». L'opération n'eut pas la célérité souhaitée. Le

10. *Ibid.*, p. 65.

11. Y. Saint-Martin, 1972, p. 301.

12. *Ibid.*, p. 316.

13. *Ibid.*, p. 379.

*tata* était très solidement construit avec des doubles murs de maçonnerie et la garnison avait dégarni les toitures de chaume pour empêcher la propagation rapide d'un incendie. Pour ouvrir une brèche, Archinard fut obligé de procéder pendant huit heures à un bombardement intensif de la muraille avec ses pièces d'artillerie de montagne de 80 mm. Les Toucouleur qui avaient résisté à ce déluge de feu et d'acier opposèrent une résistance farouche aux Français, ripostant aux bombardements par des salves de mousquets ininterrompues et défendant le terrain maison par maison. Beaucoup de défenseurs périrent les armes à la main<sup>14</sup>.

Ahmadu, aux prises avec ses difficultés internes, transposa alors le conflit sur le plan religieux. Il invita tous les musulmans de l'empire à prendre les armes pour la défense de la foi. Des lettres furent envoyées au Jolof, en Mauritanie, au Fouta, pour demander du secours<sup>15</sup>. Ces démarches ne donnèrent pas de résultat satisfaisant et Archinard, après avoir procédé à des préparatifs minutieux et s'être procuré un armement adéquat qui comprenait « 2 pièces d'artillerie de campagne de 95 mm avec 100 obus à la mélinite d'invention récente<sup>16</sup> », s'empara de la capitale de l'empire en avril 1890. De là, il marcha sur la forteresse de Wesebugu, défendue par des Bambara fidèles à Ahmadu qui se firent tous tuer, non sans avoir infligé de lourdes pertes aux assaillants. Sur les 27 Européens, 2 furent tués et 8 blessés; parmi les soldats africains, 13 furent tués et 876 blessés. Poursuivant son offensive, Archinard s'empara de Koniakary après avoir écrasé la résistance des Toucouleur. Devant l'opiniâtreté de la résistance des garnisons toucouleur, Archinard marqua un temps d'arrêt et demanda à Ahmadu de capituler et d'aller s'installer dans un village de Dinguiray en simple particulier.

C'est alors qu'Ahmadu se décida enfin à renoncer à la diplomatie pour recourir aux moyens militaires. En juin 1890, ses soldats attaquèrent la voie ferrée à Talaari et de nombreuses escarmouches les opposèrent aux Français entre Kayes et Bafulabe. Au cours d'un de ces accrochages, les Français eurent 43 tués et blessés sur une force de 125 hommes. En septembre, profitant de l'isolement de Koniakary par les eaux, ils cherchèrent à le conquérir, mais sans succès<sup>17</sup>.

Cependant, Ahmadu se préparait également à défendre Nioro. Il divisa ses troupes en quatre groupes. Le gros des troupes était concentré autour de Nioro, sous le commandement du général bambara Bafi et de l'ex-roi du Jolof Alhuri Ndiaye<sup>18</sup>. Le 23 décembre 1890, l'armée de Bassiru était dispersée par les Français équipés de canons de 80 et 95 mm et, le 1<sup>er</sup> janvier 1891, Archinard entra à Nioro. La tentative d'Albury Ndiaye de reprendre Nioro le 3 janvier se solda par un échec et la déroute de l'armée toucouleur. Le sultan eut plus de 3 000 hommes tués ou capturés. 11 se retira au Macina, qu'il quitta après le rude combat de Kori-Kori. Même dans son exil en terri-

14. *Ibid.*, p. 381.

15. *Ibid.*, p. 390.

16. A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 69.

17. *Ibid.*, p. 70.

18. *Ibid.*, p. 73.



6.3. *Samori Touré (vers 1830-1900) lors de sa capture par le capitaine Gouraud (à droite), septembre 1898.*

[Photo : © Harlingue-Viollet.]

toire hawsa, il avait maintenu à l'égard des Français « une indépendance sans compromission<sup>19</sup> ».

### Samori Touré face aux Français

À l'encontre d'Ahmadu, Samori Touré opta pour une stratégie d'affrontement plutôt que d'alliance; bien qu'il eût aussi recours à la diplomatie, il mit surtout l'accent sur la résistance armée. En 1881, il avait déjà fait de « la partie méridionale des savanes soudanaises, tout au long de la grande forêt ouest-africaine », entre le nord de l'actuelle Sierra Leone et la rivière Sassandra en Côte-d'Ivoire, un empire unifié sous son autorité incontestée<sup>20</sup> (voir fig. 6.3). À la différence de l'empire toucouleur, l'empire manden était encore dans une phase ascendante en 1882 quand eut lieu la première rencontre entre Samori Touré et les Français. La conquête de cette région avait également permis à Samori Touré de se forger une puissante armée relativement bien équipée à l'européenne. Cette armée était divisée en deux corps, l'infanterie (ou *sofa*) forte en 1887 de 30 000 à 35 000 hommes, et la cavalerie qui ne comptait pas plus de 3 000 hommes à la même époque. L'infanterie était divisée en unités permanentes de 10 à 20 hommes dites *sē* [pieds] ou *kulu* [tas], commandées par un *kuntigi* [chef], 10 *sē* formant un *bolo* [bras] placé sous le commandement d'un *bolokuntigi*<sup>21</sup>. La cavalerie était divisée en colonnes de 50 hommes qu'on appelait des *Sr*. Les *bolo*, principale force offensive, se déplaçaient sous l'escorte des *Sr*. Comme il s'agissait d'unités permanentes, il s'établissait des liens d'amitié, d'abord entre les soldats, et de loyauté à l'égard de leur chef local et de Samori Touré. Cette armée ne tarda donc pas à prendre « un caractère quasi national en raison de son homogénéité très remarquable<sup>22</sup> ». Mais ce qui distinguait surtout l'armée de Samori Touré, c'était son armement et son entraînement. Contrairement à la plupart des armées d'Afrique occidentale, l'armée de Samori Touré était pratiquement constituée de professionnels armés par les soins de leur chef. Jusqu'en 1876, les troupes de Samori Touré étaient équipées de vieux fusils que les forgerons locaux étaient capables de réparer. Mais, à partir de 1876, Samori Touré entreprit de se procurer des armes européennes plus modernes, essentiellement par l'intermédiaire de la Sierra Leone, pour les étudier attentivement et décider quelles étaient celles qui étaient le mieux adaptées à ses besoins. C'est ainsi qu'à partir de 1885, il décida de remplacer les chassepots, dont les cartouches trop volumineuses étaient vite abîmées par l'humidité de la région, par des fusils Gras mieux adaptés au climat avec leurs cartouches plus légères et par des Kropatscheks (fusils Gras à répétition). Il devait rester fidèle à ces deux modèles pendant toute la durée des années 1880, tant et si bien qu'il finit par disposer d'équipes de forgerons capables de les copier dans les moindres détails. À partir de 1888, il fit également l'acquisition de

19. Y. Saint-Martin, 1972, p.427.

20. Pour une étude détaillée de la vie et des activités de Samori Touré, voir Y. Person, 1968-1975.

21. Y. Person, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p.121-126.

22. *Ibid.*, p.121-122.



quelques fusils à tir rapide et, en 1893, il disposait d'environ 6 000 fusils, qu'il utilisa jusqu'à sa défaite en 1898. En revanche, il ne disposa jamais de pièces d'artillerie, ce qui constituait un grave handicap dans ses campagnes contre les Français. Ces armes furent acquises grâce à la vente de l'ivoire et de l'or extrait des vieux champs aurifères de Buré, au sud du pays, déjà exploités à l'époque médiévale, et à l'échange d'esclaves et de chevaux dans la région du Sahel et du Mosi. Bien équipée, l'armée de Samori Touré était également bien entraînée et disciplinée, et se caractérisait par son esprit de corps et son homogénéité.

Il ressort de ce qui précède que Samori Touré était presque au faite de sa puissance lorsqu'il entra pour la première fois en contact avec les Français en 1882. En février de cette année, il reçut la visite du lieutenant Alakamesa, qui lui notifia l'ordre du Commandement supérieur du Haut Sénégal-Niger, de s'éloigner de Kenyeran, important marché qui barrait à Samori Touré la route de Mandigo. Comme il fallait s'y attendre, Samori Touré refusa. Cela lui valut une attaque surprise de la part de Borgnis-Desbordes, qui dut battre précipitamment en retraite. Le frère de Samori Touré, Kémé-Brema, attaqua les Français à Wenyako, près de Bamako, en avril. D'abord vainqueur le 2 avril, Kémé-Brema fut battu dix jours plus tard par des troupes françaises beaucoup moins importantes. Dès lors, Samori Touré évita l'affrontement avec les Français et dirigea son action vers le Kenedugu.

En 1885, quand Combes occupa le Buré, dont les mines d'or étaient importantes pour l'économie de son empire, Samori Touré comprit l'ampleur de la menace et se résolut à déloger les Français par la force. Trois armées, celle de Kémé-Brema, de Masara Mamadi et la sienne, furent chargées de l'exécution de cette tâche. Par un vaste mouvement en tenailles, le Buré fut facilement reconquis et les Français durent déguerpir sous peine d'être encerclés. Samori Touré décida alors de cultiver ses relations avec les Britanniques de la Sierra Leone. Après avoir occupé Falaba en 1884, il dépêcha des émissaires à Freetown, proposant au gouverneur de placer tout le pays sous la protection du gouvernement britannique. Cette offre n'était qu'une manœuvre de la part de Samori Touré, qui n'entendait nullement aliéner sa souveraineté, mais la faire respecter par les Français en s'alliant à un gouvernement puissant<sup>23</sup>.

La manœuvre ayant échoué, Samori signa avec les Français, le 28 mars 1886, un traité aux termes duquel il acceptait de faire revenir ses troupes sur la rive droite du Niger, mais maintenait ses droits sur le Buré et les Manden de Kangaba<sup>24</sup>. Dans un autre traité avec les Français signé le 25 mars 1887, qui modifiait celui de l'année précédente, Samori céda la rive gauche du fleuve et acceptait même de placer son pays sous protectorat français.

Samori Touré avait peut-être signé ce nouveau document en pensant que les Français l'aideraient contre Tieba, le *faama* (roi) de Sikasso, qu'il attaqua en avril 1887 avec une armée de 12 000 hommes. Or les Français souhaitaient simplement empêcher toute alliance entre Samori Touré et

23. J. D. Hargreaves, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 207-208.

24. *Ibid.*, p. 208.

Mamadou Lamine, leur adversaire d'alors. Lorsque Samori constata qu'au lieu de se comporter en alliés et de l'aider, les Français encourageaient la dissidence et la rébellion dans les régions nouvellement soumises et cherchaient à l'empêcher de se ravitailler en armes auprès de la Sierra Leone, il leva le siège en août 1888 et se prépara au combat contre l'envahisseur<sup>25</sup>. Il réorganisa l'armée, conclut avec les Britanniques en Sierra Leone, en mai 1890, un traité l'autorisant à acheter des armes modernes en quantités croissantes au cours des trois années suivantes, et entraîna ses troupes à l'europpéenne. Des sections et des compagnies furent créées. Sur le plan de la tactique militaire, il décida d'opter pour la défensive. Bien sûr, il ne s'agissait pas de se mettre à l'abri des murailles des *tatas* car l'artillerie ne lui aurait laissé aucune chance de succès. Sa stratégie consistait à imprimer une grande mobilité à ses troupes pour mieux surprendre l'ennemi et lui infliger de lourdes pertes avant de disparaître<sup>26</sup>.

Archinard, qui s'était emparé de Ségou en mars 1890, attaqua Samori Touré en mars 1891, dans l'espoir de le battre avant de passer le commandement du Haut Sénégal-Niger à Humbert. Il pensait qu'au premier choc l'empire de Samori Touré s'écroulerait. Mais, bien que son offensive aboutît à la capture de Kankan le 7 avril et à l'incendie de Bisandugu, elle eut l'effet contraire, car elle constitua pour Samori Touré un avertissement salutaire et l'incita à poursuivre ses offensives contre les Français à Kankan, ce qui lui permit de les battre à la bataille de Dabadugu le 3 septembre 1891.

C'est en 1892 qu'eut lieu le principal affrontement entre les Français et Samori Touré. Désireux d'en finir, Humbert envahit la partie centrale de l'empire en janvier 1892 à la tête d'une armée de 1 300 fusiliers triés sur le volet et de 3 000 porteurs. Samori Touré commandait personnellement une armée de 2 500 hommes d'élite pour faire face à l'envahisseur. Bien que ses hommes « se battissent comme des diables, défendant pied à pied chaque pouce de terrain avec une énergie farouche », pour reprendre les mots de Person<sup>27</sup>, Samori fut battu et Humbert put s'emparer de Bisandugu, Sanankoro et Kerwané. Soulignons toutefois que Humbert lui-même devait avouer que le résultat était bien maigre, eu égard aux lourdes pertes qu'il avait subies. De plus, Samori Touré avait ordonné aux populations civiles de faire le vide devant les troupes françaises.

Cependant, Samori Touré ne nourrissait guère d'illusions. Les violents combats livrés contre la colonne Humbert, qui lui avaient coûté un millier de combattants d'élite alors que les Français ne perdaient qu'une centaine d'hommes, l'avaient persuadé qu'un nouvel affrontement avec les Français était absurde. Il ne lui restait donc plus qu'à se rendre ou à se replier. Refusant de capituler, il décida d'abandonner sa patrie et de se replier à l'Est pour y créer un nouvel empire hors de portée des Européens. Poursuivant sa politique de la terre brûlée, il entreprit sa marche vers l'Est en direction des fleuves Bandama et Comoe. Bien qu'il eût perdu en 1894, avec la route de

25. *Ibid.*, p. 209.

26. Y. Person, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 134.

27. *Ibid.*, p. 135.

Monrovia, la dernière voie d'accès lui permettant de se procurer des armes modernes, il n'abandonna pas pour autant le combat. Au début de 1895, il rencontra et repoussa une colonne française venant du pays baulé sous le commandement de Monteil et, entre juillet 1895 et janvier 1896, il occupa le pays abro (Gyaman) et la partie occidentale du Gondja. À cette époque, il était parvenu à se créer un nouvel empire dans l'hinterland de la Côte-d'Ivoire et de l'Ashanti (voir fig. 6.2)<sup>28</sup>. En mars 1897, son fils Sarankenyi-Mori rencontra et battit près de Wa une colonne britannique commandée par Henderson, pendant que Samori Touré lui-même attaquait et détruisait Kong en mai 1897 et poursuivait son avance jusqu'à Bobo, où il rencontra une colonne française commandée par Caudrelier.

Pris entre les Britanniques et les Français, et après avoir vainement cherché à les brouiller en cédant à ceux-ci le territoire de Bouna convoité par ceux-là, Samori Touré décida de retourner au Libéria, chez ses alliés toma. Alors qu'il était en route, Gouraud l'attaqua par surprise à Gelemu le 29 septembre 1898. Capturé, Samori Touré fut déporté au Gabon, où il mourut en 1900. Sa capture mettait un terme à ce qu'un historien moderne a appelé « la plus longue série de campagnes contre le même adversaire dans toute l'histoire de la conquête française du Soudan<sup>29</sup> ».

## Le Dahomey

Comme Samori Touré, le roi du Dahomey (Abomey), Béhanzin, décida de recourir à une stratégie d'affrontement pour défendre la souveraineté et l'indépendance de son royaume<sup>30</sup>. Dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, le Dahomey entra en conflit ouvert avec la France, qui avait imposé son protectorat à Porto Novo, vassal d'Abomey (voir fig. 6.1). C'était là une grave atteinte aux intérêts économiques d'Abomey. En 1889, l'héritier du trône, le prince Kondo, fit savoir à Bayol, le gouverneur des Rivières du Sud, que le peuple fon n'accepterait jamais cette situation. En février 1890, Bayol ordonna l'occupation de Cotonou et l'arrestation des notables fon qui s'y trouvaient. Le prince Kondo, qui avait pris le pouvoir en décembre 1889 sous le nom de Béhanzin, réagit en mobilisant ses troupes. Abomey possédait alors une armée permanente forte de 4 000 hommes et femmes en temps de paix. En période de guerre, tous les hommes devaient effectuer le service militaire, soutenus par les Amazones, guerrières très redoutées.

La garnison française fut attaquée au crépuscule au moment où une partie de l'armée détachée dans la région de Porto Novo devait détruire les palmiers. Selon Béhanzin, ces mesures de représailles économiques amèneraient rapidement les Français à demander la paix. Le 3 octobre, le père Dorgere se présentait à Abomey avec des propositions de paix. Les Français s'engagèrent à verser à Béhanzin une rente annuelle de 20 000 francs, en échange de la reconnaissance de leurs droits sur Cotonou, où ils pouvaient

28. *Ibid.*, p. 138.

29. T. C. Weiskel, 1980, p. 99-102.

30. D. Ross, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 144.

percevoir des impôts et établir une garnison. Le roi accepta ces conditions et le traité fut signé le 3 octobre 1890. Toutefois, soucieux de défendre le reste de son royaume, le roi entreprit de moderniser son armée en achetant aux firmes allemandes de Lomé, entre janvier 1891 et août 1892, « 1 700 fusils à tir rapide, 6 canons Krupp de divers calibres, 5 mitrailleuses, 400 000 cartouches assorties et une grande quantité d'obus<sup>31</sup> ».

Mais les Français, résolus à conquérir le Dahomey, prirent prétexte d'un incident survenu le 27 mars 1892; ce jour-là, en effet, des soldats fon ouvrirent le feu sur la canonnière Topaz, qui descendait le Weme avec à son bord le résident français de Porto Novo. La mission de conquête fut confiée à un mulâtre sénégalais, le colonel Dodds, qui arriva à Cotonou en mai 1892. Porto Novo, où les Français concentrèrent 2 000 hommes, devint le centre des préparatifs. Dodds fit remonter le Weme à ses hommes et, le 4 octobre, entreprit de marcher sur Abomey. Rassemblant les trois divisions de leur armée forte d'environ 12 000 hommes, les Fon s'efforcèrent de couper la route à l'invasisseur entre le fleuve et Abomey. Les soldats fon ne ménagèrent pas leurs efforts, recourant à leurs moyens d'action traditionnels (attaques surprise à l'aube, embuscades, défense en ligne, tactique de harcèlement et autres formes de guérilla); mais, malgré de lourdes pertes, ils ne purent stopper les Français et encore moins les faire reculer. On estime que les Fon eurent 2 000 morts (dont presque toutes les Amazones) et 3 000 blessés, alors que les Français ne perdirent que 10 officiers et 67 hommes<sup>32</sup>. Mais ce qui faussa le plus le plan militaire fon fut la destruction des récoltes par les esclaves yoruba libérés par l'armée de Dodds. Des problèmes aigus de ravitaillement se posèrent à Abomey. Certains soldats, pour ne pas mourir d'inanition, devaient aller chercher des vivres chez eux et défendre par la même occasion leur village contre les pillards yoruba libérés.

Avec la désintégration de l'armée fon, la seule issue qui semblait aller de soi était la paix. Dodds, qui campait alors à Cana, accepta les propositions de Béhanzin mais exigea le paiement d'une lourde indemnité de guerre et la livraison de toutes les armes. Ces conditions de Dodds étaient évidemment inacceptables pour la dignité même du peuple fon. En novembre 1892, Dodds, qui poursuivait sa marche inexorable, faisait son entrée à Abomey, que Béhanzin avait fait incendier avant de faire route vers la partie septentrionale de son royaume, où il s'établit. Au lieu de se soumettre ou d'être déposé par son peuple comme les Français s'y étaient attendus, il se mit plutôt à réorganiser son armée avec le soutien sans réserve de son peuple. En mars 1893, il put regrouper 2 000 hommes qui opérèrent de nombreux raids dans les zones tenues par les Français. En avril 1893, les notables firent de nouvelles propositions de paix. Ils étaient prêts à céder à la France la partie méridionale du royaume, mais ne pouvaient accepter la déposition de Béhanzin, incarnation des valeurs de leur peuple et symbole de l'existence de leur État indépendant. Les Français lancèrent donc, en septembre, un autre corps expéditionnaire, toujours sous le commandement de Dodds, promu au

31. *Ibid.*, p. 158.

32. *Ibid.*, p. 160.

rang de général; cette expédition parvint à conquérir le nord du Dahomey. Goutchilli fut nommé et couronné roi le 15 janvier 1894; quant à Béhanzin, il fut arrêté à la suite d'une trahison le 29 janvier 1894<sup>33</sup>.

### Les Baulé et les Français

On estime généralement que l'opposition aux Français dans les régions forestières de Guinée et de Côte-d'Ivoire ne se manifesta qu'après 1900<sup>34</sup>. Cependant, des recherches récentes, menées en particulier chez les peuples de la Lagune et les Baulé de Côte-d'Ivoire, ont montré que cette vue est erronée: la pénétration française, à partir de la côte, provoqua dès le début des réactions hostiles chez les peuples de l'intérieur<sup>35</sup>. Les premières missions françaises en pays baulé furent lancées par deux expéditions: l'une, militaire, dirigée par les lieutenants Armand et de Tavernost, en février 1881; l'autre, commerciale, dirigée par Voituret et Papillon, en mars 1891. Décidé à arrêter cette pénétration, Etien Komenan, le chef des Baulé de Tiassalé, refusa de fournir à Armand et à de Tavernost un interprète pour les accompagner dans le Nord; ils durent retourner sur la côte, tandis que Komenan faisait tuer Voituret et Papillon, avant même qu'ils aient pu atteindre Tiassalé<sup>36</sup> (voir fig. 6.2). Pour punir les Baulé, les Français lancèrent une expédition militaire dirigée par le lieutenant Staup. Cette expédition fut attaquée par les forces d'Etien Komenan le 11 mai 1891 et dut battre en retraite ignominieusement sur la côte. La force ayant échoué, les Français recoururent à la diplomatie et parvinrent à conclure un traité avec les Baulé de Tiassalé et de Niamwé le 29 décembre 1892, aux termes duquel ils acceptaient de payer un tribut de 100 onces d'or en échange de la liberté de commerce avec les Africains et les Européens de la côte. Grâce à la conclusion de ce traité, les Français purent envoyer une seconde mission d'exploration en pays baulé en mars 1893, commandée par Jean-Baptiste Marchand, bien connu pour ses exploits militaires dans le Soudan occidental. À mi-chemin de Tiassalé, sur le Bandama, Marchand se heurta à l'opposition d'Etien Komenan, qui avait décidé qu'« aucun Blanc ne parviendrait à Tiassalé<sup>37</sup> ». Marchand revint donc au Grand Lahou puis, ayant rassemblé près de 120 hommes, s'embarqua le 18 mai 1893 pour envahir Tiassalé, qu'il occupa une semaine après la fuite d'Etien Komenan. De là, il reprit sa marche vers le Nord et, en novembre 1893, pénétra à Gbuèkéké, qui fut plus tard rebaptisé Bouaké par les Français. Là, il dut affronter le chef de cette ville, Kouassi Gbuèké, allié à cette époque avec Samori Touré. Marchand fut alors obligé de marcher en hâte sur Kong, d'où il envoya un appel pressant à Paris, afin qu'on envoie une expédition pour occuper cette ville, devancer Samori Touré et les Anglais, et signer un traité avec les Jula de Kong. En réponse à cet appel, les Français organisè-

33. *Ibid.*, p. 166.

34. M. Crowder, 1968, p. 95; J. Bony, 1980, p. 14-15.

35. T. C. Weiskel, 1980, p. 33-141; S. Koffi, 1976, p. 120-189.

36. T. C. Weiskel, 1980, p. 38-39.

37. *Ibid.*, p. 44.

rent une expédition en septembre 1894; dirigée par Monteil, elle pénétra à Tiassalé en décembre 1894.

L'expédition de Monteil rencontra une opposition encore plus vive des Baulé, qui se révoltèrent et l'attaquèrent à Ouossou, au nord de Tiassalé, ainsi qu'à Ahuakro et à Moronou, entre le 25 et le 28 décembre. Cette résistance opiniâtre détermina Monteil à se replier sur la côte en février 1895.

Entre 1895 et 1898, le pays baulé connut la paix. Mais, après avoir battu et capturé Samori Touré en septembre 1898, les Français décidèrent d'occuper cette région et d'installer un poste militaire permanent à Bouaké, sans consulter les Baulé. Ils commencèrent également à libérer des esclaves, puis capturèrent et exécutèrent Katia Kofi, le chef de Katiakofikro, parce qu'il avait fomenté des sentiments anti-français dans la région. En grande partie à cause de ces provocations, les groupes baulé de cette zone se soulevèrent de nouveau et, le 22 décembre 1898, lancèrent une attaque généralisée contre les garnisons françaises. Ils étaient dirigés par Kuadio Oku, le chef de Lomo, Yao Gie, un chef ngban, Kaso, le frère du chef de Katiakofikro assassiné, Akafu Bulare, un autre chef ngban, et Kwame Die, le grand chef des Baulé, Warebo. En réponse, les Français, après avoir déclaré le pays baulé territoire militaire, lancèrent une série de campagnes qui s'achevèrent par la prise de Kokumbo, centre où les Baulé exploitaient l'or, défendu par près de 1 500 à 2 000 hommes, en juin 1901; en février 1902, ils capturèrent et fusillèrent le grand Kwame Die, puis ils s'emparèrent d'Akafu Bulare (*akafu*, l'homme de fer), qui fut battu à mort dans sa cellule en juillet 1902. Toutefois, employant une tactique de guérilla, les Baulé continuèrent à harceler les forces françaises, et la paix ne fut restaurée que quand François-Joseph Clozel, qui devint gouverneur intérimaire de la colonie en novembre 1902, comprit que l'emploi de la force était vain et ordonna d'arrêter les opérations militaires<sup>38</sup>.

## Conquête et réaction en Afrique occidentale britannique, 1880-1900

À l'encontre des Français, dont l'installation en Afrique-Occidentale française entre 1880 et 1900 s'est faite principalement par la force, les Britanniques n'hésitaient pas à recourir également à la négociation pacifique, concluant des traités de protection avec les États africains, par exemple dans le nord de la Sierra Leone et de la Gold Coast (actuel Ghana) et en divers points du pays yoruba. Ailleurs, comme en pays ashanti, chez les Ijebu du pays yoruba, dans le delta du Niger et, en particulier, dans le nord du Nigéria, ils employèrent surtout la force. Tout comme en Afrique-Occidentale française, les peuples de la région réagirent des manières les plus diverses à cette occupation, optant pour une politique d'affrontement, d'alliance, de soumission ou pour une combinaison de ces différentes options. Nous

38. Pour plus de détails sur toutes ces campagnes, la guérilla et autres méthodes employées par les Baulé, voir T. C. Weiskel, 1980, p. 98-141.

allons examiner plus particulièrement ce qui s'est passé en pays ashanti, dans le sud et dans le nord du Nigéria.

### Le pays ashanti (Gold Coast)

Nulle part ailleurs en Afrique occidentale n'a existé une aussi longue tradition de lutte entre les Africains et les Européens qu'entre les Ashanti et les Britanniques en Gold Coast. Les conflits surgirent dans les années 1760 et culminèrent avec un affrontement militaire en 1824: les Ashanti battirent les forces britanniques et leurs alliés, et tuèrent leur commandant, sir Charles MacCarthy, alors gouverneur de la Gold Coast<sup>39</sup>. Deux ans plus tard, les Anglais prirent leur revanche à la bataille de Dodowa. En 1850 et en 1863, la guerre fut évitée de peu, mais, entre 1869 et 1872, les Ashanti lancèrent une triple attaque qui aboutit à l'occupation de pratiquement tous les États côtiers et méridionaux de la Gold Coast. Pour repousser les Ashanti, le gouvernement britannique lança à son tour l'une des campagnes les mieux organisées de l'époque, sous le commandement d'un des plus célèbres officiers anglais de son temps, le général Garnet Wolseley. Équipés des armes les plus modernes, ses soldats réussirent à refouler l'armée ashanti de l'autre côté du Pra, à occuper et mettre à sac Kumasi en février 1874, après une dernière tentative de résistance désespérée de l'armée ashanti à Amofo, près de Bekwai (voir fig. 6.1)<sup>40</sup>.

Cette défaite décisive des Ashanti par les Britanniques en 1874 devait avoir de graves conséquences pour eux. Elle conditionnera d'ailleurs, dans une large mesure, leurs réactions entre 1880 et 1920. La première conséquence fut évidemment la désintégration de l'empire ashanti. Par le traité de Fomena, les Ashanti reconnaissaient l'indépendance de tous les États vassaux situés au sud du Pra. Profitant de l'affaiblissement de la puissance militaire des Ashanti, les États vassaux au nord de la Volta firent également sécession. Même ce qu'il restait alors de l'empire commença à s'effriter. Désireux d'empêcher sa renaissance, les Britanniques incitèrent quelques-uns des États membres de l'Union ashanti à proclamer leur indépendance et le Dwaben, le Kokofu, le Bekwai et le Nsuta commencèrent ainsi à défier l'*asantehene*<sup>41</sup>. Le conflit entre le Kumasi et le Dwaben déboucha en fait sur une guerre civile qui se termina par la défaite du premier et par une émigration massive de la population vers le protectorat et la colonie de la Gold Coast que les Britanniques venaient de constituer. De plus, l'*asantehene* fut destitué, en raison notamment des résultats de la guerre de 1874. À la mort de son successeur, qui survint à peine sept ans plus tard, sa succession déclencha une guerre civile et ce n'est qu'en 1888 que Prempeh I<sup>er</sup> parvint à s'imposer comme nouvel *asantehene*.

39. Pour plus de détails sur le soulèvement ashanti, voir J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 19-33; A. A. Boahen, 1966; A. A. Boahen, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

40. J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 36-42.

41. *Ibid.*, p. 43.

Prempeh se révéla heureusement à la hauteur de la crise qui l'attendait. En trois ans, il arriva à reconstituer l'Union (ou Confédération) ashanti, et même à persuader le Dwaben de la réintégrer. Inquiets à la fois de ce réveil des Ashanti et de la concurrence française et allemande dans la région, les Britanniques proposèrent aux Ashanti de les placer sous leur protectorat. Le refus catégorique mais poli que Prempeh opposa à cette offre est cité ailleurs<sup>42</sup>. Prempeh attaqua ensuite et défit les Nkoransa, les Mo et les Abeas en 1892. Les Britanniques réagirent en proposant l'installation d'un résident à Kumasi, en échange du paiement d'une rente annuelle à l'*asantehene* et aux principaux rois de sa mouvance. Non seulement l'*asantehene* rejeta cette offre, mais il dépêcha à la reine d'Angleterre une mission dotée de vastes pouvoirs « pour exposer à (Sa) Majesté divers problèmes concernant le bon état de (son) royaume<sup>43</sup> ». Cette mission diplomatique quitta Kumasi en novembre 1894 avec une suite de plus de trois cents personnes. Elle arriva à Cape Coast le 10 décembre et partit pour l'Angleterre le 3 avril 1895.

Les autorités britanniques refusèrent de la recevoir et, avant même son départ, ordonnèrent au gouverneur, sur la côte, de sommer l'*asantehene* d'accepter un résident et de payer l'indemnité de guerre de 50 000 onces d'or imposée aux Ashanti en 1874. L'*asantehene* refusa naturellement de se plier à cet ultimatum, d'autant plus qu'il ne connaissait pas encore les résultats de la mission envoyée à Londres.

Les Britanniques prétextèrent ce refus pour organiser une grande expédition contre les Ashanti, sous le commandement de sir Francis Scott.

Ce dernier s'empara de Kumasi en janvier 1896, sans tirer un seul coup de feu, car Prempeh et ses conseillers avaient décidé de ne pas combattre les Britanniques et d'accepter leur protectorat. Prempeh, la reine mère, ses oncles et quelques-uns des chefs militaires furent néanmoins arrêtés et déportés, d'abord en Sierra Leone, puis aux Seychelles en 1900 (voir fig. 6.4)<sup>44</sup>.

Pourquoi les Ashanti avaient-ils décidé, cette fois, de ne pas s'opposer aux Britanniques ? Nous possédons fort heureusement la réponse de Prempeh lui-même, telle qu'il l'a fournie pendant son exil aux Seychelles. Pressé par ses chefs de se battre, Prempeh commença par leur rappeler la guerre civile à Kumasi et le rôle pacificateur que les Britanniques avaient joué à l'époque, ainsi que leur intervention dans son accession au trône ; il ajouta ensuite : « Après cette faveur que m'ont faite les autorités britanniques je ne peux me résoudre à combattre leurs troupes, même si je dois devenir leur prisonnier. Et en plus, j'aime mieux me rendre si c'est à ce prix que la vie et la tranquillité de mon peuple et de mes compatriotes seront préservées<sup>45</sup>. »

L'infortuné Prempeh pensait pouvoir rompre avec la tradition et recourir à la diplomatie plutôt qu'aux armes, en cette époque d'âpre concurrence impérialiste. Mais, compte tenu de ce qui s'était passé en 1874 et de l'incontestable supériorité militaire des Britanniques sur les Ashanti, sa décision s'avérait être la plus réaliste, la plus sensée et la plus digne.

42. Voir chapitre premier.

43. I. Wilks, 1975, p. 637-641.

44. A. A. Boahen, 1977.

45. *Ibid.*





6.4. Nana Prempeh I<sup>er</sup> (vers 1873-1931) en exil aux Seychelles (vers 1908). La femme assise à sa gauche est la fameuse Nana Yaa Assantewaa, reine d'Edweso et âme de la rébellion ashanti de 1900; à la droite de Nana Prempeh, sa mère et son père (plaque photographique réalisée vers 1908 par S. S. Ohashi et reproduite en 1924 par la firme McCorquodale de Londres pour l'exposition de Wembley). [Photo : © Susan Hopson.]

## Le Nigéria du Sud

Les initiatives et les réactions des Nigériens face aux Britanniques ont été tout aussi multiformes que les ruses et les moyens employés par ces derniers pour étendre leur domination sur l'ensemble du Nigéria actuel. Le pays yoruba fut conquis par les missionnaires et les autorités de Lagos, les Oil Rivers par les missionnaires et les consuls, et le Nord-Nigéria, à la fois par la National African Company (qui se transformera en 1886 en Royal Niger Company) et les autorités britanniques. Les principales armes utilisées par les Britanniques ont été la diplomatie et l'intervention militaire. Les réactions des Nigériens ont été par conséquent de la lutte ouverte aux alliances ou à la soumission temporaire.

C'est essentiellement grâce aux missionnaires que l'influence et le commerce britanniques, limités au début à Lagos (occupé dès 1851), se sont étendus à la majeure partie du pays yoruba. Dès 1884, les Britanniques avaient signé avec de nombreux chefs yoruba des traités portant sur l'abolition de la traite, le développement des échanges et l'instauration du protectorat. En 1886, l'administration britannique parvint également à convaincre Ibadan et la coalition Ekiti-paro (comprenant les Ekiti, les Ijesha et les Egba) de signer un traité de paix mettant fin à la guerre qu'ils se livraient depuis 1879. Que les Britanniques aient été aussi influents en pays yoruba dès 1886 ne doit pas nous surprendre. Sans parler de l'activité des commerçants et des missionnaires européens qui avaient contribué à préparer la guerre, les Yoruba, en proie aux luttes intestines depuis les années 1850, étaient fatigués de se battre et aspiraient à la paix; c'est ce qui explique qu'ils aient accepté l'intervention des Britanniques. Jusque-là, Ijebu était le seul État du pays yoruba qui ait su vraiment résister aux missionnaires, aux commerçants britanniques et à l'administration de Lagos. Désireux d'occuper le pays yoruba depuis le début des années 1890, les Britanniques décidèrent de lui donner une leçon et, par là-même, de montrer aux autres États yoruba que toute résistance était inutile<sup>46</sup>. Prétendant un « affront » qui aurait été infligé au gouverneur Denton en 1892, les Britanniques lancèrent contre les Ijebu une expédition soigneusement préparée, d'un millier d'hommes armés de fusils, de mitrailleuses et d'un canon Maxim. Les Ijebu ne se découragèrent pas et levèrent une armée de 7 000 à 10 000 hommes. Malgré leur énorme supériorité numérique et en dépit du fait que certains d'entre eux disposaient d'armes à feu, les Ijebu furent battus<sup>47</sup>. Il semblerait que tous les autres États yoruba aient tiré une leçon de cette invasion et il n'est guère surprenant qu'entre 1893 et 1899, Abeokuta, Ibadan, Ekiti-Ijesha et Oyo acceptèrent de signer un traité et d'avoir des résidents anglais (voir fig. 6.1); si les Britanniques bombardèrent Oyo en 1895, c'est uniquement pour parachever la soumission de l'*alafin*. Abeokuta resta nominalement indépendant jusqu'en 1914.

Si les Yoruba adoptèrent la soumission pour stratégie, en règle générale, il n'en fut pas de même des chefs du royaume du Bénin et de certains chefs

46. M. Crowder, 1968, p. 126-127.

47. R. Smith dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 180.

des États du delta du Niger. Malgré la signature d'un traité de protectorat en 1892, le Bénin n'en veillait pas moins à préserver farouchement son indépendance. Une telle attitude ne pouvait évidemment être tolérée à l'époque; c'est pourquoi, saisisant comme motif d'intervention la mort de leur consul général par intérim et de cinq autres Anglais en route vers le Bénin, les Britanniques lancèrent une expédition punitive de 1 500 hommes contre le Bénin en 1897. Malgré le désir d'Oba de se soumettre, une majorité de chefs levèrent une armée pour repousser les envahisseurs. Ils furent cependant battus et la capitale fut incendiée après le pillage de ses bronzes précieux<sup>48</sup>.

Dans le delta du Niger comme dans beaucoup d'autres régions du Nigéria, les Britanniques avaient signé en 1884 des traités de protectorat avec la plupart des chefs. Mais si certains, tels que les rois de Calabar et Bonny, avaient autorisé les missionnaires à s'installer dans leurs États, d'autres n'en avaient rien fait. Tous insistaient, en outre, sur leur droit de réglementer le commerce et de taxer les marchands britanniques. Les nouveaux consuls britanniques, tels Hewett et Johnston, ne pouvaient l'admettre. Jaja d'Opobo est l'exemple du chef qui tint tête aux consuls et aux missionnaires britanniques (voir fig. 6.5). On le vit soumettre les marchands britanniques à sa fiscalité et ordonner l'arrêt total des échanges sur le fleuve, jusqu'à ce qu'une firme britannique s'exécutât. Le consul, Johnston, lui intima l'ordre de cesser d'imposer les commerçants britanniques, mais Jaja d'Opobo n'en fit rien et envoya même une mission auprès du Foreign Office pour protester contre cet ordre. Comme Jaja refusait toujours d'obtempérer, en dépit des menaces du consul de bombarder sa ville avec les canonniers britanniques, en 1887, Johnston attira Jaja à bord d'un navire, sous sauf-conduit, l'arrêta et l'expédia à Accra<sup>49</sup> où il fut jugé et déporté aux Antilles. Stupéfiés par cette façon de traiter l'un des chefs les plus puissants et les plus riches de la région, et souffrant déjà de dissensions internes, les autres États du delta — Old Calabar, New Calabar, Brass et Bonny — se rendirent et acceptèrent les commissions administratives que Johnston mit à leur tête.

Un autre chef, lui aussi, défia les Britanniques, Nana, le gouverneur du fleuve, dans le royaume d'Itsekiri. Tout comme Jaja, il voulut réglementer le commerce sur la Benin River, ce qui amena les Britanniques à lever une armée pour s'emparer de sa capitale. La première tentative, qui eut lieu en avril 1894, fut repoussée, mais la seconde réussit en septembre. Nana s'enfuit à Lagos où il se rendit lui-même au gouverneur britannique qui le fit passer rapidement en jugement et déporter, d'abord à Calabar, puis en Gold Coast<sup>50</sup>.

### Conquête et réactions en Nigéria du Nord

Si la conquête et l'occupation du Nigéria du Sud furent l'affaire du gouvernement britannique, aidé dans sa tâche par les marchands et les missionnaires, celles du Nigéria du Nord furent réalisées par la National African

48. J. B. Webster et A. A. Boahen, 1967, p. 247-249.

49. M. Crowder, 1968, p. 119-123; O. Ikime, 1973, p. 10.

50. O. Ikime, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 227-228.



6.5. Jaja (vers 1821-1891), souverain de l'État d'Opobo (delta du Niger) de 1869 à 1887. [Photo: © Longman.]

Company (devenue Royal Niger Company en 1886) et le gouvernement ; au Nord la principale méthode utilisée fut, comme pour les Français au Soudan occidental, l'intervention armée. Celle-ci avait été pourtant précédée d'une série de traités passés entre les chefs du Nigéria du Nord et la Compagnie. C'était une façon pour elle de se réserver la région et de contrecarrer les appétits des Français et des Allemands qui s'avançaient de l'Ouest et de l'Est, respectivement.

Le principe de l'occupation effective ayant été établi à la Conférence de Berlin, pour devancer les Français et les Allemands, la Compagnie fut contrainte d'intervenir. Le chemin du Nord passant par l'Ilorin et le Nupe, tous deux décidés à défendre leur indépendance et leur souveraineté, le Nupe fut envahi en 1897. Selon D. J. M. Muffett, les effectifs de la colonne « se composaient du major A. R. Arnold, commandant 31 Européens, officiers ou non (dont sir George Goldie lui-même) et 507 hommes de rang regroupés en 7 compagnies, escortés de 565 porteurs ; l'armement lourd comprenait 2 canons Whitworth à chargement par la culasse tirant respectivement des obus de douze et de neuf livres, 5 pièces se chargeant par le canon et tirant des obus de sept livres, et 6 mitrailleuses Maxim<sup>51</sup> ». Cette colonne était escortée d'une flottille de onze embarcations. L'etsu du Nupe et son importante armée, estimée à 25 000-30 000 cavaliers et fantassins équipés surtout d'armes traditionnelles (arcs et flèches, lances et épées), se défendirent courageusement, mais les Britanniques finirent par l'emporter : l'etsu fut destitué et remplacé par une personnalité plus docile. Le Nupe fut battu car il n'avait pas compris, comme l'a fait remarquer Crowder, qu'« une charge de cavalerie attaquant de front un ennemi équipé de fusils à tir rapide, de canons et de mitrailleuses Maxim constitue la pire stratégie militaire qui soit<sup>52</sup> ». Puis ce fut le tour d'Ilorin au cours de la même année. Après s'être vaillamment défendu, l'État dut se soumettre à la Compagnie.

Ces victoires n'impressionnèrent pourtant pas les chefs des autres États du Nord. Au contraire, tous les émirs, sauf celui de Zaria, poussés par leur haine implacable de l'infidèle, étaient bien décidés à mourir plutôt que de livrer leur pays et de renoncer à leur foi. Comme le dira le sultan de Sokoto à Lugard en mai 1902, « entre nous et vous, il ne peut y avoir d'autre relation que celle qu'ont les musulmans et les incroyants [...] la guerre, comme le Tout-Puissant nous l'a commandé<sup>53</sup> ». Les Britanniques durent donc organiser une série de campagnes — contre le Kontagora en 1900, l'Adamawa en 1901, le Bauchi en 1902, Kano, Sokoto et Burwuri en 1903<sup>54</sup>. Tous ces émirs se montrèrent à la hauteur de la situation mais la lutte étant par trop inégale contre un ennemi équipé de mitrailleuses Maxim et de canons rayés de sept se chargeant par la bouche, ils durent s'avouer vaincus.

51. Dr. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 283-284.

52. M. Crowder, 1968, p. 131.

53. Dr. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 284-287.

54. Les campagnes britanniques dans le nord du Nigéria et la courageuse résistance des dirigeants sont trop bien connues pour qu'on y revienne ici. Pour plus de détails, voir D. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971 ; 54. R. A. Adeleye, 1971 ; M. Last, 1967.

## Réactions des Africains en Afrique occidentale de 1900 à 1914

Comme nous venons de le voir, en 1900, tous les efforts déployés par les Africains pour sauvegarder leur souveraineté et leur indépendance s'étaient montrés vains; au cours de la période étudiée comprise entre 1900 et le début de la première guerre mondiale, divers systèmes et moyens seront mis en place pour administrer et surtout exploiter ces nouvelles possessions. Comme le dira Angoulvant, nommé gouverneur de la Côte-d'Ivoire en août 1908: « Ce qu'il nous faut poser avant tout, c'est le principe indiscutable de notre autorité [...] De la part des indigènes l'acceptation de ce principe doit se traduire par un accueil déférent, un respect absolu de nos représentants quels qu'ils soient, le paiement intégral de l'impôt au taux uniforme de 2,50 francs, un concours sérieux donné à la construction des pistes et des routes, l'acceptation du portage rétribué, l'observation de nos conseils (*sic*) relatifs à la nécessité du travail, le recours à notre justice [...] Les manifestations d'impatience ou de manque de respect à l'égard de notre autorité, les manques voulus de bonne volonté sont à réprimer sans délai<sup>55</sup>. »

Partout dans ces nouvelles colonies, les objectifs définis ci-dessus furent poursuivis en appliquant les méthodes qui viennent d'être exposées. Des administrateurs de district ou itinérants furent nommés, de nouveaux codes et de nouvelles lois promulguées, des chefs confirmés ou déposés et d'autres désignés, des impôts directs et indirects levés et le travail forcé exigé pour la construction des routes et des voies ferrées. Toutes ces mesures suscitèrent naturellement des réactions fort variées.

Au cours de cette seconde période, si les fins recherchées n'étaient pas toujours les mêmes, en revanche, les moyens utilisés par les Africains de l'Ouest pour y parvenir étaient identiques. Les objectifs essentiels étaient de trois types: recouvrer l'indépendance et la souveraineté perdues, ce qui impliquait le rejet total de la domination coloniale; chercher à corriger ou à redresser certains abus ou certains aspects oppressifs du colonialisme; essayer de s'en accommoder. Quant à la stratégie utilisée au cours de cette période, ce ne fut ni la soumission ni l'alliance, mais bien la résistance et cela, de bien des manières: révoltes ou rébellions, migrations, grèves, boycotts, pétitions, envoi de délégations et, finalement, contestation idéologique. Au cours de cette période, le pouvoir resta aussi pratiquement inchangé par rapport à la période 1880-1900: il demeura l'apanage des chefs traditionnels. On examinera brièvement chacune de ces stratégies.

La méthode la plus répandue en Afrique occidentale au cours de cette période devint la rébellion ou la révolte. Citons, à titre d'exemples, celle de Mamadou Lamine au Sénégal entre 1885 et 1887; celles de Fode Silla, le marabout roi de Kombo, et de Fode Kabba, le chef musulman de Niamina et des districts de Casamance en Gambie entre 1898 et 1901; la rébellion

55. Cité par J. Suret-Canale, 1971, p. 97-98.

provoquée en 1898 par l'impôt de case en Sierra Leone, menée par Bai Bureh; celle des Ashanti en Gold Coast en 1900, sous la direction de la reine d'Edweso, Nana Yaa Asantewaa; celle d'Ekumeku de 1898 à 1900 et le soulèvement des Aro de 1898 à 1902 au Nigéria oriental; la rébellion des Bariba du Borgou et des Somba de l'Atakora au Dahomey entre 1913 et 1914; celles des Mosi à Koudougou et Fada N'Gourma en Haute-Volta de 1908 à 1909; le soulèvement de Porto Novo au Dahomey et les révoltes des Baulé d'Akoussé, de Sassandra et des Guro en Côte-d'Ivoire entre 1900 et 1914, ainsi que les nombreux soulèvements qui eurent lieu en plusieurs endroits de la Guinée entre 1908 et 1914. Il est intéressant de noter que ces rébellions redoublèrent d'intensité pendant la première guerre mondiale<sup>56</sup>.

Pour connaître la nature et les raisons de ces révoltes, il est bon d'examiner d'un peu plus près trois exemples types de rébellions: la rébellion dirigée par Mamadou Lamine, celle de l'impôt de case et celle de Nana Yaa Asantewaa.

### La rébellion de Mamadou Lamine

La rébellion de Mamadou Lamine était dirigée contre la domination étrangère. En 1880, les Soninke, disséminés entre les divers États formant le territoire du Haut-Sénégal, se trouvaient placés en partie sous l'autorité des Français et en partie sous celle d'Ahmadu. Les travaux de construction de la ligne télégraphique et du chemin de fer reliant Kayes au Niger exigeaient une main-d'œuvre abondante, recrutée essentiellement parmi les Soninke. Le travail épuisant et la précarité des conditions d'existence entraînaient un taux de mortalité élevé. Telle fut l'origine d'un mouvement de protestation dirigé non seulement contre les humiliations quotidiennes, mais en particulier contre la présence des étrangers<sup>57</sup>. Mamadou Lamine joua le rôle de catalyseur de ce mouvement en regroupant autour de lui toutes les victimes passées et présentes du nouvel ordre social et politique. Il était auréolé du prestige d'un pèlerinage à La Mecque lorsqu'il rentra en 1885 dans un pays frappé par une crise à la fois économique, politique et sociale. Dès ses premiers sermons en public, il s'attacha à replacer la crise sur le plan religieux, prônant la stricte doctrine sanūsī qui interdisait aux musulmans de vivre sous une autorité non islamique; c'en était assez pour assurer l'adhésion spontanée des Soninke à son programme. Ses voyages à Khasso, Guoy, Bambuk et Bondu suscitèrent quotidiennement de nouveaux ralliements de compatriotes à sa cause (voir fig. 6.1) et, dès la fin de 1885, il disposait de forces importantes prêtes à combattre pour la liberté.

La mort de l'almamy de Bondu, Boubacar Saada, protégé par la France, fut pour lui l'occasion de passer à l'offensive. Omar Penda, que le gouvernement français avait imposé comme successeur de l'almamy décédé,

56. Pour de plus amples informations sur toutes ces révoltes, voir O. Ikime, 1973; A. E. Afigbo, 1973; B. O. Oloruntimehin, 1973 (b); J. Osuntokun, 1977; M. Crowder, 1977 (c); J. Suret-Canale, 1971, p. 93-107; M. Crowder (dir. publ.), 1968; 1971; A. Duperray, 1978; I. Kimba, 1979; G. Yapé, 1977; M. Michel, 1982; T. C. Weiskel, 1980; S. Koffi, 1976; voir également le chapitre 12 du présent ouvrage.

57. A. K. Tandia, 1973, p. 83.

ayant refusé d'accorder à Mamadou Lamine l'autorisation de traverser son territoire pour se rendre en Gambie, le chef soninke envahit le Bondu en 1886. Frey, qui se trouvait sur le Niger, envoya des contingents à Kayes et à Bakel pour assurer ses arrières. C'est alors que Mamadou Lamine entreprit de radicaliser son mouvement, ses sermons portant désormais sur un seul thème : la guerre totale contre les chrétiens<sup>58</sup>. Les Soninke condamnèrent les Français et leurs alliés africains tels qu'Omar Penda de Bondu, Sambala de Médine et les fermiers installés à Bakel, Médine et Kayes. Certains Soninke au service des Français rejoignirent le camp de Mamadou Lamine, tandis que d'autres, installés dans les postes français, lui fournissaient des renseignements sur les mouvements de troupes de l'adversaire.

Face à un ennemi doté d'un armement supérieur, Mamadou Lamine pouvait compter sur la supériorité numérique et le fanatisme de ses troupes, convaincues de lutter pour Dieu et la patrie. Son échec devant Bakel l'amena à adopter la tactique de la guérilla. En mars 1886, Mamadou Lamine décida d'attaquer Bakel, symbole de la présence française dans la région et de l'humiliation des Soninke. Il organisa donc le blocus de la ville en occupant toutes les voies d'accès avec ses troupes. Le capitaine Jolly, qui tentait de desserrer l'étau en attaquant les Soninke basés à Koungani, dut battre précipitamment en retraite, laissant dix morts et un canon sur le terrain. Mamadou Lamine se lança alors à l'assaut de la ville à la tête de 10 000 hommes, mais cette attaque échoua. Les assaillants paraissaient en mesure de l'emporter quand leur quartier général fut détruit par un obus. Dans la confusion qui s'ensuivit, les guerriers de Mamadou Lamine s'enfuirent<sup>59</sup> après avoir toutefois coupé, sur son ordre, la ligne télégraphique entre Bakel et Kayes.

L'expérience de Bakel avait enseigné à Lamine qu'avec les armes dont il disposait, il ne pourrait jamais s'emparer des postes fortifiés français. Il se rabattit donc sur les opérations de guérilla. Revenu du Niger, Frey terrorisait les populations de Guidimakha pour les forcer à se désolidariser de la cause de Mamadou Lamine, incendiant les villages, confisquant les récoltes et le bétail. Cette politique ne pouvait que renforcer les Soninke dans leur résolution de débarrasser le pays des Français. Mamadou Lamine mit à profit la saison des pluies de 1886 pour réorganiser ses forces. Il installa son quartier général à Diana, en Haute-Gambie, où il construisit une forteresse qui devint un centre de propagande et une base d'opération. En juillet, les Soninke attaquèrent Senoudebou, reconquirent Boulebane et exécutèrent Omar Penda, protégé français de Bondu<sup>60</sup>. Après 1887, l'alliance entre Gallieni et Ahmadu contre les Soninke précipita l'échec de la révolte. Attaqué par l'armée d'Ahmadu, le fils de Mamadou, Souaibou, fut forcé d'abandonner Diafounou et Guidimakha aux mains du fils d'Al Hadj 'Umar. Il fut fait prisonnier et exécuté alors qu'il s'efforçait de rejoindre son père. En décembre 1887, Lamine était finalement battu à Touba-Kouta

58. *Ibid.*, p. 89.

59. *Ibid.*, p. 92.

60. *Ibid.*, p. 95.



par les Français, avec l'aide d'auxiliaires de Haute-Casamance fournis par Moussa Molo.

### La rébellion provoquée par l'impôt de case

La rébellion provoquée par l'impôt de case en 1898 est une réaction des Temne et des Mende de Sierra Leone devant le renforcement de la domination britannique par la nomination d'administrateurs de district, le développement de la force armée, l'abolition de la traite et de l'esclavage, la promulgation de l'Ordonnance sur le protectorat de 1896 qui habitait les autorités à disposer des terres en friche et, finalement, l'imposition dans le protectorat d'une taxe annuelle de 5 shillings sur les habitations de deux pièces et de 10 shillings sur celles de dimensions plus vastes<sup>61</sup>.

Décidant à l'unanimité de ne pas payer l'impôt, les chefs temne se révoltèrent sous la conduite de l'un d'entre eux, Bai Bureh (voir fig. 6.6). Avec les Mende qui vinrent grossir leurs rangs, ils représentaient près des trois quarts du protectorat. Les rebelles attaquèrent et pillèrent des comptoirs et tuèrent des fonctionnaires et des soldats britanniques, ainsi que tous ceux qui étaient soupçonnés d'aider l'administration coloniale. Comme le rapporte un administrateur de district en avril 1898, « l'objectif semble être le massacre de tous les Sierra-Léoniens (c'est-à-dire les créoles de Freetown) et de tous les Européens et c'est exactement ce qui se passe. Le commerce n'existe plus dans le pays — plusieurs commerçants ayant été tués et leur comptoir brûlé<sup>62</sup> ». En mai 1898, les armées rebelles étaient arrivées à environ 40 km de Freetown et Lagos dut envoyer à la hâte deux compagnies de soldats pour défendre la ville.

Quelle était la nature exacte de cette révolte ? Le gouverneur britannique de la Sierra Leone, qui en fut tout surpris, l'attribua, tout comme d'ailleurs la résistance générale au colonialisme alors en pleine expansion, à la « montée de la conscience politique chez l'Africain, à une confiance accrue en sa valeur et son autonomie ». D'après lui, « l'indigène commence à comprendre la force qu'il représentait en voyant l'importance que l'homme blanc attache aux produits de son pays et à son travail, et le Blanc ne pourra plus, à l'avenir, profiter autant qu'avant de sa simplicité et de son ignorance du monde<sup>63</sup> ». L'analyse du gouverneur Cardew est juste et elle s'applique également à la plupart des rébellions et des opérations de guérillas qu'a connues l'Afrique occidentale entre la fin des années 1890 et 1914.

### La révolte dirigée par Nana Yaa Asantewaa

À l'instar de la rébellion contre l'impôt de case en 1898, le soulèvement des Ashanti en 1900 fut provoqué par la volonté des Britanniques de consolider leur domination sur ce peuple grâce à la destitution de plusieurs chefs qui leur étaient hostiles, à la nomination d'individus qui, aux yeux de la

61. Ces renseignements sont tirés de J. A. Langley, n. d.

62. *Ibid.*

63. *Ibid.*



6.6. Bai Bureh (vers 1845-vers 1908), chef de la rébellion provoquée par l'impôt de case en 1898, photographié après son arrestation (croquis sur le vif exécuté par le lieutenant H. E. Green, du 1<sup>er</sup> régiment d'Afrique occidentale). [Photo : BBC Hulton Picture Library.]

tradition, n'étaient pas qualifiés pour les remplacer, et à l'imposition d'une taxe de 4 shillings par tête, au titre de l'indemnité de guerre en 1897. La coupe déborda lorsque le gouverneur britannique, Arnold Hodgson, exigea de s'asseoir sur le Tabouret d'or. Or, le Tabouret d'or était pour les Ashanti ce qu'ils possédaient de plus sacré au monde, car ils le considéraient comme le symbole de leur âme et de leur survie en tant que nation. Une telle exigence ne pouvait donc que déclencher la révolte instantanée de pratiquement tous les États importants; ils se soulevèrent sous la conduite de la reine d'Edweso, Nana Yaa Asantewaa<sup>64</sup> (voir fig. 6.4).

Les forces ashanti attaquèrent le gouverneur et sa suite qui durent se réfugier dans le fort de Kumasi, immédiatement assiégé. Après que le gouverneur et ses gens réussirent à quitter le fort, les Ashanti affrontèrent à maintes reprises les Britanniques dans des batailles rangées, d'avril à novembre 1900, date à laquelle Nana Yaa Asantewaa fut arrêtée et déportée aux Seychelles en compagnie de plusieurs généraux ashanti.

Des révoltes du même genre, accompagnées de sévères combats et d'opérations de guérillas, se multiplièrent en Côte-d'Ivoire, en raison des méthodes brutales (notamment de travail forcé et la levée d'impôts exagérés) du gouverneur Angoulvant, qui allait jusqu'à la cruauté pour consolider la mainmise des Français sur le pays et faciliter l'exploitation de la colonie. Cette résistance des Baulé, qui se manifesta en 1908 et continua jusqu'en 1910, fut réprimée avec une brutalité et une cruauté sans précédent dans les annales de la résistance africaine (voir fig. 6.7). À la fin du conflit, la population baulé était passée de 1 500 000 en 1900 à près de 260 000 en 1911<sup>65</sup>. Les voisins des Baulé, les Gouro, les Dan et les Bete, résistèrent jusqu'en 1919.

### La migration de masse

Mais les révoltes et insurrections ne furent pas les seules formes de résistance adoptées par les peuples d'Afrique occidentale entre 1900 et 1914. Une méthode très répandue consistait à émigrer massivement pour protester contre la dureté du régime colonial. Elle fut surtout employée dans les colonies françaises où, incapables de se soulever en raison de la présence d'unités militaires stationnées dans les parties contrôlées, les Africains préféraient s'enfuir plutôt que de subir des mesures qu'ils estimaient oppressives et humiliantes. C'est ainsi qu'entre 1882 et 1889, une grande partie de la population peul des faubourgs de Saint-Louis émigra vers l'empire d'Ahmadu. Des 30 000 Peul que comptait la ville en 1882, il n'en restait plus que 10 000 en 1889. En 1916 et 1917, plus de 12 000 personnes quittèrent la Côte-d'Ivoire pour la Gold Coast. Au cours de cette même période, une émigration importante intervint également du Sénégal vers la Gambie, de la Haute-Volta vers la Gold Coast, et du Dahomey en direction du Nigéria<sup>66</sup>.

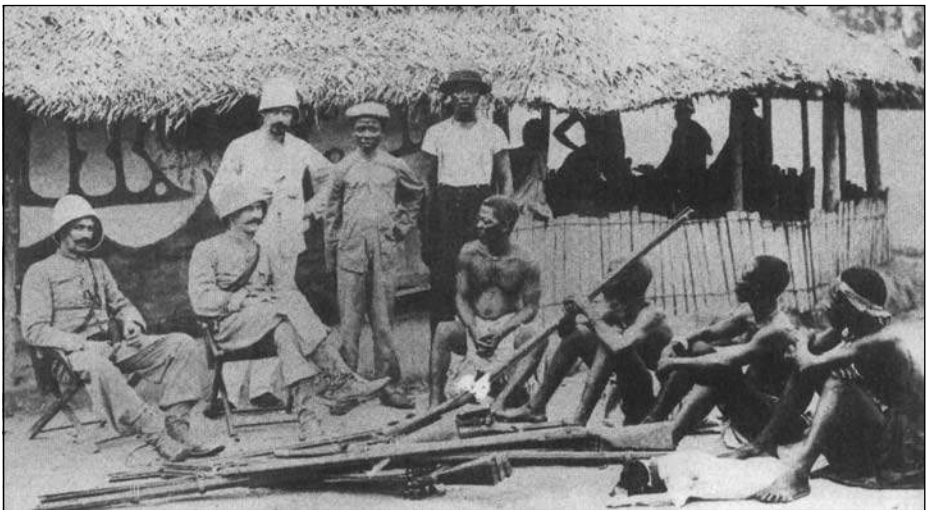
64. Pour de plus amples détails, voir J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 46-49.

65. J. Suret-Canale, 1971, p. 91-103. Pour de plus amples détails sur la phase finale de la résistance baulé, voir T. C. Weiskel, 1980, p. 172-210; J. Bony, 1980, vol. 1, p. 17-29.

66. A. I. Asiwaju, 1976 (b).



6.7. a. Soulèvement en Côte-d'Ivoire au début des années 1900: la tête coupée d'un Africain exposée pour l'exemple.  
[Photo: © Harlingue-Viollet.]



6.7. b. Côte-d'Ivoire: le lieutenant Boudet accepte la reddition des chefs traditionnels.  
[Photo: © Harlingue-Viollet.]

Il faut souligner que ces rébellions et ces migrations étaient essentiellement le fait des ruraux de l'arrière-pays dont les contacts directs avec les Européens ne remontaient qu'aux années 1880 et 1890. Dans les régions côtières et les nouveaux centres urbains où vivait l'élite instruite et où commençait à apparaître une classe ouvrière, les réactions apparaissaient moins violentes. Il s'agissait de grèves, boycotts, protestations idéologiques, articles dans les journaux et surtout d'envoi de pétitions et de délégations aux administrations coloniales locales et centrales par divers groupes et mouvements.

### Les grèves

La grève devint un mode de protestation, essentiellement utilisé après la première guerre mondiale, mais la période antérieure en enregistre néanmoins plusieurs : celle des cheminots sur la ligne Dakar-Saint-Louis en 1890, celle des femmes dahoméennes travaillant au Cameroun en 1891, celle des manœuvres réclamant une augmentation de salaire à Lagos en 1887, que Basil Davidson qualifia de « première grève coloniale importante<sup>67</sup> ».

En 1918-1919 eut lieu la grève des payeurs de Cotonou et de Grand Popo au Dahomey, et en 1919 la première grève des dockers dans le port de Conakry, en Guinée<sup>68</sup>.

### La protestation idéologique

La contestation idéologique apparut pendant cette période, principalement sur le plan religieux : parmi les chrétiens, les musulmans et les adeptes des religions traditionnelles. Comme l'a montré B. O. Oloruntimehin, les adeptes des religions traditionnelles parmi les Mosi de Haute-Volta, les Lobi et les Bambara du Soudan français s'unirent pour combattre aussi bien les religions chrétienne et musulmane que la diffusion de la culture française. Les musulmans, et plus particulièrement ceux du Soudan occidental, relancèrent le mahdisme ou fondèrent des mouvements tels que le mouridisme, sous la conduite de Cheikh Ahmadu Bamba, ou le hamalhisme de Cheikh Hamallah, pour protester contre la présence française<sup>69</sup>. Les chrétiens africains, et plus particulièrement ceux des colonies britanniques d'Afrique occidentale, se révoltèrent également contre la domination des Européens dans les églises et contre l'imposition de la culture et de la liturgie européennes. Il en résultera des scissions entraînant la création d'églises messianiques, millénaristes ou éthiopiennes possédant en propre des liturgies et des dogmes de caractère nettement africain. C'est ainsi par exemple qu'apparut en avril 1888 la Nature Baptist Church, première église africaine du Nigéria<sup>70</sup>.

67. B. Davidson, 1978 (b), p. 173 ; A. G. Hopkins, 1966 (b).

68. J. Suret-Canale, 1977, p. 46-50.

69. B. O. Oloruntimehin, 1973 (b), p. 32-33.

70. E. A. Ayandele, 1966, p. 194-198.

## Les associations d'élite

Par ailleurs, les Africains instruits constituèrent, surtout dans les centres urbains, de nombreux clubs et associations qui leur servaient de plate-forme pour protester contre les abus et les injustices du colonialisme pendant cette période. Ces associations recouraient surtout à des moyens tels que journaux, pièces de théâtre, tracts et pamphlets<sup>71</sup>. À titre d'exemple de groupes qui se comportaient en « comités de surveillance du colonialisme », nous citerons l'Aborigines Rights Protection Society (ARPS) formée en Gold Coast en 1897, le Club des Jeunes Sénégalais fondé en 1910, la Peoples Union et l'Anti-Slavery and Aborigines Protection Society, créées au Nigéria en 1908 et 1912, respectivement. L'ARPS fut de loin la plus active. Elle avait été formée pour protester contre le projet de loi foncière de 1896 qui visait à permettre la mainmise de l'administration coloniale sur toutes les terres prétendues en friche ou inoccupées. Après l'envoi d'une délégation à Londres en 1898 auprès du secrétaire d'État aux Colonies, ce projet de loi scélérate fut retiré. La Société présenta ensuite une série de pétitions à l'administration locale ainsi qu'au Colonial Office pour protester contre divers projets de loi en préparation. Elle envoya deux autres délégations en Angleterre, l'une en 1906 pour exiger l'abrogation de l'ordonnance sur les villes de 1894 et la seconde en 1911 pour dénoncer le projet de loi sur les forêts de 1910. Ce fut certainement en Afrique occidentale le porte-parole le plus efficace de l'élite et des dirigeants traditionnels, et le plus grand adversaire du colonialisme avant l'apparition du National Congress of British West Africa, après la première guerre mondiale. En Afrique-Occidentale française, le Club des Jeunes Sénégalais, créé en 1910, réclamait aussi activement l'égalité des droits.

Il ressort clairement de ce qui précède que les peuples d'Afrique occidentale mirent au point tout un arsenal de stratégies et de tactiques pour combattre, d'abord l'instauration du régime colonial, puis, après l'échec de leurs premières tentatives, pour s'opposer à certaines mesures ou institutions du système. Dans l'ensemble, ces diverses stratégies et mesures se sont révélées inopérantes et, à la fin de la période étudiée, le colonialisme s'était solidement implanté dans toute l'Afrique occidentale.

## Les causes de l'échec

Toutes les tentatives de résistance et d'insurrection armée ont donc échoué, du moins si l'on ne considère que les résultats immédiats. Les Africains de l'Ouest ne manquaient pourtant ni de courage ni de science militaire, mais ils étaient lourdement handicapés face aux envahisseurs et ne disposaient d'aucun avantage qui aurait pu compenser l'infériorité technique de leur armement. Certes ils connaissaient mieux le pays et la dureté du climat, qui obligeait les Européens à interrompre leurs opérations à certaines périodes de l'année, pouvait leur fournir des périodes de répit. Mais le gros des trou-

71. F. Omu, 1978.

pes de conquête commandé par des officiers européens était composé de fusiliers africains pour lesquels le dépaysement ne jouait pas. En outre, il était fréquent, en Afrique occidentale comme au Maghreb (voir chapitre 5), que les défenseurs n'aient pas l'avantage de la supériorité numérique. En effet, l'armée régulière de l'envahisseur était souvent suivie de milliers d'auxiliaires africains, originaires de territoires annexés ou de protectorats, dont le rôle principal était de piller systématiquement le pays en conflit avec leur protecteur pour perturber son organisation interne. D'autre part, les États d'Afrique occidentale ne parvinrent jamais à établir une alliance organique qui aurait obligé leurs ennemis à se battre simultanément sur plusieurs fronts. Certains États percevaient clairement la nécessité d'une telle alliance, mais leurs tentatives dans ce sens n'aboutirent à rien. La plupart des résistants recoururent trop tard à la tactique de la guérilla, lorsque la défaite leur eut appris que la guerre classique et le système défensif des *tatas* étaient voués à l'échec face à un ennemi doté d'une puissance de feu supérieure. Il faut rappeler aussi qu'aux termes de la Convention de Bruxelles de 1890, les impérialistes s'étaient mis d'accord pour ne plus vendre d'armes aux Africains. Dès lors, ceux-ci furent confrontés à de graves problèmes logistiques. Enfin, comme dans le reste de l'Afrique, tous les combattants d'Afrique occidentale, à l'exception de Samori Touré, durent utiliser des armes démodées telles que des fusils de rebut, des arcs et des flèches face aux canons et à la mitrailleuse Maxim. C'est la conjugaison de tous ces facteurs qui explique la défaite des Africains.

Si l'on jette un regard en arrière sur cette période héroïque de l'histoire africaine, la question qui vient évidemment à l'esprit est de savoir si cette résistance n'a pas été une « folie héroïque », voire une attitude criminelle. Tel n'est pas l'avis des auteurs du présent chapitre. Peu importe, en effet, que les armées africaines aient succombé face à des ennemis mieux équipés, si la cause pour laquelle les résistants se sont fait massacrer reste vivante dans l'esprit de leurs descendants.

# Initiatives et résistances africaines en Afrique orientale de 1880 à 1914

*Henry A. Mwanzi*

On a beaucoup écrit au sujet des réactions africaines face à la pénétration et à la domination coloniales à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. La plupart des travaux, sinon leur totalité, se sont centrés sur la dichotomie entre les «résistants», taxés naturellement de héros, et les «collaborateurs», taxés non moins évidemment de traîtres. Cette classification est le résultat des luttes nationalistes pour l'indépendance qui se sont produites en Afrique et dans le reste du monde. Les individus impliqués dans ces luttes avaient tendance à se considérer comme les héritiers d'une longue tradition de combat qui remontait au début de ce siècle — sinon auparavant. On affirmait que l'indépendance était une bonne chose, et que lutter pour elle était naturel. En conséquence, tous ceux qui s'étaient opposés à la pénétration européenne en Afrique pour défendre leur indépendance étaient des héros qu'il fallait prendre pour modèles et auxquels il fallait réserver une place d'honneur dans l'histoire des pays ayant gagné leur indépendance en résistant à la domination coloniale. Ce point de vue, ainsi exprimé, est une tentative d'utiliser les critères du présent — de les utiliser rétroactivement — pour interpréter les événements du passé. À l'époque de la colonie, ceux qui résistaient étaient considérés par les autorités comme peu clairvoyants, tandis que ceux qui collaboraient étaient jugés avisés. Les historiens nationalistes actuels de l'Afrique orientale condamnent les prétendus collaborateurs (particulièrement les chefs) et louent les résistants<sup>1</sup>.

Parmi ces derniers, il y avait aussi des divisions. Il y avait ceux qui prenaient les armes contre les intrus — la résistance active. Puis on trouvait

1. G. Muriuki, 1974, p.233.



ceux qui, tout en ne prenant pas les armes, refusaient de coopérer avec les envahisseurs. C'est ce qu'on appelle communément la résistance passive. Les prétendus collaborateurs n'ont pas été traités avec autant de distinguo. On les considère souvent comme un seul groupe indifférencié.

Toutefois, le professeur Adu Boahen a justement observé que c'était déformer l'histoire de l'Afrique que d'en faire un conflit de « héros » et de « méchants ». Car un tel point de vue oublie totalement les circonstances dans lesquelles les groupes ou les individus ont agi. Les choix qui leur sont accessibles et l'interprétation que l'on en donne peuvent être différents de ceux que leur ont imposés les hommes politiques et les intellectuels. Il apparaît juste, comme l'a proposé Boahen, de considérer les événements de l'époque et de leurs principaux acteurs en terme de diplomatie — une diplomatie menée de manière indépendante ou appuyée sur la force. Pour l'Afrique orientale des années 1890, l'examen de ces facteurs permet d'aborder correctement les événements qui ont suivi. Mais comme le déclarent R. I. Rotberg et Ali Mazrui : « Personne n'a pu mettre en doute que l'introduction des normes et de la domination occidentales, ainsi que des contrôles qui les ont accompagnées, a été partout mise en question par les Africains que cela affectait<sup>2</sup>. »

Cette mise en question, cependant, a revêtu différentes formes. « La réaction à l'invasion a été déterminée par la structure de chaque société à l'époque; bien que toutes fussent décidées à préserver leur souveraineté, la réaction à l'invasion n'a pas été uniforme<sup>3</sup>. » La diversité des réactions a varié selon le degré de cohésion sociale ou de telle ou telle société.

Dans les années 1890 — soit la période qui a précédé l'occupation européenne de l'Afrique orientale —, les sociétés de la région avaient atteint des étapes différentes d'organisation sociale<sup>4</sup>. Certaines, comme celles des Buganda et des Banyoro en Ouganda, des Banyambo au Tanganyika (actuelle Tanzanie) et des Wanga au Kenya, avaient atteint un degré élevé de centralisation politique (voir fig. 7.1). Dans ces sociétés, les réactions à la pénétration étrangère furent généralement décidées par le roi, ou par les dirigeants en général. Ce qui a existé à une certaine époque en Europe, « la religion du roi est ma religion », résume bien cette attitude. D'autres groupes, comme les Nyamwezi en Tanzanie, ou les Nandi au Kenya, étaient en cours de centralisation. On définit souvent ce processus comme celui de la formation d'un État. Mais la grande majorité des sociétés de cette région n'avait pas de gouvernement centralisé. Toutefois, l'absence de gouvernement central ne signifie pas une absence de gouvernement — et c'est là une erreur que certains étrangers ont parfois faite en parlant des sociétés africaines dans le passé.

Les diverses sociétés avaient par ailleurs divers niveaux de contact avec les Européens ou les Arabes, les deux forces extérieures qui s'affrontaient à cette époque en Afrique orientale. D'une façon générale, les zones côtières avaient des contacts plus prolongés avec les Européens et les Arabes que

2. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

3. M. H. Y. Kaniki, dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 6.

4. Pour une étude détaillée des sociétés tanzaniennes avant l'arrivée du colonialisme, voir A. M. H. Sheriff, dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980.



7.1. Peuples et entités politiques de l'Afrique de l'Est. Zone de la rébellion maji maji.

celles de l'intérieur. Quant aux peuples de l'intérieur, trois ou quatre groupes avaient plus de contacts avec les Arabes que les autres. Les Akamba (Kenya) et les Nyamwezi (Tanzanie) participaient au commerce caravanier allant de l'intérieur à la côte — phénomène souvent désigné sous le nom de commerce à longue distance<sup>5</sup>. Les Baganda et les Wanga du Kenya avaient également eu, avant les années 1890, des contacts avec les marchands arabes d'ivoire et d'esclaves. Ici aussi, le degré d'ouverture à ces influences extérieures a déterminé le type de résistance de ces sociétés, et son ampleur.

Indépendamment de ces influences humaines, il y eut aussi les transformations écologiques qui se produisirent à cette époque en Afrique orientale, et qui ont également marqué les réactions à la pénétration étrangère. Toute la zone connut des conditions atmosphériques qui provoquèrent des sécheresses, et donc des famines. Il y eut aussi des épidémies de peste bovine<sup>6</sup>. Ici encore, certaines sociétés furent plus touchées que d'autres par ces catastrophes naturelles. Les sociétés pastorales, comme les Masaï du Kenya, semblent avoir pâti le plus de ces problèmes écologiques. Un certain nombre de familles masaï comme les Waiyaki et les Njonjo se réfugièrent chez leurs voisins, les Gikuyu, où ils allaient jouer un rôle différent à la fois en relation avec la pénétration coloniale et avec le système colonial qui s'instaura ultérieurement; leur rôle fut également important dans la société postcoloniale<sup>7</sup>. D'autres cherchèrent refuge chez les Nandi<sup>8</sup>. D'autres encore offrirent leurs services au roi des Wanga, Mumia, chez les Abaluyia, comme mercenaires, puis aux agents de l'Empire britannique: ils firent partie du corps expéditionnaire qui fut envoyé pour conquérir la région actuellement appelée Kenya. Ils servirent tout spécialement contre les Nandi<sup>9</sup>. L'exemple des Masaï montre bien quel type de désagrégation s'était produit dans les économies de plusieurs sociétés de cette zone. Ainsi le colonialisme pénétra-t-il dans une région qui connaissait déjà une crise économique et tous ses effets négatifs.

### Rivalités européennes et résistance africaine en Afrique orientale

En Afrique orientale, les luttes coloniales impliquaient trois puissances rivales: le sultanat de Zanzibar, l'Allemagne et l'Angleterre. Les premiers en scène furent les Arabes de Zanzibar, qui avaient des intérêts essentiellement commerciaux sur la côte et à l'intérieur, concernant l'ivoire et le trafic des esclaves. Avant les années 1880-1890, ces négociants arabes et swahili s'étaient contentés d'opérer sur la côte. Mais, à la fin du siècle, les intérêts arabes à l'intérieur de l'Afrique orientale commencèrent à être menacés par ceux des Allemands et des Britanniques qui avaient peu à peu pénétré la région. Face à cette menace, les Arabes tentèrent de s'assurer le contrôle politique de certaines zones, pour protéger leurs

5. Voir I. Kimambo, 1970.

6. W. Rodney, n. d., p. 4.

7. G. H. Mungeam, 1970, p. 137; voir K. J. King, 1971 (a).

8. H. A. Mwanzi, 1977.

9. K. J. King, 1971 (a).

concessions commerciales. Ils installèrent une colonie à Ujiji, sur les bords du lac Tanganyika et au Buganda, ils montèrent un coup contre les chrétiens, après avoir collaboré avec eux pour éloigner Mwanga du trône<sup>10</sup>. Les Européens de l'intérieur étaient des marchands et des missionnaires qui souhaitaient tous que leur gouvernement occupât l'Afrique orientale pour leur assurer la sécurité et leur permettre de poursuivre sans problèmes leurs entreprises.

Les méthodes de conquête européenne varièrent d'un endroit à l'autre. D'une manière générale, elles étaient caractérisées par l'emploi de la force, combiné si possible avec des alliances diplomatiques avec tel groupe contre tel autre. Le recours à la force prit la forme d'invasions qui étaient aussi des campagnes de pillage. Pour faciliter l'avance à l'intérieur des terres, des voies ferrées furent construites. Le chemin de fer de l'Ouganda (fig. 7.2), qui reliait l'intérieur du Kenya et de l'Ouganda à la côte, atteignit la cuvette du lac Victoria en 1901. De leur côté, les Allemands entreprirent la construction de routes et de voies ferrées. Le premier chemin de fer partit de Tanga après 1891 et atteignit le pied des monts Usambara en 1905.

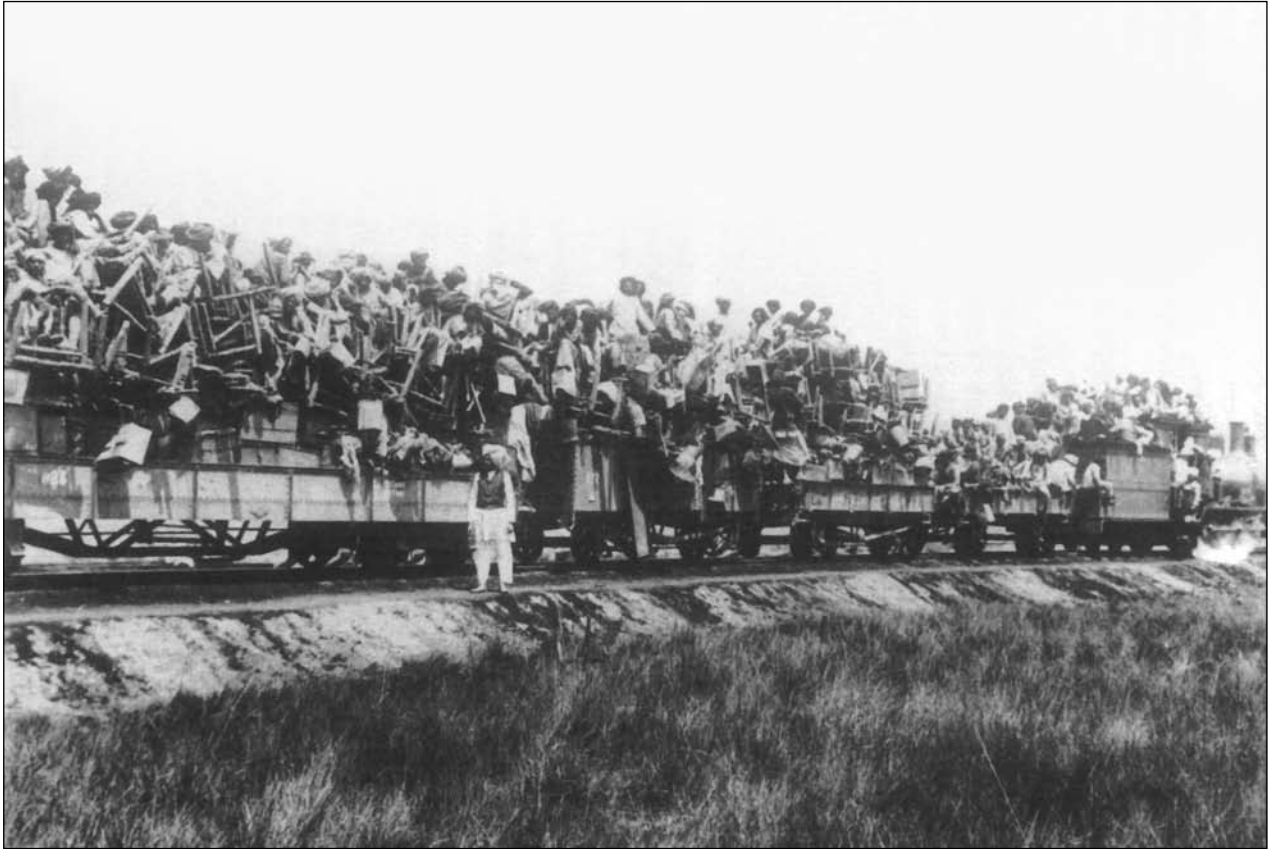
#### *Réaction au Kenya*

La réaction africaine à toutes ces entreprises fut, on l'a déjà dit, à la fois militaire et diplomatique. Mais parfois, elle fut caractérisée par le recul, la non-coopération ou la passivité. Les Nandi du Kenya, par exemple, s'opposèrent militairement à la construction du chemin de fer sur leur territoire. De tous les peuples du Kenya, ils furent ceux qui eurent à opposer la résistance la plus vive et la plus longue à l'impérialisme britannique. Cette résistance, qui commença dans les années 1890, ne s'acheva que lorsque leur chef fut tué en 1905, alors qu'il se rendait à des négociations traîtreusement arrangées. Ce crime affaiblit la résistance nandi et permit finalement l'occupation britannique de leur territoire.

Le fait que les Nandi aient pu résister plus de sept ans aux Anglais était dû à la nature de leur société. Cette société était divisée en unités territoriales, appelées *pororiat*. Les guerriers de chaque unité étaient responsables de la défense du territoire et dormaient dans une hutte commune. Cette organisation était très proche de celle d'une armée régulière. Ces troupes territoriales se réunissaient sous le commandement d'un chef traditionnel appelé *orgoiyot*. C'était lui qui décidait quand un raid devait être lancé. Les troupes étaient reliées à lui par un représentant personnel, qui siégeait à chaque conseil territorial. Dans la mesure où le territoire, plutôt que le clan, était le centre de la vie sociale nandi, les rivalités de clan n'existaient pas. On avait en conséquence une société très unie, dont la cohésion lui assurait une supériorité militaire sur ses voisins. Matson écrit à ce sujet: « Il est étonnant qu'une tribu aussi petite que celle des Nandi ait pu terroriser des peuples beaucoup plus nombreux et cela presque impunément pendant plusieurs décennies<sup>11</sup>. »

10. R. Oliver, 1951, p. 54.

11. A. T. Matson, 1970, p. 72.



7.2. *Équipe volante de poseurs de traverses pendant la construction du chemin de fer de l'Ouganda.*  
[Photo: Royal Commonwealth Society.]

Étant donné leur cohésion sociale et l'assurance de leurs guerriers, leur confiance à la fois en eux-mêmes et en leur chef, les Nandi devinrent une force militaire sur laquelle il fallait compter. Leurs victoires les conduisirent à penser qu'ils étaient supérieurs aux autres peuples — Blancs compris. Comme l'observe G. W. B. Huntingford: « Les Nandi s'estiment au moins les égaux, sinon les supérieurs, des hommes blancs; toute estimation des changements apportés par l'impact de notre civilisation doit être effectuée à la lumière de ce fait<sup>12</sup>. » Les Nandi résistèrent donc plus de sept ans avec succès à l'occupation étrangère, à cause de la force combative de leur société.

Cette attitude contraste nettement avec celle de certaines autres communautés du Kenya. Dans le centre du pays, par exemple, chaque chef, groupe ou clan réagit séparément à l'invasion étrangère<sup>13</sup>. La réaction de Waiyaki, du groupe des Gikuyu, en fournit un exemple typique. Ses parents étaient à l'origine des Masaï que les troubles qui se produisirent en pays masaï au XIX<sup>e</sup> siècle poussèrent à s'installer au sud du pays gikuyu. Waiyaki exerça ici une certaine influence, en partie à cause de ses contacts avec les marchands caravaniers. La Compagnie impériale britannique d'Afrique orientale le considérait comme le chef principal des Gikuyu. Mais sa conduite, comme l'a signalé Muriuki, « démontra dès le début un sincère intérêt pour entretenir des rapports amicaux avec les Blancs<sup>14</sup> ». Il veilla à ce que l'expédition du comte Teleki puisse traverser sans problème le sud du pays gikuyu, et conclut une fraternité de sang avec Frederick Lugard, qui était alors un agent de la Compagnie britannique. La cérémonie de la fraternité du sang était la plus haute expression de confiance chez les Gikuyu. Après ce traité, Waiyaki permit à Lugard de bâtir un fort sur son territoire. Mais quand plus tard certaines requêtes de Waiyaki, comme la possession d'armes à feu, furent rejetées par ces agents de l'impérialisme britannique, il tourna casaque et s'empara du poste de la Compagnie à Dagoretti. Ultérieurement, il changea de nouveau de tactique, et s'allia avec les étrangers pour maintenir sa position, mais ceux-ci le déportèrent. La conduite de Waiyaki illustre bien le fait — parfois méconnu — que personne ici n'était un « collaborateur » ou un « résistant » à vie. Les gens changeaient de tactique selon les circonstances et, probablement, au fur et à mesure que leur compréhension des forces en présence s'approfondissait. La situation coloniale n'avait rien de statique: elle était dynamique, comme les réactions des Africains eux-mêmes.

Le Masaï Lenana s'allie également avec les Anglais par opposition à un autre secteur de la société masaï qui voulait repousser les étrangers. Souvent, ceux qui s'alliaient avec les Britanniques étaient récompensés: on les nommait chefs dans le système colonial. Ainsi Lenana, comme bien d'autres, fut-il nommé chef principal des Masaï au Kenya. La résistance africaine variait selon la nature des communautés et la manière dont chacune percevait la menace sur sa souveraineté<sup>15</sup>. Ce qui changeait, c'était l'ampleur de la résistance et ses formes. Comme l'indique Ochieng, « partout au Kenya,

12. Cité par S. K. Arap Ng'eny, 1970, p. 109.

13. Voir G. Muriuki, 1974, et G. H. Mungeam, 1970.

14. G. Muriuki, 1974, p. 152.

15. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

on s'opposa à la domination coloniale. Mieux armés et faisant appel à des groupes de mercenaires, les Britanniques n'imposèrent leur autorité que par la force <sup>16</sup> ».

Sur la côte, la famille Mazrui s'opposa aux menées de la Compagnie impériale britannique. Cette résistance fut dirigée par Mbaruk Bin Rashid, qui mena une guerre de harcèlement contre les forces britanniques, supérieurement équipées. Il fallut faire venir des troupes indiennes pour la vaincre. Mbaruk Bin Rashid s'enfuit au Tanganyika, et tomba entre les mains des Allemands. Sa résistance était due aux tentatives britanniques d'interférer dans les affaires internes des sociétés de la côte. Après son installation à Takarungu, sur la côte du Kenya, la famille Mazrui commença à étendre progressivement son influence sur de nombreuses zones de celle-ci. Ainsi obtint-elle le monopole de l'achat des céréales chez les Mijikenda, contrôlant de cette façon la vente des cultures vivrières de la côte. Entre 1877 et 1883, les Giriama s'opposèrent à ce contrôle, et la guerre éclata entre les deux groupes. Les Mazrui furent battus. Ultérieurement, les deux communautés se réconcilièrent et devinrent des partenaires commerciaux. L'arrivée des Britanniques menaça cet accord, ainsi que l'organisation interne de la société Mazrui — ce qui motiva sa résistance à la domination britannique.

Quand le Wali de Takarungu mourut en 1895, la Compagnie choisit un allié local pour lui succéder, au lieu de Mbaruk dont les droits au trône étaient mieux établis, mais qui ne passait pas pour favoriser la présence britannique<sup>17</sup>. C'est pour cette raison que Mbaruk tenta d'expulser par la force les Anglais de la côte.

Plus à l'intérieur, les Akamba n'aimaient guère voir les Britanniques intervenir dans leurs affaires. La fondation par la Compagnie du poste de Machakos en 1889 déboucha sur des hostilités avec la communauté locale. Les agents de la Compagnie pillèrent les zones avoisinantes, s'emparant de la nourriture et des biens des Akamba — essentiellement des chèvres et du bétail. Ils portèrent également la main sur des autels considérés comme sacrés par la population. En réaction, celle-ci, dirigée par Mziba Mwea, organisa le boycott du poste en 1890<sup>18</sup>, refusant de lui fournir des aliments. La paix ne fut rétablie que quand F. D. Lugard, un agent de la Compagnie, vint conclure avec les Akamba un accord incluant la « fraternité de sang ».

Dans le nord du Kenya, derrière l'arrière-pays kisimayu, l'Ogaden Somali, la famille Mazrui et les Akamba s'opposèrent à l'intrusion anglaise. Il fallut de nouveau faire appel à des troupes indiennes pour les vaincre (1899). Les Taita, qui s'étaient refusés à fournir des porteurs et avaient résisté à l'intervention des marchands caravaniers dans leur pays, furent assiégés en 1897 par les troupes de la Compagnie, commandées par le capitaine Nelson. Voici ce que rapporte ce dernier : « Ils lancèrent une attaque très décidée [...] s'avançant vers nos fusils. Le combat dura environ vingt minutes. À la fin,

16. W. R. Ochieng, 1977, p. 89.

17. *Ibid.*, p. 90.

18. *Ibid.*, p. 91.

l'ennemi s'enfuit dans toutes les directions, laissant sur le terrain un grand nombre de morts, y compris Mwangeka<sup>19</sup>. »

Le capitaine Nelson lui-même et onze de ses hommes furent blessés par les flèches empoisonnées des Taita.

Ailleurs, dans le Kenya occidental, chez les Abaluyia, le type de réaction fut le même : affrontements militaires et alliances diplomatiques. Le roi des Wanga, Mumia, fut un adepte décidé de la diplomatie. Il considérait les Britanniques comme des alliés qu'il pouvait utiliser pour étendre son influence sur tout le Kenya occidental, et qui l'aideraient à vaincre ses adversaires comme les Iteso et les Luo, avec lesquels il était brouillé depuis assez longtemps. Les rois wanga employaient traditionnellement des mercenaires. Dans l'esprit de Mumia, les Britanniques n'étaient qu'un groupe de mercenaires que l'on pouvait utiliser. Pareillement, les Anglais voyaient en lui un agent docile, qui les aiderait à étendre leur contrôle sur toute la région. Et de fait, l'occupation britannique s'accomplit en grande partie grâce à Mumia. Cette dette fut librement reconnue par des fonctionnaires anglais comme sir Harry Johnston, qui écrivait : « Dès le début, il [Mumia] considéra d'un œil favorable les fonctionnaires britanniques et l'idée d'un protectorat. Son influence, à une époque où les troubles régnaient en Ouganda, a fait beaucoup pour assurer la sûreté des communications britanniques avec la côte orientale<sup>20</sup>. »

Les mêmes sentiments furent exprimés par un autre fonctionnaire colonial à la mort de Mumia, en 1949. Le Commissaire de district de l'époque assista aux funérailles avec d'autres autorités gouvernementales, et termina son allocution en disant : « Ainsi disparaît une grande figure du début de l'histoire de l'Afrique orientale<sup>21</sup>. »

### *Réaction au Tanganyika*

Au Tanganyika, le type de réaction fut le même qu'au Kenya : emploi de la force et alliances diplomatiques<sup>22</sup>. Mbunga se heurta aux forces allemandes en 1891 et en 1893, tandis que l'arrière-pays, derrière Kilna, luttait les armes à la main sous la direction de Hasan Bin Omari. Les Makonde repoussèrent l'invasion allemande jusqu'en 1899<sup>23</sup>. Les Hehe, avec leur chef Mkwawa, s'opposèrent aux Allemands en 1891 et en tuèrent près de 290<sup>24</sup>. Les Allemands voulurent se venger de cette défaite. En 1894, ils ravagèrent la région hehe, et s'emparèrent de sa capitale. Mais Mkwawa put s'enfuir. Après avoir été poursuivi quatre ans par ses ennemis, il se suicida pour éviter d'être capturé.

19. Cité par W. R. Ochieng, *ibid.*, p. 24.

20. Cité dans W. J. Eggeling, 1948, p. 199. Eggeling ajoute : « L'Ouganda doit être reconnaissant à Mumia. »

21. Cité dans : W. J. Eggeling, 1950, p. 105.

22. Pour une étude détaillée des réactions des sociétés tanzaniennes à l'invasion coloniale, voir A. J. Temu, dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980.

23. J. Iliffe, 1967, p. 499.

24. J. Iliffe, 1969, p. 17 ; voir aussi G. C. K. Gwassa, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1972 (a).



Quant aux peuples côtiers du Tanganyika, leur résistance s'organisa autour de la personne d'Abushiri<sup>25</sup>. Du point de vue social, la côte du Tanganyika, comme celle du Kenya, fut dominée pendant des siècles par les cultures arabe et swahili. Il existait ici une population afro-arabe métissée (les mariages interraciaux y étaient monnaie courante) qui s'occupait du commerce local. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Arabes de la côte intensifièrent leurs activités de l'intérieur, à cause de la demande en ivoire et en esclaves. Ce commerce florissant permit la création de nombreuses cités nouvelles tout au long de la côte. L'arrivée des Allemands menaça les affaires des Arabes, car les nouveaux venus cherchaient à les évincer commercialement. Les populations locales, et au premier chef les Arabes, cherchèrent donc à organiser la résistance.

Abushiri, le chef (fig. 7.3) de cette résistance, était né en 1845; son père était arabe, et sa mère oromo (galla). Il était un descendant de l'un des premiers colons arabes de la côte — colons qui avaient fini par se considérer comme des autochtones. Comme beaucoup d'autres, il était opposé à l'influence du sultanat de Zanzibar sur la côte, et défendait même l'indépendance. Dans sa jeunesse, il avait organisé des expéditions dans l'intérieur du pays pour y chercher de l'ivoire. Avec les bénéfices obtenus, il s'acheta une ferme et cultiva de la canne à sucre. Il lança aussi une campagne contre les Nyamwezi. Cela lui permit de rassembler des guerriers qui allaient plus tard être employés contre les Allemands. Sous son commandement, les peuples de la côte brûlèrent un vaisseau de guerre allemand à Tanga, en septembre 1888, et donnèrent deux jours aux Allemands pour évacuer la côte. Puis ils attaquèrent Kilwa et tuèrent les deux Allemands qui s'y trouvaient; le 22 septembre, ils donnèrent l'assaut avec 8 000 hommes à Bagamoyo. Mais les Allemands, qui appelèrent cette guerre la « révolte arabe », envoyèrent Hermann von Wissman. Celui-ci arriva à Zanzibar en avril 1889, attaqua Abushiri dans sa forteresse près de Bagamoyo et le força à la retraite. Abushiri se réfugia dans le nord, à Uzigua, où il fut trahi et livré à l'ennemi, qui le pendit à Pangani le 15 décembre 1889. La résistance côtière s'effondra finalement quand Kilwa fut bombardé et pris d'assaut par les Allemands en mai 1890<sup>26</sup>.

Il y avait ceux, au Tanganyika, qui prirent les armes pour défendre leur indépendance. Mais les Allemands, comme les Anglais au Kenya, étaient passés maîtres dans l'art de diviser pour régner, en s'alliant avec un groupe contre un autre. Et ils trouvaient beaucoup d'alliés. Les Marealle et les Kibanga, qui vivaient près du Kilimandjaro et des monts Usambara, étaient de ceux — pour ne citer que deux exemples — qui voyaient dans les Allemands un moyen de se faire des amis pour vaincre leurs ennemis. Ces peuples, tout comme les Wanga au Kenya, croyaient manipuler les Allemands, alors que c'était en fait le contraire qui était vrai. Les Arabes de la côte, cependant, se mirent carrément du côté des Allemands (comme au Kenya des Anglais), et fournirent le premier personnel autochtone au service de l'impérialisme.

25. A. J. Temu, dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 92-99; pour un examen plus détaillé de la résistance d'Abushiri, voir R. D. Jackson, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

26. J. Iliffe, 1979, p. 92-97.



7.3. Le chef Abushiri (vers 1845-1889), chef de la résistance côtière à la colonisation allemande et britannique en Afrique de l'Est, 1888-1889 (d'après une photographie communiquée par un voyageur).

[Photo : East African Publishing House Ltd.]

*La réaction en Ouganda*

Le même type de réaction au colonialisme britannique eut lieu en Ouganda (voir fig. 7.1). Entre 1891 et 1899, il y eut des heurts entre les forces de Kabarega, le roi du Bunyoro et celles de Lugard et d'autres agents britanniques. Après plusieurs combats où les troupes de Kabarega furent vaincues, ce dernier recourut à la diplomatie. Par deux fois, il essaya de s'entendre avec Lugard, mais celui-ci se déroba<sup>27</sup>. Mwanga, le kabaka du Buganda, essaya en vain à plusieurs reprises d'intercéder pour le roi du Bunyoro. En fin de compte, Kabarega recourut à la guérilla — et celle-ci fut probablement la première de ce genre en Afrique orientale. Il évacua Bunyoro et se réfugia au nord en pays lango, d'où il harcela les forces britanniques à maintes reprises. L'un des officiers anglais qui se trouvaient là à l'époque, Thurston, commentait ainsi la situation: «Kabarega utilisa ses vieilles ruses: provoquer toutes sortes de troubles, mais ne jamais accepter de lutte ouverte, préférer recourir à ses méthodes favorites d'assassinat, il fait donner du poison à un chef de nos amis, qui en mourut, mais j'ai fait abattre l'empoisonneur<sup>28</sup>.»

La description de Thurston est un parfait exemple de guérilla qui se replie dans un pays voisin pour harceler les forces occupant son propre pays. Mwanga rejoignit Kabarega plus tard; mais leur sanctuaire fut détruit en 1899 et les deux rois capturés et emmenés à Kisimayu, où Mwanga mourut en 1903 (fig. 7.4). Nous voyons ici comment Kabarega et Mwanga recoururent aussi bien à l'affrontement armé qu'à l'initiative diplomatique.

Il est probable que le plus grand diplomate parmi tous les chefs qui eurent affaire à la poussée de l'impérialisme en Afrique orientale pendant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle fut Mwanga, le kabaka du Buganda — région déclarée protectorat britannique en 1894. Lorsqu'il monta sur le trône en 1894, il semblait se méfier des Européens (les missionnaires à l'époque), et chercha à restreindre les contacts de son peuple avec eux. Les Baganda ayant embrassé la foi chrétienne et se refusant à obéir à ses ordres furent déclarés traîtres et mis à mort<sup>29</sup>. Les chrétiens actuels les considèrent comme des martyrs. Mwanga s'opposa cependant violemment aux tentatives des agents britanniques de prendre le contrôle de son pays, même s'ils se déguisaient en missionnaires. Mais son habileté diplomatique se manifesta également dans la manière dont il se comporta avec diverses sectes religieuses, souvent en conflit entre elles. Tantôt il s'alliait avec les deux sectes chrétiennes, les protestants et les catholiques, contre les musulmans, parce qu'il pensait que ceux-ci devenaient trop puissants et menaçaient son pouvoir dans le pays. Tantôt il s'alliait avec les musulmans contre les catholiques ou les protestants, selon qu'il estimait que les uns ou les autres étaient dangereux pour lui. Mwanga était donc un adepte de la règle «diviser pour régner» — règle que les puissances coloniales utilisèrent si efficacement pour contrôler l'Afrique.

27. A. R. Dunbar, 1965, p. 82.

28. Cité par A. R. Dunbar, 1965, p. 93.

29. R. Oliver, 1951, p. 54; voir aussi R. P. Ashe, 1894, p. 55-82.



7.4. *Mwanga* (vers 1866-1903), ex-roi du Buganda, et *Kabarega* (vers 1850-1923, ex-roi du Bunyoro, sont conduits vers la côte et exilés aux Seychelles.

[Photo: Royal Commonwealth Society.]

Quand il le fallait, il recourait à certaines vieilles traditions pour chasser tous les étrangers. Tel fut le cas en 1888<sup>30</sup>. À cette occasion, il essaya d'attirer tous les étrangers et leurs partisans buganda à une parade navale sur une île du lac Victoria. Son but était de les laisser mourir de faim sur cette île. Il semble que les rois buganda aient eu comme tradition de faire des exercices navals sur le lac. Mwanga pensait ainsi se débarrasser des étrangers. Mais le plan fut éventé, et ces derniers montèrent un coup, déposèrent le roi et installèrent son frère sur le trône — qui joua désormais le rôle d'un chef fantoche. Plus tard, cependant, en 1889, Mwanga essaya de récupérer son trône ; mais comme on l'a vu, il fut exilé en 1899, à Kisimayu où il mourut en 1903.

Mais il y avait aussi les Buganda qui finirent par nouer une alliance étroite avec l'impérialisme britannique — ce qu'on a appelé le subimpérialisme buganda vis-à-vis du reste de l'Ouganda. Des agents buganda, surtout après l'Accord de 1900, se chargèrent de porter le colonialisme anglais dans tous le pays. Parmi eux, il y avait Kakunguru, un général muganda, qui contribua largement à l'extension du pouvoir britannique au nord et à l'est de l'Ouganda. Ce fut lui, par exemple, qui captura Kabarega quand les Britanniques décidèrent de s'emparer de son sanctuaire en pays lango<sup>31</sup>. L'Accord de 1900 faisait des Buganda les partenaires des Anglais dans la pénétration de l'impérialisme britannique dans cette zone. Le Buganda devint un centre pilote à cet égard. À tel point qu'un grand nombre d'administrateurs coloniaux de l'Ouganda, au début, furent des Buganda. La haine du colonialisme se tourna donc plus contre ces derniers que contre les maîtres blancs eux-mêmes. Et bon nombre des problèmes politiques qui ont frappé ultérieurement le pays viennent de cette vieille alliance entre les Anglais et les Buganda.

## L'Afrique orientale sous domination coloniale

Ayant ainsi mis fin à toute opposition et à toute résistance de la part des Africains de l'Est et ayant établi un contrôle rigoureux sur leurs sphères d'influence, les puissances coloniales entreprirent de transformer la région à la fois politiquement et — ce qui est encore plus important — économiquement. L'une des premières activités économiques fut, on l'a vu, la construction de voies ferrées reliant, d'une part, au Tanganyika, les monts Usambara aux régions du Kilimandjaro et, d'autre part, au Kenya, la côte à la cuvette du lac Victoria. Avec les chemins de fer arrivèrent des colons européens. Le but était d'axer les économies d'Afrique orientale sur l'exportation, en rendant toute la zone dépendante des arrangements économiques conclus en Europe. Elle devait se transformer en source de matières premières plutôt qu'en région à industrialiser.

L'opinion de certains fonctionnaires coloniaux et des colons blancs était que la zone était purement et simplement à occuper comme le dit sir Charles Eliot, le commissaire britannique du protectorat d'Afrique orientale : « Nous avons en Afrique orientale la chance rare d'avoir affaire à une *tabula rasa*, un pays presque vierge et peu peuplé, où nous pouvons faire ce que nous

30. R. Oliver, 1951, p. 55.

31. A. R. Dunbar, 1965, p. 96.

voulons, régler l'immigration, ouvrir ou fermer la porte comme bon nous semble<sup>32</sup>. »

Il n'est donc pas étonnant qu'en tant que commissaire il ait encouragé les colons blancs à occuper le plus de terres possible sur les hauts plateaux du Kenya. Ukambani fut la première zone du Kenya à être accaparée par les colons vers la fin des années 1890. Mais, de tous les peuples du pays, ce furent les Masai qui perdirent le plus de terres à cause de cette colonisation. En effet, leurs terres leur furent arrachées par deux fois<sup>33</sup> : en 1904, quand ils furent transférés dans une réserve à Laikipia et, en 1911, quand ils furent de nouveau déplacés pour laisser la place aux colons. Dans les deux cas, les autorités coloniales affirmèrent que les Masai avaient cédé ces terres sur la base d'un accord. Mais, en 1911, les Masai contestèrent l'opération et en appelèrent à un tribunal anglais qui, naturellement, statua contre eux. Ces prétendus accords ignoraient la nature de l'autorité en pays masai — autorité qui résidait dans les groupes d'âge régnants. Étant donné que ceux-ci n'avaient pas été intégrés aux négociations, les accords n'étaient pas acceptables pour les Masai. À la même époque, des colons blancs s'installaient aussi au Tanganyika. En 1905, il y en avait 284<sup>34</sup>, dont la plupart dans les régions des monts Usambara et du Kilimandjaro.

Dès le début, ces immigrants cherchèrent à dominer les colonies. Au Kenya, par exemple, ils formèrent en 1902 une association de planteurs et d'agriculteurs destinée à appuyer leurs demandes ; ils voulaient que les hauts plateaux du Kenya leur fussent réservés<sup>35</sup>. Bien que les Indiens aient été employés pour la construction du chemin de fer de l'Ouganda, ils étaient exclus de cette zone. Eliot répondit favorablement à ces demandes et confina les Indiens sur le territoire qui longeait immédiatement le chemin de fer. Cette politique d'exclusion des Indiens fut finalement adoptée par tous les commissaires du protectorat et gouverneurs coloniaux qui suivirent Eliot. La réaction des Indiens fut de constituer leurs propres associations, pour faire pression sur les autorités et obtenir une partie des hauts plateaux. En 1907, ils présentèrent leur dossier au Secrétaire d'État aux Colonies, Winston Churchill, lorsque celui-ci se rendit en visite en Afrique orientale. Mais le conflit entre ces deux groupes ne fut pas résolu avant les années 1920. Au début de la première guerre mondiale, les cultures d'exportation (les plantations) étaient entièrement accaparées par les colons blancs, qui en excluaient à la fois les Africains et les Indiens. Cet état de choses influença les réactions africaines à la présence européenne au Kenya.

La situation était différente au Tanganyika et en Ouganda. Au Tanganyika, et pour commencer par la partie méridionale du pays, les Africains furent poussés par les Blancs — d'abord les missionnaires, puis les autorités coloniales — à s'adonner à des cultures d'exportation, essentiellement le coton et le café. De plus, on créa des fermes collectives pour la culture du coton. En 1908, les Africains produisaient les deux tiers des exportations de

32. C. Eliot, 1905, p. 103.

33. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 276.

34. W. Rodney, n. d., p. 5.

35. R. K. Tangri, 1967.

coton du Tanganyika; en 1912, plus de 70 % du total de ces exportations<sup>36</sup>. Pendant cette période, le café africain produit autour du Kilimandjaro avait atteint le même niveau que la production des colons. L'ampleur des changements intervenus au Tanganyika peut se mesurer à la quantité de main-d'œuvre salariée. On a estimé qu'en 1931 la population africaine salariée du pays s'élevait à 172 000 personnes<sup>37</sup>, soit un cinquième de la population mâle en âge de travailler. Dans l'ensemble, «l'activité économique de l'Afrique-Orientale allemande atteignait un niveau supérieur à celle de l'Afrique-Orientale britannique à la veille de la première guerre mondiale. Elle était aussi plus diversifiée, avec un secteur minier et divers secteurs industriels produisant des biens de consommation<sup>38</sup>». Ainsi, en 1914, l'organisation et l'emploi de main-d'œuvre au Tanganyika avait été réorientée vers la production d'excédents expropriés par l'État colonial et le commerce européen. Comme au Kenya, les colons du Tanganyika cherchèrent à contrôler le pays et jouèrent un rôle dominant pendant cette période.

Il est probable que la réorganisation économique la plus importante — en comparaison avec le Kenya et le Tanganyika — eut lieu en Ouganda. L'Accord de 1900 procéda à une distribution des terres au Buganda, dans le but de créer une classe de propriétaires terriens fidèle au système colonial. Cette distribution conduisit à la formation de divers rapports de classes et de propriété dès l'apparition des tenanciers et des propriétaires terriens. En outre, l'Accord affirmait que l'Ouganda devait être un pays où prédominait la production agricole africaine. Ce fut l'un des facteurs qui servit de barrière à un peuplement blanc à grande échelle, tel qu'on le trouve au Kenya et au Tanganyika. À la différence du Kenya, mais non du Tanganyika, le régime colonial s'efforça de mettre l'économie d'exportation entre les mains des autochtones. La production des cultures d'exportation devint l'essentiel de l'économie ougandaise. Ce qui avait été commencé dans le Buganda fut finalement étendu à d'autres régions de la colonie, notamment l'ouest, où le climat, comme celui du Buganda, était favorable. En 1907, le coton produit de cette manière représentait 35 % des exportations du pays<sup>39</sup>. D'une façon générale, à la veille de la première guerre mondiale, les transactions monétaires étaient bien développées en Ouganda, comme dans le reste de l'Afrique orientale. Les paysans vendaient leurs produits à des marchands asiatiques et européens. L'économie monétaire était fermement installée dans la zone, et les bases de la future intégration au système capitaliste avaient été jetées.

Les exigences du système confrontèrent les Africains avec les processus en cours et la manière dont ceux-ci les affectaient: l'introduction de la taxe d'habitation (*hut tax*), les réquisitions de main-d'œuvre, la perte de leurs terres, l'absence de libertés politiques et la corrosion de leur culture. Ils élaborèrent divers types de réaction — positifs ou négatifs — selon la façon dont chacune de ces mesures était vécue par eux.

36. W. Rodney, n. d., p. 9.

37. *Ibid.*, p. 10.

38. *Ibid.*, p. 14.

39. C. Ehrlich, 1957, p. 169.

L'introduction des impôts n'avait pas tant — du moins pas entièrement — pour but d'augmenter les revenus des colonies que d'obliger les Africains à s'éloigner de leurs foyers et à s'intégrer au marché du travail, ainsi qu'à l'économie monétaire. La main-d'œuvre était employée dans les fermes des colons et dans les travaux publics, comme la construction de routes. Les conditions dans lesquelles travaillaient les Africains étaient souvent dures. Il y avait d'autres influences, introduites par des agents plus subtils de l'impérialisme, comme les missionnaires et les marchands.

Les mouvements anticolonialistes en Afrique orientale jusqu'en 1914

Dans cette première période coloniale, chaque localité réagissait différemment, sauf dans quelques rares cas où existaient des actions coordonnées à l'échelle de toute une région. Au Kenya comme ailleurs en Afrique orientale, les premières réactions de peuples comme les Mazrui et les Nandi étaient destinées à protéger leur indépendance face aux menaces étrangères. Les réactions ultérieures, à l'intérieur du pays, tendaient à délivrer le peuple de l'oppression et de la domination coloniale. Bien qu'il ne s'agit pas d'une période de luttes nationalistes au sens moderne du terme, certains signes indiquaient qu'un tel combat avait commencé. Chez les Luo, dans le Kenya occidental, l'opposition à la domination des missions conduisit à la création d'une église indépendante en 1910, sous la direction de John Owalo<sup>40</sup>. D'abord catholique romain, ce dernier avait adhéré à la mission écossaise de Kikuyu, puis avait rejoint la Société Missionnaire de l'Église (Anglicane) à Maseno. C'est lors de son séjour à Maseno qu'il affirma que Dieu lui avait parlé et l'avait enjoint de créer sa propre religion. Comme le dit B. A. Ogot: «Après de nombreuses controverses, le district de Nyanza l'autorisa à créer sa propre mission, puisque son enseignement mettait en question l'ordre et la morale. Ainsi Owalo fonda-t-il en 1910 sa propre mission, Nomia Luo, se proclama prophète et nia la divinité du Christ. Quelques années plus tard, il avait plus de 10 000 adeptes dans le district, avait construit ses propres écoles primaires et exigeait une école secondaire libre de toute influence illégitime des missionnaires<sup>41</sup>.»

Apparut ensuite, en 1913, le culte mumbo, un mouvement contre la domination blanche, mais qui utilisait la religion comme une idéologie. Du pays luo, il se répandit chez les Gusii, montrant ainsi qu'il était capable de gagner d'autres régions du Kenya. Le contenu politique du mouvement n'était pas dissimulé. Comme l'expliquait son fondateur, Onyango Dande: «La religion chrétienne est pourrie, et c'est pourquoi elle demande à ses croyants de porter des vêtements. Mes adeptes doivent laisser pousser leurs cheveux. Tous les Européens sont vos ennemis, mais le temps est proche où ils disparaîtront de votre pays<sup>42</sup>.» Les autorités coloniales réagirent en interdisant le mouvement, comme elles le faisaient avec tous ceux qui menaçaient leur domination.

40. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 280.

41. Se référer au chapitre 26 ci-après; voir également B. A. Ogot, 1963, p. 256.

42. Cité par M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 280. Pour une étude détaillée sur le culte mumbo, voir B. A. Ogot et W. Ochieng, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1972.



Un mouvement semblable était apparu chez les Akamba, dans le Kenya oriental. De nouveau, la religion y servait d'instrument. Il commença en 1911, sous l'impulsion d'une femme appelée Sistume, qui disait être possédée par l'Esprit. Toutefois, ce mouvement fut rapidement pris en main par un jeune homme, Kiamba, qui en fit un organe d'opposition politique contre le colonialisme au Kenya<sup>43</sup>. Il constitua une sorte de police pour pouvoir réaliser ses menaces, mais fut arrêté et banni. Tout cela constituait une manière de protester contre la façon dont les colons d'Ukambani traitaient leur main-d'œuvre africaine.

Dans l'ensemble, les premiers mouvements anticolonialistes du Kenya, dans la période qui précéda la première guerre mondiale, apparurent dans les régions occidentales et orientales du pays. Les Giriama de la région côtière profitèrent du conflit pour se révolter contre l'administration coloniale (1914), refusant d'abandonner leurs terres pour faire face aux colons européens. Les Giriama avaient été plusieurs fois impliqués dans des conflits avec les Anglais. Lors de la résistance des Mazrui contre les Britanniques, ces derniers cherchèrent des alliés chez les Giriama — leurs partenaires commerciaux dans le passé — qui leur fournirent de la nourriture. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Giriama étaient entrés en conflit avec les Anglais, parce que ceux-ci avaient interdit le trafic de l'ivoire<sup>44</sup>. En 1913, ils s'opposèrent à la réquisition de leurs jeunes gens pour travailler dans des fermes européennes, ils s'opposèrent également à ce que leur conseil traditionnel des anciens fût remplacé par des chefs coloniaux. Le soulèvement de 1914 fut donc le point culminant d'une série de résistances à l'occupant. Les Britanniques réagirent en incendiant les maisons et en confisquant les propriétés. Les Giriama, comme les Mazrui et d'autres communautés, se livrèrent à une sorte de guérilla, mais furent finalement vaincus.

Comparé au Kenya, l'Ouganda était beaucoup plus tranquille. Mais en 1911, les Acholi, dans la partie septentrionale du pays, se révoltèrent contre les Anglais<sup>45</sup>. Il s'agissait d'une réaction contre les réquisitions de travail ainsi que contre les tentatives de les désarmer. L'un des principaux soucis des colonialistes était de s'assurer que les peuples qu'ils dominaient ne puissent résister à la cruelle exploitation qui leur était imposée. C'est pourquoi il était important que ces peuples ne possèdent pas d'armes à feu. Cela explique la campagne menée pour récupérer les armes et pour désarmer la population locale. Les Acholi refusèrent de remettre volontairement leurs fusils. Mais, dans le conflit qui s'ensuivit, ils furent perdants.

Le défi le plus grave qui fut lancé au colonialisme en Afrique orientale pendant cette période, le soulèvement des Maji Maji, vint du Tanganyika; ici, religion et magie furent employées comme les moyens de révolte (voir fig. 7.1). Le Dr Townsend a très exactement résumé la situation qui caractérisait l'histoire coloniale allemande: «Pendant les vingt premières années

43. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 281.

44. C. B. Smith, 1973, p. 118.

45. A. B. Adimola, 1954.

de l'histoire coloniale allemande [...] les autochtones furent très cruellement traités, et injustement exploités [...] Dépossédés de leurs terres, de leurs foyers, de leur liberté et de leur volonté, dépossédés brutalement de leur existence par les aventuriers, les fonctionnaires coloniaux ou les compagnies commerciales, leurs révoltes courageuses et incessantes ne furent pas les témoins tragiques de leur impuissance et de leur infortune<sup>46</sup>. »

Cet état de choses n'était pas limité aux colonies allemandes. Il était typique du colonialisme pendant toute la période de sa domination en Afrique. Travail forcé, impôts, harcèlements et mauvaises conditions de travail, tout concourt à expliquer le soulèvement maji maji. Mais la cause immédiate de la révolte fut l'introduction d'un certain type de culture communautaire du coton. La population fut obligée d'y travailler vingt-huit jours par an. Mais les produits de ce travail ne lui étaient pas destinés. Les travailleurs recevaient des paies si dérisoires que certains refusèrent de les toucher. Cette réaction ne concernait pas le coton lui-même, qu'ils avaient commencé d'eux-mêmes à cultiver en vue de l'exportation. Mais ils s'opposaient au type de culture qu'on leur imposait, estimant qu'ils étaient exploités et que l'économie africaine elle-même était menacée. La population, en effet, était forcée de quitter ses propres fermes pour aller travailler dans ces entreprises agricoles publiques.

Pour unir les peuples du Tanganyika contre les Allemands, le chef du mouvement, Kinjikitile Ngwale, qui vivait à Ngarambe, fit appel à leurs croyances religieuses. Il leur enseigna que l'unité et la liberté de tous les Africains constituaient un principe fondamental, et qu'ils devaient donc s'unir et combattre pour leur liberté contre les Allemands. Cette guerre était ordonnée par Dieu, or ils seraient aidés par leur ancêtres qui, en la circonstance, retournaient à la vie. Pour souligner et donner une expression concrète à l'unité du peuple africain, Kinjikitile Ngwale construisit un grand autel, qu'il appela la Maison de Dieu, et prépara de l'eau médicinale (« mafi ») censée rendre invulnérables aux balles européennes ses partisans qui en boiraient. Le mouvement, qui dura de juillet 1905 à août 1907, gagna une zone de près de 26 000 kilomètres carrés dans la partie sud du Tanganyika. Selon G. C. K. Gwassa : « Il [le Maji Maji] rassemblait plus de vingt groupes ethniques différents. Dans sa variété ethnique et son ampleur en tant qu'organisation, le Maji Maji était un mouvement à la fois différent et plus complexe que les réactions antérieures et les formes de résistance opposées à la domination coloniale. Ces dernières étaient généralement restées enfermées dans les limites des ethnies. Par comparaison avec le passé, le Maji Maji était un mouvement révolutionnaire opérant des changements fondamentaux à l'échelle de l'organisation traditionnelle<sup>47</sup>. »

La guerre éclata dans la dernière semaine de juillet 1905, et les premières victimes furent le fondateur du mouvement et son assistant, pendus le 4 août 1905. Son frère reprit son flambeau, et prit le titre de Nyamguni, l'une des trois divinités de la région, et continua à administrer le « maji », mais

46. Cité par J. Iliffe, 1969, p.3.

47. G. C. K. Gwassa, dans : T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), 1972, p.202.

en vain. Les ancêtres ne revinrent pas comme promis, et le mouvement fut brutalement anéanti par les autorités coloniales allemandes.

Le soulèvement maji maji fut le premier mouvement à grande échelle en Afrique orientale. Selon les paroles de John Iliffe, il s'agissait « de la dernière tentative des anciennes sociétés du Tanganyika de détruire l'ordre colonial par la force<sup>48</sup> ». Ce fut réellement un mouvement paysan de masse, dirigé contre l'exploitation coloniale. Le régime allemand au Tanganyika en fut ébranlé et sa réaction ne se limita pas à l'écraser: la politique communautaire de culture du coton fut abandonnée. Il y eut aussi quelques réformes de la structure coloniale, spécialement en ce qui concerne le recrutement et l'utilisation de la main-d'œuvre, destinée à rendre le colonialisme plus attrayant. Mais la révolte échoua, et cet échec rendit inévitable la disparition des vieilles sociétés traditionnelles<sup>49</sup>.

Dans l'ensemble, des changements dramatiques se produisirent en Afrique orientale entre 1890 et 1914. Le colonialisme s'imposa, violemment dans la plupart des cas, même si parfois cette violence empruntait le masque de la loi et du droit. Les réactions africaines à cet impact initial de l'Europe combinèrent l'affrontement militaire avec des tentatives diplomatiques, dans un vain effort pour préserver leur indépendance. Quand les Africains ne réagissaient pas de l'une ou l'autre de ces manières, ils acceptaient l'invasion ou restaient indifférents, sauf quand des exigences directes leur étaient posées. L'établissement du colonialisme signifia la réorganisation de la vie politique et économique des populations. Des impôts furent introduits. Travail forcé et privation générale des droits politiques devinrent la règle. Certains Africains réagirent violemment à ces changements. D'autres les acceptèrent. Au Tanganyika et en Ouganda, certains Africains se livrèrent à la culture d'exportation (plus particulièrement le coton et le café), chose qui restait interdite au Kenya, où prévalait l'activité économique des colons. Nous avons analysé ici diverses réactions africaines à cette situation générale. La période qui suivit la première guerre mondiale allait voir ces réactions s'intensifier et se diversifier.

48. J. Iliffe, 1979, p. 168.

49. *Ibid.*

# Initiatives et résistances africaines en Afrique centrale de 1880 à 1914

*Allen Isaacman et Jan Vansina*

Il sera question dans le présent chapitre<sup>1</sup> de l'évolution du caractère de la résistance qui fut opposée à la domination européenne en Afrique centrale de 1880 à 1914. Nous englobons dans l'Afrique centrale les territoires qui forment les États du Congo belge (actuel Zaïre), de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), du Nyasaland (actuel Malawi), de l'Angola et du Mozambique. Comme la plupart des régions d'Afrique, l'Afrique centrale était, à la veille de la « ruée », occupée par une multitude de populations organisées soit en États — c'est-à-dire en systèmes politiques centralisés —, soit en unités politiques de petites dimensions<sup>2</sup>. Dans la première catégorie, on rangera les royaumes lunda et luba du Congo belge, les États humbe et chokwe d'Angola, le royaume du Mwenemutapa du Mozambique, le royaume undi du Nyasaland et les nombreux États fondés par les Nguni et les Kololo dans les bassins du Zambèze et du Limpopo; dans la seconde, les Yao et les Tonga du lac Nyasa au Nyasaland, les Bisa et les Lala de Rhodésie du Nord, les Sena, Tonga et Chopi du Mozambique, les Kisama Bakongo et Loango d'Angola, et les Loga, Mongo, Ngombe, Budga et Bowa du Congo belge (voir fig. 8.1). S'il est vrai que les historiens ont peut-être surestimé le degré d'agitation et de tension qui régnaient dans ces sociétés, il n'en reste pas moins que les divisions politiques, le particularisme ethnique et régional et les dissensions

1. Commandé en 1975, ce chapitre a été achevé en 1976.

2. Pour plus de détails, voir le volume VI de l'*Histoire générale de l'Afrique*.

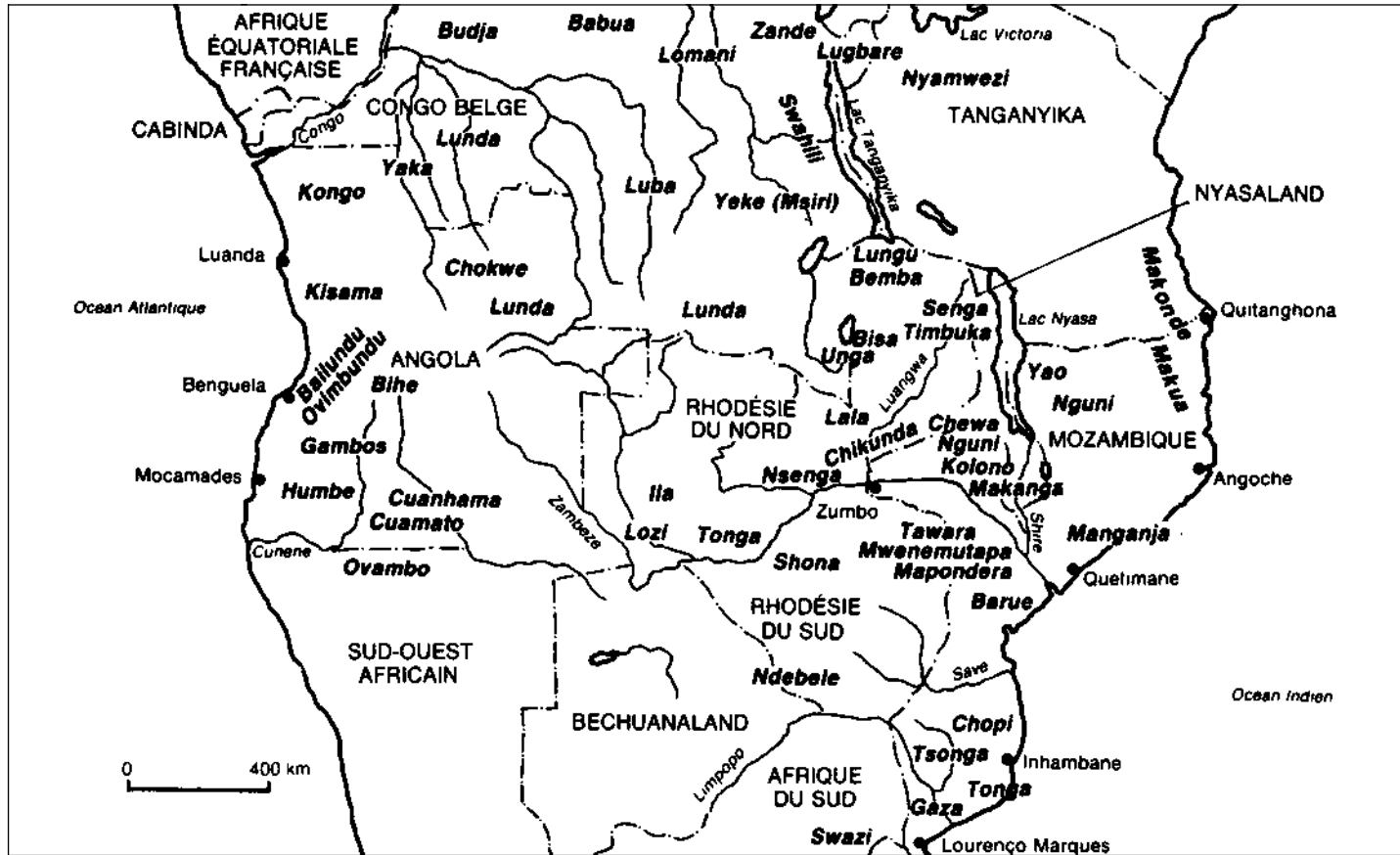
internes entre couches<sup>3</sup> rivales limitaient gravement la possibilité de ces populations d'Afrique centrale de s'opposer aux Européens. En dépit de ces tendances centrifuges, on peut dire que l'opposition et la résistance furent néanmoins les principales réactions à la conquête et à l'occupation impérialistes européennes.

Plutôt que de nous contenter de faire une description, pays par pays, de l'activité anticoloniale, nous avons voulu étudier les modes d'opposition communs à toute la région. L'analyse des réactions africaines du point de vue des buts qu'elles visaient conduit à les classer en trois grandes catégories: *a*) attitude d'opposition ou conflit pour tenter de préserver la souveraineté des sociétés indigènes; *b*) résistance localisée pour tenter de remédier à certains abus du régime colonial; *c*) rébellions pour détruire le système étranger qui avait engendré ces abus. Bien que la résistance localisée et la rébellion soient traitées comme des catégories analytiques distinctes, il importe de souligner que les résistants avaient tendance à ajuster leurs objectifs aux réalités politiques et militaires du moment.

### La lutte pour la préservation de l'indépendance : l'ère du conflit et de l'alliance

Dans la période qui a suivi 1880, l'intensification des rivalités impérialistes entre nations européennes a donné le signal d'une invasion sans précédent de l'Afrique. C'est au Congrès de Berlin que la volonté de conquête et d'occupation se manifesta le plus clairement: il y fut admis, en effet, que le préalable à la reconnaissance internationale des droits des pays européens sur leurs possessions outre-mer serait l'exercice d'un contrôle effectif sur ces territoires. À cette nouvelle menace de leur souveraineté, les populations d'Afrique centrale réagirent de multiples façons. Certaines, les Lozi par exemple, s'efforcèrent diplomatiquement de gagner du temps; d'autres, tels que les Tonga et les Sena de l'Inhambane s'allièrent aux Européens pour tenter de se libérer de la tutelle oppressive d'une aristocratie africaine étrangère. En revanche, de nombreux États, et même des chefferies, prirent les armes pour défendre leur autonomie. Quoique ayant un but commun, les opposants différaient sensiblement par la stratégie à court terme mise en œuvre, la composition ethnique, la dimension de leur action et les succès qu'ils remportèrent.

3. Nous entendons, en nous servant de l'expression «couche sociale», faire apparaître la différenciation socio-économique qui régnait dans la plupart des sociétés précoloniales d'Afrique centrale. L'absence d'analyses concrètes et approfondies de l'organisation des économies précapitalistes et du processus de constitution des classes qui en découlait ne permet pas, le plus souvent, de déterminer avec certitude dans quelle mesure des couches sociales s'étaient formées dans ces sociétés. Il ne fait pas de doute que déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la notion de classe avait remplacé celle de parenté en tant que variable sociale dominante dans un certain nombre de sociétés connaissant l'échange, mais, dans de nombreux autres cas, on manque de données suffisantes pour démontrer l'existence d'une telle évolution. Les travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch, de Claude Meillassoux, d'Emmanuel Terray et de Maurice Godelier représentent, bien que les points de vue qu'ils expriment ne soient pas totalement identiques, un important progrès théorique dans l'analyse de la formation des classes dans les sociétés de l'Afrique précapitaliste.



8.1. Peuples et entités politiques de l'Afrique centrale vers 1900.

Les tactiques de lutte adoptées par les populations d'Afrique centrale paraissent d'une même raison d'être — chasser les Européens et protéger leurs territoires, leur mode de vie et leurs moyens d'existence. Certes, l'indépendance politique restait l'objectif essentiel, mais de nombreux États africains étaient prêts à rassembler leurs forces pour empêcher toute atteinte à leur autonomie culturelle ou à leur souveraineté économique. Au Nyasaland, par exemple, les Nguni Gomanu attaquèrent des missions en 1896, en partie pour protester contre les effets débilissants du christianisme, tandis qu'au Mozambique, les Barue déjouaient les efforts de Lisbonne pour les englober dans son embryon d'empire en convertissant la famille royale au catholicisme<sup>4</sup>. Les ingérences économiques ont également conduit un certain nombre de communautés à adopter une attitude hostile aux impérialistes européens. L'une des grandes sources de friction fut ainsi la tentative faite par les gouvernements européens et leurs agents — négociants et missionnaires — pour affaiblir la position d'intermédiaire de plusieurs États de l'intérieur et pour mettre un terme au trafic des esclaves qui n'était désormais plus compatible avec le désir des puissances capitalistes de disposer de marchés « stables » et de se procurer des matières premières. Durant les deux dernières décennies du siècle, les Yao, les Makua, les Yeke, les Chikunda, les Ovimbundu et les Chokwe, notamment, ont violemment résisté à ces pressions étrangères. Dans le même temps, de nombreux paysans et agriculteurs se battaient pour conserver le contrôle de leurs moyens de production et pour éviter qu'on ne s'approprie leurs terres, leur bétail, leur travail et leurs femmes.

Les chefs africains savaient qu'il leur fallait neutraliser l'avantage dont disposaient les Européens sur le plan de l'armement; leur survie en dépendait. De nombreuses sociétés déjà engagées dans le commerce international avaient accès au marché des armes et s'en étaient constitué d'importantes réserves en échange de captifs. Les Chokwe, les Ovimbundu et les Chikunda y avaient si bien réussi que leurs forces étaient souvent mieux armées que les troupes de l'État libre du Congo et les armées portugaises qui cherchaient à les soumettre. D'autres populations d'Afrique centrale, jusqu'alors peu engagées dans les grandes opérations commerciales, accrurent leurs exportations pour pouvoir se procurer des fusils modernes et des munitions. Ainsi, durant le dernier quart de siècle, les Ovambo, les Shangaan, et même plusieurs branches conservatrices des Nguni achetèrent des fusils modernes en prévision d'un affrontement avec les Européens<sup>5</sup>. Chaque fois qu'ils l'ont pu, ils ont augmenté leurs stocks d'armes en recourant à d'habiles moyens diplomatiques. Les chefs des Gaza ont joué les Britanniques contre les Portugais et ont ainsi obtenu des armes auprès des premiers tandis que les militants bemba (voir fig. 8.2) s'en procuraient

4. Voir dans A. Isaacman, 1973, une étude sur les efforts déployés par les Portugais pour faire du catholicisme un moyen de contrôle social. Le recours à la communication orale pour donner une signification différente à un rituel considéré comme catholique y est également examiné.

5. W. G. Clarence-Smith et R. Moorsom, 1975, p. 372-373, étudient l'incidence du colonialisme portugais et sud-africain sur les populations ovambo et leur réaction; I. Linden dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 246-247, donne quelques intéressantes informations sur les premiers modes d'interaction qui sont apparus entre les Nguni Maseko et les Britanniques; D. L. Wheeler, 1968, p. 585-602, analyse les efforts infructueux de Gungunyane pour préserver par des moyens diplomatiques l'indépendance des Shangaan.

auprès des Arabes qui s'inquiétaient de la présence croissante de l'Angleterre<sup>6</sup>. D'autres groupements, les Quitanghona du Mozambique septentrional et les Chikunda de la vallée du Zambèze, allèrent même jusqu'à reconnaître la tutelle nominale du Portugal en échange de fournitures militaires importantes qu'ils utilisèrent en fin de compte contre les forces de Lisbonne<sup>7</sup>.

Un certain nombre de sociétés africaines ont par ailleurs accru leur potentiel de défense en innovant sur le plan militaire. Les Barue ont créé des fabriques de munitions qui produisaient de la poudre, des fusils, et même des pièces de rechange pour l'artillerie<sup>8</sup>. Des constructions de défense nouvelles et coûteuses — les villes fortifiées de Jumbe chez les Kota et les *aringas* du Zambèze et de la vallée du Luangwa, capables de résister à d'éventuels sièges par les Européens, ont été édifiées<sup>9</sup>. D'autres groupes, tels les Makua, les Lunda et les bandes disparates qui opéraient dans la région de Gambo en Angola méridional, mirent au point des techniques de guérilla qui leur permirent de repousser les premières incursions impérialistes. Vers 1900, les *svikiro* (sorciers invoquant les esprits) barue, tawara, tonga et d'autres groupes shona préparaient des potions divines pour neutraliser les armes européennes et changer leurs balles en eau (voir fig. 8.1)<sup>10</sup>.

Malgré la volonté commune de plusieurs pays africains de s'opposer à la tutelle étrangère et d'acquérir des armes modernes, les tactiques employées sur le terrain ont été sensiblement différentes. Dans plusieurs cas, les États africains réagirent violemment contre les premières incursions européennes en dépit de l'écrasante supériorité militaire de l'ennemi. C'est ainsi que le chef des Chewa, Mwase Kasungu, se lança à la tête de son peuple dans une lutte vaine contre les Britanniques et finit par se suicider en 1896 plutôt que de capituler<sup>11</sup>. Vers la même époque, les Bihe d'Angola organisèrent une embuscade contre un détachement colonial chargé d'établir dans l'arrière-pays des postes qui se seraient trouvés sur leurs propres territoires; quant aux Humbe, plus au Sud, ils attaquèrent une colonne portugaise après que Lisbonne eut refusé de leur verser une redevance pour avoir le droit d'occuper un petit fort situé sur leurs terres<sup>12</sup>.

6. D. L. Wheeler, 1968, p. 591; A. D. Roberts, 1974, p. 202-203: meilleure étude sur les Bamba publiée à ce jour.

7. N. Hafkin, 1973, p. 375-377: une analyse importante de la traite des esclaves et de la résistance de groupes conservateurs aux Portugais; A. Isaacman, 1976, p. 22-49: une analyse des divers types de mouvements de résistance eu égard notamment au développement de la prise de conscience politique des forces anticoloniales.

8. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 46-47: description des guerres menées par les Portugais contre les Barue vers 1900.

9. M. D. D. Newitt, 1973, p. 226-229: importante étude sur les puissantes familles de *prazeros* et leurs relations avec Lisbonne. L'auteur a également publié de nombreux articles sur des questions voisines dans *Race* et *Journal of African history*.

10. J. Vansina, 1969, p. 21-22. Voir aussi dans A. Isaacman, 1976, p. 49-74 et 126-156, les emplois de potions par les Shona pour neutraliser les armes européennes.

11. R. Tangri, 1968, p. 2-4: relation succincte des premiers types de lutte engagés par les populations du Malawi.

12. R. Péliissier, 1969, p. 67: compte rendu très documenté sur les nombreuses guerres qui se déroulèrent dans le sud de l'Angola. L'auteur achève actuellement une histoire militaire générale de l'Angola. D. L. Wheeler, 1963, p. 334: une étude approfondie de la politique coloniale portugaise au XIX<sup>e</sup> siècle.





8.2. *Un chef benba parmi son peuple recevant un Européen, 1883. [Illustration : Victor Giraud, Les lacs de l'Afrique équatoriale.]*



8.3. *Gungunyane et ses guerriers.* [Illustration : J. R. Baptista, *Caminho de ferro da Beira a Manica*, 1892.]

D'autres chefs africains cherchèrent à éviter les premiers heurts dans l'espoir de pouvoir soit augmenter leur potentiel militaire, soit négocier un traité «équitable» par lequel la souveraineté de leur État serait reconnue. Pendant près d'une décennie, Gungunyane (voir fig. 8.3) négocia autant avec les Britanniques qu'avec les Portugais en étant prêt à faire toute une série de concessions, sauf à renoncer à l'indépendance des Shangaan<sup>13</sup>. La famille royale barue mena une politique identique en s'efforçant de s'assurer l'appui de Karl Peters, un aventurier allemand qu'elle croyait étroitement lié au gouvernement de Bismark; quant aux Bemba, ils ne s'engagèrent dans une résistance sporadique qu'à la fin du siècle après quinze ans de tentatives de tractations avec l'Angleterre<sup>14</sup>. Mieux, des États tels que l'État des Quitanghona du Mozambique septentrional, ou les empires chikunda de la vallée du Zambèze allèrent jusqu'à reconnaître de leur plein gré l'autorité nominale des Portugais tant que ceux-ci ne s'efforcèrent pas sérieusement de leur imposer la domination coloniale<sup>15</sup>. Toutefois, le Congrès de Berlin ayant explicitement exigé qu'un contrôle effectif précède toute reconnaissance internationale des droits d'une nation sur ses possessions coloniales, cette stratégie aboutissait invariablement à l'affrontement.

De nombreuses sociétés d'Afrique centrale, incapables d'opposer une résistance efficace aux colonisateurs ou de comprendre les tenants et aboutissants de la tutelle coloniale, commencèrent par se soumettre pacifiquement mais ne tardèrent pas à rassembler à nouveau leurs forces pour reconquérir leur indépendance. C'est ce type de conflit à retardement qui s'est très régulièrement produit au Congo où la population indigène a, dans un premier temps, considéré les agents de l'État libre du Congo comme des partenaires commerciaux et des alliés contre les négriers étrangers. C'est seulement lorsque les fonctionnaires de l'État libre ont commencé à lever l'impôt et à recruter de la main-d'œuvre que les sociétés locales se sont rendu compte qu'elles avaient, par inadvertance, aliéné leur autonomie. Entre 1885 et 1905, plus d'une douzaine de groupes théoriquement «soumis» du bas Congo et du Congo central se révoltèrent<sup>16</sup>. Les groupes dont la résistance fut le mieux organisée furent notamment les Yaka qui combattirent efficacement les Européens pendant plus d'une décennie avant d'être finalement conquis en 1906 et les Buja et les Boa qui se révoltèrent à la fin du siècle contre le travail forcé dans les plantations de caoutchouc. À l'apogée des luttes, les rebelles avaient mobilisé plus de 5 000 travailleurs

13. J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p.419-433: un classique de l'histoire militaire du Mozambique. L'importance particulière du volume II tient à la relation qui y figure des conflits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D. L. Wheeler, 1968.

14. A. Isaacman, 1976, p.49-74; A. D. Roberts, 1974, p.229-292; voir dans C. [K.] Peters, 1902, p.116, un extraordinaire récit par un contemporain des efforts déployés par les Barue pour s'assurer l'aide des Allemands.

15. N. Hafkin, 1973, p.375-377; A. Isaacman, 1976, p.22-48; M. D. D. Newitt, 1973, p.295-311.

16. C. Young, 1965, p.283 (carte 5); F. Flament *et al*, 1952, p.106-531; A. Lejeune-Choquet, 1906, rend compte de quelques-unes des insurrections de faible envergure et s'étend un peu plus sur les premiers actes de résistance. Voir également R. Harms, 1975, p.73-88.

qui menèrent une longue guérilla à partir de bases profondément enfoncées dans la forêt<sup>17</sup>.

Les vagues de résistance ne se sont pas seulement produites à des moments divers, elles se sont différenciées par leur plus ou moins grande localisation à un village et à une ethnie. D'une part, un certain nombre de sociétés importantes ou non ont affronté l'envahisseur sans faire l'effort de rechercher des alliances plus larges. En Angola, les Bihe, Humbe et Ganguela ont au début combattu l'étranger sans faire appel à leurs voisins qui partageaient pourtant leur haine à l'égard des Portugais<sup>18</sup>, tandis qu'au Mozambique, Lisbonne a pu profiter de la profonde rivalité entre les États chikunda qu'elle tentait de soumettre, rivalité qui empêchait toute alliance véritable. Même les États nguni, pourtant apparentés, se sont montrés incapables, volontairement ou non, de s'entendre pour résister à l'expansion britannique au Nyasaland. Vers les années 1890, les Nguni Maseko, Gomani et Mpeseni sont restés isolés dans leur combat contre les forces coloniales britanniques pourtant en nombre insuffisant et ont été écrasés, ce qui permit à l'Angleterre de créer la colonie du Nyasaland<sup>19</sup>. À l'intérieur d'un même État, l'impuissance des factions rivales à s'unir pour résister aux incursions européennes a été la conséquence logique de leur particularisme à courte vue. Nombre d'exemples prouvent que des groupes rivaux ont réellement prêté main forte aux puissances impérialistes dans l'espoir de consolider leurs propres positions. Ces tendances à la division ont paralysé les efforts déployés par les Luba et les Barue pour préserver leur autonomie<sup>20</sup>. En ce qui concerne ces derniers, Lisbonne, par le truchement de son agent la Compagnie du Mozambique, contraignit Chipitura, membre dissident de l'aristocratie barué, à nouer secrètement alliance avec elle. Aux termes de cette alliance, consignée dans une lettre, Chipitura reconnaissait la souveraineté du Portugal qui devait en échange l'aider à prendre le dessus sur son rival Hanga.

D'autres groupes sociaux africains cherchèrent à pallier l'insuffisance de leur potentiel militaire en nouant des alliances anticoloniales multi-ethniques très larges. Ainsi le puissant chef des Gaza, Gungunyane, invita-t-il les Swazi à rejoindre le combat contre les Portugais tandis que les Barue créaient un réseau multi-ethnique comprenant les Tonga, les Tawara et diverses populations shona vivant dans le sud de la Rhodésie (actuel Zimbabwe)<sup>21</sup>. Comme le montre l'exemple des Barue, ces alliances temporaires étaient d'autant plus courantes que l'économie, la parenté ou la religion unissaient déjà précédemment les populations en cause. Ces trois types de considérations

17. F. Flament *et al.*, 1952, p.162-164 et 499. Le territoire resta soumis à l'occupation militaire jusqu'en 1908. Voir M. Plancquaert, 1932, p. 134 et 138.

18. R. Pélissier, 1969, p.67-72; D. L. Wheeler, 1963, p. 334.

19. J. McCracken, 1972, dans: B. Pachai (dir. publ.), étude la façon dont les divers groupes nguni ont réagi face à la pénétration européenne. I. Linden, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p.241-244.

20. J. Vansina, 1966, p.242-244: étude générale de l'Afrique centrale précoloniale mettant l'accent sur le Zaïre. A. Isaacman, 1976, p.49-74.

21. P. Warhurst, 1962, p.59.

jouèrent au moment de la constitution de la confédération yao sous la direction de Makanjira et de l'alliance Makua-Swahili; ce sont en revanche des éléments d'ordre financier qui ont été à la base des efforts — qui devaient aboutir à un échec — déployés en commun par les Bemba et les Arabes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. De temps à autre, des rivaux de longue date faisaient taire leur animosité pour tenter d'assurer leur survie; c'est la raison de l'alliance que firent Lunda du centre et Chokwe contre les troupes de l'État libre du Congo en dépit d'une inimitié mutuelle dont l'origine remontait à plus d'une génération. Des raisons analogues conduisirent aussi les Mburuma Nsenga et les Tawara à aider les Chikunda vers 1900 ainsi que les Cuanhama et les Cuamato du sud de l'Angola à s'allier.

On ne s'étonnera pas de constater que l'ampleur des mouvements de résistance africains était hautement proportionnelle au degré de particularisme ethnique des populations africaines. Quand une société africaine combattait seule, la taille de son armée et son potentiel de résistance étaient généralement limités. La défaite rapide des États nguni et des Chewa de Mwase Kasungu témoigne du handicap fondamental auquel se heurtaient les groupes isolés. Les grandes alliances pouvaient souvent aligner des armées importantes bien équipées et ont généralement opposé une résistance prolongée à l'ennemi. Ainsi, les forces yao de Makanjira s'élevèrent, dit-on, à 25 000 hommes, soit une armée comparable à celle que formaient les Cuanhama-Cuamato et les Barue<sup>23</sup>.

Les mouvements de résistance africains n'ayant pas réussi à atteindre les objectifs politiques ultimes qu'ils se proposaient, on a eu tendance à minimiser et même à passer sous silence les victoires militaires localisées qu'ils obtinrent et à considérer en bloc ces opérations comme des échecs. En fait, selon que les groupes africains étaient plus ou moins importants, qu'ils disposaient ou non d'armes modernes, selon l'ampleur des forces impérialistes et leur état de préparation, les situations varièrent considérablement. Certes de nombreux groupes africains furent vite défaits, mais un aussi grand nombre réussit à stopper les premières incursions européennes et à infliger de lourdes pertes à l'ennemi. Au sud de l'Angola, les Humbe et les Cuamato repoussèrent plusieurs attaques portugaises et, lors des combats de 1904, tuèrent plus de 300 hommes sur les 500 qui leur étaient opposés<sup>24</sup>. Les États chikunda battirent à plusieurs reprises l'armée désorganisée de Lisbonne au cours de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle tandis qu'au nord du Nyasaland, les Yao tinrent l'armée coloniale britannique en échec pendant près de cinq ans<sup>25</sup>. Il en alla de même au Congo où les Chokwe infligèrent de lourdes pertes à la force publique pendant vingt ans avant de succomber<sup>26</sup>. Sans doute

22. A. D. Roberts, 1974, p. 242 et 271.

23. E. Stokes, 1966 (a); dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 267-268: étude de la stratégie de survie employée par les Lozi sous Lewanika; R. Pélissier, 1969, p. 103; J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 43.

24. R. Pélissier, 1969, p. 79.

25. A. Isaacman, 1976, p. 22-48; E. Stokes 1966 (b) dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 366-368: étudient la stratégie des Britanniques et la réaction des diverses populations du Malawi.

26. J. Vansina, 1966, p. 226-227.

les succès les plus éclatants furent-ils ceux de l'alliance Swahili-Makua qui réussit à échapper à la tutelle portugaise jusqu'en 1910 et celle des Cuamato alliés aux Cuanhama dont la défaite ne fut définitive qu'en 1915<sup>27</sup>.

En dépit de ces victoires chèrement gagnées, toutes les guerres d'indépendance en Afrique centrale se sont finalement traduites par des échecs. L'intervention de plusieurs facteurs, pour la plupart antérieurs à la « ruée », permet d'expliquer pourquoi les Africains ne réussirent pas à s'opposer à l'avance européenne : la création par la conquête d'un grand nombre des États les plus puissants, le particularisme ethnique et les clivages internes entre les couches ou classes dirigeantes et parfois entre celles-ci et les populations qu'elles dominaient. Ces facteurs eurent pour effet de limiter les possibilités d'organiser sur des bases suffisamment larges l'effort anticolonial coordonné indispensable pour disputer aux Européens l'avantage indiscutable dont jouissaient les forces impérialistes européennes sur le plan des armes et de la technique militaire.

Par surcroît, les rivalités africaines permirent aux administrateurs coloniaux comme Harry Johnston de « diviser pour régner », stratégie dans laquelle ils faisaient preuve d'un art consommé. Les annales du combat pour la préservation de l'indépendance et de la souveraineté africaines regorgent d'exemples d'Africains qui, non contents de se soumettre, ont aidé les puissances coloniales afin de se venger des abus commis par leurs voisins dans le passé. Les Tonga d'Inhambane et les Sena ont aidé les Portugais à combattre les Shangaa et les Barue, leurs suzerains respectifs, tandis qu'au Congo, un certain nombre de populations asservies ont coopéré avec les Belges pour se libérer de la tutelle des Yeke et des Arabes ou pour éliminer les trafiquants d'esclaves. En outre, plusieurs chefs africains eurent l'impression qu'en s'alliant avec les Européens, ils pourraient satisfaire leurs visées expansionnistes tout en renforçant leur position intérieure. C'est ce qui conduisit par exemple Tippu Tib et les fils de Msiri à aider l'État libre du Congo<sup>28</sup>. D'autres sociétés africaines, dont certaines s'étaient opposées à l'envahisseur dès la première heure, se sont plus tard ralliées<sup>29</sup> à lui en échange de matériel et de promesses d'une amélioration de leur condition dans le cadre du nouvel ordre colonial. C'est ainsi que les Yao, une fois vaincus, aidèrent à mater les Nguni Mpeseni dont les Portugais se servirent ensuite pour réduire les Barue.

Sans alliés ni mercenaires africains, les Européens n'auraient pu imposer leur domination en engageant un aussi faible nombre d'hommes sur le continent. Les armées portugaises, qui scellèrent la « conquête » définitive de la vallée du Zambèze en 1902, étaient par exemple composées à plus de 90 %

27. N. Hafkin, 1973, p.384; M. D. D. Newitt, 1972 (b), p.670-671 : étude des intérêts rivaux des Portugais et de l'élite négrière africaine, ainsi que de la conquête définitive de la région d'Angoche. R. Pélissier, 1969, p. 102-108.

28. L. Farrant, 1975, p. 108-111; R. Slade, 1962, p. 94-102; au sujet de Mukunda Bantu, le fils de Msiri, voir A. Munongo, 1948, p. 199-229 et 231-244; L. Bittremieux, 1936, p. 69-83. Mukunda Bantu était sur le point d'être mis complètement à l'écart par les Sanga.

29. J. McCracken, dans : B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 227; A. J. Dachs, 1972, dans : *idem*, p. 288-289; A. Isaacman, 1976, p. 49-74. L'un des rares articles où les motivations et l'impact de la collaboration sont étudiés.

de recrues africaines<sup>30</sup>. À un moindre degré, la situation des armées portugaises en Angola était identique. Plus au nord, l'armée de l'État libre du Congo était composée de recrues africaines auxquelles étaient adjoints quelques mercenaires hawsa ou venus de Zanzibar. Seuls ses officiers étaient originaires d'Europe. Le grand nombre d'Africains qui participèrent à l'occupation du Nyasaland et de la Rhodésie du Nord par les Britanniques témoigne de l'habileté avec laquelle Harry Johnston sut diviser pour régner.

### Les premières poches de résistance contre la domination coloniale et le capitalisme

À la différence de la résistance précoloniale, dont le but essentiel était de préserver l'indépendance, la résistance menée par les paysans et les ouvriers au début du XIX<sup>e</sup> siècle découlait directement des efforts déployés par les régimes coloniaux pour renforcer leur hégémonie et imposer des rapports capitalistes en vue d'exploiter les ressources humaines et naturelles de l'Afrique centrale. Il n'entre pas dans le cadre de notre étude d'examiner dans le détail et de comparer les systèmes coloniaux portugais, britannique et belge; il est néanmoins utile d'étudier comment, par les abus dont ils se rendaient inmanquablement coupables, ils ont provoqué la formation de poches de résistance localisée, sans cesse renouvelées<sup>31</sup>.

Le premier soin des administrateurs coloniaux fut d'instaurer un système administratif qui contrôlerait les activités des populations soumises. À cette fin, ils déposèrent un nombre important de chefs traditionnels dont la coopération laissait à désirer, violant ainsi le caractère sacré sur le plan religieux comme sur le plan culturel de la royauté. Afin de renforcer leur domination précaire, ils expédièrent sur place la police africaine, recrutée dans les rangs des mercenaires et chez leurs alliés. Ils espéraient ainsi contrôler les activités des «chefs coloniaux» et intimider la population locale. Étant donné leur ambition et leur pouvoir sans limites, il n'est guère surprenant que les membres de la Force publique du Congo, les Guerras Pretas de l'Angola, les Sepais du Mozambique et la police indigène de la Rhodésie du Nord et du Nyasaland se soient livrés à des malversations et qu'ils n'aient cessé d'abuser de leur autorité.

En vue de mettre de la main-d'œuvre bon marché à la disposition du gouvernement et des capitalistes européens, les puissances coloniales ont recouru au travail forcé, complété par des impôts écrasants. Au Congo, les Africains étaient contraints de récolter la gomme et de travailler aux chemins de fer et dans les mines; au Mozambique, ce sont essentiellement les diverses

30. Au lieu d'« alliance », certains historiens préféreraient le terme de « collaboration ». Pour une analyse théorique de la collaboration, voir A. Isaacman et B. Isaacman, 1977, p. 55-61. Les raisons qui ont amené le directeur de volume à rejeter ce terme sont exposées plus haut, au chapitre premier.

31. Sur la politique suivie par chacune des puissances coloniales, voir T. O. Ranger, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969; J. Stengers, dans *idem*; R. J. Hammond, dans *idem*; G. J. Bender, 1978; E. Mondlane, 1969, p. 23-58; H. Meebelo, 1971, p. 71-90; B. S. Krishnamurthy, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 384-405; A. A. Boavida, 1967, donne un large aperçu de l'exploitation de l'Angola par les Portugais.

compagnies à concessions multinationales qui ont bénéficié du travail forcé. D'autres indigènes du Mozambique étaient exportés en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud et à São Tomé où ils étaient rejoints, dans les plantations de cacao, par des milliers d'Angolais. À des différences de détails près, on retrouve ces principes de coercition et d'intimidation appliqués au recrutement de la main-d'œuvre africaine destinée aux plantations européennes du Nyasaland et, postérieurement, aux mines de Rhodésie du Nord<sup>32</sup>.

Les paysans demeurés chez eux n'étaient pas à l'abri des réquisitions. Nombreux étaient, dans la population rurale, ceux que la loi contraignait à travailler plusieurs semaines sans rémunération sur les chantiers de travaux publics sous peine de se voir emprisonnés sur-le-champ. Ils étaient également soumis aux exigences et aux caprices des autorités locales. Enfin, il leur fallait, trop souvent, vendre leurs produits en dessous du cours.

En résumé, soumis au système colonial capitaliste, les Africains ont été accablés de charges économiques et sociales écrasantes. Les familles ont été dispersées momentanément ou à tout jamais; la paysannerie locale vivait dans la crainte des excès des mercenaires européens ou africains. Sur le plan économique, l'exportation d'une part importante de la main-d'œuvre a intensifié, dans de nombreuses régions, les pénuries locales; il en est résulté la stagnation et le sous-développement des campagnes.

De tels excès ont déchaîné d'incessantes protestations de la part des ouvriers et des paysans. On réclamait certes plus un redressement de certaines situations intolérables que la suppression du système répressif auquel on les devait. Son caractère sporadique a permis qu'une bonne part de cette opposition locale échappe tant aux contemporains qu'aux historiens. Il n'empêche que la résistance «au jour le jour», l'insoumission, le «banditisme social»<sup>33</sup> et les insurrections paysannes constituent un important chapitre des annales anticoloniales de l'Afrique centrale.

Comme les esclaves du sud des États-Unis d'Amérique, de nombreux paysans africains se vengeaient surnoisement du système répressif. Faute, chez les uns et chez les autres, du pouvoir nécessaire, l'affrontement direct était une tactique souvent inutilisable. Aussi est-ce par la fraude fiscale, le ralentissement des cadences de travail et les destructions furtives de biens qu'ils manifestaient leur hostilité. Comme aux États-Unis, la population européenne dominante a perçu ces manifestations de «résistance au jour le jour» comme une preuve évidente de la veulerie et de l'ignorance de leurs subordonnés plutôt que comme l'expression de leur mécontentement<sup>34</sup>.

Dans toute l'Afrique centrale, se soustraire aux impôts était chose fréquente. Juste avant l'arrivée du collecteur d'impôts, tous les habitants d'un vil-

32. Pour une étude du travail forcé, voir J. Duffy, 1967; H. W. Nevinson, 1906; C. Coquery-Vidrovitch, 1972.

33. Cette expression a été retenue sur l'insistance des auteurs; le directeur du volume aurait préféré celle d'«action de petits groupes armés».

34. Un point de vue nouveau sur cette question est exposé dans R. A. Bauer et A. H. Bauer, 1942, p. 388-419. Plus récemment, ce sujet a été discuté par des auteurs tels que John W. Blasingame, Eugène Genovese et Peter Kolchin.



lage, ou presque, s'enfuyaient dans des lieux inaccessibles jusqu'au départ du fonctionnaire de l'administration. En Rhodésie du Nord, les Tonga Gwamba s'étaient fait une grande réputation de fraudeurs du fisc; il en allait de même de leurs voisins bisa et unga, qui se cachaient dans les marais de Bagwelu<sup>35</sup>. En Mozambique, la coutume était si solidement établie qu'un fonctionnaire a observé, écœuré: « On ne sait jamais combien de fois on se trouvera devant une demi-douzaine d'adultes ou plus, n'ayant abandonné derrière eux, dans un kraal déserté, qu'un aveugle, un malade ou un vieillard exempté d'impôts<sup>36</sup>. » Les Africains assez privilégiés pour vivre en bordure d'une frontière internationale pouvaient passer d'un côté à l'autre de la démarcation pour se soustraire aux collecteurs d'impôts des deux colonies. Périodiquement, les Yaka traversaient le fleuve Kwango, qui sépare l'Angola du Congo; tandis que leurs compatriotes profitaient de l'absence de surveillance de la frontière pour passer au Congo français, où ils restaient jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau poursuivis par les agents du fisc locaux<sup>37</sup>. C'est à une technique analogue qu'avaient recours certains ruraux indiqués de la région de Milanje, le long de la frontière entre le Nyasaland et le Mozambique, et de la vallée du Gaerezi, qui sépare le Mozambique de la Rhodésie.

Les paysans avaient aussi trouvé certaines astuces pour éviter ou minimiser les désagréments du travail forcé. Dans le pire des cas, comme en Rhodésie du Nord, chez les Namwhana et les Lungu, ils prirent les armes pour chasser les recruteurs de leur territoire<sup>38</sup>. Les conflits du travail ont été, en 1893-1894, la cause des mouvements insurrectionnels manjanga dans le bas Congo et d'un nombre incalculable de soulèvements dans les régions de culture du caoutchouc<sup>39</sup>. D'autres tactiques moins dangereuses — malaises simulés, ralentissement des cadences de travail, grèves, fuite — étaient aussi employées. En Rhodésie du Nord, dans le district d'Abercorn, les fonctionnaires coloniaux ne cessaient de se plaindre des Africains qui « paressaient et devaient sans cesse être poussés au travail ». Les ouvriers finirent par cesser tout travail jusqu'à ce qu'un salaire leur soit garanti<sup>40</sup>. L'absence de coopération et le taux élevé d'absentéisme convainquirent les administrateurs européens de l'indolence congénitale des Africains. Un Portugais notait à l'époque: « Aucun ne s'enfuit à cause des mauvais traitements, ni pour

35. R. I. Rotberg, 1965, p.75: une histoire politique des deux pays apportant quelques renseignements sur les premières poches de résistance au colonialisme; H. S. Meebelo, 1971, p.97-98: une importante étude des mouvements de résistance, y compris certaines formes localisées rarement étudiées.

36. A. C. C. Xavier, 1889, p.25-26: important ouvrage d'un contemporain de l'implantation de la tutelle portugaise.

37. G. Moulaert, 1945, p.28-43, raconte comment, en 1885 et 1893, la population du Manyanga s'est opposée à la délimitation de la frontière avec le Congo français afin de pouvoir échapper au portage. En 1902, un nouvel incident conduisit à un affrontement diplomatique et la frontière finit par être tracée en 1908. Dans toutes les zones frontalières, les habitants échappaient aux collecteurs d'impôts et au recrutement forcé de main-d'œuvre en passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les observations abondent à ce sujet tant dans les écrits que dans la tradition.

38. H. S. Meebelo, 1971, p.90-91.

39. F. Flament *et al.*, 1952, p.498-499.

40. H. S. Meebelo, 1971, p.95-97.

aucune autre raison valable [...] Je suis donc fondé à conclure que la grande répugnance dont ils font presque tous preuve à l'égard du travail est la seule explication à leur dérobade devant les tâches en question<sup>41</sup>. »

Dans d'autres cas, les travailleurs mécontents sabotaient le matériel agricole, brûlaient les entrepôts et volaient dans les magasins appartenant aux compagnies à concessions et aux marchands locaux; ils détruisaient les moyens de transport et les lignes de communication.

Le franchissement des frontières constituait aussi une fréquente manifestation de mécontentement. Bien que sa clandestinité interdise toute précision dans les évaluations, ce genre d'exode semble, néanmoins, avoir atteint des proportions assez importantes. Des documents britanniques officiels indiquent que, de 1895 à 1907, plus de 50 000 Africains établis dans la vallée du Zambèze se sont enfuis en Rhodésie du Sud et au Nyasaland, dans le vain espoir que le colonialisme anglais se montrerait plus clément<sup>42</sup>. L'identité ou la parenté ethnique des groupes vivant de part et d'autre de la frontière a aidé les Ovambo et les Bakongo à quitter l'Angola, et les Shona et les Chewa à fuir le Mozambique (voir fig. 8.1). Au Nyasaland, des contingents importants de Tonga et de Tumbuka des rives du lac quittèrent la région du bassin de la Rukuru pour fuir la zone sous contrôle britannique et échapper au paiement de l'impôt<sup>43</sup>.

La constitution de communautés de réfugiés dans des zones inhabitées était une variante de la technique de l'insoumission. Plutôt que de franchir des frontières internationales, les paysans, dont beaucoup avaient refusé de satisfaire à leurs obligations « légales », créèrent des enclaves autonomes. Cette tactique était assez régulièrement employée par les dissidents bemba qui s'enfuyaient dans l'arrière-pays. « Une fois hors d'atteinte, les habitants des *mitanda* parvenaient à une sorte d'indépendance qu'ils défendaient jalousement et avec acharnement<sup>44</sup>. » Un phénomène analogue se produisit en Angola méridional, dans la région de Gambo, qui devint un refuge pour les hors-la-loi et les insatisfaits. Il en fut de même dans les montagnes arides du Gaerezi, qui séparent le Mozambique de la Rhodésie du Sud, ainsi que dans la forêt et les régions montagneuses du Congo<sup>45</sup>. Si peu que l'on sache de l'organisation intérieure de ces communautés on est frappé par la similitude entre leur volonté de préserver leur liberté et leur établissement dans des contrées retirées et inhospitalières et celle des communautés d'esclaves marrons des Amériques<sup>46</sup>.

Non contentes de rester en dehors de la sphère d'influence européenne, d'autres communautés de fugitifs ont adopté une attitude hostile à l'égard des régimes coloniaux. Elles ont attaqué certains symboles de l'oppression rurale — plantations, recruteurs de main-d'œuvre, collecteurs d'impôts et

41. Arquivo Histórico de Moçambique, Fundo do Século XX, Cx. 4-185, m. 37: António Gomes to Sub-Intendente do Governi em Macequece, 18 novembre 1916.

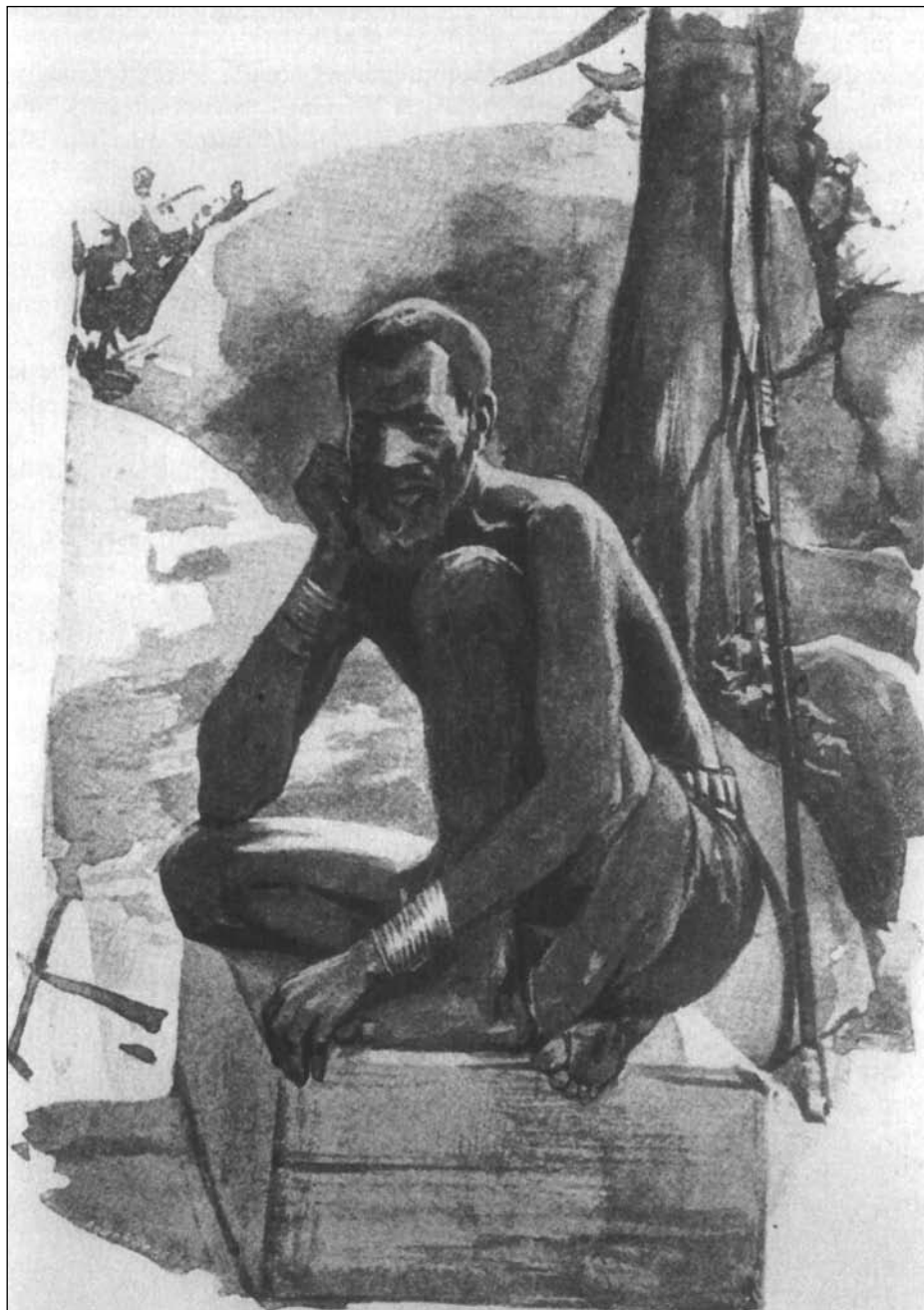
42. C. Wiese, 1891, p. 241.

43. J. McCracken, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 227-228.

44. H. S. Meebelo, 1971, p. 102-103.

45. R. Péliissier, 1969, p. 76.

46. Voir R. S. Price, 1973, p. 1-30.



8.4. Maondera (m. en. 1904), chef de la résistance à la domination britannique et portugaise en Rhodésie du Sud et au Mozambique, 1894-1903.

[Illustration : Archives nationales du Zimbabwe.]

police africaine — dans le souci de protéger leurs villages et leur parenté contre les tracasseries continuelles et contre l'exploitation. Bien qu'ayant violé les lois du régime colonial, les chefs de ces bandes, pas plus que les « bandits d'honneur » de Sicile ou du Brésil du Nord-Est, qu'a étudiés Eric Hobsbawm<sup>47</sup>, n'étaient considérés par les leurs comme des malfaiteurs. Le plus connu de ces « bandits sociaux » fut sans doute Mapondera, qui combattit avec succès les troupes coloniales portugaises et de Rhodésie du Sud de 1892 à 1903, tout en protégeant la paysannerie locale contre les collecteurs d'impôts, les recruteurs de main-d'œuvre, l'exploitation par les agents des compagnies et les excès des administrateurs (voir fig. 8.4). Mapondera et ses partisans s'attaquèrent maintes fois aux entrepôts de la Companhia de Zambézia et aux boutiques des marchands ruraux qui symbolisaient deux formes d'exploitation économique. Les rebelles réussissaient à surmonter les difficultés écrasantes auxquelles ils se heurtaient grâce à l'appui que leur apportait en permanence la population rurale, qui les alimentait régulièrement en nourriture et en munitions et leur communiquait des renseignements de caractère stratégique<sup>48</sup>. D'autres bandits sociaux de ce genre opéraient au Mozambique, notamment Dambakushamba, le successeur de Mapondera, Moave et Samakungu, aussi bien que dans les hautes terres de Huila, en Angola du Sud. Cette forme de résistance ne fut donc pas exceptionnelle, ce qui donne à penser que des recherches sur sa fréquence dans d'autres parties de l'Afrique centrale ne seraient pas inutiles<sup>49</sup>. Les premières études montrent que des actions analogues se produisaient assez régulièrement au Congo. Celles de Kasongo Niembo dans la province du Shaba, les raids de Kiamfu et de ses partisans yaka et l'appui apporté par les Luba aux rebelles kiwilu semblent tous appartenir à ce type de rébellion.

De temps à autre, les éléments africains recrutés pour écraser les dissidents locaux se révoltaient à leur tour pour protester contre les abus des coloniaux dont ils n'étaient pas entièrement à l'abri. Ils s'insurgeaient contre les salaires de misère, les sanctions sévères et le comportement capricieux de leurs officiers européens. C'est dans l'État libre du Congo qu'éclatèrent les plus violentes mutineries : en 1895, l'ensemble de la garnison de Luluabourg s'insurgea — sous la conduite de sous-officiers mutins, les soldats massacrèrent le chef de poste pour se venger de son intolérable tyrannie. Pendant plus de six mois, les rebelles contrôlèrent la presque totalité de la province de Kasai, mais ils finirent par être vaincus par les troupes restées loyales<sup>50</sup>. Deux ans plus tard, le gros de l'armée se révoltait<sup>51</sup>. Si maigres que soient les renseignements dont on dispose sur les désertions d'éléments africains de l'armée coloniale portugaise, plusieurs cas de ralliement aux forces anticolo-

47. E. J. Hobsbawm, 1969.

48. A. Isaacman, 1977.

49. A. Isaacman, 1976, p. 97-125; W. G. Clarence-Smith, 1979, p. 82-88.

50. Le meilleur compte rendu est jusqu'ici celui de M. Storme, 1961. Ce n'est là que la première partie d'une étude plus étoffée. Des éléments ayant participé à cette mutinerie se sont battus jusqu'en 1908.

51. F. Flament *et al.*, 1952, p. 383-460. Voir aussi la thèse de doctorat de Bimanyu.

nialistes et la mutinerie tété de 1917 suggèrent que l'hostilité couvait pour le moins<sup>52</sup>.

Pendant les premiers temps de l'ère coloniale, les nombreuses révoltes paysannes qui se sont produites ont été relativement limitées dans l'espace comme dans le temps. Il est rare que les paysans aient cherché à consolider leurs conquêtes initiales ou à passer de l'attaque contre les symboles de leur oppression à la lutte contre le système colonial dans son ensemble. D'une façon générale, les soulèvements avaient pour origine l'accroissement ou la perception plus rigoureuse des impôts ou bien des revendications de la part des travailleurs. Dans la vallée du Zambèze, on ne compta, entre 1890 et 1905, pas moins de seize insurrections. La plupart de ces révoltes étaient dirigées contre la Companhia de Moçambique et la Companhia de Zambézia, à qui Lisbonne avait cédé la quasi-totalité du Mozambique central. Ces deux sociétés, qui ne disposaient pas de capitaux suffisants, cherchaient à maximiser leurs profits en imposant une lourde taxe sur les habitations et en exportant de la main-d'œuvre contrainte au travail forcé, ce qui fut la cause directe des soulèvements<sup>53</sup>. Au cours de cette période, quelques soulèvements mineurs eurent également lieu en Angola. Les fureurs paysannes chez les Ila, les Tonga Gwamba et les Lunda de l'Ouest ont inquiété les fonctionnaires britanniques pendant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Au Congo, une estimation modérée évalue le nombre des révoltes rurales localisées à plus d'une dizaine par an<sup>54</sup>.

Bien que la plupart de ces mouvements aient été inorganisés, changeants et circonscrits à un village, ils ont dans quelques cas porté la conscience politique des paysans à un niveau qui leur a permis, plus tard, de participer à des soulèvements anticolonialistes de plus grande envergure. Tel a été le cas dans le Mozambique méridional, où les Tonga ont rejoint Gungunyane (voir fig. 8.3) après la répression de la révolte contre les impôts de 1894; et dans la vallée du Zambèze où, lors de la rébellion de 1898, paysans sena et tonga se sont ralliés à Cambuema<sup>55</sup>. Vingt ans plus tard, Tulante Alavaro Buta, qui s'était converti au christianisme mais l'avait abandonné, réussit à organiser un mouvement de masse chez les opposants bakongo hostiles à la volonté des Portugais d'accroître leur recrutement de main-d'œuvre. Il finit par entraîner non seulement les paysans catholiques du Nord, mais aussi les Bakongo du Sud, récemment convertis au protestantisme<sup>56</sup>.

Les efforts de Buta se rattachent à la vague d'agitation qui commençait à naître parmi les Africains convertis, déçus par le christianisme. Partout où ils

52. Rhodesian National Archives, N3/26/2/2; RNLB, Kanyemba to Managing Director, RNLB, 12 mai 1917.

53. A. Isaacman, 1976, p. 97-125.

54. *Le mouvement géographique* et *La Belgique coloniale* contiennent, *passim*, des indications relatives à la période antérieure à 1909. Pour la période de 1909 à 1959, on trouvera des précisions, l'ouvrage figurant dans la bibliographie à la Chambre des représentants, *Rapport annuel sur l'activité de la colonie au Congo belge*. F. Flament *et al.*, 1954, p. 530, mentionne douze opérations majeures dans le seul Kasai, de 1893 à 1911. Toutefois, le Kasai a été la région où, grâce aux armes reçues de l'Angola, la résistance a pu prendre le plus d'ampleur. Le rapport donne le nombre annuel des opérations de police. Voir aussi R. I. Rotberg, 1966, p. 73-75 et H. S. Meebelo, 1971, p. 97-98.

55. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 28-30; A. Isaacman, 1976, p. 126-156.

56. D. L. Wheeler et R. Péliissier, 1971, p. 89-90; J. Marcum, 1969, p. 53-54.

se trouvaient dans l'incapacité d'exprimer leur hostilité au colonialisme, ou encore lorsqu'ils ressentait les discriminations existant au sein des églises protestantes dominées par les Européens, les Africains créaient des églises indépendantes ou séparatistes pour remédier à cette situation. Ces formations religieuses autonomes ont proliféré au Nyasaland et en Rhodésie du Nord pendant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. La plus célèbre d'entre elles fut, peut-être, l'église éthiopienne fondée par Willie Mokalapa. Mokalapa et ses disciples n'ont cessé de protester contre la discrimination exercée par les missionnaires européens et l'existence d'une véritable barrière déniait aux Africains qualifiés la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale. À long terme, ils voulaient prouver que les Africains étaient capables de diriger leurs propres activités religieuses et séculières indépendamment des Européens<sup>57</sup>. D'autres églises — le mouvement Watchtower en Rhodésie du Nord et l'AME au Mozambique — visaient des buts analogues.

Outre cette résistance propre aux zones rurales, l'agitation réformatrice commençait à se propager dans les centres urbains, où Africains et mulâtres instruits eurent tôt fait d'apprendre que leur éducation et les doctrines égalitaires enseignées par les missionnaires n'étaient pas incompatibles avec la discrimination sociale, économique et politique. Les intellectuels mulâtres de l'Angola, José de Fontes Pereira, entre autres, furent parmi les premiers à donner libre cours à leur sentiment de frustration et à leur hostilité. Ayant adopté la culture portugaise dans son ensemble, ils furent effrayés par la montée de racisme dont s'accompagnait l'arrivée des immigrants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. S'efforçant de sauvegarder leur statut privilégié, ils publièrent de longs éditoriaux et des essais dans lesquels ils déploraient le déclin de leurs prérogatives tout en pressant Lisbonne de garantir leurs droits et de mettre un terme à l'exploitation flagrante des Africains. Ces marques de mécontentement se révélèrent bientôt sans portée; aussi, en 1906, fondaient-ils la première association de mulâtres en vue de faire valoir leurs droits. Quatre ans plus tard, une organisation des intellectuels mulâtres pour l'ensemble des colonies portugaises était constituée<sup>58</sup>. Vers la même époque, un petit nombre d'organisations intellectuelles réformatrices se créèrent au Mozambique. On citera parmi les plus importantes l'Associação Africana qui publiait le journal *Brado Africano*, première feuille contestataire du Mozambique. Comme leurs homologues angolais, les auteurs des articles publiés dans ce journal faisaient partie d'une bourgeoisie mulâtre et africaine naissante qui cherchait à protéger les quelques privilèges économiques dont elle bénéficiait et à réaffirmer son égalité sur le plan racial et culturel<sup>59</sup>.

À peu près à la même période, dans les territoires voisins du Nyasaland et de la Rhodésie du Nord, des fonctionnaires, des instituteurs et d'autres cadres africains mettaient sur pied des associations en vue de défendre

57. T. O. Ranger, 1965; R. I. Rotberg, 1966, p. 58-60.

58. D. L. Wheeler et R. Pélissier, 1971, p. 84-86 et 93-98; D. Wheeler, dans: R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p. 67-87; J. Marcum, 1969, p. 16-22.

59. E. Mondlane, 1969, p. 104-106: œuvre du fondateur disparu du Frelimo, l'ouvrage tente de replacer les luttes de libération récentes dans un cadre historique plus large.

leur position de classe relativement privilégiée et de réclamer des réformes dans le cadre colonial existant. De 1912 à 1918, un certain nombre de ces organisations ont été fondées, notamment la North Nyasa Native Association et la West Nyasa Association<sup>60</sup>. Entre les deux guerres, ces groupes allaient prendre une importance considérable dans la politique de l'Afrique centrale.

### Les insurrections coloniales jusqu'en 1918

C'est par leurs buts et leur envergure que l'on peut distinguer les insurrections coloniales des mouvements locaux de résistance. À rencontre de l'agitation sporadique qui tendait au particularisme exacerbé et à l'atomisation, les rébellions s'appuyaient sur une mobilisation massive et le pluralisme ethnique. L'engagement croissant, au moins au cours de certains soulèvements, d'une paysannerie opprimée suggère que les considérations de classe devenaient, elles aussi, un facteur important. Une redéfinition et un développement des buts des soulèvements devaient immanquablement découler du soutien plus large dont ils bénéficiaient. Les protestations contre telle ou telle forme d'injustice furent abandonnées au profit d'une stratégie visant à détruire le système répressif qui les avait engendrées.

Si les insurrections coloniales témoignent d'un niveau de conscience politique accru et d'une plus grande hostilité de la part de ceux qui y ont participé, elles présentent de nombreux points communs avec les mouvements d'opposition isolés généralement antérieurs. De même que les communautés de fugitifs, elles rejettent la réforme interne, recherchant l'indépendance plus que des améliorations. Avec les révoltes paysannes, et les actions des bandits d'honneur, leur parenté se borne à l'adoption d'une stratégie offensive, ou d'affrontement direct. Souvent, en outre, la participation à des mouvements locaux de protestation a relevé le niveau de conscience politique de nombreux Africains, les préparant ainsi à s'engager dans des activités anticoloniales plus progressistes.

De 1885 — date des premières conquêtes de territoires en Afrique centrale — à 1918, on relève plus d'une vingtaine d'insurrections<sup>61</sup>. Aucune des cinq colonies — Angola, Mozambique, Nyasaland, Rhodésie du Nord et Congo — n'y échappa. Toutefois, c'est dans les colonies portugaises et au Congo — où en raison, d'une part, de la tutelle extrêmement oppressive qui était imposée et, d'autre part, de la faiblesse de la structure administrative et militaire, les poussées d'agitation révolutionnaire se succédaient — que s'est produite la grande majorité des insurrections.

Bien que différant dans le détail, ces insurrections ont toutes connu les mêmes problèmes d'organisation, eux-mêmes facteurs de caractères communs et limitant gravement les chances de succès. Des problèmes fondamentaux

60. R. Tangri, 1968, p. 5.; J. Van Velsen, dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 376-377. Étude de la formation des associations visant à protéger la position des élites subalternes et de leurs actions en vue de réformer le système colonial.

61. Il s'agit là d'un minimum. Le nombre des problèmes sera sans doute modifié à mesure que les recherches sur ce sujet se poursuivent.

se posaient qu'il fallait résoudre : trouver un chef possédant le prestige, le dévouement et l'expérience nécessaires pour susciter et diriger un mouvement de masse ; déterminer les principes directeurs d'un vaste mouvement anticolonial ; enfin, trouver une source d'armes et de munitions.

Juste avant que la tutelle coloniale ne fût imposée, les premières luttes pour la préservation de l'indépendance avaient entraîné la mort ou la déposition de bon nombre des chefs les plus ardents et les plus respectés. Parmi les tués figurent le leader des Chewa, Mwase Kasungu et Msiri, le chef des Yeke. D'autres avaient été exilés, tels Gungunyane Chioco, chef des Mwenemutapa et la famille royale des Barue ; d'autres remplacés par des membres plus malléables de la famille royale, comme dans le cas du chef Humbe Tehuango et de celui des Quitanghona, le sheik Mahmud. Les autorités traditionnelles ainsi détruites ou remplacées par des chefs désignés, les administrateurs coloniaux furent persuadés d'avoir effectivement « occupé » leur territoire respectif, et donc interdit pratiquement toute possibilité de soulèvements ultérieurs. Ils ne se rendaient pas compte que les institutions politiques indigènes n'avaient rien perdu de leur légitimité et continuaient d'être viables, que d'autres sources d'autorité existaient et que, dans bien des cas, les populations d'Afrique centrale étaient résolues à se libérer.

Le rôle éminent assumé par certaines familles royales au cours des insurrections oppose un démenti à l'opinion généralement admise selon laquelle les graves échecs militaires subis lors de la « ruée » avaient affaibli la position des autorités indigènes. Le caractère sacré du pouvoir royal et la violence des sentiments antiportugais parmi les masses permirent à Chioco, le chef exilé des Mwenemutapa, d'organiser la rébellion de 1897 — exemple repris vingt ans plus tard, lorsque Nongwe-Nongwe revint de Rhodésie du Sud pour prendre la tête des Barue et de leurs voisins de la vallée du Zambèze lors de l'insurrection de 1917<sup>62</sup>. De même, malgré son acceptation pour la forme de la tutelle portugaise, Muit-ya-Kavela, chef des Bailundu, réunit les éléments d'une coalition anticoloniale pendant la rébellion de 1902 ; et, en 1908, le monarque des Dembo, Cazuangonongo, se souleva avec ses partisans<sup>63</sup>. Dans le sud de l'Angola, Sihetekela, chef exilé [*soba*] des Cuamato, réaffirma son autorité pour conduire son peuple à conclure une alliance avec les Cuanhama contre le Portugal, ouvrant ainsi la voie à la guerre de 1915<sup>64</sup>. Quant aux fonctionnaires de l'État libre du Congo, ils furent stupéfaits de voir Mushidi, le roi des Lunda, qu'ils croyaient leur sujet, organiser une rébellion de grande envergure qui dura de 1905 à 1909<sup>65</sup>.

Les autorités coloniales qui n'avaient déjà pas su comprendre que la royauté n'était pas sans ressort, surestimèrent de surcroît l'aptitude des nouveaux dirigeants, désignés par elles — les chefs coloniaux — à imposer

62. T. O. Ranger, 1968 (b), p. 1-2 ; A. Isaacman, 1976, p. 156-185.

63. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 75-76 ; J. Marcum, 1969, p. 16. Ouvrage très important qui fait remonter au début du XX<sup>e</sup> siècle les origines de la récente guerre de libération.

64. R. Pélessier, 1969, p. 100-101.

65. E. Bustin, 1975, p. 48.



à leurs administrés des obligations allant à l'encontre de leurs intérêts et de leur système de valeurs. Ainsi, en 1904, la rébellion de Quitanghona fut-elle dirigée à la fois contre les Portugais et contre leur roitelet fantoche Said bin Amissi qui fut renversé au profit du sheik Mahmud, le chef légitime<sup>66</sup>. Semblable usurpation de pouvoir par un membre de la famille royale mis en place par les autorités coloniales avait, en 1891, provoqué la rébellion des Humbe<sup>67</sup>. Dans d'autres cas, comme celui de Makanga, le conseil des anciens exprimant le sentiment général de la population, exigea que le chef colonial Chinsinga rejette la tutelle portugaise ou qu'il soit déposé. À son corps défendant, Chinsinga consentit à proclamer l'indépendance de Makanga; il en résulta un affrontement violent avec les forces de Lisbonne<sup>68</sup>.

Même lorsque le chef légitime avait effectivement été déposé ou confirmé dans ses pouvoirs par le colonisateur, on vit apparaître d'autres leaders en puissance qui bénéficièrent du soutien du peuple. Souvent, ces hommes jouèrent un rôle prépondérant dans les guerres d'indépendance. C'est le premier lieutenant et chef de guerre de Gungunyane, Maguiguana, qui a organisé l'insurrection shangaan de 1897<sup>69</sup>. Cambuemba, le fameux guerrier métis, dont les prouesses contre les Portugais sont devenues légendaires, a joué un rôle analogue au cours de la rébellion Sena-Tonga qui, deux ans plus tard, a embrasé toute la vallée du bas Zambèze<sup>70</sup>. Au Congo, plusieurs insurrections ont eu pour chefs de simples particuliers qui surent mobiliser les masses. En 1897, un sergent démobilisé de la force publique, Kandolo, a déclenché une révolte militaire dont, à la différence d'autres mutineries, le but a été de chasser les Européens et de libérer l'État libre du Congo<sup>71</sup>.

Prêtres et médiums organisèrent et bénirent de nombreuses insurrections. Cette participation aux luttes — déjà la leur avant la période coloniale — découlait logiquement de leur rôle ancestral de gardiens spirituels de la terre natale. En 1909, Maluma, prêtre tonga, appelait à l'expulsion immédiate des tout-puissants colonisateurs du Nyasaland. « Le jour est venu de combattre les hommes blancs. Commençons aujourd'hui même et combattons pendant toute la saison des pluies. Que les hommes noirs se dressent ! Et qu'ils chassent les Blancs hors de ce territoire<sup>72</sup> ! » C'est Maluma qui, par la suite, conduisit les Tonga au combat. De même en 1884 les prêtres mbona ont pris une part importante dans la conduite de la rébellion massingire et certains signes permettent de penser que les prêtres kandundu ne sont pas restés inactifs lors de la révolution bailundu de 1904<sup>73</sup>. Au Congo, la prêtresse Maria Nkoie prédisait que les armes européennes seraient impuissantes devant ses

66. N. Hafkin, 1973, p. 378.

67. R. Péliissier, 1969, p. 73.

68. A. Isaacman, 1972, p. 132-133: étude du fonctionnement des *prazos* du Zambèze et de la résistance des *prazeros* afro-portugais à la tutelle portugaise.

69. T. Coelho, 1898, p. 83; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 533-547.

70. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 26-28; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 549-557.

71. F. Flament *et al.*, 1952, p. 411. Ils tentèrent d'occuper au minimum l'ancienne zone arabe, c'est-à-dire environ la moitié de l'État.

72. Cité dans R. I. Rotberg, 1966, p. 75-76.

73. W. Montagu-Kerr, 1886, p. 275-276; D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans: F. W. Heiner (dir. publ.), 1973, p. 75.

talismans guerriers. Forts de cette assurance, ses adeptes entamèrent une campagne de cinq ans qui dura jusqu'en 1921. À son apogée, la rébellion ikaya, qui tire son nom de célèbres talismans guerriers, s'était répandue dans toute la région du Congo<sup>74</sup>. Nulle part les responsabilités prises par les chefs religieux ne furent si marquées que dans la vallée du Zambèze. Les médiums shona ont incité les populations à soutenir les rébellions avortées de 1897, de 1901 et de 1904, en proclamant à plusieurs reprises que la sécheresse, les famines et les maladies du bétail que leur envoyait le ciel et qui menaçaient leur survie prendraient fin dès que les envahisseurs étrangers auraient été chassés. En 1917, le médium Mbuyu menaça de retirer la consécration divine à Nongwe-Nongwe, chef des Barue, s'il n'abandonnait pas son attitude impopulaire pour accepter de participer à une rébellion anticoloniale. Celui-ci dut y consentir, de mauvaise grâce<sup>75</sup>.

À mesure que l'influence des missionnaires protestants s'amplifiait, quelques Africains, convertis mais réfractaires, tentèrent de créer des mouvements anticolonialistes en se fondant sur une doctrine révolutionnaire millénaire. Les plus célèbres de ces chefs de la première heure furent Kamwana et John Chilembwe, l'un et l'autre originaires du Nyasaland. Le premier, membre de la secte Watchtower, prédisait qu'un ordre nouveau des États africains bénéficiant d'une approbation divine s'établirait en 1914. En attendant, Kamwana invitait ses 10 000 disciples à rechercher la pureté et excluait notamment toute résistance par la violence à l'autorité britannique<sup>76</sup>. Le but suprême de Chilembwe n'apparaît pas clairement : lui aussi entrevoyait un État africain d'inspiration divine mais, à la différence de Kamwana, il poussa, en 1915, ses disciples à une insurrection, peut-être symbolique, qui tourna court<sup>77</sup>. Sa mort en fit un martyr anticolonialiste dont le rayonnement dépassa l'œuvre terrestre.

Comme Chilembwe, presque tous ces inspirateurs reconnaissaient la nécessité de nouer des alliances leur permettant d'élargir leur base de soutien. Les guerres malheureuses des débuts de la résistance ont montré qu'abandonnées à elles-mêmes les sociétés africaines manquaient de ressources nécessaires pour résister à la pénétration européenne. Cet état de choses, le chef de l'État de Makanga, en Mozambique, l'avait prévu avec beaucoup de justesse peu avant la révolte de 1899. « Il faut que les Africains de toutes les tribus s'unissent en faisant preuve de bonne foi et s'efforcent ensemble de se procurer de grosses quantités d'armes et de munitions. Cela fait, nous expulserons tous les Portugais<sup>78</sup>. »

Les tentatives de création d'amples mouvements révolutionnaires furent de trois types. Il s'agissait, dans le premier cas, de renouer des liens ancestraux avec des peuples de culture apparentée afin d'attirer dans le camp des insurgés des sociétés entières. Parfois, les rebelles recherchaient l'appui de

74. G. Moulacrt, 1945, p. 187-188.

75. A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

76. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 156.

77. Sur Chilembwe, voir G. Shepperson et T. Price, 1958, ouvrage fondamental de référence. On y trouvera aussi d'importants renseignements sur Kamwana.

78. J. Fernandes Júnior, 1955, p. 50.

groupes puissants qui, du fait de leur éloignement, ou d'anciennes querelles, n'étaient pas jusqu'alors considérés comme des alliés. Enfin, les chefs faisaient directement appel à l'aide économique des paysans insoumis. Ces trois principes d'organisation ont été utilisés à différentes reprises et de façon plus ou moins associée pour donner à la rébellion plus d'envergure et s'assurer du soutien des populations dans la lutte contre l'opresseur commun.

Pour élargir les bases de soutien, on invoquait souvent des liens ancestraux, fondés sur une même origine. En 1904, en Angola, lors de la révolte des Bailundu, Muta-ya-Kavela a bénéficié de l'appui de plusieurs royaumes umbundu apparentés; trois ans plus tard, plusieurs chefferies ovambo participèrent à l'insurrection cuamato<sup>79</sup>. Au Mozambique, le prestige dont jouissait Mwenemutapa Chioco en tant que descendant par les mâles de Mtota, premier roi de Tawara, lui permit de recevoir l'aide d'un certain nombre de communautés tawara indépendantes. Les Barue, pour leur part, ont bénéficié du fait qu'ils se mariaient traditionnellement avec des Tonga<sup>80</sup>. Un lignage commun, symbolisé par toute une hiérarchie de liens entre médiums, a permis, en 1901, 1904 et 1917, aux diverses chefferies shona de s'unir lors de leurs soulèvements<sup>81</sup>; la rébellion ikaya au Congo, quant à elle, s'est propagée grâce au fait que, partageant les mêmes croyances, les populations disparates vivant le long de la courbe des rives du Zaïre ont pu plus facilement se rassembler<sup>82</sup>.

Dans leur recherche de nouveaux alliés, les meneurs des diverses insurrections ont souvent fait appel à d'anciens adversaires partageant leur haine du système colonial. Les Bailundu se sont assurés du concours de certains anciens peuples vassaux — les Kasongi, les Civanda, les Ngalanga; de leur côté, les Shangaan ont bénéficié de celui de communautés dont ils s'étaient aliéné les sympathies pendant leur propre phase d'expansion, avant la ruée européenne<sup>83</sup>. Dans certains cas la réconciliation n'est intervenue qu'après la prise de conscience, par les chefs de tel ou tel groupe proeuropéen, de la pleine portée de leur engagement. Sous Mushidi, après avoir commencé par aider l'État libre du Congo contre les Chokwe, en 1905, les Lunda, à la suite d'un revirement spectaculaire, firent cause commune avec leurs anciens ennemis pour entamer une lutte qui ne put être écrasée qu'au moment de la famine de 1910-1912<sup>84</sup> (voir fig. 8.1). Au Mozambique, les Sena qui, occupant une position stratégique, s'étaient en 1901 battus aux côtés des Portugais contre les Barue, se sont seize ans plus tard alliés avec enthousiasme à ces même Barue au sein d'un mouvement panzambézien dont l'objectif était de détruire le système colonial répressif<sup>85</sup>.

79. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76; R. Pélissier, 1969, p. 85-87.

80. T. O. Ranger, 1968 (b), p. 1-2; A. Isaacman, 1973, p. 395-400.

81. A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

82. F. Flament *et al.*, 1952, p. 411.

83. D. L. Wheeler et C. D. Christensen dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 433-467.

84. E. Bustin, 1975, p. 48.

85. De nombreux documents conservés dans les Arquivos da Companhia de Moçambique, dossier 1633, traitent de ces renversements d'alliance.

Les révoltés cherchaient aussi à grossir leurs rangs des paysans et travailleurs ruraux qui refusaient individuellement de se plier aux exigences des autorités coloniales et de leurs alliés capitalistes. Ils n'invoquaient pour cela aucune considération ethnique ou culturelle, ni ne s'adressaient non plus nécessairement aux chefs dont beaucoup avaient été désignés par le colonisateur. Ils conviaient simplement tous ceux qui souffraient de l'oppression économique à se joindre à l'insurrection afin de supprimer tout à la fois les impôts et le travail forcé et le système qui les avait engendrés. Au Nyasaland, le mouvement kamwana reposa tout d'abord sur les Tonga du lac mais il s'étoffa rapidement et comprit bientôt les paysans nguni, senga ou tumbuka hostiles<sup>86</sup>. De même, l'appel lancé par Chilembwe aux masses rurales était-il exempt d'allusion à la solidarité ethnique, il soulignait au contraire la nécessité d'en finir avec l'exploitation et de créer une nation africaine bénéficiant de la sanction divine<sup>87</sup>.

Les Bailundu recrutèrent des adeptes chez les paysans non ovimbundu, victimes du travail forcé et de l'exploitation économique. Dans la vallée du Zambèze, nombreux furent les paysans dont l'hostilité s'était déjà manifestée par des actions localisées de résistance qui se joignirent aux insurrections qui éclataient périodiquement<sup>88</sup>. C'est aussi ce qui se produisit au Congo, où des petits planteurs de caoutchouc exploités furent à l'origine de la rébellion kuba de 1904<sup>89</sup>.

Il est inutile de s'étendre sur la question de l'acquisition des armes. Il suffit de dire que les rebelles se procuraient des armes modernes de diverses façons : transactions commerciales clandestines avec des trafiquants européens, asiatiques et africains, raids sur les dépôts d'armes européens, achat à des policiers ou mercenaires africains, alliance avec des peuples voisins jouissant encore de leur indépendance et, dans certains cas, la construction d'ateliers de fabrication d'armes et de munitions. S'il est vrai que certains rebelles, tels les Barue et les Cuamato, ont réussi à se constituer des stocks d'armes relativement importants, les insurgés ont rarement possédé la puissance de feu dont s'étaient dotés les premiers résistants.

Étant donné le déséquilibre des forces militaires en présence et le développement de la police et des éléments mercenaires africains, il n'est pas étonnant que toutes les révoltes aient fini par échouer. Néanmoins, certaines d'entre elles ont enregistré quelques succès marquants, bien que de courte durée, qui infirment l'idée si courante d'une passivité africaine. À titre d'exemple en 1904, les Bailundu ont chassé les Portugais des montagnes ovimbundu. Trois ans plus tard, ces mêmes Portugais connaissaient une défaite analogue, administrée cette fois par les Cuamato, en Angola méridional. Peut-être le plus grand exploit militaire fut-il l'œuvre des Barue et de leurs alliés : pendant la révolte de 1917, ils réussirent à libérer toute la

86. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 156.

87. Voir G. Shepperson et T. Price, 1958; G. S. Mwase, 1967.

88. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76-77; A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

89. Les planteurs de caoutchouc lancèrent cette rébellion. J. Vansina, 1969, p. 21-22.

vallée du Zambèze pour un court laps de temps. N'eut été l'intervention de 30 000 mercenaires nguni, peut-être la rébellion eut-elle gagné d'autres régions du Mozambique.

### Conclusion

Nous venons d'analyser les premières manifestations des initiatives et de la résistance africaines face à la domination européenne. Tout au long du chapitre, nous avons tenté d'illustrer la fréquence et la vigueur de l'activité anticoloniale. Le désir de liberté de la plupart des Africains fut contrecarré par les ambitions d'une minorité de mercenaires et d'alliés des Européens sans lesquels jamais ceux-ci n'auraient pu imposer si complètement leur joug. La tradition d'affrontement et de résistance a donc coexisté avec une tradition de collaboration. Bien que le contexte politique ait changé, la lutte entre ces deux courants rivaux devait demeurer une force agissante en Afrique centrale et méridionale dans les années 1960 et 1970, période de la lutte pour les indépendances.

## Initiatives et résistances africaines en Afrique méridionale

*David Chanaiwa*

### L'Afrique méridionale à la veille de la conquête coloniale

Pour étudier la résistance africaine à la colonisation de l'Afrique méridionale au XIX<sup>e</sup> siècle, il est important de bien comprendre l'environnement culturel et social dans lequel elle s'est produite. Les principales forces historiques étaient l'expansionnisme des colons, la christianisation et l'enseignement des missionnaires, la révolution zulu et ses corollaires — le Mfecane et les migrations nguni.

À l'époque de la Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale (1884-1885), qui fut marquée par une concurrence fébrile entre les nations européennes avides d'étendre leurs possessions coloniales africaines, il y avait plus de soixante-dix ans déjà que les Britanniques et les Afrikaners se disputaient les territoires d'Afrique du Sud. C'est ainsi que des termes tels que « traité », « sphère d'influence », « occupation effective », « annexion » et « force frontière » dont l'usage se répandit dans toute l'Afrique après la Conférence de Berlin, appartenaient à un vocabulaire déjà courant en Afrique australe depuis 1815. Les colons européens d'Afrique méridionale, à la différence de ceux du reste de l'Afrique, projetèrent, dès le début, de fonder des établissements permanents dans ce pays neuf, qui les attirait par son climat tempéré, des terres arables fertiles, la présence d'une main-d'œuvre africaine peu coûteuse et, enfin, les richesses du sous-sol.

Vers 1880, on dénombrait en Afrique du Sud quatre entités politiques blanches : d'une part la colonie du Cap et le Natal, à population en majorité

blanche et de langue anglaise (respectivement 185 000 et 20 000 âmes), et d'autre part, la République sud-africaine et l'État libre d'Orange qui, l'un et l'autre, comptaient plus de 50 000 Blancs de langue hollandaise. Ultérieurement, une autre colonie anglaise fut fondée: le Mashonaland (12 septembre 1890). Dans ces cinq colonies anglaises de peuplement, la grande masse des Africains autochtones était dominée par des minorités blanches. Pour les populations San et Khoi Khoi, cette soumission remontait à plus de deux siècles; pour d'autres, comme les Xhosa, les Mfengu, les Tembu et les Mpondo, la domination coloniale sous une forme ou sous une autre, durait depuis près de cent ans<sup>1</sup> (voir fig. 9.1).

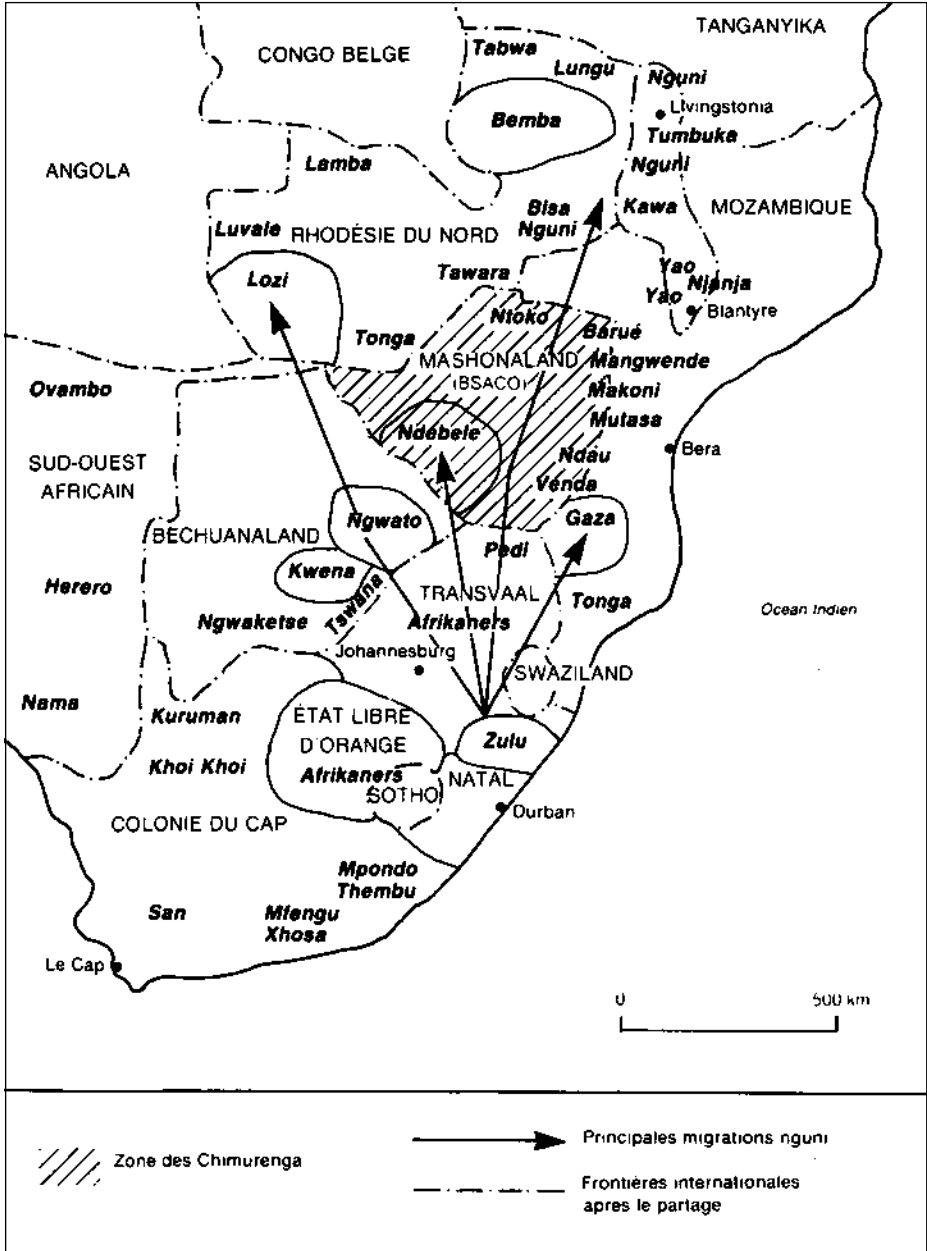
Aux termes de la Convention de Sand River (1852), Britanniques et Afrikaners s'étaient engagés mutuellement à ne pas vendre d'armes à feu aux populations autochtones d'Afrique du Sud quelles qu'elles soient. Cet accord privait les Africains d'un moyen indispensable d'autodéfense et de résistance efficace.

Ainsi, à l'époque où les pays européens adhéraient à l'Acte général de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1890) qui interdisait la vente d'armes à feu aux Africains, les Blancs d'Afrique du Sud pratiquaient, depuis quelque temps déjà, une politique de désarmement des populations locales, bien que, dans les années 1870 et 1880, quelques groupes d'Africains aient été en mesure d'acheter des armes à feu avec l'argent gagné dans les mines de diamant. En outre, les Afrikaners, les colons anglais et le gouvernement britannique lui-même maintenaient une mystique d'identité raciale qui prévalait sur les divergences de leurs intérêts politiques ou économiques particuliers. Tous sentaient que leur intérêt commun était de conquérir, gouverner et exploiter les Africains. C'est pourquoi non seulement les Blancs s'opposèrent aux fournitures d'armes aux Africains, mais de plus ils évitèrent d'utiliser des troupes africaines comme alliés dans leurs combats entre Européens. Tout cela exerça une influence considérable sur les initiatives et les résistances africaines et limita leurs possibilités d'action.

### La révolution zulu et ses conséquences

Cette situation était encore aggravée par les événements décisifs qui s'étaient déclenchés en Afrique méridionale au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut citer notamment: la révolution zulu et le Mfecane en Afrique du Sud; les migrations des Nguni (Ndebele) en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), des Kololo en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), des Nguni au Nyasaland (actuel Malawi) et au Tanganyika (actuelle République-Unie de Tanzanie); les activités des Bemba en Zambie du Nord, l'alliance yao-swahili et enfin la traite des esclaves qui sévissait au Malawi (voir fig. 9.1). Certains de ces phénomènes se propagèrent à la vitesse d'une traînée de poudre, provoquant de brusques perturbations dans les systèmes politiques, économiques, sociaux et militaires au sein de nombreuses sociétés

1. Pour les réactions africaines antérieures aux années 1880, voir W. M. Macmillan, 1963; C. W. de Kiewiet, 1965; J. Phillip, 1828; J. S. Marais, 1957.



9.1. *Peuples et entités de l'Afrique méridionale. Migrations nguni et zone des Chimurenga.*



indigènes, à travers toute l'Afrique méridionale. Ce fut pour les Africains une période d'édification nationale et d'expansion politique, qui vit les États les plus forts et les plus centralisés établir leur domination ou leur sphère d'influence sur les plus faibles et les plus divisés. Alors que d'innombrables hommes politiques et observateurs européens de l'époque jugeaient ces changements cruciaux comme de simples épisodes de la barbarie, de la soif de sang et de la religion traditionnelle taxée de «paganisme», il s'agissait plutôt de manifestations de force constructive, de créativité politique, qui déclenchèrent la formation d'institutions, de loyautés interethniques, dont l'héritage reste encore aujourd'hui perceptible.

Bien que féconds, ces changements fondamentaux provoquèrent des pertes immenses en ressources humaines et naturelles. Vinrent s'y ajouter des désastres naturels : sécheresse, épidémies et famines, qui accompagnaient les violences et décuplèrent les effets des destructions ainsi provoquées. Cette situation de conflits et de désastres continuels fit naître un sentiment permanent d'insécurité et de désespoir au sein des petites communautés tributaires, faibles et pacifiques dont beaucoup furent contraintes de se réfugier dans les grottes, ou de fuir dans des montagnes inhospitalières pour éviter de nouveaux coups de leurs agresseurs. On vit surgir des aristocraties dirigeantes, des distinctions de classes et une fiscalité non contrebalancée par une représentation ou une consultation politique. Finalement, une scission s'établit bientôt entre gouvernants, entre oppresseurs et opprimés, entre possédants et déshérités.

### Le facteur missionnaire

La christianisation et l'enseignement des missionnaires constituèrent aussi des facteurs importants de l'évolution et de la nature de la résistance africaine à la conquête coloniale. Les missionnaires avaient créé une classe de petits bourgeois africains (catéchistes, instituteurs, journalistes, hommes d'affaires, avocats et employés), qui reconnaissaient la prétendue infériorité culturelle des Africains, acceptaient la colonisation blanche comme un fait accompli et admiraient les Blancs pour leur puissance, leur richesse et leur technique<sup>2</sup>. Nous pouvons citer plusieurs représentants de cette élite. Tiyo Soga (1829-1871) fut le premier missionnaire africain ordonné par l'Église presbytérienne d'Angleterre et le fondateur de la mission de Mgwali où ses fidèles se recrutaient parmi les Africains et les Européens ; il traduisit le *Pilgrim's progress* de John Bunyan en xhosa, sous le titre de *U-Hambo Lom-Hambi*, premier ouvrage d'un Africain à être publié par Lovedale Press, en 1867 ; John Langalibalele Dube, pasteur méthodiste et ardent partisan de Booker T. Washington, éducateur Noir américain, fut le président-fondateur de la Zulu Christian Industrial School et de la Natal Bantu Business League, et le premier président de l'African National Congress ; John Tengo Jabavu (1859-1921), méthodiste fervent, devint le fondateur en chef d'*Imvo Zabantsundu*, un hebdomadaire bilingue anglais-xhosa ; Walter Rubusana,

2. Pour les détails, voir : D. Chanaiwa, dans : A. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), 1980.

pasteur congrégationaliste, fut le seul Africain qui ait jamais été élu à l'assemblée provinciale du Cap.

Sur le plan idéologique, ces Africains formés par les missionnaires partageaient l'universalisme, l'utopisme et l'antiracisme de leurs maîtres et de l'Aborigines Protection Society. Ils étaient les partisans convaincus de l'approche constitutionnelle, des réformes progressives et de l'assimilation culturelle, qui étaient défendues par quelques colons blancs libéraux. Mais ils étaient également les disciples de Booker T. Washington, de sa doctrine de l'autodétermination économique des Noirs, de sa politique de compromis et de son conservatisme.

Tout comme les missionnaires, ils estimaient les masses africaines composées de « nobles sauvages mais plongés dans les ténèbres de l'ignorance » et ils se croyaient désignés pour faire progresser l'Afrique traditionnelle par l'introduction du christianisme, l'éducation, le capitalisme, l'industrialisation et l'éthique protestante du travail. En général, ils approuvaient l'expansionnisme et les conquêtes coloniales, d'une part parce qu'ils assimilaient le colonialisme à la christianisation et à la « civilisation », et de l'autre parce qu'ils reconnaissaient la « supériorité écrasante » des armes et des armées européennes.

Ainsi, pour Tiyo Soga, l'abattage de leur bétail par les Xhosa en 1857 était un suicide national commis par ces « pauvres compatriotes égarés » qui s'étaient laissé « duper par des imposteurs ». Mais il espérait que ce « malheur servirait — dans la grande bonté de Dieu — au progrès spirituel des Cafres ». Il affirmait : « Les calamités font parfois partie des desseins de Dieu. Dans son malheur actuel, je crois voir le salut futur de mon peuple, tant sur le plan physique que sur le plan moral<sup>3</sup>. »

Dube condamna la révolte de Bambata (1906-1908) dans son journal, *Ilanga lase Natal*, et conseilla aux Zulu d'accepter le christianisme et l'éducation, au lieu de se rebeller. Jabavu boycotta l'African National Congress en partie parce qu'il estimait que les élites avaient encore besoin de la tutelle des libéraux blancs.

Cette élite était déchirée entre le monde utopique des missionnaires, des philanthropes et des libéraux blancs, le monde de la tradition des masses africaines qu'elle méprisait parfois, et le monde colonialiste fondé sur le racisme, l'exploitation et l'oppression, qui dominait sa vie et déterminait son statut réel. Elle se créa un monde moralisateur vers lequel elle s'efforça d'attirer les Africains et les colons. Elle eut le tort d'assimiler la conquête coloniale à la christianisation et la diffusion de l'éducation et de la technique, puis d'avoir rejeté la résistance africaine comme une manifestation de paganisme et de barbarie. Sa condamnation de l'Afrique traditionnelle ne servit qu'à soutenir et à renforcer l'idéologie colonialiste qu'elle cherchait à combattre. De plus, par ses prédications, son mode de vie et ses croyances, elle aida à saper psychologiquement la capacité de résistance des Africains à la propagande des missionnaires et des colons, et, d'une certaine façon, empêcha le développement d'une prise de conscience raciale et historique authentiquement africaine devant conduire

3. J. A. Chalmers, 1877, p. 140.

vers la libération. Son attitude comme celle des Africains convertis qui la suivaient était soit de se cantonner dans un rôle d'observateurs, soit de se réfugier dans les missions, au lieu de rejoindre la résistance armée contre la conquête et l'occupation coloniale.

## Types d'initiatives et de résistance africaine

Les facteurs dont nous venons de parler ont exercé une influence considérable sur la nature et l'intensité des réactions africaines face aux progrès de la colonisation et de l'impérialisme européen. On peut, en général, distinguer trois types d'initiatives et de réactions bien distincts: *a*) le conflit armé attesté par les Zulu, les Ndebele, les Changana, les Bemba, les Yao et les Nguni, ainsi que par les chefferies Mangwende, Makoni et Mutasa; *b*) le protectorat ou la tutelle choisis par les Sotho, les Swazi, les Ngwato, les Tswana et les Lozi, qui possédaient tous des États indépendants, non tributaires, et recherchaient la protection des Britanniques contre les Boers et les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Nguni; et *c*) l'alliance, pour laquelle ont opté de nombreuses petites communautés tributaires, victimes des raids et réduites à l'état de réfugiées, comme les Khoi Khoi, les Xhosa, les Mpondo, les Tembu, les Mfengu et les Hlubi en Afrique du Sud; les Bisa, les Lungu, les Iwa et les Senga en Rhodésie du Nord; et les Cewa, les Njanja, les Nkonde et les Tonga au Nyasaland, qui espéraient tous obtenir ainsi « la protection, la paix et la sécurité ». Ainsi constatait-on des rivalités historiques entre les royaumes nouveaux et expansionnistes, aussi bien que des conflits d'intérêts opposant les différents groupes culturels et les dynasties au sein de ces mêmes royaumes. Chaque dirigeant, chaque société, chaque individu même, réagissait aux empiétements croissants des Européens en fonction du contexte de relations et de réalités interrégionales existant avant l'arrivée des Blancs.

Les colonisateurs européens ne manquèrent pas d'exploiter cette situation. Ils étudièrent les systèmes politiques de l'Afrique de cette époque, ce qui leur permit souvent de prévoir les formes de réaction et de résistance africaines. Ils découvrirent ainsi que l'expansionnisme des Zulu, des Ndebele, des Yao et des Nguni ne pouvait fonctionner sans heurt qu'à certaines conditions: si une aristocratie puissante était au pouvoir, si les chefs locaux étaient faibles et divisés, ou du moins si ceux-ci sentaient le besoin d'être protégés militairement, et s'ils faisaient confiance à l'aristocratie en place pour leur assurer cette protection.

Las de faire la guerre et de vivre dans l'insécurité, nombreux furent les groupes ou les individus qui ont préféré reconnaître l'autorité de tutelle ou l'alliance des Britanniques; les Anglais y puisèrent des prétextes pour intervenir dans les affaires intérieures africaines en offrant « libération » ou « protection » aux opprimés, « alliance » aux royaumes les moins puissants, et en envahissant les empires militaires. Les Britanniques appliquèrent systématiquement la tactique destructive « diviser pour régner ». C'est ainsi qu'ils surent exploiter les rivalités, les peurs et faiblesses des Africains, à leur avantage maximal.

## Zulu, Ndebele, Bemba, Yao : la politique de l'affrontement

Une politique de violence, qui provoqua affrontement, conquête et destruction, était virtuellement inévitable pour les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Yao parce qu'ils cherchaient à soumettre les mêmes territoires et les mêmes peuples que les colonisateurs européens. Collectivement, ces royaumes occupaient ou dominaient les terres d'Afrique méridionale les plus peuplées, les plus fertiles et les plus riches en ressources minérales. Leurs intérêts rendaient impossible tout compromis ou coexistence avec les Européens. Seul le plus fort pouvait vaincre et survivre.

Les Zulu constituaient la plus grande puissance africaine établie au sud du fleuve Limpopo. Quant aux Ndebele, ils se situaient entre le Limpopo et le Zambèze, les Bemba occupaient la Rhodésie du Nord, tandis que les royaumes yao s'étendaient respectivement dans le nord et le sud du Nyasaland.

Mais, dès le début, les royaumes zulu, ndebele, kololo, changana et nguni se trouvaient cernés par des voisins hostiles et puissants : pour les Zulu, c'étaient les Boers, les Anglais, les Sotho et les Swazi. Les Ndebele, pour leur part, étaient menacés par les Boers, les Portugais, les Lozi, les Changana et les Ngwato, et chacun de ces peuples installés à leurs portes représentait un ennemi capable de les vaincre et de les éliminer. Les Boers et les Portugais se montraient brutaux dans la conduite de leurs affaires extérieures : ils pratiquaient une politique de raids et de conquêtes.

Jusqu'au début des années 1870, les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Yao avaient pu conserver leur souveraineté, leur indépendance et leur sécurité. Ils avaient également résisté avec succès aux intrusions des missionnaires, des commerçants, des concessionnaires et des recruteurs de main-d'œuvre européens, qui en avaient alors conclu que la conquête et le démembrement des États africains réfractaires étaient devenus indispensables. Ils se bercèrent de l'illusion que les Africains aspiraient au christianisme, au commerce et à la culture européenne, mais que les raids, la tyrannie et le paganisme des monarques, administrateurs et guerriers réprimaient sans merci « les ambitions, les efforts et le désir de salut des autochtones ». En conséquence, les Blancs adoptèrent une attitude de conquête qui devait préluder à la christianisation et au commerce.

### *Les Zulu*

Cetshwayo, roi des Zulu, et Lobengula, roi des Ndebele, se décidèrent donc pour l'affrontement, d'abord diplomatique puis armé. Conformément à la stratégie retenue, Cetshwayo poursuivit d'abord la politique extérieure pacifiste et isolationniste de son prédécesseur Mpande. Face à l'hostilité déclarée des Boers du Transvaal, il maintenait une alliance solide avec les colons anglais du Natal et entretenait des relations amicales avec Theophilus Shepstone, le célèbre secrétaire aux affaires indigènes du Natal. Mais lorsque les Britanniques annexèrent le Transvaal en 1877, et que Shepstone fut nommé administrateur, le système d'alliance échafaudé par Cetshwayo s'écroula rapidement. Shepstone soutint dès lors les Afrikaners qui avaient

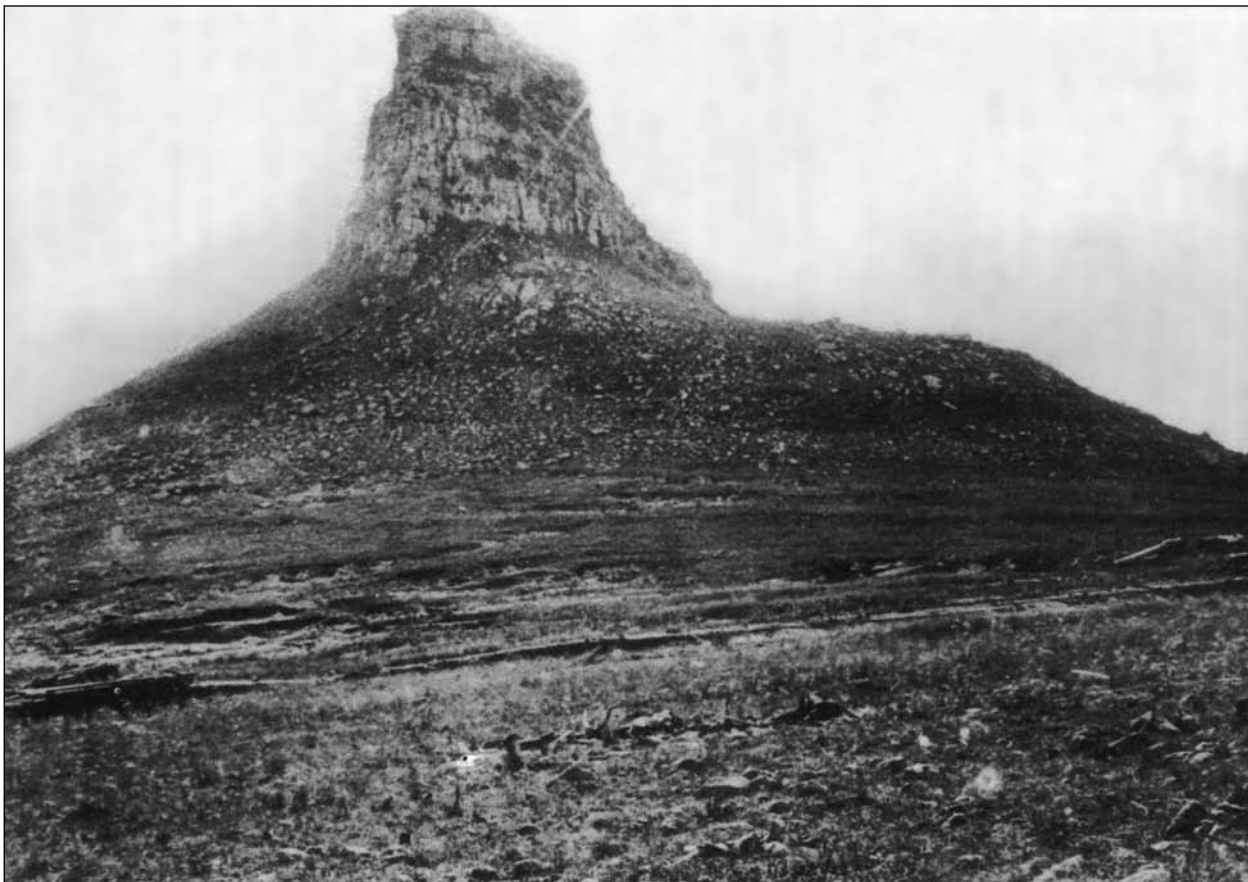
franchi le fleuve Buffalo, pénétré en territoire zulu, occupé des fermes, et qui réclamaient désormais des titres de propriété sur les terres. Le nouveau haut-commissaire britannique pour l'Afrique du Sud, sir Bartle Frere, n'avait qu'une seule préoccupation: réaliser la fédération des colonies blanches<sup>4</sup>. Shepstone le persuada qu'une telle fédération ne pouvait voir le jour en Afrique australe qu'après le démembrement de la puissance militaire zulu, parce que la seule existence de cette nation africaine menaçait la sécurité et le développement économique du Natal. Shepstone arguait en outre que le fait de détruire la puissance zulu démontrerait aux Afrikaners que le gouvernement britannique savait mener une politique raciale efficace, et qu'il était assez puissant pour faire exécuter ses décisions.

Dans l'intervalle, Cetshwayo avait fait appel à sir Henry Bulwer, lieutenant-gouverneur du Natal, pour régler le différend de frontière qui opposait les Zulu aux Afrikaners. Sir Henry nomma une commission frontalière qui examina le litige. Celle-ci déclara que les prétentions des Afrikaners étaient irrecevables. La commission émit le vœu que les Afrikaners retraversent la rivière et qu'ils se cantonnent sur la rive transvaalienne. Mais Frere était déterminé à démanteler la nation zulu afin de réaliser son projet de fédération. C'est pourquoi il se garda de révéler le contenu du rapport et les conclusions de la commission jusqu'à ce que les renforts qu'il avait demandés fussent arrivés, et qu'il eût lui-même trouvé le prétexte qui justifierait l'invasion. L'occasion se présenta le 28 juillet 1878, quand Mehlokazulu, Kululu et Tshekwana, fils du chef Sirayo et leur oncle Zuluhlenga franchirent le fleuve Buffalo et ramenèrent les femmes du chef qui avait émigré au Natal. Frere et Shepstone exploitèrent au maximum cet incident. Bientôt, tant en Afrique qu'au Ministère des colonies à Londres, la rumeur se répandit annonçant qu'une invasion du Natal par les Zulu était imminente. Les missionnaires se virent conseiller de quitter le Zululand. À ce moment, Shepstone et Frere commencèrent à décrire l'armée zulu comme une force de raid menaçant, et Cetshwayo sous les traits d'un tyran assoiffé de sang.

Frere intima alors à Cetshwayo l'ordre de livrer le frère et les fils de Sirayo à sir Henry Bulwer qui les ferait passer en jugement, en dépit du fait que les Zulu n'avaient jamais été conquis ni soumis à la domination britannique. En réponse, Cetshwayo proposa de payer 50 livres sterling de dommages-intérêts et de présenter ses excuses pour l'incident. Le 11 décembre 1878, Frere envoya un ultimatum à Cetshwayo. Parmi ses exigences figuraient, entre autres, la livraison des accusés, avec 500 têtes de bétail, le licenciement de l'armée zulu dans le délai d'un mois, l'admission des missionnaires et l'installation d'un résident britannique en pays zulu. Frere savait qu'aucun dirigeant politique indépendant et digne de ce nom ne se soumettrait à de telles conditions.

Alors, le 11 janvier 1879, une armée britannique sous le commandement de lord Chelmsford, et comprenant plus de 7 000 soldats, quelque 1 000 volontaires blancs et 7 000 auxiliaires africains envahit en trois points le territoire zulu. Le 22 janvier, l'armée zulu remporta une victoire mémorable

4. C. F. Goodfellow, 1966.



9.2. *Champ de bataille d'Isandhlwana, 1879; une victoire zulu sur les troupes britanniques. [Photo: The National Army Museum.]*

à la bataille d'Isandhlwana, au cours de laquelle 1 600 attaquants furent tués et l'invasion repoussée (fig. 9.2). Mais le 4 juillet, les troupes britanniques revinrent en force et submergèrent la nation zulu. Cetshwayo fut envoyé en exil au Cap. Le Zululand fut divisé en treize chefferies distinctes qui furent placées sous l'autorité nominale d'hommes de paille. Parmi ceux-ci figuraient un rival de Cetshwayo du nom de Zibhebhu, son cousin Hamu qui avait déserté et rejoint les forces anglaises pendant la guerre, et un Blanc, John Dunn. La partition du Zululand représentait un cas classique de destruction préméditée d'une nation, qui fut poursuivie et achevée par une politique consistant à « diviser pour régner ». Pour soutenir cette politique, les nouveaux chefs reçurent l'ordre de dissoudre toute organisation militaire existante, d'interdire l'importation d'armes et d'accepter l'arbitrage d'un résident britannique.

Cependant, les rivalités qui opposaient entre eux les différents chefs atteignirent un tel point et la menace d'anarchie apparut si rapidement que, pour restaurer l'ordre dans les zones les plus troublées du pays zulu, Cetshwayo dut être rappelé. Zibhebhu fut maintenu à la tête de sa chefferie. Mais bientôt la guerre civile éclata entre les forces de celui-ci et celles de Cetshwayo. Celui-ci mourut au cours de sa fuite, au plus fort des hostilités, en 1884. La nation zulu, affaiblie, fut alors placée sous la direction de Dinizulu, âgé de 15 ans, fils de Cetshwayo, et dont le pouvoir et l'autorité dépendaient du support des Blancs. Ainsi, les Zulu succombèrent définitivement à la colonisation britannique.

### *Les Ndebele*

De 1870 à 1890, Lobengula, comme Cetshwayo au Zululand, poursuivit avec succès une stratégie diplomatique bien conçue pour protéger les intérêts vitaux de la nation ndebele. Il régla l'immigration et informa les étrangers blancs qu'il ne désirait pas leur ouvrir son pays pour la prospection minière ou la chasse. En outre, il avait mis au point différentes tactiques, comme de se déplacer constamment d'une capitale à une autre, ou de dresser deux pays, deux compagnies ou deux individus européens l'un contre l'autre. Il différait ses décisions pour frustrer les concessionnaires dérouterés et impatientes. Sa stratégie à long terme consista à rechercher une alliance militaire et un statut de protectorat auprès du gouvernement anglais afin de s'opposer aux Allemands, aux Portugais et aux Afrikaners et de freiner l'expansion coloniale incontrôlée de l'Afrique du Sud.

Ces formes de résistance diplomatique semblent avoir efficacement réussi jusqu'en 1888 lorsque le financier sud-africain Cecil John Rhodes persuada le haut-commissaire sir Hercules Robinson et sir Sidney Shippard, commissaire délégué pour le Bechuanaland, de soutenir les efforts du révérend John Smith Moffat. Ce dernier avait quitté le Matabeleland en 1865 après avoir totalement échoué dans la conversion des Ndebele. Il était finalement devenu le commissaire adjoint de Shippard. Moffat souhaitait ardemment réussir la colonisation des Ndebele pour effacer ses échecs personnels antérieurs. En outre, il gardait une vive rancune contre Mzilikazi, Lobengula et l'ensemble des chefs politiques qui avaient si victorieusement résisté au christianisme (fig. 9.3). Ainsi,



9.3. *Lobengula (vers 1836-1894), roi des Ndebele, 1870-1894. [Illustration : © Longman.]*



poussé par des sentiments mêlés de vengeance, d'orgueil et de racisme, Moffat se fit l'avocat convaincu de la destruction de l'État ndebele<sup>5</sup>.

Moffat choisit de soutenir Rhodes et la compagnie parce que, comme il le notait, la compagnie provoquerait nécessairement la conquête et le démantèlement de la nation ndebele, à moins que l'histoire ne soit si différente de ce qui se passe partout ailleurs en Afrique du Sud. Au premier abord, Moffat se posait en conseiller spirituel, non intéressé par l'or, le gibier ou la conquête, mais désireux de donner des « avis amicaux » à un « vieil ami ». Il « conseilla » à Lobengula de s'allier avec les Britanniques plutôt qu'avec les Afrikaners, les Portugais ou les Allemands. Moffat fit également croire à Lobengula qu'il s'agissait seulement de reconduire simplement l'ancien traité anglo-ndebele qui avait été conclu en 1836 entre son père Mzilikazi et sir Benjamin d'Urban, ancien gouverneur anglais de l'Afrique du Sud. Ainsi, le 11 février 1888, Lobengula signa la convention qui est connue depuis lors sous le nom de « Traité Moffat ». Aux termes de cet accord, le roi promettait de se garder de toute correspondance ou conclusion de traité avec aucune puissance étrangère en vue de vendre, aliéner, céder, permettre, entériner aucune vente, aliénation ou cession de tout ou partie du territoire qu'il contrôlait, sans en avoir au préalable sollicité et reçu l'autorisation du haut-commissaire de Sa Majesté pour l'Afrique du Sud<sup>6</sup>. Avec l'application de ce traité commença l'occupation britannique de la Rhodésie. Moffat avait placé le Matabeleland et le Mashonaland directement dans la sphère d'influence anglaise.

Au regard du droit international européen de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Lobengula s'était lui-même soumis au colonialisme britannique. Ainsi, les Ndebele ne pouvaient plus traiter qu'avec les Anglais. Désormais, il n'était plus question pour eux de poursuivre la « bascule diplomatique » en jouant d'une nation européenne contre une autre. Bientôt, des hordes de concessionnaires et d'associations britanniques firent irruption chez Lobengula, réclamant des droits territoriaux ou miniers sur le Matabeleland et le Mashonaland. Dans un esprit mercantile, ces spéculateurs insatiables offrirent spontanément au chef des quantités de fusils, de munitions, de numéraire, de vêtements et outillage, de parures, et ils rendirent toutes sortes de services pour s'en concilier les bonnes grâces.

Notant cela, Rhodes dépêcha Rudd, Thompson et Maguire<sup>7</sup> pour rechercher un accord de monopole avec Lobengula. Il s'agissait d'obtenir l'équivalent d'une Charte royale qui évincerait tous les autres concessionnaires et associations britanniques. Rhodes voulait « non seulement s'assurer les droits locaux, à l'égal de n'importe quel aventurier, mais encore obtenir une exclusivité sur toutes les ressources minières du pays ». Aux termes de la Convention Rudd, comme on appela cet accord, la compagnie de Rhodes occupa le Mashonaland le 12 septembre 1890.

La concession Rudd, qui a été très controversée, fut essentiellement acquise grâce à une tromperie concertée, délibérément organisée à l'égard de

5. R. U. Moffat, 1969, p. 233.

6. *Ibid.*, p. 370.

7. Pour plus de détails, voir P. Mason, 1958; C. Palley, 1966; S. Samkange, 1967.

Lobengula, par les fonctionnaires britanniques coloniaux et les missionnaires. Moffat avait été envoyé à nouveau au Matabeleland pour préparer Lobengula à l'arrivée des agents de Rhodes. Feignant l'amitié et la neutralité, à titre de ministre du culte, Moffat présenta Rudd, Thompson et Maguire comme des hommes honorables et intègres, et soutint résolument Shippard, vigoureusement pour leur compte, au cours des quatre semaines de négociation qui suivirent. C'est alors que Shippard arriva avec le major Guild Adams et seize policiers montés. Après neuf jours de négociation avec Lobengula, il repartit, six jours avant la signature de la concession. Si l'on en croit le journal de Rudd, à ce stade, «... presque tous les aspects politiques avaient été discutés dans une atmosphère très amicale».

La concession Rudd comportait deux sortes de dispositions distinctes mais connexes : le texte écrit était essentiel et avantageux pour le concessionnaire, et les clauses verbales prévues en faveur de Lobengula.

Selon les clauses écrites du projet original soumis à Lobengula, le roi garantissait aux concessionnaires un droit intégral et exclusif sur toutes les ressources minières et métalliques de ses royaumes, principautés et dominions, ainsi que tous pouvoirs de faire tout ce qu'ils pensaient nécessaire pour l'exploitation de ces ressources. L'accord prévoyait également pour les concessionnaires le pouvoir de «prendre toute mesure légale nécessaire» pour exclure de la concurrence toute autre personne qui rechercherait des droits sur les terrains, les minéraux ou la prospection minière. Lobengula s'engageait en outre à n'accorder aucune concession territoriale ou minière à aucun individu ou intérêt, sans le consentement préalable et la participation des concessionnaires. En contrepartie, les concessionnaires s'engageaient à payer à Lobengula et à ses héritiers une rente de 100 livres sterling par mois, à perpétuité. Ils lui fourniraient, en outre, 1 000 fusils de guerre type Martini-Henry à chargement par culasse, et 100 000 cartouches seraient livrées à Lobengula avant le début des recherches minières sur son territoire. Les concessionnaires promettaient, d'autre part, d'«envoyer sur le Zambèze une embarcation à vapeur armée de canons d'une puissance correspondante aux objectifs de défense sur ledit fleuve».

Au cours des négociations cependant, le roi posa certaines conditions verbales qu'il considérait apparemment comme essentielles et faisant intégralement partie de l'accord. Selon Helm, Lobengula stipula ainsi, et les concessionnaires acceptèrent que : *a*) les bénéficiaires de la concession n'emploieraient pas plus de 10 Blancs simultanément aux travaux miniers sur le territoire; *b*) les mineurs ne devraient pas forer dans les limites ou à proximité des villes; *c*) les Blancs «seraient soumis à la loi du pays et seraient considérés comme les sujets du roi»; *d*) les mineurs contribueraient, si nécessaire, à la défense du territoire sous le commandement des Ndebele. Les concessionnaires précisèrent aussi, verbalement, que par «plein pouvoir pour faire tout ce qu'ils jugeraient nécessaire à l'exploitation de ces ressources», ils entendaient la construction de maisons pour loger leurs agents, l'apport et la mise en œuvre de diverses machines, et l'usage du bois et de l'eau.

Malheureusement, ces conditions verbales ne furent pas incluses dans le texte définitif du traité, et en vertu de la législation européenne des contrats, ces dispositions non écrites n'avaient pas force légale d'application.

Grâce à des concessionnaires rivaux évincés, et surtout à deux Africains instruits, John Kumalo et John Makunga, qui acceptèrent de déchiffrer pour lui le texte de la concession, Lobengula et ses *induna* [conseillers] apprirent qu'ils avaient été bernés, que la concession avait été publiée dans les journaux européens et que Rhodes avait déjà formé sa compagnie pour occuper le Matabeleland et le Mashonaland. Cette nouvelle sema la panique et la confusion dans la nation ndebele, car le peuple prit très vite conscience de la signification et des conséquences de la concession et, surtout, du caractère absolument inévitable de la catastrophe qui allait engloutir un grand monarque et une grande nation. Plusieurs *induna* et guerriers manifestèrent leur colère et Lobengula, fort embarrassé, se vit menacé de perdre son pouvoir.

Lobengula fit paraître une note annulant la concession dans le *Bechuanaland news* de février 1889. Sur ses ordres, l'*induna* proanglais Lotshe fut tué par le régiment mbesu avec ses femmes, ses enfants et son bétail : dès qu'il eut pris conscience de la collusion entre Rhodes, les missionnaires et les représentants du pouvoir impérial en Afrique du Sud, il décida d'en appeler directement au gouvernement anglais en métropole. Par lettres et par l'envoi d'une délégation, il demanda à la reine Victoria d'annuler le traité ou de donner au Matabeleland et au Mashonaland le statut de protectorat. En janvier 1889, il envoya à Londres une délégation officielle composée des *induna* Motshede et Babiyanca, qui fut reçue par la reine Victoria et par plusieurs dirigeants de l'Aborigines Protection Society. Les *induna* rapportèrent chez eux les compliments de la reine, mais non l'annulation du traité. En revanche, Rhodes obtint une Charte royale qui lui donnait le monopole de la colonisation dans la région. Au début de 1890, ses pionniers, montant d'Afrique du Sud, traversèrent le Matabeleland, pénétrèrent au Mashonaland et hissèrent l'Union Jack à Salisbury, le 12 septembre 1890.

De septembre 1890 à octobre 1893, la nation ndebele et les colons du Mashonaland ne cessèrent de s'épier. Suivant le même processus qui s'était déroulé entre les colons et les Xhosa au Cap, et les Zulu au Natal, l'affrontement armé devait éclater tôt ou tard.

Le scénario de la guerre anglo-ndebele de 1893 fut pratiquement calqué sur celui de la guerre anglo-zulu de 1879, Rhodes tenant le rôle de sir Henry Frere, le Dr Leander Starr Jameson (administrateur de la compagnie pour le Mashonaland) celui de Shepstone, et l'incident de Victoria (août 1893) remplaçant celui de Sirayo. Comme Cetshwayo avant lui, Lobengula s'efforça en vain d'empêcher la guerre. Il en appela à Jameson, à Rhodes et au gouvernement britannique. Mais il ne comptait plus alors aucun appui, ni parmi les Blancs ni parmi les Africains. Les forces qui envahirent le Matabeleland depuis le Mashonaland et l'Afrique du Sud comprenaient 1 200 soldats blancs (dont 200 membres des troupes impériales constituant la police des frontières du Bechuanaland). Ils étaient soutenus par 1 000 auxiliaires africains (Shona, Mfengu, Khoi Khoi et Métis) et 600 cavaliers ngwato sous les ordres de Ngama.

Plutôt que de lancer son armée, estimée à 20 000 hommes, dans un combat suicidaire contre les colons bien armés et leurs auxiliaires africains, Lobengula préféra évacuer le Matabeleland et fuir avec son peuple vers la Rhodésie du Nord. Comme Cetshwayo, il mourut pendant cette fuite, de la variole ou d'une crise cardiaque. Privée de chef, la nation ndebele se décomposa. L'un après l'autre, les *induna* ndebele se rendirent à Jameson au pied de l'arbre des *indaba* (lieu de réunion du Conseil). Les colons entreprirent immédiatement de délimiter et d'enregistrer les exploitations et les concessions minières qu'ils se partagèrent. La compagnie confisqua 280 000 têtes de bétail aux Ndebele; elle en garda 240 000 et distribua le reste aux soldats blancs et à quelques « bons » Africains.

Après la conquête du Matabeleland, le gouvernement anglais fit promulguer l'ordonnance du 18 juillet 1894 relative aux Matabele, qui autorisait la compagnie à lever l'impôt de case et lui confiait la « politique indigène » sur tout le territoire de la Rhodésie du Sud. À la fin de 1895, la Compagnie avait établi pour les affaires africaines une administration calquée sur celle de la colonie du Cap et du Natal, instituant notamment l'impôt de case, les réserves et les laissez-passer, cherchant ainsi à déposséder les Africains de leurs terres, de leur bétail et de leurs ressources minières et à les contraindre à travailler pour les Blancs.

Initiatives et résistances des Ngwato, des Lozi, des Sotho, des Tswana et des Swazi: protectorat ou tutelle

À la différence des Zulu et des Ndebele, les Ngwato, les Lozi, les Sotho, les Tswana et les Swazi possédaient un trait commun: ils étaient alliés avec de puissants impérialistes, mais humanitaires, pour qui l'autorité du gouvernement métropolitain devait l'emporter. Ces membres du clergé étaient particulièrement opposés à la politique « d'agression brutale préconisée par certaines catégories de politiciens colonialistes et qui provoquait, par la conquête et la spoliation, la déchéance définitive de tous les peuples de couleur<sup>8</sup> ». Parmi ces missionnaires, citons MacKenzie pour Kgama, Setshele et Caseitsiwe, Casalis pour Moshoeshoe, et Coillard pour Lewanika (fig. 9.4). Toutefois, ces ministres humanitaires ne s'opposaient qu'aux excès d'une expansion sans contrôle des colons blancs d'Afrique du Sud, notamment aux agissements de Rhodes et des Boers. Ces derniers déclenchaient des incidents de frontières suivis de violence et d'exploitation, procédés qui compromettaient la politique sérieuse et efficace menée par les ministres protestants. Mais ces mêmes hommes croyaient à la supériorité indiscutable de la race blanche, de sa culture, et de sa religion, et ils considéraient la colonisation, le commerce et l'évangélisation comme des éléments inséparables et corrélatifs. En même temps, ils préconisaient la nécessité pour l'Empire britannique d'assurer la responsabilité des Africains en instaurant une politique de tutelle paternaliste. Ces missionnaires souhaitaient harmoniser les contacts culturels

8. W. Howitt, 1969, p. 501.

entre les colons et les colonisés, « protéger » et « civiliser » l'Africain afin d'en faire un membre plus utile de la nouvelle communauté coloniale. Par des messages, des délégations, et leur action personnelle, ces protestants humanitaires intervenaient constamment auprès du haut-commissaire, du Ministère des colonies, et des associations philanthropiques en Angleterre, pour assurer cette « protection ». Si le Nyasaland devint un protectorat britannique, ce fut largement grâce à l'action efficace menée par les missionnaires écossais. Ceux-ci consacrèrent tous leurs efforts à défendre leurs fidèles africains et les missions établies à Blantyre, Bandawe et Ibanda, contre les empiètements frontaliers des pionniers aux ordres de Rhodes.

La caractéristique dominante des chefs autochtones alliés des missionnaires était leur faiblesse politique et militaire chronique. Ces monarques tenaient leur royaume surtout des « coups d'État ». En 1875, Kgama chassa Sekgoma, son père, et Kgamane, son frère, puis il se proclama roi. Kgamane s'enfuit avec ses partisans et établit son royaume sur la rive transvaalienne du Limpopo. Les fractions loyalistes et conservatrices des Ngwato restèrent cependant fidèles au monarque déchu Sekgoma. Plus tard, en 1884, Lewanika fut également renversé et exilé dans la capitale de Kgama. Il revint en 1885 et chassa à son tour l'usurpateur Tatila Akufuna. Ainsi, ces rois favorables aux missionnaires occupaient des positions fragiles qui restaient sous la menace constante de troubles et de guerres civiles.

En outre, leurs États avaient difficilement survécu à la révolution zulu et à la conquête nguni. De toute manière, les Sotho et les Swazi restaient en butte aux raids incessants de la part des Zulu, tandis que les Ngwato, les Tswana, les Kwena et les Lozi subissaient les coups de mains et invasions des Ndebele. Ils étaient également victimes des attaques des « flibustiers » boers avides d'accaparer les terres. Le doigt prompt sur la gâchette, ces individus lançaient des expéditions sur les villages, capturant le bétail, emmenant les hommes en esclavage; ils passaient de fréquents traités d'amitié avec les chefs locaux, puis ils réclamaient des droits sur les terres, ainsi que des sphères d'influence. À la suite de ces exactions, les Zulu, les Ndebele et les Boers étaient devenus autant d'ennemis mortels.

Même si, pour la plupart, ces rois abhorraient les principes du colonialisme et l'occidentalisation, ils n'en étaient pas moins contraints de rechercher l'aide étrangère pour assurer leur survie. C'est pourquoi leur principale politique les conduisit finalement à s'allier avec les missionnaires et à se ranger sous la protection du gouvernement de Londres. Pour des raisons similaires, ils se tournèrent vers les missionnaires pour en recevoir conseils et avis sur la manière de traiter avec les Européens. Ces chefs essayèrent également de les utiliser pour renforcer leur situation interne fragile. Coillard, MacKenzie et Casalis étaient les amis européens les plus proches et les confidentiels respectifs de Lewanika, de Kgama et Moshoeshe, à titre de « ministres de relations extérieures ».

Ce fut donc par la force des choses que ces monarques adoptèrent rapidement la religion chrétienne et qu'ils se soumirent au statut de protectorat. Kgama et Lewanika se convertirent effectivement et, comme la plupart des nouveaux prosélytes, ils dépassèrent en zèle et en sectarisme les



9.4. *Le roi Moshoeshoe I<sup>er</sup> des Basuto (vers 1785-1870).*  
[Photo : Royal Commonwealth Society.]

missionnaires eux-mêmes. Non seulement ils abandonnèrent les coutumes, traditions et cérémonies ancestrales, mais ils utilisèrent leur pouvoir politique pour imposer les principes de la civilisation « chrétienne » occidentale. Leur puritanisme visant à supprimer la consommation publique des boissons alcoolisées tournait presque à l'obsession. Ils imposèrent de strictes lois prohibitionnistes qui interdisaient le brassage de la bière africaine. Plus ils s'aliénaient leurs sujets par l'application de ces mesures, plus ils étaient contraints de s'appuyer davantage encore sur les missionnaires.

De fait, les relations que ces rois entretenaient avec les missionnaires constituaient une forme de résistance — par la diplomatie — à ceux qui cherchaient à les déposséder de leurs terres. En passant alliance avec les missionnaires dont les sentiments étaient anti-Boer, anti-Zulu et anti-Ndebele, ces monarques africains réussirent à maintenir une existence indépendante jusqu'à la veille du partage. Ils bénéficièrent de la protection impériale anglaise au détriment des colonialistes agissant sur place. Ces rois recherchèrent activement le statut de protectorat, même si cette nouvelle position entraînait pour eux une certaine réduction de leur souveraineté, des libertés civiles et des droits fonciers. Grâce au régime de protectorat, ils conservèrent un certain degré d'autonomie et de pouvoir nominal, tout en bénéficiant de la protection des forces de police anglaises stationnées chez eux. Enfin, leurs sujets conservaient le droit de détenir des armes à feu, sous réserve de déclaration aux autorités. Ainsi, ces petits royaumes africains, qui étaient incapables de s'opposer à l'invasion des Blancs et au développement économique, en raison de leur situation géographique et de leur mode de vie, devinrent des protectorats, situation grâce à laquelle ils survécurent, alors que les grands États, qui étaient politiquement et militairement mieux armés pour s'opposer aux menaces de colonisation, furent envahis, conquis, puis démembrés.

### *Les Tswana*

L'exemple des Tswana et des Swazi est très représentatif de cette évolution. Dans la lutte pour la possession du Bechuanaland (actuel Botswana), trois forces étaient en présence : les quatre chefs du Bechuanaland (qui commandaient respectivement les Kwena, les Ngwato, les Ngwaketse et les Tswana) avec leurs alliés missionnaires, qui voulaient la protection et la tutelle du gouvernement impérial britannique ; les Boers du Transvaal, qui considéraient le Bechuanaland comme leur territoire naturel de terres, de bétail, de richesses minières et de main-d'œuvre ; et les colons du Cap, représentés par Rhodes, qui cherchaient à prévenir l'expansion des Boers et leur alliance avec les Allemands au Sud-Ouest africain (actuelle Namibie). Les dirigeants africains, à l'exemple de Moshoeshe, demandaient le statut de protectorat pour se protéger de la domination des colons blancs. En 1876, alarmé par les intentions d'une secte dissidente de l'Église réformée hollandaise du Transvaal, les Doppers, qui voulaient traverser les territoires tswana pour atteindre le Damaraland, le roi des Ngwato, Kgama, avait écrit à la « grande reine des Anglais » pour lui demander sa protection. Il voulait savoir dans quelles conditions elle lui serait accordée et insistait sur le fait

que leurs rapports seraient fondés sur la « morale chrétienne ». En outre, son frère et rival, Kgamane, s'était installé au Transvaal avec ses partisans et combattait aux côtés des Boers, dans l'espoir de reconquérir le trône des Ngwato (voir fig. 9.1).

Les Anglais étaient profondément divisés au sujet du Bechuanaland. Le groupe Rhodes-Robinson voulait éliminer le facteur impérial pour laisser les colons s'emparer du pays et prévoyait, entre autres, l'annexion conjointe du Bechuanaland par Le Cap et le Transvaal, projet qui n'échoua que par suite du refus du Transvaal. Mais les groupes impérialistes humanitaires MacKenzie-Warren, tout comme les chefs africains, cherchaient à empêcher l'installation des colons auxquels ils s'opposaient en raison de leur brutalité et des ravages qu'ils opéraient chez les Tswana convertis et dans les écoles de mission. MacKenzie, en particulier, mena une campagne vigoureuse et bien accueillie en Afrique du Sud et en Angleterre<sup>9</sup>.

De son côté, le Transvaal menait une politique d'expansion par le biais des infiltrations et annexions sur le modèle de celle que pratiquait Moshoeshe chez les Sotho du Sud. Des aventuriers boers avaient signé des traités sans valeur avec les Tlhaping et les Rolong, qui occupaient le sud du Bechuanaland, puis avaient proclamé les « républiques » du Stellaland (capitale Voyburg) présidée par William Van Niekerk, et du Goshen (capitale Rooigrond), présidée par Gey Van Pitius. La stratégie du Transvaal était de créer sur le papier des « républiques sœurs », avant de les annexer. Les divergences d'interprétation de ces prétendus traités exacerbèrent de vieilles rivalités entre Africains, et des guerres éclatèrent entre les chefs Mankurwane et Mashauw (Tlhaping) et Montshiwa et Moshette (Rolong), auxquels les Boers servaient de mercenaires et de conseillers. La situation au Bechuanaland du Sud était donc conforme à la description qu'en faisait MacKenzie : « Anarchie, piraterie et violence. »

En 1884, le gouvernement britannique envoya donc sir Charles Warren avec pour mission de rétablir l'ordre. Warren déclara le Bechuanaland méridional colonie britannique et sir Hercules Robinson, le haut-commissaire britannique pour l'Afrique du Sud et gouverneur de la Colonie du Cap, désigna un nouveau commissaire délégué en la personne de MacKenzie ; mais ce dernier fut bientôt remplacé par Rhodes, sous la pression de l'opinion publique du Cap, hostile à sa « politique pro-indigène et anti-Boers ». Puis, après des négociations avec certains chefs tswana, l'Angleterre étendit son protectorat au Bechuanaland septentrional (1885). La charte accordée à la British South Africa Company de Rhodes prévoyait l'annexion du protectorat du Bechuanaland par la Rhodésie du Sud, mais les chefs tswana et leurs alliés missionnaires déjouèrent la manœuvre. En 1895, ces chefs, Kgama et Sebele, qui avait succédé à Sechele en 1892, ainsi que Bathoen (Ngwaketse) firent le voyage d'Angleterre en compagnie du révérend W. C. Willoughby et furent reçus par la reine Victoria, le ministre des colonies et les dirigeants de plusieurs sociétés philanthropiques, ce qui leur permit de conserver le statut de protectorat.

9. J. MacKenzie, 1887.



*Les Swazi*

Les Swazi n'eurent pas à affronter les colons blancs avant le Grand Trek et la fondation des républiques du Natal et du Transvaal. À cette date, le royaume était gouverné par Mswati. La société était divisée entre un groupe dominant, composé d'immigrants Nguni, auquel appartenait la dynastie royale des Nkosi Dlamini, et la population autochtone, les Sotho. Les Nguni avaient établi leur domination sur les Sotho par voie de conquête et d'alliances matrimoniales et avaient créé un royaume centralisé et unifié, fondé sur un loyalisme commun à tous envers la couronne, des relations d'amitié et les mariages mixtes. Tout comme les Tswana et les Sotho du Sud, ils avaient survécu aux ravages de la révolution zulu, mais subissaient encore des raids zulu occasionnels. Leur politique extérieure était de s'assurer des alliances défensives contre les Zulu. Au départ, Mswati considéra donc les colons du Natal et du Transvaal, ainsi que le gouvernement britannique, comme des alliés potentiels contre ses ennemis africains traditionnels<sup>10</sup>

De leur côté, les colons ne convoitaient, à leur habitude, que le bétail, la main-d'œuvre et les ressources minières des Swazi. Le Transvaal était particulièrement intéressé par l'annexion du pays, ce qui lui aurait permis de trouver un débouché maritime dans la baie de Kosi. À la même époque, le Natal et l'Angleterre redoutaient une association entre l'Allemagne et le Transvaal pour la construction d'une voie ferrée vers cette baie de Kosi. Mais aucune des deux parties en présence ne souhaitait prendre directement en charge le Swaziland, petit territoire isolé des grandes colonies et des lignes de communication, et dépourvu de ressources minières importantes. Mswati se trouvait pris entre les Anglais et les Boers. De plus, il était harcelé par des colons qui lui réclamaient toutes sortes de concessions : acquisition ou location de terres, monopoles commerciaux, exploitation des ressources minières, ou même droit de collecter les impôts et les taxes douanières. Mswati accorda un certain nombre de concessions jusqu'à sa mort, en 1868. Éclata alors une crise successorale, dans laquelle les Anglais et les Boers intervinrent pour placer sur le trône le fantoche de leur choix. Les Boers envoyèrent des troupes pour écraser les autres prétendants et installèrent le plus jeune fils de la seconde femme de Mswati, Mbandzeni, roi faible qui manifestait un goût prononcé pour les alcools européens. Sans bien s'en rendre compte, Mbandzeni fut contraint d'accorder toutes sortes de concessions « d'une ampleur, d'une diversité et d'une confusion incroyables » ; il alla même, dans certains cas, jusqu'à accorder à plusieurs individus le monopole des terres, du commerce et de l'exploitation des mines sur une même région. En 1890, on enregistrait 364 concessions qui couvraient pratiquement chaque mètre carré du petit territoire swazi, lequel représentait moins de 25 000 kilomètres carrés. À cette date, les redevances des concessionnaires rapportaient à la famille royale environ 12 000 livres sterling par an.

Ces concessions donnèrent aux Britanniques et aux Boers le prétexte nécessaire pour s'attaquer à leur indépendance. Dès les années 1880, Mband-

10. J. S. M. Matsebula, 1972 ; R. P. Stevens, 1967.

zeni était dépassé par les problèmes de maintien de l'ordre, les différends qui éclataient entre lui-même et les concessionnaires blancs, ou qui opposaient ces derniers entre eux. Il demanda d'abord la protection des Britanniques et la nomination d'un résident anglais, mais sa demande fut rejetée. Il se tourna alors vers Theophilus Shepstone, le secrétaire aux affaires indigènes du Natal, qui désigna son propre fils, également prénommé Theophilus, comme conseiller résident auprès de Mbandzeni pour les affaires concernant les Blancs. Inconsciemment, le roi autorisa Shepstone à prendre la tête d'un comité composé de 15 Blancs élus et 5 nommés et, en 1888, il dota ce comité d'une charte qui lui donna un statut d'autonomie. La plupart des concessions furent accordées pendant le mandat de Shepstone au poste de conseiller résident (1886-1889). Pourtant, le comité blanc se montra lui aussi incapable d'apaiser les conflits entre les concessionnaires, jusqu'à la mort de Mbandzeni, en 1889, et l'établissement d'une administration conjointe anglo-boer en 1890.

La Convention sur le Swaziland de 1890 établit un comité provisoire mixte, chargé de gouverner le Swaziland et une cour de justice pour statuer sur la rivalité des concessions; elle en confirma d'ailleurs 352 sur 364. Le comité plaça sur le trône le fils de Mbandzeni, Ngwane, âgé de 16 ans, et nomma sa mère, Gwamile Mduli, régente du royaume.

L'administration mixte connut des difficultés du fait de la rivalité croissante entre les Anglais et les Boers en Afrique du Sud. Aux termes de la Convention de 1894, l'Angleterre confia le Swaziland au Transvaal, en lui conférant « tous droits en matière de protection, de législation, de juridiction et d'administration concernant le Swaziland », sous réserve de ne jamais annexer ce territoire. La régente et son conseil protestèrent violemment et envoyèrent même une délégation en Angleterre, sans succès. Le Transvaal désigna un commissaire résident en 1895 et la souveraineté swazi se trouva de ce fait supplantée par le colonialisme. Aux termes du traité de Vereininging (1902), qui conclut la guerre anglo-boer (1898-1902), le Swaziland fut récupéré par l'Angleterre. L'ordonnance qui faisait du Swaziland un « protectorat » fut promulguée le 25 juin 1903 et, en 1909, la loi sur la constitution de l'Afrique du Sud stipula les conditions dans lesquelles s'effectuerait le transfert à l'Union sud-africaine du Swaziland, du Basutoland (actuel Lesotho) et du Bechuanaland, qui deviennent les trois territoires du Haut-Commissariat britannique. Ce transfert n'eut jamais lieu, en raison de l'opposition des Africains.

Initiatives et réactions des Hlubi, des Mpondomise, des Bhaca, des Senga, des Njanja, des Shona, des Tonga, des Tawara, etc. : la politique de l'alliance

Sur le plan interne, aucun de ces groupes ne disposait de l'unité politique et de la force militaire nécessaires pour résister à la montée du colonialisme blanc. Aucun d'eux n'avait non plus noué d'alliance diplomatique ou militaire avec ses voisins. Au contraire, ils s'entredéchiraient souvent et, en règle générale, se méfiaient les uns des autres. On y trouvait aussi bien des chefferies autonomes que des bandes de réfugiés nomades, des prisonniers réduits à l'état d'esclaves et des groupes sous tutelle des colonialistes ou

des missionnaires. La plupart étaient tributaires des Zulu, des Ndebele, des Bemba, des Yao et des Nguni, ou victimes de leurs raids.

Certains de ces petits groupes, comme les chefferies des Barue, des Mangwende, des Makoni et des Mutasa, choisirent, à l'instar des Xhosa, la résistance armée contre la menace colonialiste, mais de nombreux autres, comme les Hlubi, les Mpondomise, les Bhaca, les Senga et les Njanja, s'allièrent aux Blancs, croyant à tort assurer ainsi leur protection et leur sécurité. Dans l'ensemble, ces petites sociétés avaient pour coutume, en matière diplomatique, d'osciller au gré des vicissitudes du pouvoir ou de feindre la neutralité tout en manipulant le pouvoir dominant à leur profit. Les Shona, les Tonga, les Tawara, les Venda et les Ndau avaient souvent recouru à de telles stratégies, au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour exploiter la rivalité des dynasties Changamire et Mwenemutapa; les Sotho, les Mpondo, les Mfengu, les Tembu et les Tonga avaient agi de même face aux confédérations Mtetwa et Ndwande. Aussi, beaucoup d'entre eux n'hésitèrent pas à se ranger derrière les Britanniques contre les Zulu, les Ndebele, les Bemba, les Nguni et les Yao. À cela, il faut ajouter que plusieurs petits groupes, comme les Mfengu, les Tembu, les Njanja, les Cewa et les Tawara, vivaient depuis un certain temps sous forte influence militaire. Aussi comptaient-ils dans leurs rangs de nombreux éléments christianisés, voire instruits, qui non seulement rejetaient la culture traditionnelle, mais contestaient le pouvoir traditionnel au profit du colonisateur.

Ainsi, en promettant alliance, protection et/ou libération, les Britanniques n'eurent aucun mal à diviser ces groupes et à les subjuguier. Il ne leur resta plus qu'à installer des colons blancs dans la région.

## Initiatives et réactions africaines de 1895 à 1914

À la fin des années 1890, pratiquement tous les peuples de l'Afrique méridionale avaient été totalement ou partiellement colonisés et partout subissaient diverses formes de l'oppression, économique, politique et religieuse. Les Européens n'avaient pas tardé à introduire l'impôt de case, le travail forcé, l'interdiction rigoureuse des coutumes et des croyances traditionnelles et, surtout, la confiscation des terres. L'intervention étrangère se faisait de plus en plus lourde, car les colons étaient toujours plus avides de main d'œuvre autochtone sous-payée pour leurs fermes et les mines, et l'administration voulait que l'impôt couvrît, sinon la totalité, du moins une partie de ses dépenses. Les Africains étaient contraints de quitter leur patrie pour céder la place aux colons blancs et servir comme « volontaires » dans l'armée. En Rhodésie du Nord, en Rhodésie du Sud, au Nyasaland, les administrateurs de la Compagnie copièrent purement et simplement les lois indigènes de l'Afrique du Sud. En Rhodésie, où la colonisation blanche était la plus dense, l'administration ne tolérait aucune entrave à ses projets économiques, même si ces obstacles étaient la vie et les droits des Shona. Elle s'empressa de confisquer les terres, le bétail, les récoltes et les réserves de nourriture des Shona et de les soumettre au travail forcé, pour le plus

grand profit des colons qui avaient été attirés au Mashonaland par la promesse d'y trouver la fortune et d'y mener une vie meilleure et plus facile. Et pour couronner le tout, la justice introduite par les colons se caractérisait par ses irrégularités et son arbitraire. À cela vint s'ajouter une série de catastrophes naturelles : épidémies de variole et de peste bovine, sécheresse et même une invasion de sauterelles<sup>11</sup>.

Les Africains ne restèrent pas passifs face à ces événements. Sous les coups conjugués du colonialisme, de l'expropriation, de la misère, de l'oppression et de l'occidentalisation, la plupart d'entre eux en vinrent à considérer, comme les Xhosa, que l'homme blanc était la cause de tous leurs malheurs. Dans les années 1890 et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la haine contre la domination étrangère engendra une recrudescence de la résistance contre les Blancs, tandis qu'un réel esprit d'unité rapprochait les chefs politiques, leurs partisans, les prêtres, et mêmes certains groupes autrefois ennemis. Nous citerons trois exemples représentatifs de ces réactions, qui visaient à renverser le système colonial pour mettre fin à une oppression et à une exploitation intolérables : le *Chimurenga* ndebele-shona de 1896-1897 ; la révolte herero de 1904 ; et la rébellion de Bambata ou révolte des Zulu en 1906.

### Le *Chimurenga* ndebele-shona

Le *Chimurenga*, nom que les Shona donnèrent à leur résistance armée, débuta en mars 1896 au Matabeleland, et en juin de la même année au Mashonaland. Le premier mort fut un policier africain employé par la Compagnie et tué le 20 mars<sup>12</sup>. La première attaque contre des Européens eut lieu le 22 mars, dans la ville d'Essexvale et causa la mort de 7 Blancs et 2 Africains. Puis le *Chimurenga* se répandit comme une traînée de poudre sur tout le territoire du Matabeleland et du Mashonaland (voir fig. 9.1). En moins d'une semaine, 130 Blancs furent tués au Matabeleland.

Les Africains étaient armés de fusils Martini-Henry et Elis Metford, de fusils à éléphant, de mousquets et de fusils de traite, ainsi que de leurs armes traditionnelles, lances, haches, casse-tête, arcs et flèches. De plus, le *Chimurenga* éclata au moment où la majeure partie des troupes de la Compagnie se trouvait en Afrique du Sud, engagée dans le raid Jameson contre les Boers. Chance supplémentaire pour les révoltés, les policiers africains désertèrent avec leurs fusils et leurs munitions et rejoignirent leurs frères en si grand nombre qu'il fallut désarmer, par mesure de précaution, ceux qui étaient restés « loyaux ».

La Compagnie mobilisa en toute hâte les Européens pour former la Relief Force (colonne de secours du Matabeleland), composée de troupes régulières, des Volontaires de Rhodésie (colons à cheval) et d'Africains. À son apogée, cette formation comprenait 2 000 Européens, 250 Ngwato envoyés par Kgama, 200 « indigènes des colonies » [Afrique du Sud] et environ

11. D. Chanaiwa, 1974 ; R. E. R. Martin, 1897 ; T. O. Ranger, 1967.

12. Pour des récits de témoins du *Chimurenga* (essentiellement des colons, des soldats et des journalistes blancs), voir R. S. S. Baden-Powell, 1897 ; F. C. Selous, 1896 ; R. E. R. Martin, 1897.

150 Africains de Rhodésie; elle était placée sous le commandement suprême de sir Frederick Carrington, un vétéran des guerres entre Xhosa et colons. Si le *Chimurenga* fut essentiellement une guérilla, la stratégie employée par la troupe était fondée sur l'encercllement et l'emploi de la dynamite. Les soldats détruisaient également les récoltes des Africains et volaient leur gros bétail, leurs chèvres, leurs moutons, leurs volailles et leurs réserves de céréales, pour affamer les rebelles et aussi pour s'enrichir.

Au Matabeleland, le *Chimurenga* se prolongea de mars à décembre 1896 et causa des pertes considérables à la Compagnie. Le 15 juillet, elle se résigna à proclamer que les Africains qui accepteraient de se rendre avec leurs armes ne seraient pas poursuivis. Après la bataille de Ntaba sika Mambo (5 juillet), Cecil Rhodes affirmait « sa détermination de saisir la première occasion de négocier qui se présenterait, ou d'en susciter une s'il n'en trouvait pas ». Il avait déjà renoncé à tout espoir de parvenir à une « victoire totale et inconditionnelle », car la prolongation du *Chimurenga* ou l'enlèvement des hostilités signifierait la banqueroute de la Compagnie et/ou l'intervention du gouvernement britannique qui transformerait la colonie en protectorat. En août, les Ndebele étaient assiégés dans les collines de Matapo; la bataille s'éternisant et Rhodes faisant des offres de paix généreuses, ils acceptèrent finalement de négocier. Il s'ensuivit une série de pourparlers entre Rhodes et les *induna* ndebele, qui se prolongèrent d'août 1896 au 5 janvier 1898, date à laquelle Rhodes nomma six chefs du *Chimurenga* (les *induna* Dhliso, Somabulana, Mlugulu, Sikombo, Khomo et Nyamanda) parmi les dix autorités africaines appointées par la Compagnie. Il leur attribua des terres, offrit 2 300 000 kg de céréales et promit de faire justice de leurs griefs contre la Compagnie.

La victoire obtenue et la paix rétablie au Matabeleland, la Compagnie fit porter tous ses efforts sur le *Chimurenga* shona qui faisait rage en même temps que celui des Ndebele, depuis juillet 1886, et se poursuivit, par intervalles, jusqu'en 1903. Les principaux centres du *Chimurenga* étaient les chefferies de Mashayamombe, de Makoni et de Mangwende, situées respectivement à l'ouest, au centre et au nord-est du Mashonaland. Mais plusieurs chefferies de taille plus réduite (Nyandoro, Seke, Whata, Chiota, Chikmakwa, Swoswe, Zwimba, Mashanganyika) prirent, elles aussi, l'initiative de se révolter individuellement, ou s'allièrent avec leurs voisins.

Le *Chimurenga*, tout comme le massacre du bétail par les Xhosa, a été qualifié par des historiens eurocentristes de mouvement atavique et millénariste, à cause du rôle important joué par les prêtres et prophètes connus sous le nom de *svikiro*<sup>13</sup>. Les principaux *svikiro* étaient Mukwati au Matabeleland, Kagubi dans l'ouest du Mashonaland et Nehanda (une femme) dans le centre

13. Le mot est dérivé du verbe *kusvika* qui signifie arriver ou parvenir à un point. Il signifie littéralement la personne, le véhicule, l'instrument ou le moyen par l'intermédiaire duquel les dieux et les esprits communiquent avec la population. Ainsi un prêtre, un rabbin ou un prophète dans la culture occidentale, un calife, un mollah dans la culture musulmane, pourraient être des *svikiro* dans la société shona. Le *svikiro* ne doit pas être confondu avec le guérisseur, le *nganga* [le sorcier pour les Européens] ni avec le devin. Le *svikiro* réunissait dans sa personne les fonctions du prêtre, du savant, de l'enseignant et du dirigeant. Dans notre texte, nous traduirons *svikiro* par prophète pour faciliter la compréhension des lecteurs non shona.

et le nord du Mashonaland, auxquels s'ajoutait une multitude de prophètes locaux de moindre importance. Les *svikiro* affirmaient aux Ndebele et aux Shona que les Blancs étaient la cause de leurs souffrances: travail forcé, impôt, châtements corporels (fouet) et même de fléaux naturels (sauterelles, peste bovine, sécheresse). Ils persuadèrent un grand nombre d'Africains que le dieu shona Mwari (Mlimo en sindebele), ému par les souffrances de son peuple, avait décrété que les Blancs devaient être chassés du pays, et que les Africains n'avaient rien à craindre, car Mwari était à leurs côtés et rendait les balles de l'homme blanc aussi inoffensives que de l'eau. Dans l'ensemble, les Africains furent nombreux à croire que les *svikiro* parlaient au nom de Mwari et que refuser de leur obéir entraînerait de nouveaux malheurs pour les chefferies et de nouvelles souffrances pour les individus.

Les *svikiro* étaient avant tout des prophètes révolutionnaires qui exposaient les causes fondamentales du *Chimurenga* et exprimaient l'opinion générale de la population, sans laquelle leur prédication aurait perdu toute crédibilité et tout impact. De plus, en tant que gardiens des traditions shona et autorités reconnues en ce qui concerne de nombreux aspects de la vie communautaire, ils craignaient d'être supplantés par les missionnaires européens. Et surtout, les *svikiro* n'apparurent comme les dirigeants du mouvement qu'en raison de la division des Ndebele, et plus encore des Shona, sur le plan politique et militaire. Les *svikiro* étaient, en effet, les seules autorités dont l'influence transcendait les limites des chefferies.

Les fiefs spirituels de Mukwati, Nehanda et Kagubi englobaient plusieurs de ces unités. À la différence des chefs supérieurs, les *svikiro* disposaient d'un réseau de communication étendu, mais clandestin, qui leur permettait d'échanger continuellement des messages et de coordonner efficacement leur action. Ils allèrent jusqu'à ressusciter l'ancienne confédération rozvi et sa dynastie, en intronisant un nouveau roi, Mudzinganyama Jiri Muteveri, l'arrière-petit-fils d'un ancien souverain rozvi. De nombreux Africains acceptèrent cette désignation et prêtèrent serment à Mudzinganyama, mais la confédération fut éphémère, car le roi fut bientôt arrêté et emprisonné par les colons. Au même moment, Mukwati aurait été assassiné par un de ses partisans, déçu.

L'influence de Kagubi et de Nehanda était particulièrement forte chez les princes les plus jeunes et les plus actifs dans les chefferies, Muchemwa chez Mangwende, Mhiripiri pour Makoni, et Panashe au Nyandoro. Mais Kagubi fut capturé en octobre 1897 et Nehanda deux mois plus tard. Le 2 mars 1898, ils furent convaincus d'assassinat et condamnés à la mort par pendaison. L'endroit où ils étaient enterrés fut tenu secret « pour qu'aucun indigène ne puisse s'emparer de leur corps et proclamer que leur esprit était venu habiter une autre prophétesse ou un autre sorcier ».

Privés d'une direction politico-militaire centralisée, manquant de fusils et de munitions et, surtout, n'ayant plus le soutien des *svikiro*, les chefs shona furent battus l'un après l'autre en 1897. Le 4 septembre, Makoni, les mains liées et les yeux bandés, fut fusillé en présence des troupes, de leurs alliés africains et de ses propres sujets. Suivant le rapport d'un témoin oculaire, le correspondant du *Times* de Londres, Makoni affronta la mort « avec un

courage et une dignité qui forcèrent l'admiration de tous les spectateurs ». À son tour, Mashayamombe, qui était presque parvenu à couper les communications entre Salisbury et Bulawayo, fut battu et tué le 25 juillet. Entre juillet et septembre, les colons encerclèrent et écrasèrent les chefferies du Mashonaland central. Mangwende fut battu en septembre, mais son fils Muchemwa, aidé de quelques conseillers, poursuivit la résistance jusqu'en 1903, date à laquelle le *Chimurenga* est finalement maîtrisé. Les pertes causées par le *Chimurenga* sont estimées à 450 morts et 188 blessés du côté européen, et à 8 000 morts du côté africain. Sur ces 450 Européens, 372 étaient des colons installés sur place, ce qui représentait le dixième de la population blanche de la colonie. Les autres étaient des soldats des troupes régulières et des mercenaires. Mais certains Shona, parmi les plus intransigeants, continuèrent le *Chimurenga* et conclurent même des alliances avec certaines populations du Mozambique, également en lutte contre le colonialisme portugais. La plus célèbre des résistances qui prirent la relève du *Chimurenga* fut celle que dirigea Kadungure Mapondera, à la tête d'une chefferie rozvi de la région du Mazoe. Attaqué par les Ndebele et les Portugais, Mapondera était parvenu à préserver son indépendance. Il n'avait pas pris part au *Chimurenga* parce que, après avoir refusé de payer l'impôt de case, il était passé au Mozambique septentrional, en 1894, suivi de ses partisans les plus fidèles, et s'était allié aux Barue dans leur lutte contre les Portugais. Il revint en Rhodésie en 1900 et recruta une armée shona composée de Korekore, de Tavara et d'un certain nombre de jeunes militants venus des chefferies du centre et du nord-est du Mashonaland, notamment celles de Mangwende et de Makoni. Il fit alliance avec le Mutapa en titre, Chicko, ce qui lui assura le soutien des *svikiro* de Mwari. Jusqu'en juin 1902, il mena la guérilla contre les colons et les chefferies loyalistes du nord du Mashonaland. Puis il repassa au Mozambique, pour se joindre à la guerre de résistance des Barue, mais leurs forces conjuguées furent bientôt écrasées par les Portugais qui bénéficiaient d'un armement supérieur. Mapondera retourna en Rhodésie et se rendit le 30 août 1903; il fut condamné à sept ans de travaux forcés pour rébellion et assassinat, et mourut en prison des suites d'une grève de la faim.

### Les Herero

En 1904, les Herero, ressentant les effets négatifs de la domination coloniale en Afrique du Sud-Ouest, profitèrent du retrait des troupes allemandes, parties en janvier 1904, tuèrent une centaine d'Allemands, détruisirent plusieurs fermes et s'emparèrent du bétail. Le général von Trotha, nommé en remplacement de Theodor Leutwein, le commandant allemand, décida de mener la guerre jusqu'à la victoire militaire et totale et la destruction complète du peuple herero par une série de massacres impitoyables: de 75 à 80% de la population herero, estimée entre 60 000 et 80 000 âmes, fut détruite; 14 000 furent placés dans des camps de concentration et 2 000 s'enfuirent vers l'Afrique du Sud. Suivi d'un millier de partisans, Samuel Maherero traversa le désert du Kalahari et parvint jusqu'au Bechuanaland.

Les terres et le bétail furent entièrement confisqués et l'on interdit aux Africains de former leurs institutions ethniques et de pratiquer leurs cérémonies traditionnelles. Privés de tous moyens d'existence, ils furent contraints de travailler pour les colons blancs. Leurs dieux et leurs prêtres ayant été vaincus, ce qui prouvait leur infériorité, ils se convertirent en masse au christianisme. En 1915, les troupes britanniques d'Afrique du Sud occupèrent l'Afrique du Sud-Ouest et y imposèrent la loi martiale jusqu'en 1921. À cette date, 10 673 Sud-Africains blancs étaient venus rejoindre ceux des Allemands qui n'avaient pas été rapatriés. On a autorisé les Africains à pratiquer une agriculture de subsistance dans des réserves stériles, ce qui les obligeait à se faire travailleurs migrants pour survivre.

Malgré ces avatars, les Herero ont laissé en germe le désir de lutter contre la domination coloniale, le dépassement des frontières ethniques et la prise de conscience culturelle, historique, raciale et nationaliste, dont la tradition se transmettra aux futures générations de combattants de la liberté dans toute l'Afrique méridionale.

## Conclusion

Au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les États autochtones souverains avaient pratiquement disparu de l'Afrique méridionale. La grande majorité des Africains était alors entrée dans la troisième phase de la résistance, caractérisée par la lutte pour l'obtention d'un *modus vivendi* favorable, à l'intérieur de la domination politique, économique et culturelle des colons. Il s'agissait en fait d'un type de réaction nouveau aux luttes contre la conquête et l'occupation coloniales, et il appartient à un autre chapitre de l'histoire africaine. À cette date, les autorités politiques et religieuses des sociétés traditionnelles avaient été vaincues, colonisées et humiliées. Les monarques traditionnels avaient été évincés au profit de secrétaires aux affaires indigènes — tel Theophilus Shepstone au Natal —, de « commissaires aux affaires indigènes » ou départements chargés des « affaires indigènes », ailleurs. Les masses africaines ne se définissaient plus que comme « le Problème noir » et, selon la description de Jabavu, elles étaient composées « d'ilotes, de parias, privés de terres, sans droit de vote, exclus dans leur propre patrie et sans aucun avenir vers lequel se tourner<sup>14</sup> ». En outre, ils étaient les premiers Africains à connaître la crise d'identité<sup>15</sup> provoquée par le tracé de frontières coloniales artificielles qui mettaient en pièces d'anciennes unités culturelles, linguistiques, historiques, et due également aux traumatismes culturels subis dans les dortoirs des mines et des fermes, dans les maisons des Blancs, dans les églises et les écoles chrétiennes, dans un monde dominé par les colons.

Toutes les pensées et toutes les actions des Africains se tournèrent alors vers l'acquisition individuelle des connaissances, des techniques et des biens matériels du monde blanc, et vers la dénonciation des « handicaps des

14. D. D. T. Jabavu, 1920, p. 16.

15. R. F. Betts (dir. publ.), 1972.



indigènes»<sup>16</sup>, dans l'espoir de parvenir à les corriger, sans sortir du cadre de la domination coloniale. Ce fut le début du mouvement de protestation non violente pour les droits civiques, dont les artisans étaient, comme nous le verrons par la suite, le South African Native National Congress créé en 1912, la Native Welfare Association en Rhodésie du Sud, le syndicalisme d'un Clements Kadalie et, sur le plan religieux, les églises dissidentes et l'«éthiopianisme». Le vide laissé par l'effacement des autorités traditionnelles fut comblé par les élèves des missionnaires. Ils n'étaient pas seulement les champions de l'universalisme, de l'antiracisme et du capitalisme matérialiste, mais aussi ceux de la lutte contre les différenciations ethniques; ils furent donc parmi les premiers à saper la coopération ethnique et particulariste de certains chefs, groupes et individus parmi les Africains. À la différence de la lutte contre la conquête coloniale, la résistance à la domination des colons prit donc une orientation différente et recruta principalement ses troupes dans les masses urbaines, sous la direction des élites instruites. Les masses rurales vivaient d'une agriculture de subsistance, quand elles ne tombaient pas sous le joug de l'économie capitaliste de marché, en devenant des salariés sous-payés dans les mines, les champs, les cuisines ou les usines des Européens.

16. Voir entre autres, S. T. Plaatje, 1916; S. M. Molema, 1920.

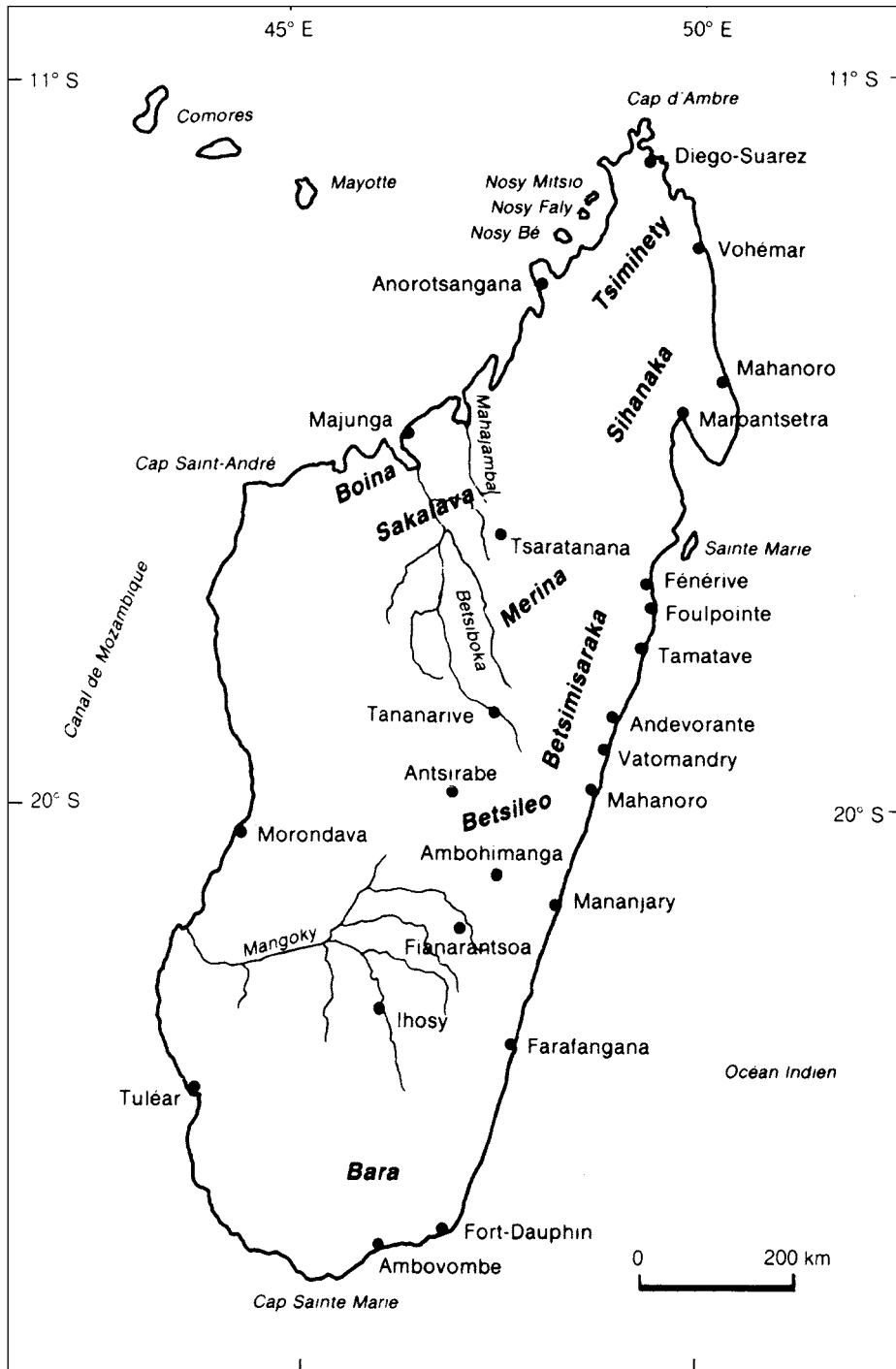
# Madagascar de 1880 à 1939 : initiatives et réactions africaines à la conquête et à la domination coloniales

*Manassé Esoavelomandroso*

Le traité anglo-merina<sup>1</sup> signé le 23 octobre 1817 et ratifié en 1820, donne à Radama I<sup>er</sup> le titre de « roi de Madagascar ». Aussi, le 14 février 1822, ce dernier proclame-t-il sa souveraineté sur toute l'île (voir fig. 10.1). Un royaume, soutenu par la première puissance mondiale de l'époque, fait son apparition sur la scène diplomatique, royaume dont la France commence par contester la souveraineté, qu'elle nie et combat. Il faut attendre 1862 pour que le gouvernement de Napoléon III signe avec Radama II un traité le reconnaissant comme roi de Madagascar, consacrant ainsi aux yeux des autorités de Tananarive l'existence du royaume et l'abandon des prétentions territoriales de Paris, même si le préambule réserve « les droits de la France », c'est-à-dire les droits particuliers sur ses anciens comptoirs et établissements ou sur les protectorats sakalava et antakarana.

L'assassinat de Radama II en 1863, perpétré par l'oligarchie dirigeante qui le juge trop libéral, trop favorable aux Occidentaux, crée une situation nouvelle. Rainilaiarivony, premier ministre de 1864 à 1895, adopte une politique assez souple pour faire respecter l'indépendance du royaume (fig. 10.2). Aussi, à défaut de parfaire l'unification territoriale, s'efforce-t-il d'organiser le gouvernement, l'administration et l'armée. Il réussit alors tant bien que mal à consolider son pouvoir et à tenir les régions conquises malgré les complots de ses rivaux, le mécontentement et parfois les révoltes des masses populaires.

1. Les Merina sont les habitants de l'Imerina, une région des hautes terres centrales de Madagascar dont la capitale était Tananarive (devenue Antananarivo). Le royaume merina s'est donné comme tâche l'unification de Madagascar.



10.1. Madagascar à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



10.2. *Rainilaiarivony, premier ministre (1864-1895) de Madagascar, époux de Ranavalona II et III.*  
[Photo: © Lapi Viollet.]



10.3. *La reine Ranavalona III (1883-1897) en costume d'apparat.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

Or, au même moment, se développe en Europe l'impérialisme colonial. De nouveau, la France cherche à dominer Madagascar. Les efforts diplomatiques de Rainilaiarivony pour écarter ce danger sont restés vains et les deux guerres (1883-1885 et 1894-1895) imposées par la France, aboutissent à l'éviction du premier ministre et à la suppression du gouvernement royal. Maîtres de Tananarive, les Français rencontrent très vite des résistances armées dans certaines campagnes de l'Imerina et des provinces soumises à la campagne, et découvrent dans les zones indépendantes, des rois et des chefs militaires qui mènent contre eux des luttes obstinées. Mais la supériorité technique des Français finit par arriver à bout de ces résistances non coordonnées. Cependant, un peu partout dans l'île, des hommes se lèvent, s'organisent, d'abord pour combattre les abus du régime colonial, ensuite pour recouvrer l'indépendance nationale.

## Un pays divisé devant la menace impérialiste

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la France reprend une politique d'expansion coloniale. D'abord, depuis la défaite de 1870 face à la Prusse et jusqu'en 1880, elle traverse une période dite de recueillement et garde ses forces à l'intérieur de l'Hexagone. Ensuite, de 1880 à 1890, quelques chefs républicains comme Gambetta, Jules Ferry, pensent que des conquêtes coloniales redonneront à leur patrie son rang de grande puissance. Mais une opinion hostile les oblige à adopter la politique dite des « petits paquets », politique qui, malgré tout, leur permet d'imposer un protectorat à la Tunisie dès 1881, d'envoyer des expéditions sans plan d'ensemble et avec des moyens réduits sur le continent africain, au Tonkin et à Madagascar. Enfin, à partir de 1890, les ambitions françaises se précisent, l'opinion étant en grande partie gagnée aux idées impérialistes, et les milieux d'affaires de plus en plus intéressés par les conquêtes coloniales<sup>2</sup>. Aussi, Madagascar présentée par la propagande coloniale comme un vaste marché de consommation, un pays aux richesses variées, une île convoitée par les Anglais, devient-elle l'objet de bien des visées ou des prétentions. Le gouvernement de la reine Ranavalona (voir fig. 10.3) doit alors écarter ces menaces extérieures, mais en même temps il doit réduire les tensions, latentes ou déclarées, au niveau de l'Imerina, d'une part, de l'île, d'autre part.

La situation à la veille de la première guerre franco-merina<sup>3</sup>

Le regain d'intérêt que Madagascar suscite en France vient d'une propagande savamment orchestrée par les élus de la Réunion, soutenue par la droite catholique et appuyée, plus tard, par le groupe colonial. Ces différentes forces s'entendent pour rappeler et défendre les « droits historiques » de la France sur Madagascar. Cet argument, qui repose sur le souvenir de l'an-

2. G. Jacob, 1966, p. 2-3.

3. C. R. Ageron, 1978 (a), p. 114-118.

nexion prononcée sous Louis XIV et des vaines tentatives du XVIII<sup>e</sup> siècle pour organiser une France orientale prospère et qui s'appuie sur les comptoirs du XVIII<sup>e</sup> et de la Restauration, est développé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreux écrits avant d'être exposé officiellement par le Parlement français en 1884. Le lobby réunionnais réclame la conquête totale de l'île, afin d'y envoyer le trop-plein de la population créole de la Réunion et de se réserver les ressources abondantes que les Anglais risquent d'exploiter. De leur côté, les missionnaires catholiques français de Madagascar, réduits à évangéliser les basses couches sociales — la majorité des nobles et des roturiers riches et puissants étant convertie au protestantisme —, réclament un appui officiel de la France pour affronter victorieusement la concurrence des protestants qu'ils présentent comme une des multiples « menées britanniques ». Cette théorie de la « perfide Albion » reçoit un écho favorable auprès de certains milieux d'affaires qui, pour conquérir le marché malgache au détriment des Anglais et des Américains, cherchent à écarter ces derniers grâce à l'annexion, et non pas à réduire les prix de revient de leurs produits. La propagande coloniale fait appel au chauvinisme et à la mission humanitaire et civilisatrice de la France. Pour préparer l'opinion publique à la conquête, le royaume de Madagascar est présenté avec une évidente mauvaise foi comme un « État barbare » dirigé par une « tribu étrangère » qui érige la « tyrannie en système de gouvernement » et continue à pratiquer la traite.

Tous ces arguments développés par les partisans de la colonisation de la grande île ne sont guère fondés. Le gouvernement royal, accusé d'être proanglais, a eu à l'égard des puissances étrangères une attitude subtile dictée par la volonté de défendre l'indépendance du royaume. Il a cherché à retirer de chacune l'appui qu'elle pouvait donner à ses ambitions<sup>4</sup>. Madagascar n'était donc pas inféodée à la Grande-Bretagne, mais, si l'entente entre les deux pays était solide, c'est uniquement parce que les Britanniques, contrairement aux Français, ne cherchaient pas à coloniser l'île. Ce royaume réputé « barbare », où prédomine l'« obscurantisme », est en fait dirigé par une reine et un premier ministre convertis au christianisme depuis le 21 février 1869. Ils ont reçu le baptême protestant, il est vrai, et la majorité des dirigeants et de la population ont suivi leur exemple ; mais ils n'ont ni empêché les Malgaches d'embrasser le catholicisme, ni contrecarré l'action des missionnaires français. Ce libéralisme prouve la séparation des églises et de l'État, même si, « autour du temple du Palais de la reine, le premier ministre a peut-être essayé de créer une église nationale, l'église du Palais, formée de pasteurs et d'évangélistes malgaches à sa dévotion<sup>5</sup> ». Cette tentative provoqua une crainte persistante chez les jésuites et une « invincible méfiance » chez les représentants de la London Missionary Society (LMS).

En 1877, le gouvernement royal libère les esclaves masombika importés d'Afrique et prévoit leur installation sur des terres qui leur seraient attribuées. En 1878, il réaménage la justice, désormais confiée à trois tribunaux

4. F. Esoavelomandroso, 1979.

5. H. Vidal, 1970, p. 6, note 20.

qui mènent l'instruction, la décision appartenant au premier ministre. En 1881 est promulgué « le Code des 305 articles, législation novatrice, touchant à la fois le droit civil, le droit pénal, la procédure<sup>6</sup> ». Toutes ces mesures, et d'autres encore, montrent la volonté de Rainilaiarivony de « moderniser » son pays, de le transformer en « État civilisé » face à l'Europe.

Tous ces efforts auraient désarmé des hommes mus par le désir de civiliser Madagascar, d'y prêcher l'évangile. En fait, les élus réunionnais appuyés par les parlementaires catholiques et le groupe colonial réclament avec constance la conquête de Madagascar. Ils saisissent trois prétextes pour pousser le gouvernement français à intervenir militairement à Madagascar en 1882.

À sa mort, à Tananarive en 1878, Jean Laborde, d'abord associé des hauts dignitaires du royaume sous Ranavalona I<sup>re</sup> dans la production d'armes, de munitions et de propriétés foncières, puis consul de France à l'avènement de Radama II, laisse des biens immobiliers que ses neveux Édouard et Campan Laborde réclament en vain. Les revendications de Paris sur cet héritage s'appuient sur le traité de 1868 qui autorise les ressortissants français à acquérir des biens fonciers à Madagascar; le refus des autorités de Tananarive d'appuyer lesdites revendications repose sur la loi qui stipule que la terre appartient à la seule souveraine. Cette « succession Laborde » pose en fait un problème du « droit de propriété » qui intéresse les colons et traitants installés dans l'île: « Pourraient-ils être propriétaires des domaines qu'ils exploitaient ou tout au moins espérer obtenir des baux de longue durée<sup>7</sup>? »

En avril 1881, l'affaire du boutre *Toalé* envenime les relations franco-malgaches. Le patron de ce voilier — un Arabe sujet français — ainsi que trois autres musulmans sont assassinés par les hommes du roi sakalava Bakary, dans la baie de Marambitsy, une zone qui échappe au contrôle des autorités merina. Ces trafiquants d'armes, sommés de livrer leur cargaison, ouvrent le feu sur les Sakalava qui, en ripostant, les tuent. Pour cette affaire de contrebande, la France réclame une indemnité à la reine de Madagascar<sup>8</sup>.

La même année, deux missionnaires anglais, en tournée sur la côte du Sambirano dans le Nord-Ouest, persuadent les chefs sakalava de la région, d'arborer le pavillon merina. La France proteste, arguant des traités de protectorat signés en 1840 et 1841 avec les souverains de la région. Rainilaiarivony rappelle le traité de 1868 que le gouvernement de Napoléon III a signé avec la reine de Madagascar.

Ce dialogue sans sincérité convainc Rainilaiarivony de la mauvaise foi des Français et l'entraîne à adopter une politique impopulaire à cause des charges multiples qui s'abattent sur le peuple, afin de payer les indemnités et d'acquérir des armes et des munitions. Les difficultés avec la France ne lui laissent pas le temps de bien digérer les conquêtes de Radama I<sup>er</sup> et d'obtenir l'adhésion définitive des populations soumises, encore moins de poursuivre l'unification du pays. C'est donc un premier ministre en butte à des problèmes

6. H. Deschamps, 1960, p. 181.

7. G. Jacob, 1966, p. 5.

8. P. Boiteau, 1958, p. 172.



d'ordre interne qui négocie avec le consul Baudais, lequel rompt brusquement les relations diplomatiques et quitte Tananarive le 21 mai 1882.

### L'isolement des dirigeants malgaches : 1882-1894

En juin 1882, le capitaine de vaisseau Le Timbre fait enlever les pavillons merina de la baie d'Ampasindava, sans aucune résistance. Rainilaiarivony pense pouvoir encore éviter un conflit et obtenir un règlement pacifique des différends. Aussi envoie-t-il en Europe et aux États-Unis d'Amérique (octobre 1882-août 1883) une ambassade dirigée par son neveu Ravoninahitrinarivo, ministre des affaires étrangères, pour rechercher un arrangement avec Paris et obtenir l'appui des autres puissances<sup>9</sup>. Mais, en dehors des traités de commerce signés avec Londres, Washington et Berlin, et de la renonciation de l'Angleterre, pour ses nationaux, au droit de propriété remplacé par des baux dont la durée serait fixée au gré des parties, les plénipotentiaires malgaches n'ont rien obtenu de substantiel. La France, que ménagent les Anglais qui veulent avoir les mains libres en Égypte, refuse tout arrangement bien que les envoyés de Ranavalona II aient admis de retirer les pavillons et garnisons de la baie d'Ampasindava et accepté des baux emphytéotiques pour les étrangers. L'ambassade est encore en Europe quand la marine française bombarde Majunga en mai 1883, engageant ainsi la première guerre franco-merina (1883-1885). Ainsi, l'action diplomatique n'a pas réussi à empêcher la guerre. Les autorités de Tananarive découvrent avec amertume que les grandes puissances, soucieuses avant tout de leurs intérêts, s'entendent parfois, sinon souvent, sur le dos des petits pays. L'attitude de l'Angleterre, présentée comme la fidèle alliée, déçoit et provoque cette constatation désabusée attribuée au premier ministre: « Faire semblant de se quereller comme les Français et les Anglais. »

La marine française attaque donc un royaume isolé sur le plan diplomatique. Une petite escadre, commandée par l'amiral Pierre, bombarde les ports du Nord-Ouest et de l'Est, et occupe Tamatave. Paris exige de Rainilaiarivony la cession de la portion de Madagascar située au nord du 16<sup>e</sup> parallèle et la reconnaissance du droit de propriété aux Français installés dans l'île. Le premier ministre tient bon tout en laissant la porte ouverte aux négociations. Au cours de cette « drôle » de guerre où les négociations sont menées plus activement que les opérations militaires, les revendications françaises changent d'objet: il n'est plus question de faire reconnaître les droits historiques de la France sur le nord-ouest de Madagascar, mais d'imposer un protectorat sur toute l'île. Quant à Rainilaiarivony, il s'en tient à sa position initiale: il se refuse à sacrifier l'indépendance de son pays. Si les dirigeants français et malgaches adoptent donc deux attitudes à première vue irréconciliables, les sujets, de part et d'autre, sont atteints par la lassitude. Du côté magache, le blocus et l'effort de guerre provoque une crise économique et un malaise politique assez grave. Du côté français, l'expédition du Tonkin ne permet pas le renforcement des troupes engagées à Madagascar; par ailleurs, l'opinion

9. P. M. Mutibwa, 1974, p. 218-246.

du ministre Freycinet, porté à la conciliation, prévaut sur celle des partisans d'une marche sur Tananarive. Les événements poussent donc les deux gouvernements à signer la paix, c'est-à-dire à se contenter d'un compromis.

L'obscur traité du 17 décembre 1885 met fin à une guerre où il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Obscur ou ambigu, ce traité de compromis sera interprété à sa façon par chacune des deux parties. La convention donne à la France le droit de «représenter Madagascar dans toutes ses relations extérieures» et d'entretenir à Tananarive un résident général avec une escorte militaire; elle accorde aux ressortissants français le droit d'obtenir des baux de longue durée (quatre-vingt-dix-neuf ans maximum), à la marine française celui d'occuper Diego-Suarez et au gouvernement une indemnité de 10 millions de francs. Cette convention où le mot «protectorat» ne figure pas, reconnaît la reine Ranavalona, souveraine de toute l'île et unique propriétaire du sol malgache. L'«Appendice», ou lettre explicative que le premier ministre demande et obtient le 9 janvier 1886 des négociateurs français avant de ratifier la convention, définit les pouvoirs du résident général, fixe la taille de son escorte militaire et fixe les limites du territoire de Diego-Suarez à 1 mille marin au sud et à l'ouest et à 4 milles au nord. Ces dispositions étaient censées limiter la portée du traité. Pour sa part, le gouvernement français ne reconnaît aucune valeur à l'«Appendice» et interprète l'accord du 17 décembre 1885 comme un traité de protectorat. En revanche, se refusant à voir dans ce document un traité établissant le protectorat sur l'île, le gouvernement malgache, dominé par Rainilaiarivony, oppose aux visées françaises une tout autre interprétation du texte. Celle-ci est fondée sur des références constantes à l'«Appendice» qui limite la portée des clauses jugées dangereuses pour l'indépendance du royaume. Les dirigeants de Tananarive s'efforcent alors d'éviter l'effectivité du protectorat en jouant sur les différences entre les textes français et malgache et les précisions apportées par le protocole additionnel<sup>10</sup>.

Ainsi, entre le premier ministre et les résidents généraux successifs s'engage une guerre d'usure et se multiplient les malentendus. Sans attendre les résultats d'interminables négociations sur la délimitation de la zone française autour de Diego-Suarez, la marine occupe une large bande de territoire au sud du port. Un deuxième conflit, celui de l'«exequatur» (document officiel par lequel le gouvernement d'un pays reconnaît un agent consulaire accrédité auprès de lui et l'autorise à remplir ses fonctions dans ce pays), a dominé les dix années du «protectorat fantôme» (1885-1895). Le résident général exige que ce soit lui qui accorde l'exequatur pour prouver que Madagascar est un protectorat; Rainilaiarivony s'y oppose pour affirmer l'indépendance du royaume. Jusqu'à la signature de l'accord franco-anglais de 1890 (la France reconnaît le protectorat anglais sur Zanzibar et en échange l'Angleterre accepte «le protectorat français sur Madagascar, avec ses conséquences»), ce dernier arrive à ne pas se départir de sa position. Ces difficultés diplomatiques sont aggravées par les problèmes économiques que connaît le royaume.

10. F. Esoavelomandroso, 1977 (b).

Pour régler l'indemnité due à la France, le gouvernement malgache contracte auprès du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) un emprunt gagé sur les revenus des douanes des six principaux ports (Tamatave, Majunga, Fénérive, Vohémar, Vatomandry et Mananjary). Des agents, désignés par cette banque mais appointés par les autorités royales, veillent à la perception des taxes. L'État malgache se prive ainsi d'importants revenus.

Ce besoin d'argent ainsi que les pressions de Le Myre de Vilers, premier résident général français à Tananarive, amènent le premier ministre à accorder d'immenses concessions aux Européens soit pour l'extraction des mines (cuivre dans le Betsileo, or dans le Boïna), soit pour l'exploitation forestière. La concession aurifère de Superbie dans la région de Maevatanana, tristement célèbre à cause du mauvais renom de la « corvée de l'or », a très peu rapporté au gouvernement. Elle a par contre contribué à l'affaiblissement du pouvoir à cause des travailleurs qui s'enfuient et viennent grossir les rangs des *fahavalo* ou irréguliers qui font régner l'insécurité dans le Nord-Ouest. À la même période, douze concessions forestières situées sur la côte orientale du pays ont été accordées à des étrangers. Les moyens limités des concessionnaires et l'attitude du premier ministre Rainilaiarivony peu décidé, en dépit des apparences, à faciliter leur tâche, font que les tentatives d'exploitation des forêts malgaches n'ont pas été couronnées de succès. Ces concessions n'ont pas enrichi le gouvernement royal, n'ont pas profité aux populations locales et n'ont pas rapporté — autant qu'ils l'auraient voulu — aux capitalistes étrangers<sup>11</sup>.

Les produits des taxes douanières ne suffisent pas à payer les indemnités semestrielles dues au CNEP, les concessions accordées aux étrangers n'ayant pas donné les résultats escomptés pour remplir les caisses de l'État, le gouvernement royal multiplie les taxes et renforce la corvée. En plus de ses charges habituelles, le peuple doit payer un impôt d'une piastre par tête et le *fitia tsy mba hetra*, sorte de souscription générale et en principe « volontaire ». Des hommes refusent d'effectuer les tâches relevant du *fanompoana* [corvée], d'autres se livrent à des actes de brigandage et des bandes de pillards n'hésitent pas à attaquer la ville sacrée d'Ambohimanga en 1888 et même la capitale en 1890<sup>12</sup>.

Ces troubles qui menacent les intérêts des nantis et ceux des étrangers alarment le résident général et révèlent une grave crise d'autorité dans le royaume de Madagascar. Le Parlement français profite de la situation, et envoie à Tananarive Le Myre de Vilers qui y a été résident général de 1886 à 1889, porteur d'un projet de protectorat réel. Devant le refus de Rainilaiarivony, la guerre est votée à une grosse majorité par les élus français et acceptée par le gouvernement merina pour préserver son indépendance. Seulement, les autorités royales abordent ces hostilités, en 1894, dans des conditions défavorables.

11. M. Esoavelomandroso, 1979, p. 186-193.

12. F. Esoavelomandroso, 1977 (b), p. 50.

## Le royaume de Madagascar en 1894: affaibli et désorganisé

À la veille de la conquête française, des tensions internes importantes ébranlent le royaume de Madagascar. Le baptême de Ranavalona II a non seulement provoqué — du moins sur le plan officiel — le déclin du culte des ancêtres et la disparition des *sampy* [palladiums] royaux ou même locaux qui constituent les fondements politiques et religieux de l'Imerina traditionnelle, mais il a aussi entraîné la conversion souvent forcée de milliers de sujets, la destruction de certaines hiérarchies anciennes par la mise à l'écart des gardiens de *sampy* et la montée d'une élite christianisée. Le politique, l'économique et le religieux s'imbriquent. Non seulement les hommes de l'Église du Palais s'occupent des affaires de l'État (recensement, enseignement, recrutement pour l'armée et les corvées...) mais, de plus, ils profitent de leur situation et du système économique pour s'enrichir par le commerce et l'usure. Gardiens de *sampy* et notables locaux dépossédés de leurs pouvoirs traditionnels et de leurs privilèges s'opposent aux dirigeants par la fuite, le refus de construire des églises ou leur incendie<sup>13</sup>. En outre, l'Église officielle ne fait pas l'unanimité des Merina christianisés. Ceux qui n'y sont pas intégrés et qui pratiquent une sorte de christianisme populaire, puisant son inspiration dans la Bible et dans l'histoire et le folklore locaux, peuvent en tant qu'élite instruite se poser en leaders politiques. Ils se livrent au commerce et prennent l'habitude de propager leurs idées les jours de marché. D'autres chrétiens réagissent contre la tutelle trop pesante de l'Église officielle en se tournant vers le catholicisme, en se plaçant sous le patronage d'un notable, ou bien en luttant pour l'autonomie et la liberté de leur vie religieuse comme ces dissidents du temple d'Ambatonakanga qui, en 1893, créent leur propre église baptisée *Tranozozoro* [maison ou temple de roseaux]<sup>14</sup>. Cette dissidence qui se produit au cœur même de la capitale, bastion du christianisme, témoigne du malaise ressenti par une partie des fidèles.

Ces tensions contribuent au déclin de l'Imerina aggravé encore par les pressions étrangères, surtout françaises, et le caractère archaïque de la domination économique exercée par les grands de Tananarive, domination qui ne leur donne pas les moyens matériels nécessaires à la réalisation de leur ambition: créer un État-nation. Les officiers-marchands compensent leurs pertes en exploitant au maximum le système des corvées, dégagé du caractère d'obligation rituelle qu'il avait autrefois, en investissant dans la terre, en se livrant à l'usure. À ces grands de la capitale, fidèles de l'Église du Palais, s'oppose alors la foule de leurs débiteurs, petits cultivateurs et journaliers sur lesquels pèse le plus le *fanompoana*.

Tout cela met à nu «la [...] décomposition du corps social comme de l'appareil d'État<sup>15</sup>» et révèle l'existence d'une crise profonde à l'intérieur du royaume de Madagascar, incapable alors de résister à l'expédition française. Mais Madagascar ne se réduit pas à l'appareil d'État. Les masses populaires

13. F. Esoavelomandroso, 1980.

14. S. Ayache et C. Richard, 1978, p. 133-182.

15. G. Jacob, 1977, p. 213.

merina qui ne se reconnaissent pas en leurs dirigeants, les populations soumises qui essayent avec plus ou moins de bonheur d'échapper à l'oppression de l'oligarchie, et les royaumes indépendants de Tananarive vont les uns après les autres résister à la pénétration ou à la conquête française.

## Un pays opposant des résistances non coordonnées à la conquête coloniale

La déstructuration de la société à l'intérieur du royaume de Madagascar, le bouleversement de l'ordre ancien, la domination de l'oligarchie, la crise économique et les menaces impérialistes provoquent dans la masse du peuple un désarroi moral et spirituel. On idéalise alors le passé ou l'on préconise le retour à la tradition. Très vite, on passe donc à la critique des dirigeants. La conquête coloniale (1894-1895) donne aux opposants l'occasion de s'exprimer et précipite la chute du gouvernement, déjà très contesté en Imerina comme dans les provinces conquises, ignoré ou combattu par les populations indépendantes.

### La faillite des dirigeants

Alors que du côté français l'opinion et le Parlement sont décidés à soutenir à fond l'expédition, que l'armée dispose de crédits importants et d'effectifs nombreux, que le terrain étudié par des explorateurs et des militaires est bien mieux connu, du côté malgache l'État est beaucoup moins solide qu'en 1883. Rainilaiarivony vieillissant, autoritaire, devenu impopulaire et déjouant de nombreux complots dont certains sont montés par ses proches, voire ses enfants, ne peut compter totalement ni sur les hauts dignitaires du régime qui envient ses charges et espèrent le remplacer un jour, ni sur l'armée désorganisée par la multiplication des déserteurs et démoralisée à cause de la corruption et de la vénalité. Sa stratégie reste alors archaïque. Malgré des efforts d'ailleurs improvisés et désordonnés afin d'acheter des armes et des munitions, malgré des tentatives de procéder à une véritable mobilisation des forces du royaume, il ne fait confiance qu'à ses alliés, les « généraux Tazo [fièvre] et Ala [forêt] ». Comme en 1883, il espère que l'absence de route à travers la forêt difficilement pénétrable et un climat éprouvant pour l'Européen empêcheront la marche d'un corps expéditionnaire sur Tananarive.

Effectivement, la campagne a été meurtrière pour les Français, mais cela a été provoqué par l'incurie de certains services du Ministère de la guerre. Les troupes, débarquées à Majunga, devaient marcher sur la capitale en utilisant les fameuses voitures Lefèbre. On leur imposa alors la construction d'une route. Les travaux de terrassement dans les marais provoquèrent la fièvre et la dysenterie, transformant le corps expéditionnaire en une « interminable colonne, empiêtrée par ses convois et ses moribonds<sup>16</sup> ».

16. H. Deschamps, 1960, p. 230; M. Brown, 1978, p. 236-256.

L'armée royale n'engage aucune guérilla sur les flancs ou les arrières de ces troupes éprouvées. Les soldats de Ranavalona sont dispersés entre les ports. Ceux qui sont envoyés au-devant des Français élèvent des fortifications qu'ils évacuent dès qu'elles sont bombardées ou tournées. Ces soldats comme leurs officiers n'ont reçu aucune formation militaire véritable et ils ne sont point motivés; pis, ils sont désarmés. Rappelant les dissensions ou la discorde au sein de l'armée, un officier du front, Rajestera, écrit: « Le découragement était partout, aussi bien chez les soldats que les chefs, d'autant que l'on apprenait que les parents ou amis du premier ministre, en particulier son petit-fils Ratsimanisa, bien que tranquillement restés en Imerina, se partageaient les honneurs qui auraient dû échoir en bonne justice à ceux qui avaient à subir les fatigues et les dangers de la guerre. » L'annonce de l'élévation du jeune Ratsimanisa — « ce gosse qui dort déjà à peine réveillé et juste bon à faire griller des patates », disaient en se moquant les officiers — au grade de 15 honneurs, l'un des plus élevés de la hiérarchie, mit le comble à cet état d'esprit et acheva d'énervier la résistance<sup>17</sup>.

Devant cette situation, le général Duchesne, commandant en chef du corps expéditionnaire français, détache du gros de l'armée encombrée par ses malades, ses voitures et ses bagages, une colonne légère qui bouscule et met en déroute les troupes régulières de la reine avant de prendre Tananarive le 30 septembre 1895. Le *foloalindahy* [l'armée royale] n'était plus, en 1895, que l'ombre de l'armée de Radama. Si Rainilaiarivony a réussi à rabaisser les *mainity* et à écarter les *andriana* qui constituaient l'ossature des armées du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas parvenu à forger une grande armée bien entraînée et bien encadrée par les hommes qui lui sont fidèles, hommes respectueux des biens de l'État et jaloux de l'indépendance de leur patrie. Le premier ministre s'est entouré d'une meute de courtisans incapables de lui donner le moindre conseil utile pour la conduite des affaires de l'État et décidés à servir celui qui détient les pouvoirs. Ces hommes qui n'ont pas su défendre l'indépendance du royaume devenaient pour la plupart des colonisateurs souvent zélés, désavouaient et parfois combattaient les masses populaires qui, devant la débandade de l'armée royale et la « trahison » des dirigeants, se levaient pour combattre les Français.

### Les mouvements menalamba en Imerina

Les comportements de la population merina face à la conquête s'expliquent par leurs relations avec le gouvernement monopolisé par les *andafiaravatra*, c'est-à-dire la famille et la clientèle de Rainilaiarivony, le premier ministre<sup>18</sup>.

Les six *toko* [districts] de l'Imerina n'entretiennent pas les mêmes relations avec l'oligarchie au pouvoir. Le Vakinisaony, par exemple, terre ancestrale des rois d'Imerina, et région de la première adoption de *sampy* dont Ikelimalaza, détient le privilège d'accorder la légitimité au souverain. Or, tout au long du

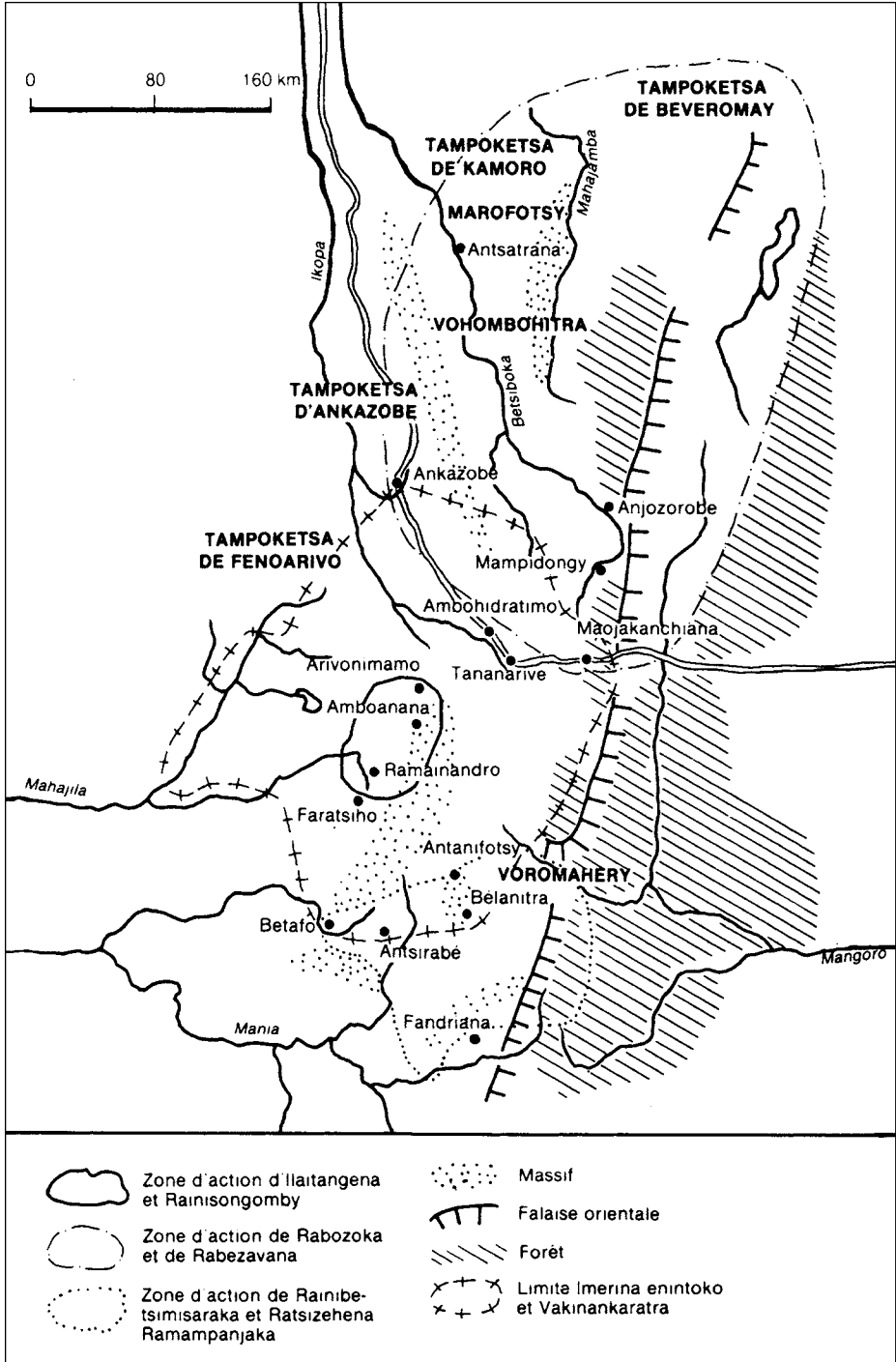
17. Cité par M. Esoavelomandroso, 1975, p. 62, note 67.

18. S. Ellis, 1980 (a), 1980 (b).

XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants du Vakinisaony, réputés résistants, subissent le poids des corvées et ressentent durement le pouvoir des Avaradrano — ceux qui ont soutenu Andrianampoinimerina. Les *andriana* [nobles] du Vakinisaony ont été éliminés (cas des détenteurs d'*ikelimalaza*, d'abord confisqué par Andrianampoinimerina, puis brûlé en 1869. À partir de cette date, dans le sud-Vakinisaony, l'opposition au gouvernement chrétien se cristallise autour du culte de ce *sampy*. Dans la partie nord du *toko*, on compte aussi bien des groupes respectueux de la religion traditionnelle que des chrétiens; mais chez ces derniers se produisent des scissions à l'échelle des villages, tel celui d'Ambohimalaza (nobles et esclaves en majorité catholiques, roturiers protestants). La même opposition entre partisans des cultes traditionnels et du christianisme se retrouve dans les autres districts. Dans l'Ambodirano, à Ramainandro, localité fortement christianisée et alliée à un *foko* [dème] de l'Avaradrano, Amboanana fait face, restée fidèle au culte des *sampy*.

La chute de Tananarive qui signifie la faillite du monde urbain chrétien provoque la mobilisation du monde rural pour défendre l'héritage des ancêtres. Le soulèvement d'Amboanana qui éclate le jour du Fandroana (fig. 10.4) en novembre 1895 (anniversaire de la reine et fête nationale), marque les débuts de l'opposition de la population à la conquête française. Cette grande rébellion est connue sous le nom de *Menalamba* [littéralement « toges rouges »], car les rebelles « coloraient leurs vêtements avec de la terre rouge du pays afin de ne pas être facilement reconnus de loin ». Les insurgés s'emparent d'Arivonimamo, assassinent le gouverneur ainsi qu'un missionnaire anglais et sa famille, réclament la suppression du culte chrétien, des écoles, du service militaire et de la corvée. En mars 1896, éclatent dans le nord et le sud de l'Imerina d'autres mouvements qui réclament le retour aux anciennes croyances, l'épuration de la classe dirigeante et se proposent d'imposer le départ des Français.

Les *Menalamba* récupèrent les armes des déserteurs du *foloalindahy* ou en achètent auprès des commerçants indiens et créoles — ce qui dénote des relations relativement faciles avec la côte. Ils sont organisés à l'image des troupes royales, avec une hiérarchie des honneurs et une répartition en régiments. Ils s'attaquent aux représentants du pouvoir oligarchique — pour eux illégitime et responsable de la défaite —, aux missionnaires étrangers et évangélistes malgaches — propagateurs du christianisme et donc ennemis des cultes traditionnels. Aussi brûlent-ils des églises, des écoles et remettent-ils en honneur la religion ancestrale; le culte du *sampy* Ravololona se développe, les rites anciens tels le *valirano* et le *sotrovokaka*, deux types de serment, sont pratiqués à nouveau. Mais, par certaines pratiques, les *Menalamba* s'aliènent une partie de la population. Dans leur stratégie, ils attaquent les marchés afin de frapper l'imagination, de créer la panique, de s'en prendre à une institution qui symbolise la pression et l'ordre imposés par l'oligarchie. Mais ils le font aussi afin de pouvoir se ravitailler. Ces attaques de marchés, les *razzias* menées contre des villages qui ne leur sont pas acquis afin de s'emparer de leurs récoltes, facilitent auprès des populations sédentaires la confusion entre *Menalamba* et *jirika* [pillards, brigands], confusion que les colonisateurs et leurs alliés locaux utilisent pour isoler les insurgés.



10.4. Principales zones des rébellions menalamba.



Ces mouvements *menalamba* ont eu lieu sur les marges frontalières de l'Imerina, zones d'insécurité permanente. En effet, elles sont : *a*) éloignées de Tananarive et deviennent ainsi les refuges des irréguliers et des déserteurs ; *b*) en contact avec les Sakalava au Nord-Ouest, et les Betsimisaraka au Sud-Est, ce qui facilite le ravitaillement en armes ; *c*) difficiles d'accès (les Tampoketsa dénudés et désolés au Nord-Ouest, la forêt à l'Est). Ces zones sont habitées par les gardiens des bœufs des dirigeants de la capitale, gardiens qui jouissent d'une relative liberté face au pouvoir central. Enfin, ces régions sont les théâtres de la corvée de l'or, d'où le mécontentement de la population à l'égard du pouvoir central.

Ainsi, des gouverneurs de petits postes comme Rabazavana et Rabozaka dans le nord de l'Imerina, ou des notables locaux arrivent sans trop de peine à lancer ces irréguliers, ces mécontents, ces indépendants contre les étrangers et leurs alliés responsables des bouleversements économiques, sociaux, politiques et religieux qui secouent le *tanindrazana* [terre des ancêtres]. En fait, les comportements des esclaves émancipés varient d'une région à l'autre, et à l'intérieur d'une même région. En Imerina centrale où la proportion de la population servile est importante, enthousiasme, conversion au catholicisme (présentée comme une allégeance à la France), et retour vers leurs régions d'origine sont des réactions assez fréquentes. En revanche, sur les marges de l'Imerina, moins peuplées, les esclaves libérés sont confrontés à des problèmes matériels et se rangent du côté des insurgés.

Les *Menalamba* sont composés de groupes hétéroclites dont l'attitude devant certains problèmes semble ambiguë. Ils honnissent et en même temps vénèrent la capitale. Citadelle du christianisme, siège d'autorités contestées, la ville symbolise tout de même le royaume et reste dans l'imagerie populaire la capitale d'Andrianampoinimerina. Sa chute laisse présager le chaos qu'il faut éloigner. Quand les *Menalamba* menacent Tananarive, c'est à la fois pour manifester leur désaccord à l'égard du monde urbain et leur souci de rester en contact avec la « capitale du royaume ». Leur attitude est encore plus ambiguë quand ils cherchent à distinguer Ranavalona III — reine légitime selon eux — de Rainilaiarivony — premier ministre et illégitime — alors que la première a été choisie et désignée par le second. Il en est de même quand ils s'ingénient à démarquer certains dirigeants du reste de l'oligarchie. Ainsi, si l'opposition entre les *Menalamba* et les étrangers est claire et tranchée, l'antagonisme entre eux et l'oligarchie l'est moins car il est tout en nuances.

La sévérité de la répression, et surtout le manque de coordination entre les différents mouvements ainsi que leur autonomie par rapport aux insurrections qui se déclenchent dans les autres régions de Madagascar, expliquent l'échec de la résistance populaire en Imerina.

### L'opposition populaire dans les régions soumises à l'autorité royale

Dans certains régions, les réactions des populations à la conquête française résultent d'une influence des *Menalamba*. Dans le Nord-Ouest (région de Mampikony), en 1896, Rainitavy, ancien gouverneur merina, recrute une troupe hétérogène de déserteurs merina, de pasteurs sakalava, et ravitaille

en armes achetées dans le nord-ouest les *Menalamba* de Rabozaka. L'insurrection qu'il organise est le seul mouvement *menalamba* dans lequel le mobile commercial tient une place fondamentale. En effet, le but est le contrôle du commerce régional sur lequel les Créoles et les Indiens exercent un véritable monopole; d'où les attaques lancées contre eux. Dans les régions voisines de l'Imerina, les relations entretenues par les leaders *menalamba* avec les rois et les notables locaux ont aidé à la diffusion de quelques-unes de leurs idées. Ainsi, le Tanala Rainimangoro déclare avoir reçu des ordres de Tananarive pour chasser les Français<sup>19</sup>.

Ailleurs, ces relations n'existent point. Dans les provinces les mieux tenues et par conséquent les plus exploitées, la chute de Tananarive (septembre 1895) donne le signal à des attaques contre les Manamboninahitra (officiers marchands pour la plupart), les Merina immigrés et les étrangers. Dans la province de l'Est, par exemple<sup>20</sup>, la révolte des Vorimo — groupement clanique du bas Mangoro — donne le signal, en décembre 1895, d'une série de soulèvements qui, durant l'année 1896, y entretiennent un climat d'insécurité. Ces révoltes sont, dans un premier temps, dirigées uniquement contre l'oligarchie merina. Jusqu'en octobre 1895 où le gouverneur général de la province, Rainandriamampandry, est rappelé à Tananarive, des Betsimisaraka dévastent les rizières des soldats, refusent de ravitailler les troupes royales, ou encore désertent. À partir de décembre de la même année, ils s'attaquent ouvertement aux postes militaires et prennent l'initiative des raids ou des opérations menés contre des plantations merina. Les révoltés épargnent les étrangers, croyant à tort que les Français sont venus les débarrasser de leurs oppresseurs. Or la répression très sévère, menée par des détachements de l'armée d'occupation, surprend d'abord les Betsimisaraka, et ensuite leur fait croire que les Français sont plutôt les amis des Merina que les leurs. Dès lors, les insurgés multiplient leurs actions et s'attaquent aussi bien aux Merina qu'aux Français. La révolte ne s'atténue qu'en décembre 1896 pour ensuite disparaître, avec les mesures prises par le général Gallieni qui remplace les représentants de l'oligarchie par des chefs locaux.

L'opposition des populations des régions soumises à la conquête française était donc multiforme.

### La résistance des populations indépendantes

Au départ, les Français pensaient qu'en s'emparant de Tananarive ils contrôlaient la grande île. Or, après avoir maté les mouvements *menalamba* et donc après avoir occupé l'Imerina, ils découvrent qu'ils doivent faire la conquête des régions indépendantes. Les populations insoumises à l'autorité royale repoussent, les armes à la main, la pénétration française.

Dans l'Ambongo — exemple d'une région caractérisée par sa division et son émiettement politiques —, les Français ont utilisé plusieurs procédés

19. S. Ellis, 1980 (b), p. 212.

20. M. Esoavelomandroso, 1979, p. 346-352.

pour la contrôler. Tout en cherchant à nouer des ententes avec les principaux chefs ou rois du littoral comme de l'intérieur, dès 1897 ils installent des postes de milice dans les gros villages afin de tenir le pays<sup>21</sup>. Or, dès le début de l'année 1899, des troubles dus à la même volonté de refuser la domination coloniale, de défendre l'indépendance, éclatent sous la direction des principaux chefs. Ces mouvements affrontent en ordre dispersé et successivement les tirailleurs conduits par les Français. À aucun moment ces derniers n'ont eu à combattre deux ennemis à la fois. Au contraire, ils ont pu librement frapper qui et où ils voulaient. Les groupes de résistants sont donc isolés les uns des autres, incapables de s'unir devant l'ennemi commun. Les responsables de cet état de fait sont avant tout les chefs qui, à cause de leur incurie et de leur égoïsme, n'ont pas su favoriser le développement des luttes populaires pour défendre l'indépendance sakalava.

La conquête du Menabe — grand royaume organisé — débuta en 1897 et devait être la traduction en acte de la politique élaborée par Gallieni qui répondait à un « triple objectif: isoler et réduire l'ennemi principal, le pouvoir centralisé merina; favoriser contre lui l'autonomie politique des grandes régions de l'île, selon le principe "diviser pour régner"; profiter de cette autonomie pour effectuer la colonisation aux moindres frais<sup>22</sup> ». Le roi Toera et ses principaux chefs, réunis à Ambiky, se seraient apprêtés à rendre les armes, mais le commandant Gérard, qui dirigeait les opérations, préféra, plutôt que d'accepter cette soumission, investir la capitale et « massacrer tous les Sakalava qui ne purent s'enfuir, y compris le roi Toera ». Cet acte cruel et déloyal a affermi la volonté de résistance des Sakalava. Aussi, une résistance bien organisée, commandée par Ingereza — frère et successeur de Toera — éclate dans tout le Menabe et dure jusqu'en 1902.

Les populations du Sud (Antandroy et Mahafale) s'opposent elles aussi à la pénétration française et ne se soumettent qu'en 1904.

Par sa politique de la tache d'huile et après une longue période, Gallieni peut se dire, vers 1904, que l'unification territoriale de l'île est faite. En effet, aucune partie de l'île n'échappe à l'autorité de Tananarive; toutes les régions reconnaissent le pouvoir des colonisateurs. Mais cette unité dans la commune soumission à la France crée une situation nouvelle qui explique les différentes formes d'actions que les Malgaches entreprennent pour améliorer leur sort, voire pour recouvrer leur indépendance.

## Un pays uni à travers la soumission à la France et contestant la domination coloniale

L'année 1904 clôt la période dite de « pacification » de l'île. Les réactions malgaches à la conquête ou à la pénétration coloniale se sont toutes soldées par des échecs en 1904. Officiellement, les opérations militaires sont

21. M. Esoavelomandroso, 1981.

22. B. Schlemmer, 1980, p. 109.

terminées, et les différents rouages de la colonisation — rouages administratifs, économiques ou culturels — mis en place par Gallieni, vont pouvoir fonctionner et permettre à la France d'établir son emprise d'une manière définitive. Seulement, cette même année 1904 est aussi le début d'une nouvelle période marquée par les luttes des populations malgaches contre l'oppression coloniale.

### De la colonisation à l'éveil du mouvement national

Pour le Malgache, la situation coloniale signifie la perte de la liberté et de la dignité. Même si parfois il trouve quelque continuité entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, il sent et vit comme une agression perpétuelle la présence de l'étranger qui l'exploite et l'opprime, après lui avoir ravi le pouvoir et l'avoir transformé en sujet. La France décide de « civiliser » ce Malgache, de l'« assimiler », donc de l'obliger à devenir un autre homme, en un mot de l'aliéner. Cette tentative de destruction de sa personnalité et les transformations de ses conditions d'existence provoquent chez lui diverses réactions.

Sur le plan administratif, l'entreprise coloniale brise les cadres politiques anciens. En Imerina, Gallieni abolit la monarchie le 28 février 1897, et les privilèges de l'aristocratie le 17 avril; mais ailleurs, il ne supprime pas les différentes dynasties — du moins sur le plan juridique. Au contraire, dans un premier temps, il cherche — comme le lui prescrit le ministère — à combattre l'hégémonie merina et à pratiquer sa « politique des races » expérimentée auparavant au Soudan (Afrique-Occidentale française) et en Indochine. D'anciens souverains ou leurs fils sont alors associés à l'administration en tant que « gouverneurs indigènes » et des « protectorats intérieurs » sont créés dans l'Ouest et le Sud-Ouest, là où se trouvaient des royaumes étendus. Mais le système n'a pas donné satisfaction et, dès 1905, on augmente démesurément le nombre des auxiliaires merina, jugés plus aptes que les autres populations « au progrès et à l'adaptation ». Finalement, Gallieni fait venir des colons français et des ouvriers asiatiques, provoquant ainsi un mouvement important d'aliénation de la population indigène. On étend partout « la synthèse franco-merina de Gallieni avec ses pièces maîtresses, le *fokonolona*, communauté villageoise collectivement responsable et la corvée, codifiée comme “prestations” en 1907 et généralisée entre 1908 et 1915<sup>23</sup> ». Cela entraîne *de facto* l'abandon de la « politique des races », la suppression en 1909 des deux écoles régionales côtières (la troisième étant installée à Tananarive) — Analalava sur la côte Nord-Ouest et Mahanoro sur la côte Est — créées par Gallieni pour être les pépinières des fonctionnaires, et la liquidation des « protectorats intérieurs ». L'uniformisation de l'administration (entre 1927 et 1932, trois réformes tentent de délimiter les circonscriptions); la généralisation en 1902 du *fokonolona* administratif, courroie de transmission du pouvoir; la mise en place d'un système contraignant avec l'institution, en 1901, du « code d'indigénat » — base de la justice administrative qui confond le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif — consacrent l'unification territoriale de Madagascar.

23. J. Fremigacci, 1980, p. 2.

Si pour l'Imerina, ces mesures se situent dans la droite ligne des réformes de Rainilaiarivony, et révèlent une certaine continuité entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, ailleurs, elles représentent autant de ruptures, entraînant des transformations profondes, pas toujours comprises par les Malgaches, et donc combattues par eux.

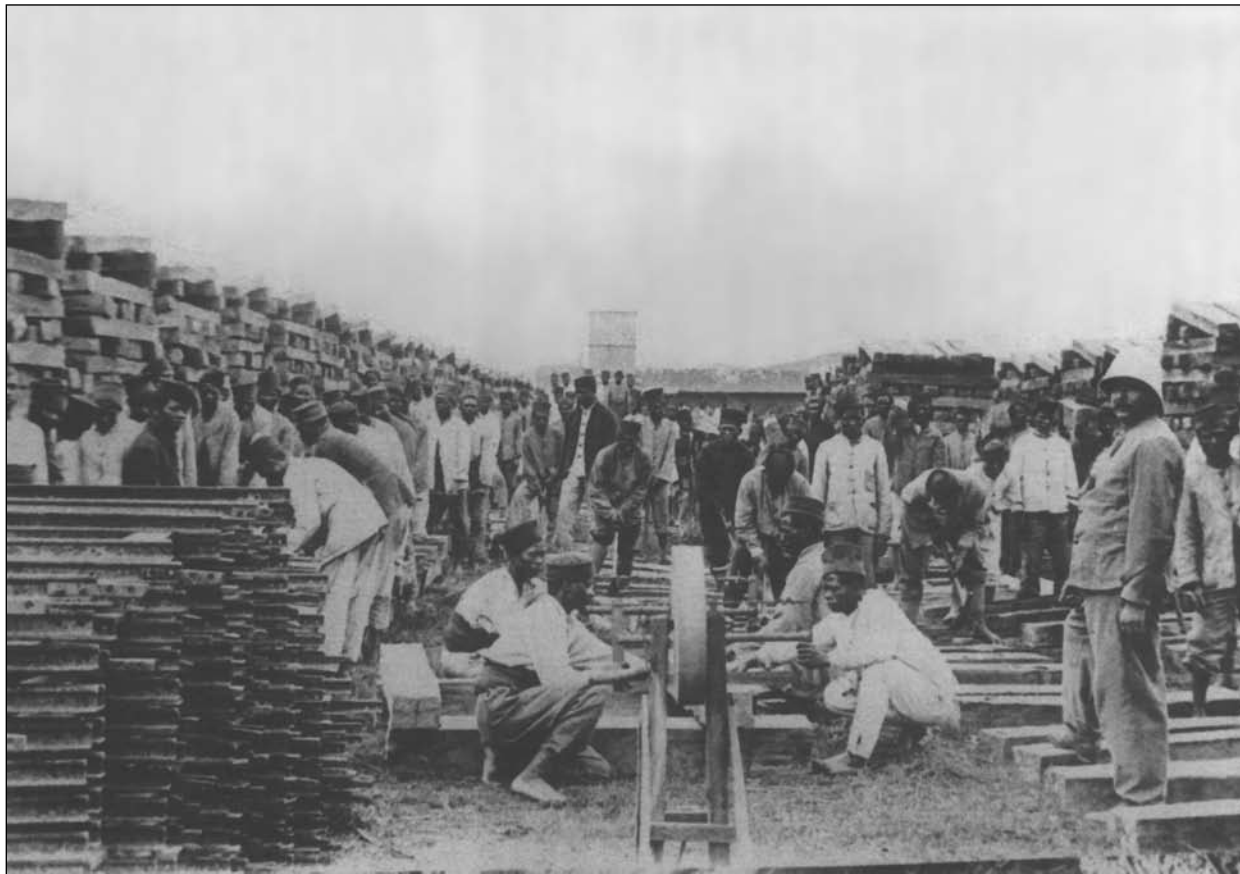
Pour le Malgache, la colonisation signifie aussi l'exploitation économique de Madagascar par la minorité étrangère. Cette prétendue « mise en valeur » de la colonie se heurte très tôt au problème de la main-d'œuvre. Après la réutilisation du *fanompoana* royal méridional et sa généralisation décidées par Gallieni, en 1896 et 1897 — astreignant tout Malgache de sexe masculin, de 16 à 60 ans, à cinquante jours de prestations gratuites par an —, l'Office central du travail chargé de faciliter le recrutement de travailleurs pour les entreprises privées est créé en 1900. Devant la résistance des Malgaches à tout recrutement, l'administration intervient en instituant en 1926 le « Service de la main-d'œuvre pour les travaux d'intérêt général (SMOTIG) » qui oblige les conscrits non retenus par le service militaire à travailler pendant trois ans (durée réduite à deux ans par la suite) sur les chantiers de la colonie (fig. 10.5). Le SMOTIG, perçu par les Malgaches comme un « esclavage déguisé », est durement ressenti non seulement par les recrutés, mais aussi par les travailleurs « volontaires » qui perdent alors leur travail.

Cette oppression coloniale est encore aggravée par la spoliation des terres, distribuées aux colons. Par un décret de 1926, l'État se déclare propriétaire de tous les terrains « vacants et sans maître » non bâtis, ni enclos, ni concédés au jour de la promulgation du décret<sup>24</sup>. Dès lors, les bonnes terres sont accaparées par l'administration, les colons empiètent sur les réserves indigènes et les Malgaches n'ont plus aucun droit de propriété sur leurs terres ancestrales. La côte Nord-Ouest et la côte Est sont les plus touchées par cet accaparement des terres qui provoque le ressentiment des Malgaches.

Ces mutations économiques et les bouleversements politiques ne manquent pas de provoquer des transformations socioculturelles. Attaquées dans leur essence, les sociétés claniques des régions côtières sont menacées de décomposition ou de déstructuration. La confiscation des meilleures terres, la lourdeur de la fiscalité obligeant des populations entières — comme les Antandroy, dès 1921 — à émigrer vers les plantations de la Réunion et du Nord-Ouest, les déplacements des travailleurs, la diffusion de l'instruction et du christianisme, le départ en France des soldats malgaches pour participer à la première guerre mondiale, l'abolition de l'esclavage et l'abaissement des groupes nobles bouleversent les structures sociales, provoquent l'éclatement de certains clans et bousculent certaines valeurs ou pratiques ancestrales. En Imerina, la multiplication des écoles et le recrutement massif de fonctionnaires locaux dans l'administration subalterne provoquent des déceptions dans les rangs de l'ancienne oligarchie, privée du pouvoir par la conquête, et chez la nouvelle élite formée dans les écoles coloniales, mais qui a « l'impression d'être délibérément écartée des postes de responsabilité par le système colonial<sup>25</sup> ».

24. L. Rabearimanana, 1980, p. 58.

25. A. Spacensky, 1970, p. 24.



10.5. *Madagascar: personnel employé à la construction du chemin de fer Tananarive-Tamatave.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

Ainsi l'oppression coloniale — même si ses manifestations varient d'une région à l'autre — touche indistinctement les différentes couches du peuple malgache. Les réactions de ce dernier sont diverses, elles aussi.

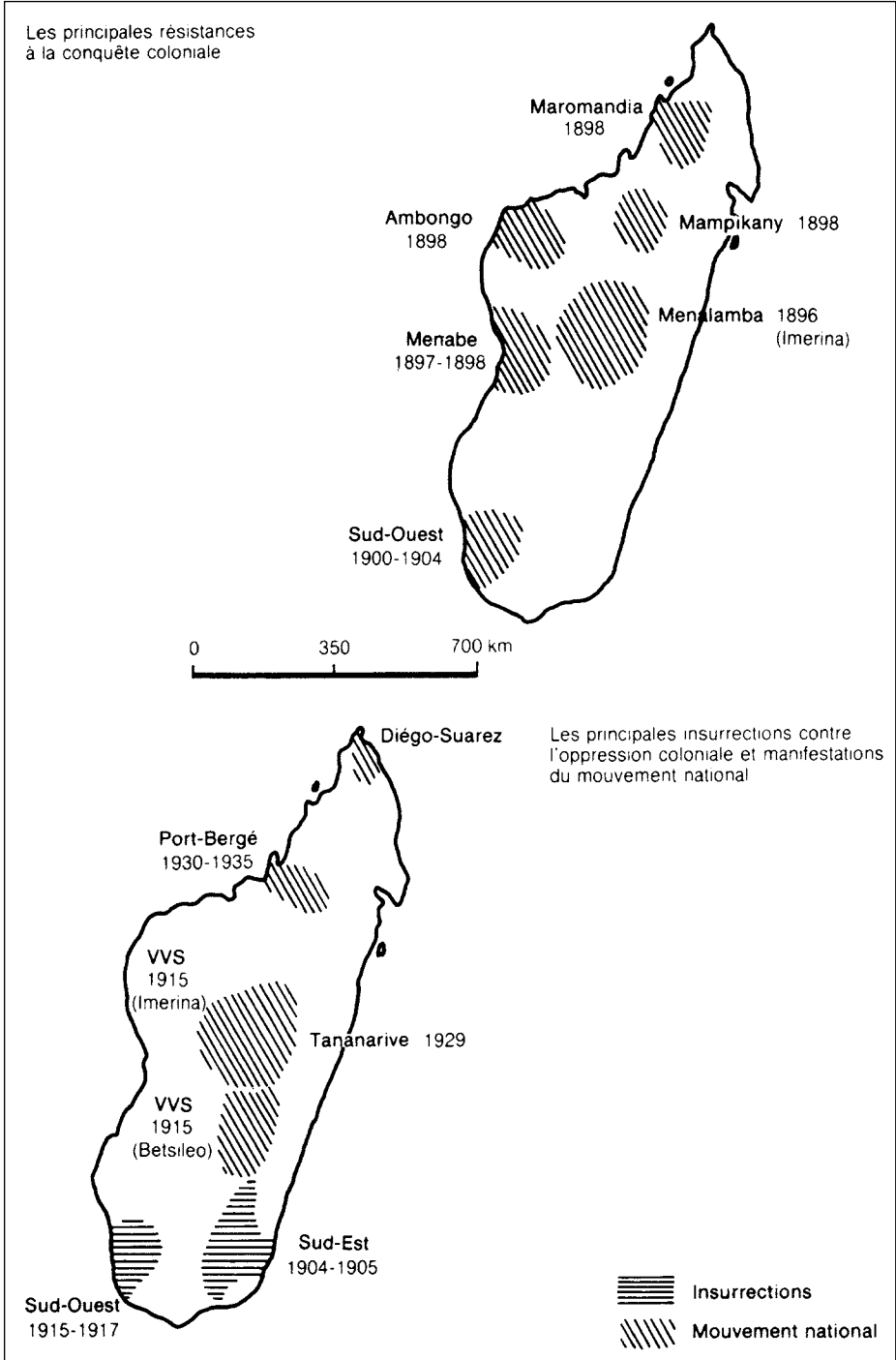
### Les premières réactions d'opposition au système colonial

En 1904, au moment où ils considèrent l'occupation terminée, les colonisateurs sont conscients de la précarité de la situation. Leur crainte a été confirmée cette même année par l'insurrection de 1904-1905 dans le Sud-Est. L'insurrection qui éclate en novembre 1904 dans la province de Farangana s'étend très vite vers l'Ouest, grâce à des contacts traditionnels historiques entre les populations de l'Est et les Bara (fig. 10.6). Si les solidarités claniques devant un ennemi commun expliquent l'extension rapide du mouvement, les conditions géographiques (forêts, falaise), elles, rendent compte des difficultés rencontrées par les forces de répression. Les insurgés, conduits par des chefs appartenant aussi bien aux clans bara (comme Befanoha) qu'à ceux du Sud-Est (Mahavelo groupe Masianaka, ou Resohiry de la région de Vangaindrano) ou par des miliciens dissidents (comme le caporal Kotavy), attaquent les postes militaires (Ampanihy, Begogo, Esira) des concessions, assassinant le lieutenant Conchon (propriétaire de *L'Émeraude*). Des tirailleurs désertent leurs postes (Tsivory, Bekitro) ou entrent en rébellion (Antanimora).

Gallieni explique l'insurrection par la mentalité de la population locale, à l'« humeur belliqueuse » et ayant « une conception séduisante du désordre et de la rapine », et Augagneur — son successeur — par les « excès de l'administration » (augmentation des impôts, abus dans la perception, tyrannie des chefs de poste ou des colons isolés...). Ces explications sont insuffisantes, car elles passent sous silence un aspect essentiel de l'insurrection (lutte pour recouvrer la liberté) et la capacité d'organisation des insurgés qui se sont attaqués à tous ceux qui représentent l'administration coloniale (l'occupant français comme le fonctionnaire ou l'instituteur malgache). Concluant son étude sur le mouvement de 1904, Jacob écrit qu'« il a, incontestablement, une double signification : combat pour l'indépendance et lutte contre l'exploitation coloniale<sup>26</sup> ». La répression de cette première révolte contre l'oppression administrative oblige les Malgaches à adopter d'autres formes de lutte.

La résistance passive est l'une des formes de la contestation coloniale la plus répandue : refus de se conformer aux ordres, à tout ce qui est considéré comme « civilisation » mais étroitement lié à la colonisation, à la présence étrangère ; refus d'envoyer les enfants à l'école, considérée dans certains milieux comme une simple « corvée coloniale » ; refus de rester dans les villages créés le long des routes pour regrouper les populations dans le Sud... Ces refus ne représentent aucun danger aux yeux du colonisateur qui, depuis 1905, pense que la paix est enfin établie à Madagascar. Mais voici qu'en 1915 la révolte des *sadiavahe* [surnom donné aux insurgés] éclate dans le

26. G. Jacob, 1979, p. 17.



10.6. Résistance, insurrection et nationalisme à Madagascar, 1896-1935.



Sud-Ouest, et la police découvre à Tananarive l'existence d'une société secrète — *Vy, Vato, Sakelika* ou *vvs* [Fer, Pierre, Ramification] (fig. 10.6).

Le mouvement *sadiavahe* (1915-1917) est une révolte armée paysanne qui éclate à Ampotaka, sur la rive gauche du fleuve Menarandra, au début de février 1915, et s'étend très vite dans les districts d'Ampanihy et de Tsihombe<sup>27</sup>. Les *sadiavahe* volent des bœufs, attaquent des villages, coupent les fils télégraphiques, et vivent dans des repaires éloignés des postes contrôlés par l'administration. Ils s'organisent en bandes de dix à quarante membres au maximum, extrêmement mobiles, et sillonnent une grande partie du Sud. La pauvreté quasi chronique, en raison des pluies rares, mais violentes, dans laquelle vit la population, l'institution de l'impôt sur les bœufs, les répercussions de la première guerre mondiale (mobilisation de réservistes et augmentation des taxes, difficultés de ravitaillement, insuffisance de numéraire pour régler les impôts) expliquent pourquoi des villages entiers aident, ouvertement ou non, les *sadiavahe*.

À Tananarive sept étudiants de l'École de médecine, seul établissement préparant au diplôme le plus élevé alors accessible aux Malgaches, créent la *vvs*, en juillet 1913, juste après la publication d'une série d'articles écrits par le pasteur Ravelojaona, et intitulés « Le Japon et les Japonais »<sup>28</sup>. L'élite malgache prend pour modèle ce Japon où se marient si bien modernisme et tradition. Employés de commerce et instituteurs rejoignent les étudiants. L'anticléricalisme d'Augagneur (gouverneur général de 1905 à 1910) et la lutte menée contre les missions redonnent une nouvelle vigueur à la *Tranozozoro* dont les pasteurs revendiquent aussi bien dans leurs sermons que dans leurs écrits « une église libre dans un pays libre<sup>29</sup> ». Contre l'athéisme français, contre la « fausse francisation », « l'intelligentsia affirme comme tradition nationale un protestantisme que ses structures démocratiques pouvaient transformer en refuge de la résistance<sup>30</sup> » et prend conscience de l'originalité malgache (renaissance littéraire, remise en honneur de certaines périodes du passé national, réutilisation de rites d'initiation anciens pour entrer dans la société secrète). Bien que clandestine, la *vvs* s'exprime ouvertement dans des journaux en appelant les Malgaches à se sacrifier pour leur patrie afin que celle-ci avance, progresse et vive dans la liberté et la dignité. Cette société secrète, porteuse d'un projet national, ne peut être tolérée par l'administration, surtout en période de guerre. La répression, très dure (condamnation aux travaux forcés, déportation au camp de Nosy Lava, interdiction des journaux dont les rédacteurs étaient impliqués dans l'affaire, renvoi de la fonction publique, remaniement des programmes scolaires avec suppression de l'histoire — discipline qui véhicule des idées trop spéculatives de liberté et d'égalité —, place plus grande accordée au français, revalorisation des dialectes locaux pour amoindrir l'influence du dialecte merina imposé quelques années auparavant comme langue nationale...), montre combien

27. F. Esoavelomandroso, 1975, p. 139-169.

28. F. Esoavelomandroso, 1981, p. 100-111.

29. S. Ayache et C. Richard, 1978, p. 176.

30. J. Fremigacci, 1980, p. 11.

les colonisateurs ont pris conscience de l'éveil d'un nationalisme dont ils craignent les conséquences au sein de l'élite. Le résultat de cette répression est d'amener les Malgaches à renoncer à l'action clandestine. Ils passent alors ouvertement à la revendication politique par des campagnes de presse, par la constitution de syndicats...

### Les luttes pour recouvrer la dignité

La décennie qui suit la première guerre mondiale est importante dans l'évolution d'une prise de conscience au niveau du pays dans la préparation et la consolidation d'un mouvement national. Le retour à Madagascar des anciens combattants amorce ce tournant décisif dans l'histoire malgache.

Les combattants, auréolés de gloire et convaincus d'avoir servi la France au même titre que les Français, revendiquent les droits dont bénéficient ces derniers. Bon nombre de leurs compatriotes les appuient. Devant l'attitude des journaux et de la Chambre de commerce, opposés à une naturalisation en masse, ils arrivent à distinguer deux France : l'une lointaine mais généreuse, et l'autre présente mais injuste. Aussi entament-ils sous la direction de Ralaimongo une longue lutte pour l'obtention de la citoyenneté française.

Ralaimongo (1884-1942), successivement instituteur protestant, employé de commerce, étudiant à Paris, ancien combattant, socialiste franc-maçon, est le véritable fondateur du mouvement national. Les milieux qu'il a fréquentés à Paris (pacifistes, socialistes, radicaux, et surtout les hommes de la Ligue des droits de l'homme) ont exercé sur lui une profonde influence. De retour à Madagascar, en 1922, il s'installe à Diego-Suarez, terrain de propagande idéal grâce à la présence des ouvriers de l'arsenal et à la complexité des problèmes de terres dans la plaine de la Mahavavy et la région d'Antalaha. Jusqu'en mai 1929, c'est Diego-Suarez et non Tananarive qui est le pôle d'impulsion du mouvement national qui, au-delà de la lutte pour l'égalité des droits, dénonce les abus intolérables du système colonial : « vol de terres » dans le Nord-Ouest et autour du lac Alaotra, absence de libertés, despotisme et arbitraire administratif, ségrégation raciale dans la lutte contre la peste apparue à Tamatave et sur les hautes terres, en 1921. L'originalité de l'action de Ralaimongo apparaît dans la nouveauté de ses méthodes. La lutte ouverte contre le système colonial est placée sous le signe de la légalité et de la légitimité, en avançant qu'à Madagascar, déclarée colonie française par la loi d'annexion du 6 août 1896, toutes les lois françaises devraient être appliquées. L'action auprès du milieu commerçant, plus dynamique que celui des fonctionnaires craignant la répression administrative, porte ses fruits : les commerçants, plus particulièrement ceux de la capitale, financent le mouvement.

Le groupe de Ralaimongo, étoffé par Ravoahangy — un ancien de la vvs — par Emmanuel Razafindrakoto, Abraham Razafy (secrétaire de la section SFIO de Tananarive) et Jules Ranaivo, reçoit l'adhésion de plusieurs Européens de gauche tels l'avocat Albertini, Dussac, Planque et Vittori. Pour présenter et défendre les thèmes de leurs revendications, ils publient à partir de 1927 deux journaux : *L'opinion* à Diego-Suarez et *L'aurore malgache* à Tananarive, qui ont dû subir des tracasseries administratives de toutes sortes. Sur le plan politique,

ils réclament « la gestion des intérêts généraux du pays par un Conseil général à pouvoirs étendus », la suppression du gouvernement général, et la représentation de Madagascar au sein du gouvernement français<sup>31</sup>.

Parallèlement à l'action du groupe Ralaimongo rebondit l'agitation religieuse du culte *Tranzozoro*. De nouvelles contestations entre fidèles malgaches et pasteurs européens se terminent en 1929 par un arrêt du Conseil du contentieux reconnaissant la mission indigène de *Tranzozoro*. Dès lors, sous couvert d'un mouvement d'indépendance religieuse, la secte se livre à des menées autonomistes, ses principaux dirigeants étant des adeptes de Ralaimongo et de Dussac.

Ayant mis sur pied la « Pétition des indigènes de Madagascar » réclamant la citoyenneté française, la suppression du régime de l'indigénat, l'application de l'œuvre sociale et culturelle de la III<sup>e</sup> République avec Ralaimongo et Ravoahangy, Dussac arrive à Tananarive en mai 1929 pour expliquer les buts de la pétition. Une conférence prévue pour le 19 mai, mais interdite aux « sujets malgaches », se transforme en un défilé dans les rues de Tananarive où des milliers de participants scandent des slogans séditionnels : « Vive la Liberté ! Droit de réunion ! À bas l'indigénat ! » Cette première manifestation de masse marque une étape décisive dans l'évolution du mouvement nationaliste (fig. 10.6). Le 19 mai 1929 représente à la fois l'aboutissement de la lutte pour l'égalité et le point de départ de la revendication de l'indépendance. Il marque aussi le début d'un véritable militantisme politique (campagnes de propagande, création de cellules ou de partis politiques, presse abondante et variée). Ralaimongo, exilé à Port Bergé, pousse les paysans vers une résistance de type gandhiste. En 1931, il formule ouvertement l'idée d'indépendance, réponse au discours de Paul Reynaud, ministre des colonies, qui rejette la thèse de la naturalisation en masse. Dans *L'opinion* du 20 juillet 1934, Ravoahangy évoque le « droit naturel et imprescriptible de constituer une nation libre et indépendante ». De nouveaux journaux, dont le nationalisme est avoué, paraissent dès 1935 : *Ni firenena malaqasy* [La nation malgache], *Ny rariny* [La justice] ne cessent de clamer que Madagascar doit être libre. Mais le mouvement est en perte de vitesse. En effet, « les commerçants frappés par la crise économique ont retiré leur soutien [...] Les fonctionnaires ont peur de se compromettre et de perdre leur place. Les pasteurs sont gênés par l'évolution politique et se replient sur leurs temples. Enfin, la bourgeoisie malgache, dans son ensemble, est terriblement attentiste et préfère le bénéfice direct et individuel de la citoyenneté française<sup>32</sup> ». Il faut le Front populaire pour relancer le mouvement.

## Conclusion

Les résistances armées, mais dispersées et non coordonnées, des populations malgaches à la conquête n'ont pas empêché l'établissement du système

31. A. Spacensky, 1970, p. 30.

32. F. Koerner, 1968, p. 18.

colonial. Mais la logique coloniale et le traumatisme des Malgaches menacés de perdre leur personnalité poussent ces derniers à recourir à plusieurs formes de lutte pour recouvrer leur dignité. Les combats contre l'oppression coloniale ont favorisé l'éclosion et l'affermissement du mouvement national même si, en 1935 comme en 1940, trop de divisions (régionales, religieuses, sociales) empêchent une prise de conscience nette du fait colonial et expliquent la position, apparemment solide, de l'administration.

# Le Libéria et l'Éthiopie, 1880–1914: la survie de deux États africains

*Monday B. Akpan*

*(à partir des contributions d'Abeodu B. Jones et Richard Pankhurst)*

«L'Éthiopie tendra les mains vers Dieu! Bénédiction, promesse de gloire! Nous avons mis notre confiance dans le Seigneur, et non dans la force des chars et des chevaux. Et certes, quand nous voyons dans l'histoire de notre peuple comment il fut préservé dans son pays d'exil et comment notre patrie a été préservée des invasions, nous sommes forcés de nous écrier: oui, jusqu'à ce jour, le Seigneur nous a secourus<sup>1</sup>.» L'historien libérien Edward W. Blyden, 1862.

«L'Éthiopie n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu<sup>2</sup>.» L'empereur d'Éthiopie Menelik II, 1893.

«Il nous est apparu plus clairement que jamais que nous vivons à l'époque d'une diplomatie nouvelle, d'une diplomatie qui ne tient pas compte des principes fondamentaux du droit international, du droit naturel ou de l'équité quand il s'agit de petites nations [...] Les grandes puissances se rencontrent et se partagent les petits États sans les consulter; et ces derniers sont sans défense puisqu'ils n'ont pas d'armée ou de marine qui puisse répondre à la force par la force<sup>3</sup>.» Le président du Libéria, Arthur Barclay, 1907.

Ces citations montrent que, même s'il est ténu, il y a un lien entre le Libéria et l'Éthiopie; elles nous rappellent que ces deux pays ont en commun d'avoir subi l'agression des puissances européennes à l'époque de la

1. E. W. Blyden, 1864, p. 358.

2. R. Pankhurst, 1976.

3. A. Barclay et F. E. R. Johnson, T. M. Steward, «Report of Liberian Commission to Europe *in re* Franco-Liberian Frontier», Liberian National Archives (LNA), dossier intitulé Executive President, Presidential Commission (EPPC).

curée et du partage de l'Afrique (1880-1914). C'est pourquoi nous comparons dans ce chapitre l'histoire des deux pays, surtout à cette époque cruciale où les puissances européennes ont imposé le joug colonial à la quasi-totalité de l'Afrique. Après avoir présenté les territoires, les peuples et les gouvernements du Libéria et de l'Éthiopie, nous verrons quel effet la mainmise des Européens sur l'Afrique a eu dans les deux pays et quels changements importants ils ont connus dans les domaines politique, économique et social.

## Le Libéria et l'Éthiopie à la veille du partage

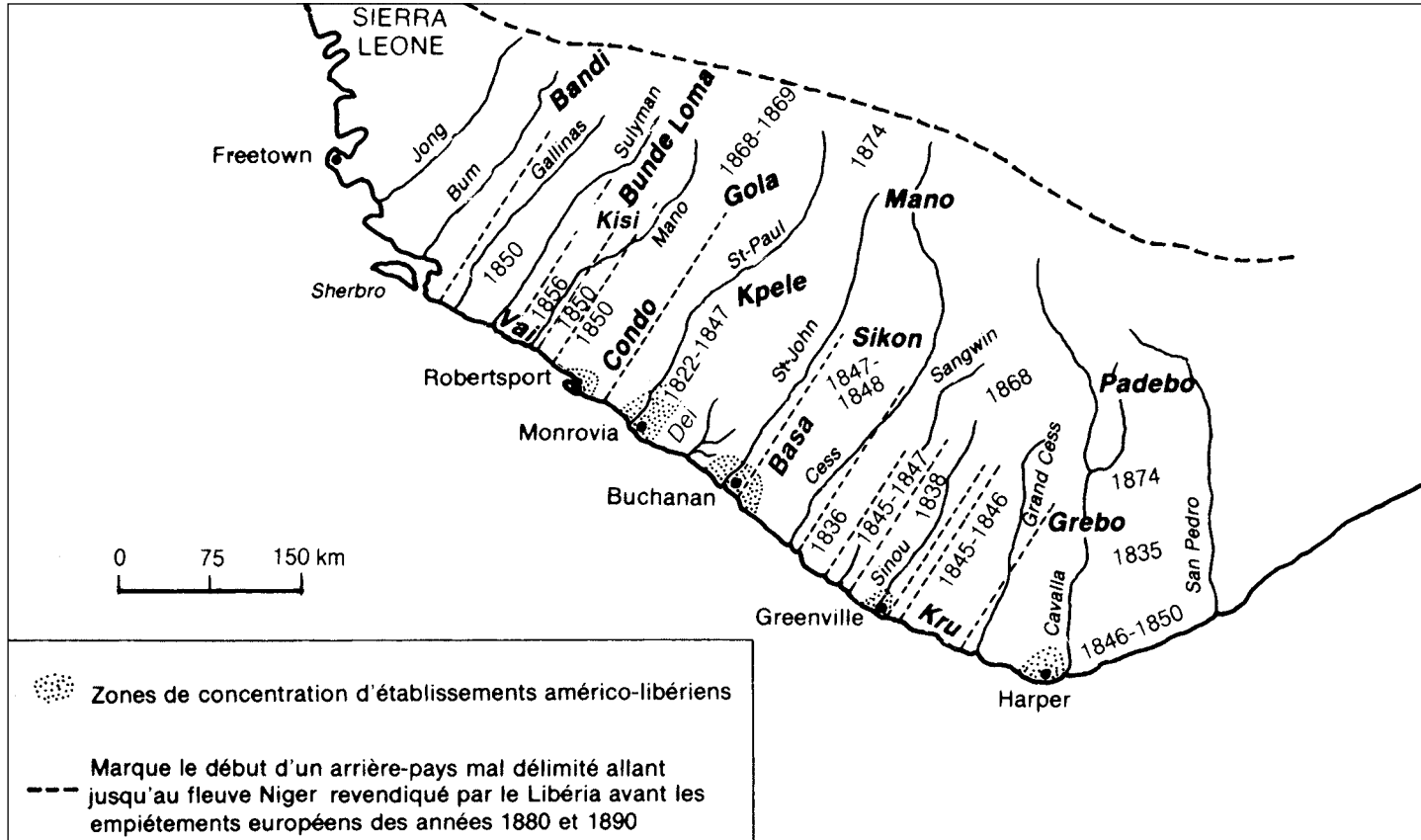
### *Le Libéria*

Techniquement, le Libéria était une colonie de l'American Colonization Society (Société américaine de colonisation), qui l'avait fondée en 1822, avec l'aide du gouvernement américain, pour y établir des Afro-Américains « libres », désireux de fuir l'esclavage et le racisme des Blancs, ainsi que des esclaves africains que la marine américaine avait arrachés aux négriers qui leur faisaient passer l'Atlantique.

Monrovia, fondée en 1822 par les premiers émigrants afro-américains, fut le noyau autour duquel se développa le Libéria. Jusqu'en 1906 environ, plus de 18 000 Africains du Nouveau Monde, le plus souvent avec l'aide de la société, s'établirent chaque année au Libéria, dans une trentaine de villes proches du littoral atlantique, sur des terres que la société ou le gouvernement libérien avaient obtenues des chefs africains de la région. Presque tous les colons étaient afro-américains, mais au moins 400 d'entre eux étaient des Afro-Antillais originaires de la Barbade, qui émigrèrent en 1865 et s'installèrent ensemble à Crozierville, à 13 kilomètres de Monrovia, à l'intérieur des terres. Plus de 5 000 esclaves libérés (*recaptives*), pour la plupart originaires de la région du Congo, furent installés aussi au Libéria, surtout entre 1844 et 1863 ; au début ils furent confiés aux Américo-Libériens (c'est ainsi qu'on appelait les colons africains venus du Nouveau Monde et leurs descendants)<sup>4</sup>.

Les Américo-Libériens, qui avaient besoin de terres pour l'agriculture, le commerce et la création d'un grand État, étaient en concurrence avec l'Angleterre et la France, qui cherchaient des terres pour y établir des comptoirs commerciaux et des postes militaires. Ils étendirent considérablement le territoire du Libéria à partir des quelques points isolés sur la côte que, au début, les chefs africains leur avaient donnés en location. En décembre 1875, quand cette expansion eut pratiquement cessé, le territoire du Libéria s'étendait, selon le gouvernement, sur une distance de quelque 960 km sur la côte de l'Atlantique et, à l'intérieur des terres, sur une distance variant entre 320 et 400 km, théoriquement jusqu'au Niger (voir fig. 11.1). La population se composait des colons d'origine américaine (les Américo-Libériens) et africaine (les *recaptives*) et des ethnies autochtones. Ces ethnies comprenaient les Vai, les Dei, les Basa les Kru et les Grebo

4. M. B. Akpan, 1973 (b), p. 217-223.



11.1. Libéria : territoire annexé par les Américo-Libériens, 1822-1874.

[Source: W. B. Morgan et J. C. Pugh, *West Africa*, Londres, Methuen and co. Ltd., 1969.]

près de la côte, les Gola, les Kisi, les Bandi, les Kpele, les Loma et les Manden plus à l'intérieur des terres<sup>5</sup>.

Les Américo-Libériens se rattachaient à une civilisation essentiellement occidentale par leur style de vie, leurs institutions politiques, la langue anglaise, le régime de la propriété individuelle et définitive du sol, le christianisme et la monogamie. Les autochtones étaient traditionalistes ou musulmans, parlaient des langues qui leur étaient propres et possédaient le sol en commun. À la tête de leurs villages étaient des chefs et des anciens, assistés par des organisations sociopolitiques ou fondées sur une division en classes d'âge, comme les *poro* (sociétés d'hommes) et les *sande* (sociétés de femmes). Les autochtones appréciaient l'éducation occidentale que leur apportaient les Américo-Libériens et les missionnaires blancs; mais quelques anciens s'opposaient à la diffusion du christianisme et aux pratiques qui empiétaient sur leurs lois et leurs coutumes.

Comme il ne disposait pas d'une puissance militaire réelle et qu'il manquait de fonctionnaires qualifiés et d'argent, le gouvernement ne put exécuter son projet d'occuper effectivement le territoire national. Il lui aurait fallu pour cela construire des routes et des lignes de chemin de fer, poster des fonctionnaires et des soldats, établir des colonies américo-libériennes dans tout le pays, ou s'assurer la coopération des chefs de l'intérieur en leur versant régulièrement des émoluments et en les invitant à «représenter» leur peuple au Parlement en qualité de «répondant». Aussi, vers 1880, au début de l'époque de la curée (dont la Conférence de Berlin marqua, en 1884-1885, le point culminant), devint-il probable que les puissances européennes s'empareraient d'une grande partie du territoire que le Libéria revendiquait<sup>6</sup>. La principale préoccupation du Libéria fut donc alors de défendre le territoire qu'il avait acquis.

À la veille de cette époque, la situation n'avait pas beaucoup changé au Libéria depuis 1847, date à laquelle il était devenu indépendant de l'American Colonization Society. Comme aux États-Unis d'Amérique, le Parlement se composait d'une chambre des représentants et d'un sénat. Le pouvoir exécutif appartenait à un président et à un vice-président élus par le peuple tous les deux ans et aux membres du cabinet que le président nommait avec l'accord du sénat. Le pouvoir exécutif était délégué dans chaque comté — unité d'administration locale — à un surintendant qui en dirigeait l'administration. L'autorité du président était en théorie très étendue; mais, comme il n'avait pas les moyens de l'imposer hors de Monrovia, certaines familles américo-libériennes détinrent, parfois pendant plusieurs générations, sous le gouvernement des républicains et des *True Whigs*, un pouvoir politique considérable à l'échelon des comtés. Parmi ces familles, qu'un critique libérien a appelées ironiquement «les lords et les nobles» du Libéria, citons: les Hoff, les Sherman et les Waston du comté de Cape Mount; les Barclay, les Coleman, les Cooper, les Dennis, les Grimes, les Howard, les Johnson, les King et les Morris du comté de Montserrado; les Harmon et les Horace du comté de

5. M. B. Akpan, 1976, p. 72-75.

6. R. W. Shufedt, *World cruise: Liberia and the Liberian boundary dispute*, Naval Historical Foundation Collection, Manuscript Division, Library of Congress, Washington, DC, Shufedt à Coppinger, Fernando Poo, 8 mai 1879.



Grand Bassa; les Birch les Greene, les Grigsby, les Ross et les Witherspoon du comté de Since; les Brewer, les Dossen, les Gibson, les Tubman et les Yancy du comté de Maryland, qui formaient l'élite politique (et toujours, invariablement, l'élite économique)<sup>7</sup>.

Cependant, l'unité nationale était minée par de graves divisions sociales. Deux partis politiques étaient nés vers 1847, date à laquelle le Libéria devint indépendant: le parti républicain, que dominaient les colons mulâtres; les True Whigs, que dominaient les colons noirs, les Congolais et les autochtones instruits. Il n'existait pas de différences fondamentales entre ces deux partis, sur le plan idéologique et politique. Ils s'affrontaient tous les deux ans, à l'occasion des élections, en des querelles âpres et d'autant plus stériles qu'ils ne s'opposaient fondamentalement sur aucune question idéologique ou politique; mais il s'agissait de conquérir le pouvoir pour s'approprier tout le système de clientèle de la République. Les républicains dirigèrent le Libéria de l'indépendance à 1870, année où ils furent renversés par les True Whigs; ils reprirent le pouvoir en 1871 qui leur échappa de nouveau en 1877. Les True Whigs dirigèrent alors le pays sans interruption jusqu'en 1880, année où un coup d'État mené par le sergent-chef (aujourd'hui général) Samuel Doe les renversa.

La division était beaucoup plus profonde entre les Américo-Libériens et les Africains autochtones. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la politique des Américo-Libériens eut pour but l'assimilation culturelle et politique des autochtones. Ils s'efforcèrent de les «civiliser», de les convertir au christianisme et de leur donner les mêmes droits qu'aux colons. Ils réussirent dans une certaine mesure à assimiler les *recaptives* (esclaves libérés) (qui étaient beaucoup moins nombreux que les colons). Mais, soucieux de conserver leurs privilèges, ils ne laissèrent pas de dominer politiquement le Libéria en limitant la participation des autochtones, même instruits, aux affaires publiques. Bien que parmi les autochtones instruits obtinrent le droit de vote sur un pied d'égalité avec les Américo-Libériens même pauvres et analphabètes. Les représentants des autochtones (ils représentaient surtout les Africains de la côte) qui siégèrent au Parlement à partir de 1875 étaient principalement des chefs et portaient le titre de «répondant» ou de «délégué»; leurs chefs-feries devaient, pour les déléguer, verser au gouvernement un droit (*delegate fee*) de cent dollars. Comme les délégués n'intervenaient, par l'intermédiaire d'interprètes, que sur les questions ethniques et qu'ils n'avaient pas le droit de vote, ils avaient très peu d'influence sur la politique du gouvernement<sup>8</sup>. Les Africains instruits et les chefs étaient mécontents que leur participation à la vie politique fût aussi limitée.

7. LNA, *Executive Department: correspondence general 1887-1899*, Ross à Cheeseman, Greenville, juillet 1892 (ci-après: EDCG); *Liberian Letters*, 15, Dennis à Coppinger, Monrovia, 22 août 1871; *Sierra Leone weekly news*, 3 juin 1899; LNA, *Liberian Legislature, Minutes of the Senate*, 1848-1900.

8. Il a fallu attendre la présidence de William Vacanarat Shadrach Tubman (1944-1971) pour que des réformes donnent aux Africains à peu près les mêmes droits qu'aux Américo-Libériens et qu'à l'élite africaine autochtone (assimilée par son mode de vie aux Américo-Libériens). Ainsi, en 1944, le droit de vote fut accordé à tous les Africains autochtones adultes de sexe masculin qui payaient l'impôt sur les cases (*hut tax*): deux dollars par personne; cela mit fin au système de la délégation. La division en comtés, autrefois propre au territoire habité par les Américo-Libériens, fut étendue à tout le pays; cela mit fin au système colonial de l'administration indirecte.

D'autre part, le gouvernement cherchait à augmenter le plus possible ce qui constituait ses principales sources de revenus: les droits d'entrée et de sortie; les autres taxes sur le commerce et le transport maritime. Pour en rendre la perception plus facile et pour que le commerce extérieur fût plus profitable aux négociants américo-libériens, le gouvernement interdit aux étrangers, en 1839, de faire du commerce au Libéria ailleurs que dans six ports de débarquement américo-libériens. Ces limitations et ces impositions provoquèrent le mécontentement des négociants étrangers et des chefs africains autochtones qui, auparavant, réglementaient le commerce extérieur et percevaient les droits de port. Les négociants étrangers et les chefs s'allièrent souvent pour lutter contre les mesures du gouvernement ou pour demander aux États européens d'intervenir en leur faveur. C'est ainsi que plusieurs fois au cours du XIX<sup>e</sup> siècle les Vai, les Kru et les Grebo de la côte du Libéria prirent les armes et se révoltèrent contre les taxes que le gouvernement voulait percevoir sur leur commerce<sup>9</sup>.

### *L'Éthiopie*

L'empereur Tewodros II (Théodore II) — 1855-1868 — restaura l'ancien empire d'Éthiopie, qui était divisé depuis plus d'un siècle. Pendant les premières années de son règne, il refit l'unité de l'empire en réduisant durement à l'obéissance les puissants et belliqueux feudataires (*ras*) des provinces du Tigrai, du Begemdir, du Gojam, du Simien, du Wollo et du Shoa, sur lesquelles les empereurs fantoches du Gondar n'avaient eu presque aucun pouvoir<sup>10</sup> (voir fig. 11.2). Dans ces provinces, presque toutes situées sur le haut plateau éthiopien entre l'Érythrée et la vallée de l'Awach, les Agaw et les Tigrai formaient la majorité de la population. Ces peuples appartenaient à la culture amhara-tigray, prépondérante en Éthiopie, dont les principales caractéristiques étaient le christianisme monophysite de l'Église orthodoxe éthiopienne, l'amhara et le tigray, langues étroitement liées, une structure sociopolitique « hiérarchisée et maintenue par des personnes investies d'une grande autorité », enfin, une économie fondée sur l'agriculture. Les paysans étaient attachés à leurs champs et pris dans un réseau — qu'on peut qualifier de féodal — de droits et de services déterminés par la propriété du sol<sup>11</sup>.

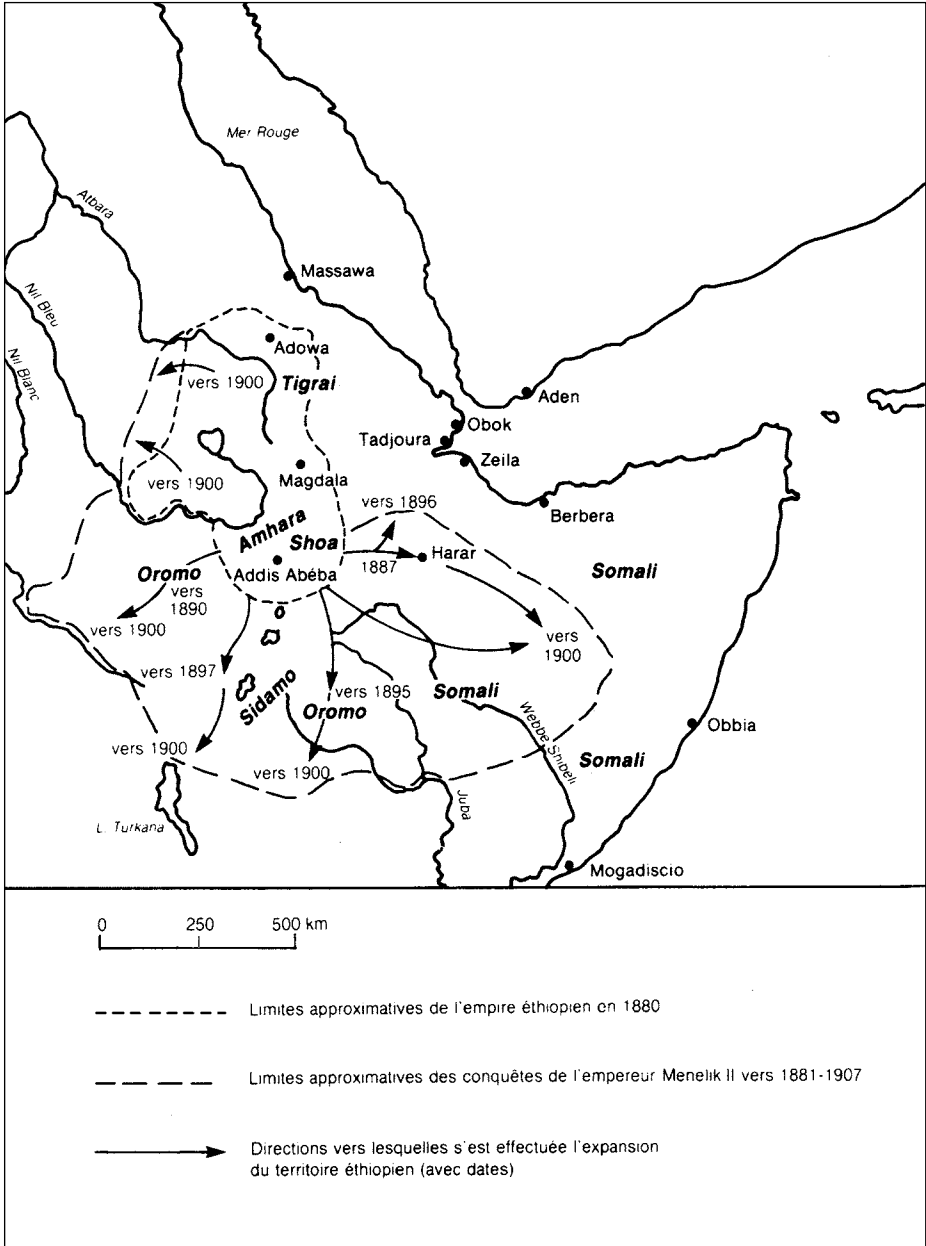
Réunis sous Tewodros, l'Amhara et le Tigray furent, à l'instar de Monrovia et des autres établissements américo-libériens au Libéria, le point de départ d'une expansion qui engloba, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les plaines environnantes, habitées par des populations sur lesquelles le gouvernement impérial avait, à plusieurs reprises, exercé une juridiction « intermittente et souvent difficile »<sup>12</sup>. Le noyau que formaient l'Amhara et le Tigray, loin d'être monolithique, était divisé politiquement en régions rivales et physiquement par des montagnes et des ravins qui gênaient les communications et les transports.

9. J. D. Hargreaves, 1963, p. 243.

10. R. Greenfield, 1965, p. 70; O. Gilkes, 1975, p. 9-10.

11. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 36 et 37.

12. H. G. Marcus, 1975, p. 140.



11.2. L'expansion du territoire éthiopien sous Menelik II (d'après J. D. Fage, *op. cit.*, 1978).

Tewodros avait écrasé les *raz* grâce à un armement supérieur d'origine étrangère, mais il fut lui-même vaincu par une expédition punitive anglaise en avril 1867. Ces événements frappèrent les dirigeants de l'Éthiopie et leur firent comprendre qu'ils avaient besoin d'armes modernes pour dominer l'empire, pour se défendre contre leurs adversaires politiques et contre les attaques de l'étranger.

Le successeur de Tewodros, l'empereur Yohannes IV (Jean IV) — 1871-1889 — dut, comme nous le verrons, repousser les attaques des Égyptiens (voir fig. 11.3) et des mahdistes du Soudan. Sous l'empereur Menelik II (1889-1913), qui régna à l'époque de la mainmise des Européens sur l'Afrique, l'expansion de l'Éthiopie se poursuivit : elle recouvra ce qu'on appelait les « régions historiques » et fit plus que doubler sa superficie<sup>13</sup>.

Sous le règne de Menelik, le système politique de l'Éthiopie était déjà fixé. Il comprenait essentiellement trois niveaux hiérarchisés : les districts ou « seigneuries » ; les provinces de l'empire ; trois axes (politique, économique et religieux). Les seigneurs, les gouverneurs et l'empereur exerçaient leur pouvoir respectivement au niveau des districts, des provinces et de l'empire. Ils étaient unis par tout un réseau de relations hiérarchiques, et tout le système reposait sur eux puisque chacun était « à la fois chef de l'administration, chef militaire et juge ». En règle générale, l'empereur nommait les gouverneurs, qui, à leur tour, nommaient les seigneurs ou sous-gouverneurs.

Le seigneur avait certains droits appelés *gult* : il pouvait exiger un tribut en nature de chaque famille du district et obliger les sujets à travailler sur ses terres ou leur imposer d'autres corvées. Il gardait pour lui une partie du tribut et remettait le reste à son suzerain, le gouverneur. Il rendait la justice, convoquait et commandait la milice locale, dirigeait les travaux publics utiles à son district ; de plus, il veillait à ce que sa paroisse, dont les limites coïncidaient souvent avec celles du district, s'acquittât de ses obligations à l'égard de l'Église<sup>14</sup>. Les contributions et les services, que les paysans attachés aux champs dont ils tiraient leur subsistance devaient aux seigneurs et à l'Église, étaient, par comparaison, moins importantes dans les provinces de l'Amhara et du Tigray. En effet, les terres y étaient soumises au système de *rist* : presque toutes étaient la propriété, pratiquement inaliénable, des familles. L'empereur et les gouverneurs ne pouvaient donc pas les distribuer à leurs protégés. En revanche, les obligations étaient lourdes dans les régions du Sud et de l'Ouest conquises par Menelik, où les seigneurs et les *naftanya* (littéralement : « porteurs de fusils », colons des hautes terres d'Abyssinie) exploitaient durement le peuple, notamment en vertu de leurs droits de *gult*<sup>15</sup>.

Les gouverneurs remplissaient des fonctions analogues à celles des seigneurs, mais à l'échelle des provinces. Dans l'Amhara et le Tigray, la plupart des gouverneurs étaient choisis parmi les proches parents de l'empereur ou parmi les nobles réputés pour leur fidélité. Dans les régions nouvellement

13. R. Greenfield, 1965, p. 96.

14. D. N. Levine, 1974, p. 114-120 ; P. Gilkes, 1975, p. 13-14.

15. *Ibid.*



11.3. *L'empereur Menelik II, roi du Shoa, 1865-1889; empereur d'Éthiopie, 1889-1913.*  
[Photo : © Harlingue-Viollet.]

conquises du Sud et de l'Ouest, où les terres étaient inaliénables, les gouverneurs étaient principalement des nobles ou des chefs militaires de l'Amhara, du Shoa, du Tigray et d'autres provinces du Nord, que l'empereur avait récompensés pour leurs services en leur donnant des terres de *gult* (ceux qui n'étaient pas nommés gouverneurs recevaient des terres de *rist gult*). Un gouverneur, ou l'empereur, n'était sûr de ses subordonnés que s'il avait des terres de *gult* à leur donner et une armée assez forte pour soutenir son autorité<sup>16</sup>.

L'empereur était l'élément le plus important du système impérial. Il exerçait des fonctions exécutives, législatives et judiciaires que Christopher Clapham a divisées en fonctions de « protection », de « redistribution » et de « direction » et en fonctions « symboliques ». L'empereur commandait en personne son armée, administrait les affaires de l'empire, rendait la justice et protégeait ses vassaux. Enfin, et c'était peut-être sa fonction la plus importante, l'empereur était le symbole de l'unité et de l'indépendance nationales puisqu'il était présumé descendre du roi Salomon et recevait sa couronne et l'onction impériale de l'*abuna*, chef égyptien de l'Église orthodoxe éthiopienne<sup>17</sup>.

Quelque chose manquait au régime impérial que Tewodros hérita de la tradition : un véritable « corps de fonctionnaires »<sup>18</sup>. Si l'on excepte quelques offices qui comportaient des fonctions bien définies, comme celui du *tsahafe t'ezaz* (secrétaire impérial) ou de l'*afa negus* (chef de la magistrature), c'était l'empereur et ses représentants, les gouverneurs et les seigneurs, qui incarnaient le gouvernement impérial<sup>19</sup>. Tewodros voulut mettre en place une administration en substituant aux gouverneurs nobles des généraux d'armée d'humble origine, payés par l'État, fidèles et soumis à l'empereur ; mais, en gouvernant avec toujours plus de dureté, il provoqua dans plusieurs provinces des révoltes au cours desquelles les nouveaux gouverneurs furent renversés, et les anciennes familles nobles reprirent le pouvoir<sup>20</sup>.

Les ressemblances que notre exposé a montrées jusqu'à maintenant entre les systèmes politiques du Libéria et de l'Éthiopie sont trop évidentes pour qu'il ait été nécessaire d'y insister. Dans les deux pays on trouvait, d'une part, un centre politique avec un gouvernement central et, d'autre part, une zone périphérique avec des sous-systèmes politiques de chefferies ou de villages, comme la chefferie de Gola au Libéria ou celle d'Oromo (« Galla ») en Éthiopie dont nous n'avons pas parlé dans ce chapitre. Dans chaque cas, les sous-systèmes différaient plus ou moins du système central dominant. Pour maintenir leur domination, les systèmes centraux accordaient des privilèges aux régions centrales, faisaient jouer les relations de clientèle et assimilaient les régions périphériques. Néanmoins, tandis que le régime politique de l'Éthiopie était dans une grande mesure un régime « africain », puisqu'il n'y avait ni partis politiques ni Parlement — Yohannes et Menelik sont montés sur le trône grâce à leur supériorité militaire, et non pas à la suite

16. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977 ; P. Gilkes, 1975, p. 28-29 ; D. N. Levine, 1974, p. 120-121.

17. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 44-45.

18. D. Crummey, 1969, p. 465.

19. R. Pankhurst, 1976, p. 12.

20. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 47.

d'élections —, le gouvernement central du Libéria était à tout point de vue un gouvernement de type occidental. Quoi qu'il en soit, chacun de ces pays avait ou s'était donné les moyens de résister aux agressions des Européens à l'époque de la curée et du partage de l'Afrique.

### Les agressions des Européens contre le Libéria et l'Éthiopie (1880-1914)

Jusqu'en 1879, le Libéria et l'Éthiopie avaient entretenu avec les puissances européennes d'assez bonnes relations. À partir de 1880, durant la période de la curée, ces relations commencèrent à changer et les deux pays durent, mais avec des conséquences différentes dans les deux cas, subir les pressions et les agressions de l'impérialisme européen.

#### *Le Libéria*

Le Libéria, qui n'avait été ni invité ni représenté à la Conférence de Berlin, refusa d'abord d'être lié par ses décisions, notamment par le principe de l'« occupation effective », estimant, comme le secrétaire d'État Edwin J. Barclay (voir fig. 11.4) le déclara en juin 1887, que, du point de vue du Libéria, les décisions de Berlin « s'appliquaient aux territoires que les Européens acquerraient dans l'avenir en Afrique, et non pas à ceux que les États africains possédaient déjà ou acquerraient dans l'avenir<sup>21</sup> ». Le Libéria insistait à juste titre sur le fait qu'il n'avait pas besoin d'« occuper effectivement » son territoire puisque le Libéria était un État africain et que tous les habitants de son territoire étaient libériens.

Finalement, pour éviter de perdre tout l'arrière-pays, le gouvernement commença, vers la fin des années 1890, à prendre des mesures pour occuper effectivement l'intérieur. Arthur Barclay, président de 1904 à 1911 (voir fig. 11.5), définit parfaitement la situation en décembre 1906 : « Le Libéria, dit-il, est devenu officiellement un État bien avant la Conférence de Berlin [...] et il serait peut-être fondé à mettre en doute certaines des affirmations qu'on a faites à cette conférence. Mais, dans les faits, ce sont les grandes puissances qui posent les principes du droit international et les petits États doivent s'y conformer. Par conséquent, nous sommes obligés de poster des gardes à nos frontières, d'y envoyer les fonctionnaires nécessaires et de doter la zone frontière d'une administration digne de ce nom<sup>22</sup>. »

À l'époque de la curée et du partage de l'Afrique, l'impérialisme européen prit au Libéria trois formes principales : *a*) les puissances européennes s'emparèrent d'une partie du territoire; *b*) elles commirent de graves ingérences dans les affaires intérieures du Libéria; *c*) l'économie tomba sous la domination de négociants, de financiers, de concessionnaires et d'entrepreneurs européens protégés par ces puissances et jouissant de leur confiance.

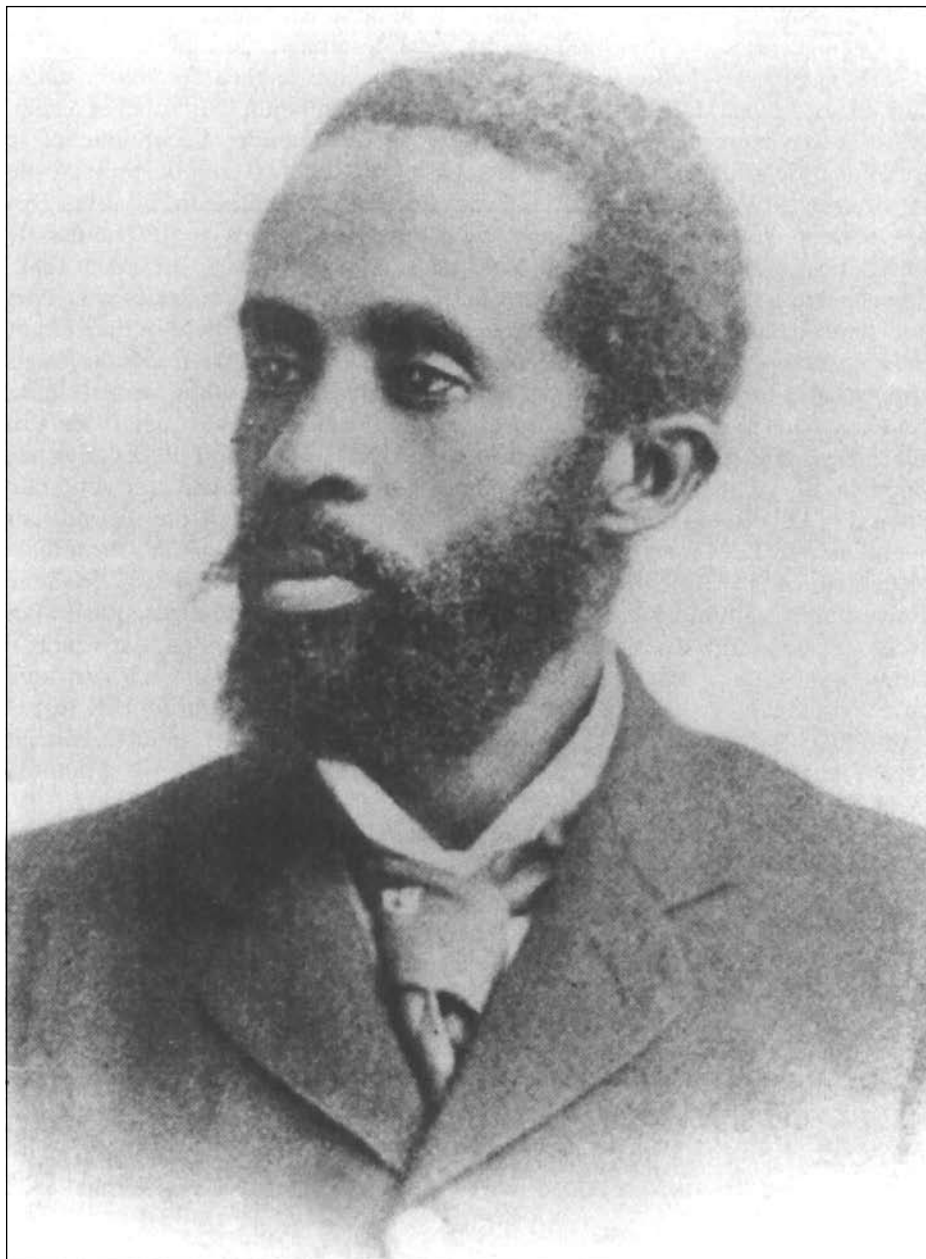
21. Cité dans : M. B. Akpan, 1973 (b), p. 223.

22. A. Barclay, « Annual message », 11 décembre 1906, *Liberia bulletin*, n° 30, février 1907, p. 69 (ci-après : *Bulletin*).



11.4. *E. J. Barclay, secrétaire d'État du Libéria.*  
[Photo: sir H. Johnston, *Liberia*, 1906.]





11.5. *Arthur Barclay, président du Libéria, 1904-1911.*  
[Photo : sir H. Johnston, *Liberia*, 1906.]

L'impérialisme européen contribua à affaiblir davantage et à déstabiliser le Libéria.

Des négociants de Sierra Leone et des négociants anglais s'étaient installés dans le nord-ouest du Libéria, sur la côte vai. Répondant à leur appel et à celui des Vai eux-mêmes, l'Angleterre, soucieuse de défendre l'économie et le commerce de la Sierra Leone, intervint à partir de 1860 sous le prétexte de soustraire les Vai et les négociants aux exigences fiscales du Libéria. Des pourparlers, souvent interrompus, eurent lieu entre des représentants de l'Angleterre, du Libéria et des Vai, mais en vain; aussi, en mars 1882, l'Angleterre annexa-t-elle à la Sierra Leone la plupart des chefferies vai, alors que leurs chefs n'avaient jamais souhaité la domination de Londres, mais seulement son intervention (voir fig. 11.6)<sup>23</sup>. Les Libériens, stupéfaits, mais impuissants, protestèrent avec indignation, mais sans résultat, contre cette annexion dans un mémoire qu'ils adressèrent à tous les pays auxquels ils étaient liés par des traités. Ils y imploraient le secours et la médiation de ces pays, les suppliant de « mettre fin à une situation qui risquait d'aboutir à la destruction du Libéria ». Les États-Unis d'Amérique furent un des rares pays qui répondirent au mémoire. Le Libéria espérait fortement que la question des frontières trouverait, grâce à leur intervention, « une solution équitable ». Mais le gouvernement américain s'empressa de conseiller au Libéria d'accepter le fait accompli, ce qui lui enleva tout espoir. La plupart des autres pays auxquels il s'était adressé étaient des pays d'Europe qui se préparaient à envahir l'Afrique ou à agrandir les possessions qu'ils y avaient déjà. C'est pourquoi ils furent sourds ou hostiles à l'appel du Libéria<sup>24</sup>. En novembre 1885, celui-ci conclut avec l'Angleterre un accord désavantageux qui faisait du fleuve Mano la frontière entre le Libéria et la Sierra Leone.

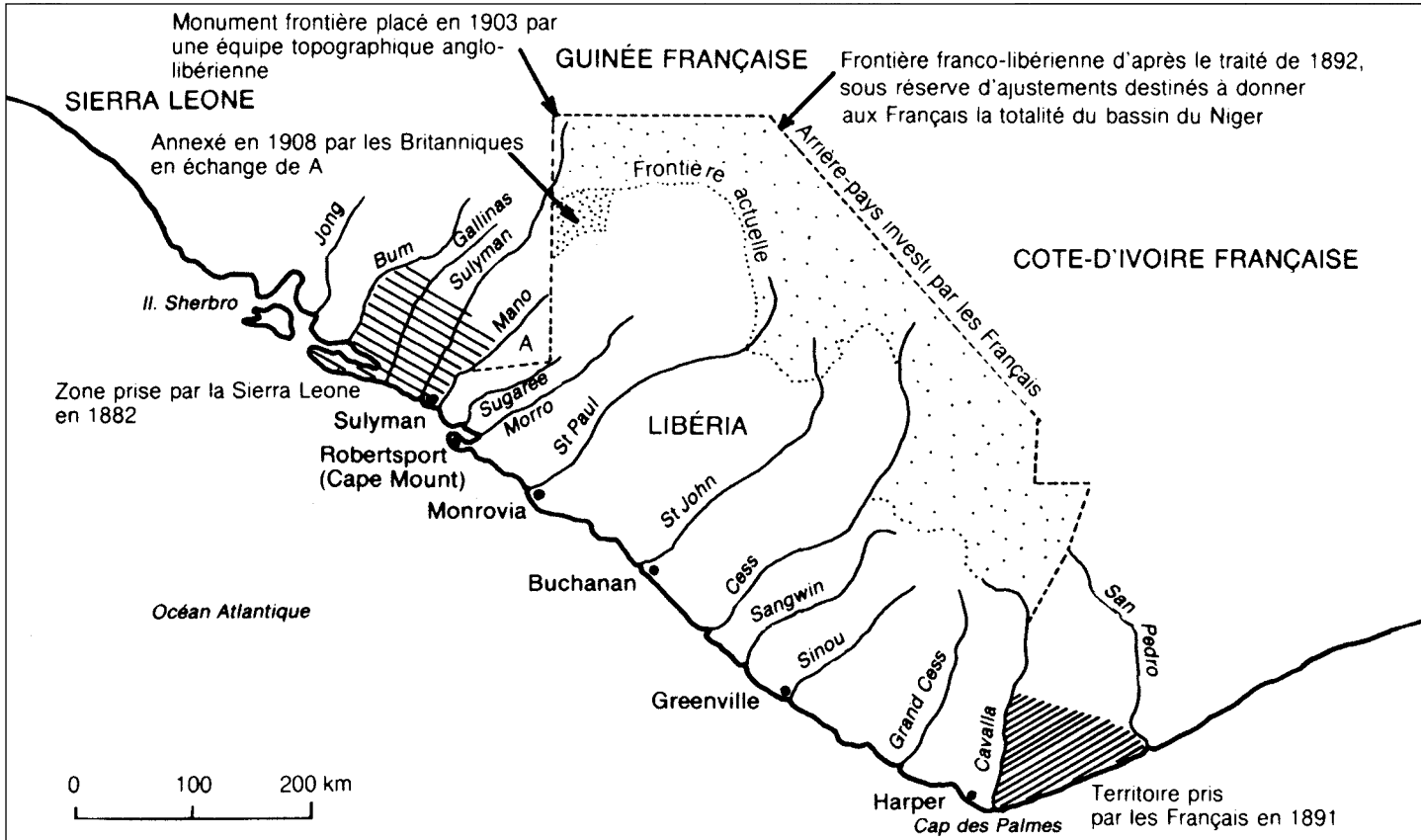
De même, les Français annexèrent, en mai 1891, le sud-est du Libéria, entre les fleuves Cavalla et San Pedro en profitant du fait que le Libéria n'occupait pas effectivement cette région et que sa politique commerciale y causait le mécontentement de la population<sup>25</sup> (voir fig. 11.6). Le Libéria, faisant une fois de plus appel aux sentiments des « peuples chrétiens et civilisés », leur demanda de lui venir en aide, mais en vain<sup>26</sup>. Impuissant, il dut signer avec la France, en décembre 1892, un accord d'après lequel le Cavalla constituait la frontière entre le Libéria et la Côte-d'Ivoire. La France obtenait ainsi la région du Cavalla-San Pedro et une vaste portion de l'arrière-pays libérien dont les limites n'avaient pas encore été déterminées. En échange, elle disait

23. Public Record Office Kew (PRO), F. 84/1699, Derby à Havelock, 2 mars 1883; Granville à Lowell, 10 mars 1883.

24. G. W. Gibson et A. F. Russell, 1883.

25. African Colonization Society, *Seventy-seventh annual report*, janvier 1894, p. 9-10; E. Hertslet, 1909, vol. III, p. 1132-1133.

26. Maryland County, « France contre Libéria: document adopté par les citoyens du comté de Maryland contre le Traité franco-libérien — actuellement examiné par le Sénat — exhortant le Sénat à le rejeter et demandant à la France de s'abstenir; affirmant, par référence aux actions du Libéria, le droit de ce pays sur la région de San Pedro » (février 1893) dans *LNA*, Executive, Department of State, Domestic correspondence (EDSDC), 1855-1898. Voir aussi United States National Archives (USNA), Department of United States Ministers at Monrovia (DUSM) 11/70, McCoy à Gresham, Monrovia, 27 avril 1893.



11.6. *Empiètements britanniques et français sur le territoire revendiqué par le Libéria (1882-1914).*

[Source: Robert E. Anderson, *Liberia: Americas African friend*, Chapel Hill, 1952.]

renoncer à de vagues prétentions sur Garraway, Buchanan et Butaw, villes de la côte libérienne<sup>27</sup>.

Pour prévenir de nouvelles annexions, le gouvernement libérien envoya aux États-Unis d'Amérique en 1890 et en Angleterre en 1892 des représentants qui demandèrent sans succès à ces deux puissances de s'engager à préserver l'intégrité territoriale du Libéria<sup>28</sup>.

Entre 1892 et 1914, l'Angleterre et sa rivale, la France, en étendant leurs possessions jusqu'au centre de l'Afrique, empiétèrent encore davantage sur le territoire du Libéria.

L'Angleterre, qui n'occupait jusqu'alors que la côte de la Sierra Leone, annexa l'arrière-pays en 1896 et le soumit à une administration coloniale ou « indigène ». Le territoire ainsi annexé comprenait Kanre-Lahun, principale ville de la chefferie Luawa, dont le chef, Kai Lundu, avait conclu en 1890 un traité avec T. J. Alldridge, agissant au nom du gouvernement anglais. Dès 1902, à la suite de troubles, l'armée anglaise occupait Kanre-Lahun.

Afin de devancer les Anglais dans cette région, le gouvernement libérien y posta, en février 1907, des douaniers et autres fonctionnaires, et des troupes pour y établir une « administration indigène ». Le gouverneur de la Sierra Leone, G. B. Haddon-Smith, qui, escorté par les soldats libériens, visita Kanre-Lahun ce mois-là, reconnut que la région appartenait au Libéria et que les Anglais ne l'occupaient qu'à titre « temporaire » pour le compte du Libéria<sup>29</sup>; mais Londres refusa de retirer ses troupes. Le consul général du Libéria à Londres, Henry Hayman, avertit même le président Barclay, en juin 1907, que si les frontières du Libéria avec les possessions françaises de Côte-d'Ivoire et de Guinée n'étaient pas fixées, les gouvernements français et anglais « pourraient prendre de très graves mesures » qui mettraient en péril l'indépendance du Libéria<sup>30</sup>.

Alerté par ces menaces, le président Barclay se rendit à Londres et à Paris en septembre 1907 afin d'obtenir des garanties touchant la souveraineté et l'intégrité territoriale du Libéria. Non seulement les gouvernements anglais et français les lui refusèrent, mais le gouvernement français mit au point, presque unilatéralement, un « accord » par lequel le Libéria cédait à la France une nouvelle portion de son territoire, à savoir les terres qu'il possédait au-delà du Makona, et s'engageait à poster des troupes sur cette nouvelle frontière, que « les Français auraient le droit d'occuper [temporairement] si les ressources du gouvernement libérien ne lui permettaient pas

27. Archives nationales, Paris: « Franco-Liberian Boundary Agreement », 1892, M. 12.8972; USNA, DUSM: 11/52, McCoy à Foster, Monrovia, 1<sup>er</sup> février 1893.

28. H. R. Lynch, 1967, p. 185.

29. A. Barclay, « Annual message », décembre 1908; US Department of State, *Report of the Commission of the United States of America to the Republic of Liberia*, Washington, DC, octobre 1909; PRO, FO 267/65; H. H. Johnston, « Memo respecting the Americo-Liberian occupation of North-West Liberia », 19 avril 1907; FO 267/75, Haddon-Smith à Elgin, Freetown, 28 mars 1907.

30. Barclay à Lyon, Monrovia, 9 août 1907, in USNA, DUSM: 326/202, Lyon to Secretary, Monrovia, 9 août 1907; LNA, EPCG, 1905-1912, Barclay à Lyon, 9 août 1907.

pour le moment d'y établir lui-même des garnisons<sup>31</sup> ». Évidemment, Barclay refusa d'abord de signer cet « accord » ; mais il s'y résigna ensuite sur les conseils du gouvernement américain, dont il avait instamment sollicité l'intervention et qui lui prédit que, « si le Libéria rejetait l'« accord », les Français continueraient probablement leurs incursions et finiraient par s'emparer d'un territoire encore plus vaste<sup>32</sup> ». Ce traité unilatéral régla en partie la question des frontières entre le Libéria et les colonies françaises. Une commission franco-libérienne acheva de la régler à partir de juillet 1908<sup>33</sup>.

La France n'en continua pas moins, jusqu'au milieu des années 1920, de menacer périodiquement d'annexer des portions du territoire du Libéria. L'Angleterre, que les succès remportés par la France en 1907 avaient sans doute rendue jalouse, exerçait sur le Libéria des pressions pour qu'il lui cédât la région de Kanre-Lahun. D'autre part, en septembre 1908, le major Le Mesurier, qui commandait la garnison britannique de Kanre-Lahun, interdit aux fonctionnaires libériens qui étaient en poste dans cette région d'assurer d'autres fonctions administratives que le service des douanes. Un mois plus tard, Le Mesurier leur ordonna de supprimer aussi le service des douanes et de quitter Kanre-Lahun parce que, selon lui, la nouvelle frontière entre le Libéria et la Sierra Leone devait coïncider avec la frontière naturelle formée par les cours du Moa et du Mafissa<sup>34</sup>.

Entre novembre 1909 et le début de 1910, le gouvernement libérien ne put, malgré ses efforts, persuader les Anglais de renoncer à la région de Kanre-Lahun<sup>35</sup>. La question fut finalement réglée par un traité, signé en janvier 1911, qui l'obligea à céder à Londres cette région en échange du territoire, beaucoup moins séduisant, situé entre le Morro et le Mano. Le Libéria reçut « en compensation » 4 000 livres pour mettre en valeur ce territoire (voir fig. 11.6) et obtint le droit de libre navigation sur le Mano. La délimitation définitive de la nouvelle frontière entre le Libéria et la Sierra Leone intervint en 1915. Le Libéria survécut donc à l'agression de l'Angleterre, mais au prix d'une amputation de son territoire et de cruelles inquiétudes<sup>36</sup>.

### *L'Éthiopie*

Les desseins que l'impérialisme européen forma contre l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Éthiopie n'étaient pas moins diaboliques que ceux dont le Libéria fut victime (voir fig. 11.7). On peut les faire remonter à 1869. Cette année-là, un lazariste italien, Giuseppe Sapeto, acheta à un

31. E. Hertslet, 1909, vol. III, p. 1140-1141 ; R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 790.

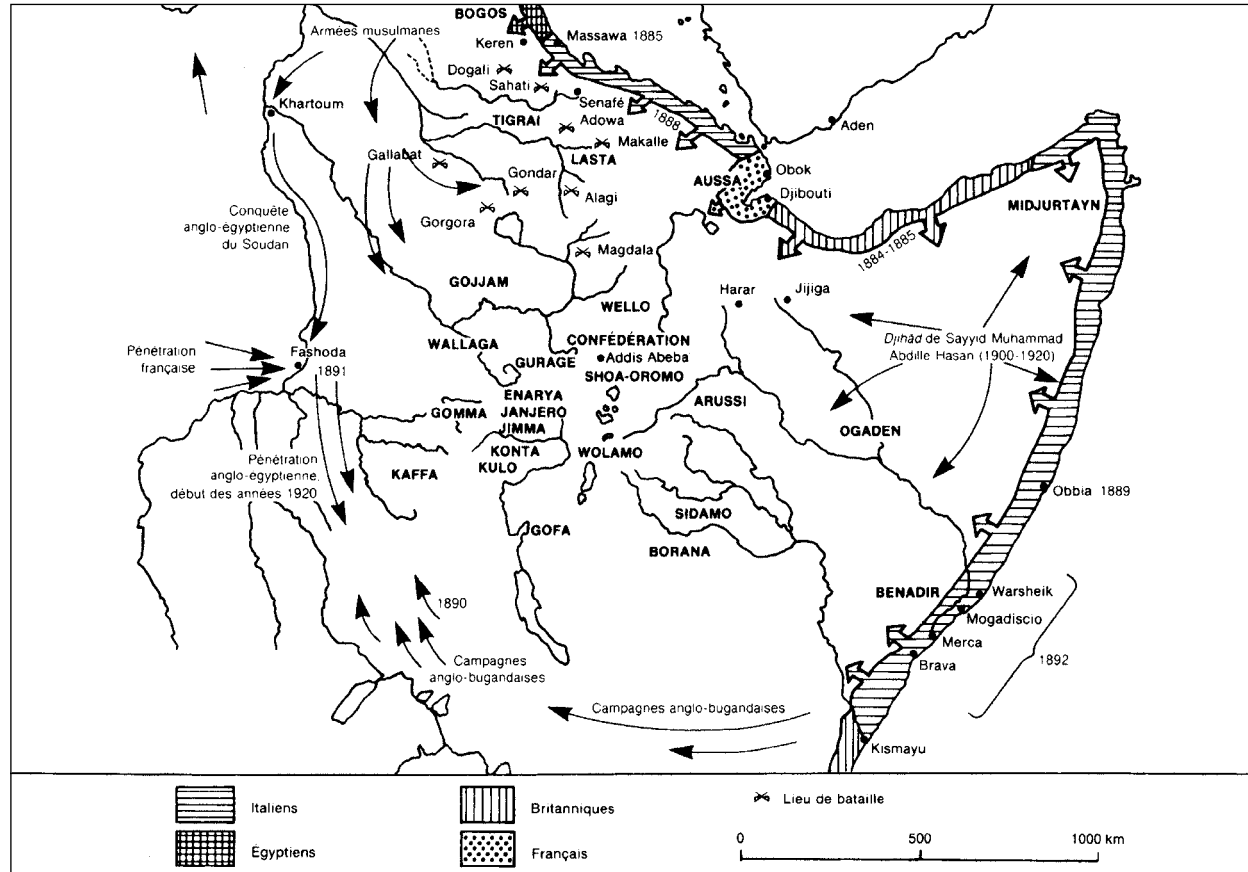
32. A. Barclay, F. E. R. Johnson et T. M. Stewart, « Report of Liberian Commission to Europe *in re*. Franco-Liberian Matters, September 1907 », in LNA, *EPCEPG* ; USNA, DUSM, (NF), 326/345, Ellis to Secretary, Monrovia, 12 janvier 1910.

33. *Cabinet minutes*, pour le 6 août 1909.

34. USNA, DUSM (NF) 326, Lemadine à Barclay, 30 septembre 1908 ; PRO, FO, 367/209, Cooper à Le Mesurier, Gbonibu, 25 novembre 1909.

35. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 784-789 ; USNA, DUSM (NF) 326/339, Ellis to Secretary, Monrovia, 6 janvier 1910.

36. PRO, FO 367/233, Baldwin, « Annual report », 30 septembre 1911 ; A. Barclay, « Annual message », 12 décembre 1911.



11.7. L'Éthiopie et la ruée sur l'Afrique. [Source: R Greenfield, *Ethiopia: a new political history*, New York, Praeger, 1965.]

sultan de cette région, pour la somme de 6 000 thalers de Marie-Thérèse, le port d'Assab sur la mer Rouge. Assab devint ensuite la propriété privée d'une compagnie de navigation italienne, la société Rubattino, puis fut déclaré colonie italienne en 1882<sup>37</sup>.

Malgré son patriotisme et son inébranlable fidélité à l'Église orthodoxe éthiopienne, l'empereur Yohannes s'intéressa d'abord moins à l'arrivée des Italiens qu'au départ des Égyptiens<sup>38</sup>. Ceux-ci dominaient alors la plus grande partie des rives africaines de la mer Rouge et du golfe d'Aden ainsi que l'immédiat arrière-pays, y compris le port de Massawa et la ville de Harar. Mais l'Égypte fut occupée par les Anglais en 1882 et, la révolte du mahdi Muḥammad Aḥmad ayant éclaté au Soudan, l'Angleterre décida en 1883 de retirer du Soudan les troupes égyptiennes et anglaises qui s'y trouvaient. La domination de l'Égypte prit donc fin brutalement dans toute la région côtière de la mer Rouge et du golfe d'Aden, qui était voisine de l'Éthiopie. L'Angleterre requit l'aide de Yohannes pour évacuer les troupes égyptiennes et les Européens qui se trouvaient dans plusieurs villes du Soudan assiégées par les mahdistes. Un officier anglais, le contre-amiral William Hewett, fut chargé des négociations avec l'empereur. Yohannes lui promit son aide à condition que les territoires situés à la frontière soudanaise, et que les Égyptiens avaient récemment occupés, soient rendus à l'Éthiopie et que le port de Massawa lui soit rattaché. Les Anglais acceptèrent la première condition, mais, pour ce qui était de Massawa, promirent seulement à l'Éthiopie qu'elle pourrait y faire transiter librement, « sous protection britannique », des marchandises, y compris des armes et des munitions<sup>39</sup>. Cet accord fut consigné dans un traité conclu le 3 juin 1884; après quoi, le grand chef de guerre éthiopien Alula alla dégager six garnisons du Soudan<sup>40</sup>.

L'accord fut toutefois de courte durée. En effet, le 3 février 1885, les Italiens prirent Massawa avec l'approbation des Anglais. Ceux-ci favorisaient l'expansion italienne dans l'espoir qu'elle nuirait à celle des Français, qui étaient leurs principaux rivaux à cette époque de la curée en Afrique. Le contre-amiral italien Caimi, qui dirigeait l'occupation de Massawa, déclara aux habitants qu'elle avait lieu avec l'accord de l'Angleterre et de l'Égypte et leur promit « non seulement de respecter la liberté du commerce, mais de faire tout ce qu'il pourrait pour la faciliter<sup>41</sup> ».

On s'aperçut bientôt que ces promesses n'avaient aucune valeur. Les Italiens empêchèrent que les armes destinées à Yohannes lui fussent livrées et s'avancèrent à l'intérieur des terres jusqu'aux villages de Sahati et de Ouia. Le ras Alula protesta contre cette invasion. Pour toute réponse, les Italiens élevèrent des fortifications dans les zones disputées et y envoyèrent des renforts; mais ceux-ci furent interceptés par Alula à Dogali en janvier 1887.

37. Italie, Ministero dell'Affari Esteri, *Trattati, convenzioni, protocolli e altri documenti relativi all'Africa*, Rome, 1906, 1-25-6.

38. Pour une courte chronique éthiopienne du règne de Yohannes, voir M. Chaîne, 1913.

39. A. B. Wylde, 1901, p. 472-474.

40. *Ibid.*, p. 35.

41. E. Hertslet, 1909, vol. I, p. 8.

Les envahisseurs évacuèrent alors Sahati et Ouia, mais, pour se venger du « massacre » de Dogali, firent le blocus de la côte éthiopienne<sup>42</sup>.

La guerre semblait imminente entre l'Éthiopie et l'Italie, mais celle-ci, craignant les difficultés d'une expédition militaire en pays de montagnes, fit appel à la médiation de l'Angleterre. Un diplomate anglais, sir Gerald Portal, fut envoyé auprès de l'empereur pour lui demander d'accepter que les Italiens occupassent Sahati et Ouia, ainsi que la région de Senahit ou Bogos, que les Égyptiens avaient abandonnée en 1884. Lorsqu'il entendit ces propositions, Yohannes répondit sans détour : « Je n'en ferai rien. Par le traité que nous avons fait avec l'amiral Hewett, toute la région que les Égyptiens ont évacuée sur nos frontières m'a été cédée à l'instigation de l'Angleterre. Et maintenant vous voudriez que j'y renonce de nouveau ? »

Irrité de voir que l'Angleterre revenait sur le traité, il écrivit à la reine Victoria, déclarant que, si elle souhaitait la paix, il fallait que les Italiens fussent d'abord dans leur pays et les Éthiopiens dans le leur<sup>43</sup>.

La menace d'une guerre avec l'Italie se précisait. Pour mieux s'y préparer, Yohannes rappela des troupes qui tenaient garnison à la frontière soudanaise. La frontière étant ainsi découverte, les mahdistes attaquèrent de ce côté. L'empereur se rendit à la hâte à Matamma pour les arrêter et leur livra bataille le 10 mars 1889 ; il remporta la victoire, mais, juste avant la fin de la bataille, fut blessé mortellement par une balle perdue. À la nouvelle de sa mort, son armée se désintégra. Dans tout le nord de l'Éthiopie, la confusion fut d'autant plus grande que plusieurs fléaux s'étaient abattus sur le pays : la peste bovine et la famine, puis des épidémies de variole et de choléra<sup>44</sup>.

Pendant ce temps les Italiens progressaient rapidement vers l'intérieur du pays. À la fin de 1889, ils occupaient une partie du plateau du Nord ; ils y avaient établi leur Colonie de l'Érythrée, dont la capitale était Asmara<sup>45</sup>.

Tandis que Yohannes résistait farouchement à l'agression des Italiens et des Égyptiens, le gouverneur du Shoa, Menelik, bien qu'il fût en principe le vassal de l'empereur, entretenait des relations cordiales avec l'Italie (voir fig. 11.3). Menelik attachait beaucoup de prix à ses relations avec l'Italie parce que, grâce au comte Antonelli, représentant de l'Italie à sa cour, où il n'y avait pas d'autres diplomates étrangers, il avait facilement accès à la technique européenne ; en outre, l'Italie lui envoya plusieurs médecins et lui fournit une grande quantité d'armes à feu. Son amitié avec l'Italie permit aussi à Menelik de conquérir, à titre de roi du Shoa (1865-1889), les riches régions d'Arusi, Harar, Kulo et Konta au Sud et au Sud-Est, et de Gurage et Wallaga au Sud-Ouest<sup>46</sup>. De leur côté, les Italiens considéraient le soutien de Menelik comme utile quoique non indispensable, à long terme, à leurs

42. Pour connaître les réactions que la bataille de Dogali et d'autres épisodes de l'expansion italienne ont suscitées en Italie à l'époque, voir A. Dejacco, 1972.

43. G. L. Portal, 1892, p. 158.

44. R. Pankhurst, 1966.

45. A. B. Wylde, 1901, p. 49.

46. H. G. Marcus, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 422-424 ; R. Greenfield, 1965, p. 98-99.



projets d'expansion. Le 2 mai 1889, moins de deux mois après la mort de Yohannes, un traité de paix et d'amitié constitua le point culminant de ces bonnes relations entre Menelik et l'Italie; il fut signé dans le village éthiopien de Wuchale.

Le traité de Wuchale (Ucciali en italien), qui devait marquer un tournant dans les relations entre les deux pays, contenait des dispositions favorables à l'une et à l'autre partie. Menelik reconnaissait la souveraineté de l'Italie sur la plus grande partie du plateau de l'Érythrée, y compris Asmara, tandis que l'Italie était le premier pays qui reconnut à Menelik le titre d'empereur et lui promettait qu'il pourrait faire passer par l'Érythrée ses importations d'armes et de munitions. Mais bientôt l'article XVII, le plus important du traité, prêta à contestation. Il existait deux versions du traité, l'une en amharique et l'autre en italien. L'article XVII n'avait pas le même sens dans les deux versions. Selon la version amharique, l'Éthiopie pouvait recourir aux autorités italiennes si elle voulait entrer en relations avec d'autres pays; la version italienne rendait ce recours obligatoire<sup>47</sup>.

S'appuyant sur la version italienne, l'Italie prétendit établir un protectorat en Éthiopie, mais les relations entre les deux pays restèrent bonnes pendant plusieurs mois<sup>48</sup>. En juillet 1889, Menelik envoya en Italie son cousin, le ras Makonnen, gouverneur du Harar, pour discuter de l'application du traité. Pendant ce temps, conformément au traité, les Italiens continuaient, sous le commandement du général Baldissera, leur avance sur le plateau de l'Érythrée. Le 2 août, Baldissera proclama l'occupation d'Asmara. Le 1<sup>er</sup> octobre, à Rome, Makonnen signa un accord additionnel: l'Italie reconnaissait de nouveau à Menelik le titre d'empereur, tandis que celui-ci reconnaissait la souveraineté de l'Italie sur sa colonie de la mer Rouge dans les frontières qu'elle avait alors. L'accord prévoyait aussi que l'Italie prêterait à l'Éthiopie quatre millions de lires<sup>49</sup>.

Mais il fallut abandonner presque aussitôt tout projet de coopération. En effet, le ministre des affaires étrangères de l'Italie, Crispi, déclara le 11 octobre que, « conformément à l'article XXXIV du traité perpétuel entre l'Italie et l'Éthiopie [...], S. M. le roi d'Éthiopie accepte les bons offices de S. M. le roi d'Italie pour tout ce qui est des relations de l'Éthiopie avec d'autres puissances ou gouvernements<sup>50</sup> ».

Bien que la déclaration de Crispi fût formulée en termes indirects, il était clair que l'Italie prétendait établir un protectorat en Éthiopie. Comme il fallait s'y attendre, les puissances européennes reconnurent les prétentions de l'Italie. Les cartes géographiques imprimées en Europe désignaient désormais l'Éthiopie sous le nom d'« Abyssinie italienne ». Quand Menelik annonça aux puissances européennes qu'il serait couronné empereur le 3 novembre 1889, elles lui firent cette réponse mortifiante que, l'Éthiopie

47. C. Rossetti, 1910, p. 41-44; E. Work, 1936, p. 84-86; S. Rubenson, 1964; C. Giglio, 1968.

48. Sur les relations de l'Éthiopie avec l'Italie entre le traité de Wuchale et la bataille d'Adowa, voir C. C. Rossini, 1935; J. L. Niede, 1968.

49. C. Rossetti, 1910, p. 45-47.

50. E. Hertslet, 1909, p. 1, 17.

étant un protectorat, elles ne pouvaient entrer en relations avec lui que par l'intermédiaire de l'Italie. Par la suite, l'Angleterre signa avec l'Italie, le 24 mars, le 14 avril 1891 et le 5 mai 1894, trois protocoles qui fixaient les frontières du prétendu protectorat avec les colonies anglaises<sup>51</sup>.

Pendant ce temps, pour soutenir leurs prétentions, les Italiens progressaient dans le nord de l'Éthiopie, de l'Érythrée au Tigrai; ils dépassèrent les limites dont il avait été convenu, traversèrent la rivière Mareb et occupèrent la ville d'Adowa en janvier 1890, puis ils firent savoir au gouverneur de la province de Tigrai, le ras Mangacha, fils de Yohannes, qu'ils occuperaient Adowa tant que Menelik n'aurait pas accepté leur interprétation du traité de Wuchale<sup>52</sup>.

Menelik refusa de céder. Le 27 septembre 1890, il écrivit au roi Humbert I<sup>er</sup> d'Italie qu'il avait découvert que les deux versions de l'article XVII avaient des sens différents. « Lorsque, dit-il, j'ai signé ce traité d'amitié avec l'Italie, j'ai déclaré que, puisque nous étions amis, nos affaires en Europe pourraient être réglées avec l'aide du roi d'Italie; mais j'ai dit cela afin que nos secrets soient gardés et notre bonne entente préservée; je n'ai pas conclu de traité qui m'y oblige et, aujourd'hui, je ne suis pas homme à l'accepter. Votre Majesté comprendra parfaitement qu'un État souverain n'a pas besoin de l'aide d'un autre État pour mener ses affaires<sup>53</sup> ». Décidé à ne pas dépendre davantage du prêt de l'Italie, Menelik commença à le rembourser. Les relations entre les deux pays étaient dans une impasse. Au cours des discussions qui suivirent, le représentant de l'Italie, Antonelli, informa Menelik que « l'Italie ne pouvait, sans manquer à sa dignité, informer les autres puissances qu'elle s'était trompée à propos de l'article XVII ». À quoi la femme de Menelik, l'impératrice Taitu, répondit: « Nous avons informé les autres puissances que cet article, tel qu'il est rédigé dans notre langue, n'a pas le même sens qu'en italien. Nous aussi, nous devons penser à notre dignité. Vous voudriez faire passer l'Éthiopie pour votre protectorat, mais il n'en sera jamais ainsi<sup>54</sup>. »

Après plusieurs années de tergiversations qu'il mit à profit pour acheter, surtout à la France et à la Russie, de grandes quantités d'armes à feu et pour annexer, le plus souvent par la force, divers territoires (Kaffa, Wolamo, Sidamo, Bale, une partie de l'Ogaden, Gofa, Beni et Changul, ainsi que les terres à l'est et l'ouest du Boran Oromo-«Galla»), Menelik dénonça finalement le traité de Wuchale le 12 février 1893. Le 27 février, il en informa les puissances européennes et, à propos des prétentions de l'Italie, fit allusion à un passage de la Bible: « L'Éthiopie, dit-il, n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu. » Il pouvait se permettre de tenir ce langage puisqu'il avait alors en sa possession 82 000 fusils et 28 canons<sup>55</sup>.

Quand, en 1894, un chef érythréen, Batha Hagos, se révolta contre la domination de l'Italie, la guerre éclata en décembre entre les deux pays. Au début du mois de janvier 1895, les Italiens attaquèrent le ras Mangacha et

51. E. Work, 1936, p. 128-133, 138-139.

52. A. B. Wylde, 1901, p. 51.

53. E. Work, *op. cit.*, p. 107.

54. Cité dans: *ibid.*, p. 118.

55. Cité dans: *ibid.*, p. 134-135.

s'emparèrent de la plus grande partie du Tigrai. Menelik ordonna la mobilisation le 17 décembre, marcha vers le Nord avec une armée nombreuse et remporta d'importantes victoires à Amba Alagi le 7 décembre et à Makalle à la fin de l'année. Les Italiens se replièrent sur Adowa; c'est là, après quelques mois d'inaction, que fut livré le combat décisif (voir fig. 11.8).

La situation de Menelik était assez bonne. Les Italiens, en s'appropriant des terres en Érythrée pour y établir des colons, avaient réveillé le patriotisme des habitants, dont le soutien était acquis à Menelik<sup>56</sup>. Les Érythréens étaient prêts à guider les groupes de l'empereur et à le renseigner sur les mouvements de l'ennemi. En revanche, les Italiens devaient affronter l'hostilité de la population; dépourvue de cartes précises, ils s'égarèrent continuellement dans une région qui leur était presque inconnue. De plus, l'armée de Menelik était beaucoup plus nombreuse; elle se composait de plus de 100 000 hommes armés de fusils modernes, sans compter ceux qui n'avaient que des armes à feu anciennes ou des lances. L'ennemi n'avait que 17 000 hommes dont 10 596 Italiens, les autres étant érythréens. Son artillerie était légèrement supérieure à celle de Menelik: 56 canons contre 40, mais cela ne constituait pas un avantage décisif.

La bataille d'Adowa se termina par une éclatante victoire de Menelik et par la défaite totale de ses ennemis. Au cours des combats, 261 officiers et 2 918 sous-officiers et soldats italiens, ainsi que quelque 2 000 *askari* (soldats érythréens), furent tués; en outre, 954 soldats italiens furent portés disparus et 470 soldats italiens et 958 *askari* furent blessés. Au total, plus de 40% des soldats de l'armée italienne furent tués ou blessés, elle perdit 11 000 fusils et tous ses canons; la déroute fut presque complète<sup>57</sup>.

À la suite de cette victoire de Menelik, les Italiens signèrent, le 26 octobre 1896, le traité de paix d'Addis Abeba qui annulait le traité de Wuchale et reconnaissait la complète indépendance de l'Éthiopie<sup>58</sup>. Pour des raisons qui ne furent pas divulguées, Menelik n'exigea pas que les Italiens se retirassent de l'Érythrée, bien qu'il eût souvent exprimé le désir que l'Éthiopie eût accès à la mer. La frontière méridionale de la colonie italienne fut ainsi fixée sur le cours de la rivière Mareb.

La campagne d'Adowa conféra à Menelik beaucoup de prestige à l'étranger. La France et l'Angleterre envoyèrent à sa cour des missions diplomatiques pour conclure avec lui des traités; les mahdistes du Soudan, le sultan de l'Empire ottoman et le tsar de Russie députèrent également des ambassades<sup>59</sup>.

L'issue de la bataille, la plus grande victoire qu'un Africain eût remportée sur une armée européenne depuis l'époque d'Hannibal, influa profondément sur l'histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique. L'Éthiopie acquit du prestige dans toute la région de la mer Rouge. Un voyageur polonais, le comte

56. R. Pankhurst, 1964, p. 119-156.

57. G. F. H. Berkeley, 1902, p. 345.

58. C. Rossetti, 1910, p. 181-183.

59. Sur les missions diplomatiques que Menelik reçut à cette époque, voir E. G. Gleichen, 1898; J. R. Rodd, 1923; H. P. M. d'Orléans, 1898; R. P. Skinner, 1906; F. Rosen, 1907.



11.8. La bataille d'Adowa. Dessin exécuté d'après un tableau qui se trouve à l'Université d'Addis Abeba (ex-Université Haïlé Sélassié).

Potocki, remarqua que les Somali se montraient « fiers d'être de la même race que leurs voisins, victorieux d'une grande puissance européenne<sup>60</sup> ».

Des intellectuels noirs du Nouveau Monde manifestèrent aussi un intérêt grandissant pour l'Éthiopie, dernier État autochtone indépendant d'Afrique noire. L'Haïtien Benito Sylvain, qui fut un des premiers apôtres du panafricanisme, fit quatre voyages en Éthiopie entre 1889 et 1906 en qualité de messenger du président Alexis d'Haïti<sup>61</sup>. Et un Noir américain d'origine cubaine, William H. Ellis, alla deux fois en Éthiopie, en 1903 et 1904, exposer divers projets de développement économique et d'établissement de Noirs américains<sup>62</sup>.

L'influence de l'Éthiopie se fit aussi sentir en Afrique du Sud : quelques années plus tôt, la prophétie de la Bible relative à l'Éthiopie, qui « tendra les mains vers Dieu », y avait suscité de l'intérêt ; une Église éthiopienne y fut fondée en 1900<sup>63</sup>. En 1911, l'écrivain J. E. Casely Hayford de la Gold Coast témoigna de la valeur toujours plus grande que prenait l'indépendance de l'Éthiopie, en publiant son livre *Ethiopia unbound* avec la dédicace : « Aux fils de l'Éthiopie du monde entier ».

## Développement économique et social du Libéria et de l'Éthiopie et intervention des Européens dans les affaires intérieures de ces deux pays (1880-1914)

### *Le Libéria*

Pendant que les Européens occupaient une partie de son territoire, le Libéria faisait face à de graves problèmes intérieurs d'ordre économique et social. La curée et le partage de l'Afrique obligèrent le gouvernement à étendre sa domination sur les groupes ethniques autochtones de l'arrière-pays et à les soumettre à une administration « indirecte » de type colonial<sup>64</sup> qui se faisait, dans chaque division administrative ou district, par l'intermédiaire des principaux chefs, en collaboration avec un commissaire nommé par le gouvernement. Jusqu'en 1914, la plupart des commissaires furent des Américo-Libériens ou des autochtones instruits, officiers des forces armées libériennes. L'administration des districts était dans l'ensemble tyrannique et vénale. Les commissaires, leurs subalternes et les militaires, mal payés et mal surveillés par le gouvernement central, vivaient le plus souvent aux dépens de la population. Les habitants devaient travailler non seulement à la construction des édifices publics et des routes, comme la loi le voulait, mais aussi sur les terres des fonctionnaires. Ceux-ci s'attribuaient une partie des récoltes de

60. J. Potocki, 1900, p. 88.

61. A. Bervin, 1969.

62. R. Pankhurst, 1972.

63. G. Shepperson, 1968, p. 251-253.

64. Au moins deux présidents du Libéria ont reconnu ouvertement que l'administration imposée aux autochtones était de type colonial ; ce sont Arthur Barclay (1904-1912) et William Vacanarat Shadrach Tubman (1944-1971). Voir W. V. S. Tubman, « Annual message to the Liberian legislature », novembre 1960, *The Liberian age*, 25 novembre 1960, p. 9.

leurs administrés et leur faisaient payer des amendes et des impôts excessifs (l'impôt légal était d'un dollar par adulte de sexe masculin)<sup>65</sup>.

Il n'est pas étonnant que les Africains autochtones se soient opposés au gouvernement parce que celui-ci voulait les soumettre par la force des armes à sa domination, tout comme d'autres Africains s'opposaient ailleurs aux Européens qui voulaient leur imposer leur loi; ils s'élevaient aussi contre les abus de l'administration. Jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'obéissance par les milices libériennes, l'armée frontalière libérienne et la marine américaine, les Kru se révoltèrent plusieurs fois, surtout en 1915 et 1916; les Grebo en 1910; les Kisi en 1913; les Kpele et les Bandi de 1911 à 1914; les Gio et les Mano de 1913 à 1918; les Gbolobo Grebo de 1916 à 1918; les Gola et les Bandi en 1918 et 1919; les Joquelle Kpele de 1916 à 1920; les Sikon en 1921. Ces révoltes, qui se produisaient en divers points du territoire et duraient souvent plusieurs années, le coût élevé de l'« administration indigène » et son inefficacité incitaient les étrangers à intervenir au Libéria et épuisaient les ressources humaines et matérielles du gouvernement<sup>66</sup>.

Les revenus du gouvernement n'étaient jamais suffisants. L'aide de l'étranger était limitée. La majorité des Américo-Libériens préférait le commerce à l'agriculture et fut durement touchée par la dépression mondiale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1890, le commerce extérieur du Libéria était tombé aux mains de négociants allemands, anglais et hollandais résidant dans le pays. Le café, qui était, depuis les années 1860, le principal produit d'exportation du Libéria, provenait surtout des plantations et d'entreprises qui appartenaient à des Américo-Libériens et où travaillaient des *recaptives* ou des Africains autochtones.

A cause de la dépression et de la concurrence, sur le marché mondial, du café brésilien, qui était mieux traité, le prix du café libérien s'effondra à partir en 1898<sup>67</sup>. La production et l'exportation du café furent donc réduites; le volume et la valeur du commerce extérieur dans son ensemble diminuèrent; le gouvernement perdit une grande partie de ses revenus, qui, nous l'avons vu, provenaient principalement des droits de douane, des taxes sur le commerce et le transport maritime. D'ailleurs, le gouvernement n'avait pas les moyens de contraindre les négociants libériens ou étrangers qui refusaient de payer ces taxes, ni les moyens d'arrêter la contrebande.

Pour éviter la faillite et continuer à « exercer ses fonctions les plus ordinaires », il emprunta souvent de fortes sommes à des négociants libériens et à des négociants étrangers résidant au Libéria: en novembre 1896, 10 000 dollars à un taux d'intérêt de 9% à la société allemande A. Woermann et C<sup>ie</sup> « afin de faire face aux dépenses courantes du gouvernement<sup>68</sup> »; en février 1898, 15 000 dollars à la société hollandaise Oost Afrikaansche C<sup>ie</sup> pour

65. Liberian Department of the Treasury, *Report of the secretary of the Treasury to the Senate and House of representatives of the Republic of Liberia, December 1921*, Monrovia, décembre 1921, p. 13-14.

66. M. B. Akpan, à paraître.

67. M. B. Akpan, 1975, p. 136-137.

68. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 19 novembre 1896.

couvrir les frais du parlement<sup>69</sup>; en juin 1900, une somme non précisée à la société allemande Wicchers et Helm « pour payer les dépenses trimestrielles de la liste civile<sup>70</sup> », et ce ne sont là que quelques exemples. En outre, le gouvernement emprunta à des financiers européens, notamment anglais, à des taux très élevés, 100 000 livres sterling en 1871, 100 000 livres sterling en 1906 et 1 700 000 dollars en 1912. Pour les remboursements, il hypothéqua ses recettes douanières. En 1906, des fonctionnaires anglais puis, en 1912, une commission internationale furent chargés d'administrer ces prêts afin d'en garantir et d'en faciliter le remboursement<sup>71</sup>.

Après le paiement de ces dettes, il ne restait pas au Libéria assez d'argent pour mettre en valeur ses ressources humaines et naturelles, ni pour mettre en place les bases de son développement économique. Il manquait aussi pour cela de main-d'œuvre qualifiée. Des sociétés philanthropiques et des missions américaines prirent une part essentielle à la fondation de la plupart des établissements d'enseignement primaire et secondaire et de l'université du Libéria, créée à Monrovia en 1862. Elles subventionnèrent aussi la plus grande partie des activités missionnaires, effectuées surtout par des missionnaires et des enseignants libériens ou américains blancs.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le déclin du commerce et de l'agriculture, la diminution de l'aide de l'étranger poussèrent le gouvernement à exploiter encore davantage les autochtones en augmentant les corvées et les impôts. Les emplois et, de façon générale, la part de la richesse nationale dont disposait le gouvernement étaient l'objet de rivalités grandissantes entre les particuliers, les partis politiques et des groupes de pression comme les « pères fondateurs » (Américo-Libériens qui s'étaient établis au Libéria avant l'indépendance) et les « fils du sol » (Américo-Libériens nés au Libéria).

Malgré tout, une certaine évolution eut lieu dans les domaines social et économique. Le gouvernement rouvrit en 1900 le Collège du Libéria (voir fig. 11.9) qu'il avait fermé en 1895, faute d'argent et de progrès, et soutint son activité par des subventions plus ou moins régulières. Une station télégraphique, construite à Monrovia par une société allemande et inaugurée en 1900, mit le Libéria en communication avec le monde extérieur. L'année suivante, le téléphone fit son apparition; un ingénieur américo-libérien, T. J. R. Faulkner, fit poser les premières lignes qui reliaient Monrovia à plusieurs villes libériennes voisines<sup>72</sup>. En 1906 et 1907, une société anglaise, la Liberia Development Company, construisit avec une partie de l'argent emprunté en 1906 plusieurs routes carrossables reliant Monrovia à l'arrière-pays. Enfin, plusieurs sociétés étrangères exploitèrent des plantations d'hévéa, des mines et autres concessions reçues du gouvernement<sup>73</sup>.

69. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 11 février 1898.

70. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 13 juin 1900.

71. M. B. Akpan, 1973, p. 159.

72. G. W. Gibson, « Annual message », 10 décembre 1901.

73. A. Barclay, « Annual message », 11 décembre 1911; D. B. Howard, « Annual message », 12 décembre 1912; *Cabinet minutes*, réunion du 18 juillet 1912.



11.9. *Professeurs et étudiants du Collège du Libéria, 1900. [Photo : sir H. Johnston, Liberia, 1906.]*



*L'Éthiopie*

Comme au Libéria, d'importants changements économiques se produisirent en Éthiopie à compter des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Menelik souhaitait moderniser son pays millénaire; il s'intéressait vivement à toute sorte d'innovations. Le médecin italien de Castro écrivit que c'était « un souverain véritablement ami du progrès », au point que, ajoutait-il plaisamment, si un aventurier lui avait proposé d'élever jusqu'à la lune un escalier mécanique, l'empereur aurait accepté, « ne fût-ce que pour voir si c'était possible<sup>74</sup> ». Le règne de Menelik vit de nombreuses innovations, sans précédent dans l'histoire de l'Éthiopie. La première et l'une des plus importantes fut, au milieu des années 1880, la fondation de la nouvelle capitale, Addis Abeba, dont le nom signifie littéralement « fleur nouvelle » et dont la population atteignit 100 000 habitants en 1910<sup>75</sup>. Les premiers ponts modernes, construits à la même époque, rendirent les communications moins difficiles. On réorganisa le système fiscal en 1892; une dîme fut affectée au paiement des soldes de l'armée, ce qui mit apparemment fin au pillage que les soldats avaient coutume de commettre dans les campagnes. Pour la première fois, en 1894, on émit une monnaie nationale « pour le plus grand honneur de l'Éthiopie et pour la prospérité de son commerce ». Un système postal vit également le jour dans les années 1890; des timbres-poste, commandés en France comme les pièces de monnaie, furent mis en vente en 1893 et en 1894; un décret porta établissement de bureaux de poste; des conseillers français mirent sur pied le service des postes et l'Éthiopie entra dans l'Union postale universelle en 1908. On concéda en 1894 la construction d'une ligne de chemin de fer entre Addis Abeba et Djibouti, port de la côte française des Somalis; mais cette construction, entreprise en grande partie grâce à des capitaux français, posa tellement de problèmes techniques, financiers et politiques que la ligne, partie d'Addis Abeba, n'atteignit Dire Dawa qu'en 1902 et Akaki, à 23 km d'Addis Abeba, qu'en 1915. On installa deux lignes télégraphiques vers 1900; l'une, posée par les ingénieurs français qui construisaient la ligne de chemin de fer, suivait la voie ferrée; l'autre, posée par des techniciens italiens, reliait Addis Abeba à l'Érythrée ainsi qu'au sud et à l'ouest du pays. Au début du siècle, des ingénieurs italiens aidèrent à la construction d'une route moderne entre Addis Abeba et Addis Alem; et des ingénieurs français à celle d'une autre entre Harar et Dire Dawa. À la même époque, l'approvisionnement en bois de la capitale fut amélioré par l'introduction dans le pays d'eucalyptus originaires d'Australie, sans doute à l'initiative d'un Français.

Les dernières années du règne virent l'introduction de diverses institutions modernes. La Banque d'Abyssinie fut fondée en 1905, en tant que filiale de la Banque nationale d'Égypte (qui appartenait à des Anglais). L'impératrice Taitu créa en 1907, à Addis Abeba, le premier hôtel moderne, l'hôtel Etege. En 1908, des enseignants coptes venus d'Égypte aidèrent les

74. L. de Castro, 1915, vol. I, p. 162.

75. *Ibid.*, p. 189-246; E. Mérab, 1921-1929, II, p. 13-193; R. Pankhurst, 1962 (a), p. 33-61.

Éthiopiens à organiser l'école Menelik-II; l'empereur avait déjà montré son intérêt pour l'éducation moderne en envoyant plusieurs étudiants en Suisse et en Russie. L'hôpital Menelik-II fut construit, en 1910, en remplacement d'un hôpital de la Croix-Rouge russe qui datait de la campagne d'Érythrée. Une imprimerie d'État vit le jour en 1911<sup>76</sup>. La santé défaillante de Menelik ne lui permettait plus de s'occuper seul des affaires toujours plus complexes de l'État; comme, d'autre part, il était, selon l'historien de son règne, Gabre Sellassie, « désireux d'introduire en Éthiopie les usages de l'Europe », il s'entoura d'un cabinet en 1907, le premier de son pays. À la fin de son règne, l'Éthiopie était donc bien engagée sur la voie de la modernisation<sup>77</sup>.

### Les conséquences de la curée et du partage de l'Afrique pour le Libéria et l'Éthiopie

La curée et le partage de l'Afrique eurent des conséquences intéressantes au Libéria et en Éthiopie, mais les effets furent différents dans les deux pays. L'un et l'autre furent les seuls de toute l'Afrique qui, malgré les assauts de l'impérialisme, conservèrent leur souveraineté et leur indépendance. Mais, tandis que l'Éthiopie agrandissait considérablement ses frontières Sud et Est, le Libéria cédaît une grande partie du sien à l'Angleterre et à la France. Pourquoi les deux États ont-ils survécu à l'impérialisme et pourquoi ont-ils survécu de façons si différentes ?

Ils ont survécu à l'impérialisme principalement pour trois raisons qui leur sont communes : les deux peuples étaient décidés à conserver leur indépendance; leurs dirigeants ont montré une grande habileté diplomatique; la rivalité des puissances impérialistes a fait qu'aucune d'elles n'a pu s'emparer du Libéria ou de l'Éthiopie. Une autre raison essentielle, dans le cas de l'Éthiopie, fut sa puissance militaire. Si l'Éthiopie a agrandi son territoire, tandis que le Libéria perdait une partie du sien, c'est parce que la situation politique, économique et militaire n'était pas la même dans les deux pays et aussi, bien sûr, parce que les ingérences des Européens dans leurs affaires intérieures furent moins nombreuses en Éthiopie qu'au Libéria.

Les peuples du Libéria et de l'Éthiopie croyaient fermement que Dieu voulait qu'ils survivent, et cette croyance a beaucoup fait pour les déterminer à s'opposer à toute agression ou empiétement de la part des Européens. Essentiellement du fait d'avoir connu, contre leur volonté, l'esclavage dans le Nouveau Monde, les Libériens étaient persuadés que Dieu commandait à leur destinée. Plusieurs présidents du Libéria furent des ministres du culte. Les Libériens ont toujours cru que les grands événements de leur histoire avaient été l'effet d'une intervention divine. Une croyance analogue inspire la phrase écrite par Menelik en 1893 et si souvent citée : « L'Éthiopie n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu. » Elle inspire aussi les passages de sa lettre à la reine Victoria d'avril 1891 et de la proclamation qu'il fit en septembre 1895, à la veille de la bataille d'Adawa, que nous avons cités dans le premier

76. G. Sellassie, 1930-1932, vol. II, p. 527-58.

77. L. de Castro, 1915, vol. I, p. 162.

chapitre du présent volume<sup>78</sup>. Cette conviction est certainement à la base de la détermination qui explique sans doute en partie pourquoi les peuples du Libéria et de l'Éthiopie ont pu résister aux attaques des Européens.

La deuxième grande raison pour laquelle les deux États ont survécu est d'ordre diplomatique. Ils ont été en mesure d'opposer les puissances européennes les unes aux autres et de résister par la voie diplomatique à leurs pressions indirectes. Ainsi, Menelik a opposé entre elles avec succès l'Italie, la France et l'Angleterre. Il se servit d'armes françaises pour se défendre contre les Italiens en 1896 et fit appel aux Anglais en 1902 lorsque les Français voulurent exercer un contrôle abusif sur la ligne de chemin de fer de Djibouti. De Castro affirme que Menelik cherchait simplement à tirer parti de la technique des Européens sans que l'Éthiopie subît pour autant leur domination politique. « Si les Européens, aurait dit l'empereur, sont venus chez nous pour nous apporter la civilisation, nous leur en sommes très reconnaissants, mais ils doivent le faire sans attenter à notre souveraineté. Nous savons tirer profit de tout ce qui, dans leur civilisation, peut nous être utile<sup>79</sup>. » De son côté, le Libéria a sans cesse opposé la France à l'Angleterre et l'Angleterre à l'Allemagne, et n'a pas hésité non plus, quand la situation était grave, à faire intervenir les États-Unis d'Amérique pour intimider les puissances européennes.

Enfin, si les États libérien et éthiopien ont survécu, une raison très importante en est que les puissances impérialistes étaient décidées à empêcher que l'une d'entre elles ne s'emparât de l'un ou de l'autre. Ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Angleterre n'auraient accepté que l'un de leurs rivaux prît entièrement possession du Libéria, et cela pour des raisons qui étaient surtout d'ordre économique, chacun de ces trois pays ayant des relations commerciales avec le Libéria. D'autre part, des raisons sentimentales portaient les États-Unis d'Amérique à assurer la survie du Libéria. Ainsi, à partir d'octobre 1862, date à laquelle un traité de commerce et de navigation fut signé, puis ratifié par le Congrès américain, des canonnières des forces armées des États-Unis d'Amérique firent périodiquement leur apparition dans les eaux libériennes pour ramener les autochtones révoltés sous la domination du gouvernement libérien et pour empêcher la France et l'Angleterre de se partager le Libéria sous prétexte que son gouvernement ne pouvait maintenir l'ordre aux frontières<sup>80</sup>. En d'autres occasions, les États-Unis d'Amérique avertirent par voie diplomatique la France et l'Angleterre que l'histoire les condamnerait s'ils tentaient de mettre fin à l'indépendance du Libéria. Ainsi, ils déconseillèrent à la France en 1879 et à l'Allemagne en 1898 d'annexer le Libéria ou d'y établir un protectorat<sup>81</sup>. De même, avant tout pour des raisons de stratégie, ni la France, ni l'Italie n'auraient abandonné l'Éthiopie à leurs rivaux. Fait significatif: lorsque, en 1906, les trois puissances, voyant Menelik malade, crurent que son empire allait bientôt se

78. Voir chapitre 1, page 6.

79. C. Rossetti, 1910, p. 319-325.

80. C. H. Huberich, 1947, vol. I, p. 213.

81. E. W. Chester, 1974, p. 133.

désagréger, elles se partagèrent l'Éthiopie par une convention secrète que Menelik lui-même eut le temps de dévoiler avant sa mort<sup>82</sup>.

Toutefois, dans le cas de l'État éthiopien, une quatrième raison, cruciale, explique qu'il ait survécu et qu'il ait même agrandi son territoire: c'est sa puissance militaire. Si, en 1896, Menelik avait perdu la bataille d'Adowa, l'Éthiopie serait sans aucun doute devenue une colonie italienne; mais, parce que les Éthiopiens avaient une grande supériorité militaire sur les Italiens, ils ont gagné la bataille et l'Éthiopie est restée indépendante. Même après la victoire d'Adowa, Menelik continua à amasser des armes, un fait confirmé par un voyageur anglais, John Boyes, qui remarquait au début du siècle que « presque tous les Abyssiniens avaient des fusils », que « c'étaient les autochtones les mieux armés d'Afrique » et qu'« aucune puissance étrangère ne pourrait facilement les soumettre »<sup>83</sup>. Environ 600 000 soldats défilèrent à Addis Abeba en 1902 pour commémorer la victoire d'Adowa; il y en avait 700 000 dans tout l'empire, dont 90 000 dans l'armée impériale permanente<sup>84</sup>. Toutes les troupes étaient armées de fusils modernes, de mitrailleuses, de canons, etc. Les dépôts de canons et d'armes à tir rapide se trouvaient, pour la plupart, à Addis Abeba; la puissance de l'empereur en fut considérablement accrue par rapport à celle des gouverneurs de province<sup>85</sup>. C'est grâce à son armée que Menelik recula les frontières de l'Éthiopie à la fin des années 1880 et pendant toutes les années 1890.

L'État libérien a survécu lui aussi, mais amputé d'une partie de son territoire et dépouillé d'une partie de ses richesses, et cela à cause de sa faiblesse militaire et de sa situation interne vraiment désespérée. Sa flotte n'a jamais compris plus de deux canonnières (quelques-unes lui furent données par l'Angleterre). Pour seule armée, il y a eu les milices américo-libériennes jusqu'en 1908, date à laquelle des forces frontalières libériennes ont été constituées. Les milices n'ont jamais compté plus de 2 000 hommes avant 1914; dans l'ensemble, les miliciens étaient mal payés, mal entraînés et mal équipés<sup>86</sup>. Les milices étaient surtout organisées au moment des guerres avec les Africains autochtones; elles étaient alors aidées par d'autres Africains autochtones jouant le rôle de « guerrier auxiliaire ». Les miliciens manquaient de moyens de transport rapides. En 1880, elles se composaient de quatre régiments (un stationné dans chaque comté) placés chacun sous les ordres d'un commandant américo-libérien qui était lui-même subordonné au président du Libéria, commandant en chef des forces armées<sup>87</sup>. La description que le président Barclay fit du cinquième régiment en mai 1906 montre bien dans quel état se trouvaient les milices: « La situation, dit-il, est peu satisfaisante: le commandant du régiment, le colonel Carter, étant aussi ministre du culte, n'est jamais là; le lieutenant-colonel est illettré; le major est sourd; le régiment se

82. C. Rossetti, *op. cit.*, p. 331.

83. J. Boyes, s. d., p. 22.

84. H. G. Marcus, 1975, p. 217-218.

85. *Ibid.*

86. A. Barclay, *Inaugural address*, 4 janvier 1904.

87. USNA, DUSM 10/22, Enclosure, Barclay à Taylor, Monrovia, 27 août 1887.

délabre rapidement, il faudra bientôt le reconstituer<sup>88</sup>. » L'armée frontalière n'était pas plus efficace que les milices. En décembre 1913, elle comprenait trois officiers américains, sept officiers libériens et plus de 600 simples soldats formant plus d'une douzaine de garnisons réparties dans l'arrière-pays. Avant 1914, l'officier qui commandait chaque garnison remplissait dans son district des fonctions à la fois militaires et administratives. C'est pourquoi il dépendait en même temps du Ministère de la guerre et du Ministère de l'intérieur (entre lesquels il n'y avait d'ailleurs aucune coordination). Au point de vue militaire, la faiblesse du Libéria contrastait avec la puissance de l'Éthiopie. Elle explique dans une large mesure pourquoi le Libéria n'a pu, à l'époque de la curée et du partage de l'Afrique, défendre son territoire contre les empiétements des Européens.

La situation intérieure n'était pas moins désespérée. Nous avons vu que le gouvernement était toujours au bord de la faillite et devait des sommes énormes à des créanciers libériens ou étrangers. En janvier 1908, selon le consul général d'Angleterre à Monrovia, il devait rembourser à ses créanciers anglais 60 000 livres sterling par an « pendant plusieurs années » ; en septembre 1905, sa dette à l'égard des négociants allemands au Libéria s'élevait à 120 000 dollars. Cet endettement permit aux puissances impérialistes d'intervenir constamment dans les affaires intérieures du Libéria, alors qu'elles n'agirent jamais de la sorte en Éthiopie, qui ne leur fournit pas de prétexte ou d'excuse pour le faire. De 1870 à 1900 environ, elles envoyèrent en grand nombre des missions diplomatiques au Libéria pour lui proposer de l'aider à payer ses dettes s'il acceptait de se placer sous leur protection ; c'est ce que firent la France en 1879, l'Espagne en 1886 et l'Allemagne en 1887. Elles lui proposèrent aussi d'assainir ses finances, d'organiser sa défense, de mettre sur pied une armée frontalière et de la diriger. Pendant ce temps, leurs ambassadeurs et leurs autres représentants en poste au Libéria traitaient les Libériens avec mépris, critiquaient les lois libériennes sur le commerce, les douanes et la citoyenneté, et obligeaient, par des menaces, le gouvernement à réparer les dommages dont se plaignaient leurs ressortissants. L'Angleterre exerça de telles pressions diplomatiques en septembre 1869, en août 1870, en avril 1871, en février et juin 1882, en novembre 1886 et en janvier 1909<sup>89</sup>. De même, en février et octobre 1881, en août 1897, en janvier et septembre 1898, puis en décembre 1912, sous la menace de ses canonnières, l'Allemagne exigea du gouvernement libérien des indemnités variant entre 3 000 et 60 000 dollars. Elle alléguait le plus souvent des motifs insignifiants ; il lui arriva en particulier d'intervenir à la demande de son consul ou de négociants allemands qui s'étaient plaints d'avoir été « insultés » par des fonctionnaires libériens.

En 1907, 1908 et 1909, on vit une escalade sans précédent des ingérences commises par l'Angleterre, la France et l'Allemagne, dont la plus grave de toutes eut lieu, les 11 et 12 février 1909, au moment de l'« affaire Cadell ».

88. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 3 mai 1906.

89. *Liberian letters*, 15, Dennis à Coppinger, Monrovia, septembre 1870 ; *Repository*, LVIII, juillet 1882, p. 90-91, 123-125 ; *Bulletin*, 10 février 1897, p. 51-54.

Il y a dans cette question des ingérences plusieurs données à considérer, notamment la situation déplorable où se trouvait le Libéria aux points de vue économique, social et politique, la rivalité des puissances européennes qui voulaient chacune avoir de l'influence au Libéria ou une partie de son territoire, et l'endettement du Libéria envers ces puissances ou leurs ressortissants.

L'intervention des Européens au Libéria eut des effets durables sur la politique et la société. D'abord, elle divisa les Libériens en deux factions — l'une favorable aux Anglais et l'autre favorable aux Américains<sup>90</sup> — qui organisèrent de grandes manifestations, les unes en faveur de Barclay, les autres contre lui, à Monrovia en janvier 1909<sup>91</sup>. D'autre part, il fallut, pour exécuter les réformes qu'exigeaient les puissances impérialistes, recourir à des spécialistes européens et leur verser des salaires élevés, ce qui augmenta d'autant les dépenses déjà trop lourdes de l'État libérien. Celui-ci aurait certainement succombé si un Noir américain, Ernest Lyon, ministre résident à Monrovia, qui avait épousé la cause des Libériens, ne les avait pas aidés à obtenir l'appui des États-Unis d'Amérique à partir de 1909.

L'Éthiopie n'eut jamais à subir, de la part des puissances européennes, des ingérences aussi répétées. Au contraire, après la victoire d'Adowa, les autres nations lui accordèrent toutes les marques de respect, la traitant plus ou moins comme leur égale, au moment où les puissances impérialistes assiégeaient le Libéria. Quand on considère la faiblesse militaire du Libéria, surtout son état de désintégration interne, dû en partie à sa propre faiblesse économique, en partie à la part active que les Européens prirent à ses propres affaires, on ne peut s'étonner des pertes qu'il a subies; ce qui est étonnant, c'est bien plutôt qu'il ait survécu.

90. USNA, DUSM 405/238, Lyon to Secretary, Monrovia, 14 août 1908; Londres, USNA, Records of the Department of State relating to the internal affairs of Liberia, RDSL, 1909-1929. Reid to Secretary, Londres, 14 février 1909.

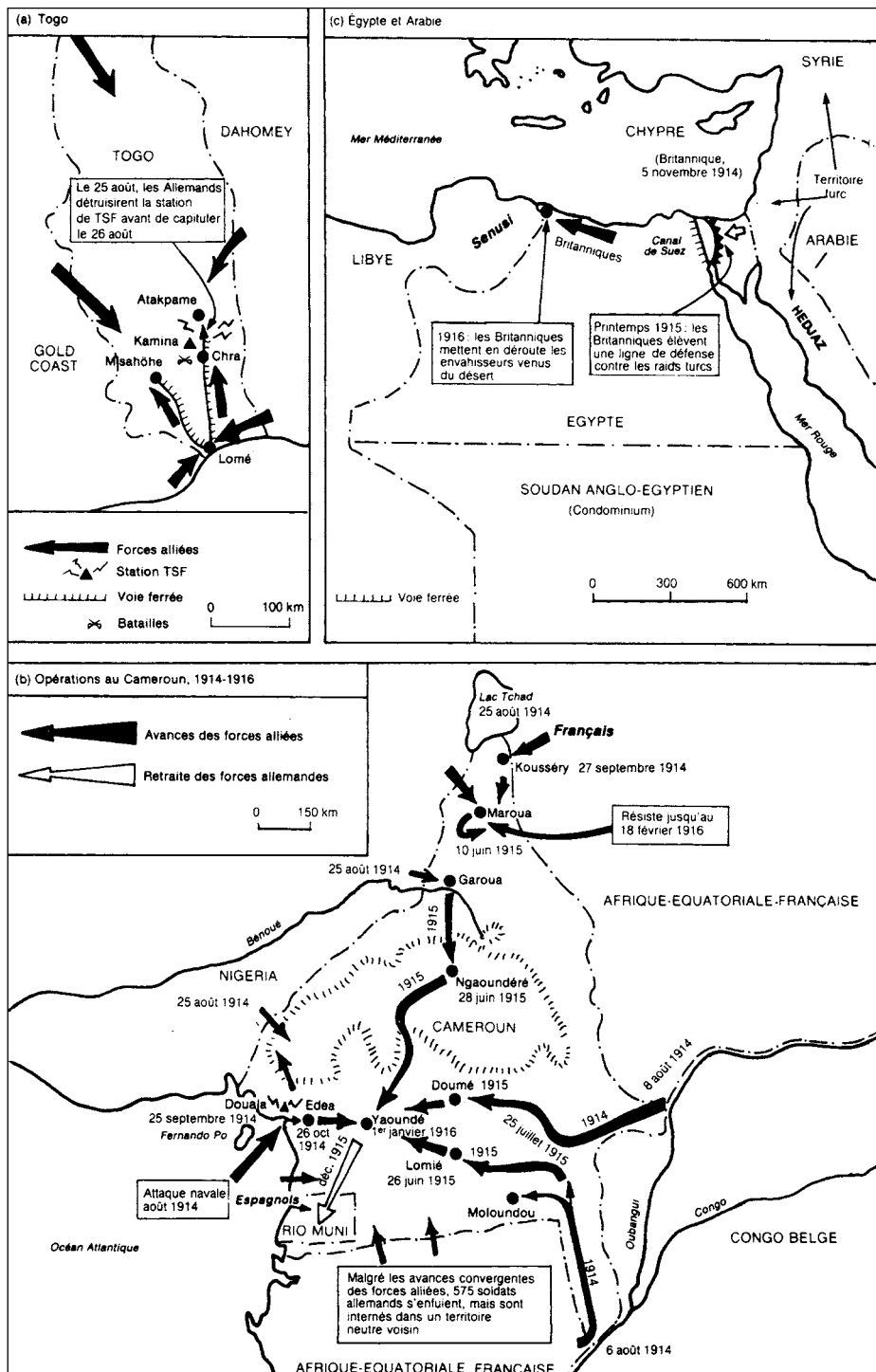
91. PRO, FO 369/596, Wallis à Grey, Monrovia, 11 mars 1909.

# La première guerre mondiale et ses conséquences

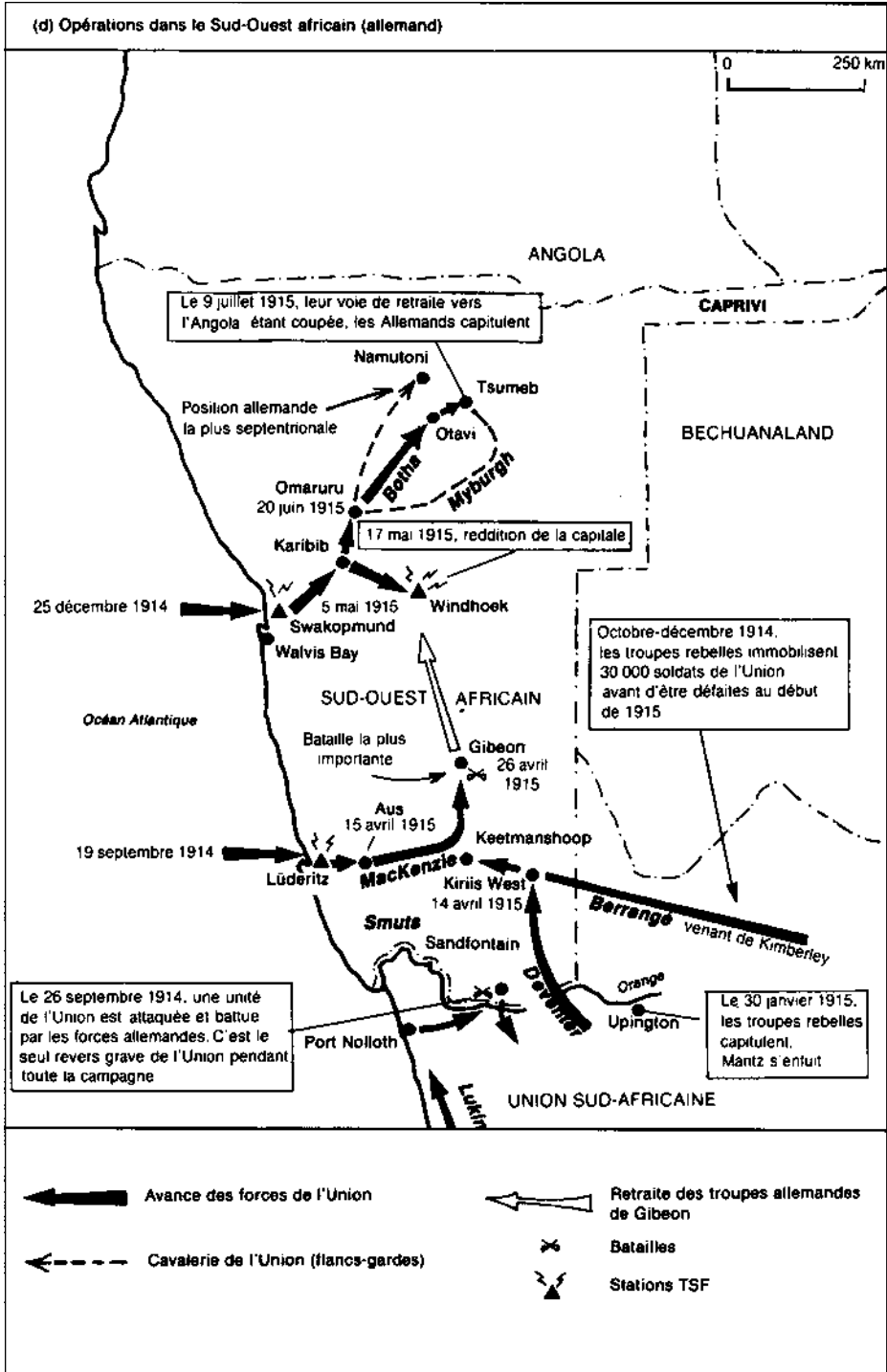
*Michael Crowder*

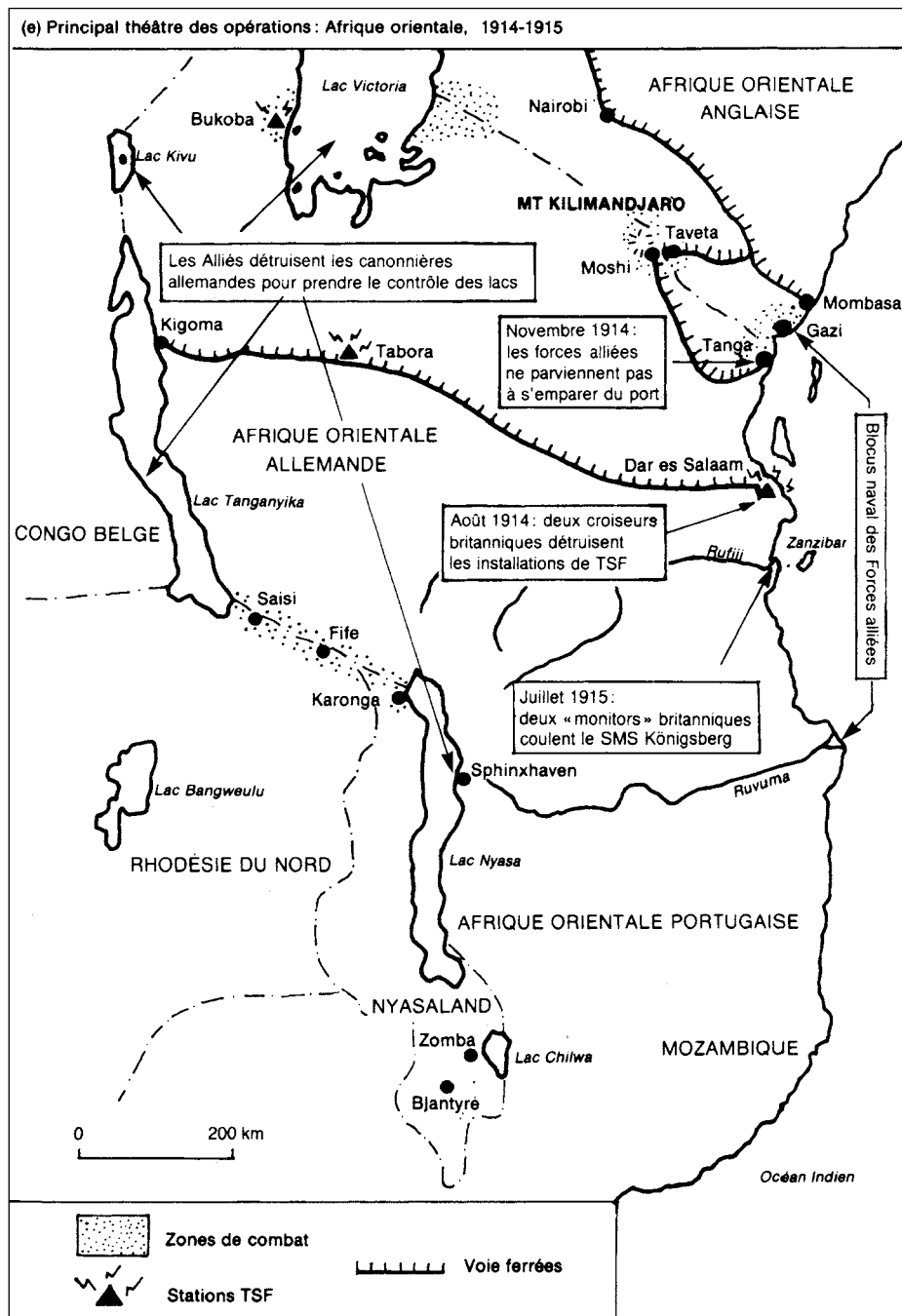
La première guerre mondiale fut avant tout un conflit entre puissances européennes auquel l'Afrique se trouva mêlée, directement et indirectement, du fait qu'à l'ouverture des hostilités elle était dans sa majeure partie placée sous la domination des belligérants. Si elles n'eurent qu'une influence marginale sur le cours de la guerre, les campagnes qui se déroulèrent sur le sol africain eurent d'importantes répercussions sur le continent. Plus d'un million de soldats africains participèrent à ces campagnes ou aux opérations militaires en Europe. Plus nombreux encore furent les hommes, auxquels s'ajoutèrent des femmes et des enfants, recrutés, souvent de force, pour servir de porteurs et suppléer aux moyens dont dispose traditionnellement l'intendance pour ravitailler les armées, comme la route, le rail ou les animaux de charge. Plus de 150 000 soldats et porteurs ont perdu la vie au cours du conflit. Le nombre des blessés ou des mutilés fut encore plus élevé. À la fin des hostilités, tous les pays d'Afrique, à l'exception des petits territoires espagnols demeurés neutres, s'étaient trouvés formellement engagés dans l'un ou l'autre camp (voir fig. 12.1).

Même les derniers États indépendants du continent — Libéria, Éthiopie et Dārfūr — furent impliqués. Le Libéria se rangea aux côtés des Alliés lorsque les États-Unis d'Amérique entrèrent en guerre en 1917. Le jeune empereur promusulman d'Éthiopie, Lij Iyasu, proclama l'allégeance de son pays à la Turquie, faisant craindre aux Alliés qu'il n'inspirât chez les musulmans de la Corne de l'Afrique un *djihād*, alors même que les forces de Sayyid Muḥammad Abdille Hasan posaient des problèmes aux Anglais. Des troupes britanniques, françaises et italiennes marchèrent sur Berbera, Djibouti et Massawa; mais leur intervention se révéla inutile, car des nobles chrétiens,









12.1. La guerre sur le sol africain pendant la première guerre mondiale.

[Source : Arthur Banks, *A military atlas of the First World War*, Londres, Heinemann Educational Books, 1975.]

indisposés par la politique de l'empereur, le renversèrent en septembre 1916. De même, le sultan 'Alī Dīnār du Dārūr, nominalement tributaire du Soudan anglo-égyptien, mais en réalité indépendant, répandit l'appel turc en faveur du *djihād*; il attaqua le Tchad français, menaça Borno (Nigéria septentrional), occupé par les Anglais, et essaya de provoquer une rébellion au Kordofān (Soudan). Ce ne fut qu'en février 1916 qu'il fut battu et tué au combat. Le Dārūr fut alors intégré au Soudan.

Qu'ils aient participé directement ou non aux combats, les territoires africains subirent presque tous les contrecoups de l'exclusion des Allemands du commerce africain, de la pénurie de produits d'importation causée par l'insuffisance des tonnages disponibles, ou, au contraire, des accroissements soudains de la demande de ressources stratégiques.

Nombre d'ouvrages ont été consacrés aux campagnes des Européens en Afrique au cours de la première guerre mondiale<sup>1</sup> ainsi qu'au partage ultérieur des territoires allemands par les puissances alliées victorieuses<sup>2</sup> — dernier épisode des luttes pour la conquête de l'Afrique; mais on s'est beaucoup moins intéressé aux répercussions de la guerre sur les Africains et sur les structures administratives qui leur avaient été nouvellement imposées par les conquérants européens<sup>3</sup>. Comment ces fragiles structures ont-elles résisté à l'exode du personnel administratif européen, au spectacle du conquérant blanc aux prises avec le conquérant blanc, aux ponctions en hommes et en matériel imposées à des Africains nouvellement soumis et aux révoltes qui éclatèrent un peu partout pendant la guerre, sinon toujours directement ou même indirectement à cause d'elle? Quelles furent les conséquences sociales, politiques et économiques de la participation africaine au conflit européen? C'est à ces grandes questions que le présent chapitre tentera principalement de répondre. Cependant, il est indispensable de donner une brève relation des campagnes militaires si l'on veut bien comprendre les répercussions de la guerre sur l'Afrique.

## La guerre sur le sol africain

Pour l'Afrique, la conséquence immédiate de la déclaration de guerre en Europe fut l'invasion des colonies allemandes par les Alliés. Aucun des deux belligérants ne s'était préparé au conflit au sud du Sahara. En fait, on espérait même un court instant que la région pourrait être épargnée. Le gouverneur du Togo, Doering, proposa à ses voisins de la Gold Coast (actuel Ghana)

1. Sur les campagnes du Togo et du Cameroun, voir F. J. Moberly (dir. publ.), 1913; sur la campagne du Sud-Ouest africain sous domination allemande, voir *Union of South Africa*, 1924; W. K. Hancock, 1962, p.394-400; sur l'Afrique-Orientale allemande, voir R. C. Horden, 1941, vol. I, et, du point de vue allemand, P. E. von Lettow-Vorbeck, s. d. On trouvera un bon résumé des péripéties de cette campagne dans L. Mosley, 1963.

2. Voir en particulier G. L. Beer, 1923; W. R. Louis, 1963 (a).

3. Il existe sur la première guerre mondiale en Afrique un certain nombre de thèses de doctorat qui n'ont pas encore été publiées: voir cependant J. Osuntokun, 1978. Depuis la rédaction du présent chapitre en 1977, il est paru un numéro spécial du *Journal of African history*, vol. XIX, 1978, portant sur «La première guerre mondiale et l'Afrique», qui traite principalement de l'incidence de la guerre sur les Africains. Nous avons pu prendre en considération certaines des idées formulées dans cet important recueil.

britannique et du Dahomey (actuel Bénin) français de neutraliser le Togo pour ne pas donner aux Africains le spectacle de Blancs se disputant entre eux<sup>4</sup>. En Afrique-Orientale allemande (actuelle Tanzanie), le gouverneur, le D<sup>r</sup> Schnee, était résolu à éviter les hostilités de façon à pouvoir poursuivre son énergique programme de développement; quand les Britanniques bombardèrent Dar es-Salaam peu après la déclaration de guerre, il souscrivit à l'idée d'une trêve de courte durée, destinée à neutraliser l'Afrique-Orientale allemande<sup>5</sup>. Certains milieux espéraient même que les dispositions du traité de Berlin (1885) relatives à la neutralité du bassin conventionnel du Congo permettraient d'éviter la guerre à l'Afrique de l'Est et du Centre<sup>6</sup>.

Cependant, le courant en faveur d'une extension du conflit africain aux possessions allemandes devait l'emporter. Pour l'Angleterre, qui possédait la maîtrise des mers, la stratégie définie en 1919 par le Committee for Imperial Defence (Comité pour la défense de l'Empire) prévoyait de porter la guerre dans les colonies de l'ennemi. Pour conserver cette suprématie navale, elle devait mettre hors d'usage le système de communication et les principaux ports de l'Allemagne en Afrique. Quant aux Alliés, une victoire pouvait leur permettre de se partager les possessions allemandes à titre de butin de guerre. Cette considération joua certainement un grand rôle dans la décision du commandant général des Forces d'Afrique du Sud, le général Louis Botha et du ministre de la Défense, J. C. Smuts, face à l'opposition ouverte des Afrikaners intransigeants, d'engager les forces sud-africaines aux côtés des Alliés et d'envahir le Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie), puis de participer plus tard à la campagne d'Afrique orientale<sup>7</sup>. Non seulement Botha et Smutz voyaient dans le Sud-Ouest africain une cinquième province possible, mais ils espéraient qu'en contribuant à une victoire des Britanniques dans l'Est africain une partie du territoire allemand conquis pourrait être offerte aux Portugais en échange de la baie de Delagoa, port naturel du Transvaal vers l'Afrique du Sud<sup>8</sup>. En Grande-Bretagne, on pensait que la perspective pour l'Afrique du Sud d'entrer en possession du Sud-Ouest africain serait le gage de son intervention et de son loyalisme<sup>9</sup>. Pour les Français, l'invasion du Cameroun devait leur permettre de récupérer le territoire cédé à contrecœur à l'Allemagne en 1911 au lendemain de l'incident d'Agadir (voir fig. 12.1b). Même la Belgique, qui avait immédiatement invoqué la neutralité perpétuelle du Congo (actuel Zaïre) garantie par l'article X du traité de Berlin, s'empressa, sitôt sa propre neutralité violée par les Allemands, d'envahir elle aussi des territoires allemands en Afrique, dans l'espoir qu'un succès lui conférerait un atout dans le règlement de paix final<sup>10</sup>.

4. R. Cornevin, 1962, p. 208.

5. P. E. von Lettow-Vorbeck, s. d., p. 27-28; voir aussi W. R. Louis, 1963 (b), p. 209, qui cite H. Schnee, 1919, p. 28.

6. W. R. Louis, 1936 (b), p. 209-210, pour un bref exposé des conséquences de la neutralité du bassin du Congo pour les colonies allemandes et britanniques d'Afrique orientale.

7. D. Denoon, 1972, p. 121.

8. R. Hyam, 1972, p. 28.

9. *Ibid.*, p. 26.

10. W. R. Louis, 1963 (b), chapitre XIX.

Les colonies allemandes n'étaient pas faciles à défendre du fait de la suprématie navale des Alliés et de la très grande infériorité numérique des troupes coloniales qui y étaient stationnées. Les Allemands avaient espéré, au début, que la victoire rapide qu'ils escomptaient en Europe éviterait la participation directe des colonies tout en leur permettant de réaliser leur ambition d'une *Mittelafrika* reliant le Cameroun et l'Afrique orientale, et ruinant une fois pour toutes le vieux dessein britannique d'un axe Le Cap-Le Caire<sup>11</sup>; mais dès qu'il apparut nettement qu'une victoire rapide était impossible, les Allemands comprirent que des campagnes prolongées en Afrique immobiliseraient des troupes coloniales alliées qui auraient pu être envoyées sur le front européen. Cette situation fut brillamment exploitée par von Lettow-Vorbeck, qui, à la tête des troupes allemandes d'Afrique orientale, combattit des Alliés — un moment dix fois supérieurs en nombre — pendant la durée de la guerre (voir fig. 12.2).

Les campagnes d'Afrique peuvent se diviser en deux phases distinctes. Au cours de la première — qui ne dura que quelques semaines —, les Alliés cherchèrent à détruire la capacité offensive de l'Allemagne et à neutraliser ses ports africains. Ainsi, Lomé au Togo, Douala au Cameroun, Swakopmund et Lüderitz Bay dans le Sud-Ouest africain furent occupés peu après l'ouverture des hostilités. En Afrique-Orientale allemande, les croiseurs britanniques bombardèrent Dar es-Salaam et Tanga en août, et, bien que ces deux ports n'aient été pris que plus tard, ils ne purent désormais être utilisés par les navires de guerre allemands. En Égypte, lors de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, les Britanniques renforcèrent les défenses du canal de Suez et repoussèrent une expédition turque en février 1915. Par la suite, l'Égypte fut la principale base anglaise pour les opérations contre la Turquie et ses provinces moyen-orientales, et devint le pivot de la puissance britannique en Afrique et au Moyen-Orient pour les trois décennies à venir.

Cette première phase de la guerre en Afrique revêtit une importance capitale du point de vue de la stratégie globale. La deuxième phase, à l'exception des opérations contre l'Empire turc lancées à partir de l'Égypte, n'eut qu'un effet marginal sur l'issue du conflit mondial. Néanmoins, les Alliés étaient résolus à conquérir les colonies allemandes, tant pour éviter qu'elles ne servent de bases à la subversion de leurs propres colonies (où leur autorité était souvent mal assise) que pour les partager entre eux dans l'éventualité d'une victoire totale. C'est pourquoi, dès qu'il eut réprimé la révolte des Afrikaners — qui avait bénéficié de l'appui des Allemands du Sud-Ouest africain —, le gouvernement sud-africain entreprit une conquête du territoire qu'il mit six mois à mener à son terme. Cette campagne (voir fig. 12.1) fut la seule à laquelle des troupes africaines ne participèrent pas; en effet, les généraux de l'Union hésitaient à armer les populations africaines. Les Allemands, qui avaient réprimé avec brutalité les soulèvements des Herero et des Nama, n'y étaient guère enclins non plus.

11. Pour ce qui est des projets allemands de constituer une *Mittelafrika* en cas de victoire, voir F. Fischer, 1967, p. 102-103 et la carte de la page 596.

La longue campagne du Cameroun (voir fig. 12.1) fut menée en grande partie par des troupes africaines. En dépit de leur supériorité numérique, les Alliés — Français, Britanniques et Belges — mirent plus de quinze mois à conquérir le territoire. Conscient qu'il ne pouvait espérer l'emporter en Afrique orientale sur des forces numériquement dix fois supérieures aux siennes, von Lettow-Vorbeck décida d'immobiliser l'ennemi le plus longtemps possible en ayant recours à la guérilla<sup>12</sup>. Il resta vaincu jusqu'à la fin des hostilités, conduisant sa colonne de soldats en haillons à travers l'Afrique-Orientale portugaise (actuel Mozambique) pour parvenir enfin en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), où l'atteignit l'annonce de l'armistice en Europe (voir fig. 12.2). Quelque 160 000 soldats alliés — et c'est là une estimation prudente — auraient été opposés à von Lettow-Vorbeck, dont les effectifs ne dépassèrent à aucun moment 15 000 hommes. Comme au Cameroun, les troupes africaines jouèrent un rôle décisif des deux côtés, faisant souvent preuve d'une grande bravoure et se révélant bien meilleurs combattants que les soldats sud-africains blancs, qui furent décimés par la maladie. Certains jours, la ration du fantassin nigérian se composait, en tout et pour tout, d'une demi-livre de riz<sup>13</sup>. Les porteurs payèrent un tribut particulièrement lourd: au moins 45 000 d'entre eux auraient succombé à la maladie au cours de la campagne<sup>14</sup>.

### L'exode des Européens

La guerre vit un important exode d'Européens, exerçant des fonctions administratives et commerciales dans les colonies africaines des pays alliés, qui durent partir sur le front occidental ou s'engagèrent dans des unités stationnées en Afrique pour mener des campagnes hors d'Afrique. Dans certaines régions, la présence européenne, déjà très ténue, se trouva réduite de plus de moitié. Dans le Nigéria du Nord, de nombreux fonctionnaires politiques détachés de l'armée furent rappelés, tandis que d'autres se portèrent volontaires, de sorte que la région se trouva privée d'administrateurs<sup>15</sup>. Certaines circonscriptions, comme le Borgou, n'eurent aucun administrateur européen pendant une grande partie de la guerre<sup>16</sup>. En Rhodésie du Nord, 40% des Européens adultes étaient sous les drapeaux<sup>17</sup>. En Afrique noire française, tous les Européens en âge de porter les armes étaient mobilisés, alors qu'en Afrique-Orientale britannique ils étaient recensés en vue de leur participation à l'effort de guerre. En certains endroits, surtout dans les campagnes, le bruit courait que les Blancs portaient pour toujours<sup>18</sup>. Au

12. Selon l'*Official history* britannique, von Lettow-Vorbeck « avait réussi à contenir en Afrique pendant plus de quatre ans une force de loin supérieure à toute l'armée commandée par lord Roberts pendant la guerre d'Afrique du Sud ».

13. W. D. Downes, 1919, p. 90.

14. L. Mosley, 1963, p. 234.

15. A. M. Fika, 1978.

16. Voir M. Crowder, 1973.

17. L. H. Gann, 1964, p. 163.

18. Au Nigéria, l'administration britannique signala que les divers « petits soulèvements étaient dus à l'agitation causée par la guerre et par les rumeurs selon lesquelles l'administration se retirait » (*Nigeria Annual Report for 1915, 1917*, p. 23).



12.2. Le général von Lettow-Vorbeck (deuxième en partant de la droite), commandant en chef des forces allemandes en Afrique orientale pendant la première guerre mondiale, et ses collègues [Photo : © Imperial War Museum.]

Maroc, lorsque le résident général Louis Lyautey dut prélever d'importants effectifs sur ses troupes pour le front européen, des prisonniers de guerre allemands furent affectés à des travaux publics pour persuader les indigènes que les Français étaient en train de gagner la guerre<sup>19</sup>.

Cet exode entraîna sinon un arrêt complet, du moins un ralentissement de nombreux services essentiels assurés par des Européens. Dans certains cas, comme au Sénégal, des Africains furent spécialement formés pour combler le vide ainsi créé<sup>20</sup>. En Afrique-Occidentale britannique, d'autres postes jusque-là réservés aux Blancs furent occupés par des Africains instruits, ce qui, comme l'a fait observer Richard Rathbone, explique en partie la loyauté de l'élite pendant la guerre<sup>21</sup>. En Afrique-Occidentale française, le gouverneur général se plaignit de ce que les Britanniques qui, contrairement aux Français, n'étaient pas soumis à la mobilisation générale dans leurs colonies, profitaient de cette situation pour occuper le terrain laissé vacant par le départ au front des agents commerciaux français<sup>22</sup>. La présence européenne ne se renforça notablement qu'en Égypte, où débarquèrent de très nombreux contingents britanniques en vue de l'offensive alliée au Moyen-Orient.

Aux yeux des Africains, le spectacle inédit d'Européens se battant entre eux — chose qu'ils n'avaient jamais faite durant l'occupation coloniale — fut peut-être encore plus frappant que cet exode apparent. Plus encore, les colonisateurs incitaient leurs sujets en uniforme à tuer l'«ennemi» blanc, qui jusque-là avait appartenu à un clan dont les membres, en vertu de la couleur de leur peau, étaient considérés comme sacro-saints, toute atteinte à ce caractère sacré étant punie avec la dernière sévérité<sup>23</sup>.

### La participation des Africains à la guerre

À l'exception de la campagne du Sud-Ouest africain, les troupes africaines jouèrent un rôle déterminant dans les succès militaires des Alliés en Afrique. Non seulement les troupes indigènes ont combattu sur le sol africain, mais elles ont renforcé les armées européennes sur les fronts occidental et moyen-oriental. De plus, elles ont contribué à réprimer les diverses révoltes contre l'autorité coloniale, tout comme elles avaient joué un rôle dans la conquête européenne de l'Afrique.

Plus d'un million d'hommes ont été recrutés pendant la guerre pour compléter les effectifs généralement peu importants qu'entretenaient les autorités coloniales. Seule la France disposait de forts contingents militaires

19. R. Bidwell, 1973, p.23.

20. Gouvernement général de l'AOF, textes relatifs à la formation et à la réorganisation des cadres indigènes en AOF, 1916: « Circulaire relative à la formation du personnel des cadres indigènes », Dakar, 1<sup>er</sup> octobre 1916, p.3-4. Voir aussi la « Circulaire relative à la réorganisation des cadres des agents indigènes de l'AOF », Dakar, 1<sup>er</sup> octobre 1916, p.27-28.

21. R. Rathbone, 1978, p.6.

22. Archives du Sénégal, Dakar, série D, 4D73, « Recrutement indigène » (1918); rapport et correspondance du ministre des colonies et du ministre de la guerre; reprise du recrutement: mission Diagne; 1917-1918: « Projet de recrutement ».

23. Lettre de sir Frederick Lugard à sa femme en date du 19 juin 1918, citée dans: M. Perham, 1960 (b), p.549.



sur le territoire de ses diverses colonies à l'ouverture des hostilités et, bien que l'Allemagne ait été accusée par la suite de militariser ses colonies, c'est en fait contre la France seule que cette accusation pouvait être lancée à juste titre. Il fallut aussi recruter un très grand nombre de porteurs: environ trois par combattant. De plus, des Nord-Africains durent aller remplacer dans les usines les ouvriers français mobilisés. La migration volontaire de la main-d'œuvre algérienne en France trouve son origine dans la première guerre mondiale. Dans l'ensemble, plus de 2,5 millions d'Africains, soit bien plus de 1 % de la population du continent, participèrent d'une façon ou d'une autre à l'effort de guerre.

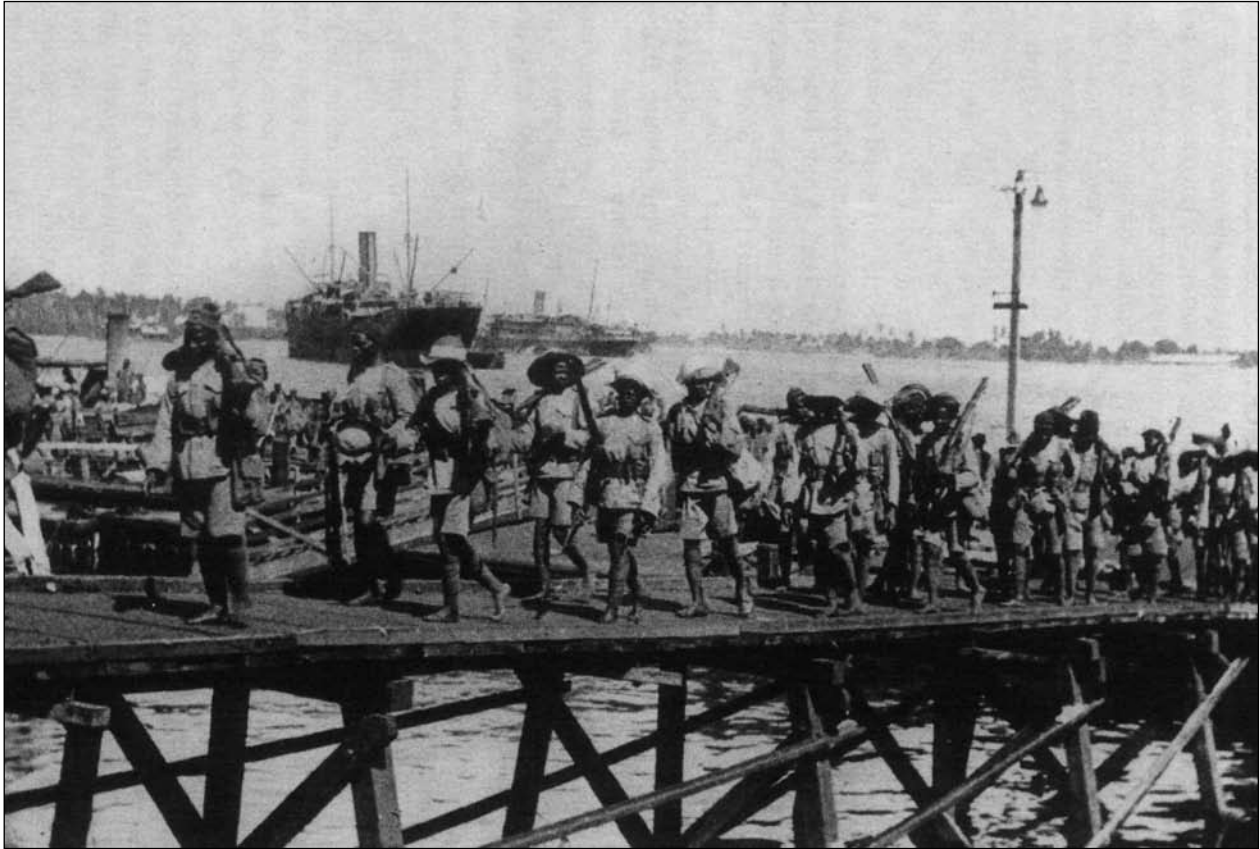
Le recrutement des combattants et des porteurs s'est fait selon trois méthodes. Selon la première, le volontariat proprement dit, les Africains s'engageaient librement, sans aucune pression extérieure. C'est ainsi qu'au début de la guerre, sur les fronts de Palestine et de Syrie, un grand nombre de *fellāhin* (paysans) pauvres d'Égypte offrirent leurs services en échange d'une solde relativement séduisante. Il est hors de doute que, dans la plupart des pays africains, certains volontaires savaient exactement ce à quoi ils s'engageaient. Les citoyens sénégalais des Quatre Communes du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Rufisque, Gorée) étaient tout à fait disposés à accepter pleinement les obligations du service militaire imposé aux Français de la métropole si cela leur garantissait le statut de citoyen. C'est dans cet esprit que leur député, Blaise Diagne, fit adopter la loi du 29 septembre 1916, aux termes de laquelle les originaires des communes de plein exercice du Sénégal étaient et demeuraient citoyens français, conformément aux dispositions de la loi du 15 octobre 1915. On a dit que les 45 000 soldats recrutés à Madagascar étaient tous des volontaires<sup>24</sup>; mais, dans leur majorité, les recrues furent enrôlées dans les différentes armées contre leur gré, soit comme « volontaires » forcés, soit comme conscrits (voir fig. 12.3).

Le recrutement était en grande partie assuré par les chefs, qui devaient livrer les effectifs demandés par les administrateurs. Dans certaines régions, il ne leur était pas difficile de trouver de véritables volontaires; dans d'autres, les hommes, intimidés par les chefs, étaient présentés comme volontaires aux administrateurs. En Rhodésie du Nord, l'impopularité des chefs après la guerre peut s'expliquer en grande partie par leur rôle dans la levée des soldats et des porteurs<sup>25</sup>.

Cependant, nombre de ces soldats et porteurs furent officiellement recrutés par conscription. En Afrique noire française, un décret de 1912, dont le but était de créer une armée noire permanente, rendit le service militaire de quatre ans obligatoire pour tous les Africains de sexe masculin âgés de vingt à vingt-huit ans. Il s'agissait de remplacer les troupes de garnison d'Algérie par des troupes d'Afrique noire, de sorte que les premières puissent combattre en Europe dans l'éventualité d'une guerre. Si celle-ci devait se prolonger, écrivait le général Mangin, « nos forces africaines constitueraient une réserve presque inépuisable, dont la source est hors de portée de l'adversaire ».

24. H. Deschamps, 1962; G. S. Chapus, 1961.

25. L. H. Garni, 1964, p. 164.



12.3. *La campagne en Afrique-Orientale allemande: débarquement à Lindi de recrues nigérianes destinées à être incorporées dans la Brigade nigériane (décembre 1917).* [Photo: © Imperial War Museum.]

Après l'ouverture des hostilités, alors que l'Afrique occidentale comptait à elle seule 14 785 soldats africains, il fut décidé d'en recruter 50 000 autres au cours de la période 1915-1916. C'est alors que commença en Afrique française ce que le gouverneur Angoulvant a appelé une « véritable chasse à l'homme<sup>26</sup> » et que Jide Osuntokun a récemment qualifié de nouvelle traite des Noirs<sup>27</sup>. Ayant à fournir un certain contingent de recrues, les chefs s'emparaient d'étrangers et d'anciens esclaves pour éviter d'enrôler leurs enfants ou leurs parents. Les naissances n'étant pas enregistrées, nombreuses furent les recrues qui avaient dépassé ou n'avaient pas encore atteint l'âge de porter les armes. Mais, comme nous le verrons, la campagne de recrutement provoqua d'importantes révoltes, et il fut impossible de lever des troupes dans les régions en rébellion. Ayant besoin d'hommes et espérant qu'un Africain haut placé pourrait réussir là où les Français avaient échoué, le gouvernement se résolut en 1918 à nommer Blaise Diagne au poste de commissaire général du recrutement des troupes noires. Chargées de recruter 40 000 tirailleurs, ses équipes en enrôlèrent en fait 63 378, dont un faible pourcentage, cependant, devait aller au front puisque la guerre prit fin en novembre 1918.

Le service obligatoire fut également institué en Afrique-Orientale britannique, pour le recrutement de soldats et de porteurs, par un décret de 1915, au titre duquel tous les hommes âgés de dix-huit à quarante-cinq ans étaient assujettis au service militaire. Cette disposition fut étendue au protectorat de l'Ouganda en avril 1917. En Rhodésie du Nord, du fait du recrutement forcé en vigueur dans tous les districts, plus du tiers de la population de sexe masculin fut mobilisée pendant une grande partie de la guerre dans les services de portage<sup>28</sup>. Après 1917, les besoins pressants du front syrien contraignirent le gouvernement du protectorat britannique en Égypte à introduire la conscription et la réquisition des animaux, malgré sa promesse antérieure de supporter tout le poids de la guerre. Les *oumda* de villages « réglèrent de vieux comptes en remettant leurs ennemis entre les mains des agents recruteurs ou en fournissant des animaux à l'insatiable caravane syrienne<sup>29</sup> ». En Algérie, en Tunisie et même au Maroc, dont la conquête n'était pas achevée, les indigènes furent précipités dans la guerre. On estime à plus de 483 000 le nombre total de soldats coloniaux, pour la plupart enrôlés d'office, qui ont servi dans l'armée française pendant la guerre. Au Congo, les Belges recrutèrent jusqu'à 260 000 porteurs durant la campagne d'Afrique orientale<sup>30</sup>. Ces chiffres, à eux seuls, défient l'imagination, notamment si l'on songe que la conquête était toute récente. Dans sa période la plus dramatique, le commerce des esclaves n'en avait jamais atteint le dixième en une seule année.

Si elle fit directement un très grand nombre de morts et de blessés en Afrique (voir fig. 12.5), la guerre fut aussi indirectement responsable des

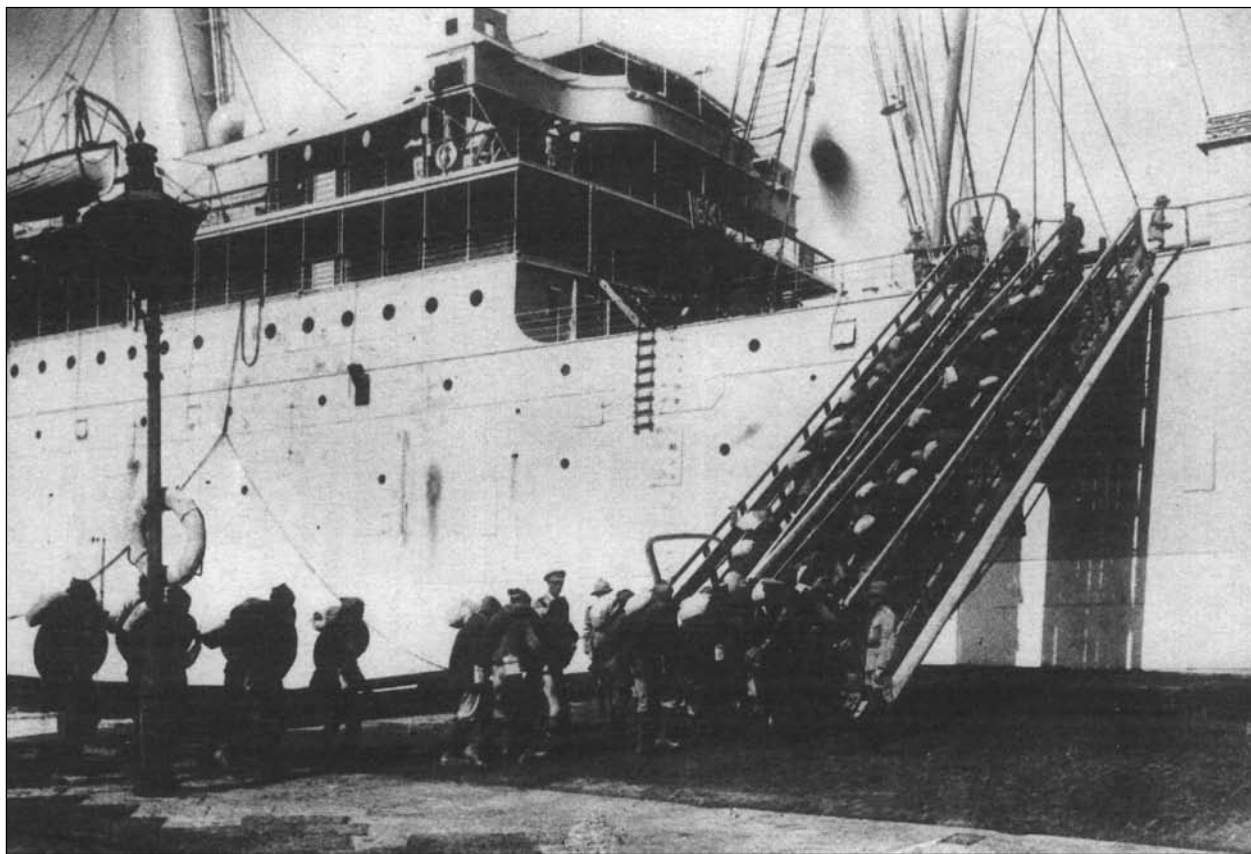
26. Archives du Sénégal, Dakar, série D, dossier 4D45, lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire au gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, 18 décembre 1915.

27. J. Osuntokun, 1977.

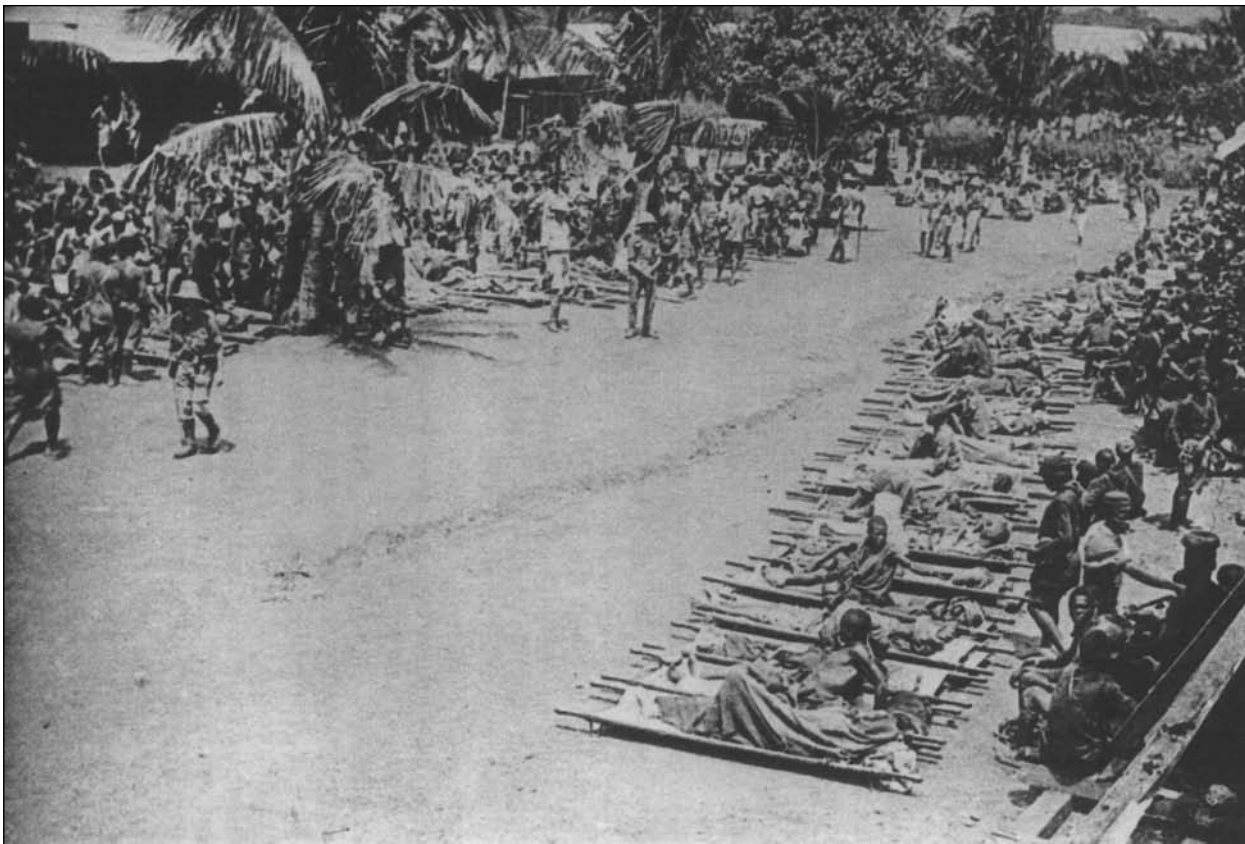
28. R. Hall, 1965, p. 102.

29. T. Little, 1958, p. 128.

30. C. Young, 1965, p. 219.



12.4. Des « volontaires forcés » égyptiens s'embarquent pour l'étranger. Ils furent employés en Égypte, en France, en Mésopotamie et à Salonique. [Photo : © Imperial War Museum.]



12.5. Afrique Orientale allemande: des blessés attendent d'être évacués de Nyangao après la bataille de Mahiwa (15-19 octobre 1917). Brigade nigériane. [Photo: © Imperial War Museum.]

innombrables décès dus à l'épidémie de grippe de 1918-1919, qui toucha tout le continent et dont la propagation se trouva facilitée par le rapatriement des soldats et des porteurs.

### La résistance africaine à l'autorité européenne

Au moment où les régimes coloniaux alliés pouvaient le moins tolérer des troubles sur leurs arrières, leur autorité, encore peu solidement assise dans des régions comme le sud de la Côte-d'Ivoire, une grande partie de la Libye ou le Karamoja en Ouganda, se trouva contestée par de nombreux soulèvements armés et d'autres formes de protestation. Pour faire face à cette situation, les puissances alliées durent prélever quelques unités sur les effectifs militaires nécessaires pour combattre les Allemands en Afrique et sur le front occidental. Ces moyens étaient si faibles et le mouvement de révolte si étendu dans certaines régions comme l'Afrique-Occidentale française et la Libye que les Européens durent attendre de disposer de troupes suffisantes pour y recouvrer leur autorité. C'est ainsi qu'une grande partie du Haut-Sénégal-Niger et du Dahomey échappa à l'autorité française pendant un an. Les Français ne purent immédiatement mater la révolte de 1916 dans le Borgou dahoméen parce que des ethnies voisines (les Somba de l'Atakora, les Pila-Pila de Semere et les Holli, dans l'Ouémé, entre autres) s'étaient aussi soulevées. Au Maroc, Lyautey, qui avait conquis le pays, craignait qu'une révolte n'éclatât s'il renvoyait en France la moitié de ses 70 000 hommes et se repliait sur le littoral de l'Atlantique, conformément aux instructions qu'il avait reçues de la métropole. S'il dut renvoyer les hommes en France, il ne se replia pas, évitant ainsi un défi à son autorité, mais la France dut maintenir 35 000 hommes au Maroc pendant toute la durée de la guerre. En Afrique-Orientale portugaise, l'invasion allemande incita les sujets portugais à renverser leurs maîtres abhorrés<sup>31</sup>.

Les causes de ces révoltes ou de ces mouvements de protestation qui ont éclaté un peu partout à cette époque sont fort diverses et n'ont pas toutes de lien direct avec la guerre elle-même. Dans certains cas, comme en Libye, on a appelé révolte ce qui, en fait, n'était que la continuation d'une résistance à la conquête et à l'occupation européennes. Les motivations étaient souvent de différente nature. Il ne fait pas de doute que le spectacle de l'affaiblissement de l'autorité européenne par suite du départ massif des métropolitains encouragea les velléités de révolte, tout comme l'arrivée d'Européens, en particulier de soldats britanniques, les découragea en Égypte.

Un certain nombre de raisons peuvent expliquer ces soulèvements: désir de recouvrer l'indépendance; ressentiment suscité par les mesures du temps de guerre, en particulier le recrutement obligatoire et le travail forcé; opposition religieuse, notamment panislamique, à la guerre; réaction devant les restrictions économiques engendrées par la guerre; mécontentement suscité par certains aspects du régime colonial, dont la nature, dans de nombreux domaines, est nettement apparue à la population pendant les années de guerre. À cela il

31. C. P. Fendall, 1921, p.120. Voir aussi J. Duffy, 1959, p.367.

convient d'ajouter, surtout en Afrique du Sud, les sentiments pro-allemands des indigènes soumis aux puissances alliées.

Le désir de se libérer de la domination blanche, c'est-à-dire d'obtenir le retour au *statu quo ante*, s'exprime clairement dans les révoltes des Borgawa et des Holli-Ije au Dahomey français et des divers groupes igbo de la province de l'Owerri au Nigéria<sup>32</sup>. La volonté de secouer le joug des Blancs explique plus ou moins la plupart des rébellions contre l'autorité française en Afrique occidentale. L'un des événements qui précipita le soulèvement des Egba en 1918 au Nigéria méridional fut certainement la perte de leur statut de semi-indépendance très peu de temps après le déclenchement des hostilités. En Égypte, les émeutes fomentées par le Wafd immédiatement après la guerre furent en grande partie inspirées par le désir d'ébranler le régime de protectorat nouvellement imposé par les Britanniques, que quatre années avaient suffi à rendre insupportable aux yeux des nationalistes comme des *fellāḥīn*. À Madagascar, 500 autochtones, des intellectuels pour la plupart, furent arrêtés à la fin de 1915 et accusés de « former une société secrète bien organisée dans le but d'expulser les Français et de rétablir un gouvernement malgache<sup>33</sup> ».

Les Alliés redoutaient que l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne n'encourageât la dissidence chez leurs sujets musulmans. Cependant, l'appel lancé par la Turquie en faveur du *djihād* fut moins suivi par les populations musulmanes d'Afrique que ne l'avaient craint les autorités coloniales alliées. Celles-ci demeuraient toutefois constamment sur le qui-vive, au cas où leurs sujets musulmans déserteraient leur cause, et se donnaient beaucoup de mal pour convaincre les chefs et les dirigeants musulmans que les Alliés n'étaient pas hostiles à l'Islam. C'est en partie par crainte de voir les Égyptiens répondre à l'appel turc au *djihād* que la loi martiale fut imposée en Égypte et que les nationalistes y furent jetés en prison. Dans le Nigéria du Nord, où la population était en majorité musulmane, les Britanniques étaient extrêmement préoccupés par l'écho que pouvait rencontrer la propagande islamique; mais la communauté d'intérêts établie entre le sultan et les émirs du califat de Sokoto et les Britanniques fit que, dans leur immense majorité, les musulmans de cette région demeurèrent loyaux.

Les Britanniques passèrent quelques moments difficiles lorsque les Sanūsī Sufi de Libye, qui continuaient à résister opiniâtement à l'occupation de leur pays par les Italiens, répondirent à l'appel turc au *djihād* et envahirent l'Égypte occidentale en novembre 1915. Les Sanūsī prirent le port égyptien d'Al-Sallūm, dont les trois quarts de la garnison autochtone se rallièrent à eux, tandis que les Britanniques s'enfuyaient par mer. Ils marchèrent ensuite sur Sidī Barrānī et Marsā Matrūh. Par la suite, les Britanniques devaient reprendre l'initiative et les refouler jusqu'en Libye<sup>34</sup>. Bien que vaincus en Égypte, des membres de la confrérie, aidés d'autres Libyens, infligèrent à Al-Karadābiyya une défaite décisive aux Italiens, la plus cuisante que ces derniers aient subie depuis Adowa en 1896. Ils repoussèrent ensuite

32. Voir J. Osuntokun, 1977.

33. N. Heschlinc, 1971, p. 158.

34. E. E. Evans-Pritchard, 1949, p. 127-128.

les Italiens, qui avaient dû transférer le gros de leurs troupes sur le front autrichien, jusqu'à la côte, si bien qu'en 1917 l'Italie était sur le point de perdre l'ensemble de la Libye<sup>35</sup>. Ces victoires débouchèrent sur la création de la République tripolitaine (al-Djumhūriyya al-Ṭarābulusiyya) en Libye occidentale, le 16 novembre 1918, et de l'Émirat de Cyrénaïque en Libye orientale. L'Italie reconnut ces deux États en 1919 et leur accorda le droit d'avoir chacun son propre parlement. Elle leur octroya un certain nombre d'autres droits en 1920, en vertu du traité d'Al-Radjma. En janvier 1922, ces deux États décidèrent de se constituer en union politique; ils élurent Idrīs al-Sanūsī, chef de la Sanūsiyya, à la tête de l'Union et constituèrent un Comité central dont le siège fut établi à Gharyān.

L'insurrection libyenne trouva un écho favorable dans le Sud tunisien, où 15 000 hommes de troupe français furent nécessaires pour mater la révolte<sup>36</sup>, ainsi que chez les Touareg et d'autres musulmans du Niger et du Tchad, où la haine de l'Islam pour toute domination par les infidèles, la sécheresse de 1914 et le recrutement intensif avaient provoqué un très vif mécontentement. En décembre 1916, les Sanūsī envahirent le Niger, où ils s'assurèrent l'appui de Kaossen, chef des Touareg Tarqui, de Firhonu, chef des Touareg Oulliminden, et du sultan d'Agadès. Ils prirent Agadès avant d'être défaits par un détachement franco-britannique<sup>37</sup>.

Les soulèvements islamiques ne furent pas les seuls à menacer les puissances alliées dans leurs colonies. La révolte de John Chilembwe dans le Nyasaland (actuel Malawi) en janvier 1915 présentait une forte coloration chrétienne, tandis que le mouvement de la *Watch Tower* (Église de la Tour-du-Guet) de Kitawala en Rhodésie prêchait l'imminence de la fin du monde et la désobéissance à l'autorité constituée. Ce mouvement exploita la confusion régnant en Rhodésie du Nord après l'invasion de von Lettow-Vorbeck à la fin de la guerre. Tout aussi apocalyptique fut le grand mouvement conduit dans le delta du Niger (dans la région du Nigéria) par Garrick Braide, connu aussi sous le nom d'Elijah II, qui prêcha la fin imminente de l'administration britannique. En Côte-d'Ivoire, le prophète Harris fut déporté en décembre 1914 parce que « les événements d'Europe exigeaient plus que jamais le maintien de l'ordre parmi les populations de la colonie<sup>38</sup> ». Au Kenya, dans le Nyanza, le culte mumbo, qui progressa rapidement pendant les années de guerre, rejetait la religion chrétienne et professait: « Tous les Européens sont nos ennemis, mais le temps est proche où ils disparaîtront de notre pays<sup>39</sup>. »

Le recrutement forcé de soldats et de porteurs fut peut-être la principale cause de ces révoltes. La haine qu'il suscitait fut telle qu'elle explique en

35. N. Barbour, 1959; Al-Tillīsī, 1973, p. 25-26, 46-47, 274-275, 405-410; A. M. Barbar, 1980.

36. D. L. Ling, 1967.

37. Voir A. Salifou, 1973; J. Osuntokun, 1975.

38. Note confidentielle du lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire aux commandants de cercles, 16 décembre 1914, cité dans: G. M. Haliburton, 1971, p. 139.

39. Cité par Bethwell Allan Ogot, dans: Bethwell Allan Ogot (dir. publ.), 1974, p. 264. Pour plus de détails sur les soulèvements évoqués dans la présente section, voir les chapitres 20, 26, 27 et 29.



majeure partie la quasi-totalité des soulèvements qui éclatèrent en Afrique noire française, ainsi que le mouvement de résistance rencontré dans la pacifique colonie de la Gold Coast<sup>40</sup>.

Le soulèvement de John Chilembwe fut précipité par le recrutement des Nyasa et par les lourdes pertes qu'ils subirent face aux Allemands au cours des premières semaines de la guerre. Dans une lettre mémorable (censurée) au *Nyasaland times* du 26 novembre 1914, il protestait en ces termes : « Nous comprenons que nous avons été invités à verser notre sang innocent dans cette guerre mondiale [...]. Nous sommes mis à contribution plus que toute autre nationalité au monde<sup>41</sup>. »

Les restrictions économiques dues à la guerre ont certainement soutenu, voire provoqué, le mouvement de résistance aux autorités coloniales. Les soulèvements qui éclatèrent dans le centre-ouest du Nigéria et le delta du Niger au début de la guerre ne peuvent se comprendre que si l'on tient compte de la chute des cours des produits à base de palme et du marasme commercial dû à la disparition des principaux acheteurs de ces produits, les Allemands<sup>42</sup>. De fait, les sympathies pro-allemandes manifestées par certains sujets des Alliés tenaient en grande partie au fait que les Allemands avaient joué un rôle commercial de premier plan dans de nombreuses régions d'Afrique; et leur exclusion par les Alliés fut rapprochée de la crise économique qui marqua la première année de guerre.

En Afrique du Sud, les Afrikaners se révoltèrent à la fin de 1914 contre la décision du gouvernement d'apporter son appui aux Alliés, à la fois par sympathie pour les Allemands et par haine des Britanniques. Les Allemands eux-mêmes firent tout pour provoquer le mécontentement des autochtones dans les colonies alliées, tout particulièrement le long de la frontière nord-orientale du Nigéria et en Libye. En Ouganda, peu après l'ouverture des hostilités, Nyindo, chef suprême des Kigezi, se laissa convaincre par son demi-frère, le mwami du Rwanda, de s'insurger contre les Britanniques pour le compte des Allemands<sup>43</sup>.

Dans de nombreux cas, et notamment au Nigéria, ces révoltes ne furent directement imputables à aucune mesure particulière imposée par la guerre. Elles répondirent plutôt à certaines pratiques détestées de l'administration coloniale, comme la levée de l'impôt, qui fut introduite en pays yoruba pour la première fois en 1916 et qui, avec l'accroissement des pouvoirs conférés aux chefs traditionnels en vertu de la politique de l'administration indirecte, déclencha les révoltes des Iseyin<sup>44</sup>. En Afrique-Occidentale française, l'indigénat (code juridique discriminatoire), le redécoupage administratif, l'élimination des chefs ou les exactions de ceux qui n'avaient pas une autorité traditionnelle furent à l'origine de toutes les révoltes qui secouèrent chacune des colonies de la fédération.

40. Voir D. Killingray, 1978, p. 46; R. G. Thomas, 1975.

41. Cité par R. I. Rotberg, 1965, p. 82.

42. J. Osuntokun, 1977.

43. W. R. Louis, 1963 (b), p. 213.

44. J. A. Atanda, 1969.

Quelles qu'en fussent les causes, ces mouvements furent impitoyablement réprimés par les autorités coloniales. Les « rebelles » étaient enrôlés d'office dans l'armée, fouettés ou même pendus, les chefs exilés ou emprisonnés, et les villages rasés en guise d'avertissement. La résistance, cependant, n'était pas toujours violente. Nombreux furent ceux qui échappèrent à ce dont ils avaient à se plaindre, dans l'émigration par exemple. C'est ainsi que beaucoup de sujets français du Sénégal, de Guinée, du Haut-Sénégal-Niger et de Côte-d'Ivoire effectuèrent ce qu'A. I. Asiwaju a appelé une « migration de protestation » à destination des territoires britanniques voisins<sup>45</sup>. Pour échapper aux agents recruteurs, les habitants de villages entiers disparaissaient dans la brousse. Des jeunes gens se mutilaient pour ne pas servir dans l'armée coloniale. Les migrations ont atteint une telle ampleur qu'on estime à quelque 62 000 le nombre d'hommes qui ont quitté l'Afrique-Occidentale française<sup>46</sup>. De même, à Zanzibar, des hommes se cachaient la journée et passaient la nuit dans des arbres pour ne pas être enrôlés d'office comme porteurs<sup>47</sup>.

### Les conséquences économiques de la guerre

La déclaration de guerre perturba considérablement la vie économique de l'Afrique. Elle provoqua en règle générale une chute des cours des produits de base, tandis que le prix des articles d'importation augmentait parce qu'on s'attendait à une pénurie. En Ouganda, leur prix augmenta de 50 % du jour au lendemain<sup>48</sup>. La structure des échanges entre l'Afrique et l'Europe fut radicalement modifiée par l'exclusion des Allemands des territoires alliés, où, dans certains cas, comme en Sierra Leone, ils entraient auparavant pour 80 % dans le commerce d'importation et d'exportation. Les Alliés ayant la maîtrise des mers, les colonies allemandes furent coupées de la métropole avant même d'être occupées. L'Allemagne, qui était alors le premier partenaire commercial de l'Afrique tropicale, se trouva presque totalement éliminée du continent, car, dès que les Alliés eurent occupé ses colonies, tous les ressortissants allemands furent internés et leurs plantations, maisons de commerce et industries furent saisies par les puissances occupantes. Même dans le cas des territoires français, l'industrie française de l'arachide ne put absorber les graines importées jusque-là par l'Allemagne parce que ses usines étaient installées dans les provinces occupées du nord-est de la France. Principale importatrice des arachides de Gambie, la France fut remplacée par la Grande-Bretagne, qui absorba 48 % de la récolte en 1916 contre 4 % en 1912<sup>49</sup>. En fait, la façon spectaculaire dont les négociants britanniques prirent la place de leurs concurrents allemands donnerait presque à penser qu'en ce qui concerne les colonies africaines la Grande-Bretagne, nation tout comme l'Allemagne favorable au libre-échange, vit dans la

45. A. I. Asiwaju, 1976.

46. Voir M. Crowder, dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

47. H. M. Smith, 1926, p. 191.

48. K. Ingham, 1958, p. 191.

49. P. H. S. Hatton, 1966.

guerre l'occasion d'étendre son empire économique. Alors qu'en général les négociants allemands furent remplacés par des ressortissants de la puissance administrante, en Afrique-Occidentale française, les Britanniques prirent le pas sur les Français mobilisés<sup>50</sup>.

La crise qui suivit le déclenchement des hostilités fit bientôt place à une forte hausse des produits nécessaires à l'effort de guerre allié. Le coton égyptien, par exemple, passa de 3 livres égyptiennes le quintal en 1914 à 8 livres en 1916-1918<sup>51</sup>. Mais l'accroissement de la demande ne se traduit pas toujours par une augmentation des prix, car les administrations coloniales fixèrent souvent les prix versés au producteur. Certains pays souffrirent cruellement pendant toute la durée de la guerre. Dans la Gold Coast, le cacao, principal produit d'exportation, fut loin d'être aussi recherché que les graines d'oléagineux par exemple. De surcroît, la capacité d'achat des entreprises d'importation et d'exportation installées en Afrique fut gravement amputée par le départ sous les drapeaux, volontaire ou forcé, d'une grande partie du personnel européen: en Afrique-Occidentale française, en 1917, quelque 75 % des commerçants européens étaient mobilisés<sup>52</sup>.

Si la prix des exportations ne reflétait pas toujours la progression de la demande en raison du contrôle des prix, et si l'accroissement des besoins en main-d'œuvre ne se traduit pas toujours, non plus, par une augmentation des salaires, le prix des produits importés, là où l'on pouvait se les procurer, ne cessa de croître pendant toute la durée de la guerre. Si la majorité des Africains du secteur de l'économie de subsistance ne fut pas touchée par l'inflation, tel ne fut pas le cas des salariés ou des producteurs de denrées destinées à l'exportation. C'est ainsi que le paysan égyptien producteur de coton constata que le bénéfice qu'il tirait de la hausse du fruit de son travail ne compensait pas le renchérissement brutal du combustible, des vêtements et des céréales<sup>53</sup>.

Pendant les années de guerre, l'État intervint de plus en plus dans l'économie des colonies africaines: contrôle des prix, réquisition de productions vivrières, obligation de cultiver certains produits, recrutement de main-d'œuvre pour certains grands travaux ou répartition du tonnage disponible sur les navires marchands. Cette intervention favorisait généralement les maisons d'importation et d'exportation de la puissance administrante. Au Nigéria, des sociétés comme celles de John Holt et l'United Africa Company, utilisées comme agents d'achat, bénéficiaient d'une priorité dans l'affectation du tonnage sur les navires marchands et de facilités pour l'obtention de prêts bancaires, au détriment de sociétés de moindre envergure, notamment de sociétés appartenant à des Nigériens<sup>54</sup>.

La demande de produits traditionnels de l'agriculture de subsistance — dont l'igname, le manioc et les haricots — pour l'alimentation des Alliés

50. M. Crowder, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

51. G. Baer, 1962.

52. M. Crowder, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

53. M. Y. Zayid, 1965, p. 76. Pendant la guerre, la production globale fléchit brutalement: P. O'Brien, dans: P. M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 188-190.

54. J. Osuntokun, 1978.

en Europe et des armées d'Afrique ou d'Orient ajouta aux difficultés des autres secteurs de l'économie. Et là où ces produits étaient réquisitionnés, ce qui fut souvent le cas, ou payés à un cours inférieur à celui du marché libre, les producteurs eux-mêmes eurent à pâtir de cet état de choses. Aussi, pendant la guerre, les *fellāhīn* égyptiens éprouvèrent-ils bien des difficultés à subsister, du fait de l'inflation et de la réquisition de leurs céréales et de leurs animaux<sup>55</sup>. En Afrique-Occidentale française, il ne fut pas possible de répondre à la fois aux besoins en soldats et à la demande de sorgho, de millet, de maïs, etc. En 1916, la France se trouvait, sur le plan alimentaire, dans une situation désespérée, sa récolte de blé ayant accusé un déficit de 30 millions de quintaux (60 millions de quintaux récoltés, alors que les besoins étaient de 90 millions). En 1917, année déficitaire à l'échelle mondiale, sa récolte ne fut que de 40 millions de quintaux<sup>56</sup>. Pour ces deux années, le blé ou ses produits de remplacement durent être recherchés outre-mer. La proximité de l'Afrique du Nord en faisait une source d'approvisionnement tout indiquée, et même le Maroc, qui venait d'être conquis, fut mis à contribution. La France alla même se ravitailler jusqu'à Madagascar. En outre, dans les territoires où se déroulaient des opérations militaires, les agriculteurs du secteur de subsistance durent répondre, notamment en Afrique orientale, à la demande pressante des armées qui, en raison des problèmes d'intendance, ne pouvaient que vivre sur le pays.

La nécessité de lever des hommes de troupe, des porteurs et d'accroître la production des cultures d'exportation et de subsistance entraîna une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreuses parties du continent. Le recrutement de porteurs en Rhodésie du Nord pour la campagne d'Afrique orientale coupa la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) et le Katanga de leur source traditionnelle de main-d'œuvre<sup>57</sup> et, au Congo, l'administration belge dut recourir au recrutement forcé (voir fig. 12.6) pour pourvoir en main-d'œuvre les exploitations minières du pays. L'épidémie de grippe qui sévit en Afrique centrale et orientale à la fin de la guerre frappa les porteurs rapatriés et créa une grave pénurie de main-d'œuvre au Kenya et dans les deux Rhodésies. Le mal frappa aussi bien les Européens que les Africains; et, en Rhodésie du Sud, les travailleurs blancs des chemins de fer, qui jusque-là avaient pu être licenciés au gré de leurs employeurs en raison de l'abondance de la main-d'œuvre, furent tellement recherchés qu'ils purent constituer des syndicats<sup>58</sup>, ce à quoi les employeurs et les autorités s'étaient précédemment opposés.

Si la pénurie de produits d'importation a provoqué une chute de la production là où, comme en Égypte, l'agriculture était tributaire de l'étranger pour les engrais, l'outillage agricole et le matériel d'irrigation, elle encouragea aussi le développement d'industries de substitution dans certains pays, notamment en Afrique du Sud, où l'on prit conscience des débouchés offerts aux produits locaux<sup>59</sup> par les marchés d'outre-mer. La guerre encouragea le

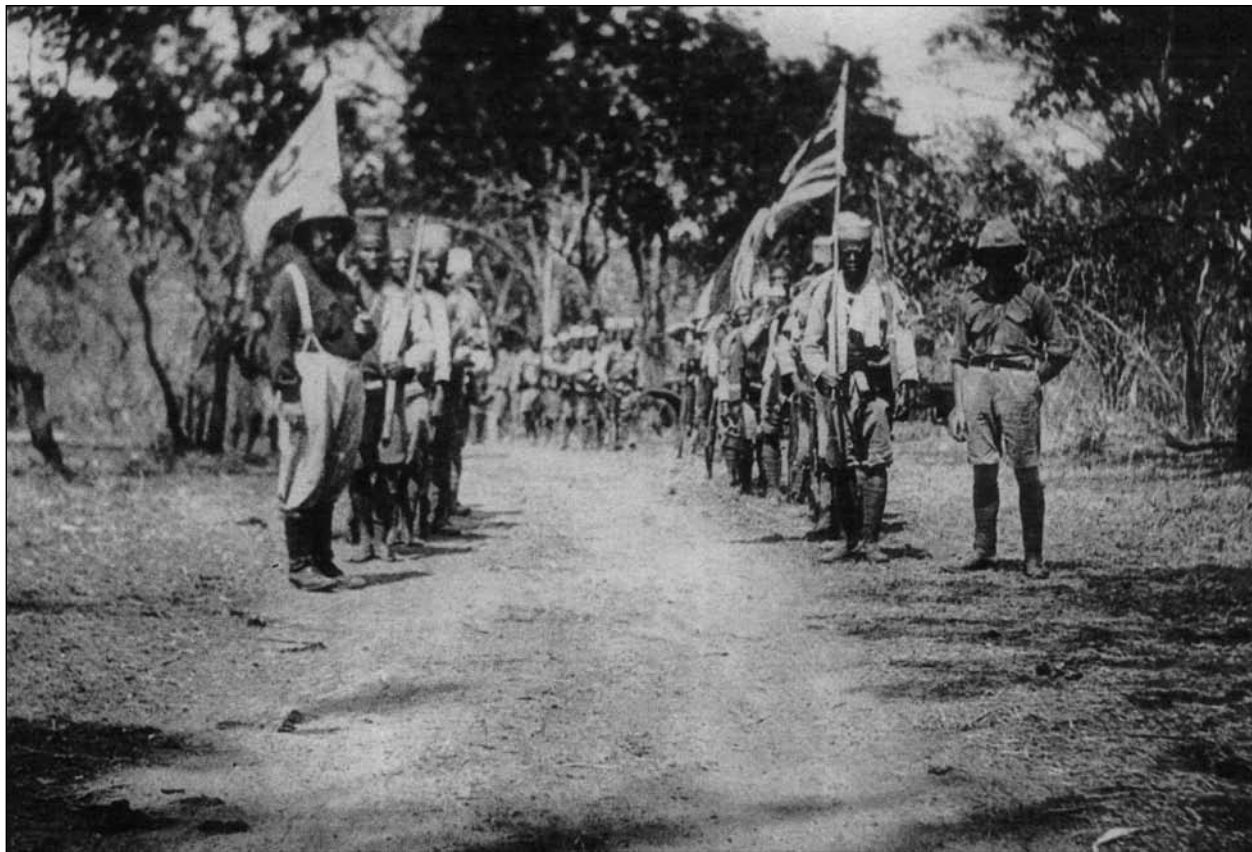
55. T. Little, 1958, p. 128.

56. H. C. Cosnier, 1922.

57. L. H. Gann, 1964, p. 164.

58. *Ibid.*, p. 172.

59. F. Wilson, M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 135.



12.6. *La campagne en Afrique Orientale allemande: des troupes indigènes de l'armée belge reviennent à la côte après que les Allemands eurent traversé le fleuve Rovuma. Nanda, janvier 1918. [Photo: © Imperial War Museum.]*

Congo belge, coupé de la métropole occupée, à se suffire davantage à lui-même, tout comme l'Afrique-Orientale allemande au cours des premières années. En Égypte, l'arrivée de forts contingents militaires britanniques et l'injection de quelque 200 millions de livres sterling dans l'économie du pays stimula sensiblement la croissance industrielle.

La guerre introduisit dans de nombreuses régions d'Afrique le moteur à combustion interne et, dans son sillage, les routes carrossables. En Afrique orientale, la longue campagne contre les Allemands et le problème du transport des approvisionnements imposèrent la construction de nombreuses routes, comme celle qui reliait Dodoma, en Afrique-Orientale allemande, à Tukuyu, à l'extrémité septentrionale du lac Nyasa, réduisant à deux ou trois jours la durée d'un voyage qui demandait auparavant deux ou trois semaines<sup>60</sup>. Sur les grands théâtres d'opérations, et là où il fallait des installations de transit, les ports se développèrent rapidement — tels Mombasa, Bizerte, Port Harcourt et Dakar. Au Nigéria, les mines de charbon d'Enugu furent ouvertes pendant la guerre pour fournir une source de combustible locale aux chemins de fer.

En général, les recettes publiques diminuèrent pendant la guerre puisqu'elles provenaient surtout des taxes à l'importation. Les colonies, néanmoins, supportèrent une grande partie de la charge financière des campagnes locales, indépendamment des sommes qu'elles versèrent aux puissances métropolitaines pour contribuer à l'effort de guerre. Sauf lorsque les exigences militaires en décidèrent autrement, les travaux publics et les plans de développement furent suspendus jusqu'à la fin des hostilités.

### Les conséquences sociales et politiques de la guerre

La guerre eut pour l'Afrique des conséquences sociales très variables selon le degré de participation du territoire, en particulier selon l'intensité du recrutement ou des opérations militaires dont ils ont été le théâtre. Malheureusement, c'est une question qui, jusqu'à une époque récente, a relativement peu retenu l'attention des spécialistes. Cette indifférence a de quoi surprendre, car, pour certaines régions comme l'Afrique orientale, la première guerre mondiale fut, pour reprendre les termes de Ranger, « la démonstration la plus effroyable, la plus destructrice et la plus capricieuse du "pouvoir absolu" européen que l'Afrique orientale eût jamais connue ». L'importance des forces en présence, la puissance de feu, l'ampleur des dégâts, les ravages de la maladie, le nombre des pertes africaines éclipsèrent les premières conquêtes coloniales, voire la répression du soulèvement des Maji Maji<sup>61</sup>. Dans les années 1930, H. R. A. Philip écrivait : « L'expérience de la période 1914-1918 fut telle qu'elle fit effectivement sortir l'indigène kényan de son sommeil séculaire<sup>62</sup>. » Par rapport au nombre d'études auxquelles ont donné lieu les conséquences politiques de la guerre, relativement peu de travaux ont été consacrés à ses répercussions sociales. Pourtant, l'incidence du conflit sur les tirailleurs, les porteurs et les manœuvres qui furent arrachés au monde

60. P. Mitchell, 1954, p. 38.

61. T. O. Ranger, 1975, p. 45.

62. Cité par B. A. Ogot, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1974, p. 265.

clos de leurs villages pour être envoyés à des milliers de kilomètres et le rôle qu'ils ont joué dans leurs sociétés à leur retour<sup>63</sup> sont des aspects capitaux de l'histoire coloniale.

Il ne fait pas de doute que la guerre ouvrit de nouveaux horizons à de nombreux Africains, en particulier aux membres de l'élite cultivée. Pour Margery Perham, il est « difficile de surestimer l'effet produit sur les Africains, qui avaient été dans une grande mesure enfermés dans une relation bilatérale avec leurs maîtres européens, par le spectacle du dehors et la constatation qu'ils faisaient partie d'un continent et d'un monde<sup>64</sup> ». Dans nombre de régions d'Afrique, la guerre favorisa sinon toujours l'éveil d'un mouvement nationaliste, du moins le développement d'une attitude plus critique de l'élite cultivée à l'égard du pouvoir colonial. Bethwell Allan Ogot a estimé que la guerre a eu le même effet sur les Africains peu instruits qui eurent des Européens pour compagnons d'armes : « Le soldat africain ne tarda pas à découvrir les points forts et les points faibles de l'Européen, qui, jusqu'alors, avait été considéré par la majorité des Africains comme un individu supérieur. De fait, les sous-officiers africains ont été appelés à initier les volontaires européens aux techniques de la guerre moderne. Il devenait évident que les Européens ne savaient pas tout. De retour chez eux, les soldats et les porteurs diffusèrent cette nouvelle image de l'homme blanc; et cela explique en grande partie la confiance et l'assurance dont ont fait preuve les indigènes kényans dans les années 1920<sup>65</sup>. » Bethwell Allan Ogot fit aussi observer qu'il est significatif que plusieurs dirigeants politiques du Kenya aient servi à un titre ou à un autre dans la campagne d'Afrique orientale. En Guinée, le retour des anciens combattants fut le prélude de grèves, d'émeutes dans les camps de démobilisation et d'une contestation de l'autorité des chefs<sup>66</sup>.

Si la guerre marqua la fin des tentatives faites par les Africains pour recouvrer leur souveraineté de l'ère précoloniale, elle vit aussi s'accroître les revendications en vue de leur participation à l'administration des nouvelles entités politiques qui leur avaient été imposées par les Européens. Inspirées des Quatorze points du président Woodrow Wilson — proposés pour répondre aux Soviétiques, qui avaient défendu en octobre 1917 la conclusion immédiate de la paix sans annexions ni indemnités —, ces revendications s'étendaient même au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans les pays arabes d'Afrique du Nord, la déclaration conjointe faite en novembre 1918 par la Grande-Bretagne et la France, aux termes de laquelle les Alliés envisageaient l'émancipation des peuples opprimés par les Turcs, donna le spectacle d'un groupe d'Arabes qui se voyait offrir l'indépendance, tandis qu'un autre, gouverné par ces mêmes puissances qui offraient la liberté aux provinces turques, se la voyait refuser.

63. Voir par exemple M. J. Echenberg, 1975; Y. Person, 1960, p.106-107, traite du rôle prépondérant joué par les anciens combattants dans la société kissi après la première guerre mondiale, en particulier comme agents de modernisation.

64. M. Perham, 1961, p. 45.

65. B. A. Ogot, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1974, p. 265.

66. A. Summers et R. W. Johnson, 1978.

Le parti Wafd de Sa'ḍ Zaghlūl en Égypte doit son nom à la délégation (*wafd*) qu'il tenta d'envoyer à la Conférence de la paix, à Versailles, pour y négocier le retour de l'Égypte à l'indépendance<sup>67</sup>. De même, en Tunisie, les dirigeants nationalistes, bien que le résident des années de guerre, Alapetite, eût fait peser sur leur mouvement une poigne aussi ferme que celle des Britanniques en Égypte, envoyèrent après la fin des hostilités un télégramme au président Wilson pour lui demander de soutenir leur lutte pour l'autodétermination<sup>68</sup>.

Si les Quatorze points du président Wilson n'inspirèrent pas de revendications d'indépendance immédiate en Afrique au sud du Sahara, les nationalistes d'Afrique occidentale, encouragés par ses sentiments libéraux, espéraient exercer quelque influence sur la Conférence de Versailles et crurent pouvoir exiger une participation plus directe à leurs propres affaires<sup>69</sup>. Pour reprendre les termes du Sierra Léonien F. W. Dove, délégué au National Congress of British West Africa, le temps est révolu « où les peuples africains devaient être contraints de faire des choses qui n'étaient pas conformes à leurs intérêts bien compris<sup>70</sup> ». Au Soudan, l'annonce des Quatorze points, ajoutée à la révolte arabe de 1916, marqua un tournant dans l'histoire du mouvement nationaliste et forgea la conscience politique d'une nouvelle génération de jeunes gens qui avaient reçu dans des écoles publiques un enseignement occidental moderne<sup>71</sup>.

Dans nombre des territoires qui avaient apporté une lourde contribution en hommes et en matériel à l'effort de guerre, la population escomptait au moins en contrepartie une réforme sociale et politique. Dans certains cas, les autorités coloniales avaient promis expressément des changements en retour d'une aide accrue de la part des populations autochtones. En Afrique noire française, on avait promis à Blaise Diagne de procéder à une série de réformes après la guerre s'il pouvait recruter l'appoint dont la France avait besoin pour le front européen. C'est ce qu'il fit, mais les réformes ne furent jamais appliquées et ce fut là l'une des raisons pour lesquelles ses partisans lui retirèrent leur confiance<sup>72</sup>. La contribution de l'Algérie à l'effort de guerre fut récompensée par une amélioration du statut des Algériens sur les plans économique et politique. Cette réforme se heurta à l'opposition des colons et parut trop limitée à l'émir Khālid, petit-fils d'Abd al-Kādir, qui critiqua vivement l'administration française et fut déporté en 1924. Il a été qualifié à juste titre de fondateur du mouvement nationaliste algérien<sup>73</sup>. En Tunisie, une délégation de trente représentants de la communauté arabe demanda au bey de procéder à une réforme politique en lui rappelant les sacrifices

67. M. Zayid, dans: P.M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 341-342; pour les activités du parti Wafd, voir chapitre 23 du présent ouvrage.

68. N. A. Ziadeh, 1962, p. 60.

69. J. A. Langley, 1973, p. 107 et *passim*.

70. *Memorandum of the National Congress of British West Africa*, 1920, F. W. Dove, délégué de la Sierra Leone.

71. M. 'Abd al-Rahim, 1969, p. 94.

72. M. Crowder, 1977 (d), dans: M. Crowder, 1977, p. 117.

73. C. V. Confer, 1966, p. 113.



consentis par le pays pendant la guerre<sup>74</sup>. Le mouvement qui donna naissance au Destour, ou Parti de la constitution, en 1920 fut sans doute, pour une grande part, le fait de soldats et de travailleurs rapatriés, mécontents de la condition d'infériorité qu'ils connaissaient dans leur propre pays<sup>75</sup>. En Afrique Occidentale britannique, la presse, généralement extrêmement loyale à l'égard des Britanniques et critique envers les Allemands, avait cru qu'en retour l'élite cultivée se verrait attribuer des responsabilités accrues dans l'administration coloniale<sup>76</sup>.

La guerre encouragea non seulement le nationalisme africain, mais aussi le nationalisme blanc, notamment en Afrique du Sud. Dans ce pays, la rébellion des Afrikaners fut rapidement étouffée, mais non l'état d'esprit qui l'avait fait naître. Comme l'a écrit William Henry Vatcher: «La rébellion a confirmé ce que la guerre des Boers avait montré, à savoir que la solution ne résidait pas dans la force, que le combat devait être mené dans l'arène politique. C'est ainsi que, conçu lors de la guerre des Boers, le nationalisme afrikaner moderne vit véritablement le jour pendant la rébellion de 1914. Si la première guerre mondiale n'avait pas eu lieu, les Boers auraient pu être mieux à même de s'accommoder de la politique de conciliation de Botha et Smuts. Cette guerre les contraignit à s'organiser, d'abord clandestinement, dans le cadre de l'*Afrikaner Broederbond*, puis dans celui du parti national "épuré"<sup>77</sup>.»

Au Kenya, les colons blancs profitèrent des hostilités pour obtenir d'importants avantages politiques face à l'administration coloniale. Celle-ci leur concéda le droit d'élire des représentants au *Legislative Council* [Conseil législatif], où ils formèrent une majorité après 1918. De surcroît, le *Crown Lands Ordinance* [décret relatif aux terres de la Couronne], qui rendit possible la ségrégation raciale dans les *white highlands*, le *Native Registration Ordinance* [décret sur l'immatriculation des indigènes], qui introduisit à l'intention des Africains une pseudo-réglementation relative au laissez-passer, ainsi que le *Soldier Settlement Scheme* qui accorda, après la guerre, de vastes portions de la réserve nandi aux soldats blancs, assurèrent à la minorité blanche la prééminence qu'elle devait conserver au Kenya jusqu'aux années 1950<sup>78</sup>.

Ces privilèges conquis par la communauté blanche, notamment en matière foncière, provoquèrent des réactions qui encouragèrent fortement le nationalisme kényan. C'est ainsi que la Kikuyu Association, composée principalement de chefs, a été fondée en 1920 pour défendre les intérêts fonciers des Gikuyu, tandis que la Young Kikuyu Association de Harry Thuku, fondée l'année suivante, avait pour but de défendre la terre et le travail<sup>79</sup>.

En Afrique du Sud, la montée du nationalisme afrikaner et l'agitation républicaine pendant la guerre inquiétèrent vivement les dirigeants africains du Swaziland et du Basutoland (actuel Lesotho). Ils craignirent que leurs pays ne fussent intégrés dans l'Union et que celle-ci, avec sa politique de

74. N. A. Ziadeh, 1962, p. 88.

75. *Ibid.*, p. 123. Pour les activités du Destour, voir chapitre 24.

76. F. Omu, 1968, p. 44-49.

77. W. H. Vatcher, 1965, p. 46.

78. G. Bennett, 1963, p. 35-45.

79. *Ibid.*, p. 45. Pour plus de détails, voir chapitre 26.

plus en plus raciste, illustrée par le *Native Land Act* [loi sur les terres indigènes] de 1913, obtienne l'indépendance sous la pression des Afrikaners, ce qui leur aurait par la suite ôté tout moyen de sauvegarder leurs intérêts. Comme le déclara Simon Phamote du Sotho National Council, son peuple redoutait l'Union « parce que nous savons que [...] les Boers arracheront un jour leur indépendance aux Britanniques<sup>80</sup> ». Au sein de l'Union, l'African Native National Congress (qui devait devenir plus tard l'African National Congress) présenta après la guerre, au roi d'Angleterre George V, un mémorandum dans lequel il évoquait la participation africaine aux campagnes militaires menées dans le sud-ouest et l'est de l'Afrique ainsi qu'en France, et rappelait que la guerre avait été livrée pour libérer les peuples opprimés et garantir à chaque nation le droit de disposer d'elle-même<sup>81</sup>. Le Congress fut informé par le British Colonial Office que la Grande-Bretagne ne pouvait s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afrique du Sud; sa démarche ne put être prise en considération lors de la Conférence de la paix.

## Conclusion

La guerre marqua une nette évolution de l'opinion internationale à l'égard du colonialisme. Avant le conflit, les puissances coloniales européennes n'avaient eu de comptes à rendre qu'à elles-mêmes. Après les hostilités, les membres de la Conférence de la paix, réunis à Versailles, examinèrent le passé colonial de l'une de ces puissances, l'Allemagne, et le jugèrent peu conforme aux nouvelles règles de moralité qui devaient régir l'administration des peuples coloniaux<sup>82</sup>. Sans doute les mêmes reproches pouvaient-ils s'adresser à la plupart des autres puissances coloniales si leur cas avait été pareillement examiné<sup>83</sup>. La notion de « mission sacrée de civilisation » à l'égard de peuples prétendument peu évolués — bien que manifeste dans les années 1890 avec la prohibition de la vente d'alcool aux Africains, par exemple — fut consacrée dans les mandats au titre desquels les Alliés victorieux assurèrent l'administration des colonies allemandes au nom de la Société des Nations (SDN), ces derniers devant, « par tous les moyens en leur pouvoir, accroître le bien-être matériel et moral et favoriser le progrès social des habitants<sup>84</sup> ». En théorie, cette disposition introduisait le principe de la responsabilité internationale, mais, en raison de la faiblesse de la SDN, il n'a pas été possible de faire grand-chose, par exemple, pour améliorer le triste sort des indigènes du Sud-Ouest africain administré sous mandat par l'Union<sup>85</sup>. De même, le droit à l'autodétermination, d'abord énoncé au congrès de la seconde Internationale socialiste tenu à Londres en 1896,

80. R. Hyam. 1972, p. 80.

81. L. Kuper, dans: M. Wilson et L. M. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 439.

82. Voir, par exemple, les *German colonization handbooks* rédigés sous la direction de la section historique du Foreign Office, N° 36, Londres, 1919, et C. Fidel, 1926. Sur la colonisation allemande au Togo, voir M. Crowder, 1968, p. 241-248.

83. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, p. 79.

84. Libellé type des mandats portant sur les territoires africains.

85. Voir R. Segal et R. First, 1967.

avait été énoncé par le dirigeant d'une grande puissance mondiale, Woodrow Wilson, tandis qu'une nouvelle puissance, la Russie soviétique, devait dénoncer toutes les formes de colonialisme en Afrique.

Même si le sort des populations autochtones ne s'améliora pas beaucoup au lendemain de la guerre, à une époque où de sincères tentatives de réforme avortèrent en raison de la crise<sup>86</sup>, on commençait à s'interroger sur la moralité du colonialisme. C'est dans ce climat que prit forme le mouvement nationaliste, qui devait finalement conduire de nombreux pays africains à l'indépendance. Par exemple, se prévalant du pacte de la Société des Nations pour « qu'un traitement équitable soit accordé à leur peuple », des dirigeants du National Congress of British West Africa comme J. E. Casely Hayford et H. C. Bankole-Bright purent obtenir, au sujet de l'administration du Togo, une audition internationale par l'entremise de l'Union internationale des associations pour la SDN. De plus, le régime du mandat devait faire place, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, à celui de la tutelle, qui prévoyait l'évolution vers l'indépendance des territoires soumis à ce régime, qui devait recevoir la visite de missions d'inspection « neutres ».

La grande guerre marqua donc dans l'histoire de l'Afrique un tournant qui, pour n'être pas aussi spectaculaire que le deuxième conflit mondial, n'était pas moins important à maints égards. Elle a notamment redessiné la carte de l'Afrique telle qu'elle se présente à peu près aujourd'hui (voir fig.12.7). L'Allemagne quitta le rang des puissances coloniales pour être remplacée par la France et la Grande-Bretagne au Cameroun et au Togo, par l'Union sud-africaine dans le Sud-Ouest africain et, dans l'ex-Afrique-Orientale allemande, par la Grande-Bretagne et la Belgique, ce dernier pays obtenant les provinces, petites, mais très peuplées, du Rwanda et de l'Urundi (actuels Rwanda et Burundi)<sup>87</sup>.

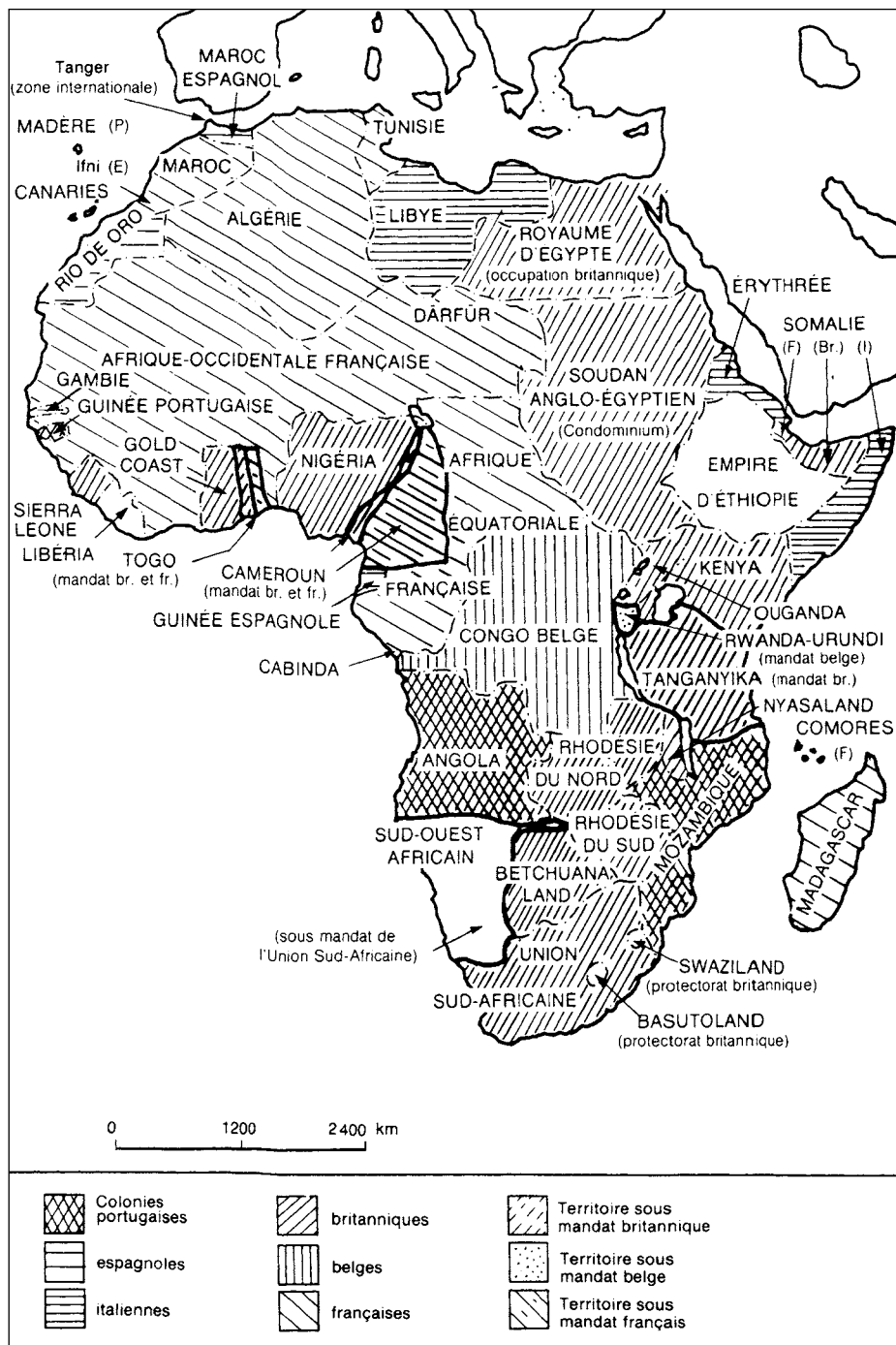
Les délicates négociations auxquelles donna lieu à Versailles la redistribution de ces territoires entre les Alliés victorieux appartiennent, à proprement parler, à l'histoire de l'Europe, bien que la façon dont le Cameroun et le Togo furent divisés, sans guère d'égards pour les considérations historiques et ethniques, ait créé une très vive amertume dans certaines fractions de la population de ces territoires, en particulier chez les Ewe du Togo. Pour ce qui est des habitants des anciennes colonies allemandes, leur sort ne fut pas sensiblement amélioré par le changement de maîtres. Aux yeux de certains Africains, la balance penchait même plutôt pour les premiers; au Cameroun et au Togo, la population conçut une certaine nostalgie pour l'ancien régime, les Français ayant introduit leur système de travail obligatoire et les Britanniques ayant fait preuve de moins d'ardeur que leurs cousins germaniques pour développer leurs territoires<sup>88</sup>.

Étant donné que la France et la Grande-Bretagne considéraient que leur rôle de mandataire était purement transitoire, les deux Togo furent moins développés que la Côte-d'Ivoire et la Gold Coast (Ghana), et le Tanganyika

86. Voir A. Sarraut, 1923.

87. Voir W. R. Louis, 1963 (b), pour un compte rendu des négociations qui ont conduit la Conférence de la paix à attribuer le Rwanda et l'Urundi aux Belges.

88. Voir C. E. Welch, 1966, p. 58.



12.7. Le nouveau visage de l'Afrique après la première guerre mondiale.  
 [Source : J. D. Fage, 1978.]

(Tanzanie) moins que le Kenya ou l'Ouganda. Et, si le Sud-Ouest africain se développa de façon spectaculaire sous l'« administration » sud-africaine, ce fut au bénéfice d'une population de colons en accroissement rapide; en ce qui concerne les autochtones, la brutalité de la domination allemande fit place à un régime ouvertement raciste, pratiquant une politique de peuplement et d'exploitation du pays par et pour les Blancs.

Bien qu'européenne en premier chef, la première guerre mondiale eut de profondes répercussions sur l'Afrique. Elle marqua à la fois la fin du partage du continent et celle des tentatives faites par les Africains pour reconquérir une indépendance fondée sur la situation politique antérieure à ce partage. Elle fut une cause de profonds bouleversements économiques et sociaux pour de nombreux pays africains, mais inaugura une période de vingt années de calme pour les administrations européennes, à l'exception des zones comme le Rif français et espagnol, la Mauritanie française et la Libye italienne.

Toutefois, semée pendant la guerre, l'idée de l'autodétermination des peuples et de la responsabilité des puissances coloniales devait, au cours de la période de paix ultérieure, influencer profondément l'essor des mouvements nationalistes naissants. Mais il a fallu le cataclysme d'une deuxième guerre mondiale pour que ces mouvements, qui réclamaient auparavant un plus grand rôle dans l'administration, en viennent à exiger les rênes du pouvoir.

# La domination européenne : méthodes et institutions

*Raymond F. Betts*  
(révisé par A. I. Asiwaju)

## La « politique indigène »

Peu après sa conquête et son occupation par les puissances impériales européennes, ou presque en même temps, l'Afrique fut recouverte d'un réseau administratif colonial qui, malgré son absence d'uniformité et une certaine complexité, était soudé par quelques idées et croyances communément admises. Phénomène unique dans l'histoire comme dans l'ensemble du monde assujéti à la domination européenne, la politique coloniale prit en Afrique le sens de « politique indigène ». Étant entendu que l'expression répondait à plusieurs définitions différentes dans l'administration des « indigènes » — terme généralement employé pour désigner les Africains —, il était également admis, tant en théorie qu'en pratique, que le pouvoir colonial ne pouvait être réellement assuré qu'à l'aide du personnel et des institutions indigènes remplissant une fonction complémentaire ou auxiliaire.

Cette conception procédait de la situation coloniale déjà établie par les Européens qui gouvernaient l'Afrique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. À l'exception notable de l'Algérie et de l'Afrique australe, ce vaste continent était en quasi-totalité considéré, en raison de son climat, comme peu propice à une colonisation blanche intensive, et les populations locales semblaient par ailleurs trop dispersées géographiquement pour permettre une administration directe efficace par un personnel européen. L'Afrique apparaissait essentiellement comme un conglomérat d'États tropicaux dont les populations devaient être à la fois enrôlées et dirigées par les Européens à des fins déterminées de l'extérieur. Ce que sir Frederick Lugard (devenu par la suite lord Lugard) définissait comme un « double mandat » (dans son célèbre ouvrage, intitulé

précisément *The dual mandate in British tropical Africa*, publié pour la première fois en 1922) était généralement accepté comme la justification théorique de la présence européenne : développement social et économique, autant pour le bien de l'Afrique que pour le reste du monde.

Dans l'idéologie impérialiste de l'époque, par conséquent, la finalité de la présence européenne se définissait en termes de responsabilité ou de tutelle. Le livre blanc du gouvernement britannique publié au Kenya en 1923, qui instaurait le principe de la « prééminence des intérêts indigènes », déclarait : « Le gouvernement de Sa Majesté se considère comme exerçant, pour le compte des populations africaines, une tutelle [...] dont l'objet peut se définir comme la protection et l'avancement des races indigènes...<sup>1</sup> » Dans sa célèbre étude intitulée *La mise en valeur des colonies françaises*, Albert Sarraut, ministre français des colonies, écrivait à propos de la France : « Le seul droit qu'elle veuille connaître, c'est le droit du plus fort à protéger le plus faible », ajoutant qu'elle garantissait « l'accroissement économique et le développement humain » de ses colonies<sup>2</sup>.

Les deux déclarations évoquent cet état d'esprit paternaliste, dont la pensée européenne sur l'Afrique coloniale s'était entièrement imprégnée et qui fut à la fois internationalisé et institutionnalisé avec le système des mandats issu de la Ligue des nations après la première guerre mondiale. Comme le proclamait l'article 22 du pacte de la Société des Nations, l'entreprise coloniale, en Afrique notamment, serait désormais menée au nom d'un idéal supérieur de civilisation, et il convenait de « confier la tutelle de ces peuples [les populations coloniales] aux nations développées<sup>3</sup> ». Derrière cette rhétorique transparaissait encore un sentiment de supériorité culturelle et raciale qui s'était formé aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et qui s'exprimait en qualifiant les Africains de « grands enfants » ou de « non-adultes ». La domination européenne, qu'exigeait cette condition sociale imaginée, paraissait devoir être de longue durée et l'emprise coloniale sur l'Afrique était appelée à se prolonger pendant un temps indéterminé.

Quant aux rares zones où étaient déjà installées d'importantes minorités blanches, dont de nombreux immigrants à l'époque venaient encore grossir les rangs, elles paraissaient vouées à une colonisation permanente et à une suprématie européenne durable pour tout ce qui touchait à la politique et à la propriété. Cependant, même dans ces territoires (sauf en Afrique du Sud, où une politique de ségrégation extrêmement stricte avaient déjà été imposée), on parlait volontiers de développement en coopération, et les populations africaines étaient, officiellement du moins, conviées à se laisser conduire par les Européens.

Au-delà de ces considérations, la politique coloniale était dépourvue d'objectifs clairs et définitifs. Vision à court terme plus que système bien

1. *Indians in Kenya*, Cmd. 1922 (1923).

2. A. Sarraut, 1923, p. 19.

3. En adhérant à la Société des Nations, l'Union soviétique avait cependant formulé certaines réserves. Elle avait désapprouvé l'article 22 du pacte et avait, à ce titre, refusé de déléguer son représentant à la Commission des mandats.

*Les gouverneurs et administrateurs coloniaux*



13.1. *Sir Frederick Lugard (1858-1945), haut commissaire puis gouverneur du Nigéria du Nord, 1900-1907, 1912-1914; gouverneur du Nigéria, 1914-1919.*  
[Photo : © Mary Evans Picture Library.]



13.2. *Louis Gabriel Angoulvant, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, 1908-1916.*  
[Photo : © Roger-Viollet.]



13.3. *Le général Joseph Simon Gallieni (1849-1916), commandant supérieur du Soudan français (1886-1888), gouverneur général de Madagascar (1896-1905).*  
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]



13.4. *Albert Heinrich Schnee (1871-1949), gouverneur de l'Afrique-Orientale allemande (1912-1918).*  
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]



défini, elle impliquait vaguement une autonomie administrative dans sa version britannique, et une intégration politique dans ses formes française et portugaise. Oscillant entre ces deux pôles, la politique de « différenciation » et la politique d'« assimilation », l'administration coloniale de l'entre-deux-guerres était, aux yeux de ceux qui devaient l'appliquer, un exercice d'adaptation culturelle et politique nécessairement empirique.

Cependant, les idées et les expériences appelées à jouer un rôle ultérieur remontaient toutes à la période antérieure à la première guerre mondiale. Le « découpage théorique » de l'Afrique intervenu dans les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle fut suivi d'une période de conquête et de domination militaires qui devait déterminer la plupart des méthodes de contrôle administratif employées dès avant la fin du siècle. La période de l'entre-deux-guerres fut, de ce fait, celle où bon nombre de ces pratiques antérieures furent structurées et érigées en politique officielle, où l'opportunisme administratif fut élevé au rang de théorie bien articulée. Rétrospectivement, cette période apparaît manifestement comme celle de la bureaucratisation de l'administration coloniale.

S'il n'y eut pas, à l'origine, de conception universellement admise de l'administration coloniale en Afrique, il existait cependant une très large convergence de vues sur ce que l'on pourrait appeler l'administration conjointe, ou plus couramment, l'administration indirecte, qui faisait participer les autorités africaines au pouvoir colonial, dans leurs rôles politiques traditionnels ou ceux que leur imposaient les Européens, mais incontestablement en position de subordination. L'accord général sur ce grand principe s'explique par diverses raisons : en premier lieu, les modalités historiques de la constitution des empires coloniaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'y furent pas étrangères, la dimension même de ces empires ajoutant un nouvel élément au problème de l'administration coloniale. En second lieu, la pénétration du continent africain s'opéra à un rythme tel que le personnel européen disponible fut rapidement insuffisant pour administrer les nouvelles possessions, d'autant plus qu'elle s'étendait à des régions avec lesquelles aucun contact culturel européen n'avait été jusqu'alors établi ; si bien que toute administration directe eût constitué une expérience totalement nouvelle et donc peu viable dans l'immédiat. C'est essentiellement en raison de cette situation, déjà constatée par plusieurs observateurs<sup>4</sup>, qu'à la différence des petits territoires côtiers soumis à une administration directe les vastes possessions de l'intérieur furent administrées de façon indirecte. À la fin du siècle, en outre, l'effondrement de l'administration par des compagnies à charte nécessita l'établissement d'une autorité nationale sur de vastes régions que les Européens ne tenaient pas solidement, ce qui, sauf en Afrique-Orientale allemande, entraîna la formation d'un type d'administration assez lâche, analogue aux méthodes très souples employées antérieurement par les compagnies, et dont la Somalie italienne offrait un exemple particulièrement éclatant.

4. Voir M. Perham, 1960 (b), p. 140-141 ; J. D. Fage, dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1967, p. 703.

Il y eut encore d'autres raisons, qui tenaient aux perceptions culturelles européennes et annonçaient des intentions politiques. Non seulement le principe de l'empire « à bon compte », qui ne coûtait rien ou presque rien directement à la métropole, était généralement accepté, mais on estimait, en outre, que moins l'ordre social était troublé, plus la coopération indigène était active. Parlant de la politique britannique en Afrique, Lugard affirmait que, « pour en assurer le succès et promouvoir le bonheur et le bien-être des populations, les institutions et les méthodes doivent être profondément enracinées dans leurs traditions et leurs préjugés<sup>5</sup> ». En 1906, le ministre français des colonies, Georges Leygues, avait déclaré : « Le principe fondamental de notre politique coloniale doit être le respect scrupuleux des croyances, des mœurs et des traditions des peuples soumis ou protégés<sup>6</sup>. »

Les explications et les arguments destinés à rendre compte du manque de personnel et à justifier la nécessité de réduire les dépenses au strict minimum sont eux-mêmes liés à un problème plus essentiel, qui imposa l'adoption d'un système similaire d'administration à tous les gouvernements coloniaux du XX<sup>e</sup> siècle : l'échec de la politique administrative directe ou assimilationniste, tellement en vogue au XX<sup>e</sup> siècle. Qu'il s'agisse des Français avec les Quatre communes du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Rufisque, Gorée), ou des Anglais avec les colonies de la couronne (Sierra Leone, Gold Coast — actuel Ghana —, Lagos — dans l'actuel Nigéria), l'assimilation avait échoué vers la fin du siècle dernier, et pas seulement à cause de la résistance culturelle des peuples africains. Les fonctionnaires coloniaux anglais et français manquaient d'enthousiasme, et cela était dû aux conflits et aux frictions qui se produisaient entre l'élite coloniale européenne et les Africains élevés à l'occidentale. Dans les colonies anglaises et françaises, la fin du XIX<sup>e</sup> « siècle fut marquée par une frustration générale des attentes de ces Africains occidentalisés. Comme A. E. Afigbo l'a fait justement observer<sup>7</sup>, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas seulement caractérisée dans les colonies d'Afrique occidentale britannique par la mise à l'écart systématique des Africains « cultivés » qui avaient occupé des postes de responsabilité pendant les décennies antérieures ; la même période vit aussi se réduire la possibilité pour les Africains de devenir des citoyens français, au Sénégal et ailleurs. C'est donc ce manque de solidarité entre les colonialistes européens et les Africains cultivés, à la fin du siècle dernier, qui provoqua un manque artificiel de personnel administratif, quand les nouveaux régimes commencèrent à restreindre le recrutement dans les administrations d'Africains possédant une haute formation.

Dans ces conditions, aucune puissance coloniale ne chercha immédiatement à éliminer complètement les structures sociopolitiques en place. Toutefois, les politiques étaient d'une grande diversité, depuis l'acceptation à contrecœur et l'adaptation forcée de ces structures (cas de l'Angola portugais et de l'Afrique-Orientale allemande) jusqu'aux efforts délibérés pour conserver les institutions (cas du Nigéria du Nord britannique et du Maroc français).

5. F. D. Lugard. 1929, p. 211.

6. *La dépêche coloniale*, 12 juillet 1906, p. 1.

7. A. E. Afigbo, dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 443.

Néanmoins, les exigences fondamentales du système colonial eurent partout pour effet de modifier les objectifs, et de les affaiblir, donc de gauchir les fonctions des institutions africaines de base. Le fait même que la plupart des États africains furent annexés par la conquête et par l'exil ou la destitution de leurs dirigeants jeta le discrédit sur toute leur administration. La généralisation d'un système fiscal conçu par des Européens constitua certainement un autre élément perturbateur du régime colonial; mais, même les timides efforts faits dans le sens de ce qu'on appelle aujourd'hui la modernisation remodelèrent également les institutions locales. Si l'existence de la majorité des populations africaines ne fut pas fondamentalement affectée par la présence des Européens, en revanche, les institutions politiques de base en furent profondément altérées.

### Le régime colonial et ses structures

Du palais du sultan du Maroc au kraal d'un chef d'Afrique orientale ou australe, les administrateurs coloniaux européens cherchèrent et trouvèrent dans les « autorités indigènes » des alliés ou des agents pour transmettre efficacement les exigences de la domination étrangère à l'ensemble des populations africaines. C'était là une structure d'autorité asymétrique, si peu que les institutions existantes fussent modifiées ou subordonnées aux besoins des Européens. Au sommet de la pyramide administrative se trouvait le gouverneur ou le résident général, lequel, quoique responsable en dernier ressort devant le gouvernement de la métropole, jouissait souvent des pouvoirs d'un souverain.

Son action s'inscrivait dans un cadre institutionnel d'une ampleur et d'une complexité extrêmement variables, mais il était généralement assisté dans la période de l'entre-deux-guerres par une sorte de conseil ou comité consultatif représentant à la fois les intérêts « officiels » (administratifs) et des intérêts « non officiels » (des colons ou des commerçants). Dans les systèmes français, portugais et belge, la centralisation de l'administration coloniale réservait le pouvoir législatif à la métropole, mais, dans les possessions britanniques d'Afrique, les conseils coloniaux prirent effectivement le caractère d'assemblées proto-parlementaires dont les membres, élus ou nommés, ou les deux, virent leurs fonctions passer peu à peu du consultatif au législatif, préparant ainsi la voie, sans que cela ait été voulu, mais selon un processus très logique, à la dévolution des pouvoirs politiques. Lorsque les Africains commencèrent à faire leur apparition dans les organismes consultatifs coloniaux du système britannique en particulier, leur nombre et leur mode de désignation garantissaient suffisamment qu'ils n'auraient aucune influence sensible sur le mode de domination européenne de l'entre-deux-guerres.

L'institution centrale de toute l'organisation coloniale était le district ou la région (appelée « cercle » en Afrique-Occidentale française, où l'utilisation de ce terme militaire rappelait la nature de l'acquisition coloniale), sur lesquels un administrateur européen exerçait l'autorité coloniale et dirigeait les activités tant de ses subordonnés européens que des autorités africaines intégrées à l'administration coloniale.

L'élément africain le plus important, celui dont le rôle a été le plus abondamment discuté, était le chef local. En vérité, toutes les puissances coloniales en Afrique étaient tributaires du chef soit traditionnel, soit désigné, pivot de la structure administrative. L'administrateur colonial français Robert Delavignette expliquait brièvement la nature du système, et l'analyse ne valait pas seulement pour l'Afrique-Occidentale française, lorsqu'il écrivait : « Il n'y a pas de colonisation sans politique indigène; pas de politique indigène sans commandement territorial; et pas de commandement territorial sans chefs indigènes qui servent de rouages entre l'autorité coloniale et la population<sup>8</sup>. »

Si aucun observateur ou commentateur n'a jamais mis en doute que l'activité des chefs locaux fût partie intégrante du système colonial sur tout le continent, l'utilisation qu'en faisaient les diverses puissances européennes a en revanche été très discutée par les spécialistes<sup>9</sup>. La question majeure était celle de la différence entre administration directe et administration indirecte, entre délégation de l'autorité européenne aux chefs africains et médiation européenne de l'autorité traditionnelle de ces chefs. La plupart des chercheurs se sont intéressés à la distinction entre les modes de pouvoir que pratiquaient respectivement dans l'Afrique subsaharienne les Britanniques et les Français, et qui se différenciaient par les méthodes, sinon par les résultats; mais, pour replacer le problème dans son cadre historique, il vaut peut-être mieux se livrer à une analyse générale de la politique africaine, tout en réservant cependant encore une attention particulière aux activités des Britanniques et des Français.

L'explication la plus célèbre de l'importance de l'« autorité indigène » pour l'ordre colonial est celle de Lugard, théoricien de la méthode de domination la plus discutée, mais la plus imitée, à savoir l'administration indirecte. Comme tant d'autres administrateurs coloniaux, il faisait de nécessité vertu, mais rares sont ceux qui surent parler de cette vertu d'un ton aussi convaincant.

Chargé d'administrer le vaste territoire du Nigéria du Nord à la suite de la cession à l'État des pouvoirs de la Compagnie royale du Niger, et manquant de personnel et de fonds, Lugard comprit qu'il était hors de question de songer à exercer une autorité directe; mais, s'il en vint à cette conclusion, c'était aussi pour s'être personnellement convaincu, à l'époque où il servait en Ouganda, que la meilleure méthode d'administration coloniale était l'utilisation des institutions indigènes existantes. C'est ainsi que, durant la période où il occupa le poste de haut-commissaire du Nigéria, entre 1900 et 1907, Lugard élabora sa ligne d'action générale et en donna une explication détaillée dans ses nombreuses instructions aux administrateurs, instructions publiées dans *Political memoranda*.

Le meilleur résumé de sa politique figure dans une série d'instructions à ses subordonnés datant de 1906, dans lesquelles il préconise « un gouvernement unique, où les chefs indigènes aient des devoirs bien définis et un statut reconnu sur un pied d'égalité avec les autorités britanniques<sup>10</sup> ». Ce qui

8. R. Delavignette, 1946, p. 121.

9. Voir H. Deschamps, 1963; M. Crowder, 1964; M. Crowder et O. Ikime (dir. publ.), 1970; A. I. Asiwaju, 1976 (a).

10. F. D. Lugard, 1919, p. 298.

devait devenir le système de l'administration indirecte était donc fondé non sur la subordination, mais sur la collaboration avec le résident britannique, ce dernier exerçant essentiellement des fonctions consultatives, et non d'exécution, alors que le chef africain (en l'occurrence l'émir peul) continuait de jouer son rôle traditionnel suivant les directives très précises, mais non rigides, de l'administration coloniale. En tentant ainsi d'intégrer les émirs dans le système colonial, Lugard voulait leur laisser la plupart de leurs anciennes responsabilités, fonctions et prérogatives afin qu'ils continuent d'apparaître aux yeux des populations comme leurs chefs légitimes.

Si le régime de Lugard se ramenait pour l'essentiel à l'utilisation des autorités en place dans leurs fonctions traditionnelles, il visait encore un autre but : il était censé apporter des modifications dans le sens du modèle européen, notamment sur le chapitre de la justice et de la fiscalité<sup>11</sup>. « La grande tâche de l'administration indirecte », écrivait le biographe de Lugard dans un article où il défendait sa politique, « est de ne pas intervenir dans les rivalités entre Africains, de laisser à ces derniers suffisamment de champ libre pour leur permettre de trouver eux-mêmes leur équilibre entre le conservatisme et l'adaptation<sup>12</sup> ». L'accomplissement de cette tâche était, dans une large mesure, subordonnée à la connaissance qu'avaient les administrateurs européens des coutumes et des institutions locales, et aussi, bien entendu, à la bonne volonté des autorités indigènes, plus ou moins disposées à opérer de tels ajustements pour moderniser leurs propres institutions.

Telle qu'elle vient d'être esquissée, l'administration indirecte pratiquée au Nigéria du Nord peut être assimilée à un autre modèle qui, à l'instar de celui de Lugard, réussit surtout dans les régions entièrement soumises aux institutions politiques musulmanes. Ce sont essentiellement les Français qui donnèrent une définition théorique de cette forme d'administration indirecte, dont la portée dépassait le cadre de l'Afrique. Ce qu'ils appelaient « politique d'association » connut une grande faveur au tournant du siècle et fut opposée avec enthousiasme à l'ancien idéal d'assimilation politique. Le théoricien conservateur du colonialisme Jules Harmand en offre l'une des meilleures explications dans une longue partie de l'ouvrage intitulé *Domination et colonisation*, qui fut publié en 1910 et eut un grand retentissement. L'association, y déclare-t-il, est une « administration indirecte, avec la conservation, mais mieux surveillée et mieux dirigée, des institutions du peuple soumis, et dans le respect de son passé<sup>13</sup> ». La publication en 1923 de l'ouvrage de Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, marqua la consécration officielle de cette politique.

Proposée à l'origine pour l'Indochine et étendue plus tard à l'Afrique, où elle fut érigée en politique, l'« association » n'en était pas moins limitée géographiquement en tant que pratique coloniale. Les Français ne l'envisagèrent sérieusement qu'au Maroc, et encore essentiellement à cause de l'intérêt que les affaires indigènes inspiraient au résident général, Louis-

11. Au Nigéria, les modifications apportées par le régime indirect dans la pratique ont été soigneusement examinées dans O. Ikime (dir. publ.), 1980, chapitres 25, 26 et 27.

12. M. Perham, 1934, p. 331.

13. J. Harmand, 1910, p. 163.



13.5. *Louis-Hubert Lyauté (1859-1935), résident général français au Maroc (1912-1925)*  
*(par Chabellard).*  
[Photo : © Roger-Viollet.]

Hubert Lyautey (voir fig. 13.5), auquel, dans les premières années du protectorat, la métropole laissa à peu près les mains libres. Sur tout le territoire marocain, les structures de l'État chérifien furent préservées et, à l'échelon local, l'action administrative ressemblait étrangement au modèle proposé par Lugard. Le contrôleur civil français devait jouer un rôle de conseiller, et non de supérieur hiérarchique, auprès du *cadi*, magistrat musulman exerçant ses fonctions conformément au droit musulman (*shari'a*). Cette organisation était comparable à celle qui existait au Maroc espagnol, où l'activité du *cadi* était guidée par l'*inventor*, homologue espagnol du contrôleur civil. L'institution du *cadi* fut aussi conservée en Somalie italienne, mais moyennant un partage des responsabilités avec des chefs désignés.

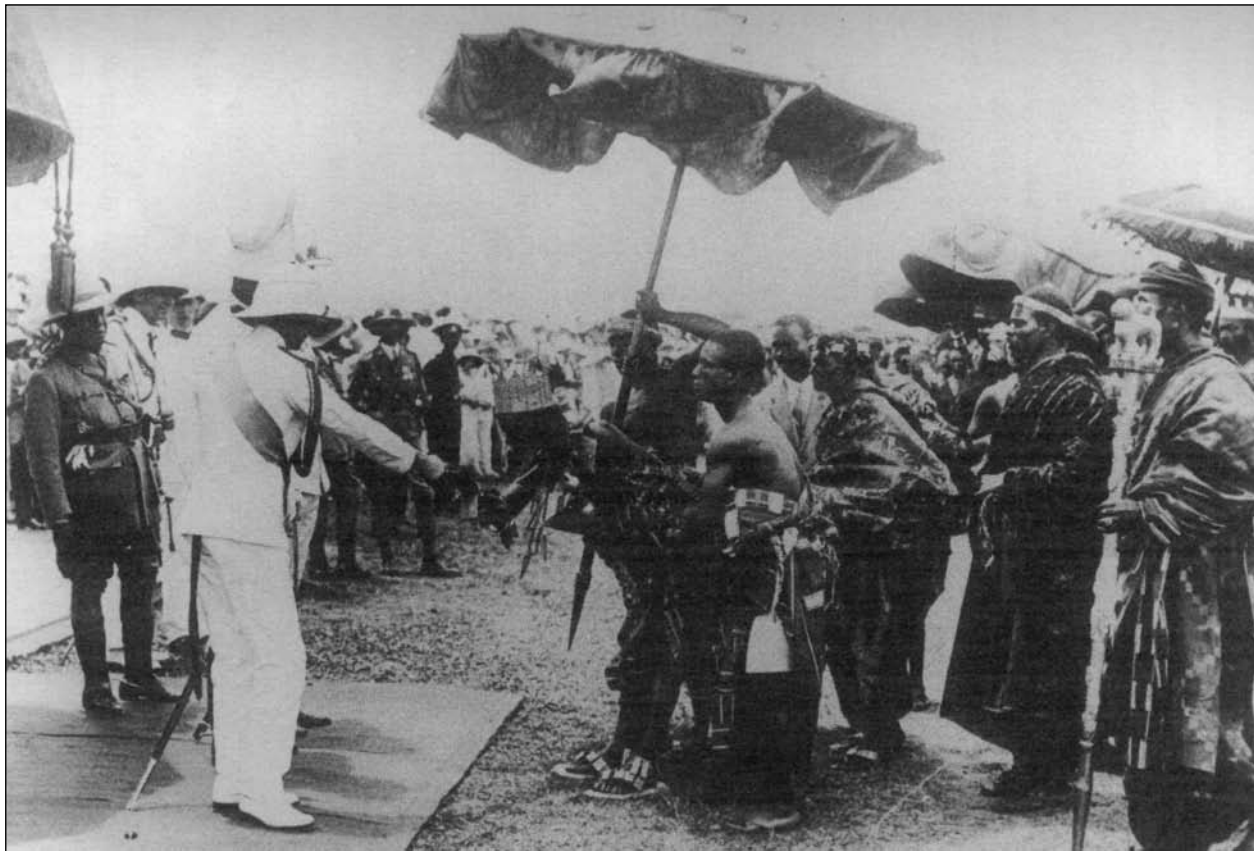
En théorie, l'administration indirecte s'exerçait également dans les territoires coloniaux français au sud du Sahara; en réalité, il en allait tout autrement. Dans un document fréquemment cité, car il illustre bien les méthodes pratiquées par les Français entre les deux guerres, le gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, Joost Van Vollenhoven, déclarait en 1917: Les chefs « n'ont aucun pouvoir propre d'aucune espèce, car il n'y a pas deux autorités dans le cercle [...] il n'y en a qu'une ! Seul le commandant du cercle commande; seul il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire<sup>14</sup> ». En dépit des déclarations officielles, donc, les Français se servaient des autorités indigènes non point indirectement, mais directement, et sous l'autorité de l'administration coloniale. Et les Portugais agissaient de même.

Le système d'administration indirecte de Lugard donna au début de bons résultats au Nigéria du Nord — bien qu'il eût été discrédité par certaines critiques qui le considéraient comme exagérément conservateur<sup>15</sup> — et fut étendu après la guerre à la plus grande partie des possessions britanniques d'Afrique, y compris les territoires au Tanganyika et au Cameroun enlevés à l'Allemagne. Et les Belges l'adoptèrent même au Congo après 1920. Bien que les conditions ne fussent nulle part meilleures et les résultats plus brillants que dans la région du Nigéria du Nord, peuplée de Hawsa et de Peul, les Britanniques s'efforcèrent effectivement de suivre les grandes lignes des coutumes locales, de sorte que même les institutions nouvellement créées, telles que les conseils locaux, furent conformes aux modes d'organisation locaux. L'exception notable, toutefois, fut l'Afrique du Sud, où la notion d'« autorité indigène » était le moyen par lequel la minorité blanche s'assurait l'administration locale des Africains déplacés désormais vers les réserves territoriales en vertu de la politique de ségrégation.

Dans toute l'Afrique subsaharienne, le chef local cessa pendant l'entre-deux-guerres d'être une « autorité indigène » pour devenir un agent administratif. Ses attributs et pouvoirs traditionnels furent grandement affaiblis ou diminués. Ce changement de position, même dans les régions soumises à l'administration indirecte, s'explique aisément. En effet, les fonctions traditionnelles se distendaient sous la pression des exigences nouvelles:

14. J. Van Vollenhoven, 1920, p. 207.

15. Pour une analyse récente, voir S. Abubakar, dans: O. Ikime (dir. publ.), 1980.



13.6. *L'administration indirecte en action: le prince de Galles reçoit les chefs à Accra lors d'un voyage en Gold Coast, 1925.*  
[Photo: Illustrated London News Picture Library.]



perception d'impôts, opérations de recensement, ou recrutement de main-d'œuvre et conscription. Lorsque les Européens estimaient que les postes d'autorité traditionnelle n'étaient pas pourvus de titulaires qualifiés, ils y plaçaient des anciens combattants, des sous-officiers ou des employés. C'était tout particulièrement le cas dans les colonies françaises et portugaises, où les règles locales du recrutement des chefs étaient très fréquemment violées. D'autre part, les chefs furent parfois chargés d'un rôle politique qui n'entraînait pas autrefois dans leurs attributions, ou encore on les installait dans des sociétés acéphales, où ils n'avaient auparavant aucune fonction administrative. On relève des exemples de ces deux systèmes chez les Igbo du Nigéria, les Gikuyu du Kenya et les Langi de l'Ouganda septentrional<sup>16</sup>.

Avec l'établissement de l'administration européenne, les chefs furent manipulés comme un personnel administratif que l'on pouvait détacher ou déplacer à sa guise pour satisfaire aux besoins coloniaux. Des chefferies furent abolies ou créées selon qu'elles étaient considérées comme superflues ou utiles aux exigences coloniales. Le cas le plus frappant est sans doute celui du Congo belge (actuel Zaïre), où, après 1918, les réformes proposées par le ministre des colonies, Louis Franck, aboutirent à une révision radicale de l'ordre colonial. Le nombre de chefferies tomba de 6 095 en 1917 à 1 212 en 1938. De plus, une circonscription administrative entièrement nouvelle, le secteur, fut créée pour consolider la réforme. Dans le même esprit, les Français décidèrent en Afrique occidentale de créer une nouvelle circonscription, le canton, regroupement de villages qui, au dire d'un gouverneur, « est placé sous l'autorité d'un *agent administratif indigène* qui prend le nom de chef de canton<sup>17</sup> ». En Libye, les populations furent soumises à une nouvelle organisation administrative par un décret royal en date du 31 août 1929, qui prévoyait notamment la division des populations nomades de la colonie en « tribus » et « sous-tribus », à la discrétion du gouverneur, sur avis du commissaire régional. Et même les Britanniques opérèrent des modifications analogues dans la zone orientale du Nigéria lorsque l'administration indirecte y fut introduite. En présence des chefs locaux, dont ils ne pouvaient alors définir avec précision l'autorité, les Britanniques introduisirent le principe d'un « chef désigné », dont l'autorité s'étendait sur des territoires peuplés de milliers d'habitants, mais procédait directement de sa nomination par le gouvernement colonial<sup>18</sup>.

Le rôle de l'administrateur local venait encore compliquer la situation. Quelles que fussent ses intentions, il finissait invariablement par devenir un chef auxiliaire. Comme le souligne Delavignette avec satisfaction, l'administrateur colonial n'était aucunement un administrateur, mais un chef, et il était reconnu comme tel par les populations africaines soumises à son

16. À ce sujet, voir en particulier R. Tignor, 1971; J. Tosh, 1973; A. E. Afigbo, 1972; W. R. Ochieng et G. Muriuki, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1972.

17. « Programme d'action économique, politique et sociale », 1933, p. 185; cité par J. Suret-Canale, 1971, p. 323. C'est l'auteur de la citation qui soulignait.

18. Pour plus de détails, voir A. E. Afigbo, 1972.

autorité. Sa fonction essentielle, affirmait-il, est d'« agir en chef<sup>19</sup> ». Le rôle discret et réservé que Lugard avait envisagé pour le résident britannique au Nigéria du Nord ne fut pas accepté par les administrateurs français et portugais, qui tous exerçaient l'essentiel de l'autorité locale. En Somalie italienne, les administrateurs étaient ceux qui se rapprochaient le plus des Britanniques dans leurs rapports avec les chefs locaux, mais, même parmi ces deux groupes, les thèses de Lugard étaient nécessairement modifiées par les exigences du régime colonial et la personnalité de ceux qui l'exerçaient. Parmi les fonctionnaires coloniaux servant en Afrique, rares étaient ceux qui faisaient preuve, dans ces relations, de la subtilité et de la faculté d'identification qu'exigeait le bon fonctionnement du système d'administration indirecte de Lugard. En outre, et c'est plus important, les exigences sociales nouvelles imposées par le colonialisme n'avaient aucun point commun avec la coutume africaine et elles ne furent intégrées aux institutions indigènes qu'au prix de distorsions.

### Les objectifs et les charges imposés par le colonialisme

Au-delà de la rhétorique officielle, les objectifs concrets de la colonisation se révélèrent fort limités. Il s'agissait essentiellement de maintenir l'ordre, d'éviter les dépenses excessives et de constituer une réserve de main-d'œuvre, à l'origine pour le portage, puis par la suite pour la construction de routes et de voies ferrées, mais aussi à des fins commerciales. En pratique, ces objectifs se sont généralement superposés aux fonctions de l'administration locale et ils ont été atteints de trois manières : réforme des systèmes judiciaires, recours au travail forcé et institution d'impôts personnels. Les deux dernières formules furent parmi les institutions coloniales celles qui apportèrent le plus de bouleversements, la première ayant peut-être été le plus soigneusement pesée par les Européens.

L'introduction des institutions judiciaires européennes a le plus souvent laissé une certaine place au droit coutumier africain et, le cas échéant (en Somalie italienne, par exemple), au droit musulman ; mais elle n'en fut pas moins génératrice de changements. Comme lord Hailey l'a fait observer, le principe fondamental du droit européen différait nettement de celui des systèmes africains, car ce droit était axé sur le châtement du coupable, non sur la réparation du préjudice causé à la victime<sup>20</sup>. À maintes reprises, le pouvoir colonial tenta d'instaurer une dyarchie judiciaire, suivant laquelle les litiges civils entre Africains étaient réglés selon les procédures précoloniales, alors que les affaires pénales et les litiges intéressant des Européens étaient directement du ressort de la juridiction coloniale.

Toutefois, à l'exception notable des colonies portugaises, un système de tribunaux fut partout mis sur pied ou renforcé en fonction des besoins des Africains tels que les Européens les percevaient<sup>21</sup>. Dans la première décennie

19. R. Delavignette, 1946, p. 29.

20. Lord Hailey, 1957, p. 591.

21. On trouvera dans O. Adewoye, 1977, une fascinante étude d'un exemple de ce processus.

du siècle, les Italiens en Somalie et les Allemands en Afrique orientale s'efforcèrent d'étendre les pouvoirs judiciaires des chefs ou magistrats africains et, à la même époque, c'est sur la côte occidentale que les tentatives de ce genre furent poussées le plus loin et eurent le plus de succès : c'est le cas des « tribunaux indigènes » mis en place par Lugard. Ceux-ci constituaient l'une des trois composantes de son « administration indigène » et devaient, dans son esprit, servir à « inculquer l'idée de la responsabilité et développer dans une communauté primitive un certain sens de la discipline et du respect de l'autorité<sup>22</sup> ». Présidés par des Africains et essentiellement destinés à traiter les affaires indigènes, ces tribunaux devaient respecter aussi strictement que possible le droit coutumier africain, modifié seulement lorsqu'il s'écartait des normes juridiques anglaises fondamentales. Le modèle de Lugard fut appliqué dans de nombreuses possessions britanniques et dans les territoires sous mandat; les Belges l'imitèrent en outre au Congo.

Les Français, pour leur part, ont appliqué une méthode diamétralement opposée, qui tendait à réduire les pouvoirs des Africains pour faire finalement de l'administrateur la seule autorité judiciaire. Cependant, l'élément le plus singulier et le plus inéquitable du système français est l'« indigénat »<sup>23</sup>. Employé d'abord en Algérie après 1870, il fut importé en Afrique-Occidentale française dans les années 1880 et, comme en Algérie, cette institution y demeura vivante jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Réglementé par un décret de 1924, il permettait à tout administrateur français d'infliger une peine de prison pouvant atteindre jusqu'à quinze jours et une amende pour des infractions diverses, allant d'un retard de paiement d'impôts au manque de respect envers des fonctionnaires français.

Les impôts personnels, qui frappèrent en fin de compte tous les Africains de sexe masculin, ont eu des répercussions plus profondes que les régimes juridiques. Conçus d'abord comme un moyen pour la colonisation de se financer elle-même, ils s'inspiraient aussi de l'idée qu'ils forceraient les Africains à s'intégrer aux activités économiques des Européens et étendraient le secteur monétaire de l'économie. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces impôts étaient régis par une réglementation sans équivalent parmi les autres institutions coloniales, au terme de ce qui apparaît très nettement comme un cycle d'évolution<sup>24</sup>. L'impôt sur les « cases », très répandu dans les premières années de la domination coloniale, suscita aussi beaucoup de contestations et de protestations chez les Africains<sup>25</sup>. Vers les années 1920, il avait généralement été remplacé par un impôt personnel, taille ou capitation, qui allait demeurer la forme d'imposition la plus répandue jusqu'à la fin de l'ère coloniale. Entre les deux guerres, on essaya à diverses reprises d'en faire un impôt progressif, assis sur une base régionale ou sur le rendement potentiel des terres. Il y eut enfin l'impôt sur le revenu des personnes physiques, introduit dans les années 1920 dans plusieurs possessions britanniques et au Congo belge, mais

22. F. D. Lugard, 1929, p. 548.

23. Pour une étude récente et détaillée, voir A. I. Asiwaju, 1979.

24. Lord Hailey, 1957, p. 676.

25. Voir chapitre 6 ci-dessus.

qui visait surtout les non-Africains, seuls en général à posséder des revenus suffisants pour y être assujettis.

À l'intérieur de ce cadre général, il existait de nombreuses variantes régionales, dont la plus importante se rattachait à la notion d'autorité indigène mise en avant par Lugard. Comme celui-ci l'écrivait dans son *Dual mandate*, « l'impôt [...] est, en un sens, la base de tout le système puisqu'il fournit les moyens de payer l'émir et tous ses subordonnés<sup>26</sup> ». L'institution qui assurait le fonctionnement du système était le trésor indigène, idée dont la paternité revient à sir Charles Temple lorsqu'il était en poste sous les ordres de Lugard au Nigéria du Nord. Chaque autorité indigène devait se voir restituer un certain pourcentage des impôts perçus dans son district, destiné à un trésor indigène alimenté en outre par le produit de licences diverses et des amendes infligées par les tribunaux. C'est sur ces fonds que l'émir ou le chef local devait prélever son propre traitement et la rémunération de ses subordonnés. Le reliquat devait servir à financer le fonctionnement et l'amélioration des services publics. La formule, appliquée à l'origine dans les émirats, s'étendit, avec l'administration indirecte, non seulement aux possessions britanniques des côtes orientale et occidentale, mais aussi au Congo belge.

De toutes les innovations coloniales, le système fiscal fut celle qui favorisa le plus la bureaucratisation de l'administration coloniale. Il assignait une fonction commune à l'administrateur et au chef africain qui, en fixant et en percevant l'impôt, souvent de concert avec les conseils locaux d'anciens ou de notables, rappelaient à chacun le pouvoir réglementaire du nouveau système<sup>27</sup>. D'autre part, à la suite des percepteurs d'impôts proprement dits, des agents administratifs faisant partie d'une nouvelle élite coloniale ne tardèrent pas à faire leur apparition. Les *akida* utilisés par les Allemands en Afrique orientale furent probablement les plus représentatifs et les plus contestés d'entre eux; avant la colonisation européenne, ces fonctionnaires de langue kiswahili étaient en poste dans la région côtière; l'administration allemande leur attribua de nouvelles fonctions et en fit des percepteurs d'impôts et des recruteurs de main-d'œuvre. En 1936, des employés africains furent nommés percepteurs d'impôts en Rhodésie du Nord, nouvelle indication de cette tendance à la bureaucratisation.

L'introduction d'impôts en numéraire fut promptement suivie d'impôts en travail, manifestation la plus claire des tentatives européennes en vue d'enrôler de force la main-d'œuvre dans l'organisation économique de l'entreprise coloniale. L'impôt de cueillette, qui permettait la récolte du caoutchouc sauvage dans l'État libre du Congo, fut le plus critiqué; mais celui qui eut l'existence la plus longue (il ne fut aboli qu'en 1944) fut l'impôt en travail appelé « prestation », auquel furent assujettis tous les hommes des possessions françaises d'Afrique occidentale et équatoriale, qui ne pouvaient s'en libérer que par un versement en espèces. Inversement,

26. F. D. Lugard, 1929, p. 201.

27. F. D. Lugard, en particulier, prônait les mérites de l'impôt personnel comme « marquant la reconnaissance du principe selon lequel chaque individu a, envers l'État, une obligation proportionnée à ses moyens », *ibid.*, p. 232.

au Cameroun, les Allemands permirent aux Africains de se libérer de la capitation par un « paiement » en travail. Et, dans une région de l'Ouganda, les Britanniques conservèrent le *luwalo*, impôt précolonial d'un mois de travail voué aux travaux publics, jusqu'en 1938, date à laquelle il fut remplacé par un impôt en numéraire. Cependant, ces impôts n'étaient que des exceptions au système de travail forcé employé par toutes les puissances coloniales.

Toujours inquiets de manquer de main-d'œuvre pour les travaux et les emplois nouveaux financés par le régime colonial, les administrateurs européens imposèrent leur domination avant la fin du siècle par un système d'enrôlement pratiquement forcé, souvent destiné d'ailleurs à satisfaire les besoins du secteur privé autant que du secteur public. Ce système a connu, il est vrai, son déclin au début du XX<sup>e</sup> siècle, tant à cause de celui du portage que sous la pression croissante de l'opinion internationale. Mais, même très modifié, l'usage demeura partie intégrante du régime colonial jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ce fut du moins le cas pour l'administration coloniale française, qui employa, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, un grand nombre d'Africains par le biais de la prestation, en particulier pour la construction de voies ferrées (par exemple en Afrique-Occidentale française). En outre, les autorités coloniales françaises sévissaient fréquemment contre le recrutement forcé à des fins commerciales, comme ce fut le cas sur des plantations de caoutchouc en Afrique équatoriale ou dans les forêts de la Côte-d'Ivoire<sup>28</sup>. Les abus à l'époque étaient encore suffisamment nombreux pour susciter l'indignation de l'opinion, dont André Gide se fit l'interprète le plus éloquent dans son célèbre *Voyage au Congo* (1927).

C'est cependant dans le Sud-Ouest africain allemand et en Union sud-africaine qu'existaient les formes les plus oppressives de réglementation du travail. La politique pratiquée en Union sud-africaine fut évidemment étendue au Sud-Ouest africain lorsque, après la première guerre, celui-ci devint un territoire sous mandat, mais le régime allemand qui l'avait précédée était étonnamment proche du système élaboré pour l'Union sud-africaine, et tout aussi sévère. Des laissez-passer et des cartes d'identité réglementaient la circulation des Africains, des lois sur le vagabondage frappaient ceux qui n'étaient pas munis d'un contrat de travail, et celui-ci était conçu pour donner à l'employeur allemand un énorme avantage. Il existait également des lois sur le vagabondage et la circulation des personnes en Union sud-africaine, et les contrevenants s'exposaient à des peines de travail forcé rétribué au minimum. Les lois de 1923 sur les indigènes (régions urbaines) et sur l'administration indigène renforcèrent les lois antérieures sur la circulation, tandis que d'autres lois, comme celle de 1922 sur l'apprentissage, vinrent restreindre fortement les possibilités d'emploi ouvertes aux Africains.

28. Le cas de la Côte-d'Ivoire a été traité par Z. Semi-Bi, 1973, et R. P. Anouma, 1973.

## Instruments de contrôle et d'administration

Si diverses qu'aient été les théories et les méthodes de la domination coloniale avancées ou appliquées dans la période de l'entre-deux-guerres, il ne s'en dégage pas moins un modèle très net de régime bureaucratique. À l'époque, la domination coloniale était passée d'un contrôle militaire à un contrôle institutionnel civil; le recours direct à la force, lui, tendait à être remplacé par la persuasion administrative. Malgré ce changement, le dernier argument du pouvoir colonial restait le canon.

Comme ses plus ardents défenseurs le faisaient volontiers observer, le pouvoir colonial s'était établi par la force des baïonnettes et c'était par elle qu'il se maintenait. Fortes de cette constatation, toutes les puissances européennes enrôlaient dans leurs forces armées des éléments recrutés dans la population indigène (voir fig. 13.7). En dépit d'une organisation et d'une efficacité variables selon les régions ou les visées nationales particulières, ces troupes coloniales remplissaient toutes essentiellement entre les deux guerres des fonctions de police, avec le concours des forces de gendarmerie créées depuis peu; mais, comme ils étaient souvent envoyés dans des régions auxquelles ils étaient culturellement et ethniquement étrangers, les soldats africains étaient déracinés de leur propre milieu social et se heurtaient à l'hostilité des populations locales avec lesquelles ils entraient en contact par la force. C'est cette donnée, ainsi que le refus des Européens de laisser les Africains accéder aux leviers de commande, qui explique que jamais l'armée ne soit parvenue en Afrique à remplir dans les mouvements d'indépendance le rôle politique qu'elle sut jouer en Asie et au Proche-Orient. De fait, la seule puissance coloniale qui ait organisé des forces de police militaires importantes pour les Africains placés sous sa domination était la France, laquelle, dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, considéra l'Afrique subsaharienne comme un réservoir de personnel indispensable au maintien du rang militaire de la France dans le monde.

Il n'empêche que, même durant l'entre-deux-guerres, période qualifiée par les contemporains d'ère de « paix coloniale », les affaires africaines furent encore marquées par de graves intermèdes d'interventions militaires. En effet, le désir proclamé par les Européens de préserver dans toute la mesure possible la neutralité militaire de l'Afrique resta toujours lettre morte. Les Français instituèrent le régime de la conscription par une loi de 1919 prévoyant le recrutement annuel d'un contingent africain de 10 000 hommes; les Britanniques créèrent au Soudan la Sudan Defense Force, à effectifs exclusivement soudanais, sous les ordres d'officiers britanniques, mais qui fut essentiellement mise au service des intérêts stratégiques de l'empire au Proche-Orient aussi bien qu'en Afrique orientale. La force publique du Congo belge, qui présentait les caractéristiques à la fois d'une armée d'occupation et d'une force de police, fut souvent mise à contribution durant cette période pour étouffer la résistance incarnée par les mouvements religieux syncrétistes<sup>29</sup>. À l'échelle de la guerre ouverte,

29. Parmi les diverses études sur l'histoire de l'armée dans l'Afrique moderne, celle qui offre la meilleure introduction rapide à la question, et dont les observations sont ici résumées, est l'analyse de J. S. Coleman et B. Belmont dans: J. J. Johnson (dir. publ.), 1962



13.7. *La campagne en Afrique Orientale allemande: des « askari » d'Afrique orientale envoyés comme agents recruteurs par l'administration civile. Photo prise près du fleuve Ruwū en avril 1917. [Photo: © Imperial War Museum.]*

il est aisé de mesurer les événements. La campagne italienne menée dans les années 1920 en vue de soumettre la Libye et l'effort des Espagnols et des Français pour mettre fin à la guerre du Rif au Maroc à la même époque sont des exemples évidents, mais ils n'atteignent pas les proportions de la guerre de conquête brutale entreprise par Mussolini contre les Éthiopiens, événement qui devait sonner tragiquement le glas de la période que nous étudions ici.

Le compte rendu des opérations militaires menées en Afrique dans l'entre-deux-guerres n'infirme pas sérieusement la thèse selon laquelle cette période se définit comme une domination administrative. Avec le recul, ce qui paraît le plus important, ce sont les effets communs, et non les intentions divergentes, des méthodes et de la pratique coloniales européennes. Il ne fait guère de doute qu'en se bureaucratisant le régime colonial a effectivement préparé en partie et malgré lui un mouvement d'indépendance nationale. Les contours d'une nouvelle élite politique se dessinaient lentement à mesure que dans divers services coloniaux, mais plus particulièrement dans les services britanniques, les employés subalternes et les chefs désignés apprenaient à appliquer, à une échelle si modeste fût-elle, la règle de Napoléon : « Les carrières s'ouvrent au talent. » Des centres de formation, telle l'École normale William-Ponty de Dakar, préparaient les éducateurs et les administrateurs sur lesquels l'administration coloniale allait de plus en plus se reposer. Dans les régions urbaines principalement, le « vent du changement » commençait lentement à souffler.

Cependant, ce n'était pas ce que les administrateurs coloniaux européens souhaitaient vraiment. Même lorsqu'ils mettaient l'accent sur la « prééminence des intérêts indigènes », ils étaient persuadés que le bien-être des populations africaines ne pouvait être garanti et efficacement structuré sur le plan social et économique que par leurs propres soins. Comme le fit remarquer un jour lord Cromer, l'objectif d'un bon gouvernement et celui d'un gouvernement indépendant étaient contradictoires dans un contexte colonial. Ainsi, le système colonial revêtait la forme d'un régime autoritaire, et il n'était nullement conçu pour conférer le pouvoir politique aux Africains qu'il était supposé servir. Sa caractéristique la plus courante était le paternalisme, le partage des responsabilités étant toléré au mieux dans les zones de forte colonisation blanche. L'histoire des objectifs changeants et de l'interprétation non moins changeante de la « prééminence des intérêts indigènes » au Kenya est des plus instructives. Le « livre blanc » de 1923 utilisait cette notion pour écarter les revendications de la population indienne en vue d'obtenir une représentation équitable dans les affaires de la colonie. Des « livres blancs » ultérieurs, publiés en 1927 et en 1930, apportèrent des nuances à cette notion ; ils contenaient des concessions à la population blanche, de plus en plus nombreuse, qui était dès lors admise à participer aux responsabilités de la tutelle. La prééminence des intérêts indigènes ne signifiait plus, par conséquent, la prépondérance des intérêts africains mais seulement leur prise en considération.

Même dans les territoires où des institutions parlementaires furent mises sur pied en vue de créer un gouvernement colonial doté de certains pouvoirs,



elles le furent de façon à garantir la suprématie des Blancs. C'est ainsi qu'en Algérie un système électoral à deux collèges, sanctionné par la loi Jonnart de 1919, comportait une participation arabe proportionnellement plus faible que la participation européenne dans les délégations financières, ébauche de parlement représentant des groupes d'intérêts, non des régions géographiques. Et en Afrique du Sud, les Africains ne jouaient absolument aucun rôle dans les procédures parlementaires qui y furent développées. La loi de 1936 sur la représentation des indigènes raya effectivement les Africains des listes électorales de la colonie du Cap et réduisit leur rôle politique dans toute l'Union à l'élection d'un nombre limité de Blancs qui devaient représenter les intérêts indigènes. Dans ces deux colonies à forte concentration blanche, comme dans toutes les colonies où l'on pouvait trouver des résidents européens, la minorité démographique était en fait la majorité politique, excluant ainsi toute ressemblance avec un gouvernement démocratique sur le modèle européen.

Si, dans une perspective historique, les effets politiques généraux des diverses méthodes coloniales se caractérisent plus par leurs similitudes que par leurs divergences, les différences de méthode jouèrent cependant un rôle important dans la préparation de la dévolution des pouvoirs du régime colonial. L'effondrement final de ce régime en Afrique s'explique dans une large mesure par la défaillance des Européens, de plus en plus incapables, à la fois financièrement, militairement et moralement, de le maintenir face à la pression nationaliste africaine. Et cependant, durant les dernières années du colonialisme, les méthodes par lesquelles le pouvoir s'était antérieurement imposé influèrent sur la détermination du processus de changement. Les notions administratives d'assimilation et de différenciation, de centralisation et d'autonomie locale devinrent alors des facteurs déterminants de ce processus. Comme on le verra dans le dernier volume (VIII), c'est dans les cas où la transmission des pouvoirs s'opéra par le *Westminster system*, inspiré du système parlementaire britannique, produit des conseils législatifs coloniaux qui avaient permis à l'opposition politique de définir ses méthodes, que le passage s'effectua avec le moins de heurts, ainsi qu'en témoigne clairement l'exemple de l'accession de la Gold Coast à l'indépendance sous le nom de Ghana. Les cas les plus radicaux furent ceux de l'Algérie française et, à une époque plus récente, des colonies portugaises de l'Angola et du Mozambique, toujours considérées, suivant la thèse de l'assimilation, comme des prolongements de l'État national outre-mer.

La diversité des méthodes suivies dans les colonies compte moins au regard de l'histoire que la similitude d'appréciation de la situation coloniale. En dépit des proclamations consignées dans les documents de la Société des nations, et au mépris de l'affaiblissement de leurs positions mondiales à la suite de la première guerre, les puissances européennes installées en Afrique ne songeaient nullement dans l'entre-deux-guerres à un transfert du pouvoir politique. Exception faite de l'Égypte, l'Afrique apparaissait comme le seul continent où le colonialisme était installé pour longtemps. Aussi les méthodes coloniales furent-elles toutes conçues pour ménager les intérêts et les visées des puissances européennes. Sur le plan politique, par

conséquent, il s'agissait essentiellement d'adapter l'Afrique aux objectifs européens, et peu importait que le pouvoir colonial s'exerçât directement ou indirectement.

Le système colonial, et c'est là l'élément le plus important de toute l'histoire de la période de l'entre-deux-guerres, a fixé le cadre administratif général dans lequel devait s'insérer le gouvernement national au cours de la première décennie de l'indépendance. Cette amorce de normalisation de la vie politique dans le cadre d'une structure organisée à l'européenne constitue l'aspect principal de la modernisation que les Européens ont alors introduite en Afrique, mais pour servir leurs propres desseins.

## L'économie coloniale

*Walter Rodney*

La conquête et les nouvelles relations de production, 1880-1910

Depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'Afrique a participé, en tant que secteur périphérique et dépendant, à une économie mondiale tout entière tournée vers l'Europe. Mais, à la veille de l'établissement de la domination coloniale européenne, il n'existait sur le sol africain aucune mainmise étrangère sur les activités économiques courantes. C'est progressivement que cette situation s'est établie à la suite de la perte de la souveraineté par l'Afrique. Ce n'est guère, semble-t-il, avant les préliminaires de la deuxième guerre mondiale que le système économique colonial a atteint son apogée. La période 1880-1935 correspond donc à la mise en place des fondements des rapports de production qui caractérisent le colonialisme. L'opposition et la résistance africaines ont tenu les futurs colonisateurs en échec jusqu'à la deuxième décennie de ce siècle, et parfois même au-delà. Aux tentatives de destruction de leur indépendance économique, les Africains ont répondu par la violence. Certaines luttes anticoloniales célèbres dont il a déjà été question le montrent — la *Hut Tax War* en Sierra Leone, la révolte *bailundo* en Angola, les guerres des Maji Maji en Afrique-Orientale allemande, et la rébellion des Bambata en Afrique du Sud.

Pour les Africains, les premières manifestations de l'économie nouvelle se présentèrent sous forme de routes, de chemins de fer et de lignes télégraphiques. La construction de réseaux de transport et de communication préluait à la conquête : ils constituaient les moyens logistiques permettant de nouvelles agressions à partir des bases formées par les zones occupées. Les chefs africains étaient parfois opposés à ce que les Européens édifient

une infrastructure de transport et de communication, ordonnant à la population d'abattre les poteaux télégraphiques et de saboter les voies de chemin de fer. Ce fut le cas dans la région du Niger et de la Sénégambie, où la présence militaire de la France s'est manifestée dès les années 1880 et 1890<sup>1</sup>. Toutefois, rares étaient les routes et les chemins de fer dont l'intérêt était exclusivement militaire; les voies ferrées qui facilitaient la conquête servaient aussi à l'exploitation des arachides, du coton, etc.

Très vite, les économies du littoral africain furent réduites au rôle d'entité dépendante au sein de l'économie de chacune des puissances colonisatrices, alors que les populations de l'intérieur furent dans l'ensemble les dernières à entrer dans le circuit du ramassage des produits, des cultures de rapport, du travail rétribué. Les investissements nécessaires pour pourvoir certains ports africains de bassins en eau profonde, et d'une capacité de déchargement adéquate<sup>2</sup>, étaient considérables, mais moindres cependant que ceux qu'exigeait l'édification d'un réseau de routes ou de chemins de fer pénétrant dans l'arrière-pays. Aussi l'éloignement de la côte a-t-il été l'un des éléments déterminants du démarrage plus ou moins rapide de l'économie coloniale.

Le facteur qui a le plus compté dans l'implantation de l'économie coloniale a été la proportion dans laquelle les différentes régions de l'Afrique participaient déjà à l'économie mondiale. Sans doute cela tenait-il au fait que, d'une part, les Européens préféraient exercer leur juridiction sur des territoires qui, déjà, leur étaient familiers et, d'autre part, que l'orientation du commerce extérieur précolonial poussait les communautés africaines à être plus ouvertes aux innovations économiques coloniales, telle que la culture de denrées agricoles spécialement destinées à être vendues aux Européens. Les zones pourvoyeuses d'esclaves, qui s'étendaient du Sénégal à la Sierra Leone, de la Gold Coast (l'actuel Ghana) au Nigéria, du fleuve Congo à l'Angola, furent les premières bandes du littoral où les colons européens réussirent à s'imposer. Dans ces zones, certains traits de l'économie coloniale se manifestèrent avant l'établissement officiel de la domination étrangère, car les Africains comme les Européens s'efforçaient de stimuler la production de denrées exportables pour remplacer par un commerce « légitime » le trafic des esclaves. En Afrique de l'Ouest, les chefs, les négociants et d'autres éléments de la population se rendaient compte qu'ils avaient intérêt à maintenir des relations commerciales avec l'étranger et à conserver un accès aux produits importés. Il est évident que la propension des Africains à traiter avec les Européens n'a pas toujours été limitée à la côte. Ceux-ci savaient que leur négoce avec l'Afrique de l'Ouest avait ses racines dans l'arrière-pays. En fait, ils surestimaient l'importance des richesses qui seraient immédiatement exploitables lorsqu'ils accéderaient à leur source, ce qui explique l'intérêt commercial suscité, au cours des années 1880 et 1890, par les régions situées en amont du confluent Niger-Bénoué.

Sur la côte orientale du continent, le commerce de l'océan Indien n'était pas exclusivement dirigé vers les pays européens, pas plus que les échan-

1. G. Ganier, 1965. Voir également le chapitre 6 du présent ouvrage.

2. R. G. Albion, 1959.

ges lointains à partir de l'Afrique de l'Est n'étaient placés sous le contrôle d'Européens ou d'Afro-Européens. Les colonisateurs avaient à supplanter les négociants arabes, swahili et indiens. L'expérience de l'Afrique de l'Est confirme notre hypothèse: l'essentiel des activités coloniales intervint, dans un premier temps, dans les régions de l'Afrique faisant déjà partie des circuits d'échanges intercontinentaux. La partie du littoral pour laquelle la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont manifesté le plus d'intérêt était celle que revendiquait le sultan de Zanzibar (qui fait maintenant partie de la Tanzanie), *comprador* inégalable dans le trafic de l'ivoire, des esclaves — et des épices que ceux-ci cultivaient — avec les Européens, les Arabes, les Indiens et les Américains. À partir des villes côtières swahili, les colons européens suivirent la voie tracée par les Arabes et tentèrent de suivre les routes caravannières jusqu'à leur terme dans la région des Grands Lacs. Vers le milieu des années 1880, la ruée s'était déjà déclenchée sur les rives du lac Victoria où les entreprises coloniales étaient rapidement venues se greffer sur un ensemble d'activités économiques africaines dont le niveau était déjà élevé. Lorsque, en 1902, les Britanniques eurent terminé la construction du chemin de fer reliant Mombasa au lac, le fret qui avait alimenté en partie le trafic caravanier existant antérieurement plus au sud, à Tanga et Bagamoyo, prit de préférence ce moyen de transport. Pour ne pas être en reste, les Allemands entreprirent de leur côté, en 1905, d'édifier une voie ferrée reliant la côte à l'intérieur, traversant d'abord la route de l'ivoire et des esclaves jusqu'au lac Tanganyika. Au fin fond de l'Afrique centrale, c'est encore le réseau commercial arabe qui fournit aux colons européens leur première base économique.

En Afrique du Nord, certains traits particuliers à l'Afrique de l'Est et de l'Ouest se combinèrent, tout en s'aiguissant. Les économies nord-africaines participaient tout autant de l'ensemble méditerranéen que du réseau transsaharien. L'expérience déjà acquise au contact de l'économie européenne permit à différents secteurs de la société nord-africaine de s'adapter à l'intensification de la production à destination de l'Europe et à la diffusion des articles européens sur les marchés locaux. Mais la classe dirigeante, bien installée et exploiteuse, était résolue à défendre ses frontières, même si elle était prête à resserrer ses relations économiques avec les Européens. Aussi la domination coloniale a-t-elle souvent progressé tout en laissant aux Nord-Africains une autorité nominale et l'économie coloniale a-t-elle été institutionnalisée avant la soumission complète du corps social indigène.

En Égypte, c'est l'expédition napoléonienne de 1798 qui a prélué à la colonisation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la présence européenne a contrecarré les innovations économiques de Muḥammad 'Alī. Dans les années 1840, le coton à longues fibres, introduit pour constituer une base d'industrialisation, est devenu le moyen de faire entrer l'Égypte comme producteur de produits de base dans le système capitaliste mondial. Après avoir contribué à l'échec de l'industrialisation égyptienne, la Grande-Bretagne et la France ont cherché à s'assurer le contrôle de son économie et ont pénétré sur le marché intérieur des terres et des hypothèques<sup>3</sup>. En Algérie, une âpre résistance contre les

3. C. P. Issawi, 1963.

Français se poursuivait encore dans les années 1870, mais, à cette époque, les colons s'étaient déjà solidement installés dans l'agriculture, donnant ainsi à l'économie coloniale en Algérie sa principale particularité. Cette forme de colonisation devait d'ailleurs s'étendre, à des degrés divers, au reste du Maghreb et jusqu'en Libye.

C'est en 1881-1882 que la Tunisie est entrée dans l'ère coloniale, tandis que le Maroc et la Libye étaient partiellement annexés en 1912. L'économie coloniale s'implanta par intervalles de trente ans environ : d'abord en Algérie à partir de 1860, puis en Tunisie à partir de 1890 ; enfin au Maroc à partir de 1920<sup>4</sup>. En Libye, les immigrants italiens ont été moins nombreux que les Français dans le Maghreb et, en Tripolitaine, les colons agriculteurs durent attendre, jusqu'aux environs de 1931, la défaite complète du peuple de Libye.

Bien que l'implantation des économies coloniales dans les divers territoires de l'Afrique du Nord se soient échelonnées sur une longue période, on peut continuer à situer les débuts du colonialisme dans les années 1880 comme on avait coutume de le faire. C'est surtout grâce à leur pouvoir financier que les puissances européennes ont réduit les économies nord-africaines à un état de dépendance coloniale. L'Afrique du Nord est entrée dans l'ère de l'impérialisme après que d'énormes capitaux eurent assuré le financement du canal de Suez et, de l'Égypte au Maroc, que des prêts eurent été libéralement consentis aux classes dirigeantes. C'est vers 1880 que, conduisant à la sujétion progressive des régimes locaux et finalement à la conquête de la souveraineté par l'une ou l'autre des puissances européennes intéressées, ce processus atteignit un point culminant. Aussi, bien que l'économie coloniale ait traversé, en Afrique du Nord, une longue période de gestation qui avait démarré très tôt, on ne saurait affirmer qu'elle ait été définitivement établie avant les années 1890, au moment où le capital monopoliste dominait l'Europe.

Il en est allé de même en Afrique australe. À l'époque du partage impérialiste, des dizaines de milliers de colons entretenant des relations économiques avec les Africains étaient établis en Afrique du Sud. L'indépendance économique africaine fut sapée par les appropriations de terres par la violence, tandis que les forces productives africaines furent soumises aux ordres des Blancs. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Blancs et Noirs s'appliquèrent à la création de nouvelles relations économiques et sociales<sup>5</sup>. Au départ, celles-ci ne furent coloniales que dans la mesure où elles associaient une minorité étrangère et une majorité indigène dans un contexte d'autorité/assujettissement, mais elles ne tardèrent pas à entrer dans le cadre des relations déterminées par l'intrusion du grand capital, à la suite de la découverte des diamants et de l'or.

L'exploitation des diamants et de l'or en Afrique du Sud n'aurait pu être entreprise sans une technologie moderne et des concentrations relativement importantes de capitaux. Ni le gouvernement britannique ni les monopoles miniers, qui se créèrent à dater des années 1870, n'avaient la moindre intention de laisser les richesses du sous-sol aux mains des Boers, non plus que

4. S. Amin, 1970, p. 256.

5. C. W. de Kiewiet, 1965, p. 34.

d'accorder la priorité à l'installation des colons sur de grandes exploitations avec terres arables, irrigation, pâturages et bétail, alors qu'on pouvait entrevoir les énormes bénéfices que la métropole pourrait tirer du sous-sol et du travail africains. Les structures sociales boers étaient fondées sur un mélange d'éléments associant aux aspects plantation (avec esclaves), fief féodal et communauté patriarcale, des rapports de production capitalistes. Après les découvertes de diamants à Kimberley (1870) et surtout après celle de l'or à Witwatersrand (1886), la bourgeoisie était résolue à imposer son contrôle sur toutes les structures sociales pré-capitalistes de l'Afrique du Sud, sans se préoccuper de questions de race. Les guerres anglo-boers (1899-1902) ont constitué, elles aussi, une résistance anti-impérialiste, bien qu'équivoque, dès lors qu'elles cherchaient, simultanément, à instaurer plus solidement les colons dans le pays. L'échec des Boers dans leur lutte pour l'autonomie et l'écrasement des populations africaines de la région (déjà étudiés dans le chapitre 9) ont marqué la naissance d'une économie coloniale sud-africaine, indiscutablement axée sur le transfert des matières premières, des profits et autres facteurs de production aux métropoles capitalistes.

### Capital et coercition vers 1900-1920

Pendant au moins trois décennies, entre 1880 et 1910, la résistance africaine a beaucoup aidé à ralentir les progrès de la colonisation économique. En outre, pour le capital monopoliste européen, l'intérêt immédiat était faible. L'Afrique avait suscité énormément d'intérêt pendant l'ère du mercantilisme et de l'accumulation, mais la relative obscurité où l'avait plongée le XIX<sup>e</sup> siècle a persisté pendant les premières années du colonialisme, encore qu'un contrôle politico-économique accru eût suivi le partage et la conquête du continent. Par rapport à l'ensemble des investissements effectués par le capitalisme monopoliste jusqu'à la première guerre mondiale, les chiffres concernant la croissance de l'économie coloniale de l'Afrique sont peu impressionnants. Les plus intéressants sont relatifs aux importations et aux exportations, le secteur import/export se révélant l'élément essentiel de l'économie coloniale. Le volume des marchandises importées en Afrique augmentait lentement. Sauf en Afrique du Sud, la tête de liste des importations ne revenait ni aux machines, ni aux biens d'équipement, ni aux produits de consommation de qualité; l'accroissement des échanges portait dans l'ensemble sur des produits de commerce traditionnels du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et ceux-ci ne différaient pas radicalement de ceux qui étaient échangés du temps du trafic des esclaves. Les articles de coton continuaient à dominer les échanges entre l'Europe et l'Afrique, et, en de nombreux endroits, l'importation des étoffes de coton conserva sa première place pendant toute la période, bien que, plus tard, d'autres articles à usage domestique courant — ustensiles de cuisine, radios, bicyclettes et machines à coudre — aient vu s'accroître leur popularité.

En Afrique, la production des articles d'exportation progressait lentement et sans grande régularité. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, pendant les années 1880, le caoutchouc n'a-t-il connu qu'un boom éphémère. Dans l'Afrique du

Centre et de l'Est, l'industrie du caoutchouc s'est désagrégée après la crise internationale des cours de 1912-1913 : si bien que seul le Libéria finit par être identifié à un produit que les Européens, qui ambitionnaient d'exploiter l'Afrique, avaient jadis tant vanté. Les courbes statistiques montrent généralement que les exportations ont porté sur des quantités insignifiantes dans un premier temps (les deux premières décennies de ce siècle), qui a été suivi, jusqu'en 1930, d'une période de croissance appréciable. Il en a été ainsi pour le coton, l'huile de palme, le café, les arachides et le cacao dans les régions du continent auxquelles ils sont respectivement associés.

Au début de la période coloniale, les investissements de capitaux étrangers dans l'industrie et l'agriculture africaines sont restés modestes. Là encore, l'Afrique du Sud constituait une évidente exception, avec l'Algérie, qui attirait aussi à elle, mais à un degré moindre, les capitaux des colons et les investissements miniers. Il est possible que l'on ait exagéré cette insuffisance de capitaux<sup>6</sup>, car l'investissement n'était pas le seul moyen permettant de mobiliser la main-d'œuvre et, partant, de faire produire des excédents à l'économie coloniale africaine. C'est au contraire surtout à la contrainte qu'on eut recours pour faire venir la main-d'œuvre et les produits d'une agriculture de rapport sur le marché.

En Afrique, l'autonomie du village indigène devait être détruite d'autant plus brutalement qu'aucun mécanisme social interne ne transformait le travail en produit. Un rapport devait donc être créé entre le capital européen susceptible d'être investi en Afrique et la main-d'œuvre africaine. Or ce capital n'était pas en état d'exercer une attraction sur la main-d'œuvre, que ce fût par l'offre de salaires équitables ou de prix d'achat élevés ; du côté africain, le passage traumatisant de structures non capitalistes indépendantes à des structures quasi capitalistes asservies aux centres économiques de l'impérialisme ne se fit évidemment pas sans difficulté. Aussi fallait-il, pour recruter la main-d'œuvre africaine, recourir massivement à la force, soit ouvertement, soit sous couvert des lois des nouveaux régimes coloniaux.

Des formes avouées de travail forcé et d'esclavage à peine déguisé ont donc marqué la consolidation de l'économie coloniale en Afrique. Dès les premières années de ce siècle, le « travail sous contrat » restitué par les Portugais à São Tomé et les horreurs perpétrées au Congo du roi Léopold étaient si épouvantables qu'il fallut appliquer quelques réformes ou, au moins, camoufler ces pratiques afin de calmer l'opinion libérale en Europe occidentale. Il est arrivé que la classe ouvrière européenne ait aidé, avec les Africains qui résistaient, à remédier à cette situation. Entre 1904 et 1907, le gouvernement de l'Allemagne impériale réussit à écraser sans pitié l'agitation africaine au Cameroun, dans le Sud-Ouest et l'Afrique-Orientale allemande (actuelle Tanzanie) ; mais, à partir de ce moment, les socio-démocrates intervinrent au Reichstag en vue de réformer par la législation le statut colonial. Après 1918, lorsqu'il fut question de disposer des colonies allemandes, la Grande-Bretagne fut la première à soutenir que l'Allemagne devait être définitivement dépossédée de ses territoires, le colonialisme allemand

6. S. H. Frankel, 1938.



étant considéré comme le plus coercitif. L'argument était que les autorités allemandes avaient maintenu l'esclavage et autorisé l'usage systématique du fouet. Les Allemands s'élevèrent contre ces accusations et rétorquèrent que les Britanniques et les Français se rendaient coupables de semblables excès<sup>7</sup>. En réalité, le mode de production colonial entraînait un maximum de contrainte tant pour recruter la main-d'œuvre africaine que pour la maintenir sur les lieux de production.

Dans les débuts du colonialisme, le capital privé se chargeait parfois lui-même de faire régner l'ordre et la contrainte. Tel fut le cas des compagnies à privilèges, à chartes et à concessions, qui exerçaient leurs activités en Afrique australe et centrale, au Nigéria et en Afrique-Orientale allemande. À première vue, il semble que rien ne soit venu gêner le processus d'accumulation de capital dans lequel ces compagnies étaient engagées. Cependant, elles prenaient à leur charge les frais des interventions armées nécessaires pour détruire l'indépendance politique africaine et pour jeter les bases des économies coloniales. Il est de fait que leurs brutalités s'exerçaient sans contrôle, plus particulièrement lorsque la population était clairsemée, ce qui accentuait les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, comme dans le Congo français (actuelle République populaire du Congo). Mais les compagnies à privilèges ne pouvaient, en matière de contrainte, jouer le même rôle qu'un État. Les États européens durent par conséquent assumer directement la responsabilité de leurs territoires — généralement au cours des années 1890 — et mettre en place localement un appareil colonial qui supervisait l'économie pour le compte des capitalistes privés. Ceux-ci recevaient habituellement des compensations en échange de l'abandon de leurs privilèges politiques, ce qui montre de quelle classe les puissances coloniales avaient à cœur de protéger les intérêts. Ces compensations étaient un moyen de consentir à ces compagnies des crédits qui leur assuraient une position commerciale plus solide qu'à l'époque où elles étaient virtuellement en état de guerre avec les populations africaines.

Les États métropolitains et leurs prolongements en Afrique étaient dans l'obligation de continuer à manier la contrainte pour assurer l'exploitation économique, parce que l'économie coloniale devait être constamment imposée, face à l'opposition africaine. En de nombreux endroits, il fallut d'abord s'emparer des terres africaines pour que les structures socio-économiques de peuplement puissent se développer, l'indispensable infrastructure routière et ferrée ne pouvant être édifée sans l'aide de l'État, qui l'apportait notamment en réquisitionnant la main-d'œuvre africaine. Le recours à l'impôt pour asseoir une économie monétaire est un procédé trop bien connu pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. Il n'est pas douteux que, à l'origine, l'impôt a été la principale obligation qui a poussé les Africains au travail rétribué et à la production de cultures de rapport, ses augmentations ultérieures les enferrant davantage encore dans cette situation. Les contrevenants à l'impôt étaient employés parfois par le capital privé, mais le plus souvent par l'État, à la construction et à l'entretien des centres administratifs, des routes et des ponts.

7. H. Schnee, 1926.

On peut classer les États coloniaux selon l'usage qu'ils ont fait de la force dans leurs colonies. Les vestiges de l'esclavage ont été éliminés en raison de leur anachronisme. Dès la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage du fouet et d'autres châtiments corporels à l'égard des Africains choquait et était généralement réprimé par la loi. Comme tous les autres États, les États coloniaux ont tenté de garder le monopole des formes légales de la violence. Simultanément, ils cherchaient à persuader financiers et colons que le pouvoir étatique était à leur entière disposition. Aussi la punition du fouet infligée sur ordre de l'employeur fut-elle remplacée par la condamnation judiciaire à la peine du fouet, châtiment beaucoup plus souvent employé en Afrique qu'il ne le fut jamais en Europe à rencontre des travailleurs. Pendant toutes les années 1930, les codes du travail appliqués en Afrique sont restés très en retard; la « rupture de contrat » était presque invariablement du ressort du pénal, et non du civil; venant d'ouvriers africains, la « rupture de contrat » unilatérale continuait à être considérée comme une « désertion », au sens militaire du terme.

Plus que d'autres, certaines régions de l'Afrique étaient prédisposées à s'orienter vers le commerce extérieur, et ce sont parfois des Africains qui ont pris l'initiative d'établir avec les Européens des relations commerciales coloniales. Les Africains de l'Ouest cherchaient de nouveaux produits d'exportation dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que, à l'inverse, les populations de l'Afrique-Orientale allemande et du Congo belge oriental ne se sont mises au coton et aux autres cultures d'exportation que sous la contrainte du fouet. Les caravaniers de l'Afrique orientale n'avaient pas autant fait connaître aux Africains les marchés et les denrées européennes que ceux de l'Afrique de l'Ouest au temps des échanges précoloniaux. Aussi la population locale ne se sentait-elle guère portée, au départ, à consacrer une part de ses travaux à autre chose qu'à la satisfaction de ses propres besoins. Cependant, même en Afrique de l'Ouest, les puissances coloniales ont dû souvent faire pression sur les cultivateurs pour assurer leur participation à l'économie coloniale qu'elles instituaient, et ce, dans les conditions dictées par le capitalisme européen. Le fait que le partage du continent ait eu pour toile de fond une crise cyclique et prolongée de l'économie capitaliste ne manque pas d'intérêt dans ce contexte. À titre d'exemple, dès 1883, les Européens souhaitèrent accroître la production des arachides au Sénégal, alors que la chute des cours n'était pas faite pour inciter les Africains à en cultiver davantage. Le moteur de cet accroissement de production devait donc être l'impôt<sup>8</sup>. Dans les régions où la dépendance avait été inscrite dans les structures par le système d'échanges précolonial, les relations économiques de type colonial se sont développées plus rapidement et la nécessité de recourir à la force en a été réduite d'autant, sans être, toutefois, complètement éliminée.

L'action combinée du capital européen et de la main-d'œuvre africaine travaillant sous la contrainte permit d'obtenir des excédents assez considérables de produits pour la consommation européenne. Denrées agricoles et minerais furent exportés et les bénéfices rapatriés, le capital investi dans les compagnies minières, les plantations et les sociétés d'import-export étant

8. M. A. Klein (dir. publ.), 1968, p. 285.

des capitaux extérieurs. Cependant, le capital accumulé grâce à ces profits a été réinvesti en partie, d'où une croissance gigantesque du capital en Afrique australe et une accélération de la transformation monopoliste des firmes commerciales de l'Afrique de l'Ouest, leur permettant de soutenir les entreprises de production et de distribution européennes et de s'associer avec elles. En Algérie, en Afrique du Sud et, à un degré moindre, en Tunisie, au Kenya, en Rhodésie du Nord et en Rhodésie du Sud (actuels Zambie et Zimbabwe) et au Nyasaland (actuel Malawi), les premiers profits retirés de l'économie coloniale ont assuré aux colons blancs un niveau de vie plus élevé en même temps qu'une situation économique plus solide.

### La participation de l'Afrique à l'économie coloniale, 1920-1930

Au cours des années pendant lesquelles les économies coloniales se sont constituées en Afrique, la contrainte a représenté dans les relations économiques un facteur décisif; elle y a pris, par la suite, plus d'importance que dans les épicycles capitalistes. À un moment donné, l'économie des colonies a partout cessé d'avoir pour élément moteur principal la puissance extérieure et les sanctions non économiques. Ce tournant fut, dans l'ensemble, d'abord atteint dans les colonies britanniques et allemandes, puis dans les colonies françaises et, enfin, dans les colonies belges et portugaises. Dès lors, les Africains considérèrent le système économique monétaire comme allant de soi — comme un fait nouveau, certes, mais irréversible et auquel, dans bien des cas, ils étaient disposés à faire bon accueil. Ce nouvel ordre de choses supposait qu'ils fissent un choix entre les diverses possibilités dont ils disposaient pour gagner leur vie et participer au système économique de production de biens qui leur était imposé. L'Afrique coloniale produisait une vaste gamme d'articles d'exportation: agricoles ou minéraux; mais, pour tel membre d'une communauté africaine, le nombre des possibilités locales pouvait se réduire à une seule: travailler dans les vignobles d'une ferme européenne, cultiver un demi-hectare de coton ou descendre chaque jour dans un puits de mine. L'écologie comme la politique des administrations coloniales limitaient le nombre des choix réels. Néanmoins, les Africains réussirent à influencer sur les conditions de leur insertion dans les circuits économiques. Ils ont sans doute commencé à exprimer leur sentiment à propos du montant des salaires et des prix et en sont, en fin de compte, venus à discuter de tout l'éventail des questions sociales et politiques variées qui touchaient à l'économie coloniale et en découlaient.

Aucune date précise ne marque le début de cette nouvelle période pour l'ensemble du continent. Elle se confond avec celle de la conquête et de la phase d'ascension de la coercition dans les relations économiques. Dans l'Afrique-Équatoriale française et les territoires portugais, la coercition des débuts a continué jusque vers les années 1930. On ne peut apprécier la transition que séparément, pour chaque colonie, et en tenant compte des régions géographiques propres à chacune. En plusieurs endroits, le système économique colonial était stabilisé vers la fin de la première décennie de ce

siècle. Il subit un contrecoup lors de la première guerre mondiale, mais se rétablit ensuite à un niveau plus élevé.

Après la guerre, l'exploitation des mines a dominé les économies de l'Afrique australe et il s'en est fallu de peu qu'elle ne plaçât l'ensemble de la région sous une seule et même économie coloniale. D'une part, le processus de constitution de monopoles et de cartels a assuré l'hégémonie du grand capital dans l'Union sud-africaine d'alors, le Sud-Ouest africain et les Rhodésies. D'autre part, la puissance économique des centres miniers était telle qu'il leur était indispensable de disposer d'un vaste réservoir de main-d'œuvre (dont ils furent dotés), qui s'étendait à des zones dont la principale activité économique n'était pas l'exploitation minière — notamment les territoires du Haut-Commissariat (Basutoland — actuel Lesotho; Bechuanaland — actuel Botswana — et Swaziland), le Nyasaland, le Mozambique et l'Angola. La collusion entre les Portugais et le régime existant en Afrique du Sud permit de maintenir un courant important et régulier de travailleurs en provenance du Mozambique et de l'Angola. Ce trafic rappelait l'esclavage, mais, paradoxalement, le fait est qu'aller travailler dans les mines devint un objectif très recherché par de nombreux Africains. À l'intérieur de l'Afrique australe, le colonialisme créait d'énormes disparités. Les capitaux affluaient en quelques points, en dehors desquels l'activité économique était au plus bas. Où qu'ils résidassent, les Africains tombaient sous le coup de l'impôt et il leur fallait se procurer des biens de consommation qu'ils devaient payer comptant. Dans ces conditions, les mines se présentaient parfois comme l'unique planche de salut.

La structure des économies coloniales dans le secteur des plantations avait de nombreux points communs avec celle du secteur minier. Géographiquement, l'une et l'autre se confondaient en Afrique australe et, jusqu'à un certain point, au Congo belge et en Afrique du Nord. Les plantations exigeaient à la fois des capitaux importants et une main-d'œuvre abondante. Une puissante firme internationale contrôlait, au Congo belge, les plantations de palmiers à huile. En Afrique-Orientale allemande, les plantations de sisal dépendaient de grandes sociétés allemandes financées par les banques et les industriels. Même lorsque, sous les Britanniques, l'exploitation du sisal a commencé à se décentraliser, il a fallu continuer à disposer de vastes superficies pour sa culture, ainsi que d'une usine, toutes choses qui représentaient des investissements considérables. Jamais l'État n'a cessé de prendre le parti des planteurs; il leur a apporté une aide inappréciable en leur procurant de la main-d'œuvre à salaire réduit et en leur permettant ainsi de réaliser des superprofits. Pourtant, dans certains secteurs de l'Afrique centrale, australe ou orientale, lorsqu'il n'existait pas d'autre moyen de se procurer un revenu monétaire, la plantation attirait à elle des travailleurs venant de très loin. Au Tanganyika, il en venait du Nyasaland, de la Rhodésie du Nord, du Mozambique et du Rwanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi). L'administration britannique évitait de légaliser, par des négociations avec le gouvernement portugais, les entrées de main-d'œuvre en provenance du Mozambique. Elle se contentait au contraire de jouer sur les différences de conditions de vie entre le Tanganyika et le Mozambique, où l'économie monétaire était faible

et que les Africains quittaient par crainte des impôts et du travail forcé auxquels ils continuaient d'être ouvertement soumis.

Les salariés de toute catégorie restaient une infime minorité dans la population africaine adulte. Les cultures de rapport, constituant ce qu'il est convenu d'appeler l'« économie de traite<sup>9</sup> », système économique dans lequel les produits manufacturés importés étaient directement échangés contre des cultures de rapport non transformées ou à peine transformées, occupaient, sans aucun doute, la plus grande partie des Africains. Ces cultures de rapport offraient aux Africains un peu plus de liberté de manœuvre que des emplois salariés. Parfois, ils avaient le choix entre plusieurs cultures d'exportation. Les cultures vivrières étaient avant tout destinées à la consommation familiale, parfois à la vente sur le marché local, plus rarement à l'exportation. Dans ces limites, les paysans africains pouvaient donc déterminer la nature et la quantité de ce qu'ils allaient planter ou préparer pour l'exportation. Les prix étaient fixés par des organismes métropolitains, mais les prix agricoles pouvaient être légèrement modifiés quand les paysans abandonnaient une culture pour une autre ou bien déversaient des stocks sur le marché local. Dans quelques cas désespérés, ils immobilisaient leur production, même si ce refus de vendre se traduisait pour eux par de sérieuses pertes.

Chaque fois qu'un Africain était tiraillé entre la possibilité d'exploiter ses propres terres et celle de louer ses services, il choisissait presque toujours de travailler pour son propre compte. Virtuellement, toutes les productions agricoles paysannes africaines étaient également cultivées ailleurs, dans des plantations, notamment le café en Amérique latine et l'huile de palme dans les Indes orientales. C'est à la force des communautés africaines qu'il faut attribuer le maintien général des exploitations paysannes. Compte tenu de sa faible densité de population, l'Afrique centrale a laissé le champ libre aux compagnies concessionnaires, qui se sont rendues abjectes par leur recours au travail forcé. Dans cette même région, les premiers colons développèrent leurs exploitations agricoles soit en contraignant le prolétariat rural au travail (ce fut le cas pour les plantations de canne à sucre, de sisal et de coton du Mozambique et de l'Angola), soit en en faisant des entreprises à forte intensité de capital, comme au Congo belge. Le trust Lever Brothers a ainsi pu ouvrir des plantations de palmiers à huile dans ce pays dès 1911. En revanche, ses demandes de semblables concessions en Afrique occidentale britannique furent rejetées, l'administration coloniale ayant compris qu'une telle entreprise exigerait l'asservissement par la force de milliers d'habitants. En outre, en Afrique occidentale, les colonialistes eurent bientôt la preuve de la valeur de la paysannerie africaine, de son aptitude à produire des excédents exportables et à assurer des bénéfices lucratifs à la communauté européenne. Les exploitations des colons que la France a persisté à maintenir en Afrique occidentale ont prouvé leur infériorité vis-à-vis de la petite production africaine. En Afrique orientale, au Nyasaland et en Rhodésie du Sud, les exploitations des colons durent être subventionnées et protégées contre la concurrence africaine par la législation, sans

9. Voir R. Dumont, 1966.

laquelle elles n'auraient pu s'assurer d'une main-d'œuvre suffisante. Partout où les exploitations minières n'étaient qu'une intrusion localisée dans une économie agricole coloniale, le choix des Africains se portait une fois de plus sur la production paysanne : d'où les difficultés de recrutement de main-d'œuvre locale qu'ont connues les mines en pays ashanti, dans la province occidentale de la Gold Coast et au Sukumaland (Tanganyika).

Alors que la culture de rapport continuait à être imposée à certaines communautés africaines, d'autres Africains la pratiquaient avec ardeur malgré l'indifférence ou l'hostilité officielles. Ils réclamaient l'édification d'une infrastructure de transport et de commercialisation, et utilisaient immédiatement toute voie de chemin de fer terminée. Dans bien des cas, ils se lancèrent dans cette activité avant même que les gouvernements coloniaux n'aient construit les ponts ou les routes de desserte. Ils allaient chercher les semences auprès des autorités coloniales, des missionnaires, des fermiers européens et des Africains ayant déjà entrepris ce type de culture. Le cacao et le café sont deux des produits agricoles de rapport dont l'extension a reposé presque entièrement sur des initiatives africaines. D'autres cultures de moindre importance — thé, tabac, pyrèthre — ont obéi au même principe. En outre, les Africains se sont particulièrement appliqués à cultiver les denrées les plus lucratives. Dans le cas du cacao, il leur fallait pour cela exploiter les terres peu propices à sa culture. En d'autres occasions, les Africains ont préféré lutter contre une législation coloniale discriminatoire. Ainsi, vers la fin des années 1920 et le début des années 1930, on a pu noter, dans plusieurs zones des hauts plateaux du Tanganyika, un effort marqué de la part des Africains pour cultiver le café du type *Arabica* plutôt que d'aller louer leurs services ailleurs ou de cultiver la variété *Robusta*, moins profitable. En fait, les Africains ont obtenu gain de cause en plantant des caféiers plus rapidement que l'administration coloniale ne réussissait à les détruire<sup>10</sup>.

Partout où l'agriculture paysanne a pu s'imposer et dominer l'économie coloniale, elle a procédé, comme les mines et les plantations, en recrutant sa main-d'œuvre dans des secteurs situés au-delà de la zone de production. En Sénégal, la culture des arachides attirait une main-d'œuvre saisonnière venant de l'arrière-pays en amont du Sénégal et du Niger ; dans la Gold Coast et la Côte-d'Ivoire, le cacao a attiré les travailleurs de la Haute-Volta, tandis que les planteurs de café de l'Ouganda ont fait appel aux travailleurs venus du Rwanda-Urundi et du Tanganyika pour augmenter leur rendement. Aussi l'écrasante majorité d'Africains qui ont participé directement à l'économie coloniale travaillaient-ils ou bien à la production de cultures de rapport en exploitations paysannes, ou bien comme travailleurs rémunérés dans les mines et l'agriculture. Cependant, une multitude d'autres activités ont été créées ou transformées par les nouvelles attitudes à l'égard des produits. C'est assez tard que les grandes réserves forestières du continent ont été sérieusement exploitées ; mais, au Gabon, une industrie du bois s'était assez vite créée et, à des degrés divers, ce type d'exploitation a été entrepris partout où il existait

10. W. Rodney, s. d.

des forêts importantes. Le réseau des transports a été un facteur économique d'importance plus générale. Des milliers d'Africains ont trouvé un emploi rémunéré dans les ports, les chemins de fer — avec le développement des réseaux routiers —, se sont fait engager comme conducteurs de camions, en particulier lorsque le portage a commencé à tomber en désuétude après la première guerre mondiale.

Il est peu de secteurs de la communauté africaine qui aient pu rester à l'écart de l'économie coloniale à mesure qu'elle s'affermissait. Malgré leur réputation de conservatisme, tous les groupes de pasteurs ont été entraînés dans l'économie monétaire dès 1920, si ce n'est plus tôt. Ils vendaient pour la consommation locale, et parfois pour l'exportation, de la viande à laquelle venaient dans ce dernier cas s'ajouter les peaux. Dans les territoires qui devaient constituer plus tard la Somalie, ce fut là la principale manifestation de l'économie coloniale. Les populations de pêcheurs furent, elles aussi, touchées. Le commerce traditionnel du poisson séché et fumé, de même que celui de la viande et d'autres denrées alimentaires, en vint à dépendre des ressources monétaires des principaux exportateurs et à suivre les fluctuations saisonnières du pouvoir d'achat des paysans encaissant l'argent de leur cacao ou de leur coton. Naturellement, les Africains s'efforçaient de gagner leur vie d'une façon qui fut à la fois agréable et rémunératrice. Les administrations coloniales, les missions et les compagnies privées ouvraient leurs portes à de jeunes employés, à des artisans et (dans le cas des deux premières) à des maîtres d'école. Le désir de s'instruire tenait à ces possibilités d'emploi, qui permettaient, par surcroît, de satisfaire un engouement croissant pour la vie urbaine. Ceux qui avaient abandonné l'école primaire ou qui, pour une raison ou une autre, ne pouvaient prétendre à un emploi rémunéré plus prestigieux, occupaient les nouveaux créneaux offerts par l'économie coloniale. Ils devenaient domestiques, entraient dans l'armée ou la police, ou encore « se débrouillaient » en ville en se livrant à des activités plus ou moins illicites, telles que la prostitution.

Les réactions africaines individuelles sont restées, sur le plan général, de simples réactions à la dynamique de l'économie coloniale imposée. Elles ont contribué à l'extension et à la consolidation de cette économie et ont confirmé les structures d'exploitation.

Les salaires étaient maintenus à un niveau incroyablement bas. Toute tendance au relèvement était contrecarrée; le pouvoir d'achat ne cessait de s'effriter, d'une part, en raison des poussées périodiques d'inflation, d'autre part, parce que les salaires étaient diminués ou laissés à la traîne par rapport aux prix. Les colons et autres résidents européens, ainsi que les directeurs des entreprises étrangères, s'entendaient pour payer la main-d'œuvre aussi peu que possible et pour la maintenir dans une condition semi-féodale grâce à l'établissement de « carnets de travail » qui limitaient outrageusement la possibilité de changer d'employeur. Pendant toute cette période, les employeurs se sont opposés à la constitution d'organisations ouvrières qui auraient pu obtenir une hausse des salaires. Le régime périmé du travail à la tâche ou aux pièces était la règle; les travailleurs n'étaient pas indemnisés en cas de maladie, d'incapacité, de chômage ou de vieillesse. En outre, la

mobilité constante d'une population active presque entièrement composé de migrants, son manque de qualification et le racisme général étaient autant de handicaps pour le travailleur africain qui aurait voulu réclamer à ses employeurs capitalistes un meilleur salaire et des conditions de travail moins pénibles.

Les paysans africains étaient hostiles au système commercial. La tendance des sociétés commerciales de l'Afrique orientale à se tailler des monopoles grâce au système des « pools » est bien connue et, sur tout le continent, les compagnies commerciales veillaient à leurs intérêts en refusant d'entrer en concurrence et en relevant ainsi les prix. Certes, des intermédiaires, tels les Asiatiques en Afrique orientale, les Libanais en Afrique occidentale, s'entendaient entre eux sur les prix et les conditions de vente, de sorte que le paysan africain disposait de peu de marge lorsqu'il venait vendre ses produits. Le producteur de cultures de rapport risquait d'être dupé lors de la pesée, de la transformation (comme dans l'égrenage du coton) ou du transport de ses produits, aussi bien qu'au moment du calcul de ses recettes ou du remboursement des prêts ou avances qui auraient pu lui être consentis. Les producteurs africains achetaient aussi au détail aux intermédiaires et aux sociétés commerciales. Une inégalité foncière caractérisait les échanges entre l'économie coloniale et les métropoles, inégalité que traduisait la disparité entre la faiblesse des rémunérations perçues par les Africains et le coût relativement élevé des produits manufacturés ainsi que le bas niveau des salaires dans les colonies par rapport à la métropole. Bien entendu, la disparité des échanges n'était pas un phénomène purement économique. Elle résultait du déséquilibre des pouvoirs politiques, de la faiblesse des producteurs africains sur le plan de l'organisation et de la technologie<sup>11</sup>.

Qu'ils produisent ou non des excédents pour l'exportation, les Africains étaient exploités par le système colonial. L'impôt, dont le produit servait moins à assurer des services à la population qu'à édifier l'État ou l'infrastructure économique, touchait de plus en plus de monde. La main-d'œuvre saisonnière des mines, des fermes et des plantations était recrutée au détriment des économies villageoises ou locales autrefois autonomes. Ainsi le capital évitait-il d'avoir à payer pour la former. Comme dans l'esclavage, la main-d'œuvre arrivait toute formée dans le système capitaliste. Les travailleurs ne recevaient jamais un salaire leur permettant de vivre, pas plus qu'ils ne bénéficiaient de quelconques avantages sociaux, parce qu'ils étaient parallèlement fermiers et que, pendant toute leur vie active, d'autres membres de leur famille gagnaient eux-mêmes de quoi pourvoir à leurs besoins de cette manière pitoyable qui était, selon les Européens, le « niveau de subsistance » des Africains. De la même façon, les cultures de rapport destinées aux marchés locaux ou à l'exportation étaient produites en plus des denrées qui devaient assurer la subsistance du paysan. Pour ces différentes raisons, il est trompeur de considérer qu'il existait dans les colonies une « économie dualiste » comportant un secteur « traditionnel » et un secteur « moderne » nettement délimités<sup>12</sup>. L'enclave prétendument dynamique et moderne et

11. S. Amin, 1974; A. Emmanuel, 1972.

12. A. Mafeje, 1972; C. Meillassoux, 1972.



les formes arriérées traditionnelles étaient bel et bien entremêlées et interdépendantes dialectiquement. Le secteur exportateur ne devait sa croissance qu'à la possibilité de s'approprier en permanence la valeur appartenant aux communautés africaines : terres, main-d'œuvre, produits agricoles livrés en paiement de l'impôt et capitaux. Dans ces communautés, la stagnation était moins inhérente qu'induite. Le « traditionnel » n'existait plus en tant que tel, sa main-d'œuvre étant dispersée et sa raison d'être anéantie. La production agricole était ou bien en diminution, ou bien incapable de suivre l'accroissement de la population. C'est pourquoi les zones isolées, bien qu'elles n'aient jamais enregistré de croissance au sens capitaliste du terme, n'en ont pas moins été affectées par la présence du capitalisme sur le continent.

### La dépendance et la dépression — 1930-1938

Les rapports de production coloniaux se sont édifiés en Afrique au fil d'un certain nombre d'années au cours desquelles les nombreuses économies africaines se suffisant à elles-mêmes ont été soit détruites, soit transformées et asservies. Les liens qui les unissaient ont été tranchés, comme dans le cas du commerce transsaharien et de celui de la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale et orientale. Les rapports qui existaient auparavant entre l'Afrique et le reste du monde, notamment l'Inde et l'Arabie, ont, eux aussi, été perturbés. Un grand nombre d'économies coloniales séparées se sont créées. Le partage économique n'a pas été exactement calqué sur le partage politique, les puissances capitalistes les plus fortes s'étant emparées des colonies les plus faibles. La Grande-Bretagne elle-même dut accepter, après la création de l'Anglo-American Corporation en 1917, que le capital américain pénètre en Afrique du Sud. Néanmoins, les frontières politiques arbitrairement fixées ont généralement été considérées comme délimitant des économies dont chacune était de faible envergure, artificielle et tournée vers l'Europe. Elles manquaient d'articulation interne et de lien au niveau régional et continental. Les conditions étaient réunies pour qu'elles deviennent dépendantes vis-à-vis de l'extérieur : sur le plan des capitaux, des marchés, de la technologie, des services et de la prise de décision.

Par définition, le système économique de la colonie était le prolongement de celui de la puissance colonisatrice. Les économies africaines furent tout d'abord intégrées dans celles de leurs colonisateurs respectifs, puis dans les économies des principales nations du monde capitaliste. C'est dans le domaine des transports maritimes que l'articulation était la plus évidente. Seule une poignée de nations était dotée d'entreprises capitalistes pouvant assurer ces transports pendant l'ère de l'impérialisme. Le Portugal avait à peu près complètement cessé de compter, tandis que les États-Unis d'Amérique avaient considérablement augmenté leurs relations commerciales avec l'Afrique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les compagnies de transport s'efforçaient à la fois de se concurrencer et d'établir des monopoles. Quant aux pays, ils cherchaient, par la législation et l'octroi de subventions aux compagnies maritimes, à faire en sorte que les transports coloniaux viennent accroître les tonnages transportés par la flotte commerciale nationale.

Toutefois, l'apparition d'ententes entre compagnies de navigation, au début de ce siècle, selon le principe des « conférences », a permis de mettre un terme à la concurrence et d'établir des taux de fret de monopole. La représentation des nations les plus faibles au sein de ces conférences était insignifiante, voire inexistante; en revanche, la participation allemande est restée importante même après la perte de ses colonies d'Afrique par l'Allemagne<sup>13</sup>.

Les premières années du capitalisme monopoliste ont été un âge d'or pour les banques. Elles représentaient le principal instrument permettant d'exporter les excédents africains dès lors qu'il n'existait pas d'obstacles à la libre exportation des capitaux hors des colonies. C'était à l'origine les banques privées qui émettaient le numéraire en circulation dans la plupart des colonies, jusqu'à la création par voie législative d'instituts d'émission centraux. Les trésoreries des puissances colonisatrices manipulaient les réserves monétaires des colonies au mieux de leurs intérêts et, finalement, de ceux du capital financier, les réserves coloniales étant investies sur les marchés monétaires métropolitains. En se chargeant des assurances maritimes et en finançant les grandes opérations capitalistes, les banques ont maintenu leur hégémonie sur l'économie coloniale. Elles consentaient aux colons blancs et aux détaillants non africains des crédits qu'elles refusaient aux Africains, faisant ainsi la preuve de leur comportement capitaliste et de leur raisonnement raciste pseudo-scientifique. Des ordonnances limitant les ouvertures de crédit venaient parfois les conforter dans cette attitude.

On peut, en considérant l'activité des compagnies de navigation et des exploitations minières, se faire une bonne idée de la façon dont marchait l'économie coloniale. Toutefois, pour saisir pourquoi les mécanismes d'exploitation fonctionnaient comme ils le faisaient, il convient d'analyser les structures économiques de la colonie en tant que partie de l'ensemble de l'économie capitaliste. Le colonialisme a confiné les colonies africaines dans la production de matières premières destinées à l'exportation et leur a imposé, en contrepartie, de dépendre des pays capitalistes développés pour tout ce qui était des produits manufacturés et de la technologie. Cette division internationale du travail rigide ne pouvait se maintenir indéfiniment; dès avant la deuxième guerre mondiale, une évolution s'esquissait et l'on voyait apparaître quelques industries de transformation et de manufacture légère. Néanmoins, jusqu'en 1935, la période est un exemple presque parfait de division internationale du travail de type colonial classique. Ainsi, les industries françaises s'opposèrent vigoureusement — et longtemps avec succès — à toute initiative de mise en place d'une industrie de broyage des oléagineux au Sénégal. Au Tanganyika, quelques planteurs de sisal réussirent en 1932 à mettre sur pied une corderie; mais, dès l'apparition de leurs articles sur le marché de Londres, les protestations des cordiers anglais furent telles que le Colonial Office réaffirma explicitement le principe selon lequel l'Afrique devait être maintenue dans son rôle de productrice de matières premières

13. C. Leubuscher, 1963.

pour l'exportation. À quelques exceptions près, la production coloniale tendait à la monoculture, ce qui la rendait dépendante des marchés spécialisés de quelques pays capitalistes.

La division internationale du travail aboutissait, dans les colonies, à approfondir en permanence le fossé entre la production et la consommation. La production du secteur monétaire — en expansion — n'était pas, dans sa plus grande partie, destinée à satisfaire les besoins de la consommation locale. En revanche, les divers articles vendus sur les marchés de détail étaient de plus en plus souvent d'origine étrangère. L'artisanat local souffrait beaucoup de la concurrence et des interventions européennes, ce qui avait déjà été le cas à la période précoloniale. Dans les années 1920, au moment où l'économie coloniale était fermement établie sur ses bases, les Africains produisaient des biens qu'ils ne consommaient pas et consommaient des produits qui venaient d'ailleurs. En fait, la demande intérieure ne favorisait pas la mise en valeur des ressources intérieures. Enfin, autre conséquence néfaste, les colonisateurs gaspillaient bon nombre de ressources africaines tout en négligeant d'autres parce qu'ils jugeaient de l'utilité de telle ou telle ressource par rapport à l'Europe plutôt qu'à l'Afrique. Il n'existait entre les grands agrégats économiques, tels l'épargne, les investissements, les prix, les revenus et la production, aucune corrélation répondant aux besoins intérieurs. Ce sont ces considérations de structure qui ont conduit, dans leurs récents travaux, des économistes et des historiens africains à contester les anciennes définitions du développement colonial et à déclarer qu'au contraire le colonialisme n'avait entraîné sur le plan économique que dépendance, déséquilibre et sous-développement<sup>14</sup>.

Entre les deux guerres, l'événement qui a le plus marqué l'évolution des économies africaines fut la grande dépression de 1929-1933. Frappant les économies interdépendantes du monde capitaliste, elle atteignit nécessairement aussi les économies africaines coloniales, jetant une lumière crue sur leur étendue et leur nature.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les crises cycliques de l'économie mondiale avaient pour effet de ralentir la croissance de l'Afrique et d'imposer des souffrances aux Africains déjà englués dans le système des relations monétaires. En 1930, donc, seule était nouvelle la gravité des difficultés que connut le continent lorsqu'il ressentit le contrecoup de la crise. C'est à travers les secteurs capitalistes les plus avancés (mines, plantations et zones de culture de produits de base commercialisables) que la dépression s'installa en Afrique ; mais elle gagna toutes les ramifications secondaires et tertiaires, plongeant dans l'épreuve les Africains qui ravitaillaient les travailleurs ou d'autres cultivateurs, ainsi que les pasteurs, qui jugeaient contraire à leurs intérêts de se séparer de leur bétail aux prix en vigueur. Tous les marchands africains furent rapidement touchés, même lorsqu'ils ne vendaient que des produits indigènes, telle la cola. Le fait est que les commerçants dits « traditionnels », les Hawsa ou les Jula, étaient assujettis à l'économie coloniale. Leurs affaires prospéraient dans la mesure où ils pouvaient affronter l'ordre nouveau et se

14. W. Rodney, 1972 ; J. Rweyemanu, 1974 ; E. A. Brett, 1973.

plier à des transformations — en achetant des camions, par exemple —, mais ils demeuraient sans défense devant un désastre majeur *extérieur* comme la dépression puisque leurs clients recevaient moins d'argent en échange du produit de leurs cultures et de leur travail.

Chacun des participants à l'économie coloniale adopta des mesures pour combattre les effets de la dépression. La balle était dans le camp des sociétés capitalistes. Les banques et les maisons de commerce réduisirent leurs opérations, maintenant leur présence dans les grands centres tels que Dakar, Lagos et Nairobi, et fermant leurs succursales de l'intérieur et celles des capitales de moindre importance. C'est aux dépens des paysans que les maisons d'exportation réalisèrent surtout des économies: elles firent dégringoler les prix à la production, lorsque la récolte de 1930 apparut sur le marché. Les employeurs licencièrent et réduisirent sévèrement les salaires. Sauf dans les mines d'or, dont l'exploitation fut évidemment poursuivie, la réaction de tous les grands employeurs dans les différents secteurs de production fut, pour l'essentiel, de licencier. Le nombre des salariés avait considérablement augmenté après la première guerre mondiale, mais il diminua de moitié, si ce n'est plus, entre 1931 et 1934. Pendant ce temps, à part les nombreux colons et petits commerçants qui faisaient faillite, les principaux bénéficiaires du système colonial continuaient à faire des profits qui, bien que réduits, n'étaient pas moins substantiels.

La réaction des Africains à la crise fut de combattre les solutions tentées par les Européens. Pour lutter contre la réduction des salaires, les travailleurs eurent recours à des grèves plus fréquentes et plus massives malgré l'absence de syndicats. On a consacré relativement peu de pages à la lutte spontanée de la classe ouvrière africaine avant la création des syndicats<sup>15</sup>. Si l'on en juge par l'agitation qui a régné au moment de la dépression de 1920-1921, puis la grande crise de 1929-1933 et, enfin, la récession de 1938, les conflits paraissent avoir été plus aigus en période de guerre et de conjoncture défavorable. De même, on ne peut tenir pour une simple coïncidence le fait que, en 1920-1921 et, à nouveau, en 1930 et 1938, les cultivateurs de la Gold Coast aient refusé de vendre leur cacao et boycotté les magasins étrangers. Les sociétés étrangères étaient résolues à faire en sorte que le processus d'accumulation se poursuive coûte que coûte, tandis que les ouvriers et les paysans voués à leurs cultures de rapport s'efforçaient de résister à l'appauvrissement et de défendre les maigres gains que leur auraient apportés des temps plus favorables.

Une autre méthode de défense utilisée par les Africains a été leur retrait du système monétaire. Les secteurs qui s'étaient intégrés dans ce système depuis peu ou qui n'en avaient que peu subi l'influence furent les premiers à s'en évader. Le même phénomène s'était déjà produit à la fin de la première guerre mondiale, ce qui avait obligé les gouvernements coloniaux à rétablir l'économie coloniale dans certaines régions. De nombreux paysans du Tanganyika, qui étaient beaucoup moins coutumiers des échanges monétaires que leurs frères de la Gold Coast, tentèrent tout simplement d'abandonner la culture de rapport après 1930. Ils y réussirent assez mal parce que l'État colonial pesa de tout son poids dans la balance pour contrecarrer une tendance

15. H. Deutschland, 1970.

considérée comme un retour à la barbarie. Des campagnes en faveur d'un accroissement des récoltes furent lancées, assorties de sanctions administratives, qui constituaient des tentatives à peine voilées pour contraindre les paysans à augmenter les surfaces cultivées pour compenser la baisse des prix. Ces campagnes étaient appuyées non seulement par les négociants, mais aussi par les industriels qui avaient besoin de matières premières et par de puissantes organisations métropolitaines, comme l'Empire Cotton Growing Association, qui poursuivit son action pendant les années qui suivirent la dépression.

L'exécution de la plupart des projets d'équipement fut suspendue pendant la dépression; les quelques investissements qui furent effectués visèrent à accroître la production de produits de base bon marché, en faisant appel au travail forcé comme le fit l'Office du Niger, créé par les Français pour mettre au point un système d'irrigation. Partout, on a assisté à une recrudescence de la contrainte dans les relations économiques, révélatrice de la nécessité de renforcer, en période de crise, l'économie coloniale par des moyens non économiques. Grâce au travail des Africains et à leurs impôts, les chemins de fer restèrent rentables et les recettes fiscales des colonies furent préservées. Cependant, le pire pour les masses africaines fut la réduction des services sociaux déjà très maigres, notamment médicaux et éducatifs, qu'il leur fallut payer plus cher. Après 1934, pendant les années de reprise, les salaires, les prix et les divers services offerts aux Africains ne retrouvent pas leur niveau antérieur, alors que le capital privé réalisait, quant à lui, à nouveau des profits très élevés.

Les gouvernements coloniaux n'accordèrent qu'un minimum d'assistance aux Africains pâtissant de la dépression. Ils suspendirent la perception des impôts et ils soutinrent les prix: les Français le firent pour l'arachide. Ils essayèrent de modérer l'exploitation forcenée exercée par les intermédiaires. Ces mesures étaient dictées par la nécessité. Aucune monnaie ne circulait plus et la chute des prix dans un pays contraignait des paysans désespérés à parcourir de longues distances pour passer en fraude leur récolte dans une région où ils espéraient trouver un mince bénéfice. Quant aux intermédiaires, les gouvernements devaient les empêcher d'accaparer les quelques profits restants qui auraient dû être exportés. Toutefois, en Afrique orientale, les négociants «asiatiques» contribuèrent de façon essentielle à maintenir l'économie monétaire intacte et à éviter le retour au troc, tout comme ils avaient été, par leurs apports de capital, à l'origine de la diffusion du numéraire et des premiers petits échanges monétaires dans toute la région<sup>16</sup>. En fin de compte, l'administration britannique finit par protéger les intérêts de ces détaillants et acheteurs de produits divers. Après la crise, les Africains se retrouvèrent plus que jamais soumis à des contrôles administratifs (pratiqués pour accroître la production) et toujours aussi totalement exposés aux machinations des sociétés d'import-export et des «compradores» locaux.

La dépendance dans laquelle les Africains se sont trouvés lors de la grande crise montre l'ampleur des changements intervenus dans la vie des

16. J. S. Mangat, 1969.

Africains quelque cinquante ans après l'avènement du colonialisme. Dans les premières années, l'impact du colonialisme s'est assez peu fait sentir ; mais il a amené des transformations plus profondes à mesure qu'il s'est développé. L'économie n'a guère été étudiée pendant la période coloniale, ni même pendant la phase nationaliste qui l'a suivie, où l'on s'est davantage soucié d'étudier l'histoire de l'Afrique vue par les Africains eux-mêmes. Le débat sur la signification de l'expérience coloniale s'en est trouvé entravé dès lors que de nombreux changements étaient économiques, tandis que d'autres — politiques, raciaux ou culturels — avaient également une base économique. Par suite du développement de l'économie monétaire, la société africaine se différençia ; de nouvelles classes se formèrent. Un certain prolétariat se constitua dans diverses régions du continent, tandis que le nombre des paysans ne cessait partout de croître. Ce développement de la paysannerie était en soi porteur de nouvelles différenciations. Il se créa, comme dans toutes les communautés paysannes vivant dans l'orbite capitaliste, de grosses exploitations au détriment des petits paysans et des ouvriers agricoles sans terres. Pendant les années 1920, toutes les régions de cultures de rapport ont vu apparaître de gros paysans propriétaires de leurs terres, employant des ouvriers agricoles et capables, à l'occasion, d'introduire de nouvelles techniques. On sait qu'il s'était aussi formé une seconde couche de population composée des quelques privilégiés qui avaient bénéficié d'une éducation dans les premières années du colonialisme, au moment où l'on enseignait aux Africains certaines notions indispensables à la bonne marche de l'économie coloniale. On notera enfin que la distribution était assurée, au niveau local, par des Africains qui dominèrent ce secteur en Afrique de l'Ouest ou en Afrique du Nord. Les paysans ayant réussi dans la culture de rapport, les négociants africains et l'élite formèrent ensemble l'embryon d'une petite bourgeoisie. Ils étaient fréquemment liés aux anciennes classes possédantes dans les régions quasi féodales de l'Afrique et souvent, à ce titre, choyés par les Européens. Mais le fait capital est que, toute politique coloniale mise à part, la marche de l'économie a favorisé le progrès de ces couches de population qui, sur le double plan économique et culturel, appartenaient au monde colonial dépendant.

# L'économie coloniale des anciennes zones françaises, belges et portugaises (1914-1935)\*

*Catherine Coquery-Vidrovitch*

Les colonies françaises, belges et portugaises comportent un certain nombre d'analogies aussi bien dans leur configuration générale que sur le plan de la politique coloniale. Il s'agit de colonies ou fédérations d'une étendue énorme, bien que d'un peuplement généralement inférieur à la moyenne de l'Afrique britannique, surtout pour l'Afrique-Équatoriale française et l'Angola<sup>1</sup> (voir fig. 15.1). Le Mozambique et le Rwanda jouaient le rôle de réservoir de main-d'œuvre pour les pays miniers avoisinants : Rhodésie du Nord et du Sud (actuels Zambie et Zimbabwe) et Congo belge (actuel Zaïre), de même qu'en Afrique-Occidentale française, la zone voltaïque (actuel Burkina Faso) pourvoyait en travailleurs mosi les plantations cacaoyères de Côte-d'Ivoire et de Gold Coast (actuel Ghana)<sup>2</sup>.

Sur le plan économique, cette période se révéla décisive. Son début et sa fin furent marqués par deux traumatismes profonds. Le premier — la première guerre mondiale — servit à lancer, malgré la crise brève mais violente des années 1921-1922, un « boom » colonial sans précédent, qui reflétait la prospérité métropolitaine des années 1920. Bien que spectaculaire, cette expansion fut relativement courte ; elle s'acheva avec la longue dépression qui suivit

\* *Note du directeur de volume* : ce chapitre a été rédigé en 1974 et révisé en 1980.

1. En 1936, la densité de la population était de 4,2 habitants au kilomètre carré au Congo belge, de 2,8 en Afrique noire française et de 2,4 en Angola. D'après S. H. Frankel, 1938, p. 170 et 202-203.

2. En 1936, le Mozambique et le Rwanda-Urundi avaient des densités de 5,1 et 6,8 habitants au kilomètre carré, respectivement. Il faut aussi tenir compte, en Afrique-Occidentale française (AOF), de la différence entre le Sahel semi-désertique et la zone côtière, plus fertile, dont la densité élevée du petit Togo (14,4) offre un exemple caractéristique. *Ibid.*

L'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALE, 1800-1935



15.1. Les ressources des colonies françaises, belges et portugaises (d'après Grandidier, 1934).



la crise de 1930. Tout cela produisit des bouleversements aussi bien sur le plan économique et social que sur le plan idéologique. Vers la fin de cette période, les relations de l'Afrique francophone et lusophone avec le monde extérieur s'en trouvèrent transformées. Les colonies, jusque-là relativement indépendantes de leurs métropoles, commencèrent à être partie intégrante du système capitaliste occidental, dans le cadre d'un système économique cohérent d'exploitation coloniale.

En effet, l'exploitation de ces territoires, fondée sur un système d'investissement très poussé, était relativement récente : les capitaux ne s'y étaient guère aventurés avant la première guerre mondiale, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1. *Investissements en Afrique noire.*

En millions de livres sterling	Investissements cumulés 1870-1913 <sup>a</sup>	Investissements cumulés 1914-1936	% en 1936 des investissements totaux en Afrique noire
Afrique britannique	695	421 <sup>b</sup>	77
Afrique noire française <sup>c</sup>	25	29,5	5,7
dont :			
AOF	—	30,4 <sup>d</sup>	2,5
AEF	—	21,2 <sup>d</sup>	1,7 <sup>i</sup>
Togo et Cameroun	—	18,6 <sup>de</sup>	—
Colonies allemandes	85	—	—
Colonies portugaises	—	66,7	5,4
dont :			
Angola	très peu	31,9 <sup>df</sup>	2,6
Mozambique	—	34,7 <sup>dg</sup>	2,8
Colonies belges : Congo et Rwanda-Urundi	40	94,4 <sup>h</sup>	11,7
Total (territoires non britanniques)	150 (au moins)	190	22,9

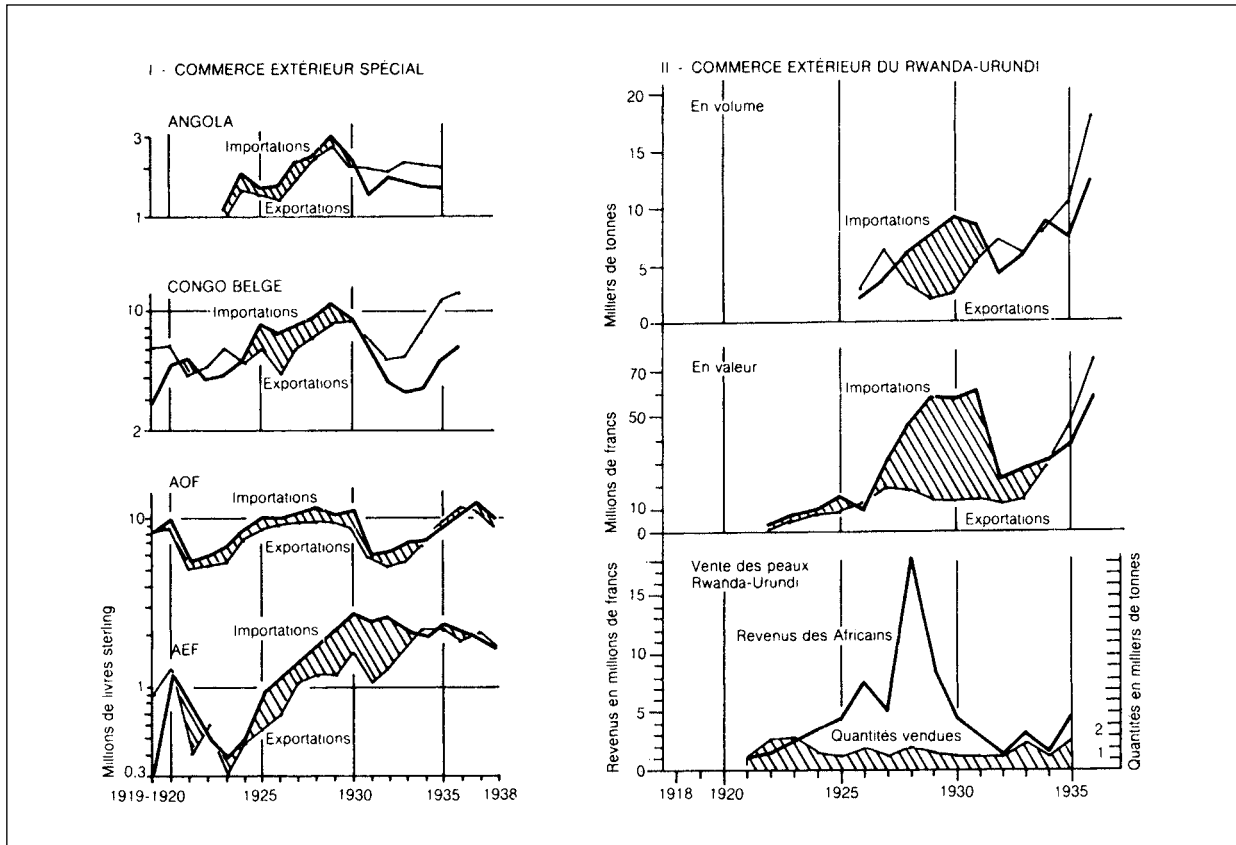
*a.* D'après S. H. Frankel, 1938, p. 149-159, et G. Paish, 1909, 1910-1911.  
*b.* À l'exclusion des investissements allemands dans le Sud-Ouest africain (126,5 millions de livres sterling) et au Tanganyika (33,5 millions de livres sterling), H. S. Frankel, 1938, p. 202-203.  
*c.* L'évaluation par Frankel des capitaux investis en Afrique noire française est néanmoins nettement sous-évaluée (peut-être d'un tiers) parce qu'elle ne prend en considération que les sociétés cotées en Bourse.  
*d.* 1870-1936.  
*e.* Dont environ 15,8 millions de livres sterling d'investissements allemands antérieurs.  
*f.* Dont environ 16 millions de livres sterling de capitaux britanniques.  
*g.* 20 millions de livres sterling de capitaux britanniques.  
*h.* Déduction faite des investissements allemands du Rwanda-Urundi (9 millions de livres sterling).  
*i.* Afrique-Équatoriale française.

Le trait dominant de la période fut celui d'un effort d'importation de biens d'équipement aussi profitable aux métropoles qu'il fut durement ressenti par les colonies. Mais on relève un contraste entre les pays miniers (le Congo belge surtout, très secondairement l'Angola et, comme débouché du rand, le Mozambique, où l'industrie extractive ou l'infrastructure ferroviaire entraînaient un niveau supérieur des investissements, et les autres territoires, encore exclusivement agricoles. Un autre facteur de diversité fut celui du mode d'exploitation: l'Afrique-Équatoriale française et le Congo restèrent longtemps des pays exploités par des compagnies à monopole; l'Afrique-Occidentale française ou le petit Rwanda-Urundi furent, au contraire, soumis au régime concurrentiel de l'« économie de traite », c'est-à-dire d'une économie fondée sur l'exportation de produits de base obtenus par des moyens traditionnels et l'importation de biens de consommation. Les colonies portugaises, relativement bien dotées, souffraient surtout de dépendre d'une métropole « sous-développée », hors d'état de financer leur exploitation.

## Le financement de l'équipement

Sur les graphiques (voir fig. 15.2), on note la remarquable similitude du commerce extérieur du Congo belge et de l'Afrique-Occidentale française: de l'ordre de 20 millions de livres sterling à la veille de la crise. En revanche, l'Angola et l'Afrique-Équatoriale française maniaient des valeurs quatre ou cinq fois moindres (en 1930, le commerce extérieur de l'Angola, avec 475 000 contos, représentait un peu moins de 5 millions de livres sterling, contre 4,3 millions à l'Afrique-Équatoriale française); par comparaison, le trafic du petit Rwanda-Urundi semble inexistant (en 1930, 70 millions de francs belges, soit seulement 360 000 livres!).

Mais tous les graphiques soulignent une constante de la décennie 1920-1930, même si l'inflation tend à exagérer la valeur des biens importés par rapport à leur volume (voir les courbes du Rwanda-Urundi, la conversion en livres présentant l'avantage d'oblitérer sur les autres figures les effets de l'inflation continentale). Dans tous les territoires, une balance commerciale déficitaire — apparue au tournant de la première guerre mondiale et culminant dans les années d'euphorie économique maximale 1925-1930 — révèle l'accent mis sur les investissements d'équipement. Il est inutile de rappeler l'importance prise, durant cette période, par le secteur de l'infrastructure des transports (infrastructure ferroviaire surtout, ou portuaire, mais aussi routière, phénomène nouveau lié à l'introduction de la traction automobile). Au Congo belge, 65% des investissements cumulés en 1932 intéressaient les mines, les transports et l'immobilier ou des entreprises secondaires, agricoles ou commerciales, liées à l'expansion ferroviaire et minière. Pour les années 1927-1930, les biens importés pour travaux publics absorbaient en moyenne 47% des importations spéciales. En 1929, les biens d'équipement (charbon et coke, huiles minérales, ouvrages en métaux, machines, navires et véhicules) constituaient



15.2. Commerce extérieur colonial des anciennes zones françaises, belges et portugaises.  
[Source: J. P. Chrétien, *Annales*, 1970, n° 6, p.1690-1691.]

près de la moitié des importations<sup>3</sup> contre un tiers seulement en Afrique-Occidentale française. De ce fait, le capital investi au Congo belge fit un bond, passant de 1 215 millions de francs belges avant guerre à plus de trois milliards de francs-or en 1935<sup>4</sup>. Déjà en croissance rapide entre 1920 et 1924, il fit plus que doubler entre 1924 et 1929, avoisinant alors le maximum de l'entre-deux-guerres, avant le coup d'arrêt de la crise. Les capitaux nouveaux souscrits par les compagnies belges tombèrent de 1,4 milliard de francs belges en 1929 à 276 millions en 1932, c'est-à-dire de 30 à 50 milliards de francs-or.

Tableau 2. *Évolution du capital investi au Congo belge (en milliards de francs belges 1950).*

1920	1924	1929	1933	1938
6,6	11	29,7	30,9	30

*Source* : J. P. Peemans, 1968, p. 383.

Mais, du point de vue financier, les colonies restaient pauvres. En dépit de l'accroissement des revenus douaniers, lié à l'essor du commerce extérieur, et surtout de l'alourdissement de l'impôt de capitation, elles étaient hors d'état d'assumer à elles seules le financement de l'expansion. Le développement de l'équipement alla de pair avec une politique intensive d'emprunts aux métropoles.

Paradoxalement, l'effort majeur fut entrepris au tournant de la grande crise. Commencée au Congo belge dans l'euphorie des dernières années de la décennie, la politique d'emprunts y culmina entre 1928 et 1932. À partir de 1931, l'Afrique-Occidentale française prit le relais, s'engagea à son tour dans un sérieux effort d'emprunt, la débâcle des années 1930 ayant convaincu le gouvernement de l'urgence d'un programme d'équipement.

Alors que sa dette publique s'élevait en 1909 à moins de 250 millions de francs, le Congo belge emprunta, surtout après 1928, environ 3 500 millions de francs courants, soit près de 600 millions de francs-or (belges)<sup>5</sup>; en dépit d'une dimension et d'un peuplement supérieurs, l'Afrique-Occidentale française se contentait de quatre fois moins après 1920, soit le tiers seulement des crédits autorisés par la loi : 630 millions de francs français versés en 1935 (soit environ 120 millions de francs-or français) sur les 1 750 millions de francs courants autorisés entre les deux guerres — c'était encore deux fois moins qu'en Afrique-Équatoriale française, qui, à la fois plus misérable et davantage modelée sur l'exemple belge, avait entrepris plus tôt une politique d'emprunts pour des travaux d'infrastructure absorbés en quasi-totalité par la construction du chemin de fer Congo-Océan, soit 300 millions de francs-or

3. S. F. Passelecq, 1932, vol. I, p. 417-420.

4. S. H. Frankel, 1938, p. 167.

5. Pendant cette période, la parité oscilla autour du taux de 100 francs belges, soit 70 francs français.

environ empruntés entre 1920 et 1936 (ou la quasi-totalité des crédits légalement accordés).

Le résultat fut un accroissement de la dette extérieure qui menaça d'autant plus gravement l'équilibre budgétaire que les échéances s'alourdirent en pleine crise, précisément au moment de la chute vertigineuse des cours à l'exportation. En 1933, l'annuité de la dette congolaise, estimée à 298 millions de francs belges, représentait près de 88% des recettes budgétaires de la colonie, soit environ la moitié de ses dépenses, équivalant presque à la moitié de la valeur des exportations. Beaucoup moins lourdes, les charges de l'Afrique-Occidentale française (40 millions de francs français en 1933) excédèrent, aux pires années de la crise, le tiers du budget général, mais seulement de 5 à 8% de l'ensemble du revenu de l'Afrique-Occidentale française, tous budgets compris (généraux et territoriaux). Celles de l'Afrique-Équatoriale française dépassaient alors 80% (81% du budget général en 1934). Quant aux territoires portugais, sur lesquels on possède peu de renseignements précis, ils étaient aussi lourdement endettés: en 1936, l'Angola devait au total près d'un million de contos, soit 8,7 millions de livres (ou 220 millions de francs-or), c'est-à-dire nettement plus que la dette de l'Afrique-Occidentale française, pour une valeur sept fois moindre des exportations<sup>6</sup> mais moitié moins que le Congo belge, pour un budget colonial analogue.

D'une façon générale, l'accroissement des charges fut, pendant la crise, nettement plus rapide que dans les territoires britanniques les plus endettés.

Tableau 3. *Annuités de la dette: charges comparées de quelques territoires en 1928 et 1935 (en pourcentage).*

	Congo belge			Afrique-Occidentale française			Afrique-Équatoriale française		
	1928	1935	Taux d'accroissement	1928	1935	Taux d'accroissement	1928	1935	Taux d'accroissement
Pourcentage du revenu	20,6	79,3	384	2,5	6,8	367	16,6	47,1	284
Pourcentage des exportations spéciales	9,5	26,8	282	1,5	6,9	460	17,2	46,6	271

*Source:* S. H. Frankel, 1938, p. 182 et C. Coquery-Vidrovitch, à paraître.

Bien que délicate en raison des fluctuations de la monnaie, la comparaison entre le Congo belge et l'Afrique-Occidentale française montre les différences des modes d'exploitation. Réputé plus rentable et en tout cas beaucoup plus avide de capitaux, le Congo belge présentait néanmoins des faiblesses économiques évidentes. Son endettement était infiniment plus lourd que

6. S. H. Frankel, 1938, p. 371; J. Duffy, 1962, p. 139 et suiv.

celui de l'Afrique-Occidentale française, mais son commerce d'exportation plutôt inférieur, en dépit de l'importance des industries extractives. Surtout, ses revenus budgétaires étaient nettement plus limités, en raison d'une taxation douanière et d'une imposition moins lourde de la population africaine, avec comme résultat un déficit financier plus grave au moment de la crise.

Tableau 4. *Quelques résultats coloniaux (en millions de francs français).*

	Afrique-Occidentale française			Congo belge		
	1928	1935	Évolution en %	1928	1935	Évolution en %
Annuité de la dette	17,2	54,8	+ 218	87	225	+ 158
Recettes budgétaires ordinaires	723	593	- 18	420	290	- 21
Valeur des exportations	1 144	698	- 39	915	850	- 7
Revenus douaniers	213	142	- 33	?	79	—
Capitation	143	152	+ 6	75 (?)	65	- 15

Cette apparente incohérence s'explique, en fait, par la distorsion du niveau d'exploitation. Le Congo arrivait au stade de l'exploitation par les capitaux, alors que l'Afrique-Occidentale française en était encore, peu ou prou, à l'«économie de traite». À la veille de la crise, la supériorité commerciale de la fédération française, fondée encore pour plus de la moitié (52,7% en 1928) sur l'exportation des arachides sénégalaises, était la preuve de la rentabilité d'une politique commerciale à courte vue, limitée à l'exploitation des marges bénéficiaires entre des biens importés vendus au prix fort aux producteurs africains et l'achat à bas prix de récoltes dont la production était abandonnée au secteur traditionnel (économie de traite). Ce pays était censé se suffire à lui-même puisque le fondement de la colonisation était de «rapporter» à la métropole; il vivait des droits de douane correspondant à un commerce en expansion et d'une lourde taxation. En dépit de la crise qui arrêta les affaires et, du même coup, oblitéra les revenus africains, la métropole se refusa à toute subvention de secours. De même, la dernière subvention versée à la misérable Afrique-Équatoriale française (qui reçut en tout, de 1910 à 1934, 375 millions de francs) remontait à 1928, la métropole se résignant seulement à prendre en charge, au plus fort de la crise, le service des emprunts, soit 80 millions de francs en 1935<sup>7</sup>.

Mais la capitation continua de s'accroître en pleine crise, ou du moins régressa à peine (en Afrique-Occidentale française: 156 millions de francs français en 1929, 181 en 1931; au plus bas, 153 en 1935). Si la France consentit finalement à faire un effort d'investissement dans ses colonies africaines, ce fut

7. A. Moeller, 1938, p.3-5.

à titre provisoire, sous la forme de prêts garantis par l'État, mais remboursables en cinquante ans, à un taux de 4 à 5,5%. Autrement dit, les colonies françaises restaient, en fin de compte, mises en demeure de payer elles-mêmes leur équipement. Certes, en Afrique-Équatoriale française, la misère du territoire nécessita finalement que la métropole assumât la quasi-totalité de la dette; mais en Afrique-Occidentale française, déduction faite du remboursement de la dette, la participation française à l'équipement se trouva, entre 1931 et 1936, ramenée à 16% seulement du total. Autrement dit, c'est bien la force de travail des habitants qui fut d'abord utilisée pour mettre le pays en valeur.

Mais, comme cette économie archaïque — c'est-à-dire une économie qui dépendait de la taxation et du pillage plutôt que de la production et des investissements — était fragile, la crise provoqua sa faillite. En 1934, le rapporteur du budget colonial à la Chambre des Députés constatait que les colonies étaient à bout, et préconisait le financement des équipements par l'État. La même année s'ouvrait la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, première tentative pour mettre en œuvre un programme de soutien réalisé seulement au lendemain de la deuxième guerre mondiale<sup>8</sup>.

Bien que la crise fût brutale au Congo belge (la valeur des exportations baissa de près des deux tiers — de 1 511 à 658 millions de francs belges — entre 1930 et 1933), elle fut moins accusée en valeur relative et résorbée plus vite. La preuve en est que la valeur des exportations atteignait à nouveau 1 203 millions en 1935. Certes, le Congo restait encore modérément productif. Confronté à l'Afrique australe britannique, sa rentabilité minière était encore plus que réduite. Bien qu'en 1935 cette rentabilité représentât 62% de la valeur des exportations (30% dans le cas de l'Angola), ces deux territoires n'exportaient en tout et pour tout que 6% de la valeur totale des produits miniers d'Afrique noire.

Tableau 5. *Importance relative du commerce extérieur de quelques colonies (en pourcentage du commerce total de l'Afrique noire).*

	Afrique-Occidentale française	Congo belge	Angola
1928	5,9	4,7	1,3
1935	5,8	4,1	1,1

La colonie belge, où l'activité économique était déjà de type capitaliste, bénéficiait néanmoins de son avance technique et de sa politique d'investissement à long terme. La grave crise budgétaire des années 1930 tenait davantage à la réduction du flux des investissements qu'à la valeur des exportations. Les revenus propres de la colonie, plus faibles qu'en Afrique-Occidentale française, étaient compensés par l'importance des capitaux privés et l'appui de l'État, qui, outre les emprunts, combla le déficit à l'aide de fortes subventions: 687 millions de francs belges de 1933 à 1937, non

8. C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot, 1974, p.407-409.

compris le recours à une loterie coloniale, dont les bénéfices (271 millions de francs belges) servirent à couvrir partiellement les déficits de 1934 et 1935 (673 millions de francs belges, soit 47% des dépenses ordinaires). De 1914 à 1935, le Congo « coûta » à la Belgique (emprunts exclus) un total de 112,5 millions de francs-or, soit près de la moitié des dépenses métropolitaines totales de 1908 à 1950<sup>9</sup>.

Bref, même si, ou plutôt, parce qu'il « coûta plus cher à la Belgique », le Congo devait, à la différence des fédérations françaises, « décoller » dès la reprise sur le plan industriel. Néanmoins, il ne faut rien exagérer : le fait que partout, à partir de la crise, les exportations ont repris le pas sur les importations prouvait que l'équipement de la phase précédente avait seulement permis de faire franchir un seuil à une politique restée fondamentalement axée sur l'exploitation extérieure plutôt que sur la mise en valeur autocentrée des territoires.

## Les charges du travailleur

Cette période, encadrée par deux phases difficiles et marquées par une exploitation croissante des travailleurs (la première guerre mondiale de 1914 et la grande dépression) fut rude pour les Africains. En ce temps de « mise en valeur » coloniale, les hommes n'intéressaient le colonisateur que dans la mesure où ils représentaient une marchandise ou un outil de production. C'est pour en assurer l'efficacité que furent d'ailleurs prises les premières mesures de protection du travail ; mais le niveau de vie restait précaire et soumis au moindre déséquilibre ; il s'effondra lors de la crise, comme le soulignait un administrateur français : « J'ai toujours constaté que, quand on faisait réellement et régulièrement le budget d'une famille indigène, cela ne bouclait jamais. La vie d'un indigène est, en fait, un miracle perpétuel<sup>10</sup>. »

### Le travail

Bien que le travail forcé fût partout officiellement récusé, la pénurie de main-d'œuvre encouragea la coercition, directe ou imposée par le biais de l'impôt, dont il fallait bien acquitter le montant.

#### *Prestations et cultures obligatoires*

Partout, la contribution du travail non rémunéré restait admise. Les fédérations françaises officialisèrent, après guerre, les prestations gratuites pour travaux d'intérêt local ou colonial. Fixées initialement à sept jours par an, elles passèrent bientôt à douze jours en Afrique-Occidentale française ou quinze jours en Afrique-Équatoriale française (arrêté du 6 octobre 1922, remanié le 7 janvier 1925, et prévoyant la possibilité d'un rachat par des particuliers de 50 centimes à deux francs par jour suivant la plus ou moins grande pénétration de l'économie monétaire).

9. A. Moeller, 1938 ; voir également J. Stengers, 1957, p. 394.

10. M. Urvoy, 1940.



Cette obligation, en soi limitée, fut d'autant plus impopulaire que le ravitaillement des prestataires, même pas envisagé auparavant, resta à la charge des femmes jusqu'à concurrence d'un jour de marche du village. Elle s'ajoutait surtout aux recrutements imposés (mais néanmoins payés) par le chemin de fer : de 1921 à 1932, 127 250 hommes, totalisant 138 125 années d'absence, furent recrutés en Afrique-Équatoriale française pour la construction du Congo-Océan ; probablement une vingtaine de milliers périrent avant 1928<sup>11</sup>. La mesure fut assortie en Afrique-Occidentale française du système dit « de la deuxième portion du contingent », qui prévoyait le prélèvement de travailleurs à des fins « sociales et utilitaires » sur la moitié non appelée des effectifs<sup>12</sup>. Enfin, à la veille de la crise, le portage, bien qu'en recul un peu partout, faisait encore des ravages au Rwanda, où les prestations passèrent néanmoins de vingt-neuf à treize jours par an<sup>13</sup>.

L'époque vit surtout la mise en place de la culture obligatoire de produits spécifiques. Le principe, prévu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Congo belge, fut repris, pendant la première guerre mondiale, à la suite d'une mission effectuée en 1915 en Ouganda et en Gold Coast. Il s'agissait ici respectivement du coton et du cacao<sup>14</sup>. La culture obligatoire du riz fut introduite dans la province orientale et celle du coton essaima du Maniema et de l'Uele à l'ensemble de la colonie. En 1930, les « champs de l'État » couvraient plus d'un million d'hectares ; le Congo produisait de ce fait 15 000 tonnes de riz et 30 000 tonnes de coton ; une dizaine de sociétés contrôlaient 111 usines d'égrenage. Particulièrement impopulaire, l'innovation fut néanmoins reprise dans les fédérations françaises. Lancée en 1916 à l'occasion de l'« effort de guerre », elle survécut, dès le début, grâce au maintien artificiel des cours par les subventions françaises. Au même moment, le gouvernement du Nyasaland (actuel Malawi) renonçait à subventionner la production cotonnière, également en recul au Congo belge.

En Afrique-Équatoriale française, à l'instigation de l'administrateur Félix Éboué (1927-1928), quatre sociétés reçurent, moyennant un équipement minimal, le monopole d'achat sur de vastes « zones de protection »<sup>15</sup>. Ces dispositions suivaient le modèle belge de monopoles au Congo, institué par le décret du 1<sup>er</sup> août 1921.

La culture obligatoire du coton, lancée à la même époque en Afrique-Occidentale française, fut aussi une des grandes idées de l'Office du Niger (1933) ; là encore, les villages-centres, spécialement développés dans ce dessein à partir de 1937, échouèrent lamentablement en raison de l'impossibilité

11. G. Sautter, 1967.

12. Décret du 31 octobre 1926. Ce système était également en usage à Madagascar.

13. P. de Dekker, 1974. Les prestations annuelles requises passent de quinze jours en 1928 à treize jours en 1931 ; mais, au Congo belge, la corvée monta à cent vingt jours par an lors de la deuxième guerre mondiale ; M. Merlier, 1962, p. 95.

14. F. Passelecq, 1932, vol. I, p. 281.

15. C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 475-477.

de résoudre le problème démographique et de la faiblesse des rendements d'un coton inférieur qui se vendait mal: 1,25 F en 1928, mais 90 centimes en 1929, 70 en 1931 et 60 seulement de 1933 à 1934.

Tableau 6. *Coton d'Afrique Occidentale française: exportations moyennes quinquennales (en tonnes).*

1910-1914	1915-1919	1920-1924	1925-1929	1930-1934	1935-1939	1954
189	467	895	3 500	2 500	3 900	1 300

Source: San Marco, 1940.

Dans l'ensemble des colonies portugaises, c'est seulement à l'incurie de l'administration, incapable d'assurer la distribution des semences ou de prodiguer les instruction techniques, que l'on peut imputer l'inefficacité du système. Il sévissait néanmoins sous une forme particulièrement archaïque sur le territoire de la Compagnie du Mozambique, créée en 1891, qui jouissait de droits souverains pour cinquante ans sur 160 000 km<sup>2</sup>. Cette compagnie était la seule au monde à pouvoir encore se prévaloir, en 1930, de droits réguliers tout en assurant sur 6,5% du territoire, et grâce au travail de 4% de la population, 11,6% du commerce global de la colonie du 1918 à 1927<sup>16</sup>.

Les résultats ne furent pas toujours aussi décevants: c'est au tournant de la grande crise que fut lancée à grande échelle, toujours par les cultures obligatoires, la production du cacao, et surtout du café de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun et du Rwanda-Urundi; dans ce dernier territoire, le «programme-café», introduit à titre expérimental en 1925 (obligation d'un demi-hectare par chef ou sous-chef), fut systématisé dès les premières répercussions de la crise.

Tableau 7. *Exportations de café du Rwanda (en tonnes).*

1929	1932	1935	1936	1937
50	100	375	1 150	2 000

Source: G. Molitor, 1937, p. 156-175.

Le démarrage en flèche des cultures spéculatives s'explique d'abord parce que les Africains, accablés par leurs charges, n'eurent d'autre recours, aux pires moments de la crise, que de compenser l'avitilissement de leurs revenus par un surcroît de production destiné à pallier l'effondrement des cours; mais, à la reprise, les paysans, finalement convaincus de la rentabilité de leurs efforts, s'adonnèrent volontairement aux productions nouvelles. Le démarrage spectaculaire en Afrique-Occidentale française en 1936 apparaît dans le tableau 8.

16. E. Böhm, 1938, p. 155.

Tableau 8. *Exportations d'Afrique-Occidentale française (en tonnes).*

Année		1935	1936
Produit	Café	5 300	43 500
	Cacao	6 700	49 700

*Source*: « L'évolution des exportations de l'Afrique-Occidentale française de 1905 à 1957 », *Institut d'Émission de IAOF et du Togo*, n° 36, juillet 1958.

Ces cultures spéculatives garantissaient le minimum d'argent frais nécessité par la capitation et la satisfaction des besoins primaires de consommation (d'où l'élimination corrélative de l'obligation des cultures).

En l'occurrence, le rôle d'institutions destinées à aider les producteurs ne fut pas négligeable : tel le Crédit Agricole (organisé en 1931 en Afrique-Occidentale française, en Afrique-Équatoriale française et au Cameroun), institué pour garantir les opérations de production à court et à moyen terme tout en favorisant le passage à la propriété privée puisque seuls pouvaient en bénéficier les paysans ressortissant d'une collectivité légalement reconnue (société de prévoyance, association agricole, etc.) et détenteurs de biens immatriculés à titre personnel — et non de patrimoines familiaux<sup>17</sup>; de même, les sociétés indigènes de prévoyance (SIP), dont le nombre quintupla en Afrique-Occidentale française en quatre ans (de 22 en 1929 à 101 en 1933 et 104 en 1936), même si ces dernières intéressèrent trop souvent le commandant de cercle sous l'angle exclusif des ressources complémentaires offertes par les cotisations obligatoires, si bien qu'en 1940 deux ou trois SIP sénégalaises seulement étaient à même de jouer un rôle utile, au Sine-Saloum<sup>18</sup>. Jusque-là, le travail obligatoire, qu'il s'agisse du travail des champs, des mines ou des chantiers ferroviaires, resta la règle générale.

#### *Régime et législation du travail*

En Afrique française, l'administration contrôlait les enrôlements, qui ne pouvaient en principe excéder, depuis 1921 en Afrique-Équatoriale française, « le tiers de la population mâle valide ayant atteint l'âge adulte ». Au Gabon, à partir de 1926, avec l'extension de l'exploitation forestière, les nouveaux exploitants étaient donc avisés qu'ils ouvraient leurs chantiers « à leurs risques et périls, et en sachant bien qu'ils s'exposaient à ne pas trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire<sup>19</sup> ».

Au Congo belge, la limite des recrutements était fixée à 25 % des « hommes adultes valides ». La limite fut abaissée à 10 % au milieu de la décennie en raison de la pénurie de main-d'œuvre ; mais, en règle générale,

17. Décret du 26 juin 1931. M. Desanti, 1940.

18. M. Tupinier 1940.

19. G. G. Antonetti, 1926-1927.

rale, le taux officiel de prélèvement fut très largement dépassé<sup>20</sup>. Dans les colonies portugaises, une subtile distinction était établie entre « le travail correctionnel » réservé aux condamnés, et le travail — « obligation morale et sociale » — des hommes de quatorze à soixante ans, au moins six mois par an<sup>21</sup>, l'État ne devant pas « avoir scrupule à obliger et, si nécessaire, forcer les nègres sauvages d'Afrique à travailler, c'est-à-dire à s'améliorer par le travail, pour obtenir de meilleurs moyens d'existence, pour se civiliser<sup>22</sup> ».

Le fléau des recruteurs sévissait surtout au Congo, où l'État déléguait aux sociétés son pouvoir de recrutement, comme à la Bourse du travail du Katanga (BTK), agence privée recrutant pour les mines dans les zones rurales. En 1926, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement accorda à l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) le monopole du recrutement dans le Maniema (province orientale) et au Rwanda-Urundi<sup>23</sup>. Enfin, dans les colonies portugaises, éclataient des scandales périodiques, tel, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, celui de la main-d'œuvre forcée et esclave dans les plantations cacaoyères de São Tomé-et-Principe, qui absorbaient annuellement de 2 000 à 4 000 « engagés volontaires ». Fidèle à sa tradition néo-esclavagiste, le Portugal rejeta en 1930 la « recommandation concernant la contrainte indirecte du travail » proposée par la Conférence internationale de Genève. En 1947 encore intervint le fameux rapport de protestation d'Henrique Galvão, député pour l'Angola au parlement. Lorsqu'il déclara que deux millions d'Africains avaient été expatriés des colonies portugaises, il fut arrêté pour cette raison en 1952<sup>24</sup>. En 1903, le recrutement des mineurs du Transvaal fut confié à la Witwatersrand Native Labour Association (WNLA); contre l'assurance de réserver au chemin de fer de Lourenço Marques 47, 5 % du trafic sud-africain, la convention de 1928 permettait à quelque 250 recruteurs d'y engager jusqu'à 80 000 Africains par an. La moyenne annuelle entre 1913 et 1930 fut de 50 000 émigrants, soit un total de 900 000 dont 35 000 moururent et seulement 740 000 revinrent en bon état. La location des hommes constituait ainsi, avec le transit des marchandises, le support financier majeur de la colonie (les deux tiers en 1928)<sup>25</sup>.

Outre le montant des permis d'émigration (9,8 % des recettes budgétaires en 1928-1929) et la taxation ferroviaire (28 %), on doit en effet tenir compte aussi des droits de douane assurés en retour (25 %) et, comme faisant partie des revenus tirés de la capitation, les sommes envoyées aux familles ou rapportées au pays<sup>26</sup>.

20. M. Merlier, 1962, p. 134-135. La notion d'« adulte » était lâche puisqu'elle désignait les individus ayant « atteint le développement normal de l'adulte » ; H. Léonard, 1934, p. 382.

21. Code du travail de 1911. *Le régime et l'organisation du travail des indigènes dans les colonies tropicales*, Bruxelles, 1929, p. 224-315.

22. Recommandation de la commission, incorporée au Code du travail du 14 octobre 1914, citée par J. Duffy, 1962, p. 132.

23. B. Fetter, 1976, p. 90.

24. E. Böhm, 1938, p. 124; J. Duffy, 1962, p. 185.

25. E. Böhm, 1938.

26. Voir tableaux dans: J. Cardozo, 1931, p. 29.

Dans une mesure moindre, le Rwanda-Urundi joua un rôle analogue pour les mines du Katanga: en 1930, 7 300 travailleurs (sur une population totale de 350 000 « hommes adultes valides ») résidaient au Congo, dont plus de 4 000 au Katanga<sup>27</sup>. Il faudrait aussi mentionner, un peu partout, l'émigration volontaire liée aux calamités naturelles (25 000 Rwandais émigrèrent sans doute en Ouganda lors de la grande famine de 1928-1929) ou à la fuite devant le travail forcé, comme celle à laquelle recoururent ainsi les Mosi de Haute-Volta, qui trouvèrent refuge en Gold Coast.

Toutes les puissances coloniales ressentirent à peu près en même temps la nécessité d'une réglementation du travail, qui n'avait auparavant qu'une valeur formelle, mais dont l'application devenait indispensable avec la prolifération de la main-d'œuvre<sup>28</sup>. La réglementation, partout analogue, fixait la durée légale du contrat (trois ans maximum au Congo, deux ans dans les colonies françaises et portugaises), dont l'enregistrement, taxé, n'était pas partout obligatoire dans le « livret » du travailleur. Bien que l'administration des fédérations françaises eût fixé, à partir de 1922, le « salaire minimum » autorisé, les abus restèrent multiples en l'absence de toute inspection: il n'était pas rare qu'un Africain, croyant s'engager pour une année, se trouvât en fait expatrié deux ans ou davantage; le salaire était payé en marchandises et non en argent, la ration distribuée n'était pas celle qui était prévue à l'origine. Enfin, des amendes très élevées étaient infligées à la moindre infraction. En outre, au nom de la liberté affirmée du travail, l'emploi de journaliers qui échappaient à tout contrôle resta longtemps prépondérant.

La crise de la main-d'œuvre, particulièrement criante sur les chantiers miniers et ferroviaires, entraîna un changement de politique au Congo belge. Jusqu'aux années 1920, le modèle était resté celui des mines d'Afrique du Sud, où une main-d'œuvre non qualifiée, recrutée sur contrats de brève durée (de six à neuf mois), était renouvelée au fur et à mesure de son épuisement. À la suite d'une enquête de 1922, l'Union minière du Haut-Katanga entreprit ses premières réformes. L'augmentation rapide de la production (qui doubla dans les deux années suivantes) entraîna une hausse parallèle des effectifs africains (de 7 500 à 14 000). Ce fut l'origine du fameux paternalisme belge; la réorganisation des *compounds* (réserves) fut entreprise en 1926; en un an, le coût du travail augmenta de 40%, bien que le salaire ne représentât plus qu'un cinquième du budget; en 1930, pour la première fois, la natalité excéda la mortalité dans les camps de l'Union minière du Haut-Katanga, qui offraient alors les conditions de vie les moins défavorisées de l'Afrique centrale<sup>29</sup>. Le succès de la politique de stabilisation de la main-d'œuvre, astreinte en retour à la régularité depuis 1928 et encadrée dans tous les domaines (loisirs,

27. P. de Dekker, 1974.

28. Au Congo belge, un décret de 1910 visant « tous les travailleurs indigènes » du Congo ou des colonies voisines, employés par un « maître civilisé » ou « soumis à l'impôt personnel » autre que la capitation; amendé en 1922. En Afrique-Équatoriale française, un décret de 1902, repris de 1907 à 1911, et entièrement refondu en 1922, bien qu'il fallût attendre 1935 pour voir paraître le premier arrêté d'ensemble déterminant ses conditions d'application. En Afrique-Occidentale française, le premier décret d'ensemble regroupant les mesures locales en 1928 seulement. Colonies portugaises, un code du travail de 1911 fut révisé en 1926, puis en 1928 (code Salazar). H. Léonard, 1934.

29. B. Fetter, 1976, p. 113.

religion, école, etc.), fut évident lorsque, à la suite de la crise, le personnel fut restreint, passant de 16 000 à seulement 5 000 individus entre 1930 et 1932, ce qui provoqua des révoltes successives des Rhodésiens du Nord qui voulaient échapper aux rapatriements, une série d'émeutes par les ouvriers vivant hors des camps et la révolte des Rwanda-Urundais en 1932.

## L'impôt

En dépit des progrès réalisés, l'essor indéniable de l'économie ne se répercuta guère sur le niveau de vie des Africains. Certes, le salariat entra dans les mœurs; le monde des travailleurs congolais décupla en dix ans: 47 000 en 1917, 427 000 en 1927, chiffre à nouveau dépassé seulement en 1937, après la régression de la grande crise<sup>30</sup>. Cela ne représentait néanmoins qu'un pourcentage modéré de la population: moins de 20% des « hommes adultes valides » au Congo, qui absorbait en outre 2% des « hommes adultes valides » du Rwanda<sup>31</sup> et, encore en 1950, seulement 2% de la population totale en Afrique française<sup>32</sup>.

Malgré la courbe ascendante des offres d'emploi, les salaires ne suivirent pas, car, à la différence de la Grande-Bretagne, restée fidèle à sa politique déflationniste, l'inflation des années 1920 fut le phénomène dominant des finances des autres pays européens: en 1926, le franc français avait perdu les quatre cinquièmes de sa valeur d'avant-guerre, le franc belge un peu plus (parité de 100 francs belges pour 87,60 francs français en 1926, stabilisée l'année suivante aux alentours de 100 francs belges pour 71 francs français), sans parler de l'inflation galopante de l'escudo portugais.

Compte tenu de l'inflation métropolitaine, subie en Afrique sur la valeur des marchandises d'importation sans que les prix à l'exportation en soient modifiés pour autant pour le producteur, les salaires réels des Africains eurent donc tendance à se dégrader. La seule tentative couronnée de quelque succès fut la substitution progressive au paiement en nature du numéraire imposé au Congo belge à partir de 1916 et plus lentement propagé en Afrique-Équatoriale française. C'est que la mesure conditionnait en retour l'acquittement de l'impôt en argent, exigible de tous les adultes valides et considéré, depuis le début du siècle, comme le signe de l'accession du pays à l'économie monétaire et, partant, la condition de son développement.

Ce problème de l'impôt greva de plus en plus lourdement le pouvoir d'achat des Africains entrés dans le cycle de production coloniale. L'achèvement de la pénétration coloniale et les progrès de l'administration, consolidée depuis la guerre, interdisaient de plus en plus aux populations d'y répondre par la fuite ou les révoltes. Plus régulières, les rentrées dues aux impôts se mirent enfin à jouer leur office de source majeure du financement de l'expansion: d'où, entre les deux guerres, une augmentation de la capitation plus rapide que celle de la rémunération des travailleurs.

30. *Rapports annuels sur l'administration de la colonie du Congo belge*, 1919 à 1939.

31. 7 300 travailleurs sur 350 000 « hommes adultes valides »; P. de Dekker, 1974.

32. T. Hodgkin, 1956, p. 118.

Les revenus des paysans restaient, en effet, dérisoires, surtout dans le cadre des cultures obligatoires: de 1928 à 1932, au Congo belge, 700 000 planteurs de coton touchèrent chacun en moyenne 165 F par an; les riziculteurs faisaient à peine mieux (170 F)<sup>33</sup>. Les résultats étaient pires en Afrique-Équatoriale française. En cultivant 20 ares de coton par an (à raison de deux cents jours réglementaires), le paysan oubanguien gagnait seulement, à la même époque, de 9,20 F à 40 F, soit à peine plus que le montant de l'impôt<sup>34</sup>.

Moins misérable, la rémunération des salariés ne suivit guère l'inflation, bien qu'elle eût tendance à progresser plus vite dans les zones les plus ouvertes à l'économie monétaire: le salaire mensuel moyen tomba au Moyen-Congo de 25,45 F en 1912 — considérée comme une année de pointe, il est vrai (19,30 F en 1913) — à 19,35 F en 1920, pour remonter à une trentaine de francs seulement en 1929<sup>35</sup>. Il était plus élevé dans les zones d'exploitation forestière gabonaise (40 à 50 F), qui rejoignaient à peu près la moyenne du Congo belge (60 francs belges par mois)<sup>36</sup>.

Au mieux, dans les zones les plus productives, l'impôt connut une hausse parallèle, comme au Gabon, où la durée du travail exigible pour l'acquitter eut même tendance à décroître au long de la décennie: de vingt-trois jours au lendemain de la guerre à dix-huit jours à la veille de la crise. Dans l'ensemble, néanmoins, la charge fiscale s'alourdit, en tous les cas pour les paysans, et surtout pendant la crise, avec les licenciements de travailleurs et l'effondrement du cours des produits tropicaux. On constate, d'une façon générale, que la fiscalité directe pesant sur l'Africain excédait alors largement la rémunération de son travail, le condamnant à l'endettement et à la misère, et ce, d'autant que l'impôt plafonna précisément au moment où les cours, au plus bas, entraînaient la rémunération paysanne la plus faible. Les cas étudiés de la Guinée ou de la Côte-d'Ivoire (voir fig. 15.3) montrent que, pendant ces années dramatiques, le paysan eut à payer plus qu'il ne percevait, au moins dans le cadre de l'économie monétaire. Malgré l'essor parallèle des cultures spéculatives, tous les témoignages concordent: la misère fut profonde. Les paysans puisèrent dans leurs maigres réserves, cédèrent leurs dernières pièces d'argent thésaurisées à grand-peine et allèrent jusqu'à vendre leurs rares biens familiaux.

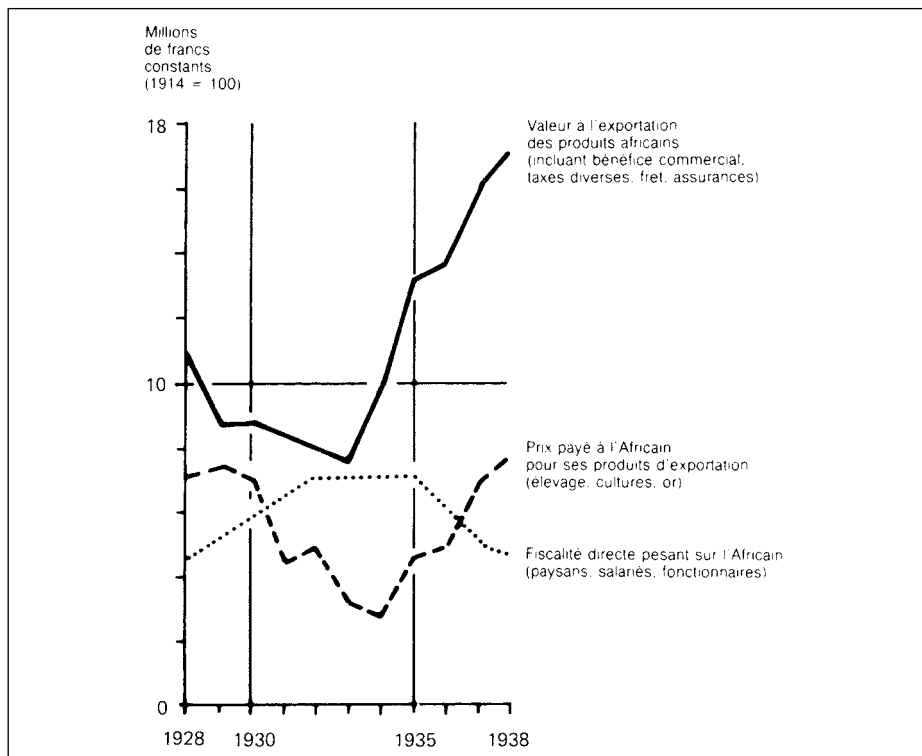
Bien que la comparaison soit difficile entre les territoires, on peut dégager à la fois certaines analogies et certaines divergences d'évolution. C'est dans les colonies portugaises que le poids de la capitation resta uniformément le plus lourd, puisqu'elle correspondait officiellement à trois mois de travail — l'impôt étant payable en travail, le salaire quotidien correspon-

33. M. Merlier, 1962, p. 83-84.

34. San Marco, 1940.

35. Rapports annuels, Moyen-Congo, archives AEF, Aix-en-Provence, dossier 4 (2) D. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 490-492.

36. En 1927, par exemple, 227 millions de francs belges pour 315 000 travailleurs, soit 720 francs belges par an ou 60 francs belges par mois (60 francs belges = 42,50 francs français). En 1924, l'Union minière du Haut-Katanga rémunérait entre 30 et 45 F un travail effectif de trente jours. B. Fetter, 1976.



15.3. *Évaluation approchée des possibilités monétaires africaines en Guinée française (1928-1938).*  
 [Source: M. Trentadue, « La société guinéenne dans la crise de 1930 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. LXIII, 232-233, 1976, p.633.]

dant était estimé de 1 à 1,5 % de son montant —, la capitation était aussi proportionnellement élevée en Afrique-Occidentale française. Le montant de l'impôt direct perçu par habitant en 1915 était de 2 F en Afrique-Occidentale française, 1,55 F en Afrique-Équatoriale française et 1,35 F au Congo belge. C'est que la charge était d'autant plus élevée que le pays était davantage contraint de vivre sur ses ressources propres (voir tableau 9).

D'une façon générale, les budgets coloniaux restaient partout approvisionnés de façon analogue: 25 % tirés des taxes douanières et 25 % de la capitation<sup>37</sup>. Le drame fut qu'à la crise l'administration voulut exiger du second poste de combler le déficit du premier (tombé partout à moins de 20 % en 1932). Néanmoins, là encore, les Congolais furent les moins défavorisés: si,

37. En AOF, le budget fut approvisionné, de 1928 à 1935, pour près de la moitié (de 43 à 45 %) par la capitation + douane. Un tiers provenait des autres impôts, surtout indirects (de 15 % à 20 %) — qui reposaient aussi largement sur les populations indigènes (impôt foncier, taxes sur le bétail, taxe de consommation et de circulation) — et sur le chemin de fer (de 13 à 16 %), ce dernier par ailleurs constamment déficitaire. Le reste (de 24 à 21 % seulement, pourcentage analogue à celui du Congo belge) était assuré par les diverses entreprises publiques ou privées (domaine, patentes, revenus, exploitations industrielles). *Annuaire statistique*, cité dans la source du tableau 9.



Tableau 9. *Part relative de la capitation dans les recettes totales des budgets coloniaux.*

Année	En pourcentage						En millions de francs		
	Congo belge		Afrique-Occidentale française		Afrique-Équatoriale française		Montant global de la capitation		
	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Congo belge (FB)	AOF (FF)	AEF (FF)
1928	—	—	20	29,4	22,6	27,3	—	144	27
1931	21,2	21	28	18,4	22,5	30,9	115	181	38
1932	29	19,6	28,7	19,9	24,6	30,9	109	168	37
1934	22,5	18,9	27,1	21,1	19	30,3	82	154	41
1935	22,4	27,9	25,8	23,9	46,5	—	91	153	—

Source : *Rapports annuels sur l'administration de la colonie du Congo belge, 1932-1938. Annaires statistiques de l'AOF, vol. I, II, 1932-1938 et de l'AEF, vol. I, 1936-1951.*

en 1931, l'impôt moyen par habitant était encore proche de celui qu'exigeait l'administration française (en moyenne par habitant, 12,48 francs français en Afrique-Occidentale française et 11 francs en Afrique-Équatoriale française, contre 11,50 francs belges au Congo ou 8,30 francs français), la régression lors de la crise fut plus sensible (l'apport total de la capitation y tomba de 29 % contre 15 % en Afrique-Occidentale française entre 1931 et 1934, sans parler de l'Afrique-Équatoriale française, où il augmenta de 43 % entre 1929 et 1934!).

C'est qu'en Afrique française, en dépit d'abattements parfois dramatiquement réclamés par les administrateurs locaux au moment de la crise, l'absence de soutien métropolitain obligeait à « ne s'engager dans la voie [des réductions] qu'avec beaucoup de prudence<sup>38</sup> ». En revanche, au Congo, si la situation était dans l'ensemble pire à la fin de la période, l'impôt resta toujours inférieur à un mois de salaire, et le temps de travail exigé pour couvrir, en sus, les besoins élémentaires (exprimés par l'achat du *kitenge* ou tissu imprimé), qui était monté jusqu'à près de cinq mois, avait plutôt décréu depuis 1920, sinon depuis l'avant-guerre, pour remonter à un mois et demi à peine.

On retrouve ici — bien qu'encore à l'état embryonnaire — les effets d'une politique d'investissement plus précoce, qui devait aboutir à un système de production plus dynamique, ou du moins qui tendait à prendre ses distances vis-à-vis du type attardé d'exploitation de la zone sahéenne

38. Circulaire n° 68 du commissaire de la République au Cameroun, 19 septembre 1932, Archives Yaoundé, APA-10895/A.

Tableau 10. Valeur de l'impôt annuel de capitation dans quelques régions rurales par rapport au salaire mensuel (salaire mensuel global: 1912-1933 =100).

	Impôt					Impôt + <i>kitenge</i>				
	1912	1920	1924	1928	1933	1912	1920	1924	1928	1933
Bas et Moyen-Congo	65	50	36	31	78	106	175	198	119	138
Kasai	75	37	41	22	59	175	482	291	143	135

*Source*: J. P. Peemans, 1968, p. 361. En AOF, en revanche, la SCOA estimait encore en 1940 que l'impôt reprenait au paysan arachidier la moitié de ses gains annuels. Rapport annexé au bilan, archives de la société.

française, où, faute de produit rentable, on en était encore à faire rendre gorge à l'Africain pour essayer d'éviter la faillite économique.

### Les crises et leurs répercussions

Toujours précaire, la situation des Africains redevint en 1930 aussi tragique qu'en début de période.

#### *Production*

Malgré l'échelle mondiale des hostilités, la guerre de 1914 provoqua un accroissement spectaculaire de la production. À quelques rares exceptions près (comme le cas du bois d'okoumé gabonais, entièrement dépendant du marché allemand, qui lui fut brutalement fermé), les exportations et les bénéfices des firmes expatriées connurent une hausse appréciable. Le fait est que l'« effort de guerre » fut particulièrement poussé en Afrique francophone. En 1915, on lança un programme d'« intensification de la production » qui atteignit son point culminant en 1916-1917<sup>39</sup>. Des camps de travail furent organisés pour la culture et la récolte des produits dits « stratégiques » (caoutchouc, oléagineux, bois, etc.); et, surtout, le gouvernement français garantit provisoirement leur vente; en 1918, il réquisitionna 140 000 tonnes d'oléagineux et, en 1919, la réquisition atteignit presque 3 millions de tonnes. La production de certains articles comme l'huile de ricin et le caoutchouc connut alors un grand essor; elle s'effondra définitivement quand la première guerre mondiale s'acheva et que l'État cessa de les acheter. Dans l'ensemble, cependant, la guerre montra qu'il était nécessaire de s'organiser (tel fut le rôle joué par la Conférence économique coloniale de 1917) et servit à lancer les premières entreprises spéculatives à grande échelle: celle du coton dans l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine), du bois au Gabon et en Côte-d'Ivoire, au début des années 1920, après la crise violente mais brève, de 1921-1922.

39. Voir la circulaire du 13 février 1915, AEF, cité dans: C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 492. En ce qui concerne l'Afrique-Occidentale française, voir M. Michel, 1982.

Ce fut pour des raisons opposées que la crise de 1930, qui provoqua l'effondrement des prix, conduisit à une redéfinition des objectifs et des techniques de production, tout au moins dans les territoires soumis à l'autorité française, dont l'économie était restée jusque-là une « économie de traite ».

Il ne s'agissait pas d'une crise due à la surproduction ; le niveau très bas des rendements signifiait que les produits en question ne représentaient qu'une proportion minime du commerce international (par exemple, les exportations d'arachide du Sénégal représentaient 50 % des rentrées de l'Afrique-Occidentale française, mais seulement 5 % de la production mondiale), et les mesures de protection prises par les autorités coloniales assurèrent un rapide redressement grâce à une politique de subvention pourtant limitée (primes à l'exportation en Afrique-Occidentale française, destinées à dédommager de la chute des prix les firmes expatriées ; souscription de la dette nationale en Afrique-Équatoriale française, alors au bord de la banqueroute à cause du déficit des revenus douaniers).

Écrasés par des impôts qu'ils ne pouvaient plus payer (on avait maintenu un taux d'imposition élevé malgré l'effondrement des prix et des salaires), les Africains réagirent à la baisse de leurs revenus en accroissant leur production. Comme nous l'avons vu, c'est en plein cœur de la crise que les cultures de type tropical (café, cacao, bananes, coton) connurent un essor dû uniquement à la production des petits planteurs africains). Malgré des prix très bas, la chute du tonnage des exportations — important en 1932 — fut rapidement enrayée. Le taux de production moyen des années d'après-guerre fut dispersé, pour la première fois, en 1931 et, définitivement cette fois, à partir de 1934. C'était naturellement là la conséquence de l'effort entrepris dans les années 1924-1928, très florissantes, ainsi que de la politique de développement des transports, qui avait été vigoureusement poursuivie pendant la crise grâce aux prêts octroyés aux colonies françaises en 1913.

Toutefois, étant donné que l'allocation de ces points coïncide avec la période de dépression la plus grave, ils servirent essentiellement non à promouvoir l'expansion des programmes, mais plutôt à compenser, quoique très partiellement, le déficit local, surtout au Cameroun (où les camps de travail furent abandonnés) et en Afrique-Occidentale française, où plus de la moitié des opérations continuèrent à être financées par la fédération, dont les ressources étaient très limitées. En outre, cette politique de prêts massifs mena à un accroissement rapide de la dette interne au moment même où les recettes des budgets coloniaux s'effondraient à cause du déficit des revenus douaniers.

Ainsi l'évidente transformation économique qui eut lieu pendant cette période fut-elle réalisée et payée par la paysannerie, étant donné que l'accroissement des impôts producteurs coïncida avec le moment où les prix atteignaient leurs niveaux les plus bas et où, en conséquence, les salaires des travailleurs ruraux baissaient. On considère généralement que l'accroissement des recettes des impôts et le développement du secteur salarié de la population agricole (qui vint remplacer peu à peu le travail

forcé) devaient être liés à l'expansion des cultures spéculatives. Toutefois, ces cultures servirent essentiellement à lancer un processus de différenciation sociale en permettant l'apparition d'une classe de « nouveaux riches » locaux, petits propriétaires terriens et entrepreneurs commerciaux, qui gagnaient de l'argent en profitant de la misère et de l'endettement de la majorité. Par exemple, il est significatif que, pendant les années de crise, l'épargne augmenta considérablement dans les pays africains, qu'il s'agisse du nombre des comptes-épargne ou de la valeur des dépôts. Cette croissance de l'épargne renvoie évidemment aux petites classes moyennes de « compradores », qui comprirent bien vite, grâce aux conditions commerciales relativement favorables, que leur statut dépendait de la rapidité avec laquelle ils adopteraient les règles du jeu capitaliste.

D'un autre côté, pour la masse des petits paysans pauvres, la situation s'aggrava. Les Africains durent puiser dans leurs maigres réserves, hypothéquer leurs terres et devenir des métayers selon les systèmes des « deux tiers » et des « trois quarts » (l'*abusa* des plantations de cacao de la Côte-d'Ivoire). Il n'était plus nécessaire de les obliger à travailler par des lois strictes et obligatoires. À partir de 1931, le manque d'argent (celui-ci ne pouvait plus être évité) devint aigu; les paysans pouvaient de moins en moins revenir au mode de subsistance traditionnel fondé sur les cultures vivrières, car celles-ci leur permettaient à peine de survivre. Ils n'avaient, strictement parlant, plus le choix<sup>40</sup>.

#### *Pénurie de vivres, famines et épidémies*

Une des caractéristiques de cette période fut la gravité des pénuries de vivres.

L'économie de guerre des années 1915-1918 eut une série de lourdes implications — le pas le plus nocif fut franchi quand on réquisitionna des vivres pour la métropole au moment même où les troupes (10 000 hommes seulement en Afrique-Équatoriale française, mais un peu plus de 160 000 en Afrique-Occidentale française) vidaient les campagnes. Au Gabon, le quart seulement de la production obligatoire fut laissé à la consommation locale. On exporta même le manioc du Moyen-Congo et d'Oubangui-Chari: 210 tonnes en 1915, 157 tonnes en 1917<sup>41</sup>. En Afrique-Occidentale française, ayant décidé d'exporter les produits de base, l'administration vida ainsi les greniers de réserves, déjà éprouvés par la succession de deux années de demi-sécheresse (1911-1912) et d'une année d'aridité totale (1913), qui s'était étendue dans toute la zone soudanienne, du Sénégal au Ouadaï et au Tchad. De la disette périodique, on passa à la famine meurtrière (sans doute de 250 000 à 300 000 victimes)<sup>42</sup>, tempérée seulement par les 4 000 tonnes

40. Pour l'Afrique-Équatoriale française, voir G. G. Reste, *Rapport économique au Ministère des colonies*, Brazzaville, 24 juin 1937, Archives nationales, section d'outre-mer, Paris (ANSOM), Fonds Guerut, 827. Pour l'Afrique-Occidentale française, voir le rapport d'E. Giscard d'Estaing au Ministère des colonies sur sa mission en Afrique-Occidentale française, 1931-1932, ANSOM, *Affaires politiques*, p. 539. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1977 et (dir. publ.), 1976.

41. Voir circulaire du 13 février 1915, AEF; C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 492.

42. J. Suret-Canale, 1964, p. 169-172.

de céréales que le Soudan français (actuel Mali) n'avait eu ni les moyens ni le temps d'expédier en France<sup>43</sup>.

Tableau 11. *Afrique-Occidentale française: exportations vivrières soumises au régime de la réquisition (en milliers de tonnes).*

	1916	1917	1918	1919	TOTAL
Maïs	1,5	4,6	—	—	6
Mil	9,6	3,6	1,3	1,6	16,2
Paddy et riz	—	2,7	—	—	3
TOTAL	11,3 <sup>a</sup>	11,1 <sup>b</sup>	3,2 <sup>b</sup>	3,3 <sup>b</sup>	25,2

*Source: Annuaire du gouvernement général de l'AOF, 1917-1921, Paris, Larose, 1921, p. 55.*

*a.* Y compris bois, cola, gonakié.

*b.* Plus haricots.

En Afrique-Équatoriale française, où les ventes forcées se prolongèrent dans la décennie suivante pour approvisionner le chantier du Congo-Océan, la famine, amorcée depuis 1918, gagna la moitié nord du pays (Woleu-Ntem) entre 1922 et 1925: la population fang s'en trouva probablement réduite de moitié: 140 000 individus (?) réduits à 65 000 en 1933<sup>44</sup>. Les populations africaines furent alors la proie des épidémies: recrudescence de la variole et surtout extension de la grippe espagnole importée d'Europe, qui fit peut-être disparaître un dixième de la population de l'Afrique-Équatoriale française<sup>45</sup>.

Sans connaître ce paroxysme, le problème des famines par pénurie vivrière due au système colonial fut une constante de la période: on le retrouve, par exemple, en 1928-1929 au Rwanda, «grenier» du Congo belge, à la suite d'une nouvelle sécheresse<sup>46</sup>. C'était bien le signe de la fragilité du pays, que la traite épuisait en dépit du gonflement des chiffres d'exportation.

En 1930, on retrouva des situations de famine aiguë, comme celle du Niger, dont les Zerma-Sonrai gardent un souvenir atroce: à l'origine, une invasion de sauterelles, mais le système colonial fit tout pour l'aggraver, comme en témoignent les rapports de l'époque, pleins d'une autocritique sévère: des charges fiscales démesurées (passées en dix ans de 1,25 à 7 F) encourageaient l'exil vers la Gold Coast au détriment des tâches vivrières. Le travail forcé, accentué depuis 1927 par l'implantation administrative à Niamey et le prolongement du chemin de fer, ne tenait aucun compte d'un calendrier agricole que la précarité des pluies rendait particulièrement contraignant. Les greniers à mil, non obligatoires, dépendaient exclusivement des chefs de canton... En 1931, le refus d'abaisser la capitation et la pratique de son paiement collectif, qui obligeait les paysans à cotiser pour les déserteurs et

43. H. C. Cosnier, 1921, p. 253.

44. G. Sautter, 1966, p. 859, 864 et 871.

45. Huot, Marzin, Ricau, Grosfillez, David, 1921.

46. Ce qui n'empêcha pas l'essor ultérieur des exportations de manioc, passées de 239 à 2 515 tonnes entre 1930 et 1934. P. de Dekker, *op. cit.*

les morts, conduisirent à une situation, où, comme le signale un rapport, « des villages entiers disparurent et une classe d'âge [...] fut à jamais décimée<sup>47</sup> » avec, dans certaines zones, une mortalité supérieure à 50 %.

Dans l'ensemble, néanmoins, la catastrophe fut moins spectaculaire. Les famines furent enravées grâce aux progrès des moyens de transport, les épidémies par les premières campagnes sanitaires. Néanmoins, la chute des prix et l'arrêt du travail furent partout cruellement ressentis: « C'est sur le prix payé au producteur que la baisse se fit le plus lourdement sentir. Le pouvoir d'achat de l'indigène se réduisit dans des proportions que les crises antérieures n'avaient jamais connues<sup>48</sup> ».

Il est révélateur qu'en Afrique francophone l'immigration urbaine à grande échelle commença exactement au moment de cette grande crise. Malgré la stagnation générale de la croissance de la population (en Afrique-Occidentale française, 14,4 millions d'habitants en 1931 et 14,6 millions en 1936), les villes et les cités commencèrent à être submergées par l'afflux massif de paysans misérables, et cela, en dépit du fait que la situation de l'emploi y était critique: en 1936, par exemple, il n'y avait toujours pas plus de 167 000 salariés en Afrique-Occidentale française, c'est-à-dire à peine un peu plus de 1 % de la population. Toutefois, entre 1931 et 1936, les populations de Dakar et d'Abidjan augmentèrent de 71 %, tandis que celle de Conakry doublait. Encore plus révélateur est le cas d'une petite bourgade appauvrie de l'intérieur, Ouagadougou, qui vit sa population cesser de diminuer et s'accroître d'un tiers pendant la même période.

La stagnation généralisée de la croissance démographique pendant cette période indique bien que la pauvreté y prévalait, car les dépenses sociales, elles, par contraste, tendaient partout à augmenter: témoin l'accroissement des dépenses pour la santé, celui du nombre des dispensaires et des facilités médicales, qui contribuèrent effectivement à faire reculer les fléaux traditionnels (trypanosomiase, maladies vénériennes, lèpre). En revanche, les populations se montrèrent particulièrement vulnérables pendant la période 1931-1936, celle de la plus grande imposition — aux épidémies (« maux sporadiques »: grippe, variole, etc.). Il est très tentant de lier cet accroissement des maladies à l'état de profonde détresse et de misère physique dans lequel se trouvait une population affaiblie et sans défense<sup>49</sup>.

## Le bilan économique

Du fait de leur maintien sous le contrôle rigoureux de l'administration et de leur très faible participation aux transformations socioéconomiques, les populations se trouvaient, à l'issue de la période, en porte à faux avec un système qui était, lui, en pleine mutation.

47. Cité par F. Fuglestad, 1974, p. 25.

48. Société du Haut-Ogoué, compte rendu à l'Assemblée générale des actionnaires, 1930, archives de la société.

49. Voir C. Coquery-Vidrovitch, à paraître.

## Le secteur privé

L'époque vit, en effet, l'essor de firmes puissantes qui avaient tout juste pris naissance au début du siècle. Le Congo belge était à la pointe de l'évolution. À la veille de la crise, on comptait dans le pays 278 entreprises industrielles et commerciales, 36 sociétés étrangères représentées, sans compter une poussière de comptoirs locaux appartenant à des particuliers (au total, le nombre d'établissements s'était accru d'un tiers en trois ans, passant de 4 500 en 1926 à 6 600 en 1929).

Tableau 12. *Les sociétés belges installées au Congo en 1929.*

	Transport	Banque	Mine	Agriculture et industrie	Commerce (et éventuel- lement agriculture et industrie)	Forêt (ou forêt et agriculture)
Nombre	23	24	27	125	88	9
Capitaux (en millions de francs)	2 167	1 037	951	1 982	1 196	105
Capital moyen par société	94	43	35	16	14	12

Source: F. Passelecq, 1932, p.362.

De 1919 à 1930, le montant des capitaux investis s'était accru d'un milliard de francs-or — dont un milliard redevable aux émissions coloniales. Le portefeuille de l'État (évalué à 16 milliards de francs-or en 1928, valeur boursière tombée à 5 milliards en septembre 1930 et ramenée à un tiers de l'actif détenu par le secteur privé) était alors estimé à la moitié de la valeur des titres congolais possédés par des particuliers. Mais, bien que les secteurs couverts fussent déjà diversifiés, l'impulsion majeure était venue des activités minières et ferroviaires: quatre groupes principaux (Société générale, Empain, Cominière et Banque de Bruxelles) assuraient, avec plus de 6 milliards, près de 75% du capital<sup>50</sup>; le principal, la Société générale, en assumait à lui seul la moitié, contrôlant trois compagnies de chemin de fer, trois compagnies générales, deux banques, douze compagnies minières, six plantations, trois compagnies financières, onze compagnies industrielles et commerciales et une compagnie immobilière, c'est-à-dire presque toute la production minière (cuivre, diamant, radium, une bonne partie de l'or), l'ensemble de l'industrie du ciment et les principaux équipements hydroélectriques<sup>51</sup>.

Son succès était lié au niveau productif de ses mines, parmi lesquelles dominaient:

50. S. H. Frankel, 1938, p.292.

51. En outre, la Société générale participait largement à sept autres compagnies, et était représentée au conseil d'administration d'une quinzaine d'autres. *Ibid.*, p. 294.

— l'Union minière du Haut-Katanga (cuivre), née en 1906 d'une convention avec le Comité spécial du Katanga; ce comité, héritier lui-même de la Compagnie du Katanga (1891), avait reçu de l'État, en 1900, la gestion économique de la zone et était entré en activité avec l'arrivée du rail à Élisabethville (actuelle Lubumbashi) en 1910;

— la Forminière (diamant du Kasai), dont la prospection avait débuté en 1907 et l'exploitation en 1914.

Il contrastait avec la relative inactivité des autres compagnies concessionnaires, dont la plupart n'avaient pas réuni suffisamment de capitaux pour exploiter leurs trop vastes superficies.

Cela était particulièrement vrai, on le sait<sup>52</sup>, de l'Afrique-Équatoriale française, paralysée depuis 1900 par un malencontreux régime concessionnaire de trente ans, qui avait bradé le territoire à une quarantaine d'énormes sociétés à monopole dont la plupart s'étaient déjà effondrées à la veille de la première guerre mondiale. Quelques-unes parmi les rares survivantes s'étaient muées en sociétés strictement commerciales (Société du Haut-Ogoué, dans la moitié orientale du Gabon; Compagnie propriétaire du Kouilou-Niari, rachetée par les frères Lever en 1911), ou en vagues exploitations de palmeraies restées dans un état rudimentaire (Compagnie française du Haut et du Bas-Congo). D'autres avaient servi à proroger tardivement un absurde régime de contrainte et de misère sur des produits non rentables ou même déjà condamnés (Compagnie forestière Sangha-Oubangui, au capital de 12 millions de francs pour un monopole portant sur 17 millions d'hectares, regroupant onze anciennes compagnies concessionnaires du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari, qui imposa son monopole sur la cueillette de caoutchouc jusqu'en 1935). En revanche, le diamant oubangien, découvert depuis 1913, n'entra pas en exploitation avant les années 1930. Le seul « boom » avait été au Gabon celui du bois d'okoumé, matière première de l'industrie du contreplaqué née de la première guerre mondiale.

À la veille de la crise, 107 entreprises totalisaient un capital nominal de 309 millions de francs qui, en francs-or, avait à peine doublé depuis 1913 (où le capital sociétaire privé atteignait 70 millions). Le rôle moteur restait imparti à l'État, signe d'un pays réputé pauvre, où le secteur privé avait, de longue date, abandonné à la puissance publique la charge des énormes dépenses d'équipement.

On était loin du succès d'une firme comme Lever qui, à partir des premières plantations de palmiers à huile acquises au Congo belge (concession de 750 000 hectares de la SEDEC — Société des huileries du Congo belge — 1911), étendit bientôt son empire oléagineux à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (Gabon/Moyen-Congo, Nigéria, Cameroun). Unilever, finalement constitué en 1928 à la suite de la fusion de la firme britannique avec le trust germano-hollandais des margarines, développa, à côté de l'empire anglais de l'United African Company, toute une série de filiales françaises (Niger

52. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1972.



français Nosoco au Sénégal, Compagnie française de Côte-d'Ivoire, etc.) qui prirent surtout leur essor au tournant de la deuxième guerre mondiale<sup>53</sup>.

En effet, l'Afrique-Occidentale française resta le domaine de firmes commerciales fondées sur l'agriculture d'exportation. Même en ce domaine, le retard sur le Congo belge était énorme.

Tableau 13. *Investissements dans les entreprises de l'Afrique-Occidentale française en 1943 (en pourcentage).*

	Commerce	Plantations	Forêt	Mines
Toutes les entreprises	38	18	12,5	7,5
Sociétés seulement	42,8	11-12	11-12	8,8

*Source:* Jean Dresch, 1952, p.232-241, d'après l'enquête réalisée par le Ministère des colonies en 1943, ANSOM, série Affaires économiques, carton 52.

En 1938, la fédération française ne comptait qu'une cinquantaine de firmes commerciales, dont le capital social n'excédait guère 600 millions de francs<sup>54</sup>. Dix faisaient alors état d'un capital supérieur à 20 millions, parmi lesquelles deux seulement assumaient le tiers de l'ensemble: la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), fondée en 1906 avec un capital de 125 millions de francs, et la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO), fondée depuis 1887 avec 75 millions de francs<sup>55</sup>. Mais leurs investissements, restés inexistantes avant guerre, n'avaient guère excédé une moyenne de 10 à 20 millions de francs-or à elles deux dans les meilleures années, même s'ils représentaient en fin de période 10% du total investi en Afrique française<sup>56</sup>.

C'est que la traite, qui consistait à rassembler et drainer vers les ports les produits du pays exportés bruts ou semi-bruts, et à répartir en échange les biens manufacturés d'importation surtout destinés à la consommation, était peu exigeante en capitaux. Certes, les années 1920 incarnèrent la période triomphante de l'« économie de traite », et l'inflation fut une source de profit majeur: de 1913 à 1920, le commerce extérieur de l'Afrique-Occidentale française passa de 277 à 1 143 millions de francs; en cinq ans, la valeur des cotonnades britanniques exportées vers l'Afrique quadrupla et, si l'on tient compte de la stabilité de la livre, augmenta de 800% par rapport aux prix français de 1914. En quelques années, SCOA et CFAO essaimèrent dans l'ensemble de l'Afrique occidentale et, dès 1924, elles avaient atteint leur configuration à peu près définitive (SCOA: 140 comptoirs, 145 en 1930, 250 en 1940; CFAO: 141 comptoirs, 191 en 1930, 411 en 1939). Mais elles opéraient aussi bien

53. M. Sherril, 1973, p.48.

54. M. Tupinier, 1940.

55. En 1945, la capitalisation boursière des deux firmes représentait 84% de celle des sociétés commerciales cotées en Afrique-Occidentale française et 52% de celle de l'ensemble des entreprises. Voir P. Valdant, 1946, p.269.

56. Sur l'histoire des deux firmes, voir C. Coquery-Vidrovitch, 1975.

dans les territoires britanniques, dont le commerce était plus dynamique: palmistes et étain du Nigéria pour la CFAO, cacao de la Gold Coast pour la SCOA; cette dernière y consacra bientôt un tiers de son chiffre d'affaires.

Si la crise fut durement ressentie, c'est que la prospérité, en grande partie spéculative, résista d'autant moins à l'effondrement des cours que la diversification des activités n'était guère amorcée; l'industrialisation était encore à peu près nulle, et la traite traditionnelle constituait encore, à la veille de la deuxième guerre mondiale, l'essentiel des activités de l'Afrique-Occidentale française.

Quant aux colonies portugaises, elles n'avaient guère réussi encore à opter entre ces différentes formules. Le Mozambique se trouvait dans un état de médiocrité générale; il continuait à subir largement le régime concessionnaire, où, à côté du pillage relativement efficace de la Compagnie du Mozambique ou des assez bonnes terres sous-concédées par la Compagnie du Zambèze, la Compagnie Niassa avait perdu son monopole en 1929 en raison de ses résultats désastreux<sup>57</sup>. Il résista très mal à la crise (la valeur des exportations tomba de moitié entre 1929 et 1933). En Angola, la première tentative d'exploitation minière fut celle de la Diamang, à capitaux belges et anglais, qui faisait depuis 1920 figure de soutien financier majeur de la colonie en dépit du caractère encore très limité de son apport (600 000 livres sterling en 1929, soit le quart de la valeur des exportations angolaises): exemptée de taxes et de douane, la société, qui disposait de façon exclusive du travail et du marché, forgeait déjà son empire monopolistique.

### Équipement et production

En ce qui concerne l'équipement et la production, le bilan économique restait encore maigre à la fin de cette période. L'œuvre majeure avait été celle du chemin de fer, pour lequel l'État avait partout suppléé ou largement financé les anciennes compagnies privées. Le réseau du Congo belge s'était considérablement étendu: les investissements dans ce domaine étaient passés de 480 millions de francs-or en 1920 à 535 millions en 1935 et la longueur du réseau de 1 940 km à 2 410 km. Au total, en 1934, le gouvernement avait garanti le capital ferroviaire jusqu'à concurrence de 2 271 millions de francs. La charge correspondante s'élevait en 1934 à 103 millions de francs<sup>58</sup>. Le programme avait essentiellement consisté à étendre le réseau, autour des mines, en réalisant la jonction du Katanga avec le système rhodésien (1918), avec le Bas-Congo (1928) et vers Benguela (après 1930). Mais le bilan financier restait catastrophique (avec un revenu annuel moyen de l'ordre de 1 %), sauf pour le chemin de fer du Katanga, dont le tonnage était assuré à 85 % par le cuivre. C'est que le chemin de fer continuait d'être envisagé comme une « affaire » plutôt que comme un service public. On visait moins l'effort du trafic que celui des profits, par l'exploitation de tarifs prohibitifs protégés par l'interdiction de la concurrence rail/

57. E. Böhm, 1938, p. 155.

58. S. H. Frankel, 1938, p. 407, 414.

route<sup>59</sup> qui freinaient la production, surtout en période d'effondrement des prix. C'était, évidemment, l'intérêt des colonies portugaises, qui, avec 2 348 km de voie ferrée en Angola et 1 936 au Mozambique en 1930, tiraient la majeure partie de leurs ressources de leur fonction de transit (80% du commerce extérieur total du Mozambique)<sup>60</sup>.

En Afrique-Équatoriale française, les projets ferroviaires grandioses lancés en 1913 (y compris le chemin de fer gabonais et la liaison Congo-Tchad)<sup>61</sup> aboutirent à la construction laborieuse et coûteuse, en hommes et en argent, du Congo-Océan (moins de 500 km de 1922 à 1934), qui débloqua le territoire jusqu'alors dépendant du Congo belge. L'Afrique-Occidentale française, en revanche, qui souffrait de sa pauvreté minière, effectua seulement quelques travaux de prolongement sur un réseau inarticulé de tronçons plus anciens, perpendiculaires à la côte et révélateurs du caractère archaïque, fragmentaire et extraverti de l'exploitation: 550 km (341 miles) de 1921 à 1934, sur un total exploité de plus de 3 500 km.

La grande nouveauté fut la création en pays de savane d'un réseau routier qui, en mettant un terme aux ravages du portage à dos d'homme, transforma les conditions de la collecte et de la distribution des produits. Le réseau oubanguien (Afrique-Équatoriale française) fut entrepris à partir de la guerre et comptait 4 200 km en 1926. Cependant, les véhicules peu nombreux qui l'empruntaient y restèrent longtemps exclusivement utilitaires: moins de 1 000 véhicules en 1930, 1 500 en 1931, 2 850 seulement en 1945, dont 600 voitures de tourisme<sup>62</sup>.

L'Afrique-Occidentale française, surtout, suppléa par la route aux déficiences ferroviaires: en 1937, 27 000 km étaient ouverts à 17 229 véhicules, dont près de 10 000 camions et camionnettes; ponts et chaussées et aménagements portuaires absorbèrent, entre 1926 et 1934, presque autant de capitaux que le chemin de fer (475 millions de francs contre 520 millions)<sup>63</sup>.

Néanmoins, l'infrastructure mise en place n'eut guère le temps de se répercuter sur les volumes exportés avant la crise. Certes, un certain nombre de territoires offraient une gamme étendue de produits: coton, café, canne à sucre, sisal et maïs d'Angola, auxquels on pouvait ajouter, au Mozambique, noix de coco, arachide et riz; bois du Gabon et de Côte-d'Ivoire; bananes de Guinée... Mais l'exportation continuait de reposer à peu près exclusivement sur les minerais et sur les oléagineux. Peu de territoires présentaient une situation aussi favorable que le Congo belge, dont l'essor reposait, au mieux, sur deux ou trois groupes de produits, qui étaient, du moins, déjà partiellement transformés: on note le progrès des huiles végétales (2 500 tonnes en 1914, 9 000 tonnes en 1921, 65 000 tonnes en 1930) et des exportations de

59. Chacun des secteurs jouissait d'un monopole. Voir *Monopole des transports automobiles délimité entre 1928 et 1934*, rapport du Sénat belge n° 108, 1935, cité par S. H. Frankel, 1938, p. 409-411. Politique analogue à celle des territoires britanniques, où, par exemple, en Gold Coast, le gouvernement interdisait, à la même époque, aux planteurs d'expédier leur cacao par camions afin de garantir les bénéfices du chemin de fer. Voir G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 431.

60. D'après les tableaux de S. H. Frankel, 1938, p. 369.

61. C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 286.

62. *Ibid.*, 284.

63. *Annuaire statistique de l'AOF, op. cit.*, dans source tableau 9.

cuivre, qui triplèrent entre 1922 et 1931 (de 43 000 tonnes à 120 000 tonnes) avant de retomber l'année suivante à 54 000 tonnes à la suite d'une réduction de la production décidée par des accords internationaux.

Tableau 14. *Congobelge : valeur des exportations (en pourcentage).*

Produits	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Minerais	61	61	60	67	70	60	54	59	62
Produits du palmier et huile de palme	20	19	17	14	11	17	—	—	12
Coton	5	8	9	8	8	8	—	—	11
TOTAL	86	88	86	89	89	85	54	59	85

Source : S. H. Frankel, 1938, p. 289-301.

Certes, l'Angola apparaissait potentiellement presque aussi bien doté, mais l'incurie portugaise laissa sa production agricole irrégulière livrée aux aléas climatiques et spéculatifs, ce qui la fit stagner pendant dix ans<sup>64</sup>.

Quant à l'Afrique-Équatoriale française, elle émergeait tout juste du monopole forestier gabonais, qui assurait un peu plus de 400 000 tonnes de ses exportations en 1930. Bien que le tonnage exporté du Cameroun eût triplé depuis 1923 (de 48 000 à 124 000 tonnes), l'exploitation du pays démarrait à peine en 1934 (valeur exportée de 73 millions de francs, dont près de 60 % en cacao et produits palmistes). Enfin, l'Afrique-Occidentale française, en dépit de l'apparition encore timide de quelques nouveaux produits, dépendait encore pour plus de la moitié de l'arachide sénégalaise, toujours exportée à l'état brut pour sa quasi-totalité.

Tableau 15. *Afrique-Occidentale française : valeur des exportations (en pourcentage).*

Produits	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Arachides	52,7	47	46	47	38	42	49	53	53
Produits du palmier et huile de palme	13	14	14	13	12	6,5	6	8	10
Bois	7,5	6	7,5	5,5	4,5	3	3	3	1,6
Cacao	9	8	9,5	10	16	13	11	8	7,7
Café	—	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3
Bananes	—	—	—	0,1	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4
TOTAL	88,2	75	77	76,6	70,8	64,9	69,4	72,6	73

Source : « L'évolution des exportations de l'AOF », *op. cit.* dans la source du tableau 8.

64. *Ibid.*, p. 371-373.

## Conclusion

En somme, le bilan économique à la fin de l'entre-deux-guerres se révélait négatif aussi bien du point de vue des colonisateurs (production effondrée et peu diversifiée) que du point de vue africain (misère et désarroi des populations). Néanmoins, malgré les apparences, l'infrastructure mise en place et des structures telles qu'un appareil de production plus souple avaient profondément modifié le paysage économique. À cet égard, la crise de 1930 fit prendre conscience de la nécessité d'une politique menée par l'État. Elle imposa l'idée d'une planification coloniale, dans laquelle la division internationale du travail servait à justifier l'organisation de zones de production spécialisées et intensifiées. Bref, le capitalisme d'État tel que le concevaient les puissances coloniales (et particulièrement la France) visait à intégrer le monde colonial, resté jusqu'alors relativement à la périphérie, dans le système mondial de production et de distribution des biens.

Un autre trait caractérise cette période: le renversement de la courbe démographique. Dans le cas des territoires francophones du moins, il semble que la tendance à la diminution fut stoppée vers le milieu des années 1920. La guerre avait révélé à la fois le réservoir de ressources humaines que représentait l'Afrique et les dangers qui la menaçaient, au moment même où le « développement » des territoires provoquait une plus grande demande de travail. Vers la fin des années 1930, on estime que l'explosion démographique n'avait pas encore commencé. La reprise de la croissance de la population, cependant, aide à accélérer le processus de reprise. De fait, l'exploitation coloniale recommença bientôt avec une vigueur renouvelée, mais les populations, désormais sur le point de s'intégrer à l'économie moderne, se préparaient à agir autrement qu'en instruments passifs ou rebelles de la loi coloniale. Certes, les colonies portugaises, où le relais capitaliste était pris par la Grande-Bretagne ou l'Union sud-africaine, restaient misérables; le paternalisme belge, volontiers investisseur, se doublait d'un refus systématique de promotion interne pour les Africains.

La France, pour sa part, avait enfin compris qu'il fallait contribuer massivement à l'investissement dans la production, même si cet investissement ne rapportait pas de bénéfices immédiats. Dès 1936, le gouvernement du Front populaire élaborait un programme colonial cohérent, à la fois réformiste et moderniste. Bien que le manque de fonds empêchât d'aller très loin dans cette direction, cela introduisit dans les fédérations françaises les toutes premières réformes qui permirent la formation de syndicats et de partis politiques africains.

## L'économie coloniale : les anciennes zones britanniques

*Martin H. Y. Kaniki*

Vers la seconde décennie de ce siècle, les Britanniques s'étaient fermement implantés dans de nombreux territoires de l'Afrique tropicale, notamment au Nigéria, en Gold Coast (actuel Ghana), en Gambie, en Sierra Leone, au Kenya, au Tanganyika (actuelle Tanzanie), au Nyasaland (actuel Malawi), en Ouganda, en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) et en Afrique du Sud (voir fig. 2.1), et les économies de type colonial étaient manifestement en voie de constitution. Le présent chapitre vise à analyser la nature et les caractéristiques principales de ces économies.

Les Anglais n'élaborèrent, pas plus d'ailleurs que les autres colonisateurs, aucune théorie universelle du colonialisme qui pût s'appliquer à tous les aspects de la vie dans toutes les colonies. Ils ne définirent jamais aucune méthode qui ressemblât à un système pratique universel de colonialisme. En fait, une telle généralisation restait impossible dans un colonialisme qui était imposé à des peuples de culture, de mœurs et de traditions extrêmement divers, et qui vivaient dans des environnements totalement différents. Une large autonomie était d'ailleurs laissée aux administrateurs coloniaux pour régler chaque situation suivant les conditions locales. Cependant, même en l'absence de théorie explicite, un examen critique des relations coloniales met en évidence quelques principes fondamentaux qui semblent avoir guidé le comportement des responsables aussi bien que des exécutants des politiques économiques coloniales.

Tout d'abord, l'Angleterre attendait des colonies qu'elles fournissent les matières premières (produits agricoles ou miniers) nécessaires à alimenter la machine industrielle de la puissance impériale.

En deuxième lieu, les colonies devaient importer les produits manufacturés provenant de la puissance impériale. Ces deux postulats divisèrent l'empire en deux mondes économiques distincts: d'une part, la métropole; d'autre part, les colonies. Il était significatif que très peu de réciprocité existât dans leurs relations. Alors que les colonies se trouvaient dans la plupart des cas contraintes d'exporter vers la Grande-Bretagne, prioritaire sur tout autre acheteur (même s'il offrait de meilleurs prix), la métropole n'avait nulle obligation de s'approvisionner exclusivement dans l'une quelconque de ses possessions. L'Angleterre suivait une politique économique rationnelle, au mieux de ses intérêts bien compris. Elle achetait à quiconque offrait les tarifs les plus avantageux. Les pays colonisés étaient également défavorisés en matière d'importation. Dans certains cas, ils devaient acheter des produits coûteux d'origine britannique, car le système administratif colonial, sous la pression de la métropole, frappait de droits de douane l'importation de tous produits non fabriqués en Angleterre.

En troisième lieu, les colonies devaient se suffire à elles-mêmes. La perception des impôts sur les peuples colonisés devait assurer le budget général de l'administration, ainsi que le financement du moindre projet de développement.

Tous ces principes directeurs étaient inculqués, de manière expresse ou implicite, aux administrateurs coloniaux. Mais il existait un principe tout aussi important, qui semble avoir été mal assimilé par certains administrateurs coloniaux et par les avocats du colonialisme: le fait que les Britanniques, comme les autres colonisateurs, émigraient aux colonies essentiellement, sinon uniquement, dans le dessein de s'enrichir personnellement et pour développer leurs propres intérêts. Ils ne se sentaient nullement concernés par le développement des indigènes. Là où l'on constatait un « développement » dans les colonies, il ne s'agissait généralement que d'un effet secondaire d'activités qui visaient d'abord à favoriser les propres intérêts des colonisateurs. Il serait totalement erroné d'imaginer que le système administratif colonial ait pu décider des principales options politiques sans tenir compte des intérêts privés des partisans de l'impérialisme qui n'appartenaient pas à l'administration. Ces auxiliaires officieux se trouvaient principalement en place dans les firmes commerciales, les entreprises minières et les banques. Ils représentaient des intérêts de groupe dans les diverses assemblées et comités de la colonie, ou bien ils agissaient comme des « groupes de pression ». En l'absence de toute véritable représentation africaine, comme c'était le cas dans la plupart des colonies, les colons blancs et les représentants des grandes firmes métropolitaines purent obtenir de nombreuses concessions de la part de l'administration locale, aux dépens des populations autochtones. Autrement dit, la politique et la pratique en pays colonial étaient déterminées par des facteurs politiques et économiques. En fait, très fréquemment, les éléments blancs « non officiels » exerçaient sur la condition de la population locale un impact plus direct que l'administration elle-même. Ces citoyens britanniques achetaient les produits agricoles aux habitants et en assuraient le transport et l'expédition. De même, c'étaient ces Blancs qui vendaient à la population les marchandises importées de la métropole. Ces

Européens employaient également une main-d'œuvre indigène. Dans ces diverses activités, le gouvernement local n'intervenait que très rarement. Il est évident que les tarifs pratiqués à l'importation et à l'exportation le niveau des salaires payés influaient davantage sur la vie quotidienne des Africains que la visite du commissaire de district, qui, une fois l'an, percevait l'impôt dans les villages. Cette situation ne représentait pas un cas exceptionnel réservé à quelques colonies ; telle était la norme habituelle qui réglait, en fait, les relations économiques dans la vie coloniale. Ainsi, puisque ces relations dépendaient avant tout de l'économie, la pratique en domination coloniale restait conditionnée par les lois économiques<sup>1</sup>.

Dès les premiers temps de l'occupation effective de l'Afrique par les Britanniques, le gouvernement de Londres comprit le potentiel et l'importance que les forces économiques de ses nouvelles colonies représentaient pour le développement des intérêts britanniques outre-mer. En 1895, le premier ministre, lord Salisbury, exposait très clairement cette prise de conscience devant le Parlement en 1895 : « Notre rôle dans tous ces pays neufs doit être d'ouvrir la voie au commerce britannique, à l'entreprise britannique, à l'investissement du capital britannique à une époque où les autres débouchés offerts à l'énergie commerciale de notre race se ferment progressivement sous l'effet de principes commerciaux qui se répandent de plus en plus [...]. D'ici quelques années, nos citoyens seront les maîtres, notre commerce sera prédominant, notre capital régnera [...]. "My lords", la puissance en cause est fantastique, mais elle exige une condition : vous devez permettre à ces forces d'atteindre le pays où leur action doit s'exercer. Il nous appartient de leur ouvrir la voie<sup>2</sup>. »

Assurément, la voie était ouverte, et chaque administration coloniale sut créer et maintenir les conditions adéquates pour assurer « dans l'ordre » la poursuite des activités économiques de la colonie. Ces conditions incluaient le maintien « de la loi et de l'ordre », qui permettaient l'exploitation efficace des ressources coloniales, tant humaines que matérielles.

### La propriété des moyens de production

Jusqu'en 1935, le moyen essentiel et à peu près unique de production dans les possessions britanniques était le sol. L'attitude et la politique adoptées par les Britanniques en matière de régime foncier variaient d'une région à l'autre et, parfois même, au sein d'une même région, d'une colonie à l'autre. On peut dire toutefois que, d'une manière générale, les Africains restèrent en pratique maîtres de leurs terres dans les colonies britanniques d'Afrique occidentale, mais qu'en Afrique orientale et centrale ils en furent le plus souvent dépossédés. Quoi qu'il en soit, à l'intérieur de chacune de ces régions, la situation accusait des différences notables suivant les colonies.

En Ouganda et, dans une moindre mesure, au Tanganyika, la plus grande partie des terres fertiles était aux mains de la population locale africaine. À quelques exceptions près, par exemple au Buganda (région de l'Ouganda), au Bukoba, au Kilimandjaro (Tanganyika) et au pays gikuyu (Kenya), la terre ne

1. J. S. Furnivall, 1948, p. 8.

2. Cité par R. D. Wolff, 1974, p. 134-135.



représentait pas de valeur financière négociable en surfaces importantes, car le régime foncier était celui de la propriété collective. Chaque membre de la communauté possédait un droit à jouir de la terre. Dans de nombreux cas, c'était la main-d'œuvre, et non le sol, qui était le moyen de production le plus rare.

Les étrangers, surtout les Britanniques, accaparèrent et se réservèrent la concession des régions forestières exploitables ou des gisements du sous-sol, mais ces emprises n'eurent qu'une faible répercussion sur les communautés locales d'agriculteurs. Dans certains cas, cependant, des conflits graves surgirent lorsque les richesses minières étaient localisées dans le sous-sol des terres fertiles. Presque invariablement, la propriété du sous-sol appartenait à la couronne britannique ou à ses représentants, et elle était concédée au gré des agents officiels ou officieux de l'impérialisme.

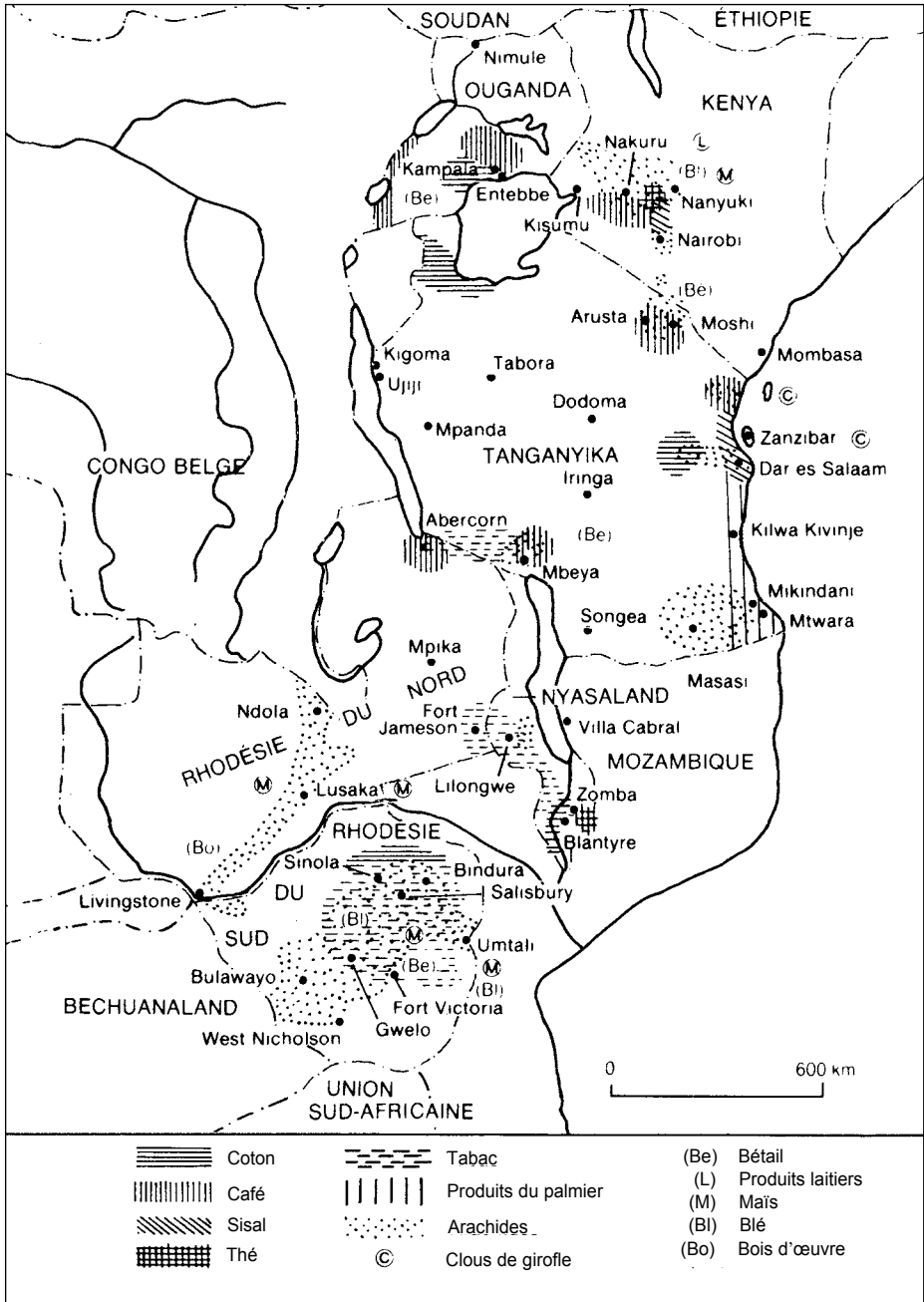
Au Kenya et en Afrique centrale, comme c'était le cas au Tanganyika du temps de la domination allemande, les Africains possédaient quelques terres, mais les colons européens s'étaient adjugé des superficies beaucoup plus étendues des sols les plus fertiles (voir fig. 16.1). Le processus d'accaparement des terres et ses répercussions politiques et économiques, au Kenya et en Rhodésie du Sud, ont été très bien analysés par M. P. K. Sorrenson<sup>3</sup> et Giovanni Arrighi<sup>4</sup>. On a soutenu que le faible niveau d'activité économique que les Britanniques constatèrent au Kenya au début du XX<sup>e</sup> siècle les conduisit à rechercher des agents économiques venus de l'extérieur. Contrairement à l'agriculture paysanne florissante qui existait en Ouganda (spécialement au Buganda), pays doté d'un régime politique centralisé, cette même thèse soutient que le niveau économique de la plupart des communautés du Kenya restait trop archaïque pour que les Anglais puissent y voir une éventuelle base de démarrage pour la croissance économique du territoire. C'est pourquoi, toujours selon cette thèse, les colons blancs furent choisis pour former le noyau de la vie économique de la colonie<sup>5</sup>. Pareille argumentation n'offre qu'une explication partielle et très insuffisante. Il existait dans l'empire britannique de nombreuses régions où les économies indigènes restaient misérables et arriérées. Citons par exemple le cas des régions côtières du Kenya. Le fait que ces zones échappèrent à l'emprise des Européens révèle clairement que le plateau kényan offrait un attrait particulier aux yeux des colons britanniques. Il semble évident que l'existence d'un climat tempéré fut le facteur essentiel qui attira les colons blancs. Au Kenya, les terres de colonisation étaient en majorité situées à 1 400 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer. Ces régions jouissaient d'un régime de pluies des plus favorables, avec des précipitations abondantes et régulières. Bref, la terre expropriée se situait dans les zones les plus propices à l'agriculture. Le début du processus d'expropriation des terres en Afrique orientale a été traité au chapitre 7. Conduite à vil prix, l'opération prit un tour dramatique, en particulier au Kenya, à partir de 1909.

En 1903, 2 000 hectares seulement avaient été attribués aux Européens installés au Kenya. Vers 1914, les concessions étaient passées à 260 000 hec-

3. M. P. K. Sorrenson, 1968.

4. G. Arrighi, 1967.

5. R. D. Wolff, 1974, p.47-67.



16.1. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones britanniques (produits agricoles).

[Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

tares, pour atteindre 2 740 000 hectares en 1930<sup>6</sup>. Il s'agit là d'un prélèvement très important sur l'ensemble des terres arables lorsque l'on sait que le plateau kényan (90 000 km<sup>2</sup> environ) ne représentait que 15 % du territoire et que cette zone abrita cependant, jusqu'aux années 1930, plus des trois quarts de la population totale de la colonie. Les principales victimes furent les Gikuyu, mais les Nandi, les Masai, les Kipsigi et autres ethnies furent également dépossédés.

L'étendue des terres disponibles et la propagande faite par les autorités coloniales en vue de populariser la colonisation agricole attirèrent de nombreux Européens, tant les aventuriers que les véritables agriculteurs. En 1903, on ne dénombrait au Kenya que 596 Blancs. Deux ans plus tard, leur nombre atteignait 954 individus, dont 700 venaient d'Afrique du Sud<sup>7</sup>. La progression continua (5 438 au 31 mars 1914). À la fin de décembre 1929, 16 663 Européens vivaient au Kenya<sup>8</sup>.

La plupart de ces premiers colons, spécialement avant 1910, avaient acquis les terres à vil prix ou gratuitement. Parmi eux figurait lord Delamere, qui devait devenir l'un des plus grands propriétaires fonciers : à une certaine époque, il possédait plus d'un million d'acres (400 000 hectares)<sup>9</sup>. Entre 1902 et 1915, les terres étaient attribuées sous bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. En 1915, l'administration modifia les conditions des concessions en faveur des colons, qui constituaient à l'époque une force politique non négligeable. Une loi foncière, la « Crown lands ordinance » (1915), porta la durée des concessions de quatre-vingt-dix-neuf à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans. Le texte réduisait également le prix des redevances et le montant des améliorations foncières minimales qui avaient été imposées aux colons aux termes de la loi de 1902.

Une grande partie des concessions ne furent cependant l'objet d'aucune exploitation agricole. Alors que les Africains, qui manquaient de terres, se voyaient refuser la jouissance et les droits fonciers sur ces sols, les Européens concessionnaires réalisaient des gains considérables par la spéculation. Vers 1930, 64,8 % des terres européennes « n'étaient l'objet d'aucune activité agricole productive<sup>10</sup> ». Les bénéfices de la spéculation étaient renforcés par la création de sociétés de holding. En 1912, cinq propriétaires détenaient à eux seuls 20 % du total des terres européennes. Dans les zones les plus fertiles de la Rift Valley, une superficie dépassant la moitié du total des terres de colonisation se trouva, à une certaine époque, concentrée aux mains de deux sociétés et de quatre individus seulement. Ce fut également dans cette région que la spéculation dépassa les bornes. Des exploitations qui, en 1908, avaient été acquises pour un demi-shilling l'acre (0,4 hectare) furent revendues 10 shillings l'acre en 1912. Deux ans plus tard, les mêmes terres changeaient de mains à nouveau, au prix de 20 shillings l'acre<sup>11</sup> !

6. *Ibid.*, p. 57, 60.

7. *Ibid.*, p. 54, 103.

8. *Ibid.*, p. 107.

9. E. J. Huxley, 1935, p. 287 ; M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 86 et suiv.

10. R. D. Wolff, 1974, p. 60.

11. *Ibid.*

En Rhodésie du Sud, la proportion de terres concédées aux Européens fut encore plus considérable. Entre 1890 et 1900, les pionniers et aventuriers européens affluèrent dans le pays, dans l'espoir d'y vivre une nouvelle « ruée vers l'or » (qui rappellerait le « rand » de 1886), mais en vain; seuls quelques gisements dispersés et peu importants devaient être découverts. La plupart des Européens achetèrent leurs terres à la British South Africa Company, ou BSAC, qui gouvernait le territoire en vertu d'une charte de la couronne britannique; ces colons s'établirent alors au Mashonaland comme fermiers. Puis, en 1894, chaque volontaire des « colonnes Victoria et Salisbury » qui avait été recruté pour la campagne contre les Ndebele se vit promettre 2 400 hectares à prendre sur la future conquête. L'expropriation des sols fut appliquée au Matabeleland. À la différence du Kenya, la population blanche s'accrut très rapidement et, entre 1900 et 1935, la Rhodésie du Sud comptait plus d'Européens que tout autre territoire d'Afrique tropicale. En 1901, ils étaient 11 000 individus; en dix ans, le nombre des Blancs fit plus que doubler, atteignant 23 000 âmes. En 1926, on dénombrait en Rhodésie du Sud plus de 35 000 Européens. Sur ce chiffre, 29,9% étaient nés en Rhodésie, 29,2% venaient de Grande-Bretagne, tandis que 32,6% étaient originaires d'Afrique du Sud. Jusqu'aux années 1930, la population blanche s'accrut plus par immigration que du fait de la natalité.

L'accroissement de la population européenne accéléra les accaparements de terres. Durant la période 1900-1935, les Blancs s'adjugèrent une superficie de terrains tout à fait disproportionnée avec leur nombre. En 1911, ils détenaient environ 7 700 000 hectares, total à peine inférieur à celui des réserves africaines. La mainmise sur les terres se poursuivit et, vers 1925, les concessions européennes atteignaient 12 400 000 hectares, qui incluaient la quasi-totalité des terres d'altitude égale ou supérieure à 900 mètres, et situées à moins de 40 kilomètres du chemin de fer<sup>12</sup>, là où les températures étaient modérées et les précipitations suffisantes et régulières. En revanche, en 1925, les Africains n'avaient acheté que 18 000 hectares de terres à l'extérieur des limites des réserves assignées aux autochtones. Ces chiffres illustrent éloquemment l'incapacité des populations locales de rivaliser avec les Européens, étant donné les circonstances et conditions régnantes; mais, jusqu'à cette époque, la propriété foncière n'était pas érigée en droit légal absolu en faveur de la minorité blanche. Ce fut la loi foncière dite « Land Apportionment Act », promulguée en 1930 et appliquée en avril 1931, qui consacra légalement les privilèges de la minorité européenne aux dépens de la majorité africaine. Cette loi répartissait le sol du Kenya en quatre grandes catégories<sup>13</sup>: les « réserves indigènes » (22,4%), formées des zones dans lesquelles la terre était occupée suivant les lois coutumières africaines; la « zone d'achat pour indigènes », réservée à l'acquisition de fermes par les Africains à titre individuel, et qui constituait une sorte de compensation pour la perte du droit d'acheter des terres ailleurs en Rhodésie du Sud; la « zone européenne » (50,8%), qui représentait les terres possédées par les Blancs, auxquelles s'ajoutaient 7 700 hectares qui étaient réservés pour être

12. G. Kay, 1970, p. 50.

13. *Ibid.*, p. 30.

plus tard achetés ou exploités exclusivement par les Européens. « Toutes les zones urbaines étaient classées en zone européenne<sup>14</sup>. » La zone non affectée (18,4%) comprenait 720 000 hectares de terres pauvres et inhospitalières, dont l'administration se réservait la jouissance pour les répartir plus tard dans l'une ou l'autre des trois catégories. Évidemment, la loi foncière de 1930 introduisait la discrimination entre les races dans la répartition des terres, mais elle n'annulait pas la situation résultant du partage entre Blancs et Noirs, qui était antérieur à 1925. En conséquence, elle empêcha le « développement séparé » des races à l'intérieur de leurs zones respectives. La minorité blanche reçut la part du lion dans ce partage, parce qu'à l'époque la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) connaissait un régime d'autonomie interne dominé par les Blancs. Pour ces derniers, la terre prenait une double fonction : c'était un facteur de production en même temps qu'un objet de spéculation.

En Rhodésie du Nord, la quantité de terres attribuées aux Européens fut relativement moins importante. La British South Africa Company (BSAC), qui gouverna la colonie jusqu'en 1924, s'était réservé les droits fonciers sur l'ensemble du territoire, à l'exception du Barotseland, en vertu de traités qui avaient été conclus avec les chefs locaux au cours des années 1890<sup>15</sup>. La compagnie encourageait avec succès les immigrants blancs. Les Africains qui étaient dépossédés de leurs terres étaient contraints de quitter les lieux, parfois en échange d'une certaine indemnité. En 1921, sur un total de 3 624 Européens, 714 étaient des agriculteurs<sup>16</sup>. Vers le milieu des années 1930, le sol de la Rhodésie du Nord était réparti en trois grandes catégories : les zones réservées spécialement aux Africains totalisaient 28 740 000 hectares et englobaient le Barotseland (14 970 000 hectares) et les réserves africaines (13 760 000 hectares) ; les terres déjà concédées aux Européens s'étendaient sur plus de 3 430 000 hectares, dont 2 225 000 hectares appartenaient à deux sociétés, et plus de 1 200 000 hectares étaient exploités par des fermiers ; les 60 700 000 d'hectares restants comprenaient les zones forestières et les réserves d'animaux sauvages<sup>17</sup>.

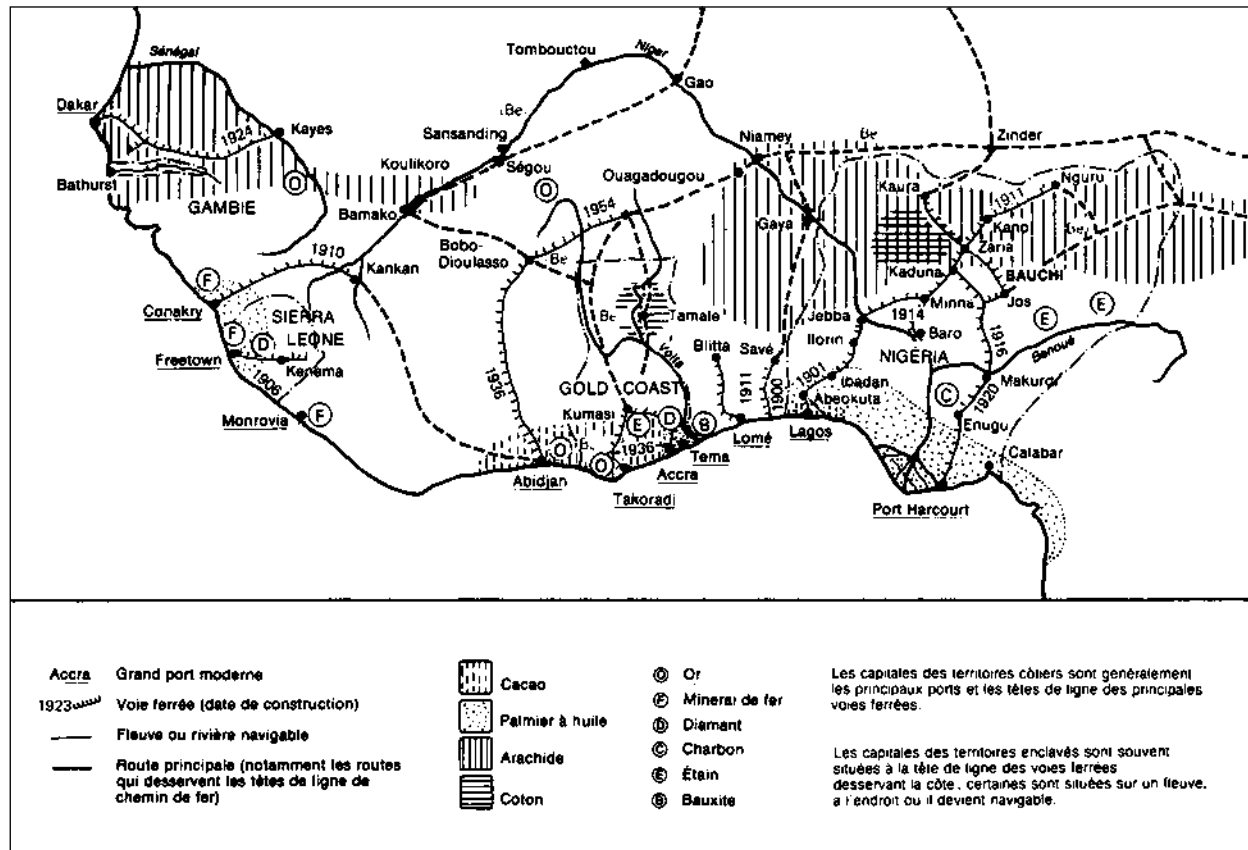
En Afrique occidentale (voir fig. 16.2), les Britanniques cherchèrent plus tôt encore qu'en Afrique orientale à se rendre directement maîtres du sol, afin de créer des réserves forestières et d'offrir des terres en concession aux planteurs européens. Dès 1894, et à nouveau en 1897, ils appliquèrent le *Lands Bill* (loi foncière) en Gold Coast (actuel Ghana) afin de s'assurer le contrôle direct des terres déclarées inoccupées. Pour faire pièce à cette loi, l'élite instruite et les chefs traditionnels créèrent (voir chapitre 6) l'*Aborigines' Rights Protection Society* (Société de protection des droits des indigènes), constituée à Cape Coast en 1897. En mai 1898, la société envoya à Londres une délégation qui, arguant du fait qu'il n'existait pas de terres inoccupées en Gold Coast (actuel Ghana) et qu'il n'y avait aucune parcelle de terre qui n'appartînt à telle ou telle famille africaine, parvint à persuader le Colonial

14. *Ibid.*

15. R. E. Baldwin, 1966, p. 144-145.

16. *Ibid.*, p. 41, 146.

17. *Ibid.*, p. 149.



16.2. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones britanniques. [Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

Office de renoncer à cette loi. Dans les années 1910, l'*Anti-Slavery and Aborigines' Rights Protection Society* (Société de lutte contre l'esclavage et de protection des droits des indigènes), fondée par l'élite nigériane sous l'impulsion de Herbert Macaulay et des chefs traditionnels, mit en échec une initiative destinée à introduire une loi analogue à Lagos. Pour parvenir à ses fins, elle en avait appelé au Conseil privé de Londres, lequel estima que la terre était la « propriété incontestée de la communauté<sup>18</sup> ». Après ces succès des Africains de l'Ouest, les Britanniques renoncèrent à leur politique de mainmise directe sur le sol, bien qu'en théorie toutes les terres des zones conquises d'Afrique Occidentale britannique — telles que le Bénin, au Nigéria, et le pays ashanti, en Gold Coast — ou les terres cédées à l'Angleterre, comme Lagos, fussent la propriété de la couronne, tandis que les terres sous protectorat, comme le Nigéria du Nord ou les régions septentrionales de la Gold Coast étaient administrées au nom du peuple par la couronne<sup>19</sup>. Entre 1906 et 1925, certains Européens, comme W. H. Lever, le magnat du savon et de la margarine de Liverpool, et certaines sociétés, telles que la British Cotton Growing Association, menèrent des campagnes acharnées en faveur de l'établissement de plantations en Afrique Occidentale britannique et parvinrent effectivement à quelques résultats en Gold Coast, au Nigéria du Sud et en Sierra Leone; mais, en définitive, ces campagnes échouèrent et, en 1930, seule une part relativement faible des terres d'Afrique Occidentale britannique avait été expropriée au profit de colons britanniques et d'autres Européens, la plupart à des fins d'exploitation minière.

Si, entre les deux guerres, les Africains de cette région parvinrent à conserver des terres, ils ne le durent ni à une politique délibérée de l'administration coloniale ni même au fait que l'Afrique occidentale avait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, acquis la réputation d'être le « tombeau de l'homme blanc ». Comme l'a souligné A. G. Hopkins, « la réputation d'insalubrité des tropiques n'a pas empêché la création de plantations européennes au Congo belge, en Afrique-Équatoriale française ou en Malaisie et n'a pas découragé, non plus, ceux qui souhaitaient vraiment s'installer en Afrique occidentale. Qui plus est, on commençait, au début du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir lutter plus efficacement contre le paludisme et les autres maladies tropicales, et le "tombeau de l'homme blanc" commençait à perdre un peu de sa réputation<sup>20</sup> ». Qu'est-ce qui a donc pu empêcher l'accaparement des terres sur une grande échelle en Afrique Occidentale britannique? Le premier élément de réponse est ce que Hopkins a qualifié de « donnée géologique fortuite », à savoir la constatation que l'Afrique occidentale était relativement pauvre en ressources minières. Le deuxième facteur est l'échec du mouvement en vue d'établir des plantations en Afrique occidentale, échec dû à un certain nombre de facteurs: *a*) l'opposition vigoureuse d'autres firmes britanniques qui opéraient dans la région et ne pouvaient se lancer elles-mêmes dans le système des plantations; *b*) la faillite des quelques plantations créées, en

18. J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 576.

19. T. O. Elias, 1971, p. 1-33.

20. A. G. Hopkins, 1973, p. 212.

raison du manque de capitaux et d'une « ignorance extrême des conditions tropicales », de la pénurie de main-d'œuvre et des fluctuations de l'offre sur le marché mondial; c) troisième facteur, de loin le plus important, le fait que le système des plantations ne répondait pas à une nécessité dans cette partie de l'Afrique (sur leurs parcelles, avec leurs méthodes de culture simples, les Africains avaient en effet une capacité de production suffisante pour satisfaire à la demande de produits agricoles destinés à l'exportation, comme le cacao, les arachides ou l'huile de palme, sans compter que toute tentative de réquisition importante de terres ou d'introduction du travail obligatoire sur une grande échelle dans les plantations se serait heurtée à l'hostilité de la population)<sup>21</sup>. Pour toutes ces raisons, les populations d'Afrique occidentale se virent épargner l'expropriation des terres qui fut le lot de certaines populations de l'Afrique-Orientale britannique.

### Production

Les économies coloniales dont nous parlons ici étaient caractérisées par un double secteur: l'un, qui assurait essentiellement les besoins alimentaires des fermiers et du marché intérieur; l'autre, qui fournissait les produits primaires destinés à l'exportation. La production pour les besoins locaux était déjà organisée longtemps avant l'établissement du colonialisme, et les autorités administratives ne lui accordèrent qu'un faible intérêt. Les bananes, les ignames, le manioc, le riz et le maïs étaient cultivés par les paysans d'Afrique occidentale suivant les procédés très simples que les Britanniques trouvèrent dans le pays à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En Afrique centrale et orientale, la situation était à peu près similaire pour la production de bananes, maïs, manioc, millet et autres cultures vivrières. Au cours d'une année moyenne, la plupart des familles paysannes produisaient de quoi satisfaire leurs propres besoins, et le faible excédent était échangé ou vendu au marché; mais, aux yeux des fonctionnaires et colons impérialistes, le secteur intérieur n'offrait que peu d'intérêt, car il ne contribuait pas directement à accroître les profits du capital international. À la différence du secteur d'exportation, la production du secteur intérieur ne se traduisait pas par un apport de devises étrangères si nécessaires au paiement des biens importés, pas plus qu'elle ne livrait de matières premières pour alimenter les usines de la métropole. Il n'est donc pas étonnant que ce secteur ait été négligé par les autorités coloniales.

#### *Les cultures commercialisées*

Le secteur d'exportation consistait essentiellement en production primaire (produits agricoles et produits miniers). À part les cas exceptionnels où les colons européens possédaient des étendues de terres importantes, le secteur d'exportation agricole, dans les anciennes possessions britanniques d'Afrique tropicale, était presque entièrement aux mains de millions de petits producteurs non spécialisés. La famille formait la cellule de produc-

21. *Ibid.*, p.213-214.



tion. On ne trouvait qu'en Gold Coast méridionale et, dans une certaine mesure, au Nigéria occidental, une proportion notable d'agriculteurs qui avaient su organiser leurs plantations de cacaoyers sur une base capitaliste<sup>22</sup>. Les producteurs non spécialisés ne pouvaient tirer pleinement avantage des opportunités du marché pour réaliser le profit maximal durant les années où les cours étaient au plus haut<sup>23</sup>; mais, puisqu'ils n'étaient que partiellement intégrés dans le système capitaliste international, ils ne se trouvaient pas non plus pleinement exposés aux fluctuations des conditions économiques internationales qui restaient hors de leur atteinte, et ils n'étaient pas totalement soumis aux différentes formes de l'exploitation colonialiste. Les principales cultures commercialisées par les petits producteurs africains comprenaient: le cacao de la Gold Coast et du Nigéria occidental; l'huile de palme et la noix de palme du Nigéria, de la Sierra Leone et, dans une moindre mesure, de la Gold Coast; l'arachide de la Gambie et du nord du Nigéria; le coton de l'Ouganda, du Nigéria et du Tanganyika; le café de l'Ouganda et du Tanganyika (voir fig. 16.3). La production du clou de girofle à Zanzibar (actuellement rattaché à la Tanzanie), qui fournissait la quasi-totalité des besoins de l'empire britannique, ne rentre pas dans cette énumération puisque le girofle y était cultivé par une main-d'œuvre noire dans des plantations appartenant à des Arabes.

La participation à la production de cultures commercialisées sous le régime colonial ne bouleversa pas outre mesure les habitudes des paysans africains. Tout d'abord, il n'en résulta aucune innovation technique fondamentale. En second lieu, la plupart de ces cultures, ou d'autres similaires, avaient été introduites et pratiquées longtemps avant l'ère coloniale. Dans le cas de l'extraction de l'huile de palme, les Africains de l'Ouest la pratiquaient depuis des siècles et peu de changements furent apportés à la production et au traitement. Trois productions — le cacao, le café et le coton (au Buganda) — étaient nouvelles pour les producteurs locaux, mais leur culture s'insérait facilement dans les cycles habituels de travaux ruraux. En conséquence, le secteur d'exportation progressa rapidement<sup>24</sup>. En l'absence de toute innovation technique importante, cette rapide expansion pouvait être attribuée à un développement des terres cultivées et de la main-d'œuvre<sup>25</sup>.

Contrairement à ce que les historiens coloniaux veulent nous faire croire, le secteur paysan d'exportation se développa dans ces pays, sans bénéficier si peu que ce fût d'initiatives de l'administration. En fait, dans certains cas, ces progrès furent accomplis en dépit des mesures et politiques défavorables des services administratifs. Même l'industrie du cacao en Gold Coast, dont les Britanniques étaient si fiers, se développa essentiellement grâce aux initiatives locales. Allan McPhee, qui est l'un des admirateurs convaincus de l'expansion impérialiste en Afrique, se trompe quand il attribue à l'administration coloniale de la Gold Coast le succès de la culture du cacao. Selon

22. P. Hill, 1963.

23. H. Myint, 1968, p. 50-52.

24. Voir S. H. Frankel, 1938, p. 193.

25. Voir R. Szeszowski, 1965, et *passim*.



16.3. Cueillette du thé au Nyasaland (*domaines de Lujenda, Cholo*).  
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

cet auteur, « il fait peu de doute que la production de cacao en Gold Coast ne soit l'enfant adoptif du gouvernement<sup>26</sup> ». Or, de récentes études<sup>27</sup> ont souligné la faiblesse de la contribution que les fonctionnaires de l'époque apportèrent au démarrage de cette industrie. En réalité, en maintes occasions, des « experts agricoles », dont les salaires confortables étaient fournis par les taxes prélevées sur les producteurs agricoles, se montraient plus ignorants que les paysans, et l'application de leurs conseils provoqua des désastres<sup>28</sup>. En dépit du rôle néfaste joué par le Ministère de l'agriculture, cette industrie prospéra. Commencant à zéro, ou à peu près, au début des années 1890, les fermiers avaient planté au total, en 1903, 17 000 hectares de cacaoyers. En 1928, cette superficie atteignait 364 000 hectares<sup>29</sup> (voir fig. 16.4). En quelque vingt-cinq ans, le cacao remplaça le caoutchouc et l'huile de palme pour devenir la principale exportation du pays<sup>30</sup>. En 1934, la Gold Coast fournissait 40% de la production mondiale. Pourtant, avant cette époque, cette branche d'activité n'avait guère bénéficié de la recherche scientifique à l'intérieur du territoire. Comme le faisait observer la Commission d'Afrique occidentale: « Il est [...] extraordinaire qu'avant 1937 il n'existât aucune station agricole à l'intérieur de la "Ceinture du cacao" proprement dite, où l'on aurait pu effectuer les recherches nécessaires, suivant les exigences locales de cette culture. Il est difficile de comprendre comment un fonctionnaire du ministère pouvait raisonnablement émettre des avis compétents sur cette plante ou ses traitements, alors qu'il ne disposait d'aucun moyen d'acquérir des connaissances dans les conditions locales<sup>31</sup>. »

La contribution réelle apportée par l'administration à l'agriculture paysanne se limitait à deux aspects connexes: *a*) l'administration édictait des règlements et faisait respecter les textes en vigueur pour contrôler la qualité de la production; *b*) les autorités introduisaient des techniques agricoles pour accroître ou maintenir la productivité de la terre ou de la main-d'œuvre. Dans les deux domaines, les succès de l'action officielle restaient limités, principalement en raison de l'ignorance et de la fatuité des « experts »<sup>32</sup>.

Au Kenya et dans les Rhodésies, la production des cultures commerciales passa progressivement aux mains des colons, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Au cours de la première décennie, les paysans producteurs africains, tant au Kenya qu'en Rhodésie du Sud, rivalisaient très efficacement avec les colons blancs en produisant la plus grande partie des céréales nécessaires à la subsistance d'un effectif croissant de salariés. On peut dire que, jusqu'en 1914, les paysans africains du Kenya contribuèrent davantage au

26. A. McPhee, 1926, p. 41.

27. S. H. Hymer, dans: G. Ranis (dir. publ.), 1971, p. 129-179; voir aussi G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 12-35.

28. G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 13-15 et 231.

29. S. La Anyane, 1936, p. 40 et 100.

30. En 1915, le cacao entraînait pour plus de 50% dans la valeur totale des exportations du territoire.

31. *The West African Commission, 1938-1939*, Londres, Leverhulme Trust, 1943, par. 185. cité dans: G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 231.

32. Pour l'expérience d'Afrique occidentale, voir M. H. Y Kaniki, 1972, p. 63-67.



16.4. *Ouverture des cabosses de cacaoyers.* [Photo : © Longman.]

commerce agricole et au secteur d'exportation que les colons eux-mêmes. Ce fut la période durant laquelle les colons européens luttèrent sans grand succès pour s'établir dans l'agriculture. D'autre part, à la même époque, l'impact de l'économie politique coloniale restait relativement faible. Bientôt, les colons et les planteurs découvrirent qu'ils ne pouvaient participer effectivement à la production des cultures commerciales qu'en agissant par l'intermédiaire de leurs administrations coloniales respectives et en réduisant systématiquement au strict minimum le rôle des producteurs africains. Mais l'agriculture des colons, qui était mal organisée, exigeait une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse. Le mot d'un administrateur du Kenya en 1905 résumait la situation : « Le travail indigène est aussi nécessaire à la mise en valeur des terres que le soleil et la pluie !<sup>33</sup> » En conséquence, un certain nombre de mesures, généralement prises sur le modèle de l'Afrique du Sud, furent progressivement adoptées afin de contraindre les Africains à travailler pour les Blancs. Tout d'abord, la dépossession des terres, qui avait été amorcée, fut aggravée. Ce procédé était destiné à priver les Africains de toute autre source de revenu en espèces.

Le cas de la Rhodésie du Nord, où les producteurs africains tentèrent de profiter des débouchés du marché alimentaire créé par le besoin de la main-d'œuvre minière au cours des années 1920, est particulièrement frappant. Au début de ces années, les autochtones ne vendaient qu'une quantité négligeable de maïs aux négociants, mais, en 1927, le tonnage des transactions atteignait 30 000 sacs de 200 livres. En 1930, les fermiers locaux réalisaient 50 % des ventes de bétail sur pied et, en 1935, ils commercialisaient environ 100 000 sacs de maïs<sup>34</sup>. Ces progrès ne servaient pas l'intérêt des colons européens qui, entre-temps, avaient constitué un groupe de pression assez puissant. Les Blancs ne souhaitaient pas une baisse des cours des produits alimentaires destinés à la subsistance des mineurs. Leur intérêt consistait à étendre la superficie de leurs terres et à obtenir des tarifs élevés pour leur production. Afin de favoriser les intérêts des colons, l'administration créa en 1928-1929 des réserves indigènes dans la région desservie par le chemin de fer, et aux autres endroits où Africains et Européens se trouvaient en concurrence directe sur les mêmes terres. Outre que cette mesure affaiblissait le niveau concurrentiel des Africains sur le marché, il en résulta, de manière plus significative, que la situation compétitive des populations locales se trouva « sévèrement limitée » sur les marchés commerciaux ; en effet, la zone de terrains bordant le chemin de fer fut réservée à la colonisation européenne sur une bande d'une largeur de trente kilomètres de part et d'autre de la voie<sup>35</sup>. Ces mesures furent prises délibérément. Un Européen, membre élu du Conseil législatif, exprimait ainsi ses sentiments en 1930 : « L'empire britannique est *avant tout* concerné par la promotion des intérêts des sujets britanniques d'origine anglaise, *et seulement en second lieu* par les autres sujets

33. M. F. Hill, 1956, p. 7.

34. R. E. Baldwin, 1966, p. 150. La production européenne de maïs, commercialisée entre 1930 et 1935, passa de 168 000 à 211 000 sacs.

35. *Ibid.*

de la couronne, races protégées, et ressortissants d'autres nationalités, dans cet ordre<sup>36</sup>. »

Il est certain que l'administration coloniale consacra ses efforts à favoriser les intérêts des colons au détriment de ceux de la population locale, comme en font foi un certain nombre de mesures qui furent prises. En premier lieu, une loi sur le maïs (Maize Control Ordinance) fut promulguée en 1936. Elle créait un bureau de contrôle du maïs qui était habilité à acheter et vendre tout le maïs à des prix taxés. Le marché fut divisé en secteur intérieur et secteur d'exportation, les tarifs les plus élevés étant pour le premier. Les producteurs européens se virent attribuer les trois quarts du marché intérieur, alors que les Africains n'en recevaient que le quart<sup>37</sup>.

L'année suivante, la participation des Africains au commerce du bétail fut également réduite par une loi sur les marchés et sur le contrôle du bétail (Cattle Marketing and Control Ordinance), qui créait un bureau de contrôle du bétail. Cet organisme fixait le cours minimal au-dessous duquel les ventes de bétail sur pied étaient illégales; il devait régulariser les importations et exportations de bétail. Indubitablement, la nouvelle loi était destinée, dans une certaine mesure, à améliorer la qualité de la viande de bœuf, mais son « objectif essentiel » était d'« empêcher qu'une grande partie de l'élevage bovin pratiqué par les colons européens ne fût éliminée par la concurrence<sup>38</sup>. ».

En second lieu, les cours des produits agricoles paysans furent sévèrement réduits. En Rhodésie du Sud, cette situation se produisit pour le commerce des grains entre 1908 et 1911; mais, même après l'introduction de ces deux mesures, la plupart des Africains répugnaient encore à s'engager comme salariés dans les fermes et plantations européennes, principalement en raison de l'hostilité raciale, des mauvaises conditions de travail et du bas niveau des gages. Cette situation ne se limitait pas au Kenya et aux deux Rhodésies puisqu'elle a existé également dans les autres territoires de l'Afrique tropicale jusqu'aux années 1920<sup>39</sup>.

Troisièmement, l'imposition fiscale fut inaugurée ou développée non seulement pour accroître les recettes publiques, mais encore dans le dessein de contraindre les Africains à se mettre au service des intérêts du capitalisme international. Ce principe de base fut clairement énoncé par le gouverneur du Kenya en 1913: « Nous considérons que l'imposition fiscale est la seule méthode possible pour contraindre l'indigène à quitter sa réserve afin de chercher de l'embauche. C'est seulement ainsi que nous pourrions accroître le coût de la vie pour l'Africain [...] De cela dépend l'apport de main-d'œuvre et du taux des salaires. Élever le niveau des salaires n'augmenterait pas la demande effective de la part de la main-d'œuvre, mais cela la réduirait plutôt<sup>40</sup>. »

36. *Ibid.*, p. 147. C'est nous qui soulignons.

37. *Ibid.*, p. 152.

38. *Ibid.*, p. 153-154.

39. E. J. Berg, 1965, p. 394-412.

40. *East African Standard* (quotidien local) du 8 février 1913.

Quatrièmement, le travail forcé fut légalisé dans beaucoup de colonies. Les Africains étaient contraints de fournir un certain nombre de jours de travail par an pour les travaux publics et pour les fermes et plantations européennes. Cela fut appliqué en temps de paix comme durant la guerre. C'est alors que l'inique système du « livret de travail » inspiré de l'expérience sud-africaine, fut introduit pour régulariser le marché de la main-d'œuvre. Cette mesure prit effet au Kenya à partir de juillet 1920. Tout Africain adulte de sexe masculin fut obligé de porter sur lui un livret de travail (*kipande*) sur lequel étaient inscrits le nom de l'employeur du titulaire, le type de travail exercé, les heures de travail et le montant des salaires perçus. Tout défaut de présentation ou toute perte du *kipande* par un Africain était passible d'une amende et/ou de trois mois de prison. Le *kipande* restreignit fortement la liberté de déplacement des Africains. Un homme ne pouvait plus désormais quitter son emploi de son propre gré. Les liens jusque-là contractuels existant entre l'employé et son employeur furent désormais sanctionnés par la loi pénale, et le droit du salarié d'interrompre son propre travail devint un délit. La volonté manifestée par les Africains de se libérer d'une telle servitude est prouvée par les milliers de cas de poursuites légales qui furent intentées contre les « déserteurs ».

En outre, les Africains se virent interdire de pratiquer certaines cultures. Au Kenya, par exemple, la culture du café fut prohibée pour les Africains, alors qu'il s'agissait de la « culture commerciale de loin la plus lucrative » qui fût pratiquée sur le territoire<sup>41</sup>. Il fallut attendre les années 1950 pour que ce monopole européen fût démantelé par le mouvement « mau mau ».

Le principal résultat de ces mesures fut de prolétarianiser la paysannerie africaine, phénomène qui s'est produit, semble-t-il, sur une grande échelle en Rhodésie du Sud, davantage qu'en aucun des pays dont nous avons parlé<sup>42</sup>. La main-d'œuvre africaine, employée par les Européens à des salaires de famine, travaillait à produire des récoltes qui étaient commercialisées tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. C'est ainsi qu'en 1927, au Kenya, un nombre de salariés africains compris entre 83 700 et 117 000 individus, soit plus de 50 % de la masse salariée, travaillait dans l'agriculture commerciale. Les principales cultures étaient le maïs, le café, le blé et le sisal. Le maïs n'occupait que 325 hectares en 1905. En 1920, cette superficie était portée à 12 500 hectares. Neuf ans plus tard, on comptait 90 000 hectares sous maïs<sup>43</sup>. Dès le début de la décennie 1920, les colons avaient évincé les paysans africains de la production et du commerce de cette importante denrée. La superficie des plantations de café enregistra également une progression spectaculaire: de 32 hectares seulement en 1905, elle passa à 11 250 hectares en 1920, pour atteindre, dix ans plus tard, près de 39 000 hectares<sup>44</sup>. En 1913, les exportations de café et de maïs rapportaient au Kenya 64 991 livres sterling; en 1920, le produit de ces deux denrées et du sisal se montait à 566 556 livres sterling, pour atteindre 429 655 livres sterling en 1930 (dans ce chiffre, le café

41. R. D. Wolff, 1974, p. 141.

42. G. Arrighi, 1970.

43. R. D. Wolff, 1974, p. 73.

44. *Ibid.*

figurait pour plus de 50%)<sup>45</sup>. Ces progrès entraînent de profondes modifications de structures. En 1913, le secteur purement africain contribuait pour 24% au montant total des exportations du territoire, alors que la part fournie par le secteur européen n'atteignait que 5%. Il était clair qu'à l'époque la main-d'œuvre salariée africaine n'était que faiblement représentée dans l'agriculture commerciale des Européens. En 1932, la part des fermiers africains était tombée à 9%, tandis que la contribution des exploitations européennes avait progressé jusqu'à 76%<sup>46</sup>. L'un des caractères dominants de l'économie du Kenya colonial était désormais en place !

Les colons agricoles de Rhodésie du Sud commencèrent à expérimenter un certain nombre de cultures : coton, agrumes, tabac, mais seule cette dernière plante réussit et devint la principale exportation agricole à partir des années 1910 (voir fig. 16.1). En 1927, la valeur des exportations de feuilles de tabac atteignit le maximum : 1 254 000 livres pour la période 1909-1937. Ce montant représentait 19,9% du total des exportations du territoire<sup>47</sup>, mais le tabac ne constituait qu'une des cultures de la colonie. Pendant une longue période, les produits agricoles commercialisés sur le marché intérieur (spécialement le maïs et les produits du cheptel) dépassèrent en valeur le montant des exportations de tabac. À l'exception des trois années 1926-1928, la valeur du maïs représente, de 1920 à 1929, plus de 50% de la valeur totale des récoltes<sup>48</sup>. L'expansion des exportations de maïs fut freinée par les frais de transport élevés, car il s'agit d'une denrée trop volumineuse pour son prix relativement faible.

Comme ce fut le cas en Rhodésie du Nord et au Kenya, l'agriculture des colons en Rhodésie du Sud fut créée et développée grâce à une aide substantielle des pouvoirs publics, qui revêtait la forme de prêts, de conseils techniques et de recherches. En 1938, le directeur européen des services agricoles déplorait la carence évidente de l'aide accordée aux producteurs africains, mais sa voix resta sans écho<sup>49</sup>.

En Rhodésie du Sud plus que partout ailleurs en Afrique tropicale, les colons formaient une puissante bourgeoisie rurale qui acquit un certain caractère nationaliste sous l'effet des efforts communs consacrés au développement économique du territoire<sup>50</sup>. Dès 1926, le secteur agricole occupait un nombre d'Européens supérieur à tout autre secteur (avec 22,9% du total de la population active)<sup>51</sup>. Il faut noter qu'en 1935 ce secteur occupait 4 305 Européens parmi lesquels 2 733 fermiers propriétaires, tandis que le nombre de mineurs était de 2 899 individus<sup>52</sup>.

45. *Ibid.*, p. 54.

46. *Ibid.*, p. 137.

47. S. H. Frankel, 1938, p. 231-232.

48. *Ibid.*, p. 239.

49. *The minutes of proceedings at the first and second meetings of the Native Development Board* (Lusaka, 1938), p. 12-17. Je remercie Mlle Maud Muntemba de m'avoir fourni cette référence.

50. G. Arrighi, 1967, p. 20.

51. G. Kay, 1970, p. 46-47.

52. S. H. Frankel, 1938, p. 238.

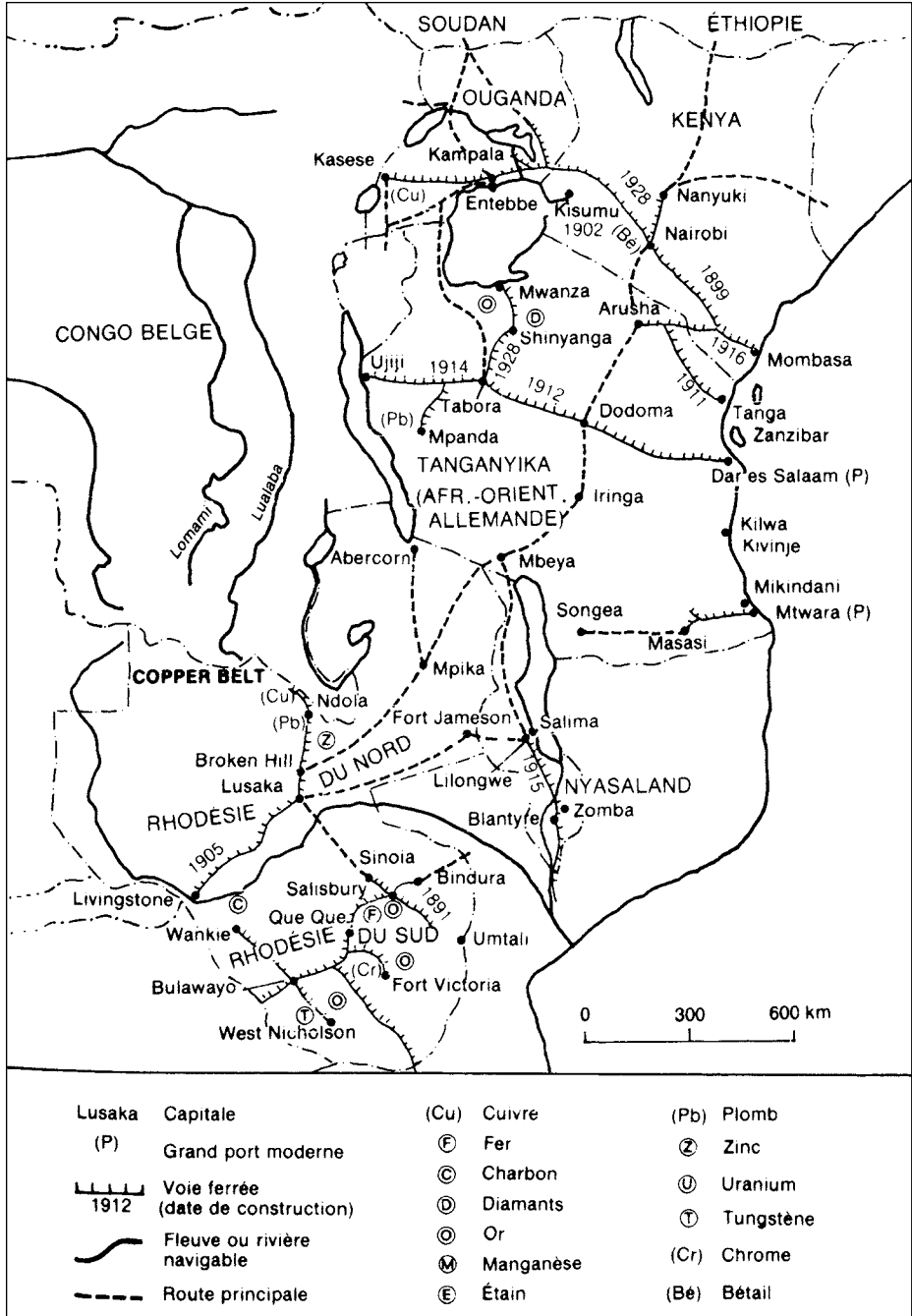


*Les mines*

Le sous-sol d'un certain nombre de possessions britanniques d'Afrique tropicale recelait des richesses minières variées (voir fig. 16.2 et 16.5). On trouvait des mines d'or en Gold Coast, en Rhodésie du Sud, au Tanganyika et en Sierra Leone. Les diamants représentaient une production industrielle importante en Sierra Leone et en Gold Coast. Les mines de cuivre n'existaient qu'en Rhodésie du Nord, tandis que la Sierra Leone était spécialisée dans l'extraction du minerai de fer. Les mines de charbon étaient exploitées seulement au Nigeria et en Rhodésie du Sud, où elles représentaient une importante source d'énergie. La plupart des territoires pouvaient exploiter un ou deux types de minéraux; seules la Rhodésie du Sud et la Sierra Leone disposaient d'une large gamme. En 1929, la Sierra Leone commença à extraire l'or et le platine, qui furent suivis, vers le milieu des années 1930, par l'exploitation du minerai de chrome, du minerai de fer et des gisements diamantifères.

La découverte des gisements minéraux dans ces pays d'Afrique ne fut pas un hasard qui se serait produit après l'arrivée des colonialistes européens. Les minéraux étaient connus et exploités localement longtemps avant l'ère coloniale, et les découvertes de gisements résultaient d'une prospection délibérée et spécifique. C'est ainsi qu'avant la domination blanche, en Rhodésie du Sud et en Gold Coast, les populations locales extrayaient et travaillaient l'or depuis des générations. Ces deux pays étaient connus pour la richesse potentielle de leur sous-sol plutôt que pour leurs promesses agricoles. De même, les autochtones du Nigéria exploitaient les gisements d'étain et travaillaient ce métal depuis plusieurs générations avant que les Blancs n'aient atteint l'intérieur du pays. Dans un certain nombre de territoires, la prospection minière en période coloniale débuta dans les régions où la population locale exploitait déjà le sous-sol. L'espoir de s'enrichir du jour au lendemain attira un grand nombre d'Européens, et d'abondants capitaux occidentaux affluèrent en Rhodésie du Sud à partir des années 1890, mais la seconde ruée vers l'or ne renouvela pas le miracle du précédent « Rand », et seuls quelques gisements réduits furent découverts. Les petits mineurs individuels formèrent aux côtés des fermiers colons une bourgeoisie rurale qui, plutôt que de s'impliquer dans un processus capitaliste à l'échelle internationale, préféra manifester de solides sentiments nationaux.

À quelques exceptions près, les ressources minières furent exploitées grâce aux capitaux étrangers. Cela tenait à une double cause: d'abord, dans certains cas, l'importance des capitaux à investir restait hors de portée des Africains (notamment pour les mines de cuivre de Rhodésie du Nord et pour le minerai de fer de Sierra Leone). En outre, les administrateurs coloniaux empêchaient délibérément et systématiquement les Africains de bénéficier des ressources minières de leurs pays. Rapidement, dès que les gisements furent localisés, une série de textes législatifs étaient promulgués pour accorder des monopoles aux intérêts impérialistes. Même là où les Africains avaient exploité les mines depuis des générations, il devint illégal pour eux de détenir des minéraux sans licence spéciale. L'exploitation des gisements diamantifères fut totalement interdite aux Africains. En Sierra Leone et en



16.5. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones.

[Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

Gold Coast, l'industrie minière était un monopole du Consolidated African Selection Trust (CAST), puissante société multinationale qui exploitait une grande variété de minéraux. Ce monopole lui avait été concédé sous le prétexte que le marché des diamants ne pouvait être contrôlé s'il se trouvait réparti entre un trop grand nombre de vendeurs. Quelle que fût la valeur de ce motif, l'administration coloniale céda aux pressions exercées par le capital international et évinça injustement la population locale de l'industrie la plus lucrative de l'époque. Le Sierra Leone Selection Trust (SLST) reçut l'exclusivité des droits de prospection, d'extraction et de vente de tous les diamants pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de 1933<sup>53</sup>. Il fallut attendre les années 1950, alors que le contrôle des vastes régions diamantifères était devenu impossible, pour que l'administration fût contrainte de légaliser la participation africaine<sup>54</sup>.

Cependant, même dans les cas où, depuis l'origine, les Africains pouvaient prétendre aux licences de mines, un certain nombre de règlements et de dispositions techniques réduisaient au minimum la participation des populations locales. Au Nigéria, par exemple, le propriétaire d'une mine d'étain qui confiait son exploitation à un Africain durant son absence commettait un délit, quelle que fût la qualification de ce mandataire<sup>55</sup>. En Sierra Leone, aucun Africain ne pouvait obtenir une licence de mine s'il n'était pas capable de lire et de comprendre la législation sur les mines datant de 1927, somme de textes qui étaient écrits en langue anglaise. Les autochtones incapables de lire l'anglais se trouvaient évincés automatiquement de toute participation minière<sup>56</sup>. Malgré tout, l'industrie minière s'établit comme une activité rentable.

Le secteur d'exportation des pays dont nous parlons, et qui englobait principalement les denrées agricoles et les produits miniers, progresse rapidement. Tous ces pays africains avaient, en 1914, connu une décennie de croissance indéniable.

Les ressources minières ont été considérées comme « la pierre de touche du développement économique d'une grande partie de l'Afrique<sup>57</sup> » et l'administration coloniale travaillait fébrilement à découvrir le « gisement miracle » ; mais il est clair que le rôle des mines dans les économies coloniales a été manifestement exagéré, même si le tableau 1 montre que les produits miniers contribuèrent substantiellement au secteur d'exportation de quelques territoires, notamment dans les Rhodésies, en Gold Coast et en Sierra Leone.

En Gold Coast, les produits miniers prirent une grande importance à partir du début du siècle. Entre 1905 et 1909, les minéraux, notamment l'or, représentaient plus de 40 % du montant total des exportations du pays et durant les huit ou neuf ans qui suivirent, cette proportion resta supérieure à 30 %. Ce chiffre

53. Le texte du contrat est reproduit dans le « Public Record Office. Kew (PRO) ». CO 267/644/22008/1<sup>re</sup> part./ 1934 (Archives du Ministère britannique des colonies).

54. H. L. Van der Laan, 1965.

55. E. G. Charles, 1964, p. 38.

56. Les Africains tournèrent cette disposition discriminatoire en s'associant avec l'un des leurs qui lisait l'anglais.

57. S. H. Frankel, 1938, p. 210.

Tableau 1. Valeur des minéraux en pourcentage des exportations totales de chaque territoire.

Année	1913	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Sierra Leone	a <sup>a</sup>	a	a	4,0	7,4	21,5	44,7	52,0
Nigéria	8,4	13,1	9,3	11,0	6,7	9,1	17,4	15,7
Gold Coast	33,0	17,8	25,6	25,1	29,3	34,8	46,6	41,0
Rhodésie du Nord	26,7	28,9	29,4	51,2	85,7	86,8	84,2	72,0
Rhodésie du Sud	93,3	66,0	65,5	69,2	72,8	79,2	78,2	79,9
Kenya	a	10,0	7,0	8,0	8,0	9,0	7,0	6,0
Tanganyika	a	3,0	n. d. <sup>b</sup>	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	12,0

a. Faible ou négligeable.

b. n. d. Non disponible.

Source : rapports annuels.

tomba au-dessous de 20 % au cours des années 1920, mais il était remonté, en 1935, à 41 %<sup>58</sup>. Le cas de la Rhodésie du Sud était encore plus frappant. Entre 1909 et 1913, les produits miniers (surtout l'or) contribuaient à plus de 90 % au total des exportations du territoire. Pendant presque toute la période suivante, et jusqu'en 1935, ce taux resta, en moyenne annuelle, supérieur à 70 %.

En Rhodésie du Nord, on extrayait le cuivre depuis 1910, mais ce ne fut pas avant les dernières années de la décennie 1920 que les mines fonctionnèrent à plein et que leur production influa notablement sur le secteur d'exportation. À partir de 1931, les produits miniers représentèrent plus de 50 % de la valeur totale des exportations de la colonie. Cette proportion s'accrut considérablement au cours des années suivantes.

En Sierra Leone, l'exploitation du sous-sol débuta assez tardivement, mais en 1935 les produits miniers formaient plus de 50 % du total des exportations locales. Voici, pour 1936, les valeurs des exportations minières en provenance des possessions britanniques classées par ordre décroissant (en livres sterling) : Rhodésie du Nord, 5 094 000 ; Rhodésie du Sud, 4 422 000 ; Gold Coast, 2 124 213 ; Sierra Leone, 1 245 000.

Il est intéressant d'observer que pour le Nigéria, le montant des produits miniers était important en valeur absolue, mais demeurait assez faible par rapport au total — 14 % du montant global des exportations — alors qu'en Sierra Leone le chiffre le plus faible atteignait 56 % des exportations de cette colonie.

L'importance de la contribution apportée par les mines au secteur d'exportation pourrait inciter à surestimer leur contribution à la prospérité générale, mais nous devons tenir compte des limitations apportées à la participation des Africains. Les mines furent ouvertes grâce aux capitaux étrangers, et les profits résultant de l'exploitation furent rapatriés et allèrent gonfler les poches des actionnaires métropolitains, ou ces bénéfices furent

58. *Ibid.*, p.320-321.

réinvestis au profit d'autres pays non africains. Ainsi, lorsque la charte de la Niger Company fut résiliée en 1899, cette société reçut une indemnité de 150 000 livres sterling en compensation des droits miniers qu'elle détenait dans la région où les mines d'étain furent ouvertes ultérieurement. Suivant les accords passés, la compagnie devait percevoir 50 % du total des royalties sur les opérations minières durant quatre-vingt-dix-neuf ans<sup>59</sup>. Cette clause imposait un lourd tribut à la population locale ; mais la situation était encore plus grave en Rhodésie où les concessions du sous-sol appartirent à la British South Africa Company jusqu'en 1933, date à laquelle l'État les racheta pour deux millions de livres<sup>60</sup> ; mais, même après ce changement, les populations autochtones furent rarement considérées et encore moins souvent traitées comme les bénéficiaires des opérations minières. En 1942 encore, un fonctionnaire du Ministère britannique des colonies déclarait impudemment qu'« il n'existe que très peu de motifs pour reverser la valeur des productions minières aux mains des populations locales, alors que ces populations n'ont en rien contribué au développement de ces productions<sup>61</sup> » ; mais, même dans les territoires où les administrations coloniales nationalisèrent les mines (Sierra Leone, Kenya, Tanganyika, Ouganda), elles en tirèrent peu de recettes, principalement des taxes sur les revenus et royalties. En Sierra Leone, les recettes publiques directes provenant des mines étaient de 34 100 livres en 1935, ce qui représente 5 % seulement des recettes publiques globales du territoire<sup>62</sup>.

Les salaires perçus restaient le seul moyen par lequel la population locale eût pu recueillir une fraction substantielle des bénéfices miniers ; mais, comme dans le cas de l'agriculture et des plantations européennes, les taux de rémunération étaient si faibles que les salariés africains devaient se nourrir sur le secteur paysan. La discrimination raciale représente un facteur important de ce problème<sup>63</sup>. Les ouvriers européens, même à égalité de tâches, percevaient un salaire plusieurs fois supérieur à celui des Africains. En outre, les indigènes recevaient rarement une formation technique qui eût amélioré leur productivité, donc leurs gains. En Rhodésie du Sud, où les ouvriers blancs spécialisés et semi-spécialisés dominaient le marché du travail<sup>64</sup>, les salariés africains n'étaient pas même autorisés à se syndiquer. D'ailleurs, même dans les territoires non soumis à la domination des colons, il fallut attendre la fin des années 1930 pour que les syndicats, rouage important de négociations collectives, fussent légalement reconnus. À l'exception de la Rhodésie du Sud, où les mines avaient « fourni une base pour une grande partie du développement industriel local<sup>65</sup> », et contrairement à l'expérience sud-africaine, où les mines

59. P. Bower, dans : M. Perham (dir. publ.), 1948, p. 5.

60. *Ibid.*

61. J. A. Dawe, « Minute », CO 54028/42. J. A. Dawe était sous-secrétaire adjoint au Ministère des colonies, Londres.

62. M. H. Y. Kaniki, 1972, p. 238 et 239.

63. R. E. Baldwin, 1966, p. 42, 82-99 ; P. Bower, dans : M. Perham (dir. publ.), 1948, p. 23 ; G. Arrighi, 1967, p. 25-26 ; G. Kay, 1970, p. 57-58.

64. G. Arrighi, 1967, p. 20-21 ; G. Kay, 1970, p. 57-58.

65. G. Kay, 1970, p. 24.

représentaient « le créateur et le protecteur d'origine » de l'industrialisation<sup>66</sup>, le secteur minier contribuait peu à la qualité des autres productions. En outre, ces faibles avantages supportaient des coûts correspondants : les terres arables étaient amputées ou endommagées par les travaux miniers ; la brousse et les arbres de valeur étaient détruits ; le mode de vie traditionnel se trouvait perturbé, et une rupture générale de la loi et de l'ordre s'ensuivait.

Les secteurs d'exportation des pays qui sont l'objet de la présente étude possédaient deux traits principaux. En premier lieu, les exportations, produits agricoles et miniers, quittaient le pays à l'état brut. Ainsi, la valeur unitaire de la plupart des exportations restait relativement faible. En second lieu, on constatait une tendance au développement de systèmes de monoculture, ce qui rendit fort vulnérables les économies des pays qui étaient essentiellement tributaires de leurs exportations agricoles. Seuls le Nigéria (avec trois types de cultures : cacao, produits du palmier à huile et arachide) et le Kenya constituèrent des économies quelque peu diversifiées. La faiblesse des économies de monoculture apparut tragiquement au cours de la grande crise financière de 1929-1934, au cours de laquelle la panique et la confusion s'emparèrent de l'administration coloniale.

### Secteur monétaire et bancaire

À l'instar des autres puissances coloniales, les Britanniques introduisirent dans leurs colonies l'usage des monnaies modernes, qu'ils substituèrent au système traditionnel de troc, de paiement en nature et d'autres unités monétaires que la poudre d'or et les cauris ; ce faisant, ils voulaient essentiellement encourager la production et l'exportation de denrées commerciales ainsi que l'importation de produits manufacturés européens. Les puissances coloniales se donnèrent, en fait, une peine considérable pour favoriser l'adoption de leur monnaie, recourant pour cela à trois grands moyens. Suivant Hopkins, ils procédèrent « en démontrant les monnaies traditionnelles, en payant leur main-d'œuvre de plus en plus nombreuse en monnaie européenne et en exigeant que les impôts leur soient payés en liquide et non en nature<sup>67</sup> ». Ces méthodes se révélèrent très efficaces et, en 1910, l'usage des monnaies européennes, parmi lesquelles figurait une grande variété de pièces anglaises, était déjà très répandu en Afrique occidentale. L'année 1912 fut marquée par la création du West African Currency Board chargé de battre monnaie en Afrique occidentale britannique. En 1913, celui-ci émit ses premières pièces — à savoir des pièces de deux shillings, un shilling, six pence et trois pence — et, trois ans plus tard, ses premiers billets de banque. En Afrique orientale, les Britanniques commencèrent par introduire le système en vigueur en Inde. Mais, en 1920, ils mirent en place un Currency Board chargé d'émettre des pièces et des billets pour les trois colonies. Il convient de noter que toutes ces monnaies étaient liées au sterling en cours dans la métropole.

66. S. Patterson, 1957, p. 150.

67. A. G. Hopkins, 1973, p. 206.

L'usage de plus en plus répandu des monnaies modernes eut pour conséquence majeure l'apparition d'institutions bancaires dans les colonies britanniques. En Afrique occidentale, la première banque fut lancée en 1894. Il s'agissait de la Bank of British West Africa, qui fut suivie, en 1926, par la Barclays Bank (Dominion, Colonial and Overseas). Ces deux institutions eurent le monopole des activités bancaires en Afrique occidentale britannique pendant toute la période coloniale. Quant à l'Afrique orientale et à l'Afrique centrale, elles devinrent le fief de la National Bank et de la Grindlay's Bank. Ces banques eurent une action préjudiciable au développement économique des colonies pour trois raisons essentielles. D'abord, elles investissaient tous leurs capitaux, y compris les économies des Africains eux-mêmes, en Angleterre, favorisant ainsi la formation de capital et, par conséquent, le développement économique dans le pays riche qu'était la métropole, aux dépens de ses colonies déjà pauvres. Mais il y a plus grave encore : des recherches récentes ont montré qu'en matière de prêts tous ces établissements appliquaient une politique discriminatoire à l'égard des entrepreneurs africains et favorable aux Britanniques et aux Asiatiques<sup>68</sup>. Enfin, la banque étant devenue l'apanage des Européens, les Africains se virent refuser la possibilité d'acquérir une formation et de l'expérience dans ce domaine vital.

### Organisation des marchés commerciaux

La commercialisation fut gravement négligée par les administrateurs coloniaux. La politique du «laisser-faire» resta la règle, à des degrés divers, dans tous les pays dont nous parlons. La généralisation faite par Cyril Ehrlich, suivant laquelle cette politique, «contrairement à la croyance populaire, est pratiquement la seule utopie encore non expérimentée<sup>69</sup>», ne saurait s'appliquer qu'à la période postérieure à 1940. Il est certain que les organismes de commercialisation datent de la fin des années 1940 et des années 1950. La plupart des textes promulgués jusqu'au milieu des années 1930 ne réglementaient que deux points : les licences commerciales et la qualité de certaines exportations agricoles. Les coopératives de vente furent légalement reconnues par la loi au Tanganyika en 1932, mais rien ne s'ensuivit pendant cinq ans. En tant que porte-drapeau de la libre entreprise à cette époque, la Grande-Bretagne ne restreignit même pas les activités des firmes et individus non britanniques qui opéraient dans ses possessions. Avant l'apparition de la United Africa Company (UAC), en 1929, par exemple, les deux principales sociétés françaises : la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) et la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), rivalisaient très efficacement avec les firmes britanniques en Afrique occidentale anglaise. Vers le milieu des années 1920, chacune de ces deux sociétés possédait plus de filiales et de comptoirs en Sierra Leone qu'aucune firme britannique<sup>70</sup>. Ici encore, rien n'était prévu pour protéger la population locale. La préoc-

68. *Ibid.*, p. 209.

69. C. Ehrlich, 1973, p. 660.

70. Voir M. H. Y. Kaniki, 1972, p. 58-60.

cupation essentielle des administrations coloniales consistait à développer le commerce d'import/export afin d'alimenter les caisses publiques par la perception des droits de douane.

Incontestablement, jusqu'au début des années 1930, la tendance fut de favoriser quiconque était susceptible de contribuer à l'augmentation des recettes de l'État. Ainsi, les commerçants hindous étaient-ils non seulement admis, mais encore encouragés dans une certaine mesure à dominer le commerce en Afrique orientale et également, jusqu'à un certain degré, en Afrique centrale. La population d'origine asiatique s'accrut en Afrique orientale dans les proportions suivantes: Ouganda, 2 000 en 1913; 13 026 en 1917; Tanganyika, 8 784 en 1913; 23 422 en 1931; Kenya, 22 800 en 1921; 26 759 en 1931.

« La méfiance et l'hostilité manifestées vis-à-vis des communautés originaires du Levant », que le professeur Bauer a citées comme « très nettes dans les milieux officiels » d'Afrique occidentale<sup>71</sup>, étaient des phénomènes relativement récents. L'hostilité aux Levantins (surtout les Libanais) provenait non pas des sphères officielles, mais des agents européens appartenant aux firmes commerciales. Cette attitude était une réaction contre la redoutable concurrence que leur faisaient ces commerçants levantins<sup>72</sup>. Là où les firmes britanniques semblent avoir bénéficié de la préférence, ce ne fut pas en raison de leur respectabilité, mais parce qu'elles pouvaient, avec la bénédiction du gouvernement de Londres, agir en tant que groupes de pression efficaces pour influencer les responsables de la politique coloniale<sup>73</sup>.

Cependant, la généralisation d'Ehrlich selon laquelle « l'attitude de l'administration, dans toute l'Afrique anglaise, encouragea rarement l'initiative commerciale chez les indigènes<sup>74</sup> » est parfaitement fondée. Mais d'autres facteurs bloquaient les initiatives locales.

D'abord, la politique générale officielle était orientée avant tout vers le développement des intérêts impérialistes. En conséquence, la population autochtone n'était pas protégée contre les appétits féroces des grandes firmes. Particulièrement vulnérables, les petites entreprises africaines pouvaient être aisément éliminées. Durant la première décennie du siècle, qui vit le développement des chemins de fer, les firmes européennes empiétèrent sur le commerce africain sous deux aspects connexes. Grâce à la concentration de capital, elles vendaient moins cher que le négoce africain (généralement de petits commerces individuels). De cette manière, les grands négociants locaux qui avaient fait leur place en Afrique occidentale au cours du XIX<sup>e</sup> siècle se virent évincés des affaires: puis les grandes sociétés européennes étendirent leurs opérations de la vente en gros au commerce de détail. Ce que rapporte T. J. Allridge à propos de la Sierra Leone de 1908 est applicable à de nombreuses régions de l'empire britannique: « Naguère, les grandes firmes européennes étaient des négociants purs et simples, au sens traditionnel du terme [...]. Leurs activités se bornaient strictement aux opérations

71. P. T. Bauer, 1954, p. 148.

72. Slater à Amery, CO 267/607, 11 janvier 1925, annexes 3 et 5.

73. C. Ehrlich, 1973, p. 652.

74. *Ibid.*



du commerce de gros. Elles importaient leurs marchandises ; elles achetaient les produits locaux et les exportaient, mais elles ne détaillaient jamais leurs expéditions. Ces firmes vendaient les articles importés dans leur emballage d'origine. Elles traitaient par quantités importantes et abandonnaient la vente au détail aux soins des commerçants de la Sierra Leone [...] Aujourd'hui, tout a changé. Le rôle de courtier n'est plus ce qu'il était, car les grosses sociétés importatrices sont devenues leurs propres courtiers : tout en continuant leur commerce de gros, elles ont développé des réseaux de distribution au détail, qui leur appartiennent<sup>75</sup>. »

En second lieu, dans la plupart des cas, les commerçants africains ne pouvaient obtenir de crédit bancaire, faute de répondant. En outre, dans ce domaine, une discrimination raciale s'exerçait parfois.

Le rôle tenu par les firmes commerciales européennes a été étudié par de nombreux auteurs, dont la plupart s'accordent sur l'importance des liaisons ainsi créées entre l'Afrique et les marchés d'Europe occidentale ou des deux Amériques. Les firmes achetaient sur place dans les colonies, puis exportaient en Europe les produits africains. Elles importaient et vendaient également une gamme de produits manufacturés, principalement des textiles. McPhee, Bauer et Hopkins ont à juste titre souligné le rôle joué par ces firmes qui « reculèrent les limites du négoce » en développant l'ensemble du secteur commercial. Cependant, ces mêmes auteurs se montrent très discrets à propos de la tendance à abuser du pouvoir qui caractérisait ces firmes<sup>76</sup>. Les commerçants européens, indiens, libanais et, dans une moindre mesure, certains Africains s'adjugeaient la plus-value des productions du travail paysan, spécialement par des transactions non équitables. Les marchands payaient à bas prix les produits locaux et vendaient assez cher les articles importés. L'expérience similaire des paysans d'Amérique latine est très révélatrice dans le cas présent : « Un obstacle supplémentaire au développement commercial d'une économie formée de petits tenanciers provient du mécanisme de commercialisation. À la faveur de l'infériorité où se trouve le paysan dans les transactions, et de la concentration habituelle de trois fonctions commerciales dans les mains d'un même intermédiaire (achat des produits, agences de crédit et vente d'articles de consommation), toute plus-value découlant du travail des "économiquement faibles" tend à être encaissée par l'intermédiaire, au lieu de rester disponible pour de nouveaux investissements<sup>77</sup>. »

Dans les régions dominées par les colons (en Rhodésie du Sud, par exemple), il devint « d'usage pour les propriétaires européens de commercialiser la production de leurs tenanciers, et fréquemment celle des exploitations autochtones du voisinage<sup>78</sup> ». Cette pratique réduisait au minimum le niveau compétitif des Africains et assurait au colon blanc une situation de quasi-monopole.

75. T. J. Allridge. 1910. p. 73-74.

76. A. G. Hopkins. 1973. p. 108-209 ; A. McPhee, 1926. p. 32-105 ; P. T. Bauer, 1954.

77. S. Pearce, dans : T. Shanin (dir. publ.), 1971, p. 73.

78. G. Arrighi, 1970, p. 209.

Parfois, les producteurs africains défendaient collectivement leurs intérêts en pratiquant le « refus de vente ». De nombreux cas de refus de vente se produisirent en Gold Coast, où les producteurs africains de cacao se trouvaient particulièrement soumis aux pressions du marché international. La plus sérieuse « grève des ventes » du cacao eut lieu d'octobre à décembre 1930. Elle a été décrite comme une « grève économique en vue d'obtenir de plus hauts prix ». Cette coalition « visait directement les grandes firmes acheteuses pour l'exportation et le contrôle monopolistique qu'elles exerçaient sur l'économie de la Gold Coast<sup>79</sup> ». Outre la méthode du « refus de vendre » leur récolte de cacao, les Africains de la Gold Coast boycottaient les marchandises européennes. Des arrestations étaient opérées et des amendes imposées par les autorités pour participation aux « grèves d'achat ». L'efficacité du mouvement menaça le fondement même des relations économiques coloniales puisque les administrations locales tout comme les filiales des firmes métropolitaines tiraient leurs recettes du commerce du cacao. Il était évident que cette opposition allait à rencontre des intérêts des deux parties. En conséquence, les autorités coloniales brisèrent le mouvement par la force et condamnèrent à l'amende et à la prison les chefs qui encourageaient ces grèves<sup>80</sup>. Au cours de la campagne du cacao de 1937-1938, une autre importante grève des ventes fut organisée contre les plus puissantes firmes exportatrices qui avaient conclu une entente fixant un plafond au prix d'achat du cacao à la production.

Cette fois, la grève des ventes se propagea au Nigéria occidental et ne se termina que sur l'intervention du gouvernement britannique. Une commission d'enquête dirigée par Nowel<sup>81</sup> révéla que le système de commercialisation, qui impliquait des milliers d'intermédiaires, était à la fois inefficace et générateur de gaspillage, et qu'il était préjudiciable tant aux producteurs d'Afrique de l'Ouest qu'aux consommateurs d'Europe occidentale.

La United Africa Company (UAC), qui regroupait un grand nombre de maisons de commerce britanniques, était, après 1929, la plus puissante et la principale des firmes sur les marchés d'Afrique occidentale. Au cours des années 1930, l'UAC traitait près de la moitié des opérations d'exportation dans l'Ouest africain; cette société contrôlait les marchés des territoires anglais<sup>82</sup>, spécialement au Nigéria. Des filiales de l'UAC opéraient en Afrique orientale et en Afrique centrale, mais leur rôle était beaucoup plus réduit. Il n'existait en Afrique de l'Est et du Centre aucun équivalent de l'UAC.

Le commerce avec la Grande-Bretagne plaçait les possessions africaines en position d'infériorité, comme cela fut le cas durant la grande crise de 1929. En 1932, des tarifs impériaux préférentiels furent introduits dans les possessions britanniques. Pour les importations en provenance de l'empire, les droits de douane étaient inférieurs de 10 à 50% du tarif général; mais, puisque les

79. S. Rhodie, 1968, p. 105.

80. *Ibid.*, p. 109-115.

81. Great Britain, *Commission on Marketing West African Cocoa*, Londres, HMSO, 1938, p. 157 et *passim*.

82. A. G. Hopkins, 1973, p. 199.

échanges entre les divers territoires anglais restaient négligeables, le bénéficiaire final de la loi était évidemment la métropole. En septembre 1931, le Colonial Office adressa une circulaire aux administrateurs coloniaux en leur demandant d'aider la Grande-Bretagne et en leur rappelant « que les intérêts du Royaume-Uni et ceux de ses colonies et possessions sont indissolubles, et que les dangers qui pèsent sur le Royaume-Uni sont ceux-là mêmes qui menacent l'ensemble de l'empire [...], que tout effondrement général du crédit britannique ou toute dévaluation de la livre sterling signifierait la ruine pour les colonies, tout autant que pour l'Angleterre métropolitaine<sup>83</sup>. »

Malgré une taxation plus lourde, l'importation d'articles non britanniques dans les colonies de la couronne se développa considérablement, à l'avantage des consommateurs locaux. Les chaussures de toile et les vêtements de soie artificielle ou de coton, de fabrication japonaise, inondèrent les marchés; ils étaient offerts à des prix bien inférieurs aux articles anglais qui bénéficiaient d'une réduction de taxe. En 1934, le chef de district de Dar es-Salaam (Tanganyika) faisait remarquer que, « pratiquement, la totalité des boutiques du district<sup>84</sup> » regorgeaient d'articles japonais de toute sorte. Cette invasion fut particulièrement nette durant cette époque de marasme économique. Comme le disait un administrateur colonial, non sans quelque exagération, si « de grandes quantités de vêtements bon marché en coton provenant des usines japonaises n'étaient en vente dans toutes les boutiques de la ville et des villages, l'Africain moyen en serait aujourd'hui réduit à se couvrir d'écorce<sup>85</sup> », mais le souci du gouvernement de Londres restait la prospérité de l'industrie britannique, et non pas le bien-être des populations pauvres de ses colonies.

En 1934, un pas supplémentaire fut franchi: les tarifs douaniers frappant les marchandises non britanniques furent portés à 100 % en règle générale. En outre, un système de quotas limitait l'importation des articles de fabrication japonaise. On enregistra quelques protestations isolées contre ces mesures, mais les populations colonisées durent finalement payer des prix élevés, grâce auxquels les intérêts impérialistes prospérèrent à leurs dépens.

## Infrastructure

L'infrastructure constitue l'un des principaux facteurs de commercialisation. La construction de voies ferrées, de routes, de lignes télégraphiques et d'installations portuaires bénéficièrent dès l'origine des soins des administrations coloniales. Bien que ces équipements profitassent à l'administration générale, leur but essentiel était d'acheminer vers la mer les exportations. On ne s'étonnera donc pas que le tracé et les grands axes des routes et des chemins de fer aient tenu peu compte du bien-être général des populations du territoire. La plupart des voies ferrées reliaient directement la côte aux régions intérieures de gisements miniers ou de cultures commerciales. Le

83. *West African mail and trade gazette*, 24 octobre 1931, p.4; *Sierra Leone royal gazette*, 15 octobre 1931.

84. « Dar es Salaam district officer's annual report for 1934 », p.4, Archives nationales de Tanzanie, 54/4.

85. *Ibid.*, année 1933, p.3-4.

nombre des lignes transversales et des liaisons ferroviaires interterritoriales restait faible. Cela signifie que les chemins de fer ne desservaient que des zones limitées et que, quel que fût le rôle qu'ils jouèrent, leur importance dans l'ouverture des territoires du continent a été certainement surestimée<sup>86</sup>. Seules la Rhodésie du Sud et l'Afrique du Sud disposaient d'un véritable réseau ferré principalement conçu pour desservir des mines très dispersées et les régions d'agriculture des colonies. La « ceinture du cacao » au sud de la Gold Coast était également bien desservie par les chemins de fer tandis que les territoires du Nord, qui n'avaient aucune production à exporter, furent complètement délaissés (voir fig. 16.2 et 16.5).

La plupart des voies ferrées furent construites, possédées et gérées par les gouvernements ou les services officiels. La construction de la première voie de chemin de fer en Afrique occidentale britannique fut réalisée en Sierra Leone au cours des années 1890. Le premier convoi fut inauguré dans la colonie en 1897 et, vers 1909, la ligne principale, traversant la riche région de palmiers à huile jusqu'à Pendembu à l'est, était terminée (longueur : 365 km). Un embranchement reliant Bubuya à Makeni, à 132 km au nord, fut achevé en 1915. Bientôt, après l'ouverture des chantiers du rail en Sierra Leone, d'autres territoires anglais suivirent l'exemple avec des résultats encore meilleurs. Toutes les grandes lignes étaient achevées en 1920. Au Tanganyika, les Britanniques héritèrent des deux lignes que les Allemands avaient construites au début du siècle.

Ce fut seulement dans les Rhodésies et en Sierra Leone que le capital privé participa à la construction des voies ferrées. La ligne principale qui traverse la Rhodésie du sud au nord était un prolongement du réseau d'Afrique du Sud ; sa réalisation fut l'œuvre de la British South Africa Company. La voie atteignit Bulawayo en octobre 1897 et franchit le Zambèze, aux chutes Victoria, au début de 1904.

Un certain nombre de lignes secondaires furent construites par des sociétés pour les besoins des mines<sup>87</sup>. La principale ligne atteignit Livingstone (capitale de la Rhodésie du Nord) en 1905, et Broken Hill l'année suivante. Finalement, le chemin de fer rejoignant la frontière du Congo fut réalisé par la nouvelle société : la Rhodesia-Katanga Junction Railway and Mineral Company (1909) (voir fig. 16.3). En Sierra Leone, la Sierra Leone Development Company, qui exploitait des mines de fer à Marampa depuis 1933, construisit une ligne de 80 km qui reliait Marampa à Pepel, port d'embarquement sur l'Atlantique (début des années 1930). Cette voie ferrée était exclusivement réservée à l'usage de cette société. Les constructions de routes furent réalisées tant par l'administration coloniale que par les autorités locales. Là où les ressources le permettaient, les chefs africains mobilisèrent les membres de leur communauté pour intégrer leur économie au monde extérieur. Mais, en règle générale, le réseau routier fut conçu non comme un complément, mais plutôt comme une voie d'accès aux réseaux ferroviaires qui étaient des

86. A. McPhee, 1926, p. 47-48, 108-115, 126-127.

87. G. Kay, 1970, p. 42 et 44.

entreprises publiques. Ainsi le contribuable local dut-il supporter les frais de deux systèmes onéreux et inefficaces.

La contribution majeure due aux moyens modernes de communication fut de réduire considérablement les tarifs de transport, ce qui engendra deux conséquences connexes : *a*) le portage humain fut remplacé par la machine, libérant ainsi la main-d'œuvre, déjà rare, au profit d'autres activités productives ; *b*) la diminution des frais de transport accrut la marge bénéficiaire des producteurs et encouragea la progression du secteur commercial. Malheureusement, les fermiers africains ne reçurent que rarement leur part de ces avantages. Les firmes commerciales et les autres intermédiaires opérant dans le secteur d'exportation étaient eux-mêmes trop âpres au gain ; aussi, grâce à leur position plus influente, se taillèrent-ils la part du lion. Dans les régions de colonisation blanche, la tarification de transport fut aménagée en faveur des Européens, contraignant ainsi les producteurs africains à financer indirectement l'agriculture des colons.

Citons deux cas où la construction des chemins de fer produisit des effets remarquables : en Ouganda et au Nigéria. Avant que le Uganda Railway ne reliât en 1902 ce pays, alors isolé au milieu des terres, à la côte de Mombasa en franchissant le plateau kényan, les frais de transport grevaient de 150 % le prix de la plupart des marchandises importées par l'océan Indien. L'arrivée de la ligne Lagos Railway jusqu'à Kano au Nigéria, en 1911, fut également bénéfique. La culture de l'arachide se développa considérablement. Les exportations d'arachide passèrent d'un maximum de 2 000 tonnes à 50 000 tonnes en 1916 pour atteindre 147 000 tonnes en 1929. De même en Rhodésie du Nord, le système ferroviaire contribua fortement au développement du secteur d'exportation, notamment à celui des mines<sup>88</sup>. Dans la plupart des autres territoires, le chemin de fer n'exerça qu'un faible impact et, durant la majeure partie de la période étudiée ici, l'exploitation resta déficitaire<sup>89</sup>. Il faut souligner que, même si le transport moderne fut tout à fait bénéfique, il ne créa jamais « à partir de rien » une économie d'exportation : « Les moyens de transport modernes furent d'abord consacrés aux régions qui, en dépit d'un grand nombre d'aléas qui subsistaient, avaient déjà commencé à démontrer leur potentiel économique<sup>90</sup>. »

Il est une autre catégorie de services, qui était déjà en place avant l'époque coloniale, mais qui, durant cette période, gagna en ampleur et en efficacité : les transports maritimes. En Afrique occidentale britannique, ce secteur était, dès avant 1900, dominé par une seule compagnie britannique, l'Elder Dempster Line and Co. Ltd, constituée en 1890 par la fusion de toutes les compagnies britanniques qui opéraient sur la côte occidentale. En 1895, cette compagnie et la compagnie allemande Woermann s'entendirent pour éviter toute concurrence et purent dès lors fixer leurs tarifs au détriment de leurs clients. En Afrique orientale et australe, c'est l'Union Castle Line qui avait le monopole des transports maritimes.

88. R. E. Baldwin, 1966, p. 17-18, 171-172.

89. S. H. Frankel, 1938, *passim*.

90. A. G. Hopkins, 1973, p. 198.

## Afrique du Sud, 1880-1935

Parmi les colonies et dépendances africaines de la couronne britannique, il en est une, l'Afrique du Sud, qui, pendant la période considérée, connut un essor économique tellement extraordinaire et pourtant si tristement célèbre dans ses répercussions qu'elle mérite une mention spéciale, si brève soit-elle.

En 1869, l'Afrique du Sud, qui comprenait les deux colonies britanniques du Cap et du Natal ainsi que les colonies de peuplement boer ou afrikaner du Transvaal et de l'État libre d'Orange, avait une économie aussi pauvre et d'aussi peu de poids dans le système capitaliste mondial que n'importe quelle autre colonie européenne d'Afrique (voir fig. 27.1). Elle ne comptait en tout que 260 000 Européens, dont 20 % environ vivaient dans la colonie du Cap<sup>91</sup>, où se trouvait la seule ville de plus de 10 000 habitants, à savoir Le Cap. En 1860, elle ne possédait que trois kilomètres environ de voies ferrées, et ne disposait d'aucune route carrossable. La traction animale était la seule utilisée dans les transports. Les activités de transformation se limitaient à la fabrication de chariots, de meubles, de chaussures et au tannage des cuirs<sup>92</sup>. En 1860, les exportations de l'Afrique du Sud, qui consistaient en matières premières — du bois essentiellement puis du fer, des peaux et des cuirs — ne dépassèrent pas 2,5 millions de livres sterling. Pour reprendre les conclusions de D. Hobart Houghton, « d'une manière générale, [en 1860], la colonie [du Cap] était un pays peu peuplé, vivant essentiellement de l'élevage du mouton et de cultures vivrières, trop pauvre pour prendre un essor rapide grâce à la formation intérieure de capital et dépourvu de ressources exploitables susceptibles d'attirer les capitaux étrangers<sup>93</sup> ». Or, la colonie du Cap était à l'époque la province la plus riche d'Afrique du Sud. Dans les autres colonies, notamment au Transvaal et dans l'État libre d'Orange, les conditions étaient encore pires.

Mais, pendant les trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Afrique du Sud subit une véritable révolution non seulement économique, mais aussi sociale. La cause première de ce bouleversement tient à un seul et unique événement, la découverte de minéraux, tout d'abord de diamants dans le Griqualand en 1867 et à Kimberley en 1870, puis d'or dans le Transvaal en 1886. Cinq ans après la découverte du Griqualand, les exportations de diamants s'élevaient à plus de 1,6 million de livres sterling. En 1880, elles étaient passées à plus de 5 millions de livres sterling, représentant à elles seules plus que toutes les autres exportations sud-africaines réunies<sup>94</sup>. Déjà, avant 1899, la firme De Beers Consolidated Mines Ltd avait entrepris de « faire des mines un secteur moderne fortement concentré et largement doté en capital, employant à cette fin les techniques les plus nouvelles et établissant un monopole mondial des ventes par l'intermédiaire du Diamond Syndicate de Londres<sup>95</sup> » (voir fig. 16.6), de sorte que la valeur des exportations

91. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson, J. Vansina, 1978, p. 329.

92. M. M. Cole, 1961, p. 396.

93. D. H. Houghton dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 4.

94. Voir fig. 2 : « Exportations sud-africaines, 1861-1910 », dans *ibid.*, p. 18.

95. *Ibid.*, p. 13.

de diamants continua de monter, atteignant environ 10 millions de livres en 1905 et plus de 15 millions en 1910. Quant aux mines d'or, découvertes en 1886, elles connurent une croissance plus rapide encore. Dès 1890, l'or était devenu la principale exportation de l'Afrique du Sud, qui en vendit cette année-là pour une valeur de 10 millions de livres sterling, chiffre qui passa à 25 millions de livres en 1905 pour atteindre 45-50 millions de livres en 1910. L'expansion de ce secteur eut en Afrique du Sud des conséquences véritablement extraordinaires dans tous les domaines.

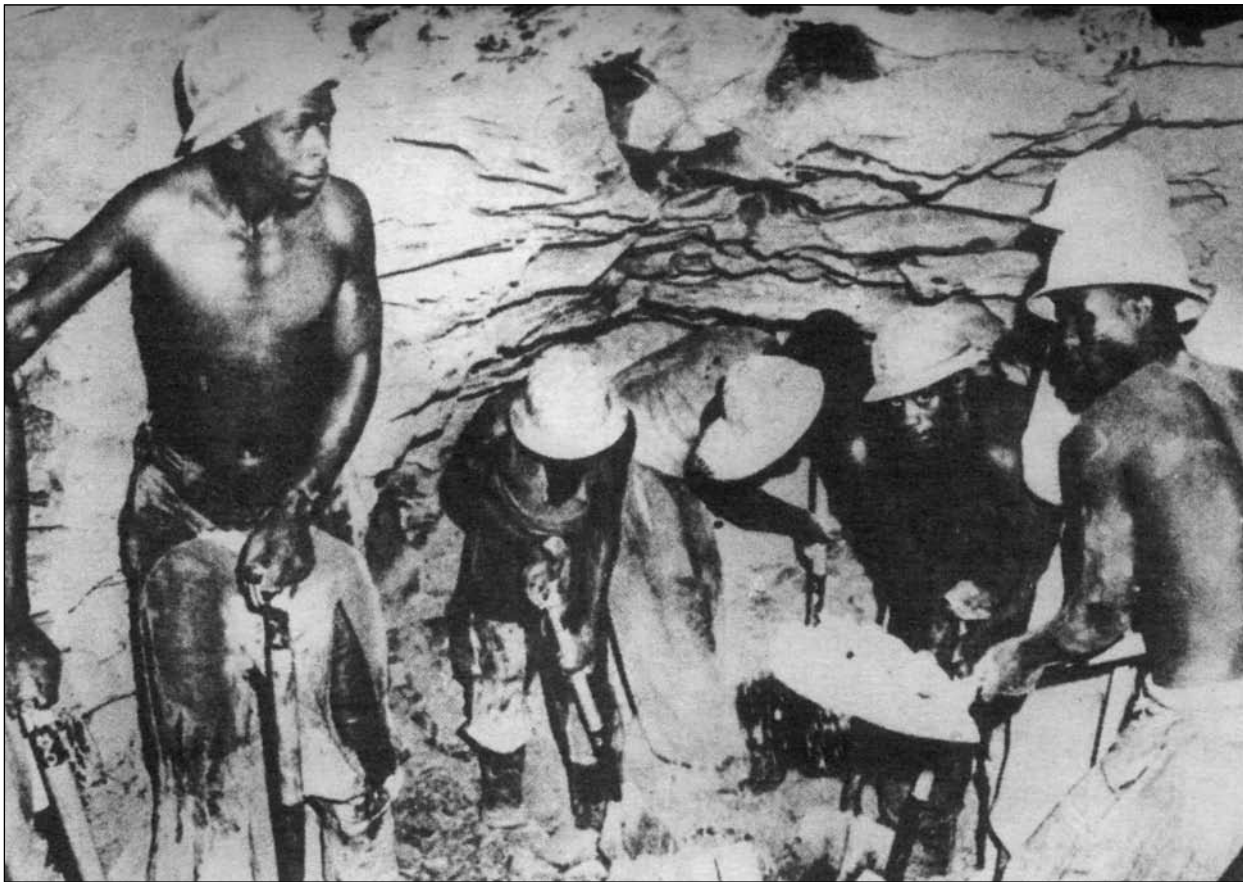
D'une part, sur le plan politique, la découverte des mines de diamants fut à l'origine de l'annexion de la zone de Kimberley, puis, en 1877, du Transvaal même, et enfin, en 1879, après la cuisante défaite essuyée par les Britanniques à Isandhlwana, de la conquête du Zululand. Elle contribua également, en 1881, au déclenchement de la première guerre anglo-boer, qui se solda par la victoire des Boers. De même, la découverte de l'or conduisit à l'annexion de tous les États africains situés au sud du Limpopo, au raid opéré en 1896 par Jameson et enfin, en 1899, à la deuxième guerre anglo-boer qui déboucha, en 1910, sur la création de l'Union sud-africaine. Certains aspects de ces conséquences politiques à long terme et de la réaction qu'elles suscitèrent chez les Africains ont été traités ci-dessus, au chapitre 9.

D'autre part, ces découvertes suscitèrent un afflux de capitaux et de techniciens de Grande-Bretagne, d'Europe et des États-Unis d'Amérique. En fait, l'Afrique du Sud bénéficia à elle seule de l'essentiel des investissements réalisés en Afrique entre 1880 et 1939. Suivant P. Curtin et d'autres, à la veille de la deuxième guerre mondiale, « les investissements étrangers étaient estimés à 56 livres sterling par habitant en Afrique du Sud, contre 38 livres sterling dans les deux Rhodésies, 13 livres sterling au Congo belge et 10 livres sterling au maximum partout ailleurs en Afrique tropicale<sup>96</sup> ». Ce sont ces investissements qui permirent de développer non seulement les industries extractives, mais aussi, nous allons le voir, les infrastructures d'Afrique du Sud. Ce phénomène ne saurait d'ailleurs nous étonner, car, ainsi que le fait observer Houghton, les découvertes de diamants firent tout de suite du Griqualand, jadis « pays perdu habité par une centaine de Griqua, sous l'autorité du chef Waterboer, l'un des pôles d'attraction du monde<sup>97</sup> ». Les découvertes de gisements aurifères eurent les mêmes effets pour le Transvaal et les régions situées au sud du Limpopo.

Enfin, le développement des industries extractives provoqua une véritable révolution dans le domaine des infrastructures. Étant donné les énormes distances séparant les zones de peuplement et les villes — Johannesburg est à 1 540 km du Cap — et la dispersion de la population, on avait jusqu'alors écarté l'idée de construire des chemins de fer, l'opération n'étant pas jugée rentable; mais la découverte d'or et de diamants rendit la création d'un réseau ferroviaire et routier non seulement nécessaire, mais aussi viable. C'est ainsi que, tout naturellement, la construction de voies ferrées conduisant toutes, d'abord, aux

96. P. Curtin, S. Feierman et J. Vansina, 1978, p. 500.

97. D. H. Houghton, dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 11.



16.6. *Ouvriers noirs dans une mine d'Afrique du Sud.* [Photo: © Keystone Press Agency.]



mines de diamants puis, à partir de 1886, au Transvaal commença dans les années 1870 en différents points du pays — Le Cap, Port Elizabeth, East London et Durban. De 110 km en 1869, le réseau ferroviaire passa successivement à 1 715 km en 1889, 3 300 km en 1899 et 4 190 km en 1905<sup>98</sup> (voir fig. 16.7). Le réseau routier eut une évolution parallèle : à la fin de la première guerre mondiale, le pays possédait 75 000 km de routes provinciales et beaucoup plus encore de chemins desservant les exploitations agricoles.

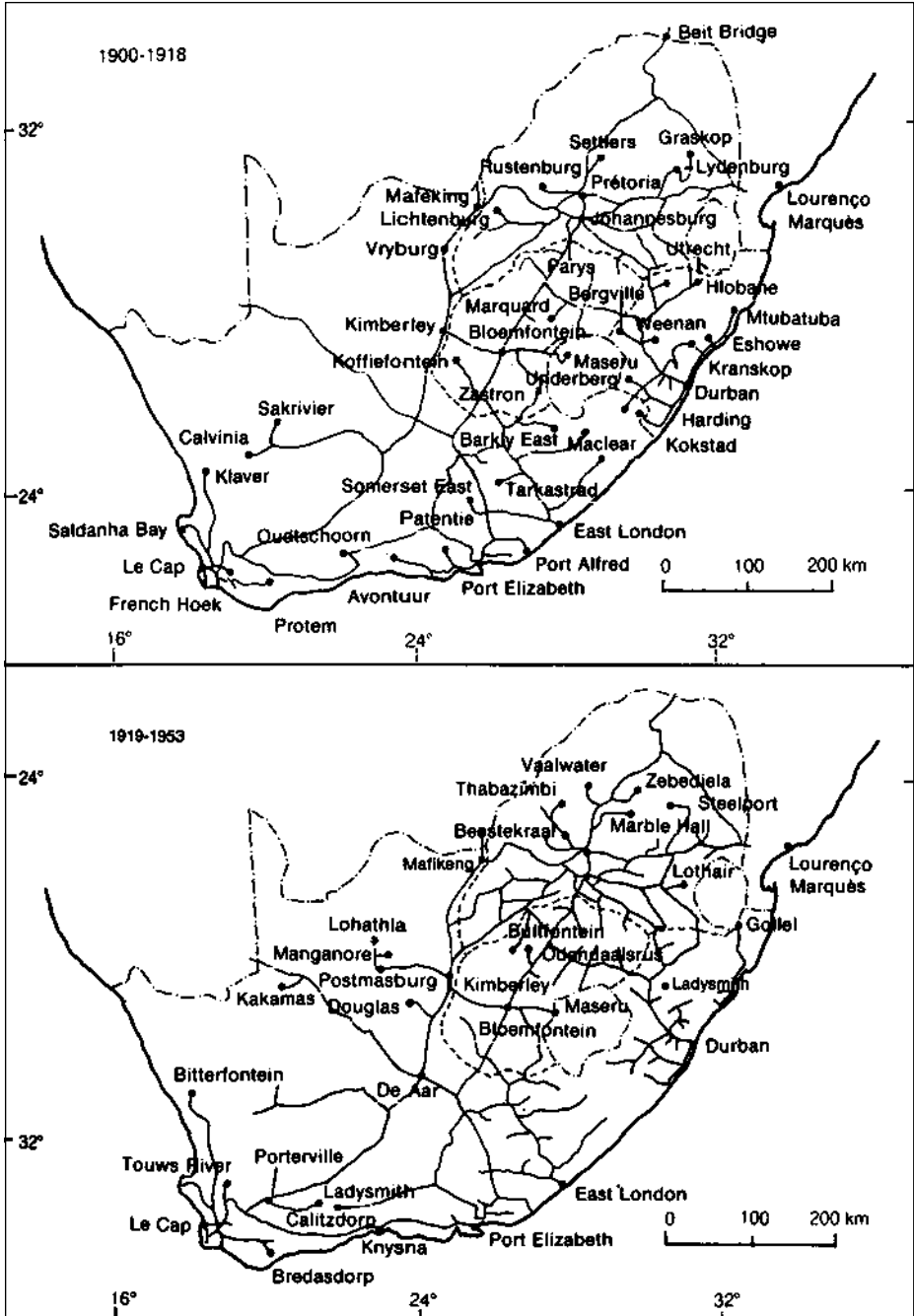
La découverte d'or et de diamants eut encore de vastes répercussions dans le domaine de la main-d'œuvre et du régime foncier, répercussions qui entraînèrent à leur tour une urbanisation croissante. La demande de main-d'œuvre dans les mines était pratiquement inépuisable. Pour satisfaire cette demande et, du même coup, renforcer encore la position des Blancs, en particulier des Afrikaners, furent votées, notamment dans les années 1910 et 1920, toute une série de lois qui obligèrent les Africains à quitter leur terre natale pour aller travailler dans les centres miniers et industriels. Au nombre de ces textes figurent : le Natives' Land Act de 1913, le Mines and Works Act de 1911, amendé en 1926, l'Apprenticeship Act de 1922, le Natives (Urban Areas) Act de 1923, le Natives Administration Act de 1927 et, enfin, le Native Service Contract Act de 1932. La plus tristement célèbre de toutes ces lois, le Natives' Land Act, réservait 88 % des terres à l'usage exclusif des Blancs, qui ne représentaient pourtant que 20 % de la population<sup>99</sup>. Sur les 12 % restants, elle instaurait une série de « réserves indigènes » pour les Africains. Par ailleurs, elle abolissait le *squatting* et le système de métayage, qui permettait aux Africains de cultiver une partie des terres d'un Blanc à condition de lui remettre la moitié de leurs récoltes. Enfin, en vertu de cette loi, hors des réserves, les Africains ne pouvaient acheter de terres qu'à d'autres Africains, excepté la province du Cap et, sauf dispense spéciale du gouverneur général, le Transvaal et l'État libre d'Orange. Ce texte, qui sapait les bases mêmes de la société africaine, contraignit des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs indépendants à quitter leur pays natal, leurs terres et les exploitations des Blancs, faisant d'eux, pour reprendre les termes de Leo Kuper, « un prolétariat sans terre et exploitable » vivant dans la pire forme de dépendance économique. Il mit également en vigueur le principe de la ségrégation territoriale en Afrique du Sud. Il fut appliqué tel quel jusqu'à 1936 et, dès 1931, environ 6 millions d'Africains étaient concentrés dans des réserves qui ne couvraient au total que 88 000 km<sup>2</sup> environ, alors que 1,8 million d'Européens occupaient une superficie de quelque 1 140 000 km<sup>2</sup><sup>100</sup>.

De leur côté, le Mines and Works Act de 1911, amendé en 1926, et l'Apprenticeship Act de 1922 interdisaient aux Africains un grand nombre de travaux qualifiés et imposaient des barèmes de salaires différents pour la main-d'œuvre qualifiée (en grande partie blanche) et non qualifiée (en grande

98. *Ibid.*, p. 20.

99. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 505 ; D. K. Fieldhouse, 1981, p. 75 ; F. Wilson et L. Kuper, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 126-136, 436 et 440.

100. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 75.



16.7. L'extension du réseau de chemin de fer de la République d'Afrique du Sud entre 1900 et 1953. [Source: M. M. Cole, *South Africa*, Londres, Methuen, 1961.]

partie africaine, indienne et métisse). En 1935, un mineur blanc touchait un salaire onze fois supérieur en moyenne à celui d'un mineur africain<sup>101</sup>. Quant au Natives (Urban Areas) Act de 1923, au Natives Administration Act de 1927 et au Natives Service Contract Act de 1932, ils réglementaient les déplacements, le lieu de résidence et l'emploi des Africains dans l'intérêt des travailleurs blancs. Le Natives (Urban Areas) Act de 1923, par exemple, rendit obligatoire la ségrégation dans le domaine du logement afin de mettre un frein au « brassage indésirable », tandis que la Civilised Labour Policy, adoptée en 1924, intensifiait la ségrégation dans l'industrie en imposant le remplacement des ouvriers « de couleur » par des Blancs pauvres<sup>102</sup>. Enfin, le Natives Labour Regulation Act faisait un délit de la rupture des contrats de travail par les ouvriers africains employés dans les mines et les usines.

L'ensemble de ces mesures eut pour effet de faire affluer les Africains vers les nouveaux centres minières et industriels et de les contraindre à travailler comme salariés dans les exploitations européennes. Pendant la période considérée, le nombre des mineurs augmenta spectaculairement. De 163 000 en 1906 (18 000 Blancs, 94 000 Africains et 51 000 Chinois), il passa à 291 000 (dont 32 000 Blancs) en 1918. En 1936, l'Afrique du Sud comptait 300 000 mineurs africains, dont 40 % environ venaient des « réserves indigènes » du Transkei et du Ciskei, 25 % du Mozambique portugais et près de 15 % du Basutoland. Ces chiffres montrent qu'en dépit de ces lois il fallut, la main-d'œuvre disponible dans le pays étant insuffisante, faire venir des travailleurs africains du Mozambique, du Basutoland et même du Nyasaland et des deux Rhodésies, ainsi que, à partir de 1899, des Chinois embauchés pour une durée déterminée<sup>103</sup>. Il convient de noter que, du fait de ces diverses lois, la plupart des travailleurs africains n'étaient pas engagés à titre permanent, mais étaient plutôt des travailleurs migrants ou saisonniers, obligés de se déplacer constamment entre les territoires blancs où ils travaillaient et les « réserves indigènes ».

L'essor des industries extractives eut en outre pour corollaire une forte poussée de l'urbanisation. La migration des travailleurs vers les nouvelles zones minières et industrielles entraîna un rapide développement de certaines villes et l'apparition d'agglomérations entièrement nouvelles. C'est ainsi que Kimberley, qui n'existait pas en 1866, comptait 18 000 habitants en 1877 et qu'en 1900 l'ancien petit village de Johannesburg était devenu une grande ville de 166 000 habitants<sup>104</sup>. D'autres villes, telles que Le Cap et Port Elizabeth, virent leur population se gonfler très rapidement pendant la même période. La proportion de Blancs vivant dans les villes passa de 35,8 % en 1890-1891 à 65,2 % en 1926, celle des Africains de 13 % en 1904 à 17,3 % seulement en 1936<sup>105</sup>.

Deux autres secteurs de l'économie sud-africaine connurent une expansion spectaculaire, en partie grâce au développement de l'industrie minière : l'agriculture et le secteur manufacturier. Le fort accroissement démographi-

101. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 502.

102. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 183-184.

103. D. H. Houghton, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 15 et 19-20.

104. F. Wilson, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 113-114.

105. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 173.

que et l'apparition de populations urbaines nouvelles fit naître de nouveaux marchés pour les denrées agricoles comme pour les produits manufacturés. Ces marchés prirent encore de l'extension après la première guerre mondiale, lorsque l'Union sud-africaine reçut le Sud-Ouest africain sous mandat. Les exploitants agricoles mirent à profit les nouvelles infrastructures routières et ferroviaires, qui facilitaient le transport de leurs produits, ainsi que le Land Act de 1913. Par ailleurs, entre 1927 et 1937, le gouvernement prit un certain nombre de mesures (instauration de barrières douanières, création de divers offices de commercialisation et extension des services bancaires) afin d'aider les exploitants blancs au détriment de leurs concurrents noirs. Les producteurs blancs purent ainsi produire suffisamment non seulement pour approvisionner le marché intérieur, mais aussi pour exporter du maïs à partir de 1907, de la viande et des œufs après la première guerre mondiale, du sucre et des produits laitiers à partir de la fin des années 1920<sup>106</sup>. À cette époque, les Africains étaient déjà pratiquement exclus de l'agriculture de rapport et avaient été réduits à l'état de simple salarié. Leurs salaires n'augmentaient que très lentement ou pas du tout, ce qui aggravait encore leur condition. Entre 1914 et 1934, le salaire mensuel moyen d'un ouvrier agricole africain marié passa de 6-10 shillings à 8-12 shillings seulement<sup>107</sup>. Ajoutons que le salaire mensuel moyen d'un ouvrier agricole blanc travaillant dans la province du Cap, qui était de 2 livres 18 shillings 1 penny en 1866, atteignait 19 livres 7 shillings 7 pence en 1952, tandis que celui d'un fermier « de couleur » passait dans le même temps de 12 shillings 10 pence à 2 livres 7 shillings 10 pence seulement<sup>108</sup>. C'est ainsi que, pendant la période considérée, l'écart entre Blancs et Noirs ne cessa de se creuser, le niveau de vie de ces derniers ne faisant en réalité que se détériorer.

Quant au secteur manufacturier, il subit des transformations encore plus radicales, phénomène d'autant plus intéressant qu'il ne se manifesta guère, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'en Afrique du Sud. Comme Monica Cole l'a fait observer, « les conditions politiques nouvelles qui se sont instaurées après la guerre des Boers ont favorisé la croissance industrielle, l'unification des quatre provinces, intervenue en 1910, ayant suscité une montée du sentiment national, qui s'est exprimé par un désir de développement industriel et d'autosuffisance accrue<sup>109</sup> ». Les Blancs se mirent donc à l'œuvre et, dès 1912, ils avaient implanté un certain nombre d'industries : conserveries de fruits, fabrication de confitures, de bière, de savon, de chandelles, petites industries mécaniques (qui produisaient des moulins à vent, des pompes et des sondes pour le forage de puits, des portails et des clôtures), fabrication de bottes, de chaussures et de vêtements<sup>110</sup>. Le gouvernement encouragea particulièrement ce secteur pendant la première guerre mondiale, voulant diversifier l'économie du pays pour rendre celui-ci moins tributaire de l'industrie minière, et donner des emplois aux « Blancs pauvres ». À cette fin,

106. F. Wilson, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 132-136.

107. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 158.

108. *Ibid.*

109. M. M. Cole, 1961, p. 396.

110. *Ibid.*

non seulement il institua des barrières douanières en 1924, mais il créa le Board of Trade and Industries en 1921, l'Electricity Supply Commission en 1923 et la South African Iron and Steel Corporation en 1928. Le nombre des emplois fournis par ce secteur atteste le succès de ces efforts. En 1918, il faisait travailler 124 000 personnes (dont 44 000 Blancs) et, en 1928, 141 000. Il connut une croissance encore plus rapide après la dépression des années 1920 et au début des années 1930. En 1939, sa production (produits alimentaires, boissons, tabac, textiles et vêtements, cuir et chaussures, produits chimiques, métaux et constructions mécaniques) atteignait environ 75 millions de livres sterling, faisant de lui la principale source de revenu national après le secteur minier<sup>111</sup>.

Ce qui précède montre à l'évidence que, contrairement à la plupart des colonies, l'Afrique du Sud connut une véritable révolution économique au cours de la période 1880-1935. De 217 millions de livres en 1932, le produit national brut passa à 320 millions en 1937. Avec le développement des secteurs minier, manufacturier et agricole, l'économie sud-africaine parvint également, contrairement à celle de la plupart des autres pays d'Afrique, à un haut degré de diversification. En 1932, les industries extractives, le secteur manufacturier, le bâtiment et les chemins de fer employaient 555 000 personnes, dont une majorité d'Indiens et d'Africains<sup>112</sup>. Ce développement spectaculaire tient essentiellement à la découverte d'or et de diamants, et, en partie, au fait que, durant la période considérée, les Britanniques laissèrent les Blancs d'Afrique du Sud pratiquement maîtres de leur destin. Mais il s'opéra aux dépens des non-Blancs, et surtout des Africains et des populations « de couleur ». En effet, comme le nota à l'époque la Natives Economie Commission, instaurée en 1932, si le phénomène des « Blancs pauvres » avait alors complètement disparu, la condition des populations « de couleur » s'était en revanche radicalement dégradée. La surpopulation et la pauvreté qui régnaient dans les réserves avaient engendré des migrations massives vers les centres urbains et miniers, où les Africains étaient sous-payés et vivaient confinés dans des bidonvilles et des ghettos. Qui plus est, ils n'étaient pas autorisés à s'y installer définitivement avec leur famille, de sorte que, condamnés à de constantes allées et venues entre la ville et la campagne, la plupart d'entre eux devinrent des migrants temporaires, des « hommes des deux mondes » car, pour reprendre les termes de Houghton, « ils étaient liés par des liens étroits et indissolubles à la fois à la société rurale d'où ils étaient issus et au monde industriel moderne<sup>113</sup> ». Déplacés, dépossédés de leurs terres, sous-payés, victimes de la discrimination, les Noirs d'Afrique du Sud ont, pendant la période considérée, souffert bien plus, économiquement et socialement, que ceux de toutes les autres régions d'Afrique.

111. *Ibid.*, p. 399.

112. D. H. Houghton, dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 35.

113. *Ibid.*, p. 35.

## Conclusion

Vers le milieu des années 1930, le colonialisme britannique avait solidement affermi sa position en intégrant l'économie de l'Afrique tropicale dans l'économie capitaliste mondiale. Les possessions de la couronne restaient d'importantes sources de produits primaires et le secteur industriel y était à peu près inexistant. En participant au secteur commercial, les ouvriers et paysans africains connurent certaines de leurs pires difficultés économiques, comme d'ailleurs le reste du monde, entre 1929 et 1935. Ni l'ouvrier ni le paysan local ne bénéficiaient du système de relations économiques coloniales, mais c'était le salarié africain qui subissait la pire des exploitations. L'accaparement des plus-values au profit du capital international est démontré par l'état d'arriération et de pauvreté générale qui régnait dans les possessions britanniques au milieu des années 1930. L'administration coloniale essaya, parfois fébrilement, de stopper la dégradation rapide des sols arables, spécialement dans les « réserves indigènes » où la densité de peuplement menaçait de détruire la fertilité des terres. On tenta de restreindre l'agriculture paysanne africaine ; mais l'exploitation par les Européens des différentes ressources du territoire ne fit nulle part l'objet de restriction ; personne ne déclara jamais, par exemple, que les minéraux ne devaient pas être exploités parce qu'ils constituaient des ressources irremplaçables<sup>114</sup>. Les mines, généralement considérées comme un secteur moderne, ne contribuaient que marginalement à la vie industrielle. En fait, les mines vivaient sur le secteur paysan en imposant des salaires de famine. Les caractéristiques économiques qui se formèrent durant la période que nous avons étudiée ont, dans bien des cas, survécu à la décolonisation.

114. R. E. Baldwin, 1966, p. 160.

# L'économie coloniale : l'Afrique du Nord

*Ahmed Kassab, Ali A. Abdussalam et Fathi S. Abusedra*

L'évolution de l'économie d'Afrique du Nord dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas connu les mêmes rythmes ni les mêmes étapes dans tous les pays qui constituent cet ensemble géographique (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Égypte et Soudan), du fait que la colonisation ne s'y est pas implantée à la même époque (voir fig. 17.1).

## Première partie : l'économie de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, 1919-1935

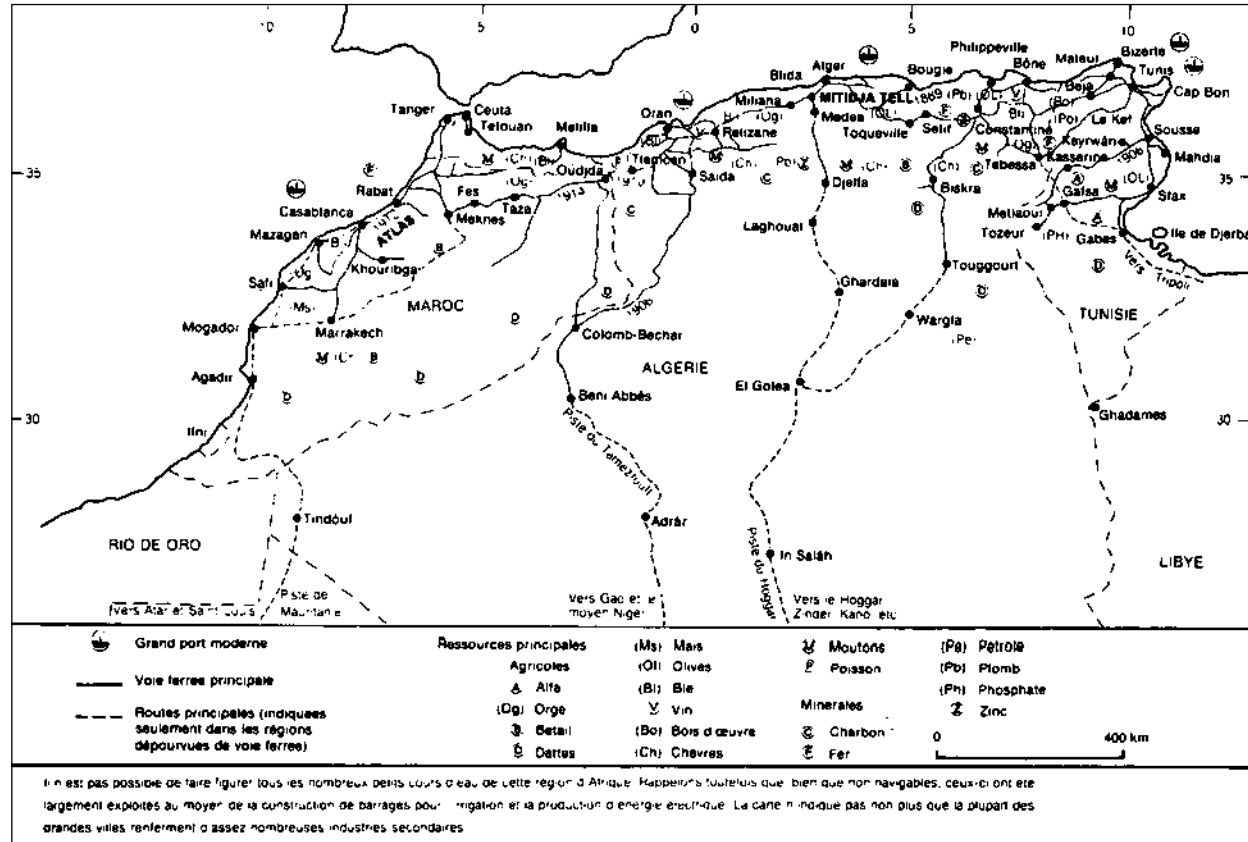
*Ahmed Kassab*

L'économie de la fin de la première guerre mondiale  
à la crise économique de 1979

LE MONDE RURAL BOULEVERSÉ PAR LA COLONISATION AGRICOLE

*La colonisation agricole*

Son évolution. En 1919, l'Algérie était déjà colonisée par les Français depuis quatre-vingt-neuf ans, la Tunisie depuis trente-huit ans et le Maroc depuis seulement sept ans. On constate cependant qu'au lendemain de la première guerre mondiale les institutions politiques, administratives, économiques et financières introduites par les autorités françaises étaient déjà bien établies et que le processus de dépossession des *fellāhīn* (paysan; sing. = *fellah*) et



17.1. Développement économique durant la période coloniale, nord-ouest de l'Afrique.

[Source : J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd., 1978.]



de drainage des richesses au profit de la métropole, amorcé seulement au Maroc, était déjà fortement engagé en Algérie et en Tunisie. La guerre n'avait fait que ralentir le déroulement de ces processus. Dès la fin des hostilités, ils reprirent à un rythme très rapide.

En Algérie, l'extension de la propriété agricole coloniale résultait essentiellement d'une politique constamment poursuivie de « colonisation officielle » : les terres prises aux populations autochtones étaient loties par les pouvoirs publics et attribuées à des colons européens qui obtenaient toutes les facilités d'établissement (crédits, outillage, habitations, etc.) et pour lesquels étaient créés, aux frais de la collectivité, des centres de colonisation où l'on installait les services (commerces, écoles, hôpitaux, etc.) indispensables.

Après la guerre, la colonisation officielle s'était essouffée (70 000 hectares seulement de terres domaniales avaient été lotis entre 1921 et 1931) et c'est la colonisation privée qui prenait le relais. Après une courte période de ralentissement (1918-1920), l'expansion de la colonisation reprenait de plus belle malgré l'augmentation du prix de la terre, et ce, grâce à la loi foncière du 4 août 1926 qui simplifiait la procédure des enquêtes en terres *ʿarsh*, substituant ainsi la procédure des enquêtes d'ensemble à celle des enquêtes partielles : plusieurs milliers d'hectares de terres collectives *ʿarsh* furent, grâce à cette loi, acquis par les colons. En 1930, les 25 795 propriétés coloniales en Algérie avaient une superficie totale de 2 344 000 hectares<sup>1</sup>. Elles s'étendaient essentiellement dans la zone tellienne, la plus humide et la plus fertile : plaines d'Oran, de Sidi-bel-Abbès, de Mascara, de la Mitidja, de Skikda, d'Annaba, plateaux de Constantine, de Sétif, de Guelma, etc. (voir fig. 17.2).

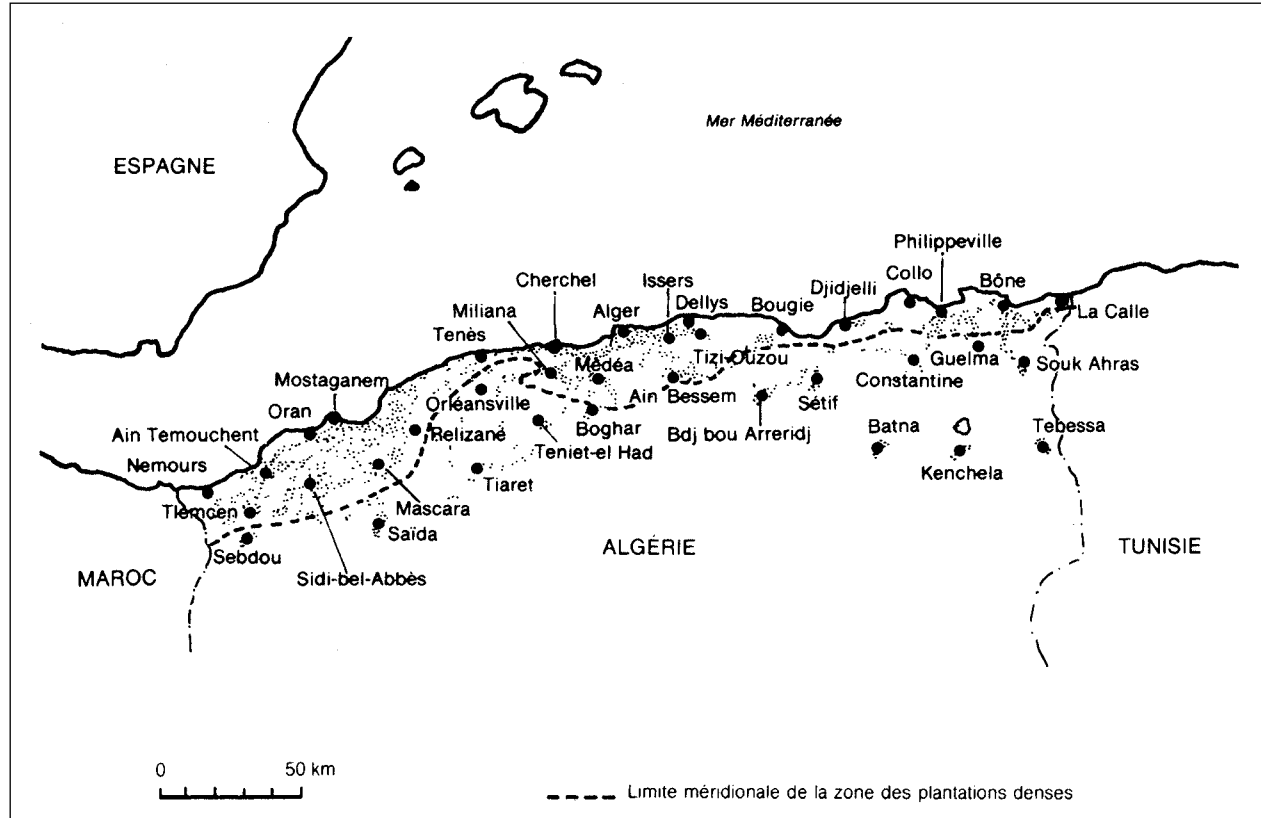
Cette propriété était déjà avant la grande crise économique d'une taille importante. Sa superficie moyenne était de 90 hectares. La grande propriété de plus de 100 hectares, qui ne constituait que 20,6% de la totalité des propriétés européennes, s'étendait à 73,4% de la superficie totale des terres détenues par les colons. « Les progrès de la grande et surtout de la très grande propriété forment donc le trait frappant de l'agriculture européenne dans les années 1920-1930<sup>2</sup>. »

En Tunisie, le processus de dépossession des *fellāḥīn* s'était immédiatement déclenché avec l'établissement du protectorat en 1881. La « colonisation par les capitaux » (1881-1882), qui avait permis à de grandes sociétés capitalistes (Compagnie des Batignolles, Société marseillaise de crédit, Société foncière de Tunisie, etc.) de s'emparer de près de 430 000 hectares, avait été relayée par la « colonisation officielle » organisée systématiquement par les autorités du protectorat inquiètes du « péril italien »<sup>3</sup>. La « colonisation officielle » avait pour but essentiel d'accroître le peuplement français en Tunisie et de développer la « colonisation par les Français ». Des moyens considérables furent mis à sa disposition. Outre les mesures législatives qui tendaient à faire passer les terres occupées par les Tunisiens aux mains des

1. C. R. Ageron, 1979.

2. *Ibid.*, p. 484.

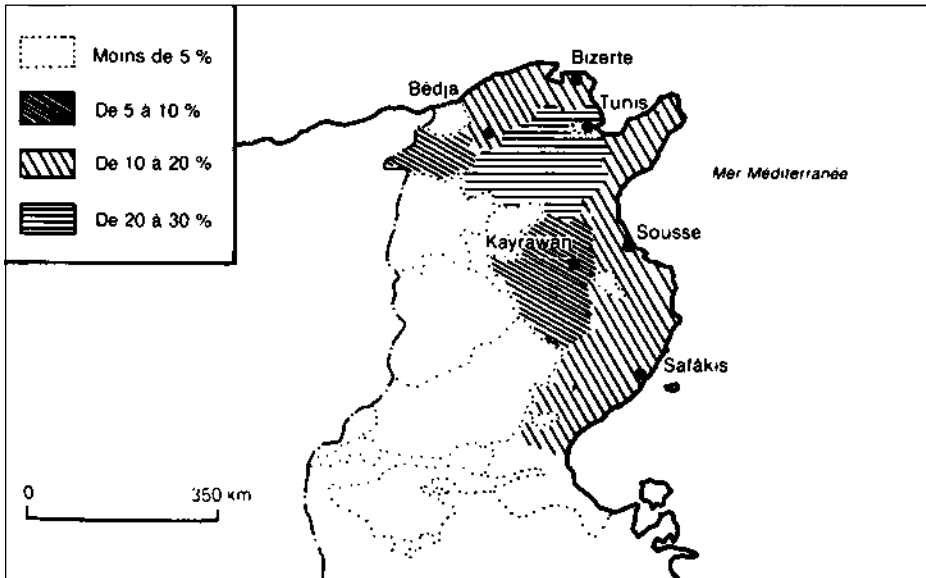
3. En 1911, la population italienne comptait 86 000 personnes, contre 46 000 Français.



17.2. Le vignoble européen en Algérie vers 1930.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Français (décret beylical du 13 novembre 1898 obligeant l'administration des *habous* à mettre à la disposition du Domaine un minimum de 2 000 hectares de terres chaque année; décret beylical du 22 juillet 1903, qui incluait dans le domaine public les régions montagneuses, etc.), les autorités du protectorat fournirent aux colons d'importants moyens de financement: subventions aux organismes européens de crédit agricole, aux coopératives et associations agricoles coloniales, crédits d'établissement sans intérêt et remboursables en vingt annuités aux bénéficiaires de lots de colonisations; en même temps, les pouvoirs publics développaient aux frais de l'État l'équipement routier et ferroviaire dans les régions de forte implantation coloniale, créaient des villages de colonisation, renforçaient l'équipement hydraulique et sanitaire en Tunisie, en grande partie dans les régions les plus humides et les plus fertiles du pays: c'est ainsi que dans le Tell il y avait près de 400 000 hectares de terres coloniales, tandis que dans le Centre et le Sud il n'y en avait que 300 000. Ces chiffres comprennent les propriétés françaises et celles des Italiens (43 600 hectares) (voir fig. 17.3).



17.3. L'implantation de la colonisation agricole en Tunisie en 1921.

[Source: J. Poncet, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1952.]

La propriété italienne était caractérisée par sa petite superficie (moins de 10 hectares); les colons d'origine sicilienne ou calabraise étaient le plus souvent des viticulteurs, des maraîchers, des arboriculteurs fixés dans la région de Tunis et de Bizerte, dans les secteurs littoraux de la péninsule du cap Bon. La propriété coloniale française avait au contraire une superficie moyenne fort étendue: dans la région de Bu Salem, dans la Moyen-

ne-Medjerda par exemple, 80 % des propriétés françaises avaient plus de 500 hectares<sup>4</sup>.

Au Maroc, la colonisation agricole a, certes, commencé plus tard qu'en Algérie ou en Tunisie, mais elle a profité des expériences algériennes et tunisiennes. Les progrès datent de 1918 et ils furent très rapides de 1923 à 1930. L'administration du protectorat, qui voulait créer un peuplement européen dense à travers l'empire chérifien, organisa elle aussi méthodiquement la colonisation officielle. Elle mit à la disposition des colons, dont 60 % étaient venus d'Algérie, les biens domaniaux qui furent aliénés sous forme de lots de colonisation de différentes tailles, et les terres collectives des « tribus ». Ces terres ne furent pas, comme en Algérie, concédées gratuitement, mais, comme en Tunisie, vendues à bas prix, avec des obligations de mise en valeur et de résidence, de grandes facilités de paiement et l'octroi de crédits abondants d'établissement et d'équipement, des primes au défrichement, à la motoculture, à la plantation, etc., et des exonérations de droits de douane sur l'importation de matériel agricole, des avances consenties aux organismes de mutualité agricole, etc.

La colonisation privée était parvenue au cours de la même période (1922-1932) à s'emparer de plus de 350 000 hectares<sup>5</sup>. La majeure partie des terres coloniales appartenait à des Français; une faible fraction en était exploitée par des Espagnols, des Belges, des Suisses et des Italiens. Ces terres se trouvaient essentiellement dans les plaines du Maroc atlantique (Chaouia, Doukkala, Abda), du Saïs, du Maroc oriental (plaine des Triffa). Les propriétés de 100 à 500 hectares représentaient 50 % de la totalité des fermes européennes.

Les caractères de la colonisation agricole. Malgré les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour accroître le peuplement rural français, la colonisation officielle n'était pas arrivée à implanter un nombre important de colons français dans les campagnes maghrébines. À l'exclusion des petits exploitants viticulteurs ou arboriculteurs — italiens en Tunisie, espagnols au Maroc —, les colons européens ne formaient pas une véritable paysannerie telle qu'elle existait à cette époque en France. Il s'agissait surtout de gros exploitants disposant de vastes étendues de terre, d'un matériel agricole très diversifié, de bâtiments d'exploitation souvent imposants. Ils étaient en relation étroite avec les banques et les divers organismes de crédit agricole, les instituts de recherche, les multiples services administratifs qui s'occupaient de près ou de loin de la colonisation.

Ils pratiquaient une agriculture à finalité essentiellement spéculative, cherchant davantage à exporter leur production qu'à écouler sur le marché intérieur. La majorité des colons était spécialisée dans une seule culture: vigne, céréales, oliviers (en Tunisie). Dans l'Oranais (Algérie), l'économie agricole coloniale était presque exclusivement fondée sur la vigne; dans les hautes plaines constantinoises et les plaines du Tell tunisien, c'était le règne de la monoculture céréalière.

4. A. Kassab, 1979.

5. En 1932, la colonisation officielle avait aliéné 202 000 hectares.

Cette spécialisation appliquée à des « domaines » de plusieurs centaines d'hectares permettait une certaine rationalisation des travaux agricoles et l'utilisation systématique du matériel agricole moderne. C'est après la première guerre mondiale que le tracteur — à chenilles et à roues — fit son apparition dans les campagnes maghrébines; il se généralisa peu à peu, en même temps que le matériel tracté (charrues à soc et à disques, polydisques, cultivateurs, semoirs en ligne, etc.). Après les moissonneuses-lieuses, les moissonneuses-batteuses se répandirent aussi, entraînant une énorme économie de main-d'œuvre agricole. Le nouvel outillage permit aussi l'application aux terres céréalières, situées dans les franges subarides du Tell, des techniques du *dry farming* et l'extension de la culture du blé, en particulier le blé tendre.

Parallèlement, un effort considérable avait été déployé dans le domaine de la recherche agronomique, qui se faisait dans les instituts de recherche de Tunis, d'Alger, de Rabat... et qui permettait aux colons de disposer de nouvelles variétés de céréales, d'arbres fruitiers, de tabac, etc., adaptés aux sols et aux climats maghrébins.

Cette agriculture aux techniques perfectionnées atteignait souvent un niveau de productivité élevé. Les rendements dans tous les secteurs n'avaient cessé de croître entre 1919 et 1929; la production de vin en Tunisie connut un bond prodigieux entre 1920 et 1925, passant de 498 148 à 918 853 hectolitres; en Algérie, la production moyenne annuelle de vin, qui était de 6 853 000 hectolitres dans les années 1916-1920, s'éleva à 18 371 000 hectolitres dans les années 1931-1935<sup>6</sup>. Pour le blé, l'accroissement de la production fut, lui aussi, spectaculaire. Le blé tendre en particulier, culture européenne par excellence, connut un développement remarquable non seulement au niveau des superficies cultivées, mais aussi quant aux quantités annuellement produites. De 68 285 quintaux en 1920, la production coloniale de blé tendre au Maroc atteignit 1 884 000 quintaux en 1935. Sur des superficies supérieures (222 815 hectares), les *fellâhîn* marocains n'en obtenaient que 1 316 000 quintaux.

Les marchés locaux ne pouvaient absorber les quantités croissantes de produits agricoles: pour le vin, l'immense majorité de la population étant musulmane, la quasi-totalité de la production devait être exportée. Quant à la production fruitière, elle était, elle aussi, surtout en année pluvieuse, pléthorique.

Cette agriculture fortement outillée exigeait de lourds investissements. Elle devait faire appel constamment au crédit. La majorité des colons s'étaient lourdement endettés, entre 1919 et 1930, non seulement pour agrandir leurs exploitations, mais aussi pour s'équiper en matériel agricole.

### *Le secteur agricole*

La société au lendemain de la première guerre mondiale. Au lendemain de la première guerre mondiale, la majeure partie de la population maghrébine

6. C. R. Ageron, 1979, p.487.

(plus de 80 %) vivait, dans les zones rurales, du travail de la terre. Le régime foncier comprenait en gros les terres *melk* (propriété privée), les terres collectives (terres *‘arsh*) et, en Tunisie et au Maroc, les terres *habous* (biens de mainmorte). L'importance relative de chaque catégorie variait selon les régions : les terres *melk*, par exemple, prédominaient dans les régions de vie sédentaire, autour des villes, dans les plaines humides du Tell ou du Saïs au Maroc ; les terres *‘arsh* s'étendaient surtout dans les montagnes pastorales — chez les Zaer, par exemple, qui vivaient de l'élevage transhumant — et les régions subarides (hautes plaines algéro-marocaines, hautes et basses steppes tunisiennes), où les genres de vie sont fondés sur l'élevage (ovins, caprins, camelins, équidés).

Dans les régions de terres *melk*, il existait toute une hiérarchie de propriétaires du sol dont le sommet était constitué par une minorité de latifundiaires qui concentraient en leurs mains une partie importante des terres de culture ou de parcours. Ces gros propriétaires étaient particulièrement nombreux au Maroc. En Algérie aussi, malgré l'extension des terres coloniales, la grande propriété musulmane occupait, au lendemain de la première guerre mondiale, des superficies non négligeables ; mais elle était loin d'égaliser celle des latifundiaires marocains. « La grande propriété se trouvait surtout dans les arrondissements de Mostaganem, Médéa et Constantine. Dans ce dernier, on recensait 834 propriétaires de plus de 100 ha en 1914 et 1 463 en 1930, d'une moyenne de 185,4 ha. À cette date, cette moyenne était de 263,7 ha dans l'arrondissement de Mostaganem et de 367,3 ha dans celui de Médéa [...] Enfin, pour l'ensemble de l'Algérie, la statistique de 1930 donne 7 035 propriétaires, soit 1,1 % détenant 21 % des superficies musulmanes<sup>7</sup>. »

En Tunisie, il existait aussi une aristocratie foncière résidant à Tunis et dont les terres s'étendaient surtout dans le Tell céréalière (région de Bédja, de Mateur, du Kēf). Le mode de faire-valoir de ces terres était le métayage au quint, le *khammāsāt*, pratiqué d'un bout à l'autre du Maghreb et ne permettant guère l'évolution des techniques et des méthodes culturales. Quant à la catégorie des propriétaires « moyens » ou « aisés », elle n'avait pas une position négligeable : elle aurait représenté 22,6 % du total des propriétaires algériens et détenu 34,8 % des superficies totales musulmanes en 1930<sup>8</sup>.

Les petites propriétés étaient très nombreuses autour des villes, dans les plaines céréalières aux sols fertiles, comme celle du Saïs au Maroc ou de la moyenne Medjerda en Tunisie, dans les montagnes d'agriculteurs sédentaires (Kabylie, Rif, Haut-Atlas occidental) et les oasis.

La production agricole et les troupeaux étaient sujets à de fortes fluctuations à cause de l'irrégularité des précipitations pluvieuses ; les disettes, quoique en régression, étaient encore fréquentes. En outre, l'usure faisait toujours des ravages dans les campagnes et seuls les gros exploitants pouvaient accéder aux organismes de crédit créés par les Européens. Cependant, tôt en Tunisie (1907) et plus tard au Maroc (1922), on créa des « sociétés

7. *Ibid.*, p. 59.

8. *Ibid.*

indigènes de prévoyance » dont le rôle principal était d'accorder des prêts de semences<sup>9</sup> aux petits *fellāhīn*. L'aide financière accordée par les autorités coloniales aux colons était incomparablement plus importante. Ainsi, entre 1917 et 1929-1930, les *fellāhīn* marocains<sup>10</sup>, par exemple, avaient obtenu par le biais des « sociétés indigènes de prévoyance » des crédits à court terme s'élevant à 19 millions de francs marocains, alors que, à eux seuls, les prêts à long terme accordés par la caisse des prêts immobiliers (constituée en 1920) aux colons (4 000 environ) atteignaient entre 1925 et 1930 140 millions de francs<sup>11</sup>.

Les transformations de la société rurale sous l'effet de la colonisation. Au contact de la colonisation, la société rurale maghrébine a néanmoins évolué sensiblement; d'une part, les gros exploitants s'étaient mis à l'école des colons et avaient adopté, avec plus ou moins de bonheur, les techniques, les méthodes, voire les cultures (vigne, blé tendre) pratiquées par les colons; d'autre part, un grand nombre de ruraux engagés sur les exploitations agricoles coloniales ou sur celles des gros exploitants maghrébins étaient devenus des salariés agricoles et s'étaient ainsi prolétariés; les inégalités sociales s'étaient considérablement accentuées après la première guerre mondiale avec la diffusion du machinisme agricole. L'usage du tracteur et de l'outillage agricole moderne avait donné aux colons et aux gros exploitants autochtones une soif inextinguible de terre. Pour rentabiliser le matériel moderne qu'ils utilisaient, en propriété ou en location, ils devaient, sans cesse, accroître leur production et par conséquent aussi l'étendue de leurs exploitations, et cette expansion ne pouvait se faire — après l'épuisement des terres domaniales — qu'au détriment des petits et moyens exploitants musulmans, qui étaient progressivement refoulés vers les secteurs montagneux ou leurs piémonts. Pour s'étendre aussi au détriment de l'espace utilisé par les communautés pastorales des steppes et en prélever une partie au profit de la colonisation, les autorités coloniales entreprirent par tous les moyens de fixer les populations qui vivaient dans ces régions et de les transformer en paysans céréaliculteurs ou arboriculteurs. Dans les hautes steppes tunisiennes, par exemple, « tout lotissement fait en faveur des colons s'est doublé depuis la première guerre mondiale, d'un lotissement destiné à "fixer au sol" les habitants de la région; et, depuis 1922, des lots de même ordre, nombreux, mais petits, ont été distribués aux occupants de certaines terres collectives ou *habous*<sup>12</sup> ».

La conséquence en a été l'expansion de la colonisation dans des régions où les populations autochtones avaient besoin de vastes parcours pour leur bétail et le déclenchement d'un processus de sédentarisation générateur de paupérisation et d'exode.

9. Le crédit en espèces très restreint était soumis à des conditions si sévères (engagement solidaire, garanties sous forme de cautions de tiers, de nantissement agricole, hypothèques sur titres fonciers, etc.) que seule une minorité d'agriculteurs « aisés » pouvait y accéder.

10. La population rurale était évaluée à 5 450 000 personnes en 1926 (87,9% de la population totale).

11. R. Hoffherr, 1932.

12. J. Despois, 1961.

## LE CARACTÈRE COLONIAL DES NOUVELLES FORMES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE TUNISIEN, ALGÉRIEN ET MAROCAIN

*L'exploitation des ressources minières*

L'implantation des Européens dans les trois pays d'Afrique du Nord a eu pour conséquence non seulement une mainmise des colons sur une partie importante des meilleures terres de ces pays, mais aussi, essentiellement, l'exploitation au profit des sociétés étrangères des ressources du sous-sol.

Ces ressources avaient été prospectées très tôt et exploitées rapidement. En Algérie, les premières mines avaient été ouvertes en 1845; en Tunisie, les gisements des phosphates de Gafsa étaient déjà découverts en 1885-1886 (quatre ans seulement après l'établissement du protectorat) et exploités à partir de 1889.

Au Maroc, le premier *dhahir* minier organisant la recherche et l'exploitation minière datait de 1914: il posait le principe de « la mine au premier occupant » générateur d'abus; le *dhahir* de 1923, qui tendait à mettre un terme aux manœuvres des spéculateurs par une refonte du règlement minier, ne fit que retarder l'exploitation systématique des ressources minières du pays. À l'exclusion des phosphates de Khouribga, dont l'exploitation date de 1920, le Maroc n'exportait encore en 1928 que quelques 8 000 tonnes de minerai; mais les prospecteurs et demandeurs de permis d'exploitation s'abattaient sur le pays comme une nuée de sauterelles: les permis de recherche délivrés entre le 15 septembre 1938 et le 1<sup>er</sup> janvier 1939 s'élevaient à 3 500, tandis que les permis de prospection atteignaient le nombre de 400.

La découverte du gisement de charbon de Djerāda, en 1928, allait provoquer une nouvelle refonte de la législation minière marocaine. En 1928 était créé le Bureau de recherches et de participations minières, spécialisé dans la recherche des combustibles solides et liquides, tandis que le *dhahir* du 1<sup>er</sup> novembre 1929 simplifiait les règlements miniers antérieurs et sauvegardait les intérêts de l'État. Dès lors, prospection et exploitation des ressources minières s'accéléchèrent. Le bassin houiller de Djerāda, les gisements de fer de Kenitra, de manganèse de l'Imini étaient reconnus et prospectés méthodiquement; la mine de plomb d'Aouli, dans la Haute-Moulouya, l'une des plus importantes d'Afrique du Nord, était mise en exploitation et rapidement équipée. Les gisements de manganèse de Bū Arfa, dans le Maroc sud-oriental, furent reliés par voie ferrée à Oujda en 1933, tandis que le cobalt de Bū Azer, le plomb et le zinc de Mibladen, l'étain d'Oulmès, le molybdène d'Azzegour — dans le Haut-Atlas — étaient mis en exploitation. À la veille de la crise économique de 1929, le Maroc apparaissait comme l'un des pays maghrébins les plus riches en ressources minières; mais c'est surtout le phosphate qui occupait le premier plan, tant du point de vue des tonnages produits que des quantités exportées; celles-ci étaient passées de 8 232 tonnes en 1921 à 1 779 000 tonnes en 1930.

En Algérie et en Tunisie, les gisements de phosphate (Kouif, Gafsa), de fer (Benī Sāf, Wenza, Djarīsa), de plomb, de zinc, etc., étaient déjà mis en



exploitation avant la grande guerre (1939-1945), et la production en était en quasi-totalité exportée vers la France et les autres pays de l'Europe occidentale. L'exploitation de ces richesses minières était le fait exclusif des sociétés étrangères qui en fournissaient les capitaux, les techniciens, les administrateurs, etc. La société des mines d'Aouli et de Mibladen, par exemple, était sous le contrôle de la Société Penarroya-Maroc, associée à la Banque de l'Union parisienne-Mirabaud, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Kuhlmann et au Bureau minier de la France d'outre-mer. Les mines de zinc et de plomb de Touissit étaient la propriété de la Compagnie royale asturienne des mines (Belgique); le groupe américain Morgan était l'un des plus importants actionnaires du gisement de Zellidja. En Tunisie, les mines de fer de Djarisa étaient sous le contrôle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque, qui représentait la Banque de l'Union parisienne. En Algérie, toutes les richesses minières étaient, elles aussi, aux mains des capitalistes étrangers, en particulier français; les participations bancaires y avaient une importance considérable.

#### *Les voies de communication et les ports*

Pour relier les différents gisements miniers aux ports d'exportation, des voies ferrées avaient été construites très tôt en Algérie (à partir de 1844), dès les premières années du protectorat en Tunisie et au Maroc. En 1919, les principaux éléments du réseau ferré algérien et tunisien étaient déjà installés; ils reliaient les grandes villes (dont la majorité se trouve près des côtes) entre elles et les gisements miniers aux principaux ports d'exportation (Oran, Alger, Annaba, Tunis, Safakis, Sousse). Au Maroc, le développement du rail a été plus lent à cause de la clause du traité franco-allemand du 4 novembre 1913, qui interdisait à la France la construction de toute voie ferrée avant l'établissement de la ligne Tanger-Fès (voir fig. 17.1). Ce n'est qu'en avril 1923 que la première ligne, celle du Casablanca-Rabat, fut inaugurée. Contrairement à la plus grande partie des lignes tunisiennes et algériennes, le réseau marocain comprendra essentiellement des lignes à voie normale (1,44 m); mais, à l'instar de celui des autres pays maghrébins, il eut un caractère notoirement colonial, avec ses lignes principales reliant les villes et les ports à la côte atlantique et ses pénétrantes qui desservaient les gisements miniers et les grandes villes de l'intérieur (Fès, Meknès, Marrakech). Son établissement et son exploitation étaient exclusivement aux mains des sociétés étrangères.

Le réseau routier avait été conçu, lui aussi, dans le dessein de desservir les grandes agglomérations urbaines, où vivait la plus grande partie de la population européenne, et les campagnes où s'étaient implantées les exploitations agricoles coloniales. La majeure partie du réseau routier algérien, par exemple, se trouve dans le Tell septentrional, où se concentraient les fermes européennes et les plus grandes villes du pays.

Il en a été de même de l'infrastructure portuaire, qui a été conçue et développée essentiellement dans le dessein d'ouvrir les pays du Maghreb à la production manufacturière française et étrangère, et d'exporter les

minerais et les produits agricoles. Si, en 1919, l'infrastructure portuaire algérienne et tunisienne était déjà mise en place, celle du Maroc était à peine amorcée. Ce n'est qu'en 1917 que l'aménagement du port de Casablanca fut achevé. Le trafic de ce port connut une progression rapide et régulière : de 400 000 tonnes en 1920, il atteignit 2 220 000 tonnes (dont 1 198 000 tonnes de phosphates) en 1927<sup>13</sup>. Il concentrait plus de 80 % du trafic total des ports marocains. Le trafic de Kenitra (ex-Port Lyautey), deuxième port du Maroc, atteignait à peine 191 000 tonnes en 1927.

La nature du trafic dans tous les ports du Maghreb témoignait du caractère colonial des échanges et des rapports commerciaux inégaux entre les trois pays maghrébins et la France.

## L'INIQUITÉ DU RÉGIME DOUANIER ET FISCAL

### *Le régime douanier*

L'Algérie étant une colonie, les marchandises algériennes et françaises étaient réciproquement admises en franchise sur chacun des deux territoires. Par ailleurs, les marchandises étrangères importées soit en France soit en Algérie étaient soumises au même tarif; le monopole du pavillon réservait à la marine française exclusivement la navigation entre l'Algérie et les ports français. Ainsi avait été réalisée entre la France et l'Algérie une véritable union douanière, « une des plus parfaites que l'on rencontre dans le monde économique<sup>14</sup> »; mais cette union condamnait l'Algérie à demeurer un pays exportateur de matières premières et de produits agricoles et importateur de produits manufacturés.

Le régime douanier de la Tunisie, au lendemain de la première guerre mondiale, était régi par la loi du 19 juillet 1890 et celle du 2 mai 1898. Celle-ci accordait un régime privilégié aux produits manufacturés français, en particulier les produits métallurgiques, les machines, les textiles, etc. Les produits similaires étrangers n'étaient cependant pas soumis aux droits du tarif français, de sorte que le marché tunisien était inondé par les produits manufacturés français et ceux des pays étrangers. L'union douanière partielle fut réalisée en 1928: les produits agricoles tunisiens admis en franchise ne furent plus contingentés; mais les produits français obtinrent soit la franchise complète, soit la protection à l'égard des produits similaires étrangers; ainsi les produits français purent-ils concurrencer ceux des autres pays industriels sur le marché tunisien et parfois même les éliminer, ce qui eut pour effet de renchérir les produits importés et de paralyser les efforts d'industrialisation de la Tunisie.

Les relations commerciales et douanières entre le Maroc et l'étranger étaient encore plus iniques et plus inégales. L'acte d'Algésiras (1906) éta-

13. L'aménagement des ports a été, comme celui des voies ferrées, réalisé grâce à une série d'emprunts publics lancés par l'État marocain et garantis par le gouvernement français (emprunt 1916 et emprunt 1920 de 290 millions de francs).

14. L. Bouis, 1946, vol. II, p. 56.

blissait le principe de la stricte égalité économique des pays signataires sur le marché marocain. Quels que fussent leur provenance, leur origine, leur pavillon de transport, les marchandises qui entraient au Maroc étaient soumises à un droit semblable de 10% *ad valorem* et d'une taxe supplémentaire de 2,5% au profit de la Caisse spéciale des travaux publics. Ce système de « la porte ouverte » permit aux grands pays exportateurs d'inonder le Maroc de leurs produits manufacturés ou agricoles, sans aucune contrepartie, sauf peut-être l'avantage de s'approvisionner aux meilleurs prix pendant la phase d'équipement (1920-1930); mais, dès le début de la crise économique, le Maroc ressentait les inconvénients de ce régime qui constituait « une entrave croissante à la prospérité marocaine au fur et à mesure que l'activité du pays s'orientait vers un régime d'économie complète dans lequel les industries naissantes réclamaient une nécessaire protection<sup>15</sup> ».

Le Maroc dut recourir, cependant, à un protectionnisme indirect qui limitait l'accès d'un certain nombre de produits agricoles étrangers. C'est ainsi que le *dhahir* du 22 février 1921 soumettait à un régime d'autorisation l'entrée des blés, de l'orge et de leurs dérivés; celui du 4 juin 1929 prohibait pratiquement les blés et farines étrangers; mais les produits manufacturés continuaient à affluer au Maroc dans les mêmes conditions que par le passé.

La nature des produits exportés par le Maghreb reflétait parfaitement les caractères de l'économie maghrébine et de son régime douanier. Les exportations marocaines, par exemple, comprenaient essentiellement, entre 1920 et 1930, les phosphates et les céréales (voir fig. 17.4); le déséquilibre dans la nature des produits achetés et vendus par le Maghreb est responsable du déficit quasi permanent de la balance commerciale (la valeur des importations dépassant nettement celle des exportations) dans les trois pays (voir fig. 17.5 et 17.6). À titre d'exemple, la valeur des importations tunisiennes avait atteint, en 1929, 1 984 millions de francs, alors que les exportations n'avaient rapporté que 1 408 millions de francs.

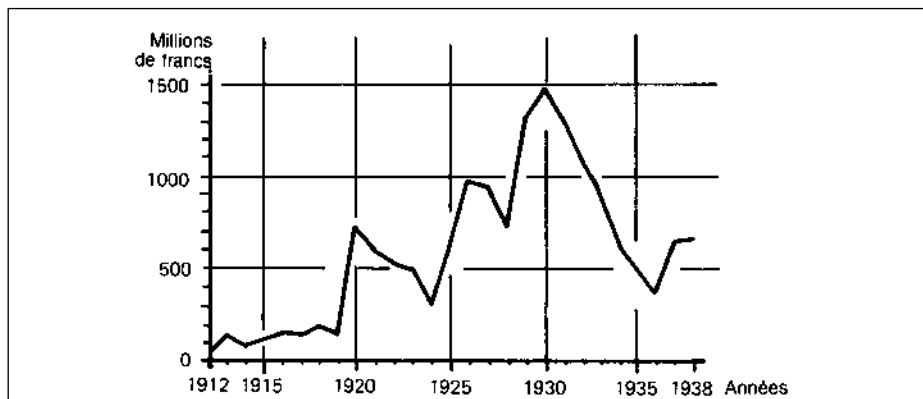
Enfin, le régime douanier était en grande partie à l'origine de la ruine de l'artisanat rural et urbain.

### *Le régime fiscal*

L'une des premières actions entreprises par les autorités françaises lorsqu'elles avaient pris le contrôle des pays maghrébins fut la réorganisation des finances et du système fiscal de ces pays. Elles avaient établi une administration des finances dont la première tâche fut d'élaborer le budget et de contrôler les dépenses. La rigueur et la discipline budgétaire devaient permettre l'équilibre entre les dépenses et les recettes, souvent réalisé entre 1919 et 1930; mais, sous l'effet de la crise, les dépenses dépassèrent les recettes: en 1939, le déficit du budget tunisien excéda 100 millions de francs français.

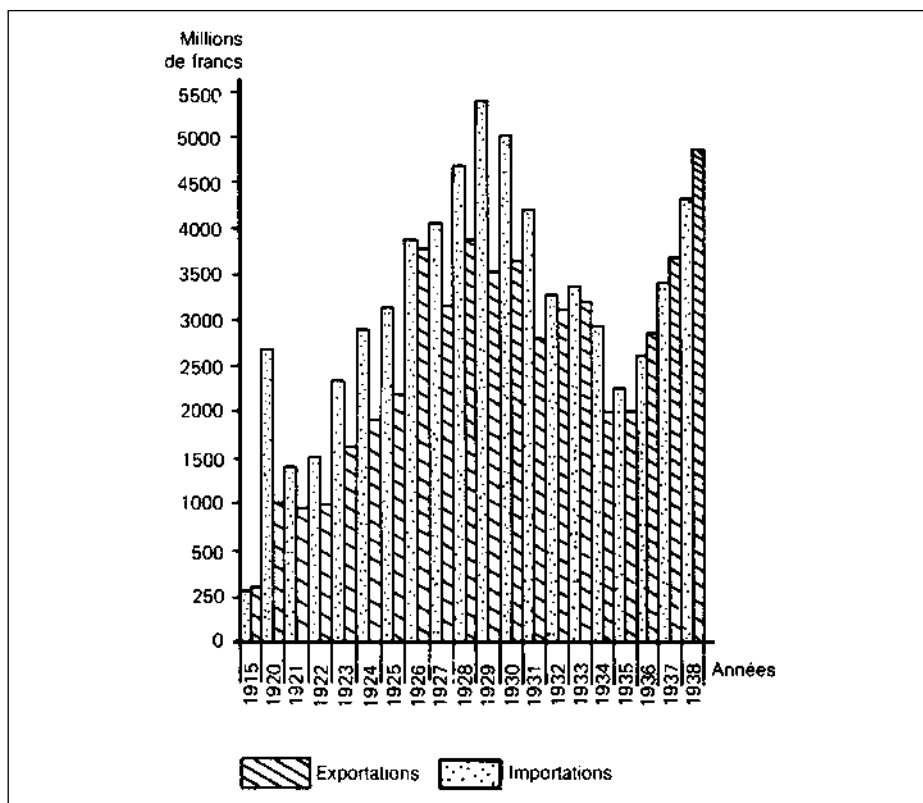
Les recettes provenaient essentiellement des droits de douane, des impôts sur la propriété foncière et la production agricole (*tertib* au Maroc) et sur les produits de consommation (impôts indirects), bref, essentielle-

15. R. Hoffherr, 1932, p. 243.



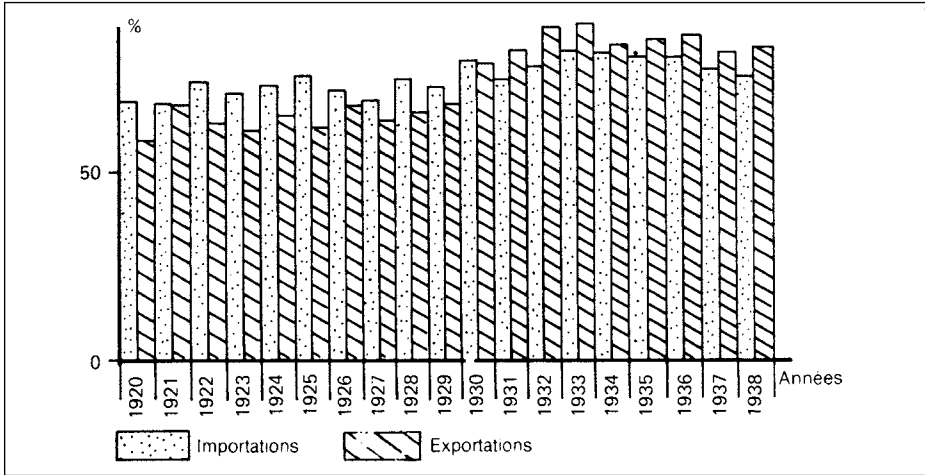
17.4. Le déficit de la balance commerciale marocaine de 1912 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.5. Commerce global de l'Algérie de 1915 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.6. Part de la France dans le commerce global de l'Algérie de 1920 à 1938.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

ment sur la population autochtone: « Répartie sur une masse organique d'assujettis indigènes, la charge [fiscale] de l'indigène devient souvent très lourde<sup>16</sup>. »

En outre, les trois pays d'Afrique du Nord devaient, pour s'équiper, contracter des emprunts à intervalles rapprochés. En 1930, l'Algérie était endettée de deux milliards de francs auprès de la France<sup>17</sup>, tandis que la dette totale du Maroc s'élevait en 1932 à 1 691 millions de francs<sup>18</sup>. L'équipement réalisé à la faveur de ces emprunts devait bénéficier d'abord et surtout aux secteurs modernes de l'économie, dominés par les entreprises européennes; or, c'est sur la fortune des musulmans que sera remboursée la plus grande partie de ces emprunts; en 1931, le service de la dette publique du Maroc absorbait plus du tiers du budget de ce pays.

### La Tunisie, l'Algérie et le Maroc dans la grande crise économique (1930-1935)

#### LA CRISE ET LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE MAGHRÉBINE

Le Maghreb a connu la crise avec un certain retard; elle l'a atteint de plein fouet à partir de 1932; mais elle s'est manifestée plus tôt au Maroc qu'en Tunisie ou en Algérie<sup>19</sup>, l'empire chérifien étant alors en pleine phase de développement de ses potentialités économiques.

16. *Ibid.*, p. 292.

17. C. R. Ageron, 1979, p. 414.

18. R. Hoffherr, 1932, p. 304.

19. J. Berque, 1970.

L'un des premiers secteurs de l'économie qui sera atteint par la crise sera le secteur agricole colonial dont on a vu l'extrême dépendance à l'égard du crédit et des marchés extérieurs. À partir du moment où les prix s'effondraient et où les débouchés extérieurs se fermaient ou se raréfiaient, les exploitants mécanisés et endettés n'étaient plus capables d'honorer leurs engagements vis-à-vis des divers organismes de crédit auprès desquels ils étaient débiteurs. Il en était de même de la production minière qui était totalement tributaire des marchés étrangers, du fait que les matières premières d'origine minérale n'étaient guère transformées ou utilisées dans les pays qui les produisaient.

L'économie autochtone a été happée, elle aussi, par la crise, dans la mesure où sa part dans les exportations des produits agricoles était atteinte par les phénomènes de mévente et de chute des prix; il en a été de même de l'artisanat qui jouait un rôle important dans l'économie des grandes villes marocaines (Fès, Meknès, Marrakech) et tunisiennes (Tunis, Kayrawān, Safākis) et dont les débouchés extérieurs s'étaient pratiquement fermés.

#### *Les effets de la crise sur l'économie coloniale*

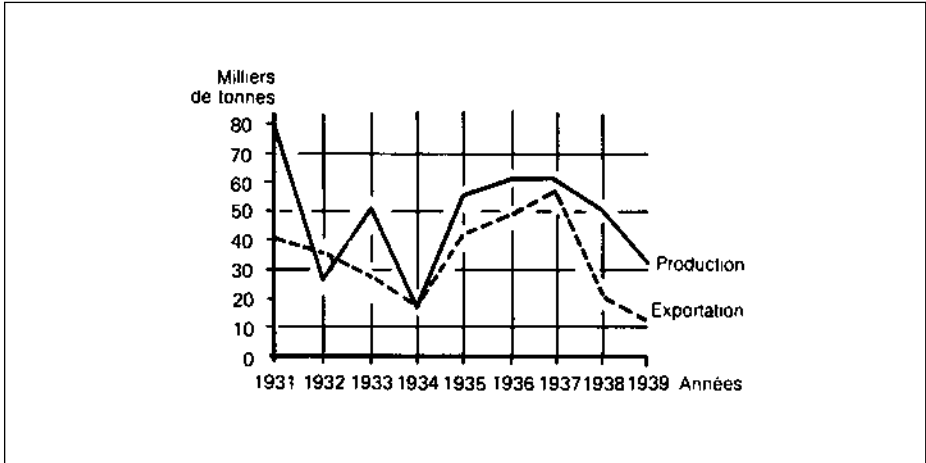
L'agriculture. Le premier secteur agricole européen atteint par la crise fut celui qui était le plus dépendant des marchés extérieurs, plus particulièrement du marché français: le secteur viticole, dont les exportations représentaient en Algérie, par exemple, 66% de la valeur totale des exportations en 1933. Le prix de vente moyen de l'hectolitre de vin, qui atteignait 168 francs en 1927, tombait à 108 francs en 1931 et à 54 francs en 1934. Mévente et récoltes pléthoriques, particulièrement celles de 1935, provoquèrent l'accumulation d'énormes stocks de vin dans les caves algériennes et tunisiennes. Or, la viticulture, en Algérie en particulier, était l'un des fondements de l'économie coloniale; elle faisait vivre en Tunisie 1 372 propriétaires européens. «C'est dire que la faillite de la viticulture pouvait entraîner la faillite d'une importante partie de la colonie rurale française à l'implantation de laquelle tant de soins avaient été apportés<sup>20</sup>. »

La crise atteignit aussi l'oléiculture, plus particulièrement l'oléiculture tunisienne, dont le tiers de la production était annuellement exporté vers l'Italie essentiellement et vers la France. Or, l'Italie attribua des primes à ses oléiculteurs pour les encourager à exporter à bas prix et pour protéger sa production oléicole; elle prit en 1932 des mesures qui frappaient les huiles étrangères de droits de douane prohibitifs. En 1935, elle cessa ses importations de France et de l'empire français, en réponse à l'embargo décidé par la France en application des sanctions prises par la Société des Nations (5 octobre 1935) à la suite de l'agression italienne contre l'Éthiopie. La chute des exportations et des cours<sup>21</sup> affectait, certes, les producteurs tunisiens en premier lieu, mais aussi les planteurs européens de la région de Safākis, qui possédaient de vastes plantations et dont la production oléicole était destinée essentiellement à l'exportation. Les quantités d'huile exportées, qui

20. J. Poncet, 1952, p. 300.

21. Les cours de l'huile, qui atteignaient plus de 1 000 francs le quintal dans les années 1925-1928, tombèrent à 700 francs en 1930 et 300 francs en 1933.

s'élevaient à 409 800 quintaux en 1930, tombèrent à moins de 200 000 en 1936. « C'était là encore un vrai désastre qui a provoqué l'arrêt des plantations européennes et marqué la fin de l'expansion de la colonisation française dans la zone sfaxienne<sup>22</sup> » (voir fig. 17.7).



17.7. Production et exportation de l'huile d'olive tunisienne (milliers de tonnes) de 1931 à 1939.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Troisième élément de spéculation agricole, essentiel aussi bien pour les *fellāhīn* que les colons: la céréaliculture; les colons algériens cultivaient en blé plus d'un million d'hectares de terre en 1934; au Maroc, près de 96 % des terres exploitées par les Européens étaient voués à la céréaliculture; mais les colons cultivaient essentiellement les blés tendres, destinés à la meunerie française; en Tunisie, par exemple, la quasi-totalité des 160 000 hectares cultivés en blé tendre appartenait aux Européens. Dans ce secteur aussi, chute des cours et baisse des exportations allèrent de pair; la valeur des exportations européennes de blé tunisien, qui était de 291408 000 francs en 1931, tomba à 60 845 000 francs en 1934.

La crise dans le secteur minier. La hausse qu'avaient connue depuis 1919 les cours des minerais sur le marché mondial cessa en 1927 d'être régulière. La tendance à la baisse des exportations de minerai apparaissait nettement dès l'année 1931. Les expéditions de phosphate marocain passèrent de 1779 000 tonnes en 1930 à 900 731 tonnes en 1931; celles de la Tunisie, qui étaient de 3 600 000 tonnes, plafonnèrent à 1 623 000 tonnes en 1932. Alors que les prix de vente ne cessaient de baisser, les prix de revient crurent en sens inverse. En 1932, la tonne de phosphate tunisien, dont le prix de revient

22. J. Poncet, 1952, p. 302.

était de 65,77 francs au port d'embarquement, était vendue à 53,77 francs<sup>23</sup>. Il en était de même des autres minerais (plomb, zinc, fer...).

La crise entraîna la fermeture d'un grand nombre de mines, surtout parmi celles qui étaient marginales et dispersées.

#### *L'économie musulmane ébranlée par la crise*

Étant donné que l'immense majorité de la population maghrébine vivait de l'agriculture, c'est dans le secteur agricole essentiellement que les effets de la crise avaient été le plus douloureusement ressentis.

Les principales productions ébranlées par la crise furent les céréales (en particulier le blé dur et l'orge), la laine et l'huile, surtout en Tunisie.

Toutes les catégories de producteurs, aussi bien celles qui étaient intégrées aux circuits intérieurs et extérieurs de commercialisation des produits agricoles que les petits *fellāhīn* vivant en économie d'autosubsistance, subirent durement les effets de la crise. Pour le blé dur tunisien, par exemple, si la baisse des prix n'était, entre 1928 et 1931, que de 20 % par rapport aux prix de 1926, cette baisse atteint 45 % en moyenne à partir de 1932 et 60 % en 1935, année du creux de la dépression<sup>24</sup>; pour l'orge, la baisse des prix atteignit en 1935 75 % des cours de 1926<sup>25</sup>. La laine, produite et en grande partie commercialisée par les éleveurs de toute catégorie, a vu ses prix baisser en 1935 de plus de 60 % par rapport à 1926. La crise atteignit de même le secteur artisanal, déjà fortement diminué par l'importation de produits manufacturés. La part de l'artisanat tunisien, par exemple, dans les exportations de la Tunisie, qui était de 3 % en 1920-1925, tomba à 1,95 % en 1930-1935<sup>26</sup>.

Il est normal, dans ces conditions, que dans les trois pays du Maghreb la valeur globale du commerce extérieur connût une baisse régulière entre 1931 et 1936. La valeur du commerce extérieur tunisien diminua en 1936 de près de 40 % par rapport à celle de 1927-1928. Au Maroc, la valeur totale du commerce extérieur passa de 3 780 606 francs en 1929 à 1 750 518 francs en 1935. Le commerce extérieur algérien connut, lui aussi, une chute très sensible, passant de 9 983 000 francs en 1930 à 6 702 000 francs en 1936.

#### *Les conséquences sociales de la crise*

Les conséquences sociales furent d'une gravité exceptionnelle. Les colons et les agriculteurs maghrébins endettés qui ne pouvaient honorer leurs engagements furent acculés à la faillite. Un grand nombre parmi ceux qui n'étaient pas encore endettés durent contracter des prêts et hypothéquer leurs biens; les petits et moyens exploitants qui ne pouvaient pas accéder aux institutions bancaires et aux organismes de crédit agricole durent recou-

23. Grand Conseil de la Tunisie, XI<sup>e</sup> session (novembre-décembre 1932), section française, rapport Boissée, directeur de la Chambre des intérêts miniers, p. 29.

24. A. Nouschi, 1970.

25. H. El-Annabi, 1975.

26. A. Kassab, 1976.



rir aux services des usuriers des campagnes ou des villages pour régler leurs créances.

La crise avait considérablement accentué les clivages sociaux en permettant aux financiers — souvent aussi usuriers —, aux gros commerçants, aux riches propriétaires d'immeubles urbains ou ruraux d'accroître démesurément leur fortune. On assista à une concentration très poussée de la propriété et de l'exploitation agricole aux mains d'une minorité de gros propriétaires d'origine rurale et souvent aussi d'origine citadine. En Algérie, « cette crise mondiale, marquée par la baisse catastrophique des prix des céréales et des ovins, a en revanche mis en difficulté les propriétaires de 50 à 100 hectares et a accru la paupérisation des paysans parcellaires. Ainsi peuvent s'expliquer la mise à l'encan de superficies importantes et le rachat d'une partie des terres par les plus riches<sup>27</sup> ».

La formation d'un grand nombre d'exploitations latifundiaires coloniales ou musulmanes date de la période de la grande crise. Avec la crise agricole et les fléaux naturels, disettes et famines s'installaient dans plusieurs régions du Maghreb, en particulier dans les régions steppiques. Un nombre considérable de *fellahin* ruinés, affamés ou pourchassés par le fisc reflua vers les villes: l'une des conséquences de la grande crise fut l'intensification de l'exode rural et la formation ou le développement des « bidonvilles »<sup>28</sup> et des « gourbivilles » aux abords des agglomérations urbaines. Aucune cité de quelque importance n'échappa à ce phénomène qui prit pendant et après la deuxième guerre mondiale d'énormes proportions.

En entraînant l'arrêt des chantiers, la fermeture des mines et d'ateliers, le marasme économique provoqua un chômage massif parmi la population des villes, les artisans et les ouvriers de toute catégorie professionnelle. « Dès 1932, 12% des ouvriers d'Alger étaient en chômage. [En 1935], 77% des ouvriers du bâtiment étaient sans travail à Alger<sup>29</sup>. »

## LES REMÈDES

### *L'intervention des pouvoirs publics*

Une crise d'une telle ampleur ne pouvait laisser indifférents les pouvoirs publics; le rôle de l'État dans l'organisation des différents secteurs de l'activité économique s'en trouva considérablement accru. Les principales mesures prises par les autorités coloniales et par les pouvoirs publics en France concernaient le secteur agricole qui faisait vivre la majeure partie de la population maghrébine et dont dépendait l'avenir du peuplement européen.

27. C. R. Ageron, 1979, p. 509.

28. Bidonville de Ben Msik à Casablanca; « gourbiville » de Melassine et Jebel Lahmar à Tunis, etc.

29. C. R. Ageron, 1979, p. 43.

Les mesures prises en faveur de la viticulture consistèrent, pour la Tunisie en particulier, à accroître les contingents de vins admis en franchise en métropole. L'extension de nouveaux vignobles fut interdite dans tout le Maghreb et on encouragea par l'octroi d'indemnités l'arrachage des vignes.

Dans le domaine de la céréaliculture, plusieurs actions furent entreprises par les pouvoirs publics pour renflouer cette activité : constitution de stocks de blé dur et de blé tendre avec octroi de primes de stockage : fixation d'un prix minimal pour les blés durs et les blés tendres, et échelonnement de la vente des céréales stockées ; warrantage des céréales sous garantie de l'État, permettant aux agriculteurs d'obtenir des avances bancaires pouvant atteindre plus des deux tiers de la valeur des produits ; application dans les trois pays du Maghreb des mesures prises en France pour le contrôle, la protection et la réglementation du marché des céréales.

Des organismes para-étatiques — les « offices » (Office des céréales, de l'huile, du vin) — furent créés pour appliquer ces mesures, chacun dans le secteur qui le concerne.

Pour mettre fin aux saisies et poursuites dont étaient l'objet les colons et les agriculteurs insolubles, on institua la Caisse des prêts de consolidation (1932) en Algérie, la Caisse foncière (1932) et la Caisse tunisienne de crédit et de consolidation (1934) en Tunisie. Des délais de grâce, des allègements de dettes, des prêts hypothécaires purent aussi être accordés aux débiteurs menacés d'expropriation.

La détresse des communautés rurales et l'effervescence nationaliste qui en résulta amenèrent les autorités françaises à se pencher sur le sort des *fellāḥīn* maghrébins. De 1933 à 1935, une politique de paysannat fut instaurée dans les trois pays d'Afrique du Nord.

#### *La politique du paysannat*

En Algérie, la loi du 19 juillet 1933 instituait un Fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, qui permettait à l'administration d'accorder aux seuls musulmans, par le biais des sociétés indigènes de prévoyance, des crédits et des subventions. Le fonds devait contribuer aussi, au même titre que la Caisse des prêts agricoles, à désendetter les *fellāḥīn* en leur fournissant des prêts de consolidation. Un service d'économie sociale à la Direction des affaires indigènes engagea un certain nombre d'actions pour moderniser les techniques de production des *fellāḥīn* : il accorda des crédits à long terme pour la plantation d'arbres, fit des avances pour l'achat d'engrais, de charrues, etc. ; mais toutes ces mesures, pour utiles qu'elles fussent, n'étaient guère suffisantes : les crédits mis à la disposition des agriculteurs s'éparpillèrent « sur une poussière de *fellāḥīn*<sup>30</sup> » et les actions entreprises pour moderniser l'agriculture musulmane et encadrer les *fellāḥīn* ne furent guère menées à leur terme.

En Tunisie et au Maroc, l'État entreprit aussi d'injecter du crédit dans les campagnes, de résoudre les problèmes fonciers, de diversifier les systèmes de production agricole des *fellāḥīn* ; mais les mesures législatives édictées ne

30. *Ibid.*, p. 497.

furent guère étayées par des actions d'envergure tendant à développer les moyens de production des *fellāhīn*, des pasteurs et à accroître l'assise foncière des plus démunis d'entre eux.

*Les nouvelles orientations de l'agriculture et la persistance du caractère colonial du système économique*

La crise économique avait montré clairement le danger de la monoculture, système qui prédominait chez les agriculteurs européens en particulier. Les pouvoirs publics poussèrent à la diversification des cultures en encourageant l'extension des cultures arbustives et maraîchères, en développant l'irrigation.

L'arrêt des exportations espagnoles et italiennes de fruits vers la France en raison de la guerre civile en Espagne et l'application des sanctions contre l'Italie par la Société des Nations ouvrirent largement le marché métropolitain à la production fruitière maghrébine, contribuant à un développement très rapide de l'arboriculture, en particulier celle des agrumes: de vastes plantations d'orangers, de clémentiniers, de citronniers furent créées dans la Mitidja en Algérie, au cap Bon en Tunisie, dans les régions de Casablanca, de Kenitra, de Meknès, d'Oujda, etc., au Maroc; des organismes para-étatiques tels que l'Office tunisien de standardisation furent créés pour organiser le conditionnement, la vente et l'exportation des fruits.

Le développement des cultures maraîchères et des primeurs dans les plaines littorales fut lié à celui de l'irrigation et à la mobilisation des eaux des nappes souterraines et celle des cours d'eau. Au Maroc, des barrages furent édifiés sur l'oued Beht (1934), l'oum er-Rebia à Kasba-Zidania, dans le Tadla (1936), sur l'oued Nfis à Lalla Takerkoust (1936). Des périmètres irrigués furent aménagés dans la région de Sidi Slimane, la plaine du Tadla, la plaine des Triffa, etc. En Tunisie, de grandes plantations d'oliviers furent créées dans les régions céréalières du Tell, sur les grandes exploitations coloniales en particulier.

L'économie maghrébine resta, cependant, essentiellement agricole. Il y avait seulement quelques industries de transformation, qui utilisaient comme matière première les produits agricoles du pays (minoteries, huileries, distilleries, usines de pâtes alimentaires, brasseries, conserveries) ou les produits miniers, auxquels on faisait subir un premier traitement (fonderies de plomb) ou une élaboration plus complexe (usines d'hyperphosphates et de superphosphates) avant de les exporter.

Les entreprises, généralement de faible gabarit, étaient presque entièrement aux mains des Européens et le nombre des ouvriers qui travaillaient dans l'industrie n'était guère important: 40 000<sup>31</sup> pour toute l'Algérie en 1938. Malgré l'état très sous-industrialisé du pays, les villes du Maghreb s'accroissaient néanmoins à un rythme très rapide. Le taux d'urbanisation du Maroc, qui était de 7% au début du siècle, atteignait plus de 15% en 1936. Les grandes métropoles économiques (Casablanca, Alger, Tunis) virent leur population s'accroître dans des proportions considérables. Casablanca, qui ne

31. C. R. Ageron, 1979.

comptait que 26 000 habitants en 1900, en avait 257 400 en 1936. Peu pourvues d'industries, ces villes au secteur tertiaire pléthorique constituaient un pôle d'attraction pour les ruraux en quête d'emploi.

À la veille de la deuxième guerre mondiale, l'économie du Maghreb apparaissait ainsi comme le type même de l'économie dualiste et extravertie. Les secteurs agricoles étaient bloqués dans leur évolution par la pénurie des moyens de financement, la persistance des archaïsmes, l'émiettement de l'assise foncière, le refoulement vers les marges déshéritées de l'espace agricole. Les Maghrébins étaient, en fait, exclus des secteurs modernes de l'économie (banques, industries minières et de transformation, organismes de conception et d'exécution des projets de mise en valeur); mais ces secteurs eux-mêmes, dominés par le capital étranger, dépendaient étroitement des centres de décision et des marchés extérieurs dont ils subissaient plus ou moins passivement les choix et les fluctuations.

## Deuxième partie : la Libye, l'Égypte et le Soudan

*Ali A. Abdussalam et Fathi Abusedra\**

### La Libye

Pendant la période coloniale, l'économie de la Tripolitaine était axée autour de deux activités principales : l'agriculture (avec l'élevage) et le commerce. L'agriculture était pratiquée dans les zones rurales, tandis que le commerce avait son siège dans les villes. Ces deux activités constituaient l'occupation principale et la source de revenu essentielle de la majeure partie de la population. Les Turcs ne firent aucune tentative pour modifier cette situation, mais les Italiens, eux, s'efforcèrent de changer radicalement l'économie. La première partie de cette étude examine les dernières années de la domination ottomane et la seconde l'économie libyenne sous l'occupation italienne.

### L'ÉCONOMIE LIBYENNE SOUS LA DOMINATION OTTOMANE (1880-1911)

Pendant le règne de l'administration ottomane, l'économie fut stagnante; les activités économiques se limitaient à l'agriculture, au commerce et au petit artisanat; l'agriculture demeura traditionnelle au cours de cette période. Des charrues de bois à traction animale étaient employées pour labourer le sol. On cultivait surtout le blé et l'orge, ainsi que les dattes, les olives (huile), les citrons; on pratiquait également de l'élevage. La production agricole dépendait en grande partie des pluies, lesquelles variaient selon les saisons. Une grande quantité de bétail était élevée dans les plaines de la Cyrénaïque et de Tripoli. Une partie de ces bêtes était exportée dans les pays voisins. On estime que les exportations de moutons atteignaient près de 500 000 têtes en 1906. Les exportations de

\* Professeurs assistants d'économie à l'Université de Garyounis, à Benghazi, en Libye.

la Cyrénaïque atteignaient à elles seules, en 1908, 58 000 têtes de bétail et 340 000 moutons.

Dans le domaine du commerce, étant donné le manque de routes pavées et l'absence de moyens de transport modernes, les caravanes servaient non seulement à transporter des marchandises entre les villes locales, mais encore à relier les principales villes libyennes aux pays d'Afrique voisins. Il existait cinq principales routes caravanières: trois allaient vers le sud, une à l'est et la dernière à l'ouest (voir fig. 17.8) La première allait de Tripoli à Kano (au Nigéria), en passant par Ghadamès, Ghât, l'Air et Zinder. La deuxième allait de Tripoli à Borno (Nigéria), via Murzuk, Tajarhi, Bilma, N'Guimi et Kukawa. La troisième reliait Benghazi à Wadaï (au Tchad) par Awdjila, Kufra et le Tibesti. D'autres allaient de Benghazi à Sallim (en Égypte), à l'est, et de Tripoli à la Tunisie, à l'ouest<sup>32</sup>.

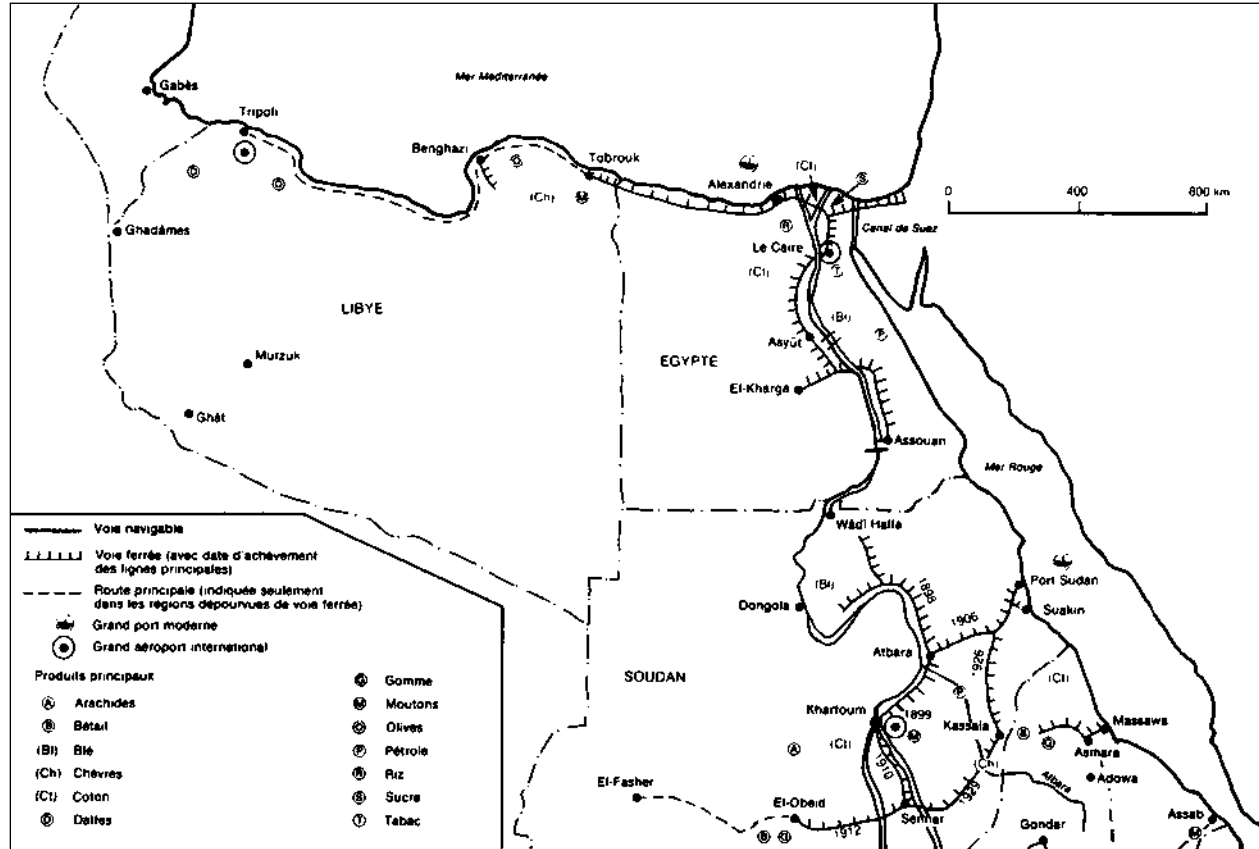
Les caravanes transportaient de la verroterie, des vêtements, de la soie, des épices et du papier à Borno et Wadaï; elles en rapportaient des denrées comme le cuir, l'ivoire et les plumes d'autruche. Mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce commerce commença à décliner. La colonisation d'autres pays africains permit la construction, à peu de frais, de routes nouvelles. Des moyens de transport modernes et plus efficaces remplacèrent les anciens. En conséquence, l'importance du commerce caravanier diminua peu à peu. Par ailleurs, les principaux ports — Tripoli et Benghazi — commerçaient activement avec l'Europe et d'autres pays voisins. Les exportations vers ces pays comprenaient du bétail, des moutons, de la laine, du poil de chèvre et de chameau, des dattes, de l'orge, du blé et de l'alfa. Les importations étaient constituées par des produits textiles (coton et soie), du verre, des armes à feu, du riz, du sucre, du thé et du café. Les principaux partenaires commerciaux étaient l'Italie, la Grande-Bretagne, Malte, l'Égypte, la Tunisie, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Grèce.

L'industrie, peu développée, se réduisait à quelques productions de type artisanal: textiles, fabrication de tapis, tannage, fabrication du savon et un peu d'orfèvrerie (or et argent). En 1911, il y avait environ 2 000 métiers à tisser pour le coton, 500 pour la laine et 120 pour la soie<sup>33</sup>. Ces industries locales produisaient des vêtements pour les hommes et les femmes. Tentes et tapis étaient également produits sur place. Certaines petites fabriques privées produisaient des bijoux (bracelets, bagues, boucles d'oreilles). Le sel et le tabac étaient monopole gouvernemental.

Bien que le deuxième empire ottoman à Tripoli ait duré plus de soixante-dix ans (1835-1911), il ne s'efforça guère de développer l'économie libyenne. Il n'y eut aucune politique systématique d'amélioration de l'infrastructure économique, qu'il s'agisse des routes, des ports ou de l'enseignement. Les écoles techniques étaient peu nombreuses dans le pays à cette époque. Si l'économie était négligée, c'était sans doute parce que la Turquie avait d'autres problèmes. Elle était en guerre avec certains de ses voisins, essayait désespérément de se cramponner à ses possessions en Europe et d'éviter le

32. F. Coro, 1971.

33. *Ibid.*, p. 79.



17.8. Développement économique à l'époque coloniale: Libye, Égypte et Soudan.  
 [Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd., 1978.]

démembrement de l'empire. Par conséquent, l'administration turque, uniquement soucieuse, semble-t-il, de lever des impôts, ne se préoccupa guère de développer l'économie libyenne.

Le régime fiscal appliqué à Tripoli sous le gouvernement ottoman comprenait un impôt personnel ou capitation pour les adultes de sexe masculin, une dîme sur les produits agricoles et un impôt sur le revenu. Il y avait aussi un impôt foncier, un impôt sur les successions et un impôt d'exonération du service militaire, frappant les adultes non musulmans de sexe masculin, un impôt sur le poinçonnage de l'or et de l'argent, des droits de douane sur les produits exportés et importés<sup>34</sup>. En outre, le gouvernement tirait des revenus importants du monopole du sel et du tabac. Ces impôts pesaient sur l'économie et contribuaient à sa quasi-stagnation. Ils furent aussi à l'origine de plusieurs révoltes, qui entretenaient l'instabilité politique et affaiblissaient le contrôle turc sur le pays.

#### L'ÉCONOMIE LIBYENNE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE (1911-1942)

L'intérêt de l'Italie pour la Libye ne se manifesta qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme d'autres puissances européennes, l'Italie désirait mettre le pied en Afrique du Nord, mais ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'elle se lança dans une véritable politique de colonisation. Au début, elle voulut utiliser des moyens pacifiques: la Banco di Roma fut son cheval de Troie.

Cette banque fut le premier établissement financier italien à ouvrir à Tripoli — en 1907. Peu après, elle ouvrit des succursales dans d'autres villes et élargit le champs de ses opérations. Ses activités ne se limitaient pas aux affaires financières, elles comprenaient aussi des entreprises dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et des transports, elle fonda des minoteries et des raffineries d'huile d'olive à Tripoli, ainsi qu'un élevage de moutons en Cyrénaïque; elle inaugura des lignes maritimes entre les principales villes du pays et les contrées avoisinantes; elle acheta des terres et envoya des experts répertorier les ressources minérales du pays. Ces activités, parmi d'autres, éveillèrent des soupçons à propos du rôle réel de la banque en Libye. Aussi furent-elles donc limitées, sinon interdites, par les autorités turques<sup>35</sup>. L'attitude hostile vis-à-vis de la Banco di Roma fut l'un des prétextes que les Italiens utilisèrent pour envahir la Libye en 1911 (voir chapitre 5 du présent ouvrage).

#### LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE

Lorsque l'Italie envahit la Libye en 1911, son rêve était de faire de sa nouvelle colonie une source de matières premières pour l'industrie italienne, un marché pour les produits italiens et un exutoire pour le trop-plein de sa population. Les Italiens voulaient que la Libye fût partie intégrante de

34. A. J. Cachia, 1975, p. 72 et suiv.

35. F. Malgeri, 1970, p. 17 et suiv.

l'Italie. Tous leurs efforts allaient dans ce sens. Ils engagèrent des investissements importants dans l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure.

### *Colonisation agricole*

Le programme agricole de l'Italie en Libye connut deux phases distinctes : d'abord laissé à l'initiative privée, l'effort de peuplement fut ensuite pris en main par la puissance coloniale.

Pour encourager l'immigration, le gouvernement accorda, dans les premiers temps de l'occupation, de vastes domaines aux riches Italiens pour qu'ils les mettent en valeur. Ces terres étaient soit propriété du gouvernement, soit des lopins dont les propriétaires avaient été spoliés. Vers 1929, environ 58 087 hectares avaient ainsi été acquis. Les domaines furent affermés à des cultivateurs italiens pour une durée de quatre-vingt-dix ans. Plus tard, ces concessionnaires furent obligés d'installer sur leurs terres de nouveaux agriculteurs italiens, mesure qui pesa à la fois sur les premiers colons et sur le gouvernement. Les subsides officiels aux colons s'élevèrent à 62 millions de lires et les prêts des caisses d'épargne atteignirent près de 158 millions de lires<sup>36</sup>; mais 2 301 familles seulement furent réinstallées selon ce plan (ce chiffre était en deçà de ce qu'espéraient les Italiens)<sup>37</sup>. Le gouvernement italien décida donc d'adopter une nouvelle politique de colonisation afin d'accélérer le processus, mais il ne put mener à bien aucun programme de développement tant que la résistance locale subsista, c'est-à-dire jusqu'en 1932.

Peu après la répression de cette résistance (pour plus de détails, se référer au chapitre 5 du présent ouvrage), il entreprit de réaliser un plan ambitieux concernant certaines parties de la Libye, et notamment al-Djabal al-Akhḍar (la Montagne Verte). Le but était d'installer dans cette zone près de 300 000 Italiens en vingt-cinq ans<sup>38</sup>. Cette tâche fut confiée à des entreprises privées et semi-publiques. Ces entreprises mirent en commun toutes les ressources qu'elles purent réunir auprès du secteur privé et du secteur public, et les canalisèrent pour financer le nouveau plan de développement. Il s'agissait de l'Ente per la colonizzazione della Libia, l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS) et l'Azienda Tabaco Italiani (ATI). Le plan comprenait le défrichage des terres, les fournitures d'eau, la construction de fermes et d'équipements agricoles, la fourniture de provisions et d'équipements aux colons. En retour, les agriculteurs devaient payer les frais occasionnés en livrant à ces organismes la majeure partie de leur production, dont la valeur était créditée sur leur compte<sup>39</sup>. Au bout de quelque temps, ils pourraient posséder leur propre ferme. En 1936, le projet de peuplement avait coûté près de 800 millions de livres, et seulement 85 000 Italiens avaient été installés<sup>40</sup>.

36. M. M. Sharkasi, 1976, p. 67-71.

37. *Ibid.*, p. 71.

38. *Ibid.*, p. 72.

39. J. Lindberg, 1952, p. 11.

40. M. M. Sharkasi, 1976, p. 72.



*Industrie*

Dans le domaine industriel, les Italiens ne créèrent pas de grandes usines en Libye. Ils développèrent cependant certaines des petites industries existantes. Une petite conserverie de thon fut construite à Tripoli. La capacité de la raffinerie d'huile d'olive fut accrue et atteignit 2 200 tonnes par an<sup>41</sup>. La production de sel augmenta très nettement, passant de 14 000 tonnes par an en 1927 à une moyenne annuelle de 50 000 tonnes en 1937<sup>42</sup>. Une seconde fabrique de tabac, plus grande, fut installée à Tripoli en 1923. Deux usines de chaussures furent construites, l'une à Tripoli en 1923, l'autre à Benghazi en 1929. Usines alimentaires et textiles continuèrent à produire sur une plus grande échelle. Parmi les autres industries, on peut citer les matériaux de construction, l'asphalte, la poudre à canon, les graisses et le savon. Pendant la période que nous étudions, il y avait en Libye près de 789 usines, dont la majeure partie étaient implantées à Tripoli. L'artisanat local continua à exister durant l'occupation italienne à cause de son caractère même et de l'étroitesse du marché.

*Développement de l'infrastructure*

Avant l'occupation italienne, l'infrastructure libyenne était extrêmement sous-développée. Il fallut donc que le gouvernement italien investisse massivement dans ce domaine. Les Italiens construisirent des routes, des chemins de fer, des ports, un réseau de communication moderne, des ouvrages hydrauliques et des bâtiments publics, investissant 870 millions de lires dans ces travaux pendant la période 1913-1936<sup>43</sup>. Cet investissement massif dans l'infrastructure avait pour but de développer l'économie à leur profit. Il fallait créer des emplois pour la population de la péninsule et assurer un débouché aux productions italiennes.

Toutefois, les Libyens durent payer cher cet effort d'investissement. La population libyenne avait été décimée par la guerre. De nombreux Libyens laissèrent leur vie au combat contre l'occupant italien. D'autres moururent dans des camps de concentration. Beaucoup émigrèrent vers les pays voisins. Les survivants des camps de concentration furent dirigés, dans des conditions proches de l'esclavage, vers les chantiers de la route côtière et les nouveaux projets de développement agricole. L'objectif des Italiens était de refouler les populations locales vers les terres marginales de l'intérieur et d'installer la population italienne en surnombre sur les terres les plus fertiles de Libye.

Ils décimèrent aussi le cheptel de la Libye. Depuis des années, la population libyenne de l'intérieur dépendait des moutons et des chameaux pour son alimentation, comme source de matières premières et comme moyen de transport. D'énormes quantités de bétail furent abattues ou confisquées par les Italiens. Le reste, chassé des parcours traditionnels vers les régions inhospitalières proches des camps de concentration, fut victime de la famine. Le

41. *Ibid.*, p.33-34.

42. *Ibid.*

43. J. Lindberg, 1976, p.46.

tableau 1 montre la diminution considérable du cheptel pendant la période de l'occupation italienne.

Tableau 1. *Recensement du cheptel en Libye en 1926 et 1933.*

Année	Moutons	Chèvres	Bovins	Chameaux	Chevaux	Ânes et mulets
1926	800 000	70 000	10 000	75 000	14 000	9 000
1933	98 000	25 000	8 700	2000	10 000	5 000

*Source*: J. A. Allen, K. S. Lachlan et E. T. Penrose (dir. publ.), 1973, p. 52.

Les Italiens ne prirent conscience de l'ampleur des dégâts dont ils étaient responsables qu'après la fin de la résistance, en 1932. Ils essayèrent alors d'encourager l'élevage, mais il fallut des années pour reconstituer le cheptel à son niveau initial. En effet, les pertes avaient été si importantes que la base économique en avait été affaiblie et la population, appauvrie, n'avait plus la même capacité d'épargne.

Enfin, pour aggraver les choses, les Italiens ne formèrent pas les Libyens aux tâches d'administration et négligèrent l'instruction de la population locale. Comme l'a souligné K. Folayan, «alors que les Italiens (10 % environ de la population totale) disposaient en 1939-1940 de 81 écoles primaires pour leurs enfants, les Libyens, qui représentaient plus de 85 % de la population, n'en avaient que 97 à leur disposition<sup>44</sup>». Il existait aussi 7 écoles secondaires pour les Italiens et 3 seulement pour les Libyens. Même dans les rangs de la police et de l'armée, aucun ressortissant libyen ne pouvait dépasser le grade de sergent. Rares furent les Libyens autorisés à occuper des postes administratifs relativement importants après 1934. Le manque de personnel qualifié devait entraver le développement économique de la Libye pendant de nombreuses années.

## L'Égypte

La défaite militaire de Muḥammad 'Alī en 1840 marqua la fin d'une phase importante de l'histoire économique de l'Égypte moderne. Le système qu'il avait instauré postulait le développement simultané de l'agriculture et de l'industrie sous le contrôle et la propriété de l'État. Ses plans lancèrent le pays sur la voie d'une économie orientée vers l'exportation<sup>45</sup>. Cette tendance se renforça entre 1850 et 1920. Toutes les activités économiques furent tournées vers la culture et l'exportation du coton: l'Égypte se convertit en un pays monoculteur hautement spécialisé. Dans les années 1920, on assista à une ébauche d'industrialisation, essentiellement par le biais de substitution d'importations. La période que nous examinons est caractérisée

44. K. Folayan, 1974, p. 7.

45. C. Issawi, 1963, p. 24.

par deux orientations principales. La première est une concentration sur l'agriculture d'exportation (essentiellement le coton). La seconde marque un début d'industrialisation. Plusieurs changements structurels furent ici nécessaires. Nous allons maintenant passer en revue les divers facteurs qui ont mené à chacune de ces phases.

#### UNE ÉCONOMIE ORIENTÉE VERS L'EXPORTATION

##### *Le développement des infrastructures*

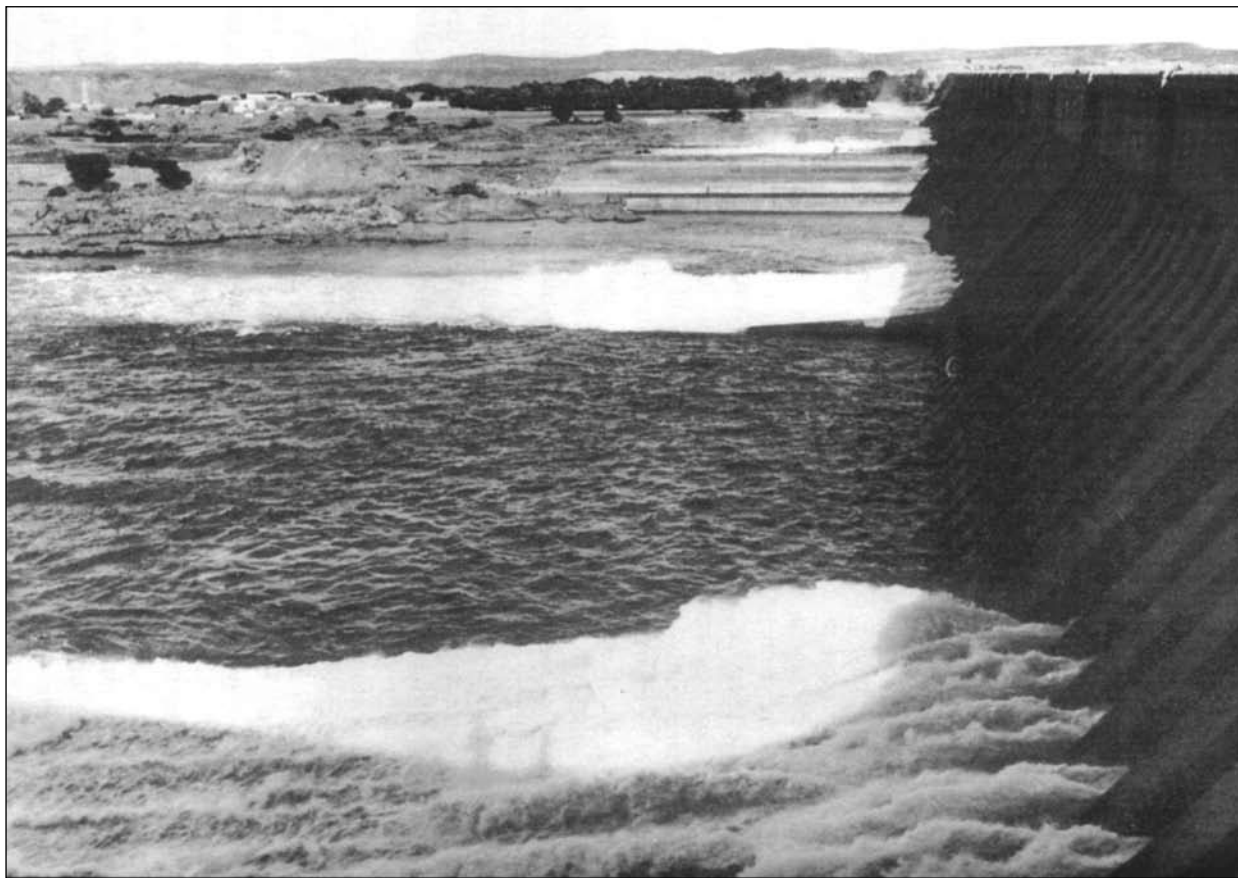
Cette période fut également témoin d'un impressionnant développement des infrastructures du pays; celles-ci restaient cependant concentrées sur les activités liées au coton et à son exportation. De grands projets d'irrigation furent lancés. Le barrage d'Assouan (voir fig. 17.9) — le plus grand du monde à l'époque — fut achevé en 1902 et surélevé en 1907-1910. Le barrage du delta fut renforcé et mis en service, ainsi que ceux de Zifta, d'Asyūt et d'Esna. Près de 13 500 km de canaux furent également creusés sous le règne d'Ismaël (1863-1879). La surface cultivée passa de 4,76 millions de *feddān* en 1881 à 5,66 millions en 1911<sup>46</sup>. La majeure partie des nouvelles terres fut vouée à la culture du coton non seulement parce qu'il s'agissait d'une culture plus rentable que d'autres, mais aussi parce que les Anglais l'encourageaient: le coton était à la fois une culture d'exportation qui permettait à l'Égypte de payer ses dettes et une matière première dont le Lancashire avait grand besoin. En d'autres termes, les Anglais voulaient — et ils y parvinrent — faire de l'Égypte un producteur de coton et un fournisseur de leur industrie textile<sup>47</sup>. Le volume des recettes de coton passa de 3,12 millions de *cantar* en 1879 à 7,66 millions en 1913 — une augmentation de 140% en vingt-quatre ans<sup>48</sup>.

La nécessité de transporter les récoltes de coton exigea l'extension du réseau de communication égyptien; la plupart des efforts furent donc orientés vers l'amélioration du système de transport (voir fig. 17.10). Les chemins de fer furent complétés et relièrent désormais toutes les grandes villes du delta et Le Caire à la Haute-Égypte. La première voie ferrée fut inaugurée en 1853; en 1877, on comptait 1 519 km de chemin de fer à voie normale. Ce réseau fit plus que doubler pendant l'occupation britannique et atteignit en 1909 3 200 km, ainsi que 1 600 km de chemin de fer à voie étroite. En outre, les installations portuaires d'Alexandrie furent modernisées et agrandies à plusieurs reprises. De nouveaux ports furent construits à Suez et à Port Saïd, sur le canal de Suez, qui fut ouvert à la navigation en 1869. Tout cela facilita grandement la transformation du secteur agricole: d'une agriculture de subsistance, on passa à une culture d'exportation à grande échelle, destinée aux marchés internationaux.

46. C. Issawi, 1954, p. 34. *Feddān*: 1,39 acre.

47. *Ibid.*, p. 35.

48. *Cantar* de coton: 45 kg.



17.9. Assouan : les eaux du Nil à la sortie du barrage (1937). [Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

Il faut souligner que l'influence économique de l'administration britannique se fit surtout sentir dans les domaines de l'irrigation et du transport. La reconstruction de plusieurs barrages et la construction de celui d'Assouan assurèrent à l'Égypte une irrigation pérenne et permirent d'accroître la superficie totale des terres cultivées. Toutefois, il est utile de savoir que les Britanniques essayaient de s'assurer une nouvelle source d'approvisionnement en coton pour leur industrie textile afin de ne pas dépendre uniquement des États-Unis d'Amérique, comme cela avait été le cas avant la guerre de sécession. Or, l'Égypte était mieux placée que d'autres fournisseurs éventuels, comme l'Inde et le Brésil. En d'autres termes, le premier souci des Britanniques était d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en matières premières de son industrie textile. Rien d'étonnant donc que le gouvernement ait consacré la plupart de ses dépenses d'investissement à la promotion des exportations, en invoquant, pour justifier cette politique, la nécessité d'investir largement, malgré la situation financière difficile de l'Égypte, dans le réseau d'irrigation pour accroître les ressources destinées au remboursement de la dette étrangère de ce pays. En dehors de l'industrie du coton, principal bénéficiaire des investissements dans les travaux publics, ceux-ci profitèrent aux secteurs liés à celui des exportations.

#### *Politique de libre-échange*

L'un des changements fondamentaux qui caractérisèrent cette période fut la politique de libre-échange adoptée par le gouvernement. Cette politique allait à rencontre de celle qu'avait suivie Muḥammad 'Alī, qui considérait l'intervention de l'État comme nécessaire au développement. Lord Cromer, conseiller financier et ministre plénipotentiaire des Britanniques en Égypte pendant vingt-quatre ans, était un adepte du «laisser-faire». Il s'opposa à l'octroi des protections douanières aux industries naissantes. Son attitude négative vis-à-vis des sociétés textiles égyptiennes illustre bien son point de vue. Il prétendait qu'il serait préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre et de l'Égypte d'accorder quelque encouragement que ce fût à la croissance d'une industrie protégée du coton en Égypte<sup>49</sup>.

En tout état de cause, le gouvernement égyptien était lié par des accords commerciaux internationaux qui lui interdisaient de protéger ses industries naissantes même s'il avait souhaité le faire. En vertu du traité anglo-turc de 1838, les commerçants étrangers pouvaient acheter et vendre partout dans l'empire ottoman en acquittant un droit uniforme de 8% *ad valorem* ou même moins<sup>50</sup>. Ce traité ouvrit l'empire au libre-échange et les biens étrangers commencèrent à inonder le marché égyptien non protégé. On a pu dire qu'il bloqua pendant plus d'un siècle toute nouvelle tentative d'industrialisation de la part de l'État<sup>51</sup>. Ces accords vinrent à expiration le 16 février 1930 et l'Égypte recouvra son autonomie fiscale, ce qui, nous le verrons plus loin, lui

49. Cité par C. Issawi, 1954, p. 37.

50. D. C. Mead, 1967, p. 15.

51. R. Mabro et S. Radwan, 1976, p. 18.

permet de modifier le système des droits de douane de manière à protéger les industries locales qui commençaient à se constituer. Cette réforme tarifaire marqua le début de la période de substitution des importations.

### *Modèles d'investissement*

Le type d'investissement qui prévalut pendant cette période favorisait l'agriculture. La formation du capital immobilisé brut, de 1880 à 1914, atteignit 15% du produit intérieur brut (PIB). C'est là une proportion très élevée si on la compare à celle d'autres pays. Toutefois, la majeure partie de ces investissements allait à l'agriculture et à la construction urbaine, tandis que la part de l'industrie ne dépassait pas 2,3% de la formation du capital immobilisé brut (FCIB). La plupart des auteurs expliquent ce type d'accumulation du capital en termes de rentabilité relative et affirment que l'investissement dans l'agriculture était à la fois plus rentable et moins risqué que dans l'industrie. Mais R. Mabro et S. Radwan ont soutenu que d'autres facteurs, dont essentiellement la politique du gouvernement, fournissent une meilleure explication<sup>52</sup>.

Les investissements égyptiens préféraient la terre et la propriété foncière aux projets industriels, car le propriétaire terrien jouissait de prestige social. Posséder des terres et faire partie de la « bourgeoisie agraire » donnait des privilèges puisque cette classe était au sommet de la hiérarchie sociale. On enregistra donc une nette tendance à la concentration des grandes propriétés agricoles. Les grands propriétaires fonciers (ceux possédant 50 *feddān* ou plus) représentaient 15% de l'ensemble des propriétaires fonciers en 1897 et ils détenaient 44% de la superficie agricole totale. En 1913, ils représentaient moins de 1% de l'ensemble des propriétaires, mais détenaient 44,2% des terres agricoles. La superficie moyenne des grandes exploitations était donc passée de 183 à 193 *feddān* pendant cette période<sup>53</sup>. Cette évolution est importante, car les investissements de ces propriétaires concernaient la terre, déséquilibrant la structure des investissements dans leur ensemble. En outre, les étrangers bénéficiaient, en vertu des capitulations, d'une immunité fiscale et judiciaire qui leur donnait l'avantage sur leurs concurrents égyptiens en matière d'investissement industriel. Quoi qu'il en soit, le marché égyptien non protégé ne suscita pas beaucoup d'intérêt et l'industrialisation demeura négligeable jusqu'aux années 1930.

L'administration égyptienne a également prétendu qu'il était nécessaire d'encourager la culture et l'exportation du coton de manière à augmenter les revenus du pays et lui permettre de rembourser ses dettes. L'accumulation d'une énorme dette publique, qui commença en 1858, était destinée à financer les projets d'infrastructure, ainsi que les extravagances de certains monarques égyptiens. La loi de liquidation de 1880 avait fixé la dette publique du pays à 98,37 millions de livres; dans les vingt années suivantes, 18,2 millions de livres furent encore empruntés. Les dettes extérieures de l'Égypte avaient

52. *Ibid.*, p. 21.

53. *Ibid.*, p. 25.

atteint 8,5 millions de livres égyptiennes par an en 1914<sup>54</sup>. Il était donc vital d'accroître les exportations pour les rembourser.

La guerre civile nord-américaine stimula la production et l'exportation du coton en Égypte. Le rendement total passa d'un peu plus d'un demi-million de *cantar* en 1860 à plus de 2,1 millions en 1865, 4,1 millions en 1890 et 7,7 millions en 1913.

Toutefois, après la rapide augmentation des prix du coton due à la guerre de Sécession nord-américaine, les prix ne cessèrent de tomber jusqu'à la fin du siècle et l'accroissement de la production ne parvint pas à compenser cette chute. Pendant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, le prix du coton fit plus que doubler, et la valeur des récoltes atteignit le triple de ce qu'elle avait été au début de l'occupation. En 1916, le prix du coton atteignit une valeur moyenne de 38 shillings par *cantar*; en 1919, il s'élevait à 90 shillings. Les exportations montèrent à 88 millions de livres égyptiennes en 1920, et l'on obtint de larges surplus d'exportations<sup>55</sup>.

La réussite de l'administration britannique sur le plan financier fut d'assurer correctement la collecte et l'administration des recettes supplémentaires que ces surplus assuraient au gouvernement. Les autorités entreprirent de procéder à une réforme budgétaire en réduisant les dépenses, sauf celles qui étaient jugées rémunératrices — par exemple, les travaux d'irrigation. L'augmentation des recettes d'exportation permit de rembourser tous les prêts contractés pendant l'occupation et de réduire la dette d'Ismaïl d'environ 10 millions de livres vers 1913.

#### *La période de substitution des importations*

L'administration britannique procéda incontestablement à de nombreuses réformes qui se révélèrent bénéfiques pour l'économie égyptienne. Les réussites essentielles se situèrent dans le domaine financier, les travaux d'irrigation et l'efficacité de l'administration. Toutefois, il est non moins vrai que cette même administration se montra hostile à l'industrialisation de l'Égypte et que, dans le même temps, la politique de libre-échange accentua le rôle primordial du coton dans l'économie égyptienne; mais, vers la fin des années 1920, plusieurs changements importants marquèrent le début d'une nouvelle période où le rôle de premier plan revint à l'industrie. L'une des principales raisons de ces changements fut la crise de 1929, qui entraîna l'effondrement de la demande internationale de matières premières, notamment de coton. Elle provoqua, bien sûr, un grave ralentissement de toutes les activités de l'économie égyptienne. Le gouvernement subit donc de plus en plus de pressions pour qu'il renouât à sa politique libre-échangiste et intervînt. En outre, pendant les dernières années de la décennie, les termes de l'échange de l'Égypte s'étaient détériorés, ce qui venait s'ajouter à toutes les raisons qui plaidaient pour le développement de productions autres que le coton, alors principale

54. C. Issawi, 1963, p. 27.

55. *Ibid.*, p. 31.

exportation du pays. On assista aussi pendant cette période à la naissance d'un puissant mouvement national. La révolution de 1919 marqua l'apogée de la croissance du nationalisme égyptien et l'on vit s'imposer des chefs d'entreprise nationaux qui concevaient de façon nouvelle le développement futur de l'Égypte. De plus, si l'accroissement de la production agricole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait suivi la croissance démographique, il n'en allait plus de même au début du XX<sup>e</sup> siècle, la production agricole totale augmentant de 30 %, alors que la croissance de la population était de l'ordre de 50 %<sup>56</sup>. La capacité d'absorption de l'agriculture égyptienne ne suivait plus le rythme de croissance de la population et il fallait donc développer de nouveaux secteurs pour fournir des emplois productifs et élever le revenu par habitant. Enfin, étant donné la raréfaction des importations créée pendant la première guerre mondiale, plusieurs industries nouvelles s'étaient implantées et avaient besoin de protection pour résister aux assauts de la concurrence étrangère.

Pour toutes ces raisons, lorsque le pays eut acquis son autonomie fiscale en 1930, le gouvernement imposa des droits de douane de 15 à 20 % sur toute une gamme de produits de consommation susceptibles de concurrencer les produits locaux. Dans les années qui suivirent, cette protection douanière fut étendue à tous les produits étrangers concurrentiels. Une nouvelle période de croissance économique par substitution des importations avait commencé. Le développement de l'industrie apparut à plusieurs indices. Le premier était l'augmentation du nombre des emplois industriels. En 1937, 155 000 personnes environ travaillaient dans des entreprises employant dix personnes ou plus, contre 30 000 en 1916. Un autre indice était l'accroissement de la production industrielle. De 1917 à 1939, la production de sucre, par exemple passa de 79 000 à 159 000 tonnes, celle du ciment de 24 000 à 353 000 tonnes et la production industrielle de cotonnades de 7 200 000 mètres carrés à 500 millions en 1939<sup>57</sup>. Un troisième indice est le pourcentage élevé des besoins locaux couverts par la production locale de certains produits industriels en 1939, comme l'indique le tableau 2.

Un autre phénomène important est à signaler: l'apparition d'entreprises nationales dans les années 1920. La première banque purement égyptienne et administrée exclusivement par des Égyptiens, la Banque Miṣr, fut fondée en 1920. Elle favorisa le développement d'entreprises industrielles à grande échelle. La banque s'efforça d'attirer des capitaux privés hors des voies d'investissement traditionnelles; en 1940, le groupe Miṣr comprenait 21 compagnies affiliées. On estime que la part des compagnies industrielles de la Banque Miṣr atteignait 45 % de l'accroissement du total du capital versé de toutes les sociétés industrielles par actions dans la période 1922-1928. Ainsi la Banque Miṣr donna-t-elle une grande impulsion au développement industriel de l'Égypte pendant l'entre-deux-guerres. L'investissement fut marqué par une participation croissante du capital local. Les crises successives du coton, les

56. D. C. Mead, 1967, p. 16.

57. C. Issawi, 1963, p. 44.



Tableau 2. *Égypte: production locale et besoins locaux en produits industriels.*

Produits	Besoins locaux (en pourcentage)	Produits	Besoins locaux (en pourcentage)
Sucre	100	Savon	90
Alcools	100	Meubles	80
Cigarettes	100	Allumettes	80
Sel	100	Bière	65
Farine	99	Huiles végétales	60
Coton filé	96	Soude caustique	50
Chaussures	90	Textiles (coton)	40
Ciment	90		

Source: M. M. El-Kammash, 1968, p. 41.

bénéfices élevés attendus de certaines branches industrielles (comme le montrent les bénéfices réalisés par les étrangers engagés dans l'industrie locale), la création de possibilités d'investissement national par l'entremise de la Banque Miṣr et ses compagnies, tout cela permet de canaliser les investissements vers des projets industriels.

En conclusion, cette période fut caractérisée par diverses tentatives de développement. Après l'échec de la tentative de Muḥammad 'Alī de réaliser un programme d'industrialisation forcée sans posséder l'infrastructure nécessaire, l'économie s'orienta vers la monoculture d'exportation. Cette tendance fut renforcée sous l'occupation britannique, qui encouragea l'extension des terres cultivables et les exportations de coton. Trois arguments étaient invoqués à l'appui de cette évolution: premièrement, le libre-échange et la spécialisation dans des domaines où le pays était en situation comparative-ment favorable se traduiraient par un bien-être accru; deuxièmement, des ressources étaient nécessaires pour rembourser la dette publique accumulée; enfin, les traités internationaux empêchaient l'Égypte de protéger ses industries nouvelles. En conséquence, celle-ci eut une économie orientée vers l'exportation. Par ailleurs, les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle furent caractérisées par une transformation structurelle de l'économie, qui commença à se tourner vers l'industrialisation. Cela était dû à plusieurs facteurs: les crises agricoles successives, qui conduisirent à la détérioration du commerce égyptien, l'apparition d'entreprises nationales, la récupération de l'autonomie fiscale et le changement de la politique gouvernementale vis-à-vis de l'industrie. Celle-ci se développa donc rapidement vers la fin de cette période.

## Le Soudan

Dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le Soudan assista à la naissance d'un mouvement religieux qui déclencha une révolte contre la domination turco-égyptienne et culmina avec la création de l'État mahdiste, de 1881 à 1898. À peu près à la même époque, l'Égypte tomba sous la domination des Anglais et, un peu plus tard, le Soudan fut réoccupé par celui-ci.

Ce fut la période de la domination anglo-égyptienne. La première partie de cette section traite brièvement de la situation sous l'État mahdiste. La seconde mettra en relief les principales étapes qui marquèrent cette période.

#### L'ÉTAT MAHDISTE (1881-1898)

L'État mahdiste mit en place sa propre administration et son système judiciaire. Une de ses grandes réalisations fut l'instauration d'un régime fiscal simple et pratique fondé sur les enseignements de l'islam. Le *zakât* constituait l'essentiel des recettes fiscales. Cet impôt était perçu au taux de 2,5 % sur la fortune et de 10 % sur le bétail et les céréales. Étant donné la simplicité de ce régime et son adaptabilité aux conditions sociales, il resta en vigueur même après la chute des mahdistes. L'administration encouragea l'agriculture et le commerce, car ces activités avaient pour objet de soutenir l'armée, de l'équiper en armes et en munitions.

Mais l'État mahdiste ne dura pas longtemps. Plusieurs facteurs contribuèrent à sa chute. En premier lieu, le mouvement mahdiste fut déchiré par des rivalités internes dues à la lutte pour le pouvoir après la mort du mahdī en 1885. Ensuite, la consolidation du pouvoir dans l'ensemble du pays avait épuisé les ressources de l'État. Enfin, le nouvel État devait défendre ses frontières contre plusieurs puissances coloniales européennes<sup>58</sup>. L'État mahdiste voulut s'étendre vers le Nord en direction de l'Égypte, initiative qui se révéla désastreuse, car elle poussa les Britanniques, qui étaient en Égypte à l'époque, à occuper le Soudan.

#### *La domination anglo-égyptienne*

La conquête anglo-égyptienne du Soudan mit fin à la brève période d'indépendance nationale sous les mahdistes. Heureusement, l'administration coloniale ne fut pas trop pesante. La politique coloniale britannique au Soudan fut relativement modérée et il y eut un véritable effort de développement de l'économie du pays. L'administration britannique au Soudan eut le mérite de développer l'infrastructure et d'introduire l'agriculture moderne.

#### *Développement de l'infrastructure*

Pendant la domination coloniale britannique au Soudan, l'Angleterre fit construire des chemins de fer, des ports, des barrages et progresser l'enseignement (voir fig. 17.10). Le premier chemin de fer fut construit entre 1896 et 1898 pour la campagne militaire. Il fut ensuite prolongé jusqu'à Atbara et utilisé pour les transports entre le nord du Soudan et la Méditerranée via l'Égypte. Lorsque Port Soudan fut construit en 1906, un nouveau chemin de fer le relia à Atbara, puis, en 1910, la ligne principale fut prolongée

58. P. M. Holt, 1970, p. 204 et suiv.

jusqu'à Sennar. Une autre ligne fut posée en 1924 entre la Djazīra et la mer Rouge. Des services de bateaux à vapeur furent aussi utilisés pour relier le sud et le nord du pays. Ces moyens de transport modernes et efficaces contribuèrent à l'acheminement des produits agricoles et réduisirent considérablement les coûts des transports. L'administration britannique s'intéressa aussi au développement de l'enseignement. En outre, des mesures furent prises pour améliorer l'utilisation des ressources en terres et en eau. Quelques stations de pompage furent construites et l'on creusa plusieurs canaux d'irrigation.

### *Développement agricole*

L'Angleterre comprit d'emblée l'importance du potentiel agricole du Soudan. Il entreprit la culture expérimentale du coton afin de compléter la production égyptienne dans ce domaine. Lorsque la première expérience réalisée à Zaydab en 1905 se montra prometteuse, elle fut étendue à la plaine de la Djazīra, la plus fertile du Soudan, située entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. Un plan ambitieux fut conçu pour cette région. Le Sudan Plantation Syndicate, entreprise privée, fut autorisé à y cultiver le coton. Le plan prévoyait d'associer le gouvernement, le Sudan Plantation Syndicate et les fermiers soudanais. Le gouvernement louait la terre à ses propriétaires et prenait à sa charge les dépenses d'équipement nécessaires à la construction des canaux et des stations de pompage. Le Sudan Plantation Syndicate assumait les dépenses mineures et la gestion du projet. Il était également responsable du transport et de la commercialisation du produit. Les fermiers, quant à eux, devaient assurer la culture du coton (voir fig. 17.10). Les produits de la vente étaient alors divisés entre les trois partenaires de la manière suivante: 40% aux fermiers, 35% au gouvernement et 25% au Sudan Plantation Syndicate. Plus tard, les parts du gouvernement et du Sudan Plantation Syndicate furent respectivement portées à 38% et ramenées à 22%<sup>59</sup>.

Le plan de mise en valeur de la Djazīra prévoyait l'irrigation d'environ 200 000 hectares pour y cultiver du coton, du millet et du fourrage. La mise à exécution fut retardée en raison de la première guerre mondiale. Il fut toutefois révisé en 1919 et prit un nouvel essor lorsque le barrage de Sennar fut terminé en 1925<sup>60</sup>. Le succès du projet de la Djazīra stimula le développement d'activités connexes comme les transports, l'irrigation et l'égrenage industriel du coton.

Pour financer ces travaux, le système fiscal en vigueur fut complété par un accord entre la Grande-Bretagne et l'Égypte. Aux termes de cet accord, l'Égypte devait fournir au Soudan l'aide financière, les prêts nécessaires à ses projets de développement et à son budget. La contribution égyptienne au budget soudanais s'éleva à 2,8 millions de livres égyptiennes entre 1899 et

59. W. N. Allan et R. J. Smith, dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948, p.608-609. Voir aussi A. Gaitskell, 1959, p. 70.

60. A. Gaitskell, 1959, p. 94.



17.10. *Culture du coton dans la Dżazīra, région située au sud du confluent entre le Nil Bleu et le Nil Blanc.*  
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

1916, et les prêts égyptiens au Soudan se chiffèrent à environ 5,4 millions de livres égyptiennes pour la période 1900-1910<sup>61</sup>.

Les subventions et les prêts égyptiens étaient nécessaires parce que les impôts étaient peu élevés au Soudan. L'impôt foncier était de 10 à 100 piastres par *feddān*. La dîme continua à exister pendant l'occupation britannique. D'autres impôts étaient perçus sur le commerce et différentes industries<sup>62</sup>.

Pour stimuler l'utilisation des sols, l'impôt sur les terres cultivées n'était perçu que sur un quart de ces terres et après deux ans seulement, l'ensemble de la superficie devenant imposable au bout de huit ou dix ans. Il y avait d'autres impôts: ainsi l'impôt sur les troupeaux, qui frappait non les individus, mais l'ensemble d'un groupe ethnique; un impôt personnel ou capitation de 25 à 80 piastres. En 1912, un impôt sur le patrimoine fut institué. En outre, les embarcations étaient taxées proportionnellement à leur capacité de charge.

#### L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COLONIALE DES BRITANNIQUES AU SOUDAN

Par rapport à celle de la France et de l'Italie au Maghreb et à Tripoli respectivement, l'activité économique coloniale des Britanniques au Soudan apparaît, dans une certaine mesure, digne d'éloges. Les terres ne furent ni accaparées ni concentrées entre les mains de quelques privilégiés, comme ce fut le cas dans les autres colonies. La mise en valeur de la Djazīra fut un succès qui profita aux Britanniques mais aussi aux Soudanais, qui y participèrent directement. Le développement d'un réseau de transports moderne, la construction de ports et de canaux d'irrigation contribuèrent aussi à l'expansion de l'agriculture moderne au Soudan. Mais, et c'est le revers de la médaille, tout d'abord, l'infrastructure mise en place, outre qu'elle demeurait tout à fait insuffisante, servait de toute évidence les intérêts de la Grande-Bretagne plutôt que ceux des Soudanais. Il est très révélateur qu'aucune route n'ait été construite au Soudan à cette époque et que le chemin de fer l'ait été à l'origine pour faciliter les campagnes militaires britanniques et l'exploitation du coton et de la gomme arabique dans la Djazīra et dans les zones occidentales respectivement. Comme dans la plupart des colonies, l'industrialisation fut complètement négligée. Toutefois, le reproche le plus grave que l'on puisse faire au colonialisme britannique au Soudan est d'avoir totalement ignoré le sud du Soudan sur le plan tant économique que social. Le problème, aujourd'hui encore sans solution, posé par cette partie du pays, est incontestablement imputable en grande partie à cette négligence.

61. *Ibid.*, p.35.

62. H. A. L. Tunley dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948.

## Les répercussions sociales de la domination coloniale : aspects démographiques

*John Charles Caldwell*

Entre le début de la décennie 1880 et le milieu des années 1930, l'Afrique connut un tournant démographique. Au début de cette période, la population du continent restait encore clairsemée, du moins par rapport aux critères de l'Ancien Monde. Fait plus significatif, il est probable que la population ne croissait pas rapidement et qu'elle reflétait une vulnérabilité au type de pressions tant intérieures qu'extérieures auxquelles elle était toujours davantage exposée. Vers 1935, la population augmenta incontestablement sous l'effet des progrès réalisés dans la lutte contre les causes de mortalité. Ainsi se formèrent les bases qui allaient permettre le doublement au cours des années 1930-1960, facteur qui, très probablement, devait à son tour accélérer, puis consolider l'indépendance du continent.

Dans l'évolution intervenue entre ces deux dates, on peut déceler de nombreux indices, dont certains nous aident à comprendre la transition démographique. En 1880, la présence d'Européens installés dans l'arrière-pays ne s'observait guère qu'en Algérie, où quelque trois cent mille immigrants, principalement originaires de France, d'Espagne, d'Italie et de Malte, avaient consolidé la victoire de l'armée française et en Afrique du Sud, pays dans lequel un nombre à peu près comparable de Blancs, en majorité de souche britannique ou hollandaise, possédaient alors des établissements avancés vers le Nord, jusqu'au fleuve Limpopo (voir fig. 1.1). Ailleurs, les Européens commençaient à asseoir leur autorité sur l'Égypte et la Tunisie. Ils gouvernaient certaines populations des régions côtières au Sénégal et en Gold Coast (actuel Ghana). Les Blancs occupaient un certain nombre d'enclaves : Gambie, Sierra Leone, Lagos, Libreville, certaines portions

de l'Angola et du Mozambique. En 1935, les administrations européennes contrôlaient la quasi-totalité du continent (voir fig. 12.7). En un demi-siècle, grâce aux progrès scientifiques, la médecine européenne, qui, à l'origine, ignorait les causes des principales maladies sévissant en Afrique, acquit l'art de les maîtriser ou d'en guérir le plus grand nombre. C'est en effet vers la fin de notre période que les sulfamides et médicaments dérivés amorcèrent l'ère de la chimiothérapie, étape sanitaire décisive pour ce continent. Cette même époque englobe, d'autre part, en quasi-totalité, la période où furent construites les voies ferrées. Ce fut une ère de transition entre le temps où tout transport terrestre se réduisait au « portage » et l'apparition d'un nombre croissant de camions qui allaient sillonner, dans la poussière ou dans la boue, un réseau routier de plus en plus dense.

### La croissance démographique

Des démographes ont publié avec une belle assurance des tables de l'évolution des populations africaines<sup>1</sup>. En réalité, l'essentiel de nos connaissances sur les comptages effectués au XIX<sup>e</sup> siècle nous vient d'une extrapolation à rebours, à partir des enseignements qui furent apportés par les recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale. Si ces opérations avaient fourni des chiffres doubles des résultats enregistrés, sans doute aurions-nous révisé nos estimations de la population africaine du siècle dernier en les revalorisant dans les mêmes proportions.

Les travaux les plus souvent cités à propos du XIX<sup>e</sup> siècle sont les estimations dues à W. F. Willcox et A. M. Carr-Saunders, auxquelles s'ajoutent celles, plus récentes, de J. D. Durand<sup>2</sup>. Précisons que les chiffres avancés par ces deux premiers auteurs ne reposaient pratiquement sur aucune base réelle et ne se sont imposés pour ainsi dire qu'à force d'être répétés et parce qu'ils concordait.

En réalité, Willcox s'était borné à reproduire les estimations faites par un auteur italien du XVII<sup>e</sup> siècle, B. Riccioli<sup>3</sup>; Willcox se justifiait en alléguant que ce dernier « fut un jésuite fort savant », qui « résumait la somme des connaissances de son époque », et en émettant l'hypothèse que la population africaine ne subit aucune croissance entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. En réalité, Riccioli se montrait plus sensible à la « mystique des nombres » qu'à de sérieuses statistiques démographiques. Ayant estimé à l'époque la population du globe à un milliard d'individus, il répartit ce total entre les cinq continents par multiples de 100 millions. Pour tenir compte du fait évident que l'Afrique n'était pas inhabitée, tout en accordant un chiffre important à la population de l'Asie, il ne lui restait d'autre solution que de fixer le peuplement de l'Afrique au chiffre de 100 millions d'âmes. Willcox défendait cette théorie en affirmant que, dans les régions d'Afrique que l'on pensait être en faible croissance démographique en 1931 (c'est-à-dire à

1. Voir United Nations, 1973, tableau II, 4, p. 21.

2. W. F. Willcox, 1931; A. M. Carr-Saunders, 1936, p. 17-45; J. D. Durand, 1967, p. 136-159.

3. B. Riccioli, 1661, 1672, p. 630-634.

4. W. F. Willcox, 1931, p. 45.

l'exclusion de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Algérie du Nord, de la Sierra Leone, du Libéria, de la Gambie, de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Nord [actuelle Zambie], la densité de population correspondait au chiffre avancé par Riccioli pour le continent tout entier<sup>5</sup>. Ce raisonnement ne résiste pas à l'examen; Willcox retenait les pays africains dont la démographie demeurait à l'époque la plus mal connue. Rien ne prouve que leurs populations restaient stationnaires. On ne comprend pas pourquoi leur densité serait demeurée dans le passé nécessairement égale à celle des autres pays non retenus. Sous prétexte qu'aucune preuve de croissance démographique n'apparaissait en Afrique avant une époque récente, Willcox considérait le chiffre de 100 millions comme une estimation de la population du continent jusqu'en 1850.

Les estimations faites par Carr-Saunders ne constituent pas des séries indépendantes, mais seulement un commentaire de celles de Willcox. En effet, Carr-Saunders s'attachait moins à estimer des populations globales qu'à définir des chiffres ou des tendances régionales qui avaient pu être négligés. Cet auteur déclare donc acceptable et probable le chiffre donné par Willcox pour estimer la population africaine vers 1650, c'est-à-dire trois siècles avant son temps, qui inaugure le recensement général régulier des habitants du continent. Cependant, Carr-Saunders soutenait que ce chiffre ne tenait pas compte d'une probabilité vraisemblable, à savoir que les ravages de la traite des esclaves avaient dû provoquer une dépopulation avant 1800, mais que ces pertes avaient été largement compensées par la rapide croissance démographique constatée en Afrique du Nord<sup>6</sup>. L'auteur en conclut que le chiffre le plus bas — 90 millions — dut être atteint vers 1800 et que la croissance ultérieure augmenta la population d'un tiers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

On entend fréquemment exposer la théorie d'un déclin de population qui aurait caractérisé le XIX<sup>e</sup> siècle en tout ou partie, mais pareille théorie est plus rarement démontrée. Tel observateur croyait que cette idée était née de deux faits principaux: d'une part, les Européens manquant d'informations précises sur les populations agricoles éparses de l'intérieur, les Blancs en conclurent qu'ils rencontraient des régions dépeuplées; d'autre part, dominait le désir qu'éprouvaient les philanthropes de se persuader qu'ils avaient joué un rôle bénéfique d'assistance à l'issue d'une période de désordres et de dévastations largement imputables à leurs compatriotes<sup>8</sup>. Tel autre observateur prétendait que les populations locales avaient été surestimées, à l'époque des grandes conquêtes en Afrique, par les puissances européennes, dans le dessein d'encourager les investissements des sociétés et entreprises qui suivaient l'expansion coloniale<sup>9</sup>. Il est certes tentant de conclure à l'existence d'un fort peuplement en lisant les récits laissés par des explorateurs comme H. M. Stanley. En effet, d'une part, ces voyageurs avaient tendance à gonfler les chiffres; d'autre part, leur progression suivait les rivières ou les

5. *Ibid.*, p. 53-54.

6. A. M. Carr-Saunders, 1936, p. 34-35.

7. *Ibid.*, p. 42.

8. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. II, p. 120.

9. J. Suret-Canale, 1971, p. 37.



pistes qui traversaient sans aucun doute des régions de densité supérieure à la moyenne.

Les séries démographiques dressées par Durand constituent, semble-t-il, un progrès important. Dans la plupart de ses calculs, spécialement sur les populations vivant au sud du Sahara, cet auteur se livre à des estimations rétrospectives en se fondant, apparemment, sur les statistiques publiées par l'Organisation des Nations Unies et relatives à 1920<sup>10</sup>. Mais, lorsqu'il établit son estimation moyenne, il rejeta les chiffres de 1920 sous le prétexte que ceux-ci sous-entendaient un taux de croissance démographique vraisemblablement trop élevé (1,5 % par an) par rapport à la période 1920-1950 (période pour laquelle il retenait le chiffre des Nations Unies); on peut donc dire que les projections rétrospectives de cet auteur sont réellement fondées sur les résultats des recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale. De toute manière, Durand ne justifie pas les raisons de son refus d'accepter le taux de croissance découlant des statistiques des Nations Unies pour la période 1920-1950. Cette attitude laisse soupçonner que l'influence des idées de Riccioli, transmises par les travaux de Willcox et Carr-Saunders, domine encore la question. Durand conclut — semblant ainsi vouloir justifier sa méthodologie — en observant que, «lorsqu'on ajoute l'estimation de la population d'Afrique du Nord, cette estimation moyenne rejoint approximativement l'hypothèse de Willcox, à savoir que la population globale de l'Afrique resta stationnaire à un niveau de quelque 100 millions au cours de cette période (1750-1850)<sup>11</sup>». Quant aux estimations faites par l'auteur au sujet de l'Afrique du Nord, elles s'appuient sur des études consacrées au taux de croissance démographique en Égypte et en Algérie au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Dans son estimation moyenne, il admet pour l'Afrique du Nord un taux de croissance annuelle de 1,25 % se rapportant à la période 1850-1920.

Les chiffres avancés par Durand pour ses estimations faibles et fortes pour 1850, soit respectivement 81 et 145 millions, sont encore plus révélateurs, car ils autorisent une marge d'erreur d'environ 30 % par excès ou par défaut. Les chiffres adoptés pour l'Asie et l'Amérique latine donnent une marge de 10 %, mais de 4 % seulement pour l'Europe.

L'imprécision des estimations appliquées à l'Afrique au sud du Sahara s'explique en partie par la rareté des sources écrites disponibles. Le risque d'erreur ou d'incertitude est illustré par la controverse qui s'éleva, à l'époque de la publication des chiffres de Durand, à propos de la population du Nigéria, pour laquelle les diverses estimations accusaient un écart de 20 millions d'individus. De même, l'imprécision restait considérable lorsqu'il s'agissait de chiffrer une population aussi importante que celle de l'Éthiopie.

Il est évident que personne ne peut dire quelle était la population de l'Afrique, spécialement celle des régions situées au sud du Sahara, durant la période dont nous traitons ici. En 1880, aucun auteur n'eût osé la chiffrer à moins de 100 millions d'âmes ni au-delà de 150 millions.

10. J. D. Durand, 1967, p. 152-153.

11. *Ibid.*, p. 153.

12. Notamment, C. V. Kiser, 1944, p. 383-408, et L. Chevalier, 1947.

Aux environs de 1900, la marge entre les estimations les plus faibles et les plus élevées se réduisit : de 115 à 155 millions peut-être. Cependant, vers 1935, il devenait clair que le chiffre de 150 millions était déjà dépassé. Dans la majorité des pays africains, aucun comptage sérieux n'existait pour cette période et certains « recensements » ne semblent guère dignes de ce nom. Le recensement de 1911 au Nigéria du Nord fut transmis à Londres sur un document d'une seule page<sup>13</sup> ! R. R. Kuczynski consacra des années à rédiger trois gros volumes (près de 2 500 pages)<sup>14</sup> dans lesquels il analysait avec minutie, pour la période précédant la deuxième guerre mondiale, les données démographiques de toutes les colonies (et des deux territoires sous mandat) que l'Angleterre possédait en Afrique. Ce travail reste un document historique fascinant pour le démographe d'aujourd'hui : il est impossible d'y voir un ensemble d'informations valables sur les effectifs et les tendances des populations au cours de notre période de référence.

Cependant nous pouvons citer, avec un profit certain, des sources plus récentes traitant des populations africaines. Nous analyserons ensuite quelles furent les forces qui ont dû modeler ce peuplement aux époques antérieures.

### Une population vulnérable après une ère de quasi-stabilité

À l'exception des périodes de crise, comme celle d'aujourd'hui, où la révolution scientifique et technique transforme le monde, les taux de croissance démographique doivent demeurer relativement faibles ; il s'ensuit que les taux moyens de mortalité doivent rejoindre approximativement les taux moyens de natalité. Cette situation découle du caractère exponentiel de la croissance démographique, qui, après toute période de temps suffisamment longue, accumule une population considérable à partir d'un taux de croissance apparemment faible. Un taux annuel d'expansion de 0,5% seulement, résultant d'un taux de natalité supérieur de 5‰ au taux de mortalité, conduit à multiplier par 15 le chiffre d'une population en l'espace d'un millénaire. Même en supposant que la population de l'Afrique ait compté 150 millions d'âmes en 1900, il reste hautement improbable que le peuplement de ce continent n'ait pas dépassé, dix siècles auparavant, le chiffre de 10 millions d'individus.

On peut donc poser l'hypothèse qu'avant l'ère moderne l'Afrique connaissait un taux de mortalité inférieur de 5‰ au taux des naissances. Ce chiffre appelle quelques réserves. Il s'agit d'une moyenne sur une très longue période. Au cours du dernier millénaire, l'ensemble du continent africain a pu connaître des variations du taux de peuplement et il est à peu près certain que telle ou telle société locale africaine a subi une dépopulation dramatique, qui fut suivie d'une période de croissance. Il serait toutefois surprenant que ce repeuplement ait été provoqué par un taux d'accroissement naturel supérieur à 1% avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique du Nord, et avant 1900 pour les régions situées au sud du Sahara. Il s'agit de taux moyens de natalité et de mortalité. Les preuves tirées principalement de l'Europe médiévale

13. C. K. Meek, 1925, p. 169.

14. R. R. Kuczynski. 1948-1953; 1939.

indiquent que, pour la plupart des années, les naissances excédaient les décès. La mortalité ne rattrape la natalité que lors de périodes assez brèves, où le nombre de décès est effroyablement élevé à la suite d'épidémies, de famines, de guerres ou autres catastrophes.

De la sorte, si les taux de fécondité sont restés à peu près stables sur ce continent, les études récentes de la natalité peuvent nous renseigner sur la situation de fécondité et de mortalité qui régnait dans l'ancienne Afrique. À partir du milieu des années 1950, des enquêtes démographiques à grande échelle furent effectuées plus fréquemment en Afrique que partout ailleurs dans le monde<sup>15</sup>. Les données recueillies étaient d'une interprétation délicate, surtout parce que les populations africaines n'attribuaient pas traditionnellement la même importance à certaines informations (notamment l'âge des individus), qui sont nécessaires aux démographes pour quantifier les résultats. Cependant, l'existence même de ces difficultés engendra de nouvelles méthodes d'analyse (au point que l'obstacle des données de provenance africaine a révolutionné la méthodologie démographique) grâce auxquelles de nombreuses informations ont été recueillies sur l'Afrique au sud du Sahara<sup>16</sup>.

Le schéma qui s'en dégagait montra une diversité plus grande que ne le laissaient prévoir les théories sur la stabilité à long terme des populations (certains des écarts observés pourraient s'expliquer en partie par des erreurs de données). Il est clair, malgré tout, que la plupart des populations vivant au sud du Sahara sont incluses dans les zones où le taux moyen de fécondité des femmes au cours de leur période de procréation atteint de 6,5 à 8 enfants nés vivants, et où le taux brut de natalité approche de 50‰, ou même davantage. Une région délimitée fait exception: il s'agit d'un rectangle de l'Afrique centrale qui, sur plus de 5 millions de kilomètres carrés, englobe le Gabon, le Cameroun, la République populaire du Congo, la République centrafricaine et la partie septentrionale l'actuel Zaïre. Là, le taux moyen de natalité par femme ne semble pas excéder 6; dans certaines régions, ce chiffre tombe à 4. Le taux brut de natalité de l'ensemble du rectangle restait certainement inférieur à 40‰ à l'époque où naquirent les enfants recensés (des années 1940 au début des années 1960). Ces chiffres pourraient être en grande partie imputables au grand nombre de femmes qui restent stériles (jusqu'à deux cinquièmes de la population féminine dans certaines régions).

En nous concentrant sur l'ensemble des régions situées hors de ce rectangle de basse fécondité, nous sommes en mesure d'avancer quelques

15. Voir, entre autres, la prédominance de l'Afrique dans les livres d'enquêtes sur la fécondité; W. G. Duncan, 1973.

16. La méthodologie est décrite par W. Brass et A. J. Coale dans: W. Brass *et al.*, 1968, p. 108-142; A. J. Coale et P. Demeny, 1967. On trouvera un exposé chronologique des conclusions et interprétations successives par A. J. Coale et F. Lorimer dans: W. Brass *et al.*, 1968; et par A. J. Coale et E. van de Walle dans: W. Brass *et al.*, 1968; H. J. Page et A. J. Coale dans: S. H. Ominde et C. N. Ejiogu (dir. publ.), 1972; et par H. J. Page, dans: J. C. Caldwell (dir. publ.), 1975.

hypothèses valables sur la situation démographique que connaissait l'Afrique au sud du Sahara. Nous appliquerons les méthodes d'analyse réservées aux populations stables<sup>17</sup>; mais notons d'abord la présence de deux problèmes à résoudre.

Le premier est qu'il est extrêmement improbable que le taux de natalité ait jamais été supérieur à son niveau actuel. Peut-être est-il resté constant, comme semblerait l'indiquer l'examen de la pyramide des âges qui est enregistrée depuis cinquante ans lors des recensements de la Gold Coast (actuel Ghana)<sup>18</sup>. En revanche, l'amélioration des conditions sanitaires a pu diminuer la stérilité ou améliorer la fertilité, hypothèse qui est suggérée au moins dans le cas du Kenya et celui de l'île Maurice<sup>19</sup>. S'il en est ainsi, il est peu probable que le taux de fécondité de l'Afrique, antérieurement à l'époque moderne, ait été de 90 % inférieur à celui d'aujourd'hui, et très improbable qu'il n'ait pas atteint 80 %.

Le second problème résulte de l'éventualité que la population ne soit pas restée stationnaire, mais qu'un taux de croissance atteignant 0,5 % annuellement se soit maintenu pendant un certain nombre de siècles (pour des raisons qui seront analysées plus loin). Cet ensemble de facteurs éventuels nous autorise à imaginer une société où le taux de fécondité des femmes atteignait en moyenne de 5,5 à 7 (enfants nés vivants) correspondant à un taux de natalité de 42 à 50‰; quant à l'espérance de vie des individus à la naissance, elle était de 20-30 ans pour un taux de décès de 38 à 50 % et une mortalité infantile de 250/375‰ enfants nés vivants. On peut admettre une hypothèse intermédiaire; une situation telle que la fécondité moyenne des femmes dépassait légèrement 6 enfants nés vivants, le taux moyen de croissance démographique étant de 0,3 % et l'espérance de vie à la naissance de 22,5 ans environ (niveau correspondant à celui de la Rome antique à la fin de la République)<sup>20</sup>. On admet alors un taux brut de naissance égal à 48 % environ, et un taux brut de mortalité de 45 ‰, la mortalité infantile se situant entre 300 et 350 ‰. Les taux de natalité élevés que maintient l'Afrique tropicale pour des raisons notamment culturelles et religieuses sont certainement une réaction à la mortalité très forte qui a longtemps caractérisé l'une des régions du globe les plus décimées par les maladies.

Ce tableau ne doit pas nous surprendre: les conditions sanitaires précaires se sont perpétuées très longtemps, à notre époque, dans les parties les plus reculées du continent africain. Les enquêtes effectuées au Mali (fin de la décennie 1950) et en Haute-Volta (début des années 1960) ont conduit à

17. On a utilisé les chiffres du tableau « Nord » de l'ouvrage d'A. J. Coale et P. Demeny, 1966, p. 220-435.

18. J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham, I. W. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.). 1967, p. 94.

19. Le taux de natalité à l'île Maurice, qui s'était maintenu en moyenne à 40 ‰ durant tout le siècle, passa de 33 ‰ en 1943 à 50 ‰ en 1950, la progression la plus forte se situant pendant et après la campagne antimalaria. William Brass pense que les taux de natalité se seront redressés durant les années 1950 au Kenya (communication personnelle) et D. J. Van de Kaa pense que, dans des conditions de santé et d'évolution sociale identiques à certaines régions de l'Afrique, les taux de natalité actuels sont en progression en Nouvelle-Guinée (actuellement Papouasie-Nouvelle-Guinée): D. J. Van de Kaa, 1971.

20. L. I. Dublin, A. J. Lotka et M. Spiegelman, 1936, p. 42.

admettre l'existence d'un taux brut de mortalité avoisinant 40‰, mais une mortalité infantile frisant ou même excédant 300‰<sup>21</sup>.

Un tel état de choses se révèle toutefois incompatible avec la stabilité démographique que l'on constate dans la zone à faible fécondité de l'Afrique centrale, si l'on admet que les taux de natalité existant aujourd'hui y sont demeurés constants depuis une époque reculée. En retenant les taux de mortalité décrits ci-dessus (hypothèse assez modérée si l'on songe que les populations vivant dans les forêts équatoriales côtières d'Afrique occidentale ont dû subir sans doute pendant longtemps des conditions sanitaires plus mauvaises que partout ailleurs), nous pourrions en conclure ce qui suit: durant les siècles passés, dans les régions où le taux moyen de fécondité des femmes était de 5 naissances, la dépopulation aurait connu un rythme supérieur de 0,5 % par an. Là où le taux de fécondité descendait à 3,5 naissances, ce dépeuplement aurait atteint annuellement au moins 1,5 %. Cette hypothèse est inconcevable si on l'applique à une période prolongée. Dans le dernier cas (déclin de 1,5 %), la population aurait diminué de moitié tous les quarante ans et les deux situations nous suggèrent qu'aux premiers temps de l'occupation européenne les populations africaines dépassaient en fait, de loin, toutes les estimations avancées. La seule conclusion possible est que la fécondité a baissé dans cette région depuis une époque relativement récente, et qui se situe sans doute au cours de la période dont nous traitons ici.

Notre objectif essentiel consistera à étudier les influences qui ont pu provoquer une évolution à long terme de la densité démographique, ainsi que les facteurs qui ont pu exercer à court terme des effets plus graves durant le siècle dernier. On professe généralement que, dans les sociétés traditionnelles, le principal facteur de limitation numérique de la population a toujours été le potentiel de vivres disponibles. Cependant, E. Boserup a rétorqué que l'apparition du seuil critique de densité dans une population n'entraîne pas une situation malthusienne, mais une évolution des méthodes de culture. « Les faibles taux de croissance qui ont été constatés (jusqu'à une date récente) dans les communautés préindustrielles ne peuvent s'expliquer par une carence de ressources alimentaires résultant d'une surpopulation, et nous devons nous tourner vers d'autres facteurs pour rendre compte des tendances démographiques [...], médicales, biologiques, politiques, etc.<sup>22</sup> ».

Peut-être le passé de l'Afrique fut-il plus complexe que cela et que, dans les cas extrêmes, les limites du potentiel alimentaire ont été atteintes, même si ce facteur ne jouait pas fréquemment. Les terres affectées à la culture se limitaient à celles qui se révélaient impropres à d'autres usages. Ainsi, la bande de terre quasi déserte qui séparait deux royaumes en guerre servait à l'occasion de *no man's land*. Sur la majorité du continent africain, le total des terres cultivées à un moment donné resta toujours faible, d'une part en raison des méthodes de « brûlis » ou d'écobuage par rotation dans la savane, ou, d'autre part, parce que les chasseurs et collecteurs avaient besoin de vastes étendues pour subsister. Quant aux famines dramatiques, elles restaient exceptionnel-

21. P. Cantrelle, dans : J. C. Caldwell (dir. publ.), 1975, p. 102.

22. E. Boserup, 1965, p. 14.

les; elles survenaient à la suite de sécheresses, d'invasions de sauterelles ou de chaos social provoqué par une guerre ou une épidémie. La crise se déclenchait souvent avec trop de soudaineté pour permettre une importante mise en culture des terres jusque-là en jachère<sup>23</sup>. Les limites extrêmes du potentiel nourricier naturel étaient dépassées, provoquant une énorme mortalité, suivie d'une dépopulation dont les effets persistaient pendant des décennies. Les pressions qui s'exerçaient sur le potentiel de production alimentaire du système étaient habituellement, mais pas toujours, trop brèves et trop soudaines pour déterminer des changements successifs dans les méthodes d'exploitation du sol tels que Boserup les décrit. De telles évolutions apparaissent plutôt lorsqu'une pression démographique permanente agit sur le potentiel alimentaire du système agricole. Le fait se produit soit dans une situation où le taux de mortalité a été fortement réduit par l'amélioration de l'hygiène publique ou par d'autres mesures, soit lorsque des circonstances fortuites ou des conditions géographiques favorables modèrent les poussées extrêmes de ces taux de décès. Pendant des dizaines d'années après la crise, la densité humaine resta en deçà du seuil à partir duquel la pression du nombre s'exerce sur les ressources alimentaires<sup>24</sup>. Les populations augmentaient, mais à un rythme modeste parce qu'elles restaient toujours sujettes aux épidémies et maladies meurtrières. Le taux de croissance démographique a pu se relever légèrement du fait que, dans une population clairsemée, les risques de contagion des maladies infectieuses diminuaient provisoirement<sup>25</sup>. Mais la chose est loin d'être prouvée, car le désastre a pu engendrer une telle désorganisation dans la communauté (par exemple, un pourcentage excessif d'orphelins) que la mortalité a pu s'accroître pour d'autres raisons.

### Les facteurs d'évolution démographique en opposition avant et après 1880

Le facteur de déséquilibre démographique le plus néfaste fut indubitablement la traite. Bien que le présent chapitre concerne une période dont le début coïncide avec l'abolition presque totale du trafic d'esclaves à travers l'Atlantique, il convient d'étudier l'importance de l'esclavage et ses effets à long terme.

La manière dont on en est venu communément à accepter certains chiffres comme représentant le nombre total d'Africains des régions tropicales qui furent déportés dans le Nouveau Monde ressemble étrangement à la façon dont on a tiré les estimations de la population du continent des travaux de Riccioli.

Curtin a démontré comment la quasi-totalité des historiens modernes ont puisé indirectement dans Kuczynski. Ce dernier emprunta les chiffres de W. E. B. Du Bois, qui avait lui-même reproduit les estimations arbitraires

23. Cette thèse s'appuie principalement sur une étude directe originale effectuée sur les sécheresses au Sahel et en Éthiopie (début des années 1970). Voir J. C. Caldwell, à paraître.

24. Pour un examen plus approfondi de ce genre de pression, consulter W. Allan, 1965.

25. Ainsi que cela semble avoir été le cas pour les colons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par comparaison avec la situation qui était celle des sociétés dont ils étaient originaires.

d'Edward Dunbar (Américain du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui défendait une cause politique mexicaine)<sup>26</sup>.

Jusqu'à ce que d'autres chercheurs tentent un examen encore plus complet des sources originales, nous sommes contraints de citer les estimations de Curtin lui-même : selon cet auteur, 9,5 millions d'esclaves africains atteignirent vivants l'Amérique ; voici la ventilation par siècle : XV<sup>e</sup> siècle, 34 000 individus (0,4 % du total) ; XVI<sup>e</sup> siècle, 241 000 (2,5 %) ; XVII<sup>e</sup> siècle, 1 341 000 (14 %) ; XVIII<sup>e</sup> siècle, 5 562 000 (59,1 %) ; XIX<sup>e</sup> siècle, 2 298 000 (24 %)<sup>27</sup>. Ces transports, auxquels s'ajoute un très faible nombre d'émigrants africains libres qui traversèrent l'Atlantique au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>, entraînaient finalement, dans les deux Amériques, le développement d'une population d'origine africaine dont l'effectif représente aujourd'hui un multiple du nombre total des esclaves jadis importés. Bien évidemment, l'Afrique occupe la seconde place (après l'Europe) en tant que source de peuplement de « colons » qui émigrèrent en dehors du continent d'origine. La signification historique profonde de ce fait n'est pas encore pleinement comprise.

La déportation d'esclaves (en retenant d'abord le chiffre des Africains qui atteignirent vivants les Amériques) peut être considérée comme un taux d'émigration, sous réserve d'admettre que nous ne connaissons pas réellement l'effectif des populations autochtones qui fournirent ces prélèvements. À titre d'exemple, et en nous reportant aux estimations basse et moyenne de Durand<sup>29</sup> (cette dernière parce que nous supposons ci-après que ce chiffre peut être plus proche de la vérité que les nouvelles estimations de population constante), le tableau 1 donne, pour trois siècles et demi (1500-1850), les taux moyens annuels d'émigration pour 1 000 habitants de la population de base correspondant aux hypothèses démographiques moyenne et basse.

Si l'on s'en tient essentiellement à quatre périodes, à savoir le XVI<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, et la première moitié du XIX<sup>e</sup>, en calculant les taux moyens annuels pour 1 000 habitants de la population de base, l'hypothèse démographique moyenne donne des taux d'émigration atteignant 0,5 au XVIII<sup>e</sup> siècle et tombant à 0,4 au début du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que dans l'hypothèse démographique basse, pour les mêmes périodes, le taux s'élève à 0,9 et ne retombe qu'à 0,6. Pour l'Afrique au sud du Sahara, durant ces deux périodes, les taux seraient respectivement de 0,6 et 0,4 dans l'hypothèse démographique moyenne, et de 1,1 et 0,6 dans l'hypothèse démographique basse. Cependant, la plupart des

26. P. D. Curtin, 1969, p. 3-8 ; la plupart de ces estimations reposent sur les sources non originales de R. R. Kuczynski, 1936, p. 12.

27. Repris des tableaux des pages 116, 119, 216 et 234 dans : P. D. Curtin, 1969. Lors de la réunion d'experts sur la traite négrière tenue, sous les auspices de l'UNESCO, à Port-au-Prince (Haïti) du 31 janvier au 4 février 1978, les participants n'ont pu se mettre d'accord sur le nombre exact des esclaves qui furent déportés dans le Nouveau Monde. De l'avis général, les chiffres de Curtin étaient trop faibles et le nombre exact devait se situer entre 15 et 30 millions. Voir le rapport final de la réunion, document CC-78/CONF.601/7, UNESCO, Paris, 17 juillet 1978, et J. E. Inikori. *La traite des Noirs et les économies atlantiques de 1451 à 1870*, document de travail présenté à cette réunion, CC-76/WS/22, Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1976.

28. Par exemple, les 36 100 Africains enrôlés dans les Antilles sous domination anglaise entre 1841 et 1867. Voir G. W. Roberts, 1954, p. 235.

29. Les estimations données pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont suivi les méthodes de Durand.

esclaves provenaient de régions limitées des côtes atlantiques d'Afrique s'étendant principalement du Sénégal à l'Angola; en outre, la grande majorité des captifs étaient originaires de zones situées à moins de 500 km à l'intérieur. Si l'on suppose que ces régions comptaient environ un tiers de la population d'Afrique vivant au sud du Sahara, nous obtenons pour les quatre périodes retenues des taux de 0,1, 0,6, 2,5 et 1,8 dans l'hypothèse démographique moyenne, et de 0,2, 0,8, 3,1 et 1,9 dans l'hypothèse démographique faible. À ces chiffres, il faut ajouter les pertes en vies humaines provoquées par la traite. Il semble que la mortalité des esclaves durant la traversée de l'Atlantique ait connu une évolution décroissante en proportion: un sixième aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un dixième aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>30</sup>. Au cours des opérations de *razzia* et de la marche des captifs vers la côte, les décès furent certainement très élevés. Une partie de cette mortalité supplémentaire se serait produite, de toute manière, parce que l'analyse des origines de l'esclavage en Afrique occidentale fait découvrir que l'offre d'esclaves sur les marchés augmentait fortement à l'époque des conflits internes (tels que les conquêtes fulbe au Nigéria), qui accroissaient fortement le nombre de réfugiés et de prisonniers<sup>31</sup>. Mais sans doute l'existence du marché d'esclaves sur la côte accrut-elle les violences arbitraires et augmenta-t-elle le nombre des victimes d'illégalités accrues ou d'une application plus rigoureuse de la loi coutumière. Ainsi, les taux définis ci-dessus doivent probablement être relevés de moitié, au minimum, pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, d'un tiers pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et peut-être d'un cinquième pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'augmentation des taux de perte, même lorsqu'on l'applique aux estimations faibles de la population, ne produit pas pour l'Afrique un taux global supérieur à 1,3% pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et à 0,7% pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Les pertes seraient compensées par un excès moyen d'un point entre les taux de natalité et de mortalité (correspondant à un taux d'accroissement naturel de 0,1%). Pour la seule Afrique au sud du Sahara, ces taux deviennent respectivement 1,4 et 0,8, tandis que, une fois restreints au tiers de cette population, ces taux deviennent 4,2 et 2,9. Ces derniers taux auraient suffi à provoquer une baisse de population et à stopper toute croissance en l'absence d'un autre changement substantiel qui pût améliorer le bilan démographique. En effet, il semble que dans les sociétés pré-modernes les taux moyens d'accroissement naturel aient rarement atteint 0,4% sur de longues périodes. Au cours du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une zone de dépopulation évidente existait sur la côte africaine, de Cabinda à Luanda, et dans l'arrière-pays correspondant (voir fig. 18.1). Ces zones côtières et intérieures, qui englobent aujourd'hui une grande partie de l'actuel Angola, du Zaïre et même de la Zambie, pouvaient difficilement, à l'époque, excéder 4 millions d'âmes; et, cependant, le prélèvement d'esclaves a pu y dépasser de loin le million d'individus au cours du seul XIX<sup>e</sup> siècle. Dans notre définition adoptée ci-dessus, ces chiffres suggèrent un taux de perte proche de 1% par an, qui se traduit presque certainement par une baisse de densité et une dépopulation de certaines régions, notamment en Angola.

30. P. D. Curtin, 1969, p.275-286.

31. *Ibid.*, p.260.



Quelles furent alors les séquelles constatées en 1880? À cette date, les déportations hors du continent avaient pratiquement cessé: le trafic d'esclaves en provenance du Soudan méridional remontait le long du Nil et jusqu'en Éthiopie, en Afrique orientale et peut-être atteignit le Moyen-Orient durant quelques années encore. Un esclavage de fait sévissait toujours de l'Angola aux plantations de São Tomé-et-Principe, situation qui dura jusqu'en 1913. Le commerce des esclaves s'éteignit pratiquement à Zanzibar (aujourd'hui partie de la Tanzanie) après 1873. Du reste, ce marché n'avait jamais atteint dans cette région une échelle comparable à la traite massive des côtes atlantiques, même s'il en résulta un dépeuplement le long des grands axes de pénétration vers l'intérieur, spécialement à l'Ouest par Tabora. Dans l'intérieur du continent, l'esclavage sédentaire se maintint, comme le prouve un rapport datant de 1904 sur l'Afrique-Occidentale française, qui montre qu'un quart de la population environ vivait sous un régime de servage quelconque<sup>32</sup>. Cependant, les conséquences sur la démographie locale restaient sans doute faibles. Bien qu'en 1880 la traite à destination d'outre-Atlantique comptât déjà quatre siècles d'existence, la moitié des esclaves avaient été déportés à partir de 1770 environ, d'abord pour répondre au « boom » du coton américain, puis à la demande croissante venue du Brésil.

Au cours de cette période d'un siècle environ (1770-1880), les Africains qui atteignirent vivants l'Amérique, plus ceux qui périrent au moment de leur capture ou pendant leur transport, peuvent être estimés à un total de quelque 6 millions (4,5 millions d'hommes et 1,5 million de femmes)<sup>33</sup>. De ce total, la fraction des individus qui, même restés libres, auraient survécu jusqu'en 1880 eût été faible: 250 000 personnes au mieux, si l'on tient compte de la diminution des exportations d'esclaves après 1840. Cependant, la déportation des femmes eut de plus graves conséquences pour la démographie. Même en retenant les taux de reproduction caractérisant une population stationnaire, 1,5 million de femmes auraient donné naissance à 3 millions d'enfants vivants (c'est-à-dire à un nombre de descendants égal à celui de leurs géniteurs); un faible taux d'accroissement naturel (0,3% par an) aurait pu porter ce nombre à 3,25 millions vers 1800, étant donné que la masse des esclaves fut déportée au début de cette période. Le chiffre de 4 millions d'individus représente une estimation raisonnable du déficit total. Cette perte serait assez faible pour l'Afrique entière ou l'ensemble des régions au sud du Sahara, respectivement 4 ou 5%, ce qui représente, en retenant un taux d'accroissement naturel annuel de 0,5%, l'équivalent de 8 à 10 ans de croissance. Cependant, la situation aurait été très différente dans les régions constituant les principales sources d'esclaves: là, si nous conservons notre postulat précédent, à savoir que ces régions renfermaient un tiers de la population vivant au sud du Sahara, on obtient un déficit de 15%, soit l'équivalent d'une génération entière au moins.

Deux postulats semblent discutables dans ces estimations. Le premier est que, pour les populations vivant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le malthusianisme n'était pas de règle puisque les ressources

32. J. Suret-Canale, 1971, p. 66.

33. Pour la répartition par sexe, voir P. D. Curtin, 1969, p. 41, note 37.

alimentaires pouvaient être développées par une agriculture plus extensive ou par un changement des plantes cultivées. Comme il n'en était pas ainsi, la population eût normalement progressé, lentement, mais elle se serait accru assez rapidement pour combler le déficit dû à la traite, avant de diminuer. Il en serait résulté un impact assez fiable sur le peuplement global.

Néanmoins, on a supposé qu'une certaine restriction malthusienne s'appliquerait à la période précédente (les trois siècles avant 1770), durant laquelle une moitié du total général des esclaves fut déportée. Si cette hypothèse n'est pas confirmée (et en supposant que la répartition par sexe dans les cargaisons de captifs soit restée relativement constante au cours des siècles), nous pouvons alors présumer un déficit supplémentaire de 4 millions d'âmes si l'on applique le taux d'accroissement naturel modéré à partir de 1770 seulement. Ce chiffre atteint 5 millions si l'on retient toute la période. Le second postulat, beaucoup moins critiquable, est que le caractère universellement répandu du mariage des femmes en Afrique, qui, même en région de déséquilibre numérique des sexes, était maintenu par la pratique de la polygamie, signifie que le prélèvement massif d'hommes eut peu d'effet sur la reproduction globale. Ce furent en réalité les usages matrimoniaux traditionnels locaux qui limitèrent les pertes infligées à l'Afrique par la traite.

Dans les régions (et zones limitrophes) qui furent les grandes pourvoyeuses d'esclaves pendant un demi-millénaire s'est produit un changement plus subtil qui peut avoir exercé un impact démographique plus important. Il s'agit de l'évolution des sources d'alimentation, lesquelles furent largement renouvelées par les contacts extérieurs.

Aujourd'hui, certaines des populations africaines les plus denses vivent sous les « tropiques humides », qui s'étendent de la côte d'Afrique occidentale, à travers le bassin du Congo, aux plateaux d'Afrique de l'Est. La majorité de ces régions étaient à l'origine couvertes de forêts épaisses, dont une grande partie subsiste. De nos jours, elles abritent les deux cinquièmes de la population du continent, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le caractère le plus frappant de cette vaste zone vient du fait qu'une grande partie de l'alimentation actuelle provient de plantes qui étaient inconnues dans ces régions il y a cinq cents ans. Un examen attentif des enquêtes scientifiques concernant les régimes alimentaires au sud du Sahara<sup>34</sup> et d'autres documents similaires démontrent que le manioc constitue aujourd'hui la culture littorale la plus répandue de la Côte-d'Ivoire jusqu'en Angola; vers l'intérieur, le manioc atteint les contreforts ouest des plateaux d'Afrique orientale. Dans ces régions, la deuxième place revient à la culture du maïs, qui tend à dominer en Angola et dans de vastes étendues d'Afrique de l'Est (du Kenya au Lesotho et au Natal). Au Rwanda et au Burundi, l'ordre d'importance des cultures est le suivant: haricots, patates douces, manioc et pommes de terre.

34. M. P. Miracle, dans: C. Gabel et N. R. Bennet (dir. publ.), 1967, p.201-225. Miracle a remarquablement démontré l'imperfection des données anthropologiques qui furent utilisées par G. P. Murdock, 1960. Miracle montre également l'intérêt que revêtent les sérieuses enquêtes par sondage effectuées par les services publics au cours de l'année. Compte tenu des réserves suggérées par les critiques de Miracle, Murdock a été utilisé ici comme référence additionnelle.

Il y a plus de six mille ans, selon certains experts (encore que d'autres le contestent), la révolution néolithique aborda l'Afrique par l'Égypte, et elle atteignit la savane d'Afrique de l'Ouest quelque trois mille ans plus tard<sup>35</sup>. Le passage à l'agriculture donna des résultats étonnamment fructueux qui permirent la domestication des plantes sauvages en Éthiopie et en Afrique occidentale. Des civilisations néolithiques encore plus avancées (telle la civilisation nok) apparurent au Nigéria septentrional. L'implantation en zone tropicale humide des cultures vivrières fut moins réussie, même si l'igname, localement cultivé, s'accommodait de l'humidité et prospérait assez bien sur les lisières forestières, comme le riz d'Afrique occidentale. Peu après le début de l'ère chrétienne, des végétaux plus adaptés à l'Afrique équatoriale, la banane (notamment la variété non sucrée dite « plantain ») et l'igname asiatique atteignirent l'Afrique orientale et se propagèrent lentement en direction de l'ouest<sup>36</sup>. Mais la conquête de la forêt représente une œuvre de très longue haleine : l'agriculture et le peuplement humain progressèrent lentement dans les zones forestières. Le processus fut si lent que, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, les régions boisées du nord du bassin du Congo semblent avoir connu une population clairsemée de chasseurs et de collecteurs, qui occupent aujourd'hui encore de vastes zones<sup>37</sup>.

Du point de vue de l'histoire démographique, retenons surtout que la forêt africaine n'abritait, voici cinq cents ans, qu'une très faible population. Seuls faisaient exception les lisières, la côte et les principaux axes de communication. Le Nigéria nous offre un exemple du premier cas avec la zone de Lagos ; de même Old Oyo pour la côte ; enfin, pour les voies de transit, citons Ife et Benin sur la piste qui traverse le Niger au dernier point où le fleuve est aisément accessible et franchissable avant d'atteindre le delta. Depuis lors, l'occupation de la forêt s'est poursuivie à un rythme accéléré et n'est pas encore terminée. Pour prendre un exemple récent au Nigéria, si la forêt numide située au sud d'Ondo et au sud-ouest du pays yoruba central, fortement peuplé, s'est ouverte à la culture intensive, ce fut largement grâce à la construction de la route d'Ijebu Ode au Bénin, qui fut réalisée dans les premières années 1960.

Il semble hors de doute que le peuplement de la forêt fut assuré presque totalement par l'accroissement naturel, et non par l'immigration. De même, il est clair que le processus s'accéléra au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il avait déjà, au cours de la période que nous étudions, atteint un rythme sans précédent. Le maïs n'atteignit certains points du bassin nord du Congo qu'après 1830, et devint la plus importante culture des Zande aux environs de 1900. Le Kenya cultivait déjà le maïs dans les années 1880, mais, jusqu'à la fin du siècle, seule la côte de l'océan Indien en produisait de grosses quantités<sup>38</sup>, alors qu'en Ouganda, au Rwanda et au Burundi il ne prit de l'importance qu'aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Le boom du manioc fut encore plus tardif. En Afrique occidentale, sa diffusion fut freinée en raison de l'ignorance des Africains, qui ne

35. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 25 ; G. P. Murdock, 1960.

36. R. Hallett, 1970, p. 16-17 ; voir aussi C. O. Sauer, 1952, p. 34-35.

37. D. F. McCall, 1964, p. 142-143 ; D. W. Phillipson, 1977, p. 220-230.

38. M. P. Miracle, 1966, p. 95-99.

39. M. P. Miracle dans : C. Gabel et N. R. Bennett (dir. publ.), 1967, p. 219-220.

savaient ni le préparer ni éliminer les diverses substances toxiques contenues dans cette plante. Ce furent les Afro-Brésiliens (Africains revenant du Brésil, où eux-mêmes ou leurs ancêtres avaient été amenés en esclavage), établis sur la côte de Guinée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui enseignèrent aux autochtones à préparer le *gari* (farine de manioc), recette qui « semble s'être répandue des centres d'Afro-Brésiliens à la plupart des régions de culture traditionnelle de l'igname », mais son expansion fut particulièrement rapide à partir de 1900 environ<sup>40</sup>.

Le manioc ne se développa, notamment au Sénégal, qu'à partir de 1900 et, au Nigéria (nord des fleuves Niger et Bénoué), que dans les années 1920<sup>41</sup>. Toutes les preuves concordent; les riz asiatiques ont largement supplanté les riz indigènes, spécialement en Afrique occidentale, au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cependant, aux anciennes variétés de *taro* vinrent s'ajouter, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouveaux types importés du Pacifique<sup>42</sup>.

L'historien de la nutrition s'intéressera aux changements révolutionnaires qui se produisent dans les régions alimentaires. Cependant, le démographe doit souligner qu'une grande partie des régions situées au sud du Sahara ont connu des changements au cours des cinq derniers siècles, et une évolution telle que l'accroissement de population devenait quasi inévitable. Ajoutons que ces changements s'accéléchèrent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'ils exercèrent un effet particulièrement net sur les zones qui précisément furent les grandes pourvoyeuses d'esclaves.

Tels furent les principaux facteurs qui modelèrent l'évolution démographique, mais il en existe d'autres. Citons le commerce, encore que l'on puisse se demander si ses activités introduisirent plus de richesse et de possibilités d'acheter des vivres en période de disette, et peut-être de recevoir des soins dans les quelques localités où cela était possible, qu'elles n'ont introduit de nouvelles maladies en augmentant les contacts avec les étrangers. Vers 1880, les cultures commerciales comprenaient le coton d'Égypte, le girofle de Zanzibar, le sucre du Natal et une zone croissante d'arachides (cacahuètes) du Sénégal. Dans l'intervalle, les Blancs d'Algérie avaient fondé une économie coloniale reposant essentiellement sur la vigne et le blé. Il faut mentionner un effet secondaire du commerce, qui fut préjudiciable à la santé publique: l'importation massive d'alcool à fort degré dans tout le continent. Cette introduction tient à deux raisons: *a*) l'alcool pouvait être produit à bon compte en Europe et exporté en Afrique avec d'énormes bénéfices; *b*) dans une économie qui ignorait toute monnaie d'échange véritablement reconnue, se posait le problème de la marchandise qui serait acceptée par les Africains en contrepartie des produits locaux<sup>43</sup>. Mary Kingsley estimait légitime le commerce de l'alcool, qu'elle pensait moins nocif que le cannabis<sup>44</sup>, opinion partagée par un comité formé en 1909 pour enquêter sur le commerce de l'alcool<sup>45</sup>. Les spiritueux étaient distribués très largement, fréquemment à

40. W. O. Jones, 1959, p. 79.

41. *Ibid.*, p. 80-84.

42. B. F. Johnston, 1958, p. 26.

43. Voir les remarques de H. M. Stanley citées par L. Middleton, 1936, p. 288.

44. M. H. Kingsley, 1897, p. 662-668.

45. R. Schram, 1971, p. 115.

titre de salaires. En 1894, la moitié des recettes globales et 95 % des droits de douane du protectorat de la côte du Niger provenaient de l'alcool. En 1894, les rentrées publiques fournies par les spiritueux atteignaient près de 2 millions de livres sterling<sup>46</sup>. Bien que la Conférence de Bruxelles eût tenté sans succès, en 1892, d'en limiter le commerce au Congo (actuel Zaïre), aucune réglementation ne put être imposée en Afrique tropicale avant la veille de la première guerre mondiale.

On peut porter un jugement similaire sur un autre trafic, celui des armes. Ce fut l'introduction des fusils qui permit à une poignée d'hommes de s'emparer d'un grand nombre d'esclaves. L'expérience des trafiquants arabes et éthiopiens en Afrique orientale en est la preuve. À plus long terme, ces régions, les plus développées commercialement, furent les premières à se voir dotées d'une infrastructure économique, administrative et civile (installations portuaires, routes, locaux commerciaux, commercialisation des cultures et, finalement, écoles et équipements sanitaires) et peut-être à connaître une baisse des taux de mortalité. En Afrique occidentale, on notait que les régions particulièrement actives dans la traite des esclaves montraient une tendance à figurer en tête pour ces infrastructures. Les Ibo et les Ashanti développèrent certains de leurs dons pour le commerce durant l'époque de la traite. En Afrique du Nord, le drainage, les réseaux d'égouts et autres infrastructures sanitaires furent sans aucun doute mis en place dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans certaines villes d'Algérie et d'Égypte. L'objectif était en grande partie le désir de protéger les minorités européennes récemment installées, mais l'effet s'en faisait sentir également sur les masses indigènes. Au cours des années 1840, l'impact de ces progrès fut particulièrement bénéfique à Alger, où les Français s'efforçaient d'enrayer la progression du choléra<sup>47</sup>.

### L'impact du colonialisme

L'un des arguments le plus fréquemment avancé par les Européens pour justifier leur politique de colonisation des années 1880 était que les nouvelles administrations permanentes réduisirent les pertes en vies humaines, qui étaient précédemment dues aux luttes entre ethnies et aux raids des marchands d'esclaves. Lugard insistait beaucoup sur le fait que les régions les plus dépeuplées du Nigéria témoignaient de dévastations chroniques<sup>48</sup>. Sans doute une certaine insécurité régnait-elle dans l'Afrique précoloniale : la position défensive occupée par de nombreux villages en fait foi. Les agriculteurs descendaient dans la plaine pour y cultiver de meilleures terres dès qu'ils pouvaient voir leur sécurité garantie<sup>49</sup>.

L'argument d'une meilleure sécurité devint vrai à long terme, mais reste très discuté s'agissant des premières décennies. L'instabilité africaine avait été exacerbée par les contacts avec les Européens. Quoi qu'il en fût, celle-ci

46. *Ibid.*, p. 114-115.

47. J. R. Morrell, 1854, p. 87.

48. F. D. Lugard, 1929, p. 66.

49. R. M. Prothero, 1965, p. 39-40; R. M. Prothero dans : J. C. Caldwell et C. Okonjo (dir. publ.), 1968, p. 252.

fut certainement grossie par les administrateurs et les missionnaires, qui s'efforçaient tous de justifier le nouvel ordre qu'ils avaient instauré. Dans bien des cas, le but des raids indigènes n'était pas la capture des hommes, mais la prise du bétail et des grains<sup>50</sup>, même si, indubitablement, les propriétaires attaqués prenaient des risques en défendant leurs biens. Mais ce que les nouveaux régimes coloniaux citaient moins souvent, c'était le lourd tribut en vies humaines qui fut le prix de leurs interventions dans les différentes régions d'Afrique. Les pertes découlaient rarement de manière directe du premier établissement de l'administration; elles furent plutôt dues à la répression des révoltes ultérieures et aux expéditions punitives que celles-ci déclenchaient. Ces représailles causèrent, semble-t-il, de lourds dommages en raison de la disette qui suivait le bouleversement des cycles de l'agriculture de subsistance. En voici quelques exemples: au Sénégal, en 1886, le massacre de milliers d'autochtones alors qu'ils tentaient de s'opposer à la construction d'une voie ferrée<sup>51</sup>; la guerre ndebele en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), en 1893; l'interminable répression de la révolte batetela dans l'État libre du Congo (1895-1907); la série de drames au Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie) (1901-1906). Des désastres encore plus graves épuisèrent le Tanganyika (aujourd'hui la Tanzanie), où les Allemands adoptèrent la tactique de la « terre brûlée » durant la rébellion maji maji (1905-1906). Le nombre total des morts s'éleva peut-être à des centaines de milliers, dont la plupart avaient péri de faim<sup>52</sup>. Dans cette même région, les hostilités entre les troupes allemandes et britanniques, qui eurent lieu durant la première guerre mondiale, aggravèrent sans aucun doute, une fois encore, le taux de mortalité. Même si les causes en furent plus complexes, citons comme une conséquence indirecte, mais certaine, de la présence des Européens les dévastations que subirent les pays limitrophes de la nation zulu après 1800, et les ravages des guerres des Zulu, qui se prolongèrent de 1879 jusqu'au dernier soulèvement de 1906. Par ailleurs, l'occupation blanche n'apaisa pas tous les conflits internes qui divisaient les Africains. Certaines rivalités furent aggravées parce que les administrateurs ou les missionnaires prenaient parti en faveur d'un groupe ethnique contre un autre. Dans certaines régions du continent, la paix coloniale permit aux peuples cultivateurs d'accaparer les terres des nomades, comme ce fut le cas dans les pays touareg et masai.

Assurément, certaines régions jouissant d'une administration permanente connurent un accroissement démographique durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut, semble-t-il, le cas de l'Égypte, où, au début du siècle dernier, Muḥammad 'Alī développa l'irrigation et améliora les infrastructures sanitaires<sup>53</sup>. Il en fut de même en Algérie lorsque les Français eurent soumis les derniers résistants en 1879<sup>54</sup>. En particulier, lorsque les militaires eurent cédé la place aux administrateurs civils (système généralisé au début du XX<sup>e</sup> siècle), la

50. W. M. Macmillan, 1938, p. 47 et suiv.

51. P. Gaffarel, 1905, p. 80-84.

52. Voir C. J. Martin, dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), 1961, où les pertes en vies humaines sont estimées à près d'un demi-million.

53. C. V. Kiser, 1944, p. 385 et suiv.

54. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 150.

nécessité d'une telle stabilité naquit des exigences posées par les gouvernements métropolitains, qui déclarèrent que les administrations coloniales en Afrique devaient se suffire à elles-mêmes financièrement<sup>55</sup>. Il en résulta un effort important dans le développement des communications et dans la production destinée à l'exportation.

Le problème démographique majeur qui marqua les années précédant la première guerre mondiale fut peut-être la « question de la main-d'œuvre » et les systèmes de concessions appliquées en Afrique centrale.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les métropoles prônaient que les colonies devaient être rentables. Que cet objectif fût atteint ou non dépendait entièrement du travail fourni par la main-d'œuvre africaine. Les bénéfices provenaient de l'acheminement des produits, ce qui imposa le recours au portage humain dans la plupart des régions tropicales du continent. En effet, la présence de la mouche tsé-tsé interdisait l'usage des animaux de trait, tandis que le manque de routes ou de voies ferrées écartait toute possibilité de transport mécanisé. En Afrique centrale, le produit le plus rémunérateur restait en premier lieu l'ivoire, et le transport des défenses nécessitait d'énormes efforts de portage.

Lorsque, au cours des dernières années 1880, l'usage du pneu de bicyclette se généralisa, puis celui du pneu d'automobile au cours de la décennie suivante, il en résulta une très importante demande de caoutchouc, qui ne put être satisfaite avant la génération suivante par des plantations (la première plantation de Malaisie commença à produire en 1910). Dans l'intervalle, l'Afrique tropicale et l'Amérique du Sud satisfirent les besoins grâce au caoutchouc forestier, qui, en Afrique, poussait principalement en lianes et dont l'exploitation, le transport et le premier traitement exigeaient d'importantes ressources en main-d'œuvre.

La difficulté provenait du fait que les Africains vivant d'« agriculture de subsistance » avaient peu de besoins personnels et qu'ils considéraient le travail régulier comme une forme d'esclavage<sup>56</sup>. Il s'agissait là, à leur avis, d'un travail de femmes<sup>57</sup>. Les Européens, frustrés de voir d'importants profits leur échapper, prenaient fort mal ces attitudes africaines : « La peur devait remplacer l'absence d'ambition, de désir de s'enrichir et devenir le motif qui inciterait les Africains à travailler<sup>58</sup>. » Les solutions appliquées furent simples et fréquemment brutales. Au bénéfice des pouvoirs publics, le travail forcé fut instauré, les chefs locaux étant chargés de désigner les travailleurs. Des taxes personnelles et l'impôt sur les cases furent institués, avec, dans certaines régions, et plus fréquemment dans les premiers temps du système, la possibilité d'opter pour le paiement en journées de travail. Après que la conquête française de 1896 eut introduit la taxation, les Mosi de Haute-Volta tentèrent d'abord d'accroître la production et le commerce, mais bientôt les jeunes Mosi commencèrent à aller travailler comme ouvriers saisonniers en Gold Coast (actuel Ghana) et constatèrent que les taxes avaient

55. *Ibid.*, p. 204 et suiv.

56. J. C. Mitchell, dans : K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), 1961.

57. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 202.

58. W. G. B. de Montmorency, 1906, p. 149.

triplé entre 1906 et 1910<sup>59</sup>. Le système possède une longue histoire. Il fit partie de la nouvelle méthode de colonisation appliquée par la France dans les années 1920, à l'époque où les Mosi furent embauchés sur les chantiers de chemin de fer de Côte-d'Ivoire, et sur les autres travaux d'infrastructure de l'Afrique-Occidentale française, bien que le portage fût devenu de plus en plus rare à mesure que l'usage des camions se généralisait<sup>60</sup>. En outre, les Africains furent soumis à la conscription et incorporés dans l'armée et la police. Dans certains pays, on introduisit une main-d'œuvre recrutée à l'étranger, comme ce fut le cas pour les Indiens qui construisirent la voie ferrée Mombasa-Ouganda au début du siècle, ou encore dès 1860, au Natal, pour les plantations de canne à sucre. Partout, on constata un déplacement de la main-d'œuvre soit pour concentrer les hommes là où le besoin s'en faisait sentir, soit parce que certaines communautés africaines étaient réputées meilleures ou plus consentantes au travail, ou en raison de leurs contacts plus anciens avec une économie de rapport, ou encore par suite des caractères traditionnels qui s'attachaient à leurs cultures originales.

Ces déplacements de main-d'œuvre dans les trente ans qui suivirent 1880 s'accompagnaient fréquemment d'une mortalité extrêmement élevée. Les travailleurs furent souvent envoyés dans des régions où ils étaient exposés à des maladies nouvelles pour eux; en outre, certains Africains, qui semblaient immunisés contre le paludisme dans leur pays d'origine, contractaient, une fois déplacés au loin, une forme virulente de cette maladie et même l'hématurie<sup>61</sup>. Certains travailleurs déplacés ne respectaient pas les strictes habitudes d'hygiène qui existent un peu partout en Afrique, spécialement celle de satisfaire les besoins naturels dans des lieux extérieurs au village et éloignés des cours d'eau<sup>62</sup>; de ce fait, ils polluèrent leurs sources d'approvisionnement en eau et provoquèrent la diffusion de la dysenterie et de maladies nouvelles, typhoïde et paratyphoïde. Il est certain que les conditions régnant dans les camps de travail favorisaient la propagation des maladies vénériennes et de l'entérite. Les hommes, porteurs de nombreux germes de maladies et de parasites qui sont communs en Afrique tropicale, travaillaient parfois trop durement par rapport à leurs coutumes et à leur résistance physique. Ils tombaient malades. Un grand nombre de travailleurs étaient affaiblis par la faim, en partie parce que le nouveau régime alimentaire qu'on leur offrait différait radicalement de leur nourriture traditionnelle, en partie parce que les porteurs et autres étaient sous-alimentés: les Européens ou bien ne s'en souciaient pas, ou bien estimaient sans raison précise que les Africains vivaient sur le pays<sup>63</sup>. On connaît mal les chiffres de mortalité du XIX<sup>e</sup> siècle, mais, en 1915, le consul britannique de São Tomé-et-Principe donnait un taux de 100 décès pour 1000 parmi les travailleurs déplacés pour une longue période dans cette

59. E. P. Skinner, dans: H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 60-63.

60. M. L. Bates, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p. 625.

61. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 309.

62. R. H. Faulkingham, J. H. Belding, L. J. Faulkingham et P. F. Thorbahn, 1974, p. 31-35; I. O. Orubuloye, p. 77.

63. R. R. Kuczynski, 1939, p. 50-51; J. Suret-Canale, 1971, p. 26 et suiv.; E. P. Skinner, dans: H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 65.



région<sup>64</sup>. En 1922, durant la construction du chemin de fer de Brazzaville, un taux similaire a été calculé chez les Africains soumis au travail forcé<sup>65</sup>. Ce dernier taux contrastait avec la mortalité de 150 % qui sévissait sur le chantier du chemin de fer du Cameroun avant 1914<sup>66</sup>. Les Mosi traduisaient cette situation par un proverbe : « Le travail de l'homme blanc est un mangeur d'hommes ! » En Haute-Volta, l'administration française dut intervenir, au cours des années 1920, pour améliorer les rations et les salaires des travailleurs employés au chemin de fer de Côte-d'Ivoire dans le dessein de réduire les pertes en vies humaines<sup>67</sup>. Des conditions aussi mauvaises régnaient dans les plantations de l'époque, comme le prouve la disparition annuelle d'un cinquième de l'effectif des travailleurs du Cameroun en 1902<sup>68</sup>.

La situation la plus désastreuse se rencontrait en Afrique centrale, dans l'État libre du Congo (plus tard Congo belge puis Zaïre), le Congo français (plus tard Afrique-Équatoriale française) et au Cameroun allemand, c'est-à-dire presque exactement dans la zone de faible fécondité. Vers 1890, des concessionnaires obtinrent la disposition totale de vastes étendues de terrains dans l'État libre du Congo, tandis que ce système était renforcé par la création du Domaine privé de Léopold II à partir de 1892. En moins de dix ans, le système s'étendit aux deux autres colonies allemande et française, et devait se maintenir intact jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. André Gide en relevait encore des survivances notables à la fin des années 1920<sup>69</sup>.

Ces systèmes possédaient un grand nombre de points communs. Les Africains découvrirent qu'ils n'étaient plus propriétaires des réserves d'ivoire accumulées, qu'ils devaient tuer des éléphants pour leurs défenses et saigner la forêt pour son caoutchouc. Certains individus des plus douteux arrivèrent d'Europe et devinrent les représentants des concessionnaires : ils furent autorisés, à un degré extraordinaire, à utiliser à leur profit l'appareil de l'administration coloniale, y compris ses forces armées, sa police et ses tribunaux. L'impôt et le travail forcé, bien que réglementés officiellement, étaient appliqués par ces agents de manière à assurer un travail d'une telle durée que les cultures vivrières et, en conséquence, le régime alimentaire en pâtirent profondément. Les populations locales acceptèrent de moins en moins aisément de se laisser dépouiller des terres collectives qui leur avaient depuis toujours appartenu et de les travailler pour autrui. L'emprisonnement était une peine peu satisfaisante, car il réduisait l'effectif des gens au travail ; mais le fouet, les mutilations, la prise des femmes et enfants en otages, l'incendie des villages et un nombre considérable d'exécutions, telles furent les méthodes appliquées. Sans aucun doute, la maladie et la famine suivaient la destruction de l'organisation traditionnelle du travail et la fuite de villages

64. E. D. Morel, 1920, p. 157-158.

65. R. R. Kuczynski, 1939, p. 162.

66. *Ibid.*, p. 61.

67. E. P. Skinner, dans : H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 65.

68. R. R. Kuczynski, 1939, p. 58.

69. A. Gide, 1930, *passim*.

entiers<sup>70</sup>. On ne dispose d'aucune statistique exacte de l'époque, mais on s'accorde généralement à constater un déclin dramatique de la population. Il est probable que le calcul de ces pertes était fondé sur des estimations surfaites du peuplement de l'Afrique précoloniale et tenait compte de la disparition des populations vivant le long des pistes et des rivières et qui avaient fui leurs villages. Cependant, il est difficile de ne pas conclure que la population diminue dans ces régions entre 1890 et 1910, sinon plus tard (la théorie prétendant que des millions d'Africains émigrèrent dans les territoires anglais limitrophes n'est guère confirmée par les documents et recensements britanniques de ces colonies). Il semble plus difficile, mais peut-être pas impossible, d'imaginer que le taux de maladies (vénéériennes et autres) qui se déclarèrent durant cette période continua d'aggraver le taux de stérilité féminine durant un demi-siècle et davantage. On accepterait difficilement la teneur d'un texte publié par les Nations Unies et qui attribue cette situation dans la région à « un choc culturel » et « un processus d'adaptation »<sup>71</sup>.

Finalement, l'expansion coloniale devait susciter un fort développement démographique, dû en partie à l'établissement de bases économiques qui ont donné des résultats dont il a déjà été question dans la plupart des chapitres ci-dessus; parmi quelques-uns des plus spectaculaires, citons notamment les exportations d'huile de palme du delta du Niger, la découverte de diamants puis d'or en Afrique du Sud entre 1870 et 1900, le développement de la culture du cacao en Gold Coast dans les années 1890 et, enfin, la découverte d'énormes gisements de cuivre au Congo et en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) au début du siècle.

Toutefois, l'événement qui influa le plus rapidement sur la mortalité fut sans doute l'expansion des routes et des chemins de fer. Vers la fin des années 1920, l'ensemble du système ferroviaire était en service et les routes s'amélioraient. À partir des dernières années 1930, des camions, en nombre limité, atteignaient presque toutes les régions du continent. Les transports permirent aux administrations et aux négociants d'acheminer des vivres dans les régions frappées par la famine. L'existence même d'un réseau de transport et d'une monnaie valable dans des régions très étendues encourageait la production de surplus alimentaires pour la commercialisation à partir de 1920; les décès dus aux famines provoquées par l'insuffisance des précipitations diminuèrent constamment et les poussées aiguës du taux de mortalité, qui maintenaient en Afrique une moyenne de décès élevée, commencèrent à être enrayerées. Avant cette date même, des pays comme l'Ouganda subissaient des famines qui tuaient plus de cent mille personnes en un an, comme ce fut le cas en 1918-1919<sup>72</sup>.

Les missionnaires exercèrent une influence modeste mais réelle sur cette mortalité, indépendamment de l'ouverture d'hôpitaux. Une autorité

70. Phénomène fort bien décrit, surtout à cause des discussions qu'il alimenta en Europe durant cette période. Voir J. Suret-Canale, 1971; E. D. Morel, 1906; 1920; L. Middleton, 1936, et aussi, Information and Public Relations Office, Belgian Congo and Rwanda-Urundi, *Belgian Congo*, vol. 1, Bruxelles, 1959.

71. United Nations, 1973. p.31.

72. D. A. Low, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p.110.

déclare que les « fidèles acquéraient [...] au moins une certaine maîtrise des conditions de vie créées par le régime colonial<sup>73</sup> ».

En définitive, quel fut l'impact exercé en Afrique par la médecine occidentale? La réponse tient en quelques mots: à part les mesures exceptionnelles prises dans certains cas d'épidémie, les maigres services sanitaires qui furent mis en place avant la première guerre mondiale se préoccupaient essentiellement de soigner les Européens; plus tard, ils furent progressivement ouverts aux travailleurs africains, qui étaient encore, à juste titre, considérés comme la principale source de richesse du continent. Quant à la médecine de masse, elle n'apparut vraiment qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le fait que les services médicaux ne pouvaient guère faire mieux est prouvé par les chiffres: encore en 1939, le montant du budget qui leur était alloué était de 2 shillings par tête en Gold Coast et de 5 pennies au Nigéria<sup>74</sup>.

Les populations étaient sujettes à d'effroyables maladies. Au cours des années 1930, un rapport écrit au sujet des conditions sanitaires régnant à Kampala indiquait encore: « Chaque malade qui se présente à la consultation est porteur de germes ou de paludisme déclaré et est atteint d'une ou plusieurs variétés de parasites intestinaux. 50 à 80% sont (ou ont été) atteint de syphilis, de pian, ou des deux. Il en est de même de la gonorrhée, tandis que la lèpre, les spirilles et la dysenterie sont loin d'être rares<sup>75</sup>. » Les affections parasitaires comprenaient l'ankylostomiase, les ascariases, la schistosomiase, la filariose et le ver de Guinée. Il faut y ajouter les maladies épidémiques, telles que la fièvre jaune, la variole, la maladie du sommeil (trypanosomiase) et des maux importés: tuberculose et choléra. Environ jusqu'à la fin du siècle dernier, les Européens restaient beaucoup plus exposés aux maladies africaines, ainsi que le prouvent les taux de mortalité enregistrés au début de ce siècle parmi les forces britanniques stationnées en Afrique occidentale. Le nombre des décès était neuf fois supérieur pour les Blancs que pour les militaires africains<sup>76</sup>.

L'Europe n'était pas elle-même bien armée médicalement pour ses aventures africaines; au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espérance de vie d'un Anglais à la naissance était inférieure à 40 ans. Cependant, à la fin du siècle, ce taux atteignait 47 ans en Angleterre, en France et en Allemagne; le taux de mortalité avoisinait 20% et le taux de mortalité infantile restait proche de 200‰<sup>77</sup>. En outre, la révolution dans la médecine tarda à s'intéresser aux maladies tropicales. Bien que le vaccin antivariolique eût été découvert au XVIII<sup>e</sup> siècle (principalement parce que la variole n'était pas une maladie typiquement tropicale), les facteurs de propagation de l'éléphantiasis, du paludisme et de la fièvre jaune ne furent identifiés respectivement qu'en 1877, 1897 et 1900. À l'exception de la quinine et de certains composés de l'arsenic, utilisés contre la

73. R. Oliver et J. D. Fage, 1962. p.204.

74. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 10.

75. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p.303-304.

76. Calculé sur la base des données citées par R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p.16, qui donnent des taux bruts de mortalité de 427 ‰ chez les soldats européens contre 46‰ chez les Africains.

77. N. Keyfitz et W. Flieger, 1959, p.32-36; L. I. Dublin, A. J. Lotka et M. Spiegelman, 1936, p.61.

syphilis et le pian, l'apparition des médicaments et vaccins contre les maladies tropicales ne date réellement que des années 1920. Cependant, des écoles de médecine tropicale furent fondées en Europe dès 1897 à Liverpool et Londres, en 1900 à Hambourg, en 1901 à Bruxelles, suivies de Paris, Bordeaux et Marseille, puis de l'Afrique (Le Cap en 1912 et Dakar en 1918).

En Afrique tropicale, la médecine publique resta longtemps un service confié aux militaires, même si de petits hôpitaux civils commencèrent à apparaître dans les années 1890. À partir de 1840, lorsque le premier docteur missionnaire arriva en Sierra Leone, des missions médicales éparses se répandirent en Afrique occidentale. Certaines d'entre elles s'adjoignaient du personnel africain (surtout en Sierra Leone). Ces établissements traitaient principalement les militaires, les administrateurs et les missionnaires, bien que des soins fussent donnés à certains Africains: soldats, employés gouvernementaux et personnel des missions. Les véritables progrès ne remontent qu'au début de ce siècle, comme le prouvent les taux bruts de décès des fonctionnaires européens en poste en Gold Coast, qui évoluèrent ainsi: 76‰ en 1880-1900; 31‰ en 1902; 22‰ en 1903 et 13‰ en 1904; même en tenant compte des tranches d'âge, ces chiffres soutenaient favorablement la comparaison avec les taux correspondants que l'on trouvait en Angleterre vers 1912<sup>78</sup>. On attribue ces progrès aux mesures sanitaires prises contre le paludisme et la fièvre jaune, à l'amélioration des traitements appliqués aux maladies tropicales et à la ségrégation des quartiers d'habitation. Les mesures sanitaires ont dû profiter à un petit nombre d'Africains qui vivaient dans les chefs-lieux administratifs, spécialement à Lagos, après les décisions prises au début du siècle par le gouverneur Wilham McGregor et le docteur Ronald Ross (qui découvrit le mécanisme de propagation du paludisme). L'usage des méthodes européennes compta relativement peu pour améliorer la santé des Africains, d'une part, parce que l'Europe offrait des champs d'expérience plus intéressants après la première guerre mondiale, d'autre part, en raison de la crise des années 1930, qui conduisit les puissances coloniales à restreindre les dépenses de santé publique. En 1924, le Nigéria possédait une dotation théorique d'un médecin pour 200 000 habitants, mais, en fait, un quart seulement des postes était pourvu. On constate qu'en 1939 le taux de médecins par rapport à la population de ce pays restait inférieur à celui de 1914<sup>79</sup>. Ces chiffres eux-mêmes surestiment les possibilités offertes aux Africains de bénéficier des soins médicaux, car, au cours des années 1930, on comptait au Nigéria 12 hôpitaux réservés à 4 000 Européens, tandis que les 40 millions d'Africains ne disposaient que de 52 établissements hospitaliers<sup>80</sup>.

En raison de la forte carence de médecins, la généralisation de la santé publique dépendait du fait qu'il fût possible ou non, d'une part, de fonder des cliniques rurales qui procureraient les soins nécessaires grâce aux services d'auxiliaires médicaux, d'autre part, d'organiser dans les villages des unités médicales faisant appel aux ressources locales. Au Nigéria, un dispensaire fut ouvert à Ibadan en 1904 et d'autres suivirent dans les villes yoruba au cours

78. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 17-18.

79. *Ibid.*, p. 9-10.

80. W. Rodney, 1972, p. 225.

des années suivantes<sup>81</sup>. En 1910, le gouvernement de Sierra Leone attribua des prix dans chaque district aux chefs des deux villages où les conditions sanitaires s'étaient le plus améliorées<sup>82</sup>. En 1934, il existait en Ouganda des hôpitaux dans tous les principaux centres et 88 sous-dispensaires de zone rurale qui enregistrèrent, cette année-là, 1 378 545 consultations<sup>83</sup>. Il ne faudrait pas surestimer la portée de ces changements : dans de nombreux dispensaires, les médicaments restaient rares et les responsables incertains de la conduite à tenir, comme ce fut le cas dans la plupart des régions africaines de brousse jusqu'à l'apparition de l'écriture. André Gide, qui visita les centres sanitaires de Bétou sur le fleuve Oubangui à la fin des années 1920, observait crûment que les seuls produits disponibles pour lutter contre les maladies d'Afrique centrale se limitaient à la teinture d'iode, à l'acide borique et aux sels de Glauber<sup>84</sup>.

La principale baisse de la mortalité africaine (le fait est certain pour la période considérée ici) fut probablement obtenue en attaquant les poussées périodiques de décès qui étaient dus à la famine et aux épidémies. Certains de ces progrès ont à peine pu compenser la recrudescence d'autres maladies occasionnées par la présence des Européens. Presque toutes les autorités d'avant la première guerre mondiale reconnaissaient que les épidémies de maladie du sommeil qui frappaient l'Afrique tropicale à l'époque avaient été en grande partie la répercussion des activités des Blancs, et ils déclaraient fréquemment que les nouvelles voies de communication et les perturbations introduites dans la brousse avaient propagé la mouche tsé-tsé ou l'avaient apportée à proximité des villages<sup>85</sup>. De même, la prétendue épidémie de syphilis qui atteignit l'Ouganda au début de ce siècle fut considérée comme un événement nouveau et parut si inquiétante que la campagne entreprise aboutit à la création du service médical de l'Ouganda. Au Cameroun, ce mal, qui passait pour inconnu en 1895, s'était largement répandu en 1905. La vérité sur la syphilis africaine est sans doute plus complexe : le microbe ressemble de si près à celui du pian qu'il est difficile de croire qu'une forme de syphilis n'ait pas sévi depuis longtemps dans ce continent<sup>86</sup>. Bien qu'il soit clairement prouvé que des formes virulentes de syphilis se soient propagées à partir des régions minières d'Afrique du Sud, il semble qu'une syphilis endémique moins grave y ait été connue depuis longtemps, et qu'elle se soit peut-être répandue à l'occasion d'une forme de vaccination pratiquée en Ouganda<sup>87</sup>.

81. R. Schram, 1971, p. 125.

82. Anonyme, 1910 (a).

83. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 304-305.

84. A. Gide, 1930, p. 33.

85. Des études récentes ont corroboré cette conviction, quand bien même en s'appuyant sur des raisons légèrement différentes, A. J. Duggan (1962) soutient que la maladie du sommeil se propagea parce que les administrations coloniales rendirent plus aisée la circulation des gens et des animaux; J. Ford (1971) approfondit cette idée et suggère que de nouveaux et larges rayons de déplacement devinrent possibles pour les humains, les animaux domestiques et les animaux sauvages, ce qui a altéré fondamentalement l'équilibre écologique et suscitait ainsi, durant un laps de temps considérable, des épidémies particulièrement sévères.

86. F. Cartwright et M. D. Biddiss, 1972.

87. J. N. P. Davies, 1956, p. 1041-1055.

Les campagnes contre les épidémies, qui prirent de l'extension à partir du début du siècle, remportèrent apparemment quelque succès. Les Britanniques combattirent la maladie du sommeil en évitant aux populations le contact avec la mouche tsé-tsé: ils empêchèrent les animaux d'utiliser les points d'eau situés à proximité des lieux habités; ils défrichèrent la brousse, et surtout ils déplacèrent massivement les populations, comme ce fut le cas sur les rives du lac Victoria. Les Français traitèrent un nombre considérable de cas individuels.

Il faut signaler l'œuvre du docteur E. Jamot, qui utilisait un composé de l'arsenic, l'atoxyl. Dans une région du Cameroun comptant 124 000 habitants, et qui fut ainsi traitée, le taux brut de mortalité atteignait 81%, dont 36 pouvaient être attribués à la maladie du sommeil. Vers 1930, l'épidémie était en voie d'être vaincue. En Ouganda, où les premiers cas de maladie du sommeil apparurent en 1901, on estime que l'épidémie avait déjà causé au moins 200 000 morts en 1906, lorsque les déplacements massifs de populations commencèrent; mais, en 1918, on était suffisamment certain d'avoir enrayer la maladie pour autoriser certains habitants évacués à retourner dans leurs villages d'origine<sup>88</sup>.

Les poussées de peste bubonique étaient loin d'être rares durant le premier tiers de ce siècle. De 1900 à 1910, on enregistra 6 000 cas en Égypte, dont la moitié fut mortelle<sup>89</sup>. Antérieurement à 1932, on comptait près de 60 000 décès en Ouganda<sup>90</sup>. Des épidémies éclatèrent à Accra en 1908, à Lagos en 1924, et plus généralement dans les régions yoruba du Nigéria en 1925<sup>91</sup>. Les mesures prises en Afrique occidentale britannique révélèrent que la maladie pouvait être contenue. Durant l'épidémie d'Accra, la ville avait été mise en quarantaine et 35 000 doses de vaccin d'Haffkine furent administrées. Des épidémies de fièvre jaune se déclaraient du Sénégal au Soudan à une fréquence imprévisible. En 1927, les laboratoires Rockefeller de Yaba, près de Lagos, avaient mis au point un vaccin, mais, puisqu'on ne l'utilisa pas massivement avant la deuxième guerre mondiale, tous les succès réalisés contre la fièvre jaune avant 1935 résultent de l'élimination des moustiques dans les régions urbaines et de l'usage de la moustiquaire. On ne sait pas exactement si la lèpre régressa au cours de notre période. L'huile d'alépol fut employée au Nigéria dès le début des années 1920, mais on estimait en 1938 que 1% de la population était encore atteinte de ce mal<sup>92</sup> (voir fig. 18.1). La vaccination antivariolique débuta à la fin des années 1930, mais à une échelle si réduite que la variole ne fut sensiblement réduite qu'en Gold Coast et au Nigéria du Sud<sup>93</sup>. En revanche, les contacts avec les Européens et la participation des Africains à la première guerre mondiale provoquèrent la propagation à travers le continent de l'épidémie d'« influenza » de 1918-1919; le taux de mortalité remonta à un niveau record pour le début du siècle, bien que le taux de décès

88. D. A. Low, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p. 111.

89. Anonyme, 1910 (b).

90. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 309.

91. R. Schram, 1971, p. 121-122, 196.

92. *Ibid.*, p. 231.

93. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 11-12.



18.1. Une léproserie mobile dans un petit village au nord de Bangui (Oubangui-Chari).  
[Photo : document tiré de l'ouvrage de Virginia Thompson et Richard Adloff, *The emerging states of French Equatorial Africa*, et reproduit avec l'autorisation des éditeurs, Stanford University Press, © 1960, par Virginia Thompson Adloff.]

restât sans doute inférieur aux pertes dénombrées en Asie, les populations africaines étant encore fréquemment protégées par leur isolement relatif. Dans les mines sud-africaines, au début du siècle, le taux de décès restait énorme. En 1907, une commission étudiant la situation au Transvaal révélait l'ampleur des taux de mortalité dans les mines de l'époque: 71‰ pour les Africains des régions tropicales; 28‰ pour ceux des régions tempérées du Sud, contre 19‰ chez les Blancs. Deux ans auparavant, ces chiffres étaient encore respectivement de 130, 35 et 20‰<sup>94</sup>.

Dans la plus grande partie du continent, les progrès demeurèrent faibles contre le pire des fléaux: le paludisme, qui anémiait le malade lorsqu'elle ne le tuait pas, et qui était responsable de nombreux décès qui étaient imputés à d'autres causes.

### L'évolution démographique avant 1935

En tentant, comme nous l'avons fait, d'analyser l'interaction des facteurs démographiques qui ont pu jouer en Afrique avec plus de précision que dans les évaluations précédentes de l'évolution globale des populations, nous ne parvenons guère à dégager des tendances véritablement convaincantes.

La clé du changement a indubitablement résidé dans l'évolution des taux de mortalité. Nous n'avons aucune preuve que des modifications de la fécondité aient exercé un impact sérieux sur le continent africain pris dans son ensemble. Le taux de fécondité peut avoir diminué pendant une certaine période dans la zone d'Afrique centrale, où les naissances sont faibles. Selon le projet de Princeton, une analyse du taux de fécondité par âge révèle que cette diminution s'est produite durant notre période dans les régions du Nord-Cameroun, de la République centrafricaine, du Gabon, du Niger, du Soudan et du Zaïre<sup>95</sup>. Localement, une amélioration du taux de fécondité a pu intervenir en raison de l'amélioration de la santé des femmes, mais nous avons vu que ces progrès ne débutèrent réellement qu'après 1935. Quoi qu'il en fût, les statistiques par tranche d'âge témoignent d'une stabilité étonnante<sup>96</sup>. Des changements ont pu intervenir dans la polygynie, mais, bien que cette institution ait été largement considérée comme un facteur contraire à la fécondité, les données réunies en Afrique centrale suggèrent que la pratique de la polygamie n'a exercé qu'un faible effet dans ce sens: les femmes, dans les mariages polygames, peuvent donner naissance à moins d'enfants que dans les unions monogames à cause de la tendance à augmenter le nombre des épouses dans les mariages peu féconds, et en raison de l'institution du

94. Anonyme, 1911. Voir cependant aussi: Anonyme, 1913. Il y est dit que des questions posées durant une séance du parlement sud-africain forcèrent le ministre responsable des questions relatives aux populations autochtones à reconnaître que les taux de mortalité chez les mineurs avaient été systématiquement minorés, car on avait omis les décès survenus dans les quartiers indigènes, où ceux qui étaient enregistrés mensuellement en 1913 encore donnaient à penser que le taux annuel pourrait être de l'ordre de 200‰ sinon davantage.

95. W. Brass *et al.*, 1968, *passim*.

96. Au Ghana entre 1921 et 1960; J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham; I. W. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), 1967, p. 94, et dans le nord du Nigéria entre les recensements de 1921 et de 1952-1953; C. K. Meek, 1925, p. 180, et E. van de Walle, dans: W. Brass *et al.*, 1968.



lévirat (mariage entre la veuve et le frère du défunt), qui ajoute quelques épouses aux unions polygames<sup>97</sup>.

Il existe une preuve indiscutable qu'une croissance de population survint durant les premières décennies de ce siècle, comme les statistiques le confirment pour ces régions. Citons le cas de l'Égypte, où la population peut avoir doublé entre 1882 et 1937<sup>98</sup>, de la Gold Coast, pays dans lequel la croissance d'un tiers observée entre les recensements de 1921 et de 1931 ne pouvait résulter totalement d'une amélioration des méthodes de comptage<sup>99</sup>. Il en est de même en Afrique du Sud, où le nombre total d'habitants et celui des Africains doublèrent presque dans l'intervalle séparant les recensements de 1904 et 1936. Mais il s'agit de régions où régnaient une prospérité et une structure administrative exceptionnelles, comme le prouve en partie l'existence de recensements, et il faut attribuer à ces facteurs le développement démographique, qui se révèle plus rapide que celui de l'ensemble de l'Afrique.

Compte tenu de toutes ces réserves, et en répétant que personne ne connaîtra jamais le nombre réel des individus qui peuplaient l'Afrique d'avant 1900, voici les tendances qui se dégagent et semblent plus plausibles que les hypothèses présentées jusqu'à présent. Dû en grande partie à la pénétration de la forêt tropicale par les cultivateurs, un taux de croissance de 0,25 % par an pour l'ensemble du continent (sans doute 0,5 % pour les régions forestières) semble une hypothèse raisonnable pour la période de 1500 à 1850. On présume que les changements rapides de régime alimentaire qui marquent les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont pu compenser les ponctions provoquées par les razzias d'esclaves. Avec la fin de la traite, on peut normalement supposer que cette croissance atteignit le taux maximal de 0,5 % vers 1880, pour décliner ensuite sous l'effet du partage et de l'occupation par les Européens de l'Afrique au sud du Sahara. Bien que la croissance de population continuât sans doute de ralentir dans certaines régions jusqu'à la première guerre mondiale, la démographie augmentait localement en Afrique du Nord et dans le sud de l'Afrique — peut-être aussi en Gold Coast et cela suffit éventuellement à compenser largement les lourdes pertes humaines qu'avaient subies l'État libre du Congo et le Congo français vers 1900. Nous pouvons donc postuler que la croissance de la population africaine passa par un minimum de 0,25 % vers le début du siècle et qu'elle commença de remonter pour atteindre un taux moyen de 0,5 % jusqu'en 1920, qui devint 1 % entre 1920 et 1935. Par extrapolation rétroactive appliquée aux siècles précédents, en nous fondant sur l'hypothèse de 165 millions d'âmes en 1935<sup>100</sup>, nous obtenons les estimations suivantes: 1500, 47 millions; 1840, 104 millions; 1880, 120 millions; 1900, 129 millions; 1920, 142 millions; 1935, 165 millions.

97. Voir H. V. Musham, 1951, p. 354-363, et P. O. Ohadike, 1968, p. 264-268.

98. C. V. Kiser, 1944, p. 385 et suiv.

99. J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham, W. I. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), 1967, p. 20-23.

100. Recalculés à partir des estimations données par les Nations Unies, les chiffres ont été légèrement corrigés pour tenir compte des nouvelles informations démographiques qui sont disponibles depuis les recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale.

Le fondement de cette projection à rebours repose sur l'argument suivant : la révolution néolithique s'est lentement propagée en Afrique au sud du Sahara durant trois millénaires, introduisant une culture intensive du sol et un peuplement plus dense. L'hypothèse d'une croissance démographique continue étant retenue dans ce cas, on peut comparer les chiffres avec ceux de Durand (estimation faible), et les deux théories concordent d'assez près sur l'effectif de la population vivant en l'an 1500; mais cela implique un taux de croissance plus faible pour le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, et les résultats rejoignent alors plutôt les estimations moyennes de Durand. Cette projection dans le passé suggère que l'Afrique comptait quelque 120 millions d'âmes au début de notre période (1880) et que, au cours des cinquante-cinq ans qui suivirent, la progression fut de 37,5 %, pour aboutir à une population de 165 millions en 1935.

### Redistribution démographique et urbanisation

Ces cinquante-cinq années connurent un flux de population qui allait déterminer et façonner les futures structures de l'Afrique moderne. Cette croissance de 45 millions d'individus signifie que chacun ne pouvait occuper exactement le même espace que ses ancêtres et que la migration des populations en direction des terres vacantes s'accéléra. Fait plus significatif depuis les années 1890 en Afrique occidentale, plus tôt en Afrique du Sud et un peu plus tardivement en Afrique orientale, les travailleurs migrants commencèrent à chercher à grande distance un travail rémunéré. Tout d'abord, la nécessité de payer la taxe les y contraignit, mais plus tard le désir de consommer et d'aller en pays lointain se renforça. La durée de ces migrations, uniquement saisonnières dans les premiers temps, en vint à s'allonger régulièrement<sup>101</sup>. À la fin des années 1920, près de 200 000 individus quittaient chaque année leur savane pour émigrer en Gold Coast ou au Nigéria<sup>102</sup>. Les gouvernements locaux opposèrent peu d'obstacles à ces arrivants, exception faite de ceux de l'Afrique australe et de la Rhodésie du Nord, où l'immigration fut réduite à une durée limitée pour les adultes mâles, en raison des craintes d'accroître le peuplement africain et à la suite des pressions exercées par les syndicats blancs<sup>103</sup>.

Finalement, une large part de ces courants d'immigration aboutit à peupler non les plantations et les mines, mais les villes, ce qui, ultérieurement, contribua à former de grandes agglomérations. Dans de nombreuses régions, ces centres urbains justifèrent par leur importance l'installation d'administrations nationales et d'industries secondaires. Certes, l'Afrique possédait d'anciennes cités dans la vallée inférieure du Nil, et certaines autres plus récentes au Maghreb, en Afrique occidentale (savane), dans le pays yoruba (Nigéria) et en Gold Coast centrale. Cependant, vers 1880, un individu seulement sur 300 vivait dans une ville de plus de 100 000 habitants (les chiffres correspondants sont 1 sur 50 pour l'Asie et 1 sur 15 pour l'Europe)<sup>104</sup>.

101. J. C. Caldwell, 1968, p. 361-377.

102. J. Suret-Canale, 1971, p. 246.

103. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 219-220.

104. Calculé en utilisant les données du livre de P. M. Hauser, dans : P. M. Hauser (dir. publ.) 1957, p. 53-95.

Le changement véritable se produisit durant notre période, spécialement en Afrique au sud du Sahara. En Afrique tropicale, exception faite du Nigéria, nous trouvons 16 villes qui devaient jouer un rôle important au XX<sup>e</sup> siècle, dont nous pouvons estimer la population totale à 80 000 âmes en 1880. En 1930, ce chiffre avait quintuplé et dépassait le demi-million. Ainsi s'amorçait le processus de multiplication par 10 qui devait caractériser les quarante années suivantes. En 1931, Dakar atteignait 54 000 habitants; avec 44 000 habitants, Freetown n'avait cependant que doublé en cinquante ans; Accra comptait 60 000 âmes, Addis Abeba 65 000, Nairobi 48 000, Dar es-Salaam 25 000. Au Nigéria, l'échelle était différente: Ibadan avait 400 000 habitants contre sans doute 150 000 seulement vers 1880. La population de Lagos avait peut-être doublé: 126 000. Dix autres villes yoruba totalisaient près d'un demi-million d'habitants, ce qui représente une faible progression par rapport au demi-siècle précédent. Cependant, au nord, Kano doublait en cinquante ans à partir de 1880, atteignant 89 000. Le total de 11 autres cités passait de 150 000 environ à 200 000 âmes<sup>105</sup>. Au Sahel, la population des cités historiques déclinait sans aucun doute, en partie parce que les Français n'y avaient pas implanté les chefs-lieux administratifs. Vers 1931, Tombouctou, Gao et Mopti totalisaient seulement 15 000 individus. En Afrique du Nord, un bon nombre de vieilles villes avaient conservé leur importance. À la période qui nous concerne, la population du Caire, d'Alexandrie et d'Alger avaient triplé, dépassant respectivement 1 000 000, 600 000 et 250 000 habitants. En 1931, 14 cités maghrébines totalisaient 1,5 million d'habitants, soit deux fois au moins la population qu'elles comptaient 50 ans plus tôt. Au Soudan, Khartoum-Omdurman comptait 150 000 personnes. En 1931, les 14 principales agglomérations d'Afrique australe (Afrique du Sud, Rhodésie, Angola et Mozambique) regroupaient au total plus d'un million d'individus, ayant décuplé en 50 ans; Johannesburg approchait de 400 000. En Afrique au sud du Sahara, les populations affluaient vers les nouveaux ports, les villes minières et les centres administratifs qui, dans toute la région, doubleraient de volume tous les 20 ans. En Afrique du Nord, on comptait quelques villes nouvelles qui avaient poussé sur d'anciens sites et dont la population doublait tous les 35 ans. En un demi-siècle, ces grandes agglomérations avaient drainé un total de quelque 4 millions d'individus. L'équilibre régional s'était modifié de telle manière que, dans ces populations urbaines globales, la proportion de citoyens nord-africains était tombée de trois quarts à moins de trois cinquièmes, la part de l'Afrique australe était passée d'un cinquième à un sixième, l'Afrique tropicale d'un cinquième à un quart (à l'intérieur des limites de l'Afrique tropicale, ce pourcentage, Nigéria exclu, avait progressé d'un quart à un tiers).

### Bases pour le futur

Vers 1935, l'Afrique avait victorieusement surmonté le traumatisme démographique provoqué par la colonisation européenne. Le taux de natalité

105. La plupart des chiffres relatifs aux villes du Nigéria sont extraits de W. Bascom, 1959, p. 29-43.

l'emportait de loin sur celui des décès et, dans de nombreuses régions du continent, notamment dans les villes en expansion, la vie devenait désormais moins précaire. Certes, les taux de mortalité restaient encore très élevés (pour l'ensemble de l'Afrique, le taux de mortalité excédait nettement 30% et l'espérance de vie à la naissance dépassait à peine 30 ans), mais c'étaient les maladies tropicales, avant tout autre facteur, qui avaient limité l'afflux des colons et empêché l'Afrique de devenir une seconde Amérique latine. Même ainsi, la population blanche du continent africain s'était multipliée par 30: de 25 000 individus en 1800 (la majorité vivant au Cap) à 750 000 en 1880, dont les cinq sixièmes en Afrique du Sud, en Algérie et en Égypte. En 1935, leur nombre avait encore quintuplé (3 750 000 individus), se répartissant ainsi: la moitié en Afrique du Sud, le quart en Algérie et le cinquième dans les autres pays du Maghreb. Durant la même période, les Asiatiques immigrés (presque exclusivement des Indiens, si l'on excepte quelques petites communautés chinoises dont la plus importante se situait dans le Rand) passèrent de 50 000 à plus de 300 000, dont les deux tiers au moins se fixèrent en Afrique du Sud. Un changement s'annonçait, mais peu de gens le percevaient aussi clairement que le montre ce pertinent jugement porté par un Européen sur la répartition raciale des populations de l'Algérie des années 1920: «La plupart des Français d'Afrique ne doivent plus guère craindre qu'il y ait jamais là-bas une autre tentative sérieuse pour secouer leur autorité. En effet, comme ils le soulignent, on compte plus de 800 000 Européens en face de 5,5 millions d'autochtones, qui sont désunis et ne pourraient guère provoquer que des troubles sporadiques<sup>106</sup>.»

En 1935, l'Afrique était sur le point de franchir le cap de l'accroissement démographique rapide. La population globale, qui, selon nos estimations, avait déjà progressé de 120 millions en 1880 à 165 millions en 1935, passa à 200 millions à la fin des années 1940; ce chiffre atteignit 300 millions vers le milieu des années 1960, et 400 millions au milieu des années 1970. Sur ce total, 50 millions d'Africains vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants, ce qui est loin de la situation existant dans l'Afrique du partage en 1880, au temps du débat sur la création d'une main-d'œuvre.

En définitive, on peut se demander si un changement aussi considérable fut largement ou totalement la conséquence de la pénétration coloniale. Sans aucun doute, le bouleversement de populations stables qui provoqua dans l'État libre du Congo et ailleurs en Afrique centrale une aggravation du taux de mortalité, d'une part, la lente réduction des décès constatée dans d'autres régions du continent au cours du siècle dernier et généralement depuis 1900, d'autre part; enfin, l'afflux accéléré des populations vers les centres urbains et les régions minières résultent presque intégralement de la révolution industrielle et des contacts croissants noués avec les sociétés industrialisées. Une grande partie de cette évolution se serait produite même en l'absence de régimes coloniaux. Les commerçants auraient contribué au développement des centres de marchés. Les écoles de médecine européennes se seraient intéressées au problème de la protection des commerçants,

106. G. Casserley, 1923, p. 50.

notamment contre les maladies tropicales. Les missionnaires auraient posé les fondements d'un système hospitalier.

Cependant, la domination coloniale accéléra l'évolution. En conclusion, et sans conteste à la fin de notre période, ce régime continua à réduire les poussées de mortalité en améliorant, en développant l'importation et l'application des techniques modernes de lutte contre les épidémies, en créant un réseau de transports moderne qui permettait d'acheminer les vivres jusqu'aux zones de famine. Les centres administratifs qu'il fallait bien créer formèrent le noyau de villes nouvelles, les garanties offertes aux ressortissants européens par les pouvoirs publics coloniaux en matière de sécurité des personnes et des biens hâtèrent le développement des établissements commerciaux, des mines et des plantations. Sans la présence des administrations coloniales, les entrepreneurs européens se seraient montrés encore plus avides et plus cruels qu'ils ne le furent. Les Blancs ont habituellement justifié l'expansion coloniale en soulignant ces réalisations. Cependant, l'histoire de la Chine et de l'Amérique latine prouve que tôt ou tard la plupart de ces progrès auraient été accomplis de toute manière.

La progression de l'industrialisation était irréversible et l'établissement d'un *modus vivendi*, tant avec l'Afrique qu'avec les autres régions en développement qui fournissaient les matières premières essentielles, était devenu inévitable.

## Les répercussions sociales de la domination coloniale : les nouvelles structures sociales

*Adiele Eberechukwu Afigbo*

### Le changement et la continuité

Dans les mythologies opposées de l'impérialisme européen et du nationalisme des peuples coloniaux, le changement est une innovation introduite par la domination européenne dans des sociétés dites « traditionalistes ». Aux yeux des apologistes de l'impérialisme, le changement, appliqué aux peuples coloniaux, suggère un progrès, une transition linéaire brusque et bénéfique d'une culture traditionnelle statique et à peine productive à un modernisme dynamique et sans limites, cependant que, pour les nationalistes des peuples coloniaux, le mot évoque d'abord la « dislocation », processus selon lequel des impérialistes fermés à toute sympathie, à toute compréhension ont bouleversé un univers idyllique pour lui substituer le tumulte, l'instabilité et l'incertitude.

En dépit de ces divergences, les deux groupes souscrivent apparemment à un certain nombre de postulats concernant le changement dans les sociétés traditionnelles sous domination coloniale. Ces postulats impliquent la croyance que lesdites sociétés sont fondamentalement statiques, et donc en désaccord complet avec les valeurs modernes, d'où il résulte que leurs relations naturelles ne sauraient être que conflictuelles ; que des valeurs, des attitudes et des structures nouvelles bousculent obligatoirement leurs équivalents traditionnels au premier contact ; et que, dans toute colonie, et même dans toute région géographique, les sociétés traditionnelles réagissent de façon uniforme à l'impact de la culture européenne.

Cependant, des chercheurs ont montré récemment qu'en ce qui concerne l'Afrique ces hypothèses sont peu fondées, étant donné que les sociétés auxquelles les nations européennes imposèrent leur loi étaient loin

d'être statiques. Bien au contraire, elles étaient elles-mêmes les produits de générations, voire de siècles ou de millénaires d'évolution. On peut en réalité affirmer que « la modernisation de l'Afrique est un processus continu depuis les origines ». Des éléments comme la division du travail, l'urbanisation, la mobilité sociale, voire les migrations de main-d'œuvre, habituellement associés à la modernisation, étaient à l'œuvre dans l'Afrique précoloniale.

D'ailleurs, le dipôle « traditionnel-moderne », avec tout ce qu'il implique de conflits et d'incompatibilités, ne peut s'appliquer à tout l'éventail des mutations précaires de l'ère colonialiste. Les cultures africaines déployèrent toute une gamme de réactions variées aux innovations occidentales. Non seulement certaines coutumes ou croyances furent rejetées ou modifiées, mais d'autres furent conservées à tel échelon de la société pendant que de nouvelles solutions s'imposaient à tel autre. Ainsi, tandis que disparaissaient les sacrifices humains, le trafic des esclaves et la mise à mort des nouveaux jumeaux dans les sociétés qui s'étaient livrées à de telles pratiques, tandis qu'anciennes et nouvelles idées s'amalgamaient dans le domaine de la religion, l'idéal européen de la monogamie dans le mariage, accepté par une partie de l'élite occidentalisée, coexistait et coexiste légalement avec la polygamie, institutionnellement conservée chez les masses urbaines et rurales. On voit aujourd'hui se côtoyer en Afrique les traditions architecturales indigènes et européennes, l'ethnicité locale et le nationalisme, les régimes d'autarcie locale et régionale et l'économie monétaire nationale, la vie rurale et la vie urbaine, les institutions bureaucratiques à l'occidentale et les autorités locales traditionnelles, les écoles coraniques et les écoles modernes.

C'est donc sans difficulté que beaucoup d'institutions et d'idées propres à l'Afrique surmontèrent le choc de valeurs européennes qui leur étaient étrangères, ou même fusionnèrent avec elles. On cite par exemple le cas des Ibo, que l'on considère souvent comme massivement occidentalisés. D'après Sylvia Leith-Ross, dans les années 1930, l'Ibo pratique la communion comme la magie et la médecine traditionnelles avec une facilité déconcertante : « Dans le jardin qui entoure sa nouvelle maison au toit en terrasse, il plante côte à côte l'hibiscus de la "civilisation" et l'*ogirisi*, l'arbre des rites païens familiaux<sup>1</sup>. » Margaret Read a montré comment les Nguni intégraient la religion chrétienne et l'éducation à l'occidentale dans leur société, usant de l'une et de l'autre pour améliorer les chances de survie et leur culture dans le monde moderne. Ils ne voient aucune contradiction, et n'ont aucune difficulté à combiner rites chrétiens et rites traditionnels nguni dans le mariage et les cérémonies funéraires<sup>2</sup>. Le professeur Fallers a décrit, de son côté, certains groupes sociaux ougandais comme acceptant « d'enthousiasme et avec succès » beaucoup d'éléments de modernisation — tout en limitant leurs effets, en les adaptant à leur culture et à leur structure sociale traditionnelles. En fait, les Africains soumis à la domination coloniale étaient probablement

1. S. Leith-Ross, 1939, p. 293.

2. M. Read dans : V. Turner (dir. publ.), 1971, p. 362.

conscients de cette notion élémentaire que leur acceptation de formes nouvelles « ne ferait qu'élargir la gamme de leur possibilités<sup>3</sup> ».

Ainsi, toute généralisation trop facile des réactions des sociétés africaines à l'influence européenne risque-t-elle de prêter à confusion. À cet égard, il convient de ne jamais perdre de vue l'immensité du continent africain, la diversité et la variété si riches des sociétés africaines, des tempéraments et de la psychologie des individus et des groupes, ni le fait que même les réactions à des stimuli semblables étaient sujettes à changement non seulement de telle société à telle autre, mais aussi, à l'occasion, à l'intérieur d'une même société. Pour ce qui est du Nigéria, on a l'habitude d'attirer l'attention sur la différence des réactions des Ibo, des Yoruba, des Hawsa et des Peul à l'administration indirecte. Au Kenya, les Gikuyu ont accepté les innovations occidentales tout en les modifiant à leur manière, tandis que bon nombre de leurs voisins tendaient à adopter l'attitude opposée.

On peut donc admettre que le changement en lui-même n'était pas inconnu de l'Afrique précoloniale et qu'il n'est pas de société africaine qui soit restée imperméable à l'influence européenne, ou qui se soit tout simplement desséchée à son contact. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que c'est sous la domination coloniale que l'idéologie du changement vint à être adoptée par les détenteurs du pouvoir et leurs soi-disant amis. Même ceux des administrateurs coloniaux, fortement engagés dans une politique d'administration indirecte fondée sur la préservation des institutions et valeurs traditionnelles, admettaient cependant la nécessité du changement. Sous l'administration indirecte, en effet, les institutions et les chefs indigènes étaient censés servir d'intermédiaires à la mise sur pied de réformes limitées et qui n'aillent pas contre les intérêts des autorités coloniales. L'administration coloniale y voyait le seul moyen de « moderniser » l'Afrique et de l'attirer dans l'orbite de l'Occident au profit de ce dernier. Les élites indigènes poussaient au changement conçu comme moyen de remettre l'Afrique sur pied et de la faire accéder à part entière au concert des nations.

### Les principaux leviers du changement

Il est facile de dresser le catalogue des forces qui ont le plus contribué à modifier la structure et le caractère de la société africaine coloniale. Il y eut la conquête elle-même avec ses implications politiques, l'éducation occidentale, le christianisme occidental, les forces économiques occidentales et le développement de l'urbanisation. La pénétration de la plupart de ces forces en Afrique (et surtout la conquête militaire, la conquête politique, leur consolidation et l'exploitation économique) et la façon dont elles s'emparèrent de la vie sociale ont été étudiées en détail dans d'autres chapitres de ce volume. Il reste à examiner brièvement l'urbanisation et l'éducation occidentale avant de passer à l'analyse des effets sociaux produits par la réunion de tous ces facteurs.

À propos de l'urbanisation, il faut souligner que cette importante force de changement n'a pas été introduite en Afrique par les Européens. Bien au

3. J. R. Gusfield, dans: J. L. Finkle et R. W. Gable (dir. publ.), 1971, p.19.

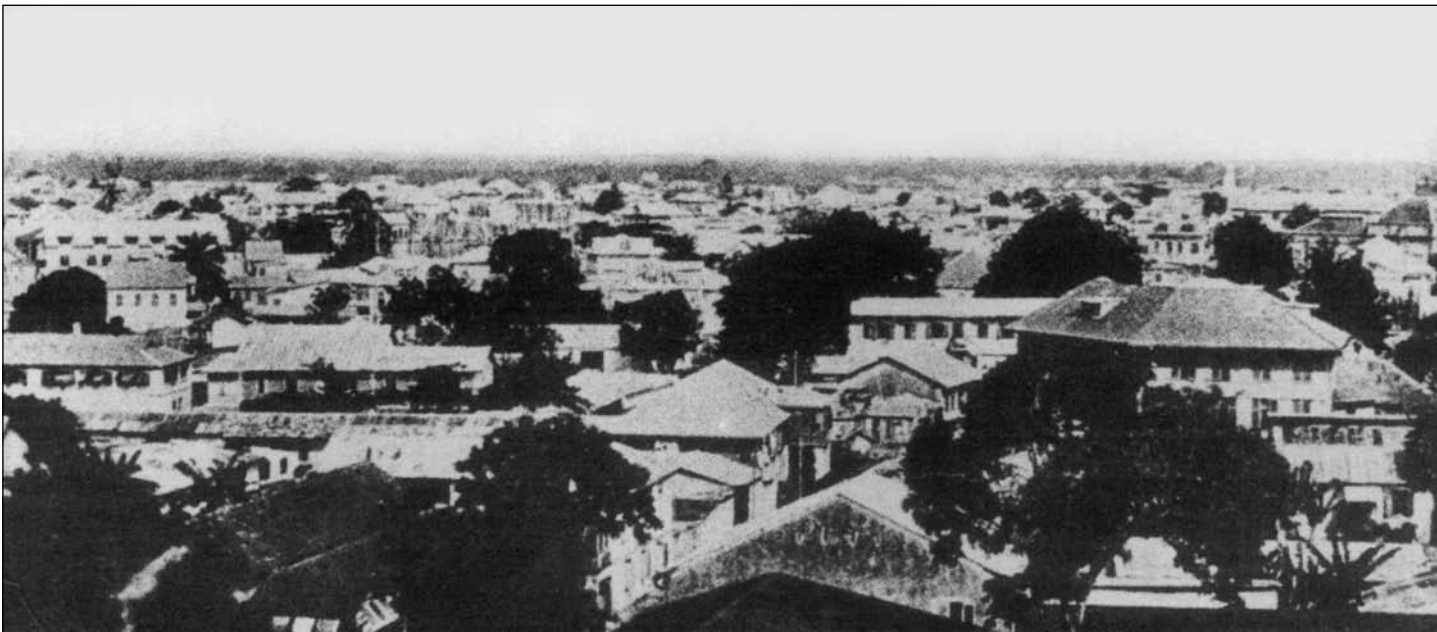


contraire, elle y était à l'œuvre — offrant toute sorte de possibilités de division du travail, de rassemblement de la population, de mobilité sociale, etc. — depuis des siècles avant l'avènement du colonialisme européen. Les côtes d'Afrique du Nord et d'Afrique orientale, occidentale et australe ainsi que la zone intérieure constituée par la ceinture soudanaise et le pays yoruba constituaient des agglomérations urbaines de plus en plus importantes grâce à la consolidation de leur système politique et au développement du commerce international (voir fig. 19.1). Mais il est indéniable que la domination européenne donna un nouvel essor à l'urbanisation en Afrique, non seulement en créant de nouveaux centres urbains, tels que Ibo et Ibibio au Nigéria — pays qui n'avait pas encore connu l'expérience de l'urbanisation —, mais encore en développant les anciens. Elle y parvint essentiellement en améliorant les moyens de communication, en créant de nouveaux centres à fonction soit politique et administrative, soit commerciale ou d'exploitation minière ou agricole. Ainsi, on peut noter qu'entre 1850 et 1950, siècle critique pour le continent en raison de contacts avec l'Europe et de la domination étrangère, le taux de croissance annuel de la population urbaine en Afrique est de 3,9 %, comparé à une moyenne mondiale de 2,6 %. Ce fait nous éclaire sur le rythme de l'urbanisation en général en Afrique coloniale. Cette nouvelle poussée du développement et de l'expansion urbains eut pour résultat l'augmentation de leur rôle catalytique dans les mutations sociales.

Contrairement à l'urbanisation, l'éducation occidentale fut apportée en Afrique par les Européens, mais ne se répandit pas grâce à leurs institutions. Il serait vrai de dire que la révolution éducative en Afrique fut l'œuvre de trois groupes d'intérêt : les missions chrétiennes, les gouvernements coloniaux et les initiatives africaines locales, par ordre d'importance décroissante. Pour les missions chrétiennes, l'école était une institution clé puisque c'était la méthode la plus efficace de prosélytisme, ainsi que de création de congrégations capables de se renouveler dans le dessein d'assurer la survie du christianisme après le départ des missionnaires blancs. L'instruction et l'évangélisation étaient liées à tel point que, dans beaucoup de régions d'Afrique, le missionnaire plantant sa tente était synonyme de création d'une école. Il paraît même que chez les Nguni l'ouverture de l'école précédait dans tous les cas celle de l'église<sup>4</sup>.

De leur côté, les administrateurs coloniaux espéraient que l'école formerait le petit personnel dont ils avaient besoin pour garnir les échelons inférieurs de la bureaucratie coloniale afin de créer les conditions politiques, économiques, sociales et morales qui permettraient aux Européens d'exploiter aussi complètement que possible les ressources encore trop peu utilisées du continent. Pour ce faire, ils ne se contentaient pas de construire et de gérer des écoles essentiellement laïques ; ils soutenaient également l'effort éducatif des missions par voie de subventions. De plus, les structures politiques qu'ils mettaient en place permettaient aux missions de pénétrer au cœur du continent sans craindre pour la sécurité de leurs agents. Les écoles officielles laïques étaient particulièrement nécessaires à l'extension de

4. M. Read, dans : V. Turner (dir. publ.), 1971, p. 359.



19.1. *Vue générale de Lagos (Nigéria), l'un des principaux ports de l'Afrique occidentale coloniale.*  
[Photo : Frank Cass and Co. Ltd.]

l'éducation occidentale à de nombreuses régions islamisées de l'Afrique, où l'on craignait de violentes réactions musulmanes si l'on se refusait à limiter l'activité missionnaire.

En ce qui concerne les initiatives locales, il faut noter que, bien avant le début de la domination coloniale, les gouvernements de l'Égypte et des États du Maghreb avaient introduit l'éducation occidentale dans le cadre de leurs efforts pour combler le retard technique de leurs pays sur l'Europe. En Afrique noire, les initiatives locales jouèrent aussi un rôle dans le développement de l'éducation. À partir des années 1920, quelques Gikuyu, mus par un idéal nationaliste, se mirent à créer et à gérer leurs propres écoles, qui, contrairement aux écoles missionnaires, étaient ouvertes à la culture gikuyu. En Ouganda et au sud du Nigéria, les dirigeants locaux et les anciens unirent leurs efforts à ceux de l'administration coloniale ou des missions pour créer des écoles. Là aussi, des membres de la nouvelle élite créèrent et firent fonctionner des écoles indépendantes de l'administration coloniale et des missions.

Alors qu'il est facile d'énumérer les forces ayant concouru au changement social en Afrique coloniale, il est plus difficile d'établir la liste des modifications apportées par chacune. De fait, si profonde était l'influence des unes comme des autres qu'il serait inutile d'essayer de savoir à tout coup quelle était la force qui produisait un changement donné.

Ainsi, la conquête militaire et l'instauration de l'administration coloniale ne se contentèrent pas de défier et de vaincre dirigeants politiques traditionnels et seigneurs de la guerre, elles s'en prirent aussi aux détenteurs des pouvoirs religieux et magiques, lesquels ne participaient pas moins qu'eux à la résistance. C'est ainsi que la défaite devant les puissances coloniales pouvait parfaitement conduire à la perte de la confiance dans les prêtres et les dieux traditionnels et à la décision d'embrasser la foi des vainqueurs, considérée comme supérieure. Le succès des conquérants avait aussi d'autres effets secondaires. Les vieilles castes militaires, là où elles existaient, ne pouvaient plus, dans les régimes nouveaux, subsister en tant que telles. Les membres de l'élite politique traditionnelle, qui vivait de son pouvoir, ne pouvaient continuer à le faire à moins d'être engagés au service politique de la colonie soit en tant que représentants du pouvoir autochtone sous le régime de l'administration indirecte, soit en tant que percepteurs et agents de renseignement sous le régime de l'administration dite « directe ». Autrement dit, beaucoup parmi les membres des anciennes élites politiques, militaires, économiques et religieuses durent se trouver un nouveau métier pour remplacer l'ancien ou le compléter. Tous ceux qui profitèrent des nouvelles chances économiques offertes par la domination étrangère ne le firent donc pas par attirance pour le renouveau économique; certains de ceux qui vinrent habiter les nouveaux centres ne le firent pas seulement par amour de l'urbanisme, mais parce que la conquête militaire et les structures politiques qui en résultaient rendaient leur position dans les régions rurales dépassée et intenable. Le triomphe de la force militaire et politique atteignait donc la société dans ses fondements et exigeait de la part des différentes classes des ajustements.

Telle fut l'œuvre du christianisme, qui cherchait à abolir les dieux et les croyances traditionnels. Et, là où la religion chrétienne prenait racine, les

prêtres traditionnels et autres manipulateurs de surnaturel durent se rabattre sur d'autres professions. Les esclaves obtinrent leur liberté, forçant ceux qui dépendaient autrefois du travail servile à se suffire à eux-mêmes ou à s'en remettre aux travailleurs salariés. Des terres jusque-là réservées aux dieux et aux lutins devinrent disponibles soit pour les cultures, soit pour l'implantation d'institutions sociales comme les écoles, les hôpitaux, etc. Les jeunes générations allèrent à l'école, où elles apprirent de nouvelles techniques qui les qualifièrent pour des emplois dans l'administration, le commerce ou les missions. Et, comme la plupart de ces emplois étaient offerts dans les villes, en fait, la conversion au christianisme pouvait inciter à vivre dans les zones urbanisées, ou bien, autre exemple, un individu pouvait partir pour la ville afin d'améliorer sa situation tout en restant fermement attaché à la religion traditionnelle. Avec le temps, cependant, la séparation physique d'avec les lieux de culte et les rites religieux de ses foyers tout comme les pressions sociales et psychologiques de son nouvel environnement pouvaient le transformer en une sorte de chrétien. On pourrait multiplier ce genre d'exemples.

### Les nouvelles structures sociales

Parmi les conséquences sociales de la domination étrangère sur les sociétés africaines, la plus immédiatement perceptible était politique. Les États africains déjà existants, à l'exception du Libéria et, jusqu'en 1935, l'Éthiopie, perdirent une bonne partie de leur souveraineté et par là même le droit de participer aux affaires de la communauté mondiale si ce n'était indirectement, par l'intermédiaire de leurs nouveaux maîtres. Même le droit de communiquer avec leurs voisins africains, sauf au niveau le plus rudimentaire et officieux, était sévèrement limité lorsque ces voisins se trouvaient du côté opposé de la ligne marquant la frontière d'une colonie. Ainsi, les Efik du Nigéria furent coupés de leurs marchés traditionnels au Cameroun, tandis que les Yoruba étaient empêchés d'intervenir directement et ouvertement dans les événements qui se produisaient au Dahomey (actuel Bénin), autrefois partie intégrante de leur fameux empire, et que les Bakongo d'Angola ne pouvaient plus communiquer avec les populations qui leur étaient apparentées tant au Gabon qu'au Congo français.

Bien plus, la domination étrangère transforma et rationalisa la carte politique de l'Afrique. Là où autrefois s'imbriquaient d'innombrables États et communautés souverains aux limites fluctuantes et parfois assez vagues, on ne trouvait plus que quelques douzaines de colonies aux frontières fixes et bien délimitées. On essaya, dans les conventions et traités internationaux sur les frontières, de prendre en considération les zones politiques préexistantes. Cependant, d'autres considérations, comme les prétentions des puissances rivales, le mirage de frontières naturelles (montagnes, fleuves, etc.), des méridiens et parallèles, tendaient à l'emporter sur les aspirations africaines. Le résultat fut que des populations étroitement apparentées et auparavant unies sur le plan politique se trouvèrent quelquefois séparées par la frontière adoptée.

Comme les critères plus constants de l'intégrité ethnique n'étaient pas toujours respectés, à plus forte raison ne pouvait-on pas satisfaire les préten-

tions moins solides des États et empires conquérants à l'intégrité territoriale. Le califat de Sokoto et l'empire du Borno perdirent de vastes territoires avant la fixation des frontières de la colonie et du protectorat du Nigéria. Quant aux « empires en flux et en reflux » de Samori Touré et de Rabi ibn Fadlallah, ils furent tout simplement partagés entre les colonies adjacentes. De même, les Belges, les Portugais et les Britanniques se partagèrent le territoire des empires secondaires de Msiri et de Tippu Tib en Afrique centrale. Les limites imposées aux colonies se figèrent sous la main de fer des occupants et du droit international, et devinrent les frontières d'États africains indépendants. Il est actuellement impossible d'envisager une modification importante de l'une quelconque d'entre elles sans provoquer une levée de boucliers.

Il faut mentionner un autre aspect de la nouvelle structure politique, à savoir l'imposition d'une administration européenne bureaucratique, étrangère aux régimes africains préexistants. Entre les deux structures, la structure européenne et la structure africaine, existait tout une variété de types de relations. Si l'on considère, par exemple, la politique des deux principales puissances coloniales de cette époque (la Grande-Bretagne et la France), on s'aperçoit qu'il y avait des différences même à l'intérieur de chaque régime. Les Français étaient moins attentifs que les Britanniques à garder intacts les empires, royaumes et chefferies qu'ils avaient conquis et à utiliser leur régime politique dans l'administration locale. Ils étaient donc enclins à briser les vieilles suzerainetés, à mettre leurs dirigeants à la retraite; les Anglais, eux, firent un effort pour accrocher les chefs locaux et leur régime politique au char de l'administration impériale. Tel était le modèle général. Mais, au Maroc, les Français s'efforcèrent de maintenir la royauté et tout son édifice politique afin de s'en servir pour administrer le pays; tandis que pendant près de trente ans chez les Ashanti de la Gold Coast (actuel Ghana), et presque vingt ans au Benin (Nigéria), les Anglais cherchèrent à briser les systèmes administratifs indigènes<sup>5</sup>.

Toutefois, nous constatons que, sauf probablement dans les émirats musulmans du Nigéria du Nord, l'union entre les régimes administratifs européens et indigènes ne fut jamais organique, de sorte que, dans certains domaines de la vie d'une colonie, les deux régimes pouvaient très bien fonctionner de concert, alors qu'ailleurs ils agissaient séparément et, parfois, se contrecarraient.

Il y avait un autre effet de la domination étrangère, qui, lui, devint sensible très tôt à l'époque coloniale: c'était l'abaissement général du statut des Africains. Le colonialisme superposait à la structure sociale préexistante sur le continent au moins une couche supplémentaire de dirigeants et de chefs de file. En Afrique orientale, en favorisant l'immigration asiatique, il y superposa en fait deux classes. Dans chaque colonie, les Européens avaient le monopole du pouvoir politique, économique et éducatif, sauf en Afrique orientale, où une fraction du pouvoir économique tomba entre les mains d'Asiatiques. Dans ces conditions, les Africains se prolétarisèrent et cherchèrent exemple et protection auprès des Européens, et parfois des Asiatiques.

5. A. E. Afigbo, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

Cette structure de relations sociales était étayée par une théorie raciale qui cherchait à répartir les différentes branches de la famille humaine en ordre hiérarchique de civilisation, les Africains (Noirs) occupant le bas de l'échelle et les Européens (Blancs) le haut. En Afrique australe en particulier, où les colons blancs se trouvèrent engagés dans un conflit avec les Bantu, numériquement supérieurs, la théorie raciale était particulièrement stricte, l'autorité de la sainte Bible venant renforcer les prétendues découvertes d'un pseudo-darwinisme. En ce qui concerne les Noirs, notamment, cette théorie supposait un degré d'inculture qui rendait nécessaire et possible l'explication de leur évolution historique et sociale en termes d'influences « hamitiques ».

En pratique, le poids de cette théorie raciste conduisit à une politique déniait à l'Africain, quelle que fût son éducation, l'égalité des droits avec les Blancs dans l'administration coloniale. En Afrique occidentale, elle marqua un recul sur la pratique libérale du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, qui avait permis aux Africains de remplir les mêmes fonctions que les Européens. Cette théorie fit également adopter une politique de ségrégation des Africains d'avec les Européens dans les villes. On trouvait non seulement des quartiers réservés aux Européens, mais également des hôpitaux européens, des clubs européens, etc., distincts des institutions correspondantes créées spécialement pour les Africains. Une des conséquences fut d'induire chez l'Africain un sentiment d'infériorité, une tendance à perdre confiance en lui-même et en son avenir, bref, un état d'esprit qui favorisait quelquefois l'imitation sans nuance des coutumes européennes. Heureusement, quelques pionniers africains furent suffisamment irrités par cet état de choses pour finir par contester toute la façade sociale et idéologique du colonialisme en utilisant des faits historiques et religieux. Ce faisant, ils ouvrirent la voie à la pensée nationaliste radicale de la période d'après la deuxième guerre mondiale.

D'une manière générale, la domination coloniale en Afrique tendait à transformer les distinctions raciales en catégories sociales. Cependant, une analyse plus poussée révèle que dans aucune colonie les Africains ne formaient une seule classe. Au début, la structure sociale précoloniale subsista, mais, avec le temps, les forces nouvelles remodelèrent cette structure et firent surgir de nouvelles classes.

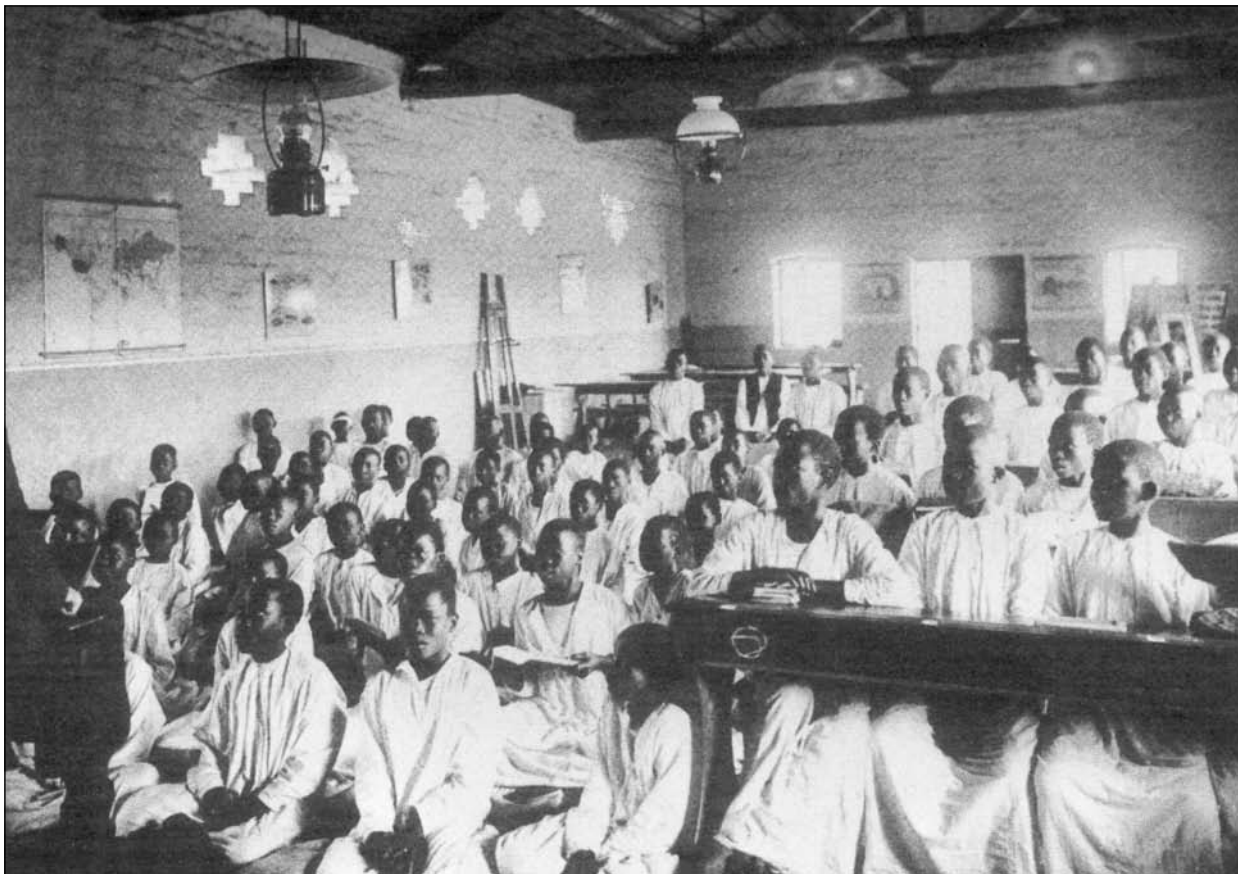
Bien que l'Afrique précoloniale ait offert beaucoup de possibilités aux individus méritants désireux de s'élever dans l'échelle sociale grâce à des actions personnelles, sa division en classes paraît avoir accordé un poids excessif à la naissance. À tel point que certaines professions qui suscitaient le respect, comme celle de prêtre ou de forgeron, étaient héréditaires. La domination étrangère devait amener des changements lourds de conséquences dans les structures sociales africaines, en insistant simplement sur le mérite individuel plus que sur la naissance, et en offrant beaucoup de débouchés hors du contrôle de ceux qui tenaient les rênes de la société et des institutions traditionnelles. De plus, en désacralisant nombre d'institutions et de coutumes africaines, elle tendait à miner l'autorité et le respect commandés par la vieille aristocratie ainsi que la révérence qu'elle inspirait. Les codes juridiques et moraux des colonisateurs, en abolissant l'esclavage et en proclamant l'égalité de tous devant la loi séculière et divine, offraient, même

aux moins favorisés de la société traditionnelle la chance de s'élever dans l'échelle sociale, selon les capacités de chacun et les hasards de sa destinée.

L'anonymat des villes renforçait les effets de cette révolution légale et morale en ouvrant aux anciens esclaves et autres parias un champ d'action où ils pouvaient travailler, débarrassés du fardeau de l'histoire. Pour les mêmes raisons, les centres urbains exerçaient et exercent encore un attrait irrésistible sur d'autres catégories de gens, provenant des régions rurales. Tandis que certains allaient chercher fortune à la ville de leur propre initiative, d'autres y furent forcés par la politique fiscale et foncière qu'appliquaient les colonisateurs dans les zones rurales, surtout de peuplement. Ceux des migrants qui étaient instruits ou très qualifiés s'élevèrent rapidement au niveau de la nouvelle élite ; ou ils en devenaient membres, ou ils formaient autour d'elle des « sous-élites ». Ceux, moins fortunés, qui n'avaient que peu ou pas d'instruction et qui, en outre, n'étaient que peu ou pas qualifiés se retrouvèrent à la base de la société citadine, constituant ainsi les masses urbaines ou, comme disent certains chercheurs, le prolétariat urbain. Beaucoup d'entre eux étaient à la merci des employeurs, tandis que d'autres apprirent quelque métier et fondèrent des entreprises indépendantes à la rentabilité variable. Ils différaient de leurs homologues ruraux, les paysans, en ce qu'ils ne tiraient pas leurs moyens d'existence de la terre, étaient plus sensibles aux influences modernes et vivaient dans des taudis.

La nouvelle élite comme le prolétariat urbain jouèrent un rôle important en tant qu'agents de transformation de la société rurale coloniale, mais la première fut incontestablement la plus influente dans l'histoire politique, économique et sociale de l'Afrique coloniale. Sa principale supériorité sur l'élite traditionnelle et sur les masses urbaines et rurales était l'alphabétisation (voir fig. 19.2). Le fait est que dans les régions non islamisées de l'Afrique, l'innovation la plus importante due à la domination étrangère a été l'alphabétisation. Même dans les régions musulmanes, l'introduction de l'alphabet latin donna une nouvelle impulsion à l'enseignement religieux. Pour beaucoup de peuples africains, l'alphabétisation était une nouvelle mystique, recherchée pour elle-même et à tout prix, car elle semblait ouvrir l'accès aux richesses du monde moderne. Quand on sait le pouvoir, l'autorité et l'influence qu'exerça la première génération d'employés, d'interprètes et d'enseignants autochtones, on a une idée de l'attrait magique qu'a eu la parole écrite sur beaucoup d'Africains. Les élites eurent d'un coup accès à la pensée scientifique et sociale du monde occidental et purent commencer à dialoguer avec les puissances coloniales sur le destin de l'Afrique, se familiariser avec les modes sociaux de l'Europe, ce qui fit de leur style de vie un exemple à suivre pour leurs compatriotes moins fortunés.

Cependant, tous ceux qui étaient considérés comme appartenant à la nouvelle élite de l'Afrique coloniale ne devaient pas ce statut à leur instruction, et tous ceux qui le devaient à l'instruction n'atteignaient pas le même niveau. Comme l'ont montré le professeur Lucy Mair et plusieurs autres chercheurs, certains pouvaient pénétrer dans cette classe en s'enrichissant dans la grande agriculture ou les grandes affaires, et en finançant l'agitation



19.2. *École secondaire CMS de Mengo (Ouganda): la quête du savoir.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

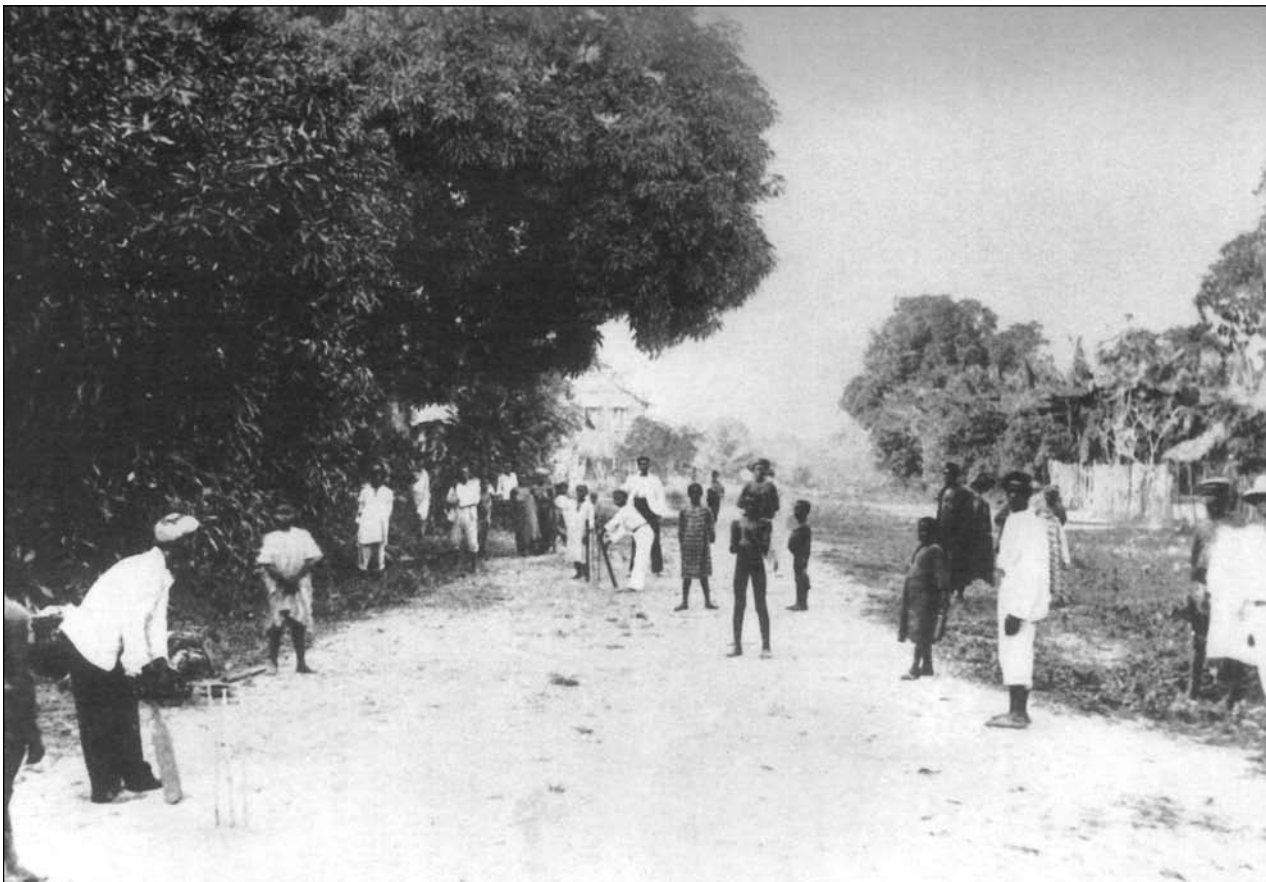


politique de leurs frères mieux instruits, mais moins riches<sup>6</sup>. Quelques planteurs de coton ou de café en Ouganda, de cacao au Nigéria occidental et en Gold Coast, de café en Côte-d'Ivoire ou d'arachide au Sénégal et en Gambie purent s'intégrer à la nouvelle élite grâce à leur réussite professionnelle. De même, surtout en Afrique occidentale, où beaucoup d'Africains purent s'imposer, malgré un niveau d'instruction très quelconque, comme intermédiaires entre les producteurs primaires et les grandes compagnies commerciales européennes, la prospérité commerciale ouvrait facilement l'accès à un statut privilégié. D'autres, cependant, parvenaient à s'insérer dans l'élite parce qu'ils dirigeaient des organisations de masse comme des syndicats et pouvaient assurer les éléments plus instruits du soutien massif dont ils avaient besoin pour convaincre les colonisateurs qu'ils parlaient au nom du peuple. En Afrique orientale et centrale, au contraire, le nombre des Africains qui parvinrent à s'insérer dans l'élite resta relativement faible en raison d'une politique délibérée des puissances coloniales et à cause des activités des Indiens et des petits commerçants portugais ou grecs. En fait, on assista dans beaucoup de ces régions à la disparition presque totale des élites traditionnelles des centres urbains.

C'est en partie à cause de cette grande diversité de qualifications et d'origines qu'il est si difficile de définir avec précision la nouvelle élite de l'Afrique coloniale. On peut donc soutenir avec quelque raison que le problème de l'apparition d'une nouvelle classe au sein de n'importe quel peuple africain à l'époque coloniale était, dans une large mesure, de savoir quel niveau et quelle espèce de possibilités éducatives et économiques étaient offerts aux individus et jusqu'à quel point ils les utilisaient effectivement. Toutes les études faites jusqu'ici sur cet aspect de la question suggèrent que les régions ou colonies qui virent les efforts les plus intensifs de propagation de l'éducation occidentale et qui offraient aux Africains le plus de facilités pour faire du commerce et de l'agriculture industrielle à une échelle suffisante fournirent le plus grand nombre de membres de l'élite.

Dans certaines parties de l'Afrique, en particulier chez les peuples qui, comme les Ibo, les Ibibio, les Ogoja, les Tiv, les Idoma, les Birom, les Anga et les Gwari du Nigéria, n'avaient pas de chefs et où il était par conséquent difficile d'identifier les chefs traditionnels et de les associer à l'œuvre du gouvernement colonial, beaucoup de membres de la nouvelle élite provenaient de la classe considérée comme plébéienne avant la colonisation (voir fig. 19.3). Certains se recrutaient même parmi la classe servile et les migrants non encore assimilés. Les membres de ces classes étaient en effet les premiers à adopter l'éducation occidentale, à s'essayer aux nouveaux métiers et à émigrer vers les villes, tandis que dans l'ensemble l'élite traditionnelle se tenait sur la réserve, mais, dès que les bienfaits de l'éducation occidentale et des nouvelles activités se furent révélés, des membres de l'élite traditionnelle se joignirent au mouvement. Certaines puissances coloniales, surtout la France et la Grande-Bretagne, se mirent délibérément, avec plus ou moins

6. L. Mair, dans: V. Turner (dir. publ.), 1971; P. C. Lloyd (dir. publ.), 1966; M. Kilson, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970.



19.3. *Le cricket aux colonies : la formation de la nouvelle élite.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

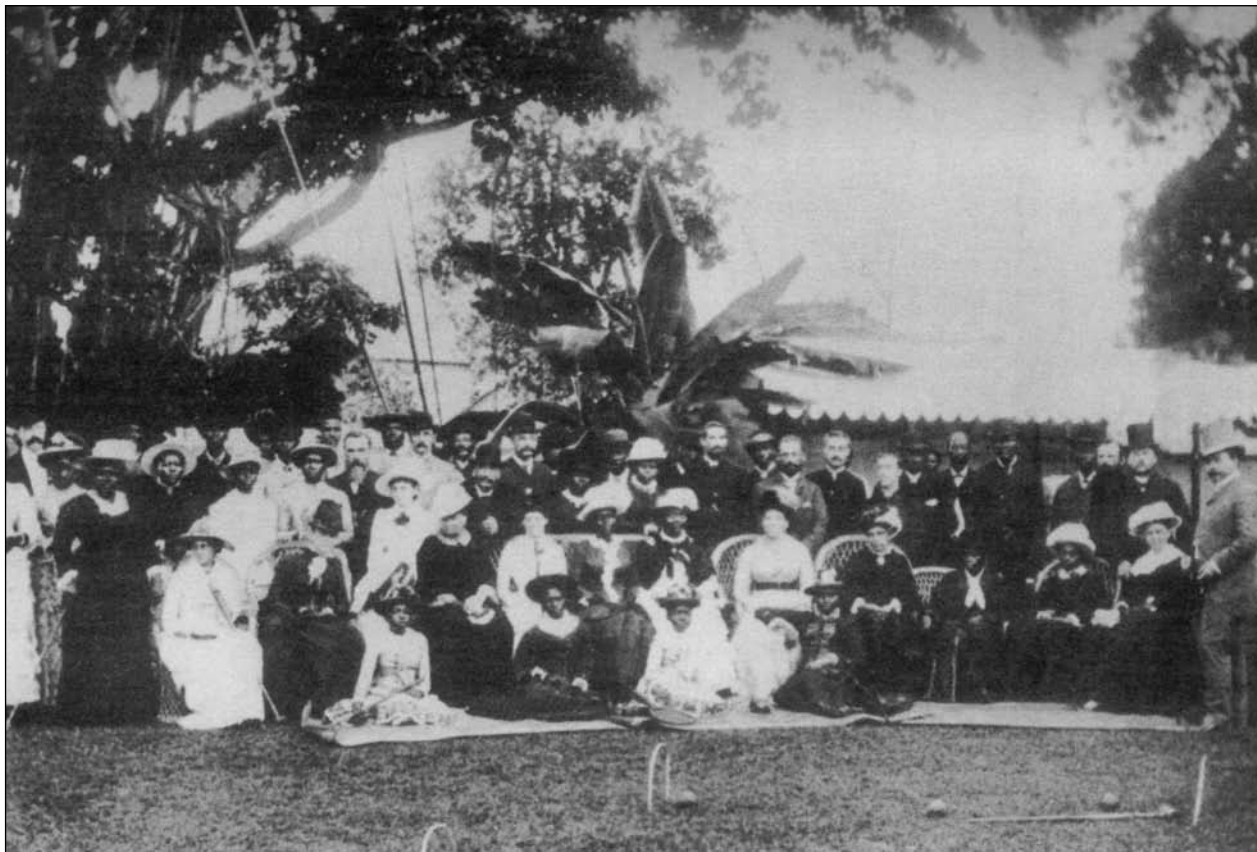
de bonheur, à encourager cette classe, par exemple en créant des écoles spécialement conçues pour elle. Avec les richesses que leur rapportaient leurs domaines ou les rémunérations perçues en tant qu'autorités locales, ces élites étaient généralement en mesure de faire instruire leurs fils non seulement dans les établissements locaux, mais encore dans les institutions de premier plan en Europe et en Amérique.

Cependant, dans certaines parties de l'Afrique, l'élite traditionnelle réagit rapidement à l'appel de l'éducation occidentale et des entreprises commerciales modernes. En Égypte, c'est cette classe qui prit l'initiative de créer des institutions de type occidental. Au Buganda, cette même classe reconnut vite les avantages de l'éducation occidentale et de l'agriculture commerciale. En Éthiopie, elle l'accueillit de la même manière, envoyant ses enfants étudier en Europe et en Amérique. De cette façon, elle put garder la direction des affaires du pays.

Comme la nouvelle élite comptait dans ses rangs des hommes issus de classes différentes de la société, il est difficile de parler simplement de conflit entre les « hommes nouveaux » et les dirigeants traditionnels. En Sierra Leone et au Libéria, où, pendant une grande partie de la période considérée, la nouvelle classe se recrutait parmi des gens qui n'étaient pas originaires de ces territoires, les élites de la côte avaient tendance, ce qui est compréhensible, à entrer en conflit et à rivaliser avec les sociétés traditionnelles de l'intérieur. Elles étaient enclines à mépriser les chefs coutumiers qui, de leur côté, leur vouaient une méfiance persistante. Dans la Gold Coast du XIX<sup>e</sup> siècle et en pays yoruba (Nigéria), beaucoup de fondateurs de la nouvelle élite étaient, ou du moins croyaient être, apparentés aux populations de l'intérieur (voir fig. 19.4).

Ailleurs en Afrique, là où la première génération de l'élite ne comprenait pas de rapatriés tels que les esclaves libérés des navires esclavagistes ou rentrés des Amériques, les liens ethniques et culturels étaient encore plus étroits. Il s'ensuit que pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, et même au début du XX<sup>e</sup>, nouvelle élite et ancienne élite amorcèrent une tradition de coopération — la nouvelle élite étant considérée comme la médiatrice entre les sociétés autochtones et la culture occidentale. Après tout, ces jeunes hommes avaient été envoyés à l'école pour y apprendre les nouvelles techniques, en vue de permettre aux leurs de faire face aux problèmes que posait la présence européenne. En Gold Coast, et en pays egba (Nigéria), ils avaient travaillé de concert avec l'ancienne élite pour bâtir une nouvelle société et écarter la domination européenne, mais ils avaient échoué.

Cependant, à mesure que l'autorité coloniale s'ancrait plus profondément, des tensions et des chocs se produisaient entre les deux groupes. L'élite nouvelle avait espéré à tort que l'Europe se proposait de moderniser l'Afrique, et qu'elle choisirait parmi eux ses auxiliaires pour accomplir cette tâche; mais, sous la domination coloniale, ce furent les bureaucrates européens qui assumèrent le rôle auquel l'élite récente s'était préparée; et, au lieu de se l'associer, l'administration s'adressa de préférence aux dirigeants traditionnels, qu'elle confina dans le règlement des affaires locales. Tel fut, plus particulièrement, le cas en Afrique sous domination britannique, où l'on notait un effort délibéré pour conserver les anciennes familles dirigeantes et aussi, dans une certaine



19.4. Une « garden party » à la résidence du gouverneur à Lagos. La nouvelle élite et les administrateurs coloniaux.  
[Photo : © The Foreign and Commonwealth Office.]

mesure, en Afrique belge après 1906. Même dans les territoires français où furent abolies les grandes suzerainetés, les vieilles familles dirigeantes survivaient çà et là, avec un statut diminué, à l'échelle du village ou du district; et, là où l'on utilisait au niveau local des hommes dénués de statut traditionnel, on leur conférait souvent le titre de « chef » et le même genre de fonctions qu'aux membres des familles dirigeantes traditionnelles.

Par suite de son exclusion, la nouvelle élite entra en rébellion ouverte contre les puissances coloniales. Dans cette opposition au grand jour, les dirigeants traditionnels ne pouvaient les rejoindre. La prolongation de leur survie dépendait de la puissance coloniale, ce qui leur liait les mains. En outre, il manquait à la plupart les bases d'instruction nécessaires pour participer à un tel débat avec quelque chance d'être entendus. D'ailleurs, s'ils avaient accepté les arguments de la nouvelle classe, ils se seraient relégués eux-mêmes à la deuxième ou troisième place. Comme ils ne s'alignaient pas sur les jeunes loups, ces derniers les considérèrent comme les laquais de l'impérialisme, tandis qu'eux-mêmes se mirent à les accuser de sentiments révolutionnaires, leur reprochant de vouloir détruire des coutumes immémorables et de mettre le monde sens dessus dessous.

La propagande impérialiste poussait l'une et l'autre élite à se disputer le droit de parler au nom du peuple. Les jeunes le tenaient pour acquis; les anciens le leur contestaient et le revendiquaient pour eux-mêmes. Ils étaient soutenus par l'administration coloniale. On peut se rendre compte de l'acrimonie que provoquaient de tels affrontements d'après la querelle qui opposa, dans les années 1920, Nana Sir Ofori Atta, le chef d'Akyem-Abuakwa en Gold Coast, aux dirigeants du National Congress of British West Africa. On la retrouve, à la même époque, dans les débats entre la Young Kikuyu Association de Harry Thuku et la Kikuyu Association dominée par les chefs traditionnels<sup>7</sup>.

Pourtant, on ne saurait conclure de ce qui précède que les relations normales entre la nouvelle élite et l'ancienne élite au cours de la période 1880-1935 aient toujours revêtu la forme d'un conflit. La nature de ces relations a dépendu à la fois du lieu et de l'époque. Dans les territoires français, ni la nouvelle élite ni l'ancienne ne se sont épanouies sous la domination étrangère; et lorsque, après la deuxième guerre mondiale, l'étau de l'autocratie coloniale commença à se relâcher peu à peu, les rangs de ceux qui apparurent comme les dirigeants du nationalisme en Afrique française comprenaient des chefs traditionnels et des descendants de chefs.

En Gold Coast, le parti politique dominant jusqu'à l'ascension de M. Kwame Nkrumah, la United Gold Coast Convention, représenta une sorte de rapprochement entre l'élite nouvelle et l'élite traditionnelle. En Éthiopie, en Égypte et au Buganda, où les dirigeants traditionnels avaient réagi positivement aux influences occidentales, il n'y avait aucune raison qu'un conflit les séparât de la nouvelle élite; de même dans des sociétés comme celle des Ibo, où l'élite traditionnelle n'avait pas une stature suffisante pour

7. D. Kimble, 1963, p.389-396; K. J. King, 1971 (b).

résister longtemps au régime colonial. Dans tous les cas, l'élite nouvelle ne comptait pas que les « indigènes déracinés » de la mythologie impérialiste, et les dirigeants traditionnels n'étaient pas tous non plus les adversaires obscurantistes du progrès que stigmatisa plus tard la démagogie nationaliste. Les deux groupes avaient en commun plus d'éléments qu'ils ne voulaient bien l'admettre dans la chaleur éphémère de débats intermittents.

### Apparition de nouvelles organisations

En dehors de la création des conditions que nous venons de voir, le régime colonial a introduit divers changements dans la structure de la société africaine. Nous pensons ici à l'établissement de nouvelles organisations qui ont aidé de nombreuses gens et leur milieu rural à s'adapter aux exigences et aux normes de la société coloniale. Les sociologues y ont vu des organisations « volontaires ». Elles le sont en ce sens que les participants n'y sont point « nés », à la façon dont on naît dans le cadre d'une lignée, d'un village ou d'un groupe ethnique. Une analyse plus fine montrerait que pour certaines d'entre elles, particulièrement les associations fondées sur les ethnies et recherchant des objectifs de bien-être et de progrès, ce volontariat n'est pas tellement évident dès lors que le refus d'y appartenir provoquerait telle ou telle forme d'ostracisme.

Les africanistes sont d'accord sur les conditions sociales qui ont provoqué la naissance de ces organisations. Il semble qu'elles puisent généralement leurs origines dans les nouveaux centres urbains, bien que d'autres, celles fondées sur les ethnies, par exemple, aient fini par établir des antennes locales. Il est de fait, comme l'a justement observé le professeur Wallerstein, que la migration « depuis les zones rurales traditionnelles jusqu'aux secteurs urbains modernes » a conduit à « la dislocation et la désorientation de l'individu<sup>8</sup> ». Étant donné que ni la société traditionnelle ni l'administration coloniale n'étaient en mesure d'intervenir pour pourvoir aux nouveaux besoins de ces migrants, ils durent élaborer leurs propres institutions, systèmes et normes en vue de donner un sens à leur existence dans l'étrange et fiévreuse ambiance sociale de la ville.

Les études de Gordon Wilson sur l'Afrique orientale ont fait apparaître une corrélation évidente entre les pressions de la société coloniale et la formation de ces organisations. Ainsi, les Africains du Kenya, dont la culture traditionnelle se ressentait de l'oppression particulièrement sévère du système colonial et de l'agressivité des colons, ont disposé d'associations ethniques plus nombreuses et plus solides que les Africains des territoires voisins, comme la Tanzanie et l'Ouganda. C'est donc en partie à un besoin d'autoprotection et d'autostabilisation que répond la formation des associations volontaires. En outre, les conditions de l'existence urbaine facilitaient la formation de ces organisations puisque, selon Thomas Hodgkin, elles offraient des « centres où des hommes et des femmes ayant en commun les mêmes intérêts pouvaient se rencontrer et se comprendre<sup>9</sup> ».

8. I. Wallerstein, dans : J. S. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), 1970, p. 319.

9. T. Hodgkin, 1956, p. 84.

Bien que l'on ait fait remarquer avec raison qu'il est difficile de classer les différentes organisations en catégories parfaitement délimitées, étant donné la pluralité de leurs attributions, nous les diviserons en trois groupes.

Nous réserverons le premier à ces organisations de caractère purement « social », dont les activités sont consacrées à la camaraderie et à la détente. Elles résultent de l'absence dans les villes des occasions traditionnelles d'amusement, de récréation, de formation civique telles les mascarades, les associations par groupe d'âge et les festivités traditionnelles. On y trouve également l'attrance vers les différents modes de la vie sociale européenne moderne, telle que la pratiquent, dans chaque colonie, les communautés européennes. Dans cette catégorie se rangent les clubs de football, les groupes de scouts et de guides, les *debating societies* (groupes de discussion) et les associations d'anciens élèves.

Dans le deuxième groupe seront rangées les associations ethniques. Elles consistent en un prolongement urbain de l'ethnicité rurale. Elles sont hiérarchisées : associations de village, de clan, d'ethnie. Elles ont deux tâches principales.

L'une est l'aide aux nouveaux venus à la ville, qui leur permet de s'adapter à la vie urbaine avec le minimum de heurts. Ainsi, lors de son premier contact avec la ville, le nouveau migrant rencontrait d'abord des membres de son association de village ou de clan qui l'aidaient à trouver un logement, le présentaient à des utilisateurs de main-d'œuvre ou à des maîtres artisans qui lui enseigneraient les techniques modernes. On lui apprenait aussi à se comporter dans la ville. C'est à ces associations que l'on s'adresse lorsqu'on se trouve en difficulté. Leurs membres peuvent en obtenir des prêts qui les aideront à poursuivre leurs activités lorsque celles-ci ont été compromises par des pertes trop fortes. Obsèques, mariage et quelques autres dépenses approuvées par l'association peuvent également être l'objet de prêts ou, suivant le cas, de dons de la part du groupe<sup>10</sup>.

L'autre fonction des groupes ethniques consiste à « servir de canal à une information destinée à l'opinion éclairée du village », surtout en maintenant l'existence de liens entre les enfants du village demeurés sur les terres et les enfants émigrés. Pour ce faire, il convient que ceux-ci demeurent intéressés à la croissance sociale et politique de leurs foyers, ce qui, au début, valut à ces associations l'hostilité et l'opposition des fonctionnaires européens soupçonneux. Toutefois, le temps aidant, ceux-ci reconnurent l'utilité et les possibilités de ces organisations, et ne tardèrent pas à les consulter en des domaines tels que l'impôt, l'éducation et le développement communautaires.

Dans le troisième groupe, nous classerons les syndicats, qui se constituent en grande partie pour des raisons de négociations collectives économiques. La plupart des centres urbains se développèrent en des points vitaux — qu'il se soit agi de commerce, de mines ou de communications offrant des possibilités d'emploi aux travailleurs qualifiés et aux manœuvres. Dans ces villages s'amassèrent bientôt des concentrations d'ouvriers dont les

10. On trouvera une excellente analyse de la création et du fonctionnement d'une association volontaire de type ethnique par M. Banton, dans : I. Wallerstein (dir. publ.), 1966, p. 402-419.

gages ou le salaire représentaient les moyens d'existence. Ces hommes, tout spécialement ceux qui débutaient au plus bas degré de l'échelle, les analystes de tendance marxiste les ont souvent considérés — et de façon impropre — comme des prolétaires. En dehors de ceux qui étaient tributaires des sociétés minières, des missions, etc., il y avait aussi les artisans autonomes, qui contribuaient à certains des besoins de la population urbaine.

La vie de ces résidents urbains était liée aux fluctuations de l'économie mondiale et de ses marchés, dont ils ne comprenaient ni la trame ni les comportements. Pour se défendre dans ce monde économique étrange, les salariés et employés constituèrent des syndicats en vue de négocier efficacement, avec leurs employeurs, les bases d'un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Les artisans autonomes formèrent, eux aussi, des corporations qui contribuèrent à fixer les prix, établir des normes, des conditions d'apprentissage, etc. Syndicats et corporations remplissaient aussi les fonctions d'associations amicales — qui venaient en aide à ceux de leurs membres qui avaient des soucis d'argent ou sollicitaient leurs avis, veillaient à assurer des obsèques décentes, à procurer des facilités d'éducation, des bourses et à organiser les festivités de saison.

La période 1880-1935 a vu la naissance de ces nouvelles organisations. Le professeur Kilson a indiqué que, dès 1937, il existait toute sorte d'associations de commerçants et de travailleurs au Nigéria, en Sierra Leone, au Kenya et ailleurs; mais, de même que les travaux des professeurs Kimble sur le Ghana, Yesufu et Ananaba sur le Nigéria, V. Thompson et R. Adloff sur l'Afrique-Équatoriale française et R. H. Bates sur la Zambie, cette étude montre clairement que ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que s'ouvrit l'âge d'or de ces organisations<sup>11</sup>.

Les raisons ne manquaient pas. Ces associations dépendaient jusqu'à un certain point de l'expansion de l'instruction, dont les effets, comme ceux de l'urbanisation, mirent un certain temps à se manifester. En dehors du littoral de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, de l'Égypte et du Kenya, il leur fallut en général plus de trente ans. En revanche, en Afrique du Sud, où les conditions auraient dû être idéales par suite d'une révolution précoce de l'industrie et des communications, la hargne croissante du nationalisme boer et l'opposition des autres Blancs étouffèrent l'initiative africaine. La croissance de ces associations dépendait également en partie du développement de l'économie capitaliste, mais l'Afrique coloniale n'aura connu qu'une « économie capitaliste rudimentaire, substantiellement tributaire de travailleurs migrants dont on dit qu'ils se prêtent mal à l'organisation en syndicats; et, même à l'époque, les salariés étaient peu nombreux en Afrique coloniale. Dans les années 1950, on estimait leur effectif à quatre ou cinq millions. Enfin, il y avait les nombreux interdits édictés par les régimes coloniaux, autocratiques et exploités, qui, pour la plupart, ne reconnurent pas officiellement les syndicats avant la fin des années 1930 ou le début des années 1940.

11. Voir, par exemple, M. Kilson, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970; D. Kimble, 1963; T. M. Yesufu, 1962; W. Ananaba, 1969; V. Thompson et R. Adloff, 1960; R. H. Bates, 1971.



Comme il a été dit plus haut, les effets sociaux de la domination étrangère ont été loin d'être uniformes d'un bout à l'autre du continent. En ce qui concerne l'expansion de l'instruction, le triomphe des nouvelles forces économiques, l'extension de l'urbanisation et donc l'émergence de la nouvelle élite, l'Afrique occidentale semblerait avoir connu les plus grands progrès, suivie par l'Égypte et le Maghreb, l'Afrique du Sud, l'Afrique orientale et l'Afrique centrale. Si, d'un autre côté, on compare sur ce point les blocs coloniaux plutôt que les régions géographiques, on s'aperçoit que la plus grande évolution se produisit dans les territoires britanniques, suivis par les colonies françaises et portugaises, le Congo belge (actuel Zaïre) traînant loin derrière. Même entre les territoires britanniques, il y avait des différences. Les colonies anglaises où les transformations se marquaient le mieux étaient l'Égypte, la Gold Coast (actuel Ghana), le Nigéria, l'Ouganda et la Sierra Leone, suivis par le Kenya et les Rhodésies (Zambie et Zimbabwe actuels). Et, à l'intérieur des colonies, il apparaît que le sud de la Gold Coast et du Nigéria évolua plus vite que le nord. D'autre part, en Afrique francophone, les territoires d'Afrique occidentale viennent en premier, suivis par l'Afrique du Nord, puis par l'Afrique-Équatoriale française. À l'intérieur de l'Afrique-Occidentale française, le Sénégal et le Dahomey étaient en tête et les autres colonies accusaient un certain retard.

Le fait est que l'expansion et les effets des facteurs d'évolution étaient influencés par trop d'éléments pour qu'aucun gouvernement colonial ou groupe africain pût les maîtriser complètement. Premier élément: la durée et l'étendue du contact avec l'Europe dont avait bénéficié le territoire ou l'ensemble géographique considéré avant la colonisation. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe étaient restées en contact avec l'Europe assez régulièrement depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les conditions de vie quasi urbaines s'étaient établies en différents points de la côte — Saint-Louis, Banjul, Accra, Lagos, les ports des rivières de l'Huile, Luanda, Le Cap. C'étaient de bons canaux pour la propagation de l'éducation occidentale, du christianisme et du commerce européen à l'intérieur. En revanche, la côte orientale n'entra en contact suivi avec l'Europe qu'à partir des années 1870.

Cet écart dans le temps est important pour comprendre la différence des effets engendrés par les forces du changement dans les diverses régions et pays de l'Afrique. La partie du XIX<sup>e</sup> siècle qui précéda l'instauration de la domination européenne fut la phase la plus libérale des relations entre l'Europe et l'Afrique. Entre l'abolition de l'esclavage et l'imposition du colonialisme, l'Europe était à tout prendre disposée à encourager l'émergence d'un groupe d'Africains prêts à coopérer avec elle dans l'entreprise de « civilisation » du continent. Cela revenait à encourager l'initiative africaine dans l'enseignement et le commerce. Finalement, l'Afrique occidentale gagna beaucoup à l'application de cette politique. Mais, l'imposition de la domination coloniale amenant l'application de politiques raciales peu libérales, toute sorte d'obstacles se dressèrent pour entraver la participation des Africains à l'enseignement et au commerce. Les régions où la politique libérale antérieure ne s'était pas fermement implantée avant l'avènement de

la domination étrangère se trouvèrent donc très défavorisées. Les puissances coloniales se méfiaient plutôt de la nouvelle élite africaine et cherchaient à limiter sa croissance en freinant le développement des écoles, tandis que l'on décourageait ceux qui arrivaient à obtenir un diplôme en leur refusant dans l'administration coloniale un travail correspondant à leur compétence. Leur liberté de participer aux nouvelles entreprises commerciales fut également réduite au minimum.

La présence ou l'absence de colons blancs est également importante pour expliquer l'impact inégal des facteurs d'évolution. Il y avait très peu de colons européens en Afrique occidentale, ce qui explique jusqu'à un certain point la rapidité des progrès accomplis par les Africains de l'Ouest en matière d'éducation et d'économie; mais ils étaient venus en force en Algérie, au Kenya, dans les Rhodésies et en Afrique du Sud. Au Congo, où il n'y avait pas de colons, le règne des compagnies était aussi peu libéral et aussi débilisant que l'influence des colons, dont les intérêts se heurtaient à ceux des Africains, et qui usaient de leur influence sur l'administration coloniale pour entraver ou réduire à néant le développement africain.

Enfin, il faut expliquer la diversité des réactions africaines aux influences étrangères. Au Nigéria, les Ibo s'occidentalisèrent avec beaucoup plus d'empressement que les Peul. Au Kenya, les Gikuyu comprirent les avantages de l'éducation occidentale longtemps avant leurs voisins. Le conservatisme et la résistance de la culture islamique, surtout dans le Soudan occidental, ont contribué à freiner le développement de l'influence occidentale, et surtout de l'éducation occidentale; mais, en Afrique du Nord et en Égypte, une fraction importante de l'élite dominante s'efforça d'assurer la survie de l'héritage islamique en introduisant la science et la technique occidentales. Son action aboutit à une union fructueuse entre la culture islamique et la pensée scientifique occidentale. Les musulmans du Soudan occidental qui ne surent pas faire preuve de la même initiative se trouvèrent mal préparés à affronter les problèmes posés par la domination coloniale. Les Français et les Anglais purent donc déterminer en toute liberté sous quelle forme et à quelle dose il fallait admettre l'influence occidentale dans la région.

# La religion en Afrique pendant l'époque coloniale

*Kofi Asare Opoku*

L'installation de la domination coloniale européenne en Afrique ne s'est pas résumée à l'instauration forcée du pouvoir politique, économique et social de l'Europe dans les possessions coloniales, il s'est agi également d'une domination culturelle et l'on s'est servi de la culture pour étayer les superstructures politiques, économiques et sociales représentées par le colonialisme. Ce chapitre examinera l'aspect religieux de cette domination culturelle du colonialisme et la réaction africaine face à cette domination.

La religion traditionnelle africaine pendant la période précoloniale

La religion africaine traditionnelle était (et reste) inextricablement liée à la culture africaine. Il s'agissait d'une réalité qui pénétrait tous les domaines. Comme l'a justement souligné Emmanuel Obiechina: «Il n'existe guère de dimension importante de l'expérience humaine qui ne soit liée au surnaturel, au sentiment populaire religieux et à la piété [...] Tout cela est partie intégrante de la structure idéologique de la société traditionnelle et est essentiel à une interprétation exacte de l'expérience dans le contexte social traditionnel<sup>1</sup>.»

Cet aspect omniprésent dans le mode de vie des peuples africains donnait à la religion traditionnelle un caractère global dans le contexte de la culture dont elle était issue. Elle était fondée sur une vision du monde particulière, qui n'incluait pas seulement une perception du surnaturel, mais aussi la compréhension de la nature de l'univers, des êtres humains et de leur place dans le monde, ainsi que celle de la nature de Dieu, qui avait reçu

1. E. Obiechina, 1978, p. 208.

des noms divers selon les régions. Essentiellement esprit, Dieu n'avait ni images ni représentations physiques : c'était le créateur et le pilier du monde. Pouvoir, justice, bienfaits, éternité lui étaient attribués; en tant que source de tout pouvoir, Dieu dominait la vie et la mort. Il récompensait les hommes, mais les punissait également quand ils agissaient mal. De mille manières, on le comparait à un suzerain de la société et on le considérait comme une autorité ultime dans tous les domaines. D'une manière générale, Dieu ne ressemblait pas aux êtres humains et était totalement supérieur à sa création; en même temps, il se mêlait des affaires des hommes, soutenait la création, défendait l'ordre moral, et les êtres humains reposaient sur lui en tant que pouvoir supérieur à eux. Dieu était donc à la fois transcendant et immanent.

Il existait une hiérarchie des esprits. Au-dessous de Dieu, il y avait les esprits des ancêtres (voir fig. 20.1), toujours traités avec crainte et respect, ainsi que les déités, ou les dieux, dont on croyait qu'ils avaient le pouvoir de récompenser les êtres humains ou de les châtier en les accablant de malheurs, de maladies et même de la mort. Les divinités avaient leurs cultes, leurs prêtres et leurs autels; certains d'entre eux étaient liés à diverses caractéristiques de l'environnement; mais ces objets tangibles n'étaient que les habitacles terrestres des dieux, et non les dieux eux-mêmes.

Outre ces déités surnaturelles, il y avait d'autres esprits, ou puissances mystiques, reconnus pour leur capacité d'aider les êtres humains ou de leur nuire. Appartenaient à ces êtres tous les agents de la sorcellerie, de la magie et de l'envoûtement. Enfin, il y avait les charmes, les amulettes et les talismans, qui étaient utilisés aussi bien pour se protéger que pour agresser.

La conception générale de l'homme était la suivante: l'être humain est composé de substance matérielle et de substance immatérielle. La partie immatérielle (l'âme) survit après la mort, la partie matérielle (le corps) se désintègre. La mort ne signifie donc pas la fin de la vie; elle en est plutôt la continuité et l'extension. Les morts restent des membres de la société, et l'on croit qu'il existe, à côté de la communauté des vivants, une communauté des morts. Entre les deux communautés, il y a une relation de symbiose. La société humaine est donc une famille unie, composée des morts, des vivants et de ceux qui ne sont pas encore nés.

En ce qui concerne le rapport de l'homme à la société, être humain signifiait appartenir à une communauté. Cela impliquait une participation aux croyances, aux cérémonies, aux rituels et aux fêtes de celle-ci<sup>2</sup>; l'appartenance communautaire avait plus de valeur que l'individualité personnelle. En effet, la société était davantage fondée sur les obligations que sur les droits individuels, et l'individu affirmait ses droits dans l'exercice de ses obligations, ce qui transformait la société en un vaste réseau de relations. En outre, la vie humaine était considérée et comprise comme un cycle, celui de la naissance, du mariage, de la procréation, de la mort et de l'après-vie. Un individu ne restait pas à jamais fixé à une étape de l'existence; il devait nécessairement passer à la suivante et, pour rendre la transition plus aisée, des rites spéciaux

2. J. S. Mbiti, 1969, p. 2.



20.1. Personnages makishie au cours d'une cérémonie d'initiation en Zambie. Les danseurs représentent les esprits ancestraux chargés d'instruire les futurs initiés.  
[Photo : Office national du tourisme de la Zambie.]

étaient exécutés pour assurer qu'aucune rupture ne se produisait, que le mouvement et la régénération se produisaient perpétuellement<sup>3</sup>.

La religion africaine traditionnelle n'était pas seulement omniprésente, elle reliait également les hommes aux puissances invisibles et les aidait à établir de justes relations avec les puissances extrahumaines et avec leurs semblables. La religion était le ciment qui donnait aux sociétés humaines solidité, stabilité et cohésion. En outre, elle aidait les hommes à comprendre et à contrôler les événements, à se délivrer de leurs doutes, de leurs angoisses et de leurs sentiments de faute.

Mais cette situation n'était pas figée: génération après génération, des changements se produisaient, et chaque génération ajoutait sa part propre d'expérience à l'héritage religieux et culturel. Il n'y avait pas de dieux jaloux qui interdisaient l'acceptation ou l'adjonction de nouveaux dieux, de nouvelles croyances; de nouveaux cultes, de nouveaux autels apparaissaient, tandis que d'autres déclinaient. Les dieux qui avaient montré leur puissance possédaient partout des autels, et il était fréquent que des groupes ethniques vaincus adoptent les dieux de leurs adversaires victorieux; et, comme le mouvement était l'essence de la vie, les changements qui avaient lieu étaient considérés comme normaux aussi longtemps qu'ils ne transgressaient pas les valeurs africaines.

### L'islam pendant la période précoloniale

Deux religions étrangères furent introduites pendant la période précoloniale à côté de la religion traditionnelle: l'islam et le christianisme. L'expansion et la diffusion de l'islam en Afrique sont étudiées dans les volumes précédents. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on assista à l'expansion islamique la plus importante de l'époque précoloniale: des croyants rendus mécontents par les intolérables arrangements que l'islam avait conclus avec la religion traditionnelle africaine déclarèrent des « guerres saintes » dont le but était de rétablir la foi islamique dans sa pureté d'origine. Ces *djihād* conduisirent à la formation d'États théocratiques dans lesquels la religion et la loi islamiques furent imposées au peuple; il y eut de nombreuses conversions. Ces États théocratiques couvraient la zone soudanienne d'Afrique occidentale, du Sénégal à l'actuel Nigéria septentrional et comprenaient le Fouta-Djalon, le Fouta Toro, le califat de Sokoto et l'empire de Borno<sup>4</sup>.

En Afrique orientale, l'islam pénétra au cœur du continent à partir de la côte, mais il se révéla, à la différence de leurs coreligionnaires d'Afrique occidentale, que les musulmans de cette zone s'intéressaient plus au commerce qu'à la conversion des gens à leur foi. Ils s'attachèrent à maintenir leurs liens commerciaux avec l'intérieur et leur sphère d'influence économique. Certaines parties de l'Afrique orientale avaient cependant adopté l'islam au fil des siècles; le long de la côte, une nouvelle culture musulmane se développa, et c'est du mélange de la culture bantou et de la culture musulmane qu'est née

3. K. A. Opoku, 1978, p. 10-11.

4. M. Last, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

la culture swahili, le kiswahili étant aujourd'hui la *lingua franca* de la plus grande partie de l'Afrique orientale.

L'islam avait considérablement progressé avant l'arrivée des puissances coloniales. Parmi ses effets, il faut signaler le remplacement du cycle de fêtes traditionnelles par le calendrier islamique dans de nombreuses parties de l'Afrique, et l'adoption de nombreux mots et concepts arabes par des langues africaines comme le hawsa, le peul et le mandenka, adoption qui les enrichit notablement. Les pèlerins, au retour de leur voyage, avaient adopté de nouvelles modes vestimentaires; avec l'exemple des religieux et des clercs musulmans installés dans de nombreuses régions de l'Afrique, ou itinérants, la culture arabe avait commencé à avoir un impact considérable sur les Africains, impact qui concernait aussi l'architecture, les titres, la musique et d'autres aspects de cette culture, particulièrement dans les couches les plus aisées de la population africaine (surtout au Soudan).

Malgré les progrès que l'islam avait faits avant l'arrivée des puissances coloniales, les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle virent l'effondrement de certains des États théocratiques d'Afrique occidentale, l'affaiblissement du commerce et de l'influence islamiques en Afrique orientale. Toutefois, la domination coloniale allait donner à l'islam la possibilité d'une expansion sans précédent.

### Le christianisme dans l'Afrique précoloniale

Avant l'avènement de la domination coloniale, le christianisme (comme on l'a montré dans les volumes précédents) avait passé par trois phases dans son histoire sur le continent africain. La première s'acheva au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne avec l'avènement de l'islam, laissant des colonies chrétiennes éparpillées dans les déserts et certaines parties de l'Afrique du Nord. L'Éthiopie resta fermement chrétienne depuis le IV<sup>e</sup> siècle. La période des explorations portugaises au XV<sup>e</sup> siècle marque le début de la deuxième phase; celle-ci, à son tour, s'acheva avec la traite des Noirs qui suivit ces explorations et elle dura près de trois siècles. La troisième phase (1800-1885) fut déclenchée par l'émergence d'un puissant mouvement missionnaire à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe; à partir des années 1840, on assista à une pénétration des missionnaires à l'intérieur de l'Afrique, alors que la période antérieure avait été marquée par une concentration de ceux-ci le long des côtes, principalement dans les enclaves européennes, en Éthiopie et en Afrique du Sud. La poussée vers l'arrière-pays fut rendue possible par les explorations géographiques, qui augmentèrent beaucoup les connaissances européennes sur l'intérieur de l'Afrique. En outre, les missionnaires s'inspirèrent largement des explorations et des idées de David Livingstone, qui fit connaître les résultats de ses expéditions par de nombreux écrits. Selon lui, les missionnaires devaient établir des centres de christianisme et de «civilisation» destinés non seulement à répandre la religion, mais également à promouvoir le commerce et l'agriculture. Ces idées furent reprises par de nombreux missionnaires enthousiastes, qui pénétrèrent profondément à l'intérieur de l'Afrique, en suivant les anciennes voies commerciales. Il faut

également mentionner, dans ce contexte, les progrès de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle, qui permirent le contrôle de nombreuses maladies tropicales et rendirent plus facile aux missionnaires de s'installer dans beaucoup de régions d'Afrique.

La possibilité de vivre dans l'arrière-pays familiarisa de plus en plus les missionnaires avec l'Afrique; cela allait devenir un facteur essentiel dans le dernier quart de siècle, quand commencèrent les luttes pour la conquête de l'Afrique. Au fur et à mesure que les nations européennes s'intéressaient de plus en plus à l'acquisition des territoires africains, les missionnaires leur frayaient le chemin dans certaines zones d'Afrique et servaient — consciemment — d'agents du colonialisme européen. La plupart des missionnaires étaient absolument persuadés que, si une intervention européenne devait se produire, elle devait être le fait de leur propre pays. Comme l'écrivain Roland Oliver, «ils souhaitaient assurer que l'intervention serait conduite par leurs propres concitoyens, ou par la puissance la plus à même de fournir les meilleures possibilités pour les œuvres de leur culte<sup>5</sup>».

En outre, l'administration coloniale en Afrique, affirmaient la plupart des missionnaires, ne fournirait pas seulement la sécurité et la protection tant désirées qui leur permettraient de réparer les maux de la traite des Noirs; elle stimulerait et garantirait le développement de nouvelles possibilités économiques pour les Africains. Les missionnaires encouragèrent donc avec enthousiasme l'intervention européenne, particulièrement à partir des années 1870, en y voyant une entreprise moralement justifiée.

### Religion africaine traditionnelle et domination coloniale

L'instauration de la domination coloniale en Afrique à partir de 1885 conduisit à la diffusion de l'influence européenne à l'intérieur du continent, alors qu'auparavant elle s'était concentrée le long de la côte. Toute l'intervention européenne pendant la période coloniale était fondée sur le postulat que, pour apporter le progrès, il fallait transformer, sinon détruire entièrement, la culture africaine. Et, comme la culture africaine était intimement liée à la religion, il est facile de voir que la politique coloniale européenne pouvait se heurter violemment à certains des principes de la religion traditionnelle qui constituaient les bases mêmes de la société en Afrique. Dès le début, cette religion traditionnelle fut soumise à un défi et à une épreuve qui concernaient sa subsistance et son renforcement.

Avant l'instauration de la domination coloniale, les missionnaires avaient été les porte-parole de la culture occidentale, à peu près jusqu'au début des années 1890; et, dès le commencement, ils avaient exprimé une attitude très nette vis-à-vis de la religion africaine. Ils voulaient convertir les Africains non seulement au christianisme, mais aussi à la culture occidentale, dont ils estimaient qu'elle était pétrie de christianisme et profondément marquée par lui. De fait, dans l'esprit de la plupart de ces missionnaires convaincus, il n'y

5. R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1971, p. 69.

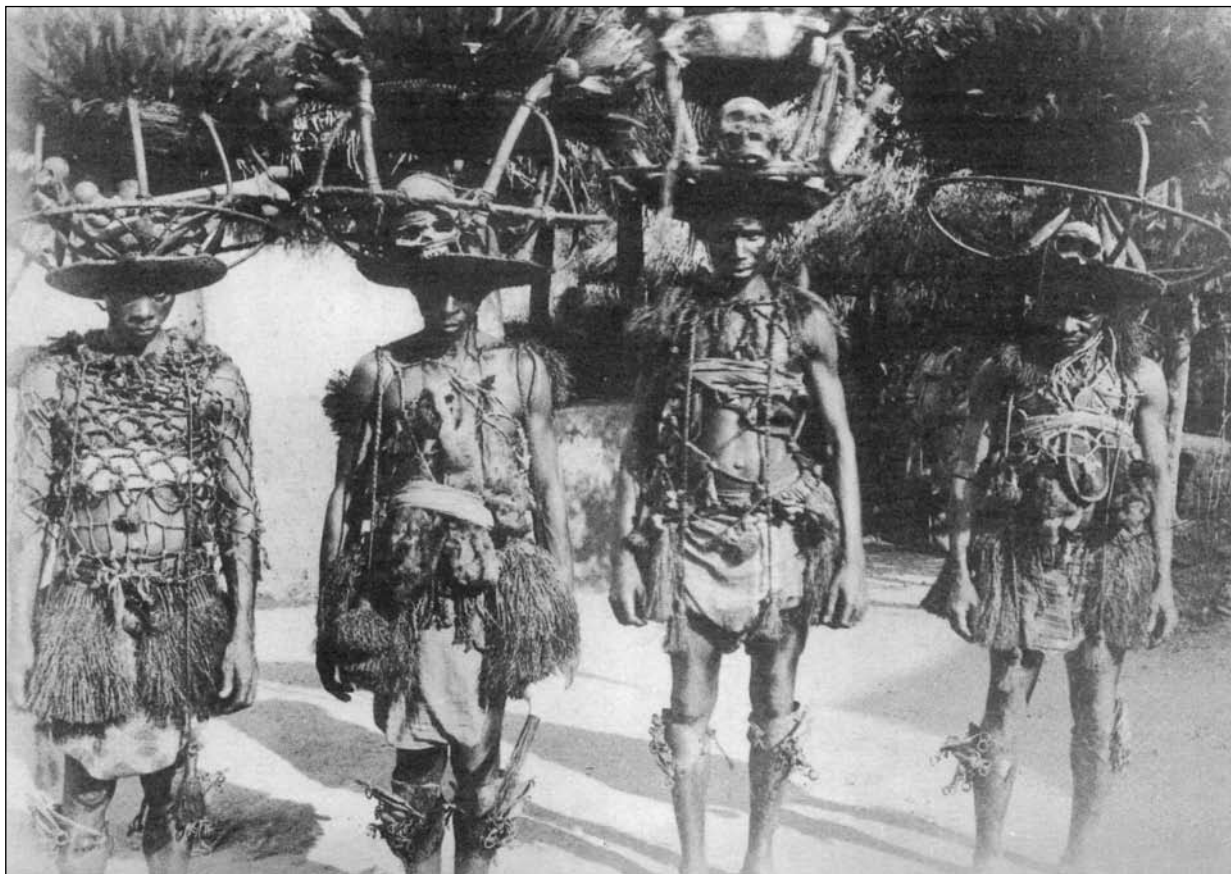


avait aucune distinction entre les deux choses ; mais, tout en ne distinguant pas entre leur religion et leur culture, ils travaillaient sans relâche à convertir les Africains à un mode de vie dans lequel la religion était séparée des autres aspects de la vie. Ils enseignaient à leurs nouvelles ouailles que la vie pouvait être divisée en sphère spirituelle et en sphère séculière, enseignement qui contredisait la base même de la culture africaine, c'est-à-dire l'unité de la religion et de la vie. Par un tel enseignement, les missionnaires essayaient d'attaquer le ciment même qui donnait leur cohésion aux sociétés africaines. Le danger fut perçu très tôt par de nombreux chefs africains clairvoyants, qui s'opposèrent initialement à la pénétration des missionnaires dans leurs sociétés, voyant dans leur présence un défi et une menace pour les formes traditionnelles de l'autorité. Les missionnaires, comme les administrateurs coloniaux, prêchaient contre la croyance aux esprits, aux forces surnaturelles et aux dieux, à la sorcellerie, aux sacrifices, aux rituels, aux tabous et à la vénération des ancêtres ; ils affaiblissaient ainsi l'influence des chefs rituels traditionnels africains, comme les prêtres, les prêtresses, les magiciens, les faiseurs de pluie et les monarques divins. Les administrateurs coloniaux introduisirent aussi la médecine occidentale et attaquèrent les coutumes « païennes », ce qui affaiblit la position des docteurs et des guérisseurs traditionnels. L'ordre ancien fut donc sérieusement menacé et, dans de nombreux secteurs de la société africaine, on s'efforça de le défendre et de le protéger.

Bien que les administrateurs coloniaux se soient intéressés en premier lieu au contrôle politique, économique et social de leurs territoires, les questions concernant la religion ne pouvaient être exclues de leurs préoccupations essentielles. L'enseignement des missionnaires était partagé par les puissances coloniales et, d'une façon générale, les administrateurs coloniaux adoptèrent une attitude hostile vis-à-vis de certaines pratiques religieuses ; ils essayèrent de les abolir tout en supprimant certains cultes. Ils cherchèrent à éliminer la croyance en la sorcellerie, ainsi que des pratiques comme l'épreuve du poison, destinée à détecter les personnes soupçonnées d'être coupables ou innocentes de crimes difficiles à prouver, ou comme l'« enlèvement » d'un cadavre pour découvrir la personne ou les personnes soupçonnées d'avoir provoqué la mort d'un individu par sorcellerie ou envoûtement.

Les Africains réagirent de nombreuses façons à ces attaques. En premier lieu, ceux qui n'avaient pas été convertis s'opposèrent à la domination coloniale et défèrent les missionnaires, qui condamnaient leurs pratiques traditionnelles, en continuant simplement à suivre leurs croyances et à pratiquer les rites essentiels soit ouvertement, soit clandestinement. Quant à ceux qui s'étaient convertis au christianisme et dont les croyances et les attitudes étaient fortement influencées par le nouvel enseignement, ils exprimèrent leur résistance en intégrant certaines des croyances traditionnelles à leur nouvelle foi.

Les Africains utilisèrent leur religion comme une arme pour résister à la domination coloniale et à la menace qu'elle faisait peser sur leurs valeurs ; ils s'appuyèrent souvent sur la magie, sur l'intervention de leurs ancêtres et de leurs dieux pour combattre l'oppression coloniale. Pendant les deux



20.2. *Membres d'une société secrète en Sierra Leone.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les guerriers igbo du sud-est du Nigéria employèrent de tels moyens pour se défendre contre les envahisseurs étrangers. On peut citer ici l'exemple des Ezza de la division Abakaliki, des Uzuakoli et des Aro<sup>6</sup>. Certains cultes constituaient clairement un centre de résistance à la domination coloniale, comme les Mwari en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) ou des sociétés secrètes comme le Poro en Sierra Leone (voir fig. 20.2) et dans d'autres pays d'Afrique. Des guerres magiques se produisirent aussi à Madagascar et dans le bassin du Congo. En Afrique orientale, et particulièrement au Kenya, des prophètes surgirent pour fournir une stimulation<sup>7</sup> spirituelle et résister au colonialisme, comme dans le district de Machakos, au sein du peuple kilungu, dans les premiers mois de 1922 (voir chapitre 26 ci-après).

L'un des mouvements les mieux connus pour avoir utilisé à la fois la religion et la magie afin de résister à l'oppression et à la domination coloniale fut, comme nous l'avons vu plus haut, le mouvement maji maji en Afrique-Orientale allemande, pendant la première décennie de notre siècle<sup>8</sup> (voir chapitre 7 et fig. 7.1). Malgré son échec, ce mouvement démontra que la religion africaine traditionnelle pouvait mobiliser les forces face à la pression européenne et qu'elle n'était pas une force fragmentaire confinée dans quelques localités. En outre, il sema les germes du nationalisme africain, qui allait ultérieurement croître et s'épanouir dans la lutte pour l'indépendance, jusqu'à la fin de la domination coloniale dans les années 1960.

Le culte nyabingi était un culte semblable à celui des Maji Maji. Il couvrait lui aussi une vaste zone et dépassait les frontières ethniques et régionales. On le trouvait au Rwanda, au nord-ouest du Tanganyika (actuelle Tanzanie) et en Ouganda. À l'instar des adeptes du mouvement maji maji, ceux du culte nyabingi croyaient que le pouvoir de ses produits médicinaux pouvait neutraliser l'effet des balles européennes et l'on y partageait la même foi dans la possession par les esprits des ancêtres légendaires. Ce culte commença à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, prit de l'importance jusqu'en 1928, année où il se transforma en un mouvement de révolte contre l'occupation européenne dans la région de Kigezi, en Ouganda (voir fig. 7.1). Comme le dit E. Hopkins, « le mouvement parvint à bloquer les efforts administratifs de trois puissances coloniales pendant près de vingt ans, jusqu'à son élimination en 1928<sup>9</sup> ».

Les Allemands — puis les Belges (qui prirent le contrôle du Rwanda après la première guerre mondiale) — ne réussirent pas à en venir à bout; même après l'écrasement du soulèvement de 1928, le culte subsista jusqu'à sa suppression finale en 1934.

D'autres cultes purent résister à la pression européenne en faisant revivre certains aspects de la religion traditionnelle et en les combinant avec des idées empruntées au christianisme. Ainsi du culte mumbo, utilisé par les

6. Voir A. E. Afigbo, 1973.

7. La fondation d'églises indépendantes, distinctes des églises missionnaires contrôlées par les Européens, exprimait le même type de protestation.

8. Pour plus de détails, voir chapitre 7 du présent ouvrage.

9. E. Hopkins, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

Gusii, près du lac Victoria, au Kenya, comme un rempart à leur révolte — commencée en 1900 — et contre le colonialisme britannique<sup>10</sup> (voir fig. 7.1).

En Gold Coast (actuel Ghana), l'administration coloniale britannique adopta une attitude hostile à l'égard de certaines pratiques religieuses, les abolit et s'efforça d'éliminer certaines divinités et leurs cultes. C'est ainsi que le culte de Katawere, déité tutélaire d'Akim Kotoku, fut interdit par le gouvernement en 1907<sup>11</sup>. Antérieurement, dans les années 1880, le gouvernement allemand avait détruit les sanctuaires de Ketekrachi dédiés à Denteh, dont le prêtre fut jeté en prison et exécuté. L'administration coloniale britannique contraignit les Krobo à abandonner leurs zones de peuplement, sur le mont Krobo, en anéantissant ces dernières et détruisit les sanctuaires de Kotoklo et de Nadu, voués au culte de leurs divinités tutélaires.

L'administration coloniale entreprit de lutter contre la croyance à la sorcellerie et s'efforça de la faire disparaître au moyen d'ordonnances et de mesures visant à mettre fin aux mouvements africains qui luttèrent par des techniques traditionnelles contre la sorcellerie. Malgré l'action conjuguée des missionnaires et des administrateurs coloniaux, la croyance à la sorcellerie persista tant parmi les convertis que les non-convertis et les Africains continuèrent à traiter le problème à leur façon.

Parmi plusieurs des nouveaux cultes apparus en Afrique occidentale pour protéger les gens contre la sorcellerie, il faut mentionner l'*Aberewa* (vieille femme), culte de la Gold Coast interdit par l'administration coloniale en 1908. Le plus répandu des mouvements d'élimination de la sorcellerie fut le culte bamucapi de l'Afrique du Sud-Est et du Centre, qui gagna le Mozambique, le Nyasaland (actuel Malawi), les Rhodésies (actuels Zimbabwe et Zambie), le Tanganyika méridional (actuelle Tanzanie) et le Congo belge (actuel Zaïre) (voir fig. 8.1). Les membres de ce culte buvaient certains produits supposés les délivrer de la sorcellerie ou les préserver de ses atteintes<sup>12</sup>. Le culte bamucapi prospéra au début des années 1930; il empruntait ses idées à la fois à la religion africaine traditionnelle et au christianisme.

Comme certains Africains persistaient à employer leurs méthodes traditionnelles pour lutter contre la sorcellerie, l'administration coloniale publia des ordonnances sur la sorcellerie. En Ouganda, par exemple, une « ordonnance sur la sorcellerie » fut passée en 1912 et réformée en 1921: les peines devenaient plus sévères, allant d'un à cinq ans de prison, et la possession d'articles de sorcellerie constituait désormais un délit<sup>13</sup>. Mais toutes ces ordonnances des autorités coloniales se révélèrent peu efficaces face à la sorcellerie, tout comme les condamnations des missionnaires et des Africains convertis.

Mentionnons à présent une autre attaque contre la religion africaine traditionnelle: les mesures prises contre les rites d'initiation à l'âge adulte des garçons et des filles. Pour les Africains, les rites d'initiation étaient destinés à préparer les jeunes garçons et les jeunes filles non seulement à l'âge adulte,

10. Pour plus de détails, voir chapitres 7 et 26 du présent ouvrage.

11. H. Debrunner, 1967, p. 255.

12. T. O. Ranger, dans: B. D. Barrett (dir. publ.), 1971, p. 132.

13. E. Hopkins, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. 311.

mais aussi à la communauté et à la vie sociale; les rites, de fait, constituaient un élément capital et vital de la vie sociale, culturelle et religieuse.

Dans de nombreuses parties de l'Afrique, les rites d'initiation comprenaient la circoncision pour les garçons et la clitoridectomie pour les filles, et c'était là la source des controverses les plus graves. Les missionnaires trouvaient ces rituels inacceptables — tant du point de vue des mœurs que de la théologie — et cherchaient souvent l'appui de l'administration coloniale pour lutter contre eux. Cette attaque équivalait à s'en prendre à la signification centrale de la conception africaine de l'homme et à l'organisation de la vie religieuse: la réaction des Africains fut tout aussi vive. Ce fut particulièrement en Afrique orientale que la question de la circoncision, et surtout de la clitoridectomie, provoqua les réactions les plus vives. Les missionnaires estimaient qu'il s'agissait d'une pratique abominable et essayaient d'obtenir de leurs nouvelles ouailles son élimination complète; mais, en ce qui concerne la circoncision des garçons, ils étaient prêts à s'en accommoder, pourvu qu'elle fût débarrassée de ses aspects « païens », « démoniaques » et « sataniques ».

C'est dans le diocèse de Masasi (Tanganyika méridional) et dans la province centrale du Kenya qu'il y eut les heurts les plus graves entre les missions chrétiennes et les peuples africains à propos de la circoncision (voir fig. 7.1). À Masasi, on poursuivit une politique d'adaptation et l'on essaya de modifier le *jando* (circoncision) et le *malango* (excision ou infibulation) en les pratiquant sous des auspices chrétiens et en éliminant tous les éléments estimés ou jugés « non chrétiens ». Cette politique évita un affrontement direct entre l'initiation traditionnelle et les missions chrétiennes, bien que l'Église omît un élément essentiel de l'initiation des filles, l'élongation du clitoris, et n'arrivât point à donner au *malango* la respectabilité que l'initiation traditionnelle lui garantissait. Elle reconnaissait cependant le besoin de ses membres d'être à la fois chrétiens et membres pleinement initiés de leurs communautés; cet objectif fut atteint à l'intérieur même de l'Église plutôt que contre elle<sup>14</sup>.

Mais, dans le cas de la province centrale du Kenya, la politique des missionnaires vis-à-vis de l'initiation provoqua un affrontement direct. Les Africains nourrissaient déjà un fort ressentiment contre l'administration britannique, qui leur avait pris de vastes étendues de leurs terres pour les mettre à la disposition des colons blancs. Ce déplacement avait coïncidé avec les activités d'un certain nombre de missions: la Scottish Mission (à Ukambani en 1891, à Gikuyu en 1898), la Mission évangélique luthérienne bavaroise (Ukambani, 1893), l'African Inland Mission (Ukambani, 1896), la Gospel Missionary Society (Nairobi, 1897), la Church Missionary Society et l'African Inland Mission (Nairobi, 1901), qui commencèrent à critiquer les traditions vénérées des Akamba, Meru, Tharaka, Masai et autres peuples — particulièrement l'excision initiatique des filles et la circoncision des garçons. La présence européenne signifiait donc une double pression: sur la terre, sur les traditions.

Ce que les missionnaires trouvaient particulièrement répugnant, c'était l'initiation des filles. Ils la critiquèrent violemment et la Church of Scotland

14. T. O. Ranger, dans: T. O. Ranger et I. Kimambo, 1972.

Mission, l'African Inland Church et la Gospel Missionary Society l'interdirent dans leurs églises en 1920 et 1921. La circoncision ne fut pas aussi durement attaquée, mais les missions exigèrent qu'elle fût effectuée dans des hôpitaux ou des domiciles privés. Quand la pression contre la clitoridectomie commença à monter, l'administration coloniale britannique reconnut qu'il s'agissait d'une pratique « nuisible » que l'« éducation » éliminerait progressivement. Mais les Africains sentaient que l'initiation masculine et féminine avait une profonde signification dans leur vie communautaire et que toute abolition, toute prohibition soudaines attenteraient gravement à leur sécurité psychologique, sociale et religieuse.

L'opposition à cette attitude négative des Européens vis-à-vis de l'excision se manifesta ouvertement au début des années 1920, à partir de 1923. Par exemple, des écoles indépendantes furent créées chez les Gikuyu, dont le but était de rétablir cette pratique et de fournir une éducation aux enfants que les écoles des missions n'admettaient pas à cause du problème de l'excision. En 1929, un chant de danse intitulé *muthirigu*, qui ridiculisait les missions et les chrétiens opposés à l'initiation, se répandit rapidement chez les Gikuyu, mais fut interdit par l'administration coloniale britannique l'année suivante. En outre, l'opposition africaine se manifesta par la sécession de nombreux membres des églises protestantes et anglicanes chez les Gikuyu, les Embu et les Meru. Une église indépendante, l'Église orthodoxe africaine, se créa en 1928, tandis qu'en 1930 un mouvement prophétique se répandait chez les Gikuyu, prêchant le jugement imminent de Dieu sur les Européens et les missions. Ce mouvement fut rapidement éliminé par l'administration coloniale.

L'opposition africaine continua à se manifester sous de nombreuses formes, y compris des troubles, des attaques contre les écoles des missions, des tentatives d'empêcher les prêtres de servir leurs offices, et même le meurtre d'un missionnaire à Kijabe. Cette opposition à l'attitude des missionnaires face à l'excision s'accompagnait de la montée d'un nationalisme croissant, qui déboucha finalement sur une résistance politique ouverte à la domination étrangère<sup>15</sup>. Chez les Akamba, les Embu et les Meru, cependant, le problème de l'initiation féminine ne souleva pas la même tension que chez les Gikuyu, mais la résistance se manifesta ici sous la forme d'écoles et d'églises indépendantes.

Toutes les attaques contre la religion africaine traditionnelle, et les réactions qu'elles provoquèrent, eurent pour résultat un net renouveau de cette religion dans les années 1930.

### L'islam et la domination coloniale

Il semblerait que les choses aient été bien meilleures pour l'islam que pour la religion traditionnelle pendant la période de la domination coloniale. Dans les zones où dominaient les musulmans, avant l'arrivée des puissances coloniales, la loi islamique avait permis une uniformité plus territoriale

15. Pour une étude plus détaillée, voir F. B. Welbourn, 1961, p. 135-143.

qu'ethnique et elle imposait l'obéissance aux autorités<sup>16</sup>. Cela favorisait une administration et un commerce efficaces, et les musulmans pouvaient également faire du prosélytisme et convertir plus de gens.

Le développement des communications permit aux agents musulmans d'avoir accès à des régions qui étaient jusque-là restées hors de leur portée. Quand les voies commerciales d'Afrique occidentale furent réorientées du désert vers la côte, le nombre des musulmans, qui était resté très réduit sur la côte au début de la domination coloniale, commença à augmenter. L'accroissement continu du nombre des musulmans en Sierra Leone de 1891 à 1931 illustre bien ce fait: en 1891, ils constituaient 10 % de la population, en 1901 12 %, en 1911 14 %, en 1921 19,5 %, en 1931 26,12 %<sup>17</sup>.

La présence musulmane sur la côte occidentale fut ensuite accrue par les Ahmadiyya, qui effectuèrent un travail de missionnaire en suivant les routes maritimes côtières. Bien que jugés hérétiques par certains, ils jouèrent un rôle important en suscitant chez les musulmans un intérêt pour l'éducation occidentale.

L'attitude des autorités coloniales vis-à-vis de l'islam était mélangée. Tandis que certaines estimaient que c'était une forme de religion plus éclairée que la religion africaine traditionnelle, d'autres considéraient les institutions musulmanes comme des institutions sociales avancées et les utilisaient selon les intérêts de l'administration coloniale. Des tribunaux islamiques avaient donc le droit de siéger, et l'on donnait des pouvoirs étendus aux chefs musulmans dans certaines zones<sup>18</sup>. Les musulmans étaient employés par les administrateurs coloniaux à des postes subalternes (guides, agents, clercs), ce qui les mettait en contact étroit avec les peuples africains. Comme Trimmingham l'a fait observer, cela familiarisait les pratiquants de la religion traditionnelle « avec les caractéristiques extérieures de l'islam, rehaussait le prestige de la conversion à une religion favorisée, et fournissait aux agents islamiques des facilités pour l'exercice de leur propagande et diverses formes de pression<sup>19</sup> » (voir fig. 20.3).

Mais l'islam n'avait pas les faveurs de toutes les autorités coloniales. Au Congo belge (actuel Zaïre), l'administration lui était particulièrement hostile, et voyait dans cette religion une menace pour sa mission de « christianisation » et de « civilisation ». Seules quelques mosquées furent autorisées à être construites, et les écoles musulmanes furent totalement interdites dans la colonie<sup>20</sup>.

D'autres Européens, particulièrement les Français, essayaient d'imposer la culture européenne à leurs sujets, musulmans ou non musulmans, estimant qu'ils avaient l'obligation d'élever le niveau de la population colonisée en lui offrant les « bénéfices » de la culture française. À la différence

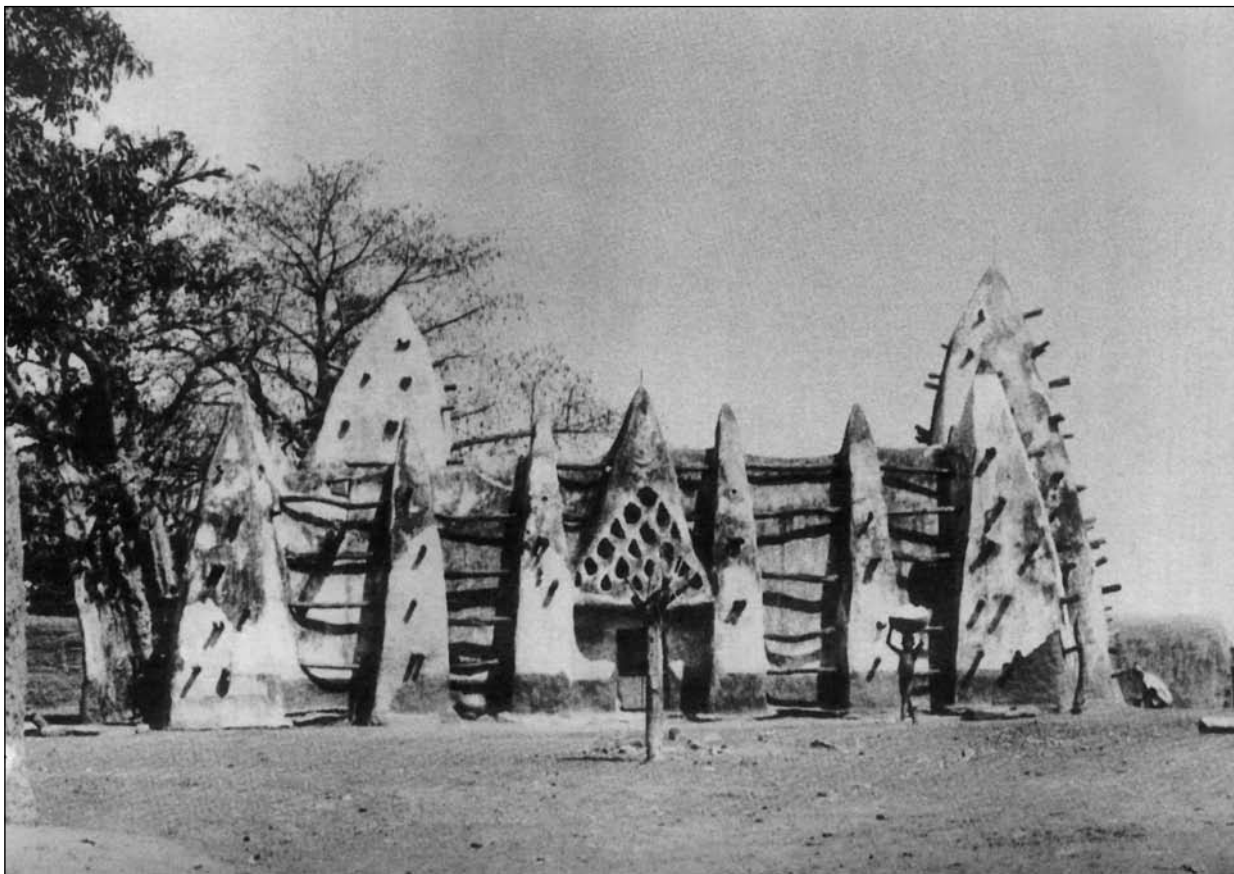
16. D. L. Wiedner, 1964, p.245-246.

17. J. S. Trimmingham, 1962, p.226.

18. Dans le nord du Nigéria, par exemple, où l'on tenta d'abord une politique de domination indirecte, le gouvernement britannique défendit le pouvoir des chefs musulmans. Les autorités coloniales se rangèrent derrière l'islam en tant que religion officielle du Nigéria septentrional.

19. J. S. Trimmingham, 1962.

20. Voir N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p.325.



20.3. *Façade d'une mosquée au nord du Ghana.* [Photo: Université de Washington.]



des Britanniques, dont la politique vis-à-vis des États musulmans était fondée sur la croyance que l'on pouvait s'assurer la coopération des chefs islamiques, les Français essayèrent d'abord de limiter les zones sous contrôle musulman lors de leur tentative de s'emparer de la majeure partie du Soudan occidental. Ils s'efforcèrent d'éviter l'emploi de l'arabe dans leur correspondance officielle et aidèrent même ouvertement ceux qui n'acceptaient pas le prosélytisme musulman, comme les Bambara. De plus, les Français prirent soin de s'assurer que des chefs musulmans ne seraient pas désignés pour diriger des peuples non musulmans. Pour s'opposer effectivement à la diffusion de l'islam et de la jurisprudence islamique, ils essayèrent aussi de renforcer la religion traditionnelle et de codifier le droit coutumier africain afin d'en faire un contrepoids<sup>21</sup>; mais, malgré leur crainte et leur hostilité, les Français étaient plus familiarisés avec l'islam qu'avec la religion traditionnelle; ne parvenant pas à réaliser leurs intentions hostiles, ils finirent par traiter avec les musulmans et par créer des instituts destinés à étudier la vie, les croyances, les pratiques et les institutions de l'islam<sup>22</sup>.

Les puissances coloniales étaient décidées à détruire de vastes États musulmans et les organisations religieuses islamiques, notamment en exaspérant leurs rivalités. Ainsi les Britanniques abolirent-ils le califat de Sokoto, en Nigéria du Nord, tandis que les Français encourageaient ouvertement les rivalités ethniques et dynastiques qui conduisirent à la désintégration de l'empire tukuloor (voir fig. 6.2). Ils favorisèrent aussi la prolifération des ordres sufi et refusèrent de reconnaître un calife pour tous les membres musulmans de la Tijaniyya en Afrique occidentale.

En Afrique occidentale, les deux puissances coloniales, France et Grande-Bretagne, étaient soucieuses et désireuses de garantir la liberté de culte aux musulmans sous certaines conditions. Elles souhaitaient vivement un islam d'Afrique occidentale, privé de toutes ses connexions internationales et de ses aspects universels. Les puissances coloniales désiraient par-dessus tout prévenir la constitution d'un mouvement panislamique qui aurait menacé leur domination, crainte qui devint réelle quand la Turquie se rangea aux côtés de l'Allemagne pendant la première guerre mondiale et quand le sultan ottoman ordonna, en tant que calife de tous les musulmans, une révolte généralisée contre les incroyants européens.

Ultérieurement, les puissances coloniales en vinrent à encourager l'islam, et non plus seulement à le tolérer. Elles préféraient avoir affaire à des Africains islamisés, plutôt qu'à des Africains christianisés. Comme le déclarait un fonctionnaire français en 1912: « Les nègres islamisés sont généralement des gens aimables, reconnaissants de la sécurité que nos armes leur ont apportée; ils ne pensent qu'à vivre en paix à l'ombre de notre pouvoir<sup>23</sup>. »

L'influence modernisatrice de l'islam était également appréciée par les puissances coloniales, qui auraient déclaré qu'elles le considéraient comme

21. Voir J. F. A. Ajayi, n.d.

22. *Ibid.*; voir aussi M. Crowder, 1968, p. 359-361.

23. Cité dans J. F. A. Ajayi, n. d., p. 22.

« un pont entre le particularisme étroit de la société traditionnelle et les vastes impulsions et exigences de la vie moderne et des intérêts économiques<sup>24</sup> ». Les chefs musulmans dociles étaient donc encouragés et jouissaient souvent des faveurs officielles, comme des honneurs et des récompenses au niveau national. On leur construisait des mosquées et des écoles coraniques, on les aidait dans l'organisation de leur pèlerinage et de leurs voyages d'études; mais, en même temps, les musulmans qui ne suivaient pas la ligne officielle et montraient de l'opposition étaient mis au pas et fréquemment harcelés.

Quant aux musulmans eux-mêmes, ils étaient opposés à la domination coloniale pour des raisons à la fois religieuses et politiques. Bien que les administrations coloniales — celle des Français en particulier — fussent partiellement parvenues à obtenir l'appui des musulmans dans leurs territoires d'Afrique occidentale, il y avait un grand nombre de musulmans qui voulaient préserver la pureté de l'islam et ne pouvaient donc tolérer d'être soumis à des « infidèles » représentés par une administration chrétienne; de fait, ils voulaient débarrasser leur pays du colonialisme français. Un tel désir conduisit à la résurgence du mahdisme, dont le but était d'en finir avec la domination des incroyants. Le Mahdi, l'équivalent du Messie chrétien, était censé être celui qui viendrait sur terre instaurer un régime juste, en accord avec le dogme islamique, et qui débarrasserait la société de la tutelle des incroyants. Le mahdisme releva la tête dans de nombreuses parties des zones soudanaises d'Afrique occidentale; il fut l'expression du sentiment antifrançais en Haute-Guinée, en Mauritanie et au Sénégal, particulièrement de 1906 jusqu'à la première guerre mondiale.

Il y avait d'autres mouvements islamiques qui exprimaient des sentiments antifrançais ou une position anticoloniale: le Hamalliyya, fondé par le cheikh Hamallah, actif au Sénégal, au Soudan français, en Mauritanie et au Niger, et la confrérie des Sanūsiyya, fondée par Muḥammed bin 'Alī al-Sanūsī en Libye, qui devint la principale force de résistance contre le colonialisme italien. Entre 1860 et 1901, la Sanūsiyya se répandit en Tunisie, en Égypte, dans le Soudan central et au Sénégal.

La confrérie des Sanūsiyya avait développé toute une tradition d'opposition à la domination étrangère en Libye; ce n'était pas seulement un ordre religieux, mais aussi un mouvement politique. Elle était opposée à la domination turque, même si elle considérait le sultan turc comme le calife de toutes les terres musulmanes. La seule raison pour laquelle les Sanūsiyya ne prirent pas les armes contre la Turquie était le fait qu'une religion commune les unissait. Mais, dans le cas des Italiens, aucun lien de ce genre n'existait: l'ordre résista fermement à l'invasion italienne et dirigea la résistance libyenne de 1911 à 1932. Après que la Turquie eut renoncé à sa souveraineté sur la Libye en 1912, les Sanūsiyya assurèrent à eux seuls la direction et la responsabilité du mouvement de libération. Des mots d'ordre et des proclamations pour la direction de la résistance furent lancés au nom d'*Al-Hakuma al-Sanūsiyya*, le gouvernement Sanūsiyya. Au fil des années, la confrérie fut reconnue dans

24. *Ibid.*

d'autres terres musulmanes non seulement comme celle des libérateurs de la Libye, mais encore comme celle des combattants de la foi, les *mudjāhidūn*. K. Folayan a écrit à ce sujet: «Le rôle de l'ordre Sanusiya, qui a assumé la direction effective du mouvement de résistance libyen, en fait un exemple politiquement important de mouvement religieux devenu le fer de lance de la résistance à l'impérialisme occidental, et l'ordre détient réellement le plus long record de résistance en Afrique. De fait, son rôle ne s'acheva pas avec l'effondrement de sa force militaire et l'occupation italienne de la Libye en 1932. Dès la première année de l'indépendance (1951), au contraire, les Sanusiya continuèrent à assumer la défense de la Libye, comme la classe *effendiya* avait représenté le nationalisme de l'Égypte ou du Maghreb<sup>25</sup>. »

Certains des adversaires les plus déterminés de l'invasion française de la Haute-Volta, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étaient des musulmans, dont la plupart auraient dit aux Mosi de la région que les Blancs quitteraient leur pays dès que les Noirs deviendraient musulmans<sup>26</sup>. De plus, les conquêtes de Samori Touré en Afrique occidentale et de Rabah dans la région du Tchad vers la fin du siècle dernier les opposèrent aux Européens, et contribuèrent à identifier l'islam à la résistance à la domination coloniale.

Mais, par ailleurs, l'islam prospéra sous cette domination à cause des nombreux avantages qu'il avait sur un christianisme imposé par les missionnaires, et aussi à cause de la désintégration de la vie traditionnelle provoquée par le colonialisme. Beaucoup de gens considéraient l'islam comme une religion autochtone, répandue par les Africains, dont les adhérents, loin de se couper de la communauté, se mêlaient intimement à elle. Il n'en allait pas de même avec les chrétiens, qui tendaient à créer leurs propres communautés séparées et suivaient un mode de vie essentiellement européen. Ce n'est donc pas un simple hasard si le mot *temne* (Sierra Leone) qui désigne à la fois les chrétiens et les Européens est potô<sup>27</sup>. En outre, à la différence du christianisme, imposé par les missions, l'islam parvenait davantage à s'accommoder d'institutions sociales et religieuses traditionnelles en Afrique comme la magie, la divination, la polygamie et la vie communautaire. Devenir musulman n'exigeait par conséquent pas la rupture radicale avec la tradition sur laquelle les missionnaires chrétiens insistaient tant: l'islam «soulignait plus que le christianisme la cohésion, et moins la rivalité et la réalisation individuelle<sup>28</sup>». Un autre point jouait en faveur de l'islam: avec tous les phénomènes destructifs qui avaient suivi la domination coloniale, le besoin d'une nouvelle base d'intégration sociale se faisait sentir, et l'islam fournissait une telle base puisqu'il possédait des ressources significatives pour ceux qui avaient perdu leurs racines traditionnelles. Commentant les causes de l'«explosion» de cette religion pendant cette période, N. S. Booth écrit: «Dans certaines zones, il a pu en être ainsi parce que l'islam était considéré comme une manière de résister à la domination politique et culturelle de l'Occident; dans d'autres, la politique coloniale l'a involontairement

25. K. Folayan, 1973, p. 56.

26. N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p. 323.

27. J. Karefa-Smart et R. Karefa-Smart, 1959, p. 19.

28. R. W. Hull, 1980, p. 146.

favorisé. Peut-être, d'une manière complexe, l'hostilité européenne envers l'islam et le fait que les Européens aient utilisé pour leurs propres desseins les musulmans et leurs institutions ont-ils contribué aux projets de l'islam. Être musulman pouvait être une manière d'obtenir des avantages au sein du système colonial et, en même temps, de marquer une certaine distance vis-à-vis de la culture occidentale. C'était une manière de faire partie d'une communauté mondiale respectée bon gré mal gré par les Européens, qui fournissait un centre d'adhésion de rechange, ainsi que la base d'une dignité indépendante. La pression d'une nouvelle culture et d'une religion étrangère tendait à renforcer le sentiment d'identité avec une culture et une religion qui, bien qu'originaires étrangères, avaient fini par être acceptées sur la scène locale<sup>29</sup>. »

Mais cette acceptation n'avait pas impliqué l'abandon de la vision traditionnelle du monde pour autant: en fait, comme la chrétienté, l'islam était venu compléter les croyances et les pratiques traditionnelles plutôt que les supplanter. C'est pourquoi les « religions hôtes » tendaient à être en grande partie comprises dans le cadre des notions fondamentales qui soustendaient la religion traditionnelle des Africains. Ainsi, l'islam signifiait pour la plupart des musulmans africains l'une des nombreuses manières d'être religieux, l'islam complétant la religion traditionnelle, celle-ci compensant certaines des lacunes de l'islam.

Il y avait cependant quelques changements fondamentaux dans la vision traditionnelle de l'islam chez les musulmans africains. L'article de foi islamique concernant le Jugement dernier et la séparation des croyants des incroyants dans la vie future diffère fortement des idées traditionnelles, qui soulignent la communauté d'existence avec les ancêtres morts. L'islam est considéré comme possédant une nouvelle source de pouvoir, visant à la réalisation de la totalité de la vie, à la guérison et à l'amélioration au sein de la communauté.

### Le christianisme à l'époque coloniale

L'instauration de la domination coloniale aida considérablement l'œuvre des missionnaires. En premier lieu, administrateurs coloniaux et missionnaires partageaient la même vision du monde et venaient de la même culture. En deuxième lieu, l'administration coloniale était favorablement disposée vis-à-vis du travail des missionnaires et subventionnait souvent les écoles des missions. En troisième lieu, l'imposition du contrôle colonial sur chaque territoire assurait la paix et l'ordre grâce auxquels les missionnaires pouvaient compter sur la protection de l'administration. En quatrième lieu, l'introduction de moyens de communication efficaces, l'instauration d'une économie monétaire stimulèrent le commerce et contribuèrent à faire régner un nouveau mode de vie qui allait s'imposer à toute l'Afrique, mode de vie caractérisé par l'effondrement des communautés au profit de l'individualisme. D'une manière générale, on peut dire que les missions chrétiennes en Afrique étaient les alliées et le complément de l'impérialisme européen; l'activité missionnaire

29. N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p. 320.

faisait partie de la progression ou de la pénétration de l'Occident dans le monde non occidental.

Le christianisme, religion des conquérants, était considéré comme la source du pouvoir de l'homme blanc. Il donnait pour le moins accès à l'éducation, à l'emploi, à la puissance et à l'influence dans le monde qui était le sien. Le fer de lance du message des missionnaires était la particularité du christianisme, notamment tel qu'il était compris et interprété par les missions européennes. Recourant à la parole (à l'évangélisation directe), à la scolarisation et aux œuvres médicales, les missionnaires obtinrent de nombreuses conversions, et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut marquée par un formidable succès des missions chrétiennes. En conséquence, de nombreuses communautés chrétiennes surgirent là où il n'en existait pas auparavant, et beaucoup d'Africains convertis prirent en main l'évangélisation de leur peuple. La transcription écrite de nombreuses langues africaines et l'enseignement des langues européennes dans les écoles favorisèrent l'alphabétisation un peu partout en Afrique. Avec la transcription écrite des langues africaines, la littérature écrite fit son apparition dans de nombreuses langues d'Afrique.

Le rapport étroit du christianisme et de l'éducation ne saurait être assez souligné, car c'est grâce aux innombrables écoles fondées par les missionnaires que beaucoup d'Africains entrèrent en contact avec la chrétienté. De fait, dans de nombreuses parties de l'Afrique, l'école était l'Église. L'importance des écoles pour l'entreprise missionnaire a bien été soulignée par Élias Shrenk: «Si nous avions une nation, avec une éducation régulière, capable de lire et d'écrire, mes plans pour l'œuvre des missions seraient différents. Mais à présent je suis convaincu que l'ouverture d'écoles constitue notre tâche principale. J'ai une piètre opinion des chrétiens qui ne sont pas capables de lire la Bible. Le plus petit écolier a vocation missionnaire et instaure avec les adultes une relation qui n'existerait pas sans elle<sup>30</sup>. »

Les missionnaires jouèrent un rôle important dans l'introduction de l'économie monétaire en Afrique. Les missions développèrent des plantations dans de nombreuses parties de l'Afrique; aux cultures vivrières locales, elles ajoutèrent d'autres cultures et aidèrent à la diffusion du cacao, du café, du tabac, du coton et de la canne à sucre. Et, surtout, le christianisme diffusa des idées nouvelles. Celles-ci, à vrai dire, n'étaient pas entièrement neuves, et il y avait des points de convergence entre ce que prêchaient les missionnaires et les croyances des Africains, comme la croyance en Dieu et l'obéissance à la volonté de celui-ci en tant que juge suprême et créateur de l'homme.

Cependant, les missionnaires avaient une attitude négative vis-à-vis de la culture et de la religion africaines; dès le début, ils étaient décidés à les détruire. Ils prêchaient que le seul dieu véritable était celui dont la nature et l'essence avaient été révélées dans la Bible, et que tous les autres dieux n'étaient que des illusions; ils affirmaient que le fils de Dieu, Jésus-Christ, était la révélation suprême et l'unique sauveur de l'humanité, que l'Église était l'unique dispensatrice de la grâce divine et qu'en dehors d'elle il n'y

30. Cité par H. Debrunner, 1967, p. 145.

avait point de salut. Les missionnaires européens considéraient donc comme un devoir divin d'amener tous les peuples dans le domaine de la grâce et du salut.

Armés de la conviction de posséder l'unique vérité, ils condamnaient tout ce qui était « païen ». Ils prêchaient contre toutes les formes de pratiques traditionnelles : versement de libations, célébration de cérémonies d'apparat, danses et jeux de tambour, cérémonies traditionnelles de rites de passage, comme le franchissement du seuil par le nouveau-né, les rites de la puberté pour les filles et les coutumes associées aux morts et aux enterrements. Ils niaient également l'existence des dieux, des sorcières et autres personnes surnaturelles auxquelles croyaient les Africains. D'une façon générale, devenir chrétien signifiait dans une large mesure cesser d'être africain et prendre comme point de référence la culture européenne. Ainsi le christianisme avait-il un effet désintérateur sur la culture africaine.

La réaction africaine aux efforts des missionnaires s'exprima de trois façons différentes : acceptation, rejet et adaptation. Il ne fait aucun doute que de nombreux Africains acceptèrent volontiers la nouvelle foi et que le christianisme gagna bien plus d'adeptes en Afrique pendant cette période qu'il ne l'avait fait dans les deux ou trois siècles précédents. Le premier groupe d'Africains à embrasser le christianisme fut celui que l'on considérait comme des parias et les individus rejetés, tels les lépreux et tous ceux qui souffraient de diverses formes d'invalidité sociale dans les sociétés africaines traditionnelles. Appartenaient à cette catégorie ceux qui avaient rompu certains tabous traditionnels et fuyaient les persécutions, ainsi que les mères ayant donné naissance à des jumeaux dans des sociétés où existait un tabou contre les naissances jumelles. Ces mères trouvaient refuge avec leurs enfants dans les établissements des missions. Les parias n'avaient rien à perdre en se convertissant ; bien au contraire, les enseignements des missionnaires sur l'égalité et la fraternité leur donnaient espoir, confiance et inspiration. Ils accueillirent avec ferveur « l'idée que l'on ne doit pas accepter de manière fataliste sa position dans la vie comme si elle échappait à tout contrôle humain<sup>31</sup> ».

L'expansion du christianisme à l'époque coloniale n'était pas due exclusivement aux initiatives des missionnaires. Les convertis, catéchistes et ministres du culte africains diffusaient avec zèle leur nouvelle religion, tandis que certains chefs traditionnels, comme Lewanika et Lobengula, apportaient toute l'aide voulue aux missionnaires. Cette expansion est donc due en bonne partie au zèle des Africains convertis, particulièrement pendant la période qui suivit 1914. Il y avait d'innombrables exemples d'évangélistes africains quittant leurs propres groupes ethniques pour travailler comme missionnaires. Ainsi, les évangélistes baganda enseignèrent-ils le christianisme à d'autres peuples, comme les Banyakare, les Bakiga, les Batoro, les Bagisu et les Langi, et se rendirent-ils jusqu'au Rwanda et au Congo belge (voir fig. 7.1). L'un des plus célèbres était le chanoine Apolo Kivebulaya (1866-1933), qui travailla chez les Pygmées comme missionnaire au Congo belge de

31. R. W. Hull, 1980, p. 143.

1896 à 1899, puis de 1915 à 1933<sup>32</sup>. En Afrique occidentale, l'évêque yoruba Samuel Ajayi Crowther travailla dans la vallée du Niger. Le prophète libérien itinérant William Wade Harris (voir fig. 20.4) voyagea à travers la Côte-d'Ivoire et le district d'Apolonia en Gold Coast de 1910 à 1915 et convertit quelque 100 000 personnes. Expulsé de la Côte-d'Ivoire, il se retira en Gold Coast; ses activités dans les deux pays aboutirent à la création de l'Église harriste en Côte-d'Ivoire et de l'Église des Douze-Apôtres en Gold Coast<sup>33</sup>.

Il y avait aussi les Africains, déjà évoqués plus haut, qui rejetaient globalement le message chrétien et restaient attachés aux traditions religieuses et culturelles de leurs ancêtres, y voyant plus de signification que dans ce que les missionnaires prêchaient. Certains d'entre eux participaient aux persécutions et au rejet des Africains convertis, mais d'autres réalisaient aussi les sacrifices et les observances destinés à maintenir l'harmonie entre les êtres humains et les forces spirituelles. C'est dans leurs rangs que se trouvaient les chefs religieux et culturels, ainsi que les guérisseurs; ce sont eux qui sont en grande partie responsables de la préservation des valeurs africaines et qui nous fournissent des connaissances sur les cultures africaines traditionnelles.

### Les églises séparatistes

Enfin, il y avait ceux qui choisissaient de s'adapter à la nouvelle religion en fondant ce que l'on a appelé les églises séparatistes ou indépendantes. Ce processus constitue la quatrième étape de l'histoire du christianisme en Afrique. Ces églises étaient de deux types: celles qui étaient issues d'une scission avec des églises indépendantes existantes et celles qui avaient surgi indépendamment de tout groupe religieux existant. Dans la plupart des cas, ces églises cherchaient à intégrer une part importante des croyances et des pratiques africaines à la vie chrétienne, part plus importante qu'il n'était permis dans les églises placées sous le contrôle des missions. Elles étaient une expression du désir des Africains de trouver « un lieu où se sentir chez soi » et d'inclure des notions religieuses africaines dans leurs liturgies chrétiennes. L'une des causes les plus importantes de l'apparition de ces églises fut la traduction de la Bible en de nombreuses langues africaines, ainsi que la lecture et l'interprétation données par les Africains des Écritures saintes. Sur la base de leur propre compréhension de celles-ci, les Africains formèrent ou fondèrent leurs propres églises, mettant ainsi un terme au monopole d'interprétation scripturale qui avait été si longtemps celui des missionnaires.

Les églises en rupture représentaient en partie la réaction ou l'adaptation africaine au colonialisme et avaient un caractère émancipateur. Elles proliférèrent et attirèrent les nationalistes africains, particulièrement dans les zones de peuplement européen, où la répression politique était intense. On peut citer ici l'exemple des églises « éthiopiennes » d'Afrique du Sud, qui défendaient les droits politiques des Africains et le progrès autonome de l'Afrique. Nehemiah Tile rompit avec l'Église de la mission méthodiste

32. Voir A. Luck, 1963.

33. Pour plus de détails, voir G. M. Haliburton, 1971.



20.4. *L'évangéliste libérien d'Afrique occidentale, William Wade Harris (vers 1865-1929).*  
[Photo: © Methodist Missionary Society.]



en 1882 et fonda, deux ans plus tard, l'Église tembu<sup>34</sup>, l'une des premières églises indépendantes jamais créées en Afrique. L'autre — la première à être appelée « éthiopienne » — fut fondée en 1852 par un pasteur wesleyan, Mangena M. Mokone, encore une fois en Afrique du Sud. Le mouvement « éthiopien » se répandit dans d'autres parties d'Afrique méridionale et orientale.

Dans d'autres régions de l'Afrique coloniale, les églises en rupture exprimèrent souvent une hostilité déclarée à l'administration coloniale. John Chilembwe, par exemple, fonda sa Province Industrial Mission au Nyasaland (voir fig. 20.5) et attaqua violemment les pratiques coloniales britanniques en matière d'impôts et de recrutement militaire ; il finit par mener une lutte armée contre l'administration coloniale anglaise, avant d'être capturé et exécuté en 1915. À peu près à la même époque, le mouvement de la Tour-de-Guet commença à se développer ; parti du Nyasaland, il se répandit en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) chez les Shona et devint un mouvement religieux aux accents politiques très marqués. Le mouvement africain de la Tour-de-Guet, qui se répandit en Afrique centrale et au Congo, était différent ; ses origines renvoient à l'Église séparatiste fondée par Elliot Kamwana dans le nord du Nyasaland en 1908. Il se fit connaître comme le mouvement Kitawala (Royaume) ou Église de la Tour-de-Guet ; en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), ses prêcheurs millénaristes prédisaient l'effondrement total du colonialisme et la fin du monde<sup>35</sup>.

Des processus semblables se déroulèrent dans d'autres parties de l'Afrique, particulièrement à la veille de la première guerre mondiale. L'exemple de William Wade Harris en Afrique occidentale a déjà été étudié. Simon Kimbangu (voir fig. 20.6) fonda son « Église de Jésus-Christ-sur-la-Terre par le prophète Simon Kimbangu » en 1921 au Congo belge (actuel Zaïre). Ses partisans refusèrent de payer des impôts à l'administration coloniale et déclarèrent vouloir se soustraire au travail forcé restitué par celle-ci. Ces actes constituaient une véritable menace pour l'administration belge et, pour éviter un soulèvement général du pays, Simon Kimbangu fut arrêté et gardé en prison jusqu'à sa mort, en 1951. Mais le kimbanguisme continua à se répandre jusqu'au bas cours du Congo<sup>36</sup>. Le mouvement néokimbanguiste dénommé Mission des Noirs, fondé par Simon-Pierre Mpadi, et qui se fit connaître sous le nom de « Khakista », se répandit du Bas-Congo jusqu'au Congo français (aujourd'hui République populaire du Congo) et en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine).

D'une orientation semblable aux mouvements fondés par Kimbangu et Mpadi furent les mouvements fondés en Ouganda par un ex-soldat des King's African Rifles, Ruben Spartas Mukasa, qui consacra sa vie à œuvrer à la rédemption de toute l'Afrique au prix de sa personne. Son Association progressiste africaine, l'Armée chrétienne pour le salut de l'Afrique et une

34. Voir B. G. M. Sundkler, 1961, p. 38-39.

35. Pour plus de détails, voir chapitre 27 du présent ouvrage.

36. *Ibid.*



20.5. *Le révérend John Chilembwe et sa famille (1860/1870-1915), chef de la révolte de 1915 au Nyasaland.*

[Photo: © Edinburgh University Press.]



20.6. *Le prophète Simon Kimbangu (vers 1890-1915), fondateur de l'Église-de-Jésus-Christ-sur-la-terre, au Congo belge.*

[Photo : Mgr T. Tshibangu.]

branche de l'Église orthodoxe africaine qu'il créa, tout cela exprime bien le but social et politique de ces mouvements. Au Nyasaland, Jordan Nguma fonda l'Église Dernière de Dieu et de son Christ, qui puise à la même inspiration que celle de Mukasa en Ouganda.

D'autres églises, dans l'esprit de la Réforme, soulignaient certains aspects de la théologie chrétienne que les églises fondées par les missions avaient négligés. Les églises sionistes d'Afrique du Sud s'attachaient à la possession par le Saint-Esprit, à la guérison et à la prophétie. Elles se répandirent partout en Afrique méridionale et orientale. Le Dini ya Roho (l'Église du Saint-Esprit)<sup>37</sup>, qui se développa chez les Abaluyia du Kenya et fut fondée par Jacob Buluku et Daniel Sande en 1927, considérait le baptême par le Saint-Esprit, le don de parler en langues et la libre confession des péchés comme une condition nécessaire pour appartenir à leur église. Alfayo Odongo soulignait aussi le rôle du Saint-Esprit en fondant son Église Joroho (Saint-Esprit) chez les Luo du Kenya en 1932. Plusieurs églises africaines et aladura, en Afrique occidentale, s'attachaient également à la possession par le Saint-Esprit.

Certaines églises avaient des buts plus limités. En 1910, la Mission Nōmiya Luo fut fondée par Johana Owalo chez les Luo du Kenya occidental; l'Église adopta la circoncision et en fit une condition du salut. Bien que la circoncision ne fût pas dans les traditions des Luo, l'Église voulut l'introduire pour garder le précédent biblique<sup>38</sup>. D'autres églises se créèrent spécialement pour ceux qui n'avaient pas été capables d'observer les recommandations des églises missionnaires à propos de la monogamie et avaient été exclus, ainsi que pour ceux qui ne pouvaient pas s'intégrer à ces églises parce qu'ils étaient déjà polygames. À titre d'exemple, on peut citer l'Église nationale africaine<sup>39</sup> qui prospéra dans le district Rungwe du Tanganyika dans les années 1930.

### Le christianisme africain

À côté de ces églises, d'autres avaient surgi qui n'étaient pas le produit de l'apaisement de l'angoisse ou de la pression sociale, mais qui tiraient leur inspiration d'une idéologie plus positive. Dès les premiers jours de l'arrivée du christianisme en Afrique, certains convertis avaient accepté la nouvelle foi en bloc. D'autres, au contraire, l'acceptaient sur la base de ce qu'ils connaissaient déjà et comprenaient le christianisme à partir des concepts fondamentaux de la religion africaine traditionnelle, liant le message du Christ à leurs besoins religieux profonds.

Dans ces conditions, le christianisme ne venait pas simplement remplacer les croyances et les pratiques religieuses traditionnelles, il les complétait. En d'autres termes, certains chrétiens africains utilisaient des aspects du christianisme pour renforcer des aspects des croyances traditionnelles qui avaient besoin d'être raffermies, tout en recourant aux croyances traditionnelles pour renforcer des aspects du christianisme jugés insuffisants. Ainsi

37. O. Odinga, 1967, p. 69.

38. E. S. Atieno-Odhiambo, 1974, p. 10-11.

39. T. O. Ranger, n. d., p. 16-20.

en arrivaient-ils à ce qu'ils croyaient sincèrement être une religion pleine de sens, et leur christianisme peut-il être considéré comme une expression du mode d'être religieux africain. C'est pourquoi nous l'avons appelé « christianisme indigène ».

À sa base, il y a une expression de créativité religieuse et d'intégrité culturelle, et non une simple réaction, une simple réponse, une simple adaptation à des stimuli extérieurs, comme certains spécialistes tendent à le croire. Généralement, et à quelques exceptions près, l'explication de l'apparition et de la prolifération des mouvements chrétiens indigènes renvoie à des facteurs extérieurs à ces mouvements, ce qui leur donne une rationalité fonctionnelle ou, au contraire, une physionomie aberrante et irrationnelle. De telles interprétations ne sont pas totalement dénuées de validité, mais tendent à surestimer le rôle des facteurs externes dans l'apparition de ces mouvements, car, lorsqu'on les appelle « églises indépendantes », on sous-entend qu'il existe, hors de leurs sphères, un point de référence plus important.

Ayant eu l'audace de lier le christianisme à la tradition africaine, les Églises indigènes satisfont la faim spirituelle de leurs adhérents en représentant l'Évangile d'une manière compatible avec la vision du monde traditionnelle des Africains ; on peut donc les comprendre à l'intérieur même de cette vision du monde.

Diverses formes de croyances et de foi sont ici proposées pour satisfaire les besoins spirituels et émotionnels des membres de l'Église, permettant ainsi au christianisme, comme dans la religion traditionnelle, de toucher toutes les dimensions de la vie humaine et de combler tous les besoins de l'homme. Parmi ceux-ci, il y a le désir de guérison, notion dont on ne soulignera jamais assez le caractère central dans la religion traditionnelle et dans le christianisme indigène. La guérison contribue à la plénitude de l'homme et la religion est essentielle à cet égard. Indépendamment de la guérison, les besoins religieux de divination, de prophétie et de vision sont également satisfaits, car l'on croit fermement que Dieu révèle l'avenir et les causes de l'infortune par le biais de visions. Alors que les églises des missions nient l'existence de forces mauvaises comme la sorcellerie et l'envoûtement, les églises indigènes la reconnaissent et assurent une protection chrétienne contre ces puissances négatives en croyant profondément que Jésus-Christ peut réellement protéger et guérir.

La reconnaissance de la réalité des forces mauvaises comme la sorcellerie constitue à la fois une acceptation de la vision africaine du monde et une réminiscence de l'univers de la Bible, qui reconnaissait l'existence des démons, des esprits malins, des principautés, des puissances et des maîtres de l'obscurité ici-bas. Nier de tels pouvoirs, comme le faisaient les missionnaires, c'était être occidental, mais pas forcément biblique puisque la Bible reconnaît ces pouvoirs tout en proclamant que Dieu les domine.

L'apparition de ces églises a donné aux Africains l'occasion de développer un christianisme propre et autonome : un christianisme vraiment africain. Et cela a été accompagné de la naissance d'une première théologie africaine. Ces Églises ont franchi les barrières ethniques, et même internationales, et

ont uni de nombreux peuples dans une foi et une pratique communes. À une époque de changements terriblement profonds et radicaux dans la vie africaine, elles ont fourni à beaucoup une protection religieuse ou culturelle.

Citons ici quelques exemples d'églises chrétiennes indigènes qui ont fait leur apparition pendant la période coloniale et qui sont encore fort actives aujourd'hui: l'Apostolowa Fe Dedefia Habobo (Société de la révélation apostolique) en Gold Coast; l'Église nègre du Christ au Nigéria et l'Église des Banzie au Gabon; le Dini ya Nsambwa (l'Église des Ancêtres) au Kenya, ainsi que Calici ca Makolo (l'Église des Ancêtres) au Nyasaland; l'originale Église de l'Oiseau-Blanc chez les Zezuru de la Rhodésie du Sud; l'Église du Christ pour l'union des Bantu et la protection des coutumes bantu en Afrique du Sud; l'Église des Noirs au Congo et l'Église herero de l'Afrique du Sud-Ouest, dans l'actuelle Namibie<sup>40</sup>. Il faut y ajouter les Églises qui accentuent la nature indigène de leur christianisme ou bien en prenant le nom de l'ethnie dominante, ou bien en incluant l'adjectif « africain » à leur nom. Nous prendrons comme exemple l'Église Musama Disco Christo du Ghana.

### L'Église Musama Disco Christo

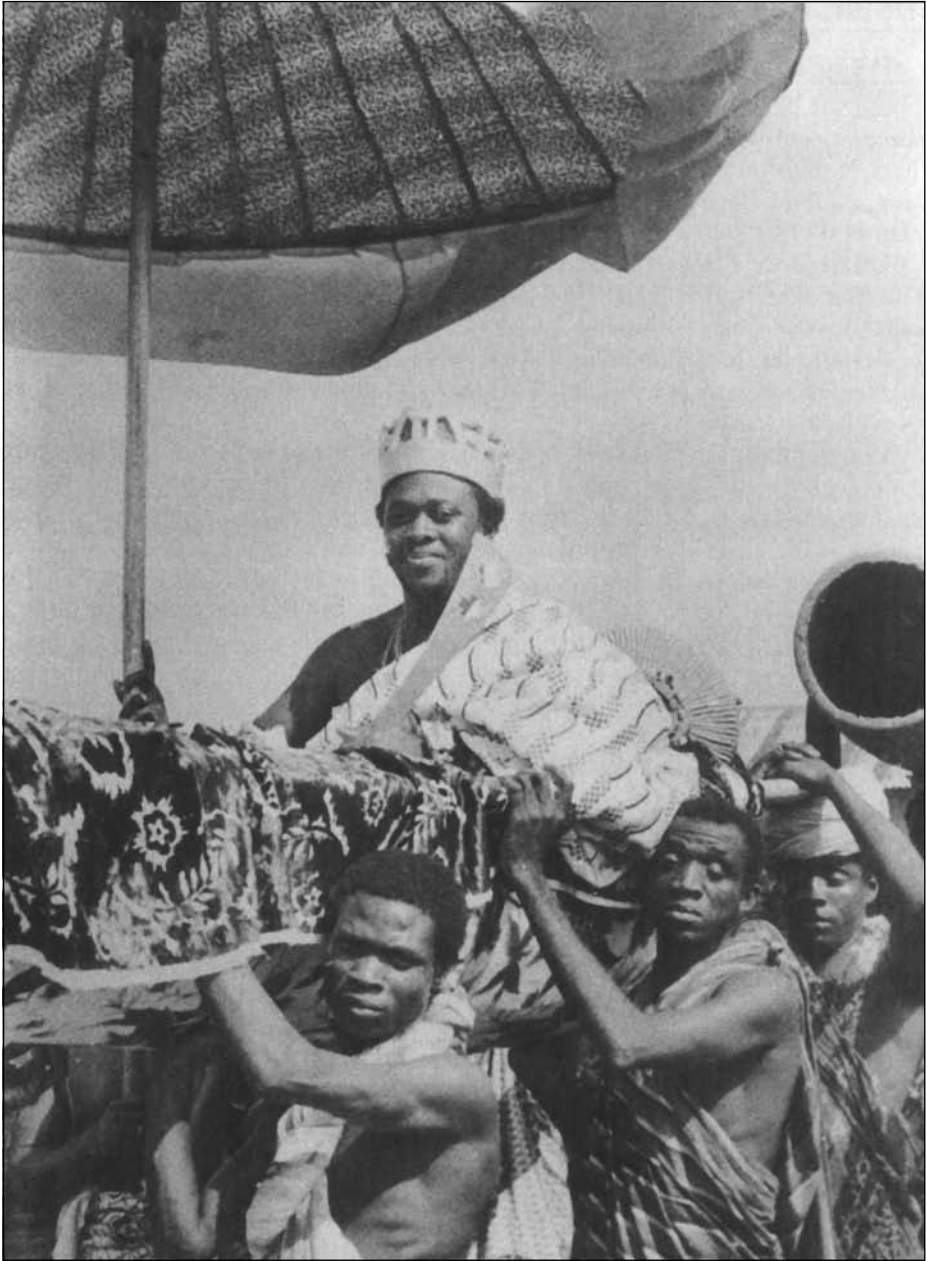
À la lumière des considérations précédentes, l'Église Musama Disco Christo (Armée de la Croix-du-Christ) de la Gold Coast<sup>41</sup> peut fournir l'exemple d'une église chrétienne indigène. Proche des modèles traditionnels akan d'organisation sociale, le fondateur, le prophète Jemisimiham Jehu-Appiah (voir fig. 20.7), a adapté avec succès le christianisme en le réorganisant sur le modèle akan et en le représentant en des termes compréhensibles pour la vision du monde akan. L'Église a fait ses débuts comme un groupe de prières, la Société de la foi, au sein de l'Église méthodiste de Gomoa Oguan, dans la région centrale de la Gold Coast, en 1919; mais, quand son chef, le catéchiste William Egyanka Appiah, et ses fidèles furent expulsés de cette Église, le groupe se transforma lui-même en Église en 1922.

Appiah ne créa pas seulement une Église dont il était le chef spirituel, il établit également une dynastie dont il devint le fondateur sous le titre d'*akaboha* I<sup>er</sup> et son fils, l'*akasibuna* (prince), fut selon la constitution de l'Église « chargé de perpétuer cette lignée de succession comme un droit divin, ainsi que le prescrit l'Esprit Saint<sup>42</sup> ». L'épouse du fondateur, la prophétesse Natholoma Jehu Appiah, devint l'*akatitibi* (la reine mère) de l'Église; roi et reine furent dès lors les autorités suprêmes de l'Église Musama Disco Christo. En tant que chef et prophète d'un mouvement spirituel, Jemisimiham Jehu Appiah fit de son Église une « église chrétienne indigène, destinée à servir comme notre humble présent: une "myrrhe" de l'Afrique au Christ, qui est

40. Pour plus de détails, voir J. B. Webster, 1964; H. W. Turner, 1965 et 1967; R. L. Wishlade, 1965; V. E. W. Hayward (dir. publ.), 1963; C. G. Bacta, 1962.

41. Pour plus de détails, voir K. A. Opoku, dans: E. Fasholé-Luke, R. Gray, A. Hastings et G. Tasie (dir. publ.), 1978.

42. Constitution de l'Église Musama Disco Christo, Mozano, 1959, p. 11.



20.7. *Le prophète M. Jehu-Appiah, Akoboha III, petit-fils et successeur du fondateur de l'Église Musama Disco Christo (Gold Coast/Ghana), porté en palanquin au cours du festival annuel de la paix.*

[Photo : K. Asare Opoku.]

notre don divin et précieux, sans nous soucier du fait que d'autres lui offrent de l'or ou de l'encens<sup>43</sup>».

L'Église est organisée sur le modèle de l'État akan traditionnel (*oman*), qui repose sur la formation militaire. À la tête de l'*oman* (État) se trouve le *nana akaboha*, qui détient pouvoir spirituel et pouvoir temporel. L'*akaboha* a ses chefs de division et ses lieutenants; l'importance de cette structure akan réside dans le fait qu'elle est liée à l'histoire et au développement de l'Église. Destin et mission de l'Église se reflètent dans cette structure et ses divisions.

Le siège de l'Église, Mozano, fonctionne comme un *ahenkro*, la capitale d'un État akan traditionnel. C'est là que réside l'*akaboha* (roi) et que sont prises toutes les décisions essentielles qui concernent l'Église; c'est également là que se déroule la fête annuelle, l'*Asondwee Afe* (fête de la paix). En tant qu'*ahenkro*, on y trouve des autels et des lieux saints où les fidèles vont prier et recevoir la guérison.

Les membres de l'Église se reconnaissent entre eux par l'emploi d'anneaux et de croix de cuivre servant de « marques tribales ». Les noms célestes que chaque membre reçoit, et qui sont propres à l'Église, servent aussi de « noms tribaux ». L'Église a son propre langage, l'*osor kasa* (langage céleste), employé pour les salutations et l'entrée dans les maisons; les noms utilisés à l'Église viennent aussi de ce langage. Bien que celui-ci ne soit pas très étendu, il suffit à distinguer l'Église en tant qu'*oman* possédant sa propre langue. Les membres de l'Église appartiennent à diverses ethnies et régions, et le fait d'y appartenir est en grande partie déterminé par les besoins des gens qui y viennent chercher des solutions au problème de la vie. Comme la religion traditionnelle, « le christianisme pratiqué dans l'*oman* de Musama est une religion de l'être et du faire, représentant un rejet du christianisme missionnaire, qui est essentiellement la religion d'une culture intellectuelle. C'est [le christianisme de l'Église Musama Disco Christo] une religion conçue pour la vie quotidienne, qui fournit des réponses satisfaisantes aux problèmes de la vie contemporaine. À la différence du christianisme missionnaire, qui nie l'existence des démons, des sorcières et des esprits malins, l'Église Musama reconnaît l'existence de tels êtres, tout en montrant le pouvoir que Dieu exerce sur eux<sup>44</sup>. »

L'Église s'appuie fortement sur la religion et la culture akan dans sa recherche de réponses satisfaisantes aux problèmes de la vie contemporaine; elle combine des éléments du méthodisme et des tendances essentiellement africaines. Elle représente une extension du christianisme en Afrique, fondée sur la conviction qu'une société chrétienne peut s'édifier sur les bases de la culture africaine.

43. *Ibid.*, p. ii.

44. K. A. Opoku, dans : E. Fasholé-Luke, R. Gray, A. Hastings et G. Tasic (dir. publ.), 1978, p. 121.



## Conclusion

La période de domination coloniale (1880 à 1935) a vu non pas la destruction, mais plutôt la confirmation du pluralisme religieux en Afrique. Le christianisme orthodoxe et l'islam enregistrèrent eux aussi une progression importante pendant cette période du fait de certaines activités des administrateurs coloniaux. La religion traditionnelle a formé, tout comme les « religions hôtes », la base sur laquelle se sont édifiées les nouvelles religions, bien que, finalement, de nombreux changements de perspectives aient été opérés. Son expression institutionnelle a été très affectée par l'ordre nouveau, mais sa vision du monde a persisté, même chez les Africains faisant profession de christianisme ou d'islamisme. L'existence d'un pluralisme religieux a créé des rivalités, et même des conflits, dans de nombreuses parties de l'Afrique; en même temps, elle a rendu possible un dialogue interconfessionnel.

L'affaiblissement de la religion traditionnelle a également signifié l'affaiblissement d'un grand nombre d'institutions sociales et politiques traditionnelles qui dépendaient d'elles. Ainsi, la moralité, le réseau des relations familiales, la cohésion communautaire et l'institution des chefferies ont-ils été considérablement affaiblis sans disparaître complètement.

Cette période a vu naître en Afrique des Églises indigènes, parfois appelées « indépendantes », « séparatistes », « en rupture » ou « éthiopiennes ». Les causes de ce phénomène sont multiples, mais la présence coloniale et l'expansion de l'alphabétisation furent déterminantes. Cependant, quelles qu'en puissent être les raisons, ce processus marque la quatrième étape de l'histoire du christianisme en Afrique, période dans laquelle, à l'initiative des seuls Africains, un nouveau type de christianisme adapté à la vision africaine du monde a été créé et a attiré en son sein des milliers de fidèles. Ces Églises ont fourni à leurs membres une solution de rechange aux services séculaires des guérisseurs et des devins, même si les gens retournent parfois, en cas de besoin, aux « docteurs » traditionnels.

D'une manière générale, l'apparition de plusieurs religions qui coexistent, au lieu de l'unique religion traditionnelle, a provoqué une fermentation d'idées qui a enrichi la vie religieuse. Les trois religions se sont fait mutuellement des emprunts pour rester adaptées aux besoins de leurs fidèles.

Mais la religion traditionnelle continue à garder sa valeur entière face à la montée de l'individualisme, du sécularisme, du déracinement, de l'excessive exploitation de la nature, et même de l'athéisme, qui ont accompagné l'arrivée des Occidentaux en Afrique. Elle propose une autre perspective des problèmes universels de l'homme, et n'est coupée ni de la vie quotidienne ni de la nature. Sa vision du monde fournit un salutaire contrepois à l'aridité qui caractérise une bonne partie de la vie spirituelle des temps modernes.

## Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale

*Wole Soyinka*

En février 1976, au Nigéria, un homme était arrêté à un barrage de police entre Ibadan et Lagos. Il transportait avec lui deux sacs pleins de sculptures de bronze et de bois qu'on le soupçonnait d'avoir volées bien qu'il affirmât en être le propriétaire. Renseignements pris, l'homme disait bien la vérité. Récemment converti à l'islam, il vivait et travaillait à Ibadan dans un centre communautaire. Les effigies sculptées des divinités yoruba qu'il transportait avaient été amenées à Ibadan, comme tant d'autres, par des travailleurs migrants pour la satisfaction des aspirations spirituelles de ces artisans, petits commerçants, fonctionnaires et autres travailleurs migrants dans leur séjour provisoire. Mais le chef de la communauté, s'étant converti à l'islam, entreprit à son tour de convertir ses voisins. Converti à son tour, le suspect s'entendit signifier que les symboles de son ancienne croyance devaient disparaître pour permettre au centre communautaire de devenir une demeure digne de la présence spirituelle d'Allah. Incapable d'envisager de détruire ces objets, il résolut de les ramener dans son village, leur lieu d'origine, où ils ont été depuis réinstallés.

Cet incident constitue un parfait exemple de l'évolution des formes culturelles et de leur manifestation concrète et, en même temps, de la survivance, voire du renouvellement, des valeurs culturelles face à certaines formes de domination, qu'elles revêtent un aspect religieux ou plus nettement social. Ce qui restait vrai en 1976 était encore plus courant au cours de cette période particulièrement dramatique de domination extérieure de l'Afrique qui vit la soumission de tout un peuple, de son organisation sociale et de ses modes de comportement économique et artistique à des stratégies d'exploitation maximale par les intérêts étrangers. La traite des esclaves avait

intensifié les guerres intestines pendant plus de deux siècles, causant des ravages culturels d'une ampleur sans précédent. Les expéditions punitives des forces coloniales, l'intolérance et l'incompréhension des missionnaires, tout cela avait profondément perturbé la vie culturelle du continent. Bien entendu, les différences dans les méthodes de domination étrangère et dans les rapports avec la population africaine inspiraient aux Africains déplacés ou suscitaient de leur part des réactions culturelles différentes. On considère en général que le colonialisme a connu en Afrique sa forme la plus brutale dans les colonies belges et portugaises ainsi que chez les colons britanniques d'Afrique orientale, favorisant l'apparition d'un type d'Africain qu'on peut vraiment qualifier de personne déplacée au sens le plus littéral du mot. La pénétration arabe est unique en son genre, car elle présente l'ambiguïté d'un expansionnisme qui a néanmoins laissé de très fortes empreintes sur le paysage culturel. De toute façon, l'impression qu'on retire de cette période est celle d'une résistance; voire d'une vitalité accrue des formes et des valeurs culturelles authentiques des populations autochtones.

### L'art africain

Il est difficile d'apprécier l'impact qualitatif des activités commerciales impérialistes sur la production artistique. De toute évidence, certains types d'activité n'ont pas été affectés; tel est le cas, par exemple, de la technique des perliers camerounais ou de la sculpture religieuse des Yoruba (voir fig. 21.1), Baulé, Bakota, etc., alors que d'autres formes d'art amorçaient un processus de transformation subtile, tant dans la forme que dans le contenu. C'est ainsi que tout en conservant une grande partie de sa subtilité chromatique, l'art mural mbari des Ibo (Nigéria) commençait à connaître, entre les mains de travailleurs revenus des villes, des oppositions de couleurs violentes du type «pop art», qui s'expliquaient par la possibilité soudaine d'utiliser toute une gamme nouvelle de couleurs et de matériaux. Auparavant cet art mural était limité par la nature même et la gamme restreinte des teintures fabriquées sur place.

Il est significatif que le festival annuel du canton de Koumina (département de Bobo-Dioulasso-Koumina) dans la Haute-Volta administrée par les Français ait été marqué par une querelle opposant les «traditionalistes» et les «modernistes», précisément sur ce problème des teintures. Les fabricants de masques traditionalistes préféraient l'ancienne technique des teintures naturelles non seulement pour des raisons liées à leur aspect visuel et à leur texture, mais parce qu'ils estimaient qu'il devait exister une relation organique entre les matériaux de la production artistique. Les modernistes considéraient non seulement que les couleurs importées étaient d'un usage plus commode, mais encore qu'elles offraient un plus grand choix de possibilités. Ajoutons que ce festival de la moisson, qui réunissait les forgerons, tisserands, teinturiers, sculpteurs, danseurs et griots de tous les cantons avoisinants, et notamment les fameux musiciens kare de Diagaso, offre un autre exemple de la persistance de la créativité collective en dépit du processus de désintégration communautaire favorisé par le quadrillage imposé à leurs employés par les administrateurs coloniaux. Chaque année, lors de cette manifestation,



21.1. *Figures en bois provenant d'un sanctuaire yoruba dédié au dieu Shango.* [Photo : © Werner Forman Archive.]

unique au moins par son importance, les familles dispersées se retrouvaient au chef-lieu pour affirmer par l'art l'authenticité de leur vision du monde.

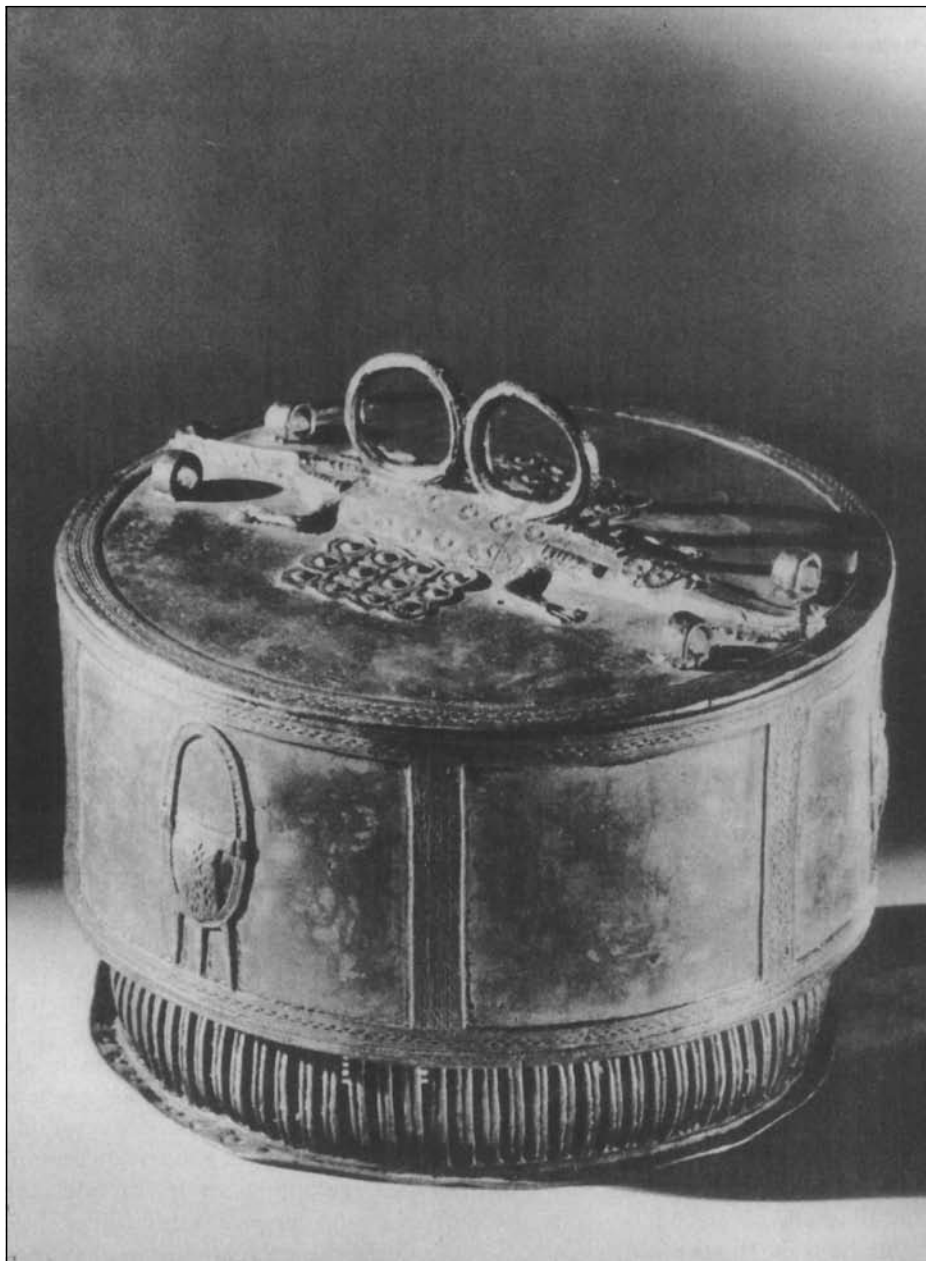
L'artisanat local pouvait difficilement rivaliser avec la production industrielle qui commença à inonder les marchés africains dès le début de la colonisation. L'objet d'art perd le rôle intégrateur qui est le sien dans l'évolution normale de la communauté, comme en témoigne le déclin de l'art du *forowa* et du *kuduo* (voir fig. 21.2), ces récipients des Ashanti (de la Gold Coast — actuel Ghana) délicatement ciselés et décorés, comme souvent en Afrique, d'idéogrammes exprimant la sagesse traditionnelle, des proverbes ou des conseils moraux ou rappelant des événements historiques. De même que les poids utilisés pour l'or, dont on pourrait dire que l'utilité commerciale commençait à diminuer, les *forowa* étaient encore couramment utilisés comme tabatières, boîtes à onguents, etc. Mais leur production avait été largement accaparée par des usines de Grande-Bretagne, qui avaient l'atout supplémentaire de disposer d'un plus grand choix de métaux. C'est ainsi que Doran H. Ross<sup>1</sup> signale un *forowa* en argent estampillé « Birmingham, 1926 ». En revanche, rien n'indique que l'ornementation des canots ait connu au cours de la même période un affaiblissement comparable de l'union esthétique de l'image et du sentiment; au même titre que la décoration des engins motorisés, qui avaient fait leur apparition à partir de 1910, et celle des toiles tissées, cette technique décorative continuait à perpétuer la stratégie d'éducation communautaire qu'on pourrait qualifier d'« enseignement en mouvement ».

### L'architecture africaine

Pour qui ne se contentait pas d'un regard distrait, le plan, l'extérieur et l'intérieur de quelques-unes des cases traditionnelles les plus harmonieuses révélaient l'existence d'un génie architectural de la population indigène capable de s'exprimer dans des formes concrètes et savantes contrastant de façon marquée avec la disposition uniformément rectiligne des habitations des Africains enrégimentés dans les plantations belges et françaises (tout particulièrement). André Gide donne, à juste titre, une description détaillée de ces cases dans son *Voyage au Congo* (1927) :

« La case de Massa ne ressemble à aucune autre, il est vrai; mais elle n'est pas seulement "étrange"; elle est *belle*; et ce n'est pas tant son étrangeté que sa beauté qui émeut. Une beauté si parfaite, si accomplie, qu'elle paraît toute naturelle. Nul ornement, nulle surcharge. Sa pure ligne courbe, qui ne s'interrompt point de la base au faite, est comme mathématiquement ou fatalement obtenue; on y suppose intuitivement la résistance exacte de la matière. Un peu plus au nord, ou au sud, l'argile, mêlée à trop de sable, ne permettra plus cet élan souple, qui s'achève sur une ouverture circulaire, par où seulement l'intérieur de la case prend jour, à la manière du panthéon d'Agrippa. À l'extérieur, quantité de cannelures régulières, où le pied puisse trouver appui, donnent accent et vie à ces formes géométriques; elles permettent d'atteindre le sommet de la case, souvent haute de sept à huit

1. D. H. Ross, 1974, p. 45.



21.2. « Kuduo » akan en cuivre du Ghana.  
[Photo : © Werner Forman Archive.]

mètres; elles ont permis de la construire sans l'aide d'échafaudages; cette case est faite à la main comme un vase; c'est un travail non de maçon, mais de potier...

» À l'intérieur de la case règne une fraîcheur qui paraît délicieuse lorsqu'on vient du dehors embrasé. Au-dessus de la porte, semblable à quelque énorme trou de serrure, une sorte de columbarium-étagère, où sont disposés des vases et des objets de ménage. Les murs sont lisses, lustrés, vernissés. Face à l'entrée, une sorte de tambour haut, en terre, très joliment orné de motifs géométriques en relief et en creux, peints en blanc, en rouge et en noir: ce sont des coffres à riz. Leur couvercle de terre est luté avec de l'argile; le dessus, complètement lisse, semble une peau de tambour. Des instruments de pêche, des cordes et des outils pendent à des patères; parfois, un faisceau de sagaies, un bouclier en jonc tressé. Dans un demi-jour de tombe étrusque, la famille vit là, durant les plus chaudes heures du jour; la nuit, le bétail vient la rejoindre: bœufs, chèvres et poules; chaque bête a son coin réservé, et tout reste à sa place, tout est propre, exact, ordonné. Aucune communication avec l'extérieur, aussitôt que la porte est close. On est chez soi...<sup>2</sup>»

Si l'on ne saurait prétendre que toutes les habitations africaines de l'époque pouvaient susciter les mêmes élans lyriques chez le voyageur, on peut regretter que les urbanistes de l'époque aient si rarement jugé bon de s'inspirer des leçons structurales de cette architecture traditionnelle.

On continuait à développer les villes soit comme des copies ou des adaptations du modèle fourni par l'urbanisme européen, soit, comme nous l'avons déjà dit, selon un plan rigide en damier qui contribuait à dépersonnaliser l'Africain et à étouffer sa sensibilité communautaire. Il faut néanmoins reconnaître que des logements traditionnels réussissaient à s'insérer entre les structures étrangères qui commençaient à envahir le paysage. Même au cœur intensément urbanisé des principales villes du Congo belge (actuel Zaïre), du Sénégal, de la Gold Coast (actuel Ghana), du Nigéria, de l'Angola, etc., des quartiers traditionnels datant du XIX<sup>e</sup> siècle subsistent encore, dominés par la masse des bâtiments en béton. Ils ont en général pour centre le puits communautaire. Une véranda circulaire ou rectangulaire donne sur une cour; un certain nombre d'habitations familiales sont abritées par un toit commun et disposent d'un système d'évacuation qui rassemble et évacue les eaux usées dans les égouts à ciel ouvert des rues principales. Même lorsqu'il s'agit de maisons de plus d'un étage, l'organisation de l'espace et les rapports entre les plans révèlent les mêmes qualités libératrices. À cet égard, la contribution de ceux qui, du Brésil, rentraient en Afrique a été immense. Jusque dans les petites agglomérations de l'intérieur, des cas isolés d'arrêt ou de développement de l'architecture traditionnelle à partir de cette période donnent encore aujourd'hui une impression de frustration devant ces réalisations où la créativité se manifeste sous son aspect le plus immédiat et le plus utile. Les villes africaines modernes nous rappellent en permanence que leur environnement n'a jamais été modifié selon les vœux de l'habitant, mais au gré des colonisa-

2. A. Gide, 1930, p.217-218.

teurs, avec toutes les conséquences aliénantes que cela comportait et qui se firent sentir même dans la production d'autres formes d'art, influencées par l'urbanisme, telles que la peinture murale, la sculpture, la musique, etc.

### La musique africaine

La musique populaire africaine authentique continue à nous rappeler la place indiscutée de ce moyen d'expression comme source de régénération de la volonté culturelle du continent. Les « salons » ont joué à cet égard un rôle équivoque; à quelques exceptions près, la musique a connu sur la côte de l'Afrique occidentale le même sort que dans les parties de l'Afrique australe avec lesquelles la civilisation européenne a eu des contacts de plus en plus étroits pendant le dernier quart du siècle. Le processus était le même: la responsabilité d'éduquer les « indigènes » était laissée aux missionnaires qui créaient des écoles et, usant de la carotte et du bâton (avec interventions plus ou moins sporadiques des corps expéditionnaires), des appâts commerciaux, autres diverses démonstrations irréfutables du niveau culturel supérieur des prosélytes, n'avaient aucun mal à les remplir de jeunes élèves, dont l'état d'esprit allait de l'enthousiasme à la réticence.

Il est inutile de revenir sur l'enseignement dispensé à cette moisson d'enfants; en revanche, on aurait tort de s'imaginer que le processus de réorientation culturelle s'appliquait uniquement aux élèves scolarisés. Du Cap à la Gambie, seuls les détails différaient :

« ... deux musiciens du Natal, M. Ganney et M. A. E. Rollands, ayant formé un chœur zulu comprenant quatorze membres, leur avaient appris à chanter des *glees* (chants à trois ou quatre parties), des canons et des ballades d'Angleterre à la place des chants indigènes. La qualité de leur interprétation fut jugée assez satisfaisante pour justifier une tournée de concerts en Afrique du Sud et, plus tard, en Angleterre. Là, cinq au moins des membres du chœur le quittèrent et tombèrent dans le discrédit en acceptant les salaires plus alléchants des music-hall londoniens. On ne sait rien d'autre du chœur zulu de 1892, mais ce fut le précurseur des nombreuses chorales africaines qui ont donné depuis d'excellentes interprétations d'œuvres européennes<sup>3</sup>. »

Il y a probablement un lien entre ce qui précède et le fait que, deux ans auparavant, le public de Durban avait été mis en appétit d'exotisme musical par l'invasion d'une troupe de chanteurs noirs des États-Unis d'Amérique qui l'avait charmé par ses « interprétations *a capella* de rengaines à succès comme *My old Kentucky home*, *Old Black Joe*, *Jingle bells*... et surtout par la richesse des voix noires authentiques après tant d'imitations médiocres<sup>4</sup> ».

L'auteur ne se rendait manifestement pas compte de l'ironie de la chose à en juger par ces lignes que lui avait déjà inspirées la carrière musicale d'un autre habitant de Durban: « L'activité musicale de William Swift s'étendait à la musicologie et, à ses moments perdus, il allait dans les *kraals* zulu écouter les chants indigènes qu'il interprétait ensuite sur le violon qui l'accompagnait

3. G. S. Jackson, 1970, p.117.

4. *Ibid.*



dans toutes ses pérégrinations. Il donnait des concerts où il chantait quelques-uns des vingt-quatre airs qu'il avait ainsi recueillis, crûment désignés sous le nom de "chansons cafres"<sup>5</sup>. »

Les « chansons cafres » interprétées par W. Swift devant d'élégants auditeurs européens dans les salons de Durban étaient bien entendu chantées à la même époque dans des conditions matérielles, spirituelles, économiques et sociales on ne peut plus différentes. Chez les Kuyu d'Afrique centrale les chants de ce type servaient à invoquer le principe vital de la communauté, à l'occasion de cérémonies comme celles des semailles et de la moisson, ou des rites de mort et de fécondité. (Il y a évidemment tout lieu de croire que peu d'Européens ont réussi à recueillir les authentiques chants vraiment sacrés de ces populations.) Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le rôle et la fonction sociale de la musique, car c'est elle qui permet, mieux que n'importe quelle autre forme d'expression artistique, d'appréhender immédiatement la réalité culturelle vécue d'un peuple<sup>6</sup>. Lorsque les Kuyu, par exemple, exécutaient sans interruption du crépuscule à l'aube une série de chants, de danses et de mimes symboliques aux funérailles d'une paysanne réputée pour son habileté exceptionnelle à cultiver le manioc, on était en présence d'une affirmation de la continuité de la vie, voire d'une évocation concrète de la survie économique à l'intention des vivants. Les gestes et les paroles avaient pour but délibéré de transmettre aux vivants la science magique de la défunte ; en même temps, une explosion vocale et gestuelle induisait une catharsis de la communauté tout entière, la purgeait de son chagrin et lui donnait des forces pour lui permettre de continuer à lutter pour sa survie. Cette musique allait au-delà de simples « chansons ».

La musique contribuait également à la compréhension de ce qui est profond et mystérieux. Sa sœur jumelle, l'éloquence, a toujours constitué dans toutes les communautés un moyen privilégié de communication officielle et sociale, notamment pour ce qui touche à la politique et à la justice. Il n'est pas besoin de rappeler son importance dans la guerre. En revanche, on peut considérer que la combinaison de musique et d'éloquence dans le cadre de structures judiciaires formelles constitue une autre caractéristique des cultures où la musique n'est pas un phénomène social isolé, mais une activité intégrée. Les Idoma du nord-est du Nigéria avaient coutume d'utiliser dans leurs plaidoiries une procédure semi-chorale à caractère essentiellement théâtrale. Sur un fond constitué par les répons du chœur, les parties présentaient leurs arguments comme de véritables acteurs, sortant tour à tour de l'arrière-scène semi-circulaire constituée par l'assistance pour s'y replonger à nouveau. Les gestes étaient d'une théâtralité délibérée, pleinement calculés, même pour les effets les plus incongrus. Le procès pouvait durer de deux jours à une semaine. Chez les Watutsi, les litiges impliquaient le même recours aux techniques théâtrales. A. Merriam décrit une scène typique de l'attitude du peuple bambala vis-à-vis d'une puissance coloniale omniprésente qui réunissait progressivement dans ses mains tous les leviers de commande de la société.

5. *Ibid.*, p. 50.

6. J. H. Nketia, 1975, p. 21-24.

Cette réalité contemporaine s'exprimait de diverses manières dans le répertoire culturel sans qu'elle puisse jamais compromettre le fonctionnement de l'expression artistique :

*Premier plaideur.* J'étais chez moi et j'aurais aimé y rester. Mais il est venu et veut discuter l'affaire en public. Alors j'ai quitté ma maison et c'est pourquoi vous me voyez ici. [Chanté] « Je suis comme un grillon. J'aimerais chanter, mais le mur de terre qui m'entoure m'en empêche. Quelqu'un m'a fait sortir de mon trou, alors je vais chanter. » Discutons la chose, mais lentement, lentement, autrement il nous faudra aller devant le tribunal des Blancs. Tu m'as forcé à venir. Quand le soleil sera couché nous serons encore en train de discuter. [Chanté] « Je suis comme le chien qui reste devant la porte jusqu'à ce qu'on lui donne un os. »

*Deuxième plaideur.* Personne ne peut aller dans deux directions à la fois. Tu as dit ceci et cela. L'un des deux est forcément faux. C'est pourquoi je t'attaque. [Chanté] « Un voleur parle à un autre voleur. C'est parce que tu es mauvais que je t'attaque<sup>7</sup>. »

Il faut certes faire la part des tendances à romancer, à se laisser aller à des extravagances d'ordre ethnique et à d'autres formes de sentimentalité et de préjugé, mais on ne peut nier la place de la musique dans la vie des peuples africains. Selon un musicien shona contemporain : « Une grande partie de l'histoire de l'Afrique nous a été transmise [...] par le chant. Quand on joue de la *mbira* et qu'on chante, on voit se dérouler les scènes des temps révolus et les figures vagues et entourées de rêve du passé se précisent à notre époque moderne. On peut presque voir ses ancêtres revenir clopin-clopotant parmi les vivants...<sup>8</sup> »

Ce qu'on a écrit sur le griot des sociétés malienne, sénégalaise, gambienne et guinéenne non pas seulement en tant qu'animateur des festivités, mais aussi en tant que témoin, historien et porte-parole culturel vaut largement aussi pour le musicien shona, dont l'instrument, la *mbira* (autre nom de la *senza*) a inspiré les observations que nous venons de citer. Le griot est abondamment célébré dans l'épopée écrite par un Noir américain descendant d'esclaves qui est retourné en Gambie il y a moins de dix ans pour tenter de retrouver la trace de ses ancêtres<sup>9</sup>. Si l'on passe du domaine du griot, dans l'ouest du Soudan, à l'Afrique centrale et australe, on y retrouve son équivalent, mais l'épopée de la survie y prend un caractère encore plus violent et instable. Même en Afrique australe, où elles s'inscrivaient pourtant dans le cadre de l'épopée des bâtisseurs d'empire, avec tout son cortège d'épisodes belliqueux et violents, les cinquante années du tournant du siècle furent particulièrement agitées et marquées par maint bouleversement brutal pour les populations.

La *mbira* a survécu à ce processus d'émiettement culturel; elle est même parvenue à créer chez ses adeptes une identité de culture avec tout un système de stratifications sociales du religieux et du profane. Les pérégrinations forcées des Shona entre Le Cap et l'Afrique centrale ont notamment eu pour conséquence qu'il est maintenant difficile de décider dans quelle mesure leur instrumentation musicale — voire les fonctions sociales de leur

7. Recueilli par A. P. Merriam, cité dans : R. Brandel, 1961, p. 39-40.

8. E. Majuru, cité dans : P. Berliner, 1978, p. 133.

9. A. Haley, 1976.

musique — a été introduite dans les pays voisins (le Mozambique, la Rhodésie du Nord [actuelle Zambie], le Tanganyika [actuelle Tanzanie], les deux Congo [actuels Zaïre et R. P. du Congo], et l'Ouganda) où la pratique de cet instrument était fort répandue, plutôt qu'en Rhodésie du Sud où la plupart des Shona ont fini par se concentrer au tournant du siècle (voir fig. 8.1). Ce qui est certain, c'est que la culture centrée autour de la *mbira* est devenue le trait d'union des populations dispersées et a survécu à leur fragmentation incessante et intensive.

Les Shona considéraient la *mbira* comme un don du grand esprit ancestral Chaminuka qui était, semble-t-il, un personnage royal historique du début du XIX<sup>e</sup> siècle. La musique faisait partie intégrante de la vie sociale, qu'elle avait pénétrée au point de devenir l'accompagnatrice indispensable de diverses activités telles que les guérisons, les mariages, les funérailles, les labourages, les accouchements, les rites initiatiques et une foule d'autres événements. On croyait que l'instrument lui-même était « capable de projeter ses sons vers le ciel et d'établir un lien avec le monde des esprits », créant donc un lien entre les activités et les pensées des vivants et l'esprit des ancêtres.

Ceux qui en jouaient étaient sédentaires ou ambulants; ils ne se produisaient pas toujours sur invitation, mais on cite le cas de joueurs de *mbira* célèbres engagés et se rendant en des lieux distants de centaines de kilomètres soit en raison de leur réputation, soit parce qu'on jugeait que leur style était le mieux adapté à un objectif précis — en général l'entrée en transe d'un médium. On peut constater que cela a permis de maintenir, par-delà les frontières géographiques, la cohésion culturelle d'une communauté. Les cérémonies *mbira* qui duraient toute la nuit et débutaient par l'entrée en transe du médium pour se poursuivre par des activités récréatives à caractère purement social telles que la danse, le chant, les récitals poétiques (y compris la comédie) et le mime ont été qualifiées à juste raison de « long voyage communautaire au bout de la nuit ». Sorti de son état de transe, le médium pouvait aussi prononcer des jugements sur des différends et donner des conseils sur les questions d'intérêt commun — semailles, récoltes — et même sur la politique.

Sous ses multiples formes, la *mbira* constitue un précieux indicateur de l'évolution interne des cultures musicales de l'Afrique. L'instrument de base, une caisse de résonance avec des cordes pincées qui emprunte à la calabasse sa forme classique, présente naturellement des dizaines de variantes. La forme principale est la *mbira huru dzadzima* considérée comme la « *mbira* de tous les ancêtres », étant l'instrument du grand ancêtre Chaminuka lui-même. C'est sous cette forme que l'instrument fut introduit au Transvaal par les Shona pendant l'exode des Ndebele vers le Sud à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peu avant qu'ils soient refoulés au Nord par le début de la pénétration européenne vers l'intérieur. La même version était utilisée par les Venda et les Lemba en Afrique du Sud et par l'ethnie karanga de la partie méridionale de la Rhodésie du Nord au cours de la même période. En gros, la *dzadzima* a dû connaître une prééminence d'au moins un demi-siècle étant donné qu'elle a été décrite pour la première fois dans un dessin publié par Charles et David Livingstone en 1865.

Toutefois, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un culte rival, le *mashawe*, utilisant la version *njira* de la *mbira*, fit son apparition au pays des Shona. En moins d'une décennie, cette version avait commencé à supplanter l'autre. Fréquemment accompagnée de tambours et même de flûtes, la *njira* commença à connaître une certaine préférence, en particulier lors d'événements tels que les mariages, les naissances, etc. Les adeptes des deux écoles étaient même désignés par le nom de leurs instruments respectifs — les Vambira pour les adeptes de la *dzadzima*, les Njanja pour ceux de la *njira*. À cette division ethnique finit par correspondre une répartition géographique, affectant de façon subtile le comportement social, mais sans rompre l'unité culturelle des adeptes de la *mbira*.

Les témoignages des missionnaires comme ceux des explorateurs confirment la qualité de l'« émotion » collective suscitée par la *mbira*. Ils comparent le son de l'instrument à celui de la cithare, du clavecin et de l'épinette<sup>10</sup>. D'après des témoignages similaires, le chant n'est pas sans évoquer l'ambiance affective du *fado* nostalgique des colons portugais en Amérique du Sud. Quelle que soit la langue, il semble que l'expérience de l'exil produise des correspondances musicales identifiables.

À la différence de beaucoup d'autres formes de musique sociale africaine, la *mbira* n'était pas une musique de cour, mais une véritable musique du peuple, de l'ensemble de la communauté dispersée. Le respect dont jouissaient ses exécutants au sein de la communauté et l'appréciation dont leur art était l'objet s'expliquent parce qu'ils étaient considérés comme les médiateurs artistiques auprès de l'autre monde et que leur disponibilité et leur compétence en avaient fait le symbole de la cohésion ethnique au cours d'une période de violents bouleversements. Et ces musiciens étaient à ce point maîtres de leur art qu'en dépit de leur hostilité initiale prévisible, les missions elles-mêmes finirent par être gagnées. Au cours des années 1920, les instruments de type *mbira* commencèrent à faire une timide apparition dans les orchestres religieux de Rhodésie du Sud. Des compositions à caractère expérimental, basées sur des mélodies de la *mbira*, s'étaient insinuées dans les festivals saisonniers des missions et le temps était révolu où les écoliers étaient certains d'être expulsés si on les surprenait à jouer de l'« instrument du diable » aux récréations.

Que ce soit dans le cadre de la mission ou en dehors, il n'en demeure pas moins que le rôle d'intégrateur social de la musique est resté l'aspect le plus caractéristique de la vie culturelle du continent africain. Intercesseur spirituel ou amuseur, historien, voire courtisan au service d'une classe privilégiée, le musicien jouait un rôle culturel essentiel.

### Les arts du spectacle

Les arts du spectacle étaient le plus souvent un prolongement ou une illustration de la musique ; certains des exemples précités montrent très bien combien il est difficile de délimiter ces deux formes d'art. Toutefois,

10. P. Berliner, 1978, p. 41.

l'évolution des formes théâtrales au cours du XIX<sup>e</sup> siècle au contact d'influences extérieures illustre bien mieux que celle de la musique comment on passe d'un mode traditionnel à des modes adaptés. On voit ainsi naître sur la côte d'Afrique occidentale une véritable dramatisation, déplaçant formes et lieux sous les assauts conjugués des interdits islamiques et de l'évangélisation chrétienne, celle-ci renforcée à son tour par l'influence des anciens esclaves rapportant en Sierra Leone et au Libéria les formes du spectacle, les manières, les valeurs, les coutumes et les idiotismes de leurs pays d'exil<sup>11</sup>.

Le théâtre professionnel — forme séculière issue des représentations avec masques pour les rites funéraires des rois — était chose admise dans le vieil empire oyo du Nigéria, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. La désintégration de l'empire sous les coups des Peul venus du Nord et les ravages causés par la guerre civile avec les vassaux rebelles du Sud eurent pour effet simultané la dispersion des troupes professionnelles dans le Sud et au-delà des frontières du Dahomey (actuel Bénin) et leur disparition dans leur lieu d'origine. Les musulmans victorieux interdirent la plupart des formes de spectacle théâtral et, tout particulièrement, celles associées aux fêtes des ancêtres où la figure humaine était représentée, ce qui est défendu par la religion musulmane.

Les bouleversements politiques dans l'empire oyo, où les troupes théâtrales avaient joui de la protection qu'offrait une monarchie stable, ne favorisèrent pas longtemps la diffusion (et la sécularisation) du théâtre. Déjà, les missionnaires avaient commencé à progresser vers le nord depuis leur premier point d'appui sur la côte, précédant en général de peu les entreprises commerciales appuyées par la force militaire<sup>12</sup>. Les missionnaires parachèverent l'entreprise de l'islam en interdisant à leurs fidèles de participer à quelque culte que ce soit. Or les compagnies théâtrales étaient gérées comme des guildes familiales, où secrets de métier et rites initiatiques étaient monnaie courante; les thèmes aussi étaient strictement traditionnels — autant de raisons pour assimiler le théâtre à un culte sinistre et diabolique. Les missionnaires chrétiens, à l'instar des musulmans, ne se contentèrent pas d'interdire uniquement les représentations: tout comme la *mbira* en Afrique australe, les instruments associés aux arts théâtraux furent strictement interdits. Il se créa ainsi un vide que vint occuper la culture des anciens esclaves. La traite avait contribué à la conversion religieuse de la côte occidentale dans le même temps qu'elle portait atteinte à la vie culturelle. Les missions et leurs sphères d'influence, tout comme en Afrique australe, garantissaient une certaine sécurité au même titre que la soumission au seigneur musulman, avec pour prix inévitable le renoncement à tout art authentique. Le cycle de substitution culturelle s'achevait; après avoir brisé la vie culturelle de la population, l'esclavage moribond ramenait avec les expatriés une nouvelle culture destinée à remplacer l'ancienne<sup>13</sup>.

11. J. H. Kopytoff, 1965, p. 86-133; J. F. A. Ajayi, 1965, p. 25-52; R. W. July, 1968, p. 177-195.

12. E. A. Ayandele, 1966, p. 29-70, 117-123.

13. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 126-165.

Mais la victoire ne fut pas si simple. Le théâtre « païen » résista aux assauts et, non content de préserver ses formes propres, se transforma délibérément en base de résistance à la culture chrétienne. Il s'était révélé si résistant qu'il participa sous diverses formes aux expériences tentées par l'élite coloniale pour se doter d'un théâtre signifiant. Car, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la côte occidentale se trouvait soumise à l'influence artistique des exilés christianisés qui revenaient, confiants dans la supériorité de la culture qu'ils avaient acquise et impatientes de prouver aux colons blancs qui dominaient désormais leur existence que les Noirs étaient capables non seulement d'accueillir, mais encore de pratiquer l'art raffiné des Européens. Il en résulta une heureuse complication : en dépit de cet effort conscient par lequel ils se coupèrent culturellement des populations indigènes de l'arrière-pays, celles-ci demeurèrent « confortablement et fermement attachées à leurs propres coutumes et institutions<sup>14</sup> ».

Les nouvelles formes théâtrales (euro-américaines) dues essentiellement à l'initiative d'expatriés revenus au Libéria, au Sénégal et en Sierra Leone (voir fig. 18.1) se diffusèrent d'ouest en est, s'enrichissant à mesure d'apports nouveaux. La forme abâtardie de vaudeville des « Nova Scotians », comme se désignaient eux-mêmes les anciens exilés de la Sierra Leone, après avoir remporté un succès durable le long de la côte, devait connaître, par suite de sa diffusion vers l'est en Gold Coast, au Dahomey et au Nigéria, une transformation tant dans sa forme que dans son contenu. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, une forme de spectacle entièrement nouvelle était née en Afrique occidentale : la *concert party*, issue des spectacles « de bon ton » destinés à la classe moyenne des villes<sup>15</sup> ; c'étaient des farces rudes et même paillardes généreusement assaisonnées de chants de débardeurs, le tout édulcoré à l'intention des membres de l'aristocratie coloniale des centres administratifs qui se trouvaient dans le public.

Des « académies » se formèrent pour donner des concerts sur le modèle du music-hall victorien ou du vaudeville américain. Les églises chrétiennes organisèrent leurs propres représentations et la mode finit par gagner les écoles-concerts pour la distribution des prix, pour la visite du chef de district, pour l'anniversaire de la reine Victoria, etc. Les missionnaires noirs ne voulurent pas être en reste — le révérend Samuel Ajayi Crowther (voir fig. 21.3) a laissé un exemple fameux de prélat noir protégeant, de façon remarquable, et encourageant cette forme d'art, cependant que le révérend James Johnson transformait la fameuse église Breadfruit de Lagos en un véritable théâtre<sup>16</sup>. Ceux qui revenaient du Brésil apportaient le parfum exotique et cependant familier d'une musique qui trouvait un écho spontané dans les mélodies traditionnelles de la côte occidentale et du Congo, car la répression dans les villes n'avait pas été assez longue pour les faire totalement oublier. Au tournant du siècle et dans

14. R. W. July, 1968.

15. B. Traoré, 1972, chapitre II ; O. Ogunba et A. Irele (dir. publ.), 1978.

16. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 206-238 ; R. W. July, 1968, p. 196-207 ; E. A. Ayandele, 1966, p. 175-238.

les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la Noël et le Nouvel An étaient l'occasion d'organiser dans les rues de Freetown et de Lagos des spectacles faisant penser aux fiestas d'Amérique latine, et dont la *caretta*, espèce de mascarade satyrique<sup>17</sup>, semble avoir été la forme la plus durable.

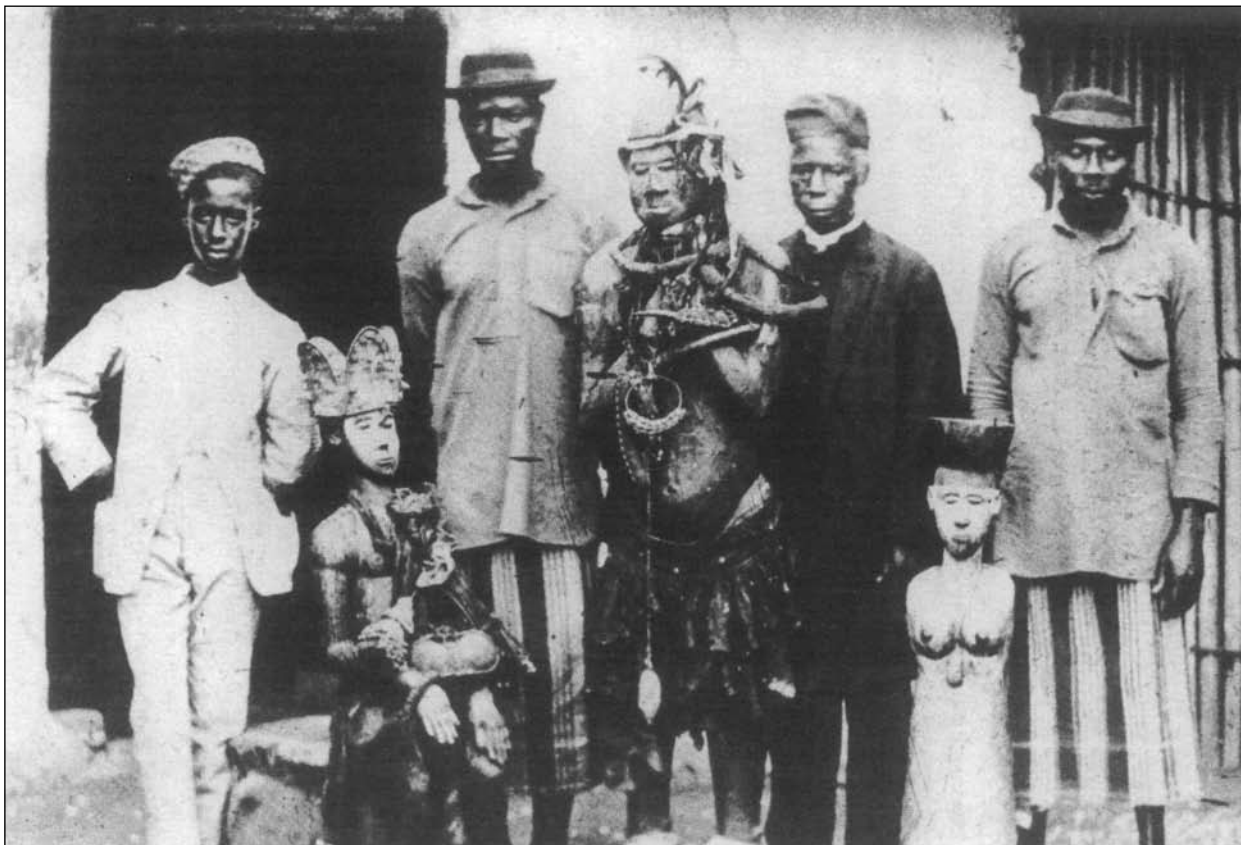
Cependant, les tenants du nationalisme culturel ne cessaient de lutter contre le danger de subversion totale par des formes importées<sup>18</sup>. Une fois de plus, cette résistance s'appuya sur la religion et ses institutions. Le caractère inacceptable des excès de l'impérialisme culturel chrétien, tels que l'interdiction des instruments et airs africains dans une église « universelle », finit par provoquer la dissidence. À partir de 1882 et jusqu'au début des années 1930, on assiste à une prolifération de mouvements sécessionnistes inspirés par le désir d'adorer Dieu selon le mode culturel pratiqué par les ancêtres<sup>19</sup>. C'est alors que s'instaure en Afrique occidentale, et en particulier à Lagos, une tradition unique d'« opéra » qui commence avec des cantates religieuses et qui passe par la dramatisation d'épisodes bibliques avant d'affirmer son indépendance avec l'abandon des thèmes religieux et la constitution progressive de troupes professionnelles itinérantes. Ce processus est le même que celui qu'a connu le théâtre Adbegijo, alors temporairement en veilleuse : issue des rites funéraires sacrés des Alasin de l'empire oyo, il était devenu divertissement de cour avant d'acquérir une existence indépendante et d'élargir sa base géographique. Entre les grands concerts de musique classique et de chansons folkloriques anglaises donnés par l'« Académie » dans les années 1880 et la représentation de la pièce historique *Le roi Elejigbo*, donnée par la Egbe Ife Church Dramatic Society en 1902, il s'était produit une transformation incontestable des idées et de la sensibilité, même au sein des élites occidentalisées du Nigéria méridional. L'Église, qui ne voyait pas ce phénomène d'un œil favorable, décida d'interdire ses paroisses et ses écoles à cette nouvelle forme d'art, mais ne réussit, malheureusement pour elle, qu'à accélérer la construction, par défi, de salles à vocation uniquement théâtrale. Le conflit opposait en fait des factions de l'élite coloniale qui bénéficiaient à peu près des mêmes ressources. En 1912, la sécularisation du théâtre était suffisamment avancée pour que l'administration coloniale de Lagos annonce la publication d'une « ordonnance, réglementant les théâtres et les représentations en public » qui surbordonnait à l'obtention d'une licence l'autorisation de jouer en public. Dans le climat de nationalisme culturel qui régnait à Lagos à l'époque, on peut se demander si cette tentative hypocrite de censure politique aurait réussi : il est significatif que cette ordonnance n'ait jamais été promulguée.

Les troupes de « vaudeville » prospéraient. Les noms de groupes que l'on rencontre en Gold Coast par exemple, dans un spectacle comme *Two bobs and their Carolina girl*, en disent long sur l'inspiration de nombre d'entre eux. C'est à un instituteur du nom de Yalley qu'on attribue la paternité des

17. Il se peut aussi que la *caretta* soit une forme « hispanisée » du masque *Gelede*, réimporté dans son lieu d'origine depuis l'Amérique du Sud.

18. Sur le nationalisme culturel, en particulier en ce qui concerne le Nigéria, voir J. Hatch, 1971, chap. XII ; F. A. O. Schwarz Jr., 1965, chap. I, II et IV.

19. B. C. Ray, 1976, chap. VI ; voir également le chapitre 20 ci-dessus.



21.3. L'évêque Samuel Ajayi Crowther (1808-1891). Photographié lors d'une visite à Benin (au Nigéria), en compagnie de trois Africains et leurs dieux.

[Photo : © Propperfoto.]



variétés vaudevillesques en Gold Coast<sup>20</sup>. Son élève Bob Johnson, avec son Trio Axim, devait vite surpasser son maître pour devenir une célébrité culturelle de la Gold Coast et même de toute la côte occidentale<sup>21</sup>. C'est aux innovations de Bob Johnson que remonte la tradition de la *concert party* en Gold Coast, avec des troupes spécialisées dans les numéros de music-hall — chansons, plaisanteries, danses, imitations, scènes comiques. Mais, du point de vue de la continuité culturelle, leur contribution la plus importante fut de faire passer au premier plan du répertoire contemporain un personnage traditionnel du folklore, le fourbe et roublard Ananse (l'araignée). Non seulement cette forme d'expression théâtrale se prêtait à maintes situations purement comiques, mais il devint vite un instrument de satire sociale et politique.

Au milieu des années 1930, Bob Johnson était suffisamment célèbre pour montrer son numéro de vaudeville dans d'autres villes d'Afrique occidentale. Au cours de cette décennie, la région pouvait s'enorgueillir d'un répertoire qui constitue un des plus bizarres exemples d'éclectisme de l'histoire du théâtre. Même le cinéma, alors dans l'enfance, avait déjà laissé sa marque sur le théâtre d'Afrique occidentale — certains des numéros de Bob Johnson étaient des adaptations des comédies de Charlie Chaplin, y compris le costume et la célèbre démarche. Et, aujourd'hui que nous avons perdu tout contact avec les réalités historiques de l'Afrique occidentale à l'époque coloniale, on ne peut s'empêcher de s'étonner devant tel concert de l'Empire Day où l'on pouvait entendre au cours d'une même soirée des chansons comme *Mini the moocher*, un exposé sur *L'Évangile du Seigneur dans notre Église* et une saynète sur la vie d'un débardeur libérien.

Et voici un autre exemple de l'ironie de la colonisation : tandis que Bob Johnson préparait sa première tournée en Afrique occidentale et qu'Hubert Ogunde, qui devait devenir le principal animateur de *concert party* du Nigéria, faisait son éducation esthétique sous la double influence d'un père clergyman et d'une grand-mère prêtresse du culte osugbo<sup>22</sup>, au Sénégal, un pédagogue européen, Charles Béart, entreprenait de renverser la politique d'acculturation européenne dans un établissement secondaire réputé. On comprendra mieux l'importance de cet événement et, aussi, la raison pour laquelle l'évolution fut si lente, si l'on se remémore le caractère éducationnel de l'assimilationnisme tel qu'il s'exprime de diverses manières dans les écrits d'Africains francophiles convaincus comme l'abbé Boillat, Paul Holle, etc. Bien qu'il semble s'être livré à des recherches sociologiques approfondies<sup>23</sup>, l'abbé Boillat concluait, après avoir étudié la culture, la philosophie, la structure sociale, le langage, etc., des Bambara, Sarakole, Wolof, Serer, Toucouleur et Maures du Sénégal, que la société africaine n'offrait aucune perspective de développement culturel au sens moderne et n'avait d'autre avenir que la contemplation de « l'écroulement de toutes ces habitudes grossières,

20. J. C. de Graft, 1976.

21. E. Sutherland, 1970.

22. Voir M. A. Fadipe, 1970, chap. VII.

23. A. Boillat, 1853.

sinon honteuses, qu'on appelle *la coutume du pays* ». Si les communications adressées par Boillat à la métropole ne devinrent pas la pierre angulaire de la politique assimilationniste française, elles ont indubitablement joué un rôle déterminant dans sa formulation.

C'est dans cette atmosphère et au cours des décennies de conservatisme qui suivirent que l'école William Ponty vit le jour et connut une existence prolongée<sup>24</sup>. Cette célèbre école normale joua le même rôle en Afrique francophone que le collège Achimota dans l'Ouest anglophone et le collège Makerere en Afrique orientale. Tous ces établissements étaient conçus pour fournir une éducation européenne de base aux futurs enseignants et petits fonctionnaires. Les valeurs culturelles enseignées à l'école William Ponty étaient obligatoirement françaises — qu'il s'agît du théâtre, de la poésie, de la musique, de l'art, de l'histoire ou de la sociologie. Toutefois, Charles Béart, pendant les années au cours desquelles il fut à la tête de l'école, entreprit de donner une orientation nouvelle à la formation culturelle des étudiants. À partir de 1930, ceux-ci furent incités à se replonger dans leur propre milieu pour déterminer leurs choix culturels. Les étudiants se virent confier des travaux de recherche qui leur permettaient d'explorer à la fois la forme et le contenu de l'art autochtone. Au retour des vacances, on demandait aux groupes originaires de tous les territoires coloniaux représentés à l'école William Ponty de présenter un spectacle de théâtre fondé sur leurs recherches, les étudiants assumant eux-mêmes l'entière responsabilité de sa réalisation. Comme cette nouvelle forme de théâtre sociologique n'était pas limitée à l'auditoire habituel de fonctionnaires européens et d'Africains « éduqués », ni au seul Sénégal, son influence se répandit largement dans les différentes couches sociales de l'Afrique francophone. Constituait-elle pour autant un prolongement authentique de la culture dont elle était issue ?

On est obligé de répondre par la négative bien que l'expérience n'ait pas été dénuée d'enseignement. Il aurait été vain d'espérer qu'au cours de cette période, le modèle « classique » du théâtre français pourrait s'effacer complètement devant les formes d'expression traditionnelles. La « communauté » représentée par William Ponty était artificielle. Elle était aussi éloignée par la nature de sa pensée que par ses objectifs culturels de la société dont elle pillait les trésors culturels. Bien entendu, cette situation n'était pas particulière à William Ponty, mais elle était courante dans toutes les autres écoles et institutions créées par le colonisateur pour l'accomplissement de sa propre mission en Afrique. Le théâtre de William Ponty servit donc surtout à assouvir le besoin d'exotisme de la communauté des colons français. Même quand il « allait au peuple » et en utilisait les thèmes, ce théâtre restait une curiosité sans contact véritable avec la vie sociale et les valeurs culturelles authentiques de la population.

24. B. Obichere, dans: J. L. Balans, C. Coulon et A. Ricard (dir. publ.), 1972, p.7-18.

## La renaissance littéraire en Égypte<sup>25</sup> et au Soudan occidental

Dans le domaine de la culture littéraire, l'Égypte et le Soudan occidental fournissent des exemples importants : dans le premier cas, il s'agit d'une renaissance littéraire, dans le second d'un processus d'aide mutuelle, à la fois directe et indirecte, dans la pénétration culturelle de l'Afrique pendant la période coloniale, à la faveur d'intérêts fondamentalement opposés.

### *En Égypte*

L'occupation de l'Égypte par Bonaparte, les réformes militaires, sociales et économiques de Muḥammad 'Alī, qui envoya des missions éducatives en Europe, et particulièrement en France, la création d'une presse imprimée à Bulap en 1822, tout cela a préparé le commencement d'un nouveau type de relations entre deux mondes, l'Occident et l'Orient islamique, et a ouvert une nouvelle ère en Égypte. Cette période préparatoire de la renaissance littéraire égyptienne a été accélérée sous le règne du khédivé Ismā'il Pacha (1863-1879) et a atteint son point de développement décisif à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La création d'un milieu nécessaire pour l'épanouissement d'une culture arabe moderne a été provoquée en grande partie par plusieurs facteurs et, surtout, par l'émigration en Égypte d'intellectuels, essentiellement des chrétiens syriens et libanais<sup>26</sup> à partir des années 1870, qui fuyaient le régime autocratique turc et étaient pénétrés des notions occidentales sur la politique, la science et la littérature. En Égypte même, une nouvelle élite apparut chez les musulmans, qui avaient adopté les idées islamiques modernistes d'al-Afghānī et 'Abdu. Les rangs de cette élite furent bientôt emplis par des lettrés égyptiens revenus d'Europe, où ils avaient suivi un programme d'études de tendance humaniste. Parmi eux, il y eut toute une série d'écrivains aux points de vue et intérêts très variés.

Le développement économique, la transformation du pays, la création et la fondation d'académies, de sociétés cultivées, d'une bibliothèque nationale en 1870, d'universités séculières, la réforme des universités religieuses existantes (par exemple al-Azhar) et la création d'un système d'éducation

25. La présente section consacrée à la renaissance littéraire en Égypte a été établie sous la direction du professeur Y. A. Talib, du Département d'études malaises de l'Université de Singapour (Singapour).

26. Parmi ces émigrés, citons trois personnalités qui contribuèrent en grande partie à répandre dans le public cultivé les principaux courants de la pensée libérale et scientifique anglaise et française du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle : Farah Antun (1874-1922), fondateur de la revue *Al-Jamiah*; Yagub Sarruf (1852-1927), directeur de la revue à grande diffusion *Al-Muqtataf*, qui servit d'instrument de diffusion des théories darwiniennes et spencériennes de l'évolution; Jurji Zaidan, auteur prolifique qui écrivit sur toutes sortes de sujets, et dont la revue, *Al-Hilal*, éduqua des générations entières non seulement en Égypte, mais dans tout l'Orient arabe. L'un des auteurs musulmans, Fathi Zaghāl — le plus important — introduisit la pensée politique et la sociologie occidentale par des traductions d'œuvres comme *Les principes de législation* de Bentham, *Le contrat social* de Rousseau et l'ouvrage d'Edmond Demolin *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* en arabe. Il eut un successeur digne de lui en la personne de Lutfi Al-Sayyid, le directeur du quotidien *Al-Jaridah*, considéré comme un « apôtre du libéralisme et de l'utilitarisme en Égypte ». Pour plus de détails, voir J. M. Ahmed, 1960, et A. Hourani, 1962.

moderne « donnèrent naissance à un public épris de loisirs, d'éducation et disposé à former un auditoire. Si l'on compare le résultat avec la situation précédente, il s'agissait vraiment d'une renaissance littéraire et intellectuelle<sup>27</sup> ». Toutefois, la production littéraire locale dépendait encore essentiellement de la traduction des œuvres européennes, entreprise déjà avant l'instauration du protectorat anglais en Égypte, et florissante à partir de ce moment. Avec le temps, ce processus mena à des adaptations, à des imitations, puis, finalement, à des œuvres créatrices et originales.

Ce réveil culturel, lié au changement du climat politique égyptien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se refléta dans le développement de la presse, très important. En 1898, il existait déjà 169 gazettes et journaux; en 1913, on en comptait 282<sup>28</sup>.

Sous l'influence de l'éminent réformateur musulman al-Afghānī<sup>29</sup>, la presse fut largement saluée comme un instrument d'éducation ou de politisation. Elle devint de plus en plus le mode d'expression préféré de toute une génération de personnalités littéraires et de leaders intellectuels après la première guerre mondiale. Ainsi, les journaux devinrent également des lieux d'expérimentation pour de nouvelles formes littéraires comme la nouvelle, le drame, etc.

Le besoin d'exprimer et d'interpréter les idées étrangères nouvellement acquises mena à l'évolution d'un « arabe néo-classique ». Mais la question de savoir s'il fallait réformer l'arabe classique ou élaborer un arabe moderne adapté à la littérature égyptienne contemporaine fut bientôt au cœur d'une controverse qui opposa deux groupes: les classicistes et les modernistes. Le premier défendait un « style abstrus, semé d'obscurités, orné d'allusions littéraires et de jeux d'esprit érudits typiques de la culture aristocratique ». Le second — dont les membres étaient avant tout de descendance syrienne et libanaise, formés à l'occidentale et de confession chrétienne — prônaient « un langage simple et direct, unissant l'arabe parlé et des mots étrangers arabisés ».

Ce qui s'annonçait dans ce conflit culturel, c'était le problème des valeurs: idéaux et normes d'Occident d'un côté, notions islamiques traditionnelles de l'autre. Dans sa phase initiale, ce combat d'idées concernait simplement le fait d'acquérir les concepts occidentaux ou d'y rester indifférent. Les confrontations en restaient au stade des escarmouches culturelles; elles manquaient de « centres de gravité cohérents ». Cependant, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les défis culturels extérieurs tels que les présentaient les nouvelles conditions de vie commencèrent à ébranler sensiblement tous les aspects du système de valeurs traditionnel. La première réaction à ces défis fut d'ordre vital et se concentra sur le problème du pouvoir — entre un islam réformiste militant et un mouvement libéral rationaliste<sup>30</sup>. Jusqu'à l'apparition du nassérisme, plusieurs interprétations de l'identité culturelle

27. N. Safran, 1961, p. 57.

28. M. Zwemer, dans: J. R. Matt (dir. publ.), 1914, p. 129.

29. Voir A. A. Kudsī-Zadeh, 1980, p. 47-55.

30. Voir particulièrement les violentes controverses soulevées par des œuvres polémiques écrites par les auteurs de tendance occidentale, comme par exemple Taha Husayn, *Fi'l-shīr al-Jāhili*, Le Caire, 1926 (sur la poésie préislamique), qui mettait en question les fondements mêmes de la foi islamique.

et nationale de l'Égypte furent fournies par diverses personnalités littéraires. Ainsi de l'interprétation d'une Égypte pharaonique et méditerranéenne donnée par Tawfik al-Hakim, Mahmoud Taymour et Taha Husayn<sup>31</sup> dans leurs divers écrits sociaux, littéraires et historiques; ainsi de l'arabisme d'al-Kawakibi<sup>32</sup>; ainsi, enfin, des nombreux écrivains soulignant les dimensions culturelles africaines de l'Égypte.

La transformation de la culture égyptienne pendant cette période, sous l'effet de la domination étrangère, conduisit à une plus grande conscience politique, qui trouva ultérieurement une expression dans le mouvement nationaliste naissant.

### *Au Soudan occidental*

Il semblerait que des intérêts fondamentalement opposés aient investi la zone soudanienne de l'Afrique occidentale pendant la période coloniale: ceux des Européens, d'une part, ceux des musulmans, d'autre part, représentés par les Jula (Dioula ou Dioula). Ce phénomène fut rendu possible par la structure sociale de la population du Soudan occidental. Le système traditionnel de castes, qui reconnaissait à un certain nombre de groupes d'artisans spécialisés un droit de contrôle sur les matériaux et l'aire géographique de leurs arts respectifs, accordait pareillement à l'*iman* (ou *alim*, enseignant islamique) un monopole pour tout ce qui concernait l'alphabétisation, l'écriture et la communication et, aussi, indirectement, les relations commerciales qui se développèrent avec le colonialisme européen.

Historiquement, l'*alim* appartenait lui-même à une communauté unique en son genre, qui formait une unité culturelle distincte, fréquemment dominante, éparpillée parmi les populations non musulmanes du Soudan occidental et caractérisée par sa religion et l'efficacité de son organisation commerciale. On appelait ses membres les Jula. La présence des Jula dans le Soudan occidental avait pour objectif essentiel le commerce; leur migration vers des villes telles que Bobo-Dioulasso, Kong, Bonduku, etc., suivait les voies commerciales allant des mines d'or de la Gold Coast, de la Haute-Volta et des autres mines de la zone tropicale jusqu'aux pistes des caravanes sahariennes<sup>33</sup>. Fondateurs de villes, ils établirent également un réseau d'avant-postes qui reliaient les principaux centres aux pistes sahariennes. Mais les Jula (nom qui décrit leur principale occupation, le commerce) étaient également soucieux de préserver et de promouvoir leur culture islamique et contribuaient à favoriser la pénétration des Maures et des Arabes jusque dans les zones de précipitations de la côte occidentale. Aujourd'hui encore, des documents rappellent les congés pris par un érudit Jula, le *karamoko* — titre supérieur à celui, plus commun, d'*alim* — qui se rendit dans les centres d'enseignement du Caire et laissa aux tribunaux de savants arrêts (aussi célèbres que les travaux de William Amo,

31. Voir surtout Taha Husayn, *The future of culture in Egypt*, Le Caire, 1938 (trad. anglaise, 1954).

32. Tel qu'il l'exprime dans son ouvrage *Umm al-gura*, Port Saïd, 1899.

33. Pour plus de détails sur les Jula, voir Y. Person, 1968-1975, vol. I, p. 95-122; Y. Person, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 113-126.

ancien esclave ghanéen du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur de traités philosophiques présentés aux universités allemandes de Wittenberg et d'Iéna)<sup>34</sup>.

S'il est vrai que la culture littéraire islamique qui pénétra en Afrique occidentale était pour l'essentiel de nature conservatrice, rhétorique et stéréotypée, la méthode consistant à apprendre par cœur plutôt qu'à comprendre et l'enseignement comprenant essentiellement l'exégèse islamique et le droit (*Hadith* et *fiqh*), les déplacements constants de lettrés entre la côte occidentale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, et le commerce florissant de manuscrits précieux pratiqué en même temps que les activités plus ordinaires des commerçants jula, témoignent d'une plus grande ouverture de la culture chez ses adeptes africains. Les écrits historiques doivent autant aux savants arabes qu'à leurs homologues des villes européennes de la côte ou aux produits d'exportation de la littérature occidentale. Par exemple, une enquête sur les bibliothèques des *mallam* menée en 1920 principalement dans la région de la Côte-d'Ivoire a révélé l'existence d'ouvrages manuscrits d'histoire, de langues (grammaire arabe), de poésie, de mathématiques, de logique, de jurisprudence, etc.<sup>35</sup>.

L'existence d'une culture littéraire, même si elle ne touche qu'une minuscule élite qui serait la pointe d'une pyramide d'analphabètes, a d'énormes conséquences non seulement pour la majorité de la population, mais aussi pour la culture étrangère dont les canons ont inspiré la formation littéraire de ladite élite. C'est encore plus vrai quand cet avantage littéraire est cultivé par le prosélytisme au service de la culture étrangère. Du point de vue de la culture des peuples indigènes, l'influence de l'islam ne se distingue donc que par sa nature, et non par ses effets, de la pénétration euro-chrétienne. La confrontation de deux cultures littéraires, historiquement opposées, sur un terrain « passif » suscite toujours des réactions exacerbées des deux côtés, mais surtout de la part du premier occupant, qui voit investir, pour ainsi dire, à la veille de la moisson, le champ qu'il avait soigneusement entretenu. Bien entendu, les deux factions feignent d'ignorer ou sont prêtes à nier l'existence antérieure de valeurs authentiques sur le terrain contesté, jugeant plus commode la thèse du vide culturel. La tolérance syncrétique des systèmes culturels africains ne fit naturellement que renforcer cette thèse et, par une ironie du sort, c'est celui des deux adversaires, dont la culture faisait elle aussi montre d'une tendance au syncrétisme — la culture islamique — qui devait avoir le plus à souffrir dans son orthodoxie et dans les « orthodoxies » des schismes ultérieurs, de la passivité apparemment accommodante des autochtones.

Nous avons déjà analysé quelques-uns des moyens employés par les autochtones contre les mécanismes de négation culturelle employés par le colonialisme européen; la culture islamique, diffusée par le prosélytisme des Jula, devait se heurter à la même résistance. Dans certains cas, la communauté jula a été entièrement assimilée par la communauté locale. Les cas d'assimilation totale étaient rares, mais I. Wilks, dans son étude très documentée<sup>36</sup>,

34. Pour plus de détails, voir W. Abraham (dir. publ.), 1964, et N. Lochner, 1958.

35. I. Wilks, dans : J. Goody (dir. publ.), 1968.

36. *Ibid.*, p. 165.

en signale un exemple, celui des Tagara de Jirapa, dans le nord-ouest du Ghana. Le processus était relativement insensible. En outre, comme on l'a déjà dit à propos des rites funéraires du canton de Koumina, les Africains conservaient la garde des terres, tant matériellement que rituellement, de sorte que, si dans les villes les contacts avec les missions « civilisatrices » françaises et musulmanes offraient aux convertis des avantages indéniables, les « migrations » saisonnières entre la campagne et la ville contribuaient à ébranler les groupes et les individus. C'est ce qui arriva aux Jula.

Il faut aussi rappeler qu'à mesure que l'exploitation coloniale se faisait plus systématique et que les villes s'industrialisaient, des travailleurs migrants de l'extrême Nord musulman (Mali, Mauritanie) venaient grossir la masse de main-d'œuvre des centres urbains du Sud. Ces immigrants avaient besoin des services des ulémas ou des karamoko, qui, très vite, s'installèrent au sein des communautés urbaines. Conformément à leur stratégie de renouveau ou de régénération de la foi islamique, les Jula s'efforçaient d'assurer une liaison permanente entre communautés musulmanes en envoyant des ulémas à celles dont la foi paraissait tiédir. La demande dépassait l'offre en raison du nombre insuffisant des gardiens de la vraie foi. De plus, ceux-ci n'étaient guère disposés à abandonner le confort des villes, où ils jouissaient d'un prestige nouveau de « chefs spirituels » parce qu'ils jouaient le rôle d'intermédiaire entre les travailleurs migrants et le *toubab* (homme blanc) et assuraient la tenue d'une comptabilité rudimentaire pour les nouveaux intermédiaires des compagnies exportatrices. Pour les ulémas, aller exercer leur ministère dans les communautés rurales des Jula était devenu une corvée. Fréquemment, ce n'était même pas les Jula eux-mêmes qui faisaient appel à eux. L'alphabétisation exerçant une fascination considérable sur les non-musulmans, il était fréquent que la communauté rurale, voire un chef ou un agriculteur, demande aux Jula locaux de faire venir un instructeur. Il arrivait parfois que l'enfant le plus doué du village devienne étudiant itinérant, allant d'un uléma à l'autre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le prestige de l'élite instruite — en grande partie musulmane — suscitait dans ces régions bien des ambitions. Franchissant les différents grades, un bon élève pouvait accéder au titre de *karamoko*, détenteur de sa propre *isnad* ou généalogie du savoir, qui le reliait à toute une série de docteurs illustres et légendaires, filiation pouvant remonter éventuellement jusqu'au prophète lui-même. Dans son magnifique ouvrage, *L'aventure ambiguë*<sup>37</sup>, Cheikh Hamidou Kane montre bien combien un « païen » d'une localité du Soudan occidental pouvait être sensible à l'aspect esthétique de l'enseignement islamique.

Les auteurs africains occidentalisés de l'époque n'étaient pas tous disposés à considérer le défi culturel musulman comme nécessairement opposé au génie africain authentique ou incompatible avec les valeurs chrétiennes qui se répandaient alors à une grande rapidité grâce aux missions établies par des Noirs convertis le long du Niger, de la Volta et du Sénégal. Aux yeux de sociologues et d'éducateurs comme l'abbé Boillat (ou son valeureux

37. C. H. Kane, 1972.

compatriote, le savant-soldat Paul Holle) il était préférable de faire étudier la langue arabe et la culture islamique en France, dans des établissements d'enseignement supérieur où elles ne risquaient pas de contaminer des Africains impressionnables. Mais l'évêque nigérian Samuel Ajayi Crowther allait plus loin et était favorable à l'étude et à l'enseignement de ces matières<sup>38</sup>, estimant qu'elles permettraient d'atténuer, grâce aux traductions arabes de la Bible et du catéchisme, les « aspects les plus grossiers » de la foi et de la société musulmanes.

En revanche, un homme comme l'Antillais Edward Wilmot Blyden, né à Saint-Thomas, mais ayant ensuite émigré au Libéria, était fermement convaincu que, de toutes les grandes civilisations du monde, la civilisation musulmane était la mieux adaptée au tempérament et aux réalités culturelles de l'Afrique. À ses yeux, l'islam n'était qu'un élément — important il est vrai — de la reformulation d'une culture africaine pour les Africains, dotée de ses propres institutions et structures de sauvegarde<sup>39</sup>. Ce précurseur de la « négritude » ne prétendait à rien de moins qu'à la réorientation complète d'une éducation africaine qui renoncerait aux préjugés eurocentriques pour s'orienter vers une voie correspondant mieux aux réalités africaines. La civilisation islamo-arabe, qui l'avait impressionné par sa « culture littéraire et son activité intellectuelle », lui semblait appelée à jouer un rôle essentiel à cet égard. Retraçant l'histoire de l'homme noir depuis l'antiquité, Edward Blyden publia ses conclusions, affirmant l'antériorité d'une civilisation noire en Égypte et prouvant qu'Hérodote était un commentateur plus digne de foi que ses annotateurs européens qui, outre qu'ils n'étaient « pas contemporains » des événements écrits, avaient prostitué leur savoir en se laissant aller à des préjugés racistes<sup>40</sup>.

Blyden ne se contentait pas d'invoquer l'histoire ancienne dans sa lutte pour une réorientation de la culture africaine. Les événements récents de l'histoire de l'Afrique, les prolongements de la culture et du génie des Africains, même dans un environnement aussi peu favorable que celui du « nouveau monde » incitèrent Blyden à étudier les manuels d'histoire et à préconiser de négliger désormais l'étude de personnalités européennes comme l'amiral Nelson pour celle de héros noirs tels que Toussaint Louverture. C'était là un discours révolutionnaire, dangereux même, qui inaugurerait une nouvelle façon d'examiner bien des événements de l'histoire récente de l'Afrique ; c'est pourquoi ces nouvelles propositions de Blyden furent encore moins bien accueillies que celles où il préconisait l'étude de la langue et de la culture arabes dans les systèmes d'enseignement d'Afrique occidentale et, en particulier, dans l'université dont il proposait la création. Rien d'étonnant à ce que cette université n'ait pas vu le jour de son vivant, mais ce que nous savons de Blyden nous permet de dire que personne n'a contribué plus que cet « ancien exilé » d'Afrique occidentale, qui n'ignorait pourtant rien des traditions de l'Occident, à faire éclater le bloc monolithique des missions

38. R. W. July, 1968, p. 188-189.

39. *Ibid.*, 1968, p. 46-47, 218-219.

40. E. W. Blyden, 1887.



chrétiennes sur la côte de l'Afrique occidentale. En effet, le 2 janvier 1891, il prononça devant une salle comble, à l'église Breadfruit à Lagos, un discours où il soulignait l'incompatibilité entre l'ordre ecclésiastique européen et la société et les traditions africaines. Quelques mois plus tard éclatait le premier schisme au sein de la très « orthodoxe » église Breadfruit de Lagos, donnant naissance à la United Native African Church, avec les conséquences déjà mentionnées pour la vie culturelle des Africains à mesure que le mouvement s'étendait vers l'ouest et vers le nord de l'Afrique occidentale<sup>41</sup>.

### La littérature en langues européennes

On peut dire que la culture littéraire véhiculée par les langues européennes a constitué la force principale dans l'affrontement du colonialisme en Afrique occidentale et centrale. La littérature orale conservait son rôle d'exutoire satirique au même titre que le mime, la danse et les nouvelles formes de spectacles masqués pour enregistrer et commenter le phénomène colonial. Mais ce sont les littératures en langues coloniales, dans le journalisme et la poésie, le théâtre et le roman, qui mobilisèrent l'imagination littéraire au service de l'anti-colonialisme<sup>42</sup>.

La publication de pamphlets, sur la côte d'Afrique occidentale entre le Libéria et Lagos, revêtit des proportions comparables à celles qu'avait connues l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. On observe le même phénomène au Kenya, mais il semble qu'en Afrique orientale, ces publications aient été surtout aux mains de la communauté asiatique, de même que la plupart des journaux. Des tracts très courts, imprimés à peu de frais et d'une diffusion facile, dénonçaient la domination et l'exploitation étrangères, les fourberies de l'administration coloniale et les atteintes de plus en plus nombreuses au genre de vie et à la dignité sociale des populations. L'installation, en 1891, de la première presse à imprimer à Luanda, en Afrique portugaise, marque le début du journalisme luttant pour la défense de la cause des Africains. Cette période se distingue par un grand souci de style, quelle que soit la langue coloniale utilisée. Les accusations de racisme lancées contre le colonialisme français par Ahmadou Dugay Cledor au Sénégal sont rédigées dans une prose soignée, avec des envolées d'indignation. Les pétitions adressées au Ministère britannique des colonies étaient devenues une forme d'art, un exercice de style diplomatique.

Les premiers « représentants » — « assimilés » nommés par l'administration française, porte-parole des masses reconnus par le système britannique en tant que membres de prétendus conseils législatifs — utilisaient la langue du dominateur étranger pour détruire ses illusions sur ceux qu'il considérait comme des exécutants dociles de sa politique coloniale. C'est ainsi, en dépit d'une gratitude réelle et d'un comportement parfois servile vis-à-vis du public britannique et des bienfaiteurs en puissance, qu'un homme comme William Grant pouvait écrire (ou laisser publier) en 1882

41. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 254-255; E. A. Ayandele, 1966, p. 201-203.

42. Voir C. H. Kane, 1972; M. Beti, 1971; A. K. Armah, 1973; et W. E. G. Sekyi, 1915.

dans son journal, le *West African Reporter*, les terribles accusations ci-dessous : « Le fait que chaque vapeur qui accoste [...] amène une masse de produits comparativement sans valeur destinés à être échangés contre des produits appréciables et utiles [...] constitue une condamnation morale permanente de l'attitude des Européens en Afrique. Si l'on se contentait de donner de simples colifichets sans valeur, mais inoffensifs, en échange d'articles de prix, le caractère moral de la transaction serait déjà répréhensible, mais que dire quand ces articles non seulement sont dépourvus de valeur [...] mais encore possèdent souvent un caractère positivement destructeur. Ils emportent chez eux ce qui accroît leur richesse, ne laissant souvent à l'Africain que ce qui l'appauvrit et le détruit. Il est triste de dire que, dans bien des cas, le commerce européen a laissé son client africain aussi démuni qu'il l'avait trouvé... Ils ne parviendront jamais à implanter en Afrique leur idée de la civilisation tant que les relations commerciales entre l'Européen mobilisateur et éclairé et l'Africain "sauvage" ne seront pas placées sur une base plus équitable. Mais, tant que les dames-jeannes de rhum continueront à défiler [...] tous les missionnaires envoyés en renfort et tous les sermons des philanthropes "professionnels" sur les bienfaits de la civilisation européenne ne serviront à rien<sup>43</sup>. »

Propagandiste ardent d'une réforme de l'éducation orientée vers les valeurs africaines, profondément influencé par Edward Blyden, Grant cherchait à mettre au point un système d'enseignement coiffé par l'université, à condition que la recherche et l'enseignement universitaires portent exclusivement sur les domaines ayant trait à l'Afrique, par opposition à « l'éducation littéraire conventionnelle qui met l'accent sur la culture et les valeurs européennes ». Il faut, écrivait-il, « éduquer [l'Africain] par lui-même ». Les *Annales* de l'Aborigines' Rights Protection Society de la Gold Coast des années 1910 et 1920, en particulier les discours de J. E. Casely Hayford, sont une mine de chefs-d'œuvre de la prose victorienne, avec des pointes d'humour d'une férocité et d'une concision classiques. Plus d'un responsable de district venu visiter les territoires pacifiés placés sous sa charge a connu l'éprouvante expérience qui consiste à se faire accueillir avec la promesse d'un « discours sincère » pour repartir furieux de l'« insolence pateline » d'un orateur noir rompu aux finesses de la langue anglaise.

En 1911, Casely Hayford publia *Ethiopia unbound* (L'Éthiopie délivrée)<sup>44</sup>, l'un des premiers romans africains, qui est un essai, dans un mélange de styles divers, allant du sarcasme à la dénonciation passionnée de la cupidité et de l'arrogance raciale qui présidèrent à la partition et à la colonisation de l'Afrique. Durant toute sa vie, Casely Hayford se montra dans ses écrits d'une vigilance sans faille en ce qui concernait le destin du continent noir, refusant jusqu'au bout d'accepter le fait de la colonisation ou de lui accorder une autorité quelconque dans sa pensée. Il est assez curieux que *L'Éthiopie délivrée* n'ait pas suscité d'imitateurs à l'époque et soit resté unique dans son

43. Cité par R. W. July, 1968, p. 142.

44. J. E. Casely Hayford, 1911.

genre. À la même époque, l'Afrique produisait en revanche des savants et des hommes publics lettrés appartenant à une autre école de pensée, comme l'évêque Samuel Ajayi Crowther au Nigéria ou Bakary Dialo au Sénégal. À l'instar de l'abbé Boillat, ces personnalités défendaient le colonialisme européen, considéré comme une expérience positive et louable pour l'Afrique. Pour le théologien protestant Crowther, marqué par l'horreur de ses origines païennes et de la société d'où il était issu, le christianisme (dont le colonialisme n'était que l'agent d'exécution) représentait, au sens le plus primitif, l'instrument divin du salut pour un continent païen. Quant à Bakary Dialo, il était tout simplement ébloui par la culture française.

Le dilemme auquel aboutissait la politique coloniale d'acculturation se traduisait essentiellement par cette aliénation qui provoquait une distorsion de la personnalité créatrice des élites africaines. Même dans les écrits anticolonialistes les plus intransigeants, on discerne souvent une fascination évidente et une préférence pour la culture européenne, telle qu'ils l'ont vécue dans leur milieu et découverte à mesure que s'élargissait leur horizon intellectuel personnel. Le talentueux poète malgache Jean-Joseph Rabéarivelo (??-1937), dont on attribue le suicide à l'impossibilité de résoudre cette contradiction interne du colonisé, offre à cet égard un exemple tragique. Il en résulte une qualité ambiguë qu'on peut discerner dans les écrits de nombre d'Africains cultivés à l'époque où le colonialisme commençait à s'affirmer. Cela facilita la politique d'assimilation culturelle, en particulier dans les territoires français, portugais et espagnols, aboutissant à un rejet délibéré, voire à une négation des sources authentiques du génie créateur africain par la nouvelle élite. Le « primitivisme », qu'il fût source d'inspiration ou qu'il s'exprimât par l'image ou par le verbe, était devenu un signe de régression retardant cet acte total de renaissance qui permettait seul de pénétrer dans le cercle magique des fonctionnaires et l'administration coloniale européenne.

Il y eut des exceptions, particulièrement notables dans la situation initiale où la politique d'*assimilado* devenait un art politique, comme les poètes Silverio Ferreira, Antonio José de Nascimento et Francisco Castelbranco, dont l'œuvre dénonçait dès le début du siècle l'intolérance raciale des colons. Mais on assistait en même temps, tant en Angola que dans d'autres territoires portugais (et que dans tous les territoires coloniaux), aux manifestations d'une fuite devant la réalité quotidienne de l'humiliation. On peut citer à titre d'exemple l'œuvre de Caetano da Costa Alegre (São Tomé) dont la poésie amoureuse sentimentale à la gloire de la beauté féminine noire, publiée après sa mort<sup>45</sup>, peut être considérée comme ayant ouvert la voie au courant de revendication littéraire d'identité que le mouvement de la négritude a rendu célèbre.

Les principaux pères de la « négritude » furent le Martiniquais Aimé Césaire, le Sénégalais Léopold Senghor et le Guyanais français Léon Damas; le berceau du mouvement était la France. La négritude a produit une floraison d'œuvres poétiques<sup>46</sup> qui n'étaient pas uniquement de la poésie de

45. C. da C. Alegre, 1916.

46. L. Kesteloot, 1974; A. Irele, 1964, p. 9-11; D. S. Blair, 1976.

« propagande » à la manière de da Costa Alegre, mais qui n'en devaient pas moins leur existence à une conscience retrouvée de la réalité africaine, et la « prise de conscience » éloquente du groupe transforma ces retrouvailles en un programme concret. En somme, il s'agissait tout simplement d'une révolte contre la stratégie très efficace d'assimilation appliquée par le colonialisme français et portugais, dont les initiateurs du mouvement étaient tout à fait conscients d'être les produits. Mais il est juste d'attribuer la genèse du mouvement au « manifeste » publié dans le journal *Légitime défense* par trois étudiants martiniquais. Dans ce manifeste, ils rejetaient les « conventions bourgeoises » de la culture européenne, de même qu'un certain nombre de modèles littéraires européens et la personnalité fautive qu'ils imposaient à l'homme noir. À leur place, et cela en dit long sur le cercle vicieux où se trouve enfermé l'artiste ou l'intellectuel colonisé, ils adoptaient comme modèles Marx, Freud, Rimbaud, Breton et d'autres mentors européens.

La négritude, sur laquelle s'achève la période étudiée, a indubitablement été un facteur déterminant dans l'expression de la sensibilité créatrice des deux décennies suivantes non seulement parmi les écrivains et les intellectuels dans les colonies francophones, mais aussi chez les lusophones et même chez les anglophones. Parmi les adversaires les plus irréductibles de la négritude aujourd'hui, marxistes convaincus dont la vision de l'histoire est incompatible avec ses principes, on compte certains dirigeants africains qui ont prolongé la vie de la négritude dans leur propre lutte contre les politiques d'assimilation culturelle du Portugal au début des années 1950. Il est donc exact de dire que la négritude était un phénomène historique suscité par des circonstances précises, qui a perdu son emprise affective à mesure que ces circonstances disparaissaient, que les problèmes de société étaient analysés de manière plus complète et que les solutions préconisées devenaient plus radicales.

# La politique africaine et le nationalisme africain, 1919-1935

*B. Olatunji Oloruntimehin*

## Le nationalisme africain et le colonialisme

Il faut bien saisir la nature du nationalisme en Afrique pour apprécier correctement les événements examinés dans le présent chapitre. Il faut distinguer d'abord entre le nationalisme qui s'est exprimé en Europe à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et celui qu'a connu l'Afrique colonisée entre les deux guerres. En Europe, le nationalisme a représenté, chez les communautés qui acceptaient la réalité d'identités culturelles et d'un passé historique communs, l'aspiration à une existence souveraine à l'intérieur d'organisations politiques (États) propres. La lutte avait pour objet d'assurer la coïncidence de la nation culturelle et de l'organisation de sa vie politique en tant qu'État. Comme le montrent les exemples grec, italien et allemand, l'aboutissement, en définitive, des mouvements nationalistes fut la création de nations-États.

En Afrique, les aspirations des États et des groupes qui, jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale, combattirent contre les puissances impérialistes européennes et s'efforcèrent d'empêcher l'établissement du système colonial étaient essentiellement les mêmes que celles qui animaient les mouvements nationalistes d'Europe. Cependant, un des effets de la guerre a été de consolider les positions des maîtres impérialistes vis-à-vis des défenseurs de l'indépendance et de la souveraineté africaine. Malgré la fermentation des idées qui ont contribué à miner le système impérialiste, la domination coloniale est devenue une situation de fait, à telle enseigne que, pour certains auteurs, la période entre les deux guerres a été, en Afrique, l'« âge d'or » du colonialisme.

La plupart des colonies qui avaient été constituées étaient faites de groupes nationaux culturellement et historiquement différents, dont l'unité

tenait surtout au fait qu'elles étaient toutes assujetties à un maître étranger. La situation coloniale représentait pour tous un cadre nouveau dans lequel ils devaient se forger des identités nouvelles qui les soutiendraient dans leur lutte contre les atrocités de la domination étrangère. Les frontières coloniales qui, le plus souvent, englobaient de nombreuses nations culturelles sous une administration impériale commune furent acceptées telles qu'elles étaient. La constitution de l'identité nouvelle consista d'abord à accepter l'africanité essentielle des diverses nations culturelles. Les unités territoriales des administrations coloniales ont constitué, dans pratiquement tous les cas, la définition territoriale de ce que les Africains ont commencé à considérer comme des proto-États, s'efforçant à partir d'eux de susciter dans la population un sentiment d'appartenance commune.

L'évolution politique et sociale dans le contexte colonial fut le résultat des interactions du colonisateur et du colonisé. Dans une certaine mesure, les orientations des élites dirigeantes africaines ont été déterminées par la forme que revêtait l'administration coloniale. Lorsque, comme dans les fédérations coloniales françaises, la structure et la politique des administrations étaient régionales, les dirigeants avaient tendance à adopter une vision régionale. Les champions du nationalisme africain entre les deux guerres (les *wanasiasa*, comme on les désignera en swahili) ont donc essentiellement été considérés comme des panafricanistes plutôt que des nationalistes au sens européen. Le mouvement nationaliste suivait, en effet, un cours inversé par l'évolution enregistrée en Europe. Contrairement à ce qui s'était passé en Europe, l'État avait été créé avant que les nations culturelles qui auraient pu lui donner sa signification de communauté politique aient cimenté leur unité. C'est ce qu'exprime James Coleman: « [...] dans de nombreux cas, le nationalisme africain n'est pas dû au sentiment d'appartenir à une unité politico-culturelle qui cherche à se défendre ou à s'affirmer; il représente plutôt l'effort déployé par des modernistes conscients d'une réalité raciale en vue de créer de nouvelles nationalités politiques et culturelles à partir des populations hétérogènes englobées dans les frontières artificielles imposées par le maître européen [...] »<sup>1</sup>

Il convient de reconnaître que le colonialisme, en tant que système de relations, a une certaine base raciste. Si l'évolution, dans un contexte colonial, résulte des interactions entre colonisateur et colonisé, la conscience raciale est à la base du développement du nationalisme en tant que recherche de la souveraineté et de l'indépendance.

Le fait que les nationalistes africains soient considérés comme « des modernistes » reflète la nécessité où ils se trouvaient d'agir dans un cadre défini de l'extérieur, qui imposait un système étranger de valeurs, de normes et de définitions de l'évolution politique et sociale auquel ils durent souscrire pour avoir une chance de réussir. Que le nationalisme africain soit un phénomène dynamique et permanent ressort clairement de l'abondante littérature consacrée à des thèmes comme la construction nationale et l'irrédentisme.

1. J. S. Coleman, dans: P. J. M. McEwan et R. B. Sutcliffe (dir. publ.), 1965, p. 177.

Le terme le plus exact pour désigner ce phénomène — comme le démontre E. S. Atieno-Odhiambo dans le chapitre 26 ci-après — est sans conteste le mot swahili *siasa*.

En général, le colonialisme a besoin d'une base sociale pour survivre. Celle-ci est habituellement assurée par la diffusion de la culture du colonisateur au moyen de l'éducation. Les résultats obtenus dans le système éducatif créé à cet effet déterminent les normes qui permettent de constituer un nouveau groupe d'élites à l'intérieur de la société colonisée. La diffusion de la culture importée du colonisateur s'accompagne cependant presque invariablement de contacts culturels harmonieux et de conflits culturels qui peuvent aboutir à des réactions violentes de la population assujettie. Il y a toujours, aussi, un problème de conflit d'intérêts entre le colonisateur et le colonisé, le premier s'efforçant de perpétuer sa domination, le second luttant pour s'affirmer en restaurant son indépendance et sa souveraineté.

Comme M. Crowder l'a montré plus haut (voir chapitre 12), avec la première guerre mondiale, les membres des nouvelles élites de toute l'Afrique espéraient pouvoir s'identifier davantage au processus de développement de leurs communautés respectives. Ils pensaient être absorbés et acceptés comme collègues par les colonisateurs, mais la situation coloniale s'appesantissant, leurs espoirs furent trompés. Même dans les cas où la mobilisation du personnel européen pendant la guerre avait ouvert des possibilités d'emploi aux Africains instruits, les réalités de l'après-guerre ont vite amené désillusions et mécontentements. Non seulement les Africains instruits se trouvaient placés dans des positions inférieures à celle du personnel européen de formation et d'expérience comparables, avec lequel ils servaient dans les mêmes administrations coloniales, mais ils se trouvaient socialement confinés au second plan. Formés à l'écart de leur milieu d'origine avec l'espoir que cette éducation leur permettrait de s'élever dans la sphère des Européens, ils se trouvaient en grande partie aliénés par rapport à leurs frères de race en ce qui concerne leur orientation, leur mode de vie, leurs ambitions et leurs aspirations matérielles et sociales<sup>2</sup>. Les barrières que l'autoritarisme inhérent du colonialisme dressait contre eux étaient une source de rancœur, d'amertume et d'agitation contre les régimes coloniaux.

Les régimes coloniaux ne faisaient pas exception à cette vérité d'évidence que toute administration utilise des structures intermédiaires surtout pour des raisons d'économie et d'efficacité. Les gouvernements coloniaux — comme le démontre Betts plus haut (voir chapitre 13) — se sont diversément servi des institutions et des élites traditionnelles pour contrôler plus facilement les populations assujetties. À la recherche de ces structures et de ces personnels d'autorité, les fonctionnaires coloniaux en ont souvent créé de nouveaux qu'ils pouvaient comprendre et utiliser. Tel était le cas des *warrant chiefs* du sud-est du Nigéria, des *native authorities* chez les Masai au Tanganyika (actuelle Tanzanie) et dans certaines parties de l'Ouganda, à l'extérieur du Buganda, et de la plupart des soi-disant chefs (chefs de paille)

2. Voir la préface de Jean-Paul Sartre à l'ouvrage de F. Fanon, 1967.

chez les Français, les Belges et les Portugais. Même dans ce cas, cependant, les élites ainsi recrutées pour soutenir la domination coloniale étaient à peine mieux traitées que les Africains éduqués par le système colonial. Comme les nouvelles élites instruites, les chefs traditionnels étaient dans une position ambiguë. Aux yeux des leurs, ils avaient perdu le caractère traditionnel de leurs fonctions et de leur rôle et, le plus souvent, les colonisateurs les considéraient comme des instruments du contrôle et non comme leurs véritables partenaires. La perte de leur pouvoir réel, de leur statut et de leur prestige social était pour beaucoup d'entre eux une cause de mécontentement.

Quelques administrateurs coloniaux seulement semblaient avoir compris comment manier les rapports difficiles existant entre les élites africaines « traditionnelles » et nouvelles, d'une part, entre ces deux élites et les régimes coloniaux, d'autre part. Parmi ces exceptions, nous citerons le général (puis maréchal) Lyautey au Maroc, sir (puis lord) Frederick Lugard au Nigéria septentrional, et sir Gordon Guggisberg en Gold Coast (actuel Ghana). Même ceux-ci avaient généralement pour stratégie de freiner les aspirations des représentants des nouvelles élites habituellement dépeints comme d'ambitieux parvenus. Le plus souvent, il était commode de cultiver une situation de conflit dans les relations entre les deux élites africaines, la puissance impérialiste jouant le rôle de protecteur des autorités et du système de gouvernement traditionnels. C'était là une situation dans laquelle aucune des élites n'était satisfaite des régimes coloniaux. En 1917, le gouverneur général Joost Van Vollenhoven a souligné le caractère explosif du problème, en ce qui concerne en particulier l'avenir du colonialisme, dans ces remarques pénétrantes : « Les chefs indigènes, ceux d'hier que nous avons gardés, ou ceux d'aujourd'hui que nous avons institués, se plaignent d'être humiliés ; les interprètes, les multiples auxiliaires de l'administration et du commerce se plaignent d'être utilisés comme des instruments et de ne pas avoir rang de collaborateurs. Il y a dans toute cette élite mal payée et fort malheureuse, aussi éloignée de la société indigène, d'où elle a été chassée, que de la société européenne, où elle n'est pas admise, une désillusion, un mécontentement, une amertume, qu'il serait dangereux d'ignorer...<sup>3</sup> »

Il émettait la recommandation suivante, qui ne pouvait certainement pas être reçue favorablement à l'époque par les dirigeants coloniaux : « Il faut que cette élite [...] soit reconnue par nous et mieux accueillie par nous. La réforme à opérer est moins dans les textes que dans les mœurs...<sup>4</sup> »

Une telle attitude eût été contraire à l'éthique de l'impérialisme et la recommandation fut ignorée à l'époque. Au contraire, les autorités coloniales s'attachèrent à raffermir leur contrôle et à exploiter les ressources humaines et matérielles de leurs colonies.

En priorité figuraient la solution des problèmes d'après guerre en Europe et la remise en marche de l'économie et des services. Cependant, l'environnement international et les jugements teintés de libéralisme qu'il portait sur

3. Archives du Sénégal, Fonds Afrique-Occidentale française (ASAOF), 17G61/2, 1917, p. 10.

4. ASAOF, 17G61/2, 1917, p. 20.



le colonialisme et les affaires coloniales<sup>5</sup> rendaient inévitable à long terme un changement d'attitude.

Mais le colonialisme n'affectait pas seulement l'élite instruite et les dirigeants traditionnels. C'est une erreur de considérer, comme on l'a fait jusqu'ici, le nationalisme africain comme un phénomène élitiste et purement urbain. Les travaux récents montrent de plus en plus clairement l'importance dans les zones rurales du mécontentement et des sentiments anticolonialistes, dont les causes principales étaient les nouvelles mesures financières et économiques, le nouveau système judiciaire et, surtout, la dépression économique des années 1930. Des faits comme l'émigration de mécontents quittant la Haute-Volta ou la Côte-d'Ivoire pour la Gold Coast dans les années 1920, les vagues de destitutions de chefs par leurs sujets, symboles du colonialisme dans de nombreuses régions d'Afrique, et, bien évidemment, les refus de vente des producteurs de cacao en Afrique occidentale<sup>6</sup> — ces derniers amplement étudiés par les chercheurs — montrent que la résistance au colonialisme entre les deux guerres ne se limitait pas aux élites des centres urbains, mais trouvait aussi des échos dans les zones rurales, parmi les paysans et les ouvriers illettrés. Il est vrai que les recherches restent encore embryonnaires en ce qui concerne l'ampleur des sentiments et des activités anticoloniales en zone rurale et, surtout, la liaison, si liaison il y eut, entre les activités des élites urbaines et des paysans illettrés; il nous est donc impossible d'en proposer une synthèse dans ce chapitre. Nous attirons l'attention des futurs historiens sur ce thème nouveau et passionnant.

Autre aspect de la politique et du nationalisme africains dans l'entre-deux-guerres, le souci d'une renaissance culturelle, réaction inévitable à la réalité brutale, à savoir la négation par le colonialisme de la culture des colonisés. Le réveil culturel a été un des éléments de la lutte pour la réaffirmation et la préservation de l'identité personnelle, d'abord en tant qu'Africains, ensuite en tant que membres de nations culturelles particulières. Le panarabisme et le panafricanisme sont peut-être les exemples les plus frappants, mais les mouvements dits « nativistes » et les mouvements religieux, de même que l'« éthiopianisme », correspondaient à la même préoccupation.

De plus, le colonialisme est un phénomène global affectant ou susceptible de menacer tous les aspects de l'existence et les mouvements qui se sont opposés à lui l'ont nécessairement combattu sous tous ses aspects. En tant que système orienté vers la défense de sa propre sécurité, le colonialisme est naturellement menacé par toutes les revendications d'équité et d'égalité dans les relations entre colonisateur et colonisé, qu'elles émanent de groupes de travailleurs, des églises, du sein de la bureaucratie coloniale ou se traduisent par des manifestations visant à obtenir par exemple des écoles ou des services d'hygiène. Le point essentiel est que le colonialisme incarne l'inégalité fondée sur la discrimination raciale et toute revendication d'égalité dans un quelconque domaine des relations humaines revient à exiger la fin du colonialisme; de même, les réactions africaines subirent le contrecoup

5. Voir A. Sarraut, 1923, et F. D. Lugard, 1929.

6. P. Jenkins (dir. publ.), 1975, et B. O. Oloruntimehin, 1973 (a).

des variations d'intensité de l'influence européenne en matière d'idées et d'institutions. Les Africains des régions les plus longtemps soumises à la domination européenne avaient tendance à se montrer les plus réceptifs à la culture politique européenne et à espérer qu'il serait possible de progresser par ces voies vers l'autodétermination. Ayant été le plus exposés à l'éducation européenne, ils étaient bien disposés à l'égard du modèle européen de développement politique et social. L'agitation pour le changement tendait donc dans ces régions à prendre une forme constitutionnelle, facilitée par l'existence des assemblées législatives coloniales.

Dans des pays comme l'Égypte et le Soudan anglo-égyptien, l'Algérie (en particulier les trois départements d'Alger, Constantine et Oran), dans les protectorats français du Maroc et de Tunisie, et les régions côtières de l'Afrique-Occidentale française et britannique, l'action des Africains était caractérisée par le constitutionnalisme et l'utilisation de techniques de pression politique correspondant aux processus politiques d'Europe occidentale: les nationalistes africains s'adressaient en même temps aux autorités coloniales immédiates, aux groupes politiques et à l'opinion libérale de la métropole.

La base sociale de cette approche constitutionnelle n'a cessé de s'élargir à mesure qu'augmentait le nombre d'Africains instruits et qu'apparaissaient de nouveaux groupes économiques et sociaux dans le contexte de la dynamique de l'économie coloniale et des mesures prises, en particulier dans le domaine de l'éducation, pour préparer la main-d'œuvre africaine nécessaire aux activités économiques et sociales. Cette nouvelle main-d'œuvre s'est syndicalisée progressivement dans de nombreuses colonies et a renforcé l'expression politique anticolonialiste du nationalisme africain. Comme le milieu du travail dans les colonies présentait tous les symptômes de la situation coloniale, en particulier une exploitation sévère reposant sur la discrimination raciale et l'injustice sociale, les rapports de travail sont devenus immédiatement des relations d'antagonisme politique identique à celui qui existait entre les citoyens du pays colonisateur et les Africains colonisés. Les travailleurs devaient jouer un rôle primordial dans l'action politique du nationalisme africain à partir de la deuxième guerre mondiale<sup>7</sup>.

Le rôle des différentes idéologies officielles véhiculées par les puissances coloniales fut également déterminant. Comme le dit John Peel, « une idéologie, les idéaux des grandes religions par exemple, est un facteur qui modèle les comportements même lorsqu'elle est imparfaitement réalisée », et « le développement ne peut pas intervenir indépendamment de l'interprétation que font les hommes de leur situation et de leurs perspectives »<sup>8</sup>. Les différences dans le style et l'orientation des nationalistes africains tenaient en partie au fait que les divers groupes se référaient à des idéologies différentes pour orienter leur action. Ainsi les nationalistes africains vivant sous le contrôle français en Algérie et au Sénégal, où a été démontrée la possibilité de mettre fin au colonialisme par la politique d'« assimilation » menant à la citoyenneté française avec tous les droits et responsabilités correspondants,

7. G. Balandier et B. Dadie (dir. publ.), n. d., p. 202-406; I. Davies, 1966.

8. J. D. Y. Peel, 1968.

ont eu tendance à exercer une pression continue pour que cette politique soit étendue et généralisée.

En revanche, dans les territoires britanniques gardant l'espoir d'accéder à l'indépendance en tant que pays souverains, quoique à l'intérieur du Commonwealth, les nationalistes étaient nettement plus préoccupés, pendant la période considérée, par des réformes et une participation débouchant finalement sur l'indépendance. L'objectif était le même — la liberté —, seule la méthode différait. Cette dernière était dictée par le contexte de leur action, tel qu'il ressortait des relations dialectiques entre les idéologies et les pratiques coloniales<sup>9</sup>.

Le facteur représenté par le colon est à rapprocher du facteur idéologique. Il s'est manifesté dans l'intensité relative de la colonisation en tant que processus, la frustration des espérances du colonisé ou la non-satisfaction des revendications des Africains. Ce facteur explique les différences de tonalité et d'intensité dans l'expression du nationalisme africain entre l'Algérie aux très nombreux colons et les autres territoires français qui n'avaient pas ce problème. Cette même situation existait entre le Kenya, la Rhodésie et l'Afrique du Sud dominés par les colons et les autres territoires britanniques. La déclaration de prééminence des intérêts africains (ou Déclaration Devonshire) de 1923 relative aux Africains du Kenya reflétait une idéologie essentiellement identique à celle qui guidait l'administration coloniale britannique dans les autres régions. L'évolution divergente de ces territoires résulta de la détermination absolue des colons, décidés à perpétuer la sujétion de la population autochtone, par la pratique de ce qu'on a baptisé un « ultracolonialisme »<sup>10</sup>.

### Le nationalisme africain et l'évolution internationale

Entre les deux guerres, les nationalistes africains ont connu à peu près la même situation: privation des libertés politiques et sociales; exploitation des ressources humaines et matérielles au bénéfice de maîtres étrangers; refus des moyens et des services susceptibles de contribuer à la promotion politique et sociale des sociétés colonisées ou, quand les changements semblaient inévitables, manœuvres en vue de limiter et détourner le cours des choses dans un sens favorable au maintien de la domination coloniale.

Contre ces situations imposées par les colonialistes se dressaient les aspirations des nationalistes qui, dans le nord de l'Afrique, cherchaient à recouvrer la souveraineté et l'indépendance perdues, sans toutefois remettre en cause les nouvelles structures territoriales coloniales et, dans le reste du continent, revendiquaient une amélioration de la situation sociale et économique de leurs communautés, qui donnerait un sens à l'exercice des libertés civiles. Certains développements de la situation internationale allaient dans le sens des aspirations des nationalistes africains. Tels étaient, par exemple, les répercussions de la première guerre mondiale, déjà évoquées et examinées dans le chapitre 12

9. B. O. Oloruntimehin, 1971, p. 33-50.

10. J. Duffy, 1962, et W. Minter, 1972; voir également B. O. Oloruntimehin, 1972 (b), p. 289-312.

ci-dessus, et la position prise par la Société des Nations qui jugeait souhaitable de faire du développement des populations colonisées un des objectifs majeurs du système colonial et un critère de l'action des puissances coloniales, en particulier dans les territoires sous mandat. L'introduction de la notion de responsabilité devant la communauté internationale au regard des territoires sous mandat a été un stimulant pour certains nationalistes. Sur le plan politique, les nationalistes africains ont été encouragés par des mouvements idéologiques internationaux comme l'Internationale communiste léniniste anti-impérialiste (Komintern) et d'autres mouvements socialistes, par la marche vers l'indépendance sur d'autres continents, le panafricanisme anti-impérialiste inspiré par Sylvester Williams, Marcus Garvey et William Du Bois, ainsi que par d'autres milieux noirs américains ou des Caraïbes (voir chapitre 29).

Un congrès international réuni à Bruxelles en février 1927 sous les auspices du Komintern fut à l'origine de la formation de la Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale (connue plus simplement sous le nom de Ligue contre l'impérialisme). Environ 180 délégués venus d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique avaient assisté à ce congrès, qui rassembla des communistes, des groupes socialistes de gauche comme l'Independent Labour Party représenté par son secrétaire général, Fenner Brockway (devenu plus tard lord Brockway), des intellectuels socialistes et des représentants de mouvements nationaux dans des territoires coloniaux. Parmi les participants pour l'Afrique figuraient Messali Hadj et Hadjali Abdel-Kader (Maghreb); Mohamed Hafiz Bey Ramadan et Ibrahim Youssef (Égypte); Lamine Senghor (Afrique-Occidentale française), Jomo Kenyatta (Kenya) ainsi que J. T. Gumede et I. A. La Guma (Afrique du Sud). Étaient également présents des membres de l'Inter-Colonial Union comme Max Bloncoux, tandis que Carlos Deambrosis Martins était venu de Haïti<sup>11</sup>.

Des mouvements de protection des droits de l'homme et du citoyen et des organismes de lutte contre l'esclavage fonctionnaient en Europe et dans plusieurs colonies d'Afrique. Des mouvements d'origine américaine comme la Universal Negro Improvement Association de Marcus Garvey, lancée en 1917, exercèrent une influence dans plusieurs colonies d'Afrique.

À l'opposé de ces forces qui travaillaient à l'élévation du statut social et politique des groupes colonisés ou opprimés se propageaient des doctrines politiques autoritaires et rétrogrades racistes qui se trouvèrent institutionnalisées dans le régime fasciste et le régime nazi en Europe et dans les autocraties répressives aux colonies, en particulier dans les colonies italiennes. Même dans les pays européens comme la France où prévalaient des doctrines politiques libérales, le fascisme et la nazisme trouvèrent des adeptes et les points de vue concernant la situation dans les colonies en furent affectés. En général, les milieux capitalistes de l'industrie et du commerce en Europe continuèrent à considérer les colonies comme les domaines à conserver à tout prix.

11. Voir I. Geiss, 1974, et G. Padmore, 1956.

## L'expression du nationalisme et de la politique des Africains

Si l'environnement colonial et international était en grande partie uniforme, l'expression pratique du nationalisme et de la politique africaines — phénomène bien rendu par le terme swahili *siasa* — a varié selon les lieux, même à l'intérieur de territoires soumis à une même autorité coloniale. Cela tient notamment au fait que les territoires coloniaux avaient été acquis suivant des modalités et à des époques différentes et que leur expérience du colonialisme n'était donc pas de même durée ni de même nature. La forme et l'intensité de l'action menée par les nationalistes (*wanasiasa*) dans les colonies dépendaient de plusieurs facteurs : qualité des dirigeants, degré de diffusion et d'intensité des influences européennes dans le domaine des idées et des institutions, nombre et importance des colons (blancs) et, enfin, idéologies et pratiques coloniales.

Dans presque tous les cas, les mouvements nationalistes et la politique coloniale correspondante furent conduits et dominés par les nouvelles élites éduquées à l'europpéenne qui étaient le mieux placées pour comprendre la culture politique européenne et, donc, pour réagir de manière efficace aux régimes coloniaux suivant leurs propres termes. Ces élites ont coopéré parfois avec les membres des élites représentatives de l'autorité « traditionnelle », malgré certaines tensions. Ce fut le cas en Gold Coast, avec l'Aborigines' Right Protection Society, au Nigéria méridional, au Maroc et chez les Gikuyu au Kenya. Dans certains cas, les élites « traditionnelles » conservèrent l'initiative, comme en Libye et au Maroc. Dans la plupart des cas, cependant, les personnalités représentant les autorités traditionnelles ou enrôlées à cette fin étaient choisies par les régimes coloniaux en tant qu'instruments de contrôle et le mouvement nationaliste avait tendance à accuser les élites traditionnelles de complicité et à les attaquer en conséquence.

Les partis politiques et les organisations de jeunesse ont servi de courroies de transmission aux aspirations du nationalisme africain. Les partis politiques ont eu un rôle important dans les quelques pays où existaient des assemblées législatives coloniales. En Égypte, l'octroi d'un parlement par les Britanniques qui avaient unilatéralement décrété une indépendance de façade en 1922 a permis l'organisation et le fonctionnement de partis politiques grâce à la situation constitutionnelle, le parti Wafd de Sa'd Zaghlul et le Parti nationaliste ont puissamment contribué à la lutte pour le total rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté de l'Égypte (voir chapitre 23). Des modifications d'ordre constitutionnel, bien que moins importantes, dans les colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest, Nigéria et Gold Coast, ont favorisé l'apparition et le fonctionnement effectif de partis politiques. Jusque-là, les efforts du National Congress of British West Africa avaient été aisément tenus en échec (voir chapitre 26). Par la suite, le National Democratic Party, par exemple, put avoir un impact plus soutenu sur les autorités coloniales et les populations indigènes. De même, les partis politiques jouèrent un rôle important au Sénégal où le Conseil général, devenu à partir de 1920 le Conseil colonial, leur fournit une tribune.

Les organisations de jeunesse, les groupements à base ethnique, les associations d'anciens élèves et les autres mouvements voués à la conquête des libertés civiles et à la défense des droits de l'homme ont joué un rôle irremplaçable dans toutes les colonies, quelle que fût leur situation constitutionnelle. Ces organisations constituaient une force politique et sociale inéluctable, en particulier dans les régions où les activités politiques déclarées étaient prohibées par la nature répressive de la domination coloniale.

Parmi les organisations de jeunesse qui servirent de catalyseurs au mouvement nationaliste anticolonial, et dont les activités seront étudiées dans le chapitre 25 ci-dessous, nous trouvons la Gold Coast Youth Conference, fondée en 1929, le Lagos (ultérieurement Nigéria) Youth Movement, le mouvement Jeune Égypte, la Young Kikuyu Association de Harry Thuku, fondée au Kenya en 1921, le Sudan Graduates' Congress, le mouvement Jeune Gabonais et les Jeunes Tunisiens. Certains de ces mouvements étaient transterritoriaux et d'autres interrégionaux. Ces derniers comprenaient l'Étoile nord-africaine dirigée par Messali Hadj; le National Congress of British West Africa, le South Africa Congress et la West African Students Union, dirigée par le Nigérian Ladipo Solanke, qui recrutait ses membres dans toute l'Afrique Occidentale britannique.

Les organisations sociales qui contribuèrent à l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme africain comprenaient les diverses branches africaines de l'Universal Negro Improvement Association de Marcus Garvey fondée en Amérique en 1917, comme la Nigerian Improvement Association (1920). Nous citerons également des organisations telles que la Ligue des droits de l'homme et du citoyen au Gabon, la Liga Africana à Luanda et Lourenço Marques (actuelle Maputo) en Angola et au Mozambique portugais, la Société amicale des originaires de l'Afrique-Équatoriale française d'André Matswa dont les membres se recrutaient à Libreville, Bangui et Brazzaville, la Ligue universelle pour la défense de la race nègre (1925), dirigée par Tovalou Quenum (Dahomey, actuel Bénin), le Comité, puis Ligue de défense de la race nègre, dirigée par Garan-Kouyaté (Soudan français, actuel Mali) et Lamine Senghor (Sénégal)<sup>12</sup>. Nous mentionnerons également au niveau international le Comité mondial contre la guerre et le fascisme et les divers congrès panafricanistes organisés par Sylvester Williams et William Du Bois. Les syndicats et les autres mouvements ouvriers devinrent eux aussi d'importants agents de la lutte contre le système colonial, bien que leur activité ait atteint un niveau beaucoup plus élevé après la deuxième guerre mondiale.

Les armes forgées entre les deux guerres pour attaquer le système colonial étaient multiples. Les révoltes et les rébellions, si fréquentes pendant la période antérieure, se firent de plus en plus rares. À leur place, les nationalistes entreprirent d'utiliser les journaux, les livres, les tracts, les pétitions, l'émigration des mécontents, la grève, le boycott, le bulletin de vote, la chaire et la mosquée. La presse a puissamment contribué à diffuser les opinions de ces organisations politiques et sociales. Le lent développement d'une intelligentsia offrait l'audience et la clientèle qui ont fait vivre

12. I. Geiss, 1974; J. A. Langley, 1973.

un nombre croissant de journaux et de périodiques. À côté de ceux qui étaient publiés en Afrique, un nombre appréciable de publications étrangères servaient de véhicule à la propagande anticoloniale et anti-impérialiste de mouvements internationaux. Ces publications étaient quotidiennes, hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles et d'autres paraissaient suivant les possibilités. Plusieurs de ces journaux et périodiques avaient commencé à paraître avant la première guerre mondiale, comme *al-Liwa*, journal en langue arabe fondé en 1900 pour diffuser les idées du nationalisme égyptien, *La démocratie du Sénégal*, et le *Lagos Weekly Record* fondé en 1891. Le plus grand nombre datent cependant de la période d'entre les deux guerres, comme le *Times of Nigeria* (1921-1930), le *Daily Times* (fondé en 1926), le *Lagos Daily News* (1925-1938), *Le périscope africain* (Dakar, 1929), *L'Ouest africain français* (Journal républicain-socialiste), *Le courrier de l'Ouest africain* (Dakar), *L'African Morning Post*, le *Gold Coast Times* (Accra), *l'Action tunisienne* (1932); *La presse porto-novienne* avec ses sous-titres et une section en yoruba. Parmi les journaux publiés dans les langues africaines, en plus du *al-Liwa* égyptien, nous citerons l'*Akede Eko* en yoruba (Lagos, à partir de 1932). De l'extérieur de l'Afrique venaient des périodiques d'inspiration communiste ou panafricains comme *Race nègre*, *Negro World*, *La voix des Nègres*, *Vox Populi*, *News Times and Ethiopia news*, *Cri des Nègres*, *African times and Orient review*, *The crusader*, et *New York age and coloured American*. En dehors des journaux, certains dirigeants nationalistes étaient les auteurs de pièces de théâtre, brochures, tracts et nombreux livres qui critiquaient sévèrement le système colonial ou le tournaient en ridicule.

La presse a fait connaître les activités nationalistes et anticolonialistes au-delà des frontières. À ce titre, elle fut une source de souci constant pour les administrateurs coloniaux comme en témoignent les lois antisédition du milieu des années 1930 et les efforts déployés pour museler légalement certaines publications. L'essor de la radio rendit ensuite plus difficiles et moins efficaces les mesures répressives prises par les pouvoirs coloniaux pour isoler leurs colonies des influences extérieures.

Comme nous l'avons souligné, le constitutionnalisme et le recours à la presse et à la radio dépendaient de l'existence dans les colonies d'institutions législatives ou de l'espoir d'en disposer et du fait qu'il y avait suffisamment d'Africains éduqués à l'occidentale pour utiliser ces institutions et ces moyens d'expression. L'approche des nationalistes africains éduqués à l'occidentale présupposait aussi l'acceptation des modèles de développement politique de l'Europe occidentale que des nationalistes n'ayant pas leur expérience ne pouvaient évaluer. L'inégalité des niveaux d'éducation était donc une variable importante pour l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme. Comme les puissances européennes tenaient à ce que les dépenses de l'administration et des services coloniaux soient couvertes par les colonies elles-mêmes, elles faisaient relativement peu pour diffuser l'éducation occidentale et créer l'infrastructure nécessaire au développement politique et social. Dans plusieurs régions de l'Afrique colonisée, entre les deux guerres, les écoles primaires étaient peu nombreuses et dispersées et l'enseignement était une rareté. Dans l'Afrique centrale britannique, en Afrique-Équatoriale

française, au Soudan, en Angola, au Mozambique et en Guinée portugaise, l'éducation secondaire était pratiquement inaccessible avant la deuxième guerre mondiale. Là, les nationalistes pouvaient difficilement pratiquer une approche constitutionnelle.

C'est dans ce contexte qu'il faut s'efforcer de comprendre le rôle des mouvements traditionalistes (ou « nativistes ») et socioreligieux pendant la période considérée. Particulièrement importants — comme nous l'avons vu dans certains des chapitres précédents — ont été les mouvements messianiques qui exprimaient à la fois les idéologies autochtones et des idéologies inspirées du christianisme et de l'islam. Ces mouvements avaient un caractère émancipateur, comme il arrive toujours lorsque des communautés doivent témoigner leur mécontentement au sujet de leurs conditions de vie et leurs désirs de régénération. Ils représentaient une idéologie antagoniste du colonialisme, dans la mesure où ce dernier constituait une négation de la culture autochtone et un abaissement économique, social et psychologique de la population colonisée. Comme le dit Lanternari, « ils reflètent les anxiétés et les espérances des groupes qui y participent en vue d'une transformation soudaine et totale de leur environnement physique, social et psychologique<sup>13</sup> ».

Nous citerons, à titre d'exemples remarquables pour la période qui nous intéresse (certaines des activités de ces mouvements ont également été examinées dans le chapitre 20 ci-dessus), l'éthiopianisme en Afrique méridionale et orientale et les mouvements dirigés par des prédicateurs millénaristes en Afrique méridionale et centrale, en particulier le Kitawala (African Watch Tower) qui avait beaucoup d'adeptes dans les deux Rhodésies et s'étendait aux deux Congos (actuels Zaïre et R. P. du Congo) et au Nyasaland (actuel Malawi), le mouvement kimbanguiste (fondé au Congo belge par Simon Kimbangu) qui avait des adeptes aux Congos belge et français et la Mission des Noirs, néokimbanguiste, fondée au Bas-Congo par Simon Pierre Mpadi, qui, sous l'autre nom de *khakisme*, exerça une influence sur les populations du Congo français et de l'Oubangui-Chari (devenu la République centrafricaine). Certains de ces mouvements étaient inspirés par l'acceptation du christianisme, mais déçus de l'image qu'en donnait l'Église officielle des sociétés coloniales. Les Africains nationalistes, soucieux de défendre l'Afrique contre l'oppression coloniale, trouvèrent devant eux une Église au mieux indifférente. Ils s'en séparèrent donc, dans un esprit très semblable à celui de la Réforme qui a caractérisé la croissance et l'expansion du christianisme dans de nombreuses sociétés. À la manière des mouvements de Réforme en Europe et ailleurs, les Églises et les mouvements fondés par les nationalistes africains tendaient à mettre en pratique les idées chrétiennes comme la fraternité humaine et l'unité des croyants sans distinction de race ou de couleur, en vue de mettre fin à la discrimination et à l'oppression.

Le lien étroit entre le spirituel et la situation sociale et matérielle ressortissait des méthodes adoptées par ces mouvements. Si la religion demeurait nécessairement le moyen d'expression des aspirations africaines, l'action concrète prenait la forme du refus de l'impôt et de l'agitation sociale. À

13. V. Lanternari, 1974, p. 483.



l'image des mouvements fondés par Kimbangu et Mpadi, Ruben Spartas Mukasa créa en Ouganda l'African Progressive Association et la Christian Army for the Salvation of Africa. Ancien des King's African Rifles, Mukasa a exprimé l'objectif unificateur de tous ces mouvements lorsqu'il s'est engagé à travailler à la rédemption de l'Afrique quels que soient les risques encourus. L'objectif politique et social était clair quand, fondant une branche de l'African Orthodox Church en Ouganda, il a déclaré que cette Église était « pour tous les Africains sensés, pour les hommes qui veulent être libres chez eux et ne pas toujours être traités en enfants ». L'Église de Mukasa s'est étendue au Kenya. Du même type étaient la Last Church of God and His Christ de Jordon Msuma au Nyasaland, ainsi que les diverses Église africaines de Aladura en Afrique de l'Ouest.

L'islam a représenté un contrepoids à l'idéologie coloniale ainsi qu'une tribune pour l'expression du messianisme. Le Mahdi est pour le musulman ce que le Messie est au chrétien. Le mahdisme a hanté les autorités coloniales en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Soudan et en Somalie. Comme nous l'avons déjà vu, le sénoussisme, en Libye sous domination italienne, représente peut-être le meilleur exemple de l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme au travers de l'islam. La panislamisme, aspect religieux d'un panarabisme à vocation culturelle, et l'idée de Salafiya jouèrent également un rôle prédominant dans la politique nationaliste et coloniale en Egypte, au Maghreb et dans le nord du Soudan anglo-égyptien. L'influence du sénoussisme comme force anticoloniale s'étendit à certaines parties de l'Afrique de l'Ouest. Les mouvements comme le hamallisme, le tidjanisme et le mouridisme constituèrent pour les autorités coloniales une menace constante à la sécurité du système colonial.

Ces mouvements islamiques ont permis d'établir une liaison solide entre adhérents vivant sous des régimes coloniaux différents. À partir de la première guerre mondiale, comme l'a montré Crowder (voir chapitre 12), l'idéologie panislamique propagée à partir de la Turquie a posé aux autorités coloniales dans de nombreuses parties de l'Afrique un problème préoccupant auquel elles s'efforcèrent de faire face en échangeant des renseignements et par le biais de la coopération intercoloniale.

Quel que soit le degré d'exposition aux influences occidentales des Africains colonisés, les différents mouvements culturels constituaient une base commune pour l'expression du nationalisme africain. Nous avons évoqué la capacité de résistance des cultures et des institutions africaines qui conservèrent tout leur sens pour les populations colonisées d'Afrique. Même les éléments les plus occidentalisés des élites instruites devaient faire face à la réalité de leur africanité essentielle, quel que soit leur degré d'acculturation. La plupart des mouvements de jeunesse déjà mentionnés — et qui seront étudiés plus loin — comprenaient combien leur culture était importante pour préserver leur identité contre les empiétements de l'Europe par le canal scolaire. Les différentes associations gikuyu sont un bon exemple. Il en est de même des mouvements panafricanistes et du concept assez fluide de « négritude » apparu, comme nous l'avons vu au chapitre 21, au début des années 1930, et des mouvements dits « nativistes » et « religieux » déjà mentionnés

Toutes ces expressions de nationalisme africain et de l'anticolonialisme constituaient l'antithèse dans la relation dialectique entre Européens colonisateurs et Africains colonisés. La réaction des régimes coloniaux qui, en général, ont voulu resserrer leur contrôle par la force et par la loi étaient compréhensibles puisque, à ce moment-là, en Europe, les autocraties et les tendances autoritaires s'affirmaient. Mais les régimes coloniaux n'étaient pas seulement menacés par l'opposition des Africains. La diffusion des idées et des institutions européennes fut pour eux un sérieux handicap. Les tentatives faites en général pour limiter la qualité et la portée de l'éducation reposaient sur la crainte que le système de relations colonial soit menacé par l'éducation et les idées politiques et sociales européennes. C'est pourquoi la culture générale à tous les niveaux a été dénoncée, la préférence allant aux écoles rurales et professionnelles, aux établissements post-secondaires destinés à former des techniciens moyens, mais non aux universités. Il fallait l'exemple de l'Inde, où la diffusion de l'enseignement général avait contribué puissamment au développement du nationalisme et de l'anticolonialisme, pour prendre une nouvelle orientation et entreprendre des programmes d'établissements comme l'École William-Ponty en Afrique-Occidentale française, le Yaba Higher College (Nigéria), l'Achimota College (Gold Coast), le Gordon's College (Khartoum) et le Makerere College en Afrique-Orientale britannique<sup>14</sup>.

Cet effort fait pour régler l'évolution sociale dans les colonies fut une autre source de griefs contre le colonialisme, qui alimentèrent les mouvements nationalistes. La crise économique mondiale a aggravé doublement la situation. Elle a limité les ressources qui permettaient aux régimes coloniaux de vivre sans subventions de la métropole. La tendance générale fut de réduire les dépenses de services et d'infrastructures bénéficiant aux colonisés, en gelant les possibilités d'emploi sans se préoccuper de l'impact social du chômage. En même temps, les exactions qui paupérisaient les colonisés s'appesantissaient avec l'augmentation des impôts, le recours fréquent à une vente de leurs matières premières tout en payant plus cher les produits manufacturés européens importés.

Il convient enfin d'indiquer que la guerre italo-éthiopienne déclenchée en 1935, avec l'occupation de l'Éthiopie qui a suivi, a été un événement international de grande importance qui a renforcé le sentiment d'aliénation des colonisés, en particulier instruits, vis-à-vis des régimes coloniaux. Le style de l'invasion italienne, celui du fascisme et du nazisme en général, souligna la nature raciste du colonialisme européen en Afrique. Ceux qui avaient mis des espoirs dans la Société des Nations furent cruellement déçus. Le désir d'atténuer le coup porté à la fierté des Africains explique la résurgence à cette époque des idées panafricaines et des idéologies telles que la négritude. Des organisations internationales prirent la défense de l'indépendance de l'Éthiopie, qui symbolisait les espoirs d'indépendance des Africains instruits.

14. B. O. Oloruntimehin, 1974, p.337-357; D. B. Abernethy, 1969, p. 79-88.

Les journaux et périodiques locaux et étrangers servirent naturellement à la diffusion du nationalisme anticolonialiste et anti-européen. Aussi, diverses mesures administratives de répression furent-elles prises contre les moyens de grande diffusion, y compris la radio, qui se développait lentement. Des efforts ont été faits pour interdire ou limiter la circulation des livres, journaux et périodiques, ainsi que des appareils de radio, même en provenance des métropoles respectives. Presque toujours, la presse locale a été soumise à un étroit contrôle par voie de censure et de législation antisédition. Toutes ces mesures tendaient à faciliter le fonctionnement des administrations coloniales, caractérisées par une plus grande intolérance à l'égard des aspirations nationalistes et la privation des droits et des libertés personnels et civiques.

Pendant l'entre-deux-guerres, le colonialisme et le nationalisme africains se sont trouvés placés dans une relation dialectique. Le mouvement nationaliste et anticolonialiste africain n'a pas remporté de grandes victoires pendant cette période, mais il est parvenu à inquiéter les autorités coloniales. Toutes les mesures répressives prises à cette époque contre les colonies sont le reflet de cette inquiétude. La réaction des responsables coloniaux au défi du nationalisme africain se ramenait à tenter de couper l'Afrique des grands courants de l'évolution mondiale. Cette attitude n'était pas seulement irréaliste et absurde, elle a également servi de catalyseur à l'essor et à l'approfondissement du nationalisme et de l'anticolonialisme africains et, renforcée par l'impact de la deuxième guerre mondiale, elle a bientôt débouché sur la lutte pour le renversement du système colonial.

# La politique et le nationalisme en Afrique du Nord-Est, 1919-1935

*Hassan Ahmed Ibrahim*

## Introduction

Entre les deux guerres, deux formes rivales de nationalisme — le nationalisme laïque et le patriotisme d'inspiration religieuse — se disputèrent la suprématie en Afrique du Nord-Est. L'héritage toujours vivant du Mahdi au Soudan et de Sayyid Muḥammad en Somalie opérait directement la fusion entre religion et sentiment patriotique. D'autre part, entre les deux guerres, le nationalisme égyptien se sécularisa (voir fig. 23.1). Cependant, même en Égypte, modernisme islamique et nationalisme conjuguèrent leur action sur la scène politique. Il ne faut pas oublier que le nationaliste Sa'd Zaghlūl, grande figure de la vie politique égyptienne lors des dix années qui suivirent la première guerre mondiale, fut influencé par Djamāl al-Dīn al-Afghānī, panislamiste, révolutionnaire passionné, qui s'était employé à « réveiller la conscience nationale et attiser le mécontentement sous le règne d'Ismā'īl<sup>1</sup> ». Il n'en reste pas moins vrai que le mouvement créé par Zaghlūl était essentiellement un mouvement patriotique laïque. Les vagues de protestation qui agitèrent le sud du Soudan avaient elles aussi un caractère essentiellement laïque. C'est dans le nord du Soudan et en Somalie qu'il est le plus difficile de démêler les rôles respectifs du religieux et du politique au cours de cette période.

À la dialectique entre religion et laïcisme dans le domaine politique vint se greffer entre les deux guerres une dialectique entre nationalisme et problèmes économiques. L'économie mondiale allait alors connaître ses années

1. A. Hourani, 1962, p. 108-109; voir également N. R. Keddie, 1968.

les plus sombres. À la fin des années 1920, les puissances coloniales subirent à leur tour le contrecoup d'une récession qui allait s'intensifier jusqu'à la crise. Les colonies d'Afrique du Nord-Est avaient supporté les pressions économiques une décennie ou deux avant que le monde industrialisé ne soit touché de plein fouet par la crise.

Ces années furent également marquées, en Afrique du Nord-Est, par une intensification de la poussée impérialiste, à laquelle répondit une nouvelle vague de militantisme. Elles furent aussi celles de la dernière frontière de l'Europe: de nouveaux territoires furent annexés et l'emprise coloniale affermie. Cette époque marqua la fin des conquêtes impérialistes en Afrique. Mais elle vit en même temps la montée du militantisme anticolonialiste des peuples colonisés et les débuts d'une organisation politique efficace de la lutte pour la liberté et l'égalité. C'est en Égypte que ce mouvement fut le plus marqué, mais il se fit sentir aussi dans d'autres régions de l'Afrique du Nord-Est.

La première guerre mondiale contribua à susciter ces contradictions. De tous les pays de la région, c'est sans doute l'Égypte qui fut touchée le plus directement par la guerre. Quand la Turquie entra en guerre aux côtés de l'Allemagne, la Grande-Bretagne saisit ce prétexte non seulement pour mettre un terme à ce qui restait de la suzeraineté de l'Empire ottoman sur la vallée du Nil, mais pour déclarer l'Égypte protectorat britannique et y installer un nouveau monarque de son choix. La déclaration par laquelle la Grande-Bretagne instituait le protectorat et la nature même de la nouvelle monarchie eurent sur le sentiment nationaliste égyptien l'effet d'un puissant catalyseur. L'occupation militaire de Suez, où un demi-million de soldats sous commandement britannique défendaient le canal, ne fit que renforcer cette nouvelle vague de militantisme.

Les Britanniques consolidaient également leur position au Soudan, ce qui suscita de nouvelles formes de nationalisme. L'impérialisme européen poursuivait son expansion territoriale en Afrique, mais réveillait du même coup les sentiments patriotiques des populations indigènes. Cependant, il importe de ne pas oublier qu'à cette époque, le nationalisme égyptien ne s'était pas encore débarrassé de ses propres tendances à l'expansionnisme. Les chefs du nouveau mouvement nationaliste en Égypte considéraient encore le Soudan comme une colonie et revendiquaient la souveraineté égyptienne sur ce pays.

Voilà donc quelles étaient, entre les deux guerres, les contradictions contextuelles fondamentales de l'Afrique du Nord-Est: dialectique entre forces économiques et forces politiques, entre religion et nationalisme, entre la dernière frontière de l'impérialisme et la nouvelle frontière de l'anticolonialisme, entre le patriotisme local et l'expansionnisme local, notamment dans les relations égypto-soudanaises.

Examinons maintenant les événements de manière plus approfondie, pays par pays, en tenant compte du fait que certains des problèmes économiques qui ébranlèrent l'Afrique du Nord-Est durant cette période concoururent pour une grande part à l'établissement d'un climat propice à l'agitation nationaliste et aux manifestations du ressentiment populaire.

## Égypte

### La révolution de 1919

Du fait du protectorat institué par la Grande-Bretagne sur l'Égypte en 1914, les nationalistes égyptiens estimèrent que la constitution d'un organisme unifié chargé de représenter la nation lors du conflit qui allait l'opposer à celle-ci s'imposait d'urgence. Ce fut la raison pour laquelle Sa'd Zaghlūl (voir fig. 23.1), l'éminent dirigeant égyptien, et deux de ses collègues créèrent en novembre 1916 l'al-Wafd al-Misrī, ou délégation égyptienne.

Le Wafd avait une approche militante du changement. Ses buts ultimes étaient de conquérir l'indépendance totale de l'Égypte, d'assurer la souveraineté égyptienne sur le Soudan et d'abolir les capitulations qui octroyaient des privilèges spéciaux aux étrangers résidant en Égypte. Certes, la charte du Wafd ne mentionnait pas ouvertement ces deux derniers objectifs, mais il s'agissait apparemment d'une manœuvre tactique, l'Égypte devant d'abord obtenir son indépendance, puis se consacrer aux deux autres questions<sup>2</sup>.

Zaghlūl et ses collègues étaient représentatifs non seulement de la nouvelle élite égyptienne — administrateurs, juristes et cadres laïques divers —, mais également d'une nouvelle catégorie de propriétaires fonciers. Socialement, ils « appartenaient à une classe terrienne et intellectuelle autochtone, relativement récente, issue des provinces<sup>3</sup> ». L'apparition de cette classe était le signal que l'ancienne aristocratie étrangère — turco-égyptienne et albanaise — devait renoncer au rôle prépondérant qui avait été le sien au profit de l'élite professionnelle, longtemps tenue à l'écart.

Le Wafd revint à des tactiques militantes pour consolider son autorité. Il distribua des tracts, organisa des réunions publiques et rassembla « des déclarations en bonne et due forme, signées de toutes les organisations représentatives du pays, attestant que le Wafd était le représentant officiel de la nation égyptienne et le seul organe compétent pour négocier l'avenir du pays<sup>4</sup> ». En outre, en se faisant véritablement le porte-parole des doléances et des revendications populaires, il s'assura un large soutien dans tout le pays.

Ainsi, le Wafd rejeta vigoureusement la déclaration inacceptable et humiliante par laquelle la Grande-Bretagne instituait unilatéralement, en décembre 1914, un protectorat sur l'Égypte, la considérant comme une mesure illégale et applicable uniquement en temps de guerre. Il préconisa son abolition immédiate, conformément à la doctrine d'autodétermination du président Woodrow Wilson et à la promesse faite par les Alliés de donner à la fin de la guerre leur liberté aux petites nations.

La crise économique allait servir la cause nationaliste. Les multiples problèmes sociaux et économiques qui avaient assailli la société égyptienne au cours de la première guerre mondiale créèrent un sentiment de frustration

2. A. M. Ramadan, 1968, p. 431-432.

3. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 252.

4. *Ibid.*, p. 255.



23.1. Nationalisme en Égypte: Zaghlül Pacha (vers 1857-1927) prononce un discours demandant le départ des troupes britanniques (vers 1920). [Photo: © Harlingue-Viollet.]

très répandu dans les masses. Le gouvernement britannique avait promis d'assumer toute la responsabilité de la guerre, mais un corps expéditionnaire égyptien fut chargé de défendre le canal de Suez et opéra en Syrie et en Palestine. Des milliers de paysans furent recrutés de force pour servir dans une unité alliée de pionniers et de chameliers. Les récoltes de céréales et les animaux furent réquisitionnés sans que leurs propriétaires reçoivent une compensation suffisante. Le coût de la vie monta en flèche, portant plus particulièrement préjudice aux fonctionnaires et aux travailleurs non spécialisés, car la hausse ne s'accompagna d'aucune augmentation proportionnelle de leurs salaires. Les propriétaires terriens ne pouvaient tirer un bénéfice substantiel de la hausse du prix du coton, les autorités britanniques ayant limité la superficie de la culture cotonnière pour encourager la production de denrées alimentaires de base, tandis qu'elles fixaient le prix du coton et apportaient des restrictions à son exportation. Le Wafd souligna à maintes reprises que la Grande-Bretagne était responsable de cette injustice et persuada les Égyptiens de se rallier à lui pour y remédier. Cette campagne énergique conduisit les Égyptiens de toutes classes à se détacher peu à peu de la Grande-Bretagne et, en 1919, un état explosif de mécontentement régnait dans tout le pays<sup>5</sup>. La rigueur économique créait les conditions d'une riposte politique des masses.

L'incapacité du gouvernement britannique à évaluer la force et l'ampleur de cette nouvelle vague nationaliste et son obstination arrogante à vouloir maintenir le statut du protectorat furent de graves erreurs de jugement. Par la suite, son refus obstiné de permettre à Ḥusayn Rushdī, premier ministre du temps de guerre, et à Zaghāl de présenter le cas de l'Égypte à la Conférence de la paix convoquée à Paris contribua à jeter de l'huile sur le feu. Mais le plus dangereux de tous les faux pas britanniques fut l'arrestation, le 8 mars 1919, de Zaghāl et de deux de ses collègues, ainsi que leur déportation à Malte. Ce fut l'étincelle qui déclencha la révolution de 1919.

La mobilisation du Wafd eut pour effet immédiat d'entraîner une série de manifestations violentes et de grèves massives des travailleurs des transports, des juges et des hommes de loi. Les étudiants d'al-Azhar ainsi que les élèves des écoles secondaires et professionnelles participèrent activement à la lutte nationaliste. Les provinces se joignirent rapidement au mouvement général de protestation et l'on assista à des tentatives de plus en plus hardies de sabotage des réseaux ferroviaire et téléphonique. Le personnel militaire britannique fit également l'objet de fréquentes attaques, dont la plus grave fut l'assassinat à Deirut, le 18 mars, de huit officiers et soldats britanniques dans le train allant d'Assouan au Caire. Bref, le pays fut paralysé et la position de la Grande-Bretagne en Égypte se trouva gravement compromise. Le Wafd apparut alors comme le seul représentant de la nation et Zaghāl domina la scène politique du pays jusqu'à sa mort, en 1927.

La révolution de 1919 est un événement d'une importance considérable dans l'histoire de l'Égypte moderne. En effet, elle mobilisa pour la première fois toutes les classes égyptiennes (paysans, ouvriers, étudiants, propriétaires

5. P. G. Elgood, 1928, p. 227.



terriens, intellectuels) et tous les groupes religieux (coptes et musulmans) contre le colonialisme britannique. Les dirigeants de la communauté copte participèrent en fait sur un pied d'égalité à la tentative faite par les nationalistes pour recouvrer l'indépendance et quelques-uns furent choisis pour siéger au Comité central du Wafd. Ce fut l'une des manifestations du nouvel esprit laïque, de même que la participation des femmes aux manifestations publiques contre la Grande-Bretagne constitua un fait nouveau.

Face à ce soulèvement national, la Grande-Bretagne fut contrainte d'inaugurer une politique de conciliation avec les nationalistes. Lord Allenby, nommé haut-commissaire spécial, relâcha Zaghlül et ses amis et les autorisa à se rendre à Paris. Le gouvernement britannique constitua une mission spéciale présidée par lord Milner, secrétaire d'État aux colonies, qu'il chargea d'enquêter sur les causes de l'« agitation » et de définir la constitution qui conviendrait le mieux à l'Égypte sous le régime du protectorat. Malgré l'efficacité de la campagne organisée par le Wafd pour boycotter la mission Milner, celle-ci déposa ses conclusions. Ce fut pour le Wafd un triomphe dans la mesure où la commission affirmait que le régime du protectorat n'était plus satisfaisant et devait être remplacé par un traité d'alliance à négocier avec les nationalistes.

La Grande-Bretagne fut également forcée de reconnaître le Wafd comme le porte-parole de la nation. Milner alla encore plus loin en invitant Zaghlül à se rendre à Londres pour des pourparlers officiels qui aboutirent, en 1920, au mémorandum Milner-Zaghlül. Cet accord prévoyait une alliance offensive et défensive entre les deux pays et, sous réserve de l'agrément des puissances capitulaires, les droits de ces puissances en Égypte devaient être transférés à la Grande-Bretagne. Cependant, le mémorandum ne disait mot du Soudan puisque, selon Milner, le statut de ce territoire avait été défini sans équivoque dans l'accord sur le condominium<sup>6</sup>. Les négociations échouèrent du fait de l'insistance du Wafd à exiger l'indépendance et la souveraineté totales de l'Égypte sur le Soudan, mais le mémorandum fut le point de départ de toutes les négociations ultérieures.

La Déclaration d'indépendance du 28 février 1922 fut le résultat le plus important de la révolution de 1919. Sous la pression des nationalistes, la Grande-Bretagne abolissait unilatéralement le protectorat et reconnaissait l'indépendance de l'Égypte à condition que le *statu quo* fût maintenu dans les domaines suivants (habituellement désignés sous le nom de « points réservés »), en attendant la conclusion d'un accord avec l'Égypte: sécurité des communications avec l'empire, défense de l'Égypte, protection des minorités et des intérêts étrangers, Soudan<sup>7</sup>. L'indépendance de l'Égypte fut officiellement déclarée le 15 mars 1922 et le sultan Fu'ād, qui avait succédé à Husayn Kāmil en 1917, prit le titre de Fu'ād I<sup>er</sup>, roi d'Égypte. Mais s'agissait-il d'un exemple authentique de décolonisation? Ou bien la Grande-Bretagne défendait-elle toujours les nouvelles frontières de l'empire?

La déclaration d'indépendance donnait au gouvernement égyptien plus de latitude pour diriger ses affaires intérieures et extérieures. Elle rétablissait

6. Lord Milner, 1921, p. 24-34.

7. J. Marlowe, 1965.

le poste de ministre des affaires étrangères, qui avait été supprimé en 1914, et permettait à ce pays d'avoir des représentations diplomatiques et consulaires. En outre, la déclaration prévoyait un régime constitutionnel, but pour lequel les nationalistes se battaient depuis 1883<sup>8</sup> (voir fig. 23.2), et c'est sur cette base que fut promulguée la Constitution de 1923.

Cependant, si l'on considère les choses sous un autre angle, au regard de son idéologie militante, la révolution de 1919 n'avait abouti qu'à un succès limité tant dans le domaine politique que dans le domaine constitutionnel. L'indépendance accordée par la déclaration était restreinte par les points réservés, notamment la réserve prévoyant la poursuite de l'occupation militaire britannique en Égypte. En outre, les étrangers continuaient à jouir de leurs privilèges extraterritoriaux tandis que l'accord sur le condominium, dicté par les Britanniques, restait en vigueur pour fournir un cadre constitutionnel à l'administration au Soudan. De même, la Constitution de 1923 ne permettait pas de fonder le régime constitutionnel en Égypte sur des bases fermes et solides, car elle donnait des pouvoirs étendus à la monarchie, notamment celui de choisir et de nommer le premier ministre, de renvoyer le Cabinet et de dissoudre le Parlement ou de différer ses sessions. Cet état de fait menaçait l'existence de la démocratie parlementaire en Égypte avant même qu'elle fût née.

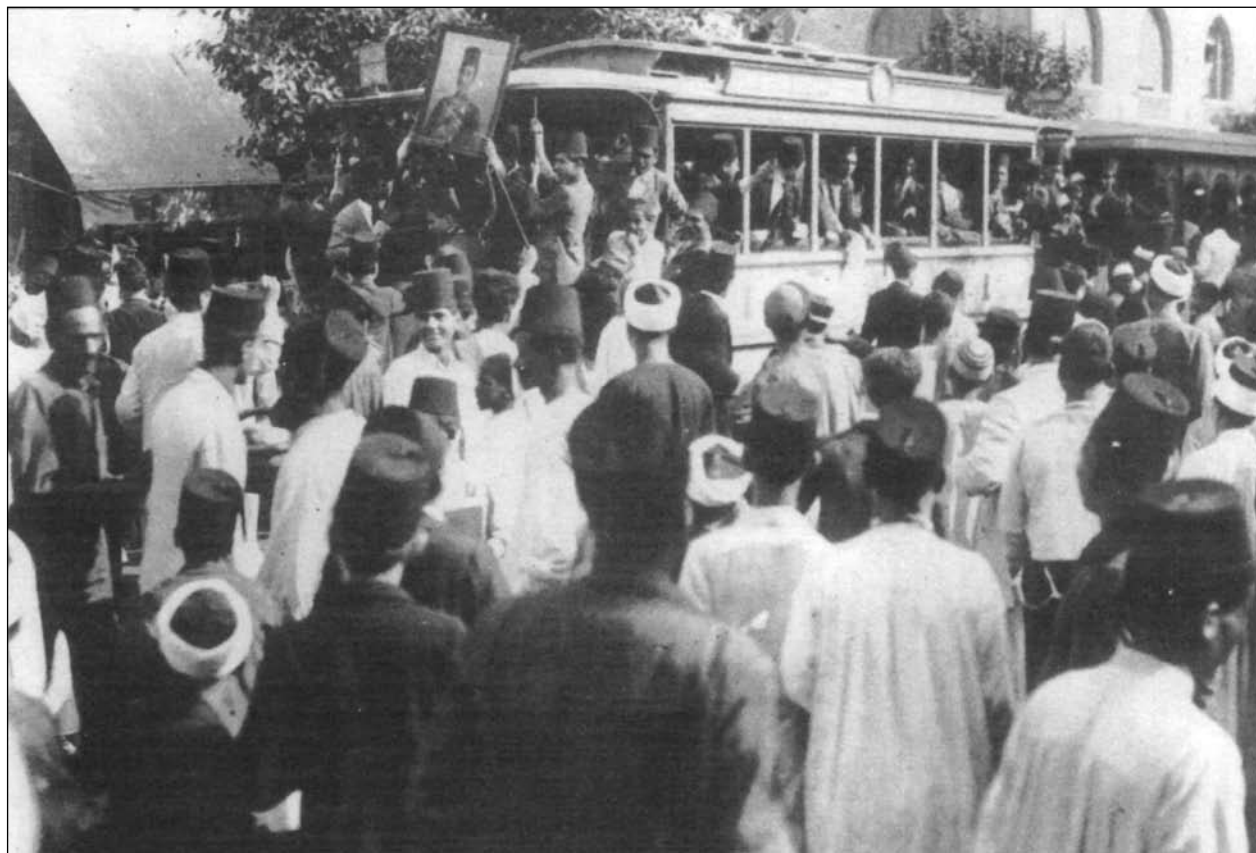
Cette incapacité à satisfaire l'ensemble des aspirations nationales était surtout due à la désagrégation progressive de l'unité nationale réalisée en 1919. Des rivalités personnelles concernant la direction du Wafd et des divergences sur la question de l'indépendance égyptienne entraînaient, en 1920, un clivage au sein du Front national entre les modérés d'Adlī Yakan et les militants de Zaghlūl. Les premiers estimaient en effet qu'un compromis avec la Grande-Bretagne était inévitable, les Égyptiens n'étant parvenus ni à gagner un soutien international à leur cause, ni à poursuivre la lutte par leurs propres moyens. De leur côté, les militants étaient si irrités par l'obstination de la Grande-Bretagne et si impressionnés par le réveil populaire de 1919<sup>9</sup> qu'ils préconisaient la poursuite de la lutte jusqu'au moment où celle-ci accepterait toutes les revendications nationales. L'issue de cette controverse fut la tragique division du Wafd et de l'ensemble du pays en deux groupes rivaux : les partisans de Zaghlūl et les partisans d'Adlī Yakan. Le Wafd devenait par conséquent un parti représentant la majorité des Égyptiens plutôt qu'un organisme unifié parlant au nom de toute la nation.

La politique coloniale de la Grande-Bretagne — « diviser pour régner » — exploita au maximum cette division dans les rangs du Wafd. Par la manipulation et la ruse, les administrateurs coloniaux incitèrent les partisans d'Adlī Yakan à s'éloigner de ceux de Zaghlūl. Allenby neutralisa les derniers, mais s'accommoda des modérés et négocia avec eux la Déclaration d'indépendance. Zaghlūl qualifia cette déclaration de « désastre national »<sup>10</sup> mais,

8. A. al-Rāfī, 1969, vol. I, p.39-40.

9. La Conférence de la paix (Paris) reconnut en mai 1919 le protectorat britannique sur l'Égypte.

10. A. al-Rāfī, 1969, vol. I, p. 135.



23.2. *Le mouvement nationaliste en Égypte (1918-1923): manifestation en faveur de Fuʿād I<sup>er</sup> vers 1920.*  
[Photo: © Harlingue-Viollet.]

en dépit de la violente campagne de protestation organisée par le Wafd, la déclaration délimitait les frontières provisoires de l'empire.

### L'ère des négociations, 1924-1935

La lutte nationaliste fut essentiellement axée, au cours de la période qui suivit la déclaration, sur l'abolition, au moyen d'un règlement négocié avec la Grande-Bretagne, de l'obstacle que constituaient les « points réservés ». Quatre négociations eurent lieu en ce sens entre 1924 et 1935 : les négociations MacDonald-Zaghlūl en 1924, Tharwat-Chamberlain en 1927, Maḥmūd-Henderson en 1929 et Naḥḥās-Henderson en 1930<sup>11</sup>. Cependant, elles se soldèrent toutes par un échec, la Grande-Bretagne refusant toute concession susceptible d'assouplir son régime d'occupation en Égypte ou de modifier le *statu quo* au Soudan. Cette intransigeance était étroitement liée au rôle grandissant, inspiré par les Britanniques sinon créé par eux, du Palais comme centre de l'opposition au Wafd.

La Grande-Bretagne rétablit Fu'ād en 1917 pour servir de tampon entre lui-même et le Wafd extrémiste et pour faire aboutir ses espoirs. Fu'ād, autocrate ambitieux, avait soutenu le mouvement d'indépendance dirigé par le Wafd en 1919, mais espérait le contrôler et l'utiliser « à ses propres fins, comme un instrument qui contribuerait à accroître son prestige et son pouvoir<sup>12</sup> ». Se rendant rapidement compte que Zaghlūl s'engageait sur une voie indépendante, il l'accusa de chercher à renverser la monarchie et de vouloir déclarer la république en Égypte. Il en résulta une profonde inimitié entre le monarque et le Wafd qui caractérisa la politique égyptienne jusqu'en 1952. La Grande-Bretagne encouragea cette hostilité et l'exploita pour servir ses intérêts impérialistes.

Afin d'empêcher le Wafd d'accéder au pouvoir, Fu'ād suspendit trois fois en moins de sept ans — en 1924, 1928 et 1930 — la Constitution de 1923 et, chaque fois, il nomma un premier ministre de son choix. Lors du coup d'État constitutionnel de 1930, Ismā'īl Ṣidkī, premier ministre nommé par le Palais, remplaça la Constitution de 1923 par une autre, moins démocratique. Le principal objectif était de tenir le Wafd à l'écart du pouvoir<sup>13</sup>. Au cours de la plus grande partie des cinq années suivantes, l'Égypte connut, en fait, des gouvernements anti-wafdistes. Devant ces ingérences fréquentes de la Résidence et du Palais dans le système constitutionnel de l'Égypte, il était impossible au régime parlementaire et à ses institutions de s'implanter dans la vie politique du pays.

Les divers gouvernements de Palais qui régnèrent sur l'Égypte avant 1935, en particulier celui de Ṣidkī en 1930-1933, prirent des mesures de répression contre le Wafd. Les dirigeants wafdistes furent jetés en prison, leurs journaux interdits et leurs partisans renvoyés des postes qu'ils occu-

11. H. A. Ibrahim, 1976, p. 15-16.

12. E. Kedourie (dir. publ.), 1970, p. 90-91.

13. O. Tweedy, 1931, p. 198.

paient au sein du gouvernement et dans l'administration. Non seulement les administrateurs coloniaux entérinèrent cette politique extrémiste, mais ils prirent à l'occasion des mesures directes pour humilier le Wafd; ainsi, à deux reprises, en 1924 et en 1926, ils ne laissèrent pas Zaghlūl devenir premier ministre, bien que son parti eût la majorité au Parlement.

Cette campagne répressive menée par le Palais et la Résidence aboutit au déclin progressif de la popularité du Wafd et à la désagrégation de son unité. Mécontent de ce qu'il appelait «la direction peu éclairée<sup>14</sup>» de Naḥḥās, le successeur de Zaghlūl, dans la conduite des affaires, un groupe de dirigeants du Wafd abandonna le parti en 1932. Moins capables et moins désireux d'affronter le colonialisme, les dirigeants du Wafd décidèrent donc, dans leur majorité, vers 1935, d'affermir leur pouvoir contre le Palais en s'entendant avec la Grande-Bretagne<sup>15</sup>. Ils ne pouvaient faire autrement, pour atteindre ce but, que de transiger sur les revendications nationales. Cette faiblesse eut pour résultat la conclusion du traité de 1936 qui légalisait l'occupation britannique en Égypte et maintenait au Soudan l'administration dominée par les Britanniques.

## Soudan

Dans le sillage de la première guerre mondiale, la résistance soudanaise au régime colonial britannique se concrétisa par diverses activités et s'exprima de diverses manières. Ce fut l'élite intellectuelle, les mahdistes et les nationalistes religieux qui organisèrent cette opposition dans le nord du Soudan, tandis que, dans le Sud, les mouvements de protestation eurent surtout un caractère local.

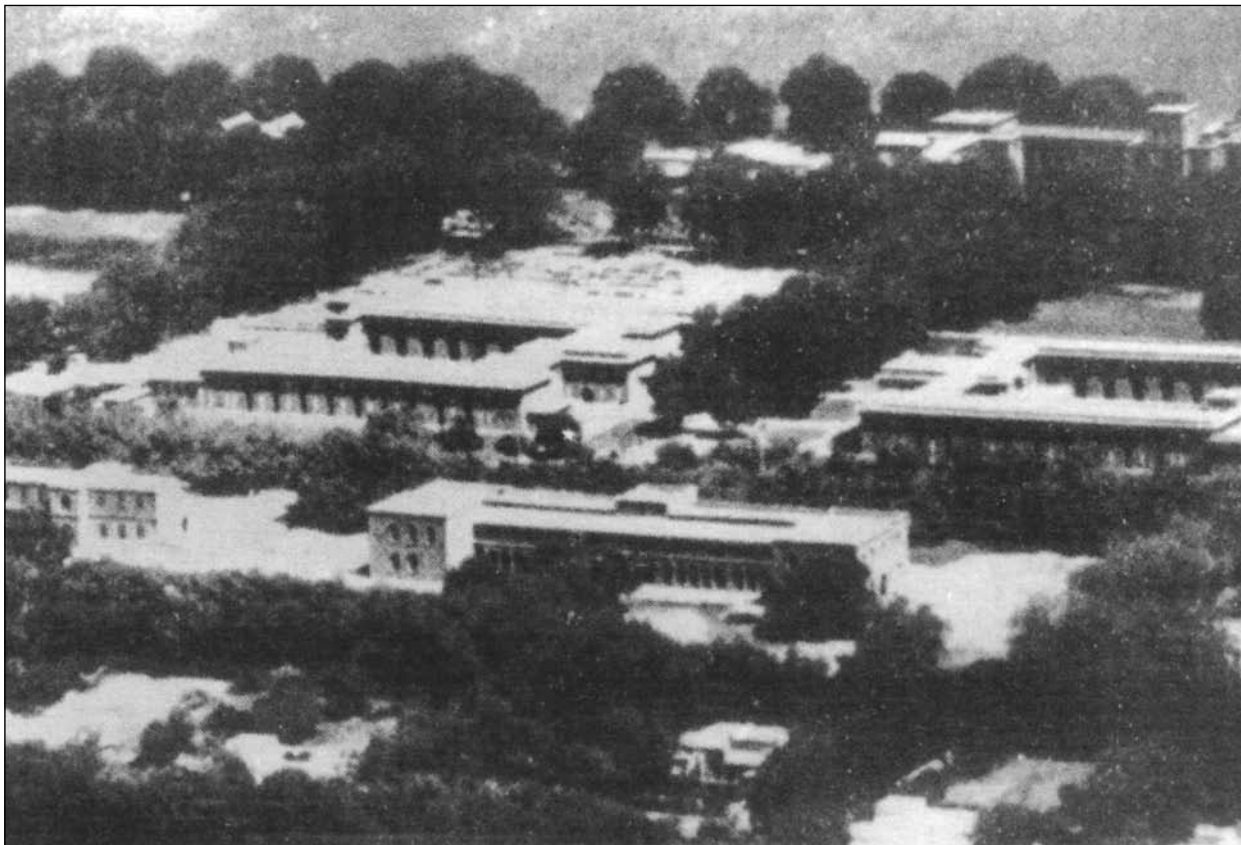
### Les mouvements de protestation des jeunes

L'élite des intellectuels, qui venait tout juste de faire son apparition, joua un rôle remarquable dans l'évolution de la politique soudanaise au cours de la période 1919-1925. Cette élite était surtout composée d'étudiants et de «diplômés» du Gordon Memorial College et du Collège militaire de Khartoum (voir fig. 23.3). Ils formèrent leurs propres associations par l'intermédiaire desquelles ils menèrent une campagne politique active contre le colonialisme. L'une des premières associations de jeunes fut le Club des diplômés d'Omdurman, fondé en 1918. Cependant, dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, deux associations clandestines de caractère plus politique furent créées: la Ligue d'union soudanaise (LUS) en 1919 et, plus importante encore, la Ligue du drapeau blanc (LDB), fondée en mai 1924 par 'Alī 'Abd al-Laṭīf, le dirigeant nationaliste le plus éminent de cette époque.

De nombreux auteurs britanniques ont minimisé le mouvement nationaliste soudanais du début des années 1920 et soutenu qu'il n'était guère

14. A. L. A. Marsot, 1977, p. 139.

15. H. A. Ibrāhīm, 1976, p. 24-25.



23.3. *Le Collège universitaire de Khartoum en 1953. On distingue en arrière-plan le Gordon Memorial College.*  
[Photo : © Ministère des affaires sociales du Soudan.]

représentatif, tout en considérant ses partisans comme de simples agents et des pions de l'Égypte. Les travaux récents de spécialistes soudanais ont cependant établi que, bien qu'étroitement lié à l'Égypte sur le plan tactique, culturel et idéologique, le mouvement avait bien des origines indigènes et avait pour principale préoccupation l'abolition du régime colonial britannique. Les programmes tant de la Ligue d'union soudanaise que de la Ligue du drapeau blanc accordaient la priorité à l'abolition de « l'esclavage imposé par le maître colonial ». L'originalité de ce mouvement apparaît plus clairement à la lecture du télégramme qu'Alī 'Abd al-Laṭīf et trois de ses collègues envoyèrent au gouverneur général le 15 mai 1924. Cet important document fait explicitement état d'une nation soudanaise et du droit à l'autodétermination, écartant les prétentions de la Grande-Bretagne et de l'Égypte à vouloir décider seules de l'avenir du Soudan<sup>16</sup>.

L'appel à l'unité avec l'Égypte lancé par les nationalistes tenait apparemment plus du slogan politique que de la doctrine nationaliste. C'était surtout l'expression d'une politique d'opportunisme, calculée pour s'assurer la sympathie et l'appui de l'Égypte, elle-même en train de mener une lutte nationale. En outre, ce slogan de l'unité semble avoir été imposé aux nationalistes par le refus de la Grande-Bretagne de concéder le droit à l'autodétermination et la politique qu'elle menait et qui consistait à se servir des dirigeants locaux et religieux pour perpétuer sa domination. De ce point de vue, « le concept de l'unité était pour les nationalistes le meilleur moyen, voire le seul, de se ménager une certaine marge de manœuvre et la possibilité d'adopter une contre-stratégie<sup>17</sup> ». Une fois que la Grande-Bretagne, l'ennemi commun, aurait été expulsée du Soudan, les nationalistes espéraient pouvoir persuader l'Égypte de quitter le territoire soudanais. Les intellectuels rejetaient le slogan « le Soudan aux Soudanais » lancé par les dirigeants traditionnels et conservateurs, le considérant comme une ruse inspirée par les Britanniques pour exclure l'Égypte et dominer le Soudan.

À l'instar du Wafd, les nationalistes soudanais se firent les théoriciens et les porte-parole des revendications locales et élaborèrent ainsi une idéologie de l'opposition à la domination étrangère. Se fondant non pas sur des motifs religieux, mais sur des revendications économiques et politiques, ils ne manquaient pas une occasion de souligner la rapacité et le caractère étranger du colonisateur. Les « Revendications de la nation » rédigées par 'Abd al-Laṭīf pour al-Ḥaḍāra en 1922 étaient entièrement consacrées à une critique du gouvernement.

Dans un premier temps, des tracts, expédiés par la poste dans tout le territoire, furent la principale technique utilisée par les nationalistes pour diffuser largement leurs idées et leur propagande. En novembre 1920, un « conseiller fidèle adressa une circulaire restée fameuse à des centaines de destinataires, partout dans le pays, dans laquelle il dénonçait la tactique du "diviser pour régner" qu'employaient les Britanniques en Égypte et au Soudan et exhortait les deux nations à s'unir contre le colonialisme britan-

16. Pour la traduction officielle de ce télégramme, voir H. Abdin, 1970, p. 48-49.

17. *Ibid.*, p. 4.

nique<sup>18</sup> ». Il arrivait aussi que les tracts soient affichés dans des lieux publics ou éparpillés dans les rues. En outre, les nationalistes réussirent parfois à passer en fraude certains documents pour qu'ils soient publiés dans la presse égyptienne amie et ils organisèrent des festivals de littérature et de théâtre.

En 1923, toutefois, les nationalistes avaient abandonné ces méthodes de propagande clandestines et inefficaces au profit d'une tactique plus révolutionnaire. Ils estimaient qu'un affrontement ouvert avec le régime colonial britannique était encore la meilleure manière d'élargir la base nationaliste et de rallier un soutien populaire à leurs idéaux. Dans leur militantisme, les nationalistes semblaient vouloir se faire consciemment les émules du Wafd en Égypte<sup>19</sup>. De même que leurs homologues en Inde, ils faisaient également appel, ignorant les fonctionnaires coloniaux de Khartoum, à l'opinion publique libérale de la Grande-Bretagne pour qu'elle appuie les revendications du Soudan à l'autodétermination.

Ce changement d'orientation politique et de tactique entraîna, en 1924, une violente agitation politique à Khartoum ainsi que dans certaines capitales et villes provinciales. La Ligue du drapeau blanc organisa une série de manifestations et d'émeutes, notamment après l'arrestation, en juillet, de son président, 'Abd al-Laṭīf, et de deux de ses collègues, dans les « Trois Villes », Atbara, Port Soudan, al-'Obeid et Shendi (voir fig. 4.1). Ce sont surtout les tendances laïques du nationalisme soudanais qui s'exprimèrent dans ces émeutes.

Les militaires soudanais étaient particulièrement réceptifs aux idées et à la propagande de la Ligue du drapeau blanc. Les cadets étaient incités à manifester dans certaines villes du Nord et du Sud. Les élèves de l'École militaire de Khartoum défilaient dans les rues de la ville avec armes et munitions.

Les officiers soudanais, dont beaucoup étaient d'origine dinka, eurent recours aux armes contre le colonialisme britannique. Ils fomentèrent l'important soulèvement militaire qui eut lieu à Khartoum en novembre 1924, dont le principal mobile fut la volonté de ces officiers de manifester leur solidarité et leur camaraderie avec les bataillons égyptiens qui étaient sur le point de quitter le pays<sup>20</sup>. Les soldats soudanais quittèrent leurs casernes pour rejoindre les unités égyptiennes dans le quartier nord de Khartoum et il n'est pas du tout impossible que, de concert avec les troupes égyptiennes, ils aient envisagé un coup d'État.

Cependant, les soldats britanniques firent feu sur eux en route. Il en résulta un combat acharné qui se poursuivit tout au long de la soirée et de la nuit du 27 au 28 novembre et qui coûta la vie à plus d'une douzaine de soldats soudanais. Trois autres soldats furent traduits en conseil de guerre et exécutés, le reste des participants étant condamné à de lourdes peines de prison.

18. M. Abd al-Rahim, 1969, p. 102-103.

19. H. Abdin, 1970, p. 64.

20. La Grande-Bretagne saisit le prétexte de l'assassinat de sir Lee Stack au Caire pour exiger, entre autres, le retrait immédiat des troupes égyptiennes du Soudan.



L'échec complet de cette révolte marqua le début d'une décennie au cours de laquelle l'intelligentsia «se tint tranquille, soigna les plaies des années passées et repensa les plans et les méthodes à adopter à l'avenir». Politiquement, ces années furent marquées par le désenchantement et la stérilité. L'hostilité du régime colonial et sa détermination à étouffer toute action politique ouverte força les intellectuels à se rabattre sur les activités littéraires, religieuses et sociales «considérées comme un exutoire et un moyen de regroupement<sup>21</sup>». Ils constituèrent de petits groupes d'étude dans diverses villes et fondèrent plusieurs journaux et revues. Ces journaux et ces revues eurent une existence éphémère, mais animée, et «témoignent de la vitalité et du sérieux de cette génération<sup>22</sup>». Le folklore de cette période, notamment la poésie, exprime les rancœurs et l'amertume que suscitèrent l'arrogance et l'autoritarisme des fonctionnaires britanniques.

Ainsi, le premier mouvement nationaliste du début des années 1920 échoua; cet échec était surtout dû au fait qu'il ne bénéficia pas de l'appui des masses et ne cherchait ni ne souhaitait s'allier aux forces locales et religieuses, seules forces du pays qui bénéficiaient d'un soutien populaire. Néanmoins, ce mouvement est significatif, car il est apparu plus tôt que les mouvements nationalistes d'autres territoires dépendants de l'Afrique tropicale. De plus, son contenu idéologique avait survécu à une décennie d'apathie politique: son principal slogan politique, «l'unité de la vallée du Nil», fut repris dans les années 1940 par le parti d'Ashika et d'autres partis unionistes.

### La résistance mahdiste au régime colonial

Le mahdisme fut l'une des premières armes utilisées par les Soudanais dans leur lutte anticolonialiste. Cette lutte se déroule dans les centres provinciaux autour de Khartoum. Militants et néomahdistes se sont les uns et les autres opposés, avec leurs propres moyens, au régime colonial pendant cette période.

#### *Les soulèvements mahdistes*

Au cours de la première génération du régime du condominium (1899-1955), il n'y eut guère d'année sans un soulèvement mahdiste contre le colonialisme. Certes, dans les zones du Soudan habitées par les sédentaires, cette vague de mouvements millénaristes finit par mourir peu à peu, mais les mahdistes restèrent actifs dans la province du Dārfūr (voir fig. 4.2). Un grand nombre d'entre eux, se prenant pour des prophètes messianiques, déclarèrent la guerre sainte (*djihād*) contre le régime britannique des «infidèles». Le plus important d'entre eux fut le *fakī* 'Abdullāh al-Sihaynī, le chef de la révolte de Nyāla (1921).

Comme celles qui l'avaient précédée, la révolte de Nyāla visait à abolir le régime colonial des «infidèles» et à restaurer le «glorieux» mouvement des Mahdiyya au Soudan. Outre ce motif fondamentalement religieux, l'im-

21. H. Abdin, 1970, p. 98.

22. M. Abd al-Rahim, 1969, p. 113.

position d'une administration coloniale centralisée, la hausse de l'impôt sur le bétail et la surestimation de la « dîme » (*ushur*) furent autant de facteurs qui incitèrent les habitants du Dārfūr à se joindre à la révolte<sup>23</sup>.

Conduit par al-Sihaynī, un détachement d'environ 5 000 hommes attaqua le fort et le marché de Nyāla le 26 septembre 1921. Ils s'emparèrent du fort et mirent feu à un bâtiment voisin. Al-Sihaynī lança une seconde attaque qui, s'il n'avait pas été gravement blessé, aurait pu mettre en déroute l'ennemi. Cet engagement fit 43 morts et 21 blessés du côté des forces coloniales, tandis que 600 Soudanais au moins perdirent la vie sur le champ de bataille.

Al-Sihaynī fut pendu en public le 4 octobre, mais ses partisans poursuivirent la lutte. Ils réunirent un effectif d'environ 5 000 hommes à environ 80 kilomètres de Nyāla. Devant la tournure dangereuse que prenaient les événements, les administrateurs coloniaux envoyèrent un important détachement qui se livra à une expédition punitive à travers le Dārfūr méridional. Les soldats arrêtèrent un grand nombre de personnes, brûlèrent leurs maisons, s'emparèrent de leur bétail et confisquèrent leurs biens. Cependant, en mai 1922, cette période de résistance avait pris fin au Dhār Masalīt.

La révolte de Nyāla a certainement été la révolte anticolonialiste la plus importante qui ait eu lieu au Soudan avant 1924. À la différence des mouvements mahdistes précédents, elle « parvint presque à atteindre l'objectif immédiat qu'elle semblait s'être fixé » et « raviva pleinement la vieille crainte d'une grande révolte d'inspiration religieuse<sup>24</sup> ». Ce soulèvement ne réussit pas à mettre fin à la domination coloniale, mais son succès limité fut cependant considéré comme un avertissement.

### *Le néomahdisme*

Depuis 1914, Sayyid 'Abd al-Raḥmān, le fils posthume du Mahdī, avait le sentiment que le fanatisme avait fait son temps et qu'une coopération avec les Britanniques reposant sur le slogan « le Soudan aux Soudanais » servirait le mieux les intérêts tant de la nation soudanaise que de la secte mahdiste. Ce respect des formes constitutionnelles n'avait pas vraiment l'accent de la sincérité, mais était dicté en fait par les réalités politiques. En effet, al-Sayyid ne se faisait guère d'illusions : tout soulèvement armé ne pouvait conduire qu'à une annihilation totale.

De même, al-Sayyid était assez avisé pour comprendre que toute agitation politique et religieuse exigeait des moyens financiers. Il entreprit donc de développer ses activités agricoles et commerciales et était devenu, en 1935, un grand propriétaire foncier et un riche capitaliste. Mais, au lieu de trouver dans cette richesse un autre moyen de satisfaire ses ambitions, comme l'avaient naïvement espéré les administrateurs coloniaux, 'Abd al-Raḥmān s'en servit pour renforcer l'organisation Anṣār. Grâce à des manœuvres habiles et un combat sans relâche, il tourna adroitement les interdictions coloniales, consolida son influence dans les centres mahdistes traditionnels de l'Ouest,

23. H. A. Ibrāhīm, 1979, p. 459-460.

24. M. D. Daly, 1977, p. 144.

trouva de nouveaux partisans et étendit son influence. Constatant qu'à l'Est, le nationalisme politique commençait à supplanter la religion comme principale force motrice, al-Sayyid s'efforça tout particulièrement, dans les années 1930, d'obtenir le soutien des intellectuels<sup>25</sup>.

En 1935, le néomahdisme était donc devenu une importante force politique anticolonialiste. L'unité qu'il avait réussi à établir entre une section non négligeable de l'intelligentsia, d'une part, et les éléments traditionnels et religieux, d'autre part, fut à l'origine du Front de l'indépendance, qui exerça un attrait considérable sur les nationalistes dans les années 1950. Ce front joua un rôle d'une importance exceptionnelle et permit au pays d'accéder à l'indépendance en 1956.

### Les mouvements de protestation locaux au Soudan méridional

Les populations africaines du Soudan méridional continuèrent à se soulever contre le régime colonial britannique au cours de cette période. Cette résistance avait trois grandes caractéristiques. Il ne s'agissait pas toujours, ni même dans la plupart des cas, d'une réaction à une oppression administrative flagrante. Son objectif était plutôt de mettre fin au colonialisme britannique dans cette région d'Afrique. En outre, elle gagnait désormais des groupes dont l'attitude, certes distante et soupçonneuse, n'était pas auparavant systématiquement hostile à la domination coloniale. Par-dessus tout, ce mouvement avait pris une ampleur considérable, car les Dinka et les Nuer, les deux plus grands groupes de cette région, y jouèrent un rôle particulièrement actif. Ils firent taire leurs antagonismes locaux habituels et se concertèrent dans leur résistance sous la direction de chefs surgis dans des circonstances exceptionnelles (et dont certains étaient des chefs religieux), souvent des « prophètes » prestigieux. Cette grande vague de résistance fut marquée par deux soulèvements qui méritent de retenir l'attention : le soulèvement des Aliab Dinka (1919-1920) et la révolte des Dinka (1927-1928). Les traditions religieuses africaines donnèrent à ces révoltes une coloration particulière. Les Aliab Dinka se révoltèrent ouvertement en 1919 autant parce qu'ils se sentaient négligés que parce qu'ils étaient opprimés.

La cause immédiate du premier soulèvement fut les malversations du *ma'mūr*, l'administrateur colonial dont les Aliab dépendaient directement, notamment l'habitude qu'il avait de s'approprier des femmes et du bétail. Ce soulèvement semble avoir formé partie d'un plan d'ensemble auquel participaient d'autres populations soudanaises du Sud<sup>26</sup>. C'est à grand peine qu'on empêcha les Bor Dinka de se soulever par solidarité avec les Aliab, mais les Mandari, population qui n'était pas d'origine dinka, se joignirent effectivement à eux<sup>27</sup>.

Le soulèvement des Aliab Dinka commença le 30 octobre 1919, lorsqu'un détachement de quelque 3 000 hommes attaqua le commissariat

25. H. A. Ibrāhīm, 1977.

26. L. L. Mawut, 1978, p. 80.

27. G. N. Sanderson, 1980, p. 4-5.

de Minkamman, au sud du fleuve Sobat. Le commissariat lui-même fut pris d'assaut par les Aliab, mais le *ma'mūr* réussit à s'échapper. Deux jours plus tard, un groupe de Mandari réussit à pénétrer dans l'entrepôt (*zarība*) des ouvriers qui installèrent des lignes télégraphiques à Mulla, tua trois d'entre eux et s'enfuit en emportant leurs fusils. Le 2 novembre, les Aliab frappèrent de nouveau, attaquant un baraquement et tuant deux policiers<sup>28</sup>. Cet assaut des Dinka finit par être repoussé, mais la campagne militaire s'avéra très coûteuse pour l'administration coloniale : quelques fonctionnaires coloniaux et un grand nombre de policiers moururent sur le champ de bataille.

Au cours de cette crise de leur histoire, les populations dinka trouvèrent dans leur très grande majorité un chef prestigieux en la personne d'un certain Bul Yol, plus connu sous le nom « donné par Dieu » d'Ariendit. Très habile à créer des organisations politiques, le prophète Ariendit avait, en 1921, mobilisé les populations dinka contre le colonialisme. Son programme était simple et révolutionnaire : en finir avec le colonialisme — en fait, obtenir l'indépendance des Dinka<sup>29</sup>. Ses partisans se livrèrent à diverses attaques contre des positions coloniales, mais furent dispersés en février et en mars 1922.

Les populations nuer opposèrent elles aussi une résistance considérable au colonialisme dans la région du Sud. Les expéditions punitives des troupes britanniques se succédaient, mais ils n'acceptaient pas la défaite. Selon eux, ils avaient perdu quelques batailles, mais ils n'avaient pas perdu la guerre. Cependant, la révolte des Nuer (1927-1928) marqua l'apogée de leur résistance.

Sous la direction du prophète Garluark, qui jouissait d'un pouvoir et d'un prestige considérables, les Nuer de l'Ouest refusèrent d'obéir aux ordres de l'administration. Lorsque Fergusson, le commissaire de district du Nuerland de l'Ouest, arriva en décembre 1927 au lac Jorr en tournée d'inspection, une foule de plusieurs milliers de guerriers nuer attaqua son escorte. Ils le tuèrent ainsi que 18 personnes de sa suite tandis que le reste de la mission d'inspection, pris de panique, réussissait à s'échapper.

Au même moment, les Nuer de la contrée des Lou, au sud du Sobat, se rebellèrent contre le colonialisme. Leur chef influent, le prophète Gwek Ngundeng, refusa de voir les fonctionnaires coloniaux, y compris le gouverneur général lui-même. Il envoya des émissaires dans tout le pays lou et fit prévenir les groupes nuer voisins qu'ils se préparent à la guerre contre les « Turcs »<sup>30</sup>. Sachant que Ngundeng pouvait frapper à tout moment, les fonctionnaires coloniaux prirent des mesures rigoureuses pour briser son mouvement.

La violence féroce et aveugle avec laquelle ces soulèvements furent réprimés entraîna des pertes humaines et matérielles considérables. Néanmoins, la vaillante résistance des Dinka et des Nuer persuada les colonialistes britanniques que la violence à elle seule serait inopérante. Elle les obligea à

28. R. O. Collins, 1967, p. 77.

29. G. N. Sanderson, 1980, p. 22.

30. O. Digernes, 1978, p. 88.

inaugurer au début des années 1930, une politique plus conciliante et plus « humaine » envers les populations du Soudan méridional.

## Somalie

La population somali avait depuis longtemps le sentiment, profondément enraciné, de sa nationalité somali, sentiment accentué par une culture nationale quasiment uniforme et renforcé par un très fort attachement à l'islam<sup>31</sup>. De même que leurs prédécesseurs et leurs successeurs, les nationalistes somali firent appel entre les deux guerres à ce sentiment d'identité nationale dans leur lutte contre l'impérialisme italien, britannique et français sur l'ensemble du territoire de la Somalie (voir fig. 4.2).

Outre ce facteur fondamental, d'autres forces intervenaient qui étaient liées aux innovations sociales que le colonialisme avait introduites dans la texture de la société somali. Les puissances coloniales avaient en fait détruit les institutions sociales et politiques traditionnelles des Somali et imposé les leurs. Elles implantèrent dans toutes les régions du pays un système d'administration centralisé où tous les pouvoirs effectifs étaient dévolus aux administrateurs coloniaux, les Somali n'ayant aucune responsabilité, sinon à des postes très subalternes. Les chefs désignés par l'administration coloniale et connus sous le nom d'*akils* dans le protectorat britannique et de *capos* dans la Somalie sous domination italienne n'avaient qu'un rôle purement consultatif et servaient à transmettre les directives coloniales à la population. C'était là un système bien éloigné des institutions locales, traditionnellement autonomes, et du nomadisme auquel les Somali, dans leur majorité écrasante, étaient très attachés. Avec leur sens farouche de l'indépendance et leur dédain atavique pour tout élément étranger, notamment pour les chrétiens de race blanche, les Somali ne pouvaient manquer de s'opposer à ces innovations radicales.

Avant l'ère coloniale, les Somali n'étaient soumis à aucun impôt gouvernemental, hormis les redevances du *khadi* et les droits à l'importation et à l'exportation. Mais les puissances coloniales firent campagne pour mobiliser et exploiter toutes les ressources somali — ressources humaines et matérielles — par l'intermédiaire des chefs qu'ils venaient de nommer et qui n'avaient aucune considération pour les autorités traditionnelles. Des impôts directs furent institués pour la première fois sous forme d'impôt annuel sur les cases en Somalie italienne et sur le bétail dans le protectorat britannique. En outre, la main-d'œuvre somali était recrutée de force pour les entreprises coloniales. Ainsi, les Français embauchèrent 2 000 Somali comme travailleurs manuels au cours de la première guerre mondiale. Il y eut 400 tués et 1 200 blessés parmi eux<sup>32</sup>. Les administrateurs italiens faisaient de fréquentes *razzias* pour se procurer la main-d'œuvre nécessaire à leurs plantations de Somalie. Les travailleurs ainsi embrigadés étaient regroupés selon leur origine ethnique et tribale et forcés de vivre dans des villages coloniaux, dans les consortiums.

31. I. M. Lewis, 1963, p. 147.

32. V. Thompson et R. Adloff, 1968, p. 10.

Toutes ces souffrances et cette exploitation suscitèrent un ressentiment général vis-à-vis du colonialisme.

Ainsi la résistance somali à la domination coloniale au cours de la période 1919-1935 tenait directement à ces bouleversements sociaux. Elle s'exprima par des mouvements de protestation de deux types : les mouvements de protestation locaux et les mouvements de protestation de l'élite.

### Les mouvements de protestation locaux

Dans l'ensemble, la résistance somali entre les deux guerres, dans les colonies européennes et dans l'Ogaden occupé par les Éthiopiens, eut un caractère local et ne mobilisa jamais l'ensemble de la population, essentiellement parce que les Somali ne constituaient pas une entité politique autonome. Ils étaient au contraire divisés en un certain nombre de clans très vastes, souvent ennemis, « se subdivisant eux-mêmes en une grande variété de groupes rassemblés autour d'un roi » et ne comprenant chacun que quelques milliers d'hommes<sup>33</sup>.

Ces soulèvements locaux sont trop nombreux et trop divers pour être énumérés ici, mais l'étude de certains d'entre eux permettra d'en dégager le sens.

Lorsque les administrateurs coloniaux donnèrent à tous les chefs somali et à tous les anciens l'ordre de rendre leurs armes à feu et leurs munitions, Hādji Ḥasan, de la tribu des Galjal Haya, refusa catégoriquement, et répliqua sur un ton de défi au commissaire régional : « Je n'accepte pas votre ordre. Nous ne viendrons vers vous à aucun prix, car vous avez rompu notre pacte [...] Le gouvernement a sa loi et nous avons la nôtre. Nous n'acceptons d'ordres que des nôtres. Notre loi est celle de Dieu et du Prophète [...] Si vous pénétrez dans notre pays pour y faire la guerre, nous vous combattons par tous les moyens [...] Dieu a dit : "un petit nombre peut vaincre une multitude". Le monde approche de sa fin ; il ne reste que 58 années [...] Nous ne tenons pas à rester ici-bas, il vaut mieux mourir en suivant la loi musulmane. Tous les Musulmans sont unis<sup>34</sup>. »

Hādji Ḥasan fut fait prisonnier, mais l'esprit de la résistance ne put être réprimé puisque les populations bantou Eile se soulevèrent à leur tour près de Bur Acuba.

L'impérialisme n'en poursuivit pas moins son expansion. La résistance à laquelle les Italiens se heurtèrent lorsqu'ils tentèrent d'intégrer à leur colonie les deux provinces septentrionales d'Obbia et de Midjurtayn (voir fig.4.2) prouva elle aussi que les Somali étaient déterminés à préserver les traditions et la liberté qui caractérisaient leur société. Yūsuf 'Alī Kenadid, sultan d'Obbia, prit contact avec le sultan de Midjurtayn pour essayer de présenter un front uni aux envahisseurs, mais des dissensions locales empêchèrent ce rapprochement.

Obbia fut annexé en 1925 et les Italiens envoyèrent Yūsuf en retraite à Mogadiscio<sup>35</sup> mais un soulèvement audacieux eut lieu à al-Būr, sous la

33. I. M. Lewis, 1963, p. 147.

34. Cité dans : R. L. Hess, 1966, p. 151.

35. G. O. 'Isa, 1965, p. 172.

conduite d'Umar Samatar, un membre du clan des Midjurtayn désigné par les Italiens comme chef de la population locale. Samatar s'empara du fort d'al-Būr et retrancha ses forces dans le bâtiment central. Les forces italiennes qui l'assiégèrent furent à leur tour attaquées par la population des environs à la tête de laquelle se trouvait Herzi Gushan, le commandant militaire du district du sultan 'Alī Yūsuf. Le 15 novembre, les forces coloniales se retirèrent à Bud Bud, abandonnant 38 morts parmi lesquels le résident italien lui-même. Le 30 novembre, les Italiens furent de nouveau vaincus dans une embuscade à Bot<sup>36</sup>. Samatar et certains de ses partisans traversèrent la frontière pour pénétrer en Éthiopie où ils firent campagne contre l'infiltration italienne dans l'Ogaden et où ils attaquèrent des postes frontières.

Les Italiens durent faire face à une résistance encore plus acharnée dans le sultanat de Midjurtayn. Le célèbre sultan de Midjurtayn, Uthman Mahmūd, refusa le statut subalterne que les colonialistes lui assignaient ainsi qu'à son peuple. En dépit de la répression coloniale, son mouvement continua à se renforcer et il tint tête à l'envahisseur pendant près de deux ans. Il fut toutefois arrêté vers la fin de 1927 et traité de la même manière que son parent Yūsuf<sup>37</sup>, mais la lutte continua sous la direction de son fils et héritier présomptif Herzi Bogor.

Appuyé par les chefs traditionnels qui préconisaient la guerre totale, Herzi attaqua les bases italiennes à Rās Hafun et chassa une garnison italienne d'Hordio au début de décembre 1925. Six semaines plus tard, une deuxième grande attaque menaça les installations italiennes du cap Guardafui. Herzi lança un autre assaut audacieux contre Eil, à l'embouchure de la Nogal<sup>38</sup>. De nouveau, les colonialistes réagirent de manière prévisible, par l'arrestation et la déportation des meneurs. Quant à Herzi, il partit en Éthiopie, mais plusieurs années après il revint à Mogadiscio où il mourut de la variole.

Pendant ce temps, le souvenir toujours présent de la révolte de Sayyid Muḥammad ancrā l'esprit de résistance dans le cœur de maints Somali du protectorat. Ils poursuivirent leur action, toujours prêts à harceler le régime colonial lorsqu'ils le sentaient faible. Certains des partisans de Sayyid Muḥammad, tels que Farah 'Umar et Ḥādjdj Bashīr Yūsuf, continuèrent la lutte<sup>39</sup>. En outre, des soulèvements locaux, particulièrement à l'Ouest et aux frontières orientales, furent souvent organisés contre les Britanniques. Certains dirigeants religieux considéraient que l'innovation représentée par l'éducation occidentale dans le protectorat servait les missionnaires chrétiens et constituait donc une menace pour l'islam. Les tentatives faites en 1920 et 1935 pour développer ce type d'enseignement suscitérent une violente opposition qui se traduisit finalement par deux émeutes, à Burao en 1922 et

36. R. L. Hess, 1966, p. 154.

37. I. M. Lewis, 1965, p. 99.

38. R. L. Hess, 1966, p. 155.

39. G. O. 'Isa, 1965, p. 130.

à Baro en 1936, où le directeur britannique de l'éducation, qui venait d'être nommé, fut accueilli par une volée de pierres<sup>40</sup>.

Les soulèvements locaux contre le colonialisme français furent tout aussi significatifs. Les Afar et les Issa, les deux principaux groupes ethniques de la Somalie française, se montrèrent les uns comme les autres hostiles à l'administration coloniale. Les sultanats de Tadjoura et de Gobaad, habités par les Afar, furent particulièrement actifs. Sans autre forme de procès, les Français avaient en fait déporté le sultan de Gobaad à Madagascar en 1931<sup>41</sup>.

Le sultan de l'Aoussa, qui s'opposait depuis longtemps à la pénétration française dans cette région, avait des motifs personnels d'en vouloir aux Français au cours de l'entre-deux-guerres. En s'emparant de la région située entre la côte et la frontière éthiopienne, ceux-ci l'avaient privé des revenus qu'il tirait auparavant des populations locales et du commerce des caravaniers. Aussi le sultan Yayou tendit-il une embuscade à Lippmann, le nouveau gouverneur français du poste de Dikhil et le fit-il arrêter. Son successeur, Albert Bernard, et seize de ses soldats somali furent assassinés à Morheito en 1935. Le sultan de l'Aoussa intensifia encore plus son action après la conquête de l'Éthiopie par les Italiens en 1935, lorsque Rome accorda son soutien aux revendications territoriales de l'Aoussa aux dépens de la France<sup>42</sup>.

Les puissances coloniales se partagèrent arbitrairement le pays sans consulter les membres des clans ni tenir grand compte de leur répartition géographique ou de leurs besoins en pâturages. Ainsi, les clans des Gada-bursi et des Issa furent divisés entre la Grande-Bretagne et l'Éthiopie, et, dans le cas des Issa, la France. Les frontières divisèrent souvent des groupes ethniques et des terres appartenant à un certain groupe furent fréquemment allouées à de nouveaux propriétaires qui n'avaient sur elles aucun droit. Il en résulta une certaine agitation, les Somali voulant récupérer leurs terres ou rejoindre les parents dont ils avaient été séparés. Les Somali s'étaient souvent opposés par la force à ce que les puissances coloniales délimitent les frontières. La commission mixte anglo-éthiopienne, chargée en 1932 de fixer les frontières du protectorat, se heurta ainsi à une violente opposition des membres des clans de cette région et l'officier responsable fut tué<sup>43</sup>.

Ces soulèvements locaux contre la domination coloniale en Somalie furent de portée et de nature limitées. Entrepris dans le cadre traditionnel du système fragmenté somali, ils étaient très difficiles à coordonner à l'échelle du pays. Les rivalités ancestrales entre les divers clans, les luttes qu'ils se livraient pour avoir accès aux points d'eau et aux pâturages ont constitué un handicap majeur pour la résistance somali<sup>44</sup>. Les administrateurs coloniaux ont tiré parti de cette situation pour jouer un groupe ethnique contre l'autre et trouver des agents et des alliés. La brutalité avec laquelle ils réprimèrent ces soulèvements explique aussi leur caractère limité. Néanmoins, ceux-ci

40. I. M. Lewis, 1965, p. 103-104.

41. V. Thompson et R. Adloff, 1968, p. 11.

42. *Ibid.*

43. I. M. Lewis, 1965, p. 106-107.

44. E. R. Turton, 1972, p. 124.



ont fourni un élément de continuité avec l'ère précédente et ont posé les fondements d'une résistance populaire ultérieure au colonialisme en Somalie.

### Les mouvements de protestation de l'élite

Hostiles aux chefs désignés par l'administration coloniale, qui devenaient de plus en plus impopulaires, les membres de l'élite intellectuelle et les Somali politiquement sensibilisés habitant ou non la péninsule — organisèrent leurs propres associations de « jeunes », par l'intermédiaire desquelles les nationalistes somali modernes — fonctionnaires, négociants, marins, etc. — menèrent leur campagne politique.

Hādjdjī Farah 'Umar, ancien fonctionnaire colonial et homme politique d'avant-garde, milita dès 1920 pour le nationalisme dans le protectorat. Il dénonça les excès de l'administration coloniale et fit campagne en faveur de l'amélioration des conditions économiques et du développement de l'éducation. Il est significatif de constater qu'il ne limita pas ses activités aux affaires qui concernaient seulement le protectorat britannique, mais qu'il s'intéressa de près à tout ce qui touchait les territoires somali. Les Britanniques l'exilèrent à Aden, mais, grâce à la coopération de la communauté somali de cette ville, il fonda l'Association islamique des Somali. Cette association, qui n'était pas à proprement parler une organisation politique, milita en faveur de la cause somali. Hādjdjī Farah attira l'attention de l'opinion britannique sur les aspirations nationales des Somali par des articles publiés dans des journaux d'Aden et par des pétitions ou des lettres adressées au gouvernement britannique, à la presse anglaise et aux membres du Parlement de Londres.

Parmi les activités de ces mouvements de « jeunes », il convient de relever particulièrement les réunions clandestines tenues par des fonctionnaires coloniaux subalternes et les clubs politiques créés vers 1935 par les négociants dans les principales villes du protectorat. Leur but n'était pas de créer une organisation de grande envergure, ils recherchaient plutôt des adhérents de qualité<sup>45</sup>. Néanmoins, ils jouèrent un certain rôle en exprimant les revendications populaires et en encourageant une prise de conscience politique dans les villes et les centres urbains. De même, en Somalie française, le syndicat des marins créé en 1931 à Djibouti témoignait d'un certain intérêt pour la politique. « Dans leur diversité, les préoccupations du syndicat allaient au-delà des problèmes propres aux marins, elles englobaient certaines questions comme la représentation des Somali dans le gouvernement et la part qui devait leur revenir dans l'économie du territoire<sup>46</sup>. »

C'est de ces balbutiements que naquit, en 1935, la Ligue nationale de Somalie (LNS), la plus importante association de « jeunes » de la période de l'entre-deux-guerres. Dès sa fondation, ce fut une « organisation pansomali qui s'efforça de briser toutes les résistances traditionnelles à un patriotisme national<sup>47</sup> ». La ligue continua à exister sous diverses dénominations et,

45. S. Touval, *op. cit.*, p. 65.

46. *Ibid.*, p. 70.

47. I. M. Lewis, 1961, p. 286.

en 1951, elle était devenue un véritable parti politique dans le protectorat britannique<sup>48</sup>.

Ces associations formées par l'élite ne jouèrent cependant qu'un rôle limité dans la mobilisation des masses contre le colonialisme. Il ne faut pas oublier que l'intelligentsia, seule capable d'organiser et de soutenir un mouvement politique moderne, était très peu nombreuse. En effet, cette période de l'entre-deux-guerres a été caractérisée par la quasi-inexistence d'un enseignement de type occidental en Somalie. En outre, les autorités coloniales agissaient promptement pour pénaliser les activités de l'élite intellectuelle, par exemple en les obligeant à démissionner des postes de l'administration ou en les nommant dans des régions reculées. Néanmoins, la prise de conscience politique suscitée par ces associations se renforça dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale.

Il faut signaler à ce propos l'invention, vers 1920, d'un alphabet indigène adapté au somali, l'alphabet osmania, qui doit son nom à son auteur, ʿUthmān Yūsuf Kenadid. Les chefs religieux conservateurs, qui préféraient l'arabe comme moyen de transcription du somali (d'accord en cela avec les colonialistes italiens), s'opposèrent à l'utilisation de cet alphabet<sup>49</sup>. Celui-ci trouva néanmoins une certaine audience et les nationalistes devaient par la suite en faire « un symbole de l'esprit d'invention somali<sup>50</sup> ».

## Conclusion

Nous avons relaté les faits essentiels concernant les bouleversements politiques survenus dans l'Afrique du Nord-Est entre 1919 et 1935. Mais il convient de replacer ces événements fondamentaux dans les contextes dialectiques plus larges que nous venons d'évoquer.

Dans certaines régions de l'Afrique du Nord-Est, religion et nationalisme combinaient leurs effets. En Égypte, entre les deux guerres, la balance penchait indiscutablement du côté du nationalisme laïque. En revanche, en Somalie et dans le nord du Soudan, aucune des deux tendances ne semblait devoir clairement l'emporter sur l'autre, la religion y étant plus politisée. Dans le sud du Soudan, le nationalisme en était encore au stade du mouvement de protestation local, coloré parfois par des symboles religieux indigènes.

Il convient également de noter que la région connut durant cette période de graves problèmes économiques, avant même que la crise ne s'abatte sur le monde industrialisé. Les tensions provoquées par les bouleversements économiques qui se produisaient à l'échelon régional aussi bien que mondial contribuèrent à rendre le climat politique en Afrique du Nord-Est, notamment en Égypte, plus sensible aux appels vibrants du patriotisme.

48. I. M. Lewis, 1963, p. 148-149; pour le programme de ce parti qui soulignait le concept de nation somali, voir *ibid.*, p. 149.

49. R. al-Barāwī, 1973, p. 77.

50. I. M. Lewis, 1965, p. 115.

Les périodes de désarroi économique présentent parfois cet avantage que s'y exacerbe le sentiment du devoir et de l'engagement patriotiques. Tel fut le cas de l'Égypte, dont l'état de sujétion économique contribua à éveiller le sentiment nationaliste.

Enfin, cette période de l'entre-deux-guerres fut marquée par un nouvel essor de l'expansion impérialiste ainsi que par une nouvelle vague de militantisme anticolonial. Comme nous l'avons dit, l'impérialisme européen cherchait à reculer ses frontières, tandis que le nationalisme africain entraînait dans une nouvelle phase d'articulation. En 1914, l'Égypte était devenue un protectorat et, même après que son « indépendance » a été officiellement déclarée (1922), elle demeurait contre son gré vassale de l'Empire britannique. Par ailleurs, l'unité nationale réalisée contre toute attente en 1919, bien qu'elle fit long feu, contraignit la Grande-Bretagne à d'importantes concessions.

On ne peut passer sous silence, dans un souci de délicatesse, l'attitude de l'Égypte à l'égard du Soudan. Le nationalisme égyptien, dont Sa'd Zaghlūl et les dirigeants qui lui succédèrent à la tête du Wafd furent les inspirateurs, entretenait le rêve d'une souveraineté égyptienne sur le Soudan qui remonterait à un millénaire.

L'expansionnisme égyptien joua néanmoins un rôle libérateur. Les sentiments pro-égyptiens des Soudanais allaient de pair avec une hostilité déclarée à l'égard des Britanniques. Cette sympathie à l'égard de l'Égypte nourrit la solidarité entre nationalistes égyptiens et soudanais et les aida à créer leur propre mythe, celui de l'« unité de la vallée du Nil » pour mieux faire pièce au mythe impérial de la conquête du Nil dont lord Salisbury avait été autrefois le porte-parole.

En Somalie et au Soudan, la lutte nationaliste n'était pas encore assez vigoureuse pour aboutir à des résultats immédiats. En revanche, la lutte des Égyptiens eut une incidence certaine sur les pays voisins. Les germes de la libération furent semés dans la vallée du Nil et la Corne de l'Afrique entre les deux guerres.

# La politique et le nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935

*Jacques Berque*

Poussée nationaliste et réaction colonialiste pendant la période qui a suivi la première guerre mondiale

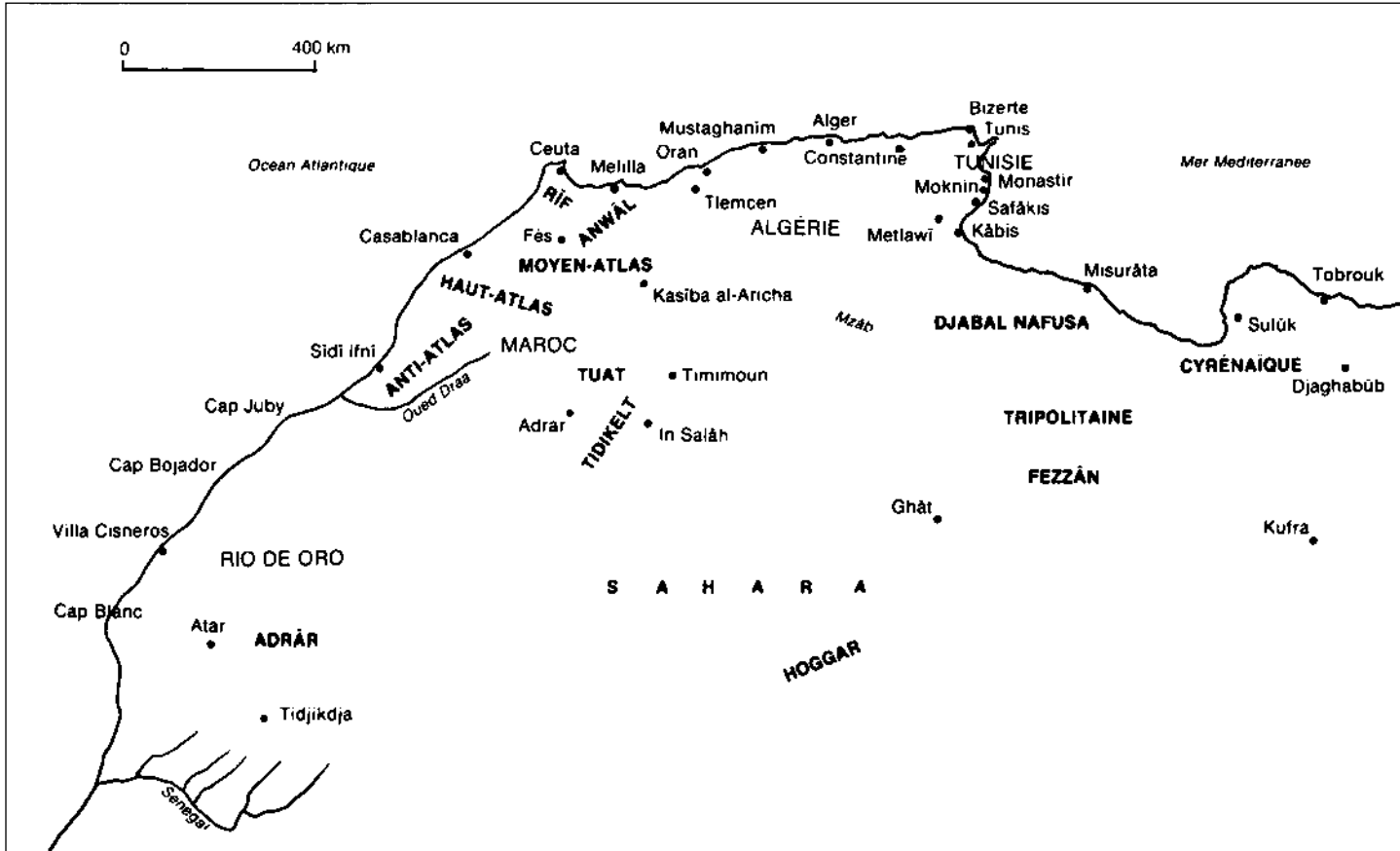
L'historien politique, attentif aux manifestations de ce qu'il appelle assez improprement « nationalisme »<sup>1</sup> n'en trouve d'abord de signes explicites qu'en Tunisie. En Algérie, il voit grandir un malaise, mais reste troublé devant ses ambiguïtés. Au Maroc, il ne datera la naissance d'un parti nationaliste que d'une dizaine d'années après la fin de la première guerre mondiale. Et, même dans ce cas, l'opposition du passé et la tradition restent très grandes (voir fig. 24.1). En Libye, la lutte menée pour préserver la souveraineté et l'indépendance du pays face à l'impérialisme agressif de l'Italie continue à mobiliser les énergies et se poursuivra, nous l'avons vu au chapitre 5, jusque dans les années 1930. C'est pourquoi la Libye n'est pas traitée dans le présent chapitre.

*Guerre ouverte et résistance passive*

La « dissidence » ou *sība* des Berbères, presque générale au Maroc, prolongeait évidemment le temps précolonial. Elle n'était pourtant plus du même type que sous Mulāy Ḥasan<sup>2</sup>, époque où elle pouvait sans trop de mal entrer dans la fiction officielle qui l'assimilait à une fronde fiscale ou à

1. C'est, à ce stade, de « patriotisme » qu'il faut parler : voir M. Lacheraf, 1963, p. 69. Et, comme l'a proposé Anouar Abdel Malek, « nationaliste » (pro-nationalité) est préférable en l'espace à « nationaliste » (pro-nation).

2. Voir Al-Nāṣirī, 1907, p. 277 et suiv. (trad. Eugène Fumey).



24.1. Politique et nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935.

un jeu à peine sanglant. La progression des Français dans le Moyen-Atlas éprouvait plus de peine que celle des sultans<sup>3</sup> bien qu'elle se fit toujours au nom du « gouvernement légal » ou Makhzen. Ce Makhzen était désormais celui des chrétiens, Makhzen al-Našāra. Il soulevait des réactions plus dangereuses que la vieille agitation « tribale ». La défense de la nationalité prenait la forme de la xénophobie et de la guerre sainte. Cette résistance couvrait le Haut-Atlas et le Moyen-Atlas. Vers le Sud et le Sud-Ouest, elle s'appuyait à un puissant socle continental<sup>4</sup>. Au nord du couloir de Tāza, le gros de la région côtière concédée à l'Espagne restait insoumis. Bien loin à l'Est, de l'autre côté du Sahara algérien<sup>5</sup>, des organisations autonomes se maintenaient en Tripolitaine et le Senoussi pouvait se consolider dans les oasis<sup>6</sup>. Ne considérer un phénomène aussi ample que comme un turbulent archaïsme, c'est, à coup sûr, le minimiser. Une tradition de liberté communautaire en faisait, croyons-nous, le principal ressort.

Parallèlement à cette continuité belliqueuse, et sur tout le reste du Maghreb, c'est apparemment le contraire qui prévalait : progression du régime civil, stabilisation croissante. Sans doute la conduite de beaucoup de gens renfermait-elle divers types d'opposition : la protestation loyaliste, ou du moins la passivité. Mais « on ne peut parler de la passivité indigène », écrivait un gouverneur plus lucide que les autres<sup>7</sup>. Il avait noté que « certaines doléances, partout les mêmes, arrivaient à réaliser une telle unanimité que, sur ces objets précis, il y avait bien une opinion publique ». Or cette opinion, dès qu'elle en avait l'occasion, se faisait oppositionnelle. Sa prompte transposition en démarche politique inquiéta même les dirigeants lors de la brève carrière électorale de l'émir Khālid<sup>8</sup>. Cet ancien capitaine de l'armée française, petit-fils du grand Abdel-Kāder, conquit un temps de popularité. Au nom de sa « personnalité musulmane », il exaltait l'honneur de l'Algérie et son droit à la gratitude de la France qui lui avait demandé tant de soldats. Son parti, qui avait battu les modérés au conseil municipal d'Alger, apparut si dangereux aux autorités qu'elles annulèrent les élections. Mais Khālid gagna une seconde liste, puis une troisième, mais, finalement, dut quitter l'Algérie (1923). Il continua dès lors quelque temps dans la métropole une action dont les perspectives débordaient peut-être le cadre franco-maghrébin<sup>9</sup>.

3. Voir A. Guillaume, 1946, p. 47.

4. Les régions qu'on appelle plus tard Confins algéro-marocains, le nord de l'actuelle Mauritanie et la zone occidentale du Sahara, dite Rio de Oro, restaient le théâtre de raids communaux (ou *rezzou*), cependant que s'y poursuivaient des tentatives d'organisation par les successeurs du grand réformateur religieux Mā' al-'Aynayn.

5. Où le général Laperrine, jusqu'à sa mort accidentelle, travailla décisivement au ralliement des Touareg qu'avaient soulevés durant la première guerre mondiale des mouvements autonomes et la propagande senoussiste.

6. Les Italiens ne pourront réduire la « République de Misurata » qu'en 1923. Ils doivent reprendre à ce moment le combat en Cyrénaïque contre les senoussistes et leurs partisans.

7. M. Violette, 1931, p. 396.

8. M. Kaddache, 1970, p. 65 et suiv.

9. A. K. Sa'dallāh, 1969, p. 420 et suiv.

*Querelle constitutionnelle en Tunisie*

La Tunisie avait connu, dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, une poussée réformiste qui devançait, sur certains points, celle de l'Égypte et de la Turquie<sup>10</sup>. L'insuccès de ces initiatives n'avait pas ruiné leur appel dans l'esprit d'une bourgeoisie éclairée, encline à demander des modèles à l'Orient plus qu'à l'Occident. Aux nostalgies ottomanes se substitua l'espoir dans les principes énoncés par Woodrow Wilson. Tout comme le Wafd égyptien, on déchanta. C'est devant l'opinion métropolitaine, notamment socialiste, que le cheikh 'Abdel-Azīz al-Tha'ālibī (Taalbi) et ses amis entendaient plaider la cause. Leur pamphlet *La Tunisie martyre* (1920) analysait vigoureusement la détérioration coloniale. En fondant le parti « constitutionnaliste » ou destourien (février 1920), ils entendaient restituer son indépendance à la Tunisie.

Leur argumentation ne manquait pas de logique. Le protectorat avait interrompu une nation arabo-méditerranéenne en voie de rénovation. Il était singulier que, contre l'avis d'éminents juristes français<sup>11</sup>, il ne trouvât comme réplique que l'invocation du pouvoir du bey, trois quarts de siècle après que celui-ci eut commencé à se fixer à lui-même des limites constitutionnelles. Certes, depuis 1907, les indigènes étaient représentés à la Conférence consultative de Tunis. Elle se composait de membres nommés et n'avait, comme la section française, d'attributions que fiscales. Une réforme dans le sens d'une représentation électorale et d'une augmentation de pouvoir fut demandée, fin 1920, à la fois par la majorité de la section française et par presque la moitié des membres indigènes. Cependant, le Destour, revenant sur la radicalisation de ses premières formulations (juin 1920) publia un manifeste réformiste qui « jouait le jeu du protectorat » (décembre 1921). Une sorte d'ultimatum du bey Nāsir (3 avril 1922)<sup>12</sup> fut traité par intimidation. Mais, l'année suivante, plusieurs décrets beylicaux ou arrêtés résidentiels (juillet 1922)<sup>13</sup> instituèrent une représentation caïdale, régionale et centrale élue à plusieurs degrés<sup>14</sup>. Un ministère de la justice, élégamment confié au fils du réformateur Khayrouddine, avait déjà été mis en place. C'était peu comme résultats, pour une action menée non sans succès de persuasion tant auprès du souverain local que de la Chambre française. Le cheikh al-Tha'ālibī avait fait quelques mois de prison. Son élargissement ne servit pas l'unité de son parti, qui éclata en deux groupes inégalement agissants. Dans le cadre colonial, toute modération éveille en effet la méfiance. Maître Guellati en fit l'expérience. Mais le radicalisme du cheikh et de maître al-Sāfi (Essafi), faute de succès même

10. Voir H. Karoui, 1973.

11. C. A. Julien, 1972, p. 67; et R. Le Tourneau, 1962, p. 65 et suiv. On pourra trouver dans ces deux ouvrages un exposé suivi des événements que tente d'interpréter la présente étude. Les renvois qu'on y fait auraient donc pu être multipliés.

12. C. A. Julien, 1972, p. 69.

13. Sur le contexte de ces mesures, voir R. Balek, 1922, p. 240 et suiv.

14. Les Italiens avaient pris, dans ce domaine, en ouvrant un « Parlement arabe » en Cyrénaïque (30 avril 1921) une initiative visant la surenchère et qui n'eut pas les effets pacificateurs escomptés.

mineurs, risquait de devenir isolé, moribond, et dangereusement divorcé du cours des choses. « Le premier émoi étant maintenant passé, le Destour tendait à s'enfoncer dans la subconscience où sommeille le *djihād* et à prendre la couleur purement théorique de ce dernier... <sup>15</sup> »

*Au niveau des collectivités de base*

Le Maghreb rural consistait en un agrégat de communautés traditionnelles. C'est sur celles-ci que reposait ouvertement l'administration du Maroc: elle institutionnalisait des chefferies « tribales ». On pouvait pourtant discerner sous ce réseau officiel des institutions traditionnelles moins dociles et des potentiels encore plus vivaces. Il est vrai que la politique française jouait depuis longtemps le jeu des particularismes et de la localisation. Déjà le sénatus-consulte de 1863 s'était proposé l'éclatement des « tribus » algériennes en cellules territoriales, les « douars ». L'application de la loi de 1884 leur avait même imprimé une finalité communale affinitaire au droit public français<sup>16</sup>. En 1919, l'énergie de la dissidence berbère, d'une part, une évolution déjà sensible, partout ailleurs, ressortissaient toutes deux différemment à une démocratie de base, archaïque et défensive dans le premier cas, refoulée et apparemment réprimée dans le second, mais dont là comme ici l'organe essentiel restait la *djemā'a*<sup>17</sup>. Pour les Français, prendre en compte cette force sociale ascendante, en faire le principe et l'objectif d'un rapprochement: ce pari n'était pas absurde et pouvait conjindre sur un assez long parcours l'émancipation de l'Algérie rurale et sa pénétration par un système politique métropolitain.

Tel fut sans doute le calcul profond de la loi du 4 février 1919, dite loi Jonnart, et de ses deux décrets d'application. Elle apportait aux Algériens possédant certaines qualifications (avoir servi dans l'armée, savoir lire et écrire en français, être propriétaire d'un bien rural, etc.) le droit de participer à l'élection de l'assemblée du « douar-commune » et de certaines charges municipales, y compris à la désignation du maire<sup>18</sup>. Près d'un demi-million de musulmans étaient appelés à constituer cet électorat primaire et, parmi eux, une centaine de mille à celui des assemblées départementales et centrales. Cela, du reste, ne mettait pas fin à l'inégalité. Dans les conseils municipaux, par exemple, les élus musulmans se voyaient cantonnés à une minorité d'un tiers des membres. Bien que le poids de la masse indigène ne pût ainsi emporter la délibération<sup>19</sup>, l'élargissement du collège à la base et la participation d'élus algériens au choix du maire apparurent aux conservateurs des manœuvres subversives, cependant que leur timidité décevait la revendication<sup>20</sup>.

15. R. Balek, 1922, p. 286.

16. R. Berque, 1970, p. 137 et suiv.

17. Ensemble des chefs de famille d'une communauté et « collectif » qui la gère.

18. C. R. Ageron, 1966.

19. Même si, du fait de naturalisations, il emportait l'élection du maire, ce fut le triste cas de Mekla, en Kabylie: l'élection fut cassée, contre toute bonne foi, par le tribunal administratif.

20. C. A. Julien, 1972, p. 377, nous semble avoir raison de penser que les effets de cette législation sur l'opinion algérienne ne furent cependant pas négligeables.



*Premières options prolétariennes*

Les grosses concentrations ouvrières, celle des mines de Metlaoui, par exemple, en Tunisie, n'offrirent longtemps guère d'indices d'une prise de conscience revendicative. Faute d'une industrialisation assez poussée et dans un contexte social autoritaire, l'énergie des masses prolétariennes, en Tunisie comme en Algérie, ne se manifesta d'abord que sous les traits d'un petit groupe d'avant-garde éduqué par le syndicalisme européen.

Cependant, en Tunisie, la précocité de l'action de Muḥammad 'Alī<sup>21</sup> et celle de l'analyse de Ṭahār al-Ḥaddād<sup>22</sup> (Ḥaddād) ne furent pas sans effet sur le plan des organisations de classe. La vie aventureuse du premier l'avait mis en contact avec le socialisme allemand. Elle avait fait de lui le compagnon d'Enver Pacha, l'un de ceux qui sans doute à l'époque eurent le sens le plus aigu de conjonctions possibles entre les idées-forces de l'Occident et la poussée nationaliste des peuples de l'Islam. Cette expérience allogène, Ḥaddād la complétait par une problématique de l'intérieur. Sa critique traitait à la fois le problème des ouvriers et celui de la femme, l'un et l'autre saisis dans leur spécificité. Cette double impulsion trouva, chez les dockers de Tunis, puis de Bizerte, les cimentiers de Ḥammām Līf, et d'autres encore, sa contrepartie d'initiative ouvrière.

Une centrale tunisienne se constitua entre neuf syndicats régionaux, le 12 octobre 1924, à Bizerte, avec le soutien du Parti communiste français (PCF), mais sévèrement critiquée par la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), que troublaient ses affinités nationalistes. Le Destour se dissocia de collusions jugées par lui compromettantes. En revanche, il participa, sur des bases réformistes, à une coalition qui, en février 1925, groupait avec lui la section indigène du Grand Conseil, le Parti socialiste et la Confédération générale du travail (CGT) française. La complexité de ces alliances et de ces controverses, rapprochements et tours de valse, laisse de côté ce que ces mouvements pouvaient aussi avoir de spontané. Elle annonce, par-delà les rivalités d'appareils et d'enseignes, un conflit d'options. Au Congrès de Tours, les deux tendances du socialisme métropolitain avaient divorcé tant sur le plan de l'action de parti que sur celui des projections syndicales. D'où la diversité des influences qui se disputaient alors un prolétariat semi-colonial en quête de sa vocation propre. À ce moment se dessinent des options promises à un avenir inégal : celle des Algériens 'Amar Ouzegane et Ben 'Ali Būkurt et du Tunisien Mokhtār 'Ayārī. Quelle place, par exemple, serait dévolue, dans les événements futurs, à l'identité nationale, jusque-là définie par son signe le plus marquant alors, à savoir l'Islam, ou cette identité se fondrait-elle dans l'aspiration générale des prolétariats ?

21. P. Mamet, 1964, et A. B. Hermasi, 1966.

22. T. al-Ḥaddād, 1927.

Le cadre nord-africain ne se prêtait pas encore à des réponses tranchées<sup>23</sup>. Ce fut à Paris, dans les milieux de l'émigration maghrébine, que fut fondée l'Étoile nord-africaine (1924). Parmi ses fondateurs, il y avait un membre agissant du PCF, Abdel Kader Hadj Ali. L'initiative s'inscrivait d'ailleurs dans une perspective révolutionnaire et anticolonialiste plutôt que strictement ouvrière. Elle bénéficia dans ses débuts du patronage de l'émir Khālid.

### Système dominant régnant et oppositions montantes

Les années 1920 furent marquées par l'expansion des communications. Les villes commencent à grossir de l'affluence des campagnards. Une nouvelle classe d'âge, qui n'a pas vécu l'avant-guerre, arrive à majorité<sup>24</sup>. Tout concourt à postuler le changement. L'autorité du colonisateur et celle de la tradition sont variablement, mais mutuellement, mises en cause. Ces évolutions préoccupent les autorités coloniales qui essaient de les désamorcer par la manœuvre ou la coercition. Mais très souvent, cependant, l'inertie domine la pratique coloniale, tandis qu'une partie de l'opinion métropolitaine dénonce abus et insuffisance et y voit une source de périls.

Certes, l'accélération des événements de l'immédiat après-guerre était retombée aussi bien en Algérie qu'en Tunisie. L'éloignement simultané (1923) des deux principaux leaders, al-Tha'ālībī et Khālid, semblait avoir désaxé l'opposition. Au Maroc, toutefois, le pouvoir devait faire face à des difficultés d'un autre type et qui furent jugées plus pressantes.

#### *Une anticipation des événements futurs : la République du Rif*

Appeler «révolte» et traiter en épisode la lutte nationale que le leader rifain Muḥammad ben 'Abd al-Khattābī ('Abdel Karāmī (voir fig. 24.2) porta en 1925-1926 à un paroxysme retentissant, c'est réduire le sens de faits où nous reconnaissons aujourd'hui les prémices de développements de beaucoup postérieurs<sup>25</sup>.

Le Rif n'avait jamais désarmé. Le talent militaire d'Abdel Karīm sut infliger à l'Espagne un des plus fameux désastres des guerres coloniales (Anouāl, juillet 1921)<sup>26</sup> (voir fig. 24.3). Les Espagnols essuyèrent une défaite

23. Du fait de la répression toujours aux aguets. En Tunisie, par exemple, l'expérience de la Confédération générale des travailleurs tunisiens (CGTT) parut succomber à l'arrestation de ses animateurs et à l'exil du principal d'entre eux, Muḥammad 'Alī. Ce n'est que plusieurs années après qu'un syndicalisme tunisien, reconnu légal (16 novembre 1932), pourrait reprendre dans le contexte des événements du Front populaire une activité autonome (1937) [deuxième CGTT avec Belkācem al-Ḳanāwī], avant de succomber une seconde fois à la répression politique (1938).

24. Pour la Tunisie, voir F. Ben 'Ashūr, 1956, et pour l'Algérie, T. al-Madanī, 1963, p. 92 et suiv., 353 et suiv. ; voir aussi A. Berque, 1947, p. 123 et suiv.

25. Les possibles ne sont pas encore, que l'on sache, entièrement déployés, bien que, sur le plan militaire, l'action d'Abdel Karīm annonce incontestablement ce qui s'est passé depuis 1954.

26. Désastre justement défini comme «une bataille d'Oumdurman à l'envers», par référence au combat de Karari (1898) où Kitchener avait écrasé l'État mahdiste. Voir A. Youssoufi, n. d., p. 113.

aussi meurtrière lorsque, en novembre 1924, pour consolider leur front, ils durent évacuer Chefchaouen.

‘Abdel Karīm, fils d’un *cādī* (juge) du protectorat espagnol, donc né et éduqué dans le compromis, avait fait quelques études à l’Université religieuse de Karāwīyyīn à Fès. Il dut y recevoir les premiers messages de modernisme islamique<sup>27</sup>. C’est autant comme réformateur musulman que comme chef politique qu’il s’affirma parmi les siens. À ses aptitudes militaires, il ajoutait une ouverture et un sens manœuvrier qui lui permirent de jouer sur l’échiquier international plus amplement que les chefs libyens Sulaymān al-Barounī, Ramḍān Shatīwī et surtout ‘Umar al-Mukhtār<sup>28</sup>, desquels on doit pourtant le rapprocher. La transformation qu’il fit subir à son clan d’origine, les Benī Warīghīl, et aux communautés avoisinantes lui a survécu. Il ramenait du droit islamique ces sociétés de clans et de vendettas. Il proscrivait les serments collectifs, l’affiliation aux confréries, la danse des femmes mariées. On démolit les *ichbrawn*, ces petites tours de garde qui, depuis toujours dans chaque hameau, avaient constitué le symbole de l’agressivité des relations entre communautés voisines<sup>29</sup>. Avant même la victoire d’Anouāl, c’est à la réunion d’al-Qāma qu’entre Benī Warīghīl, Temsamān, Benī Tūzīn et Ruḳḳūya se produisit une « cristallisation de la structure étatique rifaine<sup>30</sup> ». « La Nation républicaine rifaine » proclamée le 18 février 1923, selon d’autres le 1<sup>er</sup> février, constituait donc une tentative de réforme d’un état de choses traditionnel, dont elle retenait des aspects positifs : par exemple certaines pratiques de consultation directe et intergroupe.

Ce dynamisme réformateur est à mettre en rapport avec d’autres initiatives qui pointent alors sur toute l’aire islamo-méditerranéenne : en Tripolitaine, dans le Delta égyptien, en Mésopotamie, à Raḳḳa sur l’Euphrate, etc.<sup>31</sup>. Propagation nationalitaire ? C’est ce que des études spécialisées devront déterminer. Du point de vue des pouvoirs coloniaux, de tels synchronismes étaient d’autant plus dangereux qu’‘Abdel Karīm avait également noué des liaisons avec le PCF, qui en vint même à lancer en sa faveur une grève de soutien<sup>32</sup>. Au cours de cette grève, qui se déroula le 10 octobre 1925, de nombreux ouvriers français manifestèrent contre la guerre coloniale au Maroc. Le PCF, les Jeunesses communistes, la Confédération générale du travail unifié (CGTU), l’Association républicaine des anciens combattants (ARAC), etc., organisèrent également à l’échelle nationale une vaste campagne visant à mobiliser les masses contre la guerre. La III<sup>e</sup> République employa, à partir du printemps 1926, des moyens disproportionnés pour réduire ‘Abdel Karīm<sup>33</sup>. Le reste du Maroc, malgré qu’il

27. Noter pourtant qu’il s’en prit violemment, par la suite, au principal introducteur de cette doctrine au Maroc, le cheikh Būsha Īb-al-Dukkālī.

28. A. al-Misūrātī, 1964, fait un vivant exposé des événements de cette période, du point de vue d’un patriote libyen.

29. R. Gallissot, communication inédite de D. Hart au Colloque du cinquantenaire de la République du Rif, Paris, 1973.

30. A. Youssoufī, n. d., et communication au colloque cité dans la note 29.

31. J. Berque, communication au colloque cité dans la note 29.

32. R. Gallissot, communication au colloque cité dans la note 29.

33. ‘Abdel Karīm se rendit aux autorités françaises le 26 mai 1926.



24.2. *Abdel Karim, cādī de Mellila, chef de la résistance marocaine à l'impérialisme espagnol pendant la guerre du Rif, 1912-1916.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

24.3. *La guerre du Rif: des soldats espagnols exhibent les têtes tranchées des soldats d'Abdel Karīm.* [Photo: © Longman.]

en cût<sup>34</sup> ne bougea pas. La solution militaire, qui permit à l'Espagne de s'installer effectivement dans sa zone, ne liquidait pas pour autant la signification de l'expérience.

### *Bilans d'époque*

L'Algérie avait obtenu, dès 1901, le régime dit des « délégués financiers », sorte d'autonomie politique interne que devaient dominer presque jusqu'à la fin de l'occupation coloniale les représentants des colons blancs. Lorsque ce petit parlement agrarien refuse au gouverneur général de miserables crédits d'assistance sociale ou de cantines scolaires (1927), il se condamne potentiellement. Maurice Viollette le fera pressentir dans un livre au titre prophétique, *L'Algérie vivra-t-elle ?* Le remède qu'il propose reste bien entendu étroitement orthodoxe et, si l'on veut, jacobin<sup>35</sup>. Mais il marquerait une étape appréciable. Sur le plan de la représentation, l'auteur veut élargir la réforme de 1919<sup>36</sup>. Il ira, plus tard, un peu plus loin en préconisant l'extension à une minorité d'évolués du droit d'élire des députés au Parlement français, et cela sans renoncer à leur statut personnel.

Mais ce statut, refuge de l'identité pour les colons français, fournit aux gouvernements français successifs une excuse commode contre l'octroi de la pleine citoyenneté française à des Algériens. Sans doute l'invocation du statut ne fournit-il aux uns et aux autres qu'un prétexte: prétexte pour les uns à refuser, pour les autres à se refuser. La disponibilité proclamée d'une majorité indigène, avide de pénétrer dans la cité française en prenant au mot, si l'on peut dire, l'assimilationnisme, n'en est pas moins frappante. On ne peut a priori la taxer d'imposture, mais il faut la lire selon plusieurs niveaux, dont le plus profond était sans doute une volonté d'émancipation. Cette complexité sémantique caractérise les pages que, de 1922 à 1927, publie Ferhât 'Abbās, et qu'il réunit en 1931 dans *Le jeune Algérien*<sup>37</sup>.

Ces articles ont, certes, vieilli. Mais n'oublions pas que ses argumentations, que son sens pathétique de la misère subie, que cette générosité de l'espérance, si elles ne constituaient pas un ultimatum politique, fournissaient l'armature morale et conceptuelle de possibles objectifs politiques. La colonisation était dénoncée comme « une force sans pensée, une tête sans âme ». Les titres de l'Islam à la dignité ressortaient avec la force de l'évidence — une évidence alors bien obliérée. La préface, écrite après coup, en 1930, distinguait judicieusement entre les deux aspects du problème: la française et l'indigène. Pour les Français, « la colonisation ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif

34. Malgré quelques manifestations individuelles, sympathies et espoirs restèrent refoyés. Quelques adolescents de Fès produisirent un tract censé émaner du chef rifain remerciant les notables du pays de leur prétendue solidarité.

35. M. Viollette avait soin de se proclamer adversaire de l'extrême-gauche.

36. M. Viollette, 1931, p. 474 et suiv.

37. Ferhât 'Abbās en a repris rétrospectivement les thèmes; voir Ferhât 'Abbās, 1962, p. 113 et suiv.

approprié ». Pour les Algériens, au contraire, c'est « une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un genre d'existence séculaire. Elle place un peuple devant un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale<sup>38</sup> ». On chercherait vainement dans la littérature scientifique de l'époque, dans les œuvres de L. Milliot, d'Augustin Bernard et de R. Maunier par exemple, ou même chez E. F. Gautier, une définition aussi adéquate du changement social. Même la forte synthèse historique de C. A. Julien, qui parut à l'époque, et devait jouer un rôle reconnu dans la prise de conscience des Maghrébins, ne pouvait suppléer à ce point de vue de l'intérieur.

C'est de là aussi que procède le *Livre de l'Algérie* [*Kitāb al-Djazā'ir* (1931)] de Tawfīk al-Madanī. La première page, illustrée par le miniaturiste Rāsīm, porte la devise triple des Ulémas. Le livre, du reste, s'il décrit les maux des Algériens et revendique leur droit de nation arabe, vise l'objectivité et ne recherche pas la polémique. Encore aujourd'hui, il fournit un indispensable document d'époque. Un chapitre comme celui qu'il consacre à la musique algérienne<sup>39</sup> fait ressortir les valeurs de sauvegarde. Toute cette partie du livre abonde en notations tant sur les obstacles que rencontrait la presse arabophone<sup>40</sup> que sur les indices d'une renaissance littéraire<sup>41</sup>. La liste de lettrés et de poètes énumérés à ce propos pourvoit les études à venir d'un utile inventaire. Remarquons cependant qu'elle omet les « Jeunes Algériens » — soucieux d'être considérés comme des Français — et parmi eux Ferhāt 'Abbās.

### *Le réformisme islamique*

Le livre, répétons-le, portait en exergue la devise des Ulémas. On met aujourd'hui, à juste titre, l'accent sur les valeurs nationales qui auraient guidé cette association non moins que sur les fins religieuses. Le programme du cheikh 'Abd al-Ḥamīd ben Bādīs<sup>42</sup> pour dégagé qu'il se voulût d'implications circonstanciées, était peut-être en effet plus véritablement politique que les projets qui occupaient alors le devant de la scène, intimement compromis avec des manœuvres administratives à la base, des jeux politiques au faîte. Le plus voyant, dans ce domaine, n'était pas, de loin, le plus effectif : par exemple l'action du D<sup>r</sup> Bendjelloul à Constantine, ou la revendication égalitaire des « Élus »<sup>43</sup>. Bien qu'il évitât de braver la sou-

38. Ferhāt 'Abbās, 1931, p. 9.

39. Tawfīk al-Madanī, 1963, p. 339 et suiv.

40. *Ibid.*, p. 343 et suiv.

41. *Ibid.*, p. 353 et suiv.

42. A. al-M. Murtād, 1971, p. 54 et suiv. ; 115 et suiv. ; 179 et suiv. ; voir également A. Merad, 1967.

43. Mot alors usité pour définir les membres d'une fédération constituée le 11 septembre 1927 par des personnalités musulmanes portées aux diverses assemblées algériennes. Mostafa Lacheraf émet de judicieuses distinctions entre l'action de ces politiques et celle des Ulémas qu'il juge néanmoins avec critique ; voir M. Lacheraf, 1965, p. 188 et suiv.

veraineté française, le cheikh, en insistant sur une « réforme intellectuelle et morale », agitait les signaux d'une identité, touchait des ressorts majoritaires, faisait écho à des mouvements similaires du Proche-Orient, donc à un modèle comparable à celui de la démocratie occidentale. Surtout, il s'attaquait à des traits objectifs de dispersion sociale et de détérioration morale. Revendiquant l'Algérie pour sa « patrie » ou *watan* (mais pas ouvertement comme un « État » [*dawla*]), l'islam pour sa religion et l'arabe pour sa langue, il cumulait la souplesse tactique avec la prescience du rôle que les cultures pourraient jouer dans la décolonisation.

Un autre aspect, moins remarqué, est d'ordre géographique. La direction du mouvement comportait — les *nasab* (lignages) en témoignent — plusieurs noms provinciaux : non seulement l'aristocratie constantinoise, comme Ben Bādīs, mais Tébessa, Mīla, Sīdī 'Uḵba<sup>44</sup>. Non content d'avoir établi le « Cercle du progrès » sur le plateau central, et plus particulièrement à Alger et dans d'autres zones urbaines, le mouvement visait également « le pays inconnu ». Le cheikh Bachīr al-Ibrāhīmī agitait Tlemcen en profondeur. Sous forme de sociétés de bienfaisance, de mutuelles ou de prédications, ces initiatives se multipliaient.

La chronique ne signale souvent que sous l'angle de controverses théologiques presque insaisissables à l'étranger cette prolifération de centres de mouvement qui, alors sous le signe des Ulémas, voire sous un signe rival — tel le cheikh Ben 'Alīwa à Mustagānīm<sup>45</sup> — ou en fonction d'originalités qui refusaient de s'abolir, comme au Mzāb<sup>46</sup>, marquaient aussi de la part de communautés jusque-là claquemurées et que n'avait pu mobiliser l'administration, sinon contre elles-mêmes, les premiers contacts avec une problématique mondiale. Le cheikh Ben Bādīs et ses amis payaient d'exemple en dotant l'islam maghrébin d'initiatives doctrinales que, depuis des siècles, il n'avait pas osé tenter : le commentaire coranique par exemple<sup>47</sup>, performance culturelle s'il en fût. Leur audace allait jusqu'à distinguer dans la religion des invariances transcendantales et des variables circonstancielles<sup>48</sup>. Seules des études monographiques pourront, scrutant les rapports entre les initiatives fondamentales et les divers éléments sociaux qu'elles engageaient, préciser le rôle qu'y jouèrent groupes, classes d'âge, strates économiques, individus, attitudes morales. De telles études montreraient à coup sûr que cette période était un tournant de l'histoire sociale de l'Algérie.

44. Ainsi les cheikhs al-Arabī al-Tebessī, Mubārak al-Mīlī et Tayyib al-'Oḵbī (un orateur prestigieux) étaient parmi les membres les plus notoires de l'Association des Ulémas, fondée en 1931.

45. A. Berque, 1936. La fermentation de l'islam algérien déborde sans aucun doute l'action des Ulémas.

46. Citons ici des savants comme les cheikhs Bayād' et At'fīyech. Voir M. A. Dabbūr, 1971.

47. Depuis le cheikh Abū Rās de Mascara (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), les cheikhs Ben Bādīs et Ben 'Ashūr sont sans doute les premiers Maghrébins contemporains à s'être attaqués à cette redoutable matière, que déconseillait encore un savant marocain aussi réputé que le cheikh Ibn al-Khayyāt; voir, de ce dernier, un opuscule lithographié à Fès.

48. Si l'on en croit un passage assez extraordinaire de l'oraison funèbre prononcée par le cheikh Ibrāhīmī sur la tombe du professeur Muḥammad Ben Sheben, Chīhāb, mai 1928.

*Trois défis à l'impérialisme et les réactions qu'ils soulevèrent*

Si étrange que la chose puisse aujourd'hui paraître, la célébration du centenaire<sup>49</sup> du débarquement français en Algérie ne déclencha pas la réprobation ouverte qu'eût appelé l'état d'âme que notre époque de décolonisation prête rétrospectivement aux colonisés<sup>50</sup>. À la revendication de justice et d'égalité, qui domine alors de beaucoup les comportements indigènes, ces festivités, propres à intéresser au pays la démocratie métropolitaine, apportent à la fois un regain d'espoir et, très tôt, la désillusion. Non sans impudeur, les dignitaires musulmans du régime, élus, *caïds* et *bachagas* rivalisent de flagornerie<sup>51</sup>, discréditant, si besoin était, ce qui pourrait rester d'autorité à l'aristocratie traditionnelle et aux bénéficiaires de compromis politiques invétérés. Le péan qui résonnait à la gloire du colon, érigé en puissance mythique, mais pourvu d'appétits toujours actuels, scella une politique dont la France n'arrivera plus guère à s'affranchir que par à-coups velléitaires. Plus gravement, le régime traitait ses propres faiblesses par prétention. Passe encore l'hypothèse de la souveraineté, puisque personne, ou presque, devant l'évidence écrasante du rapport de forces, ne la conteste ouvertement. Mais la responsabilité même qui devrait en être le corollaire, les officiels l'assument avec peu de générosité, et encore moins de lucidité. Est-ce là par trop assombrir le tableau ? Nous lui reconnaissons des parties claires : que tout cela se fasse, en somme, dans un minimum de coercition. Exploitation, certes, mais légaliste, mais attendrie de prestige culturel, voilée d'aura républicaine, économisant la violence et se donnant même le luxe d'invoquer les libertés de la démocratie bourgeoise. Paradoxe assez difficile à comprendre de nos jours : cet apogée de l'impérialisme l'était aussi du libéralisme dans les mœurs. C'est pourquoi l'Afrique du Nord française peut à bon droit livrer à la curiosité des historiens une situation beaucoup moins tourmentée que celle, par exemple, de l'Égypte britannique dans le même moment.

Mais cette débonnairerie apparente et son corollaire d'acceptation ne sont nullement à profit. On le voit bien au triomphalisme provoquant des manifestations d'Alger. On le voit, de façon plus caractéristique encore, au Congrès eucharistique de Carthage (7-11 mai 1930), que la jeunesse tunisienne interprète comme une croisade contre l'islam en Afrique du Nord<sup>52</sup>. Manifestation en tout cas d'une orientation qui n'était pas celle où une grosse partie de l'opinion maghrébine voulait encore trouver des raisons d'entente et d'espoir : grands principes de 1789, tradition jaurésienne, mythe du progrès.

Au Maroc, le *Zahîr* berbère (proclamation royale) du 16 mai 1930<sup>53</sup> qui incorporait le droit coutumier berbère dans le système judiciaire colonial

49. Il a paru à ce sujet toute une littérature d'époque, d'accent fâcheusement officiel, mais dont se détachent heureusement quelques bilans de recherche scientifique.

50. Cependant, en liaison avec le PCF, des propagandes adverses s'organisèrent dans quelques villes ; voir A. Ouzegane, 1962, p. 171 et suiv., et *passim*. Le syndicat des instituteurs et Benhâdj, militant socialiste, osèrent aussi protester ; voir M. Kaddache, 1970, p. 193.

51. Voir quelques exemples, assez pénibles, dans M. Kaddache, 1970, p. 192.

52. J. Berque, 1970, p. 253 et suiv.

53. *Ibid.*, p. 250 et suiv.



français, fournit à la jeunesse bourgeoise l'occasion d'une prise de conscience et un premier tremplin d'action de masse. Il fut en effet ressenti comme un attentat contre l'Islam et comme une tentative de division du pays, perpétré au mépris des engagements de 1912. Mesure localisée et localisante, elle retentit à l'échelle de tout le monde musulman. Sur place, elle mit au jour une opposition jusque-là réduite à des groupuscules clandestins dans deux ou trois grandes villes.

En trois mois<sup>54</sup>, du 20 juin au 30 septembre 1930, se succédèrent plus de cent vingt incidents. Leur cadre était le plus souvent la mosquée, cadre dogmatique de cette prière du musulman en détresse qu'est le *latīf*. Ces incidents furent considérés comme si menaçants pour l'ordre public que les autorités sévirent par convocations, emprisonnements et bastonnades. Une délégation de la ville de Fès se rendit à la capitale. Le 31 août, trois de ses membres furent emprisonnés. Parmi eux 'Allāl al-Fāsī, jeune savant de Ḳarāwiyyīn<sup>55</sup>, et Bel Ḥasan al-Wazānī, ancien élève diplômé de l'École des sciences politiques et sociales de Paris. En ce binôme s'unissaient comme symboliquement les deux forces d'une résistance, celle de l'authenticité et celle de la modernité. Comme de juste, la répression joua son rôle de catalyseur. Le nombre des arrestations atteignit cent cinquante. À nouveau d'innombrables boutiques se fermèrent en signe de protestation. Malgré l'interdiction officielle, le *latīf* résonna de nouveau dans les sanctuaires. Des chocs se produisirent dans la rue. Le charme du protectorat était bien rompu, si l'on entend par là cette sorte d'hypnose où les prestiges de Lyautey et la supériorité technique avaient si longtemps plongé le pays.

Trois ans après, à Paris, la revue *Maghreb* consacrait à ces incidents un numéro spécial. Par la plume de Jean Longuet et d'autres personnalités françaises, mais surtout déjà par celle de jeunes Marocains, s'exprimait une argumentation cohérente. Certes, le laïcisme des amis français, s'il discernait justement dans le « *Zahīr* berbère » de 1930 — tel fut dès lors son nom tristement divulgué — la manœuvre de propagande coloniale classique, cherchait non sans embarras, étant donné son anticléricalisme, à expliquer l'aspect apparemment religieux de beaucoup de ces réactions. « Nul ne peut ignorer qu'en Orient, et dans tous les pays musulmans, la religion et la nationalité se confondent », assurait l'éditorialiste français. Moins complaisamment, l'un des rédacteurs marocains du numéro écrivait : « Nous sommes prêts à accorder aux Berbères chez nous ce qu'on refuse généralement aux Bretons en France. Mais nous voulons que ce soit dans le cadre de l'Islam, qui n'est pas pour nous seulement une religion, mais surtout une civilisation. ». Il mettait ainsi en évidence la dimension culturelle du débat, dimension pudiquement ignorée par beaucoup d'amis et d'adversaires.

54. Numéro spécial mai-juin 1933 de la revue *Maghreb*, parue sous le patronage de personnalités aussi diverses que Bergery, Renaudel et le philosophe espagnol Ortega y Gasset.

55. Ce fils de vieille famille, déjà connu comme poète et érudit, trouva ainsi la révélation d'un don de tribun et d'organisateur. De son imposante production ne citons ici, comme touchant plus directement à notre sujet, *Al-Ḥarakāt al-Istiqlāliyya fī'l-Maghreb*, Le Caire, 1948, et *Al-Naḳd al-dhārī*, Le Caire, 1956. Sur lui, voir A. Gaudio, 1972, et El-Alamī, 1972.

## Vers l'affrontement

Sur les vingt ans qu'aura duré l'entre-deux-guerres, une moitié s'était donc écoulée sans progrès des rapports franco-maghrébins. Sans doute l'évolution économique n'y était-elle guère favorable. La dépression de l'immédiat après-guerre s'était à peine effacée qu'approchait la crise mondiale. Elle atteignit le Maghreb en 1932. Elle y accentua la crise économique généralisée qui s'était annoncée à nouveau depuis 1925 et devait régner toute une décennie. Par là s'aigrissent les rapports entre le capital et le travail, c'est-à-dire encore entre les colons et les indigènes. L'élément français consolide, à la faveur des progrès de la motorisation, du dirigisme, du coopératisme, ou même du syndicalisme de fonctionnaires, sa mainmise sur l'État colonisé. Le régime se montre incapable d'en limiter les dégâts sur ses administrés indigènes. Le rapport entre une détérioration économique, qu'aggrave l'inégalité, et la revendication politique est évident, mais gagnerait à être précisé<sup>56</sup>. Plus encore que l'inégalité, le changement social et la nostalgie de l'identité collective nous ont paru constituer les moteurs d'une prise de conscience nord-africaine. En tout cas, de motivations indivises résultait une aspiration qui débordait largement les classements de parti. Les *wataniyyīn* ou « patriotes » marocains se réduisaient encore pour l'essentiel à une intelligentsia bourgeoise. L'Étoile nord-africaine n'avait guère pris pied en Algérie. Le Destour restait prisonnier de l'irréalisme. Le PCF ne cautionnait pas ses thèses radicales<sup>57</sup> par une implantation assez large. Le gros des dynamismes restait dans l'implicite. Plutôt que les partis politiques, ce sont des cercles, des comités, des rassemblements innommés ou même des propagations d'attitudes qui révèlent alors l'expression politique.

Incapable de mesurer ces décalages d'expression, l'administration sait exploiter les intérêts et les rivalités de personnes. Mais elle minimise la revendication. Elle a pour elle, il est vrai, la supériorité des moyens, la continuité des choses et même un apparent consensus. Ce qu'elle ignore, en revanche, ce sont les forces qui grossissent sous le quotidien. Si d'aventure elles éclatent, elle s'en prend à des « meneurs » locaux, à l'étranger ou aux « rouges », ce qui justifie à la fois la répression et l'immobilisme.

## Tactiques nouvelles et obstacles à l'action

Ce n'est pas le tout ou rien, loin de là, mais une prise résolument temporelle, ou même laïcisante sur la scène politique, qu'ambitionnent Bourguiba<sup>58</sup> (voir fig. 24.4) et ses amis Baḥrī Kīka Ṭahār Šafār et le docteur Maṭarī, entre autres.

56. On a essayé, sans grands résultats, de le faire : voir J. Berque, 1970, p. 101 et suiv. Voir aussi A. Nouschi, 1962, p. 31 et suiv. Cette analyse, capitale notamment par l'appréciation du rôle des classes sociales dans la période considérée, n'a pas encore été suffisamment poussée à notre connaissance.

57. Outre ses positions à l'égard de la guerre du Rif, il s'en tint généralement en Algérie même et jusqu'au Front populaire, à l'anticolonialisme strict. L'idée de « nation en formation » sembla ensuite prévaloir.

58. Voir notamment H. Bourguiba, 1954, *passim*.

On les voit défendre le président conformiste de la Coopérative tunisienne, parce qu'ils mobilisent ainsi l'opinion. Ils iront jusqu'à appuyer une mesure décidée par la Résidence, mais qui leur paraît servir « objectivement », dirions-nous, leur cause (il s'agissait d'une diminution opérée sur le poste budgétaire des fonctionnaires français)<sup>59</sup>. À l'égard de la Grande Mosquée et de la bourgeoisie tunisoise, où s'étaient recrutés beaucoup de partisans du Destour, ils laissent percer l'ironie et la critique. Que l'accès d'hommes du Sahel au militantisme dût finir par caractériser la tendance, cela pouvait déjà s'entrevoir. Politiser les campagnes<sup>60</sup> serait l'un des objectifs du Néo-Destour. Ce n'est pas un hasard si la scission qui va le fonder s'opère justement lors d'un congrès savoureusement rural à Kaşr Hilāl (12 et 13 mai 1933)<sup>61</sup>. Entre-temps les chocs avec la Résidence se faisaient de plus en plus durs : ainsi à Monastīr ou à Moknīn. Des décrets odieux vinrent légaliser la répression. Bourguiba, qui les qualifie ainsi, fut interné avec ses fidèles dans le Sud (3 septembre 1934)<sup>62</sup>. Mais l'« homme à terre » continua sa plaidoirie...

En Algérie, l'administration cherche à limiter l'expansion des Ulémas. Elle mobilise contre eux les adeptes des confréries religieuses aussi bien que les clergés officiels, ceux-ci d'une affligeante médiocrité<sup>63</sup>. Comme la foule suit les nouveaux prédicateurs, chez qui elle reconnaît d'instinct une mise à jour nécessaire de l'Islam, on va leur interdire le droit de prêcher dans les mosquées. Le 16 février 1933, la « circulaire Michel » — appelée ainsi du nom du fonctionnaire préfectoral qui la rédige — et trois arrêtés inaugurent en la matière un monopole officiel<sup>64</sup>. La manifestation qui s'ensuit associe aux croyants des syndicalistes et des militants d'extrême gauche : coalition qui aurait pu être efficace. Il est vrai qu'à ce moment-là intervient une sorte de « divorce » entre la tendance communiste et la tendance nationaliste<sup>65</sup>, à quoi la réunification entre CGT et CGTU (1935) sera loin de remédier. Après quelques années de clandestinité, l'Étoile nord-africaine reprend l'action ouverte en Algérie même (juin 1933)<sup>66</sup>. Messali Hadj, son président, utilisait depuis 1927 le terme d'« indépendance ». Et voici que, dans l'inquiétude croissante, éclate à Constantine (août 1934) une émeute antijuive<sup>67</sup> : complot ou provocation, explosion ou diversion ? Avènement de la rue en tout cas. Sa violence effraie tous les politiques. Pourtant, aux élections suivantes, en janvier 1935, triomphe dans cette ville la liste oppositionnelle du D<sup>r</sup> Bendjelloūl : c'est dire de quel côté penche la majorité. L' élu a beau être assimilationniste convaincu<sup>68</sup>, il n'en suscite

59. *Ibid.*, p. 10, 35 et suiv.

60. Ou les « restituer » par rapport à la cité. On a noté, toutes proportions gardées, le même effet morphologique à propos de l'action des Ulémas en Algérie.

61. J. Berque, 1970, p. 289 et suiv. ; rédigé en partie d'après des souvenirs de H. Bourguiba.

62. H. Bourguiba, *op. cit.*, 1954, p. 70 et suiv.

63. A. Berque, 1951.

64. Texte donné en entier par A. Nouschi, 1962, p. 69.

65. Cependant, un Parti communiste algérien fut fondé en juillet 1938.

66. A. Ouzegane, 1962, p. 84 et suiv.

67. A. Nouschi, 1962, p. 74 et suiv.

68. Voir sa préface à A. Kessous, 1935.



24.4. *Habib Bourguiba (né en 1903), leader du Néo-Destour (Tunisie).*  
[Photo : © collection violet.]

pas moins la fureur préventive des prépondérants. Dans cette radicalisation diffuse de la vie publique en Algérie, ce qui compte, on le voit, ce n'est pas la formule expresse, mais ce qu'elle évoque ou provoque.

Au Maroc, les colons, aigris par la crise et irrités des quelques limites que l'administration impose à leur prépondérance, passèrent à l'ultimatum. Leur manifestation, lourde de symbole, intervient le jour même des désordres du 6 février 1934 à Paris. Les mêmes années avaient vu l'apparition d'une presse nationaliste. Le Comité d'action marocain, où commence à dominer 'Allāl al-Fāsi, dépose le 1<sup>er</sup> décembre 1934 un *Plan de réformes* qui, si on l'adoptait, rendrait son sens réel et sa finalité au cours du protectorat<sup>69</sup>. L'opposition s'exprime déjà plus ouvertement en zone espagnole, par la voix de Torres et de Nāsīr<sup>70</sup>, établit des contacts dans le bled<sup>71</sup>, et manque de compromettre, dans une manifestation au Mechouar de Fès, le futur Mohammed V (10 mai 1934).

Il est vrai que le dépôt de ce *Plan* coïncide avec la liquidation de la dernière tache de dissidence dans le Sud<sup>72</sup>. L'histoire va désormais prendre une tout autre allure que celle qui prolongeait, par affaires indigènes et lyautéisme interposés, une époque archaïque que d'aucuns peuvent juger légendaire. Une telle coïncidence déborde le cadre marocain. La cessation du *baroud* condamne aussi potentiellement les « bureaux arabes »<sup>73</sup>. En Algérie et en Tunisie aussi, le changement social, qui détend les vieilles solidarités, en crée de nouvelles. Il fait des rues des grandes villes, et même des places de bourgade, le théâtre d'actions de foule que les idéologies de classe et de parti sauront mobiliser contre les encadrements traditionnels. Dans les trois pays maghrébins, et plus particulièrement en Algérie — où le ministre Régnier a fait une tapageuse enquête —, le gouvernement ne répond à l'évolution des esprits et des choses que par des manipulations électorales<sup>74</sup> et la mise à jour de son arsenal répressif<sup>75</sup>.

La montée des périls de l'autre côté du Rhin et l'argument qu'il fournit en France aux conservateurs ne sont pas seuls à expliquer une telle fin de non-recevoir de l'administration. La situation où se sont fixées réciproquement l'une et l'autre des parties en cause (France métropolitaine, colonisation, mouvement national) commande apparemment aux deux premières un *statu quo* que la troisième n'a pas encore les moyens de mettre en vraie dif-

69. Analyse détaillée dans R. Le Tourneau, 1962, p. 189 et suiv.

70. R. Rezette, 1955, p. 83 et suiv.

71. En utilisant les réseaux commerciaux des grossistes de Fès. Ces contacts s'étendent à la montagne et au Sous, où se recrutent des militants aussi en vue que Mukhtār al-Sūsī.

72. Réduction de Merebbī Rebbo, par opération combinée des troupes françaises d'Algérie et du Maroc. Occupation définitive de Tindoūf en 1934.

73. *Baroud* signifiant « poudre », d'où « combat », en vient à désigner, dans l'argot de l'armée d'Afrique, la résistance guerrière, fût-elle désespérée, que l'honneur impose aux tribus touchées par la « pacification ». Les « bureaux arabes », créés un siècle auparavant par Lamoricière, ont été la forme caractéristique d'administration des groupements traditionnels par les Français. L'analogue a toujours fait défaut en matière urbaine et, même dans le Maghreb rural, cette forme devenait caduque à mesure qu'évoluait le milieu.

74. J. Menaut, 1935.

75. Outre les « décrets superscélérats » pour la Tunisie, le décret du 30 mars 1935 pour l'Algérie et, pour le Maroc, le dahir du 29 juin 1935.

ficulté. En contrepartie de l'allégeance imitative qui interdit aux Européens d'ici la créativité, la métropole leur assure inconditionnellement son appui. Ceux d'Algérie, par exemple, qui se qualifient d'« Algériens », poussent le particularisme assez loin pour en tirer des superbénéfices, mais pas assez pour risquer de se retrouver sous forme de *dominion* ou autrement seuls à seuls avec la majorité musulmane. L'Algérie, c'est donc la France, comme ils disent, moins toutefois la démocratie. La situation n'est pas essentiellement différente en Tunisie et au Maroc.

### Pierres d'attente

Tout n'est pas élucidé de la période dont nous venons de tenter une synthèse. À plusieurs reprises l'histoire événementielle y achoppait à l'histoire secrète. Des recherches à venir jetteront plus de lumière sur telles figures, circonstances ou décisions restées assez énigmatiques. Mais il faut également surseoir à certaines options de l'histoire sociale. Doit-on voir une liaison précise entre les fluctuations de l'économie et celles de la tension politique? Plus que les stratifications de classe, c'est le dualisme ethnique, ou plutôt culturel, qui paraît le mieux rendre compte des positions en présence. Et comme ce conflit déborde largement le Maghreb, les vicissitudes qui le marquent en Orient retentissent sur les faits nord-africains de façon moins directe, sans doute, mais plus profonde que celle de la politique métropolitaine, qui occupe le devant de la scène. Le progrès de l'investigation permettra peut-être un jour de combiner plus précisément toutes ces variables dans une courbe d'ensemble, ou du moins d'en opérer la pondération réciproque.

La science, les idéologies et les actions de l'époque participaient généralement d'une vision eurocentrique, à laquelle n'échappait ni la gauche française ni la plupart des formulations indigènes du temps. Pour la période qui nous occupe, cela ne rend que plus appréciables les mouvements qui surent, au prix de beaucoup de difficultés, échapper à la déformation. Les événements d'après la deuxième guerre mondiale devaient leur donner largement raison.

Mais il n'est que trop aisé à l'historien de se faire le prophète de l'échu! Nous connaissons aujourd'hui la suite et, si l'on veut, les conséquences des situations décrites dans ce chapitre. Auraient-elles pu en comporter d'autres? En particulier, la thèse réformiste qui s'exprimait dans les trois pays d'Afrique du Nord par des voix accréditées aurait-elle pu aller jusqu'à ses conclusions attendues, à savoir l'instauration, sous une forme rénovée, d'une solidarité entre les trois pays maghrébins et la France? Il n'est que trop facile aujourd'hui de répondre par la négative. Dédaignons une explication aussi simple.

Evoquer l'un des possibles qu'à écartés la suite effective des événements, ce n'est pas seulement condamner les responsables d'erreurs et d'abus, pour avoir sans aucun doute contribué à des blocages. C'est aussi nous interroger sur la signification des comportements et des propos du temps. Sans doute avons-nous montré que, plus que d'autres, les situations maghrébines d'alors étaient justiciables d'un mouvement souterrain et que, ce qui comptait en elles, c'était bien moins l'explicite que l'impliqué et même l'occulte.

Entre le ralliement à la démocratie bourgeoise, l'engagement dans le socialisme international et la réaffirmation d'une spécificité, nous savons

aujourd'hui que c'est la troisième option qui devait l'emporter. Encore n'était-elle pas, dans la période que nous considérons, univoque. Elle laissait déjà entrevoir une divergence possible entre deux lignes rivales: islamique ou laïque, occidentaliste ou panarabe, modérée ou révolutionnaire. Nul ne pouvait prévoir, en 1935, lequel de ces appels l'emporterait, ni même s'il l'emporterait sur la situation coloniale. Ce qu'on peut penser, en tout état de cause, c'est que l'histoire effective laisserait en suspens d'autres possibles, lesquels pourraient (et pourront peut-être) à leur tour dominer, sous d'autres formes, d'autres phases de l'avenir.

# La politique et le nationalisme en Afrique occidentale, 1919-1935\*

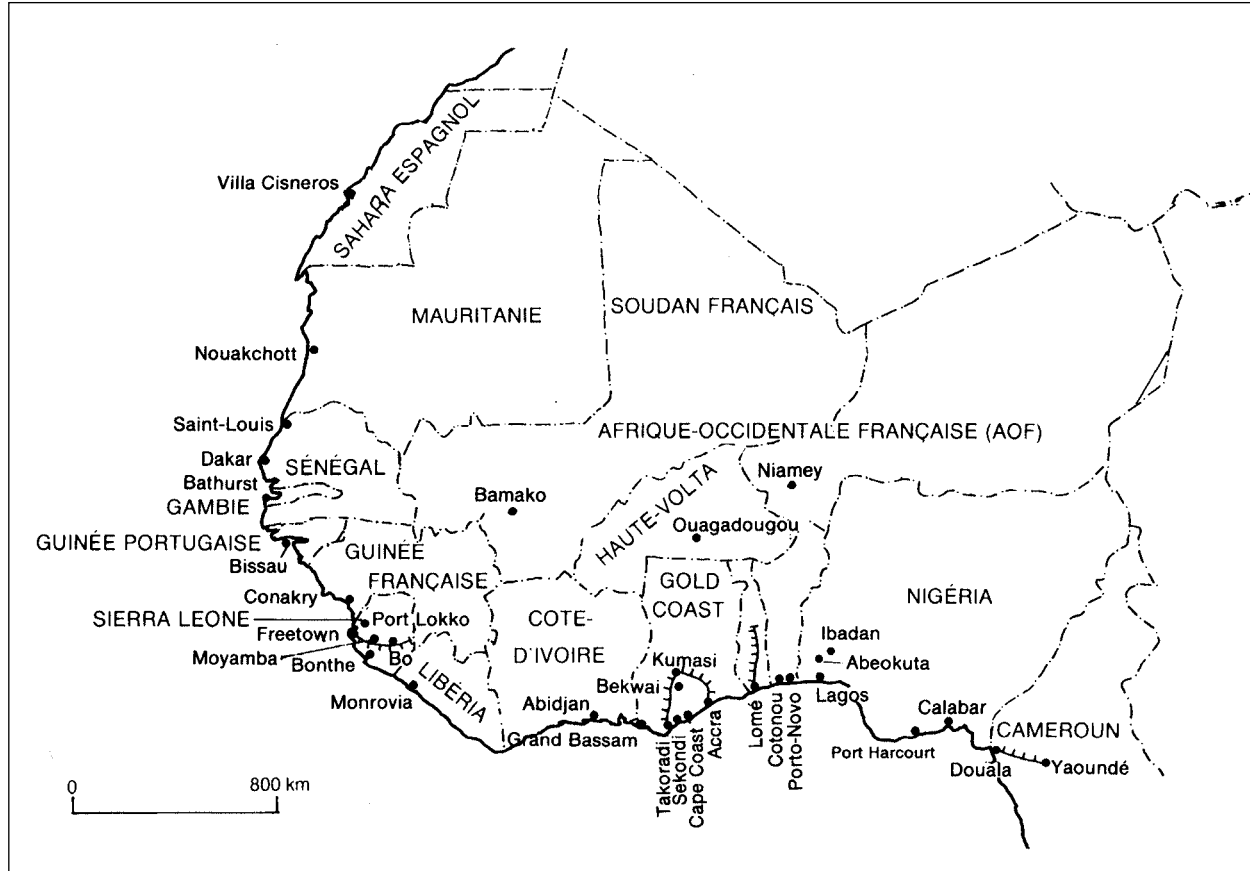
*Albert Adu Boahen*

Comme nous l'avons indiqué dans les chapitres 6 et 12, l'élan de la résistance au colonialisme retomba durant la première guerre mondiale dans la majeure partie de l'Afrique occidentale. En effet, comme l'a montré M. Crowder (voir chapitre 12), à l'exception de certaines régions de la Côte-d'Ivoire, du Niger, de la Gold Coast (actuel Ghana) et des provinces orientales du Nigéria, la plupart des Africains de l'Ouest firent preuve de fidélité envers la puissance coloniale pendant la guerre. Certains chefs coutumiers allèrent jusqu'à fournir volontairement des contributions en hommes et en ressources, sous forme de fonds, à l'effort de guerre impérial. Une fois la guerre terminée, cependant, les Africains reprirent la lutte contre le colonialisme avec une énergie et une détermination renforcées. On a pu qualifier la période comprise entre 1919 et 1935 d'apogée du colonialisme en Afrique occidentale, mais il ne faut pas oublier qu'elle fut aussi celui de la résistance africaine au colonialisme, de même que des activités nationalistes en Afrique occidentale (voir fig. 25.1).

Divers facteurs ont déterminé la forme prise par le nationalisme africain et les activités politiques en Afrique occidentale durant cette période : les incidences de la première guerre mondiale, la situation coloniale elle-même, l'accroissement numérique des membres des professions libérales, de l'élite cultivée et de la classe ouvrière dans les grands centres urbains, les conditions économiques générales des décennies 1920 et 1930, l'évolution socio-économique dans les zones rurales liée à l'extension des cultures de rapport,

\* Je tiens à remercier l'Oxford University Press de m'avoir autorisé à reproduire certains passages de mon ouvrage, *Pan-Africanism and Nationalism in West Africa*, Londres, OUP, 1973.





25.1. Politique et nationalisme en Afrique de l'Ouest, 1919-1935.

enfin la diffusion du panafricanisme et des activités panafricaines en Afrique occidentale. Crowder (chapitre 12) a étudié de façon détaillée les incidences de la première guerre mondiale sur l'Afrique et sur les activités nationalistes. On peut se contenter ici de souligner, en premier lieu, que la conscription forcée d'un grand nombre d'Africains provoqua une irritation considérable, surtout dans les territoires de l'ancienne Afrique française. En second lieu, la guerre apporta aux Africains la preuve qu'après tout, l'homme blanc n'était pas un surhomme et qu'on pouvait donc lui résister. Enfin, après la guerre, les Africains de l'Ouest fidèles s'attendaient à être récompensés de leur fidélité par des concessions et une participation plus importante dans la conduite de leurs propres affaires, espoir que renforçaient encore les principes de la démocratie libérale et de l'autodétermination formulés par Woodrow Wilson, président des États-Unis d'Amérique, et David Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne. Pour toutes ces raisons, nombre d'Africains de l'Ouest étaient indubitablement plus disposés qu'avant à participer aux mouvements de résistance anticolonialistes.

Le système colonial se consolida lui aussi durant cette période et son caractère autoritaire et raciste s'accrut encore. C'est au cours de cette période que se renforça l'alliance entre chefs coutumiers africains et dirigeants colonialistes; différentes ordonnances furent adoptées, qui donnaient aux chefs coutumiers des pouvoirs accrus et excluaient pratiquement la nouvelle élite instruite et les membres des professions libérales de toute participation à l'administration de leur propre pays.

Ce facteur créait une situation d'autant plus explosive que cette même période vit s'accroître sensiblement le nombre des Africains appartenant à l'élite intellectuelle et aux professions libérales, du fait que l'éducation occidentale se répandait localement et que les Africains étaient de plus en plus nombreux à aller faire leurs études outre-mer. Dans les zones rurales aussi, l'extension des cultures de rapport, telles que le cacao et l'arachide, favorisa l'émergence d'un nombre toujours croissant de jeunes, hommes et femmes, qui devenaient plus riches même que les chefs coutumiers et s'irritaient donc non seulement parce que des pouvoirs autoritaires et non traditionnels étaient conférés à leurs chefs, mais encore parce que eux-mêmes étaient éliminés des nouveaux conseils mis en place par ce qu'on appelait les autorités indigènes. Toutes ces transformations sociales furent certainement déterminantes dans la genèse du nationalisme et des activités politiques en Afrique occidentale.

Les conditions économiques de l'entre-deux-guerres constituèrent néanmoins un facteur encore plus important. La première chose à noter, toutefois, en ce qui concerne la politique nationaliste en Afrique occidentale anglophone entre les deux guerres est la façon dont les crises commerciales et les modifications survenues dans l'économie coloniale affectèrent les initiatives et réactions de l'élite coloniale de juristes et négociants et de la sous-élite d'enseignants et de fonctionnaires, ainsi que les ouvriers. En effet, non seulement la « révolution économique » en Afrique de l'Ouest créa une économie monétaire et développa le commerce, mais elle apporta aussi certaines valeurs économiques et sociales aux chefs d'entreprise et à certaines classes sociales africaines, notamment celles des juristes et des négociants. Bien

que la situation de ces classes, notamment celle des petits commerçants, eût commencé à évoluer avec le développement de l'économie coloniale au cours des dix dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, ce fut en réalité la première guerre mondiale et la crise économique qui l'accompagna qui eurent sur leur condition l'effet le plus immédiat et le plus important. La stagnation des années 1880 et 1890 avait déjà montré que, du fait de la complexité croissante des opérations commerciales, de l'expansion des marchés et de la concurrence des sociétés extraterritoriales, les hommes d'affaires africains devaient soit se montrer plus efficaces, soit se résoudre à ne jouer qu'un rôle secondaire dans l'économie coloniale. La première guerre mondiale, avec ses contrôles économiques, ses droits discriminatoires à l'exportation, sa pénurie monétaire et ses pertes en navires, fit graduellement comprendre aux Africains instruits, hommes d'affaires ou membres des professions libérales, qu'une page heureuse venait d'être tournée et qu'était venue l'ère des ententes industrielles du capitalisme et de ses monopoles.

En Sierra Leone, la frustration des classes cultivées et des commerçants africains et le chômage dans les grandes villes provoquèrent les émeutes de 1919 pendant lesquelles le mécontentement suscité par le prix du riz conduisit à des attaques contre les commerçants syriens et libanais; il y eut également une grève des travailleurs la même année. Bien que dirigées contre les Levantins (accusés de provoquer la pénurie en stockant les denrées essentielles et d'éliminer les négociants locaux), ces émeutes étaient en fait une protestation violente et spontanée contre ce que l'on considérait comme des injustices découlant de la gestion de l'économie coloniale. Les pillages et les désordres s'étendirent de Freetown à Moyamba, Kangahun (25-26 juillet 1919), Mano, Boia, Makump, Bo, Bonthe, Mange et Port Lokko. La situation était si grave qu'on dut faire appel à des troupes de la Gold Coast. Outre les émeutes, il y eut une grève des techniciens et des ouvriers des chemins de fer et des services de travaux publics, qui réclamaient une indemnité de guerre identique à celle attribuée aux employés des services officiels et protestaient contre les bas salaires et la hausse du prix des denrées alimentaires<sup>1</sup>. En Gambie aussi, l'inflation produisait ses effets sociaux et politiques, entraînant des explosions sporadiques de pillages et de larcins et des grèves des marins pour une amélioration des salaires et aboutissant à la création de syndicats, notamment la Gambia Native Defensive Union.

La crise de 1921 ne fit qu'accentuer l'agitation des commerçants ouest-africains, dont quelques-uns étaient ruinés. La mise en circulation d'une monnaie de papier et la pénurie de monnaie métallique n'arrangeaient évidemment rien et l'on accusait les commerçants européens d'amasser les billets de banque et de pratiquer des prix élevés. Selon un journal de la Gold Coast: « Les rois, les chefs et toutes les classes de la société seront bientôt réduits à la mendicité, à moins que les Africains de l'Ouest ne s'unissent pour déjouer les manœuvres sournoises des magnats des ententes industrielles et commerciales. » En général, donc, toutes ces difficultés économiques amenè-

1. Public Record Office, Kew, CO 267/582/45278; voir aussi *Sierra Leone Weekly News*, 19 juillet 1919, p. 8.

rent la presse ouest-africaine à réclamer la formation du National Congress of British West Africa (NCBWA) et l'abolition du système d'administration des colonies de la Couronne, afin de permettre aux Africains de participer davantage à la gestion de l'économie et d'avoir une représentation plus importante dans les organismes administratifs et législatifs.

Le dernier facteur qui joua un rôle fondamental fut le lancement du mouvement panafricain et, notamment, les activités du D<sup>r</sup> W. E. B. Du Bois et de Marcus Garvey, plus particulièrement durant les années 1920. Ces questions sont étudiées en détail dans le chapitre 29. Signalons ici que les divers congrès panafricains organisés par Du Bois (à Paris en 1919, à Londres, à Bruxelles et à Paris en 1921, à Londres et à Lisbonne en 1922, à New York en 1927), avec une participation ouest-africaine, donnèrent non seulement un caractère international aux activités nationalistes et à la lutte contre le colonialisme en Afrique en général et en Afrique occidentale en particulier, mais eurent aussi pour effet de renforcer considérablement la prise de conscience par les Noirs du monde entier de leur sort de victimes de l'oppression et de la tyrannie. Ces congrès firent de nouveaux adeptes à la cause nationaliste en Afrique occidentale.

Sur cette toile de fond, examinons maintenant les organisations et les mouvements qui se constituèrent dans la période de l'entre-deux-guerres et se firent les porte-parole des revendications et des exigences nationalistes, d'abord en Afrique occidentale britannique, puis en Afrique-Occidentale française.

## Politique et nationalisme en Afrique occidentale britannique

### *Mouvements et ligues de la jeunesse*

Ces organisations prirent le plus souvent la forme de syndicats ethniques et de mouvements ou associations de la jeunesse. L'entre-deux-guerres vit se constituer, dans beaucoup de pays d'Afrique occidentale, en nombre toujours croissant, une foule d'associations, de clubs, de sociétés (ethniques, d'assistance sociale, littéraires, d'anciens élèves, bénévoles et de jeunesse). De nombreux syndicats igbo furent fondés dans certaines villes du Nigéria comme Ibadan, Abeokuta et Lagos. Rien que dans la colonie et les territoires ashanti de la Gold Coast, il n'y avait pas moins de cinquante clubs et associations de ce type dès 1930, dont la plupart avaient été fondés entre 1925 et 1930<sup>2</sup>. Citons, à titre d'exemples, l'Achimota Discussion Group, le Literary and Social Club de Cape Coast, l'Optimum Club, le Literary Club et l'Eureka Club de Cape Coast, l'Optimum Club, le Literary Club et le Social Club de Sekondi, le Young People's Club, le Cosmos Club et le Rodger Club d'Accra, l'Anun Improvement Society, l'Ewe League, l'Asente Kotoko Society de Kumasi, et la Mekwai Kotoko Union. J. B. Danquah organisa certains de ces clubs et associations en un mouvement, le Youth Conference Movement, qui tint ses premières assises à Accra en 1929. En Gold Coast et en Sierra Leone,

2. K. O. Hagan, 1968.

I. T. A. Wallace Johnson fonda sa Youth League, ainsi que la West African Youth League. Le Nigérian Youth Movement fut fondé en 1934; comme l'a montré récemment un spécialiste nigérian, il comprenait presque tous les jeunes intellectuels de l'époque<sup>3</sup> — H. O. Davies, Nnamdi Azikiwe, le D<sup>r</sup> Vaughan, le D<sup>r</sup> Kofo Abayomi et Obafemi Awolowo.

Ces clubs et associations étaient dirigés soit par des membres de l'élite intellectuelle formée par les missionnaires, soit par de jeunes avocats, médecins ou hommes d'affaires. Bien que l'objectif poursuivi par ces dirigeants fût de ravir le pouvoir politique aux anciens dirigeants nationalistes conservateurs du Congrès (dont il sera question plus loin), aucun de ces mouvements, à l'exception de la West African Youth League, ne formula d'exigences radicales, malgré la détérioration de la situation économique des années 1920 et 1930. Ils ne réclamaient que davantage d'équipements scolaires, et de meilleure qualité, la création d'universités, l'augmentation des traitements et salaires, une représentation équitable dans les conseils législatifs et exécutifs, l'abolition de la discrimination raciale, l'accès aux plus hauts postes de la fonction publique, des débouchés économiques assurés pour les Africains et l'établissement de meilleures relations entre l'administration coloniale et les Africains. Telles étaient les exigences présentées par la Youth Conference, en Gold Coast, lors de sa première réunion à Accra, organisée par Danquah en 1929.

Des exigences similaires furent formulées par le Nigerian Youth Movement (NYM), qui préconisait une majorité africaine au Conseil législatif et demandait que, progressivement, tous les Nigériens y soient représentés. La charte du NYM réclamait en outre l'institution du suffrage universel, critiquait à la fois la pratique du pouvoir indirect et la représentation des intérêts économiques et commerciaux européens au sein du Conseil législatif; enfin, elle insistait sur la nigérianisation progressive de la fonction publique. Sur le plan économique, la charte demandait, comme la Gold Coast Youth Conference, que les Africains participent à égalité avec la puissance coloniale à la gestion de l'économie. Elle exposait même les grandes lignes d'un plan quinquennal de développement, où priorité était donnée à la production de biens de consommation, au développement du système bancaire, à l'industrie textile et aux transports. Elle préconisait en outre la création de sociétés coopératives qui aideraient les Nigériens à acquérir certaines industries et à créer des banques agricoles qui contribueraient à la modernisation de l'agriculture et à l'amélioration du niveau de vie de la paysannerie. Elle condamnait le monopole des sociétés extraterritoriales et recommandait l'adoption de programmes d'assistance sociale dans l'intérêt des travailleurs nigériens. Sur le plan socioculturel, la charte du NYM demandait que soit mis en œuvre un programme d'enseignement primaire et d'enseignement général financé par l'État. Elle recommandait aussi l'adoption de programmes d'enseignement postsecondaires et d'éducation sanitaire sous la responsabilité des autorités administratives centrales et locales.

3. G. O. Olusanya, dans: O. Ikime (dir. publ.), 1980, p. 558.

Le seul de ces mouvements à adopter des positions extrémistes fut le West African Youth League, que dirigeait I. T. A. Wallace Johnson (voir fig. 25.2), un syndicaliste de la Sierra Leone qui avait étudié à Moscou de 1931 à 1932. Lorsqu'il revint en Afrique occidentale, il était décidé à créer une nouvelle force politique qui s'appuyerait sur les travailleurs et les chômeurs des régions urbaines pour renverser le système colonial. Il fonda la Youth League en Gold Coast, organisant les travailleurs en syndicats et les dressant contre le système colonial par ses articles violents de ton, presque séditionnaire, et par l'habileté avec laquelle il sut tirer parti des griefs des populations qui souffraient du chômage, de la hausse des prix des denrées alimentaires et acceptaient mal de voir baisser régulièrement la valeur des exportations de cacao depuis 1929. Ses tentatives pour mobiliser les mécontents et radicaliser ainsi la politique locale lui valurent d'être considéré par l'administration coloniale comme un dangereux extrémiste payé par les communistes pour encadrer la jeunesse africaine et d'être expulsé en Sierra Leone. Là, il créa des filiales de la Youth League (à Freetown et à Bo) et lança un journal, *The Sentinel*, qui mena campagne contre les conditions de travail et le décret sur l'éducation (*Education Ordinance*).

En dehors des campagnes de presse et des pétitions, ces mouvements de jeunesse participèrent aux élections locales et eurent également recours à la grève. C'est ainsi qu'ils jouèrent un rôle actif dans les manifestations, les émeutes et les grèves à Freetown en Sierra Leone (1926-1931) et à Bathurst (actuelle Banjul) en Gambie (1929). À Accra, le Youth Movement, dirigé par Kojo Thompson, avocat d'Accra, et le rédacteur en chef nigérian, Nnamdi Azikiwe, participa aux élections municipales sous l'égide du Parti mambii contre des nationalistes plus âgés et plus conservateurs, comme le Dr F. V. Nanka-Bruce; la Youth League, de son côté, prit part aux élections locales qui eurent lieu à Cape Coast. Le Nigérian Youth Movement, soutenu par le *West African pilot* d'Azikiwe, mena lui aussi une campagne vigoureuse et couronnée de succès contre le Nigerian National Democratic Party, le parti conservateur de Herbert Macaulay, qui dominait la scène politique de Lagos depuis sa fondation en 1923.

Malgré cela, les mouvements de jeunesse ne réalisèrent que partiellement leurs objectifs. Leurs succès électoraux des années 1930 ne leur permirent pas d'évincer les dirigeants conservateurs et leurs programmes économiques détaillés se révélèrent inapplicables dans le cadre d'un système semi-colonial d'administration. S'il est vrai que la plupart des activités des mouvements de jeunesse ne produisirent pas de résultats politiques importants en dehors de quelques succès électoraux dans les zones urbaines, le style politique du mouvement nationaliste après 1945 en Afrique occidentale britannique doit beaucoup à l'expérience acquise par certains des dirigeants dans les mouvements de jeunesse.

### *Partis politiques*

Outre ces mouvements de jeunesse, plusieurs partis politiques furent créés pour mener campagne en faveur des réformes. Les plus connus sont le Nigeria National Democratic Party, fondé au Nigéria par Herbert Macaulay



25.2. Wallace Johnson (1894-1965), journaliste sierra-léonien, syndicaliste, panafricaniste et homme politique nationaliste, prononçant un discours lors d'une réunion politique. [Photo: © Longman.]

en 1923 (voir fig. 25.3). Les objectifs du parti étaient les suivants : « Affirmer les droits à la sécurité et au bien-être des populations de la colonie et du protectorat du Nigéria en tant que parties intégrantes du Commonwealth de l'Empire britannique, et de porter l'étendard "du Bien, de la Vérité, de la Liberté et de la Justice" à l'empyrée de la Démocratie jusqu'à la réalisation de son but ambitieux — "le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple" — [...] en même temps, continuer de manifester une fidélité inébranlable au trône et à la personne de Sa Majesté le roi et empereur, en étant strictement constitutionnel dans le choix de ses méthodes et de ses modes d'action<sup>4</sup>. »

Dans son programme figuraient la nomination et l'élection des membres du Conseil législatif pour Lagos, l'obtention d'un statut municipal et un gouvernement local complètement autonome pour Lagos, le développement de l'enseignement supérieur et l'institution de l'enseignement obligatoire dans l'ensemble du Nigéria, l'africanisation de la fonction publique, la liberté et l'équité des échanges commerciaux au Nigéria, l'égalité de traitement des commerçants et des producteurs, et enfin, le développement économique des ressources naturelles du pays dans le cadre de l'entreprise privée contrôlée. Ce parti eut recours aux voies habituelles pour atteindre ses objectifs : il participa victorieusement aux élections qui se déroulèrent à Lagos en 1923, 1928 et 1933 ; en 1930, il organisa de grandes réunions publiques et envoya des délégations au gouverneur, chargées de « discuter de questions d'ordre national telles que la crise du commerce et la nomination et la déposition des chefs<sup>5</sup> ». Ce parti domina la scène politique à Lagos jusqu'en 1938, année où il fut battu aux élections de Lagos par le Nigerian Youth Movement.

### *Syndicats*

Le mouvement syndical fut également l'un des moyens d'expression des sentiments anticolonialistes et des revendications nationalistes. Alors que de nombreux syndicats furent fondés en Afrique centrale et en Afrique australe, à commencer par le premier d'entre eux, l'Industrial Workers and Commercial Union, qui fut créé en Afrique du Sud en 1919 par Clements Kadalie, avec une section en Rhodésie du Sud créée en 1927, il semble que le gouvernement français ait interdit l'activité syndicale en Afrique occidentale jusqu'en 1937. Quant aux Anglais, ils ne la tolérèrent officiellement qu'à partir de 1932 en Gambie, 1939 en Sierra Leone et 1941 au Nigéria et en Gold Coast<sup>6</sup>. Mais, bien que les activités syndicales ne fussent ni autorisées ni encouragées officiellement durant cette période, plusieurs syndicats virent le jour, en raison, surtout, du coût élevé de la vie. On peut citer notamment la Railway Workers Union de la Sierra Leone, la Nigerian Mechanics Union créée en 1919 et la Gambia Native Defence Union. Les armes classiques de ces syndicats étaient la grève, le boycott et le blocage des marchandises. La première série de grèves toucha les chemins de fer et

4. Cité par J. S. Coleman, 1958, p. 198.

5. *Ibid.*, p. 199.

6. M. Crowder, 1968, p. 351-352.





25.3. Délégation au Congrès national de l'Afrique occidentale britannique (1920) : de gauche à droite, assis, Dr H. C. Bankole-Bright (Sierra Leone), T. Hutton Mills (Gold Coast), chef Oluwa (Nigéria), J. B. Casely-Hayford (Gold Coast), H. Van Hein (Gold Coast) ; debout, J. Egerton Shyngle (Nigéria), H. M. Jones (Gambie), H. Macaulay (Nigéria), T. M. Oluwa (Nigéria), F. W. Dove (Sierra Leone), E. F. Small (Gambie). [Photo : © Clarendon Press.]

les mines. Les ouvriers des chemins de fer firent grève une première fois en 1919, en Sierra Leone, puis à nouveau en 1926. Les travailleurs des mines d'or ashanti firent grève en 1924 à Obuasi, en Gold Coast; une grève des mines de charbon d'Enugu eut lieu en 1925; la même année, ce fut le tour des ouvriers et des employés du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis<sup>7</sup>. Dans tous les cas, les grévistes revendiquaient des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail.

*Mouvements interterritoriaux et mouvements internationaux.  
Le National Congress of British West Africa*

L'organisation et les perspectives des associations, partis et mouvements dont nous avons parlé jusqu'ici avaient un caractère local ou régional. Ce qui distingue toutefois les mouvements politiques de l'entre-deux-guerres de ce qu'ils avaient été immédiatement avant et après, c'est la naissance d'un mouvement interterritorial en Afrique occidentale britannique et de mouvements internationaux dans les capitales des pays colonisateurs. Le premier de ces mouvements fut le National Congress of British West Africa, en Afrique occidentale, et le second, la West African Students Union, fondée à Londres.

Le National Congress of British West Africa (NCBWA) fut, sans conteste, le plus intéressant des mouvements nationalistes qui virent le jour en Afrique occidentale entre les deux guerres<sup>8</sup>. Ce mouvement était né des efforts de J. E. Casely Hayford, juriste et intellectuel de la Gold Coast, et du D<sup>r</sup> Akiwande Savage, du Nigéria, et l'influence dominante qui s'exerça de façon continue à la tête du mouvement fut non pas celle des chefs coutumiers, mais celle de membres des professions libérales, juristes, médecins et hommes d'affaires. L'âme du mouvement fut incontestablement J. E. Casely Hayford, dont l'idéalisme, la perception des réalités politiques et la foi dans l'unité des peuples africains permirent au NCBWA de survivre de 1920 à 1930 et introduisirent dans la politique ouest-africaine une note panafricaniste qu'on ne retrouva que vingt-cinq ans plus tard dans l'effort mené par Kwame Nkrumah.

Ainsi que je l'ai déjà signalé dans mon analyse du milieu socioprofessionnel des dirigeants du NCBWA<sup>9</sup>, la classe dirigeante avait hérité de l'individualisme possessif de la démocratie libérale occidentale, notamment de la doctrine chère à l'époque victorienne du « laissez-faire », de l'idée que savoir signifie pouvoir, de la foi dans le progrès et l'harmonie naturelle des intérêts et, aussi, de la conviction que « liberté dans l'ordre » et propriété privée vont main dans la main.

En outre, pour la plupart des dirigeants, l'Afrique occidentale britannique représentait une entité plus importante que la Gold Coast, la Sierra Leone ou le Nigéria. Cette identification de la partie au tout devait se poursuivre jusqu'à la crise économique de 1929 et des années 1930, époque à laquelle une

7. *Ibid.*, p. 352.

8. Pour plus de détails, voir J. A. Langley, 1973.

9. Voir *Ibid.*, chapitre IV.

conception nationaliste plus étroite s'imposa<sup>10</sup>. La bourgeoisie urbaine instruite d'Afrique occidentale, depuis la diaspora de Sierra Leone du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1930, avait plus de points communs et communiquait plus facilement avec la bourgeoisie des villes du littoral africain qu'avec leurs frères de leur propre arrière-pays.

On ne peut guère s'étonner que l'intelligentsia nationaliste, à qui l'on affirmait qu'elle n'avait pas d'histoire valant la peine d'être prise au sérieux, et consciente du fait que son propre groupe socio-économique n'avait guère de perspectives dans le système colonial, en soit venue à préférer une « nationalité ouest-africaine » utopique à un système politique où elle ne pouvait faire entendre sa voix et que, de toute façon, elle considérait comme un système d'oppression, puisqu'il était étranger. Les journaux de la Gold Coast dénonçaient inlassablement la domination étrangère. Ainsi que le déclarait un des éditoriaux : « L'introduction du système britannique de gouvernement à la place du système antérieur constitue une usurpation qu'aucune nation soucieuse de sa dignité ne saurait admettre. »

En dépit de toutes ces objections contre la « domination étrangère », il n'était jamais question de trancher les liens avec la puissance coloniale ; la domination étrangère était mauvaise, certes, mais il y avait de bonnes raisons de s'y plier ; mieux valait réclamer des avantages pour un groupe social particulier et présenter des revendications modérées que de se débarrasser complètement de cette domination ; et, après tout, on était encore « libre », même « sous l'Union Jack » (le drapeau britannique). Herbert Macauley lui-même, considéré par l'administration comme un « poison » pour la politique de Lagos, pouvait parler avec sincérité des « nombreux bienfaits de la *Pax Britannica* ». Le National Congress of British West Africa déclarait de son côté « que la politique du Congrès sera de maintenir de la façon la plus rigoureuse les liens des dépendances britanniques d'Afrique occidentale avec l'Empire britannique et de maintenir sans réserve tous les droits de libre citoyenneté de l'empire, ainsi que le principe fondamental selon lequel l'imposition fiscale va de pair avec une représentation effective [...] en vue de contribuer au développement des institutions politiques de l'Afrique occidentale britannique sous la protection de l'Union Jack [...] et, avec le temps, d'assurer à l'intérieur de ses frontières le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ; d'assurer des chances égales pour tous, de conserver les terres du peuple...<sup>11</sup> ».

Soulignons aussi que les dirigeants du NCBWA se considéraient, en vertu de leur position socioprofessionnelle, comme la seule catégorie de personnes qualifiées pour endiguer par des moyens constitutionnels ce que des racistes américains surexcités comme Lothrop Stoddard et Madison

10. C'est ainsi que le *Gold Coast Leader* du 26 septembre 1928 affirmait : « L'idée que les populations de la Gold Coast forment une nation est fondamentale. » De son côté, le *Sierra Leone Weekly News* du 27 octobre 1928 déclarait : « Quoi qu'on puisse dire, la Sierra Leone est notre pays... » Il est intéressant de constater, cependant, qu'entre 1918 et 1939 la quasi-totalité de la presse considérait l'Afrique occidentale comme un vaste ensemble bien plutôt que sous l'aspect de colonies individuelles (W. D. Edmund, 1951, p. 113).

11. Constitution du National Congress of British West Africa. Voir aussi les résolutions de la Conference of Africans of British West Africa, Accra, 1920, p. 9.

Grant appelaient « la vague montante des gens de couleur à l'assaut de la suprématie blanche ».

Il importe d'élucider l'attitude des chefs de ce mouvement afin de mettre en lumière le fait qu'en dépit de tous les discours sur la race, c'étaient essentiellement des collaborateurs, dont les objectifs politiques étaient extrêmement limités, une sous-élite dont les intérêts coïncidaient généralement avec ceux des maîtres étrangers contre lesquels ils faisaient de l'agitation et qu'ils étaient en fait protégés par eux. Bien qu'ils prétendissent parler au nom du « peuple », les intérêts de la petite bourgeoisie nationaliste ne se confondaient pas avec ceux du peuple; c'étaient en fait les contradictions existant à l'intérieur du système colonial lui-même qu'ils s'efforçaient de résoudre, afin de protéger et de promouvoir leurs propres intérêts sans renverser le système; d'où le caractère constitutionnel de leurs revendications et le fait qu'ils reconnaissaient les bienfaits de la domination coloniale britannique. Mis à part leur panafricanisme, leur principal objectif était d'obtenir des institutions représentatives qui protégeraient leurs intérêts socio-économiques et rehausseraient leur rôle dans la société coloniale<sup>12</sup>.

Le Congrès se réunit pour la première fois à Accra du 11 au 29 mars 1920. Cette première conférence, qui rassemblait des délégués du Nigéria, de la Gold Coast, de la Sierra Leone et de la Gambie, souleva un vif intérêt en Afrique, à Londres, et jusqu'aux Antilles<sup>13</sup>. L'« humble pétition » dans laquelle la conférence avait enrobé ses résolutions proclamait « la fidélité et le dévouement sincères [de ses membres] au trône et à la personne de Sa Majesté l'empereur-roi ». Leurs recommandations impliquaient non pas la destruction, mais la modification des structures administratives existantes. Les modifications constitutionnelles préconisées comprenaient la réorganisation des Conseils législatifs d'Afrique occidentale, dont la moitié des membres seraient nommés par la Couronne, les autres élus par le peuple; en outre, une chambre partiellement élue aurait pouvoir de réglementation en matière fiscale. Ils condamnaient la politique coloniale rigide qui consistait à ne nommer que des Européens aux postes officiels les plus élevés. Ils réclamaient la création d'organismes municipaux et d'une université ouest-africaine selon les recommandations formulées en 1872 par E. W. Blyden, soutenu par le gouverneur de la Sierra Leone, Pope Hennessy.

Ils se plaignaient des contrôles économiques et fiscaux de l'après-guerre et de la puissance croissante des sociétés étrangères. Il est intéressant de noter que la conférence, en désespoir de cause et sous l'influence des milieux commerciaux et l'Universal Negro Improvement Association (UNIA) de Marcus Garvey par l'intermédiaire du révérend patriarce J. G. Campbell, adopta la résolution suivante: « La présente conférence, estimant que la concurrence commerciale dans les dépendances ouest-africaines britanniques doit être libérée de toute entrave, exprime son vif mécontentement de l'adoption de l'ordonnance relative aux droits sur les exportations de graines de palme [...] et que, en raison des difficultés éprouvées jusqu'ici dans la question

12. Voir E. J. Hobsbawm, 1964, p. 176-177, et l'intéressant article de M. Kilson, 1958.

13. *Gold Coast Times*, 15 septembre 1931, p. 11; *West African Nationhood*, 9 avril 1931.

de l'espace en cale sous pavillon britannique par les négociants affréteurs africains réguliers, elle se déclare en faveur de la concurrence en matière de navigation, plus particulièrement en ce qui concerne la Black Star Line. »

La conférence proposa des réformes juridiques et, notamment, la création d'une cour d'appel ouest-africaine. En reconnaissance de « la part importante que prend la presse dans le développement national », la création d'une union de la presse ouest-africaine fut également décidée; un comité de journalistes chevronnés devait étudier la question d'une meilleure coordination de la presse ouest-africaine d'expression anglophone. On proposa aussi la création d'un organe officiel du NCBWA, dirigé par J. E. Casely Hayford et financé par le Congress Inaugural Fund (Fonds initial du Congrès), dont le titre serait *British West African national review*.

La question des réformes sanitaires et médicales fut aussi examinée en détail; le Dr H. C. Bankole-Bright (Sierra Leone) présenta des communications fort techniques; la conférence s'occupa aussi de la ségrégation raciale et de la situation des médecins africains dans les services publics. L'éternelle et grave question agraire y fut aussi évoquée et fit l'objet d'une déclaration acerbe: « La présente conférence estime que le principe de la tutelle sur les terres des populations de l'Afrique occidentale britannique a donné lieu à des exagérations et qu'il convient d'affirmer que le ressortissant moyen d'Afrique occidentale britannique est parfaitement capable de s'occuper de ses propres intérêts fonciers. »

La conférence condamna le droit que s'arrogeaient les puissances européennes d'échanger ou de partager des territoires sans se référer aux désirs de la population ni les prendre en considération et déclara que cela équivalait à une sorte d'esclavage. Elle dénonça en particulier le partage du Togo entre les gouvernements anglais et français et la remise du Cameroun à la France, sans que les populations aient été consultées ou qu'il ait été tenu compte de leurs désirs en la matière; et elle demanda respectueusement au gouvernement de Sa Majesté l'assurance qu'il ne consentirait en aucun cas à ce qu'il soit porté atteinte à l'intégrité territoriale des quatre colonies britanniques ouest-africaines. Enfin, la conférence se constitua en National Congress of British West Africa (Congrès national de l'Afrique occidentale britannique) et décida d'envoyer des représentants à Londres pour y exposer ses vues.

Une délégation de la Gambie, de la Sierra Leone, de la Gold Coast et du Nigéria se rendit à Londres en 1921 pour demander au gouvernement de Sa Majesté d'accorder une représentation électorale aux quatre colonies. J. E. Casely Hayford, qui représentait la Gold Coast, conduisait la délégation. Celle-ci sollicita l'appui de divers groupes parlementaires et des organisations humanitaires. Elle avait le soutien de la Chambre de commerce de Liverpool, d'Albert Cartwright, rédacteur en chef de *West Africa*, et de quelques hommes publics en vue. Cependant, en raison de l'opposition de sir Hugh Clifford (gouverneur général du Nigéria), de Gordon Guggisberg (gouverneur de la Gold Coast), ainsi que de certains chefs de la Gold Coast conduits par Nana Sir Ofori Atta et, surtout, en raison de l'attitude négative du Colonial Office pendant que le vicomte Milner était ministre des colonies, la pétition

du NCBWA fut repoussée, essentiellement pour le motif que ses dirigeants ne représentaient pas la majorité du peuple dans les quatre territoires ouest-africains.

Le Congrès se réunit à nouveau à Freetown (janvier-février 1923), à Bathurst (décembre 1925 à janvier 1926) et à Lagos (1930) bien que la politique revendicative du mouvement fût pour l'essentiel conduite par les divers comités territoriaux créés en Gambie, en Sierra Leone, en Gold Coast et au Nigéria. La session de Freetown, à laquelle l'élite sociale de la ville apportait un soutien total, ratifia la constitution du mouvement et précisa les fonctions respectives du président, du secrétaire général, du conseil exécutif, du trésorier et du comité exécutif central. À sa session de Freetown, la conférence recommanda aussi la création d'un organe de presse qui s'intitulerait *British West African review* et rendrait compte de l'ensemble des activités des différentes sections territoriales. Le secrétaire général, dont le bureau était à Sekondi (Gold Coast), recevait des rapports trimestriels des secrétaires de chacun des comités territoriaux. D'une façon significative, la constitution du NCBWA ratifiée à Freetown traitait aussi de la coopération économique du NCBWA entre les pays d'Afrique occidentale et recommandait vivement aux sections d'éduquer l'opinion publique et, plus particulièrement, les hommes d'affaires et les chefs d'entreprise africains quant aux moyens à mettre en œuvre pour le développement économique de l'Afrique occidentale.

Lors de la session de Bathurst, qui se tint du 24 décembre 1925 au 10 janvier 1926, le Congrès, après avoir rappelé le rejet des pétitions du comité local réclamant depuis 1920 une représentation électorale, conclut qu'« une constitution serait le meilleur garant de l'expression effective et efficace de l'opinion publique », que le temps était venu d'appliquer intégralement à la colonie de la Gambie le principe de la représentation électorale et, enfin, que ses différentes sections devaient envisager sérieusement la question d'une fédération de l'Afrique occidentale britannique dotée d'un gouverneur général et qu'en temps utile des démarches soient faites auprès du gouvernement de Sa Majesté afin qu'il examine ce projet avec attention et bienveillance.

Lors de la session de Bathurst, le Congrès avait préconisé aussi la création d'écoles nationales, l'instruction obligatoire dans toutes les zones urbaines, un enseignement agricole et industriel pour les zones rurales et la création de banques et de coopératives agricoles; il avait demandé l'« indépendance économique et commerciale » de l'Afrique occidentale, la création d'une cour d'appel ouest-africaine et la nomination d'Africains aux postes supérieurs de l'appareil judiciaire. Il convient de noter que le Gambia Women's Auxiliary Committee de la section gambienne du NCBWA participa aux délibérations de la session de Bathurst. Grâce au soutien du Nigerian National Democratic Party de Herbert Macaulay et aux efforts énergiques de membres de la section de Lagos, tels que J. C. Zizer, le révérend W. B. Euba et B. M. E. Agbebi, la quatrième session se tint à Lagos en 1930.

Qu'a obtenu le NCBWA? Bien qu'il ait poursuivi ses travaux durant toutes les années 1920, sa réalisation essentielle fut l'adoption de nouvelles constitutions admettant le principe de la représentation électorale au Nigéria

en 1923, en Sierra Leone en 1924 et en Gold Coast en 1925. On pensait que cette modification avait été obtenue grâce à l'initiative de sir Hugh Clifford, alors gouverneur du Nigéria<sup>14</sup>. Or l'auteur de ces lignes a pu établir de façon indubitable que cette concession a été accordée à la suite des pressions constantes exercées par les différentes sections du NCBWA sur leurs administrations respectives<sup>15</sup>. Le NCBWA réussit aussi à faire naître chez les dirigeants politiques de l'Afrique occidentale britannique un sentiment d'unité et de destin politique commun. En revanche, il ne parvint à réaliser ni l'indépendance économique ni l'unification des quatre colonies britanniques, non plus qu'à apporter d'autres améliorations, ou allègements, au système colonial. Au contraire, dans les années 1930, le colonialisme était encore plus solidement retranché qu'il ne l'avait été au cours de la décennie précédente.

*Politique rurale ou nationalisme chez les masses rurales dans l'entre-deux-guerres*

À propos des mouvements de jeunesse, du NCBWA et des syndicats, nous avons étudié le nationalisme et la politique tels qu'ils se sont exprimés en milieu urbain sous la conduite de l'élite instruite et des membres des professions libérales. Mais, comme l'ont révélé des recherches récentes — et des recherches futures dans d'autres pays d'Afrique occidentale confirmeront, infirmeront ou modifieront ces conclusions —, les activités nationalisantes africaines ne se limitèrent pas aux centres urbains; elles s'étendirent aux zones rurales, aux différentes entités souveraines, aux États et aux communautés et, cette fois, les principaux acteurs furent, d'une part, les hommes du peuple et les agriculteurs, instruits ou illettrés, et, d'autre part, les chefs coutumiers. Parfois, ces derniers s'opposaient au système colonial avec le concours de leurs sujets, d'autres fois leurs sujets les accusaient d'être des agents de ce même système. On ne possède encore que très peu d'informations sur un autre aspect de cette question, qui est de savoir s'il existait ou non un lien entre la politique urbaine et la politique rurale et si elles se sont influencées réciproquement, et comment.

On peut illustrer cette situation en s'inspirant des résultats des recherches limitées qui ont été conduites jusqu'ici au Ghana<sup>16</sup>. L'entre-deux-guerres fut marqué en Gold Coast, comme dans les autres colonies britanniques d'Afrique occidentale, par l'instauration et la consolidation du système de gouvernement indirect dans les zones rurales au moyen d'un certain nombre d'ordonnances et de lois: Native Jurisdiction Amendment Ordinance (1910), Guggisberg Constitution (1925), Native Administration Ordinance (1927) et Native Administration Revenue Bill (1931). Toutes ces mesures, qui donnaient aux chefs coutumiers des pouvoirs qu'ils n'avaient jamais eus jusqu'alors, tels que celui de percevoir les impôts et d'infliger des amendes, correspondaient, selon Stone, à « une tentative pour faire des chefs un rouage de l'administration [coloniale] ». Du point de vue économique, cette époque

14. Voir J. A. Langley, 1973. chapitre IV.

15. *Ibid.*, p. 199.

16. Voir R. Addo-Fening, 1975; J. Simensen, 1975 (a) et R. L. Stone. 1975.

connut une alternance de périodes de prospérité et de récession et d'inflation — ces dernières au cours des années 1915 à 1917, 1929 et 1930, et 1935 à 1940. Ce fut aussi l'époque de l'essor de l'industrie du cacao dans les zones rurales, notamment dans les régions d'Akuapem et d'Akyem-Abuakwa, où l'on vit s'enrichir un nombre toujours croissant de jeunes agriculteurs et de marchands commerçant avec des pays lointains. Du point de vue social, cette période fut également celle où l'enseignement primaire s'étendit aux régions rurales; certains de ceux qui avaient reçu cet enseignement allèrent s'établir dans les villes, tandis que d'autres restaient sur place et se consacraient à l'agriculture ou au petit commerce. Du fait de tous ces changements intervenus dans leur situation socioéconomique, ces ruraux commencèrent à exiger un changement correspondant de leur statut politique et, notamment, leur représentation dans les conseils nationaux et provinciaux — exigence que les ordonnances mentionnées plus haut ne permettaient pas de satisfaire. Les objectifs essentiels des populations rurales étaient donc la représentation dans ces conseils et, par-dessus tout, des restrictions aux pouvoirs croissants des chefs coutumiers et des commissaires; ils demandaient en outre la suppression ou la réduction de certaines taxes et amendes que ces chefs et commissaires leur imposaient.

Comme l'ont montré des recherches récentes menées au Ghana, les habitants des zones rurales s'étaient forgé deux instruments pour atteindre ces objectifs, à savoir l'instrument traditionnel que constituaient les Asafo Companies — organisations permanentes des sociétés parlant akan, réunissant des gens du peuple à des fins sociales et militaires, indépendamment des chefs coutumiers ou de l'élite politique — et de nouvelles associations telles que la Cocoa Farmers Association et la Gold Coast Federation of Cocoa, créées respectivement en 1910 et en 1928. Les méthodes employées par ces organisations étaient les pétitions et les blocages d'expédition de cacao. La plus intéressante de ces Asafo Companies, née dans les zones rurales, fut la Kwahu Asafo Company<sup>17</sup>. En 1915, la Kwahu Asafo, groupant des gens du commun de toutes les régions du Kwahu se réunit à Abetifi, convoqua l'omanhene du Kwahu et l'obligea à signer un document qu'elle avait préparé et qui énonçait un certain nombre de règles « réglant la vie politique et économique de l'État ». En 1917, ce document fut officiellement ratifié par le Kwahu State Council. On en parla par la suite comme de la *magna carta*.

Aux termes de ce document, les droits et les amendes imposés par les chefs coutumiers étaient réduits et réglementés; l'Okwahuman Council devenait un organisme réellement représentatif des chefs et du peuple et ceux qui n'assistaient pas aux séances étaient passibles d'une amende. Les règlements relatifs aux activités socioéconomiques étaient encore plus intéressants et détaillés. Le commerce des denrées alimentaires devait être centralisé dans certaines villes; une liste détaillée des prix courants et des frais commerciaux était établie; l'exportation de poisson et de gibier à partir de Kwahu était interdite et une réglementation était instituée concernant le

17. J. Simensen, 1974 et 1975 (b).



mariage, les responsabilités familiales dans les affaires de dettes, les enterrements, l'adultère commis par les chefs, etc. Comme J. Simensen le fait observer dans ses conclusions : « Cette charte est probablement le document le plus détaillé que nous possédions, depuis le début de la domination coloniale en Gold Coast, sur les efforts du peuple visant à réduire les pouvoirs de l'élite traditionnelle et affirmer plus efficacement son propre rôle dans les domaines juridique et législatif<sup>18</sup>. »

La deuxième méthode à laquelle eut recours la population des régions rurales fut la destitution (déposition) de ses chefs coutumiers et cette pratique marqua la vie politique dans toutes les régions rurales de la Gold Coast (actuel Ghana) entre les deux guerres. Entre 1910 et 1944, dans la seule région d'Akyem-Abuakwa, il y eut au moins trente-cinq destitutions de chefs « divisionnaires ». Les accusations retenues contre eux étaient généralement l'abus de pouvoir, la vente illégale de terres, les amendes excessives et l'exécution des mesures décidées par l'administration coloniale en matière d'impôt et de travail obligatoire.

Les plus intéressantes et les plus significatives de ces destitutions furent celles qui eurent lieu en 1932 : cette année-là, toutes les Asafo Companies de la région d'Akyem-Abuakwa se concertèrent pour déposer les principaux chefs et allèrent jusqu'à lancer contre l'omahene en personne, Nana Sir Ofori Atta, des accusations en vue de sa destitution. Il est intéressant de noter que ces actions des Asafo furent déclenchées par la décision de l'Akyem-Abuakwa State Council d'approuver la mesure de l'administration de l'impôt indigène proposée par les autorités coloniales, conférant au State Council le pouvoir d'imposer leurs administrés. Comme l'a montré Simensen, la liste des accusations portées contre l'omahene révèle « que les gens du peuple se rendent mieux compte qu'en grande partie leurs ennuis viennent de ce que les chefs coutumiers sont intégrés dans la structure administrative du gouvernement colonial, échappant ainsi au pouvoir du peuple<sup>19</sup> ». L'action des Asafo était donc dirigée contre l'administration coloniale tout autant que contre les chefs coutumiers. Il est révélateur que seule l'intervention au bon moment des autorités coloniales ait pu sauver Ofori Atta, bien que ce dernier ait cédé à certaines des exigences des Asafo, par exemple en acceptant, en 1933, que trois membres de l'Akyem-Abuakwa Scholars Union siègent au State Council.

L'autre méthode adoptée par les populations rurales consistait à arrêter les ventes de cacao. En 1921-1922, 1930-1931 et 1937-1938, des planteurs de cacao, sous la conduite de John Kwame Ayew et de Winifried Tete-Ansa, tous deux hommes instruits, refusèrent de vendre leur cacao tant que les prix ne seraient pas relevés<sup>20</sup>. En 1937-1938, des manifestations, qui eurent le soutien de certains des chefs coutumiers, dont le grand chef d'Akyem-Abuakwa, Nana Sir Ofori Atta, prit une grande extension. Hopkins en a parlé comme de « la dernière et la plus importante manifestation du mécontentement rural

18. J. Simensen, 1975 (a), p. 37-38.

19. J. Simensen, 1974.

20. A. G. Hopkins, 1966 (b).

avant la deuxième guerre mondiale ». Il y eut des actions de ce genre dans les régions d'Akyem-Abuakwa, d'Akuapem, d'Akyem Swedru.

Il ressort des recherches effectuées jusqu'ici qu'il n'y eut pas de lien formel entre mouvements urbains et ruraux, mais des contacts individuels, comme ceux entre J. B. Danquah et les gens du peuple dans la région d'Akyem-Abuakwa, et entre Kobina Sekyi, juriste et nationaliste de Cape Coast et la population du Denkyira et de l'Abyan Anassa<sup>21</sup>.

Le cas de la Gold Coast montre donc que les activités politiques et le nationalisme de l'entre-deux-guerres se manifestaient non seulement dans les zones urbaines, mais aussi dans les campagnes et touchaient les gens du peuple et les agriculteurs. Les résultats de recherches poursuivies dans d'autres pays viendront sans doute confirmer les conclusions auxquelles on est arrivé de nos jours au Ghana.

### *Les résultats des activités nationalistes en Afrique occidentale britannique*

Il faut se demander alors pourquoi le mouvement nationaliste en Afrique occidentale britannique a eu un impact aussi limité sur le peuple et les gouvernements coloniaux. La première réponse, et la plus importante, C'est que ni le NCBWA ni les mouvements de jeunesse n'eurent jamais d'assise populaire et qu'il n'y eut aucun lien significatif entre activités politiques urbaines et rurales. Les dirigeants politiques ne pouvaient donc être considérés par les autorités coloniales comme représentatifs des masses populaires, stratégie suivie en fait par sir Hugh Clifford et le Colonial Office. Clifford voyait dans les dirigeants du NCBWA « un groupe de bourgeois africains choisis et nommés par eux-mêmes, réclamant en vain et à tort des constitutions et des régimes politiques inadaptés à l'Afrique et inapplicables ».

En second lieu, malgré tous leurs discours, ni les dirigeants du NCBWA ni ceux des mouvements de jeunesse n'étaient disposés à recourir à des méthodes radicales pour atteindre leurs objectifs. On avait coutume de penser qu'un radicalisme politique entièrement nouveau s'était manifesté en Afrique occidentale entre les deux guerres. Mais tant les objectifs que les méthodes des groupes et des associations nationalistes montrent que, malgré les crises économiques, la politique anticolonialiste ne prit jamais de tournure révolutionnaire. Comme on l'a vu, la politique nationaliste de l'entre-deux-guerres doit être considérée comme un phénomène de transition durant lequel tant les chefs coutumiers que les couches cultivées prirent part à des campagnes politiques. Cette période fut en même temps pour certains des dirigeants des mouvements nationalistes après 1945 celle de leur formation. On peut déceler, il est vrai, des tendances plus radicales vers 1935, mais, en règle générale, il s'agissait de tendances nationalistes modérées dans le cadre du régime colonial et l'indépendance politique n'était décidément pas au programme.

En troisième lieu, les conflits répétés qui opposaient les dirigeants de ces mouvements gênèrent leur action. Dans toutes les colonies des conflits mirent aux prises conservateurs et modérés et ces deux tendances eurent des

21. R. Stone, 1975.

conflits avec l'élite traditionnelle des souverains. La lutte entre les dirigeants du NCBWA, ceux de l'Aborigines Rights Protection Society et les dirigeants de ces deux formations et, d'autre part, les souverains traditionnels sous la conduite de Nana Sir Ofori Atta, en Gold Coast, affaiblit considérablement le mouvement nationaliste dans ce pays. De même, si la quatrième session du NCBWA ne put se tenir à Lagos avant 1930, c'est en grande partie à cause des dissensions internes, des conflits de personnalités qui divisaient la section de Lagos du NCBWA, ainsi qu'à l'opposition du Nigerian *Pioneer* de sir Kitoyi Ajasa et des conservateurs de Lagos.

Quatrièmement, il semble que la représentation électorale limitée accordée entre 1923 et 1925 ait eu pour effet d'anesthésier politiquement les mouvements nationalistes.

Enfin, il est indubitable que la mort de Casely Hayford en 1930 donna le coup de grâce aux activités nationalistes en Afrique occidentale britannique en général et en Gold Coast en particulier pendant les années de l'entre-deux-guerres.

Pour toutes ces raisons, la vie politique et le nationalisme en Afrique occidentale britannique étaient au plus bas à la fin de la période considérée et il fallut la crise éthiopienne de 1935 et la deuxième guerre mondiale, dont on traitera dans le dernier volume de cet ouvrage, pour les réactiver.

### Activités politiques en Afrique-Occidentale française

Il y a encore quelques lacunes dans ce que nous savons des activités politiques africaines dans les colonies de l'Afrique-Occidentale française entre les deux guerres. Il ressort toutefois des témoignages assez incomplets dont nous disposons aujourd'hui qu'il y eut, durant cette période, un manque relatif d'activité politique dont il faut sans doute rechercher la cause dans l'attitude plus restrictive de la France à l'égard des activités et des organisations politiques africaines et dans l'absence d'une presse africaine vigoureuse en Afrique-Occidentale française, comparable à celle de la Sierra Leone, de la Gold Coast et du Nigéria. Toutefois, les activités politiques revêtaient, comme en Afrique occidentale britannique, des aspects locaux et des aspects internationaux. En fait, comme je l'ai montré ailleurs<sup>22</sup>, l'essentiel de l'activité politique des Africains d'expression française se déroula à Paris entre 1924 et 1936, mais, comme la plupart de ces formations politiques africaines avaient des opinions avancées et s'alignaient sur les positions des partis politiques et des syndicats français les plus radicaux, l'influence de leurs campagnes anticolonialistes sur les autorités françaises resta limitée. Citons, au nombre de ces organisations, la Ligue universelle pour la défense de la race noire, fondée à Paris en 1924 par un juriste nationaliste dahoméen, le prince Kojo Tovalou Houénou. Ce mouvement faisait campagne contre les conditions qui régnaient au Dahomey (actuel Bénin) et dans les colonies françaises en général et entretenait des relations étroites avec l'Universal Negro Improvement Association (UNIA), mouvement

22. Pour plus de détails, voir J. A. Langley, 1973, p. 286-325.

de Marcus Garvey aux États-Unis d'Amérique. Le Comité de la défense de la race nègre, qui succéda à la ligue de Houénou, avait à sa tête un ministre communiste sénégalais, Lamine Senghor, qui exerça ses fonctions jusqu'à sa mort en 1927. Le comité fut alors rebaptisé Ligue de la défense de la race nègre et c'est un autre Africain de l'Ouest francophone, un Soudanais, marxiste lui aussi, Tiémoho Garan-Kouyaté, qui en prit la tête.

Si intéressants fussent-ils, ces mouvements n'eurent pas d'activité en Afrique occidentale bien que, comme nous le verrons plus loin, quelques-unes de leurs publications anticolonialistes, de même que celle de leurs alliés de gauche en France, pénétrèrent dans certaines colonies de l'Afrique-Occidentale française. De la même façon, des organisations humanitaires françaises telles que la Ligue des droits de l'homme (pendant de l'anti-Slavery Society britannique) avaient des sections dans quelques-unes des colonies françaises et, comme il n'y avait pratiquement aucune activité politique organisée en Afrique, les Africains utilisaient ces sections comme instruments de protestation contre l'administration coloniale.

### *Politique et nationalisme au Sénégal*

Parmi les colonies d'Afrique-Occidentale française où les Africains exercèrent une certaine activité politique dans l'entre-deux-guerres, le Sénégal et le Dahomey sont sans doute les plus intéressantes. On sait qu'au Sénégal les quatre « communes » envoyaient des députés au Parlement français depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que les Africains des zones urbaines fussent considérés comme des citoyens en vertu du décret de 1833, ils furent représentés par des députés métis ou créoles jusqu'en 1914, année où Blaise Diagne devint le premier député noir du Sénégal. Diagne représenta le Sénégal à la Chambre des députés de 1914 à 1934; il fut haut-commissaire des troupes africaines durant la première guerre mondiale, président de la Commission des colonies à la Chambre des députés, joua un rôle décisif dans la convocation du Congrès panafricain à Paris, en 1919, mais rompit par la suite avec les dirigeants noirs américains du mouvement<sup>23</sup>.

Diagne fut également le premier politicien sénégalais à fonder une organisation politique, le parti socialiste républicain, qu'il créa en 1914 pour unifier les différents groupes ethniques vivant à Dakar et à Saint-Louis. Après avoir été absent du Sénégal près de vingt ans, Diagne se porta candidat en 1914, à un moment où les Sénégalais commençaient à affluer dans les zones urbaines et où l'économie de l'arachide se développait. C'était également l'époque où, tandis que les chefs coutumiers cédaient le terrain, les marabouts (dirigeants d'ordres islamiques) commençaient à constituer une nouvelle force politique et sociale dans les campagnes. Les jeunes Sénégalais vivant dans les zones urbaines, employés de bureau ou instituteurs, commençaient eux aussi à s'agiter. Ils appartenaient à l'organisation des Jeunes Sénégalais qui

23. Pour une vision globale de l'interaction de la politique française et de la politique sénégalaise entre 1917 et 1940 et pour plus de détails sur la carrière de Blaise Diagne, voir G. W. Johnson, 1966; T. Hodgkin, 1954; M. Crowder, 1962; M. Boulegue, 1965.



25.4. *Blaise Diagne (1872-1934), premier député africain élu au Parlement français, saluant ses électeurs après les élections de mai 1914 à Dakar. [Photo: © Keystone Press Agency.]*

débattaient de culture et de politique, réclamaient de nouvelles créations de poste, des augmentations de salaire et la possibilité de s'instruire davantage. Cette organisation fut rebaptisée plus tard Parti des jeunes Sénégalais et publia une revue, *La démocratie*. Elle participa aux élections de 1914, mais ne fut pas en mesure de présenter un candidat.

Blaise Diagne parvint, en 1914, à s'assurer le soutien des grands marabouts des zones urbaines ainsi que le parrainage politique des Jeunes Sénégalais et de certains Français aux idées libérales. Bien qu'il fût d'origine serer, il fit appel à d'autres groupes ethniques de Dakar et de Saint-Louis, tels que les Lebu et les Wolof. En fait, on parla très fréquemment wolof durant sa campagne électorale. Au lieu d'invoquer la race, Diagne traita de la représentation politique des Noirs du Sénégal et de l'éveil politique des Africains et préconisa une « évolution rationnelle, et non pas une révolution brutale » dans les colonies<sup>24</sup>. Durant toute la campagne, Diagne insista sur la nécessité de maintenir le droit à la citoyenneté et le droit de vote des Africains dans les quatre « communes », alors que ses adversaires européens et métis (qui avaient dominé la vie politique des communes depuis 1900 et en étaient venus à considérer les sièges électoraux comme leurs fiefs personnels ou familiaux) ne tenaient pratiquement aucun compte de ce problème et rejetaient Diagne en qui ils voyaient un candidat de peu de poids. À vrai dire, même certains Africains, spécialement les Lebu, s'opposèrent à Diagne au début.

Diagne, cependant, non seulement fit campagne pour les droits électoraux des Africains, mais préconisa la reconnaissance officielle du droit et de la coutume coraniques. Il demandait aussi des concessions commerciales plus importantes pour les Africains, la création d'un conseil colonial chargé de gérer les finances des colonies françaises, la création d'une école de médecine à Dakar, le droit d'organiser des syndicats et l'indemnisation des Lebu pour les terres dont ils avaient été dépossédés par la conquête militaire française. Grâce essentiellement à sa campagne énergique, au scrutin secret et à l'appui politique que lui fournirent les groupes musulmans des zones rurales, Diagne sortit victorieux des élections de 1914 et devint le premier Africain élu à la Chambre des députés française, en juillet 1914. Sa victoire électorale était en soi une révolution dans la participation et l'organisation des Africains en matière de politique sénégalaise. Les électeurs noirs représentaient désormais un facteur politique important et non plus un instrument électoral docile aux mains des colons et des métis.

Blaise Diagne ne revendiquait pas l'indépendance pour le Sénégal. Il revendiquait l'égalité et la dignité de l'homme africain et la direction de l'administration et des institutions municipales par les Africains sénégalais. Jusqu'à sa mort, en 1934, il resta fidèle à son programme d'évolution (« diagnostic »). N'Galandou Diouf, qui lui succéda, s'en tint lui aussi à cette ligne politique malgré l'attitude des intellectuels de gauche mentionnés plus haut, qui en étaient venus à considérer le Blaise Diagne des décennies 1920 et

24. Cité dans G. W. Johnson, 1966, p. 246.

1930 comme un conservateur et même un anti-Africain. Quoiqu'il en soit, en provoquant l'éveil politique du Sénégal, il avait préparé le terrain pour l'action politique et le nationalisme des décennies 1940 et 1950.

### *Politique et nationalisme au Dahomey*

Au Dahomey, mises à part les protestations usuelles des Africains par l'intermédiaire de la section locale de la Ligue des droits de l'homme, qui était peut-être la seule forme admise d'activité « politique », la politique se réduisait pour l'essentiel à des conflits au sein des groupes religieux et à l'interaction de ces conflits avec les luttes pour le pouvoir et les querelles de succession au sein des tribus. Ces conflits sont, en partie, à l'origine des troubles qui éclatèrent à Porto Novo en 1923. Toutefois, du fait de leur éducation et de leur socialisation, les membres de l'intelligentsia africaine ne furent pas nécessairement mêlés à ces luttes pour le pouvoir et ne se déterminaient pas nécessairement en fonction de critères ethniques. Louis Hunkanrin<sup>25</sup> reste le militant dahoméen le plus important de cette période. Il participa aux luttes politiques pour la direction des clans (il soutint la faction sognigbe de la communauté musulmane de Porto Novo contre le groupe des musulmans yoruba conduit par Jose Paraiso), tout en prenant part aux campagnes anticolonialistes. Hunkanrin fit ses études au Sénégal, travailla quelque temps au Dahomey et revint au Sénégal en 1913. Il publia dans des journaux français et sénégalais des articles critiquant la mauvaise administration coloniale au Dahomey et il apporta son concours à Blaise Diagne durant la campagne électorale de 1914. Grâce à Blaise Diagne, il trouva un travail à Paris, mais il fut renvoyé au Dahomey en 1921 à cause de ses liens avec des groupements politiques de gauche de la capitale française. Durant son séjour à Paris, il lança un journal, *Le messager dahoméen*, où il condamnait les abus du colonialisme au Dahomey; ce journal devint par la suite l'organe de l'Union intercoloniale dont la revue procommuniste *Le Paris* fut un moment dirigée par le révolutionnaire vietnamien Ho Chi Minh. C'est par l'intermédiaire de ces groupes de gauche que La Ligue Le Paris de Tovalou Houénou et le Negro World de Marcus Garvey commencèrent à pénétrer au Dahomey.

De retour au Dahomey, Hunkanrin ranima la section locale de la Ligue des droits de l'homme et une section du Comité franco-musulman. Grâce à des collègues affiliés à ces sections locales, les journaux de gauche et communistes de France et des États-Unis d'Amérique pénétrèrent dans les milieux intellectuels dahoméens; des pétitions et des doléances à l'égard de l'administration locale furent envoyées à Paris. Au Gabon, un groupe du même genre existait depuis 1919. Laurent Antchouey, jeune Gabonais qui avait fait ses études au Sénégal, réactiva une section de la ligue à Libreville en 1925, à son retour de France où il avait dirigé deux revues, *L'écho gabonais* et *La voix africaine*.

En février-mars 1923, en partie en raison de l'augmentation des impôts, de la baisse du cours des graines de palme consécutive aux crises économiques

25. M. Crowder et G. W. Johnson, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p.511, 565-567.

de 1919 et de 1920-1921, de l'inflation et de la pénurie de monnaie métallique, les travailleurs des compagnies privées se mirent en grève et des réunions publiques furent organisées par les amis de Hunkanrin membres du Comité franco-musulman et de la ligue<sup>26</sup>. Il fallut faire appel à l'armée pour disperser ces manifestations et les Africains réagirent en organisant un mouvement de résistance passive qui dura du 13 février aux premiers jours de mars. Des grèves éclatèrent aussi à Ouidah. Certains des chefs traditionnels demandèrent même à leurs confrères de s'opposer aux nouveaux impôts. L'administration coloniale réagit en faisant arrêter les organisateurs de la résistance, fit appel à des unités du Togo et de la Côte-d'Ivoire et décréta l'état d'urgence, qui fut maintenu jusqu'en juin 1923. L'arrestation et l'expulsion de presque tous les dirigeants du mouvement de contestation, dont Kunkanrin, mit un terme à l'agitation nationaliste au Dahomey, après quoi ce pays connut, comme les autres territoires de l'Afrique-Occidentale française, une période de tranquillité politique.

Durant cette période, la différence principale entre nationalistes conservateurs et nationalistes de gauche de l'Afrique-Occidentale française (les premiers étant indubitablement majoritaires) résidait dans le fait que les conservateurs, que dirigeait Blaise Diagne, se contentaient de la « représentation symbolique » et de l'évolution progressive des sujets coloniaux de la France, des « évolués » choisis représentant la population africaine, tandis que Kouyaté, Senghor, Houénou et les rares intellectuels africains de gauche qui s'attendaient à des changements plus importants dans les colonies après la première guerre mondiale demandaient une représentation africaine accrue par l'intermédiaire de groupements politiques de gauche capables de se faire entendre et pouvant exercer leur activité tant en France que dans les colonies. Ces derniers réclamaient aussi le droit de créer des syndicats dans les colonies et un certain degré d'autonomie dans le cadre de l'empire colonial français. C'est seulement lorsque les espoirs de la gauche furent déçus définitivement par Blaise Diagne et les autorités françaises qu'ils poussèrent leurs revendications jusqu'à l'autonomie et à l'indépendance politique. De toute évidence, cela ne fut pas le trait dominant de l'évolution politique générale des territoires de l'Afrique-Occidentale française et il n'est donc pas étonnant que cette activité de la gauche ait fait long feu et que la politique coloniale en Afrique-Occidentale française ait adopté le style et les conceptions de Blaise Diagne et de N'Galandou Diouf jusqu'aux réformes constitutionnelles de la période qui suivit la fin de la deuxième guerre mondiale.

Si l'on excepte les manifestations et les émeutes de Porto Novo en 1923, provoquées par la rivalité qui opposait les musulmans et les éléments soutenus par le gouvernement à l'intérieur des groupements traditionnels, par l'imposition de taxes ainsi que par le fléchissement du commerce des graines de palme, et qui furent exploitées par un groupe d'intellectuels nationalistes, les mouvements nationalistes organisés sur le modèle du NCBWA ou du Nigerian National Democratic Party de Macaulay ne jouèrent qu'un rôle mineur en Afrique-Occidentale française durant cette période.

26. J. A. Ballard, 1965; R. Buell, 1928, vol. II, p. 16-17.



# La politique et le nationalisme en Afrique orientale, 1919-1935

*Elisha Stephen Atieno-Odhiambo*

Le mot kiswahili *siasa* recouvre les notions contenues dans les deux maîtres mots du titre de ce chapitre. *Siasa* signifie à la fois opposition, revendication, agitation et action militante. Ce mot renvoie aux actions menées par des groupes organisés comme aux initiatives spontanées d'individus courageux. Les agents de la *siasa* sont les *wanasiasa* (singulier: *mwanasiasa*). Mais, pour les autorités coloniales britanniques, *siasa* était synonyme d'« agitation », et *wanasiasa* d'« agitateurs ». Cette simplicité apparente de l'interprétation britannique dissimule toutefois des niveaux d'organisation et des préoccupations bien différents. Des études récentes<sup>1</sup> ont utilement appelé l'attention sur les divers niveaux de préoccupation et, partant, les divers types d'activité des *wanasiasa*. Cette classification représente un progrès par rapport à la définition historique antérieure de John Lonsdale<sup>2</sup> pour qui la politique en Afrique de l'Est entre les deux guerres se caractérisait surtout par une action de caractère local (voir fig. 26.1).

En effet, étant admis que le terrain de l'activité politique était celui des revendications locales des masses et de certains individus issus de leurs rangs, celles-ci pouvaient trouver leur expression à différents niveaux: depuis la *baraza* des chefs, dans les réserves, jusqu'aux services du Ministère des colonies, à Londres; mais, aussi, depuis la manifestation politique autorisée jusqu'aux rassemblements provocants sur les collines et aux répétitions en armes de scènes de guerre dans les forêts. Ainsi, un problème local pouvait

1. D. A. Low et J. M. Lonsdale dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), 1976, p. 40-48.

2. J. M. Lonsdale, 1968 (a).



26.1. Politique et nationalisme en Afrique de l'Est, 1919-1935.

être soulevé simultanément à deux niveaux ou davantage, ceux qui présentaient les revendications choisissant pour intervenir celui qui leur paraissait, au moment considéré, le plus sensible aux pressions. La *siasa* représente donc une conscience collective des méfaits du système colonial en tel lieu et à tel moment. Ce terme recouvre en même temps la conscience de clans, de nationalités, de classes sociales. Les activités politiques auxquelles ce chapitre est consacré procédaient donc d'une conscience de groupe concrète. Elles étaient le fait des masses. Chaque mouvement avait besoin de dirigeants, mais c'étaient les masses qui le constituaient, les dirigeants n'en étaient que l'avant-garde. On considérera donc dans la suite de ce chapitre que chaque mouvement et chaque dirigeant avaient les masses derrière eux<sup>3</sup>. Et, selon le niveau et le terrain d'intervention choisis, quelques-unes de ces activités ont pu, par la suite, être qualifiées de manifestations de nationalisme.

### Mouvements de protestation religieux

La religion est l'une des armes que les Africains de l'Est ont utilisées de très bonne heure dans leur lutte contre le colonialisme. La résistance supposait une mobilisation et, dans de nombreuses régions, ce furent les chefs religieux qui assumèrent ce rôle. L'ère de la première résistance fut aussi celle des prophètes. Les Africains perdaient des guerres sur les champs de bataille, mais l'esprit de résistance restait ancré au cœur de la multitude. Les partisans de l'*Orkoiyot*, dans le pays nandi, sont restés actifs et vigilants, et les Nandi ont souvent été mobilisés par ces chefs prophétiques pour résister tout au long aux abus du colonialisme<sup>4</sup>. De même, il est beaucoup question, dans les archives coloniales au Kenya, de sorciers guérisseurs et de *laibon* fauteurs de troubles parmi les populations de Marakwet et Samburu et dans la région de Kericho. Dans l'ouest de l'Ouganda, les adeptes du culte nyabingi de la région de Kigezi furent constamment surveillés. Ces mouvements traditionnels de résistance religieuse assuraient la continuité avec l'époque précédente. Mais l'aube de la deuxième décennie vit le colonialisme s'affermir; pour beaucoup, ce fut même comme si le pire des maux s'était abattu sur la terre. Les forces coloniales s'ancrent dans le pays, restructurèrent ou détruisirent ses institutions sociales et politiques pour imposer leurs propres structures à ces peuples. Les Africains colonisés avaient besoin d'un renouveau spirituel pour se dresser contre le colonialisme sous toutes ses formes. C'est à ce besoin qu'ont répondu l'apparition d'une nouvelle génération de prophètes africains et la création, parallèlement aux Églises chrétiennes européennes, d'Églises africaines indépendantes destinées à offrir un lieu de culte « bien à eux » aux nombreux Africains qui s'étaient convertis au christianisme, mais trouvaient intolérable la tutelle des missionnaires<sup>5</sup>.

Quelque peu négligés par les historiens, les prophètes africains ont cependant joué un rôle appréciable en allégeant pour leurs adeptes les tensions que le colonialisme avait introduites dans le tissu colonial. Ces innovations religieuses

3. *Ibid.*

4. P. K. Arap Magut, dans B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969.

5. F. B. Welbourn et B. A. Ogot, 1966.

étaient des mouvements de protestation. Née dans la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité des prophètes devait se poursuivre tout au long des deux décennies suivantes et s'amplifier encore après la deuxième guerre mondiale. Deux études, portant l'une sur les Kamba, l'autre sur les Abagusii, permettent de se faire une idée de ce que représentait ce mouvement (voir fig. 7.1).

Les Kamba étaient entrés en contact avec les colonisateurs dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'intermédiaire de leurs commerçants qui se rendaient sur la côte<sup>6</sup>. Les missionnaires, à la suite des colonisateurs, arrivèrent après 1840, puis, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, intensifièrent leurs efforts d'évangélisation. Mais le christianisme comme l'islam marquèrent peu la masse des Kamba. Ce qui l'entama profondément, ce fut le colonialisme en tant que force politique et économique. Pendant les vingt premières années du XX<sup>e</sup> siècle, la situation coloniale engendra un sentiment général de spoliation et de frustration parmi les masses kamba : les autorités coloniales avaient en effet entrepris de s'approprier leurs ressources financières à travers l'impôt, leurs terres et leur main-d'œuvre, par l'entremise de chefs nommés par elles et qui se souciaient fort peu de l'autorité traditionnelle.

Les institutions sociales précapitalistes chargées de résoudre les différends n'étaient plus en mesure de contenir ces chefs et leur police. De plus en plus déçues, les masses se tournèrent vers les sectes religieuses pour les aider et protester en leur nom. Ces sectes, fondées sur des prophètes, fleurirent entre 1910 et 1922. Un culte très répandu, le culte de Kathambi ou Ngai, qui avait fait son apparition dans le district de Machakos entre 1910 et 1911, prédisait la venue imminente d'un millénium. Pendant un temps, les dirigeants religieux inquiétèrent les autorités britanniques, qui réagirent par des mesures de réforme du système politique. Mais celles-ci furent jugées insuffisantes et, après la retombée de la vague millénariste, il resta dans la société kamba des éléments hostiles à la domination coloniale. L'incorporation obligatoire des Kamba pendant la première guerre mondiale et le fait que l'administration coloniale s'était en général montrée incapable de résoudre les nombreux problèmes sociaux et économiques qui s'étaient posés aux masses après la guerre ne firent que grossir les rangs de ceux qui étaient prêts à répondre à l'appel des millénaristes pour résoudre les tensions sociales.

Cet appel vint de Ndonye wa Kauti, qui commença à prêcher un message prophétique à la population de Kilungu, dans le district de Machakos, au début de l'année 1922. Son mouvement prit de l'ampleur en raison des répercussions locales de la crise économique mondiale de 1920-1921, les Kamba ayant de plus en plus de difficultés à trouver l'argent nécessaire pour payer leurs impôts. En outre, alors que les prix de leurs excédents de production baissaient, leurs charges fiscales passèrent de 3 à 8 roupies par habitant en 1920. Les réformes monétaires de 1921-1922, qui imposèrent successivement le florin de papier, puis la pièce de 1 shilling comme unité monétaire, leur firent perdre de l'argent dans les ventes au comptant. Pour couronner le tout, leurs récoltes furent à cette époque décimées par la sécheresse et les offres

6. J. F. Munro, 1975.

d'emploi n'étaient pas suffisantes pour résorber l'excédent de main-d'œuvre masculine. C'est dans cette situation d'impécuniosité que Ndongye wa Kauti annonça un millénium et une solution messianique à la pénurie monétaire. Il se disait prophète, affirmait qu'il pouvait prédire l'arrivée de la pluie, invitait les femmes chez lui à danser le *kilumi* (danse rituelle). Il déclarait aussi que Dieu, Ngai, lui était apparu en rêve et lui avait annoncé que lui, Ndongye, avait été choisi pour préparer le peuple à l'avènement prochain d'une ère nouvelle. À l'aube de cette ère nouvelle, les Européens seraient chassés, la terre redeviendrait aussi bonne qu'avant le colonialisme, l'eau tomberait en abondance, il n'y aurait plus d'impôts. Quand il aurait édifié le sanctuaire que Dieu lui demandait, celui-ci lui enverrait des livres, des vêtements, des fusils et une ligne télégraphique. « La ligne télégraphique, prophétisait Ndongye, serait un moyen de communication entre les Kamba. Dès qu'il aurait reçu tous ces dons de Dieu, il prendrait totalement en charge l'ensemble du pays. » Il n'en eut pas l'occasion, car le District Commissioner le fit arrêter avant l'achèvement du sanctuaire et l'envoya en déportation à Siyu, île de la côte kényenne. Ndongye ne revint jamais : de même que beaucoup de militants qui l'avaient précédé ou devaient le suivre, il mourut en exil. La secte ne survécut pas à son départ : dans ce mouvement comme dans les autres, le rôle mobilisateur de l'animateur était essentiel.

Le mumboïsme, contemporain du prophétisme de Ndongye wa Kauti, mais plus durable, fut moins facile à éliminer. Il était né du ressentiment commun que les Luo et les Abagusii nourrissaient à l'égard de l'autorité coloniale depuis les guerres d'occupation menées par les Britanniques contre les Abagusii en 1904 et 1908, et contre les Luo d'Alego en 1908-1910<sup>7</sup>. Il s'était accentué après que les Britanniques eurent obligé ces populations à leur fournir de la main-d'œuvre pour la construction de routes et les exploitations des colons. À cela s'ajoutaient l'impôt honni sur les cases, qui pesait lourdement sur les polygames, et le paternalisme des missionnaires, qui alimentait encore ce mécontentement. Comme dans l'Ukambani, les Abagusii se mirent en quête de modes de pensée nouveaux capables d'offrir la perspective d'un avenir meilleur. C'est ce que leur apporta le mumboïsme luo, culte traditionnel de l'esprit du lac, qui avait atteint son apogée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui trouva son second souffle en devenant un mouvement politique de résistance à l'homme blanc, dans la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle. En 1913, le dieu Mumbo apparut à un certain Onyango Dundu du clan seje en pays alego et lui dit : « Je t'ai choisi comme porte-parole. Va dire à tous les Africains — et spécialement aux Alego — que désormais je suis leur Dieu. Ceux que je choisis personnellement et qui me reconnaissent vivront à tout jamais dans l'abondance. Leurs cultures pousseront toutes seules et ils n'auront plus besoin de travailler. Pour ceux qui croient en moi, je ferai surgir du lac une multitude de vaches, de moutons et de chèvres, mais tous les incroyants, leur famille et leur bétail périront. La religion chrétienne, qui oblige ses adeptes à porter des vêtements, n'est que pourriture. Mes fidèles doivent se laisser pousser les cheveux et ne jamais se laver. Tous les Européens sont vos ennemis, mais le temps de leur départ est proche. »

7. J. M. Lonsdale, 1977.

Comme celui d'Ukambani, le prophète condamnait les Européens et rejetait leur mode de vie. La brièveté du message et, surtout, cet heureux mélange d'adhésion renouvelée à la religion traditionnelle et de sensibilité à l'actualité politique expliquent que le mouvement se soit très rapidement propagé depuis le pays alogo, dans le district de Siaya, jusqu'au sud de la province de Nyanza et qu'il se soit manifesté chez les Kisi en 1914 par la voix d'un autre prophète luo, Mosi wuod Auma. Ce dernier promettait la « guérison de tous les maux » et prédisait que « tous les hommes blancs quitteraient prochainement le pays kisi, après quoi les Africains pourraient posséder leurs terres en paix ».

L'annonce du prochain départ des hommes blancs prit une résonance imprévue lorsque, en 1914, les Allemands attaquèrent le fort britannique de Kisi. Les Africains y virent une réalisation de la prophétie et s'associèrent au pillage des bâtiments publics et missionnaires du district. La répression qui ne manqua pas de se produire fut brutale et 150 Abagusii environ furent tués lorsque les Britanniques entreprirent de mater cette révolte. Les adeptes du culte ne se découragèrent pas pour autant et continuèrent entre les deux guerres à pratiquer, malgré les arrestations fréquentes et la déportation prévisible de leurs meneurs. Et, en s'implantant plus profondément, le culte de Mumbo se confondit chez les Abagusii avec le culte local de Sakawa. Sakawa était un prophète abagusii du XX<sup>e</sup> siècle dont les devins abagusii avaient annoncé le retour pour le milieu de l'année 1921. Une prophétesse, Bonairiri, entreprit d'organiser les Abagusii pour les préparer à ce retour. L'administration coloniale répliqua en promulguant l'Abuse of Opiate Ordinance (ordonnance sur l'abus des opiacés) dans le but de briser le mouvement. Les fidèles de Bonairiri continuèrent malgré tout à prêcher et le sakawaïsme et le mumboïsme en 1921-1922. Combattus par l'administration coloniale, les deux mouvements persistèrent chez les Abagusii pendant toute la période. Persécutés, déportés, interdits dans le district, les mumboïstes persistaient à enseigner leur foi et à chanter ce refrain subversif :

*Sabaye Laesi, Sabaye  
Wuriande tu vas partir  
Georges tu vas partir  
Sabaye Laesi, Sabaye*<sup>8</sup>.

Mais, comme on le sait, « Georges » (l'homme blanc) ne partit pas, et le règne de Mumbo ne vint jamais. Pourtant, l'esprit de résistance ne fut jamais étouffé. Secrètement entretenu, il devait réapparaître dans les années 1950 pour harceler une fois de plus l'administration britannique dans le pays des Abagusii.

L'autre aspect, également important, de la réaction religieuse fut la création d'Églises chrétiennes indépendantes. Comme nous l'avons vu dans les chapitres 12 et 20, certaines d'entre elles jouaient le rôle de mouvements de protestation contre le paternalisme européen des Églises missionnaires, mais toutes voulaient les dépasser pour offrir des solutions qu'elles estimaient

8. B. A. Ogot et W. R. Ochieng dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1972 (a), p. 173.

adaptées aux besoins des fidèles. Malgré cette communauté de vues, elles n'en revêtirent pas moins, en Afrique orientale, pendant cette période, des formes très diverses qu'il convient de distinguer.

Il y eut des Églises « éthiopiennes » en ce sens qu'elles mettaient l'accent — comme l'a déjà fait remarquer K. Asare Opoku — sur l'action des Africains eux-mêmes et sur les droits politiques. D'autres appartenaient à l'école « sioniste » et privilégiaient la possession par le Saint-Esprit, la guérison des maladies et les prophéties. De plus, il y avait entre les Églises indépendantes des différences de doctrine, de rite, d'organisation et d'aspirations. Ces différences apparaîtront au cours du récit des événements qui ont abouti à l'indépendance.

La première Église africaine indépendante de la région, la Nomiya Luo Church<sup>9</sup> fondée en 1910 par Johana Owalo, ancien élève de la Church Missionary Society, converti tour à tour à l'islam puis au catholicisme romain, a déjà été étudiée dans le chapitre 7 de ce volume. Rappelons qu'il avait eu une vision dans laquelle il avait été transporté au paradis. Voici ce qu'il en raconte : « C'est un endroit magnifique où tous les peuples de la terre voulaient pénétrer, mais les anges fermèrent la porte. Quand tous les hommes furent rassemblés, les anges firent entrer les Juifs, puis les Arabes. Ils admirent alors ensemble John Owalo, l'archange Gabriel et l'archange Raphaël. Les hommes blancs essayèrent de suivre, mais les anges leur fermèrent la porte au nez et les chassèrent à coups de pied. »

La vision céleste d'Owalo, outre qu'elle était nettement dirigée contre les Blancs, représentait en un sens la synthèse de ses diverses expériences religieuses et de ses antécédents variés. Cette synthèse fut intégrée au rituel de sa nouvelle Église, laquelle prescrivit à ses fidèles toujours plus nombreux de pratiquer la circoncision et d'observer les dix commandements, leur interdisant également de fumer, de boire de la bière et de danser. En réalité, comme Ogot l'a fait observer<sup>10</sup>, Owalo ne rejetait pas les religions étrangères : il voulait simplement que les Africains les accommodent à leur manière.

Le message de la Watch Tower Church, diffusé parmi les Africains d'Afrique centrale et du Tanganyika méridional (actuelle Tanzanie) pendant et après la première guerre mondiale, était tout aussi séduisant : le monde actuel vivait sa dernière heure ; les grands empires et les pays européens étaient les instruments de Satan, de même que les Églises traditionnelles. Les uns et les autres devaient s'effondrer à l'issue d'un ultime et grand combat. La terre appartiendrait alors aux vrais croyants. Cette Église n'eut aucun mal à pénétrer en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), où Hanoc Sindano prêcha, à partir de 1917, contre l'autorité des chefs nommés par la puissance coloniale, des administrateurs coloniaux et des missionnaires. En 1919, le mouvement avait gagné le Tanganyika et s'était implanté notablement dans les régions de Kasanga, de Mambwe, d'Ufipa et de Mbozi (voir fig. 7.1). La crise se produisit en 1923 quand les Britanniques accusèrent ses dirigeants de diffamer les églises missionnaires ; 17 hommes furent arrêtés et empri-

9. Voir le chapitre 7, et aussi O. Odinga, 1967, p. 68-69 et B. A. Ogot, 1974 (b), p. 262-263.

10. B. A. Ogot, 1974 (b), p. 262-263.

sonnés. La Watch Tower Church garda néanmoins ses fidèles et continua à progresser pendant toute la période coloniale. Comme le mumboïsme, c'était une religion des masses.

Ce mouvement visait à résoudre les problèmes des populations rurales colonisées. Il rejetait l'autorité des chefs, des missionnaires et des fonctionnaires britanniques et créait de nouveaux villages pour ses adeptes en vue de les intégrer à des sociétés où ils se sentent à l'aise. Comme la Nomiya Church, la Watch Tower Church cherchait à mettre en place des sociétés complètes et saines pour remplacer celles que le colonialisme avait détruites.

D'autres Églises avaient une portée plus restreinte et poursuivaient chacune un objectif unique. Ainsi, l'African National Church, qui s'est développée dans le district de Rungwe au Tanganyika à partir de 1930, était une Église chrétienne spécialement destinée aux croyants qui, du fait de leur polygamie, avaient été exclus des Églises missionnaires ou s'en étaient vu refuser l'accès<sup>11</sup>. De même, la Dini ya Roho (Église du Saint-Esprit) fut fondée chez les Abaluyia, au Kenya, en 1927, par des dissidents de la Friends African Mission<sup>12</sup>. Ses adeptes insistaient sur le fait que, pour être vraiment chrétien, il fallait accepter le « baptême du Saint-Esprit », le don des langues et la libre confession des péchés. L'importance accordée au baptême du Saint-Esprit caractérise aussi la Joroho Church (Église du Saint-Esprit) fondée par Alfayo Odongo Mango<sup>13</sup> (voir fig. 26.2), chez les Luo, en 1932. Quoique fondée à l'origine pour répondre à un grief précis, chacune de ces religions devait, par la suite, élaborer sa doctrine, ses rites et son organisation, inspirés par les circonstances et son expérience historique propre.

Bien qu'ils fussent souvent considérés par les autorités coloniales comme de simples « réactions négatives irraisonnées »<sup>14</sup>, ces mouvements religieux de protestation attestaient la vigueur et la vitalité de l'esprit africain et jetaient les bases des futurs mouvements nationalistes de masse. Ils n'ont pas souvent droit à une place dans les annales du nationalisme, mais n'en constituent pas moins, pour ainsi dire, les « oncles illégitimes » du nationalisme africain. Et ces mouvements prenaient appui sur le peuple, sur les masses rurales.

### Les associations de « jeunes »

Dans les travaux historiques récents, les élites cultivées, *asomi* ou *josomo*, occupent une place de premier plan dans l'évolution politique africaine de cette période<sup>15</sup>. Ce groupe nouveau, au sein duquel il n'y avait pratiquement aucune femme, comprenait les quelques anciens élèves d'écoles missionnaires comme celles de Maseno, Budo, Thogoto et Zanzibar qui étaient devenus enseignants, catéchistes, employés et artisans. S'opposant aux chefs nommés par les colonisateurs et à l'administration locale, ils organisèrent des

11. T. O. Ranger, n. d., p. 16-20.

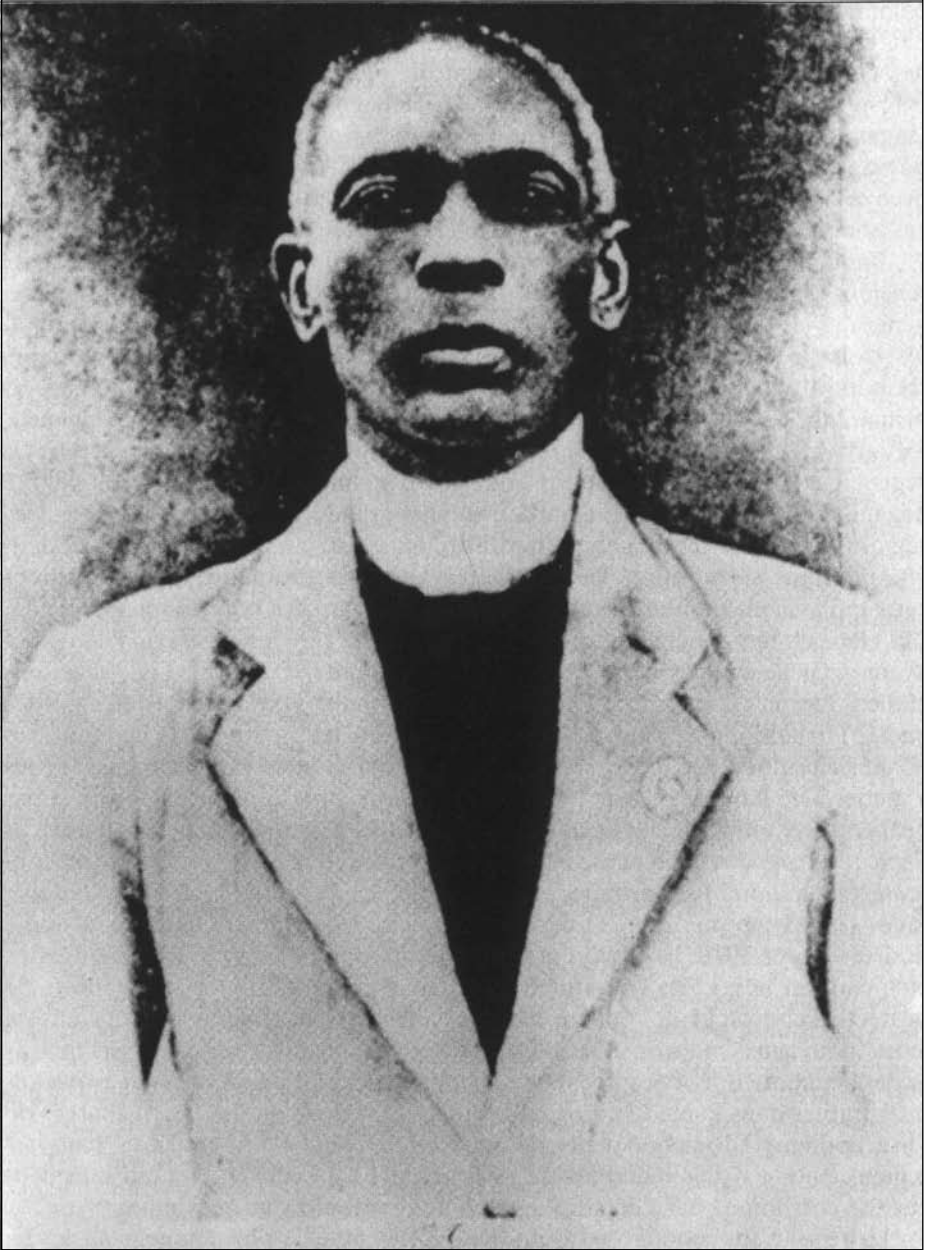
12. O. Odinga, 1967, p. 69.

13. B. A. Ogot dans : K. J. King et A. Salim (dir. publ.), 1971.

14. J. S. Coleman, cité dans : J. M. Lonsdale, 1968 (b), p. 12.

15. A. M. Karani, 1974 ; B. E. Kipkorir, 1969 ; G. P. McGregor, 1967 ; I. N. Kimambo et A. J. Temu (dir. publ.), 1969, chapitre VI.





26.2. *Le révérend Alfayo Odongo Mango Ka Konya, fondateur de la Jorocho Church (Église du Saint-Esprit) chez les Luo (Kenya) en 1932.*

[Photo: © East African Publishing House Ltd.]

associations contestataires de « jeunes » pour mener leurs campagnes politiques. Ces associations étaient donc des mouvements de masse. La première fut la Young Baganda Association, qui lutta très efficacement contre les chefs et le *kabaka* du Buganda. La Young Kavironde Association joua aussi un rôle actif auprès des paysans de la province de Nyanza. De même, la Kikuyu Central Association fit preuve d'une persévérance et d'un esprit d'organisation remarquables pendant ces années. Voyons maintenant quel fut leur sort.

Prenons le cas de la Young Baganda Association. Elle doit son existence aux tensions qui secouaient alors les bases de la société ganda. D'une façon générale, les affrontements politiques au Buganda furent très intenses pendant les trois premières décennies de ce siècle, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. Il y eut tout d'abord un instrument juridique, œuvre des colonialistes britanniques et des chefs baganda protestants, l'Accord de 1900 sur le Buganda. Cet accord, dont les aspects économiques ont déjà été examinés au chapitre 7, régissait notamment les relations entre les Britanniques et la classe dirigeante baganda. Il accordait au Buganda une plus grande autonomie qu'aux autres régions d'Afrique orientale et garantissait sa sécurité extérieure. Aussi l'activité politique se tourna-t-elle vers l'intérieur et les problèmes soulevés furent ceux qui avaient un intérêt et des conséquences directes pour la société ganda. Les chefs étaient l'élément moteur de cette activité. Bénéficiaires de l'accord et ayant reçu des terres importantes à titre personnel et officiel, ces suzerains allaient être la cible principale des critiques formulées par les chefs de clan (*bataka*) traditionnels, les paysans (*bakopi*) et les « jeunes ». De tous les bénéficiaires de l'accord le *kabaka* du Buganda était le plus avantage, et les « jeunes » ne lui épargnèrent pas les critiques, le contestant par la parole et par l'écrit. Il y avait effectivement matière à dissension dans le royaume, car l'accord et ses conséquences, la création de nouvelles classes sociales, mécontentèrent de nombreux groupes — les musulmans, les catholiques, les *bataka* et les *bakopi*. Le comportement des nouveaux chefs laissait d'ailleurs beaucoup à désirer. Après 1918, ils devinrent de plus en plus impopulaires. Fonctionnaires coloniaux et non chefs coutumiers, ils étaient prêts à ignorer les rapports de protecteur à protégé qui étaient courants dans le Buganda féodal en faveur de leurs nouveaux maîtres. De plus, en tant qu'agents du colonialisme, ils apparaissaient comme les agents de changements et d'ingérences jugés parfois indésirables dans le mode de vie ancestrale. C'est ainsi qu'ils étaient chargés de faire appliquer des règlements de santé et d'hygiène impopulaires dans les milieux paysans. Les membres de l'élite cultivée à l'occidentale qui n'avaient pas été corrompus par l'appareil exploitèrent ces griefs au maximum.

La révolte fut conduite par les « jeunes »<sup>16</sup>, dont le plus éminent fut Z. K. Sentongo, habile pamphlétaire qui organisa la communauté des immigrants baganda à Nairobi. En 1919, il fonda la Young Baganda Association, dont les objectifs étaient les suivants : a) faire progresser l'Ouganda par tous les moyens ; b) aider tout Muganda méritant qui se trouverait en difficulté ;

16. D. A. Low, 1971, p. 53-55.

c) trouver la meilleure formule permettant aux Baganda de recevoir une instruction.

Dans leurs nombreux témoignages et écrits, les protestataires s'élevaient contre les chefs du Buganda, auxquels ils reprochaient d'emprisonner des individus sans les faire comparître devant un jury. Ils avaient aussi des griefs d'ordre économique: ils demandaient l'abolition des nombreuses restrictions apportées au commerce du coton par la puissance protectrice. Leur dernière revendication attestait leur qualité d'hommes nouveaux: ils demandaient une amélioration des moyens d'enseignement existants, la création d'écoles publiques, le développement de l'enseignement des filles et la création d'un établissement d'enseignement supérieur au Buganda.

Trois ans après ces débuts modestes, la Young Baganda Association devait se montrer plus intransigente. En 1921, elle était devenue raciste et antiasiatique. L'Asiatique était un bouc émissaire commode pour ceux qui avaient des revendications économiques à formuler. Dans l'*Uganda Herald*, Sentongo accusait les Asiatiques d'être les premiers exploiters des Africains. « Qui, sinon les Indiens, nous exploite ? », demandait-il. « Les Indiens ne cherchent qu'à aveugler les indigènes », concluait-il. En 1922, la Young Baganda Association était en outre devenue antimonarchiste, s'en prenait aux chefs et au *kabaka* et proposait l'instauration de la république. Yowasi Paito, Joswa Naluma et Yusufu Mukasa, tous trois auxiliaires médicaux à l'hôpital de Namirembe et anciens élèves de l'école secondaire de Budo, accusaient dans une lettre le *kabaka* Daudi Chwa d'avoir un comportement immoral, d'être incapable de gérer convenablement le *lubiri* (palais) et de soutenir les chefs. « *Le kabaka* est indigne », écrivaient-ils. En conclusion, ils demandaient que le Buganda fût doté d'une constitution. Il était évident que ni les chefs ni le *kabaka* n'allaient les laisser faire. Une campagne fut organisée pour les discréditer. Tout d'abord, le *lukiiko* adopta une loi punissant les outrages au *kabaka*, motif pris qu'ils étaient contraires à la coutume. Les coupables étaient passibles de peines de prison. Les trois auteurs de la lettre tombaient sous le coup de cette loi et furent incarcérés en juillet 1922. En outre, au cours des années suivantes, le *kabaka* Daudi Chwa lui-même écrivit des libellés propres à lui assurer le soutien populaire, dans lesquels il attaquait les jeunes intellectuels. Il leur reprochait de copier l'étranger<sup>17</sup>. Cette double offensive, jointe à la récupération de certains éléments de la Young Baganda Association, auxquels on offrit des postes de chefs subalternes, entama l'esprit de solidarité au sein de l'organisation qui se désintégra peu à peu.

La Kavirondo Taxpayers Welfare Association<sup>18</sup> est un exemple classique de l'impact des missionnaires. L'organisation à laquelle elle se rattachait et que les missionnaires parvinrent à dénaturer était la Young Kavirondo Association, créée au cours du deuxième semestre de 1921 par les élèves de l'école de Maseno dans la province de Nyanza. C'était le nouveau statut du territoire colonial qui était en jeu: ancien protectorat britannique d'Afrique orientale

17. *Ibid.*, p. 104-108.

18. M. Okaro-Kojwang dans: B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969.

celui-ci était devenu en 1920 une colonie de la Couronne — la colonie et le protectorat du Kenya. Les dirigeants de l'association virent dans cette évolution le signe avant-coureur d'une détérioration de la condition des Africains et d'une colonisation des terres du Kenya occidental par les Européens. Ces préoccupations, s'ajoutant à des revendications locales, entraînèrent une grève à l'école de Maseno. Jonathan Okwiri, Jeremiah Awori, Reuben Omulo et Simeon Nyende y participèrent en tant qu'enseignants. On sut bientôt qu'une réunion publique allait être organisée à Lundha afin d'examiner les revendications des Luo et des Abaluyia.

Cette réunion eut lieu le 23 décembre 1921. Elle aboutit à la création de la Young Kavirondo Association (YKA), dont Jonathan Okwiri, Benjamin Ownor Gumba et Simeon Nyende devinrent respectivement le président, le secrétaire et le trésorier. Surtout, l'assemblée adopta des résolutions demandant notamment pour la province de Nyanza un corps législatif distinct, l'autonomie administrative et un président africain élu, l'élection de chefs suprêmes dans les régions centrale et méridionale, l'abolition de l'odieux *kipande* (carte d'identité), une réduction de l'impôt sur les cases et sur les personnes et l'exonération pour les femmes, ainsi qu'une augmentation des salaires, la révocation du statut de colonie de la Couronne et le retour au protectorat, l'octroi de titres de propriété individuels, l'abolition du travail forcé et la suppression des camps de travail de Yala, Rabuor, Nyahera et Pap Onditi, ainsi que la construction d'une école publique dans la région centrale de la province de Nyanza. Une délégation alla présenter ces résolutions au Provincial Commissioner.

Elle sollicita une entrevue avec le gouverneur pour lui remettre ces textes en main propre. Le Commissioner refusa une première, puis une seconde fois, mais l'atmosphère se tendait et le gouverneur accepta finalement de rencontrer les représentants des pétitionnaires à Nyahera le 8 juillet 1922. Aucune de leurs demandes ne fut immédiatement suivie d'effet; mais la leçon à tirer de cette confrontation était que l'élite naissante avait fait preuve d'une impressionnante aptitude à mobiliser les masses. La raison en était qu'elle formulait les revendications des masses locales. Les autorités optèrent pour une action paternaliste de type colonial, dont ils chargèrent un missionnaire consentant, l'archidiacre Owen. En 1923, les dirigeants de la Young Kavirondo Association estimèrent qu'Owen serait un bon intermédiaire et celui-ci voyait là l'occasion de protéger ces jeunes et d'en faire des citoyens respectueux de la loi. En juillet 1923, la présidence de l'association, plus connue sous le nom d'YKA ou Piny Owacho, fut donc confiée à l'archidiacre Owen.

Il ne s'appuya plus sur les masses, mais sur les élites. Owen entreprit immédiatement de rendre l'organisation « respectable » en la dénaturant. L'agitation politique fit place à des revendications concernant le logement, l'alimentation, l'habillement, l'éducation et l'hygiène. Souvent, les membres de l'association devaient promettre qu'ils ne souilleraient pas l'eau des sources, qu'ils tueraient tant de rats chaque semaine, qu'ils planteraient 200 arbres par an, qu'ils renonceraient à confectionner leur mets traditionnel obtenu en mélangeant de l'urine de vache et du lait, qu'ils construiraient des latrines, qu'ils fabriqueraient un lit par case, qu'ils ne s'enivreraient pas et

qu'ils n'encourageraient pas le mariage des jeunes filles de moins de seize ans. En d'autres termes, Owen, en la privant de l'aiguillon politique des masses, neutralisa l'association qui prit désormais le nom inoffensif de Kavirondo Taxpayers Welfare Association [KTWA] (Association pour la défense des contribuables kavironde). Owen encouragea les meneurs ainsi neutralisés à présenter toute revendication politique dans des mémorandums adressés aux autorités. Un grand nombre des mémorandums ainsi rédigés rendaient exactement compte de la réalité et embarrassaient l'administration coloniale, mais leur caractère excessivement élitiste et formaliste les rendaient inefficaces. La formule prit tant d'importance dans la lutte que les dirigeants de l'association furent appelés les « Jo-Memorandum »<sup>19</sup>.

L'association fut encore affaiblie en 1931 par la scission entre les Luo et les Abaluyia. La fraction luo de l'association continua à végéter jusqu'en 1944, sous la direction d'Owen, après avoir été désarmée par ses soins et par la neutralisation des éléments extrémistes qui se virent confier des postes de notables : Jonathan Okwiri et Odindo devinrent tous les deux chefs, Simeon Nyende fut nommé au Local Native Council et Apendi fut chargé de représenter la province de Nyanza au Joint Select Committee into the Closer Union in East Africa. Il y eut des récalcitrants, comme Aduwo Nyandoje et John Paul Olola. Ce dernier, qui venait de la réserve alegeo, fut particulièrement actif à partir de 1927 à la Chambre de commerce de Kisumu. Mais ses efforts visaient à satisfaire des revendications économiques petites-bourgeoises et étaient bien loin des grands programmes politiques populaires du début des années 1920.

La KTWA inspira néanmoins l'action menée dans une région voisine. Il s'agit de l'Ouganda oriental, où Erisa Masaba créa la Bugishu Welfare Association au début des années 1920. Le but de l'association était d'éliminer les agents baganda et de mettre en place une direction locale. Elle s'était aussi engagée à « favoriser le développement des Bagisu » et à surveiller étroitement les colons du Kenya, pour le cas où ces derniers empiéteraient sur leurs terres, dans la région du mont Elgon. Au même moment s'était créée la Young Bagwere Association, dont les objectifs étaient à peu près identiques. Elle voulait empêcher les Baganda d'acquérir les terres situées autour du Mbale et aussi apprendre à ses membres « à bien enseigner et à bien cultiver ».

Contemporaine de ces deux organisations, la Kikuyu Central Association (KCA) qui, depuis 1924, défendait les intérêts des paysans gikuyu, se montrait plus intransigeante. Son siège était à Kahuhia dans la région de Muranga, où elle avait été créée par Joseph Kang'ethe et James Beuttah. Beuttah avait ainsi énoncé ses objectifs : « Le principal but de la KCA était la restitution des terres que les Européens nous avaient prises<sup>20</sup>. »

Quels étaient ses membres ? La KCA représentait ceux des Gikuyu qui n'acceptaient pleinement ni les principes ni le fait de la domination européenne. Ils avaient à l'égard du changement une attitude plus militante que

19. O. Odinga, 1971, p. 61-94.

20. J. Spencer, 1971, p. 94.

les chefs nommés et les élèves des missions. En bref, la KCA se rangeait parmi les opposants. À quoi s'opposait-elle? Il est difficile de le dire en peu de mots, car ses dirigeants n'ont jamais su formuler leurs idées avec précision. Mais, d'une façon générale, elle s'insurgeait contre les excès de la situation coloniale dans la mesure où ils se manifestaient dans la société gikuyu. Les Gikuyu dénonçaient en effet constamment les humiliations raciales que leur valait l'arrogance culturelle des dirigeants blancs et les multiples mesures et agissements de l'administration coloniale qui suscitaient leur ressentiment.

La liste des doléances que les responsables de la KCA présentèrent au gouverneur quand ce dernier se rendit dans la région de Muranga en 1925 donne un aperçu de leur attitude. Ils étaient hostiles à la Crown Lands Ordinance de 1915 qui avait fait de tous les Africains des locataires au gré de la Couronne. Ils demandaient aussi la libération de Harry Thuku, ainsi que la nomination d'un chef suprême qui aurait, en ce qui les concernait, des pouvoirs de justice, qui aurait reçu une bonne formation et qui serait élu par la majorité des Gikuyu. La pétition portait aussi sur les problèmes locaux créés par l'administration coloniale, tels que la reconstruction obligatoire des cases insalubres pour lutter contre la peste et l'interdiction faite aux Africains de cultiver le coton et le café. Enfin, ils sollicitaient la mise en place de programmes d'amélioration, à savoir que l'administration coloniale développe les possibilités de formation pour les infirmiers, construise une école secondaire et crée une école de filles. Leurs requêtes n'émurent guère les autorités.

Mais leur dédain ne rebuta pas les dirigeants de l'association. En 1927, un rapprochement s'amorça avec les politiciens de la région de Kiambu, lorsque l'association offrit à Jomo Kenyatta (voir fig. 26.3) le poste de secrétaire général que celui-ci occupa dès 1928.

La situation de la KCA s'améliora au cours des deux années suivantes pour des raisons d'ordre local et international. L'action entreprise par Kenyatta en sa qualité de secrétaire entraîna un renouveau culturel. Pour assurer à l'association une base solide, Kenyatta s'adressa à son peuple dans *Mwigwithania*, journal en langue gikuyu qu'il avait fondé, en l'exhortant à s'enorgueillir de son patrimoine culturel. Ce mensuel proposait nombre de devinettes, de proverbes et d'histoires qui développaient chez les lecteurs un sentiment d'appartenance à l'ethnie gikuyu. Il rapportait aussi dans le détail les activités quotidiennes de la KCA, attirant ainsi sur elle l'attention du public. Ce renouveau culturel allait fortement bénéficier de la sérieuse querelle qui, l'année suivante, divisa les Églises du pays gikuyu à propos de la clitoridectomie — sujet déjà traité dans le chapitre 20 ci-dessus.

C'est alors la décennie où Jomo Kenyatta séjourne à Londres. Après que la Kikuyu Central Association eut présenté une pétition à la Hilton Young Commission et témoigné devant elle, en 1928, l'aliénation des terres passa au premier rang des préoccupations des Gikuyu. Kenyatta faisait partie de la délégation de la KCA qui déposa devant la commission. L'essentiel des griefs de l'association était contenu dans le constat suivant: « Nous avons cherché pendant longtemps à obtenir du gouvernement des titres de propriété pour notre terre, mais sans succès, et nous ne pouvons pas savoir si elle nous



26.3. *Jomo Kenyatta (vers 1890-1978), nationaliste kényan et premier président du Kenya indépendant, 1963-1978.*  
[Photo : © Royal Commonwealth Society.]

appartient ou si c'est une terre de la Couronne<sup>21</sup>. » Le problème de la sécurité foncière dans les « réserves » africaines fut de nouveau soulevé par Kenyatta lorsqu'en 1929 la KCA le chargea de formuler ses revendications à Londres (voir fig. 26.3). Kenyatta résuma ainsi les objectifs de l'association : inaliénabilité de leurs terres ; développement des moyens pratiques d'enseignement ; abolition de l'impôt sur les cases pour les femmes et représentation élue au Conseil législatif. Les mêmes positions devaient être défendues avec une vigueur particulière deux ans plus tard, lorsque les Africains furent invités à témoigner devant la Kenya Land Commission — organisme créé à la suite de l'adoption par le Parlement en 1931 d'une recommandation préconisant une enquête sur les problèmes agraires africains. La KCA aida très activement les familles gikuyu (mbari) à préparer leurs dossiers. Lorsque le rapport de la commission parut, la KCA fit établir par tous les groupes politiques gikuyu un mémorandum unanime de protestation et de rejet. C'est parce que leurs protestations ne furent pas écoutées que la question agraire prit tant d'importance dans la politique gikuyu et fut à l'origine de la guerre des Mau Mau qui devait éclater vingt ans plus tard.

Ces associations de « jeunes » n'atteignirent pas leurs objectifs, mais il serait injuste de dire qu'elles ont totalement échoué. Bien que le système ait constamment sapé leur efficacité en récupérant ou en incarcérant selon les cas leurs dirigeants, elles ont laissé un effet durable dans la mesure où elles ont formulé les revendications des Africains à l'égard du système colonial, utilisant des méthodes telles que la rédaction de pamphlets et exploitant des capacités comme la connaissance de l'anglais et du kiswahili pour exposer les principaux méfaits du colonialisme.

### Associations groupant des secteurs limités de la population

Les associations créées spécialement pour résoudre les problèmes de frontières sont trop nombreuses et trop diverses pour être énumérées. En fait, les régimes coloniaux avaient fixé les limites territoriales du Kenya, de l'Ouganda, du Tanganyika, de Zanzibar et de la Somalie avant 1933. Mais, pour les besoins de l'administration intérieure de ces territoires, les autorités coloniales instituèrent un découpage par provinces, districts, réserves et comtés, ainsi que des subdivisions à l'intérieur des réserves et des comtés qui coupaient au travers d'un grand nombre d'ethnies, de clans et de lignages. Souvent, les terres appartenant à un groupe furent attribuées à de nouveaux propriétaires qui n'avaient sur elles aucun droit traditionnel. Des deux côtés, cela suscita de vives réactions : les personnes lésées cherchaient, qui à se faire restituer ses terres, qui à pouvoir rejoindre son clan dans une autre sous-réserve, qui à obtenir un nouveau tracé par la création d'une sous-réserve correspondant à un clan ou à un sous-clan déterminés. Les contestations étaient localisées, mais l'agitation qu'elles provoquaient était si intense et si insistante que l'administration coloniale ne pouvait l'ignorer. En outre, un grand nombre d'« hommes nouveaux » eurent la possibilité

21. C. G. Rosberg et J. Nottingham, 1966, p. 94.



de jouer un rôle dans ces querelles dévastatrices : préparation des dossiers, procès, envoi de mémorandums au District Commissioner, au gouverneur ou, même, au Ministre des colonies. Les risques de violence localisée étaient toujours considérables dans ces conflits qui, parfois, se terminaient tragiquement.

L'action entreprise par l'Ugenya Kager Luo Clan [rive méridionale de la rivière Nzoia] Association<sup>22</sup>, qui avait été créée par les membres luophones du clan Kager en 1932, en vue de reprendre à leurs voisins wanga le territoire qu'ils avaient perdu, est un modèle réduit de ce type de conflit. Le Mubende Banyoro Committee<sup>23</sup>, plus connu, a continuellement revendiqué la restitution par les Baganda au royaume de Bunyoro en Ouganda de ses « comtés perdus » de Huyaga, Bugangaizi, Buwekula, Buruli et Rugonjo. Mais, dans l'ensemble, les colonisateurs ne purent satisfaire les réclamations émanant de ces associations. C'est précisément ce qui entraîna la politisation de la vie locale. L'insistance des associations amena les Britanniques à rejeter l'ensemble de leur activité taxée de *fitina* (obstination bornée). Mais les factions, après tout, forment la matière même de la politique locale.

### Associations réformatrices et syndicats

Les nombreuses associations commerciales formées par les agriculteurs et les hommes d'affaires africains pendant cette période ne jouèrent qu'un rôle mineur sur le plan politique. Elles étaient souvent créées dans un but déterminé, mais, en raison des problèmes quotidiens inhérents à la situation coloniale, elles se trouvaient rapidement amenées à dénoncer toutes les carences du système dans leur région. De ce fait, leurs dirigeants étaient en butte à l'hostilité des représentants locaux de l'administration coloniale. Un bon exemple, à cet égard, est la Kilimanjaro Native Planters [Coffee] Association (KNPA), fondée en 1925 « pour défendre et promouvoir les intérêts des planteurs de café indigènes du Kilimandjaro<sup>24</sup> ». Soit parce que les colons européens redoutaient les groupes de pression africains organisés, soit qu'il y eût des conflits de personnes entre son chef, Joseph Marinyo, et les divers administrateurs britanniques ou les chefs africains, l'organisation en vint naturellement à s'occuper d'autres questions telles que l'inscription au cadastre, l'aliénation et l'exploitation des terres, le renforcement de l'union avec le Kenya, les droits politiques et la représentation des Africains au Conseil législatif central et au Moshi District Water Board. Au niveau local, la politique de l'association semblait souvent dirigée contre les chefs. Il en était bien ainsi et, à cet égard, elle ressemblait aux nombreux mouvements de protestation locaux nés en Afrique orientale vers 1925. L'existence de ces formations montrait qu'une élite nouvelle était apparue à côté des chefs officiels imposés par les autorités coloniales quinze ou vingt ans auparavant. Les nouveaux venus se manifestaient non seulement chez les Chagga et

22. B. A. Ogot dans : K. J. King et A. Salim (dir. publ.), 1971.

23. J. B. Kyeyune, 1970.

24. S. G. Rogers, 1972 et 1974.

les Gikuyu, mais aussi chez les Lengi<sup>25</sup>, les Kamba<sup>26</sup> et les Haya<sup>27</sup>. Cela signifiait que la génération au pouvoir devait céder la place aux jeunes à l'échelon local.

Les jeunes estimaient surtout que les chefs coloniaux ne devaient pas se considérer comme les seuls instruments du progrès social et qu'eux-mêmes devaient y participer. C'est ainsi que la Bukoba Mahaya Union, créée en 1924, avait notamment pour ambition de conseiller la population, de la « civiliser ». Selon les fonctionnaires et les commerçants locaux de la région de Bukoba qui furent ses fondateurs — Clemens Kiiza, Suedi Kangasheki, Ludovic Kaitaba et Herbert Rigizibwa —, l'organisation visait « la création d'une institution chargée de développer le pays et la recherche d'une voie simple vers la civilisation, qui serait à l'avantage réciproque des intéressés ». Deux moyens permettraient d'accéder à la « civilisation » : l'instruction et la culture du café. Tout au long des années 1920 et 1930, la Bukoba Bahaya Union défendit cette cause et, ce faisant, affronta régulièrement les administrateurs et les chefs qui, à son avis, faisaient obstacle au progrès. Rétrospectivement, elle apparaît comme une association commerciale africaine parmi d'autres, telle la Kisumu Native Chamber of Commerce, créée par les Africains pour essayer d'arracher quelques-uns des privilèges dont bénéficiaient les associations asiatiques de l'époque.

Les historiens de l'Afrique orientale en ont fait des associations « réformatrices »<sup>28</sup> dirigées par des hommes « modernes »<sup>29</sup>, au nombre desquels figuraient Hugh Martin Kayamba, Francis Lwamugira et Harry Thuku à la fin des années 1930. Les opinions divergent quant au rôle joué par ces hommes dans l'éveil de la conscience politique africaine. Certains voient en eux des précurseurs au service des populations africaines<sup>30</sup>. D'autres estiment que c'étaient avant tout des individualistes et ne leur reconnaissent aucune part dans le « radicalisme » politique africain<sup>31</sup>. Dans l'ensemble, les « réformateurs » commencèrent surtout par se défendre et par défendre leurs intérêts de classe : il est donc difficile de leur attribuer un rôle prépondérant dans la politique d'« action de masse »<sup>32</sup>. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que ces élites épousèrent la cause du peuple. L'histoire du syndicalisme montre bien qu'il n'y avait pas de lien entre les modernistes et les masses.

La résistance des travailleurs pourvus d'un emploi, par opposition à l'action syndicale proprement dite, s'est manifestée de bonne heure en Afrique orientale. L'un des premiers problèmes que les autorités coloniales eurent à résoudre fut de forcer les Africains à travailler dans les exploitations des colons et dans les secteurs nouveaux des chemins de fer (Kenya-Ouganda Railways, Central Line au Tanganyika) et des travaux publics. L'administration coloniale

25. J. Tosh, 1973 et 1978.

26. J. F. Munro, 1975, chap. 7 et 8.

27. G. Hyden, 1969, chap. 4 et 5.

28. J. Iliffe, 1969, p. 123-161 ; 1979, p. 405-435.

29. J. Iliffe (dir. publ.), 1973.

30. J. Iliffe (dir. publ.), 1973 ; K. K. Janmohamed, 1974.

31. Voir dans E. S. Atieno-Odhiambo une critique de J. Iliffe (dir. publ.), 1973.

32. E. S. Atieno-Odhiambo, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1975, p. 218-222.

le résolut en adoptant des textes instituant un « contrat de service », dont l'application pouvait entraîner des sanctions pénales et constituait une infraction passible d'amende ou d'emprisonnement. En outre, surtout au Kenya, tout indigène valide de sexe masculin devait être enregistré, conformément à la Native Registration Ordinance, loi scélérate qui imposa aux Africains le *kipande* — ou carte d'identité — honni par tous. Toutefois, ces mesures n'empêchèrent pas les travailleurs de faire grève<sup>33</sup>. Au Kenya, la première grève africaine eut lieu à Mombasa en 1902, où 50 agents de police refusèrent d'intervenir, et elle fut suivie, en 1908, par une grève des cheminots à Mazeros et une autre des pousse-pousse africains à Nairobi. Quatre ans plus tard, ce furent les marins africains de Mombasa qui cessèrent le travail, puis les cheminots africains de Nairobi. Et ainsi de suite. Ces grèves isolées n'entraînèrent pas la formation de syndicats, ce qui, de toute façon, aurait été considéré comme illégal à l'époque. Mais elles montrèrent qu'une action était possible pour soutenir les revendications des travailleurs et contribuèrent à la prise de conscience qui caractérise les années antérieures à 1919.

Cet éveil allait aboutir à une véritable conscience politique après la guerre. Les difficultés économiques et les épreuves endurées par les Africains entre 1919 et 1922 leur firent comprendre que les problèmes du travail étaient liés au contexte politique et économique auquel ils étaient soumis. Les « jeunes » qui allaient désormais prendre la tête du mouvement politique étaient dans l'ensemble des citoyens qui connaissaient la situation pénible des masses laborieuses. Les doléances des travailleurs étaient donc souvent présentes dans leurs écrits et leurs discours. Ainsi, lors de la fondation de la Young Kikuyu Association, le 11 juin 1921, les problèmes du travail apparurent au premier plan. Le compte rendu que Harry Thuku a fait de cette journée l'atteste. Il adressa en effet à la presse le communiqué suivant : « La Kikuyu Association a réuni ses jeunes adhérents au village de Pangani au sujet de la diminution des salaires des indigènes. Il a été proposé et décidé que pour faire connaître au gouvernement les revendications des indigènes concernant la baisse des salaires, [l'Association serait] autorisée à écrire à l'Hon. Chief Native Commissioner pour lui demander de saisir S. Exc. le gouverneur de la question<sup>34</sup>. »

Un mémorandum fut dûment envoyé au Chief Native Commissioner. Ses auteurs demandaient notamment à l'administration coloniale de renoncer à réduire les salaires et de forcer les colons à faire de même, dénonçaient le travail obligatoire, s'opposaient au système de l'enregistrement et déploraient le taux élevé de l'impôt sur les cases. On peut dire de cette organisation (comme de celle qui lui succéda, l'East African Association) qu'elle était à la fois « une association politique et un syndicat des travailleurs ». Cette définition pourrait également s'appliquer à la Young Kavirondo Association qui, à la même époque, s'opposait aussi au travail forcé et elle résume bien les activités de toutes les formations qui participèrent alors à la lutte des travailleurs africains. Régulièrement, au cours des années 1920, l'action poli-

33. M. Singh, 1969, p. 45.

34. Cité dans *ibid.*, p. 11.

tique des Africains au Kenya revenait sur la question du travail, demandant l'abolition du travail forcé, l'augmentation des salaires et la suppression des impôts pour les femmes. Ces revendications, par exemple, figuraient dans le mémorandum présenté par les Africains à la Commission Ormsby-Gore en 1924. Elles se retrouvent aussi dans le mémorandum adressé par la Kikuyu Central Association à la Hilton Young Commission en 1928.

Existait-il de véritables organisations syndicales ? L'administration coloniale tolérait les associations de personnels plutôt que les syndicats proprement dits, à condition qu'elles aient un paravent social et ne se mêlent pas d'activités directement syndicales. Elle espérait que les nouveaux ouvriers qualifiés africains formeraient leurs propres clubs fermés, réservés à une élite. C'est ainsi que les Britanniques autorisèrent la fondation de la Tanganyika Civil Servants Union (TCSU), en 1922, et de de la Kenya African Civil Service Association un peu avant 1933. La TCSU<sup>35</sup> fut créée par Martin Kayamba dans le but de « promouvoir le progrès social et le développement de l'éducation parmi ses membres » et d'« améliorer leur bien-être dans les différentes administrations ». C'étaient à la fois un syndicat et un club dont les membres pouvaient faire du sport et suivre des cours du soir. Cette organisation était connue pour être ouvertement élitiste et, dans une large mesure, elle défendait les privilèges de l'élite. Kayamba avait espéré qu'elle s'étendrait à l'ensemble du pays, mais il semble qu'elle ait disparu à la fin des années 1920, alors que le servile Kayamba s'attirait de plus en plus les bonnes grâces de ses maîtres et s'élevait dans la hiérarchie de l'administration coloniale. L'association eut donc une portée limitée, même durant sa brève existence.

Les origines exactes de la Kenya African Civil Service Association sont obscures, mais elle présenta un mémorandum intéressant à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice criminelle au Kenya, en Ouganda et au Tanganyika, qui fut créée en 1933<sup>36</sup>. Les auteurs de ce mémorandum étaient un certain Newland Gibson, secrétaire général de l'association, MM. Ishmael Ithongo, H. G. Shadrack et Albert Awino. Le texte traitait de sujets importants touchant au système juridique. Il demandait la traduction de toutes les lois en kiswahili, l'institution d'un jury pour toutes les affaires criminelles et l'abolition du *kipande*. Il critiquait aussi les dispositions de l'ordonnance sur le vagabondage et de l'ordonnance sur les châtiments collectifs et recommandait vivement la suppression de l'impôt pour les veuves, les chômeurs et les personnes âgées de plus de cinquante ans. En dehors de ce mémorandum, les informations manquent sur les activités de l'association. On ne sait pas non plus grand-chose de la Kenya African Teachers Union, qui fut créée en 1934 par Eluid Mathu et James Gichuru.

Mais, d'une façon générale, on peut dire que ces associations élitistes reflétaient imparfaitement la condition réelle de l'ensemble des travailleurs, puisque toute la période qui nous intéresse fut marquée par des grèves périodiques dans les usines, dans les ports, dans les ateliers et aussi dans les

35. J. Iliffe (dir. publ.), 1973, p. 73.

36. M. Singh, 1969, p. 24-25.

fermes des colons. Comme le gouvernement était hostile au syndicalisme et que la grande masse des ouvriers non qualifiés et des manœuvres ne disposait d'aucun réseau de communication, ces grèves isolées entreprises sur les lieux de travail étaient un moyen d'expression logique. Si nous sommes mal renseignés, particulièrement en ce qui concerne l'Ouganda et le Tanganyika, cela tient peut-être moins au sujet qu'au fait que les historiens l'ont peu étudié. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop insister sur le sentiment de frustration sans cesse éprouvé par les travailleurs africains.

### Action politique à l'échelon du territoire

Nous avons jusqu'ici traité de l'action politique locale menée à différents niveaux. Les tentatives faites à l'échelon du territoire se sont soldées par un échec ou par un constat d'impuissance. Cela d'ailleurs ne leur ôte rien de leur valeur, car le sentiment national était extrêmement peu répandu au Tanganyika ou au Kenya entre les deux guerres. Ils n'avaient pas assez de maturité politique pour appréhender l'État colonial dans sa totalité. Certes, il y eut des exceptions : des hommes comme Jomo Kenyatta, Akiiki Nyabongo et Mbiyu Koinange avaient eu la possibilité, chose rare, d'aller en Europe et aux États-Unis d'Amérique et de rencontrer des hommes qui envisageaient la situation coloniale dans la perspective de l'empire. À l'occasion des séjours qu'il fit en Grande-Bretagne à partir de 1930, il est certain que Kenyatta élargit suffisamment ses horizons pour épouser non seulement la cause de l'Afrique, mais aussi la condition de l'homme noir en général. La fréquentation des universités américaines et, plus encore, ses relations avec Ralph Bunche ont donné à Mbiyu Koinange une vision plus large des choses. En 1933, il adressait à l'administration coloniale des mémoires dénonçant les injustices auxquelles son père, le chef Koinange, et, d'une façon générale, les Africains du Kenya étaient en butte. Mais ces hommes n'étaient qu'une poignée ; ils étaient loin de chez eux et n'avaient donc aucune possibilité d'organiser les masses locales.

Dans cette perspective, l'East African Association d'Harry Thuku était la seule de son espèce au début des années 1920, dans la mesure où, du moins sur le papier, elle s'intéressait à l'ensemble du territoire kényan et visait même au-delà. Elle avait été fondée en 1921 à Nairobi par Harry Thuku (voir fig. 26.4), Jesse Kariuki, Job Muchuchu et Abdullah Tarrara<sup>37</sup>. Des Africains venus d'autres territoires y jouaient également un rôle important, en particulier l'indomptable Z. K. Sentongo, de la Young Baganda Association, et un Nyasa anonyme originaire du Nyasaland (actuel Malawi). Elle se situait incontestablement au-dessus des ethnies et, comme son nom l'indiquait, son action avait pour cadre le Kenya tout entier. Mais la plupart de ses membres étaient gikuyu. Elle était animée et dirigée par Harry Thuku, qui était un fonctionnaire du Trésor.

37. K. J. King, 1971 (b).



26.4. *Harry Thuku (1895-1970), l'un des fondateurs et dirigeant de l'East African Association, pionnière des organisations nationalistes au Kenya.*

[Photo : © East African Publishing House Ltd.]

Harry Thuku était l'un de ces jeunes Gikuyu de Nairobi qui ressentait le besoin de s'organiser pour faire échec à la Kikuyu Association dominée par les chefs. On a dit que leur modèle était la Young Baganda Association. Mais, surtout, Thuku et ses amis de Nairobi estimaient qu'il fallait créer une organisation africaine à l'échelle du Kenya et que, comme Thuku l'écrivait à l'*East African Standard* en 1921, « si les jeunes de ce pays ne forment pas une association, les indigènes du Kenya resteront toujours muets ». Ce souci de solidarité amena Thuku à fraterniser avec les jeunes Akamba, Luo et Ganda qui vivaient alors à Nairobi. C'est ainsi que, le 1<sup>er</sup> juillet 1921, l'East African Association fut officiellement fondée. L'organisation adopta des résolutions relatives au *kipande*, au travail obligatoire, à l'imposition excessive des Africains et à l'éducation. Thuku télégraphia directement le texte de ces résolutions au Ministère des colonies à Londres. Les politiciens indiens A. M. Jevanjee et B. M. Desai lui prêtèrent leur concours et l'aiderent à rédiger les notes destinées au gouvernement britannique et à imprimer les bulletins de l'association. À l'époque, cette alliance avec les Asiatiques suscita la fureur des colons. Des travaux récents ont montré de façon probante que Thuku n'était pas un pion entre les mains des Indiens, mais la question n'est pas là. Plus importants, de notre point de vue, furent les efforts déployés par Thuku pour faire entrer des non-Gikuyu à l'association. Les relations qu'il avait à Nairobi l'amènèrent tout naturellement à rechercher l'adhésion des Akamba. Mais si les Akamba de Nairobi se montrèrent enthousiastes, il n'en fut pas de même des ruraux. Lors de la rencontre publique qui eut lieu entre Thuku

et le chef Mathendu à Iveti dans la région de Machakos, les anciens repoussèrent les offres qui leur étaient faites, refusèrent de signer les documents qui leur étaient présentés et conseillèrent au jeune homme de retourner chez les Gikuyu « avec lesquels les Akamba avaient peu en commun<sup>38</sup> ». La situation était différente dans la province de Nyanza, où l'association de Thuku avait un pendant dans la Young Kavirondo Association. En décembre 1921, les dirigeants de cette dernière étaient en contact avec Thuku, lui avaient donné l'assurance qu'ils « luttèrent » à ses côtés pour le pays et lui avaient apporté une contribution financière. Les rapports entre les deux groupements étaient de type égalitaire et la Young Kavirondo Association n'était nullement subordonnée à l'East African Association<sup>39</sup>. Il importe également de souligner qu'entre les deux associations, il y avait des contacts, mais pas de rapport étroit, et rien ne prouve de façon décisive que l'une influençait l'autre. L'agent de liaison était James Beattah, qui était alors membre de l'association de Thuku et travaillait à Maseno. Selon ses propres termes : « Il y avait à Maseno une grande école où enseignaient des maîtres africains cultivés, dont la plupart s'intéressaient à la politique et voulaient en savoir davantage sur l'EAA. C'était le seul groupe, en dehors de Nairobi, qui, à ma connaissance, avait des idées nationalistes. *J'ai mis en rapport ces futurs politiciens luo avec les partisans de l'EAA.* Ils se sont montrés très enthousiastes et ont réuni une contribution de 90 roupies pour soutenir le mouvement de Nairobi. Ils ont manifesté l'intention de s'unir aux Kikuyu et aux peuples de la côte, et je crois que c'est mon intervention qui les a déterminés à agir<sup>40</sup>. »

La proximité de Nairobi et les difficultés qu'elles eurent avec les Britanniques à propos de leurs terres au cours des deux premières décennies firent des élites cultivées à l'occidentale du pays masai les alliées naturelles de tous les mouvements protestataires enregistrés dans la ville au début des années 1920. Ces Masai avaient été formés soit à Thogoto, soit dans les écoles de l'African Ireland Mission de Kijabe et de Siyapai. Ils se faisaient les défenseurs des thèses de Harry Thuku auprès de leur peuple<sup>41</sup>. Mentionnons, en particulier, les cas de Maitei Ole Mootian et de Molonket Ole Sempele. Ils ne semblent pas avoir organisé un mouvement politique dans le pays masai étant donné que la plupart travaillaient dans les villes. C'est après 1923 que leur influence se fit sentir dans la population rurale, lorsqu'ils obtinrent des postes dans leurs districts, à partir desquels ils devaient, par la suite, soutenir la Kikuyu Central Association.

C'est l'action personnelle de Thuku qui amena l'East African Association à s'unir aux Baganda. Thuku s'intéressait particulièrement à la Young Baganda Association, dont le siège était à Kampala et dont le secrétaire, Joseph Kamulegeya, avait la même opinion que lui sur un certain nombre de points. Kamulegeya mit Thuku en contact avec les Noirs américains et Thuku écrivit à W. E. B. Du Bois, à Marcus Garvey et à l'Institut Tuskegee

38. J. F. Munro, 1975, p. 126.

39. M. Okaro-Kojwang dans : B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969, p. 120.

40. Cité dans J. Spencer, 1971, p. 10; souligné par l'auteur.

41. K. J. King, 1971 (a).

pour leur demander d'envoyer des missions d'assistance en Afrique orientale. Aucun lien durable ne fut établi, bien que Thuku reçut le *Negro World* de Garvey<sup>42</sup>. Tout cela était bien en théorie, mais l'administration coloniale s'alarma des déclarations populistes de Thuku. Le 14 mars 1922, elle le fit arrêter dans l'intention de le déporter. Mais ses partisans et la population africaine de Nairobi, qui par ailleurs, semble-t-il, était en grève, s'assemblèrent devant les locaux de la police où il était gardé; l'inévitable dans ce type d'affrontement colonial se produisit: après un certain temps, les forces de police perdirent leur sang-froid et tirèrent sur la foule, tuant 21 Africains. C'était le 16 mars 1922.

À la suite de cet incident, Thuku fut déporté à Kismayu et l'East African Association se désagrégea. Dès lors, l'action politique menée dans le pays kikuyu devait revêtir un caractère plus ethnique. La relève fut assurée par la Kikuyu Central Association. Les balles britanniques mirent fin à toutes les velléités d'organisation politique multi-ethnique des Africains de Nairobi pendant la période de l'entre-deux-guerres.

Au Tanganyika, les perspectives n'étaient guère meilleures, comme le montre l'exemple de la Tanganyika African Association (TAA), créée à Dar es-Salaam en 1929. Sous la direction de Cecil Matola, Kleist Sykes, Mzee Bin Sudi et Ramadhan Alī, elle définissait ainsi son objectif: « Défendre les intérêts des Africains non seulement sur ce territoire, mais dans toute l'Afrique<sup>43</sup>. » En fait, son influence ne s'étendit pas au-delà de Dar es-Salaam au cours des six années suivantes, sauf lorsque certains de ses membres allèrent travailler dans le Nord, tel Mack Makeja qui, en 1933, fut affecté à Dodoma et y organisa une section de l'association. Même à Dar es-Salaam, ses réalisations furent limitées à la construction d'un club; la TAA adressa également au gouvernement, sans succès, une pétition demandant la nomination d'un magistrat africain dans cette ville. Des querelles intestines lui firent perdre des adhérents en 1931 et 1932 et il fallut attendre 1934 pour que, grâce à sa section de Zanzibar, elle reprenne vie. Outre la réalité de la répression coloniale, la conclusion que nous pouvons tirer est la suivante: entre les deux guerres il n'y avait encore, politiquement, ni Kényans, ni Ougandais, ni Tanganyikais.

## Conclusion

Dans ce chapitre, on a cherché à déterminer l'étendue, la nature et les limites de la politique et du nationalisme africains en Afrique orientale, de 1919 à 1935, en examinant les différentes formes d'action militante. Les protagonistes étaient les masses et ceux qui ont organisé la vie politique, la *siasa*, pendant cette période, furent les « jeunes », qui avaient bénéficié de l'enseignement des missionnaires au cours des vingt premières années du siècle et étaient capables de présenter les doléances des Africains aux autorités coloniales. Ils s'intéressaient particulièrement aux revendications locales. Ils

42. K. J. King, 1971 (b).

43. G. G. Hajivayanis, A. C. Mtowa et J. Iliffe dans: J. Iliffe (dir. publ.), 1973, p. 235.



s'intéressaient particulièrement aux revendications locales, s'attaquaient aux maux que le colonialisme avait apportés avec lui. Ils agissaient à différents niveaux, depuis la *baraza*, ou assemblée publique des réserves, jusqu'aux gouverneurs ou au Ministre des colonies à Londres, auxquels ils adressaient des pétitions. Leurs tentatives d'organisation politique furent souvent contrecarrées par la puissance coloniale et aucune des associations fondées ne parvint à atteindre tous ses objectifs. Mais, tant qu'elles duraient, ces associations rappelaient aux autorités que la «voix de l'Afrique» pouvait se faire entendre par des canaux autres que ceux de l'administration coloniale. Cependant, dans bien des domaines, les revendications africaines n'ont jamais donné lieu à des organisations dûment constituées; aucun syndicat n'a été créé pendant cette période parce qu'il y eut peu de dirigeants pour tenter une action dans ce sens. Ce chapitre constate donc les limites de l'action menée par les Africains pendant la période considérée: axée essentiellement sur les questions locales, cette action n'a pas abouti à la création de mouvements politiques efficaces à l'échelon du territoire.

# La politique et le nationalisme en Afrique centrale et méridionale, 1919-1935

*A. Basil Davidson, Allen F. Isaacman et René Pélissier*

De profondes différences ont toujours marqué la vie politique africaine dans des pays aussi dissemblables que l'Angola, le Bechuanaland (actuel Botswana), le Congo belge (actuel Zaïre), la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), le Basutoland (actuel Lesotho), le Nyasaland (actuel Malawi), le Mozambique, le Swaziland, la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) et l'Union sud-africaine (actuelle République sud-africaine). Ces différences encore bien visibles aujourd'hui ont été considérables entre 1919 et 1935. Elles étaient dues notamment au fait que les pays ci-dessus mentionnés faisaient alors partie de différents empires coloniaux : britannique, portugais et belge. D'autre part, ces territoires n'avaient pas le même statut politique : certains étaient des colonies, d'autres des protectorats, et l'un d'eux un dominion. Enfin, et cet aspect n'est pas le moins important, il existait de larges écarts sur le plan socioéconomique. Néanmoins, l'apparition de nouveaux mouvements anticolonialistes en Afrique centrale et méridionale révèle des traits spécifiques distincts, par comparaison avec l'Afrique orientale et occidentale.

Ce chapitre examinera la nature changeante de l'opposition populaire en Afrique méridionale et centrale et portera une attention particulière à l'Afrique du Sud, au Congo belge et aux anciennes colonies portugaises<sup>1</sup>.

1. A. B. Davidson s'est surtout occupé de l'examen du cadre économique et politique en Afrique méridionale et au Congo belge, ainsi que de la partie du texte consacrée à la résistance populaire en Afrique du Sud et dans les territoires voisins. Allen Isaacman a rédigé les parties sur le Mozambique et le Congo belge, ainsi que le panorama de la situation économique et politique en Angola et au Mozambique, en collaboration avec René Pélissier, qui rédigeait par ailleurs la partie sur l'Angola.

## Panorama de la situation politique et économique en Afrique méridionale et au Congo belge

Les traits spécifiques de l'Afrique méridionale résultent à la fois de la stratification ethnique de la société, plus complexe que dans le reste de l'Afrique, et du caractère de la pénétration coloniale et capitaliste. Comme on l'a montré dans les chapitres 15 et 16, nulle part le « secteur européen » ne s'est développé si rapidement, au détriment de l'économie africaine « traditionnelle ». Cette structure économique et la complexité de la stratification ethnique sont imputables à la manière dont s'est réalisée la colonisation, déterminée elle-même par les conditions naturelles et par les amples richesses de cette partie de l'Afrique.

Vers 1919, l'économie traditionnelle de la plus grande partie de l'Afrique méridionale avait été bouleversée plus profondément que celles d'autres régions de ce continent. Des millions d'individus avaient été entraînés dans l'orbite de l'exploitation capitaliste. Vers le milieu des années 1920, plus de 200 000 travailleurs migrants, recrutés dans des régions aussi éloignées que la Rhodésie et le Nyasaland, étaient employés dans les mines d'Afrique du Sud<sup>2</sup>. Plus de 60 000 hommes travaillaient dans les mines de cuivre, d'étain, de diamant et d'or du Congo<sup>3</sup>.

Le développement de l'agriculture européenne et l'expropriation à grande échelle des terres des paysans dans un certain nombre de pays d'Afrique du Sud empêchèrent les Africains de participer à la production agricole vers l'exportation et au commerce, sauf dans le cas de certaines cultures forcées comme le coton au Congo<sup>4</sup>. De même, cette situation fit obstacle à la formation d'une large couche d'agriculteurs et de négociants africains, qui caractérise de nombreux autres territoires coloniaux où se sont établis beaucoup moins de colons blancs.

La perte des terres, la spoliation des paysans, la prolétarianisation et l'urbanisation ont donc été plus rapides et plus marquées dans la plupart des pays d'Afrique méridionale que dans d'autres parties du continent<sup>5</sup>.

Un prolétariat permanent et numériquement important, d'origine africaine et non européenne, s'est formé plus rapidement dans un certain nombre de pays d'Afrique méridionale comme on l'a vu dans le chapitre 16. Ses contingents les plus avancés étaient constitués par la main-d'œuvre des grandes villes industrielles et des ports, notamment par les travailleurs des ports, des usines et des services publics. La majeure partie de la main-d'œuvre africaine des mines et des grandes villes était saisonnière. Cependant, un nombre croissant d'individus en vinrent à dépendre pour leur subsistance du travail saisonnier. Le processus de formation d'un prolétariat urbain africain était plus avancé dans ces régions que dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est. On comptait même plus de travailleurs saisonniers

2. Pour des statistiques sur la composition de la main-d'œuvre minière sud-africaine, voir Centro de Estudos dos Africanos, 1977, 24c.

3. C. Perrings, 1979, p. 56, 84, 176.

4. B. Jewsiewicki, dans : M. A. Klein (dir. publ.), 1980.

5. C. Bundy, 1979; G. Arrighi, 1970; I. R. Phimister et C. van Onselen, 1978.

employés dans les exploitations agricoles européennes, car les expropriations de terres firent croître rapidement l'effectif du prolétariat agricole. L'engagement des Africains dans la vie industrielle contribua à la naissance d'une conscience nationale.

L'intelligentsia, en voie de formation, fit beaucoup pour définir le sentiment d'une identité nationale et politique. Son développement fut déterminé par le caractère spécifique de la colonisation européenne et l'accès relatif qu'elle avait à l'éducation. Le «plafond social» que pouvait atteindre l'Africain au sud du continent était beaucoup plus bas qu'en Afrique occidentale où, en l'absence d'une population permanente de colons blancs, il était facile aux Africains d'obtenir un emploi de bureau ou un poste dans la fonction publique. En Afrique méridionale, les Blancs avaient monopolisés tous les emplois qui auraient pu être accessibles aux Africains instruits, que ce soit dans l'administration, le secteur économique, l'Église ou d'autres secteurs d'activité.

De ce fait même, l'intelligentsia d'Afrique méridionale se trouva, dès le début, plus proche du peuple. Cela s'explique par le fait que, dans ces régions, les intellectuels étaient issus de la population indigène, au lieu de se recruter, comme c'était le cas dans plusieurs pays d'Afrique occidentale, parmi les esclaves libérés et rapatriés ou parmi leurs descendants.

Le cruel régime de discrimination raciale, dont tous les Africains d'Afrique méridionale, sans exception, étaient les victimes, contribua inéluctablement à rapprocher l'intelligentsia du peuple. Dans ces régions, les intellectuels africains jouèrent plus difficilement le rôle d'intermédiaires.

La lutte anticolonialiste en Afrique méridionale présente une autre caractéristique essentielle, due au fait que les opposants se recrutaient non seulement chez les Africains, mais dans les rangs des minorités d'origine non africaine, dont l'effectif n'était pas négligeable — les «gens de couleur» (comme on appelle les Métis en Afrique méridionale), les Indiens et même certains Blancs. En conséquence, les Africains constituaient la principale force anticolonialiste, mais non la seule, et cette pluralité a marqué le caractère général de la lutte<sup>6</sup>.

Une autre circonstance a contribué à modeler les traits généraux des mouvements anticolonialistes en Afrique méridionale: leurs liens internationalistes. En Afrique du Sud, le mouvement syndical et les premiers groupes nationalistes reçurent une aide importante du dehors, tandis que les socialistes et les communistes belges critiquaient vigoureusement la politique coloniale répressive au Congo belge.

Enfin, parce que les pays de l'Afrique méridionale étaient plus étroitement liés à l'économie capitaliste mondiale, les contacts avec l'extérieur étaient plus fréquents et, par conséquent, les changements survenus dans le monde y furent plus vivement ressentis. De tels changements furent nombreux entre 1919 et 1935. On pourrait citer l'impact de la Révolution

6. Même dans ce milieu ouvertement raciste, le régime colonial devait s'appuyer sur des chefs loyalistes et sur la police africaine, qui devint une partie de l'appareil d'État. Cette alliance met en cause toute analyse n'envisageant les événements qu'à travers le prisme de la race, sans se référer aux facteurs ethniques et aux phénomènes de classe.

russe d'octobre 1917 et celui de l'agitation révolutionnaire qui fit suite à la première guerre mondiale et se prolongea jusqu'en 1923; le début de la crise du système colonialiste, la grande dépression économique de 1929-1933 et, enfin, vers la fin de la période étudiée dans ce volume, les échos de la guerre italo-éthiopienne, qui commença en 1935.

### Opposition populaire, nationalisme et politique en Afrique du Sud et dans les territoires voisins

L'opposition à la domination coloniale et à l'exploitation capitaliste en Afrique du Sud revêtit quatre formes principales. La première fut la résistance paysanne. Souvent sporadiques, isolées et presque invisibles, les diverses expressions de la résistance paysanne furent néanmoins très répandues pendant cette période. En outre, de nombreux habitants des campagnes et des villes organisèrent leur opposition au système raciste et à son arrogance culturelle par l'intermédiaire des Églises indépendantes qui se multipliaient en Afrique du Sud. D'autres rejoignirent le Congrès national africain — la plus ancienne organisation nationaliste du continent. Vers les années 1920, le mouvement de la classe ouvrière africaine commençait à mener une existence embryonnaire — symbolisée par la croissance foudroyante de l'Union des travailleurs industriels et commerciaux, dirigée par Clements Kadalie.

Par réaction à la croissante paupérisation et à l'incertitude économique accompagnant la transformation de nombreuses zones rurales d'Afrique du Sud qui passaient d'une économie paysanne au statut d'une réserve de main-d'œuvre, les paysans s'engagèrent dans une série d'actions destinées à réduire ou à éliminer les croissantes pressions politiques et économiques. La plupart des formes de résistance étaient destinées à protéger les terres et le bétail et à protester contre l'augmentation des impôts et des demandes de main-d'œuvre. Il s'agissait souvent d'actions individuelles, comme la fuite, le non-paiement des impôts, la violation des lois sur l'enregistrement et des attaques contre les chefs loyalistes et la police<sup>7</sup>. Parfois, on avait affaire à des formes d'opposition plus cohérentes et organisées, comme la campagne antiparasites.

Les efforts de l'État pour imposer une réglementation plus stricte de la désinfection du bétail et des moutons et pour accroître les taxes sur la désinfection provoqua une vaste opposition paysanne dans le Transkei entre 1913 et 1917. Alors que beaucoup de paysans reconnaissaient la nécessité de protéger leurs troupeaux de la fièvre de la côte orientale, ils critiquaient l'excessive imposition qui les frappait, ainsi que les pressions rigoureuses exercées sur l'économie rurale. L'opposition à la désinfection revêtit plusieurs formes. En pays fingo, on organisa des boycotts et l'on empêcha la participation au programme de désinfection. En pays pondo,

7. W. Beinart et C. Bundy, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980; A. T. Nzula, I. I. Potekhin et A. Z. Zusmanovich, 1979, p. 104-106; E. Roux, 1964, p. 88-120; A. B. Davidson, 1972. Ici comme ailleurs, les renseignements sont tirés de l'œuvre collective intitulée *L'histoire des mouvements de libération nationale africaine, période contemporaine*. (Isterya Natsiionalno-osvoboditelno borby navorod Afrika v novelsheche vremia), publié en russe dans l'édition moscovite de Nauka.

les paysans refusèrent au début de payer l'impôt. Les actions les plus militantes eurent lieu dans la Griqua orientale, où des camions-citernes furent dynamités et détruits et où des opposants attaquèrent la police qui tentait de réprimer leur campagne. Du point de vue de l'organisation politique paysanne, ce qui est le plus significatif, c'est l'ampleur de l'opposition manifestée et l'incapacité des chefs loyalistes de contrôler les activités des paysans qui militaient<sup>8</sup>.

Quatre ans plus tard, les paysans du Transkei organisèrent une série de boycotts des marchands européens pour protester contre la manipulation des prix et le refus de fournir des facilités de crédit. En 1922, leur mouvement avait atteint la province nord-est et le Griqualand oriental, où les fonctionnaires et les marchands se plaignaient des « agitatrices féministes ». Les protestatrices établirent des piquets devant les boutiques dans les campagnes et, malgré les menaces des autorités, empêchèrent de force les éventuels clients d'y entrer. L'intervention de l'État et les menaces des chefs loyalistes eurent finalement raison du boycott<sup>9</sup>.

Des soulèvements paysans se produisaient périodiquement dans le sud-ouest de l'Afrique, où le gouvernement sud-africain commençait seulement à consolider son pouvoir après la première guerre mondiale. Ainsi le gouvernement de Jan Smuts réprima-t-il cruellement le Bondelswart, l'un des groupes d'éleveurs nama qui vivaient dans le Sud. Le soulèvement des Bondelswart avait été provoqué par une augmentation des impôts. En mai 1922, une expédition punitive fut lancée contre les rebelles. Quatre cents hommes de troupe, armés de mitrailleuses et appuyés par l'aviation, y participèrent. Pour la première fois peut-être dans l'histoire, des villages africains servirent de cible à des raids aériens. Environ une centaine d'Africains furent tués, tandis que plus de 150 rebelles furent emprisonnés<sup>10</sup>.

Trois ans plus tard, une répression aussi cruelle fut infligée à la communauté de gens de couleur vivant sur la rivière Rehoboth, au centre du territoire. Protestant contre la violation d'un accord conclu avec l'administration coloniale allemande, cette communauté refusa de céder aux nouvelles exigences des autorités. Le conseil de la communauté déposa devant la Société des Nations une plainte pour « traitement illégal » de la part de l'administration. En avril 1925, le village fut encerclé par l'armée tandis que des avions le survolaient. Les villageois furent invités à « se rendre » et environ 640 d'entre eux furent faits prisonniers<sup>11</sup>.

L'affaire des Bondelswart et des Rehobothers fut discutée à la Société des Nations parce que le Sud-Ouest africain était un territoire sous mandat. Cependant, aucune mesure ne fut adoptée pour prévenir la répétition de telles brutalités. Au contraire, en 1932, lorsque les Ukuabi de l'Ovamboland (dans le nord du territoire) se révoltèrent, on employa contre eux des avions et des véhicules blindés.

8. W. Beinart et C. Bundy, dans M. A. Klein (dir. publ.), 1980, p. 280-284.

9. Cité dans *ibid.*, p. 286-287.

10. E. Roux, 1964, p. 143-144.

11. R. First, 1963, p. 101-105.

La plupart des révoltes paysannes étaient spontanées et sans envergure. En revanche, parmi les premiers mouvements de masse organisés, certains devaient beaucoup aux Églises et aux sectes afro-chrétiennes. Les paysans constituaient l'assise sociale de ces mouvements, bien que des citoyens y aient souvent pris une part active.

Les Églises afro-chrétiennes ou « Églises indigènes indépendantes », comme on les appelait, représentaient un curieux phénomène. Il peut sembler étrange à première vue que des peuples aient pu, pour lutter contre les conquérants européens, puiser leur inspiration idéologique dans la religion même que ces conquérants leur avaient imposée : pourtant, tel fut précisément le cas ; ce processus est dû à diverses raisons, tout d'abord au caractère des anciennes religions africaines. En Afrique tropicale et méridionale, « les religions traditionnelles locales — c'est-à-dire les cultes des anciens États — avaient un caractère local et constituaient un facteur de division plutôt que d'unité », écrivait le D<sup>r</sup> B. I. Sharevskaya, spécialiste moscovite des religions africaines<sup>12</sup>. Le christianisme, en répandant l'idée que tous les hommes sont les enfants de Dieu, a permis aux nouveaux convertis de s'identifier à une communauté plus large qu'un groupe ethnique. L'unité sur une nouvelle base ne pouvait se réaliser que dans un milieu qui s'écartait des anciennes formes d'unité, où ne s'offrait aucun moyen d'y revenir. Les nouveaux convertis constituaient précisément un tel milieu. C'était en général des gens qui avaient rompu totalement avec la tradition et la coutume prédominante. Il n'est donc pas surprenant que leur opposition au colonialisme se soit accompagnée d'un sentiment de désillusion à l'égard de ceux qui leur avaient apporté la nouvelle religion ; ils étaient déçus de voir que les Blancs n'agissaient pas en authentiques chrétiens. Ils désiraient aussi s'affirmer et affirmer leurs valeurs dans cette foi et rejeter tout ce qui était associé à l'homme blanc qui, à leurs yeux, apparaissait comme un oppresseur, un trompeur et l'incarnation du mal sous toutes ses formes.

L'idéologie de ces Églises offrait de nombreux points communs. En premier lieu, l'idée que, selon le véritable enseignement du Christ, les Noirs sont égaux à tous égards et que les missionnaires européens déformaient la Bible. Le messianisme constituait un autre trait des Églises afro-chrétiennes avec la croyance dans une seconde venue du Sauveur (qui serait cette fois un Noir). Les fidèles de ces Églises et de ces sectes croyaient que cette nouvelle rédemption devait marquer l'avènement d'un millénaire durant lequel régneraient le Bien et la Justice, tandis que les colonialistes seraient chassés d'Afrique<sup>13</sup>.

Les Églises indépendantes, du type « sioniste » et du type éthiopien, étaient particulièrement répandues en Afrique du Sud (voir fig. 27.1) et représentaient une forme importante d'opposition. Leur nombre s'accrut rapidement. En 1918, il y en avait 76 ; en 1932, 320. Dix ans plus tard, on en comptait plus de 800<sup>14</sup>. Du point de vue des mouvements sociaux, les Églises séparatistes éthiopiennes, avec leurs fonctionnaires élus, leurs drapeaux, leurs chartes et leurs organisations militaires, représentaient dans le cadre

12. B. I. Sharevskaya, 1968, p. 215-216.

13. T. Hodgkin, 1956, p. 93-112.

14. G. M. Sundkler, 1961, p. 76.

ecclésiastique l'expression de la volonté d'un autogouvernement africain. De même, les Églises « sionistes » étaient souvent dirigées par des prophètes charismatiques anti-Européens qui développaient des visions apocalyptiques et alimentaient l'espoir d'une nouvelle société, libre de l'oppression et de la domination blanche<sup>15</sup>.

Malgré une étroite surveillance de l'État, les Églises indépendantes se lançaient périodiquement dans des activités ouvertement insurrectionnelles. Dès 1884, Nehemiah Tile, un prêcheur méthodiste, poussa ses adhérents, en pays thembu, à désobéir aux fonctionnaires de l'État<sup>16</sup>. En 1921, une secte éthiopienne connue sous le nom d'« israélite », et dirigée par Enoch Mgijima, occupa des terres vacantes près de Queenstown et refusa d'en être expulsée. Les « israélites » affirmaient que le Nouveau Testament, création de l'homme blanc, devait être rejeté et que, si l'on revenait aux anciennes formes hébraïques, Jéhovah finirait par les libérer du joug de l'oppression. Même lorsque de puissantes forces militaires et policières arrivèrent, les « israélites », armés seulement d'épées et de lances, continuèrent à résister. « Jéhovah nous enseigne que nous ne devons pas permettre que vous brûliez nos huttes ou que vous chassiez notre peuple de Ntabelanga, ou que vous arrêtiez les hommes que vous voulez arrêter<sup>17</sup>. » Les soldats, armés de mitrailleuses, tuèrent 163 Africains et en blessèrent 129.

D'autres Églises indépendantes et militantes combinaient une vision apocalyptique avec une forme abrégée de Garveyisme. La plus importante fut le mouvement Wellington, ainsi appelé d'après le nom de son fondateur, Wellington Butelezi, mouvement qui se développa du début des années 1920 jusqu'à la moitié de la décennie suivante. Butelezi assurait à ses partisans, dans le Transkei, que les Noirs nord-américains viendraient en avion les aider et contribuer à leur libération. Après quoi, proclamait-il, impôts et taxes sur la désinfection seraient abolis; on distribuerait des vêtements à tout le monde. Quand les autorités prirent conscience du caractère extrémiste de sa vision et de sa rhétorique militante, ils le déportèrent et arrêtaient plusieurs de ses lieutenants. Néanmoins, il conserva son influence et toute une série d'écoles et d'Églises séparatistes furent créées pour répandre sa parole. Au début des années 1930, un certain nombre d'adhérents à son mouvement refusèrent de payer les taxes sur la désinfection et, parfois, attaquèrent des fonctionnaires<sup>18</sup>.

Au cours de la seconde moitié de la décennie 1930-1940, les mouvements afro-chrétiens avaient perdu de leur vigueur en tant qu'instruments de la lutte anticolonialiste. Dans la plupart des pays d'Afrique méridionale, ce rôle passa progressivement aux mains d'autres organisations et mouvements mieux structurés.

De 1919 à 1935, outre les vieilles révoltes paysannes et les mouvements des Églises afro-chrétiennes, on vit apparaître, aussi en Afrique méridionale

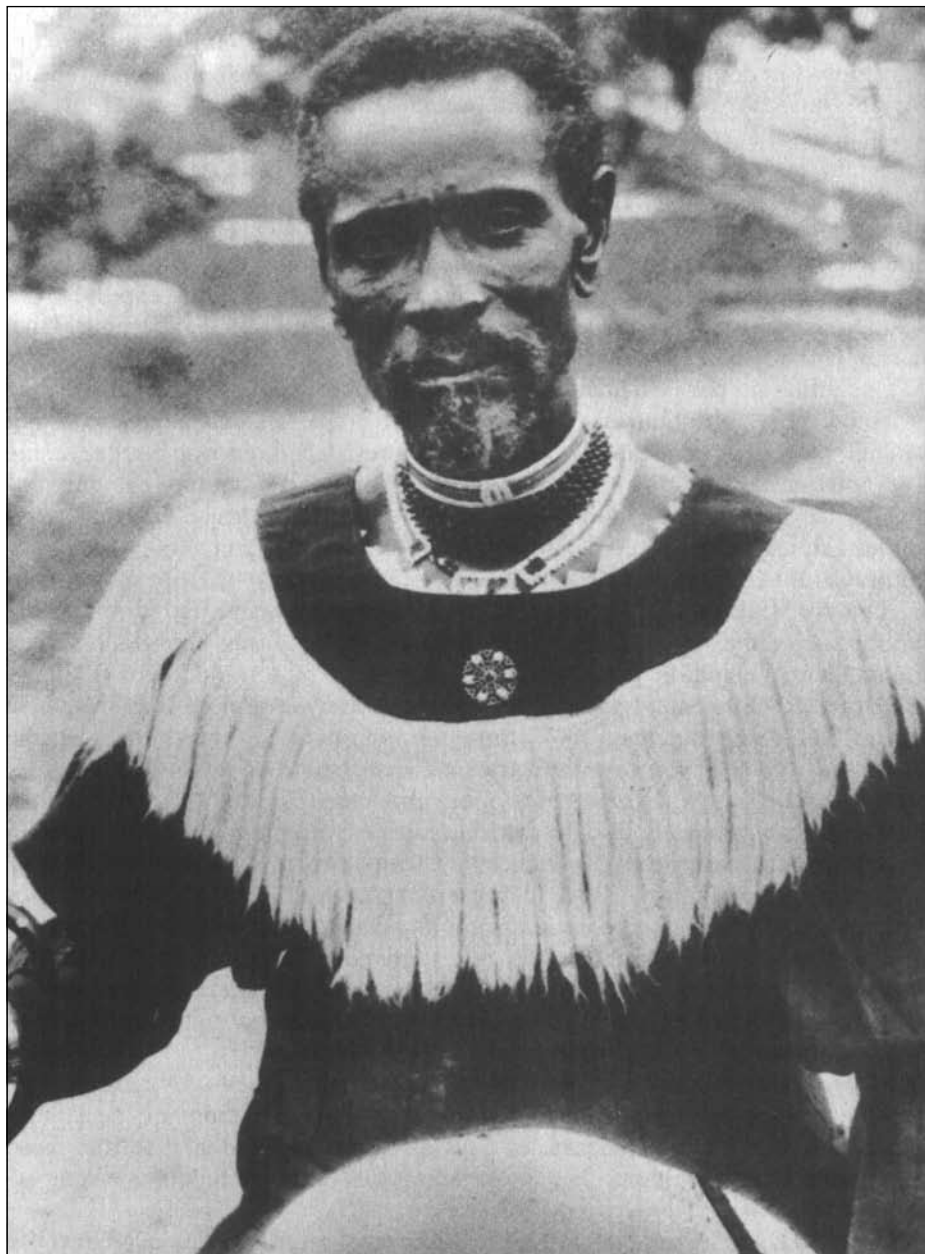
15. *Ibid.*; T. Hodgkin, 1956, p. 99-100.

16. E. Roux, 1964, p. 78.

17. Cité dans *ibid.*, p. 136-137. Pour une étude détaillée sur les « israélites », voir R. Edgar (à paraître).

18. W. Beinart et C. Bundy, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980, p. 280-284.





27.1. *Isaiah Shembe (1870-1931), fondateur des Nazarites d'Afrique du Sud (Église sioniste africaine).*

[Photo: © International African Institute.]

et partout ailleurs sur le continent, de nouvelles formes d'organisations politiques africaines qui n'étaient plus fondées sur la communauté ethnique. Il s'agissait d'organisations élitistes et prolétariennes.

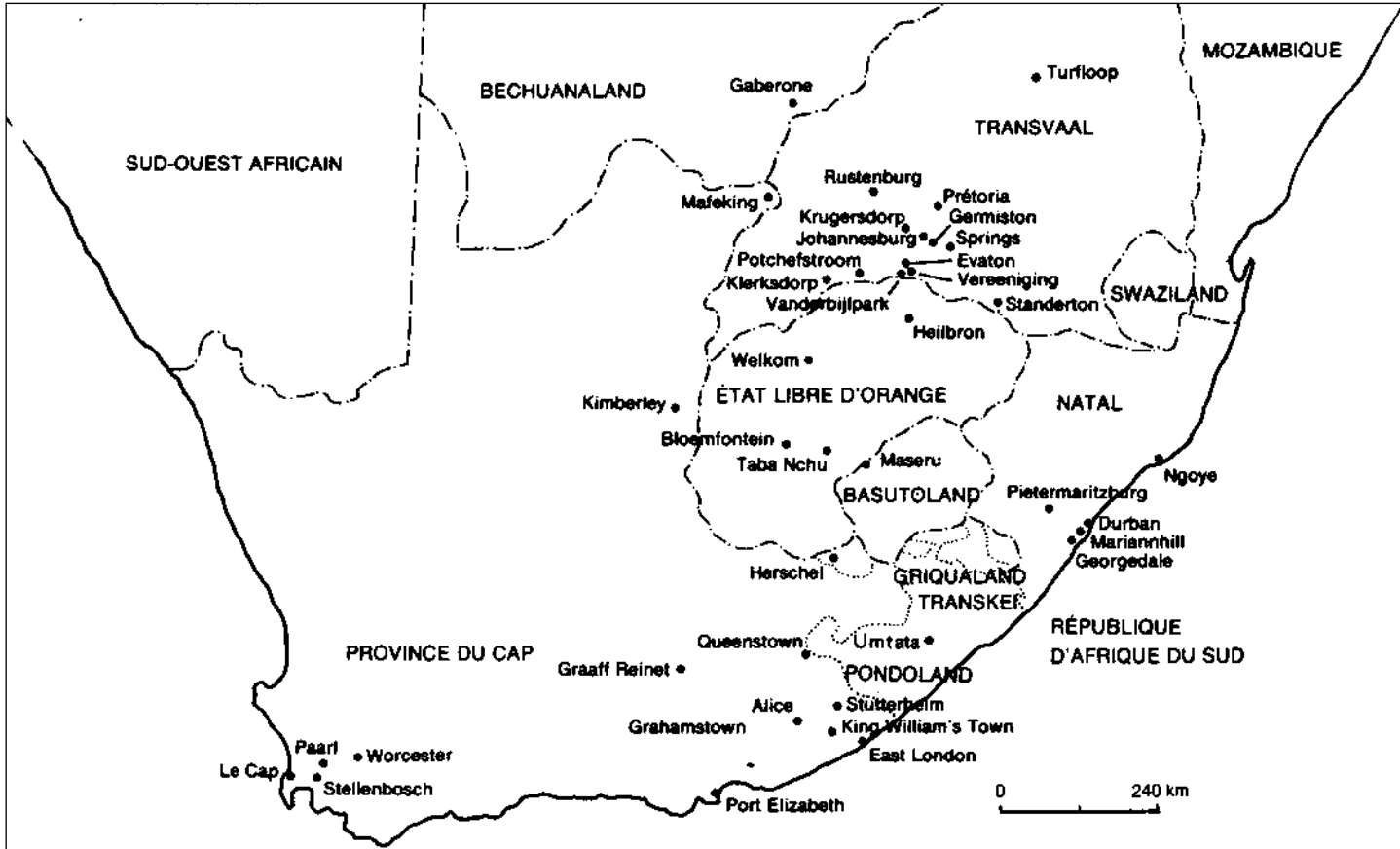
La première, et de loin la plus importante, de ces nouvelles organisations fut l'African National Congress (ANC) en Afrique méridionale, fondé en 1912<sup>19</sup>. Il s'agissait d'une vaste organisation destinée à unir tous les Africains politiquement actifs. À l'origine, l'ANC visait à constituer une organisation africaine qui regroupe tous les pays d'Afrique méridionale qui formaient partie de l'Empire britannique. Son assemblée constituante réunit des représentants de la Rhodésie, du Basutoland, du Bechuanaland et du Swaziland (voir fig. 27.2). Plus tard, des organisations nationales surgirent dans chacun de ces pays. Elles subissaient généralement l'influence de l'ANC. De nombreuses organisations créées en Afrique australe, centrale et même orientale empruntèrent à l'ANC non seulement son nom, mais, à des degrés et des moments divers, sa structure, son programme, ses règlements et ses méthodes — ainsi que sa force et ses faiblesses. La fondation de l'ANC fut suivie, vingt, trente ou quarante ans plus tard, de celle du Congrès national africain de Rhodésie du Sud, puis d'autres organisations semblables au Nyasaland, au Tanganyika, au Kenya, en Ouganda et au Basutoland.

Si les principes et l'exemple de l'ANC furent aussi fidèlement suivis, c'est parce que le Congrès s'était formé à une époque où, dans la plupart des pays d'Afrique, il n'existait pour ainsi dire pas d'intelligentsia, ni de classe ouvrière, et encore moins d'organisations politiques africaines. Tandis qu'une intelligentsia et une classe ouvrière commençaient à se développer, ceux qui cherchaient à regrouper les Africains dans leur pays se tournèrent fatalement vers les organisations qui existaient déjà en Union sud-africaine.

Un facteur qui contribua à étendre cette influence fut la migration des travailleurs vers l'Union sud-africaine, phénomène qui gagna progressivement les pays d'Afrique australe et centrale tels le Mozambique, le Nyasaland, la Rhodésie du Sud, le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland. Lorsqu'ils regagnaient leur village, ces travailleurs ramenaient non seulement la maladie professionnelle des mineurs, mais aussi la connaissance du monde extérieur, d'autres lieux, d'autres gens; enfin, ils répandaient de nouvelles formes d'unité dans la lutte qu'ils menaient pour le respect de leurs droits.

Au début de l'entre-deux-guerres, l'ANC possédait déjà l'expérience de sept années d'activité orageuse. Sa maturation ne s'en poursuivit pas moins jusqu'en 1952, date à laquelle il prit, lors de sa conférence annuelle, le nom d'African National Congress (Congrès national africain). Jusque-là, il portait le titre de South African Native National Congress (Congrès national indigène d'Afrique du Sud). La même année, le Congrès adopta un hymne et un drapeau. L'hymne s'appelait *Nkozi Sikelel' Afrika* (Que Dieu bénisse l'Afrique!). Quant au drapeau tricolore — noir, vert et or — il symbolisait le peuple (noir),

19. Pour les origines du Congrès national africain et ses débuts, voir E. Roux, 1964, p. 74-76; H. J. Simons et R. E. Simons, 1969, p. 132-136; G. M. Gerhart, 1978, p. 21-39.



27.2. Politique et nationalisme en Afrique du Sud, 1919-1935. [Source: Gail M. Gerhart, *Black power in South Africa*, Berkeley, 1978.]

le vert des champs (le « veld ») et la grande richesse du pays : l'or<sup>20</sup>. Entre 1919 et 1935, l'ANC avait connu nécessairement des périodes d'activité intense et des moments de relative inaction. En 1926, il lança une campagne de masse contre une nouvelle série de lois racistes que le premier ministre de l'Union sud-africaine, J. Hertzog, cherchait à faire adopter. En février 1926, l'ANC convoqua à Bloemfontein une assemblée nationale au cours de laquelle les participants condamnèrent radicalement toute discrimination raciale, exigèrent l'égalité, garantie par la Constitution, de tous les citoyens, quelle que fût leur couleur et décidèrent de boycotter les « conférences indigènes » fantoches organisées par le gouvernement.

À la fin de la même année, s'assurant la collaboration de plusieurs autres organisations africaines ainsi que celle de l'African Political Organization (APO), principal mouvement politique des Métis, et du South African Indian Congress, créé au lendemain de la première guerre mondiale, comme amalgame des organisations préexistantes du Natal et du Transvaal, l'ANC convoqua le premier congrès non européen à Kimberley. Les participants à cette rencontre rejetèrent « toute politique de différenciation fondée sur la couleur ou sur la race ». Ils condamnèrent les pratiques racistes en usage dans le pays et s'opposèrent vigoureusement à la nouvelle législation Hertzog, en préconisant « une coopération plus étroite entre les éléments non européens d'Afrique du Sud ». Ce fut là une percée, un premier pas vers la formation d'un front antiraciste unifié en Afrique méridionale<sup>21</sup>.

L'ANC déploya aussi ses activités à l'étranger. Il contribua à la participation durable des Sud-Africains au mouvement panafricaniste. S. T. Plaatje, l'un des fondateurs et dirigeants de l'ANC, assista au Congrès panafricain de 1919 à Paris et, en février 1927, le président de l'ANC, J. J. Gamede, se rendit en Union soviétique.

La fin des années 1920 et le début des années 1930 furent cependant marqués par le déclin des activités de l'ANC. La direction du mouvement était passée aux mains des modérés qui redoutaient l'influence des communistes. Il fallut attendre le milieu des années 1930 pour que l'ANC connût un regain d'activité, à l'occasion de la préparation de la Conférence générale des Africains (All African Convention), en signe de protestation contre la législation Hertzog. Cette conférence, tenue à Bloemfontein en décembre 1935, lança une campagne massive d'opposition à la législation foncière et électorale. Une délégation présenta à Hertzog les doléances des Africains<sup>22</sup>. Cependant, la conférence ne parvint pas à se mettre d'accord sur un programme et un plan d'action uniques.

Dans les autres pays d'Afrique méridionale, les organisations politiques africaines suivaient à peu près le même processus, sans toutefois s'engager aussi loin qu'en Afrique du Sud. En règle générale, ce furent, à l'origine, des « associations indigènes », des « congrès indigènes » et des « sociétés d'entraide ». Ces groupements, s'occupant au début de problè-

20. M. Benson, 1966, p. 46.

21. A. Lemumo (pseudonyme de Michaël Marmel), 1971, p. 60-61.

22. *Ibid.*, p. 74-75.

mes locaux, étendirent progressivement leurs domaines d'activité jusqu'à devenir les porte-parole de leurs communautés, dont ils défendaient les besoins quotidiens. Ils recueillaient les doléances et présentaient plaintes et demandes aux autorités coloniales. Peu à peu, ces mouvements réussirent à mobiliser la participation de la population à l'action politique et se transformèrent en organisations politiques ou contribuèrent à la création de telles organisations.

Au Nyasaland, les premières « associations indigènes » virent le jour à la veille de la première guerre mondiale et, à la fin des années 1920, elles avaient proliféré dans tout le pays. Durant la seule année 1933, quinze d'entre elles furent fondées dans les principales villes : Zomba, Blantyre, Limo, Lilongwe, Fort Johnston, Karonga et Chiradzulu. En Rhodésie du Nord, la première « société d'entraide » date de 1923, et elle fut directement modelée sur les organisations similaires existant au Nyasaland. Parmi ses fondateurs, on relève le nom de David Kaunda, père de Kenneth Kaunda<sup>23</sup>. En 1930, une association du même type se forma à Livingstone, capitale administrative du protectorat. Ses fondateurs étaient des fonctionnaires de l'administration : Isaac Nyirenda et Edward Tembo (tous deux originaires du Nyasaland). Elle comptait 350 adhérents et jouissait de l'appui des chefs tonga. Puis des associations furent créées un peu partout, en particulier dans les villes de la « Copper Belt » (Ceinture du cuivre) et le long de la ligne de chemin de fer : à Lusaka, Broken Hill, Ndola, Choma, Luanshya, Chinsali, Abercorn, Kasama, Fort Jameson, ainsi que dans d'autres villes et villages (voir fig. 27.3)<sup>24</sup>.

En Rhodésie du Sud également, des organisations politiques d'un type nouveau apparurent au cours des années qui suivirent la première guerre mondiale. Créée en janvier 1923, la Rhodesian Bantu Voters Association (Association rhodésienne des électeurs bantou) s'employa à obtenir une amélioration du droit de vote pour les Africains, ainsi que la restitution des terres spoliées. Son champ d'activités se limitait à la région de Bulawayo et à plusieurs districts du Matabeleland. À Gwelo opérait une société d'entraide et au Mashonaland, une organisation des indigènes rhodésiens<sup>25</sup>.

Dans les protectorats britanniques du Basutoland, du Bechuanaland et du Swaziland, qui étaient étroitement liés à l'Union sud-africaine, les mouvements anticolonialistes avaient de solides attaches avec l'ANC. Parmi les fondateurs de l'ANC figurait un Sotho, Maama Seiso, et un Tswana, Joshua Molema. Quant aux présidents d'honneur de l'ANC élus à l'assemblée constituante, ils comprenaient le chef suprême du Basutoland, Letsie II, ainsi que les chefs des principaux groupes tswana. En outre, le journal de l'ANC, *Abantu Batho*, était en grande partie financé par des fonds alloués par le chef suprême du Swaziland. La plus active des organisations du Basutoland était la Lekhotla la Bafo (Ligue des pauvres) qui joua un rôle important dans cette région pendant l'entre-deux-guerres. La base sociale de la Lekhotla la Bafo

23. H. S. Meebelo, 1971, p. 235-243.

24. R. I. Rotberg, 1966, p. 115-134.

25. T. O. Ranger, 1970, p. 95-109.



27.3. *Politique et nationalisme en Afrique centrale, 1919-1935.*  
 [Source: Cartographic Laboratory, Department of Geography, University of Minnesota.]

était composée de paysans, dont beaucoup travaillaient comme mineurs saisonniers au Transvaal. L'organisation était dirigée par deux frères, Maphutseng et Josiel Lefela, qui avaient noué des liens avec l'ANC<sup>26</sup>.

Les adhérents à la ligue estimaient que les Britanniques avaient violé l'accord de protectorat avec Moshoeshe et que l'Angleterre ne détenait donc plus aucun droit sur le Basutoland. La ligue effrayait les dirigeants de l'ANC parce qu'elle affichait une position radicale et qu'en plus, à partir de 1928, elle commença à se rapprocher du parti communiste sud-africain. Les autorités britanniques ordonnèrent donc aux chefs locaux d'interdire toute réunion de la ligue. Or, en août 1928, celle-ci organisa à Maseru une manifestation pour protester contre cette interdiction. Ce fut la première manifestation de masse de l'histoire du Basutoland et plusieurs milliers d'Africains y participèrent. Lorsque le président de l'ANC, Gumede, revint de son voyage en Union soviétique, la ligue l'invita à prononcer un discours lors d'un rassemblement organisé au Basutoland. C'est ainsi que la ligue fut accusée, pendant de nombreuses années, d'être un « instrument de Moscou » et fut en butte aux persécutions, mais elle n'en poursuivit pas moins son action<sup>27</sup>.

Ces premières organisations politiques en Afrique méridionale ne reposaient pas sur une base sociale très large. Leurs adhérents se recrutaient souvent parmi l'élite instruite qui avait accédé aux professions libérales. Ces groupements et associations n'avaient pas de programme d'action très précis; ils comptaient peu d'adhérents et étaient éphémères. Ce furent pourtant eux qui ouvrirent la voie à d'autres organisations qui allaient être plus nombreuses, plus solides et plus efficaces.

Les mouvements ouvriers qui se formèrent dans les régions industrielles constituèrent une nouvelle forme de lutte anticoloniale. Les gens qui participèrent aux premières grèves et militèrent dans les syndicats ouvriers qui firent leur apparition à peu près à la même époque ne peuvent être qualifiés du titre d'« ouvriers » qu'avec certaines réserves. La plupart de ces travailleurs demeuraient fortement attachés à leurs origines rurales, du moins par la mentalité, et souvent par les conditions économiques. Ils n'avaient aucun sentiment d'appartenir au prolétariat. Le mouvement prolétaire africain n'en trouva pas moins son origine dans ces premières actions. Les premières manifestations de masse se produisirent en 1918-1920 en Union sud-africaine. Des grèves se déclenchèrent dans les mines du Transvaal, mais les grévistes étaient des ouvriers saisonniers, venus de plusieurs pays d'Afrique centrale et méridionale<sup>28</sup>. C'est au début de 1918 que commencèrent les mouvements de masse avec le boycottage des magasins d'entreprise dans lesquels la direction des mines vendait aux ouvriers des produits alimentaires et des produits manufacturés. Le boycottage fut organisé par les mineurs qui travaillaient

26. E. Roux. 1964, p. 212.

27. *Ibid.*, p. 212-213.

28. Il y eut de plus petites manifestations d'opposition des mineurs datant du début du XX<sup>e</sup> siècle. Voir P. Warwick, dans: E. Webster (dir. publ.), 1978; S. Moroney, dans: E. Webster (dir. publ.), 1978.

dans la partie orientale du Witwatersrand, zone minière du Transvaal (voir fig. 27.2).

La grève suivante, qui éclata à Johannesburg, fut déclenchée par les Africains employés au Service des égouts et par les éboueurs. Les grévistes étaient moins nombreux, mais mieux organisés. Des membres de l'organisation des Industrial Workers of Africa (Travailleurs de l'industrie d'Afrique), créée en 1917 parmi les employés des services municipaux de Johannesburg, prirent vraisemblablement part à la grève. La grève fut brisée et les grévistes traduits en justice: 152 Africains furent condamnés à deux mois de travaux forcés. Cependant, la «grève des poubelles» avait montré que le travail de n'importe quelle catégorie de travailleurs africains était indispensable au bon fonctionnement du plus grand centre industriel du continent. Les rues de la ville étaient jonchées d'ordures et de déchets et l'on craignit même des épidémies.

La grève déclencha un large mouvement. Au cours des réunions de protestation contre les arrestations et les sentences injustes, l'idée germa de lancer auprès des travailleurs africains un ordre de grève générale pour le 1<sup>er</sup> juillet 1918. Cette grève avait également pour but d'appuyer une revendication visant à augmenter de 1 shilling le salaire journalier de l'ouvrier africain. L'ANC accepta l'idée, bien qu'avec certaines réticences; devant cette pression, les autorités durent annuler les sentences condamnant les ouvriers et le premier ministre, Louis Botha, reçut une délégation d'Africains, conduite par le Zulu Saul Msane, dirigeant de la section ANC du Transvaal, dont il écouta les doléances. La grève fut annulée. Cependant, le 1<sup>er</sup> juillet, 15 000 mineurs employés dans trois mines différentes cessèrent le travail. La police ramena de force les grévistes à la mine, à l'issue de violents affrontements au cours desquels les mineurs se battirent à coups de hache, de pic et de tuyaux métalliques. Dans la répression qui suivit, des Africains et des Européens se retrouvèrent côte à côte dans le box des accusés, sous l'inculpation d'incitation à la grève. C'étaient D. S. Letanka, vice-président de l'ANC au Transvaal, L. T. Mwabaza, directeur du journal *Abantu Batho*, N. D. Ngojo, H. Kraai et A. Cetyiwe, et trois membres des Industrial Workers of International Socialist League (Ligue internationale socialiste d'Afrique du Sud) créée en 1915: S. P. Bunting, H. C. Hanscombe et T. P. Tinker. Au procès, le ministère public, se fondant sur les rapports de plusieurs agents de la police qui s'étaient infiltrés dans les rangs des Industrial Workers of Africa, accusa Bunting, Hanscombe et Tinker d'avoir été les instigateurs des grèves de Johannesburg et des mines.

En février 1920, une nouvelle grève éclata dans 22 mines du Transvaal; elle fut suivie par 71 000 Africains. Les grévistes posaient un certain nombre de revendications: une importante augmentation de salaire (au lieu de 2 shillings par jour, ils réclamaient 5 à 10 shillings), la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité et à des emplois mieux rémunérés, une réforme radicale de la gestion des magasins d'entreprise et, enfin, l'atténuation de la discrimination raciale. Les grévistes firent preuve d'une remarquable cohésion. On ne peut qu'admirer la façon dont ces gens, de nationalités différen-



tes et séparés par la barrière de multiples langues, surent réaliser une telle unanimité de vues. L'armée et la police employèrent la force pour briser la grève<sup>29</sup>. Cette grève demeure la plus importante de l'histoire de l'Afrique jusqu'en 1946, date à laquelle se déclencha un mouvement encore plus massif, toujours au Transvaal.

En Rhodésie, le premier mouvement ouvrier de masse, qui remonte à mai 1935, se produisit dans les mines de la « Copper Belt », en Rhodésie du Nord. Les mineurs exigeaient un relèvement des salaires et une réduction des impôts; ils s'élevaient contre les mauvaises conditions de travail et les diverses formes de discrimination raciale. L'action ne fut pas entièrement spontanée et la manière dont les grévistes se comportèrent révéla la présence, dans leurs rangs, d'un groupe de meneurs qui s'efforçaient de prendre la direction du mouvement. Des tracts incitant à la grève furent distribués. Ils étaient rédigés en chibemba, langue maternelle de la plupart des mineurs. La grève éclata à la mine de Mufira le 22 mai, mais elle fut brisée dès le lendemain par l'armée. Cependant, le 26 mai, la grève s'étendit à la mine de Nkana et, le 28, à celle de Luanshya. Vingt-huit grévistes furent tués ou blessés au cours des affrontements avec les troupes, qui procédèrent à des arrestations de mineurs. La grève eut des répercussions qui débordèrent largement la région de la « Copper Belt », puisque celle-ci attirait, outre les mineurs du Katanga voisin, de nombreux travailleurs saisonniers d'autres régions d'Afrique<sup>30</sup>.

À mesure que le mouvement ouvrier africain s'amplifiait, le prolétariat industriel blanc perdait de son ardeur militante. La révolte armée des mineurs blancs du Transvaal au début de 1922 fut la dernière grande manifestation des travailleurs blancs en Afrique du Sud. À mesure que le prolétariat africain augmentait, un nombre croissant de Blancs accédaient à des postes de maîtrise, constituant en fin de compte une aristocratie du travail. Portée par la vague de revendications dans l'industrie qui balaya l'Afrique méridionale au lendemain de la première guerre mondiale, la plus grande organisation prolétaire africaine se constitua. Les années 1920 virent son apogée, puis son déclin. L'Industrial and Commercial Workers' Union of Africa — ICU (Syndicat des travailleurs africains de l'industrie et du commerce), se créa en janvier 1919 au Cap, à l'occasion d'une grève des dockers africains et métis. La première assemblée constituante réunit moins de 30 participants. Mais, cinq ans plus tard, en 1924, l'ICU comptait 30 000 membres. En 1927, le nombre des adhérents atteignait 100 000 (son dirigeant avança même le chiffre de 250 000). Ses ramifications débordaient largement les frontières de l'Union sud-africaine, s'étendant à la Rhodésie du Sud et à d'autres pays. L'ICU cherchait à unir les travailleurs des secteurs d'activité les plus divers: employés des services municipaux, ouvriers du bâtiment, cheminots, mineurs, marins, ouvriers agricoles, ouvriers d'usine, dockers, agents des transports, ainsi qu'employés du commerce et des ser-

29. Pour un examen de ces grèves, voir P. L. Bonner, dans: B. Bozzoli (dir. publ.), 1979; E. Roux, 1964, p. 132-134; H. J. Simons et R. E. Simons, 1969, p. 220-243.

30. R. I. Rotberg, 1966, p. 161-168. Les plus petites grèves remontent au début du XX<sup>e</sup> siècle.

vices. L'ICU comptait parmi ses adhérents aussi bien des Métis que des Africains<sup>31</sup>.

Le préambule de l'Acte constitutif de l'ICU s'inspirait de l'idéologie socialiste: «Considérant que les intérêts des travailleurs et ceux de leurs employeurs sont contradictoires — les premiers vivant de la vente de leur travail et ne recevant qu'une partie de la richesse qu'ils produisent, les seconds vivant de l'exploitation du travail des salariés, et privant les travailleurs d'une partie du produit de leur travail dont ils tirent profit —, la paix ne saurait régner entre ces deux classes et une lutte doit être constamment menée en vue d'assurer le partage du produit du travail humain, jusqu'au jour où les travailleurs, par le truchement de leurs organisations syndicales, retireront à la classe capitaliste les moyens de production, afin de les détenir et les gérer eux-mêmes pour le bien de tous, et non plus au profit d'une minorité. Dans un tel système, qui ne travaillera pas ne mangera pas. La rémunération reposera sur le principe "à chacun selon ses besoins" et non plus "à chacun selon ses capacités".»

L'ICU se fixa des tâches nombreuses et diverses. Il promit à ses adhérents de lutter pour obtenir des salaires plus élevés, de meilleures conditions de travail, des prestations de retraite, d'assurance-maladie, d'allocation-chômage et la protection des droits du travailleur. L'ICU proclama que sa compétence s'étendait à l'ensemble du continent africain.

Le fondateur et dirigeant de l'ICU, Clements Kadalie (c. 1896-1951), était un travailleur saisonnier qui avait émigré du Nyasaland en Union sud-africaine où, après avoir suivi les cours d'une école missionnaire, il était devenu instituteur. L'ICU vit son influence culminer vers le milieu des années 1920, mais connu à la charnière des années 1920 et 1930 un brusque déclin, dû à son éclatement en trois fractions<sup>32</sup>.

L'influence socialiste se fit également sentir dans une organisation ouvrière africaine plus ancienne, celle des Industrial Workers of Africa, dont nous avons déjà parlé; en effet, l'International Socialist League (Ligue internationale socialiste) avait joué un rôle non négligeable dans la formation et les activités de ce mouvement. La ligue, constituée par des socialistes et des militants ouvriers blancs d'Union sud-africaine, comprit peu à peu la nécessité d'une solidarité prolétarienne, sans considération de la couleur. La reconnaissance de cette nécessité s'imposa tout particulièrement dans l'appel qu'elle lança en 1918-1920 aux ouvriers, tant noirs que blancs. Au cours de la grève des mineurs africains du Transvaal de février 1920, les socialistes distribuèrent aux mineurs blancs des tracts rédigés par l'un des responsables de la ligue, S. P. Bunting (1873-1936) et intitulés: «Ne nous trahissez pas!» En voici un extrait: «Travailleurs blancs! Entendez-vous la nouvelle armée du travail en marche? Les ouvriers indigènes commencent à s'éveiller [...] Travailleurs blancs, ne les repoussez pas! [...] Rangez-vous du

31. Pour une analyse de l'ICU, voir P. Bonner dans: E. Webster (dir. publ.), 1978; C. Kadalie, 1970; S. W. Johns, dans: R. I. Rotberg et A. Mazrui (dir. publ.), 1970; K. Luckhardt et B. Wall, 1980, p. 39-46.

32. C. Kadalie, 1970, p. 52-53, 61-62.

côté des travailleurs, même indigènes, contre les capitalistes, nos maîtres communs<sup>33</sup>. »

Dans un tract antérieur, destiné aux ouvriers africains et intitulé *Appel aux travailleurs bantu*, les socialistes déclaraient : « Qu'importe la couleur de votre peau ! Vous appartenez aux masses laborieuses du monde entier. Tous les salariés font désormais partie de la grande fraternité des travailleurs<sup>34</sup>. »

Un autre tract, publié en 1918-1919 en plusieurs langues, notamment en anglais, zulu et sotho, et adressé aux « travailleurs d'Afrique du Sud, Noirs et Blancs ! », lançait l'appel suivant : « Pour se préparer, il faut s'unir dans les ateliers. Unissez-vous entre travailleurs, sans distinction de couleur. Souvenez-vous que porter préjudice à l'un d'entre nous, qu'il soit Noir ou Blanc, c'est porter préjudice à l'ensemble des travailleurs<sup>35</sup>. »

À l'époque, ces appels ne pouvaient guère espérer soulever un large écho. Noirs ou Blancs, les ouvriers étaient encore trop peu nombreux et trop peu mûrs. Cependant, il est important de savoir que, dès cette époque, ces idées étaient affirmées sur le sol africain. L'International Socialist League et plusieurs autres organisations socialistes sud-africaines fusionnèrent et, réunies en congrès au Cap en 1921, créèrent le Parti communiste d'Afrique du Sud, premier parti communiste à être organisé sur le continent africain. Le parti définit ses objectifs dans un manifeste qui fut adopté lors du premier congrès. Il s'agissait d'associer l'idée de transformation sociale radicale à l'internationalisme authentique qui inspirait ses éléments les plus progressistes pour hâter le moment « où la lutte de classes sera à jamais abolie, où l'humanité ne courbera plus l'échine sous la matraque de l'opresseur, où les nécessités et les agréments de la vie — confort et culture, honneur et pouvoir — seront à la disposition de ceux qui travaillent et non de ceux qui exploitent autrui, le moment où il n'y aura plus “ni maître ni esclave”, mais où nous serons tous des camarades travaillant en commun<sup>36</sup>. »

Certes, les communistes sud-africains n'ont pas pu définir d'emblée un programme global correspondant à tous les problèmes spécifiques et complexes que connaissait l'Afrique australe et, au départ, ils se sont peut-être trop inspiré de l'expérience européenne. Cela est compréhensible, vu le contexte de l'Afrique du Sud, et s'explique par la composition même du Parti communiste qui, initialement, était formé exclusivement de Blancs, ainsi que par la profonde influence exercée par les mouvements ouvriers d'Europe occidentale (notamment britanniques) et par l'incontestable complexité de la situation qui régnait en Afrique du Sud. Cependant, au début des années 1930, c'était des Africains qui constituaient la majorité des membres du parti, dont le secrétaire général était un Zulu, Albert Nzula (1905-1934). Dès lors, la libération nationale devint le but essentiel de l'action du parti.

33. E. Roux, 1944, p. 46-48.

34. Voir Union d'Afrique du Sud, 1922, p. 288-289.

35. Voir *The International*, Johannesburg, 25 avril 1919.

36. A. Lemumo, 1971, p. 117-120.

## L'opposition populaire à la domination coloniale au Congo belge

Le contrôle croissant de l'État, le réseau serré des règlements racistes, une politique de patronage très élaborée et une vague de maladies épidémiques affaiblirent les protestations de type social qui se manifestaient au Congo belge<sup>37</sup>. L'opposition populaire continua néanmoins, bien qu'à une moindre échelle, et prit des formes différentes de celles de la période précédente.

L'opposition paysanne au Congo, souvent sporadique et à peine visible, revêtit une grande variété de formes, toutes destinées à éviter ou à minimiser l'impact destructeur du système capitaliste et colonial sur les modes de vie existants. Le non-paiement des impôts se poursuivit avec une grande fréquence dans les années qui suivirent immédiatement la première guerre mondiale. Des milliers de paysans congolais fuirent à travers les frontières ouvertes dans les régions voisines de l'Angola et du Congo français, tandis que d'autres disparaissaient dans la brousse juste avant l'arrivée des fonctionnaires chargés de la perception des impôts. La frontière angolaise était particulièrement attirante parce que la présence coloniale portugaise était minime et en raison des liens historiques unissant les Bakongo vivant de part et d'autre de cette frontière. De nombreux membres de la population rurale employaient une stratégie semblable pour éviter de travailler aux projets de l'État, dans les mines ou dans les plantations européennes. Comme un vieillard qu'on avait réquisitionné pour travailler sur la ligne de chemin de fer du Katanga se rappelait: « Nous nous enfûmes de notre village [...] Personne ne savait où nous étions allés, même pas les Blancs du boma. Nous quittâmes le village pendant la nuit et nous dirigeâmes vers le Luapula. Arrivés au fleuve, quelques bons pêcheurs nous aidèrent à le traverser<sup>38</sup>. » D'autres paysans refusaient de procéder aux cultures obligatoires de coton ou de riz; certains plantaient moins que les quantités fixées<sup>39</sup>.

Au fur et à mesure que l'appareil d'État s'étendait jusqu'aux régions les plus reculées et qu'un réseau de chefs loyalistes était mis en place, les possibilités de demeurer en dehors du système capitaliste et colonial diminuaient de plus en plus. L'accroissement de l'hégémonie étatique est manifestée par l'augmentation de 400% des impôts perçus entre 1917 et 1929 et par la quantité dramatiquement grandissante de paysans obligés de cultiver du coton<sup>40</sup>. En 1935, on estime que 900 000 d'entre eux pratiquaient cette culture.

37. Pour un aperçu de la période coloniale, voir B. Jewsiewicki (à paraître); J. Stengers, 1974, p.391-440. Il est difficile d'étudier les activités rebelles, parce que la plupart des historiens, jusqu'à il y a quelques années, déclaraient qu'il s'agissait d'une période tranquille et se concentraient donc sur la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Il y a aussi une tendance economiciste dans la littérature sur le sujet, d'une façon générale, qui réduit souvent les paysans à de simples producteurs de plus-value, dont la propre histoire manque de toute signification et de toute importance dans le contexte capitaliste et colonial. Une telle interprétation leur enlève la dignité d'agents historiques ayant joué un rôle en façonnant leurs propres destinées et en fait des victimes impuissantes ou passives.

38. Cité dans C. Perrings, 1979, p. 153.

39. B. Jewsiewicki dans: M. Klein (dir. publ.), 1980, p. 62-68.

40. B. Fetter, 1976, p. 83; B. Jewsiewicki, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980.

Étant donné cette modification de l'équilibre des forces, il n'est guère surprenant que les confrontations directes, qui étaient fréquentes pendant la période précédant la première guerre mondiale, aient presque disparu. Parfois, des paysans trop opprimés s'en prenaient aux symboles de cette oppression — les chefs loyalistes, la police africaine et les percepteurs. Bien plus périlleuses furent les révoltes paysannes qui se produisirent dans le Bas-Congo entre 1920 et 1922, dans la région de Kwango dix ans plus tard<sup>41</sup> et chez les paysans et les ouvriers pende à Kwilu en 1931 (voir fig. 27.3). L'augmentation brutale des impôts, la réduction de moitié des prix que les paysans recevaient pour leurs denrées et la décision d'Unilever de baisser les salaires sur ses plantations, tout cela alimenta le mécontentement populaire et conduisit au grand soulèvement de 1931. Les insurgés gagnèrent d'autres partisans quand un « prophète », Matemua-Kenenia, révéla que les ancêtres avaient ordonné aux Africains de tuer ou de détruire tous les animaux et les objets blancs dans le pays, ainsi que tous les symboles de la domination européenne : cela constituait le prélude d'une intervention divine et de la fin de la domination blanche. Le mouvement fut largement soutenu, mais fut immédiatement réprimé. Plus de 400 Pende et un Européen perdirent la vie lors des affrontements<sup>42</sup>.

D'autres mouvements religieux et politiques eurent une influence encore plus grande sur les paysans, influence d'autant plus grande que les autorités coloniales avaient strictement interdit toutes les organisations purement politiques. Leur pouvoir d'attraction reflétait aussi le sentiment croissant d'anxiété et de frustration produit par les incertitudes économiques de la crise de 1921 et de la grande dépression dix ans plus tard.

Le plus important de ces mouvements fut le kimbanguisme, qui doit son nom à Simon Kimbangu, un paysan bakongo. Cathéchiste, il proclama que Dieu lui avait donné le pouvoir de guérir les malades, de combattre la sorcellerie et de faire revivre les morts. Il déclara, en 1921, à ses partisans, fiers d'avoir un messie noir, qu'il était un envoyé de Dieu, un prophète et le fils de Dieu. La nature divine de Kimbangu était symbolisée par son nom bakongo, *Gunza*, qui signifie « tous ensemble »<sup>43</sup>.

Kimbangu déclara aussi, d'une manière à la fois vague et générale, qu'il allait délivrer les Africains du joug de la domination coloniale. Sa rhétorique anticolonialiste, sa popularité croissante et l'action de certains de ses partisans convainquirent l'administration belge que Kimbangu devait être éliminé. Le 14 septembre 1921, il fut arrêté et condamné à mort. Par la suite, il fut déporté au Katanga, où il mourut trente ans plus tard en martyr<sup>44</sup>.

Bien que Kimbangu ne fût pas révolutionnaire, ses partisans firent de son mouvement une croisade plus anti-européenne que religieuse. Avec son slogan « le Congo aux Congolais », ce mouvement fournissait un exutoire à l'opposition spontanée du peuple à la domination coloniale. Les kimbanguistes poussaient les gens à ne pas travailler pour les Européens, à ne pas cultiver les plantes d'exportation imposées par l'administration coloniale, à

41. A. T. Nzula, I. I. Potekhin et A. Z. Zusmanovich, 1979, p. 108-111.

42. *Ibid.*; E. Bustin, 1975, p. 119-120.

43. G. Balandier dans : P. Van den Berghe (dir. publ.), 1965, p. 443-460.

44. *Ibid.*, p. 450.

ne pas payer les impôts et les taxes, à ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles des missionnaires et, d'une façon générale, à désobéir aux Belges<sup>45</sup>. Leurs hymnes sont pleins de références aux actes héroïques de Kimbangu et, selon les autorités belges, entretenaient l'espoir que Kimbangu et ses disciples «reviendraient pour mettre fin à la domination blanche<sup>46</sup>».

Pendant plus de deux décennies, il y eut des résurrections périodiques du kimbanguisme, généralement dans des périodes de grande tension et d'angoisse économique. Dans les villes et les villages, ses adhérents participèrent activement à la lutte contre le colonialisme et leurs efforts de propagande touchèrent même les grèves de chemin de fer, des cols blancs et des ouvriers des raffineries d'huile dans le Bas-Zaïre, de 1921 à 1925. Malgré la cruelle répression qui les frappa, les kimbanguistes ne furent pas écrasés. En 1921, au début du mouvement, 37 000 personnes furent expulsées du Bas-Congo; mais elles continuèrent leurs activités et recrutèrent de nouveaux adhérents dans les endroits où elles étaient exilées. Diverses ramifications du kimbanguisme, souvent peu liées entre elles, se répandirent dans le pays et les kimbanguistes nouèrent des liens avec les Églises afro-chrétiennes du Nigéria et de l'Ouganda, ainsi qu'avec les adversaires du colonialisme français au Congo français.

Un autre grand mouvement religieux indépendant apparut à la même époque où Kimbangu commençait ses activités: la «Tour de guet» africaine, plus communément connue au Congo comme le Kitawala. Sa base initiale semble avoir été la Rhodésie du Nord, le Nyasaland et le Tanganyika; en 1923, les prêcheurs de l'est de la Rhodésie du Nord et de l'ouest du Tanganyika avaient commencé à attirer beaucoup de gens au Katanga, surtout dans les zones proches des centres de recrutement de l'Union minière<sup>47</sup>. Sous l'égide dynamique de Tomo Nyirende, connu aussi comme *Mwana Lesa* (fils de Dieu), le mouvement kitawala, dont le nom signifie en swahili «un moyen de dominer», adopta une position ouvertement anticoloniale. Tout en lançant des slogans militants comme «L'Afrique aux Africains» et «L'égalité des races», Nyirende et ses principaux lieutenants poussaient leurs partisans à assassiner les Européens et leurs alliés africains, spécialement les chefs loyalistes.

En 1926, le mouvement kitawala était solidement installé dans le sud du Katanga, qui avait souffert d'un certain nombre d'épidémies et où les effets délétères du recrutement de la main-d'œuvre se faisaient le plus sentir. Il étendait aussi son influence dans les régions minières du Kasai et du Kivu; les mineurs, de retour dans leurs foyers après expiration de leurs contrats, répandaient l'influence du Kitawala dans les régions orientales et équatoriales. Craignant l'influence croissante de Nyirende et les liens de plus en plus étroits qu'il entretenait avec plusieurs chefs dissidents, les autorités coloniales envoyèrent en 1926 un détachement militaire le capturer. Nyirende

45. *A history of Africa*, Moscou, 1968, p. 391-392.

46. G. Balandier dans: P. Van den Berghe (dir. publ.), 1965, p. 450.

47. La plus importante analyse du mouvement kitawala au Congo est due à J. Higginson (à paraître). Une grande partie de notre étude sur le Kitawala est basée sur cet article.

s'enfuit en Rhodésie du Nord, où les Britanniques l'arrêtèrent et finalement l'exécutèrent<sup>48</sup>.

Comme dans le cas du kimbanguisme, l'élimination du prophète ne diminua pas le soutien populaire au Kitawala. Dans les zones rurales, les prêtres du mouvement organisèrent des protestations contre les impôts et attisèrent l'hostilité vis-à-vis des chefs nommés par les autorités. Une branche du Kitawala, dirigée par Mumba Napoléon Jacob, commença à s'infiltrer chez les travailleurs d'Élizabethville (Lubumbashi), les employés du chemin de fer et les mineurs de l'Union minière. Les adhérents du Kitawala aidèrent à organiser en 1931 le boycottage d'Élizabethville; cinq ans plus tard, ils jouèrent un rôle important dans les troubles de l'usine de l'Union minière, à Jadotville. Lors de la grève de Jadotville, un membre avoué du Kitawala utilisa les Saintes Écritures pour attaquer les injustices dues à la discrimination raciale. «Ce livre montre clairement, affirmait-il Bible en main, que tous les hommes sont égaux. Dieu n'a pas créé l'homme blanc pour qu'il domine les Noirs. Il n'est pas juste que l'homme noir qui travaille reste dans la pauvreté et la misère et que les salaires des Blancs doivent être tellement supérieurs à ceux des Noirs<sup>49</sup>. » Après la grève de Jadotville, l'État tenta sans succès d'écraser une fois de plus le Kitawala, qui joua ensuite un rôle important dans la grève d'Élizabethville en 1941<sup>50</sup>.

Le fait que les grèves ne commencèrent que dans les années 1930 montre que la formation d'une classe ouvrière africaine et d'un mouvement prolétarien naissant se fit à un rythme beaucoup plus lent au Congo belge qu'en Afrique du Sud. La découverte du cuivre, de l'étain et de l'uranium au Katanga, des diamants au Kasaï et de l'or au Kilo Moto précipita le développement d'une classe ouvrière industrielle. Vers les années 1920, plus de 60 000 travailleurs étaient employés à l'extraction des minerais.

Comme dans d'autres parties du continent, la réaction initiale des Africains aux bas salaires et aux très dures conditions de travail fut la désertion. De très nombreux paysans s'enfuirent des provinces du Katanga et du Kasaï afin d'échapper aux agents travaillant pour la Bourse du Travail du Katanga (BTK), le bureau de main-d'œuvre industrielle qui recrutait et répartissait les ouvriers au Katanga. D'autres s'échappaient peu de temps après être arrivés dans les mines. Dès 1914, la désertion était devenue un problème tellement grave que le BTK introduisit un système de passes et un centre d'empreintes digitales pour pouvoir suivre à la trace les « fugitifs »<sup>51</sup>. Malgré ces mesures coercitives, la désertion resta prédominante. En 1918, par exemple, dans les

48. *Ibid.*

49. Cité dans C. Perrings, 1977, p. 50.

50. J. Higginson, à paraître. Le kimbanguisme et le Katawala n'étaient pas les seuls mouvements religieux et politiques au Congo. Les sectes *mvungu*, *lukusu* et *mpewe*, etc., étaient également actives dans la province de Bandundu; elles demandaient aux Africains de ne pas travailler pour les Belges, mais de se préparer plutôt au moment où ceux-ci seraient chassés du pays. Tels étaient les sentiments défendus dans les années 1930 par le « Serpent qui parle » (ou « L'homme-serpent »), secte opérant dans les provinces de Bandundu et du Kasaï occidental. La « Mission noire », les Tunzi du Bas-Zaïre et le « Peuple du léopard » s'opposaient à la culture forcée des plantes d'exportation dans le Haut-Zaïre.

51. C. Perrings, 1979, p. 153.

mines de cuivre Star et Likasai, le taux des désertions était respectivement de 74 et 66,5%. Tout en diminuant légèrement dans les années 1920, elles continuèrent à atteindre entre 20 et 35% jusqu'à la grande dépression, moment où le manque d'autres sources de revenus rendit une telle stratégie contreproductive<sup>52</sup>.

Tandis que des milliers d'individus fuyaient les mines, d'autres, au Katanga, commençaient à s'organiser — fût-ce de la façon la plus précaire et la plus sporadique — pour améliorer leurs conditions de travail. En 1921, un grand nombre de mineurs de Luishi, par exemple, cessèrent le travail et se rendirent à Elizabethville pour se plaindre aux fonctionnaires du gouvernement des mauvais traitements et du manque de nourriture. Deux ans plus tard, un arrêt du travail semblable eut lieu aux mines de Kakontwe<sup>53</sup>.

La grande dépression provoqua de nouvelles incertitudes économiques. Les emplois disparurent, les salaires diminuèrent, les conditions de travail se détériorèrent, dans la mesure où les groupes miniers cherchaient à réduire les coûts. Malgré les menaces de licenciements, des arrêts de travail et des « émeutes » se produisirent dans les mines de l'Union minière, à Kipushi, Ruashi et Mswenu Ditu en 1931, paralysant temporairement les opérations<sup>54</sup>. La même année, les travailleurs organisèrent un boycottage à Elizabethville, pour protester contre les prix élevés des produits de base pratiqués par les magasins de l'Union minière et les commerçants européens indépendants. Avant même de prendre fin, ce boycottage s'étendit aux régions voisines et obtint l'appui des travailleurs de la construction, des charpentiers et des briqueteurs, ce qui indique une prise de conscience croissante de la main-d'œuvre ouvrière<sup>55</sup>. Le commissaire de district du Haut-Katanga déplorait ce nouvel esprit militant. « Les Nègres, animés d'une arrogance sans bornes, notait-il avec mépris, deviennent de plus en plus réfractaires, ils n'obéissent plus passivement, mais discutent les ordres qu'on leur donne et répliquent, parfois insolamment<sup>56</sup>. »

Le nouvel esprit militant se refléta aussi dans un certain nombre de grèves entre 1935 et 1937, à la fois chez les mineurs et dans d'autres secteurs de la classe ouvrière au Katanga. Les employés, protestant contre les bas salaires et la discrimination raciale, arrêtaient l'usine de l'Union minière à Jadotville et les mines d'étain de Manon et Mwanza. Les travailleurs employés à Niemba et Kabala par le Chemin de fer du Grand Lac se mirent aussi en grève, tout comme les ouvriers des filatures de coton gouvernementales de Niemba<sup>57</sup>. Bien que leurs chefs fussent arrêtés et les grèves réprimées, le sentiment de révolte et les réseaux clandestins se développèrent et, avec eux, un sentiment de confiance en soi collective. Tout cela prépara la grande grève de 1941, dans laquelle plusieurs milliers de travailleurs africains cessèrent toute activité

52. *Ibid.*, p. 171 ; B. Fetter, 1974, p. 208.

53. C. Perrings, *op. cit.*, p. 213-235.

54. J. Higginson, à paraître, p. 8-10.

55. *Ibid.*, p. 9-10.

56. Cité dans B. Fetter, 1974, p. 217.

57. J. Higginson, à paraître, p. 10-13.



dans les mines de cuivre et d'étain de la province du Katanga. Leur objectif dépassait les revendications purement économiques. « Ils ne cherchaient pas à cacher leur but », notait un observateur européen. « Il s'agissait de chasser les Blancs du pays et de remplacer le drapeau bleu de la Belgique par celui, noir, du Kitawala, pour signaler un changement dans le régime<sup>58</sup>. »

Tout comme dans le cas du mouvement ouvrier, les associations politiques et les partis nationalistes se développèrent beaucoup plus lentement au Congo belge qu'en Afrique du Sud. De fait, des organisations explicitement nationalistes comme l'Association de Bakongo (ABAKO) ne surgirent pas avant la fin des années 1950<sup>59</sup>. Pendant cette période, cependant, des associations fermées, appelées *mbeni*, proliférèrent. Elles furent introduites dans la colonie belge par les conscrits africains ayant stationné en Afrique-Orientale allemande pendant la première guerre mondiale. Les *mbeni* étaient essentiellement des sociétés de danse fournissant un réseau d'entraide pour leurs membres. Leurs chefs avaient souvent des titres militaires copiés des titres militaires européens, ce qui donnait l'impression qu'ils possédaient dans une certaine mesure le pouvoir des Blancs. Bien que les *mbeni* ne fussent pas originairement anticolonialistes, leurs chants et leurs danses ridiculisaient souvent les autorités européennes et exprimaient un ressentiment populaire profondément ancré vis-à-vis de la domination coloniale. De plus, les Africains considérés comme des alliés des Européens n'avaient pas le droit d'entrer dans ces sociétés et ceux qui étaient étroitement liés aux Européens ne pouvaient y occuper des postes de chef<sup>60</sup>.

Leur critique explicite du colonialisme et leurs attaques contre les Noirs loyalistes inquiétaient les autorités belges, qui s'efforçaient de détruire toutes les formes de protestation sociale. En 1923, une sous-commission gouvernementale conclut que les associations *mbeni* se radicalisaient et s'ouvraient aux infiltrations communistes. Trois ans plus tard, toutes les associations urbaines africaines — y compris les sociétés *mbeni* — furent placées sous le contrôle direct du régime colonial. Le gouvernement encouragea aussi les missionnaires bénédictins à organiser des associations rivales, dont les membres déclaraient une guerre des gangs contre les sociétés *mbeni*. Les harcèlements des autorités, la guerre des gangs, les rivalités internes et externes des sociétés urbaines, ainsi que la dislocation des structures urbaines provoquées par la grande dépression, tout cela contribua à réduire l'influence et l'importance de ces associations vers le milieu des années 1930<sup>61</sup>.

### Angola et Mozambique : vue d'ensemble du cadre politique et économique

Malgré les distances qui les séparaient et la diversité de leurs peuples et de leurs économies, les sociétés coloniales de l'Angola et du Mozambique

58. Cité dans *ibid.*, p. 60.

59. Voir par exemple H. Weiss, 1967 ; C. Young, 1965.

60. B. Fetter, 1974, p. 210-215.

61. *Ibid.* Pour une étude générale du développement et de l'expansion des sociétés *mbeni* en Afrique centrale et orientale, voir T. O. Ranger, 1975.

avaient plus de choses en commun qu'avec leurs voisins immédiats. Le caractère spécifique du colonialisme portugais et, dans une certaine mesure, l'opposition populaire qu'il provoquait peuvent se déduire de quatre facteurs: la faiblesse initiale de l'État colonial, la nature progressivement autoritariste du régime colonial, le manque de capitaux portugais et, corrélativement, le recours au travail forcé et à une politique d'assimilation.

À la veille de la première guerre mondiale, d'importantes zones de l'Angola et du Mozambique échappaient au contrôle effectif de Lisbonne. Alors que l'administration coloniale était bien installée dans les enclaves côtières urbaines comme Luanda, Benguela, Beira, Lourenço Marques et leurs arrière-pays, dans des régions entières de l'intérieur, la présence coloniale restait purement nominale et dépendait souvent d'une alliance avec les chefs locaux et la police africaine, dont la loyauté était douteuse.

Voyons d'abord la situation en Angola. Jusqu'en 1914, l'Ovambo, en Angola méridional, resta effectivement indépendant, tandis que des révoltes couvaient dans la région adjacente de Ganguela jusqu'en 1917. Les pays lunda de Quioco ne furent occupés qu'en 1920. Au Nord, dans la région du Congo, l'opposition continua jusqu'en 1919, tandis que les rebelles dembo défièrent l'administration coloniale jusqu'en 1918<sup>62</sup>.

La position du Portugal au Mozambique était à peine meilleure. Plusieurs sultanats septentrionaux et plusieurs chefferies yao avaient effectivement défié le régime colonial jusqu'en 1914 et les hauts-plateaux makonde échappèrent à sa domination jusqu'en 1921. En outre, pendant la première guerre mondiale, quand les forces allemandes du Tanganyika voisin envahirent le nord du Mozambique, elles furent accueillies comme des libérateurs par un certain nombre de chefferies makua qui avaient souffert de la très dure domination de la Compagnie Niassa. Même dans la moitié sud de la colonie, là où l'administration coloniale était le plus solidement installée, les autorités craignaient un soulèvement massif (voir fig. 27.3)<sup>63</sup>.

Après la guerre, Lisbonne intensifia la nature autocratique de sa domination. La politique initiale et «éclairée» du gouvernement républicain (1912-1926) céda la place à des programmes plus répressifs, quoique pas forcément plus efficaces. Incompétent et corrompu, le gouvernement républicain fut finalement renversé par une alliance conservatrice constituée par des banquiers, des industriels, la hiérarchie catholique et les militaires, en 1926. Cette alliance prépare l'avènement du gouvernement fasciste d'Antonio Salazar. Pour assurer l'harmonie sociale et la domination coloniale perpétuelle que l'idéologie corporatiste ultranationaliste de Salazar envisageait, les régimes coloniaux, tout comme le gouvernement dans la métropole, employèrent une vaste gamme d'instruments d'oppression. Censure, délation, police secrète, force militaire furent employées pour réprimer toute opposition qui se manifestait, noire ou blanche.

Le troisième facteur commun était le caractère particulier de l'exploitation économique en Angola et au Mozambique, qui fut déterminée par l'appauvris-

62. Pour un examen détaillé de ces révoltes, voir R. Pélissier, 1977.

63. Pour un examen de la résistance africaine pendant cette période, voir A. Isaacman, 1976; M. D. D. Newitt, 1981, p.57-64.

sement de la mère patrie. Pendant la période que nous étudions, la capacité portugaise d'extraire des ressources de ses colonies africaines dépendit de la mobilisation et du contrôle d'une force de travail asservie, parce que l'économie du Portugal, à la fois archaïque et au bord de la banqueroute, ne pouvait évidemment pas exporter les capitaux fixes nécessaires au développement. En 1893, une commission gouvernementale dont la tâche était d'analyser les perspectives du développement dans les deux colonies fit une déclaration sans équivoque sur ce dernier point: «Nous avons besoin de la force de travail indigène. Nous en avons besoin pour améliorer les conditions de vie de ces travailleurs, nous en avons besoin pour l'économie de l'Europe et pour le progrès de l'Afrique. Notre Afrique tropicale ne se développera pas sans les Africains. Le capital nécessaire pour l'exploiter, qui a besoin d'être exploité ainsi, réside dans le fait de se procurer de la main-d'œuvre abondante, bon marché, vigoureuse [...] et cela, étant donné les circonstances, ne sera jamais fourni par des immigrants européens<sup>64</sup>.»

L'État avait également introduit une série de lois sur l'impôt, conçues pour forcer de nombreux paysans africains à quitter leurs terres et créer un commencement de semi-prolétariat. Mais, si les lois sur l'impôt fournirent à l'administration coloniale une nouvelle source de revenu, elles ne parvinrent pas à fournir une main-d'œuvre à bon marché à l'échelle espérée par le régime colonial. De nombreux paysans réussirent à éviter d'être réquisitionnés en pratiquant des cultures nouvelles ou supplémentaires destinées au marché, ce qui leur permettait de payer leurs impôts. D'autres, au Mozambique, préférèrent aller travailler dans les mines et les plantations d'Afrique du Sud et de Rhodésie, pour des salaires de 200 à 300 % plus élevés que ceux offerts par les entreprises sous-capitalistes et les planteurs portugais.

Étant donné que les secteurs capitalistes naissants de l'Angola et du Mozambique étaient incapables d'attirer les travailleurs soit avec le «stimulant» des impôts, soit avec des salaires compétitifs, l'administration coloniale — comme cela a été amplement démontré dans le chapitre 15 du présent volume — dut recourir à une coercition ouverte, dès que le premier code du travail indigène fut introduit. La base légale du travail forcé, qui allait se poursuivre sous des formes diverses jusqu'en 1961, était définie dans l'article 1 du code: «Tous les habitants indigènes des colonies portugaises sont soumis à l'obligation morale et juridique de chercher à acquérir par le travail les choses dont ils manquent pour leur subsistance et l'amélioration de leurs conditions sociales. Ils ont pleine liberté de choisir les moyens par lesquels ils peuvent remplir cette obligation, mais s'ils ne la remplissent pas d'une manière ou d'une autre, les autorités politiques peuvent les obliger à le faire<sup>65</sup>.»

Et elles les y obligèrent, effectivement. Les administrateurs locaux avaient pleine liberté de déterminer qui était «paresseux» et, virtuellement, tous les *chefs des posto* complétaient leurs modestes salaires par les dons et les faveurs des planteurs, des commerçants, des propriétaires d'usine et des agriculteurs

64. Cité dans J. M. da Silva Cunha, 1949, p. 144.

65. *Ibid.*, p. 151.

européens, en fournissant en échange de la main-d'œuvre africaine. En conséquence, les régions rurales se transformèrent en vastes réservoirs de main-d'œuvre. Quand il fallait des travailleurs pour défricher les terres des colons, construire des routes, agrandir les ports de Luanda, de Lourenço Marques et de Beira, construire des lignes de chemin de fer, servir d'employés pour diverses tâches privées ou publiques, les administrateurs locaux n'hésitaient pas à user de leur contrôle et de leur pouvoir pour répondre aux demandes de main-d'œuvre. Les femmes — quoique légalement exemptées du travail forcé — connurent un sort semblable. Un sociologue américain, visitant l'Angola et le Mozambique en 1924, observait que « les femmes, même enceintes ou avec un nouveau-né, sont réquisitionnées pour les travaux sur les routes par des *cipaes*. Dans les endroits reculés, le gouvernement construit de petits baraquements pour elles. Il ne paie pas la nourriture. Selon la circonscription, le temps de réquisition est d'une à cinq semaines, mais une femme peut être rappelée pendant la même année. D'autres femmes du village leur apportent de la nourriture, faisant parfois un trajet d'une journée pour cela. Les jeunes filles de quinze ans sont réquisitionnées et soumises quelquefois aux abus sexuels des fonctionnaires. Elles travaillent sous la direction d'un contremaître noir, qui emploie un gourdin. Elles commencent à travailler à 6 heures, s'arrêtent une heure à midi, et travaillent jusqu'au coucher du soleil. La dureté du travail provoqua parfois des avortements<sup>66</sup>. »

Après 1926, les paysans, particulièrement au Mozambique, furent également obligés de cultiver du coton et de le vendre à bas prix aux compagnies concessionnaires européennes. Se dérober à cette obligation équivalait à un délit et était traité en conséquence<sup>67</sup>.

Le dernier trait distinctif du régime colonial portugais était sa politique d'assimilation, par laquelle il s'efforçait de gagner à lui la naissante bourgeoisie africaine en lui fournissant un vernis de culture portugaise et en l'exemptant des abus coloniaux les plus flagrants. Officialisée par le *regime do indigenato*, cette politique garantissait que l'écrasante majorité des Angolais et des Mozambicains était réduite à constituer une race, une culture et une classe inférieures. D'après cette législation, les Africains étaient divisés en deux groupes. La petite majorité qui pouvait lire et écrire le portugais, qui avait rejeté les « coutumes tribales » et qui était avantageusement employée dans les secteurs capitalistes, pouvait être cataloguée comme *assimilados* ou *não indigenas*. En principe, elle jouissait de tous les droits et de toutes les responsabilités des citoyens portugais. Bien qu'il fût théoriquement possible pour tout Africain de changer son statut légal, les contraintes imposées par le système colonialiste et capitaliste — qui incluaient le manque d'écoles, la possibilité limitée d'obtenir un emploi payé et la prépondérance culturelle arrogante des fonctionnaires d'État — rendaient en réalité la chose impossible, en déniaient à 99% de la population africaine les droits les plus élémentaires du citoyen<sup>68</sup>.

66. E. A. Ross, 1925, p. 40.

67. A. Isaacman, M. Stephen, Y. Adam, M. J. Homen. E. Macamo et A. Pililaõ, 1980.

68. L'illusion de l'assimilation et l'idéologie correspondante de lusotropicalisme est puissamment présentée dans G. J. Bender, 1978.

*L'opposition populaire à la domination coloniale en Angola*

Considérés comme non-existants par les Européens, soumis à des châtiements corporels, voire parfois à des traitements arbitraires et vénaux de la part des autorités coloniales, exposés aux exigences des recruteurs de main-d'œuvre et victimes de la collusion entre les fonctionnaires de l'administration et les résidents portugais, les Africains étaient devenus des parias dans leurs propres pays. Il leur restait cependant plusieurs moyens d'échapper aux pressions qui s'exerçaient sur eux.

La première forme de résistance consistait à prendre les armes. Elle fut très vite abandonnée à la fin de la première guerre mondiale, car elle était en fin de compte désespérée et vouée à l'échec. Il y avait de moins en moins de chefs, la plupart des armes avaient été confisquées et l'on ne trouvait plus de poudre — à de rares exceptions — sur le marché.

La seconde forme consistait à se cacher. Quand la situation devenait intolérable, des villages entiers abandonnaient leurs champs et se rendaient dans des zones situées hors d'atteinte des autorités coloniales. Cette fuite des paysans était particulièrement fréquente dans les régions septentrionales et orientales, qui échappaient effectivement au contrôle de Lisbonne. Elle pouvait durer des années sans être détectée.

La troisième solution était encore plus radicale, car elle était à tous points de vue définitive. Partout, on signalait une émigration clandestine massive au Congo belge, en Rhodésie du Nord et même dans le Sud-Ouest africain. Très souvent, des membres de la population rurale franchissaient de grandes distances à travers des régions hostiles, avec de jeunes enfants sur leur dos, pour échapper à la tyrannie de la domination coloniale portugaise. S'ils étaient pris par les autorités ou par la police africaine locale, les hommes étaient battus et les femmes violées.

Le quatrième type de résistance à la domination coloniale était constitué par les cultes religieux ou messianiques fondés par les Africains en réaction contre la religion européenne. Cette révolte métaphysique des Angolais semble avoir eu peu de racines locales : la plupart des Églises indépendantes venaient en premier lieu du Congo belge et se répandaient dans la région bakongo de l'Angola septentrional.

À la différence du Congo belge, ces Églises furent relativement peu suivies et leur durée fut brève. La révolte des Mafulu en 1918 est quelquefois citée comme le premier mouvement messianique angolais qui ait débouché sur une révolte armée<sup>69</sup>. Les partisans de Simon Kimbangu gagnèrent un certain nombre d'adhérents chez les Bakongo vivant du côté de la frontière angolaise. L'administration coloniale, craignant son impact populaire et la renaissance du nationalisme bakongo, fit un gros effort pour éliminer le kimbanguisme en 1921 et 1922. Malgré cela, un réseau clandestin continua à agir, et comme au Congo belge, Kimbangu acquit une auréole de martyr après son arrestation<sup>70</sup>.

69. Voir R. Pélissier, 1977, et W. G. Clarence-Smith, 1979, p. 88-89.

70. A. Margarido, dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p. 37-39; R. Pélissier, 1978, p. 165-167.

D'autres sectes plus obscures se manifestèrent, comme Maiaigni, dans l'enclave de Cabinda en 1930, et le bref mouvement Cassongola, chez les Mbundu, entre 1924 et 1930. Le Kitawala se répandit également dans l'est de l'Angola vers 1932, à partir du Congo belge et de la Rhodésie du Nord. Deux ans plus tard, une prophétesse congolaise liée au kimbanguisme trouva des partisans dans la région du Pombo et, en 1936, la secte Mayangi ou Nlenvo, qui opérait près de la frontière congolaise, interdit à tous ses membres de fraterniser avec les Blancs. Bien que nos informations restent très fragmentaires, ces expressions religieuses d'opposition semblent avoir eu fort peu d'impact. C'est seulement dans les années 1950, avec l'apparition du tokoïsme, qu'une Église indépendante attira de grandes masses de manière permanente. Le tokoïsme manifestait d'ailleurs des tendances contradictoires : il peignait les colonialistes blancs comme des démons, tout en prêchant la passivité<sup>71</sup>.

Tandis que la plupart de ces formes d'opposition étaient situées dans les campagnes, les intellectuels et journalistes assimilés de Luanda et de Lisbonne dénonçaient les abus du colonialisme et réaffirmaient leur identité angolaise. De fait, il existait, depuis le milieu de XIX<sup>e</sup> siècle, une très riche tradition d'opposition littéraire. Les plus connus parmi ces prénationalistes étaient le chanoine Antonio José de Nascimento (1838-1902), le juriste et journaliste José de Fontes Pereira (1838-1891), l'écrivain Joaquim Dias Cordeiro da Matta (1857-1894) et, peut-être, les membres d'une association qui s'était formée dans le sillage d'une œuvre féroce anticolonialiste, intitulée *Voz d'Angola clamando no deserto* et publiée à Lisbonne en 1901<sup>72</sup>. L'effondrement de la monarchie (octobre 1910) et l'avènement du gouvernement républicain furent salués favorablement par les *assimilados* et provoqua un grand espoir chez eux : ils étaient très conscients que leur propre statut s'était détérioré et que l'esclavage clandestin continuait à exister dans leur pays. Mais, même pendant cette vague de libéralisme, les sentiments nationalistes des Africains les plus instruits pouvaient s'exprimer plus ouvertement au Portugal qu'en Angola.

La Liga Ultramarina avait été organisée à Lisbonne en 1910 ; elle fut suivie peu après par la Liga Colonial. Deux ans plus tard, les expatriés africains vivant à Lisbonne et originaires de toutes les colonies portugaises du continent fondèrent la Junta de Defesa dos Direitos de Africa. En Angola même, la Liga Angolana, une petite association de fonctionnaires angolais, fut reconnue officiellement par le gouverneur général Norton de Matos en 1913. Presque immédiatement, une scission dans cette organisation aboutit à la création du Gremio Africano. Mais, malgré la prolifération de toutes ces organisations, elles étaient peu suivies et avaient une influence extrêmement limitée.

Bien plus importante, potentiellement, que la formation de ces associations fut la « conspiration » du Cuanza Norte en 1916-1917, qui lia momentanément un certain nombre d'intellectuels opprimés à des paysans mbundu habitant l'arrière-pays de Luanda. Elle était dirigée par António de

71. A. Margarido, dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972.

72. Pour une discussion de cette tradition d'opposition littéraire, voir D. L. Wheeler dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972.

Assis Júnior (1887-1960), juriste, romancier et journaliste<sup>73</sup>, qui condamnait vigoureusement l'oppression coloniale et le traitement préférentiel accordé à la communauté des colons; il décrivait celle-ci comme étant « composée essentiellement d'hommes qui ne savent pas d'où ils viennent ni où ils vont, des hommes mus seulement par le désir d'obtenir tout ce qu'ils peuvent, d'acquérir et de prendre<sup>74</sup> ». Craignant un renforcement de l'alliance entre les *assimilados* et les paysans, et préoccupés par l'éruption de soulèvements, l'État colonial agit promptement. António de Assis Júnior fut arrêté et échappa de peu à la déportation.

À Lisbonne, la Junta de Defesa dos Direitos de Africa, dirigée essentiellement par des mulâtres de São Tomé, avait très peu de pouvoir. Une branche dissidente de la Junta fonda la Liga Africana en 1919, à laquelle la Liga Angolana de Luanda était affiliée. La Junta de Defesa fut réorganisée comme Partido Nacional Africano en 1921, pour éviter d'être dominée par les éléments de l'aile gauche. *Mutatis mutandis*, ces deux groupes métropolitains représentaient les deux tendances panafricanistes qui prévalaient à l'époque au Portugal, la Liga Africana optant pour le réformisme du D<sup>r</sup> Du Bois, le Partido Nacional Africano manifestant quant à lui plus de sympathie pour la philosophie de Marcus Garvey<sup>75</sup>.

Le retour du haut-commissaire Norton de Matos en 1921, adversaire inflexible de la Liga Angolana et du Gremio Africano, rendit les deux organisations très vulnérables. En 1922, il suspendit officiellement les deux associations. Il ordonna l'arrestation d'António de Assis Júnior, fit déporter plusieurs membres influents de la Liga Angolana et, finalement, décréta la dissolution de la ligue. Il interdit également des journaux « natifs » et limita les possibilités de promotion pour les *assimilados* fonctionnaires. Après un tel coup, le nationalisme organisé angolais passa à la clandestinité. Il y eut ensuite des manifestations sporadiques d'opposition au travail obligatoire dans le couloir Luanda-Malange entre 1922 et 1925. L'État profita de ces manifestations pour écraser les derniers vestiges de dissidence intellectuelle<sup>76</sup>.

Les conditions devinrent si difficiles en Angola que les associations africaines adoptèrent une politique de coopération avec le gouvernement. Le Partido Nacional Africano alla jusqu'à défendre le Portugal devant la Société des Nations des accusations de travail forcé. Quand la dictature militaire s'installa à Lisbonne en 1926, suivie par le régime de Salazar, elle s'aperçut que la volonté de résistance des intellectuels angolais avait déjà été brisée. « Purgée » de ses éléments durs, la Liga Angolana fut autorisée à reparaitre en 1929-1930, sous le nom de Liga Nacional Africana. Le Gremio Africano, qui avait succombé au flot de restrictions des années 1920, réapparut aussi sous le nom d'Associação dos Naturais de Angola (ANANGOLA). Privées de leur force vitale et rendues politiquement impuissantes, les deux organisations furent invitées à ne poursuivre que des buts sociaux.

73. A. de Assis Júnior, 1917.

74. Cité par D. L. Wheeler, dans: R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p.81.

75. Pour un examen des événements qui ont accompagné cette scission, voir E. A. Friedland, 1979, p.119-120.

76. R. Pélissier, 1978, p.233.

Leur effondrement coïncida avec le déclin, au Portugal, des deux « partis » qui prétendaient être panafricanistes. En 1931, ils fusionnèrent et devinrent le *Movimento Nacionalista Africano* (nationaliste au sens de la nation portugaise); finalement, ils disparurent, pris dans l'implacable étau du D<sup>r</sup> Oliveira Salazar. Surveillés par la police, menacés de perdre leurs emplois, les chefs locaux de la *Liga Nacional Africana* et de l'ANANGOLA suspendirent leurs activités pendant plus de vingt ans (approximativement de 1925 à 1945). Inévitablement, le déclin du rôle politique des *assimilados* signifia que, socialement aussi, leur position s'était dégradée, particulièrement avec l'arrivée d'un nombre croissant de colons blancs.

Ils tentèrent à maintes occasions de se révolter contre la domination de la métropole (surtout en 1924-1925) et contre le régime dictatorial (surtout en 1930), mais ces tentatives ne firent qu'affecter indirectement la population africaine opprimée<sup>77</sup>. Les Africains étaient devenus des étrangers dans leur propre pays et leur seule fonction apparente aux yeux des Européens était leur capacité productive. Dans ces circonstances, les quelques grèves auxquelles ils prirent part dans les ports (1928) ou les chemins de fer (1933) n'étaient guère que des feux de paille qui n'aboutirent à rien, car il n'y avait plus d'unité durable entre les travailleurs blancs et la main-d'œuvre noire non qualifiée. En outre, les ouvriers noirs n'avaient pas le soutien des soldats noirs enrôlés dans l'armée coloniale et ne pouvaient envisager une alliance avec les *assimilados* qui avaient été réduits au silence par les autorités.

#### *L'opposition populaire à la domination coloniale au Mozambique*

Le type d'opposition populaire qui se manifesta au Mozambique était semblable à celui de l'Angola, tout en en différant quelque peu du point de vue de l'ampleur et de l'intensité. Il y eut moins d'insurrections armées et la tradition littéraire, les rapports avec le mouvement panafricain étaient moins développés. Le nombre d'exemples précis d'opposition ouvrière et paysanne, par ailleurs, est notablement plus élevé au Mozambique qu'en Angola; les Églises indépendantes y étaient bien plus nombreuses et politiquement importantes.

L'opposition rurale constituait un défi périodique pour le système colonial et capitaliste. Certes, tous les paysans ne résistaient pas. Même pas leur majorité. Séparés les uns des autres par l'espace, les ethnies, la religion, les relations primordiales de parenté, la tyrannie de leur type de travail et une foule d'autres facteurs, les paysans, au niveau individuel, étaient relativement incapables de déclencher un vaste mouvement d'opposition qui eût mené à une analyse historique détaillée. Leurs actions tendaient à être isolées, disséminées et sporadiques, leurs buts limités et leur importance globale difficile à mesurer et facile à ignorer. Toutefois, agissant dans le cadre des dures contraintes imposées par le système capitaliste colonial, les paysans mozambicains purent, dans une certaine mesure, atténuer les effets destructeurs de la

77. Une interprétation différente est proposée par E. Sik, 1964, vol. II, p. 314-315.



domination portugaise. Pour eux, le théâtre principal du combat était la lutte contre l'appropriation de leur travail et des produits de celui-ci.

Tout comme dans les premières années de la domination coloniale, le non-paiement des impôts se produisait avec une grande régularité dans toutes les régions rurales du Mozambique. Les paysans élaborèrent toute une série de stratégies pour réduire les paiements annuels, ou les éviter. Ils falsifièrent souvent leur âge, leur statut matrimonial, diminuant ainsi les charges financières qui pesaient sur eux. Beaucoup de jeunes adultes prétendaient être mineurs, résidant parfois temporairement dans les huttes réservées aux jeunes non pubères quand arrivaient les fonctionnaires chargés du recouvrement des impôts. Les maris cachaient fréquemment leurs femmes moins âgées ou déclaraient qu'il s'agissait soit de leurs belles-sœurs, soit des femmes d'amis partis au loin travailler. Dans le sud du Mozambique, où les impôts sur l'habitation étaient la forme de rétribution la plus répandue, de vastes familles se rassemblaient dans une seule hutte, prétendant qu'il s'agissait de leur seul domicile<sup>78</sup>. Même après avoir été taxés, de nombreux paysans persévéraient dans cette attitude double, dans un effort pour retarder, ou même éviter, le paiement des impôts. Encore en 1928, un fonctionnaire portugais de la partie centrale de la colonie observait, déçu et frustré : « Les chefs de village et les paysans appartenant aux populations de Mambos Cussarara, Chuau et Capanga se sont engagés dans une incroyable campagne de résistance passive. Quand on leur dit de venir payer leurs impôts, ils arrivent sans argent et discutent de longs délais qu'ils dépassent régulièrement, obligeant à l'emploi de *sepaís* pour emmener dans les *fumos* chacun de ceux qui n'apportent qu'un petit pourcentage des impôts de leurs villages respectifs ; ainsi, il faut beaucoup de mois et souvent une période indéfinie, pour que l'ensemble soit réglé<sup>79</sup>. »

D'autres paysans se cachaient à l'intérieur des terres. Les rapports officiels indiquent que les femmes, fréquemment, affirmaient que leurs maris étaient morts, alors qu'en fait « ils avaient temporairement fui, retournant dans leur village peu après le départ des percepteurs ou des fonctionnaires chargés du recensement<sup>80</sup> ». Les Africains vivant près des frontières internationales ne cessaient de les franchir pour éviter toutes les impositions.

Des milliers de paysans mozambicains obligés de cultiver du coton ou de travailler sur les terres des colons, dans les plantations ou de participer aux projets de travaux publics de l'État discutaient la quantité de travail qu'ils devaient fournir au système capitaliste colonial. Dans le cas le plus extrême, ils se soustrayaient au travail forcé en fuyant dans les colonies voisines. Fuite qui était à la fois difficile et dangereuse. Néanmoins, en 1919, on estimait que plus de 100 000 Mozambicains du Nord s'étaient installés dans le seul Nyasaland<sup>81</sup>. Même dans le Sud, où l'État exerçait un contrôle plus grand, les

78. J. Nunes, 1928, p. 116.

79. Arquivo de Tete, Documentos Diversos, Circumscrição Civil da Maravia, « Relatório do Administração Referenatate ao Anno de 1928 » ; Documento n° 8, Manoel Arnaldo Ribeiro à l'administrateur Manoel Alves, Vianna, n. d.

80. J. Nunes, 1928, p. 116.

81. L. Vail, 1976, p. 402.

fonctionnaires coloniaux reconnaissaient que « les Africains fuyant la province de Sul de Save à cause de la culture du coton constituent un phénomène qui n'est pas nouveau [...] On a rapporté que de nombreux indigènes ont abandonné leurs terres après avoir mis le feu à leurs huttes<sup>82</sup> ».

D'autres déserteurs, ne voulant pas couper tous les liens avec leurs familles et leur patrie traditionnelle, fuyaient dans des régions faiblement peuplées. Dans quelques cas, au moins, ils créèrent des communautés permanentes de réfugiés, en premier lieu dans des zones montagneuses escarpées ou dans les marais côtiers, là où une topographie difficile servait de barrière naturelle contre la pénétration portugaise. Plusieurs de ces communautés de réfugiés parvinrent à maintenir leur indépendance un certain nombre d'années, survivant à la fois aux dures conditions du milieu et aux interventions coloniales armées<sup>83</sup>.

Garder pour soi — en cachette — une partie de son travail représentait sans doute la forme d'opposition la plus répandue des paysans et des ouvriers agricoles produisant du coton. Cette stratégie était à la fois moins risquée que la désertion et — du moins pour les paysans — leur fournissait en outre l'occasion de cultiver leur jardin. Selon des rapports officiels, les paysans, par exemple, plantaient rarement le coton au moment indiqué, cultivaient le minimum de surface, sarclaient leurs plantes le nombre requis de fois ou brûlaient leurs champs après la récolte<sup>84</sup>. Les planteurs européens du Mozambique méridional se plaignaient amèrement de la « docilité » de leurs ouvriers agricoles sous-payés, en rejetant la proposition d'un de leurs membres, selon laquelle « si vous engagez de la main-d'œuvre à 1 livre par mois, vous aurez des hommes excellents<sup>85</sup> ». Le gouverneur d'Inhambane faisait écho à leurs sentiments et déplorait le refus des Nguni d'exécuter des tâches agricoles qu'ils considéraient être du « travail de femmes<sup>86</sup> ».

Étant donné les facteurs qui tendaient à diviser la paysannerie et les travailleurs migrants, ainsi qu'à les priver de tout sentiment de solidarité de classe, il n'est guère étonnant que la résistance rurale ait rarement pris une forme collective. À l'occasion, cependant, l'insatisfaction rurale s'exprimait de façon plus radicale. De 1917 à 1921, les paysans de la vallée du Zambèze, exaspérés par le travail forcé, l'augmentation des impôts, l'obligation de cultiver le coton, les abus sexuels et la conscription rejoignirent une rébellion dirigée par les descendants de la famille royale barue et les médiums shona. Leur objectif — qu'ils parvinrent momentanément à réaliser — était de libérer leurs territoires et de démanteler le système colonial oppressif<sup>87</sup>. Pendant les deux décennies suivantes, il y eut aussi une série de soulèvements ruraux

82. Cité dans A. Isaacman, M. Stephen, Y. Adam, M. J. Homen, E. Macamo et A. Pililão, 1980, p. 596.

83. *Ibid.*, p. 597-599.

84. *Ibid.*

85. E. A. Ross, 1925, p. 50.

86. Districto de Inhambane, *Relatorio do Governador, 1913-1915*, Lourenço Marques, 1916, p. 41.

87. A. Isaacman, 1976, p. 156-185.

localisés à Erati, Moguincal et Angoche, dans le nord du Mozambique, soulèvements provoqués par les impôts et le travail forcé (voir fig. 27.3)<sup>88</sup>. Là où la crainte ou la coercition empêchaient une opposition ouverte, les paysans et les travailleurs ruraux manifestaient souvent leur hostilité par des symboles culturels que les fonctionnaires coloniaux ne pouvaient comprendre. Les Chopi, qui vivent dans le sud du Mozambique, créèrent par exemple tout un répertoire de chants dénonçant le régime colonial en général et les percepteurs tant détestés en particulier :

« Nous sommes encore furieux ; c'est toujours la même histoire :  
 La fille aînée doit payer l'impôt ;  
 Natanele dit à l'homme blanc de le laisser seul,  
 Natanele dit à l'homme blanc de me laisser être ;  
 Vous, les aînés, devez discuter nos affaires  
 Car l'homme que les Blancs ont nommé est le fils d'un rien du tout ;  
 Les Chopi ont perdu les droits de leur propre terre.  
 Laissez-moi vous raconter...<sup>89</sup> »

Les chansons de travail des ouvriers employés dans les plantations de canne à sucre étaient encore plus ouvertement hostiles et peignaient souvent les contremaîtres européens en des termes sexuels fort peu flatteurs<sup>90</sup>. Dans le Nord, les artistes makua et makonde ridiculisaient les fonctionnaires de l'État — Africains et Européens — dans des sculptures très stylisées déformant leurs traits et les privant de toute humanité<sup>91</sup>.

Les travailleurs urbains, comme ceux des campagnes, lancèrent initialement des opérations individuelles et sporadiques pour échapper au nouvel ordre économique capitaliste ou atténuer son emprise. Ils s'enfuyaient avant que les recruteurs n'arrivent dans leurs villages, désertaient par groupes entiers, ne faisaient rien et, parfois, sabotaient les machines ou les matières premières. Bien que de telles actions aient continué à être l'une des formes de protestations dominantes des *chibalo* (travailleurs forcés), dans la seconde décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers salariés des villes avaient commencé à changer de tactique et à s'organiser dans le nouveau système de façon à améliorer leurs conditions d'emploi.

Plusieurs facteurs militaient contre les efforts d'organisation des ouvriers mozambicains pendant cette période. En premier lieu, leur nombre était très réduit. Les secteurs capitalistes retardataires du Mozambique employaient relativement peu de travailleurs permanents. En outre, l'État interdisait explicitement la formation de syndicats africains et le mouvement syndical blanc, sauf quelques exceptions notables, restait hostile aux Noirs, cultivant les préjugés raciaux et culturels qui faisaient partie de l'idéologie officielle de l'État<sup>92</sup>. Ainsi, les travailleurs africains, peu nombreux, isolés des mouvements

88. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 81-83, 108, 114, 193.

89. Cité dans E. Mondlane, 1969, p. 103.

90. Voir L. Vail et L. White, 1980, p. 339-358.

91. La meilleure collection de ces sculptures se trouve dans le musée de la ville de Nampula.

92. Pour une étude importante du mouvement ouvrier blanc, voir J. Capela (à paraître).

ouvriers internationaux, confrontés à une alliance hostile de l'État et du capital, se trouvaient dans une position évidemment peu enviable.

Néanmoins, dès 1911, un petit groupe dirigé par Francisco Domingos Campos, Alfredo de Oliveira Guimares et Agostinho José Mathias essaya d'organiser l'União Africano pour y inclure tous les travailleurs africains de Lourenço Marques. Pour eux, la situation était nette : les ouvriers noirs devaient s'organiser pour survivre. Ils mettaient clairement en garde les travailleurs contre les tendances divisionnistes des ethnies et considéraient comme dangereux que les ouvriers effectuant des tâches mieux rémunérées ne s'unissent pas à ceux qui étaient simplement payés à la journée. « Dans notre association, il n'y a pas de distinctions », affirmaient fièrement leurs pamphlets. Du point de vue de la lutte et de la solidarité de la classe ouvrière, ils étaient également sans équivoque. Mais, malgré leur éloquence et la force de leurs critiques, l'action énergique de l'État colonial et capitaliste, du mouvement syndical blanc, ainsi qu'apparemment le manque d'unité des travailleurs africains, ruinèrent l'União Africano avant même qu'elle ait pu agir<sup>93</sup>.

Malgré cet échec initial, il y eut un certain nombre de tentatives sporadiques d'organiser les ouvriers africains de Lourenço Marques. Des grèves et des arrêts de travail se produisirent : les employés de l'Association des marchands en 1913, les employés du tramway en 1917, les techniciens des chemins de fer en 1918, les employés d'une entreprise d'ingénierie en 1919<sup>94</sup>.

Comme dans d'autres parties de l'Afrique, les dockers constituaient le secteur de la classe ouvrière le plus militant et celui qui était relativement le mieux organisé. Pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, Lourenço Marques était devenu un centre essentiel du commerce international, reliant le Transvaal, le Swaziland ainsi que le sud du Mozambique à l'économie mondiale. Malgré l'importance économique stratégique du port et les efforts de l'État pour empêcher tout trouble du trafic, il y eut sept grandes grèves entre 1918 et 1921, provoquées par le refus des compagnies maritimes et de transit d'augmenter les salaires des Africains, de manière à compenser la perte du pouvoir d'achat causée par la spirale inflationniste. Entre 1918 et 1920, par exemple, les prix de denrées de base comme le riz, les haricots, les pommes de terre et le savon doublèrent ; l'année suivante (1921), un kilogramme de riz coûtait 3 cents, c'est-à-dire l'équivalent du salaire journalier moyen de la plupart des dockers<sup>95</sup>.

Les grèves portuaires suivaient un schéma général. Les travailleurs mécontents, organisés grâce à des réseaux locaux clandestins, refusaient de travailler si leurs salaires n'étaient pas rajustés. Ils se rassemblaient devant l'entrée principale du port, demandant de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Le gouverneur envoyait des troupes pour réprimer cette manifestation et arrêter ses chefs. En même temps, les travailleurs *chibalo* étaient utilisés comme briseurs de grève pour maintenir en marche

93. *Os Simples*, 24 juin 1911.

94. J. Penvenne, n. d.

95. D'autres denrées n'étant pas de première nécessité augmentèrent à un rythme encore plus élevé.

les activités du port. Très vite, les grèves étaient matées. Même quand les employeurs acceptaient d'octroyer des augmentations, ils se dédisaient très vite, comme ce fut le cas pour la grève de 1919. Néanmoins, malgré ces échecs et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement fasciste, les grèves se poursuivirent après 1926, quoique moins fréquemment<sup>96</sup>.

Peut-être la grève de Quinhenta (1933) marqua-t-elle le conflit portuaire le plus âpre. Les fonctionnaires du port et les compagnies de manutention, affectées par la crise mondiale, décidèrent de réduire les salaires des dockers — déjà misérables — de 10 à 30 %. Cette réduction représentait cinq fois la somme qu'ils gagnaient lors de la grève de 1921. Quand elle fut annoncée, les dockers cessèrent leur travail et refusèrent d'y retourner après le déjeuner. Le port fut paralysé. Les meneurs de la grève jurèrent qu'ils ne reprendraient le travail que si la réduction des salaires était supprimée. Confrontés à un port totalement paralysé, les employeurs acceptèrent les demandes des grévistes. Mais ceux-ci, en fait, se retrouvèrent enfermés dans le port et entourés par la police qui les obligea à décharger tous les bateaux. On annonça ensuite que les réductions ne seraient pas renouvelées. Un journal de Lourenço Marques exprima bien à cette occasion la colère et le sentiment de frustration des dockers : « Les travailleurs aux ventres vides se trouvaient face à face avec leur patron qui, le ventre plein, leur répondait avec des promesses vides<sup>97</sup>. »

Comme dans d'autres parties de l'Afrique méridionale et centrale, les Églises indépendantes offraient un autre cadre institutionnel aux ouvriers et aux paysans pour l'expression de leur hostilité vis-à-vis du nouvel ordre social et de l'hypocrisie des Églises chrétiennes officielles. Un rapport secret du gouvernement notait que la popularité des Églises séparatistes était due « à la fois à la discrimination raciale existant dans la société et à l'insensibilité des missionnaires européens vis-à-vis des indigènes<sup>98</sup> ». Dès 1918, il y avait 76 Églises séparatistes qui opéraient au Mozambique. Vingt ans plus tard, il y en avait plus de 380<sup>99</sup>, comptant tantôt une poignée d'adhérents, tantôt plus de 10 000 membres, dans le cas par exemple de la Missão Christa Ethiopia, dont le réseau s'étendait sur quatre provinces.

Presque toutes ces Églises avaient pour origine les mouvements « sionnistes » et éthiopiens d'Afrique du Sud et de Rhodésie. Les travailleurs immigrés du Mozambique, mécontents et opprimés (avant tout, ceux qui se trouvaient dans les mines), allaient chercher refuge dans ces Églises ; quand ils revenaient chez eux, ils organisaient des branches de ces mouvements ou formaient des sectes autonomes, qui imitaient leurs modèles sud-africains ou rhodésiens. Samuel Belize, le principal animateur de la puissante African Methodist Episcopal Church, avait longtemps été lié avec une branche noire de la Wesleyan Mission en Afrique du Sud ; Sebastião Peidade de Sousa

96. Voir par exemple J. Penvenne (à paraître). M<sup>me</sup> Penvenne termine actuellement sa dissertation de doctorat sur la formation de la classe ouvrière de Lourenço Marques, qui devrait compléter de manière très intéressante notre connaissance de l'histoire des travailleurs au Mozambique.

97. Cité dans J. Penvenne, à paraître, p. 20.

98. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 77.

99. *Id.*, p. 73-80.

forma la Missão Christa Ethiopia d'après le modèle de l'Église éthiopienne, à laquelle il avait appartenu à Durban<sup>100</sup>. Dans d'autres cas, la réputation d'un chef apostolique particulier constituait un motif suffisant pour que les Mozambicains se joignent à une Église. Comme la plupart des travailleurs migrants venaient de la partie méridionale de la colonie, les Églises indépendantes jouissaient de plus grandes assises dans les districts de Lourenço Marques, Gaza, Inhambane et Sofala.

Du point de vue des mouvements sociaux, les Églises éthiopiennes du Mozambique sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles agissaient souvent comme des organisations relativement autonomes, dans lesquelles les Mozambicains pouvaient élire leurs propres représentants, avoir leurs propres budgets, leur constitution, leurs drapeaux et même leurs groupes paramilitaires. En bref, elles représentaient un « espace libre » au sein d'un système autoritaire fermé, un lieu où les ouvriers et les paysans opprimés pouvaient jouir d'un minimum d'autogouvernement et de dignité raciale et culturelle. Les Églises « sionistes », pour leur part, tiraient une bonne part de leur pouvoir d'attraction de leur vision apocalyptique d'une intervention divine et de la destruction de l'ordre colonial.

Dans le domaine de l'action ouvertement anticoloniale, les Églises indépendantes du Mozambique allaient du radicalisme total au quietisme le plus complet. Selon certains rapports confidentiels du gouvernement, l'Église épiscopale méthodiste, installée tout d'abord dans les districts de Gaza et Manica, était un centre d'activités subversives. Les infiltrateurs rapportaient que cette Église cultivait les sentiments anti-Blancs et attaquait ouvertement le régime colonial oppressif dans ses services religieux et lors de réunions clandestines. De plus, son clergé maintenait des liens avec le Congrès national africain<sup>101</sup>. D'autres enquêtes gouvernementales administrèrent la preuve que l'Église épiscopale méthodiste prônait la révolte et que ses membres avaient attaqué les autorités coloniales et les chefs loyalistes à plusieurs occasions. La secte fut ultérieurement accusée d'aider à l'organisation d'un vaste soulèvement paysan à Mambone en 1952. De telles activités subversives, pourtant, semblent avoir été l'exception. La plupart des Églises indépendantes n'adoptaient pas un programme explicitement anticolonialiste; elles préféraient plutôt limiter leur opposition à des critiques verbales et, parfois, à une vision apocalyptique<sup>102</sup>.

Il y a aussi des tentatives avortées de mouvements révisionnistes islamiques dans le nord du Mozambique, où la population musulmane s'était autrefois opposée à la domination coloniale. Dans les années 1920, les religieux islamiques protestèrent contre les abus du travail forcé, les bas salaires et la spoliation des terres dans la région de Quilemane. Un certain nombre de chefs musulmans furent impliqués, avec leurs partisans, dans des soulèvements au début des années 1930. Mais la cause exacte de ces révoltes demeure inconnue<sup>103</sup>.

100. *Id.*; E. Moreira, 1936, p. 28-29; H. I. F. de Freitas, 1956-1957.

101. H. I. F. de Freitas, 1956-1957, Vol. II, p. 32-35.

102. *Ibid.*, p. 134.

103. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 56, 81 et 108.

L'opposition intellectuelle dans les villes, moins profondément enracinée au Mozambique qu'en Angola, devint cependant un forum important pour les discours réformistes. Le premier appel à un changement, quelque peu hésitant, vint en 1908 avec la publication du journal de Lourenço Marques *O Africano*, l'organe officiel du Gremio Africano (syndicat africain), un groupe social et civil fondé par les *grandes familias* de couleur deux ans auparavant. Malgré leur position relativement privilégiée et la conscience qu'elles avaient de leur importance, les familles qui dirigeaient le Gremio Africano considérèrent qu'elles avaient le devoir et la responsabilité de parler pour les Africains opprimés. De fait, l'éditorial d'*O Africano* affirmait fièrement que le journal était « dévoué à la défense de la population indigène du Mozambique ». Son successeur, *O Brado Africano* (La voix africaine), poursuivit un objectif semblable en s'autodéfinissant comme le défenseur des paysans et des ouvriers africains. À l'occasion de son septième anniversaire, *O Brado Africano* proclamait avec fierté que « les Africains ont avec *Brado Africano* leur meilleur défenseur et, de fait, leur seule arme contre l'injustice qui les frappe<sup>104</sup> ».

Dans leurs *news stories* et leurs commentaires, les deux journaux dénonçaient avant tout quatre abus chroniques: le *chibalo* (travail forcé), les mauvaises conditions de travail des Africains libres, le traitement préférentiel accordé aux immigrants blancs et le manque de possibilités éducatives. Ces abus symbolisaient pour les rédacteurs l'essence même de l'oppression coloniale. Pendant toute cette période, des editoriaux dénoncèrent vigoureusement et dévoilèrent avec précision les abus inhérents au système du *chibalo*. Ils protestèrent contre les méthodes brutales employées par les *sepaïs* africains pour recruter de force de la main-d'œuvre, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail des *chibalo*, les actes arbitraires et capricieux des contremaîtres européens. Les rédacteurs étaient particulièrement indignés par la pratique courante consistant à prendre « des femmes africaines pour réparer et construire des routes, en ne leur fournissant ni nourriture, ni salaire », et tout en les « forçant pendant la saison des pluies à dormir dans des huttes de terre, au bord de la route, comme des esclaves<sup>105</sup> ».

Les journaux lancèrent aussi une vaste série d'attaques contre les conditions d'emploi des travailleurs libres africains. Ils déploraient le fait que les paysans et les ouvriers agricoles nominalement « libres » fussent obligés de travailler dans les domaines européens « du lever au coucher du soleil, en gagnant à peine 1 shilling par mois »; que les Mozambicains travaillant dans les mines sud-africaines « n'eussent pas le droit de choisir leurs propres employeurs [...] et mourussent dans les mines comme des mouches »; que les ouvriers africains fussent arrêtés et battus s'ils n'avaient pas de pièces d'identité et que l'État employât des *chibalo* pour briser les grèves et faire baisser les salaires des travailleurs libres<sup>106</sup>. Les *colour bar acts*, qui rivaient les Africains aux tâches les plus mal payées et réservaient les emplois les plus intéressants aux Européens, furent également la cible de plusieurs editoriaux.

104. *O Brado Africano*, 24 décembre 1926.

105. *Ibid.*, 28 février 1925.

106. *Ibid.*, *O Brado Africano*, 13 décembre 1924, 30 juillet 1927; J. Penvenne, 1978, p. 10.

La critique des *colour bar conventions* faisait partie d'une attaque plus vaste contre la politique de l'État, qui favorisait les immigrants blancs tout en ignorant les besoins de la population indigène. Dans un commentaire acerbe, *O Africano* mettait en question la logique du régime colonial en soulignant le coûteux *riff-raff* blanc, qui ne contribuait à rien dans la colonie: « Le Portugais ordinaire, connu sous le nom de *mumadji* [immigrant portugais ordinaire] dans la population africaine, quitte toujours le Portugal avec l'intention bien arrêtée de faire un bref séjour au pays des Noirs pour y rassembler suffisamment d'économies, puis revenir au Portugal s'y installer et jouir de la richesse qu'il a réussi à accumuler, au prix de Dieu sait combien de sacrifices, en deux, trois ou quatre ans.

» Est-on conscient [au Portugal] des privations dont ces hommes souffrent pour économiser 300 000 ou 400 000 reis? C'est tout un poème de souffrance et de misère. Une véritable folie que certains d'entre eux vivent dans un effort pour emplir leurs malles avec ces misérables pièces de métal. La fièvre de l'or!

» Ils vivent dans des bauges, sans lumière, sans air, à quatre ou cinq pour faire baisser les frais. Ils mangent en général à trois le même plat, parce que cela coûte moins cher. Un dîner malpropre fait de soupes ou de ragoûts, qui sont en vérité plutôt des flaques d'eau chaude dans lesquelles nagent désespérément cinq haricots à la recherche d'une compagne [...]»<sup>107</sup>

Bien que le ton des éditoriaux des deux journaux fût prudent et réformiste et fît appel à la bonne volonté et au sens de la justice du gouvernement colonial, l'accumulation des frustrations produisait des explosions de colère et même des menaces implicites pour le système. Ce ton un peu plus hostile apparut plus régulièrement dans la période qui suivit immédiatement l'avènement du régime de Salazar (1928-1968), régime qui imposa sa domination autoritaire et élimina ainsi toute illusion de réforme. Cela provoqua un sentiment de désespoir, même parmi les membres les plus privilégiés de la communauté africaine et mulâtre. Un éditorial vibrant, dans *O Brado Africano*, et intitulé « Assez », est l'expression la plus claire de la fureur de ces derniers :

« Nous en avons assez, par-dessus la tête !  
Assez de vous supporter, de souffrir les terribles  
conséquences de vos folies, de vos exigences, du  
gaspillage abusif de votre autorité.  
Nous ne pouvons plus accepter les effets pernicieux  
de vos décisions politiques et administratives.  
Nous ne sommes plus disposés à faire des sacrifices  
inutiles et de plus en plus grands...  
Assez...<sup>108</sup> »

107. Cité dans J. Penvenne, 1979, p. 10.

108. *O Brado Africano*, 27 février 1931. La traduction anglaise est prise chez J. Duffy, 1959, p. 305.



Mais malgré toutes ces critiques des abus coloniaux et malgré le rôle qu'elles se donnaient de défenseur des Africains opprimés, les *grandes familles* vivaient dans un milieu social et culturel totalement séparé de celui des ouvriers et des paysans qui retournaient dans leurs villes, leurs baraquements et leurs bicoques, après une dure journée de labeur. En outre, et en tant que membres d'une bourgeoisie coloniale naissante, ils avaient des intérêts de classe fort différents. Intérêts qui les plaçaient souvent à l'opposé de leurs compatriotes moins privilégiés et les empêchaient de procéder à une critique plus radicale du capitalisme et du colonialisme. Les rivalités très intenses entre les mulâtres et les Africains, au sein même de l'élite coloniale, réduisirent peu à peu l'influence du Gremio Africano et contribuèrent à précipiter sa fin<sup>109</sup>.

Au début des années 1930, ces animosités avaient progressivement empiré et cela fournit au régime colonial l'occasion de briser les derniers restes d'unité. Tablant sur le mécontentement des membres africains du Gremio, les autorités persuadèrent plusieurs d'entre eux de scissionner et de créer l'Institutio Negrophilio en 1932. Pour être plus convaincante encore, l'administration coloniale fournit au nouveau groupe des bureaux, des meubles, des livres et des fonds importants, tandis qu'un homme d'affaires portugais en vue, Paulo Gil Dos Santos, engageait plusieurs chefs de la nouvelle organisation comme recruteurs de main-d'œuvre. Quatre ans plus tard, le régime de Salazar imposa une censure extrêmement sévère, qui réduisit *O Brado Africano* au silence.

Pendant cette période, un petit nombre d'intellectuels mozambicains vivant au Portugal contribuèrent à la formation d'organisations reliées au mouvement panafricain en général. Les plus importantes étaient la Liga Africana et le Partido Nacional Africano. La Liga Africana entretenait des liens étroits avec le Congrès panafricain de W. E. B. Du Bois, tandis que le Partido penchait davantage vers le garveyisme. Aucune d'entre elles cependant ne fut vraiment suivie dans la colonie et leurs actions restèrent surtout symboliques<sup>110</sup>.

## Conclusion

En résumé, les Africains d'Afrique méridionale et centrale résistèrent au colonialisme et apportèrent une importante contribution à la préparation du mouvement de libération du continent africain qui se déclencha après 1935. Les formes les plus avancées d'opposition au colonialisme pendant cette période peuvent être observées en Afrique du Sud, où le développement de l'industrie et, corrélativement, le processus d'urbanisation, avaient intégré les Africains à l'économie capitaliste plus tôt que dans les autres pays africains. Les organisations nationalistes et politiques créées ici furent utilisées comme modèles dans de nombreux pays d'Afrique méridionale, centrale et orientale.

109. Entrevue avec Luis Bernardo Honwana, 3 et 4 octobre 1981; R. Hamilton, 1975, p. 164-167.

110. E. A. Friedland, 1979, p. 119-121.

# L'Éthiopie et le Libéria, 1914-1935 : deux États africains indépendants à l'ère coloniale

*Monday B. Akpan*

*(à partir des contributions d'A. B. Jones et R. Pankhurst)*

«Le gouvernement de Sa Majesté se joindra au gouvernement des États-Unis d'Amérique pour faire des démarches auprès du gouvernement libérien, dans les termes les plus fermes, afin de l'amener à solliciter, lors de la prochaine réunion du Conseil de la Société des Nations, la désignation d'une commission d'administration [pour le Libéria] [...] Le gouvernement de Sa Majesté exercera également de fortes pressions sur le gouvernement libérien pour le persuader de demander un prêt sous les auspices de la SDN<sup>1</sup>.» [British Foreign Office, Londres, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, DC, janvier 1931.]

«Je ne veux pas d'accord qui ne me donnerait pas tout, y compris la tête de l'empereur [Haïlé Sélassié] [...] Mais même si j'obtiens tout, je préfère venger Adowa. Je suis prêt<sup>2</sup>.» [Chef fasciste italien, Benito Mussolini, août 1935.]

«De prime abord, il semblerait que les questions qui font l'objet du différend entre l'Éthiopie et l'Italie puissent ne présenter qu'un intérêt superficiel pour le Libéria. Mais un examen plus attentif des implications qui découlent des circonstances du différend convaincraient l'esprit le plus obtus que la situation est de la plus haute importance pour un État comme le Libéria. Au cas où la Société des Nations serait incapable de faire valoir son influence morale ans le maintien de la décence, de la bienséance et de la sécurité internationales, alors les plus petits États du monde deviendraient,

1. E. Anderson, 1952, p.110-111.

2. E. M. Robertson, 1977, p.160-162.

comme ils l'ont toujours été en fait, la proie de l'aventurisme impérialiste<sup>3</sup>. » [Edwin J. Barclay, Président du Libéria, décembre 1935.]

Ces citations suffisent à elles seules à exprimer la force de l'impérialisme européen dont le Libéria et l'Éthiopie ont eu à pâtir durant de nombreuses années de l'entre-deux-guerres, ainsi que la solidité des liens qui n'ont cessé d'unir les Libériens et les Éthiopiens en tant qu'Africains victimes de l'agression européenne. Le présent chapitre est une analyse comparative de cette agression, de la résistance qu'y ont opposée le Libéria et l'Éthiopie, et de l'évolution politique, économique et sociale qu'ont connue les deux pays au cours de la période 1915-1935.

### Le Libéria et l'Éthiopie : l'évolution socioculturelle de 1915 à 1935

Au cours de cette période, le Libéria et l'Éthiopie se heurtent à de graves problèmes d'intégration et de survie nationales qui tiennent en partie à l'importance de leur expansion au cours du siècle précédent et à la disparité accrue de leurs populations et de leurs cultures. Quelles furent les modifications culturelles et sociales encourues dans ces deux pays pendant cette période ?

Au sein de la population du pays, les Américo-Libériens maintinrent leur domination politique et économique en tant que groupe. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, leur importance numérique avait, dit-on, décliné en raison d'un excédent des décès sur les naissances et du tarissement virtuel de l'immigration noire en provenance d'Amérique. Il s'ensuivit une augmentation des mariages et des liaisons entre, notamment, Américo-Libériens et Africains autochtones (dont beaucoup avaient fréquenté les écoles libériennes), et un accroissement correspondant du nombre de Libériens de sang mêlé. Les jeunes Libériens et Africains autochtones placés dans des familles américo-libériennes ou adoptés par elles furent immanquablement assimilés par le milieu socioculturel d'accueil<sup>4</sup>.

Le recul démographique conduisit sans doute les Américo-Libériens à se marier de plus en plus souvent entre eux et à renforcer le régime de la famille élargie en vigueur chez eux depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que, durant la période qui nous intéresse, des familles en place tels que les Sherman, Barclay, Coleman, Cooper, Dennis, Grimes et Morris, les Green, Grigsby, Ross, Witherspoon et Worrell, les Brewer, Dossen, Gibson et Tubman, dont on parle au chapitre 8 du présent volume, continuèrent de fournir la plupart des protagonistes de la scène économique et politique du Libéria<sup>5</sup>. Effectivement, dès les années 1920, ces familles eurent pour règle de s'attribuer, par quelque accord mutuel, les sièges parlementaires, les postes ministériels et autres charges ou fonctions publiques de nombreux mois avant les élections législatives<sup>6</sup>.

3. E. J. Barclay, 1935 (b), p. 15.

4. C. L. Simpson, 1961, p. 84, 88; H. A. Jones, 1962, p. 153.

5. Archives nationales des États-Unis (ANEU-USNA), Annales du Département d'État relatives aux affaires intérieures du Libéria, RDSL, 1909-1929, 4/88, memorandum du Département d'État américain, 16 juin 1924.

6. USNA-RDSL, 1909-1929, 4, Clarke au Secrétaire d'État américain, Monrovia.

Pour ce qui est des autochtones, le développement progressif de l'enseignement scolaire et l'action des missionnaires chrétiens à travers tout le pays contribuèrent quelque peu à les éduquer, les émanciper et à leur permettre d'assimiler certains aspects de la culture américo-libérienne. Ils furent alors considérés comme « civilisés » (ou « semi-civilisés ») et un nombre relativement réduit d'entre eux se vit placé sur un pied d'égalité avec les Américo-Libériens quant aux droits civils et politiques. Une poignée de ces privilégiés accédèrent à des fonctions publiques et politiques de premier plan; citons à cet égard le Dr Benjamin W. Payne, un Basa, qui, après avoir fait des études de médecine aux États-Unis d'Amérique, occupa le poste de ministre de l'instruction publique durant le plus clair des décennies 1910 et 1920; Henry Too Wesley, un Grebo, qui fut vice-président du Libéria au début des années 1920; Didwo Twe, un Kru, sénateur (voir fig. 28.1); et Momolu Massaquoi, un Vai, qui assumait à diverses reprises au cours des années 1920 les fonctions de ministre de l'intérieur par intérim et de consul du Libéria en Allemagne<sup>7</sup>.

Il n'en demeure pas moins que même les Africains privilégiés et instruits — pour ne pas parler de la masse des autochtones encore non affranchis et en grande partie opprimés — étaient plus ou moins mécontents du « gouvernement américo-libérien », comme ils l'appelaient avec raison. En règle générale, ils cherchaient à réformer le régime sociopolitique du Libéria pour améliorer le sort de leurs semblables. En de rares occasions, comme en 1930 lors de la crise de la main-d'œuvre au Libéria, certains des plus en vue militeront pour renverser le gouvernement américo-libérien<sup>8</sup>.

L'acculturation n'était toutefois pas un phénomène à sens unique. Les Américo-Libériens eux-mêmes finirent par adopter certains aspects de la culture autochtone qu'ils avaient auparavant rejetés en les taxant de superstition et de barbarisme, tels que la croyance en l'efficacité de la magie, de la sorcellerie et de la « médecine traditionnelle », l'initiation au *poro* et la pratique consistant à donner des personnes en otage pour une dette ou une obligation de ce genre<sup>9</sup>. En 1935, terme de la période sur laquelle porte la présente étude, ce mouvement d'africanisation n'était cependant pas assez profond pour masquer ce qui séparait les autochtones du groupe américo-libérien sur le plan social, économique, politique et culturel.

Comme au Libéria, la vaste expansion territoriale qu'a connue l'Éthiopie sous le règne de Menelik a eu pour conséquence majeure d'accentuer la diversité ethnique de la population. Parmi les peuples qui se trouvaient ainsi incorporés à l'Éthiopie en 1914, on compte en premier lieu les Oromo, presque aussi nombreux que les Amhara-Tigray et disséminés sur près de la moitié du territoire de l'Éthiopie, les Gurage, les Sidamo et les Béni Shangul<sup>10</sup>.

7. R. L. Buell, 1947. p. 751.

8. Voir plus loin.

9. Liberian National Archives (LNA), Grand Bassa County File (non catalogué), Smith à King, Lower Buchanan, 14 novembre 1924; *ibid.* Russel à King, Lower Buchanan, 5 mai 1928; *ibid.*, Harris (pour Banks) à King, North Harlandville, 6 août 1928.

10. E. Ullendorff, 1960, p. 30-44; R. Greenfield, 1965, p. 98-108; G. W. B. Huntingford, 1969, p. 35-37.



28.1. *Didwo Twe, sénateur kru du Libéria, l'un des rares autochtones libériens à accéder à une fonction publique de premier plan.*

[Photo: I. K. Sundiata, *Black Scandal*, 1980. La source originale de cette photo n'est pas indiquée.]

À l'instar de l'oligarchie américo-libérienne au Libéria, les Amhara-Tigray maintinrent leur domination économique, politique et militaire sur le reste de l'Éthiopie au cours de la période considérée. Mais à la différence de la minorité américo-libérienne, toutefois, on estimait qu'ils représentaient entre 33 et 40% de la population éthiopienne<sup>11</sup>. Bien que constituant un groupe privilégié, la réalité du pouvoir économique et politique leur échappait au profit d'un petit nombre de familles de la noblesse éthiopienne parmi lesquelles se recrutaient la plupart des hauts dignitaires — tels, par ordre de préséance, les *negus*, les *betwodeds*, les *ras*, les *dajasmaches* et les *fitāwriari*. C'est surtout grâce à l'appui de ces nobles (et de leurs armées) que Menelik doit les conquêtes qui lui ont permis de faire reculer les frontières de l'Éthiopie en s'emparant de territoires qu'il a occupés ensuite selon un système dit des « garnisons », en bien des points comparables à celui utilisé par les colonialistes européens dans d'autres régions de l'Afrique<sup>12</sup>. Il n'est donc pas surprenant que nombre de ces nobles et leurs descendants, ainsi que des descendants des militaires en poste dans ces garnisons, des fonctionnaires, « et même des membres du clergé chrétien fassent souvent preuve du pire esprit colonial » ou de la pire attitude raciale à l'égard des Éthiopiens appartenant à des « groupes ethniques légèrement différents<sup>13</sup> ». C'est ainsi qu'ils s'enorgueillissaient d'être les édificateurs de l'empire d'Éthiopie — « ceux qui, par leur savoir, ont servi le pays et l'empereur et ont assuré la postérité à l'Éthiopie<sup>14</sup> ».

C'est à peu près le même « esprit colonial » qui animait les Américo-Libériens, qui se considéraient comme les artisans de la nation libérienne. Comme devait déclarer le président William V. S. Tubman en mai 1951, les rapatriés africains, élevés à l'école de la souffrance et du fouet des négriers du Nouveau Monde, « ont apporté au Libéria la civilisation, l'éducation et la religion qui devaient être transmises aux indigènes, en espérant qu'avec celles-ci les deux éléments de la population construiraient une grande nation unie et forte [...] Aussi peu expérimentés qu'ils fussent, ils ont tout fait jaillir de leurs mains : édifices publics, établissements d'enseignement supérieur, écoles, églises, et croissance économique, industries, ambassades, légations, consulats, routes, ponts, etc.<sup>15</sup> ».

Cette conception toute personnelle de l'édification de la nation ou de l'empire rejoignait celle du *White man's burden* (Fardeau de l'homme blanc) qui déclare, à tort, que les progrès réalisés en Afrique dans les domaines économique, technologique, politique et culturel — ou en matière de « civilisation » au sens large — soient tous dus à la colonisation européenne<sup>16</sup>.

Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution socioculturelle des ethnies non originaires d'Amhara ou de Tigray (c'est-à-dire les Oromo, les Sidamo, les Gurage, etc.), a été marquée par une intensification de l'« amharisation », en dépit des influences contraires musulmanes, tradition-

11. E. Ullendorff, 1960, p. 31 ; G. W. B. Huntingford, 1969, p. 23.

12. R. Greenfield, 1965, p. 48-49, 119, 136, 460-462.

13. *Ibid.*, p. 105-106.

14. Cité dans *ibid.*, p. 107.

15. W. V. S. Tubman, mai 1951, dans : E. R. Townsend (dir. publ.), 1959, p. 98-99.

16. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, chap. 15 et 22.

nelles et autres. Ce phénomène s'explique notamment par la christianisation forcée qui suivit les conquêtes de Menelik et l'imposition de l'administration fédérale, par l'enseignement chrétien dans les écoles éthiopiennes, par le prestige dont jouissait l'amhara en tant que langue nationale, ainsi que par les activités des commerçants et des prêtres coptes d'Amhara et de Tigray, et l'urbanisation croissante, qui attirait de la main-d'œuvre d'autres parties du pays dans l'orbite de la culture amhara<sup>17</sup>. L'amharisation se manifestait à des degrés divers, au cours de la période considérée, par l'adoption de la langue, des vêtements et du calendrier amhara, une évolution des croyances religieuses, une modification des institutions et des structures politiques et une réforme du régime foncier<sup>18</sup>. Cependant, pas plus qu'au Libéria, l'acculturation n'agit dans un seul et même sens. Certains colons amhara-tigray en poste dans les garnisons des régions les plus reculées furent tôt ou tard assimilés par la population locale<sup>19</sup>.

En outre la société éthiopienne se fragmenta en plusieurs classes et groupes, parmi lesquels on trouvait les esclaves, les paysans<sup>20</sup>, l'intelligentsia naissante et la bourgeoisie marchande qui soutenait le régent, Tafari Makonnen (futur empereur Haïlé Sélassié), et demandait des réformes et une administration centrale forte<sup>21</sup>, et une fraction conservatrice qui comprenait la majeure partie de la grande noblesse et du haut clergé de l'Église copte d'Éthiopie. Partisan de l'impératrice Zauditu et défenseur de l'autonomie régionale, ce groupe était le rempart du régime socioculturel de l'Éthiopie<sup>22</sup>.

On voit donc qu'au cours de la période considérée, le pluralisme ethnique et culturel de même que l'inégalité sociale au Libéria et en Éthiopie faisaient planer une grave menace sur la stabilité et l'harmonie de la société, ou provoquait de véritables conflits dont certains sont étudiés dans le présent chapitre.

## L'évolution politique

### *Le Libéria*

Au Libéria comme en Éthiopie, le régime et la vie politique étaient soumis à des tensions qui se manifestaient dans trois domaines principaux: au centre, à la périphérie et entre le centre et la périphérie.

Pour ce qui est du Libéria, durant toute la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, le True Whig Party tint solidement les rênes du pouvoir, face à une opposition de pure forme. Cette situation évolua quelque peu dans les années 1920 lorsque le People's Party, créé en 1922 sous la direction de l'ancien président Daniel B. Howard, fit front au True Whig Party au pouvoir.

Toutefois, étant donné la profonde corruption de l'appareil politique et l'emprise écrasante exercée par le parti au pouvoir, le People's Party était

17. W. A. Shack, 1969, p.8, 48, 138-139.

18. G. W. B. Huntingford, 1969, p.27-29, 55-58, 68; W. A. Shack, 1969, p. 202.

19. W. A. Shack, 1969, p.25.

20. R. V. Vivo, 1978, p. 38-39.

21. R. V. Vivo, 1978, p. 37; R. Greenfield, 1965, p. 147.

22. R. Greenfield, 1965, p. 151-152; R. V. Vivo, 1978, p. 36-38.

incontestablement incapable de vaincre le True Whig Party par le seul moyen constitutionnel du scrutin.

En effet, depuis 1890, l'opposition institutionnelle s'était fort affaiblie ; elle ne se manifestait plus que de façon sporadique, la plupart du temps au coup par coup, se constituant en parti uniquement à l'occasion des élections nationales. Ce manque de continuité se manifestait par le divers des noms de ces partis : l'Union Party durant les élections de mai 1897 et 1899 ; le People's Party en mai 1901 ; le National Union True Whig Party en mai 1911 ; le People's Party en mai 1921, 1927 et 1931 ; et le Unit True Whig Party, en mai 1935. Enfin, elle ne brigait qu'un petit nombre de sièges lors des législatives. Lors des élections de 1897, 1903 et 1905, elle fut absente de la campagne pour les élections à la présidence et à la vice-présidence et ne présenta des candidats que pour la Chambre des députés et le Sénat. Aux élections de 1907 et 1919, le True Whig Party fut le seul parti en lice. À la différence du parti de l'opposition, le True Whig Party l'emporta toujours avec une confortable majorité<sup>23</sup>.

Ainsi, si l'on fait abstraction des années 1920 et du début des années 1930, période durant laquelle le People's Party fit front avec quelques succès au True Whig Party, on voit que le Libéria — étant en cela l'un des premiers pays africains à le faire — s'est transformé progressivement au cours du XX<sup>e</sup> siècle en un État pratiquement unipartite.

Divers facteurs ont contribué à cette situation. Le déclin, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'agriculture et du commerce, qui avaient procuré à de nombreux Libériens leurs moyens d'existence, fit du gouvernement le principal employeur du pays et le principal pourvoyeur de revenus et de prestige social<sup>24</sup>. Les candidats à des charges publiques ou politiques et les titulaires de tels postes avaient donc de plus en plus intérêt à appuyer le gouvernement, ce qui revenait en fait à appuyer le True Whig Party au pouvoir. Ensuite, au cours de la période 1915-1935, l'administration et les mœurs politiques du Libéria ont peut-être connu une corruption et une prévarication plus graves encore qu'auparavant. La rivalité acharnée entre le True Whig Party et le People's Party dans les années 1920 et au début des années 1930 aggrava encore les fraudes électorales, qui furent surtout le fait du True Whig Party. Ainsi, aux élections de mai 1927, on annonça 235 000 voix en faveur du président King (voir fig. 28.2) et 9 000 voix en faveur de T. J. Faulkner, son adversaire du People's Party, alors qu'il n'y avait pas plus de 10 000 personnes habilitées à voter dans tout le pays cette année-là<sup>25</sup>.

Aussi, comme c'était le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, le parti au pouvoir et le parti d'opposition étaient surtout divisés non par des divergences marquées

23. USNA-DUSM, 14/88, Lyon à Hay ; Monrovia, 13 janvier 1905 ; *ibid.*, Lyon à Adec, Monrovia, 8 mai 1905 ; USNA-DUSM(NF), 405/112, Lyon au secrétaire d'État, Monrovia, 20 mai 1907 ; T. J. R. Faulkner, 1927 ; « Janus », « The defeat of ex-President C. D. B. King, at the national election on 7 May, 1935 — and why », dans LNA, documentation non cataloguée.

24. American colonization Society Ms (ACS), *Liberian letters*, 28, Stevens à Wilson, Monrovia, 1<sup>er</sup> mai 1901.

25. T. J. R. Faulkner, 1927.





28.2. C. D. B. King, *président du Libéria*.  
[Photo: H. Johnston, *Liberia*, 1906.]

d'ordre idéologique ou politique, mais par des rivalités de personnes ou par des désaccords sur le partage des bénéfices sociaux. En 1911, par exemple, le People's Party fut créé par un groupe dissident du True Whig Party, après que ce dernier eut désigné son président national, Daniel B. Howard, comme candidat à la présidence, à la place du vice-président du Libéria, Jerome J. Dossen, du Maryland. De la même façon, en 1927, de nombreux True Whigs rejoignirent les rangs du People's Party non parce qu'ils soutenaient son programme, mais parce qu'ils s'opposaient à ce que le président King sollicitât un troisième mandat<sup>26</sup>. En l'absence de grandes différences d'idéologies ou d'orientation entre les Libériens, la politique devint surtout une affaire de collaboration ou de rivalité entre les familles influentes, surtout américo-libériennes, qui régnaient sur le parti au pouvoir ou sur l'opposition, dans le but de contrôler les bénéfices sociaux.

Enfin, si la base politique du Libéria avait été élargie pour accueillir les indigènes libériens, les choses auraient été différentes ; mais, à part Too Wesley et quelques autres déjà mentionnés, rien de tel n'eut lieu. Le système politique du Libéria resta donc fondamentalement conservateur, servant principalement les intérêts de l'élite américo-libérienne en perpétuant son ascendance politique.

### *L'Éthiopie*

La situation politique en Éthiopie au cours de la période étudiée contrastait avec celle du Libéria sur certains points importants, tels que la nature et la portée des institutions politiques et le fonctionnement et l'importance de la diffusion des pouvoirs et des privilèges politiques. Cependant, en ce qui concerne les problèmes essentiels posés par l'organisation du système, le degré d'évolution politique, les structures et les intérêts de classe, et l'intervention impérialiste étrangère, l'Éthiopie présentait de nombreux points communs avec le Libéria.

Les dernières années de Menelik constituèrent une période difficile pour l'Éthiopie. Au cours de sa très longue maladie, l'empereur fit de son petit-fils Lij Iyasu — un garçon de douze ans — son successeur, au milieu de l'année 1908<sup>27</sup>. Vers la fin de l'année, lorsqu'il devint paralysé et perdit l'usage de la parole, Menelik nomma régent le ras Tasamma, son ancien général. Tasamma mourut en 1911, et le Conseil d'État éthiopien déclara alors que Iyasu était assez âgé pour agir seul sous leur direction. Jusqu'à la mort de Menelik, en décembre 1913, le vide du pouvoir créé par sa maladie exacerba les intrigues politiques auxquelles se livraient des factions de la noblesse éthiopienne et incita les puissances coloniales européennes à s'ingérer dans les affaires du pays<sup>28</sup>.

Lij Iyasu, fils du ras Mikael, qui gouvernait la province de Wallo, avait une nature fougueuse. Il possédait bien peu de la sagesse politique de son

26. Anonyme, *Confidential Diary of Liberian Events 1926-1929*, conservé à l'Executive Mansion (Palais du gouvernement), manuscrit.

27. R. Pankhurst, 1976.

28. R. Greenfield, 1965, p. 131-132.

aïeul, il ne disposait d'aucun soutien en dehors de Wallo et déplaisait en outre aux vieux courtisans de Menelik qui, pour la plupart, étaient originaires du Shoa. Peu à peu, l'opposition se cristallisa sur certains aspects de sa politique intérieure, notamment sur son amitié avec la population musulmane, et sur sa politique étrangère axée sur le soutien qu'il accorda à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à la Turquie au début de la première guerre mondiale en 1914. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu collusion entre les nobles, les dignitaires et l'Église et, peut-être aussi, les délégations alliées d'Addis Abeba, pour le déposer en septembre 1916 et le garder prisonnier de 1921 à sa mort, en 1935<sup>29</sup>. La fille de Menelik, Zauditou, fut alors proclamée impératrice et Tafari, fils du ras Makonnen, cousin de l'empereur défunt, fut déclaré régent et héritier du trône. Le couronnement de l'impératrice Zauditou, le 11 février 1917, marqua le début d'un dualisme du pouvoir, partagé entre l'impératrice et le régent, qui avaient chacun leur palais, leur entourage et des politiques souvent opposées.

L'accession de Tafari Makonnen à la régence n'en fut pas moins un événement important, car c'était un dirigeant résolu qui désirait à la fois reprendre la politique de modernisation de Menelik et poursuivre les efforts faits par cet empereur pour préserver l'indépendance de l'Éthiopie. La prédisposition de Tafari Makonnen à gouverner avec un style très personnel lui permit en partie d'étendre progressivement son pouvoir pendant sa régence sur plusieurs secteurs névralgiques de la vie publique tels que ses représentants à la cour et dans les provinces, l'armée, l'Église et l'impératrice Zauditou. Le 7 octobre 1928, Tafari fut couronné négus et prit entièrement en main les affaires du pays. Son couronnement lui valut le ressentiment et l'opposition accrue de Zauditou et de ses fidèles. En mars 1930, le ras Gusa Wolie, le mari de Zauditou, se rebella, mais fut vaincu avec l'aide de la minuscule force aérienne du négus. Le jour suivant, Zauditou mourut et Tafari prit le titre d'empereur Haïlé Sélassié I<sup>er</sup> (voir fig. 28.3). Son couronnement eut lieu le 2 novembre 1930<sup>30</sup>.

Ayant ainsi renforcé sa position politique, Haïlé Sélassié franchit encore un pas vers la modernisation du système politique de l'Éthiopie en promulguant une constitution écrite en 1931 et en accroissant l'autorité du gouvernement central aux dépens de la noblesse<sup>31</sup>. La constitution instituait le bicaméralisme parlementaire, avec un Sénat, dont les membres étaient nommés, et une Chambre des députés, également nommée, « en attendant que le peuple soit en mesure de les élire ».

Puisque Haïlé Sélassié considérait la constitution de 1931 comme un jalon dans l'histoire politique de l'Éthiopie, nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle modifia le système politique du pays et — question encore plus importante — quelle fut l'évolution politique de l'Éthiopie au cours de cette période. Comme dans le cas du Libéria, certains changements politiques intervinrent effectivement, mais ils ne furent ni fondamentaux ni

29. *Ibid.*, p. 136-146.

30. E. Waugh, 1931; L. Mosley, 1964, p. 151-163. Pour l'énumération chronologique de certains des principaux événements du règne, voir S. P. Pétrides, 1964, p. 157-159.

31. R. Greenfield, 1965, p. 168.



28.3. Éthiopie. L'empereur Haïlé Sélassié I<sup>er</sup> (1930-1974).  
[Photo : © Harlingue-Viollet.]

structuraux. Ils se traduisirent par le renforcement progressif du pouvoir du régent puis de l'empereur, aux dépens de l'ancienne noblesse et de l'Église — en d'autres termes, par une centralisation accrue; par l'application plus stricte de critères reconnus en matière de nominations à des postes publics lors de l'élimination des membres les plus conservateurs de la noblesse éthiopienne; par la reconnaissance explicite de la nécessité d'une modernisation par certains dirigeants éthiopiens, y compris Haïlé Sélassié lui-même, et par la promulgation officielle d'une constitution.

Au cours de cette période, il n'y eut guère d'évolution entraînant des changements d'ordre normatif, institutionnel et structurel, dans la vie politique éthiopienne. Au contraire, en dépit du renforcement de la centralisation politique, le séparatisme social, le régionalisme culturel et le chauvinisme ethnique, par exemple chez les Oromo, les Sidamo, les Tigrai et les Gurage, continuèrent à être des caractéristiques prédominantes de l'empire éthiopien et à entraver gravement l'intégration nationale<sup>32</sup>.

Deuxièmement, la constitution de 1931 était loin d'être une innovation radicale et n'eut guère d'influence immédiate sur la vie politique éthiopienne. Elle ne touchait pas au pouvoir absolu de l'empereur et maintenait en grande partie la situation privilégiée de la noblesse. Haïlé Sélassié désignait les membres du Sénat parmi la noblesse, tandis que, de leur côté, la noblesse et les *shum* (chefs) locaux désignaient les membres de la Chambre des députés<sup>33</sup>. Comme le Parlement n'avait presque aucune initiative en matière législative et presque aucun pouvoir de décision, qu'il était convoqué et dissous à volonté par l'empereur, il ne constituait qu'une chambre d'enregistrement pour les affaires que ce dernier lui soumettait<sup>34</sup>. Au moment de l'invasion italienne, le Parlement était une institution quasi défunte<sup>35</sup>. De même, les ministres n'avaient guère la possibilité de prendre des initiatives ou d'acquiescer de l'indépendance d'action. Ils ne dépendaient pas du Parlement et étaient directement responsables devant l'empereur<sup>36</sup>.

Sur tous ces points, l'Éthiopie différait beaucoup du Libéria. Certes, la Constitution libérienne accordait au président de larges pouvoirs constitutionnels, mais ceux-ci étaient loin d'être absolus. Le Parlement libérien avait une activité politique, l'éthiopien était docile et soumis. Le contraste le plus frappant tenait peut-être à l'absence de partis politiques en Éthiopie, attribuée à des facteurs tels que le rôle historiquement prépondérant de l'empereur dans les affaires éthiopiennes et à l'absence de développement économique ou d'une élite occidentalisée susceptible de modifier substantiellement le conservatisme de l'Éthiopie<sup>37</sup>.

Ainsi, au cours de cette période, le Libéria et l'Éthiopie présentaient plus d'analogies que de divergences pour ce qui était des facteurs détermi-

32. E. M. Robertson, 1977, p. 31-33.

33. *Ibid.*, p. 169.

34. Cité dans *ibid.*, extrait de J. E. Baum, 1928.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. R. L. Hess et G. Loewenberg, dans: P. J. M. McEwan (dir. publ.), 1968, p. 199-201.

nants de leur vie politique. Citons, par exemple, le conservatisme des normes sociales inégalitaires et prescrites, l'absence d'intégration nationale, de développement économique ou d'une volonté ferme de changement radical de la société; et, surtout, une indépendance politique fragile au milieu de l'hostilité et des convoitises des puissances européennes impérialistes.

### L'évolution économique et sociale, 1915-1935

#### *Le Libéria*

À de nombreux égards, les années 1915-1935 furent une période de crise économique pour la plupart des Libériens et pour leur gouvernement. Le déclin, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, du commerce et de l'agriculture, principales richesses du pays, entraîna une chute brutale des recettes publiques (qui provenaient surtout des droits de douane) et priva de nombreux Libériens de leur principal moyen de subsistance.

En partie pour rembourser des dettes de plus en plus lourdes, y compris l'emprunt anglais de 1870, et en partie pour faciliter le développement économique du pays, le gouvernement contracta en 1906 un emprunt de 500 000 dollars à 6% auprès de certains financiers anglais. Cependant, ce nouvel emprunt ne permit guère d'améliorer la situation et fut résilié en 1912, lorsque certaines banques européennes consentirent un nouveau prêt de 1 700 000 dollars à un taux d'intérêt de 5% pour amortir le premier emprunt. Le Libéria ventila alors ses recettes en deux catégories: d'une part, les «recettes réservées», essentiellement constituées par les droits de douane et exclusivement destinées au paiement des intérêts et au fonds d'amortissement de l'emprunt de 1912; d'autre part, les recettes internes, constituées par diverses redevances, amendes et taxes intérieures prélevées par le gouvernement libérien (y compris l'impôt sur les cases perçu sur les Libériens autochtones) et affectées aux services publics essentiels, notamment au versement des traitements des fonctionnaires. La perception et la gestion des «recettes réservées» furent confiées à un Bureau international de recouvrement, constitué par un Américain assurant les fonctions de «receveur général des douanes» avec l'assistance de receveurs français, allemands et britanniques.

En fait, les «recettes réservées» diminuèrent après le début de la première guerre mondiale, surtout en raison du fléchissement des échanges commerciaux résultant du retrait des Allemands, qui avaient contrôlé, jusqu'alors, près des trois quarts de ces échanges<sup>38</sup>. En outre, comme les cours du café, la principale exportation du pays, et ceux d'autres produits libériens tels que le cacao, l'ivoire, l'huile de palme, les cœurs de palmier et le piassava enregistrèrent une chute brutale sur les marchés mondiaux<sup>39</sup>, les planteurs libériens

38. A. Sharpe, 1920, p. 302; USNA-RDSL, 1909-1929, 4, Young to US War Department, Monrovia, 7 octobre 1915.

39. USNA-RDSL 1909-1929, 5, Bundy, «Quarterly diplomatic report», Monrovia, 2 août 1919; *ibid.*; 4, C. Young, «Memo of Major Charles Young on conditions in Liberia», Monrovia, 7 octobre 1915.

réduisirent la production de façon radicale, de sorte que les exportations et, partant, les recettes douanières baissèrent d'autant. Ainsi, à partir de 1916, l'État ne fut plus en mesure d'honorer régulièrement ni intégralement<sup>40</sup> les échéances des intérêts annuels ni du fonds d'amortissement de l'emprunt de 1912. Les arriérés de paiements s'accumulèrent donc, s'élevant à 178 657 dollars au 30 septembre 1918. En même temps, les « recettes internes » suffisaient à peine — surtout en raison de la corruption des fonctionnaires libériens — à financer les services essentiels du gouvernement, tels que le versement des traitements aux fonctionnaires, dont le montant avait déjà été fortement réduit.

Ainsi, menacé par la faillite, le gouvernement libérien cessa, tout d'abord, de contracter des emprunts importants auprès de la Bank of British West Africa, au cours des années 1917-1918<sup>41</sup>. Puis, de la fin de 1918 jusqu'en 1921, il essaya en vain d'obtenir un prêt de 5 millions de dollars du gouvernement des États-Unis d'Amérique<sup>42</sup>. N'y parvenant pas, il fut contraint d'introduire plusieurs mesures destinées à encourager le commerce et à accroître les recettes qu'il en tirait. Au nombre de ces mesures citons notamment une hausse du tarif douanier, la réouverture de l'arrière-pays libérien (interdit aux étrangers depuis le début de la première guerre mondiale) aux négociants d'autres pays et l'augmentation des droits portuaires<sup>43</sup>. En même temps, le gouvernement libérien accueillit favorablement les plans de la Universal Negro Improvement Association, un mouvement nationaliste composé de Noirs du Nouveau Monde, établi en Amérique et dirigé par le Jamaïcain Marcus Garvey, et dont le but était de favoriser l'immigration de capitaux et d'immigrants noirs au Libéria pour développer les ressources du pays. Mais ces projets n'aboutirent jamais<sup>44</sup>.

Heureusement pour les Libériens, l'économie libérienne se rétablit progressivement à partir de la fin de 1923. En vendant des biens allemands confisqués pendant la première guerre mondiale, le gouvernement libérien avait réalisé environ 154 000 dollars<sup>45</sup>. En outre, les mesures fiscales introduites en décembre 1922, notamment le nouveau tarif douanier, commençaient à devenir rentables<sup>46</sup>. La reprise du commerce extérieur libérien, surtout après que les Allemands recommencèrent à y jouer un rôle en 1922, et la réouverture de l'arrière-pays aux négociants étrangers entraînèrent une augmentation des exportations de sorte que la balance commerciale du Libéria commença à se montrer favorable. Ainsi, au cours des neuf premiers mois

40. D. E. Howard, 1916; USNA-RDSL, 1909-1929, 4, « Memo of Major Charles Young... », *op. cit.* dans la note 39.

41. R. C. Bannermann, 1920; R. L. Buell, 1947, p. 26.

42. R. C. Bannermann, 1920; F. Starr, 1925, p. 113; C. D. B. King, 1924, p. 2-3.

43. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 769-770; USNA-RDSL, 1909-1929, 8.882/032/43; Bur to American Minister Resident, Monrovia, 1<sup>er</sup> février 1923.

44. M. B. Akpan, 1973 (a).

45. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 767.

46. C. D. B. King, 1924, p. 9.

de 1923, la valeur des exportations dépassa de 169 000 dollars<sup>47</sup> celle de la période correspondante de 1922.

Et au moment où les finances publiques commençaient ainsi à se rétablir, un avenir encore plus brillant s'annonça pour l'économie libérienne lorsque l'Américain Harvey S. Firestone obtint en 1926 du gouvernement libérien une concession de quelque 400 000 hectares, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, pour y planter des hévéas et exporter du caoutchouc; d'autre part, la Finance Corporation of America consentit au Libéria un prêt de 5 millions de dollars afin de développer les infrastructures du pays, notamment les routes, les hôpitaux et les écoles, et de rembourser ses dettes<sup>48</sup>. Ce prêt, qui reçut l'agrément du gouvernement américain, renforça considérablement l'influence de Firestone et des États-Unis au Libéria.

L'investissement de Firestone dans deux grandes plantations d'hévéas eut à court terme une incidence modeste, mais non négligeable, sur l'économie libérienne, notamment sur l'emploi. Premièrement, Firestone devint le principal employeur du Libéria (voir fig. 28.4)<sup>49</sup>. Cependant, la plupart des employés libériens n'étaient que des manœuvres ou des ouvriers semi-qualifiés, s'occupant surtout de travaux de défrichage ou de plantation, ou travaillant comme artisans ou comme mécaniciens. Deuxièmement, Firestone construisit plusieurs dispensaires et écoles pour ses employés libériens (et américains) et distribua des scions d'hévéas à ceux qui souhaitaient en planter<sup>50</sup>. Cependant, la production de caoutchouc de Firestone resta encore pendant plusieurs dizaines d'années une activité relativement réduite. Elle n'eut guère de retombée sur l'économie paysanne, en grande partie sous-développée, ni de liens avec elle, notamment en ce qui concerne la riziculture à laquelle se livraient plus de 80 % des Libériens autochtones. Ce n'est qu'en 1935, lorsque les ventes commencèrent à prendre de l'ampleur, que le caoutchouc devint le principal produit d'exportation du Libéria (il le resta jusqu'en 1961, lorsqu'il fut supplanté par le minerai de fer)<sup>51</sup>.

L'année 1935 fut importante à deux autres égards. Les prospections confirmèrent la présence, à Bomi Hill, de minerai de fer dont l'exploitation et la production effectives n'intervinrent cependant que beaucoup plus tard, en 1951<sup>52</sup>. D'autre part, 1935 marqua la fin de la prédominance de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens en tant que principaux partenaires commerciaux du Libéria; ils furent remplacés, dès 1936, par les États-Unis d'Amérique et ce, du fait de l'accroissement des exportations de caoutchouc libérien, surtout vers ce pays<sup>53</sup>. Il convient néanmoins de noter que la chute des cours des principaux produits du Libéria sur les marchés internationaux au début de la crise mondiale (huile de palme, cœurs de palmier, piassava, café, cacao, noix de cola) s'accom-

47. C. D. B. King, 1923, p.7.

48. A. G. Jones, n. d.

49. C. D. B. King, 1928, p.8.

50. C. M. Wilson, 1971, p. 137-138.

51. *Liberia Trading and Development Bank Ltd*, 1968, p.76-77.

52. R. W. Clower, G. Dalton, M. Harwitz et A. A. Walters, 1966, p. 197-201.

53. Republic of Liberia, 1941, p.36-40.





28.4. *Le Libéria et le caoutchouc. Les récolteurs d'une grande plantation prêts à se mettre au travail.*  
[Photo: C. M. Wilson, *Liberia: Black Africa in microcosm*, 1971.]

pagna d'un déclin en volume et en valeur des échanges commerciaux du pays; et tout au long des années 1930, la balance commerciale dégagait un solde négatif<sup>54</sup>. L'import-export au Libéria était dominé, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par des compagnies européennes. À partir des années 1920, un nombre croissant de négociants libanais s'étaient joints à elles et, en 1935, à la fin de la période que nous étudions, ces négociants contrôlaient aussi une très grande partie du commerce de détail au Libéria<sup>55</sup>.

Dans les circonstances plus ou moins pénibles qui régnaient pendant cette période (1915-1935), le gouvernement libérien était éternellement à court d'argent en raison des remboursements continus de ses dettes et ne pouvait pas s'occuper de façon bien active du développement social ou économique du pays. Il put intensifier le programme de constructions routières, qui avait été lancé par le président Arthur Barclay, mais en utilisant surtout de la main-d'œuvre indigène recrutée de force, non rémunérée (voir fig. 28.5), et devant fournir en outre les houes, les machettes et les autres outils voulus<sup>56</sup>. Au cours des années 1920, le gouvernement, pour la première fois dans l'histoire libérienne, créa plusieurs écoles élémentaires dans les régions reculées de l'arrière-pays<sup>57</sup>. Vers la fin de 1930, il fonda la Booker T. Washington Agricultural and Industrial Institution afin de former du personnel technique et agricole de niveau subalterne et moyen<sup>58</sup>. En 1934, fut commencée la construction de l'École normale de Monrovia<sup>59</sup> dont le besoin se faisait sentir. Les établissements déjà créés comme le Liberia College et le College of West Africa avaient la réputation de bien fonctionner<sup>60</sup>. En août 1927, le gouvernement central de Monrovia créa des systèmes de radiocommunication le long de la côte libérienne et avec les États-Unis, en construisant plusieurs stations de radio, qui apportèrent un complément important aux services téléphoniques existants, mais inefficaces, de la côte libérienne<sup>61</sup>. En 1924, le gouvernement construisit un hôpital à Monrovia. En 1927, il procéda à l'acquisition et au montage, à Monrovia, d'une centrale chargée de fournir l'électricité et la lumière à la ville<sup>62</sup>.

Les organismes missionnaires américains, comme ils l'avaient fait depuis la fondation du Libéria, participèrent à ces efforts en construisant des écoles, des hôpitaux, ainsi que des églises qu'il confièrent à leurs adeptes, tels que George W. Harley, médecin et ethnographe et M<sup>mc</sup> Harley de la mission méthodiste de Ganta<sup>63</sup>.

Cependant, tout progrès sérieux de l'enseignement était entravé aussi bien par l'insuffisance des recettes publiques que par la prudence traditionnelle du

54. Republic of Liberia, 1940, p. 8, 11.

55. Z. B. H. Roberts, 1934, p. 6-7.

56. League of Nations, 1930, p. 147-170.

57. C. D. B. King, 1922, p. 23-24; 1924, p. 5-6.

58. C. M. Wilson, 1971, p. 154; F. Starr, 1925, p. 128-129.

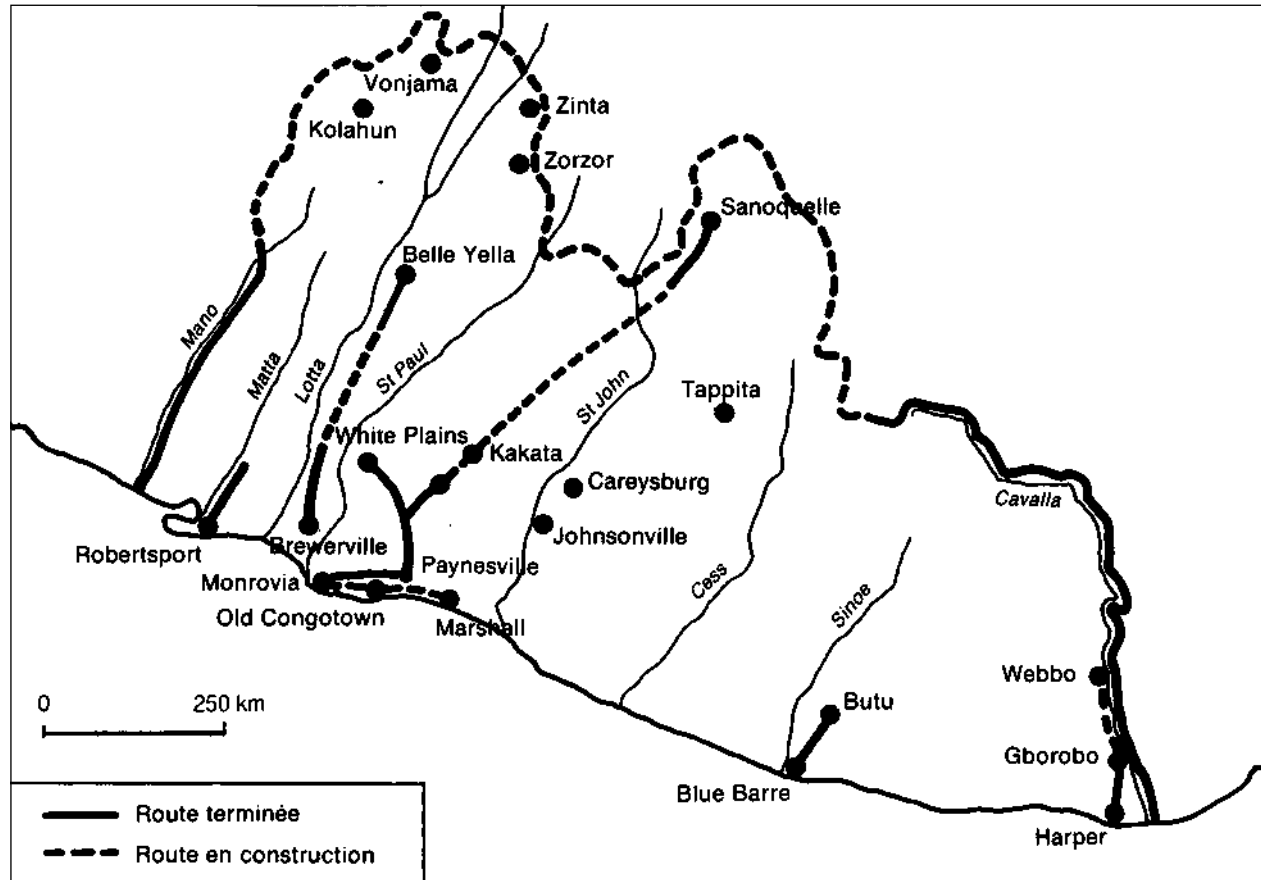
59. E. J. Barclay, 1934, p. 2-4.

60. *Ibid.*

61. C. D. B. King, 1927, p. 33-36.

62. A. D. B. Henriès, 1963, p. 90-91.

63. C. M. Wilson, 1971, p. 154.



28.5. État du réseau routier libérien en 1925.

gouvernement qui hésitait à ouvrir l'arrière-pays aux missionnaires, aux négociants ou aux autres étrangers, par crainte de l'influence que certains d'entre eux pourraient exercer sur les structures administratives autochtones<sup>64</sup>.

Il y avait pire: l'impécuniosité du gouvernement libérien et son incapacité à verser, en totalité ou en partie, leurs traitements aux fonctionnaires encouragèrent ces derniers à pratiquer la corruption et l'exploitation. Citons, par exemple, les détournements de fonds publics et les extorsions dont était victime la population autochtone. L'abus le plus notoire, l'embarquement forcé d'indigènes libériens pour Fernando Poo organisé par certains Américo-Libériens prééminents afin de les obliger à y travailler pour des planteurs espagnols devint une affaire de portée internationale, ayant de graves répercussions sur la souveraineté du Libéria<sup>65</sup>.

### *L'Éthiopie*

La levée d'impôts féodaux et l'exploitation accrue des paysans et des esclaves dans les provinces reculées conquises par Menelik firent affluer des fonds dans les coffres du gouvernement éthiopien. Cependant, l'Éthiopie, comme le Libéria, ne connaissait pas de développement économique important. Les réformes économiques et sociales qui intervinrent au cours de la période étudiée furent en nombre trop limité pour modifier notablement l'économie essentiellement féodale de l'Éthiopie et le conservatisme de sa texture socio-économique.

Le principal instigateur de l'évolution sociale et économique fut le régent Tafari Makonnen. L'une de ses premières réformes fut l'extension de ses services ministériels par la création, en 1922, d'un Ministère du commerce et d'un Département des travaux publics. En 1923, il installa une imprimerie appelée Berhanena Salam, ce qui signifie « lumière et paix », qui avait été achetée en Allemagne et dont la direction fut confiée à Gabra Krestos Takla Haymanot, qui avait été formé en Érythrée par des missionnaires suédois. Cette imprimerie publia un journal du même nom fondé en 1925, ainsi que des livres religieux et éducatifs et contribua de façon significative à l'évolution de la littérature en langue amharique<sup>66</sup>.

L'abolition éventuelle de l'esclavage en Éthiopie affecterait la stabilité interne du pays et ses relations avec les puissances étrangères, d'où son caractère problématique. Tafari, que les relations internationales préoccupaient beaucoup, fut prompt à noter les avantages que semblaient offrir la Société des Nations et son dispositif de sécurité collective. Il présenta la candidature de l'Éthiopie comme membre de l'organisation, lors de sa fondation en 1919, mais, si la France lui accorda son appui, la Grande-Bretagne soutint que l'Éthiopie ne serait pas à même de remplir ses obligations d'État membre, notamment à l'égard de l'abolition de l'esclavage. De vives attaques contre l'esclavage pratiqué en Éthiopie parurent dans la *Westminster Gazette* et dans

64. USNA, RDSL, 1909-1929, 882/00/705; Critchlow à Garvey. Monrovia, 24 juin 1921.

65. Voir plus loin l'examen de la crise entraînée au Libéria par le travail forcé.

66. C. F. Rey, 1927, p. 28-29.

d'autres journaux britanniques, où l'on suggéra une intervention des puissances européennes ou de la Société des Nations.

Tafari se souciait sans doute plus de l'aspect diplomatique que du côté humanitaire de la question de l'esclavage. En juillet 1922, il promulgua un édit qui renouvelait la vieille interdiction de la vente des esclaves et prévoyait des peines sévères pour les trafiquants et il fit savoir au gouvernement britannique qu'il était disposé à protéger et à instruire tous les esclaves qui pourraient être libérés en haute mer. Le 15 septembre 1923, il publia une proclamation aux termes de laquelle le rapt d'esclaves était puni de mort<sup>67</sup>. Cette attitude plus déterminée du régent à l'égard de l'esclavage facilita l'entrée de l'Éthiopie à la Société des Nations à laquelle la Grande-Bretagne s'opposait encore, mais qui reçut l'appui de l'Italie et de la France qui espéraient toutes deux asseoir ainsi leur influence à Addis Abeba. L'Éthiopie devint donc membre de la Société des Nations le 23 septembre 1923, lorsque le régent signa une déclaration par laquelle il adhérait aux principales conventions internationales pour la suppression de l'esclavage.

Presque aussitôt après la promulgation du décret anti-esclavagiste, le régent, accompagné de deux des principaux dignitaires du pays, le ras Haylou Takla Haymanot du Gojam et le ras Seyoum Mangasha du Tigré, partit pour un voyage en Palestine, en Égypte, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, en Italie, en Grande-Bretagne, en Suisse et en Grèce. Il rencontra le président Raymond Poincaré en France, le dictateur italien Benito Mussolini, ainsi que le premier ministre britannique Ramsay MacDonald, et les pressa de céder un port à l'Éthiopie dans l'une de leurs colonies voisines. Mais cette action diplomatique, contraire à l'intérêt des trois puissances coloniales qui était de maintenir l'Éthiopie dans son isolement, fut infructueuse. Tafari ne rapporta que quelques vagues promesses, et la couronne de l'empereur Théodore, restituée par les Britanniques qui s'en étaient emparés soixante-six ans plus tôt.

Cependant, en ce qui concernait les affaires intérieures de l'Éthiopie, ce voyage a été comparé à celui de Pierre le Grand en Europe occidentale<sup>68</sup>, car il eut le grand mérite de rendre la société éthiopienne attentive à l'existence du monde extérieur et à la nécessité d'adopter les inventions étrangères et de développer ses ressources humaines. Le régent et le ras Haylou ayant acheté plusieurs automobiles et lancé ainsi une mode parmi la noblesse éthiopienne, le nombre de véhicules circulant à Addis Abeba atteignit rapidement plusieurs centaines<sup>69</sup>. Des jeunes en nombre croissant furent envoyés à l'étranger pour y faire leurs études, principalement au Liban, en Égypte, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Un nouvel hôpital, le Bet Sayda, fut fondé par le régent en 1924, et placé sous la direction d'un Suédois, le D<sup>r</sup> Kurt Hanner<sup>70</sup>. Environ deux ans plus

67. C. Sandford, 1946, p. 58.

68. R. Greenfield, 1965, p. 157.

69. R. Pankhurst, 1968, p. 290-291.

70. L. Farago, 1935, p. 132-133.

tard, et en dépit de l'opposition des traditionnalistes, Tafari ouvrit le second établissement d'enseignement moderne du pays, l'École Tafari Makonnen, dont le directeur était un Français; le français, l'anglais, l'amharique, l'arabe, des matières scientifiques et d'autres sujets figuraient à son programme. Dans son allocution inaugurale, Tafari évoque le « besoin criant » d'instruction, soulignant que, sans instruction, le pays ne pourrait pas maintenir son indépendance, et il exhorta ses compatriotes à fonder des écoles, le temps du patriotisme purement verbal étant révolu<sup>71</sup>. Parmi les autres innovations de cette période, il y a lieu de noter: en 1925, le recrutement d'officiers belges chargés d'entraîner la garde du régent; en 1927, l'octroi à deux Grecs d'une concession pour la construction d'une route allant de Goré à Gambela sur la frontière occidentale; et, en 1929, l'achat en France et en Allemagne des premiers avions dont l'introduction avait été empêchée jusqu'alors par le conservatisme d'une partie de la noblesse.

Après son couronnement, Haïlé Sélassié poursuivit son entreprise de modernisation avec l'aide de trois conseillers étrangers, un Suédois, le général Virgin, pour les affaires étrangères, un Américain, E. A. Colson, pour les questions financières, et un Suisse, M. Auberson, pour les questions juridiques<sup>72</sup>. Toutefois, le développement du pays fut sérieusement entravé par la dépression économique mondiale, qui entraîna une chute des exportations et un déclin des possibilités d'investissements de capitaux étrangers. Une loi n'en fut pas moins promulguée en 1930 pour organiser un service de cadastre et de recensement des terres et un Ministère de l'éducation fut créé la même année. L'année 1931 connut trois nouveaux faits importants. Le premier fut la promulgation d'une constitution écrite dont nous avons déjà traité. Le deuxième fut le remplacement de la vieille banque d'Abyssinie, entreprise privée sous contrôle étranger, par une banque nationale, la Banque d'Éthiopie. Le troisième fut la publication d'une nouvelle loi relative à la suppression graduelle de l'esclavage stipulant que tous les esclaves seraient libre à la mort de leur maître en envisageant le jour « où l'esclavage aurait totalement disparu<sup>73</sup> ».

On s'efforça en même temps d'améliorer les communications. Un Ministère des travaux publics fut créé en 1932 et l'on reprit la construction de routes. Une station radiophonique provisoire fut mise en service en 1933, pour être remplacée en 1935 par un émetteur plus puissant construit par une compagnie italienne. Plusieurs écoles furent créées, dont les meilleures dépendaient du gouvernement, mais les missionnaires eurent aussi une certaine activité en matière d'enseignement, surtout dans les provinces. En 1935, Addis Abeba comptait 14 écoles publiques, avec 30 professeurs étrangers et quelque 4 000 élèves. En province, les progrès de l'enseignement commencèrent également par la création d'écoles publiques à Dessié, Gondar, Jigjiga, Lakanti, Dire Dawa, Harar, Asba Tafari, Ambo, Djimma, Dabra Marqos, Maqale et Salale, tandis qu'un collège militaire fut fondé en 1934

71. R. Pankhurst, 1962 (b), p. 266-267.

72. G. L. Steer, 1936, p. 28-29.

73. A. L. Gardiner, 1933, p. 202.

à Holeta, près d'Addis Abeba et confié à des officiers suédois<sup>74</sup>. Le nombre d'Éthiopiens étudiant à l'étranger atteignit plusieurs centaines. Dans le domaine médical, les missionnaires se montrèrent les plus actifs, notamment ceux de l'United Presbyterian Church of North America, de la Seventh Day Adventist Mission et de la Mission catholique italienne qui avaient des hôpitaux à Addis Abeba, tandis qu'une léproserie de la Sudan Interior Mission fonctionnait à Akaki<sup>75</sup>. Parmi les autres innovations, il convient de signaler la création d'une petite administration publique, formée d'étudiants revenus de l'étranger, qui reçurent des traitements au lieu de revenus féodaux, et la tendance croissante à remplacer les tributs en nature par des impôts versés en espèces. Un décret fut promulgué en 1934 pour réglementer et limiter les prestations de travail exigées des paysans et l'impôt foncier fut réformé par une loi de 1935. Cependant, la menace imminente de l'invasion fasciste italienne planait déjà sur ces efforts de modernisation<sup>76</sup>.

Ainsi, le Libéria et l'Éthiopie ont connu au cours de la période 1915-1935 une évolution économique et sociale plus extensive et plus profonde qu'auparavant. Cependant, cette évolution n'alla pas très loin, de sorte que les deux pays restèrent économiquement arriérés et socialement sous-développés. Enfin, les investissements effectués par les sociétés et les ressortissants étrangers dans les entreprises commerciales, agricoles et minières furent plus nombreux au Libéria qu'en Éthiopie; ils contribuèrent certes au processus de modernisation, mais ils aboutirent également à un contrôle plus grand de la part des étrangers sur l'économie libérienne que sur l'économie éthiopienne.

## L'intervention étrangère au Libéria et en Éthiopie

### *Le Libéria*

Les interventions étrangères au Libéria et en Éthiopie, déjà étudiées au chapitre 1, se sont poursuivies au cours de la période 1915-1935. Comme pendant l'ère de la ruée des Européens sur l'Afrique et de la partition, les motifs d'intervention furent fournis tout autant par la situation et les événements intérieurs du Libéria et de l'Éthiopie que par ceux de l'Europe et de l'Amérique.

Premièrement, l'impécuniosité et l'éternel endettement du gouvernement libérien entraînèrent en partie le renforcement du contrôle étranger sur l'administration financière du Libéria par l'intermédiaire de l'International Receivership (Trésorerie internationale), de la Bank of British West Africa, et des intérêts Firestone appuyés par le gouvernement des États-Unis d'Amérique. L'économie libérienne était également dominée par les sociétés européennes, américaines et libanaises. Deuxièmement, la mauvaise situation du Libéria sur les plans économique, social et administratif devint un sujet majeur de controverse dans la rivalité politique acharnée qui oppo-

74. E. Virgin, 1936, p. 117-124; A. Zervos, 1936, p. 223-232.

75. Zervos, 1936, p. 255-257.

76. R. Pankhurst, 1968, p. 177-179.

sait le True Whig Party et le People's Party et attirait l'attention sur le plan international. Au Libéria même, Faulkner, le chef de l'opposition, cherchait à plaire aux Libériens autochtones en dénonçant le recours au travail forcé pour les chantiers de travaux publics et l'exportation forcée de main-d'œuvre ainsi que la mauvaise gestion de l'arrière-pays et les fraudes électorales<sup>77</sup>. À la suite de sa deuxième défaite électorale, en 1927, il se rendit aussi en Europe et en Amérique à la fois pour rallier à sa cause un soutien international et pour discréditer l'administration True Whig du président King<sup>78</sup>.

Ce fut en janvier 1930, au cours de la visite de Faulkner aux États-Unis d'Amérique, que l'influent *New York Times* publia un article sur la mauvaise gestion des affaires publiques au Libéria. En même temps, il se fit l'écho de rapports favorables à Faulkner, présenté comme un « citoyen aux vues progressistes<sup>79</sup> ». Un peu plus tôt, en 1929 déjà, la presse britannique avait consacré au gouvernement du Libéria plusieurs éditoriaux très défavorables. Il y avait plus grave encore : les articles tant de la presse britannique que de la presse américaine et d'autres relations de missionnaires et visiteurs étrangers accusaient le gouvernement libérien et certains Américo-Libériens influents de pratiquer l'esclavage, le travail forcé et les contrats de travaux à long terme non résiliables, l'exportation et la vente de travailleurs migrants aux colonies européennes, notamment à la colonie espagnole de l'île de Fernando Poo<sup>80</sup>.

La Grande-Bretagne fut à l'avant-garde de ces attaques étrangères, condamnant les exportations de main-d'œuvre et exigeant, comme elle l'avait fait entre 1907 et 1909, que le gouvernement libérien soit placé sous contrôle européen<sup>81</sup> afin de redresser la situation déplorable du pays. De même, les États-Unis accablaient le Libéria à propos de « la soi-disant *exportation* de main-d'œuvre du Libéria vers Fernando Poo [...] qui ne semblait guère différente de la traite organisée des esclaves », en laissant entendre que les instances mondiales pourraient peut-être étudier « certaines mesures effectives et concrètes »<sup>82</sup> pour mettre fin à cette situation !

De manière peut-être imprudente, non seulement le président King démentit ces accusations, mais il en appela à la Société des Nations pour qu'elle enquête. La SDN s'exécuta en envoyant au Libéria une commission composée d'un dentiste anglais, le D<sup>r</sup> Cuthbert Christy, qui la présida, du D<sup>r</sup> Charles S. Johnson, professeur de sociologie afro-américain, et de l'ancien président Arthur Barclay, qui ne consacèrent à l'examen des faits qu'une période de quatre mois seulement. La mission ne visita pas Fernando Poo et ne porta pas plainte contre l'Espagne. En fin de compte, c'est le 8 septembre 1930 qu'elle remit son rapport, dans lequel elle déclarait qu'elle n'avait relevé aucune forme de traite organisée des esclaves, mais que le recrutement de la main-d'œuvre pour les chantiers de travaux publics, les exploitations privées

77. T. J. R. Faulkner, 1926.

78. A. G. Jones, n. d.

79. R. E. Anderson, 1952, p. 98.

80. A. G. Jones, n. d.

81. *Ibid.*

82. Republic of Liberia, 1930, p. 1.



et l'exportation se faisait dans des conditions de gaspillage et de contrainte et que ces pratiques recevaient l'appui de la Force frontalière libérienne et de hauts fonctionnaires du gouvernement<sup>83</sup>. La délégation enquêta aussi sur les relations entre Américo-Libériens autochtones et l'administration générale du gouvernement libérien et ne les trouva pas satisfaisantes<sup>84</sup>. Elle recommanda donc à la SDN de placer le Libéria sous le contrôle « d'administrateurs blancs, compétents et chaleureux<sup>85</sup> ».

Compte tenu de la situation interne fort déplorable qui régnait au Libéria, la plupart des conclusions et recommandations de la commission étaient équitables et raisonnables à de nombreux égards. Cependant, si elle s'était livrée à une étude objective de la politique coloniale contemporaine des puissances européennes, elle aurait condamné moins sévèrement les erreurs — par omission ou sur instructions — du gouvernement libérien et elle aurait peut-être été moins prête à préconiser une « administration des Blancs » au Libéria, car les régimes coloniaux européens étaient tout aussi, sinon plus, brutaux que celui du Libéria, en ce qui concerne certaines de leurs dispositions à l'égard de leurs ressortissants coloniaux, notamment le recours au travail forcé pour les chantiers de travaux publics<sup>86</sup>.

En réaction au Rapport Christy, la Société des Nations invita instamment le Libéria à abolir l'esclavage et l'exportation de main-d'œuvre à Fernando Poo, à réorganiser le gouvernement libérien et à instituer des réformes fondamentales assurant des chances égales à tous les Libériens. Pour sa part, le gouvernement des États-Unis d'Amérique se déclara « profondément indigné » par « l'oppression révoltante » dont étaient victimes les autochtones, ainsi que le révélait le rapport. Il pressa le gouvernement libérien « d'abolir rapidement le double fléau de l'esclavage et du travail forcé », et d'appliquer un « système global de réformes »<sup>87</sup> afin de ne pas compromettre les relations traditionnelles entre les États-Unis d'Amérique et le Libéria. Cette déclaration conduisit le Parlement libérien à entamer une procédure de mise en accusation du vice-président Allen Yancy (l'un des agents recruteurs de main-d'œuvre) et du président King, qui démissionnèrent tous deux au début de décembre 1930 sans attendre que soit adoptée la loi qui les destituerait<sup>88</sup>.

Sous l'effet de ces pressions, le nouveau gouvernement d'Edwin J. Barclay qui succéda au président King décida de mettre en œuvre les recommandations de la Société des Nations. Le Parlement libérien promulgua donc entre décembre 1930 et mai 1931 plusieurs lois prévoyant l'abolition de l'exportation de main-d'œuvre, des contrats de longue durée non résiliables et de la pratique de l'esclavage; prévoyant aussi le remplacement du travail forcé par un travail communautaire volontaire pour les chantiers de travaux publics; la réouverture, aux négociants étrangers, de tout l'arrière-pays et

83. J. G. Liebenow, 1969, p.64-70; League of Nations, 1930, p. 168-170.

84. E. J. Yancy, 1934, p.201-220.

85. J. G. Liebenow, 1969, p.64-70.

86. A. G. Jones, n. d.

87. Republic of Liberia, 1931(a), p. 2-3.

88. A. G. Jones, n. d.

la réorganisation de son administration en le partageant en trois provinces, placées chacune sous l'autorité d'un commissaire de district et d'un adjoint et de chefs de rang élevé<sup>89</sup>.

Malgré ces réformes — que le gouvernement libérien n'était naturellement ni capable ni désireux de mettre en œuvre dans leur totalité —, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique refusèrent de reconnaître le gouvernement de Barclay et conduisirent leurs affaires au Libéria par l'intermédiaire de leurs chargés d'affaires respectifs. La Grande-Bretagne, en particulier, revint à l'attaque en prenant l'initiative de certaines mesures destinées à mettre fin à l'indépendance du pays. Moins de deux mois après l'accession de Barclay à la présidence, la Grande-Bretagne demanda aux États-Unis d'Amérique de faire des représentations communes pour mettre en demeure le gouvernement libérien, « dans les termes les plus fermes », de prier la Société des Nations de désigner une commission d'administration, conformément aux recommandations du Rapport Christy<sup>90</sup>.

Les envoyés de la Grande-Bretagne, des États-Unis d'Amérique et de l'Allemagne (cette dernière ayant été persuadée par la Grande-Bretagne de se joindre au mouvement) firent le 21 janvier 1931 des démarches communes auprès du président Barclay invitant « le gouvernement du Libéria à confier pendant un certain temps la conduite des affaires à une commission internationale administrative » chargée d'effectuer les réformes nécessaires. Barclay et son Cabinet rejetèrent promptement (et légitimement) cette demande, considérant que « son acceptation non seulement violerait la constitution de la République, mais équivaldrait également à renoncer à la souveraineté et à l'autonomie du pays<sup>91</sup> ».

Barclay et son Cabinet se déclarèrent toutefois prêts par la suite à solliciter et à accepter une aide de la Société des Nations, notamment par l'envoi d'experts spécialisés dans des domaines tels que l'économie, l'organisation juridique, la santé publique et l'administration indigène<sup>92</sup>.

Aussi la Société des Nations confia-t-elle à une nouvelle commission d'enquête, où étaient cette fois représentées huit nations, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Espagne, Venezuela, Pologne et Libéria, l'examen des possibilités d'abolition de l'esclavage et du travail forcé et d'attribution d'une assistance technique au Libéria. Les États-Unis d'Amérique, qui n'étaient cependant pas membre de la Société des Nations, furent priés de s'y faire représenter. Ce fut encore un Britannique, lord Robert Cecil, qui fut nommé président de la nouvelle commission ; toutefois, un comité restreint de trois membres, présidé par un juriste français, Henri Brunot, fut désigné pour conseiller la commission sur les réformes financières et administratives qui permettraient à l'aide de la SDN d'être profitable. La commission se rendit au Libéria en juin et en juillet 1931 pour enquêter sur l'état du pays, recueillir des renseignements et rédiger un rapport.

89. Republic of Liberia, 1931 (a), p. 11-12; 1931 (b); E. J. Barclay, 1934.

90. R. E. Anderson, 1952, p. 110-111; A. G. Jones, n. d.

91. E. J. Barclay, 1931, p. 37.

92. *Ibid.*, p. 38.

De même que celle qui l'avait précédée, cette deuxième commission établit des plans complexes visant à améliorer l'administration interne, les finances et la santé publique au Libéria. En janvier 1932, le Comité Brunot présenta également son rapport à la SDN. Ses recommandations étaient, dans l'ensemble, analogues à celles de la Commission Christy, mais elles étaient à de nombreux égards moins défavorables au Libéria: le travail communautaire, traditionnel en Afrique, devait remplacer le travail forcé pour les chantiers de travaux publics; il fallait accorder aux Libériens autochtones des droits incontestés de propriété sur leurs terres; le gouvernement libérien devait soutenir l'autorité et la dignité des chefs africains; il fallait améliorer l'éducation des indigènes libériens ainsi que les moyens de communication avec l'arrière-pays. L'hinterland devrait être divisé en trois provinces placées chacune sous l'autorité d'un commissaire provincial et d'un commissaire adjoint, tous deux de nationalité étrangère et sous les ordres desquels il y aurait des Libériens assurant les fonctions de superintendants de comté et de commissaires de district. La commission suggérait aussi que Firestone modifie les modalités de l'accord de prêt 1926<sup>93</sup> afin d'assainir dans une certaine mesure les finances libériennes.

Cette intervention de la SDN dans les affaires libériennes augmenta sensiblement l'opposition que manifestaient de nombreux Libériens à leur gouvernement — particulièrement les Kru, les Grebo et les Vai. Beaucoup d'entre eux croyaient que les « hommes blancs » allaient bientôt arracher le gouvernement libérien aux Américo-Libériens. Ils cessèrent donc de payer leurs impôts ou d'accomplir des travaux obligatoires pour des projets publics comme la construction de routes. Simultanément, certains d'entre eux ranimèrent des conflits interethniques à propos de limites de terres et de chefferies contestées.

Pour maintenir la paix et l'ordre dans le pays, le président Barclay envoya un détachement de la Force frontalière libérienne dans les zones kru et grebo en mai 1931, avec des instructions spécifiques: le commandant américo-libérien, le colonel T. Elwood Davis, fut avisé que son détachement devait se livrer à « une démonstration de force, et non à une expédition punitive<sup>94</sup> ».

Mais, au cours de l'opération, des combats eurent lieu entre le détachement et les Kru de Sasstown, dirigés par leur chef, Juah Nimley; ces combats fournirent de nouvelles raisons à une intervention extérieure dans les affaires libériennes. Certains rapports partiels envoyés à la SDN, comme celui de Rydings, le chargé d'affaires britannique à Monrovia<sup>95</sup>, décrivirent l'opération comme une expédition punitive et accusèrent le gouvernement libérien de s'en prendre aux vies et aux biens du peuple kru.

Comme on pouvait s'y attendre, les gouvernements britannique et américain réagirent à ces rapports en demandant que le gouvernement libérien mette un terme à ces soi-disant représailles militaires contre les Kru, « en attendant la conclusion d'un accord entre la Société des Nations, les

93. B. N. Azikiwe, 1934, p. 165.

94. E. J. Barclay, 1931, p. 8.

95. J. Rydings, 1932.

États-Unis et le Libéria concernant la future administration du pays<sup>96</sup> ». Le gouvernement libérien réagit immédiatement et protesta auprès de la SDN pour cette nouvelle menace des États-Unis et de l'Angleterre contre la souveraineté libérienne<sup>97</sup>. De plus, le président Barclay envoya une commission d'enquête composée de trois personnes et dirigée par Winthrop A. Travell, un employé américain travaillant dans les services fiscaux libériens, pour examiner la situation sur la côte kru.

Les conclusions de cette commission réfutèrent en grande partie les accusations de destruction préméditée formulée contre le détachement de Forces frontalières<sup>98</sup>. Et, fort heureusement pour le Libéria, la SDN réagit positivement et au lieu d'imposer au Libéria une administration étrangère, comme l'avaient proposé les États-Unis et la Grande-Bretagne, elle envoya un représentant, le D<sup>r</sup> Melville D. Mackenzie, un médecin anglais, pour aider le gouvernement libérien à pacifier les Kru.

Lorsqu'il prit connaissance du Rapport Brunot, le Comité de la SDN chargé des affaires libériennes elabora les «Principes généraux du plan d'assistance» en faveur du Libéria. Le comité les adopta le 27 septembre 1932 et le gouvernement libérien les accepta sous réserve que les négociations prévues avec Firestone soient couronnées de succès. Les négociations financières eurent lieu à Londres en juin 1933 et aboutirent à la rédaction d'un rapport présenté par M. Lighthart, l'expert financier de la Société des Nations qui y avait participé. Sur la base des «Principes généraux» et du Rapport Lighthart, le Comité de la SDN chargé des affaires libériennes établit un protocole où figuraient le plan d'assistance et les réformes envisagées. Au nombre de celles-ci il convient de signaler l'emploi de «spécialistes» étrangers en tant que commissaires de province et commissaires adjoints, sous l'autorité desquels auraient été placés des commissaires de district libériens, un «conseiller en chef» auprès du gouvernement libérien, désigné par le Conseil de la Société des Nations, en accord avec le président libérien, et ayant pour mission d'opérer la liaison entre le gouvernement libérien et la Société des Nations, et deux médecins chargés des services hospitaliers et de la santé publique au Libéria.

Si elles avaient été appliquées, les recommandations du Comité de la SDN auraient abouti au Libéria aux réformes radicales que les dirigeants américo-libériens redoutaient en règle générale. Leur mise en œuvre aurait également risqué d'empiéter gravement sur la souveraineté du Libéria et d'exercer une ponction considérable sur les finances publiques, compte tenu des pouvoirs étendus du conseiller en chef et des traitements élevés des spécialistes étrangers. Il n'est donc pas étonnant que le président Barclay, tout en acceptant le plan d'assistance figurant dans le protocole du Comité de la Société des Nations chargé des affaires libériennes, ait formulé certaines

96. E. J. Barclay, 24 octobre 1932, p. 2-4.

97. *Ibid.*, p. 7-8.

98. *Ibid.*, p. 9-14. Les autres membres de la Mission Travell étaient deux Libériens, le D<sup>r</sup> F. A. K. Russell, de Sinoé, et le D<sup>r</sup> J. F. B. Coleman, de Montserrado. Finalement, la commission fit un rapport principal (Russell et Coleman) et un rapport annexe (Travell), qui fut apparemment celui que le gouvernement libérien accepta.

réserves sur les pouvoirs du conseiller en chef et sur les dépenses qu'entraînerait la mise en œuvre du plan. Cependant, le Comité de la SDN refusa de revoir le plan et le retira même lorsque le Libéria, malgré les menaces renouvelées d'intervention étrangère émanant des gouvernements britannique et américain, refusa de l'accepter dans sa totalité<sup>99</sup>.

Le gouvernement libérien établit alors un plan de développement triennal prévoyant des réformes internes, notamment des modifications de l'Accord sur l'emprunt de 1926, déjà demandées par le gouvernement libérien<sup>100</sup>. Ce plan fut agréé par le gouvernement américain dirigé par le président Franklin D. Roosevelt et forma la base des négociations entre Firestone, les États-Unis d'Amérique et le gouvernement libérien en 1935, année au cours de laquelle les modifications voulues furent apportées à l'accord. L'innovation la plus importante fut le principe « selon lequel des dépenses publiques devaient être imputées en premier sur les recettes du pays et ne devaient plus être financées, comme auparavant, sur le solde restant, une fois déployés les coûts afférents à l'administration fiscale, aux intérêts de la dette et au fonds d'amortissement<sup>101</sup> ». Les dépenses publiques de base furent fixées à 450 000 dollars, qui furent dûment prélevés annuellement sur les recettes de l'État pour assurer, en premier lieu, les services nationaux indispensables avant le remboursement de la dette. Le taux d'intérêt fut également ramené de 7 à 5%<sup>102</sup>.

Il n'est donc pas surprenant que les relations libériennes avec Firestone et, partant, les relations libériennes avec les États-Unis d'Amérique, se soient améliorées, allant jusqu'à la reconnaissance, par les États-Unis, du gouvernement Barclay le 11 juin 1935<sup>103</sup>. La Grande-Bretagne fit de même le 16 décembre 1936<sup>104</sup>, fait qui était censé marquer la fin officielle de la crise d'indépendance libérienne !

Il convient de relever que, malgré les fortes pressions exercées par les puissances de la Société des Nations, le Libéria n'avait pas manqué de défenseurs et de sympathisants, qui étaient parvenus à faire entendre leur voix. La plupart d'entre eux étaient des Africains ou des Noirs-Américains ou des organisations religieuses, commerciales ou intellectuelles dirigées par des Noirs, qui soutenaient à juste titre que la situation interne des colonies européennes en Afrique était à plusieurs égards tout aussi mauvaise que celle du Libéria. Ils étaient donc fermement convaincus qu'il ne fallait pas sacrifier l'indépendance du Libéria aux intérêts économiques des Blancs, incarnés par Firestone, et qu'il ne fallait pas appliquer « deux poids, deux mesures » en condamnant le Libéria et en fermant les yeux sur l'oppression des Blancs dans les colonies. Signalons, au nombre de ces personnalités et de ces organisations, le professeur W. E. B. Du Bois; Mordecai Johnson, président de la Howard University; Nnamdi Azikiwe, un journaliste nigérian; la Société baptiste des missions étrangères Lott Carey, la AME Church,

99. E. J. Barclay, 1934, p.2-4.

100. E. J. Barclay, 1934; R. L. Buell, 1947, p.41-44.

101. E. J. Barclay, 1935 (a), p.3.

102. *Ibid.*, p.3.

103. E. J. Barclay, 1935 (b), p.14.

104. E. J. Barclay, 1937, p.14.

la National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP), et une fraction de la presse des Noirs, comme par exemple l'*Afro-American* de Baltimore. Leurs efforts en faveur de la cause libérienne influencèrent peut-être, mais n'affectèrent pas radicalement la politique du gouvernement des États-Unis d'Amérique à l'égard du Libéria en ce qui concerne la crise provoquée par le travail forcé<sup>105</sup>.

### *L'Éthiopie*

L'intervention étrangère dans les affaires intérieures de l'Éthiopie au cours de la période étudiée eut des conséquences encore plus durables et beaucoup plus graves. La Convention tripartite de 1906 qui divisait l'Éthiopie en sphères d'influence britannique, française et italienne laissait présager que les puissances impérialistes européennes interviendraient de nouveau tôt ou tard en Éthiopie. La mort de Menelik en 1913, l'accession de Lij Iyasu et les événements de la première guerre mondiale incitèrent en particulier l'Italie à redonner corps, dès 1913, à ses visées impérialistes à l'égard de l'Éthiopie. Ainsi, entre 1913 et 1919, le Ministère italien des colonies appuya vigoureusement la mise en œuvre d'un plan « minimal » ou d'un plan « maximal » de colonisation italienne en Afrique. Chacun de ces plans avait particulièrement pour but d'assurer à l'Italie le contrôle de la mer Rouge et de faire de l'Éthiopie « la sphère d'influence exclusive de l'Italie<sup>106</sup> ». Le programme italien se heurta cependant aux ambitions impérialistes de la Grande-Bretagne et de la France dans le nord-est de l'Afrique et, à la fin, le Traité de paix de Versailles le laissa en grande partie inexécuté<sup>107</sup>.

En dépit des ambitions coloniales de l'Italie en Éthiopie et du souvenir cuisant de la défaite d'Adowa, dont de nombreux Italiens désiraient se venger, les relations entre l'Italie et l'Éthiopie étaient en fait restées remarquablement cordiales durant la régence de Tafari Makonnen. L'Italie avait appuyé l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations en 1923 et était l'un des pays où Tafari s'était rendu au cours de son voyage historique à l'étranger cette même année<sup>108</sup>. Malgré les frictions survenues en 1925-1926 à propos du maintien des prétentions de l'Italie à une zone d'influence en Éthiopie, les deux pays signèrent, le 2 août 1928, un traité d'amitié et d'arbitrage pour une durée de vingt ans, complété par une convention accordant à l'Italie le droit de construire une route de Dessié à Assab, tandis qu'une zone franche était accordée à l'Éthiopie dans ce dernier port. Toutefois, ces dispositions ne furent pas appliquées, car la politique de l'Italie commença à évoluer de la pénétration pacifique à l'intervention militaire.

Ce changement dans la politique fasciste se produisit en 1930, lorsque le Ministre italien des colonies, le maréchal De Bono, demanda instamment au Conseil des ministres d'accroître son budget en vue d'une « expansion au-

105. A. G. Jones, n. d.

106. R. L. Hess, 1963, p. 105-108.

107. W. R. Louis, 1963 (a).

108. R. Pankhurst, 1976.

delà des frontières de la mère patrie<sup>109</sup> ». En 1932, il se rendit en Érythrée et, en 1933, il eut des entretiens secrets avec Mussolini à qui il suggéra d'envahir l'Éthiopie. Mussolini fut tout à fait d'accord et lui ordonna « d'aller de l'avant au plus vite » et « d'être prêt le plus tôt possible ». On entreprit en conséquence d'améliorer les communications terrestres, maritimes et aériennes des colonies italiennes de l'Érythrée et de la Somalie, tandis que des agents fascistes commençaient à fomenter une subversion politique en Éthiopie<sup>110</sup>. Le secret entourant les desseins de l'Italie fut levé le 18 mars 1934, lorsque Mussolini, s'adressant au parti fasciste, demanda que les nations « satisfaites » et possédant des colonies s'abstiennent de bloquer « l'expansion culturelle, politique et économique de l'Italie fasciste ».

L'incident de Oual-Oual en 1934 fournit à Mussolini un prétexte pour l'invasion. Une commission anglo-éthiopienne chargée de délimiter la frontière entre l'Éthiopie et la Somalie britannique arriva le 23 novembre aux puits de Oual-Oual, situés en territoire éthiopien, à quelque 160 kilomètres de la frontière non délimitée avec la Somalie italienne, pour les trouver occupés par un détachement italien. Le chef britannique de la commission, le colonel Clifford, protesta auprès des Italiens en faisant valoir que leur présence empêchait ses hommes de se déplacer librement en territoire éthiopien, mais décida de se retirer pour éviter un « incident international ». Les Éthiopiens, en revanche, restèrent sur les lieux et les deux groupes armés s'observèrent jusqu'au 5 décembre, lorsqu'un coup de feu d'origine indéterminée provoqua un engagement à l'issue duquel les Éthiopiens, insuffisamment armés, se retirèrent. L'Éthiopie invoqua le Traité d'amitié et d'arbitrage de 1928, tandis que l'Italie, refusant tout arbitrage, exigea des excuses, la reconnaissance par l'Éthiopie de la souveraineté de l'Italie sur Oual-Oual et une indemnité de 200 000 thalers de Marie-Thérèse<sup>111</sup>. La Grande-Bretagne et la France, soucieuses d'éviter le déclenchement d'hostilités, pressèrent l'Éthiopie de céder, mais Haïlé Sélassié, craignant d'encourager l'Italie à s'étendre davantage, refusa et porta l'affaire devant la Société des Nations, le 14 décembre. Constatant que l'Éthiopie n'était pas disposée à capituler, Mussolini ordonna secrètement, le 30 décembre, de préparer une invasion, ce qui exigeait des préparatifs considérables en raison de la superficie et du terrain montagneux de l'Éthiopie.

La Société des Nations chargea un comité d'étudier le litige, mais Mussolini, qui était presque prêt à passer à l'attaque, ne s'intéressa guère à ses travaux. Le comité présenta des propositions de compromis qui, dans un effort pour satisfaire l'Italie, suggéraient que l'Éthiopie soit placée sous contrôle international, pour l'empêcher de constituer un danger pour les colonies italiennes limitrophes, ainsi que l'affirmait Mussolini. Le Duce, cependant, n'avait plus que faire de compromis. Le 2 octobre 1935, il décréta la mobilisation et, le lendemain, l'armée italienne, commandée par De Bono, franchit la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, sans déclaration de guerre,

109. St. Anthony's College, University of Oxford, Captured Italian Documents, 112809.

110. E. De Bono, 1937, p. 12-13, 15.

111. R. Cinmaruta, 1936; A. de la Pradele, 1936, p. 149-160; G. W. Baer, 1967, p. 45-61.

tandis que l'aviation italienne bombardait Adoua. Des troupes venues de Somalie italienne passèrent également à l'attaque au Sud (voir fig. 28.6).

Bien qu'elle ait été longuement préparée, l'invasion jeta la consternation dans le monde entier. L'Assemblée de la SDN se réunit le 9 octobre et décida, par 50 voix contre 1, celle de l'Italie, et avec 3 abstentions, celles de l'Albanie, de l'Autriche et de la Hongrie, que l'Italie était l'agresseur et qu'elle avait violé le Pacte de la Société des Nations<sup>112</sup>.

Malgré cette condamnation presque unanime, la Société des Nations, dominée par la France et l'Angleterre, puissances coloniales, ne tenait pas à heurter Mussolini en recourant à des sanctions immédiates et totales, comme le demandait l'Union soviétique; elle préféra créer un comité de coordination, qui ne proposa que des sanctions économiques limitées, sous forme de quatre embargos séparés. Ces sanctions, qui ne concernaient que les États membres, portaient: *a)* sur les exportations d'armes et de munitions vers l'Italie; *b)* sur les prêts et crédits consentis à l'Italie; *c)* sur l'importation de toutes marchandises en provenance de l'Italie; *d)* sur la vente à l'Italie de certaines matières premières, dont le caoutchouc, la bauxite, l'aluminium, le minerai de fer et la ferraille. La première de ces sanctions fut mise en application le 11 octobre et les autres le 18 novembre<sup>113</sup>. Ces interdictions qui étaient, selon lord Keynes, «des sanctions économiques relativement légères<sup>114</sup>», s'avèrent totalement inopérantes. En fait, ainsi que l'a noté Winston Churchill, il ne s'agissait pas de «sanctions réelles destinées à paralyser l'agresseur, mais seulement de sanctions mitigées qui seraient tolérables à l'agresseur<sup>115</sup>».

Des mesures aussi inefficaces ne pouvaient arrêter l'armée italienne et les télégrammes répétés du Duce, souhaitant une victoire rapide avant que la Société des Nations ne prenne conscience de la nécessité d'une action plus résolue, l'aiguillonnèrent encore; elle occupa Adowa le 6 octobre et Makalle, le 8 novembre. La résistance des Éthiopiens obligea toutefois les envahisseurs à marquer un temps d'arrêt. Sur ces entrefaites, De Bono fut rappelé et remplacé le 16 novembre par un militaire de carrière, le maréchal Badoglio, dont une forte contre-offensive des Éthiopiens bloqua aussi la progression pendant plusieurs semaines. Dans l'espoir de briser le moral des Éthiopiens, Mussolini insista alors pour que ses troupes utilisassent pour la première fois des gaz toxiques<sup>116</sup>.

L'échec de ces sanctions limitées de la SDN incita certains à en demander le renforcement et avant tout l'inclusion du pétrole, qui avait une importance capitale, comme Mussolini devait le reconnaître ultérieurement, lorsqu'il confia à Hitler que, si l'embargo avait été placé sur ce produit, «il aurait dû quitter l'Abyssinie dans la semaine<sup>117</sup>». La Grande-Bretagne et la France étaient toutefois résolument opposées à une telle mesure, esti-

112. S. Heald (dir. publ.), 1937, p. 192-193.

113. *Ibid.*, p. 193-194 et 203-207; voir aussi L. Villari, 1943, p. 151-219.

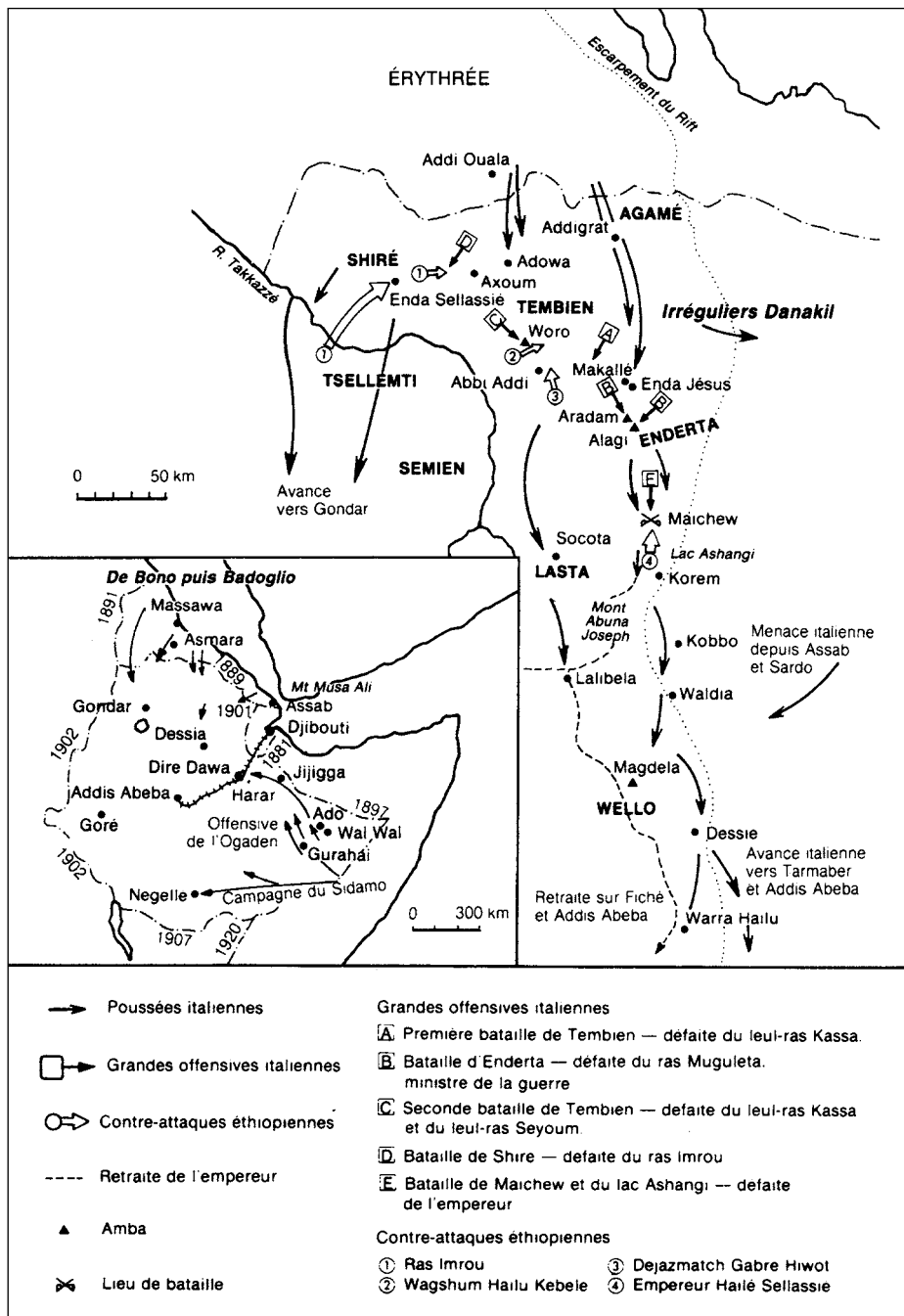
114. *New Statesman and Nation*, 28 novembre 1935.

115. W. S. Churchill, 1948, p. 172-173.

116. A. del Boca, 1969.

117. P. Aloisi, 1957, p. 324.





28.6. L'invasion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste.

[Source : adapté de R. Greenfield, *Ethiopia, a new political history*, 2<sup>e</sup> éd. rév., p. 198, Londres, Pall Mall Press Ltd., 1975.]

mant que Mussolini pourrait la considérer comme un acte de guerre. Les ministres des Affaires étrangères britannique et français, Hoare et Laval, se rencontrèrent donc une fois de plus à Paris, le 7 décembre, pour mettre au point un nouveau compromis. Ce dernier reposait sur deux principes : premièrement, un « échange de territoires », par lequel l'Éthiopie céderait à l'Italie l'Ogaden et une partie importante de celle du Tigré, en échange d'un port situé soit sur la mer Rouge, soit sur le golfe d'Aden ; deuxièmement, l'Italie se verrait attribuer une « zone d'expansion économique et de colonisation » dans la plus grande partie de l'Éthiopie au sud d'Addis Abeba : cette région devait continuer à faire partie de l'Éthiopie, mais l'Italie devait y bénéficier de prérogatives économiques exclusives. La presse française eut cependant vent de ce plan, qui constituait une capitulation flagrante devant l'agresseur qu'on avait condamné, en même temps qu'un abandon total de la SDN, et qui provoqua une tempête d'indignation dans de nombreux pays, notamment en Grande-Bretagne, où Hoare fut obligé de démissionner le 18 décembre<sup>118</sup>.

À la fin de l'année 1935, l'Éthiopie était ainsi passée au premier plan de l'actualité mondiale et devenue le centre de l'excitation et de l'indignation internationale<sup>119</sup>. Un ministre des affaires étrangères britannique n'était-il pas tombé pour ce qu'on pouvait considérer comme une trahison, tandis que dans les montagnes escarpées de l'Éthiopie, une puissante armée fasciste, dotée du matériel de guerre le plus moderne, et même de gaz toxiques, était temporairement tenue en échec par l'héroïsme de ses défenseurs, qui étaient relativement mal armés<sup>120</sup> ? C'était là rééditer l'exploit de David luttant contre Goliath dans la plus grande des guerres coloniales qui se soit jamais déroulée sur le continent africain. L'armée éthiopienne devait être vaincue peu après, mais les Italiens allaient encore avoir à livrer de durs combats avant de pouvoir occuper Addis Abeba, le 6 mai 1936. Cette date marquait le début de cinq longues années d'usurpation par les fascistes italiens et, pendant quatre de ces années, les patriotes éthiopiens durent continuer à combattre seuls<sup>121</sup>.

L'invasion de l'Éthiopie suscita ainsi une réaction instantanée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique<sup>122</sup>. En août 1935, un groupe d'Africains et de descendants d'Africains avait fondé à Londres l'International African Friends of Abyssinia, dont le bureau comprenait C. L. R. James, des Caraïbes, le Dr P. Mc. D. Millard, de la Guyane britannique, Amy Ashwood Garvey, la femme de Marcus Garvey, Mohammed Saïd, de la Somalie, et Dr J. B. Danquah, de la Gold Coast. Les objectifs de cette association, tels qu'ils furent définis par son secrétaire, Jomo Kenyatta, étaient « d'aider, par

118. S. Heald (dir. publ.), 1937, p. 316-413.

119. Pour un exposé récent sur la crise italo-éthiopienne, voir F. Hardie, 1974.

120. Sur la guerre, voir Haïlé Sélassié, 1936 ; G. L. Steer, 1936 ; E. De Bono, 1937 ; P. Badoglio, 1937 ; R. Graziani, 1938 ; R. Greenfield, 1965, p. 196-266 ; A. J. Barker, 1968 ; A. del Boca, 1969 ; G. Rochet, 1971 ; F. Bandini, 1971.

121. R. Pankhurst, 1970.

122. W. R. Scott, 1966 et 1972, p. 132-138 ; R. Ross, 1972.

tous les moyens en son pouvoir, à maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Abyssinie<sup>123</sup> ».

Le déclenchement ultérieur des hostilités, qui plaça l'Éthiopie à la première page de tous les journaux, marqua profondément les Africains. Kwame Nkrumah, qui était alors un étudiant de passage en Angleterre, a rappelé qu'il avait été bouleversé à la vue des placards annonçant: « Mussolini envahit l'Éthiopie », et il a ajouté: « À ce moment-là, ce fut presque comme si toute la ville de Londres m'avait soudain déclaré la guerre à moi, personnellement. Durant les quelques minutes qui suivirent, je ne pus rien faire de plus que fixer chacun de ces visages impassibles, en me demandant si ces gens pouvaient vraiment comprendre l'abomination du colonialisme et priant pour que vienne le jour où je pourrai contribuer à la chute de ce système. Mon nationalisme prit le dessus; j'étais prêt à passer à travers l'enfer même, s'il le fallait, pour atteindre mon objectif<sup>124</sup>. »

Des sentiments analogues se manifestèrent dans toute l'Afrique. L'intellectuel nigérian Nnamdi Azikiwe consacra une large place dans ses journaux, le *West African Pilot* et le *Comet*, à la lutte de l'Éthiopie. Et plus tard, dans *Renascent Africa*, ouvrage qui exerça une grande influence et qui fut même qualifié de « Bible des Africains », il rappela l'émotion provoquée dans une école ordinaire de la Gold Coast quand les élèves apprirent que « des soldats noirs, aidés par la main invisible de Dieu, repoussaient et déjouaient les plans de leurs ennemis ».

L'Éthiopie, première victime à l'étranger du fascisme italien et point de ralliement des partisans de la sécurité collective, était ainsi devenue, à la fin de 1935, le symbole brûlant de l'Afrique qui sortait du sommeil où l'avait plongée la domination coloniale.

### Conséquences de l'intervention impérialiste européenne pour le Libéria et l'Éthiopie

À la fin de 1936, le Libéria avait survécu à l'intervention étrangère en ayant préservé sa souveraineté, alors que l'Éthiopie y avait succombé et y avait perdu sa souveraineté, bien que provisoirement. À quoi tient cette différence?

La situation interne au Libéria et en Éthiopie jusqu'au moment de l'invasion italienne, le 3 octobre 1935, tout en étant d'une grande importance historique, n'a pas joué un grand rôle dans la détermination de l'issue finale de l'intervention étrangère. À vrai dire, dans les deux pays, la situation ne différait sur aucun point essentiel. Dans l'un et l'autre, le gouvernement central avait des opposants intérieurs qui cherchaient à exploiter à leurs propres fins l'intervention des puissances étrangères en s'alliant à elles, ce qui fut notamment le cas du People's Party, le parti de l'opposition au Libéria, et de certains membres de la noblesse féodale éthiopienne, tels que Leul-Ras Hailu et Dejazmatch Hailé Sélassié Gugsà<sup>125</sup>.

123. *New Times and Ethiopia News*, 30 janvier 1954; R. Makonnen, 1973, p.112-120. Voir également S. K. B. Asante, 1977.

124. K. Nkrumah, 1957, p.22.

125. R. Greenfield, 1965, p.192-194.

La puissance militaire des deux pays, qui ne manquaient cependant pas de patriotes ardents prêts à verser leur sang pour la patrie, était très faible par rapport à celle de leurs agresseurs étrangers, virtuels ou réels. La milice du Libéria, composée de tous les hommes reconnus aptes au service, pour la plupart américo-libériens, était en majeure partie insuffisamment entraînée et dépourvue d'armes. Il en était de même de la Force frontalière, l'armée permanente du Libéria, dont les éléments étaient peu entraînés et peu armés et ne touchaient en outre irrégulièrement que de maigres soldes. En septembre 1920, par exemple, les arriérés de soldes dus tant aux officiers qu'aux hommes de cette force s'élevaient à 90.689,52 dollars, ce qui affecta leur moral de façon désastreuse<sup>126</sup>. La force avait la réputation d'être si indisciplinée et si mal entraînée qu'il était « extrêmement difficile de lui faire exécuter un ordre soit à la lettre, soit dans son esprit<sup>127</sup> ». La force comptait en tout 821 hommes en novembre 1917, 767 en décembre 1920 et 744 en décembre 1925. En 1935, un auteur libérien remarqua que le Libéria en était « tout juste à ses premiers pas » pour ce qui était de sa défense nationale, car il n'avait ni marine de guerre ni force aérienne<sup>128</sup>.

Quant à l'Éthiopie, ses forces armées se composaient d'hommes enrôlés par les grands féodaux tels que les gouverneurs et les *shum*, des troupes du gouvernement central et de l'armée permanente personnelle d'Hailé Sélassié<sup>129</sup>. Seule cette dernière était entraînée et armée de manière moderne. Les autres comportaient des « hommes sans aucun autre entraînement que celui qu'ils avaient pu acquérir grâce à leur aptitude naturelle pour le combat et à leurs traditions<sup>130</sup> ».

De toute évidence, ni le Libéria ni l'Éthiopie n'étaient à même de rivaliser avec des forces d'invasion européennes. La survie du Libéria et l'effondrement de l'Éthiopie semblent surtout s'expliquer par une différence essentielle: il y eut bel et bien une intervention militaire européenne dans l'un de ces pays, mais non dans l'autre.

On peut donc se poser la question suivante: Pourquoi une telle intervention eut-elle lieu dans un pays et non dans l'autre? Si l'on veut répondre à cette question, il importe de se rappeler que, jusqu'à la fin de 1935, ni le Libéria ni l'Éthiopie ne jouissaient d'une sympathie, d'un soutien, ni d'une protection sans réserve des puissances étrangères, membres ou non de la Société des Nations, ou de celle-ci elle-même. En dépit de leur amitié indiscutée et traditionnelle pour le Libéria, les États-Unis d'Amérique avaient signifié à maintes reprises, au cours de la crise relative au travail forcé, qu'ils s'alignaient sur les positions prises par les puissances coloniales européennes qui avaient des visées sur la souveraineté du Libéria, notamment en ce qui concerne l'appui accordé par ces puissances à l'institution d'une commission internationale administrative au Libéria.

126. Republic of Liberia, 1920, p. 9.

127. Major M. Staten, 1925.

128. E. J. Yancy, 1934, p. 93-99.

129. R. Greenfield, 1965, p. 194-195, 199-201.

130. E. Virgin, cité dans *ibid.*, p. 194.

Il faut également souligner la grande habileté diplomatique du gouvernement libérien et, surtout, de son président, Edwin J. Barclay, homme remarquablement brillant et intelligent, et du secrétaire d'État, Louis A. Grimes, qui avait mené les négociations à Genève. En réduisant au silence l'opposition intérieure par la force ou la persuasion et en s'en tenant très obstinément aux principes de l'autodétermination du Libéria, les dirigeants libériens œuvrèrent en faveur de la cause de la souveraineté nationale. Cependant, comme les dirigeants éthiopiens, y compris Haïlé Sélassié, étaient également d'habiles diplomates et d'ardents défenseurs de la souveraineté de leur pays, la survie du Libéria semble s'expliquer en dernier ressort par le fait que l'Éthiopie avait comme voisin une puissance impériale démente et sanguinaire, résolue à agrandir ses territoires et surtout à venger Adowa, et donc à lancer effectivement une attaque contre l'Éthiopie. De l'autre côté, la Grande-Bretagne et la France possédaient déjà de vastes territoires coloniaux en Afrique; elles n'avaient pas de bataille d'Adowa à venger. En fin de compte, elles n'avaient pas de motifs prépondérants pour attaquer et conquérir le Libéria, comme l'avait fait l'Italie à l'égard de l'Éthiopie.

# L'Afrique et le nouveau monde

*Richard David Ralston*

*(avec la contribution du professeur Fernando Augusto Albuquerque Mourão pour les sections consacrées à l'Amérique latine et aux Caraïbes)*

Diverses régions du monde, telles que la Grèce et la Rome classiques, le Portugal (depuis le XV<sup>e</sup> siècle), les Caraïbes, les États-Unis d'Amérique (depuis le XVII<sup>e</sup> siècle), la Grande-Bretagne (depuis le XVII<sup>e</sup> siècle), le Canada (surtout après la guerre d'indépendance américaine), le Brésil (particulièrement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle), l'Arabie saoudite, l'Inde et la Turquie (par moments), ont accueilli des communautés assez importantes d'Africains expatriés ou ont été exposées à des influences africaines assez nettes. En même temps, l'ampleur de la diaspora africaine a varié en fonction des allées et venues de commerçants, de marins, d'interprètes et d'éducateurs africains, de la présence d'étudiants africains en Amérique et de la réinstallation de Noirs américains, d'Afro-Brésiliens et d'Afro-Cubains en Afrique. Les liens entre les continents qui sont devenus les deux principaux domaines d'implantation de la population noire — l'Afrique et les Amériques — ont été maintenus au fil des ans par une circulation à double sens des personnes, des objets culturels et des idéologies politiques. Le présent chapitre s'efforce de définir les interactions entre les Africains et les populations d'ascendance africaine des Amériques pendant la période coloniale de l'histoire africaine.

De 1880 à 1935, les liens entre Africains et Noirs américains sont essentiellement de cinq types: *a*) mouvements de retour des Noirs en Afrique ou émigration des Noirs — surtout d'Amérique du Nord, mais aussi des Caraïbes et du Brésil — dans diverses régions de l'Afrique (surtout l'Afrique occidentale, mais aussi l'Afrique du Sud et la Corne) (voir fig. 29.1); *b*) évangélisme américain, avec la venue de missionnaires afro-américains en Afrique pour y répandre l'Évangile; *c*) résurgence de l'exode transatlantique



29.1. Zones dans lesquelles il y a eu interaction entre l'Afrique et l'Amérique, 1880-1935.

sous forme d'un courant d'étudiants africains s'inscrivant dans des établissements scolaires et universitaires pour Noirs américains; *d*) panafricanisme, revêtant des formes diverses (conférences, créations d'organisations, activités éducatives, littéraires ou commerciales), qui ont mis des Africains en contact avec le monde noir des Amériques et ont contribué à influencer sur l'évolution de l'Afrique coloniale; *e*) persistance et mutation des valeurs culturelles africaines en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces cinq points seront analysés tour à tour dans les cinq sections du présent chapitre.

### Mouvements de retour en Afrique

Bien que le courant favorable à l'émigration des Noirs d'Amérique du Nord vers le Libéria, qui avait été puissant pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, se soit sensiblement affaibli, les Afro-Américains ont continué à manifester un certain intérêt pour l'émigration en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. En fait, cet exode, dont des Noirs comme Daniel Coker, Lott Cary, John B. Russwurm, Paul Cuffee, Henry H. Garnet et Martin R. Delany avaient été les premiers avocats, s'est poursuivi et même accru au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1878, par exemple, la South Carolina-Liberian Exodus Joint Stock Steamship Company transporta 206 immigrants noirs au Libéria. En 1881, Henry H. Garnet fut nommé ministre résident et consul général au Libéria et fit ainsi lui-même cette traversée de l'Atlantique qu'il avait prônée. En 1889, Edward W. Blyden, panafricaniste antillais né à Saint-Thomas, effectua le voyage du Libéria aux États-Unis au nom de l'American Colonization Society (ACS) pour contribuer à obtenir des Noirs qu'ils soutiennent l'émigration. De 1880 à 1900, en outre, l'évêque Henry McNeal Turner s'efforça de combiner les deux traditions longtemps dominantes dans l'histoire moderne de l'interaction entre Africains et Afro-Américains: l'émigration africaine et l'évangélisme chrétien. Par ailleurs, le retour de milliers de Noirs brésiliens en Afrique occidentale, au moins jusqu'à l'abolition officielle de l'esclavage au Brésil (1888), suscita lui aussi d'importantes interactions entre Africains et Noirs d'Amérique. Les compétences techniques et commerciales et les aspirations politiques des Afro-Brésiliens qui se réinstallèrent dans leurs terres d'origine ou à proximité, au Nigéria, au Dahomey (l'actuel Bénin), au Togo et en Gold Coast (actuel Ghana), semblent avoir eu de grandes répercussions sur la situation sociale, économique et politique de ces pays. Peut-être parce qu'ils ne formèrent pas dans ces régions une communauté distincte de colons — comme cela se produisait au Libéria —, les Afro-Brésiliens y poursuivirent par la suite des objectifs sociaux et politiques qui ne différèrent guère de ceux des Africains autochtones.

Bien qu'il ait été fondé par des Blancs américains de l'American Colonization Society (ACS) longtemps avant la période de lutte pour la conquête de l'Afrique (« Scramble »), le Libéria occupe une place particulière dans toute étude des migrations entre les différentes régions du monde noir. Un projet de loi tendant à aider les émigrants noirs fut discuté par le Sénat des États-Unis d'Amérique en 1889, en partie grâce aux efforts déployés par Blyden pour obtenir un soutien en faveur des programmes de l'ACS. Le nombre des



Noirs, qui s'inscrivirent à l'ACS pour aller au Libéria s'accrut rapidement et, en 1892, plusieurs centaines d'agriculteurs noirs de l'Arkansas et de l'Oklahoma arrivèrent à New York dans l'espoir d'être transportés en Afrique. En 1893, lorsqu'il se rendit au Libéria, l'évêque Turner écrivit avec enthousiasme que « l'homme noir trouve ici [au Libéria] [...] la dignité et la liberté la plus complète; il a l'impression d'être un seigneur et sa démarche reflète ce sentiment<sup>1</sup> ». Il affirma de nouveau en 1896: « Je pense que 2 ou 3 millions d'entre nous devraient retourner sur la terre de nos ancêtres, y établir nos propres nations, civilisations, lois, coutumes, modes de production [...] et cesser de grommeler, de récriminer chroniquement et de menacer le pays que l'homme blanc revendique et qu'il dominera nécessairement<sup>2</sup>. » Du fait de l'action de l'évêque Turner, plus de 300 Afro-Américains émigrèrent au Libéria en mars 1896. Le jeune W. E. B. Du Bois lui-même — qui devait plus tard rejeter l'émigration comme solution aux problèmes des Noirs américains — estima que l'émigration proposée par Turner offrait une issue louable à « l'humiliation d'avoir à quémander pour être reconnu et traité avec justice aux États-Unis<sup>3</sup> ».

Alors qu'il était au Libéria, l'évêque Turner dit à ceux qu'il appelait les « capitalistes noirs » d'Amérique que, « s'ils voulaient commencer à faire du commerce avec le Libéria, ils gagneraient des millions en quelques années ». Le pourcentage de réponse fut peu élevé. Toutefois, en 1899, un groupe créa l'African Development Society, dont le principal objectif consistait à encourager les Afro-Américains à acheter des terres dans le centre-est de l'Afrique et à s'y établir. La société vendrait des actions ou des titres de propriété offerts par les Africains, mais seulement à des acheteurs afro-américains ou africains<sup>4</sup>. L'évêque Turner joua aussi par la suite le rôle de conseiller de l'International Migration Society (IMS) de l'Alabama, qui envoya environ 500 émigrants en Afrique avant de disparaître en 1900. Certains de ces émigrants demeurèrent au Libéria; d'autres retournèrent aux États-Unis d'Amérique. Ceux qui restèrent réussirent assez bien et il est même hors de doute qu'une proportion non négligeable d'entre eux prospéra. Ceux qui retournèrent, en revanche, racontèrent d'horribles histoires de terres pauvres, de malnutrition et de conditions de vie médiocres. Ces récits réduisirent les chances que se constitue un large mouvement d'émigration afro-américaine, bien que les perspectives des Noirs aux États-Unis d'Amérique soient devenues moins bonnes de 1895 à 1900. Néanmoins, il est évident que de nombreux Afro-Américains continuèrent à envisager sérieusement d'émigrer en Afrique, tandis que d'autres Noirs des États-Unis et des Caraïbes se bornèrent à s'installer dans des régions voisines pour fuir des pratiques discriminatoires déclarées.

Après 1900, le flambeau du retour en Afrique fut repris par d'autres. C'est ainsi, par exemple, qu'un certain capitaine Dean caressa, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'espoir d'inciter les Noirs américains à s'installer en Afrique du

1. L. Davis, 1974, p.3.

2. *Ibid.*, p.5.

3. *Ibid.*

4. A. C. Hill et M. Kilson (dir. publ.) 1971, p.192-194.

Sud pour y créer un puissant État noir. Toutefois, lorsqu'il s'y rendit pour préparer cette installation, les autorités blanches l'expulsèrent promptement du Cap en l'accusant d'«activités provocatrices». En 1914, le chef Alfred C. Sam, Africain de la Gold Coast, arriva dans l'Oklahoma et, ayant persuadé une soixantaine de cultivateurs noirs que l'Afrique leur offrait de meilleures perspectives, les emmena à Saltpond (Gold Coast). Constatant que les affirmations du chef Sam étaient exagérément optimistes et se heurtant à des restrictions imposées par les officiels de la Gold Coast à l'entrée d'immigrants américains, la plupart de ces Noirs finirent par retourner aux États-Unis d'Amérique. Mais c'est Marcus Garvey (né en Jamaïque en 1887) (voir fig. 29.2) qui fut l'avocat le plus éloquent de l'émigration auprès des Noirs d'Afrique et d'Amérique.

Parce qu'il en appelait à la fierté noire, Garvey sut amener des millions de Noirs américains à s'intéresser à l'Afrique après la première guerre mondiale. Du Bois observa plus tard qu'«en quelques années le mouvement, les promesses et les plans [de Garvey] devinrent assez célèbres pour être connus en Europe et en Asie et atteindre toute l'Afrique<sup>5</sup>». Ses voyages aux Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et un séjour de deux ans en Grande-Bretagne persuadèrent Garvey que le triste sort réservé partout aux Noirs rendait nécessaire une action militante de leur part. Deux événements intervenus dans sa vie pendant son séjour à Londres influèrent sur sa pensée. Le premier fut la lecture de *Up from slavery* (1899) de Booker T. Washington, qui lui fit dire plus tard qu'il était «voué» à devenir un dirigeant pour ses frères de race<sup>6</sup>. Le second fut sa rencontre avec l'intellectuel soudano-égyptien Duse Mohammed Ali, qui dans *In the land of the Pharaohs* (1911) critiquait violemment les politiques africaines de la Grande-Bretagne et des États-Unis d'Amérique. Avant de s'établir à Londres, Duse lui-même avait effectué un bref séjour aux États-Unis où il avait été acteur et militant politique.

En 1914, de retour à la Jamaïque, Garvey créa un organisme destiné notamment à promouvoir l'émigration en Afrique, la Universal Negro Improvement and Conservation Association and African Communities League (désignée ensuite, plus simplement, par le sigle UNIA). À l'âge de vingt-huit ans, Garvey se rendit aux États-Unis, enflammé par l'ouvrage de Washington et l'exemple de Duse, avec un programme de rédemption pour les Noirs: création, à leur intention, d'établissements d'enseignement industriel et agricole à la Jamaïque, mise sur pied d'une flotte (la Black Star) pour le commerce entre les Noirs d'Afrique et des Amériques et, surtout, constitution d'une «nation centrale pour la race noire». Ce dernier projet était principalement axé sur le Libéria, qui était depuis longtemps un des pôles du mouvement d'émigration afro-américain.

Il y envoya, en mai 1920, un émissaire qui définit les buts de l'association: transfert de son siège au Libéria, aide financière à ce pays pour la construction d'écoles et d'hôpitaux, liquidation des dettes libériennes, installation au Libéria de Noirs américains qui contribueraient à développer l'agriculture

5. W. E. B. Du Bois, 1968, p. 277.

6. A. J. Garvey (dir. publ.), 1923-1925, vol. I, p. 126.



29.2. *Marcus Garvey (1887-1940), fondateur et chef de la Universal Negro Improvement Association.*  
[Photo: © Royal Commonwealth Society.]

et à mettre en valeur les ressources naturelles<sup>7</sup>. Le gouvernement libérien accepta avec enthousiasme la requête initiale de l'UNIA, qui demandait la concession de terrains à l'extérieur de Monrovia, et Garvey envoya un groupe de techniciens faire le levé du site et y construire des bâtiments pour les 20 000 à 30 000 familles qu'il espérait y établir en deux ans, à partir de 1924. Mais les techniciens de Garvey, arrivés dans le Maryland County en mai 1924, y furent arrêtés et détenus, puis expulsés en juillet. Peu après, le gouvernement libérien interdit complètement l'UNIA, condamnant ainsi à l'échec le plan de colonisation de Garvey dans ce pays.

Vers la fin des années 1920, Garvey envoya une petite équipe de techniciens qualifiés étudier les possibilités d'émigration de Noirs américains en Éthiopie, de l'autre côté du continent africain. Cette équipe, toutefois, fut accueillie avec moins d'enthousiasme qu'il ne l'avait espéré. Pendant les années 1930, une toute petite communauté afro-américaine résida en Éthiopie. Certains de ses membres y étaient venus à la suite des appels de Garvey, mais beaucoup d'entre eux y avaient été attirés par d'autres circonstances. Des travaux, anciens et récents, ont mis en lumière un certain nombre de faits concernant les relations entre Afro-Américains et Éthiopiens<sup>8</sup>, mais ce point particulier des rapports entre l'Afrique et l'Amérique demeure relativement peu étudié.

Un rabbin noir de la Barbade, Arnold Ford, émigra en Éthiopie en 1930 après avoir passé un certain temps à New York et y fonda le Tambourine Club où il organisa des récitals de negro spirituals. Mais cet établissement fut « fermé par le gouvernement en raison des discriminations à l'encontre de clients éthiopiens locaux<sup>9</sup> ». Lorsqu'il était à Harlem, Ford avait été attiré par le message de Garvey. Il semble, par conséquent, que si les délégations envoyées par l'UNIA n'ont pas permis d'établir, comme avec le Libéria, des liens institutionnels avec la Corne de l'Afrique, elles ont toutefois réussi à orienter vers cette région certains candidats noirs à l'émigration. Il est même possible que l'Éthiopie ait attiré un plus grand nombre d'émigrants individuels influencés par Garvey que le Libéria. En effet, bien que l'Éthiopie fût moins aisément accessible, son ancienne et splendide civilisation a peut-être « exercé une attraction plus forte que la politique bourgeoise et (dans l'esprit de Garvey) anti-africaine de l'élite américo-libérienne au pouvoir<sup>10</sup> ». Lorsque Garvey rompit ouvertement avec le gouvernement libérien, il est donc évident qu'un grand nombre de ses adeptes reportèrent leurs espoirs sur ce nouvel horizon.

Toutefois, si certains Noirs américains qui émigrèrent en Éthiopie pendant et après les années 1920 furent pour une large part motivés par Garvey, leur décision finale peut avoir été prise à la suite d'une rencontre fortuite avec des étudiants éthiopiens ou de contacts avec une des délégations éthiopiennes qui venaient, de temps à autre, à New York, vers la fin des années 1920,

7. Voir M. B. Akpan, 1973 (a); F. Chalk, 1967, p. 135-142.

8. Voir par exemple C. Coon, 1936; K. J. King, 1972, p. 81-87; W. R. Scott, 1971.

9. C. Coon, 1936, p. 137.

10. K. J. King, 1972, p. 82.

« pour tenter d'obtenir que des Noirs qualifiés aillent s'établir en Afrique<sup>11</sup> ». De plus Ford, comme l'évêque Turner, estimait que les Noirs américains avaient un rôle rédempteur spécial à jouer vis-à-vis de l'Afrique en raison des longues années de souffrance et d'exil qu'ils avaient endurées. Ford lui-même répondit à un appel d'une délégation de falacha (Juifs noirs éthiopiens) et partit en 1930 pour l'Éthiopie où il demeura manifestement jusqu'à sa mort, survenue à l'époque de la guerre italo-éthiopienne (1935-1936)<sup>12</sup>. La majorité des émigrants américains que Ford rencontra en Éthiopie lorsqu'il y arriva étaient des Jamaïquains et, parfois, d'autres Noirs des Antilles. Selon un travail récent, « les Antillais paraissent avoir été mieux préparés que certains Noirs des États-Unis à s'adapter à la vie en Éthiopie », bien que les uns et les autres aient souffert de discrimination de temps à autre<sup>13</sup>.

Bien entendu, même avant Garvey, d'autres Noirs américains avaient émigré en Éthiopie, mais comme colons individuels. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, un Haïtien, Benito Sylvain, se présenta à la cour de Menelik II avec un plan d'organisation « pan-noir ». Il est clair, toutefois, que les vagues les plus importantes d'immigrants afro-américains y arrivèrent autour de 1930, c'est-à-dire après que Garvey eut rompu avec les Libériens et jusqu'à une date postérieure à l'avènement de l'empereur et, cela, pour la plupart d'entre eux, à la suite de rencontres avec des voyageurs éthiopiens. Une poignée d'Afro-Américains (peut-être une vingtaine) vinrent en Éthiopie immédiatement après le rétablissement de Haïlé Sélassié sur son trône, mais cette période n'est pas couverte par le présent chapitre. Bornons-nous à dire que l'époque où l'émigration de Noirs américains en Éthiopie fut la plus considérable a coïncidé avec des activités associées aux noms de Garvey, de Ford et de Haïlé Sélassié<sup>14</sup>.

### *Les Afro-Brésiliens*

Les contacts entre le Brésil et la côte occidentale de l'Afrique furent facilités par l'établissement de lignes régulières de cargos mixtes, qui se substituèrent ainsi aux négriers. La British African Company et l'African Steam-Ship Company, entre autres, garantissaient les voyages réguliers entre les ports de la Baie de Tous les Saints et Lagos. Selon le *Weekly times* du 11 octobre 1890, le paquebot *Biaffra*, à son retour à Lagos à la fin de son voyage inaugural, transportait 110 passagers et 400 tonnes de marchandises. À cette époque, le commerce entre les deux côtes était déjà assez important. Selon Pierre Verger<sup>15</sup>, les exportations du Brésil « se composaient surtout de cigares, de tabac et de rhum » ; les importations « d'étoffes du pays, tissées de fil de coton européen, de noix de kola et d'huile de palme, avaient été respectivement en moyenne de 19 084 et 11 259 livres sterling pour les cinq dernières années ».

11. *Ibid.*

12. Voir cependant une chronologie légèrement différente dans H. Brotz, 1970, p.12; W. R. Scott, 1971.

13. K. J. King, 1972, p. 82.

14. Voir W. R. Scott, 1971.

15. P. Verger, 1968, p. 623.

Le commerce entre les deux côtes, indépendamment de son importance permit le développement d'une bourgeoisie africaine constituée d'anciens esclaves qui avaient travaillé au Brésil et à Cuba. Cette migration commença à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup> et se développa après la révolte des Mâles (esclaves de religion musulmane) en 1835. Ces contingents d'émigrants se fixèrent en particulier dans les villes de la côte du Nigéria, du Dahomey (actuel Bénin) et, sur une plus petite échelle, au Togo et en Gold Coast (voir fig. 29.3). Dans ces zones côtières, ils s'établirent en communautés, évitant ainsi de pénétrer à l'intérieur, exception faite de ceux qui intégraient les groupes yoruba et hawsa, en s'établissant non seulement à Lagos, mais aussi dans les villes de l'intérieur, comme Abeokuta<sup>17</sup>. De nombreux émigrants avaient été des *negros de ganho* au Brésil, c'est-à-dire des esclaves qui habitaient dans les villes, exerçaient librement leurs professions (maçons, menuisiers, calfats, etc.) et partageaient leurs revenus avec leurs maîtres. Disposant d'une technologie propre, quelques excellents constructeurs édifièrent plusieurs quartiers à Porto Novo, Ouidah et principalement à Lagos, où fut construit le Brazilian Quarter<sup>18</sup>, endroit où l'on rencontre encore des maisons à étages du style de celles de Bahia, sur l'actuelle place Tinubu. Il en va de même pour Campos Square ou pour de grandes constructions comme la cathédrale catholique de Lagos ou la mosquée érigée au centre de la ville. Le style de ces maisons à étages caractérise quelques constructions de l'intérieur, dans les zones où vivent les populations yoruba. À Ouidah, tout comme à Porto Novo, il s'est développé un type de construction qui, indépendamment de son opulence ou de sa simplicité, suivait de très près le tracé de la « Casa Grande », type de construction caractéristique des moulins à sucre ou des plantations du Brésil colonial.

Au Dahomey (actuel Bénin), les enfants qui fréquentèrent les écoles de missionnaires anglaises et françaises furent en partie utilisés comme auxiliaires de l'administration coloniale, à cause de leur niveau d'instruction. La religion, le type d'habitation, l'habillement, l'exercice du commerce atlantique et le fait d'être employé dans l'administration publique coloniale ont donné un « statut » spécial à ce groupe. Cependant, ils ne furent pas totalement acceptés par la société européenne<sup>19</sup> et n'avaient pas toujours de bonnes relations avec les populations africaines autochtones en raison de leurs habitudes et de leur style de vie.

Peu à peu, ces groupes perdirent leur spécificité afro-brésilienne, car, bien qu'ils eussent importé des livres du Brésil comme le *Compêndio de Doutrina Christã*, et *O Fabulista da Mocidade*<sup>20</sup>, l'enseignement dans les écoles se fit peu à peu exclusivement dans la langue du colonisateur français ou

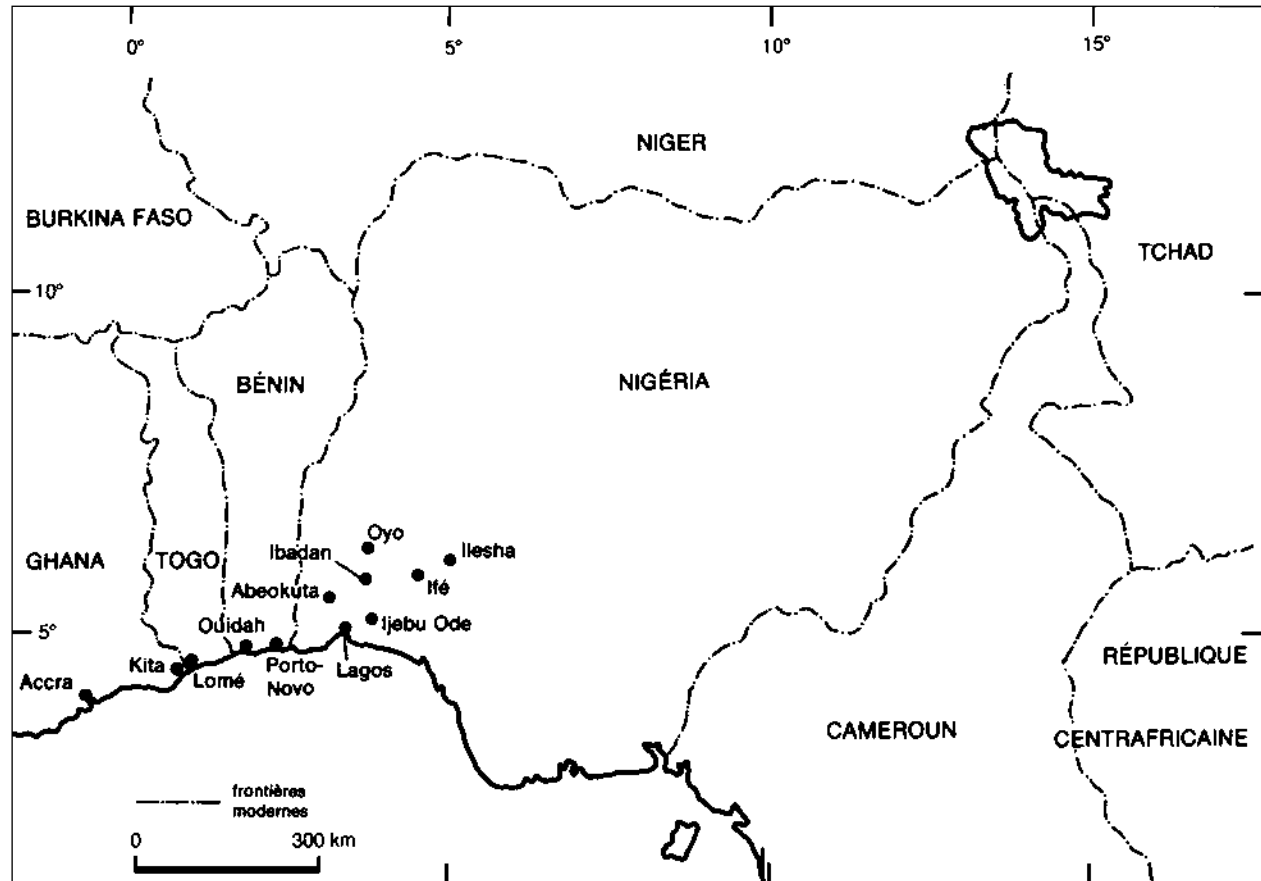
16. C. W. Newbury, 1961, p. 36-37.

17. L. D. Turner, 1942, p. 65.

18. D. Araedon, dans : S. O. Biobaku (dir. publ.), 1976, p. 40-41.

19. J. M. Turner, 1975, chap. V.

20. « Bouche à Planque », Porto-Novo, 25 janvier 1869, Archives de la Società delle Missioni Africane, Rome (SMA), entrée n° 21.150, rubrique n° 12/80200 (11/082) [lettre du père Bouche à son supérieur, le père Planque].



29.3. Les Afro-Brésiliens en Afrique occidentale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

anglais; d'autre part, les descendants des Yoruba, pour mieux s'intégrer à la société locale, commencèrent à utiliser de nouveau les noms yoruba; certains prirent l'habitude de participer au culte des Églises africaines dérivant du protestantisme.

Dans le cas de Lagos, la communauté conserva son caractère spécifique, comme les sorties dans les rues pendant les jours de fête pour présenter des danses folkloriques, à l'exemple de la Aurora Relief Society qui, en 1900<sup>21</sup>, continuait à s'identifier à un noyau bourgeois. Cependant, avec le temps, ce groupe perdit sa spécificité. Le portugais, qui, autrefois, était considéré comme langue commerciale, perdit sa place au profit de l'anglais au Nigéria et du français au Dahomey (actuel Bénin)<sup>22</sup>. Quelques formes de résistance purent être enregistrées; ce fut le cas de l'apparition en 1920 du journal *Le guide du Dahomey* à Porto Novo<sup>23</sup>, journal qui, jusqu'en 1922, contenait des critiques sur l'administration coloniale française. Un autre journal, *La voix du Dahomey*<sup>24</sup>, publié plus tard par les descendants des Afro-Brésiliens, contenait des critiques sur les difficultés de traiter commercialement avec l'extérieur, comme il était de coutume pendant les périodes antérieures à l'établissement de l'administration française.

En Gold Coast, les Afro-Brésiliens, bien qu'établis comme un noyau distinct en raison de leurs habitudes plus ou moins occidentalisées, appelés, pour cette raison, *Tabon*, abandonnèrent peu à peu les traditions typiquement brésiliennes, gardant d'autres traits culturels comme battre le tambour à l'occasion des fêtes telles que la procession annuelle qui parcourt les vieilles rues d'Accra pendant deux jours<sup>25</sup>. Les *Tabon*, en s'installant dans le pays, durent signer un pacte de vasselage avec un chef ga d'Accra. Très tôt, ils abandonnèrent complètement l'usage de la langue portugaise. La rapide intégration des *Tabon* de la Gold Coast contraste avec l'intégration plutôt lente des Afro-Brésiliens de Lagos, Abeokuta, Porto Novo, Ouidah et autres villes moins importantes de la côte du Nigéria, du Dahomey et du Togo.

À Lagos, à côté de la communauté brésilienne, se constitua également une communauté afro-cubaine formée d'éléments rapatriés de Cuba, mais en plus petit nombre.

### Action d'évangélisation menée par les Noirs américains en Afrique

L'arrivée dans les échanges entre Noirs d'Afrique et d'Amérique de missionnaires noirs venus évangéliser les Africains pour «élever» leur âme est l'un des moyens par lesquels le contact s'est opéré entre les Noirs d'Afrique et d'Amérique pendant la période coloniale. Dans l'ensemble, l'évangélisation fut le fait de missionnaires noirs américains appartenant d'abord à de grandes Églises où les Blancs étaient prépondérants. L'Église presbytérienne, par exemple, envoya des missionnaires noirs au Cameroun

21. *Lagos Standard*, 8 janvier 1896 et 2 mai 1900.

22. M. C. da Cunha, 1976, p. 33.

23. J. A. Ballard, 1965, p. 16.

24. C. Tardits, 1968, p. 39.

25. J. M. Turner, 1975, p. 23.



dès 1896. Le révérend William H. Sheppard, diplômé noir de l'Institut Hampton, Virginie, incita la Southern Presbyterian Church à entreprendre des activités missionnaires au Congo dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y représenta lui-même son Église et constata vite que les conversions se comptaient par «centaines» et que sa mission se développait jusqu'à devenir un des établissements chrétiens les plus importants<sup>26</sup>. Vers 1900, les Adventistes du Septième Jour envoyèrent trois missionnaires noirs au Nyasaland (actuel Malawi) où ils effectuèrent plusieurs séjours de cinq ans et d'où ils envoyèrent trois jeunes adeptes africains, dont Daniel Sharpe Malekebu, dans des établissements d'enseignement pour Noirs américains afin qu'ils y reçoivent une formation. (Non seulement certains évangélistes de cette Église blanche étaient noirs, mais des missionnaires blancs furent également envoyés par elle dans des écoles pour Afro-Américains afin de s'y préparer à servir en Afrique.) Toutefois, les Églises noires devinrent bientôt, de leur plein gré et de leur propre chef, les animatrices d'une action missionnaire en Afrique qui fut peut-être la plus efficace de toutes.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les Afro-Américains furent exhortés à assumer des responsabilités particulières dans la «rédemption» des sociétés africaines. L'évêque Turner, notamment, ne craignit pas de soutenir que «Dieu a amené le Noir en Amérique et l'a christianisé pour qu'il retourne sur son continent et le rachète<sup>27</sup>». D'autres évoquaient le grand destin politique futur de l'Afrique et la volonté divine pour expliquer aux Noirs du Nouveau Monde qu'ils étaient tenus d'agir. On leur disait, par exemple, dans un discours prononcé en 1902, que, «si les Noirs américains daignent prendre conscience de leurs responsabilités, être à la hauteur de la tâche qu'il leur est donné d'accomplir et entreprendre d'évangéliser l'Afrique au nom du Seigneur, des millions de fils de l'Afrique, qui restent encore à naître, verront un continent transformé<sup>28</sup>».

Dès 1884, l'African Methodist Episcopal Church (AME) organisa un important colloque sur le thème suivant: «Quelle devrait être la politique des Américains de couleur à l'égard de l'Afrique?» En août 1893, des Africains et d'autres participants des États-Unis d'Amérique et d'Europe assistèrent à un Congrès mondial sur l'Afrique organisé par l'American Missionary Association à l'occasion de l'exposition internationale qui eut lieu à Chicago cette année-là. Ce congrès, qui dura une semaine, visait à promouvoir l'action missionnaire afro-américaine en Afrique et la reconnaissance des droits des «Africains d'Amérique».

L'évêque Turner réitéra lors de ce congrès son plaidoyer en faveur de l'émigration noire au Libéria. En fait, au moins un Libérien (Momolu Massaquoi) vint y assister et participa aux débats. Au moins un délégué africain (Etna Holderness, du Libéria) participa à une conférence ultérieure (en décembre 1895) sur l'Afrique et le Noir américain, qui se tint au Gammon Theological Seminary d'Atlanta. L'obligation, pour les Noirs américains, de contribuer à christianiser la totalité de l'Afrique fut à nouveau soulignée lors de cette

26. C. Clendenen, R. Collins et P. Duignan, 1966, p. 63.

27. M. M. Ponton, 1917, p. 77.

28. I. G. Penn et J. W. E. Bowen (dir. publ.), 1902, p. 310.

réunion: «Il devrait, il doit y avoir une ligne ininterrompue de missionnaires chrétiens du cap de Bonne-Espérance à l'Égypte [...] et de là vers la Sierra Leone et le Libéria, [...] jusqu'au Soudan et à l'État du Congo [...]»<sup>29</sup>.

Les Noirs américains répondirent de diverses manières à ce genre d'appel. En 1930, par exemple, un évêque de l'AME acheta, dans un accès d'enthousiasme, une ferme de plus d'un millier d'hectares en Afrique du Sud avec l'intention d'y installer une colonie de membres de son Église. En revanche, des Églises noires des États-Unis s'inquiétèrent lorsque des articles faisant état de l'expulsion de tous les missionnaires du Libéria parurent, en janvier 1926, dans la presse noire. Fait plus important, toutefois, l'AME et l'African Methodist Episcopal Zion (AMEZion) et la National Baptist Convention (NBC) envoyèrent des missionnaires noirs en Afrique tout au long de la période coloniale. Les premiers établissements de la NBC furent fondés au Libéria en 1883, poursuivant l'action menée encore plus tôt par Lott Carey. L'AMEZion commença aussi à s'implanter au Libéria en 1878 et en Gold Coast en 1896. L'évêque John Bryan Small, des Antilles, organisa ultérieurement deux conférences annuelles de l'AMEZion en Gold Coast et attira ainsi J. E. K. Aggrey et Franck Osam-Pinanko dans les Églises afro-américaines, puis, finalement, au service de l'AMEZion. En 1930, des missionnaires de l'AMEZion allèrent au Nigéria où des Églises africaines souhaitaient se rattacher à l'AMEZion. Pendant la même période, l'AME finança des missions dans diverses parties de l'Afrique, notamment en Sierra Leone en 1886 (exploitant l'action antérieure d'évangélisation de Daniel Coker), au Libéria dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle (grâce à une visite personnelle de Henry Turner), et en Afrique du Sud en 1896. Eu égard à sa durée, il convient de s'arrêter davantage sur l'action missionnaire de l'AME en Afrique, et de dire un mot, en particulier, de la zone où elle eut les plus fortes répercussions, à savoir l'Afrique australe.

Un grand nombre des Noirs américains qui répondirent à l'appel de leur Église vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle partirent en Afrique australe comme missionnaires et y exercèrent une profonde influence. Une véritable alliance entre l'Église indépendante schismatique d'Afrique (ou «éthiopianiste») et l'AME, conclue en 1896, ouvrit une décennie marquante dans l'histoire des Noirs sud-africains et américains. Bien que cette union entre l'AME et l'Église éthiopianiste ait peu duré, elle aida l'AME à s'implanter en Afrique du Sud avec une telle vigueur qu'elle y demeura forte pendant les cinquante années qui suivirent.

Constituée par des éléments dissidents de l'Église wesleyenne et par d'autres «mécontents», l'Église séparatiste noire, ou éthiopianiste, passa ses premières années d'existence à lutter pour sa survie. Elle ne fut sauvée, toutefois, que par l'intervention fortuite d'une étudiante africaine de l'Université Wilberforce, Charlotte Manye, qui faisait partie d'un groupe d'étudiants sud-africains arrivés dans les Universités Wilberforce et Lincoln, en 1895, comme membre de ce qu'on avait appelé un «chœur zulu», et qui écrivit une lettre à sa sœur en Afrique du Sud en se servant de papier à en-tête de

29. J. W. E. Bowen (dir. publ.), 1896, p. 205.

l'AME. Cette lettre incita les dirigeants de l'Église éthiopianiste à rechercher davantage de renseignements sur l'AME; ils demandèrent et reçurent des exemplaires de documents de cette Église relatifs à la discipline et à la liturgie et des recueils d'hymnes. Comme ils s'intéressaient particulièrement à la possibilité pour les Africains de faire des études supérieures aux États-Unis, ils y envoyèrent, en 1896, une délégation dirigée par le révérend James Mata Dwane. Il en résulta que l'Église éthiopianiste fut absorbée officiellement par l'AME et que celle-ci se lança dans l'action missionnaire à l'étranger.

Plus précisément, Dwane insista auprès des Afro-Américains pour qu'ils viennent en Afrique du Sud et y étendent vigoureusement la mission d'éducation de l'AME, en faisant valoir que l'Afrique du Sud offrait « le champ d'action où les Noirs américains instruits et consacrés seraient le plus utiles<sup>30</sup> ». Dans un premier temps, toutefois, il fallait que l'Église mère accorde une aide en formant de jeunes Africains dans des établissements d'enseignement américains.

L'évêque Turner répondit en insérant dans son journal, *The Voice of Missions*, un avis cryptique: « Take notice, Wilberforce. South Africa coming » (Attention, Wilberforce. Voici venir l'Afrique du Sud).

Néanmoins, Dwane et les dirigeants africains estimèrent que des négociations relatives à la création d'écoles indigènes analogues à celles où des étudiants africains suivaient alors des cours aux États-Unis devaient être le résultat logique de l'établissement de liens avec les Afro-Américains. Il convenait, selon Dwane, de mettre fin à la dépendance totale à l'égard d'écoles étrangères pour la formation de missionnaires et d'enseignants en faisant en sorte que les établissements ainsi créés forment suffisamment de cadres pour répondre aux besoins de la population africaine. Turner se rendit en Afrique du Sud en 1898, consacra Dwane évêque auxiliaire de l'AME, et proclama l'intention de son Église de construire une école qui ne le céderait en rien à « tout ce qui avait été fait auparavant en matière d'enseignement par des missionnaires ». Dwane, quant à lui, parlait de créer l'École normale Turner de Queenstown ou le Wilberforce du continent noir.

Turner consacra la totalité du numéro de mars 1899 de *The Voice of Missions* à la campagne pour le South African College. Un article où la rédemption de l'Afrique était décrite comme « le fardeau du Noir américain » donnait les caractéristiques de ce collège: il s'agirait d'un établissement pour Africains, doté d'un corps enseignant africain, qui serait fondé et entretenu par le département missionnaire de l'AME. Les premiers professeurs seraient des étudiants africains alors à l'Université Wilberforce, au Morris Brown College, à l'Université Howard et au Département médical du Central State College de Nashville (Tennessee).

Mais Dwane ne put tolérer que le mouvement soit dirigé et dominé par des non-Africains. Dès 1899, il se retira de l'union formée par l'AME et les éthiopianistes et provoqua ainsi le schisme dans les rangs de l'Église noire d'Afrique du Sud. Cherchant à recréer une base pour ses missionnaires dans le pays, la conférence générale de l'AME nomma Levi Coppin premier évêque

30. J. M. Dwane, 1897.

résident en 1900. Charlotte Manye, l'étudiante sotho qui avait initialement été à l'origine de la fusion entre l'AME et les éthiopianistes, vint à nouveau au secours de cette Église. Elle rentra d'Amérique en 1901 et reprit immédiatement à son compte l'idée d'un établissement d'enseignement sud-africain en fondant une école de mission de l'AME chez les Pedi de la partie orientale de la province du Cap. En 1908, Charlotte Manye Maxeke et son époux avaient obtenu assez d'argent du Département missionnaire pour acheter un terrain au Transvaal, construire un bâtiment (auquel ils donnèrent le nom de l'évêque Coppin) et établir l'école (qui avait été débaptisée pour recevoir le nom d'Institution Wilberforce) sur son site permanent d'Evaton.

Entre-temps, en 1905, John Chilembwe, jeune Yao converti par la NBC, écrivit timidement du Nyasaland à son Église mère: «Les activités missionnaires dépendent essentiellement de votre aide.» Avec une nuance de désespoir, il indiquait déjà, dix ans avant de prendre la tête d'une révolte malheureuse contre les Britanniques du Nyasaland: «La situation n'est pas la même ici, en Afrique centrale britannique, qu'en Afrique du Sud où le peuple peut faire quelque chose lui-même pour les missions [...] J'ignore quel sera l'avenir de cette action<sup>31</sup>.» Chilembwe était allé en Amérique en 1897 pour faire des études au Séminaire théologique de Virginie, institution réservée aux Noirs. Il y avait été formé comme ministre du culte et était retourné au Nyasaland vers 1900 sous les auspices de la National Baptist Convention. Il s'efforça de créer une mission, au sujet de laquelle il exprima les sentiments évoqués ci-dessus, en s'inspirant de ce qu'il avait observé chez les Noirs américains. Il s'agirait donc d'un «établissement orienté vers le travail manuel où les Africains étaient formés à divers métiers et techniques en même temps qu'ils s'initiaient aux principes du christianisme<sup>32</sup>.»

L'évêque Coppin dressa le bilan des efforts de l'Église noire américaine en Afrique dans son discours à la conférence générale de l'AME en 1916. «Notre Église, constata-t-il, a construit et aidé à construire des églises et des écoles en Afrique de l'Ouest et du Sud. De nombreux étudiants ont été formés ici dans nos écoles, largement ou entièrement aux frais des églises [...] [parce que] nous ne sommes pas restés sourds aux appels de nos frères d'outre-mer; nous ne nous sommes pas dérobés à nos devoirs envers les pays étrangers en général et l'Afrique en particulier [...] nous avons œuvré pour le salut de l'Afrique où des millions d'individus vivent encore dans les ténèbres; nous avons su saisir la main tendue de l'Éthiopie [...]»<sup>33</sup>.

En dépit de la résistance des autorités politiques et ecclésiastiques blanches en Afrique du Sud, les initiatives de Turner, l'action de Dwane et la création de solides établissements par les Coppin et les Maxeke eurent pour résultat que de très nombreux étudiants africains s'inscrivirent dans des écoles américaines. De même, des Églises noires d'Amérique encouragèrent des étudiants d'Afrique centrale britannique et d'Afrique occidentale à venir faire des études aux États-Unis et leur accordèrent

31. J. Chilembwe, 1905.

32. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 113.

33. Cité dans l'*Episcopal Handbook* de l'AME, 1963.

souvent une aide financière. Les séjours que firent outre-Atlantique les étudiants de ces dernières régions ouvrirent la voie à une nouvelle phase très importante de l'interaction entre Africains et Afro-Américains pendant la période coloniale, qui eut de profondes conséquences pour les mouvements nationalistes africains du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, si les représentants des Églises noires américaines jouèrent un rôle central dans les relations entre Afro-Américains et Africains, le type de contacts établis par les missionnaires se transforma insensiblement lorsque les Africains contribuèrent de plus en plus à définir eux-mêmes leurs raisons de s'intéresser aux Afro-Américains, voire le niveau auquel s'opéraient les échanges entre les deux groupes.

*Les interactions religieuses entre le Brésil et la côte africaine*

Du point de vue religieux — et plus spécifiquement de l'évangélisation —, nous ne pouvons pas comparer l'action menée par les Afro-Américains avec celle des Afro-Brésiliens. Alors que les premiers participaient de façon directe ou indirecte à la mission évangélique, les seconds ne développaient aucune mission de prosélytisme. Plusieurs d'entre eux, après leur arrivée à Lagos, réussirent à se rendre dans leurs pays d'origine. Quelques documents historiques font état du passage à Lagos des Afro-Brésiliens musulmans en route pour le pays hawsa. Verger<sup>34</sup> fait référence à l'activité du consul anglais à Lagos, Benjamin Campbell, qui délivra en 1858 des passeports à des Afro-Brésiliens manifestant leur désir de se rendre dans leur région d'origine. À Lagos, aux confins du Brazilian Quarter, une mosquée centrale fut construite par les artisans venus du Brésil. D'autre part, les catholiques<sup>35</sup> construisirent à Lagos leur première église, la Holy Cross Church, commencée en 1879, et envoyèrent leurs enfants étudier dans les écoles de missionnaires français et anglais qui commençaient à donner l'enseignement en français et en anglais.

Grâce à l'influence religieuse exercée de façon intermittente par des prêtres d'expression portugaise venus de l'île de São Tomé, la communauté fut orientée et assistée pendant les premiers temps par un affranchi appelé le père Antonio<sup>36</sup>. Les fils des Afro-Brésiliens qui habitaient le Brazilian Quarter et qui avaient fréquenté les écoles de missionnaires commencèrent à exercer la fonction de maître d'école et de catéchiste dans les écoles et missions que les prêtres de la Société des missions africaines établissaient dans la région, ainsi que d'autres activités comme le travail dans l'administration coloniale<sup>37</sup>. L'action de ces catéchistes était menée au nom de ces missions d'origine européenne; il ne s'agissait pas d'une activité missionnaire partie du Brésil ou issue d'une initiative de la communauté afro-brésilienne de Lagos. De fait, l'enseignement était donné en anglais et, quelquefois, en français.

34. P. Verger, 1968, p. 617-618.

35. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 199-200, 202.

36. P. Verger, 1968, p. 618.

37. M. C. da Cunha, 1976, p. 32.

Les Afro-Brésiliens utilisaient le « catholicisme » comme une marque de distinction qui leur assurait une position sociale spécifique et faisait d'eux, à Lagos, le premier noyau d'une bourgeoisie africaine.

Bon nombre d'Afro-Brésiliens rapatriés, tout en se déclarant catholiques, n'avaient jamais abandonné leurs croyances religieuses africaines traditionnelles. Ainsi, de retour au pays natal, ils donnèrent plus de vigueur à leurs pratiques sous une forme plus ou moins syncrétique qui résultait des coutumes religieuses brésiliennes; ils empruntèrent les aspects formels du catholicisme et mêlèrent les saints catholiques avec les divinités africaines du panthéon yoruba, dont ils continuaient à pratiquer le culte. « Ce qui frappa les missionnaires catholiques à leur arrivée sur la côte d'Afrique, ce fut cet égal respect qu'avaient les Africains brésilianisés pour la religion acquise lorsqu'ils étaient en Amérique du Sud et pour celle qu'ils tenaient de leurs ancêtres [...] » L'abbé Lafite ajoutait que les « Brésiliens n'étaient chrétiens que par le baptême et qu'ils ne se faisaient pas faute d'invoquer les divinités nègres [...] » Les Brésiliens et les autres convertis étaient plus attachés aux avantages sociaux qui découlaient de leur « statut » de chrétiens qu'à une adhésion sincère et profonde aux dogmes de l'Église<sup>38</sup>.

Contrairement à ce qui se produisit aux États-Unis où les conversions furent plus profondes — certains Afro-Américains se transformèrent en propagateurs de la foi chrétienne —, les Afro-Brésiliens conservèrent leurs croyances religieuses africaines.

Ainsi, les Afro-Brésiliens du Brazilian Quarter, qui formaient un noyau bourgeois tirant sa cohésion et sa spécificité sociale de la religion catholique, pratiquaient le culte des *orixás* (dieux) locaux et consultaient les *babalaos* (devins)<sup>39</sup>. Plus encore: il y eut un mouvement religieux de l'Afrique vers le Brésil. Nina Rodrigues<sup>40</sup> signale qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, des voiliers venus de Lagos transportaient des commerçants nagô parlant yoruba et anglais, apportant des noix de kola, des cauris, des objets du culte jeje-yoruba (juju), du savon, des « pagnes de la côte », etc. En 1888, sur 8 237 livres sterling de marchandises exportées au Brésil, 2 600 livres seulement concernaient l'huile de palme; le reste couvrait essentiellement des articles religieux et de culte et surtout des « pagnes de la côte » (3 367 livres sterling), objets de grande consommation au Brésil, des noix de kola de deux espèces (1 525 livres sterling), de la « paille de la côte », du savon noir, des cauris, des « oris », des Calebasses, des « grains de chapellet », etc. L'entrée au Brésil des produits africains destinés au culte et à des pratiques religieuses afro-brésiliennes ne cessa jamais et ces produits furent progressivement l'objet de grandes demandes. Par conséquent, ils acquirent une grande valeur au fur et à mesure que le nombre des adeptes du synchrétisme afro-brésilien augmentait.

38. P. Verger, 1968, p. 601.

39. M. C. da Cunha, 1976, p. 33.

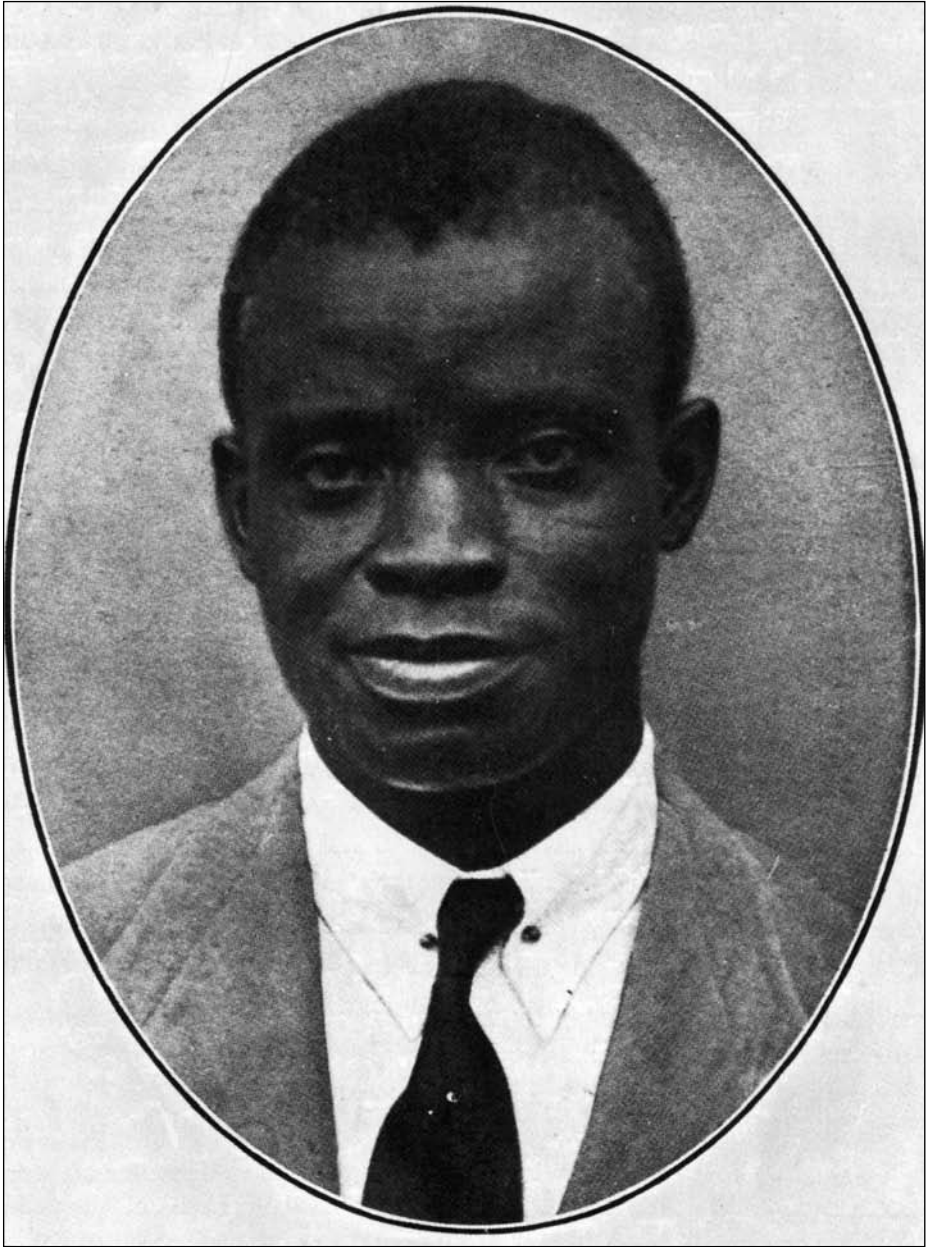
40. N. Rodrigues, 1976, p. 105.

## La contribution de l'Amérique à l'éducation des Africains

En séjournant en Amérique pendant la période coloniale, des étudiants africains créèrent les conditions d'un nouveau rapport entre les Africains et les Afro-Américains et entre les étudiants africains venus de toutes les parties du continent. Lorsque ces étudiants revinrent dans leur pays, ils incitèrent, de 1880 à la deuxième guerre mondiale, des milliers de leurs compatriotes à s'inscrire dans des écoles américaines. Le nombre d'étudiants africains aux États-Unis se trouva donc ainsi accru et la période de contact entre des groupes d'Africains et des Noirs américains s'est prolongée. Parmi ces nombreux étudiants africains qui firent, à l'époque coloniale, des études en Amérique, figurent notamment de récents chefs d'État (tels que Nnamdi Azikiwe, Kwame Nkrumah et Kamuzu Banda) ainsi que des dirigeants nationalistes ou ethniques d'une période antérieure (comme A. B. Xuma, John Dube, Marshall et Charlotte Maxeke, J. E. K. Aggrey, Pixley Ka Izaka Seme, D. S. Malekebu, Franck Osam-Pinanko, Peter Koinange, Ndabaningi Sithole, Eduardo Mondlane et John Chilembwe). Avec le temps, le flot toujours croissant d'Africains vers l'Amérique dépassa nettement le mouvement inverse des missionnaires noirs vers l'Afrique. Autrement dit, ce qui avait commencé par une campagne d'évangélisation ayant pour but le salut spirituel de l'Afrique contribua finalement à créer un tremplin pour une révolution dans l'ordre de l'éducation, de la technique et de la politique.

Il est sans doute possible de déterminer l'influence de l'instruction reçue en Amérique sur les Africains colonisés et les mouvements anticolonialistes en examinant de brèves biographies de certains étudiants. J. E. K. Aggrey (voir fig. 29.4), par exemple, quitta la Gold Coast en 1898 pour se rendre aux États-Unis parce qu'il y avait été directement incité par un évêque de l'AMEZ originaire de la Barbade, qui avait fait lui-même ses études aux États-Unis. Aggrey fut dirigé sur le Livingstone College, principal établissement d'enseignement de l'AMEZ à Salisbury (Caroline du Nord), étant entendu, semble-t-il, qu'il retournerait immédiatement après en Afrique pour se mettre au service de cette Église. Mais, après avoir obtenu une licence et un diplôme de théologie, Aggrey accepta un emploi dans la maison d'édition de l'AMEZ à Charlotte, devint correspondant d'un ou deux journaux noirs, donna des cours gratuits à des enseignants noirs du voisinage, fut ordonné membre du Conseil de l'Église et se vit offrir une paroisse par deux Églises noires. Selon son biographe, ce travail pastoral fut « un des épisodes les plus importants du séjour d'Aggrey aux États-Unis » parce qu'« il a été extrait du milieu universitaire et plongé dans le cadre où vivait le Noir américain<sup>41</sup> ». De plus, ses liens avec l'Amérique noire s'étaient déjà renforcés par son mariage, en 1904, avec une jeune Afro-Américaine qui descendait peut-être de Frederick Douglass. Après avoir passé vingt-deux ans parmi les Noirs d'Amérique, Aggrey retourna en Afrique à deux reprises en qualité de membre de la Commission Phelps-Stokes, mais mourut en 1927, peu après avoir accepté le poste de vice-directeur adjoint du Collège d'Achimota qui venait d'être créé

41. E. Smith, 1929, p. 85.



29.A. J. E. K. Aggrey (1875-1927), *éducateur de la Gold Coast.*  
[Photo : © Royal Commonwealth Society.]



au Ghana. Parmi les dizaines de jeunes Africains sur lesquels s'exerça son influence figurent Nnamdi Azikiwe, Kwame Nkrumah et Kamuzu Banda, qui s'inscrivirent tous par la suite dans des écoles pour Noirs américains.

Alors qu'il était aux États-Unis, le Nyasalandais John Chilembwe put constater la montée du racisme. Il faisait ses études en Virginie au moment des émeutes raciales de Wilmington (Caroline du Nord) en 1898. Il semble aussi qu'il soit retourné en Afrique en compagnie du révérend Charles S. Morris, baptiste afro-américain qui s'intéressait à l'Éthiopie et qui avait été témoin des troubles de Wilmington. George Shepperson, et Thomas Price dans une admirable étude, ont montré les leçons que Chilembwe avait pu tirer de son séjour dans une Amérique raciste et ont fait observer que la façon dont les Noirs se sont adaptés à la discrimination après la reconstruction « leur a offert un modèle de stratégie et de tactique dont ils se sont inspirés quand ils ont réagi contre la discrimination, moins éclatante mais bien réelle, dont les Africains étaient victimes dans leur pays ». Shepperson et Price ne prétendent pas que Chilembwe a emprunté aux établissements afro-américains l'idée même d'écoles africaines « indépendantes de l'État et des missions européennes », mais seulement qu'il n'est pas déraisonnable de supposer que ces conceptions en la matière ont été influencées par ce qu'il a vu aux États-Unis<sup>42</sup>.

Bien que rien n'indique quelles ont été ses lectures pendant son séjour aux États-Unis, Chilembwe s'y trouvait au moment où les paroles et les écrits de l'évêque Turner et de Booker T. Washington étaient déjà abondamment cités et commentés dans la presse et où ceux de Du Bois et de journalistes noirs militants comme T. Thomas Fortune commençaient à attirer l'attention. De plus, la commission constituée pour enquêter sur le soulèvement de 1915 au Nyasaland a affirmé que de nombreux écrits incendiaires rédigés par des Noirs américains contribuèrent à inciter les partisans de Chilembwe à se révolter.

Le révérend D. S. Malekebu, nyasalandais lui aussi, retourna en 1926 en Afrique centrale britannique après avoir fait des études aux États-Unis. Son absence est loin d'avoir été aussi prolongée que celle d'Aggrey et son retour n'a pas été aussi catastrophique que celui de Chilembwe, mais son accession à un rôle de dirigeant pendant la période coloniale mérite également d'être signalée. Malekebu avait fait des études à la National Training School de Durham (Caroline du Nord) et au Moody Bible Institute de Chicago, puis avait obtenu le titre de docteur en médecine à la Meharry Medical School en 1917. Lorsqu'il retourna au Nyasaland en compagnie de sa femme, Flora Ethelwyn, congolaise diplômée du Spelman College, il rouvrit la Providence Industrial Mission de Chilembwe que le gouvernement du protectorat du Nyasaland avait rasée à la suite de la rébellion avortée de 1915. De plus, Malekebu fonda la Chiradzulu Native Association et fut nommé membre du conseil local. Bref, la construction d'une église et d'un hôpital, la reconstruction de la mission de Chilembwe et la vaste action qu'il a menée en faveur de la population lui ont valu de fervents admirateurs.

42. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 97-98.

Nnamdi Azikiwe (voir fig. 29.5), qui, comme Kamuzu Banda, fut incité à se rendre en Amérique par l'omniprésent James Aggrey et par le climat qui s'y était créé sous l'influence de Marcus Garvey, s'inscrivit d'abord en 1925 dans une école préparatoire pour Noirs de la Virginie occidentale. Quelques années plus tard, lorsqu'il fut admis à l'Université Howard, il collabora étroitement avec des spécialistes noirs comme Ralph Bunche et, en particulier, Alain Locke et William Leo Hansberry, à des études et à des recherches historiques sur les Afro-Américains et sur l'Afrique précoloniale.

Le professeur Locke devint le directeur d'études personnel d'Azikiwe qui, de son côté, remplit les fonctions de secrétaire particulier de Locke. Publié en 1925, l'ouvrage de celui-ci, *The new Negro*, exerça certainement une très grande influence sur le studieux Azikiwe parce que c'était un modèle d'étude comparée des sociétés et des cultures noires qui rassemblait des études dues à tout un éventail d'écrivains et d'érudits de la Renaissance de Harlem: Jean Toomer, Countee Cullen, James Weldon Johnson, le Jamaïcain Claude McKay, Langston Huphes, l'émigrant noir portoricain Arthur A. Schomburg, E. Franklin Frazier et W. E. B. Du Bois. En outre, ses contacts avec un étudiant en droit antillais, George Padmore, eurent une influence incontestable sur Azikiwe lorsqu'il était à Howard. Padmore prit la parole lors d'une réunion d'étudiants sur les choix politiques qui s'offraient à l'occasion des élections de 1928 aux États-Unis d'Amérique. Il collabora ultérieurement par des analyses politiques à la revue *African Morning Post* qu'Azikiwe publia dans les années 1930 en Gold Coast.

Dans une allocution prononcée en 1954 devant le conseil d'administration de l'Université Howard, peu de temps avant qu'il ne devienne premier ministre du Nigéria Oriental, Azikiwe rappela en ces termes l'époque où il était étudiant à Howard: «J'ai appris ici les rudiments des lettres, l'anatomie des sciences sociales et la grammaire de la politique<sup>43</sup>.» Le professeur Hansberry, qui était à ses côtés lorsqu'il fut appelé aux fonctions de gouverneur général du Nigéria, en 1960, lui rendit alors hommage en saluant en lui «le plus illustre de mes anciens étudiants [...] celui qui a perçu le plus clairement la grandeur du passé de l'Afrique et montré les immenses possibilités recelées par son présent<sup>44</sup>». Son éloge d'Azikiwe laissait sans aucun doute percer un peu de la déception qu'il éprouvait devant l'indifférence et même la fréquente hostilité avec lesquelles ses propres travaux sur l'histoire de l'Afrique étaient accueillis par les professeurs et les étudiants afro-américains de Howard.

Lorsqu'il entra, en 1930, à l'Université Lincoln, Azikiwe continua à s'intéresser à l'histoire des Noirs et aux relations raciales. Il se montra résolu à faire en sorte que des Noirs accèdent à des postes de professeur, qui étaient tous occupés par des Blancs, et critiqua «les ambitions traditionnelles de ses condisciples et les objectifs visiblement bourgeois de l'établissement [...]»<sup>45</sup>. Il considérait comme «une énormité qu'une université pour Noirs ait fonctionné pendant quatre-vingt-six ans avant qu'un Noir y soit nommé

43. B. N. Azikiwe, 1961, p. 13.

44. K. A. B. Jones-Quartey, 1965, p. 76.

45. «Horace Mann Bond papers», Lincoln University (Pennsylvanie).



29.5. *Nnamdi Azikiwe (né en 1904), journaliste nigérian, panafricaniste et politicien.*  
[Photo: © Camera Press, Londres.]

professeur<sup>46</sup> ». Les autorités universitaires prirent ombrage de l'activité contestataire d'Azikiwe (dont on parlait non seulement sur le campus, mais dans la presse afro-américaine de Pennsylvanie comme le *Philadelphia Tribune* ou les journaux de Baltimore). Elles refusèrent donc de recommander le renouvellement de son visa d'étudiant, ce qui l'obligea à quitter les États-Unis. Il partit pour l'Afrique en 1934. Au moment où Nkrumah s'inscrivit à Lincoln à la fin de la période que nous étudions ici (1935), plusieurs réformes réclamées par Azikiwe avaient été adoptées.

À l'occasion des voyages qu'il fit en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe avec la Commission Phelps-Stokes et des cours qu'il donna en Gold Coast dans le cadre de ses fonctions au Collège d'Achimota, Aggrey, qui ne fut d'ailleurs pas le seul dans ce cas, toucha de nombreuses communautés africaines et incita des douzaines de jeunes Africains à faire leurs études en Amérique plutôt qu'en Grande-Bretagne. Azikiwe, Banda et Nkrumah sont les plus connus de ceux qui ont subi l'influence d'Aggrey. Leur expérience illustre aussi les aspects panafricains ou pan-noirs de leurs séjours en Amérique. Mais ces aspects de l'interaction entre Africains et Noirs de la diaspora n'expliquent pas entièrement l'action menée à leur tour chez eux par les Africains qui avaient fait des études en Amérique. En l'état actuel des recherches, cette action n'a d'ailleurs pas trouvé d'explication satisfaisante. Ce qui semble s'être passé, en particulier chez les Africains des colonies britanniques, c'est qu'il y a eu décalage brutal entre le changement de perspectives apporté par les études qu'ils avaient faites en Amérique et le climat peu accueillant de la colonie (d'autant plus ressenti qu'ils avaient complètement échappé au milieu colonial pendant leurs études)<sup>47</sup>.

Toutefois, il n'y avait pas, dans les colonies africaines, une opposition ou un dédain général ou catégorique à l'égard des études en Amérique. Il semble que la formation professionnelle était bien considérée par les entrepreneurs coloniaux parce qu'elle leur permettait de trouver des ouvriers qualifiés pour « conduire leurs camions, construire leurs habitations et diriger leurs ateliers de mécanique ou d'électricité ». Les administrateurs et les missionnaires blancs encourageaient ce type de formation pour des raisons diverses : les administrateurs parce qu'ils pensaient que cela stimulerait le développement commercial et économique du territoire, les missionnaires parce qu'ils espéraient que les conceptions et les idées de Booker T. Washington sur « l'enseignement pratique » étaient bonnes pour la formation des caractères et contribueraient ainsi à élever le niveau moral général de la vie africaine.

Les deux exemples suivants montrent comment l'élément afro-américain de l'expérience des Africains qui firent des études aux États-Unis contribua à donner à leurs activités un caractère qui leur est propre.

Le révérend John Dube, qui fut plus tard le premier président général de l'African National Congress (1912-1917) et qu'on surnomma le « Booker T. Washington de l'Afrique du Sud », souligne expressément, dans une conférence qu'il donna à New York, la valeur qu'avait eue pour lui le modèle

46. H. M. Bond, dans : J. A. Davies (dir. publ.), 1958, p. 257.

47. Voir R. D. Ralston, à paraître.

de Tuskegee dû à Booker T. Washington. Il fonda d'ailleurs un « Tuskegee indigène » en pays zulu pour former l'esprit, les mains et le cœur des jeunes Zulu à la manière de Washington. Il se heurta à d'énormes obstacles, notamment pour rassembler les fonds nécessaires parce que les Sud-Africains redoutaient que les activités « éthiopianistes » des évêques Turner, Dwane et Coppin n'exercent une « influence perturbatrice ».

En 1934, au terme du séjour de neuf ans qu'il fit aux États-Unis, Azikiwe ne retourna pas au Nigéria, où il était né, mais en Gold Coast où il s'établit provisoirement après qu'on lui eut refusé des postes au Nigéria (une chaire de professeur au King's College de Lagos) et dans le service diplomatique libérien. Le président du Libéria, Barclay, rejeta sa candidature en rappelant sèchement qu'il n'était pas libérien et que sa connaissance de la république était donc insuffisante pour qu'il puisse remplir les fonctions qu'il briguait. Mais Azikiwe entreprit, avec l'ardeur qui le caractérise, de devenir une telle autorité en ce qui concerne le Libéria que même les Américano-Libériens le considéraient avec envie. À la fin de 1931, il avait acquis des connaissances suffisantes pour lire une communication sur le Libéria à la conférence annuelle de l'Association for the Study of Negro Life and History. Dans cette communication, il défendait le Libéria et condamnait ses détracteurs occidentaux. En 1934, il publia un livre intitulé « Liberia in World Politics ».

### Le panafricanisme. Ses aspects politiques et culturels

Outre ces échanges sur le plan de l'éducation, une série d'organisations et de conférences panafricanistes et d'activités commerciales, littéraires et culturelles mirent les Africains en contact avec des Noirs américains et contribuèrent à influencer sur l'évolution de l'Afrique colonisée. Quatre personnalités jouèrent, par leur action, un rôle prépondérant dans le développement d'un panafricanisme officiel et organisé pendant la période coloniale: Booker T. Washington, fondateur et directeur de l'Institut de Tuskegee, établissement d'enseignement qui servit de modèle à de nombreuses communautés d'Afrique et des Caraïbes; le Dr W. E. B. Du Bois, qui, en tant que rédacteur en chef de la revue *Crisis* et « père » du Mouvement des congrès panafricains, fit de l'Afrique un champ d'action subsidiaire de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP); Marcus Garvey, qui utilisa son UNIA non seulement pour susciter un mouvement d'émigration, mais aussi pour promouvoir la solidarité, sur le plan institutionnel ou politique, entre tous les peuples d'ascendance africaine; Aimé Césaire qui (de concert avec d'autres Noirs des Caraïbes tels que Léon Damas, de Cayenne, Jean Price-Mars, d'Haïti, et le poète et homme politique sénégalais Léopold Senghor) lança, surtout dans le monde noir francophone, le concept de négritude, variante culturelle du panafricanisme en tant que conscience collective des Noirs.

Aussi importants qu'aient été le panafricanisme de Washington et de ses collaborateurs de Tuskegee, l'intérêt qu'ils portèrent à l'Afrique et l'impact qu'ils eurent sur elle et sur les Africains inscrits ou espérant s'inscrire dans des universités américaines, ces aspects de leur action sont mal connus. Toutefois

d'anciens élèves africains et américains de Tuskegee et, souvent, de nombreux Africains qui, s'ils ne s'incrivrent jamais à l'institut, y firent une visite ou correspondirent avec Washington, firent connaître en Afrique cet établissement et ses ressources. Beaucoup d'Africains furent ainsi touchés par l'« esprit de Tuskegee » ou firent appel à l'institut et à d'autres possibilités offertes par l'Amérique noire à la suite de nombreuses conférences, visites et missions techniques internationales.

Prononçant un discours programme prononcé devant une conférence panafricaniste, la Conférence internationale sur le Noir, qui se tint à Tuskegee au printemps de 1912, Washington souligna l'importance des échanges de techniques et de ressources entre les Noirs africains et américains. « Cette conférence, déclara-t-il, a été organisée pour permettre d'étudier les méthodes utilisées pour aider les Noirs des États-Unis afin de déterminer dans quelle mesure les méthodes de Tuskegee et de Hampton sont applicables à la situation [...] en Afrique<sup>48</sup>. » Parmi les participants à cette conférence figuraient des délégués du Ghana (J. E. Casely Hayford, auteur d'un ouvrage publié l'année précédente et qui faisait autorité, *Ethiopia unbound*, qui représentait l'Aborigines Rights Protection Society), de l'Afrique-Orientale britannique, du Libéria (F. E. T. Johnson), du Nigéria, du Rwanda, de l'Afrique-Orientale portugaise (actuel Mozambique) et de l'Afrique du Sud (le révérend Isaiah Sishuba, de l'Église éthiopianiste de Queenstown).

Bien que l'intérêt de l'Afrique pour Tuskegee ait été considérablement avivé par la conférence de 1912, il avait déjà été éveillé par les étudiants africains de l'institut qui étaient retournés dans leur pays et par des informations diffusées sur son activité antérieure. Une mission de Tuskegee, par exemple, était arrivée en 1901 au Togo, à l'invitation de l'administration coloniale allemande, pour améliorer les méthodes africaines de culture du coton. Son succès avait entraîné l'invitation d'autres missions au Tanganyika (actuelle Tanzanie), à Zanzibar et au Soudan, tandis que Washington lui-même était invité à s'installer en Afrique du Sud.

Parmi les autres activités panafricanistes du même genre auxquelles participèrent Tuskegee et Washington, il convient de citer des réunions organisées en 1908 par la Negro Business League, au cours desquelles Washington montra qu'il mesurait l'importance de la notion de panafricanisme dans les échanges entre Africains et Afro-Américains. Présentant cinq envoyés du Libéria qui sollicitaient une aide financière américaine, il souligna qu'« ils sont ici aux États-Unis en visite officielle non seulement comme envoyés de leur pays, mais aussi comme représentants de toute la race noire [...] »<sup>49</sup>. Bien que l'accroissement du commerce réel entre Africains et Afro-Américains qui en a résulté ait été faible, une compagnie de navigation, l'African Union Company, fut fondée en 1913 par un adjoint de Washington, Emmett Scott, pour promouvoir la vente de produits africains sur le marché mondial. Cette

48. *The Tuskegee student*, 1912.

49. *Liberian bulletin*, 1908, p. 64-65.

idée d'une compagnie de navigation reliant l'Amérique et l'Afrique contribua fortement à attirer Garvey vers Washington.

Les rencontres entre Noirs africains et américains à Tuskegee et les autres initiatives de l'institut eurent pour effet que l'« esprit de Tuskegee » se propagea suivant une progression quasi géométrique. L'action menée au Nigéria par un diplômé de la Phelps Hall Bible Training School de Tuskegee en offre un exemple parmi de nombreux autres. « J'ai proposé à mes compatriotes, décrivait-il à ses anciens professeurs, de créer une école semblable à Tuskegee. Ils ont acquiescé avec joie. L'un d'eux a donné un terrain d'une vingtaine d'hectares et 1 000 dollars pour commencer immédiatement. » Et il poursuivait : « Dès que j'aurai construit deux ou trois bâtiments, je commencerai à prêcher pour répandre l'esprit de Tuskegee<sup>50</sup>. »

John Dube et D. D. T. Jabavu figurent dans la longue liste des notables africains qui ont transmis l'acquis de Tuskegee. Au cours des années qu'il avait passées aux États-Unis comme étudiant à Oberlin et à New York, Dube s'était lié avec l'éducateur d'Atlanta, John Hope, et avec Booker T. Washington de Tuskegee. De retour en Afrique du Sud en 1899, il y créa l'Institut Ohlange sur le modèle de Tuskegee. Plus tard, en 1913, Jabavu, qui était alors étudiant à l'Université de Londres, passa environ six semaines à Tuskegee, où il observa les techniques d'agriculture, puis se rendit dans d'autres institutions noires du Sud.

En outre, une série d'épreuves annuelles de fin d'études dites « exercices d'éloquence africaine » étaient organisées à Tuskegee en fonction de certains objectifs ponctuels d'aide à l'Afrique, tels que la collecte de fonds pour une chapelle Tuskegee au Libéria. En général, des étudiants africains et afro-américains de l'institut participaient à ces exercices, qui consistaient en discours et en chants. Les thèmes des discours ainsi prononcés en 1916 allaient du « développement de l'industrie du cacao dans la Gold Coast et des possibilités de développement de l'agriculture en Afrique du Sud », par A. B. Xuma<sup>51</sup>, à « la religion et la vie sociale à Madagascar ».

Le panafricanisme en tant que mouvement politique organisé, joua aussi un rôle important en fournissant l'occasion de liens entre des Africains colonisés et des Noirs américains. En 1900, Henry Sylvester Williams, juriste de La Trinité, organisa à Londres la première d'une série de conférences panafricaines auxquelles participèrent des délégués des États-Unis, des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Afrique. De plus, Williams, qui fut admis au barreau sud-africain, à partir de 1903-1904, en qualité « d'avocat auprès de la Cour suprême de la colonie du cap de Bonne-Espérance », participa à diverses activités politiques contestataires en Afrique. On sait aussi que Williams fut associé un moment, en 1907, à la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Libéria et qu'il plaida, à cette occasion comme l'en avait prié le président Barclay, la cause de l'émigration des Noirs du Nouveau Monde au Libéria.

50. *Southern letter*, 1917.

51. L'auteur du présent chapitre travaille actuellement à une biographie de A. B. Xuma.

Il est incontestable, toutefois, que ce furent les trois congrès panafricains convoqués dans diverses capitales d'Europe (Paris, 1919; Londres, Bruxelles et Paris, 1921; Londres et Lisbonne, 1923) par W. E. B. Du Bois, à la suite de la conférence organisée par Williams qui dominèrent le mouvement panafricaniste. Du Bois lui-même joua un rôle prépondérant dans ces trois congrès. Il convoqua le premier en 1919 alors qu'il se trouvait en France afin de: *a)* suivre pour *The Crisis* la Conférence de Paris sur la paix; *b)* rassembler des informations pour une proposition d'« Histoire du Noir américain pendant la Grande Guerre »; *c)* faire pression pour la reconnaissance des droits politiques des « races de couleur vivant aux États-Unis et dans le reste du monde »<sup>52</sup>. Une des résolutions adoptées à ce congrès de Paris demandait l'autodétermination pour les Africains.

Du Bois participa au II<sup>e</sup> Congrès panafricain, convoqué en 1921, en compagnie de Walter White, de l'artiste afro-américain Henry O. Tanner, de Jessie R. Fauset, rédacteur noir d'éditoriaux pour *The Crisis*, qui était le plus prolifique des romanciers de la Renaissance de Harlem, du chanteur afro-américain Roland Hayes et du Sénégalais Blaise Diagne. Le congrès de 1923 rassembla des Afro-Américains, des représentants des Caraïbes et des Africains. Outre Du Bois, Rayford Logan et l'évêque de l'AME, Vernon, des États-Unis, le chef Amoah III, de la Gold Coast, et Komba Simango, d'Afrique-Orientale portugaise, y participèrent et contribuèrent à élaborer plusieurs résolutions de fond et un appel général au « développement de l'Afrique au profit des Africains »<sup>53</sup>. Le congrès demanda aussi une représentation à la Commission des mandats de la Société des Nations, la création d'un Institut d'étude du problème noir, le rétablissement ou une meilleure reconnaissance des droits des Noirs dans l'ensemble du monde noir et la libération de l'Abyssinie, d'Haïti et du Libéria « des griffes des monopoles et des pratiques usuraires des financiers qui dominent le monde »<sup>54</sup>. Du Bois alla personnellement à Genève saisir la Société des Nations de ces résolutions.

Peut-être en raison des préoccupations qu'elles exprimaient au sujet du Libéria, le président Coolidge demanda à Du Bois de représenter les États-Unis aux cérémonies d'investiture du président de ce pays, en 1923. Pendant qu'il s'y trouvait (effectuant ainsi son premier voyage en Afrique), Du Bois prit peut-être position contre l'action en faveur de l'émigration menée par Garvey au nom du panafricanisme, car les Libériens rejetèrent peu après le plan de l'UNIA.

En dépit des critiques sectaires dont lui-même et l'UNIA faisaient l'objet, Garvey devint, de 1916 à 1935 environ, la figure centrale d'une bonne part du mouvement panafricaniste aux États-Unis, aux Caraïbes et en Afrique occidentale, orientale, centrale et, surtout, australe. Vers la fin de la première guerre mondiale, son journal militant, *The Negro World*, dont le rédacteur en chef était un journaliste antillais vivant à New York, Hubert Harrison, toucha une corde sensible parmi les masses noires de New York, de toute l'Améri-

52. *The Crisis*, 1921, p. 119-120.

53. *The Crisis*, 1924, p. 120.

54. *Ibid.*, p. 121.



que du Nord et d'Afrique. Le message qu'il adressait à tous était le suivant : « Organisez-vous, achetez noir, soutenez la compagnie de navigation Black Star (qui pouvait emmener des émigrants noirs en Afrique et en rapporter des matières premières) et aidez à chasser les Blancs d'Afrique. » Il déclarait : « Nous sommes les descendants d'un peuple qui souffre. Nous sommes les descendants d'un peuple qui est résolu à ne plus souffrir [...] Nous ne désirons pas ce qui a appartenu à d'autres, bien que d'autres aient toujours cherché à nous priver de ce qui nous a appartenu [...] Les autres races ont des pays qui sont les leurs et il est temps que les 400 millions de Noirs [du monde] revendiquent l'Afrique pour eux-mêmes<sup>55</sup>. »

Si l'influence panafricaniste de Du Bois était plus forte et plus répandue parmi les intellectuels noirs vivant en Afrique et celle de Washington chez les agriculteurs et les artisans, toutes les couches de la population noire, en Afrique et ailleurs, furent également touchées par Garvey. Celui-ci emprunta une bonne part de son inspiration panafricaniste à l'intellectuel égyptien Duse Mohammed Ali, qu'il rencontra en Angleterre en 1912, et à l'autobiographie de Washington, *Up from slavery*, qu'il lut également à Londres.

L'UNIA de Garvey, qui avait été créée initialement avec l'idée de fonder une école de type Tuskegee à la Jamaïque, devint un lien institutionnel entre un grand nombre d'Africains et de Noirs américains. Sa publication, *The Negro world*, fit beaucoup pour répandre le panafricanisme en Afrique. Huit conventions de l'UNIA se tinrent de 1920 à 1938. Les cinq premières, dont Garvey eut la responsabilité, furent organisées à New York en août de chaque année, de 1920 à 1924. Les deux suivantes eurent lieu à la Jamaïque, après que Garvey eut été banni des États-Unis, en 1929 et 1934. La huitième et dernière se tint en 1938 au Canada.

Dès la première convention, Garvey préconisa la création d'écoles spéciales pour dispenser un enseignement technique aux Noirs d'Afrique et des Amériques, le développement « de l'agriculture, de l'industrie et du commerce » pour promouvoir les échanges entre Noirs, le lancement de navires de la compagnie « Black Star » pour les faciliter et l'établissement de quotidiens « dans plusieurs grandes villes du monde », en particulier à Londres, Paris, Berlin, Le Cap, New York et Washington, ainsi que dans la Gold Coast et les Caraïbes, « pour créer un mouvement d'opinion en faveur de la totalité de la race noire ». Selon lui, la mise en œuvre de ce programme permettrait d'unifier « les peuples noirs dispersés dans le monde en les rassemblant dans le cadre d'un seul organisme<sup>56</sup> ». D'après ses contemporains, son message « eut un écho immense en Afrique » et « depuis son petit poste stratégique de Harlem, [il] devint une figure mondiale<sup>57</sup> ».

En 1917, l'intellectuel J. E. Casely Hayford (Gold Coast), profita de l'élan général imprimé par le garveyisme pour fonder le National Congress of British West Africa, dont la session inaugurale se tint à Accra en mars 1920.

55. Cité dans E. D. Cronon, 1962, p. 65.

56. A. C. Hill et M. Kilson (dir. publ.), 1971, p. 241.

57. J. H. Clarke, 1964, p. 15.

Jomo Kenyatta s'est souvenu, de son côté, qu'en 1921, « des nationalistes du Kenya, qui étaient analphabètes, se rassemblaient autour de quelqu'un qui leur lisait et leur relisait deux ou trois fois un article du *Negro world* [...] puis [...] s'égaillaient dans la forêt pour répéter méticuleusement tout ce qu'ils avaient entendu [...] à des Africains avides de disposer d'une doctrine propre à les affranchir de la mentalité servile à laquelle l'Afrique était réduite<sup>58</sup> ». Garvey lui-même écrivait des éditoriaux et de longs articles pour *The Negro world* qui tirait à 200 000 exemplaires environ, mais touchait en réalité un public beaucoup plus nombreux.

Au Nyasaland, la création d'antennes de l'UNIA se heurta à l'opposition des autorités coloniales et de certains dirigeants africains comme Clements Kadalie, fondateur de l'Industrial Commercial Workers' Union<sup>59</sup>. En dépit de l'opposition déclarée du socialiste Kadalie à la doctrine de « l'Afrique aux Africains » prônée par l'UNIA, Garvey contacta peut-être directement des étudiants africains, y compris des étudiants venus du Nyasaland, qui se trouvaient alors aux États-Unis. En conséquence, l'administration coloniale britannique fit une enquête approfondie sur l'activité des étudiants du Nyasaland, comme le futur D<sup>r</sup> D. S. Malekebu qui, pendant les années 1920, faisait ses études de médecine au Meharry Medical College, réservé aux étudiants noirs. De retour en Afrique, Malekebu se vit même interdire l'entrée au Nyasaland et dut commencer par passer un certain temps au Libéria. La crainte d'une résurgence de l'esprit révolutionnaire qui avait animé John Chilembwe fut une des raisons qui incitèrent les autorités coloniales britanniques à interdire « un voyage au Nyasaland et dans d'autres régions d'Afrique orientale projeté par Garvey et certains de ses collaborateurs pendant les années 1920 ». Pour éviter que l'influence de Garvey ne s'exerce par d'autres voies, par exemple celle de son journal tant vanté, ou par l'intermédiaire de travailleurs migrants revenus d'Afrique du Sud<sup>60</sup>, les autorités interdirent *The Negro world* en 1922. Peut-être se jugèrent-elles particulièrement défiées par certains articles de ce journal comme celui, publié plus tard, où Kamuzu Banda, qui venait de terminer ses études à l'Université de Chicago, était présenté comme « l'héritier présomptif de la fonction de chef de 25 000 Africains du Nyasaland<sup>61</sup> ».

La veuve de Garvey, Amy Jacques Garvey, avait entre-temps expliqué comment son influence s'était propagé effectivement en Afrique par des cheminements mystérieux : « Des marins et des étudiants d'autres régions d'Afrique [que le Libéria] ont été convertis à la doctrine de Garvey en Angleterre, en France et aux États-Unis d'Amérique. Lorsqu'ils sont retournés chez eux, ils ont propagé en secret l'évangile de l'unité et de la liberté ; certains sont devenus des dirigeants, d'autres ont rassemblé des fidèles autour d'eux par la vertu de leur enseignement et de leur foi inspirée<sup>62</sup>. » L'influence de Garvey devint manifeste dans les écoles de mission que fréquenta Azikiwe.

58. C. L. R. James, 1963, p. 396.

59. S. W. Johns, dans : R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

60. Pour des indications sur les filiales sud-africaines de l'UNIA, voir *The Negro world*, 1927.

61. *The Negro world*, 1932, p. 8.

62. A. J. Garvey, 1963, p. 258.

Kwame Nkrumah confia plus tard qu'aucun ouvrage n'avait eu sur lui, lorsqu'il faisait ses études aux États-Unis, une influence plus forte que *Philosophy and opinions* de Garvey (1923).

Tandis que Garvey et Du Bois agitaient politiquement le monde noir pendant les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, il se forma un courant culturel orienté vers l'Afrique qui eut une large influence. La valeur de la culture noire fut, en particulier, réaffirmée avec dynamisme en Europe, aux Antilles et en Afrique occidentale, sous l'impulsion d'Africains et d'Antillais francophones qui furent attirés, alors qu'ils faisaient leurs études à Paris, par les congrès panafricains, les programmes de l'UNIA et l'enthousiasme général provoqué par la Renaissance de Harlem.

Bref, la conjonction de Noirs francophones des Antilles (comme le Martiniquais Aimé Césaire, dont le célèbre poème *Cahier d'un retour au pays natal* fut publié en 1939) et d'intellectuels ouest-africains (comme le poète et homme politique sénégalais Léopold Senghor) forgea le mouvement de la «négritude». Convaincu que tous les Africains et tous les peuples d'ascendance africaine avaient un patrimoine culturel commun, les écrivains liés à ce mouvement s'attachèrent à rétablir des liens entre les diverses composantes du monde noir.

L'expérience des Noirs d'outre-mer exerça, ainsi que les écrits et le dynamisme intellectuel de la Renaissance de Harlem, une forte influence sur la notion de «négritude». De son côté, le mouvement de Harlem se nourrit de son identification culturelle croissante avec l'Afrique. Countee Cullen se demandait dans un poème: «Qu'est-ce que l'Afrique pour moi?» Langston Hughes, dans son poème intitulé «Le Noir parle des fleuves», évoque comment il a construit sa hutte au bord du Congo et s'y est endormi<sup>63</sup> ! L'un et l'autre influencèrent profondément Senghor et les autres chantres de la «négritude».

Mais ce fut un autre Jamaïquain, Claude McKay, qui contribua par sa poésie à unifier le panafricanisme culturel et politique en insistant dans son œuvre sur le fait que les Noirs devaient prendre conscience de leurs souffrances communes, protester contre elles et affirmer leur dignité. Un de ses poèmes, au ton provocant et dont l'éloquence est particulièrement efficace, «Si nous devons mourir», devait être cité, sans la permission de l'auteur, par Winston Churchill pendant la bataille d'Angleterre. McKay, comme Garvey et des milliers d'étudiants africains, fut attiré aux États-Unis par la réputation de l'Institut de Tuskegee, mais il le quitta bientôt pour se joindre aux millions de Noirs qui vinrent à New York dans les années 1920.

Les rapports entre Africains colonisés et Noirs américains ont, parfois, trouvé une expression symbolique dans la littérature et la pensée populaires. Il est arrivé à des communautés africaines de donner une place centrale aux Noirs américains dans leurs rêves messianiques de délivrance du joug colonial. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, à l'un des moments les plus sombres de l'histoire africaine, celui du désastreux sacrifice du bétail des Xhosa, de nombreux Africains crurent que leurs terres et leurs biens

63. Cité dans C. H. Rollins, 1970, p. 19.

traditionnels, ainsi que les membres disparus de leurs familles, leur seraient rendus par des Noirs venus d'au-delà des mers. En 1910, au moment de la formation de l'Union sud-africaine, des journaux publièrent des articles sur un évêque africain nommé Msiqinya qui prétendit être un messie noir américain. Ce thème réapparut en 1921 quand Enoch Mjigima, adepte de Garvey et dirigeant d'un groupe dont les membres s'étaient donnés le nom d'Israélites noirs, entra en rapport avec l'Église afro-américaine de Dieu et des saints du Christ pendant la rébellion du Bulhoek et dans la prophétie de Wellington (voir chapitre 27). Mjigima avait alors correspondu avec Garvey et désirait créer une filiale de l'UNIA en Afrique du Sud.

Un roman intitulé *Prester John* (1910) donne une image saisissante de cette attente d'un messie afro-américain. Écrit par un Blanc, il relate une formidable révolte contre les Blancs dirigée par un ecclésiastique africain qui a fait des études outre-mer. Il fit immédiatement sensation en Afrique australe. Selon certains, il préfigura la révolte de Chilembwe, qui se produisit cinq ans plus tard au Nyasaland. Un autre roman intitulé *Bayete !*, paru en 1923, donnait une image dramatique de ce que serait l'influence afro-américaine en Afrique australe en faisant de la peur qu'elle inspirait aux Blancs sud-africains un des moteurs du récit.

Les craintes que suscitérent les deux mouvements prophétiques (Msiqinya et Mjigima/Wellington) et les deux romans messianiques (*Prester John* et *Bayete !*) furent avivées par deux événements qui semblèrent les confirmer : l'émergence du mouvement de Garvey et le voyage de James Aggrey en Afrique australe pour la Commission Phelps-Stokes. Quoique étant un Fanti de la Gold Coast, Aggrey fut largement perçu comme représentant l'avant-garde de l'invasion noire annoncée avec tant de force dans les traditions orales des Africains, des Métis d'Afrique du Sud et des Blancs. Un compte rendu contemporain se fit l'écho des croyances populaires : « Pour comprendre l'accueil enthousiaste réservé à Aggrey au Transkei et l'effet de ses discours sur un si grand nombre d'esprits, il faut se rappeler qu'ici, comme ailleurs sur le continent africain, un certain nombre d'habitants attendaient que des sauveurs leur viennent d'Amérique [...] Ils se sont donc imaginés qu'Aggrey était le héraut d'une troupe d'envahisseurs noirs [...] Ils ont cru que tous les Américains étaient des Noirs [...] qui rejetteraient des Blancs d'Afrique du Sud à la mer<sup>64</sup>. » L'apparition d'Aggrey semblait concorder avec la prétention de Garvey de réinstaller des millions de Noirs américains en Afrique et d'y vaincre le colonialisme et attisait donc des espoirs et des craintes que l'on éprouvait depuis longtemps.

À la période considérée, au Brésil<sup>65</sup>, on peut enregistrer l'action de quelques Brésiliens noirs en faveur de la lutte pour l'émancipation des esclaves (1888) : Luís da Gama (1830-1885), André Rebouças (1838-1898) et José do Patrocínio (1853-1905). En ce qui concerne les études relatives à la contribution africaine au Brésil, il faut signaler l'œuvre de Manuel Raimundo Queirino (1851-1923) qui vécut à São Salvador de Bahia et publia de nombreux

64. E. Smith, 1929, p. 181.

65. D. B. Porter, 1978; S. M. Couceiro, 1974; H. L. Alves, 1976.

ouvrages, entre autres *O Africano como colonizador e costumes africanos no Brasil*. Solano Trindade (1908-1973)<sup>66</sup> a incorporé les idées du panafricanisme et de la négritude dans la poésie brésilienne. On peut encore mettre en évidence la presse négro-brésilienne avec le lancement du journal *O Menelick* en 1915, à São Paulo, et bien d'autres tels que le *Getulino* (1923-1926), de Campinas, *O Clarim da Alvorada* (1924-1932), de São Paulo, créés par José Correia Leite et Jayme de Aguiar et, plus tard, *A Voz da Raça* (1933-1937), organe du Front négro-brésilien, mouvement de caractère politique.

### Persistance et mutations des valeurs culturelles africaines en Amérique latine et aux Caraïbes

La présence africaine dans les pays d'Amérique et des Caraïbes a été soulignée par plusieurs auteurs<sup>67</sup> en fonction du pourcentage des descendants africains dans la composition totale de la population de chaque pays. Conformément à ce critère, trois groupes principaux apparaissent.

Dans un premier groupe, nous pouvons inclure les pays où la population noire constitue la majorité. C'est le cas d'Haïti, de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago, de la Barbade, etc. Dans un second groupe, nous avons les pays où la population d'origine africaine est démographiquement insignifiante, comme c'est le cas pour l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie, etc. Et, finalement, il y a un troisième groupe qui comprend le Brésil et Cuba, où le Noir a joué un rôle très important dans l'économie<sup>68</sup> et a eu une grande influence culturelle dans ces pays où le métissage a contribué de façon décisive à la formation ethnique. Enfin, il faut mentionner des pays comme la Colombie, le Panama et le Nicaragua, où l'on enregistre des noyaux de population d'origine africaine.

Du point de vue démographique, il y a lieu de vérifier avec précision la composition de la population de chaque pays, en considérant les trois principaux groupes : la population d'origine africaine, celle d'origine européenne, finalement celle d'origine locale — les « Amérindiens » — et la persistance démographique de chaque groupe et le résultat des croisements de races entre plusieurs groupes, selon les cas.

La distribution de chaque groupe selon l'échelle de la structure sociale, indépendamment d'indicateurs comme la scolarisation, complète le cadre de base et permet d'analyser l'évolution de la situation de la population d'origine africaine. Ce schéma a été utilisé par Octavio Ianni et Fernando Henrique Cardoso<sup>69</sup> dans l'étude du processus d'intégration de l'ancien esclave dans le marché de la main-d'œuvre libre et, plus tard, de son incorporation à l'économie urbaine.

Ce type d'analyse permet d'évaluer le degré d'intégration de la population d'origine africaine dans les économies et les sociétés sud-américaines.

66. M. Andrade, 1959, p. 97-99.

67. Par exemple, L. B. Rout Jr., 1976.

68. J. H. Rodrigues, 1964, vol. I, p. 51.

69. O. Ianni, 1962; F. H. Cardoso, 1962.

Mais l'analyse, en elle-même, n'évoque guère le respect de la permanence culturelle de l'Afrique dans le Nouveau Monde, à moins que l'on parte du principe selon lequel cette persistance pourrait être mesurée exclusivement à travers un critère racial, ou du fait que cette variable n'est pas importante.

Ici, deux écoles de pensée s'opposent. La position de M. J. Herskovits<sup>70</sup>, qui défend la vision de la « réinterprétation » de la culture africaine à travers la persistance de certains segments culturels, a provoqué la réaction du sociologue noir nord-américain E. Franklin Frazier<sup>71</sup>, qui a mis en évidence le problème de l'intégration à la société globale. Selon Frazier, la théorie d'Herskovits pourrait mener à la conclusion selon laquelle la persistance des valeurs culturelles africaines vient renforcer la thèse des courants racistes qui affirment que le Nègre est inassimilable. Dans le cas des États-Unis, en raison de divers facteurs — et entre autres de l'action des Églises protestantes —, l'ancien esclave a perdu la majorité des valeurs culturelles traditionnelles d'origine africaine et s'est intégré à la culture anglo-saxonne.

Enfin, il faut mentionner deux autres groupes de pays. Le premier est constitué de pays comme la Colombie, Panama, le Nicaragua, etc., qui contiennent de petits noyaux de population d'origine africaine. Le second groupe est formé par ces pays qui contiennent des noyaux d'origine africaine qui n'ont pas été intégrés au Nouveau Monde, comme le Suriname, où les Boni, les Djuta, les Saramacae et les Akwa se maintiennent, la Jamaïque, la République dominicaine et même Haïti et Cuba, le pays des Nègres marrons. Vivant dans les forêts, les groupes du Suriname et de la Guyane française ont conservé de manière plus ou moins intégrale leurs valeurs culturelles et une certaine organisation sociale. Les Nègres marrons constituaient autrefois les communautés d'esclaves en fuite qui se sont réfugiés dans les montagnes de ces pays, coupant ainsi tout contact avec les colonisateurs. Une bonne partie de ces communautés est parvenue à se maintenir isolée. Plus tard, au Suriname, en Guyane française et, dans une certaine mesure, à la Jamaïque, elles se sont tenues à l'écart de ce qu'on pourrait appeler la « communauté nationale ».

Le parallèle proposé entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et les Caraïbes à propos de la présence africaine, et spécialement des valeurs culturelles africaines, n'est pas probant. Il s'agit de réalités bien différentes, étant donné que l'« intégration » des anciens esclaves s'est faite de manière différente dans ces diverses régions et a présenté des variations selon chaque pays.

Du point de vue culturel, alors qu'aux États-Unis d'Amérique la conversion à la religion protestante a conduit à un abandon des traditions culturelles et à la création d'un nouvel univers mental, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les valeurs culturelles africaines ont subsisté, à divers degrés, ou ont connu un processus de mutation.

Méthodologiquement, il convient de distinguer deux formes de présence : la présence culturelle de l'Afrique et la présence noire au sens physique. Selon

70. M. J. Herskovits, 1941, 1948, 1966 (a), 1966 (b), 1966 (c).

71. E. F. Frazier, 1949.

la situation et le type de processus colonial en jeu, nous aurons affaire à l'une ou à l'autre, ou aux deux simultanément.

Le problème des différences de couleur se pose de manière distincte. Selon Roger Bastide, « que la ligne des couleurs soit institutionnalisée comme aux États-Unis ou non, le résultat est le même. Les Noirs vivent ou tendent à vivre dans un monde à part, séparé; ils se sentent “différents” des autres, ils sont forcés — ou ils préfèrent (mais peu nous importe, du point de vue des conséquences) — rester “entre eux”<sup>72</sup>. »

L'analyse historique permet d'observer qu'au fil des années, la dichotomie entre « culture africaine » et « culture nègre », résultat d'une série de changements sociaux, ne s'est pas accentuée. Il y a eu plutôt des mutations culturelles à des degrés différents selon chaque situation concrète. En Haïti, où la population noire constitue la majorité, la religion de type africain a été influencée par la structure de la société haïtienne et le rôle des Métis; elle a connu une série de mutations provoquées par des « dieux » nouveaux ou adaptés à cette nouvelle situation. Déjà, dans les îles voisines, à la suite de l'action missionnaire du protestantisme, une « culture noire » s'était manifestée à travers divers mouvements comme celui du ras Tafari (courant messianique de réaction contre le dominateur blanc, qui recourait presque directement aux images religieuses africaines et dont Haïlé Sélassié était le messie). D'un autre côté, à la Jamaïque, avec le culte de Sasabonsan, d'origine ashanti, certains éléments de la « culture africaine » ont persisté pendant cette période historique, pour disparaître plus tard avec un changement de type spiritiste, fondé en bonne part sur la magie, comme cela a été le cas en 1894 de la Jamaica Free Church, une secte fondée par Bedward.

Dans les régions du continent américain investies par le catholicisme, une forme de syncrétisme fondée sur la coexistence de valeurs culturelles européennes et africaines émergea. Dans un tel contexte, être catholique n'implique pas de changements radicaux comme il advient dans les situations où prédomine le protestantisme.

Ce syncrétisme se caractérise par l'utilisation des dates des fêtes de la religion catholique et de ses saints et conjointement à un recours aux *orixás* et au vaudou. Ainsi, les fêtes des divinités correspondent aux dates des saints catholiques. Roger Bastide affirme que le syncrétisme n'est qu'un masque blanc mis sur les dieux nègres. Les valeurs des deux religions s'interpénètrent à des degrés différents. Au Brésil, par exemple (voir fig. 29.6 a, b, c, d), certains sacrements du catholicisme, comme le baptême, sont repris non seulement dans le sens du rituel, mais aussi pour renforcer ou fortifier l'individu. Cette acculturation des valeurs d'origine européenne marque même les formes les plus proches des origines africaines, comme le *candomblé*, la *macumba* et autres désignations; certaines se rapprochent même de la magie, ou sont caractérisées par elle. Dans le cas de la *macumba*, il faut signaler la présence des valeurs amérindiennes et l'acculturation revêt ici une triple dimension.

72. R. Bastide, 1967, p. 199.



29.6. *L'influence religieuse des Yoruba sur Bahia, au Brésil.*  
[Photo : Pierre Verger.]



On peut trouver des exemples de syncrétisme avec la culture amérindienne dans la zone des Caraïbes, spécialement au Honduras, où apparaît un peuple métis issu de croisements de femmes amérindiennes avec des Africains, les Caraïbes noirs<sup>73</sup>. Ces Africains sont les descendants des Igbo, des Efik et, ultérieurement, des Fanti, des Ashanti, des Fon et des Congo.

Les « sociétés africaines » se sont peu à peu transformées en « sociétés noires », dont les liens avec l'Afrique varient d'un cas à l'autre. Elles sont plus ou moins intégrées socialement — au sens de la conquête d'une citoyenneté à part entière.

Du point de vue social, l'intégration s'est effectuée en fonction des variables suivantes: le type de la société des colonisateurs blancs; la forme d'exploitation de la terre; la religion du colonisateur, protestante ou catholique; le pourcentage plus ou moins important de la population amérindienne et le degré d'intégration au processus économique imposé par le régime du colonisateur soit pendant la période coloniale proprement dite, soit pendant la période de l'indépendance américaine.

Les formes de résistance déjà constatées pendant la période coloniale, lorsque se sont formés des noyaux d'esclaves fugitifs qui tentaient de vivre en dehors du système imposé par le colonisateur, se sont manifestées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et englobent des Métis. Elles tendent à maintenir et à défendre les valeurs typiques des sociétés africaines. L'isolement ou l'intégration de ces « isolés », en relation avec la société nationale, a varié au XIX<sup>e</sup> siècle en fonction du degré de développement du pays concerné et de l'évolution du système socio-économique; on est passé d'un monde caractérisé par les valeurs rurales d'une économie de plantations, de fermes et de moulins à sucre à des formes plus proches du type d'économie qui existait tant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'intégration du Noir à la société rurale a varié en fonction des nécessités de l'agriculture, du manque ou de la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'importance des contingents migratoires venant d'Europe — certains de ces contingents étant spécifiquement venus avec comme objectif de s'intégrer au système de travail. C'est ce qui s'est passé au Brésil avec la culture du café. Cette intégration se manifeste à divers niveaux: les chants des groupes religieux africains de Cuba et du Brésil, le rythme des instruments africains<sup>74</sup> — effectivement incorporés à la culture musicale —, l'art culinaire africain, l'emploi de certaines techniques africaines comme, par exemple, en Haïti, l'utilisation d'ustensiles comme la houe, etc., la transmission des valeurs de nature religieuse et de philosophie de la vie. Malgré la rupture provoquée par l'esclavage, la culture africaine a résisté et a même créé une nouvelle culture.

## Conclusion

Quels ont été les effets des contacts entre Africains colonisés et Noirs américains? Les contacts avec les Noirs américains et ceux des Caraïbes ne

73. R. Coelho, 1964.

74. F. Ortiz, 1950.

touchèrent d'abord que la population de certaines régions d'Afrique. Au début de la période considérée, ces régions étaient celles qui devinrent les lieux privilégiés de l'émigration ou des efforts d'évangélisation des Noirs américains, c'est-à-dire surtout l'Afrique occidentale, l'Afrique du Sud et la Corne. Les populations des autres régions furent peu à peu touchées elles aussi à la suite de la pénétration progressive des projets panafricanistes, des écrits et du folklore des Noirs américains, etc., ou, ce qui a joué un rôle encore plus important, des initiatives de jeunes Africains de tout le continent qui, en nombre croissant, allaient poursuivre des études supérieures en Amérique.

Les contacts directs et profonds que des Africains ont pu avoir dans un milieu noir déterminé et les influences (voir fig. 29.7) qu'ils ont pu y subir modifièrent sans aucun doute leurs perspectives et celles des Afro-Américains, bien qu'il soit difficile d'évaluer dans quelle mesure. Mais les contacts que les Africains colonisés ont eu avec les Noirs américains semblent cependant avoir fortement marqué leurs activités sociales et politiques ultérieures. Selon certains, les idéologies et les stratégies que les nationalistes africains élaborèrent pendant la période coloniale s'inspiraient de façon très nette et sans erreur possible d'éléments empruntés aux Noirs américains. Selon d'autres, par exemple certains étudiants africains, les contacts avec les milieux noirs américains ont été décevants et stériles, ainsi qu'il ressort du témoignage caustique d'un de ces étudiants: « Une des questions que j'avais décidé d'élucider pendant mon séjour en Amérique était celle de la condition des descendants d'anciens esclaves qui y avaient été amenés d'Afrique [...] Je crois pouvoir affirmer sans crainte d'être contredit que les Noirs d'Amérique ont en moyenne progressé plus vite que ceux d'Afrique occidentale sur la voie du progrès économique et matériel, mais qu'ils sont loin derrière eux, par contre, pour ce qui a trait à l'intégrité et aux qualités qui font l'homme véritable<sup>75</sup>. »

D'autres encore ont estimé qu'un grand nombre des missionnaires afro-américains qui considéraient les Africains comme « de pauvres sauvages païens » sont en partie responsables de la persistance chez les Noirs d'Amérique d'une image déformée et négative de l'Afrique et des Africains. Autrement dit, les Églises missionnaires, en s'attachant avec ardeur à recruter des Noirs d'Amérique pour leurs missions étrangères, ont sans nul doute succombé parfois à la tentation de dépeindre une Afrique exotique, érotique et socialement inférieure dont le salut nécessitait de grands sacrifices, un dur labeur et un concours étranger.

D'un point de vue panafricaniste plus général, il paraît certain, toutefois, que les contacts entre Africains colonisés et Noirs d'Amérique ont élargi les horizons politiques et idéologiques des Africains et accru leurs compétences techniques. Les plans d'émigration noire annoncés à grands fracas par Garvey, dont les écrits pénétrèrent jusqu'au cœur de l'Afrique, ne furent qu'un des leitmotivs grâce auxquels les peuples africains prirent conscience de l'existence des Noirs d'Amérique. Le thème de la rédemption de l'Afrique par des missionnaires noirs américains fut ressassé avec tout autant d'énergie.

75. A. E. Ani-Okokon, 1927, p. 10.



29.7. *La mosquée centrale de Lagos; un exemple de l'influence brésilienne sur l'architecture.*  
[Photo: © Alan Hutchinson Library, Londres.]

Toutefois, ce furent ensuite les Africains eux-mêmes qui prirent l'initiative d'entrer en rapport avec les Noirs d'Amérique en s'inscrivant dans des établissements d'enseignement américains qui accueillaient surtout des Afro-Américains, en participant à des conférences panafricaines, etc. En conséquence, de nombreux Africains découvrirent des conceptions techniques, pédagogiques et politiques différentes de celles que leur offrait leur monde colonisé. Lorsqu'ils retournèrent dans leur pays, beaucoup d'entre eux — inspirés par les nouvelles idées qui leur avaient été révélées — estimèrent qu'il était de leur devoir de chercher à résoudre des problèmes d'idéologie, d'identité culturelle, de valeurs de l'éducation, de pouvoir politique et d'unité ou de conscience panafricaine.

Dans ce contexte historique, les nombreuses conférences panafricaines, les projets d'enseignement général et technique de l'Institut de Tuskegee, le mouvement de la « négritude » et la place centrale donnée parfois aux Noirs d'outre-mer dans les rêves millénaires des Africains témoignent de la constance du thème panafricain chez les Noirs d'Amérique et des Caraïbes,

tout en montrant que les réponses africaines aux ouvertures du Nouveau Monde ont été variables et que les Africains eux-mêmes ont en fin de compte défini ces ouvertures de manière à les adapter à leurs propres exigences.

En résumé, deux conceptions ont inspiré les populations de la diaspora africaine et les nombreuses interactions entre habitants des deux mondes noirs. La première envisageait l'union des forces religieuses des populations noires d'Afrique et d'Amérique ou la reconstruction de l'Afrique en y faisant venir, à l'initiative des Noirs américains, des techniciens noirs d'Amérique et des Caraïbes. La seconde, qui reflétait l'évolution des Africains de l'état de prédiat à celui de sujet pendant la période coloniale, envisageait la rédemption spirituelle, la reconstruction sociale et la réforme politique des collectivités africaines grâce au rapatriement des *Africains* et à la mise en valeur des ressources *africaines*. Sous l'influence de cette conception, des Africains ont fait des études dans des écoles américaines ou ont été envoyés aux États-Unis pour participer à des activités techniques et commerciales, tandis que d'autres ont été touchés par les écrits des Noirs d'Amérique ou par les actions anticolonialistes qu'ont organisées les Noirs de la diaspora. Cette deuxième conception ne semble pas vraiment rejeter l'idéalisme qu'implique la première, mais plutôt le justifier et le réorienter dans une perspective africaine.

## Le colonialisme en Afrique : impact et signification

*Albert Adu Boahen*

En 1935, comme l'ont montré les premiers chapitres de ce volume, le colonialisme tenait l'Afrique dans son étau. Il semblait que sa domination allait durer éternellement. Elle s'avéra cependant aussi éphémère que toutes les entreprises basées sur la force. En l'espace de quelque quarante-cinq ans, plus de 90 % du territoire africain échappaient au colonialisme, qui ne se maintenait plus qu'au sud du Limpopo. En fait, le colonialisme aura duré dans presque toute l'Afrique un peu moins de cent ans : des années 1880 aux années 1960. Dans l'histoire d'un peuple et d'un continent, c'est là une période très brève. Comment et pourquoi a-t-on pu déraciner le colonialisme, ce qui représente un véritable tour de force ? Ou — pour citer les propos de Margery Perham — pourquoi « une émancipation aussi étonnamment rapide s'est-elle produite jusqu'en 1950<sup>1</sup> » ? La réponse à ces questions constituera deux des principaux thèmes du prochain volume — le dernier de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

Dans ce chapitre, qui conclut le présent volume, nous voudrions nous poser deux questions essentielles. En premier lieu : Quel héritage le colonialisme a-t-il légué à l'Afrique ? Ou encore : Quel a été son impact sur elle ? En second lieu : Quelle est — eu égard à cet impact, à ce bilan — la signification du colonialisme pour l'Afrique ? Constitue-t-il un épisode révolutionnaire ou essentiel de l'histoire de ce continent ? S'agit-il d'une rupture totale avec son passé ou, finalement, d'un simple événement transitoire ? Ou encore, pour reprendre les termes de la question posée par L. H. Gann et P. Duignan,

1. M. Perham, 1961, p. 24.

«Quelle est la place de l'ère coloniale dans le vaste contexte de l'histoire africaine<sup>2</sup>?»

### L'impact du colonialisme

Aucun sujet n'est probablement aussi controversé que l'impact du colonialisme sur l'Afrique. Pour certains africanistes comme L. H. Gann, P. Duignan, M. Perham et P. C. Lloyd, son impact a été, dans l'ensemble, à la fois bénéfique et négatif.

Lloyd, par exemple, n'hésite pas à affirmer le caractère positif de l'impact colonial: «Il est facile d'ergoter aujourd'hui, affirme-t-il, sur la lenteur du développement économique pendant les cinquante ans de domination coloniale. Néanmoins, la différence entre la condition de la société africaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la fin de la deuxième guerre mondiale est proprement stupéfiante. Les puissances coloniales ont fourni toute l'infrastructure dont a dépendu le progrès à l'époque de l'indépendance: un appareil administratif plutôt efficace, atteignant les villages les plus reculés, un réseau de routes et de voies ferrées et des services de base en matière de santé et d'éducation. Les exportations de matières premières ont apporté une richesse considérable aux peuples d'Afrique occidentale<sup>3</sup>.» Dans ses conférences de Reith, Margery Perham a également affirmé en 1961: «Les critiques du colonialisme s'intéressent surtout au présent et au futur, mais il faut rappeler que notre empire en voie de disparition a laissé derrière lui un vaste héritage historique, chargé de legs positifs, négatifs et neutres. Pas plus que ces critiques, nous ne devrions omettre cette vérité<sup>4</sup>.»

Il est intéressant de remarquer qu'un autre historien anglais, D. K. Fieldhouse, est arrivé à la même conclusion dans un ouvrage récent (1981): «Il apparaît donc que le colonialisme ne mérite ni les louanges, ni les blâmes qu'on lui a souvent décernés; s'il a fait relativement peu pour surmonter les causes de la pauvreté dans les colonies, ce n'est pas lui qui a créé cette pauvreté. L'empire a eu de très importants effets économiques, certains bons, d'autres mauvais...<sup>5</sup>»

Enfin, Gann et Duignan, qui se sont pratiquement consacrés à la défense du colonialisme en Afrique, concluaient en 1968 que «le système impérial est l'un des plus puissants agents de diffusion culturelle de l'histoire de l'Afrique; le crédit, ici, l'emporte de loin sur le débit<sup>6</sup>». Et, dans leur introduction au premier des cinq volumes récemment complétés de l'œuvre qu'ils ont publiée en commun, *Colonialism in Africa*, ils concluent de nouveau: «Nous ne partageons pas le point de vue très répandu qui assimile le colonialisme à l'exploitation. Nous interprétons en conséquence l'impérialisme européen en Afrique aussi bien comme un agent de transformation culturelle que comme un instrument de domination politique<sup>7</sup>.»

2. «Épilogue» dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970, p. 526.

3. P. C. Lloyd, 1972, p. 80-81.

4. M. Perham, 1961, p. 24.

5. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 105.

6. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, p. 382, 1967, p. 22-23.

7. «Introduction» dans: L.H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 22-23.

D'autres auteurs — essentiellement des spécialistes africains, noirs et marxistes, et tout particulièrement les théoriciens du développement et du sous-développement — ont soutenu que l'effet positif du colonialisme en Afrique était pratiquement nul. L'historien guyanais noir Walter Rodney a adopté une position tout à fait extrême. Voici ce qu'il déclare: «On affirme souvent que, d'un côté, il y a eu exploitation et oppression, mais que, d'un autre côté, les autorités coloniales ont beaucoup fait pour les Africains et ont contribué au développement de l'Afrique. Nous estimons que cela est complètement faux. Le colonialisme n'a qu'un aspect, qu'un bras: c'est un bandit manchot<sup>8</sup>.»

Tels sont les deux principaux jugements — opposés — sur le colonialisme en Afrique. Mais les faits dont nous disposons indiquent qu'une estimation plus équilibrée est nécessaire et c'est ce que nous tenterons ici. Comme on le verra, l'impact du colonialisme est aussi bien positif que négatif. Toutefois, il faut souligner dès le départ que la majeure partie des effets positifs ne l'ont pas été intentionnellement; il s'agit plutôt de conséquences accidentelles d'activités ou de mesures destinées à défendre les intérêts des colonisateurs (comme l'ont montré plus haut — dans les chapitres 16 et 19 — M. H. Y. Kaniki et A. E. Afigbo) ou de la résultante de changements inhérents au système colonial lui-même; ou encore — pour reprendre l'expression d'Ali Mazrui — les effets positifs du colonialisme sont des effets «par défaut, issus de la loi d'airain des conséquences non voulues<sup>9</sup>». Du côté négatif, il faut aussi souligner qu'il y a eu des raisons, bonnes, mauvaises ou indifférentes, pour lesquelles certaines choses n'ont pas été réalisées; pour lesquelles, par exemple, comme Fieldhouse a essayé de le montrer, on a eu recours au travail forcé, on n'a ni développé l'industrie, ni diversifié l'agriculture, ni créé de services médicaux adéquats<sup>10</sup>. Nous commencerons donc par examiner quel est l'héritage du colonialisme, dans sa dimension positive d'abord, dans ses aspects négatifs ensuite.

### *L'impact dans le domaine politique*

Le premier impact politique positif a été l'instauration d'un plus grand degré de paix et de stabilité en Afrique. Comme on l'a vu, le XIX<sup>e</sup> siècle a été le siècle du Mfecane, des agissements des marchands swahili-arabes et nyamwezi comme Tippu Tip et Msiri en Afrique centrale et méridionale, des *djihād* peul, de l'essor des empires toucouleur et mandingue dans le Soudan occidental, de la désintégration des empires oyo et ashanti en Afrique occidentale, autant de puissants facteurs d'instabilité et d'insécurité. Or, pendant ce temps, la situation en Europe n'était pas tellement meilleure. C'était l'époque des guerres napoléoniennes, des révolutions «intellectuelles», des guerres d'unification allemande et italienne, des soulèvements polonais et hongrois et des rivalités impériales qui culminèrent avec la première guerre mondiale. En Afrique, les deux ou trois premières décennies de l'ère coloniale (1880-1910 environ) accrurent cet état d'instabilité, de violence et de désordre, et, comme l'a démontré J. C. Caldwell,

8. W. Rodney, 1972, p. 223.

9. A. A. Mazrui, 1980, p. 41.

10. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 67-68, 71-74, 88-92.

provoquèrent de vastes et impardonnables destructions, ainsi qu'une forte diminution de la population: le nombre des habitants du Congo belge fut réduit de moitié pendant les quarante premières années de la domination coloniale, celui des Herero des quatre cinquièmes, celui des Nama de moitié et celui de la Libye d'environ 750 000<sup>11</sup>. Mais même les écoles marxistes et anticolonialistes se sauraient nier le fait qu'après l'occupation coloniale et l'installation de plusieurs appareils administratifs, les guerres d'expansion et de libération prirent fin et que la plupart des régions de l'Afrique, surtout après la première guerre mondiale, purent jouir de la paix et de la sécurité. Les conditions étaient entièrement positives, puisqu'elles facilitaient des activités économiques normales, ainsi que la mobilité sociale et physique dans chaque colonie. Et cela, en retour, accéléra grandement le rythme de la modernisation, grâce à la diffusion d'idées, de techniques, de modes et de goûts nouveaux.

Le second impact positif du colonialisme est la création même (au niveau géopolitique) des États indépendants modernes d'Afrique. Partition et conquête coloniales, comme A. E. Afigbo l'a montré au chapitre 19, refaçonnèrent de manière révolutionnaire le visage politique de l'Afrique. À la place des centaines de clans, de groupes de lignage, d'États-cités, de royaumes et d'empires, sans frontières nettement délimitées, existaient maintenant près de cinquante nouveaux États aux tracés généralement fixes; il est assez significatif que les frontières des États, telles qu'elles ont été établies pendant la période coloniale, n'aient pas été modifiées depuis l'indépendance.

En troisième lieu, le système colonial a introduit également dans presque toutes les parties de l'Afrique deux institutions nouvelles que l'indépendance n'a pas entamées: un nouveau système judiciaire, une nouvelle bureaucratie (ou administration). Il ne fait aucun doute que, dans presque tous les États indépendants d'Afrique (excepté ceux qui sont musulmans), les hautes cours de justice introduites par les autorités coloniales ont été maintenues et, dans les anciennes colonies britanniques, elles l'ont été non seulement dans leurs formes (on a gardé même les perruques et les robes, malgré le climat), mais aussi dans leur contenu et leur éthique.

Les structures établies peu à peu (quoique dans bien des cas tardivement) par l'administration des colonies ont mené à l'apparition d'une classe de fonctionnaires dont le nombre et l'influence se sont accrues avec les années. L'importance de cet héritage varie d'un système colonial à l'autre. Il est certain que les Britanniques ont légué à leurs colonies une bureaucratie mieux formée, plus nombreuse et plus expérimentée que les Français; les Belges et les Portugais détiennent, dans ce domaine, le record de l'insuffisance.

Le dernier impact positif du colonialisme a été non seulement la naissance d'un nouveau type de nationalisme africain, mais aussi celle du panafricanisme. Le premier, nous l'avons vu, est le développement d'un certain degré d'identité et de conscience chez les classes ou groupes ethniques habitant chacun des nouveaux États ou, comme dans les colonies

11. B. Davidson, 1964 (b), p.37; 1978 (b), p.150.



d'Afrique-Occidentale française des ensembles d'États; le second renvoie au sentiment d'identité des Noirs eux-mêmes. Les agents de la constitution du nationalisme ont été, B. O. Oloruntimehin l'a montré (chapitre 22), divers mouvements, partis politiques, ligues et associations de jeunesse, sectes religieuses et journaux; les agents du panafricanisme ont été les divers congrès panafricains que R. D. Ralston a étudiés plus haut (chapitre 29). Mais aussi important cet héritage soit-il, il s'agit d'un exemple typique de conséquence accidentelle plutôt que d'une création délibérée. Aucune autorité coloniale n'a jamais songé à créer ou à cultiver le nationalisme africain.

Mais si les effets positifs du colonialisme sont indéniables, ses aspects négatifs sont encore plus marqués. En premier lieu, le développement du nationalisme, malgré toute son importance, n'est pas seulement une conséquence accidentelle de la colonisation: plutôt le résultat d'un sentiment positif d'identité, d'une volonté d'engagement ou de loyauté vis-à-vis du nouvel État-nation; il est provoqué par un sentiment de colère, de frustration et d'humiliation suscité par certaines mesures d'oppression, de discrimination et d'exploitation introduites par les autorités coloniales. Avec le renversement du colonialisme, ce sentiment a effectivement perdu de sa force et les nouveaux dirigeants des États africains indépendants ont été confrontés à un problème: Comment transformer cette réaction négative en un nationalisme positif et durable?

En second lieu, même si l'on admet que la structure géopolitique qui s'est créée est une réussite (une fois de plus accidentelle), on doit convenir qu'elle pose bien plus de problèmes qu'elle n'en résout. Certes, A. E. Afigbo (chapitre 19) et G. N. Uzoigwe (chapitre 2) l'ont montré, les frontières des nouveaux États ne sont pas aussi arbitraires qu'on le croit généralement; mais il ne fait aucun doute que bon nombre de ces États étaient des créations artificielles et que cette artificialité a posé un certain nombre de problèmes qui pèsent lourdement sur le développement à venir du continent. Le premier problème est le suivant: certaines frontières divisent des groupes ethniques déjà existants et découpent des États et royaumes, ce qui provoque des bouleversements sociaux et des déplacements. Par exemple, les Bakongo sont divisés par les frontières de l'Angola, du Congo belge (actuel Zaïre), du Congo français (aujourd'hui R. D. du Congo) et du Gabon. De nos jours, une partie des Ewe vit au Ghana, une autre au Togo, une autre au Bénin; les Somali sont répartis en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et à Djibouti; les Senufo se retrouvent au Mali, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso. Et ces exemples pourraient être multipliés. L'une des conséquences importantes de cette situation, ce sont les querelles frontalières chroniques qui ont grevé les rapports entre certains États africains indépendants (Soudan/Ouganda, Somalie/Éthiopie, Kenya/Somalie, Ghana/Togo, Nigéria/Cameroun). En second lieu, étant donné la nature arbitraire de ces frontières, chaque État-nation est constitué d'un mélange de peuples dont la culture, les traditions et la langue sont différents. Les problèmes que pose un tel mélange pour l'édification d'une nation ne se sont pas avérés facilement solubles.

Le caractère artificiel et arbitraire des divisions coloniales a encore eu une autre conséquence: les États qui se sont créés ont des superficies différentes,

des ressources naturelles et des possibilités économiques inégales. Alors que certaines nations issues de la partition sont des géants, comme le Soudan, le Nigéria et l'Algérie, d'autres sont des nains, comme la Gambie, le Lesotho, le Togo et le Burundi. Alors que le Soudan et le Zaïre ont respectivement des superficies de 2 500 000 km<sup>2</sup> et de 2 350 000 km<sup>2</sup>, celles de la Gambie, du Lesotho et du Burundi sont de 10 350 km<sup>2</sup>, 29 200 km<sup>2</sup> et 27 800 km<sup>2</sup>. Et il y a malheureusement plus d'États petits ou moyens que de grands États<sup>12</sup>. D'autre part, et c'est encore plus grave, alors que certains États ont de très larges façades maritimes, d'autres, comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, la Zambie, l'Ouganda, le Malawi, n'ont aucun accès direct à la mer. Enfin, alors que certains États sont très riches en ressources naturelles, comme le Ghana, la Zambie, le Zaïre, la Côte-d'Ivoire et le Nigéria, d'autres, comme le Tchad, le Niger et le Burkina Faso, sont plus modestement pourvus. Enfin, alors que certains pays comme la Gambie n'ont qu'une seule frontière à surveiller, d'autres en ont quatre ou davantage, comme le Zaïre, qui en a dix. Cela crée de graves problèmes de sécurité nationale et de contrôle de la contrebande. On peut facilement imaginer les problèmes de développement que posent le manque ou le nombre limité de ressources naturelles, de terres fertiles et d'accès à la mer pour les pays africains qui ont fait cet héritage malencontreux.

Il faut mentionner un autre aspect important, mais négatif, de l'impact du colonialisme, l'affaiblissement des systèmes de gouvernement indigènes. En premier lieu, comme S. Abubakar l'a récemment signalé, et comme le montrent la plupart des chapitres de ce volume, presque tous les États africains ont été créés après des conquêtes, ainsi qu'après la déposition ou l'exil des dirigeants indigènes; cela a « certainement jeté le discrédit sur les chefferies en général, surtout pendant la période qui a précédé la première guerre mondiale<sup>13</sup> ». Certaines puissances coloniales comme la France, nous l'avons vu, ont également aboli plusieurs monarchies traditionnelles, déposé certaines familles régnantes et nommé à des postes des gens qui n'y pouvaient prétendre pour en faire des fonctionnaires au service des autorités coloniales. Les Britanniques et les Belges, eux, ont gardé les dirigeants traditionnels et leurs institutions; R. F. Betts (chapitre 13) a montré qu'ils ont créé de telles institutions là où il n'en existait pas et ont tenté d'administrer les colonies par leur entremise. Toutefois, les fonctionnaires coloniaux installés sur place ont assumé auprès de ces chefs traditionnels un rôle de dictateur et non de conseiller; ils les ont également utilisés pour mettre en œuvre certaines mesures jugées odieuses par leurs sujets, comme le travail forcé, les impôts directs et le recrutement obligatoire des hommes par les armées coloniales. Les annales coloniales, comme l'ont montré des recherches récentes sur la politique rurale dans les années des guerres civiles au Ghana<sup>14</sup>, sont pleines de mentions de révoltes et de rébellions des jeunes contre leurs chefs et même de destitution de ces derniers. En outre, le système colonial consistant

12. A. A. Mazrui, 1980, p. 90.

13. S. Abubakar dans : O. Ikime (dir. publ.), 1980, p. 451.

14. P. Jenkins (dir. publ.), 1975.

à administrer une justice dans laquelle les sujets pouvaient faire appel devant les tribunaux coloniaux affaiblit non seulement les autorités, mais encore les ressources financières des dirigeants traditionnels<sup>15</sup>. Enfin, la diffusion du christianisme finit par saper les fondements spirituels de l'autorité des rois. Dans tous ces cas, le système colonial, ménageant ses intérêts, tantôt affaiblissait, voire écrasait les chefs traditionnels, tantôt s'alliait avec eux et les utilisait. Dans les deux cas, cependant, le système colonial amoindrissait en fin de compte leur autorité.

Un autre impact négatif du colonialisme, du point de vue politique, est la mentalité qu'il a créée chez les Africains et par laquelle toute propriété publique n'appartenait pas au peuple, mais aux autorités coloniales blanches. On pouvait et on devait donc en profiter à la moindre occasion. Cette mentalité s'exprime parfaitement dans les dictons ghanéens: *oburoni ade see a, egu po mu*, ou *aban wotwuu no adze wonnsua no*, qui signifient à peu près: « si les biens de l'homme blanc sont endommagés, il faut simplement les jeter à la mer » et « le gouvernement doit être tiré dans la boue, plutôt que d'être relevé ». Les deux dictons impliquent que personne ne doit être concerné par ce qui arrive à la propriété publique. Cette mentalité est le produit direct de la nature distante et secrète de l'administration coloniale et de l'élimination de l'écrasante majorité des Africains (« cultivés » ou non) des processus de prise de décision. Il est important d'observer que cette mentalité subsiste encore chez la plupart des Africains après plusieurs décennies d'indépendance et qu'elle explique en partie la manière insouciante dont la propriété publique est traitée dans de nombreux pays africains indépendants.

Un pur produit du colonialisme, et qui est souvent ignoré par la majeure partie des historiens, mais qui s'est avéré être d'une importance absolument cruciale, est, comme l'a bien montré l'étude de R. F. Betts (chapitre 13), l'existence d'une armée permanente ou à plein temps. Ainsi qu'il a été amplement démontré, la plupart des États africains au sud du Sahara n'avaient pas d'armée permanente. Dans toute l'Afrique occidentale, seul le Dahomey (actuel Bénin) en avait une, avec un « régiment féminin », les célèbres Amazones. Dans la plupart des cas, il n'y avait pas de dichotomie entre les civils et les soldats. Bien au contraire: tous les adultes mâles, y compris les membres de l'aristocratie dominante, étaient soldats en temps de guerre et civils en temps de paix. Ainsi, l'une des institutions les plus novatrices introduites par les autorités coloniales, dans chaque région, était l'armée professionnelle. Ces armées furent créées à l'origine, essentiellement dans les années 1800 et 1890, pour la conquête et l'occupation de l'Afrique; elles servirent ensuite à maintenir la domination coloniale, puis à poursuivre des guerres plus vastes et à écraser les mouvements d'indépendance africains. Après le renversement du régime colonial, elles ne furent pas dispersées, mais récupérées par les nouveaux chefs indépendants et elles se sont avérées être le plus problématique de tous les legs du colonialisme. Comme Gutte-

15. R. Addo-Fening, 1980, p.509-15.

ridge l'a reconnu, les forces armées ont « agi à long terme contre la stabilité des ex-colonies<sup>16</sup> ». Et, en fait — comme on le verra dans le volume VIII de cet ouvrage —, de par leurs interventions répétées, souvent injustifiables et superflues, dans la politique des États africains indépendants, ces armées sont devenues un véritable boulet que les gouvernements et les peuples d'Afrique doivent traîner.

Le dernier impact négatif du colonialisme, probablement le plus important, a été la perte de la souveraineté et de l'indépendance et, avec elle, du droit des Africains à diriger leur propre destinée ou à traiter directement avec le monde extérieur. Dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, des États comme le Dahomey (actuel Bénin) et le Congo pouvaient envoyer les ambassades et des missions aux cours des rois européens. Jusque dans les années 1890, nous l'avons vu, certains États africains pouvaient traiter d'égal à égal avec leurs partenaires européens. L'Asantehene, le roi du Matabeleland et la reine de Madagascar envoyèrent des missions diplomatiques à la reine d'Angleterre à cette époque. Le colonialisme mit fin à tout cela et priva donc les États d'Afrique de la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la diplomatie et des relations internationales.

Cependant, la perte de leur indépendance et de leur souveraineté a eu pour les Africains une signification beaucoup plus profonde. Elle s'est d'abord traduite par la perte du pouvoir de prendre en main leur destin, de planifier leur propre développement, de gérer leur économie, de déterminer leurs propres stratégies et priorités, d'emprunter librement au monde extérieur les techniques les plus modernes et les mieux adaptées et, d'une manière générale, de gérer, bien ou mal, leurs propres affaires, tout en puisant leur inspiration et un sentiment de satisfaction dans leurs propres succès et en tirant les leçons de leurs échecs. Bref, le colonialisme a privé les Africains de l'un des droits les plus fondamentaux et inaliénables des peuples, le droit à la liberté.

Comme Rodney l'a montré, les soixante-dix années de colonialisme en Afrique ont été, pour les pays capitalistes et socialistes, une période d'évolution décisive et fondamentale. Elles ont vu, par exemple, l'Europe entrer dans l'ère de l'énergie nucléaire, de l'avion et de l'automobile. Si l'Afrique avait pu maîtriser son propre destin, elle aurait pu bénéficier de ces fabuleux changements ou même y prendre part. Cependant, le colonialisme l'isola complètement et la maintint dans la sujétion. À l'évidence, c'est cette perte d'indépendance et de souveraineté, cette privation du droit fondamental à la liberté et cet isolement politique, imposés à l'Afrique par le colonialisme, qui constituent l'un des effets les plus pernicioseux du colonialisme sur le plan politique.

#### *L'impact dans le domaine économique*

L'impact dans le domaine politique est donc important, même si sa positivité est loin d'être entière. Tout aussi important, et même davantage, est l'héritage économique. Le premier effet positif du colonialisme — le plus évident et le plus profond — est, comme le montrent maints chapitres antérieurs, la constitution d'une infrastructure de routes et de voies ferrées,

16. W. Gutteridge, 1975.

l'installation du télégraphe, du téléphone, et, parfois, d'aéroports. Tout cela n'existait évidemment pas dans l'Afrique précoloniale où, J. C. Caldwell l'a démontré, « presque tous les transports terrestres — jusqu'à l'ère coloniale — s'effectuaient à dos d'homme » (voir chapitre 18). Cette infrastructure de base a été complétée en Afrique vers les années 1930 et peu de kilomètres de chemins de fer, par exemple, ont été ajoutés depuis. Elle avait une importance qui dépassait l'intérêt purement économique, puisqu'elle facilitait le mouvement non seulement des marchandises, des cultures d'exportation et des troupes, mais également des gens — ce qui contribua à réduire l'« esprit de clocher », le régionalisme et l'ethnocentrisme.

L'impact du colonialisme sur le secteur primaire de l'économie est tout aussi significatif et important. Comme il a été clairement montré plus haut, il s'efforça de toutes les manières de développer ou d'exploiter certaines des riches sources naturelles du continent — et dans ce domaine obtint des succès importants. C'est pendant la période coloniale que tout le potentiel minéral de l'Afrique fut découvert, que l'industrie minière connut un net essor et que les cultures d'exportation comme le cacao, le café, le tabac, l'arachide, le sisal et le caoutchouc se répandirent. C'est pendant cette période que la Gold Coast devint le premier producteur mondial de cacao, tandis qu'en 1950, les cultures d'exportation représentaient 50 % du produit intérieur brut de l'Afrique-Occidentale française. Il faut souligner, avec M. H. Y. Kaniki (chapitre 16), qu'en Afrique occidentale ces cultures furent développées par les Africains eux-mêmes, ce qui montre clairement leur désir et leur capacité de s'adapter et de répondre favorablement à des incitations positives. Comme l'a montré J. Forbes Munro, la plupart de ces changements économiques fondamentaux eurent lieu pendant deux décennies, du milieu des années 1890 à 1914, époque à laquelle « les infrastructures de la plupart des économies nationales contemporaines furent créées par les autorités coloniales », et où « le commerce entre l'Afrique et le reste du monde se développa à un rythme historiquement sans précédent<sup>17</sup> ».

Cette révolution économique eut quelques conséquences d'une portée incalculable. La première fut la commercialisation de la terre, qui en fit une valeur réelle. Avant l'ère coloniale, il est incontestable que d'énormes étendues de terre, dans de nombreuses parties de l'Afrique, étaient non seulement sous-peuplées, mais aussi sous-exploitées. L'introduction et la diffusion des cultures d'exportation, ainsi que la création des industries minières, mirent un terme à cette situation. De fait, le rythme de défrichement des forêts vierges fut tel que les autorités coloniales furent obligées de constituer des réserves un peu partout en Afrique pour en arrêter l'exploitation. En deuxième lieu, la révolution économique a provoqué un accroissement du pouvoir d'achat de certains Africains et donc de leur demande de biens de consommation. En troisième lieu, le fait que les Africains eux-mêmes pratiquaient des cultures d'exportation permit aux individus de s'enrichir, quel que fût leur statut social, en particulier dans les régions rurales.

17. J. F. Munro, 1976, p. 86.

Un autre effet révolutionnaire du colonialisme, dans presque toutes les régions du continent, fut l'introduction de l'économie monétaire. Comme Walter Rodney l'a signalé plus haut (voir chapitre 14), toutes les communautés africaines, y compris les groupes pastoraux, caractérisés par leur conservatisme, avaient été happées par l'économie monétaire dans les années 1920. Encore une fois, les effets de ce changement sont très significatifs. En premier lieu, dès les années 1930, un nouvel étalon de richesse avait été introduit, qui n'était plus basé sur le nombre de moutons, de vaches ou d'ignames qu'on possédait, mais sur l'argent. En second lieu, les gens pratiquaient désormais des activités non plus axées sur la seule subsistance, mais sur l'argent, ce qui conduisit en retour, comme on le verra, à l'apparition d'une nouvelle classe de travailleurs à gages et de salariés. En troisième lieu, l'introduction de l'économie monétaire marque le début des activités bancaires en Afrique, qui sont devenues une autre caractéristique importante de l'économie des États africains indépendants.

L'introduction de la monnaie et des activités bancaires conduisit, avec l'énorme accroissement du volume commercial entre l'Afrique coloniale et l'Europe, à ce que A. G. Hopkins a décrit comme l'achèvement de « l'intégration de l'Afrique occidentale dans l'économie du monde industriel », grâce à la « création de conditions donnant à la fois aux Européens et aux Africains les moyens et les motifs de développer et de diversifier un commerce régulier<sup>18</sup> ». La situation n'était pas différente dans les autres parties de l'Afrique et, en 1935, l'économie africaine était devenue inextricablement liée à celle du monde en général et à celle des puissances coloniales capitalistes en particulier. Les années postérieures à 1935 ne firent que resserrer ce lien et l'indépendance elle-même ne l'a pas fondamentalement modifié.

L'impact colonial a-t-il donc été bénéfique pour le continent sur le plan économique ? Absolument pas et la plupart des problèmes de développement actuels auxquels l'Afrique est confrontée proviennent de ce legs.

En premier lieu, comme M. H. Y. Kaniki l'a souligné plus haut (chapitre 16), l'infrastructure fournie par le colonialisme n'était ni aussi utile, ni aussi adaptée qu'elle aurait pu l'être. La plupart des routes et des voies ferrées ne furent pas construites pour ouvrir le pays, mais seulement pour relier les zones possédant des gisements miniers ou des possibilités de production de produits commercialisables avec l'océan — citons ici Fieldhouse : « pour relier les zones intérieures de production au marché mondial<sup>19</sup> ». Il n'existait guère d'embranchements routiers ou ferroviaires. Le réseau n'était pas non plus destiné à faciliter les communications interafricaines. L'infrastructure était en fait conçue pour faciliter l'exploitation des ressources des colonies et pour les relier aux métropoles, non pour promouvoir le développement économique global de l'Afrique ou les contacts entre Africains.

En deuxième lieu, la croissance économique des colonies était basée sur les ressources naturelles des régions, ce qui signifiait que les zones dépourvues de ces ressources étaient totalement négligées. Cela conduisait à des

18. A. G. Hopkins, 1973, p. 235.

19. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 67.

inégalités économiques criantes dans une même colonie. Ces inégalités accentuaient et exacerbait à leur tour les différences et les sentiments régionaux, ce qui a constitué un grand obstacle pour la constitution des nations dans l'Afrique indépendante. Comme l'a indiqué un éminent économiste, « les différences tribales pourraient facilement disparaître dans le monde moderne si toutes les tribus étaient économiquement égales. Quand leur niveau reste très inégal, on fait appel aux différences tribales pour protéger les intérêts économiques<sup>20</sup> ».

En troisième lieu, l'une des caractéristiques de l'économie coloniale a consisté à négliger ou à décourager délibérément l'industrialisation et la transformation des matières premières et des produits agricoles dans la plupart des colonies. Comme l'a souligné Fieldhouse, « il est probable qu'aucun gouvernement colonial n'avait de département de l'industrie avant 1945<sup>21</sup> ». Des produits aussi simples et aussi essentiels que les allumettes, les bougies, les cigarettes, l'huile de cuisine et même le jus d'orange et de limette, qui auraient tous pu être fabriqués facilement en Afrique, étaient importés. Conformément aux pratiques de l'économie coloniale capitaliste, tous les États africains s'étaient transformés en marchés de consommation des produits manufacturés des métropoles et en producteurs de matières premières destinées à l'exportation. Le fait que les puissances coloniales, les compagnies commerciales et minières aient totalement négligé l'industrialisation peut être souligné comme l'une des accusations les plus sévères contre le colonialisme. Il fournit également la meilleure justification du point de vue selon lequel la période coloniale a été une période d'exploitation économique plutôt que de développement pour l'Afrique. L'une des conséquences importantes de cette non-industrialisation a été que, bien plus que dans le domaine politique, le nombre d'Africains formés pour prendre la relève des Européens reste très réduit.

En quatrième lieu, non seulement l'industrialisation fut négligée, mais les industries et les activités artisanales telles qu'elles ont existé en Afrique à l'époque précoloniale furent détruites. À noter qu'à cette époque, les industries africaines produisaient tout ce dont le pays avait besoin, notamment des matériaux de construction, du savon, des perles, des outils de fer, de la céramique et, surtout, des vêtements. Si ces productions locales avaient été encouragées et développées grâce à la modernisation de leurs techniques de fabrication (comme cela a été fait en Inde, entre 1920 et 1945)<sup>22</sup>, l'Afrique aurait pu non seulement accroître leur rendement, mais peu à peu améliorer leur technologie. Mais ces industries et ces activités artisanales furent pratiquement tuées à cause de l'importation de denrées bon marché produites en série. Le développement technologique africain fut ainsi arrêté et ne put reprendre qu'après l'indépendance.

En cinquième lieu, même si l'agriculture intensive en vint à constituer la principale source de revenu de la plupart des États africains, aucune tentative ne fut faite pour diversifier l'économie rurale des colonies. Bien au

20. W. A. Lewis, 1965, p. 24-25.

21. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 68.

22. *Ibid.*, p. 92-95.

contraire, comme l'ont montré certains chapitres antérieurs, la production d'une ou de deux cultures d'exportation était devenue la règle en 1935 : cacao en Gold Coast, arachide au Sénégal et en Gambie, coton au Soudan, café et coton en Ouganda, café et sisal au Tanganyika, etc. La période qui suivit la deuxième guerre mondiale ne vit aucune amélioration dans ce domaine et la plupart des États africains, au moment de l'indépendance, découvrirent que leurs économies étaient basées sur la monoculture et, donc, très sensibles aux fluctuations du commerce international. Le colonialisme a certes achevé l'intégration des économies africaines à l'ordre économique mondial, mais d'une manière fort désavantageuse et aliénante ; les choses n'ont guère changé depuis.

Le fait de dépendre massivement des cultures d'exportation eut un autre effet désastreux : négliger le secteur intérieur de l'économie africaine. Celle-ci avait toujours été divisée, comme M. H. Y. Kaniki l'a montré plus haut (chapitre 16), en deux secteurs principaux : le secteur interne, qui produisait à la fois pour la subsistance des producteurs et pour le marché interne, et le secteur de l'exportation, qui travaillait pour le commerce lointain et les marchands caravaniers. À l'époque précoloniale, les deux secteurs étaient considérés comme également importants et, en conséquence, aucun aliment n'avait à être importé pour nourrir la population. Mais la concentration sur la production des cultures d'exportation qui se produisit à l'époque coloniale fit que le secteur intérieur se trouva pratiquement négligé et que les Africains furent en fait poussés à abandonner la production de nourriture destinée à leur propre consommation en faveur de la production de cultures d'exportation, et cela même quand il était anti-économique de le faire, comme Fieldhouse le fait remarquer<sup>23</sup>. Les aliments durent donc être importés et le peuple fut contraint de les acheter à des prix généralement élevés. C'est ce qui arriva par exemple en Gambie ; les Gambiens durent abandonner la culture du riz pour produire de l'arachide, et le riz dut désormais être importé<sup>24</sup>. En Guinée, les Africains du Fouta-Djalon furent contraints de produire du caoutchouc, ce qui provoqua une pénurie de riz en 1911. Le riz dut être importé et acheté avec l'argent que rapportait le caoutchouc. L'Égypte, qui, pendant des siècles, avait exporté des céréales et des aliments, fut obligée d'importer du maïs et du blé à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, à cause de l'excessive concentration sur la production de coton pour l'importation. Il en fut de même en Gold Coast, où la production du cacao fut tellement intensifiée qu'il fallut importer des aliments. C'est ce que montrent clairement les remarques de A. W. Cardinall, fonctionnaire colonial compréhensif, qui constatait avec regret dans les années 1930 que le pays aurait pu produire lui-même « la moitié du poisson frais, du riz, du maïs et autres céréales, des haricots, de la viande salée et fraîche, des huiles comestibles, des épices et des légumes frais (importés) ou, en d'autres termes, aurait pu économiser 200 000 livres<sup>25</sup> ». Travail forcé et abandon de la production alimentaire provoquèrent beaucoup de sous-alimentation, de

23. *Ibid.*, p.88.

24. W. Rodney, 1972, p.257-258.

25. Cité par M. Crowder, 1968, p.348.



graves famines et des épidémies dans certaines parties de l'Afrique au début de l'ère coloniale, particulièrement en Afrique française, comme l'a signalé plus haut C. Coquery-Vidrovitch (chapitre 15). Ainsi, dans le système colonial, les Africains étaient dans la plupart des cas voués à produire ce qu'ils ne consommaient pas et à consommer ce qu'ils ne produisaient pas, ce qui montre bien le caractère boiteux et exploiteur de l'économie coloniale.

Dans les parties de l'Afrique où la population n'était pas autorisée à se consacrer à des cultures d'exportation, comme au Kenya et en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), Colin Leys a montré que les Africains, « en l'espace d'une génération, étaient effectivement passés de la condition de paysans indépendants produisant des cultures d'exploitation pour les nouveaux marchés à celle de paysans dépendant d'un travail agricole rémunéré<sup>26</sup> ».

En sixième lieu, la commercialisation des terres dont nous avons déjà parlé conduisit à la vente illégale des terres communales, pratiquée par des chefs de famille sans scrupules, ou à des litiges croissants qui provoquèrent partout une grande pauvreté, surtout parmi les familles dirigeantes. En Afrique orientale, centrale et méridionale, comme l'ont montré de nombreux chapitres antérieurs, cette commercialisation conduisit également à une appropriation à grande échelle de la terre par les Européens. En Afrique du Sud, 89% des terres furent réservées aux Blancs, qui constituaient 21% de la population, 37% des terres en Rhodésie du Sud pour seulement 5,2% de population blanche, 7% au Kenya pour moins de 10% de la population; 3% en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) pour seulement 2,5% de la population — toutes ces terres étant les plus fertiles dans chacun de ces pays<sup>27</sup>. Une telle appropriation ne pouvait provoquer qu'amertume, colère et frustration. Elle fut la cause fondamentale de la grave explosion mau mau qui se produisit au Kenya.

La colonisation conduisit également, comme il a été signalé plus haut, à l'apparition en Afrique d'un nombre croissant de compagnies bancaires, commerciales et maritimes étrangères; à partir de 1910, ces compagnies fusionnèrent et se consolidèrent sous forme d'oligopoles. Dans la mesure où ces compagnies commerciales contrôlaient aussi bien les importations que les exportations et fixaient les prix des denrées importées et ceux des produits exportés par les Africains, les bénéfices énormes provenant de ces activités allaient à ces compagnies et non aux Africains. De plus, il n'existait aucun impôt sur les bénéfices, aucune réglementation obligeant ces compagnies à investir sur place une part de leurs bénéfices ou à payer des rentes plus élevées pour leurs concessions. Ni les administrations coloniales locales ni les propriétaires africains ne profitèrent cependant directement de leurs activités. L'autre conséquence de ce processus fut, bien sûr, l'élimination des Africains des secteurs les plus importants et les plus bénéficiaires de l'économie. Les princes-marchands africains de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle disparurent pratiquement de la scène, tandis que leurs descendants devenaient les employés des firmes et des compagnies étrangères pour pouvoir

26. C. Leys, 1975, p. 31.

27. M. J. Herskovits, 1962, p. 147-50; A. Sampson, 1960, p. 46-47.

survivre. Ici aussi, comme dans le domaine industriel, on empêcha la formation d'une classe d'Africains possédant une expérience des affaires et de la direction des entreprises.

Comme l'a indiqué Rodney (voir chapitre 14), le colonialisme mit pratiquement un terme au commerce interafricain. Avant l'époque coloniale, une grande partie du commerce avait lieu entre les États africains; de fait, les activités marchandes à longue distance et les caravanes constituaient un trait courant de l'économie de l'Afrique traditionnelle. Mais, avec l'apparition du colonialisme, ce commerce interafricain à petite et longue distances fut découragé, sinon interdit, dans la mesure où, comme le dit Rodney, « les frontières politiques arbitraires (de chaque colonie) étaient généralement tracées pour indiquer la limite des économies » et où l'activité commerciale de chaque colonie était désormais dirigée vers la métropole. L'élimination d'une bonne partie de cette vie marchande interafricaine traditionnelle empêcha le renforcement des anciens liens et le développement de nouveaux liens qui se seraient avérés bénéfiques pour les Africains. Pour la même raison, l'Afrique ne put développer de liens commerciaux directs avec d'autres régions du monde comme l'Inde ou la Chine.

Enfin, tous les progrès économiques réalisés pendant la période coloniale le furent à un prix élevé et injustifiable pour les Africains: travail forcé, travail migratoire (lesquels, déclare Davidson, « firent probablement plus pour démanteler les cultures et les économies précoloniales que presque tous les autres aspects de l'expérience coloniale réunis<sup>28</sup> »), culture obligatoire de certaines plantes, saisie forcée des terres, déplacement de populations (avec comme conséquence la dislocation de la vie familiale), système des « passes », taux de mortalité élevé dans les mines et les plantations, brutalité avec laquelle les mouvements de résistance et de protestation provoqués par ces mesures furent réprimés, etc. Et, surtout, la politique monétaire suivie pour les colonies, qui consistait à lier leurs monnaies à celles de la métropole, à introduire des tarifs, à garder tous les bénéfices des changes dans les capitales métropolitaines, tout en assurant des monnaies stables et pleinement convertibles, conduisit au gel des bénéfices coloniaux dans ces capitales, qui ne purent ainsi être réalisés et investis dans les colonies. Le rapatriement des épargnes et des dépôts africains effectué par les banques et la discrimination pratiquée contre ceux-ci pour l'octroi de prêts contribuèrent à empêcher tout développement de l'Afrique.

On peut donc conclure sans risque que, malgré les protestations de Gann et Duignan, la période coloniale a été une période d'exploitation économique impitoyable plutôt que de développement pour l'Afrique et que l'impact du colonialisme sur l'Afrique dans le domaine économique est de loin le plus négatif de tous.

#### *Les effets dans le domaine social*

Quel est, enfin, l'héritage du colonialisme sur le plan social? Le premier effet bénéfique important a été l'accroissement général de la population

28. B. Davidson, 1978 (b), p. 113.

africaine au cours de la période coloniale. J. C. Caldwell a montré (voir chapitre 18) qu'il atteignait 37,5% après les deux premières décennies ou même la troisième, de domination européenne. Selon cet auteur, un tel accroissement est dû à l'établissement de solides bases économiques et au développement des réseaux routiers et ferroviaires, qui permit d'acheminer des vivres dans les régions où sévissait la famine, ainsi que de lancer des campagnes contre des maladies comme la peste bubonique, la fièvre jaune et la maladie du sommeil.

Le second impact social du colonialisme est étroitement lié au premier : c'est l'urbanisation. Certes, A. E. Afigbo (chapitre 19) a bien souligné que celle-ci n'était pas inconnue dans l'Afrique précoloniale. Les royaumes et les empires africains possédaient des capitales et des centres politiques, comme Kumbi Saleh, Benin, Ile-Ife, Kumasi, Gao et Zimbabwe, et des centres commerciaux comme Kano, Djenné, Sofala et Malindi. Il existait aussi des centres éducatifs comme Tombouctou, Le Caire et Fès. Mais il ne fait aucun doute que le colonialisme accéléra grandement le rythme de l'urbanisation. Des villes entièrement nouvelles surgirent : Abidjan, en Côte-Ivoire, Takoradi en Gold Coast, Port Harcourt et Enugu au Nigéria, Nairobi au Kenya, Salisbury (actuel Harare) au Zimbabwe, Lusaka en Rhodésie du Nord (Zambie actuelle), Luluabourg dans la province du Kasai, au Congo belge (actuel Zaïre).

De plus, Caldwell l'a montré plus haut (dans le chapitre 18), la population des villes déjà existantes et celle des cités nouvelles augmenta à pas de géant pendant l'ère coloniale. Nairobi, fondée en 1896, n'était alors qu'une simple gare de transit pour la construction du chemin de fer d'Ouganda. Sa population atteignit 13 145 habitants en 1927 et plus de 250 000 en 1940. La population de Casablanca passa de 2 026 habitants en 1910 à 250 000 en 1936 ; celle d'Accra, en Gold Coast, passa de 17 892 en 1901 à 135 926 en 1948 ; celle de Lagos atteignait 74 000 en 1914 et 230 000 en 1950 ; celle de Dakar passa de 19 800 en 1916 à 92 000 en 1936 et à 132 000 en 1945 ; enfin, celle d'Abidjan, qui atteignait 800 habitants en 1910, en avait 10 000 en 1914 et 127 000 en 1955. Ces chiffres montrent clairement que cette rapide croissance de la population urbaine en Afrique eut lieu après la première guerre mondiale, et particulièrement dans la période 1913-1945, période qu'on a décrite comme l'apogée du colonialisme en Afrique. Du reste, ces villes grandirent rapidement pendant cette période parce qu'elles étaient soit les nouvelles capitales ou les centres administratifs des régimes coloniaux (c'est le cas d'Abidjan, de Niamey, de Nairobi, de Salisbury, de Lusaka), soit de nouveaux ports, des terminus ferroviaires ou des croisements routiers (Takoradi, Port Harcourt, Bamako, Bulawayo), soit enfin de nouveaux centres miniers ou commerciaux (Obuasi, Jos, Luluabourg, Kimberley, Johannesburg).

Il y avait sans nul doute une amélioration de la qualité de la vie, particulièrement pour ceux qui vivaient dans les centres urbains. Caldwell a montré (dans le chapitre 18) que cela était dû aux hôpitaux, aux dispensaires, à l'eau courante, aux dispositifs sanitaires, à de meilleurs logements, ainsi qu'à l'abolition de pratiques comme l'esclavage domestique et à l'augmentation des possibilités de travail.

La diffusion du christianisme, de l'islam et de l'éducation occidentale fut un autre impact important du colonialisme. Il est hors de doute que les missionnaires chrétiens et les religieux musulmans, profitant de la paix et de l'ordre régnant, ou bénéficiant parfois du patronage et, même, dans certaines régions, de l'encouragement du colonialisme, déployèrent leurs activités de plus en plus loin à l'intérieur des terres. Comme Kofi Asare Opoku l'a montré dans le chapitre 20, le christianisme et l'islam gagnèrent bien plus de terrain pendant la période coloniale que pendant les trois ou quatre siècles antérieurs. C'est pendant cette période, en effet, que le christianisme prit solidement pied en Afrique orientale et centrale, tantôt précédant les armées et les marchands, tantôt suivant leur foulée. L'islam se répandit lui aussi rapidement en Afrique occidentale et orientale, grâce à l'amélioration générale des communications et au patronage des autorités coloniales françaises et britanniques. Il faut souligner, comme Opoku, que ces progrès ne se firent pas aux dépens de la religion traditionnelle. Le colonialisme, dans ce cas, renforça et perpétua le pluralisme religieux des Africains et, donc, enrichit leur vie religieuse.

La diffusion de l'éducation occidentale est étroitement liée à celle du christianisme. Comme l'ont montré plus haut un certain nombre de chapitres, les missions chrétiennes ont été responsables en grande partie de ce processus. Il ne faut cependant pas oublier qu'elles purent agir essentiellement grâce aux subventions des administrations. Certes, à la fin de l'ère coloniale, il subsistait relativement peu de zones sans au moins des écoles primaires. La diffusion de l'éducation occidentale eut des effets sociaux d'une grande portée, dont l'accroissement du nombre des membres de l'élite africaine éduqués à l'européenne — élite qui maintenant constitue l'oligarchie régnante et l'essentiel de l'administration des États africains.

Autre effet colonial d'importance dont l'avantage, on le verra, est discutable : l'institution d'une *lingua franca* pour chaque colonie, ou chaque ensemble de colonies. Partout, la langue maternelle de la puissance coloniale, soit sous une forme pure, soit sous celle d'un *pidgin*, devint la langue officielle, celle des affaires et, très souvent, le principal moyen de communication entre les nombreux groupes linguistiques qui constituaient la population de chaque colonie. Il est significatif qu'à l'exception de l'Afrique du Nord, de la République-Unie de Tanzanie, du Kenya et de Madagascar, ces langues soient restées jusqu'à aujourd'hui les langues officielles des pays africains.

Le dernier bénéfice social apporté par le colonialisme est la nouvelle structure sociale qu'il introduisit dans certaines parties de l'Afrique ou dont il accéléra le développement dans d'autres parties du continent. Comme A. E. Afigbo l'a signalé (chapitre 19), bien que la structure sociale traditionnelle permît la mobilité sociale, sa composition de classe semble avoir donné un poids excessif à la naissance. De son côté, le nouvel ordre colonial mettait l'accent sur le mérite individuel et les réalisations plutôt que sur la naissance. Ce changement — lié à l'abolition de l'esclavage, à l'introduction de l'éducation occidentale, du christianisme et de l'islam, à l'expansion des cultures d'exportation (qui facilitèrent l'enrichissement personnel dans certaines zones) et aux nombreux autres modes d'avancement proposés par le colonialisme — modifia radicalement la structure sociale traditionnelle. Ainsi,

dans années 1930, les classes sociales précoloniales, l'aristocratie régnante, les gens du peuple, les esclaves de case et une élite éduquée relativement restreinte avaient été remplacés par une nouvelle société encore plus divisée qu'auparavant entre ruraux et citadins, diversement stratifiés. Les citadins se divisaient en trois sous-groupes principaux : l'élite ou, comme l'appellent certains, la bourgeoisie administrative — cléricale — professionnelle; la non-élite ou, comme préfère l'appeler Lloyd, la sous-élite; et le prolétariat urbain. L'élite se subdivisait en trois groupes : l'élite bureaucratique des fonctionnaires, l'élite professionnelle des médecins, juristes, architectes, ingénieurs, professeurs, etc., et l'élite commerciale des gérants de firmes et de compagnies étrangères, des marchands et des hommes d'affaires. La sous-élite était constituée par les agents de change, les intermédiaires, les employés, les enseignants, les nourrices et les fonctionnaires subalternes, tandis que le prolétariat urbain était formé par les travailleurs à gage, les manutentionnaires, les chauffeurs, les mécaniciens, les commissionnaires, les tailleurs, les briqueteurs, etc. Dans les régions rurales, on vit apparaître un peu partout en Afrique, et pour la première fois, de nouvelles classes constituées par le prolétariat rural, ou Africains sans terres, et les paysans. Le premier était formé par ceux qui, en particulier en Afrique orientale et méridionale, avaient été dépouillés de leurs terres par les Européens et n'étaient pas autorisés à résider dans les centres urbains et industriels; ils se voyaient donc obligés de passer leur vie à aller et venir entre les régions urbaines et rurales, principalement comme travailleurs migrants. Quant aux paysans, John Iliffe les décrit comme des gens qui « vivent en petites communautés, cultivent la terre qu'ils possèdent ou contrôlent, subsistent essentiellement grâce à la main-d'œuvre familiale et produisent leur propre subsistance tout en approvisionnant des systèmes économiques plus vastes qui comprennent les non-agriculteurs<sup>29</sup> ». Certains parmi ces derniers sont devenus très riches grâce à la production de cultures d'exportation qu'ils revendaient, donnant naissance à ce qu'on a appelé le capitalisme rural. Iliffe a parlé de cette « ruralisation » comme d'« une transformation irréversible dont l'impact est comparable à celui de l'industrialisation ». Soulignons ici qu'étant donné que, dans cette nouvelle structure, la mobilité était plus basée sur les efforts individuels que sur l'attribution, il y avait là une amélioration considérable par rapport à la structure sociale traditionnelle.

Mais, si le colonialisme eut certains effets sociaux positifs, il en eut aussi de négatifs, et même de très négatifs. En premier lieu, il faut mentionner la coupure grandissante entre les centres urbains et les zones rurales qui se développèrent pendant l'époque coloniale. L'énorme augmentation de la population urbaine observée plus haut n'était pas la conséquence d'un accroissement naturel de cette population, mais plutôt le résultat de ce qu'on a appelé « les forces d'attraction et de répulsion<sup>30</sup> » : jeunes gens et jeunes femmes attirés vers les centres urbains par besoin d'éducation et de travail, et repoussés des campagnes — comme l'a démontré C. Coquery-Vidrovitch au chapitre 15 —

29. J. Iliffe, 1979, p. 273-274.

30. F. Wilson dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 132.

par les famines, la pauvreté endémique et les impôts. En outre, étant donné que les Européens avaient tendance à vivre dans les centres urbains, toutes les commodités énumérées plus haut, et qui amélioreraient la qualité de la vie, ne se trouvaient que dans ces zones. Les régions rurales étaient donc pratiquement négligées, ce qui accentuait le phénomène de désertion. Un fossé énorme existe aujourd'hui encore entre les zones rurales en Afrique et il est certain que c'est le système colonial qui a créé et agrandi ce fossé.

Ces migrants ne trouvaient pas dans les centres urbains le paradis riche et sûr qu'ils espéraient. Les Africains n'étaient considérés dans aucune ville comme des égaux; ils n'étaient jamais entièrement intégrés. De plus, pour la majorité, il était impossible de trouver un emploi ou un logement décent. La plupart d'entre eux s'entassaient dans les faubourgs et les bidonvilles dans lesquels le chômage, la délinquance juvénile, l'alcoolisme, la prostitution, le crime et la corruption devenaient leur lot. Le colonialisme ne fit pas qu'appauvrir la vie rurale: il corrompit également la vie urbaine. Il n'est donc pas surprenant que les membres de ce groupe social soient devenus après la deuxième guerre mondiale les troupes d'assaut des mouvements nationalistes.

Le second problème social grave est celui des colons européens et asiatiques. Bien qu'il y eût des Européens installés dans les États d'Afrique du Nord et en Afrique du Sud avant l'ère coloniale, il est certain qu'à partir de celle-ci, leur nombre augmenta et que des immigrants asiatiques et européens furent également introduits en Afrique orientale et centrale, ainsi que dans certaines parties d'Afrique occidentale. Comme M. H. Y. Kaniki l'a montré plus haut (chapitre 16), le nombre des Européens au Kenya passa de 596 en 1903 à 954 en 1905, à 5 438 en 1914 et à 16 663 en 1929; ceux de Rhodésie du Sud passèrent de 11 000 en 1901 à plus de 35 000 en 1926, et ceux d'Algérie de 344 000 en 1876 à 946 000 en 1936. Mais, dans de nombreuses régions d'Afrique orientale, centrale et septentrionale, la présence des Européens provoqua l'hostilité des Africains, parce qu'ils occupaient la plupart des terres fertiles, tandis que les Asiatiques monopolisaient le commerce de détail et le commerce de gros. En Afrique occidentale également, les Asiatiques (Syriens, Libanais et Indiens), dont la population passa de 28 seulement en 1897 à 276 en 1900, 1 910 en 1909, 3 000 en 1929 et 6 000 en 1935, chassèrent également leurs concurrents africains. À partir de cette date, le problème européen et asiatique prit de graves proportions pour l'Afrique; à ce jour, il n'est pas entièrement résolu.

De plus, même si le colonialisme introduisit certains services sociaux, il faut souligner que non seulement ces services étaient globalement inadaptés et distribués inégalement dans chaque colonie, mais qu'ils étaient tous destinés, en premier lieu, à la minorité des immigrants et administrateurs blancs: d'où leur concentration dans les villes. Rodney a montré qu'au Nigéria, dans les années 1930, il y avait 12 hôpitaux modernes pour 4 000 Européens dans le pays, et 52 pour plus de 40 millions d'Africains<sup>31</sup>. Dans le cas du Tanganyika des années 1920, la proportion de lits pour la population était de 1 pour 10 à l'hôpital européen et de 1 pour 400/500 à l'hôpital africain de Dar es-Salaam<sup>32</sup>.

31. W. Rodney, 1972, p.223.

32. D. E. Ferguson dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.),

Dans le domaine de l'éducation, ce qui fut fourni pendant l'époque coloniale s'est révélé globalement inadéquat, inégalement distribué et mal orienté ; les résultats n'ont donc pas été aussi positifs pour l'Afrique qu'ils auraient pu l'être. Il a existé pendant cette période cinq types différents d'institutions éducatives : écoles primaires, secondaires, écoles normales, techniques et universités. Mais, alors que de nombreuses écoles primaires avaient été installées en 1860 dans l'Afrique occidentale britannique, ce ne fut pas avant 1876 que les premières écoles secondaires — la Mfantsipim et la Methodist High School — furent créées en Gold Coast et au Nigéria par la Société missionnaire wesleyenne, tandis que l'administration coloniale britannique n'en fonda pas en Gold Coast avant 1927 (l'Achimota College). On a déjà vu qu'en Libye, colonie italienne, il n'y avait en 1940 que trois écoles secondaires ouvertes aux Libyens, deux à Tripoli et une à Benghazi. Ce ne fut qu'après la deuxième guerre mondiale que des écoles techniques et des collèges universitaires furent fondés un peu partout en Afrique. Et il est significatif qu'une université par pays ait été créée : en 1947 en Gold Coast, au Nigéria en 1948, en Ouganda en 1950, au Sénégal et à Madagascar en 1950, à Salisbury en 1953, à Léopoldville en 1950, à Elizabethville en 1957. En d'autres termes, l'éducation technique et universitaire ne fut introduite en Afrique qu'à la fin de la période coloniale.

En outre, nulle part, à aucun degré, le système éducatif ne satisfaisait la demande ; partout, il était distribué inégalement. Comme Lloyd lui-même l'admet, dans le milieu des années 1930 encore, « les dépenses éducatives gouvernementales restaient faibles partout, atteignant, en 1935, 4 % seulement du revenu du Nigéria et des territoires français, et 7 % du revenu au Ghana<sup>33</sup> ». Et les écoles et les institutions n'étaient pas correctement distribuées dans chaque colonie. La plupart des institutions d'enseignement primaire supérieur se trouvaient dans les grands centres et la plupart des écoles secondaires étaient concentrées dans une seule ville. En Gold Coast par exemple, près de 80 % des écoles secondaires se trouvaient dans une seule ville, Cape Coast. En Ouganda, en 1920, il y avait 328 écoles primaires dans le Buganda et seulement 39 et 24 dans les provinces occidentales et orientales ; il n'y en avait pratiquement aucune dans la province du Nord<sup>34</sup>. Les possibilités éducatives restaient inadéquates et inégalement distribuées parce que les puissances coloniales ne visaient pas à développer l'éducation pour elle-même ou pour les Africains. Il s'agissait plutôt, comme le dit un spécialiste africain, « de produire des Africains qui seraient plus productifs pour le système (colonial)<sup>35</sup> ».

Indépendamment de son insuffisance numérique et de sa distribution inégale, l'éducation coloniale avait un autre défaut : les programmes fournis par toutes ces institutions étaient déterminés par les autorités et étroitement imités — sinon carrément reproduits — des programmes de la métropole ; ils n'étaient donc pas adaptés aux besoins du continent. Sir Gordon Guggisberg, qui a été gouverneur de la Gold Coast de 1919 à 1927, en témoignait

33. P. C. Lloyd, 1972, p. 79.

34. T. B. Kabwegyere, 1974, p. 179.

35. *Ibid.*, p. 110.

lui-même en 1920 : « L'une des plus grandes erreurs de l'éducation dans le passé a été la suivante : enseigner aux Africains à devenir des Européens au lieu de rester des Africains. Cela est complètement erroné et le gouverneur le reconnaît. À l'avenir, notre éducation tendra à permettre aux Africains de rester Africains et de s'intéresser à leur propre pays<sup>36</sup>. »

Mais, bien que Guggisberg ait créé l'Achimota College pour réaliser cette promesse, peu de choses furent obtenues, car l'éducation continuait à être contrôlée dans le pays par les missions chrétiennes. Or le but premier de celles-ci était de produire des élèves pouvant lire la Bible en anglais ou dans la langue vernaculaire, ainsi que de former des maîtres et des prêtres.

L'impact de ce système éducatif inadéquat, bancal et mal orienté sur les sociétés africaines a été profond et presque permanent. En premier lieu, il a légué à l'Afrique un énorme problème d'analphabétisme, qui mettra longtemps à être résolu. En second lieu, l'élite cultivée qu'il a créée était une élite aliénée, qui révérait la culture et la civilisation européennes et méprisait la culture africaine. Ses goûts en matière d'alimentation, de boisson, d'habillement, de musique, de danses et même de jeux étaient nouveaux. L'intellectuel nationaliste ghanéen Kobina Sekyi en a fait une brillante satire dans sa pièce *The Blinkards*. Un autre fossé en vint donc à se creuser entre cette élite et les masses, fossé qui n'a pu être encore comblé. En outre, bien que le nombre des membres de cette élite se soit accru, dans les décennies 1940 et 1950, avec le développement des possibilités éducatives et la création d'universités, il est néanmoins resté très réduit pendant toute la période coloniale. Mais, comme cette élite comprenait les gens les plus riches et a pu occuper les postes les plus élevés pendant et après l'époque coloniale, elle dispose d'un pouvoir et d'une influence hors de proportion avec le nombre de ses membres ; de ce fait, ses relations avec l'élite traditionnelle sont tendues depuis l'époque coloniale et ne se sont jamais vraiment améliorées depuis.

De plus, l'explication de phénomènes comme la mort, la pluie, la maladie en termes scientifiques et naturalistes attaqua les racines mêmes des croyances religieuses, des châtements et des tabous africains ; elle ébranla les fondations des sociétés africaines, provoquant un sentiment d'incertitude, de frustration et d'insécurité, atmosphère que Chinua Achebe a su brillamment capter dans son roman *Things fall apart*. Ce sentiment d'insécurité et de frustration souvent aggravé par les crises économiques qui se sont produites dans les décennies 1920 et 1930, et après la deuxième guerre mondiale, a provoqué un taux élevé de crimes, de divorces, de délinquance et de violence, particulièrement dans les villes. Cette même situation explique en partie, dans le domaine religieux, l'apparition des Églises millénaristes éthiopiennes ou syncrétiques déjà étudiées plus haut.

Le fait que l'éducation technique et industrielle ait été négligée au profit de la formation libérale et religieuse a entraîné un penchant des Africains pour les travaux de « cols blancs » ; il a également créé chez les gens cultivés un certain mépris pour le travail manuel et agricole, qui existe encore

36. Cité par R. Addo-Fening, 1980.



actuellement. De plus, la nature inégale de la distribution des possibilités éducatives n'a pas été favorable à un processus uniforme de modernisation dans chaque colonie ; cela a accentué les différences et les tensions entre les groupes ethniques et les régions — tensions qui se sont maintenues dans de nombreuses zones et expliquent certaines des guerres civiles et des rivalités qui se sont produites dans quelques États africains indépendants. Le fait d'avoir négligé l'éducation supérieure et technique a également poussé certains Africains qui pouvaient le faire à envoyer leurs enfants dans les métropoles ou aux États-Unis. Ce sont ces gens qui, en partie à cause de leurs diverses expériences de la discrimination raciale et — ce qui est plus important encore — de leur appréciation approfondie de la nature négative du système colonial, sont devenus à leur tour les critiques les plus sévères du système et les dirigeants des mouvements anticolonialistes et nationalistes, comme le montrera le volume VIII.

Aussi bénéfique qu'ait été la *lingua franca* promue par le système éducatif, elle a eu la regrettable conséquence d'empêcher la transformation de certaines langues indigènes en langues nationales ou véhiculaires. Le twi, le hawsa et le swahili auraient aisément pu devenir les langues nationales de la Gold Coast, du Nigéria et des trois colonies britanniques d'Afrique orientale. En fait, comme Kabwegyere l'a montré, les administrateurs coloniaux d'Afrique-Orientale britannique ont tenté de faire du swahili une *lingua franca* dans les décennies 1930 et 1940, mais cette tentative a été contrecarrée par le Bureau colonial. La raison donnée pour cette annulation mérite d'être citée : « Le développement d'une *lingua franca* a peu de rapport avec une utilité immédiate, puisqu'il concerne essentiellement des valeurs durables et, donc, une pénétration qui, quoique progressive, deviendra peu à peu co-extensive au pays. Selon un tel critère, ni le swahili, ni le ganda, ni aucune autre langue vernaculaire ne peuvent émettre de prétentions admissibles<sup>37</sup>. »

Et cet avis poursuivait en ajoutant que seul l'anglais devait être reconnu comme « l'inévitable *lingua franca* de l'avenir, fait que la politique éducative et la politique en général devraient admettre sans délai ». Il est douteux qu'aucune des autres puissances coloniales ait jamais considéré une telle possibilité. Avec le départ des autorités, qui auraient pu donner une certaine objectivité à cette entreprise et qui avaient également le pouvoir de mettre en place une telle politique linguistique, avec le malheureux surgissement et durcissement des sentiments ethniques et régionalistes depuis l'indépendance dans de nombreux pays africains, la question d'une *lingua franca* est devenue extrêmement brûlante. Et il n'est pas surprenant que fort peu de gouvernements d'Afrique aient été capables d'aborder ce problème.

Un autre impact hautement regrettable du colonialisme a été la détérioration du statut de la femme en Afrique. C'est là un sujet nouveau, qui exige d'autres recherches, mais il ne semble guère douteux que les femmes aient été exclues de la plupart des activités introduites ou intensifiées par le colonialisme, comme l'éducation, les cultures d'exportation dans certaines parties d'Afrique, de nombreuses professions comme le droit, la médecine,

37. Cite par T. B. Kabwegyere, 1974, p. 218.

les mines, etc. En conséquence de cette exclusion, on leur a à peine concédé une place dans la nouvelle structure politique coloniale. Même dans les sociétés matrilineaires, en partie à cause de la diffusion de l'islam et en partie à cause du nouvel accent mis désormais sur la réalisation individuelle, on assiste à un certain glissement vers le système patrilinéaire<sup>38</sup>. Le monde colonial, Iliffe l'a bien montré, était en fait un monde d'hommes, où les femmes n'étaient pas encouragées à jouer un rôle important.

De plus, du fait du colonialisme, les Africains étaient méprisés, humiliés et soumis à une discrimination à la fois ouverte et feutrée. De fait, A. E. Afigbo a pu soutenir plus haut (chapitre 19) que l'un des effets sociaux du colonialisme a été « le rabaissement généralisé du statut des Africains ». Ali Mazrui souligne lui aussi cet héritage d'humiliations imposées à l'Africain par le triple biais de la traite des Noirs, de l'apartheid et du colonialisme dans ses récentes conférences de Reith. « Les Africains, dit-il, n'ont pas été forcément le peuple le plus brimé, mais il a été presque certainement le plus humilié de l'histoire moderne<sup>39</sup>. » Ainsi, bien que l'élite cultivée, comme on l'a souligné plus haut, ait admiré la culture européenne et ait participé aux guerres des métropoles pour s'identifier à l'Occident, elle ne fut jamais acceptée comme l'égal des Européens, fut exclue de la société de ceux-ci et n'eut jamais le droit de vivre dans les quartiers européens des villes, quartiers que Sembene Ousmane a appelé « le Vatican » dans son roman *Les bouts de bois de Dieu*<sup>40</sup>.

Au lieu de diminuer avec les progrès de la domination coloniale, cette discrimination, appuyée par des théories racistes erronées et le darwinisme social de l'époque, s'intensifia pour culminer avec la philosophie inhumaine et fallacieuse de l'apartheid en Afrique du Sud. L'élite cultivée devint mécontente et amère et il n'est pas surprenant qu'elle fut la première à développer une conscience aiguë des inégalités et de la nature oppressive et discriminatoire du système colonial. De plus en plus, elle mit en question la base morale et juridique de l'existence de celui-ci. C'est cette classe créée par les missionnaires et les colons qui mena la campagne destinée à renverser le système colonial. Certains historiens comme M. H. Y. Kaniki en ont conclu que « le colonialisme a produit ses propres fossoyeurs », tandis que Robin Maugham a pu soutenir que « sur la pierre tombale de l'Empire britannique » (dans lequel cette discrimination raciale était la plus ouverte) on pourrait écrire : « mort de mépris »<sup>41</sup>.

Ces deux conclusions sont irréprochables. La discrimination raciale a également créé chez certains Africains un sentiment profond d'infériorité que A. E. Afigbo a défini dans le chapitre 19, d'une manière très succincte, comme « une tendance à perdre confiance en soi et en son avenir — bref, un état d'esprit qui, à certains moments, les encourageait à imiter aveuglément (et l'on pourrait ajouter à servir) les puissances européennes ». Ce

38. J. Iliffe, 1979, p. 300.

39. A. A. Mazrui, 1980, p. 23-45.

40. S. Ousmane, 1962, p. 162.

41. M. H. Y. Kaniki, 1980 (a) dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 10; R. F. R. Maugham, 1961, p. 84.

sentiment d'infériorité n'a pas entièrement disparu, même après vingt ans d'indépendance.

Pire encore a été l'incidence du colonialisme dans le domaine culturel. De fait, comme l'a déclaré le II<sup>e</sup> Congrès des écrivains et artistes noirs tenu à Rome en mars-avril 1959, « parmi les péchés du colonialisme, l'un des plus pernicious — parce que longtemps accepté sans discussion en Occident — est d'avoir diffusé la notion de peuples sans culture<sup>42</sup> » ; cela ne devrait pas nous surprendre. Comme P. Curtin et d'autres l'ont souligné, « l'entrée de l'Europe en Afrique a coïncidé avec l'apogée, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, du racisme et du chauvinisme culturel en Europe même<sup>43</sup> ». Les Européens qui se rendaient en Afrique pendant cette période, spécialement entre 1900 et 1945, missionnaires, marchands, administrateurs, colons, ingénieurs et mineurs, étaient généralement imbus de cet esprit et condamnaient donc tout ce qui était autochtone — la musique africaine, l'art, la danse, les noms, la religion, le mariage, le régime successoral, etc. Pour être admis dans une Église, un Africain devait non seulement être baptisé, mais changer de nom et renoncer à beaucoup de ses coutumes et traditions. Même le port du vêtement africain fut interdit ou découragé dans certaines zones et les gens éduqués à l'europpéenne qui persistaient à porter des habits africains étaient accusés de « jouer à l'indigène ». Pendant la période coloniale, donc, l'art, la musique, la danse et même l'histoire de l'Afrique ne furent pas seulement ignorés, mais même ouvertement niés ou méprisés. C'était l'époque où le professeur A. P. Newton pouvait écrire : « L'Afrique n'avait pratiquement pas d'histoire avant l'arrivée des Européens [...] [car] l'histoire ne commence que quand les hommes adoptent l'écriture<sup>44</sup> » et sir Reginald Coupland pouvait lui faire écho en déclarant cinq ans plus tard : « Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la majeure partie des Africains, les peuples nègres qui vivaient dans leurs terres tropicales entre le Sahara et le Limpopo, n'avaient jamais eu [...] d'histoire. Ils étaient restés, pendant des siècles et des siècles, plongés dans la barbarie. Tel semblait être le décret de la nature [...] Ainsi stagnaient-ils, sans progresser ni régresser. Nulle part au monde, sauf peut-être dans quelque marécage miasmatique d'Amérique du Sud ou dans quelque île perdue du Pacifique, le genre humain n'avait été aussi stagnant. Le cœur de l'Afrique battait à peine<sup>45</sup>. » De tels points de vue ne correspondaient pas à un « décret de la nature », mais plutôt à l'imagination fertile de ces historiens chauvinistes européens ; le cœur de l'Afrique battait, mais les Européens étaient rendus sourds par leurs propres préjugés, leurs idées préconçues, leur arrogance et leur chauvinisme.

Il devrait être maintenant évident, d'après l'analyse qui précède, que les spécialistes qui estiment que le colonialisme a été un désastre total pour l'Afrique, n'ayant provoqué que du sous-développement et du retard, ont largement exagéré. Mais sont également coupables d'exagération les apologistes tels que les Gann, Duignan et autres Lloyd, qui considèrent le colonialisme comme un bien absolu pour l'Afrique et les Perham et les Fieldhouse, qui

42. Anon, 1959, p. 3.

43. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 484.

44. A. P. Newton, 1923, p. 267.

45. R. Coupland, 1928, p. 3.

estiment que son bilan est équilibré. Il ne serait pas exact de dire, à propos de l'opinion de ces auteurs, que le colonialisme n'a rien fait de positif pour l'Afrique. Car il a eu du bon. Mais il n'empêche que les Européens ont réalisé d'énormes bénéfices en Afrique grâce à des compagnies minières, à des entreprises commerciales, à des banques, à des compagnies maritimes, des exploitations agricoles et à des sociétés concessionnaires. En outre, les puissances coloniales disposaient dans les métropoles de substantielles réserves financières en provenance de leurs colonies, réserves qui auraient pu fournir une partie du capital nécessaire au développement de ces métropoles. Enfin, les industries métropolitaines tiraient des matières premières bon marché des colonies et les bénéfices obtenus de l'exportation des produits manufacturés. Si l'on compare tout cela avec ce que les propriétaires terriens africains, les paysans et les mineurs obtenaient, et si l'on tient compte du fait que toutes les infrastructures et les facilités sociales fournies devaient être financées par les colonies elles-mêmes, on ne peut que s'étonner de la férocité du contrat léonin que le colonisateur a imposé aux Africains.

En second lieu, quoi qu'ait pu faire le colonialisme pour les Africains, étant donné ses possibilités, ses ressources, le pouvoir et l'influence dont il jouissait en Afrique à l'époque, il aurait pu et dû faire beaucoup plus. Comme Lloyd l'admet lui-même: «On aurait peut-être pu faire beaucoup plus, si le développement des territoires arriérés avait été considéré par les nations industrielles comme une urgente priorité<sup>46</sup>.» Mais c'est justement parce que les autorités coloniales n'ont considéré le développement de l'Afrique ni comme une priorité *urgente*, ni même comme *une priorité* en général, qu'elles doivent être condamnées. C'est pour ces deux raisons que l'époque coloniale restera dans l'histoire comme une période de croissance sans développement, d'exploitation impitoyable des ressources de l'Afrique et, à tout prendre, d'humiliation et de paupérisation pour les peuples africains.

### Signification du colonialisme pour l'Afrique

Cela nous amène à la deuxième question posée au début de ce chapitre: Quelle a été la véritable signification du colonialisme pour l'Afrique? Fut-il une rupture avec le passé du continent ou n'était-il qu'un épisode de son histoire, de portée limitée, qui n'a pas affecté le cours de son développement? Cette question a reçu elle aussi des réponses contradictoires. Certains historiens, pour ne pas dire beaucoup, dont les marxistes et les théoriciens du développement et de l'antidéveloppement, ont soutenu, pour des raisons très différentes, que si le colonialisme n'avait été qu'un bref épisode, il avait eu néanmoins une très grande influence sur l'Afrique, qu'il avait marquée de façon indélébile. Comme le disent R. Oliver et A. Atmore: «Mesurée à l'échelle de l'histoire, la période coloniale n'a été qu'un interlude relativement bref. Mais cet interlude a changé radicalement l'orientation et le rythme de l'histoire africaine<sup>47</sup>.» Gann et Duignan ont aussi considéré l'époque coloniale

46. P. C. Lloyd, 1972, p. 80.

47. R. Oliver et A. Atmore, 1972, p. 275.

comme « tout à fait décisive pour l'avenir de l'Afrique<sup>48</sup> ». La réponse des marxistes et des théoriciens du sous-développement est nettement résumée dans le titre du livre de Rodney : *How Europe underdeveloped Africa*.

Par ailleurs, d'autres auteurs considèrent que les effets du colonialisme n'ont été que superficiels et que le colonialisme n'a pas fait rupture avec le passé. Dans une série de publications, J. F. A. Ajayi<sup>49</sup> a affirmé de manière cohérente que l'impact du colonialisme sur l'Afrique avait été exagéré, que le colonialisme ne « représente qu'un épisode dans une longue et riche histoire » et n'avait pas provoqué de rupture historique, que les Africains conservaient un certain pouvoir de contrôle sur leur propre destinée et que, enfin, « dans la mesure où ils ont gardé l'initiative, les Européens n'ont pas pu imprimer d'orientation entièrement nouvelle à l'histoire de l'Afrique ». Hopkins affirme également que « l'époque coloniale a cessé d'être considérée comme la seule matière de l'histoire de l'Afrique et qu'il est raisonnable de penser que l'administration coloniale elle-même avait des effets économiques moins importants et moins généraux qu'on ne l'avait supposé<sup>50</sup> ». Il insiste sur le fait que le colonialisme n'a pas « transformé un pays arriéré en pays moderne en bouleversant un équilibre traditionnel modeste » et que « la principale fonction des nouveaux maîtres était de donner de l'élan à un processus de développement déjà en cours ». Pour cet auteur, il n'existe aucune réponse positive à la question, car l'impact du colonialisme a varié de région en région et de domaine en domaine. Il ne fait aucun doute que, dans le domaine économique, l'impact colonial a été décisif et essentiel et qu'il a marqué à la fois les villes et les campagnes. Dans presque toutes les parties de l'Afrique, l'économie monétaire est devenue la règle plutôt que l'exception à la fin de la période coloniale. Le statut, même dans les zones rurales, ne se mesurait plus par la naissance, le nombre d'épouses et d'enfants, mais aussi par l'argent et par la quantité de cultures d'exportations qu'on produisait à chaque saison. De plus, avec l'introduction des cultures d'exportation, la terre acquit une valeur qu'elle n'avait jamais eue à l'époque précoloniale, tandis que l'effort et les réalisations individuelles devenaient plus estimés que l'esprit communautaire de l'ordre traditionnel. L'économie africaine fut également intégrée plus profondément à l'économie mondiale en général et capitaliste en particulier et cet acquis ne pourra probablement jamais être modifié. Malheureusement, cette intégration s'effectua de manière fort désavantageuse pour une Afrique exploitée. Les vingt années d'indépendance n'ont pas fondamentalement changé cette situation, connue maintenant sous le nom de néocolonialisme.

Mais tout cela étant posé, peut-on affirmer avec Margery Perham que le principal impact du colonialisme a été de confronter l'Afrique avec l'Europe

48. « Introduction » dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 23.

49. J. F. A. Ajayi dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969 ; M. Crowder et J. F. A. Ajayi dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974 ; J. F. A. Ajayi dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c).

50. A. G. Hopkins, 1973, p. 167, 206, 235.

du XX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup> ou faut-il plutôt se ranger à l'avis d'Hopkins? Tout indique que Hopkins a raison. Il faut souligner qu'indépendamment des changements d'infrastructure (routes, voies ferrées, téléphone, télégraphe) apportés par le colonialisme, toutes les autres transformations économiques (introduction des cultures d'exportation, de l'économie monétaire, effondrement consécutif des formes de vie communautaire, intégration de l'économie africaine à l'économie mondiale, urbanisation) avaient commencé avant l'ère coloniale. Caldwell (chapitre 18) et Afigbo (chapitre 19) ont très justement souligné, et Hopkins l'a soutenu aussi, que le colonialisme n'a fait qu'accélérer vertigineusement le rythme de ces transformations et qu'il a donc précipité et renforcé, plutôt qu'amorcé, l'affrontement entre l'Afrique et l'Europe. Cependant, il l'a fait d'une manière qui cherchait à priver les Africains — les plus intimement affectés par elles — de tout rôle essentiel et bénéfique. De plus — et nous ne sommes plus d'accord avec Hopkins —, le changement fut si rapide et si profond que son impact sur les Africains non seulement fut traumatique, mais précipita l'économie dans une direction malsaine et aliénée dont elle n'a pu encore dévier. C'est dans ce cadre, non dans celui de la confrontation avec l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, qu'il faut voir tout l'impact du colonialisme au niveau économique.

Son impact au niveau politique a également été fondamental, durable et ressenti par tous les membres de la société africaine. Comme nous l'avons vu, la structure géographique même des États indépendants d'Afrique est une création du colonialisme. Avec l'adoption du principe de l'inviolabilité des frontières nationales par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), cette situation n'est pas près de changer. En second lieu, même après l'indépendance, il est certain qu'il y a eu un changement fondamental et permanent à la source de l'autorité et du pouvoir politique. À l'époque précoloniale, le pouvoir était exercé par l'élite traditionnelle des rois, des reines, des chefs de famille et de clan et des autorités religieuses. Mais les autorités coloniales ont été contraintes de rendre l'indépendance et la souveraineté — comme on le verra dans le volume VIII — non à l'élite dirigeante traditionnelle, mais à la nouvelle élite, les membres des classes moyennes supérieures ou inférieures, c'est-à-dire à une classe créée par le système colonial lui-même. Et cette situation ne s'est plus jamais renversée. En tout cas, les chances des institutions royales traditionnelles d'être complètement abolies, comme elles l'ont été, par exemple, en Guinée, sont beaucoup plus grandes que celles d'être conservées et, à plus forte raison, réhabilitées.

En troisième lieu, c'est le colonialisme qui a donné naissance au nationalisme africain, produit de la colère, du ressentiment, de l'amertume, de la frustration et de l'aliénation engendrées par le système colonial.

En quatrième lieu, l'armée est l'un des héritages du colonialisme qui a déjà joué un rôle décisif dans la politique de l'Afrique postcoloniale. Cette institution n'est pas près d'être abolie et, comme on le verra dans le volume VIII, elle a déjà changé le cours de l'histoire de nombreux pays africains. Il semble qu'elle n'ait pas encore terminé sa carrière politique. « L'homme à cheval »,

51. M. Perham, 1961.

pour reprendre l'expression de Finer<sup>52</sup>, va rester longtemps parmi nous, et servira à nous rappeler constamment, s'il en était besoin, l'épisode colonial. Enfin, il semble que les institutions judiciaires et politiques — tribunaux, parlements, commissions de région, de district, etc. — vont être conservées, même si quelques modifications et adaptations ont été faites et continueront de l'être. Probablement plus que dans le domaine économique, l'impact du colonialisme dans le domaine politique a été réellement fondamental et s'est avéré à bien des égards durable.

Par ailleurs, dans le champ culturel et social, l'impact du colonialisme n'a été relativement ni profond ni permanent. Les changements introduits dans le domaine culturel, la discrimination raciale et la condamnation de la culture africaine telle qu'elle était proclamée à l'époque de la domination coloniale sont restés limités essentiellement aux zones côtières et aux centres urbains, tandis que la vie des zones rurales suivait en grande partie son cours. La danse, l'art, la musique et les systèmes religieux traditionnels africains se sont conservés; les emprunts et les adaptations faites par les populations ne sont pas seulement sélectifs: comme le dit M. J. Herskovits, il s'agit «d'additions, et pas forcément de substitutions<sup>53</sup>». Ainsi, dans les zones rurales, et même, dans une certaine mesure, en ville, de nouvelles croyances, de nouveaux dieux, de nouveaux ustensiles, de nouveaux objets et de nouveaux produits se sont ajoutés aux anciens. Il est sûr que, dans ces zones, de nombreux chrétiens continuent à croire en leurs dieux traditionnels. De fait, dans ce domaine, c'est la religion européenne qui a été africanisée — comme le montrent le rituel, les hymnes, la musique et même les doctrines de certaines des Églises syncrétiques et millénaristes — et non le contraire. Plus important encore: les bases culturelles perdues, même dans les centres urbains, ont pratiquement été retrouvées. Aujourd'hui, l'art, la musique et la danse d'Afrique ne sont pas seulement enseignés dans toutes sortes d'établissements éducatifs: ils sont en plein essor et commencent à être reconnus en Europe. Ainsi, dans le domaine culturel, le colonialisme n'a été vraiment qu'un épisode. Son impact est resté superficiel et très éphémère.

Enfin, au niveau social, la signification du colonialisme est manifestement multiple et complexe. D'un côté, les *linguae francae* vont être conservées longtemps, sinon pour toujours. D'un autre côté, les nouvelles classes créées par le colonialisme, «fondées sur les critères occidentaux de l'école et de la civilisation, non sur les critères africains de la richesse et du prestige<sup>54</sup>», sont destinées à se maintenir et à devenir de plus en plus complexes. Déjà deux nouveaux groupes sont venus s'ajouter depuis l'indépendance. Le premier est l'élite politique, constituée par les membres dirigeants des partis politiques qui ont proliféré en Afrique et sont devenus premiers ministres, présidents, ministres, ambassadeurs, etc. L'autre groupe est l'élite militaire, formée par les officiers et ex-officiers des forces armées de chaque État indépendant. Les membres de ces groupes sont très différents des gens des zones rurales par

52. S. E. Finer, 1962.

53. M. J. Herskovits, 1962, p. 379.

54. C. D. Moore et A. Dunbar, 1969, p. 125.

le vêtement, le style de vie, les goûts et le statut. Certes, si ces élites avaient constitué un pourcentage appréciable de la population africaine, on aurait pu accepter leur formation comme une autre transformation fondamentale introduite par le colonialisme. Mais on a déjà vu que les groupes urbains ou les élites ne constituaient à la fin de l'ère coloniale qu'une petite fraction de la population (20 % au plus). Le reste de la population était formé de paysans, qui demeuraient généralement analphabètes et gardaient leurs croyances, leurs valeurs et leurs modèles traditionnels. De fait, la civilisation ou la socialisation introduites par le colonialisme constituaient essentiellement un phénomène urbain, qui n'a pas réellement touché les populations rurales. Dans la mesure où celles-ci formaient l'écrasante majorité des habitants des États africains, nous pouvons en conclure raisonnablement et sans risque d'erreur qu'ici, l'impact colonial, malgré son intérêt, est resté extrêmement limité.

En conclusion donc, bien que le colonialisme ait été sans aucun doute un simple chapitre dans une longue histoire, un épisode ou un interlude dans les expériences multiples et diverses des peuples d'Afrique, qui n'a duré nulle part plus de quatre-vingts ans, il s'est agi d'une phase extrêmement importante du point de vue politique, économique et même social. Il a marqué une nette coupure dans l'histoire de l'Afrique; le développement ultérieur de celle-ci, et donc de son histoire, a été et continuera à être très influencé par l'impact du colonialisme. Il prendra un cours différent de celui qu'il aurait suivi si cet interlude n'avait pas existé. La meilleure manière d'agir aujourd'hui, pour les dirigeants africains, n'est donc pas de biffer le colonialisme, mais plutôt de bien connaître son impact, afin d'essayer de corriger ses défauts et ses échecs.



---

## *Notice biographique des auteurs du volume VII*

### *Chapitre 1 :*

A. ADU BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique occidentale; auteur de nombreuses publications et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur et chef du Département d'histoire de l'Université de Legon-Accra, Ghana.

### *Chapitre 2 :*

G. N. UZOIGWE (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale, et plus particulièrement de l'ancien royaume bunyoro en Ouganda; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université du Michigan, à Ann Arbor.

### *Chapitre 3 :*

T. O. RANGER (Royaume-Uni). Spécialiste des mouvements nationalistes et de résistance en Afrique; auteur et directeur de publication de nombreux ouvrages et articles dans ce domaine; ancien professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam et à l'UCLA, Californie; enseigne actuellement l'histoire à l'Université de Manchester.

### *Chapitre 4 :*

H. A. IBRAHIM (Soudan). Spécialiste de l'histoire de l'Égypte et du Soudan aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreuses études; maître de conférences à l'Université de Khartoum (Département d'histoire).

ABBAS I. ALI (Soudan). Spécialiste de l'histoire du Soudan et de l'Afrique orientale au XIX<sup>e</sup> siècle; auteur d'ouvrages et d'articles dans ces domaines; ancien chef du Département d'histoire de l'Université de Khartoum; décédé.

*Chapitre 5 :*

A. LAROUÏ (Maroc). Spécialiste de l'histoire du Maghreb; auteur d'ouvrages et d'articles sur l'histoire de l'Afrique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle; professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Rabat.

*Chapitre 6 :*

M. GUEYE (Sénégal). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux ouvrages sur la traite des esclaves et la colonisation française; assistant à la faculté des lettres, Université de Dakar.

A. ADU BOAHEN (Ghana).

*Chapitre 7 :*

H. A. MWANZI (Kenya). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale; auteur de nombreux ouvrages et articles portant plus particulièrement sur les Kipsigi du Kenya; « senior lecturer » en histoire à l'Université de Nairobi.

*Chapitre 8 :*

A. ISAACMAN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles; professeur d'histoire à l'Université du Minnesota.

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique précoloniale; professeur d'histoire à l'Université du Wisconsin, Madison.

*Chapitre 9 :*

D. CHANAIWA (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique méridionale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux ouvrages et articles sur le sujet; ancien professeur d'histoire au California State University, Northridge; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Harare (Zimbabwe).

*Chapitre 10 :*

M. ESOAVELOMANDROSO (Madagascar). Spécialiste de l'histoire malgache aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; professeur d'histoire à la faculté des lettres, Université d'Antananarivo.

*Chapitre 11 :*

M. B. AKPAN (Nigeria). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique occidentale; « senior lecturer » à l'Université de Calabar, Nigeria.

A. B. JONES (Libéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle; ancien ambassadeur et délégué permanent du Libéria auprès des Nations Unies.

R. PANKHURST (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Éthiopie; auteur de nombreux ouvrages et articles sur ce sujet; ancien directeur de l'Institute of Ethiopian Studies, Université d'Éthiopie.

*Chapitre 12:*

M. CROWDER (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; auteur de nombreux ouvrages et articles sur ce sujet; a enseigné dans plusieurs universités au Nigéria; directeur de la publication *History Today*; actuellement invité par l'Université du Botswana.

*Chapitre 13:*

R. F. BETTS (États-Unis d'Amérique). Spécialiste du colonialisme européen en Afrique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université du Kentucky.

A. I. ASIWAJU (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale; auteur de différents ouvrages et articles sur cette région; professeur d'histoire à l'Université de Lagos.

*Chapitre 14:*

W. RODNEY (Guyane). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la traite des esclaves en Afrique de l'Ouest; ancien professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam; a enseigné également aux Antilles; décédé.

*Chapitre 15:*

C. COQUERY-VIDROVITCH (France). Spécialiste de l'histoire socio-économique de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Paris VII.

*Chapitre 16:*

M. H. Y. KANIKI (Tanzanie). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; a publié plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; ancien assistant à l'Université de Dar es-Salaam; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Lusaka (Zambie).

*Chapitre 17:*

A. KASSAB (Tunisie). Spécialiste de la géographie économique; auteur de plusieurs études sur ce sujet; rédacteur en chef de *La Revue tunisienne de géographie*.

A. A. ABDUSSALAM (Libye). Spécialiste de l'histoire économique de la Libye; auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet; maître-assistant d'économie à l'Université Garyounis, Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).

F. S. ABUSEDRA (Égypte). Spécialiste de l'histoire économique; maître-assistant d'économie à l'Université Garyounis, Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).

*Chapitre 18:*

J. C. CALDWELL (Australie). Spécialiste de la démographie; auteur de plusieurs ouvrages sur la population de l'Afrique tropicale; professeur de démographie et chef du Département de démographie à la Research School of Social Sciences, Université nationale d'Australie.

*Chapitre 19:*

A. E. AFIGBO (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale; auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques sur l'histoire du Nigéria; ancien directeur de l'Institute of African Studies, Université de Nsukka (Nigéria).

*Chapitre 20:*

K. ASARE OPOKU (Ghana). Spécialiste des religions africaines; auteur de nombreux ouvrages et articles sur les divers aspects des religions africaines; dirige un groupe d'étude sur la religion et l'éthique à l'Institute of African Studies, Université du Ghana.

*Chapitre 21:*

W. SOYINKA (Nigéria). Spécialiste de la philosophie, de la littérature et du théâtre africains; auteur de nombreux ouvrages dans ce domaine; ancien professeur de l'Université de Legon (Ghana); actuellement professeur d'art dramatique à l'Université de Legon (Ghana); actuellement professeur d'art dramatique à l'Université d'Ife (Nigéria); prix Nobel de littérature 1986.

*Chapitre 22:*

B.O. OLORUNTIMEHIN (Nigéria). Spécialiste de l'ex-Afrique-Occidentale française depuis le XIX<sup>e</sup> siècle; a publié de nombreux ouvrages et articles à ce sujet; professeur d'histoire à l'Université d'Ife.

*Chapitre 23:*

H. A. IBRAHIM (Soudan).

*Chapitre 24:*

J. BERQUE (France). Spécialiste de l'histoire sociale contemporaine de l'Islam; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Égypte et du Maghreb; ancien professeur au Collège de France.

*Chapitre 25 :*

A. ADU BOAHEN (Ghana).

*Chapitre 26 :*

E. S. ATIENO-ODHIAMBO (Kenya). Spécialiste de l'histoire politique de l'Afrique orientale; auteur de nombreux ouvrages et articles sur la montée du nationalisme en Afrique orientale et centrale; « senior lecturer » en histoire à l'Université de Nairobi.

*Chapitre 27 :*

A. B. DAVIDSON (URSS). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; a publié un certain nombre d'ouvrages sur l'Afrique; professeur à l'Institut d'histoire générale, Académie des sciences de l'URSS, Moscou.

R. PÉLISSIER (France). Spécialiste des mouvements de résistance dans l'Afrique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux ouvrages et articles; chercheur.

A. F. ISAACMAN (États-Unis d'Amérique).

*Chapitre 28 :*

M. B. AKPAN (Nigéria).

A. B. JONES (Libéria).

R. PANKHURST (Royaume-Uni).

*Chapitre 29 :*

R. D. RALSTON (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux articles sur les relations entre l'Afrique et le Nouveau Monde; maître-assistant (histoire) au Département des études afro-américaines de l'Université du Wisconsin, Madison.

F. A. ALBUQUERQUE MOURÃO (Brésil). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire afro-brésilienne; professeur d'histoire et directeur du Centro de Estudos Africanos, Université de São Paulo.

*Chapitre 30 :*

A. ADU BOAHEN (Ghana).

Assistant de rédaction: Y. KWARTENG (Ghana). Spécialité: journalisme et communication; a écrit une thèse sur « Le développement du journalisme en Afrique de l'Ouest depuis 1957 ».

---

*Membres du comité scientifique international  
pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria). Depuis 1971.  
*(Directeur du volume VI)*
- Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURÃO (Brésil). Depuis 1975
- Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971.  
*(Directeur du volume VII)*
- S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1982
- D<sup>r</sup> (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971
- Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975
- Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975
- Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971
- Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978
- Professeur CHEIKH ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986
- Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975
- Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni). 1971-1981. A démissionné
- S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971.  
*(Directeur du volume III)*
- Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989.
- MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981.
- Professeur D<sup>r</sup> V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971
- Professeur E. HABERLAND (République fédérale d'Allemagne). Depuis 1971
- D<sup>r</sup> AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971
- S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali) 1971-1978. A démissionné
- D<sup>r</sup> IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).  
Depuis 1978

D<sup>r</sup> I. HRBEK (Tchécoslovaquie). Depuis 1971.

*(Codirecteur du volume III)*

D<sup>r</sup> (Mrs.) A. JONES (Libéria). Depuis 1971

Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. Décédé en 1981.

Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971.

Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971.

*(Directeur du volume I)*

M. DIOULDE LAYA (Niger). Depuis 1979.

D<sup>r</sup> A. LETNEV (URSS). Depuis 1971

D<sup>r</sup> G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971

*(Directeur du volume II)*

Professeur P. MUTIBWA (Ouganda). Depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971.

*(Directeur du volume IV)*

Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana). Depuis 1971

Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971.

*(Directeur du volume V)*

Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971

Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980

Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982

M<sup>gr</sup> T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971

Rév. Hon. D<sup>r</sup> E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissionné en 1978. Décédé en 1980

Professeur A. A. MAZRUI (Kenya). N'est pas membre du comité.

*(Directeur du volume VIII)*

professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité.

*(Codirecteur du volume VIII)*

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* : M. M. Maurice GLÉLÉ, Directeur de la Division des études et de la diffusion des cultures, UNESCO, 1, rue Miollis, 75015 Paris

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- AA *African affairs*, Londres, Royal African Society.  
AEH *African economic history*, Madison, Wisconsin.  
AESC *Annales : économies, sociétés, civilisations*, Paris.  
Africa International African Institute, Londres.  
*African arts* University of California, Los Angeles, African Studies Center.  
*African literature today*, Londres, Heinemann.  
AHR *American historical review*, Washington DC, American Historical Association.  
AM *Archives marocaines*.  
*Annuaire médical et pharmaceutique colonial*, Paris.  
AQ *African quarterly*, New Delhi.  
BIFAN *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, Dakar.  
BSGL *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, Lisbonne.  
BUP Boston University Press.  
BUPAH *Boston University papers in African history*, Boston University, African Studies Center.  
BWHO *Bulletin of the World Health Organization*. Genève.  
CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton.  
CHJ *Calabar historical journal*, University of Calabar.  
CJAS *Canadian journal of African studies*, Canadian Association of African Studies, Department of Geography, Carleton University, Ottawa.  
CSSH *Comparative studies in society and history*, Cambridge, CUP.  
CUP Cambridge University Press.  
*Cultura*, Brasilia.  
EAJ *East Africa journal*, East African Institute of Social and Cultural Affairs, Nairobi.  
EALB East African Literature Bureau, Nairobi.  
EAPH East African Publishing House, Nairobi.  
EDCC *Economic development and cultural change*, New York.  
EHA *Études d'histoire africaine*, Kinshasa.  
EHR *Economic history review*, Cambridge, Economic History Society.



- Encounter*, Londres.  
*EC Études congolaises*.  
*EO Ethiopia observer*, Addis Abeba.  
*ES Economy and society*, Londres, Routledge and Kegan Paul.  
*Genève-Afrique*, Genève.  
*GJ Geographical journal*, Londres, Royal Geographical Society.  
*GR Geographical review*, New York, American Geographical Society.  
*HA Horn of Africa*.  
*Hadith*, Nairobi.  
*HJ Historical journal*, Cambridge, Oxford University Press.  
HMSO Her/His Majesty's Stationery Office, Londres.  
HUP Harvard University Press.  
IAI International African Institute, Londres.  
IFAN Institut fondamental d'Afrique noire.  
*IJAHS International journal of African historical studies*, Boston, Boston University, African Studies Center.  
*IL International law*.  
*IRCBM Institut royal colonial belge, mémoires*, Bruxelles.  
IUP Ibadan University Press.  
*JAH Journal of African history*, Cambridge, Oxford University Press.  
*JAS Journal of African studies*, University of California, Los Angeles, African Studies Center.  
*JAf. S Journal of the African Society* (devenu *African affairs*).  
*JCAHA Journal of the Central African Historical Association*.  
*JDS Journal of development studies*, Institute of Development Studies, University of Sussex.  
*JES Journal of Ethiopian studies*, Addis Abeba.  
*JHMAS Journal of the history of medicine and allied sciences*, New York.  
*JHSN Journal of the Historical Society of Nigeria*, Ibadan.  
*JMAS Journal of modern African studies*, Cambridge, Oxford University Press.  
*JNH Journal of Negro history*, Washington DC.  
*Journal officiel de l'AEF*, Brazzaville.  
*JP Journal of politics*, Gainesville, Florida.  
*JSAS Journal of southern African studies*, Londres, Oxford University Press.  
*KHR Kenya historical review*, Nairobi.  
*Kongo-Oversee*.  
*The lancet*, Londres.  
*Le matériel colonial*, Paris. *LSJ*  
*Liberian studies journal*, Newark, Delaware, University of Delaware.  
*Marchés coloniaux*, Paris.  
*MARSOM Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer*, Bruxelles.  
*MBAB Mitteilungen der Basler Afrika Bibliographien*, Bâle, Suisse.  
*MMFQ Millbank Memorial Fund quarterly*, Londres.  
MIT Massachusetts Institute of Technology.  
MUP Michigan University Press.  
*The Muslim world*, Hartford, Connecticut.  
*Nigeria magazine*, Lagos.  
*NJESS Nigerian journal of economic and social studies*, Ibadan.  
NUP Northwestern University Press.  
*Odu*, Ife, University of Ife Press.  
*Omalu sy Anio*, Antananarivo.

- Optima*, Johannesburg.  
 OUP Oxford University Press.  
 PA Présence africaine, Paris.  
 PAPS *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie.  
*Practical anthropology*.  
 PP *Past & Present*, Oxford.  
 PS *Population studies*, Londres.  
 PUF Presses Universitaires de France.  
 PUP Princeton University Press.  
 RA *Revue africaine, journal des travaux de la Société historique algérienne*, Alger.  
*Research review*, Institute of African Studies, University of Ghana, Legon.  
 RFHOM *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris.  
 RIIA Royal Institute of International Affairs, Londres.  
 RLJ *Rhodes-Livingstone journal* (devenu *African social research*), Lusaka.  
 RM *Revue marocaine*.  
 R. Med. *Revue de la Méditerranée*, Alger.  
 ROMM *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence.  
 RPC *Recherche pédagogique et culture*.  
 RSEHA *Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne*, Paris.  
 RSSJ *Royal statistical society Journal*, Londres.  
 SNR *Sudan notes & records*, Khartoum.  
 SOAS School of Oriental and African studies, Université de Londres.  
 SR *Sociological review*, Manchester.  
 SUP Standford University Press.  
*Tarikh*, Longman, Ibadan.  
 THSG *Transactions of the Historical Society of Ghana*, Legon.  
 TJH *Transafrican journal of history*, Nairobi.  
 TRSTMH *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene*, Londres.  
*Transition*, Kampala (plus tard Accra).  
*Ufahamu*, Journal of the African Activist Association, Los Angeles.  
 UJ *Uganda journal*, Uganda Society, Kampala.  
 UP University Press.  
*West Africa*, Londres.  
 WUP Witwatersrand University Press.  
*Yale review*, New Haven.  
 YUP Yale University Press.

---

## Bibliographie

- Abbās, F. 1931. *Le jeune Algérien*, Paris, Éditions de la Jeune Parque.
- 1962. *La nuit coloniale*, Paris, René Julliard.
- ‘Abd al-Halim, M. O. 1975. «Islam in Somalia, 1800-1920», thèse de MA, Université de Khartoum.
- ‘Abd al-Raḥīm, M. 1969. *Imperialism and nationalism in the Sudan: a study in constitutional and political development, 1899-1956*, Oxford, Clarendon Press.
- ‘Abdin, H. 1970. «The growth of nationalist movements in the Sudan», thèse du PhD, University of Wisconsin.
- Abernethy, D. B. 1969. *The political dilemma of popular education: an African case*, Stanford, SUP.
- Abraham, W. E. 1964. «The life and times of Anton Wilhelm Amo», *THSG*, vol. VII, p. 60-81.
- Abubakar, S. 1980. «The northern provinces under colonial rule», dans: O. Ikime (dir. publ.), *Groundwork of Nigerian history*, p. 447-481.
- Abū Salīm, M. I. 1969. *Manshūrāt al-Mahdiyya*, Khartoum.
- 1970. *Al-Haraka al-fikrīyya fil Mahdiyya*, Khartoum.
- Addo-Fening, R. 1975. «The Asamankese dispute, 1919-1934», *MBAB*, vol. XII, p. 61-89.
- 1980. «Akyem Abuakwa, c. 1874-1943: a study of the impact of missionary activities and colonial rule on a traditional state», thèse de PhD, University of Ghana.
- Adeleye, R. A. 1971. *Power and diplomacy in northern Nigeria, 1804-1906: the Sokoto caliphate and its enemies*, Londres, Longman.
- Adewoye, O. 1977. *The judicial system in southern Nigeria, 1854-1954: law and justice in a dependency*, Londres, Longman.
- Adimola, A. B. 1954. «The Lamogi rebellion, 1911-1912», *UJ*, vol. XVIII, n° 2, p. 166-177.
- Afigbo, A. E. 1972. *The warrant chiefs: indirect rule in south-eastern Nigeria, 1891-1929*, Londres, Longman.
- 1973. «Patterns of Igbo resistance to British conquest», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 14-23.
- 1974. «The establishment of colonial rule, 1900-1918», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 424-483.

- Ageron, C. R. 1966. « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd el-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien? », *ROMM*, vol. II, p. 9-49.
- 1978 (a). *France coloniale ou parti colonial?*, Paris, PUF.
- 1978 (b). *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, PUF.
- 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1830-1973*, Paris, PUF.
- Ahmed, J. M. 1960. *The intellectual origins of Egyptian nationalism*, Londres, OUP.
- Ajayi, J. F. A. s. d. « The impact of colonialism on Afro-Arab cultural relations in West Africa », texte non publié.
- 1965. *Christian missions in Nigeria, 1841-1891: the making of a new elite*, Londres, Longman.
- 1968. « The continuity of African institutions under colonialism », dans : T. O. Ranger (dir. publ.), *Emerging themes of African history*, p. 189-200.
- 1969. « Colonialism: an episode in African history », dans : L. H. Gann et P. Dui-gnan (dir. publ.), *Colonialism in Africa*, vol. I. *The history and politics of colonialism, 1870-1914*, p. 497-509.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.). 1974. *History of West Africa*, vol. II, Londres, Longman.
- Akpan, M. B. 1973 (a). « Liberia and the universal Negro improvement Association: the background to the abortion of Garvey's scheme for African colonization », *JAH*, vol. XIV, n° 1, p. 105-127.
- 1973(b). « Black imperialism: Americo-Liberian rule over the African peoples of Liberia, 1841-1964 », *CJAS*, vol. VII, n° 2, p. 217-236.
- 1975. « The Liberian economy in the nineteenth century: government finances », *LSJ*, vol. VI, n° 2, p. 129-161.
- 1976. « Liberia and the origins of the Scramble for West Africa », *CHJ*, vol. I, n° 2, p. 61-75.
- à paraître. « Native administration and Gola-Bandi resistance in north-western Liberia, 1905-1919 », *THSG*.
- Al-Ashḥāb, M. T. 1947. *Barqa al-ʿArabiyya*, Le Caire, Matbaʿt al Hawwari.
- Al-Barāwī, R. 1973. *Al-Sūmāl al Jadīd*, Le Caire.
- Al-Ḥaddād, T. 1927. *Al-Ummal ʿal-Tunisiyyin*, sans autre précision.
- Al-Hassan, M. A. 1964. *Taʿrīkh Dārfūr al-Siyāsī*, Khartoum.
- Al-Ḳaddāl, M. S. 1973. *Al-Mahdiyya wal Habasha*, Khartoum.
- Al-Madanī, T. 1963. *Kitāb Al-Jasāʿir*, Blida.
- Al-Masada, M. G. al-Dīn, 1974. *Danshuwāi*, Le Caire.
- Al-Misurātī, A. 1964. *Saʿdūn al Batal*, Beyrouth.
- Al-Murshidī, M. 1958. *Al-Thawra Al-ʿUrābiyya*, Le Caire.
- Al-Nāṣirī, 1907. *Kitābal-Istiḡqā*, trad. E. Fumey, *AM*, vol. X, p. 227.
- Al-Rafī, A. 1966. *Al-Thawra al-ʿUrābiyya wal Iḥtilāl al-Ingilīzi*, Le Caire.
- A. 1969. *Fi Aqab al-Thawra al-Misriyya*, vol. I, Le Caire, 3<sup>e</sup> éd.
- Al-Sayyid, A. L. 1968. *Egypt and Cromer: a study in Anglo-Egyptian relations*, Londres, John Murray.
- Al-Sūsi, M. 1961. *Al-Maʿsul*, vol. XX, Casablanca.
- Al-Tillisi, K. 1973. *Mujam Maʿarik al-j-Jihad Filibiya*, Beyrouth, Dar al-Thaqafa, 2<sup>e</sup> éd.
- Al-Zawi, Al-T. A. 1973. *Jihad al-Abtal*, Beyrouth, Dar al-Fath, 3<sup>e</sup> éd.
- Albion, R. G. 1959. *Seaports south of the Sahara: the achievement of an American steamship service*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- Alegre, C. da C. 1916. *Versos Lisbon Livraria*, Ferin.

- Allan, J. A., McLachland, K. S. et Penrose, E. T. (dir. publ.). 1973. *Libya, agriculture and economic-development*, Londres, Frank Cass.
- Allan, W. 1965. *The African Husbandman*, Londres, Oliver et Boyds.
- Allan, W. N. et Smith, R. J. 1948. «Irrigation in the Sudan», dans: J. D. Tothill (dir. publ.), *Agriculture in the Sudan*, p. 593-632.
- Alldrige, T. J. 1910. *A transformed colony, Sierra Leone, as it was, and as it is, its progress, peoples, native customs and undeveloped wealth*, Londres, Seeley.
- Aloisi, P. 1957. *Journal, 25 juillet 1932-14 juin 1936*, Paris, Plon.
- Alves, H. L. 1976. *Bibliografia afro-brasileira; estudos sobre o negro*, São Paulo, Edições H.
- Amin, S. 1970. *The Maghreb in the modern world: Algeria, Tunisia, Morocco*, Harmondsworth, Penguin.
- . 1972. «Underdevelopment and dependance in Black Africa: origins and contemporary forms», *JMAS*, vol. X, n° 4, p. 503-524.
- . 1974. *Accumulation on a world scale: a critique of the theory of underdevelopment*, New York, Monthly Review Press.
- Ananaba, W. 1969. *The trade union movement in Nigeria*, Londres, C. Hurst.
- Anderson, R. E. 1952. *Liberia, America's African friend*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Andrade, M. 1959. *Antologia da poesia negra de expressão portuguesa*, Paris, Pierre Jean Oswald.
- Anene, J. C. 1970. *The international boundaries of Nigeria, 1885-1960: the framework of an emergent African nation*, Londres, Longman.
- Ani-Okokon, A. E. 1927. «A West African in the US: some reflections and observations», *Missionary seer*, vol. XXVIII, n° 6.
- Anonymc. 1910 (a). «Health and sanitation in Sierra Leone», *The lancet*, 1<sup>er</sup> octobre 1910, vol. II, p. 1053.
- . 1910 (b). «The Egyptian public Health Department», *The lancet*, 29 octobre 1910, vol. II, p. 1298.
- . 1911. «The Transvaal Mining Commission», *The lancet*, 11 mars 1911, vol. I, p. 688.
- . 1913. «Notes from South Africa», *The lancet*, 14 juin 1913, vol. I, p. 1702.
- . 1959. «The policy of our culture», (éditorial), *PA*, vol. XXIV-XXV, p. 3-5.
- Anouma, R. P. 1973. «L'impôt de capitation, le système des prestations et des corvées en Côte-d'Ivoire de 1901-1930», thèse de doctorat de troisième cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- Antonetti, G. G. 1926-1927. Articles parus dans le *Journal officiel de l'AEF*, 1<sup>er</sup> juin 1926-1<sup>er</sup> décembre 1927.
- Anyane, S. L. 1963. *Ghana agriculture: its economic development from early times to the middle of the twentieth century*, Londres, OUP.
- Araedon, D. 1976. «Architecture», dans: S. O. Biobaku (dir. publ.), *The living culture of Nigeria*, p. 38-44.
- Arap Magut, P.K. 1969. «The rise and fall of the Nandi Orkoiyot» dans: P. G. McIntosh (dir. publ.), *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, p. 95-108.
- Arap Ng'eny, S. K. 1970. «Nandi resistance to the establishment of British administration, 1893-1906», *Hadiith*, vol. II, p. 104-126.
- Armah, A. K. 1973. *Two thousands seasons*, Nairobi, EAPH; Londres, Heinemann, 1979.
- Arrighi, G. 1967. *The political economy of Rhodesia*, La Haye, Mouton.

- 1970. « Labour supplies in historical perspective: a study of the proletarianization of the African peasantry in Rhodesia », *JDS*, vol. VI, n° 3, p. 197-234.
- Asante, S. K. B. 1977. *Pan-African protest: West Africa and the Italo-Ethiopian crisis, 1939-1941*, Londres, Longman.
- Ashe, R. P. 1894. *Chronicles of Uganda*, Londres, Hodder & Stoughton.
- Ashur, F. 1956. *Al-H'arakāt al-adahīya w'al-firkiya fi*, Tunis.
- Asiwaju, A. I. 1976 (a). *Western Yorubaland under European rule, 1889-1945: a comparative analysis of French and British colonialism*, Londres, Longman.
- 1976 (b). « Migrations as revolt: the example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 », *JAH*, vol. XVII, n° 4, p. 577-594.
- 1979. « Control through coercion: a study of the indigénat regime in French West African administration, 1887-1946 », *BIFAN*, série B, vol. XLI, n° 1, p. 35-71.
- Assis, A. de, Jr. 1917. *Relatório dos Acontecimentos da Dala Tando a Lucala*, Luanda.
- Atanda, J. A. 1969. « The Iseyin-Okeiho rising of 1916: an example of socio-political conflict in colonial Nigeria », *JHSN*, vol. IV, n° 4, p. 487-514.
- Atieno-Odhiambo, E. S. 1973. « Review of J. Iliffe (dir. publ.). *Modern Tanzanians* », *TJH*, vol. III, n° 1 et 2, p. 153-154.
- E. S. 1974. « "Seek ye first the economic kindom": the early history of the Luo thrift and trading corporation, Lutatco, 1945-1956 », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Hadith*, vol. V, *Economic and social history of East Africa*, p. 218-256.
- Ayache, A. 1956. *Le Maroc: bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales.
- Ayache, S. et Richard, C. 1978. « Une dissidence protestante malgache: l'Église Tranozozoro », *Omaly sy Anio*, vol. VI-VIII, p. 133-182.
- Ayandeke, E. A. 1966. *The Missionary impact on modern Nigeria, 1842-1914: a political and social analysis*, Londres, Longman.
- Azikiwe, B. N. 1934. *Liberia in world politics*, Londres, A. H. Stockwell.
- 1961. *Zik: a selection from the speeches of Nnamdi Azikiwe*, Cambridge, OUP.
- Baden-Powell, R. S. S. 1897. *The Matabele campaign, 1896: being a narrative of the campaign in suppressing the native rising in Matabeleland and Mashonaland*, Londres, Methuen.
- Badoglio, P. 1937. *The war in Abyssinia*, Londres, Methuen.
- Baer, G. 1962. *A history of the land ownership in modern Egypt, 1800-1950*, Londres, OUP.
- Baer, G. W. 1967. *The coming of the Italo-Ethiopian war*, Cambridge, Mass., HUP.
- Baeta, C. G. 1962. *Prophetism in Ghana: a study of some «spiritual» churches*, Londres, SCM Press.
- (dir. publ.) 1968. *Christianity in Tropical Africa*, Londres, OUP.
- Balandier, G. 1965. « Messianism and nationalism in Black Africa », dans: P. van den Berghe (dir. publ.), *Africa: social problems of change and conflict*.
- Balandier, G. et Dadić, B. (dir. publ.), n. d. *Le travail en Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- Balans, J. L., Coulon, C. et Ricard, A. (dir. publ.). 1972. *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du Tiers monde: le cas du Sénégal*, Bordeaux, Centres d'Études d'Afrique noire.
- Baldwin, R. E. 1966. *Economic development and export growth: a study of northern Rhodesia, 1920-1960*, Berkeley, University of California Press.
- Balek, R. 1922. *La Tunisie après la guerre (1919-1921): problèmes politiques*, Paris, Comité de l'Afrique française.
- Ballard, J. A. 1965. « The Porto Novo incidents of 1923: politics in the colonial era », *Odu*, vol. II, n° 1, p. 52-75.

- Bandini, F. 1971. *Gli Italiani in Africa: storia delle guerre coloniali, 1882-1943*, Milan, Longanesi.
- Banks, A. 1975. *A military atlas of the first world war*, Londres, Heinemann.
- Bannermann, R. C. 1920. «Report on conditions in Liberia», 2 octobre 1920, New York.
- Banton, M. 1966. «Adaptation and integration in the social system of Temne immigrants in Freetown», dans: I. Wallerstein (dir. publ.), *Social change: the colonial situation*, p. 402-419.
- Barbar, A. M. 1980. «The Tarābulus (Libyan) resistance to the Italian invasions, 1911-1920», thèse de Ph. D, Université du Wisconsin.
- Barbour, K. M. et Prothero, R. M. (dir. publ.). 1961. *Essays on African population*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Barbour, N. (dir. publ.). 1959. *A survey of North-West Africa (The Maghreb)*, Londres, OUP.
- Barclay, E. J. 1931. *Annual message*, 22 décembre, Monrovia.
- . 1932. *Annual message*, 24 octobre, Monrovia.
- . 1934. *Annual Report of the Department of State to the Fourth Session of the Thirty-Seventh Legislature*, Monrovia.
- . 1935 (a). *Special message delivered before the extraordinary session of the Liberian legislature*, 29 mai, Monrovia.
- . 1935 (b). *Annual message*, 19 décembre, Monrovia.
- . 1937. *Annual message*, 29 octobre, Monrovia.
- Barker, A. J. 1968. *The civilization mission: a history of the Italo-Ethiopian war of 1935-1936*, Londres, OUP.
- Barrett, D. B. (dir. publ.). 1971. *African initiatives in religion*, Nairobi, EAPH.
- Bascom, W. 1959. «Urbanism as a traditional African pattern», *SR*, vol. VII, p. 29-53.
- Basso, L. 1972. «An analysis of classical theories of imperialism», dans: N. Chomsky *et al.*, *Spheres of influence in the age of imperialism*, p. 111-144.
- Bastide, R. 1967. *Les Amériques noires: les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot.
- Bates, M. L. 1965. «Tanganyika: changes in African life, 1918-1945», dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), *History of East Africa*, vol. II, p. 625-638.
- Bates, R. H. 1971. *Unions, parties and political development: a study of Mineworkers in Zambia*, New Haven, YUP.
- Bauer, P. T. 1954. *West African trade: a study of competition, oligopoly and monopoly in a changing society*, Cambridge, CUP.
- Bauer, R. A. et Bauer, A. H. 1942. «Day to day resistance to slavery», *JNH*, vol. XXVII, n° 4, p. 388-419.
- Baum, J. E. 1928. *Savage Abyssinia*, Londres, Cassel.
- Beach, D. 1971. «Resistance and collaboration in the Shona country», SOAS, communication non publiée, SOAS, Londres.
- . 1979. «“Chimurenga”: the Shona rising of 1896-1897», *JAH*, vol. XX, n° 3, p. 395-420.
- Beer, G. L. 1923. *African questions at the Paris Peace Conference*, New York, Macmillan.
- Beinart, W. and Bundy, C. 1980. «State intervention and rural resistance: the Transkei, 1900-1965», dans: M. Klein (dir. publ.), *Peasants in Africa*, p. 271-315.
- Bender, G. J. 1978. *Angola under the Portuguese: the myth and the reality*, Londres, Heinemann.

- Benians, E. A.; Butler, J. et Carrington, C. E. (dir. publ.). 1959. *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, *The empire-Commonwealth 1870-1919*, Cambridge, CUP.
- Bennett, G. (dir. publ.) 1953. *The concept of empire: Burke to Attlee, 1774-1947*, Londres, Adam & Charles Black.
- . 1963. *Kenya, a political history: the colonial period*, Londres, OUP.
- Benson, M. 1966. *South Africa: the struggle for a birthright*, Harmondsworth, Penguin.
- Benz, E. (dir. publ.). 1965. *Messianische Kirchen, Sekten und Bewegungen im heutigen Afrika*, Leyde, Brill.
- Berg, E. J. 1965. «The development of a labour force in sub-Saharan Africa», *EDCC*, vol. XIII, p.394-412.
- Berkeley, G. F. 1902. *The campaign of Adowa and the rise of Menelik*, Londres, Constable.
- Berliner, P. 1978. *The soul of Mbira*, Berkeley, University of California Press.
- Bernard A. et Lacroix, L. N. E. 1921. *La pénétration saharienne, 1830-1906*, Alger.
- Berque, A. 1936. «Un mystique moderniste: le cheikh Benalioua», *RA*, vol. LXXIX, p.691-776.
- Berque, A. 1947. «Les intellectuels algériens», *RA*, vol. XCI, p.123-151, 261-276.
- . 1951. «Les capteurs du divan: marabouts et ulemas», *R. Med.*, vol. X, n° 43, p.286-302; vol. XI, n° 44, p.417-429.
- Berque, J. 1970. *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 2<sup>e</sup> éd.
- Bervin, A. 1969. *Benito Sylvain, apôtre du relèvement social des Noirs*, Port-au-Prince, La Phalange.
- Beti, M. 1971. *The Poor Christ of Bomba*, Londres, Heinemann.
- Betts, R. F. (dir. publ.). 1972. *The scramble for Africa: causes and dimensions of empire*, Londres, D. C. Heath, 2<sup>e</sup> éd.
- Bidwell, R. 1973. *Morocco under colonial rule: French administration of tribal areas, 1912-1956*, Londres, Frank Cass.
- Biobaku, S. O. (dir. publ.). 1976. *The living culture of Nigeria*, Londres, Thomas Nelson.
- Birmingham, W.; Neustadt, I. et Omaboe, E. N. (dir. publ.). 1967. *A study of contemporary Ghana*, vol. II, Londres, Allen & Unwin.
- Bittremieux, L. 1936. «Brief van Musiri (Geschiedenis van een Negerkonig uit Katanga) door Zijn zoon en apvolger Mukanda-bantu (Met het relaas der groote daden van den Schrijver) Uit het Kisanga Vertaald», *Kongo-Oversee*, vol. III, p.69-83, 252-291.
- Blair, D. S. 1976. *African Literature in French*, Cambridge, OUP.
- Blaug, M. 1961. «Economic imperialism revisited», *Yale review*, vol. L, p.335-349.
- Bley, J. 1968. *Kolonialherrschaft und Sozialstruktur in Deutsch-Südwestafrika, 1894-1914*, Hambourg, Leibnez-Verlag.
- Bley, H. 1971. *South-West Africa under German rule, 1894-1914*, Londres, Heinemann.
- Blyden, E. W. 1864. «The call of Providence to the descendants of Africa», *The African repository*, vol. XL, p.358.
- . 1887. *Christianity, Islam and the Negro race*, Londres, W. B. Whittingham.
- Boahen, A. A. 1966. *Topics in West African history*, Londres, Longman.
- . 1974. «Politics in Ghana, 1800-1874», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, n° 3, p.167-261.
- . 1977. «Prempeh in exile», *Research review*, vol. VIII, n° 3, p.3-20.
- Boavida, A. A. 1967. *Angola: cinco séculos de exploração portuguesa*, Rio de Janeiro, Civilização brasileira.



- Bohannan, P. et Curtin, P. 1971. *Africa and Africans*, New York, Natural History Press, éd. rev.
- Bohm, E. 1938. *La mise en valeur des colonies portugaises*, Paris.
- Boilat, abbé. 1853. *Esquisses sénégalaises*, Paris, P. Bertrand.
- Boiteau, P. 1958. *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Éditions sociales.
- Bond, H. M. 1958. «Forming African youth: a philosophy of education», dans: J. A. Davis (dir. publ.), *Africa seen by American Negroes*, p. 247-261.
- Bonner, P. L. 1978. «The decline and fall of ICU: a case of self-destruction?», dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 114-120.
- . 1979. «The 1920 Black mineworkers' strike: a preliminary account», dans: B. Bozzoli (dir. publ.), *Labour, townships and protest: studies in the social history of the Witwatersrand*.
- Bony, J. 1980. «La Côte-d'Ivoire sous la colonisation française et le prélude à l'émancipation, 1920-1947 — Genèse d'une nation», Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris I.
- Booth, N. S. 1977. «Islam in Africa», dans: N. S. Booth (dir. publ.), *African religions: a symposium*, New York, Nok Publishers.
- . (dir. publ.) 1977. *African religions: a symposium*, New York, Nok Publishers.
- Boserup, E. 1965. *The conditions of agricultural growth*, Chicago, Aldine.
- Botelho, J. J. T. 1934. *História militar e política dos Portugueses em Moçambique*, 2 vol., Lisbonne.
- Bouis, L. 1946. «Algérie et Sahara: le régime douanier», dans: *Encyclopédie de l'Empire français*, Paris.
- Boulègue, M. 1965. «La Presse au Sénégal avant 1939: bibliographie», *BIFAN*, série B, vol. XXVII, p. 715-754.
- Bourguiba, A. 1954. *La Tunisie et la France: vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*, Paris, Julliard.
- Bowen, J. W. E. 1896. *Africa and the American Negro: addresses and proceedings of the Congress on Africa*, Miami, Mnemosyne Publishers, 1969.
- Bower, P. 1948. «The mining industry», dans: M. Perham (dir. publ.), *Mining, commerce and finance in Nigeria*, p. 1-42.
- Boyes, J. n. d. *My Abyssinian journey*, Nairobi, W. Boyd.
- Bozzoli, B. (dir. publ.) 1979. *Labour, townships and protest: studies in the social history of the Witwatersrand*, Johannesburg.
- Brandel, R. 1961. *The music of central Africa*, La Haye, Martinus Nijhoff.
- Branquinho, J. A. G. de M. 1966. *Prospecção das forças tradicionais*, Nampula.
- Brass, W. et al. 1968. *The demography of tropical Africa*, Princeton, PUP.
- Brass, W. et Coale, A. J. 1968. «Methods of analysis and estimation», dans: W. Brass et al., *The demography of tropical Africa*, p. 88-139.
- Brett, E. A. 1973. *Colonialism and underdevelopment in East Africa*, New York, Nok Publishers.
- Brotz, H. 1970. *The black Jews of Harlem: Negro nationalism and the dilemmas of Negro leadership*, New York, Schocken.
- Brown, M. 1978. *Madagascar rediscovered: a history from early times to independence*, Londres, Damien Tunnacliffe.
- Brunschwig, H. 1966. *French colonialism, 1871-1914: myths and realities*, New York, Praeger.
- . 1974. «De la résistance africaine à l'impérialisme européen», *JAH*, vol. XV, n° 1, p. 47-64.

- Buell, R. L. 1928. *The native problem in Africa*, 2 vol., New York, Macmillan.
- 1947. *Liberia: a century of survival, 1847-1947*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Bundy, C. 1979. *The rise and fall of the South African peasantry*, Berkeley, University of California Press, Londres, Heinemann.
- Burns, A. C. 1957. *In defense of colonies: British colonial territories in international affairs*, Londres, Allen & Unwin.
- Bustin, E. 1975. *Lunda under Belgian rule*, Cambridge, Mass., HUP.
- Cachia, A. J. 1975. *Libya under the second Ottoman occupation (1835-1911)*, Tripoli, Dar-al-Farjeni.
- Caldwell, J. C. 1967. «Population change», dans: W. Birmingham, I. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), *A study of contemporary Ghana*, vol. II, p. 78-110.
- (dir. publ.) 1975. *Population growth and socio-economic change in West Africa*, New York, Columbia University Press.
- *The African drought and its demographic implications*. A parafitre.
- Caldwell, J. C. et Okonjo, J. (dir. publ.) 1968. *The population of tropical Africa*, Londres, Longman.
- Cantrelle, P. «Mortality: levels, patterns and trends», dans: J.C. Caldwell (dir. publ.) 1975. *Population growth and socio-economic change in West Africa*, p. 98-118.
- Capela, J. *O Movimento operário em Lourenço Marques, 1910-1927*.
- Cardoso, F. H. 1962. *Capitalismo e escravidão no Brasil meridional*, São Paulo, Difusão Europeia do Livro.
- Cardozo, J. 1931. *Finances et crédit par José Cardoso...*, Lourenço Marques.
- Carr-Saunders, A. M. 1936. *World population: past growth and present trends*, Oxford, Clarendon Press.
- Cartwright, F. et Biddiss, M. D. 1972. *Disease and history*, Londres, Rupert Hart-Davies.
- Casserley, G. 1923. *Algeria today*, Londres, T. Werner Laurie.
- Cecil, G. 1932. *Life of Robert Marquis de Salisbury*, vol. IV, Londres, Hodder & Stoughton.
- Centre de Estudos dos Africanos, 1977. *The Mozambique miners*, Maputo.
- Chaine, M. 1913. «Histoire du règne de Iohannes IV, roi d'Éthiopie (1868-1889)», *RSEHA*, vol. XXI, p. 178-191.
- Chalk, F. 1967. «Du Bois and Garvey confront Liberia», *CJAS*, vol. I, n° 2, p. 135-142.
- Chalmers, J. A. 1877. *Tiyo Soga: a page of South African Mission Work*, Londres, Hodder & Stoughton.
- Chanaiwa, D. 1974. «The Shona and the British South Africa Company in Southern Rhodesia, 1890-1896», *AQ*, vol. XIV, n° 3 et 4.
- 1980. «African humanism in South Africa», dans: A. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), *Independence without freedom. The political economy of colonial education in Southern Africa*, p. 9-39.
- Chapus, G. S. 1961. *Manuel de l'histoire de Madagascar*, Paris, Larose.
- Charle, E. G. 1964. «An appraisal of British imperial policy with respect to the extraction of mineral resources in Nigeria», *NJESS*, vol. VI, n° 1, p. 37-42.
- Chester, E. W. 1974. *Clash of Titans*, New York, Orbis.
- Chevalier, L. 1947. *Le problème démographique nord-africain*, Paris, PUF.
- Chilcote, R. (dir. publ.) 1972. *Protest and resistance in Angola and Brazil*, Berkeley, University of California Press.
- Chilembwe, J. 1905. «Letter», *Mission Herald*, vol. IX, 9 avril 1905.

- Chinweizu, 1975. *The West and the rest of us: White predators. Black slavers and the African elite*, New York, Vintage Books.
- Chomsky, N. et al. 1972. *Spheres of influence in the age of imperialism*, Nottingham, Spokesman Books.
- Chrétien, J. P. 1970. «Une révolte au Burundi en 1934», *AESC*, vol. XV, n° 6, p. 1678-1717.
- Churchill, W. S. 1948. *The gathering storm*, Londres, Cassell.
- Cimmaruta, R. 1936. *Ual, Ual*, Milan, Mondadori.
- Clapham, C. 1977. «Ethiopia», dans: R. Lemarchand (dir. publ.), *African kingships in perspective: political change and modernization in monarchical settings*, p. 35-63.
- Clarence Smith, W. G. 1979. *Slaves, peasants and capitalists in Southern Angola, 1840-1926*, Cambridge, CUP.
- Clarence-Smith, W. G. et Moorsom, R. 1975. «Underdevelopment and class formation in Ovamboland, 1845-1915», *JAH*, vol. XVI, n° 3, p. 365-381.
- Clarke, J. H. 1964. *Harlem USA*, Berlin, Seven Seas Publishers.
- Clendenen, C.; Collins, R. et Duignan, P. 1966. *Americans in Africa, 1865-1900*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Clower, R. W.; Dalton, G.; Harwits, M. et Walters, A. A. 1966. *Growth without development. An economic survey of Liberia*, Evanston, NUP.
- Coale, A. J. et Demeny, P. 1966. *Regional model life tables an stable populations*, Princeton, PUP.
- 1967. *Population studies*, New York, UN.
- Coale, A. J. et Lorimer, F. 1968. «Summary of estimates of fertility and mortality», dans: W. Brass et al, *The demography of tropical Africa*, p. 151-167.
- Coale, A. J. et van de Walle, E. 1968. «Appendix: notes on areas for which estimates were made but not subject to a detailed study», dans: W. Brass et al, *The demography of tropical Africa*, p. 168-182.
- Cobbing, J. 1974. «Ndebele religion in the nineteenth century», non publié.
- 1977. «The absent priesthood: another look at the Rhodesian risings of 1896-1897», *JAH*, vol. XVII, n° 1, p. 61-84.
- Coelho, R. 1964. *Os Karibes Negros de Honduras*, São Paulo, Separata da Revista do Museu Paulista, n. s. 15.
- Coelho, T. (dir. publ.) 1898. *Dezoito annos em Africa*, Lisbonne.
- Cole, M. M. 1961. *South Africa*, Londres, Methuen.
- Coleman, J. S. 1958. *Nigeria: Background to nationalism*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- 1965. «Nationalism in tropical Africa», dans: P. J. M. McEwan et R. B. Sutcliffe (dir. publ.), *The study of Africa*, p. 156-183.
- Coleman, J. S. et Belmont, B. Jr. 1962. «The role of the military in sub-Saharan Africa», dans: J. J. Johnson (dir. publ.), *The role of the military in underdeveloped countries*, p. 359-405.
- Coleman, J. S. et Rosberg, C. G. (dir. publ.) 1970. *Political parties and national integration in tropical Africa*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- Collins, R. O. 1967. «The Aliab Dinka uprising and its suppression», *SNR*, vol. XLVIII, p. 77-89.
- Confer, C. V. 1966. *France and Algeria: the problem of civil and political reform, 1870-1920*, New York, Syracuse University Press.
- Coon, C. 1936. *Measuring Ethiopia and flight into Arabia*, Londres, Jonathan Cape.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1972. *Le Congo français au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris/La Haye, Mouton.
- 1975. «L'impact des intérêts coloniaux: SCOA et CFAO dans l'Ouest africain, 1910-1965», *JAH*, vol. XVI, n° 4, 595-621.

- (dir. publ.). 1976. «L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938)», *RFHOM* (numéro spécial), vol. LXIII, n° 232-233, p. 375-376.
- 1977. «Mutations de l'imperialisme colonial français dans les années 30», *AEH*, vol. IV, p. 103-152.
- «French black Africa», dans: A. Roberts (dir. publ.), *Cambridge history of Africa*, vol. VII. À paraître.
- Coquery-Vidrovitch, C. et Moniot, H. 1974. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.
- Cornevin, R. 1962. *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault.
- Coro, F. 1971. *Settantasei anni di dominazione turca in Libia, 1835-1911*, Tripoli, Stabilimento Poligrafico Editorial, Plinio Maggi.
- Cosnier, H. C. 1921. *L'Ouest africain français, ses ressources agricoles, son organisation économique*, Paris, Larose.
- 1922. *L'Afrique du Nord: son avenir agricole et économique*, Paris, Larose.
- Couceiro, S. M. 1974. *Bibliografia sobre o negro brasileiro*, São Paulo, Centro de Estudos Africanos/Universidade de São Paulo.
- Coupland, R. 1928. *Kirk on the Zambezi*, Oxford, Clarendon Press.
- Coutinho, J. A. 1904. *A Campanha do Barue em 1902*, Lisbonne.
- Cronon, E. D. 1962. *Black Moses: the story of Marcus Garvey and the universal Negro Improvement Association*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Crowder, M. 1962. *Senegal: a study in French assimilation policy*, Londres, OUP.
- 1964. «Indirect rule: French and British style», *Africa*, vol. XXXIV, n° 3, p. 197-205.
- 1968. *West Africa under colonial rule*, Londres, Hutchinson.
- (dir. publ.). 1971. *West African resistance*, Londres, Hutchinson.
- 1973. *Revolt in Bussa: a study of British «native administration» in Negerian Borgu, 1902-1935*, Londres, Faber.
- 1974. «The 1914-1918 European War and West Africa», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 484-513.
- 1977 (a). *Colonial West Africa*, Londres, Frank Cass.
- 1977 (b). «Introduction» [to «Protest against colonial rule in West Africa»], *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 1-5.
- 1977 (c). «The Borgu revolts of 1915-1917», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 18-30.
- 1977 (d). «Blaise Diagne and the recruitment of African troops for the 1914-1918 War», dans: M. Crowder, *Colonial West Africa*, p. 104-121.
- Crowder, M. et Ajayi, J. F. A. 1974. «West Africa 1919-1939: the colonial situation», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 514-541.
- Crowder, M. et Ikime, O. (dir. publ.). 1970. *West African chiefs: their changing status under colonial rule and independence*. New York, Africana Publishing corp.
- Crowe, S. E. 1942. *The Berlin West African Conference, 1884-1885*. Londres. Longmans Green.
- Crummey, D. 1969. «Tēwodros as reformer and modernizer», *JAH*. vol. X, n° 3, p. 457-469.
- Cudsi, A. S. 1969. «Sudanese resistance to British rule. 1900-1920», thèse de MA, Université de Khartoum.
- Cunha, J. M. da Silva 1949. *O trabalho indigesa: estudo do directo colonial*. Lisbonne.
- Curtin, P. D. 1969. *The African slave trade: a census*, Madison. University of Wisconsin Press.
- Curtin, P. D.; Feierman, S.; Thompson, L. et Vansina, J. 1978. *African history*, Londres, Longman.

- Da Cunha, M. C. 1976. «Brasileiros Nagós em Lagos no seculo XIX», *Cultura*, oct.-déc. 1976, Brasilia, Ministerio da Educação e Cultura.
- Dabbūr, M. A. 1971. *Nahd'at al-Jazā'ir al-Hadītha Fīthawratī-Hāx'l-Mubāraka*, Alger.
- Dachs, A. J. 1972. «Politics of collaboration: imperialism in practice», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 283-292.
- Daly, M. D. 1977. «The governor-generalship of sir Lee Stack, 1917-1924», thèse de PhD., Université de Londres.
- Darwin, C. 1859. *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life*, Londres, John Murray.
- Davidson, A. B. 1968. «African resistance and rebellion against the imposition of colonial rule», dans: T. O. Ranger (dir. publ.), *Emerging themes of African history*, p. 177-188.
- . 1972. *South Africa, the birth of a protest*, Moscou, African Institute.
- Davidson, B. 1964 (a). *The African past*, Londres, Longman.
- . 1964 (b). *Which way Africa?* Harmondsworth, Penguin.
- . 1978 (a). *Discovering Africa's Past*, Londres, Longman.
- . 1978 (b). *Africa in modern history*, Londres, Allen Lane.
- Davis, I. 1966. *African Trade Unions*, Harmondsworth, Penguin.
- Davies, J. N. P. 1956. «The history of syphilis in Buganda», *BWHO*, vol. XV, p. 1041-1055.
- Davis, J. A. (dir. publ.) 1958. *Africa seen by American Negroes* (titre de couverture). [Africa from the point of view of American Negro scholars — page de titre.] Paris, Présence africaine.
- Davis L. 1974. «Black images of Liberia, 1877-1914», communication non publiée, préparée pour la Sixth Annual Liberian Studies Conference, Madison, Wisconsin, 26-27 avril 1974.
- De Bono, E. 1937. *Anno XIII: the conquest of an empire*, Londres.
- De Castro, L. 1915. *Nella terra dei Negus, pagine raccolte in Abissinia*, Milan, Fratelli Treves.
- De Dekker, P. 1974. «Mutations sociales, politiques et économiques du Rwanda entre les deux guerres», Master's dissertation, Université de Paris VII.
- De Freitas, H. I. F. 1956-1957. *Seitas religiosas gentílicas*, 3 vol., Lourenço Marques.
- De Graft, J. C. 1976. «Roots in African drama and theatre», *African literature today*, vol. VIII, p. 1-25.
- De Kiewet, C. W. 1965. *The imperial factor in South Africa. A study in politics and economics*, Londres, Frank Cass.
- De Montmorency, W. G. B. [Viscount Mountmorres]. 1906. *The Congo independent state: a report on a voyage of Enquiry*, Londres, William & Norgate.
- Debrunner, H. 1967. *A history of Christianity in Ghana*, Accra, Waterville Publishing.
- Dejaco, A. 1972. *Di mal d'Africa si muore*. Rome.
- Del Boca, A. 1969. *The Ethiopian war, 1935-1941*, Chicago, Chicago University Press.
- De la Pradelle, A. 1936. *Le conflit italo-éthiopien*, Paris.
- Delavignette, R. 1946. *Service africain*, Paris, Gallimard, 8<sup>e</sup> éd.
- Denoon, D. 1972. *Southern Africa since 1800*. Londres. Longman.
- Desanti, M. 1940. «La propriété en Afrique noire», communication aux conférences à l'École coloniale.
- Deschamps, H. 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- Deschamps, H. 1962. *Madagascar, Comores, Terres australes*. Paris, Berger-Levrault.

- , 1963. « Et maintenant, lord Lugard ? ». *Africa*, vol. XXXII, n° 4, p. 293-306.
- Despois, J. 1961. *La Tunisie*, Paris, Armand Colin.
- Deutschland, H. 1970. *Trailblazers, struggles and organizations of African workers before 1945*, Berlin, Tribune.
- Digernes, O. 1978. « Appearance and reality in the southern Sudan. A study in British administration of the Nuer, 1900-1930 », thèse de PhD, Université de Bergen.
- Dike, K. O. 1956. *Trade and politics in the Niger Delta, 1830-1885*, Oxford, Clarendon Press.
- Downes, W. D. 1919. *With the Nigerians in German East Africa*, Londres, Methuen.
- Dresch, J. 1952. « Les investissements en Afrique noire », *PA*, vol. XIII, p. 232-241.
- Dreschler, H. 1966. *Südwestafrika unter deutscher Kolonialherrschaft*, Berlin.
- Du Bois, W. E. B. 1968. *Dusk of Dawn. An essay towards an autobiography of a race concept*, New York, Schocken Books.
- Dublin, Louis I.; Lotka, A. J. et Spiegelman, M. 1936. *Length of life: a study of the life table*, New York, Roland Press.
- Duffy, J. 1959. *Portuguese Africa*, Londres, OUP.
- , 1962. *Portugal in Africa*, Harmondsworth, Penguin
- , 1967. *A question of slavery*, Oxford, Clarendon Press.
- Duggan, A. J. 1962. « A survey of sleeping sickness in northern Nigeria from the earliest times to the present day », *TRSTMH*, vol. LVI, p. 439-480.
- Dumont, R. 1966. *False start in Africa*, Londres, André Deutsch.
- Dunbar, A. R. 1965. *A History of Bunyoro-Kitara*, Londres, OUP.
- Duncan, W. G. 1973. *The nature and content of fertility surveys conducted throughout the world since 1960*, La Haye.
- Duperray, A. 1978. « Les Gourounsi de Haute-Volta: conquête et colonisation, 1896-1933 », thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Durand, J. D. 1967. « The modern expansion of world population », *PAPS*, vol. CXI, n° 3, p. 136-159.
- Dwane, J. M. 1897. Article publié dans *Voice of missions*, juillet 1897.
- Easton, S. C. 1964. *The rise and fall of western colonialism*, Londres, Pall Mall.
- Echenberg, M. J. 1975. « Paying the blood tax: military conscription in French West Africa, 1914-1929 », *CJAS*, vol. IX, n° 2, p. 171-192.
- Edgar, R. « Enoch Mgiijima, the Israelites and the background to the Bulhoek massacre », *IJAHS*.
- Edmund, W. D. 1951. « The newspaper press in British West Africa, 1918-1939 », thèse de MA, Université de Bristol.
- Eggeling, W. J. 1948. « Another photograph of Mumia », *UJ*, vol. XII, n° 2, p. 197-199.
- , 1950. « Death of Mumia », *UJ*, vol. XIV, n° 1, p. 105.
- Ehrlich, C. 1957. « Cotton and the Uganda economy, 1903-1909 », *UJ*, vol. XXI, n° 2, p. 162-175.
- , 1973. « Building and caretaking: economic policy in British tropical Africa. 1890-1960 ». *EHR*, vol. XXIV, n° 4, p. 649-667.
- El-Alami, 1972. *Allal el-Fasi, patriarche du nationalisme marocain*. Rabat.
- El-Annabi, H. 1975. « La crise de 1929 et ses conséquences en Tunisie », dissertation pour le Certificat d'aptitude à la recherche, Tunis.
- El-Hareir, I. 1981. « Mawaqif Khalida li umar al-Mukhtar », dans: *Umar al-Mukhtar*, Tripoli, Libyan Study Center.
- El-Kammash, M. M. 1968. *Economic development and planning in Egypt*, New York, Praeger.
- Elgood, P. G. 1928. *The transit of Egypt*, Londres, Arnold.

- Elias, T. O. 1971. *Nigerian land law*, Londres, Sweet & Maxwell.
- Eliot, C. 1905. *The East African protectorate*, Londres, Arnold.
- Ellis, S. 1980 (a). «The political elite of Imerina and the revolt of the Menalamba. The creation of a colonial myth in Madagascar, 1895-1898», *JAM*, vol. XXI, n° 2, p. 219-234.
- 1980 (b). «Resistance or collaboration: the Menalamba in the Kingdom of Imerina, 1895-1899», thèse de PhD, Université d'Oxford.
- Emmanuel, A. 1972. *Unequal exchange: a study of the imperialism of trade*, New York. Monthly Review Press.
- Encyclopédie de l'Empire français, 1946, 2 vol., Paris.
- Esoavelomandroso, F. 1977 (a). «Politique des races et enseignement colonial jusqu'en 1940», *Omalysy Anio*, vol. V-VI, p. 245-256.
- 1977 (b). *L'attitude malgache face au traité de 1885 (d'après le « Journal de Rainilaiarivony »)*, Antananarivo, collection Études historiques.
- 1979. «Rainilaiarivony and the defense of Malagasy independence at the end of the nineteenth century», dans: R. K. Kent (dir. publ.), *Madagascar in history, essays from the 1970s*, p. 228-251.
- 1980. «Une étude récente sur les Menalamba: compte rendu de la thèse de Stephen Ellis ("Les Menalamba dans le royaume d'Imerina: résistance ou collaboration")», *Omalysy Anio*, vol. XI.
- 1981. «Différentes lectures de l'histoire. Quelques réflexions sur la vvs», *RPC*, volume L, p. 100-111.
- Esoavelomandroso, M. 1975. «Le mythe d'Andriba», *Omalysy Anio*, vol. I-II, p. 43-73.
- 1979. *La province maritime orientale du Royaume de Madagascar à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1882-1895)*, Antananarivo, FT.
- 1981. «L'opposition de l'Ambongo à la pénétration française en 1899», Colloque international d'histoire malgache à Majunga, 13-18 avril 1981.
- Evans-Pritchard, E. E. 1949. *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press.
- Fadipe, M. A. 1970. *The sociology of the Yoruba*, Ibadan, IUP.
- Fage, J. D. 1967. «British and German colonial rule: a synthesis and summary», dans: P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), *Britain and Germany in Africa: imperial rivalry and colonial rule*, p. 691-706.
- 1978. *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd.
- Fanon, F. 1967. *The wretched of the earth*, Harmondsworth, Penguin.
- Farago, L. 1935. *Abyssinia on the eve*, Londres, Putnam.
- Farrant, L. 1975. *Tippu Tip and the East African slave trade*, Londres, Hamilton.
- Fashole-Luke, E.; Gray, R.; Hastings, A. et Tasie, G. (dir. publ.). 1978. *Christianity in independent Africa*, Londres, Rex Collings.
- Faulkingham, R. H.; Balding, J. H.; Faulkingham, L. J. et Thorbahn, P. F. 1974. «The demographic effects of drought in the West African Sahel», communication à la réunion annuelle de la Population Association of America.
- Faulkner, T. J. R. 1926. *Programme of the People's Party*, Monrovia.
- 1927. *An appeal to reason: to the public*, Monrovia.
- Fendall, C. P. 1921. *The East African Force, 1915-1919*, Londres, H. F. Witherby.
- Ferguson, D. E. 1980. «The political economy of health and medicine in colonial Tanganyika», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 307-343.
- Fernandes Júnior, J. 1955. «Narração do Distrito de Tete», Makanga, manuscrit non publié.
- Fetter, B. 1974. «African associations in Elisabethville. 1910-1935: their origins and development», *EHA*, vol. VI, p. 205-223.

- 1976. *The creation of Elisabethville, 1910-1940*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Fidel, C. 1926. *Les colonies allemandes: études historiques et renseignements statistiques*, Tonnerre, C. Puyfagès.
- Fieldhouse, D. K. 1961. «Imperialism: an historical revision», *EHR*, vol. XIV, n° 2, p. 187-209.
- 1981. *Colonialism 1870-1945: an introduction*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- Fika, A. M. 1978. *The Kano civil war and British over-rule, 1882-1940*, Ibadan. OUP.
- Finer, S. F. 1962. *The man on horseback*, Londres, Pall Mall.
- Finkle, J. L. et Gable, R. W. (dir. publ.). 1971. *Political development and social change*, New York, John Wiley, 2<sup>e</sup> éd.
- First, R. 1963. *South-West Africa*, Harmondsworth, Penguin.
- Fischer, F. 1967. *Germany's aims in the First World War*, New York, W. W. Norton.
- Flament, F. et al. 1952. «La force publique de sa naissance à 1914. Participation des militaires à l'histoire des premières années du Congo», *IRCBM*, vol. XXVII, p. 1-585.
- Folayan, K. 1973. «The resistance movement in Libya», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 46-56.
- 1974. «Italian colonial rule in Libya», *Tarikh*, vol. IV, n° 4, p. 1-10.
- Ford, J. 1971. *The role of trypanosomiasis in African ecology: a study of the tsetse fly problem*, Oxford, Clarendon Press.
- Frankel, S. H. 1938. *Capital investment in Africa*, Londres, OUP.
- Frazier, E. F. 1949. *The Negro in the United States*, New York, Macmillan.
- Fremigacci, J. 1980. «Madagascar de 1905 à 1940», manuscrit non publié.
- Friedland, E. A. 1979. «Mozambican nationalist resistance, 1920-1940», *TJH*, vol. VIII, p. 117-128.
- Fugelstad, F. 1974. «La grande famine de 1931 dans l'Ouest nigérien», *RFHOM*, vol. LXI, n° 222, p. 18-33.
- Furnivall, J. S. 1948. *Colonial policy and practice*, Cambridge, CUP.
- Fynn, J. K. 1971. «Ghana Asante (Ashanti)», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 19-52.
- Gabel, C. et Bennett, N. R. (dir. publ.) 1967. *Reconstructing African culture history*, Boston, BUP.
- Gaffarel, P. 1905. *Histoire de l'expansion coloniale de la France depuis 1870 jusqu'en 1905*, Marseille, Balatier.
- Gaitskell, A. 1959. *Gezira: a story of development in the Sudan*, Londres, Faber.
- Galbraith, J. S. 1961. «Myths of the "Little England" era», *AHR*, vol. LXVII, n° 1, p. 34-48.
- Gallagher, J. et Robinson, R. 1953. «The imperialism of free trade», *EHR*, vol. VI, n° 1, p. 1-15.
- Ganier, G. 1965. «Lat Dyor et le chemin de fer de l'arachide, 1876-1886», *BIFAN*, série B, vol. XXVII, n° 1-2, p. 223-281.
- Gann, L. H. 1964. *A history of northern Rhodesia: early days to 1953*, Londres, Chatto and Windus.
- Gann, L. H. et Duignan, P. 1967. *Burden of Empire*, Londres, Pall Mall.
- (dir. publ.). 1969. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, *The history and politics of colonialism 1870-1914*, Cambridge, Cambridge University Press.
- (dir. publ.) 1970. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. II, *The history and politics of colonialism 1914-1960*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gardiner, A. L. 1933. «The law of slavery in Abyssinia», *IL*, XV.



- Garvey, A. J. (dir. publ.) 1923-1925. *Philosophy and opinions of Marcus Garvey*, Londres, Frank Cass, éd. 1967.
- . 1963. *Garvey and Garveyism*, Kingston, United Printers.
- Gaudio, A. 1972. *Abd el-Fasi, or the history of the Istiqlal*.
- Gautier, E. F. 1910. *La conquête du Sahara*, Paris, A. Colin.
- Geiss, I. 1974. *The Pan-African movement*, Londres, Methuen.
- Gerhart, G. M. 1978. *Black power in South Africa*, Berkeley, University of California Press.
- Gibson, G. W. et Russell, A. F. 1883. *Memorandum and protest of the government of Liberia against the action of the British authorities in the North Western territories of the Republic*, Monrovia.
- Gide, A. 1930. *Travels in the Congo*, New York et Londres, Knopf.
- Gifford, P. et Louis, W. R. (dir. publ.). 1967. *Britain and Germany in Africa: imperial rivalry and colonial rule*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- . (dir. publ.). 1971. *France and Britain in Africa*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- Giglio, C. 1968. *L'articolo XVII de Trattato di Ucciali*, Como, Cairoli.
- Gilkes, P. 1975. *The dying lion: feudalism and modernization in Ethiopia*, Londres, Julian Friedmann.
- Gleichen, E. 1898. *With the mission to Menelik, 1897*, Londres, Arnold.
- Gluckman, M. 1963. *Order and rebellion in Tropical Africa*, Londres, Cohen & West.
- Goodfellow, C. F. 1966. *Great Britain and South African Confederation, 1870-1881*, Cape Town, Oxford University Press.
- Goddy, J. (dir. publ.). 1968. *Literacy in traditional societies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Grandidier, G. 1934. *Atlas des colonies francaises*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- Gray, J. M. 1948. « Early treaties in Uganda », *UJ*, vol. XII, n° 1, p. 25-42.
- Graziani, R. 1938. *Il Fronte sud*, Milan, Montadori.
- . 1976. *Verso al-Fezzan*, Le Caire, Maktabat Saigh.
- . 1980. *Cyrenaica pacificata*, Benghazi, al-Andalus.
- Greenfield, R. 1965. *Ethiopia: a new political history*, New York, Praeger.
- Groves, C. P. 1969. « Missionary and humanitarian aspects of imperialism from 1870 to 1914 », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 462-496.
- Guillaume, A. 1946. *Les Berbères marocains et la pacification de l'Atlas central (1912-1933)*, Paris, Julliard.
- Gusfield, J. R. 1971. « Tradition and modernity: misplaced polarities in the study of social change », dans: J. L. Finkle et R. W. Gable (dir. publ.), *Political development and social change*.
- Gutteridge, W. 1975. *Military regimes in Africa*, Londres, Methuen.
- Gwassa, G. C. K. 1972(a). « African methods of warfare during the Maji Maji war », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *War and society in Africa*, p. 123-148.
- . 1972(b). « Kinjtile and the ideology of Maji Maji », dans: T. O. Ranger et I. N. Kimambo (dir. publ.), *The historical study of African religion*, p. 202-217.
- Gwassa, G. C. K. et Iliffe, J. (dir. publ.). 1968. *Records of the Maji Maji rising*, Dar es-Salaam, Historical Association of Tanzania, Paper n° 4.
- Hafkin, N. J. 1971. « Sheikhs, slaves and sovereignty », communication à la Conférence of the African Studies Association of the USA, novembre 1971.

- , 1973. «Trade, society and politics in northern Mozambique», thèse de PhD, Université de Boston.
- Hagan, K. O. 1968. «The development of adult literacy and adult education and their influence in social change in Ghana, 1901-1957», thèse, Université d'Oxford.
- Haïlé Sélassié. 1936. «La vérité sur la guerre italo-éthiopienne», *Vu*, Paris, juillet 1936.
- Hailey, Lord. 1938 et éd. rév. 1957. *An African survey*, Londres, OUP.
- Hajivayanis, G. G.; Mtowa, A. C. et Iliffe, J. 1973. «The politicians: Ali Mponda and Hassan Suleiman», dans: J. Iliffe (dir. publ.), *Modern Tanzanians*.
- Haley, A. 1976. *Roots*, New York, Doubleday.
- Haliburton, G. M. 1971. *The Prophet Harris*, Londres, Longman.
- Hall, R. 1965. *Zambia*, Londres, Pall Mall Press.
- Hallett, R. 1970. *Africa to 1875: a modern history*, Ann Arbor, MUP.
- Hamilton, A. 1911. *Somaliland*, Westport, Negro Universities Press, rééd. 1970.
- Hamilton, R. 1975. *Voices from an empire: a history of Afro-Portuguese literature*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Hammond, R. J. 1969. «Uneconomic imperialism: Portugal in Africa before 1910», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 352-382.
- Hamza, M. M. 1972. *Hisār wa Soqut al Khrṭūm*, Khartoum.
- Hancock, W. K. 1962. *Smuts: the sanguine years, 1870-1919*, Cambridge, CUP.
- Hardie, F. 1974. *The Abyssinian crisis*, Londres, Batsford.
- Hardy, G. 1930. *Vue générale de l'histoire d'Afrique*, Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> éd.
- Hargreaves, J. D. 1963. *Prelude to the partition of West Africa*, Londres, Macmillan.
- , 1969. «West African states and the European conquest», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 199-219.
- Harlow, V. et Chilver, E. M. 1965. *History of East Africa*, vol. II, Oxford, Clarendon Press.
- Harmand, J. 1910. *Domination et colonisation*, Paris, Flammarion.
- Harms, R. 1975. «The end of red rubber: a reassessment», *JAH*, vol. XVI, n° 1, p. 73-88.
- Hatch, J. 1971. *Nigeria: a history*, Londres, Seeker & Warburg.
- Hatton, P. H. S. 1966. «The Gambia, the Colonial Office, and the opening months of the First World War», *JAH*, vol. VII, n° 1, p. 123-131.
- Hauser, P. M. 1957. «World and Asian urbanization in relation to economic development and social change», dans: P. M. Hauser (dir. publ.), *Urbanization in Asia and the Far East*, p. 53-95.
- Hauser, P. M. (dir. publ.) 1957. *Urbanization in Asia and the Far East*, Calcutta, Unesco.
- Hayes, C. J. H. 1941. *A generation of materialism, 1871-1900*, New York, Harper & Row.
- Hayford, J. E. C. 1911. *Ethiopia unbound: studies in race emancipation*, Londres, C. E. M. Phillips.
- Haykal, M. H. n. d. *Tarājim Misrtiyya wa Gharbiyya*, Le Caire.
- Hayward, V. E. W. (dir. publ.) 1963. *African independent church movements*, Londres, Edinburgh House Press.
- Heald, S. (dir. publ.) 1937. *Documents on international affairs*, 1935, vol. II, Londres, RIIA.
- Heimer, F. W. (dir. publ.) 1973. *Social change in Angola*, Munich, Weltforum Verlag.
- Henrics, A. D. B. 1965. *Presidents of the first African Republic*, Londres, Macmillan.

- Hermasi, A. B. 1966. «Mouvement ouvrier et société coloniale», thèse non publiée.
- Herskovits, M. J. 1941. *The myth of the Negro past*, New York, Harper.
- 1948. *Man and his works: the science of cultural anthropology*, New York, Knopf.
- 1962. *The human factor in changing Africa*, New York, Knopf.
- 1966 (a). *The New World Negro. Selected papers in Afroamerican studies*, Bloomington, Indiana University Press.
- 1966 (b). «Problem, method and theory in Afroamerican studies», dans: M. J. Herskovits, *The New World Negro*, p. 43-61.
- 1966 (c). «Some psychological implications of Afroamerican studies», dans: M. J. Herskovits, *The New World Negro*, p. 145-155.
- Hertslet, E. 1896 et 1909. *The Map of Africa by treaty*, 3 vol., Londres, HMSO, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éd.
- Heseltine, N. 1971. *Madagascar*, Londres, Pall Mall.
- Hess, R. L. 1963. «Italy and Africa: colonial ambitions in the First World War», *JAH*, vol. IV, n° 1, p. 105-126.
- 1966. *Italian colonialism in Somalia*, Chicago, Chicago University Press.
- Hess, R. L. et Loewenberg, G. 1968. «The Ethiopian no-party state», dans: P. J. M. McEwan (dir. publ.), *Twentieth century Africa*, p. 198-205.
- Higginson, J. (À paraître). «Labourers into his harvest, lambs among wolves: African watchtower and the spectre of colonial revolt in Katanga, 1923-1941».
- Hill, A. C. et Kilson M. (dir. publ.). 1971. *Apropos of Africa: sentiments of Negro American leaders on Africa from the 1800s to the 1950s*, New York, Anchor.
- Hill, M. F. 1956. *Planters' progress: the story of coffee in Kenya*, Nairobi, Coffee Board of Kenya.
- Hill, P. 1963. *The migrant cocoa-farmers of southern Ghana*, Cambridge, CUP.
- Himmelfarb, G. 1960. «John Buchan: an untimely appreciation», *Encounter*, vol. LXXXIV, p. 46-53.
- Hinsley, F. H. 1959 (a). «International rivalry in the colonial sphere, 1869-1885», dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, p. 95-126.
- 1959 (b). «International rivalry, 1885-1895», dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, p. 255-292.
- (dir. publ.) 1962. *The New Cambridge modern history*, vol. XI, *Material progress and world-wide problems, 1870-1898*, Cambridge, CUP.
- Hobsbawm, E. J. 1964. *The age of revolution*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- 1969. *Bandits*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Hobson, J. A. 1902. *Imperialism: a study*, Ann Arbor, MUP, 1965.
- Hodgkin, T. 1954. «Background to AOF: African reactions to French rule», *West Africa*, n° 1925, (3), 16 janvier 1954, p. 31-32.
- 1956. *Nationalism in colonial Africa*, Londres, F. Muller.
- Hoffherr, R. 1932. *L'économie marocaine*, Paris, Recueil Sirey.
- Holt, P.M. (dir. publ.). 1968. *Political and social change in modern Egypt*, Londres, OUP.
- 1970. *The Mahdist state in the Sudan, 1881-1898*, Oxford, Clarendon Press, 2<sup>e</sup> éd.
- Hopkins, A. G. 1966 (a). «The Lagos strike of 1897», *PP*, vol. XXXV, p. 133-155.
- 1966 (b). «Economic aspects of political movements in Nigeria and in the Gold Coast, 1918-1939», *JAH*, vol. VII, n° 1, p. 133-152.
- 1968. «Economic imperialism in West Africa: Lagos, 1880-1892», *EHR*, p. 580-606.
- 1973. *An economic history of west Africa*, Londres, Longman.

- Hopkins, E. 1970. «The Nyabingi cult of southwestern Uganda», dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 258-336.
- Hordern, R. C. 1941. *Official history of the War. Military operations: East Africa*, Londres, HMSO.
- Houghton, D. H. 1971. «Economic development, 1865-1965», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 1-48.
- Hourani, A. 1962. *Arabic thought in the liberal age, 1789-1939*, Oxford, Clarendon Press.
- Howard, D. E. [président du Libéria]. 1916. *Annual message, 19 septembre 1916*, Monrovia, Republic of Liberia.
- Howitt, W. 1969. *Colonization and Christianity*, New York, Negro Universities Press.
- Huberich, C. H. 1947. *The political and legislative history of Liberia*, 2 vol., New York, Central Book Co.
- Hull, R. W. 1980. *Modern Africa: change and continuity*, Englewood-Cliffs, Prentice Hall.
- Huntingford, G. W. B. 1969. *The Galla of Ethiopia: the kingdom of Kafa and Janhero*, Londres, IAI.
- Huot, Marzin, Ricau, Grosfillez, David, Drs. 1921. «L'épidémie d'influenza de 1918-1919 dans les colonies franchises», *Annuaire médical et pharmaceutique colonial*, vol. XIX.
- Huxley, E. J. 1935. *White man's country: lord Delamere and the making of Kenya*, 2 vol., Londres, Macmillan.
- Hyam, R. 1972. *The failure of South African expansion, 1908-1948*, Londres, Longman.
- Hyden, G. 1969. *Political development in rural Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- Hyer, S. 1971. «The political economy of the Gold Coast and Ghana», dans: G. Ranis (dir. publ.), *Government and economic development*, p. 129-180.
- Ianni, O. 1962. *As metamorfoses do escravo*, São Paulo, Difusão européia do livro.
- Ibrahim, H. A. 1974. «The policy of the condominium government towards the Mahdist political prisoners, 1898-1932», *SNR*, vol. LV, p. 33-45.
- . 1976. *The 1936 Anglo-Egyptian treaty*, Khartoum, Khartoum University Press.
- . 1977. «The development of economic and political neo-Mahdism», *SNR*, vol. LVIII.
- . 1979. «Mahdist risings against the condominium government in the Sudan. 1900-1927», *IJAHS*, vol. XII, n° 3, p. 440-471.
- Ibrahim, M. A. 1969. «Hamlat al-Amir Mahmūd Wad Ahmad ila al-Shamāl 1315/1897-1898», thèse de MA, University of Khartoum.
- Ikime, O. 1971. «Nigeria-Ebrohimi», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 205-232.
- . 1973. «Colonial conquest and African resistance in the Niger delta states», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 1-13.
- . (dir. publ.) 1980. *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
- Iliffe, J. 1967. «The organization of the Maji Maji rebellion», *JAR*, vol. VII, n° 4, p. 495-512.
- . 1968. «The Herero and Nama risings», dans: G. Kibodya (dir. publ.), *Aspects of South African history*, Dar es-Salaam, EAPH.
- . 1969. *Tanganyika under German rule, 1905-1912*, Cambridge, CUP.
- . (dir. publ.) 1973. *Modern Tanzanians*, Nairobi, EAPH.

- 1979. *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, CUP.
- Ingham, K. 1958. *The making of modern Uganda*, Londres, Allen and Unwin.
- Irele, A. 1964. « A defense of negritude. A propos of *Black Orpheus* by Jean-Paul Sartre », *Transition*, vol. III, n° 13, p. 9-11.
- Īsa, G. O. 1965. *Taʿrīkh al-Sumāl*, Le Caire.
- Isaacman, A. 1972. *Mozambique: the africanization of a European institution; the Zambesi Prazos, 1750-1902*, Madison, University of Wisconsin Press.
- 1973. « Madzi-Manga, Mhondoro and the use of oral traditions a chapter in Barue religious and political history », *JAH*, vol. XIV, n° 3, p. 395-409.
- 1976. *Anti-colonial activity in the Zambesi Valley, 1850-1921*, Berkeley, University of California Press.
- 1977. « Social banditry in Zimbabwe (Rhodesia) and Mozambique, 1894-1907: an expression of early peasant protest », *JSAS*, vol. IV, n° 1, p. 1-30.
- Isaacman, A. et Isaacman, B. 1976. *The tradition of resistance in Mozambique: the Zambesi Valley, 1850-1921*, Londres, Heinemann.
- 1977. « Resistance and collaboration in southern and central Africa, c. 1850-1920 », *IJHAS*, vol. X, n° 1, p. 31-62.
- Isaacman, A.; Stephan, M.; Adam, Y.; Homen, M. J.; Macamo, E. et Pililão, A. 1980. « “ Cotton is the mother of poverty ” : peasant resistance to forced cotton production in Mozambique, 1938-1961 », *IJAHS*, vol. XIII, n° 4, p. 581-615.
- Isichei, E. 1977. *History of West Africa since 1800*, Londres, Macmillan.
- Issawi, C. P. 1954. *Egypt at mid-century*, Londres, OUP.
- 1963. *Egypt in revolution: an economic analysis*, Londres, OUP.
- Jabavu, D. D. T. 1920. *The black problem*, Le Cap, Lovedale Press.
- Jackson, G. S. 1970. *Music in Durban, 1860-1900*, Johannesburg, WUP.
- Jackson, R. D. 1970. « Resistance to the German invasion of the Tanganyikan coast, 1885-1891 », dans: R. I. Rothberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 37-79.
- Jacob, G. 1966. « Des “Temps malgaches” à la colonisation française: 1883-1896 », première version du chapitre XIX d'*Histoire de Madagascar*, Tananarive.
- Jacob, G. 1977. « Influences occidentales en Imerina et déséquilibres économiques avant la conquête française », *Omalysy Anio*, vol. V-VI, p. 223-231.
- 1979. « Sur les origines de l'insurrection du Sud-Est de novembre-décembre 1904 », texte dactylographié destiné à être publié dans Actes du Colloque international d'histoire malgache.
- James, C. L. R. 1963. *Black Jacobins: Toussaint-Louverture and the San Domingo revolution*. New York, Vintage Books; rééd. Londres, Allison and Busby, 1982.
- Janmohamed, K. K. 1974. « Review of J. Iliffe (dir. publ.). *Modern Tanzanians* », *KHR*, vol. II, n° 2, p. 335-337.
- Jardine, D. 1923. *The Mad Mullah of Somaliland*, Londres, H. Jenkins.
- Jenkins, P. (dir. publ.) 1975. *Akyem Abuakwa and the politics of the inter-war period in Ghana, MBAB*, vol. XII.
- Jewsiewicki, B. 1980. « African peasants in the totalitarian system of the Belgian Congo », dans: M. Klein (dir. publ.), *Peasants in Africa*, p. 45-75.
- (À paraître). « Belgian Congo and Ruanda-Urundi, 1908-1940 », dans: A. D. Roberts (dir. publ.), *Cambridge history of Africa*, vol. VII.
- Johns, S. W. 1970. « Trade unionism, political pressure group or mass movement? The industrial and commercial workers' Union of South Africa », dans: R. I. Rothberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 695-754.
- Johnson, G. W. 1966. « The ascendancy of Blaise Diagne and the beginning of African politics in Senegal », *Africa*, vol. XXXVI, n° 3, p. 235-253.

- , 1974. «African political activity in French West Africa, 1900-1940», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 542-567.
- Johnson, J. J. (dir. publ.). 1962. *The role of the military in underdeveloped countries*, Princeton, PUP.
- Johnston, B. F. 1958. *Staple food economies of western tropical Africa*, Stanford, SUP.
- Johnston, H. H. 1899 et 1913. *A history of the colonization of Africa by alien races*, Cambridge, CUP.
- Jones, A. G. n. d. «The Republic of Liberia, 1915-1935», manuscrit préparé pour *L'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO*.
- Jones, H. A. 1962. «The struggle for political and cultural unification in Liberia, 1847-1930», thèse de PhD, Northwestern University.
- Jones, W. O. 1959. *Manioc in Africa*, Stanford, SUP.
- Jones-Quartey, K. A. B. 1965. *A life of Azikiwe*, Harmondsworth, Penguin.
- Julien, C. A. 1972. *L'Afrique du Nord en marche*. Paris, Julliard, 3<sup>e</sup> éd.
- July, R. W. 1968. *The origins of modern African thought*, Londres, Faber.
- Justinard, L. V. 1951. *Un grand chef berbère: le caïd Goundaf*, Casablanca, Atlantides.
- Kabwegyere, T. B. 1974. *The politics of state formation*, Nairobi, EAPH.
- Kadalic, C. 1970. *My life and the ICU: the autobiography of a black trade Unionist in South Africa*, Londres, Frank Cass.
- Kaddache, M. 1970. *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED.
- Kane, C. H. 1972. *Ambiguous Adventure*, Londres, Heinemann.
- Kaniki, M. H. Y. 1972. «The economic and social history of Sierra Leone, 1929-1939», thèse de PhD, Université de Birmingham.
- , (dir. publ.) 1980. *Tanzania under colonial rule*, Londres, Longman.
- , 1980 (a). «Introduction», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 3-10.
- Kanya-Forstner, A. S. 1971. «Mali-Tukulor», dans: M. Crowder (dir. publ.). *West African resistance*, p. 53-79.
- Karani, A. M. 1974. «The history of Maseno School, 1906-1962, its alumni and the local society», thèse de MA, Université de Nairobi.
- Karefa-Smart, J. et Karefa-Smart, A. 1959. *The halting kingdom: Christianity and the African revolution*, New York, Friendship Press.
- Karoui, J. 1973. «La régence de Tunis à la veille du protectorat français: débats pour une nouvelle organisation, 1857-1877», thèse non publiée.
- Kassab, A. 1976. *Histoire de la Tunisie: l'époque contemporaine*, Tunis, STD.
- , 1979. *L'évolution de la vie rurale dans les régions de la moyenne Medjerda et de Beja-Mateur*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis.
- Kay, G. 1970. *Rhodesia: a human geography*, Londres, University of London Press.
- Kay, G. B. (dir. publ.). 1972. *The political economy of colonialism in Ghana: documents 1900-1960*, Cambridge, CUP.
- Keddie, N. R. 1968. *An Islamic response to imperialism: political and religious writings of Sayyid Jamāl ad-Dīn 'Al-Afghani'*, Berkeley, University of California Press.
- Kedourie, E. (dir. publ.). 1970. *Nationalism in Asia and Africa*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Keltie, J. S. 1893. *The partition of Africa*, Londres, E. Stanford.
- Kent, R. K. (dir. publ.). 1979. *Madagascar in history, essays from the 1970s*, Berkeley, Foundation for Malagasy Studies.
- Kerr, W. M. 1886. *The Far Interior*, 2 vol., Londres, Sampson Low.
- Kessous, A. 1935. *La vérité sur le malaise algérien*. Bône.
- Kesteloot, L. 1974. *Black writers in French. A literary history of negritude*, Philadelphie, Temple.

- Keyfitz, N. et Fliieger, W. 1959. *World population: an analysis of vital data*, Chicago, Chicago University Press.
- Kibodya, G. (dir. publ.). 1968. *Aspects of South African history*, Dar es-Salaam, EAPH.
- Killingray, D. 1978. «Repercussions of World War I in the Gold Coast», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 39-59.
- Kilson, M. 1958. «Nationalism and social classes in British West Africa», *JP*, vol. XX, p. 368-87.
- . 1970. «Emergent elites of black Africa. 1900-1960», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.). *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. II. p. 351-398.
- Kimambo, I. N. 1970. «The economic history of the Kamba», *Hadith*, vol. II, p. 79-103.
- Kimambo, I. N. et Temu A. J. (dir. publ.) 1969. *A history of Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- Kimba I. 1979. «Guerres et sociétés: les populations du Niger occidental au XIX<sup>e</sup> siècle et leurs réactions face à la colonisation, 1896-1906», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Kimble, D. 1963. *A political history of Ghana. The rise of Gold Coast nationalism 1850-1928*, Oxford, Clarendon Press.
- King, C. D. B. [président du Libéria]. 1922. *Annual message*, Monrovia. Government of Liberia.
- . 1923. *Annual message*. Monrovia, Government of Liberia.
- . 1924. *Inaugural address*. Monrovia. Government of Liberia.
- . 1927. *Annual message*, Monrovia, Government of Liberia.
- . 1928. *Annual message*. Monrovia, Government of Liberia.
- King, K. J. 1971 (a). «The Kenya Maasai and the protest phenomenon, 1900-1960», *JAH*, vol. XII, n° 1, p. 117-137.
- . 1971 (b). «The nationalism of Harry Thuku», *TJH*, vol. I, p. 39-59.
- . 1972. «Some notes on Arnold J. Ford and New World black attitudes to Ethiopia», *JES*, vol. X, n° 1, p. 81-87.
- King, K. J. et Salim, A. (dir. publ.). 1971. *Kenya historical biographies*, Nairobi, EAPH.
- Kingsley, M. H. 1897. *Travels in West-Africa: Congo français. Corisco and Cameroons*, Londres, Macmillan.
- Kipkorir, B. E. 1969. «The Alliance High School and the origins of the Kenyan African elite, 1926-1962», thèse de PhD, Université de Cambridge.
- Kiser, C. V. 1944. «The demographic position of Egypt», *MMFQ*. vol. XXII, n° 4.
- Klein, M. A. (dir. publ.) 1968. *Islam and imperialism in Senegal: Sine-Saloum, 1847-1914*, Stanford, SUP.
- . (dir. publ.). 1980. *Peasants in Africa*, Beverley Hills, Sage.
- Koerner, F. 1968. «Les débuts du nationalisme malgache: 1913-1940», contribution au *Manuel d'histoire de Madagascar* (à paraître).
- Koffi, S. 1976. «Les Agni-Diabé, histoire et société», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris I.
- Kopytoff, J. H. 1965. *A préface to modern Nigeria: the «Sierra-Leoneans»*, dans: *Yoruba 1830-1890*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Krishnamurty, B. S. 1972. «Economic policy: land and labour in Nyasaland, 1890-1914», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 384-404.
- Kuczynski, R. R. 1936. *Population movements*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1939. *The Cameroons and Togoland: a demographic study*, Londres, OUP.
- . 1948-1953. *Demographic survey of the British colonial empire*, 3 vol., Londres, OUP.
- Kudsi-Zadeh, A. A. 1980. «The emergence of political journalism in Egypt», *The Muslim World*, vol. LXX, n° 1, p. 47-55.

- Kuper, H. (dir. publ.). 1965. *Urbanization and migration in West Africa*, Berkeley, University of California Press.
- Kuper, L. 1971. «African nationalism in South Africa, 1910-1964», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 424-476.
- Kuran, E. 1970. *La politique ottomane face à l'occupation d'Alger par les Français*, Tunis.
- Kyeyune, J. B. 1970. «The Mubende Banyoro Committee and the struggle to reunite Bunyoro, 1916-1965», dissertation de BA (histoire), Université de Makerere.
- Lacheraf, M. 1965. *L'Algérie, nation et société*, Paris, François Maspero.
- Langer, W. L. 1935. *The diplomacy of imperialism 1890-1902*, vol. II, New York, Knopf.
- Langley, J. A. n. d. «The last stand in West Africa: resistance to British rule in West Africa, 1879-1939», (communication non publiée).
- Langley, J. A. 1973. *Pan-africanism and nationalism in West Africa 1900-1945. A study in ideology and social classes*, Oxford, Clarendon Press.
- Lanternari, V. 1974. «Nativistic and socio-religious movements: a reconsideration», *CSSH*, vol. XVI, n° 4, p. 483-503.
- Last, M. 1967. *The sokoto caliphate*, Londres, Longman.
- . 1974. «Reform in West Africa: the jihād movements of the nineteenth century», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 1-29.
- League of Nations. 1930. *Report of the International Commission of Inquiry into the existence of slavery and forced labour in Liberia*, Monrovia.
- Leith-Ross, S. 1939. *African women: a study of the Ibo of Nigeria*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Lejeune-Choquet, A. 1906. *Histoire militaire du Congo*, Bruxelles, Castaigne.
- Lemarchand, R. (dir. publ.). 1977. *African kingships in perspective: political change and modernization in monarchical settings*, Londres, Frank Cass.
- Lemumo, A. 1971. *Fifty fighting years: the Communist Party of South Africa*, Londres.
- Lenine, V. I. 1916. *Imperialism: the highest stage of capitalism*, Pékin, Foreign Language Press. 1975.
- Leonard, H. 1934. *Le contrat de travail au Congo belge et au Ruanda-Urundi (entre indigènes et maîtres civilisés)*, Bruxelles, Larcier.
- Le Tourneau, R. 1962. *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin.
- Leubuscher, C. 1963. *The West African shipping trade, 1909-1959*, Leyde, Sythoff.
- Levine, D. N. 1974. *Greater Ethiopia: the evolution of a multi-ethnic society*, Chicago, Chicago University Press.
- Lewis, I. M. 1961. *A pastoral democracy*, Londres, OUP.
- . 1963. «Pan-africanism and pan-somalism», *JMAS*, vol. I, n° 2, p. 147-161.
- . 1965. *The modern history of Somaliland: from nation to state*, Londres, Longman.
- Lewis, W. A. 1965. *Politics in West Africa*, Londres, Allen and Unwin.
- Leys, C. 1975. *Underdevelopment in Kenya. The political economy of neo-colonialism, 1964-1971*, Londres, Heinemann.
- Liebenow, J. G. 1969. *Liberia: the evolution of privilege*, Ithaca, Cornell University Press.
- Lindberg, J. 1952. *A general economic appraisal of Libya*, New York, Nations Unies.
- Linden, I. 1972. «The Maseko Ngoni at Domwe, 1870-1900», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 237-251.



- Lindley, M. F. 1926. *The acquisition and government of backward territory in international law*, Londres, Longmans Green.
- Ling, D. L. 1967. *Tunisia: from protectorate to republic*, Bloomington, Indiana University Press.
- Little, T. 1958. *Egypt*, Londres, Ernest Benn.
- Loyd, P. C. (dir. publ.) 1966. *The new elites of tropical Africa*, Londres, OUP.
- 1972. *Africa in social change*, Harmondsworth, Penguin, éd. rév.
- Lochner, N. 1958. «Anton Wilhelm Amo: a Ghana scholar in eighteenth century Germany», *THSG*, vol. III, n° 3, p. 169-179.
- Lonsdale, J. M. 1968 (a). «Some origins of nationalism in East Africa», *JAH*, vol. IX, n° 1, p. 119-146.
- 1968 (b). «Emergence of African nations: a historiographical analysis», *AA*, vol. LXVII, n° 226, p. 11-28.
- 1977. «The politics of conquest: the British in western Kenya, 1894-1908», *HJ*, vol. XX, n° 4, p. 841-870.
- Louis, W. R. 1963 (a). «The United States and the African peace settlement of 1919: the pilgrimage of George Louis Beer», *JAH*, vol. IV, n° 3, p. 413-433.
- 1963 (b). *Ruanda-Urundi, 1884-1919*, Oxford, Clarendon Press.
- (dir. publ.) 1976. *Imperialism: the Robinson and Gallagher controversy*, New York, Franklin Watts.
- Low, D. A. 1965. «Uganda: the establishment of the Protectorate, 1894-1919», dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.). *History of East Africa*, vol. II, p. 57-120.
- 1971. *The mind of Buganda*, Londres, Heinemann.
- Low, D. A. et Lonsdale, J. M. 1976. «Introduction: towards the new order 1945-1963», dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), *History of East Africa*, vol. III, p. 1-63.
- Low, D. A. et Smith, A. (dir. publ.) 1976. *History of East Africa*, vol. III, Oxford, Clarendon Press.
- Luck, A. 1963. *African Saint: the story of Apolo Kivebulayo*, Londres, SCM Press.
- Luckhardt, K. et Wall, B. 1980. *Organise or starve! The history of the South African Congress of Trade Unions*, Londres, Lawrence and Wishart.
- Lugard, F. D. 1893, *The rise of our East Africa empire*, Londres, Blackwood.
- 1919. *Political memoranda*, Londres, Frank Cass, 1970.
- 1929. *The dual mandate in British tropical Africa*, Londres, Frank Cass, 1965.
- Lynch, H. R. 1967. *Edward Wilmot Blyden: Pan-Negro patriot*, Londres, OUP.
- Mabona, M. A. 1974. «The interpretation and development of different religions in the eastern Cape», communication à un séminaire, non publiée, SOAS, Londres.
- Mabro, R. et Radwan, S. 1976. *The industrialization of Egypt 1939-1973: policy and performance*, Oxford, Clarendon Press.
- McCall, D. F. 1964. *Africa in time perspective*, Londres, OUP.
- McCracken, J. 1972. «Religion and politics in northern Ngoniland, 1881-1904», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 215-236.
- McEwan, P. J. M. (dir. publ.) 1968. *Twentieth century Africa*, Londres, OUP.
- McEwan, P. J. M. et Sutcliffe, R. B. (dir. publ.) 1965. *The study of Africa*, Londres, Methuen.
- McGregor, G. P. 1967. *King's College Budo: the first sixty years*, Nairobi, OUP.
- McIntosh, B. G. (dir. publ.) 1969. *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, Nairobi, EAPH.
- McPhee, A. 1926. *The economic revolution in British West Africa*, Londres, Frank Cass.

- Mackenzie, J. 1887. *Austral Africa*, Londres, Low, Marston, Searle and Rivington.
- Macmillan, W. M. 1938. *Africa emergent*, Londres, Faber.
- 1963. *Bantu, Boer and Briton*, Oxford, Clarendon Press.
- Mafeje, A. 1972. «The fallacy of dual economics», *EAJ*, vol. IX, n° 2.
- Mair, L. 1971. «New elites in East and West Africa», dans: V. Turner (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. m, p. 167-192.
- Makonnen, R. 1973. *Pan-Africanism from within*, Nairobi, OUP.
- Malgeri, F. 1970. *La guerra Libica*, Rome, Edizione de Storia e Letteratura.
- Maltese, P. 1968. *La Terra promessa*, Milan, Sugareditore.
- Mamet, P. 1964. «Les expériences syndicales en Tunisie, 1881-1956», thèse non publiée.
- Mangat, J. S. 1969. *History of the Asians in East Africa*, Londres, OUP.
- Marais, J. S. 1957. *The Cape coloured people, 1852-1932*, Johannesburg, WUP.
- Marcum, J. 1969. *The Angolan revolution*, Cambridge, MIT Press.
- Marcus, H. G. 1969. «Imperialism and expansionism in Ethiopia from 1865 to 1900», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, p. 420-461.
- 1975. *The life and times of Menelik II: Ethiopia 1844-1913*, Oxford, Clarendon Press.
- Margarido, A. 1972. «The Tokoist church and Portuguese colonialism in Angola», dans: R. Chilcote (dir. publ.), *Protest and resistance in Angola and Brazil*, p. 29-52.
- Marks, S. 1970. *Reluctant rebellion: the 1906-1908 disturbances in Natal*, Oxford, Clarendon Press.
- 1972. «Khoisan resistance to the Dutch in the seventeenth and eighteenth centuries», *JAH*, vol. XIII, n° 1, p. 55-80.
- Marlowe, J. 1965. *Anglo-Egyptian relations*, Londres, Cresset Press, 2° éd.
- Marsot, A. L. A. 1977. *Egypt's liberal experiment, 1922-1936*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- Martin, C. J. 1961. «Population census estimates and methods in British East Africa», dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), *Essays on African population*, p. 49-62.
- Martin, R. E. R. 1897. *Report on the native administration of the British South African Company*, Londres, HMSO.
- Mashingaidze, E. 1974. «Christianity and the Mhondero cult», communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- Mason, P. 1958. *The birth of a dilemma*, Londres, OUP.
- Matscebula, J. S. M. 1972. *A history of Swaziland*, Le Cap, Longman.
- Matson, A. T. 1970. «Nandi traditions on raiding», *Hadith II*, p. 61-78.
- Matt, J. R. (dir. publ.) 1914. *Muslim world today*, Londres.
- Maughan, R. F. R. 1961. *The slaves of Timbuctu*, Londres, Longman.
- Maunier, R. 1949. *The sociology of colonies*, 2 vol., Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Mawut, L. L. 1978. «The Dinka resistance to condominium rule, 1902-1932», thèse de MA, Université de Khartoum.
- Mazrui, A. A. 1980. *The African condition*, Londres, Heinemann.
- Mbiti, J. S. 1969. *African religions and philosophy*, Londres, Heinemann.
- Mead, D. C. 1967. *Growth and structural change in the Egyptian economy*, Homewood, Richard D. Irwin Inc.
- Meebelo, H. S. 1971. *Reaction to colonialism: a prelude to the politics of independence in northern Zambia, 1893-1939*, Manchester, Manchester University Press.

- Meek, C. K. 1925. *The northern tribes of Nigeria*, 2 vol., Londres, OUP.
- Meillassoux, C. 1972. «From reproduction to production. A marxist approach to economic anthropology», *ES*, vol. I, n° 1, p. 93-105.
- Menaut, J. 1935. «Les raisons d'un décret», *Afrique française*, août 1935.
- Mélab, E. 1921-1929. *Impressions d'Éthiopie — L'Abysinie sous Ménélik II*, par le docteur Mélab, 3 vol., Paris, Libert et Leroux.
- Merad, A. 1967. *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, Mouton.
- Merlier, M. 1962. *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, François Maspero.
- Michel, M. 1982. *L'appel à l'Afrique — Contribution et réaction à l'effort de guerre en AOF, 1914-1919*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Middleton, E. 1936. *The rape of Africa*, Londres, Robert Hale.
- Milner, Lord. 1921. *Report of the special mission to Egypt*, Londres, HMSO.
- Minter, W. 1972. *Portuguese Africa and the West*, Harmondsworth, Penguin.
- Miracle, M. P. 1966. *Maize in tropical Africa*, Madison, University of Wisconsin Press.
- . 1967. «Murdock's classification of African food economies», dans: C. Gabel et N. R. Bennett (dir. publ.), *Reconstructing African culture history*, p. 201-225.
- Mitchell, J. C. 1961. «Wage labour and African population movements in central Africa», dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), *Essays on African population*, p. 193-248.
- Mitchell, P. 1954. *African afterthought*, Londres, Hutchinson.
- Moberly, F. J. (dir. publ.) 1931. *History of the Great War. Military operations: Togoland, Kameroun, 1914-1916*, Londres, HMSO.
- Moeller, A. 1938. *Les finances publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Larcier.
- Moffat, R. U. 1969. *John Moffat, G. M. G., missionary*, New York, Negro Universities Press.
- Molema, S. M. 1920. *The Bantu past and present*, Edimbourg, W. Green & Sons.
- Molitor, G. 1937. «L'introduction et le développement de la culture du caféier arabica chez les indigènes du Rwanda-Urundi», *Le matériel colonial*, mars, p. 156-175.
- Mondlane, E. 1969. *The struggle for Mozambique*, Harmondsworth, Penguin.
- Moore, C. D. et Dunbar, A. 1969. *Africa yesterday and today*, New York, Praeger.
- Moreira, E. 1936. *Portuguese East Africa: a study of its religious needs*, Londres, World Dominion Press.
- Morel, E. D. 1906. *Red rubber*, Londres, T. Fisher Unwin.
- . 1920. *The blackman's burden*, Manchester, National Labour Press.
- Moroney, S. 1978. «Mine worker protest on the Witwatersrand, 1901-1912», dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 32-46.
- Morrel, J. R. 1854. *Algeria: the topography and history, political, social and natural of French Africa*, Londres, Nathaniel Cook.
- Mosley, L. 1963. *Duel for Kilimanjaro. An account of the East African campaign, 1914-1918*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- . 1964. *Haile Selassie: the Conquering Lion*, Londres. Weidenfeld and Nicolson.
- Moulaert, G. 1945. *Souvenirs d'Afrique: 1902-1919*, Bruxelles, Dessart.
- Mourão, F. A. A. 1977. *La présence de la culture africaine et la dynamique du processus social brésilien*, Lagos, Collaquium.
- Muffett, D. J. M. 1971. «Nigeria — Sokoto caliphate», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 269-299.

- Mugomba, A. et Nyaggah, M. (dir. publ.). 1980. *Independence without freedom. The political economy of colonial education in southern Africa*. Santa Barbara/Oxford, ABC-Clio Press.
- Mungeam, G. H. 1970. «Masai and Kikuyu responses to the establishment of British administration in East Africa protectorate». *JAH*, vol. XI, n° 1, p. 127-143.
- Munongo, A. 1948. «Lettres de Mwenda II Mukundabantu», *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais*, vol. XVI, p. 199-229, 231-244.
- Munro, J. F. 1975. *Colonial rule and the Kamba*, Oxford, Clarendon Press.
- 1976. *Africa and the international economy, 1800-1960*, Londres. Dent.
- Murdock, G. P. 1960. «Staple subsistence crops of Africa», *GR.*, vol. I, n° 4, p. 523-540.
- Muriuki, G. 1972. «Background to politics and nationalism in central Kenya», dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Politics and nationalism in colonial Kenya*, p. 1-17.
- 1974. *A history of the Kikuyu, 1500-1900*, Nairobi, OUP.
- Murtād, A. al-M. 1971. *Mahd'at al-adab al-‘arabi al-mu‘āsir fi’l-Jazā-ir*, sans autre précision.
- Musham, H. V. 1951. «Fertility and reproduction of the Beduin», *PS*, vol. IV, n° 4, p. 354-363.
- Mutibwa, P. M. 1974. *The Malagasy and the Europeans: Madagascar's foreign relations, 1861-1895*, Londres, Longman.
- Mwanzi, H. A. 1977. *A history of the Kipsigis*, sans autre précision.
- Myint, H. 1968. *The economics of the developing countries*, Londres, Hutchinson, 3 éd.
- Nevison, H. W. 1906. *A modern slavery*, Londres/New York, Harper.
- Newbury, C. W. 1961. *The western slave coast and its rulers. European trade and administration among the Yoruba and Adja-speaking peoples of South-Western Nigeria, southern Dahomey and Togo*, Oxford, Clarendon Press.
- Newbury, C. W. et Kanya-Forstner, A. S. 1969. «French policy and the origins of the Scramble for West Africa», *JAH*, vol. X, n° 2, p. 253-276.
- Newitt, M. D. D. 1972 (a). «The early history of the sultanat of Angoche», *JAH*, vol. XIII, n° 3, p. 397-406.
- 1972 (b). «Angoche, the slave trade and the Portuguese, c. 1844-1910», *JAH*, vol. XIII, n° 4, p. 659-672.
- 1973. *Portuguese settlement on the Zambezi*, Londres, Longman.
- 1981. *Portugal in Africa. The last hundred years*, Londres. C. Hurst.
- Newton, A. P. 1923. «Africa and historical research», *Jaf.S*, vol. XXII, n° 88, p. 266-277.
- Niège, J. L. 1968. *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris.
- Nketia, J. H. K. 1975. *The music of Africa*, Londres, Gollancz.
- Nkrumah K. 1957. *Ghana: the autobiography of Kwame Nkrumah*. Londres, Nelson.
- Nouschi, A. 1962. *La naissance du nationalisme algérien (1914-1954)*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1970. «La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour», *ROMM*, vol. VIII, p. 113-123.
- Nunes, J. 1928. «Apontamentos para o estudo da questão da mao d'obra no districto de Inhambane», *BSGL*, vol. XLVIII.
- Nzula, A. T.; Potekhin, I. I. et Zusmanovitch, A. Z. 1979. *Forced labour in colonial Africa*, Londres, Zed Press.

- Obichere, B. I. 1971, *West African states and European expansion: the Dahomey-Niger hinterland, 1885-1898*, New Haven, YUP.
- 1972. « L'éducation coloniale au Sénégal: analyse structurale », dans: J. L. Balans, C. Coulon et A. Ricard (dir. publ.), *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du Tiers monde: le cas du Sénégal*, p. 7-18.
- Obiechina, E. 1978. *Culture, tradition and society in the West African novel*, Cambridge, CUP.
- O'Brien, P. 1968. « The long-term growth of agricultural production in Egypt: 1821-1962 », dans: P. M. Holt (dir. publ.), *Political and social change in modern Egypt*, p. 162-195.
- Ochieng, W. R. 1972. « Colonial chiefs », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Politics and nationalism in colonial Kenya*, p. 46-70.
- 1977. *The second word: more essays on Kenya history*, Nairobi, EALB.
- Odinga, O. 1967. *Not yet Uhuru*, Nairobi, Heinemann; Londres, Heinemann, 1968.
- Ogot, B. A. 1963. « British administration in the central Nyanza district of Kenya, 1900-1960 », *JAH*, vol. IV, n° 2, 249-273.
- 1971. « Reverend Alfayo Odongo Mango, 1870-1934 », dans: K. J. King et A. Salim (dir. publ.), *Kenya historical biographies*, p. 90-112.
- (dir. publ.) 1972 (a). *War and society in Africa*, Londres, Frank Cass.
- (dir. publ.) 1972 (b). *Politics and nationalism in colonial Kenya*, Nairobi, EAPH.
- 1974 (a). « A community of their own », Communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- 1974 (b). « Kenya under the British, 1895 to 1963 », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Zamani: a survey of East African history*, p. 249-294.
- (dir. publ.) 1974 (c). *Zamani: a survey of East African history*, Nairobi, EAPH, 2<sup>e</sup> éd.
- (dir. publ.) 1975. *Hadith V: Economic and social history of East Africa*, Nairobi, EALB.
- Ogot, B. A. et Ochieng, W. R. 1972. « Mumboism: an anti-colonial movement », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *War and society in Africa*, p. 149-177.
- Ogunba O. et Irele A. (dir. publ.) 1978. *Drama of Africa*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Ohadike, P. O. 1968. « Patterns and variations in fertility and family formation, a study of urban Africans in Lagos, Nigeria », thèse de PhD, Australian National University.
- Okaro-Kojwang, M. 1969. « Origins and establishment of the Kavirondo Taxpayers' Welfare Association », dans: B. G. McIntosh (dir. publ.), *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, p. 111-128.
- Oliver, R. 1951. « Some factors in the British occupation of East Africa, 1884-1894 », *UJ*, vol. XV, n° 1, p. 49-64.
- 1965. *The missionary factor in East Africa*, Londres, Longman.
- Oliver, R. et Atmore, A. 1972. *Africa since 1800*, Cambridge, CUP, 2<sup>e</sup> éd.
- Oliver, R. et Fage, J. D. 1962 et 1970. *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> éd.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.) 1971. *History of East Africa: a century of change, 1870-1970*, vol. I, Londres, Allen and Unwin.
- Oloruntimehin, B. O. 1971. « Constitutional development and the achievement of independence in French West Africa, 1914-1960 », *Tarikh*, vol. III, n° 4.
- 1972 (a). *The Segu Tukolor empire*, Londres. Longman.

- 1972 (b). «Theories and realities in the administration of colonial French West Africa from 1890 to the First World War», *JHSN*, vol. VI, n° 3, p. 289-312.
- 1973. «French colonisation and African resistance in West Africa up to the First World War», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 24-34, également dans *Genève-Afrique*, vol. XII, n° 1, p. 17 et suiv.
- 1974. «The culture content of alien domination and its impact on contemporary francophone West Africa», *Symposium Leo Frobenius*, rapport final d'un symposium international organisé par les commissions allemandes et camerounaises pour l'UNESCO, 3-7 décembre 1973, Yaoundé, Cologne, Verlag Dokumentation, Pullach/Munich.
- Olusanya, G. O. 1980. «The nationalist movement in Nigeria», dans: O. Ikime (dir. publ.), *Groundwork of Nigerian history*, p. 545-569.
- Ominde, S. H. et Ejiogu, C. N. (dir. publ.). 1972. *Population growth and economic development in Africa*, Londres, Heinemann.
- Omu, F. I. A. 1968. «The Nigerian press and the Great War», *Nigeria magazine*, vol. XCVI, p. 44-49.
- 1978. *Press and politics in Nigeria, 1880-1957*, Londres, Longman.
- Opoku, K. A. 1978 (a). «Changes within Christianity: the case of the Musama Disco Christo Church», dans: E. Fashole Luke, R. Gray, A. Hasting et G. Tasic (dir. publ.), *Christianity in independent Africa*, p. 111-121.
- 1978 (b). *West African traditional religion*, Singapour, FEP.
- d'Orléans, H. P. M. 1898. *Une visite à l'empereur Menelik: notes et impressions de route*, Paris. Librairie Dentu.
- Ortiz, F. 1950. *La Africa de la música folklórica de Cuba*, La Havane.
- Orubuloye, I. O. n. d. «Differentials in the provision of health services and the effects of mortality levels in western Nigeria: a study of Ido and Isinbode communities in Eati division», thèse de MA, Université d'Ibadan.
- Osuntokun, J. 1975. «Nigeria's colonial government and the Islamic insurgency in French West Africa, 1914-1918», *CEA*, vol. XV, n° 1, p. 85-93.
- 1977. «West African armed revolts during the First World War», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 6-17.
- 1978. *Nigeria in the First World War*, Londres, Longman.
- Ousmane, S. 1970. *God's bits of wood*, Londres, Heinemann.
- Ouzegane, A. 1962. *Le meilleur combat*, Paris, Julliard.
- Owen, R. et Sutcliffe, B. (dir. publ.). 1972. *Studies in the theory of imperialism*, Londres, Longman.
- Pachai, B. (dir. publ.). 1972. *The early history of Malawi*, Londres, Longman.
- Padmore, G. 1956. *Pan-Africanism or communism?*, Londres, Dobson.
- Page, H. J. 1975. «Fertility patterns: levels and trends», dans: J. C. Caldwell (dir. publ.), *Population growth and socio-economic change in West Africa*, p. 29-57.
- Page, H. J. et Coale, A. J. 1972. «Fertility and child mortality south of the Sahara», dans: S. H. Ominde et C. N. Ejiogu (dir. publ.), *Population growth and economic development in Africa*, p. 51-66.
- Paish, G. 1909. «Great Britain's capital investments in other lands», *RSSJ*, vol. LXXI, p. 465-480.
- 1910-1911. «Great Britain's capital investments in individual colonial and foreign countries», *RSSJ*, vol. LXXIV, p. 167-187.
- Palley, C. 1966. *The constitutional history and law of southern Rhodesia, 1888-1965*, Oxford, Clarendon Press.
- Pankhurst, R. 1962 (a). «The foundation and early growth of Addis-Ababa to 1935», *EO*, vol. VI, n° 1.

- 1962 (b). «The foundation of education, printing, newspapers, book production, libraries and literacy in Ethiopia», *EO*, vol. VI, n° 3, p. 266-279.
- 1964. «Italian settlement policy in Eritrea and its repercussions 1880-1896», *BUPAH*, vol. I, p. 119-156.
- 1966. «The great Ethiopian famine of 1888-1892: a new assessment», *JHMAS*, vol. XXI, n° 2, p. 271-294.
- 1967. «Emperor Theodore of Ethiopia: a nineteenth century visionary», *Tarikh*, vol. I, n° 4, p. 15-25.
- 1968. *Economic history of Ethiopia, 1800-1935*, Addis-Abeba, Hailé Sélassié I, University Press.
- 1970. «The Ethiopian patriots: the lone struggle», *EO*, vol. XIII, n° 1, p. 40-56.
- 1972. «W. H. Ellis-Guillaume Enrique Ellesio: the first black American Ethiopianist?», *EO*, vol. XV, n° 2, p. 89-121.
- 1976. «Ethiopia: 1914-1935», manuscrit préparé pour l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO.
- Passelcq, F. 1932. *L'essor économique belge. Expansion coloniale, étude documentaire sur l'armature économique de la colonisation belge au Congo*, Bruxelles, Desmet-Verteneuil.
- Patterson, S. 1957. *The Last Trek: a study of the Boer people and their Afrikaner nation*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Pearse, S. 1971. «Metropolis and peasant: the expansion of the urban-industrial complex and the changing rural structure», dans: T. Shanin (dir. publ.) *Peasants and peasant societies*, p. 69-80.
- Peel, J. D. Y. 1968. *Aladura: a religious movement among the Yoruba*, Londres, OUP.
- Peemans, J. P. 1968. *Diffusion du progrès économique et convergence des prix*, Louvain, Nauwelaerts.
- Pélissier, R. 1969. «Campagnes militaires au Sud-Angola, 1885-1915», *CEA*, vol. IX, p. 54-123.
- Pélissier, R. 1977. *Les guerres grises: résistance et révoltes en Angola (1845-1941)*, Orgeval, Éditions Pélissier.
- 1978. *La colonie du minotaure: nationalisme et révoltes en Angola (1926-1961)*, Orgeval, Éditions Pélissier.
- Penn, I. G. et Bowen, J. W. E. (dir. publ.). 1902. *The United Negro: his problem and his progress*, Atlanta, D. F. Luther Publishing.
- Penvenne, J. n. d. «Preliminary chronology of labour resistance in Lourenço Marques», communication non publiée.
- 1978. «The impact of forced labour on the development of an African working class: Lourenço Marques, 1870-1902», communication à la conférence de l'African Studies Association of the United States.
- 1979. «Attitudes toward race and work in Mozambique: Lourenço-Marques, 1900-1974», African Studies Center, Boston University, working paper, n° 6.
- «Labour struggles at the port of Lourenço Marques, Mozambique. 1900-1943». À paraître.
- Perham, M. 1934. «A restatement of indirect rule», *Africa*, vol. VII, n° 3, p. 321-334.
- (dir. publ.) 1948. *Mining, commerce and finance in Nigeria*, Londres, Faber.
- 1960 (a). «Psychology of African nationalism», *Optima*, vol. X, n° 1, p. 27-36.
- 1960 (b). *Lugard: the years of authority, 1898-1945*, Londres, Collins.
- 1961. *The colonial reckoning*, Londres, Collins.

- Perham, M. et Bull, M. (dir. publ.). 1963. *The diaries of lord Lugard*, vol. I, Evanston, NUP.
- Perrings, C. 1977. «Consciousness, conflict and proletarianization: an assessment of the 1935 mineworkers' strike on the northern Rhodesian Copperbelt», *JSAS*, vol. IV, n° 1, p.31-51.
- . 1979. *Black mineworkers in central Africa. Industrial strategies and the evolution of an African proletariat in the Copperbelt, 1911-1941*, Londres, Heinemann.
- Person, Y. 1960. «Soixante ans d'évolution en pays kissi», *CEA*, vol. I, p. 86-112.
- . 1968-1975. *Samori: une révolution dyula*, 3 vol., Paris, Mémoires de l'IFAN.
- . 1969. «Guinea-Samori», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p.111-143.
- Peters, C. [K.] 1902. *The Eldorado of the ancients*, Londres, Arthur Pearson.
- Petrides, S. P. 1964. *Le livre d'or de la dynastie salomonienne d'Éthiopie*, Paris, Plon.
- Phillip, J. 1828. *Researches in South Africa*, Londres, Duncan.
- Phillipson, D. W. 1977. *The later prehistory of eastern and southern Africa*, Londres, Heinemann.
- Phimister, I. R. et van Onselen, C. 1978. *Studies in the history of African mine labour in colonial Zimbabwe*, Gwelo, Mambo Press.
- Plaatje, S. T. 1916. *Native life in South Africa*, Londres, King and Sons, 2<sup>e</sup> éd., réédition Johannesburg, Ravan Press, 1982.
- Plancquaert, M. 1932. «Les Jaga et les Bayaka du Kwango — Contribution historico-ethnique», *IRCBM*, vol. III, n° 1, p. 1-184.
- Poncet, J. 1952. *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*, Paris, Mouton.
- Ponton, M. M. 1917. *Life and times of Henry M. Turner*, Atlanta, A. B. Caldwell.
- Portal, G. L. 1892. *My mission to Abyssinia*, Londres, Arnold.
- Porter, D. B. 1978. *Afro-Braziliana*, Boston, G. K. Hall.
- Potocki, J. 1900. *Sport in Somaliland: being an account of a hunting trip in that region*, Londres, R. Ward.
- Price, R. S. 1973. *Maroon societies: rebel slave communities in the Americas*, New York.
- Prothero, R. M. 1965. *Migrants and malaria*, Londres, Longman.
- . 1968. «Migration in tropical Africa», dans: J. C. Caldwell et J. Okonjo (dir. publ.), *The population of tropical Africa*, p.250-263.
- Rabearimanana, L. 1980. *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956*, Antananarivo, Librairie mixte.
- Ralston, R. D. *African nationalism in embryo: influence of American study sojourns in metamorphosis of African colonial leadership*.
- Ramadān, A. M. 1968. *Tatawura al-Haraka al-Wataniyya fi Miṣr 1919-1936*, Le Caire.
- Ranger, T. O. n. d. *The African churches of Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- . 1965. «The "Ethiopia" episode in Barotseland, 1900-1905», *RLJ*. vol. XXXVII, p.26-41.
- . 1967. *Revolt in southern Rhodesia, 1896-1897*, Londres, Heinemann.
- . 1968 (a). «Connexions between "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and central Africa», *JAH*, vol. IX, n° 3, p.437-453; vol. IX, n° 4, p.631-641.
- . (dir. publ.). 1968 (b). *Aspects of central African history*, Londres. Heinemann.
- . (dir. publ.). 1968 (c). *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH.



- 1969. «African reactions to the imposition of colonial rule in East and Central Africa», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, p. 293-324.
- 1970. *The African voice in southern Rhodesia*, Londres, Heinemann.
- 1971. «Christian independency in Tanzania», dans: D. B. Barrett (dir. publ.), *African initiatives in religion*, p. 122-145.
- 1972. «Missionary adaptation of African religious institutions: the Masasi case», dans: T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), *The historical study of African religion*, p. 221-252.
- 1975. *Dance and society in eastern Africa*, Londres, Heinemann.
- Ranger, T. O. et Kimambo, I. N. (dir. publ.). 1972. *The historical study of African religion*, Londres, Heinemann.
- Ranis, G. (dir. publ.). 1971. *Government and economic development*, New Haven, YUP.
- Rathbone, R. 1978. «World War I and Africa: introduction», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 1 à 9.
- Raum, O. P. 1965. «From tribal prophets to sect leaders», dans: E. Benz (dir. publ.), *Messianische Kirchen, Sekten und Bewegungen im heutigen Afrika*.
- Ray, B. C. 1976. *African religions: symbol, ritual and continuity*, Englewood-Cliffs, Prentice Hall.
- Read, M. 1971. «The Ngoni and western education», dans: V. Turner (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. III, p. 346-392.
- Rodney, W. 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam, Tanzania, Publishing House.
- Republic of Liberia. 1920. *Report of the Secretary of the Treasury for the Fiscal Year ended October 1, 1919 to September 1920*, Monrovia, Department of the Treasury.
- 1930. *Report of the Department of State, 30 November 1930*, Monrovia, Department of State.
- 1931 (a). *Annual report of the Department of State, December 1931*, Monrovia, Department of State.
- 1931 (b). *Administrative regulation governing the Interior*, Monrovia, Department of the Interior.
- 1934. *Annual report of the Department of State to the Fourth Session of the Thirty-seventh Legislature*, Monrovia, Department of State.
- 1940. *Bureau of Statistics: annual report 1939*, Monrovia, Bureau of Statistics.
- 1941. *Import, export and shipping statistics, 1940*, Monrovia, Bureau of Revenues.
- Rey, C. F. 1927. *In the country of the Blue Nile*, Londres, Duckworth.
- Rezette, R. 1955. *Les partis politiques marocains*, Paris, Armand Colin.
- Rhodie, S. 1968. «The Gold Coast cocoa hold-up of 1930-1931», *THSG*, vol. IX, p. 105-118.
- Riccioli, B. 1661, 1672. *Geographiae et hydrographiae reformatae*, Bologne/Venise.
- Rigby, P. 1974. «Prophets, diviners and prophetism: the recent history of Kiganda religion», communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- Roberts, A. D. 1974. *A history of the Bemba: political growth and change in north-eastern Zambia before 1900*, Madison, Wisconsin University Press.
- (dir. publ.) (À paraître.) *Cambridge history of Africa*, vol. VII, Cambridge, CUP.
- Roberts, G. W. 1954. «Immigration of Africans into the British Caribbean», *PS*, vol. III, n° 3, p. 235-262.

- Roberts, S. H. 1929. *The history of French colonial policy, 1870-1925*, 2 vol., Londres, Frank Cass, 1963.
- Roberts, Z. B. H. 1934. «Supplement» to the *Liberian crisis*, juillet-août 1934, Monrovia.
- Robertson, E. M. 1977. *Mussolini as empire-builder: Europe and Africa, 1932-1936*, Londres, Macmillan.
- Robinson, R. 1972. «Non-European foundations of European imperialism: sketch for a theory of collaboration», dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), *Studies in the theory of imperialism*, p. 117-142.
- Robinson, R. et Gallagher, J. 1961. *Africa and the Victorians: the official mind of imperialism*, Londres, Macmillan.
- Robinson, R. E. et Gallagher, J. 1962. «The partition of Africa», dans: F. H. Hinsley (dir. publ.), *The New Cambridge modern history*, vol. XI, p. 593-640.
- Rochet, G. 1971. *Militari e politici nelle preparazione delle campagna d'Ethiopia*, Milan.
- Rodd, J. R. 1923. *Diplomatic memories: 1894-1901, Egypt and Abyssinia*, Londres, Arnold.
- Rodney, W. n.d. «Political economy of colonial Tanzania, 1890-1934», document de séminaire. Department of History, Université de Dar es-Salaam.
- . 1971 (a). «The year 1895 in southern Mozambique: African resistance to the imposition of European colonial rule», *JHSN*, vol. V, n° 4, p. 509-536.
- . 1971 (b). «Resistance and accomodation in Owimbundu/Portuguese relations», document de séminaire. Department of History, Université de Dar es-Salaam.
- . 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam, Tanzania, Publishing House.
- Rodrigues, J. H. 1964. *Brasil e Africa outro Horizonte*, Rio de Janeiro, Civilização brasileira.
- Rodrigues, N. 1976. *Os Africanos no Brasil*, São Paulo, Ed. Nacional.
- Rogers, S. G. 1972. «A history of Chagga politics, 1916-1952», thèse de PhD, Université de Dar es-Salaam.
- . 1974. «The Kilimanjaro native planters Association: administrative responses to Chagga initiatives in the 1920s», *TJH*, vol. IV, n° 1 et 2, p. 94-114.
- Rollins, C. H. 1970. *Black troubadour: Langston Hughes*, New York, Rand McNally.
- Rosberg, C. G. et Nottingham, J. 1966. *The myth of Man Man: nationalism in Kenya*, Nairobi. EAPH.
- Rose, J. H. 1905. *The development of European nations, 1870-1900*, Londres, Constable.
- Rosen, F. 1907. *Eine deutsche Gesandtschaft in Abessinien*, Leipzig, Von Veit.
- Ross, D. 1971. «Dahomey», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 144-169.
- Ross, D. H. 1974. «Ghanaian forowa», *African arts*, vol. VIII, n° 1, 1974, p. 40-49.
- Ross, E. A. 1925. *Report on employment of native labour in Portuguese Africa*, New York. Abbott Press.
- Ross, R. 1972. «Black Americans and Italo-Ethiopian relief 1935-1936», *EO*, vol. XV, n° 2, p. 122-131.
- Rossetti, C. 1910. *Storia diplomatica dell'Ethiopia*, Turin.
- Rossini, C. C. 1935. *Italia ed Etiopia dal tractato d'Ucciali alia Battaglia di Adua*, Rome.
- Rotberg, R. I. 1965. *Christian missionaries and the creation of Northern Rhodesia, 1880-1924*, Princeton, PUP.
- . 1966. *The rise of nationalism in central Africa: the making of Malawi and Zambia, 1873-1964*, Cambridge, Mass., HUP.

- Rotberg, R. I. et Mazrui, A. A. (dir. publ.) 1970. *Protest and power in black Africa*, New York, PUP.
- Rout, L. B. 1976. *The African experience in Spanish America, 1502-present day*, Cambridge, CUP.
- Roux, E. 1944. *S. P. Bunting: a political biography*, Le Cap, publication privée.
- 1964. *Time longer than rope*, Madison, Wisconsin University Press, 2<sup>e</sup> éd.
- Rubenson, S. 1964. *Wichale XVII: the attempt to establish a protectorate over Ethiopia*, Addis Abeba, Université Haïlé Sélassié I.
- Rweyemanu, J. 1974. *Underdevelopment and industrialization in Tanzania: a study in perverse capitalist industrial development*, Londres/Nairobi, OUP.
- Rydings, J. 1932. *Report of mission to the Kru Coast*, Monrovia, avril.
- Sabrī, A. al-M. 1969. *Muḥammad Farīd*, Le Caire.
- Saʿdallah, A. K. 1969. *Al-Hʿaraka at Watʿaniya al-Jazāʿiʿriya 1900-1930*, Beyrouth.
- Safran, N. 1961. *Egypt in search of political community: an analysis of the intellectual and politic evolution of Egypt, 1804-1952*, Cambridge, Harvard University Center for Middle Eastern Studies.
- Saint-Martin, Y. 1972. *L'empire toucouleur et la France: un demi-siècle de relations diplomatiques (1846-1893)*, Dakar.
- Salifou, A. 1973. *Kaoussan ou la révolte sénoussiste*, Niamey, Centre nigérien de recherches en sciences humaines.
- Samkange, S. 1967. *On trial for my country*, Londres, Heinemann.
- Sampson, A. 1960. *Commonsense about Africa*, Londres, Gollancz.
- Sanderson, G. N. 1980. «Aspects of resistance to British rule in the southern Sudan, 1900-1928», manuscrit non publié.
- Sandford, C. 1946. *Ethiopia under Haile Selassie*, Londres, Dent.
- San Marco. 1940. «Le problème des cultures obligatoires dans la production des produits d'exportation», communication aux conférences à l'École coloniale.
- Sarraut, A. 1923. *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot.
- Sauer, C. O. 1952. *Agricultural origins and dispersals*, New York, American Geographical Society.
- Sautter, G. 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement: République gabonaise, République du Congo*, 2 vol., Paris/La Haye, Mouton.
- 1967. «Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934)», *CEA*, vol. VII, n° 26, p. 219-299.
- Schlemmer, B. 1980. «Conquête et colonisation du Menabe: une analyse de la politique de Gallieni», dans: *Changements sociaux dans l'Ouest malgache*, Paris, Mémoires de l'ORSTOM, n° 90, p. 109-131.
- Schnee, H. 1919. *Deutsch-Ostafrika in Weltkriege*, Leipzig, Quelle und Meyer.
- 1926. *German colonization: past and future*, Londres, Allen and Unwin.
- Schoffeleers, M. (dir. publ.). *Guardians of the land*. À paraître.
- «An organizational model of the Mwari shrines», dans: M. Schoffeleers (dir. publ.), *Guardians of the land*, à paraître.
- Schram, R. 1971. *A history of the Nigerian Health Service*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Schumpeter, J. 1955. *Imperialism and social classes*, Cleveland/New York, World Publishing.
- Schwarz, F. A. O. 1965. *Nigeria: the tribes, the nation, or the race, the politics of independence*, Cambridge, MIT Press.
- Scott, W. R. 1966. «The American Negro and the Italo-Ethiopian crisis, 1934-1936», thèse de MA, Université Harvard.

- 1971. «A study of Afro-American and Ethiopian relations, 1896-1941 », thèse de PhD, Université de Princeton.
- 1972. «Malaku E. Bayen: Ethiopian emissary to Black America, 1936-1941 », *EO*, vol. XV, n° 2, p. 132-138.
- Segal, R. et First, R. 1967. *South West Africa: travesty of trust*, Londres, André Deutsch.
- Sekyi, W. E. G. 1915. *The blinkards*, Londres, Heinemann, 1974.
- Selassié, G. 1930-1932. *Chronique du règne de Menelik II, roi des rois d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve.
- Selous, F. C. 1896. *Sunshine and storm in Rhodesia*, Londres, Rowland Ward.
- Semi-Bi, Z. 1973. «La politique coloniale des travaux publics en Cote-d'Ivoire, 1900-1940 », thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris VII.
- Shack, W. A. 1969. *The Gurage: a people of the Ensete culture*, Londres, OUP.
- Shanin, T. (dir. publ.). 1971. *Peasants and peasant societies*, Harmondsworth, Penguin.
- Sharevskaya, B. I. 1968. «Natzionalno osvoboditelnoe dvizheniye religia v tropitcheskoï Afrike » (Mouvements de libération nationale et religion en Afrique tropicale), *Voprosi nauchnogo atiesma*, n° 5, Moscou.
- Sharkasi, M. M. 1976. *Lamahaton An al-Awda'a al-Iqtisadia fī Libya Athna'a al-Ahd al-Italy*, Tunisie, Addar al-Arabia Lil Kitab.
- Sharpe, A. 1920. «The hinterland of Liberia », *GJ*, vol. LV, n° 4, p. 289-304.
- Sheikh-Abdi, A. 1978. «Sayyīd Mohamed Abdille Hassan and the current conflict in the Horn », *HA*, vol. I, n° 2.
- Shepperson, G. 1968. «Ethiopianism: past and present», dans: C. G. Baeta (dir. publ.), *Christianity in tropical Africa*, p. 249-268.
- Shepperson, G. et Price, T. 1958. *Independent African: John Chilembwe and the origins, setting and significance of the Nyasaland native uprising of 1915*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Sheriff, A. M. H. 1980. «Tanzanian societies at the time of the partition », dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 11-50.
- Sherrill, M. 1973. *Unilever et l'Afrique*, Bruxelles, Cahiers du CEDAF, n° 4.
- Shibayka, M. 1965. *Ta'rikh Shu'aūb Wādī al-Nil*, Beyrouth.
- 1978. *Al-Sudān wal Thawra al-Mahdiyya*, vol. I, Khartoum.
- Shibeika, M. 1952. *British policy in the Sudan, 1882-1902*, Londres. OUP.
- Shouquair, N. 1967. *Gurafiat wa Ta'rikh al-Sūdān*, Beyrouth.
- Shufeldt, R. W. *World cruise: Liberia and the Liberian boundary dispute*, Washington DC, Naval Historical Foundation Collection, Ms Division.
- Sik, E. 1964. *The history of black Africa*, vol. II, Budapest. Akadémiai Kiadó.
- Silberman, L. n. d. *The Mad Mullah: hero of Somali nationalism*, Londres.
- Simensen, J. 1974. «Rural mass action in the context of anti-colonial protest: the Asafo movement of Akim Abuakwa, Ghana », *CJAS*, vol. VIII, n° 1, p. 25-41.
- 1975 (a). «Nationalism from below: the Akim Abuakwa example », *MBAB*, vol. XII, p. 31-57.
- 1975 (b). «The Asafo of Kwahu, Ghana: a mass movement for local reform under colonial rule », *IJAHS*, vol. VIII, n° 3, p. 383-406.
- Simons, H. J. et Simons, R. E. 1969. *Class and colour in South Africa, 1850-1950*, Harmondsworth, Penguin.
- Simpson, C. L. 1961. *The memoirs of C. L. Simpson*, Londres, Diplomatic Press.
- Singh, M. 1969. *History of Kenya's trade union movement to 1952*, Nairobi, EAPH.
- Skinner, E. P. 1964. *The Mossi of the Upper Volta. The political development of a Sudanese people*, Stanford, SUP.

- 1965. « Labour migration among the Mossi of the Upper Volta », dans : H. Kuper (dir. publ.), *Urbanization and migration in West Africa*, p. 60-84.
- Skinner, R. P. 1906. *Abyssinia of to-day : an account of the first mission sent by the American government to the court of the King of Kings (1903-1904)*, Londres, Arnold.
- Slade, R. 1962. *King Leopold's Congo. Aspects of the development of race relations in the Congo independent state*, Londres, OUP.
- Smith, C. B. 1973. « The Giriama rising, 1914; focus for political development in the Kenyan hinterland, 1850-1963 », thèse de PhD, Université de California, Los Angeles.
- Smith, E. 1929. *Aggrey of Africa : a study in black and white*, Londres, SCM Press.
- Smith, H. M. 1926. *Frank, bishop of Zanzibar: life of Frank Weston. D.D. 1871-1924*, Londres, SPCK.
- Smith, R. 1971. « Yoruba-Ijebu », dans : M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 170-204.
- Sorenson, M. P. K. 1968. *The origins of European settlement in Kenya*, Nairobi, OUP.
- Spacensky, A. 1970. *Madagascar, cinquante ans de vie politique : de Ralaimongo à Tsiranana*, Paris, Nouvelles Éditions latines.
- Spencer, J. 1971. « James Beauttah : Kenya patriot », document de séminaire, Département d'histoire, Université de Nairobi.
- Spillman, G. 1968. *Souvenirs d'un colonialiste*, Paris, Presses de la Cité.
- Starr, F. 1925. « Liberia after the World War », *JNH*, vol. X, n° 2, p. 113-130.
- Staten, M. 1925. *Annual report of the Liberian Frontier Force for fiscal year, 1924-1925*, Monrovia, Republic of Liberia.
- Steer, G. L. 1936. *Caesar in Abyssinia*, Londres, Hodder and Stoughton.
- Steinhart, E. n.d. « Anti-colonial resistance and nationalism, the Nyangire rebellion », non publié.
- Stengers, J. 1957. *Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique?*, Bruxelles, ARSC.
- 1962. « L'impérialisme colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : mythe ou réalité », *JAH*, vol. III, n° 2, p. 469-491.
- 1969. « The Congo free state and the Belgian Congo before 1914 », dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 261-292.
- 1974. « La Belgique et le Congo, politique coloniale et décolonisation », dans : *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles.
- Stevens, R. P. 1967. *Lesotho, Botswana, and Swaziland*, New York, Praeger.
- Stokes, E. 1966 (a). « Barotseland : the survival of an African state », dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), *The Zambezi past studies in central African history*, p. 261-301.
- 1966 (b). « Malawi : political systems and the introduction of colonial rule, 1891-1896 », dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.). *The Zambezi past : studies in central African history*, p. 352-375.
- Stokes, E. et Brown, R. (dir. publ.) 1966. *The Zambezi past : studies in central African history*, Manchester, Manchester University Press.
- Stone, R. L. 1975. « Rural politics in Ghana in the inter-war period : some comparisons between Akyem-Abuakwa and the states of the Central Province », *MBAB*, vol. XII, p. 117-141.
- Storme, M. 1961. « Het ontstaan van de Kasai missie ». *MARSOM*, vol. XXIV, n° 3.

- Summers, A. et Johnson, R. W. 1978. «World War I conscription and social change in Guinea», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 25-38.
- Sundkler, B. G. M. 1961. *Bantu prophets in South Africa*, Londres, OUP, 2<sup>e</sup> éd.
- Suret-Canale, J. 1964. *L'Afrique noire, l'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales.
- 1971. *French colonialism in tropical Africa, 1900-1945*, Londres, C. Hurst.
- 1977. «Strike movements as part of the anticolonial struggle in French West Africa», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 44-61.
- Sutcliffe, B. 1972. «Imperialism and industrialisation in the Third World», dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), *Studies in the theory of imperialism*, p. 171-192.
- Sutherland, E. 1970. *The original Bob: the story of Bob Johnson, Ghana's ace comedian*, Accra, Anowuo Educational Publications.
- Szereszewski, R. 1965. *Structural change in the economy of Ghana, 1891-1911*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Tandia, A. K. 1973. «Bakel et la pénétration française au Soudan». thèse de doctorat de troisième cycle, faculté des lettres, Université de Dakar.
- Tangri, R. 1967. «Early Asian protest in East African protectorate», *African quarterly*, vol. LXXII.
- Tangri, R. 1968. «African reaction and resistance to the early colonial situation in Malawi», *JCAHA*, vol. XXV.
- Tardits, C. 1958. *Porto-Novo*, Paris/La Haye, Mouton.
- Temu, A. J. 1980. «Tanzanian societies and colonial invasion, 1875-1907», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, *Tanzanian under colonial rule*, p. 86-127.
- Thomas, H. B. et Scott, R. 1935. *Uganda*, Londres, OUP.
- Thomas, R. G. 1975. «Military recruitment in the Gold Coast during the First World War», *CEA*, vol. XI, n° 57, p. 57-83.
- Thompson, V. et Adloff, R. 1960. *The emerging states of Equatorial Africa*, Stanford, SUP.
- 1968. *Djibouti and the Horn of Africa*, Stanford, SUP.
- Thornton, J. 1973. «The state in African historiography: a reassessment», *Ufahamu*, vol. IV, n° 2, p. 113-126.
- Tignor, R. 1971. «Colonial chiefs in chiefless societies», *JMAS*, vol. IX, n° 3, p. 339-359.
- Tosh, J. 1973. «Colonial chiefs in stateless society: a case-study from northern Uganda», *JAH*, vol. XIV, n° 4, p. 473-490.
- 1978. *Clan leaders and colonial chiefs in Lango: the political history of an East African stateless society, c. 1800-1939*, Oxford, Clarendon Press.
- Tothill, J. D. (dir. publ.). 1948. *Agriculture in the Sudan*, Londres, OUP.
- Touval, S. 1963. *Somali nationalism*, Cambridge, Mass., HUP.
- 1966. «Treaties, borders and the partition of Africa», *JAH*, vol. VII, n° 2, p. 279-292.
- Townsend, E. R. (dir. publ.). 1959. *President Tubman of Liberia speaks*, Londres, Consolidated Co Ltd.
- Traore, B. 1972. *The black African theatre and its social functions*, Ibadan, IUP.
- Trentadue, M. 1976. «La société guinéenne dans la crise de 1930: fiscalité et pouvoir d'achat», *RFHOM*, vol. LXIN, n° 232-233, p. 628-639.

- Trimingham, J. S. 1962. *History of Islam in West Africa*, Londres, OUP.
- Tunley, H. A. 1948. « Revenue from land and crops », dans: J. D. Tothill (dir. publ.), *Agriculture in the Sudan*, p. 198-209.
- Tupinier, M. 1940. « L'influence du commerce sur la mise en valeur de l'AOF, communication aux conférences à l'École coloniale.
- Turner, H. W. 1965. « Pagan features in West African independent churches », *Practical anthropology*, juillet-août 1965, p. 141-151.
- . 1967. *History of an African independent church*, Oxford, Clarendon Press.
- Turner, J. M. 1975. « Les Brésiliens », thèse de PhD, Université de Boston.
- Turner, L. D. 1942. « Some contacts of Brazilian ex-slaves with Nigeria, West-Africa », *JNH*, vol. XXVII, n° 1, p. 55-67.
- Turner, V. (dir. publ.) 1971. *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. III, *Profiles of change: African society and colonial rule*, Cambridge, CUP.
- Turton, E. R. 1972. « Somali resistance to colonial rule and the development of Somali political activity in Kenya, 1893-1960 », *JAH*, vol. XIII, n° 1, p. 119-143.
- Tweedy, O. 1931. *Cairo to Persia and back*, Jarrolds.
- Ullendorff, E. 1960. *The Ethiopians*, Londres, OUP.
- Union of South Africa. 1922. *Report on the martial law enquiry*, Pretoria, Judicial Commission.
- . 1924. *Union of South Africa and the Great War*, Pretoria.
- United Nations (Department of Economic and Social Affairs). 1973. *The determination and consequences of population trends: News summary of findings on interaction of demographic, economic and social factors*, New York.
- Urvoy, M. 1940. « Le rôle économique du commandant de cercle », communication aux conférences à l'École coloniale.
- Uzoigwe, G. N. 1973. « The slave trade and African societies », *THSG*, vol. XIV, n° 2, p. 187-212.
- . 1974. *Britain and the conquest of Africa: the age of Salisbury*, Ann Arbor, MUP.
- . 1976 (a). « Spheres of influence and the doctrine of the hinterland in the partition of Africa », *JAS*, vol. III, n° 2, p. 183-203.
- . 1976 (b). « The Monbasa-Victoria railway, 1890-1902 », *KHR*, vol. IV, n° 1.
- . 1977. « The Victorians and East Africa, 1882-1900 », *TJH*, vol. V, n° 2, p. 32-65.
- Vail, L. 1976. « Mozambique's chartered companies: the rule of the feeble », *JAH*, vol. XVII, n° 3, p. 346-389.
- Vail, L. et White, L. 1980. *Capitalism and colonialism in Mozambique: a study of Quelimane district*, Londres, Heinemann.
- Valdant, P. 1946. Article dans *Marchés coloniaux*, n° 19, p. 269.
- Van de Kaa, D. J. 1971. « The demography of Papua New Guinea's indigenous population », thèse de PhD, Université Nationale d'Australie.
- Van de Walle, E. 1968. « Fertility in Nigeria », dans: W. Brass *et al.*, *The demography of tropical Africa*, p. 515-527.
- Van den Berghe, P. (dir. publ.) 1965. *Africa: social problems of change and conflict*, San Francisco, Chandler.
- Van der Laan, H. L. 1965. *The Sierra Leone diamonds, 1952-1961*, Londres, OUP.
- Van Onselen, C. 1973. « Worker consciousness in black miners: southern Rhodesia, 1900-1920 », *JAH*, vol. XIV, n° 2, p. 237-255.
- Van Velsen, J. 1966. « Some early pressure groups in Malawi », dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), *The Zambezi past: studies in central African history*, p. 376-412.

- Van Vollenhoven, J. V. 1920. « Circulaire au sujet des chefs indigènes », dans: *Une âme de chef*, Paris, Diéval.
- Vansina, J. 1966. *Kingdoms of the Savanna*, Madison, University of Wisconsin Press.
- 1969. « Du royaume kuba au territoire des Bakuba », *EC*, vol. XII, n° 2, p. 3-54.
- Vatcher, W. H. 1965. *White Lager: the rise of Afrikaner nationalism*, Londres, Pall Mall.
- Vatikiotis, P. J. 1969. *The modern history of Egypt*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Verger, P. 1968. *Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton.
- Vidal, H. 1970. *La séparation des églises et de l'État à Madagascar (1861-1968)*, Paris, ICDJ.
- Villari, L. 1943. *Storia diplomatica del conflitto italo-ethiopico*, Bologna, Zanichelli.
- Violette, M. 1931. *L'Algérie vivra-t-elle?*, Paris.
- Virgin, E. 1936. *The Abyssinia I knew*, Londres, Macmillan.
- Vivo, R. V. 1978. *Ethiopia: the unknown revolution*, Cuba, Social Science Publishers.
- Von Lettow-Vorbeck, P. E. n. d. *My reminiscences of East Africa*, Londres, Hurst and Blackett.
- Wallerstein, I. 1970 (a). « Voluntary associations », dans: J. S. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), *Political parties and national integration in tropical Africa*, p. 318-339.
- 1970 (b). « The colonial era in Africa: change in the social structure », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. II, p. 399-421.
- Warhurst, P. 1962. *Anglo-Portuguese relations in South-Central Africa, 1890-1900*, Londres, Longman.
- Warwick, P. 1978. « Black industrial protest on the Witwatersrand, 1901-1902 », dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 20-31.
- Waugh, E. 1931. *Remote people*, Londres, Duckworth.
- Webster, E. (dir. publ.) 1978. *Essays in southern African labour history*, Johannesburg, Ravan Press.
- Webster, J. B. 1964. *The African churches among the Yoruba, 1888-1922*, Oxford, Clarendon Press.
- Webster, J. B. et Boahen, A. A. 1967. *The revolutionary years: West Africa since 1800*, Londres, Longman.
- Weiskel, T. C. 1980. *French colonial rule and the Baule peoples, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press.
- Weiss, H. 1967. *Political protest in the Congo*, Princeton, PUP.
- Welbourn, F. B. 1961. *East African rebels*, Londres, SCM Press.
- Welbourn, F. B. et Ogot, B. A. 1966. *A place to feel at home: a study of two independent churches in Kenya*, Londres, OUP.
- Welch, C. E. 1966. *Dream of unity: pan-Africanism and political unification in West Africa*, Ithaca, Cornell University Press.
- Welsh, D. 1971. « The growth of towns », dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 172-243.
- Wheeler, D. L. 1963. « The Portuguese in Angola, 1863-1891 », thèse de PhD, Université de Boston.
- 1968. « Gungunyane the negociator: a study in African diplomacy », *JAH*, vol. IX, n° 4, p. 585-602.



- . 1972. «Origins of African nationalism in Angola: assimilated protest writings, 1859-1929», dans: R. Chilcote (dir. publ.), *Protest and resistance in Angola and Brazil*, p. 67-87.
- Wheeler, D. L. et Christensen, C. D. 1972. «To rise with one mind: the Bailundu war of 1902», dans: F. W. Heimer (dir. publ.), *Social change in Angola*, p. 53-92.
- Wheeler, D. L. et Pélissier, R. 1971. *Angola*, New York, Praeger.
- Wiedner, D. L. 1964. *A history of Africa South of the Sahara*, New York, Vintage Books.
- Wiese, C. 1891. «A labour question em Nossa Casa», *BSLG*, vol. X, p. 241.
- Wilks, I. 1968. «The transmission of Islamic learning in the western Sudan», dans: J. Goody (dir. publ.), *Literacy in traditional societies*, p. 161-197.
- . 1975. *Asante in the nineteenth century*, Cambridge, CUP.
- Willcox, W. F. 1931. «Increase in the population of the earth and of the continents since 1650». *International migrations*, vol. II, *Interpretations*, New York, National Bureau of Economic Research.
- Wilson, C. M. 1971. *Liberia: black Africa in microcosm*, New York, Harper and Row.
- Wilson, F. 1971. «Farming, 1866-1966», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 104-171.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.). 1971. *The Oxford history of South Africa*, vol. II, Oxford, Clarendon Press.
- Wishlade, R. L. 1965. *Sectarianism in southern Nyasaland*, Londres, OUP.
- Wolff, R. D. 1974. *The economics of colonialism: Britain and Kenya, 1870-1930*, New Haven/ Londres, YUP.
- Work, E. 1936. *Ethiopia: a pawn in European diplomacy*, New York.
- Wright, J. 1969. *Libya*, New York.
- Wylde, A. B. 1901. *Modern Abyssinia*, Londres, Methuen.
- Xavier, A. A. C. 1889. *Estudos coloniales*, Nova Goa.
- Yancy, E. J. 1934. *Historical lights of Liberia's yesterday an today*, New York, Doubleday Doran.
- Yapé, G. 1977. «Histoire du Bas-Sassandra de 1893 à 1920», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Yesufu, T. M. 1962. *An introduction to industrial relations in Nigeria*, Oxford, OUP.
- Young, C. 1965. *Politics in the Congo: decolonization and independence*, Princeton, PUP.
- Youssoûfi, A. n. d. «La résistance marocaine à la prévarication étrangère», mémoire non publié.
- Zayid, M. Y. 1965. *Egypt's struggle for independence*, Beyrouth, Khayats.
- . 1968. «The origins of the Liberia Constitutionalist Party in Egypt», dans: P. M. Holt (dir. publ.), *Political and social change in modern Egypt*, p. 334-346.
- Zervos, A. 1936. *L'empire d'Éthiopie*, Alexandrie.
- Ziadeh, N. A. 1962. *Origins of nationalism in Tunisia*, Beyrouth, American University of Beirut, Faculty of Arts Publications, Oriental Services.
- Zulfu, I. H. 1976. *Shikān ta'rikh askarī liḥamlat al-Ganarāl Hicks*, Abu Dhabi.
- Zwemer, N. 1914. «Present-day journalism in the world of Islam», dans: J. R. Matt (dir. publ.), *Muslim world today*, Londres.

---

# Index

## A

Abā 99

Abagusii 698, 699, 700

Abakaliki 557

Abaluyia 174, 179, 574,  
702, 706, 707

‘Abbās Ḥilmī (‘Abbās II)  
94-95

‘Abd al-‘Azīz 111, 117,  
118, 133, 134

‘Abd al-Ḥāfiẓ 133

‘Abd al-Ḥamīd ben Bādīs  
659

‘Abd al-Ḳādir Muḥammad  
Imām 103, 332

‘Abd al-Malik 133

Abda 460

‘Abdallāh ibn al-Sayyid  
Muḥammad 101

Abdel Kader Hadj Ali 655

‘Abdel Karāmī  
(Muḥammad ben  
‘Abd al-Khattābī) 655

Abdul Bokar Kan 140

‘Abdullāh al-Sihaynī 638

Abdullah Tarrara 715

Abeas 155

Abeokuta 157, 673, 805,  
807

Abercorn 204, 732

Abetifi 685

Abidjan 21, 404, 851

abolition de l’esclavage  
49, 57, 83, 153, 164,  
250, 260, 264, 274,  
277, 422, 533, 535,  
540, 616, 779, 781,  
784, 785, 799, 827,  
852

Abomey 30, 150, 151

Abu Shu‘ayb al-Dukkālī,  
134

Abushiri 58, 180, 181

Abyssinie 101, 280, 293,  
301, 781, 791, 794,  
823

Abyssiniens 304

Accra 57, 158, 519, 524,  
546, 619, 673, 675,  
680, 681, 807, 824,  
851

acculturation 596, 606,  
621, 763, 766, 830

Achimota 597, 814, 819

Achimota College 622,  
856

Acholi 188

Adamawa 160

Adawa 302

Adbegijo 594

Addis Abeba 24, 295, 301,  
304, 524, 770, 780,  
781, 782, 793

Addis Alem 301

Adee 767

Aden 291, 646, 793

Adlī Yakan 631

Adowa 58, 293, 294, 295,  
304, 306, 761, 789,  
791, 796

Adrār 129, 130

Aduwo Nyandoje 707

Afar 645

Afrikaners 217, 218, 223,  
226, 228, 312, 313,  
334, 448

Afrique australe 65, 217,  
224, 339, 364, 367,  
369, 370, 389, 523,  
524, 535, 546, 587,  
589, 592, 677, 729,  
738, 809, 819, 827

Afrique centrale 21, 37,  
54, 57, 191, 193, 198,  
199, 201, 202, 203,  
207, 210, 211, 216,  
363, 370, 371, 375,  
416, 192, 395, 423,  
438, 439, 441, 500,

- 502, 512, 514, 518,  
521, 525, 534, 546,  
571, 588, 589, 619,  
677, 701, 734, 744,  
811, 816, 839  
Afrique de l'Est 312, 363,  
441, 507  
Afrique de l'Ouest 25,  
81, 362, 365, 368, 369,  
380, 406, 508, 545, 546,  
671, 722, 811, 819  
Afrique du Nord 21, 46,  
56, 58, 94, 113, 118,  
121, 132, 363, 364, 370,  
380, 455, 464, 469, 474,  
479, 497, 498, 499, 510,  
522, 524, 530, 546, 547,  
553, 601, 621, 661, 667,  
852  
Afrique du Nord-Est 625,  
626, 647  
Afrique du Sud 55, 203,  
217, 218, 222, 224,  
226, 228, 230, 231,  
235, 237, 238, 239,  
242, 243, 297, 312,  
314, 334, 340, 348,  
358, 364, 365, 366,  
369, 370, 395, 413,  
375, 523, 418, 419,  
428, 443, 445-452,  
495, 497, 515, 518,  
522, 524, 525, 545,  
546, 547, 553, 569,  
571, 574, 576, 587,  
590, 616, 615, 677,  
721, 722, 723, 724-  
744, 746, 756, 760,  
797, 800, 809, 810,  
811, 821, 822, 825,  
827, 849, 858  
Afrique du Sud-Ouest  
243, 576  
Afrique équatoriale 117,  
354, 508  
Afrique-Équatoriale fran-  
çaise 138-153, 369,  
381, 384, 386, 387,  
388, 389, 390, 391,  
393, 395, 396, 397,  
398, 399, 401, 402,  
403, 406, 409, 410,  
514, 545, 618, 619  
Afrique méridionale 21,  
217-222, 238, 243, 571,  
574, 620, 721, 722-724,  
727, 729, 731, 734,  
736, 756, 760  
Afrique occidentale bri-  
tannique 153-160, 316,  
333, 343, 371, 422,  
437, 438, 443, 444,  
519, 618, 673-688, 855  
Afrique-Occidentale fran-  
çaise 138, 153, 169,  
263, 322, 326, 327,  
328, 344, 345, 348,  
352, 354, 381, 384,  
386, 387, 389, 390,  
391, 392, 393, 395,  
398, 399, 400, 401,  
402, 404, 407, 408,  
409, 410, 506, 513,  
546, 614, 616, 622,  
673, 688-693, 841, 845  
Afrique orientale 21, 26,  
43, 54, 55, 82, 107,  
172, 174, 175, 179,  
182, 184, 186, 187,  
188, 190, 312, 313,  
314, 321, 330, 331,  
344, 353, 355, 368,  
371, 374, 379, 415,  
416, 420, 437, 438,  
439, 441, 444, 507,  
508, 510, 523, 530,  
534, 538, 543, 546,  
552, 553, 557, 559,  
582, 597, 604, 701,  
704, 705, 711, 712,  
718, 721, 825, 849,  
852, 853, 857  
Afrique-Orientale alle-  
mande 49, 58, 186,  
311, 312, 313, 342,  
366, 367, 368, 370,  
557, 744  
Afrique-Orientale britan-  
nique 57, 186, 314,  
423, 622, 821, 857  
Afrique-Orientale portu-  
gaise 314, 821, 823  
Afrique subsaharienne  
345, 348, 355  
Afro-Américains 274, 799,  
800, 803, 804, 808,  
810, 812, 813, 814,  
817, 821, 823, 834  
Afro-Brésiliens 509, 797,  
799, 804-807, 812, 813  
Agadès 324  
Agadir 312  
Agaw 278  
Agostinho José Mathias  
755  
Agrrippa 584  
Aḥmad al-Nuʿmān 104  
Aḥmad Luṭfi al-Sayyid  
97  
Ahmadiyya 561  
Ahmadu 56, 72, 141, 143,  
144, 145, 147, 162,  
163, 166  
Ahmadu Bamba 168  
Ahuakro 153  
Aïr 477  
Akaboḥa 576, 578  
akafu 153  
Akaki 301, 782  
Akamba 174, 178, 188,  
559, 560, 716, 717  
Akhsās 134  
Akiiki Nyabongo 715  
Akim Kotoku 558  
Akiwande Savage 679  
Akoussé 162  
Akuapem 685, 687  
Akwa 829  
Akyem Swedru 687  
Akyem-Abuakwa 542,  
685, 686, 687  
Al Hadj ʿUmar 163  
Ala 256  
Aladura 574, 621  
Al-Aghayla 123  
Alakamesa 148  
Alasin 594  
al-Aṭṭābī 122  
Al-Azhar 598, 629  
Albanie 791  
Al-Barayka 123  
al-Dīn al-Afghānī Djamāl  
88, 93

- Al-Djabal al-Akhḍar 480  
 Alego 699, 700, 707  
 Alexandrie 90, 483, 524  
 Alexis 297  
 Alfayo Odongo Mango Ka  
     Konya *voir* Mango  
 Alger 56, 118, 461, 465,  
     473, 475, 510, 524,  
     614, 651, 660, 661  
 Algérie 21, 23, 116, 126,  
     127, 132, 319, 339,  
     352, 358, 363, 364,  
     366, 369, 455-476,  
     495, 497, 498, 509,  
     510, 511, 525, 547,  
     614, 615, 649, 651,  
     653, 654, 655, 658,  
     660, 661, 663, 664,  
     666, 667, 842  
 Algésiras 111, 127, 466  
 al-Hāni 118  
 al-Hawwārī 118  
 Al-Ḥibā 133, 134  
 ‘Alī ‘Abd al-Laṭīf 634,  
     636, 637  
 ‘Alī Dīnār 311  
 Aliab Dinka 640  
 al-Karadābiyya 323  
 al-Karkaf 120  
 al-Kawakibi 600  
 al-Khumṣ 120  
 al-Kuwayfiya 118  
 ‘Allāl al-Fāsī 662  
 al-Madanī 134  
 al-Makkī 134  
 al-Mardj 123, 124  
 al-Marḳib 120  
 al-Moynām 118  
 al-Mudawwar 120  
 al-Nādūra 120  
 al-Naḳḳādī 134, 135  
 al-‘Obeid 100  
 al-Qāma 656  
 al-Ridā 123  
 al-Sāfi 652  
 al-Sayyid Aḥmad Luṭfi  
     97  
 Alula 291  
 Al-Wakki Amhouch 125  
 Amba Alagi 295  
 Ambatonakanga 255  
 Ambiky 262  
 Ambo 781  
 Amboanana 258  
 Ambodirano 258  
 Ambohimalaza 258  
 Ambohimanga 254  
 Ambongo 261  
 Américo-Libériens 274,  
     275, 277, 297, 298,  
     299, 762, 763, 765,  
     779, 783, 786, 820  
 Ameriyān 118  
 Amery 439  
 Amhara 278, 280, 282,  
     763, 765, 766  
 Amofo 154  
 Amoah III 823  
 Ampanihy 266, 268  
 Ampasindava 252  
 Ampotaka 268  
 Analalava 263  
 Andrianampoinimerina  
     258, 260  
 Anga 538  
 Angoche 201, 754  
 Angola 21, 54, 58, 74, 83,  
     84, 191, 195, 199, 200,  
     202, 204, 205, 207, 208,  
     209, 210, 211, 214, 215,  
     343, 358, 362, 370, 371,  
     381, 384, 387, 389, 394,  
     408, 409, 410, 496, 505,  
     506, 507, 524, 533, 586,  
     606, 618, 620, 721, 739,  
     744-749, 841  
 Angolais 79, 203  
 Annaba 457, 465  
 Anouāl 129, 655, 656  
 Anṣār 99, 100, 101, 102,  
     103, 639  
 Antalaha 269  
 Antandroy 262, 264  
 Antanimora 266  
 Antatanarivo *voir*  
     Tananarive  
 Anti-Atlas 125, 128, 130  
 Antilles 57, 158, 504, 681,  
     801, 804, 809, 826  
 Aouli 464, 465  
 Aoussa 645  
 Apendi 707  
 Apolo Kivebulaya 568  
 Apolonia 569  
 Arabes 58, 83, 120, 121,  
     122, 172, 174, 180,  
     195, 200, 201, 363,  
     424, 600, 701  
 Arabie 107, 375, 797  
 arachide 409, 437, 848  
 architecture africaine  
     585-587  
 Aro 162, 557  
 art africain 582-584  
 Arts en Afrique 581-607  
 Arusi 292  
 Asafo Companies 685,  
     686  
 Ashanti 23, 24, 57, 59,  
     138, 150, 154-155,  
     162, 164, 166, 510,  
     534, 584, 832  
 Ashika 638  
 Asmara 292, 293  
 Assab 291, 789  
 Assouan 483, 485, 629  
 Asyūt 483  
 At’fiyech 660  
 Atakora 162, 322  
 Atar 118  
 Atbara 101, 490, 637  
 Atlas 114, 125, 130, 133  
 Avaradrano 258  
 Awach 278  
 ‘Ayn Sifrā 130  
 Azande 105  
 Azikiwe 674, 675, 782,  
     786, 788, 794, 814, 816,  
     817, 819, 820, 825  
 Azzegour 464
- B**
- Bā Ahmad 117  
 Babiyancc 230  
 Bach Hamba 122  
 Bafi 145  
 Bafulabe 145  
 Bagamoyo 180, 363  
 Baganda 59, 60, 174, 182,  
     184, 704, 705, 707,  
     711, 715, 716, 717  
 Bagisu 568, 707

- Bagwelu 204  
 Bahia 805  
 Bahr al-Ghazāl 100  
 Baḥrī Kīka Ṭahār Ṣafār 663  
 Bai Burch 162, 164, 165  
 Bailundu 83, 211, 214, 215  
 Bakary Dialo 251, 606  
 Bakel 163  
 Bakiga 568  
 Bakongo 191, 205, 208, 533, 739, 740, 744, 748, 841  
 Bakota 582  
 Balkans 44, 45  
 Baltimore 789, 819  
 Bamako 144, 148, 851  
 Bambara 60, 143, 144, 145, 168, 563, 596  
 Bambata 221, 239, 361  
 Bambuk 162  
 banane 508  
 Banda 819  
 Bandama 149, 152  
 Bandawe 232  
 Bandi 298  
 Bandundu 742  
 Bangui 618  
 Banī Matīr 134  
 Banjul 546  
 Bank of British West 438  
 banque 241, 376, 378, 405, 414, 460, 465, 476, 488, 674, 683, 773, 850, 860  
 Banque d'Abyssinie 301, 781  
 Banque d'Éthiopie 781  
 banque Misr 488, 489  
 Banque nationale d'Égypte 301  
 Bantu 535, 552, 576, 643, 732  
 Banyambo 172  
 Banyoro 59, 172, 711  
 Banzie 576  
 Bara 266  
 Barbade 274, 803, 814, 828  
 Barclays Bank 438  
 Bariba 162  
 Baro 645  
 Barotse 60  
 Barotscland 72, 420  
 Barue 71, 194, 195, 198, 199, 200, 201, 211, 213, 214, 215, 238  
 Basa 274, 763  
 Bassiru 145  
 Basutoland (voir aussi Lesotho) 237, 370, 721, 729, 732, 734  
 Bateke 49  
 Batha Hagos 294  
 Bathoen 235  
 Bathurst (Banjul) 675, 683  
 Batoro 59, 568  
 Bauchi 160  
 Baulé 27, 69, 150, 152-153, 162, 166, 582  
 Bechuanaland (*voir aussi* Botswana) 226, 230, 234, 235, 237, 242, 370, 721, 729, 732  
 Bēdja 462  
 Befanoha 266  
 Begemdir 278  
 Béhanzin 27, 150, 151, 152  
 Beira 745, 747  
 Bekitro 266  
 Bekwai 154  
 Bel Ḥasan al-Wazānī 662  
 Beledugu 144  
 Belkācem al-Ḳanāwī 655  
 Bemba 72, 84, 194, 195, 198, 200, 205, 218, 222, 223, 223, 238  
 Ben 'Alīwa 660  
 Ben Bādīs 660  
 Bender Ziadeh 106  
 Benghazi 118, 121, 124, 477, 481, 855  
 Benguela 79, 408, 745  
 Beni 294  
 Benī Sāf 464  
 Béni Shangul 763  
 Benī Ṭūzīn 656  
 Benī Warighīl 656  
 Bénin (*voir aussi* Daho-  
 met) 21, 31, 57, 138, 158, 312, 508, 533, 534, 592, 618, 688, 799, 805, 807, 841, 843, 844, 851  
 Benjamin Ownor Gumba 706  
 Bénoué 49, 362, 509  
 Bentham 598  
 Berbera 107, 108, 307  
 Berbère 100, 122, 649, 662  
 Bergery 662  
 Bete 166  
 Bétou 518  
 Betsileo 254  
 Betsimisaraka 260, 261  
 Bhaca 237-238  
 Bihe 195, 199  
 Bilma 477  
 Bimal 107  
 Bimanyu 207  
 Birch 277  
 Birom 538  
 Bisa 191, 204, 222  
 Bisandugu 149  
 Bizerte 330, 459, 654  
 Blantyre 232, 732  
 blé 328, 417, 430, 461, 463, 471, 472, 474, 477, 509, 848  
 Bloemfontein 731  
 Bo 672, 675  
 Boa 198  
 Bobo 150  
 Bobo-Dioulasso 582, 600  
 Boers 55, 57, 220, 222, 223, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 239, 333, 334, 364, 365, 445, 446, 451, 545  
 Bogos 292  
 Boia 672  
 Boina 254  
 Bomi Hill 775  
 Bon 459, 475  
 Bonairiri 700  
 Bondu 162, 163  
 Bonduku 600  
 Bongoro 60  
 Boni 829

- Bonny 158  
 Bonthe 672  
 Bor Dinka 640  
 Boran Oromo (Galla) 294  
 Borgawa 323  
 Borgou 162, 314, 322  
 Borno 311, 477, 534, 552  
 Botswana (*voir aussi*  
 Bechuanaland) 234,  
 370, 721  
 Bouaké 152, 153  
 Boubacar Saada 162  
 Boulebane 163  
 Bouna 150  
 Bourguiba 663, 664, 665  
 Bowa 191  
 Brakna 118  
 Brass 57, 158  
 Brava 106  
 Brazzaville 402, 514, 618  
 Brewer 277, 762  
 Broken Hill 443, 732  
 Bū Amāma 134  
 Bū Arfa 464  
 Bū Azer 464  
 Bū Ghāfir 125, 134, 135  
 Bu Salem 459  
 Bū ʿUthmān 134  
 Bubuya 443  
 Buchanan 288  
 Bud Bud 644  
 Budga 191  
 Budo 702, 705  
 Buffalo 224  
 Buganda 31, 52, 53, 57,  
 172, 175, 182, 183,  
 184, 186, 415, 416,  
 424, 540, 542, 611,  
 704, 705, 855  
 Bugangaizi 711  
 Bugishu 707  
 Buja 198  
 Bukoba 415, 712  
 Bulap 598  
 Bulawayo 242, 443, 732,  
 851  
 Bulhoek 827  
 Bundy 773  
 Bunyoro 31, 182, 711  
 Bur 774  
 Bur Acuba 643  
 Burao 108, 644  
 Buré 148  
 Burkina Faso 24, 81, 841,  
 842  
 Buruli 711  
 Burundi 370, 507, 508,  
 842  
 Burwuri 160  
 Būsha Īb-al-Dukkālī 656  
 Butaw 288  
 Buwekula 711
- C**  
 591, 592, 697, 698, 699,  
 700, 726, 748, 807,  
 811, 813  
 Cabinda 505, 749  
 cacao 26, 203, 327, 366,  
 372, 373, 378, 381, 391,  
 392, 393, 394, 401, 402,  
 408, 409, 410, 423, 424,  
 426, 427, 437, 441, 443,  
 515, 538, 567, 613, 671,  
 675, 685, 686, 773, 775,  
 822, 845, 848,  
 café 185, 186, 190, 298,  
 366, 371, 372, 392,  
 393, 401, 409, 410,  
 417, 424, 430, 477,  
 538, 567, 708, 711,  
 712, 773, 775, 832,  
 845, 848  
 Cafres 221, 588  
 Calabar 158  
 Cambuemba 208, 212  
 Cameroun 49, 58, 168,  
 311, 312, 313, 314,  
 348, 354, 366, 383,  
 392, 393, 399, 401,  
 406, 410, 500, 514,  
 518, 519, 521, 533,  
 682, 807, 841  
 Campinas 828  
 Cana 151  
 canne à sucre 180, 371,  
 409, 513, 567, 754  
 Capanga 752  
 Cape Coast 155, 420, 673,  
 675, 687  
 Cape Mount 276  
 Caraïbes 616, 793, 797,  
 799, 800, 820, 822,  
 823, 824, 828, 829  
 Carthage 661  
 Casablanca 128, 465, 466,  
 473, 475, 851  
 Casalis 231, 232  
 Casamance 161, 164  
 Casetsiwe 231  
 Caudrelier 150  
 Cavalla 286  
 Cayenne 820  
 Cazuangonongo 211  
 Cecil Matola 718  
 Cetshwayo 27, 223, 224,  
 226, 230, 231  
 Ceuta 114  
 Cewa 222, 238  
 Chagga 711  
 Chakosi 58  
 Chaminuka 590  
 Changamire 238  
 Changana 222, 223  
 Changul 294  
 Chaouia 460  
 Charlotte Maxeke 814  
 Cheeseman 277  
 Chefchaouen 656  
 Cheikh Ahmadu Bamba  
 168, 564  
 Cheikh Hamallah 168  
 chemin de fer 26, 29, 116,  
 130, 140, 162, 175,  
 176, 185, 265, 276,  
 301, 303, 362, 363,  
 372, 386, 391, 394,  
 398, 403, 405, 408,  
 409, 428, 443, 444,  
 483, 490, 493, 513,  
 514, 679, 732, 739,  
 741, 742, 743, 747  
 Chewa 195, 200, 205, 211  
 Chicko 242  
 Chihāb 660  
 Chikmakwa 240  
 Chikunda 194, 195, 200  
*Chimurenga* 219, 239-242  
 Chimurenga Ndebeles-  
 hona 239  
 Chinsali 732  
 Chinsinga 212

- Chinweizu 41  
 Chioco 211, 214  
 Chiota 240  
 Chipitura 199  
 Chiradzulu 732  
 Chokwe 194, 200, 214  
 Choma 732  
 Chopi 191, 754  
 christianisme 42, 43, 77,  
 78, 80, 194, 208, 221,  
 223, 226, 243, 250,  
 255, 258, 260, 264,  
 276, 277, 278, 529,  
 530, 532, 533, 546, 552,  
 553-554, 555, 557, 558,  
 565, 566-569, 574-579,  
 606, 620, 697, 698,  
 728, 811, 843, 852  
 Christy 784, 785, 786  
 Chuau 752  
 Cinsinga 212  
 Ciskei 450  
 Civanda 214  
 Clemens Kiiza 712  
 Clements Kadalie 244,  
 677, 724, 735, 825  
 Coillard 231, 232  
 colonisation/colonialisme  
 455, 457, 459, 460,  
 463, 471, 479, 480,  
 510, 524, 615, 658,  
 937-864  
 commerce d'esclaves 26,  
 49, 51, 72, 81, 82, 83,  
 84, 99, 174, 180, 194,  
 195, 201, 218, 232,  
 237, 319, 362, 363,  
 365, 366, 370, 374,  
 394, 497, 503-510,  
 522, 528, 546, 581,  
 780, 783  
 Comoe 149  
 Conakry 168, 404  
 Congo (État libre du) 51,  
 54, 58, 194, 198, 201,  
 202, 207, 211, 353,  
 355, 511, 514, 522,  
 525,  
 Congo 37, 48, 49, 58, 194,  
 198, 200, 201, 202,  
 204, 205, 207, 208,  
 210, 211, 212, 213,  
 214, 215, 274, 312,  
 348, 352, 353, 362,  
 366, 367, 383, 384,  
 386, 388, 389, 390,  
 391, 394, 395, 396,  
 397, 398, 399, 400,  
 402, 403, 406, 408,  
 409, 443, 500, 507,  
 508, 510, 511, 514,  
 515, 522, 533, 547,  
 557, 571, 576, 590,  
 593, 620, 722, 739,  
 740, 741, 742, 745,  
 808, 809, 826, 832,  
 840, 841, 844  
 Congo belge (*voir aussi*  
 Zaïre) 191, 208, 319,  
 328, 330, 348, 350,  
 352, 353, 355, 366,  
 368, 370, 371, 381,  
 384, 386, 387, 388,  
 389, 391, 393, 395,  
 396, 397, 398, 399,  
 403, 405, 406, 407,  
 408, 409, 410, 422,  
 446, 510, 514, 546,  
 558, 561, 568, 571,  
 573, 586, 590, 620,  
 721, 722-723, 739,  
 742, 744, 748, 749,  
 840, 841, 851  
 Congo français 204, 367,  
 514, 522, 533, 571,  
 620, 739  
 conquête militaire 48,  
 56-58, 114, 138, 529,  
 532, 691  
 Constantine 457, 462,  
 614, 659, 664  
 Constantinople 111, 113,  
 116, 118, 122, 128, 132  
 Côte-d'Ivoire 21, 27, 56,  
 138, 140, 147, 152,  
 161, 162, 166, 167,  
 286, 288, 322, 324,  
 326, 335, 341, 354,  
 372, 381, 392, 397,  
 402, 407, 409, 507, 513,  
 514, 538, 569, 601, 613,  
 669, 693, 841, 842  
 coton 185, 186, 189, 190,  
 327, 362, 363, 365,  
 366, 368, 369, 371,  
 373, 374, 391, 392,  
 397, 400, 401, 409,  
 410, 417, 424, 431,  
 442, 477, 480, 483,  
 485, 486, 487, 488,  
 489, 491, 492, 493,  
 506, 509, 538, 567,  
 629, 705, 708, 722,  
 739, 743, 747, 752,  
 753, 804, 821, 848,  
 Cotonou 150, 151, 168  
 créoles 258, 261, 689  
 Cuamato 200, 211, 214,  
 215  
 Cuanhama 200, 211  
 Cuba 805, 807, 828, 829,  
 833  
 culte 77, 229, 255, 258,  
 302, 304, 533, 550,  
 552, 554, 555, 557,  
 558, 563, 568,  
 culte africain 75, 568  
 culte bamucapi 558  
 culte de Katawere 558  
 culte de Kathambi 698  
 culte de Sasabonsan 830  
 culte des *orixás* 813  
 culte jeje-yoruba (juju)  
 813  
 culte mumbo 187, 324,  
 557, 700  
 culte mwari 76  
 culte nyabingi 557, 697  
 culte osugbo 596  
 culte *Tranzozoro* 270,  
 Cyrénaïque 58, 113, 116,  
 119, 121, 123, 130,  
 324, 476, 477, 479,  
 651, 652
- ## D
- Dabadugu 149  
 Dabra Marqos 781  
 Dagoretti 177  
 Dahomey (*voir aussi*  
 Bénin) 21, 30, 31, 56,  
 65, 138, 140, 150-152,

- 162, 166, 168, 312,  
323, 533, 546, 592,  
593, 618, 688, 689,  
692-693, 799, 805,  
807, 843, 844  
Dakar 140, 168, 316, 317,  
319, 330, 343, 357,  
378, 404, 517, 524,  
619, 679, 689, 690,  
691, 851  
Damaraland 234  
Dambakushamba 207  
Damietta 90  
Dan 166  
Daouī Maniya 127  
Dar es-Salaam 312, 313,  
442, 524, 718, 854  
Dardanelles 121  
Dārfūr 100, 307, 311, 638,  
639  
Darkāwa 133  
Daudi Chwa 705  
Dei 274  
Deirut 629  
Dejazmatch Haïlé Sélassié  
Gugsa voir Haïlé  
Sélassié  
Dembo 211, 745  
Dengkur 104  
Denkyira 687  
Dentch 558  
Derna 120, 121  
Dessié 781, 789  
Dhār Masalīt 639  
Dhliso 240  
Diafounou 163  
Diagaso 582  
Diana 163  
Diego-Suarez 253, 269  
Dikhil 645  
Dimyāt (Damietta) 90  
Dinguiray 144, 145  
Dini ya Roho voir Église  
du Saint-Esprit  
Dinizulu 226  
Dinka 640, 641  
Dinshāway 96, 97  
Dire Dawa 301, 781  
Diu 104  
Djabal Qadīr 99  
Djabal Nafūsa 133  
Djabal Saghrū 125, 129  
Djalo 123  
Djamāl al-Dīn al-Afghānī  
88, 93, 598, 599, 625  
Djandūba 121  
Djazīra 103, 491, 492, 493  
Djenné 851  
Djibouti 106, 301, 303,  
307, 646, 841  
*djihād* 90, 97, 99, 101, 108,  
118, 132, 552, 638  
Djimma 781  
Djuta 829  
Dodoma 330, 718  
Dodowa 154  
Dogali 291, 292  
Dongola 101  
Douala 313  
Doukkala 460  
Dowl Diu 105  
Durban 448, 587, 588,  
757  
Durham 816  
Duse Mohammed Ali  
801, 824  
Dwaben 154, 155  
**E**  
économique coloniale 361-  
493  
Edweso 162, 166  
Efik 533, 832  
Egba 157, 323, 540  
Église 27, 168, 187, 209,  
220, 234, 234, 243,  
244, 250, 255, 258,  
268, 278, 280, 282,  
291, 297, 324, 530,  
557, 559, 560, 567,  
569, 571, 574, 575,  
576, 577, 594, 620,  
621, 697, 700, 701,  
702, 723, 724, 726,  
727, 741, 748, 751,  
756, 757, 766, 770,  
772, 807, 808, 809,  
810, 811, 812, 813,  
814, 821, 827, 829,  
856, 859, 863  
Église du Saint-Esprit  
(Dini ta Roho) 574,  
702, 703  
Église Musama Disco  
Christo 576-578  
Égypte 35, 46, 49, 57, 87-  
97, 100, 101, 109, 122,  
123, 124, 252, 291,  
301, 313, 316, 317,  
319, 320, 322, 323,  
328, 330, 332, 358,  
363, 364, 455, 482-489,  
490, 491, 495, 497,  
498, 508, 509, 510,  
511, 519, 522, 525,  
532, 540, 542, 545,  
546, 547, 564, 565,  
598-600, 603, 614,  
616, 617, 621, 625,  
626, 627-634, 636,  
637, 647, 648, 652,  
661, 780, 809, 848  
Eil 644  
Eile 643  
Ekiti 157  
Ekumeku 162  
Élizabethville (Lubum-  
bashi) 406, 742  
Elliot Kamwana 571  
Ellis 289  
Embu 560  
Enoch Mgijima 727, 827  
Enugu 370, 679, 851  
Enver Pacha 654  
Erati 754  
Erisa Masaba 707  
Érythrée 58, 278, 292,  
293, 294, 295, 301,  
302, 779, 790  
esclaves/esclavage (*voir*  
*aussi* commerce d'es-  
claves et abolition de  
l'esclavage) 13, 84,  
148, 151, 174, 203, 205,  
258, 260, 274, 302, 319,  
363, 365, 368, 503, 504,  
505, 506, 507, 510, 512,  
535, 589, 592, 601, 636,  
682, 723, 749, 758, 766,  
779, 780, 783, 805, 827,  
828, 829, 832, 833, 851,  
853



- Esira 266  
 Esna 483  
 Essexvale 239  
 État libre d'Orange 218, 445, 448  
 État libre du Congo 200, 514, 525  
 État madhiste 490-493  
 Etege 301  
 Éthiopie 23, 24, 25, 33, 36, 38, 58, 65, 101, 106, 107, 109, 273-307, 357, 470, 498, 503, 506, 508, 533, 540, 542, 553, 605, 622, 643, 644, 645, 761-795, 796, 803, 811, 816, 841  
 ethnique 189, 199, 274, 418, 510, 543, 544, 576, 578, 590, 708, 710, 715, 751, 755, 765  
 Etien Komenan 152  
 Etna Holderness 808  
 Ewe 335, 841  
 Ezza 557
- F**
- Fachoda 57, 94  
 Fada N'Gourma 162  
 Fakī 'Alī 104  
 Falaba 148  
 Fallers 528  
 Fandroana 258  
 Fang 403  
 Fanti 59, 827, 833  
 Faqhrift 123  
 Farangana 266  
 Farah 'Umar 644  
 Fénérive 254  
 Ferhāt'Abbās 23, 658, 659  
 Fernando Poo 26, 276, 779, 783, 784  
 Fès 134, 465, 470, 656, 658, 660, 662, 666, 851  
 Fezzān 121, 123, 130  
 Fīguig 117, 134  
 Fingo 724  
 Firhonu 324
- Fode Kabba 161  
 Fode Silla 161  
*foloalindahy* 258  
 Fomena 154  
 Fon 31, 151, 833  
 Fort Jameson 732  
 Fort Johnston 732  
 Foster 288  
 Fourah Bay 26  
 Fouta Toro 140, 143, 145, 552  
 Fouta-Djalou 552, 848  
 Freetown 21, 148, 164, 288, 524, 594, 672, 675, 683  
 Fu'ād I<sup>er</sup> 630, 632, 633,
- G**
- Gabon 56, 150, 372, 393, 397, 400, 402, 406, 409, 500, 521, 533, 576, 618, 692, 841  
 Gabra Krestos Takla Haymanot 779  
 Gadabursi 645  
 Gacrezi 204, 205  
 Gafsa 464  
 Galjal Haya 643  
 Galla 24, 284  
 Gambela 781  
 Gambie 26, 161, 163, 166, 326, 413, 424, 495, 497, 538, 587, 589, 672, 675, 678, 681, 682, 683, 842, 848  
 Gambo 195, 205  
 Ganda 704, 716  
 Ganguela 199, 745  
 Ganney 587  
 Ganta 777  
 Gao 524, 851  
 Garan-Kouyaté 618, 689  
 Garraway 288  
 Garvey Marcus 616, 618, 673, 681, 689, 692, 717, 718, 750, 774, 793, 801, 802, 803, 804, 817, 820, 822, 824, 825, 826, 827, 833
- Garveyisme 727, 760, 824  
 Gaza 74, 194, 199, 757  
 Gbolobo Grebo 298  
 Gbonibu 289  
 Gbuèkékro 152  
 Gelemu 150  
 Gérard 262  
 Ghadamès 477  
 Ghana (*voir aussi* Gold Coast) 21, 23, 38, 57, 138, 311, 335, 343, 358, 362, 381, 420, 495, 501, 512, 518, 521, 534, 545, 546, 558, 576, 584, 586, 602, 612, 669, 684, 685, 686, 687, 799, 814, 821, 842, 855  
 Gharyān 122, 324  
 Ghāt 477  
 Gikuyu 174, 177, 333, 350, 415, 418, 529, 532, 547, 559, 560, 617, 621, 707, 708, 710, 712, 715, 716, 717, 718  
 Gio 298  
 Gīr 118  
 Giriama 76, 178, 188  
 Gobaad 645  
 Gofa 294  
 Gojam 278, 780  
 Gola 282, 298  
 Gold Coast (*voir aussi* Ghana) 21, 23, 26, 57, 153, 154-156, 158, 162, 166, 169, 297, 311, 325, 327, 335, 343, 358, 362, 372, 378, 381, 391, 395, 403, 408, 409, 413, 420, 422, 424, 426, 432, 434, 435, 441, 443, 495, 501, 512, 515, 516, 517, 519, 522, 523, 534, 538, 540, 542, 546, 558, 569, 576, 584, 586, 593, 594, 596, 600, 605, 612, 613, 617, 618, 622, 669, 672,

- 673, 674, 675, 677,  
679, 680, 682-688, 793,  
794, 799, 801, 805,  
807, 809, 814, 815,  
817, 819, 820, 822,  
823, 824, 827, 845,  
848, 851, 855, 857  
Gomani 194, 199  
Gondar 278, 781  
Gondja 150  
Goré 781  
Gorée 317, 343  
Gori 144  
Goshen 235  
Goun 31  
Gouraud 118, 150  
Goutchilli 152  
Grand Bassa 277  
Grand Lahou 152  
Grand Popo 168  
Grand Trek 236  
Grebo 274, 278, 298, 763,  
786  
Griqualand 445, 446, 725  
Grosfillez 403  
Guardafui 644  
Guellati 652  
Guelma 457  
Guidimakha 163  
Guinée 56, 58, 138, 152,  
162, 168, 288, 326, 331,  
397, 398, 409, 509, 516,  
564, 620, 848, 862  
Guinée-Bissau 58  
Gumburu Hill 108  
Gumede 616  
Gungunyane 194, 198,  
199, 208, 212  
Guoy 162  
Gurage 292, 763, 765, 772  
Gurāra 127  
Guro 162  
Gusii 187, 558  
Guyane britannique 793  
Guyane française 606,  
829  
Gwamba 204, 208  
Gwamile Mduli 237  
Gwari 538  
Gwelo 732  
Gyaman 150
- H**  
Habar Awal 107  
Habar Guerhajis 107  
Hadjali Abdel-Kader 616  
Hādjdj Bashīr Yūsuf 644,  
646  
Hādjdji Farah ‘Umar 646  
Hādji Hasan 643  
Hailé Sélassié 761, 466,  
770, 771, 772, 781, 790,  
793, 794, 795, 796, 804,  
830  
Haïti 297, 616, 804, 820,  
823, 828, 829, 830,  
833  
Haïtien 297, 804  
Hamalliyya 564  
Ḥammāda Dar‘a 128  
Hampton 808, 821  
Hamu 226  
Hanga 71, 199  
Hanoc Sindano 701  
Harar 107, 109, 291, 292,  
293, 301, 781  
Harare 851  
Harry Thuku 712, 715  
Hasan Bin Omari 179  
Ḥasan I<sup>er</sup> 117  
Ḥassana 133  
Haut-Atlas 462, 464, 651  
Haute-Volta (*voir aussi*  
Burkina Faso) 162,  
166, 168, 372, 395,  
501, 512, 514, 565,  
582, 600, 613  
Haut-Katanga 406  
Haut-Zaïre 742  
Havelock 286  
Hawsa 147, 202, 348, 377,  
529, 553, 805, 812, 857  
Hay 767  
Haya 712  
Haylou Takla Haymanot  
780  
Hedjaz 107  
Hehe 179  
Heligoland 54  
Henderson 150, 633  
Herbert Rigizibwa 712  
Herero 72, 239-240, 242,  
243, 313, 840
- Herzi Bogor 644  
Herzi Gushan 644  
Hicks Pasha 100  
Hlubi 222, 237- 238  
Hoff 276  
Hoggar 129  
Holeta 782  
Holli 323  
Holli-Ije 323  
Hordio 644  
Houd 106  
Hugh Martin Kayamba  
712, 714  
Huila 207  
huile 26, 366, 370, 371,  
384, 400, 406, 409,  
410, 423, 424, 426,  
437, 443, 470, 471,  
472, 474, 475, 476,  
479, 481, 489, 515,  
519, 741, 773, 775,  
804, 813, 847, 848  
Humbe 191, 195, 199,  
200, 212  
Ḥusayn Kāmil 630  
Husayn Rushdī 629  
Huyaga 711
- I**  
Ibadan 157, 517, 524, 581,  
673  
Ibādites 133  
Ibanda 232  
Ibibio 530, 538  
Ibn al-Khayyāt 660  
Ibn al-Tayyibī 134  
Ibo 510, 528, 529, 530,  
538, 542, 547, 582  
Ibrahim Youssef 616  
Ibrāhīmī 660  
Idoma 538, 588  
Idrīs al-Sanūsī 324  
Ife 508  
Igbo 57, 69, 323, 350, 557,  
673, 832  
Ijebu 153, 157  
Ijebu Ode 508  
Ijesha 157  
Ile-Ife 851  
Ilorin 57, 160

- Imerina 245, 249, 255, 256, 257-260, 261, 263, 264  
 Imi 109  
 Imini 464  
 impôts 99, 151, 161, 187, 189, 190, 198, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 215, 236, 238, 241, 254, 266, 268, 298, 299, 325, 350-354, 367, 368, 370, 371, 374, 375, 379, 386, 390, 395, 396-401, 414, 415, 437, 467-469, 479, 490, 493, 512, 514, 544, 571, 620, 622, 639, 642, 684, 686, 692, 693, 698, 699, 706, 714, 724, 725, 727, 736, 739-746, 752-754, 779, 782, 786, 842, 849, 854  
 impôts de case 162, 164-166, 231, 238, 242, 277, 352, 710, 713, 773  
 In Ghār 117  
 In Ṣalāh 117, 127  
 Ingereza 262  
 Inhambane 192, 201, 753, 757  
 Isaiiah Sishuba 821  
 Isandhlwana 225, 446  
 Islam 552-553, 560-566,  
 Ismaël 483  
 Ismā'īl Pacha 598, 625  
 Ismā'īl Ṣidkī 633  
 Ismailia 93  
 Issa 107, 645  
 Iteso 179  
 Itsekiri 57, 82, 158  
 Iveti 717  
 ivoire 180  
 Iwa 222
- J**  
 Jabavu 221, 243, 822  
 Jadotville 742, 743  
 Jaja 57, 158
- Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (voir Tripolitaine) 58, 121  
 Jamaïque 801, 824, 828, 829, 830  
 James Beauttah 707  
 Jameson 239, 446  
 Jander 140  
 Jardas 123  
 Jebel Lahmar 473  
 Jemisimiham Jchu-Ap-piah 576, 577  
 Jeremiah Awori 706  
 Jesse Kariuki 715  
 Jigjiga 781  
 Jirapa 602  
 Job Muchuchu 715  
 Johannesburg 446, 450, 524, 735, 738, 851  
 John Dube 822  
 Jolof 140, 141, 145  
 Jomo Kenyatta 616, 708, 709, 715, 793, 825  
 Jonathan Okwiri 706  
 Jonnart 358, 653  
 Joquelle Kpele 298  
 Jorr 641  
 Jos 851  
 José de Fontes Pereira 209, 749  
 Jose Paraiso 692  
 Joseph Kang'ethe 707  
 Josiel Lefela 734  
 Joswa Naluma 705  
 Jula 152, 377, 600, 601, 602  
 Jumbe 195
- K**  
 Kaarta 143, 144  
 Kabala 743  
 Kabarega 31, 57, 182, 184  
 Kābis 116  
 Kabre 58  
 Kabylie 462, 653  
 Ḳaddūr b. Hamza 127  
 Kadungure Mapondera voir Mapondera  
 Kaffa 294
- Kafr al-Dawār 90  
 Kager 711  
 Kagubi 240, 241  
 Kahuhia 707  
 Kai Lundu 288  
 Kajoor (*voir aussi* Sénégal) 24, 32, 56  
 Kakontwe 743  
 Kakunguru 184  
 Kalahari 242  
 Kamal Atatürk 120  
 Kamba (*voir aussi* Akamba) 698, 699, 712  
 Kamlin 103  
 Kampala 516, 717  
 Kamuzu Banda 814, 816, 817, 825,  
 Kamwana 213, 215  
 Kandolo 212  
 Kangaba 148  
 Kangahun 672  
 Kankan 149  
 Kano 160, 444, 477, 524, 851  
 Kanre-Lahun 288, 289  
 Kanyemba 208  
 Kaossen 324  
 Karamoja 322  
 Karamoko 600, 602  
 Karanga 590  
 Karari 103, 655  
 Karāwiyiyīn 655, 552  
 Karonga 732  
 Kasai 207, 208, 400, 406, 741, 742, 851  
 Kasama 732  
 Kasanga 701  
 Kasba-Zidania 475  
 Kaso 153  
 Kasongi 214  
 Kasongo Niembo 207  
 Kasr Hilāl 664  
 Kassala 101  
 Katanga 58, 84, 328, 394, 395, 397, 406, 408, 443, 736, 739, 740, 741, 742, 743, 744  
 Katawala 742  
 Katawere 558  
 Katia Kofi 153

- Katiakofikro 153  
 Kayes 145, 162, 163  
 Kayor 140, 141  
 Kayrawān 116, 470  
 Kéf 462  
 Kémé-Brema 148  
 Kenādzā 117  
 Kenedugu 148  
 Kenitra 464, 466, 475  
 Kenya 57, 76, 172, 174-179, 180, 184-188, 190, 340, 350, 357, 369, 413, 415, 416, 418, 419, 426, 428, 429, 430, 431, 436, 437, 439, 501, 507, 508, 529, 543, 545, 546, 547, 557, 559, 574, 576, 604, 615, 617, 618, 621, 697, 702, 706, 707, 711-716, 729, 841, 849, 851, 852  
 Kenyeran 148  
 Kerdoūs 133  
 Kericho 697  
 Kerwane 149  
 Ketekrachi 558  
 Kgama 231, 232, 234, 235, 239  
 Kgamane 232, 235  
 Khālid 332, 651, 655  
 Khartoum 24, 100, 105, 622, 634, 635, 637, 638  
 Khartoum-Omdurman 524  
 Khasso 162  
 Khayrouddine 652  
 Khoi Khoi 218, 222, 230  
 Khoisan 69, 75  
 Khomo 240  
 Khouribga 464  
 Kiamba 188  
 Kiambu 708  
 Kiamfu 207  
 Kibanga 180  
 Kigezi 325, 557, 697  
 Kijabe 560, 717  
 Kikuyu 187, 333, 542, 618, 704, 708, 713, 714, 716, 717, 718  
 Kilimandjaro 180, 184, 185, 186, 415, 711  
 Kilna 179  
 Kilo Moto 742  
 Kilungu 698  
 Kilwa 180  
 Kimbangu Simon 571, 573, 620, 621, 740, 741, 748  
 kimbanguisme 571, 740, 741, 742, 748, 749  
 Kimberley 365, 445, 446, 450, 731, 851  
 Kinjikitile Ngwale 75, 78, 189  
 Kipsigi 418  
 Kipushi 743  
 Kisama Bakongo 191  
 Kisi 274, 298, 700  
 Kisimayu 178, 182, 184, 718  
 Kisumu 707, 712  
 Kitawala 324, 571, 620, 741, 742, 744, 749  
 Kitra 104  
 Kivu 741  
 Kleist Sykes 718  
 Kofo Abayomi 674  
 Kojo Tovalou Houénou 688, 689, 692, 693  
 Kokofu 154  
 Kokumbo 153  
 Kololo 191, 218  
 Komba Simango 823  
 Kombo 161  
 Komenan 152  
 Kondo 150  
 Kong 150, 152, 600  
 Koniakary 145  
 Konkomba 58  
 Konta 292  
 Kontagora 160  
 Kordofān 100, 103, 107, 311  
 Korekore 242  
 Kori-Kori 145  
 Kosi 236  
 Kota 195  
 Kotavy 266  
 Kotoklo 558  
 Kotokoli 58  
 Kouassi Gbuèké 152  
 Koudian 56  
 Koudougou 162  
 Kouif 464  
 Kouilou-Niari 406  
 Koumina 582, 602  
 Kougani 163  
 Kouyaté 693  
 Kpele 274, 298  
 Krobo 558  
 Kroumirs 127  
 Kru 274, 278, 298, 763, 786, 787  
 Kuadio Oku 153  
 Kuasso 143  
 Kufra 123, 477  
 Kuhlmann 465  
 Kukawa 477  
 Kulo 292  
 Kululu 224  
 Kumasi 25, 57, 154, 155, 166, 673, 851  
 Kumbi Saleh 851  
 Kundian 144  
 Kunkanrin 693  
 Kuyu 588  
 Kwahu 685  
 Kwame Die 153  
 Kwame Nkrumah 38, 542, 679, 794, 814, 816, 819, 826  
 Kwango 204, 740  
 Kwena 232, 234  
 Kwilu 740  
  
**L**  
 Laborde Campan 251  
 Laborde Edouard 251  
 Laborde Jean 251  
 Ladipo Solanke 618  
 Lagos 21, 57, 83, 157, 158, 164, 168, 343, 378, 495, 508, 517, 519, 524, 546, 581, 593, 594, 604, 618, 619, 673, 675, 677, 680, 683, 688, 804, 805, 807, 812, 813, 820, 851  
 La Guma 616

- Laikipia 185  
 Lakamti 781  
 Lala 191  
 Lalla Takerkoust 475  
 La Mecque 107, 120, 162  
 Lamine Senghor 616, 618, 689  
 Lamoricière 666  
 Langi 350, 568  
 Lango 184  
 Lanneau 140  
 Latjor 24, 27, 32, 56, 140, 141  
 Le Caire 54, 313, 483, 599, 600, 662, 851  
 Le Cap 54, 235, 313, 445, 448, 450, 517, 546, 589, 824  
 Le Mesurier 289  
 Lebu 691  
 Lemadine 289  
 Lemba 590  
 Lenana 177  
 Lengi 712  
 Léopold Senghor 606, 693, 820, 826  
 Leopoldville 855  
 Lesotho 237, 333, 370, 507, 721, 842  
 Letsie II 732  
 Leul-Ras Hailu 794  
 Lewanika 200, 231, 232, 568  
 Liban 374, 439, 780  
 Libéria 23, 33, 38, 58, 137, 150, 273, 274-278, 282, 283-289, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 366, 497, 533, 540, 592, 593, 603, 604, 761, 762-769, 770, 772, 773-779, 782-789, 794, 795, 796, 799, 800, 801, 803, 808, 809, 820, 821, 822, 823, 825  
 Libreville 495, 618, 692  
 Libye 38, 113, 121, 122, 123, 124, 323, 324, 325, 350, 364, 455, 476-482, 564, 565, 617, 621, 649, 840  
 Liga Angolana 750  
 Lighthart 787  
 Lij Iyasu 307, 769, 789  
 Lilongwe 732  
 Limo 732  
 Limpopo 191, 223, 232, 446, 495, 837, 859  
 Lisbonne 35, 194, 195, 199, 200, 208, 209, 212, 673, 745, 748, 749, 750, 823  
 Livingstone 443, 732  
 Loango 191  
 Lobengula 25, 27, 57, 223, 226, 228, 229, 230, 231, 568  
 Lobi 168  
 Loga 191  
 Lokoja 57  
 Loma 276  
 Lomé 151, 313  
 Lomo 153  
 Lothrop Stoddard 680  
 Lotshe 230  
 Lou 641  
 Lourenço Marques (Maputo) 394, 618, 745, 747, 753, 755, 756, 757, 758  
 Lovedale Press 220  
 Lowell 286  
 Lozi 192, 200, 222, 223, 231, 232  
 Luanda 505, 546, 604, 618, 745, 747, 749, 750  
 Luangwa 195  
 Luanshya 732, 736  
 Luapula 739  
 Luawa 288  
 Luba 199, 207  
 Lubumbashi 406, 742  
 Lüderitz Bay 313  
 Ludovic Kaitaba 712  
 Luishi 743  
 Luluabourg 207, 851  
 Lunda 195, 200, 208, 211, 214  
 Lundha 706  
 Lungu 204, 222  
 Luo 179, 187, 574, 699, 701, 702, 706, 707, 711, 716  
 Lusaka 431, 732, 85
- M**
- Mā' al-ʿAynayn 133  
 Maama Seiso 732  
 Machakos 178, 557, 698, 717  
 Machemba 24, 71  
 Macina 145  
 Madagascar 43, 49, 56, 245-271, 317, 323, 328, 341, 391, 557, 645, 822, 844, 852, 855  
 Madison Grant 680  
 Maevatanana 254  
 Mafissa 289  
 Mafulu 748  
 Maghreb 111, 113, 114-127, 129, 130, 132, 135, 170, 364, 462, 465, 466, 467, 469, 472, 473, 474, 475, 476, 523, 525, 532, 545, 546, 565, 616, 621, 649-668, 651, 653, 663, 666, 667  
 magic 188, 555, 557  
 Maguire 228, 229  
 Mahafale 262  
 Mahanoro 263  
 Mahavavy 269  
 Mahavelo 266  
 Mahdī (Muḥammad Aḥmad al-Mahdī) 99, 100, 101, 104, 108, 291, 490, 564, 621, 625  
 Mahdiste/mahdisme 99, 100, 101, 102, 103-104, 107, 108, 168, 280, 291, 292, 295, 489, 490-493, 564, 621, 634 638-640, 655  
 Mahdiyya 103  
 Mahrero 58, 72, 242  
 Mahmour Taymour 600

- Maḥmūd Aḥmad 101  
 Maḥmūd-Henderson 633  
 Mahomet 99  
 maïs 403, 409  
 Maitei Ole Mootian 717  
 Maji Maji 58, 72, 74, 75,  
     78, 173, 188, 189, 190,  
     330, 361, 511, 557  
 Majunga 252, 254, 256  
 Makalle 295, 791  
 Makana 75, 77, 78, 81  
 Makanga 212, 213  
 Makanjuira 200  
 Makeni 443  
 Makerere 597, 622  
 Makhzen 116, 117, 118,  
     134, 651  
 Makoko 49  
 Makona 288  
 Makonde 179, 754  
 Makoni 222, 238, 240,  
     241, 242  
 Makonnen 293, 766, 770  
 Makua 194, 195, 200, 754  
 Makump 672  
 Malaisie 422, 512  
 Malange 750  
 Malawi (*voir aussi* Nya-  
     saland) 191, 195, 200,  
     218, 324, 369, 391,  
     413, 558, 620, 715,  
     721, 808, 842  
 Malet 54  
 Mali (*voir aussi* Soudan  
     français) 403, 501, 602,  
     618, 841, 842  
 Malindi 83, 851  
 Malte 477, 495, 629  
 Maluma 212  
 Mamadou Lamine 56,  
     144, 162-164  
 Mambone 757  
 Mambos Cussarara 752  
 Mambwe 701  
 Mampikony 260  
 Manamboninahitra 261  
 Mananjary 254  
 Mandari 640, 641  
 Manden 25, 59, 140, 143,  
     147, 148, 276  
 Mandenka 59, 143, 553  
 Mangacha 294  
 manganèse 464  
 Mange 672  
 Mangena M. Mokone  
     571  
 Mango 143  
 Mango Alfayo Odongo  
     702  
 Mangoro 261  
 Mangwende 222, 238,  
     240, 241, 242  
 Manica 757  
 Manicema 391, 394  
 Mankurwane 235  
 Mano 286, 289, 298, 672  
 Manon 743  
 Manyanga 204  
 Maphutseng 734  
 Mapondera 206, 207, 242  
 Maputo 618  
 Maqale 781  
 Marakwet 697  
 Marambitsy 251  
 Marampa 443  
 Marcalle 180  
 Maroc 58, 111, 113, 114,  
     116, 117, 118, 122,  
     125, 127, 128, 130,  
     131, 133, 316, 319,  
     322, 328, 343, 344,  
     346, 348, 357, 364,  
     455-476, 534, 612, 614,  
     617, 649, 653, 655,  
     656, 661, 666, 667  
 Maroc espagnol 348  
 Marrakech 130, 133, 465,  
     470  
 Marsā Matrūh 323  
 Maryland 277, 286, 769,  
     803  
 Marzin 403  
 Masāi 174, 177, 185, 418,  
     559, 611, 717  
 Masara Mamadi 148  
 Masasi 559  
 Mascara 457, 660  
 Maseko 194, 199  
 Maseno 187, 702, 705,  
     706, 717  
 Maseru 734  
 Mashanganyyika 240  
 Mashauw 235  
 Mashayamombe 240, 242  
 Mashona 57, 59  
 Mashonaland 57, 218,  
     228, 230, 239, 240,  
     241, 242, 419, 732  
 Masianaka 266  
 Masombika 250  
 Massa 584  
 Massawa 291, 307  
 Matabeleland 226, 228,  
     229, 230, 231, 239,  
     240, 419, 732, 844  
 Matamma 292  
 Matapo 240  
 Maṭarī 663  
 Matemu-a-Kenenia 740  
 Mateur 462  
 Mathendu 717  
 Matumbi 72  
 Mau Mau 430, 710, 849  
 Maurice (île) 501  
 Mauritanie 145, 337, 564,  
     602, 651  
 Mayawa 105  
 Mazeros 713  
 Mazi 25  
 Mazoe 78, 242  
 Mbale 707  
 Mbandzeni 236, 237  
 Mbaruk Bin Rashid 178  
 Mbiyu Koinange 715  
 Mbozi 701  
 Mbundu 749  
 Mbunga 179  
 Mburuma Nsenga 200  
 Mbuya 74  
 Mbuyu 213  
 McCoy 286, 288  
 Médéa 462  
 Médine 99, 163  
 Medjerda 460, 462  
 Medjourtine 106, 108  
 Mehlokazulu 224  
 Mekla 653  
 Meknès 465, 470, 475  
 Melassine 473  
 Melilla 114, 117  
 Menabe 26  
 Menalamba 258, 260  
 Menarandra 268

- Menelik 24, 25, 27, 58, 60, 106, 273, 280, 282, 292, 293, 294, 295, 301, 302, 303, 304, 763, 765, 766, 769, 770, 779, 789, 804
- Mengo 53, 57
- Merca 106
- Merina 245, 255, 261
- Meru 559, 560
- Messali Hadj 616, 618, 664
- messianisme 621, 726
- Messimy 125
- Metlaoui 654
- Mfengu 218, 222, 230, 238
- Mgwali 220
- Mhiripiri 241
- Mibladen 464, 465
- Michel 664
- Midjurtayn 643, 644
- Mijikenda 178
- Mikael 769
- mil 403
- Milanje 204
- Minkamman 641
- Miri 104
- Misurātā 122
- Mitidja 457, 475
- Mkwawa 179
- Mlimo 241
- Mlugulu 240
- Mo 155
- Moa 289
- Moave 207
- Mogadiscio 106, 107, 643
- Moguincal 754
- Mohamed Hafiz Bey Ramadan 616
- Mohammed V 666
- Mokalapa Willie 209
- Mokhtār 'Ayārī 654
- Moknīn 664
- Molema Joshua 732
- Molonket Ole Sempele 717
- Mombasa 330, 363, 444, 513, 713
- Momolu Massaquoi 763, 808
- Monastīr 664
- Mongameli Mabona 75, 77
- Mongo 191
- Monrovia 150, 274, 276, 277, 278, 286, 288, 289, 298, 299, 304, 305, 306, 762, 767, 773, 774, 777, 779, 786, 803
- Montagnes Vertes 123
- Monteil 150, 153
- Montserrat 276, 782
- Montshiwa 235
- Mopti 524
- Morheito 645
- Moronou 153
- Morro 289
- Moshette 235
- Moshoeshoe 231, 232, 233, 234, 235, 734
- Mosi 24, 25, 32, 148, 162, 168, 395, 512, 513, 514, 565
- Mosi wuod Auma 700
- Mostaganem 462
- Motshede 230
- Moulāy 'Abd al-'Azīz 133
- Moulāy 'Abd al-Hāfīz 133
- Moulāy Ismā'il 128
- Moulouya 464
- Moussa Molo 164
- Moutaga 144
- mouvement « mau mau » 430
- mouvement kimbanguiste 571, 620, 740, 741
- mouvement Kitawala 571, 741
- mouvement maji maji 557
- mouvement *sadiwahe* 268
- mouvement Watchtower 209
- mouvement Wellington 727
- mouvements anticolonialistes/de résistance 35, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 79-85, 88, 93-97, 104-105, 109, 134, 162, 168, 187-190, 195, 200, 204, 210, 213, 244, 322, 325, 564, 565, 621, 634, 693, 721, 732, 740, 850, 854
- mouvements d'indépendance 37, 270, 355, 357, 633, 760, 843
- mouvements de jeunesse 621, 634-673, 675, 684, 687
- mouvements de protestation 640-647, 693
- mouvements de retour en Afrique 799-804
- mouvements internationaux 679-684
- mouvements menalamba 257-262
- mouvements nationalistes 35, 36, 45, 97, 111, 211, 213, 214, 263-269, 270, 271, 331, 332, 333, 337, 488, 600, 609, 610, 616, 617, 618, 620, 622, 623, 625, 626, 629, 632, 638, 666, 675, 687, 688, 693, 774, 812, 857
- mouvements ouvriers/paysans 134, 208, 211, 215, 618, 675, 677, 704, 724, 726, 734, 736, 738, 741, 744, 754, 755
- mouvements politiques 35, 679, 719
- mouvements prophétiques 77, 78, 79, 560, 827
- mouvements religieux 35, 74, 78, 100, 163, 209, 324, 355, 489, 553, 563, 564, 565, 571, 575, 576, 594, 599, 604, 613, 620, 621, 697-702, 727, 740, 741, 744, 756, 757, 813
- Moyamba 672
- Moyen-Atlas 125, 128, 129, 130, 134, 651
- Moyen-Congo 397

- Moyen-Orient 313, 601  
 Mozambique 21, 49, 54, 58, 71, 74, 82, 83, 191, 194, 195, 198, 199, 202-210, 213, 214, 216, 242, 314, 358, 370, 371, 381, 384, 408, 409, 496, 524, 558, 590, 618, 620, 721, 729, 744-760 821  
 Mpande 223  
 Mpeseni 199, 201  
 Mpondo 218, 222, 238  
 Mpondomise 237-238  
 Msiqinya 827  
 Msiri 201, 211, 534, 839  
 Mswati 236  
 Mswenu Ditu 743  
 Mtetwa 238  
 Mtota 214  
 Mubārak al-Mīlī 660  
 Muchemwa 241, 242  
 Mudzinganyama Jiri Muteveri 241  
 Mufkira 736  
 Muganda 704  
 Muhā Oū Ḥammoū 133, 135  
 Muhā Oū Sa'īd 133  
 Muḥammad Abdille Ḥasan 307  
 Muḥammad 'Abdu 88, 93, 598  
 Muḥammad Aḥmad al-Mahdī voir Mahdī  
 Muḥammad Aḥmad ibn 'Abdallāh 99  
 Muhammad al-Hadjdjamī 134  
 Muḥammad 'Alī 88, 363, 482, 485, 489, 511, 598, 654, 655  
 Muḥammad ben 'Abd al-Khattābī ('Abdel Karāmī) 655  
 Muhammad Ben Sheben 660  
 Muḥammad Farid 96  
 Muhammad Ibn 'Abdel Karīm 133, 655, 656, 657  
 Muḥammad Sālih 107  
 Muḥammad Sharīf Pasha 88  
 Muḥammed bin 'Alī al-Sanūsī 564  
 Muit-ya-Kavela 211  
 Mukasa Ruben Spartas 571, 574, 621  
 Mukasa Yusufu 705  
 Mukunda Bantu 201  
 Mukwati 240, 241  
 Mulla 641  
 Mumba Napoléon Jacob 742  
 Mumbo 700  
 Mumia 174, 179  
 Murābbih Rabbuh 133  
 Muranga 707, 708  
 Murzuk 477  
 Musama 577  
 Mushidi 211, 214  
 musique africaine 587-591  
 Muṣṭafā Kamal voir Kamal Atatürk  
 Mutapa 242  
 Mutasa 222, 238  
 Muta-ya-Kavela 214  
 Mwanga 31, 52, 53, 57, 174, 182, 183, 184  
 Mwangeka 179  
 Mwanza 743  
 Mwari 74, 76, 77, 241, 241, 242, 557  
 Mwase Kasungu 195, 200, 211  
 Mwenemutapa 191, 211, 238  
 Mzāb 660  
 Mzee Bin Sudi 718  
 Mziba Mwca 178  
 Mzilikazi 226, 228  
 N  
 Nadu 558  
 Naḥḥās-Henderson 633, 634  
 Nairobi 378, 524, 559, 704, 713, 715, 716, 717, 718, 851  
 Nama 58, 74, 313, 840  
 Namibic 24, 234, 312, 511, 576, 721  
 Namirembe 705  
 Nampula 754  
 Namwhana 204  
 Nana 158  
 Nana Olomu 57, 82, 83  
 Nana Prempeh 57, 156  
 Nana Sir Ofori Atta 542, 682, 686, 688  
 Nana Yaa Asantewaa 156, 162, 164-166  
 Nancy Hafkin 83, 195, 198, 201, 212  
 Nandi 57, 172, 174, 175, 177, 187, 333, 418, 697  
 Nāsir 652, 666  
 Natal 217, 220, 223, 224, 230, 231, 236, 237, 243, 445, 507, 509, 513, 587, 731  
 nationalisme 34, 35, 73, 79, 80, 83, 91, 96, 116, 127, 267, 269, 270, 333, 488, 527, 528, 542, 545, 557, 560, 565, 594, 609-623, 625-648, 649-668, 669-693, 695-719, 721-760, 794, 840, 841, 862  
 nativistes 613, 620, 621  
 Ndabaningi Sithole 814  
 Ndau 238  
 Ndebele 25, 27, 57, 59, 60, 218, 222, 223, 226-231, 232, 234, 238, 239, 240, 241, 242, 419, 590  
 Ndola 732  
 Ndonge wa Kauti 698, 699  
 Ndwande 238  
 négritude 603, 606, 607, 621, 622, 820, 826, 828, 834  
 Nehanda 78, 240, 241  
 Nehemiah Tile 569, 727  
 Newland Gibson 714  
 N'Galandou Diouf 691, 693



- N'Guimi 477  
 Ngalanga 214  
 Ngama 230  
 Ngarambe 189  
 Ngombe 191  
 Ngundeng Gwek 641  
 Nguni 191, 194, 199, 200,  
     201, 216, 217, 218,  
     219, 222, 223, 232,  
     236, 238, 528, 530,  
     753  
 Nguni Maseko 199  
 Ngwaketse 234, 235  
 Ngwane 237  
 Ngwato 222, 223, 230,  
     231-235, 239  
 Niamcy 403, 851  
 Niamina 161  
 Niamwé 152  
 Niemba 743  
 Niger 49, 54, 56, 82, 83,  
     138, 143, 144, 148,  
     149, 153, 158, 163,  
     274, 326, 345, 362,  
     372, 403, 508, 509,  
     510, 515, 521, 564,  
     569, 602, 669  
 Nigéria 21, 26, 53, 54,  
     57, 138, 157-160, 162,  
     325, 327, 314, 345,  
     346, 348, 350, 353,  
     499, 505, 508, 509,  
     510, 516, 517, 519,  
     523, 524, 531, 540,  
     545, 546, 547, 552,  
     557, 561, 563, 576,  
     582, 595, 611, 612,  
     617, 622, 669, 673,  
     677, 679, 681, 682,  
     683, 684, 799, 805,  
     807, 809, 817, 820,  
     821, 822, 842  
 Nigérien 157, 675, 688  
 Nikki 55  
 Nil 54, 100, 506, 523, 626,  
     648  
 Nil Blanc 104, 491  
 Nil Bleu 491  
 Nioro 144, 145  
 Niza 24  
 Njanja 222, 237- 238  
 Njonjo 174  
 Nkana 736  
 Nkonde 222  
 Nkoransa 155  
 Nkosi Dlamini 236  
 Nnamdi Azikiwe voir  
     Azikiwe  
 Nogal 644  
 Nongwe-Nongwe 211,  
     213  
 North Harlandville 763  
 Nosy Lava 268  
 Nowel 441  
 Nsuta 154  
 Ntaba sika Mambo 240  
 Ntabelanga 727  
 Ntsikana 77, 78  
 Nubie 99, 104  
 Nuer 104, 105, 640, 641  
 Nuerland 641  
 Nupe (*voir aussi* Nigéria)  
     53, 57, 160  
 Nyahera 706  
 Nyāla 638, 639  
 Nyamanda 240  
 Nyamwezi 172, 174, 180  
 Nyandoro 240, 241  
 Nyanza 187, 700, 704,  
     705, 706, 707, 717  
 Nyasa 191, 210, 325, 330,  
     715  
 Nyasaland (*voir aussi*  
     Malawi) 191, 194, 199,  
     200, 202, 203, 204,  
     205, 209, 210, 212,  
     213, 215, 218, 222,  
     223, 232, 238, 324,  
     325, 369, 370, 371,  
     391, 413, 425, 450,  
     558, 571, 572, 574,  
     576, 620, 621, 715,  
     721, 722, 729, 732,  
     737, 741, 752, 808,  
     811, 816, 825, 827  
 Nyindo 325  
 Nzoia 711  
 Obbia 106, 643  
 Oberlin 822  
 Obuasi 679, 851  
 Odindo 707  
 Ogaden 106, 107, 178,  
     294, 643, 644, 793  
 Ogoja 538  
 Ogoué 406  
 Ohlange 822  
 Old Oyo 508  
 Omani 54, 58  
 Omar Penda 162, 163  
 Omdurman 101, 103, 634  
 Ondo 508  
 Onyango Dunde 187, 699  
 Opobo 57, 158  
 Oran 457, 465, 614  
 Ormsby-Gore 714  
 Oromo (Galla) 106, 180,  
     294, 763, 765, 772  
 Ortega y Gasset 662  
 Ouadjda 118  
 Ouagadougou 25, 404  
 Oual-Oual 790  
 Ouazzāne 132  
 Oubangui 518  
 Oubangui-Chari 400, 402,  
     406, 520, 571, 620  
 Oudjda 128  
 Ouémé 322  
 Ouganda 52, 54, 57, 65,  
     172, 175, 176, 179,  
     182-184, 185, 186,  
     188, 190, 319, 322,  
     325, 326, 337, 345,  
     350, 354, 372, 391,  
     395, 413, 415, 416,  
     424, 436, 439, 444,  
     508, 513, 515, 518,  
     519, 532, 537, 538,  
     543, 546, 557, 558,  
     571, 574, 590, 611,  
     621, 697, 704, 707,  
     710, 711, 712, 714,  
     715, 729, 741, 841,  
     842, 848, 851, 855  
 Ouia 291, 292  
 Ouidah 693, 805, 807  
 Oujjāne 133  
 Oujda 464, 475  
 Oulād Dzārīr 127  
**O**  
 Oba 158  
 Obafemi Awolowo 674

- Oulliminden 324  
 Oulmès 464  
 Oumdurman 655  
 Ouossou 153  
 Ovambo 194, 205, 214, 745  
 Ovamboland 725  
 Ovimbundu 79, 194, 215  
 Owen 706, 707  
 Oyo 65, 157, 508, 592, 594, 839
- P**
- Palestine 107, 317, 629, 780  
 panafricanisme 80, 297, 613, 616, 671, 681, 799, 820-828, 840, 841  
 panarabisme 180, 713  
 Panashe 241  
 Pangani 180, 713  
 Pap Onditi 706  
 Papillon 152  
 Parti communiste algérien 664  
 Parti communiste d'Afrique 738  
 Parti communiste sud-africain 734  
 Parti de la constitution [Destour] 332, 652  
 Parti des jeunes Sénégalais 691  
 Parti mambii 675  
 Parti national 333  
 Parti nationaliste 90, 94, 96, 617, 649  
 Parti républicain 277  
 Parti socialiste républicain 689  
 Parti Umma [le parti du peuple] 97  
 Parti Wafd 332, 617, 631, 634  
 partis unionistes 638  
 Pedi 811  
 Pende 740  
 Pendembu 443  
 People's Party 766, 794  
 Pepel 443  
 Peter Koinange 814  
 Peul 58, 65, 143, 166, 346, 348, 529, 547, 553, 592, 839  
 Phelps-Stokes 814, 819, 827  
 Pila-Pila 322  
 Pixley Ka Izaka Seme 814  
 Planque 269, 805  
 politique et nationalisme 609-760  
 Pombo 749  
 pondo 724  
 Poro 557  
 Port Bergé 270  
 Port Elizabeth 448, 450  
 Port Harcourt 330, 851  
 Port Lokko 672  
 Port Lyautey 466  
 Port Saïd 483, 600  
 Port Soudan 490, 637  
 Porto Novo 21, 31, 35, 36, 150, 151, 162, 692, 693, 805, 807  
 Portugais(es) 21, 37, 48, 49, 54, 58, 70, 73, 74, 79, 83, 84, 194, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 206, 207-215, 223, 226, 228, 242, 312, 322, 342, 344, 348, 350, 351, 358, 366, 369, 370, 381-411, 450, 534, 538, 546, 553, 582, 591, 604, 606, 607, 612, 620, 721, 739, 745, 746, 747, 748-753, 759, 760, 807, 812, 821, 840  
 Portugal 44, 48, 49, 195, 199, 211, 375, 394, 607, 745, 746, 749, 750, 751, 759, 760, 797  
 Pra 154  
 Prempeh I<sup>er</sup> 23, 25, 27, 57, 154, 155, 156  
 prestige national 44-45  
 Princeton 521  
 Principe 394, 506, 513  
 Pygmées 568
- Q**
- Queenstown 727, 810, 82  
 Quilemane 757  
 Quinhenta 756  
 Quioco 745  
 Quitanghona 195, 198, 211, 212
- R**
- Rabah 56, 565  
 Rabat 134, 461, 465  
 Rabazavana 260  
 Rabi ibn Fadlallah 534  
 Rabozaka 260  
 Rabuor 706  
 Radama I<sup>er</sup> 245, 251  
 Radama II 245, 251, 257, 324  
 Rainandriamampandry 261  
 Rainiliarivony 245, 247, 249, 251, 252, 253, 254, 256, 257, 260, 264  
 Rainimangoro 261  
 Raintavy 260  
 Rajestera 257  
 Raḳḳa 656  
 Ralaimongo 269, 270  
 Ramadhan Alī 718  
 Ramainandro 258  
 Ramḍān Shatīwī 656  
 Ranaivo Jules 69  
 Ranavalona I<sup>re</sup> 249, 251  
 Ranavalona II 247, 252, 253, 255, 257  
 Ranavalona III 56, 247, 248, 260  
 Rand 525  
 Rās Hafun 644  
 Ratsimanisa 257  
 Ravelojaona 268  
 Ravoahangy 269, 270  
 Ravololona 258  
 Ravoninahitrinarivo 252  
 Razafindrakoto Emmanuel 269  
 Razafy Abraham 269  
 Rehoboth 725

- Reid 306  
 Reith 838, 858  
 Religion *voir* culte, église et mouvements religieux  
 République centrafricaine 400, 500, 521, 571, 620  
 République d'Égypte 90, 633  
 République du Natal 236  
 République du Rif 655-658  
 République du Transvaal 236  
 République populaire du Congo 367, 500, 571  
 République sud-africaine 218, 721  
 République tripolitaine 324  
 République-Unie de Tanzanie (*voir aussi* Tanganyika) 72, 218, 852  
 résistance africaine (*voir aussi* mouvements anticolonialistes) 67-244, 249, 256-262, 264, 266, 267, 268, 270, 322-324, 326, 343, 355, 361, 363, 365, 480, 482, 532, 555, 557, 560, 564, 565, 582, 593, 594, 601, 613, 621, 634, 638, 639, 640, 641, 643, 644, 645, 646, 649, 651, 657, 662, 666, 669, 671, 693, 697, 699, 700, 712, 721, 724, 745, 748, 750, 752, 753, 762, 791, 807, 811, 832, 850  
 Resohiry 266  
 Reuben Omulo 706  
 Réunion 249, 250, 264  
 Rhodésie du Nord (*voir aussi* Zambie) 69, 72, 191, 202, 203, 204, 209, 210, 218, 222, 223, 231, 238, 314, 317, 319, 324, 328, 353, 369, 370, 381, 413, 420, 428, 431, 432, 435, 443, 444, 497, 515, 523, 571, 590, 701, 721, 732, 736, 741, 742, 748, 749, 849, 851  
 Rhodésie du Sud (*voir aussi* Zumbabwe) 70, 74, 76, 203, 205, 206, 207, 211, 218, 231, 235, 238, 244, 328, 369, 371, 413, 416, 419, 420, 426, 429, 430, 431, 432, 435, 436, 440, 443, 511, 557, 571, 576, 590, 591, 677, 721, 729, 732, 736, 849, 854  
 Rif 118, 122, 125, 128, 129, 130, 133, 337, 355, 462, 655, 656, 663  
 Rift Valley 418  
 Rio de Oro 114, 118, 651  
 riz 391, 403, 409, 423, 477, 508, 509, 586, 672, 739, 755, 848  
 Rolong 235  
 Rooigrond 235  
 Rosette 101  
 Rozvi 241, 242  
 Ruashi 743  
 Rubattino 291  
 Rudd 228, 229  
 Rufisque 343  
 Rugonjo 711  
 Ruḳḳūya 656  
 Rukuru 205  
 Rumaliza 82  
 Rumbek 105  
 Rungwe 574, 702  
 Russel 763  
 Rwanda 325, 335, 370, 381, 391, 392, 395, 396, 403, 507, 508, 557, 568, 821  
 Rwanda-Urundi (*voir aussi* Burundi) 335, 370, 372, 381, 383, 384, 392, 394, 395, 515, 648, 809, 821, 839, 841, 842
- S**  
 Sabhā 121  
 Sabusire 143  
 Sa'd Būḥ 133  
 Sa'd Zaghlūl *voir* Zaghlūl *sadiawahe* 268  
 Safakis 116  
 Sahara 38, 56, 111, 113, 116, 125, 130, 132, 311, 649-668, 843, 859  
 Sahati 291, 292  
 Sahel 116, 148, 381, 503, 524, 664  
 Saïd bin Amissi 212  
 Saint-Louis 140, 166, 168, 317, 343, 546, 679, 689, 691  
 Saïs 460, 462  
 Sakalava 251, 260, 262  
 Sakawa 700  
 Salafiya 621  
 Salale 781  
 Sallim 477  
 Saltpond 801  
 Samakungu 207  
 Samba Laobe Fal 141  
 Samba Yaya Fal 141  
 Sambala 163  
 Sambirano 251  
 Samburu 697  
 Samir Amin 81, 82, 364, 374  
 Samori Touré 25, 31, 32, 56, 60, 72, 144, 147-150, 152, 153, 170, 534, 565  
 Samuel Maherero *voir* Maherero  
 San 218  
 San Marco 397  
 San Pedro 286  
 Sanankoro 149  
 Sand River 218  
 Sanga 201  
 Sanūsī Sufi 323

- Sanūsiyya 120, 324, 564  
 São Tomé 203, 366, 394,  
 506, 513, 606, 750,  
 812  
 Saoura 118  
 Sarakole 596  
 Saramacae 829  
 Sarankenyi-Mori 150  
 Sassandra 147, 162  
 Sasstown 786  
 Saul Msane 735  
 Sawākin 100  
 Say-Barroua 54  
 Sayyid ‘Abd al-Rahmān  
 639  
 Sayyid Aḥmad al-Sharīf  
 al-Sanūsī 122, 123  
 Sayyid Muḥammad Ḥasan  
 107  
 Sebastião Peidade de  
 Sousa 756  
 Sebele 235  
 Sechele 235  
 Ségou 56, 143, 149  
 ségrégation 34, 269, 333,  
 340, 348, 448, 517,  
 535, 682,  
 Seke 240  
 Sekgoma 232  
 Sekondi 683  
 Sembene Ousmane 858  
 Semere 322  
 Sena 191, 192, 201, 212,  
 214, 218  
 Senahit 292  
 Sénégal 21, 24, 26, 127,  
 138, 140, 141, 143,  
 144, 148, 149, 161,  
 162, 166, 317, 319,  
 322, 343, 362, 368,  
 372, 376, 401, 402,  
 407, 495, 509, 511,  
 519, 538, 546, 552,  
 564, 586, 593, 596,  
 597, 602, 604, 606,  
 614, 617, 618, 689-692,  
 848, 855  
 Sénégambie 37, 56, 140-  
 141, 362, 372  
 Senga 222, 237-238  
 Sennar 56, 491  
 Senoudebou 163  
 Senoussi 651  
 Senufo 841  
 Serer 596, 691  
 Sétif 457  
 Setshele 231  
 Seychelles 57, 155, 166  
 Sha’amba 130  
 Shaba 207  
 Shangaa 201  
 Shangaan 194, 198, 212,  
 214  
 Sharīf 120  
 Shāwiya 113, 134  
 Shaykān 100  
 Shayḳiyya 99  
 Shendi 637  
 Sherman 276, 762  
 Shinkit 113, 117, 118,  
 127, 133  
 Shoa 278, 282, 292, 770  
 Shoan 106  
 Shona 76, 77, 78, 195,  
 199, 205, 213, 214,  
 230, 237-242, 571, 589,  
 590, 591, 753  
 Siaya 700  
 Sidamo 294, 763, 765,  
 772  
 Sīdī ‘Abdallāh 120  
 Sīdī Barrānī 323  
 Sīdī Ifnī 114, 125  
 Sīdī Slimane 475  
 Sīdī ‘Uḳba 660  
 Sidi-bel-Abbès 457  
 Sidiya 133  
 Sierra Leone 21, 26, 147,  
 148, 149, 153, 155,  
 162, 164, 286, 288,  
 289, 326, 332, 343,  
 361, 362, 413, 422,  
 424, 432, 434, 435,  
 436, 438, 439, 440,  
 443, 495, 497, 517,  
 518, 540, 545, 546,  
 556, 557, 561, 565,  
 592, 593, 672, 673,  
 675, 677, 678, 679,  
 680, 681, 682, 683,  
 684, 688, 809  
 Siguirī 144  
 Sihetekela 211  
 Sikasso 148  
 Sikombo 240  
 Sikon 298  
 Simeon Nyende 706  
 Simien 278  
 Simon Phamote 334  
 Since 277  
 Sine-Saloum 393  
 Sirayo 224, 230  
 Sirt 123  
 sisal 370, 371, 376, 409,  
 417, 430, 845, 848  
 Sistume 188  
 Siyiapai 717  
 Siyu 699  
 Skikda 457  
 Slater 439  
 Smutz 312  
 Sobat 104, 641  
 Sofala 757, 851  
 Sokoto 56, 57, 160, 322,  
 534, 552, 563  
 Somabulana 240  
 Somali 105, 106, 107, 108,  
 109, 178, 297, 301,  
 642-647, 841  
 Somalie 58, 87, 105-109,  
 342, 348, 351, 352, 373,  
 621, 625, 642-648, 710,  
 790, 791, 793, 841  
 Somba 162  
 Somba 322  
 Soninke 56, 162, 163  
 Sotho 222, 223, 231-232,  
 235, 236, 238, 732  
 Souaibou 163  
 Soudan 57, 97-104, 107,  
 108, 122, 138, 150,  
 152, 160, 168, 263,  
 280, 291, 295, 311,  
 355, 403, 455, 476,  
 489, 506, 519, 521,  
 524, 547, 553, 563,  
 564, 589, 598, 600-604,  
 614, 618, 620, 621, 625,  
 626, 627, 630, 631,  
 633, 634-642, 647,  
 Soudanais 103, 109, 638,  
 639  
 Soūs 666

- Sousse 465  
 Stellaland 235  
 Sud-Ouest africain 58, 71, 234, 311, 312, 313, 316, 334, 335, 337, 354, 370, 451, 511, 721, 725, 748  
 Suedi Kangashecki 712  
 Suez 313, 364, 483, 626, 629  
 Sukumaland 372  
 Sulaymān al-Barounī 656  
 Sulūk 123, 124  
 Superbie 254  
 Suriname 829  
 Surt 123  
 Swahili 74, 75, 83, 84, 174, 180, 201, 363, 553, 610, 611, 617, 741  
 Swakopmund 313  
 Swazi 199, 222, 223, 231-234, 236-237  
 Swaziland 236, 237, 333, 370, 721, 729, 732, 755  
 Swoswe 240  
 Syrie 94, 629
- T**
- tabac 372, 417, 431, 452, 461, 477, 479, 481, 567, 804, 845  
 Tabon 807  
 Tabora 506  
 Tadjoura 645  
 Tadla 475  
 Tafari Makonnen (*voir aussi* Haïlé Sélassié) 766, 770, 779, 780, 781, 789, 830  
 Tafari Makonnen (*voir aussi* Makonnen) 770, 779, 781, 789  
 Tafesaset 134  
 Tafilālet 133, 134  
 Tagara 602  
 Taha Husayn 599, 600  
 Taita 178, 179  
 Taitu 294, 301  
 Tajarhi 477  
 Takarungu 178  
 Takoradi 851  
 Talaari 145  
 Talodi 104  
 Tamatave 252, 254, 265, 269  
 Tampoketsa 260  
 Tanala Rainimangoro voir Rainimangoro  
 Tananarive 245, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 262, 263, 268, 269, 270  
 Tanga 175, 183, 313, 363  
 Tanganyika (*voir aussi* Tanzanie) 24, 54, 72, 74, 172, 175, 178, 179-181, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 218, 335, 348, 363, 370, 372, 376, 378, 383, 413, 415, 416, 424, 432, 435, 436, 438, 439, 442, 443, 511, 557, 558, 559, 574, 590, 611, 701, 702, 710, 712, 714, 715, 718, 729, 741, 745, 821, 848, 854  
 Tanger 465  
 Tanzanie (*voir aussi* Tanganyika) 24, 72, 172, 174, 218, 312, 337, 363, 366, 413, 424, 442, 506, 511, 543, 557, 558, 590, 611, 701, 821, 852  
 Tarfāya 132  
 Tavera 242  
 Tawara 195, 199, 200, 214, 237-238  
 Tawārik 129  
 Tawfiḳ 87, 88, 90, 100  
 Tawfiḳ al-Hakim 600  
 Tawfiḳ al-Madanī 659  
 Taylor 304  
 Tāza 651  
 Tazikzaoūt 125, 135  
 Tchad 138, 311, 324, 402, 409, 477, 565, 842  
 Tébessa 660  
 Tehuango 211  
 Teleki 177  
 Tell 130, 459, 460, 461, 462, 465, 475  
 Tell al-Kébir 93  
 Tembu 218, 222, 238  
 Temne 164  
 Temsamān 656  
 Tewodros II 278, 280, 282  
 Tharaka 559  
 Tharwat 633  
 thé 372, 417, 425, 477,  
 Théodore 780  
 Theophilus Shepstone 237  
 théorie économique 40-42  
 Thlaping 235  
 Thogoto 702, 717  
 Thuku Harry 333, 542, 618, 708, 712, 713, 715, 716, 717, 718  
 Thurston 182  
 Tiassalé 152, 153  
 Tibesti 477  
 Tidikelt 127, 129  
 Tidjikdja 118, 129  
 Tieba 148  
 Tigrai 278, 280, 282, 294, 295, 763, 765, 766, 772  
 Tigré 780, 793  
 Tijaniyya 563  
 Tippu Tib 534  
 Tit 129  
 Tiv 538  
 Tivaouane 141  
 Tiyo Soga 220  
 Tiznit 133  
 Tlemcen 660  
 Tlhaping 235  
 Toalé 251  
 Tobago 828  
 Tobrouk 118, 120  
 Toera 262  
 Tofa 31, 32  
 Togo 49, 58, 311, 312, 313, 334, 335, 381, 383, 682, 693, 799,

- 805, 807, 821, 841, 842  
 Tokar 101  
 Tombouctou 524, 851  
 Tonga 191, 192, 199, 201, 204, 205, 208, 212, 214, 215, 222, 237-238  
 Tonj 105  
 Tonkin 249, 252  
 Touareg 324, 511, 651  
 Touba-Kouta 56  
 Toucouleur 59, 60, 141-147, 144, 145, 596  
 Touissit 465  
 Tovalou Quenum 618  
 Transkei 450, 724, 725, 727, 827  
 Transvaal 223, 234, 235, 236, 237, 312, 394, 445, 446, 448, 521, 590, 731, 734, 735, 736, 737, 755, 811  
 Trarza 118, 133, 140  
 Triffa 460, 475  
 Trinité 828  
 Tripoli 123, 476, 477, 479, 481, 493, 855  
 Tripolitaine (*voir aussi* Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) 58, 111, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 130, 133, 135, 324, 364, 476, 651, 656  
 True Whig Party 766  
 Tshckwana 224  
 Tsihombe 268  
 Tsivory 266  
 Tswana 222, 231-235, 236, 732  
 Tukuyu 330  
 Tumbuka 205  
 Tunis 116, 460, 461, 462, 465, 470, 473, 475  
 Tunisie 49, 111, 116, 122, 127, 130, 249, 319, 332, 364, 369, 455-476, 477, 495, 497, 564, 614, 649, 652-653, 654, 655, 666, 667  
 Tunzi 742  
 Turquie 101, 121, 130, 133, 307, 313, 323, 477, 563, 564, 621, 626, 652, 770, 797  
 Tushki 101  
 Tuskegee 717, 820, 821, 822, 824, 826  
 Tuwāt 111, 116, 117, 132  
**U**  
 Ucciali 58  
 Uele 391  
 Ufipa 701  
 Ujiji 174  
 Ukambani 185, 188, 559, 699, 700  
 Ukuabi 725  
 ‘Umar Al Hadj 141, 143, 163  
 ‘Umar al-Mukhtār 123, 124, 656  
 ‘Umar Samatar 644  
 Umm Diwaykrāt 103  
 Undi 191  
 Union sud-africaine 237, 335, 354, 370, 411, 446, 451, 721, 729, 731, 732, 734, 736, 737, 827  
 ‘Urābi Ahmad 89, 90, 93, 97, 100, 109  
 Urundi (*voir aussi* Rwanda et Burundi) 335, 370, 372, 381, 383, 384, 392, 395, 515  
 Usambara 175, 180, 184, 185  
 Uthixo 75  
 ‘Uthmān Digna 100, 108  
 Uthman Mahmūd 644  
 ‘Uthmān Rifkī 90  
 ‘Uthmān Yūsuf Kenadid 647  
 Uzigua 180  
 Uzuakoli 557  
**V**  
 Vai 274, 278, 286, 763, 786  
 Vakinisaony 257, 258  
 Vangaindrano 266  
 Vatomandry 254  
 Venda 238, 590  
 Vereiniging 55, 237  
 Victoria (lac) 175, 184, 363, 443, 519, 558  
 Vittori 269  
 Vohémar 254  
 Voituret 152  
 Volpi 122, 135  
 Volta 25, 154, 602  
 Vorimo 261  
 Voyburg 235  
**W**  
 Wa 150  
 Waalo 82  
 Wad Ḥabūba (*voir aussi* ‘Abd al-Ḳādir Muḥammad Imām) 103, 104  
 Wadaï 477  
 Wadī Halfa 104  
 Wahehe 58  
 Waiyaki 174, 177  
 Wallaga 292  
 Wallis 306  
 Wallo 770  
 Walo 140  
 Walter 79  
 Wanga 172, 174, 179, 180  
 Warebo 153  
 Warfallāh 122  
 Warsheik 106  
 Waston 276  
 Waterboer 446  
 Watutsi 588  
 Wau 105  
 Wellington Butelezi 727  
 Weme 151  
 Wenyako 148  
 Wenza 464  
 Wesebugu 145  
 Wesley Henry Too 763, 769  
 Whata 240  
 Wilberforce 809, 810, 811  
 William Wade Harris 569, 570, 571

- Wilmington 816 153, 157, 325, 508, 517, 381, 413, 497, 505,  
 Witherspoon 277, 762 519, 523, 524, 529, 530, 515, 545, 546, 558,  
 Wittenberg 601 533, 540, 569, 581, 582, 571, 590, 701, 721,  
 Witwatersrand 365, 735 583, 619, 692, 807, 805, 842, 849, 851  
 Wobogo 24, 25, 32 813, 831 Zande 508  
 Woermann 444 Young Kavirondo 705, Zanzibar 52, 54, 57, 174,  
 Wolamo 294 706, 707, 713, 717 180, 202, 253, 363,  
 Wollo 278 Yowasi Paito 705 424, 506, 509, 702,  
 Wolof 596, 691 Yūsuf Abu Rāḥil 124 710, 718, 821  
 Worrell 762 Yūsuf ʿAlī Kenadid 643, Zaria 160  
 Wuchale 58, 293, 294, 644 Zauditu 766  
 295 Yusufu Mukasa 705 Zāwiya Nāṣiriyya 133  
 Zaydab 491  
 Zayyān 130, 133  
 Zellidja 465  
 Zerma-Sonrai 403  
 Zezuru 576  
 Zibhebbhu 226  
 Zifta 483  
 Zimbabwe (*voir aussi*  
 Rhodésie du Sud) 70,  
 199, 218, 328, 369,  
 381, 413, 420, 511,  
 546, 557, 558, 571,  
 721, 849, 851  
 Zinder 477  
 Zomba 732  
 Zulu 27, 218-220, 221,  
 222, 223-226, 230,  
 231, 232, 234, 236,  
 238, 239, 511, 738  
 Zuluhlenga 224  
 Zululand 224, 226, 446  
 Zwimba 240
- X**
- Xhosa 75, 76, 77, 81, 218,  
 220, 221, 222, 230,  
 238, 239, 240, 826
- Y**
- Yaba 519, 622  
 Yaka 198, 204, 207  
 Yala 706  
 Yalley 594  
 Yambio 105  
 Yao 24, 71, 191, 194, 200,  
 201, 218, 222, 223-231,  
 238, 745, 811  
 Yao Gie 153  
 Yawn al-Djumā<sup>c</sup> 121  
 Yayou 645  
 Yeke 194, 201, 211  
 Yohannes IV 280  
 Yoruba 31, 57, 62, 151,
- Z**
- Zacr 462  
 Zaghül 332, 617, 625,  
 627, 628, 629, 630,  
 631, 633, 634, 648,  
 Zaire (*voir aussi* Congo  
 belge) 191, 199, 214,  
 312, 350, 381, 500,  
 505, 510, 514, 521,  
 546, 558, 561, 571,  
 586, 590, 620, 721,  
 741, 742, 841, 842,  
 851  
 Zambèze 70, 72, 73, 74,  
 80, 84, 191, 195, 198,  
 201, 205, 208, 211,  
 212, 213, 215, 223,  
 229, 443, 753  
 Zambie (*voir aussi* Rho-  
 désie du Nord) 57,  
 69, 191, 218, 314, 369,

*Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

*VIII. L'Afrique depuis 1935*

DIRECTEUR DE VOLUME : A. A. MAZRUI, CODIRECTEUR : C. WONDJI



Éditions UNESCO



HISTOIRE  
GÉNÉRALE  
DE  
L'AFRIQUE

*Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

VIII

*L'Afrique depuis 1935*

Directeur du volume

ALI A. MAZRUI

Codirecteur du volume

C. WONDJI

Éditions UNESCO

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

La rédaction de ce volume a été achevée en 1989. Le texte ne reflète donc pas les événements importants survenus depuis cette date.

L'UNESCO tient à exprimer sa gratitude à l'ancienne impératrice d'Iran au Vatican, et plus particulièrement au Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne, pour leurs généreuses contributions financières qui ont permis la publication de *l'Histoire générale de l'Afrique*.

L'UNESCO tient également à exprimer sa gratitude au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour sa contribution financière qui a permis la publication du présent volume en français.

Composé par les Éditions du Mouflon, Le Kremlin-Bicêtre 94270, France  
Achévé d'imprimer, 2<sup>e</sup> trimestre 1998 pour les « Nouvelles Éditions Ivoiriennes » 01 BP 1818 Abidjian 01 – Côte d'Ivoire

Publié en 1998 par l'Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

ISBN 92-3-201714-8

© UNESCO 1998

---

# Table des matières

Préface .....	9
Présentation du projet .....	15
<i>Chapitre premier</i>	
Introduction	
Ali A. Mazrui .....	19
SECTION I	
L'AFRIQUE DANS LA DÉCENNIE DE CONFLITS MONDIAUX 1935-1945	
<i>Chapitre 2</i>	
La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale	
Tayeb Chenntouf.....	49
<i>Chapitre 3</i>	
L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise	
Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane .....	77
<i>Chapitre 4</i>	
L'Afrique sous domination britannique et belge	
Michael Crowder.....	95

SECTION II

LA LUTTE POUR LA SOUVERAINETÉ POLITIQUE,  
DE 1945 AUX INDÉPENDANCES

<i>Chapitre 5</i>	« Cherchez d'abord le royaume politique... »	
	Ali A. Mazrui .....	125
<i>Chapitre 6</i>	L'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique	
	Ivan Hrbek .....	149
<i>Chapitre 7</i>	L'Afrique occidentale	
	Jean Suret-Canale et A. Adu Boahen .....	183
<i>Chapitre 8</i>	L'Afrique équatoriale de l'Ouest	
	Elikia M'Bokolo .....	215
<i>Chapitre 9</i>	L'Afrique orientale	
	Michael Twaddle, en collaboration avec Lucile Rabearimanana et Isaria N. Kimambo .....	243
<i>Chapitre 10</i>	L'Afrique australe	
	David Chanaiwa .....	273

SECTION III

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT ET LA LUTTE  
POUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

<i>Chapitre 11</i>	Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial (1935-1980)	
	Catherine Coquery-Vidrovitch .....	309
<i>Chapitre 12</i>	L'agriculture et le développement rural	
	Maxwell Owusu .....	341
<i>Chapitre 13</i>	Le développement industriel et la croissance urbaine	
	Pierre Kipré .....	385
<i>Chapitre 14</i>	Stratégies comparées de la décolonisation économique	
	Adebayo Adedeji .....	419

TABLE DES MATIÈRES

---

SECTION IV

ÉVOLUTION SOCIOPOLITIQUE  
DEPUIS LES INDÉPENDANCES

*Chapitre 15*

- Construction de la nation et évolution des structures politiques  
J. Isawa Elaigwu, en collaboration avec Ali A. Mazrui ..... 461

*Chapitre 16*

- Construction de la nation et évolution des valeurs politiques  
Joseph Ki-Zerbo, Ali A. Mazrui et Christophe Wondji,  
en collaboration avec A. A. Boahen ..... 499

SECTION V

CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS  
DEPUIS 1935

*Chapitre 17*

- Religion et évolution sociale  
Tshishiku Tshibangu,  
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi et Lemin Sanneh ..... 533

*Chapitre 18*

- Langue et évolution sociale  
Alfa I. Sow et Mohamed H. Abdulaziz ..... 555

*Chapitre 19*

- Le développement de la littérature moderne  
Ali A. Mazrui, avec la collaboration de Mario de Andrade,  
M'hamed Alaoui Abdalaoui, Daniel P. Kunene et Jan Vansina ..... 581

*Chapitre 20*

- Les arts et la société depuis 1935  
Jan Vansina ..... 609

*Chapitre 21*

- Tendances de la philosophie et de la science en Afrique  
Ali A. Mazrui et J. F. Ade Ajayi, en collaboration  
avec A. Adu Boahen et Tshishiku Tshibangu ..... 663

*Chapitre 22*

- Éducation et changement social  
Aklilu Habte et Teshome Wagaw,  
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi ..... 709

## SECTION VI

## LE PANAFRICANISME : LIBÉRATION ET INTÉGRATION DEPUIS 1935

*Chapitre 23*

L'Afrique et la diaspora noire

Joseph E. Harris, avec la collaboration de Slimane Zeghidour ..... 737

*Chapitre 24*

Le panafricanisme et l'intégration régionale

S. K. B. Asante, en collaboration avec David Chanaiwa ..... 757

*Chapitre 25*

Panafricanisme et libération

Edem Kodjo et David Chanaiwa ..... 779

## SECTION VII

## L'AFRIQUE INDÉPENDANTE DANS LES AFFAIRES MONDIALES

*Chapitre 26*

L'Afrique et les pays capitalistes

D. Chinweizu ..... 805

*Chapitre 27*

L'Afrique et les pays socialistes

Iba Der Thiam et James Mulira,

avec la collaboration de Christophe Wondji ..... 837

*Chapitre 28*

L'Afrique et les régions en développement

Locksley Edmondson ..... 869

*Chapitre 29*

L'Afrique et l'Organisation des Nations Unies

Edmond Kwam Kouassi ..... 911

*Chapitre 30*

L'horizon 2000

Ali A. Mazrui ..... 947

Postface : chronologie de l'actualité de l'Afrique des années 90

C. Wondji ..... 979

*Notice biographique des auteurs du volume VIII* ..... 1003*Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une*

Histoire générale de l'Afrique..... 1011

*Abréviations et liste des périodiques*..... 1013*Bibliographie*..... 1015*Index*..... 1071

---

# Préface

*par*  
*M. Amadou Mahtar M'Bow*  
*Directeur général*  
*de l'UNESCO (1974-1987)*

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait, en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique, à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pou-



vait accrédi-ter l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où l'on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Répé- rable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain en vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethnohistoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de *l'Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO a commencé la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui

permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain: campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en «ajami» (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. Par ailleurs, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage: présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois<sup>1</sup>, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clés de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le

1. Le volume I est paru en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais; le volume II en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais; le volume III en anglais, arabe, espagnol et français; le volume IV en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais; le volume V en anglais; le volume VI en anglais, arabe et français; le volume VII en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais; le volume VIII en anglais.

cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; les relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; le processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux, publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage<sup>2</sup>. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

2. Douze numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 – Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 – La traite négrière du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle; n° 3 – Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 – L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 – La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et corne de l'Afrique; n° 6 – Ethnonymes et toponymes; n° 7 – Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 – La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 – Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 – L'Afrique et la seconde guerre mondiale; n° 11 – Libya Antiqua; n° 12 – Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles, doivent s'enraciner dans une conscience historique renouvelée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et, dès les débuts de l'indépendance, comme président de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent, et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette

prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l' UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

---

# Présentation du projet

*par*  
*le professeur Bethwell Allan Ogot\**  
*président du Comité scientifique international*  
*pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique*

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa première session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique

\* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen

avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent et sont analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ huit cents pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur *curriculum vitae*. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit: le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT

8 août 1979

Président du Comité scientifique international  
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique



# Introduction

*Ali A. Mazrui*

Les exigences de l'analyse menée dans le présent volume ont conduit à subdiviser ici l'histoire de l'Afrique en trois domaines : culturel, économique et politique. Nous entendons le mot *culturel* non pas au sens étroit évoquant l'expérience artistique mais dans une acception plus large visant les valeurs et les traditions. Nous définissons le domaine *économique* comme étant celui de la production africaine et de la distribution de biens, ainsi que celui des modes de consommation africains et des modalités d'échange qui s'y rapportent<sup>1</sup>. Enfin, nous définissons l'expérience *politique* de l'Afrique du point de vue des enjeux du pouvoir et de l'autorité, ainsi que du point de vue des règles de la participation à la gestion des affaires publiques.

Sur le plan *culturel*, les sujets abordés embrassent tout l'horizon compris entre la religion et la littérature. En matière *économique*, nous traitons dans ce volume aussi bien de l'approvisionnement en eau dans les campagnes que de la recherche d'un nouvel ordre économique international. Enfin, les thèmes *politiques* comprennent des sujets aussi divers que les luttes de libération en Afrique australe, les révolutions sociales dans des pays comme le Rwanda et l'Éthiopie, l'édification de la nation en Tanzanie ou les valeurs politiques au Maghreb.

Pourquoi avoir choisi 1935 comme point de départ de la période étudiée dans ce volume ? Parce que pour l'Afrique, la seconde guerre mon-

1. Pour les débats économiques, se référer notamment aux documents de la Banque mondiale, 1989a, et de l'ONU, Commission économique pour l'Afrique, 1989.

diale a commencé cette année-là. À l'image de la Chine pour qui le conflit ne débuta pas avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en 1939 mais bien par l'invasion de son territoire par le Japon en 1937, l'Afrique vit en effet s'ouvrir les hostilités en octobre 1935 lorsque les troupes de Mussolini envahirent l'Éthiopie. Une section entière du volume est consacrée à cette décennie de conflit international (1935-1945) et nous avons aussi abordé la seconde guerre mondiale dans des chapitres ultérieurs. Nous reviendrons plus loin, dans la présente introduction, sur ce thème du conflit mondial dans ses relations avec la crise des années 30.

## Les valeurs, la production, le pouvoir

Dans le domaine culturel, cette période de l'histoire de l'Afrique correspond à une phase importante de l'africanisation des religions venues de l'extérieur, christianisme et islam. Des églises chrétiennes indépendantes firent leur apparition, affirmant leur identité avec plus d'assurance, tout particulièrement en Afrique centrale et méridionale. Quant à l'islam, il connut, entre autres au Sénégal, une africanisation plus profonde sous l'influence de mouvements tels que la confrérie mouride d'Amadou Bamba.

Dans le domaine linguistique, l'Afrique, comme on le verra, doit compter avec le rôle des langues européennes importées et avec l'utilisation de l'alphabet latin dans la codification des langues nationales. Chose curieuse, elle n'a pas connu sur ce plan linguistique, au cours de la période considérée ici, un nationalisme militant comparable à celui qui s'y est manifesté sur le plan politique. Les Africains se sentent moins frustrés par la prépondérance des langues de l'Europe que par sa suprématie politique. En fait, si l'on excepte l'Éthiopie, la Somalie, la Tanzanie et l'Afrique arabophone, la résonance émotionnelle du nationalisme linguistique est bien moindre en Afrique que, par exemple, dans l'Asie postcoloniale. Comme nous le signalerons plus loin dans le présent volume, l'Afrique est plus disposée à s'accommoder de la dépendance linguistique qu'elle ne paraît prête à admettre le néocolonialisme politique.

D'autre part, bien que s'exprimant souvent en langue étrangère, la littérature et le théâtre africains sont inextricablement solidaires de la politique de libération. Au cours de cette période, le *théâtre de la libération* est incontestablement plus engagé que le *théâtre du développement*. Le thème de la libération a particulièrement imprégné le théâtre sud-africain, comme on le verra dans la suite de ce volume. Des pièces telles que *Sizwe Bansi is dead*, d'Athol Fugard, John Kani et Winston Ntshona, ou *Survival*, due au Workshop 71, ouvrirent la voie à toute une nouvelle génération du théâtre de la libération. Même *Ngahika Ndenda* [Je me marierai quand je voudrai], pièce populiste de Ngugi wa Thiong'o, traite, pourrait-on dire, un thème de libération plutôt que de développement, en l'occurrence la libération par rapport à

l'oppression de classe (Noirs contre Noirs) et non par rapport à l'oppression raciale comme en Afrique du Sud (Blancs contre Noirs).

Dans l'ensemble, dépendance linguistique et nationalisme littéraire se manifestent simultanément au cours de cette période en Afrique. Mais lorsque les langues étrangères sont employées, c'est pour exprimer une identité littéraire résolument africaine et, au Kenya par exemple, un auteur comme Ngugi wa Thiong'o tente de fondre ensemble nationalisme linguistique et indépendance littéraire: sa pièce *Ngahiika Ndenda* écrite en langue kikuyu est dirigée contre le pouvoir africain noir de l'époque postcoloniale de son pays.

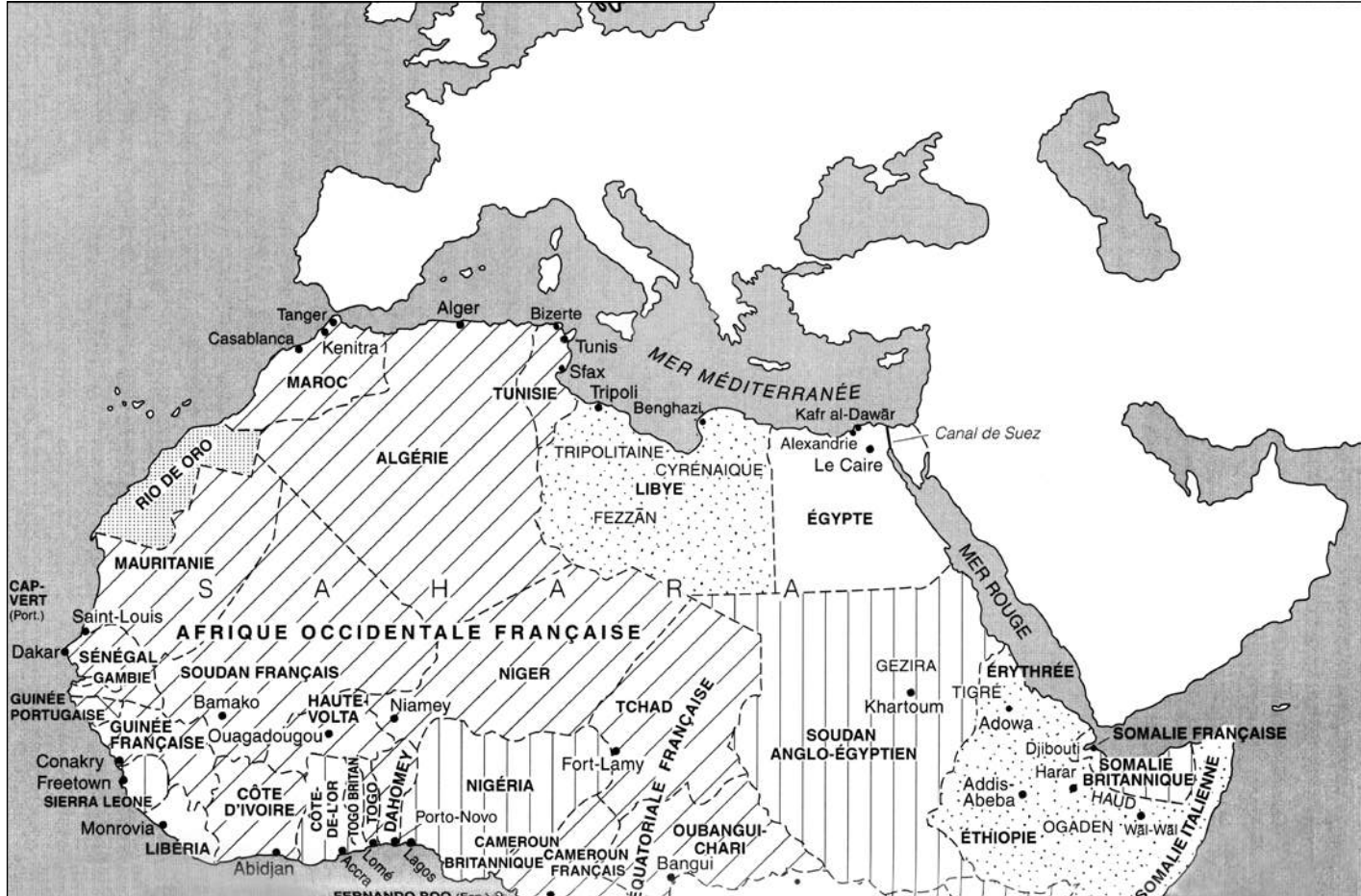
Parallèlement à cette tentative de combiner nationalisme littéraire et nationalisme linguistique, Julius K. Nyerere, en Tanzanie, essaye, lui, de combiner le nationalisme linguistique et la dépendance littéraire. Sa traduction en kiswahili du *Jules César* de Shakespeare paraît bien, de prime abord, aller à l'encontre de la libération. Mais qu'a-t-il fait, sinon demander au kiswahili de porter le poids de la culture mondiale en ne reculant pas devant la grandeur de Shakespeare? En un sens, Nyerere frappait ainsi un coup au bénéfice du développement, le développement linguistique en l'occurrence. Si, sur le plan littéraire, se préoccuper de Shakespeare c'était, semble-t-il, tourner le dos à la libération, traduire un génie occidental dans une langue africaine peut être considéré comme une affirmation du développement.

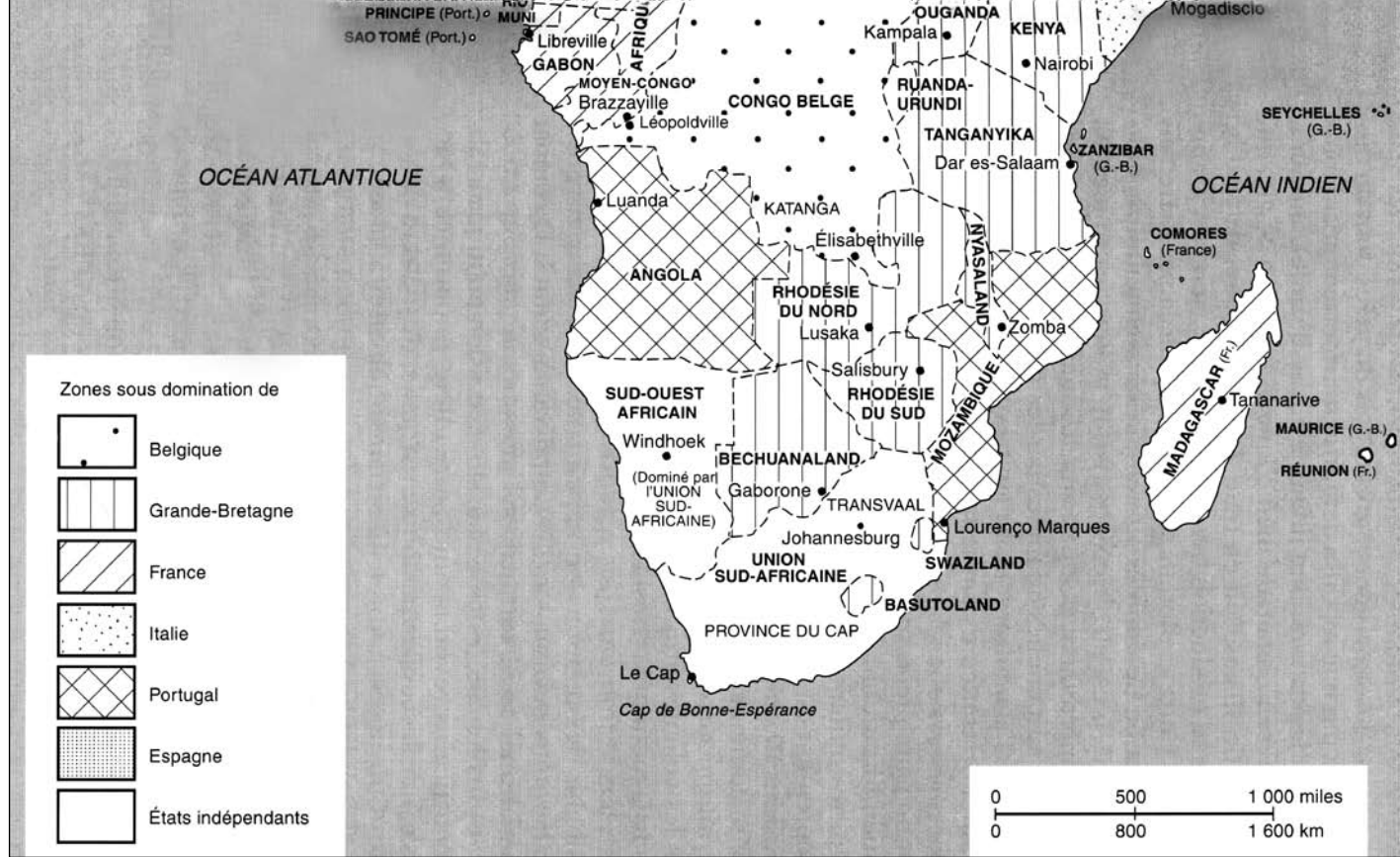
La traduction par Nyerere du *Marchand de Venise* peut sembler, elle aussi, aller dans un sens contraire à la libération. Or, elle appartient à sa manière au théâtre du développement et cela pour deux raisons. Premièrement, l'entreprise équivalait à promouvoir la langue *nationale* tanzanienne en tant que langue *internationale*. Deuxièmement, le choix du *Marchand de Venise* s'inscrivait dans le cadre de l'effort d'éducation économique de la Tanzanie, dirigé contre l'exploitation. La vision tout entière de Nyerere dans son *Ujamaa* était une lutte contre les Shylock de ce monde (plus païens que juifs). La façon dont il traduisit le titre de la pièce conforta ce sentiment: *Le(s) capitaliste(s) de Venise (Mabepari wa Vanisi)*. Nous reviendrons, dans des chapitres ultérieurs, sur le symbolisme du *Mwalimu* et du *Bard* dans la culture postcoloniale.

Dans le domaine économique, le présent volume aborde les problèmes de la pauvreté et du sous-développement à la fois sur le plan mondial et sur le plan local ou de la microsociété, car si, en Occident, la concurrence est le fait de capitalistes s'affrontant au niveau du marché boursier, en Afrique, elle se situe parfois au niveau de la pauvreté. Nous espérons pouvoir mettre en lumière, dans les chapitres qui suivent, le contexte global du sous-développement et de la misère qui sévissent sur le continent<sup>2</sup>.

On peut se demander, à propos des années 90, si les temps les plus durs, pour l'Afrique, sont désormais derrière elle. Les données dont on

2. Consulter J. Ravenhill, 1986. Je remercie aussi Wanjiku Kironjo (Kenya) de son apport très stimulant.





1.1. Carte politique de l'Afrique en 1935.

[Source: d'après J. Bartholomew, *The citizen's atlas of the world*, Édimbourg, Bartholomew and Son Ltd., 1935, p. 122-123.]

Note: entre 1932 et 1947, la Haute-Volta était partagée entre le Soudan français, la Côte d'Ivoire et le Niger. À cette époque, Ouagadougou n'était pas la capitale.

dispose, si elles n'apportent pas une réponse définitive, permettent néanmoins de penser que d'ores et déjà la mortalité infantile a baissé sur le continent, tombant de 40 à 24%. Il semblerait, de même, que l'espérance de vie, qui était naguère de moins de 40 ans, soit en train de se rapprocher de 50 ans.

En ce qui concerne la production vivrière, il semble qu'elle ait augmenté en 1986 de 3%. Cette évolution signifie que pour la première fois en quinze ans la production de denrées alimentaires a augmenté plus fortement que la population. On a pu observer aussi, au milieu des années 80, un changement de comportement des paysans africains, désormais attentifs aux politiques plus rationnelles adoptées par les gouvernements pour améliorer les revenus de l'agriculture. Les chapitres consacrés à l'économie permettront de traiter du contexte dans lequel s'inscrivent ces problèmes<sup>3</sup>.

Quant à l'aspect politique de l'histoire de l'Afrique au cours de la période considérée, les principaux processus étudiés dans ce volume sont la libération, la formation de l'État et l'édification de la nation.

Après les chapitres traitant de la libération par rapport au régime colonial européen proprement dit, plus particulièrement au cours de la période allant jusqu'aux années 60, sera abordée l'époque où l'Afrique a lutté contre des gouvernements dominés par des minorités blanches, comme au Zimbabwe. Bien sûr, il sera aussi question dans ce volume des luttes qui se déroulèrent dans les colonies africaines que l'Europe considérait comme partie intégrante de la métropole (ainsi l'Algérie et les colonies portugaises).

Enfin, on analysera l'effort entrepris par l'Afrique à l'époque postcoloniale pour s'affranchir des relations de dépendance subsistant encore à l'égard des anciennes puissances coloniales: en d'autres termes, le combat contre le néocolonialisme.

Dans la phase postcoloniale, les processus de succession politique à l'intérieur des États africains revêtent une particulière importance. On a observé quelques cas de succession posthume naturelle, c'est-à-dire de succession à la suite d'un décès naturel. C'est ainsi que Moi a succédé à Kenyatta et Chadli Bendjedid à Boumediène.

Des successions sont aussi intervenues après un assassinat, un meurtre politique ou un «accident» douteux. Lorsque al-Hadji Shehu Shagari est arrivé au pouvoir en 1979, trois des six chefs de gouvernement du Nigéria avaient été tués depuis l'indépendance, soit un taux de «régicide» de 50%. Cependant, depuis Shagari, le taux de régicide a baissé au Nigéria, aucun président n'y a été assassiné dans les années 80.

Mais les cas de succession politique résultant d'un coup d'État militaire ont été de loin les plus fréquents. Plus de soixante-dix coups d'État ont eu lieu sur le continent depuis l'indépendance, pour la plupart au nord de l'équateur. Il faut y ajouter les successions consécutives à un coup d'État

3. C. Bassett, 1987.

*civil* (un gouvernement civil prenant la suite d'un autre gouvernement civil). Ainsi, en Ouganda, Obote réussit une révolution de palais destituant le président, le roi Mutesa, en 1966 et Lule succéda à Binaisa en 1979 à l'issue d'un autre coup d'État civil.

Certaines successions se produisirent à l'issue d'une *véritable guerre*. Ainsi eut lieu l'accession de Lule au pouvoir après la guerre *entre États* ayant opposé la Tanzanie à l'Ouganda en 1978-1979. Des successions se sont aussi produites à l'issue d'une guerre *civile*: la prise du pouvoir par l'armée de Museveni en Ouganda après Obote et Okello en fournit le meilleur exemple.

L'insurrection populaire a également joué son rôle dans ces processus. Le cas du Soudan est à cet égard exceptionnel. En 1964, une insurrection conduite par des civils y a entraîné l'effondrement du régime militaire du général Aboud et, en 1985, une insurrection démocratique du même style y a renversé le régime de Nimayri et obligé les militaires à promettre le retour à la démocratie dans un délai d'un an. La promesse fut tenue mais le gouvernement civil ne dura pas.

Des cas de passation volontaire du pouvoir des militaires aux civils se sont aussi présentés: en 1979 le général Obasanjo, au Nigéria, et le capitaine Jerry Rawlings, au Ghana, se démièrent ainsi en faveur de civils (pour peu de temps dans ce dernier pays).

Quant à la succession politique assurée par des élections, Maurice en offre à peu près le seul exemple en Afrique. Au cours de la période de l'histoire africaine considérée ici, les cas de remplacement d'un gouvernement à la suite d'une *défaite électorale* furent rarissimes. Les chapitres traitant de cette question, notamment les chapitres 15 et 16, analysent quelques-uns des facteurs qui contribuent à la volatilité des institutions dans l'Afrique postcoloniale.

Cependant, on a vu plusieurs cas historiques de succession politique survenant après une démission ou un retrait volontaires. L'exemple le plus net de retraite politique complète est, à ce jour, celui du président du Sénégal Léopold Sédar Senghor. En 1985, Julius K. Nyerere a lui aussi offert l'exemple du renoncement à la plus haute charge de l'État; toutefois, pendant un certain temps, il ne put se résoudre à abandonner son rôle au sein du parti national, le Chama Cha Mapinduzi (CCM). Tout aussi ambivalente avait été la «retraite» ostensiblement prise par Ahmadou Ahidjo quelques années auparavant en République-Unie du Cameroun.

Dans les chapitres traitant des crises politiques de l'Afrique, nous espérons montrer qu'au cœur de ces crises réside, notamment, la question de savoir comment donner à nos nations une plus grande cohésion culturelle et comment conférer à nos États une plus grande légitimité politique et une autorité accrue. L'Afrique de la période traitée ici est celle qui a reçu en partage des frontières artificielles, des armées mal entraînées et une situation économique d'extrême dépendance. Dans les chapitres consacrés à la politique et à l'économie sont examinées quelques-unes des crises évoquées plus haut, y compris du point de vue des questions cruciales que posent les droits de l'homme dans l'Afrique postcoloniale.

Cependant, étant donné le caractère particulier du XX<sup>e</sup> siècle, ce siècle où, pour la première fois au cours de l'aventure humaine, l'économie et la politique ont acquis une dimension véritablement *globale, universelle*, l'histoire de l'Afrique contemporaine ne peut se comprendre pleinement que dans le contexte plus vaste de l'histoire mondiale. Ce qui se dégage de l'histoire de la période envisagée, c'est, pour une part, la façon dont l'Afrique a aidé l'Europe à se réhumaniser et la manière dont l'Europe a aidé l'Afrique à se réafricaniser. L'histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle constitue l'un des grands drames de l'histoire de l'humanité saisie dans son ensemble. Ce processus a mis en jeu des contradictions exceptionnelles<sup>4</sup>.

Les années écoulées depuis 1935, en particulier, constituent une période de l'histoire durant laquelle le monde occidental a, sans le vouloir, rappelé aux Africains leur identité *panafricaine*. Nous savons que l'identité *nigériane, kényenne* ou *ivoirienne* n'aurait pas existé sans le colonialisme européen. L'Europe est par conséquent le parent illégitime de la conscience nationale des Nigériens, des Kényens, des Ivoiriens; mais peut-on dire aussi que l'impérialisme occidental est le parent illégitime de la conscience panafricaine? Le présent volume traite aussi de l'apparition de ces nouvelles identités et de ces nouvelles aspirations parmi les peuples africains.

Si, en Afrique, la conscience de classe résulte pour une part de l'intensification du capitalisme, l'intensification de l'impérialisme a déjà suscité en partie, sur ce continent, une conscience de race. De même que l'exploitation capitaliste aide les travailleurs à mieux prendre conscience collectivement d'eux-mêmes *en tant que travailleurs*, de même l'impérialisme européen a aidé au fil du temps les Africains colonisés à devenir, collectivement, plus conscients d'eux-mêmes en tant que peuple colonisé. C'est en ce sens que l'impérialisme européen a contribué, par exemple, à faire en sorte que les gens du pays kikuyu reconnaissent dans les Yoruba leurs « frères africains » et a aidé le peuple d'Algérie à reconnaître dans les Zulu des compatriotes à l'échelle continentale.

Il va sans dire que les Africains, dans leurs propres sociétés et leurs sous-régions, n'ont pas eu besoin de l'aide de l'Europe pour connaître et éprouver depuis longtemps la dignité de leur identité propre de Kikuyu, d'Amhara, de Yoruba, de Berbères, de Zulu ou d'Arabes maghrébins. Cependant, lorsque dans son livre *Philosophie de la révolution*, Gamal 'Abd al-Nasser a appelé les Égyptiens à se souvenir qu'ils n'étaient pas seulement des Arabes et des musulmans mais aussi des *Africains*, il se référait explicitement à l'expérience partagée par tout le continent de la lutte contre une domination étrangère. L'impérialisme européen a provoqué l'éveil d'une conscience continentale.

4. Nous définissons la « décolonisation » comme le processus par lequel le régime colonial prend fin, les institutions coloniales sont démantelées et les valeurs et modalités coloniales sont abandonnées. Théoriquement, l'initiative de la décolonisation peut être prise soit par la puissance impériale, soit par le peuple colonisé. En réalité, la décolonisation véritable est en général imposée par l'entrée en lutte des opprimés.





1.2. Devant la Société des Nations, l'empereur Haïlé Sélassié s'élève contre l'agression de l'Éthiopie par l'Italie.

[Source: Musée du Palais des Nations, Genève. Photo: L. Bianco.]

La maison impériale d'Éthiopie fut relativement lente à reconnaître dans son pays un pays africain. Pendant longtemps, les souverains éthiopiens préférèrent se considérer comme appartenant au Moyen-Orient et non à l'Afrique. Cependant, c'est en 1935 que débute le présent volume, l'année où les Italiens humilient et occupent l'Éthiopie, acte aux conséquences particulièrement dramatiques. Le reste de l'Afrique et tout le monde noir en ont alors vibré de douleur. Les conséquences de cet événement sont étudiées en détail dans plusieurs chapitres.

On a parfois oublié qu'à partir de 1935, l'Éthiopie s'est découverte elle-même comme partageant réellement la condition africaine. D'une part, à l'annonce de la nouvelle de l'invasion italienne, on voit Kwame Nkrumah, jeune homme, arpentant les rues de Londres sans pouvoir réprimer ses larmes de colère. La mauvaise nouvelle fut ce jour-là un stimulant supplémentaire de l'identité panafricaine chez le jeune Nkrumah.

Mais, d'autre part, l'empereur Haïlé Sélassié fut plongé dans une expérience semblable à celle qui avait été infligée à d'autres souverains africains trente ou cinquante ans auparavant: l'occupation directe de leur sol et l'assujettissement de leur peuple par les Européens. L'empereur fut aussi témoin de l'ampleur du soutien manifesté par les Africains et les Noirs à

son peuple et à lui-même face au défi italien. Ainsi prit naissance une nouvelle conscience raciale dans la maison royale d'Éthiopie, sous l'effet du choc produit par la découverte de soi en tant que dynastie africaine régnant sur un peuple africain. Par la suite, Haïlé Sélassié allait devenir l'un des pères fondateurs du panafricanisme postcolonial et, à bien des égards, son plus éminent représentant. Les excès de l'Europe impériale ont ainsi une fois de plus préparé le terrain à quelque chose d'autrement positif, la splendeur d'une nouvelle identité panafricaine a grandi sur la sordide misère du racisme européen. Le présent volume traite de la transition décisive entre l'ignominie des excès des Européens et la splendeur de la découverte de l'Afrique par elle-même.

Mais qu'en fut-il de l'effet inverse, celui que produisit l'Afrique sur l'Occident ? En combattant pour sa propre indépendance, l'Afrique contribua aussi à modifier le cours de l'histoire européenne, et même mondiale. Le présent volume met évidemment l'accent sur les faits historiques qui se sont produits à l'intérieur du continent lui-même mais, étant donné qu'au cours de cette période l'Afrique fut incorporée et participa plus étroitement que jamais au système mondial, il importe de se rappeler qu'elle n'était pas simplement un continent passif soumis aux actions des autres. Les propres actions de l'Afrique contribuèrent aussi à transformer les destinées d'autrui. S'il est vrai que l'Afrique en tant que continent a été soumise par l'Europe au choc qui l'a forcée à se reconnaître elle-même, de son côté, l'Europe a été forcée, dans une certaine mesure, à assimiler la leçon de responsabilité internationale et d'humilité démocratique que lui imposait le défi africain. Toute l'histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle doit être vue aussi comme un processus par lequel les opprimés ont fini par comprendre pleinement qui ils sont réellement tandis que les oppresseurs commençaient à apprendre l'humilité inhérente au sentiment d'avoir à rendre des comptes au monde entier en matière d'humanité. L'histoire de l'Afrique depuis 1935 doit être replacée dans le contexte de ces contradictions majeures.

## Qui sont les Africains<sup>5</sup> ?

Le poète et diplomate de la Sierra Leone, Davidson Abioseh Nicol, a écrit :

*Tu n'es pas un pays, Afrique,  
Tu es une idée,  
Façonnée dans nos esprits, chacun le sien,  
Pour cacher nos peurs, chacun les siennes,  
Pour nourrir nos rêves, chacun les siens<sup>6</sup>.*

5. Cette partie s'inspire de A. A. Mazrui, 1986, chapitres 1 et 5.

6. Voir D. A. Nicol, 1969.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce leitmotiv particulier. Certes, l'Afrique est à la fois plus qu'un pays et moins qu'un pays. Plus de cinquante entités territoriales aux frontières artificiellement créées par l'Europe en sont venues, au cours de la période dont traite le présent volume, à prendre le nom de « nation ». Toutes, sauf la République sud-africaine et la Namibie, avaient, dans les années 80, adhéré à une organisation internationale dénommée Organisation de l'unité africaine (OUA). Oui, l'Afrique est une *idée*, fécondée par les rêves de millions d'êtres humains.

Comme nous l'avons dit, l'une des grandes ironies de l'histoire de l'Afrique moderne réside dans le fait que le colonialisme européen eut pour effet de rappeler aux Africains qu'ils étaient Africains. Le plus grand service que l'Europe ait rendu aux peuples d'Afrique ne fut pas de leur apporter la civilisation occidentale, actuellement assiégée, ni même le christianisme, aujourd'hui sur la défensive. Le don suprême fait par l'Europe a été celui de l'identité africaine, don accordé sans aménité, ni intention, mais qui n'en est pas moins réel pour autant. Et cela est particulièrement vrai au XX<sup>e</sup> siècle.

Mais alors, comment l'Europe a-t-elle « panafricanisé » l'Afrique ? En quelle façon peut-on dire que le sentiment d'identité africaine qu'éprouvent les Africains d'aujourd'hui est né de l'interaction qui s'est produite dans l'histoire entre eux et les Européens ?

En fait, un certain nombre de processus liés les uns aux autres furent à l'œuvre simultanément. Nous les examinerons de plus près par la suite. D'abord et avant tout, il y a le triomphe de la cartographie européenne dans l'histoire scientifique et intellectuelle mondiale. Ce sont les Européens qui donnèrent un nom à la plupart des continents, aux océans, à bon nombre des grands fleuves et des grands lacs et à la plupart des pays. L'Europe fixa la *position* du monde de telle manière que nous pensons le continent européen comme situé au-dessus de l'Afrique et non pas au-dessous d'elle dans le cosmos. Elle fixa le *temps* du monde de telle manière que l'heure universelle se fixa sur le méridien de Greenwich. Et elle nomma les tropiques du Cancer et du Capricorne.

Qui plus est, ce furent en général les Européens qui décidèrent où finissait un continent de la planète Terre et où un autre commençait. Pour ce qui est de l'Afrique, ils décidèrent que notre continent finissait à la mer Rouge et non au golfe Persique. Les Européens n'ont peut-être pas inventé le mot « Afrique » mais ils ont joué un rôle décisif dans l'application de ce terme à la masse terrestre continentale que nous reconnaissons aujourd'hui sous ce nom.

Le deuxième processus par lequel l'Europe contribua à l'africanisation de l'Afrique est celui du racisme. Comme le montrent les précédents volumes, le racisme se manifesta de façon particulièrement marquante dans la manière dont les populations noires du continent furent traitées. L'humiliation et l'abaissement dont les Africains noirs furent victimes pour des raisons raciales au cours des siècles contribuèrent à les amener à se reconnaître entre eux comme « frères africains ».

Le racisme était lié à l'impérialisme et à la colonisation. À leur sujet nous montrerons aussi, dans les chapitres ultérieurs, qu'ils firent naître un sentiment d'identité africaine commune suffisamment fort pour que puisse prendre corps, au cours de la période considérée, le mouvement du panafricanisme. C'est ce qu'exprimait le Tanzanien Julius K. Nyerere lorsqu'il déclarait: « Sur tout le continent, sans qu'un mot fût échangé d'un individu à un autre ou d'un pays à un autre, les Africains regardaient l'Européen, se regardaient entre eux, et savaient que par rapport à l'Européen ils ne faisaient qu'un<sup>7</sup>. »

La conscience noire, au sud du Sahara, est un aspect de l'identité africaine — mais cette conscience noire apparut elle-même comme une réaction à l'arrogance raciale des Européens. Elle atteignit la dimension continentale à partir de l'invasion de l'Éthiopie en 1935. La négritude, mouvement intellectuel et littéraire, naquit de l'arrogance culturelle spécifique de l'impérialisme français. Tel est l'arrière-plan du processus par lequel l'Europe a « panafricanisé » l'Afrique. La période de l'histoire sur laquelle porte le présent volume constitue un moment particulièrement important de ce processus.

## L'Afrique à l'ère de la mondialisation

Au XX<sup>e</sup> siècle, cependant, l'histoire de l'Afrique est en vérité intimement liée à des tendances qui sont sensibles à l'échelle du monde. Nous verrons plus loin comment la traduction de Shakespeare en kiswahili faite par Nyerere illustre, dans le domaine littéraire, cette connexion planétaire. Le chapitre 29, consacré à « L'Afrique et à l'Organisation des Nations Unies », mettra en lumière la composante politique de cette liaison vivante. La période traitée dans le présent volume a vu l'aube de l'ère nucléaire et l'émergence de l'ère spatiale, deux des événements qui ont le plus radicalement modifié la relation de l'homme à l'univers. D'autres chapitres aborderont ces tendances scientifiques. Lecteurs et auteurs qui procéderont, au cours du présent volume, à la microanalyse de l'expérience locale et régionale de l'Afrique devront pareillement garder à l'esprit la dimension « cosmique » tout à fait exceptionnelle qui a caractérisé cette période de l'histoire humaine. Quels ont été, pour l'Afrique, l'impact et les conséquences de ces prodigieuses avancées technologiques? De quelle façon l'Afrique a-t-elle contribué elle-même à ces spectaculaires transformations? Nous ne devons pas perdre de vue le contexte général dans lequel s'inscrivent les processus régionaux étudiés dans ce volume.

Deux catastrophes d'ampleur mondiale importent tant pour la réhumanisation de l'Europe que pour la réafricanisation de l'Afrique: la crise des années 30 et la seconde guerre mondiale. Lequel de ces deux événements

7. J. K. Nyerere, 1960, p. 149.

a-t-il eu les répercussions les plus profondes sur l'histoire de l'Afrique ? Et lequel a le plus contribué à réhumaniser l'Occident ?

Les années les plus dures de la crise se situent juste avant la période dont traite le présent volume : l'effondrement de Wall Street date de 1929. Mais ses conséquences se sont fait sentir pendant toute la décennie suivante, voire ultérieurement pour certaines des plus sinistres d'entre elles (l'ascension de Hitler est de celles-là).

La crise des années 30 a-t-elle porté un coup au monde occidental dans un premier temps, pour favoriser ensuite la libération de l'Afrique ? A-t-elle été une catastrophe pour le capitalisme occidental mais, ultérieurement, un bienfait pour les colonies ? S'il en est ainsi, quels furent les termes exacts de cette équation ? De quelle façon l'Europe s'est-elle par la suite plus humanisée ? Dans quelles circonstances l'Afrique est-elle devenue plus panafricaine ? Certaines de ces questions seront clarifiées dans les chapitres qui leur sont consacrés.

Mais si chaque grande crise mondiale est, par définition, aussi une crise pour l'Afrique, sommes-nous parvenus à un stade tel que toute grande crise *africaine* soit désormais aussi mondiale ? Il est de fait qu'au cours de la période traitée dans le présent volume, toute convulsion violente survenue en Afrique a tendance à acquérir un caractère plus largement international. Nous analyserons en détail dans les chapitres appropriés la mondialisation de la crise du Congo-Léopoldville au début des années 60, événements marqués par la mort violente de deux de leurs principaux protagonistes politiques, Patrice Lumumba et Dag Hammarskjöld. Une vingtaine d'années plus tard, la crise du Tchad a connu une internationalisation croissante, impliquant de nombreux pays sur les plans diplomatique ou militaire. Et il faudrait rappeler aussi les guerres de libération de l'Afrique australe, toutes caractérisées par une forte composante internationale. À l'évidence l'Afrique participe peu ou prou à tous les grands bouleversements mondiaux, et le reste du monde participe un tant soit peu à tout drame proprement africain.

La guerre de Suez, en 1956, est plus difficile à classer. Était-ce un conflit d'envergure mondiale qui eut le sol d'Afrique pour théâtre d'opérations ? Ou bien un conflit africain qui s'est mondialisé ? En nationalisant le canal de Suez, Gamal 'Abd al-Nasser déchaîna dans le Nord les forces des puissances impériales et dans le Sud les forces de libération. La crise de Suez apparaîtra dans le présent volume comme l'un des cas les plus marquants où le monde et la destinée de l'Afrique se sont trouvés liés.

Si nous accordons dans ce volume une attention toute spéciale à l'internationalisation de la guerre de Suez en 1956 et à celle de la crise du Congo de 1960 à 1965, nous dirons aussi que la guerre civile du Nigéria, de 1967 à 1970, s'est trouvée en un sens mondialisée à un égal degré quoique de façon différente.

La guerre du Biafra a bel et bien été « une guerre mondiale en miniature », le facteur nucléaire en moins. Le soutien apporté par la France au Biafra contrebalançait l'appui des Britanniques au Nigéria fédéral ; l'aide

matérielle fournie par Israël au Biafra avait pour contrepartie la présence des pilotes fournis par l'Égypte à l'aviation fédérale, et l'appui de l'Afrique du Sud et des Rhodésiens blancs au Biafra s'opposait à l'attitude de l'Organisation de l'unité africaine, favorable au maintien de l'intégrité territoriale du Nigéria. Les Chinois, eux aussi, intervinrent en faveur du Biafra pour contrebalancer l'appui soviétique au Nigéria. De fait, le renforcement de l'intervention soviétique en faveur du camp fédéral nigérien coïncida avec l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie pour le maintien de la cohésion du bloc socialiste. Le « second monde » du socialisme et le tiers monde du sous-développement étaient tous deux solidement englobés dans la doctrine brejnévienne de l'internationalisme prolétarien.

Le gouvernement tchécoslovaque avait d'abord obéi à Moscou, qui lui enjoignait de livrer des chasseurs à réaction Dauphin et d'autres armements aux Nigériens. Mais le régime libéral de Dubček proscrivit, en mai 1968, toute vente d'armes au Nigéria. Trois mois plus tard, les forces du Pacte de Varsovie envahissaient la Tchécoslovaquie et l'interdiction de vente des Dauphin au camp fédéral était levée.

Ce ne sont pas l'invasion du Centre-Ouest par Ojukwu ni la contre-attaque du Nigéria fédéral qui motivèrent l'escalade du soutien soviétique au Nigéria. Aux yeux des Russes, la défense du socialisme dans le « second monde » était désormais pratiquement indissociable de la défense de l'unité nationale dans le tiers monde, du Viet Nam jusqu'au Nigéria.

Et cependant, bien que cette guerre civile au Nigéria ait pu faire figure de « guerre mondiale en miniature », nous savons que sa dernière frontière fut l'aérodrome d'Uli.

On se rappellera qu'il fut un temps où le soleil ne se couchait jamais sur l'Empire britannique, étalé sur tous les fuseaux horaires de la planète. Mais le Biafra, malgré le soleil levant de son drapeau, fut une république sur laquelle le soleil ne se leva jamais vraiment, qui mourut avant l'aube de son existence, malgré l'aérodrome d'Uli et les implications internationales du conflit. Son histoire a démontré que l'Afrique était englobée dans le monde plus vaste des rivalités planétaires.

Elle a montré aussi que l'identité africaine, née de l'humiliation raciale et de la domination étrangère, ne pouvait être que fragile et incertaine. Sous le choc du colonialisme et de l'impérialisme, les Africains avaient pris conscience du fait que, devant les oppresseurs occidentaux, ils ne faisaient qu'un. Mais une solidarité africaine durable ne pouvait se fonder seulement sur l'expérience commune de l'exploitation. S'unir contre l'opresseur étranger était une chose; mais s'unir pour œuvrer au développement interne en était une autre. Les débuts de cette période de l'histoire ont prouvé l'efficacité des Africains à s'unir pour obtenir leur libération, mais l'expérience a montré par la suite qu'ils avaient beaucoup de mal à s'unir en vue du développement politique et économique. Si nous examinons de plus près cette dialectique du panafricanisme de libération (qui est essentiellement une réussite) et du panafricanisme d'intégration et de développement (qui demeure pour l'essentiel un rêve insaisissable), nous constatons que la dynamique des rapports

entre l'identité africaine et le développement de l'Afrique se situe entièrement, à l'époque considérée, dans le cadre de la politique sous-jacente du panafricanisme. Le présent volume constitue, pour partie, une introduction à ce processus.

## Le panafricanisme en proie au désarroi

Lorsque naquit à Addis-Abeba, en mai 1963, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le siège le plus important était peut-être un fauteuil vide; le chef d'État qui comptait le plus était un président mort. C'était Sylvanus Olympio, assassiné au Togo au début de la même année. Sa mort violente annonçait le cours des choses à venir. Il fut le premier chef d'État victime d'un meurtre dans l'Afrique postcoloniale, et le coup d'État qui s'ensuivit fut le premier du genre au sud du Sahara. Le présent volume traitera de cette succession de coups d'État. La scène était dressée pour une dramaturgie de l'indépendance, qui allait être périodiquement secouée par la violence et la mort.

Le présent volume traitera aussi du panafricanisme et de son objectif: la libération et l'unité de l'Afrique, ainsi que des différentes méthodes adoptées pour atteindre cet objectif, illustrées par les activités politiques de Nkrumah et Nyerere, associées à celles du groupe modéré de Monrovia et du groupe, radical, de Casablanca. En effet, et exprimé en d'autres termes, l'un des clivages entre panafricanisme radical et modéré au début des années 60 avait trait à l'échelle géographique de l'unité africaine. L'école radicale avait une vision à la mesure du continent et était opposée à toute intégration sous-régionale; l'école modérée, au contraire, acceptait les expériences pouvant être faites à l'échelle sous-régionale dans la marche vers l'unité africaine. Tel était le *clivage horizontal* du panafricanisme, un désaccord sur l'extension géographique de l'unité africaine.

Mais il y avait un autre point de divergence, un *clivage vertical*, qui concernait, quant à lui, la profondeur de l'unité africaine. Fallait-il rechercher l'intégration politique immédiate et la formation d'un pays unique? Ou bien les États africains devaient-ils rechercher d'abord des formes d'unité plus modestes et plus « superficielles », telles que la coordination des politiques étrangères au niveau diplomatique, ou la coopération économique, ou encore des liaisons fonctionnelles en matière de communications et d'équipements communs?

Comme on le verra dans les chapitres relatifs au panafricanisme, l'unité que l'OUA envisageait lors de sa création en 1963 et de son implantation à Addis-Abeba demeurait superficielle mais s'étendait à l'échelle du continent, englobant à la fois les États arabes et noirs. En 1966 et 1967 respectivement, deux événements contribuèrent à changer la nature du clivage entre les politiques panafricaines radicale et modérée. En février 1966, au Ghana, Kwame Nkrumah fut renversé par un coup d'État militaire. L'année suivante, Julius

Nyerere proclama sa propre radicalisation en lançant la déclaration d'Arusha sur le thème de l'*Ujamaa na Kujitegemea* (socialisme et autosuffisance). À partir de ce moment-là, il commença à apparaître comme l'un des porte-parole du radicalisme sur la scène africaine. Dar es-Salaam devint la capitale plus crédible d'un État de première ligne, un siège plus indiqué pour les activités de libération de l'OUA, représentées par le Comité de libération de l'Afrique.

Cependant, lorsque l'OUA fêta son dixième anniversaire, en 1973, le radicalisme semblait bien être sur le déclin. Gamal 'Abd al-Nasser était mort en 1970; Nkrumah, à son tour, était mort en exil peu après son frère d'armes égyptien; Milton Obote avait été renversé par Idi Amin; des pays tels que le Kenya et la Côte d'Ivoire avaient évolué très sensiblement vers la droite en l'espace de ces dix ans.

Mais, comme on le rapporte plus loin dans le présent volume, l'histoire vint une fois de plus à la rescousse du radicalisme africain, précisément au moment où l'OUA entrait dans la deuxième décennie de son existence. Cela par l'intermédiaire de deux événements lourds de conséquences survenus en 1974. L'un fut la révolution éthiopienne, autour du siège même de l'OUA: le deuxième pays de l'Afrique subsaharienne pour le nombre d'habitants était sur le point de virer au marxisme-léninisme; quarante ans après être devenue la proie du fascisme italien, l'Éthiopie se voyait transformée en alliée du communisme soviétique.

L'autre événement favorable aux radicaux fut le coup d'État de Lisbonne qui asséna le coup de grâce à l'Empire portugais, depuis sa capitale elle-même. Plusieurs chapitres du présent volume analysent la façon dont le plus ancien des empires européens d'Afrique se désintégra en très peu de temps, ouvrant les portes de l'OUA à de nouveaux membres radicaux prêts à prendre part à l'action politique de cette organisation. La question de l'indépendance de l'Angola fut d'ailleurs elle-même, pendant un certain temps, un sujet de division, les « modérés » d'Afrique se montrant en faveur d'un gouvernement d'unité nationale regroupant les trois mouvements de libération (MPLA, UNITA et FNLA), tandis que les « radicaux » étaient favorables à l'installation au pouvoir du seul MPLA. Il s'avéra que le FNLA n'était qu'un tigre de papier et que l'UNITA était soutenue par la République sud-africaine et le monde occidental. La majorité des membres de l'OUA, y compris l'influent Nigéria parfois classé parmi les « modérés », bascula en faveur du MPLA. Et un nouveau membre radical, l'Angola, ne tarda pas à rejoindre les rangs de la gauche au sein de l'OUA.

Cinq ans plus tard, l'indépendance du Zimbabwe devait également renforcer la gauche au sein de l'Organisation. En d'autres termes, parmi les facteurs qui, au sein de l'OUA, jouèrent en faveur des radicaux dans les années 80 se trouve le simple fait que presque tous les pays africains ayant accédé à l'indépendance entre 1975 et 1980 optèrent, sur le plan idéologique, pour une orientation de gauche: ce fut le cas de toutes les anciennes colonies portugaises et du Zimbabwe.



Toute révolution authentique qui se produit en Afrique a de fortes chances d'être idéologiquement orientée à gauche. La plus marquante des années 70 a été la révolution éthiopienne. La Somalie penche, elle aussi, sensiblement plus à gauche qu'elle ne le faisait dans les années 60. Et la Libye s'est franchement radicalisée avec Muammar el-Kadhafi.

Par contre, les coups d'État militaires ont été, eux, d'inspiration idéologique diverse. Les renversements survenus au Ghana et au Burkina Faso dans les années 80 représentaient des tentatives de virage idéologique à gauche, celui de 1984 en Guinée-Conakry était orienté à droite.

Dans l'ensemble, dans les années 80, l'OUA penche un peu plus à gauche qu'à ses débuts. La répartition des voix au sujet du statut de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) fait apparaître l'existence d'une nouvelle coalition de centre gauche, cristallisée depuis 1974.

Que dire de l'avenir? D'ordinaire, le futur n'est pas la perspective qui convient au travail d'un historien. Cependant, en intitulant la conclusion du présent volume «Vers l'an 2000», nous reconnaissons implicitement que l'histoire du passé peut servir à estimer les tendances probables de l'avenir. La Namibie, lorsqu'en fin de compte elle deviendra indépendante, figurera probablement pour un temps à la gauche de l'OUA. Mais le radicalisme et les tendances de gauche sont, en Afrique australe, des plantes fragiles. Qu'un pays comme le Mozambique, l'un de ceux qui affichent leur radicalisme, se mette à coopérer avec la République sud-africaine et à écouter les sirènes économiques de Pretoria, oblige à reconsidérer l'idée que nous nous faisons du «radical» et du «modéré». Après le déclin politique de Charles Njonjo, le Kenya a, un court moment, adopté une position plus dure que celle du Mozambique à l'égard de l'Afrique du Sud. On peut se demander lequel des pays africains, même sur la question fondamentale de l'*apartheid*, est relativement plus radical et lequel l'est relativement moins.

Dans les années 60, Nkrumah faisait la leçon à Nyerere en lui reprochant publiquement d'avoir invité les troupes britanniques à s'occuper des rebelles tanzaniens. Dans les années 80, le Mozambique marxiste engageait des consultations avec les forces militaires et économiques d'Afrique du Sud pour faire rentrer dans le rang ses propres rebelles.

Nkrumah s'est-il retourné dans sa tombe dans les années 80? Ou bien aurait-il mieux compris le Mozambique qu'il n'avait compris Julius Nyerere en 1964, lorsque celui-ci demandait l'assistance militaire de la Grande-Bretagne?

Peut-être nos ancêtres, dans leur insondable sagesse, peuvent-ils répondre à ces questions en observant nos manèges de là où ils se trouvent. Kwame Nkrumah et Sékou Touré ont maintenant rejoint ces ancêtres et siègent enfin aux côtés de Sylvanus Olympio. Qui a dit que «la mort est elle aussi une forme de panafricanisme»? Peut-être en est-elle, en effet, la forme la plus horizontale, en quelque sorte panhumaine, la grande égalisatrice, l'ultime unificatrice. Pour l'heure, les Africains sont arrivés à un degré suffisant de panafricanisation pour obtenir leur libération. Mais il leur reste à atteindre un degré tel qu'il favorise le développement socio-économique et l'intégration politique.

Que dire de la panafricanisation des femmes? Où «l'élément féminin de l'espèce» s'insère-t-il dans l'équation africaine? Il nous faut maintenant aborder ce thème de la femme.

## De la souveraineté et des femmes

Au chapitre 19, consacré au développement de la littérature africaine moderne, mention spéciale est faite du poème de Léopold Sédar Senghor, *Femme nue, femme noire*. Dans ce poème, l'Afrique est une femme «vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté!».

Pourtant, peu de chapitres du présent volume s'appliquent expressément à décrire dans quelle mesure les femmes d'Afrique ont fait l'histoire africaine. La part que les femmes ont prise à la lutte pour l'indépendance n'a en général guère retenu l'attention. Cela étant, il arrive que des historiens, par ailleurs conscients du rôle des femmes, préfèrent ne pas faire référence au sexe des protagonistes. La plupart des collaborateurs de cet ouvrage relatent la lutte pour l'indépendance en termes de peuple, plutôt qu'en termes de femmes ou d'hommes. Malheureusement, lorsque le récit ne mentionne pas le sexe des acteurs, le public, mû par un réflexe culturel hâtif, a tendance à présumer que tous les acteurs furent des hommes. Hypothèse fautive, bien entendu.

L'histoire de la souveraineté, telle qu'elle est relatée dans le présent volume, s'organise en trois phases: la phase de la lutte pour la souveraineté (le combat pour l'indépendance); la phase de l'exercice de la souveraineté (l'usage du pouvoir par l'État); la phase de la représentation de la souveraineté à l'étranger (la symbolique des relations d'État à État). Nous espérons montrer que les femmes africaines ont joué un rôle particulièrement important dans la première et la dernière phase. Comme *combattantes*, les femmes africaines ont pris part à la croisade pour l'autonomie du continent. Comme *diplomates*, elles ont été ensuite les représentantes de la souveraineté qu'elles avaient aidé l'Afrique à acquérir sur la scène mondiale. Mais pour ce qui est de détenir le *pouvoir*, il semble qu'elles se soient généralement situées à la périphérie plutôt qu'au centre de l'action politique. Examinons tour à tour chacune de ces trois phases, en commençant par la lutte pour l'indépendance.

Bien que le slogan du nationalisme africain au cours des dernières décennies du colonialisme fût parfois exprimé dans des termes sexistes — «Un homme, une voix» —, les femmes africaines n'ont pas tardé à apprendre à se servir du vote comme élément du processus de libération. Le démarchage électoral contre le régime de M<sup>gr</sup> Muzorewa au Zimbabwe en 1979-1980 fut en grande partie le fait des femmes. Si la communauté des colons blancs fut prise au dépourvu par les résultats de l'élection, c'est entre autres parce que la plupart des Européens avaient sous-estimé l'activisme politique des femmes africaines, en l'occurrence des «domestiques» qui se rendaient visite d'une cuisine à l'autre.

Plus d'un quart de siècle auparavant, dans le Kenya colonial, les femmes avaient joué un rôle différent. Il est à peu près certain que la lutte des « Mau Mau » au Kenya aurait échoué beaucoup plus tôt si les femmes kikuyu, meru et embu de la province centrale n'avaient risqué leur vie pour faire parvenir de la nourriture et des renseignements aux hommes qui combattaient dans les forêts de l'Aberdaire.

Pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie, il est aussi souvent arrivé que le sort d'une opération nationaliste dépende d'une femme révolutionnaire, vêtue des voiles du costume islamique traditionnel, qui réussissait à s'infiltrer à travers les lignes ennemies. Si l'on en croit les récits de Frantz Fanon, des femmes musulmanes dissimulées sous leurs voiles figurèrent parmi les porteurs de grenades qui jouèrent un rôle décisif dans certaines phases de la guérilla urbaine en Algérie<sup>8</sup>.

Dans l'ensemble, les femmes participèrent en plus grand nombre à la lutte de libération livrée à l'intérieur des pays africains en état de guerre qu'à celle menée *en exil*. En Afrique australe, le fait de porter la lutte à l'intérieur même des États contribua à son intensification et ces deux phénomènes s'accompagnèrent d'une participation accrue des femmes, au moins dans des rôles auxiliaires et parfois même au feu. Au Zimbabwe, l'armée de libération de la ZANU (Zimbabwe African National Union) comptait sans doute plus de femmes au front que l'armée de la ZAPU (Zimbabwe African People's Union).

Il est plus délicat de déterminer dans quelle mesure les proportions d'hommes et de femmes dans la ZANU et la ZAPU sont imputables aux différences culturelles entre les Shona (ethnie de Robert Mugabe) et les Ndebele (ethnie de Joshua Nkomo). La tradition guerrière des Ndebele (liée à la culture zulu) est-elle plus purement masculine que celle des Shona? Cette différence a-t-elle affecté le comportement des femmes et combien furent-elles dans les deux camps à prendre part à la lutte armée? Le présent volume n'apporte pas de réponse tant il est vrai que l'histoire contemporaine pose plus de questions qu'elle n'en résout. Mais, du moins, le sujet de la tradition guerrière est-il traité aux chapitres 5 et 16. En tout état de cause, on pourrait avancer aussi une explication idéologique au fait que les femmes furent plus actives dans la ZANLA (armée de la ZANU) que dans la ZIPRA (armée de la ZAPU). Le mouvement de Robert Mugabe était en effet plus à gauche que celui de Joshua Nkomo<sup>9</sup>.

Dans la corne de l'Afrique, les femmes somali, islamisées, furent apparemment plus sensibles au rôle de femme combattante que les femmes amhara, de religion chrétienne, et peut-être faut-il s'en étonner. Il n'y a pas à Mogadiscio de tombe du soldat inconnu, mais on peut y voir une statue de la guerrière martyre: une femme mortellement blessée, qui continue à se battre.

8. Voir F. Fanon, 1961.

9. L'auteur s'inspire ici du travail fait sur place pour une émission télévisée spéciale de la BBC, *Searching for the new Zimbabwe* [À la recherche du nouveau Zimbabwe], BBC Television, 1982.

Des légendes courent à Mogadiscio relatant les exploits de Hawa Ismen 'Alī, qui s'opposa au retour du colonialisme italien après la seconde guerre mondiale et le paya de sa vie en 1948. Les Somali, ce peuple africain à la sensibilité particulièrement poétique, ont chanté à profusion le martyr de Hawa Ismen 'Alī qui fut la Jeanne d'Arc de leur pays. Elle est le symbole d'un patriotisme sacré à visage de femme<sup>10</sup>.

Par rapport à l'ensemble du monde musulman, les femmes somali sont sans doute *plus* « libérées » que la moyenne. Par rapport à l'ensemble du monde chrétien, les femmes éthiopiennes sont peut-être *moins* « libérées » que la moyenne. Mais peut-on dire pour autant qu'en termes *absolus* les premières soient plus « libérées » que les secondes ? La chose est d'autant plus difficile à apprécier qu'on a recours à des critères absolus. Dans les deux sociétés, le degré de participation des femmes à la vie publique est probablement du même ordre. Il est possible également qu'au début des années 80 il y ait eu proportionnellement plus de femmes somali sous l'uniforme militaire que de femmes éthiopiennes. Il semble en tout cas qu'à cette époque la Somalie ait été plus disposée que l'Éthiopie à enrôler des soldats des deux sexes<sup>11</sup>.

En Afrique du Sud, les femmes ont joué un grand rôle dans la lutte contre le racisme. Elles participèrent aux mouvements de désobéissance civile dès que le Mahatma Gandhi, en 1906, entama son action dans ce sens à Durban. Il y eut des femmes parmi les martyrs de Sharpeville (1960) et de Soweto (1976). Au premier rang de ceux qui combattaient l'*apartheid*, Winnie Mandela a porté le flambeau de la résistance incarnée par son mari emprisonné pendant plus d'un quart de siècle. Pendant trente-six ans, Helen Suzman a lutté contre l'*apartheid* au Parlement et n'a quitté l'arène qu'en 1989. Nombre de mouvements de femmes combattirent le racisme, du mouvement historique du Black Sash à l'alliance multiraciale WAR (Women Against Repression) entrée en 1989 en opposition ouverte au président F. W. De Klerk.

Il faut nettement distinguer ces actions de celles des femmes en armes de l'ANC (African National Congress) et du PAC (Pan-African Congress), qui ont eu des précédents au sein du FRELIMO (Front de libération du Mozambique) à l'époque de la lutte contre les Portugais.

En Angola, sous le régime colonial, les femmes jouèrent des rôles sensiblement différents suivant le mouvement de libération auquel elles appartenaient — MPLA, FNLA et UNITA<sup>12</sup>. Le MPLA était à la fois le mouvement le plus multiracial et celui dont les bataillons étaient les plus mixtes. Son marxisme-léninisme et son caractère multiracial favorisèrent la participation des femmes aux combats.

10. Voir également le chapitre 6 du présent volume.

11. L'auteur s'inspire ici du travail effectué sur place pour préparer une série télévisée de la BBC/PBS, 1986.

12. MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola); FNLA (Front national de libération de l'Angola); UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Le FNLA était à certains égards le plus anachronique des trois mouvements. Il se servait des liens du mariage pour forger des alliances militaires, à commencer par les propres liens familiaux de Roberto Holden avec l'entourage du président Mobutu Sese Seko et les Bakongo.

Jonas Savimbi était plus à gauche à l'époque de la lutte contre les Portugais qu'après l'indépendance de l'Angola. Autrement dit, Savimbi et l'UNITA virèrent à droite lorsque leur ennemi cessa d'être l'impérialisme portugais pour devenir le MPLA, soutenu par l'URSS et Cuba. Entraînant une dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, ce virage à droite prit un caractère dangereusement réactionnaire. Savimbi en devint quasiment un allié de l'*apartheid*.

Et cependant, par une curieuse ironie du sort, plus Savimbi s'orientait à droite politiquement, plus il était progressiste envers les femmes et plus il leur confiait de responsabilités. L'Angola postcolonial, en réduisant les possibilités qu'avait Savimbi de se faire des alliés *masculins* dans des groupes ethniques éloignés, le rendait plus tributaire du soutien des membres — hommes et femmes — de sa propre ethnie, les Ovimbundu. La concentration ethnique qui caractérisait ses partisans incitait à une approche plus mixte du combat. Son nouveau statut international explique aussi peut être que Savimbi se soit montré plus progressiste envers les femmes. Quoi qu'il en soit, l'UNITA a nommé plus de femmes à des postes de responsabilité après l'indépendance qu'avant.

Au bout du compte, cependant, les femmes furent en Angola, comme ailleurs en Afrique, les héroïnes méconnues de la lutte pour la liberté et elles contribuèrent au succès de l'entreprise bien davantage qu'on ne l'a généralement remarqué.

Au cours de cette période de l'histoire, la lutte pour la liberté fut en soi une expérience libératrice avant même le jour de l'indépendance, son aboutissement officiel. Nous avons voulu montrer que dans ce combat pour la souveraineté, les femmes furent souvent, à leur manière, des *guerrières*. Revenons maintenant à l'autre élément de l'équation, le moment où, la souveraineté acquise, quelques femmes devinrent la *voix* de l'Afrique sur la scène internationale.

N'oublions pas, par exemple, que l'Ouganda a nommé une femme ministre des affaires étrangères avant la plupart des pays occidentaux, y compris les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dont aucun n'avait encore confié cette charge à une femme à l'époque où celle qui avait été la princesse Elizabeth de Toro, Elizabeth Bagaya Nyabongo, devint la voix de l'Ouganda dans le concert des nations. N'oublions pas non plus que lorsque la Libérienne Angie E. Brooks fut élue présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969, aucune femme occidentale n'avait encore accédé à une si haute fonction au sein du système des Nations Unies<sup>13</sup>.

13. Nous reparlerons de l'ambassadrice Brooks et de son œuvre au chapitre 30.

Dans les années 70 et 80, il y eut à Paris plus de femmes officiellement chargées de représenter l'Afrique que d'ambassadrices de toute autre région extérieure à l'Europe. Parmi les pays africains qui comptaient d'influents diplomates en poste à Paris dans les années 80, citons le Ghana, le Libéria, la République-Unie de Tanzanie, la Sierra Leone et l'Ouganda. Elizabeth Bagaya Nyabongo, précédemment ministre des affaires étrangères, aurait même été la deuxième femme ambassadrice de l'Ouganda en France, sous la présidence de Yoweri Museveni, si elle n'avait démissionné du corps diplomatique en 1988. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre 30.

L'African National Congress de l'Afrique du Sud a aussi été représenté en France par une femme, Dulcie September. Celle-ci représentait également l'organisation auprès de l'UNESCO, de la Suisse et du Luxembourg jusqu'au jour où elle paya son patriotisme de sa vie, puisqu'elle fut mystérieusement assassinée à Paris en mars 1988.

Dans de telles circonstances, le poème de Leopold Sédar Senghor, qui opère la fusion de l'africanité et de la féminité, prend un accent particulièrement poignant. La martyre sud-africaine de Paris est devenue un symbole de courage pour le continent tout entier. Qu'elle soit née précisément en 1935 fait de sa vie une parfaite illustration de la période de l'histoire dont traite ce volume.

En un sens, cependant, le martyre de Dulcie September relève aussi de la lutte de l'Afrique pour réhumaniser « l'homme blanc ». Elle a sacrifié sa vie à cette croisade. C'est à ce thème de la réhumanisation des Européens par l'Afrique qu'il nous faut à présent revenir.

## L'Afrique libératrice de l'Europe

L'historiographie moderne tend à voir en l'Afrique un continent passif, un réceptacle d'influences plutôt qu'une source. Certains n'ont pas craint d'offenser à la fois les femmes et l'Afrique en allant jusqu'à appeler cette dernière « le continent-femme » par allusion à la passivité et à la pénétrabilité. On était loin de la féminisation positive de l'Afrique par Senghor.

Or, un événement qu'un historien peut considérer comme dénotant la subordination de l'Afrique à l'influence du monde extérieur peut être envisagé aussi bien d'un autre point de vue comme un exemple de l'impact de l'Afrique sur le monde extérieur. Nous entendons, quant à nous, dans le présent volume, montrer l'Afrique en tant que continent *actif*.

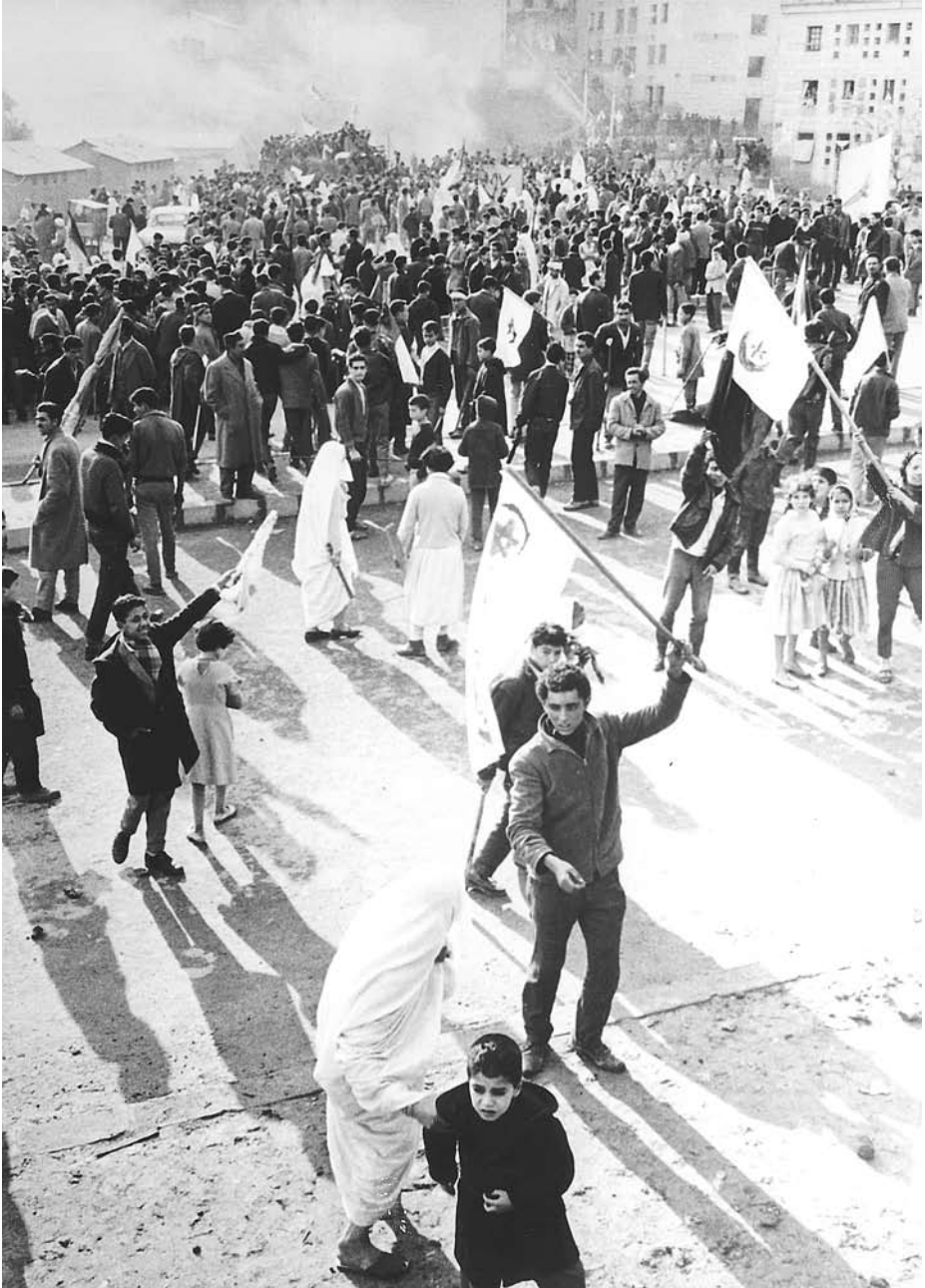
Les dernières décennies ont vu s'affirmer le rôle de l'Afrique dans la redéfinition éthique du racisme au sein du système mondial. Plus que toute autre région au monde, l'Afrique a contribué à faire du racisme pouvant sévir dans tel ou tel pays une question de conscience internationale. Sous la pression des États africains, il est devenu de moins en moins possible à la République sud-africaine de prétendre que l'*apartheid* était une question relevant de son système juridique national. On montrera dans le présent

volume comment s'est internationalisée la lutte contre le racisme institutionnalisé sous la pression massive exercée par les dirigeants africains d'avant l'indépendance puis par les États de l'Afrique postcoloniale. Les personnes d'ascendance africaine vivant aux États-Unis n'ayant guère tardé à se joindre à cette lutte, nous verrons dans les chapitres appropriés comment ces Africains-Américains ont aussi joué un rôle actif pour amorcer la transformation des relations raciales sur le continent américain.

Il apparaîtra aussi, à travers le présent volume, que l'Afrique a contribué de manière décisive à dépouiller le colonialisme de sa légitimité au regard de la conscience morale internationale et, de plus en plus, au regard du droit des gens. Pendant des siècles, l'art de gouverner et l'histoire diplomatique des États européens a justifié qu'une puissance européenne colonise et soumette à sa loi une société non occidentale. En Afrique, en Asie et dans les deux Amériques, des millions d'hommes tombèrent ainsi sous la coupe de la « souveraineté » européenne que le droit international reconnaissait et légitimait. Mais, après tout, le droit international n'était-il pas lui-même l'enfant de l'histoire diplomatique et de l'art de gouverner des États européens ? Il ne pouvait qu'être imprégné des présomptions et des préjugés des Européens ainsi que de leurs valeurs et de leurs normes. Il a fallu les luttes conjointes des peuples africains et asiatiques pour que soient remises en question certaines de ces prémisses arrogantes et ethnocentriques du droit international. S'il était injuste que l'Allemagne hitlérienne occupât la Pologne ou la Belgique, comment pouvait-on justifier l'occupation de la vallée du Nil par la Grande-Bretagne de Disraeli ? L'Afrique et l'Asie ont poussé à la révision des règles de conduite internationales intervenue dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'Occident a été incité à se réhumaniser.

Mais nous verrons aussi dans le présent volume que les luttes de l'Afrique ont eu des répercussions plus vastes encore sur notre époque. Lorsque le Front de libération nationale (FLN) algérien combattait pour l'indépendance, l'enjeu n'était pas seulement l'avenir de l'Algérie. C'était aussi l'avenir de l'Europe. La IV<sup>e</sup> République française fut mise à rude épreuve par le conflit algérien. En 1958, la France était au bord de la guerre civile. La IV<sup>e</sup> République allait bientôt s'effondrer sous la poussée des forces auxquelles elle se trouvait soumise. Un seul homme, Charles de Gaulle, pouvait sauver la France d'un conflit national généralisé. Il revint au pouvoir à Paris, exigea une nouvelle constitution, et c'est ainsi que naquit la V<sup>e</sup> République française. L'histoire ultérieure de la France aurait été tout autre si la guerre d'Algérie n'avait abattu la IV<sup>e</sup> République et catapulté de nouveau le général de Gaulle à la tête du pouvoir politique.

Une France forte gouvernée par de Gaulle se révéla en outre être un facteur vital pour l'avenir de la Communauté économique européenne (CEE) dans ses premières années, de Gaulle présidant aux événements de cette période de formation du Marché commun européen. La vision qu'il avait de la grandeur de la France entraîna aussi une redéfinition du rôle de ce pays dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la suppression des bases militaires des États-Unis établies en France.



1.3. Le 11 décembre 1960, dans le quartier de Slemier à Alger, de jeunes manifestants arborent pour la première fois le drapeau vert et blanc du Front de libération nationale (FLN).  
[Photo : © Magnum, Paris.]



Paris décida d'être intégré *politiquement* à l'Alliance atlantique, plutôt que de demeurer membre à part entière de son organisation *militaire*.

Tous ces changements, fort importants, intervenus dans l'histoire du monde occidental eurent pour catalyseur le combat mené par les nationalistes algériens pour la libération de leur pays. Alors que ces combattants africains s'employaient à transformer la destinée de leur propre pays, ils changeaient aussi, sans s'en rendre compte peut-être à l'époque, le cours de l'histoire du monde occidental. Ce sont des traits positifs de cet ordre qui tracent la perspective du présent volume.

Les nationalistes africains des colonies portugaises de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, des îles du Cap-Vert et des îles de São Tomé et Príncipe étaient eux aussi appelés à modifier le cours de l'histoire du Portugal lui-même. Ce sont les tensions créées par les guerres anticoloniales qui se déroulaient dans ces dépendances portugaises qui entraînèrent finalement le coup d'État militaire d'avril 1974 au Portugal avec lequel s'acheva l'ère du fascisme dans l'histoire du Portugal moderne. Les nationalistes africains de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau contribuèrent de la sorte à l'avènement de la démocratie au Portugal ainsi qu'à la modernisation politique du pays. La culture politique portugaise s'en trouva réhumanisée.

Dans le cas de l'impact de l'Algérie sur l'histoire de la France, il est instructif de se reporter à l'attitude adoptée par Karl Marx et Friedrich Engels face à la consolidation par la France de son emprise sur l'Algérie dans les années 40 du siècle dernier. Ces deux penseurs européens considéraient la colonisation française de l'Algérie comme étant, dans une large mesure, un processus civilisateur. Ainsi parlait Engels: «[...] la conquête de l'Algérie a déjà forcé les beys de Tunis et de Tripoli, et même l'empereur du Maroc, à s'engager sur la voie de la civilisation [...]. Et, après tout, le bourgeois moderne, avec la civilisation, l'industrie, l'ordre et les lumières au moins relatifs dont il est entouré est préférable au seigneur féodal ou au bandit de grand chemin, et à l'état social barbare auquel ils se rattachent<sup>14</sup>. »

Si les Français, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, contribuèrent à amorcer le processus de la « modernisation » de l'Algérie, les Algériens, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, déclenchèrent à leur tour le processus de stabilisation de la France. Une dette ancienne fut réglée lorsque le Front de libération nationale (FLN) algérien, à l'origine de la disparition de la IV<sup>e</sup> République française et de son instabilité, contribua à l'avènement d'une V<sup>e</sup> République aux reins plus solides. Dépouillée de son empire, la France fut réhumanisée.

La phase suivante, pour l'Afrique dans son ensemble, consiste à se soustraire à l'emprise du néocolonialisme occidental. Il lui faut, pour ce faire, réduire le pouvoir qu'exerce sur elle le monde occidental et accroître son propre pouvoir sur ce même monde occidental. Certains des chapitres consa-

14 F. Engels, 1849. Voir aussi A. A. Mazrui, 1986, ch. 15.

crés à l'économie dans le présent volume s'efforceront d'exposer clairement cette stratégie de contre-pouvoir.

En Afrique de l'Ouest, le rival le plus naturel du Nigéria n'est pas la Libye mais la France. Le Nigéria est de loin le plus grand pays de la région; avec cent millions d'habitants en 1980, sa population dépasse celle de l'ensemble des territoires de l'ancienne Afrique-Occidentale française (AOF). Il devrait tout naturellement prendre la tête de l'Afrique de l'Ouest. Or, une immense influence continue d'être exercée dans cette région par des fonctionnaires et des hommes d'affaires venus de France.

L'analyse de la question de la dépendance menée dans le présent volume montre la nécessité, pour l'Afrique de l'Ouest, de s'employer à réduire l'emprise financière et économique française et à mettre un frein à la pénétration ininterrompue de la France dans ses anciennes colonies sur le plan de la culture et de l'éducation. À long terme, le Nigéria doit prendre la tête du mouvement de décolonisation de sa propre région.

La France a probablement reconnu dans le Nigéria un futur rival dans sa zone d'influence de l'Afrique de l'Ouest. Elle tenta de soutenir la sécession du Biafra pendant la guerre civile nigériane, de 1967 à 1970, tentative futile pour provoquer le morcellement du Nigéria. Cette tentative ayant finalement échoué, elle se lança dans une entreprise de pénétration de plus grande envergure de ce pays, à coups d'investissements économiques et de projets conjoints entrepris avec le Nigéria lui-même. Rendre le Nigéria tributaire de la France est pour cette dernière une manière de neutraliser un rival en puissance. Dans les années 80, le Nigéria n'avait pas encore pris pleinement conscience de l'enjeu de cette partie.

La Grande-Bretagne se posait moins en rivale du Nigéria en Afrique de l'Ouest, notamment parce qu'elle y avait investi moins d'argent que la France, employé beaucoup moins de personnel britannique et n'avait envoyé aucune troupe dans ses anciennes colonies. Il n'existait par ailleurs aucun lien entre la livre sterling et l'une quelconque des monnaies des anciennes colonies britanniques, alors que la Banque de France a longtemps soutenu le franc CFA dans les ex-colonies françaises. L'influence française dans l'ancienne AOF dépassait donc de beaucoup celle des Britanniques, disons au Ghana ou en Sierra Leone, sans parler du Nigéria. La question qui se pose pour les années 90 est de savoir si la France se désengagera de l'Afrique pour s'intéresser davantage à l'Europe orientale récemment transformée et à une Communauté européenne dont l'intégration se sera renforcée après 1992, ce qui permettrait au Nigéria d'exercer plus facilement son influence en Afrique de l'Ouest à l'avenir.

Compte tenu des données relatives aux richesses minérales et au potentiel industriel que recense le présent volume, nous pouvons estimer que l'Afrique du Sud gouvernée par les Noirs sera vraisemblablement le deuxième grand pôle de puissance de l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle. Après la guerre raciale probable et l'effondrement inévitable de l'*apartheid*, les Sud-Africains noirs entreront en possession des droits qui sont naturellement les leurs. Ils hériteront des ressources minières d'un des pays les plus riches

du monde, ressources indispensables au bien-être économique du monde occidental.

Les Sud-Africains noirs hériteront aussi d'une des économies les plus industrialisées d'Afrique, créée grâce à leur propre travail et au recours à la technique occidentale. Ils hériteront enfin d'une infrastructure nucléaire et deviendront la première puissance nucléaire du monde noir. On peut donc présumer que les Sud-Africains noirs, qui auront été les Noirs les plus défavorisés du XX<sup>e</sup> siècle, compteront parmi les plus privilégiés du XXI<sup>e</sup> les « intouchables noirs » d'aujourd'hui devenant ainsi les « brahmanes noirs » de demain.

Un grand romancier blanc, Charles Dickens, a jadis écrit : « [...] figurez-vous une longue chaîne de fil ou d'or, d'épines ou de fleurs, qui ne vous aurait jamais lié, si, à un certain et mémorable jour, le premier anneau ne s'était formé<sup>15</sup>. »

L'Afrique gémit depuis trop longtemps sous des chaînes de fer. Ses chaînes pourraient-elles bientôt devenir des colliers d'or ? Ce continent connaît depuis trop longtemps la brûlure des épines. Se pourrait-il que le destin lui réserve, pour un temps prochain, des guirlandes de fleurs ? Le présent volume fournit des données qui devraient permettre d'évaluer ces probabilités.

L'éclat de l'or de l'Afrique du Sud ne doit pas nous éblouir prématurément. L'effort historique accompli pour desserrer la chaîne de fer a connu un certain succès, mais nous verrons dans les chapitres ultérieurs que la guerre est loin d'être finie. La lutte continue. L'ange déchu commence seulement à se relever. Le présent volume a trait aux dernières années de la damnation politique de l'Afrique sous le colonialisme. Il décrit aussi l'aube du salut de l'Afrique. Là où l'espèce humaine a vu le jour, la liberté de l'homme enfin s'épanouira.

Au commencement de cette histoire de l'Afrique que publie l'UNESCO, nous avons vu un continent donner naissance à l'espèce humaine qui allait peupler la planète Terre. À la fin de cette histoire, nous verrons ce continent redonner moralement son humanité à l'espèce qu'il a engendrée. Les événements des années écoulées depuis 1935 ont produit chez les Africains un traumatisme qui les a amenés à ressentir en profondeur, de façon toute nouvelle, leur propre africanité. Mais en combattant pour préserver leur dignité, les Africains ont aussi projeté dans le reste du monde une onde de choc génératrice d'une appréciation nouvelle de l'identité planétaire. Telle est l'histoire que raconte ce volume. Laissons-la maintenant se déployer.

15 C. Dickens, trad. fr. 1981, p. 72. Voir aussi R. Smollan, 1981 ; D. Killingray et R. Rathbone (dir. publ.), 1986.

SECTION I

L'AFRIQUE  
DANS LA DÉCENNIE  
DE CONFLITS MONDIAUX  
1935-1945

# La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale

*Tayeb Chenntouf*

La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale sont secouées au cours des années 30 et 40, comme d'autres régions, par les deux événements majeurs que sont la grande dépression et la seconde guerre mondiale. Les années 30 ouvrent une série de crises et de mutations approfondies et accélérées par la guerre. Dans l'après-guerre, de nouveaux équilibres s'établissent après bien des difficultés; ils sont aussitôt menacés par des mouvements politiques qui sortent du conflit renforcés et plus déterminés. Près d'un demi-siècle plus tard, au fur et à mesure de l'ouverture des archives aux historiens, de nombreux travaux se sont attachés à ce passé récent en considérant à juste titre que les années 1930-1945 représentaient bien un tournant dans l'histoire contemporaine. De multiples questions demeurent bien évidemment sans réponse ou en débat mais il est possible aujourd'hui de présenter un bilan ou un état de la question, sans omettre de signaler ni les lacunes existantes ni les points controversés.

## 1935-1940, des années de crises économiques, sociales et politiques

### L'économie et la société

Les économies, devenues sensibles au marché international, sont affectées, avec des décalages chronologiques, par le retournement de la conjoncture

mondiale. L'explosion démographique et l'urbanisation, moins tributaires de la conjoncture, relèvent d'évolutions plus lentes et relativement anciennes. Les plus grosses difficultés surgissent du fait du retournement de la conjoncture mondiale, de ses effets d'entraînement et des difficultés strictement endogènes des économies locales.

Les économies de l'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique intégrées, depuis au moins la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aux échanges mondiaux et qui ont été, à des degrés divers, modelées par une législation élaborée par les puissances coloniales se révèlent sensibles aux fluctuations internationales. Toute variation du commerce mondial se répercute sur les économies locales en raison de l'importance, d'une part, des échanges extérieurs, notamment avec les métropoles, qui se sont accusés dans l'entre-deux-guerres et, d'autre part, des productions agricoles et minières qui représentent les postes clés des exportations.

Le commerce extérieur enregistre directement le retournement de la conjoncture et la crise des économies française, anglaise et italienne. La baisse porte aussi bien sur les importations que sur les exportations, mais ces dernières résistent mieux parce qu'elles ne concernent qu'un petit nombre de produits miniers et agricoles traditionnellement exportés vers l'Europe. En Algérie, la valeur des importations diminue de moitié entre 1929 et 1935.

L'effondrement du commerce extérieur tunisien est consécutif à la crise minière et agricole. Les exportations diminuent en valeur à partir de 1930 jusqu'en 1935. Les échanges extérieurs du Maroc faiblissent entre 1929 et 1931 puis s'effondrent brusquement. En 1936, ils baissent de moitié par rapport à leur valeur de 1926. Ils passent de 3,8 milliards de francs en 1926 à 1,932 milliards de francs en 1936, soit une baisse en valeur de 50%. Les fluctuations du commerce extérieur de la Libye sont plus limitées en raison même de sa faiblesse. Les échanges extérieurs avec l'Italie ou d'autres pays européens sont, en 1930, extrêmement modestes. Le commerce extérieur libyen est néanmoins passé de 482 millions de liras en 1925 à 366 millions en 1934. La diminution est de 30% sans tenir compte de la dépréciation monétaire<sup>1</sup>. Les minerais étant dans leur quasi-totalité exportés, l'influence du marché mondial est déterminante, toute baisse de la demande se répercute sur les productions locales et provoque une crise minière. C'est la Tunisie qui connaît la première. Le cours du minerai de fer sur le marché mondial marque une tendance à la baisse à partir de 1928; en 1930, l'exportation des principaux produits miniers connaît une chute brutale: de 330 millions de francs en 1930 à 100 millions en 1932. Au Maroc, la vente des phosphates diminue en 1931 en enregistrant une baisse importante pour tomber de 1,7 million de tonnes en 1930 à 900 000 tonnes. Stationnaire par la suite, elle reste néanmoins médiocre. En 1931 et 1932, tous les centres miniers, à l'exception de celui de Djerada, réduisent leurs activités; les mines de plomb et

1. J.-L. Miège, 1968, p. 186.

de zinc ferment, l'extraction du manganèse se poursuit mais à un bas niveau<sup>2</sup>. Le secteur minier connaît en Algérie également une chute brutale de sa production. Celle du minerai de fer est de 75 % entre 1929 et 1932. La baisse des phosphates de chaux est sensiblement de la même importance : la production, qui atteignait 920 000 tonnes en 1925, est tombée à 400 000 tonnes en 1939. Les autres minerais suivent la même évolution<sup>3</sup>.

Dans l'agriculture, quelques produits agricoles sont dans une situation assez proche de celle que connaissent les produits miniers puisque les premiers comme les seconds sont essentiellement destinés à l'exportation.

En Libye, les rares produits que pouvaient vendre les colons italiens de la Tripolitaine subissent une crise de mévente, mais elle ne concerne que quelques produits secondaires comme les primeurs.

L'agriculture égyptienne est atteinte par la chute catastrophique du prix du coton sur le marché mondial. Les agriculteurs qui avaient contracté des emprunts pour développer l'irrigation ou pour l'achat de pompes sont dans l'incapacité de les rembourser. Les petits paysans sont exposés à la menace de perdre leur propriété. Le gouvernement Sîdî organise le stockage du coton aux frais de l'État ; en 1931 est créée la Banque de crédit agricole pour les petits propriétaires. Les signes de reprise se manifestent à la fin de 1933 ; ils encouragent le gouvernement à reprendre les travaux d'irrigation et de drainage.

Les cultures algériennes d'exportation (agrumes, coton, huile, tabac) éprouvent des difficultés d'écoulement principalement sur le marché français ; les mesures adoptées par le Parlement repoussent momentanément la question de la commercialisation du vin et protègent la viticulture pour un temps. En revanche, compte tenu du rôle des céréales dans l'agriculture et dans l'économie, la baisse des prix alimente ici la crise agraire. Le prix des céréales est à la baisse de 1930 à 1935 sur le marché mondial. Les campagnes agricoles entre 1929 et 1939 sont très mauvaises, excepté celle de l'année 1933-1934, les récoltes les plus mauvaises se situant en 1930-1931 et en 1935-1936<sup>4</sup>.

Pour les produits les plus représentatifs de l'agriculture tunisienne (céréales, agrumes et huile d'olive), un premier mouvement de baisse se dessine en 1928. La baisse est durable de 1930 à 1935 et même au-delà de cette date, la chute des prix est brutale entre 1932 et 1935. La baisse est générale pour tous les produits agricoles d'exportation, les indices les moins élevés se situant en 1933. La crise touche toutes les activités agricoles et toutes les régions, les revenus des agriculteurs diminuent, menaçant la situation des petits paysans.

Au Maroc, la colonisation agricole plus récente est ébranlée par la chute des prix. Le prix du blé passe de 126,60 francs le quintal à 60 francs seulement entre 1930 et 1933 ; l'orge de 60 francs en 1930 à 23,20 francs en 1934.

2. R. Galissot, 1964, p. 56.

3. A. Nouschi, 1962, p. 42.

4. *Ibid.*, p. 46.

Les récoltes elles-mêmes sont mauvaises à l'exception de celles de l'année 1934. La baisse des revenus des agriculteurs serait, entre 1930 et 1933, de 60%<sup>5</sup>.

Comparativement à la production minière et agricole d'exportation, la production artisanale et industrielle n'est pas affectée, tout au moins directement, par la récession mondiale. Indirectement, celle-ci accélère, au Maroc et dans les autres pays, une crise locale.

L'artisanat tunisien est déjà en crise lorsque se manifeste la récession mondiale qui le désorganise un peu plus: les exportations de tissus de laine régressent entre 1928 et 1932 de 82% alors que la progression des lainages importés est de 50%; la baisse de l'exportation des chéchias est continue de 1932 à 1937 — 26 491 unités contre 82 640. La dinanderie, qui employait à Tunis près de 400 personnes, n'en emploie plus qu'une centaine en 1932.

L'évolution est la même pour l'artisanat algérien malgré les mesures de relance adoptées. Les activités industrielles nées à partir de la première guerre mondiale se consacrent à des activités dérivées de l'agriculture (minoterie, huilerie, brasserie). Industries de substitution, elles sont tournées vers le marché local et emploient 90 000 ouvriers en 1936.

### *Signification des crises*

La récession mondiale se répercute dans les secteurs les plus étroitement liés au marché mondial. Elle aggrave indirectement les conditions locales de crise dans lesquelles l'évolution des économies locales joue un rôle déterminant. La dégradation de la situation économique dans les différents pays se manifeste avant même que devienne sensible le retournement de la conjoncture mondiale. De la même façon, l'amélioration de celle-ci ne se traduit pas automatiquement par une amélioration parallèle en Égypte et au Maghreb.

En Tunisie, alors que la récession mondiale s'estompe, la conjoncture locale s'aggrave à cause de la sécheresse qui rend catastrophique la campagne agricole de l'année 1935-1936. En 1939, l'économie de l'Algérie n'a pas encore tout à fait retrouvé son niveau de 1929.

Les économies locales sont touchées par une crise aux origines internes. En réalité, il s'agit de plusieurs crises dont les significations sont nombreuses et, pour certaines, divergentes. L'ancienneté de la colonisation et l'ampleur des transformations économiques permettent de distinguer différents types de crises.

En Libye, les difficultés économiques sont celles d'une première mise en valeur agricole. Au Maroc, la crise intervient après une première phase d'expansion économique et même d'euphorie. En Algérie et en Tunisie, la crise est celle de l'économie coloniale elle-même dont les fondements sont ébranlés. En Égypte, malgré la récession mondiale, les progrès éco-

5. R. Galissot, 1964, p. 67.



nomiques sont importants et confèrent à ce pays une évolution tout à fait originale.

La Libye est devenue colonie italienne en 1916 mais l'administration et la mise en valeur ont été sérieusement limitées jusqu'en 1931 par les différentes résistances.

La conquête italienne a coûté au pays d'importantes pertes humaines et économiques. Le cheptel, principale richesse de la Cyrénaïque, est décimé; le nombre des ovins, caprins, bovins, chameaux, chevaux et ânes est passé de 1 411 800 en 1910 à 978 000 en 1926 et 140 300 en 1933<sup>6</sup>. Le pays est dépeuplé et ruiné au moment de la récession mondiale. L'économie « traditionnelle » doit beaucoup plus surmonter les difficultés consécutives à la guerre de conquête italienne qu'elle ne se ressent d'un marché mondial auquel elle n'est presque pas liée.

La colonisation agraire de peuplement italien est confrontée à de graves problèmes. La colonisation économique pratiquée de 1911 à 1921 a été abandonnée en 1928 au profit de la colonisation de peuplement. Les lois de 1928 suscitent une première vague d'émigration suivie d'une seconde lancée par Mussolini lui-même à partir de 1938. Les concessions agricoles sont destinées à l'implantation de paysans italiens recrutés par les organisations fascistes. La colonisation agraire et de peuplement est un double échec humain et financier de la politique fasciste. Les difficultés des entreprises agricoles en Tripolitaine et en Cyrénaïque sont proches des crises qu'avait rencontrées la colonisation agraire en Algérie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En Libye comme en Algérie antérieurement, la colonisation agraire se heurte à trois obstacles: le manque de capitaux, l'absence d'un vaste marché et d'une main-d'œuvre salariée.

La crise du Maroc, tardivement placé sous protectorat, a une autre signification. Après une première crise de croissance en 1924-1925, l'expansion reprend jusqu'en 1931. Entre cette date et 1936, le commerce extérieur diminue, les entreprises spéculatives, particulièrement dans la construction, l'agriculture et les mines, sont touchées.

Les activités industrielles se maintiennent même si la croissance industrielle est en baisse. De nouvelles activités se développent: les industries de transformation comme les minoteries subsistent; les conserveries de sardines sont en essor, les recherches pétrolières deviennent productives, des manufactures de tabac entrent en activité à Casablanca et à Kenitra, l'industrie du crin végétal continue de prospérer.

Malgré les difficultés, l'activité économique ne faiblit pas et connaît une légère croissance même si ce n'est plus celle des années 1925-1930. Au total, l'activité industrielle résiste mieux à la crise et se renouvelle<sup>7</sup>.

Les crises tunisienne et algérienne sont assez comparables. Les difficultés économiques sont moins celles d'une implantation coloniale dans sa première phase que celles d'économies coloniales ayant connu d'amples transformations et des périodes d'expansion.

6. J. Despois, 1935, p. 14.

7. R. Galissot, 1964, p. 72.

En Tunisie, la récession mondiale (1930-1931) touche une économie de sous-production agricole due à la sécheresse de 1930 suivie d'inondations dans le Centre et le Nord en décembre 1931. La conjoncture se dégrade dès 1930 avec des pertes de cheptel dans le Sud. L'invasion de sauterelles suit presque immédiatement les inondations; la campagne agricole est mauvaise à cause des gelées et des vents violents.

L'Algérie représente l'exemple le plus complexe de difficultés d'origines diverses. Comme en Tunisie, y sévit une crise de type traditionnel qui affecte essentiellement la population algérienne. Elle est aggravée par la crise du secteur colonial masquée et retardée par les mesures adoptées. Les conséquences de la récession mondiale se font sentir après les premières difficultés locales; elles touchent d'abord le secteur colonial.

Bien qu'elle soit affectée par la récession mondiale, l'économie égyptienne fait des progrès dans un double domaine. Le groupe Misr, apparu au lendemain de la première guerre mondiale, poursuit son développement en créant de nouvelles sociétés industrielles: création de compagnies de navigation en 1932 et 1934, d'une société de filature et de tissage de coton en 1937 à Kafr al-Dawwar, de sociétés commerciales en 1940. La crise de 1929-1933 a intensifié l'afflux des capitaux vers le groupe et permet son renforcement dans l'économie égyptienne. Il a également bénéficié de changements dans la législation fiscale et douanière.

L'Égypte a retrouvé, en 1930, son autonomie fiscale et le droit de percevoir des taxes douanières sur toutes les importations. Jusque-là, un accord international lui interdisait d'imposer des tarifs douaniers. Le dernier accord commercial avec une puissance étrangère étant parvenu à son terme en 1930, un tarif douanier est mis en application grâce à la pression du groupe Misr et malgré la Grande-Bretagne. La décision marque un tournant important pour le développement industriel: jusqu'à la guerre, le textile, les industries alimentaires et légères connaissent une expansion. C'est ainsi que, dans le long terme, les débuts de l'industrialisation datent de la décennie 1930-1940.

Dans la corne de l'Afrique, la faiblesse des transformations économiques depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et de l'intégration dans les circuits de l'échange mondial limite, comme en Libye, les effets potentiels du retournement de la conjoncture mondiale. Les exemples de l'Éthiopie et de la Somalie sont encore plus nets que celui du Soudan.

Dans ce dernier pays, le développement du réseau ferroviaire et de la culture du coton égyptien sensibilise l'économie à toute fluctuation internationale. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, lord Kitchener a construit le chemin de fer stratégique de la frontière nord à Khartoum. Il est relié, en 1905, à la mer Rouge ou est créé Port-Soudan, en même temps que la ville d'Atbara au croisement des deux voies de chemin de fer. Il est poussé par la suite jusqu'à Sennâr et atteint, vers l'ouest, le Kordofan en 1911. À partir de 1924, une nouvelle ligne relie directement Sennâr à Port-Soudan pour desservir les oasis ou l'on cultive le coton.

Le choix se porte sur le coton égyptien à longue fibre qui est d'abord cultivé sur des terres non irriguées. Après la première guerre mondiale, le

Plan Gezira, c'est-à-dire l'irrigation de toute la partie est de la Gezira par le barrage de Sennār, est mis en œuvre. D'autres zones de culture sont créées, notamment sur le Gash, torrent qui descend d'Éthiopie et se perd dans les sables du Kassala. En 1929, une convention est signée avec l'Égypte sur le partage des eaux du Nil<sup>8</sup>.

L'extension du réseau de chemins de fer et la culture du coton fournissent au Soudan un produit d'exportation et une plus grande monétarisation de l'économie. Dans les années 30, l'essentiel des exportations est représenté par le coton. La crise se répercute, tout comme en Égypte, dans les régions spécialisées dans cette culture et touche directement les producteurs. Indirectement, elle atteint les fonctionnaires soudanais formés au Gordon College. Leurs salaires sont largement amputés en 1931 alors que ceux de leurs collègues étrangers ne sont pas touchés. Ils recourent à la grève et convoquent un congrès qui obtient des pouvoirs publics un compromis<sup>9</sup>.

En Éthiopie, les échanges extérieurs sont minimes au début du XX<sup>e</sup> siècle : 8 millions de thalers pour la route du Shoa au Harar, soit 20 millions de francs-or ; pour tout le pays, le commerce extérieur n'excède pas 50 millions de francs. Le café, l'or, l'ivoire et les peaux sont les principaux produits d'exportation ; les cotonnades, les armes et munitions figurent au chapitre des importations.

Le chemin de fer de Djibouti, construit progressivement depuis 1903, atteint Addis-Abeba en 1917. Il permet de relier l'intérieur du pays aux ports maritimes. En 1935, il facilite l'exportation de 15 000 tonnes de café et 7 000 tonnes de peaux. Les importations sont encore plus faibles<sup>10</sup>. Par ailleurs, la monnaie éthiopienne est sérieusement affectée par la crise<sup>11</sup>.

L'explosion démographique et l'urbanisation, perceptibles avant 1930 dans les statistiques, connues par une poignée de spécialistes, émeuvent moins l'opinion publique que la récession mondiale et sont, dans l'immédiat, ignorées par les administrations chargées de la gestion des protectorats et des colonies. Elles sont le résultat d'une évolution ancienne et lente et appartiennent, par définition, à la « longue durée », apparaissant ainsi comme des traits structurels des sociétés après les années 1930-1945.

La croissance démographique<sup>12</sup> prend les allures d'une véritable explosion qui n'est pas propre à l'Afrique septentrionale et à la corne de l'Afrique. Elle est observable dans d'autres régions de l'Afrique et s'oppose au tassement démographique de l'Europe.

L'ancien régime démographique s'est prolongé tardivement mais sa rupture, qui remonte à l'entre-deux guerres, se manifeste de manière spec-

8. Collectif, 1966, p. 472.

9. J. Ki-Zerbo, 1972, p. 564.

10. Collectif, 1966, p. 482.

11. J. Ki-Zerbo, 1972, p. 462.

12. Les dénombrements de population étant tout relatifs dans l'entre-deux guerres, les chiffres cités ont une simple valeur indicative.

taculaire. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les taux de mortalité et de natalité restent élevés; les famines et les épidémies, si elles sont en régression, n'ont pas totalement disparu. Cependant, les recensements démographiques effectués dans l'entre-deux guerres traduisent une évolution divergente des taux de mortalité et de natalité: alors que le premier est en baisse, le second se situe toujours à un niveau élevé. L'exemple du Maroc illustre nettement l'évolution démographique: alors que la mortalité a beaucoup baissé, la natalité oscille entre 380 (moyenne 1932-1935) et 440 (moyenne 1941-1945) pour 10 000 habitants<sup>13</sup>. Dans le nord de l'Algérie voisine, le taux de natalité est évalué à 38% entre 1921 et 1925. Il serait passé de 43% entre 1926 et 1930 à 44% entre 1931 et 1935 pour retomber à 42% de 1936 à 1940. Le taux de mortalité aurait baissé de 19,8% vers 1921-1925 à 16,6% entre 1936 et 1940<sup>14</sup>.

La rupture de l'ancien régime démographique est inégalement avancée dans les différents pays. La Libye et le Maroc sont proches d'une démographie d'ancien régime; l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie présentent déjà une démographie profondément modifiée. Pays faiblement peuplé, la Libye paie d'un coût démographique élevé les résistances opposées à la conquête italienne. Giuseppe Volpi, nommé gouverneur en août 1921, décide de «faire valoir les droits de l'Italie dans le sang». Les pertes humaines les plus lourdes se situent en Cyrénaïque où les opérations militaires sont les plus tardives. L'évolution démographique est beaucoup plus un rattrapage des pertes pour retrouver le niveau antérieur à 1916 qu'une véritable croissance. Le Maroc connaît la croissance la plus rapide du Maghreb: le taux de fécondité est le plus élevé de la région. L'augmentation de la population tunisienne (musulmans et juifs) est de 25% entre 1936 et 1946. Évaluée à 2 100 000 individus en 1926, elle atteint 3 200 000 en 1946<sup>15</sup>. L'évolution démographique enregistrée en Algérie dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se précise et s'accroît. Dans la décennie 1880, la population algérienne a retrouvé le niveau antérieur à 1830 avec une légère croissance. Le bouleversement démographique, peu apparent en 1921, apparaît très nettement en 1931. La population passe de 4 923 186 habitants en 1921 à 6 201 144 en 1936, soit un taux de croissance de 1,53%<sup>16</sup>. La population égyptienne passe de 13 222 000 habitants en 1920 à 16 887 000 en 1940. L'augmentation est de 3 665 000 personnes, soit une croissance moyenne annuelle de 183 000 personnes. En 1945, la population est estimée à 18 460 000 habitants<sup>17</sup>.

La croissance démographique est un des facteurs de la croissance urbaine. Dans certaines villes, des éléments européens en provenance des campagnes renforcent cette croissance, mais l'explosion urbaine est massivement le résultat de l'exode de la population rurale. La formation de bidonvilles, peu avant la seconde guerre mondiale, matérialise dans le paysage l'afflux des ruraux dans les villes moyennes et les villes côtières.

13. J.-L. Miège, 1966, p. 55.

14. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 471-472.

15. P. Sebag, 1951, p. 151; A. Raymond, 1955, p. 44.

16. A. Nouschi, 1962, p. 31.

17. F.-J. Tomiche, 1974, p. 14.

De nombreux facteurs poussent les ruraux à rejoindre les villes à la recherche d'un travail ou pour vivre de l'aumône et de l'assistance. Les migrations, temporaires jusque-là, se transforment en migrations définitives avec l'arrivée des familles et leur installation dans les périphéries urbaines. Au Maroc, en Algérie et en Tunisie, les courants migratoires se prolongent outre-mer avec l'arrivée en France des premières vagues de travailleurs immigrés.

Les mouvements migratoires commencent au Maroc avant même la mise en place du protectorat. La crise multiplie, à partir de 1931, les départs vers les villes; ils sont particulièrement nombreux au cours de l'année 1937 à cause de la sécheresse et du typhus. Les bidonvilles qui entourent Casablanca comptent 85 000 personnes en 1932; Ben Msir compte à la même date 3 000 à 3 500 baraquements<sup>18</sup>. De nouveaux bidonvilles se forment en 1935 et en 1936 autour de Casablanca.

Les mouvements migratoires en Tunisie et en Algérie sont assez proches; les bidonvilles naissent sensiblement à la même date dans les deux pays. L'accroissement de la population de Tunis est de 1,04 % par an entre 1921 et 1936. Les faubourgs et la banlieue s'accroissent entre ces dates au rythme de 2,61 %. La campagne de Tunis passe de 172 000 habitants en 1921 à 219 578 en 1936. La crise agricole provoque des licenciements d'ouvriers devenus chômeurs qui s'installent dans les bidonvilles. Le même phénomène touche Bizerte et Sfax<sup>19</sup>.

La croissance urbaine la moins rapide est enregistrée en Libye où les oasis restent les centres économiques et sont doublées, dans quelques cas, par des centres administratifs italiens. L'unique ville importante est Tripoli; elle voit sa population augmenter rapidement alors que les centres de colonisation sont de taille très modeste<sup>20</sup>. En Égypte, Le Caire profite de l'exode rural bien plus que les villes du delta du Nil; la capitale égyptienne passe de 570 000 habitants en 1890 à 865 000 en 1920 et 1 527 000 en 1940<sup>21</sup>.

La croissance urbaine bouleverse plus profondément l'ancienne hiérarchie entre les villes marocaines. Casablanca devient, entre 1931 et 1936, la ville la plus peuplée (275 000 habitants en 1936 contre 163 000 en 1931). Marrakech ne progresse pas (190 000 habitants en 1936) mais les villes qui ont une activité commerciale et industrielle comme Rabat, Salé, Fès, Meknès, Kenitra sont les points d'aboutissement des courants migratoires<sup>22</sup>. En Algérie, la population urbaine évaluée à 508 235 individus en 1926 s'élève à 722 293 en 1936 puis à 1 129 482 en 1948<sup>23</sup>.

Dans la corne de l'Afrique, la population du Soudan, estimée au début du siècle à 3 000 000 d'habitants, atteint 6 000 000 en 1939<sup>24</sup>. L'urbanisation

18. R. Galissot, 1964, p. 73.

19. M. Rouissi, 1977, p. 85.

20. J. Despois, 1935, pp. 103-104. R. Ranciro, 1982.

21. P. Léon, 1978, p. 479.

22. R. Galissot, 1964, p. 117.

23. C.-R. Ageron, 1979, p. 473.

24. Collectif, 1966, p. 472.

la plus intense est enregistrée en Éthiopie entre 1935 et 1940. Les Italiens, après la conquête du pays, tentent sa mise en valeur économique: des sec-teurs de colonisation sont organisés. Des dépenses importantes financent l'implantation de colons, la création d'industries et, surtout, la construction de routes modernes et de bâtiments. Addis-Abeba se gonfle pour dépasser 100 000 habitants en 1935<sup>25</sup>. Djibouti qui, à la suite de la construction du chemin de fer, a remplacé Zeila comme débouché du Harar et du Shoa, dou-ble sa population en passant de 10 000 habitants en 1900 à 20 000 en 1940, soit près de la moitié de la population du territoire. En 1938, un port à quai y est créé; la ville s'étend au-delà des salines jusqu'à l'oasis d'Ambouli<sup>26</sup>.

### Les crises politiques

Dans le domaine politique, les différents pays ont été placés sous le contrôle de puissances européennes au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception de l'Éthiopie qui l'est en 1935 seulement. Leur évolution politique dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale est aussi chaotique que dans le domaine économique et social. La remise en question du statut de colonie ou de protectorat s'effectue à travers une série de crises politiques qui culminent dans les années 1936 et 1937 et auxquelles met un terme provisoire le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

#### *L'évolution égyptienne et libyenne*

Les évolutions politiques de l'Égypte et de la Libye sont des plus contras-tées: le premier pays obtient un relâchement substantiel du contrôle anglais sur sa vie politique; le second est intégré dans le «territoire national» italien.

Parallèlement à la seconde vague d'émigration des Ventimila<sup>27</sup>, la poli-tique fasciste poursuit l'intégration de la Libye dans le territoire italien. Un décret du Grand Conseil fasciste est promulgué: les quatre provinces côtières de Tripoli, Misurāta, Benghāzi et Dera deviennent «partie du ter-ritoire national». Les territoires du Sahara libyen conservent leur statut de colonie. Le gouvernement local garde toute son autonomie, le gouverneur général ayant sous son autorité complète et directe les quatre provinces côtières et le Sahara. Dans l'administration, seuls les postes subalternes sont confiés aux Libyens. La «citoyenneté spéciale» est valable seule-ment en Libye où elle est accordée aux Libyens sachant lire et écrire. En réalité, la population locale est exclue de la vie administrative et politique. La seule activité politique des Libyens se déroule en Égypte. Idrīs s'est réfugié, en 1923, dans ce pays où s'est constituée une petite colonie de Libyens. Ils se livrent, avec l'appui des Britanniques, à une propagande anti-italienne.

25. *Ibid.*, p. 482.

26. *Ibid.*, p. 482.

27. *Ventimila*, vingt mille (colons italiens).

Depuis la fin de la première guerre mondiale, la vie politique égyptienne est dominée par le jeu complexe de la monarchie, du représentant de la Grande-Bretagne et des partis politiques, notamment le Wafd. L'inquiétude de la Grande-Bretagne devant la propagande des Italiens en Égypte ainsi que devant leur action en Libye et en Éthiopie explique la signature du traité de 1936 et la conclusion des accords de Montreux en 1937.

Les clauses essentielles du traité qui est signé à Londres le 26 août 1936 peuvent être résumées de la manière suivante : l'Égypte, dont l'indépendance est réaffirmée, signe une alliance avec la Grande-Bretagne ; celle-ci s'engage à défendre l'Égypte contre toute agression et, en cas de guerre, l'Égypte est tenue d'offrir à la Grande-Bretagne toutes facilités sur son territoire. L'occupation est terminée et des ambassadeurs doivent être échangés. La Grande-Bretagne prend l'engagement de soutenir l'Égypte dans sa volonté de supprimer les capitulations et d'entrer à la Société des Nations (SDN). Aucune limite n'est mise à l'importance de l'armée égyptienne qui est autorisée à stationner au Soudan.

Le traité n'est pas limité dans le temps mais est susceptible de révision au bout de vingt ans. Il représente un progrès par rapport à l'acte unilatéral de 1929 mais n'ouvre pas pour le pays l'ère d'une véritable indépendance. Les concessions britanniques sont en fait mineures et tout à fait formelles. La sécurité des lignes de communication avec l'Empire britannique est assurée grâce au stationnement de troupes anglaises limitées à 10 000 soldats qui doivent évacuer le pays pour stationner dans la zone du canal. Les troupes anglaises sont autorisées à occuper tout le territoire en cas de tension internationale ou de guerre. Le *statu quo* est maintenu au Soudan.

Comme convenu en 1936, avec l'appui de Londres, la conférence de Montreux qui se tient en avril 1937 abolit les capitulations, les tribunaux mixtes devant disparaître progressivement dans un délai de douze ans. Il est ainsi mis fin au régime préférentiel dont jouissaient les puissances capitulaires, aux tribunaux consulaires ainsi qu'aux tribunaux mixtes après une période transitoire. Toutes les attributions des tribunaux consulaires et mixtes seront alors transmises aux tribunaux nationaux (anciens tribunaux locaux) coiffés d'une cour de cassation (à partir de 1930) et d'un tribunal administratif ou conseil d'État (1946). En revanche, le statut personnel des Égyptiens continue de relever des tribunaux religieux. L'abolition des capitulations rend l'Égypte maîtresse de sa législation financière : en 1940, des conventions bilatérales signées avec la Grande-Bretagne puis la France mettent fin au système de la Caisse de la dette. La signature d'un accord de même nature avec l'Italie est rendue superflue par la seconde guerre mondiale.

En dépit de la minceur des concessions britanniques dans le traité de 1936, sa signature et le retrait des troupes britanniques dans la zone du canal marquent le triomphe du Wafd et de Nahhas Pasha. Dominant la vie politique égyptienne depuis 1924, le Wafd aspire à exercer la plénitude du pouvoir malgré plusieurs scissions et le départ des nationalistes les plus radicaux à partir de 1930. Nahhas Pasha a pour la première fois la possibilité de gouverner assez longtemps, le Wafd restant au pouvoir jusqu'à la fin de 1937. Le roi Fārūq bénéficie, au début de son accession au trône, d'une grande popularité. Il aspire à jouer le même rôle politique que son père, révoque

Nahhas Pasha et dissout la Chambre. Les élections de 1938 sont un grave échec pour le Wafd affaibli par ses divisions internes et les critiques qu'a suscitées son passage au gouvernement.

*La crise des rapports franco-maghrébins*

Dans les trois pays du Maghreb classique (Algérie, Maroc, Tunisie) l'arrivée du Front populaire au pouvoir ouvre la perspective de redéfinir les rapports avec la France. Elle est rapidement suivie par des désillusions puis après la chute du gouvernement de Front populaire, par la répression. En fait, dans la décennie 1930-1940, les relations franco-maghrébines connaissent leur première crise sérieuse.

Le Comité d'action marocaine (*al-Kutla al-'Amal al-Watāni*), mis sur pied en 1933, rédige un plan de réformes qui critique sans concession les abus entraînés par le régime du protectorat et tente, dans sa seconde partie, une formulation doctrinale cohérente autour du principe de l'inaliénabilité de la souveraineté nationale symbolisée par le sultan Mohammed V. La résidence rejette des revendications jugées incompatibles avec la présence française au Maroc et se borne à appliquer, tardivement, celles qu'elle considère comme mineures. La constitution du gouvernement de Front populaire, bien accueillie par les nationalistes, permet de relancer les revendications par l'envoi d'une délégation à Paris et par le recours à l'action de masse. L'année 1937 est marquée par une agitation générale (Meknès, Marrakech, Khemisset) qui est sévèrement réprimée. Après la chute du gouvernement Blum, la répression s'aggrave avec la dissolution du Comité d'action marocaine (18 mars 1937). À la fin de l'année, le nationalisme est décapité. Il s'est progressivement radicalisé et a connu des scissions révélatrices des débats internes qui l'agitent. Al-Wazzani, en compétition avec 'Allāl al-Fāsī, crée un nouveau parti : le Mouvement nationaliste (*al-Ḥaraka al-Ḳawmiyya*) ; la tendance à la tête de laquelle demeure 'Allāl al-Fāsī devient le Parti national des réformes (*al-Hizb al-Watāni li-tahkiḳ al-Maṭālib*). Dans le Nord, une scission identique donne naissance au Parti des réformes nationales, avec 'Abd al-Khalik Tares à sa tête, et au Parti de l'unité marocaine dirigé par Mekki al-Nāṣiri.

En Tunisie, après une période de répression, les destouriens mettent beaucoup d'espoir dans le Front populaire. La « première expérience franco-tunisienne » commence : Habib Bourguiba présente le programme du nouveau parti dans une note remise à P. Viénot le 28 août 1936, dans un discours prononcé à Tunis le 11 septembre et dans les articles publiés par le journal *L'Action tunisienne*.

Le voyage de P. Viénot en Tunisie et son discours du 1<sup>er</sup> mars 1937 marquent un tournant. Ce voyage est suivi, le 4 mars, par des incidents meurtriers dans la mine de phosphate de Metlaoui. Indirectement, le retour en Tunisie de 'Abd al-'Aziz Ta'albi (5 juillet 1937) précipite la dégradation de la situation. Dans l'immédiat, il réactive les débats et les luttes parmi les destouriens. Le Destour, né au lendemain de la première guerre mondiale, se scinde officiellement au congrès de Ḳsār Hellal (2 mars 1934) en un Vieux Destour et un Néo-Destour où H. Bourguiba développe une intense activité



pour s'implanter et diffuser son programme. Les incidents se multiplient jusqu'à l'émeute du 9 avril 1938. La levée de l'état de siège, le 18 août, laisse un pays où le Néo-Destour décapité est devenu entre-temps le porte-parole du nationalisme tunisien.

Plus encore que dans les deux pays voisins, l'arrivée au pouvoir du Front populaire suscite en Algérie de grands espoirs de voir les revendications satisfaites. Les élus, les *'ulamā'* et les communistes réunissent, sans la participation de l'Étoile nord-africaine, un Congrès musulman (7 mars 1936) qui élabore une « Charte revendicative du peuple algérien musulman » contenant une série de revendications allant dans le sens de l'égalité dans le respect du statut personnel musulman.

Le gouvernement de Léon Blum, décidé à donner partiellement satisfaction aux demandes nationalistes, élabore un projet de loi donnant le droit de vote à l'élite algérienne à titre personnel et sans abandon du statut personnel musulman. Entre vingt et vingt-cinq mille personnes doivent bénéficier du projet qui est dénoncé par Messali Hādī favorable à l'indépendance immédiate. En fait, en raison de l'opposition des colons, le projet n'est examiné par le Parlement ni en 1937 ni en 1938 et demeure à l'état de projet.

La conjoncture créée par le Front populaire permet aux partis nationalistes de réaliser pour la première fois leur unité dans les revendications et l'action. Elle leur permet de s'implanter dans les villes et dans les campagnes surtout en diffusant leurs idées sur une large échelle.

#### *L'évolution politique de la corne de l'Afrique*

L'évolution politique de la corne de l'Afrique est dominée par les démêlés anglo-égyptiens au Soudan et l'intervention militaire italienne en Éthiopie.

La situation politique soudanaise est compliquée par l'existence, au moins formelle, du condominium anglo-britannique. Dès l'affirmation du nationalisme dans le pays, la question des rapports avec l'Égypte se trouve à l'origine de clivages parmi les nationalistes.

Les soulèvements à caractère religieux sont réprimés brutalement. Le plus important d'entre eux est celui de Wad Halula dans la Gezira. Adeptes du Mahdī, il entend poursuivre sa lutte en provoquant un regroupement de ses adeptes. Après l'assassinat de deux personnes dont le commissaire du district, une colonne militaire met rapidement fin à sa tentative. Le continuateur du Mahdī est capturé puis pendu.

Parallèlement, le sentiment national se diffuse dans les milieux lettrés. Les sociétés secrètes qui naissent prônent presque toutes la fin du condominium et l'indépendance ou l'union avec l'Égypte. La mieux constituée est la Ligue du drapeau blanc fondée en 1924 par un officier, 'Alī 'Abd al-Laṭīf, qui opte pour la liberté du Soudan et l'unité de la vallée du Nil.

En 1936, l'accord conclu entre la Grande-Bretagne et l'Égypte redonne à cette dernière les droits perdus lors des troubles politiques au Soudan et sur son propre territoire. Les nationalistes soudanais, n'ayant pas été consultés, relèvent ce qu'ils considèrent comme un défi. En 1938 est organisé le Congrès général des diplômés; il se présente, dans un premier temps, comme une organisation corporative et philanthropique pour obtenir la reconnaissance officielle.



2.1. L'avance des troupes italiennes en Abyssinie.  
[Photo: © Keystone, Paris.]

### *La guerre d'Éthiopie et ses conséquences*

La conquête italienne de l'Éthiopie, en 1935, fait disparaître le dernier État indépendant africain. Elle a un profond retentissement chez les nationalistes africains et dans la communauté noire américaine. Dans la corne de l'Afrique, les conséquences sont directes et immédiates. L'expansion italienne dans le nord-est de l'Afrique avait été stoppée en 1896 par la victoire décisive de l'empereur Ménélik à Adowa. Dans l'entre-deux-guerres, les visées italiennes sont réactivées par le fascisme. Le traité d'amitié ne masque qu'en apparence les objectifs coloniaux sur l'Éthiopie, retardés jusqu'à ce que les troupes italiennes en aient fini avec la Sanūsiyya en Libye.

Une querelle de frontière dans l'Ogaden, entre la Somalie et l'Éthiopie, sert de prétexte au fascisme. Des escarmouches ont lieu à Wāl Wāl. La Commission d'arbitrage désignée par la SDN échoue dans sa mission. La Grande-Bretagne et la France soutiennent l'Éthiopie mais ne se montrent pas disposées à empêcher l'agression italienne. Les troupes de Mussolini s'avancent sur des routes déjà préparées, à partir d'Adowa au nord et de Mogadiscio au sud-est. L'armée fasciste, forte de 400 000 hommes et de la supériorité de son armement, prend aisément le Tigré dont le ras Gugsu avait

été acheté. Addis-Abeba tombe en 1936 après des bombardements intenses qui détruisent villes, villages et troupeaux. L'empereur doit se réfugier en Angleterre.

L'empire est-africain de l'Italie devient pour quelques années une réalité. L'Éthiopie, unie à l'Érythrée et à la Somalie, constitue l'Africa Orientale Italiana; le roi d'Italie prend le titre d'empereur d'Éthiopie. L'Africa Orientale Italiana comprend les déserts côtiers et les plateaux éthiopiens et totalise 12 millions d'habitants. Elle est subdivisée en cinq grandes provinces ayant chacune un gouverneur, l'ensemble étant dirigé par un vice-roi. De nombreuses divisions fascistes maintiennent un régime policier; des opérations militaires sont nécessaires dans le Sud-Ouest où se manifestent des résistances.

## La guerre et la paix (1940-1945)

Dans la plupart des pays, à l'exception de l'Égypte, les revendications nationalistes se heurtent, dans les années 1937 et 1938, à l'intransigeance des puissances coloniales et à la répression. De 1940 à 1945, l'évolution des différents pays est liée à celle de la guerre. Dans le domaine politique, les crises d'avant-guerre laissent place à de véritables mutations: des nationalismes plus puissants et plus revendicatifs se manifestent dès 1943.

### Des pays dans la guerre

La première guerre mondiale était apparue comme un conflit entre Européens se déroulant en Europe. La seconde guerre mondiale transforme l'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique en zones de combats; la mobilisation militaire touche beaucoup plus la population; les économies sont orientées vers l'effort de guerre. La fin des opérations militaires entraîne de nombreuses difficultés économiques et sociales.

#### *La participation au conflit*

Entre 1939 et 1945, l'évolution des opérations militaires et la participation, sous de multiples formes, des pays africains pèsent d'un poids plus grand qu'en 1914-1918 sur l'issue du conflit.

L'imbrication est très étroite entre les différents champs de bataille de la « guerre d'Afrique » qui, de la frontière algéro-tunisienne aux portes d'Alexandrie, suscite pendant trois ans de prodigieux efforts. Pour les Anglais, l'Égypte constitue une zone stratégique de première importance, non seulement à cause du canal de Suez mais aussi pour son rôle de plaque tournante dans la conduite de la guerre. Churchill considère qu'il faut défendre l'Égypte comme s'il s'agissait du Kent ou du Sussex. Une première tentative italienne à partir de la Libye, conduite par Graziani, est repoussée par Wavell en décembre 1940. La seconde tentative faite par l'Afrikakorps mené par Rommel est stoppée à al-<sup>c</sup>Alamein par Montgomery; le 23 janvier 1943, les



2.2. La France au combat dans le désert de Tripolitaine.  
[Photo: © Archives Documentation française, Paris.]

troupes britanniques entrent dans Tripoli alors que la colonne Leclerc, partie du Tchad, arrive peu après et fait sa jonction avec la VIII<sup>e</sup> armée<sup>28</sup>.

L'Italie, toujours à partir de la Libye, menace également la Tunisie. L'existence d'une forte minorité italienne et d'anciennes revendications confèrent à ce pays une place propre dans la guerre. Le débarquement anglo-américain accélère les projets allemands en Tunisie. Le 9 novembre 1942, une centaine d'avions allemands atterrissent sur le terrain d'al-'Awina près de Tunis avec un corps de 1 000 hommes. Ils pénètrent dans Tunis sans avertissement préalable dans la nuit du 13 au 14 novembre. L'occupation allemande s'étend par la suite à tous les grands centres urbains: Sfax, Sousse, Gabès.

La contre-offensive est menée par les troupes alliées à partir de l'Algérie où les armées anglo-américaines avaient débarqué, comme au Maroc, le 8 novembre. L'armée anglaise engage aussitôt la campagne de Tunisie en franchissant la frontière algéro-tunisienne. Après une série d'opérations, les Alliés passent à l'offensive générale le 22 avril 1943. En mai, l'entrée des Anglais à Tunis et des Américains à Bizerte marque la fin de la campagne de Tunisie.

Dans la corne de l'Afrique, dès leur entrée en guerre, les Italiens installés en Éthiopie occupent deux villes soudanaises frontalières (Kassala et Gallabāt) et la totalité de la Somalie britannique à peu près vide de troupes.

28. I. S. El-Harcir, 1985.

En 1941, les troupes britanniques reconquièreent les territoires placés sous le contrôle de l'Italie. Dans le Tigré, le général Platt, parti du Soudan, remporte une victoire à Keren tandis que de Somalie, le général Cunningham, parti du Kenya, parvient à Harar puis à Addis-Abeba. Les deux corps d'armée se rejoignent sur l'Amba Alaguir où le duc d'Aoste capitule. Le 5 mai 1941, Haïlé Sélassié peut revenir dans la capitale éthiopienne.

Les pays d'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique transformés en champs de bataille fournissent par ailleurs des soldats aux différents fronts européens. Jusqu'en juin 1940, l'Afrique du Nord fournit à elle seule 216 000 hommes dont 123 000 Algériens. De 1943 à 1945, 385 000 hommes originaires d'Afrique du Nord, dont 290 000 Algériens, Tunisiens et Marocains, participent à la libération de la France<sup>29</sup>. L'armée d'Afrique intervient dans la libération de la Corse (septembre-octobre 1943), la campagne d'Italie (entrée à Rome le 15 juin 1944), la campagne de Provence (août 1944) avant de remonter vers le nord pour rejoindre l'ensemble de l'armée française. Au Caire où il est réfugié, Idrīs approuve la formation de bataillons chargés de mener une guérilla dans le *Djabal al-Akhdar* dès que la situation le permettra.

La Grande-Bretagne, qui demande l'application du traité de 1936, n'attend pas une réelle aide militaire de l'Égypte. La rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne intervient dès la déclaration de la guerre et, avec l'Italie, le 12 juin 1940; mais la déclaration de guerre à l'Allemagne et au Japon est beaucoup plus tardive (26 février 1945).

Dans la corne de l'Afrique, on observe aux côtés des troupes britanniques une notable participation soudanaise à la reconquête de l'Éthiopie. Les réfugiés éthiopiens au Soudan sont organisés militairement par le général Wingate sous la dénomination de « Gideon Force », unité qui pénètre au Gojam.

Parallèlement à la mobilisation des hommes, on poursuit une politique économique pour soutenir l'effort de guerre. Dès le mois d'octobre 1939, l'économie marocaine est déclarée « économie de guerre ». L'approche de la guerre provoque une hausse du prix des produits miniers qui crée une certaine prospérité. Les économies algérienne et tunisienne renforcent de la même manière le front économique.

Le Middle East Supply Center, installé au Caire dans l'été 1941, est chargé, avec le Bureau régional de mobilisation des ressources, de réduire la dépendance de la région vis-à-vis des marchés extérieurs en intensifiant la production et en réorientant les échanges. Les industries locales sont utilisées à leur pleine capacité pour les besoins civils et militaires.

#### *Les problèmes économiques de la guerre et de l'après-guerre*

La guerre provoque de nombreuses difficultés économiques et sociales. La désorganisation des transports se répercute sur le commerce extérieur qui chute, la flambée des prix accroît la cherté de la vie et le développement du marché noir. La demande induite par la guerre est à l'origine d'une relative croissance industrielle qui sera remise en cause avec le rétablissement, en 1945, des courants commerciaux avec l'Europe.

29. P. Léon, 1978, p. 557.

La rupture des relations avec la France et l'Angleterre et les besoins militaires favorisent beaucoup plus que par le passé la production de biens qui étaient jusque-là importés. L'Égypte, plus que les autres pays, profite de la nouvelle conjoncture. L'expansion agricole des années 20 et 30 est interrompue par la guerre mais l'activité industrielle garde un rythme élevé et l'industrie se diversifie pour répondre à une demande en hausse. L'augmentation des effectifs de l'armée égyptienne de 22 000 hommes en 1937 à 45 000 en 1945 et les salaires payés par les Alliés aux 20 000 civils employés pour la construction et l'entretien des installations militaires accroissent la demande de produits manufacturés; les marchés de la région sont ouverts à la production égyptienne. Les investissements qui étaient orientés vers la terre et l'immobilier se dirigent vers les activités industrielles. Le Middle East Supply Center joue un rôle important dans ce domaine en donnant des avis techniques aux chefs d'entreprise ou en leur procurant des matières premières. Le textile, les industries alimentaires et chimiques, les verreries, le cuir, le ciment, les industries pétrolière et mécanique se développent. De nouvelles industries naissent: conserveries, caoutchouc, jute, fabrication des outils et, surtout, production pharmaceutique et chimique. La production industrielle augmente de 38 % entre 1939 et 1945<sup>30</sup>.

Cependant, la guerre souligne au Maghreb la dépendance dans tous les domaines à l'égard des économies européennes. La Tunisie se trouve privée de ses sources de production de matières premières et affronte des problèmes économiques difficiles. L'impulsion est donnée à l'extraction du lignite. Pour remplacer les produits français, l'artisanat est revivifié dans toutes les fabrications où il avait été supplanté avant la guerre par les importations françaises de vêtements, de chaussures, de poteries. De nombreuses entreprises se créent en Algérie dès 1940 pour suppléer aux importations devenues rares sinon impossibles. Plusieurs grandes entreprises ouvrent des filiales (ateliers et manufactures): les huileries Lesieur implantent une importante raffinerie d'huile; près d'Oran, une faïencerie et une verrerie sont ouvertes par les faïenceries Niedwiller et Saint-Gobain; les Ciments Lafarge agrandissent leur usine algéroise (Pointe-Pescade) et en construisent une seconde dans la région d'Oran (Saint-Lucien)<sup>31</sup>. L'économie marocaine est contrainte aux mêmes efforts de production locale face à la chute des exportations. Les investissements industriels entre 1940 et 1945 atteignent le même volume que celui des vingt-sept années précédentes; durant les années 1939-1945, 53,3 % des capitaux se dirigent vers les activités industrielles pour développer celles qui existent ou pour en créer de nouvelles. Les huileries et savonneries Gouin créent une seconde huilerie, la société Lesieur s'implante en février 1942<sup>32</sup>.

Le rétablissement de la paix remet en question l'industrialisation par substitution et provoque un arrêt de la croissance industrielle. La situation économique et sociale est aggravée par la démobilisation, l'arrêt des industries de guerre et une conjoncture agricole défavorable. La conjoncture économi-

30. S. Radwan, 1981, p. 193.

31. A. Nouschi, 1962, p. 102.

32. R. Galissot, 1964, p. 217-218.

que subit de profondes modifications à la fin des hostilités. Tous les pays connaissent une très forte hausse des prix alors que les armées française et britannique débauchent les ouvriers qu'elles employaient pendant la guerre. Le chômage et le sous-emploi sévissent.

Les problèmes égyptiens les plus urgents sont masqués partiellement par le vote de crédits destinés à aider les ouvriers d'État et ceux qui sont licenciés par l'administration militaire. Les problèmes les plus importants sont soumis à l'examen des commissions et comités interministériels créés en grand nombre en 1945 et en 1946. Un Conseil supérieur du travail se réunit pour la première fois le 23 mars 1945 pour élaborer un code du travail. Pour résorber le chômage, un plan quinquennal de grands travaux bénéficie d'un crédit de 25 millions de livres en 1945 pour financer l'ouverture de routes, le creusement de canaux d'irrigation, l'assèchement des marais, l'adduction d'eau potable dans les villes de province, la construction d'écoles et d'hôpitaux. Plus d'un demi-million de *faddān* (1 *faddān* = 0,56 hectare) de terres de l'État doit être distribué aux agriculteurs à des conditions particulièrement avantageuses. Ces mesures s'avèrent en fait insuffisantes pour mettre un terme à l'agitation sociale qui est entretenue dans quelques régions par les mauvaises récoltes. En Tunisie, les courants d'échange reprennent à partir de 1945 leur physionomie d'avant-guerre, mais le pays est touché trois années durant par la famine. À la suite d'une sécheresse persistante, des récoltes catastrophiques de céréales, principalement dans le Centre et le Sud, se succèdent en 1944-1945 et 1946. La mortalité fait des ravages parmi les ovins et les caprins affaiblis par le manque d'eau et de fourrage. Plusieurs dizaines de milliers de ruraux affluent de nouveau vers le nord du pays pour vivre de mendicité ou travailler dans les chantiers d'assistance publique<sup>33</sup>.

### *La croissance industrielle*

Si une minorité a pu s'enrichir grâce à de multiples trafics et au marché noir, la quasi-totalité de la population est soumise à de dures conditions de vie qui se prolongent dans les années d'après-guerre. Les économies d'Europe elles-mêmes en proie à des difficultés ne peuvent être d'aucun secours malgré le rétablissement des échanges.

Les échanges extérieurs marocains reprennent à partir de 1943 : la moyenne des importations passe de 936 000 tonnes avant la guerre à 1 280 000 tonnes et celle des exportations de 2,5 millions de tonnes à 32 millions de tonnes<sup>34</sup>. Dans tous les pays, les courants commerciaux retrouvent leur structure de l'entre-deux guerres. La faiblesse des capitaux investis, la qualité médiocre de leurs produits rendent très fragiles les entreprises créées pendant la guerre ; plusieurs sont contraintes de cesser leurs activités. L'Algérie bénéficie d'un plan d'industrialisation. La guerre a montré le rôle important de base arrière joué par les protectorats et les colonies dans la conduite des opérations militaires. « L'idéologie impériale » favorise des plans industriels dans la perspective d'un troisième conflit mondial considéré comme inévitable. Les problèmes de

33. P. Scbag, 1951, p. 163-164.

34. J.-L. Miège, 1966, p. 115.

structure de l'économie algérienne sont abordés dans un discours du général Catroux en 1944. Un programme est élaboré pour une durée de vingt ans et touche tous les domaines: artisanat, enseignement, habitat, santé publique, équipement, recasement des agriculteurs algériens. Après un démarrage rapide, le plan quinquennal d'industrialisation est abandonné.

### Les mutations politiques

En 1948, la réintégration de l'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique dans la division internationale du travail arrête les progrès économiques réalisés pendant la guerre. Il n'en est pas de même dans le domaine politique où la guerre a pour conséquence l'affaiblissement de la France et de la Grande-Bretagne alors que l'Italie figure dans le camp des vaincus. Après une brève interruption, l'activité politique reprend ses droits: la guerre favorise les nationalismes qui passent à l'action dès 1943 et contestent, en 1945 et en 1946, le retour au statut de colonie ou de protectorat.

Les nationalismes, qui avaient connu une période d'activité intense en 1936 et en 1937, sont ralentis en 1939 dans leurs revendications. Ils mettent à profit la situation nouvelle créée par la guerre pour se manifester à nouveau dès la reprise de la vie politique, avant même la fin du conflit.

À la veille de la guerre, les partis nationalistes algériens sont touchés directement ou indirectement par des mesures de répression. Le Parti du peuple algérien est dissout le 26 septembre 1939; Messali Ḥādġ, son leader, est incarcéré une nouvelle fois en octobre avec plusieurs responsables; des militants sont dirigés vers des camps d'internement. Messali Ḥādġ et ses compagnons sont condamnés, le 29 avril 1941, à des peines de travaux forcés ou de prison par le tribunal militaire d'Alger. Désorganisé, le Parti du peuple algérien disparaît de fait de la vie politique. Le Parti communiste est réduit à l'inaction ou à l'action clandestine dès le déclenchement de la guerre. La presse des *'ulamā'* cesse de paraître; Shaykh al-Ibrāhīmi est placé en résidence surveillée à Aflou pendant l'hiver 1939-1940 alors que Shaykh A. Ben Badis ne peut plus quitter la ville de Constantine sans autorisation spéciale<sup>35</sup>.

Les nationalistes tirent les conséquences d'un conflit d'abord extérieur qui, peu à peu, s'imposa à eux; ils infléchissent sérieusement leurs attitudes et révisent leurs perspectives. Dans l'ensemble, et quelquefois à la surprise des « métropoles », les nationalistes s'engagent, après une brève période d'expectative, du côté des Alliés en multipliant les déclarations dans ce sens et en ne s'opposant pas à la mobilisation militaire. Ils appellent à se ranger du côté des Alliés et de la démocratie Pour Farḥāt 'Abbās, « si la France démocratique cessait d'être puissante, notre idéal de liberté serait à jamais enseveli<sup>36</sup> ». Dans une lettre du 8 août 1942, H. Bourguiba exprime sa certitude de la victoire des Alliés et son attachement aux démocraties en « laissant de côté pour après la guerre le problème de notre indépendance<sup>37</sup> ». Le 3 septembre 1939, le sultan du Maroc prend publiquement position en faveur de la France

35. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 548.

36. R. Le Tourneau, 1962, p. 335.

37. *Ibid.*, p. 96.



à qui il offre un « concours sans réserve ». Plusieurs nationalistes sont enrôlés dans l'armée française ou s'y engagent volontairement. De manière générale, la mobilisation s'effectue dans l'ordre et la discipline. La prolongation du conflit provoque insensiblement un retournement de « l'esprit public » et de l'attitude des nationalistes. Le général Weygand, devenu gouverneur général de l'Algérie, note que la population se montre « indisciplinée, impolie, parfois insolente<sup>38</sup> ». En 1940, des contribuables refusent de s'acquitter de l'impôt. Plusieurs facteurs concourent à la reprise et à la mutation des nationalismes.

L'issue des combats de l'année 1940 a des effets immédiats : la France et l'Angleterre perdent leur « capital de crainte » acquis depuis près d'un siècle en raison de leur puissance et de leur prestige. Les nationalistes tirent de cet affaiblissement un surcroît d'audace et de mobilisation comme ils tirent également toutes les conséquences du débarquement anglo-américain et des divisions françaises, manifestes à Alger, Rabat et Tunis.

À la fin de la guerre, ils font valoir la participation de leur pays aux côtés des Alliés pour faire aboutir leurs revendications. Le mémorandum égyptien alors remis par le Wafd à l'ambassadeur britannique rappelle, pour appuyer les demandes de réformes, « l'aide inestimable » apportée par l'Égypte aux Alliés au cours de la guerre. La déclaration d'Anthony Eden au Parlement, le 8 juin 1942, fait explicitement référence à la contribution des forces sanūsī à la guerre qui se déroule en Libye. Le général de Gaulle salue, le 18 juin 1943, « l'empire fidèle, base de départ pour le redressement du pays<sup>39</sup> ». La propagande de l'Axe ne réussit pas, en dehors de quelques succès très limités, à détourner les nationalistes et les opinions publiques de leur engagement du côté des Alliés. La politique islamique de Mussolini, la propagande fasciste et nazie sont mises en échec dans les pays du Maghreb de manière nette ; elles trouvent quelques échos en Égypte<sup>40</sup>.

L'anticolonialisme des grandes puissances est en revanche accueilli avec beaucoup d'espoir. Les nationalistes évoquent, comme ils l'avaient fait en 1918 avec les quatorze Points de Wilson, la Charte de l'Atlantique (14 août 1941), la Déclaration des Nations Unies (1<sup>er</sup> janvier 1942) et la Charte de San Francisco. Ils se prévalent des prises de position des grandes puissances et interprètent leurs déclarations dans le sens de l'émancipation des peuples coloniaux.

La Grande-Bretagne et la France manœuvrent pour garder l'essentiel de leurs positions mais les nationalismes mettent à profit les conditions nées de la guerre pour chercher à atteindre leurs objectifs.

Les difficultés anglo-égyptiennes naissent du traité de 1936 dont l'application est réclamée par la Grande-Bretagne. Le gouvernement égyptien et les partis d'opposition affirment le principe de la non-belligérance et cherchent à réaménager le traité, sinon à obtenir l'indépendance. Dès 1940, les milieux parlementaires réclament, sans plus attendre, des amendements substantiels au traité et au statut des étrangers. Les demandes formulées par

38. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 553.

39. S. Vacono, 1974, p. 52.

40. D. Grange, 1974, 1976 ; J. Bessis, 1981, p. 403.

le Wafd dans un mémorandum remis à sir Miles Lampson et daté du 1<sup>er</sup> avril 1940 sont encore plus radicales<sup>41</sup>.

Les émigrés libyens en Égypte organisent le débat sur le sort de leur pays à l'issue du conflit (conférences d'Alexandrie du 23 octobre 1939 et du Caire du 9 août 1940). Des assurances sont réclamées aux Britanniques par Idrīs sur la future indépendance de la Libye. La déclaration d'Anthony Eden ménage l'avenir en promettant que les sanūsī de la Cyrénaïque ne retomberont en aucun cas sous la domination italienne.

Les positions françaises en Algérie, Tunisie et Maroc sont moins conciliantes. Pour les trois pays, les crises d'avant-guerre se renouvellent et sont aggravées par une plus grande radicalisation des revendications. Le sultan marocain, encouragé par l'entretien qu'il a avec Roosevelt en 1943 à Anfa, reçoit le 11 janvier 1944, en même temps que le résident général et les consuls généraux des États-Unis et de Grande-Bretagne, le « Manifeste du parti de l'Istiqlāl » signé par cinquante-huit représentants. Il condamne sans appel le régime du protectorat et demande « l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de Sa Majesté Sīdī Mohammed Ben Yūsuf » et « l'intervention d'un régime démocratique comparable au régime de gouvernement adopté par les musulmans d'Orient, garantissant les droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les droits de chacun<sup>42</sup> ». Dans les villes, le mot d'ordre d'indépendance mobilise la population alors que les représentants français expriment leur ferme opposition. La situation se dégrade dans la nuit du 28 au 29 janvier au cours de laquelle sont arrêtés Aḥmed Balafreḍj et M. L. Yāzidi à Rabat, A. Ben Idrīs et H. Filāli à Fès. Les incidents qui éclatent à Rabat le 29 janvier sont réprimés par la troupe; la ville de Fès est mise en état de siège au début du mois de février. Les incidents se prolongent tout le mois faisant au moins une quarantaine de morts et une centaine de blessés.

L'arrivée au pouvoir, le 19 janvier 1942, du bey Moncef (Mūnsif) transforme le beylicat en symbole du nationalisme tunisien et donne naissance au « moncefisme ». Dès le mois d'août 1942, le bey Moncef remet au résident général, pour être transmis à Vichy, un mémorandum où il demande d'importantes réformes dont quelques-unes touchent à la structure même du protectorat. L'attitude du bey Moncef et les réformes qu'il entend obtenir sont à l'origine de l'incident qui l'oppose à l'amiral Esteva le 12 octobre 1942. À la suite d'un second incident au sein du Conseil des ministres (30 décembre 1942), il forme un nouveau ministère. Pour la première fois depuis 1882, un ministère tunisien est formé sans la consultation du résident général. Avec sa déposition (14 mai 1943) puis son abdication (6 juillet), « Moncef cessait de régner: le moncefisme prenait naissance<sup>43</sup> ». Le relais est pris par le Néo-Destour qui lance une proclamation intitulée « Pour un bloc franco-tunisien » et met au point, en novembre

41. M. Colombe, 1951, p. 100-101.

42. C. A. Julien, 1978, p. 190.

43. R. Le Tourneau, 1962, p. 105.

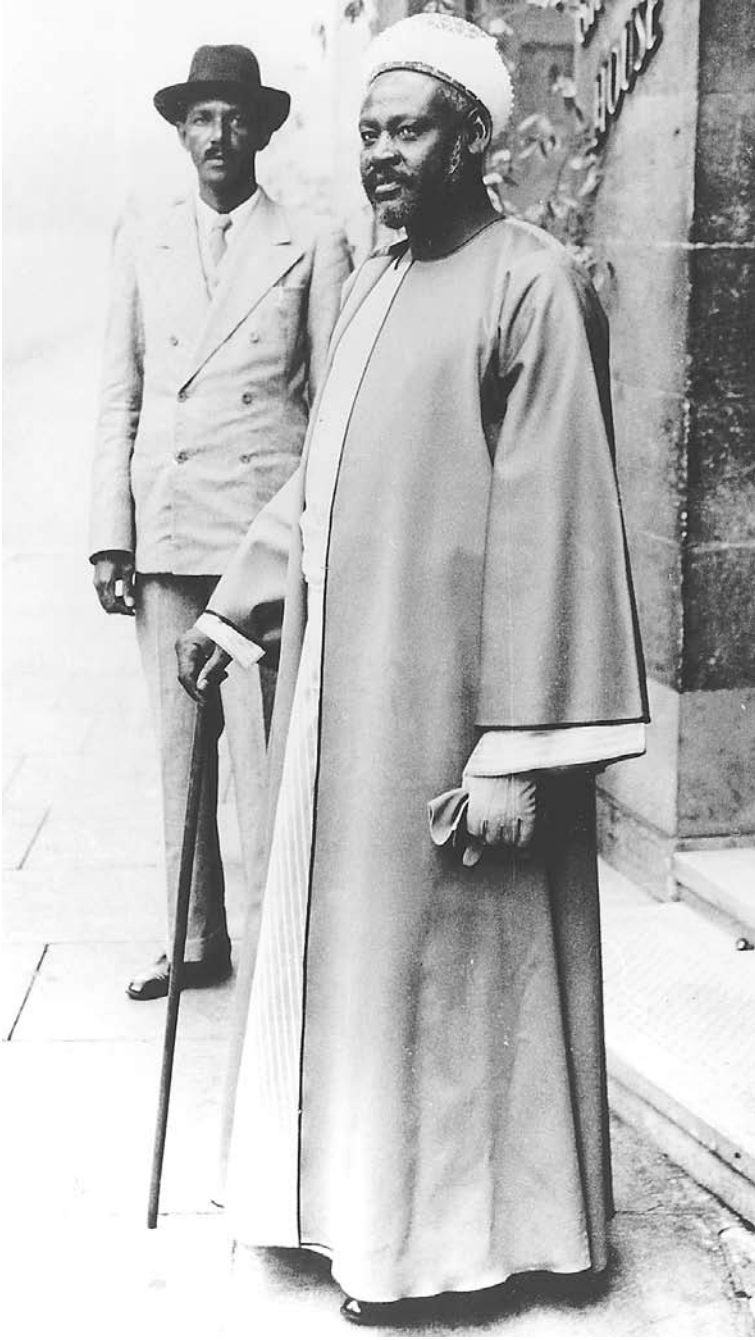
1944, le « Manifeste du front tunisien » axé sur une base démocratique et la formation d'une assemblée issue d'une consultation nationale.

En Algérie, la disparition des partis politiques crée une situation favorable à Farḥāt 'Abbās qui adresse au maréchal Pétain, le 10 avril 1941, un mémoire intitulé « L'Algérie de demain ». Le débarquement anglo-américain relance son action en même temps qu'il lui permet d'infléchir de manière sérieuse ses choix politiques. La première rédaction du « Manifeste du peuple algérien », datée du 10 février 1943, est adressée aux Nations Unies et remise au gouverneur général, Marcel Peyrouton. Une seconde version, légèrement atténuée, est remise officiellement le 31 mars 1943 à Peyrouton. Le principe essentiel du droit du peuple algérien à disposer de lui-même et la condamnation de la colonisation sont posés. L'additif au Manifeste réclame la résurrection du peuple algérien par la formation d'un État algérien démocratique et libéral avec « un droit de regard de la France et l'assistance militaire des Alliés en cas de conflit ». En attendant la fin des hostilités, l'additif présente des réformes à réaliser immédiatement.

Dans la corne de l'Afrique, après l'élimination militaire de l'Italie, c'est à la Grande-Bretagne que s'adressent des revendications qui ont changé dans leurs formes et dans leurs contenus. L'Érythrée et la Somalie sont placées sous administration militaire. En Éthiopie, les Britanniques tentent également d'instaurer une administration militaire pour la durée de la guerre. Haïlé Sélassié réussit néanmoins à établir son autorité et à sauvegarder l'indépendance au moins formelle du pays.

Au Soudan, le Congrès général des diplômés soumet au gouvernement, en 1942, un cahier de douze doléances sociales et politiques réclamant, entre autres, la reconnaissance du droit à l'autodétermination à la fin des hostilités et l'affirmation d'une nationalité soudanaise, la création d'une institution soudanaise représentative chargée d'approuver la législation du pays. Les revendications sont rejetées; l'échec provoque la formation de deux tendances au sein du Congrès. La première, menée par les al-Ashikkā' (les Frères de sang), l'emporte nettement; elle milite pour un gouvernement soudanais uni à l'Égypte sous la Couronne égyptienne. La seconde, représentée par le parti Umma (Parti du peuple), réclame l'indépendance dans l'amitié avec la Grande-Bretagne et l'Égypte. Les deux partis s'appuient aussitôt sur deux personnalités religieuses. Le parti Umma se range derrière Sayyīd 'Abd al-Raḥmān al-Mahdī et la confrérie des Ansars, héritiers du Mahdī et intransigeants sur l'indépendance totale. Les unionistes se trouvent derrière Sayyīd 'Alī al-Mirghāni et la confrérie des Khaṭmiyya.

En 1944, le Congrès s'oppose à l'installation du Conseil consultatif du Nord présidé par le gouverneur général et un représentant des intérêts des communautés africaines et étrangères. Les membres du Congrès appréhendent l'exclusion du Sud qui pourrait ainsi être amené à une indépendance séparée ou à une intégration dans l'Ouganda. De plus, le Conseil consultatif, composé de fonctionnaires et de chefs traditionnels, est considéré comme non représentatif et dépendant étroitement de l'administration.



2.3. Sayyid 'Abd al-Rahmān al-Mahdī sur le départ d'un voyage pour Londres, le 15 juillet 1937.

[Photo: © AFP Photo, Paris.]

*Les problèmes en 1945-1946*

Dans tous les pays, la seconde guerre mondiale crée un tel bouleversement que les relations entre métropoles et colonies ne peuvent plus demeurer ce qu'elles étaient avant le conflit. Celui-ci se répercute directement sur la corne de l'Afrique et en Libye où la défaite italienne permet des évolutions. Ailleurs, les puissances coloniales, conscientes de la puissance des nationalismes, redoutent la perte des pays placés sous leur tutelle. Elles se montrent disposées à des aménagements qui doivent néanmoins s'inscrire dans le cadre de leur suprématie et de leurs intérêts.

Le débat sur le futur statut de l'Algérie et des protectorats voisins est ouvert dès 1942; il est définitivement tranché par la Constitution de 1946. L'action nationaliste est relancée dans les trois pays du Maghreb. Au Maroc, où d'autres formations politiques se sont constituées (Parti communiste marocain, Union générale des syndicats confédérés du Maroc, Parti démocratique de l'indépendance), l'Istiqlāl exerce une véritable hégémonie. Il obtient, plus encore qu'avant la guerre, le soutien direct ou indirect du sultan Sīdī Mohammed ben Yūsuf. Le 8 mars 1945, il demande le droit pour le Maroc de siéger aux Nations Unies et adresse un rapport resté sans réponse au nouveau résident général E. Labonne. En août 1946, trois de ses représentants se rendent à Paris où ils tiennent une conférence de presse et prennent de nombreux contacts. Au mot d'ordre d'indépendance, E. Labonne répond par des réformes économiques et sociales sans remettre en cause le protectorat.

En Tunisie, l'offensive commence au mois de juin 1946 avec l'incident de Kairouan et la grève déclenchée à Sfax, le 28 juin, par l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Le Front national tunisien est formé le 10 août par le regroupement de tous les partis tunisiens y compris le Parti communiste. Le 23 du même mois, un congrès des principaux mouvements politiques est interrompu par la police accueillie aux cris de « Indépendance, indépendance ! ».

La confrontation est plus brutale en Algérie où éclatent les « incidents » sanglants de Sétif le 8 mai 1945. Les manifestations organisées par les Amis du Manifeste et de la liberté tournent à l'émeute, la répression se poursuit les jours suivants faisant un nombre élevé de morts. Dans l'immédiat, la journée du 8 mai 1945 provoque un durcissement du comportement de la population européenne et du gouvernement français ainsi que la radicalisation des nationalistes. Nombre d'entre eux récuse toute action légale pour préparer la lutte armée qui leur apparaît comme une solution inévitable.

Dans les années 1943-1944, plusieurs déclarations françaises (déclaration du Comité français de libération nationale, du 8 décembre 1943, discours de De Gaulle à Constantine le 12 décembre 1943, conférence de Brazzaville en janvier-février 1944) laissent entrevoir des changements possibles. Au lendemain de la guerre, la Constitution de 1946 et la mise en place de l'Union française qu'elle prévoit ne tranchent aucunement la question des rapports entre la France et les pays du Maghreb.

La terminologie retenue transforme les protectorats en États associés définis dans le chapitre 6. Ils continuent à être régis par « l'acte qui définit leurs rapports avec la France », mais ils peuvent désigner des représentants auprès des organismes de l'Union française (Haut Conseil et Assemblée). En fait, la Tunisie et le Maroc restent en dehors de l'Union française, gardant leur statut de protectorat sans que les traités soient réaménagés.

La Constituante ne prend aucune décision relative à l'Algérie, l'Assemblée nationale discute plusieurs projets déposés par les députés algériens. Ils refusent l'assimilation et revendiquent la reconnaissance de la personnalité algérienne dans le cadre soit d'État associé, soit de république, soit de tout autre statut qui serait retenu par une assemblée constituante algérienne désignée au suffrage universel. Tous les projets sont écartés et la question de l'Algérie reportée à l'année suivante. La loi dite « Statut de l'Algérie », présentée par le gouvernement, est adoptée le 20 septembre 1947. Elle définit la situation politico-administrative de l'Algérie; son orientation politique écarte tout risque d'autonomie et maintient la prépondérance de la minorité européenne<sup>44</sup>.

La guerre a des conséquences décisives en Libye qui est administrée provisoirement par les Anglais et les Français avant que les organisations internationales ne se saisissent de la « question libyenne »<sup>45</sup>.

La défaite germano-italienne permet aux Anglais et aux Français de se partager l'administration du pays: la Cyrénaïque et la Tripolitaine sont confiées aux Britanniques, le Fezzan aux Français. Un régime d'occupation militaire est mis en place mais l'URSS élève des protestations au nom du principe du partage équitable des anciennes colonies italiennes ou, tout au moins, de leur administration commune par les Alliés. Ceux-ci ne parvenant pas à se mettre d'accord, la question de la Libye doit être soumise aux Nations Unies une année après la mise en application du traité par lequel l'Italie renonce à toutes ses colonies. En principe, l'ONU doit se prononcer à compter du 15 septembre 1948.

Le nationalisme égyptien se heurte à la position de la Grande-Bretagne qui favorise néanmoins la création de la Ligue des États arabes dans la région<sup>46</sup>. Le moment semble venu d'obtenir de la Grande-Bretagne l'indépendance totale du pays. Les partis d'opposition n'attendent pas la fin du conflit pour inviter le gouvernement à passer à l'action. En juillet 1945, le Wafd remet à l'ambassadeur britannique un mémorandum sur les aspirations de l'Égypte. Cinq mois plus tard, le gouvernement de Nūkrashī Pasha demande l'ouverture de négociations. Il est soutenu par les étudiants et la presse faisant partie des plus radicaux (manifestations populaires au Caire et à Alexandrie). Les pourparlers anglo-égyptiens débouchent sur un projet de traité en octobre 1946. Il marque les limites extrêmes des concessions britanniques mais est très mal accueilli en Égypte où se déroulent des manifestations et de nouvelles émeutes au Caire. Nūkrashī Pasha, qui n'est

44. T. Chenntouf, 1969, p. 141.

45. P. Pichon, 1945, p. 318.

46. Documentation française, 1947.

pas en mesure d'imposer le traité dans le pays, décide le 27 janvier 1947 de rompre les pourparlers avec Londres et de porter la question égyptienne devant les Nations Unies.

### *La création de la Ligue des États arabes*

Malgré cet échec, l'Égypte joue un rôle central dans la création de la Ligue des États arabes. L'aspiration à l'unité des pays arabes remonte à la fin de la première guerre mondiale; elle se manifeste à la fin des années 30 puis, de nouveau, à partir de 1942 avec l'encouragement des Britanniques. Les visées de la Grande-Bretagne et des nationalistes arabes sont différentes et deux projets sont successivement soutenus par la Grande-Bretagne avant que ne l'emporte celui défendu par l'Égypte. Après la conférence d'Alexandrie (25 septembre-10 octobre 1944), la Charte de la Ligue est signée le 22 mars 1945, à l'issue de la conférence du Caire, par l'Égypte, la Syrie, l'Irak, le Liban, la Transjordanie, l'Arabie saoudite et le Yémen. Tout nouvel État arabe indépendant a le droit de s'y joindre; les Palestiniens sont représentés par Mūsā 'Alami. Les principes de souveraineté et de non-ingérence sont réaffirmés et les décisions prises à la majorité n'obligent que les États qui les acceptent. Le siège de la Ligue est fixé au Caire et son premier secrétaire général est un Égyptien, théoricien de l'unité arabe.

Dans la corne de l'Afrique, la défaite italienne a pour conséquence le rétablissement de l'indépendance éthiopienne et la reprise, avec l'aide américaine, de la politique de modernisation. Au Soudan, une fois de plus, la question des rapports avec l'Égypte domine la vie politique alors qu'en Somalie s'affirme un nationalisme qui transcende le morcellement territorial et politique. Les revendications politiques sont relancées au Soudan, en 1946, à l'occasion des pourparlers anglo-égyptiens pour la révision de l'accord de 1936. Les deux partis tentent une démarche commune et envoient une délégation pour rencontrer le gouvernement égyptien et lui exposer un programme pour un gouvernement soudanais démocratique, uni à l'Égypte et allié à la Grande-Bretagne. Après la réponse négative qui est faite par l'Égypte, les représentants du parti Umma quittent le pays. La Grande-Bretagne, qui souhaite maintenir au Soudan une présence militaire et économique, encourage l'autonomie soudanaise. La Constitution de 1948 est rédigée; elle comporte une assemblée législative élue au suffrage universel et un conseil exécutif avec des ministres soudanais. Le parti Umma participe à la politique d'autonomisation du Soudan tandis que les al-Ashikkā' boycottent les élections législatives; les émeutes qu'ils organisent dans les grandes villes sont réprimées et leur leader, Ismā'il el-Azhari, est arrêté. Le parti Umma contrôle l'Assemblée législative et bénéficie de la prépondérance dans le Conseil exécutif. Toutefois, en gardant le droit de veto et certaines matières réservées, le gouverneur général contrôle étroitement le système politique.

L'Éthiopie retrouve en 1945 sa situation d'État africain indépendant. La reprise de la politique de modernisation ne parvient pas à masquer une situation économique et politique difficile. Le pays, qui compte alors 20 millions

d'habitants, a un niveau économique médiocre. Le revenu annuel moyen est, en 1957, de 30 dollars des États-Unis d'Amérique selon les statistiques des Nations Unies. La population est essentiellement rurale et l'agriculture totalise 75% de la production. Les progrès enregistrés le sont dans la prospection géologique, l'hydroélectricité; des industries de transformation comme les cimenteries démarrent. Dans le domaine de l'éducation, dès la fin de la guerre, des écoles secondaires nouvelles s'ouvrent à Addis-Abeba avec des programmes et un corps enseignant calqués sur le modèle européen. De jeunes Éthiopiens sont envoyés à l'étranger pour poursuivre leurs études. La question de l'Érythrée reste pendante jusqu'en 1952. Le pays est placé sous administration britannique pendant et après la guerre. Son sort final fait l'objet de plusieurs projets aux Nations Unies mais la région est intégrée à l'Éthiopie avec une large autonomie grâce à une constitution fédérale.

Le problème de l'unité territoriale et politique est encore plus aigu en Somalie. En 1946, la population est partagée entre le district Nord du Kenya, les provinces du Haud et de l'Ogaden en Éthiopie, la Somalie française, italienne et britannique. La Côte française des Somalis devient, après des élections, territoire d'outre-mer avec une assemblée locale et une représentation parlementaire à Paris. Le reste de la Somalie se trouve administré par la Grande-Bretagne. La Ligue de la jeunesse somali, qui se constitue au lendemain de la guerre, recrute dans les villes. Elle réclame la création d'une Grande Somalie qui engloberait la Somalie italienne, l'Ogaden éthiopien, le Somaliland et la Somalie française. Le projet est soutenu par la Grande-Bretagne mais décline rapidement en raison de l'attitude des Nations Unies.

Dans la genèse de l'Afrique contemporaine, les crises et mutations de la décennie 1935-1945 sont décisives; leurs conséquences se prolongent, pour certaines, aujourd'hui encore. Dans une perspective longue, deux données fondamentales de l'Afrique contemporaine deviennent de plus en plus évidentes au cours de la décennie: le sous-développement et les nationalismes. Les années d'avant-guerre et de la guerre ne sont le point de départ ni du sous-développement ni des nationalismes dont les origines sont plus anciennes et plus complexes, mais le premier comme les seconds deviennent apparents et leurs processus de formation s'accélèrent.



# L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise

*Majhemout Diop*  
*avec la collaboration de David Birmingham,*  
*Ivan Hrbek, Alfredo Margarido*  
*et Djibril Tamsir Niane*

L'Afrique tropicale et équatoriale sous domination française, portugaise et espagnole s'étendait de îles du Cap-Vert, dans l'Atlantique, au littoral de l'océan Indien, au Mozambique. Les colonies françaises formaient un bloc continu englobant diverses enclaves britanniques de différentes étendues. Les colonies portugaises comprenaient trois territoires continentaux et deux archipels, très éloignés les uns des autres. La colonie espagnole située au sud de la région englobait le Río Muni, sur la terre ferme, et l'île de Fernando Poo; celle du nord contrôlait la côte saharienne.

La période allant de 1935 à 1945 a été appelée « l'âge d'or de la colonisation » et considérée comme l'apogée de l'ère coloniale. Mais ces appellations donnent une fausse impression de la situation réelle, ce prétendu « âge d'or » s'achevant de toute façon pendant la grande crise économique des années 30<sup>1</sup>.

Il serait plus exact de dire que les années 1935 à 1945 constituèrent la « décennie d'or » de l'extrémisme de droite en Europe. Elles furent les années du triomphe, puis de l'effondrement de l'ambition fasciste. Les colonies des quatre puissances impériales européennes furent profondément affectées par les tendances fascistes qui gagnaient leurs métropoles respectives, mais de manières diverses et très complexes. Les empires de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne et de la France subirent les traumatismes d'une Europe en guerre avec elle-même. Et dans ce contexte, l'Afrique ne fut pas une victime passive.

1. « La crise de la colonisation partout est ouverte », comme l'écrivit A. Sarraut, 1931, p. 219, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 567.

Le fascisme a conduit à l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie et à la résistance de l'Afrique à cette agression (1935-1941). Ces événements sont étudiés par ailleurs dans le présent volume, ce chapitre envisageant l'évolution des colonies portugaises, espagnoles et françaises.

Au milieu des années 30, l'Espagne était déchirée par la guerre civile. Le Portugal voyait se consolider un ordre politique fasciste qui allait régner de l'arrivée au pouvoir de Salazar, en 1932, jusqu'au coup d'État du général Spínola à Lisbonne en 1974. La France était occupée par l'Allemagne nazie en 1940 et le régime vichyste collabora avec le nazisme jusqu'à la libération du pays en 1944.

Ce chapitre traitera, en partie, de la nature de l'impérialisme européen de la « décennie d'or » du fascisme européen. Quelles furent, pour les empires portugais, français et espagnol, les répercussions de la montée de l'extrémisme de droite de 1935 à 1945 ?

Au Portugal, cette période correspond à la stabilisation d'une dictature de droite, qui devait aggraver une politique coloniale déjà particulièrement répressive. La division de la France sous le régime de Vichy suscita des allégeances mouvantes dans l'Empire français d'Afrique. Le triomphe du général Franco donna un tour nouveau à la politique coloniale espagnole en Afrique : politique de négligence sous la monarchie, elle se transforma en une forme plus pernicieuse d'exploitation. Après la guerre civile en métropole, l'élément raciste de l'impérialisme espagnol s'accrut fortement.

Ce chapitre tend à montrer que la décennie fasciste 1935-1945 eut un plus grand impact sur le nationalisme africain que sur la nature de l'impérialisme européen. Si les politiques coloniales de la France et des États ibériques se dégradèrent sous les dirigeants fascistes Salazar et Franco et sous le régime de Vichy, le changement le plus marquant fut la réaction de l'Afrique à ces politiques. *La décennie 1935-1945 constitua davantage un tournant dans l'histoire de la libération de l'Afrique que dans celle de l'impérialisme européen.* L'ère fasciste ne fut qu'un nouveau *paragraphe* dans l'histoire des empires européens, mais elle inaugura un nouveau *chapitre* dans les annales du nationalisme africain.

Mais quelle fut la nature de la réaction de l'Afrique aux tendances fascistes et impériales de cette période ? La résistance de l'Afrique se manifesta sous divers aspects — politique, militaire, économique et culturel. *Politiquement*, la décennie 1935-1945 fut marquée par la montée du nationalisme moderne, l'apparition de nouveaux niveaux de conscience politique, les balbutiements d'organisations politiques modernes et la naissance de journaux nationalistes comme le *Courrier du golfe du Bénin*.

*Militairement*, les Africains participèrent en soldats à la lutte contre les dictatures fascistes d'Europe — encore que, sujets coloniaux, ils étaient souvent exploités par l'une et l'autre partie du conflit européen. Il est parfois arrivé à des Africains de s'armer en même temps contre leurs propres maîtres coloniaux.

*Culturellement*, la résistance africaine prit parfois une tournure religieuse. Nous illustrerons plus loin cette tendance en rappelant le cas des mourides

au Sénégal et le rôle des disciples de Shaykh Hamahüllâh au Sahel. Ces deux mouvements étaient apparus auparavant, mais ils prirent de l'ampleur pendant la décennie 1935-1945.

Toutefois, l'islam ne fut pas la seule religion à apporter une réponse africaine à l'ère du fascisme. Le christianisme et les religions traditionnelles africaines prirent aussi une coloration politique à certaines époques. Il convient de noter, en particulier, la nature « androgyne » des croyances traditionnelles. Des *prêtresses*, comme des prêtres, se manifestèrent face aux pressions du changement social. Sous l'effet des difficultés économiques de cette décennie du fascisme, les Joola (Diola, Jola, Djola) de basse Casamance se soulevèrent pendant une brève période contre l'ordre colonial, sous la direction de la prêtresse Aline Sitoé. Une fois de plus, la culture africaine était mise en demeure de répondre au défi de l'injustice coloniale. Nous reviendrons plus loin sur la rébellion d'Aline Sitoé.

Quant à la résistance *économique* de l'Afrique, elle se traduit par la naissance de syndicats et de mouvements coopératifs modernes, et par la revendication par l'Afrique d'une part plus équitable de la production de ses propres économies naissantes.

La seconde guerre mondiale fut donc un événement décisif, le catalyseur d'une transformation radicale. L'Afrique qui émergea du conflit était bien différente du mirage de tranquillité qu'y avaient vu les colonisateurs. De ce point de vue, la décennie 1935-1945 correspond non pas à l'apogée du colonialisme mais au commencement de sa décadence.

Quelle était donc la nature de la domination coloniale pendant cette période? Comment les différents empires européens étaient-ils organisés? Quelle était la structure de l'impérialisme? C'est à ces questions fondamentales qu'il faut tout d'abord répondre.

## La politique coloniale de la France

Pendant la période considérée, les possessions françaises étaient groupées en deux fédérations de colonies et en territoires sous mandat. L'Afrique-Occidentale française (AOF), d'une superficie de 4 633 985 km<sup>2</sup>, comprenait le Sénégal, le Soudan français (actuel Mali), la Guinée française, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuel Bénin), le Niger et la Mauritanie, la capitale fédérale étant Dakar. L'Afrique-Équatoriale française (AEF) qui s'étendait sur 2 510 000 km<sup>2</sup>, avec Brazzaville comme capitale, regroupait les colonies du Moyen-Congo (actuel Congo), du Tchad, de l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) et du Gabon. Les deux territoires sous mandat étaient le Cameroun (432 000 km<sup>2</sup>) et le Togo (57 000 km<sup>2</sup>); c'étaient des possessions enlevées à l'Allemagne au lendemain de la première guerre mondiale, divisées entre la Grande-Bretagne et la France et placées sous mandat de la Société des Nations (SDN).

Le système colonial français était fondé sur l'administration centralisée et directe; un gouverneur général, représentant le ministre des colonies, se trouvait à la tête de chaque groupe de territoires; les territoires sous mandat étaient administrés par un haut commissaire de la République. À la différence des colonies, ces derniers échappaient à la conscription et la France était tenue de présenter à la SDN un rapport annuel sur son administration.

Pendant une bonne partie de la décennie, les gouverneurs généraux et les hauts commissaires gouvernèrent par arrêtés, qu'ils prenaient de leur propre chef ou qui procédaient des décrets des autorités gouvernementales françaises; ils étaient assistés par un Conseil de gouvernement ayant un rôle purement consultatif. Du reste, ce conseil était formé de hauts fonctionnaires dépendant directement du gouverneur général ou du haut commissaire dont ils étaient de proches collaborateurs, tels le secrétaire général, qui pouvait assurer l'intérim du gouverneur général, le commandant supérieur des troupes coloniales, le procureur général et les directeurs généraux des services fédéraux (finances, santé, enseignement). Le gouverneur général avait des pouvoirs très étendus: «Aucune loi, aucun décret, eussent-ils été pris spécialement pour le groupe de colonies considéré, ne sont applicables avant d'avoir été promulgués par le gouverneur général par arrêté<sup>2</sup>.» Il avait non seulement la haute main sur l'administration mais il disposait aussi d'une force armée. Il nommait et révoquait à sa guise. C'était vraiment un proconsul.

À Dakar, à Brazzaville, à Lomé et à Yaoundé, les gouverneurs généraux et les hauts commissaires étaient assistés de bureaux assurant les services généraux. Les plus importants étaient les directions des affaires politiques, des finances, des travaux publics, de l'enseignement, des affaires économiques et de la santé. Grâce à ces services, le gouverneur général suivait régulièrement la vie administrative des colonies. L'Afrique-Équatoriale groupant seulement quatre territoires et disposant de peu de moyens de communication avait tendance à être considérée comme une seule colonie. Bien souvent, le gouverneur général assurait en même temps les fonctions de gouverneur du Moyen-Congo; il nommait des délégués ou des commandants supérieurs au Gabon, au Tchad et en Oubangui-Chari.

À la tête de chaque colonie se trouvait un lieutenant-gouverneur placé sous les ordres du gouverneur général. Il avait près de lui un conseil d'administration semblable au Conseil de gouvernement. Il était le chef de l'administration de la colonie, qui comprenait les services spécialisés correspondant aux services fédéraux. À l'intérieur du pays, il était relayé par des administrateurs des colonies appelés commandants de cercle, car chaque colonie était divisée en un nombre variable d'unités territoriales appelées circonscriptions ou cercles; l'Afrique-Occidentale en comptait une centaine et l'Afrique-Équatoriale une cinquantaine. Au Cameroun et au Togo, le territoire était

2. J. Suret-Canale, 1964, p. 388.

divisé en circonscriptions — de 60 à 70 pour le premier, 10 pour le second<sup>3</sup>. L'administration était relayée, au bas de l'échelle, par des chefs de canton et des chefs de village. En principe, les anciennes familles régnaient assurées ces fonctions mais, en réalité, ces chefs n'étaient que de simples auxiliaires dont le rôle consistait essentiellement à exécuter les ordres reçus du commandant de cercle; ils pouvaient aussi être choisis en dehors des familles régnaient. Avant 1914, les théoriciens de la colonisation pensaient établir un réseau de fonctionnaires d'autorité à tous les niveaux, supprimant ainsi tout intermédiaire autochtone. On dut renoncer à ce projet lorsque de nombreux postes furent fermés pendant la guerre<sup>4</sup>.

La bureaucratie absorbait la majorité des administrateurs coloniaux: au lieu de servir sur « le terrain », ils encombraient les bureaux du chef-lieu. En 1937, on comptait 385 administrateurs, dont plus de la moitié était en poste dans les chefs-lieux. Cette bureaucratisation affectait même les cercles où, au lieu d'effectuer des tournées dans le pays, les administrateurs passaient leur temps à rédiger des rapports. Si les premiers administrateurs se souciaient de connaître « leur » pays et même d'écrire des livres, après la première guerre mondiale, les administrateurs sortant de l'École coloniale n'avaient plus qu'une formation théorique. De ce fait, il y avait de moins en moins de spécialistes et de plus en plus de bureaucrates interchangeables, « appliquant les mêmes principes et les mêmes méthodes à Agadès et à Sassandra<sup>5</sup> » sans se soucier des réalités locales.

Le commandant de cercle était le principal représentant du pouvoir colonial connu des Africains. C'était le despote local dans un système despotique. Il était en même temps chef politique, chef administratif, chef de la police, procureur général et président du « tribunal indigène ». Il prescrivait l'impôt de capitation, contrôlait le prélèvement des taxes, exigeait le travail forcé, arrachait les cultures d'exportation, mobilisait pour les travaux obligatoires et imposait le service militaire. Il était jugé en fonction des profits qu'il obtenait pour la France et non pas des services qu'il offrait aux Africains. Son souci n'était pas de pourvoir aux besoins des autochtones mais, au contraire, de veiller aux intérêts des chambres de commerce et des grosses entreprises, qui étaient en mesure d'imposer aux gouverneurs et administrateurs des méthodes peu orthodoxes.

Une administration qui ne tient pas compte des intérêts de la population a toute chance de verser dans l'oppression politique. Le commandant de cercle et le chef de canton provoquèrent de profonds traumatismes en milieu rural. Le recouvrement de l'impôt de capitation, le recrutement de soldats ou le travail forcé désolèrent les campagnes. Les chefs de village devenaient de simples fantoches, puis les agents implacables de l'exploitation. Si l'impôt

3. L'appellation « cercles » prévalut en AOF-Togo, tandis qu'en 1934 les 49 circonscriptions de l'AEF furent réduites à 20 et baptisées « départements »; au Cameroun, le territoire fut découpé en 15 à 20 régions comprenant 60 à 70 subdivisions. Voir J. Suret-Canale, 1964, p. 391.

4. *Ibid.*, p. 392.

5. *Ibid.*, p. 394.

ne rentrait pas, ils étaient destitués et emprisonnés. S'ils « réussissaient » aux yeux de leurs maîtres coloniaux, ils étaient détestés par les leurs — les paysans.

L'avènement du gouvernement de Front populaire en France, en juin 1936, n'apporta guère de changement au système colonial. Devant affronter de toutes parts de fortes tendances de droite, le gouvernement socialiste proclama bien la nécessité « d'extraire du système colonial le maximum de justice sociale et de potentiel humain<sup>6</sup> ». Il recommanda quelques réformes, mais sans donner les moyens nécessaires à leur réalisation. Lorsque le Front populaire tomba, ses modestes idées réformatrices n'avaient trouvé aucun écho favorable dans l'Afrique coloniale.

La structure fondamentalement dirigiste de l'administration coloniale se combina avec un système de consultation dont les apparences démocratiques servaient surtout à masquer l'autoritarisme. Le système démocratique des communes mixtes, des communes « indigènes », des conseils de notables et aussi des quatre communes urbaines du Sénégal était systématiquement manipulé par l'administration. De fait, seule une infime minorité de la population participait aux consultations. Le nombre des électeurs des fameuses communes du Sénégal (Saint-Louis, Dakar, Gorée, Rufisque) ne dépassait guère 10 000. Dans les régions rurales, le conseil des notables préparait les campagnes de recensement et collectait l'impôt de capitation par ordre du gouvernement et non en tant que représentant du peuple.

## La politique coloniale du Portugal

Au Portugal, la politique coloniale changea en 1930, lorsque António Salazar, conseiller financier du régime militaire qui avait renversé la république libérale en 1926, devint ministre des affaires coloniales. L'une des principales mesures tendant à créer une dictature civile semi-fasciste — l'*Estado novo* — consistait à subordonner les intérêts économiques des colonies aux intérêts de la métropole. Pour faire face à la grande crise économique mondiale et à l'interruption des envois de fonds de Portugais d'outre-Atlantique, le Portugal réduisit radicalement les services de l'administration métropolitaine et imposa dans toute sa rigueur une politique nouvelle dont le but était d'extraire la richesse de l'Afrique. Ni l'État ni le secteur privé n'avaient de ressources à investir en Afrique. L'exploitation coloniale était donc fondée sur les pratiques les plus simples mais les plus dures de travail forcé, de taxation obligatoire des cultures et de vente de contrats de travailleurs migrants à l'Afrique du Sud. C'était Lisbonne qui déterminait la conduite globale de la politique coloniale. Le système se rapprochait du système français, avec une hiérarchie administrative allant du gouverneur

6. Ministre des colonies, Marius Moutet, note non datée, Archives nationales de France, Section Outre-Mer, Aff. polit., PA 28/1.

général aux chefs des circonscriptions, tous soumis aux lois et directives décidées par le gouvernement de Lisbonne et dotés de pouvoirs semblables à ceux de leurs collègues français. Autocratique et antidémocratique en métropole, le « fascisme » portugais renforça les méthodes dirigistes en vigueur dans les colonies.

Même avant l'ère fasciste, le Portugal avait généralement pratiqué en Afrique une politique de ségrégation, surtout après 1910. Cette politique reléguait l'autochtone au bas de la structure sociale. Les « indigènes » — comme dans les possessions françaises — avaient peu de droits et étaient assujettis au travail obligatoire, qui était presque la continuation de l'esclavage. L'absence d'innovation caractérisait singulièrement les colonies portugaises qui subissaient aussi une exploitation plus intense. En dehors des chefs-lieux comme Bissau, Luanda et Lourenço Marques ainsi que d'un petit nombre d'autres villes connaissant un certain développement industriel, l'arrière-pays restait le réservoir où l'on puisait le travail forcé, notamment par l'intermédiaire des marchands blancs qui achetaient les récoltes des paysans.

La décennie 1935-1945 fut ainsi marquée, dans les colonies portugaises, par la crise économique, le durcissement du régime fasciste et la seconde guerre mondiale.

Pour les îles du Cap-Vert, la grande crise économique mondiale se traduisit par le retour de plusieurs milliers de travailleurs émigrés rapatriés par les États-Unis. Ces émigrés rapportèrent au pays les fonds épargnés dans le Nouveau Monde. Cependant, l'archipel était trop pauvre et bon nombre de Cap-Verdiens durent reprendre le chemin de l'exil, leur préférence allant naturellement aux pays d'Amérique latine, en attendant de pouvoir s'installer aux États-Unis. Peu avant le début de la seconde guerre mondiale, à la suite de la sécheresse qui avait frappé les îles, un courant migratoire se dirigea vers Dakar, où les hommes exerçaient le métier de cordonnier, de ferrailleur, de coiffeur, tandis que les femmes se faisaient domestiques. Une nouvelle sécheresse, entre 1941 et 1942, fit 20 000 morts sur une population de 180 000 habitants. Bien que leur pays ne fût pas considéré comme une colonie régie par le système d'« indigénat », les Cap-Verdiens prirent rapidement conscience, à cette époque, qu'ils n'étaient pas des Portugais à part entière. Dans l'armée portugaise, malgré les règlements, ils ne pouvaient même pas accéder au rang de caporal; cette armée, stationnée dans les îles pendant la guerre avec d'importantes réserves alimentaires, ne fit rien pour venir en aide aux affamés qui moururent privés de toute assistance. Détail ironique, la construction, à Tarrafal, d'un camp de concentration pour les ennemis du régime salazarien, après 1936, procura du travail à de nombreux habitants. Néanmoins, leur qualité de citoyens portugais ainsi que leur niveau d'instruction relativement élevé permirent aux Cap-Verdiens de chercher des emplois en Guinée portugaise et en Angola, où quelques-uns d'entre eux allaient jouer plus tard un rôle déterminant dans la lutte de libération.

Cendrillon des colonies portugaises pendant cette décennie, la Guinée enregistra peu de progrès; l'exportation d'arachides, cultivées par de

petits agriculteurs, n'augmenta que lentement du fait de l'érosion continue des terres et les efforts entrepris pour introduire le travail obligatoire furent sapés par la fuite des gens vers le Sénégal ou la Guinée française. L'influence du Cap-Vert — toujours plus importante que celle du Portugal — se manifesta par l'émigration des Cap-Verdiens non seulement comme auxiliaires de l'administration mais aussi comme petits agriculteurs ou artisans.

Les îles de São Tomé et Príncipe représentaient, dans le système portugais, la colonie de plantation par excellence; une trentaine de compagnies se partageait la plupart des terres cultivées et l'administration coloniale n'était que leur instrument, se souciant principalement de leur procurer la main-d'œuvre nécessaire. Ce problème s'aggrava sous le régime fasciste. Les autochtones répugnant au travail sur les plantations, il fallut importer de la main-d'œuvre d'Angola et des autres colonies, mais ceci s'avéra de plus en plus difficile: entre 1920 et 1940, le nombre de ces travailleurs tomba de 40 000 à 30 000. Comme dans le même temps la fertilité naturelle des terres baissa, il s'ensuivit une forte chute des exportations de cacao et les îles perdirent leur position privilégiée sur le marché mondial de ce produit, ce qui illustre de façon frappante l'inefficacité du régime portugais.

Même situation en Angola et au Mozambique: la chute des prix des produits coloniaux était durement ressentie par tous, surtout par les petits propriétaires africains, mais aussi par les gros planteurs. Le Portugal de Salazar n'avait pas les moyens de développer l'économie: il laissa le soin d'investir à de grandes compagnies au capital supranational, particulièrement dans l'exploitation minière. Au Mozambique, le gros du revenu était tiré de la main-d'œuvre envoyée chaque année, par dizaines de milliers d'hommes, en Afrique du Sud pour travailler dans les mines d'or du Witwatersrand.

La situation de domination coloniale n'offrait aux Africains aucune possibilité d'échapper au double contrôle de l'administration et des colons, qui faisaient front contre les autochtones. Dès 1933, le ministre des colonies, Armando Monteiro, avait souligné l'importance sociale des colonies en suggérant de transférer massivement les prolétaires blancs au chômage en Europe vers l'Afrique, purgeant ainsi les métropoles de la contestation ouvrière en assurant du même coup la « blanchisation » de l'Afrique portugaise. C'était la philosophie fasciste sous un nouveau visage.

Cette politique d'immigration fut toutefois entravée par la pauvreté des colons, qui ne disposaient ni de connaissances techniques ni de capitaux. Ils ne pouvaient survivre qu'en exploitant à outrance la population autochtone et ils furent amenés à occuper les emplois les plus modestes, bloquant l'accès des Africains aux bureaux, à l'administration et même aux usines. La situation coloniale dressait ainsi entre les Africains et les Européens une puissante barrière sociale qui renforça et justifia la barrière de couleur.

Pour mieux assurer sa domination, le régime de Salazar dut trouver des alliés. L'accord sur les missions conclu avec le Saint-Siège en 1939 débou-



cha sur un concordat l'année suivante : les missions catholiques devinrent le bras de l'État dans l'éducation de la population africaine. Cela n'eut pas d'effet majeur ou grave à São Tomé-et-Principe ni au Cap-Vert, mais entraîna des difficultés constantes en Guinée, où la population attachée à la tradition, renforcée par la forte présence de l'islam, résista à la tentative de « catholicisation » de la colonie. Les missions reçurent quelques subsides de l'État, mais elles durent financer la tâche dont elles devaient s'acquitter — un minimum de scolarisation — avec les deniers obtenus auprès des croyants.

## La politique coloniale de l'Espagne

Dans les colonies espagnoles, la situation n'était guère plus brillante que dans les colonies portugaises. L'Espagne n'avait pas de politique coloniale adaptée aux territoires de l'Afrique tropicale. La vieille administration monarchiste avait longtemps donné ses préférences d'abord à Cuba puis au Maroc. Avant la guerre civile, l'Afrique équatoriale n'avait pas d'existence administrative autonome, il lui manquait donc une orientation politique propre. La politique africaine de la monarchie se ramenait, dans le meilleur des cas, à une bienveillante négligence en Guinée espagnole où la situation variait d'un territoire à l'autre : l'île de Fernando Poo pratiquait une agriculture pour l'essentiel tournée vers l'exportation, tandis que sur le continent, le Río Muni (actuelle Guinée équatoriale) ne produisait que des bois tropicaux. La politique agricole à Fernando Poo — création de plantations de cacao — s'inspirait de la colonisation portugaise à São Tomé, mais elle fut contrariée par le refus des autochtones, les Bubi, d'y travailler. L'activité agricole était en conséquence tributaire des travailleurs importés. À la suite d'un scandale qui éclata en 1930 et de l'intervention de la Société des Nations, la traite des travailleurs kru du Libéria — forme déguisée d'esclavage — fut restreinte et finalement interrompue.

Pendant la guerre civile, le gouvernement républicain et les troupes fascistes de Franco s'affrontèrent à la fois au Sahara et au Río Muni. Une fois maître du pouvoir, Franco apporta quelques modifications d'ordre budgétaire à l'administration des colonies, accordant l'autonomie financière à la Guinée équatoriale et au Sahara espagnol. Le régime franquiste s'intéressa plus à la Guinée, y investissant pour en extraire des profits tout en y imposant un régime oppressif et raciste. La version espagnole du fascisme prélevait sa dîme dans les colonies.

## La seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale rompit le silence entourant la politique coloniale dans les années 30 et jeta l'Afrique dans une nouvelle tourmente. Elle accéléra l'évolution d'attitudes qui avaient déjà commencé à changer.

En Afrique française en particulier, de nouvelles politiques se dessinaient. Les domaines portugais et espagnol restèrent davantage en marge de cette évolution, la péninsule ibérique n'étant pas directement engagée dans la conflagration mondiale.

Les sujets français des colonies étaient de nouveau soumis au recrutement et à la conscription. La France avait une longue tradition de l'utilisation des troupes noires, durant la première guerre mondiale déjà, des soldats africains avaient combattu pour elle sur tous les fronts. À partir de 1930, 15 000 hommes furent recrutés chaque année et incorporés dans les régiments de « tirailleurs sénégalais », appellation qui désignait tous les soldats noirs des possessions françaises, sans distinction d'origine. En 1939-1940, un contingent de 80 000 hommes fut envoyé en France et 100 000 autres soldats africains franchirent la mer, entre 1943 et 1945, pour aller combattre en Italie et au-delà. Pour l'Afrique noire, toutefois, l'effort de guerre ne consistait pas seulement à fournir des soldats mais aussi des matières premières et des denrées alimentaires qui étaient prélevées sur la production de la population locale dans des conditions parfois dramatiques.

La France en Afrique était divisée par la guerre. La III<sup>e</sup> République disparut à la suite de la défaite de juin 1940 et un État de type fasciste se forma à Vichy, dirigé par le maréchal Pétain qui mena une politique de collaboration avec les Allemands. Son rival, le général Charles de Gaulle, lança un appel à continuer la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne au nom de la « France libre ». C'est précisément en Afrique que l'affrontement entre le régime de Vichy et la France libre allait prendre les formes les plus aiguës. L'Afrique-Occidentale et le gouverneur général Boisson proclamèrent leur fidélité à Vichy, tandis que l'Afrique-Équatoriale, après beaucoup d'hésitation, prit le parti de Félix Éboué, administrateur noir originaire de la Guyane française et gouverneur du Tchad, qui se rallia au général de Gaulle et fut suivi par le Cameroun, le Congo et l'Oubangui-Chari. Le colonel Leclerc dut reconquérir contre les vichystes le Gabon qui s'était rétracté. Britanniques et gaullistes tentèrent de s'emparer de Dakar mais échouèrent et l'Afrique-Équatoriale, dont Éboué devint le gouverneur général, forma la principale base territoriale de la France libre.

L'effort de guerre ne bénéficia à aucune des deux confédérations françaises. Coupées de la métropole, les colonies ne recevaient presque plus de produits manufacturés, si ce n'est au marché noir. Dans les régions agricoles, les paysans étaient astreints à fournir des céréales. Dans les régions forestières, l'obligation de fournir du caoutchouc désolait les campagnes. En effet, en l'absence de culture d'hévéas, la population était obligée d'aller chercher loin en brousse des lianes à caoutchouc et beaucoup de villageois périrent, victimes des serpents ou de maladies. Pendant ce temps, en ville, des cartes de rationnement étaient délivrées aux Européens et aux Noirs assimilés, « vivant à l'euro péenne ». Des biens de consommation arrivaient de temps à autre en provenance des colonies britanniques voisines. La discrimination touchait également les producteurs : le cacao était payé 2,60 francs le kilo aux Africains, 4,50 francs aux Européens.

De plus, les Blancs étaient dispensés du travail forcé, tandis que des villages entiers de Noirs pouvaient être réquisitionnés pour travailler à la réfection de routes ou sur des plantations appartenant à des Blancs.

À titre d'exemple, voici les obligations qui pesaient sur un cercle administratif de Guinée: « Le cercle fournit actuellement: 490 manœuvres pour le chemin de fer Conakry-Niger; 80 manœuvres pour la plantation Baro (cercle de Kankan); 80 manœuvres pour la plantation Delsol; 15 manœuvres pour des bananeraies africaines; 40 manœuvres pour les bananeraies de Linkeny; 200 manœuvres pour les travaux publics de Kankan; 100 manœuvres pour le poste de carbonisation de Conakry; 100 manœuvres pour les travaux de réfection des routes. Total: 1 105. C'est une lourde charge pour le cercle; beaucoup de désertions car l'indigène du cercle répugne à travailler pour les autres même payé et nourri (*sic*), d'où réclamations fréquentes du CFCN [Chemin de fer Conakry-Niger] et des planteurs. Tout déserteur repris est déféré devant le tribunal du premier degré (article 28 du Code pénal indigène)<sup>7</sup>. »

En 1942, les Joola de basse Casamance se révoltèrent contre ces exactions, conduits par la prêtresse Aline Sitoé qui protestait contre le fait que les agents du commandant exigeaient des paysans davantage de riz qu'ils n'en produisaient réellement. Des troupes intervinrent et plusieurs Joola furent tués. Aline Sitoé fut exilée à Tombouctou avec ses principaux lieutenants. Elle allait y « mourir »<sup>8</sup>. Là comme ailleurs, la production baissa. La main-d'œuvre était rare du fait du recrutement et de la conscription mais aussi parce que la population fuyait les agents de la colonisation française et cherchait refuge dans les colonies britanniques et portugaises voisines.

Au Sénégal, l'exportation de l'arachide, qui avait atteint 580 000 tonnes à la veille de la guerre, tomba à 174 500 tonnes en 1941. Il fallut procéder à un recrutement massif de *navetanes*, ou travailleurs saisonniers, dans les pays voisins comme la Guinée française et le Soudan français pour voir la production remonter à 429 000 tonnes en 1945<sup>9</sup>. La guerre eut un contrecoup heureux au Sénégal: une fabrique d'huile végétale y fut créée, prélude à une bien timide industrialisation par l'entreprise française Lesieur qui fut autorisée à construire une huilerie à Dakar; sa production atteignit 40 000 tonnes en 1941. Le gouvernement reçut des demandes d'autres industriels sollicitant l'autorisation d'ouvrir des usines et, malgré le conservatisme et les tracasseries administratives, le mouvement était amorcé vers une nouvelle autosuffisance économique. Ainsi, « malgré l'opposition des industriels métropolitains, l'huilerie se développa au Sénégal à la suite de la pénurie de matières grasses inhérente à l'état de guerre et du manque de transport<sup>10</sup> ». Dans les régions humides, le long de la côte, quelques cultures d'exportation, comme la banane, s'effondrèrent tandis que d'autres, café ou coton, progres-

7. Archives de Kouroussa (Guinée), rapport politique du 25 août 1942, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 580-581.

8. L. V. Thomas, 1958, vol. 1, p. 22 et suiv.

9. J. Suret-Canale, 1964, p. 592.

10. J. Fouquet, 1958, p. 125, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 594.

saient. Le pouvoir d'achat des Africains, toutefois, était laminé par des prix extrêmement bas à l'exportation et des prix élevés à l'importation.

L'exploitation économique s'accompagna, en Afrique-Occidentale, d'un durcissement de la politique coloniale. Le régime de Vichy, d'orientation fasciste, supprima toutes les institutions à caractère « représentatif », le Conseil colonial, les conseils municipaux, les partis politiques, les syndicats, et la représentation à l'Assemblée nationale française disparut avec cette dernière. Le Code pénal fut révisé dans un sens répressif. Le régime fasciste introduisit également des mesures racistes jusqu'alors inconnues : rationnements différents selon que l'on était Africain ou Européen, wagons différents pour voyageurs blancs ou noirs et, même, prix différents en fonction de l'appartenance raciale.

## Situation politique et sociale

La décennie 1935-1945 connut, sinon des changements, du moins des signes annonciateurs de bouleversements. La léthargie qui caractérisait l'économie des colonies portugaises et espagnoles correspondait tout naturellement au conservatisme social. Les structures sociales y restaient semblables à elles-mêmes et les petits territoires ignoraient à peu près complètement la vie urbaine, porteuse de changements. Bissau ou Praia étaient à peine de gros villages où quelques Blancs et Métis vivaient à part dans les vieux quartiers coloniaux. Lourenço Marques et Luanda étaient certes différentes, mais la vie urbaine africaine, qu'avait connue la génération précédente avec toute son animation, était en sourdine. Les campagnes venaient au premier rang de toute l'Afrique pour le travail colonial et l'extraction de produits agricoles, mais elles n'en tiraient aucun avantage. Dans les îles de São Tomé et de Fernando Poo, les grandes plantations qui attiraient des migrants en provenance du continent leur procurèrent du travail selon un système qui ne perturbait pas l'ordre établi par le colonisateur.

Dans les possessions françaises, les signes de changements étaient plus perceptibles. Bien que le gouvernement de Front populaire fût de courte durée et que sa politique coloniale ne se distinguât par aucun radicalisme, l'arrivée des socialistes au pouvoir n'en affecta pas moins la vie des colonies. À Dakar, Brazzaville ou Cotonou, la vie urbaine connut une certaine animation grâce aux « évolués » et aux syndicats, légalisés le 11 mai 1937. Si on ne peut pas véritablement parler d'une bourgeoisie au Sénégal, les commerçants, les fonctionnaires et quelques riches marchands y constituaient une catégorie qui s'intéressait à la vie de la colonie et les ouvriers y étaient assez nombreux et assez bien organisés pour pouvoir déclencher des grèves, comme celle des cheminots de Thiès en 1938.

Jusqu'en 1939, les campagnes menèrent, sans grand changement, la traditionnelle vie patriarcale ; mais, partout, l'effort de guerre déchira le voile. Un lent mouvement de population se dessina en direction des chefs-lieux et des capitales. Partout, cet effort avait rendu odieux les chefs de canton et

les commandants de cercle; les premiers étaient désormais perçus comme des agents malfaisants du colonialisme. Ainsi, beaucoup de familles de chefs étaient discréditées et les autorités coloniales contraintes de révoquer ou même d'emprisonner les chefs ayant perdu crédit et prestige aux yeux de la population. La mise en cause des structures traditionnelles s'amorça sous le couvert de plaintes formulées contre les chefs; l'apparition des dirigeants politiques allait hâter ce processus.

Dans certains cas, la résistance africaine armée à la domination française, observée pendant cette décennie, remontait à une époque bien antérieure. Dans les années 30, les *ḡabīla* maures avaient continué à lancer des razzias (*ghazwā*) contre les forts et établissements français en Mauritanie. Entre 1931 et 1933, les Rīḡaybāt (Reguibat) lancèrent des attaques qui semèrent la confusion parmi les Français qui furent battus à Moutounsi. Ce n'est qu'en 1935 que des troupes motorisées venues du Maghreb occupèrent Tindouf, le dernier point insoumis, réalisant ainsi la première liaison terrestre entre le Maroc et l'Afrique-Occidentale<sup>11</sup>.

La paix coloniale et l'essor du commerce favorisèrent — contre le gré des colonisateurs — l'expansion de l'islam, alors que les missionnaires répandaient le christianisme. Deux mouvements islamiques, plongeant leurs racines dans la période précédente, méritent une mention particulière: le mouridisme au Sénégal et le hamallisme au Soudan français.

Le mouridisme, lié à la Ḳādirīyya du Maroc, fut fondé vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par *Shaykh* Ahmadu Bamba, déporté deux fois, d'abord au Gabon (1895-1902), ensuite en Mauritanie (1902-1907). Son action s'est essentiellement déroulée dans le pays wolof au Sénégal, profondément touché par les bouleversements de la conquête et la longue présence européenne. Ahmadu Bamba était non violent; sans mettre en cause le régime colonial, sa doctrine exigeait du disciple une obéissance absolue au chef et à ses mandataires. Ainsi s'établissait une chaîne, une hiérarchie rigoureuse; paysans et autres ruraux trouvaient, par ce biais, une protection patriarcale face aux colons qui avaient remplacé les chefs traditionnels. Ahmadu Bamba affirmait le caractère sanctificateur du travail du militant au service du marabout. Les autorités reconnurent au mouridisme un caractère inoffensif; Touba, la ville sainte du mouridisme, devint après la mort d'Ahmadu Bamba, en 1927, une ville populeuse « où le paysan est appelé à cultiver la terre et à produire beaucoup d'arachides. [...] Le collectivisme patriarcal resurgit ainsi, consacré par un lien religieux. Il exige un travail acharné, mais donne une assurance sur le salut éternel et sur la survie présente dans un monde difficile<sup>12</sup> ». Le mouridisme apparaissait ainsi comme une adaptation au système imposé par le colonisateur; après les dissensions consécutives à la mort du fondateur, la nouvelle confrérie s'installa confortablement dans le cadre colonial, d'autant plus facilement que les chefs mourides étaient les plus gros producteurs d'arachides. On assiste, dans les années 30, à une véritable colonisation mouride dans les terres du Djolof et du Kayor, où la confrérie fonda des villages de culture,

11. J. Suret-Canale, 1964, p. 530.

12. *Ibid.*, p. 540; pour une étude détaillée, voir D. C. O'Brien, 1971.

étendant ainsi le domaine de l'arachide. En 1936, un conflit opposa pionniers mourides et clans fulbe au Baol; malgré le verdict du tribunal colonial, qui reconnut les Fulbe comme légitimes possesseurs des terres, les mourides utilisèrent la force et détruisirent les villages des pasteurs. L'administration laissa faire les producteurs d'arachides.

En 1945, les mourides étaient estimés à 100 000 âmes. Ils produisaient le tiers de l'arachide au Sénégal. Devenu lieu de pèlerinage dès cette époque, Touba drainait des dizaines de milliers de pèlerins désireux de visiter la tombe d'Ahmadu Bamba et d'offrir directement leurs dons au chef de la confrérie.

Le hamallisme est né au Soudan (actuel Mali), à Nioro du Sahel. Un mystique, Shaykh Hamallāh (en vérité Ḥamahūllāh), attira à lui des milliers d'adeptes et fut l'objet d'attaques violentes de la part des confréries établies. Malgré quelques déviations, il fut l'un des principaux propagateurs du Ṭijāniyya en Afrique occidentale et combattit en même temps pour la dignité et l'identité des peuples d'Afrique. Les autorités coloniales l'arrêtèrent à la suite d'incidents survenus à Nioro, en 1933, et l'internèrent pendant deux ans. Mais les luttes reprirent entre hamallistes et membres d'autres confréries. Apparaissant comme la suite de divergences théologiques, ces événements cachaient une profonde désapprobation, de la part des hamallistes, de la position des sujets coloniaux et de ceux qui avaient collaboré avec l'administration ou étaient restés passifs. En 1940, partisans et adversaires de Shaykh Hamallāh s'affrontèrent pour une affaire de pâturage; il y eut environ 400 victimes. Le pouvoir colonial s'émut et condamna le marabout à la déportation, d'abord en Algérie, ensuite en France, où il mourut en 1943<sup>13</sup>. Une conséquence inattendue de ce mouvement fut la rectification des frontières entre la Mauritanie et le Soudan français au détriment de ce dernier, parce qu'on voulait que les hamallistes du Hōdh relèvent d'une administration unique<sup>14</sup>.

## Les premiers mouvements syndicaux et la nouvelle politique

Comme nous l'avons vu, c'est au Sénégal qu'apparurent les premiers remous de l'agitation politique, dans le cadre des Quatre Communes. Blaise Diagne, qui avait été en 1931 sous-secrétaire d'État aux colonies et avait parrainé l'Exposition coloniale à Paris, mourut en 1934<sup>15</sup>. Une opposition s'était manifestée contre lui dans les années 20, venant du mouvement Jeune Sénégal animé par Tiécoura Diop. L'opposition dénonça l'exploitation coloniale dont Blaise Diagne était perçu comme un agent; mais en réalité, les tenants de cette opposition se seraient bien accommodés du poste de Diagne et de ses fonctions. Ces luttes politiques se situèrent strictement dans le cadre des Quatre Communes. Pas plus Diagne que ses opposants ne pensaient au reste

13. V. Monteil, 1964, p. 128.

14. Sur le hamallisme, voir l'excellente monographie de A. Traoré, 1983.

15. Sur Blaise Diagne et sa politique, voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, ch. 25, p. 689-692.

du Sénégal, pour ne rien dire des autres pays de l'Afrique occidentale. En 1928, Galandou Diouf, maire de Rufisque, lieutenant de Diagne, se retourna contre lui et se présenta contre son patron. Il était soutenu par le journal dakarois *Périscope africain*. D'abord battu, il fut élu en 1934, à la mort de Blaise Diagne, député à l'Assemblée nationale. Nul programme politique ne mettait réellement en cause le système colonial.

Parmi les autres colonies françaises, le Dahomey possédait également une classe moyenne importante. De nombreux journaux y étaient publiés selon des procédés artisanaux. En 1936, une douzaine d'entre eux connurent une existence éphémère, les plus notables étaient *La Voix du Dahomey*, *Le Courrier du golfe du Bénin*, *Le Phare du Dahomey* et *L'Étoile du Dahomey*.

La montée de la résistance économique africaine et le développement de la négociation collective marquèrent cette période. Les premiers syndicats africains se constituèrent à la fin des années 30 après la promulgation du décret du 20 mars 1937 instaurant les conventions collectives et l'élection de délégués du personnel. Cette même année apparaît comme un tournant à cause des grèves syndicales qui se déroulèrent en Afrique-Occidentale. L'AOF et surtout le Sénégal avaient déjà connu l'utilisation, pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de cette arme moderne du mouvement ouvrier, mais en 1937-1938, les grèves prirent une ampleur sans précédent. Le mouvement syndical atteignit son apogée avec la grève des cheminots de Thiès en 1938, au cours de laquelle les journaliers du chemin de fer Dakar-Niger protestèrent avec énergie contre la situation qui leur était faite. Le pouvoir colonial fit appel à l'armée et l'on compta 6 morts et 53 blessés du côté des grévistes, mais la grève prit fin sur une victoire des travailleurs. Le gouvernement avait accepté qu'il n'y ait pas de sanctions, pas d'entraves au droit d'association, que les revendications soient examinées et les familles des victimes indemnisées.

Le Ministère des colonies dénombrà, entre 1937 et 1938, 33 grèves en AOF, dont 13 à Dakar, 3 au Sénégal en dehors de Dakar, 2 au Soudan français, 7 en Guinée et 8 en Côte d'Ivoire. L'affrontement le plus violent fut celui de Thiaroye en 1944, qui fit de nombreux morts. L'activité syndicale se développa principalement en dehors des partis, quoique sous l'égide du gouvernement de Front populaire. Il faut noter, toutefois, que l'avocat Lamine Gueye fonda, en 1935, le Parti socialiste sénégalais, qui mena campagne contre le député Galandou Diouf, successeur de Diagne. Les partis ouvriers français s'efforcèrent également de prendre pied au Sénégal à la faveur de la montée du Front populaire<sup>16</sup>. La guerre mit fin à ces débats politiques en Afrique.

## La conférence de Brazzaville

En 1943, après le débarquement des alliés en Algérie et au Maroc, et la défaite des forces armées des puissances de l'Axe en Afrique du Nord, le

16. En 1938, le Parti socialiste sénégalais fusionna avec le SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), le parti socialiste français.

Comité français de libération nationale du général de Gaulle s'installa en Algérie. Dans l'Empire français du moins, l'ère du fascisme touchait à sa fin. L'une après l'autre, les colonies africaines échappèrent au régime de Vichy et se rallièrent au général de Gaulle. Pour sauver l'empire colonial et en tirer des ressources nouvelles, le Comité convoqua, en janvier-février 1944, une conférence à Brazzaville. Cette conférence allait définir les principes de la politique de l'après-guerre, alors que les forces coalisées contre Hitler se préparaient à vaincre le fascisme.



3.1. La conférence de Brazzaville en février 1944; à gauche, le gouverneur général Félix Éboué, à droite, le général de Gaulle  
[Photo: © AFP, Paris.]

On a beaucoup exagéré la portée de cette conférence sur le destin des colonies. C'était sans doute la fin des excès fascistes, mais la conférence n'avait nullement pour but d'inaugurer une ère nouvelle pour les sujets colonisés. Bien au contraire, elle entendait mieux stabiliser le système et le préserver des influences extérieures, notamment américaines. Elle s'intitula «Conférence africaine française de Brazzaville», ce qui éclaire suffisamment les intentions des organisateurs. Le général de Gaulle avait compris que pour continuer à demander aux Africains une contribution de guerre de plus en plus lourde, il fallait promettre des changements. On ne pouvait plus longtemps parler de liberté et de démocratie en déniait aux Africains ces droits fondamentaux. Il déclara: «[...] en Afrique française,



comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi. Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes<sup>17</sup>. » Dans cette déclaration, le chef de la France libre n'allait pas jusqu'à proclamer le droit des peuples à l'autodétermination, même s'il faisait des allusions à ce droit, notamment en parlant de « participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ».

Il faut remarquer que la conférence de Brazzaville était avant tout une réunion de militaires et de hauts fonctionnaires. Elle était présidée par le commissaire aux colonies, René Pleven, et y participaient les gouverneurs généraux de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, des notables coloniaux, des représentants du commerce, de l'industrie et des missions. On avait pris soin d'en écarter tout communiste. Mais le plus significatif était l'absence absolue des représentants africains. Même purgé de son fascisme, le colonialisme européen était encore raciste.

La conférence de Brazzaville posa un principe : « Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies *écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc de l'empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de self-government dans les colonies est à écarter*<sup>18</sup>. » On ne peut être plus clair : le principe de la souveraineté coloniale restant éternellement intangible, les Africains ne pouvaient espérer atteindre le *self-government* ou l'indépendance. La conférence proposa cependant de doter les colonies d'une assemblée fédérale ; si elle préconisa le respect des coutumes africaines, elle s'opposa à l'usage des langues africaines dans l'enseignement.

On retiendra simplement que les autorités coloniales avaient reconnu la nécessité de changements, mais aucun des participants à cette conférence ne pouvait imaginer la rapidité avec laquelle l'Afrique allait faire irruption sur la scène internationale quelques mois après la fin de la seconde guerre mondiale.

Plus tard, au temps de la décolonisation, les principes de Brazzaville allaient devenir un des obstacles les plus rigides empêchant les autorités françaises de comprendre les mouvements profonds en Afrique et la volonté de la population de se débarrasser du joug colonial. Même le traumatisme de l'occupation nazie n'avait pas réussi à faire comprendre à la France que l'impérialisme était malfaisant — du moins pas encore.

17. *La Conférence africaine française*, 1944, p. 38, cite par J. Suret-Canale, 1964, p. 597-598.

18. *Ibid.*, p. 45, souligné dans l'original, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 599.

## Conclusion

Comment les tendances fascistes en Europe ont-elles, de 1935 à 1945, pesé sur l'évolution des empires français, portugais et espagnol ? Dans ce chapitre, on s'est efforcé de démontrer que les excès des partis de droite en Europe n'avaient fait qu'aggraver les problèmes africains et provoqué une réaction africaine, mais que la nature profonde du colonialisme européen était déjà caractérisée par le racisme et l'exploitation avant la montée du totalitarisme des années 30 en Europe et que cette nature n'avait pas changé avec la fin de l'ère fasciste.

Dans l'ensemble, la décennie 1935-1945 marqua plus le nationalisme africain que les politiques coloniales européennes. Le racisme européen et l'exploitation impériale sont restés quasiment identiques tandis que l'Afrique était de moins en moins disposée à tolérer sa propre humiliation. Cette période a vu se cristalliser de nouvelles formes de résistance africaine, notamment des mouvements politiques, une ébullition religieuse et culturelle, une activité syndicale nouvelle, un essor des mouvements de grève et l'apparition du journalisme politique africain.

La seconde guerre mondiale a joué un rôle particulièrement important de catalyseur. Cette guerre *n'apprit pas* à l'Europe à être moins impérialiste, mais elle apprit à l'Afrique à être plus nationaliste et y stimule la prise de conscience politique. Les masses paysannes, épuisées par l'effort de guerre, écoutèrent avec une attention particulière les dirigeants qui bientôt apparurent, lorsque le moment vint d'élire des députés noirs à l'Assemblée nationale française. Le système colonial devint d'autant plus intolérable qu'on avait combattu à côté du colonisateur pour la liberté. L'effervescence gagna l'Afrique tropicale tout entière; les soubresauts, grèves, manifestations et révoltes révélèrent le caractère de la période d'après-guerre, qui se distingua nettement de l'immobilisme de la période précédente. Avec la naissance des partis politiques, tel le Rassemblement démocratique africain de Félix Houphouët-Boigny en 1946, l'Afrique tropicale entra brusquement dans le cycle des luttes de libération, commencées dans les colonies françaises dès 1945<sup>19</sup>. Les colonies portugaises et espagnoles, en retard dans leur évolution sociale et économique, sortirent peu à peu de leur léthargie, mais, en interdisant toute possibilité d'organisation politique ou syndicale, les régimes fascistes dans les métropoles avaient éliminé quasiment toute possibilité d'apprentissage de la vie politique. Le réveil des peuples de ces colonies sonna plus tard, mais avec un éclat qui devait ébranler la dictature au Portugal et contribuer à la libération du peuple portugais lui-même.

19. Le RDA (Rassemblement démocratique africain) est né à Bamako (Soudan français, actuel Mali), en octobre 1946. Il fut précédé par l'Union voltaïque, créée en 1945, et le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), né en avril 1946.

# L'Afrique sous domination britannique et belge

*Michael Crowder\**

Il peut *a priori* paraître difficile, pour ne pas dire extravagant, de rapprocher les régimes coloniaux britannique et belge en Afrique tant il semble qu'ils aient été foncièrement différents. Tout au plus pourrait-on, comme s'il s'agissait d'un sujet d'examen à l'université, comparer en les opposant le régime colonial britannique au Nigéria et le régime belge au Congo (actuel Zaïre). Entre 1935 et 1945, la Grande-Bretagne contrôlait seize territoires africains, si l'on exclut l'Afrique du Sud, effectivement indépendante depuis 1931, et l'Égypte dont l'« indépendance » était sérieusement restreinte par la présence de troupes britanniques sur son sol, en particulier pendant la guerre. À l'opposé, la Belgique contrôlait une seule et énorme colonie, le Congo, à laquelle s'adjoignait le tout petit territoire du Ruanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi) placé sous son mandat. Depuis 1925, celui-ci était administré en tant que partie du Congo, exactement comme le Togo sous mandat britannique qui était administré comme s'il relevait de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana).

À la différence de la France qui établit un système d'administration à peu près uniforme dans l'ensemble de ses quatorze colonies d'Afrique tropicale, la Grande-Bretagne mit sur pied des systèmes divers pour administrer ses dépendances africaines, de sorte qu'il est très difficile de faire à leur sujet la moindre généralisation. L'on passait ainsi de la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), où les colons blancs avaient obtenu en 1923 le droit de gérer eux-mêmes leurs affaires intérieures, à son voisin le protectorat du Bechuanaland

\* Décédé en 1988.

L'auteur tenait à remercier J. F. Ade Ajayi et N. Parsons pour leurs remarques sur les premières ébauches de ce chapitre.

(actuel Botswana), où les *dikgosi* («chefs» en langage colonial) avaient un pouvoir considérable sur l'administration des affaires courantes de leur peuple<sup>1</sup>. Toute tentative de généralisation concernant le régime colonial britannique en Afrique est rendue plus délicate encore par le fait qu'il n'était pas rare de rencontrer sur un même territoire plusieurs systèmes d'administration fonctionnant côte à côte. Ainsi, la population africaine clairsemée du protectorat du Bechuanaland était administrée, suivant les lieux, de l'une des quatre manières suivantes: administration indirecte (*indirect rule*) par l'intermédiaire d'un *kgosi* tswana dans les huit réserves «tribales»; administration de la société commerciale détentrice de la concession Tati; administration directe d'un magistrat britannique sur les terres de la Couronne; enfin, administration des juges de paix membres de la communauté des colons dans les divers blocks, terres réservées aux agriculteurs blancs. Au Nigéria, malgré l'amalgame effectué en 1914 par sir Frederick Lugard, l'administration indirecte appliquée au nord et au sud du pays présentait dans la pratique des différences sensibles, les provinces septentrionales ayant résisté avec succès jusqu'à la fin de la période qui nous intéresse à l'assujettissement à l'autorité centrale de Lagos<sup>2</sup>.

L'administration du Congo belge n'était pas plus uniforme que celle du Nigéria, car il fallait tenir compte de la diversité des structures sociales existant à l'intérieur de ses frontières et des besoins bien spécifiques des grandes plantations et des concessions minières, dans lesquelles il fallut mettre au point des modalités spéciales d'encadrement des Africains qui, de cultivateurs individuels, se trouvaient transformés du jour au lendemain en ouvriers salariés. Un système d'administration applicable à des paysans travaillant pour leur propre compte ne convenait évidemment pas aux ouvriers employés dans les plantations de palmiers à huile du groupe Lever ou dans les mines de cuivre du Katanga. L'administration indirecte à la manière belge n'avait pas non plus sa place dans les nouvelles agglomérations urbaines telles que Léopoldville (actuel Kinshasa), centre administratif et de petites industries, ou Elisabethville (actuel Lubumbashi), cité gérée par une compagnie minière, qui devaient l'une et l'autre connaître une expansion rapide au cours de la seconde guerre mondiale. Les provinces apparemment semblables du Ruanda et de l'Urundi présentaient cependant des différences. En Urundi «l'autorité des chefs ne fut jamais sérieusement remise en cause par l'administration. En fait, certains chefs réussirent à s'arroger des pouvoirs absolus dans leur province. Ils versaient ou non l'impôt uniquement selon leur bon vouloir<sup>3</sup>». Au Ruanda, en revanche, R. Lemarchand montre que «l'encombrante trinité des chefs — chef des terres, chef du troupeau, chef de guerre — était remplacée par l'autorité d'un chef unique et la Couronne devint, en conséquence, beaucoup plus importante qu'en Urundi<sup>4</sup>». Au Congo belge, de très nom-

1. Sur les méthodes employées par les Britanniques pour administrer les communautés africaines, voir M. Hailey, 1951, ouvrage indispensable.

2. Voir J. White, 1981.

3. R. Lemarchand, 1970, p. 70.

4. *Ibid.*, p. 79.

breux chefs traditionnels avaient été destitués et remplacés par les « chefs des Blancs », selon l'expression mémorable du gouverneur général Pierre Ryckmans. Les Belges n'en qualifiaient pas moins d'administration indirecte le système qu'ils avaient mis en place au Congo et dans le territoire sous mandat.

Par-delà les nombreuses différences qu'il est possible de discerner entre les administrations des deux puissances coloniales, sans parler de celles existant dans les territoires eux-mêmes, les deux systèmes furent soumis, entre 1935 et 1945, à des tensions considérables qui devaient avoir des répercussions profondes non seulement sur les modalités de l'administration coloniale mais aussi sur les réactions des Africains auxquels elle s'appliquait. Des changements majeurs furent déclenchés par la grande crise économique dont l'onde de choc se propagea dans toute l'Afrique à partir de 1933. Peu de temps après éclatait la seconde guerre mondiale, qui allait constituer, de diverses manières, une expérience traumatisante tant pour les gouvernants que pour les gouvernés de l'Afrique britannique et, surtout, de l'Afrique belge, où, après la conquête de la Belgique par les nazis, le Congo devint dans la pratique un État-colonie indépendant.

Pour aborder l'histoire de l'Afrique britannique et belge entre 1935 et 1945, il faut donc renoncer à la tentation d'établir une nette distinction entre les systèmes d'administration des deux puissances et entre leurs stratégies respectives d'exploitation. Il faut plutôt faire le tri entre les divers instruments d'administration et de développement qu'elles adoptèrent l'une et l'autre, pour faire apparaître l'éventail complet des formules politiques et économiques appliquées par les gouvernants aux gouvernés. La gamme de ces formules s'étendait du peu d'initiative économique et politique concédé à l'Africain, en Rhodésie du Sud par exemple, à la très large participation des Africains au processus politique et économique, du moins selon les normes coloniales de l'époque, que l'on pouvait observer en Côte-de-l'Or.

Ce qui vient d'être dit a trait principalement aux superstructures du régime colonial, mais l'essentiel est de savoir comment les différents types d'administration, aussi bien britanniques que belges, ont affecté les conditions de vie — sociales, économiques, politiques et culturelles — des Africains auxquels ils s'appliquaient. C'est ici que les deux grands événements planétaires que furent la dépression et la seconde guerre mondiale, avec leurs conséquences si dramatiques pour les Africains, apparaissent comme des révélateurs nous permettant de comprendre sous ses divers aspects l'impact du régime colonial et les réactions variées qu'il a suscitées lorsqu'il s'est imposé. La seconde guerre mondiale, très négligée dans l'ensemble de l'historiographie de l'époque coloniale en Afrique, commence depuis peu à recevoir l'attention qu'elle mérite<sup>5</sup>. Jusqu'à une époque récente, il était couramment admis que la seconde guerre mondiale avait marqué un tournant dans l'histoire coloniale de l'Afrique car ce fut le moment où les Français et, plus encore, les Britanniques commencèrent

5. Voir en particulier le numéro spécial du *Journal of African History*, vol. 26-4, 1985; D. Killingray et R. Rathbone, 1986.

à envisager sérieusement de remettre le pouvoir politique entre les mains de leurs sujets africains, lesquels passèrent, pendant les années de la guerre, d'une attitude d'acceptation passive à un rejet de plus en plus nettement exprimé de la tutelle coloniale. Certains spécialistes soutiennent cependant aujourd'hui que c'est autant la dépression que la guerre elle-même qui se trouve à la racine des changements qui aboutirent à la « décolonisation » et au rapide transfert du pouvoir aux Africains dans les colonies britanniques, belges et françaises<sup>6</sup>. Par suite de l'effondrement du marché mondial qui survint avant la guerre, les puissances coloniales eurent des difficultés à approvisionner leurs sujets en marchandises tandis que la crise sapait leur confiance en leur mission impériale. Tant au sein qu'en dehors des ministères des colonies des diverses puissances métropolitaines, des réformateurs purent, dès avant la guerre, participer à la formulation de la politique coloniale. Ce qu'apporta la seconde guerre mondiale, ce ne fut pas tant l'initiative des réformes que l'impulsion nécessaire à des réformes déjà envisagées ou amorcées. Ainsi, en Afrique francophone, les réformes de Brazzaville prirent leur source dans celles qui avaient été introduites en 1937 par le gouvernement de Front populaire. De même, en Afrique-Occidentale britannique, les réformes économiques et sociales envisagées par le *Colonial Development and Welfare Act* [loi sur le développement et le bien-être social des colonies] de 1940 et les réformes constitutionnelles élaborées au cours de la seconde guerre mondiale ont toutes des antécédents dans la période d'avant-guerre. Inversement, en abaissant brutalement le pouvoir d'achat des Africains dans les villes comme en milieu rural, la dépression a alimenté un mécontentement populaire croissant à l'égard du pouvoir colonial, insatisfaction qui s'est manifestée dans de nombreuses régions par une agitation, des émeutes et des manifestations, dont la plus spectaculaire du point de vue politique aussi bien qu'économique a été, en 1937, le refus de vendre le cacao en Côte-de-l'Or. D'autres spécialistes, estimant que les réformes du British Colonial Office n'étaient pas un acte d'anticipation politique mais une simple réponse à la pression croissante des nationalistes, soulignent l'importance, à partir de 1936, de la « crise abyssinienne » qui révolta les intellectuels africains et renforça leur exigence de participer à leurs propres affaires.

## L'éventail des structures politiques et économiques dans les territoires sous domination britannique et belge

Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne et de la Belgique vers le milieu des années 30 peuvent être situées, d'un côté comme de l'autre, sur un éventail allant, à un extrême, d'une situation dans laquelle l'administration et la politique économique en vigueur étaient axées sur le déve-

6. Les historiens français ont spécialement étudié le rôle de la dépression dans l'histoire coloniale de l'Afrique. Voir en particulier le numéro spécial de la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 63, n<sup>os</sup> 232-233, 1978. Voir aussi *Journal of African History*, n<sup>o</sup> cité *supra* note 5, pour une comparaison des répercussions en Afrique de la dépression et celles de la guerre.

loppement des ressources par l'entremise de colons blancs à une situation dans laquelle, à l'autre extrême, les Africains étaient considérés comme les principaux agents de ce développement.

Dans les colonies de peuplement blanc, en Rhodésie du Sud par exemple ou dans la province du Katanga (actuel Shaba) au Congo belge, les immigrants européens étaient perçus comme les principaux agents d'exploitation des ressources, les Africains étant leurs auxiliaires dans ce processus : simples tâcherons au service des Blancs qui les avaient dépossédés de leur terre. Pour ces colonies, le modèle à imiter était l'Union sud-africaine, indépendante quoique toujours étroitement associée à la Grande-Bretagne en tant que dominion de son empire. La Rhodésie du Sud était en passe de réussir cette entreprise d'imitation du modèle sud-africain : des 1934, les colons blancs y possédaient une vingtaine de millions d'hectares, soit plus de 50 % des terres, les Africains vivant quant à eux sur quelque 11,5 millions d'hectares seulement, dont une grande part était située dans les régions de la colonie les moins propices à l'agriculture<sup>7</sup>. Comme en Afrique du Sud, les zones habitées par les Européens et par les Africains étaient strictement délimitées par le *Land Apportionment Act* [loi sur la répartition des terres] de 1930, le système des laissez-passer pour les Africains ayant été instauré par la loi de 1936 relative à l'enregistrement obligatoire des autochtones (*Native Registration Act*).

On faisait peu de cas du statut traditionnel des chefs et, dans la pratique, les Africains vivaient sous un système d'administration directe dans lequel les chefs étaient les caporaux de l'administration, avec pour eux-mêmes des pouvoirs restreints et une faible marge d'initiative.

La Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) et le Swaziland étaient tous deux considérés par le Gouvernement britannique comme étant principalement des territoires de colonisation blanche, encore qu'il leur restât un long chemin à parcourir pour se hisser au niveau de la Rhodésie du Sud. En Rhodésie du Nord, les colons blancs étaient beaucoup moins nombreux qu'en Rhodésie du Sud et détenaient une bien moindre fraction des terres : pas plus de 18 800 km<sup>2</sup> en regard des 702 842 km<sup>2</sup> réservés aux Africains. Les Blancs possédaient en outre, dans la *Copper Belt* [ceinture de cuivre], d'importantes entreprises minières, dont les intérêts ne coïncidaient pas toujours avec ceux des agriculteurs blancs. Sur le plan politique, les colons blancs étaient beaucoup moins influents qu'en Rhodésie du Sud, leurs points d'appui étant limités à la ligne de chemin de fer et aux terres des agriculteurs blancs. Ils ne disposaient que d'une minorité de voix dans les conseils exécutif et législatif où les fonctionnaires britanniques pesaient d'un poids prépondérant. La majorité des Africains était administrée par des fonctionnaires britanniques appliquant, par exemple dans la province du Barotseland, une politique d'administration indirecte très voisine de celle en vigueur au Swaziland dans la mosaïque des terres africaines relevant de l'autorité du chef suprême Sobhuza II. Au Swaziland, les Africains avaient

7. Voir R. Palmer, 1977, pour une discussion plus approfondie des effets de la spoliation des terres sur les Africains.

été spoliés de la plupart des meilleures terres au profit de colons blancs bénéficiant à la fois de concessions douteuses octroyées par des souverains swazi antérieurs et d'une législation non moins douteuse édictée par les premiers administrateurs britanniques, et lorsque Sobhuza tenta, en 1924, de rentrer en possession de certaines de ces terres, il échoua<sup>8</sup>. C'est cependant au Swaziland que la Grande-Bretagne connut les pires contradictions dans l'administration de ses colonies de peuplement.

Le Kenya, dans l'esprit des Britanniques, était en général considéré comme étant avant tout une colonie de peuplement, bien qu'en fait la prépondérance des intérêts africains eût été proclamée dès 1923, encore qu'il se soit agi d'une manœuvre pour contrecarrer les revendications des Indiens du territoire demandant l'égalité de représentation avec les colons blancs au Conseil législatif. Quoi qu'il en soit, les colons, usant de leurs moyens d'expression au Conseil législatif où ils avaient onze représentants élus, purent exercer suffisamment de pressions sur l'administration coloniale pour obtenir qu'aucune politique contraire à leurs intérêts ne soit poursuivie, cela au moins jusqu'au milieu des années 30. Alors seulement, en pleine crise économique, l'administration s'opposa à une restructuration du commerce de gros visant à protéger la production non compétitive des colons kényens contre celle des planteurs de maïs kikuyu et abuluyha<sup>9</sup>. Cette situation contraste avec celle de la Rhodésie du Sud où les colons imposèrent leur monopole sur le marché local et s'entendirent avec les exploitants des mines de cuivre de Rhodésie du Nord afin de leur livrer du maïs au prix fort en leur garantissant, en contrepartie, un approvisionnement en main-d'œuvre émigrée à bon marché<sup>10</sup>.

Comme nous le verrons, la doctrine de la « prépondérance des intérêts des Africains » allait une nouvelle fois être mise à rude épreuve au cours de la seconde guerre mondiale, lorsque l'administration kényenne dut faire des concessions aux exigences des colons pour poursuivre l'effort de guerre. Cependant, si cette doctrine dut paraître bien creuse aux Kényens africains, dont les conditions de travail étaient souvent aussi dures que celles des Noirs de Rhodésie du Sud, du moins étaient-ils avantagés par rapport à ceux de Rhodésie du Nord. Car là, dans les années 30, l'avenir de la colonie s'identifiait encore à l'intérêt prépondérant des colons, alors qu'un tel statut avait au moins été officiellement refusé aux colons kényens.

La comparaison entre la Rhodésie du Nord et le Kenya montre bien toute la difficulté qu'il y a à situer une colonie à sa place exacte sur l'éventail que nous envisageons. Le contraste était total entre ces colonies de peuplement et les quatre colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest — le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la Sierra Leone et la Gambie — où la question de savoir à quels intérêts devait revenir la prépondérance ne s'était jamais posée.

8. Voir H. Kuper, 1978, en particulier le chapitre 6.

9. D. Anderson et D. Throup, 1985, p. 328.

10. *Ibid.*



L'Africain, dans ces territoires, était considéré comme l'agent principal de production, même si c'était au service du capitalisme d'affaires, et par conséquent la spoliation des terres au bénéfice d'agriculteurs européens, pour créer des exploitations individuelles ou pour monter de grandes plantations commerciales, était interdite<sup>11</sup>. Telle était aussi la politique généralement suivie en Ouganda, où une tentative de peuplement blanc avait échoué, ainsi qu'au Soudan anglo-égyptien. Là encore, la règle admettait des exceptions d'importance. Des entreprises minières furent autorisées à s'approprier des terrains en Côte-de-l'Or pour en extraire de l'or, d'autres en Sierra Leone pour exploiter des mines de fer et de diamant, et d'autres encore au Nigéria pour des mines d'étain. Au Soudan, l'administration patronna le grand projet de la Gezira qui impliquait la réquisition de plus de 400 000 hectares pour la culture commerciale du coton. De façon analogue, au Nigéria, les pouvoirs publics réquisitionnèrent des terrains pour permettre l'ouverture de mines de charbon dont la production devait approvisionner en combustible le réseau ferroviaire<sup>12</sup>.

Mais dans toutes ces colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest, l'administration se faisait de manière indirecte, par le truchement des chefs traditionnels qui devinrent les principaux responsables d'organismes locaux ayant la plupart les attributions d'un conseil de comté en Grande-Bretagne, à cette différence près que les chefs étaient aussi personnellement chargés de rendre la justice. En revanche, ils étaient beaucoup plus étroitement contrôlés par les agents du gouvernement central que leurs homologues britanniques. Les fonctionnaires de l'administration avaient beau n'être théoriquement que des conseillers auprès des « autorités indigènes », comme on appelait ces unités du pouvoir local, dans la pratique ils se chargeaient souvent personnellement de superviser directement nombre d'aspects de la conduite des affaires. Les chefs traditionnels de ces territoires n'en conservaient pas moins une grande part d'initiative dans l'administration de leurs sujets et il faut ici observer que les chefs qui occupèrent de telles positions dans le cadre de ce système d'administration indirecte survécurent à l'avènement de l'indépendance, tandis que ceux qui furent les agents du régime d'administration directe disparurent en grande partie en tant que classe. Quelles qu'aient été les raisons de ce phénomène, le fait est que l'homme blanc marquait beaucoup moins de son empreinte la vie quotidienne des Africains dans les territoires administrés indirectement. Ce serait cependant une erreur de croire qu'il n'y avait, dans ces territoires, aucun élément de gouvernement direct; lorsqu'il s'agissait de mettre en œuvre des mesures applicables à l'ensemble de la colonie, le chef recevait ses instructions et il était rarement consulté quant à la sagesse ou

11. R. Shenton, 1986, donne une excellente analyse de la relation entre le capitalisme d'affaires et le sort des producteurs d'arachides et de coton au Nigéria septentrional.

12. Au Nigéria septentrional, toutes les terres étaient propriété de l'administration britannique; au Nigéria méridional, elles étaient réputées « d'occupation indigène » et l'administration se bornait, dans leur cas, à des mesures visant à réglementer les transferts effectués par des Africains à des non-Africains, étant bien entendu qu'elle ne s'incluait pas elle-même dans cette dernière catégorie. Voir M. Hailey, 1957, p. 731-735.

au bien-fondé de mesures telles que la construction des routes et des voies ferrées territoriales ou des modalités de la lutte contre les épidémies. Le chef devenait alors un agent de l'administration centrale comme dans les colonies françaises et portugaises d'Afrique où s'appliquait effectivement l'administration directe<sup>13</sup>.

Entre ces deux types de colonies, celles dans lesquelles l'Européen était l'agent principal d'exploitation et celles où ce rôle était dévolu à l'Africain, il y avait les colonies dont les ressources agricoles et minières étaient exploitées par des sociétés commerciales, grandes et petites, ayant la haute main sur la gestion quotidienne de la vie des Africains qu'elles employaient et celle de leurs familles. Le Congo belge, avec ses immenses plantations et ses puissantes sociétés minières, constitue le meilleur exemple de ce type de colonie. Mais le Congo comportait aussi de vastes territoires libres de toute concession; dans ces zones il avait été décidé, au moment de la visite du prince héritier Léopold en 1933, que la politique officielle devait être de laisser les terres agricoles exclusivement aux mains des Africains et de préparer ceux-ci à devenir à plus ou moins longue échéance les propriétaires de leurs terres.

Dans ces régions situées hors des zones administrées par les grandes sociétés, les Congolais étaient assujettis à un système d'administration qui n'était pas sans rappeler le régime français bien que le modèle ostensiblement choisi fût l'administration indirecte des Britanniques. Tout d'abord, les Belges essayèrent de rationaliser leurs chefferies en en réduisant le nombre afin de créer des unités administratives plus faciles à gérer. En 1917, on recensait au Congo 6 095 chefferies mais, en 1938, ce nombre avait été ramené à 1 212, avec 340 secteurs qui regroupaient plusieurs petites chefferies pour former un conseil, présidé par l'un des chefs du groupe. Un système analogue avait été adopté dans les « régions païennes », ainsi qu'on les nommait, du Nigéria septentrional et au Tanganyika (actuelle Tanzanie). Le système belge différait de l'*indirect rule* britannique par le peu de respect qu'il accordait à la tradition lorsqu'il s'agissait soit de désigner les chefs, soit de remanier les structures précoloniales des organes de l'exécutif. Il est vrai toutefois que les Britanniques, confrontés à des populations non soumises à une autorité centrale, comme dans certaines parties du Nigéria oriental, crèèrent de toutes pièces des *Warrant Chiefs* [chefs désignés] que leur impopularité fit remplacer, dans les années 30, par des conseils reproduisant d'aussi près que possible le système décisionnel « traditionnel » du groupe concerné. Les chefs « belges », pour leur part, ne se voyaient accorder qu'une faible marge d'initiative personnelle et étaient étroitement surveillés par leurs administrateurs, tout comme dans le système français<sup>14</sup>. Même là où le système belge s'écartait radicalement du français, par exemple en créant pour les finances des caisses locales autochtones à la manière des Britanniques, le droit de regard du chef sur l'affectation des crédits était très inférieur à celui dont

13. L'ampleur de l'ingérence des administrateurs britanniques dans les affaires d'un émirat du nord du Nigéria, Gombe, est très bien mise en évidence par I. A. Abba, 1985.

14. Voir M. Crowder, 1970.

jouissait son homologue nigérian. Or, ici aussi, Isa Alkali Abba nous invite à nous méfier de l'opinion traditionnelle selon laquelle l'*indirect rule* appliquée au Nigéria septentrional laissait une grande latitude aux émirs et aux chefs de district; son étude du système des chefs de district en vigueur à Gombe montre qu'ils étaient sous l'étroite surveillance de l'administration britannique<sup>15</sup>. En outre, dans les années 30, les Britanniques avaient à un tel point restructuré l'administration locale de l'émirat qu'elle n'avait plus guère de parenté avec le système antérieur à l'époque coloniale bien qu'elle ait fini par être considérée comme « traditionnelle » tant par les colonisateurs que par la population de Gombe.

Dans les concessions des plantations ou des mines, l'existence du travailleur africain était régie par la société qui l'employait. La qualité de leur administration était des plus variables. Dans les années 30, la puissante Union minière du haut Katanga qui, au milieu de la décennie, procurait à l'État colonial près du tiers de ses ressources, avait mis en place une politique de stabilisation de la main-d'œuvre que copiaient d'autres compagnies minières et sociétés de plantation du Congo belge. Les difficultés rencontrées pour recruter puis former de bons travailleurs avaient amené l'Union minière à faire tout son possible pour retenir sa main-d'œuvre. Ainsi fut mise au point la politique de paternalisme d'entreprise qui faisait la réputation du Congo: on offrait aux ouvriers des contrats de trois ans en les encourageant à amener avec eux femmes et enfants; ils étaient logés et bien nourris; des services médicaux leur étaient assurés ainsi qu'aux personnes à leur charge, les heures de travail ne dépassaient pas huit ou neuf par jour et l'ouvrier avait droit à quatre jours de congé par mois. Les ouvriers vivaient dans une « cité des travailleurs » placée sous la responsabilité d'un chef de camp nommé par l'entreprise et qui était habilité à régler les différends et à recevoir les plaintes de ses administrés. Très peu d'initiative était laissée aux Africains dans la gestion de leur vie personnelle en comparaison de ce qui leur était permis dans la mine voisine de Roan Antelope à Luanshya en Rhodésie du Nord. La direction de l'Union minière s'attachait à conserver une « emprise complète sur la vie de ses employés afin d'augmenter la production de cuivre » et elle créa de la sorte ce que Bruce Fetter a décrit comme une « institution oppressive totale<sup>16</sup> ». Sur les plantations de thé du Nyasaland (actuel Malawi), les travailleurs employés suivant le système *thangata*, en vertu duquel le locataire d'une parcelle appartenant à des Européens devait travailler un mois sans salaire pour payer l'impôt et un autre mois pour payer le loyer, se considéraient comme des « esclaves purs et simples<sup>17</sup> ». Dans l'entre-deux-guerres, les planteurs avaient droit de regard sur l'existence de leurs travailleurs, de leurs femmes et de leurs enfants, et n'avaient qu'un minimum de comptes à rendre aux représentants locaux de l'administration britannique, les ouvriers en étant alors réduits à manifester leur opposition — non sans efficacité d'ailleurs si l'on en croit Robin Palmer — par une résistance passive quoti-

15. I. A. Abba, 1985.

16. B. Fetter, 1976, p. 151.

17. L. Vail, 1977, p. 365; 1983, p. 50-51.

dienne qui pouvait prendre diverses formes (flânerie, absentéisme, abandon du travail, etc.)<sup>18</sup>.

Deux groupes de colonies constituent des cas à part au cours de notre période, bien qu'ils présentent l'un et l'autre des similitudes avec les trois catégories d'administration coloniale que nous venons de décrire. Le premier groupe est celui formé par les trois territoires du Haut Commissariat britannique en Afrique du Sud (Basutoland, actuel Lesotho; Bechuanaland et Swaziland) dont le maintien à l'état d'entités séparées fut toujours incertain à long terme, car leur incorporation éventuelle à l'Union sud-africaine n'a jamais cessé d'être une possibilité inscrite dans la loi sur l'Afrique du Sud de 1909<sup>19</sup>. Dans ces conditions, l'attitude de l'administration britannique dans ces territoires était ambiguë et dépourvue d'objectifs à long terme car leur incorporation, et l'abandon de responsabilité qui en résulterait, resta toujours à l'ordre du jour. En revanche, les dirigeants africains aussi bien « traditionnels » que « modernes » — souvent une seule et même personne — furent politisés très tôt étant donné leur détermination à conjurer la menace d'une incorporation à une Union qu'ils haïssaient. Ces territoires étaient si intimement liés à l'Union qu'ils étaient administrés par le haut commissaire britannique, principal représentant de la Grande-Bretagne auprès du Gouvernement sud-africain, et cet administrateur ne perdait jamais de vue les réactions possibles de ce dernier à ce qui s'y passait.

Le second groupe de territoires était constitué par les anciennes colonies allemandes placées par la Société des Nations sous les mandats de la Grande-Bretagne et de la Belgique après la première guerre mondiale. Là encore, il n'y avait rien de commun entre la manière belge et la manière britannique d'administrer les mandats, ni d'ailleurs entre les diverses façons dont la Grande-Bretagne elle-même administrait ses mandats du Togo, du Cameroun et du Tanganyika. Le seul point commun était la surveillance exercée par la Société des Nations mais, dans la pratique, les Gouvernements britannique et belge n'avaient pour ainsi dire pas de comptes à rendre à l'organisation internationale sur l'accomplissement de leur tâche. Quant à la Commission permanente des mandats de la Société des Nations, qui faisait certes preuve de vigilance à l'égard de toutes les violations de la politique d'ouverture des échanges internationaux mise en place dans les territoires sous mandat et des abus qui auraient pu se produire dans l'administration de leurs habitants, elle n'avait aucun moyen de faire appliquer des changements ou des réformes par les mandataires. Elle ne menait même pas d'enquêtes sur place dans les territoires se trouvant sous sa tutelle, comme devait le faire l'Organisation des Nations Unies qui lui succéda. Le fait qu'il s'agisse de territoires sous mandat avait pourtant une certaine influence sur l'attitude des puissances mandataires. Ainsi, les Belges étaient-ils plus respectueux des structures « traditionnelles » au Ruanda-Urundi qu'ils ne l'étaient au Congo; au Tanganyika, les Britanni-

18. R. Palmer, 1986, p. 119-121.

19. *South Africa Act*, 1909, XI: *New Provinces and Territories*, section 151. Voir G. W. Eybers, 1918, p. 554.

ques avaient clairement déclaré que ce territoire d'Afrique orientale qui, du temps de l'administration allemande, était colonie de peuplement verrait à l'avenir le soin de son développement confié aux Africains et non aux Européens immigrés. Le Tanganyika (l'ancienne Afrique-Orientale allemande) était le seul de ces territoires sous mandat à être administré comme une entité distincte. Le territoire du Togo sous mandat britannique était intégré administrativement à la Côte-de-l'Or et la partie nord du Cameroun placée sous mandat formait partie intégrante de la province d'Adamawa, au Nigéria septentrional, tandis que le sud du Cameroun constituait administrativement une province du Nigéria méridional<sup>20</sup>. Le territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, pourtant traité par les Belges comme une entité administrative distincte dans la mesure où il n'était pas soumis aux mêmes politiques que celles appliquées au Congo, relevait des attributions globales du gouverneur général du Congo belge.

On voit donc la difficulté, sinon l'impossibilité, de répondre à des questions d'examen du genre: « Les Africains connaissaient-ils un sort meilleur sous l'autorité des Britanniques ou sous celle des Belges ? », car l'exercice de l'autorité revêtait les formes les plus diverses que l'on retrouvait toutes dans les deux systèmes. Ainsi le travailleur des mines d'étain de Jos au Nigéria, type même de colonie où les Africains assuraient la production, était bien plus opprimé que le Congolais cultivant la terre pour son propre compte ou l'ouvrier de la très paternaliste Union minière<sup>21</sup>. Néanmoins, les systèmes belge et britannique présentaient une différence capitale quel que fût le type d'administration coloniale appliqué. Dans les territoires belges, non seulement l'Africain n'avait aucun droit politique mais, à l'époque dont nous parlons, il n'était même pas envisagé qu'il pût en avoir, fût-ce dans un avenir très lointain.

Dans les territoires britanniques au contraire, à l'exception des Rhodésies et des territoires du Haut Commissariat, l'objectif implicite de la politique coloniale était à long terme l'octroi de la responsabilité politique aux Africains. La nouvelle constitution donnée au Nigéria en 1922 prévoyait l'élection de quatre Africains au Conseil législatif. Même en Rhodésie du Sud, un petit nombre d'Africains pouvait accéder à la qualité d'électeur et il en fut de même jusqu'en 1936 dans la province du Cap en Union sud-africaine. Ces territoires britanniques, où les Africains reçurent le plus tôt une fraction du pouvoir politique et où ils étaient les principaux agents du développement économique, se situèrent à l'avant-garde de la marche vers l'indépendance. La présence des colons et des sociétés minières constitua toujours un obstacle à l'attribution du pouvoir politique, encore que l'expérience ait montré que ce ne fut un obstacle majeur qu'en Rhodésie du Sud. Après tout, le Kenya accéda à l'indépendance trois ans à peine après le Nigéria. Cependant, la qualité de l'indépendance dépendit, de toute évidence, de la part que les Africains avaient pris à des formes véritables de pouvoir

20. En 1939, les Provinces méridionales furent divisées en Provinces orientales et occidentales, le sud du Cameroun étant rattaché administrativement à une province du premier groupe.

21. Voir B. Freund, 1981.

politique et à l'éducation dans les années qui la précédèrent. Le fiasco de l'indépendance du Congo résulta directement de l'incapacité des Belges à donner à leurs sujets africains plus qu'une instruction primaire et à leur offrir la possibilité de participer à la vie politique de la colonie avant que l'heure ne soit déjà très avancée.

Indépendamment des différences qui pouvaient exister entre les modalités de l'administration sous laquelle vivaient les Africains et de leurs incidences diverses sur la vie quotidienne, trois événements, au cours de la période considérée, marquèrent maîtres et sujets en Afrique britannique comme en Afrique belge et eurent pour effet de mettre en lumière les réactions des Africains face à leurs dominateurs : la dépression économique, la « crise abyssinienne<sup>22</sup> » et la seconde guerre mondiale.

## La dépression économique

Le point culminant de la crise qui suivit le krach de Wall Street en 1929 était dépassé au début de notre période, mais la dépression devait se faire sentir jusqu'à ce que la seconde guerre mondiale stimulât la reprise économique. Les répercussions de la crise varièrent d'une colonie à l'autre, tout comme au sein de chaque colonie, non seulement en fonction des cultures pratiquées dans telle ou telle région et des moyens de production employés mais aussi suivant la capacité de résistance de l'agriculture de subsistance et du secteur industriel. De même, le choc de la crise fut absorbé avec des fortunes diverses dans les économies fondées sur l'extraction minière suivant la nature du minerai exporté. Si le cuivre plongea, l'or monta au firmament. Et, tandis que d'une façon générale tous les territoires au sud du Sahara connaissaient de graves difficultés en raison de la chute des cours mondiaux des matières premières, l'Afrique du Sud put consolider son potentiel industriel et jeter les bases de son hégémonie économique sur l'Afrique centrale et méridionale.

Quant au paysan africain qui consacrait son labeur à la production des cultures d'exportation, il lui fallait désormais produire au moins le double pour obtenir le même revenu. La tonne d'arachide qui, en 1929-1930, valait 8 livres 18 shillings ne valait plus que 2 livres 13 shillings en 1933-1934. La réaction économique normale en pareille situation de baisse des prix serait de réduire la production et de se rabattre sur des cultures vivrières. Mais un certain nombre de facteurs s'y opposaient.

En premier lieu, au Congo belge, l'administration fit en sorte d'éviter toute démobilisation économique, pour employer l'expression d'Emil Bustin<sup>23</sup>, en imposant aux paysans des cultures obligatoires, tant en vue de l'exportation que pour la consommation intérieure, et notamment celle des mines, même à des prix fixés au-dessous des cours du marché. En outre,

22. Voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chap. 28.

23. E. Bustin, 1975, p. 101.

la possibilité de continuer à assurer un approvisionnement en nourriture à bon marché aux travailleurs qui restèrent employés pendant les années les plus dures de la dépression permit de réduire efficacement le coût de la main-d'œuvre en dehors de toute réduction de salaire, ce qui aida les grandes sociétés à passer le cap de la crise<sup>24</sup>.

En second lieu, dans tous les territoires qui nous intéressent et pendant toute la durée de la période considérée, les Africains furent soumis à l'impôt direct. Avant la crise, c'était la fiscalité indirecte qui fournissait aux administrations coloniales le principal de leurs recettes, à l'exception notable des trois territoires du Haut Commissariat, mais désormais, l'impôt direct jouait un rôle beaucoup plus décisif dans le budget colonial. La chute catastrophique des prix payés aux paysans pour leurs produits n'entraîna aucun allègement de leurs impôts. Cela signifiait qu'ils devaient produire davantage pour pouvoir les payer. Ainsi, au Nigéria septentrional, les agriculteurs durent, à un moment donné, verser à l'État jusqu'à 70 % de leurs revenus en numéraire<sup>25</sup>.

Troisièmement, dans des colonies comme le Congo belge disposant d'une importante force de travail salariée, la réduction de cet effectif, nécessitée par la dépression, obligea de nombreux travailleurs à retourner dans leur village et à cultiver la terre pour payer leurs impôts. De fait, plus de 125 000 salariés perdirent leur emploi au Congo entre 1930 et 1932.

Quatrièmement, de nombreux Africains s'étaient habitués à acheter des articles d'importation (vêtements, ustensiles de cuisine et matériel scolaire pour leurs enfants, par exemple), qu'ils considéraient non pas comme des produits de luxe mais de première nécessité, et ils étaient prêts à cultiver davantage de terres pour continuer à se les acheter. Le résultat d'ensemble fut que dans la plupart des cas, les productions de cultures d'exportation augmentèrent et, dans certains cas, doublèrent même si, à la veille de la seconde guerre mondiale, le revenu correspondant n'était pas forcément supérieur à son niveau de 1928-1929.

Dans l'ensemble, les Africains qui souffrirent le moins des conséquences de la crise furent ceux qui étaient le moins directement engagés dans l'engrenage de l'économie capitaliste mondiale, c'est-à-dire ceux qui se consacraient exclusivement à l'agriculture de subsistance. Déjà habitués à payer des impôts, ils n'étaient par ailleurs impliqués que de façon marginale dans l'économie monétisée. La demande de céréales et d'ignames se maintenait<sup>26</sup> et les industries traditionnelles connaissaient un certain renouveau. En revanche, pour ceux qui étaient devenus tributaires de la vente de cultures d'exportation pour subvenir à une partie des besoins alimentaires de leur famille, le choc de la crise fut rude.

La dépression fit naître chez les producteurs ruraux africains un mécontentement à l'égard d'un système colonial qui, jusque-là, même de façon marginale, avait payé pour leurs produits un prix qui, malgré toutes les autres

24. B. Jewsiewicki, 1977, p. 328.

25. R. Shenton, 1986, p. 102.

26. Voir R. J. Gavin et W. Oyemakinde, 1980, p. 506-507, par exemple.

exactions du système, permettait à beaucoup d'entre eux d'améliorer leurs conditions d'existence. Le renversement brutal de cette tendance dans les années 30, avec l'apparition du mécontentement rural, allait préparer pour les militants nationalistes un terrain qu'ils pourraient féconder dans les années 40. La guerre, malgré la flambée des prix des produits de base, ne fit qu'exacerber ce mécontentement parce que les pouvoirs publics limitèrent le revenu monétaire du travail des cultivateurs.

Les répercussions de la récession mondiale furent durement ressenties par l'industrie minière, en particulier dans les mines de cuivre du Katanga et de la Rhodésie du Nord, encore que pour cette dernière, il se soit plutôt agi de licencier les ouvriers occupés aux travaux d'ouverture des nouvelles mines. Les cours du cuivre chutèrent de 60 % entre 1930 et 1932. L'Office central du travail du Katanga (OCTK) cessa pratiquement tout recrutement et s'occupa au contraire du rapatriement des travailleurs licenciés que l'administration était peu désireuse de voir demeurer oisifs dans les centres urbains<sup>27</sup>. Mais dans les villages eux-mêmes, la plupart des travailleurs renvoyés dans leurs foyers « avaient le plus grand mal à accepter l'autorité traditionnelle », si l'on en croit le directeur de l'OCTK qui estimait « qu'il faudrait un certain temps avant qu'ils se réadaptent à la vie au village<sup>28</sup> ».

La chute des cours des minerais entraîna une diminution parallèle des salaires de ceux qui avaient conservé leur emploi. Le revenu hebdomadaire des ouvriers des mines d'étain de Jos, au Nigéria septentrional, passa de 6 ou 7 shillings à 3 shillings 6 pence. Si la reprise commença généralement à se manifester dans l'industrie minière vers le milieu des années 30, la production ne retrouva ses niveaux d'avant la crise qu'à l'heure de la seconde guerre mondiale. La seule exception fut l'exploitation aurifère, dont les exportations firent plus que doubler en Côte-de-l'Or entre 1933 et 1938 par suite d'un accroissement de la demande mondiale accompagné d'une hausse des cours. De même, l'exploitation des mines d'or au Tanganyika progressa tellement dans les années 30 que les exportations d'or arrivèrent au deuxième rang en valeur derrière le sisal. Au Kenya, une petite ruée vers l'or permit d'occuper certains des agriculteurs blancs relativement marginalisés que la crise avait chassés de la terre.

Mais ce fut le boom de l'or en Afrique du Sud qui eut les effets les plus spectaculaires sur les territoires britanniques d'Afrique méridionale et centrale. La demande de main-d'œuvre était telle dans les mines d'or du Witwatersrand et dans les industries nées du boom que le gouvernement de l'Union suspendit son interdiction d'importer de la main-d'œuvre du nord du 22<sup>e</sup> parallèle et recruta des travailleurs jusqu'au Tanganyika. Nombreux furent ceux qui trouvèrent ainsi un travail qui leur permit de payer leurs impôts et de fournir, sous forme de mandats, quelques fonds à leur famille. Ces envois d'argent devinrent une ressource vitale pour le Basutoland, qui n'avait pratiquement pas d'autre richesse à exploiter que sa main-d'œuvre, et pour le protectorat du Bechuanaland, chancelant sous le coup des restric-

27. E. Bustin, 1975, p. 116-117.

28. *Ibid.*, p. 117.



tions imposées par l'Union aux importations de son bétail<sup>29</sup> et qui pouvait désormais exporter la main-d'œuvre constituée par la population habitant les vastes étendues situées au nord du 22<sup>e</sup> parallèle.

Pour les travailleurs des plantations, la dépression eut les mêmes effets dans tous les territoires: ce fut le licenciement ou la réduction des salaires. Les agriculteurs blancs ou les propriétaires de plantations métropolitains, comme le groupe Lever, n'étaient pas les seuls à employer de la main-d'œuvre agricole émigrée. En Côte-de-l'Or, au Nigéria occidental et en Ouganda, une classe prospère de petits capitalistes africains avait vu le jour; eux aussi durent réduire leur main-d'œuvre, diminuer les salaires ou renoncer à agrandir leurs plantations<sup>30</sup>. En Côte-de-l'Or, notamment, les riches propriétaires de cacaoyères étaient sérieusement ébranlés par le déclin des cours du cacao, d'autant plus accentué qu'il s'agissait d'une denrée de luxe; ils éprouvaient des difficultés à conserver un style de vie devenu fortement tributaire de biens importés et tendant vers la jouissance de divers aspects du mode de vie occidental, notamment l'éducation, dont il leur était désormais plus difficile de payer le prix<sup>31</sup>. En Ouganda, les salaires de la main-d'œuvre agricole furent dans certains cas réduits de plus de moitié entre 1929 et 1934, préjudice particulièrement ressenti au Ruanda-Urundi d'où provenaient la plupart des travailleurs immigrés.

Les plus durement touchés par la crise parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen d'existence sur lequel se rabattre furent les petits colons et les employés expatriés des plantations et des sociétés minières qui furent, les uns, incapables de résister aux conséquences de la chute des prix de leurs produits, les autres, licenciés par leurs employeurs. Dans certaines villes minières comme Élisabethville, une maison européenne sur trois était vide pour cette raison. Au Kenya, des exploitations agricoles étaient ou bien laissées à l'abandon par leurs propriétaires partis à la recherche d'un autre emploi ou bien cédées à vil prix à de grands propriétaires terriens aux reins assez solides pour survivre malgré les difficultés économiques.

Les entreprises d'import-export s'avéraient particulièrement vulnérables à la dégradation de la situation économique, de nombreuses petites firmes durent fermer ou furent rachetées par des maisons plus solidement établies. Là encore, beaucoup d'employés blancs et africains furent licenciés et, parmi ces derniers, on comptait nombre d'employés de bureau instruits qui n'avaient guère d'autres débouchés pour leurs talents, à part l'enseignement où certains trouvèrent à s'employer. Ils allèrent, eux aussi, grossir les rangs des partis politiques qui s'élèveraient bientôt contre le régime colonial. Ceux qui rentraient dans leur village y rapportaient des valeurs nouvelles. Dès 1929-1930, dans le

29. Voir S. Ettinger, p. 77-85.

30. Sur les différentes réactions à la crise parmi les petits capitalistes africains, voir, par exemple, G. Austin, 1987; J. D. Y. Peel, 1983, chapitre 7; J. J. Jorgensen, 1981.

31. D. Brokensha, 1966, p. 37-38 et p. 238. La situation s'aggrava en Côte-de-l'Or à la fin des années 30 du fait des ravages causés aux cacaoyers par le *swollen-shoot* (maladie caractérisée par la perte des feuilles, l'arrêt de la croissance des cabosses et le gonflement des tiges et des racines).

district de Makoni en Rhodésie du Sud, T. Ranger signale que des travailleurs émigrés revenant des villes de Rhodésie et d'Afrique du Sud, « rendus amers par la disparition de toute possibilité d'emploi, ramenaient avec eux les idées du South African National Congress et de l'Industrial and Commercial Workers Union ainsi que celles de la Young Manyika Ethiopian Society, que certains d'entre eux avaient formés dans les villes pour exprimer leurs aspirations régionales et leurs griefs<sup>32</sup> ». Les difficultés éprouvées par les quelques hommes d'affaires africains qui purent rester à flot dans les années 30 leur firent perdre les illusions qu'ils pouvaient encore entretenir au sujet d'un régime colonial qu'ils avaient naguère soutenu.

Pour survivre, les firmes expatriées pratiquèrent l'entente sur les prix ; le plus célèbre de ces accords intervint entre les acheteurs britanniques du cacao de la Côte-de-l'Or. Les producteurs réagirent en refusant de vendre leur production en 1937, mouvement qui fut suivi par des rétentions analogues sur la vente de cacao et des produits du palmier au Nigéria. En Ouganda, où l'égrenage du coton constituait l'une des rares industries de quelque importance dans la région, les usines d'égrenage pouvaient compter sur un tarif minimal fixe par livre, et c'était le planteur qui supportait le gros de la perte due à la chute des cours. Les planteurs de coton augmentèrent donc leur production afin de compenser leur manque à gagner, pour la plus grande prospérité des usines d'égrenage dont le nombre, lui, n'augmenta pas<sup>33</sup>.

Pour les administrations coloniales belges ou britanniques, la crise signifiait une chute des recettes provenant des droits d'importation et d'exportation. Leur réaction immédiate fut de licencier du personnel car il n'était pas possible de faire la moindre économie sur le service de la dette, qui formait l'un des principaux postes du budget de la plupart d'entre elles<sup>34</sup>. Les Africains licenciés se retrouvaient, quant à eux, bon gré mal gré, sur un marché du travail dépourvu d'élasticité et incapable d'absorber un surcroît d'Africains instruits ou partiellement instruits. Dans les rangs du personnel européen de l'administration, les coupes furent telles que semblait revenu le temps de l'exode des expatriés qu'on avait connu pendant la première guerre mondiale.

L'exode des Blancs n'atteignit cependant pas une telle ampleur que les Africains pussent croire, comme en Afrique-Occidentale française entre 1914 et 1918, qu'ils s'en allaient pour de bon<sup>35</sup>, mais la population blanche du Congo n'en passa pas moins d'un effectif de 25 700 en 1930 à 17 600 en 1934<sup>36</sup>. Les réductions de personnel eurent aussi pour corollaire une réduc-

32. T. O. Ranger, 1983, p. 81.

33. J. J. Jorgensen, 1981, p. 147-150.

34. M. Hailey, 1938, p. 1432-1433. Outre le financement du chemin de fer, le Nyasaland consacrait 15,8% de son budget au service de la dette en 1936-1937 ; la Rhodésie du Nord, 16,2% ; le Nigéria, 21,4%. Dans certaines colonies, la dette était cependant beaucoup moins lourde : Côte-de-l'Or, 3,7% ; Sierra Leone, 7,2%. Le pourcentage du budget consacré à l'administration allait jusqu'à 50% en Gambie et à Zanzibar mais ne dépassait pas 29,3% au Nigéria. En 1934, le Congo belge consacrait la moitié de son budget au service de la dette (p. 1454).

35. Voir M. Crowder et J. Osuntokun, 1986.

36. E. Bustin, 1975, p. 129.

tion des services dispensés par l'administration à ses administrés africains, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des travaux publics. Les Africains de l'élite éduquée contemplaient, comme jamais auparavant, la faillite de l'État colonial auquel, à la génération précédente, ils avaient apporté un soutien enthousiaste car ils voyaient en lui le moyen de récolter les fruits de l'occidentalisation.

Le développement n'avait jamais été expressément inscrit au programme des puissances coloniales, et surtout pas comme une obligation à l'égard de leurs sujets africains; néanmoins, les administrations locales accomplissaient une grande partie de ce que nous appellerions aujourd'hui l'œuvre de développement en entreprenant la construction de routes, de voies ferrées, de ponts et de ports, lesquels étaient bien évidemment conçus avant tout pour faciliter l'exportation des productions. Avec la crise, il fallut abandonner nombre de ces projets ou les repousser indéfiniment à plus tard. Dans la plupart des territoires, les chantiers de travaux publics ne retrouvèrent pas, avant la seconde guerre mondiale, leur niveau d'activité de la fin des années 20. Néanmoins, le *British Colonial Development Act* [Loi sur le développement des colonies] de 1929, rédigé avant la crise, visait à encourager les projets productifs dans les colonies, étant entendu que le critère de sélection serait l'effet d'entraînement qu'ils produiraient dans l'économie métropolitaine, notamment en termes de création d'emplois. Les capitaux en jeu variaient d'un territoire à l'autre et étaient en général dérisoires. Les principales réalisations dans la zone qui nous intéresse furent l'ouverture de la mine de fer de Marampa en Sierra Leone, moyennant un investissement de 264 000 livres, et la construction du pont sur le Zambèze au Nyasaland<sup>37</sup>. Les projets entrepris ne le furent pas toujours pour le bénéfice de la colonie intéressée. Par exemple, Leroy Vail a montré que la construction du pont sur le Zambèze fut décidée non pour servir les intérêts du Nyasaland mais pour fournir des commandes à l'industrie sidérurgique britannique en pleine stagnation. Pour le Nyasaland, le résultat net de l'opération fut un énorme endettement extérieur qui incita les pouvoirs publics à autoriser, dans la colonie, le recrutement d'Africains comme main-d'œuvre pour la Rhodésie du Sud et l'Afrique du Sud<sup>38</sup>. Les ressources mises à disposition par le *Colonial Development Act* de 1929 étaient minimales en regard des pertes de revenu enregistrées par les colonies à la suite de l'effondrement des cours.

La crise mettait à nu la faillite de la politique coloniale, ainsi que le constatèrent au moins certains de ses responsables qui, tel sir Philip Mitchell, gouverneur de l'Ouganda de 1935 à 1940, n'étaient pas atteints de la myopie qui semble avoir affecté, depuis, la vision des exégètes de l'œuvre coloniale. Les notes d'information confidentielles que sir Philip remit en 1939 aux fonctionnaires européens du Colonial Office dressaient un sombre tableau de la situation :

37. Voir D. J. Morgan, 1980, vol. 2, pour le contexte général; S. Constantine, 1984.

38. L. Vail, 1975.

« Si nous chassons résolument de nos esprits les idées reçues, voire une certaine image romantique du primitif et du pittoresque qui s'y attarde peut-être encore et si nous regardons l'Afrique orientale moderne telle qu'elle est réellement, le tableau est troublant.

La pauvreté est très répandue et les gens souffrent d'un grand nombre de maladies, auxquelles s'ajoute en général la malnutrition.

L'emploi salarié s'accompagne souvent d'une détérioration des conditions de logement et de nutrition, les salaires eux-mêmes sont bas et le niveau d'effort et d'efficacité dans le travail est médiocre.

L'instruction reste rudimentaire et sans efficacité, sauf pour un petit nombre de privilégiés [...], moins de 5% de la population atteignent le niveau d'instruction qui constitue le minimum obligatoire pour tous les enfants du Royaume-Uni<sup>39</sup>. »

Ainsi donc, alors que les protestations s'élevant en Afrique contre la conduite d'un régime colonial aggravé par la crise prenaient de la vigueur, des critiques du même ordre se faisaient entendre en métropole non seulement dans la presse et au Parlement, mais dans les couloirs même du Colonial Office<sup>40</sup>. Si un mouvement comparable s'observait en France, rien de tel ne se produisait en Belgique<sup>41</sup>.

## L'impact de la seconde guerre mondiale sur les territoires sous domination britannique et belge

Les territoires belges et britanniques n'avaient quasiment entretenu aucune relation pendant les années de crise. Les rares contacts s'étaient limités à la question des frontières communes et à celle des migrations de main-d'œuvre entre les territoires belges et leurs voisins de l'Afrique centrale et orientale sous administration britannique : le Soudan, l'Ouganda, le Tanganyika et la Rhodésie du Nord. Or, à l'image de ce qui s'était passé entre 1914 et 1918, les destinées de ces deux ensembles étaient appelées à s'unir au cours de la seconde guerre mondiale, car la Grande-Bretagne et la Belgique se retrouvaient face au même ennemi commun : l'Allemagne. La Belgique fut envahie et occupée par les Allemands en mai 1940 et sa colonie du Congo devint alors le point focal de son existence indépendante, exactement comme l'Afrique-Équatoriale française pour la France libre. Cependant, contrairement à celle-là, le Congo belge fonctionnait comme un État-colonie effectivement indépendant, sur l'administration et la politique économique duquel le gouvernement belge en exil à Londres n'exerçait qu'un contrôle relativement limité, tout en étant tributaire pour 85% de son financement<sup>42</sup>. La Grande-Bretagne, ayant préservé l'intégrité de son territoire, maintenait, bien entendu, ses dépendances coloniales sous un contrôle aussi étroit

39. P. Mitchell, 1939, p. 29.

40. R. D. Pearce, 1982.

41. Fondation Louis-de-Brouckerie/Institut Émile-Vandervelde, p. 20 et suiv.

42. Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 12.

qu'en temps de paix. Mais son destin était désormais intimement lié à celui de ses colonies africaines qui fournissaient des troupes et des porteurs à son armée et approvisionnaient ses usines en produits agricoles et miniers. Cela s'accrut après que les Japonais se furent emparés des empires coloniaux de l'Europe dans le Sud-Est asiatique, coup terrible porté au prestige de la Grande-Bretagne aux yeux de ses sujets coloniaux.

Cette perte de la principale source d'approvisionnement en étain, en caoutchouc et en produits du palmier fit du Congo belge et des dépendances britanniques d'Afrique les pourvoyeurs de ces matières premières absolument vitales pour l'effort de guerre anglo-américain. Avant même la victoire japonaise en Asie du Sud-Est, il s'était opéré une réorientation majeure du commerce du Congo, dont 85 % des exportations étaient dirigées « en 1941 vers la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Rhodésie et l'Afrique du Sud au lieu de 5 % seulement en 1939<sup>43</sup> ». Du fait même de son importance pour la cause alliée, l'administration du Congo belge en temps de guerre tenait à préserver son autonomie à l'égard à la fois des Alliés et du gouvernement belge à Londres et à maintenir son indépendance économique en insistant pour conserver des relations commerciales avec ceux de ses clients qui payaient le mieux<sup>44</sup>. La demande d'approvisionnement adressée par les Alliés au Congo belge pour des produits qui leur parvenaient auparavant d'Asie du Sud-Est eut un impact énorme : la production d'étain passa de 2 750 tonnes en 1939 à 17 300 tonnes en 1945 ; celle de caoutchouc de 1 142 tonnes en 1939 à 11 337 tonnes en 1944 et celle d'huile de palme de 89 947 tonnes à 144 271 tonnes<sup>45</sup>. La production d'autres produits essentiels, zinc, cassitérite, charbon, cuivre ou bois d'œuvre, s'accrut dans des proportions analogues. Les territoires dépendant du Royaume-Uni connurent des augmentations semblables. Comme l'a montré Raymond Dummett, ces exportations africaines de produits miniers furent indispensables à la victoire finale des Alliés. En particulier, la fabrication de la bombe atomique, qui précipita la fin de la guerre contre le Japon, dépendait de la fourniture d'uranium par les mines du Congo belge<sup>46</sup>.

De tels accroissements de production exigèrent une utilisation intensive des ressources en main-d'œuvre des colonies. Tout d'abord, tous les territoires britanniques furent mis à contribution en tant que réservoirs de soldats et de travailleurs. Dans le protectorat du Bechuanaland, par exemple, 10 000 hommes furent recrutés pour l'African Pioneer Corps [Corps des pionniers d'Afrique] sur une population totale évaluée à moins de 250 000 habitants. Il s'agissait là d'une ponction anormalement élevée dans la force de travail agricole et industrielle, mais dans toutes les colonies où fut organisé un recrutement, volontaire ou forcé, un lourd tribut fut réclamé à ceux qui restaient sur place. La demande accrue de denrées alimentaires, de caoutchouc, de bois et de minerais s'ajoutait, en effet, aux exigences des programmes de travaux publics nécessités par l'effort de guerre et à un accroissement de la demande de main-d'œuvre pour les nouvelles usines, implantées au Congo

43. A. Lederer, 1983, p. 134.

44. J.-C. Williame, 1983.

45. R. Anstey, 1977, p. 144.

46. R. Dummett, 1985, p. 392.

belge en particulier, destinées aux productions que l'Europe ne pouvait plus fournir.

Suivant les colonies, des méthodes diverses furent employées pour assurer cette production accrue de matières premières stratégiques. Au Congo belge, qui fournissait relativement peu d'hommes aux armées alliées (une unité congolaise se joignit au corps expéditionnaire qui libéra l'Éthiopie des Italiens et des hommes furent incorporés dans des unités sud-africaines et rhodésiennes), la population civile fut mobilisée de façon quasi militaire pour assurer l'accroissement de la production. Des paysans étaient contraints au travail forcé sur des chantiers de construction de routes ou bien organisés en équipes de collecte du caoutchouc naturel. Des récoltes étaient réquisitionnées. L'un des points essentiels de la politique belge au Congo avait consisté, dès avant la guerre, à exiger de tout Africain vivant en « société coutumière » qu'il fournisse 60 jours de travail obligatoire (rémunéré ou non) à la communauté locale. Ces travaux comportaient la construction et l'entretien des routes et la production de denrées alimentaires ou de rapport. Cette politique, sanctionnée par un décret de décembre 1933, avait contribué à combattre les effets de la crise et était désormais appliquée avec plus de vigueur encore pour les besoins de la poursuite de la guerre. Si la Belgique ne pouvait combattre, du moins pouvait-elle fournir aux Alliés des moyens pour le faire. En 1944, le nombre maximal de journées de travail obligatoire était passé à 120. Ceux qui se soustrayaient à ce devoir comparaissaient devant les tribunaux de police, en sorte que le bras de la justice d'État était lui aussi réquisitionné pour aider l'administration à faire appliquer sa politique d'augmentation de la production<sup>47</sup>. Les principaux agents de cette politique étaient bien sûr les chefs, aussi leur impopularité ne fit-elle que croître. Dans l'ensemble, les efforts supplémentaires imposés aux paysans du Congo pendant la guerre furent, selon les termes de Jean Stengers, « considérables et parfois très durs<sup>48</sup> ».

En Afrique britannique, on eut moins souvent recours au travail obligatoire. Les principaux exemples en furent le travail forcé dans les mines d'étain du Nigéria<sup>49</sup> et l'enrôlement de travailleurs dans les plantations de sisal du Tanganyika après la conquête des Philippines et de l'Indonésie par les Japonais. Cet enrôlement visait à satisfaire les besoins en ficelle lieuse des Américains<sup>50</sup> et des agriculteurs blancs du Kenya, ces derniers s'étant, selon les termes de la protestation qu'éleva à l'époque Arthur Creech-Jones, « assuré, sous le couvert des nécessités de la guerre, une nouvelle concession aux dépens des Africains<sup>51</sup> ». Mais si le recrutement des soldats et de la main-d'œuvre pour l'armée se faisait, pour une bonne part, théoriquement sur la base du volontariat, dans la pratique il était souvent obligatoire. Là encore, les chefs furent les principaux agents recruteurs. Lorsqu'il leur fallait user

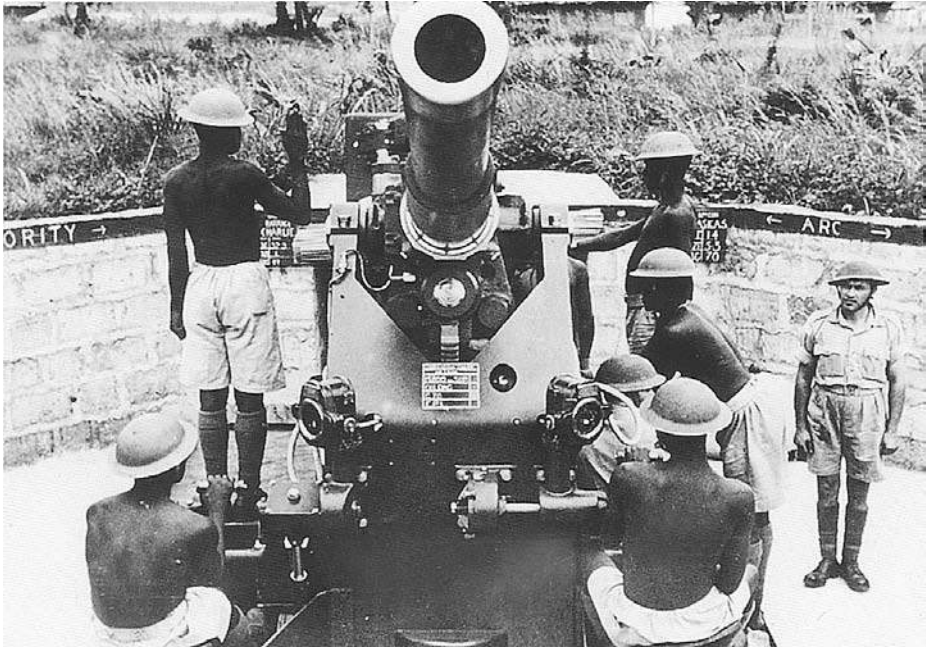
47. R. Anstey, 1977, p. 147.

48. J. Stengers, 1983, p. 11.

49. Sur le scandale que cette affaire provoqua au Parlement, voir M. Crowder, 1980, p. 495.

50. J. Iliffe, 1979, p. 343.

51. Cité par R. Smyth, 1985.



4.1. Pièce de défense antiaérienne manœuvrée par des soldats africains pendant la seconde guerre mondiale.

[Source : Ministère de l'information du Royaume-Uni. Photo : ©Topham, Londres.]

de la contrainte pour fournir les effectifs requis par l'administration, leur impopularité augmentait d'autant. Si les Bamangwatu, dont il avait été le souverain pendant près d'un quart de siècle, déposèrent Tshekedi Khama en 1949, c'est en partie à cause du rôle qu'il avait joué dans le recrutement pour le compte des Britanniques<sup>52</sup>. Et pourtant, comme l'a montré David Kiyaga-Mulindwa, ce roi était animé des meilleures intentions car, en fournissant aux Britanniques les hommes dont ils avaient besoin pour former une unité militaire entièrement distincte de l'armée sud-africaine, lui et les autres chefs espéraient que les Britanniques se sentiraient redevables à l'égard des Botswana qui seraient ainsi assurés de n'être jamais livrés à l'Afrique du Sud<sup>53</sup>.

Belges et Britanniques réalisèrent la mobilisation de la population africaine de leurs colonies selon des modalités différentes relevant de conceptions dissemblables. Les Belges, qui n'envisageaient pour les Africains instruits aucun avenir politique dans la gestion de l'État colonial, ne se souciaient guère de distinguer entre *susciter* et *exiger* un soutien. Dans les colonies britanniques, même dans celles qui étaient dominées par les

52. Voir M. Crowder, 1985a; N. Parsons, 1985.

53. D. Kiyaga-Mulindwa, 1984.

Blancs comme la Rhodésie du Nord<sup>54</sup>, on se donna beaucoup de peine pour persuader les Africains de participer à l'effort de guerre en se portant volontaires pour le service militaire, en augmentant la production ou encore en versant une contribution aux caisses de guerre, en échange de la promesse d'une amélioration de leur situation économique, sociale et politique après le conflit. Par voie d'affiches, à la radio, dans des séances de cinéma itinérant et dans les bureaux d'information, on répétait aux Africains qu'ils étaient les partenaires de leurs maîtres coloniaux dans la lutte pour la démocratie et que *le meilleur des mondes* les attendait après la guerre<sup>55</sup>. Les fonctionnaires coloniaux « se retrouvèrent ainsi projetés dans le rôle inhabituel pour eux de propagandistes de l'empire. Ils se postaient sur la place publique et utilisaient tous les moyens de communication à leur disposition pour séduire l'opinion publique<sup>56</sup> ».

Le nouveau *Colonial Development and Welfare Act* fut promulgué au tout début de la guerre et marqua, même s'il n'ouvrait qu'un crédit annuel de 5 millions de livres pour l'ensemble de l'empire, un changement d'attitude important des Britanniques à l'égard de la gestion de leurs colonies: l'effort de développement devait dorénavant être entrepris non en vue des avantages procurés au pays donateur mais en fonction des besoins immédiats de la colonie intéressée; tout aussi important sans doute, le gouvernement colonial devait fournir les fonds nécessaires au bien-être social de la population, en développant les services éducatifs ou en créant des hôpitaux; enfin, trait probablement le plus significatif, le vieux principe de l'autofinancement des colonies était définitivement abandonné<sup>57</sup>. Au Ministère des colonies et au Cabinet, le débat sur l'avenir politique des colonies était engagé, même s'il fallut attendre la fin des hostilités pour qu'un programme de « décolonisation » proprement dit voie le jour. Pendant la guerre, l'incertitude régnait quant à ceux qui hériteraient du pouvoir: autorités autochtones, élite éduquée ou association de ces deux groupes. Mais, quelle qu'en soit la forme, aucune date n'était prévue pour le transfert du pouvoir aux Africains. Des promesses de réforme politique furent faites dans les colonies d'Afrique occidentale et, bien que leur portée se révélât tout à fait mineure, il faut noter que les projets élaborés pendant la guerre aussi bien au Nigéria qu'en Côte-de-l'Or témoignaient de l'incertitude qui régnait quant au choix des futurs bénéficiaires du pouvoir<sup>58</sup>.

Au Congo, aucune promesse de cet ordre ne fut faite par l'administration. L'État colonial, indépendant de fait pendant la durée de la guerre et en relation économique étroite avec les Britanniques et les Américains,

54. R. Smyth, 1984.

55. Voir J. Cary, 1944.

56. R. Smyth, 1984.

57. Tel était certainement le point de vue du gouverneur des colonies, sir Bernard Bourdillon: voir J. White, 1981, p. 233-234; S. Constantine, 1984, chapitre 9.

58. Pour une intéressante analyse des discussions sur l'avenir des colonies d'Afrique qui se sont déroulées au Colonial Office pendant la guerre, notamment quant à l'existence de plans de décolonisation, voir J. Flint, 1983, p. 389-411, et la réponse de R. D. Pearce, 1984, p. 77-93.



continuait à exercer le même contrôle rigide sur la population africaine qu'à l'époque où il relevait directement de l'autorité du Ministère belge des colonies. Aucune concession n'était faite à l'idée d'un rôle politique des Africains dans la vie de la colonie, malgré les signes manifestes d'une insatisfaction et d'une agitation qui s'amplifièrent tout au long des années de guerre<sup>59</sup>. Comme le relève J. Stengers, la guerre ne fut pas, pour ce pays, «une période de transformations majeures. À aucun point de vue, dans l'évolution du Congo, elle n'a représenté un tournant<sup>60</sup>». Après la guerre, l'ancien régime de gouvernement colonial sous l'autorité de la métropole fut de nouveau imposé. Et dans les années de l'immédiat après-guerre, le Congo joua, dans le relèvement de la Belgique, un rôle aussi essentiel qu'auparavant dans la fourniture aux Alliés des ingrédients de leur victoire. Comme l'écrit R. Anstey, «les politiques économique et administrative des années de guerre représentent essentiellement un développement des pratiques existantes et non des innovations; la continuité est aussi une caractéristique de l'après-guerre<sup>61</sup>». Il faudra attendre 1950 pour voir la Belgique commencer à contribuer de façon substantielle au développement économique et social du Congo.

Très différent fut l'impact de la guerre sur les dépendances africaines de la Grande-Bretagne. D'une façon générale, l'idée neuve selon laquelle le gouvernement britannique avait l'obligation d'assurer le bien-être économique et social de ses colonies, cette idée née de la crise, grandit pendant la guerre. Des plans furent alors établis pour créer dans les colonies des établissements d'enseignement supérieur, d'autres pour y mettre sur pied des organisations syndicales. Des crédits furent réservés pour la recherche coloniale: ainsi furent créés un Conseil de la recherche sur les produits coloniaux, un Conseil de la recherche coloniale en sciences sociales, un Comité de la recherche médicale et un Comité de la recherche sur l'agriculture, la santé animale et la foresterie coloniales.

La Grande-Bretagne s'engagea sur la voie des réformes en partie sous la pression de son allié américain, qui n'était pas disposé à faire la guerre uniquement pour lui permettre de conserver son empire, en partie pour répondre aux incitations émanant du Colonial Office et d'autres milieux, et en partie pour éviter la répétition des troubles que connurent les Antilles en 1940 à cause de conditions économiques et sociales scandaleuses. Il devint rapidement évident après la guerre, surtout en Afrique de l'Ouest, que le programme expérimental de réforme lancé pendant la guerre était tout à fait inapproprié. Malgré la reprise économique qu'elle avait suscitée, la guerre, au lieu d'apaiser le mécontentement rural et urbain des années 30, l'avait exacerbé. Les agriculteurs n'avaient pas pleinement tiré profit de la remontée des cours mondiaux de leurs produits d'exportation, car l'administration contrôlait les prix et affectait les sommes obtenues de la

59. R. Anstey, 1977, p. 157.

60. J. Stengers, 1983, p. 11.

61. R. Anstey, 1977, p. 159.

différence entre prix mondiaux et prix locaux à une caisse de compensation servant à financer les achats de matériel de guerre aux États-Unis. Ainsi, au Tanganyika, le sisal se vendait à moins de la moitié du prix que le payaient les Américains, ce qui permit au Trésor britannique d'engranger, selon les calculs de J. Iliffe, un gain de 11 millions de livres pendant la période de contrôle des prix<sup>62</sup>.

Au Kenya, les agriculteurs blancs connurent un renouveau de fortune, surtout à partir de l'occupation par les Japonais des colonies extrême-orientales des Alliés. Les pouvoirs publics leur achetaient le maïs à des prix garantis et des mécanismes d'assistance financière furent également mis en place pour le lin, le seigle et le blé. Le prix garanti aux colons était souvent deux fois plus élevé que celui offert aux cultivateurs africains, qui n'en connurent pas moins une période de prospérité qui les incita à mettre davantage de terres en culture. Le conflit d'intérêts qui couvait entre les deux groupes d'agriculteurs ne fit ainsi que s'accroître<sup>63</sup>.

Si les agriculteurs africains ne récoltaient pas tous les bénéfices de la montée des cours sur le marché mondial, et dans certains cas n'en percevaient aucun, il leur fallait payer plus cher les marchandises importées dont l'offre était réduite en raison des difficultés du transport maritime. Il en résulta une inflation qui frappa indistinctement les travailleurs ruraux et urbains. Au Tanganyika, les prix doublèrent presque pendant la guerre et les auteurs d'une enquête menée à Dar es-Salaam en 1942 notaient que « 87 % environ des employés de la fonction publique perçoivent un salaire avec lequel il leur est matériellement impossible de subsister sans s'endetter<sup>64</sup> ». Le nombre des travailleurs urbains augmenta sensiblement en raison de l'implantation d'industries de substitution pour les produits importés qu'il n'était plus possible de se procurer ou de la mise en chantier de routes de liaison entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, liaison devenue essentielle pour la campagne d'Afrique du Nord ou pour l'approvisionnement et le ravitaillement en carburant des navires en route pour l'Inde et la campagne de Birmanie. Au Congo belge, la guerre stimula l'exode rural car les Africains voulaient se soustraire à la politique de recrutement sans frein des autorités et à leurs lourdes exigences en matière de production agricole<sup>65</sup>.

La croissance d'un prolétariat urbain ne s'accompagna pas d'un développement comparable des possibilités de logement et beaucoup de ces gens connaissaient des conditions d'existence effroyables dans des bidonvilles. Dans cette situation aggravée par l'inflation, ce prolétariat était mûr pour l'action politique et revendicative. De nombreuses grèves furent déclenchées, au cours de la guerre en Afrique britannique, pour appuyer des revendications

62. J. Iliffe, 1979, p. 344.

63. D. Anderson et D. Throup, 1985, p. 335 et suiv.

64. *Report of enquiry into wages and cost of living of low grade African government employees in Dar es Salaam*, septembre 1942, cité par J. Iliffe, 1979, p. 354.

65. R. Anstey, 1977, p. 173.

salariales. Même au Congo belge, où l'autorité s'exerçait de façon beaucoup plus stricte, les ouvriers de l'Union minière se mirent en grève en 1941 pour protester contre la dégradation de leurs conditions de vie et ils ne reprirent le travail que contraints et forcés par l'intervention de l'armée, après que 70 grévistes eurent été tués<sup>66</sup>.

La guerre stimulait en outre les ambitions de l'élite instruite dont certains membres s'étaient vu attribuer des postes dans l'administration et les affaires de la colonie en remplacement des fonctionnaires et gestionnaires britanniques appelés sous les drapeaux. Ces ambitions s'inspiraient notamment de la Charte de l'Atlantique signée en 1941 par Franklin D. Roosevelt et Winston Churchill, texte qui affirmait « le droit de tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre » et exprimait la volonté de « voir restaurer les droits souverains et l'autonomie de ceux qui en ont été privés par la force ». L'infirmité ultérieure du Premier Ministre britannique, selon qui la Charte ne concernait pas les territoires africains de son pays, ne fit qu'exacerber les rancœurs nationalistes envers le régime colonial. À cet égard, le contraste était évidemment saisissant avec l'Afrique belge, où n'existait aucune élite instruite puisque l'école primaire était le niveau d'instruction le plus élevé auquel pouvaient prétendre la plupart des Africains, les possibilités d'éducation se résumant au-delà, en tout et pour tout, au séminaire catholique.

L'élite ne fut pas la seule à voir ses ambitions stimulées par la guerre. Les hommes recrutés à la ferme pour aller se battre en Birmanie ou travailler comme ouvriers au Moyen-Orient ou en Italie acquièrent de nouvelles compétences, de nouveaux métiers; beaucoup d'entre eux apprirent à lire et à écrire; nombreux furent ceux qui élargirent leur horizon en séjournant en Inde où ils virent les nationalistes exiger le départ des Britanniques, ou en Italie où ils furent témoins des destructions massives que les Blancs étaient capables de s'infliger les uns aux autres. Lorsqu'ils rentrèrent dans leur pays, ils nourrissaient pour eux-mêmes et leurs enfants des ambitions bien différentes de celles qu'ils pouvaient avoir au moment de leur recrutement. Au Congo belge, les aspirations nées sous d'autres cieux demeuraient étouffées par un système d'administration aux accès rigoureusement contrôlés qui ne laissait aucun débouché politique aux Africains. Ce fut pourtant durant la guerre que des Africains instruits tentèrent pour la première fois de battre en brèche le régime colonial; des sous-officiers noirs montèrent, en effet, contre les Belges, à Elisabethville, une conspiration mal organisée qui fut facilement neutralisée<sup>67</sup>. Mais dans des colonies comme la Côte-de-l'Or ou le Nigéria, les soldats de retour de la guerre pouvaient exprimer leurs aspirations nouvelles et ils devinrent militants, parfois dirigeants, des partis politiques qui réclamaient désormais pour les Africains le droit de se gouverner eux-mêmes.

66. B. Fetter, 1976, p. 173.

67. *Ibid.*

## L'Afrique sous domination britannique et belge à la veille de la lutte pour l'indépendance

En 1935, il était inimaginable qu'un quart de siècle plus tard la plus grande partie de l'Afrique britannique et belge puisse être indépendante. L'administration coloniale britannique en concevait la possibilité dans un délai minimal de trois générations et les Belges pensaient qu'il faudrait au moins cent ans avant de pouvoir même envisager la question de l'indépendance. Même le plus optimiste des leaders politiques d'Afrique de l'Ouest n'aurait pu espérer qu'en 1960, et *a fortiori* en 1957, un pareil objectif fût atteint. Dans les années 30, le mot d'indépendance n'était pas le plus fréquent dans les discours des hommes politiques africains. Or, dès 1945, dans l'essentiel de l'Afrique britannique, sinon déjà en Afrique belge, l'indépendance paraissait un objectif réalisable bien qu'encore éloigné. La possibilité de l'accession de la Côte-de-l'Or à l'indépendance était un sujet que l'on évoquait au Colonial Office, même si l'on estimait qu'elle avait « peu de chances d'être réalisable en moins d'une génération<sup>68</sup> ». La décennie 1935-1945 constitue donc un moment capital de l'histoire coloniale et l'on débattera sans doute encore longtemps des facteurs de changement à l'œuvre. La grande crise économique et la seconde guerre mondiale exercèrent une profonde influence aussi bien sur l'attitude des colonisés que sur celles des... colonisateurs. Mais certaines évolutions s'étaient produites avant même que la crise ne se répercute en Afrique et certainement avant que celle-ci ait ressenti l'impact de la seconde guerre mondiale.

Tout d'abord, l'investissement initial fait dans l'éducation en Afrique, et particulièrement en Afrique britannique, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle commençait à porter ses fruits en donnant naissance à une élite ayant une conscience politique; or, une corrélation directe s'établit entre la taille de l'élite éduquée par rapport à la population d'une colonie et la croissance d'un mouvement nationaliste efficace. Ainsi, le riche Congo belge, où les possibilités d'instruction offertes aux Africains étaient réduites au minimum, restait loin derrière son voisin, le Soudan anglo-égyptien (actuel Soudan), pays pauvre mais doté d'écoles de droit, d'ingénieurs, de science vétérinaire, d'agriculture et de médecine ouvertes avant la guerre. Ensuite, quel que fût le système d'exploitation employé par la puissance colonisatrice, vers le milieu des années 30 la plupart des Africains se trouvaient, sous une forme ou une autre, directement impliqués dans le fonctionnement de l'économie coloniale et la politique mise en œuvre par les maîtres de la colonie les touchait à peu près tous.

La dépression et la seconde guerre mondiale renforcèrent, chacune à sa manière, la perception par les élites des injustices du système colonial, notamment quant à leur participation au système, d'abord entravée puis facilitée

68. *Constitutional development in Africa*, mémoire rédigé par A. Cohen, Public Record Office, Londres, CO847/36/47238, cité par J. P. Hargreaves, 1985, p. 438.



4.2. Le jour de l'indépendance du Swaziland: le chef Sobhuza II, « le Lion du Swaziland », inspecte ses troupes.

[Photo : © Camera Press, Londres. Photo Jan Kopec.]

par ces événements. De même, la dépression et la seconde guerre mondiale, à travers les épreuves que l'économie coloniale leur infligea et les perspectives qu'elle ouvrit puis referma, affinèrent la perception que le paysannat et le prolétariat naissant avaient de l'État colonial. À la suite de cette évolution, les puissances coloniales se retrouvèrent face à une Afrique très différente de l'Afrique du début des années 30. Quand ils prirent conscience de la réalité de ces changements, les Britanniques étaient préparés à s'y adapter; les Belges ne l'étaient pas et les conséquences de cette impréparation furent catastrophiques.

SECTION II

LA LUTTE  
POUR LA SOUVERAINETÉ  
POLITIQUE,  
DE 1945  
AUX INDÉPENDANCES

## « Cherchez d'abord le royaume politique... »

*Ali A. Mazrui*

« Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît<sup>1</sup>. » Lorsqu'il prononça ces mots, Kwame Nkrumah était persuadé que l'indépendance politique était la clé de toutes les améliorations envisageables de la condition africaine. Cette déclaration découlait de l'idée de la primauté du politique dans les affaires humaines — conception radicalement différente de celle du déterminisme *économique*. S'il avait été un marxiste accompli, Kwame Nkrumah aurait proclamé : « Cherchez d'abord le royaume *économique*, et tout le reste sera donné par surcroît. »

Et pourtant, dans une situation coloniale, la prépondérance donnée par Kwame Nkrumah au politique était en partie au moins justifiée. L'Afrique coloniale devait en effet commencer par s'efforcer d'acquérir la souveraineté politique avant de rien envisager d'autre. Mais Nkrumah laissait dans l'ombre une distinction simple que nous enseigne la logique — celle qui existe entre *condition suffisante* et *condition nécessaire*. La souveraineté politique (« le royaume politique ») était en effet une condition nécessaire pour que l'Afrique pût réaliser ou satisfaire n'importe laquelle de ses autres aspirations essentielles. Mais la souveraineté politique en soi ne suffisait pas. Elle n'était pas une condition suffisante. Il n'est tout simplement pas vrai que « tout le reste vous sera donné par surcroît ».

La situation qui régnait au Ghana, patrie de Nkrumah, dans les années 80, semblait bien démentir ses vues. Tout s'y passait en effet comme s'il

1. K. Nkrumah, 1957, p. 164.

avait plutôt fallu dire : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera *retiré*. » L'économie se portait moins bien qu'à l'époque de l'accession à la souveraineté politique ; le système éducatif s'était détérioré ; les routes se dégradèrent, les voies ferrées rouillaient, les téléphones ne sonnaient plus, les infrastructures en général tombaient en décrépitude. Une diaspora ghanéenne s'était constituée, privant le pays de quantité d'hommes de valeur, désormais éparpillés aux quatre coins du monde. Le cacao ghanéen était vendu pour du cacao ivoirien afin d'en obtenir un prix plus élevé. Si le président Nkrumah, fondateur du Ghana, et le président Houphouët-Boigny, fondateur de la Côte d'Ivoire, avaient engagé un pari sur la valeur respective des modèles opposés qu'ils avaient adoptés, les faits auraient semblé donner raison au président ivoirien. Il avait, lui, obtenu des revenus économiques supérieurs au prix d'une certaine dilution de la souveraineté politique.

Si Nkrumah a vu juste en affirmant que l'Afrique devait chercher d'abord le royaume politique et s'est trompé en y voyant une condition suffisante pour que « tout le reste » vienne par la suite, quel sera le jugement de l'histoire sur l'ensemble de sa proposition ? Quel est le bilan de la quête du royaume politique ? Quelle est l'issue probable de la lutte pour que « tout le reste » soit donné à l'Afrique ? Telles sont quelques-unes des questions que nous aborderons dans le présent chapitre.

## La renaissance du nationalisme

La lutte pour le royaume politique — ou pour la souveraineté politique — dans l'Afrique coloniale s'est déroulée en quatre étapes, qui se chevauchèrent parfois dans les faits, mais que l'analyse permet de distinguer clairement. Avant la seconde guerre mondiale, se produisit d'abord une phase d'agitation des élites en faveur d'une autonomie accrue. Elle fut suivie d'une période caractérisée par la participation des masses à la lutte contre le nazisme et le fascisme. Vint ensuite, après la seconde guerre mondiale, la lutte non violente des masses pour une indépendance totale. Et enfin, le combat armé pour le royaume politique : la guérilla contre les gouvernements de la minorité blanche, surtout à partir des années 60. L'issue de ces luttes est résumée, dans l'ordre chronologique, dans le tableau 5.1.

Parmi les premiers modes d'organisation de l'élite, figurèrent les associations culturelles et les groupes d'intérêts. L'entre-deux-guerres vit fleurir, dans plusieurs colonies, toutes sortes d'associations fondées sur l'ethnie ou la parenté et nées soit de la solidarité existant au sein de la main-d'œuvre migrante urbanisée, soit sous l'effet du sentiment d'aliénation éprouvé par les Africains dans le système d'exploitation coloniale. Les organisations qui firent ainsi leur apparition allaient de l'Association centrale des Kikuyu en Afrique de l'Est à la Convention de la renaissance urhobo en Afrique de l'Ouest. Dans l'Afrique musulmane, les organisations



culturelles étaient parfois liées à la religion plutôt qu'à l'ethnie. C'est ainsi qu'en 1935, le *shaykh* 'Abd al-Hamid Badis créa en Algérie l'Association des *'ulamā*<sup>2</sup>, vouée notamment à la défense de l'islam dans une situation coloniale.

L'agitation prit aussi d'autres formes pendant ces années de l'entre-deux-guerres. En mai 1935, par exemple, des grèves et des émeutes de mineurs africains éclatèrent dans la *Copper Belt* de la Rhodésie du Nord. Au Nigéria, divers groupes d'intérêts commencèrent à s'organiser; dans la seule ville de Lagos, cette fièvre d'organisation aboutit à la création des associations suivantes<sup>2</sup>: Syndicat des commissaires-priseurs de Lagos, 1932; Association des pêcheurs de Lagos, 1937; Association des chauffeurs de taxis, 1938; Syndicat des bouchers en gros de Lagos, 1938; Syndicat des piroguiers de Lagos, 1938; Compagnie commerciale de l'Union des femmes d'Alakoro, 1939; Syndicat des marchandes de farines, 1940; Association des marchands de vin de palme, 1942; Syndicat des vidangeurs de Lagos, 1942.

D'autres organisations culturelles ou intéressant l'élite cultivée se constituèrent à l'étranger parmi les Africains et les descendants d'Africains. Le panafricanisme entraît dans une phase nouvelle. En France, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire fondaient *L'Étudiant noir*. Pour leur part, Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta et W. E. B. Du Bois s'affirmaient en tant que pan-africanistes actifs en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Certes, nombre de ces premiers mouvements de l'entre-deux-guerres étaient essentiellement formés par des élites, et quantité de groupes d'intérêts avaient avant tout un caractère urbain, mais l'entrée des masses dans la vie politique commençait à se dessiner. Une campagne de désobéissance civile organisée en Tunisie par Habib Bourguiba aboutit à des émeutes à Tunis. Bourguiba et plusieurs de ses compagnons furent jugés par un tribunal militaire. Officiellement dissous, leur parti (le Néo-Destour) poursuivit son activité dans la clandestinité.

Les techniques employées contre l'impérialisme au cours de cette phase présentaient avant tout un caractère non violent et se fondaient sur l'agitation; il y eut cependant des exceptions, telle la lutte des Éthiopiens contre l'occupation italienne. En février 1937, un attentat à la grenade fut commis contre le vice-roi à Addis-Abeba. En 1939, la résistance réussissait à tenir tête un certain temps à 56 bataillons italiens. Les maquisards éthiopiens menèrent seuls la lutte jusqu'à ce qu'ils fassent leur jonction, en 1940, avec un petit contingent de troupes britanniques et avant que, en mars 1941, la Grande-Bretagne n'envahisse l'Éthiopie avec l'accord de l'empereur Haïlé Sélassié.

2. Voir J. S. Coleman, 1963, p. 212-213.

Tableau 5.1. Chronologie de l'indépendance africaine

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Éthiopie	Depuis l'Antiquité		Occupation italienne de 1935 à 1941.
Libéria	26/vii/1847		Colonie privée de 1822 à 1847.
Afrique du Sud	31/v/1910	Grande-Bretagne	( <i>Suid Afrika</i> ) Union de quatre colonies : la colonie du Cap, le Natal, l'État libre d'Orange ( <i>Oranje Vrij Staat</i> ) et le Transvaal ( <i>Zuid Afrikaansche Republiek</i> ), ces deux derniers ayant été des républiques indépendantes jusqu'au 31/v/1902. L'Union est devenue une république hors du Commonwealth britannique le 31/v/1961. Dirigée par une minorité blanche. Territoires « indépendants » non reconnus : Transkei, 26/xii/1976 ; Bophuthatswana, 6/xii/1977 ; Venda, 13/ix/1979 ; Ciskei, 4/xii/1981.
Égypte	28/ii/1922	Grande-Bretagne	Forme, avec la Syrie, la République arabe unie (RAU) du 1/ii/1958 au 28/ix/1961. Fédération avec le royaume du Yémen du 8/iii/1958 au 26/xii/1961. Conserve le nom de République arabe unie jusqu'au 2/ix/1971.
Libye	24/xii/1951	Italie	Administrations britannique (Tripolitaine et Cyrénaïque) et française (Fezzān) de 1943 à 1951.
Éthiopie (Érythrée)	11/ix/1952	Italie	Administration britannique de 1941 à 1952. Puis fédération de l'Érythrée et de l'Éthiopie en 1952. Union totale le 14/xi/1962.
Éthiopie (Ogaden)	1955		Occupation italienne de 1936 à 1941. Administration britannique de 1941 à 1955.
Soudan	1/i/1956	Grande-Bretagne Égypte	Condominium anglo-égyptien.
Maroc	2/iii/1956	France	

Tunisie	20/III/1956	France	
Maroc (une partie)	7/IV/1956	Espagne	( <i>Marruecos</i> ) Zone septentrionale espagnole.
Maroc (une partie)	29/X/1956		Zone internationale (Tanger).
Ghana	6/III/1957	Grande-Bretagne	(Côte-de-l'Or) Comprenant le Togo britannique (territoire sous tutelle de l'ONU), partie de l'ancienne colonie allemande du Togo.
Maroc (une partie)	27/IV/1958	Espagne	( <i>Marruecos</i> ) Zone méridionale espagnole.
Guinée	2/X/1958	France	(Guinée française)
Cameroun	1/I/1960	France	Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne colonie allemande du <i>Kamerun</i> .
Togo	27/IV/1960	France	Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne colonie allemande du Togo.
Sénégal	20/VI/1960 (20/VII/1960)	France	Initialement indépendant sous la forme d'une Fédération du Mali avec l'ancien Soudan français (Mali). Fédération dissoute après deux mois d'existence. Union avec la Gambie dans la Confédération de Sénégalie le 1/I/1982. Dissolution de la Confédération le 21/IX/1989.
Mali	20/VI/1960 (22/IX/1960)	France	(Soudan français) Initialement indépendant sous la forme d'une Fédération du Mali avec le Sénégal. Fédération dissoute après deux mois d'existence.
Madagascar	26/VI/1960 (30/VI/1960)	France	(République malgache)
Zaïre	30/VI/1960	Belgique	État indépendant du Congo du 2/VI/1885 au 18/XI/1908, date à laquelle il est devenu le Congo belge ( <i>Belgish Congo</i> ). A pris le nom de Zaïre le 27/X/1971.
Somalie	1/VII/1960	Italie Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Union de deux colonies. Somalie britannique indépendante avant l'union, le 26/VI/1960.
Bénin	1/VII/1960	France	Ancien Dahomey, a changé de nom le 30/XI/1975.
Niger	3/VIII/1960	France	

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Burkina Faso	5/viii/1960	France	Ancienne Haute-Volta, a changé de nom le 4/viii/1984.
Côte d'Ivoire	7/viii/1960	France	
Tchad	11/viii/1960	France	
République centrafricaine	13/viii/1960	France	(Oubangui-Chari) Empire centrafricain du 4/xii/1976 au 20/ix/1979.
Congo-Brazzaville	15/viii/1960	France	(Moyen-Congo)
Gabon	17/viii/1960	France	
Nigéria	1/x/1960	Grande-Bretagne	
Mauritanie	28/xi/1960	France	
Sierra Leone	27/iv/1961	Grande-Bretagne	
Nigéria (nord du Cameroun britannique)	1/vi/1961	Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Partie de l'ancienne colonie allemande du <i>Kamerun</i> . Plébiscite les 11 et 12/ii/1961.
Cameroun (sud du Cameroun britannique)	1/x/1961	Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Partie de l'ancienne colonie allemande du <i>Kamerun</i> . Plébiscite les 11 et 12/ii/1961. Union avec le Cameroun pour former la République fédérale du Cameroun.
Tanzanie	9/xii/1961	Grande-Bretagne	(Tanganyika) Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne <i>Deutsch-Ostafrika</i> , colonie allemande. Nom de République-Unie de Tanzanie adopté après l'union avec Zanzibar le 27/iv/1964.
Burundi	1/vii/1962	Belgique	Tutelle de l'ONU. Le Ruanda-Urundi, divisé au moment de l'indépendance, formait la plus petite partie de la <i>Deutsch-Ostafrika</i> , ancienne colonie allemande.
Rwanda	1/vii/1962	Belgique	

Algérie	3/vii/1962	France	
Ouganda	9/x/1962	Grande-Bretagne	
Tanzanie (Zanzibar)	10/xii/1963	Grande-Bretagne	Union avec le Tanganyika pour former la République-Unie de Tanzanie le 27/iv/1964.
Kenya	12/xii/1963	Grande-Bretagne	
Malawi	6/vii/1964	Grande-Bretagne	(Nyasaland) Forme une fédération avec les Rhodésies du 1/x/1953 au 31/xii/1963.
Zambie	24/x/1964	Grande-Bretagne	(Rhodésie du Nord) Forme une fédération avec le Nyasaland et la Rhodésie du Sud du 1/x/1953 au 31/xii/1963.
Gambie	18/ii/1965	Grande-Bretagne	Union avec le Sénégal dans la Confédération de Sénégal le 1/i/1982. Dissolution de la Confédération le 21/ix/1989.
Botswana	30/ix/1966	Grande-Bretagne	(Bechuanaland)
Lesotho	4/x/1966	Grande-Bretagne	(Basutoland)
Maurice	12/iii/1968	Grande-Bretagne	
Swaziland	6/ix/1968	Grande-Bretagne	
Guinée équatoriale	12/x/1968	Espagne	Comprend le <i>Río Muni</i> (Mbini) et <i>Fernando Poo</i> (Macías Nguema Biyogo).
Maroc (Ifni)	30/vi/1969	Espagne	( <i>Territorio de Ifni</i> )
Guinée-Bissau	10/ix/1974	Portugal	<i>Guiné-Bissau</i> , anciennement <i>Guiné Portuguesa</i> .
Mozambique	25/vi/1975	Portugal	( <i>Moçambique</i> )
Cap-Vert	5/vii/1975	Portugal	( <i>Cabo Verde</i> )
Comores	6/vii/1975	France	(Archipel des Comores) À l'exception de l'île de Mayotte, qui demeure un territoire français d'outre-mer.
São Tomé-et-Príncipe	12/vii/1975	Portugal	( <i>São Tomé e Príncipe</i> )

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Angola	11/xi/1975	Portugal	(Y compris Cabinda)
Sahara occidental	28/ii/1975	Espagne	( <i>Río de Oro</i> et <i>Saguía el Hamra</i> ) Annexé par le Maroc au départ de l'Espagne. Occupation contestée par le Front Polisario, constitué le 10/v/1973.
Seychelles	26/vi/1976	Grande-Bretagne	
Djibouti	27/vi/1977	France	(Territoire français des Afars et des Issas, anciennement Côte française des Somalis)
Zimbabwe	18/iv/1980	Grande-Bretagne	(Rhodésie, anciennement Rhodésie du Sud) Déclaration unilatérale d'indépendance du 11/xi/1965 au 12/xii/1979. Forme une fédération avec la Rhodésie du Nord et le Nyasaland du 1/x/1953 au 31/xii/1963.
Namibie	21/iii/1990	Afrique du Sud	(Sud-Ouest africain) Tutelle de l'ONU. Ancienne colonie allemande <i>Deutsch-Südwestafrika</i> . Différend entre l'Afrique du Sud et l'ONU.

*Source*: I. L. L. Griffiths, *An atlas of African affairs*, 1989, Routledge, Chapman and Hall Inc., New York, et Routledge, Londres, p. 182-185. Mis à jour par l'UNESCO en ce qui concerne la dissolution de la Confédération de Sénégal-Gambie et l'indépendance de la Namibie.

*Note du directeur du volume* : si l'Afrique continentale est aujourd'hui tout entière indépendante, il reste cependant un certain nombre d'îles et de petites enclaves sous tutelle étrangère : l'archipel de Madère (sous administration portugaise) ; les îles Canaries et les possessions espagnoles d'Afrique du Nord (sous administration espagnole), l'archipel Tristan da Cunha, les îles de l'Ascension et Sainte-Hélène (sous administration britannique) ; Mayotte et les îles françaises de l'océan Indien (sous administration française) ; la Réunion est un département français d'outre-mer et Socotra fait partie du Yémen.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'Afrique dans son ensemble eut à choisir entre l'impérialisme libéral et bourgeois et un impérialisme placé sous le signe d'une menace nouvelle — le nazisme et le fascisme. Le dilemme prit une forme particulièrement aiguë dans les colonies françaises, la France elle-même étant occupée et divisée en deux. Dès 1938, la France avait levé 20 000 soldats en Afrique-Occidentale française (AOF), dont 7 000 avaient été envoyés en métropole; ce contingent s'ajoutait aux 18 000 tirailleurs stationnés en AOF et aux 29 000 autres déjà en France et en Afrique du Nord. Au total, 130 000 hommes furent mobilisés en AOF; les Allemands devaient traiter avec cruauté et mépris ceux qu'ils firent prisonniers.

Dakar, capitale de l'AOF, reconnut au début l'autorité du régime de Vichy; en septembre 1940, une expédition anglo-française tenta en vain de s'emparer de la ville. Un mois auparavant, cependant, le Niger et le Tchad s'étaient déclarés en faveur de Charles de Gaulle et de la France libre. Finalement, en décembre 1942, l'Afrique-Occidentale française se rangea dans le camp des Alliés pour lutter contre le nazisme.

Tout le continent africain participa largement à la seconde guerre mondiale. Faut-il voir dans cet engagement de l'Afrique la simple manifestation d'une collaboration avec les puissances coloniales ou, au contraire, une phase particulière de la lutte anticoloniale de la région ?

À vrai dire, les opinions étaient très partagées en Afrique durant la seconde guerre mondiale. Mais, dans l'ensemble, les esprits étaient plus favorables aux « démons » que les Africains connaissaient déjà (en particulier la Grande-Bretagne et la France libre) qu'aux nouveaux démons du nazisme et du fascisme.

Quant aux Africains qui avaient éprouvé la fêrule allemande avant l'époque du nazisme (tels les peuples du Tanganyika et du Togo), ils savaient que les Allemands comptaient parmi les puissances impériales les plus brutales que l'Afrique eût connues. Lorsque Hitler demanda, en 1936, le retour dans le giron de l'Allemagne de ses anciennes colonies africaines, la nouvelle plongea les habitants de ces régions dans la consternation. D'où la fondation, en 1938, de la Ligue du Tanganyika, dont le siège était à Nairobi et qui s'efforçait d'empêcher la restauration de l'autorité coloniale allemande sur le Tanganyika. Les résidents blancs et les autochtones noirs étaient unis dans une même opposition. Pendant la guerre contre l'Axe (de 1939 à 1945), 87 000 Africains originaires du Tanganyika servirent dans le camp des Alliés pour empêcher le retour des Allemands.

La participation de l'Afrique à la seconde guerre mondiale doit être envisagée sous cet angle du « choix entre plusieurs démons ». Son engagement n'a pas été un processus de collaboration avec l'impérialisme mais une lutte contre une forme d'hégémonie plus redoutable encore. Paradoxalement, l'engagement de l'Afrique dans la guerre a fait partie intégrante de la lutte du continent contre l'exploitation étrangère et de sa quête de dignité humaine.

Certes, la guerre elle-même a joué un rôle, en affaiblissant les puissances, impériales. La France avait été humiliée par les Allemands et sa défaite contribua à détruire le mythe de son invincibilité impériale. La Grande-Bretagne sortit appauvrie et épuisée de la guerre, où elle avait en outre perdu la volonté de conserver la maîtrise d'un trop vaste empire. À peine plus de deux ans après la fin du conflit mondial, elle fut contrainte de se séparer

du « joyau le plus éclatant de la Couronne britannique », l'empire des Indes. La guerre contribua aussi à renforcer le rôle planétaire des États-Unis et de l'Union soviétique, dont les ombres se projetaient désormais bien au-delà de celle de l'Europe impériale. Chacune à sa façon, les nouvelles superpuissances entreprirent de faire pression sur les premiers colonisateurs, les Européens, pour les amener à démanteler leurs empires (les superpuissances avaient leurs propres visées impérialistes pour l'après-guerre).

La naissance de l'Organisation des Nations Unies en 1945 contribua elle aussi au processus de décolonisation à travers le monde. À mesure que l'organisation internationale devenait plus authentiquement représentative de l'humanité tout entière, le colonialisme devenait de moins en moins légitime. Chacun, ou presque, des États devenus membres des Nations Unies après l'indépendance de l'Inde est venu ajouter sa voix à celles qui s'élevaient contre les vieux systèmes impériaux. Et le Conseil de tutelle de l'ONU devint l'un des principaux groupes de pression contre le colonialisme en général.

La raison même d'être de la guerre, lutte contre la tyrannie et la conquête, semblait condamner le colonialisme qui n'était, après tout, qu'une forme de tyrannie et de conquête. Lorsque Winston Churchill et Franklin D. Roosevelt signèrent, en août 1941, la Charte de l'Atlantique, ils ne dénonçaient pas seulement l'injustice en Europe, bien que cette dernière constituât la principale préoccupation du Premier Ministre britannique. À leur insu, ils signaient du même coup l'arrêt de mort, pour le restant du XX<sup>e</sup> siècle, de l'idée de légitimité du colonialisme.

Mais la force d'opposition au colonialisme la plus puissante en Afrique était formée par les Africains eux-mêmes qui commençaient à mieux s'organiser, à formuler plus nettement leurs exigences et, en définitive, à mieux s'armer pour la lutte.

Au cours de cette période, la résistance africaine répond à plusieurs traditions : la tradition *guerrière*, la tradition du *djihad*, la tradition de la *révolte chrétienne*, la tradition de la *mobilisation non violente* et la tradition de la *guérilla*. Voyons de plus près chacune de ces stratégies de résistance, sans oublier qu'elles n'étaient pas toujours utilisées comme des techniques séparées mais parfois associées pour se renforcer mutuellement.

### La tradition guerrière de résistance

Cette tradition se rattache au concept de « résistance primaire » mis en lumière par l'école d'histoire africaine de Dar es-Salaam. Cette école emploie le mot « primaire » au sens *chronologique* du terme, pour désigner la résistance qui se manifesta lors de la pénétration et de la conquête européennes. Après tout, nombre de sociétés africaines avaient décidé de ne pas rester passives devant l'avancée des forces coloniales et de les combattre à mesure qu'elles gagnaient du terrain. Cette résistance alla des guerres ashanti à l'insurrection des Ndebele, luttes décrites et commentées dans les volumes précédents de l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO.

Le terme « primaire » appliqué à la résistance a également un autre sens : il ne vise pas exclusivement ce qui a eu lieu à une époque *antérieure* mais aussi ce qui s'enracine le plus profondément dans la tradition guerrière autochtone.



La signification de « primaire » est ici davantage *culturelle* que chronologique. Les combattants mau-mau de la liberté ne se soulevèrent contre les Britanniques qu'à la fin des années 50, mais ils le firent en s'appuyant sur un ensemble de valeurs guerrières et de croyances religieuses qui appartenaient en propre aux Kikuyu et incorporent toute la symbolique des cultures autochtones du combat, y compris des cérémonies complexes de prestation de serment. Dans ce sens culturel, leur mouvement était bien « primaire ».

Un type analogue de symbolisme primordial a pu être décelé plus tard, sous des formes plus subtiles, dans les luttes de libération en Afrique australe où la possession par les esprits n'était pas inconnue des guérilleros: Basil Davidson a montré qu'en prêtant serment au nom des grands esprits de Chaminka et de Nehanda, les guérilleros donnaient sens à leur combat<sup>3</sup>.

Avant l'indépendance, Nathan Shamuyarira avait déjà insisté sur les aspects relevant de la tradition dans la lutte du Zimbabwe: « Dans les campagnes, des réunions se transformaient en rassemblements politiques et davantage encore, [...] on faisait revivre le patrimoine ancestral par des prières et des chants traditionnels, on invoquait les esprits des ancêtres en leur demandant de guider et de conduire la nouvelle nation. Christianisme et civilisation étaient relégués à l'arrière-plan et des formes nouvelles de culte ainsi que des attitudes nouvelles prenaient une importance spectaculaire<sup>4</sup>. »

Joshua Nkomo, le combattant de la liberté zimbabwéen qui revenait de l'étranger, fut accueilli en 1962 à l'aéroport de Salisbury (Harare) par un survivant de la résistance de 1896-1899. Le vieil homme lui offrit une « hache des esprits », geste symbolique par lequel il exprimait le legs des traditions martiales<sup>5</sup>.

Quand la lutte armée commença à prendre de l'ampleur, certaines zones de combat reçurent les noms de médiums influents, quelques-uns opérant d'ailleurs dans les camps de la guérilla. Le lien entre le guerrier et le prophète a persisté durant la lutte pour l'émancipation de l'Afrique australe au cours de laquelle les valeurs guerrières ancestrales trouvèrent, dans un contexte de combat moderne, de nouvelles formes d'expression.

Mais la résistance africaine a parfois été inspirée, également, par d'autres cultures à l'œuvre sur le continent et, en particulier, par la force de l'Islam.

### La tradition du *djihād* dans la résistance africaine

Les volumes précédents de *l'Histoire générale de l'Afrique* ont montré comment la tradition du *djihād* (qui signifie « lutte dans la voie de Dieu ») fut mobilisée dans la résistance à la pénétration impériale par le sultanat de Sokoto au Nigéria, par la Mahdiyya au Soudan oriental et par le nationalisme sacralisé de Sayyid Muḥammad 'Abdallāh Ḥassan (ce « mollah » étonnamment sensé).

L'esprit de la Mahdiyya a persisté au Soudan, s'opposant tant à l'impérialisme britannique qu'à l'expansionnisme égyptien. Les techniques de la Mahdiyya ont évolué au fil du temps mais le mouvement n'a cessé de se caractériser par une profonde tendance anti-impérialiste.

3. B. Davidson, 1969, p. 255.

4. N. M. Shamuyarira, 1965, p. 68-69. Voir aussi T. O. Ranger et J. Weller (dir. publ.), 1975.

5. N. M. Shamuyarira, 1965; T. O. Ranger et J. Weller (dir. publ.), 1975.

En Algérie, la propension à qualifier la population autochtone de « musulmane » eut pour effet de renforcer les liens entre l'islam et le nationalisme. Les lois racistes édictées par le régime de Vichy au cours de l'été 1942 créèrent une forme nouvelle d'*apartheid* dont l'Algérie française ne devait jamais se remettre tout à fait. On interdit, en effet, aux « Musulmans » d'accéder aux marchés, aux cinémas et aux plages en même temps que les Européens. Dans ses pires outrances, cet *apartheid* à la française alla même jusqu'à défendre aux « Musulmans » de s'asseoir aux côtés d'Européens.

Une fois l'Algérie « délivrée » des excès de Vichy, les améliorations apportées au sort de la population autochtone se révélèrent de pure forme. En fait, la fin de la seconde guerre mondiale coïncida avec une des répressions françaises les plus dures que l'Algérie ait connues. En mai 1945, à Sétif, un défilé nationaliste se heurta à la police, des émeutes éclatèrent dans la ville et en Kabylie. La répression exercée par l'armée et la police française fit quelque 10 000 morts parmi la population algérienne. Un martyr d'une telle ampleur ne pouvait que rallumer la flamme de la tradition du *djihad*; en 1954, le Front de libération nationale renoua avec le glorieux combat mené au XIX<sup>e</sup> siècle par le héros algérien 'Abd al-Kādir al-Jazairi. C'était le début de la révolution algérienne.

La révolution égyptienne de 1952 établit un autre type de relation avec l'islam. Dans l'esprit du chef de cette révolution, Gamal 'Abd al-Nasser,



5.1. Dedan Kimathi, héros du combat des Mau-Mau pour l'indépendance, capturé le 21 octobre 1956 puis exécuté.

[Photo: © Newslink Africa, Londres.]

l'Égypte se situait au centre de trois cercles: le cercle de l'islam, le cercle du monde arabe et le cercle de l'Afrique. La lutte contre l'impérialisme s'inscrivait donc à ses yeux dans le contexte de trois forces: la résistance islamique, le nationalisme arabe et le panafricanisme.

Gamal 'Abd al-Nasser, cependant, se méfiait de ce qu'il considérait comme les formes les plus « extrêmes » du fondamentalisme islamique, en particulier du mouvement dit des Frères musulmans. Il décréta ce mouvement hors la loi et jeta ses chefs en prison. À une époque où l'affrontement des idéologies devenait de plus en plus vif, l'islam était certes un allié en puissance dans la lutte contre l'impérialisme, mais aussi un danger potentiel pour la stabilité politique du peuple égyptien lui-même.

Gamal 'Abd al-Nasser penchait personnellement en faveur d'une mobilisation politique du panarabisme contre le sionisme et l'impérialisme occidental. Bien que son panarabisme eût un bras armé dirigé contre Israël, la révolution égyptienne était centrée sur une mobilisation non violente des masses. Si al-Nasser se refusa, en 1952, à autoriser l'exécution du roi Fārūq et de ses collaborateurs, c'est qu'il pensait qu'« une révolution née dans le sang est vouée à périr dans le sang ».

D'autres nationalistes africains furent beaucoup plus directement influencés par le Mahatma Mohandas Gandhi, le dirigeant politique indien. Ils déployaient une stratégie de *mobilisation politique non violente*, distincte des forces mobilisées par la tradition guerrière et l'héritage du *djihad* mais renforçant leur action.



5.2. Algériens arrêtés lors des émeutes du 8 mai 1945 en Kabylie.

[Photo: © Agence nationale de la photographie de presse et d'information, Alger.]

## La tradition du « radicalisme chrétien »

L'islam ne fut pas la seule religion à se rebeller contre l'ordre colonial. On vit aussi une révolte contre l'impérialisme occidental naître dans les milieux chrétiens, ce qui peut paraître paradoxal puisque, sauf en Afrique du Nord et dans la vallée du Nil, le christianisme s'était implanté sur le continent à la faveur des conquêtes européennes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont parfois des communautés de missionnaires européens qui convainquirent leurs gouvernements de coloniser l'Afrique, notamment l'Afrique orientale, en invoquant comme argument la nécessité morale de mettre fin au commerce arabe des esclaves et de propager l'Évangile. Dans certains cas, le zèle et l'enthousiasme des missionnaires balayèrent les réticences gouvernementales.

Cette association de l'impérialisme européen et des missions chrétiennes marqua profondément la politique éducative coloniale. Selon les colonies, « l'éducation des indigènes » donna lieu à une répartition différente des tâches entre l'Église et l'État, mais il ne faisait guère de doute qu'ils collaboraient à une même entreprise politique. De fait, l'éducation coloniale chercha d'abord à former des Africains « aptes à devenir maîtres d'école ou catéchistes ». Le jeune Kwame Nkrumah ambitionnait lui-même de devenir prêtre catholique<sup>6</sup>.

Étant donné cette association entre colonisation européenne et missions chrétiennes, il paraît d'autant plus surprenant que les premiers nationalistes africains modernes soient issus des écoles de missionnaires. C'est que cette association engendra une dialectique au sens quasi hégélien de *contradiction* au niveau de l'*idée*. Les écoles de missionnaires favorisèrent certes la promotion de l'idéal chrétien, mais aussi la propagation des idéologies laïques occidentales. Parmi les nationalistes africains radicaux formés dans les écoles chrétiennes, figurent des personnalités aussi éminentes que Julius K. Nyerere, Tom Mboya, Eduardo Mondlane, Robert Mugabe, Léopold Sédar Senghor ou Kwame Nkrumah.

Tous sont plus ou moins des laïcs sortis d'un moule religieux. Kwame Nkrumah disait de lui-même : « Je suis à la fois marxiste-léniniste et chrétien sans confession, je ne vois là aucune contradiction<sup>7</sup>. »

Outre ces rebelles africains laïques, le christianisme européen a aussi produit des Africains *religieux* en révolte contre l'ordre euro-chrétien. Parmi ceux-ci, Simon Kimbangu marqua cette époque. Selon ses adeptes, si Dieu avait voulu envoyer un message à la population noire, pourquoi aurait-il choisi un messager blanc ? Kimbangu voulait réduire le rôle de la croix — « dangereux équivalent d'une idole » — dans le christianisme. L'africanisation du christianisme dans une société matrilineaire, à laquelle s'est attaché Kimbangu, permit par ailleurs l'émergence d'une hiérarchie féminine au sein de l'Église bien avant les revendications féministes occidentales dans les grandes Églises européennes.

Simon Kimbangu a chèrement payé ses croisades religieuses et culturelles. Arrêté et emprisonné par les Belges au Congo, il passa trente ans

6. Voir K. Nkrumah, 1957.

7. *Ibid.*

sous les verrous, soit presque autant d'années que Jésus-Christ a passées sur terre<sup>8</sup>.

L'Église de Kimbangu traversa non seulement la période coloniale mais, également, acquit suffisamment de crédibilité internationale pour devenir, dans les années 80, la première Église africaine admise au Conseil œcuménique des Églises. Elle rassemblait alors environ 4 millions de fidèles, nombre, notons-le, supérieur à celui des adeptes de Jésus aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Comme on le verra au chapitre 17, le mouvement des Églises séparatistes et millénaristes constitue l'un des aspects de la lutte de l'Afrique colonisée pour retrouver son identité et défendre sa dignité culturelle. Certains mouvements étaient plus modérés que d'autres, mais tous s'inscrivaient dans le contexte de la révolte de l'Afrique contre le racisme et la domination étrangère sur les affaires aussi bien religieuses que laïques.

Quel rôle jouèrent les principales Églises chrétiennes dans la lutte contre l'impérialisme ? Leur contribution à la décolonisation se borna-t-elle à la formation de personnalités laïques — comme Nkrumah et Mugabe — dans les écoles des missions et aux mouvements religieux séparatistes comme celui de Simon Kimbangu ?

Les grandes Églises occidentales furent assurément lentes à s'associer à la lutte contre le racisme et l'impérialisme en Afrique. Toutefois, certains de leurs membres se sont élevés très tôt contre l'oppression et, par la suite, les premiers lauréats africains de prix Nobel seront de fervents chrétiens révoltés par le racisme : le chef Albert Luthuli et l'évêque (maintenant archevêque) Desmond Tutu, tous deux sud-africains. C'est même des Églises réformées néerlandaises d'Afrique du Sud que s'élevèrent, au fil du temps, quelques-unes des voix les plus éloquents contre l'*apartheid*, la plus vibrante, à partir du milieu des années 70, étant peut-être celle du révérend Alan Boesak. Auparavant, c'est un notable de l'Église d'Écosse, Hastings Banda, qui avait conduit la transformation du Nyasaland colonisé en Malawi indépendant.

La contribution du christianisme à la décolonisation a donc revêtu essentiellement trois formes : celle de la formation des laïques issus des écoles des missions (la tradition de Nkrumah) ; celle du séparatisme chrétien (la tradition de Kimbangu) ; celle, enfin, de la « radicalisation » des dirigeants des Églises chrétiennes (la tradition de l'archevêque Desmond Tutu).

### La stratégie de la mobilisation politique non violente

C'est entre 1906 et 1908 que le Mahatma Mohandas Gandhi conduisit la première campagne de désobéissance civile lancée en Afrique du Sud ; elle était dirigée contre les mesures discriminatoires du Transvaal visant les Indiens. Ce mouvement est à l'origine d'une tradition spécifique de résistance qui s'étendit bien au-delà de l'Afrique du Sud. Dans les années 50, l'African National Congress et le South African Indian Congress s'efforcèrent de coordonner la lutte des Africains, des Indiens et des Métis en une campagne de

8. Voir aussi, ci-après, le chapitre 17 et A. A. Boahen (dir. publ.), 1987.



5.3. Kwame Nkrumah à l'aube de l'indépendance du Ghana, au Old Polo Ground, le 5 mars 1957.

[Source : publié grâce à l'Information Services Department du Gouvernement du Ghana.]

masse contre la législation relative aux laissez-passer, le *Group Areas Act*, qui organisait la ségrégation, et le *Bantu Authorities Act*, qui visait à promouvoir la « retribalisation » des Africains. Cette campagne fut un succès en tant qu'expression de la solidanté entre victimes de l'oppression, mais un échec au regard des objectifs qu'elle poursuivait contre les oppresseurs.

En Afrique de l'Ouest, Kwame Nkrumah fut lui aussi fasciné par les idées du Mahatma Mohandas Gandhi. Sa stratégie de l'« action positive » pour une plus grande liberté en Côte-de-l'Or s'inspirait directement des stratégies gandhiennes de la *satyagraha* (force d'âme)<sup>9</sup>.

Parmi les disciples de Gandhi pendant la période coloniale, on trouve Kenneth Kaunda. Il reconnaissait que, compte tenu du racisme et de la situation coloniale régnant en Rhodésie du Nord, ceux qui se voyaient refuser tout autre moyen d'améliorer leur sort pouvaient être tentés par la violence comme stratégie du désespoir. Mais il insistait sur la nécessité de recourir à la résistance passive ou à la désobéissance civile : « Je ne saurais prendre part à quelque campagne [violente] que ce soit. *Je rejette catégoriquement la violence sous toutes ses formes en tant que solution à notre problème*<sup>10</sup>. »

L'opposition africaine à la lutte armée se manifesta aussi clairement à la première Conférence des peuples africains, tenue en 1958 dans le Ghana devenu indépendant. Les Algériens — alors engagés dans une lutte armée contre la France — eurent beaucoup de difficultés à obtenir, à cette conférence d'Accra, le soutien de l'Afrique à leur combat. Cette rebuffade subie par les combattants de la résistance algérienne était imputable à la combinaison de gandhisme et de francophilie qui animait certains des participants.

Dans l'ensemble, les stratégies gandhiennes de libération cessèrent d'être appliquées en Afrique à la fin des années 50. Une fois l'Algérie devenue indépendante, en 1962, il apparut à l'évidence que les colonies portugaises et les territoires où le pouvoir était détenu par des minorités blanches solidement établies seraient extrêmement difficiles à libérer pacifiquement. Dans un cas comme dans l'autre, les méthodes de désobéissance civile de Gandhi n'avaient guère de chances de succès. Elles n'aboutiraient, au contraire, qu'au déclenchement de repressions impitoyables et même à des massacres de civils sans armes, ce que le massacre de Sharpeville, en mars 1960, avait déjà bien fait comprendre. Presque exactement un an plus tard, débutait en Angola le nouveau soulèvement contre les Portugais. L'ère de la lutte de libération armée proprement dite s'ouvrait en Afrique australe.

## La stratégie de la lutte armée de libération

De toutes les stratégies de décolonisation appliquées en Afrique, les plus internationales furent celles qui exigeaient des armes modernes et perfectionnées. La tradition guerrière (telle qu'elle se manifesta dans la guerre des Mau-Mau) pouvait s'appuyer principalement sur des bases logistiques locales et employer des armes de fabrication artisanale. La tradition du

9. Voir K. Nkrumah, 1957.

10. K. Kaunda et C. Morris, 1960. Souligné dans l'ouvrage original.

*djihād* était davantage liée à des forces internationales (islamiques, en l'occurrence), mais demeurait largement circonscrite au cadre africain. La stratégie du radicalisme chrétien et de la mobilisation politique non violente, même si elle subit l'influence de Gandhi, se concrétisa en définitive par des processus nationaux singuliers dans les colonies concernées.

Mais les luttes armées de type plus moderne — dans les colonies portugaises, en Afrique australe et en Algérie — furent des conflits fortement internationalisés. De nombreux pays tiers se mêlèrent à ces confrontations de diverses façons, allant du soutien financier et de la fourniture d'armes jusqu'à une participation effective par l'envoi de troupes.

Si l'Union soviétique et ses alliés n'étaient pas intervenus dans les luttes de l'Afrique australe, la libération de cette région aurait pu être retardée encore au moins d'une génération. Les armes perfectionnées utilisées par les Africains en Afrique australe — notamment les missiles sol-air employés dans les guerres du Zimbabwe — provenaient en général de pays socialistes. Quant à l'intervention des troupes cubaines dans la lutte pour la défense de la souveraineté de l'Angola, elle constitua le plus fort soutien extérieur à une guerre de libération africaine.

Mais la participation d'éléments extérieurs ne bénéficia pas seulement aux combattants des forces de libération; le même phénomène se produisit dans le camp des oppresseurs coloniaux et racistes. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a longtemps subventionné, directement ou indirectement, la répression obstinée exercée par les Portugais dans leurs colonies et des armes de cette organisation furent utilisées contre des combattants des forces de libération africaines.

Du point de vue du soutien extérieur, il est particulièrement éclairant de comparer les engagements respectifs de Cuba et d'Israël en Afrique australe, surtout à partir des années 70. Les deux pays sont considérés comme des parias dans leur région — Cuba est le paria de l'hémisphère occidental et Israël celui du Moyen-Orient. Chacun d'eux est étroitement lié à une superpuissance — Cuba à l'Union soviétique et Israël aux États-Unis. Cuba comme Israël ont été mêlés à des conflits aux implications mondiales: John F. Kennedy brandit la menace de guerre nucléaire lors de la crise des missiles de Cuba en 1962; en octobre 1973, le président Richard Nixon ordonna une alerte nucléaire générale pour la défense d'Israël au moment de la guerre au Moyen-Orient. Cuba et Israël sont donc deux petits pays qui ont attiré sur eux l'attention du monde entier et, à l'échelon régional, ils ont l'un et l'autre été des facteurs de conflits avec leurs voisins.

Cependant, si ces deux pays présentent un certain nombre de traits communs, ils jouèrent en Afrique australe des rôles rigoureusement opposés.

Cuba prit part à l'instruction des combattants noirs des forces de libération; Israël forma des troupes contre-révolutionnaires en Afrique du Sud. Cuba fournit des services de vulgarisation agricole aux paysans angolais; Israël prêta son aide à la réalisation du programme nucléaire sud-africain, y compris pour la mise au point de la bombe atomique<sup>11</sup>, et entretint dans

11. Sur le programme nucléaire sud-africain, voir R. W. Walters, 1987.



d'autres domaines militaires une collaboration poussée avec la République sud-africaine, malgré la résolution des Nations Unies prohibant la livraison d'armes au régime de Pretoria. Pour résumer cette comparaison, on peut dire qu'Israël s'est conduit en allié de fait de la suprématie blanche alors que Cuba, sous l'autorité de Fidel Castro, a participé au mouvement de libération noire.

Dans l'ensemble, la lutte armée en Afrique australe a été jusqu'à présent couronnée de succès. Contre les Portugais, elle a pris la forme d'une guerre d'usure qui a fini par provoquer, au Portugal, le coup d'État d'avril 1974 — suivi sans délai d'un effondrement rapide de l'Empire portugais. Elle a abouti à l'indépendance du Zimbabwe en 1980 et à celle de la Namibie en 1990.

Mais peut-on s'attendre à ce qu'une fois obtenu le « royaume politique », « tout le reste » soit donné par surcroît à l'Afrique du Sud? On ne saurait prétendre qu'ailleurs en Afrique la souveraineté politique a inéluctablement conduit à d'autres réalisations. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'indépendance politique était une condition nécessaire mais certainement pas suffisante pour réaliser plus complètement les aspirations africaines. Dans des pays ravagés économiquement, comme le Ghana, et dans d'autres politiquement dévastés, comme l'Ouganda, un principe contraire, nous l'avons dit, semble plutôt se vérifier; ce principe pourrait s'énoncer ainsi: « Cherchez d'abord le royaume politique et tout le reste vous sera retiré. »

Mais il faut ici nous accorder un temps de réflexion. La liberté du Ghana, selon Kwame Nkrumah, n'avait pas de sens sans la liberté de l'ensemble de l'Afrique. Par « royaume politique » entendait-il simplement l'indépendance de chaque pays africain? Ou bien ce panafricaniste convaincu visait-il plutôt la libération complète du continent pris dans sa globalité?

Étant donné sa philosophie politique, il paraît plus probable qu'il envisageait une progression s'articulant ainsi :

- l'indépendance de chaque pays africain aidera à l'indépendance suivante, selon une approche par étapes de la décolonisation politique;
- lorsque l'Afrique entière sera décolonisée, le « royaume politique » du continent aura des chances d'être complété par « tout le reste ».

S'il est bien vrai que les premiers coups de feu ont été tirés dans la lutte en Afrique du Sud, dernier bastion de l'ordre imposé par la minorité blanche, nous devons à présent examiner de plus près cette dernière étape de la quête du « royaume politique », derrière laquelle se dessine une transformation de la relation entre racisme et capitalisme en Afrique.

## La révolution et le royaume politique

La possible dissolution de l'alliance entre racisme et capitalisme en Afrique du Sud constitue la caractéristique centrale de la période actuelle. Capitalisme et *apartheid* sont-ils en train de devenir incompatibles? Si l'*apartheid* risque de ne pas se relever de la rupture de leur alliance, le capitalisme en Afrique du Sud peut très bien, lui, demeurer intact une fois la lutte terminée. Le royaume politique pourrait alors *ne pas* connaître le socialisme.

Si nous assistons bien, depuis 1980 en Afrique du Sud, aux débuts d'une révolution naissante, combien de temps lui faudra-t-il pour parvenir à maturité? À quand la victoire ?

Les optimistes ne manqueront pas de relever des similitudes avec la révolution éthiopienne de 1974 ou la révolution iranienne de 1979, qui commencèrent toutes deux par des manifestations de rues et se développèrent jusqu'au succès total. L'Iran et l'Éthiopie pré-révolutionnaires vivaient l'un et l'autre sous le règne d'une alliance entre un régime intérieur féodal et le capitalisme international. En un sens, les deux régimes en place en Iran et en Éthiopie étaient établis depuis des siècles et des siècles et, cependant, ils furent renversés au terme de quelques mois de manifestations. L'alliance entre le féodalisme intérieur et le capitalisme international s'effondra rapidement.

L'*apartheid* résistera certainement plus longtemps que les régimes du shah et de Haïlé Sélassié, mais la suprématie raciale n'est pas non plus invincible. Elle sera renversée, mais non sous la pression de la rue ou par l'intervention extérieure d'armées africaines. Seule une *lutte organisée de l'intérieur* viendra à bout de l'*apartheid*. Les armées africaines susceptibles d'intervenir de l'extérieur sont certes organisées mais, par définition, elles n'agiraient pas de l'intérieur. Les manifestations de rues dans les villes d'Afrique du Sud, quant à elles, ne constituent pas encore une forme de lutte organisée. Des États africains peuvent appuyer, nourrir et armer les membres d'un front intérieur de libération, les manifestations peuvent rendre les banlieues noires ingouvernables, mais sans une guérilla interne organisée avec ses combattants et ses saboteurs, la victoire ne saurait être obtenue.

Des sanctions économiques internationales pourraient-elles amener le changement décisif? Il faut distinguer les sanctions ou le boycottage de nature *expressive* et les sanctions ou le boycottage de caractère *instrumental*. Le boycottage expressif est un jugement moral; le boycottage instrumental se veut un outil politique. Les sanctions internationales n'aboutiront pas, à elles seules, à l'établissement d'un système fondé sur le suffrage universel. Les boycottages expressifs sont de nature à remonter le moral des opprimés, les boycottages instrumentaux de l'Occident peuvent inciter le régime à se libéraliser, mais pas au point d'instaurer un système réellement démocratique. La lutte armée, menée de l'intérieur, est donc appelée à demeurer le noyau de la révolution.

Et les armes nucléaires de l'Afrique du Sud? Ne vont-elles pas protéger le régime de l'*apartheid*? Il y a un quart de siècle, Kwame Nkrumah avertissait l'Afrique que deux épées de Damoclès étaient suspendues au-dessus d'elle: le racisme, d'une part, l'arme nucléaire entre des mains hostiles, d'autre part. À l'époque, les Français expérimentaient leurs armes atomiques dans le Sahara. Le nord de l'Afrique subissait donc une profanation nucléaire et le sud un viol racial. Plus tard, la France aida Israël à mettre au point ses propres moyens nucléaires, à Démona, et Israël à son tour aida l'Afrique du Sud à se doter de l'arme nucléaire. Mais l'armement nucléaire dont dispose le régime peut-il changer quoi que ce soit au sort réservé à l'*apartheid*? La réponse est: « Non », ou plus exactement: « Pas grand-chose. »

L'Afrique du Sud peut utiliser son statut de puissance nucléaire pour intimider des États voisins ou dissuader des pays comme le Nigéria, mais elle ne peut employer ses armes nucléaires dans les rues de Soweto. L'emploi de l'arme nucléaire à l'intérieur du pays déclencherait un processus qui constitue l'un des deux cauchemars du régime, non pas celui de l'accroissement continu du nombre de Noirs mais celui du départ massif des Blancs.

Si l'*apartheid* ne peut être sauvé par l'arme nucléaire, le sera-t-il par son alliance avec le capitalisme ? A vrai dire, cette alliance est actuellement très compromise. Lorsque le racisme nuit trop au fonctionnement des lois de l'offre et de la demande et lorsque le racisme économique perd son efficacité, le capitalisme tend à se sentir trahi. C'est ce qui arriva à l'époque de la traite des esclaves. Le capitalisme assit un temps sa prospérité sur l'esclavage puis, à mesure que l'efficacité des techniques augmentait, le recours à une main-d'œuvre asservie se justifia de moins en moins par rapport au travail salarié. De principale puissance esclavagiste au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne devint ainsi la principale puissance abolitionniste du XIX<sup>e</sup>. De même, l'alliance entre le capitalisme et l'*apartheid* était justifiée — fût-ce à courte vue — sur le plan économique jusqu'à ces derniers temps et elle est compromise aujourd'hui parce que le capitalisme pourrait tirer profit de l'abolition de l'*apartheid*.

Premièrement, le pouvoir d'achat des Noirs pourrait désormais s'accroître dans des proportions spectaculaires pour peu que le système devienne économiquement plus équitable. Deuxièmement, le niveau de compétence des Noirs s'est élevé, de sorte que les forces de production pourraient être employées de façon plus efficace qu'auparavant. Troisièmement, une amélioration du système d'éducation et de formation des Noirs pourrait faire à brève échéance de l'Afrique du Sud une sorte d'Australie noire — un pays riche et fortement industrialisé. Quatrièmement, l'opposition à l'*apartheid* crée actuellement un climat d'instabilité malsain pour le capitalisme. Cinquièmement, l'instabilité engendre à son tour l'incertitude, or l'investissement capitaliste exige que l'avenir soit relativement prévisible.

En outre, l'escalade de la répression en Afrique du Sud scandalise d'importantes fractions de l'opinion publique occidentale, et ces groupes commencent à faire pression sur les entreprises commerciales et les chaînes de magasins. Parmi les grandes sociétés occidentales qui ont désinvesti figurent notamment IBM, General Motors, la Barclays Bank, Coca-Cola et Kodak. Avant elles, de nombreuses institutions avaient fermé leurs comptes à la Barclays Bank, suivant en cela l'exemple donné par le Nigéria il y a quelques années.

Enfin, les milieux d'affaires redoutent qu'une lutte prolongée contre le racisme ne dégénère en un combat contre le capitalisme, par suite d'une radicalisation du mouvement activiste (comme cela s'est produit en Angola, au Mozambique et, dans une certaine mesure, au Zimbabwe). Tôt ou tard, le capitalisme devra réduire ses pertes — et rompre ses liens avec l'*apartheid*. Dans une situation en pleine évolution, il doit protéger ses intérêts.

Mais quel sera l'avenir du capitalisme en Afrique du Sud après la défaite de l'*apartheid*? Sommes-nous assurés que le socialisme viendra couronner le royaume politique? Pour le meilleur ou pour le pire, une victoire contre l'*apartheid* ne signifiera pas nécessairement une victoire contre le capitalisme. Une fois qu'il a atteint un certain degré de développement, le capitalisme devient quasiment irréversible.

Karl Marx pensait que le capitalisme correspondait à un stade de développement antérieur au socialisme: quand le développement capitaliste atteindrait son apogée, il déboucherait sur une révolution socialiste. Mais l'histoire récente montre qu'au-delà d'un certain stade du développement capitaliste, une révolution communiste est à peu près impossible — à moins d'être imposée de l'extérieur. Les États-Unis et la plupart des pays d'Europe occidentale ont atteint ce stade.

Mais pourquoi une révolution communiste serait-elle impossible dans un pays industriel avancé de type capitaliste? Les prévisions de Marx concernant l'augmentation continue du prolétariat ne se sont pas réalisées dans les grands pays capitalistes, c'est au contraire la bourgeoisie qui a augmenté. De même, la paupérisation croissante prévue par Marx ne s'est pas non plus produite. Les travailleurs ne sont pas devenus plus pauvres mais plus riches; quant aux plus pauvres, ils ne travaillent pas du tout (tout au plus forment-ils un « lumpenprolétariat »). Les travailleurs occidentaux ont beaucoup plus à perdre que leurs « chaînes »: ils ont leur voiture, leurs actions, leur poste de télévision, leur bateau... La conscience de classe ne l'a pas emporté sur la conscience nationale; au contraire, l'anticommunisme est lié au patriotisme de la classe ouvrière occidentale. Marx a sous-estimé l'aptitude du capitalisme à coopter, convertir et corrompre autrui pour obtenir son appui, ce dont est parfaitement capable un capitalisme prospère.

L'Afrique du Sud a-t-elle atteint ce stade du capitalisme irréversible, à l'image de la plupart des pays occidentaux? Il semble que non. Aussi, dirigée par les Noirs, aurait-elle la possibilité soit de poursuivre sa route en tant que système capitaliste (mais sans racisme), soit de s'engager sur une voie socialiste de développement.

N'y a-t-il aucun espoir de voir le socialisme couronner le royaume politique sud-africain? Et si oui, quels sont les facteurs qui prédisposeraient l'Afrique du Sud au socialisme après l'accession au pouvoir de la majorité noire? Premièrement, une radicalisation résultant d'une lutte prolongée pourrait entraîner l'Afrique du Sud noire vers le socialisme. Deuxièmement, la polarisation des classes qui s'est créée à la suite de la polarisation raciale pourrait contribuer à une socialisation de l'Afrique du Sud de l'après-*apartheid*. Troisièmement, la forte urbanisation du pays est un facteur propice à l'instauration du socialisme moderne. Quatrièmement, l'existence d'un prolétariat noir important, si l'embourgeoisement est enrayé, peut favoriser l'édification du socialisme. Cinquièmement, cette idée de l'homme blanc que chaque nationaliste noir est un marxiste pourrait, à la longue, finir par se réaliser. Quant à la bombe atomique, elle

pourrait faire d'une Afrique du Sud gouvernée par les Noirs la première puissance noire dotée d'un armement nucléaire avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Nulle part ailleurs en Afrique, le royaume politique ne peut recevoir autant en partage qu'en Afrique du Sud. La puissante industrialisation créée par la main-d'œuvre noire et la technique occidentale, les énormes ressources minérales dont la nature a doté le pays, la discipline forgée dans la longue lutte des Africains pour la justice et les atouts nouveaux que confère le statut de puissance nucléaire constituent autant de facteurs de nature à renforcer considérablement la signification d'un royaume politique sud-africain dont les destinées seraient entre les mains de la majorité avant la fin de ce siècle.

Le jour où toute la richesse de l'Afrique sera effectivement placée sous l'autorité souveraine de l'Afrique — du Cap au Caire, de Dar es-Salaam à Dakar —, on pourra enfin juger en toute rigueur l'exhortation impérissable de Kwame Nkrumah: « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

# L'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique

*Ivan Hrbek\**

À la fin de la seconde guerre mondiale, aucun pays de la région n'échappait à un contrôle politique et militaire exercé par des étrangers. Même dans les États officiellement indépendants comme l'Éthiopie et l'Égypte, une forte présence militaire britannique influait sur la vie politique. La disparition de l'Italie en tant que puissance coloniale est une autre caractéristique de l'après-guerre. Toutes ses anciennes colonies — la Somalie, l'Érythrée et la Libye — ont été conquises pendant la guerre par les Alliés et sont restées sous occupation militaire britannique, ou française dans le cas du Fezzān libyen. Leur avenir devait être décidé au niveau international.

## Le Maghreb

Bien que la défaite de 1940 ait sérieusement affaibli l'autorité de la France dans les trois pays du Maghreb qu'elle contrôlait, les gouvernements français de l'après-guerre ont, sans exception, fait tout ce qu'ils pouvaient pour la rétablir. Ils sont même allés jusqu'à mettre en place un régime caractérisé par une oppression plus forte après une guerre censément livrée pour libérer les peuples de la domination étrangère. Cette attitude rigide conduisit à la désastreuse guerre coloniale en Indochine française (sur le territoire de l'actuel Viet Nam) dont la population trouvait tout à

\* Décédé en 1993.

fait injuste que les Français veuillent réoccuper une colonie qu'ils avaient dû céder aux Japonais. Bien que la catastrophe militaire de Diên Biên Phu ait, en 1954, amené les représentants de la France à s'asseoir, à Genève, à une table de conférence où elle renonça à son empire colonial en Asie du Sud-Est, les politiciens français — comme les Bourbons — n'ont rien appris des leçons de l'histoire<sup>1</sup>. Des réformes uniquement destinées à donner le change ont certes été opérées dans les trois pays du Maghreb mais la situation coloniale de dépendance, d'exploitation et de privation des libertés politiques, avec en outre un élément particulier d'arrogance culturelle française, est restée inchangée. Nous avons vu au chapitre 2 comment l'administration coloniale française avait réagi, pendant les dernières années de la guerre et aussitôt après, à la vague de protestations nationales à laquelle elle a été confrontée.

## Le Maroc

Chacun des trois pays a dû subir sa propre version du martyre avant d'accéder à l'indépendance. Un discours prononcé à Tanger en avril 1947 par le sultan Mohammed ibn Yūsuf redynamisa le mouvement nationaliste marocain<sup>2</sup>. Ce discours évoquait l'avenir brillant du pays, ses droits inaliénables et sa fidélité à l'islam et au monde arabe. Le résident général français avait espéré entendre quelques mots de reconnaissance et de gratitude envers la France, mais aucun compliment de ce type ne lui fut adressé. À partir de cette époque, le sultan fut à la fois au centre et à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance. Son discours déclencha une série de manifestations et de grèves anticoloniales. Ces grèves, qui éclatèrent entre 1947 et 1952, montrèrent que les travailleurs étaient désormais bien organisés et pleinement intégrés dans le mouvement nationaliste.

En octobre 1950, à l'occasion d'un voyage à Paris, le sultan demanda au Gouvernement français l'autonomie politique et économique, l'élargissement des droits constitutionnels et politiques du gouvernement chérifien et la révision générale des relations franco-marocaines, mais en vain. Les six États arabes indépendants demandèrent à l'Organisation des Nations Unies d'inscrire la question marocaine à l'ordre du jour de la sixième session de l'Assemblée générale, tenue en 1951; ils eurent beau répéter leur proposition l'année suivante, les puissances coloniales refusèrent même de simplement discuter la revendication légitime d'indépendance du Maroc.

Reconnaissant que le rôle du sultan était primordial, les Français décidèrent, en 1953, de le détrôner en utilisant à cette fin l'influence qu'exerçait le puissant pacha de Marrakech, Thāmī al-Glāwī, sur les dirigeants féodaux de certaines *ḳabīla* berbères ainsi que celle de quelques dirigeants

1. Sur l'histoire du Maghreb de l'après-guerre, voir R. Le Tourneau, 1962; S. Amin, 1965, 1970a et 1970b.

2. Sur la lutte des Marocains pour leur indépendance, voir A. al-Fāsī, 1954; A. Ayache, 1956; D. E. Ashford, 1961; J.-L. Miège, 1966; J. Waterbury, 1970 et 1975.

religieux. Le 14 août 1953, ce groupe — sans aucun fondement juridique en droit islamique ou marocain<sup>3</sup> — déclara que Mohammed ibn Yūsuf était indigne du trône et proclama sultan son cousin, Mohammed ibn 'Arafa, vieil homme n'ayant aucune expérience politique. La conspiration — ourdie par la résidence, les colons français du Maroc et les milieux de la haute finance à Paris — n'obtint pas les résultats escomptés; après la déportation du sultan en Corse, puis à Madagascar, le pays entier se dressa presque unanimement contre le colonialisme.

La lutte nationale prit diverses formes. Le parti de l'Istiklāl fonda une organisation secrète; parmi les organisations de même nature, la plus importante était un mouvement de gauche, Le Croissant noir. Les grèves et les manifestations de rues se multiplièrent dans les villes; les Marocains boycottèrent les produits français; les gens refusaient de participer aux prières du vendredi où ils étaient censés rendre hommage au nom du sultan désigné par les Français. Dans le Rif et le Moyen-Atlas, la population rurale berbère forma une « Armée de libération » et attaqua des postes militaires et des casernes. Les années 1954 et 1955 marquèrent un temps fort du combat des Marocains pour l'indépendance.

En 1955, la violence générale s'accrut à tel point que, devant l'incapacité de la police et des groupes contre-révolutionnaires des colons français, malgré le terrorisme auquel ils se livraient, à arrêter le mouvement de libération — qui exigeait unanimement le retour du sultan légitime —, le gouvernement français fut obligé de modifier sa politique à l'égard du Maroc. Entre-temps, la guerre en Algérie était devenue un problème sérieux, alors que l'expérience récente de la défaite au Viet Nam montrait que l'armée française était incapable de faire face à un large mouvement populaire. En août 1955, les premières négociations avec divers représentants des courants politiques marocains, y compris l'Istiklāl, s'engagèrent à Aix-les-Bains et le général Catroux fut envoyé à Madagascar pour prendre les dispositions nécessaires au retour du sultan. Ensuite, les événements se précipitèrent: Mohammed ibn 'Arafa dut abdiquer et al-Glāwī, abandonné par ses maîtres, publia en octobre une proclamation inattendue d'allégeance envers Mohammed ibn Yūsuf.

Après un séjour de quelques semaines en France, pendant lequel furent négociées les conditions d'abolition du protectorat, Mohammed ibn Yūsuf — qui deviendra en 1957 le roi Mohammed V — rentra triomphalement dans son pays le 26 novembre 1955, acclamé par des millions de ses sujets venus en masse à Rabat. Sībī Bekkāi forma le premier gouvernement marocain indépendant qui acheva les négociations avec les Français. L'indépendance du Maroc fut proclamée le 2 mars 1956.

Un mois après, le 7 avril, le protectorat espagnol sur la zone septentrionale fut aboli et la région intégrée au royaume du Maroc; en juillet de la même année, la zone internationale de Tanger connut le même sort.

3. Sur l'incapacité légale d'al-Glāwī en tant que propriétaire de maisons closes, voir l'intelligent essai de L. Massignon, 1962, p. 250-264.



Ainsi, l'ensemble du Maroc précolonial était réuni en un État, à l'exception des enclaves espagnoles d'Ifni, Melilla et Ceuta. Si Ifni fut réintégrée en 1968, les deux autres enclaves sont restées sous domination étrangère et font l'objet de revendications réitérées du Maroc auprès du Gouvernement espagnol.

## La Tunisie

L'indépendance du Maroc fut bientôt suivie de celle de la Tunisie. La lutte de libération se déroula dans les deux pays selon un certain parallélisme. Elle s'est, dans les deux cas, opposée à la même puissance coloniale, heurtée à une influente communauté française de colons et, ce qui n'est pas le moins important, inscrite dans un même contexte international<sup>4</sup>. Les différences entre les deux processus ne sont pas pour autant négligeables. Les syndicats — animés par un brillant organisateur, Farhāt Hāshed — prirent part très tôt à la lutte des Tunisiens. Ces derniers purent ensuite passer progressivement d'une participation partielle au gouvernement à l'autonomie interne. Mais il faut aussi noter la sérieuse scission intervenue au sein de la direction du Néo-Destour entre Habib Bourguiba et Ṣalāḥ ben Yūsuf, ainsi que la passivité relative du bey, chef officiel de l'État.

Après la fondation, en août 1947, du Front national tunisien, la pression sur les Français s'intensifia avec de nombreuses grèves et manifestations où l'exigence de meilleures conditions de vie s'accompagnait de la revendication de l'indépendance politique. Entre 1945 et 1955, le niveau de vie des masses connut une dégradation générale; certaines régions du pays souffrirent de la famine. En 1949, une fois Bourguiba revenu d'un exil volontaire (1945-1949), la direction du Néo-Destour franchit une étape majeure en élaborant une stratégie de lutte pour l'indépendance. Si l'accession totale à celle-ci était le but ultime recherché par tous les Tunisiens, Bourguiba — conscient de la force de l'opposition française à une indépendance immédiate — était prêt à des compromis tactiques afin de parvenir progressivement à son but. Les Français acceptèrent d'abord de négocier la question de l'autonomie interne partielle et, en août 1950, un nouveau gouvernement fut formé sous la direction de Muḥammad Chenik; il se composait d'un nombre égal de ministres français et tunisiens. Mais alors que les Français estimaient que c'était la dernière concession qu'ils pouvaient faire sans perdre le contrôle du pays, le Néo-Destour formula bientôt de nouvelles exigences. Cela conduisit, en 1951, à une nouvelle crise, la France ayant rejeté la revendication d'un parlement tunisien. Ce rejet était davantage dû à la pression des colons français qu'à une volonté politique de Paris. Cette caractéristique particulière — l'influence des colons sur la politique coloniale française de la IV<sup>e</sup> République — se retrouve dans tous les pays du Maghreb. Cela eut, dans tous ces pays, des

4. H. Bourguiba, 1954; D. L. Ling, 1967; A. Kassab, 1976.

effets tragiques pour la population opprimée et, à long terme, catastrophiques pour les colons blancs eux-mêmes. Au début de 1952, la France mit fin à de nouvelles négociations avec les nationalistes tunisiens, interdit le congrès du Néo-Destour et arrêta, parmi de nombreuses autres personnes, aussi bien le radical Bourguiba que le modéré Chenik. Certains militants dont Ṣalāḥ ben Yūsuf, deuxième homme fort du Néo-Destour, s'enfuirent au Caire. À la fin de la même année, le dirigeant syndical Farḥāt Hāshed fut assassiné, probablement par l'organisation terroriste clandestine des colons, la Main rouge.

Bien que les Français aient durci la répression, manifestations et grèves se poursuivirent dans les villes. Au cours du premier trimestre de 1954, le mécontentement général suscité par la domination coloniale s'étendit aux districts ruraux. Pour la première fois dans l'histoire moderne de la Tunisie, les paysans eux-mêmes constituèrent des groupes armés de fellagha pour attaquer les colons européens, saboter les moyens de communication (en coupant les fils, en faisant dérailler les trains) et combattre de petites unités françaises. Loin de se limiter à des districts périphériques, ces actions se concentrèrent dans la péninsule du cap Bon et le nord du pays. Les fermes des colons durent être protégées par des chars; les opérations massives de nettoyage lancées par la police et l'armée françaises ne réussirent pas à arrêter l'insurrection.

Au beau milieu de cette période de plus en plus difficile survinrent le choc de la défaite française à Diên Biên Phu (7 mai 1954) et la crise politique à Paris débouchant sur la formation du gouvernement Mendès France. Les nouveaux responsables politiques décidèrent de reprendre les négociations avec les nationalistes tunisiens; Bourguiba et d'autres personnes furent libérés en hâte, puis rentrèrent dans leur pays. Les Français offrirent à la Tunisie l'autonomie interne, gardant pour eux-mêmes le contrôle des forces armées et de la politique étrangère. Les négociations ne s'achevèrent qu'en juin 1955. La Tunisie obtint l'autonomie interne, mais en s'engageant à sauvegarder les intérêts français et à maintenir une relation étroite avec la France. Celle-ci continuait de contrôler la politique étrangère, la défense et même la sécurité intérieure. La Convention franco-tunisienne était très en deçà des aspirations du peuple tunisien mais Bourguiba, fort de sa longue expérience, savait que, dans les circonstances de l'époque, il était impossible d'obtenir plus de la France en négociant, de sorte qu'il accepta cet accord, entraînant avec lui la majorité du Néo-Destour. L'opposition était représentée par le groupe de gauche dirigé par Ṣalāḥ ben Yūsuf qui, revenu du Caire, préconisait la poursuite de la lutte armée afin de forcer la France à reconnaître la pleine indépendance de la Tunisie. Lors du conflit qui en résulta, Bourguiba réussit à entraîner la majorité des membres du Néo-Destour. Au congrès du parti tenu en novembre 1955, Ṣalāḥ ben Yūsuf fut exclu en raison de son opposition à la Convention. Bien que le congrès du parti ait exprimé l'opinion que le peuple tunisien poursuivrait sa lutte jusqu'à la pleine indépendance du pays, le compromis de juin 1955 et l'exclusion de Ben Yūsuf montrèrent que désormais, le parti suivrait une politique modérée et non radicale.



6.1. Congrès du Néo-Destour en novembre 1955. Au centre, Habib Bourguiba.  
[Photo: © AFP Photo, Paris.]

Mais la période d'« autonomie interne » ne dura pas longtemps. En raison de l'impact des événements du Maroc et, surtout, du début de la guerre d'Algérie, la France accepta de négocier pour sauvegarder autant que possible ses intérêts économiques et stratégiques. Après un mois de pourparlers à Paris, un protocole reconnaissant la pleine souveraineté tunisienne fut signé le 20 mars 1956: après soixante-quinze ans de domination coloniale, la Tunisie rentra dans la communauté des nations libres du monde.

### La guerre d'Algérie<sup>5</sup>

Le processus de libération au Maroc et en Tunisie fut accéléré, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par le déclenchement de la guerre en Algérie, une des guerres les plus âpres et les plus longues jamais menées contre le colonialisme en Afrique. Cela s'explique par l'obstination des Français à rester maîtres du pays et par la détermination du peuple algérien à conquérir sa liberté. Dans le cas du Maroc et de la Tunisie,

5. Les ouvrages les plus importants parmi l'abondante littérature consacrée à ce sujet sont les suivants: F. 'Abbās, 1962; A. Nouschi, 1962; M. Lacheraf, 1963; G. C. Gordon, 1966; Y. Courrière, 1968-1972; J.-C. Vatin, 1974; C.-R. Ageron, 1979; M. Kaddache, s. d.; A. K. Saadallah, 1981.

certains dirigeants français acceptèrent des compromis et répondirent positivement, bien que tardivement et à contrecœur, aux exigences des nationalistes. Mais suivre une politique analogue en Algérie fut, pendant longtemps, absolument exclu pour tout homme politique français, à quelque parti qu'il appartienne. Le dogme de l'«Algérie française» n'était ni contesté, ni même soumis au moindre examen critique — il aurait été presque sacrilège de nier que «l'Algérie est la France [...]. Lequel d'entre vous hésiterait à employer tous les moyens pour sauver la France<sup>6</sup> ?». Ce mythe était fondé sur la présence de près d'un million de colons français (les pieds-noirs, comme on disait), sur d'importants investissements français dans l'agriculture et les mines et sur l'influence disproportionnée du lobby algérien dans la vie politique française. La découverte de pétrole et de gaz naturel au Sahara dans les années 50 vint renforcer ce mythe de l'Algérie française. Pour la première fois de son histoire, la France disposait, sur son propre territoire, d'une quantité considérable de pétrole. L'idée qu'elle pouvait enfin avoir une politique pétrolière indépendante influença fortement ses décisions pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie.

L'histoire algérienne entre 1947, année de l'adoption du Statut de l'Algérie, et le 1<sup>er</sup> novembre 1954, date du début des hostilités, montre comment une administration coloniale, tout en adhérant solennellement aux principes démocratiques, peut en même temps les contourner. Elle témoigne aussi de la futilité de la modération politique lorsqu'on est aux prises avec un tel adversaire et confronté à une misère et à des inégalités économiques et sociales croissantes.

En 1954, la superficie des terres arables détenues par les Européens représentait 23 % du total, mais elles se situaient dans les régions les plus fertiles. Il faut comparer ce pourcentage à la croissance démographique : entre 1936 et 1954, le nombre des Algériens musulmans était passé de 6,3 à 8,7 millions alors que celui des Européens n'avait progressé que de 946 000 à 1 million. Deux tiers des Algériens vivaient dans un système d'économie de subsistance ; ils ne constituaient pas une paysannerie indépendante mais étaient des semi-prolétaires. Le revenu annuel d'un Algérien employé dans l'agriculture était en moyenne de 22 000 anciens francs, contre 260 000 anciens francs pour un Européen. À la campagne, on comptait environ 1 million de chômeurs totaux ou partiels — ce qui entraînait une émigration en direction des villes ou de la France. En 1957, environ 300 000 Algériens — soit un adulte sur sept — travaillaient en France.

6. F. Mitterrand, novembre 1954. François Mitterrand était à l'époque ministre de l'intérieur du gouvernement Mendès France.

Tableau 6.1. Répartition des revenus en Algérie en 1955

	Population		Revenu (millions de francs)	Part du revenu national en pourcentage
	(millions)	(%)		
Non-musulmans	1,0	10	298 000	47
Musulmans				
ruraux	5,3	55	117 000	18
non ruraux	3,4	35	222 000	35
Total	9,7	100	637 000	100

Source : S. Amin, *The Maghreb in the modern world*, 1970, Penguin Books, Harmondsworth.

L'inégalité économique et sociale se reflétait aussi dans la vie politique. L'Assemblée algérienne comprenait 120 membres, dont 60 Français et 60 Algériens musulmans. L'administration prenait soin de veiller à ce que la majorité des Algériens élus soient ceux dont l'allégeance à la domination coloniale ne faisait aucun doute. Toutes les élections étaient donc intelligemment arrangées. Ne nous étonnons pas, par conséquent, que l'Assemblée n'ait pas représenté l'opinion publique algérienne et n'ait pas discuté des problèmes nationaux pourtant sérieux comme le droit de vote des musulmans, l'enseignement de l'arabe dans les écoles et les cultes islamiques<sup>7</sup>.

Toutes les manifestations de nationalisme algérien, même les revendications les plus modérées d'égalité civile et politique, étaient étouffées et réprimées. Les deux principaux partis nationalistes, l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA) dirigée par Farhāt 'Abbās et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) dirigé par un ancien combattant, Messali Hād̄j, n'étaient pas encore prêts à abandonner leur politique de négociation. Le premier de ces mouvements s'est vainement efforcé de persuader les Français d'accepter une République algérienne autonome mais associée, alors que pour le second, la reconnaissance de la souveraineté algérienne était la condition principale de tout accord.

L'échec de ces politiques provoqua des crises pour ces deux partis : l'UDMA perdit le soutien des classes urbaines aisées et le MTLD fut dirigé de façon de plus en plus personnelle par l'imprévisible Messali Hād̄j, perdit son audience populaire et prit une orientation typiquement petite-bourgeoise. Le Parti communiste algérien, soutenu essentiellement par les couches les plus pauvres de la population européenne, ne manifestait pas un grand enthousiasme pour la cause des nationalistes.

En 1953-1954, le MTLD se scinda en trois factions : les « messalistes », qui soutenaient inconditionnellement le vieux dirigeant (déporté en France en 1952), les « centralistes », qui voulaient que de plus grands pouvoirs soient confiés collectivement au Comité central, et le Comité révolutionnaire

7. T. Chenntouf, 1969.

d'unité et d'action (CRUA), qui prêchait l'insurrection et la révolution en tant qu'uniques moyens de parvenir à l'indépendance, toutes les voies constitutionnelles et légales s'étant révélées des leurres. Le CRUA se composait d'anciens membres de l'Organisation spéciale (OS), branche du MTLD fondée en 1947. Les neuf « chefs historiques » de la révolution algérienne — Aït Aḥmed, Mohammed Boudiaf, Ben Boulaid, Aḥmed Ben Bella, Mourad Didouche, Rabah Bītat, Larbī ben M'Ĥidī, Belkāsem Krīm et Mohammed Khider — décidèrent de lancer l'insurrection armée le 1<sup>er</sup> novembre 1954. À cette fin, le pays fut divisé en cinq districts militaires (*wilāya*) placés chacun sous la direction d'un commandant en chef. En même temps, trois membres de la direction se rendaient au Caire s'assurer de l'aide égyptienne en armes, argent et propagande.

Au cours de la première phase, l'Armée de libération nationale (ALN) ne comprenait pas plus de 2 000 à 3 000 hommes, armés de fusils et de couteaux. Les premières actions furent menées dans le massif des Aurès et en Kabylie mais, dès l'été de 1955, les opérations s'étaient étendues à toute l'Algérie orientale et centrale. La plupart des combattants de l'ALN étaient des paysans, mais ils furent ensuite rejoints par des membres des classes urbaines quand il apparut que les Français, c'est-à-dire l'administration coloniale, l'armée et les colons européens, ne faisaient aucune distinction entre ceux qui combattaient et ceux qui restaient passifs — les représailles françaises frappaient sans distinction tous les Algériens musulmans. Bien que la France ait progressivement accru ses forces armées en Algérie, passant des 56 000 hommes du début au chiffre impressionnant de 500 000 en 1960, elle ne put étouffer la volonté d'indépendance des Algériens.

La lutte armée avait finalement prévalu sur la modération qui avait caractérisé la période précédente. Par l'appel lancé aux masses, elle réveilla le patriotisme qui sommeillait en elles et elles jouèrent dès lors un rôle actif dans le combat. Au cours de la guerre, le mythe français de la non-existence de la nation algérienne s'est finalement écroulé et, avec lui, l'illusion héritée du début du XX<sup>e</sup> siècle où l'on croyait que la police et une forte armée permettraient de maintenir pour toujours une nation sous le joug colonial français. Un nombre sans cesse croissant d'Algériens s'engagèrent dans l'ALN qui, au moment les plus intenses de la lutte, rassemblait environ 130 000 combattants dans les groupes de la guérilla. La population civile assura à ces combattants un soutien important.

Le Front de libération nationale (FLN) fut fondé en mai 1955 et joua le rôle d'organisation politique suprême du peuple algérien. La majorité des partis et groupements politiques algériens s'étaient dissous et leurs adhérents rejoignirent le FLN. Messali Ḥādī fit exception en fondant son propre parti et s'opposa si violemment au FLN qu'il rejoignit le camp des collaborateurs de la France. Le Parti communiste algérien ne s'unit pas non plus avec le FLN car cela aurait signifié sa dissolution mais, à partir de 1956, il coopéra avec le commandement central de l'ALN auquel ses groupes de guérilla obéissaient.

En août 1956, le FLN tint son premier congrès dans la vallée de la Soummam en Kabylie; environ 200 délégués y débattirent de problèmes concrets de politique et d'organisation ainsi que des perspectives et de l'avenir de l'Algérie. Une orientation révolutionnaire fut adoptée: l'indépendance ne suffisait pas; la création d'un ordre socialiste et une réforme agraire radicale étaient indispensables. Le congrès réaffirma le caractère arabe et musulman de la nation algérienne et son plein droit à l'autodétermination.

Le problème algérien prenait désormais une dimension internationale. Les pays arabes, asiatiques et socialistes soutenaient l'indépendance algérienne à l'ONU et de nombreux régimes arabes progressistes apportaient une aide sous forme d'armes, de formation militaire et de financement. Au premier rang de ces pays figurait l'Égypte — lors de la crise de Suez d'octobre 1956, un des objectifs français était de renverser le président al-Nasser en raison du soutien qu'il apportait à la révolution algérienne.

En France même, la guerre d'Algérie eut une influence considérable. L'opinion était divisée entre les éléments progressistes, qui voulaient mettre fin à la nouvelle « sale guerre » engagée si peu de temps après celle du Viet Nam, et la droite, qui voulait intensifier la guerre jusqu'à une victoire française. Les faibles gouvernements de la IV<sup>e</sup> République, craignant d'être accusés de trahison, ne serait-ce que pour avoir seulement envisagé des négociations avec les « rebelles », étaient incapables de rien faire, sauf de donner aux généraux qui menaient la guerre sur le terrain de plus en plus de pouvoirs. La stratégie des militaires français comportait trois principaux éléments: le « regroupement » des villages pour détruire le réseau de soutien au FLN; la guerre de terreur psychologique pour isoler le FLN de la majorité de la population; l'érection d'une barrière électrifiée aux frontières tunisienne et marocaine pour empêcher tout approvisionnement à partir des pays voisins.

Le « regroupement » affecta des centaines de milliers de paysans, les arrachant à leurs terres et à leurs traditions sans leur offrir un nouveau mode de vie. Les villages regroupés devinrent des camps de concentration et leurs habitants des mendians. Leur travail productif normal cessa pratiquement<sup>8</sup>. La terreur atteignit son apogée en 1957 avec la « bataille d'Alger », tentative de l'ALN pour s'implanter plus profondément dans la ville. Les Français ripostèrent par une campagne impitoyable de persécution, d'emprisonnement et de torture, qui détruisit effectivement l'organisation de l'ALN dans la ville, laissant un héritage de haine et suscitant une vague d'indignation en France et dans le monde entier où les méthodes des parachutistes français furent comparées à celles de la Gestapo dans l'Allemagne nazie. Au cours de la même année 1957, la frontière algéro-tunisienne fut hermétiquement fermée par la mise en place d'un grillage électrifié de manière à couper totalement les guérilleros algériens du monde extérieur. Mais aucune de ces mesures ne réussit à décourager les combattants. Les opérations de guérilla

8. Deux cent cinquante mille d'entre eux ont préféré fuir au Maroc ou en Tunisie et c'est parmi eux que les réserves de l'ALN furent recrutées.



6.2. Le 20 septembre 1959, Messali Hādīj approuve la déclaration du général de Gaulle à propos de l'Algérie.  
 [Photo : © Keystone, Paris.]

se poursuivirent, bien qu'à plus petite échelle, et la résistance armée se perpétua jusqu'au dernier jour.

La révolte du haut commandement français en Algérie, en mai 1958, précipita la crise politique causée en France par la guerre. Les militaires exigèrent la venue au pouvoir du général de Gaulle, en qui ils voyaient l'homme capable d'assurer la victoire finale de la France. Le dernier gouvernement de la IV<sup>e</sup> République abdiqua et de Gaulle prit les choses en main. Deux grandes forces politiques étaient derrière lui : l'oligarchie française de la finance et les colons français d'Algérie, soutenus par les officiers. Il devint peu à peu manifeste que les intérêts de ces groupes étaient divergents et que de Gaulle avait ses propres conceptions politiques (le rôle croissant de la France en Europe, la création d'une nouvelle relation avec le tiers monde, etc.). En fait, ses buts étaient plus proches des intérêts de l'oligarchie financière et industrielle française que de ceux des colons vivant en Algérie, qui s'obstinaient à vouloir maintenir le colonialisme périmé de « l'Algérie de papa ». Mais il fallut du temps à de Gaulle pour définir une politique plus positive à l'égard des Algériens et la guerre se poursuivait comme auparavant. La dernière tentative faite pour ramener les Algériens dans le giron de la France fut le « plan de Constantine » annoncé par de



Gaule en 1958; il proposait de réveiller les campagnes traditionnelles et d'industrialiser le pays. Mais comme de nombreux autres projets de l'époque, ce plan devait se révéler parfaitement irréaliste<sup>9</sup>. Il aurait apporté aux colons français des avantages majeurs alors que les Algériens n'en auraient retiré qu'un profit minime. La « réforme » agraire n'aurait porté que sur 250 000 hectares environ, laissant de côté le problème fondamental des 2,7 millions d'hectares appartenant aux colons.

En réponse aux changements intervenus en France, le FLN proclama en septembre 1958 la formation d'un gouvernement en exil, le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), dont le premier chef fut Farhāt 'Abbās. En 1961, ce gouvernement se donna un chef plus révolutionnaire, Yūsuf ben Khedda. Il fut reconnu *de jure* par tous les pays arabes et de nombreux pays d'Asie et *de facto* par les États socialistes.



6.3. Farhāt 'Abbās s'adressant à la foule lors d'un meeting à Casablanca, le 9 juillet 1961, en présence du roi Hassan II.

[Photo: © Keystone, Paris.]

Voyant que ni les opérations militaires ni le plan de Constantine ne produisaient les résultats escomptés, de Gaulle finit par décider de négocier. En janvier 1960, lorsque cela se sut, les fascistes d'Alger se révoltèrent mais la « Semaine des barricades » se solda par un échec. En mars de la même année, de Gaulle employa pour la première fois le slogan magique « Algérie algé-

9. S. Amin, 1970*b*, p. 125.

rienne », mettant ainsi fin — après plus d'un siècle — au mythe de « l'Algérie aussi française que la Bretagne ». Les négociations s'ouvrirent au milieu de l'année mais achoppèrent vite sur de nombreux problèmes cruciaux. Il était important que les Français reconnaissent le FLN et le GPRA comme partenaires. Les discussions furent la première victoire politique des Algériens. D'autres allaient bientôt suivre.

En avril 1961, les « ultras » d'Algérie firent une dernière tentative avec le « putsch des généraux », dirigé par quatre généraux de haut rang. Le putsch échoua, mais les ultras décidèrent de continuer leur combat pour la préservation de l'Algérie française en recourant au terrorisme à travers l'Organisation armée secrète (OAS).

Les négociations qui suivirent furent longues et difficiles, notamment parce que les Français insistaient pour dissocier le Sahara, avec sa richesse pétrolière, du territoire algérien. Mais le ferme refus du FLN força la France à accepter un compromis. En mars, furent signés les accords d'Évian, annonçant un cessez-le-feu et proclamant que l'avenir de l'Algérie serait déterminé par un référendum. Organisé le 1<sup>er</sup> juillet 1962, le référendum donna une majorité de 99,7 % pour l'indépendance.

Les derniers mois de la domination coloniale et les premières semaines qui suivirent l'indépendance furent marqués par des actes de sabotage des fascistes de l'OAS qui tuèrent, détruisirent et brûlèrent dans une furie impuissante. Par ces actes, ils ôtèrent également à la minorité européenne toute chance de demeurer dans une Algérie indépendante comme l'avaient prévu les accords d'Évian. Il s'ensuivit un exode massif des colons : dès la fin de juillet, 500 000 d'entre eux environ étaient partis pour la France et, à la fin de l'année, moins de 20 % des Européens restaient en Algérie. Le départ massif et soudain des colons — y compris la quasi-totalité des techniciens du pays — causa initialement à la jeune république de nombreuses difficultés, mais il a beaucoup simplifié la structure ethnique et sociale de l'Algérie et lui a épargné des conflits raciaux qui, sinon, auraient été inévitables.

La proclamation de l'indépendance de l'Algérie mit fin à la période du colonialisme français au Maghreb. La libération fut chèrement acquise : on estime que près de 1 million d'Algériens perdirent la vie, tandis que 2 millions étaient déracinés ; 10 000 maisons et bâtiments furent détruits pendant la guerre, puis par le terrorisme de l'OAS. Aucune autre nation africaine n'a payé son indépendance d'un prix aussi élevé et tragique. Mais par leur lutte héroïque, les Algériens ont objectivement facilité le combat politique des autres colonies françaises. La guerre d'Algérie a montré clairement au peuple français et à ses dirigeants la futilité de l'ancien système colonial et les a forcés à reconnaître le droit de toutes les nations à l'autodétermination.

La Libye<sup>10</sup>

Au chapitre 2, nous avons laissé la Libye en 1948, alors qu'elle était encore sous occupation militaire et qu'elle attendait la décision de l'ONU sur son avenir. La Grande-Bretagne et la France étaient déjà implantées dans le pays. Les États-Unis d'Amérique les rejoignaient et installaient une grande base aérienne, Wheelus Field, près de Tripoli. Les trois puissances occidentales possédaient désormais des intérêts en Libye et n'avaient guère envie de quitter le pays. Il n'est donc pas surprenant que les intérêts occidentaux soient bientôt entrés en conflit aussi bien avec les souhaits du peuple libyen qu'avec la politique des pays arabes, asiatiques et socialistes. Les Britanniques prirent l'initiative avec le plan Bevin-Sforza qui prévoyait une tutelle britannique sur la Cyrénaïque, une tutelle italienne sur la Tripolitaine (où vivait la majorité des colons italiens) et une tutelle française sur le Fezzān. Contre cette tentative de diviser le pays en trois parties, l'URSS préconisa une tutelle collective par l'ONU. Le peuple libyen manifesta son opposition au plan Bevin-Sforza par des manifestations colossales : à Tripoli, plus de 40 000 Libyens y prirent part. L'Assemblée générale des Nations Unies rejeta le plan en mai 1949. En novembre de la même année, l'URSS proposa de donner immédiatement son indépendance à la Libye, de procéder en trois mois à l'évacuation des troupes étrangères et de fermer les bases militaires étrangères. Cette proposition ne fut pas acceptée mais l'ONU vota ensuite un texte prévoyant que la Libye tout entière se constituerait en État indépendant et souverain le 1<sup>er</sup> janvier 1952 au plus tard.

Il ne faut pas interpréter ces interventions internationales comme signifiant que l'indépendance du peuple libyen fut un don de l'ONU. Au contraire, c'est le développement de son combat anticolonial qui sensibilisa l'opinion mondiale au sort de ce pays et força ainsi l'ONU à céder. Ce mouvement de libération nationale mena son action dans des conditions très difficiles, imputables tant à l'histoire qu'aux structures sociales inégalitaires rencontrées dans diverses régions du pays et ces problèmes furent encore accentués par la politique britannique visant à exploiter la situation pour rompre l'unité des patriotes. Dès le début, les Britanniques préférèrent voir jouer le rôle majeur dans la politique libyenne au chef de la Sanūsiyya, Muḥammad Idrīs — revenu en Cyrénaïque en 1947 de son exil égyptien. Ses positions notoirement conservatrices suscitèrent l'opposition de la bourgeoisie nationaliste tripolitaine qui voulait un régime démocratique, l'unification de toute la Libye, une coopération étroite avec les États arabes déjà indépendants et l'évacuation des troupes étrangères. L'opposition tripolitaine craignait qu'Idrīs n'essaie d'introduire le système féodal théocratique sanūsī en Tripolitaine et ses dirigeants savaient qu'il collaborait étroitement avec les Britanniques. De son côté, Idrīs se méfiait de la bourgeoisie libérale tri-

10. Pour l'histoire de la Libye pendant la période préévolutionnaire, voir E. E. Evans-Pritchard, 1949; I. R. Khalidi, 1956; M. Khadduri, 1963; J. Norman, 1963*b*; N. I. Proshin, 1975.

politaine et de ses idéaux républicains et préféra, pendant un certain temps, exercer un pouvoir absolu sur la Cyrénaïque plutôt que de partager avec elle le gouvernement de toute la Libye.

Ce désaccord fut intelligemment exploité par les Britanniques pour faire durer les négociations sur l'indépendance libyenne. En juin 1949, la Cyrénaïque fut proclamée indépendante sous la direction de l'émir Idrīs : la Constitution élaborée par les Britanniques préservait le pouvoir presque illimité de l'émir et établissait un Parlement dont la moitié des membres serait nommée par lui. Le nouveau régime ne correspondait pas aux vœux des éléments progressistes de la population de la Cyrénaïque qui voulaient une plus grande participation politique. Des grèves et des manifestations éclatèrent et furent réprimées par l'émir avec l'aide des troupes britanniques.

Mais en dépit du caractère manifestement réactionnaire du régime d'Idrīs et des sérieuses inquiétudes des hommes politiques de Tripolitaine, il devint bientôt évident que seule une unification sous l'égide d'Idrīs permettrait une pleine indépendance de la Libye. Au cours des années 1949-1951, des négociations longues et difficiles se déroulèrent entre les deux parties. Le but principal des dirigeants tripolitains du mouvement de libération nationale étant l'indépendance et l'unité, ils acceptèrent finalement un compromis. Sous la pression des Britanniques et conformément aux vœux d'Idrīs, la Libye devint une fédération de trois provinces — Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzān —, avec une grande autonomie provinciale au détriment d'un gouvernement central assez faible. L'indépendance du Royaume de Libye fut proclamée le 24 décembre 1951 ; l'ancien émir de Cyrénaïque et chef de la Sanūsiyya, le roi Muḥammad Idrīs I<sup>er</sup> al-Sanūsī, en devint le premier monarque.

La Libye accéda à l'indépendance avec un lourd héritage colonial, de nombreuses destructions dues à la guerre et la présence de troupes étrangères. En ce qui concerne l'économie et la structure sociale, elle faisait partie des pays les moins avancés d'Afrique du Nord ; dans le domaine de l'agriculture, les relations féodales de patriarcat étaient dominantes et un fort pourcentage des habitants menaient encore une vie nomade ou semi-nomade. Il n'y avait presque pas d'industrie et les artisans ne travaillaient que pour les marchés locaux. La bourgeoisie et le prolétariat libyens étaient numériquement faibles et mal organisés. La majorité des banques, des établissements de vente en gros et des plantations, ainsi que le commerce extérieur, étaient aux mains de non-Libyens. Le niveau d'instruction était faible, avec plus de 85 % d'analphabètes.

Les perspectives étaient assez sombres : une commission de l'ONU souleva, en 1951, le fait que la Libye ne « disposait pas de ressources minérales ou de pétrole » (!), car les opérations de prospection n'avaient alors donné que des résultats négatifs.

Les activités des organisations politiques ayant survécu en Tripolitaine éveillèrent bientôt les soupçons du groupe dirigeant composé des chefs féodaux, de la bourgeoisie *comprador*, des dignitaires sanūsī et des membres de la famille royale. En 1952, tous les partis politiques furent interdits et

les autres organisations, comme les syndicats et les clubs de jeunes, furent rigoureusement contrôlées.

La déception générale suscitée par le fait que l'indépendance, longtemps attendue, n'avait apporté aucune amélioration des conditions de vie entraîna une multiplication des manifestations et des protestations de masse, mais leurs résultats furent négligeables. Les puissances occidentales exploitèrent les difficultés économiques du nouvel État pour conclure des « accords d'aide » avec lui, instituant en réalité une dépendance nouvelle. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France obtinrent le droit de maintenir leurs bases militaires et aériennes sur le territoire libyen ainsi qu'une porte ouverte pour les capitaux étrangers. En 1957, la part du capital étranger dans l'économie libyenne était déjà de 75 %. L'économie comme l'administration étaient virtuellement dirigées par des conseillers étrangers et le gouvernement libyen déclara qu'il ne confisquerait ni les terres des 15 000 colons italiens restant encore dans le pays, ni les biens des entreprises commerciales italiennes.

Entre 1953 et 1956, la prospection de pétrole donna des résultats surprenants et au cours des années qui suivirent, la Libye accorda des concessions pour l'extraction du pétrole à diverses entreprises américaines, britanniques, françaises et italiennes en stipulant que leur part des bénéfices nets serait de 50 %. L'exploitation commerciale de quinze champs de pétrole commença au début de 1960. Leur nombre et leur production augmentèrent rapidement au cours des années suivantes; des oléoducs et des ports furent construits pour acheminer le pétrole jusqu'à la côte et faciliter son exportation<sup>11</sup>.

Le boom pétrolier n'eut pas que des effets positifs. Si la Libye est très vite devenue un des pays les plus riches d'Afrique avec un revenu par habitant en augmentation et des fonds abondants pour les projets de développement, son économie, fondée sur un seul produit, s'est trouvée tributaire des fluctuations du marché mondial. Au lieu de lui conférer une plus grande liberté, ce boom accrut encore la dépendance du gouvernement à l'égard des intérêts étrangers. Bien que la production pétrolière ait offert de nombreux emplois aux Libyens, il s'agissait uniquement de travaux ne demandant aucune qualification et qui ne modifièrent pas sensiblement la structure sociale. On constata, bien évidemment, un exode partiel de la population rurale vers les champs de pétrole et les villes, mais la main-d'œuvre qualifiée s'est composée d'immigrants d'autres pays arabes, de sorte qu'une véritable classe ouvrière libyenne ne s'est développée que lentement. Le boom entraîna une inflation, dont les effets négatifs furent ressentis surtout par les paysans, les nomades et les classes pauvres. Le gouvernement accrut certes les dépenses consacrées aux services sociaux, à la santé et à l'éducation mais dans une proportion inférieure à ce qui aurait été nécessaire pour satisfaire les besoins de la population. Pis encore, aucun effort réel de diversification de l'économie ne fut

11. *Libyan Oil*, 1972.

entrepris, aucun investissement dans l'industrie et l'agriculture envisagé. Il n'est pas exagéré de dire que le régime royal ne savait que faire de la manne dont le pays bénéficiait de manière si inattendue.

Après douze ans d'expérimentation d'un système coûteux et inefficace, la structure fédérale fut abolie en 1963: les trois provinces autonomes cessèrent d'exister et la Libye devint un État unifié. En politique étrangère, l'alliance étroite avec les puissances occidentales fut maintenue, malgré une tendance à prendre des positions plus autonomes sur certaines questions intéressant le monde arabe. La passivité du régime pendant la guerre de juin 1967 entraîna de nombreuses protestations et manifestations qui forcèrent le gouvernement à se joindre au bref mouvement de boycottage du pétrole, puis à offrir son aide à l'Égypte et à la Jordanie. Les manifestations témoignèrent de la montée en puissance du nationalisme arabe dans la bourgeoisie et parmi les intellectuels libyens. Si ces milieux étaient de plus en plus mécontents de la politique intérieure et étrangère du régime, il n'existait en Libye aucun organisme civil capable de renverser le gouvernement, pacifiquement ou par des moyens violents, et de mener ensuite une politique plus conforme aux possibilités offertes par la richesse résultant de l'exploitation du pétrole. Il revenait donc à un groupe d'officiers dirigé par le capitaine Muammar el-Kadhafi de prendre le pouvoir sans effusion de sang le 1<sup>er</sup> septembre 1969 pendant un voyage à l'étranger d'Idrīs I<sup>er</sup>. Inspiré par les idées du panarabisme, du socialisme arabe et de l'islam, le nouveau pouvoir entreprit une révolution politique, sociale et économique qui devait bientôt changer tous les aspects de la vie libyenne.

## L'Égypte

Après la rupture des pourparlers anglo-égyptiens, en janvier 1947, l'Égypte décida de saisir l'ONU de la question de ses relations avec la Grande-Bretagne. Si les Égyptiens espéraient vraiment faire triompher leur cause grâce à cet organisme international, ils furent déçus: après plusieurs séances du Conseil de sécurité au cours desquelles seules l'URSS, la Pologne et la Syrie soutinrent les exigences égyptiennes, tandis que les États-Unis d'Amérique recommandaient de reprendre les négociations directes, aucune résolution ne fut adoptée et la question égyptienne fut renvoyée *sine die*.

Les Égyptiens marquèrent par des manifestations antibritanniques massives, des grèves et d'autres actions qu'ils étaient mécontents à la fois de la présence britannique dans le pays et du fait que le gouvernement égyptien était incapable de résoudre ce problème.

C'est alors que le problème palestinien — cause plus tard de plusieurs guerres entre les Arabes et les Israéliens ainsi que de nombreuses crises internes au monde arabe — s'est posé pour la première fois sur la scène internationale. Le présent chapitre n'a pas pour objet de tenter d'analyser l'histoire complexe de la colonisation sioniste de la Palestine, de la politique britannique pendant la période du Mandat et des réactions arabes entre les

deux guerres et dans l'immédiat après-guerre. Réduit aux faits essentiels, le problème était celui de la colonisation de la Palestine — contre la volonté de la population autochtone — par des Européens d'origine déterminés à s'établir en permanence sur ces territoires au motif qu'il y a deux millénaires, la Palestine avait appartenu à leurs ancêtres. Il ne fait aucun doute que l'idée sioniste de fonder l'État d'Israël ne se serait pas concrétisée sans le soutien des puissances impérialistes, d'abord la Grande-Bretagne puis les États-Unis d'Amérique, qui poursuivaient l'une et l'autre leurs propres objectifs politiques dans la région<sup>12</sup>.

La création de l'État d'Israël et l'échec de l'intervention armée de la Ligue des États arabes (Égypte, Jordanie, Syrie, Irak et Liban) en faveur des Palestiniens à la fin de 1948 ont choqué le monde arabe. Cet échec fut attribué à la crise du système de pouvoir politique en vigueur dans cette région. En Égypte, ainsi que dans certains autres pays arabes indépendants, ce sont les militaires, en particulier les jeunes officiers, qui, au cours de la guerre, prirent pour la première fois conscience des échecs, de la corruption et de l'incompétence des régimes mis en place par les classes dirigeantes — grande bourgeoisie et propriétaires terriens. Dans les autres secteurs de la société, la défaite entraîna l'intensification de la lutte pour l'indépendance totale et l'affranchissement définitif de la tutelle étrangère.

Le parti Wafd revint au pouvoir à la faveur des élections organisées en 1950. Il s'attira beaucoup de sympathies en libérant un certain nombre de prisonniers politiques, mais ne put résoudre la crise économique, endiguer la hausse considérable des prix et l'accroissement tout aussi considérable du chômage, ou calmer l'agitation générale<sup>13</sup>. Confronté à une vague de manifestations et de grèves associant les slogans antibritanniques aux revendications sociales et économiques, le gouvernement engagea de nouvelles négociations avec la Grande-Bretagne, exigeant l'évacuation de 85 000 soldats — au lieu de 10 000 comme le stipulait le traité de 1936 — de la zone du canal de Suez en 1952 au plus tard et l'unification du Soudan et de l'Égypte. Face à la mauvaise volonté des Britanniques, le Parlement égyptien abrogea unilatéralement, le 15 octobre 1951, aussi bien le traité de 1936 que l'accord de 1899 sur le condominium au Soudan. En même temps, des commandos entreprirent des opérations de guérilla dans la zone du canal, auxquelles les troupes britanniques répondirent par des représailles qui firent des centaines de victimes<sup>14</sup>.

Soudain, le 25 janvier 1952, la colère accumulée explosa : des centaines de milliers d'Égyptiens descendirent dans les rues du Caire pour exiger un

12. Sur la question palestinienne et sur les conflits entre les Arabes et Israël, ainsi que sur leurs aspects internationaux, une littérature considérable peut être consultée : voir la bibliographie établie par R. M. de Vore, 1976 ; les synthèses les plus intéressantes sont les livres de M. Rodinson, 1968*a* et 1968*b*.

13. M. Colombe, 1951 ; N. Tomiche, 1966 ; J. Berque, 1968 ; P. J. Vatikiotis, 1969 ; H. Mahmoud, 1970 et 1973.

14. Sur les relations anglo-égyptiennes, voir J. Marlowe, 1954 ; E. Monroe, 1963.

boycottage total des Britanniques, l'envoi de l'armée égyptienne dans la zone du canal et la conclusion d'un traité d'amitié avec l'URSS. La manifestation, qui avait commencé normalement, échappa à tout contrôle en raison des menées de provocateurs obéissant au palais royal : certains se livrèrent à des pillages, allumèrent des incendies et assassinèrent des Européens et de riches Égyptiens. Si les victimes furent peu nombreuses, les dégâts matériels se montèrent à plusieurs millions de livres, plus de 700 bâtiments (villas, hôtels, cabarets, banques, boutiques) ayant été détruits.

Cela entraîna la chute du gouvernement du Wafd, mais aucun de ceux qui lui succédèrent jusqu'à la révolution — en dépit de sévères mesures contre les grévistes et les manifestants — ne réussit à contrôler entièrement la situation.

La crise interne, la défaite en Palestine et l'échec des pourparlers avec la Grande-Bretagne discréditèrent totalement le régime des partis politiques et la monarchie. Aucune organisation politique, dans le cadre du système établi ou en dehors, n'était capable de prendre une initiative susceptible d'améliorer une situation qui ne cessait de se dégrader. La solution vint des Officiers libres, organisation d'officiers de rang moyen dirigée par le lieutenant-colonel Gamal 'Abd al-Nasser, généralement connu depuis sous le nom d'al-Nāṣir, ou al-Nasser. Ce qu'ils avaient vu pendant la guerre de Palestine — la fourniture d'armes défectueuses, dans laquelle des membres de la clique du palais étaient impliqués — en avait fait des ennemis du régime monarchique, avec sa caricature de parlement et sa démocratie pour pachas et propriétaires terriens, sa corruption et son incapacité à résoudre les problèmes les plus pressants. Le 23 juillet 1952, les Officiers libres, soutenus par une partie de l'armée, occupèrent des points névralgiques du Caire, sans effusion de sang, s'emparèrent du pouvoir et, le 26 juillet, contraignirent le roi Fārūq à abdiquer. Bien que ces officiers n'aient proposé à l'époque aucun programme concret — et il semble qu'il n'en existait aucun —, le peuple égyptien accueillit avec enthousiasme le départ du roi, symbole de tout ce qui était pourri dans la société<sup>15</sup>.

La pleine signification de la révolution de 1952 ne fut pas immédiatement reconnue en Égypte même, dans le monde arabe ou à l'étranger. Elle fut considérée en général comme un coup d'État militaire analogue à ceux que l'on avait pu observer en Syrie ou aux pronunciamientos d'Amérique latine. Il fallut un certain temps avant que le caractère antiféodal et anti-impérialiste de la révolution devienne perceptible. La première réforme agraire de 1952, qui confisqua le domaine royal et limita à 200 *faddān* (1 *faddān* = 0,56 hectare) la superficie des terres que pouvait posséder une famille, ne concernait que 10% des terres arables et ne pouvait résoudre les problèmes fondamentaux du village égyptien. Mais c'était déjà une mesure réduisant le pouvoir de la classe féodale, qui avait si longtemps dominé la vie politique

15. Trois grandes figures de la révolution en ont publié un compte rendu : G. 'Abd al-Nasser, 1954 ; M. Naguib, 1955 ; A. al-Sādāt, 1957. Voir aussi J. et S. Lacouture, 1962 ; A. Abdel-Malek, 1962 ; C. Issawi, 1963.



égyptienne. Les vieux partis politiques, y compris le Wafd auquel certains membres du Conseil supérieur de la révolution étaient initialement favorables, furent dissous à la fin de 1952 parce qu'ils refusaient de collaborer. En juin 1953, le Conseil de la révolution abolit la monarchie et l'Égypte fut proclamée république, avec pour premier président le général Naguib. Après deux millénaires de domination étrangère — depuis l'époque des Ptolémée — l'Égypte était à nouveau gouvernée par un chef d'État de souche égyptienne<sup>16</sup>.

Deux groupes se créèrent au sein du Conseil de la révolution: le premier, dirigé par al-Nasser, préconisait une politique intérieure et étrangère plus révolutionnaire, alors que le groupe de Naguib estimait que le but des officiers était déjà atteint et voulait revenir à un gouvernement civil. La politique conservatrice de Naguib, qui privilégiait l'islam, était soutenue par les Frères musulmans. La lutte pour le pouvoir se poursuivit au cours de la majeure partie de 1954 et en octobre, un membre des Frères musulmans ayant tenté de tuer al-Nasser, les dirigeants de ce groupe et plusieurs milliers de ses partisans furent arrêtés. Le 14 novembre 1954, le général Naguib, accusé d'avoir trempé dans la conspiration des Frères musulmans, fut démis de ses fonctions de président et assigné à résidence. Gamal 'Abd al-Nasser devint chef de l'État.

Au cours de ces premières années, la politique étrangère du Conseil de la révolution se concentra sur deux questions: le Soudan et le canal de Suez. L'accord anglo-égyptien signé en février 1953 marqua la fin du condominium et offrit aux Soudanais le choix entre l'indépendance et l'union avec l'Égypte. À cette époque, l'unité de la vallée du Nil était plus chère aux Officiers libres que l'unité arabe et l'Égypte s'attendait à ce que le Soudan choisisse de s'unir à elle. C'est seulement lorsque les hommes politiques soudanais, déçus par le renversement de Naguib et par la suppression des partis politiques, choisirent de ne pas donner suite au projet d'union qu'al-Nasser mit en œuvre une politique arabe plus dynamique.

Après des négociations prolongées, un accord sur Suez fut signé en octobre 1954: les Britanniques promirent de retirer leurs troupes de la zone du canal en 20 mois. L'accord reconnaissait l'importance internationale du canal mais le présentait en même temps comme faisant partie intégrante de l'Égypte.

Sous al-Nasser, l'Égypte commença à jouer un rôle de plus en plus important dans les affaires mondiales. Les trois cercles qu'il avait décrits comme formant l'environnement dans lequel se trouvait l'Égypte — l'islamique, l'africain et l'arabe — furent complétés par un quatrième: celui des pays « non alignés ». Ce fut le résultat de la participation d'al-Nasser à la conférence de Bandung (1955) où, pour la première fois, il put rencontrer d'autres dirigeants du tiers monde: Nehru, Sukarno... L'Égypte prit aussi la

16. Après les Ptolémée sont venus les Romains, les Byzantins, les Arabes et diverses dynasties turques ou kurdes; la dynastie de Muḥammad 'Alī était d'origine albanaise.

tête de l'opposition de certains États arabes au Pacte de Bagdad, considéré comme une tentative de maintenir l'influence déclinante de l'Occident dans la région<sup>17</sup>.

En 1955, les tensions avec Israël sont restées fortes et il y eut de nombreux raids et ripostes à travers la frontière de la bande de Gaza. Lorsque l'Égypte, alarmée par les livraisons incessantes d'armes à Israël, demanda une aide analogue aux pays occidentaux, ces derniers firent la sourde oreille. En septembre 1955, al-Nasser annonça un accord avec la Tchécoslovaquie, qui devait fournir de grandes quantités de matériel militaire, y compris des chars et des avions, en échange de coton et de riz. Cette initiative tendant à affranchir l'Égypte d'une dépendance unilatérale à l'égard des arsenaux occidentaux fut acclamée par la plupart des États arabes et asiatiques mais suscita en Occident une vague d'hystérie et accrut la méfiance et l'aversion éprouvées pour le régime égyptien.

L'effet immédiat de cet accord fut le refus de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Banque mondiale de financer le projet de grand barrage à Assouan. Ce projet visait à augmenter les superficies cultivées et à produire de l'électricité pour l'industrialisation, dans l'espoir de résoudre les problèmes posés par l'accroissement de la population du pays. Le président al-Nasser répondit en annonçant, le 26 juillet 1956, la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, les revenus tirés du canal devant financer le grand barrage. Les actionnaires devaient être indemnisés. La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis protestèrent vigoureusement et leur propagande se déchaîna contre l'Égypte, en particulier contre le président al-Nasser représenté comme un nouvel Hitler<sup>18</sup>. Diverses manœuvres diplomatiques visant à forcer l'Égypte à renoncer à ses droits et à accepter un contrôle international sous une autre forme échouèrent. En octobre, Israël, la Grande-Bretagne et la France, après avoir conclu un accord secret, envahirent l'Égypte. Le but commun des trois agresseurs était de renverser al-Nasser et son régime et de faire de l'Égypte, à nouveau, une semi-colonie dépendante.

Les forces israéliennes pénétrèrent dans le Sinaï le 24 octobre et avancèrent vers le canal de Suez. L'opération aérienne anglo-française contre l'Égypte commença le 31 octobre, mais les parachutistes et les forces transportées par voie maritime n'atteignirent la région de Port-Saïd que le 5 novembre. Dans l'intervalle, l'URSS et les États-Unis proposèrent au Conseil de sécurité des Nations Unies des résolutions demandant un retrait israélien immédiat — mais la Grande-Bretagne et la France y opposèrent leur veto. Ensuite, l'Assemblée générale des Nations Unies lança un appel

17. E. Lengyel, 1957

18. Les médias occidentaux compliquèrent délibérément la situation en expliquant que l'Égypte avait nationalisé unilatéralement la voie navigable internationale alors que le canal avait toujours fait partie intégrante du territoire égyptien et que les droits souverains de l'Égypte sur ce canal avaient toujours été incontestables. En nationalisant la Compagnie du canal de Suez, l'Égypte s'est contentée d'exercer ses droits souverains sans aucunement toucher au caractère international du canal en tant que voie navigable.



6.4. Port-Saïd, dans la zone du canal : les destructions de la guerre de 1956.  
[Photo : © Popperfoto, Londres.]

pour un cessez-le-feu général et la fin des hostilités. La pression conjuguée des États-Unis et de l'URSS força enfin la Grande-Bretagne et la France à cesser les hostilités le 6 novembre à minuit. Au cours du mois suivant, les troupes des agresseurs se retirèrent de la zone du canal, puis les Israéliens évacuèrent la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza<sup>19</sup>.

La dernière tentative faite par la Grande-Bretagne pour utiliser la « diplomatie de la canonnière » afin de retrouver son ancienne suprématie dans la région s'est donc soldée par un échec total. Pour la Grande-Bretagne et la France, elle s'est traduite par une nouvelle perte d'influence, non seulement dans le monde arabe mais dans tout le tiers monde. En revanche, l'Égypte et le président al-Nasser devinrent les symboles d'une nouvelle attitude à l'égard des impérialistes : pour la première fois dans l'histoire, une ancienne colonie ne battait pas en retraite devant une menace, mais résistait avec une détermination qui embarrassait considérablement les puissances occidentales et allait jusqu'à causer une crise politique interne en Grande-Bretagne comme en France. Les nations colonisées et les États nouvellement indépendants apprécèrent à la fois la nationalisation audacieuse de la Compagnie du canal de Suez par al-Nasser

19. Sur la crise de Suez et le conflit, voir A. Nutting, 1967 ; K. Love, 1969.

et sa résistance à l'agression armée. Il avait été clairement démontré que l'impérialisme n'était pas aussi fort qu'auparavant et qu'en exploitant sa faiblesse, les nations opprimées d'Afrique et d'ailleurs pourraient conquérir leur indépendance.

## Le Soudan

L'histoire du Soudan — encore appelé anglo-égyptien malgré le caractère minimal de la participation des Égyptiens à son administration — fut marquée dans l'après-guerre par trois problèmes majeurs: la lutte pour l'indépendance, les relations avec l'Égypte et l'émergence du problème du Sud<sup>20</sup>.

Même après l'entrée en vigueur de la Constitution de 1948, qui prévoyait l'élection d'une assemblée législative au suffrage universel et la constitution d'un exécutif avec des ministres soudanais, le gouverneur général britannique garda un droit de veto et de nombreux autres pouvoirs. Les Britanniques préféraient le parti de l'Umma dirigé par le petit-fils du Mahdī dont l'attitude antiégyptienne et les positions conservatrices leur convenaient mieux que la politique du parti de l'*Ashīkkā'*; celui-ci insistait, en effet, sur une union étroite avec l'Égypte en vertu de l'idée de l'« unité de la vallée du Nil » et ses membres se recrutaient dans le secteur le plus progressiste de la société soudanaise.

La révolution de 1952 en Égypte fut, dans un premier temps, accueillie positivement au Soudan, en partie parce que l'impopulaire roi Fārūq avait été déposé et en partie parce que le général Naguib avait des liens étroits avec le pays, sa mère étant soudanaise. En novembre 1953, le nouveau Parti national unioniste, successeur de l'*Ashīkkā'* proégyptien, remporta les élections. Le programme de ce parti insistait sur la liquidation, dès que possible, de la domination coloniale; la déposition du général Naguib en Égypte et l'attitude négative d'al-Nasser à l'égard du multipartisme indisposèrent jusqu'aux anciens partisans de l'union. En décembre, les chefs respectifs des ordres religieux les plus puissants, Anṣārs (probritannique) et *Khaṭmiyya* (proégyptien), qui avaient l'un et l'autre beaucoup d'adeptes, déclarèrent qu'ils étaient prêts à collaborer pour atteindre l'indépendance totale du Soudan. Malgré de fortes pressions égyptiennes, même le Parti de l'union nationale évoluait désormais vers une position favorable à l'indépendance sans aucun lien avec l'Égypte.

Le Parlement soudanais déclara le 19 décembre 1955 que le Soudan deviendrait une république indépendante et l'indépendance fut officiellement et solennellement proclamée le 1<sup>er</sup> janvier 1956.

Le problème du Soudan méridional, qui allait tourmenter le pays pendant plusieurs décennies, commença à se poser peu avant l'indépendance<sup>21</sup>: en août 1955, le corps Equatoria de l'armée soudanaise se révolta contre la prise en charge progressive de l'administration et des postes de commande-

20. J. S. R. Duncan, 1957; P. M. Holt, 1961; M. 'Abd al-Raḥmān, 1969.

21. J. Oduho et W. Deng, 1963; M. O. Beshir, 1968.

ment par les Nordistes. Les mutins se rendirent bientôt, mais les troubles se propagèrent dans toutes les provinces du Sud et de nombreux Nordistes furent tués. Cette crise était la conséquence de la politique britannique tendant à dissocier rigoureusement le développement du Sud de celui du Nord sous le prétexte que les Soudanais musulmans assujettiraient les frustes habitants du Sud et les réduiraient à l'esclavage comme ils l'avaient fait au siècle précédent. Le prosélytisme en faveur de l'islam fut interdit, les missions chrétiennes (le plus souvent catholiques) encouragées. Seul l'anglais était utilisé dans les écoles des missionnaires alors que dans le Nord, l'arabe était la langue d'enseignement et allait bientôt devenir la langue officielle.

C'est ainsi que se constituèrent peu à peu deux régions entièrement séparées et étrangères l'une à l'autre. Les Britanniques n'ont évidemment pas inventé les distinctions culturelles et sociales entre la population du Nord, arabophone et musulmane, et celle du Sud, nilotique de religion traditionnelle, mais ils ont tout fait pour perpétuer ces différences et semer dans les esprits une profonde méfiance. Certains indices, au début de la période coloniale, donnent à penser que les relations entre Nordistes et Sudistes auraient pu être harmonieuses : le dirigeant du premier mouvement national, la Ligue du drapeau blanc, était 'Abd al-Latîf, un Jieng (Dinka) du Sud, et parmi ses partisans, on trouvait des représentants des deux régions. De même, en 1924, lorsque les Britanniques contraignirent les troupes égyptiennes à évacuer le Soudan, les officiers et les élèves officiers soudanais, dont la majorité venait du Sud, se mutinèrent pour protester, geste de solidarité qui coûta la vie à beaucoup d'entre eux<sup>22</sup>. C'est après ces événements que l'administration coloniale britannique érigea une cloison encore plus étanche entre le Nord et le Sud.

Les Nordistes ont eu des responsabilités dans la dégradation des relations : lorsqu'en 1954-1955 ils prirent en charge l'administration des provinces du Sud, auparavant assurée par les Britanniques, ils s'empressèrent d'introduire l'arabe comme langue officielle, sans se préoccuper des différences de culture ou des griefs de la population locale et de ses dirigeants politiques. Ce tragique conflit a été suscité à la fois par la politique coloniale menée antérieurement et par une incompréhension mutuelle.

## La corne de l'Afrique

La guerre de résistance, la seconde guerre mondiale et l'occupation italienne causèrent en Éthiopie des pertes considérables : plus de 760 000 Éthiopiens perdirent la vie, 525 000 logements furent détruits, près de 14 millions de têtes de bétail périrent. En tout, les pertes matérielles furent

22. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chapitre 23, p. 634-638.

estimées au total à 180 millions de livres<sup>23</sup>. La défaite des Italiens n'avait pas signifié que le pays recouvrait automatiquement son indépendance et sa souveraineté. Ce n'est qu'à contrecœur que la Grande-Bretagne autorisa la réinstallation de la machine administrative éthiopienne qui, jusque dans l'après-guerre, resta entièrement sous le contrôle de l'Administration britannique en territoire ennemi occupé (OETA), dirigée de Nairobi par sir Philip Mitchell, ancien gouverneur de l'Ouganda. Les Britanniques songèrent même un moment à établir une sorte de protectorat sur la totalité de l'Afrique de l'Est précédemment italienne<sup>24</sup>. Bien que la liberté et l'indépendance de l'Éthiopie aient été proclamées dans l'accord anglo-éthiopien de 1942, ses divers articles et, encore plus, la convention militaire qui l'accompagnait préservaient et légitimaient un degré très substantiel de contrôle britannique. Certaines parties du territoire éthiopien comme l'Ogaden, le Haud et de grandes zones longeant les Somalies française, britannique et italienne devaient rester indéfiniment sous administration militaire britannique.

Il fallut plus de deux ans de négociations pour parvenir, à la fin de 1944, à un nouvel accord qui éliminait les aspects inégaux du précédent et se traduisait par la décolonisation de la plus grande partie de l'Éthiopie, à l'exception de l'Ogaden et de la Zone réservée qui restaient sous administration militaire britannique. Ce n'est qu'en 1954 que ces régions revinrent pleinement sous juridiction éthiopienne et que les troupes britanniques se retirèrent<sup>25</sup>.

Sous l'occupation militaire britannique, qui dura jusqu'en 1951, un certain nombre de partis politiques qui reflétaient une situation ethnique et religieuse complexe virent le jour en Érythrée. Au sein de la population tigré chrétienne du plateau naquit le Parti unioniste appuyé par le gouvernement et l'Église d'Éthiopie et préconisant une union totale avec l'Éthiopie. Une minorité chrétienne, craignant la suprématie des Amhara, adhéra au Parti progressiste libéral qui aspirait à la création d'une Érythrée indépendante. La Ligue musulmane adopta un programme analogue et ces deux partis (entraînant des formations de moindre importance) formèrent le Bloc de l'indépendance, rebaptisé par la suite Bloc démocratique.

L'Assemblée générale des Nations Unies, à sa cinquième session tenue en 1950, adopta une résolution relative à la création d'une fédération regroupant l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette dernière était dotée de sa propre Constitution, d'une assemblée législative et d'un gouvernement. Les affaires étrangères, la défense, les finances et les communications internationales étaient sous la responsabilité du gouvernement fédéral<sup>26</sup>.

En mars 1952, fut organisée la première élection d'un Parlement: musulmans et chrétiens s'y équilibraient. En septembre de la même année,

23. R. K. Pankhurst, 1955, p. 548-549

24. L. Mosley, 1964, p. 275.

25. R. K. Pankhurst, 1981.

26. G. K. N. Trevaskis, 1960; L. E. S. Pankhurst et R. K. Pankhurst, 1953.

le dernier administrateur britannique confia l'administration de l'Érythrée à la Couronne éthiopienne. La formule de la fédération représentait une victoire pour le Parti unioniste qui devint le parti dominant au gouvernement. De nombreux dirigeants du Bloc de l'indépendance quittèrent le pays et s'exilèrent (le plus souvent au Caire) où ils continuèrent à propager l'idée de l'indépendance de l'Érythrée.

Dans la situation ainsi créée, l'Érythrée, avec ses partis, son Parlement élu et une Constitution plus progressiste, contrastait nettement du point de vue politique avec l'Éthiopie où l'empereur continuait de tenir toutes les rênes du pouvoir. Haïlé Sélassié considéra l'Érythrée avec suspicion dès le premier jour et entreprit bientôt de démanteler l'une après l'autre les institutions démocratiques : lors des élections de 1956, aucun parti politique ne fut autorisé à présenter des candidats ; en 1958, le drapeau érythréen cessa d'être reconnu ; en 1959, le Code éthiopien fut introduit ; en 1960, le Parlement érythréen, déjà purgé de tout opposant déclaré à l'union avec l'Éthiopie, remplaça l'expression « gouvernement de l'Érythrée » par « administration de l'Érythrée ». Ce processus aboutit, en 1962, à sa conclusion logique : l'Assemblée érythréenne vota la suppression du statut fédéral puis sa propre dissolution. L'Érythrée devint partie intégrante de l'Empire éthiopien. Le conflit qui devait s'exacerber et poser à l'Éthiopie un problème aigu commença dès cette époque, notamment par des mesures d'exil prises contre des dirigeants de l'opposition et par les premières attaques de groupes de guérilleros, dans le pays lui-même, contre l'administration et les troupes éthiopiennes<sup>27</sup>.

Quand ils reconnurent qu'ils ne parviendraient pas à créer, dans les limites de l'ex-Afrique-Orientale italienne, une entité qu'ils contrôlèrent, les Britanniques se muèrent en partisans ardents du mouvement pansomali et proposèrent, en 1946, l'unification de toutes les terres somali<sup>28</sup>. Naturellement, les Éthiopiens et les Français s'opposèrent vigoureusement à ce plan visant à établir une tutelle britannique sur ces territoires et le projet échoua — mais l'on comprend pourquoi la Grande-Bretagne occupa si longtemps l'Ogaden. Pendant cette période d'unification temporaire de l'ensemble des terres somali sous l'administration britannique, le mouvement pansomali, composante majeure de l'idéologie nationaliste somali, sut s'enraciner parmi les jeunes intellectuels<sup>29</sup>.

Tous ces problèmes étaient liés à la liquidation de l'empire colonial italien. Par le traité de paix de 1947, l'Italie renonçait à ses colonies, mais

27. Sur l'histoire de l'Éthiopie d'après-guerre, voir R. Greenfield, 1965 ; J. Doresse, 1970 ; H. G. Marcus, 1972 ; P. Gilkes, 1975.

28. S. Touval, 1963 ; I. M. Lewis, 1965.

29. Fait non négligeable, dans les écoles ouvertes par les Italiens en Somalie, la période du *Risorgimento*, celle de l'unification de l'Italie au XIX<sup>e</sup> siècle, était présentée comme la page la plus glorieuse de l'histoire nationale. Les jeunes Somaliens se trouvèrent donc tout naturellement amenés à comparer leur propre situation et celle des Italiens de jadis puisqu'ils étaient comme eux confrontés à un empire multinational dont le renversement, avec la libération des compatriotes, était jugé progressiste à tous points de vue.

elle n'avait pas abandonné pour autant l'idée de s'y réimplanter par d'autres moyens. Les Italiens aspiraient, comme en Tripolitaine, à se voir confier au moins la tutelle de leur ex-colonie de Somalia (sud de l'actuelle Somalie). Lorsque la question fut discutée à l'ONU, en 1948-1949, une vague de manifestations populaires se déchaîna à Mogadiscio (Muqdisho) et ailleurs contre le retour des Italiens, sous quelque forme que ce soit. Les femmes rassemblées par la Ligue de la jeunesse somali (LJS) participèrent activement à la lutte pour l'indépendance et, en janvier 1948, l'une d'entre elles, Hawa Ismen 'Alī, devint la première femme martyre du mouvement somali de libération nationale. Malgré l'évidence des sentiments anti-italiens de la population constatés par diverses commissions de l'ONU, les trois puissances occidentales étaient favorables à une tutelle italienne, l'Union soviétique souhaitant un contrôle exercé collectivement par quatre puissances. Le 21 novembre 1949, l'Assemblée générale décida de placer pour dix ans la Somalia sous tutelle italienne supervisée par l'ONU. L'indépendance espérée par la population était donc repoussée d'autant.

Pendant l'occupation britannique, la LJS était devenue le parti politique dominant, l'emportant sur d'autres partis, liés à des clans, qui s'étaient constitués également au cours de cette période. Un des principaux effets du retour des Italiens fut la multiplication des partis politiques, si bien qu'en mars 1954, à l'époque des premières élections municipales, on en comptait vingt et un contre huit en 1950. Cela reflétait très fidèlement la structure clanique de la société somali. Bien que les partis liés à des clans aient fait officiellement figurer les objectifs nationalistes et pansomali dans leurs programmes, ils n'en demeuraient pas moins attachés à la défense et à la promotion de leurs intérêts particuliers<sup>30</sup>. Les trois premières années de la décennie furent marquées par de fortes tensions entre les Italiens et la LJS, ce parti réclamant une participation accrue à l'administration et organisant de nombreuses manifestations anti-italiennes. En revanche, entre les élections municipales de 1954, où la LJS confirma sa position dominante, et 1960, l'hostilité des Italiens à son égard diminua à mesure qu'ils comprirent qu'ils ne pouvaient s'aliéner la formation la plus puissante de la future Somalie indépendante. En février 1956, lors des premières élections législatives générales, la LJS obtint à nouveau la majorité des suffrages. De pleins pouvoirs statutaires pour les affaires intérieures furent conférés à la nouvelle Assemblée et le premier gouvernement somali fut formé sous la direction d'Abdillahi Ise. Toutefois, le chef de l'administration de tutelle italienne garda un droit de veto absolu et conserva sa juridiction sur les affaires militaires et étrangères; de plus, les ministres somali étaient flanqués de conseillers italiens. Des tensions et des scissions se produisirent au sein de la LJS à mesure que son pouvoir s'accroissait et que l'indépendance approchait. Malgré ses prétentions à mener une politique pansomali, ce parti était en effet déchiré par des conflits entre ses membres daroud et hawiye.

30. A. A. Castagno, 1966.



Le développement politique du protectorat britannique du Somaliland (nord de l'actuelle Somalie) fut moins rapide que celui de la Somalia<sup>31</sup>. La Grande-Bretagne empêcha la formation d'un système de représentation fondé sur les partis politiques, réservant ce rôle exclusivement aux clans. Le Conseil législatif ne fut mis en place qu'en 1957 et ses pouvoirs restèrent extrêmement limités jusqu'en 1960. Les partis politiques fondés avant 1950, notamment la Ligue nationale somali (LNS) et la Ligue de la jeunesse somali, en butte aux poursuites de l'administration coloniale, menèrent des activités très réduites. L'accord de 1954 qui transférait à l'Éthiopie le Haud et la Zone réservée, régions peuplées de Somali, provoqua une nouvelle ferveur nationaliste. Des manifestations massives se déroulèrent dans tout le protectorat et un mouvement national fut organisé sous le nom de Front national uni (FNU). Celui-ci lança une vigoureuse campagne pour le retour du Haud et l'indépendance. La campagne pour le Haud échoua mais l'indépendance devint la principale préoccupation de tous les partis. Tous se reconnaissaient aussi dans l'objectif d'unification avec la Somalia. Sous la pression croissante des nationalistes, le Conseil législatif fut réformé au début de 1959 de manière à comprendre douze membres somali élus; un an plus tard, la réforme étant jugée insuffisante, fut adoptée une nouvelle Constitution prévoyant une plus ample représentation somali et une responsabilité ministérielle. Les événements se précipitèrent avec l'approche de la date de l'indépendance de la Somalia. Dès 1959, les délégués de tous les partis politiques du Somaliland participèrent à Mogadiscio à la formation du Mouvement national pansomali; en avril 1960, les membres élus du nouveau Conseil législatif votèrent à l'unanimité une résolution demandant l'indépendance pour le 1<sup>er</sup> juillet 1960 et l'unification avec la Somalia. Une délégation se rendit à Mogadiscio et conclut un accord sur la future république unie. Le Somaliland devint pleinement indépendant le 26 juin 1960, la Somalia le 1<sup>er</sup> juillet et, comme convenu, les deux territoires fusionnèrent aussitôt.

La minuscule colonie française appelée jusqu'en 1967 Côte française des Somalis, puis Territoire français des Afars et des Issas (TFAI), possédait, aux yeux des Français, de multiples atouts puisqu'elle offrait un bon port, occupait une remarquable position stratégique et constituait le terminus de la seule ligne de chemin de fer éthiopienne<sup>32</sup>. Longtemps après la libération de la majeure partie du continent, la France continua donc à s'opposer vigoureusement aux revendications locales croissantes d'indépendance. L'existence dans le pays de deux groupes ethniques distincts et quasiment égaux numériquement, avec une légère prépondérance de Somali, fournissait à l'administration coloniale un bon prétexte pour repousser indéfiniment l'indépendance<sup>33</sup>. Elle ne laissa passer aucune occasion

31. I. M. Lewis, 1965, p. 148-155.

32. V. M. Thompson et R. Adloff, 1968; P. Oberlé, 1971; R. Saint-Véran, 1977a.

33. Voir le commentaire publié dans *Le Monde* du 26 avril 1964 suivant lequel « l'administration considère, non sans raison, que la rivalité entre les Afars et les Somalis est la meilleure garantie de stabilité » (cité dans *Politika Frantsii v Azii i v Afrike*, 1965, p. 175).

d'exacerber leur rivalité. Les Afar nomades (également appelés Danakil) étaient systématiquement favorisés par rapport aux Somali plus urbanisés. Cette politique atteignit partiellement ses objectifs mais il convient de mentionner qu'avant 1958, les deux principaux rivaux sur la scène politique, Maḥmud Harbi et Hassan Gouled, étaient tous deux d'origine issa (somali) et que leurs partisans se recrutaient dans les deux groupes ethniques. Harbi était favorable à l'unification avec la Somalie indépendante, Gouled souhaitait une union plus étroite avec la France. Les premières élections, en 1957, donnèrent la victoire à Harbi, qui devint vice-président du Conseil des ministres; ses tendances pansomali indisposèrent bientôt les Français et il fut forcé de fuir à l'étranger en 1958. Le référendum organisé la même année par de Gaulle, auquel ne participa qu'une minorité d'électeurs, confirma, comme dans tous les territoires français d'Afrique à l'exception de la Guinée, l'adhésion à la Communauté française. Mais alors que la période de préparation à l'indépendance ne dura que deux ans dans les autres pays francophones, la population du Territoire français des Afars et des Issas dut attendre vingt ans avant d'y accéder.

Durant cette période, les dirigeants politiques furent des Afar appuyés par l'administration française; les principaux militants somali étaient pour la plupart exilés et le seul parti somali officiellement reconnu, la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI), ne fut créé qu'en 1972. Un parti clandestin, le Front de la libération de la Côte des Somalis (FLCS), dont le siège était à Mogadiscio, se montrait plus révolutionnaire. En 1967, un nouveau référendum débouchant sur une « autonomie élargie » fut organisé dans le territoire, mais le parti afar dirigé par 'Alī Arif Bourhan, l'Union nationale pour l'indépendance (UNI), dont le slogan était « Unité et progrès au sein de la communauté française », garda une position dominante dans le nouveau gouvernement.

Après la révolution éthiopienne de 1974, le mouvement de libération devint plus fort. Des opérations de guérilla, organisées par le FLCS, furent menées ouvertement contre les Français et l'indépendance fut désormais réclamée non seulement par la LPAI mais aussi par des éléments du parti dominant. L'Assemblée générale des Nations Unies fut saisie, en 1975, de la question de l'indépendance du pays et adopta une résolution stipulant qu'elle devait lui être immédiatement accordée.

En mars 1977, la LPAI, le FLCS, dominés par les Somali, et certains des anciens partisans d'Alī Arif Bourhan formèrent le Rassemblement populaire pour l'indépendance (RPI), coalition dirigée par Hassan Gouled. Le RPI remporta les élections couplées à un référendum et Gouled devint président du Conseil, prenant ainsi la tête d'un gouvernement de dix ministres dont la moitié était des Afar.

Enfin, le 26 juin 1977, le territoire devint pleinement indépendant, sous l'appellation neutre de République de Djibouti. Il fut le dernier des pays du continent africain situés au nord de l'équateur à accéder à l'indépendance — après même la majorité des territoires d'Afrique australe. La République de Djibouti devint le quarante-neuvième membre de l'Organisation de l'unité africaine et le vingt-deuxième de la Ligue des États arabes.

## Les idéologies de la lutte de libération

Durant la période ici considérée — et en fait durant toute la période coloniale —, les pays arabes d'Afrique du Nord se reconnaissaient dans trois grandes idéologies : l'islam, le nationalisme et le socialisme. Leur influence et leur impact respectifs ont varié suivant le temps et le lieu en fonction de l'évolution de la situation sociale et politique. Néanmoins, on peut affirmer que l'idéologie dominante dans la région pendant la phase décisive de la lutte anticoloniale était le nationalisme arabe plus ou moins teinté, selon les pays, d'islam et/ou de socialisme<sup>34</sup>.

Examinons tout d'abord le rôle de l'islam dans les années décisives du mouvement de libération nationale. Il avait l'avantage d'être la plus ancienne idéologie traditionnelle du monde arabe ; il irriguait la vie de la grande majorité de la population et orientait ses conceptions en général et sa perception des problèmes politiques et sociaux concrets. Les convictions religieuses ont toujours dominé la pensée des paysans et des classes moyennes et populaires des villes et fournirent en maintes occasions l'énergie nécessaire à la lutte contre le féodalisme et l'oppression étrangère. L'islam joua souvent un rôle important en mobilisant les masses et, dans un certain nombre de pays arabes, les *'ulamā'* musulmans menèrent avec le peuple les campagnes contre le colonialisme ou bien même les dirigèrent. Il en fut ainsi en Algérie où la Société des *'ulamā'* algériens et d'autres groupes apportèrent un concours précieux en préparant le terrain pour la lutte de libération et participèrent activement au conflit armé après 1954. Les mouvements de libération nationale contre l'impérialisme revêtirent souvent un caractère religieux dès lors qu'ils défendaient la culture arabo-musulmane menacée par l'invasion de la culture occidentale et de ses valeurs, parfois diamétralement opposées au mode de vie des musulmans et à l'éthique islamique.

À la fin des années 40 et au début des années 50, les organisations religieuses, dont la réaffirmation passionnée des convictions, des valeurs et des règles islamiques fondamentales reflétait fidèlement les sentiments des classes pauvres opprimées, devinrent plus actives. Elles s'élevaient à la fois contre les classes dominantes occidentalises et contre l'impérialisme.

La plus dynamique d'entre elles était celle des Frères musulmans — *al-Ikhwān al-Muslimīn*<sup>35</sup>. Fondé en 1927 par un enseignant égyptien, Ḥassan al-Bannā (1906-1949), le mouvement connut une croissance régulière, attirant de nombreux membres grâce à ses diverses activités non politiques, de caractère essentiellement humanitaire et social. Bien qu'affirmant poursuivre des objectifs islamiques, le mouvement n'était pas strictement panislamique : il s'inscrivait plutôt dans le sillage du nationalisme égyptien et de son programme originel tendant à ne réformer que la société égypt-

34. A. Abdel-Malek, 1969, 1980; A. Laroui, 1967.

35. Sur ce mouvement, voir R. P. Mitchell, 1969; I. M. Ḥuṣaynī, 1952.

tienne. Il proposait des réformes sociales assez simples et à bien des égards nébuleuses, fondées sur l'éthique islamique et le strict respect de la *shari'a*, et protestait vigoureusement contre la tendance laïcisante des nationalistes libéraux. Entre la fin de la guerre et l'avènement du régime militaire, les Frères musulmans jouèrent un rôle majeur dans la vie politique égyptienne, où ils devinrent un facteur de fortes turbulences. Certains groupes de cette organisation cherchèrent à exprimer leur frustration par des actes de terrorisme individuel visant des dirigeants politiques, puis les troupes d'occupation britanniques dans la zone du canal. Dénoncé à maintes reprises par l'*'ulamā'* d'al-Azhar<sup>36</sup>, marginalisé par l'assassinat ou l'exécution de ses dirigeants — aussi bien sous la monarchie que sous le régime militaire —, le mouvement des Frères musulmans existe toujours et garde, si même il ne l'accroît pas, son influence dans la petite bourgeoisie égyptienne, parmi les intellectuels au chômage et chez les jeunes fonctionnaires. Dans les années qui nous intéressent, son action resta circonscrite à l'Égypte mais, plus tard, des branches du mouvement ou d'autres organisations analogues se constituèrent dans d'autres pays islamiques et arabes. Sur le terrain idéologique comme dans le combat mené pour gagner le soutien des masses, ces organisations fondamentalistes sont les rivales les plus sérieuses des nationalistes comme des socialistes.

Dans le mouvement nationaliste arabe se sont cristallisés deux courants, tantôt complémentaires et tantôt concurrents : le panarabisme et le nationalisme local. Présents dans la plupart des pays arabes, ils y manifestaient plus ou moins de vigueur en fonction des circonstances concrètes<sup>37</sup>. La lutte anticoloniale de l'entre-deux-guerres a plutôt renforcé le nationalisme local ; en Afrique du Nord, notamment, l'idéologie panarabe ne joua aucun rôle marquant et ne se répandit pas au-delà de certains cercles d'intellectuels. Elle s'y développa beaucoup plus tard que dans la partie orientale du monde arabe et y fut plutôt moins populaire. Cette situation ne changea qu'avec la guerre de libération de l'Algérie, et seulement dans les pays du Maghreb.

Ni le nationalisme arabe, ni l'idée de l'unité arabe ne devinrent des facteurs importants de la vie politique égyptienne. Le mouvement national égyptien était orienté vers la pleine souveraineté et l'affranchissement de tout vestige de la domination britannique. Ses efforts portaient essentiellement sur l'unification avec le Soudan, en vue de réaliser l'« unité de la vallée du Nil », idée plus proche des aspirations des Égyptiens que celle de l'unité arabe. Même pour le régime militaire, l'union avec le Soudan demeura jusqu'en 1955 une des questions politiques centrales<sup>38</sup>.

Le concept de panarabisme, qui naquit et se développa durant la pre-

36. L'*'ulamā'* accusa les Frères d'avoir « franchi les limites fixées par Dieu, dans la Révélation, entre le bien et le mal » ; voir P. Rondot, 1958, vol. I, p. 253.

37. S. G. Haim, 1962 ; J. Berque, 1960 et 1964 ; M. Khadduri, 1970 ; F. Qubain, 1960, fournit une bibliographie allant jusqu'en 1959.

38. A. Abdel-Malek, 1969.

mière guerre mondiale dans la partie asiatique du monde arabe, fut même longtemps tourné en dérision par de nombreux militants politiques égyptiens et rejeté par la majorité des intellectuels<sup>39</sup>. Néanmoins, de nombreux théoriciens panarabes, parmi lesquels l'influent Sāṭī' al-ḥusrī, insistaient sur le rôle de premier plan de l'Égypte dans le processus d'unification qu'ils prévoyaient<sup>40</sup>.

Dans les pays arabes, le nationalisme est principalement l'expression d'une réaction contre la domination étrangère, et non celle de la croissance économique de la bourgeoisie locale; aussi intégra-t-il entre les deux guerres des groupes qui, en Europe, restaient habituellement à l'écart du nationalisme: le clergé et les propriétaires terriens féodaux. Au cours de la seconde guerre mondiale et par la suite, parallèlement à l'expansion de la bourgeoisie, l'influence de ces groupes diminua et l'islam devint un facteur plus moral que politique.

L'islam forme un élément indissociable et primordial de la structure et du contenu du nationalisme arabe: sa propagation est la page la plus glorieuse de l'histoire arabe et sa contribution la plus valable à l'histoire universelle. La culture et la civilisation arabes furent façonnées par l'islam et le mode de vie islamique présente de nombreuses caractéristiques renvoyant directement à son origine arabe. Aussi les nationalistes arabes insistent-ils sur l'importance de l'islam et de l'éthique islamique, qui sont pour eux « les nobles idéaux arabes ».

Les musulmans orthodoxes et traditionalistes eurent une attitude négative à l'égard du nationalisme arabe et attaquèrent même le concept d'unité intrinsèque entre les Arabes et l'islam. Selon eux, le nationalisme arabe détruisait l'unité de l'islam en le privant de son caractère universel et en alimentant l'idée fautive selon laquelle il serait principalement une religion arabe. Chaque musulman doit d'abord être fier d'appartenir à une communauté supranationale (*umma*) — et d'être ainsi parvenu à un stade de l'évolution de l'humanité supérieur à celui des nations individuelles<sup>41</sup>.

De plus, les théologiens ont de profondes objections à opposer au nationalisme: un musulman authentique ne doit faire acte d'allégeance qu'à Dieu et à l'*umma* islamique alors que les nationalistes font de la nation arabe leur idéal le plus élevé. En revanche, les nationalistes arabes se sont efforcés d'intégrer l'islam dans leur idéologie et leurs programmes mais plutôt comme un facteur culturel et social que comme une pure religion. Ces efforts n'ont pas été entièrement couronnés de succès et une incertitude idéologique sur le rôle que l'islam doit jouer dans le nationalisme arabe persiste. Les nationalistes devaient prendre en considération l'adhésion des masses arabes à la religion islamique alors que les groupes orthodoxes islamiques, théoriquement opposés à toute forme de nationalisme, devaient tenir compte du fait

39. Même le secrétaire général de la Ligue des États arabes, 'Abd al-Raḥmān 'Azzām, proclamait en 1950: « Nous sommes d'abord égyptiens, puis arabes, et enfin musulmans »; voir S. G. Haim, 1962, p. 52-53.

40. H. Z. Nuscibeh, 1956.

41. M. Berger, 1962.

que, dans la majorité des pays arabes, la direction du mouvement anticolonial restait fermement entre les mains des nationalistes<sup>42</sup>.

Bien que, dans de nombreux pays arabes, les objectifs panarabes de l'idéologie nationaliste aient été proclamés encore plus fortement après la guerre qu'au cours de la période précédente, le mouvement anticolonial était en fait fondé idéologiquement et organisé politiquement autour d'un nationalisme local concret — égyptien, soudanais, tunisien, etc. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les Égyptiens, en particulier, demeurèrent longtemps tout à fait imperméables au panarabisme et leurs actions contre la Grande-Bretagne s'inspiraient du vieux slogan des premiers nationalistes, l'Égypte aux Égyptiens.

Le fossé entre le nationalisme panarabe et le nationalisme local s'est creusé après la guerre. Les mouvements nationaux locaux étaient plus concrets et plus sûrs de leurs buts et de leurs méthodes parce qu'ils étaient étroitement liés à la situation sociale et économique que sous-estimaient les théoriciens du panarabisme, qui vivaient souvent dans un monde d'illusions, se contentant essentiellement de visions nébuleuses de l'avenir glorieux de la nation arabe unifiée et se préoccupant peu des conditions économiques et sociales qui le rendraient possible.

En luttant contre la domination coloniale, la population des pays arabes d'Afrique du Nord ne cherchait pas à recréer un État islamique idéal ou une unité panarabe incertaine. Aussi bien les dirigeants que les masses se rendaient compte que leur combat était une lutte contre l'ennemi qui occupait leur patrie et qui, par égoïsme, les opprimait politiquement, économiquement et culturellement. L'indépendance nationale devait être obtenue par et pour la société vivant sur le territoire concerné; tel était le premier but à atteindre et c'est pour ces raisons pratiques que le nationalisme local l'emporta dans les pays arabes sur les doctrines du panarabisme, sans parler du panislamisme, comme idéologie fédératrice de la lutte anticoloniale.

Le nationalisme local est donc resté la force prédominante de la politique comme de l'idéologie. Une des caractéristiques du nationalisme arabe anti-impérialiste de l'après-guerre est l'approfondissement de son contenu social; il ne se bornait pas à résoudre le problème national mais proposait aussi un programme social.

Les idées socialistes étaient connues depuis longtemps dans les pays arabes d'Afrique du Nord mais seulement par le cercle étroit des intellectuels et — sauf en Algérie, à un stade ultérieur — elles ne figuraient pas dans les programmes nationalistes. Les partis communistes d'Égypte et du Soudan agissaient dans l'illégalité, alors qu'au Maghreb, leurs membres étaient, même après la guerre, surtout des Européens<sup>43</sup>. Aucun de ces partis n'a donc, pas plus que la classe ouvrière, pu jouer un rôle prépondérant dans le mouvement de libération nationale<sup>44</sup>. Un marxiste marocain, 'Azīz Belal, recense les principales causes de ce phénomène: le faible nombre d'ouvriers

42. B. Dodge, 1965p. 94-119.

43. M. S. Agwani, 1969.

44. A. Abdel-Malek, 1966.

dû au sous-développement industriel; l'analphabétisme, la survivance des valeurs traditionnelles, l'absence d'une conscience de classe; l'incapacité initiale du mouvement marxiste arabe à s'adapter au contexte socioculturel et psychosociologique propre au monde arabe. Les partis marxistes apparurent initialement plus comme des mouvements animés d'un idéal progressiste ayant une « coloration européenne » et mal adaptés aux réalités nationales que comme les théoriciens d'une « perspective nationale » et de la lutte pour l'affirmation de la nation<sup>45</sup>.

Mais en même temps, la victoire de l'URSS dans la seconde guerre mondiale et la transformation réussie d'un pays sous-développé en une puissance industrielle attirèrent de nombreux nationalistes arabes vers le socialisme. On vit ainsi apparaître divers types de socialismes arabes qui, tout en adoptant de nombreux enseignements sociaux et économiques du marxisme, refusaient de souscrire à la vision du monde marxiste athéiste et internationaliste.

Dans la plupart des variantes du socialisme arabe, le capitalisme n'est pas rejeté en soi, en tant que mode de production, mais seulement à certains stades de son développement — le libéralisme capitaliste ou le laisser-faire. Le socialisme est interprété non comme une vision de classe des exploités, mais plutôt comme une série de techniques et de modes d'organisation capables d'assurer le progrès et essentiellement liés aux activités du gouvernement et à une expansion de ses fonctions économiques.

Les slogans socialistes ont été mis au service du nationalisme arabe. Un des fondateurs du parti Ba'ṯh, Michel Aflaq, expliqua brutalement que le socialisme n'était qu'un appendice de la plate-forme nationaliste<sup>46</sup>. Cette approche est, pour l'essentiel, commune à de nombreuses idéologies des mouvements de libération nationale. Leurs représentants ayant été amenés à des slogans socialistes au cours de la lutte engagée pour obtenir et affirmer l'indépendance politique, ils sont enclins à ne considérer le socialisme que comme un moyen d'atteindre les objectifs nationaux et de reconstruire le pays<sup>47</sup>. Dans de telles situations, le socialisme est l'autre face du nationalisme.

45. A. Belal, 1972, p. 21-22.

46. « Pour nous, le socialisme est un outil qui se rapporte à nos besoins nationaux, à notre situation nationale, et ne peut donc être une philosophie ou une perspective fondamentale dominant notre vie [...]. Le nationaliste arabe se rend compte que le socialisme est le meilleur moyen de redonner vie à son nationalisme et à sa nation », cité dans S. A. Hanna et G. H. Gardner, 1969, p. 300.

47. O. V. Martyshin, 1978, p. 100

## L'Afrique occidentale

*Jean Suret-Canale et A. Adu Boahen*

La fin de la seconde guerre mondiale et la victoire des Alliés ne pouvaient que soulever d'immenses espérances chez les peuples d'Afrique soumis à la domination coloniale. La défaite du fascisme était celle d'une doctrine qui se fondait sur le racisme, l'exaltation de la force brutale et la négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; c'était, implicitement, la condamnation du colonialisme dont les principes — ou la pratique — reposaient sur les mêmes bases. Dès 1941, la Charte de l'Atlantique avait inscrit dans les buts de guerre des Alliés le « droit qu'a chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre ». Dans l'esprit des signataires, cela ne devait s'appliquer qu'à l'Europe; mais les peuples africains devaient s'en saisir et revendiquer ce droit pour eux-mêmes. Dans une note intitulée « La Charte et l'Afrique-Occidentale britannique », Azikiwe, au Nigéria, exigeait des réformes immédiates et un gouvernement représentatif. Dans un discours prononcé en 1943, G. E. Moore, membre du Conseil législatif de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana), affirmait également que s'il s'agissait bien « du droit qu'a chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre, c'était un droit dont les Africains devaient jouir eux aussi ». La même année, le chef suprême des Sherbro, Albert George Caulker, exigeait des autorités coloniales qu'après la guerre, elles restituent le pouvoir souverain au peuple de la Sierra Leone, dans l'esprit de la Charte<sup>1</sup>. Ayant participé à la guerre au nom de ces principes,

1. P. O. Escdebe, 1971, p. 24; A. A. Boahen, 1986, p. 141-142; A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 13-14.



tant en hommes qu'en fournitures (du moins pour les colonies françaises et anglaises), les peuples d'Afrique occidentale vont donc mettre en question le régime colonial.

L'éveil des forces politiques radicales en Afrique occidentale fut facilité par d'autres facteurs. Le premier est l'anticolonialisme des deux grands vainqueurs de la coalition alliée, l'URSS et les États-Unis d'Amérique, même s'il repose sur des motivations très différentes. Le second est la poussée des forces de gauche en France et en Grande-Bretagne qui s'exprime par une majorité socialiste-communiste à l'Assemblée constituante française de 1945 et par l'avènement des travaillistes en Grande-Bretagne.

La seconde guerre mondiale a influé sur la situation politique de l'Afrique occidentale selon d'autres modalités qui ont été analysées ailleurs, mais qu'il nous faut évoquer brièvement ici. Tout d'abord, la mobilisation forcée de tant d'Africains pour la guerre suscita une vive colère chez tous les Africains de toutes les classes et en particulier chez les épouses, les mères et les grands-mères qui ne supportaient pas de se voir arracher maris, fils et petits-fils. Beaucoup d'Africains qui étaient restés devaient d'ailleurs souffrir presque autant que ceux qui avaient été envoyés à la guerre, mais bien sûr d'une manière différente. En second lieu, les Africains qui accomplissaient un service actif en Birmanie ou en Inde entrèrent en contact avec les mouvements indépendantistes de ces régions. L'expérience qu'ils en tirèrent n'élargit pas seulement leur horizon politique, elle les familiarisa aussi avec les stratégies et tactiques anticoloniales suivies à l'époque, et ils n'allèrent pas hésiter à mettre en œuvre certaines d'entre elles à leur retour chez eux. En troisième lieu, lorsque ces soldats regagnèrent leur pays après la guerre, ils espéraient recevoir de généreuses récompenses sous la forme d'indemnités, de primes de démobilisation, d'emplois, etc. ; or celles-ci n'arrivèrent jamais. Leur déception les conduisit à grossir les rangs des nationalistes et certains d'entre eux devinrent même des dirigeants actifs de mouvements de masse. Dans ces conditions, la guerre renforça considérablement les sentiments anticoloniaux et nationalistes en Afrique occidentale.

## Les transformations économiques et sociales

L'aspiration à vivre mieux et autrement se manifeste dans les années 1945-1948 de façon parfois explosive en raison du régime économique et politique imposé pendant la guerre. Les excès de l'« effort de guerre » — travail forcé et prélèvement de produits —, la pénurie et les hausses vertigineuses de prix entraînant le marché noir combinées avec le blocage des salaires, les méthodes autoritaires de la chefferie et des autorités coloniales, tout cela devient insupportable avec le retour de la paix. Dans ce contexte, l'aspiration des élites à voir reconnaître leurs droits et leur vocation à jouer un rôle économique et politique va s'appuyer sur un profond mouvement populaire

dans lequel les revendications économiques sont étroitement associées aux revendications anticoloniales telles que l'abolition du travail forcé et de la discrimination raciale, et l'octroi des droits politiques.

Cette unanimité recouvre des divergences qui apparaissent dès la fin des années 40 et surtout après les indépendances. Pour certaines couches bourgeoises, l'objectif se limite à prendre la place occupée par les Européens; pour les masses, l'aspiration à la libération nationale est indissociable d'une aspiration à la libération sociale. Certains leaders issus de l'élite (la minorité ayant reçu une formation scolaire de type européen) se font les porte-parole de ces aspirations populaires; poursuivre ce chemin jusqu'au bout suppose que ces gens, pour reprendre une formule célèbre d'Amilcar Cabral, acceptent de « se suicider en tant que classe<sup>2</sup> », et cet itinéraire n'a pas été le plus fréquent.

Dans les années qui suivent immédiatement la fin de la guerre, la pénurie se maintient et les premiers « plans » mis en œuvre dans les colonies visent à accroître le rôle de celles-ci comme fournisseurs de matières premières. Plus tard, ces objectifs allaient être quelque peu modifiés tout en restant cependant centrés sur le développement des productions primaires et sur des investissements essentiellement orientés vers des équipements indispensables tels que les ports, aéroports, routes et centrales électriques. Les besoins de l'économie en main-d'œuvre suffisamment qualifiée et en bonne santé et les aspirations de la population conjuguèrent leurs effets pour inciter les autorités coloniales à faire un effort dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans d'autres secteurs. Le retard économique de l'Afrique occidentale — où persiste l'« économie de traite » —, aggravé par les années de guerre, rend indispensable une participation des États coloniaux aux investissements outre-mer, ce qui était généralement exclu avant guerre. Le vocable et le mythe de l'« aide » vont faire leur apparition. Dans le cadre de cette économie de traite, qui perdure jusqu'à la fin des années 50, les productions agricoles d'exportation se développent, mais aussi les industries extractives, quasi absentes avant 1949-1951 dans le domaine français. Les industries de transformation commencent à se développer, essentiellement dans les capitales-ports, sous la forme de l'industrie de « substitution aux importations » ou de la première transformation de produits exportables.

Sur le plan social, cette période voit la création de nouvelles écoles primaires, tandis que des collèges universitaires s'ouvrent à Ibadan, au Nigéria, et à Legon, en Côte-de-l'Or (actuel Ghana). Après la guerre, l'urbanisation connaît aussi un grand essor, car les jeunes chômeurs ayant quitté l'école abandonnent toujours plus nombreux les campagnes pour aller chercher dans les villes des emplois et des distractions. En outre, dans le même temps, de plus en plus d'Africains de l'Ouest ayant reçu à l'étranger une éducation et une formation d'avocats, de médecins ou d'ingénieurs (mais surtout d'avo-

2. A. Cabral, 1975.

cats) commencent à rentrer au pays, principalement en Afrique-Occidentale britannique.

Toutes ces transformations entraînent une augmentation constante des membres de la bourgeoisie des professions libérales d'une part — avocats, médecins, universitaires, fonctionnaires ainsi que de la petite bourgeoisie africaine des hommes d'affaires — et, d'autre part, de la classe laborieuse formée d'instituteurs, de mécaniciens, de chauffeurs, de mineurs, de cheminots, de boutiquiers et de petits commerçants africains. Ces transformations aboutissent surtout à une concentration de plus en plus grande de jeunes chômeurs ayant quitté l'école dans les quelques villes qui tiennent lieu tantôt de capitales, tantôt de centres administratifs ou miniers. Dans les zones rurales, où la masse de la population africaine continue à habiter, on assiste aussi à un accroissement régulier du nombre de cultivateurs de cacaoyers, de planteurs d'arachides, de producteurs de café et de travailleurs agricoles, surtout en Côte-de-l'Or, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Les quatre colonies britanniques sont sensiblement plus développées, comparées aux territoires français et portugais qui les entourent. Sur le plan économique, elles ont un réseau ferroviaire plus ramifié et leur production agricole et minière est beaucoup plus importante. Sur le plan social et culturel, le Nigéria, dont la population est plus nombreuse que celle de la totalité des colonies françaises, peut se targuer de l'existence déjà séculaire d'une élite anglicisée (avocats, pasteurs, enseignants) et d'une presse africaine elle aussi presque séculaire.

C'est sur cette toile de fond qu'il nous faut examiner les changements politiques spectaculaires qui se sont produits en Afrique occidentale dans la décennie qui a immédiatement suivi la seconde guerre mondiale. Cette évolution a été vraiment frappante car, s'il avait fallu aux puissances impériales européennes une vingtaine d'années à partir de 1880 pour se partager et occuper l'Afrique, il a fallu à la plupart des États africains à peu près le même temps pour recouvrer leur indépendance et leur souveraineté politique après la guerre. Pendant la période considérée ici, sur les quinze colonies ouest-africaines, onze avaient reconquis leur souveraineté politique dès 1960, leur nombre n'atteignant pas moins de neuf pour la seule année 1960; il y en eut encore deux entre 1961 et 1965, les deux dernières accédant à l'indépendance en 1973 et 1974. Quatre de ces colonies étaient britanniques — le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la Sierra Leone et la Gambie — et neuf françaises — le Dahomey (actuel Bénin), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Soudan (actuel Mali), la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Haute-Volta (actuel Burkina Faso); les autres étaient portugaises: Cap-Vert et Guinée-Bissau. La Côte-de-l'Or fut la première des colonies britanniques à gagner sa bataille pour le renversement du colonialisme; elle fut suivie par le Nigéria, puis par la Sierra Leone et, enfin, par la Gambie. Parmi les colonies françaises, c'est la Guinée qui s'est émancipée la première en 1958, suivie par les autres qui ont toutes recouvré leur souveraineté au cours de la seule année 1960. Les dernières colonies ouest-africaines à rejeter le colonialisme furent les colonies portugaises du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau.

Ces simples faits soulèvent un certain nombre de questions intéressantes auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre. La première est de savoir pourquoi le colonialisme a quasiment pris fin en Afrique occidentale dans les quinze ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Deuxièmement, pourquoi est-ce une colonie britannique qui fut la première à reconquérir son indépendance, première non seulement en Afrique occidentale mais dans toute l'Afrique au sud du Sahara, et pourquoi cette colonie fut-elle la Côte-de-l'Or? Troisièmement, pourquoi est-ce la Guinée qui prit la tête de l'émancipation en Afrique-Occidentale française et pourquoi les autres colonies françaises accédèrent-elles toutes à l'indépendance la même année, en 1960? Enfin, pourquoi les colonies portugaises furent-elles les dernières à suivre le mouvement d'indépendance? Telles sont les questions auxquelles le présent chapitre cherche à répondre, en examinant successivement le cas des colonies d'Afrique occidentale britanniques, françaises et, enfin, portugaises.

## L'Afrique-Occidentale britannique

La liquidation du colonialisme en Afrique-Occidentale britannique dans les vingt années qui ont suivi la seconde guerre mondiale est imputable à trois grands facteurs qui s'appliquent aussi, plus ou moins, à toutes les autres colonies. Le premier, et de loin le plus important, est ce que Mazrui et Tidy ont appelé «la grande montée du nationalisme africain<sup>3</sup>» pendant la période considérée; le deuxième tient à la nature, aux objectifs et aux activités des partis politiques et des mouvements nationalistes qui avaient été créés; l'ensemble des actions et des réactions de la puissance coloniale britannique aux initiatives et aux exigences des nationalistes africains et de leurs partisans constitue le troisième facteur.

Comme le volume VII de la présente *Histoire* l'a surabondamment montré, les activités africaines nationalistes ou anticoloniales avaient commencé dès l'instauration du système colonial en Afrique et elles avaient grandi en intensité et en complexité avec les années<sup>4</sup>. C'est au cours de la décennie qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale que le nationalisme ou l'anticolonialisme africain a atteint son apogée en raison d'un certain nombre de facteurs. Le premier, évoqué dans l'introduction, fut l'effet de la guerre elle-même et la déception engendrée par l'attitude du gouvernement britannique vis-à-vis de la Charte de l'Atlantique<sup>5</sup>.

Le deuxième facteur, qui n'a pas seulement donné une forte impulsion aux activités nationalistes mais les a également radicalisées notamment dans l'Afrique-Occidentale britannique, fut le Congrès panafricain tenu

3. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 1.

4. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chap. 3-10.

5. P. O. Escdebe, 1971, p. 24.

à Manchester en 1945. Ce congrès est analysé plus loin, au chapitre 25, mais il convient d'en souligner certains aspects qui ont ici leur pertinence. Sans doute y avait-il eu de nombreux congrès panafricains depuis 1900<sup>6</sup>, mais celui-là fut unique et a fait date à bien des égards. Tout d'abord, ce fut le premier de ces congrès dans la préparation et le déroulement duquel des Africains, comme Kwame Nkrumah de la Côte-de-l'Or, jouèrent un rôle déterminant et auquel des Africains furent très nombreux à participer. Parmi eux figuraient Obafemi Awolowo, H. O. Davies et Jaja Wachuku, du Nigéria, J. E. Taylor, Ako Adjei et le Dr R. G. Armattoo, de la Côte-de-l'Or, Jomo Kenyatta, du Kenya, et Hastings Banda, du Malawi. En second lieu, c'est ce congrès qui, pour la première fois, a réclamé non seulement « une indépendance complète et absolue » et une Afrique unifiée à économie socialiste, mais a esquissé aussi les stratégies à suivre. « Si le monde occidental reste décidé à gouverner l'humanité par la force, affirmait l'une de ses résolutions, il se peut que les Africains soient amenés, en dernier ressort, à recourir à la force pour tenter d'obtenir la liberté, même si la force les détruit et le monde avec eux. » Une autre résolution, empruntant la terminologie marxiste, appelait aussi les ouvriers, les agriculteurs et les intellectuels des colonies à s'unir et à constituer des organisations efficaces pour combattre l'exploitation impérialiste et conquérir l'indépendance, et elle recommandait le recours à des méthodes telles que la grève, le boycottage et l'action directe, ainsi que d'autres stratégies non violentes<sup>7</sup>. Toutefois, ce que le congrès eut de plus significatif, c'est que la plupart des Africains qui y avaient assisté retournèrent rapidement dans leurs pays respectifs et, dans l'esprit des résolutions, lancèrent des campagnes pour l'indépendance ou s'y joignirent. Les plus notables d'entre eux étaient Kwame Nkrumah, O. Awolowo, J. Kenyatta et K. Banda. Il est important de relever qu'aucun Africain originaire des territoires français, portugais ou belges de l'Afrique n'assistait à ce mémorable congrès.

Toutefois, le facteur qui contribua le plus à la grande montée du nationalisme fut le sentiment de colère, de déception et de frustration suscité par la dégradation de la situation économique et sociale, ainsi que le caractère insatisfaisant des réformes introduites après la guerre par les puissances coloniales en général et par les Britanniques en particulier. La période qui suivit immédiatement la guerre fut marquée par de sévères pénuries et par le prix prohibitif des biens de consommation, dont les gouvernements coloniaux furent tenus pour responsables. C'est en partie cette frustration et cette colère qui trouvèrent leur expression dans les grèves des ouvriers au Nigéria entre 1945 et 1948, et dans la manifestation d'anciens militaires suivie du boycottage et du pillage des produits européens en Côte-de-l'Or en 1948, actions auxquelles furent mêlées toutes les classes mentionnées plus haut<sup>8</sup> et qui renforcèrent et propagèrent encore l'anticolonialisme. Sur le

6. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, ch. 29.

7. P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 57-87; A. A. Boahen, 1986, p. 142-143.

8. D. Austin, 1964, p. 49-84.



7.1. Obafemi Awolowo, dirigeant de l'Action Group du Nigéria fondé en 1950.  
[Source: Ambassade de la République fédérale du Nigéria, Paris.]

front social, la décision du pouvoir colonial britannique de ne créer qu'une seule université pour toute l'Afrique-Occidentale britannique au lieu d'une pour chaque colonie, comme le recommandait la majorité des membres de sa propre commission, exacerba encore les sentiments. Les amendements constitutionnels introduits après la guerre dans toute l'Afrique-Occidentale britannique ne répondaient nullement aux aspirations ni à celles de l'élite instruite en particulier. Cela est évident quand on analyse les constitutions mises en vigueur au Nigéria en 1946, en Côte-de-l'Or en 1946 également et en Sierra Leone en 1947<sup>9</sup>. Le dénominateur commun de ces constitutions est que si elles introduisaient des majorités africaines officieuses dans les

9. C. M. Fyle, 1981, p. 138-139; O. Ikime, 1980, p. 524-528; D. Austin, 1964, p. 84-92.

assemblées législatives, une majorité des nouveaux parlementaires devait être soit nommée par le gouverneur, soit élue par les chefs coutumiers. En Sierra Leone comme au Nigéria, ces propositions nouvelles se traduisaient aussi par une domination des régions septentrionales du pays sur le Sud, plus occidentalisé. Comme il était à prévoir, les nouvelles constitutions provoquèrent la colère de l'élite instruite dans toutes les colonies britanniques d'Afrique occidentale et accentuèrent encore leur volonté de mettre fin au système colonial.

Outre l'intensification et la radicalisation du nationalisme dans l'Afrique-Occidentale britannique, l'autre facteur qui contribua au renversement du système colonial est lié à la nature et aux objectifs des partis politiques nés après la seconde guerre mondiale, ainsi qu'aux stratégies qu'ils adoptèrent. Ce facteur est d'une importance cruciale parce qu'il explique pourquoi c'est la Côte-de-l'Or et non pas, par exemple, le Nigéria qui fut la première colonie britannique à accéder à l'indépendance et, ensuite, pourquoi dans les autres colonies, ce sont les régions du Nord et non celles du Sud, plus évoluées, qui dominèrent et continuent de dominer la scène politique.

Toute une gamme de partis politiques fit son apparition en Afrique en général et dans l'Afrique-Occidentale britannique en particulier au cours de la décennie qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale<sup>10</sup>. Parmi ceux-ci, la United Gold Coast Convention (UGCC), le Convention People's Party (CPP) et le Northern People's Party (NPP) fondés au Ghana respectivement en 1947, 1949 et 1954; le National Council for Nigerian Citizens (NCNC), l'Action Group (AG) et le Northern People's Congress (NPC) fondés au Nigéria respectivement en 1944, 1950 et 1951; le National Council of Sierra Leone (NCSL) et le Sierra Leone People's Party (SLPP) respectivement fondés en 1950 et 1951; enfin, le United Party et le People's Progressive Party (PPP) fondés en Gambie respectivement en 1951 et en 1959. C'est sous la direction de ces partis que la bataille pour l'indépendance fut remportée. La question est maintenant de savoir pourquoi ces partis et mouvements politiques d'après la seconde guerre mondiale ont réussi alors que ceux de la période précédente avaient échoué.

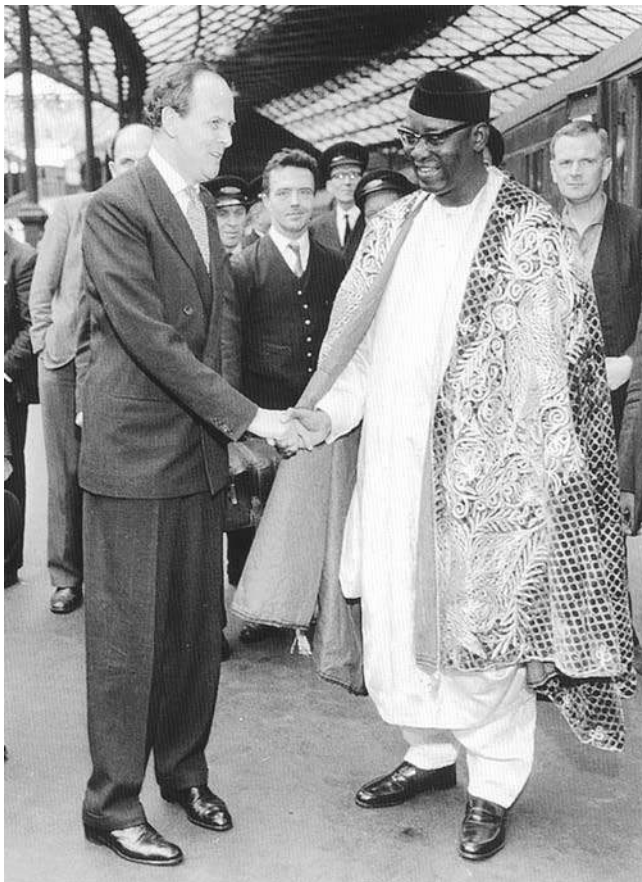
Premièrement, la réponse tient à la nature des partis, associations et clubs de l'après-guerre. Contrairement à ceux de la période d'avant-guerre, ces partis n'étaient pas des partis élitistes limités à la minorité instruite et aux centres urbains: c'étaient, dans l'ensemble, des partis de masse dont les partisans se recrutaient aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ils étaient soutenus, à des degrés divers, par les anciens militaires, les syndicats, les étudiants, les organisations féminines, les agriculteurs, les négociants, les chefs coutumiers, etc. À cause de ce soutien, les autorités coloniales ne pouvaient ni les ignorer, ni les tenir pour quantité négligeable, comme cela avait été le cas avec les anciens partis. Il faut insister ici sur le rôle des syndicats, qui sera examiné plus loin, car si en Côte-

10. T. Hodgkins, 1961, p. 179-209.

de-l'Or le Trade Union Congress (TUC) avait apporté son total soutien au CPP et pris une part décisive à sa campagne, au Nigéria et dans les autres colonies, en revanche, soit à cause de sa faiblesse, soit à cause de ses divisions qui reflétaient celles des régions, le TUC ne joua pas un rôle important. Deuxièmement, contrairement aux groupes antérieurs, ces partis ne fonctionnaient pas à temps partiel, mais étaient bien organisés, avec des bureaux, des slogans et un matériel moderne comprenant notamment des camionnettes de propagande, des haut-parleurs et des imprimeries, et, surtout, ils avaient un personnel travaillant à plein temps aux niveaux national, régional et local. Ils étaient donc en mesure de faire connaître leurs vues jusque dans les parties les plus reculées de leurs régions ou de leur pays et d'augmenter ainsi le nombre de leurs adhérents et leur force. Troisièmement, contrairement aux partis précédents, certains des nouveaux partis étaient prêts à user de tous les moyens, pacifiques ou violents, constitutionnels ou inconstitutionnels, à l'échelon local ou international, pour parvenir à leurs fins. Les méthodes pacifiques et constitutionnelles comportaient des rassemblements de masse, des campagnes de presse, la participation aux nombreuses élections, sur lesquelles les puissances coloniales insistaient beaucoup, et des appels à des organismes internationaux, comme l'Organisation des Nations Unies, et à des gouvernements anticolonialistes, comme les États-Unis ou l'Union soviétique. Au nombre des méthodes violentes et inconstitutionnelles figuraient le boycottage, les grèves, le pillage et les attaques contre des institutions coloniales et des établissements commerciaux. Quatrièmement, la plupart des dirigeants des nouveaux partis, dont les plus grands étaient Kwame Nkrumah en Côte-de-l'Or, et Azikiwe et Awolowo au Nigéria, étaient extrêmement charismatiques, ce qui leur permettait de subjuguier une masse de sympathisants. Enfin et surtout, leurs objectifs et leurs slogans étaient très radicaux, parce qu'ils tenaient compte des problèmes sociaux et présentaient des projets pour les résoudre, ce qui les rendait sympathiques aux masses ; ils réclamaient « l'autonomie tout de suite » ou « l'autonomie par étapes » et non plus, comme dans les années 30, une réforme du régime colonial. De tous les partis qui firent leur apparition dans l'Afrique-Occidentale britannique, sinon dans l'Afrique tout entière, aucun ne fut mieux organisé, plus discipliné, plus dynamique et radical et aucun ne jouit d'une direction plus charismatique que le Convention People's Party de la Côte-de-l'Or, et ce essentiellement grâce à son fondateur et leader Kwame Nkrumah. Il est évident que c'est ce prestige exceptionnel du CPP qui explique en partie non seulement pourquoi il acquit un tel ascendant en Côte-de-l'Or, mais aussi pourquoi la Côte-de-l'Or fut la première colonie britannique au sud du Sahara à gagner la bataille de l'indépendance.

Toutefois, en ce qui concerne les structures et l'adhésion des masses, les partis différaient sur bien des points importants et ce sont ces différences qui expliquent non seulement la date à laquelle prit fin le combat pour l'indépendance, mais aussi le type de direction choisie par le pays devenu indépendant. Tout d'abord, si certains de ces partis étaient des par-





7.2. Nnamdi Azikiwe, gouverneur général du Nigéria, avec le duc du Devonshire à Londres le 10 juillet 1961.

[Photo: © Topham, Londres.]

tis vraiment nationaux avec des sections et des sympathisants dans toutes les régions du pays, d'autres avaient une base essentiellement ethnique et étaient des partis régionaux. Cette différence résultait principalement de la force ou de la faiblesse de la polarisation ethnique et religieuse dans le pays. C'est ainsi qu'en Côte-de-l'Or, où cette polarisation était très faible, deux des trois partis, l'UGCC et le CPP, étaient des partis vraiment nationaux, avec des sections et un soutien dans toutes les régions du pays. Au Nigéria et dans les deux autres colonies britanniques où la polarisation et les affrontements entre les ethnies et entre les musulmans et les chrétiens étaient sérieux et âpres, les partis étaient essentiellement des partis régionaux. Ainsi, le NCNC, l'AG et le NPC du Nigéria étaient des partis régionaux, typologiquement et fondamentalement marqués par les ethnies ibo, yoruba et fulbe-hawsa, dominantes respectivement dans les anciennes régions est,

ouest et nord du pays. En Sierra Leone, le NCSL était le parti des créoles du Sud, tandis que le SLPP était en réalité le parti du protectorat du Nord, même s'il bénéficiait du soutien de quelques créoles. En fait, ce dernier parti avait été expressément créé pour combattre le premier<sup>11</sup>. De même, en Gambie, si le United Party était, comme le NCSL de la Sierra Leone, un parti de la « colonie », le PPP était essentiellement celui du protectorat<sup>12</sup>. Dans ces conditions, les partis de la Côte-de-l'Or se mirent facilement d'accord sur le principe de l'indépendance et sur sa date, alors que ces deux questions firent l'objet d'âpres controverses entre les partis dans les autres colonies. Au Nigéria, par exemple, le NCNC et l'AG s'étaient entendus dès 1951 pour que le pays devienne indépendant en 1956, mais le NPC s'y était opposé énergiquement avec le slogan « L'autonomie, dès qu'elle sera praticable », de sorte qu'il fallut attendre 1959 pour que tous les partis s'accordent sur la fameuse année 1960. En Sierra Leone aussi, c'est en 1959 seulement qu'un consensus se fit sur la date de l'indépendance. Aussi n'est-il pas surprenant que la Côte-de-l'Or ait été le premier territoire à couper le ruban de l'indépendance, suivie trois ans plus tard par le Nigéria et quatre ans plus tard par la Sierra Leone. En outre, parce que dans toutes les colonies autres que la Côte-de-l'Or, le Nord, au statut de protectorat, était plus peuplé que le Sud, les luttes entre les partis aboutirent à une domination politique du premier sur le second. Or, comme dans presque tous les cas, les habitants du Sud étaient, en matière d'économie, d'éducation occidentale et de modernisation, plus avancés que ceux du Nord, ce décalage politique ne contribua pas seulement au renforcement et à l'approfondissement du régionalisme, mais il inspira aussi aux Sudistes des sentiments de colère, d'impatience et de frustration qui n'ont pas encore totalement disparu à ce jour.

Il est un troisième facteur qu'il faut prendre en compte pour expliquer le résultat de la lutte pour l'indépendance dans l'Afrique-Occidentale britannique, à savoir l'attitude de la puissance coloniale britannique face aux exigences et aux activités des partis et organisations nationalistes. Si ces derniers s'étaient heurtés à une hostilité et avaient été brutalement réprimés, comme à Madagascar à la fin des années 40 et, on le verra plus loin, en Afrique-Occidentale française et dans l'Afrique portugaise, il est certain que l'indépendance n'eût pas été obtenue au moment où elle le fut et que le pouvoir n'eût pas été remis aux nationalistes comme il le fut. En raison d'une expérience des conflits et des revendications nationalistes remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avait déjà concerné les États-Unis, le Canada, l'Australie et atteint son point culminant avec les événements des années 40 en Asie en général et en Inde en particulier, et aussi en raison de l'intensité croissante de la vague nationaliste africaine, les Britanniques avaient accepté le principe de l'autonomie comme l'inévitable destin de toutes les colonies. Au début des années 50, sinon même dès la fin des années 40, les deux partis, conservateur et travailliste, ainsi que la majorité

11. P. O. Esedebe, 1971, p. 24; C. M. Fyle, 1981, p. 138-139.

12. T. Hodgkins, 1961, p. 188.

des principales firmes implantées dans les colonies ouest-africaines, ou, selon le mot de Fieldhouse, une majorité de « l'esprit officiel comme de l'esprit non officiel », étaient parvenus à cette conclusion au sujet desdites colonies<sup>13</sup>. Ce qui n'avait pas fait l'objet d'un accord, c'était la durée de l'apprentissage ou de la « préparation » à l'autonomie. Tandis que certains envisageaient une période d'une cinquantaine d'années, d'autres trouvaient encore ce chiffre irréaliste. De plus, contrairement à ce que des chercheurs comme Flint et Pearce ont soutenu<sup>14</sup>, les Britanniques n'avaient élaboré aucun programme pour ce qu'on appelle la décolonisation. Au contraire, à partir de la fin des années 40, ils s'opposaient plutôt aux initiatives et aux pressions qui s'exerçaient sur eux avec les activités et les revendications des nationalistes en Afrique. Certains procès-verbaux, établis par des fonctionnaires du Colonial Office, qui débattaient alors des questions de gouvernement indirect et des modifications constitutionnelles à introduire dans les colonies britanniques après la guerre, sont ici d'une grande pertinence. Après s'être rendu secrètement dans les colonies, Hailey soumit en 1942 un rapport au Colonial Office dans lequel il signalait notamment : « Il existe des forces, tant en métropole que *dans les dépendances* [c'est l'auteur qui souligne] qui vont exercer une pression grandissante en faveur de l'élargissement des institutions politiques contribuant à l'autonomie et d'une association plus complète des Africains à ces institutions. Il est probable que cette pression se renforcera considérablement du fait de la guerre. Si nous n'avons pas une idée claire de la forme constitutionnelle que devra prendre l'autonomie, la réaction à cette pression risque d'être mal coordonnée et de conduire à l'adoption de mesures que nous voudrions peut-être révoquer par la suite<sup>15</sup>. »

À l'appui du plaidoyer de Hailey en faveur d'une modification du système dit de gouvernement indirect, le conseiller juridique du Colonial Office, sir H. G. Bushe, avait également déclaré : « Le revers de la médaille est le progrès constant de l'Africain instruit à qui les institutions primitives, inefficaces et bien souvent corrompues du gouvernement indirect déplaisent souverainement. Si, comme le Blanc, il n'avait besoin que de les révérer, il pourrait se satisfaire de la situation. Malheureusement, il constate que, contrairement au Blanc, il doit s'y soumettre. » Non seulement le sous-secrétaire adjoint, sir Arthur Dawse, partageait cet avis, mais il poursuivait en ces termes : « À mon sens, la remarque de sir G. Bushe [...] se vérifie de plus en plus. Il est absurde d'ériger en principe sacro-saint ce qui n'est qu'un expédient éphémère. *Les choses évoluent si vite en Afrique* [c'est l'auteur qui souligne] que les partisans doctrinaires du principe du gouvernement indirect risquent de se trouver dépassés beaucoup plus vite que quiconque ne l'aurait cru possible il y a quelques années<sup>16</sup>. »

13. D. K. Fieldhouse, 1986, p. 3-12.

14. J. Flint, 1983; R. D. Pearce, 1984.

15. Cité dans P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 250-251.

16. Cité dans J. Flint, 1983, p. 395.

Ces procès-verbaux révèlent clairement que le Colonial Office réagissait aux revendications des nationalistes africains ou les devançait, et c'est ce qui rend si trompeurs et si inacceptables les termes de « décolonisation » et de « transfert de pouvoir » qu'emploient aujourd'hui de plus en plus les historiens eurocentristes.

Face à la poussée de plus en plus forte des activités nationalistes africaines, qui atteignirent une intensité particulière à partir du milieu des années 50, et libres de pressions ou d'oppositions de la part des colons blancs, comme celles qui s'exerçaient en Afrique orientale et australe, les Britanniques, contrairement aux Français dans les années 40 ou aux Portugais, décidèrent de ne pas résister aux nationalistes. Ils choisirent d'abandonner ceux qui avaient été jusqu'alors leurs proches alliés et leurs instruments, à savoir l'élite dominante traditionnelle, et de céder aux nationalistes de chaque pays ou de négocier avec eux, laissant l'accord ou l'absence d'accord entre eux, sur des questions telles que l'indépendance elle-même, la nature de la nouvelle Constitution, l'allocation des recettes, etc., déterminer la date et l'issue des négociations. De surcroît, contrairement aux Français et aux Portugais, les Britanniques eurent principalement recours, en Afrique occidentale, à des moyens pacifiques et constitutionnels, encore que l'emploi de la force ou de la violence ne fût pas entièrement exclu, comme en témoignent la fusillade de 1948 en Côte-de-l'Or, l'emprisonnement de Nkrumah et de beaucoup de ses partisans au début des années 50 et la répression de la grève de 1955 et l'agitation de 1955-1956 contre les chefferies en Sierra Leone, qui fit une centaine de morts.

C'est parce que presque tous les partis de la Côte-de-l'Or ainsi qu'une nette majorité des habitants eux-mêmes étaient parvenus — comme le prouvent les résultats des élections de 1951 et de 1956 que remportèrent Nkrumah et son parti — à un consensus sur ces questions que les Britanniques fixèrent au 5 mars 1957 la date de l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Et c'est parce que, après une série de conférences constitutionnelles tant sur place qu'en Grande-Bretagne, tous les partis du Nigéria et de la Sierra Leone s'étaient mis d'accord sur les questions relatives à l'indépendance à la fin des années 50 que la Grande-Bretagne accepta leurs revendications d'indépendance. Il faut souligner que, contrairement à ce qu'ont récemment prétendu certains historiens eurocentristes, ce sont les Africains de l'Ouest eux-mêmes qui avaient pris l'initiative de la lutte pour l'indépendance et non pas le Colonial Office, le Parlement britannique ou l'opinion publique britannique.

## L'Afrique-Occidentale française et le Togo

Si les Britanniques n'avaient pas décidé de la date à laquelle aboutirait la lutte pour l'indépendance dans leurs colonies d'Afrique occidentale, les Français, pour leur part, avaient certainement pris cette décision. C'est ce que montre clairement le fait que toutes les colonies britanniques d'Afrique

occidentale ont accédé à l'indépendance à des dates différentes s'échelonnant de 1957 à 1965, alors que, à l'exception de la Guinée et de Djibouti, toutes les colonies françaises du continent africain deviennent indépendantes la même année, en 1960! Pourquoi donc ce dénouement non dépourvu d'intérêt en Afrique-Occidentale française? Là encore, les réponses tiennent à la nature des revendications et des activités nationalistes, à la nature des partis politiques qui avaient fait leur apparition et, surtout, d'une manière tout à fait déterminante, aux réactions de la France et, en particulier, à celles d'un homme, le général de Gaulle.

Alors que l'Afrique-Occidentale britannique se compose de quatre entités distinctes, l'Afrique-Occidentale française constitue, jusqu'en 1958, une « fédération » de huit colonies — appelées « territoires d'outre-mer » à partir de 1946 — et forme une seule unité administrative sous l'autorité d'un gouverneur général qui prend, en 1946, le titre de « haut commissaire de la République ». La partie française du Togo, territoire sous tutelle, est dotée d'un statut à part.

Moins peuplée, moins bien équipée, l'AOF est retardataire dans tous les domaines par rapport à l'Afrique-Occidentale britannique : en dehors des trois communes de plein exercice du Sénégal (Dakar, Rufisque, Saint-Louis<sup>17</sup>) dont les natifs, Noirs comme Blancs, sont citoyens français et peuvent donc participer à la vie politique et aux élections, le régime colonial a exclu toute forme de vie politique pour les « sujets » coloniaux. Ceux-ci sont en outre, tant dans l'administration que dans le secteur privé, soumis, même pour les emplois subalternes, à la concurrence d'un colonat de « petits Blancs » qui n'existe pas dans l'Afrique-Occidentale britannique.

La fin de la guerre va provoquer de vives réactions, pour les raisons déjà évoquées, mais aussi à cause d'une brusque transformation du statut politique. La Conférence africaine française de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944) qui avait réuni, avant la libération de la métropole, gouverneurs et colons, n'avait nullement ouvert la voie à une quelconque « décolonisation » comme la légende l'établit : elle avait au contraire exclu « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire » et précisé que « la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies, est à écarter<sup>18</sup> ». Elle se bornait à promettre, pour un avenir non déterminé, une « participation » éventuelle des Africains à la gestion de leurs propres affaires. Propos qui furent pris au pied de la lettre par les Africains et suscitèrent par la suite l'ire des colons qui jugeaient cela intolérable.

En 1945, la poussée des forces de gauche allait avoir des conséquences en Afrique. Pour la première fois, en octobre 1945, les sujets (une petite minorité d'entre eux : pour l'AOF, 117 000 sur 16 millions d'habitants)

17. Il faut noter que la commune de Gorée ayant été rattachée à celle de Dakar en 1929, le nombre des communes de plein exercice est passé de quatre à trois.

18. La Conférence africaine française, 1944. Cette partie est imprimée en majuscules dans le texte.

élirent des députés à l'Assemblée nationale constituante française, parallèlement aux colons qui constituaient le « premier collège » des électeurs et qui reçurent une représentation démesurée par rapport à leur importance numérique (en AOF, 5 députés, 1 pour 5 000 personnes, contre 1 pour 60 000 à 70 000 en France !). Le général de Gaulle espérait, par cette représentation coloniale, compenser la poussée prévisible de la gauche en France. Les colons étaient acquis; les ex-sujets voteraient comme le voudrait l'administration. Mais l'événement ne répondit pas à cette attente: l'élection dans le cadre du « deuxième collège » porta à la députation ceux qui avaient mené campagne pour la fin du régime colonial. Au Sénégal, où l'élu du premier collège (ici à dominante africaine) fut l'avocat Lamine Gueye, vieux routier de la politique dans les « trois communes », et celui du deuxième collège le jeune agrégé de grammaire Léopold Sédar Senghor, les deux élus s'inscrivirent au Parti socialiste (SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière); les élus de la Guinée, Yacine Diallo, et du Dahomey, Sourou-Migan Apithy, s'affilièrent aussi au groupe socialiste. Félix Houphouët-Boigny, élu de la Côte d'Ivoire, et Fily Dabo Sissoko, élu du Soudan-Niger, s'apparentèrent au groupe communiste à l'Assemblée nationale.

### Assimilation et persistance du régime colonial

La première Constituante disposait d'une majorité de gauche (socialistes-communistes) à laquelle s'associèrent la plupart des élus autochtones d'outre-mer. La Constitution, dont le député du Sénégal Léopold Sédar Senghor avait été, avec Pierre Cot, l'un des rédacteurs, intégrait les anciennes colonies à la République et introduisait le vocable d'« Union française » mais laissait la porte ouverte à une évolution vers l'indépendance.

La Constituante vota par ailleurs la loi du 11 avril 1946 (dite loi Houphouët-Boigny) abolissant le travail forcé et la loi du 7 mai 1946 (dite loi Lamine Gueye) accordant la citoyenneté française à tous les ex-« sujets » coloniaux, ainsi que diverses mesures supprimant l'« indigénat », qui permettait à l'administration d'infliger aux « sujets » des sanctions pénales, et établissant les libertés de presse et d'association.

Cette Constitution suscita une violente campagne d'opposition de la droite (représentée au gouvernement par le Mouvement républicain populaire — MRP — social-chrétien), à laquelle participèrent l'Église catholique, le Parti radical-socialiste, le colonat et de Gaulle lui-même (qui avait entre-temps démissionné de son poste de chef du gouvernement). La Constitution fut rejetée par le suffrage universel et, dans la seconde Constituante élue en juin 1946, la gauche n'avait plus la majorité. La Constitution d'octobre 1946 — qui devint celle de la IV<sup>e</sup> République — comporta par rapport à la précédente d'importants reculs. L'abolition du travail forcé et l'octroi de la citoyenneté ne furent pas remis en cause, comme l'auraient voulu les colons, mais le texte constitutionnel supprima toute possibilité d'évolution vers l'indépendance et laissa la porte ouverte au maintien du « double collège » et de la représentation privilégiée des colons.

Pourquoi les élus africains acceptèrent-ils l'« assimilation » des deux constitutions, et l'acceptèrent-ils tous vraiment ? L'assimilationnisme avait, il est vrai, des racines profondes, notamment au Sénégal. Mais surtout, les élus africains redoutaient, dans le « fédéralisme » prôné par la droite, des « autonomies » à la sud-africaine qui auraient donné le pouvoir aux colons, qu'ils espéraient au contraire pouvoir combattre avec l'appui d'un pouvoir central « de gauche ». Mais cette espérance ne se réalisa pas.

### Le développement des partis

C'est dans ce contexte « assimilationniste » que les partis politiques se créent en Afrique-Occidentale française. Il convient de souligner néanmoins que, contrairement à leurs homologues des colonies britanniques, ces partis étaient associés à des partis français, parfois comme leur prolongement direct : ainsi en était-il du Parti socialiste, dont la Fédération du Sénégal dominait la vie politique de ce territoire jusqu'en 1948. Après 1947, le Rassemblement du peuple français (RPF) créé par de Gaulle s'implanta essentiellement en milieu européen et fit figure de parti des « ultras » de la colonisation. En 1949, sous l'égide du MRP, qui détenait désormais le portefeuille de la France d'outre-mer, se constituera le groupe parlementaire des Indépendants d'outre-mer, s'appuyant plutôt sur des comités électoraux que sur un ou des partis (à l'exception de la Convention africaine de Senghor au Sénégal).

Le Parti communiste, dont les principes excluaient la création de filiales à l'extérieur, s'était limité, dans les années 1944-1950, à animer des « Groupes d'études communistes » (GEC) réunissant Français et Africains, qui se donnèrent pour tâche de créer des partis ou mouvements de « front anticolonialiste » sous l'appellation de parti « démocratique » ou « progressiste » purement locaux (Parti démocratique de la Côte d'Ivoire, Parti progressiste nigérien...).

Face à la contre-offensive coloniale déployée au cours de l'été 1946, un certain nombre d'élus africains appelèrent à un rassemblement de tous les partis politiques à Bamako, en octobre 1946. Le ministre socialiste de la France d'outre-mer, Marius Moutet, donna instruction d'en empêcher la tenue par tous les moyens. Il fit pression sur les élus socialistes qui avaient signé l'appel au rassemblement pour qu'ils s'abstiennent d'y assister ; quant aux délégués de l'Afrique-Équatoriale française, ils ne purent s'y rendre. Le congrès eut cependant lieu comme prévu et aboutit à la création, sous la présidence d'Houphouët-Boigny, du Rassemblement démocratique africain (RDA) fédérant des partis africains locaux, sur la base de la lutte anticoloniale. Ses élus (7 à l'Assemblée nationale en novembre 1946) s'apparentèrent aux groupes communistes des diverses assemblées.

### La guerre froide et les tentatives de restauration coloniale

La présence d'élus africains dans les Assemblées françaises n'avait guère d'influence sur l'administration locale. La Constitution avait prévu l'établissement d'assemblées locales : « Conseils généraux » puis, en 1952, « Assem-

blées territoriales»; mais, sauf au Sénégal, les élections se firent au « double collège » avec une représentation particulière et exorbitante des colons; il y eut aussi une assemblée au niveau fédéral, le « Grand Conseil », élu au suffrage indirect par les assemblées territoriales. Au demeurant, gouverneur général et lieutenants-gouverneurs conservaient l'intégralité de leurs pouvoirs, les attributions des assemblées se limitant à un rôle consultatif et au vote du budget, largement prédéterminé par la prise en charge de « dépenses obligatoires ».



7.3. Congrès du RDA à Bamako en 1946. À droite, Félix Houphouët-Boigny; à gauche, Gabriel d'Arboussier.

[Photo : © Archives CRDA, Paris.]

L'éviction des ministres communistes en France (mai 1947) et les débuts de la guerre froide s'accompagnèrent d'une véritable politique de restauration coloniale qui avait ailleurs ses répondants: guerre de reconquête en Indochine, répression du mouvement nationaliste à Madagascar, etc. En AOF, la politique de répression concentra ses efforts sur la Côte d'Ivoire, bastion du RDA. Le leader du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, section du RDA), Félix Houphouët-Boigny, médecin africain issu d'une famille régnante du pays baoulé, ancien chef de canton et grand planteur, avait été en 1944 le créateur du Syndicat agricole africain regroupant les planteurs africains de caféiers et de cacaoyers. À l'époque, ils se trouvaient pris dans un conflit aigu avec les colons qui avaient hérité



du régime de Vichy des privilèges exorbitants, tels que des prix d'achat préférentiels et le monopole de la main-d'œuvre, fournie par le travail forcé, et de l'équipement. La bourgeoisie agricole ivoirienne dont il était le représentant défendait ses intérêts de classe en revendiquant l'abolition des privilèges à caractère raciste et la suppression du travail forcé qui lui donnerait accès à la main-d'œuvre jusque-là réservée aux Blancs. Mais, ce faisant, elle défendait par là même les intérêts des masses opprimées par le régime colonial et suscita un profond mouvement de masse dont le PDCI fut l'expression

Pour réduire le « poids » de la Côte d'Ivoire, le Territoire de la Haute-Volta, supprimé en 1932 et annexé pour la plus grande partie à la Côte d'Ivoire, fut restauré en 1947. Puis, le gouverneur Péchoux fut envoyé en Côte d'Ivoire fin 1948 avec mission de « casser » le RDA. En 1949 et 1950, il recourut à la violence et à des ratissages au cours desquels des villages furent incendiés et des paysans assassinés. Un certain nombre d'incidents sanglants eurent lieu, toujours attribués au RDA. Parmi les victimes figurait le sénateur Victor Biaka Boda, porté « disparu » et dont on devait trouver plus tard, avec sa chevalière en or, quelques ossements calcinés. Presque tous les dirigeants territoriaux et locaux furent arrêtés, à l'exception des députés Houphouët-Boigny et Ouezzin Coulibaly.

À la suite de ces mesures brutales et oppressives, Houphouët-Boigny allait céder. À l'issue de contacts engagés avec François Mitterrand, membre du même groupe (l'UDSR, Union démocratique et socialiste de la Résistance) que le ministre de la France d'outre-mer René Pleven, il décida, à la fin de l'année 1950, du désappareillement d'avec les groupes communistes et se rallia à la politique gouvernementale, en votant notamment les crédits militaires pour la guerre d'Indochine. Aux militants et adhérents du RDA, ce retournement fut présenté comme un « repli tactique » pour mettre fin à la répression. Le secrétaire général du RDA, Gabriel d'Arboussier, et les sections du Sénégal et du Niger refusèrent de suivre ce changement de cap; les autres (notamment celles de Guinée et du Soudan) s'y résignèrent afin de ne pas briser l'unité du mouvement.

### La poussée populaire et la marche vers l'indépendance

Malgré le retournement d'Houphouët-Boigny, la poussée populaire se maintint; l'action syndicale et les mouvements de grève dirigés contre les mesures de discrimination raciale persistantes (salaires, statuts, droit du travail) se développèrent à partir de 1951. En Guinée, le Parti démocratique de Guinée (section du RDA) dirigé par le syndicaliste Sékou Touré élargit à la campagne ses bases populaires en menant le combat contre la chefferie, rouage de base de l'administration coloniale. Au Soudan français, l'Union soudanaise (section du RDA), dirigée par Mamadou Konaté et Modibo Keita, poursuivit sa résistance. La dégradation de la situation internationale et de la situation coloniale française (défaite de Diên Biên Phu en Indochine, indépendance de la Tunisie et du Maroc, début de la guerre de libération en Algérie) obligea le gouvernement français à

lâcher du lest et à anticiper la demande d'indépendance complète. La loi-cadre, élaborée en 1956 par le ministre socialiste de la France d'outre-mer Gaston Defferre, sans la moindre consultation des élus ni des Assemblées africaines, et entrée en vigueur en 1957, accorda aux territoires d'outre-mer une « semi-autonomie », avec un « conseil de gouvernement » présidé par le gouverneur et un vice-président africain issu de la majorité de l'Assemblée. Mais rien de semblable n'était mis en place au niveau fédéral. Le gouvernement français, qui avait accentué jusque-là la centralisation au profit du gouvernement général, se préparait à dissocier les fédérations « trop massives économiquement, administrativement et politiquement<sup>19</sup> ». L'objectif était d'associer et de compromettre les dirigeants politiques africains dans la politique coloniale, sans leur donner de véritables responsabilités.

La loi-cadre ne put faire obstacle aux aspirations à l'indépendance, exprimées clairement pour la première fois par un parti nouveau, d'inspiration marxiste, appuyé principalement sur des étudiants revenus de France, le Parti africain de l'indépendance (PAI). L'indépendance continua à être popularisée, tant en France qu'en Afrique, par les étudiants de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)<sup>20</sup> et de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale (UGEAO). L'aspiration à l'unité — après l'échec d'une fusion avec le RDA — conduisit les formations politiques issues des Indépendants d'outre-mer et du Parti socialiste à fusionner dans le Parti du regroupement africain (PRA) dont le congrès, tenu à Cotonou en juillet 1958, vota une motion demandant l'indépendance immédiate.

Entre-temps, en mai 1958, le général de Gaulle avait repris le pouvoir et enterré la IV<sup>e</sup> République. La nouvelle Constitution élaborée par ses soins, et qui devait être sanctionnée le 28 septembre 1958 par un référendum en France et dans les territoires et départements d'outre-mer, faisait un pas supplémentaire en accordant l'autonomie aux territoires devenus républiques, avec un président élu remplaçant le gouverneur. L'« Union française » était remplacée par la « Communauté française » ; mais le gouvernement français conservait toute une série d'attributions essentielles et l'indépendance était explicitement présentée comme incompatible avec l'appartenance à la Communauté française.

De Gaulle soumit ses nouvelles propositions à un vote dans l'Afrique française et l'administration coloniale réussit à faire voter oui y compris au Niger dont le gouvernement, dirigé par le syndicaliste Bakary Djibo, avait appelé à voter non, et sauf en Guinée, où le non totalisa plus de 80 % des suffrages et qui proclama son indépendance le 2 octobre 1958. Ce choix condamnait à court terme la Communauté, malgré l'opposition acharnée d'Houphouët-Boigny. La Constitution, en faisant disparaître l'AOF en tant

19. P. H. Teitgen, ancien ministre des Territoires français d'outre-mer, cité par F. Ansprenger, 1961, p. 245.

20. Pour une discussion intéressante et plus détaillée sur le rôle des mouvements étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975, voir UNESCO, 1993.

qu'unité politique, avait consacré la « balkanisation » de l'ensemble français. Le Sénégal et le Soudan français tentèrent de s'y opposer en créant une « Fédération du Mali », à laquelle la Haute-Volta et le Dahomey furent d'abord associés, mais qu'ils quittèrent aussitôt sous la pression ivoirienne. Réduite à deux membres, la Fédération du Mali demanda son indépendance (septembre 1959) et la France dut se résigner à l'accorder le 20 juin 1960, au prix d'une révision de la Constitution. Les autres États suivirent le mouvement et leur indépendance fut proclamée au cours du mois d'août (Dahomey: 1<sup>er</sup> août; Niger: 3 août; Haute-Volta: 5 août; Côte d'Ivoire: 7 août), mais pour la Mauritanie le 28 novembre seulement.

Le Togo, de par son statut, avait suivi un chemin particulier. Le Comité de l'unité togolaise (CUT), animé depuis 1946 par Sylvanus Olympio, et la Juvento (Juventus Togo), créée en 1951, revendiquaient depuis cette date l'unité et l'indépendance. L'unité fut rejetée par le Togo britannique lors du référendum du 9 mai 1956 qui, par 58% des voix, consacra l'annexion à la Côte-de-l'Or. L'indépendance (*Ablode*) resta le mot d'ordre, malgré le trucage électoral qui permit à l'administration française de donner, jusqu'en 1958, la majorité à ses agents. Le double collège fut supprimé en 1952 et un « conseil de gouvernement » (avec 5 membres élus sur 9) créé en 1955; en juillet 1956, le Togo reçut le statut de « République autonome »; le CUT remporta les élections de 1958 et l'indépendance fut proclamée le 27 avril 1960, avec Sylvanus Olympio comme premier président.



7.4. Sylvanus Olympio, président du Togo, proclamant l'indépendance de son pays le 27 avril 1960.

[Photo: © AFP Photo, Paris.]

Il ressort de ce qui précède que, à l'inverse de ce qui s'est passé dans l'Afrique-Occidentale britannique, c'est le gouvernement français qui détermina véritablement la concession et le calendrier de l'indépendance en Afrique-Occidentale française et non les nationalistes africains. Tout d'abord, si le gouvernement français avait été aussi tolérant à l'égard des partis politiques — en particulier le RDA puis le Parti africain de l'indépendance — que les Britanniques à l'égard des leurs, les colonies d'Afrique-Occidentale française seraient sans doute parvenues à l'indépendance avant les colonies britanniques. Mais, restant attachée à l'idée illusoire de l'Union française, puis de la Communauté française, la France écarta complètement toute idée d'indépendance totale jusqu'à l'accession au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Et, même alors, c'est parce que la Guinée avait dénoncé le bluff de De Gaulle et que des transformations politiques se produisaient dans le même temps dans les pays voisins de l'Afrique occidentale anglophone que de Gaulle et ses conseillers acceptèrent l'inévitable et offrirent l'indépendance quasiment sur un plateau à presque toutes les colonies françaises d'Afrique au cours de l'année fatidique 1960 (à l'exception de Djibouti et des îles de l'océan Indien qui obtinrent leur indépendance plus tard).

### Le mouvement ouvrier et les syndicats

La persistance de l'économie de traite et la prépondérance de la petite agriculture, expliquent que, malgré les progrès de l'industrie et des services de 1946 à 1960, la classe ouvrière demeure numériquement réduite: pour l'AOF et le Togo, 245 538 salariés en 1947, 412 810 en 1957 (fonctionnaires et gens de maison exclus) soit, pour 1957, 2% de la population. La proportion serait un peu plus importante en incluant les fonctionnaires, dont le poids dans le mouvement syndical est sans commune mesure avec leur nombre: les «élites» administratives (y compris enseignants, médecins-fonctionnaires) jouent un rôle majeur dans le mouvement syndical et en fournissent souvent les responsables.

Dans les territoires britanniques, les syndicalistes se sont constitués dans la tradition des Trades Union Congress (TUC) britanniques, souvent avec le parrainage de l'administration et dans un esprit de collaboration avec cette dernière et les employeurs. Néanmoins, ils échappent difficilement à l'entraînement nationaliste. Dans certains cas, ce sont même eux qui prennent l'initiative, comme les syndicalistes des chemins de fer de Sekondi Takoradi en Côte-de-l'Or dans les années 40.

Dans ce pays, les TUC établissent très vite une liaison étroite avec le CPP: en janvier 1950, pour soutenir sa campagne d'«action positive», ils appellent à la grève générale.

Au Nigéria, l'alliance étroite entre le Nigerian Trade Union Congress et le NCNC ne se maintient pas au-delà de 1951. Le mouvement syndical nigérian reste caractérisé par son émiettement et sa division en organismes rivaux; les éléments radicaux n'y ont jamais joué un rôle majeur.

Dans les territoires français, les syndicats sont, au départ et jusqu'en 1957, majoritairement affiliés à la Confédération générale du travail (CGT)

française, tout en jouissant d'une large autonomie de fait sous la direction d'un Comité de coordination des unions de syndicats confédérés de l'AOF. De nombreux responsables syndicaux CGT sont en même temps dirigeants politiques au sein du RDA, même après 1950 (Sékou Touré en Guinée, Bakary Djibo au Niger). La Fédération des cheminots d'AOF est autonome mais laisse la liberté d'affiliation à ses syndicats. Ainsi, en 1947, le syndicat de l'Abidjan-Niger de Côte d'Ivoire est affilié à la CGT, celui du Bénin-Niger du Dahomey à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), qu'il quitte en 1948 après les pressions exercées par les dirigeants français pour qu'ils renoncent à la grève. Les syndicats chrétiens, affiliés à la CFTC, sont très minoritaires et n'existent que là où se manifeste l'influence des missions comme au Dahomey et sur la côte de Guinée. La scission du mouvement syndical français en 1948 n'a guère d'influence en Afrique puisque les syndicats africains restent presque tous affiliés à la CGT, Force ouvrière (FO), la confédération dissidente, ne regroupant guère que les Européens.

Dans la mesure où la lutte syndicale est dirigée essentiellement contre l'administration coloniale et un patronat européen, et où ses revendications visent principalement à éliminer les discriminations raciales en matière de salaires, de statuts et de droits sociaux, cette lutte s'intègre dans le combat général anticolonial et reçoit le soutien de toute la population africaine. C'est le cas de la grève des cheminots africains de 1947-1948, qui n'aurait pu durer plus de cinq mois sans ce soutien. Au cours de ce conflit, l'administration, par son intransigeance, visait à briser le mouvement syndical mais n'y réussit pas et dut revenir sur sa décision de licencier les grévistes. Il en alla de même pour les mouvements de grève de 1952, 1953, 1955, pour l'adoption du Code du travail d'outre-mer puis, après son adoption par le Parlement, pour sa mise en vigueur, retardée par les pressions du patronat.

Ce n'est qu'en 1956 que se crée, sur l'initiative de Sékou Touré, une Confédération générale du travail africain (CGTA), qui reçoit un accueil mitigé car paraissant téléguidée par la direction du RDA. L'administration coloniale tenta de soustraire les syndicats à l'influence de la CGT et de les amener à collaborer avec elle. La CGT prit alors l'initiative d'appeler à la constitution d'une centrale africaine indépendante réunissant tous les syndicats, appel qui reçut l'accord de tous (CGT, CGTA, cheminots autonomes et syndicats chrétiens), à la seule exception de FO. Mais les syndicats chrétiens revinrent presque aussitôt sur leur position en créant une Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC), formule qui leur parut susceptible d'attirer les musulmans. L'appel à l'union se concrétisa finalement par le congrès tenu à Cotonou en janvier 1957 qui créa l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) sous la direction de Sékou Touré. L'UGTAN ne devait pas survivre aux indépendances, chaque État ayant entrepris rapidement de soustraire la centrale nationale à toute influence extérieure.

## Le rôle des mouvements culturels et religieux

L'affirmation de la personnalité africaine inhérente au combat anticolonial devait prendre nécessairement une dimension culturelle; pour des raisons tenant à l'héritage colonial et aux conditions matérielles, cette affirmation

prit corps principalement sous la forme littéraire et dans la langue du colonisateur. C'était en soi un phénomène nouveau dans la mesure où, avant 1946, cette expression avait été extrêmement limitée et canalisée dans des formes acceptables pour le régime colonial<sup>21</sup>.

En 1947, à Paris, fut lancée la revue *Présence africaine* par Alioune Diop, universitaire sénégalais converti au catholicisme, un temps sénateur socialiste du Sénégal. Cette revue, autour de laquelle se créa la Société africaine de culture, n'était pas politiquement contestataire, mais son affirmation d'une personnalité culturelle africaine était en soi une contestation de l'idéologie coloniale et du fait colonial. En cette même année, L. S. Senghor, homme politique mais aussi poète, publiait son premier recueil. Il développa par la suite le concept de « négritude », emprunté à une formule lancée en 1932 par Aimé Césaire et remodelée par Sartre. Ce concept fut, dès sa création, vigoureusement contesté par le courant révolutionnaire dirigé par Gabriel d'Arboussier.

Face à cette affirmation culturelle qui ne remettait pas en cause l'ordre établi, une poésie militante, vigoureusement anticoloniale, fit son apparition entre 1947 et 1950, dans les colonnes de l'hebdomadaire dakarois *Réveil*, organe d'expression du RDA: poèmes de Bernard B. Dadié, Jean Malonga, Fodeba Keita. Ce dernier prolongea son action en créant, dans les années 50, des Ballets africains qui portèrent son nom, modelant à partir du fonds africain une forme nouvelle d'expression culturelle. Les disques des poèmes de Fodeba Keita, accompagné à la guitare par Kanté Facéli, furent interdits en AOF, étant jugés subversifs.

David Diop maintint ce courant durant les années 50 et c'est encore au cours de ces années que s'exprima à travers le roman, sous une forme moins « militante » mais tout aussi critique, une satire de la réalité coloniale. Parmi ces nouveaux romanciers, il convient de mentionner les Camerounais Mongo Beti et Ferdinand Oyono, et le Sénégalais Ousmane Sembene, auxquels se joignit Bernard B. Dadié, déjà mentionné. Leur aîné, le Sénégalais Abdoulaye Sadi, qui écrivait dès avant 1940 mais ne fut édité que tardivement, se cantonna dans la critique de mœurs. Plus équivoque fut Camara Laye, dont l'œuvre folklorique et idyllique gommait entièrement la réalité coloniale.

On trouve cette orientation anticoloniale en Côte-de-l'Or chez George Awoonor et De Graft-Johnson, et beaucoup moins — avant 1960 — au Nigéria, où l'œuvre d'Amos Tutuola restait folklorique et où la littérature populaire dite d'Onitsha était plus morale que politique.

Comme les mouvements culturels, les mouvements religieux reflétaient à la fois les changements sociaux et politiques, et parfois les accompagnaient activement. Le développement des relations favorisa le progrès des religions universalistes aux dépens des cultes locaux; l'islam, moins compromis que les confessions chrétiennes avec le régime colonial, en bénéficia de façon préférentielle. Si les vieilles confréries musulmanes sénégalaises, longtemps suspectes, furent intégrées par l'ordre colonial, les nouvelles eurent à affron-

21. On trouvera, au chapitre 19, une analyse plus détaillée des courants littéraires.

ter sa suspicion. Ce fut le cas, au Soudan français (Mali), du hamallisme, en lui-même apolitique mais que la persécution rapprocha du mouvement anticolonialiste (ici, en l'occurrence, le RDA).

L'Église catholique, la plus impliquée, du moins dans les possessions françaises, dans le système colonial, resta jusqu'au début des années 50 liée aux éléments les plus colonialistes. Elle dénonça le RDA comme agent du « communisme athée », alors que les dirigeants du RDA étaient musulmans ou catholiques pratiquants pour beaucoup d'entre eux !

Le tournant fut pris tardivement, avec l'encyclique *Evangelii praecones* (2 juin 1953). Devant la poussée nationaliste, l'Église catholique sentit la nécessité de modifier les « structures coloniales des missions » (partage du territoire en « fiefs » par les congrégations, réticence à promouvoir un clergé autochtone). En Afrique française, la hiérarchie épiscopale fut introduite en novembre 1955 ; alors que l'Église anglicane avait depuis longtemps fait place à des prélats de couleur, les premiers évêques africains catholiques ne furent promus qu'en 1956 au Dahomey et en Haute-Volta, et en 1957 seulement en Côte-de-l'Or.

## L'Afrique-Occidentale portugaise : la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert

Alors que les colonies britanniques et françaises d'Afrique occidentale avaient toutes acquies leur indépendance en 1965, la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert, ainsi que les deux autres colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique, ne réussirent à renverser le colonialisme portugais qu'en 1973 et 1974. De plus, si la conquête de l'indépendance dans les autres colonies ouest-africaines fut dans l'ensemble pacifique, avec des tables rondes et des débats entre partis, dans l'Afrique portugaise elle fut longue, violente sanglante, se transformant en véritable guerre de libération. L'explication des caractéristiques que prit ainsi la lutte anticoloniale dans l'Afrique portugaise est à chercher dans les principes et les pratiques du colonialisme portugais, ainsi que dans la nature des mouvements nationalistes.

Dès le début, le Portugal, comme la France, considéra ses colonies (ainsi qu'on l'a amplement démontré dans le précédent volume de cet ouvrage) non comme des colonies mais comme des provinces portugaises d'outremer. Alors que les Français renonçaient à cette politique erronée et irréaliste au cours des années 50, le Portugal s'y accrochait jusqu'au bout — avec un fanatisme et un aveuglement croissants — malgré l'évidente progression du nationalisme africain. Ainsi, tandis que la France abandonnait des actions de répression et de violence, caractéristiques des années 40, pour recourir à des négociations pacifiques et même au bulletin de vote, les Portugais maintenaient leur politique consistant à préserver par tous les moyens l'intégrité de leur empire.

Un autre aspect du colonialisme portugais était l'état dans lequel ses colonies africaines en général et celles d'Afrique occidentale en particulier se trouvaient dans les années 50. Du fait des caractéristiques propres au

colonialisme portugais (un « sous-impérialisme », lui-même sous dépendance étrangère depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle) et au fascisme au pouvoir depuis 1926, elles accusaient un retard considérable par rapport aux pays voisins de l'Afrique occidentale : aucun équipement (ni voie ferrée ni route), une fruste économie de traite entre les mains d'un monopole, celui de la Companhia União Fabril (CUF). Officiellement « provinces portugaises » depuis 1930, ces deux colonies portaient les stigmates du colonialisme le plus arriéré ; derrière une façade « assimilationniste » se dissimulait la discrimination la plus brutale. Dans la *Provincia da Guiné* des années 50, sur un demi-million d'habitants et après « cinq siècles de présence portugaise », 8 320 personnes (dont 2 263 Blancs et 4 568 Métis) jouissaient des droits politiques (au demeurant tout à fait formels !) avec le statut de « civilisés ». 1 478 autochtones (0,3 % de la population) seulement en bénéficiaient ! Le Blanc, même illettré (ce qui était fréquent parmi les Portugais) était *ipso facto* « civilisé » ; le Noir devait savoir lire et écrire le portugais, pratiquer régulièrement la religion catholique et être bien noté par le colonisateur.

Dans les îles du Cap-Vert, surpeuplées et ravagées par des famines périodiques (20 000 morts en 1940-1943 ; 30 000 en 1944-1948, pour une population de moins de 150 000 habitants à l'époque), la population originaire du continent était entièrement « assimilée » et le Portugal y puisait les cadres subalternes de la colonisation pour ses autres colonies d'Afrique. Étant donné le nombre très limité des établissements d'enseignement secondaire et l'absence complète d'établissements d'enseignement supérieur, il n'y avait pas de classe moyenne ou de bourgeoisie pour donner une quelconque impulsion ou inspiration. Et comme les Portugais étaient déterminés à réprimer toute agitation anticoloniale par les moyens les plus extrêmes, ce fut seulement à la fin des années 50 que des partis politiques commencèrent à apparaître dans l'Afrique portugaise.

Le 19 octobre 1956, l'agronome d'origine cap-verdienne (mais né en Guinée) Amílcar Cabral, avec cinq compagnons, créait à Bissau le Partido africano de Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC). De 1956 à 1959, son activité se concentra dans les villes et il usa de moyens pacifiques. Toutefois, après la répression brutale de la grève illégale des dockers qu'il organisa en août 1959, plus de cinquante dockers étant tués et de nombreux autres blessés, le PAIGC décida d'abandonner ses méthodes pacifiques en faveur de la lutte armée. De ce fait, il ne se détourna pas seulement des villes pour mener ses activités en brousse, il conçut également des méthodes nouvelles et un programme politique inédit, la politique de libération destinée à gagner les masses des campagnes alors apathiques à l'idée de conquérir leur indépendance ou d'édifier une nation nouvelle. Comme Cabral le disait à ses cadres : « Rappelez-vous toujours que les gens ne combattent pas pour des idées, pour ce qui peut germer dans l'esprit de qui que ce soit. Ils combattent pour obtenir des avantages matériels, pour mieux vivre et vivre en paix, pour voir s'améliorer leurs conditions de vie, pour assurer l'avenir de leurs enfants » et c'est la raison pour laquelle il fallait que ces cadres « pratiquent la démocratie révolutionnaire [...] tien-



nent des réunions fréquentes [...] ne cachent rien aux masses populaires [...] ne mentent jamais [...] ne se vantent pas de victoires faciles<sup>22</sup> ». Entre 1961 et 1963, les jeunes militants de Cabral, qui n'avaient pour la plupart que vingt-cinq ans ou même moins, travaillèrent clandestinement dans les villages, apprenant aux habitants qu'ils ne pouvaient venir à bout de leurs difficultés locales qu'en travaillant et en combattant pour se débarrasser du système colonial portugais tout entier.

Après cet effort d'éducation et d'organisation, le PAIGC lança sa lutte armée en 1963. Commencant par «de petits groupes de guérilla dans des régions propices de la brousse ou de la forêt», il les étoffa et les transforma peu à peu en «unités importantes, mais non localisées, disponibles pour des mouvements rapides sur de longues distances et capables de se battre<sup>23</sup> ». Activement soutenus et aidés par la population des campagnes, ces groupes mobiles grandirent en taille et en force, apprenant à se servir de toutes sortes d'armes, et même de missiles à longue portée, bien que leurs membres fussent pour la plupart analphabètes. Dès qu'ils avaient libéré une zone, ils y appliquaient leur politique de libération. D'une part, ils expulsaient tous les fonctionnaires et commerçants coloniaux, abolissaient tous les impôts et droits coloniaux et mettaient fin au travail forcé et aux cultures obligatoires. D'autre part, et c'était là l'aspect le plus positif, ils instauraient un nouveau



7.5. Femmes soldats du Partido africano da Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC).  
[Photo: © Le Nouvel Afrique-Asie, Paris.]

22. Cité par B. Davidson, 1980, p. 10-11.

23. *Ibid.*, p. 13-14.

système commercial et créaient écoles et dispensaires de brousse là où il n'y en avait jamais eu, en les dotant d'un personnel enseignant et soignant recruté parmi des hommes et des femmes souvent formés en Europe ou à Cuba. Plus important encore, le PAIGC implanta une véritable démocratie dans les zones libérées. La population fut incitée à élire des comités représentatifs auxquels furent confiées les responsabilités de l'administration locale. Cabral résuma la stratégie employée contre les Portugais en ces termes: « Pour dominer une zone donnée, l'ennemi est obligé de disperser ses forces. En les dispersant, il s'affaiblit et nous pouvons le battre. Pour se protéger de nous, il doit donc concentrer ses forces. Lorsqu'il le fait, nous pouvons occuper les zones qu'il laisse libres et y accomplir un travail politique de nature à empêcher son retour<sup>24</sup>. »

Grâce à cette tactique ainsi qu'à l'aide de certains habitants des îles du Cap-Vert, de quelques pays africains et surtout de l'URSS et de Cuba, le PAIGC fit de constants progrès. Malgré l'augmentation considérable de leurs troupes, passées de 1 000 en 1961 à plus de 30 000 soldats en 1967, les Portugais ne purent arrêter le PAIGC. Malgré l'actif soutien financier et militaire apporté au Portugal par toutes les grandes puissances occidentales et par les autres États membres de l'OTAN, le PAIGC était parvenu en 1967 à contrôler les deux tiers de la Guinée. Bien qu'ils eussent par la suite renforcé leur armée, les Portugais ne purent battre les Africains et même le cynique assassinat d'Amilcar Cabral en janvier 1973 ne put renverser le mouvement conduisant à la libération. Le 24 septembre 1973, le PAIGC proclama l'indépendance de la Guinée-Bissau. Il convient de noter que l'humiliation et la démoralisation subies par l'armée portugaise en Guinée-Bissau mais aussi en Angola et au Mozambique, jointes aux idées de libération que propageait l'Afrique, incitèrent les soldats portugais à renverser le régime oppressif de Salazar au Portugal même, en avril 1974. C'est le nouveau régime qui non seulement confirma l'indépendance de la Guinée-Bissau mais aussi accorda l'indépendance à l'Angola et au Mozambique en 1975.

Le PAIGC revendiquait l'union de la Guinée et des îles du Cap-Vert, en raison de l'origine commune de leur population. Les conditions géographiques des îles ne rendirent pas possible une résistance du même type qu'en Guinée (une tentative de soulèvement à Praia, en 1962, se solda par un échec) mais, après la chute du fascisme portugais, l'organisation jusque-là clandestine du PAIGC prit en main les destinées du pays. C'est le successeur de Cabral au secrétariat général du PAIGC, Aristides Pereira, qui négocia l'indépendance en septembre 1974 et devint le premier président de la République du Cap-Vert.

## Le Libéria

En 1945, bien que le Libéria fût l'un des quatre États indépendants d'Afrique à être en principe maître de son destin, il était devenu en pratique une néocolonie des États-Unis. L'administration et les ressources du pays

24. *Ibid.*, p. 14.

étaient entièrement dominées par la communauté américano-libérienne relativement restreinte des districts côtiers, et la petite oligarchie au pouvoir exerçait une discrimination à l'encontre de l'écrasante majorité des citoyens vivant à l'intérieur des terres, les méprisait et leur donnait le sentiment d'être complètement isolés et exploités.

À l'extérieur, le Libéria, comme les autres États d'Afrique alors indépendants, n'avait pas de contact avec la marée montante de l'anticolonialisme alentour et ne faisait pas non plus le moindre effort pour fournir des dirigeants aux États coloniaux africains qui aspiraient à l'indépendance. Sur le plan économique, le pays était au bord de la faillite et, pour citer Mazrui et Tidy, « demeurait accroché aux basques des États-Unis, soumis à un impérialisme économique plus puissant que celui que les puissants États coloniaux européens pouvaient imposer en Afrique<sup>25</sup> ». Heureusement, cette situation assez navrante allait subir de profonds changements, grâce aux efforts d'un seul homme, William Vacanarat Shadrach Tubman qui accéda à la présidence en 1944 et resta au pouvoir jusqu'à sa mort, en 1971<sup>26</sup>.

Adoptant une politique économique de la porte ouverte et désireux de rompre l'emprise que la Firestone Rubber Company exerçait sur l'économie du pays, Tubman réussit à attirer, surtout en provenance des États-Unis, des investisseurs étrangers dont le nombre passa de 1 en 1925 à 25 en 1960 et à 38 en 1966<sup>27</sup>. Cela entraîna une diversification des activités économiques qui, au lieu de se limiter à la culture de l'hévéa et à la fabrication du caoutchouc, s'étendirent à l'aménagement de ports artificiels dans la ville de Monrovia, à l'extraction du minerai de fer à Bomi Hills dans les monts Nimba, ainsi que dans d'autres régions, et à des industries légères, comme la production de ciment. En 1966, la valeur du minerai de fer exporté atteignait 112 millions de dollars, contre 30 millions pour le caoutchouc. En 1978, le Libéria était devenu le plus grand producteur et exportateur de minerai de fer d'Afrique. Cette évolution entraîna la construction d'un réseau routier de plus en plus important, qui accéléra beaucoup l'ouverture de l'intérieur. Selon Liebenow, cet essor produisit « une transformation radicale du mode de vie des populations tribales qui, jusqu'à une date récente, étaient étroitement liées à une économie de subsistance et ne pouvaient guère s'offrir les produits matériels de l'occidentalisation<sup>28</sup> ». Tubman entreprit aussi d'orienter le commerce du Libéria vers de nouveaux débouchés qui n'étaient plus exclusivement américains. Là encore, il enregistra un certain succès puisque la part des exportations du Libéria à destination des États-Unis passa de 90 % en 1950 à 60 % environ vers le milieu des années 70; quant à la part des importations, elle passa d'environ 70 % à moins de 50 % pendant la même période.

Tout en adoptant une politique de la porte ouverte en matière économique, Tubman poursuivit une politique d'intégration et d'unification nationale dans les domaines politique et social, avec pour objectif essentiel l'élimination

25. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 29.

26. J. G. Liebenow, 1969, p. 73.

27. J. B. Webster et A. A. Boahen, 1980, p. 373.

28. J. G. Liebenow, 1969, p. 79.



7.6. William Tubman, président du Libéria, en septembre 1956  
[Photo : © AFP Photo, Paris.]

du clivage et de la confrontation séculaires entre l'oligarchie américano-libérienne et la masse autochtone de la population. Pour reprendre ses propres termes: « Il nous faut détruire toutes les idéologies qui tendent à nous diviser. Nous devons oublier l'américano-libéralisme et nous engager tous dans une ère nouvelle de justice, d'égalité, d'honnêteté et d'égalité des chances pour tous, de quelque région du pays qu'ils viennent et quels que soient leur tribu, leur clan, leur élément, leur croyance ou leur statut économique. »

Tubman donna l'exemple lui-même en prenant un nom africain, en portant le costume africain et en encourageant l'art et la danse autochtones. Il intégra de plus en plus de Libériens autochtones instruits dans l'administration locale et, en 1966, selon une source autorisée, ces derniers assuraient à peu près complètement la direction de leurs bureaux dans les provinces. Tubman révoqua ceux qui étaient incompetents ou corrompus, même parmi ses proches parents. En outre, il étendit à la population autochtone le droit d'être représentée au Parlement et de participer aux élections législatives et il modifia la composition de la Chambre des représentants pour y faire entrer plus de Libériens de l'intérieur. Il se fit en outre une règle de nommer des autochtones qualifiés à des postes appropriés. Sur le plan social, des établissements d'enseignement furent mis en plus grand nombre à la disposition de la population de l'intérieur, notamment grâce à l'ouverture par l'Église épiscopaliennne, avec l'aide des missions méthodiste et luthérienne de Gbarnga, du Cuttington College, plus de 150 kilomètres à l'intérieur des terres, tandis que ces mêmes Églises créaient des écoles primaires dans d'autres districts.

Beaucoup de choses furent donc réalisées au Libéria pendant la période considérée. En 1960, cependant, tout n'était pas encore satisfaisant. La vie dans le pays continuait à être dominée par l'élite américano-libérienne et la politique d'intégration et d'unification nationale n'avait pas encore progressé suffisamment. Certes, l'économie avait connu une notable amélioration et une croissance, mais cette croissance ne s'était pas accompagnée d'un développement réel et l'emprise du capitalisme international s'était même renforcée puisque l'exploitation des ressources minières servait surtout les intérêts des investisseurs étrangers. En bref, le Libéria avait encore en 1960 un long chemin à parcourir, ne fût-ce que pour rattraper les nouveaux États indépendants d'Afrique. Malheureusement, au cours des deux décennies suivantes, ni Tubman ni son successeur ne parvinrent à imposer réellement les changements nécessaires, ce qui aboutit au coup d'État militaire des 12 et 13 avril 1980 qui marqua la fin d'une ère, celle du True Whig Party.

## Conclusion

La période de 1945 à 1960 a marqué un tournant important dans l'histoire de l'Afrique occidentale en particulier et dans celle de l'Afrique au sud du Sahara en général. Partant d'une situation où le colonialisme paraissait inexpugnable, elle aboutit, à peine quinze ans plus tard, à sa liquidation

non seulement dans une grande partie de l'Afrique occidentale mais encore dans d'importantes régions de l'Afrique centrale et orientale. L'analyse qui précède démontre tout aussi clairement que, dans le cas de l'Afrique-Occidentale britannique comme de l'Afrique portugaise, l'initiative fut entièrement imputable aux Africains eux-mêmes. Cela fut aussi vrai de l'Afrique française jusqu'à l'accession de De Gaulle au pouvoir. Il est également vrai que, tout au long de cette période, le ton a été donné en Afrique occidentale par les colonies britanniques en général et par le Ghana de Nkrumah en particulier et, dans l'Afrique française, par la Guinée de Sékou Touré. À partir de 1957, non seulement la victoire du Ghana n'a cessé d'inspirer ses voisins, mais, avec celle de la Guinée, elle a inspiré et accéléré la révolution de l'indépendance dans toute l'Afrique subsaharienne. Si Sékou Touré n'avait pas adopté une attitude de courage et de défi avec le plein soutien des ouvriers et des étudiants, l'Afrique française aurait sans doute eu une physionomie très différente de celle qu'elle présente aujourd'hui. C'est maintenant d'ailleurs qu'on reconnaît le rôle que les étudiants et les syndicats jouèrent dans la lutte pour l'indépendance, en particulier dans l'Afrique française. Un autre trait significatif de cette lutte pour l'indépendance réside dans le fait qu'elle marque un transfert du pouvoir, non pas en faveur de l'élite dominante traditionnelle, comme les Britanniques en particulier l'avaient envisagé, mais en faveur des nationalistes de la classe moyenne et, dans certains pays comme le Ghana, non pas même de la couche supérieure de ce milieu mais plutôt de sa couche inférieure, celle des *verandah boys* [plantons de véranda], des adolescents ayant achevé leur scolarité primaire, des fonctionnaires subalternes, des enseignants et des petits commerçants. Enfin, la lutte pour l'indépendance eut un impact considérable sur l'Europe, phénomène que l'on reconnaît également aujourd'hui. L'accession de De Gaulle au pouvoir et le renversement de la dictature fasciste et raciste de Salazar au Portugal furent les sous-produits directs du combat anticolonial en Asie et dans le nord-ouest de l'Afrique et, comme l'a montré Ali A. Mazrui, ces sous-produits changèrent également le cours de l'histoire européenne.

Pour reprendre notre constat de départ, la lutte pour l'indépendance est née d'un monde qui avait vu la défaite du fascisme et du nazisme, tous deux fondés sur le racisme et la négation des droits et de la liberté de l'homme. L'heureux dénouement du combat a donc suscité de grandes espérances en Afrique. Dans quelle mesure ces espérances ont-elles été comblées? C'est à cette question que les prochains chapitres du présent volume s'efforceront de répondre.

## L'Afrique équatoriale de l'Ouest

*Elikia M'Bokolo*

Que de paradoxes, pour l'Afrique équatoriale, dans ce long « parcours du combattant » que fut le processus de décolonisation ! Que de malentendus aussi en cours de route et de désillusions une fois franchies les étapes apparemment les plus rudes et les plus décisives !

Première à tomber sous le joug du colonialisme, l'Afrique équatoriale fut aussi l'une des dernières parties du continent à s'en émanciper. Car n'est-ce pas de l'époque même des « découvertes » que date la mainmise insidieuse du Portugal sur le royaume du Kongo et sur l'Angola ? Et, lorsque l'impérialisme colonial moderne s'épanouit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est-ce pas dans le bassin du Congo qu'il trouve à s'affirmer en érigeant dès 1885, au terme de la conférence de Berlin, cet étrange édifice juridique et cette inépuisable source de profits que fut l'« État indépendant du Congo » ? Or, il faudra attendre 1975, quinze années après la grande vague des indépendances, pour voir s'achever l'émancipation de la région.

Terre de cruautés inouïes au début de la colonisation, l'Afrique équatoriale a inventé les méthodes, les techniques et les idéologies les plus diverses pour conquérir sa liberté. À juste titre, le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle est resté dans toutes les mémoires comme la période la plus douloureuse. La contestation anticoloniale « fleurit ici de cent fleurs<sup>1</sup> » et s'illustra dans tous les registres : insurrections paysannes, messianismes politico-religieux, agitation politique et parlementaire, grèves et révoltes urbaines, guerres populaires de libération.

1. D'après la formule de Mao Zedong : « Que cent fleurs s'épanouissent ! » M. Zedong, 1967.

Restent les malentendus. Rarement les colonialismes s'accrochèrent aussi fort à leur proie. Ainsi Brazzaville, symbole de la liberté pendant la guerre, fut en 1944 le théâtre d'une des manœuvres les plus habiles du colonialisme français car, tout en affirmant leur volonté de transformer en profondeur les pratiques coloniales, les autorités réunies dans la « capitale de la France libre » décidèrent d'« écarter toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire [et] la constitution éventuelle, même lointaine, de *self governments* dans les colonies<sup>2</sup> ». Rarement aussi les peuples se sentirent à ce point frustrés de leurs victoires et de leurs espoirs : aussi l'indépendance était-elle à peine acquise qu'on les vit se dresser à nouveau, pour renverser à Brazzaville le régime de l'abbé Fulbert Youlou<sup>3</sup> et plonger le Congo (Zaïre) dans une terrible guerre civile, de 1960 à 1965.

## Troubles et incertitudes d'après-guerre

Les années d'après-guerre ont été caractérisées, dans toute l'Afrique centrale, par une grande effervescence et, dans certaines régions, par une véritable agitation politique.

Certes, vue de l'extérieur, l'Afrique centrale apparaissait encore comme « l'empire du silence », pour reprendre le titre d'un livre consacré par O. P. Gilbert au Congo belge<sup>4</sup>. Ainsi, ses ressortissants étaient absents du cinquième Congrès panafricain réuni en octobre 1945 à Manchester et ce fut un intellectuel du Togo britannique, le D<sup>r</sup> Raphaël Armatote, qui dressa le tableau de la situation économique, sociale et politique régnant dans les colonies belges, françaises et portugaises de cette région<sup>5</sup>. Mais ce silence n'était qu'apparent. En effet, les années de guerre s'étaient révélées particulièrement éprouvantes (voir, ci-dessus, chapitre 3). Partout il fallut produire toujours davantage et les autorités coloniales n'avaient pas hésité à revenir aux méthodes les plus brutales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : cet effort de guerre avait été particulièrement éprouvant en Afrique-Équatoriale française (AEF) et au Congo belge. Par ailleurs, ceux des Africains qui avaient participé de près ou de force aux opérations militaires avaient eu l'occasion de découvrir de nouveaux horizons et de s'imprégner d'idées inédites : les ressortissants de l'AEF en Afrique du Nord et en Europe, ceux du Congo belge en Éthiopie, à Madagascar et en Birmanie.

Le nouveau climat se manifesta avec éclat dans les villes où les masses misérables du prolétariat industriel et du sous-prolétariat et les couches

2. Voir, pour plus de détails, E. M'Bokolo, 1982, p. 190-193.

3. Fulbert Youlou (1917-1972), ordonné prêtre en 1946, est entré en politique en 1956 en se faisant élire maire de Brazzaville. Premier ministre en 1958, puis président de la République en 1960, il fut renversé en 1963 à la suite d'une insurrection populaire à Brazzaville, appelée les « Trois Glorieuses » (13-15 août 1963).

4. O. P. Gilbert, 1947.

5. I. Geiss, 1974, p. 405.



insatisfaites et impatientes des « évolués » africains représentaient déjà une force politique réelle<sup>6</sup>. Les idées révolutionnaires et réformistes venues du monde extérieur y pénétrèrent aisément et trouvèrent dans ces couches sociales un public bien disposé. L'Angola reçut essentiellement du Brésil une littérature abondante consacrée à la seconde guerre mondiale, au fascisme et aux luttes de libération nationale<sup>7</sup>. Dans les pays sous mandat — Cameroun, Ruanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi) — on fut surtout sensible au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte de l'Atlantique, la Déclaration des Nations Unies et la Charte de l'ONU. À Brazzaville, à Libreville et, peut-être, à Bangui et dans des centres moins importants, se constituèrent des Groupes d'études communistes, animés par des militants européens du Parti communiste français<sup>8</sup>. D'ailleurs, les premiers partis politiques qui se formèrent légalement à cette époque en Afrique-Équatoriale française multipliaient les signes d'allégeance à l'égard des partis métropolitains : au Moyen-Congo (actuel Congo) il existait, dès avant la seconde guerre mondiale, une branche locale de la SFIO (Section française de l'Internationale socialiste) animée par Jacques Opangault, tandis que le Parti progressiste congolais, fondé en 1946 par Jean-Félix Tchicaya, devint, après le Congrès de Bamako (octobre 1946), membre du RDA (Rassemblement démocratique africain), lui-même apparenté au Parti communiste français (PCF). Le principal parti gabonais, l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) de Jean Aubame, se voulait évidemment très proche de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) animée, en France, par François Mitterrand. Seul le MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire), fondé en 1949 par Barthélemy Boganda en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine), était totalement indépendant des partis métropolitains, encore que sa doctrine s'inspirât largement des idées démocrates-chrétiennes. En Angola, la domination coloniale, conjuguée avec la dictature salazariste, interdit la formation légale de partis politiques. Ce fut dans la clandestinité et à l'initiative du Parti communiste portugais que se constituèrent à Luanda, vers 1948, trois formations révolutionnaires dirigées par de jeunes intellectuels : le *Comissão Federal Angolano do Partido Comu-*

6. La problématique des classes sociales est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes de l'Afrique et ce n'est pas ici le lieu de la reprendre. Disons, comme Engels, qu'« on entend par prolétariat la classe des ouvriers salariés modernes qui, privés de leurs propres moyens de production, sont obligés, pour subsister, de vendre leur force de travail » (voir note de F. Engels dans l'édition anglaise de 1888 du *Manifeste du parti communiste*, K. Marx et F. Engels, 1955, p. 21). Le « sous-prolétariat » regroupait tous ceux, souvent immigrés récents dans les villes, qui n'étaient pas encore stabilisés dans le salariat industriel.

7. J. Marcum, 1969, p. 23.

8. Entretiens avec Paul Lomani-Tshibamba, Kinshasa, septembre 1981. Paul Lomani-Tshibamba (ou Tchibamba, 1914-1985) a vécu jusqu'à l'âge de six ans à Brazzaville où son père était douanier. Ses articles dans *La Voix du Congolais* et son livre *Ngando* lui valurent maintes difficultés avec les autorités coloniales belges : il s'exila à Brazzaville (décembre 1949-juillet 1961) où, devenu citoyen français, il dirigea pendant dix ans *Liaison*, la première revue intellectuelle de l'AEF. Voir Archives sonores de la littérature noire.

nista Portugêus, la Comissão de Luta das Juventudes contra o Imperialismo Colonial em Angola et l'Angola Negra<sup>9</sup>.

Les actions les plus significatives en milieu urbain étaient pourtant à mettre sur le compte de l'initiative propre et locale des Africains. En Angola, plusieurs groupes très actifs s'étaient constitués entre les deux guerres qui devaient maintenir leur pression après 1945 : la Liga Nacional Angolana et l'ANANGOLA (Associação Regional dos Naturais de Angola), l'une et l'autre particulièrement influentes parmi les Métis de Luanda : la première agissait surtout en faveur des réformes économiques et sociales tandis que la seconde privilégiait l'action culturelle. Sous les auspices de l'ANANGOLA, un jeune poète, Viriato Francisco Clemente da Cruz, fonda, en 1948, un groupe littéraire dont les membres publièrent dans la revue *Mensagem* une abondante poésie contestataire. Cette poésie des *muceques* — nom des quartiers pauvres de Luanda — devait représenter durablement la forme privilégiée de la critique sociale et de la revendication nationaliste<sup>10</sup>. Au Congo belge, les mouvements de révolte violente s'exprimèrent dès 1944 : le malaise très grave qui couvait au sein des garnisons urbaines explosa le 20 février dans la mutinerie de Luluabourg (Kananga) ; la révolte fut écrasée mais des mutins réussirent à s'enfuir, notamment vers le Katanga et le Sankuru, propageant en même temps des ferments d'insurrection. Une autre mutinerie éclata presque en même temps à Jadotville (Likasi) tandis que l'administration coloniale réussissait de justesse à éventer, à Élisabethville (Lubumbashi), un « complot des clercs » qui visait à obtenir, dans l'esprit de la Charte de l'Atlantique, la « liberté de parole et de la presse », la « liberté individuelle en supprimant la chaîne et le fouet qui nous rend à l'état de bête de traite », la liberté de circulation, « l'octroi de l'enseignement nécessaire au progrès intellectuel de l'indigène » et le droit d'être politiquement représenté<sup>11</sup>. Cette tendance radicale et violente allait se manifester encore pendant les années suivantes, notamment en novembre 1945 avec la grève insurrectionnelle et sanglante (7 morts, selon les chiffres officiels) des dockers du port maritime de Matadi. Parallèlement, un autre courant, modéré et réformiste, s'affirma au sein des « évolués » du Congo belge. Dès mars 1944, les « évolués » de Luluabourg, profitant de l'émoi causé par la mutinerie de la garnison, présentèrent au commissaire du district un mémorandum dont l'exigence principale était « que le Gouvernement veuille bien reconnaître qu'il existe une classe sociale des indigènes évolués car les membres de cette classe sont persuadés qu'ils méritent un statut spécial, du moins une protection particulière du Gouvernement qui les mette à l'abri de certaines mesures ou de certains traitements qui peuvent s'appliquer à une masse restée ignorante et arriérée<sup>12</sup> ». La revendication du « statut spécial » pola-

9. J. Marcum, 1969, p. 26-27.

10. J. Marcum, 1969, p. 22-26 ; R. Pélissier, 1978, p. 240-243.

11. Mémorandum cité par J.-L. Vellut, 1983, p. 504-506.

12. M. Makombo, 1977, p. 838.

risa dès lors l'énergie des « évolués » : on la retrouve dans la plupart des articles de la très importante revue *La Voix du Congolais* fondée en janvier 1945 et, en particulier, dans le fameux article « Quel sera notre place dans le monde de demain ? » de Paul Lomani-Tshibamba qui allait valoir à son auteur un long exil à Brazzaville<sup>13</sup>. L'UNISCO (Union des intérêts sociaux congolais), créée en 1945, se battit sur le même thème. Et en 1947, la mission sénatoriale envoyée par le gouvernement belge au Congo reçut les mêmes doléances de la part des « évolués » de Léopoldville (Kinshasa) et de Paulis (Isiro).

Au Cameroun, ce furent surtout la partie française et le Sud qui souffrirent des effets de la guerre : pénurie des produits les plus élémentaires, réquisition de la main-d'œuvre nécessaire aux plantations, à l'aménagement de la route Douala-Yaoundé-Abong, à l'exploitation des mines de rutile et d'or et à la collecte du caoutchouc. Les hésitations du gouverneur Nicolas et le conservatisme rétrograde des colons furent à l'origine de très graves affrontements. La ville de Douala abrita en août 1945 les « États généraux de la colonisation » : réunissant les délégués des colons d'AEF, d'AOF et de Madagascar, cette conférence s'en prit à tous les aspects positifs de la conférence de Brazzaville et rejeta en bloc toutes les réformes projetées<sup>14</sup>. Or, en juillet 1945, s'était constituée l'Union syndicale, qui regroupait toutes les organisations de travailleurs et qui, dès le début, se heurta à l'opposition conjuguée de l'administration coloniale, du clergé catholique et des colons réunis au sein de la chambre de commerce et de l'ASCOCAM (Association des colons du Cameroun). L'inévitable affrontement entre ces forces antagonistes eut lieu en septembre 1945 avec la grève des cheminots et les émeutes de Douala : au cours de ces dernières, les cheminots reçurent le soutien des éléments les plus organisés de la classe ouvrière — les travailleurs occasionnels très mal payés — et celui du sous-prolétariat. Le gouverneur Nicolas autorisa les colons européens à s'armer et à faire la police du 24 septembre au 9 octobre, légitimant ainsi un véritable massacre. La répression judiciaire qui suivit ne fut pas moins sévère. Aussi fallut-il attendre 1948 pour voir se constituer le premier parti de masse moderne, l'UPC (Union des populations du Cameroun), qui fut l'œuvre du syndicaliste Ruben Um Nyobé et de ses lieutenants Félix Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingué. Quoique membre du RDA, l'UPC lança dans son journal, *La Voix du Cameroun*, un mot d'ordre beaucoup plus radical que les slogans du RDA : « Unification et indépendance immédiate. » Très populaire, l'UPC s'implanta principalement dans le petit peuple des villes (Douala et Yaoundé) et parmi les communautés bassa et bamileke de la moitié sud du pays<sup>15</sup>.

Faute de travaux suffisants, l'état d'esprit de la population rurale reste mal connu. Ce qui semble avoir dominé partout ce sont des attitudes de

13. Reproduit par M. Makombo, 1977, p. 842-853. Voir *supra* note 8.

14. J. Suret-Canale, 1972, p. 44-50.

15. R. A. Joseph, 1977, p. 39-99.

résistance passive à l'égard des agents et des symboles de la colonisation : administrateurs, missionnaires, représentants de sociétés commerciales et agricoles. Ce fut notamment le cas dans les régions où s'étaient développés, entre les deux guerres mondiales, des mouvements messianiques et syncrétiques. Ainsi au Congo belge, la population kongo restait fidèle aux enseignements de Simon Kimbangu (1881 ?-1951) malgré l'éloignement du prophète et son internement depuis 1921 au Katanga où il devait mourir. Aussi, dès sa fondation en 1950, l'ABAKO (Association des Bakongo) reçut-elle l'adhésion spontanée, immédiate et massive de la population. Au Moyen-Congo, un mouvement analogue s'était constitué sous le nom d'amicalisme, ou matsouanisme, à l'initiative d'André Matsoua. Après la mort de celui-ci en 1942 et la terrible répression engagée contre ses partisans, les communautés lari, parmi lesquelles son message avait eu le plus d'écho, se replièrent sur elles-mêmes et refusèrent toute participation aux élections et à la vie politique moderne jusqu'en 1956. Là où aucun mouvement messianique n'a vu le jour, des indices nombreux existent montrant l'opposition de la population rurale. Ainsi au Gabon, le gouverneur, inquiet de la politisation des villes, voulut utiliser contre les citadins la population rurale et les chefs coutumiers. Le premier Congrès pahouin, convoqué à cette fin à Mitzik, du 26 au 28 février 1947, se retourna contre l'administration coloniale : non seulement il adopta une attitude critique à l'égard du pouvoir colonial, mais encore il plébiscita Léon Mba, porte-parole des milieux citadins, comme le seul *N'Zoe Fang* [chef des Fang]. C'était là le premier signe de l'alliance entre citadins et ruraux qui allait faire la force des nationalismes d'Afrique centrale pendant les années 50<sup>16</sup>.

## Croissance économique, mutations et tensions sociales

La décennie qui suivit la seconde guerre mondiale fut marquée par une bonne conjoncture mondiale dont les effets se firent sentir en Afrique centrale. Les métropoles coloniales, reconstruisant leurs économies, sollicitèrent encore davantage leur empire. D'où une croissance assez remarquable et parfois spectaculaire dans l'ensemble des territoires, sans cependant que les structures d'exploitation spécifiques de l'impérialisme colonial fussent aucunement remises en cause. Compte tenu des inévitables décalages et inégalités de développement, liées aux ressources naturelles alors connues et aux politiques économiques pratiquées, il est nécessaire de distinguer plusieurs types de croissances et de structures.

La plupart des colonies présentèrent jusqu'à l'indépendance une économie à dominante agricole. Le développement des rapports de production capitalistes y fut très lent et peu significatif sauf dans les zones où des colons européens s'installèrent, confisquant des terres et réduisant

16. G. Balandier, 1963, p. 198-203.

les paysans expropriés au rang d'ouvriers agricoles permanents ou temporaires. Le mode d'insertion au capitalisme international fut donc ce qu'on a décrit comme « l'économie de traite », c'est-à-dire l'articulation d'un capitalisme commercial, hégémonique et dominé par les colonisateurs, à des économies agricoles non capitalistes. Dans cette situation, les territoires furent enfermés dans des relations quasi exclusives avec chacune des métropoles.

Les petits territoires, réputés pauvres en ressources minières, tels que la Guinée équatoriale, les îles São Tomé et Príncipe, le Rwanda et le Burundi, se prêtaient le mieux à ce type d'exploitation économique. Seules les îles São Tomé et Príncipe présentaient une économie de plantation (*roças*) dominée par de grands propriétaires européens absentéistes (*roceiros*) et mise en valeur par des ouvriers sous contrat importés massivement du Cap-Vert, d'Angola et du Mozambique; ailleurs, la production fut réalisée dans le cadre d'exploitations familiales<sup>17</sup>. Le café, le cacao, les bananes et les oléagineux étaient les principales exportations de São Tomé, de Príncipe et de la Guinée. Dans cette dernière colonie, les Espagnols achetaient ces produits à un prix élevé (le double des prix mondiaux pour le cacao par exemple). Présenté comme un acte de générosité de la part des Espagnols, ce système de prix reposait en fait sur la volonté de l'Espagne d'éviter une hémorragie de devises qu'aurait entraînée l'achat de ces produits en dehors de son empire. Le Rwanda et le Burundi connaissaient une situation particulière du fait de la densité très élevée de la population: l'effort des paysans aboutit à faire disparaître les famines, dont les dernières remontaient au Rwanda à la période 1916-1931, et même à dégager des surplus exportables de café arabica et de thé.

Cette économie agricole se retrouvait dans les territoires plus importants, Cameroun, AEF et Angola: la prospection active entreprise par les compagnies coloniales depuis la fin de la guerre n'avait pas encore localisé, sauf en Angola, de ressources minières significatives. L'AEF, qui avait été négligée par l'État (« la Cendrillon de l'Empire français » selon une heureuse formule de M. Devèze<sup>18</sup>) et véritablement saignée à blanc, si l'on ose dire, par les compagnies concessionnaires, connut une amélioration très nette de sa situation. Suivant les projets exprimés lors de la conférence de Brazzaville, un plan de dix ans fut élaboré dans le cadre du FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer): de 1947 à 1956, l'AEF reçut 51 344 millions de francs CFA qui servirent surtout au développement des infrastructures<sup>19</sup>; aussi le commerce extérieur continua-t-il à puiser dans le secteur agricole (bois du Gabon et du Moyen-Congo, coton et café de l'Oubangui-Chari). Le FIDES fut aussi actif au Cameroun: si l'agriculture resta la base de l'économie (cacao 50% des exportations, bananes et café 20% des exportations en 1955), une petite

17. R. Pélissier, 1979, p. 211-227.

18. M. Devèze, 1948, p. 1.

19. E. M'Bokolo, 1982, p. 195.

industrie apparut, fondée sur la production d'aluminium (complexe hydro-électrique et métallurgique d'Edéa, propriété d'Alucam dominé à 82 % par la société française Pechiney-Ugine) et sur la transformation des corps gras. Au moment de l'indépendance, cette industrie naissante représentait déjà 10 % du produit national<sup>20</sup>.

Une évolution analogue était en cours en Angola. L'agriculture restait la principale source de devises grâce au café (deuxième production africaine après la Côte d'Ivoire, 40 % des exportations en 1962) et à des produits variés du sol (canne à sucre, oléagineux, coton, bois). Mais l'industrie minière ne cessait de se développer: au diamant, exploité déjà avant la guerre, vinrent s'ajouter après 1945 le fer et le pétrole. Le Portugal s'attachait évidemment à rester le principal bénéficiaire de cette mise en valeur tardive: en 1960, 50 % des importations angolaises venaient du Portugal et la création en 1962 d'un marché commun de la zone escudo renforça encore cette intégration. En Angola même ce furent surtout les secteurs européens de l'économie qui profitèrent de la croissance. L'immigration blanche s'accrut d'ailleurs de façon significative après la guerre: de 44 083 en 1940, le nombre d'Européens vivant en Angola passa à 78 826 en 1950, 172 529 en 1960, 290 000 en 1970 et environ 335 000 en 1974<sup>21</sup>. Beaucoup étaient certes, à l'origine, de petites gens (artisans, ouvriers agricoles, paysans pauvres) ignorants et illettrés et, pour ces raisons, dépourvus d'ambition et d'initiative. L'Angola fut pour eux la terre d'une réussite matérielle inespérée: ainsi le plan sexennal 1959-1964 réserva les trois quarts des investissements au développement des secteurs contrôlés par les colons. Une certaine internationalisation<sup>22</sup> de l'économie s'esquissa après la guerre, qui devait se développer après 1962, avec l'apport de capitaux britanniques, américains et sud-africains et avec l'accroissement des échanges avec l'ensemble des pays de l'OCDE.

En face de ces pays à dominante agricole, seul le Congo belge présentait une économie qui était déjà entrée de plain-pied dans l'âge industriel. Dès 1930, l'économie congolaise possédait les caractéristiques dominantes qui devaient durer jusqu'à l'indépendance: extraversion et désarticulation; concentration sectorielle (mines et transports: 70 % du capital investi) et régionale (rôle moteur des provinces minières du Kasai et du Katanga); contrôle du capital investi dans la colonie par un très petit nombre de groupes financiers (quatre groupes, Société générale, Empain, Cominière

20. R. A. Joseph, 1977, p. 111-118.

21. G. J. Bender, 1978, p. 229.

22. Le processus que nous appelons « internationalisation » est différent de la « dépendance ». Par « dépendance », nous entendons le mode particulier d'insertion des pays africains dans l'économie capitaliste internationale. Commencée dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans certaines régions de l'Afrique centrale, cette insertion s'est généralisée sous la période coloniale. L'économie d'une colonie est donc d'abord une économie dépendante: dans le cadre des relations privilégiées entre colonie et métropole, cette dépendance se définit par rapport à une métropole. Dans quelques rares cas, celle-ci a dû, pour telle ou telle raison, faire place à d'autres pays capitalistes au niveau des investissements ou à celui des échanges: ce dernier processus est appelé ici « internationalisation ».

et Brufina, disposant de 75 % de ce capital dont 60 % pour la seule Société générale); participation active de l'État colonial au secteur économique, directement (par ses propres sociétés, en particulier dans le secteur des transports, et par ses prises de participation dans le secteur privé) et indirectement (notamment par la mobilisation autoritaire de la main-d'œuvre). La croissance de l'économie congolaise, brutalement stoppée par la crise économique des années 30, reprit de plus belle grâce à la guerre mondiale et, après 1945, grâce à la conjoncture internationale et à celle de la colonie. D'une phase de construction de l'économie coloniale, on passa alors à ce que nous avons déjà proposé d'appeler la « phase de la reproduction élargie de la structure de production<sup>23</sup> ». Cette phase comporta trois caractéristiques majeures : 1) une très forte croissance du secteur minier (indice 100 en 1950, 175 en 1959), permettant aux grandes firmes coloniales d'atteindre un stade de croissance autosoutenue, grâce au réinvestissement d'une partie, assez minime, de leurs profits eux-mêmes en hausse, et d'augmenter les salaires réels des ouvriers africains<sup>24</sup>; 2) le développement sensible du marché intérieur grâce à une amélioration générale des salaires (pour l'Africain, 5 000 F en moyenne en 1945 et 18 000 en 1952; pour l'Européen, 260 000 en 1945 et 450 000 en 1958<sup>25</sup>) puisque, poussés par des considérations sociales et politiques, l'État, les industries et les plantations suivirent l'exemple du secteur minier, et grâce à une augmentation certaine des revenus paysans; 3) le développement du secteur industriel (indice 100 en 1950 et 260 en 1956), certaines industries étant étroitement associées au secteur d'exportation (mines et plantations) tandis que d'autres se substituaient aux importations et que d'autres enfin, apparues timidement avant 1930, connaissaient une croissance spectaculaire avec de nombreux effets d'entraînement (industries alimentaires, tabacs, textiles, construction). En 1958, dans la structure du produit intérieur brut, l'agriculture commercialisée ne représentait que 44,6 %, les mines 19,8 %, l'industrie d'exportation 18,8 % et l'industrie pour le marché intérieur 16,8 %<sup>26</sup>. Malgré ces performances, l'économie congolaise conservait tous les traits imposés par le régime colonial : recours permanent à la contrainte et très fortes inégalités entre Africains et Européens puisque, en 1958, les Africains, qui représentaient 99 % de la population totale de la colonie, contrôlaient seulement 5 % du capital et comptaient pour 55 % des salaires, 69 % de la consommation et 12 % de l'épargne des particuliers<sup>27</sup>.

Les mutations sociales accompagnant ces évolutions économiques sont évidemment trop nombreuses pour être toutes, même simplement, évoquées ici. L'économie n'est pas d'ailleurs le seul facteur de mutation : il faut aussi tenir compte du développement général des écoles et des

23. E. M'Bokolo, 1981a, p. 5.

24. J.-L. Lacroix, 1966, p. 22.

25. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 38.

26. J.-L. Lacroix, 1966, p. 31.

27. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 11.

administrations. L'ampleur même de ces mutations suggère qu'on n'est pas seulement en présence d'un reclassement, vécu toujours de façon douloureuse, des individus dans les nouveaux registres sociaux imposés par la colonisation, mais aussi que cette situation comporte tous les éléments d'une véritable crise<sup>28</sup>.

L'une des manifestations les plus spectaculaires de cette crise fut l'exode rural qui témoignait de celle, déjà ancienne, des sociétés agraires tout en étant à l'origine d'une crise nouvelle, celle des sociétés urbaines. Cette urbanisation fut particulièrement rapide au Congo belge qui vit la proportion de ses citadins passer de 8,8% en 1938 à 14,8% en 1945 et 24% en 1955<sup>29</sup>. Moins brutale ailleurs, elle n'en fut pas moins sauvage, entraînant partout la formation d'un prolétariat ouvrier et surtout d'un énorme sous-prolétariat<sup>30</sup> dont le nombre s'accrut dramatiquement après le renversement de la conjoncture économique au milieu des années 50. Ainsi en Angola, en 1960, un Africain sur trois vivait dans des habitations de fortune dans les villes et leurs périphéries. La *senzala*, le « quartier indigène », de Lobito comptait 20 000 habitants en 1954, mais il n'y avait qu'un robinet d'eau courante pour 1 200 personnes et les deux écoles primaires n'offraient que 250 places en tout<sup>31</sup>. Les *muceques* [taudis du rivage] de Luanda étaient encore plus misérables. En AEF, la prolétariation de la population, peu sensible avant la guerre à cause du régime économique en vigueur, s'accéléra après 1945. D'une manière générale, le salariat progressa rapidement puisque les estimations officielles donnaient 108 600 salariés en 1947, 189 500 en 1949, 193 000 en 1950, 155 000 en 1952 et 1953, 135 600 en 1954 et 190 000 en 1958<sup>32</sup>. Ces chiffres, dans leur variation, prouvent la fragilité extrême de cette catégorie sociale, très sensible au moindre infléchissement de la conjoncture. Dans ces chiffres, les ouvriers et les manœuvres forment de loin la majorité : en 1949, il y avait 39 150 « ouvriers et manœuvres spécialisés » et 142 500 manœuvres ; en 1958, on les estimait respectivement à 34 600 et 98 500. Le chômage était important : en 1956, sur les 33 000 hommes adultes vivant à Brazzaville, 16 000 étaient sans emploi. Les centres urbains du Cameroun et du Congo belge offraient le même tableau.

L'exode rural, qui alimentait les villes en hommes, vidait aussi les campagnes de leur force de travail et de leurs éléments les plus dynamiques, les jeunes. Mais l'état des sociétés agraires variait beaucoup selon les régions. Ainsi, il n'y avait rien de commun entre l'aisance relative des planteurs de cacao beti-bulu et la misère croissante de la paysannerie bassa au Cameroun<sup>33</sup>. De même en AEF vers 1952, le revenu annuel moyen de la majorité des paysans oscillait entre 1 800 et 2 100 francs CFA seulement

28. Très bien analysée pour le Congo belge par M. Merlier, 1962, p. 89-103, 145-164, 231-249.

29. *Ibid.*, p. 147.

30. Voir *supra* note 6.

31. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 111.

32. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 401.

33. R. A. Joseph, 1977, p. 124-141.



alors que celui de l'ouvrier était de l'ordre de 36 000 francs<sup>34</sup>. Seules quelques régions privilégiées faisaient mieux : le Woleu-Ntem au Gabon grâce à la culture du cacao et surtout le Congo méridional où les paysans pouvaient écouler régulièrement leur production grâce à un réseau de villes exceptionnellement dense (l'axe Pointe-Noire, Dolisie, Jacob, Brazzaville), ainsi qu'à la présence de nombreux petits commerçants assurant le ramassage et à la qualité du réseau de transports (routes, chemin de fer Congo-Océan). Quant au Congo belge, on vit une toute petite partie de la paysannerie (2 500 familles environ en 1952) passer du stade de la petite production marchande à celui d'un petit capitalisme agraire, notamment dans le Bas-Congo, le Kasai et le Kivu : beaucoup avaient bénéficié des mesures adoptées par le pouvoir colonial pour former des « paysannats indigènes » (accession à la propriété individuelle privée de la terre, aide financière, encadrement technique)<sup>35</sup>.

Le dernier aspect majeur, aux conséquences durables, de cette évolution sociale fut la constitution d'une petite bourgeoisie noire<sup>36</sup>. Dans certains cas, les inégalités du développement économique et de la politique scolaire aboutirent à un recrutement privilégié de la petite bourgeoisie dans certaines régions. Ainsi dans les pays maritimes, où les relations avec les Européens étaient très anciennes sur les côtes, ce furent précisément les côtiers, formés dans les écoles missionnaires ou publiques, qui fournirent de nombreux éléments à la petite bourgeoisie salariée de fonctionnaires et commis : tel était le cas des Douala au Cameroun, des Myene de la côte gabonaise, des Vili de Loango et des Noirs et Métis de Luanda et Lobito. Au Congo belge un décalage analogue existait privilégiant les régions des savanes méridionales (Bas-Congo, Kwango, Kwilu et Kasai en particulier) par rapport aux zones forestières septentrionales (Province orientale et surtout équateur). En tout cas, le vocabulaire de l'époque enregistra l'avènement de cette classe nouvelle : aux mots de « lettrés » et « évolués », très en vogue pendant les années 40, se substituèrent des expressions dont les contours et le contenu sociologiques étaient plus précis et plus riches (« classes moyennes », « classe dirigeante », « bourgeoisie », etc.). Il n'est pas du tout sûr que les autorités coloniales aient créé de toutes pièces cette classe. Toutefois, elles s'efforcèrent de l'utiliser comme un élément modérateur dans une conjoncture de tensions politiques croissantes. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la recommandation faite par les colons du Congo belge au gouvernement colonial : « Il faut organiser une classe d'indigènes évolués, qui se déclareront d'accord avec les idéaux et les principes de notre civilisation occidentale et qui seront, à standing égal, nos égaux en droits et devoirs ; moins nombreux que la masse autochtone, mais puissants et influents, ils seront ces alliés qu'il nous est indispensable de trouver auprès des communautés autochtones. Ces classes moyennes seront la "bourgeoisie" noire qui commence à se développer partout, que nous devons aider

34. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 398-403.

35. E. M'Bokolo, 1981*a*, p. 10-11 ; F. Bézy *et al.*, 1981, p. 41-45.

36. Pour la problématique et les études de cas, voir E. M'Bokolo, 1981*a* et *b*.

à s'enrichir et à s'organiser et qui, comme tous les bourgeois du monde, seront opposées à tout bouleversement aussi bien intérieur que venant de l'étranger. Il n'y aura plus de différence de races mais, comme dans tous les pays du monde, il y aura seulement des différences de classes, celles-ci demeurant ouvertes à tous<sup>37</sup> ». Les chiffres permettant de mesurer le poids réel de cette classe ne sont pas encore disponibles pour tous les pays. Au Congo belge, où les services du pouvoir colonial ont procédé à des estimations assez sérieuses, certaines sources dénombrèrent, en 1958, 176 600 personnes (sur une population totale de 13 millions) au sein de ces classes moyennes; ce chiffre comprenait 31 642 commis et «clercs», 110 220 travailleurs qualifiés et semi-qualifiés, 2 335 contremaîtres, 1 430 membres des professions libérales, 19 710 commerçants et 11 259 artisans indépendants. Mais d'autres estimations avançaient le chiffre de 300 000<sup>38</sup>. On constate néanmoins, à l'examen de ces chiffres, que les fractions des «salariés», détenteurs du savoir et des compétences dispensés par l'école coloniale, l'emportaient de loin sur celle des «entrepreneurs» dont l'initiative ne trouvait pas à s'épanouir dans le système contraignant et discriminatoire de la colonisation. Ce sont ces cadres qui devaient conduire les mouvements de lutte pour l'indépendance. Les conclusions auxquelles on est déjà parvenu pour le Congo belge et l'AEF sont sans doute significatives pour toute l'Afrique équatoriale. Le tableau 8.1, sur l'origine professionnelle du personnel politique de l'AEF, montre en effet l'indiscutable hégémonie de la petite bourgeoisie.

## Les pratiques coloniales : continuités et ruptures

Dès la fin de la guerre, les plus lucides parmi les colonisateurs avaient senti qu'un âge nouveau venait de commencer. C'est ainsi qu'au Congo belge, où pourtant la décolonisation n'était pas du tout à l'ordre du jour, le gouverneur général Pierre Ryckmans (1934-1946) écrivait, en 1946: «Les jours du colonialisme sont révolus<sup>39</sup>.» Ces propos trouvèrent un écho en AEF, six ans plus tard, dans un important discours prononcé par le gouverneur Paul Chauvet devant le Grand Conseil: «C'est bien à ces évolués que reviendra le soin, que nous le voulions ou non, de faire progressivement la relève des anciennes élites et autorités coutumières; si cette relève ne se fait pas avec nous et sous notre contrôle, elle se fera inévitablement en dehors de nous et contre nous<sup>40</sup>.» Ces prises de position prenaient acte, non sans clairvoyance, des transformations structurelles intervenues dans les sociétés locales et des changements irréversibles au niveau de la psychologie collective et individuelle, des mentalités et

37. Note « confidentielle » publiée en 1959 et citée par M. Makombo, 1977, p. 187.

38. E. M'Bokolo, 1981a, p. 3.

39. *Ibid.*, p. 6.

40. E. M'Bokolo, 1981b, p. 400.

Tableau 8.1. Le personnel politique de l'Afrique-Équatoriale française, origine professionnelle

	Afrique-Équatoriale française		Moyen-Congo (1946-1960)
	1952	1957	
<b>Européens</b>			
Hommes d'affaires	32	28	12
Planteurs, forestiers	13	3	1
Fonctionnaires	18	10	8
Professions libérales	6	7	2
Journalistes	—	3	4
Non spécifiée	—	1	1
<b>Africains</b>			
Médecins (école de Dakar)	—	6	2
Instituteurs	10	34	25
Infirmiers	9	20	5
Cadres administratifs	1	7	3
Commis et agents de l'administration	33	36	18
Agents des services techniques	1	8	5
Secrétaires de chefs	—	2	—
Chefs et notables	18	14	4
Employés du secteur privé	13	19	25
Ouvriers	—	2	5
Commerçants, restaurateurs	9	13	10
Planteurs, forestiers	8	11	4
Journalistes	—	1	1
Autres travailleurs indépendants	1	1	1
Anciens combattants	3	3	1
Pasteurs, prêtres	1	2	4
Étudiants	—	—	1
Sans profession	—	—	1
Non spécifiée	—	2	14
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>233</b>	<b>157</b>

*Note* : Pour l'AEF, il s'agit des membres de l'Assemblée nationale, des conseillers de l'Union française, des membres du Grand Conseil, des conseillers territoriaux (1952), auxquels s'ajoutent, pour 1957, les maires et adjoints des communes de plein exercice et les membres des conseils de gouvernement. Pour le Moyen-Congo, l'échantillon comprend en outre les candidats malheureux aux élections et les cadres des partis.

*Sources* : *Annuaire politique de l'AEF* (1952 et 1957); J.-M. Wagret, 1963, p. 233-247; E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 490.

des aspirations. Mais l'élaboration des politiques nouvelles adaptées à cette situation se fit en ordre dispersé, chaque puissance coloniale agissant en fonction de ses traditions, du statut internationalement reconnu du territoire dominé, du rapport de forces local et de ce qu'elle croyait être l'opinion des « indigènes ».

La politique suivie par les Français en AEF s'inscrivait dans le cadre général de leur politique africaine avec cependant d'incontestables particularités. L'AEF bénéficia des « grandes lois d'émancipation<sup>41</sup> » adoptées par la IV<sup>e</sup> République naissante : abolition du travail forcé ; reconnaissance des syndicats professionnels et instauration d'une inspection du travail ; suppression de l'indigénat et octroi de la citoyenneté française aux Africains sans cependant porter atteinte à leur statut personnel ; institution d'assemblées locales au Gabon, au Moyen-Congo, en Oubangui-Chari et d'un Grand Conseil à Brazzaville, tandis que l'AEF se faisait représenter par plusieurs parlementaires à l'Assemblée nationale française et au Conseil de l'Union française. Malgré l'exclusion de la majorité des Africains du corps électoral et la division de celui-ci en deux collèges jusqu'en 1956, une vie politique effective se mit en place : des partis politiques virent le jour ; les élections législatives de 1946 et 1951 et les élections territoriales de 1947 et 1952 furent l'occasion de débats poussés et démocratiques entre les différentes fractions de l'opinion. Mais ces progrès ne se firent pas sans mal ni sans résistance. Les colons, relativement nombreux au Gabon et en Oubangui-Chari, bien défendus par les chambres de commerce, s'opposèrent violemment à la nouvelle politique. En 1946, la chambre de commerce de Bangui n'hésita pas à protester solennellement auprès du gouverneur général à Brazzaville : « Les mesures qui viennent d'être adoptées ne peuvent convenir qu'à des populations moins arriérées que celles de l'AEF : il est évident que la suppression du travail forcé est interprétée ici comme la consécration légale du droit de ne rien faire [...]. Une rapide diminution de la production cotonnière est à craindre [...]. Aucun de ceux qui connaissent ces pays ne peut croire qu'un texte suffira à modifier brusquement la mentalité de l'homme noir<sup>42</sup>. » L'administration elle-même, dans laquelle les « vieux coloniaux » restaient nombreux, ne s'empressa pas de concrétiser les nouvelles mesures et continua à multiplier les vexations aussi bien à l'endroit des masses que des élites : maintien, sous des formes déguisées, du travail forcé ; brimades contre les hommes politiques jugés trop indépendants, notamment contre le député de l'Oubangui-Chari, Barthélémy Boganda, condamné en 1951 pour « provocation à l'attroupement » et menacé de déchéance ; soutien aux modérés, comme ceux qui fondèrent au Moyen-Congo une éphémère section du Rassemblement du peuple français gaulliste<sup>43</sup>.

41. Expression de P. Aujoulat, 1958 p. 263.

42. Cité par P. Kalck, 1973, p. 475.

43. E. M'Bokolo, 1982, p. 198-200.

Au Congo belge, le paternalisme légendaire du pouvoir colonial continua d'être l'axe de la politique suivie à l'égard des Africains. Jusqu'au milieu des années 50, cette politique fut l'œuvre conjointe de trois appareils — l'administration coloniale, les grandes entreprises et les missions catholiques — dont les liens étaient si étroits, si multiples et si inextricables qu'on leur a appliqué globalement l'expression de « trinité coloniale<sup>44</sup> ». On a déjà évoqué les relations entre l'État et les grandes sociétés, notamment les « sociétés de 1906 », Union minière du Haut-Katanga, Forminière et BCK (chemin de fer Bas-Congo - Katanga) qui dominaient l'économie de la colonie. Quant aux missions catholiques, elles continuaient à bénéficier de la convention signée en 1906 entre Léopold II et le Vatican. Leur poids dans la colonie était considérable, comme l'attestent les chiffres de 1958 : 669 postes de mission ; 6 000 missionnaires européens, aidés par 386 frères et 745 sœurs des ordres enseignants et hospitaliers ; 25 560 catéchistes noirs. Les principaux prélats de la colonie, M<sup>gr</sup> Roelens et M<sup>gr</sup> de Hemptine, étaient les artisans les plus actifs de l'idéologie coloniale tandis que les missionnaires étaient surreprésentés au sein du Conseil colonial qui contrôlait depuis Bruxelles l'élaboration et l'application de la politique coloniale. Le poids des missions était encore accru par l'existence de nombreuses associations d'anciens élèves qui continuaient d'encadrer solidement les élites modernes bien après l'achèvement de leurs études : l'une des plus importantes, l'ADAPES (Association des anciens élèves des pères de Scheut), fondée en 1925, regroupait quelque 15 000 membres en 1950<sup>45</sup>. Les missionnaires suivaient de très près l'action de ces associations dans la mesure où, en l'absence des partis, légalement interdits, elles furent un véritable laboratoire où se formèrent la plupart des futurs cadres du mouvement national. À la suite des troubles de 1944-1945 et des revendications exprimées par les « évolués », le pouvoir colonial accepta de concéder quelques réformes. Celles-ci, refusant de prendre en compte la dimension politique de l'effervescence d'après-guerre, ne modifièrent que des aspects mineurs de la vie sociale : reconnaissance des syndicats ; création d'organes de contact entre les employeurs et leurs travailleurs noirs (conseils indigènes d'entreprise, comités locaux des travailleurs indigènes, participation aux commissions régionales et provinciales du travail et du progrès social indigènes) ; constitution d'un Fonds du bien-être ; et, surtout, octroi des cartes de « mérite civique » et du régime d'immatriculation qui permettaient à leurs détenteurs (1 557 « mérites civiques » et 768 « immatriculés » en 1958), après des épreuves humiliantes de probation, de bénéficier de certains privilèges réservés aux Européens<sup>46</sup>. Rien de fondamental ne fut modifié par ailleurs malgré la nomination de représentants noirs au sein des conseils de province et du gouvernement. Les Belges continuaient d'appliquer leur maxime : « Pas d'élites, pas d'ennuis ! » Ce fut seulement en 1952 qu'un Noir du Congo fut autorisé pour la première fois à aller en Belgique entreprendre des études universitaires.

44. C. Young, 1965, p. 10-32.

45. M. Makombo, 1977, p. 54.

46. *Ibid.*, p. 83-135.

Les régimes établis par les Portugais en Angola, à São Tomé-et-Principe et par les Espagnols en Guinée équatoriale faisaient la transition entre les pratiques belges et françaises car, sous le couvert d'une assimilation théorique, on s'en tenait à un paternalisme étroit et à l'immobilisme total. La doctrine officielle des Portugais, exprimée pour la première fois en 1912, proclamait qu'il fallait « considérer l'Angola comme une nation portugaise plutôt que comme une colonie<sup>47</sup> ». L'*Estado novo* de Salazar allait la reprendre dans l'Acte colonial de 1930 et la Constitution de 1933. La loi distinguait entre « non assimilés » et « assimilés » : ces derniers, qui jouissaient de tous les droits attachés à la citoyenneté portugaise, et notamment du droit de vote, devaient, entre autres obligations, savoir lire et écrire le portugais, renoncer à la vie « tribale », être loyaux envers l'État et, s'ils étaient métis, être nés d'une union légitime. Le nombre des *assimilados* resta très faible : 91 548 (24 221 Africains, 23 244 Métis, 44 083 Blancs) sur 3 737 947 habitants, dont 3 665 000 Noirs en 1940 ; 135 250 (30 089 Noirs, 26 335 Métis, 78 826 Blancs) sur 4 145 163 habitants, dont 4 037 000 Noirs en 1950<sup>48</sup>. Alors que tous les Blancs et 90 % des Métis avaient le statut d'*assimilados*, 1 % à peine des Noirs jouissait de ce statut privilégié. Les 99 % restants étaient *indigenatos* et, de ce fait, soumis notamment au travail forcé puisque, aux termes du Code du travail de 1899, les Noirs avaient « l'obligation légale et morale d'acquérir par le travail les moyens de subsister et d'améliorer leur condition sociale<sup>49</sup> ». Le système espagnol du *patronato de indígenas* ne valait guère mieux. Élaboré en 1904, reformulé en 1938, il reposait sur la conviction que les Noirs étaient moralement, intellectuellement et légalement des mineurs. D'où une longue série d'incapacités, telles que l'interdiction pour les Noirs de faire, sans autorisation, des transactions supérieures à 2 000 pesetas. Des cartes d'émancipation étaient délivrées par la Curadoria et malgré une scolarisation de base presque complète leur nombre resta bien limité.

La situation des mandats fut précisée et en principe améliorée dès la fin de la guerre grâce à la constitution de l'ONU qui, quoique héritière de la Société des Nations, ne se contenta pas de reprendre telle quelle la formule des mandats. Ceux-ci devinrent des « territoires sous tutelle » et l'article 76 de la Charte des Nations Unies décida que les puissances tutélaires devaient « favoriser leur évolution progressive vers la capacité de s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance » : grâce aux « missions de visite », le contrôle des Nations Unies se fit plus étroit et l'on encouragea ouvertement l'envoi de pétitions ou de délégations par les Africains. Mais sur le terrain, le changement effectif se fit selon des rythmes et des modalités variables d'un territoire à l'autre. Au Cameroun, la partie française reçut les réformes sociales et politiques octroyées par la France à l'ensemble de son domaine africain ; mais l'évolution vers l'autonomie y fut plus lente qu'au Togo qui fut institué « république autonome sous tutelle » par la loi-cadre (23 juin 1956) alors que le Cameroun dut attendre un vote en ce sens par la majorité de son Assem-

47. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.

48. G. J. Bender, 1978, p. 151.

49. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.

blée législative (28 janvier 1957)<sup>50</sup>. Au Cameroun occidental, administré par la Grande-Bretagne, le changement fut long à entrer dans les faits. Les Britanniques avaient en effet intégré ce territoire au Nigéria et il fallut attendre 1954, date de l'établissement d'un gouvernement fédéral au Nigéria, pour voir se préciser les perspectives d'autonomie interne<sup>51</sup>. Dans leurs « territoires sous tutelle », les Belges poursuivirent la politique commencée avant la guerre dont l'objectif avoué était de « rationaliser » et de « moderniser » les structures politiques: regroupement des chefferies, « fonctionnarisation » des cadres traditionnels, démocratisation des conseils entourant les rois du Rwanda et du Burundi. Ces initiatives, souvent maladroites, eurent pour effet d'aggraver dans les deux pays les tensions entre Tutsi et Hutu<sup>52</sup>.

## La marche vers l'indépendance

La diversité constatée dans les pratiques politiques des puissances coloniales se retrouve dans les modalités des indépendances car si, dans trois cas (Afrique-Équatoriale française, Guinée espagnole, « territoires sous tutelle » belge), la décolonisation se fit à l'amiable, à la suite de tractations politiques plus ou moins laborieuses, il fallut, dans deux autres cas (Cameroun et Angola), une guerre de libération pour acculer les pouvoirs coloniaux à négocier. Le Congo belge représente la situation intermédiaire, avec une décolonisation négociée par les forces politiques en présence, quoique ces négociations n'aient été possibles qu'à la suite d'insurrections dispersées que l'ouverture même des discussions a empêchées de se transformer en une véritable guerre révolutionnaire.

En AEF, l'évolution progressive vers l'indépendance fut, d'un bout à l'autre, contrôlée par les autorités françaises, les principaux partis locaux se contentant dans la plupart des cas de suivre un mouvement dont l'initiative leur échappait<sup>53</sup>. Cette particularité tient aux caractéristiques des formations politiques locales dont la composition et la base sociologiques privilégiaient les commis, les fonctionnaires, bref toutes les catégories de la petite bourgeoisie naissante et qui ne réussirent que très partiellement à mobiliser les masses. La seule exception de poids fut le MESAN, fondé en Oubangui-Chari par Barthélemy Boganda: les « évolués » se méfièrent de ce parti, ce qui leur valut dans le peuple le sobriquet péjoratif de *mboundjou voko* [nègres blancs]. Recrutant ses cadres et ses militants parmi les petits employés, les masses citadines et le peuple paysan dans la brousse, le MESAN dut bien se doter d'une idéologie relativement élaborée, notamment dans les domaines économique et social où il proposa très tôt la constitution de coopératives<sup>54</sup>. Les partis africains de l'AEF jouissaient cependant d'une popularité réelle d'une part à cause de leur

50. R. A. Joseph, 1977, p. 171-201.

51. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 123-142.

52. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 315-323.

53. Voir E. M'Bokolo, 1981b et 1982, pour plus de détails.

54. Voir P. Kalck, 1977.

adhésion (sauf le MESAN) au RDA, dont l'apparement au Parti communiste français passait pour le signe le plus sûr de progressisme<sup>55</sup> et, d'autre part, à cause de l'attitude particulièrement rétrograde des colons français dont la seule revendication fut pendant longtemps le maintien des structures et de pratiques archaïques. Le haut commissaire Paul Chauvet, en fonctions durant cette période cruciale (1951-1958), fut assez habile pour prendre les mesures les plus propres à briser «le racisme blanc [...] toujours aussi déplorable et dangereux à l'ordre public<sup>56</sup>» et à rallier les élites africaines: interdiction du tutoiement habituel des Européens à l'égard des Noirs, invitation systématique des notabilités africaines lors des cérémonies officielles et privées, octroi généreux de bourses d'études, recrutement systématique des jeunes ayant fait des études secondaires et supérieures dans les cadres locaux de l'AEF. Aussi, lorsque fut votée en 1956 la loi-cadre, les élites africaines acceptèrent-elles l'autonomie politique avec empressement mais sans aucune hostilité à l'égard de la France et sans aucune volonté de rompre les relations structurelles avec la métropole coloniale. En août 1958, quelques semaines avant le référendum gaulliste instituant la «Communauté» auquel elles invitèrent à voter oui, ces élites firent parvenir une longue pétition au général de Gaulle: elles y exaltaient «l'œuvre civilisatrice» de la France en AEF et le principe, pour les anciennes colonies, de «l'indépendance dans l'interdépendance librement consentie»; elles se réservaient le droit de demander à terme l'indépendance, essentiellement parce que, disaient-elles, elles «souffraient d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des anciennes colonies anglaises devenues États indépendants<sup>57</sup>». L'une des questions essentielles était alors de savoir si, après l'indépendance, on maintiendrait ou non les institutions fédérales. Barthélemy Boganda se fit le défenseur le plus ardent, à la fois le plus lucide et le plus visionnaire, du projet fédéraliste. Président du Grand Conseil de l'AEF, il ne proposait pas seulement une fédération très étroite entre les quatre anciennes colonies françaises. Cette fédération baptisée «République centrafricaine» devait être le premier pas vers ce qu'il appelait «les États-Unis de l'Afrique latine (ou centrale)» qui allaient regrouper en outre le Congo belge, le Cameroun, l'Angola, le Rwanda et le Burundi. Le projet avorta principalement à cause du Gabon, qui réagit comme naguère la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, et comme, plus tard, le Kenya en Afrique de l'Est: étant le pays le moins pauvre, il eut peur de payer les frais de la future fédération. La mort de Boganda le 29 avril 1959, dans un mystérieux accident d'avion, acheva de ruiner tous les espoirs des fédéralistes. Ce fut donc en ordre dispersé que les territoires d'AEF allèrent à l'indépendance<sup>58</sup>.

55. Le RDA fut moins présent et sa politique plus fluctuante en AEF qu'en AOF. Il trouva ses alliés les plus sûrs au Tchad avec le Parti progressiste tchadien de Gabriel Lisette et au Gabon avec le Mouvement mixte gabonais de Léon Mba: fondés en 1946, ces deux partis furent dès leur naissance des sections du RDA. Au Congo, le RDA eut pour section le Parti progressiste congolais de Félix Tchicaya de 1946 à 1957 puis, à partir de 1957, l'Union démocratique de défense des intérêts africains de l'abbé Fulbert Youlou. Pour le Cameroun, voir *infra* note 65.

56. Ces propos, datés de 1954, visent donc un mal bien tardif, voir E. M'Bokolo, 1982, p. 203.

57. Pétition publiée *in extenso* dans *Marchés tropicaux du monde*, 6 septembre 1958.

58. Congo, 15 août 1960; Gabon, 17 août 1960; République centrafricaine, 13 août 1960.



Plus tardives, l'indépendance de la Guinée équatoriale et celle des îles São Tomé et Príncipe se firent aussi sous le contrôle assez étroit des puissances colonisatrices, Espagne et Portugal. En Guinée équatoriale, les revendications nationalistes se firent entendre dès 1950, lorsque se constitua la *Cruzada nacional de liberación* : dirigée par Acacio Mañe, un planteur de la région de Bata, elle regroupait les agents de l'administration coloniale, en particulier les instituteurs qui, depuis 1945, exigeaient vainement l'amélioration de leurs salaires. Pour toute réponse, l'Espagne s'enferma dans une attitude immobiliste et répressive afin de préserver le *statu quo*. Après son admission à l'ONU en 1955, elle fut l'objet d'attaques répétées du groupe afro-asiatique mais bénéficia du constant veto des États-Unis d'Amérique. Une terrible vague de répression aboutit à l'assassinat des deux dirigeants nationalistes les plus en vue, Acacio Mañe (1958) et Enrique Nvó (1959) : des centaines de Guinéens s'exilèrent au Gabon et au Cameroun. Aussi les deux grands partis formés en 1959, le MONALIGE (Mouvement national de libération de la Guinée équatoriale) et l'IPGE (Idée populaire de Guinée équatoriale) eurent-ils leurs cadres et leurs bases les plus actives à l'étranger et, en particulier, au Cameroun. Cette implantation à l'étranger facilita d'ailleurs les revendications annexionnistes de certains partis nigériens et camerounais sur le Río Muni et Fernando Poo. Après 1960, l'appui des nouveaux États indépendants aux partis guinéens s'avéra décisif. Confrontée par ailleurs à d'importants mouvements sociaux, surtout de la part des fonctionnaires, l'Espagne céda progressivement. En 1963, elle reconnut les partis politiques avant de concéder l'autonomie (1964). La conférence constitutionnelle réunie en 1967-1968 conclut à la nécessité de l'indépendance, proclamée le 12 octobre 1968.

L'indépendance des grands États d'Afrique centrale stimula aussi le processus d'émancipation des îles São Tomé et Príncipe, où un premier mouvement de masse important avait été sévèrement réprimé en 1960. En 1964, l'OUA reconnut le Comité de libération de São Tomé-et-Príncipe qui se transforma huit ans plus tard en Mouvement de libération de São Tomé-et-Príncipe (MLSTP). Après la « révolution des œillets » (25 avril 1974), le Portugal négocia sans peine avec le MLSTP un calendrier d'émancipation et l'indépendance fut proclamée un an plus tard (12 juillet 1975).

Au Rwanda et au Burundi, à l'époque unis sous le nom de Ruanda-Urundi, l'ONU joua pleinement son rôle de puissance tutélaire. Les complications qui marquèrent la dernière décennie coloniale furent causées par des tensions ethniques croissantes que la pratique coloniale avait encouragées bon gré mal gré et qu'elle ne sut pas contenir<sup>59</sup>. Au Rwanda, les élites scolarisées hutu profitèrent du revirement des missionnaires catholiques vers 1955 pour monter à l'assaut des Tutsi qui ne formaient pas seulement l'aristocratie politique mais que les Belges avaient systématiquement placés aux postes de responsabilité dans les domaines religieux

59. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 324-342.

et administratif. Le journal catholique *Kinyamateka*, publié en kinyarwanda depuis 1933, devint leur tribune après que Grégoire Kayibanda (hutu) eut, en 1957, succédé à Alexis Kagame (tutsi) au poste de rédacteur en chef : il fit de « la néoféodalité hamitique » sa cible favorite. En mars 1957, neuf intellectuels hutu publièrent, peu avant le passage de la « mission de visite » de l'ONU, un texte retentissant, *Manifeste des Bahutu. Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda*<sup>60</sup>. Son contenu, hostile au « monopole politique, économique, social et culturel des Tutsi » et favorable à « la promotion effective des Bahutu », fournit l'idéologie des partis qui se formèrent alors, APROSOMA (Association pour la promotion sociale de la masse) et PARMEHUTU (Parti du mouvement de l'émancipation hutu). Les Tutsi réagirent en se cramponnant à leurs privilèges, d'où les très graves affrontements de novembre 1959 déclenchés par les Hutu (en tout 200 à 270 morts, plus de 1 200 arrestations et quelque 7 000 personnes sinistrées). Ces tensions ethniques, non moins réelles au Burundi, ne s'exprimèrent pas cependant de manière violente. Les partis politiques, créés à partir de 1958, se constituèrent sur des bases idéologiques plutôt qu'ethniques. C'est du moins ce que suggéraient ouvertement leurs sigles :



8.1. Kigeri V, dernier roi du Rwanda.  
[Photo : © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

60. Groupe coordonné par Grégoire Kayibanda. Pour le texte du *Manifeste* et la liste complète des auteurs, voir *Ruanda politique, 1958-1960*, 1960, p. 20-29. L'expression « néoféodalité hamitique », très en vogue alors, a été popularisée par le sociologue Jacques Maquet.

Parti de l'unité et du progrès national (UPRONA avec pour devise « Dieu, Roi, Burundi »), Association des progressistes démocrates burundi, Parti démocrate rural, Union nationale africaine du Ruanda-Urundi fondée par des émigrés revenant du Tanganyika et calquée sur la Tanganyika African National Union. Ce fut seulement le 10 novembre 1959 que, sous le choc des événements du Congo, le gouvernement belge précisa les étapes qui devaient conduire les deux territoires sous tutelle à l'émancipation<sup>61</sup>. Loin de calmer les tensions, cette déclaration du gouvernement belge ne fit que surexciter les passions au Rwanda. La période de novembre 1959 à juillet 1962 fut marquée par de très graves affrontements, notamment lors des élections de juin 1960 et d'août 1961, chacun faisant des dizaines de morts et poussant des milliers de personnes à l'exil. Une complication supplémentaire vint du gouvernement belge qui, rompant avec sa politique traditionnelle, se mit à soutenir systématiquement les Hutu tandis que l'ONU était tiraillée entre ces positions contradictoires. Les élections communales de juin-juillet 1960 furent un triomphe pour les Hutu (2 390 sièges sur 3 125 au PARMEHUTU, 233 à l'APROSOMA) et une véritable déroute pour le parti tutsi, RADER (Rassemblement démocratique ruandais, 209) et UNAR (Union nationale ruandaise). Le gouvernement formé en octobre suivant refléta ce rapport (6 ministres hutu et 2 belges sur un total de 8). Le 20 janvier 1961, le gouvernement belge, poussé par les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, décida de reporter *sine die* les élections prévues pour le 28 janvier. La réponse populaire fut « le coup d'État de Gitarama » perpétré ce même 28 janvier : les élus communaux, accompagnés de quelque 25 000 personnes, se réunirent à Gitarama et proclamèrent la déchéance du mwami Kigeri V (qui avait quitté le Rwanda depuis mai 1960), l'instauration de la république, l'élection immédiate d'un gouvernement et d'un chef de l'État, enfin l'adoption d'une Constitution. Les élections générales, organisées en septembre 1961 sous le contrôle de l'ONU, légitimèrent *a posteriori* le coup d'État. À son indépendance, le Rwanda se sépara du Burundi. Dans ce dernier pays, le gouvernement belge fut bien heureux de ne pas avoir à affronter de tensions ethniques, ce qui n'empêcha pas, sur place, les administrateurs de multiplier les manœuvres dilatoires. Ainsi, aux élections communales de 1960, l'UPRONA, redouté pour son nationalisme intransigent, fut sans doute victime de fraudes et n'obtint que 19% des sièges. Mais il triompha aux élections législatives de septembre 1961 (56 sièges sur 62), organisées sous le contrôle de l'ONU. L'autonomie interne fut accordée par les Belges en décembre 1961 et une commission de l'ONU prépara l'indépendance mais ne réussit pas à préserver l'union entre le Rwanda et le Burundi, souhaitée par l'organisation internationale et rejetée unanimement par les gouvernements des pays intéressés.

Au Congo (Zaïre), une fois passés les soulèvements violents de l'immédiat après-guerre, le besoin de s'organiser se fit sentir avec encore plus

61. Rwanda et Burundi, 1<sup>er</sup> juillet 1962.

d'acuité. Mais les partis politiques étaient toujours interdits. Par conséquent, les Congolais adoptèrent deux formes d'organisation spécifiques dont l'héritage allait peser durablement sur l'avenir politique et social du pays : d'une part les associations d'anciens élèves et d'autre part les sociétés traditionnelles. Déjà anciennes, ces associations, telles que l'ADAPES déjà citée, l'ASSANEF (Association des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes) ou le Cercle Saint-Benoît d'Élisabethville, connurent alors leur âge d'or : les jeunes élites congolaises, placées ainsi sous le patronage constant des missionnaires, y prirent la terrible habitude de penser la société — et plus tard la politique — par procuration, en se déchargeant de cette besogne sur d'aimables conseillers. Les autorités coloniales tolérèrent aussi l'existence d'associations culturelles ethniques par vocation inoffensives, puisqu'elles ne regroupaient qu'un nombre restreint de membres et qu'elles entretenaient ou accentuaient les divisions entre Congolais. C'est ainsi que virent le jour, entre autres, l'ABAKO (Association des Bakongo) et le Lulua-Frères. La pratique coloniale fut cependant mise à mal à partir de 1955 environ : la politique laïque du nouveau ministre des colonies, Auguste Buisseret, brisa l'alliance entre l'État et l'Église, rejetant celle-ci dans la critique, certes modérée, de l'entreprise coloniale ; la « querelle linguistique » entre Flamands et Wallons gagna le Congo, étalant au grand jour les divisions entre colonisateurs. Les élites africaines continuaient néanmoins à croire à l'idéologie colonialiste et, notamment, à la doctrine, formulée toujours sous forme de promesse, de la communauté belgo-congolaise, comme le prouve le livre *Le Congo terre d'avenir est-il menacé?* qu'écrivit Patrice Lumumba à cette époque. Ce fut un homme passablement inconnu, le professeur A. A. J. Van Bilsen qui, sans doute malgré lui, renouvela le débat et poussa certains Africains à se radicaliser en publiant le très vite célèbre « Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge » (décembre 1955-janvier 1956)<sup>62</sup>. Les Congolais répondirent aussitôt en deux manifestes : celui du groupe catholique Conscience africaine, qui accepta la problématique et le calendrier du Plan, et celui de l'ABAKO, animée désormais par l'ancien séminariste Joseph Kasavubu, qui tranchait brutalement : « Puisque l'heure est venue, il faut accorder aujourd'hui même l'émancipation que (*sic*) de la retarder encore de trente ans<sup>63</sup>. » Le gouvernement colonial lâcha du lest en organisant des élections communales en décembre 1957 dans les villes les plus importantes mais, en limitant habilement ces élections aux quartiers autochtones, il enferma les Congolais dans un débat stérile où ils devaient se battre entre eux et non contre les colonisateurs, ce qui eut pour effet de durcir les polarisations ethniques. Néanmoins, des partis politiques commencèrent à se former à cette occasion. En octobre 1958, Patrice Lumumba fonda le Mouvement national congolais (MNC) qui fut le seul grand parti à disposer d'une base véritablement nationale. En milieu populaire, la crise sociale, qui couvait depuis le renversement de la conjoncture vers 1957, explosa dans l'insurrection des quartiers africains de Léopoldville du 4 au

62. Le texte de ce plan est reproduit dans A. A. J. Van Bilsen, p. 164-202.

63. Ces deux manifestes sont reproduits dans *Congo 1959*, p. 9-21.



8.2. De gauche à droite: Joseph Kasavubu, président du Congo, Patrice Lumumba, premier ministre, Baudouin I<sup>er</sup> roi des Belges, à Léopoldville en juin 1960.

[Photo: © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

7 janvier 1959. Malgré la sévérité de la répression, le pouvoir colonial s'effondra. Les autorités belges, qui n'avaient jamais envisagé sérieusement la décolonisation de leur empire, s'empêchèrent d'improviser et de bâcler l'émancipation du Congo belge. Une conférence de la « Table ronde », réunie à Bruxelles en janvier 1960, fixa la date de l'indépendance au 30 juin de la même année. Les clivages étaient cependant nombreux entre les élites congolaises. Ils portaient moins sur la structure ultérieure de la société que sur la forme de l'État et l'orientation du régime: sur ces bases, et en grande partie indifférents aux aspirations populaires, s'affrontaient régionalistes et nationalistes, fédéralistes et unitaristes, modérés et radicaux. La solution adoptée, compromis boiteux, ne faisait que repousser l'éclatement de conflits majeurs: le chef de l'État, Joseph Kasavubu, représentait les courants régionalistes, fédéralistes et modérés, tandis que le chef du gouvernement, Patrice Lumumba, était porteur des aspirations nationalistes, unitaristes, radicales et panafricaines. L'inévitable conflit éclata aussitôt après l'indépendance provoquant une frustration des classes populaires et une très longue guerre civile.

Au Cameroun et en Angola, ce furent des guerres de libération qui imposèrent aux pouvoirs coloniaux la nécessité de l'indépendance.

L'UPC (Union des populations du Cameroun) fut de loin le ferment et le fer de lance de la lutte nationale au Cameroun<sup>64</sup>. L'administration française encouragea sans succès l'émergence de formations rivales qui ne firent pas long feu : un Bloc démocratique camerounais, d'inspiration démocrate-chrétienne, fondé en 1951, et une Union socialiste camerounaise, apparue en 1953. Plus qu'un parti monolithique, l'UPC fut un front à la fois dans son recrutement (intellectuels, ouvriers syndiqués, sous-prolétariat des villes, paysans pauvres de la Sanaga, planteurs et commerçants aisés bamileke) et dans son idéologie : la pensée de son fondateur Um Nyobé était plutôt nationaliste alors que celle de Félix Moumié et Ernest Ouandié s'inspirait du marxisme<sup>65</sup>. Le parti sut aussi élargir son audience grâce à ses liens étroits avec l'Union des syndicats confédérés, proche de la Confédération générale du travail (CGT française), et grâce à ses propres « organisations de masse », l'Union des femmes du Cameroun (UDFC) et les Jeunesses démocratiques du Cameroun (JDC) en particulier. Les revers subis par le colonialisme français en 1954 — défaite de Diên Biên Phu et déclenchement de la révolution algérienne — incitèrent l'UPC à lancer une vaste offensive l'année suivante, qui culmina avec la « Semaine sanglante » (22-30 mai 1955). La répression fut sévère, faisant officiellement 25 morts, les chiffres réels étant cinq fois supérieurs. L'UPC et les organisations qui en dépendaient furent dissoutes<sup>66</sup>; elles n'en continuèrent pas moins d'exister, Um Nyobé prenant le maquis « comme Mao Tsé-toung et Hô Chi Minh » tandis que Félix Moumié s'efforçait d'alerter l'opinion internationale. Les petits partis modérés, que l'action légale de l'UPC avait empêché de se développer, profitèrent de sa dissolution : ils gagnèrent les élections de 1956 auxquelles l'UPC avait appelé à s'abstenir. Le Cameroun, promu « république autonome sous tutelle » en 1957, eut alors un gouvernement présidé par André-Marie Mbida et dont le vice-premier ministre était Ahmadou Ahidjo. Celui-ci fonda la même année l'Union camerounaise, à laquelle se rallièrent plusieurs partis régionaux, mais qui conserva son noyau dur dans le Nord, sa région natale. L'UPC, qu'on avait proclamé morte, rappela brutalement son existence en lançant une nouvelle insurrection en septembre 1957, d'abord en Sanaga-Maritime puis en pays bamileke. La France fut appelée à intervenir : il fallut onze mois de « pacification » pour arrêter et exécuter Um Nyobé. La sécurité parut alors suffisante pour proclamer l'indépendance (1<sup>er</sup> janvier 1960). Mais les maquis de l'UPC restaient actifs en pays bamileke : des attaques avaient même fréquemment lieu à Douala et à Yaoundé. Par ailleurs, l'opposition légale était active : la nouvelle Constitution proposée au référendum fut acceptée

64. R. A. Joseph, 1977, p. 171-331. Voir aussi J.-F. Bayart, 1979, p. 54-108 et M. Beti, 1972.

65. Après la rupture entre le RDA et le PCF en octobre 1950, les relations de l'UPC avec le RDA devinrent purement nominales, mais ce fut seulement le 2 juillet 1955, lors du Comité de coordination du RDA réuni à Conakry, que l'UPC fut exclue du RDA. Sur ces relations tumultueuses, voir R. A. Joseph, 1977, p. 186-188 et 190-192.

66. Le RDA en profita aussi pour désavouer l'UPC et rompre toute attache avec elle.



8.3. Trois des chefs de l'Union des populations du Cameroun (UPC). De gauche à droite : Ernest Ouandié, Félix Roland Moumié et Abel Kingué.

par 800 000 électeurs mais rejetée par 530 000 autres. Il fallut tout à la fois l'intervention de cinq bataillons français, l'assassinat de Félix Moumié en 1960 et un complot opportunément découvert en 1962 pour réduire le maquis et éliminer l'opposition légale, mais la fin de la guerre civile ne fut proclamée qu'en 1972 et le laissez-passer obligatoire pour circuler entre les villes aboli seulement en 1975. Entre-temps, la réunification avec le sud du Cameroun anglais avait eu lieu. Le Cameroon National Democratic Party de John Ngu Foncha gagna les élections de 1959 dans le sud du territoire britannique et obtint que l'ONU organisât, en février 1961, un référendum dans l'ensemble du territoire placé sous tutelle britannique : le Nord vota pour le rattachement au Nigeria tandis que le Sud opta pour la réunification avec l'ancien Cameroun français, officialisée par la Constitution du 1<sup>er</sup> octobre 1961 qui créa la République fédérale du Cameroun<sup>67</sup>.

En Angola, les mouvements d'après-guerre furent rapidement muselés : le journal *Mensagem*, dont la devise « *Vamos descobrir Angola* » [Allons découvrir l'Angola] était éminemment nationaliste, fut interdit en même temps que l'ANAGOLA, qui en assurait la publication, et les autres associations culturelles et politiques. Mais, au Portugal même, plusieurs jeunes intellectuels souvent proches du Parti communiste, tels que Mario de Andrade, Francisco Tenreiro et Agostinho Neto, entretenaient la flamme nationaliste. Ces divers groupes clandestins se transformèrent progressivement en véritables partis politiques : l'UPNA (Union des populations du nord de l'Angola), fondée en 1954 et devenue par la suite UPA (Union des populations angolaises) puis FLNA (Front national de libération de l'Angola) ; le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), créé en 1956

67. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 128-166.

par des militants dont beaucoup venaient du Parti communiste angolais et du Parti de la lutte des Africains de l'Angola<sup>68</sup>. En 1959 et 1960, éclatèrent les premiers troubles graves à la suite des soubresauts de l'émancipation du Congo belge où de très nombreux Angolais vivaient en émigration ou en exil. La répression, très brutale, se traduisit par des arrestations massives que rapporte admirablement la belle nouvelle de Luandino Vieira, *La vraie vie de Domingo Xavier*. La rébellion éclata en 1961 en plusieurs points : à Luanda, le 4 février ; dans le Nord à la frontière du Congo (Zaïre), le 5 mars, et dans la Baixa de Cassange (Kasanga) à la même époque. Les Portugais répondirent avec une extrême violence ; le bilan de la répression fut très lourd : de 30 000 à 50 000 morts et de 150 000 à 200 000 Angolais, pour la plupart originaires du Nord-Ouest (Kongo), obligés de s'exiler au Congo (Zaïre) en quelques mois<sup>69</sup>. À la suite de cet échec, le front militaire se stabilisa ; tandis que l'armée portugaise s'enlisait dans la répression, économiquement et financièrement ruineuse<sup>70</sup> d'une interminable guérilla, les divergences entre les mouvements nationalistes s'accrurent, allant jusqu'à s'étaler au grand jour. Cependant, malgré le soutien croissant apporté au Portugal par ses partenaires de l'OTAN<sup>71</sup>, cette guerre, ajoutée à celles de Guinée-Bissau et du Mozambique, finit par miner l'économie et la société portugaises et par provoquer un malaise politique qui explosa dans la « révolution des œillettes » (25 avril 1974). Celle-ci débloqua la situation. En effet, le Mouvement des forces armées, maître du pouvoir au Portugal, était résolu à accélérer le processus de décolonisation. Mais, dans l'ensemble impérial portugais, le cas angolais était d'une complexité extrême. Que faire des 335 000 Portugais, dont quelque 172 000 colons, dont un tiers était né dans la colonie et auxquels l'économie portugaise, beaucoup moins avancée que celle de ses voisines européennes, ne pouvait pas fournir d'emplois ? À quel mouvement africain transférer le pouvoir ? Les trois forces en présence étaient profondément divisées : à la différence de leur recrutement et de leur composition sociologique et aux divergences idéologiques s'ajoutaient des tensions ethniques. Dirigés par la petite bourgeoisie urbaine, le FNLA et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, fondée en 1966 par des dissidents du FLNA) étaient surtout implantés en milieu rural et structurés sur une base ethnique, le premier apparaissait comme le porte-parole des Kongo et le second comme celui des Ovimbundu. Avec un éventail social beaucoup plus large et une implantation urbaine plus solide, seul le MPLA avait une base nationale. En outre, les richesses agricoles, minières et pétrolières — celles-ci concentrées à Cabinda et suscitant un vif particularisme — excitaient les convoitises des grandes

68. À cause de la clandestinité, le nombre de ces partis, apparemment nombreux, est mal connu et leur histoire initiale fort discutée ; voir, par exemple, J. Marcum, 1969, p. 27-30, pour le MPLA et R. Pélissier, 1978, p. 259-296, pour le FNLA ainsi que les groupes « ethno-nationalistes ». J. Marcum donne, p. 347-349, un tableau volontairement partiel mais représentatif et clair des principaux mouvements nationalistes de 1944 à 1962.

69. Récit complet dans R. Pélissier, 1978, p. 301-664.

70. Voir M. de Andrade et M. Ollivier, 1971.

71. J. Marcum, 1969, p. 181-190 ; M. de Andrade et M. Ollivier, 1971, p. 93-122.



puissances. Ce fut seulement le 15 janvier 1975 que les accords d'Alvor, signés entre les trois mouvements et le gouvernement portugais, fixèrent la date de l'indépendance<sup>72</sup>. Mais les désaccords resurgirent aussitôt. De février à juillet 1975, la « bataille de Luanda », gagnée par le MPLA, permit à celui-ci d'évincer ses rivaux de la capitale. L'indépendance fut proclamée à la date prévue dans la plus grande confusion : à Luanda par le MPLA, à Huambo par le FNLA et l'UNITA. La guerre civile succéda à la guerre de libération. L'OUA, divisée (22 voix pour le MPLA et 22 voix contre, l'Éthiopie et l'Ouganda s'abstenant), assista sans réagir à la lutte fratricide. Après une série de succès militaires (janvier-mars 1976), le MPLA fit entrer la République populaire d'Angola à l'OUA (11 février 1976) et à l'ONU (novembre 1976). Mais plusieurs régions échappaient encore au contrôle du pouvoir central.

72. Le 11 novembre 1975, soit sensiblement à la même époque que le Mozambique (25 juin 1975) et São Tomé-et-Príncipe (12 juillet 1975), mais plus tard que la Guinée-Bissau (24 septembre 1973).

## L'Afrique orientale

*Michael Twaddle*  
*en collaboration avec Lucile Rabearimanana*  
*et Isaria N. Kimambo*

Pour les besoins de ce chapitre, nous regrouperons sous le nom d'« Afrique orientale » non seulement les anciennes colonies britanniques du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie (alors scindée en deux territoires distincts : le Tanganyika et Zanzibar), du Malawi (ancien Nyasaland) et de la Zambie (ancienne Rhodésie du Nord), mais aussi la grande île de Madagascar, autrefois administrée par la France, ainsi que l'archipel des Comores et l'île de la Réunion, enfin l'île Maurice et les Seychelles, jadis rattachées à la Couronne britannique.

Durant la seconde guerre mondiale, le Kenya devint le centre de l'Empire britannique d'Afrique orientale, surtout après la prise de Singapour par les Japonais. En même temps que ce pays prenait de l'importance en tant que source de matières premières et de produits alimentaires pour l'Angleterre en guerre, l'écart entre riches et pauvres s'y creusait de façon dramatique. Ces différences internes croissantes devaient jouer un rôle déterminant dans le déclenchement de la révolte mau-mau — la plus importante des révoltes anticolonialistes que l'administration coloniale britannique eut à affronter en Afrique tropicale.

Mais cinq ans auparavant, l'insurrection de mars 1947, elle aussi étroitement liée à la crise globale de la seconde guerre mondiale, avait ébranlé la présence coloniale française sur la grande île de Madagascar.

## Madagascar<sup>1</sup>

À Madagascar, la colonisation française s'était heurtée d'emblée à une résistance organisée, et certaines régions du Sud n'avaient rendu les armes qu'au bout d'une dizaine d'années. Avant même la première guerre mondiale, s'était créée à Tananarive (Antananarivo) une société secrète nationaliste, la VVS, initiales des mots malgaches *vi, vato, sakelika* [fer, pierre, ramifications]<sup>2</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, la lutte du mouvement national consista principalement à réclamer l'égalité des droits entre les sujets malgaches et les citoyens français. Les Français étaient disposés à accorder la pleine citoyenneté à certains Malgaches bien plus généreusement qu'il n'était alors de règle dans les colonies britanniques voisines sur le continent africain. Mais cette politique d'assimilation française, si elle réussit momentanément à créer une élite malgache docile et collaboratrice, se révéla infructueuse en tant que stratégie à long terme, comme le prouve le fait que la VVS a survécu et s'est transformée après la seconde guerre mondiale, à l'instar d'autres associations secrètes, en une structure politiquement beaucoup plus solide. En fait, le colonialisme français à Madagascar suscita, dans la population locale, un nationalisme culturel que seul peut-être égala en intensité, dans les territoires sous domination britannique du continent africain, celui des insurgés mau-mau du Kenya. Mais les Français ne furent pas les seuls artisans de ce jaillissement nationaliste; à leur insu, ils prolongeaient la renaissance culturelle qu'avait connue Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle (voir à ce sujet le chapitre 10 du volume VII). Ce fut toutefois la seconde guerre mondiale qui permit la convergence du nationalisme de l'élite et du mécontentement populaire.

Il y eut à cela diverses raisons. Le conflit mondial fut une expérience traumatisante dont les effets se firent sentir dans toutes les colonies européennes en Afrique, mais qui se trouvèrent exacerbés à Madagascar par l'humiliation de la défaite. En 1940, l'administration française de l'île se rallia au régime de Vichy et Madagascar devint aussitôt un objectif pour les Britanniques et les forces de la France libre. En 1942, elle fut envahie et, bien que le poste de gouverneur général eût été confié à une personnalité choisie par de Gaulle, les forces britanniques demeurèrent dans l'île jusqu'en 1946, ce qui porta un grave préjudice au prestige colonial de la France. De surcroît pour l'habitant moyen de l'île, il y avait un abîme entre les dures réalités de la vie quotidienne et les grands discours qui marquèrent la période d'après Vichy. Toutes les colonies européennes en Afrique

1. Cette section est le fruit d'une collaboration entre M. Twaddle et L. Rabearimanana; les vues qu'elle exprime sont essentiellement celles de L. Rabearimanana et s'inspirent principalement des études de J. Tronchon, 1983; L. Rabearimanana, 1980*a* et *b*; R. Litalien, 1975; C. Cadoux, 1969; P. Boiteau, 1982; A. Spacensky, 1970; R. W. Rabemananjara, 1952.

2. *Vi, vato*, c'est-à-dire fer, pierre, symboles de la pureté et de la fermeté que les fondateurs de l'organisation voulaient donner à celle-ci. La société était en outre ramifiée en *sakelika*, c'est-à-dire en branches ou en sections, d'où le sigle VVS. Voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 268.

souffrirent, pendant la seconde guerre mondiale, d'une pénurie des produits d'importation et de l'inflation qui en résulta mais, de par sa situation d'île occupée après 1942, Madagascar connut en outre des problèmes de devises étrangères. En 1943-1944, l'île fut en proie à une grave famine. Le riz, produit alimentaire de base, atteignit des prix vertigineux. L'Office du riz devint extrêmement impopulaire, certains agriculteurs devant déboursier des sommes énormes pour racheter ce qu'ils avaient eux-mêmes produit et précédemment vendu à des cours nettement inférieurs. Alors même que l'on parlait beaucoup, après la Charte de l'Atlantique de 1941 et la conférence de Brazzaville de 1944, d'améliorer le sort des colonies, les dirigeants nationalistes malgaches de l'après-guerre n'eurent aucun mal à se faire entendre lorsqu'ils affirmaient que « la colonisation n'était qu'une exploitation<sup>3</sup> ».

Il est vrai qu'au lendemain du conflit, le système haï de l'indigénat et du travail obligatoire fut aboli et que Madagascar, comme d'autres colonies françaises, se vit accorder une représentation politique à Paris. À cet égard, les Français se montrèrent bien plus généreux que leurs homologues britanniques en Afrique orientale (il est difficile d'imaginer Jomo Kenyatta, par exemple, élu à cette époque représentant parlementaire du Kenya à Londres!). Mais, s'ils étaient disposés à aller encore plus loin dans le droit fil des traditions généreuses de la « plus grande France », au-delà d'un certain point et dès lors qu'il était question d'indépendance, les Français de la métropole devenaient beaucoup plus intransigeants que les Britanniques, qui avaient déjà accepté cette idée d'autonomie. Or, c'est l'indépendance que les délégués malgaches au Parlement français exigèrent après la seconde guerre mondiale. L'accord Sainteny-Hô Chi Minh de mars 1946 qui reconnaissait « la République démocratique du Viet Nam comme un État libre, ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances, faisant partie de la Fédération d'Indochine au sein de l'Union française », incita les deux députés malgaches à Paris à déposer une proposition de loi visant à faire aussi de Madagascar « un État libre au sein de l'Union française ayant son gouvernement, son Parlement, son armée, ses finances<sup>4</sup> ».

Cette proposition de loi fut aussitôt taxée d'« anticonstitutionnelle » et sombra dans l'oubli avec la dissolution de la première Assemblée constituante. Mais elle créa un précédent et donna aussi l'occasion d'illustrer l'intransigeance des Français, ce qui convainquit de nombreux nationalistes malgaches que toutes les réformes de l'immédiat après-guerre n'étaient que poudre aux yeux: « L'Union française n'était donc qu'un "replâtrage" de l'empire colonial français<sup>5</sup>. »

Le contexte local et la situation internationale issue de la seconde guerre mondiale concoururent donc l'un et l'autre à intensifier les revendications nationalistes: à partir de 1945 et jusqu'en 1960, les nationalistes luttèrent

3. Cité par J. Tronchon, 1983, p. 125.

4. N. Hesceltine, 1971, p. 174; J. Tronchon, 1983, p. 127.

5. J. Tronchon, 1983, p. 129.

pour l'obtention de l'indépendance. Cette aspiration n'était pas le seul fait des militants politiques de Tananarive ou d'autres villes, elle gagna aussi bien le centre du pays que les régions côtières, les couches sociales aisées que les milieux populaires. Elle s'exprimait surtout dans le cadre d'un parti, le Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM). Ce parti était né à Paris, en février 1946, sous l'impulsion des deux députés élus à l'Assemblée nationale française en 1945 par le second collège, c'est-à-dire par les électeurs autochtones de Madagascar, dans le cadre d'un suffrage restreint. Mais il se répandit rapidement dans tout Madagascar, dans les villes comme dans les campagnes et dans tous les milieux sociaux. Ce succès est surtout dû au fait qu'il présentait son programme comme pouvant être immédiatement réalisé. Cependant, il se produisit peu à peu un divorce entre la base et le sommet du MDRM dans la mesure où les députés parlaient d'un État libre au sein de l'Union française. Cette situation entraîna l'adhésion de certains de ses militants aux sociétés secrètes : le Jiny<sup>6</sup> et le PANAMA (Parti national malgache) qui étaient organisés par les nationalistes, persuadés que la France n'accorderait pas facilement l'indépendance et qu'il faudrait la gagner par la force des armes. Le MDRM n'en obtint pas moins un succès électoral croissant dans tout le pays, ce qui ne laissa pas d'inquiéter les notables des régions côtières attachés à la France et au régime existant. Ils fondèrent, en juillet 1946, le Parti des déshérités de Madagascar (PADESM).

Le PADESM recrutait ses membres parmi les notables de la côte et s'opposait très vigoureusement au MDRM. Assimilant volontairement le MDRM aux Hova, c'est-à-dire essentiellement aux habitants de la région de Tananarive, le PADESM s'adressait aux dix-sept autres ethnies de Madagascar, qui lui fournissaient ses militants. L'administration française, inquiète de la montée du nationalisme malgache tel que l'incarnait le MDRM, s'empressa de soutenir activement le PADESM.

Dès la fin de l'année 1946, après l'élection à l'assemblée législative de trois députés issus du MDRM, la répression s'abattit sur ce parti. La diffusion de ses journaux fut entravée, ses militants et dirigeants furent arrêtés sous les prétextes les plus fallacieux. Se jetant eux aussi dans la mêlée, les colons français des régions côtières maltraitèrent les travailleurs affiliés au MDRM et n'hésitèrent pas à molester les dirigeants locaux du parti. Les élections provinciales de janvier-février 1947 se déroulèrent ainsi dans une ambiance survoltée. La tension fut encore aggravée par les interventions de l'administration coloniale dans les opérations. Malgré cela, la majeure partie des conseillers provinciaux élus provint du MDRM. Dès lors, les conflits entre tendances politiques divergentes s'exacerbèrent. Les rumeurs faisant état d'une insurrection imminente se multiplièrent. Quand celle-ci éclata effectivement, le 29 mars 1947, l'administration française ainsi que l'opinion publique malgache n'en furent qu'à moitié surprises.

Le 29 mars 1947, des soulèvements éclatèrent dans l'est de l'île, à Moramanga, à Manakara et ailleurs... Mais l'action fut désamorcée dans des

6. Le *jiny* est un oiseau nocturne. En prenant ce nom, cette société secrète formée pendant la guerre marquait clairement sa volonté de tromper la surveillance des autorités politiques.

villes comme Tananarive, Fianarantsoa, Diégo-Suarez (Antseranana). Dans la région de la falaise orientale en revanche, l'insurrection fit rapidement tache d'huile. Jusqu'en juillet 1947, les insurgés gagnèrent du terrain et maîtrisèrent une grande partie du pays tanala et bezzabozano. Cependant, en raison des difficultés de liaison entre eux et de l'encercllement dont ils étaient victimes, ils furent obligés de se cantonner sur une position défensive à partir du mois d'août. L'insurrection fut finalement réprimée par les troupes coloniales françaises en novembre 1948.

Les causes du soulèvement de 1947 étaient multiples : il y avait, certes, les épreuves de la guerre qui non seulement accrurent les souffrances du peuple mais convainquirent également les nationalistes malgaches qu'ils pouvaient revendiquer l'indépendance et l'obtenir grâce à une aide étrangère, britannique ou américaine notamment<sup>7</sup>. Mais il y avait surtout la montée irrésistible de l'aspiration à l'indépendance chez un nombre toujours croissant de Malgaches au lendemain de la guerre et leur adhésion au MDRM.

Le succès politique remporté par ce parti et l'inquiétude qu'il suscita dans l'administration coloniale française furent tels que, dès le début de l'insurrection, les dirigeants du territoire lui imputèrent la responsabilité des événements. Cette conviction était partagée par les colons français ainsi que par le PADESM. Les habitants de la région de Tananarive, les Hova, étaient également accusés d'être les instigateurs de l'insurrection : ils étaient les seuls, faisait-on valoir, à la vouloir vraiment, et l'ont exploitée afin de s'emparer du pouvoir. Autant d'allégations qui faisaient fi de la réalité et ignoraient l'aspiration des Malgaches de toutes origines sociales et ethniques à l'indépendance. Parmi les colons blancs, beaucoup entreprirent de faire justice eux-mêmes dans les campagnes. Pourtant, dès que l'insurrection éclata, les députés du MDRM dégageaient leur responsabilité de la préparation comme du déclenchement des troubles. De même, les journaux nationalistes défendirent les Hova et rappelèrent que ces derniers avaient toujours été des auxiliaires de la colonisation. En outre, ils s'empressèrent de déclarer l'attachement des Malgaches à la civilisation française<sup>8</sup>.

La répression s'abattit sur tout le pays dès le lendemain du déclenchement de l'insurrection : les dirigeants et même de simples militants du MDRM furent arrêtés, le parti fut dissous le 10 mai 1947. De surcroît, tous les autres partis (y compris le PADESM) furent interdits. Des tribunaux siégèrent dans toute l'île. Le procès de Tananarive de novembre 1948, le plus célèbre, prononça six condamnations à mort, dont deux frappèrent les députés MDRM Joseph Raseta et Joseph Ravoahangy, et plusieurs condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

Quels étaient les véritables instigateurs de l'insurrection ? L'administration coloniale, les colons français et les membres du PADESM étaient convaincus de la responsabilité du MDRM. Pour les membres de ce parti et

7. J. Tronchon évoque longuement les causes de l'insurrection. La thèse (non publiée) de C. Guérin du Marteray sur les causes lointaines de l'insurrection (Nice, 1977) éclaire aussi sur le caractère insupportable de l'exploitation coloniale à Madagascar.

8. L. Rabearimanana, 1980a, p. 143.

ses partisans français en métropole, les événements de 1947 et 1948 avaient été délibérément provoqués par une administration coloniale décidée à tout mettre en œuvre pour anéantir ce parti gênant. En revanche, pour les acteurs mêmes de l'insurrection, dont l'historien Jacques Tronchon a exposé la thèse, il s'agissait d'un mouvement nationaliste authentique né de la volonté de certains Malgaches déterminés à chasser de l'île le colonisateur français — des Malgaches persuadés en outre que seule la lutte armée leur permettrait de parvenir à cette fin.

Il est couramment admis que le nationalisme fut écrasé dans l'île par cette répression colonialiste, qui fit près de 100 000 victimes parmi les Malgaches<sup>9</sup>, mais cela n'est pas exact. L'insurrection de 1947 s'est certes soldée par un échec cuisant, mais les nationalistes malgaches ne s'avouèrent pas vaincus. Même entre 1948 et 1956, alors que la répression était particulièrement sévère, le désir d'indépendance ne s'éteignit pas. Il se manifestait principalement dans les journaux de la capitale qui publièrent des articles exigeant le statut souhaité et l'amnistie pour les nombreuses victimes de la répression.

Peu nombreuses au lendemain de l'insurrection, les voix revendiquant le statut d'État libre se multiplièrent au fur et à mesure que la situation politique locale se calmait et que la répression se faisait moins rigoureuse. Les déboires de la France dans d'autres contrées de l'Union française, au Viet Nam et en Afrique du Nord notamment, contribuèrent aussi à enhardir les nationalistes malgaches. Le soutien le plus spectaculaire apporté à la cause du nationalisme malgache a certainement été celui de la hiérarchie catholique qui, en novembre 1953, reconnaissait officiellement la légitimité des revendications d'indépendance du peuple malgache. Cette déclaration fut suivie d'un soutien concret au mouvement nationaliste, soutien accordé à ses éléments modérés afin de déjouer les menées des sympathisants communistes. À partir de là, le parcours du mouvement nationaliste devint de plus en plus erratique. Il n'existait aucune structure de rassemblement et des rivalités de personnes, plus que des divergences idéologiques, divisaient les courants politiques. La situation changea cependant en 1956 avec l'issue de la guerre au Viet Nam, le début de la lutte de libération nationale en Algérie, l'écho de la conférence de Bandung de 1955 et l'avènement des socialistes au pouvoir en France. Sous l'effet de la loi-cadre adoptée en 1956, modifiant le statut des colonies françaises, un certain nombre de partis politiques furent créés à l'échelon local.

Parmi les partis modérés qui virent le jour à cette époque, émergea le Parti social-démocrate (PSD) fondé à Majunga, en décembre 1956, par Philibert Tsiranana et André Resampa. Implanté d'abord dans l'ouest et le nord du pays, le PSD couvrit bientôt toute l'île de ses sections grâce à la bienveillance d'une administration prête à aider un parti issu de l'aile gauche du PADESM, qui se satisfaisait des réformes institutionnelles apportées par la loi-cadre. Quant à l'Union démocrate et sociale de Madagascar (UDSM)

9. Chiffre donné par le haut commissaire de Chévigé lors d'une conférence de presse en 1949.

d'Antoine Zafimahova, dont l'audience s'étendait au sud-est de l'île et à la région de Fianarantsoa, c'était un parti très modéré dans ses revendications politiques et qui insistait surtout sur les réalisations sociales nécessaires aux régions côtières.

L'échiquier politique était particulièrement vaste à Madagascar entre 1956 et 1960. Les rivalités entre partis n'en étaient que plus violentes et les campagnes électorales plus passionnées. La reconstitution en 1958, par le père R. Andrianamanjato, d'un parti extrêmement radical, l'AKFM (Ankotony Kongreiny Fahaleovantenan Madagasikara, Parti du congrès de l'indépendance), accrut encore l'ardeur militante pendant cette période<sup>10</sup>. Les autorités coloniales locales ne cessèrent de proclamer leur non-intervention dans les élections. Mais, partout, des irrégularités furent commises par les membres subalternes de l'administration tandis que des menaces d'excommunication étaient proférées à l'encontre de ceux qui voteraient pour les communistes. Malgré cela, les nationalistes remportèrent la majorité des sièges dans quelques communes : Tananarive, Tamatave (Toamasina), Diégo-Suarez, Tuléar (Toliary). En revanche, aux élections provinciales de mars 1957, ils enregistrèrent un recul ; imputable à l'administration coloniale française, aux autorités religieuses et aux colons blancs, cette défaite était aussi due aux rivalités entre nationalistes.

Lorsqu'en septembre 1958, le général de Gaulle organisa un référendum sur le maintien ou non de Madagascar dans la Communauté française, ce fut le oui qui triompha. Le non était majoritaire dans la capitale et obtint des suffrages honorables à Tamatave et à Diégo-Suarez. Mais les pressions de l'administration française et des dirigeants modérés étaient telles que les partisans d'une véritable indépendance furent vaincus. En juin 1960, quand Madagascar devint enfin indépendante, le grand vainqueur était le Parti social-démocrate de Philibert Tsiranana. Ceux qui avaient milité pour une « véritable indépendance » se trouvèrent relégués dans les partis d'opposition, dont l'AKFM et le Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar<sup>11</sup>.

Une évaluation correcte du combat pour la souveraineté politique de Madagascar implique que l'on fasse intervenir un modèle d'analyse permettant d'examiner les points forts et les points faibles du nationalisme malgache et du colonialisme français, mais aussi de rendre compte de façon intelligente de leurs interactions successives. Certaines initiatives utiles ont déjà été prises dans ce sens<sup>12</sup>, mais il y a encore beaucoup à faire en ce qui concerne tant Madagascar que les régions proches du continent africain et les îles voisines.

10. Dans l'entre-deux-guerres, l'AKFM était affilié au Parti communiste français, il fut interdit en même temps que ce dernier lors de la seconde guerre mondiale. Bien que révolutionnaire, l'AKFM de 1958 essayait de ne pas passer pour marxiste. Voir V. M. Thompson et R. Adloff, 1965, p. 87 et p. 105.

11. Ce parti fut fondé en novembre 1958 par Monja Jaona. D'abord implanté dans le Sud, il s'étendit par la suite dans tout le pays.

12. Outre les sources déjà citées, il faut signaler les recherches effectuées à l'Université d'Antananarivo sur la société secrète Jiny ; voir aussi R. Archer, s. d.



## Les forces du changement dans les régions sous domination britannique

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le gouvernement travailliste au pouvoir en Grande-Bretagne était décidé à accomplir des réformes radicales dans le pays et à accélérer l'évolution des colonies. Tout comme ses homologues socialistes et communistes français à l'époque, le Parti travailliste britannique ne voyait aucune contradiction entre ces deux objectifs<sup>13</sup>. Rétrospectivement, le constat est tout autre. On s'aperçoit aujourd'hui que, par leur envergure même, les projets socio-économiques de développement en Afrique orientale et centrale au lendemain de la guerre constituaient en fait, pour reprendre les termes de deux historiens britanniques, une « deuxième occupation coloniale<sup>14</sup> » de la région et qu'ils eurent des effets beaucoup plus déstabilisateurs pour la domination coloniale exercée par la Grande-Bretagne que la présence symbolique d'un ou de deux représentants africains dans les assemblées législatives locales à laquelle les dirigeants britanniques attachaient à l'époque tant d'importance. Les Britanniques, sans rencontrer en Afrique orientale et centrale les problèmes que la défaite et la perte de prestige posèrent aux Français à Madagascar, devaient eux aussi affronter les redoutables problèmes économiques que la seconde guerre mondiale avait provoqués en métropole. L'Afrique orientale et centrale présentait, dans ces conditions, une importance considérable pour le relèvement de leur économie, la vente sur le marché mondial des produits et des matières premières des colonies permettant à la Grande-Bretagne de combler son déficit en dollars<sup>15</sup>.

### L'Ouganda<sup>16</sup>

En 1945, l'Ouganda différait de Madagascar à maints égards. Sans compter sa situation de territoire enclavé dans les terres, il s'agissait d'un pays gouverné non seulement par une puissance coloniale européenne victorieuse mais aussi par une puissance qui s'était attachée à préserver, au lieu de la détruire, la principale entité politique précoloniale à l'intérieur de ses frontières, à savoir le royaume du Buganda. Bien entendu, géographiquement, l'Ouganda et le Buganda ne se recouvraient pas, plusieurs autres royaumes et peuples moins importants se trouvaient à l'ouest du protectorat et de nombreuses communautés sans souverain vivaient au nord et à l'est du territoire. Mais les Britanniques avaient fait du Buganda la base de leur domination, reconnaissant sa quasi-autonomie et introduisant, par l'*Uganda Agreement* de 1900, un régime foncier peu commun, proche du régime de la pleine propriété. Ils s'appuyaient également sur des intermédiaires baganda pour administrer nombre d'autres régions du protectorat d'Ouganda.

13. D. Goldsworthy, 1971.

14. D. A. Low et J. M. Lonsdale, 1976, p. 12.

15. M. Cowen, 1984, p. 63-75.

16. Pour une vue et des références plus détaillées, voir C. Gertzel, 1976.

Le nationalisme ougandais, tel qu'il se développa en réaction à la domination coloniale britannique, revêtit donc un caractère contradictoire. Tantôt il s'identifiait au prestigieux royaume autonome du Buganda, tantôt il reflétait les innombrables griefs des groupes ethniques qui occupaient d'autres territoires du protectorat britannique. La rhétorique déployée pendant la guerre pour la défense des droits des nationalités opprimées en Europe (comme les Polonais) venait à l'appui des revendications de ces groupes ethniques qui réclamaient un statut identique à celui du Buganda. Toutefois, l'impact le plus fort de la seconde guerre mondiale en Ouganda tient probablement moins au coup de fouet idéologique donné aux nationalismes culturels locaux qu'au mécontentement très concret qu'elle suscita dans les zones urbaines et rurales.

Pour bien comprendre les tensions qui traversèrent l'Ouganda au cours des années 40, il faut tenir compte des divers groupes d'intérêts engendrés par le système colonial. Ces groupes reflétaient le morcellement de l'élite ou de la petite bourgeoisie ougandaise en trois composantes principales dont les intérêts particuliers, en règle générale, ne coïncidaient qu'à court terme et qui tendaient à compliquer encore les choses par leurs divisions ethniques et religieuses quand il s'agissait de former un front de lutte nationale. Le premier groupe était constitué de fonctionnaires, qui se plaignaient surtout de discrimination raciale, leurs traitements étant inférieurs à ceux de leurs homologues britanniques et asiatiques. Le deuxième était formé d'exploitants spécialisés dans les cultures de rapport, ils nourrissaient un vif ressentiment à l'égard des égreneurs de coton (essentiellement des Asiatiques) et des offices de commercialisation de l'État accusés de prélever une bonne partie de leurs excédents de production. Le troisième rassemblait les marchands qui exigeaient la suppression des monopoles que l'État garantissait à certaines sociétés asiatiques et britanniques. Parallèlement à ces secteurs de la petite bourgeoisie, les ouvriers des villes exigeaient des augmentations de salaires. Dans les années 40, tous ces intérêts se regroupèrent pour former un mouvement historique d'opposition massive à l'ordre colonial<sup>17</sup>.

En janvier 1945, de graves émeutes éclatèrent dans plusieurs villes du pays en raison des bas salaires et de l'augmentation du coût de la vie résultant de l'inflation liée à la guerre. Des tensions dues à la politique d'austérité menée par le gouvernement provincial du Buganda durant la dépression des années 30 aboutirent en outre, en 1945, à l'assassinat du Premier Ministre bugandais et ne firent que compliquer la situation née des émeutes du début de l'année. Les Britanniques réagirent à ces troubles par une répression dont la sévérité suscita la sympathie de l'opinion publique envers les personnes injustement emprisonnées mais qui n'entama pas véritablement leur crédibilité politique parce que, contrairement aux Malgaches emprisonnés après les troubles de 1947-1948, ces détenus furent relâchés assez rapidement. Beaucoup d'entre eux se retrouvèrent impliqués dans les nouveaux troubles qui secouèrent le royaume de Buganda en 1949, troubles motivés par les

17. Pour plus d'informations, voir M. Mamdani, 1976, chap. 7; D. W. Nabudere, 1980, chap. 8.

prix anormalement bas payés aux planteurs de coton locaux par rapport aux cours dont le Trésor britannique bénéficiait sur le marché mondial; nombre d'entre eux participèrent aussi, en 1952, à la fondation de l'Uganda National Congress (UNC) et à l'élaboration, par Milton Obote, de son programme réclamant une autonomie immédiate.



9.1. Le roi Mutesa II, *kabaka* du Buganda, en exil à Londres.  
[Photo: © Topham, Londres.]

La création de l'UNC fut le premier essai de construction d'un mouvement nationaliste bénéficiant d'un soutien massif et unissant de nombreux groupes de l'élite ougandaise. En effet, si ses dirigeants venaient du Buganda, l'UNC s'appuyait aussi sur des régions de cultures de rapport où les riches exploitants étaient peu nombreux (Teso, Bukedi, Lango et Acholi). Ses principaux dirigeants étaient des commerçants, des enseignants et des fonctionnaires. Mais en 1955, le nationalisme territorial ougandais connut un revers paradoxal. Une querelle éclata entre le nouveau gouverneur socialiste, Andrew Cohen, en qui certains historiens veulent voir l'architecte de l'indépendance politique des colonies britanniques d'Afrique occidentale<sup>18</sup>, et le *kabaka* du Buganda au sujet

18. R. Robinson, 1980, p.50-72.

de l'avenir de l'Ouganda en tant qu'entité territoriale; le gouverneur déporta le *kabaka* en Grande-Bretagne, transformant du jour au lendemain en héros de la résistance anticoloniale en Ouganda celui qui n'en avait été qu'un allié local lors des émeutes de 1949. L'élite rurale bugandaise rejoignit massivement les rangs de l'UNC entre 1953 et 1955 mais, quand la restauration du *kabaka* rendit caduque l'alliance entre différents intérêts au sein de l'UNC, elle donna naissance au Kabaka Yekka (KY, le roi seulement), qui devint la principale organisation politique du Buganda.

Mais Mutesa II était-il appelé à devenir un héros nationaliste pour l'Ouganda tout entier ou pour le seul royaume du Buganda, qui jouissait de par l'*Uganda Agreement* de 1900 d'une situation particulièrement privilégiée au sein du protectorat d'Ouganda? L'Uganda Peoples' Congress (UPC) de Milton Obote, qui se présentait comme le successeur de l'UNC, tenta de réunir les forces nationalistes mais n'atteint jamais son but. Lorsque, en 1962, l'Ouganda se libéra enfin de la tutelle britannique et accéda à l'indépendance en tant qu'entité unique, ce fut sous un gouvernement de coalition dirigé par Milton Obote et rassemblant le KY royaliste du Buganda et l'UPC. L'électorat du parti d'Obote se recrutait presque uniquement à l'extérieur du Buganda, avant même que le royaume n'élise pour la première fois des députés à l'Assemblée nationale ougandaise, au suffrage indirect, par l'intermédiaire du *Lukiiko* du Buganda. C'était une alliance difficile et, en 1966-1967, Obote fit appel à l'armée de l'Ouganda pour intégrer par la force le Buganda à la vie politique nationale.

Avant l'indépendance, l'Ouganda avait été brièvement dirigé, en 1961 et en 1962, par un gouvernement conduit par le Democratic Party (DP) de Benedicto Kiwanuka.

Le DP tentait d'organiser certains groupes restés en dehors des formations existantes. Les riches fermiers du Buganda avaient réussi à s'organiser en un parti traditionaliste, le KY; les commerçants s'étaient regroupés sous les bannières successives de l'UNC et de l'UPC. Au niveau national, l'élargissement du DP allait permettre à d'autres forces sociales, jusque-là à l'écart, de se mobiliser. Historiquement, les chefs catholiques s'étaient aperçus qu'ils avaient moins de privilèges au Buganda et ils avaient fondé le DP sur ces bases religieuse et géographique. Mais l'idéologie religieuse servait surtout de point de ralliement pour créer un mouvement nationaliste rival de l'UPC, de nature à attirer des fonctionnaires et d'autres membres de l'élite instruite éloignés d'une formation dominée par les protestants. Le DP comptait des sympathisants tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du royaume du Buganda. De plus, en dépit de son origine idéologique, il avait fait des efforts considérables pour créer un mouvement politique panougandais. Il était vigoureusement soutenu non seulement par l'Église catholique mais aussi par les syndicats<sup>19</sup>. En 1962, lors des dernières élections organisées avant l'indépendance, le DP arriva en deuxième position, derrière la coalition KY-UPC<sup>20</sup>. Dans l'ensemble,

19. S. Karugire, 1980, p. 144-169; M. Twaddle, 1978, p. 255-266; D. A. Low, 1971.

20. D. Rothchild et M. Rogin, 1966, p. 337-440.

toutefois, l'essor du nationalisme en Ouganda fut marqué par des divisions idéologiques et régionales et, contrairement à ce qui se passa au Tanganyika voisin, la petite bourgeoisie eut du mal à se constituer en classe intégrée et unifiée luttant contre le colonialisme.

### Le Tanganyika<sup>21</sup>

Si l'inflation et la baisse artificielle des cours à la production pendant la guerre contribuèrent à l'éveil du nationalisme populaire en Ouganda après 1945, et si la répression inefficace des intellectuels ganda par les Britanniques permit par la suite au nationalisme de cristalliser le mécontentement populaire avant de le fragmenter en fonction de critères ethniques, au Tanganyika ce fut l'ingérence massive des Britanniques dans la politique agricole africaine qui déclencha la première grande vague de protestations locales contre la puissance coloniale. Ces manifestations eurent pour premier effet d'encourager ce que John Iliffe a depuis appelé « l'agrégation tribale<sup>22</sup> ». Les politiques coloniales avaient entraîné des changements socio-économiques qui « avaient accentué la différenciation régionale et les rivalités » entre les groupes instruits, soucieux d'accélérer le développement dans leur zone ethnique. De ce fait, plusieurs associations à base ethnique virent le jour et servirent ensuite de vecteurs de l'opposition à des politiques impopulaires. Dans certaines régions, ce processus aboutit à convaincre des chefs traditionnels de renforcer l'unité ethnique. Ce fut notamment le cas chez les Chagga au nord-est du pays. Mais ce mouvement d'agrégation ethnique eut pour conséquence d'affaiblir la Tanganyika African Association (TAA), organisation territoriale revendicative de fonctionnaires créée en 1929<sup>23</sup>.

La TAA avait encouragé, pendant les années 30, la constitution de sections provinciales dont la vitalité devait venir renforcer l'organisation centrale. Mais, après la guerre, les protestations organisées sur une base ethnique à l'échelle du pays tendirent à l'affaiblir avant que, paradoxalement, la remise en cause des politiques coloniales devienne un des axes autour desquels cette organisation territoriale allait reprendre vie et se transformer en un puissant parti politique. Le nouvel élan vint de la province des Lacs, région du Tanganyika dont les dimensions sont approximativement égales à celles du Nyasaland (actuel Malawi) et dont la production agricole représentait en valeur la moitié environ des exportations agricoles du Tanganyika. Pour reprendre les termes d'un spécialiste<sup>24</sup>, les réformes de l'administration locale introduites après la guerre par les Britanniques eurent pour effet, dans cette province comme dans beaucoup d'autres régions, « d'imposer plus facilement des politiques agricoles impopulaires décidées en haut lieu plutôt

21. La présente section s'inspire essentiellement des ouvrages de J. Iliffe, 1979, et de R. C. Pratt, 1976. Sur l'UTP, voir A. Ross, 1977, p. 519-535, et 1981.

22. J. Iliffe, 1979, p. 487.

23. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 718.

24. A. Maguire, 1970, p. 643.

que d'accroître la participation de la base aux institutions démocratiques». De nombreuses manifestations populaires de mécontentement éclatèrent dans la province et la section locale de la TAA reprit à son compte les griefs exprimés, établissant de la sorte un lien entre l'action revendicative dans les villes et les revendications des paysans. C'est ainsi qu'elle commença à se transformer en mouvement politique. Cette section fit trois choses remarquables : elle s'implanta dans les campagnes, organisa l'offensive contre le régime colonial et, enfin, exigea le renforcement de l'organisation centrale et la convocation d'une conférence nationale. Les artisans les plus marquants et les mieux connus de cette renaissance furent M. Bomani, B. Munanka et S. Kandoro.

Au bureau central de Dar es-Salaam, les activités entreprises au lendemain du conflit mondial avaient été lancées conjointement par des fonctionnaires et des habitants instruits des villes qui avaient combattu en Birmanie pendant la guerre. Mais, à la fin de 1952, l'élan s'était brisé, les meilleurs dirigeants ayant été mutés hors de Dar es-Salaam, et l'Association vivotait, au point que les animateurs de la section de la province des Lacs avaient envisagé de transférer son siège à Mwanza. C'est alors qu'un nouveau dirigeant entra en scène et coordonna l'action de relance. En deux ans, la TAA se transforma en un parti politique très puissant qui se donna le nom de Tanganyika African Union (TANU) le 7 juillet 1954.

La TANU prit le pouvoir en 1961. Son véritable fondateur — si l'on ne tient pas compte de la section de la province des Lacs — était un enseignant issu de l'un des plus petits groupes ethniques du territoire : Julius Nyerere. En 1952, à son retour de Grande-Bretagne où il venait de terminer ses études, Nyerere était décrit comme un homme « sensibilisé aux problèmes raciaux » : il « haïssait la domination étrangère » nous dit John Iliffe, « craignait la complicité des conservateurs avec les ambitions des colons, et savait que l'Afrique s'acheminait vers des conflits et sa libération<sup>25</sup> ».

Nyerere sut exploiter au maximum le statut international du Tanganyika, territoire sous tutelle des Nations Unies, pour hâter sa décolonisation. En 1946, la Grande-Bretagne n'avait guère apprécié les conditions dans lesquelles l'ancien mandat du Tanganyika que lui avait conféré la Société des Nations avait été transformé en accord de tutelle des Nations Unies. L'anticolonialisme était déjà un sentiment puissant aux Nations Unies et le Tanganyika devait bientôt y rencontrer un large écho quand il y exposait ses griefs. L'affaire des terres meru<sup>26</sup> — quelque 3 000 Meru avaient été chassés d'Engare Nanyuki pour laisser la place à des colons européens — en fit la démonstration en 1952 ; trois ans plus tard, un an après la transformation de la TAA en TANU, le prestige de Nyerere s'était considérablement accru à la suite d'un voyage à New York et le nombre des membres de la TANU avait progressé en flèche. En 1956, Edward Twining, le gouverneur bien peu socialiste du Tanganyika, persuada la

25. J. Iliffe, 1979, p. 509.

26. *Ibid.*, p. 500 ; K. Japhet et S. Japhet, 1967.

plupart des membres non gouvernementaux du Conseil législatif (qui, bien entendu, étaient tous à l'époque nommés et non élus) de créer un parti politique rival, le United Tanganyika Party (UTP). Mais l'UTP sombra bientôt dans le « néant » — *utupu* en swahili. En septembre 1960, la TANU remporta 70 sièges sur 71 lors des premières élections au Conseil législatif où le mode de représentation permettait aux Africains d'obtenir une majorité. Nyerere devint aussitôt premier ministre d'un Tanganyika jouissant de son autonomie interne et le pays fut, en décembre 1961, la première colonie britannique d'Afrique orientale à accéder pleinement à l'indépendance.



9.2. Julius K. Nyerere, président de la Tanganyika African National Union (TANU)  
[Photo: © Camera Press, Londres.]

Parmi les raisons généralement invoquées pour expliquer la rapidité avec laquelle le Tanganyika acquit son indépendance — avant le Kenya et l'Ouganda — figurent les qualités de chef de Nyerere; l'organisation dynamique de la TANU — association urbaine transethnique à l'origine, elle se développa très différemment de l'Uganda National Congress et des divers partis ougandais issus de ce dernier ou de toutes les formations équivalentes du Kenya, qui s'appuyaient essentiellement sur des coalitions tactiques d'intérêts entre notables de diverses ethnies; l'absence de divisions régionales marquées au Tanganyika; son statut de territoire sous tutelle des Nations

Unies; enfin, la modification spectaculaire de l'importance stratégique accordée au Tanganyika comme au Kenya par les Britanniques après 1956, conséquence de la révision radicale de leurs engagements militaires à l'est du canal à la suite de l'affaire de Suez. Autrement dit, on invoque généralement pour expliquer la décolonisation du Tanganyika la combinaison de deux facteurs: la force des revendications nationalistes locales d'une part *et* le désengagement politique volontaire des Britanniques d'autre part, les explications différant seulement par l'importance relative accordée à ces deux facteurs. Mais quel que soit le schéma d'interprétation adopté, un événement crucial est venu accélérer le repli de l'Empire britannique dans toute l'Afrique orientale et centrale: la révolte mau-mau au Kenya.

### Le Kenya<sup>27</sup>

Contrairement aux Français de Madagascar, les Britanniques du Kenya ne se sentaient absolument pas menacés à la fin de la seconde guerre mondiale. Ils étaient les vainqueurs. La nécessité de réformes politiques ne s'imposait donc pas. Certes, il était prévu d'accorder aux Africains une représentation symbolique au Conseil législatif du Kenya, où Eliud Mathu fut, à partir de 1944, le premier Africain nommé à un Conseil législatif dans toute l'Afrique centrale et orientale sous administration britannique. Mais il n'était pas question d'imposer le moins du monde aux colons blancs des règles de conduite en matière de recrutement de la main-d'œuvre (à la différence de ce qui se passa à Madagascar, où l'abolition du système de recrutement dit de l'indigénat aviva l'hostilité des colons à l'égard du MDRM). Certes, l'idée d'une mise en valeur était dans l'air et l'administration britannique nourrissait de vastes projets concernant la modernisation de l'agriculture *africaine*, mais on pensait que les colons blancs y apporteraient leur concours plutôt que de voir leurs prérogatives indûment bousculées.

Jamais, de fait, les colons européens du Kenya n'avaient bénéficié d'une situation aussi favorable. Outre que les prix à la production avaient été stimulés par la toute proche présence d'unités militaires et par le rôle de fournisseur du Moyen-Orient qu'avait joué le Kenya, Nairobi était devenue le centre nerveux de la production et de la distribution pour toute l'Afrique-Orientale britannique et les colons avaient la haute main sur d'innombrables comités. Ils semblaient en fait si puissants dans le Kenya d'après-guerre que le *Sessional Paper 210*, qui augmentait le nombre de représentants non gouvernementaux au sein du Conseil législatif kényen en prévoyant l'élection d'un membre supplémentaire par l'ensemble du Conseil, en vint à symboliser aux yeux de l'élite africaine la volonté des Européens de s'assurer pratiquement une majorité permanente au sein de cet organisme.

27. La présente section est largement inspirée du travail pionnier de C. G. Rosberg et J. Nottingham, 1966; voir aussi J. Spencer, 1985; D. Throup, 1985; A. Clayton, 1976; F. Furedi, 1974; et le numéro spécial de *Kenya Historical Review*, 1977, consacré au mouvement mau-mau.



Peu après le déclenchement de la révolte mau-mau et la déclaration de l'état d'urgence, en octobre 1952, la Kenya African Union (KAU) adressa au secrétaire d'État britannique aux colonies un mémorandum dans lequel figurait le passage suivant : « Les troubles actuels sont dus en grande partie au fait que les Africains ne sont pas suffisamment associés à la machine gouvernementale pour avoir le sentiment d'être des éléments ou des partenaires véritables du gouvernement du pays. Cela a pour double conséquence de priver le gouvernement de l'opinion réfléchie des Africains dans la définition de sa politique et de créer par ailleurs dans l'esprit du peuple l'impression que, du fait de sa composition, le gouvernement n'œuvre pas dans l'intérêt des Africains. Au cours des trente dernières années, alors que les demandes de la communauté européenne étaient rapidement satisfaites, on a constamment ignoré celles de la communauté africaine. Cela a conduit l'Africain moyen à penser que seul un gouvernement qui serait le sien, et nul autre, pourrait défendre ses intérêts<sup>28</sup>. »

Mais déjà les principaux responsables de la KAU étaient en prison, présumés coupables d'avoir pris part à l'organisation du mouvement mau-mau. Rétrospectivement, ces accusations ne semblent pas avoir été plus fondées au Kenya qu'à Madagascar. En effet, le fossé existant entre l'élite nationaliste africaine et les partisans de la violence devait sans doute être bien plus profond au Kenya. Groupe extraparlamentaire de soutien à Eliud Mathu fondé en 1944, la KAU devait rapidement s'avérer une formation des plus modérées. Jomo Kenyatta en devint le président en 1947, un an après son retour d'un exil volontaire en URSS et en Grande-Bretagne. Mais il n'avait alors rien d'un bolchevik. S'il restait extrêmement suspect aux yeux des Britanniques, en octobre 1952, il avait été désavoué par ceux qui organisaient les prestations de serment au mouvement mau-mau et avec lui de nombreux autres notables de la KAU.

Qui étaient donc ces hommes ? Il reste difficile de le dire avec certitude et la question soulève encore aujourd'hui des controverses politiques au Kenya. Il paraît incontestable que nombre d'entre eux étaient des jeunes gens engagés dans l'action syndicale et ayant des liens avec Nairobi. Que la révolte mau-mau elle-même ait été une conspiration violente visant à chasser les Britanniques, ainsi qu'à reprendre possession des « terres volées », cela paraît tout aussi incontestable. Des campagnes de prestation de serment avaient eu lieu parmi les Kikuyu pendant toute la période qui suivit la fin de la guerre, mais ce fut seulement à partir de 1951 que la violence qui accompagnait ces cérémonies échappa apparemment à tout contrôle : émeutes cette même année contre la réglementation relative à la peste bovine et le billonnage des terres, puis incendie de fermes de colons blancs, mutilation de leur bétail et, au début d'octobre 1952, assassinat en plein jour, par des hommes de main armés, du principal leader des Kikuyu

28. Mémorandum du Comité exécutif provisoire de la KAU, signé par W. Odede et J. Z. Murumbi, cité dans R. Frost, 1978, p. 213.



9.3. Jomo Kenyatta, président de la Kenya African Union (KAU), en 1946 ou 1947.  
[Photo : © Newslink Africa, Londres.]

loyalistes, le chef Waruhiu. Nous savons par des récits d'insurgés mau-mau publiés ultérieurement que se préparait, par des vols d'armes, une révolte des habitants de la forêt. Mais la proclamation, à la fin d'octobre 1952, de l'état d'urgence par un gouvernement britannique fraîchement nommé et agissant sous la pression des colons blancs obligea probablement les Mau-Mau à passer à l'action en catastrophe.

Si l'on s'en tient à l'étendue des territoires contrôlés, les insurgés mau-mau se révélèrent bien moins efficaces que les rebelles de Madagascar qui, en l'espace de quelques mois, avaient pris le contrôle d'un sixième de l'île. Rares étaient les combattants mau-mau qui, comme les anciens combattants malgaches, avaient participé à la seconde guerre mondiale. Ils n'investirent totalement aucun centre urbain, ils ne contrôlèrent jamais une fraction vraiment significative des terres cultivées et il y eut moins de civils européens tués par les insurgés pendant toute la durée de l'état d'urgence que de victimes d'accidents de la circulation à Nairobi durant la même période. Certes, beaucoup d'Africains moururent, et de nombreux spécialistes considèrent aujourd'hui que la guerre mau-mau fut d'abord une guerre civile kikuyu ; mais la plupart de ces assassinats furent commis *après* que les forces de sécurité britanniques eurent lancé leur campagne de répression, *après* qu'elles eurent

emprisonné des suspects mau-mau sans procès et *après* que la politique des villages fortifiés eut été imposée pour isoler les combattants de la forêt de leurs alliés des campagnes comme des villes.

Qu'était donc le mouvement mau-mau ? D'après les témoignages que nous possédons actuellement, il semble s'être composé de plusieurs éléments distincts, parfois se recoupant, parfois allant dans des directions différentes : une révolte de squatters, un mouvement de résistance contre une politique de modernisation de l'agriculture imposée par la force, un renouveau culturel, une guerre intestine, enfin un mouvement anticolonial faisant écho à des poussées de résistance plus anciennes contre la colonisation britannique, qui s'étaient manifestées un demi-siècle auparavant<sup>29</sup>.

Au départ, le mouvement mau-mau fut une révolte de squatters. Lorsque les colons blancs commencèrent à établir des fermes sur les hauts plateaux du Kenya, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils employaient souvent des Africains qui, en échange de leur travail, obtenaient le droit d'élever du bétail et de cultiver un lopin de terre. Lors du boom économique qui s'amorça vers la fin des années 30, de nombreux fermiers blancs se spécialisèrent et ils mécanisèrent leurs exploitations à un rythme croissant, chassant en conséquence de nombreux squatters de leurs terres. L'administration coloniale lotit certains de ces derniers de terrains à Olunguruone, dans la province de la Rift Valley, mais, à la fin des années 40, nombre d'entre eux furent expulsés pour n'avoir pas respecté les directives en matière agricole. Or, c'est à Olunguruone que les prestations de serment se répandirent, comme une forme de solidarité et de résistance populaires.

Ces prestations de serment se propagèrent en outre dans les réserves kikuyu où le remembrement des terres se poursuivait également à un rythme rapide en raison de la croissance de la population et du boom continu des cours des denrées, les réserves kikuyu présentant ces traits inhabituels dans l'Afrique colonisée d'occuper une position relativement centrale dans le réseau routier et ferroviaire et de posséder des sols fertiles. Comme l'explique John Lonsdale, « cette situation doublement particulière des Kikuyu, remembrement des terres chez eux et exploitation en fermage ailleurs, explique que ce soit parmi eux, et eux seuls, qu'ait éclaté une violente révolte agraire, dressant non seulement les Africains contre les Blancs mais aussi les Kikuyu les uns contre les autres<sup>30</sup> ».

À Nairobi, ville qui en 1952 comptait près de 100 000 habitants, et dans des agglomérations urbaines des hauts plateaux comme Nakuru, d'autres Africains, souvent qualifiés de « *shéris* » [profiteurs] dans les documents britanniques de l'époque, apportèrent leur soutien passif et fournirent une aide matérielle aux combattants de la forêt jusqu'à ce que, en 1954, ils soient complètement chassés de la capitale par l'opération Enclume. On a vu dans cette alliance d'ouvriers et de paysans contre l'impérialisme le

29. L'ouvrage de R. Buijtenhuijs, 1982, passe en revue les interprétations contradictoires avancées à ce sujet. Voir aussi D. Throup, 1985, 1987 ; T. Kanogo, 1987.

30. J. Lonsdale, 1982, p. 6.



9.4. Le camp de détention de Langata ouvert par les Britanniques durant la révolte des Mau-Mau, avril 1954.  
[Photo : © Topham, Londres.]

signe d'une prise de conscience croissante du prolétariat dans le Kenya de l'ère coloniale<sup>31</sup>, mais les hymnes mau-mau de l'époque et les témoignages ultérieurs évoquent davantage un mouvement de protestation de paysans récemment arrachés à leurs terres contre leur prolétarianisation qu'une prise de conscience prolétarienne proprement dite.

À un autre niveau encore, on peut appréhender, avec prudence, la révolte mau-mau comme un mouvement de caractère culturel. Le gouvernement colonial britannique vit dans les prestations de serment et l'opposition aux terrassements un conservatisme rétrograde, quand il ne pouvait les attribuer à l'action délibérée d'« agitateurs » comme Jomo Kenyatta. Les prestations de serment étaient de toute évidence chargées de références « culturelles ». Quelques-uns des faits les plus bizarres rapportés sur les aspects culturels du mouvement mau-mau l'ont été, il est vrai, par des Européens de l'époque qui cédèrent parfois au besoin de projeter sur les Africains leurs propres fantasmes<sup>32</sup>. Cela étant, les prestations de serment mau-mau contenaient des éléments culturels irréductibles qui semblent avoir contribué tout aussi efficacement à dissuader les activistes non kikuyu d'y adhérer qu'à favoriser l'adhésion des Kikuyu. Les chants mau-mau contenaient eux aussi des éléments culturels qui ont fait dire au professeur Ogot que « leur exclusivisme empêche de les considérer comme des hymnes nationaux à la liberté que tout jeune Kényen pourrait chanter avec fierté et conviction<sup>33</sup> ».

En tant que révolte anticoloniale, le mouvement mau-mau présente un paradoxe géographique. Ce sont, en effet, les régions kikuyu les plus affectées par la pénétration coloniale et l'exploitation des « terres volées », à savoir Kiambu et ses environs, qui montrèrent le moins d'enthousiasme à soutenir les insurgés, tandis que des régions plus éloignées de Nairobi, comme Nyeri et Fort Hall, qui avaient beaucoup moins souffert du colonialisme britannique ou de l'implantation blanche, s'engagèrent bien plus intensément. Robert Buijtenhuijs fait toutefois remarquer que Fort Hall et Nyeri furent les régions du territoire kikuyu où l'arrivée des colons britanniques au début du siècle prit le tour le plus brutal, la pacification de Kiambu s'étant accomplie, en comparaison, avec beaucoup moins de rudesse<sup>34</sup>. Ali Mazrui aurait donc raison de voir dans le mouvement mau-mau « la première résurrection importante de la tradition guerrière dans l'histoire récente de l'Afrique orientale<sup>35</sup> ».

Plus que par la nature du mouvement — résurrection ou régression ? — les dirigeants britanniques étaient alors préoccupés par la difficulté à maintenir sous le contrôle colonial une région aussi agitée. Ils surestimè-

31. R. Buijtenhuijs, 1982, p.157-162. S. Stichter, 1982, est l'un des principaux défenseurs de cette thèse.

32. R. Buijtenhuijs, 1982, p.104, cite le commentaire de D. L. Barnett: « Nous satisfaisons nos propres "besoins" orgiaques et lubriques lorsque nous attribuons des significations profondes aux bizarreries des prestations de serment organisées pendant la révolte paysanne du Kenya. »

33. B. A. Ogot, 1977, p.286.

34. R. Buijtenhuijs, 1982, p.200-201.

35. A. A. Mazrui, 1975b, p.77.

rent probablement la menace militaire réelle que constituait les rebelles mau-mau et sous-estimèrent les conséquences de leur propre réaction, n'imaginant pas qu'elle allait provoquer une vague d'assassinats et de voies de fait telle que « la propriété privée se trouva abandonnée aux soins des voleurs et de la Providence<sup>36</sup> ». Mais violence il y avait et, à elles seules, les dépenses indispensables pour défendre les colons blancs s'avéraient à la longue incompatibles avec les traditions politiques britanniques<sup>37</sup>. Aussi, en 1959, après la troisième victoire d'affilée des conservateurs à des élections législatives et la nomination de Iain Macleod au poste de secrétaire aux colonies, l'état d'urgence fut levé et une conférence constitutionnelle organisée.

Cette conférence aboutit à la création d'une Assemblée législative kényenne de 65 sièges, dont 33 non contingentés. La KAU se transforma en KANU (Kenya African National Union) et remporta 67 % des suffrages aux élections qui suivirent. Kenyatta, toujours en détention, en était le président, Odinga, le vice-président, et Mboya, le secrétaire général. La KANU avait en face d'elle la KADU (Kenya African Democratic Union), parti unissant hommes politiques originaires des régions côtières et notables appartenant aux groupes ethniques minoritaires de l'intérieur du pays. Toutefois, ce ne fut qu'après sa remise en liberté (en août 1961), l'organisation d'une seconde conférence à Lancaster House et un raz de marée en faveur de son organisation aux élections générales de mai 1963 que Kenyatta devint premier ministre puis, six mois plus tard, dirigeant d'un pays pleinement indépendant<sup>38</sup>.

Au moment de l'indépendance, un plan massif d'indemnisation financé par la Grande-Bretagne incita de nombreux fermiers blancs à quitter le pays. Certains ont voulu y voir rétrospectivement un coup de maître néocolonialiste qui, faisant suite à des mesures plus anciennes, comme le plan Swynnerton, aurait délibérément visé à créer une bourgeoisie noire probritannique dans le Kenya postcolonial. Sans doute les Britanniques *tentèrent-ils* de susciter l'apparition d'un tel groupe social dans plusieurs de leurs colonies d'Afrique, mais les classes moyennes africaines produisirent autant de meneurs révolutionnaires que de partisans du *statu quo*. Au Kenya, ce phénomène est parfaitement illustré par l'amère remarque d'un Blanc, homme politique et colon, Michael Blundell, pour qui « les fermiers les plus entrepreneurs » de ce pays manifestaient paradoxalement une propension à voter pour « les candidats les plus extrémistes et les plus radicaux, [dont les vues étaient] tout à fait contraires à leurs intérêts personnels de propriétaires fonciers » et qui justifiaient leur attitude en expliquant que ces candidats étaient « seuls capables de faire face au colonialisme britannique<sup>39</sup> ». Une classe moyenne noire s'est bien constituée dans le Kenya colonisé, mais ses origines, très

36. E. N. Wanyoike, 1974, p. 190.

37. Voir les commentaires du secrétaire aux colonies britanniques de l'époque, lord Chandos, 1964, p. 397.

38. G. Bennett et C. Rosberg, 1961, p. 21-22.

39. M. Blundell, 1964, p. 208.

antérieures aux années 50, remontent au début de l'ère coloniale, lorsqu'une petite bourgeoisie noire commença à se développer en cumulant un traitement de fonctionnaire et un revenu foncier<sup>40</sup>. Il serait simpliste de réduire le nationalisme anticolonial au Kenya à l'action politique d'une bourgeoisie noire nouvellement apparue et agissant indépendamment du contexte mondial et local.

### Le Nyasaland et la Rhodésie du Nord<sup>41</sup>

Au Nyasaland (actuel Malawi) et en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), l'ingérence accrue des Britanniques dans l'agriculture africaine provoqua une agitation considérable au lendemain de la guerre<sup>42</sup>, mais c'est l'institution, en 1953, d'une Fédération d'Afrique centrale qui provoqua une convergence politique véritablement explosive du nationalisme de l'élite et du mécontentement populaire dans ces deux colonies britanniques.

Pourquoi cette fédération imposée suscita-t-elle tant de mécontentement parmi les Africains ? Depuis des années, les colons blancs de Rhodésie du Sud (pays bénéficiant d'une autonomie locale depuis 1923) caressaient l'idée d'une « fusion » avec la Rhodésie du Nord et le Nyasaland, territoires administrés par le Colonial Office britannique, au même titre que le Kenya, l'Ouganda ou le Tanganyika, et où vivaient des minorités européennes. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le nouveau gouvernement travailliste britannique s'opposa à une telle fusion mais considéra d'un œil favorable l'idée d'une fédération qui stimulerait le développement économique tout en constituant éventuellement un tampon politique contre l'infiltration des Afrikaners venus d'Afrique du Sud. Toutefois, les protestations d'associations nationalistes élitaires comme le Nyasaland African Congress (NAC), fondé en 1944, son homologue de Rhodésie du Nord, fondé en 1948 et d'autres suffirent à bloquer toute initiative réelle dans ce sens jusqu'en octobre 1951, date à laquelle un gouvernement conservateur arriva au pouvoir à Londres.

Ce gouvernement était beaucoup plus étroitement lié que le précédent aux intérêts des hommes d'affaires et des colons blancs partisans d'une fédération. Ce projet bénéficiait également du soutien de fonctionnaires (comme Andrew Cohen, avant qu'il soit nommé en Ouganda et déporte le *kabaka*) motivés par des considérations administratives et de développement. La fédération fut finalement imposée au Nyasaland et à la Rhodésie du Nord en 1953, malgré les vigoureuses protestations des communautés africaines<sup>43</sup>. En Rhodésie du Sud, il va sans dire qu'elle fut bien accueillie par l'électorat

40. Nous avons trouvé une source inestimable de renseignements dans plusieurs communications de M. Cowen, publiées ou inédites. Voir, par exemple, M. Cowen, 1981, et aussi la synthèse de G. Kitching, 1980.

41. Cette section doit beaucoup à P. Gifford, 1982 ; R. Tangri, 1975 ; J. Van Donge, 1985.

42. R. Tangri, 1975, p. 262. Il ressort de l'étude de J. Van Donge que la meilleure manière de comprendre cette agitation est d'appréhender le mouvement nationaliste comme « un ensemble instable d'alliances plutôt qu'un moment de la lutte des classes ».

43. Pour plus de détails, P. Gifford, 1982.

blanc en raison du potentiel économique que représentait le cuivre de Rhodésie du Nord.

La Fédération d'Afrique centrale, une fois née, ne rencontra d'abord qu'une résistance voilée de la part des Africains. En Rhodésie du Nord, l'influent syndicat des mineurs africains resta sourd à l'appel à deux « journées de prière » lancé, à la manière de Gandhi, par le NAC — formation d'ailleurs handicapée par une lutte interne interminable qui amena Kenneth Kaunda à la quitter en 1958 pour former le futur United National Independence Party. Mais les autorités fédérales allèrent trop loin dans leur tentative de consolider les privilèges des Blancs. Elles voulurent instituer en effet, en 1957, une nouvelle citoyenneté fédérale que les Africains du Nyasaland, par exemple, auraient pu acquérir contre une somme de 5 livres et le renoncement formel à leurs droits de personnes « protégées » par le Colonial Office. Elles envisagèrent également d'établir une double liste électorale selon des modalités compliquées dont il ressortait seulement que les Africains, en tant que citoyens les plus pauvres, seraient politiquement les plus mal lotis.

Ces projets déclenchèrent une tempête politique. Au milieu de l'année 1958, Hastings Banda, un médecin originaire du Nyasaland qui avait représenté le NAC à Londres avant de s'établir au Ghana, rentra au pays pour se porter candidat à la présidence de ce parti. Après sa nomination, le NAC lança une campagne de refus qui devait aboutir à l'indépendance totale, six ans plus tard. L'état d'urgence fut proclamé en 1959 et Banda jeté en prison avec plus de 200 militants de son parti, dans le cadre de l'opération Aurore. Le choc suscité par ces arrestations et l'explosion de violence qui suivit, ainsi que l'intervention de troupes blanches de Rhodésie du Sud, amenèrent le gouvernement de Londres à nommer une commission d'enquête.

La commission Devlin embarrassa autant le gouverneur local que les autorités de Londres. « Le Nyasaland, écrivit Devlin, est — sans nul doute temporairement — un État policier » dans lequel personne ne pouvait sans risques exprimer ouvertement son soutien aux dirigeants du NAC. Devlin ajoutait que les violences qui s'étaient produites pendant l'état d'urgence (au cours duquel 52 Africains furent tués) étaient pour l'essentiel imputables à l'action des autorités<sup>44</sup>.

Le secrétaire britannique aux colonies et le gouverneur du Nyasaland contestèrent tous deux les conclusions de Devlin. Mais le premier ministre britannique Harold Macmillan, de toute évidence plus sceptique, envoya une nouvelle commission d'enquête en Afrique centrale — la commission Monckton. Peu d'Africains acceptèrent de témoigner devant elle, pas plus que l'African Congress du Nyasaland ou celui de Rhodésie du Nord. Du témoignage de quelques Africains « modérés », Monckton conclut toutefois dans son rapport que l'opposition au fédéralisme était dans toute la Rhodésie du Nord et le Nyasaland « presque pathologique [...] très répandue, sincère et fort ancienne ». Il préconisa « des mesures politiques immédiates » pour

44. *Report of the Nyasaland commission of inquiry*, 1959.



promouvoir une « véritable association » et accélérer le développement économique<sup>45</sup>. Le Nyasaland ne présentait sans doute qu'un intérêt économique très relatif pour la Grande-Bretagne, mais la Rhodésie du Nord était vitale pour son approvisionnement en cuivre.

Avant le départ de Monckton pour l'Afrique centrale, Harold Macmillan avait nommé Iain Macleod au poste de secrétaire d'État aux colonies. Fin joueur de bridge, celui-ci élaborait un système électoral extrêmement complexe pour le Nyasaland et la Rhodésie du Nord, ainsi que pour le Kenya. Le résultat politique fut sans appel : au Nyasaland, l'African Congress remporta tous les sièges auxquels il concourait aux élections de 1961 et, après une nouvelle conférence, l'indépendance était proclamée en juillet 1964 ; en Rhodésie du Nord, l'UNIP et les restes de l'ancien Northern Rhodesian Congress se partagèrent la victoire aux élections de fin 1962 puis, aux premières élections au suffrage universel en 1963, l'UNIP conquiert 55 des 65 sièges principaux à pourvoir et le pays accéda à l'indépendance en décembre 1964.

### Zanzibar

L'île de Zanzibar, avec sa voisine Pemba, totalisait en 1958 un peu moins de 300 000 habitants. Au XIX<sup>e</sup> siècle, sous le règne de la dynastie omanaise, Zanzibar fut le centre d'un vaste réseau d'échanges commerciaux rayonnant à l'intérieur de l'Afrique orientale. En 1890, l'île devint un protectorat britannique et le resta jusqu'en décembre 1963. Un mois plus tard, une révolution sanglante éclata, fomentée, comme l'expliqua peu après son principal instigateur, « pour libérer le peuple africain de Zanzibar du joug du colonialisme arabe<sup>46</sup> ».

Plusieurs facteurs expliquent l'antagonisme racial entre Africains et Arabes de Zanzibar : la traite des esclaves du XIX<sup>e</sup> siècle ; les stéréotypes britanniques de l'ère coloniale ; l'emprise capitaliste sur la production de clous de girofle de l'île, qui provoqua la formation d'une classe de propriétaires fonciers arabes et celle d'une classe subalterne africaine, tout en consolidant la situation des financiers asiatiques locaux<sup>47</sup>. Après la seconde guerre mondiale, les réformes que les Britanniques apportèrent au gouvernement local (qui eurent des répercussions territoriales d'autant plus grandes que le pays était petit) et la perspective de l'indépendance donnèrent à ces divisions raciales une signification politique accrue.

Sous-produit de l'évolution politique de l'Afrique orientale continentale plus qu'expression d'une exigence de l'île elle-même, l'approche de l'indépendance poussa la classe des propriétaires fonciers arabes — représentés par le Zanzibar National Party (ZNP) à dominante arabe — à tenter de se libérer du contrôle britannique avant que la classe subalterne africaine soit suffisamment mobilisée pour s'emparer elle-même du pouvoir, à travers l'Afro-Shrazi Party (ASP) dirigé par Abeid Karume, président de l'African Association

45. *Report of the advisory commission*, 1960.

46. *Uganda Argus*, 4 avril 1964.

47. Voir F. Cooper, 1980.

locale depuis 1953. La petitesse de l'île et l'affrontement permanent qui caractérisait sa vie politique donnèrent à cette lutte une complexité et une âpreté singulières<sup>48</sup>. Pourtant, en décembre 1963, les jeux semblaient faits. Le ZNP et ses alliés du ZPPP (Zanzibar and Pemba Peoples' Party), groupe scissionniste pro-arabe issu de l'ASP, remportèrent ensemble la majorité des sièges aux élections qui précédèrent immédiatement la proclamation de l'indépendance et, toujours ensemble, arrachèrent aux Britanniques l'indépendance de Zanzibar le 10 décembre 1963. Le 12 janvier 1964, la révolution éclatait.

Tout en reconnaissant que l'ASP, qui avait obtenu la majorité des voix, avait été privé de la majorité des sièges par des stratagèmes électoraux, les spécialistes avancent deux explications des événements de cette journée qui, l'une comme l'autre, appuient la thèse de l'incapacité de l'ASP à organiser le soulèvement. Tout d'abord, ils considèrent que la scission du parti de l'Umma, sous la direction d'Abdul Raḥmān Muḥammad Babu qui avait quitté le ZNP pour rejoindre l'ASP, a avantagé ce dernier. L'Umma préparait sans doute bien un soulèvement contre le ZNP, tentative étouffée dans l'œuf par son interdiction une semaine avant ce qu'on a appelé la révolution d'Okello. Ce sont en effet des membres de l'Umma qui soufflèrent à l'ASP des modèles d'organisation pour la révolution<sup>49</sup>. Ensuite, ils voient en John Okello le véritable catalyseur de la révolution, ce natif de l'Ouganda s'étant « servi d'une petite troupe de personnes enrôlées individuellement, où l'emportaient les partisans de l'Umma, pour renverser le fragile régime en place<sup>50</sup> ». John Okello lui-même inclinait assez à revendiquer toute la responsabilité de cette révolution. Simple artisan peintre en bâtiment de Pemba, il réussit à organiser des éléments de la police locale (mécontents du remplacement de leurs supérieurs britanniques par des officiers arabes au moment de l'indépendance) en troupe d'assaut qui s'empara du pouvoir dans la ville de Zanzibar dans la nuit du 11 au 12 janvier 1964<sup>51</sup>.

Peut-être les événements de la révolution de Zanzibar sont-ils trop proches pour que les chercheurs aient accès à toutes les informations et il est peu probable que les participants, dont la plupart ont encore une activité politique, révèlent tous les faits. Toutefois, des travaux récents mettent en lumière l'exagération des prétentions d'Okello<sup>52</sup>. Il apparaît aujourd'hui plus nettement que les événements de cette nuit de révolution furent supervisés de plus près qu'on ne le pensait par le président de l'ASP, Abeid Karume, et par son Comité des Quatorze. Selon ce point de vue, l'ASP utilisa délibérément Okello au sein du Comité pour contribuer à assurer la coordination. Son principal atout était la puissance de sa voix, qui lui permettait de faire des proclamations. Mais ses prétentions personnelles le transformèrent vite en *persona non grata* pour les dirigeants du parti et finalement, le 20 février, il fut

48. Voir M. F. Lofchie, 1965 ; A. Clayton, 1981.

49. Voir les deux articles pénétrants de K. Kyle, 1964a et 1964b ; M. F. Lofchie, 1967, p. 36-42.

50. A. Smith, 1976, p. 211

51. La version personnelle d'Okello a été publiée en 1967.

52. Voir B. F. Mrima et W. Mattoke, 1980 ; A. Sheriff et E. Ferguson (dir. publ.), 1991.

attiré hors de Zanzibar et on lui interdit d'y revenir. Dès lors, Abeid Karume, transforma l'île en un État gouverné par un parti unique, l'ASP, et négocia une fusion avec le Tanganyika d'où naquit, en avril 1964, la République-Unie de Tanzanie.

## Nouveaux États et vieilles colonies

Le processus de la décolonisation fut, en Afrique orientale, étroitement lié à la poussée du nationalisme dans des colonies fondées au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment de la ruée des Européens pour le partage du continent. Dans certains cas, ce nationalisme s'enracinait dans une entité territoriale antérieure à la colonisation, comme Madagascar et, peut-être, Zanzibar. Le plus souvent, il se développa sous l'impulsion de militants nationalistes organisant consciemment des mouvements anticolonialistes à l'intérieur des frontières arbitrairement tracées de certaines colonies européennes comme le Tanganyika. En effet, comme l'expliquait Nyerere, « avant que nous ne soyons colonisés, cette "nation" n'existait pas ; des lois diverses avaient cours parmi les tribus qui la composent et ces lois étaient en conflit. Ce fut la puissance coloniale qui imposa une loi commune et la fit respecter par la force, jusqu'à ce que la montée du mouvement pour l'indépendance apporte la chair d'une unité émotionnelle au squelette de l'unité juridique<sup>53</sup> ».

Souvent, les luttes proprement dites pour l'indépendance prirent une dimension panafricaniste, en particulier après l'indépendance du Ghana en 1956. En témoigne, par exemple, la manière évidente dont Kenneth Kaunda et Hastings Banda furent influencés par leur participation à la Conférence panafricaine d'Accra de 1959 dans leur lutte contre la Fédération d'Afrique centrale<sup>54</sup>. En témoigne aussi la tentative finalement avortée de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie de jeter les bases d'une Fédération de l'Afrique orientale au début des années 60<sup>55</sup>. À Zanzibar, on décèle aussi par moments une ébauche de panarabisme<sup>56</sup>. Enfin, dans la mesure où tous ces territoires étaient sous la domination britannique, les luttes pour l'indépendance subirent également l'influence des précédents mouvements indépendantistes apparus au sein du Commonwealth, en Inde et au Pakistan ainsi qu'au Canada ou en Australie.

S'agissant de la France, le contexte était différent. Les Français poursuivaient le rêve d'une plus « grande » France, où la domination céderait peu à peu la place à l'égalité par l'intégration administrative à la métropole. À Madagascar, au lendemain de la seconde guerre mondiale, trop peu de réformes accordées trop tôt après la défaite de Vichy conduisirent à l'insurrection. Il en alla autrement dans la vieille colonie de la Réunion.

53. J. K. Nyerere, 1967*a*, p. 271.

54. R. I. Rotberg, 1966, p. 292.

55. Voir J. S. Nye Jr., 1966. Cette question demande à être considérablement approfondie.

56. Voir A. Clayton, 1981, p. 40 et 46.

La Réunion<sup>57</sup>

Île volcanique située 700 kilomètres à l'est de Madagascar, la Réunion fut colonisée au XVII<sup>e</sup> siècle par des navigateurs français et des esclaves africains. Au cours des siècles suivants, elle devint une colonie de plantation, connut un nouvel afflux d'esclaves noirs au début du XIX<sup>e</sup> siècle puis, pendant quelque trente ans, l'arrivée d'une main-d'œuvre salariée indienne. En 1946, les trois quarts de la surface cultivable étaient consacrés à la culture de la canne à sucre et le Parti communiste réunionnais brûlait tout autant que son homologue de la métropole de régler son compte à la « plantocratie » locale, en intégrant totalement la colonie à l'État français pour améliorer le niveau de vie des couches les plus pauvres de la population. Le niveau de vie s'éleva effectivement dans les vingt-cinq années qui suivirent, mais plus faiblement qu'en France métropolitaine, car la stagnation économique dont souffrait l'île depuis les guerres napoléoniennes prit fin avec son nouveau statut, la Réunion devenant, en 1946 (avec les colonies françaises des Antilles et la Guyane), un département d'outre-mer.

Dès lors, la Réunion allait devenir pour les Seychelles et l'île Maurice, encore sous contrôle britannique, un modèle de décolonisation très différent des exemples offerts par les divers territoires du continent dont il a déjà été question. Après le triomphe des gaullistes en 1958, toutefois, les communistes locaux adoptèrent une nouvelle politique, réclamant l'autonomie de l'île. Si cette politique se transformait en un mouvement populaire réunionnais en faveur de l'indépendance, la Réunion pourrait se trouver amenée à suivre une voie plus classique vers la souveraineté nationale au sein du système international.

Les Comores<sup>58</sup>

La population des Comores est, ethnographiquement, plus proche de celle de Zanzibar et des côtes est-africaines que de la population créole et cosmopolite de la Réunion, de l'île Maurice et des Seychelles. La langue parlée dans tout l'archipel est le swahili. Mayotte devint une possession coloniale française en 1841, en vertu d'un acte de vente passé avec un sultan local; les autres îles suivirent au moment de la ruée des Européens vers les colonies à la fin du siècle dernier. Pendant l'ère coloniale, l'archipel des Comores ne retint guère l'intérêt des Français. Le nationalisme et l'anticolonialisme n'apparurent vraiment qu'en 1968, à l'occasion de manifestations de protestation contre les brutalités des parachutistes et des légionnaires français qui étaient intervenus pour briser une grève dans un lycée.

C'est alors que furent créés les premiers partis politiques et, sous l'influence des transformations intervenues dans l'île voisine de Madagascar

57. La présente étude s'inspire de J. Houbert, 1980, et M. Robert, 1976.

58. Le présent exposé s'inspire principalement de H. Chagnoux et A. Haribu, 1980, et T. Flobert, 1976.

— renversement du gouvernement de Tsiranana, suppression des bases militaires françaises et nationalisation des principales sociétés françaises présentes dans l'île —, un mouvement populaire se constitua pour réclamer l'indépendance des Comores.

Selon leur habitude, les Français organisèrent un référendum, mais comme Mayotte (l'île la moins islamisée et la plus ouverte aux influences des Malgaches christianisés) vota à contre-courant des autres îles, se prononçant en faveur du maintien des liens avec la France, une nouvelle série de référendums eut lieu, cette fois île par île. Toutes les îles, sauf Mayotte, proclamèrent unilatéralement leur indépendance en juillet 1975. Seule Mayotte reste française.

### L'île Maurice et les Seychelles<sup>59</sup>

Comme la Réunion, l'île Maurice est située à plusieurs centaines de kilomètres de la côte est de Madagascar. Elle a connu, au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement classique d'une colonie de plantation, le plus gros du travail étant fourni par d'anciens esclaves déportés d'Afrique et une main-d'œuvre indienne salariée, tandis qu'une « plantocratie » créole franco-mauricienne se partageait l'essentiel des profits. De même que d'autres « vieilles colonies » des Antilles ou de l'océan Indien spécialisées dans la culture de la canne à sucre, elle fut sévèrement touchée par la grande crise des années 30 qui laissa un legs amer de grèves et d'agitation sociale. Dans l'île Maurice d'après 1945, l'enjeu principal de la lutte politique était la défense des droits des travailleurs des plantations de canne à sucre et des dockers face aux privilèges des planteurs, l'autonomie restant pour quelque temps une question tout à fait secondaire. De fait, le sort de la Réunion après 1946 pouvait faire apparaître une association plus étroite avec la Grande-Bretagne comme un objectif plus séduisant. Une telle évolution ne fut toutefois jamais vraiment à l'ordre du jour. La lutte menée dans l'île Maurice visait donc à obtenir les meilleures conditions de partenariat, compte tenu des efforts déployés par la Grande-Bretagne dans les années 60 pour entrer dans la CEE, au moment même où l'île s'acheminait vers l'indépendance.

Celle-ci fut conquise en 1968 par le Mauritian Labour Party, le plus constant dans son nationalisme de tous les partis représentant le prolétariat en majorité indien de l'île. Mais les dés étaient pipés. En 1965, la Grande-Bretagne avait annexé certaines îles, associées jusque-là à l'île Maurice comme aux Seychelles, pour former le Territoire britannique de l'océan Indien, une nouvelle colonie maritime qui, quelque temps plus tard, accueillit une base américaine de sous-marins nucléaires, à Diego Garcia. L'indépendance de l'île Maurice fut clairement liée à l'acceptation de cette amputation de son territoire<sup>60</sup>.

59. En ce qui concerne cette section, les sources sont: J. Houbert, 1980; L. Favoureu, 1970, où figure une bonne bibliographie.

60. Voir J. Madeley, 1982.

Aux Seychelles également, l'indépendance fut retardée quelque peu par des considérations stratégiques concernant une station d'observation ainsi que la base de Diego Garcia. À l'origine, toutefois, ni le Seychelles Peoples' United Party (SPUP) de France-Albert René, ni le Seychelles Democratic Party (SDP) de James Mancham ne se focalisaient sur la question de l'indépendance. Leur principale préoccupation, dans ce petit archipel désespérément pauvre, était plutôt d'occuper des postes clés au sein du gouvernement et de contrôler sa politique. Ce fut seulement après qu'un conflit eut éclaté entre le SDP et les autorités britanniques à propos du contrôle de la police, et après que le SPUP eut été reconnu par l'OUA comme un mouvement de libération nationale, que l'indépendance fut prise très au sérieux. Finalement, Mancham s'allia avec René pour conquérir l'indépendance que la Grande-Bretagne, désormais soucieuse de se débarrasser aussi rapidement que possible de toutes ses dernières colonies, n'accorda que trop volontiers aux Seychelles en 1976.

Le colonialisme a donc bouclé un cycle depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, des colonies insulaires comme les Seychelles, l'île Maurice ou la Réunion étaient autant de relais vitaux dans des empires européens essentiellement maritimes. Puis, avec l'invention de la machine à vapeur, vint le temps de la conquête de grands espaces comme l'Afrique subsaharienne et les Occidentaux devinrent les maîtres d'empires tropicaux continentaux, à population dense. La crise planétaire que fut la seconde guerre mondiale vint saper ces empires et, là où la guerre elle-même n'y suffit pas, des projets de mise en valeur trop ambitieux, les « paysanneries rebelles » et les partis nationalistes précipitèrent leur ruine en l'espace d'une génération. Cependant, avec l'avènement de l'ère nucléaire, les possessions coloniales maritimes retrouvent aujourd'hui une importance propre, bien plus inquiétante.

## L'Afrique australe

*David Chanaiwa*

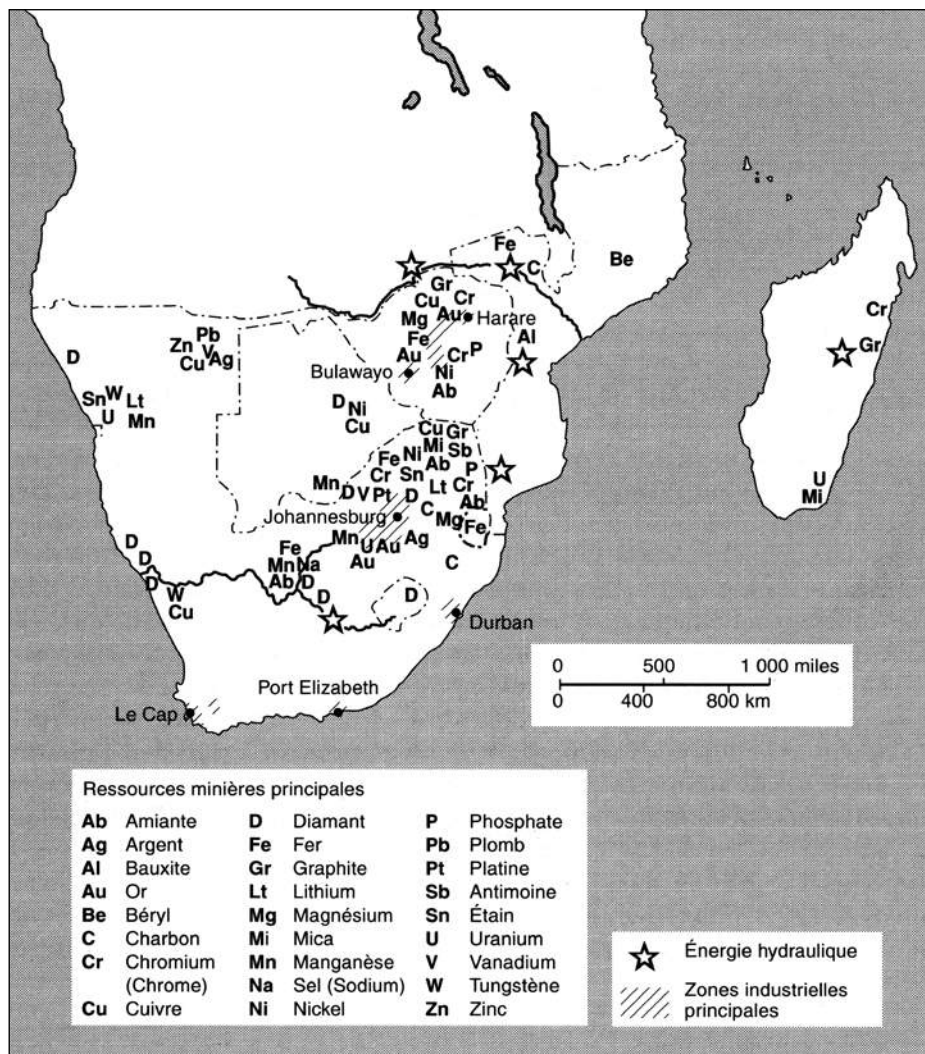
L'Afrique australe représentait dès 1935, dans une perspective mondiale, la partie la plus importante du continent africain sur le plan économique. Dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, elle est en outre devenue peu à peu la sous-région la plus importante d'Afrique sur le plan stratégique. Sa prééminence économique est née avant tout de sa richesse en minerais vitaux pour la civilisation industrielle occidentale, renforcée par l'agriculture et l'industrialisation locales. Elle doit sa prééminence stratégique à la combinaison de sa richesse et de l'importance grandissante de la route du Cap pour le trafic maritime entre l'Asie et le monde occidental, notamment le trafic pétrolier en provenance des pays du Golfe.

Un troisième facteur, essentiel, a profondément influencé l'histoire de la sous-région, le facteur de la race. Cette partie de l'Afrique, la plus riche en ressources minérales (voir fig. 10.1) et dont la situation géographique revêtait une importance stratégique croissante, fut aussi la plus profondément touchée au cours de cette période par la question des relations raciales<sup>1</sup>.

Le présent chapitre concerne donc l'interaction entre l'économie, la stratégie et la race dans le destin de l'Afrique australe. Mais chacune de ces forces fait elle-même intervenir des sous-facteurs. Dans le domaine économique, l'histoire de l'Afrique australe s'articule en partie autour de la

1. Pour une introduction générale à l'histoire de l'Afrique australe pendant cette période, voir E. H. Brookes, 1968; B. Davidson *et al.*, 1976; W. R. Duggan, 1973; J. Duffy, 1962; G. M. Gerhart, 1979; R. H. Green *et al.*, 1981; R. Gibson, 1972; P. Keatley, 1963; C. R. Hill, 1964; R. P. Stevens, 1967.

terre, en particulier de la lutte pour les terres les plus fertiles. Elle s'articule également autour du travail, volontaire aussi bien que forcé, sédentaire ou migrant. Enfin, l'histoire économique de l'Afrique australe concerne évidemment aussi le capital extractif, c'est-à-dire le capital provenant des activités minières ou en rapport avec elles. Nous traiterons de ces trois sous-facteurs économiques et de leur influence sur cette période particulière de l'histoire de l'Afrique australe.



10.1. Principales ressources minières d'Afrique du Sud.



L'importance stratégique de l'Afrique australe et sa situation géographique constituent également des sous-facteurs. Rappelons seulement que s'il existe une partie de l'Afrique pour laquelle le monde occidental serait prêt à entrer en guerre pour préserver l'accès à ses ressources, c'est bien l'Afrique australe et le Zaïre. L'importance stratégique de ces zones tient à une combinaison de facteurs économiques et géopolitiques<sup>2</sup>.

Quant à la question de la race en Afrique australe, nous pouvons dire que la sous-région constitue le dernier grand champ de bataille de la confrontation raciale sur le continent<sup>3</sup>. Mais derrière l'évolution de cette région de l'Afrique se dissimule une tragédie mondiale, l'étrange histoire de la réincarnation d'un démon politique. Si les années 1935 à 1945 marquèrent le succès d'une lutte mondiale contre le fascisme et la persécution raciale en Europe, 1948 marqua la montée d'une nouvelle forme de fascisme et de persécution raciale en Afrique, forme qui devait recevoir le nom d'*apartheid*. Avec la défaite de Hitler et de Mussolini dans la première moitié des années 40, la «suprématie aryenne» et la politique de génocide avaient connu en Europe un échec majeur. À l'opposé, le triomphe du Nationalist Party en Afrique du Sud, en 1948, fut une victoire pour la «suprématie blanche» et pour un génocide potentiel dans le sud de l'Afrique. L'hitlérisme se réincarnait sur le sol africain. «Le Führer est mort! Vive le Führer!»

Il va sans dire que les Africains n'allaient pas accepter cela avec résignation. La croisade armée finale contre le «fascisme» et le «nazisme» menée aujourd'hui revêt un sens particulier, qui relie la lutte contre l'*apartheid* à l'action demeurée inachevée de la seconde guerre mondiale. Le présent chapitre concerne en partie cette croisade morale, sous toutes ses formes politiques et religieuses<sup>4</sup>.

Ce chapitre cherche aussi à replacer dans une perspective historique la politique économique du colonialisme européen et les réactions qu'elle a suscitées chez les Africains en Afrique australe<sup>5</sup>. Il traitera notamment des relations historiques et de l'interdépendance, dans l'Afrique australe coloniale, entre, d'une part, les bases économiques, les classes et leurs intérêts et, d'autre part, les idéologies, les structures et les institutions politiques.

2. Pour plus de détails, voir D. Chanaiwa, 1976a; M. Morrell, 1971; C. Kadalie, 1971; W. M. Macmillan, 1963 et 1970; T. Karis et G. M. Carter, 1977.

3. D. D. T. Jabavu, 1920. Voir aussi P. Duignan et L. H. Gann, 1973; G. S. P. Freeman-Grenville, 1973.

4. Pour des détails sur les églises séparées et l'éthiopiisme, voir B. Sundkler, 1961; ainsi que D. Chanaiwa, 1980.

5. Voir P. Duignan et L. H. Gann, 1973.

## Contexte de l'ère de l'*apartheid*

En Afrique du Sud comme en Rhodésie du Sud, la question cruciale était la lutte des Européens pour conserver leur monopole économique sur les terres, les ressources minières, les emplois et les services sociaux, et pour juguler la concurrence et le nationalisme africains. Les Blancs appartenant à la bourgeoisie rurale et à la classe ouvrière urbaine, en particulier, attendaient du capitalisme d'État et d'un pouvoir colonial vigilant qu'ils protègent leurs privilèges économiques raciaux de la concurrence africaine, réelle ou supposée<sup>6</sup>.

Les colons ruraux souhaitaient le vote de lois qui soustrairaient les terres, les mines, la production et les services agricoles à toute concurrence africaine, tout en mettant à leur disposition une main-d'œuvre africaine à bon marché. Les mineurs, les techniciens, les transporteurs, les fonctionnaires et les membres des professions libérales blancs réclamaient, quant à eux, des lois qui les mettraient à l'abri de la concurrence des travailleurs africains, entretiendraient la pénurie de compétences et, ainsi, accroîtraient leur rémunération et renforceraient leur représentation dans les négociations collectives ainsi que leur poids politique. Ces lois devaient, en même temps, leur assurer un niveau de vie élevé en faisant peser sur les Africains l'essentiel des charges fiscales.

Dans les années 30, chacun des deux États coloniaux avait adopté un ensemble de lois ségrégationnistes: le *Natives' Land Act* [loi sur les terres indigènes], le *Group Areas Act* [loi sur les zones de résidence] et l'*Industrial Conciliation Act* [loi sur les procédures de conciliation dans l'industrie] en Afrique du Sud; le *Land Apportionment Act* [loi sur la répartition des terres], l'*Industrial Conciliation Act*, le *Natives Registration Act* [loi sur l'enregistrement des indigènes] et le *Masters and Servants Act* [loi sur les rapports entre maîtres et serviteurs] en Rhodésie du Sud. Ces lois visaient à :

- déposséder les Africains de leurs terres et de leurs ressources minières ;
- créer une main-d'œuvre africaine bon marché ;
- contrôler les mouvements des travailleurs africains ;
- éliminer la concurrence interraciale.

Les *Industrial Conciliation Acts* adoptés par l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud codifiaient les rapports entre employeurs et employés dans toutes les branches de l'industrie, tous les secteurs de l'économie et toutes les catégories professionnelles. Mais ils ne reconnaissaient pas aux travailleurs africains le statut d'employé ni le droit de se syndiquer. Ils autorisaient seulement la création de conseils du travail où siégeaient des employeurs et des travailleurs blancs chargés de négocier, au nom des Africains, les accords sur les salaires, les conditions de travail et les avantages sociaux. Les Africains étaient exclus des programmes d'apprentissage et privés des droits de grève et de participation aux négociations collectives. Aux termes des *Workmen's Compensation Acts* [lois sur l'indemnisation des accidents du travail] en vigueur dans les deux pays, ils n'avaient droit ni aux pensions de retraite ni aux soins hospitaliers et les mesures de prévention des accidents du travail ne leur étaient pas applicables.

6. Voir, par exemple, G. Arrighi, 1970.

Ainsi, en matière de politique économique, les Blancs d'Afrique australe votaient non en tant que capitalistes, exploitants agricoles, employés ou prolétaires mais en tant que Blancs. Les travailleurs blancs avaient fondé des syndicats de cheminots et de mineurs et des partis ouvriers fermés aux autres races. Tous les emplois qualifiés ou à revenu élevé et tous les postes de maîtrise étaient réservés aux Blancs. De nombreux offices para-étatiques de commercialisation du lait, de la viande, du maïs, du tabac, du coton, des minerais et autres avaient été créés pour les Blancs et ils boycottaient délibérément les produits africains, de manière à éliminer la concurrence des agriculteurs et fabricants noirs.

La répartition des terres entre Européens et Africains était systématiquement conçue pour priver les seconds de leurs ressources et de leur indépendance économique, en les reléguant dans des réserves rurales improductives et dans les ghettos des villes. Par cette politique de ruralisation et de ségrégation visant délibérément à les appauvrir, les colons condamnèrent les Africains à un état de sous-développement et de dépendance qui les forçait à travailler pour les Blancs s'ils voulaient seulement survivre.

À la veille de la seconde guerre mondiale, il s'était créé une solide relation d'interdépendance entre les zones centrales occupées par les colons et les régions périphériques, à savoir les territoires de la Haute Commission britannique du Basutoland (actuel Lesotho), du Bechuanaland (le Botswana actuel) et du Swaziland, les protectorats britanniques de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) et du Nyasaland (actuel Malawi) et les colonies portugaises de l'Angola et, plus encore, du Mozambique. En raison des enjeux politico-économiques qu'ils représentaient et de leur situation géographique, le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland devinrent, sur le plan économique, les premiers «bantoustans» créés à la périphérie de l'Afrique du Sud<sup>7</sup>.

Du point de vue économique, le Basutoland était une enclave en territoire sud-africain, où les rares Européens étaient pour la plupart des fonctionnaires gouvernementaux, des commerçants et des missionnaires, et où l'agriculture paysanne et l'élevage ne disposaient que de terres appauvries par l'érosion. Le Bechuanaland était essentiellement un vaste désert dépendant économiquement de l'élevage bovin et des revenus de la main-d'œuvre migrante. Le Swaziland était le plus viable des trois territoires, avec un sol fertile, de riches gisements de fer, d'amiante et d'étain ainsi qu'une sylviculture et un système d'irrigation relativement bien développés. Mais les Européens s'y étaient attribué une bonne partie des terres riches.

La colonie portugaise du Mozambique tirait ses ressources d'une économie de plantation axée sur l'exportation, où les fermes d'État coexistaient avec les exploitations privées; des droits de douane et des taxes acquittés par les Rhodésiens, pour l'utilisation de son réseau routier et ferroviaire et du port de Beira (Sofala), et par les Sud-Africains pour l'utilisation du port de Lourenço Marques (Maputo); des revenus perçus au titre de la main-

7. Pour les rapports historiques du Botswana, du Lesotho et du Swaziland avec l'Afrique du Sud, voir R. P. Stevens, 1967; J. E. Spence, 1964; *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.

d'œuvre migrante<sup>8</sup>. Le protectorat britannique du Nyasaland — la belle « Cendrillon des protectorats » — n'en était pas moins pauvre et surpeuplé. Les Européens qui y vivaient — pour la plupart fonctionnaires, commerçants et missionnaires — n'étaient que 2 000 en 1937. Les colons n'étant pas tentés d'y chercher des terres ou une main-d'œuvre africaine bon marché, il n'y avait ni réserves ni *pass laws*. L'économie de la Rhodésie du Nord était fondée sur la monoculture et une industrie minière d'exportation concentrée dans la Copper Belt. La petite communauté d'Européens qui s'y trouvait se composait de techniciens des mines, de fonctionnaires, de commerçants et de missionnaires n'ayant nullement l'intention de s'établir à titre permanent. Toutefois, emplois et services y étaient soumis à une certaine concurrence interraciale, de sorte que l'on retrouvait dans ce pays, mais à une moindre échelle qu'en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), le système des réserves et des *pass laws* ainsi qu'une main-d'œuvre migrante recrutée au Nyasaland, au Tanganyika et au Congo belge.

## La main-d'œuvre migrante

De toute évidence, les milliers d'hommes et de femmes africains qui quittaient leur terre natale pour aller travailler dans les mines, les exploitations agricoles et les usines d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud obéissaient à des motivations multiples<sup>9</sup>. L'explication la plus générale et la plus souvent avancée est, bien entendu, qu'ils y étaient poussés par des considérations économiques; le sous-développement, le chômage, le faible niveau de vie et la pauvreté généralisée qui sévissaient dans leurs pays d'origine contrastant avec l'essor et le développement économique, les nombreux emplois disponibles, le niveau de vie élevé et l'existence pleine d'attraits qu'ils espéraient trouver dans les pays de destination. Mais le recrutement de la main-d'œuvre migrante constituait l'un des aspects les plus réglementés des relations entre pays de l'Afrique australe.

De nombreux agents de recrutement opérant au Basutoland, au Bechuanaland, au Swaziland, au Mozambique, en Angola et au Nyasaland trompaient délibérément les paysans analphabètes en leur versant des acomptes en espèces et en nature et en leur faisant miroiter les merveilles de la vie urbaine en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud. Les candidats à l'embauche étaient hébergés et nourris dans des camps de transit installés dans les pays d'émigration; après un entretien et un examen médical, on conduisait ceux qui étaient engagés dans les mines, les fermes et les usines. Après une période de 12 à 18 mois de travail, les migrants étaient rapatriés par les mêmes services de transport qu'à l'aller.

Les colonies exportant cette main-d'œuvre y étaient encouragées par

8. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961; J. Duffy, 1962; J. Sykes, 1971; C. F. Spence, 1951; L. B. Serapiao et M. A. el-Khawas, 1979.

9. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.

certains avantages économiques: perception de droits sur les passeports et les attestations d'engagement, paiements différés et impôts de case, qui constituaient pour eux autant d'occasions de se procurer des devises étrangères.

Au Mozambique, les Portugais n'hésitèrent pas à employer la force brutale pour recruter des travailleurs migrants africains<sup>10</sup>. Pour faciliter cette exploitation flagrante des Africains, les Portugais signèrent deux accords: l'un, la *Mozambique Convention*, avec l'Afrique du Sud en 1928 et l'autre, le *Tete Agreement*, avec la Rhodésie du Sud en 1934<sup>11</sup>.

Il est difficile d'évaluer le nombre total d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans les pays d'origine et de destination, furent soumis à ce système et en subirent les contraintes. Au moment le plus fort, l'Afrique du Sud employait annuellement près de 600 000 travailleurs migrants et la Rhodésie du Sud près de 250 000. Parmi les pays fournisseurs de main-d'œuvre, le Nyasaland venait en tête avec plus de 280 000 migrants enregistrés par an, suivi par le Mozambique (près de 220 000 migrants), le Basutoland (près de 210 000), le Botswana (60 000), la Zambie (environ 40 000) et le Swaziland (30 000). Ces chiffres officiels ne tiennent pas compte des personnes décédées dans les camps de transit ni, *a fortiori*, des nombreux travailleurs entrés clandestinement en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud par des itinéraires et des moyens improvisés.

Ce recours à une main-d'œuvre migrante a eu des conséquences considérables pour l'Afrique australe. En premier lieu, il a donné au développement historique et culturel de toute cette partie du continent un caractère distinct. Ensuite, il a contribué à renforcer la dépendance des pays exportateurs de main-d'œuvre vis-à-vis des pays d'accueil. Il a provoqué, dans les premiers, une désorganisation générale de la société caractérisée par la désintégration du noyau familial, l'accroissement des naissances illégitimes et des divorces et l'extension du sous-développement — autant d'effets du déséquilibre démographique résultant de l'éloignement prolongé d'un grand nombre d'hommes valides.

Ainsi, à la veille de la formalisation de l'*apartheid*, l'Afrique australe se caractérisait par une politique fondée sur l'inégalité, le racisme, l'exploitation et l'oppression, et par l'existence d'une minorité accaparant la richesse et le pouvoir au sein d'une masse d'indigents. En Rhodésie du Sud, les ouvriers blancs et la bourgeoisie rurale formaient déjà une coalition solidement arc-boutée sur ses privilèges.

En Afrique du Sud, ces deux catégories sociales, composées en majorité d'Afrikaners, avaient créé le Nationalist Party<sup>12</sup> pour concurrencer le United Party qui représentait la bourgeoisie, les professions libérales et le capitalisme international blancs des villes, en majorité anglophones. Les désaccords entre Anglais et Afrikaners sur les méthodes les plus efficaces à adopter pour maintenir la suprématie des Blancs sur les Africains aboutirent à la victoire, aux élections de 1948, du Nationalist Party du D' Malan.

10. *Ibid.*; J. Duffy, 1962; J. E. Spence, 1964.

11. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.

12. S. Trapido, 1970; W. R. Duggan, 1973; W. M. Macmillan, 1963; G. Carter, 1959; T. D. Moodie 1975; J. H. p. Serfontein, 1979.

Dans le même temps, les Africains réagissaient à l'essor du colonialisme en Afrique australe en créant des partis politiques comme l'African National Congress of South Africa et l'African National Congress of Southern Rhodesia, des associations indépendantes d'assistance et d'entraide et des syndicats tels que l'Industrial and Commercial Workers Union d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud, en fondant des Églises séparatistes ou « éthiopiennes »<sup>13</sup>.

Les dirigeants de ces partis politiques étaient issus de l'élite chrétienne formée par les missions, aussi étaient-ils profondément attachés aux principes de l'individualisme, du capitalisme, de la non-violence, de l'antiracisme et de l'universalisme. Leur objectif principal était la reconnaissance de « l'égalité des droits pour tous les hommes civilisés, quelles que soient leur race et leur couleur » ; ils se battaient à coups de résolutions constitutionnelles, de délégations, de télégrammes, de sermons, de brochures et de réunions ; ils avaient pour alliés les libéraux et les missionnaires blancs. Leur erreur était de voir dans le colonialisme avant tout une tragédie humaine et non pas un système économique d'inégalité raciale sans âme, délibérément organisé. En Afrique du Sud en particulier, la rivalité politique entre colons anglais et Afrikaners n'était à leurs yeux qu'un désaccord moral et le consensus idéologique de fond sur la question de la suprématie blanche leur échappait.

Les syndicalistes africains avaient, quant à eux, des préoccupations plus matérielles : salaires, conditions de travail et de logement, discrimination raciale et droit de grève et de représentation dans les négociations collectives. En dépit des interdictions légales, les travailleurs africains organisaient des grèves pour obtenir gain de cause.

Un certain nombre de prédicateurs et de laïcs formés par les missions rompirent avec les prêtres blancs dont ils n'acceptaient plus l'autoritarisme raciste et paternaliste et fondèrent des Églises séparées conservant la doctrine et la liturgie chrétiennes. D'autres allèrent plus loin, ils rompirent également avec les Églises chrétiennes africaines et prêchèrent la polygamie, la vie en communauté, le puritanisme en matière d'alcool, de tabac, de danse et d'habillement, le rejet et le boycottage complets de la culture occidentale et de ses valeurs. Ce mouvement religieux est connu sous le nom d'éthiopianisme<sup>14</sup> et ses adeptes sont appelés les *Vapostori*.

Lors des élections générales de 1948 en Afrique du Sud, le United Party de Smuts et le Nationalist Party du D<sup>r</sup> Malan s'affrontèrent sur les questions économiques, sur le « péril noir » et sur les sentiments probritanniques et prodominions qui s'opposaient aux sentiments pronazis et prorépublicains. Malan et son Nationalist Party remportèrent les élections et instituèrent officiellement l'*apartheid* et le républicanisme. L'Afrique du Sud se retira du Commonwealth et se proclama république indépendante en 1961.

Du point de vue économique, la seconde guerre mondiale provoqua une nouvelle croissance et un nouveau boom économiques qui mirent fin à la

13. Voir, par exemple, D. Chanaiwa, 1976a ; C. Kadalie, 1971 ; P. Walshe, 1971 ; E. Feit, 1967.

14. B. Sundkler, 1961.

crise et à la stagnation des années 30. La déstabilisation militaire et économique de l'Europe et l'occupation des colonies européennes d'Asie par les Japonais provoquèrent une très forte demande de matières premières telles que produits alimentaires, fruits, minerais et bois d'œuvre, de produits finis destinés aux fournitures et aux stocks des armées, d'équipements de formation, de moyens de ravitaillement en carburant et de services de santé en Afrique tropicale. Grâce à l'infrastructure déjà en place en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud, à sa main-d'œuvre migrante et à son climat favorable, l'Afrique australe répondit aisément à ces nouvelles demandes.

La guerre ne se traduit pas seulement par la croissance économique, la prospérité et la création d'emplois, elle provoqua aussi l'apparition de nouvelles classes et, donc, de nouveaux conflits. Au sein de la communauté blanche d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud, elle conféra un rôle grandissant aux représentants des sociétés transnationales — Anglo-American Corporation, Tanganyika Concessions, British South Africa Company, Lonhro et autres — qui, non contentes d'intensifier leur exploitation des mines d'Afrique du Sud, de Rhodésie et du Katanga, investirent dans l'industrie sucrière et fruitière, l'élevage et la sylviculture. Le secteur des industries urbaines, jusque-là très peu développé, connut une grande expansion, se regroupa et s'automatisa, renforçant du même coup le poids socio-économique de la bourgeoisie urbaine au détriment de la bourgeoisie rurale traditionnelle.

La bourgeoisie urbaine blanche de l'époque cherchait également à concurrencer les importations avec des produits locaux à bon marché tels que farines, sucre, huile, vêtements, chaussures, confiseries, pains et confitures destinés à la nouvelle classe moyenne africaine, au prolétariat urbain et aux paysans. À la différence de la bourgeoisie rurale qui travaillait pour l'exportation, la bourgeoisie des villes souhaitait voir se développer une main-d'œuvre africaine qualifiée, au pouvoir d'achat augmenté. Une alliance de fait entre la bourgeoisie blanche des villes, la classe moyenne noire et le prolétariat urbain africain se dessinait face à la coalition traditionnelle de la bourgeoisie rurale et de la classe ouvrière blanches.

Au sein de la population africaine, la guerre eut pour effet d'accroître l'importance numérique et le poids d'une classe moyenne naissante, composée d'hommes d'affaires, de membres des professions libérales, d'enseignants, de prédicateurs, ainsi que de cultivateurs propriétaires de leurs terres ou de petits patrons du bâtiment. Ces catégories sociales restaient attachées à l'urbanisation, à l'occidentalisation, à la légalité constitutionnelle et à l'antiracisme. La guerre créa en outre un vaste prolétariat urbain d'ouvriers et d'anciens combattants dont la conscience politique s'était développée et qui réclamaient avec une force nouvelle une amélioration des salaires, des conditions de travail, des avantages sociaux, de leur représentation dans les négociations collectives, ainsi que la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. En l'absence de sécurité sociale, d'indemnisation en cas d'accident du travail et de régime de retraite, les prolétaires des villes conservaient des liens étroits avec leurs parents des régions rurales afin de se prémunir contre la maladie et le chômage et trouver un soutien dans leur vieillesse. La vaste majorité de la population noire restait toutefois formée de paysans produisant tout juste de quoi survivre.

## Les forces de changement en Afrique australe de 1948 à 1960

La décennie qui suivit la guerre a été dominée en Afrique par les conflits et les changements provoqués par l'affrontement des nationalistes africains et européens. Cette période vit se développer à l'échelle du continent un phénomène que l'on a appelé le « nationalisme africain orthodoxe ». Du Cap au Caire, les Africains réclamèrent la fin de la domination coloniale, du racisme et de l'impérialisme et le passage à une indépendance politique fondée sur la règle majoritaire, le suffrage universel et la démocratie parlementaire. Ils créèrent des organisations de masse qui recrutaient également au sein du prolétariat urbain et de la paysannerie et lançaient des manifestations, des boycottages et des grèves. Ils se réclamaient du panafricanisme et de la négritude, et préconisaient la création d'États-Unis d'Afrique.

En Afrique du Sud, l'organisation dominante était l'African National Congress (ANC), dont le porte-parole le plus éloquent et le plus populaire fut le chef Albert Luthuli, lauréat du prix Nobel de la paix<sup>15</sup>. Tout en restant fidèle à ses objectifs et à ses méthodes de l'entre-deux-guerres, l'ANC durcit le ton et multiplia les manifestations. Elle perdait toutefois du terrain face au Parti communiste sud-africain et à la Ligue de la jeunesse de l'ANC, dont le nombre d'adhérents augmentait. La Ligue de la jeunesse avait été fondée en 1943 par Aton Muziwakhe Lembede et rassemblait les Africains déçus par l'alliance de l'ANC avec les Blancs libéraux et par son refus de prendre clairement position en faveur de la règle majoritaire et du suffrage universel.

En 1949, l'ANC forma avec les Indiens, les Métis et les Blancs libéraux une Alliance des congrès qui élaborait un « Programme d'édification de la nation ». En 1952, l'ANC et ses alliés organisèrent, à l'échelon national, une campagne de protestation au cours de laquelle 8 500 personnes furent arrêtées.

En 1955, un Congrès des peuples où Africains, Métis, Indiens et Blancs étaient représentés, adopta une « Charte des libertés pour l'Afrique du Sud démocratique de l'avenir », qui préconisait une Afrique du Sud libre, unie et non raciste, et une Déclaration des droits fondamentaux de la personne humaine.

Face à l'unité et au militantisme des Noirs, le gouvernement nationaliste décida d'appliquer des mesures réactionnaires et répressives — interdiction de toute réunion, surveillance et harcèlement policiers, dissolution des partis politiques, torture, assignation à résidence et emprisonnement des militants. Avec le soutien tacite du United Party et du Progressive Party, le Parlement exclusivement blanc vota une série de lois répressives :

— le *Group Areas Act* [loi sur les zones de résidence] en 1950, qui instituait la ségrégation de tous les Sud-Africains en fonction de leur race ;

15. Voir, par exemple, P. Walshe, 1971 ; A. Luthuli, 1962.



- le *Suppression of Communism Act* [loi sur la répression du communisme] en 1950, aux termes duquel était présumée communiste toute personne ou toute organisation critiquant l'*apartheid* ou militant en faveur des thèses antiracistes ou des libertés individuelles. Le Parti communiste fut lui-même interdit en 1950;
- le *Native Labour (Settlement of Disputes) Act* [loi sur la main-d'œuvre indigène (règlement des conflits)] en 1953, qui ôtait aux travailleurs africains le droit de se syndiquer et de mener des négociations collectives;
- le *Criminal Law Amendment Act* [amendement au droit pénal] en 1953, aux termes duquel le fait de critiquer une loi ou de soutenir une campagne dirigée contre elle devenait une infraction;
- le *Mines and Works Act* [loi sur les mines et les usines] en 1956, qui barrait aux Africains tout accès à des postes de qualification dans les mines.

En 1954, les lois répressives et les violences policières ne suffisant pas à briser la détermination des Africains, le gouvernement nationaliste dirigé par H. F. Verwoerd chargea la commission Tomlinson de proposer d'autres solutions. Cette commission recommanda la fameuse politique des bantoustans et ses propositions conduisirent, en 1959, à l'adoption du *Bantu Self-Government Act* [loi sur l'accession des Bantu à l'autonomie interne] et à la création de la Bantu Investment Corporation. Aux termes de cette loi, les Africains étaient regroupés dans des *homelands* [foyers nationaux] qui devaient leur permettre de se développer séparément. Ces structures correspondaient aux groupes ethniques traditionnels — zulu, sotho, xhosa, tswana, tsonga et venda — et jouissaient d'une certaine autonomie interne, l'Afrique du Sud blanche conservant, par l'intermédiaire d'un administrateur, la haute main sur la défense, la sécurité intérieure, les affaires étrangères et le budget.

La politique des bantoustans était essentiellement fondée sur le principe du « diviser pour régner » : elle visait à balkaniser le nationalisme africain et à gagner du temps tout en consolidant la suprématie blanche. Le but recherché était de ranimer et de réactiver les rivalités ethniques de l'époque du Mfecane, en provoquant la régression de tous les facteurs d'unité — christianisme, éducation, mariages interraciaux, urbanisation et nationalisme. Dans le même temps, tout chômeur et tout « agitateur » politique était renvoyé dans son bantoustan d'origine. Juridiquement, tous les Africains vivant sur le territoire de l'Afrique du Sud blanche devenaient des résidents temporaires, n'ayant aucun titre à jouir des libertés civiques ou à posséder des biens. L'occupation illégale de terres, les conflits de métayage, les différends personnels, le manque de logements, tous ces problèmes se réglaient par le rapatriement forcé dans les bantoustans.

La politique des bantoustans ne réussit pas à étouffer le nationalisme africain, mais elle accentua les divisions entre les Sud-Africains eux-mêmes en provoquant des scissions au sein des différents groupes ethniques et raciaux. Un nationalisme d'un type nouveau, incarné par des hommes neufs, se déve-

loppa dans les bantoustans. Certains de leurs dirigeants, en particulier les chefs Kaiser Matanzima au Transkei et Gatsha Buthelezi au Kwa Zulu acquirent une notoriété nationale et internationale. Ils commencèrent à réclamer l'indépendance totale, ce que l'Afrique du Sud blanche n'était pas en mesure de leur accorder. Sur le plan économique, les bantoustans se révélèrent être les versions modernes des réserves africaines d'autrefois: la surpopulation en hommes et en bétail, l'érosion, le sous-développement, le chômage, la pauvreté et le désespoir y étaient les mêmes; les jeunes Africains n'y avaient d'autre choix que de se louer aux Blancs pour des emplois mal payés.

Comme l'a souligné, en septembre 1953, Nelson Mandela dans son allocution devant la convention de l'ANC dont il était le président, il n'existait, pour les Noirs d'Afrique du Sud, «aucun chemin tout tracé vers la liberté». En 1956, à la suite d'une manifestation non violente, 156 dirigeants furent arrêtés et jugés au cours d'un procès devenu célèbre sous le nom de *Treason Trial* [procès en trahison] qui se prolongea jusqu'en mars 1961. Comme dans la plupart des combats historiques longs et complexes, des divergences apparurent au sein de la direction de l'ANC sur l'attitude la plus juste et la plus efficace à adopter face aux violences et à la répression des Blancs. Ces divergences furent à l'origine de la création, en avril 1959, du Pan African Congress (PAC).



10.2. Robert Mangaliso Sobukwe, président-fondateur du Pan African Congress (PAC), en 1963.

[Photo: © Topham, Londres.]



10.3. Massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, le 28 mars 1960.  
[Photo: © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Ainsi que l'écrivait dans *The Africanist* son président-fondateur, Robert Mangaliso Sobukwe, le PAC considérait l'Afrique du Sud comme un pays africain et se fixait pour objectifs de mettre fin à la suprématie blanche et de faire triompher le panafricanisme. Il était opposé à une politique multiraciale dirigée par les Blancs qui, à ses yeux, étaient tous « des actionnaires de la Société anonyme des oppresseurs de l'Afrique du Sud ». Dans le même temps, des militants déçus par le South African Congress of Trade Unions multiracial, qui soutenait l'ANC, créèrent une fédération syndicale exclusivement africaine, la Federation of Free African Trade Unions of South Africa (FEFATUSA). D'une manière générale, l'ANC et le PAC recrutaient leurs adhérents au sein des mêmes couches sociales — classe moyenne, prolétariat et paysannerie. Les étudiants et les intellectuels progressistes avaient toutefois tendance à adhérer de préférence au PAC.

Le PAC déclara 1960 « Année de la destinée, de l'action positive, de l'indépendance et de l'autodétermination » et décida de lancer, le 21 mars de cette année-là, une « campagne positive, décisive contre les *pass laws* ». Dans une circulaire du PAC intitulée *Calling the Nation* [Appel à la nation], Sobukwe demandait aux hommes de toutes les villes et de tous les villages de sortir sans leur laissez-passer, de se joindre aux manifestations et, en cas d'arrestation, de ne fournir « ni caution, ni défense, ni amende ». Cette circulaire réclamait l'abolition totale des laissez-passer et un salaire minimal national de 35 livres sterling.

L'une de ces manifestations, qui se déroulèrent à travers tout le pays, s'acheva en tragédie. À Sharpeville, un cordon de policiers blancs, armés de fusils, de grenades lacrymogènes et accompagnés de chiens, ouvrit le feu sur une foule de 10 000 à 20 000 personnes, « non armées, bien intentionnées et pacifiques », faisant 72 morts et 186 blessés, dont 40 femmes et 8 enfants.

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement attribua ces manifestations à un complot communiste et interdit le PAC et l'ANC. Nelson Mandela, Walter Sisulu et d'autres membres de l'ANC fondèrent alors un mouvement clandestin, l'Umkonto we Sizwe [Le Fer de lance de la nation]. Son quartier général, à Rivonia près de Johannesburg, fit l'objet d'une descente de police en 1963 et, à l'issue du procès dit de Rivonia, ses dirigeants furent emprisonnés à vie à Robben Island. Le POQO, autre mouvement clandestin fondé par le PAC, ne tarda pas à être écrasé lui aussi. Les militants du PAC et de l'ANC furent contraints d'entrer dans la clandestinité et d'installer leurs bases d'opérations en dehors du territoire sud-africain. Il ne restait qu'un seul noyau de résistance important à l'intérieur du pays, le Black Consciousness Movement [Mouvement de la conscience noire] de Steve Biko.

## La Fédération de Rhodésie et du Nyasaland

Pendant dix ans, de 1953 à 1963, la Rhodésie du Sud, la Rhodésie du Nord et le Nyasaland formèrent une fédération, née sous l'action d'un ensemble

de facteurs et de groupes d'intérêts<sup>16</sup>. Le gouvernement de Grande-Bretagne cherchait à faire pièce aux sentiments antibritanniques, prorépublicains et pro-*apartheid* des Afrikaners en créant un dominion probritannique et multiracial aux frontières de l'Afrique du Sud. Les capitalistes internationaux britanniques et sud-africains souhaitaient, quant à eux, pouvoir transférer leurs capitaux dans cette fédération au cas où les Afrikaners nationaliseraient leurs entreprises. Enfin, les minorités blanches anglophones des deux Rhodésies et du Nyasaland avaient renoncé à s'allier à une Afrique du Sud dominée par les Afrikaners et comptaient sur la Fédération pour contenir le nationalisme africain en Rhodésie du Sud et empêcher, quand il en était encore temps, l'indépendance des protectorats de Rhodésie du Nord et du Nyasaland qui, pour elles, évoquait le spectre du communisme et des nationalisations.

Les Africains de Rhodésie du Nord et du Nyasaland étaient, dans l'ensemble, opposés à la Fédération, ayant conscience qu'elle consacrerait la suprématie des colons de Rhodésie du Sud et mettrait fin au statut de protectorat et à l'autonomie de leur pays. D'une manière générale, les Africains de Rhodésie du Sud n'envisageaient pas cette fédération sans une certaine inquiétude parce qu'ils pensaient que l'association multiraciale (*partnership*), un de ses objectifs proclamés, risquait de renforcer le colonialisme et le racisme blancs.

La Fédération était régie par une Assemblée fédérale et par trois assemblées territoriales, lesquelles étaient seules compétentes pour les affaires africaines comme les questions de logement, les *pass laws* et l'enseignement primaire. Au niveau fédéral, les intérêts africains étaient représentés par un Bureau des affaires africaines multiracial.

Globalement, la Fédération connut, au lendemain de la guerre, un développement économique remarquable et un afflux extraordinaire de capitaux étrangers et d'immigrés blancs. De 1946 à 1960, la Rhodésie du Sud, la Rhodésie du Nord et le Nyasaland virent le chiffre de leur population blanche passer respectivement de 82 000 à 223 000, de 22 000 à 76 000 et de 2 400 à 9 000. La Fédération construisit le barrage et la centrale hydroélectrique de Kariba, connus du monde entier, fonda l'Université de Rhodésie et du Nyasaland, ainsi que plusieurs écoles techniques, et agrandit considérablement le réseau de communications.

Mais cette prospérité économique ne rendait que plus vifs le sentiment d'avoir été trahie et, partant, le désenchantement de la population noire, la majeure partie des richesses, des emplois et des salaires revenant aux Blancs, sans que les lois colonialistes et racistes soient en rien assouplies. Avec le recul, il apparaît que la Fédération était vouée à l'échec du seul fait de l'incompatibilité entre le colonialisme blanc et le *partnership* [association] multiracial. Par des efforts concertés, le Nyasaland African Congress du D<sup>r</sup> Hastings Banda, le Northern Rhodesia African Congress

16. Voir, par exemple, P. Keatley, 1963; D. Chanaiwa, 1976b; L. Bowman, 1973.

de Harry Nkumbula et Kenneth Kaunda et le Southern Rhodesia African National Congress de Joshua Nkomo, Ndabaningi Sithole et Robert Mugabe mobilisèrent bientôt un puissant mouvement de résistance à la Fédération. La commission Monckton, chargée par les Britanniques d'enquêter sur la situation dans la Fédération, conclut que « le *partnership* était une imposture ». Après la dissolution de la Fédération en 1963, deux de ses membres accédèrent à l'indépendance, le Nyasaland, la même année, sous le nom de Malawi et la Rhodésie du Nord, l'année suivante, sous le nom de Zambie<sup>17</sup>.

En Rhodésie du Sud, la bourgeoisie urbaine blanche avait tenté, dans l'après-guerre, de contenir le nationalisme militant du prolétariat urbain et du paysannat africains en favorisant l'intégration et l'assimilation partielles de la nouvelle classe moyenne noire par une politique fondée sur le *partnership*, la reconnaissance du droit de vote en fonction du niveau d'instruction et de richesse et un traitement préférentiel dans le domaine de l'éducation, du logement, des soins de santé, des affaires et de l'agriculture. La bourgeoisie urbaine échoua parce que sa politique d'assimilation venait trop tard et offrait trop peu pour réussir. Lorsque la classe moyenne africaine s'allia aux masses, la bourgeoisie blanche des villes se retrouva exposée aux attaques de la bourgeoisie rurale et de la classe ouvrière blanches qui, sous la bannière du Dominion Party, en appelaient aux intérêts racio-économiques de l'électorat blanc.

Désenchantée, la bourgeoisie urbaine entreprit, pour se maintenir au pouvoir, d'écraser le nationalisme africain et de donner des gages aux Blancs<sup>18</sup>. Suivant l'exemple de l'Afrique du Sud, le Parlement blanc vota une série de lois répressives, dont le célèbre *Law and Order (Emergency Powers) Maintenance Act* [loi sur le maintien de l'ordre avec pouvoirs d'exception]. En 1957, le premier ministre Garfield Todd, accusé d'être « négrophile », fut contraint de démissionner. Deux ans plus tard, son successeur Edgar Whitehead organisa une rafle, l'opération Sunrise, fit emprisonner 500 responsables de l'African National Congress et interdit ce parti. Les Africains répondirent à ces mesures en refondant cette organisation le 1<sup>er</sup> janvier 1960 sous le nom de National Democratic Party (NDP).

Dans un ultime effort pour désarmer le nationalisme africain, le gouvernement britannique, l'administration coloniale et les dirigeants africains élaborèrent ensemble en 1961 une Constitution qui prévoyait une Assemblée législative composée de 50 Blancs et 15 Africains, un système électoral complexe fondé sur une double liste, un Conseil constitutionnel et une Déclaration des droits. Mais la formidable opposition que ce projet souleva au sein des masses contraignit les dirigeants africains à faire machine arrière. La vaste campagne organisée par le gouvernement Whitehead sur le thème « Construisez la nation, exprimez votre suffrage » ne parvenant pas à

17. P. Keatley, 1963.

18. Voir, par exemple, L. Bowman, 1973; D. Chanaiwa, 1976b; G. Arrighi, 1970; H. Mlambo, 1972.

vaincre l'opposition des Africains à la Constitution, le NDP fut interdit le 9 décembre 1961. Aux élections générales de 1962, le United Federal Party, qui représentait la bourgeoisie urbaine, fut battu par le Dominion Party, la formation de Winston Field, dans lequel se reconnaissaient la bourgeoisie rurale et la classe ouvrière. Le parti vainqueur prit le nom de Rhodesia Front et Field céda la place à Ian Douglas Smith.

Le 19 septembre 1962, les Africains fondèrent la Zimbabwe African People's Union (ZAPU) qui reconstituait, sous un nouveau nom, le NDP précédemment interdit. De septembre 1962 à juin 1963, la ZAPU traversa une période marquée par l'absence de direction, la confusion et la frustration, ce qui aboutit à la création de la Zimbabwe African National Union (ZANU). Les causes principales de cette scission, à l'image de celle de l'ANC et du PAC, sont : une longue période de désenchantement due à l'absence de tout progrès sur la voie de l'indépendance ; la tendance inévitable à chercher des boucs émissaires ; les désaccords entre partisans de la non-violence et partisans de la lutte armée et les conflits opposant les militants locaux au gouvernement en exil ; une insatisfaction générale quant à l'action des dirigeants, en particulier de Nkomo.

Pour schématiser, la fraction représentée par Nkomo penchait alors vers la prudence, la non-violence et le soutien au gouvernement en exil, tandis que la tendance Sithole/Mugabe, plus radicale, était favorable à la lutte clandestine.

D'août 1963 à août 1964, la ZANU et la ZAPU se livrèrent une lutte acharnée pour recruter le maximum d'adhérents, en recourant à la violence et à l'intimidation pour convaincre les opposants ou ceux qui refusaient de prendre parti. Bien entendu, le régime de Smith, qui préparait sa déclaration unilatérale d'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, ne manqua pas d'exploiter à fond cette lutte fratricide pour diviser encore davantage les Africains et transformer la colonie en un véritable État policier. Le 26 août 1964, il interdisait simultanément la ZANU et la ZAPU et jetait leurs dirigeants en prison, où ils devaient rester jusqu'en décembre 1974. Comme l'ANC et le PAC avant eux, les deux partis furent contraints d'entrer dans la clandestinité et leurs militants durent s'exiler en Zambie, au Malawi et en Tanzanie, où ils organisèrent la lutte armée, sous la direction intérimaire d'Herbert Chitepo pour la ZANU et de James Chikerema pour la ZAPU. En novembre 1964, le gouvernement Smith organisait un référendum sur l'indépendance, réservé aux Blancs, puis des élections générales en mai 1965 et, le 11 novembre 1965, il proclamait unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie.

## Le Mozambique

Au Mozambique, l'après-guerre fut marqué par une politique énergique des Portugais pour transformer ce territoire en colonie de peuplement à

l'image de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Le Portugal n'avait aucunement l'intention d'accorder un jour l'indépendance à ses colonies et il cherchait à les engager dans une relation complexe avec la métropole. Il répandit le mythe d'une nouvelle mission civilisatrice, se présentant comme un État unitaire, universel et non colonial, le Mozambique étant une province et les Africains des citoyens portugais<sup>19</sup>.

Sur le plan économique, le Portugal souhaitait mettre à profit le boom que connaissaient les colonies au lendemain de la guerre pour résoudre ses problèmes intérieurs d'emploi et de surpopulation, satisfaire ses besoins en matières premières et trouver de nouveaux débouchés pour ses produits. L'après-guerre fut pour le Mozambique une période de prospérité soutenue, au cours de laquelle furent construits des chemins de fer, des routes et des barrages hydroélectriques comme celui de Cabora Bassa. Les colonies absorbaient de 25 à 30% des exportations du Portugal et lui apportaient de 20 à 25% de ses recettes.

La stratégie adoptée par le Portugal consistait à renforcer la communauté européenne établie en Angola et au Mozambique. Chaque année, de 4 000 à 7 000 Portugais en moyenne s'installaient dans les colonies. De 1940 à 1960, le nombre des colons en Angola et au Mozambique passa respectivement de 44 000 à 250 000 et de 27 000 à 130 000.

L'Angola et le Mozambique ressemblaient ainsi de plus en plus aux colonies de peuplement qu'étaient l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud. Les différences avec ces pays tenaient à certains handicaps d'ordre historique: manque d'investissement, mauvaise administration coloniale et dépendance économique envers les capitalistes britanniques. Dans leur grande majorité, les colons étaient des paysans illettrés ou des prolétaires au chômage qui ne brillaient ni par leur ouverture culturelle ni par leur tolérance envers les autres races. Leur installation dans les colonies se traduisit en conséquence par une aggravation du racisme et de l'exploitation de la main-d'œuvre africaine<sup>20</sup>.

Les premiers partis mozambicains furent l'Union démocratique nationale du Mozambique (UDENAMO), créée en 1960 à Salisbury (Harare) et dirigée par Adelino Gwambe, et l'Union nationaliste africaine du Mozambique (MANU), fondée en 1961 à Mombasa (Kenya) et dirigée par C. Mahal. En juin 1962, ces deux partis fusionnèrent pour former le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), sous la conduite du D<sup>r</sup> Eduardo Chivanbo Mondlane. Après l'interdiction de l'ANC et du PAC en Afrique du Sud et de la ZAPU et de la ZANU en Rhodésie, la formation de ces partis et celle de leurs homologues en Angola marquèrent le passage du nationalisme dit « orthodoxe » aux mouvements de libération, la lutte armée se substituant à l'action militante, ce dont il sera traité plus loin.

19. Voir, par exemple, L. B. Serapiao et M. A. el-Khawas, 1979; J. Sykes, 1971; T. M. Okumu, 1962; D. Barneet et R. Harvey, 1972.

20. Pour plus de détails, voir OIT, 1962.





10.4. Au centre: Eduardo Chivanbo Mondlane, fondateur et premier président du Frente de Libertação de Moçambique (FRELIMO), en 1962.  
[Photo: © FRELIMO.]

## Les territoires de la Haute Commission

Au lendemain de la guerre, les Africains vivant au Basutoland, au Bechuanaland et au Swaziland s'inquiétaient du statut constitutionnel de ces territoires et de l'éventualité de leur cession à l'Union sud-africaine. De fait, dans son rapport de 1956 sur la politique des bantoustans, la commission Tomlinson avait inclus les territoires de la Haute Commission dans la liste des bantoustans envisagés. Aux questions que soulevait l'existence d'un double pouvoir, celui des commissaires-résidents et celui des souverains traditionnels, ou encore la nature et les fonctions des conseils de district et les attributions des chefs héréditaires, s'ajoutait l'éternel problème du développement économique et de la main-d'œuvre migrante.

En raison de l'opposition concertée des Africains et de l'amertume qu'inspiraient aux Britanniques les positions républicaines des Afrikaners, ces territoires ne furent jamais cédés à l'Afrique du Sud. Les problèmes intérieurs qui subsistaient furent réglés par voie constitutionnelle. Une série de décrets, de conférences constitutionnelles, de référendums nationaux et d'ordonnances royales élevèrent les souverains traditionnels au rang de monarques constitutionnels et firent des conseils de district les rouages essentiels de l'administration locale.



10.5. Seretse Khama, prince héritier du Bamangwato, exilé en Grande-Bretagne avec son épouse anglaise, Ruth Williams, et leur fille, mars 1952.

[Photo: © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Au Swaziland, un rapport présenté en 1963 par le Comité constitutionnel fut rejeté par le peuple et, à l'issue d'une nouvelle conférence constitutionnelle tenue à Londres, le pays se vit accorder l'autonomie interne en 1966, puis l'indépendance en 1969. La Constitution du Basutoland fut négociée à Londres en 1958 et à Maseru en 1959, et en 1960, des ordonnances royales lui accordaient l'autonomie interne et créaient un Conseil exécutif, un Conseil législatif national de 80 membres et des conseils de district électifs. Le 4 octobre 1966, ce pays se proclamait indépendant sous le nom de Lesotho.

Le statut constitutionnel du Bechuanaland ne fut clarifié qu'au terme d'un long processus, compliqué par deux problèmes. En premier lieu, un conflit opposa le Haut Commissaire, qui souhaitait exercer un contrôle accru sur la nomination des chefs et sur la politique locale, et Tshekedi Khama, souverain des Ngwato, soucieux de conserver ses pouvoirs traditionnels et de préserver les valeurs culturelles de son ethnie. La *Native Administration Proclamation* [décret sur l'administration des indigènes] de 1943 habilitait le haut commissaire à nommer deux Conseils consultatifs séparés, l'un africain et l'autre européen, introduisant ainsi le racisme dans la politique locale.

Le second problème qui embrouilla la situation de 1949 à 1956 fut causé par le mariage de Seretse Khama, l'héritier du trône, avec une Anglaise. Le prince fut contraint de s'exiler en Grande-Bretagne et dut renoncer à tout droit à la chefferie, pour lui et sa descendance. Le Haut Commissaire subit, dans cette affaire, les pressions de l'Afrique du Sud qui, ayant institué l'*apartheid*, ne voulait pas d'un souverain noir marié à une Blanche dans un pays voisin.

Après 1956, l'évolution constitutionnelle du territoire reprit son cours normal. Les deux Conseils consultatifs furent remplacés par un Conseil consultatif mixte; un Conseil législatif fut créé en 1960 et la même année vit la formation du premier parti politique national — le Bechuanaland Peoples' Party. Après avoir obtenu l'autonomie interne en 1963 à l'issue de la conférence de Lobatsi, ce territoire, devenu le Botswana, accéda à l'indépendance le 30 septembre 1966.

## L'Afrique australe des années 60 aux années 80 : la lutte armée

L'histoire de l'Afrique australe des années 60 et 70 a été dominée par le développement des mouvements de libération et de la lutte armée révolutionnaire dans les colonies d'Afrique du Sud, de Rhodésie, d'Angola, du Mozambique et de Namibie<sup>21</sup>. Les Africains avaient finalement reconnu l'échec du libéralisme et du nationalisme orthodoxe préconisés par la classe moyenne et l'impuissance de l'action militante face au pouvoir et à l'intransigeance des colons. L'expérience historique décevante de la plupart des États africains devenus indépendants leur avait en outre enseigné à quel point la décolonisation et l'indépendance politique étaient vaines lorsqu'elles ne s'accompagnaient pas d'une émancipation économique et culturelle.

À l'évidence, dans des colonies de peuplement multiethniques comme l'Afrique du Sud ou la Rhodésie, l'indépendance véritable impliquait le démantèlement des institutions existantes et la transformation radicale des modes de production, de la propriété et des structures sociales. Sur le plan économique, il fallait créer une démocratie prolétarienne où les ressources, les moyens et les objectifs de la production, de la distribution et des services seraient contrôlés par les masses, de manière à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens, mettre un terme à l'exploitation et à l'insécurité économiques et promouvoir la justice sociale.

Les mouvements de libération se réclamaient donc d'une idéologie globale, émancipatrice, dont les principaux éléments étaient :

- le rejet absolu de l'impérialisme, du colonialisme, du racisme et du capitalisme, et l'attachement indéfectible aux principes de l'autodétermination, du panafricanisme et du non-alignement, ainsi qu'aux droits fondamentaux de la personne humaine;

21. Voir, par exemple, E. Mlambo, 1972; T. M. Okumu, 1962; N. Mandela, 1965; B. S. Biko, 1972; G. M. Gerhart, 1979; UNESCO, 1981*b*.

- des relations privilégiées avec le prolétariat urbain, la paysannerie et les intellectuels progressistes, considérés comme le fer de lance révolutionnaire du processus de libération;
- l'adoption des thèses du socialisme scientifique marxiste-léniniste en matière de production, de distribution, de consommation et de relations sociales;
- le refus de s'engager dans des rapports de dépendance ou de subordination avec d'autres pays et le renforcement de la solidarité avec les autres mouvements de libération et les autres peuples opprimés du monde.

La lutte armée débuta aux alentours de 1964. Dans leur pays, les mouvements de libération disposaient du soutien politique et matériel des masses urbaines et rurales, des intellectuels, des fonctionnaires et des hommes d'affaires progressistes. Sur le plan international, ils bénéficiaient principalement de l'appui diplomatique et de l'aide matérielle du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, des pays non alignés, de l'URSS et de la Chine, ainsi que des pays scandinaves et des organisations humanitaires et des mouvements de solidarité du monde occidental. Les différents mouvements coopéraient et s'assistaient mutuellement en créant des réseaux de renseignements communs et en lançant des opérations militaires conjointes. Ils disposaient de bases d'opérations et de camps d'entraînement dans les États voisins — Tanzanie, Zambie puis Angola et Mozambique.

De leur côté, les colons de l'Afrique du Sud, de Rhodésie, d'Angola et du Mozambique pouvaient compter sur le soutien diplomatique et matériel des gouvernements occidentaux, principalement des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne de l'Ouest.

Au niveau régional, les forces sud-africaines, rhodésiennes et portugaises s'épaulaient mutuellement, unissant leurs efforts sur le plan du renseignement et de la lutte antiguérilla. Pour isoler et priver de ravitaillement les combattants de la liberté, les autorités portugaises et rhodésiennes regroupèrent les communautés africaines des zones de combat dans des camps de concentration baptisés euphémiquement « villages protégés ».

C'est dans les colonies portugaises que la lutte armée devait remporter ses premières victoires. En Angola, le MPLA s'assura le contrôle de vastes régimes autour de Luanda. L'UPA opérait au nord à partir de Kinshasa et l'UNITA à l'est à partir de la Zambie. Au Mozambique, le FRELIMO se rendit bientôt maître des districts septentrionaux de Tete, Niassa et Cabo Delgado. Les Portugais ripostèrent en renforçant le système des « villages protégés » et en recourant à des méthodes brutales: tortures, massacres, déportations et assassinats. C'est ainsi que le D<sup>r</sup> Mondlane fut assassiné en février 1969. Il fut remplacé par Samora Machel.

Malgré le soutien massif des gouvernements occidentaux, les guerres coloniales devinrent bientôt un fardeau trop lourd pour le Portugal. Vers la fin des années 60, elles absorbaient près de la moitié de son budget annuel et, tandis que les éléments conservateurs, l'état-major de l'armée et les milieux financiers étaient favorables à la poursuite de la guerre, l'opinion publique s'était lassée. Le général Antonio Spínola préconisait, dans son livre *Le Portugal et l'avenir*, l'émancipation des colonies portugaises d'Afrique. Le 25 avril

1974, l'armée renversait le gouvernement du président Caetano et nommait Spínola chef de la junte.

La guerre de libération avait contraint les Portugais à un retour critique sur eux-mêmes, sur leur propre sous-développement, leur propre dépendance économique et sur la dictature politique de Salazar et de son successeur Caetano. Alors que les problèmes de politique intérieure passaient au premier plan et que le coût humain et économique de la guerre se faisait de plus en plus lourd, les Portugais n'avaient d'autre choix que de négocier pour mettre fin le plus rapidement possible à la domination coloniale. Le 8 septembre 1974, ils signaient, avec les mouvements de libération, les accords de Lusaka qui accordaient provisoirement l'autonomie interne à l'Angola et au Mozambique et mettaient en place les mécanismes permettant d'organiser des élections générales dans ces pays. L'Angola et le Mozambique, dirigés respectivement par le MPLA et le FRELIMO, proclamèrent leur indépendance en 1975.

Cette double libération eut des conséquences décisives pour la lutte armée en Afrique australe et, en particulier, en Rhodésie et en Namibie. Pour les colons d'Afrique du Sud et de Rhodésie et leurs alliés occidentaux, c'était un coup de poignard dans le dos qui les laissait diplomatiquement et militairement vulnérables. Le Mozambique et l'Angola cessaient d'être des territoires tampons. La politique étrangère des États-Unis en Afrique australe, définie dans le «*Mémoire 39 sur la sécurité nationale*» de 1969 et visant à soutenir et promouvoir les régimes minoritaires blancs, se trouvait brusquement infirmée. Le premier ministre de la Rhodésie, Ian Smith, qui avait juré que les Africains n'obtiendraient pas l'indépendance avant mille ans, dut envisager de leur céder le pouvoir. Les puissances occidentales furent contraintes de réviser leur soutien aux gouvernements blancs et d'adopter une politique de détente avec les États de la ligne de front, tout en favorisant l'établissement, en Rhodésie et en Namibie, de régimes africains pro-occidentaux et néocolonialistes. Des pressions furent exercées sur les colons pour qu'ils entament des négociations avec les dirigeants africains en vue de parvenir à un accord interne.

Dans le même temps, l'Angola et le Mozambique, devenus indépendants, apportaient une aide inestimable aux mouvements de libération de la Rhodésie, de l'Afrique du Sud et de la Namibie, en les faisant bénéficier de leur expérience en matière militaire. Ces deux pays mettaient également à la disposition de leurs voisins opprimés leurs bases et leurs camps d'entraînement d'autrefois. Cette hospitalité des pays de la ligne de front — Angola, Mozambique, Botswana, Tanzanie et Zambie — permit à la ZANU, à la ZAPU, à la South West Africa People's Organization (SWAPO), à l'ANC et au PAC d'intensifier la lutte armée.

Les combattants de la liberté du Zimbabwe basés en Tanzanie et en Zambie menaient la lutte armée, depuis 1964 — dirigés par H. Chitepo pour la ZANU et J. Chikerema, puis J. Z. Moyo pour la ZAPU —, contre Smith et ses partisans et leur indépendance unilatérale. La Grande-Bretagne, qui n'avait pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance, avait convaincu certains États membres des Nations Unies d'appliquer des sanctions économiques dans l'espoir de contraindre Smith à accepter un règlement négocié

interne. Les sanctions restèrent sans effet, les colons rhodésiens ayant trouvé en Afrique du Sud et dans le monde occidental des alliés pour les contourner. Parallèlement, la Grande-Bretagne avait organisé plusieurs « pourparlers de paix » tant avec Smith qu'avec les éléments modérés de la population africaine et de la bourgeoisie blanche.

En Rhodésie même s'était créé, sous la conduite de M<sup>gr</sup> Abel Muzorewa, le United African National Council (UANC) qui cherchait à combler le vide politique et à donner suite aux pourparlers organisés par Londres. Ce parti était la réplique des organisations nationalistes orthodoxes, tel le NDP, qui, dans le passé, avaient espéré obtenir la décolonisation par des actions purement revendicatives. Les objectifs et la stratégie de l'UANC prenaient naturellement en compte les réalités nationales — pouvoir colonial et lois répressives — et un certain nombre de partisans locaux de la ZANU et de la ZAPU en étaient également membres.

L'indépendance du Mozambique vint stimuler et conforter la ZANU, la ZAPU et l'UANC, et incita Smith à envisager un règlement négocié<sup>22</sup>. Sous la pression de l'Afrique du Sud, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, il accepta de libérer les dirigeants africains en détention pour leur permettre de



10.6. De gauche à droite : Sally Mugabe, le premier ministre Robert Mugabe, le président Canaan Banana et le vice-président Simon Muzenda, en 1980, année de l'indépendance du Zimbabwe.

[Photo : © Camera Press, Londres.]

22. UNESCO, 1981b.

participer à des négociations relatives à la future constitution. Ces négociations se déroulèrent en 1974, dans un train stationné sur le pont enjambant les chutes Victoria, et elles échouèrent. Après cet échec, Nkomo, Sithole, Mugabe et M<sup>gr</sup> Muzorewa tentèrent de former une organisation commune sous l'égide de l'UANC et sous la houlette de M<sup>gr</sup> Muzorewa mais cette tentative resta sans lendemain. Nkomo et Mugabe constituèrent alors un Front patriotique commun qui intensifia la lutte armée, la ZAPU opérant à partir de la Zambie et la ZANU du Mozambique.

Après la conférence des chutes Victoria, d'autres réunions, tout aussi infructueuses, tenues à Genève, Salisbury et Malte, tentèrent de définir les modalités d'un transfert du pouvoir de la minorité blanche à la majorité africaine. Après trois mois de négociations, Smith, Muzorewa, Sithole et un chef traditionnel, Jeremiah Chirau, signèrent l'Accord intérieur du 3 mars 1978. Cet accord comportait les points suivants :

- règle majoritaire, suffrage universel et reconnaissance du droit de vote pour tous les citoyens africains âgés de dix-huit ans et plus ;
- indépendance le 31 décembre 1978 ;
- abolition des lois racistes ;
- rédaction d'une déclaration des droits ;
- création d'un Parlement de 100 membres, dont 72 Africains et 28 Blancs ;
- constitution d'un gouvernement de transition composé d'un conseil exécutif et d'un conseil des ministres, au sein duquel Africains et Européens se partageraient le pouvoir à parts égales.

Le Front patriotique boycotta les négociations, dénonça l'Accord intérieur comme étant une « escroquerie politique et juridique » et poursuivit la lutte armée contre le gouvernement Smith-Muzorewa.

La situation fut enfin débloquée en 1979 grâce à la conférence de Lancaster House. Smith, Muzorewa et le Front patriotique se mirent d'accord sur la Constitution dite de Lancaster House, prévoyant des élections générales supervisées par les Britanniques, un Parlement composé de 80 députés africains et 20 députés blancs, une déclaration des droits, le suffrage universel et la proclamation de l'indépendance en 1980. Aux élections, la ZANU-Front patriotique remporta 57 sièges, la ZAPU 20 sièges et l'UANC 3 sièges. Quant à la ZANU de Sithole, elle n'obtint aucun siège. Robert Mugabe, président de la ZANU-FP, forma le gouvernement, et le révérend Canaan Banana fut élu président de la République. Le 18 avril 1980, l'ancienne Rhodésie coloniale devint un État indépendant sous le nom de Zimbabwe.

## Le problème namibien

L'histoire constitutionnelle de la Namibie est des plus complexes<sup>23</sup>. Sous le régime colonial européen, elle forma la colonie allemande du Sud-Ouest africain jusqu'en 1920, date à laquelle elle fut placée sous mandat britan-

23. Voir, par exemple, R. H. Green *et al.*, 1981.

nique par la Société des Nations. La Grande-Bretagne en délégua l'administration à l'Union sud-africaine, alors dominion britannique. Devenue une république gouvernée par les Afrikaners, l'Afrique du Sud continua d'administrer la Namibie pratiquement comme l'une de ses provinces, y appliquant la législation et la politique de l'*apartheid*.

Sur le plan économique, la Namibie captive de l'Afrique du Sud devint une source de matières premières et de main-d'œuvre migrante.

L'exploitation minière (diamants, uranium, cuivre, zinc et plomb), l'agriculture (bovins et ovins) et la pêche constituent les principaux secteurs de son économie. C'est une économie typiquement néocolonialiste, dépendant de l'extérieur et fondée sur l'exploitation sélective des ressources naturelles pour l'exportation. Plus de 90 % de la production nationale (100 % des minerais, 99 % des produits de la pêche et 90 % du bétail, dont 100 % des karakuls) sont vendus à l'étranger.

L'Afrique du Sud traite ou réexporte la plus grande partie de ces produits. En outre, les outils de production, les cadres supérieurs et les techniciens sont étrangers. Le secteur minier est dominé par l'Anglo-American Corporation, dont le siège social se trouve en Afrique du Sud, la compagnie américaine Metal Climax-Newmont, implantée à Tsumeb, et la société transnationale britannique RTZ, qui exploite les mines d'uranium de Rossing.

Juridiquement, la Namibie devint un territoire sous tutelle des Nations Unies lorsque cette organisation succéda à la Société des Nations. En 1966, l'Assemblée générale de l'ONU déclara illégales l'occupation et l'administration de la Namibie par l'Afrique du Sud. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopta en 1969 une résolution allant dans le même sens. En 1971, au terme d'un long procès, la Cour internationale de justice donnait raison à l'ONU. Celle-ci créa alors un Conseil des Nations Unies pour la Namibie, qui devint *de jure* l'autorité chargée de l'administration du pays, et elle reconnut la SWAPO comme le « représentant authentique du peuple namibien ». Mais, pour des raisons économiques, politiques et militaires, l'Afrique du Sud, bravant la communauté mondiale, refusa d'accorder l'indépendance à la Namibie. Ainsi, le pouvoir restait *de facto* aux mains de la police, de l'armée et de l'administration sud-africaines.

Le cours de la lutte armée menée en Namibie et en Afrique du Sud fut radicalement modifié par l'indépendance de l'Angola et du Mozambique. Craignant que ces deux États ne servissent de tremplin à la guérilla, l'Afrique du Sud décida de les déstabiliser en fournissant des armes, des possibilités d'entraînement et des mercenaires à l'UNITA de J. Savimbi, en Angola, et à un soi-disant Mouvement de résistance du Mozambique.

En Namibie, l'Afrique du Sud poursuivit une double stratégie, intensifiant l'exploitation des ressources naturelles, en particulier des ressources minières, tout en maintenant au pouvoir un dirigeant et un gouvernement fantoches qui lui étaient acquis. Sous son patronage, le Republican Party blanc de Dirk Mudge et le South West African National Party rassemblant les chefs fantoches anti-SWAPO, la bourgeoisie et ses suppôts, se réunirent à la Turnhalle (Windhoek). Les participants à cette conférence formèrent





10.7. Un détachement de la South West Africa People's Organization (SWAPO) en patrouille. [Photo : © Nations Unies (UN photo 146 221/T. Zagordzinski).]

l'Alliance démocratique de la Turnhalle, dirigée par Mudge, et se mirent d'accord sur des réformes mineures, conçues pour éliminer seulement les mesures relevant de l'*apartheid* «mesquin».

Comme la plupart des tentatives réformistes s'inscrivant dans un contexte colonial, l'Alliance démocratique de la Turnhalle venait trop tard et ses propositions étaient très insuffisantes. Elle fut dénoncée par la SWAPO, les États de la ligne de front, l'OUA et l'ONU. Cette dernière proposa son propre plan, qui prévoyait un cessez-le-feu, l'envoi par ses soins d'une mission de paix puis des élections générales qu'elle se chargerait également de superviser, ce processus devant conduire à l'indépendance du pays. En outre, l'Angola fit appel à des troupes cubaines pour résister à Savimbi et à l'Afrique du Sud, tandis que le Congrès des États-Unis se refusait à poursuivre le financement de mercenaires américains en Angola.

Soucieuse de maintenir ses soldats en Namibie et d'y conserver un gouvernement fantoche, l'Afrique du Sud rejeta le plan de l'ONU en insistant pour garder le contrôle du port de Walvis Bay, excellent moyen

de pression sur une éventuelle Namibie indépendante. De connivence avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale et le Canada, qui avaient formé un « Groupe de contact » occidental, l'Afrique du Sud adopta une stratégie consistant à feindre de rechercher un accord — ce qui lui permettait de désarmer les critiques de la communauté internationale — tout en renforçant son programme néocolonialiste en Namibie. En décembre 1978, elle fit élire une Assemblée constituante fantoche de 50 membres après avoir imposé la loi martiale et arrêté tous les dirigeants locaux de la SWAPO. Dès lors, le conflit namibien débordait le cadre régional pour mettre aux prises la SWAPO, les États de la ligne de front, l'OUA et l'ONU d'une part, et l'Afrique du Sud, l'Alliance de la Turnhalle et les pays occidentaux du Groupe de contact d'autre part. En 1989 cependant, l'indépendance de la Namibie et la victoire électorale de la SWAPO semblaient assurées. La Namibie allait enfin connaître son aurore politique.

## L'Afrique du Sud

À la suite du massacre de Sharpeville et du retrait du pays du Commonwealth, le Nationalist Party se hâta de renforcer l'*apartheid* et de transformer l'Afrique du Sud en véritable État policier, en adoptant de nouvelles lois répressives et racistes. En mai 1963, fut voté le *General Law Amendment Act* [loi portant modification du droit ordinaire] autorisant la police à garder des prisonniers au secret pendant 90 jours renouvelables. En 1965, le *Criminal Procedure Amendment Act* [loi portant modification de la procédure pénale] étendit cette durée à 180 jours renouvelables. En 1968, le *Prohibition of Political Interference Act* [loi sur la prohibition de l'ingérence politique] interdisait les partis politiques multiraciaux. Le Parti libéral opta pour la dissolution tandis que le Parti progressiste accepta d'appliquer la loi.

L'Afrique du Sud eut beau s'organiser en État policier à grand renfort d'armes, de soldats, de grenades lacrymogènes et de chiens policiers, elle ne put empêcher la lutte de libération de s'intensifier. À l'intérieur des frontières sud-africaines, les étudiants et les syndicalistes étaient à la pointe du combat. L'un d'entre eux, Steve Biko, étudiant en médecine de l'Université du Natal, avait été profondément déçu et désabusé par la politique raciste de la National Union of South African Students (NUSAS), multiraciale. Son livre *Black souls in white skins*, analyse de l'idéologie multiraciale et du libéralisme blanc, est tout à fait caractéristique des thèses du PAC<sup>24</sup>. En juillet 1969, Biko fonda la South African Students Organization (SASO), dont il devint le président, parce que les étudiants noirs entendaient « agir pour et par eux-mêmes ».

24. Pour plus de détails, voir B. S. Biko, 1972; G. M. Gerhart, 1979; T. Thoahlane (dir. publ.), 1975.

Biko et la SASO firent enfin découvrir aux masses africaines de leur pays le panafricanisme de George Padmore et de Kwame Nkrumah, la négritude prônée par Leopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, les thèses révolutionnaires de Frantz Fanon, de Malcom X et d'Amilcar Cabral, le socialisme de Sékou Touré et de Julius Nyerere. Ce mouvement idéologique, connu sous le nom de Black Consciousness [Conscience noire], mit à nu les failles du nationalisme africain orthodoxe et fit connaître l'action des mouvements de libération et de guérilla. Il fut à l'origine de l'alliance entre étudiants et ouvriers que réalisèrent la SASO, la Black Allied Workers' Union [Syndicat des ouvriers noirs confédérés], la Black People's Convention (BPC) et le Soweto Students Representative Council [Conseil représentatif des étudiants de Soweto]. Ces organisations reprirent ensemble les pratiques militantes abandonnées après la tragédie de Sharpeville. Face à la multiplication et au durcissement des mouvements de grève, le gouvernement invoqua l'*Anti-Terrorism Act* de 1967 et fit arrêter Biko et les dirigeants de la SASO et de la BPC. Torturé par la police, Biko mourut en prison le 12 septembre 1977.

L'opposition, concertée ou spontanée, à l'*apartheid* n'en continua pas moins de s'exprimer à l'intérieur du pays. De juin à décembre 1976, une vague de manifestations et de grèves secoua les villes sud-africaines et, en particulier, Soweto où 23 personnes furent tuées et 200 autres blessées par la police au cours d'émeutes d'étudiants. La même année, pour mieux mobiliser toutes les forces politiques, fut créée l'Azanian African People's Organization (AZAPO) [Organisation des peuples africains d'Azanie].

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement nationaliste riposta en intensifiant la répression policière et en déportant les militants. Le 19 octobre 1977, la SASO et 16 autres organisations, dont la BPC et le Soweto Students Representative Council, étaient dissoutes. Le journal africain *The World* était interdit et son rédacteur en chef, Percy Qoboza, jeté en prison. Au mois de novembre, les Blancs organisèrent des élections générales d'où le Nationalist Party sortit avec une majorité renforcée. Mais le cycle des révoltes et de leur répression à l'intérieur du pays et la lutte armée menée par l'ANC et le PAC avec le soutien des États de la ligne de front, de l'OUA, de l'ONU et de la plus grande partie de la communauté mondiale se poursuivirent et s'intensifièrent au-delà de 1980. Aux élections de 1989, le consensus blanc en Afrique du Sud commença à se désagréger aussi bien à droite qu'à gauche. Le pouvoir afrikaner était moins monolithique que jamais.

## Stratégie mondiale et géopolitique régionale

Trois conflits d'abord externes contribuèrent à accroître la valeur stratégique de l'Afrique australe. Il s'agit de la seconde guerre mondiale, de la guerre froide entre le monde occidental et le bloc soviétique et du conflit israélo-arabe.

Sous la menace de l'Axe, les ressources minérales de l'Afrique australe prirent une importance nouvelle pour la Grande-Bretagne et son empire. Des minerais vitaux pour les usines du Commonwealth et de ses alliés étaient en jeu. Au début de la guerre, une certaine inquiétude régnait à propos des capacités de l'Italie à lancer une offensive vers le sud à partir de la corne de l'Afrique. Le risque était qu'elle s'empare du port de Mombasa sur la côte est et menace ainsi le trafic des minerais d'Afrique australe. Mais l'Italie se révéla assez vite n'être qu'un tigre de papier et Mombasa ne fut pas longtemps en danger.

Les colonies africaines dont les métropoles européennes étaient occupées par les nazis faisaient peser une deuxième menace militaire extérieure sur l'Afrique australe. Madagascar, par exemple, fut un temps contrôlée par des forces vichystes « hostiles ». Les Britanniques n'envahirent l'île qu'en mai 1942 et l'autorité du général de Gaulle y fut enfin reconnue.

La flotte ou l'armée de l'air japonaises auraient pu constituer une autre menace militaire extérieure. Mais les capacités technologiques dans les années 40, notamment en ce qui concernait le ravitaillement en carburant, interdisaient au Japon des aventures aussi lointaines, bien que les ressources de l'Afrique australe fussent très tentantes pour cette puissance pauvre en minerais.

Mais la menace la plus sérieuse pour le contrôle que le Commonwealth exerçait sur l'Afrique australe était interne. Elle résidait au sein même de l'Union sud-africaine, sous la forme d'un sentiment pronazi très répandu parmi les Boers. Aussitôt après la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne hitlérienne, J. Hertzog tenta d'amener l'Afrique du Sud à proclamer sa neutralité. La motion qu'il présenta devant le Parlement fut rejetée par 80 voix contre 67. Le 5 septembre, J. C. Smuts forma un gouvernement de coalition et déclara la guerre à l'Allemagne. En février 1941, des émeutes éclatèrent après une réunion du mouvement pronazi Ossewa-brandug à Johannesburg.

Cependant, il y avait suffisamment d'Afrikaners en accord avec les Blancs anglophones pour que le pays soutienne les Alliés. D'importants aménagements portuaires furent réalisés dans la baie de la Table aussitôt après la déclaration de guerre. L'année précédente, l'armée de l'air avait été renforcée et on avait entrepris la construction d'usines de munitions à Pretoria.

En juillet 1940, Smuts adressa à la Grande-Bretagne et aux États-Unis un message radiodiffusé évoquant une « société internationale de nations libres ». En août, de général il fut promu maréchal. En juillet 1943, il remporta les élections générales, les forces pronazies du pays étaient temporairement défaites et la valeur stratégique de l'Afrique australe pour les démocraties industrielles protégées pour le reste de la guerre.

Avec les bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki, l'Afrique centrale et l'Afrique australe acquirent une valeur stratégique nouvelle en raison de l'uranium qu'elles recelaient. Le Zaïre constitua un temps la plus importante source d'uranium de l'hémisphère sud et la prospection de nouveaux gisements s'engagea rapidement plus au sud. L'ère nucléaire venait de s'ouvrir pour le monde et, pour le meilleur et pour le pire, l'Afrique

centrale et l'Afrique australe y participaient. Les enjeux stratégiques de la zone en devinrent plus complexes.

La rivalité nouvelle qui s'empara du monde après 1945, avec la guerre froide entre les puissances occidentales et le bloc soviétique, affecta la valeur stratégique de l'Afrique australe. Si la paranoïa contre le « communisme » n'avait guère fléchi dans la région pendant le conflit mondial, la dénonciation ouverte de l'Union soviétique, alliée du Commonwealth et des États-Unis, y avait été mise en sourdine. Mais une fois la guerre froide installée après la fin de la seconde guerre mondiale, l'anticommunisme et l'hostilité envers l'Union soviétique reprirent leur ascendant dans la vie politique de l'Afrique australe.

En février 1956, le gouvernement de Pretoria ferma les consulats soviétiques en Union sud-africaine. La tendance à assimiler le communisme intérieur à une « trahison » devint caractéristique de la paranoïa des régimes d'Afrique australe. En Afrique du Sud, elle entraîna un certain nombre de procès retentissants, pour « trahison » et de procès contre le communisme. Le pouvoir organisa notamment des procès collectifs pour « trahison » d'Africains, d'Asiatiques et d'Européens luttant contre l'*apartheid*. Nous avons déjà évoqué le martyr de Nelson Mandela, citons encore Abram Fischer, avocat de la Couronne, qui fut, en mars 1966, jugé pour communisme à Pretoria et condamné à la prison à vie.

Cependant, si l'Union soviétique perdait jusqu'à sa présence symbolique en Afrique australe, elle allait en revanche acquérir un nouveau prestige diplomatique au nord du Zambèze. L'un après l'autre, les pays africains qui venaient d'accéder à l'indépendance établirent avec elle des relations diplomatiques. Au cours de cette période, la présence diplomatique soviétique sur le continent se déplaça inexorablement vers le sud. Au milieu des années 60, l'Union soviétique était représentée à Lusaka, sur la ligne de front. Au milieu des années 70, la présence diplomatique soviétique avait encore gagné vers le sud, en acquérant une stature plus affirmée que jamais. Maputo et Luanda devinrent pour un temps deux des amis africains les plus sûrs de l'URSS et, non sans hésitation, des républiques marxistes-léninistes autoproclamées. Du point de vue stratégique occidental, l'Afrique australe était à nouveau menacée.

La rivalité entre l'Est et l'Ouest se cristallisa sur la question de la présence soviétique et cubaine en Angola. La guerre entre le MPLA au pouvoir et l'UNITA dirigée par Jonas Savimbi s'était internationalisée, Cuba et l'Union soviétique soutenant le parti au pouvoir, l'Afrique du Sud et les États-Unis finançant et tentant de renforcer l'UNITA. Le sort de la Namibie se trouva pris entre deux feux, surtout lorsque l'Afrique du Sud et les États-Unis subordonnèrent publiquement son indépendance au retrait des troupes cubaines d'Angola. Le MPLA considéra cette condition comme une atteinte à la souveraineté angolaise. Et la SWAPO répliqua naturellement que le droit de la Namibie à l'autodétermination ne pouvait être l'otage du jeu des superpuissances dans l'Angola voisin. Jusqu'à la fin des années 80, la question de l'indépendance de la Namibie demeura dans une impasse totale en raison du jeu d'échecs stratégique opposant, en Afrique australe, l'Union soviétique et

les États-Unis. Seules la politique de *perestroïka* de Mikhaïl Gorbatchev et la politique de désamorçage des conflits régionaux, soutenue par la persévérance de l'américain Chester Crocker, permirent finalement aux parties de conclure un accord en 1988-1989.

### Économie et géopolitique

Mise en lumière par la seconde guerre mondiale et la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, la valeur stratégique de l'Afrique australe fut à nouveau soulignée par un autre affrontement, le conflit israélo-arabe.

Par une curieuse ironie du sort, Israël et le régime d'*apartheid* du National Party d'Afrique du Sud naquirent la même année, en 1948. L'État sioniste se constitua au Moyen-Orient au moment où les Afrikaners prenaient le pouvoir en Afrique du Sud. L'interaction historique entre ces deux régions troublées allait être durable et soutenue.

L'interaction stratégique entre les deux régions est née de la pauvreté de l'Afrique australe, si riche par ailleurs en ressources minérales et en pétrole. Or, de pétrole, le Moyen-Orient en regorgeait. Cet accident géologique allait jouer un rôle remarquable dans le jeu entre les deux régions. Leur interdépendance était renforcée par le fait que le canal de Suez et le cap de Bonne-Espérance constituent depuis longtemps les deux itinéraires possibles pour l'acheminement du pétrole et d'autres produits de base du commerce international, notamment entre l'Asie et le monde occidental. Certains minéraux de l'Afrique australe doivent emprunter le canal de Suez pour atteindre nombre de ports méditerranéens et une partie du pétrole du Moyen-Orient doit emprunter la route du Cap pour atteindre la majeure partie du monde occidental.

Dans des conditions idéales, cette complémentarité aurait été bienvenue pour les deux régions, mais le conflit israélo-arabe et ses retombées dans le monde sont venus périodiquement perturber la stabilité des relations.

Le premier choc majeur survint en 1956 avec la nationalisation, par l'Égypte, de la Compagnie du canal de Suez. Le monde occidental considéra cette décision comme une menace grave pour le trafic international transitant par le canal, notamment pour le trafic du pétrole, essentiel. La crise de Suez culmina ensuite avec l'invasion commune de l'Égypte par Israël, la Grande-Bretagne et la France. Le président al-Nasser bloqua délibérément le canal en y faisant couler de la ferraille et des bateaux hors d'usage. Le canal était bel et bien devenu impraticable.

La route du Cap retrouva, pour la première fois peut-être au XX<sup>e</sup> siècle, sa prééminence dans les calculs du commerce international du monde occidental. Certes, peu après la guerre de Suez, l'Égypte obtint l'aide des Nations Unies pour dégager le canal. Mais le choc de la crise et les exigences de sûreté de la navigation firent pencher pour des décennies la balance en faveur de la route du Cap, et les projets à long terme misèrent désormais sur les pétroliers géants, mieux adaptés à cette route qu'à l'étroit canal de Suez. Ces choix furent confortés par les répercussions de la guerre israélo-

arabe de juin 1967. Le canal de Suez redevint impraticable et, cette fois, pour plus longtemps. La valeur stratégique de la route doublant la pointe sud de l'Afrique se trouva une fois de plus spectaculairement rehaussée pour les pétroliers et le reste du trafic international.

Mais le champ politique du Moyen-Orient et celui de l'Afrique australe interférèrent aussi dans d'autres domaines. Avec la mort d'al-Nasser en Égypte et l'action de Henry Kissinger comme courtier des affaires internationales au début des années 70, l'Union soviétique subit des revers dans le monde arabe, le virage à droite de l'Égypte sous Anwar al-Sādāt et l'élimination progressive de l'extrémisme au Soudan sous Dja'far al-Nimayrī étant particulièrement graves.

Cela eut des répercussions en Afrique australe. Le déclin de son influence au nord du continent au début des années 70 poussa l'Union soviétique à accroître son poids au sud dans la seconde moitié de la décennie. Le jeu de compensation stratégique entre les superpuissances était à l'œuvre. Cela ne se passa pas aussi crûment que dans le cas du chassé-croisé des parrainages soviétique et américain en Somalie et en Éthiopie au cours de la même période, mais il n'est guère douteux que les revers des Soviétiques dans le nord de l'Afrique jouèrent un rôle dans leur détermination à prendre pied en Afrique australe, dont les enjeux stratégiques furent naturellement exacerbés par la rivalité entre les superpuissances.

Le dernier facteur à considérer dans l'interaction entre le Moyen-Orient et l'Afrique australe concerne la solidarité politique afro-arabe. Une alliance politique minimale implique l'existence d'ennemis communs. Dans les relations entre l'Afrique noire et le monde arabe, la solidarité se manifesta par l'identification de l'*apartheid* et du sionisme à ce titre d'ennemis communs. Dans les années 70, l'opposition au nationalisme afrikaner et l'opposition au nationalisme sioniste devinrent des forces politiques alliées au sein de l'ONU comme de l'OUA. Cette alliance déboucha sur deux manifestations diplomatiques spectaculaires d'opposition au sionisme. La première fut la rupture diplomatique presque totale de l'Afrique avec Israël, surtout à partir de 1973. La seconde fut l'adoption, en 1976 par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution déclarant que le sionisme était une forme de racisme. La réciprocité dans les relations afro-arabes impliquait un soutien permanent des pays arabes dans tous les domaines de la lutte contre l'*apartheid*. Certains pays africains de droite comptaient en outre bénéficier d'un financement arabe pour leur développement intérieur. Les régimes les plus à gauche en Afrique trouvaient, quant à eux, normal que les Africains soutiennent la croisade contre le sionisme en échange d'un soutien arabe dans la guerre de libération contre l'*apartheid*. Mais lorsque l'Égypte, sous al-Sādāt, signa les accords de Camp David et reconnut Israël, le front afro-arabe uni contre Israël fut en un sens affaibli. L'amitié entre Israël et l'Afrique du Sud demeura, en revanche, relativement solide.

## Conclusion

Nous avons cherché à démontrer, dans ce chapitre, que les trois forces qui influèrent sur l'évolution de l'Afrique australe durant la période considérée ici furent l'économie, la stratégie et la race. Dans le domaine économique, nous avons examiné le rôle de la terre, du travail et du capital constitué par les richesses minières. Dans le domaine stratégique, nous avons analysé l'impact de la seconde guerre mondiale, les répercussions de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest et l'interaction stratégique entre le Moyen-Orient et l'Afrique australe en rapport avec le conflit israélo-arabe.

Et pourtant, l'aspect le plus politisé de l'évolution de l'Afrique australe a été le problème transitoire des tensions raciales dans la sous-région. Le champ des expériences raciales de l'Afrique australe s'est étendu de la politique basée sur la couleur de la Fédération de Rhodésie et du Nyasaland au mariage controversé de Seretse Khama et Ruth Williams, en passant par la culture des *mulattos* au Mozambique et la politique économique des «bantoustans» en Afrique du Sud. Pendant la période considérée, le racisme en Afrique australe a pénétré dans toutes les usines, a influé sur toutes les politiques, a touché toutes les écoles, s'est infiltré dans toutes les religions et a troublé la tranquillité d'esprit de toutes les familles.

En dernière analyse, il se peut que l'Afrique australe soit le dernier grand champ de bataille de la lutte de l'homme contre les formes les plus flagrantes du racisme. Si la valeur économique et stratégique de la sous-région est un atout à long terme, le malaise racial est probablement un handicap temporaire.

Il a déjà été prophétisé que les Noirs les plus défavorisés du XX<sup>e</sup> siècle deviendront peut-être les plus privilégiés du XXI<sup>e</sup> siècle. Les habitants de l'Afrique australe, qui ont été les «intouchables» d'une grande partie de cette période de l'histoire africaine, ont une bonne chance de devenir les «brahmanes» économiques de demain<sup>25</sup>. Il leur appartient de saisir cette occasion unique.

25. Voir le chapitre 1 ci-dessus ainsi que R. W. Walters, 1987.



SECTION III

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT  
ET LA LUTTE  
POUR L'INDÉPENDANCE  
ÉCONOMIQUE

# Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial (1935-1980)

*Catherine Coquery-Vidrovitch*

La crise des années 30 ne bouleversa pas seulement l'économie occidentale en soulignant le rôle déterminant pris dorénavant par les États-Unis d'Amérique, elle marqua un tournant décisif: les phénomènes économiques prirent une dimension mondiale. Désormais, tout ce qui se passe au centre du système a des répercussions sur l'ensemble de la périphérie, généralement par un renforcement de l'emprise économique occidentale.

La seconde guerre mondiale, qui transforma le continent africain en un champ stratégique privilégié du conflit mondial, accéléra le processus en introduisant chez les colonisés l'idée du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

À l'euphorie de la reconstruction d'après-guerre, prodigue en investissements d'infrastructures favorables à l'industrialisation, succéda, à la suite de la crise mondiale consécutive à la guerre de Corée (1951-1952) et à la crise de Suez (1956), une phase de restructuration plus difficile, jalonnée par les décolonisations. La reprise générale du milieu des années 60 put faire croire un moment au « miracle », mais le renversement profond de conjoncture qui s'ensuivit, à partir des années 70, engendra une nouvelle crise des relations Nord-Sud, dont l'issue n'est toujours pas lisible.

## Au sortir de la grande dépression

Secousse majeure de l'économie occidentale, la crise des années 30 donna le signal d'une restructuration fondamentale de l'économie mondiale.

## Le rôle amortisseur du système colonial

La reconstruction commença par une stratégie défensive, avec un renforcement momentané du protectionnisme colonial.

La France n'avait pas attendu la crise pour inaugurer, dès 1928, une « Union douanière » coloniale qui facilita le « repli impérial », impliquant entre les territoires et la métropole franchise réciproque et application, au minimum, des mêmes tarifs douaniers aux marchandises étrangères<sup>1</sup>. Même phénomène en Grande-Bretagne, où la volonté de retrouver à tout prix, après la première guerre mondiale, la parité de la livre sterling avec l'étalon-or (1925) avait entraîné une déflation qui laissa l'Angleterre désarmée devant la concurrence des pays à monnaie dépréciée. Le résultat fut catastrophique pour la croissance : ses exportations chutèrent de 30 % entre 1913 et 1937, contraction nettement supérieure à celle du commerce mondial. Le repli sur le Commonwealth (qui détenait dorénavant plus de 50 % du total des investissements extérieurs) traduisait un état de crise entériné par le recours au protectionnisme défensif auquel la Grande-Bretagne s'était jusqu'alors refusée : on se raccrocha à la « bouée du commerce impérial » par la Conférence impériale d'Ottawa en 1932. Quant au Portugal de Salazar, c'est en 1933 qu'il s'était engagé dans la voie d'un corporatisme colonial étroitement contrôlé par l'État, et en 1937 qu'il étendit aux colonies l'organisation sociale et économique métropolitaine, fondée sur une planification autoritaire, et l'organisation de corporations d'État et de syndicats de producteurs (ou *gremios*) obligatoires, visant à orienter et contrôler la production ainsi qu'à réglementer le commerce extérieur<sup>2</sup>.

Les empires étaient d'autant plus sensibles à la conjoncture que le marché du crédit du y connaissait aucun contrôle : la liberté totale des transferts avec la métropole impliquait l'ouverture des territoires aux mouvements de capitaux, aux opérations de change et à la négociation des valeurs mobilières. Plus le territoire était ouvert sur le monde occidental, plus il était affecté par les implications financières internationales de la crise — cas notamment du Maroc qui, en raison de son régime de protectorat, effectuait moins de 50 % de son commerce avec la France (contre 70 à 89 % pour l'Algérie et à peu près autant pour la Tunisie ou l'AOF, et plus encore pour Madagascar).

Mais la crise financière elle-même, si brutale en Occident, fut ressentie de façon limitée au Maghreb et en Afrique tropicale en raison du caractère encore embryonnaire du crédit. Ce sont les territoires les plus étroitement liés à la métropole qui résistèrent le mieux à la dépression. Le « repli sur l'Empire » joua à plein son rôle d'amortisseur, dans les deux sens : sans trop de mal, les métropoles absorbèrent une production primaire qui, sauf exception, ne représentait pas grand-chose face à la production mondiale ; en retour, l'outre-mer servit à la métropole d'exutoire pour ses

1. Loi du 30 mars 1928. Voir K. Hoffher, 1939, p. 55.

2. M. Cahen, 1984, p. 10-13.

produits les moins concurrentiels (textiles, sidérurgie). Le fait fut patent en France, avec l'inauguration de la politique des grands travaux financés par emprunts métropolitains (1931), qui garantit l'écoulement aux colonies de produits de l'industrie métallurgique, malgré leur prix relativement plus élevé qu'ailleurs. Le procédé permit surtout de soutenir les secteurs les plus ébranlés parce que les plus archaïques de l'économie — en premier chef l'industrie textile, qui se reconvertit massivement vers le marché colonial: la France, qui vendait vers l'Afrique (y compris Madagascar) 18 000 tonnes de cotonnades en 1913, avait pratiquement doublé la mise en 1936 (34 000 tonnes). Le phénomène fut le même en Grande-Bretagne, dont le monde se passait de plus en plus des objets manufacturés, tandis qu'elle-même avait de plus en plus besoin de denrées étrangères: à partir de 1935, le surplus de la balance des paiements disparut et, tournant décisif de l'histoire économique britannique, un déficit structurel régulier de la balance des comptes s'établit. Même si, grâce à la dévaluation devenue inévitable, l'économie anglaise se releva entre 1931 et 1939 plus rapidement qu'ailleurs, ce fut au prix d'un système de contrôles, de quotas et de privilèges «impériaux» qui, réduisant la concurrence, eurent tendance à accroître le retard technique plutôt qu'à le réduire<sup>3</sup>.

### La reprise et le système mondial

La crise des années 30 mit l'économie dirigée à l'ordre du jour. Ce fut le sens profond des réformes du *New Deal* aux États-Unis et du Front populaire en France (sans parler du corporatisme colonial de Salazar). La conséquence fut, pour l'Afrique, une accélération de la capitalisation qui fit entrer ces «réserves coloniales» dans le champ de l'impérialisme contemporain.

L'accent fut mis, outre-mer, sur la nécessité de réformes économiques — fondées sur des investissements productifs, surtout dans le domaine énergétique et minier; à partir de la brève reprise des années 1936-1938, l'effort fut surtout accentué après l'intermède de la seconde guerre mondiale par la mise en œuvre de ces tendances nouvelles: on décomptait alors de nombreux projets grandioses de ce type, qui furent d'ailleurs le plus souvent victimes de leur démesure et de leur inadaptation au milieu: l'exemple type fut, côté français, celui des investissements consacrés à l'Office du Niger, inauguré dès 1931, repris et amplifié dans le cadre du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) après 1946.

Des réformes sociales allaient de pair, susceptibles de dégager une force de travail modernisée: la pratique coloniale du travail forcé eut tendance à faire place à la constitution d'un marché libre du travail sous la forme de l'échange contre salaire d'une force de travail certes surexploitée mais volontaire<sup>4</sup>.

3. C. Coquery-Vidrovitch, 1976*b*.

4. Bureau international du travail, 1931.

Le cas du « paternalisme belge » illustré par la politique ouvrière de l'Union minière du Haut-Katanga est, à ce titre, exemplaire : la société, assurant à l'ouvrier et à sa famille travail, école et loisirs, ainsi qu'un niveau de vie nettement moins mauvais qu'ailleurs, finit ainsi par jouer à la fois le rôle « du chef, du père et de l'oncle maternel » en échange, bien entendu, d'une soumission totale<sup>5</sup>.

La suppression officielle du travail forcé (en 1946 en Afrique française) apparaît bien comme l'aboutissement de cette restructuration, qui avait entraîné le démarrage en flèche de nouvelles cultures spéculatives (café, cacao, exploitation forestière) et rendu caduc le travail forcé dans un contexte où le mécanisme des migrations du travail s'était définitivement enclenché, accentué à la fois par la paupérisation des campagnes et par l'essor alors croissant du marché du travail.

Cela dit, la périodisation des étapes de la dépendance africaine varie largement suivant les zones, en raison de l'ancienneté plus ou moins grande de la colonisation, de la précocité ou non des investissements de capitaux : on peut considérer, *grosso modo*, que l'évolution de l'Afrique du Sud anticipe de près d'un siècle sur celle de l'Afrique occidentale, ou que l'accumulation intensive de capital au Congo belge (Zaïre) débute avec au moins une génération d'avance. Il n'empêche que, même pour l'Afrique du Sud, c'est aussi au tournant des années 30 que l'on change de « régime » — au sens dynamique du terme —, passant d'une exploitation classique d'impérialisme colonial (majoritairement anglo-saxon) à celle du capitalisme national blanc, politiquement affirmé dès les années 20, mais économiquement triomphant seulement à partir du « boom » de l'or des années 30.

Le boom de l'or sud-africain, amorcé dès 1933, permit non seulement de colmater les effets de la crise mondiale mais aussi de stimuler la restructuration de l'économie en promouvant l'essor du secteur industriel urbain. Le nombre d'entreprises passa de 6 500 à 10 000 entre 1933 et 1946 ; la production industrielle augmenta de 140 % entre 1933 et 1939 (et encore d'autant pendant la guerre). Le PNB tripla. Le problème dominant devint, en plus du racisme, celui d'un prolétariat urbain noir en pleine extension : l'emploi urbain africain doubla entre 1933 et 1939. En 1946, un Africain sur quatre était urbanisé en Afrique du Sud et la population noire était devenue, dans les villes, supérieure à la population blanche<sup>6</sup>.

L'Afrique tropicale et même l'Afrique du Nord n'en étaient pas encore là. Mais les incidences de la grande dépression n'y prirent pas moins la forme d'une crise sociale interne profonde : car si les économies coloniales — c'est-à-dire les intérêts des firmes expatriées — avaient, dans l'ensemble, traversé la grande dépression plus aisément que leurs homologues métropolitains, ce sont les paysanneries écrasées qui furent les grandes victimes des bouleversements ambiants.

Dès lors se mettent en place une série de processus spécifiques : paupérisation des campagnes, amorce de l'afflux migratoire urbain, enfin essor d'une

5. B. Fetter, 1973.

6. Voir, entre autres, R. Cohen, 1979 ; D. O'Meara, 1974.

différenciation en classes sociales avec, d'une part, une catégorie limitée de « nantis » autochtones et, d'autre part, la détérioration relative du sort des travailleurs locaux (qui s'effondre par rapport à celui du manœuvre européen). Cette mise en place de « l'échange inégal » aboutit, sur le plan international, au reflux accéléré des profits vers le centre métropolitain et révèle l'émergence des traits caractéristiques du sous-développement contemporain.

## La seconde guerre mondiale

Avec la seconde guerre mondiale, le continent africain devint un enjeu majeur des puissances mondiales, partagé un moment entre le bastion britannique et les ambitions germano-italiennes.

### Les ambitions des pays de l'Axe<sup>7</sup>

L'Italie revendiquait la zone méditerranéenne comme sa sphère d'influence. L'accord conclu entre Hitler et Mussolini, à Munich en 1937, abandonnait à ce dernier le sud de l'Europe et, au-delà, le nord de l'Afrique. L'Italie avait déjà colonisé la Libye. Les troupes italiennes occupaient l'Éthiopie de Haïlé Selassié depuis 1936. À côté de la Somalie, italienne depuis 1885, et de l'Érythrée, placée sous la même domination depuis 1890, la conquête de l'Abyssinie assurait la constitution d'une Afrique-Orientale italienne (carte 11.1); Mussolini entendait relier celle-ci à l'Afrique du Nord par ses ambitions sur l'Égypte — ce qui provoqua, en réponse, le traité anglo-égyptien de 1936 — et sur la Tunisie, contre la France.

Mais la réalisation des prétentions italiennes supposait une victoire totale sur l'Angleterre et un consentement du partenaire allemand. Or ces ambitions se heurtaient à celles de l'Allemagne elle-même, sans oublier les exigences de la France de Vichy et de l'Espagne.

L'intérêt du III<sup>e</sup> Reich pour l'Afrique avait débuté bien avant la guerre. Vers la fin des années 30, une enquête statistique précise fut entreprise par les industriels allemands et les services de statistiques du Reich. Les autorités allemandes notaient qu'en 1938 l'Afrique occupait sur le marché mondial la première place pour le coton, l'arachide et les noix de palme, la deuxième pour le cacao, le thé, le tabac et la banane, et un rang exceptionnel pour sa production minière (diamants, or, cobalt, vanadium, uranium et phosphates). Enfin, l'Afrique possédait 40 % des réserves mondiales en énergie hydraulique<sup>8</sup>. L'Allemagne était sensible au peu de profit que tirait son commerce des richesses africaines. D'où l'idée de concevoir l'économie planifiée d'un grand Empire germanique où l'Afrique était conçue comme « la zone d'influence naturelle et historique de l'Europe [...] ». Par conséquent, ses parties

7. Cette section a été rédigée à l'aide des travaux suivants: J. Bessis, 1982; A. Kum'a N'Dumbe III, 1980; R. H. Romero, 1986; UNESCO, 1985/.

8. M. Schmitt, 1942.



11.1. Les revendications territoriales de l'Italie en Afrique (plans de 1940).  
 [Source: extrait de A. Kum'a N'Dumbe III, *Hitler voulait l'Afrique*, 1980.]

les plus importantes [au premier chef: l'AEF, le Congo belge et le Sud-Ouest africain] devaient être placées d'une manière directe ou indirecte sous la direction de l'Allemagne<sup>9</sup>».

Après la défaite française de 1940, divers projets de «recolonisation» de l'Afrique au sud du Sahara furent donc présentés, soit par les milieux d'affaires, soit par le Ministère des affaires étrangères.

### La riposte américaine

L'Afrique du Nord était convoitée à la fois par les Allemands, qui voulaient y installer des bases militaires, et par les Italiens, mais aussi par les Espagnols désireux d'étendre leurs territoires coloniaux. La France de Vichy tentait, tant bien que mal, d'obtenir quelque garantie; mais en Afrique, la zone demeura, jusqu'à la fin de la guerre, un lieu d'affrontement privilégié de toutes les puissances.

C'est pourquoi le Président des États-Unis justifia en ces termes, auprès de Pétain, l'entrée en guerre de son pays matérialisée par le débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord: «Aujourd'hui, avec des yeux qui convoitent cet empire que la France a construit si laborieusement, l'Allemagne et l'Italie se proposent d'envahir et d'occuper l'Afrique du Nord française afin d'exécuter leurs plans de domination et de conquête sur ce continent entier [...]. Il est évident, naturellement, qu'une invasion et une occupation de l'Afrique du Nord française et de l'AOF constitueraient pour les États-Unis et les républiques américaines la plus grave des menaces pour leur sécurité [...]»<sup>10</sup>.

La guerre détermina surtout de façon décisive la suprématie économique américaine. Elle provoqua aux États-Unis une mobilisation industrielle sans précédent. Dès avant Pearl Harbor, les structures d'une économie dirigée (contrôle des prix et des salaires) furent mises en place. Entre 1934 et 1944, elles permirent le réemploi de 9 millions de chômeurs. Les industries, vouées à 40% aux objectifs militaires, firent un bond technologique: on mit au point, par exemple, des produits de substitution (caoutchouc synthétique).

Sur le plan international, la technique privilégiée d'intervention américaine fut le prêt-bail (*lend-lease*). Elle consistait en la livraison aux Alliés de biens divers dont le remboursement ultérieur était négocié à des conditions très avantageuses, sans qu'il fût question d'une dette de guerre. Ce système fut motivé par des impératifs moins économiques que stratégiques.

### Le bastion du Commonwealth<sup>11</sup>

La Grande-Bretagne fit largement reposer son effort de guerre sur le Commonwealth dont elle fit une zone sterling (Canada et Terre-Neuve exclus),

9. J. Rohrbach, directeur du Département colonial, 1940, p. 10.

10. Télégramme du 8 novembre 1942 de Roosevelt à Pétain, cité par A. Kum'a N'Dumbe III, 1980, p. 111.

11. D. J. Morgan, 1980; E. R. Wicker, 1958.



institutionnalisée en 1939-1940, et qui couvrait près du tiers du commerce mondial. Le contrôle intégral des changes vis-à-vis de l'extérieur était assuré par Londres. Ce Commonwealth économique, verrouillé, assumait en monnaies locales la plus grande partie des dépenses militaires. Cela lui permit de verser toutes ses réserves de dollars des États-Unis dans un pool commun géré par Londres qui, en échange, créditait les pays membres de « balances sterling » inconvertibles en monnaies extérieures à la zone. Le système visait surtout à garantir une « autarcie impériale » dans le secteur des denrées alimentaires et des matières premières.

### Les politiques économiques coloniales

La seconde guerre mondiale eut, pour l'Afrique noire, une importance décisive. À la différence de la guerre précédente, elle ne se contenta ni d'accroître la pression coloniale (production intensifiée, travail forcé) au nom de « l'effort de guerre », ni d'utiliser les hommes (environ 160 000 avaient été recrutés en Afrique française entre 1914 et 1918, et autant en Afrique du Nord; la moitié seulement le furent par les Français entre 1943 et 1945; en revanche, la West African Frontier Force britannique passa de 8 000 à 146 000 hommes; plus de 160 000 Kényens furent recrutés comme porteurs et l'Afrique orientale dans son ensemble perdit près de 50 000 hommes). La guerre accéléra la diffusion, en Europe et en Afrique, d'une mentalité anticoloniale qui rendit rapidement caduc un régime considéré naguère comme intangible<sup>12</sup>.

Largement utilisés hors du continent, les Africains ramenèrent des idées nouvelles de leurs contacts avec les Européens et les Asiatiques. La supériorité blanche était définitivement ébranlée; les élites africaines furent promptes à saisir l'intérêt de la propagande anticoloniale soviétique ou américaine. Or, dans le même temps, le rôle économique du continent s'affirmait. Compte tenu des difficultés de l'approvisionnement, les Alliés durent intensifier sur place l'exploitation de produits stratégiques (fer de Sierra Leone, étain du Nigéria) et surtout développer les industries de transformation. Le commerce extérieur de l'Afrique-Occidentale britannique doubla entre 1938 et 1946, passant de 44 à 86 millions de livres sterling<sup>13</sup>. L'idée s'imposa de prévoir une compensation politique, économique et sociale en faveur des Africains pour leur effort de guerre. Celui-ci avait été mis en œuvre grâce au dirigisme économique des métropoles, seul capable de soutenir une politique rigoureuse d'investissements et d'industrialisation.

#### *La politique britannique :*

*le Colonial Development and Welfare Act de 1940*  
*[loi sur le développement et le bien-être social des colonies]*

Quand la guerre éclata, les Anglais mirent en place des organismes de contrôle des grandes firmes, prélude aux Marketing Boards dont les réserves, en cas de hausse, devaient servir à compenser les risques de baisse des prix d'achat aux producteurs.

12. UNESCO, 1985b.

13. M. Crowder, 1968 (2<sup>e</sup> éd. 1980), p. 481-513.

Ils élargirent surtout les perspectives du *Colonial Development Act* [loi sur le développement des colonies] de 1929 qui, pour la première fois, s'était efforcé de distinguer les « travaux de développement » des « travaux ordinaires à caractère administratif », les seuls à être financés sur les revenus normaux de la colonie. Les premiers portaient déjà, outre les mesures de « développement matériel », sur la santé publique — fondement d'une force de travail efficace — et sur les créations en matière d'enseignement.

Malgré la modicité des crédits, entre 1930 et 1940, l'effort porta pour 30 % sur les infrastructures de transports, pour 16 % sur la santé et pour 10 % sur les adductions d'eau. Néanmoins, ni la recherche scientifique ni le développement agricole n'avaient jamais reçu plus de 7 % du total.

La loi de 1940 prévoyait les crédits encore très modestes de 50 millions de livres sterling pour les dix ans à venir (mais ils passèrent à 120 millions dès 1945). Elle élargit l'action de développement, devenu « développement planifié » et organisé à l'aide d'une vaste infrastructure administrative, destinée à la fois à préparer et à appliquer les programmes.

Néanmoins, la planification fut retardée faute de personnel, mobilisé par la guerre. Cependant, le tournant majeur était pris : le principe était officiellement proclamé que la politique du laisser-faire n'était plus de mise en matière coloniale.

#### *La politique française de planification : de Vichy à la France libre*

En dépit des divergences politiques, l'attitude française fut tout à fait analogue. Le dirigisme économique colonial, idée incontestablement dans l'air du temps, n'était pas une idée nouvelle. Elle avait déjà été avancée, dès 1934, en pleine crise, par la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, qui introduisit le thème du rôle de l'État non plus seulement comme financier mais comme concepteur, et ajouta au principe dorénavant admis de l'outillage d'infrastructure celui, plus nouveau, de l'impulsion industrielle, par la création d'un Comité des industries de l'Empire. L'idée demeurait néanmoins ancrée de ne pas concurrencer les intérêts métropolitains.

À l'époque du Front populaire, les techniciens de l'économie coloniale avaient repris la question. On proposa un programme économique cohérent, à la fois moderniste et réformiste, fondé sur « l'économie dirigée d'intérêt général » opposée aux seules initiatives privées de la libre concurrence. Pour la première fois était affirmée la nécessité de développer aux colonies, d'abord de façon *interne*, les activités productrices. D'où une thèse « industrialisante », dans le cadre d'une « décentralisation économique » proposant le « développement » des territoires — terme plus neuf que la « mise en valeur » prônée jusqu'alors<sup>14</sup>.

Mais le programme colonial du Front populaire manqua de temps. Le domaine colonial entra donc dans la guerre tel qu'il était, à peu de chose près, depuis sa création.

14. L. Mérat, conseiller du ministre des colonies, Marius Moutet, 1936.

C'est sous le gouvernement de Vichy qu'intervient une équipe de « technocrates ». Au cœur de la seconde guerre mondiale, ils élaborent les premiers plans économiques français — dont un plan colonial. Certes, le plan décennal prévu (1942-1952), qui n'obtint d'ailleurs pas la ratification de son propre gouvernement, laissait une part médiocre au domaine colonial: 84 milliards de francs seulement, soit 11,8 % du total — chiffre d'ailleurs purement indicatif, puisque l'État ne devait intervenir qu'en cas de déficience de l'initiative privée (40 % seulement des travaux étaient estimés rentables)<sup>15</sup>.

Même si l'on n'entendait pas, pour autant, instaurer dans les colonies une capacité productive susceptible de concurrencer la métropole, puisque les investissements industriels outre-mer (Maghreb inclus) représentaient seulement 7,5 % de ceux prévus sur le sol métropolitain, au nom de la « solidarité impériale » le problème était posé de façon nouvelle: « Les colonies et la métropole forment une *communauté* [...]. Puisque l'accès des colonies à la vie technique actuelle est fatal, leur industrie se développera soit avec notre appui, soit [...] contre nous, ce qui est à éviter<sup>16</sup>. »

L'objectif était de protéger avant tout l'Empire français dans son commerce extérieur en lui garantissant des marchés en dehors de la France occupée. La Conférence économique africaine de Vichy (1942) décida ainsi l'implantation de Thomson-Houston (radioélectricité) en Afrique du Nord, la mise sur un pied d'égalité des huileries métropolitaines et coloniales, et la création d'un comité de coordination des industries textiles de l'Empire français.

Le modernisme de Vichy prit donc ses racines dans la pensée d'une élite administrative qui sut profiter des circonstances exceptionnelles de la guerre pour ébaucher, en étroite liaison avec les milieux d'affaires convertis à l'industrialisation, un plan qui restera après-guerre la trame d'une politique économique coloniale ambitieuse<sup>17</sup>.

## De l'après-guerre aux décolonisations

Au sortir de la guerre, la volonté des métropoles était désormais d'incorporer l'Afrique au système capitaliste international. Les instruments de l'« acculturation » étaient à la portée des nouvelles élites: fait, en définitive, accepté par tous, l'Afrique s'appêtait à s'ouvrir au reste du monde.

### Crises et conflits internes

Mais cette ouverture n'alla pas sans soubresauts. Après cinq ans de relatif isolement commercial, le rétablissement des relations civiles avec l'Occident provoqua, sur le plan interne, de violents traumatismes économiques et sociaux.

15. C. Coquery-Vidrovitch, 1979.

16. P. Le Cacheux, s.d., p. 58.

17. J. Marseille, 1984, p. 340-342.

Le niveau de vie s'était terriblement détérioré. Au blocage des salaires pendant la guerre s'était ajoutée la hausse vertigineuse des prix à l'importation qui avait suivi, en Europe, l'inflation de la guerre. Côté français, la création du franc colonial (CFA), dont la valeur était le double du franc métropolitain (ce qui augmentait d'autant la valeur des matières premières exportées), ne suffit pas à compenser la cherté des biens de consommation importés<sup>18</sup>; l'Afrique du Nord ne bénéficia d'ailleurs pas de cette mesure, en rétorsion contre le peu d'enthousiasme des colons à rallier la France libre.

Un sous-prolétariat urbain était un peu partout en train de se constituer, accéléré par l'afflux des sans-travail chassés des campagnes par l'effort de guerre (corvée, cultures obligatoires, forte imposition) et formé de travailleurs mal payés, de déracinés de diverses origines et de chômeurs. L'habitat précaire devenait permanent, en l'absence quasi totale de voirie, de services publics, d'équipement sanitaire.

Jusqu'alors, les autorités coloniales avaient veillé à contrarier toute constitution de classe ouvrière, blanche ou noire, surtout en pays minier ou dans les ports. La guerre avait ouvert une brèche dans cet « empire du silence ». Un peu partout éclatèrent des troubles qui, en raison de la rigueur de la tutelle administrative et de la répression, s'exprimèrent surtout par à-coups, de façon « spontanée » et incontrôlée; la ville devint le lieu d'affrontements privilégiés. Le premier signe en fut, en 1944, le soulèvement de Thiaroye (Sénégal) à partir du camp des « tirailleurs » démobilisables<sup>19</sup>. En 1945, une émeute à Douala fit la jonction entre syndicats et sous-prolétariat<sup>20</sup>. En 1947, un « agitateur » populiste, Lamine Kaba, contrôla la ville de Kankan en Guinée pendant quarante-huit heures<sup>21</sup>. Durant la même période éclatent les insurrections majeures du Constantinois algérien (1945) et de Madagascar (1947), des grèves à Abidjan et Dakar, les troubles d'Élisabethville (Lubumbashi) et de Léopoldville (Kinshasa) où sévissait une « misère atroce », les grèves de Nairobi et d'Accra qui coïncidèrent avec le retour de Kwame Nkrumah, sans compter l'énorme grève des mineurs du Witwatersrand en 1946.

Le syndicalisme africain était en train de passer de la conscience de classe interracial à la rébellion nationaliste. La répression sévère contribua à politiser ces mouvements, mais les rejeta aussi parfois vers des formes traditionnelles de résistance (messianismes, kibanguisme, matswanisme, hamallisme). Ainsi se préparait un amalgame explosif entre les groupes marginalisés des villes et des campagnes. D'où, dans les années 50, la rébellion de l'Union des populations du Cameroun (UPC) au Cameroun et l'insurrection mau-mau au Kenya.

### La conjoncture occidentale

La période 1946-1971 fut, globalement, celle d'une reprise économique rapide, surtout dans la première phase, avant la récession consécutive à la fin de la guerre de Corée (1951-1952).

18. 1 F CFA = 1,70 FF en 1946-1947, puis 2 FF l'année suivante, à la suite de la dévaluation française.

19. M. Echenberg, 1978.

20. R. A. Joseph, 1974.

21. J. Suret-Canale, 1972, vol. 3, p. 14, 18 et 27.

La relance fut soutenue par l'aide américaine fondée sur l'anticommunisme et la reconstruction des bases du capitalisme en Europe d'abord. Cette stratégie s'articula autour de deux programmes majeurs: le plan Marshall (1947), le relais du prêt-bail, dont la France put utiliser une partie pour la promotion de son empire; et le Pacte atlantique (1949). La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) furent créés pour réguler l'économie du monde non communiste. Il en résulta, sous l'égide d'un secteur étatique moteur, une « modernisation » accélérée par les nationalisations et les révolutions technologique et biogénétique.

Tout ceci accentua l'interdépendance des pays industrialisés: chaque nation devint de plus en plus sensible à la conjoncture de ses partenaires. Certes, les pays africains tirèrent un certain profit des « transferts de technologie » et de la délocalisation de certains établissements industriels à la recherche de matières premières et/ou de main-d'œuvre à bon marché. Mais on assista surtout à l'accentuation, à la fois, de la solidarité et des dépendances: vis-à-vis des firmes multinationales très fortement exportatrices et vis-à-vis des pays producteurs de matières premières, surtout énergétiques, avec mention spéciale aux hydrocarbures importés — d'où l'ampleur du choc pétrolier de 1973.



11.2. Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, le 21 novembre 1973.

[Photo: ABC, © Sipa Press, Paris.]

## Les politiques économiques coloniales

Le tournant fut pris à peine la guerre finie : la conférence de Brazzaville fut organisée dans l'Empire français dès 1944, suivie en 1946 de la suppression du travail forcé et de la création du FIDES pour financer les investissements en Afrique noire et à Madagascar. On essaya aussi de faire démarrer l'industrialisation de l'Algérie par un grandiose « plan de Constantine », interrompu par la guerre de libération. La réorganisation du Colonial Development Fund britannique intervint en 1945, suivie de l'indépendance de l'Inde en 1947. Le résultat fut, en Afrique, une poussée de l'industrialisation mettant l'accent sur les infrastructures de transports et l'accroissement de la production en faveur des métropoles. La France surtout innova en matière de planification : le I<sup>er</sup> Plan (plan Monnet, 1946-1952) incluait l'outre-mer ; il était notamment attaché à la reconstruction, par l'accent mis sur *l'équipement*, la modernisation et l'industrialisation, et insistait sur les opérations minières et énergétiques (avec l'entrée en force de l'hydroélectricité dans le domaine africain). Le II<sup>e</sup> Plan (plan Hirsch, 1954-1957) comportait un plan d'équipement distinct pour l'Union française ; il visait un *développement productif*, destiné à dégager des territoires les ressources nouvelles nécessaires à leur intégration accélérée à l'économie métropolitaine<sup>22</sup>.

En valeur constante, l'effort d'investissement français en Afrique, accentué par le transfert des intérêts coloniaux perdus en Indochine, fut maximal durant cette période et connut son apogée en 1951-1952 (fig. 11.1) ; les importations de biens d'équipement dépassèrent la moitié de l'investissement brut en capital fixe de 1950 à 1954. La forme privilégiée fut l'investissement public (de 70 à plus de 80 % du total en AEF et au Cameroun), même en AOF en dépit du poids relatif plus important de la contribution budgétaire intérieure des territoires<sup>23</sup>.

La Grande-Bretagne s'orienta vers une planification plus souple, refusant de téléguider l'ensemble à partir de Londres pour deux raisons majeures : d'une part parce qu'elle était absorbée par l'immensité des tâches de reconstruction intérieure, d'autre part parce qu'une centralisation abusive contrevenait aux principes d'un processus plus précoce de *self-government*.

On décomposa donc le Fonds en autant d'Offices de développement et de reconstruction des territoires. Le plan du Nigéria, par exemple, impliquait 55 millions de livres sterling, dont 13 fournies par le Colonial Development Welfare Fund. Jugé très insuffisant par l'élite, il aurait pourtant été impensable quelques années auparavant. Il fut, surtout, difficile à réaliser moins par faute d'argent que par faute de biens d'équipement, la Grande-Bretagne se trouvant dans l'incapacité de fournir le matériel nécessaire (acier notamment). L'originalité de l'aide britannique fut d'être nette-

22. Commissariat général au plan, 1954 et 1955 ; Ministère de la France d'outre-mer, 1954 ; Ministère de la coopération, s.d.

23. C. Coquery-Vidrovitch, 1976a et 1982.

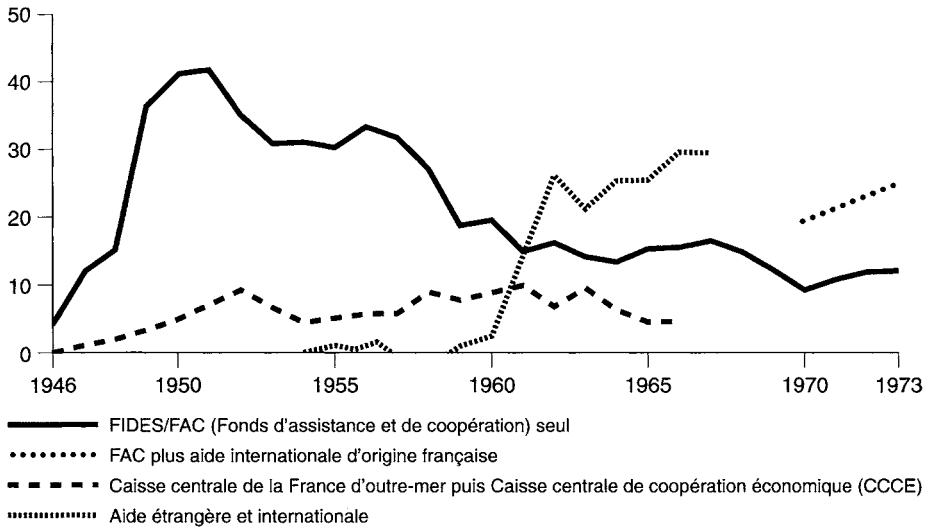


Fig. 11.1. Le financement de l'équipement en Afrique noire d'expression française et à Madagascar, 1946-1973 (en milliards de francs CFA constants 1960).

[Source : C. Coquery-Vidrovitch, 1976a, p. 261-282, et 1982, p. 237-252.]

ment plus différenciée que l'aide française : la moitié du financement total (1946-1958) fut consacrée aux investissements sociaux (éducation, santé, adduction d'eau, logement), 20 % à l'agriculture et — par opposition à la France — 20 % seulement aux infrastructures de transports. Néanmoins, l'effort productif porta aussi, essentiellement, sur les matières premières nécessaires à la métropole. D'où, notamment, l'accent mis sur les oléagineux, dans le cadre de la dramatique pénurie occidentale d'après-guerre en ce domaine. Dans tous les cas, l'idéologie dominante de l'industrialisation comme clé du développement se heurta à la démesure des projets, à la pénurie de personnel et à la méconnaissance des contraintes écologiques locales : l'échec des grands projets arachidiens (Tanganyika Scheme britannique<sup>24</sup>, CGOT — Compagnie générale des oléagineux tropicaux — au Sénégal) en demeure le symbole.

La planification et l'industrialisation ne furent pas l'apanage des seules métropoles libérales. Dans une tout autre optique — celle du maintien à tout prix de sa mainmise coloniale — le Portugal de Salazar agit de façon analogue : le premier plan de six ans remontait à 1953. Le Portugal ne disposait guère de capitaux, mais les banques américaines s'étaient précocement intéressées à ses territoires d'Afrique, par le biais d'intérêts communs avec l'Afrique du Sud. Angleterre et États-Unis étaient, de longue date, les principaux clients

24. J. S. Hogendorn et K. M. Scott, 1981

de l'Afrique portugaise après la métropole, même si les intérêts américains ne devinrent importants qu'avec les premières tentatives de la prospection pétrolière (1948 au Mozambique, 1957 en Angola) et surtout avec le début des guerres de libération de l'Angola et du Mozambique. C'est, en fait, à ce moment seulement (à partir des années 60) qu'intervint la « modernisation » rapide du domaine portugais. Au Congo belge, après un premier plan très eurocentrique (1950-1960), ce n'est qu'à la fin de la période coloniale que l'administration élaborait un plan d'expansion économique et sociale à stratégie nouvelle<sup>25</sup> : il insistait, notamment, sur l'agriculture paysanne et sur une plus grande intervention des pouvoirs publics dans le secteur industriel, en vue d'assurer la transformation sur place des matières premières du pays, d'éviter les importations et d'augmenter l'emploi. Mais il resta lettre morte. Après l'accession au pouvoir du général Mobutu et l'affirmation d'un pouvoir présidentiel centralisé, un Service du plan, remarquablement compétent à l'origine, vit le jour. Mais l'équipe de conseillers ne parvint pas à se maintenir et, plus que jamais, demeura la distance entre les plans et leur réalisation : le dernier en date (1979), appuyé sur une aide financière étrangère massive, n'obtint qu'un succès très limité car l'État n'avait pas les moyens de mettre en œuvre une planification et moins encore d'amener le secteur privé à s'y conformer. La cause première en demeure, au Zaïre comme ailleurs, l'absence d'une volonté politique véritable de planification, expression privilégiée d'une volonté nationale de développement.

### La décolonisation en Afrique noire

Elle s'inscrit dans le contexte conjoint d'un ralentissement momentané de la croissance, accentué par les crises de 1951-1952 et de 1956 (Suez), et les récessions américaines répétées de 1953-1954, 1957-1958 et 1960-1961. La brève mais violente récession qui suivit la crise mondiale de 1951-1952 correspondit à un moment de remise en question profonde des relations de domination/dépendance. Elle signalait le démarrage du processus de décolonisation en Afrique noire, dès lors accepté, voire préconisé par les milieux d'affaires intéressés, notamment en France. La décolonisation politique, qui se heurtait de front à la tradition nationaliste française, paraît ainsi avoir été précédée, en métropole, par le pragmatisme froid de la décolonisation économique. À partir des années 50, le retournement vers le bas de la tendance de fond de la courbe des profits (fig. 11.2), jusqu'alors en croissance soutenue depuis le début du siècle, permet de rendre compte de la montée parallèle d'un courant d'anticolonialisme chauvin, tôt exprimé par la presse économique spécialisée dans un esprit conservateur favorable à la décolonisation au nom de la rationalité d'une saine gestion économique : les grandes firmes, comme la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) ou encore Unilever, ont donc observé une neutralité prudente : puisque le régime n'était plus

25. F. Bezy *et al.*, 1981.



en mesure de garantir des taux de profit privilégiés (et risquait même de les anéantir sur le plan politique par l'éventualité d'une guerre de libération), de nouveaux rapports d'exploitation s'imposaient.

C'est ailleurs que les grands courants hostiles au desserrement de l'emprise métropolitaine se sont exprimés (pour la France, lors des guerres d'Indochine et d'Algérie). En Afrique noire, les milieux officiels coloniaux, français comme britanniques, furent sensibles à l'escalade du coût de l'aide et se heurtèrent très vite à la difficulté de mobiliser, à la fois, les potentialités locales et la force de travail nécessaires sans faire appel au concours des notabilités politiques locales, qui aspiraient de leur côté à prendre en main la conduite des opérations sans rompre avec la métropole<sup>26</sup>.

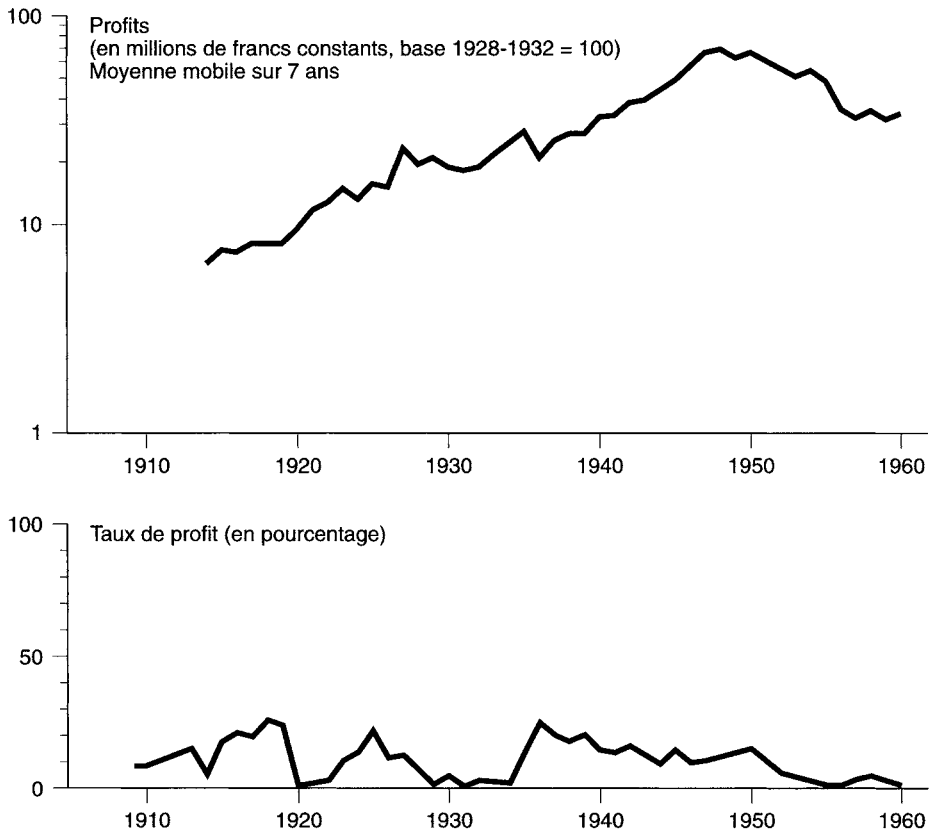


Fig. 11.2. Les profits de la SCOA, 1910-1960.  
[Source : C. Coquery-Vidrovitch, p. 595-621.]

26. J. Marseille, 1984.

En faisant entrer les États africains dans le champ concurrentiel de l'impérialisme international, l'indépendance impliquait une refonte de la politique d'exploitation qui accéléra à la fois l'intensification et l'internationalisation du capital. Le tournant définitif fut pris, à cette époque, de l'industrialisation — souvent de pointe — de l'Afrique tropicale : industrie extractive au Gabon, en Guinée ou au Nigéria ; industrie manufacturière ailleurs.

## Les indépendances

Les jeunes États se heurtaient à des structures désarticulées d'économies sous-développées selon un modèle colonial hérité à production extravertie face à un marché intérieur très étroit. Or les indépendances intervinrent dans une conjoncture défavorable de ralentissement sensible du prix des matières premières d'exportation, source majeure de leurs revenus ; d'où une situation de détérioration nette des termes de l'échange : ressources publiques et dépenses d'investissement s'en trouvèrent amputées d'autant alors que s'accélérait, en revanche, un boom démographique sans précédent. L'évolution du produit intérieur brut (PIB) par tête ne pouvait que s'en ressentir (tableau 11.3 p.337)

Néanmoins, le mouvement de croissance mondiale se rétablit rapidement dans la seconde moitié de la décennie, et l'on put croire un moment au « miracle » du sous-développement vaincu dans quelques cas (Côte d'Ivoire, par exemple).

### Les relations entre la Communauté économique européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique<sup>27</sup>

Dans une première phase, les transferts de pouvoir économique s'opérèrent sans traumatisme apparent. Le fait majeur fut la diversification croissante des relations, dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE).

À l'origine, à l'occasion du Traité de Rome (1957), ce fut une initiative française. En dépit de l'hostilité de l'Allemagne et des Pays-Bas, la France imposa l'ouverture du Marché commun dans son ensemble aux domaines coloniaux africains (français et belge) : c'est bien parce que la réalité de la Communauté européenne était impensable sans la France que celle-ci finit par l'emporter, un mois à peine avant la signature de l'accord de Rome. Plutôt qu'une volonté de décolonisation, il s'agissait d'un acte politique dont l'objectif était d'abord d'être favorable à l'Europe en lui assurant — en cette fin de période de pénurie d'après-guerre — une fourniture complémentaire de matières premières, tandis que les colonies africaines, ouvertes de ce fait à un commerce et à des investissements élargis, devaient se contenter de quelques objectifs limités.

En fait, le système allait constituer un mécanisme souple, favorable au glissement de liens coloniaux étroits vers un réseau de relations multilatérales. Le préambule affirme « la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer » et la volonté des États membres « d'assurer le développement de leur prospérité, en accord avec les principes de la Charte des Nations Unies ».

27. C. Cosgrove-Twitchett, 1978 ; F. Long, 1980 ; C. Coquery-Vidrovitch, 1988*b*.

On pose, ainsi, les jalons d'un marché commun africain, reposant sur un triptyque : l'ouverture progressive des marchés des pays africains « associés » aux exportations de tous les États membres de la CEE, sans discrimination ; l'ouverture des marchés de la CEE aux produits des pays associés sous un régime spécial préférentiel ; et l'établissement d'un programme d'investissements économiques et sociaux dans les pays d'outre-mer, financé par le Fonds européen de développement outre-mer (FED).

Dans un premier temps, les acquis furent davantage de principe que réels ; l'ouverture à l'ensemble de l'Europe fut lente, mais la diversification des marchés était devenue possible, d'autant que le rythme des réductions tarifaires fut plus rapide que prévu par le traité. L'entrée des associés dans la CEE avait été négociée par les métropoles. Mais, au tournant des années 60, personne, à commencer par les nouveaux États — qui se contentèrent d'affirmer leur adhésion aux engagements que la métropole avait pris en leur nom — ne remit en question l'acquis de relations multilatérales privilégiées : ce fut le rôle de Yaounde I et II (1963 et 1969), puis de Lomé I, II et III (1975, 1980 et 1986).

L'objectif, pour les États africains, était de négocier des avantages au moins égaux à ceux garantis par le Traité de Rome ; il s'agissait, pour eux, de se faire aider par la CEE dans la transformation de leur économie, notamment dans le domaine industriel. Ils voulaient négocier sur la base de la parité et de l'égalité des représentants, et obtenir un programme de stabilisation des prix des produits d'exportation. Mais l'Europe, désormais reconstruite et assurée d'avoir élaboré son autosuffisance, n'était guère désireuse d'accorder de nouveaux avantages. Elle n'accepta que des tarifs préférentiels sur les produits tropicaux, sans vouloir pour autant se fermer aux marchés asiatique et américain.

Les accords de Lomé surtout marquèrent le tournant majeur de la politique européenne : de 18 États (dont 17 francophones), les partenaires passèrent à 46 — dont 21 du Commonwealth — puis à 70 : il s'agissait désormais d'appréhender, à partir des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'ensemble des relations de coopération avec les pays du tiers monde « dans un esprit de solidarité internationale ». Dès lors, le problème déborda largement le seul cas des anciennes métropoles. La création du STABEX en 1975, qui assurait une certaine régularisation des cours des produits surtout agricoles (plus le fer) dans la mesure des crédits disponibles (soit, en 1980, 138 millions de dollars des États-Unis sur 261 millions recouvrables), puis, en 1980, celle du SYSMIN destiné, en principe, à jouer un rôle du même ordre pour les produits miniers, donnaient un début de réalité aux revendications d'un « nouvel ordre économique international » réclamé par l'ensemble des pays sous-développés depuis la réunion de 1974 de la CNUCED.

Dès lors, les États d'Afrique avaient rejoint, par leurs caractéristiques économiques, la cohorte des États du tiers monde, et surtout du quart monde, pour la plupart non miniers et non pétroliers.

### La crise des années 70 et la misère africaine

Une fois de plus le choc subi par le centre du système est en voie d'imposer à la périphérie une refonte des modalités structurelles de la dépendance. Les États d'Afrique noire, parmi lesquels on compte les deux tiers des 25 pays

les plus pauvres du monde, ont encore moins d'atouts en main que ceux d'Afrique du Nord dans la confrontation Nord/Sud. Ces pays, acculés par les calamités naturelles (sécheresse), les séquelles du passé (précolonial et colonial) et les contraintes du marché mondial, réclament d'abord un nouvel ordre économique international, préalable à toute restructuration interne; leurs partenaires du Nord font de « l'ajustement structurel interne » une condition *sine qua non* de toute aide complémentaire. L'Afrique noire, sauf rares exceptions (Namibie, Zimbabwe) apparaît bloquée. L'Afrique dans son ensemble est le continent qui attire le moins les investissements étrangers: seulement 3% du total mondial de 1965 à 1983 (tableau 11.1). La quasi-totalité des pays subsahariens, à l'exception du Zaïre, de l'Éthiopie et du Nigéria, dispose d'une population relativement limitée (souvent entre 2 et 8 millions d'habitants) nantie d'un pouvoir d'achat très médiocre. Les pays pétroliers y sont, sinon rares, du moins peu importants. Aucun n'est comparable à la Libye, à l'exception du Nigéria; la production du Gabon, de l'Angola et du Congo tourne autour de 10 millions de tonnes. La Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana, le Bénin et d'autres pays en sont au stade de la prospection. Les groupes pétroliers, surtout après la chute récente des cours de « l'or noir », considèrent le pétrole au sud du Sahara plutôt comme une « réserve » en cas de besoin, exposé à des risques politiques.

Tableau 11.1. Investissements étrangers directs, 1965-1983

	Valeur annuelle moyenne des flux (en milliards de dollars des États-Unis)				% du total mondial			
	1965- 1969	1970- 1974	1975- 1979	1980- 1983	1965- 1969	1970- 1974	1975- 1979	1980- 1983
Pays industriel	5,2	11,0	18,4	31,3	79	86	72	63
Afrique	0,2	0,6	1,0	1,4	3	5	4	3

*Note*: pour l'ensemble des pays en développment, la valeur nominale de l'investissement direct a cru, durant la période, de 10% par an, mais la valeur réelle est demeurée stationnaire.

[Source: Banque mondiale, 1985, p. 141.]

Le début des années 80 a marqué une aggravation préoccupante de la situation, accélérée par la sécheresse qui, entre 1983 et 1985, a touché 20 pays et quelque 35 millions de personnes. Actuellement, la baisse du revenu par tête et le dérapage des déficits internes sont tels que l'épargne publique, qui était encore de 15% du produit national brut (PNB) il y a dix ans, est tombée au taux extrêmement bas de 6%. Or, dans le même temps, les flux nets de capitaux extérieurs se réduisent dangereusement<sup>28</sup>.

28. Banque mondiale, 1986, citée dans *Le Monde*, 15 avril 1986.

En dépit d'une multiplication des rééchelonnements d'échéances (14 pays ont dû y recourir en 1984-1985), la part des recettes à l'exportation consacrée aux remboursements de la dette est passée d'une moyenne de 18 % en 1980 à 26 % deux ans plus tard et à 38 % pour les pays les plus pauvres. Ce ne sont ni l'actuelle et sans doute éphémère flambée des cours du café, ni la chute des prix du pétrole qui permettront de redresser une situation dont la gravité a été encore illustrée, en 1985, par une baisse de près de 3 % du PNB par habitant.

Que faire ? Il importe, tout d'abord, d'éliminer le financement de grands projets douteux sans retombées si ce n'est politiques ; bien que de telles réalisations se raréfient, la mesure est plus facile à souhaiter qu'à réaliser, car elle dépend non seulement de la conscience des gouvernements africains, mais aussi, et peut-être surtout, des multiples donateurs qui doivent coordonner leurs actions pour éviter les gaspillages et accepter de les intégrer dans des programmes définis par les Africains eux-mêmes.

Une hypothèse de croissance modeste permettrait tout juste d'inverser la tendance au déclin de l'Afrique subsaharienne ; elle n'en implique pas moins, selon la Banque mondiale, des ressources extérieures de 35,2 milliards de dollars par an pour couvrir le service de la dette et assurer un volant minimal d'importations. L'équation est simple : en estimant à 20 milliards de dollars par an les recettes à l'exportation, à 2,3 milliards l'allègement du fardeau de la dette par rééchelonnements interposés et à 9,5 milliards les flux cumulés d'aide à taux bonifiés, de crédits multilatéraux et de prêts et investissements à taux de marché, il manque encore 2,5 milliards de dollars. L'effort conjugué des institutions, comme la Banque mondiale, le FMI ou les banques régionales, devrait assurer 1 milliard supplémentaire. Reste à trouver 1,5 milliard, un chiffre qui représente un accroissement de 20 % des programmes d'aide bilatérale actuellement envisagés entre 1985 et 1990.

Hypothèse de travail, cette arithmétique renvoie la balle dans le camp des pays industriels. Or, plus l'Afrique sera capable de résoudre ses propres difficultés, moins les Africains dépendront d'une aide d'urgence parfois vitale, mais dont les effets déstabilisateurs ont été amplement illustrés ces dernières années.

Ajoutons, pour compléter ce tableau déprimant, que près de la moitié des réfugiés du monde sont des Africains.

### Les formes nouvelles de l'impérialisme

On comprend pourquoi, en avril 1980, le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Togolais Edem Kodjo, s'écriait à Lagos : « L'Afrique se meurt [...]. L'avenir nous semble sans avenir<sup>29</sup>. »

Plus que jamais, la caractéristique majeure de l'Afrique contemporaine est sa dépendance vis-à-vis de l'Occident. Cette dépendance est due à la misère, bien sûr, mais aussi au passé colonial récent, qui a entraîné une mouance très privilégiée vis-à-vis des anciennes métropoles.

29. Cité dans *L'Express*, 14-20 mars 1981.

Cette dépendance est assurément le fait de l'Occident, mais c'est aussi un fait interne, accepté, intériorisé, et ceci parce que, culturellement, le modèle de référence reste le modèle européen. Ainsi, sur le plan des investissements cumulés, la France n'arrive aujourd'hui qu'au troisième rang (avec 16 % du total), derrière la Grande-Bretagne (39 %) et les États-Unis (21 %), mais elle est actuellement la première exportatrice nette de capitaux vers l'Afrique et demeure, globalement, bien que talonnée par la RFA, son premier partenaire commercial et son principal fournisseur en assistance technique. Contrairement aux croyances communes, la pénétration des États-Unis demeure relativement limitée. Certes, elle est mieux répartie : avec près de 15 % en Afrique du Nord, 45 % en Afrique tropicale et 40 % en Afrique australe, les investissements américains se distribuent assez également sur l'ensemble du continent, tandis que la France est surtout présente dans le Nord et la Grande-Bretagne dans le Sud. Mais à part le domaine pétrolier (57,5 % des capitaux investis en 1976) ou minier (19,2 %), leur impact reste faible (9,3 % seulement dans le secteur industriel).

La conséquence, c'est que le modèle occidental de développement économique et social est présenté comme la seule explication positive du dynamisme historique universel : la clé de voûte du système est l'idée de progrès, mais identifié de façon réductrice au seul progrès scientifique et technique ; le développement se réduit à la « modernisation », c'est-à-dire à une intégration toujours plus forte au marché occidental.

En découlent le modèle de la réussite économique, de même que celui de l'analyse des classes sociales : les marxistes révolutionnaires locaux (que leur formation occidentale a orienté vers le modèle soviétique) sont désarçonnés par la difficulté de promouvoir la thèse de la prééminence de la classe ouvrière dans des pays où elle n'existait guère. Seule la Tanzanie a cherché à définir idéologiquement un socialisme enraciné dans les valeurs et les potentialités autochtones.

Cette dépendance entraîne une autre caractéristique commune à l'ensemble des pays et des peuples d'Afrique noire : une distorsion sociale profonde entre la masse et l'« élite ». Celle-ci (5 % seulement de la population en moyenne) aspire au niveau de vie occidental. Or, c'est justement ce modèle de consommation (au moins quatre fois plus élevé que pour le citoyen de base) que l'arrière-pays est incapable de supporter. La condition même de l'intégration de la minorité privilégiée dans le système mondial implique la marginalisation des masses sous la forme d'un sous-prolétariat rural ou urbain ; au lieu de mettre l'accent, dans un marché intérieur très étroit, sur la diffusion de biens de consommation très bon marché, les goûts de la minorité sociale imposent l'extraversion du commerce et réduisent l'économie à un appendice subalterne et morcelé du marché international.

Dans ces conditions, les injections de capitaux et les transferts de technologie se font surtout au profit de certaines oligarchies nationales ou des firmes multinationales. Ainsi, la GECAMINES du Zaïre, qui contrôle

en principe le cuivre et les autres métaux non ferreux, leader national pour l'apport de devises et de recettes fiscales a, en fait, sous-traité le travail et la commercialisation du cuivre à deux firmes contrôlées par la Société générale de Belgique. D'une façon générale, les grandes banques, maîtresses du jeu des investissements extérieurs en liaison avec les départements financiers et diplomatiques des États du Nord, ont pour motivation essentielle le profit de leurs opérations, quelles qu'en soient les incidences, en amont ou en aval, sur le plan local.

Sur le terrain, les résultats sont loin d'être inexistantes. Mais ils restent médiocres pour le marché intérieur. Le fait marquant est donc la baisse continue de l'épargne, qui s'est accentuée à partir du début des années 80 (fig. 11.3). Le déficit des opérations courantes combiné à la faiblesse du flux des investissements étrangers rend impératif le recours à l'emprunt. Mais celui-ci aggrave le problème du service de la dette (tableau 11.2)

Tableau 11.2. Évolution du poids de la dette dans les pays d'Afrique à faible revenu, 1970-1984

	1970	1974	1976	1978	1980	1981	1982	1983	1984
Rapport de la dette au PNB	17,5	23,5	27,7	26,9	39,8	43,4	47,7	52,0	54,5
Rapport de la dette aux exportations	75,2	99,5	135,3	162,3	175,8	216,5	260,5	279,5	278,1
Rapport des annuités de la dette aux exportations	6,1	8,6	8,5	9,6	12,5	13,8	15,7	16,5	19,9

[ Source : Banque mondiale, 1985, p. 24.]

Par ailleurs, le clientélisme et la corruption engendrent souvent des systèmes d'exploitation patrimoniale de l'État au profit des dirigeants : ces gestionnaires de l'économie et de l'État semblent ne plus avoir pour objet que de se partager — à leur profit et à celui de leurs clientèles régionales respectives — le « gâteau national ».

### La politique économique des pays socialistes

Dans le triangle des relations entre le Sud, l'Ouest et l'Est, le troisième partenaire reste pratiquement hors jeu. Pour les Africains, le « Nord » c'est avant tout l'Europe occidentale. C'est seulement avec la Conférence économique de Moscou (1952) que les Russes décidèrent d'élargir leur coopération financière, commerciale et technique en dehors du bloc oriental. En 1956, Khrouchtchev promit aux pays nouvellement décolonisés l'aide soviétique sans contrepartie. En revanche, le vice-président Nixon fit plusieurs voyages en Afrique, un bureau africain fut créé au Département d'État et les grandes fondations américaines s'investirent dans les questions du tiers monde.

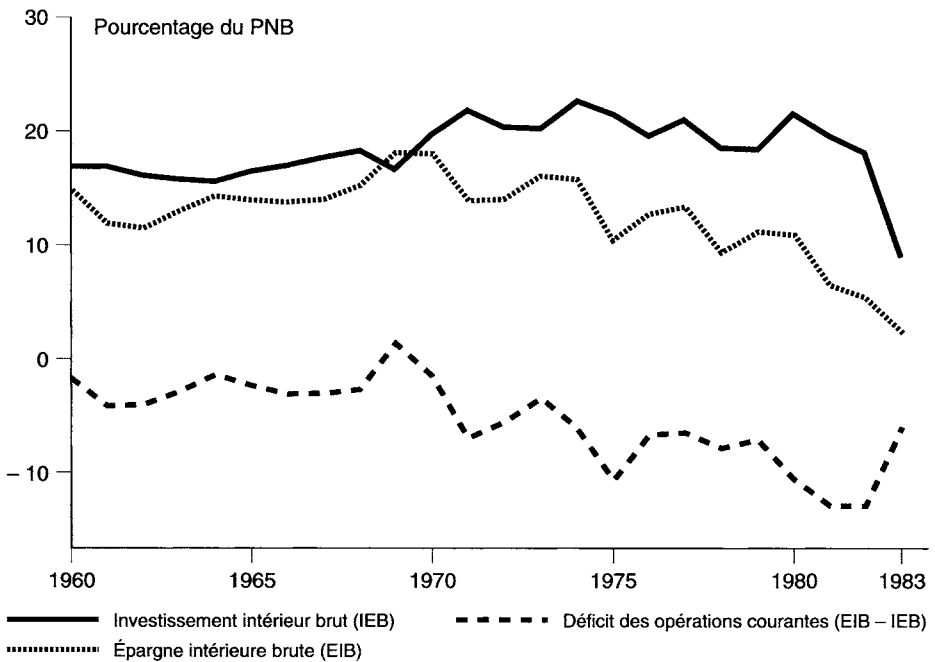


Fig. 11.3. Investissement et épargne en Afrique, 1960-1983, à l'exception des pays exportateurs de pétrole.

[Source: Banque mondiale, 1985, p. 49.]

C'est que la politique africaine, tôt entrée dans le cadre de la guerre froide, reste marquée par les impératifs stratégiques, comme en témoignent les interventions massives des Soviétiques en Angola, au Mozambique et en Éthiopie.

La Chine intervient à son tour, souvent pour contrecarrer l'action de l'URSS, par exemple en Somalie<sup>30</sup>; elle présente une alternative incontestable aux Africains sensibles au caractère original de l'expérience chinoise dont certaines caractéristiques, comme la dimension paysanne et agricole, correspondent bien aux conditions africaines. Indépendamment des options idéologiques, de nombreux États du continent recourent donc à l'expertise chinoise dans le domaine rizicole.

### Le rôle des organisations internationales

Lourdes machines souvent jugées trop bureaucratiques, les organisations internationales n'en effectuent pas moins un travail réel. Il y a d'abord l'énorme masse de dossiers et rapports techniques ou scientifiques qu'elles ont accumulés, sans compter l'action sur le terrain, par exemple contre

30. J. Herzog, 1979



l'analphabétisme (UNESCO), contre les épidémies (OMS), contre la sécheresse et la faim (FAO). Ces organisations sont appuyées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et le FMI dont les priorités sont déterminées par le sacro-saint critère de rentabilité, critère généralement mal accepté par les bénéficiaires de leur intervention, en particulier dans les domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, science et surtout culture). D'où la tentative de l'ONU de susciter un organisme nouveau, le Fonds international de développement agricole (FIDA) en vue d'« accroître la production alimentaire et améliorer le niveau nutritionnel des populations les plus pauvres ». L'accent y est mis sur les cultures vivrières à partir des communautés de base, sur la réorientation du crédit agricole vers les petits exploitants pour lesquels, à défaut de garantie hypothécaire ou mobilière, le créancier accepte la viabilité de l'entreprise. Le FIDA, pour éviter une bureaucratie ruineuse, entend utiliser au maximum les canaux des institutions existantes. Il a ainsi ouvert une voie nouvelle face à un constat nécessaire: il est impossible de répondre par une solution étroitement économique à des problèmes éminemment sociaux comme la malnutrition, la faim, la santé et le travail sur le continent africain.

### La réponse des Africains

Face aux pressions internationales, la première réponse des Africains fut le *non-alignement* et l'établissement ainsi que le renforcement de relations avec des pays en développement, avec les Arabes, les Asiatiques, les Latino-Américains et les peuples des Antilles, relations étudiées au chapitre 28 du présent ouvrage. Le non-alignement résultait de la conviction profonde, née de l'expérience, du peu d'influence que pouvaient exercer les pays sous-développés sur l'évolution des problèmes du Nord, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, sur le plan interne comme sur celui des conflits entre blocs.

Le non-alignement est effectivement né à l'époque de la guerre froide, au moment des affrontements les plus rudes entre l'Ouest et l'Est. Créé à l'initiative de trois leaders incontestés, Tito, Nehru et al-Nasser, il est devenu assez rapidement le point de ralliement de l'ensemble des pays du tiers monde: ils étaient 95 lors de la conférence de La Havane, en 1979. En Afrique, le non-alignement s'est développé précocement à la faveur de l'échec du mouvement afro-asiatique, après la conférence de Bandung (1955). Il est explicitement inscrit dans la Charte de l'OUA (1963). Cependant, les critères du non-alignement — « suivre une politique indépendante, fondée sur la coexistence pacifique » — sont suffisamment flous pour être interprétés avec une souplesse qui, en contentant tout le monde, en affaiblit singulièrement la signification, en raison d'une application de plus en plus laxiste (ainsi, l'interdiction de conclure une alliance militaire bilatérale avec une grande puissance est aujourd'hui aussi peu respectée du côté Ouest que du côté Est)<sup>31</sup>.

31. E. Berg, 1980.



11.3. Bernardo Vieira, président de la Guinée-Bissau, rencontrant M. A. Queredi, premier vice-président de la Banque mondiale, en octobre 1988.  
[Photo : © Banque mondiale, Washington.]

Ce qu'il en reste, néanmoins, c'est une revendication globale contre le « Nord ». À l'origine se trouve la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) fondée en 1964 par les Nations Unies sous la pression des pays sous-développés. Elle réunit alors près de 150 États dont 77 — connus depuis lors sous le nom de « Groupe des Soixante-Dix-Sept » bien qu'ils soient devenus 96 dès 1971 et 122 en 1982 — constituent l'expression coalisée des pays du tiers monde face au « groupe B » des États industriels. Leur action aboutit, en 1974, à une déclaration et à un programme commun, réclamant de voir substitué à l'ordre injuste de l'actuelle division internationale du travail « un ordre économique nouveau fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États ».

Inutile de dire que la confrontation Nord-Sud est apparue depuis lors bien décevante. La déception des partenaires africains est grande.

La création de « zones franches » industrielles — comme celle de Dakar — permet surtout aux pays de la CEE de protéger leurs biens à l'exportation. La revendication majeure des États ACP demeure celle d'un relèvement des prix de leurs matières premières exportées indexé sur l'inflation. Seule

cette éventualité pourrait leur permettre de financer l'importation massive de technologies avancées nécessaire à une nouvelle étape de leur industrialisation; alors ils pourraient peut-être, comme certains pays d'Asie, tirer parti de la conjonction de ressources naturelles favorables et d'une main-d'œuvre abondante à bon marché pour assurer, à leur tour, vers les centres développés, une exportation massive et libre de biens manufacturés. On est loin du compte.

Le repli de l'Afrique sur elle-même, constitué en un vaste ensemble panafricain intégré pour lequel Kwame Nkrumah fit tant d'efforts, n'est encore qu'un vœu pieux, malgré le nombre élevé d'accords économiques internes bilatéraux ou multilatéraux (fig. 11.4). Ceux-ci demeurent minés par un double obstacle: d'une part le tropisme majeur vers et à partir des pays industrialisés, d'autre part les rivalités politiques internes, qui contrecarrent l'efficacité des pulsions centripètes. La récession mondiale ne laisse augurer aucun progrès notable à court terme.

## Les nouvelles données

### L'Afrique du Sud

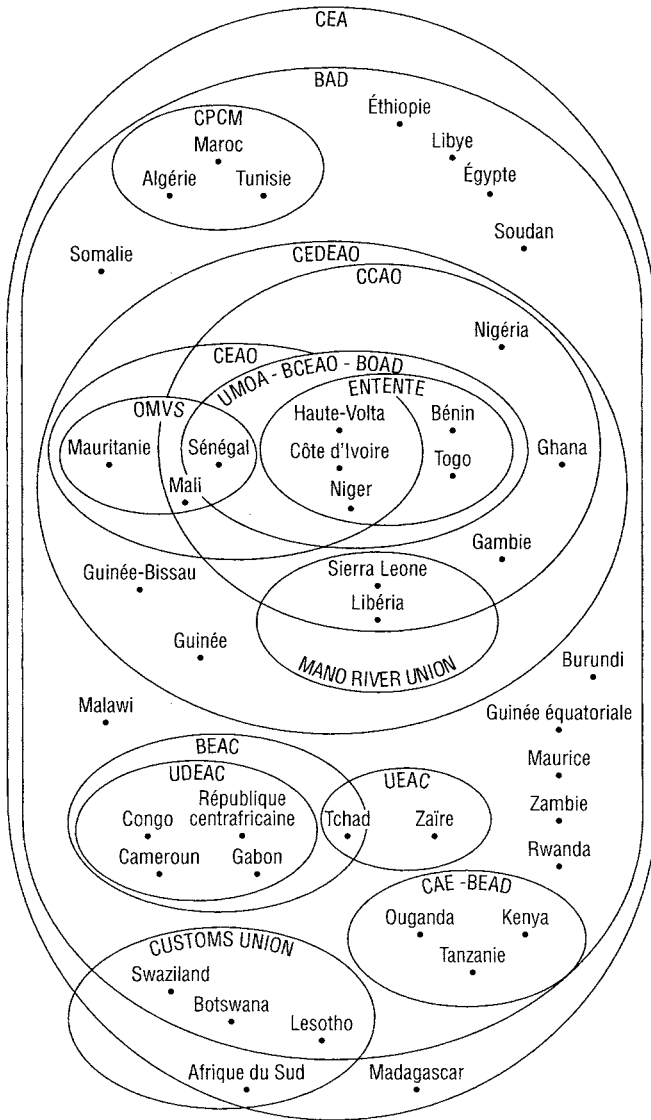
Une des clés de l'avenir de l'économie africaine est la façon dont va évoluer le problème sud-africain. L'Afrique du Sud, jusqu'à une date toute récente, incarnait sur place l'impérialisme: à la fois base stratégique et coffre-fort de l'Occident sur le continent, elle cristallisait la totalité des exigences revendicatives<sup>32</sup>: anticolonialiste, par la dépendance insupportable qu'elle impose à la Namibie et aux Africains d'Azanie; anti-impérialiste, par la souveraineté économique et militaire qu'elle symbolise en Afrique; et antiraciste, par le régime inique de l'*apartheid*, incarnant la croyance inadmissible que les Blancs sont supérieurs aux Noirs. Le fait que l'impérialisme occidental « lâche » les nationalistes afrikaners risque de modifier singulièrement les données dans un laps de temps réduit.

### La montée des prolétariats et le syndicalisme

Malgré la grande poussée nationaliste de la décolonisation, une jonction ultérieure de grande envergure entre revendications sociales et volonté politique n'a guère eu lieu.

En Afrique portugaise, à partir des années 60, l'effort d'industrialisation fut relativement poussé, aussi bien dans les mines angolaises que dans les grands ports mozambicains, mais le danger de la prolétarianisation fut jugulé par la mise en place d'un national-syndicalisme corporatif réservé aux seuls travailleurs qualifiés (scolarisés) qui bénéficia surtout aux nouveaux immigrants portugais. Le statut « indigène » fut révoqué en 1961, mais

32. C. Coquery-Vidrovitch, 1986.



BAD	Banque africaine de développement	CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale	CPCM	Comité permanent consultatif du Maghreb
BEAD	Banque est-africaine de développement	ENTENTE	Conseil des États de l'Entente
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est	UDEAC	Union douanière des États de l'Afrique centrale
CCAO	Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	UEAC	Union des États de l'Afrique centrale
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	UMOA	Union monétaire ouest-africaine

Fig. 11.4. Organisations régionales et subrégionales pour la coopération et l'intégration.  
 [Source: UNCTAD, TD/B/609/Add. 1 (vol. III), 1976 p. XI-XII. Cité dans *Cambridge History of Africa*, vol. VIII.]

les Africains ne pouvant être syndicalisés n'en furent pas moins cantonnés à des « associations professionnelles pour indigènes » soigneusement encadrées<sup>33</sup>.

En Afrique noire, du côté francophone, syndicats de cheminots et de fonctionnaires devinrent relativement puissants. Mais, aussi bien au sein de la classe politique que parmi les travailleurs insérés dans l'économie monétaire, l'idée de l'*assimilation* fut tenace et peu favorable à la lutte revendicative; la tradition politique et syndicale française en matière coloniale (y compris la Confédération générale du travail et le Parti communiste) renforça cette tendance à cantonner les revendications ouvrières dans la tradition du syndicalisme économique et social.

Du côté anglophone, la tradition réformiste trade-unioniste a préféré la procédure des négociations salariales à l'action violente. L'exemple nigérian est particulièrement éclairant: chaque vague de grèves entraîne l'arbitrage d'une commission d'enquête concluant généralement à des hausses de salaires. Doit-on parler, pour autant, d'« aristocratie ouvrière »? Incontestablement, l'ouvrier industriel nigérian est un prolétaire. Non loin de Lagos sont concentrés, autour d'une cinquantaine d'usines, plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers qui travaillent dans des secteurs variés à taux d'équipement élevé et à haute productivité. Les travailleurs sont expérimentés et organisés; or la mobilité professionnelle est nulle et les salaires plafonnent vite. Les ouvriers sont capables de se mobiliser sur un avantage local précis; ils font volontiers référence à l'exploitation générale impérialiste et aux inégalités criantes de la société nigériane. Mais l'ambition, de type « petit-bourgeois », est de devenir à terme de petits entrepreneurs indépendants: il s'agit d'une stratégie d'accommodation au sein du système existant renforcée, d'une façon générale, par le fait que nombreux sont les régimes politiques qui ont placé les organismes syndicaux sous contrôle étatique<sup>34</sup>. Le cas est quasi général en Afrique du Nord, paralysant une expression ouvrière pourtant quantitativement élevée.

Là encore, le tournant décisif peut venir d'Afrique du Sud, dorénavant dominée par un fait social majeur: le prolétariat urbain et minier constitue la grande majorité de la population active africaine<sup>35</sup>. Cette constatation, évidente pour les Noirs, reste vraie, bien que dans des proportions moindres, pour les Métis (*coloured people*) (13 500 employeurs pour 700 000 travailleurs) et les Indiens (17 000 pour 160 000). En Afrique du Sud, c'est la paysannerie et les classes moyennes qui dépendent désormais de la classe ouvrière et non le contraire. Certes, depuis l'explosion des grèves de Durban en 1973 puis, à nouveau, contre l'effervescence des années 80, la violence de la répression est jusqu'à présent venue à bout des soulèvements de travailleurs. Mais la Confédération du travail constituée tout récemment,

33. M. Cahen, 1984, p. 10-13.

34. Sur l'ensemble de l'évolution ouvrière subsaharienne en zones anglophone et francophone, voir C. Coquery-Vidrovitch 1988c, chap. 12 et 13.

35. D. Dutoit, 1981.

à Durban encore, et qui regroupe la quasi-totalité des organisations syndicales représente aujourd'hui une force de pression à la fois économique et politique qui pourrait devenir déterminante: l'ANC en a déjà tiré les conséquences, en incluant dans sa Charte de la liberté les revendications de base des travailleurs.

### La révolution démographique et urbaine

L'essor démographique, commencé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique du Nord mais amorcé autour des années 30 seulement en Afrique noire, a pris depuis la seconde guerre mondiale, et davantage encore depuis les indépendances, les proportions d'une explosion sans précédent. La phase de transition démographique ne sera guère atteinte avant 2015 environ.

Cette donnée constitue un élément majeur de l'économie africaine contemporaine, sans qu'on puisse en mesurer précisément les implications à long terme, car croissance démographique et croissance économique peuvent réagir l'une sur l'autre de façon contradictoire en fonction d'autres variables (politiques, sociales, culturelles).

À court terme, la situation est angoissante. Malgré une croissance réelle du PIB — ralentie néanmoins depuis 1973 —, le PIB par habitant, lui, accuse une baisse durable (tableaux 11.3 et 11.4). Néanmoins, malgré le surpeuplement de certaines zones (surtout compte tenu de la faible rentabilité agricole), le continent est loin d'être globalement surpeuplé. À terme, l'accroissement de la population présente des avantages économiques ailleurs éprouvés — même si aucun de ces paramètres n'a encore fonctionné en Afrique, où le développement économique a incontestablement, jusqu'à

Tableau 11.3. Population, PIB et PNB par habitant, en 1980

	Population (millions)	PNB (en milliards de dollars)	PNB (en milliards de dollars)	PNB/hab. (en dollars)
Afrique				
Pays à faible revenu	197	52	53	270
Pays à revenus intermédiaires (importateurs de pétrole)				
Afrique du Nord et Moyen-Orient	31	25	24	830
Afrique subsaharienne	780	26	27	330
Pays industriels (à économie de marché)				
	714	7 477	7 444	10 480

[Source: Banque mondiale, 1985.]

Tableau 11.4. Taux moyens de croissance annuelle du PIB et du PNB par habitant, 1965-1995

	1965-1973		1973-1980		1981		1982		1983		1984 <sup>a</sup>		1980-1985 <sup>b</sup>		Prévisions 1985-1995			
													minimales <sup>b</sup>		maximales <sup>b</sup>			
	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB	PIB	PNB
	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.	/hab.
<b>Afrique</b>																		
Pays à faible revenu	3,9	1,3	2,7	- 0,1	1,7	- 1,7	0,7	- 2,6	0,7	- 2,6	1,6	- 1,5	1,4	- 1,7	2,8	- 0,5	3,2	- 0,1
Pays à revenus intermédiaires (importateurs de pétrole)																		
Afrique du Nord et Moyen-Orient																		
	5,6	3,5	7,1	4,3	0,7	- 2,5	6,2	2,6	1,5	0,5	1,2	- 1,3						
Afrique subsaharienne	5,1	2,0	3,6	0,5	6,9	4,1	- 1,0	- 4,8	- 1,8	- 5,4	- 2,1	- 5,4						
<b>Pays industriels</b>																		
(à économie de marché)	4,7	3,7	2,8	2,1	1,4	0,7	- 0,3	- 1,0	2,6	1,5	4,8	4,3	2,3	1,8	2,5	2,0	4,3	3,7

a. Prévision.

b. Pourcentage moyen de variation annuelle.

[ Source : Banque mondiale, ]

présent, connu moins de succès que dans le reste du monde<sup>36</sup>. L'essor démographique permet l'élargissement du marché intérieur, la hausse de la production et les économies d'échelle; il accélère le remplacement de générations de travailleurs analphabètes par des jeunes instruits plus à même de s'adapter à la modernisation des méthodes culturelles et de l'emploi industriel.

Pour l'instant, plus significatif apparaît le spectaculaire renversement de tendance que l'Afrique est en train de vivre entre villes et campagnes. De 1950 à 1980, la croissance démographique a conduit au triplement de la population (de 219 à 560 millions d'habitants) et cette croissance fut, pour près des deux tiers, le fait des seules campagnes (85 % de la population en 1950; environ 60 % en 1980, mais 70 % pour l'Afrique noire). Toutefois, dans la même période, la population urbaine a été multipliée par 5 (de 32 à 133 millions), ce qui représente le taux de croissance de l'urbanisation le plus élevé du monde<sup>37</sup>. Aux environs de l'an 2000, non seulement la population aura doublé (en vingt-trois ans), mais elle sera majoritairement urbaine (55 %), et les villes enregistreront près des deux tiers de sa croissance totale. Néanmoins, il faut noter que ces prévisions ne tiennent pas compte de la tendance des années 90 marquées par une baisse de la croissance urbaine et une réduction de la population due au sida. La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle aura vu décupler la population urbaine africaine pour les mêmes raisons que sur les autres continents: la misère dans les campagnes, le manque de terre, la marginalisation sociale d'une part, le mirage de l'argent, la liberté et le modèle occidental que l'on trouve dans les villes d'autre part.

À l'échelle de chacun des 55 États africains, la pression du nombre ne se manifeste pas de façon uniforme, qu'il s'agisse des plus peuplés, comme le Nigéria (90 millions d'habitants) ou l'Éthiopie (31 millions), des plus étendus, comme le Zaïre ou le Soudan, ou des moins densément peuplés, comme la Mauritanie, le Niger ou le Gabon. Le Rwanda et le Burundi restent de petits États ruraux densément peuplés. Mais la plupart des pays africains sont confrontés de plein fouet à une vague d'urbanisation sans précédent. La ville africaine est aujourd'hui le lieu privilégié des affrontements politiques et sociaux et le creuset de formes nouvelles d'adaptation au monde « moderne », sous une forme difficile à saisir et mal cernée par l'appellation banalisée mais confuse de « secteur informel ». On a insisté, avec raison, sur les extraordinaires capacités d'adaptation, dénotant une réelle ingéniosité, des petits producteurs du secteur informel; loin d'être stagnant ou improductif, celui-ci serait susceptible de promouvoir des changements structurels en dynamisant les emplois offerts aux masses urbaines et rurales.

La réalité risque d'être à court terme beaucoup plus sombre. Tout laisse présager un afflux toujours croissant de bras inemployés en ville, obligés de démultiplier, par des subterfuges de plus en plus fragiles, un marché du

36. E. Boserup, 1985.

37. Nations Unies, 1981.



travail quasi stationnaire, ou soumis à une progression infiniment lente: l'absorption des travailleurs par le développement du secteur moderne est illusoire dans des pays où le taux de croissance démographique est supérieur à 2,5%; pour que les nouveaux arrivants sur le marché du travail soient insérés dans la société industrielle, il faudrait, en effet, que les emplois salariés concernent la moitié de la population active; or leur part atteint à peine 10 à 20%.

C'est bien là le drame des villes du tiers monde, qui révèle une évolution très différente de celle des foyers industriels du XIX<sup>e</sup> siècle européen: en définitive, il s'agit de partager, entre les éléments d'une masse populaire déferlante de plus en plus démunie, une offre de travail, donc de ressources et de marchés, de plus en plus inadaptée. D'où la formation du concept économique pessimiste d'*involution* urbaine, impliquant la difficulté quasi insurmontable d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté autrement que par l'émigration...

Ce qu'il faut en retenir, dès à présent, c'est que le flot turbulent de la croissance urbaine non ou mal maîtrisée est appelé à devenir, en Afrique noire comme ailleurs, le vecteur principal des bouleversements possibles: c'est en ville que se concentrent désormais les hommes, le travail, les systèmes d'organisation, que s'affirment les tutelles économiques et culturelles et que se détermine le pouvoir politique, bref que sont appelées à se déployer demain les dynamiques sociales déterminantes.

# L'agriculture et le développement rural

*Maxwell Owusu*

La politique agricole et le développement rural en Afrique ont été diversement pervertis par tous les aspects de l'héritage colonial. Des distorsions au niveau des politiques et de leur mise en œuvre ont compromis l'effort de culture et freiné la production.

La distorsion la plus analysée dans l'agriculture africaine est la tendance à privilégier excessivement les exportations. Le présent chapitre examinera la nature de cette perversion de la production. La préférence accordée aux cultures d'exportation a parfois abouti à *des économies du dessert et de la boisson* fondées sur la culture de produits comme le thé, le café, le sucre et le cacao pour les fabricants de desserts du monde occidental, alors que les Africains eux-mêmes manquent de denrées de base comme les céréales, la viande et les tubercules. Cette distorsion date de l'époque coloniale; dans des pays comme l'Algérie et le Kenya, elle s'est développée, sous le contrôle de colons blancs. Mais elle a persisté ensuite, notamment parce qu'il fallait des devises pour importer d'autres produits.

Dans le pire des cas, l'Afrique produit ce qu'elle ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas. Dans le secteur agricole proprement dit, cette généralisation n'est pas entièrement exacte puisque le continent produit une bonne partie (mais non la totalité) des aliments qu'il consomme. Toutefois, le pourcentage des aliments importés ne cesse de croître.

Plusieurs facteurs contribuent à l'expliquer: croissance démographique (augmentation du nombre de bouches à nourrir), évolution des modes de consommation (on consomme davantage de blé et de riz qu'auparavant), délabrement de l'infrastructure agricole (manque de pièces de rechange et

détérioration des routes), insuffisance des mesures incitant les agriculteurs locaux à accroître les cultures vivrières traditionnelles (maïs et tubercules) ou à se lancer dans de nouvelles cultures (riz et blé).

Les cultures de rapport se taillent la part du lion et absorbent des soins, une considération et des moyens démesurés. Le parti pris d'exportation continue à dominer le développement rural.

La deuxième perversion est le *parti pris urbain*. À un niveau plus général, c'est une politique qui subordonne les besoins de la population rurale aux exigences des citadins. Par habitant, les villes reçoivent une part plus importante des recettes de l'État que les campagnes. C'est vrai des hôpitaux et des écoles, des routes et des chemins de fer, de l'approvisionnement en électricité et en gaz, de la construction de logements et d'autres services.

Du point de vue de la politique agricole, il résulte de ce parti pris urbain que les gouvernements africains ont tendance à subventionner le consommateur urbain plutôt que le cultivateur. De nombreux gouvernements africains sont devenus virtuellement les otages de cette politique qu'ils maintiennent, même lorsque la Banque mondiale ou, plus fréquemment, le FMI exercent des pressions pour qu'ils s'en affranchissent. Le FMI a souvent recommandé de motiver l'agriculteur plutôt que de subventionner le consommateur. Mais la suppression des subventions alimentaires a parfois entraîné des émeutes sanglantes dans des villes aussi différentes que Tunis, Ndola, Le Caire ou Monrovia. En Afrique, les subventions alimentaires ont plutôt tendance à pénaliser les agriculteurs et à avantager les consommateurs. Elles relèvent pour l'essentiel de ce parti pris urbain qui oriente les priorités de l'agriculture.

Mais celui-ci a également été favorisé par d'autres facteurs. Comme nous le verrons ultérieurement dans ce chapitre, le système éducatif colonial dans son ensemble paraît presque avoir été conçu pour produire des *inadaptés ruraux*. Les paysans eux-mêmes s'estimaient trahis si, une fois instruits, leurs enfants ne tournaient pas le dos à la vie rurale. L'éducation était censée libérer du travail manuel et notamment agricole. Certains des meilleurs esprits africains ont été systématiquement soustraits à l'effort de production rurale. Les Africains instruits nés dans les villages étaient irrésistiblement attirés par le mirage de la vie urbaine. C'est ainsi que l'école a été enrôlée dans la lutte contre l'agriculture africaine. C'est un des aspects les plus pernicioseux du parti pris urbain dans le développement de l'Afrique.

Parfois, ce parti pris s'est manifesté sous la forme de demandes de subventions étrangères pour cultiver sur place une céréale comme le blé, surtout consommée dans les villes. L'un des exemples les plus spectaculaires de ce type de parti pris urbain est l'accord entre le Canada et la Tanzanie portant sur la culture du blé, avec des moyens ultramodernes, non loin des neiges du pic Uhuru. Que l'homme ne vive pas seulement de pain est peut-être vrai, dans cette partie de la Tanzanie en tout cas, l'homme ne vivait pas du tout de pain. Et pourtant, les Canadiens ont mené à bien ce grand projet. Les plaines du Hannan produisent d'impressionnantes

quantités de blé, destiné aux lointains consommateurs de pain des villes du pays. Le coût humain et écologique est élevé. Le premier est supporté par les pasteurs barabeg, que cette culture a chassés vers des pâturages de qualité inférieure. Le second est supporté par le sol qui, en cet endroit, est volcanique et subit plus d'averses torrentielles que les prairies de l'Alberta. La culture du blé a entraîné une érosion catastrophique. Une fois de plus, le parti pris urbain dans les stratégies africaines de développement s'est soldé par des pertes importantes.

Nous verrons ultérieurement que la troisième perversion de l'agriculture coloniale est liée *au rôle de l'État*. En ce qui concerne l'agriculture, les organismes semi-publics ont paradoxalement prospéré à la fois sous les bureaucraties coloniales et dans le contexte des expériences postcoloniales, socialistes ou autres. L'intervention des pouvoirs publics dans les productions de cultures de rapport a été particulièrement marquée. La culture de produits alimentaires de base en dehors du secteur de l'agriculture de subsistance s'est également ressentie de l'influence de l'État. Depuis les indépendances, les effectifs des offices de commercialisation de produits agricoles ont eu tendance à augmenter de façon spectaculaire, alors que leur efficacité diminuait. Ces offices sont devenus eux aussi les victimes du népotisme.

Comme c'était inévitable, le cultivateur fait également les frais de la bureaucratisation excessive de l'agriculture. C'est lui qui subventionne la bureaucratie — à l'inverse de ce qui se passe en Europe, où il est subventionné par l'État. En fait, les organismes semi-publics pléthoriques ont réduit sa marge bénéficiaire et risquent fort de le démotiver.

Quand, en 1987, le président Ibrahim Babangida décida de supprimer les offices de commercialisation du Nigéria, ce fut sans aucun doute pour des raisons politiques aussi bien qu'économiques. Mais, parmi celles-ci, figuraient certainement le souci d'efficacité et le désir de mettre en place de meilleurs stimulants pour les agriculteurs et, en particulier, d'améliorer leur marge bénéficiaire. La fermeture des offices de commercialisation fut aussi, symboliquement, une forme de décolonisation, avec une réduction de la taille des bureaucraties du secteur semi-public. Nous reviendrons sur certains de ces thèmes dans le présent chapitre.

Quatrième grande perversion héritée de l'agriculture coloniale: le *parti pris masculin*. Traditionnellement, l'agriculture africaine était en grande partie l'affaire des femmes, qui étaient souvent plus nombreuses que les hommes à travailler la terre. L'influence coloniale n'a pas mis un terme à la prépondérance numérique des femmes, mais elle a contribué à les marginaliser. Dans le cadre traditionnel, les femmes jouaient un rôle considérable dans la fixation de la valeur des produits. Avec l'entrée en scène de l'économie monétaire, elles avaient pu conserver une voix prédominante dans la détermination des *prix* sur le marché local, où règnent le brouhaha et l'agitation des échanges et des marchandages traditionnels. Mais plusieurs transformations de type colonial ont contribué à modifier cet équilibre au profit des hommes, en particulier pour la détermination de la valeur des produits agricoles. Parmi ces

facteurs figure justement l'office de commercialisation, dont le personnel est en très grande majorité masculin. Les organismes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur sont le domaine réservé des hommes, qui ont marginalisé l'apport des femmes dans la fixation du prix des produits agricoles.

Il convient de mentionner, à cet égard, l'internationalisation des économies africaines. Les économies locales traditionnelles donnaient aux femmes un poids considérable dans les processus d'échange. Mais dès qu'il a fallu établir des contacts avec des acheteurs lointains du Japon, d'Europe et des Amériques, les conseils d'administration des entreprises africaines, presque exclusivement composés d'hommes, prirent les choses en main.

La modernisation de l'agriculture a également accru le recours aux organismes de *crédit* pour acheter semences, engrais et matériel, et pour construire des installations de stockage. Le développement du crédit, pendant et après la période coloniale, a souvent accru le rôle des hommes. Du fait des entraves locales à la possession de terres par des femmes, comme des préjugés plus universels concernant leur réputation de solvabilité bancaire, la monétarisation de l'agriculture africaine a contribué à marginaliser la cultivatrice.

Le développement même des cultures de rapport a renforcé le parti pris masculin dans l'agriculture africaine. Les femmes d'Afrique avaient souvent la haute main sur la culture de l'igname, du manioc et du maïs. Mais dans celle du tabac en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), du sucre en Ouganda ou du sisal au Tanganyika (actuelle Tanzanie), le savoir-faire féminin a commencé à reculer devant la planification et le calcul masculins. Certes, la main-d'œuvre féminine est encore nécessaire, même pour les cultures de rapport. À Karicho (Kenya), ce sont en grande majorité les femmes qui cueillent le thé. En revanche, la culture du tabac au Zimbabwe et la récolte du latex au Libéria sont essentiellement des travaux d'hommes. Tout compte fait, les cultures de rapport ont fait pencher la balance en faveur du travail masculin.

Le passage de la *gestion* du côté des hommes, en matière de cultures de rapport, constitue une évolution au moins aussi importante. Dans le cadre des cultures vivrières traditionnelles, les femmes étaient beaucoup plus consultées qu'elles ne le sont quand il s'agit de cultures de rapport. Les fonctions de production, de transformation, de fixation des prix et d'exportation des cultures de rapport sont devenues essentiellement masculines.

Telles sont donc quatre des principales perversions que le colonialisme a léguées à l'agriculture africaine et aux modèles de développement africain. Le présent chapitre analysera les tendances fondamentales de l'histoire de l'agriculture contemporaine, compte tenu de l'héritage colonial et des distorsions qu'il a entraînées. Au premier rang de celles-ci figurent la priorité aux exportations, le poids des villes, l'accroissement du rôle de l'État et la primauté des hommes. Mais le chapitre mettra en évidence les autres forces qui influent sur le rythme et les orientations de l'agriculture africaine.



12.1. Femme agricultrice au Maroc.  
[Photo: © Almasry, Paris.]

## La production paysanne africaine et les plantations

La proportion de la population active des pays africains qui se consacre à l'agriculture de *subsistance* (culture et élevage), à l'agriculture de rapport ou aux deux varie, estime-t-on, entre 65 et 95 %. Au moins 80 % des quelque 500 millions d'Africains vivent de l'agriculture, le gros du travail de plantation, de sarclage, de récolte, de transformation simple et de commercialisation étant fait par les femmes<sup>1</sup>.

Dans une évaluation comparée de l'importance relative de l'agriculture de subsistance dans les pays sous-développés, K. C. Abercrombie relève qu'en Afrique les exportations représentent une proportion plus élevée de la production agricole totale qu'au Proche-Orient ou en Extrême-Orient, mais que les ventes sur le marché intérieur y sont moindres que dans ces deux régions<sup>2</sup>. Ceci est à rapprocher du fait que, comme on le sait, le colonialisme a réorienté radicalement le secteur rural africain vers une production de rapport tournée vers l'exportation, et non vers les marchés *intérieurs*.

En Algérie, au Kenya, en Angola et au Mozambique, la plantation coloniale, qui était le principal type d'exploitation, a plus ou moins disparu après l'indépendance. Toutefois, au Kenya et surtout en Tanzanie, les plantations de sisal, de café, de thé, de tabac, de pyrèthres et d'hévéas employaient encore dans les années 60 environ un tiers de la population active. À Zanzibar, les plantations de girofliers et de cocotiers appartenant à des Arabes et à des Indiens sont encore nombreuses. En Zambie, une grande partie de la production agricole commerciale provient toujours des centaines d'exploitations appartenant à des colons qui sont implantées le long des principales lignes de chemin de fer.

Les plantations sont connues pour les travaux de recherche qui y sont effectués et leur productivité, lorsqu'elles sont convenablement gérées et financées. Cependant, elles n'ont pas beaucoup contribué à réduire la pauvreté dans les zones rurales ni favorisé la création d'entreprises avec participation à la gestion, comme le montre l'exemple de la Firestone Tire and Rubber Company du Libéria<sup>3</sup>. Après la seconde guerre mondiale, une forme nouvelle d'exploitation a fait son apparition dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir l'agriculture pratiquée par de grandes sociétés. Certains indices donnent également à penser que les agro-industries multinationales pourraient jouer un rôle croissant à l'avenir dans la production agricole de certains pays d'Afrique<sup>4</sup>.

1. CIDA, 1984, p. 12.

2. K. C. Abercrombie, 1961.

3. R. L. Curry, 1971; G. L. Beckford, 1972.

4. C. Windstrand et S. Amin, 1975.

## Agriculture et colonisation agraire : programmes et coopératives

Le plan de mise en valeur de la Gezira, au Soudan, fut l'un des premiers grands projets réussis de colonisation agraire dans l'Afrique coloniale. C'était un grand programme, entièrement tourné vers l'exportation, de culture irriguée et mécanisée du coton. Il commença à fonctionner à plein régime en 1925 et, jusqu'en 1950, époque à laquelle sa gestion fut reprise par un organisme public, le Sudan Gezira Board, il fut géré en association par le gouvernement, des cultivateurs à bail africains et deux sociétés commerciales chargées de diriger les opérations. Considéré comme « la clé de voûte de l'économie soudanaise », il regroupait en 1958 environ 26 000 cultivateurs à bail soudanais<sup>5</sup>. Le plan de production d'arachide en Afrique orientale, lancé en 1946 par la British Overseas Food Corporation, se révéla par contre être l'un des plus désastreux de ces projets grandioses.

Ailleurs en Afrique, dans l'est de la Rhodésie du Nord<sup>6</sup> (actuelle Zambie) par exemple, confrontés aux problèmes de la surpopulation, du manque de terres, de l'érosion et de l'épuisement des sols dus à la surexploitation qu'avaient entraînée les mesures coloniales, les gouvernements coloniaux réinstallèrent des Africains de manière à ce qu'ils bénéficient de conditions plus favorables à l'agriculture. Les Français, dans leurs possessions d'Afrique équatoriale et occidentale, et les Belges au Congo mirent en œuvre de nombreux programmes de colonisation agraire visant à améliorer et à stabiliser l'agriculture paysanne ainsi qu'à intensifier les cultures commerciales.

À la fin de l'époque coloniale, il existait un grand nombre de coopératives de commercialisation, de services et de crédit qui se chargeaient de regrouper et d'écouler la production des petits paysans. La création de coopératives fournissant entre autres des services de commercialisation, d'entrepôt, de broyage, de transport et de crédit a permis aux Africains de réaliser de grands progrès dans la culture du cacao au Ghana et au Nigéria et dans celle du café en Tanzanie (tableau 12.1). En Afrique-Occidentale française, la Société indigène de prévoyance aidait les agriculteurs à perfectionner leurs méthodes de culture.

Depuis l'indépendance, les gouvernements et des sociétés publiques interviennent, dans de nombreuses régions d'Afrique, dans le développement de l'agriculture suivant des principes capitalistes modernes (et parfois selon des principes socialistes) et les coopératives gérées par l'État se sont partout multipliées. De nouveaux programmes de mise en valeur ont été mis sur pied pour stimuler la transformation de l'agriculture et le développement rural. Ils varient considérablement sur le plan de l'ampleur des méthodes, des

5. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 491-493; D. H. Reader, 1964, p. 34.

6. W. Allan, 1965.



Tableau 12.1. Nombre et chiffre d'affaires des sociétés de consommateurs et de commercialisation dans un certain nombre de territoires, 1954 et 1957

Territoire <sup>a</sup>	Nombre <sup>b</sup>		Chiffre d'affaires (en milliers de livres sterling)	
	1954	1957	1954	1957
<b>Sociétés de consommateurs</b>				
Rhodésie du Nord (Zambie)	24	21	490	2 020
Nyasaland (Malawi)	16	12	36	124
Kenya	17	17	3 787	4 510
Tanganyika (Tanzanie)	4	5	26	35
Ouganda	11	5	128	53
Zanzibar (partie de la Tanzanie)	2	2	2	9
Côte-de-l'Or (Ghana)	16	6 <sup>c</sup>	—	27 <sup>c</sup>
Nigéria	50	37	41	500
Sierra Leone	2	1	—	16
<b>Sociétés de commercialisation</b>				
Rhodésie du Nord (Zambie)	80	138	3 638	4 578
Nyasaland (Malawi)	48	70	68	83
Kenya	297	425	12 264	18 491
Tanganyika (Tanzanie)	231	462	7 830	10 360
Ouganda	991	1 373	2 619	4 112
Zanzibar (partie de la Tanzanie)	1	2	—	<sup>d</sup>
Côte-de-l'Or (Ghana)	363	376 <sup>c</sup>	6 059	7 457
Nigéria	538	1 105	2 188	4 331
Sierra Leone	133	216	138	218

— Données non disponibles.

a. Noms actuels des pays entre parenthèses.

b. À la fin de l'année.

c. 1955.

d. Moins de 1 000 livres sterling.

[Source: *Cooperative information circular for the Colonial Territories*, novembre 1955, janvier 1957, février 1958 et mars 1959 (publié par Cooperative Union Ltd, Manchester, Grande-Bretagne).]

objectifs et des résultats: depuis les petits projets pilotes visant à éprouver l'adaptabilité du matériel agricole et des techniques nouvelles aux conditions écologiques et agronomiques de l'Afrique jusqu'à de gigantesques entreprises comme celle du grand barrage d'Assouan, en Égypte, qui a triplé la superficie des terres arables, autorisé la culture irriguée tout au long de l'année et permis l'établissement de 180 000 pêcheurs et paysans<sup>7</sup>.

La Tanzanie a lancé la politique de l'*ujamaa*, visant à regrouper en villages la population rurale dispersée afin de rendre les services, agricoles et

7. *The Economist*, 25 mai-1<sup>er</sup> juin 1984, p. 42.

autres, facilement accessibles aux paysans dans le cadre d'une organisation collective<sup>8</sup>. Aux premiers temps de l'indépendance, le modèle du *moshav* israélien fournissant des services centralisés de culture, de commercialisation et d'aide sociale à de petites exploitations individuelles inspira fréquemment la mise en valeur agricole en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les programmes mis en œuvre au Nigéria occidental en 1959 s'inspiraient ainsi systématiquement de ce type de structure. En Tanzanie, au Kenya et au Ghana, les conseillers israéliens jouèrent un rôle essentiel dans la mise au point des programmes agricoles<sup>9</sup>.

Plusieurs pays ont bâti des plans d'exploitation mécanisée pour étendre les surfaces cultivées et accroître la productivité. Au Nigéria occidental, des programmes facilitant l'installation des agriculteurs ont été mis en œuvre pour contrecarrer la migration vers les villes des jeunes quittant l'école<sup>10</sup>, tandis qu'au Kenya, le programme *Million Acre* visait à redistribuer les exploitations des Européens à des cultivateurs africains sans terre. D'après R. Chambers, rares furent les plans de mise en valeur prévoyant des formes communautaires de régime foncier<sup>11</sup>. À partir des années 70, avec l'assistance de la Banque mondiale et d'autres organismes de développement, tels que l'United States Agency for International Development (USAID) ou l'Agence canadienne de coopération pour le développement international (ACDI), une multitude de programmes de développement rural intégré visant à combattre la pauvreté ont été mis en œuvre dans toute l'Afrique; ils portent notamment sur des ouvrages d'irrigation, le développement de l'élevage, la conservation des sols et de l'eau, le crédit, le développement de l'infrastructure et ont tous pour objectif d'accroître la production agricole et les revenus ruraux et de réduire la pauvreté de la population rurale en termes absolus aussi bien que relatifs<sup>12</sup>.

## La commercialisation des produits agricoles et le mécanisme des prix

Le système de commercialisation des produits agricoles et les prix proposés aux paysans sur les principaux marchés, qui déterminent leurs revenus et par conséquent en partie leur niveau de vie, sont les manifestations les plus évidentes du double caractère, à la fois colonial et néocolonial, de l'agriculture et du développement rural en Afrique.

Depuis la grande dépression et, plus particulièrement, depuis la seconde guerre mondiale, les gouvernements coloniaux, en donnant une nouvelle

8. J. Nyerere, 1967*b*.

9. L. Cliffe et G. Cunningham, 1973.

10. D. Olatunbosun, 1967.

11. R. Chambers, 1969.

12. R. L. Ayres, 1983.

impulsion au développement économique et social de leurs territoires africains, puis, avec l'accès à l'indépendance politique, les gouvernements africains *centralisateurs*, qui ont mené une politique d'industrialisation axée sur la substitution des importations et la création d'industries locales, notamment pour la transformation des produits alimentaires, sont intervenus systématiquement sur le marché des produits agricoles, qu'il s'agisse aussi bien des cultures d'exportation que des denrées alimentaires de base destinées à la consommation intérieure.

Au nombre des objectifs officiels de ces interventions de l'État, par l'intermédiaire de services spécialisés dans la commercialisation des produits, figurent la stabilisation des prix à la production, et donc la stabilisation des revenus des agriculteurs, et l'utilisation des excédents au bénéfice des communautés agricoles ainsi que le développement général des pays africains. La commercialisation demeure en effet en Afrique l'un des principaux goulets d'étranglement du développement de l'agriculture.

Le problème de la commercialisation tient en partie à l'héritage colonial : les ministères de l'agriculture, les offices et autres organismes de commercialisation créés avant l'indépendance s'employaient avant tout à favoriser les cultures d'exportation destinées aux marchés extérieurs<sup>13</sup>. En conséquence, dans la majorité des pays africains le gros des revenus monétaires du secteur commercial de l'économie rurale en est venu à dépendre des conditions de l'offre et de la demande sur les marchés des pays industrialisés, ainsi que de prix fixés officiellement et réglementés.

Mis à part les effets des mesures officielles de contrôle, la structure de la commercialisation héritée de la période coloniale et les prix sont influencés par plusieurs autres facteurs : la médiocrité des infrastructures (dans de nombreux pays, le transport des produits agricoles au marché se fait toujours sur la tête, en charrette à bras, en pirogue, à bicyclette ou à dos de chameau) et des conditions de stockage, des techniques de récolte, des installations de transformation et de conditionnement ; le caractère limité ou très limité des possibilités d'accès au crédit et au capital ; les rendements bas et incertains des cultures ; l'insuffisance de l'information sur le marché et les prix, jointe à la médiocrité des moyens de communication, de vulgarisation et autres réseaux institutionnels.

La plupart des institutions et des infrastructures héritées de l'époque coloniale ont été créées pour faciliter le commerce colonial d'exportation et d'importation, c'est-à-dire pour relier aux ports les zones de plantations et de cultures marchandes et permettre aux biens de consommation manufacturés d'arriver dans ces zones pour y être vendus. En 1957, si l'on en croit certaines estimations, un quart de toutes les exportations de l'Afrique tropicale provenait de régions situées à moins de 161 kilomètres de la côte, et cette proportion était beaucoup plus élevée pour les seules exportations agricoles<sup>14</sup>.

13. Voir, par exemple, S. La-Anyane, 1970 et 1971.

14. D. Grigg, 1970, p. 81.

Le cadre institutionnel et les infrastructures n'ont pas été conçus pour faciliter la vente des biens de production locale sur le marché intérieur. Ainsi, on n'a pas construit de réseau routier durable permettant le transport, vers les marchés des centres urbains, de denrées alimentaires volumineuses (faible valeur par unité de poids) produites dans des exploitations éloignées et dispersées. Dans la plupart des pays tropicaux d'Afrique, il n'existe pas de moyens de transport et de stockage permettant d'assurer la conservation des denrées alimentaires en transit, si bien qu'une forte proportion des excédents est forcément perdue. La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) évalue à 10 % les pertes postérieures à la récolte pour les productions céréalières et les situe entre 30 et 50 % pour les fruits et légumes. À titre de comparaison, ces pertes sont de l'ordre de 2 à 3 % dans les pays industrialisés. Les produits qui atteignent le marché urbain ont donc tendance à se vendre relativement cher malgré le contrôle des prix, ce qui contribue à augmenter le coût de la vie dans les villes<sup>15</sup>.

Dans de nombreux pays africains, les problèmes que posent, tant au producteur qu'au consommateur, l'instabilité des marchés et la fluctuation des prix des denrées alimentaires de base existent en dépit et, même, à cause de la sévérité du contrôle exercé par les pouvoirs publics sur le commerce des produits alimentaires, mesure censée *stabiliser* et uniformiser les prix. De faibles prix à la production, obtenus par l'intervention du gouvernement, et les incertitudes pesant sur ces prix obligent souvent les paysans à produire avant tout pour subvenir à leurs besoins; cette situation contribue à détourner les jeunes qui quittent l'école de l'agriculture, surtout en Afrique de l'Ouest, ce qui ne fait qu'accroître la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur.

De plus en plus, le petit exploitant africain travaille à la fois *pour l'exportation*, pour les marchés intérieurs (marchés périphériques, villes minières, marchés urbains) et pour subvenir à ses propres besoins, cette dernière production constituant l'élément dominant dans de nombreux pays du continent. Ainsi s'expliquent en partie les modifications intervenues dans le volume de l'offre intérieure de produits alimentaires.

### Offices de commercialisation, coopératives et contrôle des prix

Depuis les années 30, trois grands moyens ont été employés pour résoudre la quasi-totalité des problèmes de commercialisation qui se sont posés en Afrique: offices et organismes spécialisés, coopératives de commercialisation et contrôle des prix. En Afrique de l'Est, du Centre, du Sud et du Nord, où les colons européens occupaient une place prépondérante dans l'agriculture, la production et la commercialisation des produits agricoles de grande valeur s'opéraient dans le cadre d'un système de monopoles légaux ou quasi légaux qui excluaient les Africains. Au Kenya, par exemple, la

15. FAO, 1977.

quasi-coopérative qu'était la Kenya Farmers Association achetait et vendait les céréales, distribuait les semences et finit par avoir pratiquement le monopole de la meunerie, tandis que la Kenya Cooperative Creameries avait la haute main sur le lucratif marché intérieur des produits laitiers et du bacon grâce à un système de tarifs protecteurs associé à une législation fixant les prix dans les années d'avant et d'après-guerre. En Algérie, en application d'un décret de 1947 du gouvernement français, la majeure partie de la production agricole largement bénéficiaire des colons (vin, céréales, légumes, fruits, tabac, coton, figues, olives, betterave à sucre) était commercialisée par l'intermédiaire de 449 coopératives, notamment l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) et la Coopérative d'achat des fabricants algériens (CAFA), qui étaient fortement subventionnées par les colons, le gouvernement métropolitain et des organismes de crédit tels que la Caisse algérienne de crédit agricole mutuel (CACAM)<sup>16</sup>. Dans le reste de l'Afrique coloniale, avant la seconde guerre mondiale, le commerce d'exportation des produits agricoles était aux mains de sociétés européennes qui employaient comme intermédiaires, en Afrique de l'Ouest, des Africains — dans certaines régions, également des Libanais et des Syriens et, en Afrique de l'Est, des Asiatiques — pour acheter les produits aux cultivateurs et en assurer le transport jusqu'aux chaînes de magasins et d'entrepôts qu'elles possédaient. En Afrique britannique, la plus importante de ces sociétés était la United Africa Group.

Dans des pays comme l'Ouganda, la Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et le Nigéria, où la petite exploitation africaine était à la base du développement, il existait des sociétés coopératives africaines s'occupant essentiellement de l'exportation des cultures de rapport mais, avant comme après la guerre, elles ne représentaient généralement, en pourcentage, qu'une faible part de la production totale. Par exemple, en 1939/40, il y avait en Côte-de-l'Or, à l'époque principal producteur mondial de cacao, 395 sociétés coopératives regroupant au total 10 282 adhérents. Ces sociétés commercialisèrent, cette année-là, 3 971 tonnes de cacao, soit 2,2 % de la récolte totale du pays, le reste, soit près de 98 %, étant entre les mains de 13 sociétés étrangères. En 1952/53, la part des coopératives avait augmenté mais n'était encore que de 19,2 % de la production totale (voir, pour le détail, les tableaux 12.2 et 12.3). À la fin du régime colonial, la commercialisation d'une très forte proportion de toutes les principales exportations agricoles des territoires britanniques d'Afrique, y compris pratiquement toutes les exportations produites par des Africains, était effectuée par des organismes d'État ayant le monopole des exportations, à savoir les offices de commercialisation qui réglementaient toutes les opérations d'achat et de vente. La situation était analogue dans la plus grande partie de l'Afrique francophone<sup>17</sup>.

16. Voir T. L. Blair, 1970.

17. Pour une analyse détaillée du fonctionnement des offices et organismes de commercialisation, voir R. Dumont, 1966; R. H. Bates, 1981; P. T. Bauer, 1981.

Tableau 12.2. Évolution des sociétés coopératives de la Côte-de-l'Or

Année	Nombre de sociétés	Nombre total de membres	Tonnes de cacao commercialisées	Cacao des coopératives en pourcentage de la récolte totale de la Côte-de-l'Or
1939/40	395	10 282	3 971	2,2
1940/41	285	6 539	6 736	2,8
1941/42	265	6 375	9 924	4,0
1942/43	253	6 149	9 446	4,6
1943/44 <sup>a</sup>	254	6 439	12 420	6,3
1944/45 <sup>b</sup>	150	6 102	16 765	7,3
1945/46	97	6 712	14 604	7,0
1946/47 <sup>c</sup>	106	7 948	14 451	7,5
1947/48	134	11 919	21 942	10,6
1948/49	160	13 133	27 720	10,1
1949/50	179	14 612	29 468	11,6
1950/51	199	16 355	31 617	12,1
1951/52	225	18 398	28 818	13,7
1952/53	291	26 287	47 423	19,2

a. Department of Co-operation, créé en 1944.

b. Gold Coast Co-operative Federation, créée en novembre 1944.

c. Gold Coast Co-operative Bank Ltd., fondée en 1946.

[Source: J. C. De Graft-Johnson, 1958, p. 78.]

Tableau 12.3. Évolution des sociétés coopératives cacaoyères du Nigéria

Année	Nombre de sociétés	Nombre total de membres	Tonnes de cacao commercialisées	Cacao des coopératives en pourcentage de la récolte totale du Nigéria
1939/40	138	9 346	5 915	5,24
1946/47	242	18 549	13 253	11,95
1947/48	283	20 585	11 090	14,68
1948/49	276	19 404	12 918	11,96
1949/50	309	21 299	9 697	9,65
1950/51	319	19 529	10 908	9,01

[Source: J. C. De Graft-Johnson, 1958, p. 95.]

Les offices de commercialisation ont accumulé d'importants bénéfices en raison d'une forte demande mondiale et des prix élevés des produits de base, notamment à la fin des années 40 et dans les années 50. Entre 1940 et 1962, les excédents des offices de commercialisation et le prélèvement de fortes taxes à l'exportation ont entraîné pour les producteurs une perte d'au moins 700 millions de livres sterling. Ces droits qui frappaient essentiellement les petits exploitants représentaient en moyenne entre le tiers et la moitié de la valeur commerciale de la production. Les offices de commercialisation, dans l'Afrique coloniale et postcoloniale, imposèrent lourdement les cultures de rapport, ce qui a « freiné l'expansion de ces cultures, l'accumulation du capital privé et le développement d'une paysannerie prospère et d'une classe moyenne indépendante<sup>18</sup> ». Les excédents de la balance commerciale de l'Ouganda et de l'Afrique de l'Ouest étant détenus en livres sterling pendant la période coloniale, il s'opérait en fait un transfert forcé de ressources des colonies vers la métropole. Après l'indépendance, les sommes considérables qui affluèrent dans les caisses des gouvernements africains et des organismes qui en dépendaient grâce au monopole d'État sur les exportations favorisèrent la corruption généralisée de la classe politique et de l'administration, dans la mesure où elles servirent à promouvoir un développement national qui privilégiait le secteur urbain et parce que leur contrôle devint l'un des grands enjeux de la lutte pour le pouvoir, comme le montre clairement l'exemple de l'Afrique de l'Ouest<sup>19</sup>.

Outre leur intervention dans la commercialisation des cultures d'exportation, les gouvernements africains sont intervenus directement dans celle des denrées alimentaires de base, ce qui entraîna des répercussions profondes sur les ventes de denrées d'exportation et de produits alimentaires dans l'Afrique indépendante. Dans un certain nombre de pays (le Ghana, la Zambie, les pays du Sahel, la Tanzanie et le Kenya par exemple), le rôle joué par l'État dans la commercialisation des denrées alimentaires s'est beaucoup renforcé. Ainsi, entre 1971 et 1976, le gouvernement tanzanien, par le truchement de ses offices de commercialisation en position de monopsonne, offrait aux paysans, pour les principales céréales, des prix d'achat représentant entre un cinquième et la moitié des cours pratiqués sur le marché mondial<sup>20</sup>. Ces agences gouvernementales de commercialisation, qui opèrent légalement, achètent les produits agricoles à des prix officiellement fixés au-dessous des prix du marché et les écoulent en ville par l'intermédiaire de points de vente où les prix sont contrôlés. Dans plusieurs pays d'Afrique, de nombreux produits agricoles sont soumis à un contrôle officiel des prix.

Pour maintenir à un faible niveau les prix à la consommation des produits alimentaires sur les marchés urbains, les organismes de commercialisation importent des produits alimentaires, ce qui équivaut à susciter une concurrence avec les producteurs locaux sur le marché urbain et, par conséquent, à abaisser les prix payés aux agriculteurs, politique qui tend à aggraver la

18. P. T. Bauer, 1981, p. 180.

19. Voir, par exemple, V. Le Vine, 1975.

20. R. H. Bates, 1981, p. 39 et 85.

pauvreté de la population rurale. Les importations sont subventionnées par des taux de change surévalués qui abaissent les prix apparents des denrées importées, en particulier lorsque le prix intérieur est supérieur au cours pratiqué sur le marché mondial. Les prix des denrées alimentaires de base étant subventionnés par l'État, les importations de ces denrées représentent de plus en plus, depuis 1970, un poste essentiel de la balance des paiements dans plusieurs pays d'Afrique. Les travailleurs urbains, organisés et militants, ayant montré qu'ils étaient capables de renverser des gouvernements africains par des manifestations et des émeutes déclenchées contre les prix trop élevés des denrées alimentaires et le coût de la vie en général, les gouvernements ont eu tout intérêt à maintenir ces prix aussi bas que possible, malgré les effets négatifs du contrôle officiel des prix et bien que l'encadrement des opérations d'achat, de vente et de distribution se soit révélé onéreux et dans l'ensemble peu efficace<sup>21</sup>. Les politiques officielles menées en matière de prix alimentaires ont eu notamment pour résultats: une chute de la production intérieure de denrées alimentaires; l'augmentation et l'expansion du commerce illicite et de la contrebande qui permettent aux producteurs d'échapper ou de faire pièce au monopole de l'État en matière de commercialisation et de tenter d'accroître leurs bénéfices, même si l'État subventionne fortement les facteurs de production — engrais, semences, équipements mécaniques — et les crédits alloués aux agriculteurs. La contrebande dont font l'objet les produits des cultures vivrières comme ceux des cultures d'exportation (dont les prix sont aussi fixés par des offices de commercialisation) à destination des pays voisins où ils se vendent à meilleur prix est telle que dans certains pays la police des frontières et les patrouilles armées de gardes-frontières ne peuvent s'y opposer ou même en réduire les proportions. Citons l'exemple du cacao, de la noix de kola et des denrées alimentaires qui, régulièrement, quittent illégalement le Ghana à destination de la Côte d'Ivoire et du Togo, celui des cultures vivrières et de rapport dont la contrebande est permanente entre la Guinée et la Sierra Leone, le Nigéria et le Bénin, ou encore la Tanzanie, la Zambie et le Kenya.

En outre, la commercialisation de la quasi-totalité des produits agricoles pose toujours de sérieux problèmes dans la plupart des pays d'Afrique. Bien que, dans l'ensemble, les cultures d'exportation ou de rapport solidement établies soient commercialisées plus efficacement, à partir du moment où elles sont remises aux offices spécialisés, que les denrées alimentaires, les deux catégories de produits se heurtent aux mêmes problèmes. Il s'agit notamment, nous l'avons vu, de problèmes liés à la structure même de la production — dispersion dans l'espace des exploitations et lieux de production qui les rend si difficiles d'accès, par exemple — et de problèmes techniques posés par la commercialisation — moyens matériels de stockage, de transport et d'information — qui font du commerce des produits agricoles une activité à la fois très coûteuse et très risquée. La commercialisation des produits alimentaires pose cependant des problèmes spécifiques. D'abord,

21. Voir M. Owusu, 1972.



elle est caractérisée par un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs, reliés entre eux par une foule d'intermédiaires dans un système très complexe de distribution et d'arbitrage. Sans parler des producteurs qui, souvent, vendent directement aux consommateurs à la ferme ou au bord des routes, au moins six catégories de distributeurs ont été identifiées en Afrique : les intermédiaires auprès des producteurs, les agents non mandatés, les agents mandatés, les agents des coopératives, les grossistes et les détaillants. Tous, à divers stades, effectuent des opérations de commercialisation, soit à titre d'entrepreneurs individuels soit en association<sup>22</sup>. Si les grossistes tendent à se conduire en oligopolistes dans leurs rapports avec les détaillants et les consommateurs, les détaillants, quant à eux, sont généralement insérés dans une structure hautement concurrentielle. Les prix tendent donc dans une large mesure à être déterminés par le marché, encore que soient couramment observées des fluctuations pouvant être dues au coût du transport, à de fortes pertes occasionnées par de mauvaises conditions de stockage, au niveau élevé des risques et au marchandage<sup>23</sup>. Il faut noter que le gros de la production alimentaire commercialisée en Afrique est distribué par les circuits « non officiels ». Les problèmes écrasants que pose la distribution des denrées alimentaires produites localement et les tendances inflationnistes qui caractérisent le marché intérieur urbain des produits alimentaires dans de nombreux États africains résultent eux-mêmes de la dichotomie et du sous-développement des économies héritées de la période coloniale, économies où prédominent les activités de subsistance et les activités hors marché et périphériques<sup>24</sup>.

## La production agricole face aux contraintes écologiques et sociales, 1960-1980

Les contraintes écologiques (tenant au milieu physique) expliquant en grande partie les résultats médiocres de l'agriculture africaine et l'aggravation de la pauvreté observée dans les campagnes entre 1960 et 1980 sont pour l'essentiel les suivantes : sécheresses cycliques (par exemple, la sécheresse du Sahel de 1968 à 1974), progression du désert, dégradation des sols et destruction de la couverture forestière. Certains de ces fléaux sont la conséquence directe de politiques coloniales inconsiderées dans les domaines économique et foncier. D'autres contraintes — misère, mauvaises conditions de santé, maladie, malnutrition, analphabétisme, sous-emploi de la population agricole — sont caractéristiques des économies sous-développées. Par ailleurs, de multiples contraintes sociales ont pesé sur la production agricole : la migration massive de la main-d'œuvre masculine adulte qui quitte les zones rurales pour aller travailler en ville dans

22. Q. B. O. Anthonio, 1973, p. 251-252.

23. V. C. Uchendu, 1967.

24. Sur les économies et marchés africains voir R. H. Bates, 1981; J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981; P. Bohannan et G. Dalton, 1965, p. 1-32.

l'industrie et les services, d'où le caractère incertain et les fluctuations de l'offre de main-d'œuvre agricole; un système éducatif qui encourage les jeunes à rechercher des emplois non agricoles; les valeurs, croyances et façons culturelles traditionnelles; les coutumes en matière d'utilisation des terres et de régime foncier, la rapidité de la croissance démographique et le besoin de terres qui se fait sentir en conséquence; les troubles internes et l'instabilité économique. Ainsi pendant les années 70, le nombre de réfugiés, pour la plupart agriculteurs et pasteurs, fuyant au-delà des frontières guerres de libération, coups d'État ou guerres civiles, est passé de 750 000 à plus de 5 millions, soit près de la moitié des réfugiés du monde entier<sup>25</sup>.

Entre 1960 et 1980, la population de l'Afrique tropicale a augmenté de 63 %, passant au total à 344 millions d'habitants. Au cours des années 70, le taux moyen de croissance démographique était de 2,7 % par an pour l'ensemble de l'Afrique. Cette croissance est intervenue surtout dans les zones rurales, d'où une utilisation excessive des sols dans certaines régions du Kenya, de l'Éthiopie, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Égypte. Faute de place, nous ne pouvons analyser ici que quelques-unes de ces contraintes écologiques et sociales.

Si l'on compare, pour la période 1960-1980, la production agricole par rapport à la population dans 35 pays africains situés dans diverses zones écologiques et climatiques, le tableau obtenu est très contrasté: une poignée de pays tels que le Swaziland (revenu moyen), la Côte d'Ivoire (revenu moyen), le Cameroun (revenu moyen), le Burundi (faible revenu), le Rwanda (faible revenu) et le Malawi (faible revenu) ont considérablement augmenté tant leur production agricole totale que leur production vivrière par habitant; un certain nombre d'entre eux, comme le Botswana (revenu moyen) ou le Soudan (faible revenu), ont réussi à faire croître leur production plus vite que leur population; et la grande majorité des pays africains tropicaux, notamment le Ghana (revenu moyen), le Nigéria (revenu moyen), le Congo (revenu moyen), le Tchad (faible revenu) et la Tanzanie (faible revenu), ont vu leur production agricole stagner ou même décroître<sup>26</sup>.

Pour certains pays africains, en particulier les pays du Sahel — Mauritanie, Mali, Tchad, Sénégal, Gambie, Haute-Volta (actuel Burkina Faso), Niger —, la nouvelle crise agraire, conjuguée à des sécheresses imprévues se succédant à intervalles rapprochés de 1968 à 1974 et en 1977-1978, explique en grande partie la baisse du taux de croissance de la production agricole (cultures et troupeaux), la stagnation des exportations agricoles et de la part de plusieurs produits dans le commerce mondial, la croissance rapide des importations commerciales de céréales alimentaires — blé et riz — ainsi que l'accroissement de l'aide alimentaire et de la dépendance vis-à-vis de l'aide (tableau 12.4)<sup>27</sup>.

25. United States Committee for Refugees, 1981.

26. Pour une analyse détaillée, voir J. Hinderink et J. J. Sterkenburg, 1983; Banque mondiale, 1982.

27. Voir Banque mondiale, 1983, p. 46-50 et le tableau 6.

Tableau 12.4. Part du blé et des produits alimentaires dans les importations de certains pays d'Afrique de l'Ouest, 1968-1978

Pays	Année	Pourcentage de produits alimentaires dans les importations totales de produits du primaire	Pourcentage de blé dans les importations totales de produits alimentaires	Pays	Année	Pourcentage de produits alimentaires dans les importations totales de produits du primaire	Pourcentage de blé dans les importations totales de produits alimentaires
Nigéria	1968	7,4	24,1	Haute-Volta	1968	18,7	18,7
	1969	8,3	41,2		1969	16,9	16,9
	1970	7,6	26,6		1970	17,3	17,3
	1971	8,1	23,5		1971	17,6	17,6
	1972	9,6	23,5		1972	19,1	19,1
	1973	10,3	29,5		1973	22,4	22,4
	1974	8,9	32,8		1974	31,0	31,0
	1975	8,0	18,4		1975	17,4	17,4
	1976	8,5	22,1				
	1977	10,5	12,9	Niger	1968	8,4	15,9
Sierra Leone	1968	17,5	10,3		1969	9,4	10,4
	1969	16,4	12,0		1970	10,6	25,6
	1970	21,5	12,5		1971	9,6	15,7
	1971	19,2	13,4		1972	12,6	7,1
	1972	17,5	14,8		1973	15,6	9,6
	1973	24,0	18,0	1974	17,9	5,2	
	1974	22,3	13,5	1975	9,3	7,6	
			1976	6,4	6,2		
Sénégal	1968	34,8	9,0	Tchad	1968	10,3	39,4
	1969	31,6	11,9		1969	16,3	14,2
	1970	26,1	16,9		1970	15,7	10,9
	1971	29,2	14,5		1971	15,6	15,2
	1972	25,7	11,8		1972	20,9	12,5
	1973	34,1	11,0		1973	24,7	15,3
	1974	26,7	8,5		1974	20,7	15,5
	1975	22,0	16,8				
Mali	1968	18,0	18,0	Côte d'Ivoire	1968	12,5	14,5
	1969	14,2	14,2		1969	11,7	11,4
	1970	26,9	26,9		1970	12,6	15,5
	1971	25,6	25,6		1971	12,4	5,6
	1972	20,2	20,2		1972	14,1	10,7
	1973	—	—		1973	17,5	10,5
	1974	54,3	54,3		1974	14,8	6,4
	1975	19,4	19,4		1975	12,0	8,8
	1976	16,4	16,4		1976	10,8	14,3
					1977	11,7	12,3
			1978	11,3	11,3		

[Source: D. E. Vermeer, 1983, p.74-83; repris avec l'autorisation de la Helen Dwight Reid Educational Foundation; publié par Heldref Publications, 4000 Albermale St, N. W., Washington, D. C. 20016.]

## Contraintes écologiques naturelles et contraintes dues à l'homme

La plupart des sols africains sont naturellement de faible épaisseur, délicats, pauvres en matières organiques et peu fertiles; aussi doivent-ils être travaillés avec précaution. Selon certains spécialistes, l'introduction des techniques modernes de culture à l'époque coloniale et pendant la période postcoloniale aurait accéléré, plutôt que retardé, surtout dans les régions tropicales humides, la destruction de l'environnement et la désertification<sup>28</sup>; tous s'accordent à reconnaître que le climat africain devient de plus en plus variable, ce qui réduit l'éventail des possibilités de culture et d'élevage, contribue à la détérioration brutale de l'environnement, surtout dans les ceintures arides et semi-arides, et rend extrêmement difficile la planification à long terme de la productivité de l'agriculture. On estime qu'à peu près 55% du territoire africain est menacé par la progression du désert (voir carte 12.2) et que 45% de ce territoire est exposé à de terribles sécheresses<sup>29</sup>. Ainsi, plus de la moitié du continent et environ un quart de sa population, surtout dans les zones rurales, sont menacés<sup>30</sup>. Environ 10 millions de kilomètres carrés dans un total de 21 pays sont impropres à l'élevage car infestés de mouches tsé-tsé (voir carte 12.4)<sup>31</sup>. Les conséquences négatives de cette situation sur la production agricole sont évidentes.

La plupart des agriculteurs africains (hormis dans les domaines européens et les grandes exploitations modernes mécanisées appartenant à des sociétés ou à l'État) pratiquent les cultures pluviales. En Afrique du Nord, l'agriculture irriguée ne prédomine qu'en Égypte (tableau 12.5). Le milieu africain n'est guère favorable en général au développement de l'irrigation du fait de l'insuffisance des ressources en eau et des bonnes terres, et d'un degré de salinité trop élevé. Un tiers seulement du continent reçoit plus de 100 millimètres de pluie par an. Au nord du Sahara, 90% des précipitations ont lieu entre octobre et mai; au sud du Sahara, les pluies sont concentrées pendant les mois d'été. Environ un tiers du continent reçoit moins de 25 millimètres de pluie par an. Les régions bien arrosées ne représentent qu'environ 25% de l'Afrique tropicale. Des pluies aléatoires et mal réparties pendant l'année, des températures élevées et une forte évaporation, autant de facteurs qui se conjuguent pour limiter étroitement les types de cultures et de bétail pouvant éventuellement être exploités. En Afrique de l'Est, par exemple, on estime qu'une pluviosité de 760 millimètres est le minimum requis chaque année pour assurer une bonne récolte de céréales et qu'un cultivateur peut supporter une mauvaise récolte tous les trois ans<sup>32</sup>.

28. J. Omo-Fadaka, 1978, p. 48.

29. S. Galal, 1977; FAO, 1977.

30. PNUE, 1981.

31. C. Ayari, 1983.

32. D. Grigg, 1970.

Tableau 12.5. Utilisation du sol en Afrique du Nord

Pays	Superficie cultivée, y compris les terres en jachère (en milliers d'hectares)			Pourcentage des terres en cultures pluviales par rapport à la superficie totale
	Total	Cultures pluviales	Cultures irriguées	
Algérie	7 000	6 750	250	96,40
Égypte	5 650	10	2 640	0,03
Libye	2 520	2 395	125	95,00
Maroc	7 040	6 590	450	93,60
Mauritanie	263	260	3	98,90
Somalie	960	800	160	83,30
Soudan	7 800	6 240	1 560	80,00
Tunisie	3 500	3 360	140	96,00

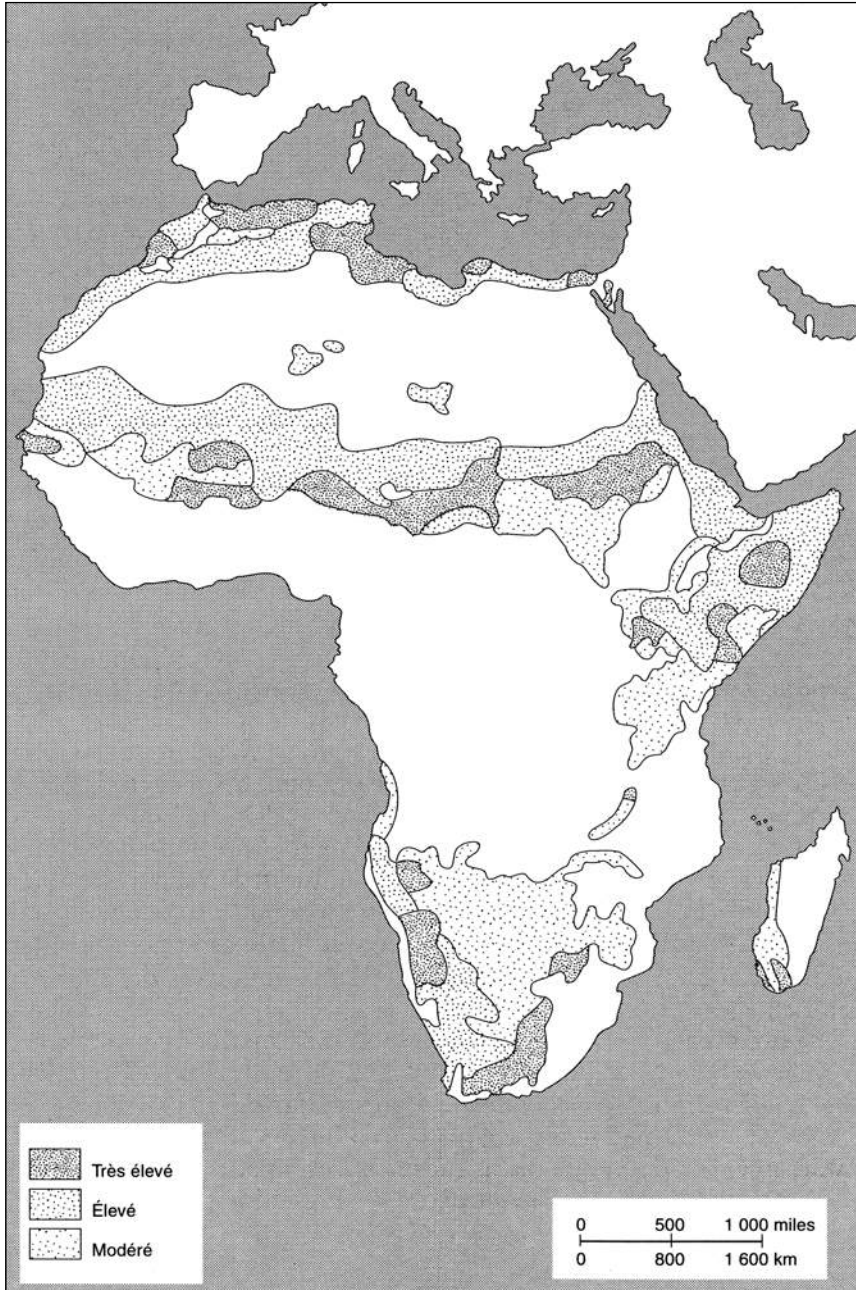
[Source : A. Arar, 1980, p. 13.]

En Algérie, où le bétail était trop nombreux, les troupeaux sont tombés de 8 millions à 2 millions de têtes en 1945 après quelques années de sécheresses<sup>33</sup>. On estimait en décembre 1972, au cœur de la grande sécheresse qui dura de 1968 à 1974, que la Mauritanie avait perdu environ 1,6 million de têtes de bétail, soit 80% de son troupeau. Les exportations de bétail et de produits de l'élevage (viandes et peaux) représentant environ la moitié des recettes d'exportation de quelques pays du Sahel, elles ont naturellement subi les conséquences des mauvaises conditions climatiques. Dans certaines parties du Sahel, les effectifs du cheptel sont tombés de 90%<sup>34</sup>. Le Sahel abritait au début des années 60, d'après des estimations, environ 1 million de pasteurs, 12 millions de bovins, 25 millions d'ovins et de caprins, 1 million de chameaux. La sécheresse a décimé ces troupeaux et contraint des milliers de nomades et de paysans avec lesquels ils vivaient en symbiose, désormais privés de toute ressource économique, à fuir vers les centres urbains, où ils ont grossi les rangs des pauvres et des chômeurs.

Il faut ajouter que la généralisation de l'agriculture sédentaire, en partie encouragée par le développement des cultures de rapport destinées à l'exportation, a accentué la concurrence entre pasteurs et agriculteurs sédentaires qui se sont toujours disputés la terre et l'eau, avec pour résultat de resserrer davantage encore les pasteurs et leurs troupeaux dans des zones de plus en plus restreintes du Sahel. Les usages traditionnels offraient autrefois à la population la faculté, indispensable à sa survie, de se déplacer ou de vendre le bétail excédentaire en fonction de la pluviosité. Cette faculté tendant à disparaître, le pastoralisme régresse. Par ailleurs l'aménagement, entre 1960 et 1980, par divers organismes nationaux et internationaux, d'un nombre croissant de points d'eau sur les terres à pâturage a entraîné, surtout en Afrique de l'Ouest, le surpâturage, le piétinement généralisé des sols et leur érosion.

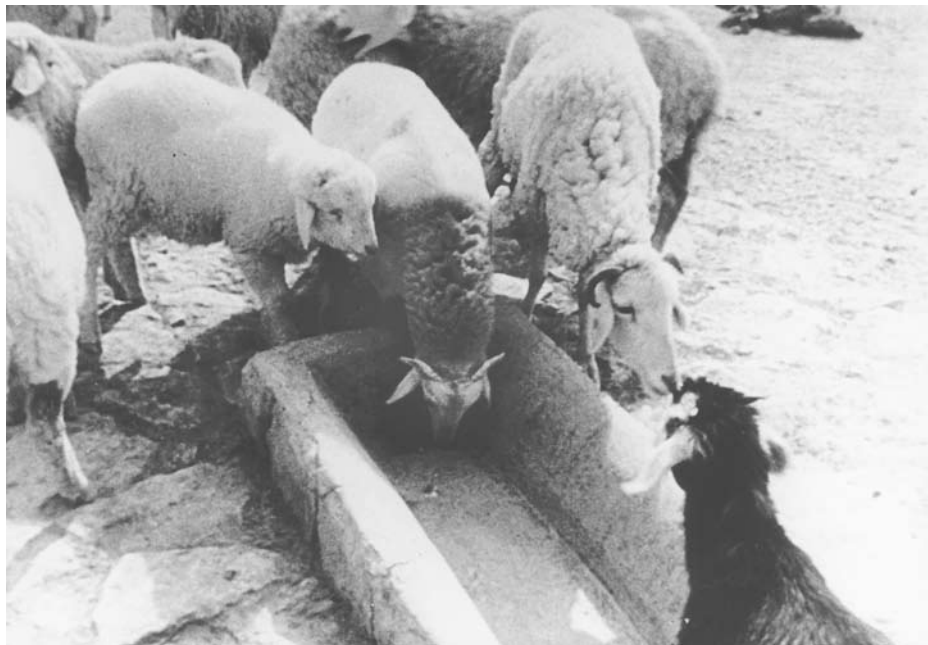
33. J. Omo-Fadaka, 1978.

34. N. Twose, 1984



12.2. Le risque de désertification en Afrique (selon la Conférence des Nations Unies sur la désertification, 1977).

[Source: d'après ONU, 1981, vol II, p. 7.]



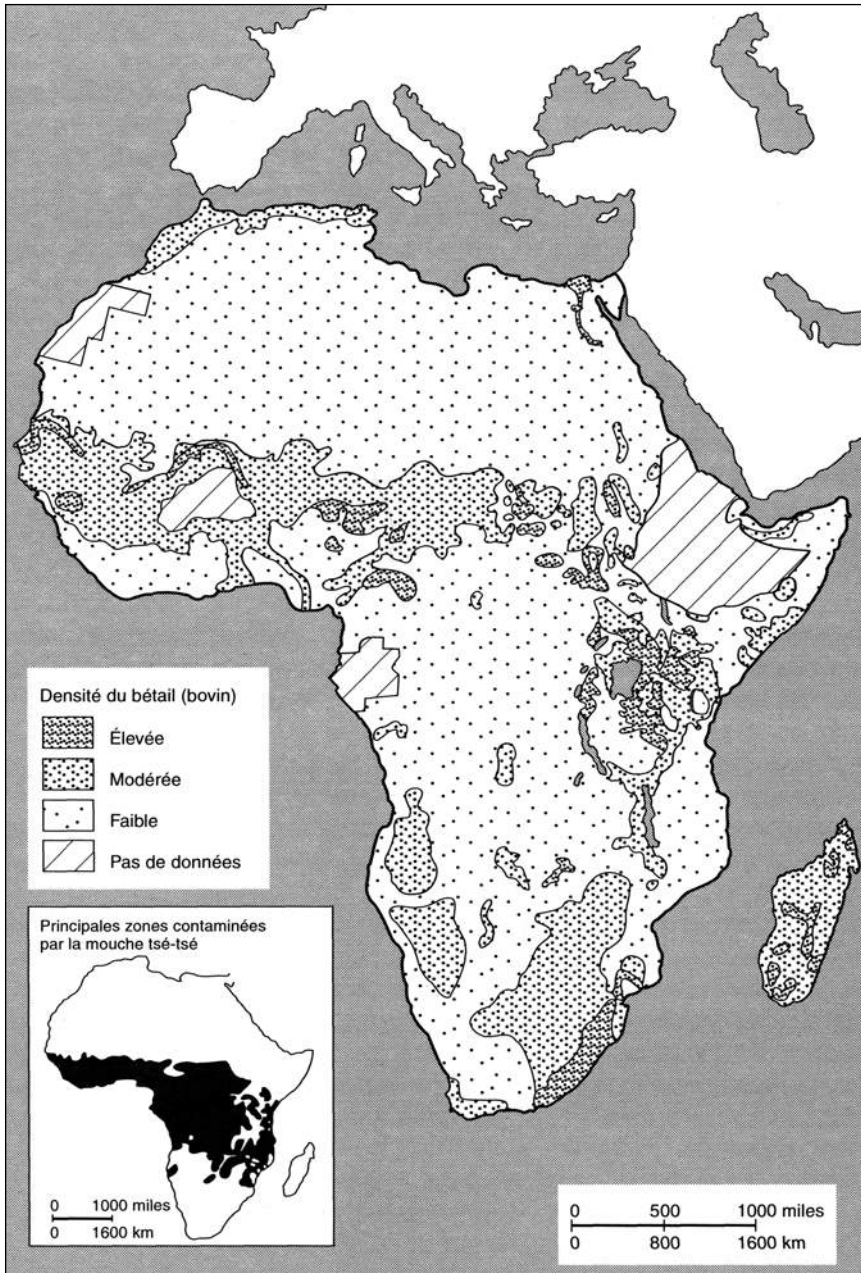
12.3. La sécheresse en Algérie en 1947 : des moutons devant un abreuvoir vide.

[Photo : © Gaumont Cinémathèque, Paris.]

Rongeurs, oiseaux (notamment le keleo-kelea), insectes (en particulier les sauterelles) et maladies cryptogamiques affectent aussi les cultures et les productions animales. Sous les tropiques humides et fortement arrosés, la présence de la mouche tsé-tsé interdit l'élevage du bétail et le développement de l'agriculture mixte (voir carte 12.4). L'étendue des dégâts causés aux cultures et aux troupeaux dépend de l'insecte et de la maladie qui sévissent dans une région donnée, mais, comme on l'a vu, ces dégâts sont en général importants.

Outre les régimes alimentaires mal équilibrés et la faim, il faut citer les maladies bactériennes et parasitaires (l'Organisation mondiale de la santé en a identifié douze principales) dont le paludisme, la grippe et la dysenterie, qui ont des effets débilissants sur l'énergie humaine et la productivité économique<sup>35</sup>.

35. Pour un examen critique intelligent des contraintes écologiques de l'agriculture africaine, voir p. Richards, 1983.



12.4. Répartition du bétail en Afrique. Médaille: principales zones contaminées par la mouche tsé-tsé.

[Source: d'après R. S. Harrison-Church *et al.*, 1971, p. 91.]



## Contraintes sociales pesant sur la production

Au nombre des principales contraintes qui gênent la production agricole en Afrique se trouvent les façons *culturelles* des paysans africains. En Afrique du Nord, la pratique traditionnelle des cultures sèches associées au labour profond — avec emploi fréquent de la charrue à disque, le recours systématique à la jachère, qui occupe de 40 à 50 % des terres arables pendant une période moyenne de 15 à 18 mois — a tendance à entraîner la dégradation de la composition des sols et de mauvais rendements. Dans une grande partie de l'Afrique, le morcellement et la petite dimension des exploitations (la moyenne estimée dépasse rarement 10 hectares et dans bien des régions la norme est inférieure à 2 hectares), conjugués aux particularités du régime foncier, ont rendu à peu près impossible l'application, *là où elles seraient utiles*, de méthodes améliorées qui permettraient d'accroître la productivité.

La propriété communautaire ou familiale tant de la terre que du bétail entrave l'amélioration des méthodes de gestion du cheptel et des terres<sup>36</sup>. Elle empêche, par exemple, la sélection des espèces et rend assez difficile la lutte contre les maladies. L'attitude des Africains à l'égard du bétail est souvent citée comme un facteur de faible productivité. De nombreuses communautés continuent à attacher plus de prix à la quantité qu'à la qualité de leurs bêtes. Un vaste troupeau rehausse le statut social, confère prestige et fortune et permet de payer le prix de l'épouse.

Dans une bonne partie du continent, et particulièrement en Afrique de l'Ouest, l'emprise de l'échange marchand sur l'agriculture a modifié ou fait disparaître le régime foncier purement communautaire. Malgré ces avantages, la forme dominante d'agriculture en Afrique tropicale — cultures itinérantes et rotation des jachères arbustives — perd son efficacité, en particulier dans les régions où la densité de la population dépasse le seuil de 60 habitants au kilomètre carré de terre utilisable<sup>37</sup>. À ce niveau critique, il est difficile de conserver au sol toute sa fertilité parce que les temps de jachère sont raccourcis, ce qui réduit la possibilité d'accroître la productivité. La réduction des jachères ajoutée à l'intensification de l'exploitation de la terre est en train de conduire à un épuisement rapide des sols et à des rendements de plus en plus faibles dans de nombreuses régions d'Afrique.

En outre, là où la terre est propriété communautaire et ne peut être cédée que par le chef local, situation habituelle dans de nombreuses parties de l'Afrique tropicale, l'acquisition d'un terrain peut s'avérer difficile pour ceux qui n'appartiennent pas à la bonne lignée. Cette condition suffit à empêcher l'exploitation d'une terre inutilisée ou inhabitée lorsque l'exploitant potentiel est un « étranger » ou qu'il vient de l'extérieur.

36. G. Kay, 1965.

37. D. Grigg, 1970.

Dans toute l'Afrique, comme le montrent les données anthropologiques, les croyances et les pratiques religieuses font parfois obstacle à un accroissement soutenu de la productivité agricole. Dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest, par exemple, le travail agricole, y compris la pêche, est interdit certains jours par déférence envers les esprits<sup>38</sup>.

L'attitude négative de la communauté non agricole à l'égard de l'agriculture explique en grande partie le peu de progrès de l'agriculture africaine dans son ensemble. Dans la plupart des pays africains, l'agriculture en tant que profession et les agriculteurs ne sont guère respectés du reste de la société, essentiellement parce que l'éducation, depuis l'époque coloniale, a mis et met encore l'accent sur les disciplines de type classique et que tout le système de rémunération privilégie l'emploi urbain. Dans la plupart des régions d'Afrique, les paysans incitent leurs enfants qui ont fait des études à se détourner du métier d'agriculteur<sup>39</sup>. En conséquence, ceux qui auraient peut-être mieux réussi et rendu plus de services dans le secteur agricole et auraient donc contribué à l'amélioration de la qualité de la vie dans les régions rurales ne sont plus attirés par l'agriculture. La Tanzanie est l'un des rares pays africains à avoir fait de sérieux efforts pour intégrer formation scolaire et agriculture dans les régions rurales<sup>40</sup>.

Une relation étroite s'instaure entre l'éducation et le développement de l'agriculture dans la mesure notamment où les services de vulgarisation agricole s'emploient à familiariser les paysans avec des techniques nouvelles<sup>41</sup>. Toutefois, dans de nombreuses régions d'Afrique tropicale, les vieux agriculteurs analphabètes sont le plus souvent convaincus de la supériorité de leurs méthodes traditionnelles de culture et estiment qu'ils en savent davantage sur l'agriculture que les jeunes fonctionnaires diplômés des services agronomiques ou que les agents de vulgarisation agricole; leurs connaissances professionnelles et leurs pratiques n'en sont pas moins souvent dédaignées par les agents des organismes donateurs et des services officiels de vulgarisation. Or ils ont été à maintes reprises confortés dans leur opinion par les résultats catastrophiques auxquels ont abouti sur le terrain les recommandations des agents de vulgarisation agricole<sup>42</sup>.

Les cultivateurs africains, bien que très souvent analphabètes, imprégnés de leurs traditions et vieillissants, ont pourtant dans l'ensemble volontiers accueilli et appliqué les innovations qui leur paraissaient rationnelles. Ainsi, depuis l'après-guerre, ils ont accepté de nouvelles méthodes de production, des cultures nouvelles (améliorées) et des facteurs de production modernes, de nouvelles techniques de récolte et de stockage et de nouveaux systèmes de commercialisation. Mais la plupart de ces changements, au lieu d'améliorer la vie des paysans, ont plutôt contribué à accroître la pauvreté rurale. Voilà

38. Pour des exemples, voir J. C. De Wilde, 1967, vol. II.

39. Voir, par exemple, N. O. Addo, 1974.

40. J. K. Nyerere, 1968c

41. D. Grigg, 1970, p. 152.

42. Pour une analyse critique des problèmes soulevés par l'innovation dans les pratiques agricoles, voir S. La-Anyane, 1970 et 1971; J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981; P. Richards, 1983.

qui donne à penser que l'une des contraintes qui pèsent le plus lourdement sur la productivité de l'agriculture en Afrique est l'inégalité socio-économique rurale et l'exploitation des paysans.

## L'agriculture et les disparités de classe dans l'Afrique postcoloniale

Quelles que soient la nature exacte et la dynamique des « classes sociales » dans l'Afrique rurale à l'époque postcoloniale<sup>43</sup>, question méritant une étude systématique, l'ampleur relative de la prospérité et de la pauvreté dans la paysannerie et au sein des communautés paysannes a toujours beaucoup varié d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre (par exemple, lorsqu'on compare l'Afrique du Nord avec l'Afrique tropicale ou avec l'Afrique du Sud de l'*apartheid*).

### Les origines de l'accumulation et des inégalités rurales

C'est le contexte politique de l'agriculture qui explique le développement de l'inégalité et les disparités entre les classes rurales en Afrique<sup>44</sup>. Les appuis politiques et l'intervention de l'État dans la politique des prix et la commercialisation aboutissent soit au soutien, et donc à l'enrichissement, de la grande exploitation capitaliste, cas du Kenya et de l'Afrique australe, soit à l'exploitation des petits producteurs et à la baisse de leurs revenus<sup>45</sup>. Les transnationales du secteur agro-industriel, les institutions internationales (comme la Banque mondiale) et les offices gouvernementaux dictent — souvent au détriment de l'immense majorité des petits paysans — les conditions et modalités auxquelles les petits exploitants peuvent pratiquer des cultures industrielles ou d'exportation et en commercialiser les produits<sup>46</sup>. Des exemples de ce phénomène nous sont fournis par les « groupes » d'exploitation en Ouganda (« *group farms* ») et en Tanzanie (« *block farms* »), les fermiers sous contrats et les « *outgrowers* » au Soudan, les villages collectifs au Mozambique et en Tanzanie, et les grands projets centralisés de mise en valeur que l'on rencontre dans toute l'Afrique et qui disputent aux petits producteurs les terres fertiles, l'eau et les pâturages.

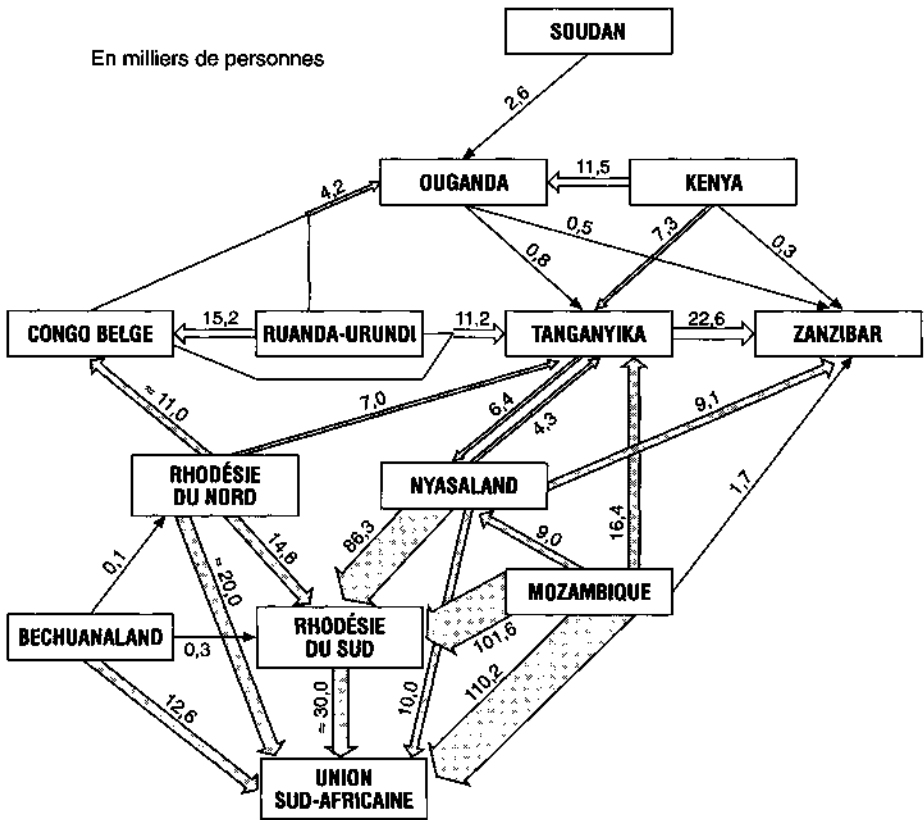
La pénétration capitaliste et la production marchande ont à la fois donné naissance à un groupe, peu nombreux mais en pleine expansion,

43. Voir, par exemple, P. C. Lloyd, 1974; A. Manghezi, 1976; G. Kitching, 1980; R. Stavenhagen, 1975; P. Waterman, 1983; L. Cliffe, 1976.

44. J. Barker, 1984; G. Dharam et S. Radwan, 1983.

45. C. Leys, 1975; M. Morris, 1976.

46. C. Windstrand et S. Amin, 1975; S. Bernstein, 1978; M. S. Halfani et J. Barker, 1984; J. Loxley, 1984; L. Freeman, 1984.



Note: sauf dans le cas de Zanzibar où les lieux de naissance de tous les Africains sont enregistrés, les chiffres désignent les nombres d'immigrants indiqués par les autorités (pour la plupart immigrants temporaires); ils ne comprennent pas les immigrants illicites ni, en général, les personnes qui sont à la charge des immigrants.

Fig. 12.1. Structure de la migration internationale de la main-d'œuvre africaine, 1946-1952. [Source: G. H. T. Kimble, 1960, p. 584.]

de capitalistes ruraux<sup>47</sup> et engendré un processus de prolétarianisation rurale dans les campagnes africaines<sup>48</sup>. En Afrique centrale et méridionale, la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre suffisamment importante pour assurer l'expansion des mines, des grands domaines agricoles et des plantations a inspiré une législation foncière, fiscale et du travail qui a créé et institutionnalisé un vaste prolétariat rural paupérisé et mal payé d'ouvriers agricoles, de fermiers et de travailleurs saisonniers migrants (voir fig. 12.1) pour la plupart sans terre<sup>49</sup>. En Afrique de l'Ouest et dans certaines parties

47. P. Hill, 1970.

48. G. Arrighi et J. S. Saul, 1973; K. Post, 1977.

49. M. Morris, 1976; G. H. T. Kimble, 1960.

de l'Afrique de l'Est, le développement d'une culture tournée vers l'exportation, autour notamment du cacao, du café et du thé, a longtemps favorisé de façon analogue la formation d'une main-d'œuvre agricole salariée, saisonnière et migrante<sup>50</sup>. Au Nigéria, les enclaves d'exploitation pétrolière ont attiré les paysans des villages environnants, les incitant à abandonner leurs terres pour des emplois de journaliers non spécialisés ou semi-spécialisés dans l'industrie<sup>51</sup>.

Ainsi, les disparités régionales du développement économique, que reflète la concentration géographique des moyens de production liée à l'inégale répartition des ressources selon les régions et à la forte orientation à l'exportation des économies africaines coloniales et néocoloniales, et le fait que la localisation des entreprises agricoles, industrielles et commerciales coloniales et postcoloniales résulte de considérations sans rapport avec la justice sociale ou les besoins présents ou futurs de la population rurale africaine sont autant de facteurs qui contribuèrent directement aux différentes formes d'inégalité et à la formation de classes dans une grande partie des campagnes africaines.

Dans les régions où ont prévalu des formes semi-féodales d'occupation ou de propriété de la terre — certaines parties de l'Afrique du Nord, de l'Est et de l'Ouest à l'exception de l'Éthiopie d'après la révolution —, la production marchande a transformé du jour au lendemain de puissants propriétaires terriens en riches capitalistes fonciers utilisant leur influence et leurs relations politiques pour déposséder de leur terre les pauvres fermiers et métayers couverts de dettes et sans défense, ce qui créa une classe nombreuse de travailleurs agricoles sans terre et exploités<sup>52</sup>. La production de cultures de haut rapport et la migration de la main-d'œuvre masculine, caractéristiques dominantes de la pénétration capitaliste, ont eu des répercussions profondes et négatives sur la division sexuelle du travail agricole et ont gravement sapé l'économie domestique traditionnelle dans laquelle les hommes et les femmes se partageaient les tâches, surtout dans l'est et le sud de l'Afrique. Cette évolution fait exagérément peser sur les femmes le fardeau de la production agricole, rallonge leur journée de travail (tableau 12.6) et conduit à une « féminisation de la pauvreté » dans les régions rurales, ce qui accentue le cloisonnement entre les sexes<sup>53</sup>. Les emplois et les revenus des femmes sont aussi l'objet d'autres menaces : le brassage à domicile de la bière traditionnelle, par exemple, est aujourd'hui concurrencé, dans certains pays africains, par les brasseries industrielles modernes<sup>54</sup>.

50. Voir, par exemple, A. L. Mabogunje, 1972; P. Hill, 1970; R. Stavenhagen, 1975.

51. E. Chikwendu, 1983.

52. Voir A. Richards, 1982, par exemple, à propos de l'Égypte.

53. G. Gran, 1983; B. Brown, 1983.

54. R. Dauber et M. L. Cain (dir. publ.), 1980.

Tableau 12.6. Répartition des tâches entre hommes et femmes dans les zones rurales en Afrique

Activité	Pourcentage du travail total (en heures)	
	Hommes *	Femmes *
Abattre les arbres, défricher	95	5
Retourner la terre	70	30
Semer et planter	50	50
Houer et sarcler	30	70
Moissonner	40	60
Rentrer les récoltes	20	80
Stocker les récoltes	10	90
Transformer les denrées alimentaires	20	80
Brasser la bière	10	90
Vendre les excédents au marché (y compris le transport au marché)	40	60
Tailler les arbres de rapport	90	10
Transporter l'eau et le combustible	10	90
Soigner les animaux domestiques et nettoyer les étables	50	50
Chasser	90	10
Nourrir et soigner les enfants, les hommes et les vieillards	5	95

\* Avec ou sans l'aide des enfants.

[Source: Organisation internationale du travail, 1985, p. 120.]

### Pauvreté de classe et pauvreté planifiée de la population rurale

Depuis l'indépendance, les États africains, de tendance socialiste et non socialiste, se sont lancés, dans le cadre de leurs plans nationaux de développement et en coopération avec des institutions internationales (FAO, USAID, ACIDI, Banque mondiale et autres organismes) et des États étrangers, dans la mise en œuvre d'une série de projets de développement rural et agricole.

L'aide étrangère — sous forme d'investissement de capitaux et de conseils — a joué un très grand rôle dans la mise en œuvre de ces changements planifiés de l'agriculture et du milieu rural<sup>55</sup>. Par exemple, sous la direction de McNamara, la Banque mondiale a fourni, entre 1973 et 1980, 2,4 milliards de dollars des États-Unis sur les quelque 5 milliards de dollars d'aide financière injectés dans l'agriculture africaine pendant cette période<sup>56</sup>. Mais dans l'ensemble, comme le montrent les études faites sur le sujet, le crédit agricole et l'aide institutionnelle sont allés en grande partie aux cultures d'exportation, et l'assistance des institutions internationales et des pouvoirs publics, sous forme de facteurs de production, de crédits et de services de commercialisation, a bénéficié pour l'essentiel à un petit nombre de riches paysans et de grands

55. R. E. Clute, 1982.

56. Banque mondiale, 1981, p. 47.

exploitants agricoles « progressistes » qui étaient déjà privilégiés. Il est significatif, par exemple, que pratiquement aucun des nombreux projets de la Banque mondiale n'ait été conçu pour toucher la masse croissante de la population rurale paupérisée, les sans-terre, fermiers, métayers ou « squatters »<sup>57</sup>.

Certain pays, comme l'Algérie, le Maroc, l'Éthiopie, l'Égypte, la Tanzanie et le Zimbabwe, ont adopté des mesures visant à réduire ou éliminer les injustices et l'exploitation dans les zones rurales<sup>58</sup> : socialisation de l'agriculture (Tanzanie, Mozambique, Éthiopie, Algérie, Ghana), modification du régime foncier, redistribution des terres, abolition du métayage et de la grande propriété terrienne, extinction de la dette rurale et autres mesures (Maroc, Algérie, Tunisie, Éthiopie, Égypte, Kenya).

Dans beaucoup de pays, les entreprises agricoles se sont effondrées (comme au Ghana), l'agriculture socialisée s'est soldée par un désastre économique (Tanzanie, Ghana, Mozambique), les coopératives ont pâti de la bureaucratie ou de l'intervention excessive de l'État et, dans bien des régions, la production des petits exploitants a diminué. Dans des pays comme le Tchad, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Mozambique et l'Angola, les guerres civiles continuent de faire rage, empêchant les paysans de cultiver la terre et sapant tout espoir d'accroître l'autosuffisance alimentaire et de soulager la faim ou la famine des masses rurales dans un avenir immédiat.

Les diverses mesures de politique agricole conçues par les autorités africaines et les institutions internationales pour améliorer l'agriculture et le bien-être de la population rurale sont motivées par le souci d'exercer un contrôle sur la productivité des paysans et de faire commercialiser leurs excédents par de puissants groupes et organismes privilégiés, publics et privés<sup>59</sup>.

Les caractéristiques des particuliers et des puissants groupes privilégiés qui dominent l'Afrique rurale diffèrent selon les pays, qu'il s'agisse des origines sociales, des revenus, du niveau de vie, de la dimension de l'exploitation agricole, du volume et du rendement des récoltes annuelles, etc. Partout la classe rurale pratiquant l'agriculture commerciale est hétérogène, hétérogénéité parfois très marquée dans certains pays (notamment le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, le Kenya). Cependant, à travers toute l'Afrique, deux grandes classes rurales sont nettement discernables : il s'agit des agriculteurs et éleveurs aisés ou riches, qui constituent la classe exploitante, et des agriculteurs et pasteurs pauvres, qui forment les classes exploitées<sup>60</sup>. Les agriculteurs riches sont notamment les grands propriétaires terriens et exploitants de cultures de rapport (cacao, café et thé), parmi lesquels se trouvent parfois de hauts fonctionnaires, des militaires de haut rang et des hommes d'affaires pouvant obtenir du crédit et, donc, des capitaux à investir (Afrique du Nord et de l'Est), ou encore des commerçants, des chefs traditionnels et des chefs religieux ayant aisément accès aux nouvelles tech-

57. C. Payer, 1982; R. L. Ayres, 1983.

58. À propos de l'Algérie, voir K. Pfeifer, 1981, et T. L. Blair, 1970; à propos du Maroc, voir Z. Daoud, 1981; à propos de l'Éthiopie, voir R. Lefort, 1981; à propos de l'Égypte, voir A. Richards, 1982; et pour le Zimbabwe, A. Astrow, 1983.

59. J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981.

60. K. Nkrumah, 1966; G. Kitching, 1980.

niques, au crédit et aux services, et connaissant bien les milieux dirigeants régionaux et nationaux.

Les agriculteurs et les pasteurs pauvres peuvent être métayers, fermiers débiteurs des agriculteurs riches ou ouvriers agricoles sans terres. D'après une « enquête rurale intégrée » effectuée par le gouvernement kényen en 1977, par exemple, plus de 40 % des familles de petits exploitants agricoles du pays (où le revenu moyen est parmi les plus élevés d'Afrique) avaient des revenus à peine suffisants pour subvenir à leurs besoins essentiels. Le gouvernement dut reconnaître que le développement économique ne profitait pas également à tous et il a identifié cinq groupes devant faire l'objet d'une attention particulière, parmi les petits agriculteurs et pasteurs, les paysans sans terres et les squatters, notamment, soit un tiers de la population du Kenya<sup>61</sup>.

En 1971, le revenu rural annuel par habitant au Kenya était estimé à 58 dollars seulement, soit à peine plus que le niveau de la pauvreté absolue fixé à 50 dollars. Dans la plupart des pays africains, les revenus ruraux demeurent effroyablement faibles et la qualité de la vie est très médiocre : 21 % seulement de la population, par exemple, est correctement alimentée en eau potable et 28 % peut se débarrasser dans de bonnes conditions des ordures ménagères<sup>62</sup>. De nombreuses études dans plusieurs pays montrent que les disparités de classes et de revenus s'aggravent. En Zambie, de la moitié aux deux tiers des foyers ruraux ont « des revenus si inférieurs aux salaires officiels que la malnutrition et la famine saisonnière y sont une peur constante et une réalité trop fréquente ». Soixante-dix Africains sur 100 vivent dans la pauvreté ou l'indigence.

Dans toute l'Afrique rurale, l'exploitation du paysan et de criantes inégalités de classe<sup>63</sup> se perpétuent, aggravées par la récession mondiale et la crise pétrolière des années 70, par le déclin des cours mondiaux des produits de base, les problèmes de devises des États africains, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique. Améliorer le sort des ruraux exige l'instauration d'un nouvel ordre économique international et une nouvelle répartition du pouvoir qui permettrait aux masses rurales d'exercer un contrôle réel sur les décisions influant sur leurs moyens d'existence et leur situation socio-économique.

## L'agriculture africaine dans l'économie mondiale depuis 1935 : de la dépendance coloniale à la dépendance néocoloniale

Les pays africains sont entrés dans l'économie capitaliste planétaire essentiellement en tant que colonies de puissances impérialistes européennes rivales. Les politiques coloniales de développement économique, à travers le commerce international, s'appuyaient sur une division internationale du travail fondée sur la théorie des avantages comparatifs. Selon cette théorie, véritable

61. Voir P. D. Little, 1983, p. 91-108.

62. OMS, 1976.

63. Sur le Maroc, voir, par exemple, Z. Daoud, 1981, p. 27-33 ; et sur l'Algérie, T. L. Blair, 1970.



Tableau 12.7. Production commerciale coloniale de matières premières et de denrées alimentaires exprimée en pourcentage de la production commerciale mondiale

Produit, matières premières (1934, ou dernier chiffre disponible)	Pourcentage de la production commerciale mondiale (coloniale)	Principales sources de la production commerciale coloniale, leur production étant exprimée en pourcentage de la production mondiale	Production commerciale des territoires africains en pourcentage de la production commerciale coloniale mondiale
Huile de palme	98,8 <sup>a</sup>	Nigéria (42,9), Congo belge (13,9), Afrique-Occidentale française (6,1), Angola (1,2)	65,0
Étain (minerai) <sup>b</sup>	56,9 <sup>c</sup>	Nigéria (4,4), Congo belge (3,7)	14,0
Phosphates	52,0	Afrique du Nord française (34,6), Afrique-Équatoriale française (7,2)	80,0
Graphite	46,0	Madagascar (7,5)	16,3
Arachide	28,5 <sup>a</sup>	Afrique-Occidentale française (13,2), Nigéria (4,8)	63,0
Cuivre <sup>b</sup>	21,3	Rhodésie du Nord (12,3), Congo belge (8,6)	98,0
Manganèse (minerai)	13,7	Nigéria (12,4)	90,5
Chrome (minerai)	12,3 <sup>a</sup>	Rhodésie du Sud (8,6)	70,0
Huile d'olive	12,9 <sup>d</sup>	Afrique du Nord française (11,2), Libye (?0,4)	90,0
Sésame	8,0 <sup>c</sup>	Soudan (2,2), Congo (?0,8), Nigeria (1,3)	54,0
Or	9,2 <sup>a</sup>	Rhodésie du Sud (2,8), Côte-de-l'Or (1,3), Congo (1,4)	60,0
Amiante	9,5 <sup>f</sup>	Rhodésie du Sud (9,0)	95,0
Coton <sup>g</sup>	2,5 <sup>c</sup>	Ouganda (0,9), Soudan (0,5)	56,0
Laine	2,3 <sup>a</sup>	Afrique du Nord française (2,0)	87,0
Zinc <sup>b</sup>	1,9	Rhodésie du Nord (1,4)	74,0

## Denrées alimentaires 1933

Cacao	74,0 <sup>a</sup>	Côte-de-l'Or (40,6), Nigéria (11,3), Afrique-Occidentale française (6,8), Cameroun français (2,8), Togo britannique (1,9), Togo français (1,1), Camerouns britanniques (0,6)	88,0
Maïs <sup>h</sup>	24,1 <sup>c</sup>	Afrique-Occidentale française (5,9)	24,0
Agrumes <sup>h</sup>	9,7 <sup>a</sup>	Algérie (1,0)	10,0
Tabac	4,8 <sup>a</sup>	Nyasaland (0,3) <sup>i</sup>	0,6
Café	7,6 <sup>a</sup>	Afrique de l'Est britannique (0,7), Madagascar (0,6)	17,0

a. 1933.

b. Métal contenu.

c. 1934.

d. 1934-35.

e. 1933-34.

f. 1931.

g. Égrené.

h. Exportations nettes.

i. Une quantité considérable de tabac est actuellement cultivée dans les Rhodésies (actuels Zambie et Zimbabwe).

Depuis que ces chiffres ont été compilés, pour l'année 1934, il y a eu, du fait de la hausse des cours, une augmentation de la production de nombreuses matières premières, notamment de l'étain, du caoutchouc, du cuivre, de l'or et du zinc. En conséquence, si l'on établissait un tableau pour 1936, il se pourrait que des différences sensibles apparaissent dans le pourcentage de la production mondiale fourni par chaque colonie.

[Source: Royal Institute of International Affairs, 1937, p. 290.]

doctrine de l'exploitation, les pays africains devaient consacrer leurs ressources à la production de produits primaires destinés à l'exportation et utiliser leurs recettes d'exportation pour importer des articles manufacturés et les denrées alimentaires qui leur manquaient. La création d'économies africaines tributaires de monocultures et axées sur l'exportation était ainsi légitimée.

Plus de 80 % des exportations des pays africains en développement se composent de produits primaires tels que le café, le cacao, le thé, le tabac, le sucre, l'arachide et le coton, et de produits minéraux comme le pétrole, le cuivre et les phosphates<sup>64</sup>. À l'époque de la première guerre mondiale, les exportations de l'Afrique étaient négligeables, comparées à celles de l'Amérique latine et de l'Asie, encore que l'huile de palme et le cacao constituaient déjà d'importants postes d'exportation. Selon une estimation, l'Afrique représentait, en 1935, en parts du total de la production coloniale mondiale commercialisée: 65 % de l'huile de palme, 63 % des arachides, 90 % de l'huile d'olive, 54 % du sésame, 56 % du coton, 87 % de la laine et 88 % du cacao (voir le tableau 12.7 tel qu'établi en 1937). Les exportations agricoles de l'Afrique commencèrent à croître entre les deux guerres et, pour un certain nombre de produits, elles augmentèrent plus vite encore après la seconde guerre mondiale (tableaux 12.8 à 12.15). La part de l'Afrique dans le total mondial des exportations de produits primaires est passée de 8 % en 1938 à 10 % en 1948 et à 14 % en 1965<sup>65</sup>. Ainsi, à l'heure de leur indépendance, bon nombre de pays d'Afrique étaient devenus d'importants fournisseurs mondiaux de plusieurs produits primaires.

Tableau 12.8. Part de l'Afrique dans la production mondiale de produits du palmier à huile

Année	Équivalent en huile (en milliers de tonnes)	Pourcentage de la production mondiale
1954	920	77
1955	870	78
1956	940	79
1957	900	79
1958	940	80
1959	930	81
1960	920	79

[Source : FAO, 1961a, p. 115.]

Bien que l'Afrique occupe une position dominante dans la production de minerais stratégiques (voir carte 12.5), le continent demeure avant tout un producteur agricole (voir carte 12.6). L'Afrique continue à fournir environ les deux tiers de la production mondiale totale de sisal, de cacao et d'huile de palme. Depuis la guerre, sa part dans le marché mondial du café — produit par 21 pays — a triplé et, dans les années 70, elle représentait environ 30 % du total mondial<sup>66</sup>.

64. C. Ayari, 1983, p. 8-11.

65. W. A. Lewis, 1969.

66. A. M. Kamarck, 1972.

Tableau 12.9. Part de l'Afrique dans la production mondiale de café

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	140	6
1948-1952 (moyenne)	280	13
1954	390	16
1955	510	18
1956	510	20
1957	540	17
1958	610	17
1959	670	15
1960	730	18

[Source: FAO, 1961*b*, p. 145 et 161.]

Tableau 12.10. Part de l'Afrique dans la production mondiale d'arachide

Année	Poids non décortiqué (en milliers de tonnes)	Pourcentage de la production mondiale
1948-1952 (moyenne)	2 440	26
1957	4 100	30
1958	3 630	26
1959	3 520	29
1960	4 080	29

[Source: FAO, 1961*a*, p. 118.]

Tableau 12.11. Part de l'Afrique dans la production mondiale de cacao

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	490	66
1948-1952 (moyenne)	500	66
1954	490	60
1955	530	64
1956	580	64
1957	460	60
1958	570	62
1959	660	65
1960	840	76

[Source: FAO, 1961*b*, p. 145 et 161.]

La production agricole de l'Afrique s'est développée à un rythme particulièrement rapide dans les années 50 et 60 pour le cacao, le café, le thé, les bananes, les arachides et le coton. Cette expansion a été favorisée par

Tableau 12.12. Part de l'Afrique dans la production mondiale de caoutchouc naturel

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	10	1,0
1948-1952 (moyenne)	60	3,6
1957	115	5,8
1958	125	6,3
1959	145	7,1
1960	145	7,1

[Source : FAO, 1961a, p. 146.]

Tableau 12.13. Part de l'Afrique dans la production mondiale de sisal

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	160	62
1948-1952 (moyenne)	225	70
1954	290	69
1955	300	65
1956	310	63
1957	325	65
1958	350	68
1959	370	64
1960	375	64

[Source : FAO, 1961a, p. 145.]

l'infrastructure mise en place par les gouvernements coloniaux et post-coloniaux, la fourniture par l'État, à des prix subventionnés, de facteurs de production modernes — insecticides, engrais chimiques, plants résistant aux maladies —, par des techniques de production améliorées, de bonnes pluies et le développement rapide de l'agriculture marchande, tout cela aux dépens de la production vivrière. En 1966, l'agriculture représentait 53,9% du produit intérieur brut des pays d'Afrique de l'Ouest et 41,2% de celui des pays d'Afrique de l'Est.

Cependant, en dépit de cette vive croissance, la valeur des exportations agricoles déclinait. Entre 1953-1954 et 1971-1972, les termes de l'échange des produits primaires sont tombés de l'indice 126 en 1953 à l'indice 86 en 1971, ou de 138 en 1954 à 84 en 1972. Cette chute a concerné 23 des 28 articles répertoriés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dont bon nombre constituaient d'importantes sources de devises pour les pays africains<sup>67</sup>. À titre d'exemple, en

67. CNUCED, 1976; A. G. Frank, 1980.

Tableau 12.14. Part de l'Afrique dans la production mondiale de coton

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	651	11,3
1947-1951 (moyenne)	627	11,9
1956	787	11,0
1957	813	12,0
1958	962	13,5
1959	953	12,5
1960	876	11,9

[Source: Commonwealth Economy Committee, 1961, tableau 31. Reproduit avec l'autorisation du Controller of Her Britannic Majesty's Stationery Office.]

Tableau 12.15. Part de l'Afrique dans la production mondiale de sucre

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 <sup>a</sup>	1 100	7,4
1948-1952 <sup>a</sup>	1 560	7,9
1956 <sup>b</sup>	2 230	8,9
1958 <sup>c</sup>	2 555	8,8
1959 <sup>c</sup>	2 675	9,0
1960 <sup>c</sup>	2 400	7,6

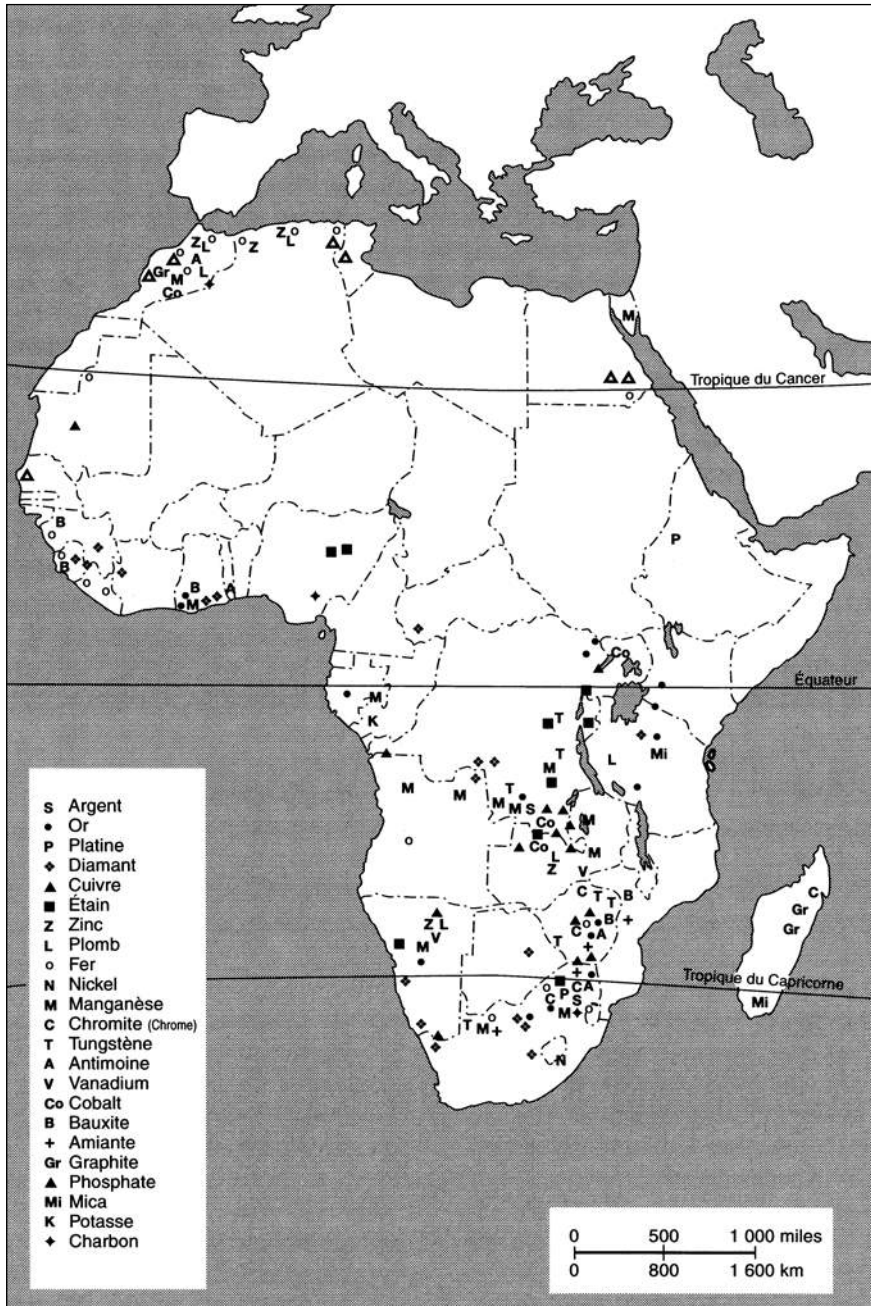
[Source: a. FAO, 1956, p. 73; b. FAO, 1958, p. 71; c. FAO, 1961a, p. 73.]

1954-1955, le Ghana produisait 210 000 tonnes de cacao, soit près de la moitié de la production africaine, et ses recettes d'exportations se montaient à 85,5 millions de livres sterling. En 1964-1965, alors que sa récolte était estimée à 590 000 tonnes, ses recettes n'étaient plus que de 77 millions de livres sterling<sup>68</sup> ! Cet exemple montre bien que les prix des produits primaires, contrôlés non par les producteurs mais par les consommateurs — les pays industriels — sont sujets à d'importantes fluctuations que compense mal l'augmentation de la production.

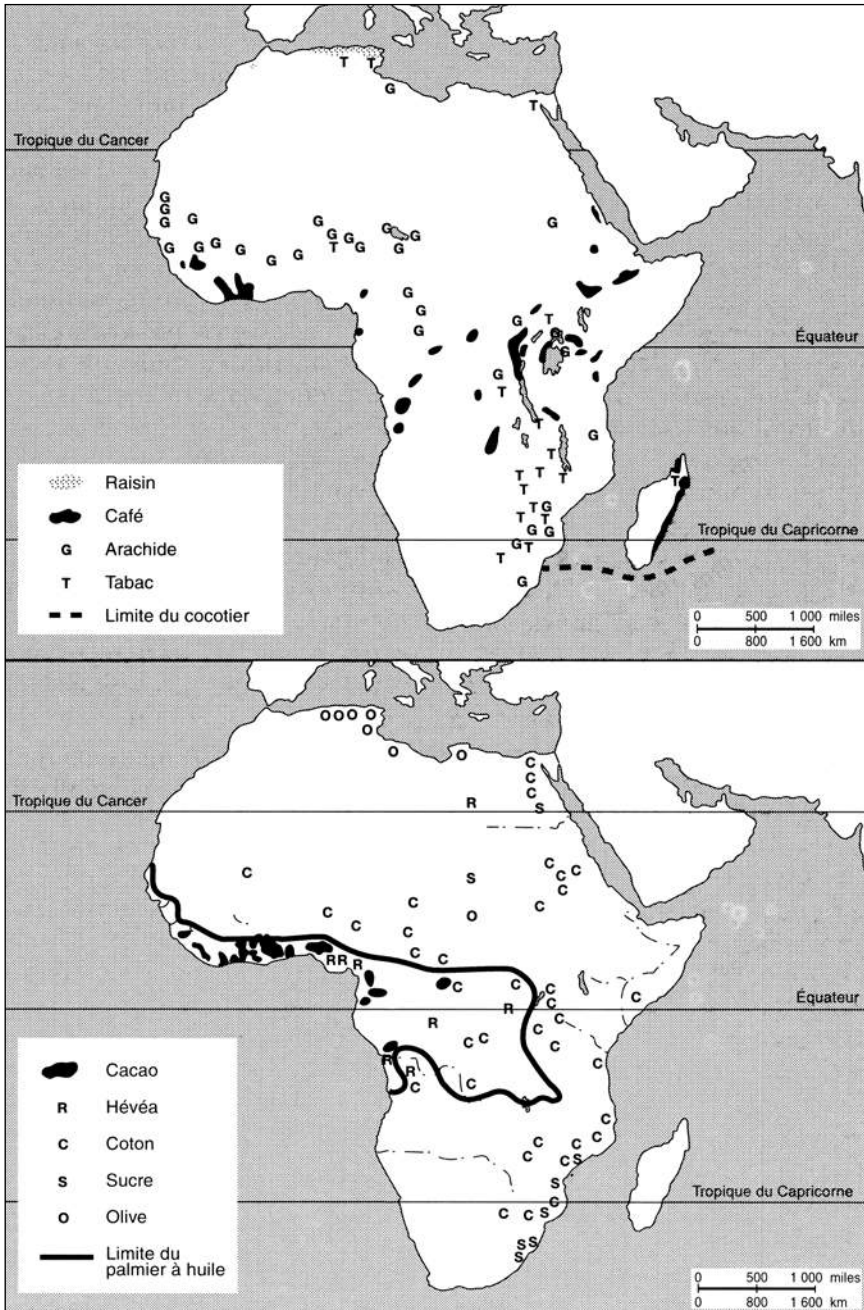
Étant donné que les devises étrangères nécessaires à la plupart des gouvernements africains pour financer le développement proviennent d'une manière ou d'une autre de taxes à l'exportation, les fluctuations des cours des exportations se répercutent directement sur les recettes de l'État qui, elles aussi, fluctuent d'une année à l'autre. Entre 1950 et 1965, par exemple, les cours du sisal, principale source de devises de la Tanzanie, ont fluctué en moyenne de plus de 26 %<sup>69</sup>, d'où des difficultés

68. K. Nkrumah, 1966, p. 10.

69. A. M. Kamarck, 1972.



12.5. Principales exploitations minières en Afrique.  
 [Source : d'après R. S. Harrison-Church *et al.*, 1971, p. 99.]



12.6. Répartition des cultures de rapport en Afrique.  
 [Source: d'après R. S. Harrison-Church *et al*, 1971, p. 87.]



considérables dans l'exécution des plans de développement du pays. Le problème est exacerbé par la faible élasticité des prix de la demande qui caractérise la plupart des produits primaires africains, contrairement aux articles manufacturés des pays industriels. Il existe une relation à peu près constante entre la production industrielle mondiale et le commerce mondial des produits primaires, la première croissant à un rythme plus rapide que le second. Autrement dit, les conditions dans lesquelles l'Afrique s'est intégrée dans le marché capitaliste mondial depuis l'époque coloniale l'ont jusqu'à présent condamnée à une production de denrées agricoles d'exportation — denrées présentant, au mieux, peu d'utilité immédiate pour le continent — qui conduit au sous-développement et, par sa nature même, en privilégiant les exportations aux dépens de la production vivrière, provoque la faim et les famines.

Les échanges commerciaux entre l'Afrique et le monde ont au fond conservé leur structure coloniale, comme le montre la physionomie des rapports entre l'Afrique et les pays capitalistes industrialisés. L'Europe occidentale, c'est-à-dire les anciennes métropoles coloniales, reste le principal partenaire commercial de l'Afrique, qui réalise avec elle près des deux tiers de son commerce contre environ 12% avec les États-Unis, 10% entre pays africains et 10% avec l'Europe de l'Est. Aucune autre région productrice de produits primaires n'est, dans le tiers monde, aussi fortement tributaire de son commerce avec l'Europe occidentale<sup>70</sup>; voilà qui ne doit pas être oublié lorsqu'on étudie les obstacles s'opposant à l'instauration du nouvel ordre économique international réclamé par le tiers monde.

Les causes du véritable effondrement à la fin des années 60 et dans les années 70 et 80, particulièrement en Afrique tropicale, du secteur agricole — secteur qui fait vivre environ 80% de la population africaine et qui constitue la principale source de devises et de recettes de la majorité des pays africains — sont: la récession mondiale, profonde et prolongée, et l'inflation importée; la torpeur de la demande mondiale qui en a résulté et la chute des cours de la plupart des produits primaires d'exportation; les mouvements défavorables des taux de change; l'alourdissement du fardeau de la dette; le déclin des subventions aux cultures d'exportation dans les principales puissances (industrielles) commerçantes; les restrictions visant les importations de denrées agricoles et autres produits à forte intensité de main-d'œuvre en provenance des pays africains (et du tiers monde). Tout cela a été amplifié par la dépendance excessive des économies africaines à l'égard des monocultures axées sur l'étranger.

L'agriculture, à l'échelle mondiale, s'est radicalement transformée depuis les années 50. Dans les pays industrialisés, la production et la commercialisation des produits agricoles ont été révolutionnées par l'application des résultats de la recherche scientifique et par l'utilisation accrue de la technologie industrielle, des engrais chimiques et de la machine. L'Afrique

70. *Ibid.*, p. 93-124.

n'a pas bénéficié de cette révolution dont les éléments ne sont pas aisément adaptables à sa situation écologique et socio-économique. La faiblesse des investissements dans la recherche sur les principales cultures pluviales et les tubercules alimentaires, notamment en Afrique tropicale, et le peu d'améliorations techniques adaptées aux conditions agronomiques africaines expliquent également, dans une large mesure, la médiocrité du bilan agricole de l'Afrique dans les années 70 et 80.

Le taux annuel de croissance de la production agricole en Afrique est tombé de 2,7% dans les années 60 à 1,3% dans les années 70, tandis que le taux de croissance démographique augmentait. À la suite de cette double évolution, la production par habitant, qui croissait au rythme de 0,2% par an durant les années 60, a baissé de 1,4% par an dans les années 70. Ce déclin est en partie lié au ralentissement de la production des cultures non vivrières, des boissons tropicales et des fibres. La production vivrière par habitant, qui avait légèrement augmenté dans les années 60, a ensuite diminué de 1,1% dans les années 70 (tableau 12.16).

Tableau 12.16. Taux de croissance de la production agricole et vivrière en Afrique (%)

	Production totale		Production par habitant	
	1960-1970	1970-1980	1960-1970	1970-1980
Production agricole				
Afrique	2,7	1,3	0,2	- 1,4
Pays en développement	2,8	2,7	0,3	0,3
Production vivrière				
Afrique	2,6	1,6	0,1	- 1,1
Pays en développement	2,9	2,8	0,4	0,4

Note: les chiffres de production sont pondérés en fonction des prix unitaires mondiaux à l'exportation. Les taux de croissance décennaux sont calculés à partir de points médians à intervalles de cinq ans, sauf pour 1970 qui représente la moyenne de 1969-1971.

[Source: FAO, 1982a, p. 41.]

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, diverses institutions — Banque mondiale, FMI, GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, datant de 1948), SFI (Société financière internationale), IDA (International Development Association), CNUCED (1964), STABEX (Système de stabilisation des exportations) mis en place dans le cadre de la Convention de Lomé (1975) par la Communauté économique européenne et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), pour ne citer que les plus influentes — ont été créées pour régler le commerce des produits primaires (GATT) ou pour fournir sous diverses formes une aide économique extérieure aux pays pauvres. Cette aide leur est apportée: directement, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et du FMI, sous la forme de prêts à

long et à court termes, ou indirectement en accroissant leurs parts de marché pour certains produits; en assurant leur participation à des accords sur les produits négociés périodiquement pour attribuer à chacun des signataires une part du marché et stabiliser les fluctuations des prix ou fixer des prix moyens plus élevés que ceux qui résulteraient du libre jeu des forces du marché (cas des récents accords internationaux sur le café); en organisant un système généralisé de préférences douanières dans un marché en expansion, comme le fait la CNUCED pour promouvoir la production manufacturière des pays en développement; et en instituant des financements « compensatoires » ou « complémentaires » permettant de contrebalancer les fluctuations ou les manques à gagner imprévus dans les recettes d'exportation anticipées<sup>71</sup>.

Toutes ces mesures visent à soulager quelque peu mais *non à guérir* les maux des producteurs du tiers monde qui continuent de pâtir durement des fluctuations cycliques qui affectent les économies des pays industrialisés. Autrement dit, elles visent à perpétuer le néocolonialisme, « en payant les pays exportateurs de matières premières pour qu'ils continuent à exporter des matières premières au lieu de se tourner vers les produits transformés ou [...] de s'efforcer de se suffire davantage à eux-mêmes<sup>72</sup> ».

On estime que les producteurs du tiers monde n'obtiennent pas plus de 15 % de la valeur de leurs exportations de produits primaires aux prix actuellement payés par les consommateurs — les pays industrialisés. Tant que ces producteurs, les pays africains figurant parmi les plus pauvres d'entre eux, acceptent les prix au lieu de les fixer (la fixation des prix étant le privilège des nations consommatrices), tant qu'ils ne joueront pratiquement aucun rôle dans la transformation, le transport et la commercialisation, opérations monopolisées par les grandes entreprises transnationales des pays industriels, tant qu'ils subiront le préjudice des mesures de protection prises par les pays industrialisés en contravention directe avec les règles du GATT — autrement dit tant que l'ancien ordre économique international survivra sous sa forme présente —, les pays du tiers monde et, en particulier, les pays africains, ne peuvent guère espérer échapper à leur pauvreté. Ainsi, d'après les estimations de la Banque mondiale, si les grands pays industrialisés, notamment les 24 pays membres de l'OCDE qui constituent les principaux marchés d'exportation des pays africains, supprimaient tous les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations en provenance des pays en développement, ces derniers pourraient accroître de quelque 33 milliards de dollars leurs recettes en devises<sup>73</sup>.

C'est en tenant compte de ces éléments qu'il faut évaluer et appuyer les revendications des pays du tiers monde visant à instaurer d'urgence un nouvel ordre économique international qui restructurerait le commerce, la production, le système monétaire, la répartition des excédents et le processus de prise de décisions pour en finir avec la discrimination et les injustices grossières dont ils souffrent<sup>74</sup>.

71. Par exemple, le STABEX; sur ce dernier, voir O. H. Kokole, 1981.

72. J. Galtung, 1976, p. 40.

73. J. F. Rweyemamu, 1978, p. 36.

74. W. Brandt, 1980.

On sait que les termes actuels du commerce international tendent à se détériorer pour les exportateurs, notamment africains, de matières premières et de produits agricoles, au bénéfice des exportateurs d'articles manufacturés, autrement dit au détriment des pays pauvres et en faveur des pays riches. Pour que cessent ces excès, les pays du tiers monde demandent la stabilisation et le relèvement des cours internationaux des produits primaires qu'ils exportent, soit au moyen d'accords internationaux sur les produits plus équitables et plus complets, soit, si nécessaire, par l'utilisation des moyens de pression que fournissent les produits eux-mêmes, comme l'OPEP en a fait la démonstration en 1973-1974 et en 1979-1980. La création, en 1964, de la CNUCED et la mise au point de son Programme intégré pour les produits de base visaient à prévenir les effets adverses du jeu des marchés internationaux sur les exportations de produits primaires des pays du tiers monde. Un fonds commun a été créé par la CNUCED pour financer le Programme intégré. Ces mesures ont été acceptées en principe par les pays industriels occidentaux, mais il leur reste à les ratifier.

Par ailleurs, à la suite du plan d'action adopté par le Sommet économique spécial de l'Organisation de l'unité africaine tenu à Lagos (Nigéria) en 1980<sup>75</sup>, les gouvernements africains vont devoir accepter l'entière responsabilité de la crise agraire que traverse l'Afrique. En effet, ils n'ont jamais accordé la priorité qui s'imposait à l'agriculture — notamment à la production vivrière destinée à la consommation intérieure — en lui réservant une part des maigres ressources dont ils disposaient ou en encourageant systématiquement la productivité par une politique de stimulants appropriés, ce qui aurait amélioré les conditions générales de la vie en milieu rural. Les gouvernements africains devraient avoir le courage de mettre en œuvre le programme d'action visant à assurer une répartition équitable des revenus pour la population rurale pauvre et une réduction importante, sinon l'élimination totale, des différences de plus en plus flagrantes de revenus et de niveaux de vie entre riches et pauvres dans les régions rurales. Pour cela, il faudrait que, pendant les prochaines décennies, le courant des investissements soit inversé au profit des zones rurales pour les doter d'industries rurales, de services de santé, d'une infrastructure routière praticable en toute saison et pour y améliorer les conditions d'hygiène. Il faudrait garantir aux paysans pauvres l'accès au crédit et à de nouvelles techniques de culture adaptées à leurs besoins. Ce ne serait là, après tout, qu'un juste retour des choses puisqu'on consacrerait à ces tâches une fraction des sommes énormes que le fisc prélève sur les masses rurales.

75. OUA, 1981.

# Le développement industriel et la croissance urbaine

*Pierre Kipré*

Ce chapitre vise à montrer d'abord que le développement industriel en Afrique est le résultat d'un lourd héritage des rapports déséquilibrés entre l'Afrique colonisée et l'Europe dominatrice. Cet héritage est aujourd'hui difficile à transformer favorablement par l'Afrique à cause de freins et blocages multiples, objectifs et subjectifs, internes et externes. Ensuite, et eu égard à l'explosion urbaine contemporaine, ce texte veut mettre en lumière quelques-unes des raisons pour lesquelles industrialisation et croissance urbaine de l'Afrique ne sont pas (ou sont rarement) synchrones. Ce qui accentue les déséquilibres sociaux, facteurs, entre autres, de blocage d'un véritable développement économique.

Aussi examinerons-nous successivement les politiques d'industrialisation depuis les années 30 en Afrique, les principaux aspects du développement industriel à la fois sous l'angle de la production et de la consommation, et enfin la part de l'industrialisation dans le processus de croissance urbaine.

## Les politiques d'industrialisation de 1935 à 1980

Des années 30 aux années 80, les modes de développement industriel de l'Afrique sont liés à la mise en œuvre de politiques d'industrialisation plus ou moins élaborées; globalement, celles-ci sont en relation avec la nature des rapports économiques extérieurs et avec les objectifs généraux de développement économique de ce continent. Si les premiers ont peu varié, les seconds mettent, eux, en lumière l'opposition entre l'époque coloniale et

l'ère postcoloniale, avec le statut ambigu des États théoriquement indépendants mais économiquement sous tutelle extérieure.

Sous l'angle du développement industriel, l'analyse des politiques et des faits pour la période 1935-1980 montre que l'industrie moderne en Afrique a été encouragée d'abord dans le domaine minier, puis dans celui de la transformation des produits agricoles. Dans le premier domaine, le continent africain se singularise comme pourvoyeur de matières premières plus ou moins brutes; quant à la manufacture, apparue tardivement, elle vise à rapprocher la production industrielle légère de la clientèle africaine.

### Les politiques industrielles coloniales de 1935 à 1960

Bien que l'économie politique coloniale révèle partout les mêmes caractéristiques, à savoir l'exploitation des colonies au profit principal des métropoles et dans le cadre d'un système capitaliste fonctionnant à l'échelle mondiale, chaque puissance colonisatrice sous la pression des milieux d'affaires coloniaux a élaboré pour son empire, et parfois localement, des politiques particulières. Le développement industriel n'a donc pas partout occupé la même place dans ces politiques. Malgré les variantes et les similitudes, trois cas principaux méritent un examen rapide; ce sont les exemples des domaines britannique, français et belge en Afrique.

#### *La politique industrielle en Afrique britannique*

Les travaux d'histoire économique de l'Afrique ne montrent pas assez l'existence d'une politique globale des autorités de Londres en la matière pour leur domaine colonial d'Afrique. Si ce n'est au travers de mesures sectorielles, c'est plus souvent par une approche locale que se laisse saisir la doctrine officielle en matière de développement industriel de l'Afrique britannique; surtout pour la période antérieure à la seconde guerre mondiale.

Libre-échangiste et résolument partisan de la liberté d'entreprise dans les colonies, le Colonial Office de Londres est attaché à la doctrine selon laquelle l'État n'a pour tâche principale que celle d'assurer la liberté de circulation et la protection des hommes d'affaires dans les colonies. De ce fait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie reste fondamentalement le domaine de l'entreprise privée, sans ingérence des pouvoirs publics dans la mobilisation des capitaux.

Parce que la crise économique frappait durement la métropole depuis 1930, une politique de repli impérial avait été préconisée par la Conférence impériale d'Ottawa en 1932. En 1935-1939, elle est appliquée en Afrique britannique. Mais elle n'est pas accompagnée par des mesures officielles visant à drainer vers le domaine africain et pour son développement industriel une partie des capitaux flottants de l'époque, malgré la création du Colonial Development Fund en 1929.

Une deuxième période s'amorce pendant les années de guerre (1939-1945) et se renforce surtout après la victoire. C'est celle d'une discrète intervention de l'État qui, dès 1940, institue le *Colonial Development and Welfare Act* [loi sur le développement et le bien-être social des colonies].

C'est après la guerre que l'État britannique se préoccupe sérieusement de l'avenir industriel de son domaine africain. Il s'agit de mobiliser les finances impériales pour aider à la « modernisation » des colonies. Et les commissions d'enquête affirment la nécessité d'un encouragement officiel à l'industrialisation de l'Afrique noire britannique. Toutefois, on s'accorde à rappeler que l'installation d'une véritable industrie d'équipement (sauf en Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe) est « du domaine du rêve ». Il faut seulement promouvoir une industrie de biens de consommation courante adaptée à la croissance des revenus et besoins locaux. Hormis les matières premières, ce ne sera pas une industrie pour l'exportation; et le poids des intérêts britanniques, surtout dans les colonies de peuplement (Kenya, Rhodésie du Sud), devra être manifeste.

Le cas de la Rhodésie du Sud, colonie de peuplement par excellence, est à ce titre révélateur. Proche de l'Afrique du Sud et largement dominée par les milieux d'affaires qui sont à l'origine de sa création, cette colonie a connu après 1946-1947 une politique industrielle liée plus systématiquement aux préoccupations des colons britanniques installés à demeure et désireux d'atténuer la concurrence sud-africaine.

Au total, la politique industrielle en Afrique britannique reste largement inspirée sous la colonisation par le schéma classique d'une Afrique pourvoyeuse de matières premières industrielles et largement consommatrice de biens industriels importés, tout cela se réalisant sous le couvert d'un capitalisme épuré de tout idéalisme et de toute intervention directe de l'État.

### *Le domaine colonial français*

Longtemps auparavant, et jusqu'au début des années 30, le problème du développement industriel des colonies et protectorats d'Afrique ne s'était pas posé dans les milieux officiels. Dans le droit fil de la doctrine Sarraut sur « la mise en valeur des colonies », l'industrie ne relevait que du secteur privé. C'est la crise de 1929 qui met la question à l'ordre du jour dans les cercles officiels. En 1934, et pour la première fois de manière spécifique, la « Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer » énonçait clairement une nouvelle doctrine en la matière. Affirmant le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation, cette conférence introduisait la notion « d'impulsion industrielle » dans les colonies. Il ne s'agissait pas de créer ou de développer une industrie coloniale qui concurrençât celle de la métropole, mais seulement d'installer au voisinage des lieux de production des industries « permettant de valoriser des matières premières ».

Dans les milieux d'affaires, le courant moderniste favorable à l'idée d'une certaine industrialisation des colonies (P. Bernard, L.-P. Morard, Maspétiol, et d'autres...) allait s'étendre. Son influence transparaît dans le projet de plan décennal (1942-1952) élaboré par le régime de Vichy, qui prévoyait même la promotion de produits semi-finis à partir du traitement sur place des matières premières.

En 1944, la conférence de Brazzaville estime que l'industrialisation de l'Afrique française doit, « en règle générale, être le fait de l'entreprise privée ». Mais recommandation est faite de voir l'administration coloniale aider au succès de ces entreprises par la prise en charge d'usines pilotes, par le soutien aux industries vitales qui « apparaîtraient non payantes » et, enfin, par la création de centres d'essais et de recherche « à la disposition des industriels pour toute étude ou contrôle de fabrication ». Brèche dans la pensée traditionnelle de milieux d'affaires coloniaux qui sont attachés à l'économie de traite, cette orientation des esprits rompait aussi avec la crainte d'une concurrence possible de la production industrielle métropolitaine.

La mise en place du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) en 1947 sert à traduire dans les faits la politique officielle. La nécessité de reconstruire la métropole, l'immensité des besoins dans les colonies et protectorats (l'industrie y était embryonnaire en 1946) et la priorité accordée aux dépenses stratégiques (transports et infrastructure) dans le contexte de guerre froide des années 50 ont tôt fait de mettre en lumière la modicité de ces investissements publics et les réticences du secteur privé.

En 1960, malgré des progrès sensibles par rapport à la situation de 1935<sup>1</sup>, le domaine français reste très largement sous-industrialisé et insuffisamment prospecté pour être même pourvoyeur de matières premières industrielles. Seule l'agriculture commerciale offre quelques produits de ce type (café, cacao, arachide, coton). Comme dans le domaine colonial britannique, l'industrie est loin de constituer l'une des activités caractéristiques de ces colonies.

### *La politique belge au Congo*

En 1935 comme depuis 1908, la Belgique reste globalement fidèle à l'héritage léopoldien d'une collusion permanente avec les grands milieux d'affaires pour la mise en valeur du Congo.

C'est principalement dans le domaine industriel, et particulièrement dans l'exploitation minière, que l'État choisit de s'associer au monde des affaires. Mieux codifiée par la législation minière de 1937, sa participation se traduisait par la possession d'un important portefeuille d'actions dans la plupart des entreprises minières. État-actionnaire, la Belgique jusque vers 1956-1957 n'eut presque jamais pour objectif d'exercer quelque autorité pour élaborer une véritable politique de développement industriel.

Toutefois, entre 1935 et 1960, il faut relever que les restrictions imposées par la seconde guerre mondiale paraissent avoir favorisé, comme dans les domaines britannique et français, l'implantation timide d'une industrie locale de consommation. Dans les années 50, à la fois pour répondre à une augmentation de la consommation africaine ou européenne (entre 25 000 et

1. Pour 1946-1958, le pourcentage des investissements industriels par rapport à l'ensemble des investissements privés s'élevait à 27,6 % contre 13 % pour la période 1900-1940. En 1942, l'équipement industriel ne représente que 0,01 % des travaux réalisés sur fonds d'emprunts en Afrique noire française depuis 1935. Au Maghreb, la situation est à peu de chose près similaire bien que l'industrialisation y ait démarré plus tôt.



30 000 Européens) et pour tenir compte des intérêts majeurs de l'industrie belge, cette industrie de consommation reçoit juste ce qu'il faut d'encouragement public pour passer de 30 % du marché local en 1950 à 44 % en 1958. Ce qui, somme toute, faisait du Congo belge à la veille de l'indépendance l'une des terres coloniales les plus « industrialisées » du continent.

Pour conclure sur ces politiques industrielles des puissances coloniales entre 1935 et 1960, on voit que toutes aboutirent aux mêmes résultats : d'abord le respect de la doctrine qui veut que la colonie ne concurrence jamais l'industrie métropolitaine et le maintien permanent de la tutelle métropolitaine par le biais du mouvement des capitaux et par des relations de dépendance technologique ; ensuite et surtout à partir de la seconde guerre mondiale, la création d'une industrie légère qui satisfasse au plus juste les besoins d'un marché intérieur des biens de consommation courante. Même lorsqu'existe une forte industrie minière — présente, mais plus ou moins puissante, dans tous les domaines coloniaux —, il ne faut jamais promouvoir une véritable armature industrielle de la colonie qui mette en danger le monopole métropolitain.

Faut-il parler de la permanence du « pacte colonial » ? Dans une certaine mesure oui ; à condition de comprendre celui-ci comme la manifestation d'une division internationale du travail industriel à laquelle adhèrent les autorités coloniales. Le cas des « semi-colonies » d'Afrique en est une illustration partielle, entre 1935 et 1960, selon les pays.

La politique industrielle dans les « semi-colonies ».

L'Égypte, le Libéria et l'Afrique du Sud

Indépendants en 1935, quelques pays d'Afrique sont, avant la seconde guerre mondiale, théoriquement maîtres de leur politique de développement industriel. Hormis la période d'occupation de l'Éthiopie par l'Italie mussolinienne (1935-1941), ce sont les gouvernements de ces pays qui élaborent la politique de développement industriel de chacun d'eux. En fait, le poids des intérêts extérieurs, parfois les complicités locales avec ses intérêts, les ressources disponibles autant que les enjeux stratégiques auxquels sont liés l'évolution et l'avenir de ces pays limitent fortement la marge de manœuvre des gouvernements et influent sur ces politiques industrielles. Nous évoquerons brièvement trois cas : l'Égypte pré-nassérienne, le Libéria et l'Afrique du Sud. Chacun rend compte d'un niveau de dépendance de la politique industrielle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

*L'exemple égyptien de 1930 à 1952*

Dans les années 30, deux traits caractérisent la place de l'industrie dans l'économie égyptienne : l'ancienneté du processus d'industrialisation ainsi que le poids considérable des intérêts extérieurs et de la dette globale.

Sur le premier point, des études récentes ont montré que, dans le prolongement du mouvement d'occidentalisation engagé depuis Muḥammad 'Alī, c'est principalement autour des années 1890 que s'engage l'industrialisation moderne. Avec la crise de 1929, le recul de l'investissement extérieur et l'éla-

boration d'une vague politique protectionniste favorisent de nouveaux traits de l'industrie égyptienne. Doté de peu de moyens financiers et technologiques, le capital local s'oriente vers l'industrie d'import-substitution destinée à couvrir les besoins en produits de consommation et en biens intermédiaires.

La seconde guerre mondiale accentue ces orientations du fait de la forte diminution des importations européennes. Mais, surtout entre 1945 et 1954, cette évolution n'empêche pas le recours aux capitaux étrangers, au moins pour l'extension des entreprises industrielles<sup>2</sup>. Sous la coupe de créanciers extérieurs, les gouvernements du roi Fārūq doivent faire preuve d'une grande prudence dans l'énoncé et le suivi d'une politique industrielle résolument favorable à la bourgeoisie nationale. On comprend donc que, comme dans les colonies européennes et parce que cette politique d'industrialisation menace peu les intérêts essentiels du capitalisme européen, l'industrie d'import-substitution ait pu se développer en Égypte entre 1930 et 1954. La politique volontariste du président al-Nasser après 1956 sera en rupture avec la politique industrielle de l'Égypte de Fārūq.

### *Le Libéria*

La plus ancienne république d'Afrique noire était, depuis le début du siècle, entrée dans une ère de difficultés financières. Et, en 1935, elle était ruinée, pratiquement en banqueroute, au point que les chancelleries européennes songèrent à placer le pays sous mandat de la Société des Nations. C'est après 1945, sous la présidence de William Tubman, qu'apparaît une relance de l'investissement privé, provenant essentiellement des capitaux américains. Tournée vers l'exploitation des richesses minières (le riche minerai de fer du mont Nimba et la bauxite) du pays, cette relance est fortement encouragée par une politique largement faite de privilèges de tous ordres pour les entreprises étrangères.

Cette politique industrielle est restée longtemps soumise à deux impératifs: d'abord la nécessité de mettre en place une infrastructure minimale qui autorise les espoirs de développement industriel; ensuite satisfaire les besoins en produits industriels de consommation courante d'une population d'origine afro-américaine vivant quasiment en vase clos. Au début des années 60, le Libéria en était aux premiers pas d'une petite industrie de biens de consommation courante (briqueteries, savonneries, brasseries, etc.) à peine contrôlée par la bourgeoisie locale. Celle-ci n'avait non plus aucun contrôle sur l'industrie d'extraction.

### *L'Afrique du Sud*

À l'opposé du Libéria et mieux que l'Égypte à cause de ses fabuleuses richesses minières, l'Afrique du Sud de 1935 s'attela à tirer le meilleur parti de la dépression de 1929 pour se doter déjà d'un véritable tissu industriel. L'application traditionnelle d'une politique discriminatoire de l'emploi industriel n'est pas non plus étrangère aux résultats obtenus.

2. C. Issawi, 1982, p. 72.

La révolution minière engagée vers 1860 avait permis la réalisation d'une infrastructure de base bien avant les années 20. Malgré une chute de la production minière entre la fin de la première guerre mondiale et les années 1921 et 1922, la croissance industrielle fut relativement soutenue par l'exploitation des gisements d'or. C'est à la fin des années 20 que s'ébaucha une nouvelle politique de développement industriel visant à rompre la dépendance trop importante à l'égard de la production de métaux précieux et à diversifier les secteurs industriels. La grande dépression fut l'occasion d'accentuer cette orientation, au besoin avec une participation de l'État. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie continua sa croissance<sup>3</sup> et put s'adapter aisément à la chute des importations de produits industriels.

Toutefois, malgré l'encouragement de l'investissement local qui passa de 15 à 40 % des parts dans l'industrie minière, le poids financier des intérêts extérieurs (surtout britanniques mais aussi américains depuis les années 20) restait très important en 1945. L'après-guerre élargit cette emprise des capitaux extérieurs sur l'industrie de transformation en pleine croissance.

Industrie de substitution répondant aux besoins de consommation de la population noire, elle fut surtout une industrie de produits intermédiaires et même d'équipement que favorisaient des capitaux extérieurs soucieux de tirer parti des matières premières locales et d'échapper à une politique douanière de plus en plus protectionniste depuis les années 30.

En 1945, l'Afrique du Sud apparaissait déjà comme la principale puissance industrielle du continent, grâce à une politique sociale répressive et à des atouts naturels; mais cette situation, qui remontait aux années 30, était le résultat d'une politique industrielle volontariste, résolument axée sur la promotion d'une industrie locale variée. Celle-ci était de plus en plus soutenue par les capitaux extérieurs associés ou non au capital local.

Bien que la filiation avec cette politique soit loin d'être évidente, les politiques de développement industriel de l'Afrique indépendante se sont plus ou moins apparentées à ce schéma.

## Le « nationalisme industrialiste » et les politiques industrielles des États indépendants

### *Considérations générales*

C'est moins contre les politiques industrielles du colonisateur que contre l'exploitation économique généralisée qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale les « pères de l'indépendance africaine » portèrent leurs principales critiques. Toutefois, au début des années 50, l'idée se répand que le développement économique des colonies passe aussi par un « développement industriel progressif ». À l'époque, déjà, ils s'aperçoivent que la réalisation de l'objectif d'industrialisation prendrait du temps et qu'elle exigerait aussi l'aide et l'assistance de l'ex-colonisateur et des capitaux

3. Entre 1939 et 1945, la valeur ajoutée de l'industrie a augmenté de 116% en prix courants. Voir D. H. Houghton, 1971, vol. II, p. 36.

extérieurs. Mais, peu à peu, une autre idée vient compléter cette position, surtout au moment où se dessine le succès des revendications politiques: le développement industriel n'est pas seulement une des tâches habituelles de l'État; il est aussi une exigence de souveraineté et d'indépendance nationale véritable comme l'affirmait Kwame Nkrumah dès 1945<sup>4</sup>.

Les fondements du « nationalisme industrialiste » en Afrique se développent avec les indépendances politiques africaines. Il implique partout l'application d'une politique industrielle plus nettement « volontariste » qu'à l'époque de la domination coloniale ou semi-coloniale. Mais à travers les expériences et les déclarations d'intention, les politiques industrielles des États indépendants doivent globalement être classées en deux catégories, si l'on excepte, depuis 1948 surtout, le cas particulier de l'Afrique du Sud. D'une part, on a les politiques « à tendance non capitaliste », d'autre part, les politiques de pays à économie dite « libérale ».

#### *Les politiques « à tendance non capitaliste »*

Le Ghana de Nkrumah, l'Algérie de Boumediene ont affirmé l'option d'une politique industrielle sur le modèle « socialiste ».

Le Ghana de Nkrumah, en 1957, entrait dans l'ère postcoloniale avec une industrie embryonnaire. Bien qu'à la tête de son pays depuis 1951, Kwame Nkrumah, devant tenir compte du rapport des forces intérieures, ne commença à mettre vraiment en application ses idées sur le développement industriel qu'à partir de 1959 avec l'adoption du second plan quinquennal du Ghana. Pour lui, l'objectif fondamental était de réaliser une « révolution économique » qui permette la rupture progressive avec le capitalisme; cette révolution devait passer par une industrialisation très large du pays conduite principalement par l'État détenteur de l'essentiel des moyens de production dans l'industrie locale. Le secteur privé pouvait subsister, mais l'effort volontaire de l'État devait permettre d'assurer ici, à terme, la prééminence du secteur public.

Nkrumah défendait en outre l'idée d'une formation professionnelle systématique et d'une planification de l'effort de développement industriel. Le second plan quinquennal (1959-1963) et le premier plan septennal (1964-1970) rendaient parfaitement compte de cette stratégie industrielle: 72% des crédits en 1959-1963 et 61% en 1964-1970 devaient être affectés à l'industrie contre 38% en 1951-1957 (époque du premier plan de développement); en 1965, de 10 à 12% de la production industrielle était le fait d'un secteur public quasi inexistant avant 1961.

La chute de Nkrumah en 1966 et les changements successifs de régimes et de choix économiques ne permirent pas de poursuivre cette politique qui s'inspirait largement de son anticapitalisme et de son nationalisme radical.

En Algérie, on sortait de l'époque coloniale avec une industrie représentant une très faible part du produit national brut. Ni l'application de la politique d'importation sans protection de l'État mise en œuvre depuis 1943-1945, ni la réalisation du fameux « plan de Constantine » de 1954 qui,

4. K. Nkrumah, 1945, réédition en 1962.

dans le domaine industriel, engagea largement la politique d'exploitation pétrolière, n'avaient eu vraiment d'effets sur le développement industriel du pays. En 1962, le secteur industriel restait très faible et largement sous domination française, malgré les accords d'Évian.

Déjà avant l'indépendance, le FLN développait des thèses révélatrices de ce que nous appelons le « nationalisme industrialiste ». G.-D. de Bernis le rappelle fort justement en ces termes : « L'industrialisation se réalisera dans le cadre de coopératives pour l'industrie lourde<sup>5</sup>. » Donc, primauté de l'État dans le cadre d'une politique volontariste, recours au modèle socialiste par le biais de coopératives et naissance d'une industrie lourde : tels sont les axes principaux d'une doctrine que, surtout à partir de Boume-diene, l'Algérie allait mettre en œuvre.

Le pays avait des atouts naturels non négligeables : le fer, surtout le pétrole dont la hausse des prix allait fournir les moyens d'une politique systématique. Trois axes prévalurent à partir de ces thèses du FLN, surtout après 1969 : l'investissement des ressources de l'État, avec ou sans nationalisation, dans des entreprises géantes (souvent clés en main) et à forte capacité d'entraînement, comme essai de structuration d'un espace industriel ; la valorisation maximale des ressources naturelles ; la décentralisation des implantations industrielles afin de favoriser l'intégration des régions délaissées sous la colonisation et lutter contre les déséquilibres régionaux en la matière. Mais la politique de priorité aux industries lourdes n'excluait pas le soutien de l'État au secteur privé orienté vers l'industrie de produits de consommation courante. C'est le dernier axe de cette politique de développement industriel qui s'est poursuivi, avec plus ou moins de correctifs et quelles qu'en aient été les limites, après la mort de Houari Boumediene.

À la question de savoir si les cas du Ghana et de l'Algérie sont spéciaux, il peut être répondu « pas tout à fait » car le volontarisme « industrialiste », l'idée de planification sans le discours anticapitaliste et socialisant, la place importante du secteur public dans le domaine industriel se retrouvent dans la politique de certains jeunes États à économie dite « libérale ».

Les politiques de pays à économie dite « libérale ».

La Côte d'Ivoire et le Nigéria

Malgré un faible tissu industriel lors de l'accession à l'indépendance et bien que les années 1955-1960 aient correspondu à une des périodes vives du nationalisme africain, plusieurs pays d'Afrique refusèrent de lier leur sous-industrialisation aux stratégies du capitalisme international depuis l'époque coloniale. L'option libérale et capitaliste fut affirmée dans le domaine économique ; l'évolution vers l'économie industrielle devait répondre aux lois de l'économie de marché. Mais l'analyse des politiques particulières révèle certaines nuances, voire des différences. La Côte d'Ivoire et le Nigeria en traduisent quelques-unes.

5. G.-D. de Bernis, 1975, p. 26.

La Côte d'Ivoire, pays agricole où a fleuri l'économie de traite coloniale comme au Ghana voisin, était en 1960, et malgré un commerce extérieur positif, très peu industrialisée. Dès 1959, le choix fut fait de rester délibérément dans le cadre d'une économie de marché. Pour l'industrie, tout en reconnaissant la nécessité d'une participation de l'État, le secteur privé devait assurer l'essentiel par l'appel aux capitaux extérieurs. D'où l'un des premiers codes d'investissement les plus favorables aux entreprises étrangères (loi du 3 septembre 1959) sur le continent: exemptions fiscales diverses, transfert des bénéficiaires, garanties contre les nationalisations ou les revendications sociales et autres facilités.

En raison de faibles aptitudes industrielles au départ (peu de richesses naturelles connues, faible niveau de qualification professionnelle) et pour respecter la stratégie industrielle d'avant 1960, l'on mit d'abord sur la politique de substitution aux importations de biens de grande consommation. Beaucoup plus préoccupé par la politique de diversification et de croissance de la production agricole (surtout les matières premières agricoles), l'État intervint peu dans ce secteur. Mais, comme le reconnaissait en 1972 Mohammed Diawara, alors ministre du plan et de l'industrie, cette politique aboutissait à dégager des « profits substantiels pour les entrepreneurs, et pas toujours pour la collectivité<sup>6</sup> ». L'encouragement donné aux industries exportatrices, aux entreprises misant sur le facteur « main-d'œuvre », mais surtout la politique de promotion des investissements nationaux dans ce secteur d'activité à partir de 1970 visèrent ensuite à relancer le développement industriel.

Enfin, troisième axe qui apparaît dans le plan quinquennal 1976-1980, la valorisation des ressources locales par la promotion surtout de l'agro-industrie d'exportation. L'État allait ici intervenir directement à travers des sociétés d'État s'occupant de plantations de palmiers à huile, de canne à sucre, de coton et d'autres productions, au nom d'une théorie du « capitalisme d'État » comme transition au « capitalisme classique ». En attendant l'éclosion d'une bourgeoisie nationale, l'État assurait la présence ivoirienne dans l'investissement industriel et rétrocédait ensuite ses parts aux Ivoiriens capables de poursuivre cet effort. L'État-entrepreneur ne l'était qu'à titre provisoire.

À côté de cette politique ivoirienne que certains analystes ont louée (« le miracle ivoirien ») ou vivement critiquée (« croissance sans développement »), il y a le cas nigérian. Au Nigéria, on retrouve à peu près la même orientation libérale sur la base d'une politique de plus grande diversification et de décentralisation de la production industrielle et d'un rôle plus actif du secteur privé, particulièrement après la guerre civile de 1967-1970. En effet, en 1960, l'industrie représentait peu de chose dans l'économie nigériane et bénéficiait d'une faible part des investissements projetés (7,66 % des investissements prévus dans le plan quinquennal de

6. *Colloque international de Dakar sur le développement industriel africain*, 1972, p. 133.

1955-1960). Entre 1960 et 1967, sur la lancée de ses options libérales et de l'appel aux capitaux extérieurs, le gouvernement fédéral intervint peu, sinon pour surtout encourager l'industrie pétrolière. La crise politique de 1966 et la guerre civile de 1967-1970 réduisirent davantage la marge de manœuvre de l'État.

La fin de la guerre civile, la nécessité d'une restructuration de l'économie bouleversée par cette crise, la hausse des prix du pétrole entre 1973 et 1980 et, enfin, l'accroissement des revenus de l'État fédéral et des gouvernements régionaux permirent d'asseoir une ample politique de développement industriel. Celle-ci s'articula autour de trois axes principaux: la libération sélective des importations de produits industriels qui permettait, par de plus grandes facilités d'importations de matières premières et de machines, un soutien et une protection de l'industrie d'import-substitution de plus en plus développée; l'appui plus ou moins direct de l'État à l'industrie de biens d'équipement, car l'on prenait conscience d'une forte dépendance technologique, effet des progrès de l'industrie d'import-substitution; enfin, en même temps qu'un encouragement à la valorisation des matières premières locales, la politique dite de « nigérianisation » qui réservait prioritairement à des nationaux les secteurs d'intervention, des commandes de l'État et des facilités d'association avec les capitaux extérieurs. Le Nigéria devait être un « géant » de l'industrie africaine.

Au total, qu'il s'agisse d'États se proclamant « socialistes » ou d'économies dites « libérales », les politiques de développement industriel dans l'Afrique indépendante révèlent un caractère commun: lutter efficacement contre la sous-industrialisation de l'époque coloniale pour assurer une certaine autosuffisance industrielle. Mais l'Afrique des années 1960-1980 partait de trop loin, avec des handicaps divers dont les moindres n'étaient pas les stratégies élaborées hors du continent pour maintenir ou préserver une division internationale du travail qui lui était progressivement imposée à la faveur surtout des années de crise économique (1930-1935, 1973-1980). L'analyse des aspects de l'industrie africaine depuis 1935 en montre les faiblesses structurelles et la fragilité malgré les efforts de l'époque postcoloniale.

## Aspects généraux du développement industriel en Afrique de 1935 à 1980

L'évolution de la production industrielle et de la part de l'industrie dans le PIB des pays africains montre à l'évidence deux grandes périodes: de 1935 à 1960 et de 1960 à 1980. Pour nuancer les traits de chacune de ces périodes, il faut tenir compte des crises structurelles locales et des résultats auxquels permettent d'aboutir les politiques industrielles sous-régionales ou territoriales déjà évoquées.

Tableau 13.1. Indices de la production industrielle de certains pays entre 1939 et 1959/1960

Pays	1939	1945	1950	1954	1960
Égypte	49	67	98	106	161
Congo belge	30	58	100	190	235
Nigéria	—	—	100	147	278
Afrique du Sud	—	35	—	57	71

Note: base 100 = 1950-1952; pour l'Afrique du Sud, base 100 = 1963, indices des années 1948, 1953, 1958.

[Sources : S. Radwan, 1981, p.200; J.-L. Lacroix, 1966, p.295-296, U. E. Okeke, 1985, p.36-37 (reproduit avec l'autorisation de l'*African Review of Business and Technology*, auparavant *African Technical Review*) et ONU, 1970.]

### Une industrialisation embryonnaire avant 1960

Qu'il s'agisse du niveau de la production, du taux de croissance industrielle ou de la part de l'industrie dans l'économie africaine, avant les années 60, l'industrialisation moderne du continent était à peine engagée.

#### *L'évolution de la production et du taux de croissance industrielle*

Pour la période 1935-1960, les données statistiques par pays ou domaines coloniaux sont irrégulières, incertaines parfois, souvent partielles. On ne peut donc pas avoir une saisie toujours globale de l'importance de la production et du taux de croissance industrielle de tout le continent. Toutefois, les chiffres disponibles révèlent à première vue une évolution positive de la production industrielle, l'après-guerre en marquant bien l'accélération. Le tableau 13.1 porte sur trois des pays relativement « industrialisés » à cette époque; il montre un net progrès en 1960 par rapport à la situation de 1939, les années 50 étant la période où cette production double pratiquement.

Mais ces chiffres sont trompeurs car, en valeur absolue, il s'agit bien d'une industrie assez modeste. Sauf en Afrique du Sud (plus de 75 millions de livres sterling déjà en 1938 et sans les mines), la valeur de la production industrielle dépasse rarement 200 millions de dollars des États-Unis (Égypte) en 1960 dans la plupart des pays: 160 millions au Nigéria, 128 millions au Congo belge, 120 millions en Rhodésie du Sud, 94,7 millions au Ghana et à peine 140 millions pour tout le domaine français d'Afrique noire (AOF, Madagascar, Cameroun et Togo). Au Maghreb, le niveau n'est pas beaucoup plus important même en prenant en compte la production minière.

Les taux de croissance industrielle, très inégaux selon les secteurs (mines, produits de consommation, biens intermédiaires), montrent l'inefficacité pratique des politiques industrielles alors mises en œuvre. Sauf dans le domaine minier, ils sont relativement modestes (entre 0,5 et 3% selon les pays et les années) et il y a parfois une longue stagnation (en Afrique du Nord entre 1948 et 1954, par exemple).



Tableau 13.2. Part de l'industrie dans le revenu national des pays africains, 1956-1960 (en %)

Année	Congo belge (1958 et 1960)	AOF	Nigéria	Rhodésie- Nyasaland <sup>b</sup>
1956	8 <sup>a</sup>	2	2	11
1960	14	5,5	4,5	16

a. Chiffre pour 1958.

b. Seulement la Rhodésie du Sud pour 1960.

[Source: ONU, 1959, p. 15, et 1970; P. Kilby, 1975, p. 472.]

### *La part de l'industrie dans l'économie africaine*

Sa mesure est plus révélatrice encore du niveau d'industrialisation du continent à cette époque.

Malgré les différences d'estimations, toutes les études s'accordent à reconnaître que l'activité industrielle occupait peu de place en Afrique à la fin des années 50 encore. Plus que ne le montre le tableau 13.2, elle était même marginale dans de très nombreux pays — 2,6 % au Dahomey (actuel Bénin), 3 % au Tanganyika (actuelle Tanzanie) ou 4 % au Togo. C'est surtout l'agriculture (souvent avec des méthodes peu élaborées) qui servait de moteur principal à l'économie quand l'industrie minière était totalement absente. Certains auteurs<sup>7</sup> ont voulu associer le fait à la présence plus ou moins importante de résidents européens. Il n'en est rien en fait; au Maghreb par exemple, malgré un ancien et important colonat français, la part de l'industrie dans le PIB n'était pas très importante. Ainsi en Algérie, en 1962, soit à la veille de l'indépendance, l'industrie ne représentait que 9,36 % du PIB (23,8 % avec l'industrie d'extraction). Peu importante dans l'économie coloniale sinon surtout sous sa forme primaire (exploitation minière), l'industrie occupait peu de bras comme on le verra. C'est loin d'être le résultat d'une automatisation plus poussée qu'ailleurs des méthodes de production. C'est la marque d'une sous-industrialisation.

Tout cela explique la part modeste de l'Afrique dans la production mondiale — sauf pour les matières premières — et dans la consommation des produits industriels.

### *La place de l'Afrique dans la production et la consommation mondiales*

L'image d'une Afrique grande pourvoyeuse de matières premières industrielles n'était pas neuve en 1935. Au contraire, elle était séculaire et la place qu'occupait l'Afrique du Sud dans la production mondiale de métaux précieux, la richesse reconnue des gisements de fer du Libéria

7. Les estimations de J.-D. Durand, 1967, ne sont qu'une extrapolation d'estimations antérieures comme celles de W. F. Wilcox en 1931. Elles sont sujettes à caution.

(65 % de teneur), la production industrielle de bauxite de la Guinée et de cuivre du Congo ou de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) avant même l'indépendance de ces pays confirment cette idée pour la période 1935-1965.

Mais, sauf pour quelques matières premières minérales (métaux précieux en Afrique du Sud, phosphates au Maroc, métaux non ferreux ailleurs), la prospection était encore trop limitée pour que l'Afrique occupât une grande place en ce domaine. Si la prospection fut plus largement conduite surtout après 1945, les métropoles coloniales ou les pays dominants (Grande-Bretagne en Égypte et Libye, France en Algérie ou États-Unis au Libéria) imposèrent un quasi-monopole sur cette production minière et pour le seul compte des entreprises métropolitaines au moins jusqu'au milieu des années 50.

La production des matières premières industrielles était donc largement soumise aux intérêts du capital métropolitain qui en modulait l'évolution en fonction de ses stratégies. La production de pétrole, par exemple, en Afrique du Nord (Égypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc) passe de 7 millions de barils en 1940 (essentiellement l'Égypte) à 17 millions en 1950 (dont 94 % pour l'Égypte) et à 91 millions en 1960 (72,5 % pour l'Algérie et 26,4 % pour l'Égypte), soit moins de 1 % de la production du Moyen-Orient. En Algérie, la recherche pétrolière n'entre vraiment dans sa phase active qu'après 1957 (541,6 millions de francs pour les années 1952 à 1956 contre 679 millions en 1958 et 917 millions en 1962).

Insuffisante est donc la place de l'Afrique dans la production des matières premières industrielles au regard de ses potentialités naturelles. Mais plus encore, dans l'industrie de transformation, la part de l'Afrique dans la production mondiale est marginale. Ce qui explique la part très grande des produits industriels dans les importations du continent. La structure de ces produits industriels venus de l'extérieur montre combien la plupart des pays dépendent de l'étranger pour leur consommation (tableau 13.3).

Ainsi, dans le meilleur des cas (Congo belge, par exemple) et pour les produits de consommation courante, l'Afrique noire surtout (sans l'Afrique du Sud) dépend à 70-75 % de l'extérieur dans les années 50 et pratiquement à 100 % pour les biens d'équipement. Selon les pays, cette situation ne change pas avant 1960-1965.

Tableau 13.3. Importations de produits industriels en Égypte, 1945-1960 (en %)

	1945	1952	1957	1960
Produits de consommation	43,3	34,9	54,3	22,1
Biens intermédiaires	40,7	36,7	27,7	44,3
Biens d'équipement	16,0	28,4	18,0	33,6

[Source : S. Radwan, 1981, p. 216.]

L'ère postcoloniale commence donc en Afrique avec un handicap important: la consommation de produits industriels élaborés était entrée dans les mœurs alors que l'économie africaine était largement à l'âge préindustriel. C'était, comme nous l'avons vu plus haut, un défi à relever pour les « pères de l'indépendance ».

### L'évolution postcoloniale, 1960/1965-1980

#### *Les progrès de la production et de la consommation*

Que l'on examine la production de matières premières industrielles ou celle de produits manufacturés, il est indéniable qu'entre 1960 et 1980, l'industrie en Afrique a fait des progrès sur le plan quantitatif. Mais ceux-ci sont inégaux dans le temps comme dans l'espace (tableau 13.4). Cette augmentation de la production industrielle parfois spectaculaire (par exemple, elle fut de 400 % en Égypte entre 1956 et 1971) met en lumière deux éléments principaux: d'une part, et dans de nombreux pays, un accroissement important de la production de matières industrielles — certes le pétrole, mais aussi les métaux, les minerais stratégiques; et, d'autre part, la généralisation de l'industrie de biens de consommation courante pour la satisfaction des besoins intérieurs mais aussi pour la conquête de marchés extérieurs, les échanges interafricains comme les exportations vers les pays industrialisés (surtout les produits de l'agro-industrie pour des pays comme la Côte d'Ivoire).

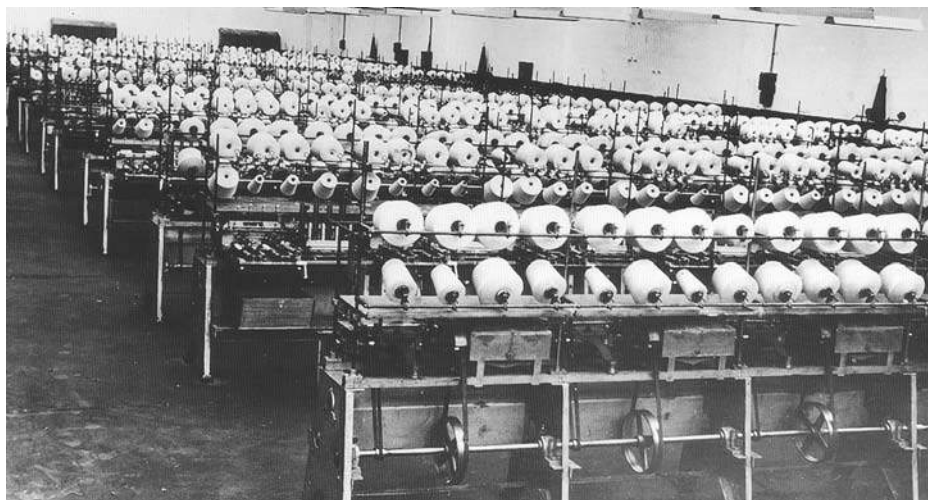
Pourtant, la diversification de la production encore à ses balbutiements dans de nombreux pays était largement engagée dans d'autres (Égypte Afrique du Sud, Algérie, par exemple). Toutefois, la part de cette industrie africaine ne représentait qu'une faible part de la consommation de produits industriels qui, elle, crût beaucoup plus vite: en 1978, les importations de produits manufacturés représentaient plus de 60 % des importations totales de la plupart des pays du continent (y compris l'Afrique du Sud), tandis que les exportations de ces mêmes produits étaient généralement inférieures à 10 % des exportations totales.

Tableau 13.4. Indice des exportations africaines de produits manufacturés, 1970-1978

Zone géographiques et commerciales	1970	1973	1977	1978
Afrique du Nord	39	65	128	163
dont Maghreb	26	58	140	183
Pays de la CEDEAO	46	78	—	—
dont Côte d'Ivoire	25	56	132	122
Afrique du Sud	49	85	157	—

Note: base 100 = 1976.

[Source: CNUCED, 1980, p 108-129.]



13.1. Usine textile travaillant le coton à Mahala, au nord de l'Égypte.  
[Photo: © Topham, Londres.]

Ce n'est pas seulement le poste énergétique qui crût en valeur mais la demande en produits finis ou semi-finis. Il y avait donc eu progrès, mais par rapport à la période de première industrialisation et non en fonction des besoins de plus en plus importants. La rareté voire la quasi-inexistence dans certains pays d'une industrie de biens d'équipement oblige à nuancer fortement l'idée de progrès dans ce domaine d'activité. Pourtant l'industrie n'est plus marginale dans les économies nationales.

Tableau 13.5. Structure de l'industrie de transformation au Nigéria, 1958-1978 (en %)

	1958	1963	1965	1972	1975	1978
Produits de consommation	92,3	90,6	84,2	93,3	90,9	80,9
Biens d'équipement	7,7	9,4	15,8	6,7	9,1	19,1

[Source: P. N. C. Okiglo, cité par U. E. Okeke, 1985, p. 46.]

### *La part de l'industrie dans l'économie postcoloniale*

Malgré l'imperfection des mesures statistiques dans de nombreux pays, notamment sur les contours précis de l'artisanat et de l'industrie moderne, la part de l'industrie dans le PIB s'est accrue régulièrement depuis au moins la fin des années 50. Dans les anciennes colonies européennes et lorsque l'autorisait une relative stabilité politique, l'époque postcoloniale avait même permis d'accélérer le processus, marquant ainsi une intégration plus systématique de certains secteurs de l'artisanat au marché mondial.

Mais, outre le fait que les rythmes différaient d'un pays à l'autre (tableau 13.6), cela découlait souvent d'une croissance plus rapide des industries de transformation locale même si, globalement, la part de l'industrie semblait croître plus vite que celle de l'agriculture dans de nombreux pays. Il est donc ici nécessaire de nuancer l'idée d'une industrialisation véritable à partir de cette évolution de la part de l'industrie dans le PIB.

Tableau 13.6. Évolution de la part de l'industrie dans le PIB de trois pays, 1960-1974 (en %)

Année	Nigéria	Algérie	Côte d'Ivoire
1960	4,5	—	5,3
1963	7,8	23,8	—
1965	8,6	25,0	19,0
1968	13,1	29,0	23,8

[Sources : Gouvernement de Côte d'Ivoire, 1976 (le dernier chiffre est celui de 1970); *Comptes économiques 1963-1968*, cités par G.-D. de Bernis, 1975, p.52; Nigerian Federal Office of Statistics, cité par U. E. Okeke, 1985, p.37.]

*L'Afrique dans la production industrielle mondiale :  
les limites du «nationalisme industrialiste» entre 1960 et 1980*

L'Afrique indépendante occupait-elle une meilleure place dans l'économie industrielle en 1980 au terme d'une période particulièrement marquée par le «volontarisme industriel»? Après quinze à vingt années d'indépendance, il est difficile de tout transformer et l'Afrique ne représente que 0,9% de la fabrication de produits finis dans le monde. Dans le même temps, il est indéniable que sa part dans la production de matières premières industrielles est plus importante qu'avant 1960. Donc, à tout prendre, l'Afrique reste le continent le moins industrialisé du globe et, à l'analyse des flux du commerce mondial, un continent principalement pourvoyeur des pays industrialisés européens et américains en matières premières industrielles. C'est le continent par excellence du sous-développement encore en 1980.

Une telle situation amène à rechercher les limites de ce que nous appelons le «nationalisme industrialiste» mis en œuvre à la fois comme prolongement et comme moyen de la politique d'indépendance. Que ce soient les politiques dites «anticapitalistes» ou celles dites «d'économie libérale», aucune n'est parvenue jusqu'ici à rompre le cercle vicieux de la dépendance économique et de la sous-industrialisation du continent. On a pour cela évoqué des arguments politiques (choix erronés dans un climat d'instabilité politique chronique qui effraye l'investisseur privé) ou techniques (faible niveau de formation professionnelle, faiblesse de l'épargne intérieure qui est mal ou difficilement orientée vers le développement industriel). D'autres arguments doivent compléter ces analyses. Il nous semble que beaucoup de «pères de l'indépendance» n'ont pas prêté une attention suffisante à la fragilité structurelle de l'industrie africaine au sortir de l'ère coloniale. Cette fragilité s'est accentuée jusqu'à 1980.

## La fragilité du développement industriel

Entre autres aspects probablement plus secondaires, cette fragilité tient à quatre facteurs: la dépendance absolue vis-à-vis de l'investissement extérieur; les illusions d'un transfert possible de technologie par les sociétés transnationales opérant sur le continent; la faiblesse de la productivité dans une industrie surtout primaire; le faible niveau d'intégration des entreprises industrielles dans un marché que le sous-peuplement et la modicité générale des revenus restreignent considérablement.

### *L'investissement industriel en Afrique : la dépendance vis-à-vis de l'extérieur depuis 1935*

Nul ne peut nier la part considérable prise par l'extérieur dans l'industrialisation moderne du continent africain, au moins depuis 1935. Elle a même constitué jusqu'à ces dernières années l'essentiel des capitaux investis dans l'industrie: investissements publics directs (ou indirects avec «l'aide extérieure»), ou investissements privés, ou investissements par le biais d'organismes internationaux. Pour l'Afrique noire francophone, avant 1960 particulièrement, la métropole (investissements publics) et le secteur privé français intervenaient pour 95 à 98% dans l'investissement industriel; la part des holdings et intérêts étrangers (surtout belges) était de 95% dans l'économie du Congo belge (presque de 100% dans l'industrie) en 1958.

Au milieu des années 60, le recours aux capitaux publics et les nationalisations d'entreprises privées (très souvent non africaines), la politique dite «d'indigénisation» de l'industrie (les décrets de 1974 et 1977 au Nigéria) ont réduit le poids de l'extérieur dans l'investissement industriel. Mais en réalité, par maints détours et artifices, par l'appel aux capitaux extérieurs pour le financement des nouveaux projets industriels, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur reste une réalité. C'est cette dépendance qui explique les principales orientations de l'industrie dans la plupart des pays. En effet, déjà dans les années 1930 à 1950, l'essentiel des investissements industriels était effectué dans l'industrie extractive, plus rémunératrice pour les entreprises européennes que les plantations et l'industrie de transformation. Selon Jacques Marseille<sup>8</sup>, le rendement des entreprises coloniales françaises en 1938 était de 5,6% pour l'industrie contre 24,9% pour les mines et 15,2% pour les plantations; en 1954, ce rendement est de 6% pour l'industrie, 9,7% pour les plantations et 8,6% pour les mines. Avec des nuances, on retrouverait les mêmes tendances ailleurs du fait des objectifs principaux poursuivis par les holdings industrielles d'Europe ou d'Amérique.

Aujourd'hui, la situation a peu changé sauf dans des cas particuliers: 18% des investissements agréés dans les États d'Afrique noire francophone pour 1965-1970 étaient destinés à l'industrie extractive; en 1976, l'examen des divers plans de développement des mêmes pays montre que l'on se situe dans une fourchette de 60 à 75%.

8. J. Marseille, 1984.

Nécessité de se doter d'un minimum de moyens de financement d'une industrie plus élaborée? Certes, mais surtout résultats des stratégies qu'imposent principalement les sociétés transnationales, malgré les États.

*Le rôle des sociétés transnationales depuis la seconde guerre mondiale et les illusions du transfert de technologie*

Avant la seconde guerre mondiale et sauf dans le secteur minier, les sociétés transnationales interviennent peu en Afrique. C'est entre 1946 et 1955 que les principales implantations s'effectuent, soit à partir d'une restructuration avec absorption de grandes compagnies coloniales, soit par intervention directe quoique timide. Mais il est plus manifeste que c'est après l'accession de la plupart des pays à la souveraineté internationale que cette présence est massive, soit par la multiplication de firmes relais ou de firmes primaires, soit par la création de filiales « nationales ». Les facilités qu'offraient les codes d'investissement des nouveaux États, le souci de minorer les coûts de production en se rapprochant des régions productrices de matières premières à main-d'œuvre à bon marché ont, entre autres éléments, permis cette évolution après les années 60.

Nous avons indiqué plus haut que, dans le cas de l'Afrique du Sud, il fallait ajouter la nécessité de contourner une réglementation plutôt protectionniste depuis le milieu des années 30. Jusqu'en 1980, c'est la même situation dans la plupart des pays indépendants d'Afrique noire. La croissance des activités industrielles des multinationales est conditionnée par la nécessité de s'assurer un marché. Les mesures protectionnistes prises par l'État leur offrent cette garantie.

Mais, outre le fait que la plupart de ces entreprises misaient sur l'industrie de substitution et les mines, elles n'avaient pas assuré un transfert de technologie industrielle dans les pays africains: leur part dans la formation professionnelle était incomparablement plus faible que celle des États ou même que celle d'entreprises plus modestes. La technologie mise en œuvre dans leurs unités restait circonscrite aux seules implantations de la compagnie mère: en Côte d'Ivoire comme dans de nombreux autres pays africains, on n'a ni « élargissement de l'offre par la production de nouveaux biens favorisant de nouveaux secteurs d'activité industrielle ni création de nouveaux procédés de fabrication provoquant l'augmentation de la productivité du travail », ce qui renforce l'un des caractères de l'industrie africaine, sa faible productivité (relative dans certains pays comme l'Afrique du Sud et l'Égypte).

C'est l'une des principales désillusions quant au rôle des multinationales, cette situation s'ajoutant aux stratégies transnationales de ces entreprises, qui ignorent les frontières et les politiques « nationales » de développement industriel, pour maintenir sinon aggraver la fragilité de l'industrie.

*L'intégration industrielle et l'échec relatif des organisations panafricaines*

C'est aujourd'hui un lieu commun de rappeler l'étroitesse du marché de chaque pays africain: le sous-peuplement de larges zones du continent mais surtout le bas niveau des revenus en constituent les causes principales. C'est pour contribuer à pallier ce handicap qu'à la fin des années 60 se renforce l'idée d'une intégration économique plus résolue et d'une harmonisation

plus efficace des politiques industrielles. La multiplication des organisations sous-régionales ou panafricaines a aussi correspondu à cet objectif. Certaines tentatives ont même vu le jour (Ciment d'Afrique de l'Ouest — CIMAO — par exemple, pour la mise en valeur du clinker togolais avec la participation de la Côte d'Ivoire et du Ghana en 1974) et le Plan d'action de Lagos (1979) préconisé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a renforcé ces vues.

Mais, force est de reconnaître que la politique d'harmonisation et d'intégration industrielle se heurte à plus d'un obstacle: l'exercice d'une souveraineté sourcilleuse en matière économique, la disparité extrême des politiques financières et des stratégies industrielles, l'absence de politique de technologie industrielle axée sur les besoins de populations confrontées aux défis du sous-développement. Bref, l'échec des organisations interafricaines — OUA, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale (UDEAC) ou autres — est patent en la matière.

Or l'un des facteurs de faiblesse de l'industrie africaine en 1980 réside dans son incapacité à supporter la concurrence des produits extérieurs, sinon au prix de subventions d'État ou de taxes douanières élevées. Moins bien organisée (malgré des cas exceptionnels d'entreprises industrielles dans certains pays) et caractérisée par une faible productivité, l'industrie africaine ne peut, sans risques financiers importants, accéder toujours à l'étape des exportations, sauf par des accords dits de coopération intercontinentale (accord Communauté économique européenne/pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dont les avantages sur le plan financier ou commercial pour les produits de base et les produits industriels de substitution équilibrent mal les inconvénients du rôle principal de « pourvoyeur » de matières premières industrielles.

Plus encore, et l'analyse détaillée de chacune des tentatives d'intégration industrielle le montrerait, l'industrie moderne en Afrique n'a pas dégagé de liens sectoriels entre ses diverses composantes du fait de sa dépendance absolue par rapport aux capitaux extérieurs et de ses besoins en biens intermédiaires. Il est donc difficile d'établir des rapports de complémentarité entre des secteurs géographiques à intégrer. L'intensification permanente et autonome des échanges extracontinentaux de chaque pays sur le plan industriel, qu'il s'agisse des capitaux, des minerais ou des matières premières agricoles, constitue le corollaire d'une telle situation, d'où la vulnérabilité de l'industrie africaine qui ne peut, par ses propres moyens, faire face à une crise de la balance des paiements ou à un recul des investissements extra-africains.

Enfin, la faiblesse des liens établis entre l'industrie (d'équipement, de transformation) et l'agriculture pour rendre celle-ci plus performante et donner à celle-là des assises plus larges rend la production industrielle africaine moins compétitive que les produits non africains, même à l'intérieur de chaque pays.

Aussi, le cercle de la dépendance et de la sous-industrialisation se maintient-il encore en 1980.

Il faut cependant introduire dans cet ensemble de remarques de nombreuses nuances. Depuis 1935 sinon bien avant, la géographie industrielle



du continent africain met en lumière deux grands types de déséquilibres historiquement liés dans le cas de nombreux pays: déséquilibres entre secteurs géographiques industrialisés de longue date et secteurs géographiques d'abord essentiellement agricoles et tard venus à l'activité industrielle; déséquilibres aussi, à l'intérieur des différents pays, entre villes d'évacuation portuaire et zones de production industrielle. Les effets de ces déséquilibres sur l'organisation et l'aménagement de l'espace ainsi que sur la politique industrielle mise en œuvre sont importants.

Les implantations industrielles entre 1935 et 1980 font ressortir ainsi cinq ensembles sous-régionaux qui se distinguent à la fois par l'ancienneté et l'étendue du tissu industriel, le niveau d'intégration des installations et leur variété. Ce sont l'ensemble égypto-maghrébin, l'ensemble central-oriental, la sous-région australe, l'Afrique du Centre-Ouest, l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 13.7. La concentration géographique des industries en 1970 en Afrique francophone (en %)

Pays et centres urbains	Entreprises	Investissements industriels	Emploi industriel	Chiffre d'affaires
Dakar (Sénégal)	75,0	79,6	81,8	80,9
Abidjan (Côte d'Ivoire)	69,5	62,2	46,5	68,5
Bouaké (Côte d'Ivoire)	5,6	7,1	9,2	7,6
Douala (Cameroun)	51,8	44,9	44,7	61,7
Yaoundé (Cameroun)	10,2	6,5	4,9	6,4
Pointe-Noire (Congo)	36,1	32,4	25,5	27,6
Brazzaville (Congo)	40,9	20,1	25,9	28,9
Libreville et Port-Gentil (Gabon)	75,0	81,1	81,1	93,7
Cotonou (Bénin)	69,0	80,4	78,1	71,4
Lomé (Togo)	85,0	90,0	96,8	87,6
Niamey (Niger)	45,0	54,4	50,3	17,3
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)	89,0	55,7	73,5	65,6
Bamako (Mali)	53,0	17,0	—	—
Ségou (Mali)	10,0	23,0	—	—

[Source: J. Suret-Canale, 1987, vol. II, p.482-483.]

Pour conclure sur ces aspects généraux du développement industriel, il faut indiquer que l'insuffisante industrialisation de l'Afrique a renforcé la nature du sous-développement et de la dépendance de ce continent en 1980, malgré d'indéniables progrès depuis 1935. Les formes de développement industriel ont créé ou contribué à accentuer des déséquilibres que l'organisation contemporaine traduit très imparfaitement comme nous allons l'examiner.

## L'industrialisation, facteur secondaire d'urbanisation en Afrique entre 1935 et 1980

L'histoire urbaine du continent fait ressortir des « générations de villes ». Différente selon qu'on s'attache au moment de la fondation (villes précoloniales, villes coloniales, villes neuves de l'ère postcoloniale), à la fonction éminente (villes portuaires, villes de traite, villes minières, centres administratifs), cette histoire montre que le XX<sup>e</sup> siècle est celui d'une certaine « révolution urbaine » en Afrique.

Mais qu'il s'agisse de l'évolution de la population industrielle dans ses rapports avec la croissance urbaine ou des mécanismes de l'urbanisation depuis 1935, il est excessif d'établir un lien direct entre les deux phénomènes pour l'Afrique, même si la croissance urbaine profite dans certains cas et d'une certaine manière du développement industriel (villes minières comme Tarkwa au Ghana, Ndola en Zambie, Mwadui en Tanzanie, ou *townships* de Mauritanie, du Niger et d'Afrique du Sud).

### La croissance urbaine depuis 1935 et l'évolution de la population industrielle

Aussi bien pour l'évaluation de la population urbaine totale que pour celle de la part de la population active engagée dans la production industrielle, les chiffres sont souvent contradictoires. C'est autant un problème de méthode (des critères variables pour identifier une *ville* et des approches statistiques différentes) qu'un problème de documentation (des recensements parfois partiels à des années différentes). D'où la difficulté à déterminer précisément l'importance réelle de la croissance urbaine et la part qu'y occupe la « population industrielle ». Nous nous contenterons souvent d'estimations.

#### *Les données statistiques sur la population et la croissance urbaine de 1935 à 1980*

Avant la seconde guerre mondiale, période préstatistique par excellence, les estimations de population urbaine pour l'ensemble du continent sont peu fiables. En fait, on se préoccupe peu de dénombrer systématiquement et partout les habitants. Seuls quelques territoires sont concernés, surtout en Afrique du Nord et en Afrique australe: la population urbaine de l'Afrique du Sud passe ainsi de 25,1% de la population totale en 1921 à 31,4% en 1935 et à 38,4% en 1946. En Afrique du Nord, l'augmentation de la population urbaine est aussi spectaculaire: dans une Égypte qui comptait 13 millions d'habitants en 1920 et 16 millions en 1938, la population urbaine est passée de 6,8 millions à 9 millions à la veille de la seconde guerre mondiale. Dans les pays du Maghreb, elle croît rapidement.

Ailleurs, on a moins de chiffres. Mais, pour prendre le cas de l'AOF avant 1939, plusieurs des postes de colonisation fondés par la France et plusieurs des villes précoloniales utiles au colonisateur ont vu leur popu-

lation non seulement stabilisée mais encore, et surtout dans des territoires comme la Côte d'Ivoire, accrue depuis les années 1923-1925<sup>9</sup>; en Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et au Nigéria avant 1935, l'augmentation de la population urbaine ressort des recensements alors effectués: de 5% en 1921, celle de la Côte-de-l'Or, dans les villes d'au moins 5 000 habitants, passe à 9,3% en 1931.

Après la seconde guerre mondiale, les chiffres se précisent et on a une image plus nette de l'explosion démographique dans les villes africaines jusqu'à 1980. Pour l'ensemble du continent, on estime que la population urbaine est passée de 31,8 millions en 1950 à 49,5 millions en 1960 et à 132,9 millions en 1980, avec un taux moyen annuel de 4,8% entre 1950 et 1980. L'accélération du processus s'effectue surtout après 1960<sup>10</sup>.

Ni tous les pays ni toutes les villes ne sont touchés dans les mêmes proportions. Mieux, malgré son augmentation très rapide, la part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique est relativement modeste, même si elle est plus importante dans certaines parties du continent, au Maghreb par exemple (tableau 13.8).

La répartition socioprofessionnelle de la population, surtout de celle des villes, permet-elle d'établir une corrélation entre population active dans l'industrie et population urbaine?

Tableau 13.8. La part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique, 1950-1980 (en%)

	1950	1960	1970	1975	1980
Afrique orientale	5,50	7,54	10,69	13,20	16,14
Afrique centrale	14,57	18,10	25,16	29,66	34,37
Afrique du Nord	24,51	29,77	36,61	40,12	43,83
Afrique australe	37,27	41,70	43,76	44,81	46,49
Afrique occidentale	10,15	13,48	17,27	19,58	22,29
Total Afrique	14,54	18,15	22,85	25,67	28,85

[Source: ONU, 1981, p. 159.]

### *L'évolution de la répartition socioprofessionnelle de la population urbaine*

Ici, les chiffres sont encore plus fragmentaires. Toutefois, par extrapolation des données disponibles, on peut en dégager quelques traits.

Dans les années 30, si l'on exclut la population active engagée dans l'industrie extractive, c'est en Afrique du Sud seulement que la proportion

9. P. Kipré, 1985.

10. ONU, 1981.

de la population urbaine travaillant dans l'industrie dépasse les 20 %. Par-tout ailleurs, c'est une très faible partie des citoyens que l'on trouve dans les usines: en 1938, 1,58 % de la population urbaine égyptienne travaille dans les entreprises industrielles de plus de 5 employés et, en Afrique de l'Ouest française, la proportion est inférieure à 1 % juste après 1945. Plus tard et notamment après 1950, la proportion de citoyens occupés dans le secteur secondaire (non compris l'artisanat) augmente relativement vite, mais à un rythme toujours beaucoup plus faible que celui de la croissance urbaine (tableau 13.9). Prenons le cas de l'Algérie. Entre 1970 et 1980, le pays a connu une croissance spectaculaire de l'emploi industriel urbain (de 117 000 emplois en 1967 on est passé à 347 000 en 1977 et à 400 000 en 1980); mais on constate que, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,3 % entre 1966 et 1977, la population urbaine du pays est passée de 4,16 millions en 1966 à 6,57 millions en 1977: l'industrie continuait d'être très loin derrière les activités de services et du tertiaire en général.

Tableau 13.9. Rapport entre main-d'œuvre industrielle et population urbaine, 1950-1970 (en %)

	Afrique de l'Est	Afrique du Centre	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
1950					
Main-d'œuvre indus- trielle (1)	3,66	5,87	10,44	24,56	6,10
Population urbaine (2)	5,50	14,57	24,51	37,27	10,15
Rapport (1/2)	66,54	40,29	42,59	65,90	60,10
1970					
Main-d'œuvre indus- trielle (1)	6,32	9,54	15,75	26,35	11,30
Population urbaine (2)	10,69	25,16	36,61	43,76	17,27
Rapport (1/2)	59,12	37,92	43,02	60,21	65,43

[Source: ONU, 1981, p. 19.]

Comme le montre le tableau 13.9, la corrélation entre urbanisation et industrialisation est loin d'être évidente; il y a une tendance à l'amenuisement de cette corrélation entre 1950 et 1970; cela traduit nettement que les deux phénomènes ne sont pas synchrones au cours de notre période.

La population urbaine africaine commence à augmenter régulièrement avant même que le continent ne s'engage vivement dans l'économie industrielle. Dans les années 1965-1980, l'attrait d'un emploi industriel peut servir de prétexte à une émigration vers la ville. Mais, d'une part, l'amélioration des conditions de prévention sanitaire favorise la croissance naturelle dans les villes et, d'autre part, l'exode rural très important après la seconde guerre mondiale n'est pas essentiellement déclenché par la concurrence que le

secteur secondaire fait à l'agriculture, mais bien par la crise même d'une agriculture de plus en plus mal adaptée à l'économie monétaire.

L'emploi industriel moderne n'est pas la seule tentative de cette économie monétarisée. C'est, plus globalement, la recherche de revenus monétaires réguliers, la capacité collective et individuelle de résister à une dégradation des termes de l'échange pour les produits agricoles. Notamment dans des pays où la colonisation européenne a provoqué très tôt une soif de terres cultivables en milieu africain (Algérie, Kenya, Rhodésie du Sud) et dans ceux que les catastrophes écologiques successives ont frappé (pays du Sahel, Éthiopie), c'est simplement la recherche des moyens de subsistance. La crise de l'agriculture africaine l'emporte sur l'offre d'emplois industriels dans les villes, au moins depuis 1935, comme principal facteur explicatif de la croissance urbaine.

Avec des nuances sous-régionales ou locales, on peut retrouver partout en Afrique les mêmes mécanismes. Ils sont en œuvre avec une intensité plus ou moins grande et des modalités particulières selon qu'il s'agit de l'époque coloniale (au moins à partir des années 30) ou de la période postcoloniale (au moins entre 1960 et 1980).

### Les mécanismes de l'urbanisation et de la croissance urbaine à l'époque coloniale

De 1935 à 1960 pour tous les pays africains dépendants, de 1935 à 1980 au moins pour l'Afrique du Sud, autant les politiques coloniales de la main-d'œuvre que les fonctions urbaines dans l'économie coloniale ont provoqué la mise en œuvre des mécanismes d'une urbanisation en rupture avec celle de l'époque précoloniale. La production même d'espaces urbains s'en trouve progressivement modifiée.

#### *Les politiques coloniales de la main-d'œuvre et les tendances migratoires africaines*

Les politiques coloniales de la main-d'œuvre se résument toutes, avant la crise de 1929, à la levée massive de bras valides pour la mise en valeur des richesses naturelles contrôlées par le colonisateur (mines, plantations, exploitations forestières et autres activités). On se préoccupe peu d'entreprendre une meilleure qualification technique des hommes; au contraire, il s'agit de pallier la faiblesse relative des investissements de capitaux par un investissement-travail qui a donné lieu à des abus divers. Dans le même temps, la pression fiscale et le développement du salariat — très lent dans certains territoires — deviennent de puissants leviers de cette politique.

La crise de 1929 a tantôt accéléré le processus, tantôt rompu l'équilibre précaire entre les ressources des campagnes et les nécessités de la politique de la main-d'œuvre. En 1935, celle-ci se préoccupe peu de cette crise des campagnes africaines qui jette sur les routes et en direction de la ville des milliers de paysans. C'est le point de départ d'un phénomène toujours

persistant, l'exode rural. Ainsi, Le Caire passe de 800 000 habitants au milieu des années 20 à 1 400 000 habitants en 1938. À l'entassement progressif dans les villes s'ajoute l'accentuation de la misère. Claude Liauzu a ainsi montré, pour la Tunisie, que la population urbaine augmentait plus vite que la production (en prenant pour base 100 les années 1925-1929, l'indice de la population passe de 122 en 1935-1939 à 136 en 1940-1944; celui de la production passe de 106 en 1935-1939 à 65 en 1940-1944<sup>11</sup>). Par ailleurs, on note que le chômage devient « un phénomène structurel » en Tunisie à cette époque<sup>12</sup>. Les études sur des villes du Maghreb ou de l'ex-AOF ont abouti récemment aux mêmes conclusions. En Afrique du Sud, c'est tout à la fois la migration des agriculteurs blancs ruinés par la crise, celle de leur personnel africain et le contrôle opéré à la sortie des réserves de populations africaines qui permettent une augmentation de la population urbaine. Mais, sur ce point, il faut indiquer que la politique de ségrégation immobilière lentement élaborée depuis les années 10 favorise une politique d'exclusion de la population africaine des villes mais non des mines. Par ailleurs et dans le même sens, dès avant 1935 déjà, le Portugal au Mozambique et dans le sud de l'Angola met en place un système de « location temporaire » de travailleurs africains pour les mines d'Afrique du Sud.

Sauf en Afrique du Sud où la politique d'*apartheid* accentuée, après 1948, les tendances apparues avant 1935, les années 1945-1960 sont le moment d'une libéralisation de la politique autoritaire de main-d'œuvre. L'accent est davantage mis sur la fluidité des mouvements de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Villes qui sont parfois le siège d'une petite industrie légère, mais plus généralement villes-carrefours commerciaux favorisant le développement de services divers (domestiques, manœuvres), les centres urbains des années 50 servent donc de centres d'accueil d'une population surtout rurale en voie de déracinement. En 1954 en Algérie, 50% des emplois non agricoles concernent le commerce, le bâtiment et les services divers, emplois très souvent irréguliers (47% en Algérie en 1954) pour une masse urbaine qui croît toujours plus du fait d'un excédent migratoire des ruraux (au Maghreb, cet excédent représente de 44 à 53% de l'augmentation de la population avant 1960) lorsque ces derniers ne s'expatrient pas hors d'Afrique (180 000 Algériens en plus en France entre 1947 et 1955).

La croissance urbaine entre 1935 et 1960 en Afrique se nourrit donc d'un exode rural né de la crise des campagnes plus que du développement industriel. C'est cette situation qui explique, depuis les années 1930-1935 et plus largement encore après 1945, l'apparition du phénomène des bidonvilles dans les centres urbains du continent.

11. C. Liauzu, 1978.

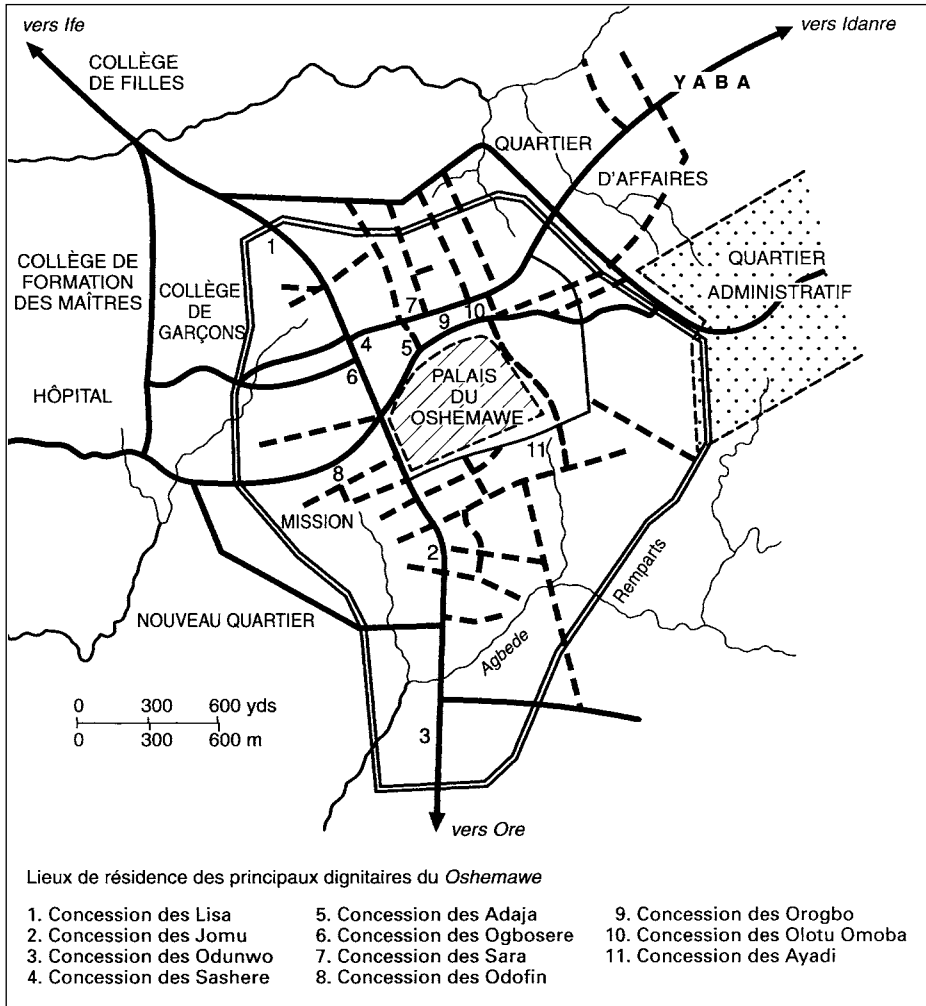
12. *Ibid.*

*La production d'espaces urbains et le début des bidonvilles*

En 1935, l'Afrique offre déjà une variété de situations sous l'angle de la production d'espaces urbains. En effet, depuis au moins le début du XX<sup>e</sup> siècle, deux cas principaux se rencontrent : d'une part, les villes anciennes et pré-européennes, nombreuses en Afrique du Nord et en Afrique occidentale sahélienne, en Éthiopie et en pays yoruba (carte 13.2); d'autre part, les villes créées par les colonisateurs à partir (ou non) des villages précoloniaux africains. Selon l'un ou l'autre des cas, les modalités de production de nouveaux espaces urbains dans les villes sont marquées par l'empreinte plus ou moins évidente d'un pouvoir d'État d'essence européenne (cas des colonies) ou d'influence simplement européenne (cas des protectorats d'Afrique du Nord).

En 1935, l'État (métropole coloniale ou gouvernement local) est le producteur éminent d'espaces plus ou moins aménagés et distribués aux citoyens pour bâtir leur maison (habitation ou lieu de travail). Du fait de ce rôle de l'État, un phénomène de ségrégation sociale de l'espace est apparu déjà dans la plupart des villes; il témoigne aussi de la nature des liens de dépendance politique et économique des populations africaines. Ainsi, en Afrique du Nord, les médinas et les souks s'opposent progressivement aux nouveaux quartiers résidentiels des Européens et d'une partie des autochtones appartenant aux catégories sociales supérieures plus ou moins «européanisées». En Afrique noire, surtout dans les zones de créations urbaines coloniales, l'opposition est encore plus nette entre «villes européennes» et «villes africaines», témoignage d'une ségrégation à la fois sociale et raciale.

L'Afrique du Sud a, depuis les années 10, systématisé cette politique. Mais, du fait de la crise de 1929, la situation est aggravée par une croissance urbaine qui, comme nous l'avons déjà vu, est largement nourrie par l'exode des ruraux appauvris vers la ville. Incapables de faire face à la hausse des loyers ou au coût de la propriété foncière urbaine, sans revenus suffisants pour obtenir des matériaux de construction comme le ciment, la tôle ou les tuiles, ces nouveaux citoyens sont dans l'obligation d'aller surpeupler les médinas et les souks. De plus en plus, autour des années 30, ce sont les zones urbaines non aménagées (dépotoirs, marais, cimetières désaffectés et autres endroits) et hors du contrôle de l'État qui sont recherchées par ces citoyens pour y construire leur habitation en matériaux précaires. À Tunis, où le terme «bidonville» est utilisé pour la première fois en 1931 (article du D<sup>r</sup> Materi dans *La Voix du Tunisien*, le 6 novembre 1931), on voit ainsi ces citoyens passés de 2 000 en 1935 à 5 000 en 1938 et à 10 000 en 1941; au début de la guerre, les bidonvilles encerclent Tunis. À Abidjan comme à Accra, Lagos et Douala, c'est aussi entre 1935 et 1945 que le bidonville apparaît. En Afrique de l'Est britannique (Nairobi, par exemple) ou en Afrique centrale et surtout en Afrique du Sud, les *land laws* successives et le *Native Urban Areas Act* [loi sur les zones urbaines indigènes] de 1923 favorisent l'application du *colour bar* sans freiner l'extension progressive des *townships* dès



## 13.2. Une ville précoloniale, Ondo.

[Source : C. Camara, 1973, p. 431. © École des hautes études en sciences sociales, Paris.]

la fin des années 20, la doctrine officielle étant fondée sur le fait que « par nature les Africains ne sont pas citoyens et qu'ils n'ont pas encore réussi à s'adapter à la vie urbaine », comme l'affirme la Native Affairs Commission en 1921.

Après 1945, le phénomène des bidonvilles prend plus d'ampleur et se généralise peu à peu, surtout dans les années 50, dans pratiquement toutes les villes du continent. Chaque crise de l'économie coloniale, chaque période de sécheresse et de mauvaises récoltes (1945-1956, 1951-1953) apporte son lot de ruraux dans la ville et sa hausse des loyers. Malgré des efforts pour



produire de nouveaux espaces urbains aménagés ou pour mieux répondre à la demande croissante de logements décents, les métropoles coloniales et les États ne sont jamais arrivés à maîtriser l'émergence des bidonvilles dans les villes africaines, devenus dorénavant une caractéristique de l'espace urbain en Afrique.

Mais lorsque disparaît partout le lien colonial, les mécanismes et effets de la croissance urbaine changent-ils ?

### La croissance urbaine et ses effets depuis les indépendances

Ni les causes et la place de l'exode rural, ni la distorsion entre croissance urbaine et emplois urbains, ni enfin les modalités d'aménagement de l'espace urbain ne changent fondamentalement au cours des vingt premières années de l'indépendance africaine, malgré une conscience plus aiguë des phénomènes et une volonté plus affirmée de résoudre les problèmes.

#### *La crise de l'agriculture africaine et l'accélération de l'exode rural*

Au cours des années 60 et si l'on néglige les effets superficiels de l'instabilité politique dans certains pays d'Afrique, l'agriculture africaine a relativement résisté à la ponction démographique de la ville, avec des nuances selon les pays.

Mais depuis le début des années 70, la sécheresse et les mauvaises récoltes ont fait se succéder les mauvaises années (1972-1974, 1979-1981) et les famines, principalement dans l'Afrique soudano-sahélienne, du Sénégal à la corne de l'Afrique. L'inadaptation des méthodes de production et des choix hasardeux de politique agricole expliquent aussi qu'en 1980 peu de pays africains importaient pour leur alimentation moins de 10% de la valeur de leurs importations totales. La crise de l'agriculture était donc plus présente et déterminait plus qu'avant 1960 de forts courants d'exode rural. En Algérie, par exemple, on constate que la population urbaine a doublé entre 1966 et 1977, passant de 3 700 000 à 6 800 000 citoyens; le taux d'urbanisation qui était de 25% en 1954 est passé à 41% en 1977, la croissance annuelle étant alors de 4,3% en moyenne entre 1966 et 1977. En Côte d'Ivoire aussi on remarque le même phénomène avec des taux de croissance annuelle variant de 6 à 9% pour les villes de 100 000 habitants et de 11% pour Abidjan.

Mais plus révélatrice encore de la part importante de la crise des campagnes est la croissance urbaine dans l'Afrique sahélienne où, avec des taux de 3,5 à 5%, la population urbaine augmente du fait d'un excédent du solde migratoire entre villes et campagnes, solde invariablement positif bien sûr pour les villes. La population de Ziguinchor, vieille ville coloniale et commerciale de Casamance (Sénégal), avait à peine doublé entre 1951 (15 700 habitants) et 1960 (31 000 habitants)<sup>13</sup>. À cause de la crise de l'économie

13. P.-X. Trincaz, 1984; A. Dubresson, 1979.

arachidière qui s'aggrave au moment où croissent les besoins monétaires, malgré la crise d'une économie urbaine dominée par le commerce et sans assises industrielles, le taux de croissance urbaine augmente de façon notable pour atteindre 8% par an après 1961. La population de cette ville passe à 40 000 en 1966 et à 70 000 en 1971. Surtout constituée de jeunes ruraux déracinés, elle est largement sous employée (chômage structurel) et doit survivre en se logeant chichement. À Rufisque aussi on rencontre la même situation, avec un taux de croissance de 6 à 6,5% par an depuis 1968-1970. Ici, comme dans de nombreuses villes africaines, l'habitat spontané connaît un nouvel essor après les indépendances.

*Habitat spontané et aménagements urbains : l'extension des bidonvilles*

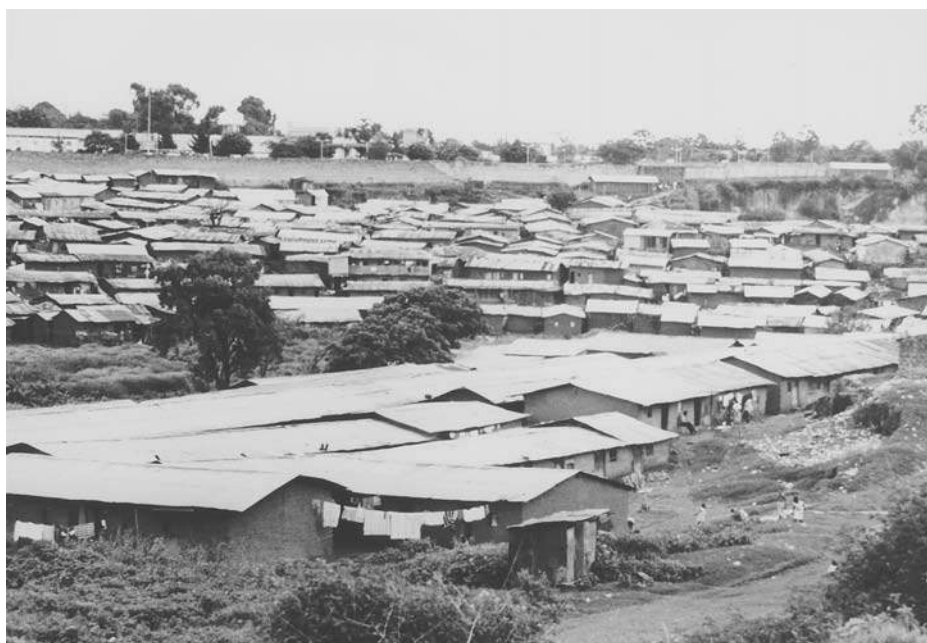
Phénomène désormais classique, la présence de bidonvilles autour ou dans la ville africaine est, semble-t-il, plus spectaculaire après 1960. Décrivant un des plus célèbres bidonvilles de Nairobi, Mathare Valley, voici ce qu'en dit Wa-Githumo en 1983 : « Mathare Valley est le plus grand de tous les bidonvilles de Nairobi et il représente parfaitement bien ce que sont ces citadelles de la pauvreté, du sous-développement et de tout le cortège des souffrances humaines. Baraques infestées de rats, cabanes, abris de fortune de toutes sortes y sont loués ou occupés par leurs propriétaires, pas toujours légaux. Des centaines de milliers de familles vivent là dans des conditions de surpeuplement et d'insalubrité qui défient toutes les normes<sup>14</sup>. »

Cette description de Mathare Valley n'est pas si éloignée de celle que V. S. Naipaul donne en 1980 de certains quartiers de Kinshasa dans *Un nouveau roi pour le Congo...* : «[...] où commence donc le sens des responsabilités, de l'État, de la société? Une ville de 2 millions d'habitants, pratiquement dépourvue de moyens de transport, dénuée d'industrie (hormis quelques usines de montage entre l'aéroport et la capitale, comme dans un bon nombre de pays en voie de développement), une ville coupée du reste du pays [...]. Elle n'a pas à se montrer efficace; elle peut se permettre de veiller à sa propre sécurité [...]. Sous la canicule, les caniveaux empestent; par temps de pluie, les rues sont inondées. Et cette anarchie se propage [...]<sup>15</sup>. »

Ces descriptions posent le problème principal des politiques urbaines de l'Afrique postcoloniale en même temps que celui des solutions imaginées par les citadins à la crise de l'habitat urbain. Plus qu'à l'époque coloniale et comme des enquêtes tendent à le montrer pour la Côte d'Ivoire, les « candidats » à l'habitat spontané ne sont pas seulement de nouveaux citadins mais aussi une forte proportion d'anciens habitants de la ville; allogènes ou autochtones ruinés par les crises économiques, chômeurs, marginaux sociaux ou non, marginaux de l'économie de marché et de la nouvelle société de consommation, tous s'y retrouvent, vivant au jour

14. Wa-Githumo, 1983.

15. V. S. Naipaul, 1974.



13.3. Bidonvilles. En haut: à Lagos; en bas, Mathare Valley à Nairobi; page suivante: Belcourt à Alger.

[Photos: W. Tochtermann; J. K. Muiriri, Nairobi; © APA, Paris, photo: P. Kheloud.]



le jour et parfois spéculant sur les baraques en bois ou en matériaux de récupération.

Face à cette situation, la prise de conscience des pouvoirs publics est relativement précoce (voir l'idéologie «développementaliste» dans les discours officiels des lendemains de l'indépendance); mais les solutions et les structures devant en permettre la mise en œuvre sont tardives. L'apparition et la multiplication des organismes d'aménagement urbain, les schémas directeurs des villes ne sont manifestes qu'à partir des années 70 dans la plupart des pays africains du moins lorsque la colonisation, surtout préoccupée par le cas des grandes métropoles, n'a rien laissé. La modicité des moyens financiers disponibles pour le développement n'avait pas encore permis à l'État, en 1980, de maîtriser un phénomène qui se renforçait.

Solution de survie dans la ville africaine, surtout en Afrique noire, le secteur dit «informel» devient l'élément essentiel de l'activité économique urbaine pour le plus grand nombre, plus que ne le peut l'industrie. Les études sur cet aspect de l'économie urbaine sont encore neuves; mais déjà elles montrent les trésors d'imagination que de nombreux citoyens du continent sont obligés de déployer pour vivre dans la ville africaine aujourd'hui, en marge de l'économie industrielle trop peu développée encore en 1980 en Afrique.

Tous les pays du continent, toutes les villes africaines ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a des différences sous-régionales. Il y a des contrastes entre les pays à forts revenus pétroliers (ou agricoles), capables

donc de financer leur développement industriel pour élargir les possibilités d'emplois urbains, et les pays confrontés à une plus grave crise économique, moins en mesure en 1980 de maîtriser tous les paramètres du développement économique. Mais, il s'agit là de différences qui sont plus des différences de degré dans le sous-développement que des différences de nature. Si l'Afrique entre très vite dans la civilisation urbaine, rares sont les pays de ce continent dont on peut affirmer que ce sont des pays industrialisés en 1980.

## Conclusion

Si l'on voulait, malgré tout ce qui précède et par rapport à l'époque précoloniale, parler encore de «révolution industrielle» en cours en Afrique, il faudrait immédiatement affirmer qu'elle se réalise difficilement et dans les pires conditions, au moins depuis 1935: conditions internationales défavorables; contrôle et poids de plus en plus inhibiteur des sociétés transnationales dans la perspective d'une industrialisation véritable; pesanteurs dues à l'état de dépendance coloniale et perpétuées par les incohérences ou les maladresses des politiques industrielles postcoloniales. Le gonflement des villes à un rythme supérieur à celui de la croissance industrielle n'est pas le moindre des obstacles. À la limite, d'aucuns pourraient se demander, et de «bonnes âmes» l'affirment aujourd'hui, à quoi sert l'industrialisation d'un continent qui arrive difficilement à se nourrir.

Pourtant, le développement industriel de l'Afrique est une nécessité, voire une obligation, pour elle-même et pour le reste du monde. Pour elle-même, il s'agit par là de poser les bases d'une économie autocentrée et de se donner les moyens techniques adéquats de son développement véritable. Il s'agit aussi de créer, par-delà une meilleure articulation entre agriculture et industrie, les conditions d'une utilisation et d'une mobilisation plus rationnelles des forces de travail; c'est l'occasion peut être aussi de se doter des moyens d'un renouvellement véritable des cultures africaines encore largement caractérisées par des aspects préscolaires.

Pour le reste du monde, en exerçant un meilleur contrôle de ses immenses potentialités, l'Afrique devrait les mettre à la portée de l'ensemble des nations du globe et non au service de quelques-unes ou de quelques entreprises transnationales. Il s'agit de surmonter l'opposition entre «économie dépendante» et «économie autocentrée».

Comment y parvenir à des coûts politiques, économiques et sociaux moindres qu'aujourd'hui? Peut-être principalement par une véritable coopération interafricaine et une intégration accrue des moyens et des politiques industrielles (il faut moins regarder vers la mer et plus vers l'intérieur du continent), par des choix industriels moins ostentatoires (les usines géantes clés en main ne sont essentiellement consacrées qu'à une production destinée à être exportée hors d'Afrique) et par l'investissement dans l'adéquation entre l'innovation technologique et les besoins réels des peuples africains.

## Stratégies comparées de la décolonisation économique\*

*Adebayo Adedeji*

Les gouvernements africains voulaient véritablement élever, aussitôt l'indépendance acquise, le niveau de vie de leur peuple en accroissant les revenus et en mettant en place les services sociaux et les équipements de base. Tous tenaient pratiquement pour acquis que la planification économique constituait le moyen le plus rationnel de réaliser ces changements. Si, avant l'émancipation de l'Afrique, les théoriciens du développement s'étaient montrés partagés quant à l'opportunité et aux mérites des plans, au lendemain de l'indépendance, en revanche, les planificateurs l'emportèrent haut la main : après la disparition des régimes coloniaux, les gouvernements eurent tôt fait de présenter chacun un plan conçu pour répondre à ce qui était perçu comme les besoins de développement du pays et de son peuple. Mais ces plans, élaborés le plus souvent par des étrangers connaissant relativement mal les pays considérés, « péchaient par un manque de réelle maîtrise, d'appui politique ou de possibilités d'application<sup>1</sup> ». Il n'est donc pas surprenant qu'au moins pendant les dix premières années qui suivirent l'indépendance, les décisions concernant les grandes questions de stratégie du développement ou d'idéologie aient en règle générale échappé aux planificateurs. C'est à d'autres niveaux qu'il faut chercher les grands tournants stratégiques. Toutefois, exception faite de quelques très rares pays, il est difficile de découvrir

\* Nous appelons « décolonisation » le démantèlement des institutions coloniales et la réduction au minimum de tout pouvoir et de tout contrôle étrangers. La décolonisation n'est pas un cadeau des puissances coloniales mais une conquête des opprimés.

1. G. K. Helleiner, 1972, p. 333.

des signes tangibles d'une stratégie de décolonisation économique aussi cohérente et clairement définie que celle qui a présidé à la décolonisation politique, à laquelle tous les pays africains souscrivent et qu'ils poursuivent avec vigueur.

Et cependant, même en ces débuts de l'indépendance, il aurait dû être clair aux yeux de tous que si l'Afrique ne se débarrassait pas de son héritage économique colonial, elle se préparait un avenir sans dignité. De fait, force est de constater que le cadre hérité du colonialisme, dont les économies nationales sont demeurées prisonnières, est largement responsable de la crise économique dans laquelle le continent est plongé depuis la seconde moitié des années 70. Il aura malheureusement fallu vingt ans d'indépendance pour comprendre que tant qu'elle persistera à se laisser tenter par le système économique colonial, l'Afrique ne réalisera aucun progrès véritable en matière de gestion socio-économique et continuera à faire « partie de la caste la plus basse de la hiérarchie [économique] internationale », risquant « de rester immuablement reléguée au dernier échelon de cette hiérarchie<sup>2</sup> ». À n'en pas douter, l'adoption de stratégies efficaces de décolonisation économique est une nécessité pour l'Afrique si elle veut atteindre des taux de croissance élevés, diversifier ses productions, progresser dans la voie de l'autonomie et parvenir à un développement auto-entretenu.

Pour l'immense majorité des Africains, les espoirs mis dans une transformation rapide de l'économie lors de l'accession à l'indépendance ne se sont malheureusement pas réalisés. L'économie africaine est au contraire passée par une série de crises, et la révolution n'exprimait plus l'espoir grandissant des Africains, mais leur déception croissante; d'où les révoltes militaires et les soulèvements politiques qui se sont succédé sur le continent. Pourquoi l'Afrique n'a-t-elle pas connu le développement économique que l'indépendance semblait lui promettre? Quelles erreurs a-t-elle commises? Pour apporter ne fût-ce qu'un début de réponse rigoureuse à ces questions, nous devons d'abord et avant tout analyser les stratégies économiques des pays indépendants d'Afrique au commencement des années 60.

## Vers une stratégie socialiste de la décolonisation

Les plans de développement élaborés après l'indépendance péchaient, on l'a vu, par l'absence de stratégie ou d'idéologie cohérente du développement. Le plus souvent, ils étaient centrés sur les grands paramètres de l'économie classique et néoclassique: croissance du PIB, expansion de l'investissement et mobilisation de l'épargne, mise en place d'infrastructures économiques et sociales, développement des services sociaux, aide étrangère, investissements privés étrangers et mesures d'incitation pour les attirer. Beaucoup de ces plans avalisaient, au moins implicitement, les politiques et stratégies héritées du colonialisme.

2. A. A. Mazrui, 1977, p. 17-18.

C'est ainsi que les auteurs du premier plan à long terme de la Côte d'Ivoire (1960-1970)<sup>3</sup> jugeaient indispensable de maintenir, et même d'accroître, les apports de facteurs de production étrangers, sous prétexte que l'économie nationale manquait de ressources à investir et que le savoir-faire requis lui faisait défaut. L'un des principaux objectifs du plan était de diversifier la production agricole destinée à l'exportation, ce qui impliquait une aggravation de la dépendance économique à l'égard de l'étranger. Le plan accordait en outre à l'État un rôle central dans la maîtrise du processus de développement. Et ce modèle ivoirien fut non seulement imité par de nombreux pays africains au lendemain de leur indépendance, mais encore dépassé par la plupart des ex-colonies françaises qui allèrent jusqu'à prendre des mesures pour renforcer leurs liens économiques avec la métropole: alors que les autres pays d'Afrique créaient leurs propres institutions monétaires, toutes les anciennes possessions françaises, à l'exception du Mali et de la Guinée, conservèrent leurs liens avec la France dans le cadre d'une zone monétaire commune.

Prenant le contre-pied de cette stratégie de développement néocolonialiste, quelques pays africains se lancèrent, immédiatement après l'indépendance, dans des politiques et des programmes censés décoloniser l'économie. Dans la plupart des cas, toutefois, cette démarche était liée au désir d'orienter la société vers des objectifs *socialistes*. Certes, le terme «socialisme» admettait des connotations diverses et différents qualificatifs — «socialisme africain<sup>4</sup>», «socialisme démocratique et coopératif<sup>5</sup>», «socialisme néodestourien<sup>6</sup>» ou «socialisme réaliste et de bon sens<sup>7</sup>» —, mais le contenu social et économique était sensiblement le même partout. À la différence des pays engagés dans une stratégie économique libérale de type néocolonialiste, ces pays voulaient non seulement relever le niveau de vie de leur population, mais encore transformer radicalement la structure même de leur société et de leur économie coloniale en assurant sur place la transformation des produits primaires et en poursuivant une politique de substitution aux importations par l'industrialisation du pays.

L'un des aspects remarquables de ces premières expériences socialistes a été *le rejet de toute expropriation massive de biens étrangers ou de biens nationaux privés*. Les gouvernements de ces pays étaient plus soucieux de créer des capacités que de nationaliser les richesses qui pouvaient servir de tremplin à leurs rêves de socialisme. Un pays, le Mali, adopta toutefois une approche nettement différente. Alors que, par exemple, le Ghana acceptait une économie mixte comme étape transitoire de l'édification d'une société socialiste, le Mali entreprit de placer sous le contrôle et le monopole directs de l'État la majeure partie du secteur moderne et, en particulier, le commerce extérieur. Cette dernière mesure s'avérait particulièrement importante pour un pays qui considérait la maîtrise de ses échanges comme un moyen essentiel de contrôler la plus-value tirée de ses produits d'exportation. À la suite des

3. Gouvernement de Côte d'Ivoire, 1967.

4. Gouvernement du Ghana, 1964, p. 15.

5. Gouvernement du Mali, s. d., p. 6.

6. Gouvernement de Tunisie, 1962, p. 8.

7. Gouvernement de Madagascar, 1964, p. 9.



économistes marxistes, les planificateurs maliens voyaient dans les sociétés commerciales étrangères le canal par lequel cette plus-value était exportée et, tandis que les autres ex-colonies françaises se dotaient, par des accords signés avec la France, d'une monnaie commune garantie par le Trésor français, le Mali créait sa propre monnaie, le franc malien.

Devenue indépendante en 1962 à l'issue d'une longue et sanglante guerre de libération, l'Algérie choisit elle aussi une voie socialiste de développement. Ben Bella, dirigeant de la lutte de libération et premier ministre du nouvel État, s'en expliqua en ces termes : « Nous adoptons l'analyse économique du marxisme parce que nous estimons qu'elle est la seule valable pour le développement de notre pays, mais sans pour cela épouser son idéologie, car notre action est menée par des Algériens qui sont des musulmans et des Arabes<sup>8</sup>. »

En un sens, l'Algérie n'avait pas le choix, vu le vide laissé par l'exode de la population européenne qui abandonna en masse exploitations agricoles, usines et biens fonciers. Ces biens abandonnés furent spontanément repris par le peuple, les ouvriers agricoles et les travailleurs de l'industrie. C'est à ce phénomène que l'économie algérienne doit sa grande originalité, le secteur agricole autogéré. Ces exploitations autogérées devinrent des organismes collectifs dirigés par les assemblées de travailleurs qui en élirent les administrateurs. Les occupations furent bientôt légalisées par la nationalisation de la quasi-totalité des exploitations agricoles abandonnées par les Européens, soit près de 2,3 millions d'hectares assurant 65 % de la production céréalière totale. Les nationalisations furent progressivement étendues aux secteurs manufacturier, minier et pétrolier, de sorte qu'à la fin des années 60, le secteur public (non compris les entreprises autogérées) représentait plus du tiers de la production totale.

Ces différentes variantes du socialisme se proposaient naturellement de multiples objectifs : la décolonisation économique ; l'intervention soutenue de l'État dans le développement et son contrôle sur l'économie ; l'égalisation des chances sur le plan économique et social ; la limitation du rôle du secteur privé, ainsi que des investissements et de la propriété privés. Sur ce dernier point, toutefois, l'attitude de certains gouvernements fut quelque peu ambivalente. Beaucoup ne souhaitent pas abolir la propriété et l'investissement privés, mais cherchaient plutôt à les contrôler et à les faire contribuer, par une concertation avec le secteur public, à la réalisation de leurs objectifs économiques et sociaux. Comme l'affirmait le plan de développement septennal du Ghana (1963/64-1969/70), « la simple idée qu'un secteur étatique fort et un secteur privé florissant ne peuvent coexister au sein d'un même système économique est inacceptable. L'organisation politique du Ghana sera conçue de telle sorte que chacun d'eux apporte le maximum à la croissance générale de l'économie<sup>9</sup>. »

Toutefois, c'est en Tanzanie que le socialisme a trouvé sa formulation la plus achevée comme solution fondamentale pour vaincre la pauvreté, réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger et réorganiser radicalement les rapports de production et de pouvoir et les rapports sociaux à l'intérieur de la collectivité nationale. Il est vrai qu'au lendemain de l'indépendance en

8. *Le Monde*, 23 janvier 1965, discours prononcé devant l'Union générale des travailleurs algériens.

9. Gouvernement du Ghana, 1964, p. 3.

1961, la Tanzanie adopta, à l'instar d'autres pays africains, une stratégie de développement de type libéral avec, naturellement, quelques variantes. Elle privilégia la production pour l'exportation, se lança activement à la recherche d'apports extérieurs, en particulier d'aide étrangère, et se concentra sur l'expansion rapide de l'infrastructure mais, à la différence de la plupart des pays du continent, elle développa aussi une idéologie de l'autonomie. Mais jusqu'à la Déclaration d'Arusha en 1967, la Tanzanie suivit la même voie que les autres États africains. Ce que Joel Samoff a résumé en ces termes : « Pour les socialistes, il devint de plus en plus évident que la Tanzanie suivait la même voie que les autres États africains. Elle disposait de beaucoup plus d'écoles et d'hôpitaux, certains postes de responsabilité étaient désormais occupés par des Africains, une industrie locale commençait à se développer, le salaire minimal avait été notablement relevé et l'économie était en expansion. Mais elle continuait d'obéir aux anciens schémas économiques et sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur augmentait. La Déclaration d'Arusha de 1967 vint sanctionner l'échec de la tentative libérale et en tirer les conséquences<sup>10</sup>. »

L'échec du libéralisme qui, de 1961 à 1967, avait inspiré la politique tanzanienne aboutit donc à un socialisme ouvertement affirmé et à toute une série de changements institutionnels. Un régime de parti unique fut officiellement mis en place et l'engagement fut pris d'accroître la participation démocratique dans ce nouveau cadre. Et, surtout, une stratégie de développement radicale fut adoptée, dont les principaux éléments étaient les suivants : nationalisation des grandes institutions économiques, en particulier les banques, les compagnies d'assurances, les sociétés d'import-export et les entreprises manufacturières ainsi que les grandes exploitations agricoles ; restrictions à la consommation de la bourgeoisie aisée, essentiellement par le biais d'un impôt progressif ; « décolonisation » des programmes scolaires ; effort accru de diversification économique et d'industrialisation ; et attachement résolu et hautement proclamé à l'autonomie<sup>11</sup>.

L'aspect le plus radical de ce nouveau socialisme tanzanien était l'idéologie de l'*ujamaa vijijini*, ou socialisme de village, fondée sur le principe de l'autonomie économique. Le socialisme devait désormais reposer sur les valeurs traditionnelles à l'honneur dans les villages en opposant l'intérêt collectif et la solidarité du groupe à l'individualisme et à l'exploitation capitaliste. Le code des dirigeants, qui mettait l'accent sur le respect des valeurs morales, l'ardeur au travail, l'austérité, l'abnégation et le dévouement à la communauté, interdit aux cadres de créer une entreprise privée ou de posséder plus d'une maison. Cela permit de supprimer les revenus provenant des loyers et de nationaliser même les petites entreprises. À la suite de ces mesures, le secteur public représentait, au milieu des années 80, plus de 80 % de l'activité économique.

En dépit de son radicalisme, la Tanzanie est demeurée tout autant tributaire de l'aide étrangère pour financer son développement et la décolonisation économique comme l'autonomie sont restées hors d'atteinte. Plus

10. J. Samoff, 1981, p. 289.

11. J. K. Nyerere, 1968a ; J. Samoff, 1981, p. 289.

grave encore, loin de se développer, l'économie a stagné et a même accusé à plusieurs reprises des taux de croissance négatifs. Pour toutes ces raisons l'ONU a classé la Tanzanie — avec 32 autres pays d'Afrique — dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Au vu de cette situation, Reginald Green conclut ironiquement en 1977: « On peut considérer que le passage au socialisme est pratiquement achevé en Tanzanie<sup>12</sup>. »

Au Sénégal, le socialisme africain préconisé par Mamadou Dia (président du Conseil de 1957 à 1962) et par Léopold Sédar Senghor a mis l'accent sur l'édification d'une société socialiste fondée sur les valeurs communautaires traditionnelles, le développement du mouvement coopératif et le regroupement des villages en communes rurales dotées de l'autonomie administrative. Aux yeux de Dia comme de Senghor, ces coopératives multifonctionnelles implantées dans les villages devaient constituer les unités économiques de base d'une société socialiste agraire. Inutile de préciser que le Sénégal continue d'offrir l'image même de la dépendance économique et que, vingt-cinq ans après l'indépendance, l'essentiel de son commerce extérieur se fait encore avec la France. L'ex-métropole assure aussi depuis des années plus des deux tiers des ressources du secteur public consacrées au financement du développement et satisfait à la quasi-totalité des besoins d'assistance technique et d'aide financière. De leur côté, les investisseurs français fournissent au Sénégal plus des quatre cinquièmes des capitaux privés dont il dispose et le Trésor français couvre depuis des années le déficit de son commerce extérieur.

Pourtant, le socialisme africain à la sénégalaise a eu des effets significatifs. En premier lieu, il a découragé la formation d'entreprises capitalistes de grande envergure dans les campagnes et a favorisé la mise en place de structures coopératives rurales. Ensuite, il a justifié une intervention massive de l'État pour réglementer et contrôler certains secteurs clés de l'économie nationale. Enfin, il a accueilli les capitaux étrangers et les capitaux privés nationaux. En un sens, il n'y a rien là de surprenant, car Senghor a toujours été partisan d'un dialogue entre l'Europe et l'Afrique, et même l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. Son gouvernement socialiste n'a donc éprouvé aucune gêne à collaborer avec les investisseurs étrangers et le secteur privé sénégalais. Et, comme il fallait s'y attendre, la dépendance économique du pays a persisté.

## Les stratégies sectorielles de décolonisation économique

L'analyse sectorielle des stratégies et politiques de développement macro-économique mises en œuvre dans les premières années de l'indépendance par les gouvernements africains permettra de mieux mesurer les efforts de décolonisation économique. Nous nous attacherons surtout aux deux secteurs directement productifs — l'agriculture et l'industrie — et à la politique d'africanisation du secteur moderne des économies du continent.

À l'époque coloniale, l'Afrique connaissait pour l'essentiel deux modèles d'agriculture: d'une part, l'agriculture de subsistance traditionnelle, à

12. R. H. Green, 1977, p. 24.

la fois mode de vie et système économique, qui n'écoulait ses produits sur le marché que lorsqu'elle dégagait des excédents et que les producteurs avaient besoin de liquidités pour payer des marchandises importées ou acquitter les impôts perçus par l'État; d'autre part, une agriculture commerciale moderne, entièrement intégrée au secteur monétisé de l'économie. Dans certains pays d'Afrique, les deux types d'agricultures étaient représentés, une agriculture locale, dominée par la production de subsistance traditionnelle, coexistant avec une agriculture non africaine, presque entièrement aux mains des colons, pratiquée à grande échelle sur des plantations et tournée en majeure partie vers l'exportation. Dans d'autres régions, l'ouest de l'Afrique en particulier, cette dualité s'effaçait, car les paysans assuraient aussi la production agricole destinée à l'exportation.

Invariablement, les gouvernements coloniaux privilégiaient la production pour l'exportation, principale source de devises et de recettes publiques. Aujourd'hui encore, les cultures d'exportation ne représentent pas moins de 80% des rentrées de devises et des recettes publiques dans les pays qui n'exportent ni pétrole ni minerais. En revanche, les producteurs de cultures vivrières devaient se passer de fournitures agricoles et de tout appui technique — variétés à haut rendement, engrais, facilités de crédit, financement de la recherche, services de vulgarisation agricole et autres. La quasi-totalité de la production du secteur moderne était commercialisée par l'intermédiaire de coopératives agricoles qui se transformèrent, pendant la seconde guerre mondiale et dans les années suivantes, en offices de commercialisation ou, dans les pays francophones, en caisses de stabilisation. Ces organismes jouissaient d'un monopole d'achat et d'exportation et fixaient à chaque saison les prix payés aux producteurs. Dans les colonies de peuplement d'Afrique orientale et australe, le régime colonial interdisait aux autochtones les cultures d'exportation pour protéger les colons européens de toute concurrence. Cette dichotomie est à l'origine de la dépendance excessive des économies africaines envers l'étranger, elle explique les caractéristiques de ces économies de monoculture duelles où coexistent un secteur exportateur moderne, en grande partie aux mains d'exploitants étrangers, et un vaste secteur de subsistance peu productif occupant la majorité de la population. Quand les pays africains accédèrent à l'indépendance, leur économie consacrait une part considérable de ses ressources à produire pour l'exportation des biens dont la demande intérieure était faible et ils étaient tributaires de pays extérieurs au continent pour satisfaire leurs besoins essentiels, y compris la majeure partie de leurs besoins alimentaires. Cette situation n'avait aucun rapport avec la théorie des avantages comparés, elle résultait seulement des effets cumulés d'une politique impérialiste qui ne voyait dans les colonies qu'un réservoir de matières premières.

Dans ces conditions, quelle fut la stratégie de décolonisation suivie après l'indépendance dans le secteur agricole? Dans quelle mesure les gouvernements africains tentèrent-ils de changer cette structure coloniale privilégiant à l'excès la production pour l'exportation et les rentrées de devises? Comme l'écrit Ali A. Mazrui, « un nouveau fétiche a ensorcelé [l'Afrique], hypnotisant les ambitieux, titillant les cupides, envoûtant les assoiffés de biens. Ce fétiche, c'est l'argent froid de l'étranger, la posses-

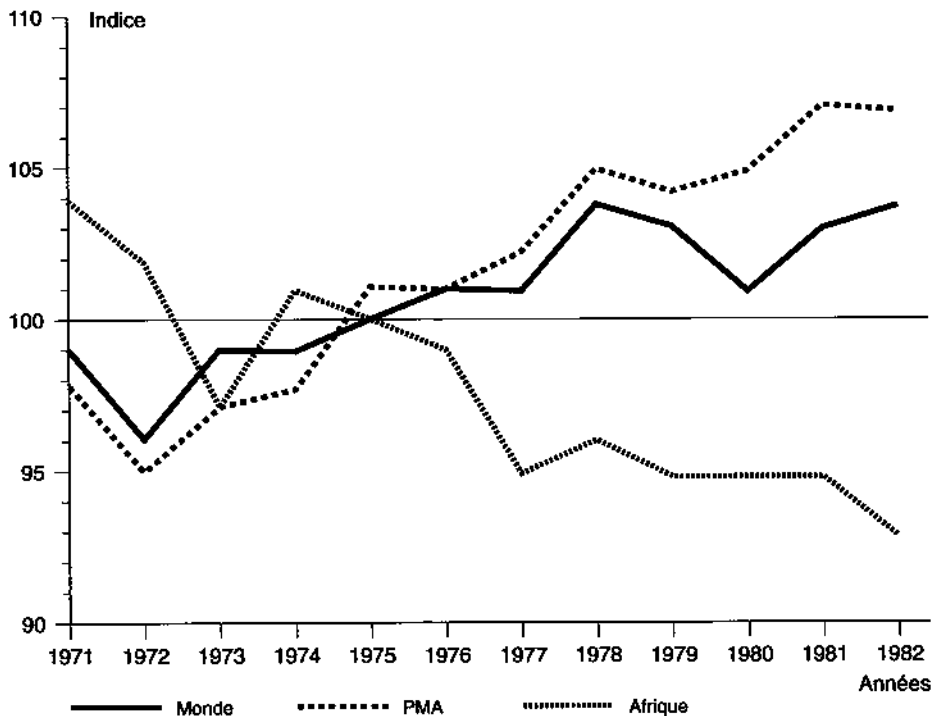


Fig. 14.1. Évolution de la production alimentaire par habitant, ensemble du monde, PMA et Afrique (base 100 = 1974-1976).

[Source : FAO, 1982b.]

sion d'espèces convertibles, instruments de puissance internationale<sup>13</sup> ». Si regrettable que ce soit, il n'est donc pas surprenant que l'Afrique indépendante ait continué à développer ses cultures d'exportation avec plus de vigueur que jamais et à négliger la production alimentaire : entre 1960 et 1965, tandis que la production de cultures d'exportation augmente globalement de 23,3 %, les cultures vivrières ne progressent que de 6,7 %. Aux premiers temps de l'indépendance, les gouvernements africains restèrent visiblement sourds à ce conseil : « La manière la plus sûre de promouvoir l'industrialisation [...] est de l'asseoir sur des bases solides en prenant des mesures énergiques pour accroître la production alimentaire par personne occupée dans l'agriculture<sup>14</sup>. » Au contraire, comme le montre la figure 14.1, la baisse de la production alimentaire par habitant s'est poursuivie tout au long des années 70 et au début des années 80.

Les résultats médiocres du secteur alimentaire traduisent assurément les mauvaises performances du secteur agricole tout entier. Celui-ci reste, dans

13. A. A. Mazrui, 1980a, p. 65.

14. A. Lewis, 1953.

l'ensemble, constamment à la traîne, et ses résultats empirient à partir de l'indépendance. Entre 1971 et 1980, la production agricole augmente de 1,7 % par an en moyenne contre 2,1 % dans les années 60. Les raisons de cette détérioration apparaissent clairement sur le tableau 14.1. Les gouvernements africains n'ont pas affecté à leur stratégie proclamée de développement agricole les ressources publiques suffisantes. Il ressort des données disponibles qu'à prix constants, la part des dépenses publiques par habitant affectée à l'agriculture a baissé dans toutes les sous-régions et surtout en Afrique centrale, où ce secteur a connu également les plus faibles investissements intérieurs par habitant.

Tableau 14.1. Taux de croissance annuel moyen des dépenses publiques totales pour tous les secteurs et pour l'agriculture, en prix constants

	Tous secteurs confondus					Agriculture				
	1979	1980	1981	1982	Moyenne 1979-1982	1979	1980	1981	1982	Moyenne 1979-1982
Afrique du Nord	6,1	4,0	-6,0	3,6	1,8	-6,3	2,2	-0,3	-5,8	-2,6
Afrique occidentale	9,1	-15,7	-18,4	-1,7	-7,3	-10,4	18,9	-5,4	8,0	2,1
Afrique du Centre-Ouest	20,3	-3,0	3,1	-8,8	2,4	68,7	-7,5	-34,2	-34,5	-9,5
Afrique centrale	—	—	—	—	—	-13,5	-48,6	10,0	39,1	-0,2
Afrique orientale et australe	14,5	-3,9	-11,0	-18,7	-5,5	27,0	4,9	-1,1	-30,7	-2,2

Note: les chiffres portent sur 24 pays.

[Source: FAO, 1983.]

Pis encore, les ressources extrêmement limitées disponibles pour les investissements agricoles ont été invariablement dépensées de façon mal avisée. Trop souvent, on s'en est remis à des investissements massifs en biens d'équipement et à une mécanisation à grande échelle génératrice de surcapitalisation. Les projets gouvernementaux prévoyaient en général des mesures de protection sociale fort dispendieuses, sans guère prendre en considération les capacités et les besoins des agriculteurs africains. Alors que 80 à 90 % des producteurs agricoles sont de petits paysans — dont une majorité de femmes, surtout dans le secteur alimentaire —, les fournitures agricoles absolument indispensables leur font cruellement défaut. Les services de vulgarisation agricole brillent généralement par leur absence, les variétés de semences performantes, les engrais et les pesticides sont souvent introuvables. Le réseau routier et les autres infrastructures sont tristement insuffisants; il n'existe pratiquement aucune installation

rationnelle et efficace pour le stockage et la préservation des céréales; l'acheminement des produits alimentaires des campagnes vers les centres urbains ou entre différentes régions rurales est rarement organisé de façon systématique, moyennant quoi une très forte proportion — de 20 à 45 % — de la production alimentaire est perdue faute d'avoir accès aux marchés; enfin, la politique consistant à maintenir de faibles prix à la production, ce qui réduit les revenus des paysans, a des effets négatifs sur la productivité agricole.

Le Plan d'action de Lagos souligne cet oubli systématique du petit paysan en rappelant qu'à l'origine du problème alimentaire en Afrique se trouve le fait que les États « n'ont généralement pas accordé la priorité nécessaire à l'agriculture, soit en allocation de ressources, soit en donnant une attention suffisante aux politiques visant à améliorer la productivité et la vie dans le monde rural<sup>15</sup> ». Il ajoute que « pour améliorer la situation alimentaire en Afrique, la condition préalable fondamentale est la démonstration d'une forte volonté politique afin d'orienter un volume beaucoup plus important de ressources vers l'agriculture, de mener à bien une réorientation essentielle des systèmes sociaux, de mettre en œuvre des politiques qui inciteront les petits exploitants et les membres des coopératives agricoles à atteindre des niveaux plus élevés de productivité et de mettre en place des mécanismes efficaces pour la formulation des programmes requis et pour leur exécution<sup>16</sup> ».

En ce qui concerne le secteur secondaire, *les jeunes États africains considèrent l'industrialisation comme un instrument essentiel de décolonisation économique*. Les activités manufacturières avaient en effet été découragées par les régimes coloniaux, qui estimaient que les économies africaines devaient appuyer celle de la métropole en lui fournissant des matières premières et en lui assurant des marchés captifs pour écouler ses produits manufacturés. Comme le montre le tableau 14.2, les industries manufacturières ne représentaient en 1960, lors des indépendances, que 7,6 % du PIB sur le continent africain, contre 12 % en Asie du Sud-Est, 13 % au Moyen-Orient et 22 % en Amérique latine. L'activité industrielle se limitait avant l'indépendance à la transformation des ressources agricoles, forestières et minérales en articles manufacturés ou produits semi-finis et à la production de quelques biens de consommation. Ce qui explique qu'après l'indépendance les gouvernements aient accordé une attention particulière au développement des industries manufacturières.

Mais les activités industrielles furent généralement implantées au coup par coup, sans aucun plan pour assurer les liaisons intra ou intersectorielles et sans la stratégie voulue pour qu'elles apportent une contribution importante au développement économique et social. Dès le départ, les entreprises créées le furent en association avec des sociétés étrangères ou avec les seuls capitaux des investisseurs étrangers, qui les exploitaient surtout dans leur

15. OUA, 1981.

16. *Ibid.*, p. 11, par. 18.

Tableau 14.2. Composition par secteur du PIB, en prix constants de 1970 (en %)

Pays	Agriculture	Industries manufacturières	Électricité	Industries extractives	Bâtiment	Commerce	Transports	Administration publique	Autres
Principaux pays exportateurs de pétrole									
1960	43,1	5,5	1,3	3,8	8,4	19,3	5,5	7,5	5,6
1970	30,2	5,2	0,7	18,5	6,3	24,8	3,2	8,3	2,8
1980	16,3	6,4	0,9	8,6	14,3	24,2	6,6	19,5	3,2
Pays non exportateurs de pétrole									
1960	42,4	8,6	1,4	4,6	4,0	15,5	5,9	8,9	8,7
1970	35,1	11,7	1,4	5,4	4,7	17,7	6,2	9,4	8,4
1980	27,7	12,4	1,7	5,1	5,4	19,2	7,2	12,8	8,5
Pays les moins avancés									
1960	59,2	5,3	1,4	0,8	4,6	15,4	4,3	7,8	1,2
1970	50,6	8,7	1,1	0,9	3,8	17,5	5,0	7,0	5,4
1980	44,2	8,1	1,3	1,3	4,2	17,7	6,9	10,0	6,3
Pays en développement									
1960	42,6	7,6	1,3	4,4	5,4	16,7	5,8	8,4	7,8
1970	33,4	9,5	1,2	9,8	5,2	20,1	5,2	9,0	6,6
1980	22,8	9,8	1,3	6,6	9,3	21,4	6,9	15,7	6,2

Note: les taux de croissance sectoriels 1960-1970 ont été calculés pour 39 pays africains en développement pour lesquels on dispose de données, alors que les taux 1970-1980 portent, comme les chiffres globaux, sur l'ensemble des 50 pays en développement d'Afrique.

[Source: Secrétariat de la CEA.]



Tableau 14.3. Composition par secteur du PIB, en prix constants de 1970 (en %)

Pays	Agriculture	Industries manufacturières	Électricité	Industries extractives	Bâtiment	Commerce	Transports	Administration publique	Autres	PIB
Principaux pays exportateurs de pétrole										
1960-1970	5,6	8,8	3,1	28,3	6,3	12,2	3,5	10,6	1,8	9,4
1970-1980	1,4	10,1	6,6	1,1	11,4	5,8	8,3	11,2	4,8	7,9
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8,7
Pays non exportateurs de pétrole										
1960-1970	6,5	12,0	8,9	10,2	10,2	10,0	9,0	9,1	11,1	4,3
1970-1980	1,2	4,2	5,4	3,1	5,1	4,4	5,1	6,8	3,8	3,8
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,0
Pays les moins avancés										
1960-1970	-3,6	15,4	8,9	5,2	12,6	12,2	9,9	13,6	12,8	4,8
1970-1980	1,7	2,4	10,5	7,3	17,1	7,6	16,1	17,5	9,6	3,1
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,0
Pays en développement d'Afrique										
1960-1970	3,7	7,1	4,6	17,3	6,3	9,1	5,1	7,2	4,3	5,8
1970-1980	1,3	5,5	4,2	7,3	4,1	3,2	6,4	6,9	6,2	5,2
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,6

— Données non disponibles.

Note : Les taux de croissance sectoriels 1960-1970 ont été calculés pour 39 pays africains en développement pour lesquels on dispose de données, alors que les taux 1970-1980 portent, comme les chiffres globaux, sur l'ensemble des 50 pays en développement d'Afrique.

[Source : Secrétariat de la CEA.]

propre intérêt. Les moyens de production et les matières premières étaient en quasi-totalité importés. Ainsi, l'industrialisation de l'Afrique ouvrit la voie à une nouvelle forme de dépendance: au lieu de générer des économies, voire des profits, dans les échanges extérieurs, l'industrie devint la principale source de pertes en ce domaine.

Certes, la croissance du secteur manufacturier a été soutenue dans les années 60 et s'est poursuivie à un rythme légèrement supérieur à celui du PIB dans les années 70 (tableau 14.3), mais l'industrie reste aujourd'hui encore une enclave, à la fois étrangère et urbaine, dans l'immensité des campagnes économiquement attardées. Par rapport à la production mondiale, la valeur ajoutée des industries manufacturières africaines n'était en 1980 que de 0,9% contre 2,7% pour l'Asie du Sud-Est et 6% pour l'Amérique latine. L'Afrique était donc à l'époque la région la moins industrialisée du globe. Comme l'indique la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, «exception faite de la production d'un éventail étroit de biens intermédiaires, ce secteur se caractérise par des industries légères produisant des biens de consommation et par des activités de transformation élémentaire et relativement peu poussée pour la fabrication de produits finis et semi-finis à partir des matières premières minérales et agricoles, principalement pour l'exportation. De plus, du point de vue des structures, la production repose sur de petites unités qui ne permettent guère d'économies d'échelle. Les industries lourdes sont rudimentaires et un petit nombre de pays seulement s'y sont risqués de manière cohérente. En conséquence, la production de biens d'équipement est restée marginale et, de ce fait, l'Afrique demeure l'un des principaux importateurs mondiaux de ces biens, les matériels et machines importés représentant plus de 35% des investissements annuels totaux de la région<sup>17</sup>».

Après l'indépendance, les gouvernements africains avaient assigné six grands objectifs à l'industrialisation: satisfaction des besoins essentiels des populations; mise en valeur des ressources naturelles locales; création d'emplois; formation d'une base de développement des autres secteurs économiques; création d'un cadre d'assimilation et de promotion du progrès technologique; modernisation de la société<sup>18</sup>. Aucun de ces objectifs n'a malheureusement été réalisé au cours des deux dernières décennies. Au contraire, «du fait de la nature disparate des industries manufacturières africaines, de leur insatiable besoin de subventions de toutes sortes, de la très forte dépendance de beaucoup d'entre elles à l'égard de l'étranger pour l'acquisition des facteurs de production et de leur impuissance générale à atténuer le chômage ou à donner une impulsion dynamique à l'économie africaine, le secteur industriel est aujourd'hui un secteur en crise, et la stagnation de l'industrie doit désormais être ajoutée à la liste, toujours plus longue,

17. Commission économique pour l'Afrique, 1983, p. 11.

18. OUA, 1981, p. 20.

des crises qui s'abattent sur notre malheureux continent assiégé<sup>19</sup> ». C'est sans doute cet échec de la stratégie d'industrialisation qui, venant s'ajouter à des années d'abandon de l'agriculture, est responsable de l'aggravation de la dépendance économique de l'Afrique.

## La stratégie d'africanisation

Pour conclure cette analyse des principales approches sectorielles de la décolonisation économique, nous tenterons d'évaluer la stratégie d'africanisation de l'économie adoptée par de nombreux gouvernements du continent à la fin des années 60 et au début des années 70. On a pu dire qu'« au moment de l'indépendance, l'économie typique de l'État africain était généralement stratifiée : au sommet, les Européens, tenant les grandes entreprises industrielles, les principaux établissements commerciaux et les plantations ; au-dessous, les Asiatiques et les Libanais, contrôlant les moyennes entreprises industrielles et le commerce de gros, ainsi que les plus importantes affaires de commerce de détail ; enfin, au bas de l'échelle, les Africains, petits paysans, petits commerçants et petits employés<sup>20</sup> ». Dans la fonction publique, la situation n'était guère différente. Les Africains fournissaient les employés de bureau et les coursiers, les Asiatiques remplissaient les fonctions de cadres et de techniciens moyens et les Européens occupaient les postes de hauts fonctionnaires. Si la situation était nettement meilleure en Afrique-Occidentale britannique (en particulier au Nigéria et en Côte-de-l'Or), cette ségrégation économique était la règle à l'époque de l'indépendance dans les possessions britanniques d'Afrique orientale et d'Afrique australe et dans les colonies françaises, belges et portugaises : beaucoup de ces territoires ne comptaient alors qu'une poignée d'Africains diplômés de l'enseignement supérieur et une ou deux centaines de diplômés de l'enseignement secondaire.

L'africanisation de la fonction publique figurait donc parmi les priorités des pays africains nouvellement indépendants. Selon certaines estimations, l'Afrique comptait en 1958 quelque 100 000 fonctionnaires européens<sup>21</sup>. Ce chiffre, qui ne comprend pas le personnel universitaire, les missionnaires, les Européens engagés par les autorités locales et les fonctionnaires des Nations Unies, donne une idée de l'ampleur de la tâche d'africanisation de la fonction publique sous l'angle purement quantitatif. Il ne s'agissait pas seulement de nommer des Africains à la place des étrangers, mais de remplacer des administrations de type colonial par des services publics nationaux.

19. A. Adedeji, 1984, p. 5.

20. A. Adedeji (dir. publ.), 1981, p. 29.

21. N. A. Shaath, 1975, p. 99.

En un sens, l'africanisation, ou l'indigénisation, des secteurs clés des économies nationales est le prolongement de l'africanisation réussie des services publics. Cette politique peut revêtir plusieurs formes qui s'échelonnent de la nationalisation d'entreprises au simple exercice d'un contrôle de l'étendue des participations étrangères. Comme le note Leslie L. Rood, « en Afrique, les appropriations de biens étrangers se rangent généralement dans l'une des trois catégories suivantes : nationalisation des grandes entreprises minières appartenant à des sociétés multinationales, nationalisation de petites filiales de sociétés multinationales, le plus souvent dans la banque, les assurances et la distribution des produits pétroliers ; africanisation de petites et moyennes entreprises appartenant à des résidents étrangers. Toutefois, certaines interventions de l'État ne correspondent pas exactement à ce schéma : dans les pays socialistes, les nationalisations ont été étendues aux industries manufacturières, aux biens immobiliers et aux plantations et, dans les pays à économie de marché, certaines sociétés européennes d'assez grande taille ont aussi été touchées par l'africanisation. Dans chaque cas, l'appropriation peut être brutale ou raffinée, comporter ou non une indemnisation, se faire sur une base volontaire ou être imposée autoritairement<sup>22</sup> ».

D'après une étude de l'ONU<sup>23</sup>, les nationalisations et les reprises ont été plus nombreuses, entre 1960 et 1974, dans l'Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde. Sur les 875 nationalisations recensées dans 62 pays pendant cette période, 340 (soit 39 %) eurent lieu en Afrique noire. Cette région arrivait en tête pour toutes les branches d'industrie sauf le pétrole, et la valeur totale des entreprises nationalisées se chiffrait en milliards de dollars des États-Unis<sup>24</sup>.

Les études menées sur l'incidence de l'africanisation de l'économie dans plusieurs pays du continent — Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Zambie, Botswana, Lesotho et Swaziland — montrent clairement que les Africains ont réussi une certaine reprise en main de l'activité économique mais que celle-ci reste néanmoins partout dominée par les capitaux, le savoir-faire, la technologie et les initiatives de l'étranger<sup>25</sup>. La politique d'africanisation n'a donc connu qu'un succès très limité. Mais, « comment une politique d'africanisation peut-elle réussir dans un pays dont on a laissé l'économie stagner ? Jusqu'à quel point un pays écrasé sous le poids de sa dette extérieure peut-il tenter d'africaniser son économie ? Un pays par trop tributaire du commerce extérieur et de l'exportation d'une gamme dangereusement restreinte de produits de base, dont par surcroît le secteur traditionnel et le secteur

22. L. L. Rood, 1976, p. 430-431.

23. ONU, Secrétaire général, 1974.

24. On estime à quelque 4 milliards de dollars la valeur des biens des seuls ressortissants des États-Unis nationalisés dans le monde de 1960 à 1973. Ce chiffre donne une idée des ordres de grandeur en jeu.

25. A. Adedeji (dir. publ.), 1981, p. 45-327.

moderne divergent profondément et dont la base industrielle est étroite et fractionnée, ne saurait véritablement y parvenir. L'Afrique ne doit donc pas se contenter de nationaliser les entreprises étrangères, il lui faut tenter de transformer son économie coloniale actuelle en une économie authentiquement africaine et autonome, fondée sur un développement endogène et auto-entretenu<sup>26</sup> ».

## La stratégie de pénétration intra-africaine et d'intégration panafricaine

Les puissances coloniales avaient découpé l'Afrique avec un total mépris de son histoire et de sa culture. Aussi le continent se présentait-il, au moment des indépendances, comme une mosaïque d'États, certains minuscules, à la viabilité économique et politique problématique. À ce fractionnement s'ajoutait cet autre héritage du colonialisme qu'était la quasi-absence de liens structurels entre unités politiques voisines. Les États africains avaient été délibérément organisés pour approvisionner avant tout leurs métropoles respectives et en être les partenaires commerciaux exclusifs. Les marchés nationaux issus du découpage colonial étaient trop exigus et trop fragmentés pour la production industrielle.

Dans ces conditions, la poursuite des objectifs nationaux de décolonisation économique paraissait subordonnée à une stratégie d'intégration économique régionale et à la création d'institutions multinationales pour promouvoir le développement et engager des efforts de coopération concertés.

À vrai dire, la coopération et l'intégration régionales avaient été reconues comme indispensables à toute stratégie de décolonisation économique bien avant l'accession à l'indépendance politique, l'origine de cette approche se situant dans le mouvement panafricaniste qui visait à unifier les forces africaines contre l'impérialisme et la domination coloniale. Le premier appel en faveur de l'intégration économique remonte au V<sup>e</sup> Congrès panafricain, tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1945 : avec une grande clairvoyance, le Congrès avait recommandé la création d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest afin de mieux lutter contre l'exploitation des ressources économiques des territoires de cette région et d'assurer la participation des communautés locales à son développement industriel. La Déclaration de Bandung de 1955 mentionnait également la nécessité d'une coopération économique entre pays d'Afrique.

Leurs liens avec le panafricanisme expliquent que les stratégies d'intégration régionale adoptées au lendemain des indépendances aient favorisé la création d'organisations régionales compétentes dans tous les domaines. Ainsi, la première Conférence des États africains indépendants,

26. *Ibid.*, p. 389.

tenue à Accra (Ghana) en 1958, décida de créer un Comité de l'économie et de la recherche dans chaque pays ainsi qu'une Commission conjointe de la recherche économique composée de représentants de tous les pays africains indépendants. Leur tâche consistait à consolider les politiques nationales de développement économique, à promouvoir les échanges commerciaux et une politique industrielle commune et à coordonner la planification économique des différents États pour aboutir à un mécanisme de coopération économique à l'échelle continentale. Un peu plus tard, en 1960, les États africains déjà indépendants recommandèrent la création d'un conseil africain de coopération économique, d'une banque africaine de développement et d'une banque commerciale africaine. La mise en place d'un système de préférences tarifaires entre pays africains indépendants était également proposée. Dans ce climat d'enthousiasme collectif pour l'intégration économique se constituèrent les groupes de Monrovia, de Casablanca, de Brazzaville et du Maghreb qui, à leur tour, devaient formuler diverses recommandations en vue de la création d'un marché commun africain, d'une union africaine des paiements et d'une banque africaine de développement économique.

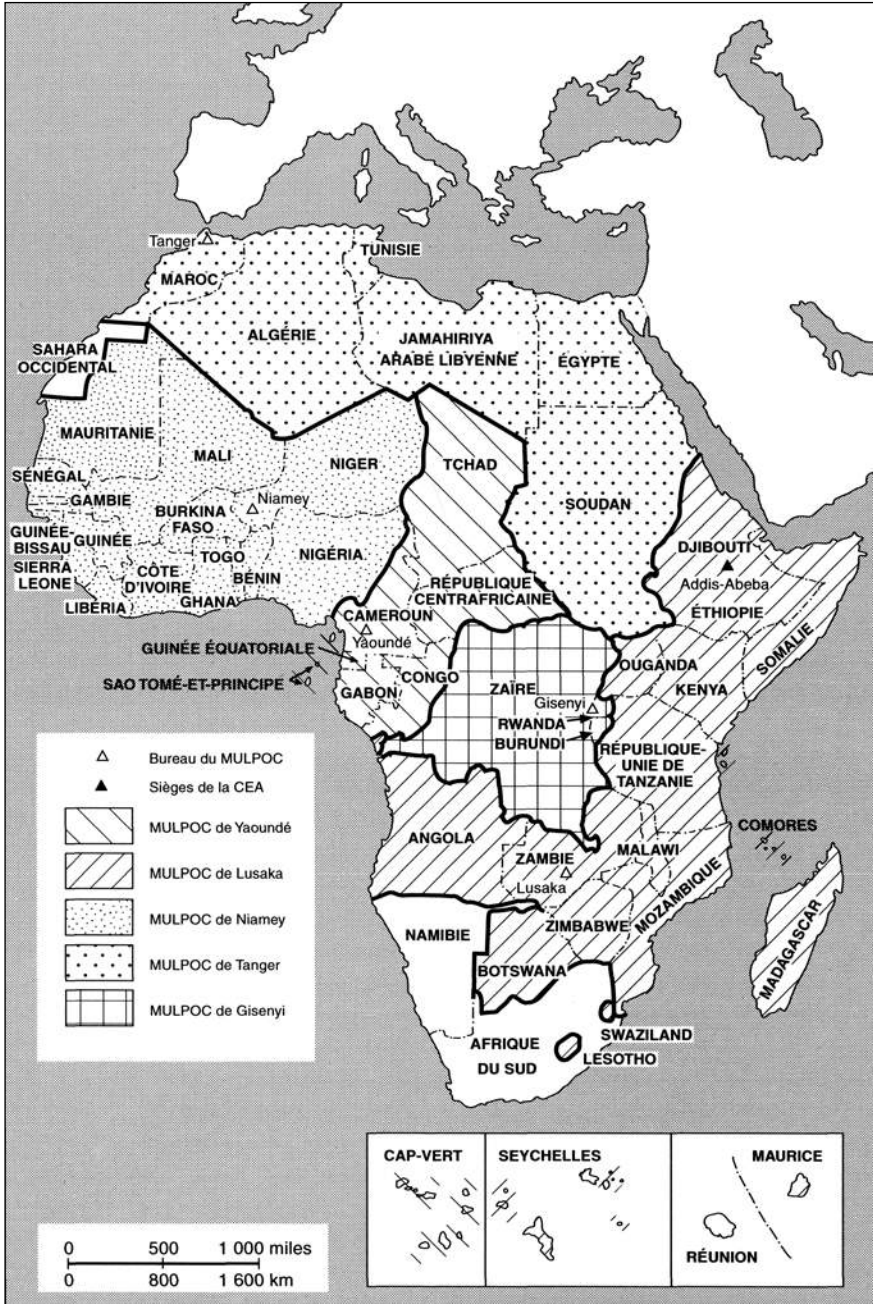
La mise en place d'organisations multinationales régionales à vocation multiple se heurta toutefois à plusieurs obstacles. Le plus important résidait dans la jeunesse des États, les dirigeants nationaux acceptant mal de se dépouiller d'une autorité fraîchement acquise au profit d'organes de décision collectifs. Par ailleurs, l'absence d'infrastructures régionales adéquates, en particulier de réseaux de transports et de communications, limitait les échanges et la circulation. Troisième obstacle, les jeunes États avaient adopté des idéologies politiques parfois divergentes. Enfin, les solides relations bilatérales que les pays africains entretenaient avec les ex-métropoles militaient toujours fortement contre les rapprochements intra-africains.

La première organisation multinationale africaine à vocation multiple fut créée en avril 1958, il s'agissait de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU. Cinq ans plus tard, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) voyait le jour. La mission fixée à la CEA était de lancer le développement économique de l'Afrique, y compris dans ses dimensions sociales, de le faciliter et d'y prendre part; elle devait aussi suivre et renforcer les relations économiques des pays et territoires africains tant entre eux qu'avec les autres pays du monde. Les objectifs de l'OUA étaient, eux, surtout politiques, mais l'Organisation fut aussi chargée de coordonner et d'intensifier la coopération pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique, d'éliminer le colonialisme sous toutes ses formes et de favoriser la coopération internationale. Les deux institutions furent invitées à coopérer très étroitement, mais c'est au premier chef à la CEA qu'il incombait de promouvoir la coopération et l'intégration économiques en Afrique.

Au début des années 60, la CEA constata que la démarche la plus viable pour réaliser l'intégration régionale était de procéder par étapes sur

des aires géographiques limitées, plutôt que de mettre en place un mécanisme global à l'échelle du continent. Elle divisa donc l'Afrique en quatre sous-régions — Afrique orientale et australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord — dotées chacune d'un bureau sous-régional constituant l'antenne de son secrétariat. La principale fonction de ces bureaux était de faciliter les décisions et les actions collectives au niveau local, en menant les études appropriées, en participant à l'élaboration et à l'exécution de projets multinationaux et en fournissant en permanence sur le terrain une assistance technique. Leur efficacité pour inciter les États africains à organiser des dispositifs de coopération se révéla toutefois rapidement décevante parce qu'ils manquaient de ressources et parce que aucun mécanisme institutionnel n'était prévu pour assurer la participation des gouvernements à leurs activités et à leurs programmes de travail. On créa donc, pour renforcer la CEA dans son rôle de catalyseur de l'intégration régionale, des Équipes consultatives multinationales et interdisciplinaires des Nations Unies pour le développement (UNDAT) chargées d'améliorer les capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux. On s'aperçut vite de nouveau que ces organes purement consultatifs ne suffisaient pas, qu'il fallait des instruments plus opérationnels pour promouvoir la coopération économique, et les UNDAT furent remplacées en 1977 par les Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (MULPOC). Ces centres sont au nombre de cinq actuellement dans les différentes sous-régions du continent (carte 14.1) et leur fonctionnement laisse bien augurer de l'avenir de l'intégration économique régionale en Afrique.

Il existe aujourd'hui plusieurs groupements économiques organisés à l'échelle sous-régionale dont l'intégration est diversement poussée (carte 14.2). Dans l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (carte 14.3) regroupe les membres d'autres communautés, comme la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), le Conseil de l'entente et la Mano River Union. En Afrique centrale, la dernière communauté économique créée par la CEA en 1983, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS), a réuni les cinq États membres de l'Union douanière des États de l'Afrique centrale (UDEAC) — Congo, Gabon, République centrafricaine, République du Cameroun et Tchad — en vue de constituer à terme un marché commun centrafricain. De leur côté, le Burundi, le Rwanda et le Zaïre ont formé la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). En Afrique orientale, la Communauté de l'Afrique de l'Est, fondée en 1967 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, s'est désintégrée en juillet 1977. Par l'intermédiaire de son MULPOC pour l'Afrique orientale et australe, la CEA a réussi à créer une Zone de commerce préférentiel de l'Afrique orientale et australe au sein de laquelle est non seulement prévue une libéralisation des échanges, mais aussi une coopération et une spécialisation des différents pays en ce qui concerne la création d'industries de base et d'industries stratégiques, les cultures vivrières et l'élevage du bétail, le

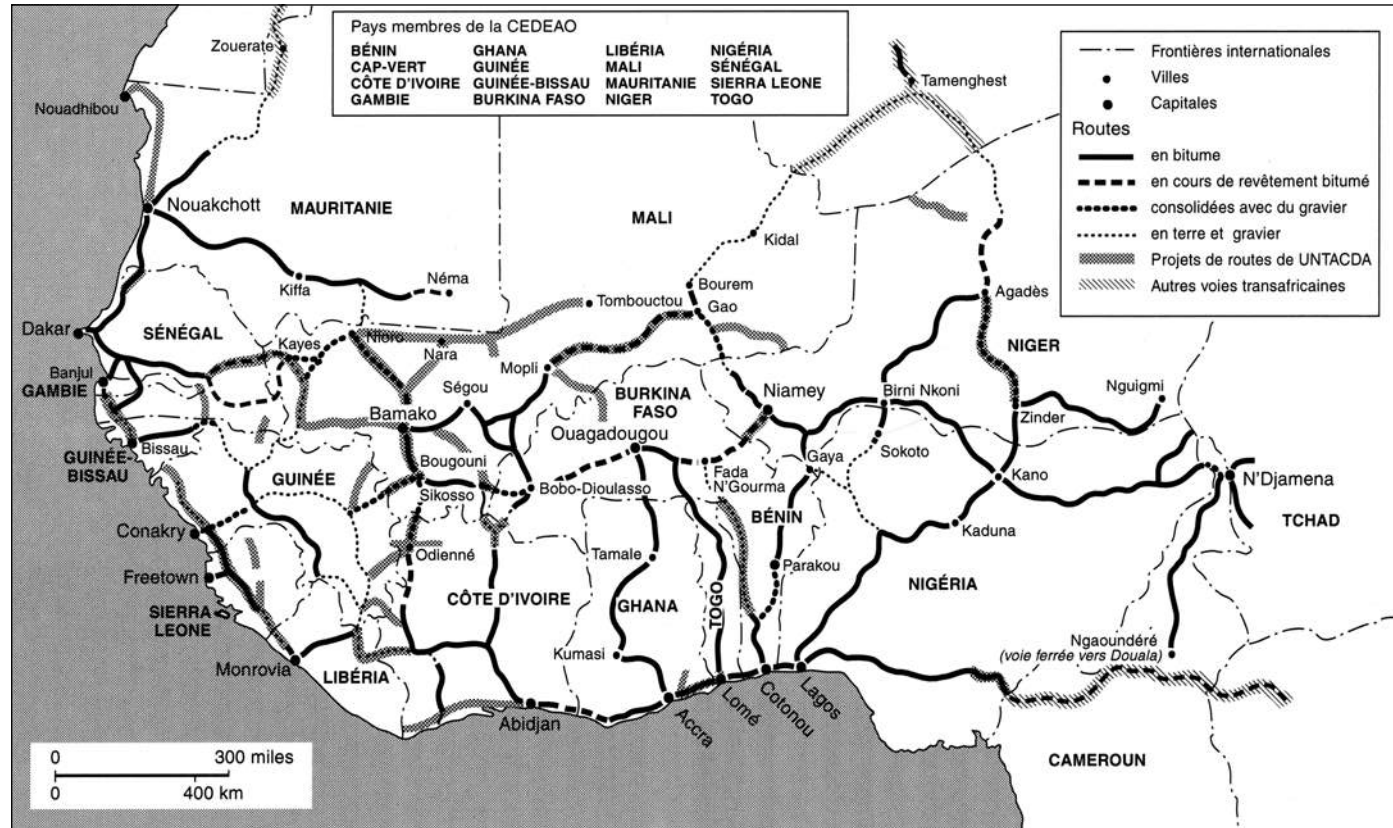


14.1. Répartition régionale des MULPOC.  
 [Source: d'après la CEA, Addis-Abeba.]





14.2. Regroupements économiques régionaux en Afrique.  
 [Source : d'après la CEA, Addis-Abeba.]



14.3. Réseau routier actuel et projet Afrique de l'Ouest, CEA/CEDEAO.  
 [Source : d'après la CEA, Addis-Abeba.]

développement de la science et de la technologie, l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles, la mise en valeur des ressources humaines et la création de réseaux de transports et de télécommunications (carte 14.4). En Afrique du Nord, un Comité consultatif permanent a été institué dès 1964 par la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Les États membres de ces organisations à vocation multiple appartiennent également aux quelque 130 organisations économiques intergouvernementales, sectorielles ou multisectorielles ayant pour mission de promouvoir la coopération économique et technique en Afrique. De plus, il se tient régulièrement des conférences institutionnalisées de ministres et hauts fonctionnaires sur un certain nombre de domaines spécifiques.

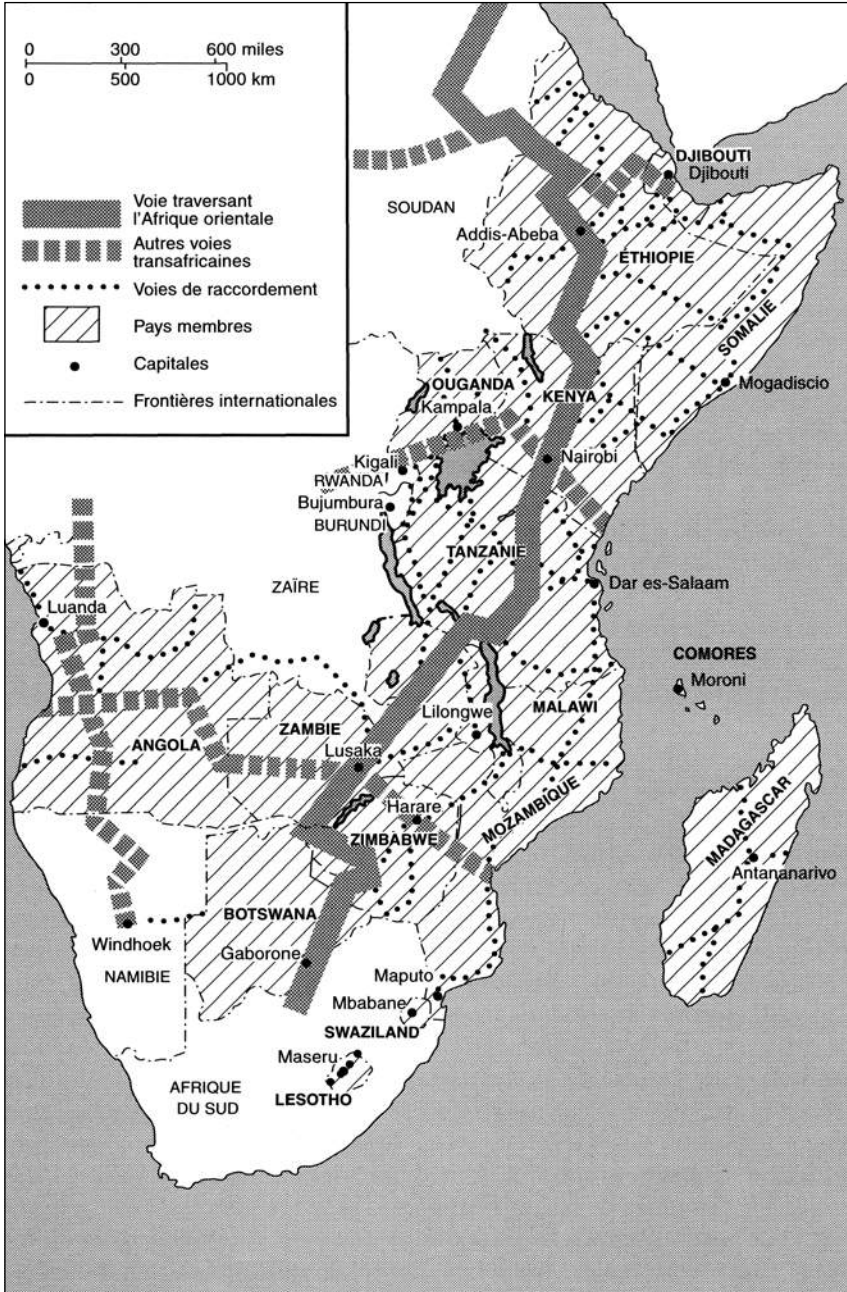
Nombre de ces multiples organisations n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité dans la promotion de la coopération. L'interpénétration des pays africains a buté d'abord et surtout sur une insuffisante compréhension des objectifs et des modalités de la coopération économique. Trop souvent, en effet, des hypothèses valides dans les pays avancés mais fausses pour les pays africains en développement ont présidé à la création et au fonctionnement des groupements économiques africains. On a ainsi postulé qu'il existait: une multitude d'unités de production, produisant ou vendant chacune une part minime du produit national; une économie proche du plein emploi, avec des entreprises fonctionnant à la marge et, partant, de nouveaux investissements également marginaux par rapport aux capacités de production existantes; d'innombrables entrepreneurs très motivés, connaissant parfaitement les marchés des capitaux et des produits et capables d'explorer les nouveaux créneaux sur place et à l'étranger; dernier postulat enfin, les avantages de la coopération étaient censés se répartir équitablement entre des pays dotés d'une égale capacité à profiter de leur coopération<sup>27</sup>.

Or, les données de la situation en Afrique sont plutôt les suivantes: manque d'entrepreneurs compétents dans le secteur public comme dans le secteur privé; pénurie de main-d'œuvre qualifiée; connaissance limitée des sources d'approvisionnement en matières premières; choix de technologies restreint; intégration interbranches limitée; exiguïté des marchés intérieurs par rapport à la taille des entreprises. Dans ces conditions, les objectifs et les modalités de la coopération devraient être fondamentalement différents de ceux qui prévalent entre pays industrialisés.

En d'autres termes, la coopération économique entre pays d'Afrique ne devraient pas viser uniquement à faciliter le commerce, mais être axée aussi sur la production. Elle devrait permettre de créer et d'utiliser des capacités nouvelles de production, en particulier de services et de biens intermédiaires ou de consommation<sup>28</sup>. À cette fin, il sera nécessaire d'intégrer les économies nationales et de réorienter les modèles de consommation et les structures de production vers la satisfaction des besoins

27. Commission économique pour l'Afrique, 1976, p. 50.

28. Pour plus de détails sur ce point, voir A. Adedeji, 1976.



14.4. Zone de commerce préférentiel en Afrique orientale et méridionale: projets d'autoroutes. [Source: d'après la CEA, Addis-Abeba.]

intérieurs, ainsi que de promouvoir l'autonomie nationale. Or, bien souvent, les différents secteurs des économies africaines n'entretiennent que des rapports assez lâches.

Autre problème majeur, les États coopérants ont eu beaucoup de mal à s'entendre sur les modalités de partage des coûts et des avantages de la coopération économique — en particulier parce qu'ils craignaient que les mesures de libéralisation des échanges impliquées par un marché commun ne leur fassent perdre des recettes fiscales à l'exportation et à l'importation.

Cette difficulté est étroitement liée à des considérations d'équité et d'équilibre au sein des groupements économiques, certains de leurs membres ayant enregistré des taux de croissance plus faibles que s'ils s'étaient tenus à l'écart. La mise au point, pour corriger ces déséquilibres, de mécanismes de péréquation acceptables a constitué pour ces groupements un problème redoutable, car les dispositifs de ce genre doivent englober « non seulement le manque à gagner sur les droits de douane abolis, mais encore les avantages tirés d'éléments "dynamiques" impondérables et impossibles à chiffrer comme les améliorations de rendement des facteurs de production attribuables à l'intégration économique, la possibilité d'économies externes et l'expansion de l'emploi<sup>29</sup> ».

La coopération économique entre pays africains a également pâti du fait que nombre d'entre eux se montrèrent exagérément sourcilleux sur le chapitre de la souveraineté nationale et que les dirigeants politiques hésitèrent trop souvent à en sacrifier la moindre parcelle dans des secteurs cruciaux de la politique économique.

L'insuffisance des équipements d'infrastructure et l'absence de cadre institutionnel propre à promouvoir la coopération économique constituaient des contraintes non moins réelles. Les manques les plus handicapants étaient l'absence de réseau moderne de transports et de communications entre États membres, l'absence de mécanismes de compensation, de monnaie commune et d'accords de paiement entre pays africains et l'absence d'institutions multinationales de développement capables d'identifier et préparer les projets à réaliser, de promouvoir l'investissement et d'offrir les conseils d'experts. Dans cette perspective, la création par la CEA de la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest et les Accords de paiement et de compensation de l'Afrique centrale, de même que les mécanismes de paiement et de compensation mis en place dans le cadre de la Zone de commerce préférentiel, devraient considérablement faciliter les choses. La Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, lancée à l'initiative de la CEA, a permis de jeter les bases de réseaux régionaux et sous-régionaux de transports et de communications.

29. *Ibid.*, p. 45.

Les divergences croissantes en matière d'idéologie politique et d'orientations économiques, notamment entre pays socialistes et pays capitalistes, ont aussi lourdement pesé sur la coopération. Dans ces conditions, la question cruciale était de concevoir des mécanismes institutionnels réduisant le plus possible les conflits et étendant au maximum le champ de la coopération.

Des difficultés surgirent aussi de l'ambivalence des attitudes à l'égard de la coopération économique. Les initiatives politiques et les déclarations d'intentions collectives n'ont, en effet, que trop rarement été suivies de mesures concrètes et, bien souvent, les actions menées au niveau national se révélèrent en contradiction totale avec les déclarations faites dans les enceintes internationales.

Sous l'impulsion du Sommet économique africain tenu les 28 et 29 avril 1980 à Lagos, qui aboutit notamment à l'adoption de l'Acte final de Lagos aux termes duquel les chefs d'État et de gouvernement s'engageaient à mettre en place une communauté économique africaine avant l'an 2000, la CEA, en collaboration avec l'OUA, a intensifié ses efforts pour rationaliser et renforcer les groupements économiques régionaux existants et pour en créer dans les régions qui en sont dépourvues, de manière à couvrir le continent tout entier. Depuis la signature, le 21 octobre 1983, du traité portant création de la Communauté économique de l'Afrique centrale par 10 États de cette région, l'Afrique subsaharienne compte trois grands groupements de coopération économique régionale. Ces groupements, appelés à devenir les vecteurs de la stratégie de pénétration intra-africaine et à servir de cadre à l'intégration panafricaine, sont : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest regroupant 16 États membres et antérieure de 5 ans à l'Acte final de Lagos ; la Zone de commerce préférentiel de l'Afrique orientale et australe, qui a vu le jour en décembre 1981 et qui devrait pouvoir compter sur la participation de 22 États ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à laquelle 10 pays ont adhéré.

## Détérioration de l'économie africaine et persistance du système néocolonial et de la dépendance économique

En dépit de toutes les stratégies de décolonisation économique poursuivies par les gouvernements africains, aux niveaux macro-économique et sectoriel, l'économie africaine conserve les structures héritées du colonialisme (tableau 14.4) et les conditions d'existence de la population du continent ne se sont pratiquement pas améliorées. Ces stratégies n'ont pas réussi à provoquer la transformation socio-économique espérée ; elles n'ont apporté au mieux que des changements structurels marginaux.

Tableau 14.4. La monoproduction dans les économies africaines (en %)

Pays	Principal produit d'exportation	Part dans les exportations totales			Part dans les recettes publiques			Part dans le PIB			Part dans les formation de capital		
		1960	1970	1980	1960	1970	1980	1960	1970	1980	1960	1970	1980
Algérie	Pétrole	—	67,5	91,6	—	50,1	—	—	18,8	361,9	—	10,7	332,5
Botswana	Diamants	—	14,7	60,8	—	16,5	89,8	—	4,1	40,0	—	9,2	300,0
Congo	Pétrole	—	10,5	77,9	—	4,7	128,7	—	1,4	11,4	—	3,1	615,4
	Bois	—	52,3	11,6	—	23,7	19,1	10,4	6,5	1,3	15,5	19,5	91,1
Égypte	Pétrole	—	4,6	57,8	—	2,2	15,0	—	0,6	1,8	—	3,6	31,1
	Coton	66,1	41,6	13,9	—	21,0	3,6	9,9	5,6	1,9	59,7	11,6	12,3
Éthiopie	Café	49,0	59,3	64,1	—	38,9	47,4	1,6	4,1	7,0	13,4	32,6	96,3
Gabon	Pétrole	21,4	34,3	62,3	—	—	—	9,0	17,6	—	20,4	19,6	—
	Manganèse	—	8,5	6,6	—	—	—	—	4,4	4,4	—	12,3	41,4
Gambie	Arachide	—	95,1	54,1	—	190,0	35,8	—	29,8	8,1	—	191,6	53,1
Ghana	Cacao	57,3	64,2	56,2	—	68,6	—	22,2	14,1	12,6	96,7	93,7	220,1
Côte d'Ivoire	Cacao	22,4	20,5	25,2	—	26,4	25,7	7,0	8,1	9,6	45,3	19,2	95,0
	Café	48,5	33,2	20,5	—	42,6	20,9	15,2	13,1	9,8	98,4	13,2	77,1
	Bois	16,3	27,9	15,1	—	23,2	15,4	5,2	7,1	6,7	33,9	5,0	56,7
Kenya	Produits pétroliers	—	15,4	31,5	—	20,7	26,0	—	3,3	7,2	—	13,4	88,4
	Café	—	20,5	21,0	—	27,5	17,3	—	4,3	4,8	—	17,7	58,8
	Thé	—	12,1	11,2	—	16,3	9,3	—	2,6	2,6	—	10,5	32,5
Libéria	Minerais de fer	41,9	70,1	52,7	—	221,9	153,4	128,1	39,5	30,6	115,3	169,7	208,3
Libye	Pétrole	—	99,7	99,9	—	228,0	—	—	78,4	61,9	—	410,5	850,6
Malawi	Tabac	—	33,4	43,9	—	43,0	52,9	—	6,7	11,4	—	13,9	107,0
Mali	Arachide	—	14,5	2,3	—	14,0	—	—	1,6	—	—	8,6	7,5
	Coton	—	21,0	48,1	—	20,5	—	—	2,4	7,1	—	12,7	157,6

Mauritanie	Minerais de fer	—	84,8	77,8	—	48,0	—	—	39,5	23,6	—	163,5	247,9
Maurice	Sucre	22,0	91,6	67,0	—	149,1	125,3	29,8	38,5	30,6	67,9	243,1	653,2
Maroc	Phosphates	23,7	23,1	31,2	—	16,6	17,2	5,1	3,4	5,3	45,7	13,5	557,9
Niger	Uranium	—	—	74,3	—	—	—	—	—	5,6	—	—	—
Nigéria	Cacao	20,6	15,0	9,0	—	19,7	—	3,1	1,5	—	27,1	192,9	6,0
	Arachide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Pétrole	2,7	57,6	95,3	—	110,2	—	0,4	7,1	—	3,9	596,8	615,1
Sénégal	Arachide	83,9	37,7	13,3	—	40,3	—	16,5	7,1	8,3	155,7	69,8	40,1
	Phosphates	1,0	7,8	16,4	—	8,5	—	0,3	1,6	2,8	3,3	1,5	49,7
	Produits pétroliers	—	3,1	18,7	—	3,3	—	—	0,6	3,3	—	—	37,0
Sierra Leone	Minerais de fer	14,0	11,9	—	—	18,1	—	38,2	3,1	—	69,0	18,6	—
	Diamants	55,6	62,5	53,3	—	96,6	63,3	112,2	16,4	10,2	275,0	76,1	100,0
Soudan	Coton	52,2	61,3	44,9	—	32,0	21,8	9,5	9,9	1,8	10,5	10,1	52,9
Togo	Phosphates	—	24,5	39,6	—	46,5	—	—	5,6	13,7	—	35,1	125,7
Tunisie	Pétrole	—	24,4	50,7	—	—	40,3	—	3,6	15,0	—	—	141,6
	Phosphates	17,7	20,3	3,0	—	—	5,6	3,1	3,0	2,1	15,0	15,3	19,4
Ouganda	Café	36,9	50,4	98,7	—	85,2	31,0	8,5	11,9	8,9	91,3	81,6	371,0
	Coton	32,3	17,4	1,2	—	29,4	82,1	7,4	4,1	—	80,0	27,8	4,6
République du Cameroun	Pétrole	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Cacao	—	23,8	21,3	—	34,8	27,5	7,2	5,4	4,2	51,8	27,0	47,0
	Café	—	22,8	21,7	—	33,4	25,4	4,1	5,2	6,3	36,7	25,9	48,5
	Bois	—	6,5	11,3	—	9,5	14,7	—	1,5	2,3	—	7,6	25,1
République-Unie de Tanzanie	Café	13,1	17,4	23,4	—	19,6	—	3,9	3,8	8,2	31,5	15,1	36,4
Zaïre	Cuivre	63,6	—	43,3	—	80,7	51,4	—	35,4	28,7	—	106,5	49,5
	Cobalt	22,4	—	21,2	—	7,5	25,2	—	3,3	6,2	—	9,8	24,2
Zambie	Cuivre	—	95,2	91,3	—	149,0	132,1	—	63,5	79,5	—	196,4	446,0
Zimbabwe	Tabac	—	—	13,5	—	—	—	—	—	3,6	—	—	76,4

[Sources : Secrétariat de la CEA; FMI, *Statistiques financières internationales*, Annuaire, 1982 et 1983, et vol. XXXVII, n° 5, mai 1984.]



Entre 1960 et 1980, le PIB global des pays africains a *grosso modo* triplé pour atteindre quelque 86 milliards de dollars des États-Unis (en prix constants de 1980), ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,6% (tableau 14.3). Leur revenu par habitant est passé d'une moyenne de 133 dollars en 1960 à 243 dollars en 1980 (ou 740 dollars en prix de 1983). Cette progression spectaculaire ne doit pourtant pas faire illusion : le revenu par habitant de l'Afrique ne représentait en 1980 que 7,6% de celui de l'ensemble des pays industrialisés, qui s'élevait à 9 684 dollars, ce qui met bien en lumière l'ampleur du sous-développement africain. La croissance a été fragile et parfois irrégulière, en raison surtout de la prédominance du secteur agricole et du fait que les économies africaines sont soumises aux aléas du climat et du commerce international. Ainsi, la forte expansion du PIB enregistrée entre 1965 et 1970 tenait essentiellement aux résultats exceptionnels de l'agriculture et à un accroissement de la demande extérieure ; et le ralentissement de la croissance, ramenée à un taux de 4,5% pendant les cinq années suivantes, est lui aussi imputable avant tout à une chute sans précédent du taux de croissance de la production agricole, tombé à 1,4% par an, et à la récession consécutive au quadruplement du prix du pétrole intervenu en 1973-1974. Cette récession a étouffé la demande extérieure de produits de la région et le taux de croissance annuel des exportations est tombé à 0,5% seulement. La légère reprise observée dans la période 1975-1980 tient surtout au redressement de la demande de produits non pétroliers, après une brève période d'ajustement au nouveau régime des coûts de l'énergie dans les pays développés, mais la situation ne va pas tarder à se détériorer brutalement en raison des nouvelles hausses du prix du pétrole et de l'impact d'une série de phénomènes allant de la sécheresse prolongée à des baisses de la demande extérieure et des prix à l'exportation qui entraînent en particulier une compression sans précédent des avoirs en devises. En 1981, la croissance chute brutalement et passe à un taux négatif de -3% (en prix de 1980) pour la première fois dans l'histoire récente de l'Afrique. Au total, le PIB a progressé un peu plus dans les années 60 (5,8%) que dans les années 70 (5,2%).

## À la recherche d'un nouvel ordre économique national, régional et international

La plupart des États africains se sont rendu compte, au début des années 70, qu'il fallait élaborer et appliquer avec rigueur de nouvelles stratégies, au niveau national, régional et international, si l'on voulait sortir le continent du piège de la stagnation économique. Au niveau national, cela implique la mise en place d'un nouvel ordre économique fondé sur les principes de l'autonomie et du développement auto-entretenu. Au niveau régional, les pays africains devront conquérir une plus grande marge d'autonomie collective. Au niveau mondial, enfin, il s'agit d'instaurer un nouvel ordre économique international.

Dans cette recherche d'une stratégie plus efficace et plus réaliste de décolonisation économique, la place d'honneur revient sans conteste à deux documents, l'un adopté par la Conférence ministérielle de la CEA en février 1971 et intitulé *Stratégie de l'Afrique pour le développement durant les années 1970*<sup>30</sup>, l'autre adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA lors de son dixième anniversaire, en mai 1973, et intitulé *Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique*<sup>31</sup>. Toutefois, avant que ces textes n'aient pu donner lieu à l'élaboration de projets opérationnels, le monde fut confronté à une décision fondamentale qui bouleversait les relations économiques entre les pays industrialisés et le tiers monde.

Le 23 décembre 1973, le shah d'Iran annonçait que le baril de brut léger, valant alors 5,04 dollars, serait désormais vendu 11,65 dollars. Cette simple décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ébranla l'économie internationale jusque dans ses fondements, au moins pour un temps. Elle fut saluée comme un tournant historique, car elle permit à certains des membres du cartel, au premier rang desquels l'Algérie, d'engager une stratégie de contre-pénétration des pays industrialisés en prenant la tête du mouvement en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. L'initiative de l'OPEP apparut comme une manifestation concrète du pouvoir potentiel des pays en développement.

En 1974, les pays du tiers monde firent la démonstration de leur solidarité lors de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle ils réclamèrent un nouvel ordre économique international. Toutefois, les incidences de la hausse du prix du brut sur les économies fragiles des pays africains importateurs de pétrole, en particulier sur leurs comptes extérieurs et leurs coûts de production, provoquèrent chez eux un certain désenchantement, d'autant plus que les cours des autres matières premières n'avaient pas été réajustés selon le modèle offert par l'OPEP. Aujourd'hui encore, les cours des autres produits primaires sont en effet fixés sur les marchés libres, marchés généralement soumis à de très fortes fluctuations de la demande comme des prix et où les sociétés multinationales ont toujours le dernier mot. De nombreuses tentatives ont été et continuent d'être faites pour créer des cartels de producteurs d'autres minerais et de produits agricoles d'exportation, mais les données économiques font obstacle à ces projets car les pays industriels qui importent ces produits disposent de nombreuses solutions de remplacement leur donnant le pouvoir de contrer les cartels de producteurs. Impossible à imiter dans d'autres secteurs, le coup de force réussi de l'OPEP aura néanmoins permis de relancer la campagne du tiers monde en faveur d'un nouvel ordre économique international. Cette campagne s'est concentrée sur six objectifs principaux : stabilisation des cours des produits primaires ; traitement ponctuel des dettes du tiers monde ; restructuration du commerce international et abolition des pratiques protectionnistes des pays industrialisés du Nord à l'encontre des pays du tiers monde ;

30. Commission économique pour l'Afrique, E/CN/14/493/Rev. 3 du 6 février 1971.

31. OUA, CM/ST. 12 (XXI).

facilités d'accès à la technologie occidentale; redéploiement des capacités de production industrielles mondiales en faveur des pays du tiers monde et réforme du système monétaire et financier international, autrement dit de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international<sup>32</sup>.

L'Afrique a uni ses efforts à ceux du reste du tiers monde en vue de l'instauration de ce nouvel ordre économique international, elle a même joué un rôle moteur dans les diverses négociations, qui ont jusqu'ici échoué; mais l'évidence s'est bientôt imposée qu'étant la région la moins développée du globe, le continent africain, et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne, ne pourrait pas participer sur un pied d'égalité à ce nouvel ordre, quel qu'il soit, s'il voyait le jour, avant d'avoir réorganisé son propre appareil économique aux niveaux national et régional en adoptant une stratégie de véritable décolonisation économique.

La CEA a, pour cette raison, jugé nécessaire de lancer, à partir du second semestre de 1975, une série d'actions qui ont abouti à l'adoption de la *Stratégie africaine pour le développement dans le cadre de la troisième Décennie du développement*<sup>33</sup> et du *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*<sup>34</sup>. Le fondement conceptuel de ces deux textes était le document de base adopté en 1976 par la CEA sous le titre *Cadre révisé de principes pour l'instauration du nouvel ordre économique international en Afrique 1976-1981-1985*<sup>35</sup>, document qui bousculait les idées reçues en matière d'économie du développement à propos de l'Afrique et exposait méthodiquement les failles des différentes stratégies suivies pour réaliser la décolonisation économique du continent et le transformer en le dotant d'une économie dynamique et autonome, engendrant et entretenant elle-même sa propre croissance. Après avoir noté que la somme des connaissances et données d'expérience accumulées jusque-là sur le processus de croissance économique et les moyens de réaliser des transformations socio-économiques était limitée, la CEA faisait valoir dans le *Cadre révisé* que, du fait que l'élaboration des politiques économiques prenait le plus souvent en Afrique la forme de «réactions successives à des diagnostics de maux sociaux et économiques ayant leur origine en dehors de la région, tant ces diagnostics que les remèdes prescrits en conséquence étaient fortement influencés non seulement par la ferme conviction de l'efficacité du commerce international et des relations économiques qui y étaient liées comme moteur de la croissance économique et du changement social souhaitables, mais encore par une adhésion solide à une interprétation particulière de la genèse des échanges internationaux<sup>36</sup>». La CEA mettait aussi en doute «la conception linéaire classique faisant de la croissance économique un

32. A. Adedeji, 1983, p. 7.

33. Résolution de la CEA 332 (XIV) figurant dans le document E/CN.14/INF/109/Rev. 1. Adoptée en juillet 1979 par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, elle est connue par la suite sous le nom de Stratégie de Monrovia.

34. Commission économique pour l'Afrique, 1981.

35. Commission économique pour l'Afrique, 1976.

36. *Ibid.*, p. 6-7.

processus quasi mystique, dont le résultat se mesurerait par des hausses ou des baisses du PIB et du PNB, et qui serait le fruit d'un apport presque magique appelé investissement, consistant principalement en ressources obtenues grâce aux échanges extérieurs. Dans cette optique traditionnelle, le rôle des facteurs de production locaux n'est guère pris en considération ou, lorsqu'il l'est, ne se voit pas attribuer un rôle central dans le processus de développement. Les programmes nationaux ou multinationaux mis en œuvre pour produire ces facteurs locaux nous ont contraints à faire largement fond sur les ressources de change, d'où l'importance vitale de notre système de mono-exportations, l'apport net d'investissements étrangers privés et notre empressement à "mendier" l'aide étrangère ainsi que des prêts pour compléter ces apports. Notre plus grande faiblesse en tant que peuple est l'absence, chez nos dirigeants politiques, nos responsables syndicaux, nos autorités locales et nos capitaines d'industrie, de toute vision de ce que nos pays devraient devenir, individuellement et collectivement, dans, disons, vingt-cinq ans. C'est pourtant sur une telle vision de son propre avenir que doit nécessairement reposer la définition de la politique et de la stratégie de tout pays plus ou moins développé. Sans elle, aucune voie sûre ne s'ouvre vers l'avenir, que ce soit pour l'individu, la communauté, un pays ou un groupe de pays. Et il est alors facile de s'égarer ou de se laisser égarer<sup>37</sup> ».

C'est pourquoi la CEA, qui avait élaboré la Stratégie de Monrovia trois ans après l'adoption du *Cadre révisé*, voyait dans le Plan d'action de Lagos une sorte de grande charte économique de l'Afrique jetant les bases de la décolonisation économique du continent. La Stratégie de Monrovia comme le Plan de Lagos visent à élargir l'autonomie et à augmenter les capacités économiques de l'Afrique. L'autonomie signifie l'internalisation des forces qui, du côté de la demande, déterminent l'orientation des processus de développement et de croissance économique et les structures de la production, la substitution progressive de facteurs issus de l'économie africaine aux facteurs extérieurs et la participation accrue des masses à la production et à la consommation du produit social. L'augmentation des capacités économiques consiste à mettre en place des structures et des processus de développement et de croissance économique dont les différents éléments se soutiennent et se renforcent mutuellement, de telle sorte qu'avec l'internationalisation des forces déterminant l'offre et la demande, l'ensemble du système crée sa propre dynamique interne<sup>38</sup>.

Seule une stratégie de développement fondée sur ces principes d'autonomie et d'augmentation des capacités économiques du continent peut permettre à l'Afrique de rompre totalement avec son passé économique colonial et la conduire sur la voie d'un développement normatif. Cette stratégie, plus tournée vers l'intérieur que vers l'extérieur, n'idolâtre pas les recettes de change et n'attache donc pas une importance excessive aux échanges extérieurs en en faisant le point de départ obligé du développement, surtout

37. A. Adedeji, 1983, p. 9.

38. *Ibid.*, p. 10.

si ces échanges s'apparentent à ceux dont l'Afrique est prisonnière depuis l'époque coloniale. C'est pourquoi la stratégie de développement préconisée à Monrovia et dans le Plan d'action de Lagos place le marché intérieur africain, avec ses subdivisions régionales, au centre de l'effort de développement<sup>39</sup>. Le grand problème à présent pour l'Afrique est donc de traduire l'essentiel de ces deux documents en termes opérationnels aux niveaux national, sous-régional et régional. C'est à cette seule condition que l'on peut espérer réaliser la décolonisation économique.

Mais cette décolonisation pourrait exiger plus qu'une réduction de l'emprise étrangère sur les économies africaines et passer par un accroissement de l'emprise *africaine* sur l'économie mondiale. Les ressources de l'Afrique, qui constituent aujourd'hui la base de sa dépendance, pourraient lui permettre d'exercer une contre-influence sur le système mondial. Pour acquérir ce contre-pouvoir, il est plus que jamais essentiel que les pays africains marquent leur solidarité avec les autres pays en développement.

## Solidarité et contre-pouvoir<sup>40</sup>

L'Afrique et le tiers monde en général doivent impérativement pratiquer deux formes de solidarité s'ils veulent modifier le système mondial au profit des pays défavorisés et mener à son terme le processus de décolonisation.

La *solidarité organique* concerne les relations Sud-Sud et vise à renforcer l'interdépendance des pays d'Afrique ou du tiers monde. La solidarité stratégique concerne la coopération des pays du tiers monde dans leur lutte pour arracher des concessions aux pays industrialisés du Nord. La solidarité organique tend à renforcer l'intégration des économies du tiers monde. La solidarité stratégique tend à réduire l'intégration du Sud dans les économies du Nord, dans la mesure où cette intégration est une forme de dépendance. La solidarité organique cherche essentiellement à marier les économies du Sud; la solidarité stratégique cherche à obtenir soit le divorce, soit un nouveau contrat de mariage, un nouveau contrat social aux termes renégociés, entre le Nord et le Sud.

Nous partons aussi de cette constatation fondamentale: les flux économiques sont beaucoup plus importants entre le Nord et le Sud qu'entre les pays du Sud. Un pays du Sud fait généralement beaucoup plus de commerce avec le Nord qu'avec les autres pays du Sud, et il entretient des relations de production plus étroites avec les pays industrialisés qu'avec les autres pays en développement. Mais ces relations économiques entre le Nord et le Sud sont faussées par la dépendance traditionnelle du Sud à l'égard du Nord, qui suppose l'inégalité des partenaires. Ces liens structurels confèrent au

39. *Ibid.*, p. 11.

40. Cette section a été revue par A. A. Mazrui et doit beaucoup à ses travaux antérieurs relatifs à la contre-pénétration, notamment aux études qu'il a présentées à la FAO. Voir aussi A. A. Mazrui, 1986.

Nord une prépondérance et une influence excessives, et laissent le Sud sans défense contre l'exploitation.

Comment en sortir? Comment les deux formes de solidarité peuvent-elles contribuer à réduire la dépendance du tiers monde et sa vulnérabilité économique persistante?

L'un des domaines de coopération les plus négligés est celui de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle. Certains pays du tiers monde ont commencé à coopérer dans ce domaine en échangeant des travailleurs et en assurant la formation de travailleurs étrangers, mais l'importance de cette forme de collaboration reste fortement sous-estimée. On néglige le fait que la différence la plus radicale entre le Nord et le Sud ne tient pas au revenu (critère de la richesse) mais à la technologie (critère du savoir-faire). La hiérarchie internationale se fonde aujourd'hui en totalité non sur l'« avoir », mais sur le « savoir ». La Libye et l'Arabie saoudite peuvent disposer d'un revenu par habitant plus élevé que certains pays membres de la Communauté économique européenne, mais elles sont loin d'avoir atteint le niveau de l'Europe occidentale en matière de techniques de production et d'organisation économique. Les membres de l'OPEP ne disposent même pas des techniques appropriées pour extraire ou gérer leur propre pétrole.

Cela n'apparaît nulle part plus clairement qu'en Afrique australe et au Moyen-Orient. Environ 5 millions de Blancs ont pu rançonner, en Afrique australe, une population noire dix fois plus nombreuse. Ils ont en outre soumis à leur domination économique et militaire les Noirs des pays voisins. La principale raison de leur supériorité ne réside pas simplement dans la richesse de l'Afrique du Sud mais dans le fait que ce pays tire sa richesse du travail des Africains et du savoir-faire des *Européens*. Les pays voisins disposent également d'une main-d'œuvre africaine et certains possèdent un riche sous-sol, mais ce qui fait défaut aux Noirs, ce sont des techniques de pointe en matière de production et le sens de l'organisation efficace qu'implique l'utilisation de ces techniques.

Le Moyen-Orient nous offre un exemple encore plus clair et plus étonnant de la supériorité du savoir-faire sur la richesse. Au moins depuis les années 70, une grande partie du monde arabe est beaucoup plus riche qu'Israël en termes de revenu. L'économie israélienne se serait en fait complètement effondrée si les États-Unis et la diaspora juive n'y avaient injecté des milliards de dollars. Pourtant, bien que moins nombreux et moins riches, les Israéliens ont conservé leur supériorité militaire sur les Arabes. Les guerres successives menées par Israël ont illustré de façon spectaculaire cette prédominance de la technologie sur le revenu national et le chiffre de la population.

Dans le cas d'Israël comme dans celui de l'Afrique du Sud, le facteur culturel est déterminant. S'il n'y avait eu en Israël que des Juifs du Moyen-Orient, les Arabes auraient gagné toutes les guerres ou, plutôt, il leur aurait suffi de gagner la guerre de 1948. En effet, la culture et la technologie des Juifs du Moyen-Orient ne diffèrent pas sensiblement de celles de leurs voisins arabes. Dans une guerre entre peuples du Moyen-Orient, la supériorité

numérique des Arabes aurait eu raison des Juifs, bien avant que cet avantage ne soit renforcé par la richesse provenant du pétrole.

Israël ne doit pas sa supériorité militaire au fait que 80 % de ses habitants sont juifs, mais à l'origine européenne d'une partie (moins de la moitié) de cette population juive. Ce sont les Juifs venus d'Europe et plus généralement d'Occident qui ont jeté les bases technologiques de l'hégémonie régionale d'Israël.

Si la hiérarchie internationale repose en dernière analyse sur la technique et non sur le revenu, que doit faire l'Afrique pour améliorer la situation qui résulte actuellement de son sous-développement technologique ?

Il faudrait évidemment qu'elle acquière le plus rapidement possible le savoir-faire des pays du Nord. Mais cela n'est pas si simple. Les pays de l'hémisphère Nord ne demandent souvent qu'à transférer certaines technologies, notamment par l'intermédiaire des sociétés transnationales; mais les transferts de technologies dont le Sud a besoin ne servent qu'à accentuer les rapports de dépendance entre les deux hémisphères. Il y a, par ailleurs, des technologies que le Nord n'a aucune envie de transférer. Un véritable tabou frappe en particulier certaines branches de la physique et de la technologie nucléaires. Alors que l'informatique, par exemple, contribue à l'instauration d'une dépendance par transfert de technologie, les centrales et les réacteurs nucléaires incarnent la dépendance produite par les monopoles technologiques du Nord. Et si les sociétés transnationales sont souvent l'instrument d'une pénétration économique fondée sur les transferts de technologie, l'énergie nucléaire symbolise l'hégémonie que leurs monopoles technologiques assurent aux pays du Nord.

La stratégie des pays d'Afrique et du tiers monde en général doit consister à la fois à assimiler la technologie du Nord et à mettre en commun leurs connaissances. Les technologies librement transférées par le Nord doivent être « décolonisées » le plus rapidement possible, de sorte qu'elles n'aient plus pour effet d'aggraver la dépendance du Sud. Et les technologies que le Nord cherche à garder pour lui doivent faire l'objet d'une récupération par le Sud afin de mettre fin aux monopoles.

Un nouvel ordre économique international n'aurait aucune signification sans un nouvel ordre technologique international. L'Afrique a besoin de stratégies fondées sur la solidarité pour réaliser ces deux types d'ordres internationaux. Si le *pouvoir technologique* se concentre aujourd'hui presque exclusivement dans le Nord, le Sud détient d'autres formes de pouvoir dont il n'a pas encore fait pleinement usage.

L'OPEP nous montre ce qu'est le *pouvoir du producteur*. Il est vrai que de 1973 à 1983 cette organisation s'est très peu servie de son influence. Au lieu d'exercer des pressions sur le Nord, pendant ces dix années glorieuses, pour modifier profondément la structure et les règles de l'économie mondiale, elle a recherché un profit maximal à court terme et fait porter l'essentiel de son action sur les prix.

Il faut absolument que se forment d'autres cartels de producteurs, même s'ils sont très faibles au début. Le cobalt, par exemple, dont la production se concentre dans un nombre de pays relativement limité,

pourrait jouer à l'avenir un rôle stratégique plus important que le cuivre. La formation, à titre expérimental, d'un cartel des producteurs de cobalt pourrait donc s'avérer profitable si le Zaïre affirmait un peu plus résolument son indépendance. Ce pays dispose après tout d'un potentiel suffisant pour devenir dans quelques années, quand le marché sera plus favorable, l'Arabie saoudite du cobalt.

Les pays du tiers monde n'ont pas fait pleinement usage non plus du pouvoir qu'ils détiennent en tant que *consommateurs*, si variable et si inégalement réparti selon les régions que soit ce pouvoir. Les pays du Moyen-Orient et certains pays d'Afrique comme le Nigéria revêtent une importance particulière en tant que consommateurs des matériels civils et militaires, des technologies et des biens d'équipement ménager produits par l'Occident. De temps à autre, le Nigéria ou tel pays du Moyen-Orient montre sa force et menace d'annuler ou de ne pas renouveler des accords commerciaux. Mais le recours à ces menaces se fait le plus souvent à propos de questions relativement secondaires: par exemple pour protester contre le téléfilm *Death of a princess*, ou quand une délégation arabe ou africaine a essuyé quelque rebuffade diplomatique de la part d'une puissance occidentale. L'Afrique et le Moyen-Orient pourraient utiliser leur pouvoir de consommateurs pour obtenir une modification plus profonde de la structure des échanges Nord-Sud.

Le quatrième type de pouvoir dont le Sud ne fait pas encore suffisamment usage, c'est le pouvoir dont il dispose en tant que *débiteur*. Le Tanzanien Julius Nyerere déclara, lorsqu'il fut élu président de l'OUA, en novembre 1984, que la situation actuelle de l'Afrique était dominée par les trois grandes questions du développement, de la dette et de la sécheresse. L'endettement de l'Afrique est certes modéré comparé à celui de l'Amérique latine, mais Nyerere y voyait un atout et non pas simplement une cause de faiblesse. Au cours de la première conférence de presse qu'il donna après son élection, il déplora que le tiers monde, qui pouvait menacer l'Occident d'une cessation de paiements, ne se servît pas plus efficacement de cette menace pour amener les banques occidentales à faire des concessions plus fondamentales à leurs débiteurs<sup>41</sup>.

Mais la Tanzanie restera vulnérable tant qu'une forte solidarité stratégique n'unira pas les pays d'Afrique et d'Amérique latine. Le pouvoir du débiteur ne peut s'exercer sans un large consensus entre les pays endettés. Les banques occidentales, elles-mêmes poussées par une sorte de solidarité organique, ont élaboré des mécanismes de consultation presque permanente. Les créanciers, au Nord, sont unis, mais les débiteurs, au Sud, sont désorganisés. L'Afrique et l'Amérique latine doivent examiner la possibilité de créer une solidarité stratégique entre les dépossédés et les débiteurs, afin d'amener les créanciers à des concessions sur les taux d'intérêt, l'échelonnement des paiements, les modalités de paiement, les conditions d'un moratoire ou même, si nécessaire, d'une annulation de la dette. Si essentielles que soient

41. Le service Afrique de la Voix de l'Amérique a diffusé plusieurs fois, et notamment le 24 novembre 1984, un enregistrement du discours et de la conférence de presse de Nyerere.



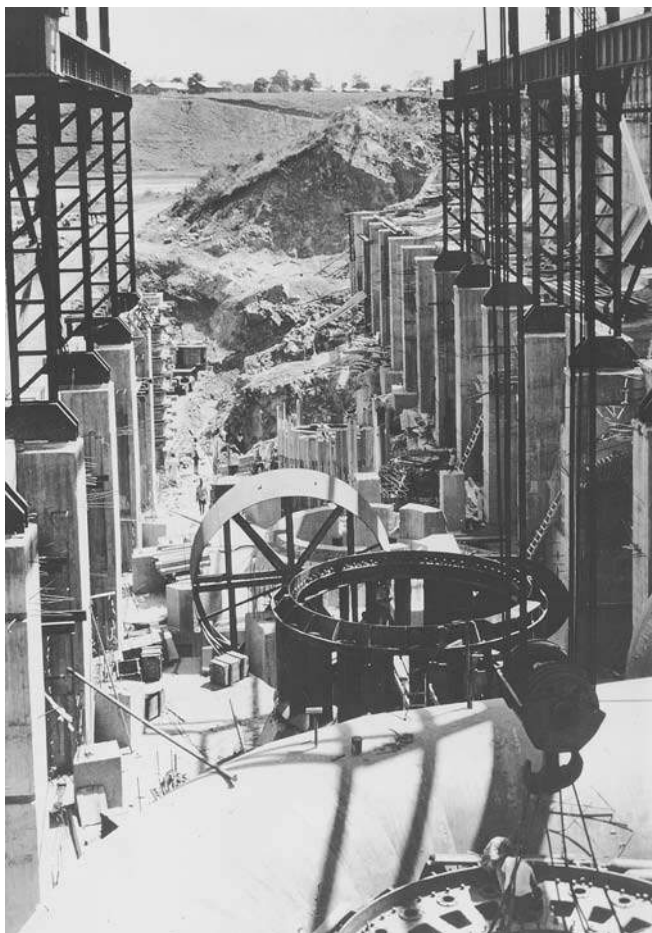
toutes ces formes de la solidarité stratégique, elles ne sauraient cependant se substituer à la solidarité organique qui devra tisser des relations plus étroites entre les pays du tiers monde dans les domaines, notamment, du commerce et des investissements. Les pays les moins avancés se trouvent ici prisonniers d'une contradiction, parmi bien d'autres. Dans le cadre de leurs relations avec le Nord, ils doivent diversifier leur économie. Mais dans le cadre des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, ils doivent se spécialiser pour accroître leur complémentarité. L'Ouganda, par exemple, pourrait de nouveau cultiver le coton et le vendre au Kenya, qui le transformerait en tissu. Cette spécialisation aiderait les deux pays à se développer et à développer leur complémentarité. Mais les relations de l'Ouganda avec le reste du monde dans le cadre de l'économie mondiale exigent une diversification plutôt qu'une spécialisation de son industrie. Tels sont les termes d'un grave dilemme que les pays du tiers monde doivent résoudre de toute urgence. Ils doivent trouver un équilibre entre la diversification voulue par leurs relations avec le Nord et la spécialisation nécessaire au développement du commerce entre pays du Sud.

À cela se rattache la nécessité de trouver d'autres moyens de paiement dans les relations commerciales entre pays du Sud. En effet, l'obligation d'utiliser les monnaies du Nord dans ces relations commerciales s'est avérée très contraignante. Les économies du Sud sont tourmentées par le démon du « change » ! La Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe ont examiné la possibilité de revenir au troc pour une partie au moins de leurs relations économiques. Le Nigéria, dans les années 80, a expérimenté un système d'« échanges compensés » entre le pétrole et les produits manufacturés. La récente amélioration des relations politiques entre le Kenya et la Tanzanie permet aux deux pays d'envisager l'instauration du troc pour certains produits dans les prochaines années. Et si le coton ougandais alimentait plus régulièrement à l'avenir l'industrie textile du Kenya, ce dernier pourrait fort bien payer ce coton en chemises et en uniformes militaires plutôt qu'en devises fortes.

Un autre domaine concerné par la solidarité organique entre les pays du tiers monde est celui du partage de l'énergie. Le tiers de l'électricité consommée au Kenya provenait autrefois du barrage de Jinja, en Ouganda, ce pays demeurant l'un des principaux fournisseurs d'électricité du Kenya.

Le barrage d'Akosombo, sur la Volta, au Ghana, devait être l'un des principaux centres régionaux de production d'électricité en Afrique de l'Ouest. Malheureusement, le niveau du fleuve a tellement baissé que le Ghana, loin de pouvoir fournir du courant aux pays voisins, a dû le rationner périodiquement sur son propre territoire et parfois en importer de Côte d'Ivoire. Les barrages d'Afrique australe, comme celui de Kariba, ont mieux joué leur rôle régional. Ils symbolisent tous une sorte de panafricanisme énergétique : la solidarité organique résulte ici de l'imbrication des structures de la production hydroélectrique.

L'association de plusieurs pays d'Europe dans le secteur de la sidérurgie est à l'origine de la Communauté économique européenne (CEE). L'inté-

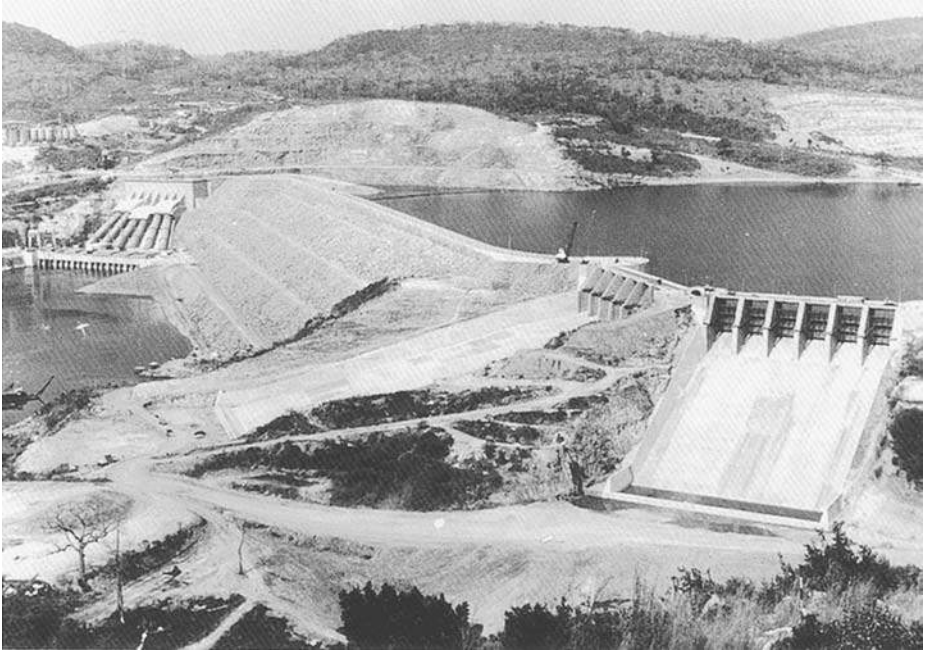


14.5. Le barrage de Jinja en Ouganda.  
[Photo : © Topham, Londres.]

gration de l'industrie sidérurgique semblait exclure toute nouvelle possibilité de guerre fratricide entre les Européens. L'imbrication des structures de production de l'acier en Europe devait conduire, pensait-on, à l'interdépendance des industries nationales et diminuer par conséquent les risques d'agression militaire.

Suivant la même logique, l'imbrication des industries de l'électricité devrait accroître l'interdépendance des pays du tiers monde et les inciter à coopérer dans d'autres domaines.

Le combat pour renforcer l'intégration africaine a rencontré de nombreux obstacles, depuis l'effondrement de la Communauté de l'Afrique de l'Est formée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, jusqu'à l'assèchement considérable de la Volta en amont du barrage d'Akosombo.



14.6. En haut: le barrage d'Akosombo au Ghana. En bas: le grand barrage de Kariba au Zimbabwe.

[Photos : © Newslink Africa, Londres ; © Topham, Londres.]

La tentative d'intégration de l'Asie du Sud-Est mérite d'être soigneusement examinée par les Africains. Elle a mieux réussi que celle de l'Afrique, puisque l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) joue aujourd'hui un rôle économique et diplomatique de premier plan dans la région. Dans le monde arabe, les efforts d'intégration donnent des résultats positifs et prometteurs, comme la création du Conseil de coopération du Golfe, mais n'empêchent pas de violents conflits politiques d'éclater entre certains États, la Libye et l'Égypte par exemple.

En Amérique latine, l'intégration régionale n'est également qu'une demi-réussite. L'Amérique centrale a vécu pendant les années 80 sous la menace d'une guerre internationale. En revanche, grâce à la médiation du Vatican, l'Argentine et le Chili ont désamorcé le délicat problème du canal de Beagle. La coopération économique a connu des hauts et des bas dans l'ensemble de la région, mais l'idéal d'une intégration plus poussée reste vivant. L'Afrique devrait accorder la plus grande attention aux expériences qui se déroulent dans ce lointain laboratoire politique.

L'hémisphère Nord a été partagé en deux zones économiques correspondant à sa division idéologique entre, d'un côté, le monde socialiste avec le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et, de l'autre côté, le monde capitaliste avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la CEE.

L'Afrique, en tant que région du Sud, reste au contraire extrêmement morcelée. Elle tente aujourd'hui de rassembler les fragments dont elle se compose. Elle cherche l'insaisissable secret, l'esprit caché de la cohésion.

Les stratégies de la solidarité ne sont que des moyens au service d'une fin. Le but est lointain et difficile à atteindre. Mais à quoi servirait le paradis si nos aspirations ne dépassaient pas la réalité immédiate ?

Les philosophes distinguent la liberté négative (l'absence de contraintes) et la liberté positive (la liberté de participation). L'émancipation des esclaves africains, en Amérique, leur conférait tout au plus une liberté négative (ils n'appartenaient plus à d'autres hommes). Un siècle plus tard, les Africains de la *diaspora* sont toujours à la recherche de la liberté positive (liberté de participation effective).

La *décolonisation négative* ressemble à l'émancipation des esclaves, par laquelle ils cessent d'appartenir à d'autres hommes. Mais il n'y aura de véritable *décolonisation positive* que le jour où les Africains participeront effectivement à l'économie mondiale et détiendront à l'échelle mondiale un pouvoir proportionné à cette activité économique. Il ne suffit pas de réduire l'emprise des étrangers sur nos économies, bien que cette étape soit essentielle. Il est urgent de chercher en même temps les moyens d'accroître l'emprise de l'Afrique sur l'économie mondiale. Les Africains doivent cesser d'être des pions dans une partie jouée par d'autres et devenir eux-mêmes des joueurs à part entière devant l'échiquier où se joue le destin du monde.

SECTION IV

ÉVOLUTION  
SOCIOPOLITIQUE  
DEPUIS  
LES INDÉPENDANCES

# Construction de la nation et évolution des structures politiques

*J. Isawa Elaigwu*  
*en collaboration avec Ali A. Mazrui*

Le combat politique essentiel mené par l'Afrique depuis le début de l'ère postcoloniale se fonde sur deux aspirations primordiales: le désir constant de donner davantage de cohérence à la *nation* africaine et un désir égal de conférer une stabilité plus grande à l'*État* africain. La crise de la nation est celle d'une *identité* collective défailante. La crise de l'État tient à l'instabilité de *l'autorité*. Les deux combats sont liés mais chacun a sa propre logique. La plupart des pays africains indépendants sont des *États* créés sous le régime colonial qui luttent pour devenir des nations plus cohérentes. Un pays comme la Somalie, en revanche, est essentiellement une *nation* qui lutte pour devenir un État plus stable et mieux intégré. Cependant, étant donné qu'au XX<sup>e</sup> siècle il existe une relation de réciprocité entre la nation et l'État, tous les pays, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre catégorie, continuent de vivre les deux crises jumelles de l'identité et de l'autorité à l'époque postcoloniale.

Ce sont les frontières artificielles léguées par les puissances coloniales qui, de toutes sortes de manières, mettent le plus en péril l'identité nationale dans l'Afrique indépendante. Quant à la stabilité de l'État, c'est souvent l'armée permanente, autre création du régime colonial, qui fait peser sur elle la plus grande menace. Avant la colonisation, la plupart des sociétés africaines levaient des armées en cas de besoin seulement, c'est-à-dire pour faire face à un conflit. Elles n'entretenaient pas de régiments en armes lorsqu'il n'y avait pas de guerre à livrer. Elles n'avaient pas de forces armées susceptibles d'absorber une forte proportion des ressources du pays. Par la suite, le colonialisme a créé un appareil militaire doté de moyens de destruction importés, très en avance sur le restant de l'infrastructure. Ce sont à la fois la nation

africaine et l'État africain qui subissent les tensions produites par le couple des forces issues du caractère artificiel des frontières et de l'instabilité des relations entre civils et militaires.

Les responsables de la politique coloniale se trouvèrent confrontés, pour ce qui est de l'organisation des hiérarchies dirigeantes locales, à un choix primordial : fallait-il conserver l'autorité des chefs et des souverains traditionnels ou bien confier la fonction d'encadrement à une élite intellectuelle plus ou moins occidentalisée ? Les Britanniques s'attaquèrent de front au problème sans jamais vraiment parvenir à le résoudre, même à leurs propres yeux. L'idéologie de l'« administration indirecte » qu'ils pratiquaient favorisa, là où elle était appliquée, et en particulier au Nigéria septentrional, le maintien des hiérarchies traditionnelles. Toutefois, à partir de 1930, les artisans de la politique coloniale telle que la concevait la Grande-Bretagne mirent également en œuvre un programme délibéré de « développement économique et social des colonies », qui comportait un élargissement de l'enseignement secondaire et supérieur de type occidental. Une élite occidentalisée plus nombreuse était donc en voie de constitution.

Dans les colonies françaises, le partage se fit plus nettement en faveur de la création d'une élite intellectuelle francisée au détriment des chefs traditionnels. Cependant, même l'Empire français ne fut pas exempt de contradictions. Les marabouts de l'Afrique occidentale coloniale gardaient beaucoup d'autorité et, dans le Maroc du protectorat, la monarchie conserva, malgré ses démêlés périodiques avec le suzerain français, un pouvoir considérable.

Dans l'ensemble, pendant la période coloniale, l'alternative primordiale quant à l'autorité concernait, d'une part, les titres traditionnels à la légitimité, d'essence autochtone, et, d'autre part, les critères nouveaux liés à l'éducation de type occidental. En revanche, depuis l'indépendance, l'alternative primordiale met en jeu l'élite intellectuelle civile occidentalisée et les forces armées postcoloniales. Pendant la période coloniale, les détenteurs traditionnels de l'autorité étaient sur la défensive face à la concurrence de l'élite intellectuelle occidentalisée. Depuis l'indépendance, au contraire, ce sont les dirigeants éduqués à l'occidentale qui se trouvent sur la défensive, confrontés qu'ils sont à la puissance de l'appareil militaire.

Le débat à propos des chefs traditionnels se poursuit, en particulier dans des pays comme le Nigéria et l'Ouganda d'après Amīn, où les traditions monarchiques autochtones n'entendent pas se laisser réduire à néant. Mais, dans l'ensemble, le conflit s'estompe sur la ligne de partage du pouvoir entre chefs traditionnels et dirigeants occidentalisés, tandis qu'entre ces mêmes civils occidentalisés et les forces armées la lutte pour le pouvoir menace de durer indéfiniment.

Dans le Ghana postcolonial, tous les dirigeants civils ont été jusqu'ici des hommes formés dans les institutions de la culture occidentale, habituellement titulaires d'un doctorat (Nkrumah, Busia et Limann). Puis le pendule de l'histoire a porté le pouvoir dans le camp des militaires, habituellement



15.1. Le roi Mutesa II, dernier *kabaka* du Buganda, en uniforme militaire.

moins occidentalisés. D'autres pays africains offrent aussi des exemples de cette tendance à un balancement du pouvoir entre civils occidentalisés et militaires. L'Ouganda a compté parmi ses dirigeants civils un diplômé de l'Université de Makerere (Milton Obote), un ancien recteur de la même institution (Y. K. Lule) et le premier conseiller de la Couronne que ce pays ait donné à la tradition britannique (Godfrey Binaisa).

Cependant, certains des hommes qui accédèrent au pouvoir en Ouganda relevaient de plusieurs catégories à la fois. Sir Edward Mutesa, le premier en date des présidents du pays, était à la fois un roi traditionnel et un Africain occidentalisé; Yoweri Museveni est soldat et diplômé de l'université. Le tableau n'est donc pas, comme on dit, « tout noir ou tout blanc », mais en règle générale, il est permis de réaffirmer que si, au cours de la période coloniale, il s'agissait de choisir entre chefs traditionnels et dirigeants issus de la nouvelle élite intellectuelle occidentalisée, le choix, à l'époque inaugurée par l'indépendance, est bien entre des civils occidentalisés et des soldats de métier disposant d'un armement moderne.

À la base de toutes ces tensions, se trouvent les deux processus historiques jumeaux qui traversent l'Afrique du XX<sup>e</sup> siècle, l'édification de la nation et la formation de l'État. Nous nous intéresserons plus par-



ticulièrement dans ce chapitre à la phase postcoloniale. Toutefois, les problèmes qu'a connus jusqu'ici l'Afrique indépendante représentent le prolongement pur et simple de son histoire antérieure. Et s'il est vrai que les idées d'édification de la nation et de formation de l'État sont indispensables pour nous aider à comprendre l'Afrique politique, assurons-nous tout d'abord de notre compréhension des concepts mêmes de « nation » et d'« État ».

## La nation et l'État: approche de deux définitions

Le concept de *nation* s'applique, en principe, au moins à trois catégories de groupes humains. En premier lieu, il peut s'appliquer à « une communauté stable et historiquement évoluée de personnes ayant en commun un territoire, une vie économique, une culture qui les distingue et une langue ». Deuxièmement, il peut désigner « les personnes habitant un territoire unifié sous l'autorité d'un gouvernement unique; un pays et encore un État ». Et, troisièmement, une nation peut être « un peuple ou une tribu<sup>1</sup> ».

La définition de l'idée de nation fait souvent intervenir la distinction entre les attributs objectifs et les attributs subjectifs de la nation. Au nombre des éléments objectifs, on cite souvent la langue, l'histoire, le territoire, la culture (qui parfois englobe la religion), l'organisation politique et la vie économique. Quant aux facteurs subjectifs, ils comprennent notamment un sentiment commun d'identité et un engagement ou une allégeance de chacun à l'égard du groupe. Ces variables psychologiques ne se laissent pas facilement mesurer. M. G. Smith associe très heureusement les facteurs objectifs et subjectifs lorsqu'il définit la nation comme étant « habituellement un groupe unifié et intégré dont les membres — ou la majorité des membres — partagent des traditions, des institutions, une histoire et une identité ethnique communes<sup>2</sup> ».

Selon notre première définition, on peut parler de nation à propos des Ibo, des Yoruba ou des Hawsa-Fulbe du Nigéria, des Kikuyu ou des Luo du Kenya, des Hutu du Burundi, ou encore des Tswana du Botswana. Dans l'approche qui est la nôtre, cependant, la définition véritablement fonctionnelle de ce qu'est une nation est la deuxième, aux termes de laquelle celle-ci désigne « les personnes habitant un territoire unifié sous l'autorité d'un gouvernement unique », un pays ou un État. Selon cette définition, nous parlerons de *nation* s'agissant du Nigéria, du Kenya, du Burundi ou du Botswana — et non pas des diverses « nations » qui composent l'État-nation ou la nation-État.

Les théories de l'édification de la nation soulignent souvent le processus

1. D. B. Guralnik (dir. publ.), 1970, p. 946.

2. M. G. Smith, 1971, p. 32.

« par lequel il se produit, chez des gens qui appartiennent à de petites ethnies, à des villages ou à des principautés mineures, un transfert du sentiment d'appartenance et d'allégeance au profit du système plus large qu'est le système politique central<sup>3</sup> ». S'appuyant sur leur propre passé national, les auteurs occidentaux sont portés à concevoir la formation d'une nation et celle d'un État comme deux processus distincts aboutissant finalement à l'instauration d'un État-nation. Cette conception implique que la formation d'un tel État est le point culminant des processus d'édification d'une part de l'État et d'autre part de la nation. Il s'ensuit, dans la perspective occidentale, que la formation de la *nation* précède normalement celle de l'État, et que l'État-nation constitue le produit ultime de ce double processus. Le processus d'édification de la nation consiste essentiellement, pour un peuple, à cultiver à travers le temps « certaines attitudes, convictions et valeurs de caractère politique, à élaborer une culture politique<sup>4</sup> ». Ainsi l'accent est mis, en ce qui concerne l'édification de la nation, sur la « congruence des identités culturelle et politique<sup>5</sup> ». Il s'agit d'une « tendance vers l'homogénéité culturelle (le fait national)<sup>6</sup> ».

Pour nous, le processus d'édification de la nation n'implique pas nécessairement le *transfert* du « sentiment d'appartenance et d'allégeance » qui, s'éloignant du cadre étroit ou provincial des groupes ethniques, s'attacherait désormais à une entité politique plus vaste, par exemple une entité telle que le Nigéria. Être ibo, yoruba ou kikuyu est affaire d'identité, cela ne peut faire l'objet d'un transfert. On ne peut cesser d'être ibo, hawsa ou kikuyu parce qu'on en a ainsi décidé. Pour nous, le processus implique non pas un transfert mais l'élargissement de l'horizon jusqu'auquel les groupes restreints reconnaissent leur propre identité, au point d'englober des entités plus vastes telles que l'État.

Quand nous parlons de l'édification de la nation, nous évoquons deux dimensions de l'identité. L'une est étroitement associée à la construction de l'État. C'est l'acceptation progressive, par les membres de l'entité organisée préexistante, de la *légitimité* d'un gouvernement central et l'identification avec ce gouvernement central en tant que symbole de la nation. Il s'agit là de la dimension *verticale* de l'édification de la nation, c'est-à-dire que non seulement il y a un *État* mais aussi que les gens acceptent son autorité (et pas simplement sa puissance de coercition) et voient dans son gouvernement le symbole de leur communauté politique. Dans cette optique, les tentatives de sécession qui eurent lieu au Nigéria, en Éthiopie, au Soudan et au Zaïre ont constitué des défis à l'autorité du gouvernement central et un rejet du sentiment d'identité commune. La fin de la guerre civile au Nigéria a signifié non seulement l'acceptation renouvelée de l'État nigérian par ses citoyens

3. G. Almond et B. Powell, 1966; L. Pye, 1962.

4. G. Almond et B. Powell, 1966, p. 33-36; M. G. Smith, 1971, p. 30-33.

5. Cela ne vaut pas pour les États du tiers monde ou en développement. On trouvera une bonne analyse du sujet dans S. Rokkan, 1973.

6. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.

mais aussi l'acceptation, par les Nigériens, du fait que le gouvernement central devait symboliser la nation nigérienne en train de naître.

Dans le sens *horizontal*, l'édification de la nation implique que chacun accepte l'égalité des autres membres du corps civique en tant que membres d'une nation juridiquement constituée — c'est-à-dire que chacun reconnaisse aux autres le droit à partager l'histoire commune, les ressources, les valeurs morales et les autres aspects de l'État; et cette acceptation est soutenue par le sentiment d'appartenir à une seule et unique communauté politique. L'édification de la nation implique le sentiment que tous les membres de l'entité organisée sont habilités à prendre part, pour le meilleur et pour le pire, au processus du développement politique — étant entendu qu'il ne comporte pas que des avantages; elle est donc l'acceptation généralisée du processus d'édification de l'État; elle est la création d'une communauté politique conférant un sens plus complet à la vie de l'État.

Les processus d'édification de l'État et d'édification de la nation peuvent se dérouler simultanément, et le fait est que, souvent, ils se recouvrent en partie. Pour beaucoup d'États africains antérieurement colonisés, l'État a précédé la nation. Des peuples furent arbitrairement regroupés au sein d'une unité territoriale qui forma ensuite une entité géopolitique dénommée État. Parmi les peuples incorporés à de tels États, nombreux étaient ceux chez qui n'existait aucune identification à l'État en tant que symbole d'un peuple ou d'une communauté politique. En fait, la plupart de ces groupes furent mis au contact les uns des autres vers la fin de la période coloniale, au moment où les maîtres coloniaux replièrent leur « parapluie politique » et amenèrent le drapeau<sup>7</sup>.

Pour ces peuples, il n'existait pas de « valeurs, de convictions et d'attitudes » communes de nature à créer une culture politique propre à la population des nouveaux États. En outre, la plupart des États africains étant nés après 1960, la période d'édification de l'État, pour beaucoup d'entre eux, n'a commencé que récemment. Tandis que se poursuit l'expérience de la construction de l'État, celle de l'édification de la nation suit également son cours, et cela multiplie les tensions s'exerçant sur le système politique dans tous les États africains. Rajni Kothari observe justement que, dans le tiers monde, « le concept de nation lui-même tire souvent sa substance non pas tant des notions culturelles et linguistiques qui furent à l'origine de la conscience nationale en Europe que d'une idée transcendante de l'État coïncidant avec le fait national<sup>8</sup> ».

7. Dans une lettre adressée au chef de l'État nigérien pour demander la création, au sein de la Fédération du Nigéria, d'un nouvel État séparé de l'ancien État de Bénoué-Plateau, les membres de la Plateau Students' Association (1974, p. 2) s'exprimaient en ces termes: « Les Tiv et les Idoma ont une organisation sociale complètement distincte de celle qu'ont en commun les divers groupes de population du Plateau. Il n'existe aucun lien culturel entre notre peuple et ceux du Bénoué méridional. La vérité de l'histoire est qu'en fait leur existence nous était inconnue jusqu'à ces derniers temps. »

8. R. Kothari, 1973, p. 104.



15.2. Deuxième sommet des pays du Maghreb à Marrakech les 15 et 16 février 1989. De gauche à droite : le président Ben Ali de Tunisie, le président Muammar el-Kadhafi de Libye, le roi Hassan II du Maroc, le président Chadli Bendjedid d'Algérie et le président Ould Sid 'Ahmed Taya de Mauritanie.

[Photo : © Sygma, Paris. Photo : J. Langevin.]

Les processus d'édification de l'État et d'édification de la nation ont aussi entraîné, comme l'a pertinemment fait valoir Sheldon Gellar, l'apparition de « nations-États », où se manifeste le double aspect de l'intégration nationale, celui de « la diversité dans l'unité » et celui de « l'unité dans la diversité<sup>9</sup> ». Le processus d'édification de la nation peut donc aboutir en définitive aussi bien à la création de « nations-États » que d'« États-nations ».

L'édification de la nation implique-t-elle nécessairement l'homogénéisation des identités culturelles et politiques? Comme Clifford Geertz l'a fait observer, toute tentative de remplacer les identifications et les liens primordiaux par des équivalents relevant de la citoyenneté constitue une « impossibilité pure et simple<sup>10</sup> ». Il faut trouver un compromis, soutient cet auteur, dans « des accommodements mutuels » obtenus de telle sorte que les processus de gouvernement puissent fonctionner « pleinement sans pour autant menacer le référentiel culturel de l'identité personnelle ». Dans ces conditions, les discontinuités éventuelles ne seraient « pas de nature à perturber radicalement le fonctionnement politique ». Ali Mazrui et Michael Tidy estiment à juste

9. S. Gellar, 1972, p. 40 et 41; M. Rejai et C. Enloe, 1969.

10. C. Geertz, 1963, p. 155; M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard (dir. publ.), 1940; P. Brown, 1970, où l'on trouvera une autre présentation analytique.

titre que l'édification de la nation implique une « homogénéité culturelle suffisante<sup>11</sup> » pour que le sentiment national puisse s'enraciner.

On peut dès lors avancer avec Edmund Burke que « l'amour qui s'adresse à la totalité n'est pas étouffé par [...] la partialité, de caractère subordonné [...] qui s'adresse à un élément du tout [...] car l'attachement au petit peloton auquel nous appartenons dans la société est le principe même [...] des sentiments affectifs dans le domaine de la vie publique<sup>12</sup> ».

Peut-être est-ce à partir d'un certain degré d'adhésion aux valeurs subnationales que la totalité est menacée. Le processus d'édification de la nation vise délibérément à élargir l'horizon de ces attaches subnationales pour le faire coïncider avec les frontières de l'État et, en fin de compte, cherche à rendre seulement partielle l'adhésion aux groupes restreints.

Hâtons-nous d'ajouter, pour finir, que le processus d'*édification de la nation*, dans les États africains, a été ponctué de conflits et de crises. Étant donné la diversité des groupes humains participant à cette évolution, ces conflits sont inévitables, mais l'élément déterminant est ici leur intensité : les affrontements ne doivent pas menacer le consensus sur les valeurs sur lequel s'appuie le processus d'édification de la nation. Comme l'a fait observer Ali Mazrui, « l'expérience répétée de la résolution de conflits ayant surgi entre les forces antinomiques constitue, en fin de compte, l'un des meilleurs indices de la solidité de l'intégration nationale<sup>13</sup> ». Après tout, selon Lewis Coser, les conflits peuvent jouer un rôle positif pour la solidarité du groupe<sup>14</sup>.

Dans la perspective qui est la nôtre, les « structures politiques en mutation » sont les institutions politiques héritées ainsi que les modifications apportées à celles-ci et/ou les nouvelles institutions mises en place pour faciliter aux États africains l'édification d'une nation après l'indépendance acquise dans les années 60.

## Des modèles coloniaux aux constitutions de l'indépendance

En complément de la pratique de l'administration indirecte, les Britanniques créèrent dans leurs colonies des « conseils législatifs ». La composition de ces conseils évolua et, vers la fin de l'ère coloniale, les majorités d'administrateurs blancs et de membres nommés avaient fait place à des majorités d'Africains et de membres élus. Cette démocratisation s'était réalisée à mesure que se précisait la perspective de l'autonomie et de l'indépendance.

Dans les dernières années du régime colonial, les Britanniques transfèrent en quelque sorte leur modèle de gouvernement métropolitain dans leurs territoires coloniaux. À de rares exceptions près, comme la Tanzanie, ce

11. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.

12. Cité dans S. Huntington, 1968, p. 30.

13. A. A. Mazrui, 1969a, p. 150; A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 12; J. F. A. Ajayi, 1968, p. 194; I. L. Markovitz, 1977, p. 47.

14. L. Coser, 1956, p. 188.

modèle favorisa le multipartisme et la concurrence électorale entre les partis. À mesure que l'indépendance se rapprochait, des embryons de « parlements » (le plus souvent bicaméraux) se constituèrent, et les Africains firent l'expérience d'une vie politique dans le cadre d'un régime parlementaire, certains élus devenant ministres. Les Britanniques dotèrent également souvent leurs colonies de structures fédérales (qui, du reste, n'existaient pas chez eux).

En cette fin d'époque coloniale, la proximité de l'indépendance poussa de nombreux groupes ethniques ou « nations culturelles » à se disputer le pouvoir politique, qui allait sous peu être remis au nouvel État. Très souvent, cette concurrence fit naître un nouvel esprit, étroitement particulariste, chacun prenant plus nettement conscience de soi et des autres dans ce climat d'affrontement. Les élites politiques se recentrèrent souvent sur leurs bases ethniques, ethnogéographiques ou régionales pour mobiliser des partisans dans leur course au pouvoir. Le Northern People's Congress (NPC) et l'Action Group (AG) au Nigéria, le National Liberation Movement (NLM), le Northern People's Party (NPP) et le Togoland Congress Party (TCP) au Ghana, l'Association des Bakongo (ABAKO) et la Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT) au Zaïre, le Kabaka Yekka (KY) et le Democratic Party (DP) en Ouganda ne sont que quelques exemples de ces formations. Toutes contribuaient à dresser le décor des événements politiques de l'ère postcoloniale. Certaines d'entre elles, comme la CONAKAT, étaient patronnées par les milieux d'affaires coloniaux ou par l'autorité coloniale elle-même afin d'affaiblir l'électorat des partis nationaux. On semait ainsi les graines d'une future dépendance.

Il existait cependant des partis dont l'audience s'étendait à tout un territoire et qui, dans leurs activités de mobilisation des masses, essayaient de dépasser autant que possible l'horizon étroit des allégeances et des attaches locales. L'un d'eux, comme on l'a vu au chapitre 7, était le National Council for Nigeria and Cameroons (NCNC) — qui devint, sous le même sigle, le National Council for Nigerian Citizens lorsque le Cameroun occidental eut décidé de se séparer du Nigéria. Il devait plus tard battre en retraite et, renonçant à être une formation nationale, prit l'allure d'un parti régional.

En Guinée, le Parti démocratique de Guinée (PDG), dirigé par Sékou Touré, mobilisa divers groupes ethniques et syndicats au sein d'une organisation nationale efficace. Cette formation marginalisa les autres partis et associations ethniques et mobilisa bel et bien le peuple de Guinée contre l'autorité de la France. Le non des Guinéens au référendum de 1958 organisé par le général de Gaulle, qui avait appelé à voter pour la solution française, provoqua un véritable choc en France. Le succès des efforts du PDG pour dépasser le cadre ethnique est illustré par le fait qu'en 1956 ce parti réussit à faire élire cinq de ses dirigeants qui se présentaient « aux élections municipales en dehors de leur région d'origine<sup>15</sup> ». Il faut noter que les origines familiales de Sékou Touré lui conféraient une sorte de légitimité traditionnelle qui rejaillissait sur son parti, au risque de lui aliéner certains groupes ethniques<sup>16</sup>.

15. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 90.

16. Sékou Touré passait pour être le petit-fils du roi mandingue Samori Touré.

Le Bloc démocratique sénégalais (BDS) de Senghor sut, lui aussi, transcender les attaches ethniques et mobiliser le peuple sénégalais pour l'indépendance. Plus remarquable, dans un pays où prédominait l'islam, le chrétien Senghor obtint l'adhésion des marabouts musulmans les plus influents, qui jouèrent un rôle de premier plan dans sa victoire sur son rival Lamine Gueye. Le cas de Senghor met avant tout en lumière l'existence d'un processus naissant mais dynamique d'édification de la nation dès avant l'indépendance. Donnant un bel exemple de réussite œcuménique, ce catholique a gouverné un pays à 80 % musulman.

Le cas de Julius Nyerere, en Tanzanie, présente une certaine analogie avec celui de Senghor. Originaire d'une petite ethnie (les Wazanaki), il était lui aussi chrétien et dut agir dans un pays surtout musulman. Mais il n'avait à faire face ni aux grandes « nations » solidement structurées existant au Nigéria, ni aux problèmes linguistiques que connaît également ce pays. La Tanzanie est un État polyethnique mais non multinational comme l'est le Nigéria, et l'on n'y parle qu'une seule langue, le kiswahili, ce qui prémunit contre les tendances centrifuges. Julius Nyerere participa à la création, en 1954, de la Tanganyika African National Union (TANU). Ce parti mena à lui seul le Tanganyika à l'indépendance sans rencontrer beaucoup d'opposition et dirigea le pays jusqu'en 1977, année où il s'élargit pour former le Chama cha Mapinduzi (CCM).

En d'autres endroits, en Ouganda par exemple, le pluralisme créa au contraire des difficultés. Bien qu'essentiellement panethnique, l'Uganda People's Congress (UPC) de Milton Obote se trouva dans l'obligation de faire alliance avec le KY pour former un gouvernement à l'heure de l'indépendance. Le double rôle du *kabaka*, à la fois roi du Buganda et chef de l'État ougandais, causa de réelles difficultés dans le processus d'édification de la nation et sur le plan des symboles représentatifs du fait national.

Au Kenya, la Kenya African Union (KAU) puis la Kenya African National Union (KANU) jouèrent le rôle de structures de mobilisation de la population. De caractère essentiellement ethnique, la KANU était à prédominance kikuyu et luo, les deux ethnies formant une alliance assez agitée. À la veille de l'indépendance, la crainte de voir s'instaurer un État à parti unique sous domination kikuyu-luo conduisit à la fondation de la Kenya African Democratic Union (KADU), parti également panethnique. Cependant, la KANU remporta les élections au Conseil législatif de 1961 et s'employa à faire libérer de prison son leader, Jomo Kenyatta. Les élections de mai 1963 portèrent triomphalement ce dernier au pouvoir en qualité de premier ministre et l'indépendance fut proclamée en décembre de la même année.

L'expérience du Congo belge (actuel Zaïre) fut plus tumultueuse. Patrice Lumumba, nationaliste et panafricain, avait constitué un parti panethnique, le Mouvement national congolais (MNC), qui réussit à mobiliser la population pour hâter l'accession à l'indépendance. La base des principaux partis opposés au sien était plus étroitement régionaliste. L'ABAKO, par exemple,

militait pour la partition du pays et la formation d'un État congolais pouvant ultérieurement fusionner avec le Congo français (Congo-Brazzaville)<sup>17</sup>. La CONAKAT, dirigée par Moïse Tshombé, choisit la sécession au Katanga (Shaba). Cette situation dégénéra en guerre civile aussitôt après l'indépendance. La tâche était plus qu'ardue pour Lumumba car il s'agissait de faire l'unité d'un pays constamment menacé à la fois par l'étranger et par les Congolais eux-mêmes. Après son exécution au cours de la guerre civile, Mobutu jugea nécessaire d'invoquer son nom comme un des symboles de l'édification de la nation et tenta de faire ce que Lumumba avait été empêché d'accomplir de son vivant.

Les réactions nationalistes qui se manifestèrent au cours des dernières années du colonialisme n'aboutirent pas toujours à l'octroi pacifique de l'indépendance par la puissance coloniale. En Angola, au Zimbabwe, au Mozambique, en Guinée-Bissau ainsi qu'en Algérie, il fallut recourir à la lutte armée pour parvenir à la souveraineté. En Guinée-Bissau, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) réussit à mobiliser efficacement le peuple pour mener la lutte anticoloniale. Dans ce pays, exemple rare en Afrique, la *nation* est née avant l'*État*, son édification y apparaissant comme une condition préalable à la constitution d'un État. Quant à l'Angola, aussitôt après le départ précipité des Portugais, il fut déchiré par une guerre civile mettant aux prises le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), dirigé par Agostinho Neto, le Front de libération de l'Angola (FLNA), dont le chef était Roberto Holden, et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), conduite par Jonas Savimbi. Avec l'appui de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le gouvernement MPLA d'Agostinho Neto fut reconnu comme gouvernement légitime du pays.

Dans ses colonies d'Afrique australe, la Grande-Bretagne se heurta aux problèmes posés par la population blanche au cours du processus de décolonisation. Le racisme et le facteur ethnique jouèrent dans ces régions un rôle important. Le Malawi Congress Party (MCP) de Hastings Kamuzu Banda sut mobiliser les Africains contre le racisme et le colonialisme et obtint l'indépendance du Nyasaland, rebaptisé Malawi. Au Zimbabwe, la lutte fut autant un combat contre le racisme que contre le colonialisme et les clivages ethniques entre les Shona et les Ndebele y jouèrent un rôle important. L'Afrique du Sud poursuivit, quant à elle, sa politique d'*apartheid*, malgré le discours prononcé par Harold Macmillan sur « les vents du changement » au cours d'un voyage dans la région, et elle maintint l'autorité usurpée qu'elle exerçait sur la Namibie.

Quels étaient les traits spécifiques manifestés par les nouveaux États au moment de l'indépendance ? La religion traditionnelle et l'islam avaient survécu à la colonisation, tandis que le christianisme, dernier venu dans le triptyque des religions africaines, avait accru son influence. Cela n'allait pas être sans conséquences pour la stabilité de l'édifice collectif et pour la construction de la nation.

17. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 96; C. Young, 1965, p. 659.



Les chefs traditionnels et leur autorité avaient également survécu au régime colonial, avec des rôles différents dans les États francophones et les États anglophones, leur influence politique étant plus marquée dans ces derniers. Ceci eut des conséquences (comme on devait le constater au Nigéria et en Ouganda) non seulement pour la construction de l'État mais aussi pour l'édification de la nation.

L'éducation de type occidental devint un passeport pour le secteur en voie de modernisation de la société. Qui plus est, elle créa une nouvelle élite africaine qui, à différents niveaux et en fonction de la manière dont elle ressentait la colonisation, était atteinte de schizophrénie culturelle<sup>18</sup>.

L'Afrique avait vu se constituer des partis politiques et, à quelques exceptions près, notamment la Tanzanie ainsi que, compte tenu de sa spécificité, la Guinée-Bissau, les autorités coloniales y avaient encouragé le multipartisme, souvent pour diviser le mouvement nationaliste ou par volonté de transférer aux colonies le modèle de « démocratie » ayant cours dans la métropole. Ainsi, toutes les puissances coloniales, sauf le Portugal, léguèrent aux États africains un système de représentation parlementaire et de multipartisme.

De même, ce sont des lois européennes qui avaient été imposées aux peuples colonisés pour régler l'exercice du gouvernement ou régir les comportements. Les pays francophones et anglophones héritèrent non seulement de ce corps de lois mais aussi des institutions judiciaires de l'ancienne métropole. C'est ainsi que la *common law* anglaise constitue encore au Nigéria l'ossature du système juridique national.

Les nouvelles élites politiques reçurent aussi en héritage l'organisation administrative coloniale consistant, pour l'essentiel, en un dispositif devant permettre le maintien de l'ordre et l'exploitation des ressources. En quoi cette organisation fut-elle modifiée ? Quels nouveaux buts lui furent assignés ?

Toutes les structures de gouvernement transmises aux élites lors des indépendances comportaient leurs propres contradictions. La Grande-Bretagne, État unitaire en dépit de son pluralisme culturel, laissa souvent en héritage à ses anciennes colonies des institutions fédérales ou quasi fédérales. Le Nigéria, le Kenya, le Ghana<sup>19</sup>, ainsi que les relations fédéralo-unitaires amorphes et contradictoires unissant le centre aux entités subnationales dans la Fédération de Rhodésie, au Nyasaland ou en Ouganda en fournissent des exemples.

La France du général de Gaulle administrait deux fédérations coloniales en Afrique équatoriale et occidentale, mais de Gaulle lui-même était hostile au fédéralisme et s'y opposa, déclarant par exemple : « Je ne suis pas sûr que le système de la fédération qui remplace quelquefois, en certains endroits, d'un certain côté, celui de la colonisation soit toujours très bon et très pratique. Et en particulier en Afrique mais pas seulement en Afrique ; car, en somme, cela consiste à mettre ensemble, d'office, des peuples très différents, voire opposés, et qui, par conséquent, n'y tiennent pas du tout. On le voit au Canada. On le voit en Rhodésie, en Malaisie, à Chypre. On le voit au Nigéria<sup>20</sup>. »

18. Voir A. A. Mazrui, 1978, p.392.

19. Le CPP, mouvement de Kwame Nkrumah, critiqua puis modifia ces institutions et l'État ghanéen devint un État unitaire.

20. C. de Gaulle, 1968, p.1186.

La plupart des États francophones héritèrent d'un gouvernement unitaire, mis à part le Cameroun qui s'essaya au fédéralisme pendant une courte période après avoir absorbé le Cameroun occidental détaché du Nigéria. La tentative de fédération Sénégal-Soudan (actuel Mali) fut un échec.

Voyons maintenant comment les dirigeants africains se mesurèrent au problème de l'édification de *nations* à partir des *États* hérités du régime colonial.

## Les processus intégrateurs et la mutation des structures politiques

Dès l'indépendance, les dirigeants des nouveaux États africains furent confrontés aux exigences premières de la nation et de l'État en tant que tels, autrement dit aux défis du développement politique. Il leur fallait notamment : centraliser *l'autorité* politique, ce qu'on appelle souvent « processus de construction de l'État » ; instaurer *l'unité* entre les groupes hétérogènes vivant dans le pays, tâche souvent appelée « processus d'édification de la nation » ; ouvrir des perspectives pour la *participation* politique ; et répartir des ressources peu abondantes<sup>21</sup>.

Si d'autres États qui les avaient précédés sur la voie du développement, comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis, avaient pu se permettre en leur temps d'aborder ces tâches à tour de rôle, les États africains découvrirent que cette façon de procéder était désormais un luxe. La révolution technologique, s'accompagnant d'une révolution de la communication, avait non seulement rapetissé la planète, ce qui ôtait aux nouveaux États le bénéfice de l'isolement relatif à l'abri duquel on pouvait naguère s'attaquer à ces problèmes, mais elle avait fait de la résolution simultanée de ceux-ci un impératif politique. Dans ces conditions, les nouveaux dirigeants ne tardèrent pas à constater que les organes de décision du pays étaient surchargés de demandes et d'espérances mais largement dépourvus des capacités et des moyens nécessaires pour y répondre.

Les dirigeants politiques, en particulier ceux de l'Afrique britannique qui étaient passés par une période de dyarchie avec les maîtres coloniaux, furent vite surpris de constater que le nouveau système parlementaire qu'ils devaient faire fonctionner ne leur conférait pas autant de pouvoirs qu'à leurs prédécesseurs. Ainsi, là où le gouverneur général de la colonie cumulait les pouvoirs législatif et exécutif, le nouveau système comportait tout un dispositif de moyens de contrôle, d'équilibrage et de répartition des fonctions entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Il n'était pas facile, pour des gens éduqués dans une culture politique coloniale autoritaire, d'effectuer la transition vers la démocratie parlementaire et ses valeurs de participation, de compromis avec les opposants politiques et de tolérance.

Les nouvelles élites politiques essayèrent-elles réellement de modifier les structures politiques héritées, de façon à pouvoir édifier une « nation » à

21. Suivant l'analyse du Social Science Research Council. Voir L. Binder *et al.*, 1971.

partir de l'État dont elles avaient désormais la charge ? Et — pour se référer au modèle fondé sur la notion d'*héritage*<sup>22</sup> — que firent les détenteurs du legs colonial pour utiliser, au bénéfice du processus d'édification de la nation, les structures politiques ainsi héritées ?

Selon notre modèle, les autorités coloniales léguèrent aux élites politiques locales un gouvernement central disposant d'instruments de coercition et de maintien de l'ordre, tels que la police, l'armée et l'appareil juridique. L'administration dont ces élites héritèrent était non seulement l'employeur le plus important, mais aussi le moteur principal de la croissance. Les pouvoirs publics représentaient également le plus gros détenteur de ressources économiques du pays.

Étant donné cet héritage, les nouvelles élites surent-elles se détacher des structures coloniales pour viser de nouveaux objectifs ? L'observation suivante de Sheldon Gellar est, dans l'ensemble, exacte : « Le contrôle du pouvoir et de ses ressources étant l'objectif principal de l'action politique d'avant l'indépendance, on ne tenait guère à les amputer une fois l'objectif atteint. Au contraire, le principal souci des élites qui recueillirent l'héritage fut précisément, après l'indépendance, de consolider et d'étendre l'autorité de l'État<sup>23</sup>. »

Presque rien ne fut tenté pour introduire dans les institutions héritées des changements de portée profonde répondant aux besoins de l'édification de la nation. Les structures multinationales et polyethniques n'avaient naturellement pas changé du jour au lendemain du seul fait de l'indépendance. L'hétérogénéité de ces États faisait aussi partie du legs colonial. À l'exception des très rares cas que nous avons évoqués plus haut, les frontières des nouveaux États d'Afrique étaient loin de coïncider avec celles des nations, empires et royaumes de jadis. Pour les nouveaux dirigeants, l'édification de la nation était en fait un objectif à long terme. Plus immédiat était le désir de consolider l'autorité du pouvoir central dont ils avaient hérité, de lui assurer une emprise élargie et plus efficace — c'est-à-dire construire l'État. En fait, pour les élites politiques, parler de construction de la nation, « c'est dire sans détour que le renforcement du centre, grâce à l'État et/ou au parti, vient en tête de leurs priorités, car elles considèrent l'État et/ou le parti comme l'instrument principal de la création d'une conscience nationale<sup>24</sup> ».

Dans ces conditions, il était donc plus conforme à l'intérêt des élites légataires de conserver les structures politiques coloniales, lesquelles n'avaient pas été créées pour édifier une nation. La continuité des institutions procurait aux dirigeants une manière de sécurité et d'assurance sur l'avenir. Lorsque changement il y eut, les formules choisies eurent un caractère réformiste et non pas révolutionnaire.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'expansion de l'administration centrale dans les sociétés africaines postcoloniales. Non seulement les structures restèrent celles du temps de la colonisation mais leur finalité ne fut pour ainsi dire pas modifiée. Les États francophones d'Afrique occidentale et le Ghana,

22. Ce modèle est utilisé par S. Gellar, 1972, p. 384-426.

23. *Ibid.*, p. 398.

24. H. Bienen, 1974, p. 215.

le Nigéria, le Kenya ou l'Ouganda offrent l'exemple de ce développement de l'administration au détriment des partis, principalement parce qu'elle y est considérée comme un instrument de contrôle politique. Henry Bienen l'a bien montré dans le cas du Kenya: dans ce pays connu pour la solidité de son administration régionale, fortement centralisée sous l'autorité de la présidence, la fonction publique offrait plus de possibilités de participation et de représentation que le parti politique, la KANU<sup>25</sup>.

L'appareil administratif nigérian s'est rapidement développé à partir de l'indépendance, mais c'est à peu près le seul signe de changement qu'il ait manifesté. Les directives générales régissant la conduite des membres de la fonction publique, rédigées sous le régime colonial, conservèrent longtemps des rubriques relatives à diverses indemnités que les Européens y avaient insérées à leur propre usage, telles que l'« allocation de brousse », l'« allocation de cheval » et d'autres semblables.

Finalement, seuls quelques États tentèrent d'assigner de nouveaux objectifs à l'administration. En Tanzanie, par exemple, J. Nyerere, dans le sillage de sa Déclaration d'Arusha, envisageait un rôle nouveau pour les services administratifs: « Permettre au gouvernement central de fournir orientation et assistance aux populations locales et encadrer leurs activités, tout en réduisant la paperasserie et les pesanteurs bureaucratiques qui sont en passe d'étouffer l'enthousiasme de notre peuple<sup>26</sup>. »

Dans la majeure partie de l'Afrique, l'influence de l'administration s'accrut sans que son rôle changeât pour autant. Le régime colonial avait vu en elle un instrument de maintien de l'ordre et un outil d'exploitation, les élites qui en recueillirent l'héritage se contentèrent généralement de cette conception et ne songèrent pas à la mettre au service du bien-être de la population. Dans certains États, comme le Nigéria, il fallut que plusieurs gouvernements se succèdent pour voir les fonctionnaires intervenir dans des domaines essentiels du secteur privé qui concernaient directement la vie des gens<sup>27</sup>. La Tanzanie s'est, quant à elle, engagée bien plus tôt dans ce sens.

Observons ici qu'en raison de la politique, précédemment décrite, des puissances coloniales européennes et d'usages administratifs différents, l'appareil des États francophones était en général plus étroitement tributaire de l'ancienne puissance coloniale que celui des États anglophones qui avait été habitué à un degré d'autonomie relativement plus élevé.

La politique monétaire des nouveaux États témoigne aussi de la prudence des élites de l'époque de l'indépendance vis-à-vis du changement. Une grande partie de l'Afrique francophone appartient encore à la zone franc et beaucoup d'États anglophones sont demeurés dans la zone sterling, que le Nigéria n'a quitté qu'en 1973; la monnaie de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda continue de s'appeler « shilling ».

25. *Ibid.*

26. J. K. Nyerere, 1972, p. 2.

27. République fédérale du Nigéria, 1972; P. Collins, 1983, p. 412-414. Il s'agit du décret visant à l'africanisation de l'économie, qui donnait à l'administration des pouvoirs d'intervention supplémentaires dans le secteur privé afin de protéger les intérêts des Nigériens. Il fallut attendre douze ans pour voir adopter une telle mesure.

Le pluralisme des pays africains est aussi naturellement linguistique<sup>28</sup>. Bien entendu, les États francophones emploient le français comme langue officielle, et l'anglais a encore le même statut dans la plupart des États anglophones. En Afrique de l'Est, le kiswahili a été adopté comme langue officielle au Kenya, en Tanzanie et, un certain temps, en Ouganda. On espère qu'il se révélera comme un facteur d'unification dans ces pays. Au Soudan, l'introduction de l'arabe comme langue officielle s'est heurtée à une vaine résistance de la part des habitants du Sud, où l'anglais continue d'être utilisé. Le Libéria a adopté l'anglais comme langue officielle, tandis que l'amharique remplit la même fonction en Éthiopie. L'Angola, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, São Tomé-et-Principe et le Mozambique ont pour langue officielle le portugais. Adopter une langue africaine autochtone comme langue nationale comportait des dangers qui dissuadèrent les élites de modifier une situation dont, pour la plupart, elles s'accommodaient très bien.

Le contenu du système éducatif resta pratiquement inchangé, aussi bien dans les États francophones qu'anglophones, encore qu'on ait assisté à un développement des systèmes scolaires<sup>29</sup>. L'école n'a pas été utilisée pour socialiser la jeunesse dans un esprit d'édification de la nation. Ainsi, Shakespeare et l'histoire de l'Angleterre, de l'Empire britannique et du Commonwealth continuèrent de figurer en bonne place dans les programmes scolaires des États anglophones d'Afrique. Au Nigéria (à l'image de la plupart des États anglophones), beaucoup d'adultes postulant au diplôme d'études secondaires suivaient des cours sur la Constitution britannique, alors même qu'ils comprenaient à peine leur propre Constitution nationale. Du temps de l'Empire français, les Gaulois étaient présentés comme les ancêtres des Africains francophones; l'élite qui recueillit l'héritage de cet empire, sans aller jusqu'à une telle extrémité, ne fit pas une priorité de la modification du contenu de l'éducation, éducation qui, en tant qu'instrument de l'impérialisme culturel, avait exercé dans les colonies françaises une action encore plus profonde et plus efficace que dans les colonies britanniques ou belges.

Les institutions traditionnelles avaient sans aucun doute été affaiblies par le régime colonial. Cependant, au Nigéria et en Ouganda, les chefs traditionnels participèrent activement à la vie politique et à l'administration. En Ouganda, le *kabaka* (roi du Buganda) devint président du pays tout entier (1963) et, de manière à peu près semblable, le roi du Lesotho devint chef de l'État après l'indépendance (1966). Au Nigéria septentrional, les émirs détenaient des pouvoirs considérables grâce au système de «l'autorité indigène» hérité du régime colonial, qui ne fut pas réellement modifié avant l'arrivée des militaires au pouvoir. En Tanzanie, malgré l'abolition légale des chefferies, certains chefs continuaient d'exercer des fonctions, encore que leur rôle fût fortement atténué. En Guinée, les chefferies, considérées comme des institutions réactionnaires, furent abolies après l'indépendance. On en fit autant au Rwanda<sup>30</sup>.

28. Voir chap. 18 ci-dessous.

29. Voir chap. 22 ci-dessous.

30. L. Rubin et B. Weinstein, 1974, p. 213-214.

Dans leur empire, les Français avaient relégué les chefs dans l'obscurité politique, ce qui devait rendre service aux élites de l'indépendance. En revanche, au Swaziland, pays d'environ un demi-million d'habitants, le roi Sobhuza resta investi du pouvoir exécutif pendant des dizaines d'années.

Les États indépendants d'Afrique manifestèrent des attitudes diverses envers les institutions traditionnelles. Il y eut au moins trois types de réactions. Au Nigéria avant 1966, par exemple, les élites de la relève, dont certaines fractions étaient apparentées aux familles régnantes du passé, définirent et limitèrent les pouvoirs des chefs sur le double plan politique et administratif. Une deuxième attitude consista, comme dans le Ghana de Nkrumah, à rejeter les chefs dans l'obscurité politique tout en leur concédant des pouvoirs consultatifs. La troisième attitude fut celle de la Guinée et du Rwanda, qui ne reconnurent aux chefs aucun rôle dans le nouvel ordre politique<sup>31</sup>. Cependant, certaines institutions traditionnelles ont subsisté (bien que sur la défensive et en déclin) et les régimes militaires ou civils d'aujourd'hui doivent encore compter avec elles. Leur résistance politique est imputable à la nature de la vie communautaire africaine dans les régions rurales, les chefs traditionnels représentant l'une des continuités de l'histoire politique de l'Afrique. Avant 1966, le Nigéria conserva dans les régions les chambres des chefs, signe indubitable du poids politique de ces derniers<sup>32</sup>, et il existe toujours dans ce pays des conseils traditionnels à l'échelon des États fédérés. Ces conseils ont un rôle essentiellement consultatif pour les affaires des chefferies, les questions culturelles et l'administration locale. L'opposition entre traditionalistes et occidentalisés est maintenant passée au second plan, derrière le clivage séparant militaires et civils occidentalisés.

## Idéologie et systèmes politiques

Étant donné la fragilité du pouvoir généralement constatée dans les États africains, la plupart des élites qui assurèrent la relève préférèrent des systèmes de gouvernement unitaires. Au Ghana, Kwame Nkrumah parvint à donner au pays une constitution unitaire, ce qui entraîna la disparition des organes législatifs régionaux. En menant campagne contre les institutions fédérales ou quasi fédérales du Ghana, Nkrumah cherchait à conjurer toute menace de régionalisme agressif dans le pays. Le Kenya, à l'heure de l'indépendance, était largement doté, de par la constitution *majimbo*, d'organes législatifs régionaux. Jomo Kenyatta fit tout ce qu'il put pour affaiblir et finalement éliminer ces corps administratifs et législatifs régionaux, dans l'esprit de cette déclaration de 1964 devant l'Assemblée nationale: «La majorité des électeurs du Kenya pense, avec la KANU, que la Constitution était trop rigide, trop coûteuse et inapplicable<sup>33</sup>.» Il réduisit peu à peu les pouvoirs des régions jusqu'à ne leur laisser «aucune autorité de caractère

31. *Ibid.*

32. Des trois régions du pays, seule celle de l'Est ne disposait pas d'une chambre des chefs après l'indépendance.

33. Cité par C. Gertz et al., 1972, p. 193.

exécutif ou compétence de nature législative en quelque domaine que ce soit». Les gouvernements locaux furent subordonnés directement au gouvernement central et la fonction publique fut elle aussi centralisée.

Le Kenya s'écarta du régime parlementaire dont il avait hérité à l'indépendance selon la même logique, explicitée également au Parlement par le ministre de la justice et des affaires constitutionnelles, M. Tom Mboya: «Le processus historique par lequel, dans d'autres pays, des chefs d'État, qu'il s'agisse de rois ou de présidents, sont devenus des figures purement symboliques, est étranger à notre tradition africaine. Ainsi, à cet égard, nous rejetons en toute courtoisie le modèle historique anglais. L'homme que nous nous donnons pour président doit être le guide de notre nation et le chef de notre gouvernement; c'est cela que comprend notre peuple<sup>34</sup>.»

Lorsqu'il devint une république, le Kenya était doté, à la suite de cette évolution, d'une constitution unitaire et il s'orientait vers un régime présidentiel fort dans lequel le président, chef de l'exécutif, était également membre élu du Parlement. Les aménagements institutionnels auxquels ce pays procéda confortent notre thèse, avancée plus haut, selon laquelle le premier souci de ces élites qui prirent en charge le pouvoir après les indépendances fut de consolider l'État et le gouvernement central dont elles héritaient. Mais si la tentation régionaliste avait été conjurée, les échos des problèmes ethniques continuaient de se faire entendre à l'horizon du débat politique.

À la différence du Kenya, le Nigéria avait un système de gouvernement de type fédéral reposant à l'origine sur l'existence de trois régions. La politique résolument ethnorégionaliste du pays donna naissance, dans le cadre d'un régime parlementaire, à de vigoureuses régions gouvernées par de puissants premiers ministres qui contrastaient avec un centre faible. Contrairement au Kenya, en effet, le Nigéria ne se dota pas d'un régime présidentiel après être devenu une république. Les forces centrifuges étaient si puissantes dans le pays qu'Abubakar Tafawa Balewa, premier chef de gouvernement après l'indépendance, dirigea jusqu'au bout un pouvoir central fragile. Selon une boutade populaire de l'époque, le système fédéral nigérian était ainsi fait que «les queues régionales agitaient le chien fédéral». De 1950 à 1966, le bruit courut constamment dans le pays que des régions menaçaient de faire sécession. L'élite des héritiers de l'indépendance avait bien du mal à centraliser le pouvoir et à consolider l'État qui lui avait été légué<sup>35</sup>.

Les États francophones, quant à eux, conservèrent leur gouvernement unitaire, sauf le Cameroun qui devint une fédération lors de l'incorporation du Cameroun occidental. La présence coloniale française demeurant à l'arrière-plan, les élites de la relève ne semblent pas avoir eu autant de peine à consolider leurs États encore dépendants que celles des États anglophones formés dans le passé d'entités subnationales autonomes.

L'association quasi fédérale entre Zanzibar et le Tanganyika constitua une autre expérience de même type. Cette association donna naissance à un pays qui, sous la conduite du parti de Nyerere, la TANU, prit le nom de Tanzanie.

34. *Ibid.*, p. 195.

35. Ces questions sont examinées dans J. I. Elaigwu, 1979.

D'une façon générale, les premiers dirigeants africains indépendants préférèrent le système unitaire, qui leur permettait de consolider plus facilement les bases de leur pouvoir. En outre, le coût de fonctionnement d'un système fédéral est plus élevé.

Du point de vue idéologique, on peut partager les États africains en « radicaux » et en « modérés », si l'on considère les voies de développement économique qu'ils ont choisies. William Foltz a justement souligné l'importance des idéologies dans la mobilisation des Africains en vue du développement. Néanmoins, « il ne faut pas considérer ces idéologies suivant la répartition classique "gauche-droite" ; entre les États qui se conforment à telle politique explicitement socialiste et ceux qui optent pour un mode de développement capitaliste, la distinction se situe plutôt au niveau de la mise en œuvre de moyens différents pour parvenir à des fins analogues de maîtrise politique<sup>36</sup> ».

Ainsi, tandis que la Tanzanie, le Mozambique et la Guinée préférèrent suivre le chemin « socialiste », le Nigéria, le Kenya et la Côte d'Ivoire choisirent la voie du développement « capitaliste ». De tous les États africains, c'est la Tanzanie qui, sous la conduite de la TANU puis du CCM, semble s'être aventurée le plus loin dans la réorganisation des structures pour atteindre les objectifs idéologiques proclamés, ceux de l'*ujamaa* et de la Déclaration d'Arusha<sup>37</sup>.

D'autres dirigeants africains avaient, bien sûr, une conception personnelle de l'État. La *Common Man's Charter* [charte de l'homme ordinaire] de Milton Obote, la *démocratie nationale* de Sékou Touré et la *négritude* de Senghor exprimaient les positions philosophiques de ces gouvernants. Cependant, rares furent les dirigeants qui véritablement, dans la pratique, mobilisèrent les foules pour faire de leur vision de l'État une réalité<sup>38</sup>.

Quelle fut l'efficacité réelle des partis politiques, qui étaient en fait les institutions véritablement autochtones de participation et de mobilisation politiques ? Jusqu'à quel point ces institutions servirent-elles à l'intégration politique ? Sheldon Gellar soutient à juste titre que « dans la mesure où le parti était une institution autochtone dont le bon fonctionnement dépendait beaucoup des talents d'organisation de ses dirigeants et des efforts de ses adhérents, il était moins étroitement lié aux institutions et aux normes coloniales et, par conséquent, pouvait jouer plus facilement que l'État le rôle d'agent populaire de promotion d'une identité nationale postcoloniale<sup>39</sup> ».

Dans certains États, tout particulièrement les États à parti unique relativement « radicaux », l'efficacité des partis politiques en tant qu'instruments de mobilisation des énergies nécessaires à l'édification de la nation s'est renforcée après l'indépendance. La Tanzanie avec la TANU, la Guinée-Bissau avec le PAIGC et la Guinée avec le PDG offrent l'exemple d'États à parti unique où celui-ci a permis une relative dissociation par rapport aux anciens maîtres coloniaux et une modification des structures politiques héritées.

De nombreux pays se sont donc orientés vers un régime à parti unique ou à parti prépondérant, par exemple le Kenya avec la KANU, le Ghana avec le

36. W. J. Foltz, 1973, p. 365.

37. J. Nyerere, 1968*b*, 1967*b* ; République-Unie de Tanzanie, 1967*a* et 1967*b*.

38. G. C. Mutiso et S. W. Rohio (dir. publ.), 1975.

39. S. Gellar, 1972, p. 401.



CPP, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) avec l'Union démocratique voltaïque, le Mali avec l'Union soudanaise, la Côte d'Ivoire avec le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) (à partir de 1957) et le Malawi avec le Malawi Congress Party (à partir de 1966). Au Sénégal, l'Union progressiste sénégalaise (UPS) est le parti prépondérant au sein de l'État. Au Cameroun, l'Union nationale camerounaise est devenue en 1966 l'unique parti du pays. La politique de consolidation de l'État hérité a souvent entraîné la suppression des partis d'opposition, parfois par voie législative, mais quelquefois aussi par divers procédés extrêmes d'élimination politique. Nombre des partis dominants des pays considérés ici, contrairement à ceux des États « radicaux », demeurent en sommeil entre les élections. Certains ont pris un caractère de plus en plus personnalisé, avec l'ascension de chefs autoritaires dans un contexte d'insécurité politique et de renforcement des forces centrifuges au sein de l'État.

Ainsi, vers 1966, la tendance a été aux États à parti unique ou à parti prépondérant. Certains de ces partis, par exemple au Kenya, sont parvenus à contenir les conflits ethniques. D'autres ont à peine modifié la situation et n'ont pas mobilisé le peuple, mais sont devenus dans la pratique des institutions plus ou moins bureaucratiques de contrôle et de pénétration de la périphérie.

Néanmoins au Nigéria, au Zaïre, au Ghana sous le régime civil postérieur à Nkrumah et en Ouganda, pays ayant connu à un moment ou à un autre le multipartisme dans le cadre d'un régime civil, les conflits provoqués par des partis d'audience locale ont fourni aux militaires l'occasion d'intervenir. Dans le cadre de ces régimes, les partis cessèrent progressivement d'exprimer et de cristalliser les intérêts des masses. Ils ne formèrent pas non plus les élites politiques susceptibles de prendre la relève des dirigeants en place. La désagrégation des formations politiques a entraîné celle du système électoral et celle des institutions législatives héritées. À la place des partis, se sont affirmés des hommes d'État à la forte personnalité, tels que Nkrumah, Sékou Touré, Houphouët-Boigny, Kaunda, Kenyatta, Banda, Ahidjo et d'autres encore, dont la formation a constamment remporté les élections.

Quant à l'édification de la nation, certains États à parti unique, tels que la Tanzanie, la Guinée-Bissau, la Guinée de Sékou Touré, la Côte d'Ivoire, le Kenya ou le Cameroun, paraissent avoir mieux réussi à créer un semblant d'unité nationale que les États de multipartisme. Ceux-ci, le Nigéria, le Zaïre ou l'Ouganda par exemple, ont eu du mal à contenir le particularisme local des diverses « nations » qui les composent. Faut-il en conclure que le système du parti unique est celui qui convient à l'Afrique ? On ne saurait l'affirmer, car le parti unique n'a pas empêché l'intervention des militaires dans certains pays comme le Burkina Faso, le Mali ou le Ghana de Nkrumah. Il faut cependant reconnaître que, sous Nkrumah, la question ethnique ne constituait pas un problème politique. L'action de Mugabe pour établir le parti unique recouvrait-elle une tentative visant à contenir le facteur ethnique ?

Une partie des difficultés auxquelles se heurtaient les élites africaines dans l'édification de la nation tenait au particularisme culturel d'entités subnationales. Au Nigéria, une guerre civile acharnée qui dura de 1967 à 1970 marqua le paroxysme des rivalités interethniques. En Ouganda, les querelles entre ethnies paralysèrent tous les dirigeants à l'exception d'Amīn qui réussit à restaurer l'unité des Ougandais, mais contre lui tant il apporta de

malheurs au pays. Au Zaïre, les conflits entre communautés dégénérent en une guerre civile (1960-1965) qui aboutit à une intervention des militaires et à l'ascension du général Mobutu. Le Tchad continua d'être tiraillé par de multiples facteurs d'instabilité (religieux, raciaux, ethniques et idéologiques) interagissant de façon très complexe. Le Soudan connut une guerre civile de 1955 à 1972, et il y est retombé depuis. L'Angola fut lui aussi déchiré par une guerre civile après l'indépendance, à partir de 1975-1976. Les forces rebelles de l'UNITA, commandées par Savimbi, contrôlant des portions substantielles du pays, le conflit s'éternisa jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu le 31 mai 1991. Quant à l'Éthiopie, elle connut plusieurs guerres civiles, parfois simultanées, entre 1961 et 1991. La fuite à l'étranger de Mengistu Haïlé Mariam, en 1991, améliora les perspectives de réconciliation.

Tous ces troubles étaient des manifestations des dissensions ethniques, raciales et parfois religieuses qui mirent rudement à l'épreuve les compétences des élites héritières du pouvoir colonial. Après l'indépendance, se réveillèrent des revendications particularistes communautaires et locales qui avaient été mises en veilleuse pendant la période du nationalisme anticolonial. Ce réveil compliqua la tâche des élites appelées à édifier une nation à partir d'un État et les dirigeants réagirent en faisant passer la consolidation de l'État avant la construction nationale. Dans certains cas, les oppositions entre races et ethnies étaient accentuées par des distinctions de classe, comme au Burundi et au Rwanda où les Tutsi dominaient les Hutu.

En résumé, les structures politiques héritées des régimes coloniaux connurent en Afrique une relative continuité. Très rares furent les tentatives visant à modifier fondamentalement les institutions en vue d'édifier une nation. Mais les institutions parlementaires à l'occidentale dépérirent au fur et à mesure que s'altérait le fonctionnement des partis politiques et du système électoral. Des exécutifs autoritaires apparurent pour pallier les problèmes de succession politique. Mais pourquoi l'Afrique a-t-elle connu tant d'interventions des militaires dans la vie politique et quelle fut l'attitude de ces mêmes militaires vis-à-vis des structures politiques régissant le processus d'édification de la nation ?

## Le mouvement pendulaire des relations entre civils et militaires

Depuis le renversement du roi Fārūq par l'armée égyptienne en 1952, les coups d'État militaires se sont multipliés en Afrique — au Soudan (1958), au Zaïre (1965), au Dahomey (actuel Bénin) (décembre 1965), en République centrafricaine (janvier 1966), au Nigéria (janvier 1966), au Ghana (février 1966); en Éthiopie, en 1974, l'empereur Haïlé Sélassié était dépossédé du pouvoir puis déposé; Moktar Ould Daddah subissait le même sort en Mauritanie en 1978. Un peu plus tard, il y eut des coups d'État au Ghana (décembre 1981), au Nigéria (décembre 1983) et en Mauritanie (1984), si bien qu'au milieu des années 80, l'Afrique avait connu plus de 70 coups d'État militaires (tableau 15.1).

Tableau 15.1. Gouvernements des États africains, 1962-1982

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Algérie	Algérie	1962	Alger	Ahmed Ben Bella, 1962-1965 Colonel Houari Boumediene, 1965-1978 Chadli Bendjedid, 1978-1992 Mohammed Boudiaf, 1992 ‘Ali Kafi, 1992-	1965
Afrique du Sud	Union sud-africaine (1910-1961)	1910	Pretoria (administrative)  Le Cap (législative)	Jan Smuts, 1939-1948 D. F. Malan, 1948-1954 J. G. Strijdom, 1954-1958 Hendrik Verwoerd, 1958-1966 B. J. Vorster, 1966-1978 P. W Botha, 1978-1989 F. W. De Klerk, 1989-	
Angola	Angola	1975	Luanda	D <sup>r</sup> Agostinho Neto, 1975-1979 José Eduardo Dos Santos, 1979-	
Bénin	Dahomey	1960	Porto-Novo (officiellement) Cotonou (en fait)	Hubert Maga, 1960-1963 Général Christophe Soglo, 1963-1964 Sourou-Migan Apithy (président), Justin Ahomadegbe (vice-président), 1964-1965 Tahirou Congacou, 1965 Général Christophe Soglo, 1965-1967 Lieutenant-colonel Alphonse Alley (président), 1967-1968 D <sup>r</sup> Émile Zinsou, 1968-1969 Commandant Kouandete, 1969 Hubert Maga, 1970 Sourou-Migan Apithy, 1971	1963   1965 1965 1967 1969

				Justin Ahomadegbe, 1972 Commandant (puis colonel) Matthieu Kerekou, 1972-1991 Nicéphore Soglo, 1991-	
Botswana	Bechuanaland	1966	Gaborone	Sir Seretse Khama, 1966-1980 D <sup>r</sup> Quett Masire, 1980-	
Burkina Faso	Haute-Volta	1960	Ouagadougou	Maurice Yameogo, 1960-1966 Lieutenant-colonel (puis général) Sangoulé Lamizana, 1966-1980 Colonel Saye Zerbo, 1980-1982 Commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, 1982-1983 Capitaine Thomas Sankara, 1983-1987 Capitaine Blaise Compaoré, 1987-	1966 1980 1982 1983 1987
Burundi	Partie du Ruanda-Urundi	1962	Bujumbura	Mwami Mwambutsa IV, 1962-1965 Colonel Michel Micombero, 1966-1976 Lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza, 1976-1987 Commandant Pierre Buyoya, 1987-	1966 1976 1987
Cameroun	Cameroun français et Cameroun britannique	1960	Yaoundé	Ahmadou Ahidjo, 1960-1982 Paul Biya, 1982-	
Cap-Vert	Îles du Cap-Vert	1975	Praia	Aristides Pereira, 1975-1991 Antonio Mascarenhas Monteiro, 1991-	
Comores	Comores	1975	Moroni	Ahmed Abdallah, 1975 Alī Soilih, 1975-1978 Ahmed Abdallah et Mohammed Ahmed (co-président), 1978-1989 Said Mohammed Djohar, 1989-	1975 1978
Congo	Congo	1960	Brazzaville	Abbé Fulbert Youlou, 1960-1963 Alphonse Massemba-Debat, 1963-1968 Capitaine (puis commandant) Marien Ngouabi, 1968-1977 Colonel Joachim Yhombi-Opango, 1977-1979 Colonel (puis général) Denis Sassou-Nguesso, 1979-1991 Général Denis Sassou-Nguesso (président), 1991-1992 Premier ministre: André Milongo, 1991-1992 Pascal Lissouba (président), 1992-	1968

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	1960	Abidjan	Félix Houphouët-Boigny, 1960-	
Djibouti	Somalie française (Territoire français des Afars et des Issas)	1977	Djibouti	Hassan Gouled, 1977 Hassan Gouled Aptidon, 1977-	
Égypte	Égypte	1922	Le Caire	Roi Fārūq, 1937-1952 Général Muḥammad Naguib, 1952-1954 Lieutenant-colonel Gamāl 'Abd al-Nasser, 1954-1970 Muḥammad Anwar al-Sādāt, 1970-1981 Hosni Moubarak, 1981-	1952
Éthiopie	Éthiopie	Depuis l'Antiquité	Addis-Abeba	Empereur Haïlé Sélassié, 1932-1974 Général Aman Andom, 1974 Général Teferi Bante, 1974-1977 Lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, 1977-1991 Ato Meles Zenawi, 1991-	1974
Gabon	Gabon	1960	Libreville	Léon Mba, 1960-1967 Albert-Bernard (puis Omar) Bongo, 1967-	
Gambie	Gambie	1965	Banjul	Sir Dawda Kairaba Jawara, 1965-	
Ghana	Gold Coast (Côte-de-l'Or)	1957	Accra	Kwame Nkrumah, 1957-1966 Lieutenant-général J. A. Ankrah, 1966-1969 Général A. A. Afrifa, 1969 D <sup>r</sup> Kofi Busia, 1969-1972 Colonel (puis général) I. K. Acheampong, 1972-1978 Général Frederick Akuffo, 1978-1979 Capitaine Jerry J. Rawlings, 1979 D <sup>r</sup> Hilla Limann, 1979-1981 Capitaine Jerry J. Rawlings, 1981-	1966 1972 1978 1979 1981

Guinée	Guinée française	1958	Conakry	Ahmed Sékou Touré, 1958-1984 Général Lansana Conté, 1984-	1984
Guinée-Bissau	Guinée portugaise	1973	Bissau	Luís de Almeida Cabral, 1973-1980 Commandant João Bernardo Nino Vieira, 1980-	1980
Guinée équatoriale	Fernando Poo et Río Muni	1968	Malabo	Francisco Mariás Nguema, 1968-1979 Lieutenant-colonel (puis général) Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, 1979-	1979
Kenya	Kenya	1963	Nairobi	Jomo Kenyatta, 1963-1978 Daniel T. Arap Moi, 1978-	
Lesotho	Basutoland	1966	Maseru	Chef Leabua Jonathan, 1966 Roi Moshoeshoc II, 1966-1990 Roi Letsie III, 1990-	Détrôné
Libéria		1847	Monrovia	William V. S. Tubman, 1944-1971 William R. Tolbert Jr, 1971-1980 Sergent-chef (puis général) Samuel K. Doe, 1980-1990 Prof. Amos Sawyer, 1990-	1980
Libye	Provinces italiennes de Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzân	1951	Tripoli	Roi Idrīs, 1951-1969 Colonel Muammar el-Kadhafi, 1969-	1969
Madagascar	Madagascar	1960	Antananarivo	Philibert Tsiranana, 1960-1972 Général Gabriel Ramanantsoa, 1972-1975 Colonel Richard Ratsimandrava, 1975 Capitaine (puis amiral) Didier Ratsiraka, 1975-	1972
Malawi	Nyasaland	1964	Lilongwe	D <sup>r</sup> Hastings Kamuzu Banda, 1964-	
Mali	Soudan français	1960	Bamako	Modibo Keita, 1960-1968 Lieutenant (puis général) Moussa Traoré, 1968-1991 Lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, 1991-1992 Alpha Oumar Konare, 1992-	1968 1991
Maroc	Maroc	1956	Rabat	Roi Mohammed V, 1956-1961 Roi Hassan II, 1961-	

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Maurice	Maurice	1968	Port-Louis	Premier ministre: sir Seewosagur Ramgoolam, 1968-1982 Anerood Jugnauth, 1982-1992 Cassam Uteem (président), 1992- Premier ministre: Anerood Jugnauth, 1992-	
Mauritanie	Mauritanie	1960	Nouakchott	Moktar Ould Daddah, 1960-1978 Lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohammed Salek, 1978-1979 Lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouccif, 1979 Lieutenant-colonel Mohammed Khouna Ould Haidalla, 1979-1984 Colonel Maaouya Ould Sid ?Ahmed Taya, 1984-	1978    1984
Mozambique	Mozambique	1975	Maputo	Samora Machel, 1975-1986 Joaquim Alberto Chissano, 1986-	
Namibie	Sud-Ouest africain	1990	Windhoek	<i>De jure</i> : Conseil des Nations Unies pour la Namibie <i>De facto</i> : Afrique du Sud Sam Nujoma, 1990-	
Niger	Niger	1960	Niamey	Hamani Diori, 1960-1974 Lieutenant-colonel Scyni Kountché, 1974-1987 Général Ali Saibou, 1987-	1974
Nigéria	Nigéria	1960	Lagos (Abuja depuis 1991)	D <sup>r</sup> Nnamdi Azikiwe (président) 1960-1966 Premier ministre: sir Abubakar Tafawa Balewa, 1960-1966 Général J. T. A. Aguiyi-Ironsi, 1966 Lieutenant-colonel (puis général) Yakubu Gowon, 1966-1975 Général Murtala Muhammed, 1975-1976 Général Olusegun Obasanjo, 1976-1979 Shehu Shagari, 1979-1983 Général M. Buhari, 1983-1985 Général Ibrahim Babangida, 1985-	1966 1966 1975    1983 1985
Ouganda	Ouganda	1962	Kampala	Milton Obote, 1962	

					Roi Mutesa II, 1963-1966	
					Premier ministre: Milton Obote, 1963-1966	
					Milton Obote (président), 1966-1971	1966
					Général (puis maréchal) Idi Amin Dada, 1971-1979	1971
					Yusuf Lule, 1979	
					Godfrey Binaisa, 1979-1980	
					Paulo Muwanga, 1980	1980
					Milton Obote, 1980-1985	
					Tito Okello, 1985-1986	1985
					Général Yoweri K. Museveni, 1986-	1986
République centrafricaine	Oubangui-Chari	1960	Bangui		David Dacko, 1960-1966	
					Lieutenant-colonel (plus tard empereur)	
					Jean-Bedel Bokassa, 1966-1979	1966
					David Dacko, 1979-1981	1979
					Général André Kolingba, 1981-	1981
République démocratique de Somalie	Somalie italienne et Somalie britannique	1960	Muqdisho		Aden Abdulle Osman (président), 1960-1967	
					Premier ministre: Abdi Rashid Alī Shirmarke, 1960-1964	
					Abdi Razaq Hussen, 1964-1967	
					Abdi Rashid Alī Shirmarke (président), 1967-1969	
					Premier ministre: Mohammed Haji Ibrāhīm Igal, 1967-1969	
					Général Mohammed Siad Barre, 1969-1990	1969
					Alī Mahdi Mohammed, 1990-	
Réunion	Réunion	DOM*	Saint-Denis		Président de la République française	
Rwanda	Partie du Ruanda-Urundi	1962	Kigali		Grégoire Kayibanda, 1962-1973	
					Général Juvénal Habyarimana, 1973-	1973
Sahara occidental	Sahara espagnol	(1975)	El-Aiun		Disputé par le POLISARIO et le Maroc	
São Tomé- et Principe	Îles de São Tomé et Principe	1975	São Tomé		Manuel Pinto da Costa, 1975-1991	
					Premier ministre: Miguel Trovoada, 1975-1978	
					Miguel Trovoada, 1991-	

\*DOM: Département français d'outre-mer.



Pays	Nom colonial	Date d'indé- pendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Sénégal	Sénégal	1960	Dakar	Léopold Sédar Senghor, 1960-1980 Abdou Diouf, 1981-	
Seychelles	Archipel des Seychelles	1976	Victoria	James Mancham, 1976-1977 France-Albert René, 1977-	1977
Sierra Leone	Sierra Leone	1961	Freetown	Sir Milton Margai, 1961-1964 Sir Albert Margai, 1964-1967 Siaka Stevens, 1967 Général David Lansana, 1967-1968 Général Andrew Juxon-Smith, 1968 Siaka Stevens, 1968-1985 Général Joseph Saidu Momoh, 1985-1992 Capitaine Valentine Strasser, 1992-	1967 1968 1992
Soudan	Soudan anglo- égyptien	1956	Khartoum	Isma'îl el-Azhari, 1956 Abdallah Khalil, 1956-1958 Général Ibrâhîm Aboud, 1958-1964 Sayyid Sir el-Khatim el-Khalifa, 1964-1965 Mohammed Ahmed Mahgoub, 1965-1969 Colonel (puis général) Dja'far al-Nimayrî, 1969-1985 Général Abdulrahman Swareldayhab, 1985-1986 Ahmed Alî al-Marghani, 1986-1989 Général Omer Hassan Ahmed el-Bashir, 1989-	1958 1964 1969 1989
Swaziland	Swaziland	1968	Mbabane	Roi Sobhuza II, 1921-1982 Reine mère Indlovukazi Dzeliwe, 1982 Régente Indlovukazi Ntombi, 1983-1986 Roi Mswati III, 1986-	
Tanzanie	Tanganyika et Zanzibar	1961 1963	Dar es-Salaam (doit être transfé- rée à Dodoma)	Julius K. Nyerere, 1961-1985 Ali Hassan Mwinyi, 1985-	

Tchad	Tchad	1960	N'Djamena	François Ngarta Tombalbaye, 1960-1975 Général Félix Malloum, 1975-1979 Goukouni Oueddei, 1979-1982 Hissène Habré, 1982-1990 Idriss Déby, 1990-	1975 1979 1982 1990
Togo	Togo	1960	Lomé	Sylvanus Olympio, 1960-1963 Nicolas Grunitzky, 1963-1967 Lieutenant-colonel (puis général) Étienne Gnassingbe Eyadema, 1967-1991 Général Étienne Gnassingbe Eyadema (président), 1991- Premier ministre: Joseph Kokou Koffigoh, 1991-	1963 1967
Tunisie	Tunisie	1956	Tunis	Habib Bourguiba, 1956-1987 Zine el-Abidine Ben Ali, 1987-	
Zaïre	Congo belge	1960	Kinshasa	Joseph Kasavubu (président), 1960-1965 Premier ministre: Patrice Lumumba, 1960 Joseph Ileo, 1960-1961 Cyrille Adoula, 1961-1964 Moïse Tshombé, 1964-1965 Évariste Kimba, 1965 Général (puis maréchal) Mobutu Sese Seko, 1965- Maréchal Mobutu Sese Seko (président), 1992- Premier ministre: Étienne Tshisekedi, 1992-	1960 1965
Zambie	Rhodésie du Nord	1964	Lusaka	Kenneth D. Kaunda, 1964-1991 Frederick J. Chiluba, 1991-	
Zimbabwe	Rhodésie du Sud	1980	Harare	Président Rév. Canaan Banana, 1980-1987 Robert G. Mugabe, 1987-	

[Source: A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, mis à jour par l'UNESCO, 1992.]

Pourquoi tant de putschs en Afrique? Quelles sont les raisons de l'irruption continuelle des soldats sur la place publique? On peut discerner au moins quatre séries de causes à l'intervention des militaires dans l'arène politique africaine<sup>40</sup>. En premier lieu viennent des causes d'ordre essentiellement *écologique* ou *sociétal* (tenant à l'environnement sociopolitique et économique). Parmi ces facteurs figurent les clivages au sein des structures sociopolitiques (ethnicité, classes et autres), les désaccords entre dirigeants, l'incompétence politique des dirigeants, le malaise économique, ainsi que certains traits « prétoriens » des sociétés considérées. La deuxième catégorie de causes est liée à des facteurs *intramilitaires* ou *sociomilitaires* (considérations propres à l'armée qui encouragent les militaires à tenter des coups de force et/ou facteurs de société qui font intrusion dans les casernes). Il s'agit notamment du niveau de professionnalisme des militaires, de l'intervention civile dans des questions purement militaires, de l'utilisation politique d'une armée censée être apolitique, des tensions dans les casernes, de la manipulation, par le dirigeant politique au pouvoir, d'unités militaires ou paramilitaires rivales et, enfin, de la défaite sur le champ de bataille et des conflits de générations. La troisième série de causes est de nature *extra-sociétale* ou *internationale* (facteurs liés à l'environnement international incitant à tenter un putsch). On citera ici les effets contagieux d'un coup d'État exécuté dans un autre pays, le fait que les officiers ont été formés dans tel ou tel pays étranger, la subversion fomentée de l'extérieur ainsi que les interventions d'origine extérieure plus directe (en particulier lorsqu'une ancienne puissance coloniale intervient avec ses propres troupes).

Restent enfin les causes que nous classerons sous la rubrique des *causes diverses*, qui englobe les conflits de personnalités entre chef militaire et chef politique, les problèmes de développement excédant les capacités des dirigeants civils, la confusion institutionnelle et le fait que les militaires n'ont pas conscience, par manque de formation, de la prééminence du pouvoir civil.

Après leur intervention, les militaires se trouvent eux-mêmes dans la position du régime civil destitué: les voilà chargés des mêmes problèmes à résoudre, ceux de la construction de l'État et de la nation et ceux du développement économique. L'expérience montre que, selon les pays et les contextes sociopolitiques, ils jouent alors le rôle de *tuteur*, de *réformateur* ou de *radical*<sup>41</sup>.

Le rôle de *tuteur* est celui qu'assume le régime militaire dont la préoccupation majeure est de maintenir l'ordre plutôt que d'introduire des changements dans la société. Dans ce rôle, très souvent dicté par le climat politique général dont ils ont hérité, les militaires s'appuient surtout sur la coercition. Le régime *réformateur* se préoccupe, lui, principalement « de créer

40. J. I. Elaigwu, 1981.

41. C. E. Welch Jr et A. K. Smith, 1974, p. 55-70.

l'identité nationale et de mettre en œuvre un développement économique ordonné<sup>42</sup> ». Le régime *radical*, enfin, se présente souvent comme « le lien entre les intérêts des officiers, qui appartiennent essentiellement aux classes moyenne et inférieure, et ceux des masses, jusque-là maintenues à l'écart de la vie politique nationale<sup>43</sup> ». Il arrive souvent qu'un régime évolue avec le temps et que de radical il devienne réformiste, puis adopte le rôle de tuteur, ou l'inverse.

Le régime de Mobutu au Zaïre nous paraît jouer essentiellement un rôle de tuteur, même s'il a pris certaines mesures de caractère réformiste. Les régimes militaires du Ghana, du Bénin, de Mauritanie, du Burundi et du Rwanda offrent de bons exemples de ce type de régime dont l'objectif primordial est la stabilité politique. Ces régimes maintiennent de force le particularisme local sous l'éteignoir et consolident l'État dont ils ont hérité plutôt qu'ils ne le réforment. L'édification de la nation n'est pas nécessairement inscrite à leur programme.

Parmi les régimes réformistes, il faut compter les régimes militaires qui se sont succédé au Nigéria. Non seulement ils édifièrent un État fédéral doté d'un pouvoir central fort, mais ils entreprirent aussi une refonte des institutions en créant douze puis dix-neuf États. En outre, ils exécutèrent un certain nombre de programmes économiques fort louables au plus fort du boom pétrolier et entamèrent l'africanisation de l'économie. Par leur réforme de l'administration locale, menée de 1968 à 1976, ils sapèrent la base du pouvoir politique des chefs traditionnels. La guerre civile et ses enseignements semblent avoir porté le Nigéria au premier stade de l'édification de la nation, cependant que continuent de jouer les oppositions ethniques, géoethniques ou religieuses. Au Zaïre, on peut reconnaître à Mobutu le mérite d'avoir tiré le pays du chaos, à travers les différentes tentatives de sécession du Shaba, et il faut admettre qu'il a entrepris l'édification de l'État zaïrois. Pour cela, il a poussé l'institutionnalisation des processus politiques jusqu'au stade de la personnalisation. Son effort d'édification de la nation l'a amené à se réclamer de Lumumba et à se lancer dans la croisade de l'authenticité.

Certains autres régimes militaires donnèrent, en arrivant au pouvoir, une impression de radicalisme. Souvent, cependant, cette première image s'estompa et on les vit assumer le rôle de réformateur ou de tuteur. Les militaires égyptiens ou algériens, par exemple, se lancèrent, au moment de la prise du pouvoir, dans la réforme agraire et embrassèrent le socialisme arabe. En Éthiopie, comme en Égypte, le régime militaire s'empara du pouvoir détenu par une aristocratie et s'efforça d'entreprendre une réforme agraire. Il lança même le programme « Zematcha » et envoya des étudiants ou des membres des professions libérales dans les campagnes pour y aider à la réalisation de ses mesures socialistes. Mais, aussi bien en Éthiopie qu'en Égypte, le radicalisme ne dura pas longtemps. Chacun de ces deux pays organisa un parti pour mieux mobiliser la population, mais, de toute évi-

42. *Ibid.*, p. 63.

43. *Ibid.*, p. 65.

dence, le régime éthiopien est en train d'évoluer rapidement vers un rôle de tuteur. Quant au régime d'Idi Amīn, qu'on ne peut qualifier de réformiste, il prit des mesures pouvant passer pour révolutionnaires — celles qui visaient à la « désindianisation » de l'économie ougandaise —, mais il ne créa guère de structures économiques positives pour assurer l'africanisation de l'économie.

Les régimes militaires, en Afrique, se sont en général montrés plus efficaces pour renforcer l'État que pour édifier la nation. Ils sont plus aptes à imposer l'autorité qu'à consolider l'identité. Souvent, les dirigeants militaires ont affaire aux mêmes problèmes d'ethnicité, de classe, de race et de religion que les civils qu'ils ont supplantés. Quelques chefs d'État militaires se sont posés en héros nationaux, symboles de l'édification de la nation ; tel est le cas de Gowon et de Murtala au Nigéria, d'al-Nasser en Égypte, d'el-Khadafi en Libye et, à un degré moindre, de Mobutu au Zaïre. Les dirigeants militaires ont parfois mieux réussi que les civils, parfois moins bien, et l'on ne saurait généraliser sans risquer de se tromper. Quoi qu'il en soit, régimes militaires et régimes civils n'ont pas été plus capables les uns que les autres de mobiliser la population comme il l'aurait fallu pour renforcer la nation, sauf dans un petit nombre d'États dont les chefs ont utilisé l'idéologie et les structures d'un parti unique pour la construction nationale.

Les militaires africains ont donc souvent démantelé les institutions parlementaires et les partis politiques. L'administration étatique a jusqu'ici été l'institution la plus durable au service de la fragile autorité des gouvernants de ce continent. C'est elle qui a assuré la continuité institutionnelle entre le régime colonial et les régimes de l'indépendance, tour à tour civils ou militaires. En règle générale, le mur qui sépare la caserne de l'arène politique est si mince que l'alternance au gouvernement des élites militaires et des élites civiles semble appelée à se prolonger quelque temps encore.

## Les droits de l'homme et les ancêtres

À travers les innombrables conflits que connaît l'Afrique postcoloniale, qu'advient-il des droits de l'homme ? Il nous faut ici distinguer entre droits de l'homme *fondamentaux* et droits de l'homme *instrumentaux*. Par exemple, le gouvernement consensuel est un droit de l'homme *fondamental* (une fin) ; mais le droit de vote est un droit *instrumental* (le moyen de parvenir au gouvernement consensuel).

Il règne dans l'Afrique postcoloniale un très large accord au sujet des droits de l'homme fondamentaux. La plupart des anciennes sociétés africaines reposaient traditionnellement sur une forme ou une autre de « gouvernement consensuel ». Il y a toutefois lieu de se demander qui consentait. Certaines sociétés exigeaient le consentement non seulement

des vivants mais aussi des morts et de ceux qui n'étaient pas encore nés. Dans les sociétés traditionnelles, les anciens étaient censés être bien informés de l'opinion des ancêtres et s'être pénétrés de leur sagesse à travers la continuité culturelle, la coutume et la tradition. Une politique qui aurait violé de manière flagrante la coutume et la tradition eût été perçue comme n'ayant pas l'assentiment des morts. Une politique ne se souciant pas de la survie et du bonheur des enfants eût été considérée comme privée de l'assentiment des générations à venir. Il était du devoir des vivants de chercher à comprendre les vœux des morts et de ceux qui étaient appelés à naître — et d'agir en conséquence. Le « gouvernement consensuel » ne se résumait pas à une journée de scrutin tous les quatre, cinq ou six ans. C'était affaire de réceptivité permanente à l'égard des générations du passé aussi bien que de l'avenir. C'est un peu dans cet esprit que Julius Nyerere nous rappelait l'image des « anciens assis sous le grand arbre et parlant, parlant jusqu'à ce qu'ils soient d'accord ». Il y avait là une doctrine proche de l'idée islamique selon laquelle l'umma, la communauté de l'islam, ne saurait s'accorder sur une *erreur*. Le consensus absolu formait un lien entre le présent et, simultanément, le passé et l'avenir. Le consensus était un guide conduisant à l'authentique volonté générale, à la vérité : « Nous n'avons pas besoin qu'on nous enseigne la démocratie pas plus que nous n'avons besoin qu'on nous enseigne le socialisme [...]. Tous deux sont enracinés dans notre passé, dans la société traditionnelle dont nous sommes issus<sup>44</sup>. »

Mais en vérité, le monde occidental impérial avait introduit en Afrique une nouvelle conception de la démocratie, un nouveau principe de « gouvernement consensuel ». L'organisation d'élections générales devint un droit, le droit *instrumental*, dont l'exercice devait permettre le gouvernement consensuel. Il ne suffisait plus « que les anciens s'assoient sous l'arbre et parlent jusqu'à ce qu'ils soient d'accord ».

Les élections organisées suivant le modèle occidental étaient nécessairement une mise en *concurrence*. Dans l'Afrique postcoloniale, le passage d'une culture du *consensus* à une culture de la *concurrence* s'est révélé catastrophique pour les droits de l'homme. La plupart des sociétés africaines ont montré qu'il leur fallait du temps pour assimiler l'art et la manière d'empêcher la concurrence politique de se transformer en conflit politique lorsque l'enjeu est considérable. Le changement d'approche s'est soldé par des élections truquées, le harcèlement des partis d'opposition, la répression des dissidents et la chasse au non-conformisme idéologique dans la presse et ailleurs. Les droits de l'homme subirent un revers en Afrique lorsque les droits fondamentaux furent redéfinis en bannissant les droits de la tradition (les ancêtres) et ceux de la postérité (les enfants à venir). Les droits de l'homme souffrirent lorsque les droits instrumentaux furent exagérément subordonnés au principe néo-occidental selon lequel, dans le cadre d'élections générales

44. J. Nyerere, 1962,

périodiques, « le vainqueur emporte tout ». Du point de vue des droits de l'homme, c'est un malheur que le débat fondamental ait cessé de mettre aux prises traditionalistes et élites occidentalisées pour devenir une confrontation entre civils occidentalisés et soldats équipés d'armements occidentaux. Les droits de l'homme ont jusqu'ici davantage pâti de cette dernière forme de confrontation que de la précédente. Les pires violations des années 70 eurent lieu dans des pays comme l'Ouganda sous Idi Amīn, l'Empire centrafricain sous Jean-Bedel Bokassa et la Guinée équatoriale sous Francisco Macías Nguema.

Les droits et les devoirs, si l'on veut qu'ils soient respectés, doivent être ancrés dans la tradition et la continuité. Si l'édification de la nation en Afrique souffre d'un manque de cohérence culturelle de l'identité nationale, on peut en dire autant des droits de l'homme. Les solutions de continuité culturelle qu'on observe dans l'Afrique postcoloniale ne se manifestent pas seulement entre un groupe ethnique et un autre (comme au Nigéria), ni simplement entre une race et une autre (comme en Afrique du Sud), et pas seulement non plus entre une génération et une autre (comme en Éthiopie), mais, de façon au moins aussi fondamentale, par la rupture entre aujourd'hui et hier partout dans le continent. Ce sont ces discontinuités culturelles qui forment l'arrière-plan de la répression, de l'élimination des opposants et de la torture dans l'Afrique postcoloniale. L'*apartheid* sud-africain n'est qu'un cas particulièrement complexe du déni des droits de l'homme; d'autres types de violation s'observent en Afrique noire elle-même.

Où est l'issue? Une solution serait de mettre sur pied un système de contrôle de l'application des droits de l'homme à l'échelle du continent. L'Afrique a besoin d'un équivalent non seulement d'Amnesty International mais aussi de la Commission européenne des droits de l'homme. L'Afrique a besoin d'une institution servie par des Africains qui les informe sur leur propre tenue morale dans le domaine public. Il faudra aussi à l'Afrique, le moment venu, un organisme panafricain auprès duquel les citoyens ayant lieu de se plaindre pourraient, le cas échéant, accuser leur propre gouvernement de violations des droits de l'homme. La Charte de l'OUA et la Déclaration des droits de l'homme et des peuples, dite Déclaration de Banjul<sup>45</sup> (la Charte a été adoptée en juin 1981 et, après une large ratification, est entrée en vigueur le 21 octobre 1986<sup>46</sup>), ont constitué un pas important vers la protection et le respect des droits de l'homme en Afrique dans les prochaines décennies. Dans cette mesure, la Charte et la Déclaration sont aussi des contributions à l'édification de la nation et à la formation de l'État dans l'Afrique postcoloniale.

45. On trouvera une analyse intéressante de la Charte dans E. Kannyo, 1984.

46. *Keesing's Contemporary Archives; Record of World Events*, novembre 1986, vol. 32, n° 11, p.34729.

## Conclusion

Nous avons fait valoir dans ce chapitre que l'édification de l'État et l'édification de la nation ne sont pas une nouveauté pour l'Afrique. Les États et les empires des temps antérieurs à la colonisation eurent déjà à relever ces défis. Cependant, la plupart des États actuels ne correspondent pas à ces nations de l'époque précoloniale. En bien des cas, le dépeçage du continent par les Européens donna lieu, dans les territoires coloniaux, à de singulières cohabitations. Ces territoires devaient acquérir plus tard l'indépendance et devenir des États souverains, l'édification de la nation a donc consisté jusqu'ici en des tentatives de réaliser l'intégration horizontale d'éléments très hétérogènes au sein des nouveaux États afin de créer une « nation », une communauté politique à laquelle les individus devraient désormais allégeance, engagement et fidélité.

Cependant, comme nous l'avons exposé, des problèmes de modification des institutions se posèrent aux élites qui recueillirent l'héritage du passé colonial. Les structures coloniales, et même les structures politiques précoloniales (comme la chefferie), persistaient, rendant parfois difficile le processus d'édification de l'État. En outre, les élites postcoloniales ayant intérêt à la consolidation du pouvoir central dont elles avaient hérité, les dirigeants ne pouvaient entreprendre des changements dans les institutions ou les structures.

Sauf dans quelques pays, les structures héritées de l'époque coloniale dépérirent. Ainsi, à l'exception d'États comme la Tanzanie, la Guinée et la Guinée-Bissau, qui firent appel à l'idéologie et à un système de parti unique pour mobiliser la population en vue de l'édification de la nation, les partis se firent moins visibles sur le plan politique. Même dans des pays où le parti unique a joué un rôle appréciable dans la construction de l'État, comme en Zambie, au Malawi, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, il est plus ou moins devenu un instrument administratif de pénétration et de contrôle (autrement dit, de construction de l'État) plutôt qu'un moyen d'édification de la nation.

D'une manière générale, le déclin des partis politiques (et le débat politique était plus virulent dans les États de multipartisme) s'accompagna d'un déclin des processus de compétition électorale et des institutions parlementaires. Quant il y eut intervention des militaires, certaines de ces pratiques ou institutions disparurent. La plus durable d'entre elles s'avéra être l'appareil administratif, qui survécut à tous les régimes.

Malgré les quelques modifications de structures faites dans les États africains en vue de mobiliser la population pour bâtir la nation, les efforts furent en général laborieux et souvent ponctués de reculs ou d'échecs. Nous avons discerné un certain nombre de facteurs qui ont contribué à l'échec de l'édification nationale en Afrique. L'un d'eux est l'héritage de l'administration coloniale. On peut estimer fondé le jugement d'Ali Mazrui et de Michael Tidy selon lequel, dans le contexte de l'édification de la nation à travers l'État tel qu'il était, l'assimilation à la française fonctionnait de manière



plus positive que l'administration en « double commande » britannique<sup>47</sup>. La politique d'assimilation et la centralisation de l'administration imposèrent de manière relativement uniforme les valeurs culturelles et politiques françaises dans les États francophones. Ils souffrent peut-être maintenant davantage de la dépendance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, mais la manière dont ils furent colonisés a simplifié au départ, par rapport aux États anglophones, l'effort d'homogénéisation culturelle.

Les États anglophones avaient connu le sentiment de supériorité raciale des Britanniques ainsi que l'autonomie culturelle et administrative qui allait de pair avec cette attitude. Cette autonomie servit de base à la création d'États plus authentiquement souverains, mais, en même temps, l'administration indirecte avait préservé des institutions et des structures traditionnelles dans lesquelles se cristallisaient les identités primordiales, d'où la plus grande difficulté à bâtir la nation dans les États anglophones. Et nous ne devons pas oublier que l'édification d'une nation, dans l'Afrique francophone, anglophone ou partout ailleurs, est de toute façon une entreprise politique difficile.

La prévalence ou la survivance d'identités primordiales antérieures à la colonisation — ethnicité, religion et race — dans un cadre moderne où règne la concurrence complique la tâche d'édification de la nation. Si l'islam joue un rôle unificateur au Sénégal, en Guinée et au Mali, l'islam et le christianisme ont suscité des divisions au Nigéria. Le particularisme culturel reposant sur l'identité primordiale crée un problème dans la mesure où « à tort ou à raison, qu'il s'agisse du départ d'un ministre ou d'un coup d'État militaire, les événements sont chaque fois ou presque interprétés de son point de vue; même dans des contextes où l'identification ethnique a assez peu pesé, les intéressés ont souvent l'impression que la véritable clé de l'interprétation des événements réside dans des facteurs de cette nature<sup>48</sup> ».

Si les institutions liées à la chefferie précoloniale ont survécu à tous les régimes, plus particulièrement dans les États anglophones, et si elles ont constitué des obstacles à la construction de l'État, elles ont été aussi de réels obstacles dans le processus d'édification de la nation, en servant de point de ralliement au particularisme, comme le montrent les événements du Nigéria et de l'Ouganda.

Certains États africains n'ont que récemment entrepris de réorganiser leur système d'éducation. Et cependant l'éducation (et la fonction de socialisation qui lui est inhérente) est un facteur capital de l'édification de la nation. L'idéologie et l'éducation politique jouent un rôle analogue, mais seuls quelques États africains ont eu recours à la première pour édifier la nation. Les idéologies sont d'utiles instruments pour dissocier un État des structures institutionnelles coloniales, et un plus grand nombre d'États africains pourrait en tenir compte. L'idéologie, quand on sait persuader les masses de son bien-fondé, a le mérite de préparer les gens à l'action et de transcender les attaches particularistes.

47. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.

48. J. Goody, 1973, p. 353.

La plupart des dirigeants africains ont, jusqu'à présent, modifié les structures politiques plus pour renforcer les bases de leur pouvoir que pour contribuer à l'édification de la nation. Dans les pays d'Afrique, les processus de construction de l'État et d'édification de la nation se déroulent simultanément. Dans ces conditions, si l'on ne s'efforce pas davantage de provoquer le changement et d'adopter des structures politiques de nature à favoriser le processus d'édification de la nation, c'est la construction de l'État elle-même qui, dans certains pays, restera fragile. Rechercher une plus grande cohésion de la nation et une autorité plus stable de l'État demeure l'impératif politique primordial de l'Afrique postcoloniale.

# Construction de la nation et évolution des valeurs politiques

*Joseph Ki-Zerbo, Ali A. Mazrui et Christophe Wondji  
en collaboration avec A. A. Boahen*

Deux dialectiques familières ont conditionné les valeurs politiques en Afrique depuis 1935: la dialectique opposant le collectivisme et l'individualisme, d'une part, celle opposant le pluralisme et le nationalisme, d'autre part. On a vu les anciennes traditions de collectivisme entrer parfois en conflit avec les formes plus récentes d'individualisme et les principes du pluralisme interagir avec les valeurs du nationalisme.

Pour des penseurs comme le Tanzanien Julius K. Nyerere ou le Kényen Tom Mboya, le collectivisme traditionnel pouvait servir de base à des formes modernes de socialisme (nous y reviendrons ultérieurement plus en détail). Mboya le dit en ces termes: «Le socialisme [...] est une tradition permanente de notre peuple [...]. C'est une attitude de nos sociétés envers les gens qui n'a pas eu besoin pour exister d'être codifiée en théorie scientifique<sup>1</sup>.»

Sékou Touré a invoqué le collectivisme traditionnel pour refuser presque toutes les formes d'*individualisme* dans la Guinée postcoloniale. «L'Afrique est essentiellement communaucratique. La vie collective, la solidarité sociale donnent à ses habitudes un fond d'humanisme que beaucoup de peuples peuvent envier. C'est aussi à cause de ces qualités humaines qu'un être ne peut, en Afrique, concevoir l'organisation de sa vie en dehors de celle de la société familiale villageoise ou clanique. [...] Intellectuels ou artistes, penseurs ou chercheurs, leurs capacités n'ont de valeur que si elles concourent réellement à la vie du peuple, que si elles

1. T. Mboya, 1963a.

sont intégrées de manière fondamentale à l'action, à la pensée, aux aspirations de la population<sup>2</sup>. »

Sékou Touré s'est servi du collectivisme traditionnel à la fois contre l'individualisme et contre le pluralisme. La Guinée et d'autres pays de l'Afrique postcoloniale se sont aussi appuyés sur les idées collectivistes pour fonder rationnellement leur régime d'État à parti unique.

Nous avons montré ailleurs comment Gamāl 'Abd al-Nasser, dans sa *Philosophie de la révolution*, a marié le nationalisme aux trois sphères qui s'interpénètrent en Égypte et pour lesquelles ce pays est un acteur de premier plan, les sphères arabe, musulmane et africaine. L'idéologie d'al-Nasser, à la fois collectiviste et nationaliste, était fondamentalement antipluraliste et méfiante à l'égard de l'individualisme.

Quelles ont été les *phases* de l'histoire de l'idéologie en Afrique depuis 1935? Peut-on subdiviser cette période en phases idéologiques distinctes?

Les dernières années du régime colonial (1945-1960) virent les beaux jours de la *compatibilité* entre nationalisme et pluralisme dans la majeure partie de l'Afrique anglophone et francophone. Au cours de ces années, le nationalisme africain — en tant que stratégie de lutte contre le colonialisme — avançait des revendications libérales: suffrage universel, démocratie et multipartisme, liberté de la presse et fin des détentions arbitraires. Loin d'être en conflit, le nationalisme et le pluralisme étaient alors, stratégiquement et tactiquement, des alliés. Des leaders comme Kenneth Kaunda, Hastings Kamuzu Banda, Habib Bourguiba ou Léopold Sédar Senghor étaient à cette époque à la fois de grands nationalistes et de grands démocrates libéraux. Dans la lutte contre les impérialismes britannique et français, il était de bonne guerre d'invoquer les valeurs libérales occidentales contre l'Occident lui-même. Mais cette pratique fut sans effet contre le colonialisme *portugais*.

Après l'indépendance, beaucoup de pays africains ont vu décliner en même temps (de 1965 à 1985) le nationalisme et la démocratie libérale. Le collectivisme était invoqué par les idéologues du parti unique et par les socialistes, tandis que le pluralisme et l'individualisme étaient en perte de vitesse. À vrai dire, le nationalisme lui-même est en déclin presque partout, sauf en Afrique australe, dans les années 60 et 70. Le carcan de l'autoritarisme et du pseudo-collectivisme étranglera une bonne partie de l'Afrique jusque dans les années 80. Le Sénégal, la Gambie, l'île Maurice et le Botswana font alors figure de très rares exceptions. Nous y reviendrons ultérieurement.

Vient ensuite, de l'Algérie au Mozambique, le renouveau libéral de la *fin des années 80* et du *début des années 90*, avec la résurgence de revendications populaires en faveur d'une démocratie pluraliste et une agitation réclamant une plus grande privatisation de l'économie. Les régimes militaires et les États à parti unique se retrouvent sur la défensive. Le pluralisme est dans l'air du temps et l'opinion publique africaine devient vraiment militante.

2. Cité dans C. Wauthier, 1964, p.182-183.

Le présent chapitre approfondira ces thèmes. Peut-on dire que la morale collectiviste est remise en cause? Un vent libéral souffle-t-il à nouveau sur l'Afrique?

Les valeurs politiques en Afrique ont été conditionnées non seulement par la double opposition collectivisme-individualisme et pluralisme-nationalisme, mais aussi par ce que Kwame Nkrumah a appelé le « consciencisme », c'est-à-dire l'interaction entre la tradition autochtone, l'islam et la culture eurochrétienne. La démocratie libérale au Nigéria favorise-t-elle les musulmans? L'islam en Algérie favorise-t-il la démocratie libérale? Dans les deux premières républiques nigériennes, des musulmans ont occupé le pouvoir (Abubakar Tafawa Balewa à la tête de la première République et al-Haji Shehu Shagari à la tête de la deuxième). En revanche, plus récemment, en Algérie, la crainte de l'opposition islamique a forcé le régime du FLN à rechercher des alliés parmi les opposants non islamiques et a accéléré la démocratisation. Si, dans les deux premières républiques du Nigéria, le pluralisme a favorisé l'islam, dans l'Algérie de la dernière période l'islam, à son corps défendant, a favorisé le pluralisme.

## Construction de la nation et valeurs politiques

Le succès que le libéralisme a connu en 1989-1990, dans le monde entier et singulièrement en Afrique, pose avec acuité le problème des valeurs politiques sous-tendant l'action menée depuis quelques décennies par les dirigeants africains.

La quasi-totalité des pays du continent a accepté de se soumettre aux programmes d'ajustement structurel « proposés » par les institutions financières internationales. Y aurait-il un réveil du libéralisme en Afrique dans les ultimes années du XX<sup>e</sup> siècle? On constate parallèlement un renoncement spectaculaire aux valeurs et aux institutions du marxisme-léninisme dans d'autres pays (Bénin, Mozambique, Éthiopie...), ce qui montre que ces valeurs n'étaient pas vraiment ancrées dans la classe politique, *a fortiori* dans la société civile.

De nouveau, les pays africains semblent sommés de choisir entre plusieurs systèmes de valeurs; ou plutôt, comme au début de la colonisation, ils sont contraints d'inscrire leurs politiques dans un ensemble de valeurs qui restent souvent implicites. Le colonialisme avait démantelé l'essentiel des institutions politiques africaines et, du même coup, les valeurs qui y étaient liées. Certaines valeurs africaines survécurent cependant aux institutions, alors que des structures épargnées par le colonisateur ou préservées par les colonisés continuaient de générer des valeurs autochtones. La lutte anticoloniale, en particulier avant et après la seconde guerre mondiale, fut aussi un débat et un combat de valeurs politiques. Il s'agissait de reprendre le contrôle des fins et des motivations de l'action politique.

Aussi, lors de l'accession à l'indépendance dans les années 60, les États africains furent-ils confrontés à des choix cruciaux en matière de valeurs politiques, leurs décisions, ou leur indécision, engageant l'avenir pour longtemps.

Il importait, à l'aube des indépendances, de bâtir des États et des communautés nationales, de construire des économies satisfaisant les besoins des peuples, de tisser des relations interafricaines et mondiales susceptibles d'aider à réaliser les options politiques globales tout en transformant les valeurs animant les transactions internationales. Face à ce projet, se dressaient des obstacles redoutables : l'intégration nationale se heurtait à certains intérêts ethniques ou pseudo-ethniques, et l'intégration africaine était contrecarrée par des ambitions « micronationales ». Par ailleurs, les projets de société visant à assurer le progrès socio-économique du plus grand nombre se heurtaient à certaines valeurs « négatives » des sociétés précoloniales et du système colonial.

Devant ce réseau de cercles vicieux, les dirigeants africains ont, au départ, tantôt choisi de gérer le *statu quo* néocolonial, tantôt opté pour le bouleversement des valeurs sociopolitiques africaines et internationales. Mais, à la fin des années 80, ils se retrouvent professant presque tous des valeurs identiques ou analogues, soit en raison du poids des structures objectives, soit du fait des mutations de valeurs survenues à l'extérieur et se reflétant dans les orientations africaines. Les pays africains partagent des traditions politiques précoloniales et coloniales souvent semblables. Ils ont un double patrimoine de valeurs politiques. Ces valeurs sont des références pour l'analyse et l'action, des idées motrices, des idéaux qui éclairent et orientent systématiquement les choix individuels et collectifs.

Mais les valeurs ne sont pas des entités transcendantes figées en dehors du temps. Productrices d'histoire, les valeurs politiques sont aussi produites, influencées et transformées par l'histoire. C'est pourquoi certaines questions s'imposent ici. Quels sont les traits durables et les transformations des valeurs politiques africaines depuis 1935 ? Quelle est la dynamique contradictoire des grands leviers de l'œuvre de construction nationale, depuis les luttes pour l'indépendance jusqu'à la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle ? Quelles valeurs sous-tendent les événements, les institutions et les idéologies marquant cette évolution ?

## De la domination coloniale au pluralisme politique dans les luttes pour l'indépendance

Le système colonial était construit sur un corpus assez cohérent de valeurs politiques. Lord Lugard l'exprima bien dans *Le double mandat dans l'Afrique tropicale britannique*<sup>3</sup>, livre où il exposait que les colonisateurs détenaient deux mandats, de civilisation et d'exploitation, porteurs de valeurs implicites et explicites. Selon lui, la gestion indirecte était le système le plus apte à concilier ces deux objectifs. Dans les pays colonisateurs assimilationnistes, comme la France et le Portugal, l'imposition des valeurs politiques métropolitaines était plus flagrante<sup>4</sup>. C'est après la seconde guerre mondiale que les

3. Lugard (Lord), 1922.

4. R. F. Betts, 1985.

revendications africaines pour l'autonomie et l'indépendance vont s'affirmer dans tous les territoires coloniaux, créant ou promouvant deux faisceaux de valeurs politiques destinées à un grand avenir: les valeurs du pluralisme et celles du nationalisme.

### Le legs du pluralisme

Le pluralisme fut à la base des *mouvements de libération nationale eux-mêmes*, du moins au départ, en Angola, en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) ou au Mozambique par exemple. Mais c'est surtout dans les cas d'évolution *pacifique* vers l'indépendance que la valeur du pluralisme politique fut le plus fortement affirmée. Cette affirmation s'appuyait sur le libéralisme, fondé sur le principe de la liberté de l'individu dans tous les domaines, que professaient chez elles les puissances coloniales. L'idéologie libérale procurait donc un arsenal de formules juridiques et de méthodes politiques aux dirigeants africains en lutte contre le colonialisme, car c'est sur la base même des principes et des valeurs de liberté proclamés par les colonisateurs que les intellectuels colonisés revendiquèrent l'égalité des droits, puis l'indépendance des colonies, souvent avec le soutien de groupes d'opposition dans la métropole.

En *Afrique du Nord*, à l'exception de l'Algérie qui instaure le présidentielisme et le parti unique dès l'indépendance en 1962, le pluralisme prévaut. C'est le cas en Égypte, régie par la Constitution de 1923 jusqu'au coup d'État des Officiers libres en 1952, ou en Tunisie dont la Constitution de 1955 succédant au protectorat français est d'essence libérale. Le Néo-Destour réforme d'ailleurs les institutions sociales conformément au code libéral occidental: abolition de la polygamie, droit civil, droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. Le Maroc de Mohammed V (1956-1961) présente un compromis entre la monarchie traditionnelle et les institutions parlementaires. Mais après avoir proclamé les valeurs libérales comme normes de la reconstitution des sociétés, les États nord-africains tourneront plus ou moins vite le dos au libéralisme.

En *Afrique noire au sud du Sahara*, des dizaines de partis ou mouvements, légaux ou non, ont proliféré entre 1945 et 1960 sur la base des valeurs du pluralisme politique européen, qui constituait de loin le modèle dominant. Cela tant dans les pays anglophones que dans les pays francophones. En Côte-de-l'Or (actuel Ghana), le rassemblement politique fondé par J. B. Danquah en 1947, la United Gold Coast Convention, ne durera pas plus de deux ans avant que Kwame Nkrumah ne s'en sépare pour former le Convention People's Party (CPP). Au Nigéria, les constitutions octroyées de 1945 et de 1948 permettent l'éclosion d'une presse dynamique animée par les associations de jeunes, les syndicats et les partis centrés sur les grandes régions du pays. En Sierra Leone et en Gambie, le pluralisme libéral confronte les « Créoles » de la « colonie » et les peuples autochtones majoritaires des protectorats de l'hinterland. Dans la Fédération de l'Afrique-Centrale britannique (Malawi, Zambie et Zimbabwe actuels), de longues et tortueuses négociations triangulaires interviennent entre les Africains, divisés en plusieurs partis, les colons blancs, eux aussi parfois divisés, et le

gouvernement de Londres.

Dans les *territoires francophones*, on constate la même prolifération politique entre 1935 et 1960, essentiellement à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. L'assimilation, inscrite ici dans les structures politiques elles-mêmes, va conduire les élus africains dans les enceintes parlementaires de la métropole, à Paris ou Versailles, et renforcer encore l'imprégnation des leaders politiques africains par les valeurs politiques prévalant dans le système français.

À l'origine, ces partis n'agissaient pas indépendamment de ceux de la métropole. C'est ainsi que les Groupes d'études communistes français (GEC) étaient extrêmement actifs dans de nombreuses villes africaines. Au Sénégal, ces GEC voués à la formation pour le compte du RDA furent surclassés par les militants africains du Parti socialiste français (SFIO).

Bref, avant les indépendances, les valeurs politiques prônées dans les pays africains constituaient un transfert culturel sous le couvert du fameux « mandat de civilisation ». Ce transfert ignorait les éléments démocratiques endogènes, compromettant ainsi gravement l'ajustement organique interne entre la société politique et la société civile. Néanmoins, ce transfert à l'Afrique des idéaux politiques occidentaux, surtout quand s'y mêlaient les valeurs du socialisme marxiste, ne pouvait qu'accélérer la dynamique de l'édification nationale et, d'abord, la lutte pour l'indépendance africaine.

Entre 1945 et 1960, les partis progressistes, marxistes (comme le Parti africain de l'indépendance, PAI) ou non (comme le Mouvement de libération nationale, MLN)<sup>5</sup>, bien que minoritaires, purent ainsi, grâce aux valeurs du pluralisme politique, se faire entendre et jouer un rôle moteur d'avant-garde en entraînant les partis modérés ou conservateurs proches de l'administration coloniale. Les puissances coloniales elles-mêmes, tout en défendant pied à pied leurs énormes intérêts matériels investis en Afrique, devaient tôt ou tard, de bon ou de mauvais gré, accepter les exigences des nationalistes africains sous peine de répudier leurs propres valeurs politiques.

### Les valeurs du nationalisme

Parallèlement aux valeurs du pluralisme démocratique véhiculées par les institutions politiques libérales empruntées à l'Europe, et en interaction dialectique avec elles, les valeurs liées au nationalisme grandissaient donc en Afrique, sur le terreau de la résistance et de la lutte armée, mais aussi dans le cadre de l'évolution pacifique du système colonial. C'est surtout à travers les luttes violentes que les valeurs du nationalisme africain furent le plus exaltées. En réalité, ces luttes armées n'étaient pas des explosions nées du néant, mais la continuation historique des mouvements de lutte et de résistance qui s'étaient dressés contre l'invasion et le régime des colonisateurs.

T. O. Ranger a souligné les relations entre le mouvement nationaliste en Afrique subsaharienne et la résistance multiforme à la domination étrangère. Les militants du parti de Julius Nyerere se considéraient comme les héritiers directs du mouvement maji-maji qui avait affronté l'impérialisme

5. *Libérons l'Afrique*, Manifeste du MLN, 1958.



allemand de 1904 à 1906 et le leader de la Tanganyika African National Union (TANU) déclarait lui-même : « C'est sur les cendres des Maji-Maji que notre nouvelle nation a été fondée<sup>6</sup>. » Au Zimbabwe aussi, les nationalistes faisaient appel à la mémoire de la rébellion anticoloniale de 1896-1897, et remettaient à l'honneur le concept de *chimurenga* (résistance armée), expression du patriotisme africain de l'époque. En Afrique du Sud, Nelson Mandela lui-même chercha son inspiration dans le récit « des guerres que les ancêtres menèrent pour la défense de la patrie et qui sont la gloire et la fierté de la nation africaine tout entière ». Outre l'héritage de la résistance armée et politique, le patrimoine de la résistance culturelle à connotation religieuse fut également mis à contribution. Entre les deux guerres mondiales et dans l'après-guerre, les militants de la Kenya African National Union (KANU), par exemple, puisèrent dans l'héritage idéologique du culte *Mumbi* et du culte *Dini Ya Musambwa*. Ainsi donc, la lutte de libération était liée, par le truchement de la mémoire historique, à un passé mobilisateur qui lui conférait sa légitimité.

Plus généralement encore, la nécessité d'affirmer par la force le droit des peuples exploités face à la domination des colonisateurs va magnifier la « valeur » de *la violence en tant que thérapeutique de progrès historique*. Tout le



16.1. Frantz Fanon, auteur français né à la Martinique.  
[Source : avec l'aimable autorisation des Éditions du Seuil, Paris.]

6. T. O. Ranger, 1968a, p. 636.

contexte y conduisait : l'exaltation du militarisme au cours des guerres mondiales, les exactions des troupes coloniales dites de « pacification », l'utilisation des Noirs recrutés en masse pour les guerres de reconquête coloniale en Indochine, en Algérie et à Madagascar... Si l'on y ajoute l'uniforme, les pensions et le niveau de vie des anciens combattants, on voit comment le mythe du guerrier a été formidablement stimulé dans l'imaginaire populaire.

D'ailleurs, les combats anticoloniaux se dérouleront parfois sur les sites mêmes des exploits accomplis par les ancêtres dans leur lutte contre les étrangers : par exemple, quand le FLN algérien établit ses sanctuaires dans le massif des Aurès en Kabylie ou dans le Chouf. De même, Houari Boumediène forgea son surnom à partir du nom de deux saints de l'islam algérien : Houari et Bou Medin<sup>7</sup>. Habib Bourguiba, lui, s'appellera le « Combattant suprême », Jomo Kenyatta, le « Javelot flamboyant du Kenya », Houphouët-Boigny, le « Bélier défenseur du peuple », Kwame Nkrumah, « Osagyefo » ou le « Général victorieux », Amílcar Cabral, « Abdel Jessi » ou le « Justicier porteur de sabre ».

Ces valeurs du nationalisme militant seront alimentées aussi par la *théorie marxiste-léniniste* qui voit dans la violence, sous toutes ses formes, le démiurge de l'histoire et qui fait de l'impérialisme le stade suprême du capitalisme. Les continents colonisés, l'Afrique au premier rang, deviennent donc le « ventre mou » où des coups mortels peuvent être assésés au système capitaliste mondial. Tels étaient les messages du congrès de Moscou de la III<sup>e</sup> Internationale, en 1919, et du Congrès des peuples opprimés de Bakou, en 1920.

## Le nationalisme et la culture au sens large

En dehors des luttes armées ou directement liées à l'action politique, les Africains ont cultivé les valeurs du nationalisme dans un contexte historique particulier, sous des formes tantôt originales, tantôt mimétiques.

L'*idéologie de l'État-nation* était, avec l'impérialisme capitaliste, l'un des deux piliers de la conquête coloniale, et les frontières africaines, par exemple, n'étaient qu'une projection des frontières européennes de l'époque. Bien que cette idéologie ait valu à l'Europe et au monde des guerres locales et des holocaustes planétaires, les territoires colonisés héritèrent de ces valeurs européennes de l'État-nation européen au moment de leur indépendance.

La religion, qui joue un rôle crucial, constitue un autre aspect important du nationalisme. Le soulèvement mahdiste contre le pouvoir étranger, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inspirait largement des valeurs d'un nationalisme à fondement religieux. Chez les Somali apparut aussi, en 1899, un Mahdī dressé contre la colonisation britannique et italienne : c'était Muḥammad ʿAbdallāh Ḥassan, surnommé par les impérialistes le « Mullah fou ». En Afrique occidentale, des mouvements mahdistes explosèrent sporadiquement, faisant écho aux multiples résistances opposées par des leaders musulmans comme Shaykh Amadu Bamba au Sénégal ou Shaykh Hāmallāh au Mali et en Mauritanie. Mais les valeurs de refus de toute soumission à une autorité extérieure furent abondamment illustrées aussi par les chefs de la religion traditionnelle africaine. Ainsi les Maji-Maji du Tanganyika combattirent

7. Voir l'article sur Boumediène, dans M. Mourre, 1978, vol. I, p. 619.

les Allemands de 1905 à 1907 en utilisant de l'eau bénite pour se protéger contre les balles. Le soulèvement de l'est et du sud-est de Madagascar, en 1947, constitue un autre exemple dramatique du même ordre, les révoltés malgaches se croyant eux aussi magiquement protégés des balles. Cette insurrection, sauvagement réprimée, est considérée par les Malgaches comme une étape importante de leur marche vers l'indépendance, même si toute l'île ne s'y est pas associée.

Un autre élément caractéristique du nationalisme, souvent proche de la langue et de la religion, est l'*ethnicité* — concept très ambigu qui doit être utilisé avec beaucoup de précaution. Ainsi, le mouvement mau-mau au Kenya (1952-1960) était un combat issu de la quête de terres disputées entre les peuples du Kenya central et contre l'accaparement des meilleurs terroirs agricoles par les Européens. Mais c'était aussi une bataille pour la libération politique et culturelle. Les rituels symboliques pratiqués à l'origine par les guérilleros — les cérémonies de prestation de serment, où ils contractaient un engagement sacré destiné à décourager toute idée de trahison, par exemple — étaient empruntés au patrimoine religieux des Kikuyu et des groupes ethniques apparentés (Meru et Embu). De même, l'armée de Mugabe en Rhodésie du Sud, deux décennies plus tard, se composait principalement de Shona, mais les visées du mouvement en faisaient une lutte de libération pour l'ensemble du Zimbabwe. Bref, la résistance des Shona, des Ndebele, des Fon du Dahomey, des Ashanti, des Samo du Burkina Faso, des Wolof et des Jula du Sénégal revêtait à la fois le caractère d'une lutte pour préserver le groupe ethnique et d'une lutte pour des intérêts et des valeurs plus larges de type national. C'est l'irruption coloniale elle-même qui, en disloquant la carte antérieure, a désagrégé l'adéquation entre les identités « nationales » et « ethniques ».

Le *territoire* est évidemment l'autre dimension fondamentale de l'État-nation; mais contrairement à l'Europe et à l'Afrique précoloniale où le façonnement de l'espace « national » par les peuples et les États demanda des siècles d'efforts, le tracé des frontières des États africains modernes est le fruit de l'ardeur conquérante qu'une poignée d'étrangers déploya durant une ou deux décennies. Or certains territoires fédérés sous l'autorité coloniale, en Afrique-Orientale britannique ou en Afrique-Occidentale française, ont été fractionnés. Les nationalistes africains luttaient d'ailleurs souvent non pour libérer tel territoire particulier, mais pour mettre fin au statut de soumission des peuples africains. Les valeurs du nationalisme étaient presque toujours indissociables des valeurs de l'unité africaine.

Enfin, il nous faut aborder le contenu à la fois le plus vague, le plus ambigu mais aussi le plus fondamental du nationalisme africain: celui qui concerne la « race » et la « civilisation ». Selon René Plevin, homme d'État français, « coloniser, c'est étendre sa civilisation dans l'espace ». La colonisation, acte éminemment économique, était donc aussi un phénomène culturel et la décolonisation, en conséquence, devait assumer une dimension de combat culturel. Il fallait opérer un arbitrage entre les valeurs du patrimoine autochtone et les principes culturels véhiculés par les colonisateurs. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement de réveil culturel du monde arabo-musulman (*nahda*) et le mouvement de la renaissance noire en Amérique avaient été confrontés à ce problème. Au sein de la *civilisation négro-africaine*, cet

effort s'incarna dans les mouvements d'idées allant de l'*African Personality* et du panafricanisme à la négritude, thème développé par le foyer intellectuel réuni autour de la revue *Présence africaine* et de son directeur, Alioune Diop.

L'interrogation fondamentale est venue d'Edward Wilmot Blyden. Après avoir proposé en 1887, dans *Christianity, Islam and the Negro race*, une synthèse des valeurs des sociétés du Soudan occidental et de celles de l'Occident chrétien, Blyden se fit en effet l'avocat de la conscience et de la fierté raciales chez les Noirs du continent et ceux de la *diaspora*, contribuant ainsi à la naissance du mouvement panafricain. C'est dans ce courant que se situent la négritude et son projet de « civilisation de l'universel ».

Dans la première moitié du siècle, comme nous l'avons montré dans le volume VII du présent ouvrage, le mouvement panafricain fut animé par les descendants des Africains vivant en Amérique, surtout aux États-Unis et aux Antilles. Des hommes comme Marcus Garvey, en Jamaïque, George Padmore, à Trinité-et-Tobago, et W. E. B. Du Bois, aux États-Unis, comptent parmi les pères fondateurs du panafricanisme. À partir de 1900, des congrès panafricains se sont employés à renforcer la solidarité raciale, à organiser la lutte contre la discrimination et à promouvoir la dignité raciale des peuples noirs tant en Afrique que dans le monde occidental.

Il faudra attendre le cinquième Congrès panafricain, tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1945, pour voir la direction du mouvement panafricain passer des Noirs d'Amérique aux Noirs d'Afrique. Deux des participants à ce congrès devinrent ensuite les pères fondateurs de nouveaux pays indépendants. Il s'agit, comme l'exposent d'autres chapitres de ce volume, du Ghanaïen Kwame Nkrumah et du Kényen Jomo Kenyatta. Les Africains présents à ce congrès étaient encore quelque peu écrasés par la stature de quelques-uns des géants du nationalisme noir américain, mais 1945 n'en marque pas moins la réafricanisation du panafricanisme, le passage du flambeau des mains des Noirs de la diaspora, descendants des Africains à l'étranger, à celles de citoyens des pays africains. Douze ans plus tard, Kwame Nkrumah dirigeait le premier gouvernement du Ghana indépendant, lui-même premier pays d'Afrique noire à être libéré de la domination coloniale européenne. Le panafricanisme prit dès lors une forme plus militante, dont nous reparlerons plus loin.

Les débats sur l'orientation générale que devaient prendre les pays d'*Afrique du Nord* sur les valeurs devant inspirer cette orientation ont opposé les partisans d'une voie coranique ou islamique du nationalisme à ceux d'une voie libérale ou moderniste, des réformistes favorables à un individualisme mêlé d'islam occupant des positions intermédiaires.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Égyptien Muḥammad 'Abduh, qui eut des disciples au Maghreb ('Allāl al-Fāsi), anime un mouvement de retour aux sources du Coran ou *salafiyya* sans rejeter absolument les apports étrangers ni l'évolution vers des institutions représentatives. Son condisciple A. Razeq, se fondant sur la nature essentiellement politique du califat, admet le principe de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel. Plus tard, dans les années 30, Taha Hussein apparaît comme le défenseur résolu du modernisme libéral, qu'il voit d'ailleurs comme l'héritier de la civilisation hellénistique méditerranéenne. Mais certains adoptent des positions extrêmes, comme les Frères musulmans, opposés à tout réformisme, et les socialistes, pourfendeurs du

modernisme libéral bourgeois. Écrivains et artistes se font les champions de la créativité individuelle.

L'accélération du processus historique conduisant aux indépendances est survenue alors qu'aucune pensée sociale intégrée, pas plus en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne, n'avait réussi à assumer les valeurs exogènes du modernisme occidental dans une réflexion autonome ancrée sur les patrimoines culturels endogènes, car la maturation des idéologies va moins vite que les événements. Cette absence d'une philosophie globale de la culture et de la libération nationale pèsera lourd dans l'évolution ultérieure des pays africains.

En résumé, la période allant de 1935 aux indépendances est marquée principalement par deux grandes valeurs politiques, le pluralisme et le nationalisme; ces valeurs n'ont cependant pas effacé la tension culturelle plus ancienne entre collectivisme et individualisme. D'une certaine façon, ces deux idéologies se renforçaient mutuellement, mais leurs limites vont se révéler très rapidement et, à partir des années 60, elles céderont le pas à d'autres valeurs.

## Les valeurs politiques depuis l'indépendance

Avec l'accession des pays africains à l'indépendance s'ouvre une période qui aurait pu déboucher sur un foisonnement de valeurs originales et positives mêlant, à partir de choix délibérés, le meilleur des expériences pré-coloniales et les apports exogènes. Or, la plupart du temps, on va assister à un dépérissement spectaculaire des valeurs du pluralisme, les motivations et comportements endogènes et exogènes étant mobilisés à cet effet. Mais ce processus, quand il aboutit au pouvoir personnel, sonne aussi le glas des valeurs liées au nationalisme et au pluralisme.

Si l'on considère les devises, les hymnes et les drapeaux adoptés par les nouveaux États indépendants, on voit les valeurs qu'ils avaient l'ambition de promouvoir. *Les devises étatiques*, formules concises qui frappent par leur caractère d'impératif catégorique, en appellent à des valeurs collectives fondamentales comme « l'unité, la paix, le développement »: « un peuple, un but, une foi » (Sénégal); « union, discipline, travail » (Côte d'Ivoire); « unité et foi, paix et progrès » (Nigéria); « unité, liberté, travail » (Zimbabwe); « paix, travail, patrie » (Cameroun) ou « liberté et justice » (Ghana). Les hymnes nationaux, quant à eux, exaltent la lutte commune, l'unité et la fraternité africaine et universelle (hymne sénégalais), rappellent l'honneur des ancêtres, la liberté et l'unité (hymnes camerounais et nigérian). *Les couleurs des drapeaux et les emblèmes* ou armoiries nationales renvoient surtout aux animaux symboles: le lion du Sénégal, l'éléphant de la Côte d'Ivoire, l'aigle du Nigéria, le léopard du Zaïre, l'oiseau mystérieux qui surplombe les ruines du Zimbabwe. Les couleurs des drapeaux nationaux montrent la prédominance du vert qui symbolise soit les ressources végétales, soit l'islam, soit l'espoir dans l'avenir; il faut noter aussi la fréquence du rouge pour le sang des martyrs, l'héroïsme des luttes ou la révolution, et celle du jaune (l'or des mines, le soleil africain). Le blanc, quand il figure (assez rarement), est la couleur de la paix et de l'unité. Enfin, le noir identifie la race ou renvoie à une référence islamique.

Au total, quatre messages idéologiques dominent dans ce discours dense et imagé des emblèmes et des symboles: l'affirmation d'une identité, la quête du développement, le désir d'unité, l'appel à la liberté et à la justice sociale. Tout cela manifeste avec force une exigence de liberté collective et témoigne d'une continuité avec les valeurs immédiatement antérieures à l'indépendance.

### De nouvelles idéologies politiques

À côté de ces devises, hymnes et emblèmes, quelques-uns des nouveaux dirigeants africains ont formulé leurs propres idéologies. Tel est le cas d'al-Nasser, Nkrumah, Senghor, Bourguiba, Sékou Touré, Nyerere, Amilcar Cabral et Kaunda. De *La philosophie de la révolution égyptienne* (1954) à *La charte nationale* (1962), l'Égyptien Gamāl 'Abd al-Nasser a accentué son abandon des valeurs libérales occidentales pour le recours au panarabisme, à l'islam, au socialisme arabe, au panafricanisme et au pouvoir présidentiel charismatique. *La charte nationale* dénonce avec vigueur la mascarade de la démocratie de type occidental qui fonctionne dans l'intérêt des castes dirigeantes, féodales et capitalistes, et elle porte un jugement favorable sur le socialisme qui garantit aux masses la démocratie économique et la liberté collective. Le socialisme y est décrit comme « la voie qui mène à [la] liberté sociale<sup>8</sup> ». D'où la nécessité pour le peuple de posséder les instruments de la production et d'orienter l'excédent de cette production selon un plan déterminé. Le nassérisme était une idéologie à la fois prosocialiste et antimarxiste.

Le socialisme arabe, qui s'exprime aussi par le parti unique, rejette catégoriquement, en revanche, l'athéisme comme l'antivaleur absolue, ainsi que la dictature du prolétariat. Il préconise l'assimilation des classes dans le pouvoir démocratique du peuple tout entier, dont la confiance légitime et inspire les dirigeants.

Enfin, le socialisme arabe postule l'impératif de l'unité arabe. Cette dernière option rapproche al-Nasser des tenants du Ba'th comme le Syrien Michel Aflaq, pour qui le problème véritable est « de redonner son âme à notre nation, de faire en sorte que l'Arabe et la nation dans son intégralité fassent retour à cette attitude positive, agissante, volontaire et correcte qui consiste, pour l'Arabe, à dominer le destin ». D'où l'impératif d'une révolution baassiste dont « le socialisme est le corps et l'unité est l'âme; cette résurgence (*ba'th*) devra s'appuyer sur le peuple, seule force capable de réaliser l'unité ».

Ces idées-forces du nassérisme et du baassisme — démocratie, socialisme théiste, valeurs authentiques de l'islam (fraternité, défense de la communauté), unité arabe et recours au peuple — vont essaimer en Afrique du Nord.

En *Algérie*, un socialisme révolutionnaire paysan et islamique issu d'une longue et sanglante lutte de libération tente de conjuguer les valeurs politiques du nationalisme et de l'autogestion sous l'égide de Ben Bella et, à partir de 1976, d'un FLN devenu parti unique, dont le rôle dirigeant doit

8. Pour plus de détails sur cette question, voir les textes rassemblés par A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, et J.-P. Charnay, 1966.



16.2. Arrivée d'Aḥmed Ben Bella en Algérie le 5 juillet 1962.  
[Photo : © Magnum, Paris. Photo: M. Riboud.]

confirmer la démocratie socialiste, cependant que l'islam devient religion d'État<sup>9</sup>.

En *Tunisie*, c'est le triomphe d'un socialisme néodestourien de type coopérativiste, associant les notions de profit et d'accumulation du capital à celles d'entreprises publiques et de participation de l'État. D'après son théoricien et protagoniste, A. Ben Ṣalāḥ, il s'agissait de conjurer les affres de la lutte des classes par une révolution « dans les esprits plus que dans les structures », en vue de faire accepter les sacrifices qu'impose le décollage économique<sup>10</sup>.

En *Libye*, après le renversement de la monarchie en 1969, puis l'instauration d'une république socialiste arabe fondée sur les nationalisations et le panarabisme, el-Khadafi entreprend, dans son *Livre vert* (1976), une destruction systématique des thèses libérales en recherchant dans l'islam une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme défailants. La démocratie représentative n'est, dit-il, qu'un cirque; le référendum est une imposture. D'où le recours à la démocratie directe des comités et congrès populaires (*jamahiriyah*) d'inspiration traditionnelle<sup>11</sup>.

9. J.-P. Charnay, 1966, p. 245.

10. Textes de A. Ben Ṣalāḥ dans A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, p. 255-258.

11. Texte de M. el-Khadafi dans A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, p. 337-341.

En Afrique subsaharienne, Kwame Nkrumah formule, dans *Le consciencisme* (1964), une des plus importantes doctrines de décolonisation et de développement pour l'Afrique. Il écrit : « On ne peut songer à rejeter toutes les influences islamiques ou de l'Europe colonialiste, dans une vaine tentative pour recréer un passé qui ne peut plus renaître. Pour en sortir, on ne peut qu'aller de l'avant vers une forme de société plus élevée et plus équilibrée, dans laquelle l'essentiel des valeurs humaines de la société traditionnelle sera réaffirmé dans un contexte moderne<sup>12</sup>. »

Le consciencisme est donc un effort de synthèse qui, comme dans le projet nassérien, combine les valeurs du nationalisme anti-impérialiste, de la modernité technique et scientifique et du patrimoine africain et islamique, le tout grâce au socialisme et à l'unité africaine.

Julius Nyerere, quant à lui, mise avant tout sur le legs africain des valeurs sociales dont la plus décisive est la solidarité communautaire : « L'Afrique, dit-il, n'a pas de leçon de socialisme à recevoir de l'Europe ; elle aurait plutôt à en donner. » Un tel socialisme est avant tout une attitude qui consiste en ce que « chacun se soucie du bien-être des autres<sup>13</sup> ». *L'ujamaa* est « la communauté soudée par l'affection et la solidarité entre ses membres qui travaillent à enrichir le patrimoine commun et, par ce travail, à satisfaire leurs besoins personnels ». Si Nkrumah est celui qui a le plus fait pour intégrer les valeurs considérées, c'est peut-être Nyerere qui a le plus fait pour promouvoir le développement et l'exploration critique et créatrice du patrimoine et des valeurs de l'Afrique. C'est ainsi qu'à ceux qui craignent que la valeur de solidarité n'étouffe l'esprit d'initiative individuelle et l'impératif du travail, il réplique que la solidarité de tous passe par le travail de tous. S'il existe un devoir d'hospitalité, l'individu qui en bénéficie a, quant à lui, le devoir de participer au travail de la communauté. D'où l'accent mis sur les valeurs d'un « socialisme africain » qui doit animer tant la société civile que la société politique.

Par le truchement de la discipline du marxisme-léninisme, Amilcar Cabral, fondateur du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC), a également tenté une intégration des valeurs du socialisme et du nationalisme. Selon lui, seule cette association organique permettra de faire droit aux aspirations du peuple dans le domaine politique par le pouvoir populaire et dans la sphère socio-économique et culturelle grâce à la justice sociale et à l'enracinement dans les valeurs de civilisation des gens ordinaires. Un tel projet de société avait été lancé dans les zones libérées par les combattants du PAIGC en Guinée-Bissau.

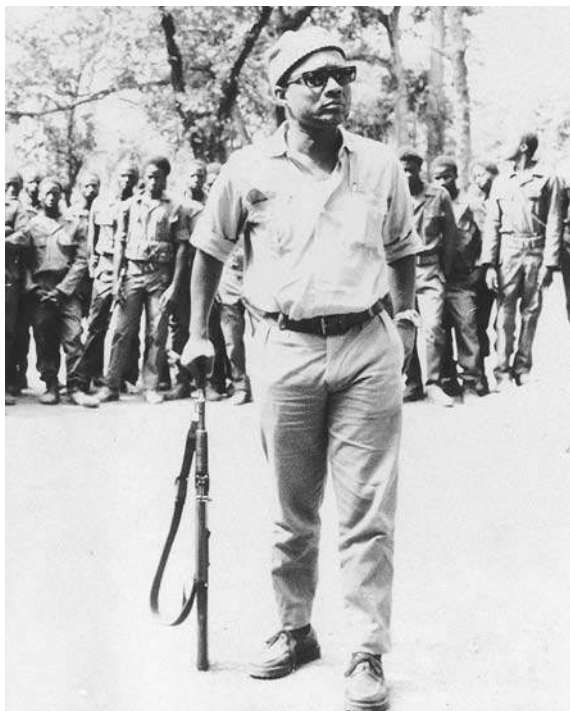
Léopold Sédar Senghor enfin, adepte du socialisme africain, tout en reconnaissant l'utilité du cadre conceptuel qu'offre le marxisme, refuse d'adhérer à une idéologie qui prône la lutte des classes et l'athéisme : « Nous pouvons donc légitimement, tout en nous servant de la méthode de Marx

12. K. Nkrumah, cité par Y. Benot, 1969, p.394.

13. J. K. Nyerere, 1963b, p.8.



pour analyser la situation économique-sociale du Sénégal et de l'Afrique noire sous l'emprise du capitalisme, faire à nos valeurs religieuses et culturelles leur place naturelle dans notre vie spirituelle<sup>14</sup>. »



16.3. Amílcar Cabral, président du PAIGC, sur le front oriental de la Guinée-Bissau.  
[Photo : © Le Nouvel Afrique-Asie, Paris.]

Toutes ces idées, rangées sous l'appellation générique de socialisme africain, ont été à l'évidence fortement influencées par l'islam, le marxisme-léninisme et les valeurs traditionnelles africaines.

Quelles sortes de régimes l'Afrique postcoloniale vit-elle naître sous l'effet de toutes ces idéologies anciennes et nouvelles ?

## Les régimes postcoloniaux en Afrique

En tout, cinq types de régimes environ se sont établis en Afrique à l'ère postcoloniale. Sont d'abord apparus des régimes socialistes fondés par ces dirigeants dont nous avons analysé les idées plus haut. Al-Nasser prit

14. L. S. Senghor 1971, p.58.

la tête du mouvement en 1952 en prononçant la dissolution de tous les partis égyptiens en instituant l'Union socialiste arabe parti d'État ou, plutôt, organisme étatique chargé d'encadrer politiquement les masses<sup>15</sup>. Ce précédent fut largement copié en Afrique sous des appellations diverses : rassemblement, mouvement, front, convention, congrès, union et ainsi de suite. Tous représentaient uniformément un appareil sociopolitique et idéologique fonctionnant comme un système destiné à monopoliser la communication entre les adhérents et la base populaire. Kwame Nkrumah suivit lui aussi cette voie et transforma le Ghana en régime socialiste à parti unique en 1964, après avoir supprimé les organisations ethniques, régionalistes et religieuses. Sékou Touré fit de même en Guinée, ainsi que Modibo Keita au Mali et que Julius Nyerere en Tanzanie dans les années 60. Au Mozambique, en 1974, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) fut également constitué en parti unique, seul instrument d'intégration de la société rurale au projet de création d'une nation par le truchement de l'appareil d'État. Amilcar Cabral en Guinée-Bissau et Agostinho Neto en Angola alignèrent quant à eux leurs pays sur les pays socialistes, du moins pour un temps.

Le deuxième type de régime est le régime militaire. Les régimes de ce type, dont le nombre varie selon les années, ont été étudiés au chapitre 15. Disons ici simplement que ce sont des régimes dans lesquels les dirigeants civils ont été remplacés par des soldats à la suite d'un coup d'État militaire. Ces interventions brutales, qui se sont comptées par dizaines, instaurent de nouvelles valeurs politiques se résumant à l'assujettissement au consensus par la force des armes et le rejet de la primauté du droit.

Le troisième type est le régime de l'*apartheid*, régnant, heureusement, dans la seule Afrique du Sud. Nous ne l'étudierons pas ici et précisons seulement qu'il constitue un cas extrême de théorisation et de mise en œuvre de « valeurs » politiques monstrueuses : l'inégalité, la ségrégation et un racisme sanglant. La religion elle-même a été appelée à la rescousse pour justifier le *statu quo*. Pendant des décennies, la présence de ce régime a entraîné les États de la ligne de front de l'Afrique australe dans une chaîne de violences revêtant des formes multiples : guerres ethniques, guerres menées par l'État ou guerres de libération (Namibie), révoltes de bandits et de mercenaires, coups d'État, migrations forcées en masse, actes de sabotage, et ainsi de suite, L'*apartheid* a empêché, dans de nombreux pays, la construction de la nation.

Le quatrième type de régime est le régime conservateur. Les régimes de ce type, qui professent foi et respect à l'égard de l'approche capitaliste du développement et de la construction de la nation, ont abandonné le libéralisme et la démocratie qui vont de pair avec cette approche au profit d'un système fondé sur un parti unique ou sur un parti dominant et sur l'autocratie. Ils sont établis dans de nombreux États africains : Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Sénégal (jusqu'en 1978), Cameroun, Kenya, Zambie, Zaïre, Malawi et Gabon. Une de leurs valeurs fondamentales est la

15. P. Wanyande, 1987, p. 71.

« modernisation », c'est-à-dire la course à la croissance extravertie. De 60 à 80% de leurs recettes d'exportation proviennent de la vente d'un, de deux ou de trois produits agricoles ou miniers. Le capitalisme d'État siphonne de vastes ressources pour les déposer dans les coffres publics à la merci de la classe politique. La ruée vers l'argent inspire toutes les motivations, les attitudes et les comportements. Pouvoir et richesse sont devenus des vases communicants. Dans tous ces États, le sens du service public et le sens des responsabilités sont mis à mal, les individus y sont privés de certains droits et des valeurs qui s'y attachent. De même, les classes pauvres, spoliées des fruits de la croissance, n'ont pas le droit de s'exprimer, car le leur laisser mettrait en péril la stabilité nécessaire à un développement qui, d'ailleurs, n'est nullement garanti.

Ainsi sont réunies les conditions idéales d'une accumulation sans frein de capital aux dépens d'un lumpenprolétariat sans défense : un « système politique hybride », selon la déclaration faite le 15 mars 1990 par la Conférence épiscopale zaïroise à titre de contribution à la « consultation nationale sur la situation générale du pays ». Le système, poursuivent les évêques, « puise dans le libéralisme les avantages qu'offre — en fait à une minorité — la jouissance de la propriété privée, et emprunte par ailleurs au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir<sup>16</sup> ». L'incohérence de cette contradiction calculée, transformée en une « valeur » politique perverse, est à la racine du mal africain en ceci qu'elle a cumulé tous les aspects négatifs de trois systèmes : l'héritage africain, le libéralisme capitaliste et le marxisme-léninisme des pays de l'ancien bloc de l'Est.

Enfin, il y a les pays qui s'en sont tenus aux valeurs du pluralisme et de la démocratie parlementaire. Malheureusement, ils constituent le groupe le plus petit, cinq pays en tout et pour tout : la Gambie, le Botswana, le Sénégal, la Namibie et Maurice. Ces pays sont les seuls qui autorisent encore des élections politiques placées sous le signe de la concurrence et où les partis d'opposition ne sont pas ligotés. Il est vrai que dans ces pays la situation économique n'est pas beaucoup plus brillante qu'ailleurs mais, comme on le verra dans d'autres chapitres, cela montre simplement que les limites structurelles sont les mêmes pour tous les pays africains. La situation est, toutefois, qualitativement différente du point de vue des valeurs politiques quand il existe, entre autres, une presse indépendante, un système judiciaire autonome jouissant de garanties légales, une relative séparation des pouvoirs, des élections ouvertes sinon totalement libres et la liberté de mouvement et de rassemblement.

## Panafricanisme et non-alignement

À côté des nouvelles idéologies et des régimes nouveaux apparus dans l'Afrique postcoloniale, deux thèmes ont aussi intégré le champ des valeurs politiques africaines. Ce sont une approche plus radicale et africanisée du

16. *Jeune Afrique*, n° 1527, 9 avril 1990.

panafricanisme et le non-alignement. Ces deux thèmes seront approfondis aux chapitres 24, 25 et 28 ci-après. Qu'il nous suffise de dire ici, d'abord, que si les rênes du mouvement panafricain sont passées des mains des Noirs des Amériques à celles des Noirs d'Afrique au cinquième Congrès panafricain tenu à Manchester en 1945, ce n'est qu'après l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957 que le panafricanisme, en tant que mouvement opérationnel, a été transféré d'Amérique et d'Europe au continent africain lui-même. Le signe en fut donné par les deux conférences que le nouveau dirigeant du Ghana, Kwame Nkrumah, qui avait été l'un des cosecrétaires du congrès de Manchester, organisa à Accra en 1958: la Conférence des chefs des États africains alors indépendants et la Conférence de tous les peuples d'Afrique. C'est aussi à partir de ce moment que le point de vue territorial est entré dans l'univers du panafricanisme. Dès lors, ce mouvement allait assumer deux dimensions, celle du panafricanisme transsaharien et celle du panafricanisme transatlantique, l'un appelant à l'unité sur la base de la mystique du territoire continental africain, l'autre la fondant sur la mystique de la race noire. Par ailleurs, sur le plan idéologique, le panafricanisme mettait désormais l'accent sur deux thèmes: le panafricanisme de libération et le panafricanisme d'intégration, qui seront l'un et l'autre analysés plus loin.

La deuxième idéologie nouvelle qui s'est intégrée à la vision du monde des États africains, surtout dans le domaine des relations extérieures et mondiales, est celle du non-alignement. On peut dire d'emblée qu'aucun principe de politique étrangère n'a eu, dans la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle, un impact plus grand sur les relations entre les petits pays et les grandes puissances que le non-alignement. La signification de ce concept et les modalités de sa traduction sur le plan opérationnel ont changé depuis son apparition dans les années 50, mais il n'a pas cessé d'avoir une incidence importante sur les orientations diplomatiques de la majorité des États du monde en développement. Kwame Nkrumah et Gamāl 'Abd al-Nasser figurèrent parmi les fondateurs africains du non-alignement. Au départ, le mouvement était l'expression d'une protestation solidaire et visait la modernisation des rapports Est-Ouest. Mais depuis les années 70, et plus particulièrement à partir du sommet algérien de septembre 1973, l'axe du mouvement s'est déplacé pour privilégier une restructuration fondamentale du système mondial allant dans le sens d'une plus grande équité dans les relations Nord-Sud.

## Les nouvelles tendances politiques en Afrique

Ce n'est pas dans l'ordre du non-alignement et des relations mondiales que des tendances nouvelles sont apparues dans les années 70 mais plutôt dans celui de la situation politique interne de l'Afrique. Leur apparition est marquée d'abord par l'effondrement des régimes socialistes en Afrique, ensuite par la rétrocession du pouvoir de l'armée aux civils, avec le retour temporaire du Ghana et du Nigéria à des régimes civils vers la fin des années 70, et, surtout, par l'abandon du système du parti unique et du régime autokra-

tique pour en revenir aux valeurs antérieures de la démocratie libérale et du multipartisme.

### L'échec du modèle socialiste

Comme on l'a indiqué précédemment, le modèle socialiste qui combinait le marxisme-léninisme, le socialisme islamique et les valeurs africaines traditionnelles fut en grande vogue pendant les premières décennies de l'indépendance et adopté par des pays comme l'Égypte, la Guinée, le Ghana, le Mali, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola. Or ce modèle a été abandonné par tous ces pays sans exception, selon un processus entamé en Égypte avec al-Nasser et poursuivi avec la chute de Nkrumah au Ghana et celle de Modibo Keita au Mali dans les années 60. Comment peut-on expliquer cet échec du socialisme en Afrique? Telle est la question qui se pose.

D'emblée, il faut préciser que c'est un échec qui n'a rien à voir avec l'effondrement du communisme en Union soviétique et en Europe orientale dans les années 80. Le processus, on l'a vu, a commencé en Afrique dans les années 60. L'effondrement enregistré en Europe de l'Est n'a fait qu'accélérer le processus en cours en Afrique. Il semble qu'en Afrique l'échec du socialisme ait été dû au fait que, si le climat intellectuel lui était propice, le terrain sociologique et matériel ne s'est pas révélé assez fertile. Le climat intellectuel devint favorable au socialisme dans les premières décennies de l'indépendance d'abord parce que beaucoup de nationalistes africains en étaient venus à associer sur le plan conceptuel le capitalisme à l'impérialisme et au colonialisme; dès lors, les dirigeants africains progressistes devinrent « socialistes » parce qu'ils étaient nationalistes. En second lieu, l'approche capitaliste du développement pendant les premières années d'indépendance s'étant révélée inadéquate, certains dirigeants africains ont eu tendance à voir dans la voie socialiste une stratégie de rechange pour améliorer et transformer la situation sociale et économique.

Le troisième facteur qui prédisposait favorablement beaucoup d'Africains à l'égard du socialisme était la corruption endémique qui n'avait pas tardé à apparaître parmi les dirigeants postcoloniaux du continent. Il est vrai que le capitalisme n'a nullement l'exclusivité de la corruption et qu'elle n'est pas inconnue des pays socialistes. Le sentiment prévalait, néanmoins, qu'il pouvait parfois être plus difficile de maintenir la discipline sociale dans les conditions d'un comportement économique obéissant au laisser-faire que dans celles d'une planification et d'un contrôle relativement centralisés. Le quatrième facteur était l'idée très répandue que la culture africaine traditionnelle était essentiellement collectiviste et, par conséquent, « socialiste ». Tel était, en tout cas, le point de vue défendu par des dirigeants africains comme Senghor, Nyerere et Mboya. Par-dessus tout, les régimes africains qui comptaient s'engager sur la voie de l'État à parti unique étaient particulièrement fascinés par la symbolique socialiste. Après tout, les tendances centralisatrices du socialisme étaient de nature à justifier la monopolisation du pouvoir par un seul parti.

Pour toutes ces raisons, le climat intellectuel paraissait dans l'ensemble plus favorable au socialisme. Le fait est qu'au lendemain de l'indépendance,

la plupart des gouvernements africains faisaient au moins du bout des lèvres profession de socialisme et que les pays précédemment énumérés l'adoptèrent non seulement idéologiquement mais dans la pratique.

Or tous ces pays ont échoué parce que, malgré un climat intellectuel propice, le terrain sociologique s'est révélé réfractaire au socialisme. Le premier facteur sociologique défavorable était, et est encore, le fait que l'ethnicité est en Afrique beaucoup plus forte que la conscience de classe. La plupart des Africains sont d'abord membres de leur ethnie et, ensuite, membres d'une certaine classe sociale. En cas de crise, les ouvriers luo et les ouvriers yoruba sont plus portés à s'identifier respectivement à la bourgeoisie luo au Kenya et à la bourgeoisie yoruba au Nigéria qu'à leurs frères les paysans; telle est la conclusion que Jaramogi Oginga Odinga et le chef Obafemi Awolowo ont pu tirer de leur expérience. Oginga Odinga tenta de former un parti socialiste radical. Il ne tarda pas à découvrir que ceux qui le soutenaient n'étaient pas les défavorisés du Kenya mais presque exclusivement des Luo. De même, le chef Obafemi Awolowo eut vite l'occasion de se rendre compte, au cours de la première et de la deuxième République du Nigéria, que, malgré son discours socialiste, il était le héros non pas de la classe ouvrière de l'ensemble du Nigéria mais de pratiquement toutes les classes du pays yoruba. Tout bien considéré, on est fondé à affirmer qu'en Afrique, chaque fois que sont entrées en concurrence jusqu'à la limite de l'affrontement, d'un côté, les forces de l'ethnicité, de l'autre, celles de la conscience de classe, c'est presque invariablement l'appartenance ethnique qui a triomphé.

Le deuxième facteur sociologique défavorable est la force des élites culturelles en Afrique par rapport aux classes économiques en tant que telles. Du fait de la faiblesse de ces dernières, la seule classe qui aurait pu accomplir la révolution socialiste en Afrique était l'élite. Malheureusement, l'élite était entièrement formée d'Africains fortement occidentalisés qui tenaient leur pouvoir non de la possession de richesses mais de celle d'une éducation occidentale et de l'aptitude à manier le verbe. Ainsi, bien que devenue révolutionnaire, cette élite n'était pas capable de faire la révolution socialiste car, comme Karl Marx l'avait pressenti, seule la classe la moins avantagée dans les sociétés les plus évoluées — et non la classe la plus avantagée que constituait l'élite africaine occidentalisée — peut l'accomplir. Même les Africains qui allaient étudier en Union soviétique ou en Chine devaient au préalable être occidentalisés car les œuvres de Marx, d'Engels, de Lénine et de Mao n'avaient pas été traduites dans des langues africaines comme le kiswahili ou le yoruba. C'est pour un Africain une impossibilité sociolinguistique que d'être un marxiste accompli sans être en même temps fortement occidentalisé. On peut donc incontestablement ranger la nature de la formation des élites en Afrique parmi les caractéristiques défavorables du terrain sociologique auquel a été confronté le socialisme en milieu africain.

Un troisième facteur de cette aridité du sol tient aux capacités organisationnelles de l'Afrique dans la phase historique actuelle. L'idée est répandue qu'une tradition de collectivisme dans un cadre traditionnel est propre à prédisposer au déploiement d'efforts collectifs organisés dans un cadre



16.4. Tom Mboya, ancien dirigeant syndical et ministre de la planification économique du Kenya, assassiné en 1969.

[Photo : © Foundations Books Limited, Nairobi.]

moderne. Malheureusement, on constate plutôt l'inverse. L'effort collectif fondé sur la coutume et la tradition et sur les liens de parenté n'a nullement préparé l'Afrique au type de collectivisme organisé qui doit reposer sur le commandement et non sur le rituel. Si le socialisme nécessite une structure de commandement efficace et rationnelle non fondée sur la coutume, les affinités ethniques ou les rites, la société au stade actuel d'évolution de l'expérience africaine n'est toujours pas prête à accueillir le mode de transformation socialiste.

Le quatrième aspect de l'inadaptation du terrain sociologique africain à la transplantation du socialisme nous ramène quant à lui à des questions de continuité historique. Beaucoup d'économies africaines se sont déjà intégrées en profondeur à une économie mondiale dominée par l'Occident. Les pays africains qui adoptent chez eux le socialisme découvrent qu'ils restent intégrés au système capitaliste mondial. Les règles de ce système découlent massivement de principes élaborés au fil de l'histoire du capitalisme. Dans le commerce international, les pays cherchent à se procurer le maximum de recettes et à réaliser des bénéfices. Les règles des affaires et des échanges au niveau international, le système bancaire qui sous-tend ces échanges, les monnaies effectivement utilisées sur les marchés financiers et pour régler les paiements sont autant de produits de l'expérience capi-

taliste. Des pays comme le Viet Nam, l'Angola et même Cuba finissent par comprendre que leur meilleure planche de salut économique est d'acquérir une légitimité internationale selon les normes occidentales. Il se peut que le Viet Nam et Cuba ne parviennent pas à acquérir leur légitimité, mais l'une de leurs ambitions est de recevoir les bienfaits de l'Occident, d'obtenir pour leurs produits un accès facile à ses marchés et d'accéder aussi à ses marchés financiers.

Tout cela, on le voit, signifie que les pays du tiers monde peuvent se doter de modalités de fonctionnement interne socialistes tout en restant profondément intégrés au système capitaliste international. On a aussi fait valoir qu'un pays comme la Tanzanie est plus dépendant aujourd'hui du système capitaliste mondial qu'il ne l'était avant d'inaugurer son expérience néosocialiste aux termes de la Déclaration d'Arusha de 1967.

On est donc en présence d'une configuration de facteurs qui, d'une part, révèle que l'Afrique est intellectuellement prête pour le socialisme et, d'autre part, nous avertit que les conditions matérielles d'une authentique expérience socialiste en Afrique ne sont pas encore réunies. Le climat intellectuel est prometteur; le terrain sociologique est dissuasif.

### Retour aux valeurs démocratiques libérales

L'effacement des valeurs socialistes en Afrique s'est accompagné d'un courant soutenu de retour aux anciennes valeurs démocratiques libérales des premiers temps de l'indépendance. Il y a aujourd'hui dans la majorité des États africains des mouvements démocratiques libéraux qui réclament la fin de la domination du parti unique et de l'armée, le retour au multipartisme et à des élections politiques fondées sur la concurrence et le rétablissement des droits de l'homme fondamentaux, notamment la liberté d'association et la liberté des médias, ainsi que l'abolition du pouvoir d'arrestation et de détention arbitraires. Ils réclament en outre la justice sociale et le contrôle des responsabilités, la privatisation, la libération des marchés et la décentralisation, ainsi que la participation de toutes les classes aux processus de prise des décisions et de mise en œuvre du développement. Même d'anciens piliers du système du parti unique et du modèle socialiste de développement, comme Nyerere, ont pris le train en marche. Et l'on peut mesurer le succès manifeste de ce nouveau mouvement au fait que des dirigeants comme Mobutu au Zaïre, Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et Kerekou au Bénin ont octroyé le multipartisme et les élections libres. Des élections ouvertes à la concurrence ont été depuis organisées au Bénin, au Cap-Vert, à São Tomé-et-Principe, au Gabon et au Sénégal, qui ont tous décidé de rejoindre le petit groupe des États démocratiques d'Afrique. Encore une fois, on ne peut que réclamer l'explication de cette tournure fort heureusement prise par les événements.

Hâtons-nous ici aussi d'ajouter que ces évolutions ne sont ni des nouveautés ni des effets de la *glasnost* et de la *perestroïka* de Gorbatchev ou ceux de pressions exercées par des institutions financières internationales comme



la Banque mondiale et le FMI ou par des donateurs d'aide comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Dans certains pays africains, tels que le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Kenya, la demande de démocratie et de régime civil a commencé à s'exprimer dès la fin des années 60 et dans les années 70 après la mise en place du système du parti unique ou de dictatures militaires. Nul n'a oublié l'existence au Kenya du mouvement Mwakenya, l'arrestation et l'emprisonnement du romancier Ngugi, de certains membres du parlement et d'autres intellectuels du pays dans les années 70. Nul n'a oublié non plus l'opposition au gouvernement d'union au Ghana dans ces mêmes années, opposition dirigée par le Mouvement populaire pour la liberté et la justice contre le régime militaire du colonel I. K. Acheampong et qui réclamait le rétablissement d'un gouvernement civil et de la démocratie parlementaire fondée sur le système du multipartisme. La chute du communisme en Europe orientale et en Union soviétique et les pressions du FMI et des pays industrialisés de l'Ouest ont eu pour effet d'obliger les dirigeants africains à accéder aux exigences de ces mouvements au lieu de les réprimer arbitrairement et brutalement, comme cela se faisait dans les années 70 et au début des années 80. La véritable raison de l'apparition de ces mouvements est le simple fait que, dans les années 70, non seulement les régimes socialistes mais aussi les systèmes à parti unique se sont montrés incapables d'apporter ce qu'on attendait d'eux, à savoir le développement et la construction de la nation.

Soulignons que deux arguments clés étaient avancés à la fin des années 50 et dans les années 60 pour justifier l'introduction des régimes à parti unique : l'impératif de l'unité nationale par-delà les classes ou les ethnies et les exigences du développement. C'est ainsi que Julius Nyerere écrivait : « Maintenant que les colonialistes sont partis, il n'y a plus de division entre dominants d'une part et dominés d'autre part [...]. Le multipartisme est un luxe que nous autres, en Afrique, ne pouvons pas nous offrir. Nous avons trop peu de temps et il y a trop de réalisations sérieuses à faire pour nous laisser aller à ce passe-temps oiseux<sup>17</sup>. »

Au Mali, Madeira Keita soutenait pour sa part que le parti unique, structure concentrée de la nation, est « le creuset dans lequel se retrouvent le paysan et l'homme des villes<sup>18</sup> ».

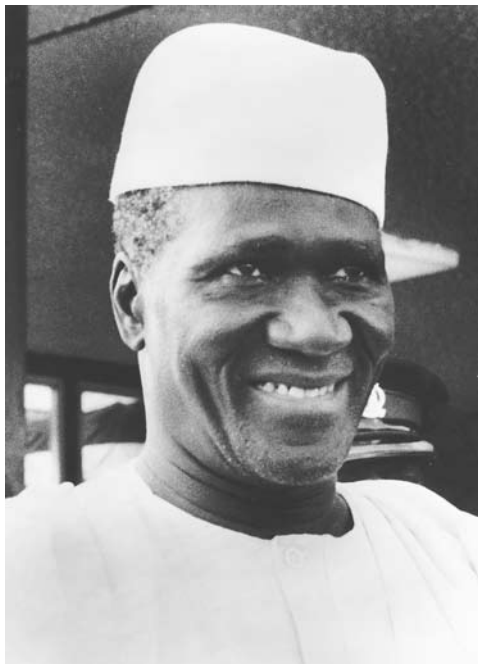
« Le développement continu, écrivait François Tombalbaye (Tchad), exige l'adhésion de tous à un objectif adopté en commun ainsi que le rassemblement de toutes les énergies; et le parti unique jouera, en tant que mobilisateur, un rôle principal dans ce domaine<sup>19</sup>. »

« Si le parti s'identifie au peuple, écrivait Sékou Touré, il est évident que l'État doit également s'identifier au parti afin que se constitue la trilogie indissociable : peuple, parti, État. » Ainsi, « aucune raison du parti ne peut ni ne doit prévaloir sur la raison et l'intérêt du peuple, de même qu'aucune

17. J. K. Nyerere, 1970a, p. 48.

18. M. Keita, cité par L. Sylla, 1977, p. 260.

19. F. Tombalbaye, cité par L. Sylla, 1977, p. 260.



16.5. Ahmed Sékou Touré, président de la République de Guinée de 1958 à 1984.  
[Photo: © IMAPRESS, Paris.]

raison d'État ne peut prévaloir sur la ligne du parti<sup>20</sup> ». La Constitution de 1982 en Guinée dispose que « le pouvoir révolutionnaire [...] est exercé par le peuple, organisé au sein du Parti démocratique de Guinée, parti-État, sur la base du centralisme démocratique » ; tous les organes du pouvoir sont des organes de ce parti-État et « les juges sont élus par les instances du parti à tous les échelons ». Ainsi parlaient aussi les dirigeants du Togo, du Cameroun, du Zimbabwe et du Zaïre ; dans ce dernier pays, le parti du président était « la seule institution de l'État<sup>21</sup> ». Le collectivisme était devenu un monopole politique.

Cependant, après des dizaines d'années de ce système, ni l'unité nationale ni le développement n'avaient été réalisés dans ces pays africains. À l'inverse, il était manifeste, à la fin des années 70, que les rares pays démocratiques, comme le Botswana et Maurice, avaient obtenu des résultats nettement meilleurs en matière de développement économique, de stabilité politique et de construction de la nation. En dehors de ces quelques pays, on avait en fait assisté à la suppression de droits de l'homme fondamentaux, à l'établissement d'une autocratie sans vergogne, de la corruption généralisée,

20. A. Sékou Touré, 1977, cité par L. Sylla, 1977, p. 245-247.

21. P.-F. Gonidec, 1983, p. 72

du népotisme, et à la mainmise sur tous les aspects de la société par l'appareil d'État avec monopolisation des ressources et de la richesse de l'État par les dirigeants du parti ou les oligarchies militaires et leur clientèle. Or on se rend compte de plus en plus que, si le pluralisme n'est manifestement pas une panacée pour les maux politiques, il facilite bien l'accomplissement d'une des valeurs politiques les plus hautes, la liberté. Car enfin, se demandent maintenant beaucoup d'Africains, pourquoi faire du développement et de l'unité des valeurs absolues? Le développement pour qui? L'unité pour qui? Qu'est-ce que le développement pour ceux qui ne sont pas des apparatchiks du parti? Ces questions sont au cœur de la révolution démocratique qui balaie l'Afrique au début des années 90. Ce que réclament donc les Africains, c'est un retour non seulement aux valeurs démocratiques libérales mais aussi aux valeurs mêmes qu'incarnent et symbolisent leurs devises, leurs hymnes et leurs drapeaux nationaux: l'unité nationale, le développement, la liberté et la justice sociale.

### Vers une nouvelle éthique capitaliste

Cependant, dans sa poussée actuelle en faveur du mode de développement libéral et démocratique, l'Afrique doit-elle en passer par tout l'éventail des privatisations et par l'approche occidentale de la liberté des marchés? L'expérience du passé conseille ici à l'Afrique d'avancer avec prudence et de modifier quelque peu sa démarche. Tout d'abord, les Africains ont tous pu mesurer la force qu'a encore en Afrique l'appartenance ethnique avec le népotisme qui l'accompagne, et s'ils adoptent cette approche, n'est-il pas à craindre que l'ensemble du marché soit encadré ou monopolisé par une ou deux ethnies? Dès lors, ne faudrait-il pas que l'Afrique mette en place une sorte de « législation antitrust » ethnique pour empêcher ou briser les « monopoles ethniques », comme ceux que détenaient les Ibo au Nigéria ou les Kikuyu au Kenya aux premiers temps de l'indépendance?

Le deuxième grand enseignement de l'histoire est la façon dont le mobile du prestige dans le comportement économique africain a poussé à une consommation ostentatoire et à un exhibitionnisme « aristocratique » et monarchique débridé. La Mercedes est en Afrique le symbole permanent de la vanité ostentatoire, mais il est des lieux comme le Nigéria où l'onéreuse armada de voitures est parfois assortie d'un palais ou deux, d'un avion et d'un hélicoptère privés et d'un train de vie tapageur, le tout pour une seule famille!

Alors que le mobile du profit dans la théorie économique classique est censé inciter à plus de *production*, le mobile du prestige dans le comportement économique africain d'aujourd'hui incite à plus de *consommation*. Qui plus est, les produits de consommation les plus prestigieux sont souvent importés et se paient en devises. En soi, la privatisation ne fait pas produire davantage à une économie africaine. Le mobile du prestige fonctionne tant en privé qu'au niveau de l'État et dévore monstrueusement les ressources du pays.

Lorsque les Occidentaux exhortent les pays africains à privatiser, ils comptent sur les effets de la liberté rendue au mobile du profit. Or, en fait, dans la majeure partie de l'Afrique, il ne s'agit pas simplement de libérer et d'activer le *mobile du profit*, mais encore de maîtriser et de brider le *mobile du prestige*. On peut soutenir que, des deux croisades, la plus urgente est encore la seconde.

À vrai dire, la croisade des croisades pourrait bien se ramener à trouver les moyens d'utiliser le mobile du prestige de manière à lui faire servir les fins de la production et pas seulement les appétits de consommation. Ne faudrait-il pas que l'Afrique rende la créativité et la production plus prestigieuses que la possession ? Ne faudrait-il pas que les Africains s'intéressent de plus près aux problèmes liés aux *stimulants* en Afrique ? Comment affiner la sensibilisation à l'équilibre *africain* entre prestige et profit ?

Une troisième grande contrainte d'ordre *privé* qui pèse sur le marché (en plus du népotisme ethnique et du mobile du prestige) est le problème général des pratiques de corruption répandues dans l'Afrique postcoloniale. La corruption peut bloquer les procédures et avoir un effet paralysant sur la production et la distribution. Elle peut toucher à la fois le secteur public et le secteur privé ; elle peut être bureaucratique ou omniprésente. La privatisation de l'économie risque de se traduire simplement par la *privatisation* de la corruption — mal parfois plus contagieux pour l'ensemble de la société que la corruption des fonctionnaires et des bureaucrates.

Le capitalisme est arrivé en Afrique sans l'« éthique protestante » du travail et de la frugalité. Économiquement parlant, le protestantisme n'était pas contre l'instinct d'acquisition ; il se méfiait de l'instinct de consommation, surtout à des fins de jouissance. Selon un dicton puritain de l'époque de la Réforme, « Travaille à être riche pour Dieu, mais non pour la chair et le péché ». La richesse n'était considérée comme contraire à la morale que dans la mesure où elle incitait à l'oisiveté et à une complaisance coupable. L'acquisition de richesses n'était dangereuse que si elle sapait les principes jumeaux du *travail* et de la *frugalité* au nom de Dieu.

En arrivant en Afrique, le capitalisme a apporté l'impératif d'acquisition sans la discipline du travail et de la frugalité. L'homme blanc lui-même a montré en Afrique un dangereux exemple. Jamais on ne le voyait laver son propre linge, faire sa cuisine, cirer ses chaussures, faire son lit ou le ménage de sa propre chambre, ni même verser lui-même l'alcool de ses apéritifs. Le luxe de la vie aristocratique des colons blancs jouant à être les maîtres de serviteurs africains a joué un mauvais tour à l'esprit du capitalisme avec lequel était arrivé l'homme blanc. Le mobile du prestige proprement africain qui, dans ses versions originales, avait un caractère convivial a été transformé par les styles de vie aristocratiques importés par l'homme blanc. Le mobile du prestige en Afrique s'est dès lors incarné dans la culture dépensière de la consommation à l'européenne, avec ses immenses demeures et leurs gens de maison, domestiques et « boys » au jardin.

Si l'idéologie de l'esprit d'entreprise se résume au besoin d'acquisition, on peut dire qu'elle est aujourd'hui en terrain conquis dans une bonne partie de l'Afrique. À tel point que l'on y méprise parfois ceux qui ne profitent pas des possibilités qui s'offrent à eux de s'enrichir et d'aider leur parentèle.

La question cruciale est en partie celle des moyens employés pour acquérir la richesse. Celle-ci a-t-elle été *créée* ou simplement obtenue? Acquérir de la richesse au moyen d'une ferme prospère est un processus créateur. S'enrichir en tant qu'intermédiaire pour le compte d'intérêts extérieurs ou par la corruption peut n'avoir strictement rien de créateur. La question est de savoir si l'on peut transformer l'instinct d'acquisition en Afrique en quelque chose de plus directement productif.

Cependant, s'il faut que les *moyens* d'acquérir la richesse soient créateurs, il faut aussi que les *fins* de cette acquisition soient saines. Or la consommation ostentatoire ne figure généralement pas parmi les finalités les plus saines de la réussite économique. En résumé, il faut une réforme fondamentale de l'idéologie africaine de l'esprit d'entreprise aux deux niveaux des moyens et des fins de la poursuite de la richesse dans la société. Tant que cela n'aura pas été accompli, la privatisation des économies africaines, loin d'être le meilleur moyen d'assurer la santé et la liberté du marché, risquera de jouer elle-même au détriment du marché. Aux observateurs suffisamment perspicaces, l'expérience africaine prouve que la privatisation n'est pas nécessairement dans toutes les cultures la meilleure protection de la liberté du marché. Celle-ci nécessite souvent d'autres mesures de sauvegarde d'ordre social, moral et juridique.

## Conclusion: chronologie de l'idéologie

L'histoire est en partie une tentative d'identification des tendances. Mais les tendances de l'histoire des idées et des valeurs sont particulièrement difficiles à saisir. Que peut-on dire, néanmoins, de l'Afrique depuis 1935? Quelles tendances y discerne-t-on dans le domaine des valeurs et des idées?

Au niveau le plus général, nous avons identifié dans l'histoire idéologique de l'Afrique le débat familier entre collectivisme et individualisme. Nous y avons également décelé le débat entre pluralisme et nationalisme, qui englobe des questions aussi diversifiées que celle de la démocratie et du panafricanisme ou celle de l'État et de l'ethnicité.

Ce chapitre a également abordé ce que Nkrumah a appelé le *conscientisme*, c'est-à-dire le jeu des rapports entre la culture autochtone, l'islam et la civilisation eurochrétienne. E. W. Blyden avait précédé Nkrumah dans la vision de cette triade. Ali Mazrui l'a poussée plus loin dans sa série d'émissions de télévision intitulée *The Africans: a triple heritage* et dans le livre publié parallèlement sous le même titre.

Mais sur le terrain en Afrique, peut-on identifier nettement des tendances qui correspondraient à des *subdivisions* de la période écoulée depuis

1935? Nous avons déjà évoqué l'âge d'or de l'alliance entre le pluralisme et le nationalisme, c'est-à-dire la période correspondant aux dernières années du régime colonial. Les nationalistes africains retournent alors le discours libéral et pluraliste contre leurs maîtres occidentaux. Les mots d'ordre libéraux servent la cause nationaliste.

Dans les années 60, la majeure partie de l'Afrique vire à l'autoritarisme. Systèmes à parti unique, coups d'État militaires et autocraties présidentielles sont en phase ascendante pendant une bonne part de cette première décennie d'indépendance africaine. Beaucoup de régimes, même engagés sur la voie capitaliste, se réclament alors du socialisme. Dans les premières années de l'indépendance du Kenya, on pouvait entendre un ministre de Jomo Kenyatta aussi important que Tom Mboya parler avec enthousiasme du « socialisme africain ».

Le « socialisme arabe » était aussi fortement revendiqué dans une partie de l'Afrique du Nord. Les années 60 correspondent à la dernière décennie de Gamāl ʿAbd al-Nasser au pouvoir. Celui-ci consacre en partie ces années à consolider les changements « socialistes » introduits en Égypte et en partie à poursuivre de vigoureuses politiques panarabes, panafricaines et non alignées dans les affaires du monde. Il meurt en 1970.

Ahmed Ben Bella est renversé en Algérie en 1965, mais le régime de son successeur, Houari Boumediene, poursuit la politique de socialisme d'État qu'avait prônée la jeune révolution algérienne. Muammar el-Kadhafi renverse le roi Idrīs en 1969 et entreprend sans délai de mettre en œuvre une version libyenne du socialisme protecteur du bien-être, qu'il appellera ultérieurement la « troisième voie ».

Pendant toutes les années 60, cependant, à peu près partout en Afrique, on aurait cherché en vain une déclaration prônant ouvertement le marxisme-léninisme comme idéologie officielle. Ces années ont été, d'une manière générale, des années d'enthousiasme pour le socialisme, mais accompagné d'une attitude de prudence à l'égard du marxisme-léninisme. De fait, des régimes comme celui d'al-Nasser en Égypte ont été à la fois fortement prosocialistes et antimarxistes. Beaucoup de communistes égyptiens ont été emprisonnés par al-Nasser.

Quand Djaʿfar al-Nimayrī monte son coup d'État au Soudan en 1969, il s'appuie sur une forte alliance avec les communistes soudanais. Mais celle-ci sera de courte durée. Les partenaires se retourneront l'un contre l'autre, et c'est al-Nimayrī qui triomphera.

Politiquement fractionné, le Nigéria n'a pas élaboré d'idéologie à l'usage de toute la nation. On peut, cependant, discerner des tendances de gauche non seulement dans les universités mais aussi chez le chef Obafemi Awolowo. Le communisme est presque totalement absent.

Il faut attendre les années 70 pour voir le marxisme-léninisme prendre une dimension majeure dans le paysage continental africain. Deux facteurs ont été déterminants dans ces années : il y a eu, d'abord, des révolutions sociales dans des pays comme l'Éthiopie et Madagascar, et, ensuite, l'effondrement de l'Empire portugais. Le soulèvement de 1974 en Éthiopie a peut-être été

la révolution sociale la plus profonde en Afrique dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le régime qui supplanta celui de Haïlé Sélassié allait ensuite se déclarer marxiste-léniniste. Des pays francophones comme Madagascar, le Congo et le Bénin ont également pris des orientations marxistes-léninistes, encore qu'elles fussent peut-être plus inscrites dans les discours que dans les actes.

Avec l'effondrement de l'Empire portugais, le marxisme-léninisme a acquis ailleurs un supplément de visibilité. L'Angola et le Mozambique se déclarent l'un et l'autre États marxistes-léninistes et la Guinée-Bissau flirta quelque temps avec l'idéologie de gauche.

L'âge d'or du marxisme-léninisme en Afrique se situe-t-il pendant la période allant des années 70 jusque vers la fin des années 80? Le fait est qu'à la fin des années 80, des pays comme le Mozambique, le Bénin et le Congo étaient en train de prendre leurs distances au niveau gouvernemental avec la rhétorique marxiste-léniniste. Certains n'allaient pas tarder à renoncer entièrement à l'étiquette d'États marxistes-léninistes. Vers la fin des années 80 et au début des années 90, le pluralisme était-il en passe de se réaffirmer en Afrique? Une renaissance libérale était-elle en cours? Nous l'avons vu, beaucoup de pays sont même revenus à des constitutions établissant le multipartisme et à des élections ouvertes à la concurrence. Ce qu'on ne pouvait prévoir avec certitude, c'était ce que dureraient ces nouvelles tendances pluralistes. Allaient-elles au moins caractériser les toutes dernières années du XX<sup>e</sup> siècle? Cela reste à voir.

Un dernier rébus historique est celui du rapport entre la nature exacte de la politique coloniale, d'une part, et ses conséquences idéologiques post-coloniales, d'autre part. Il n'y a pratiquement aucun pays du continent africain antérieurement sous la domination du Royaume-Uni qui se soit déclaré État marxiste-léniniste. En revanche, pratiquement *tous* les pays auparavant sous domination portugaise ont au moins expérimenté le marxisme-léninisme, quand ils ne l'ont pas adopté comme idéologie officielle. Les pays anciennement colonisés par la France se situent quelque part entre le paradigme anglophone (pas de marxisme-léninisme) et le paradigme lusophone (marxisme-léninisme très répandu). L'Afrique francophone est idéologiquement diverse. Dans quelle mesure les politiques coloniales différentes des trois puissances impériales sont-elles à créditer des différences idéologiques postcoloniales entre leurs anciennes colonies? Par exemple, l'oppression plus forte du régime colonial portugais explique-t-elle la radicalisation idéologique plus poussée de ses victimes coloniales? Il n'y a pas de réponses faciles à certaines des questions historiques complexes que pose l'expérience africaine, mais les degrés divers de répression pourraient bien être parmi les facteurs à l'origine des phénomènes.

En tout état de cause, les différences idéologiques postcoloniales entre les pays anglophones, lusophones et francophones se révéleront peut-être de courte durée. Il se peut que les valeurs et les idées apportées par la colonisation soient en définitive beaucoup plus éphémères que les continuités culturelles sous-jacentes de l'Afrique autochtone.

Le régime colonial a obligé des gens qui avaient auparavant vécu séparément à vivre ensemble et divisé des gens qui étaient auparavant unis. Les

tensions ethniques sont des conflits de valeurs. Elles sont aussi devenues source de la plus forte menace qui pèse sur la stabilité de l'Afrique et sur la démocratie africaine. La parade tient dans une action déterminée d'intégration nationale et dans le partage vécu des idées et des valeurs. L'Afrique est à la recherche d'une idéologie créatrice.

Lorsque des cultures multiples sont confrontées les unes aux autres à l'intérieur des frontières d'une même nation, leurs relations peuvent se situer à des degrés divers de profondeur sociale. Le degré minimal de relation est celui de la *coexistence*, dans laquelle deux ou plus de deux communautés culturelles ne savent que très peu de choses l'une de l'autre. Chacune peut avoir ses propres paradigmes de pensée conservateurs, fondés sur l'exclusive ethnique. Le traditionalisme autochtone peut régner en maître à ce niveau.

Le deuxième degré de relation est celui du *contact*, par lequel deux ou plus de deux groupes entrent en relations commerciales, ou participent en commun au marché du travail, ou deviennent membres d'un même parti politique, ou encore écoutent chacun la musique de l'autre. Par-dessus tout, le contact doit comporter un partage d'idées et la mise au point de priorités communes. Les traditions ancestrales de l'ancien, du guerrier et du sage peuvent faire l'objet d'une interaction entre plusieurs cultures ethniques.

Le troisième degré de relation interethnique est celui de la *concurrence*, où ces contacts débouchent sur une rivalité pour l'obtention des ressources, du pouvoir ou de débouchés sociaux et économiques. Les débats idéologiques et politiques sont partie intégrante de ce stade concurrentiel de la construction de la nation. Le capitalisme peut être en conflit avec le socialisme sur la scène politique. L'individualisme peut être sur la défensive face au collectivisme.

Le quatrième degré de relation entre deux ou plus de deux cultures ethniques est celui de la *conquête*, où l'une des idéologies ou des cultures commence à prendre le dessus. Une idéologie, par exemple, peut devenir plus influente que d'autres. Ou encore le système de valeurs nouvellement dominant peut réussir à revendiquer une part disproportionnée du pouvoir, des ressources ou des débouchés socio-économiques. Le népotisme peut ainsi prévaloir même sous un régime socialiste. Le pluralisme peut être étouffé par l'hégémonie politique et le monopole du pouvoir.

Le cinquième degré de relation entre les cultures est celui du *compromis*. À ce stade, les idéologies, les valeurs politiques et les traditions en concurrence trouvent un *modus vivendi*, une formule acceptable de résolution des conflits et une base viable de partenariat social. L'individualisme peut se réconcilier avec le collectivisme, le pluralisme avec le nationalisme.

Le sixième degré de relation est celui de la *coalescence*, où les valeurs et les identités des groupes politiques commencent à fusionner et où leurs frontières deviennent de moins en moins distinctes. Les cultures, les valeurs et les idéologies, voire même les langues, s'entremêlent et un sentiment d'identité plus vaste commence à se dégager. Cette identité élargie pourra être la conscience nationale. Le sentiment ethnique fusionne avec la conscience nationale. Une idéologie nationale est peut-être en train de s'élaborer.



Dans certains pays africains, les divisions idéologiques subissent en outre l'influence des *relations internationales* et de *facteurs économiques*. Il faut cependant garder présent à l'esprit que la diplomatie et l'économie sont souvent facteurs d'intégration autant que de division. L'équilibre varie d'une société à l'autre. Le non-alignement peut consolider à l'intérieur des frontières le sens de l'identité nationale.

La lutte pour l'intégration nationale et la construction de l'État ne fait que commencer en Afrique. Le dialogue idéologique et l'interaction culturelle font partie intégrante de l'élaboration du sens de la nation et de la consolidation de l'identité collective dans l'ère postcoloniale.

Cette tendance sociale devra incorporer les apports créatifs des penseurs et des intellectuels de l'Afrique auxquels il sera permis d'œuvrer librement. Les aspects les plus novateurs de l'individualisme peuvent véritablement s'allier aux aspects les plus humanistes du collectivisme. Alors seulement, l'État et la nation en Afrique seront capables, au lieu de se détruire mutuellement, de s'engager enfin dans un processus de construction et d'enrichissement mutuels.

SECTION V

CHANGEMENTS  
SOCIOCULTURELS  
DEPUIS 1935

## Religion et évolution sociale

*Tshishiku Tshibangu*  
*en collaboration avec J. F. Ade Ajayi et Lemin Sanneh*

«Notre société n'est pas l'ancienne société mais une nouvelle société élargie par les influences eurochrétiennes et islamiques. Une nouvelle idéologie est donc nécessaire, une idéologie qui puisse s'affirmer dans une définition philosophique, mais qui soit en même temps une idéologie qui n'abandonnerait pas les principes humains et originaux de l'Afrique [...] une idéologie dont les buts seront d'englober l'expérience africaine de la présence islamique et eurochrétienne, ainsi que l'expérience de la société africaine traditionnelle<sup>1</sup>.»

La religion, a-t-on dit, imprègne toute la trame de la vie individuelle et communautaire en Afrique. L'Africain est un être «profondément, incurablement croyant, religieux». Pour lui, la religion n'est pas simplement un ensemble de croyances, mais un mode de vie, le fondement de la culture, de l'identité et des valeurs morales. La religion constitue un élément essentiel de la tradition qui contribue à promouvoir la stabilité sociale et l'innovation créatrice<sup>2</sup>. Il n'est donc pas surprenant que Kwame Nkrumah, dans son programme de transformation sociale et sa quête d'une nouvelle idéologie susceptible de guider cette transformation, ait vu dans la religion à la fois une ressource à exploiter et un problème à contenir. Il estime que la société africaine est ancrée dans la religion traditionnelle tout en étant élargie par les influences eurochrétiennes et islamiques. Au chapitre des éléments positifs, il considère la nouvelle idéologie comme la «genèse» des trois traditions

1. K. Nkrumah, 1964, p.93-97.

2. Présence africaine, 1972; V. Mulago, 1980; M. Glélé, 1981.

religieuses en Afrique. Mais si l'on veut l'«harmonie sociale», le facteur religieux doit aussi répondre à certaines exigences: la nouvelle idéologie doit pouvoir «s'affirmer dans une définition philosophique», c'est-à-dire en des termes séculiers, sans renoncer aux valeurs fondamentales de la religion africaine traditionnelle ou à l'expérience historique africaine, tant de l'islam que du christianisme.

Le problème de la religion dans la transformation sociale de l'Afrique découle à la fois de la vigueur du sentiment religieux et de la pluralité des religions. La religion traditionnelle africaine a été, notamment, un moyen d'explorer les forces de la nature et de systématiser les connaissances nouvelles sur l'environnement humain et physique. Dans son désir de comprendre les multiples aspects de la nature et d'y faire face, l'Africain a reconnu plusieurs divinités et instauré de nombreux cultes. La religion traditionnelle africaine ne faisait pas de prosélytisme et elle était ouverte. Elle tolérait l'innovation religieuse en tant que manifestation d'un savoir nouveau, espérant toujours interpréter et intérioriser ces connaissances à l'intérieur de la cosmologie traditionnelle. Ainsi, avec le temps, le christianisme comme l'islam se sont développés en Afrique, initialement dans une relation symbiotique avec la religion traditionnelle. Mais le christianisme et l'islam sont des religions qui pratiquent le prosélytisme, qui affirment toutes deux être les seules à avoir eu la révélation de la Vérité, qui sont farouchement concurrentielles et qui ne tolèrent pas de coexister avec d'autres religions, en particulier l'une avec l'autre. À cause de cette rivalité, le christianisme des temps anciens a entièrement disparu d'Afrique du Nord et de la vallée du Nil, ne subsistant que chez les coptes d'Égypte et en Éthiopie. Des mouvements périodiques de réforme et de purification religieuse est né tout un éventail de situations allant, sans solution de continuité, de la réinterprétation de l'islam et du christianisme dans le cadre de la cosmologie traditionnelle africaine à des situations où ces mêmes religions fournissaient la cosmologie mais où la pensée sociale africaine leur donnait une teneur autochtone. Ainsi la pluralité de religions est devenue une caractéristique essentielle de la société africaine, qui connaissait aussi spécifiquement ce que Nkrumah appelait l'«expérience africaine de la présence islamique et eurochrétienne».

Les activités menées par les missions chrétiennes dans toute l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle dans le sillage de la colonisation ont compliqué la situation religieuse. Par le passé, le degré d'africanisation du christianisme et de l'islam dépendait de l'autonomie, tant sociale que politique, des populations. Avec la perte d'autonomie due au colonialisme, la religion traditionnelle africaine a été assimilée, dans l'esprit d'un grand nombre d'Africains, à une Afrique de l'échec, à une Afrique subjuguée. Beaucoup ont alors proclamé leur adhésion au christianisme ou à l'islam, symboles pour eux de l'évolution, du progrès et de l'avenir, sans nécessairement abandonner l'ancienne cosmologie ou leurs croyances religieuses profondes. L'éducation occidentale, parrainée en grande partie par les missions chrétiennes, est devenue à la fois pour les Africains un moyen de satisfaire leur aspiration à l'acquisition des connaissances nouvelles et de la technologie de l'Europe et l'instrument qui les a coupés de leur culture traditionnelle.

Ainsi, le problème a consisté, pour Nkrumah et les autres dirigeants de la période de la décolonisation, à réussir la transformation sociale et à créer une société nouvelle compte tenu de la force des croyances religieuses mais aussi de l'existence d'allégeances à différentes visions religieuses de la société. Quel rôle devait revenir à la religion traditionnelle? Jusqu'à quel point pouvait-on être un chrétien ou un musulman fidèle tout en restant un bon Africain? Ce conflit de valeurs et d'idéologies a provoqué dans la vie privée des individus et des communautés un traumatisme dont plusieurs auteurs ont fait le sujet de leurs romans. Pour leur part, les historiens se sont intéressés aux crises provoquées dans l'espace public par le fait religieux; ils ont étudié le rôle des différentes traditions religieuses dans les combats pour la libération au Kenya et au Zimbabwe, au Maroc et en Algérie, au Sénégal, au Zaïre et en Zambie; le facteur religieux dans les luttes que se sont livrées divers groupes pour le partage du pouvoir politique et économique, la main-mise sur l'éducation ou la politique étrangère et les relations extérieures; les conflits entre les groupes religieux en quête d'autonomie au sein d'un État soucieux de s'octroyer le monopole exclusif du pouvoir, ou entre les minorités religieuses résistant à un groupe dominant cherchant à imposer sa propre foi pour en faire la religion nationale et le seul fondement des valeurs et de l'accès aux ressources politiques et économiques de l'État<sup>3</sup>.

Chacun sait combien il est difficile d'obtenir des statistiques exactes<sup>4</sup>, et ce pour plusieurs raisons: les recensements nationaux sont périmés ou inexistant, les statistiques constituent un enjeu de la lutte pour le pouvoir entre groupes rivaux et, enfin, on ne sait pas toujours à quel moment ceux qui se prétendent adeptes de l'islam ou du christianisme ont effectivement abandonné la religion traditionnelle et à quel moment ils y sont peut-être revenus. Il semble bien qu'en 1935, 80% environ de la population africaine totale se répartissaient de manière à peu près égale entre l'islam et le christianisme, avec probablement un léger avantage numérique pour l'islam. Depuis lors l'islam et le christianisme ont tous deux affirmé avoir progressé aux dépens de la religion traditionnelle africaine bien que l'on ait fait état récemment d'un vaste mouvement de renouveau de la religion traditionnelle. Certains pays d'Afrique australe et centrale, dont les statistiques montraient habituellement une adhésion presque totale au christianisme, constatent actuellement une survivance ou un renouveau considérable des croyances traditionnelles.

Tout aussi importante est la répartition nationale des fidèles (voir fig. 17.1). Il y a des pays de population entièrement ou presque entièrement musulmane où l'islam a été proclamé religion d'État, que la *shari'a* y soit ou non appliquée. Il s'agit notamment du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, de la Libye, de la Somalie, des Comores et de la Mauritanie. L'Égypte est en très grande majorité musulmane mais compte une importante minorité chrétienne, représentant moins de 10% de la population, de même que le Sénégal. Dans plusieurs pays, la répartition entre christianisme et islam

3. Pour une liste succincte des sources, voir E. Fashole-Luke *et al.*, 1978; A. Hastings, 1979; M. O. Beshir, 1968; A. F. Walls, 1978; Gatta Gali Ngothe, 1985; D. Ndogo Bidyogo, 1977.

4. Comparer, par exemple, les deux séries de statistiques très différentes pour l'Ouganda en 1977 dans *Pro Mundi Vita* (Bruxelles), 1985, et M. Glélé, 1981.

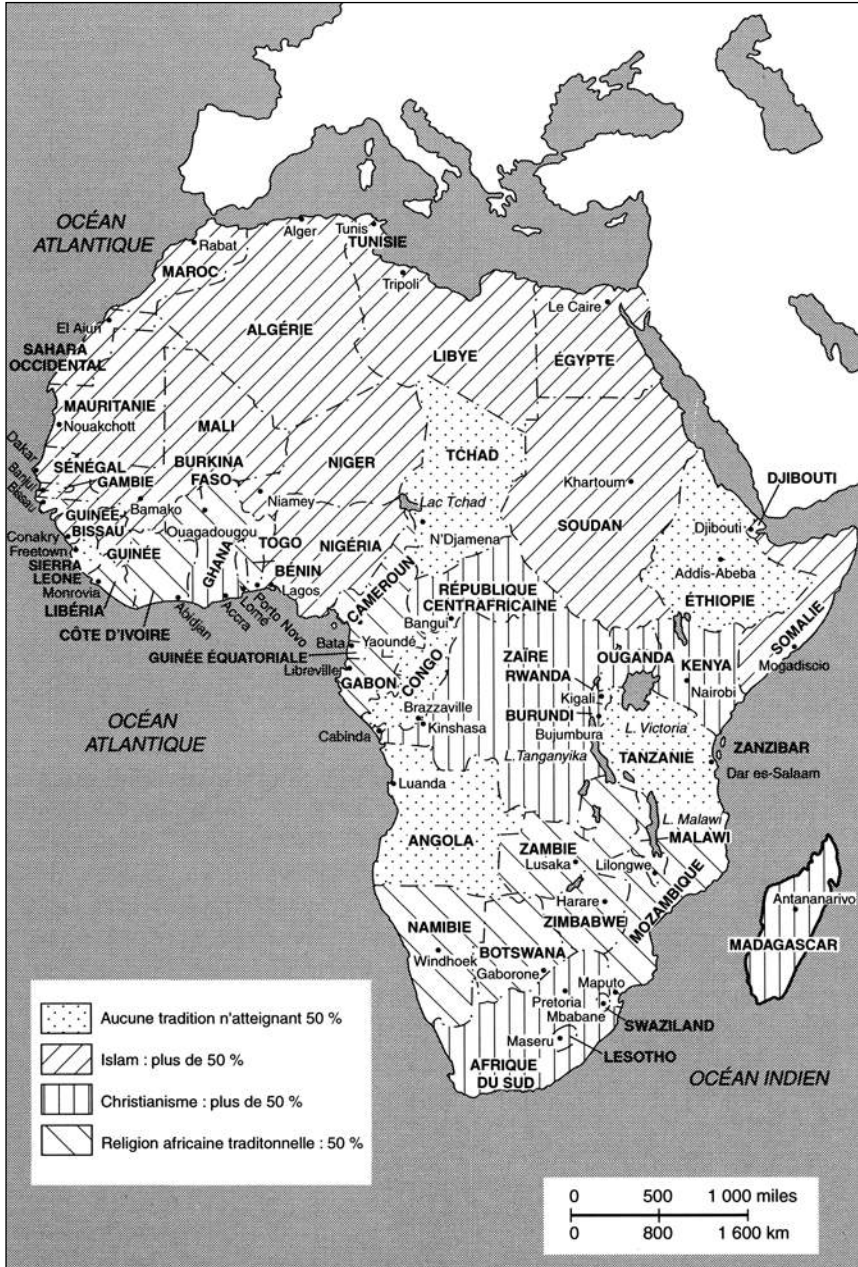
constitue un enjeu politique de taille, comme au Soudan, en Éthiopie, au Tchad, au Nigéria, au Cameroun et en Tanzanie. Certains de ces pays déclarent officiellement dans leur Constitution que l'État est « neutre » ou « laïque » en ce qui concerne la religion. En pratique, tous les dirigeants africains font partie d'une élite formée dans des écoles ou des institutions religieuses soit chrétiennes, soit islamiques. Tout en proclamant la nécessité de faire renaître les valeurs et les principes traditionnels africains, peu de dirigeants, indépendamment de leurs propres croyances ou pratiques, ont osé heurter les susceptibilités religieuses des chrétiens ou des musulmans en embrassant ouvertement la religion traditionnelle.

## Persistance de la religion traditionnelle

L'importance de la religion traditionnelle africaine<sup>5</sup> va bien au-delà de ce qu'on pourrait croire à la lecture des statistiques qui évaluent ses fidèles à 20% de la population africaine totale. Pour nombre de chrétiens et de musulmans, les valeurs morales continuent d'émaner davantage de l'ancienne cosmologie que de leurs croyances nouvelles: on manifeste toujours du respect envers les ancêtres, notamment par des libations, on croit encore qu'ils interviennent dans la vie de leurs successeurs, qu'il existe des forces du bien et du mal que l'on peut manipuler en accédant directement aux divinités par la prière et par le sacrifice, que les charmes et les amulettes sont efficaces pour écarter le mal, et ainsi de suite. La foi dans les esprits ou la sorcellerie dans les relations sociales est toujours un facteur important, même en dehors du cercle de ceux qui admettent pratiquer la religion traditionnelle. Même lorsque ces croyances et ces pratiques cessent d'être considérées comme une affaire de religion, on continue de les observer en tant que coutumes, traditions et éléments du patrimoine culturel. Ainsi, la solidarité constatée au sein de nombre de familles élargies, clans ou communautés s'articule encore autour de quelques croyances en des esprits ancestraux, vénérés périodiquement par des rites conduits par des prêtres spéciaux.

Il y a tout un pan de la vie africaine que l'islam et le christianisme ont envahi mais n'ont pas réussi à dominer entièrement: c'est celui de la santé et de la guérison. La société traditionnelle africaine avait une vision très large de la santé, englobant le bien-être dans la vie quotidienne, la réussite à la ferme ou dans son métier quel qu'il soit, la santé des enfants, leur bonheur dans le choix d'un partenaire pour la vie, et ainsi de suite. Dans la religion traditionnelle, les maux physiques ne sont qu'un symptôme de mauvaise santé qui peut découler de la colère d'une force malveillante, laquelle peut elle-même être due à quelque méfait ou à la mauvaise qualité des rapports de l'intéressé avec ses voisins, un ancêtre, une divinité. Pour redonner la santé, le guérisseur devait interroger le malade sur toutes ces relations et, par la prière, le sacrifice ou les deux, il devait remédier au problème. Au besoin, le symptôme physique était ensuite traité avec des herbes ou par des incan-

5. Présence africaine, 1972; M. Glélé, 1981.



17.1. Répartition du christianisme, de l'islam et de la religion traditionnelle africaine en Afrique selon les estimations faites par chaque religion.

[Source: D'après The World Almanac and Book of Facts, *World Almanac of Book and Facts*, New York, 1991, © Pharos Book, 1990.]

tations. Beaucoup de chrétiens et de musulmans ont continué de fréquenter les guérisseurs traditionnels et les devins. Un grand nombre d'enseignants musulmans prodiguent leurs conseils en matière médicale, fabriquant des charmes et des amulettes pour ceux de leurs clients qui ont recours aux pratiques traditionnelles de guérison. Le regain que connaît actuellement la religion traditionnelle est dû en grande partie au fait que les autorités reconnaissent plus que par le passé que les systèmes de guérison traditionnels tiennent encore une place importante dans la prestation des soins de santé. Grâce à cette reconnaissance officielle, ceux qui continuent à recourir aux systèmes de guérison traditionnels peuvent le faire plus ouvertement, même lorsqu'il s'agit de membres haut placés de l'élite occidentalisée.

De la même façon, on constate aujourd'hui une meilleure appréciation des mérites des traditions orales de l'Afrique, jusque-là nourries par la religion traditionnelle, mais désormais étudiées pour leurs qualités spirituelles, littéraires, philosophiques et humanistes, indépendamment des croyances religieuses. Ces traditions n'ont pour l'instant été que très partiellement consignées par écrit ou incluses dans des ouvrages érudits. C'est dans ces sources orales que l'on trouve la sagesse accumulée par plusieurs générations d'Africains. L'élite formée à l'occidentale, en se coupant de cette abondante source qui est à la racine de sa culture, souffre de graves carences sur le plan de son épanouissement mental et de sa créativité. L'équilibre et la dignité des villageois considérés comme illettrés proviennent largement de ce qu'ils continuent à suivre ces riches traditions culturelles. Il faut noter l'importance du patrimoine de connaissances scientifiques dans le domaine de l'agriculture et de la santé que véhiculent ces traditions, faites de siècles d'observation attentive, d'expérimentations et de pratique. Une grande partie de ce savoir a été transmise dans le cadre de la formation des prêtres et des devins restée, en de nombreux endroits, méticuleuse et rigoureuse. Cette éducation est faite de nombreuses notions de botanique, de zoologie, de pharmacologie et de mathématiques, de connaissances sur les propriétés des plantes et des animaux, de calculs complexes de probabilités, d'informations sur le pouvoir des mots et les nombres<sup>6</sup>. S'ils pouvaient certes être détachés de la religion traditionnelle, il ne fait aucun doute que c'est leur association avec les croyances religieuses qui a maintenu en vie ces systèmes de connaissance et de pensée sur lesquels s'appuient essentiellement les Africains pour revendiquer une culture spécifique et affirmer la contribution de l'Afrique à l'ensemble des idées de l'humanité, et ce corps d'idées doit avoir un rôle à jouer dans la rééducation des grands intellectuels de l'Afrique si l'on veut faire renaître et relancer les efforts de création.

Il n'en reste pas moins que, pour bon nombre d'Africains, la religion africaine, en tant que corpus d'idées religieuses, a une valeur autonome propre<sup>7</sup>. Il est paradoxal de constater que, tandis que les Africains formés à l'occidentale abandonnaient la religion traditionnelle sans même la connaître, beaucoup dans le Nouveau Monde, à Cuba, au Brésil, en Haïti et ailleurs, la

6. Divers chercheurs commencent à attirer l'attention sur les connaissances scientifiques dans le domaine de l'agriculture et de la santé. Pour les mathématiques du système de divination yoruba, voir O. Lange, 1985.

7. A. Hampaté Bâ, 1972; K. Mabika, 1965; C. A. Diop, 1957.



choisissaient délibérément de préférence au christianisme et à l'islam en raison de ses profondes qualités spirituelles. Nombreux sont ceux qui ont ainsi trouvé une synthèse stable entre les valeurs spirituelles du christianisme et celles de la religion traditionnelle africaine. Cette valorisation accordée dans le Nouveau Monde a elle-même joué un rôle dans le regain d'intérêt envers la religion traditionnelle constaté en Afrique parmi les membres de l'élite éduqués à l'occidentale.

Naguère encore, les adeptes de la religion traditionnelle ne réclamaient pas grand-chose à l'État dans la lutte que se livraient les groupes pour le pouvoir ou pour la maîtrise de l'éducation ou des ressources économiques. Pourtant, les dirigeants évoquaient fréquemment les ressources culturelles de la religion traditionnelle dans le processus de décolonisation, non seulement au niveau des troupes de ballet et des festivals d'art omniprésents, mais aussi, plus sérieusement, dans la quête d'une idéologie, d'une théologie ou d'une philosophie africaines en tant que source de renaissance et de créativité pour l'Afrique. Mais certains chefs traditionnels, même quand ils sont personnellement chrétiens ou musulmans, commencent à juger nécessaire de mettre l'accent sur le fondement religieux des entités politiques précoloniales, dans la lutte qu'ils mènent pour éviter d'être totalement éclipsés de l'ordre sociopolitique postcolonial. Et des associations de guérisseurs traditionnels<sup>8</sup> soulignent, elles aussi, la nécessité pour l'État d'affecter des ressources aux systèmes de guérison traditionnels qui demeurent, nous l'avons vu, extrêmement importants.

## Christianisme, décolonisation et développement

C'est le christianisme qui illustre le mieux le rôle contradictoire, à la fois positif et source de problèmes, de la religion dans la transformation sociale de l'Afrique. D'une part, il est certain que le christianisme a été bien accueilli et que son expansion s'explique par sa participation directe au développement de l'Afrique<sup>9</sup>. Son rôle dans la promotion de l'éducation occidentale à différents niveaux (enseignement primaire, secondaire, formation des maîtres et parfois aussi enseignement technique et universitaire) a été au cœur du développement africain. Dans toute l'Afrique, sauf dans les régions à prédominance musulmane, les puissances coloniales se sont le plus souvent contentées de laisser aux missionnaires le soin d'assurer l'éducation, moyennant une aide financière par les impôts. Les missionnaires ne se sont pas uniquement intéressés à l'éducation occidentale; ils ont entrepris l'étude de langues africaines, l'élaboration d'orthographe, des études linguistiques initiales et la traduction de la Bible et d'autres ouvrages religieux pour créer une nouvelle tradition littéraire en langues africaines et promouvoir l'alphabétisation. Les missions chrétiennes dominèrent également le commerce des livres, l'impression et l'édition, les librairies et les bibliothèques. Elles ont joué le même rôle de pionnières dans l'introduction des soins de santé occidentaux lors de la

8. M. Last et G. L. Chavunduka, 1986.

9. J. Mbiti, 1962; R. Sastre, 1962.

fondation d'hôpitaux et de cliniques. Ainsi, l'un des grands attraits du christianisme résidait dans les efforts importants qu'il déployait pour mettre en place des mesures progressistes et pour encourager ses fidèles à passer de la société traditionnelle à un monde en cours de modernisation, transition que l'on assignait comme objectif à la colonisation mais que les politiques coloniales ne contribuaient guère à mettre en pratique.

D'un autre côté, le christianisme s'était développé en étroite collaboration avec le colonialisme, alors que l'islam et la religion traditionnelle en étaient plutôt éloignés et lui étaient même parfois hostiles. Les missionnaires européens et américains qui gardaient une forte emprise sur les Églises qu'ils avaient fondées étaient plus proches, en pensée et en actes, des fonctionnaires coloniaux et des colons européens que de leurs collègues assistants et paroissiens africains. En 1935, de nombreux missionnaires estimaient que les Africains ne pouvaient pas occuper, au sein de l'Église, des postes de responsabilité comparables à ceux qu'ils avaient occupés au XIX<sup>e</sup> siècle avant l'instauration du régime colonial. Les établissements religieux faisaient donc partie des structures coloniales que les mouvements indépendantistes africains tentaient de décoloniser<sup>10</sup>.

La plupart des dirigeants avaient reçu une éducation occidentale, mais ils étaient néanmoins extrêmement conscients du fait que celle-ci impliquait un certain degré de colonisation mentale, de soumission forcée aux idées occidentales et d'aliénation par rapport aux racines de la culture africaine. Il leur fallait d'abord transcender ces contraintes et, en tirant parti du travail des missionnaires sur les langues africaines, renouer contact avec la pensée et les valeurs africaines et les utiliser pour créer la vision d'une nouvelle société africaine. Ainsi, la décolonisation devait commencer par l'Église; il fallait non seulement transformer les structures et remplacer les dignitaires européens par des Africains, mais aussi chercher à africaniser ses formes et son contenu sans perdre l'essence des valeurs chrétiennes. Cet effort d'africanisation de l'Église chrétienne a été mené à la fois par les catholiques et par les protestants, mais il était communément admis que le problème ne se limitait pas à la question du contrôle, du contenu et de la forme des Églises chrétiennes. C'est toute la stratégie de développement qui était en cause, la quête d'une idéologie de la transformation sociale évoquée par Nkrumah, l'adaptation de la science et de la technologie occidentales, la recherche d'une philosophie africaine et la définition de l'identité de l'Africain dans le monde moderne.

L'un des documents les plus influents en matière d'africanisation de l'Église fut l'ouvrage collectif exposant les divers problèmes en jeu que des dignitaires africains de l'Église catholique publièrent en 1956 sous le titre: *Des prêtres noirs s'interrogent*. Au même moment, la Société africaine de culture, établie à Paris et dirigée par Alioune Diop, voyait dans ce problème l'élément central du débat sur la négritude. Diop utilisa la revue *Présence africaine* pour

10. A. Hastings, 1979.



17.2. A l'occasion d'une rencontre des théologiens du tiers monde au Caire, des membres de l'AOTA rendent visite au patriarche de l'Église copte d'Égypte.  
 [Photo : © Archives de l'Ecumenical Association of African Theologians.]

conduire un débat animé sur la pensée religieuse africaine, et plus précisément sur la recherche théologique. C'est ainsi qu'en 1959, lors du deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs réuni à Rome, se constitua une sous-commission de théologiens et de philosophes africains. En 1962, à l'occasion du concile de Vatican II, Alioune Diop mena une enquête d'opinions auprès des intellectuels chrétiens africains et, en 1963, il publia un numéro spécial de la revue sur les travaux de ce concile sous le titre *Personnalité africaine et catholicisme*. Diop fut aussi l'animateur de trois colloques internationaux : à Abidjan en 1961 sur « Les religions africaines » en général, à Cotonou en 1970 sur « Les religions africaines comme source de valeurs de civilisation » et à Abidjan en septembre 1977 sur « Église catholique et civilisation noire ». En 1977, le Colloque du Festival mondial de l'art et de la civilisation noirs et africains (FESTAC) comportait également une importante section sur la religion<sup>11</sup>.

La quête de modèles pour l'africanisation de l'Église chrétienne en Afrique s'est poursuivie non seulement au sein du catholicisme, mais aussi parmi les Églises protestantes. De plus, catholiques et protestants se sont rendus compte que les problèmes ne devaient pas être envisagés dans une optique sectaire, et ils ont fait des efforts pour travailler ensemble à un

11. Voir le *Bulletin de théologie africaine* publié à Kinshasa en français, anglais et portugais. Sur le FESTAC, voir M. Amoda, 1978.

niveau non seulement panafricain, mais aussi œcuménique. Notons à cet égard la rencontre de théologiens africains organisée à Ibadan en 1969 par le Conseil œcuménique des Églises. Plusieurs instituts, comme le Centre d'études des religions africaines, de Kinshasa, ont essayé de refléter cet œcuménisme panafricain tant dans leurs revues (*Cahiers des religions africaines*) que dans leurs colloques — « Christianisme et religions africaines » (1978), « Christianisme et formes africaines de spiritualité » (1983), « Médiations africaines du Sacré - célébrations créatrices et langage religieux » (1986). Toutes ces initiatives ont favorisé la création de l'Association œcuménique des théologiens africains (AOTA). Dans tous les cas, il est possible de dégager trois tendances dans la manière d'aborder la question de la théologie africaine.

Initialement, l'approche consistait à explorer la théologie de la religion traditionnelle africaine sous ses diverses formes : nature et attributs de l'Être suprême, nature et signification du sacrifice, rôle de la prière et des rituels religieux. Distinctes des efforts déployés par les anthropologues et ethnologues agnostiques, généralement européens, ces études étaient le fait de dignitaires chrétiens et de théologiens africains qui voyaient dans la religion traditionnelle africaine une préparation à l'Évangile chrétien, et qui y recherchaient les valeurs spirituelles susceptibles de faire comprendre plus clairement aux Africains le message de l'Évangile.

D'autres ont rejeté cette démarche et établi une distinction entre la théologie de la religion traditionnelle africaine et la théologie africaine proprement dite. Ils hésitaient à suggérer un dialogue entre l'une et l'autre. À leurs yeux, la théologie africaine est la pensée des théologiens chrétiens africains, issue du contact avec la Bible, interprétée à la lumière de l'expérience historique et de la réalité africaines, dans un dialogue avec la théologie chrétienne dans d'autres régions du monde non occidental.

On assiste également à l'émergence d'une théologie noire ou théologie de la libération, surtout en Afrique du Sud, qui tire son inspiration de la foi biblique exprimée dans les langues africaines et selon les catégories africaines, ainsi que de l'expérience et des réflexions des peuples opprimés luttant pour leur libération, comme les Noirs d'Amérique du Nord et les groupes marginalisés d'Amérique latine<sup>12</sup>.

Parallèlement à cette recherche d'une nouvelle théologie, on a également tenté d'organiser et de structurer la liturgie, et d'élaborer un système de rites sacramentels qui, tout en restant fidèle aux formules reçues des chrétiens, prenne en considération la réalité africaine. On s'est demandé par exemple quel rôle pourraient jouer les styles et les instruments de musique africains et comment les rites chrétiens du baptême, du mariage et de l'enterrement pourraient tenir compte des institutions familiales africaines, où l'attribution d'un nom au nouveau-né est une affaire de famille, où le mariage n'est pas simplement une union entre deux personnes mais

12. V. Y. Mudimbe, 1985.

une union entre deux familles et où les cérémonies d'enterrement ont de multiples dimensions et implications familiales. Les missionnaires avaient assez bien compris que si l'Église chrétienne ne voulait pas perdre sa signification sociale et politique, l'africanisation de ses dirigeants devait se faire au même rythme, voire devancer, celle des institutions de l'État. Il était important que dans la lutte qui s'ensuivrait, notamment pour le pouvoir économique et social, la direction de l'éducation ou l'élaboration des structures de l'État, les porte-parole de l'Église soient des Africains. Ces nouveaux dignitaires de l'Église contribueraient forcément, en faisant connaître leur opinion, à la quête politique de la personnalité, de l'identité et de l'authenticité africaines.

## Islam et modernisation

Alors que la chrétienté était un allié du colonialisme, les États musulmans ont opposé aux puissances coloniales une résistance des plus déterminées. Pourtant, en dépit d'un climat de méfiance permanent et d'épisodes d'hostilité, l'islam a tiré profit de la présence coloniale. Les puissances coloniales se méfiaient extrêmement des liens internationaux noués par l'islam et n'ont jamais cessé de les surveiller de près, surtout quand il s'agissait de centres notoirement anti-impérialistes comme Le Caire. Elles contrôlaient les déplacements des érudits en puissance qui voulaient faire des études, et même les pèlerinages au Moyen-Orient. Mais sur leur territoire, elles ont constaté qu'une collaboration avec des communautés musulmanes tranquilles pourrait être bénéfique pour les deux parties en présence. On a montré que l'islam avait profité de l'urbanisation et du surcroît de mobilité favorisé par les chemins de fer, les routes et la demande de main-d'œuvre saisonnière. Si les puissances coloniales étaient hostiles à nombre d'institutions de la religion traditionnelle, elles ont en revanche encouragé l'enseignement islamique élémentaire dispensé dans les écoles coraniques; elles ont promulgué des lois autorisant les musulmans à pratiquer librement leur religion, incluant notamment les dispositions de la *shari'fa* dans les règles de droit civil au sein des communautés musulmanes. Elles ont imposé des restrictions à l'accès des missionnaires chrétiens aux zones musulmanes. Beaucoup de communautés africaines qui avaient résisté jusque-là à la propagation de l'islam ont considéré, après la conquête coloniale, qu'il était plus honorable d'adhérer à l'islam qu'à la religion des conquérants. Mais même chez ceux qui s'étaient convertis par résistance passive, on a constaté qu'il s'instaurait souvent une collaboration remarquable avec les autorités coloniales. L'exemple le plus notable à cet égard fut celui des Wolof que les mouvements précoloniaux de *djihād* n'avaient pas réussi à convertir, mais qui sont sortis de la période coloniale entièrement islamisés<sup>13</sup>.

13. L. Sanneh, 1986.



17.3. *Shaykh* Ahmadu Bamba, dirigeant des Mourides du Sénégal, avec ses *talaba*. [Illustration : © Hoa Qui, Paris. Photo : P. Cassard.]

Cette remarquable réussite était largement attribuable aux efforts du *shaykh* Ahmadu Bamba<sup>14</sup>, fondateur de l'ordre *ṣūfi* des Mourides. Le succès de son œuvre évangélique chez les Wolof a été le fruit à la fois des croyances religieuses et de la prospérité économique qui a découlé des cultures d'arachides pour l'exportation. Ahmadu Bamba devint lui-même un personnage éminemment respecté durant la période coloniale et fut décoré pour les services qu'il rendit dans le recrutement de soldats qui servirent en France pendant la première guerre mondiale. Le succès remporté par les Mourides et l'importance qu'ils continuent d'avoir aujourd'hui au Sénégal illustrent l'une des façons dont l'islam, par les valeurs spirituelles du mysticisme, a su se faire une place dans la société et la culture africaines en devenant une force religieuse vitale.

Ainsi, dans le processus de décolonisation, les musulmans n'ont pas eu les mêmes problèmes de structures coloniales et d'aliénation culturelle que les chrétiens. S'ils ont d'abord considéré l'indépendance comme une « aventure ambiguë<sup>15</sup> », c'est en raison de leur hostilité à l'égard de l'éducation occidentale contrôlée par les missionnaires chrétiens et de leur crainte que ce fait n'ait donné un avantage déloyal aux chrétiens. Tandis qu'en Afrique du Nord, on assistait à une évolution continue des idées nationalistes, les musulmans d'Afrique occidentale n'ont, dans un premier temps, manifesté que peu d'enthousiasme pour les mouvements nationalistes. Ils s'étaient

14. Voir F. Dumont, 1975; M. Klein, 1968; D. C. O'Brien, 1971; L. Brenner, 1984.

15. C. A. Kanc, 1962.

tenus à l'écart du courant dominant du mouvement panafricain inspiré du Nouveau Monde et transmis dans les cercles chrétiens européens. L'un des mérites d'al-Nasser a été précisément de faire converger le panarabisme et le panafricanisme. Son influence a contribué à intégrer les dirigeants musulmans d'Afrique occidentale dans le courant dominant du mouvement nationaliste.

Depuis cinquante ans, dans plusieurs pays africains, l'islam s'est efforcé d'aller vers le modernisme, notamment en instituant un système éducatif s'éloignant des voies purement traditionnelles. Apparut tout d'abord le mouvement Ahmadiyya, en marge de l'orthodoxie islamique majoritaire, qui associait l'éducation occidentale aux études islamiques et arabes. Il a joué un rôle important au Nigéria et en Sierra Leone. Puis les waghābites, dans le cadre du mouvement de réforme waghābiyya qui se développa après la seconde guerre mondiale, formèrent deux groupes d'action importants: le *Subbanu al-Muslim*, à la tête du mouvement de réforme éducative, et l'Union culturelle musulmane, devenue une organisation internationale chargée de toutes les affaires islamiques, y compris la politique<sup>16</sup>.

L'expansion du mouvement de réforme waghābiyya coïncida avec l'apparition du Rassemblement démocratique africain (RDA), principal mouvement pour la décolonisation en Afrique occidentale française. De nombreux waghābites, agissant à titre individuel, se rallièrent au RDA, leur principal objectif politique étant de fonder un État démocratique reposant sur les enseignements coraniques de liberté, d'égalité et d'*idjīmā'* ou « consensus ». Leur conviction de la nécessité d'une réforme radicale de la société, leur opposition décidée à l'ordre colonial et à l'occidentalisation et leur ouverture par-delà les cloisonnements ethniques, tous ces éléments leur permirent de coopérer avec des dirigeants africains d'orientation plus séculière. L'islam apparut ainsi comme une force d'indépendance, d'unification et de transformation de la société. Comme le dit Ken Post: « Dans les régions où l'islam était implanté depuis longtemps, dans le nord du Cameroun, dans le nord du Nigéria, au Niger, au Mali, en Guinée, au Sénégal et en Mauritanie, il a profondément influé sur le processus de formation de l'élite résultant des changements sociaux de l'ordre colonial. Dans certaines de ces régions, il a offert une tradition culturelle de rechange, voire proposé des systèmes politiques indigènes et a fourni des moyens d'accéder au pouvoir et à l'influence autres que les moyens purement modernes<sup>17</sup>. »

Sur la côte orientale de l'Afrique, les idées sur la transformation de la société se développèrent par le truchement de journaux réformistes comme *Al-Islah* [Réforme], qui a commencé à paraître à Mombasa (Kenya) en 1932. Vers la fin des années 40 et au cours des années 50, pour contrecarrer l'attrait et l'influence des messages islamiques anti-impérialistes et nationalistes en provenance du Caire et d'ailleurs, le gouvernement colonial britannique encouragea la création de la Société pour la promotion des musulmans d'Afrique orientale, placée sous le patronage de S. A. l'Agha Khan III et du sultan de Zanzibar. De même, il contribua financièrement à la mise en place de l'Institut d'en-

16. L. Kaba, 1974; H. M. Amiji, 1984.

17. K. Post, 1964, p. 52.

seignement musulman de Mombasa (MIOME). Cet établissement desservait l'ensemble des pays d'Afrique orientale et de nombreux jeunes musulmans africains purent y recevoir un enseignement moderne aux niveaux secondaire et postsecondaire, dans un environnement culturel et religieux islamique<sup>18</sup>.

Des historiens et idéologues ont souligné qu'il existait en Afrique des conditions propices à l'établissement et au développement d'un socialisme islamique. Selon Mustafa as-Sibaci<sup>19</sup>, le socialisme caractérisait déjà la société de l'époque du prophète Muḥammad et des quatre premiers califes, considérés comme les fondateurs de la première communauté socialiste. Ailleurs, en Afrique noire, certains ont insisté sur le fait que la société précoloniale africaine avait, elle aussi, un caractère socialiste. « Le sens de la solidarité au sein de la communauté entre les membres d'un même groupe, ainsi que le droit collectif de propriété de la terre, sont considérés comme les éléments les plus importants du socialisme de la société islamique primitive et de celui de la société africaine précoloniale<sup>20</sup>. » En fait, le socialisme islamique est l'idéologie officielle en Afrique du Nord dans des pays comme l'Égypte, l'Algérie et la Libye; l'idéologie officielle du parti majoritaire au pouvoir en Tunisie est plus précisément qualifiée de « socialisme destourien ». Le socialisme islamique est également pratiqué en Somalie. Pour sa part, un homme d'État comme Mamadou Dia l'a prôné au Sénégal et le défend dans son ouvrage *Islam, sociétés africaines et culture industrielle*<sup>21</sup>.

On réfléchit de plus en plus aux principes doctrinaux qui peuvent aider à la recherche de voies d'action susceptibles de favoriser la libération psychosociale et la promotion de la femme au sein de l'islam. Cela est particulièrement nécessaire sur le plan social, compte tenu du problème du statut de la femme dans le régime de polygamie qui est généralement reconnu officiellement et inscrit dans le code de la famille des États africains influencés par les doctrines musulmanes<sup>22</sup>.

Le problème de l'africanisation en profondeur de l'islam ne se pose que dans le contexte de l'Afrique noire. À ce stade, il convient de préciser que l'islam est plus strict que le christianisme quant à la possibilité, par exemple, d'adapter le système rituel. Avec quelques modifications de détail uniquement, imposées par les conditions locales, notamment climatiques, les musulmans noirs s'acquittent de toutes les obligations essentielles que sont les cinq piliers de l'islam: la profession de foi en un Dieu unique et en son prophète Muḥammad; les cinq prières quotidiennes; le jeûne du ramadan, qui a des connotations de mortification, de purification et de solidarité avec les pauvres; l'aumône légale; le pèlerinage à La Mecque, à accomplir au moins une fois dans sa vie.

Peut-on alors légitimement parler en Afrique d'une véritable « africanisation » de l'islam? Amadou Hampaté Bâ est catégorique à ce sujet: « Il ne saurait y avoir un islam noir, pas plus qu'un christianisme noir, un judaïsme

18. H. M. Amiji, 1984, p. 115.

19. M. as-Sibaci, s. d.

20. J. M. Abun-Nasr, 1979, p. 120.

21. M. Dia, 1975; R. Milon, 1962.

22. Voir, par exemple, A. Boudhiba, 1975.



noir. Ce qu'il y a, avant tout, c'est l'islam principal, le seul qu'il convienne d'étudier. Naturellement, comme me l'a dit mon maître Tierno Bokar, le sage de Bandiagara, il peut arriver, il arrivera très fréquemment, qu'en s'islamisant, un pays adopte une des couleurs multicolores que le gigantesque prisme triangulaire islamique peut offrir, en décomposant la blanche vérité divine dont l'islam diffuse la lumière<sup>23</sup>. »

Toutefois, l'islam africain manifeste tout de même des courants et des tendances caractéristiques suivant les problèmes moraux et sociaux que posent les situations locales. Ainsi s'explique l'importance des confréries, en particulier en Afrique de l'Ouest. Et nous avons déjà mentionné le courant réformiste qui est bien connu par l'intermédiaire de l'Union culturelle musulmane fondée en 1953. Voici ce que dit Vincent Monteil au sujet des orientations nettement « progressistes » de ce mouvement : « Elle est en faveur de tout ce qui exprime la personnalité africaine — malgré certains de ses adeptes de Bamako, qui voudraient détruire les masques et les statuettes. Elle admet donc les chants, les danses et l'art nègre. Elle insiste sur la distinction nécessaire, en matière religieuse, entre le dogme et le culte, d'une part, les relations sociales, d'autre part. » Ces dernières, à son avis, sont susceptibles d'accommodement. Certains pensent même que le jeûne pourrait devenir libre, que les prières quotidiennes pourraient être réduites à deux ou même supprimées, parce que « la vraie prière, c'est le travail ». Ce qui compte, c'est la morale, la conduite, le comportement social. Quant à la polygamie, « une évolution se fera nécessairement, mais elle est bien évidemment liée à la scolarisation des filles et à l'émancipation des femmes<sup>24</sup> ».

La réalité sociopolitique de sa coexistence avec le christianisme et la religion traditionnelle africaine dans la plupart des pays africains a aussi nécessairement influencé le développement de l'islam dans l'Afrique contemporaine. Un dialogue officiel avec la religion traditionnelle est inacceptable mais un certain nombre de tentatives intéressantes ont été faites en vue d'instaurer, dans des centres religieux et doctrinaux, un dialogue de haut niveau avec le christianisme. C'est ainsi qu'un centre de ce genre a été ouvert à Tunis en 1977, animé par le professeur A. Boudhiba<sup>25</sup>. Au Sénégal, au Centre Bopp<sup>26</sup>, on essaie de nouer une coopération islamo-chrétienne en matière de développement communautaire. Malgré la concurrence farouche qui semble caractéristique des rivalités religieuses, surtout au sein de l'élite, on constate généralement dans les faits une bonne coopération et un véritable dialogue au niveau plus populaire des villages.

L'un des résultats les plus importants du processus de décolonisation a été de permettre le franchissement des bornes locales imposées à l'islam par le colonialisme et la possibilité de remettre l'accent sur les aspects universels et internationaux de l'islam. Les pèlerinages, le mouvement panislamique et les échanges d'érudits ont permis de relancer et de développer les contacts avec le Moyen-Orient. Ainsi, les grands mouvements du Moyen-Orient,

23. Déclaration prononcée au Colloque sur les religions, Présence africaine, 1961.

24. V. Monteil, 1964.

25. Centre de rencontres islamo-chrétiennes.

26. D. El-Hadjidj Badara, 1979.

comme le fondamentalisme *shī'ite* de l'Iran de Khomeiny et l'idéologie révolutionnaire radicale d'el-Kadhafi, ont eu un impact en Afrique. Mais il n'est pas sûr que l'on puisse attribuer à des influences internationales les mouvements radicaux antimodernistes de l'islam populaire spécifiques de certaines régions comme le mouvement maitatsine dans le nord du Nigéria. Quoi qu'il en soit, il est indéniable que l'islam, par ses liens internationaux, contribue effectivement au développement socio-économique général de l'Afrique grâce au soutien financier apporté à divers pays par les États arabes producteurs de pétrole d'Afrique du Nord et du Golfe<sup>27</sup>.

« La religion, écrit Hatim M. Amiji, joue un rôle important dans l'octroi de l'aide à l'Afrique. » Mais les observateurs des relations afro-arabes ont remarqué que la quasi-totalité de l'aide extérieure arabe va à des pays qui ont des attaches avec l'islam. Ce lien entre aide économique et obéissance religieuse correspond à un objectif politique précis de la part des donateurs arabes et il a été officiellement reconnu par le Ministre koweïtien des finances en 1974: « La plus grande partie de notre aide financière internationale, a-t-il dit, sera mise au service des pays arabes et servira à aider les pays musulmans, en particulier ceux d'Afrique. »

Depuis lors, cependant, l'aide arabe s'est diversifiée et est allée à des États africains de tendances politiques différentes, musulmans ou non. Et il faut noter, parmi les institutions arabes d'assistance multilatérale, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds spécial pour l'Afrique, créé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ainsi que le Fonds pour l'assistance technique arabo-africaine, rattaché au Conseil économique de la Ligue arabe.

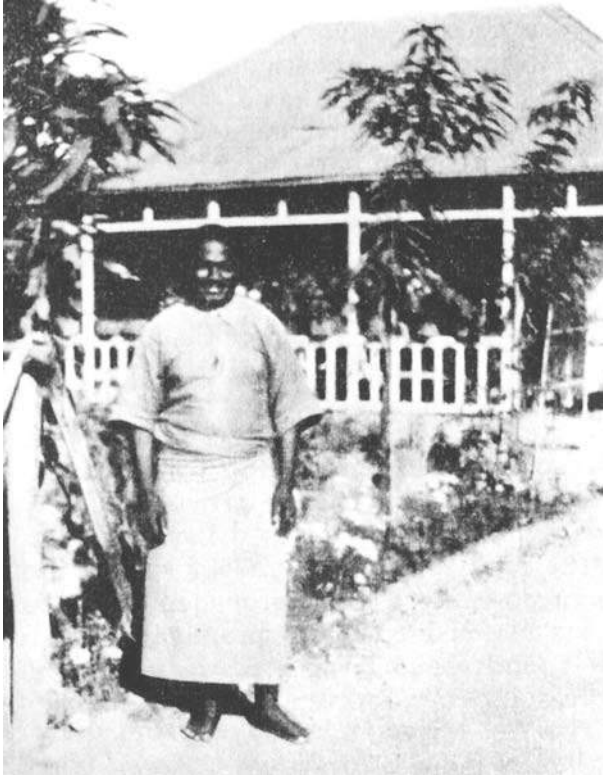
## Les Églises indépendantes africaines et l'identité africaine

Bien qu'existant depuis le début du siècle et même depuis la fin du siècle passé, les mouvements des Églises indépendantes, y compris diverses sortes de sectes, messianiques ou millénaristes, se sont beaucoup développés depuis les années 60. En 1967, selon le spécialiste D. B. Barrett, elles comptaient 15 millions et demi de fidèles. En 1970, l'Afrique comptait 6 000 organisations africaines strictement indépendantes, totalisant 16 millions de fidèles. En 1987, il devait exister environ 10 000 Églises indépendantes et sectes, totalisant autour de 33 millions de fidèles<sup>28</sup>.

Bien que ces Églises et sectes se répartissent à travers toute l'Afrique, elles sont surtout concentrées en Afrique du Sud (3 000), au Nigéria (800), au Zaïre (plus de 600), au Ghana (environ 400) et au Kenya (180). L'une des plus importantes de ces Églises indépendantes est l'Église de Jésus-Christ sur la Terre, fondée par le prophète Simon Kimbangu. Cette Église estime

27. A. A. Mazrui, 1975c; H. M. Amiji, 1984.

28. D. B. Barrett, 1982, p. 815.



17.4. Le Congolais Simon Kimbangu détenu par les autorités belges à Élisabethville (Lubumbashi).

[Source: *Revue congolaise illustrée*, 31<sup>e</sup> année, n°3, mars 1959, p. 25.]

à environ 3 millions le nombre de ses disciples répartis en plusieurs communautés en dehors du Zaïre, notamment dans la République populaire du Congo, en Angola, au Rwanda et au Burundi.

H. W. Turner a classé ces Églises et sectes indépendantes en cinq catégories<sup>29</sup>. La première comprend des mouvements politico-messianiques, c'est-à-dire des groupes essentiellement tournés vers la libération culturelle et politique. L'un des plus anciens est la United Native African Church [Église unie authentiquement africaine], déjà active en 1891. Dans la même catégorie, on trouve le « harrisme » (d'après le nom de son fondateur William Wade Harris), actif en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Ghana. Dans la même mouvance se situe l'Église dite des *Aroti* ou « rêveurs » qui, dès 1934, lutait pour affranchir le Kenya de la domination britannique. Ce groupe de mouvements insiste sur la nécessité de développer un christianisme africain, culturellement intégré à l'Afrique.

29. H. W. Turner, 1968, p.178.

La deuxième catégorie est celle des mouvements que l'on qualifie de néotraditionalistes. Dans ce groupe on trouve, par exemple, l'organisation connue sous le nom de Dini Ya Musambwa ou « religion des ancêtres ». Au Nigéria, on peut signaler le « godianisme », qui place en son centre le « Dieu de l'Afrique », dont on dit qu'il s'est révélé pour la première fois en Égypte il y a plusieurs millénaires.

La troisième catégorie est celle des cultes syncrétistes. Il s'agit ici de cultes qui mêlent des éléments empruntés aux croyances et pratiques africaines traditionnelles et aux croyances et pratiques chrétiennes. On peut citer dans ce groupe le culte *Bwiti* du Gabon et le culte *Deima* de la Côte d'Ivoire.

D'autres mouvements se déclarent monothéistes ou hébraïstes, en ce sens qu'ils rejettent absolument toutes les religions traditionnelles et se sont tournés vers le monothéisme tel qu'il est révélé dans l'Ancien Testament.

La cinquième catégorie regroupe les Églises prophétiques de la guérison. Ces Églises se proclament chrétiennes, elles croient en Jésus-Christ « Sauveur » et accordent une grande place aux révélations du Saint-Esprit, d'où le nom d'« Églises du Saint-Esprit » qui leur est souvent donné. Parmi celles-ci, les plus connues sont les Églises de Sion, particulièrement implantées en Afrique du Sud et dans les pays environnants.

On avait coutume de souligner que les origines à la fois historiques et circonstanciennes de ces mouvements étaient purement liées à la situation coloniale et en rapport avec la lutte africaine pour l'indépendance sur les plans politique, culturel et social. Ce point de vue est bien exprimé par Baëta dans le texte suivant: « Le phénomène tout entier des Églises prophétiques et séparatistes a été très étroitement associé au conflit entre les gouvernements européens et les peuples dominés. Dans la quasi-totalité des analyses qui portent sur ces Églises, des premiers mouvements en Afrique centrale et en Afrique australe aux mouvements contemporains chez les Bakongo du Congo belge et de l'Afrique-Équatoriale française, leur importance, dans ce contexte, a partout été notée et soulignée [...]. Pour ce qui est de l'Afrique australe, Sundkler attribue leur apparition au manque total d'autres occasions accordées aux citoyens noirs d'exprimer leurs opinions politiques ou même sociales<sup>30</sup>. »

Dans cette optique, on considère que l'extension et la prolifération de ces Églises indépendantes ont été fortement stimulées par la possibilité qu'ont eue les chrétiens africains de lire des traductions des Écritures saintes dans les diverses langues africaines. « Ces traductions, écrit J. R. Leferink, ont permis aux Africains de comparer le christianisme tel que le présentent les Églises fondées par les missionnaires et le message qu'ils lisent dans les Écritures. Cette comparaison leur a donné l'impression réconfortante que Dieu s'adressait désormais à eux dans leur propre langue et s'était rapproché d'eux. Et ils aiment bien le *sentir* présent et non simplement savoir qu'il est présent<sup>31</sup>. »

30. C. G. Baëta, 1962, p.3-4; N. I. Ndiokwere, 1981, p.16-20.

31. J. R. Leferink, 1985.

En un sens, dit un spécialiste, les sectes sont le fruit d'un double mouvement de déception et d'enthousiasme: « En des termes divers et par des pratiques variées, les sectes proposent une réponse à la frustration qu'éprouvent beaucoup de personnes devant le modèle de société et d'Église d'une époque donnée. Les sectes sont un révélateur et une interpellation. Derrière leurs agissements multicolores, se profilent une revendication de sens, une immense soif de plus être, de libération et de salut, vécue dans les conditions socioculturelles du moment<sup>32</sup>. »

Il est désormais généralement admis<sup>33</sup> qu'en mettant ainsi l'accent sur les aspects de résistance, de contestation et de protonationalisme de ces mouvements, on adopte une vision trop restrictive de la valeur de ces courants des Églises indépendantes africaines. Cette insistance a contribué à détourner l'attention de leurs aspects plus positifs et novateurs dans la recherche d'une théologie africaine susceptible de concilier les valeurs spirituelles africaines et l'inspiration de la Bible chrétienne. Ces Églises pourraient être considérées comme des centres de réévaluation des religions et de la théologie africaines, dans la mesure où elles ont renouvelé les thèmes de l'humanisme, de la sainteté de la vie et de la solidarité. Au-delà de leur valeur en tant que centres de contestation, elles ont joué un rôle peut-être plus important encore en préservant la cosmologie africaine dans le cadre des enseignements chrétiens. Il a ainsi été possible aux déshérités des villes et aux villageois des campagnes d'adhérer en nombre à ces Églises, d'abandonner les anciennes divinités de la religion traditionnelle et de comprendre le colonialisme et sa version du modernisme, sans le traumatisme d'avoir à renoncer à l'essence de leur vision du monde. C'est en particulier la vision traditionnelle de la guérison et de la délivrance par la foi, que les Églises des missions étaient incapables de leur offrir, qui a attiré le plus grand nombre de gens vers ces Églises. Elles offraient à leurs membres une sécurité contre les forces traditionnelles du mal et de la sorcellerie. En ville, elles constituaient un cadre de sécurité, de solidarité et d'hospitalité ainsi que d'une certaine protection sociale que le système colonial ne pouvait procurer. Elles permettaient d'apporter, ainsi que le voulait la tradition, un soutien au talent artistique dans le drame du rituel et la musique vocale et instrumentale, comme la religion traditionnelle l'avait fait. Mais par-dessus tout, ce sont ces Églises qui ont permis la survivance des systèmes de guérison traditionnels au sein du monde chrétien jusqu'au jour où l'on a recommencé à admettre publiquement leur valeur sociale.

On peut dire que, d'une façon générale, l'émergence de mouvements messianiques multiples et complexes dans les sociétés africaines, tant avant qu'après l'indépendance, constitue une réponse aux exigences socio-économiques et à la quête de voies spirituelles nouvelles dans ces sociétés.

À la recherche d'un nouvel équilibre global dans la société, les Africains ont éprouvé le besoin de reconstruire leurs systèmes religieux d'antan, qui

32. R. De Haes, 1982.

33. T. O. Ranger, 1986.

leur procuraient tous les éléments nécessaires compte tenu de leur situation générale. Les systèmes religieux importés leur paraissant inadaptés et inadéquats, les Africains en ont élaboré de nouveaux, porteurs de valeurs et de motivations nouvelles<sup>34</sup>. À ce titre, ces nouveaux mouvements religieux remettent en question les sociétés africaines d'aujourd'hui, en pleine transition, mais aussi en particulier le christianisme et l'islam officiels. Toutefois, peut-on dire qu'ils montrent la voie menant à une future résolution du problème de la pluralité des religions en Afrique ?

## Conclusion

Le fait religieux, qui se manifeste sous différentes formes, a une influence indéniable sur le développement historique de l'Afrique, où il joue un rôle très important.

Il importe d'être conscient de ce rôle pour pouvoir utiliser et encourager avec discernement les apports positifs, et, à l'inverse, contenir le problème qu'il peut constituer et dénoncer les effets négatifs d'une religiosité contraire au véritable sens et aux exigences du développement de l'Afrique.

La religion traditionnelle africaine, quoique érodée par l'extension de l'islam et du christianisme, est encore vivante et elle est toujours porteuse de ses principes humanistes et spirituels propres qui ont soutenu les générations africaines successives depuis des millénaires. Passés au crible de la critique rationnelle scientifique et philosophique, ces principes peuvent être valablement assumés et vécus par l'homme africain contemporain, qu'il soit devenu chrétien ou musulman, ou qu'il ait opté pour une voie spirituelle rationaliste. Toutefois, il faut noter que, trop souvent encore, une certaine mentalité africaine de caractère fétichiste, magique et mystique et, de ce fait, irrationnel, est cause de blocages dans l'élaboration d'une pensée et d'une action constructives en vue du progrès véritable de la société africaine.

Les religions chrétienne et musulmane ont déjà marqué profondément l'histoire du continent africain, en particulier au cours des cinquante dernières années. L'influence de l'islamisation comme celle de la christianisation se dénote très nettement, par exemple, dans l'élaboration du droit africain. C'est le cas spécialement des codes de la famille et aussi des éléments du droit privé qui se trouvent être imprégnés de principes islamiques ou chrétiens selon que l'on est dans un pays en majorité islamique ou chrétien. Elles sont appelées, si l'on en croit les tendances socioculturelles actuelles, à jouer un grand rôle dans le développement de l'Afrique, sur le plan de l'orientation des pensées comme sur celui de la contribution à l'établissement et à l'aménagement des infrastructures sociales et économiques, bases de l'essor général de l'Afrique. Du point de vue de l'identité africaine, il est logique qu'en Afrique, le christianisme ainsi que l'islam passent par un processus minimal d'« inculturation », notamment aux niveaux de l'expression doctrinale et du

34. E. de Rosny, 1983.

rituel, compatible avec les exigences fondamentales de ces religions historiquement importées au sein de la société africaine.

La multiplication des confréries africaines en rapport avec l'islam ou des Églises indépendantes, des sectes, des messianismes et autres syncrétismes christiano-africains amène à réfléchir sur les questions que ces mouvements posent aux religions historiquement constituées et hiérarchiquement contrôlées, tout comme d'ailleurs à la société africaine tout entière. Ces mouvements révèlent des failles et des lacunes dans les principes d'organisation sociale; ils attirent l'attention sur des aspirations spirituelles et des besoins psychosociaux qui ne sont pas entièrement satisfaits par les systèmes politiques et économiques en place.

Ainsi, le fait religieux, adéquatement perçu, analysé et critiqué, et correctement aménagé, peut encore contribuer à la transformation sociale harmonieuse et au développement global de l'Afrique en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle.

## Langue et évolution sociale

*Alfa I. Sow et Mohamed H. Abdulaziz*

Cette période est caractérisée par le renforcement général du colonialisme et du racisme traditionnels, assortis de politiques linguistiques et culturelles lourdes de conséquences; la lutte des peuples africains pour l'autodétermination et l'indépendance; l'apparition d'un néocolonialisme qui a modifié la situation linguistique et culturelle; et par une prise de conscience des Africains en ce qui concerne la préservation et le développement de leurs cultures et de leurs langues nationales. On peut la subdiviser en trois parties: de 1935 à 1960, les langues africaines affrontent les périls de l'assimilation; de 1960 à 1982 s'esquisse une nouvelle politique linguistique et culturelle; après 1982, se dessinent les grandes échéances de l'an 2000.

### Les langues africaines face aux périls de l'assimilation: 1935-1960

Chaque puissance coloniale, agissant selon son tempérament propre et ses options, ses intérêts du moment et son aptitude à impliquer un nombre plus ou moins important de ses cadres moyens dans la gestion de son empire, pratiqua soit une politique d'assimilation pure et simple en matière de langue, d'éducation et de culture, soit une politique d'assimilation sélective et plus nuancée. Ainsi l'administration coloniale française, centralisatrice, voulut intégrer les Africains dans son système d'éducation qu'elle considé-



rait comme universel. La Grande-Bretagne, pragmatique, se démarqua plus nettement des « indigènes » et introduisit leurs langues dans les premières années de l'enseignement élémentaire, surtout pour certaines disciplines comme l'histoire et la géographie, la religion, l'histoire naturelle, etc. En réalité, une telle pratique servait de propédeutique à l'apprentissage de l'anglais.

### L'assimilation comme aspiration d'une époque

Jusqu'à une période relativement récente, l'assimilation a été ardemment recherchée par les Africains eux-mêmes, qui ne l'ont rejetée que tardivement, après 1954.

Dans une étude intitulée « Cultures traditionnelles et transformations sociales », Amadou Hampaté Bâ écrit : « La colonisation européenne, en entrant en action, ne rencontra pas un instinct social de conservation farouche de la part des autochtones ; ceux-ci étaient déjà bien habitués à s'accommoder des conversions qui leur étaient imposées par les courants historiques. Ils ne semblaient plus être que des pantins suivant docilement, en moutons de Panurge<sup>1</sup>. »

Mais cette colonisation s'organise et se consolide en Afrique alors que deux guerres mondiales, se suivant à vingt et un ans d'intervalle, de même que le triomphe de la révolution socialiste d'octobre 1917 et du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », le mouvement de libération des peuples colonisés, secouent le monde et ébranlent les empires coloniaux. Pendant que les grandes mutations sociopolitiques du XX<sup>e</sup> siècle se trouvent déjà amorcées, l'Afrique en est à expérimenter de graves périls pour son identité culturelle. Les valeurs du passé, valeurs authentiques qui avaient fait leurs preuves, sont décriées, ridiculisées, humiliées devant les valeurs nouvelles des civilisations européennes. « Évolués » et « non-évolués », « assimilés » et « indigènes » s'affrontent et, pour beaucoup d'Africains, l'assimilation correspond à une revendication, un idéal moral sincèrement souhaité. Vivre comme le colon, s'habiller comme lui, manger et boire comme lui, parler et habiter comme lui, rire et se fâcher comme lui, avoir les mêmes références religieuses, morales et culturelles que lui, voilà les nouvelles aspirations du colonisé.

### La colonisation comme épreuve du destin

Si des cadres et techniciens de la colonisation, en apprenant les « langues indigènes », espèrent avant tout comprendre les Africains et percer leurs secrets intimes, après la première guerre mondiale et les grands bouleversements socioculturels qu'elle entraîna, les Africains qui le peuvent envoient leurs enfants dans les métropoles coloniales, à l'école du Blanc, pour y étudier le savoir authentique qu'il destine à ses enfants, découvrir les raisons de sa puissance et de sa victoire, et vivre en bonne intelligence avec lui, « les choses étant ce qu'elles sont ».

1. UNESCO, 1974, p. 48.

Les littératures en langues africaines de cette période, qu'elles soient orales ou écrites en caractères arabes (littératures *ajami*), fourmillent d'exemples de cet état d'esprit.

La tendance à vouloir percer le secret de l'autre afin de ne pas se laisser abuser par lui se généralise et devient une préoccupation durable d'un côté comme de l'autre. Mais à peu d'exceptions près, les observateurs africains, complètement submergés et récupérés, finissent par se laisser transformer et intégrer.

Partout la colonisation européenne est acceptée comme une épreuve du destin. Parfois suscité par les administrateurs des colonies eux-mêmes, un courant assimilationniste fait son apparition dans les littératures, contribuant à démoraliser les Africains en leur demandant de collaborer loyalement avec les colonisateurs, de les aider dans leur effort de guerre aussi bien que dans les corvées et réquisitions, d'héberger et de nourrir leurs agents, de leur fournir la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour percer les routes, poser des rails, jeter des ponts sur les rivières, en leur demandant aussi de payer les impôts et taxes qu'ils prélèvent sur la population. Ce courant défaitiste, souvent animé par de grandes notabilités, exalte l'ordre colonial, la sécurité qu'il a instaurée, les grandes découvertes et merveilles du « siècle des Blancs » comme l'automobile, l'aéroplane, la radio, le chemin de fer ou les routes carrossables.

Bien entendu, un contre-courant, minoritaire et généralement anonyme, se fait entendre au nom de la tradition ancestrale et des valeurs anciennes ; se voulant conscience des populations, il fustige le loyalisme et ses thuriféraires, et se fait le porte-parole des peuples colonisés dont il présente l'émancipation comme inéluctable, notamment après la victoire du Liban et de la Syrie et l'indépendance des peuples d'Indochine suivie de l'insurrection algérienne de 1954.

### La littérature comme valeur refuge

Littératures orales en langues africaines et littératures *ajami* tournent en dérision « ceux qui singent le Blanc », de même que « ceux qui parlent sa langue sans la connaître », et maudissent « les femmes qui se dénudent sans pudeur et imitent le parler des tirailleurs pour racoler ». Témoins critiques des grands bouleversements en cours d'accomplissement, certaines élites culturelles en rendent compte dans leurs œuvres et mettent les sociétés africaines en garde contre la perte des valeurs essentielles et la dépersonnalisation qui en résulterait pour elles.

Le désarroi des élites de formation traditionnelle face aux périls graves de leur temps se trouve exprimé par leurs œuvres littéraires et artistiques, les proverbes, les cantilènes et chansons de leur création ou de leur inspiration. C'est ainsi que, décrivant en fulfulde « les misères de notre siècle », un poète musulman du Fouta-Djalon (Guinée), écrit :

*Le malheur paraît, les temps ont changé.  
L'illicite se répand, le licite diminue.*

*La tradition disparaît, l'hérésie paraît.  
 La pudeur se rétrécit, l'égoïsme abonde.  
 La parenté se rompt, le plaisir, on le suit.  
 La pitié s'éloigne, l'adultère se développe.  
 Les fils adultérins abondent, la vérité est abandonnée.  
 L'instruction diminue, l'hypocrisie abonde.  
 La fortune abonde, les discordes abondent.  
 Le vol abonde, le pillage abonde.  
 Les mensonges abondent, Satan a triomphé!  
 Leur cœur, plus que venin, est mauvais.  
 Leur souci n'est autre que d'amasser fortune,  
 D'amasser femmes et bijoux.  
 Ils ont choisi ce monde et laissé l'autre.  
 Négateurs et ignorants se multiplient.  
 Divergences et péchés se multiplient.  
 S'enfuir s'impose.  
 Il n'y a pas où fuir, il n'y a pas où rester!  
 Le monde étreint comme il est vaste<sup>2</sup>.*

Les peuples africains se retrouvent ainsi dans leurs langues et leurs littératures qui continuent à maintenir des liens intimes et indissolubles avec le passé perdu et les générations disparues, véhiculant toujours l'éthique ancestrale et constituant des valeurs refuges particulièrement précieuses. Cependant, même ces valeurs se trouvent concernées par les mutations en cours.

### Enrichissement lexical et langues véhiculaires

Au contact de l'islam et des commerçants arabes et orientaux, notamment iraniens, aussi bien qu'au contact des langues européennes et du christianisme, les langues africaines, sans exception aucune, enrichirent considérablement leur lexique et tout un vocabulaire religieux, technique, scientifique et culturel porte encore témoignage de l'évolution économique et sociale intervenue pendant ces vingt-cinq ans.

Des langues euro-africaines, comme les créoles et les pidgins, firent leur apparition, se développèrent et devinrent d'authentiques langues négro-africaines dans certains pays et villes du littoral atlantique: Cap-Vert, Guinée-Bissau, Gambie, Sierra Leone et Cameroun. Les créoles gambien et camerounais et le *krio* de Sierra Leone empruntent beaucoup à l'anglais alors que le *crioulo* du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau a fait ses emprunts au portugais. Là où elles existent, ces langues, pour ce qui est de leurs caractéristiques fondamentales (phonologie, syntaxe, sémantique) sont africaines même si leur lexique, expression d'un certain rapport de forces, emprunte beaucoup aux langues européennes. Dans certains pays, l'île Maurice par exemple, le créole constitue le moyen de communication linguistique le plus répandu et le plus populaire.

2. A. I. Sow (dir. publ.), 1966, p. 136.

Encouragés par les puissances coloniales, le kiswahili, le lingala, le bambara, le hawsa connurent une expansion remarquable en tant que langues véhiculaires interethniques couramment utilisées dans les armées et forces publiques des administrations coloniales allemande, anglaise, belge ou française.

Parmi les techniciens et grands cadres coloniaux, des spécialistes se font entendre dès la fin des années 20, qui signalent les dangers de l'assimilation, plaident pour des recherches sérieuses sur l'Afrique et ses habitants et réclament l'étude approfondie des langues et cultures africaines.

### Une évolution bien gérée

Aussi, dès juin 1926, la réunion constitutive de l'Institut international des langues et civilisations africaines se tient-elle à Londres avec des délégués d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Belgique, d'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Suède. La nouvelle institution se définit comme organisme d'*information* (qui recueille et diffuse « les renseignements de toute nature sur les langues, civilisations et problèmes particuliers » de l'Afrique) et *bureau de liaison* entre les spécialistes de ces questions. Elle veut « unir la science aux expériences pratiques en indiquant comment les découvertes de la première peuvent être utilisées pour l'administration, l'éducation, l'hygiène, le bien-être, l'évolution des Africains<sup>3</sup> ».

Ainsi naquit un certain africanisme au service de la colonisation et par la suite responsable du regard ethnographique porté sur les Africains, leurs sociétés et leurs cultures.

L'Institut, qui deviendra l'Institut africain international, plus connu sous son sigle IAI, publie une revue trimestrielle, *Africa*, dont le premier numéro paraît en janvier 1928, ainsi que des « monographies et des documents africains » comportant des « textes, écrits dans leurs idiomes, sur la religion, les coutumes, les mythes, les légendes, les traditions historiques et autres, les institutions sociales ». Il publie également des « contes, proverbes, énigmes », le tout étant « traduit dans une langue européenne ».

Dès sa création, l'Institut s'attacha à écrire les langues africaines en caractères latins et à élaborer un *alphabet de référence*, l'« alphabet africain international » — encore appelé « alphabet de l'IAI » — qui devait servir de base à l'écriture d'une soixantaine de langues africaines.

En avril 1929, il institua un prix « pour aider et encourager les indigènes, en vue de leur faire produire, dans leur idiome, des œuvres qui dureront et dont ils pourront être fiers ». L'expérience se poursuivit jusqu'en 1950, quand l'Institut estima que « le but original était atteint », les Literature Bureaux aussi bien en Afrique occidentale (West African Literature Bureau) qu'en Afrique orientale (East African Literature Bureau) étant à même de satisfaire désormais les besoins d'ouvrages en « littérature vernaculaire ».

En réalité, la Conférence des Églises américaines sur les affaires africaines avait recommandé, en 1942 avec l'accord de l'IAI, de donner la

3. V. Foutchantse, 1967, p. 143.

priorité à la création d'une littérature chrétienne en langues africaines. Et l'IAI institua, en 1950, le prix Margaret-Wrong, du nom de la secrétaire du Comité international de la littérature chrétienne pour l'Afrique qui joua « un rôle éminent pour le développement spirituel et culturel de l'Afrique pendant les vingt dernières années de sa vie » et qui mourut le 11 avril 1948 en Ouganda.

Désormais, « les ouvrages écrits en langues africaines ou en arabe » ne pouvaient être primés qu'après leur publication en afrikaans, français, anglais ou portugais. Ainsi le nouveau prix ne devait encourager que la littérature « en langues européennes ».

Cette évolution montre clairement quel projet colonial servait de toile de fond à l'entreprise. L'IAI s'était créé pour regrouper des savants africanistes isolés et coordonner les activités avant tout orientées vers l'action coloniale et destinées à préparer les transformations à venir et à gérer « l'évolution des Africains » dans la civilisation occidentale. Ce n'était pas une institution philanthropique de recherche scientifique sur l'Afrique et à son profit. Le projet de « manuels scolaires africains » conçu par l'IAI stipule : « Destinés à initier les étudiants à la civilisation et à la pensée occidentales, ils [les manuels] traiteront surtout de sujets en rapport avec la vie européenne, mais montreront aussi comment l'Afrique et ses habitants peuvent être l'objet de sérieuses études, notamment en ce qui touche l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la vie sociale et la religion. Enfin, il devient de plus en plus nécessaire de mettre à la disposition des Africains instruits des livres bien faits, écrits dans des langues européennes, leur influence devant être décisive sur la formation de futurs chefs<sup>4</sup>. »

Il importe cependant de signaler l'œuvre des savants et des missionnaires qui, à l'appel de l'IAI ou de leur propre mouvement, élaborèrent, en langues européennes, des ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, etc.) et des travaux pédagogiques d'un haut niveau scientifique pour la compréhension des langues et des cultures de l'Afrique. Des administrateurs, missionnaires, des spécialistes de tous bords (ethnologues, géographes, naturalistes, musicologues, éducateurs, officiers, etc.), des humanistes et de simples amateurs éclairés, hommes et femmes, souvent en ignorant ou en bravant les interdictions et instructions de l'administration coloniale, firent la collecte, la transcription, dans l'alphabet de l'IAI ou dans une écriture à leur gré, et la traduction en langues européennes d'œuvres historiques, scientifiques, littéraires, etc., du patrimoine culturel africain. Publiés dans des revues de l'époque comme le *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF* (devenu *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*) ou sous forme d'ouvrages, leurs travaux, replacés dans leur contexte, restent encore utiles aujourd'hui. C'est grâce à leur action et à celle de leurs « informateurs » et autres collaborateurs autochtones que toute une presse et toute une littérature vivante d'écriture latine (surtout selon l'alphabet de l'IAI) et d'expression yoruba, ibo, ewe, hawsa, akan (twi-fanti), duala, swahili ont vu le jour, notamment au Nigéria, au Ghana, au Togo, au Cameroun et en Tanzanie.

4. Voir V. Foutchantse, 1967, p. 143.



18.1. Répartition des langues officielles en Afrique.

[Source: D'après *The World Almanac and Book of Facts*, World Almanac of Book and Facts, New York, 1991. © Pharos Books, 1990.]

## Esquisse d'une nouvelle politique linguistique et culturelle: 1960-1982

Pourtant et malgré ces activités importantes d'institutions privées et d'hommes de bonne volonté, rien de décisif n'avait été accompli, sous le régime colonial, pour la promotion des langues et cultures africaines.

### Le temps des réticences et des tâtonnements

L'année 1960, qui fut celle de l'indépendance pour de nombreux pays d'Afrique, aurait pu être l'occasion d'établir un bilan critique et lucide de l'expérience coloniale, de recenser les problèmes et de déterminer les principes et les lignes directrices d'une orientation nouvelle en matière de langue, de culture et d'éducation nationales. À de rares exceptions près, on se contenta malheureusement de valider, souvent sans retouches, les pratiques des puissances coloniales. Nombre de nouveaux États, en effet, ne considéraient même pas le domaine culturel comme prioritaire. Il ne l'était pas; et on l'abandonna presque à la générosité de la coopération avec les pays étrangers et les organisations internationales.

Ce ne fut que progressivement, grâce à l'insistance et à l'action de sensibilisation d'universitaires, de fondations et d'institutions privées de nombreux pays d'Europe et d'Amérique, à la pression conjuguée de sociétés savantes régionales et sous-régionales (réunies en congrès, en séminaires ou en colloques) et à la revendication vigoureuse de mouvements de jeunes et d'étudiants, d'organisations de femmes, de travailleurs, que les dirigeants des États postcoloniaux acceptèrent de reconnaître la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation prenant les langues africaines comme bases. Encore fallut-il avancer avec une prudence extrême, sans heurter, en tout cas, les anciennes puissances coloniales et les cadres nationaux acculturés qui ne reconnaissaient aucune valeur aux « langues vernaculaires ». Même des dirigeants politiques aussi clairvoyants que Kwame Nkrumah, président du Ghana, avaient des réticences à promouvoir ces langues qu'ils estimaient « si nombreuses et arriérées » et qui pouvaient compromettre la construction nationale des nouveaux États en divisant inutilement les Africains à l'heure où ils devaient s'unir. De tels dirigeants politiques ne voyaient pas encore les Africains parler et se faire comprendre autrement qu'en français, en anglais et en arabe!

### Le temps des ruptures

Pour toutes ces raisons, on ne reconnut d'abord aux langues africaines qu'un domaine géographiquement, socialement et culturellement limité: la campagne, les adultes, la tradition orale.

Pourtant, l'enjeu était de taille, car il ne s'agissait ni plus ni moins que de l'accès des populations africaines aussi bien à l'éducation et à la culture qu'à l'exercice du pouvoir politique et économique.

Avoir trouvé et déclaré qu'« en Afrique, tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » émut et impressionna favorablement les décideurs

internationaux qui affectèrent des moyens importants aux recherches sur les traditions orales et les cultures africaines.

Entre 1962 et 1964, de nombreux départements de linguistique et des centres de recherche et d'études africaines firent leur apparition dans les jeunes universités du continent; une presse linguistique de qualité (journaux et revues) vit le jour et se développa rapidement, notamment dans les universités de Sierra Leone, de Tanzanie, d'Addis-Abeba, d'Ibadan, etc.

À la même époque, au congrès de l'Association des orientalistes tenu à Moscou en 1960, l'africanisme s'extirpa de l'orientalisme, situant délibérément l'Afrique ailleurs que dans l'Orient des Européens ou que dans l'Occident des Orientaux. Ainsi naquit, avec l'aide de l'UNESCO, le Congrès international des africanistes (Accra, 1960) notamment sous l'impulsion de la Société africaine de culture (Alioune Diop) et de l'Université d'Ibadan (Onwuka Dike).

Encouragée à ses débuts par des savants américain et soviétique de renommée mondiale (Melville Herskovits et Ivan Posteshkin), la nouvelle institution contribua à promouvoir les études africaines et à «favoriser, chez les Africains, une prise de conscience profonde de leurs cultures propres».

Poursuivant et développant son action dans le cadre du Programme mondial de lutte contre l'analphabétisme, l'UNESCO se prononça, en 1962, pour l'éducation des adultes en langues africaines et promit d'accorder son aide aux États de la région qui en feraient la demande.

Cette décision amorça la reconnaissance de ces langues et leur introduction dans le secteur moderne du système éducatif des États africains.

### Les besoins et les réalités

Les langues africaines acquièrent leurs titres de noblesse et les vocables méprisants de «dialectes», «langues tribales», «langues vernaculaires», etc., autrefois employés sans discernement à leur propos, disparurent peu à peu du vocabulaire des spécialistes, ne resurgissant plus que de temps à autre sous la plume imprudente ou dans l'expression rebelle de quelques étourdis.

On s'aperçut alors que nombre d'études réputées savantes et de documents pédagogiques disponibles sur les langues africaines avaient été élaborés par des amateurs ou des autodidactes sans formation linguistique suffisante, qu'un descriptivisme primaire et pratiqué à des fins utilitaires immédiates, la philologie, la phonétique et la grammaire trop proches du modèle des langues européennes, un comparatisme brumeux et aprioriste prédominaient; et que peu de ces travaux, pourtant postérieurs à la naissance contemporaine de la science du langage, avaient profité des découvertes saussuriennes et structuralistes.

Aussi fallut-il tout reprendre, avec l'aide de consultants, de chercheurs et d'enseignants africains et étrangers; il fallut sensibiliser les universitaires et chercheurs africains aux problèmes linguistiques et leur faire accorder des bourses de formation aux États-Unis, en Europe occidentale et en Union soviétique.

### L'action de l'UNESCO

Une fois l'orientation générale et les options de principe clairement définies par les États, l'aide de l'UNESCO permit, grâce à des consultations de spé-



cialistes et à des réunions régionales et sous-régionales d'experts, d'identifier les difficultés méthodologiques et techniques et d'en indiquer les solutions, d'élaborer des programmes opérationnels pour un ensemble de pays et de langues et de contribuer à former et à équiper les cadres nationaux appelés à en superviser l'exécution<sup>5</sup>.

Le tableau 18.1, extrait d'une publication de l'UNESCO, décrit la complexité de cette tâche.

L'action de l'UNESCO se systématisa peu à peu et permit d'obtenir des résultats décisifs en matière de collecte des traditions orales et de promotion des langues qui véhiculent ces traditions.

Parmi les grands jalons de cette action, on ne peut s'empêcher de mentionner: l'adoption du Projet de rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* (1964); l'organisation de la Conférence linguistique de Bamako (1966) qui établit la transcription uniformisée de certaines langues véhiculaires de l'Ouest africain; la définition d'un Plan régional coordonné de recherches sur les traditions orales (1968); l'aide à la publication de textes littéraires et initiatiques de grande valeur culturelle comme *Kaidara* (1968); l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instruments de l'éducation permanente (1972); la contribution à la mise en place, à l'équipement et au fonctionnement non seulement du Centre Ahmed Baba de Tombouctou (pour les manuscrits arabes et *ajami* du Sahel et du Soudan occidental), mais encore des centres sous-régionaux de recherche sur la tradition orale et les langues africaines tels le CELHTO (Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale) à Niamey pour l'Afrique occidentale, le CERDOTOLA (Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines) à Yaoundé pour l'Afrique centrale et l'EACROTANAL (Eastern African Centre for Research on Oral Traditions and African National Languages) à Zanzibar pour l'Afrique orientale et centrale.

Chacune des institutions du Plan décennal ainsi mises en place avec l'aide internationale coordonne les activités de recherche d'intérêt sous-régional, assure des publications d'ouvrages scientifiques de niveau universitaire, aussi bien dans les langues africaines de la sous-région que sur ces langues. Certaines, comme le Centre de Niamey, ont même créé une revue (*Cahiers du CELHTO*) et des collections bilingues (langue africaine/langue européenne) de grands textes historiques, littéraires ou philosophiques.

Par l'organisation de réunions périodiques d'experts, l'UNESCO encourage par ailleurs des rencontres et des confrontations scientifiques d'idées entre spécialistes d'Afrique et du reste du monde travaillant sur les langues, les cultures et les études africaines<sup>6</sup>.

Elle a fait entreprendre la traduction de l'*Histoire générale de l'Afrique* dans certaines langues véhiculaires de la région (arabe, swahili, hawsa, fulfulde)

5. Pour une analyse détaillée de cette action de l'UNESCO, voir A. I. Sow, 1977.

6. La réunion de Bamako (1979), sur l'utilisation des langues africaines régionales ou sous-régionales, celle de Conakry (1981), sur la définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines, en sont des exemples.

ainsi que l'élaboration, au seuil des années 80, de dictionnaires généraux et culturels des langues swahili, yoruba, fulfulde, etc.

### Les études africaines hors d'Afrique

L'un des résultats majeurs de la décolonisation reste certainement le développement considérable des études africaines hors d'Afrique, non seulement dans les universités des anciennes métropoles coloniales où elles prirent un nouveau départ, mais également et surtout dans de nombreux pays de l'Europe orientale et septentrionale, dans les Amériques et en Asie.

Sous l'impulsion irrésistible des communautés afro-américaines du Nord, du Centre et du Sud, et à la suite de l'émergence d'un puissant courant d'intérêt pour les « affaires africaines », nombre d'universités des États-Unis, des Caraïbes et du Brésil créèrent des centres d'études africaines et instituèrent des enseignements sur l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui, ses langues et littératures, ses cultures, etc.

Les études arabes, swahili, yoruba et hawsa, pour ne citer qu'elles, se sont considérablement développées en Amérique du Nord. Et ce fut profondément émouvant pour des paysans de l'Afrique d'aujourd'hui que d'accueillir chez eux des voyageurs ou de jeunes coopérants américains du Peace Corps, ou des chercheurs japonais, européens, qui leur parlent fulfulde, swahili, yoruba, wolof, hawsa, ou autre, comme s'ils avaient depuis toujours habité le village voisin !

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), créée à l'origine pour défendre et développer la langue et la culture françaises dans le monde, finança des recherches et des travaux significatifs sur des langues et littératures africaines. Elle fit élaborer et publier des ouvrages bilingues visant à les promouvoir et à faciliter leur diffusion dans le monde entier.

L'engouement pour l'Afrique, ses langues et ses cultures fut tel qu'il réussit à susciter des vocations parmi les universitaires et cadres intellectuels africains eux-mêmes, en même temps qu'il encouragea les États à leur accorder plus d'intérêt, à leur affecter plus de moyens et à développer davantage les enseignements et la recherche de niveau supérieur qui leur étaient consacrés.

### De quoi demain sera-t-il fait ?

Au total, l'accession des peuples d'Afrique à la « souveraineté internationale » leur ouvrit bien des horizons et des perspectives. Cependant, l'aide extérieure accordée de tous côtés à leurs pays respectifs ne contribua pas toujours à accroître leurs moyens de résistance culturelle à la domination étrangère. En effet, les clivages et pesanteurs propres à leur passé récent de peuples colonisés, les atteroiements et l'inexpérience de leurs gouvernants, l'atomisation de leurs initiatives, l'éparpillement et le gaspillage de leurs ressources et de leurs efforts nationaux ne leur permirent guère d'envisager la situation dans son ensemble, de définir une problématique, une stratégie et un programme opérationnel susceptibles de guider plus sûrement leur marche vers l'unité et la libération souhaitée.

Tableau 18.1. Répartition par pays des principales langues nationales africaines. Le tableau présente les situations et les politiques linguistiques dans 46 États indépendants d'Afrique, les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et du Mashrek (Égypte et Libye) exceptés où l'arabe est la langue officielle.

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut <sup>a</sup>	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche <sup>c</sup>	Institutions chargées de la recherche
Angola	7	11	umbundu	1,5	Centre		N	RTL	2	Institut national des langues (INL) : langues africaines, Centre d'investigation pédagogique (CIP) du Ministère de l'éducation : le portugais
			kimbundu	1	Nord + Centre		N	RTL	2	
			kikongo	0,5	Nord	Congo, Zaïre	N	RTL	2	
			lunda-kioko	0,4	Ouest	Zaïre, Zambie	N	RTL	1	
			ngangela	0,35	Sud-Est		N	RTL	1	
			nyaneka-humbe portugais	0,2	Sud-Ouest Partout		N O	RTL Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	1 3	
Bénin	3,5	52	bariba	0,35	Nord-Est	Nigéria	N	aRT	2	Commission nationale de linguistique, Direction de l'alphabétisation et de la presse rurale, Département des études linguistiques et de tradition orale, Université nationale du Bénin
			fon	0,5	Sud + Centre		N	aRT	2	
			yoruba	0,35	Sud-Est + Centre	Nigéria, Togo	N	aRT	4	
			yom		Nord-Ouest		N	aR	1	
			ditammarie français		Nord-Ouest Partout		N O	aR A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	2	
Botswana	1	± 9	setswana	90 %		Afrique du Sud, Namibie, Bophutatswana	NO	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PRL	3	National Language Committee, National Institute for Research, Université du Botswana
			anglais		Partout		N	Aa(E <sub>1,2,3m</sub> )PRL	4	
Burkina Faso	7	60	moore	48 %	Centre (partout)	Côte d'Ivoire, Ghana	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	3	Direction générale de la recherche scientifique et technologique (DGRST), Institut national pour l'alphabétisation et la formation des adultes (INAFSA), Commission nationale des langues voltaïques (CNLV)
			joola		Ouest (partout)		Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	
			fulfulde	10,4 %	Nord	Niger, Mali, Guinée, Sénégal, Mauritanie	N	a(E <sub>0</sub> )PRTL	3	

			dagari-lobi	7 %	Sud-Ouest	Ghana	N	aRL	2	Université de Ouagadougou, DEPFD	
			bobo-bwamu	6,7 %	Ouest	Mali	N	aRL	2		
			scnoufo	5,5 %	Sud-Ouest	Côte d'Ivoire, Mali, Niger	N	R	1		
			gourounsi	5,3 %	Centre + Sud	Ghana	N	aPRL	2		
			bisa	4,7 %	Sud		N	aRL	1		
			gulmancema	4,5 %	Est	Bénin, Togo, Niger	N	aPRL	2		
			français	7,5 %	Partout		N	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4		
Burundi	4,2	1	kirundi	4,2	Partout	Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Zaïre	NO	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRL	3		ALLR, ARFA, COO, CEPK, DLLA, CCB
			kiswahili	10 %		Tanzanie, Kenya, Ouganda, Zaïre, etc.		(E3m)R			
			français		Partout		O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4		
Cameroun	8	237	arabe (choa)		Extrême-Nord	Tchad		R	1	CREA, Département des langues africaines et linguistique, Faculté de lettres, SIL, CERDOTOLA	
			bamum		Ouest			aRL	2		
			basaa		Centre et littoral			aPRL	3		
			beti-fang		Centre + Sud	Guinée équatoriale, Gabon, Congo		aPRL	3		
			duala		Littoral			a <sub>0</sub> RL	3		
			ejagham		Nord-Ouest	Nigéria		a <sub>0</sub> RL	3		
			fe'fe'		Ouest			a(E <sub>0,1</sub> )L	2		
			fulfulde		Extrême-Nord, Nord et Adamawa	Sénégal, Soudan		RL	3		
			gbaya		Est	République centrafricaine		RL	3		
			ghomala		Ouest			aRL	3		
			hawsa		Extrême-Nord, Nord	Nigéria, Niger			4		
			lamnso		Nord-Ouest			a <sub>0</sub> RL	2		
			mafa		Extrême-Nord			a	2		
			medumba		Ouest			aRL	2		
			mungaka		Ouest			aRL	2		
			meka		Est			R	1		
			ngyemboong		Ouest			aRL	2		

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche <sup>c</sup>	Institutions chargées de la recherche
Cameroun			vute	20 %	Centre Ouest Littoral, Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest			a	3	
			yemba pidgin-english					RL	3	
Cap-Vert	0,3	2	anglais français	créole portugais	Partout	São Tomé, Guinée-Bissau		O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	2	
			portugais					O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL		
Comores	0,34	3	arabe	Partout	Somalie, Soudan, etc. Tanzanie, Kenya, etc.			O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	3	
			kiswahili français					O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	3	
Congo	1,4	15	kikongo	75 %	Sud Nord	Angola, Zaïre Zaïre		N RTL	3	INRAP, INSEED, Département de linguistique et littérature orale
			lingala français					N RT	3	
Côte d'Ivoire	7,3	60	baoule	1,8 1,5	Centre Nord-Ouest	Ghana, Togo Mali, Guinée, Burkina Faso		RT	2	ILA, IES, ILENA, IHAAA, CERAV, GRIO, SIL
			joola					RT	2	
			bete					RT	1	
			senoufo					RT	1	
Djibouti	0,25	3	yakouba (dan) français	0,9 0,8 0,35	Centre-Ouest Nord-Centre Ouest Partout	Burkina Faso, Mali Libéria		O A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
			afar					RT	3	
			arabe					RT	3	
			somali français					RT	3	
Éthiopie	30	70	amharique	60-65 %	Partout	Kenya		O A(E <sub>1,2</sub> )PRTL	4	Ethiopian Languages Academy, Institute of Lang. Studies,
			oromo					27 %	N Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	

			tigrinya	14 %			aPR	1	Université d'Addis-Abeba, Curriculum
			anglais				(E <sub>1m,2,3</sub> )PRTL	4	Development Division, Ministère de l'éducation
Gabon	1	42	fang	35 %	Nord-Ouest	Cameroun		2	ORSTOM, IRSH
			myene		Ouest			1	
			français		Partout		O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Gambie	0,6	?	mandinka	42 %		Côte d'Ivoire,	a <sub>0,1</sub> R	3	Sénégal, Mali
			(malinke)			Guinée, Guinée-	a <sub>0,1</sub> R	3	Bissau, Sénégal,
			pular (pulaar,	18 %		Mali, etc.			
			fulfulde)			Sénégal, Mauritanie	a <sub>0,1</sub> R	3	
			wolof	16 %		Côte d'Ivoire,	R		
			joola	9,5 %		Guinée-Bissau			
			soninke	8,7 %		Mali	R	2	
			anglais		Partout		O Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4	
Ghana	11	46	akan	6	Centre-Sud	Côte d'Ivoire	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	4	Bureau of Ghana Languages, Curriculum
			ewe	2	Sud-Est	Togo, Bénin	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )RTL	3	Research and Development Division,
			ga	1	Région d'Accra		N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )RTL	3	School of Ghana Languages, Université
			dangme	1,5	Sud-Est		N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )L	2	du Ghana, Université de Cape-Coast,
			dagare	0,3	Nord-Ouest	Burkina Faso	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )L	1	Ghana Institute of Linguistics
			gonja	0,02-3	Nord-Centre		N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )L	1	
			kasem		Nord		N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )L	2	
			dagbani	0,35	Nord-Est		N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )RTL	1	
			nzema		Sud-Ouest	Côte d'Ivoire	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )RL	2	
			hawsa		Nord	Niger, Nigéria, etc.	RL	3	
			anglais		Partout		O A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Guinée	6,6	21	fulfulde	2,4	Moyenne-Guinée	Mali, Sénégal,	N Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	2	Académie des langues, SNA, IPN, Chaire de linguistique
						Cameroun, Niger, etc.			
			mandinka	1,7	Haute-Guinée	Mali, Gambie,	N Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	2	
			(Est)			Burkina Faso			
			soso	1,3	Basse-Guinée	Sierra Leone	N Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	2	
					(Ouest)				
			kissi			Sierra Leone	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )R	2	
			kpelle			Libéria	N a(E <sub>1,2m,3m</sub> )R	2	

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut <sup>a</sup>	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche <sup>c</sup>	Institutions chargées de la recherche
Guinée			ioma		Partout		N	a(E <sub>1,2m,3m</sub> )R	2	
			konyagi				N	a(E <sub>1,2m,3m</sub> )R	2	
			basari				N	a(E <sub>1,2m,3m</sub> )R	2	
			français				O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Guinée-Bissau	0,3	?	balata	30 %	Partout	Guinée, Sénégal, etc.	O	R A(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4	
			pular (fulfulde)	21 %						
			manjaku	14 %						
			manding	12 %						
Guinée équatoriale	0,3	?	crioulo		Partout		O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4	
			portugais							
Kenya	14	40	espagnol		Partout	Ouganda	N	a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1</sub> )R a(E <sub>1m,2m,3m</sub> )PRTL	4	Université de Nairobi
			gikuyu	20 %						
			dholuo (luo)	14 %						
			luluya	13 %						
			kikamba	11 %						
			kalenjin	11 %						
			ekegusi	6,5 %						
			kimru	5 %						
			kiswahili	65 %						
			Lesotho	1,3						
sesotho	99 %									
anglais										
Libéria	1,8	25	anglais		Partout	Ouganda	O	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4	
			kpelle (guerze)	23 %						
			grebo (kru)	22 %						
			baso (bassa)	16 %						

			loma	6,6 %				PRT		
			gio	6,1 %				RT		
			mano	4,6 %				RT		
			gola	4,7 %				RT		
			anglais	40 %	Partout			O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4
Madagascar	3	1	malagasy	3	Partout			O	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	4
			français		Partout			O	A(E <sub>1m,2,3</sub> )PRTL	4
										Institut de linguistique appliquée (ILA), Département de langue et littérature malgache, Académie malgache
Malawi	5,6		chichewa (chinyanja)	80 %	Partout	Mozambique, Zambie, Zimbabwe		N	Aa(E <sub>1m,2m,3m</sub> )PR	3
			ilomwe	15 %						
			ciyao	19 %		Tanzanie, Mozambique				
			citumbuka	9 %						
			chisena		(commun)					
			chitonga		(commun)					
			anglais	6 %	Partout			O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4
Mali	6	12	bamana (mandingue)	80 %	Sud + Centre	Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Burkina Faso		N	a(E <sub>0,m</sub> )*PRTL	3
			fulfulde	12 %	Ouest-Centre	Pays d'Afrique de l'Ouest		N	a(E <sub>0,m</sub> )*PRL	3
			soninke	11 %	Ouest	Gambie		N	aR	2
			senoufo	9,2 %	Sud	Côte d'Ivoire, Burkina Faso		N	R	2
			songhay	6,4 %	Est	Niger, Bénin, Burkina Faso		N	a(E <sub>0,m</sub> )*R	1
			tamasheq		Nord, Est	Niger, Algérie, Libye		N	a(E <sub>0,m</sub> )*R	1
			français		Partout			O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4
Maurice	0,9		créole	94 %	Partout	Réunion, Seychelles			PRT	2
			hindustani	50 %				N	(E <sub>1m,2m,3m</sub> )PRT	

\* NB : le bamanan, le fulfulde, le songhay et le tamasheq sont utilisés à la fois comme matière et véhicule de l'enseignement dans les classes expérimentales.



Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche	Institutions chargées de la recherche
Maurice			tamil	3,5 %	Partout		N	(E <sub>1m</sub> )PR	1	
			telegu	2,1 %				(E <sub>1m</sub> )R	1	
			français	24 %				(E <sub>1m,2m,3m</sub> )PRTL	4	
			anglais	2,8 %				A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Mauritanie	1,8	7	hassaniya (arabe)	80 %	Nord	Pays arabes	NO	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	Institut pédagogique national (IPN), Institut de langues nationales (ILN), Institut mauritanien de recherche scientifique (IMRS), Université nationale, École normale supérieure (ENS)
			wolof	3 %	Sud-Ouest	Sénégal, Gambie	N	a(E <sub>0</sub> )R	3	
			fulfulde (pular)	7 %	Centre-Sud, Sud-Est	Mali, Sénégal, etc.	N	a(E <sub>0</sub> )R	3	
			soninke	6 %	Sud, Sud-Est	Mali, Côte d'Ivoire,	N	a(E <sub>0</sub> )R	3	
			français		Partout	Burkina Faso, Sénégal	O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Mozambique	9,4		imakwa (ilomwe)	38 %	Partout	Malawi		R		
			shitsonga	24 %		Zimbabwe, Afrique du Sud		R		
			cisena (cipodzo)	10 %				R		
			shona	10 %		Zimbabwe		R		
			kiswahili	6,4 %		Tanzanie, Kenya, etc.		R		
			chichewa	1,2 %		Malawi, Zambie		R		
			shichopi	4,5 %				R		
			ciyao	2,2 %				R		
			cimakonde	1,3 %				R		
			portugais					O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	
Niger	5,2	8	hawsa	1,8	Centre-Sud	Nigéria, Tchad, etc.	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	3	CELHTO
			songhay (zarma)	0,9	Ouest	Mali, Bénin	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	2	
			fulfulde (pular)	0,6	Partout	Mali, Sénégal, etc.	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	3	
			tamasheq (touareg)	0,5	Nord	Mali, Algérie, etc.	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	1	
			kanouri	0,3	Est	Nigéria, Cameroun, Tchad	N	a(E <sub>0,3m</sub> )PRTL	1	
			français	10 %	Partout		O	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	

Nigéria	80	394 ?	hawsa	32 %	Nord	Niger, Ghana, Tchad, Cameroun, etc.	NO	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	4	Université Ahmadu-Bello, Zaria, Université de Sokoto, Université de Maiduguri (+ kanuri, fulfulde), Université d'Ibadan, Université d'Ife, Université Bayero, Kano (+ fulfulde, kanuri) ; National Education Research Council, Lagos ; diverses associations académiques
			yoruba	25 %	Ouest	Bénin, Togo	NO	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	4	Yoruba Association, Ibadan
			igbo	22 %	Est		NO	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	4	Université d'Ife, Lagos
			fulfulde (ful, fula)	8,6 %		Cameroun, Niger, Guinée, etc.	N	a(E <sub>1,3m</sub> )PRL	3	(voir ci-dessus)
			efik/ibibio	5,3 %			N	a(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL	2	
			kanuri	4,1 %		Niger, Tchad	N	a(E <sub>1,3m</sub> )PRTL	3	(voir ci-dessus)
			tiv	2,5 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )RT	2	
			ijo	2,0 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )RT	2	
			edo	1,7 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )PRT	2	
			nupe	1,2 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )RT	1	
			igala	1,0 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )RT	1	
			idoma	0,9 %			N	a(E <sub>1,3m</sub> )RT	1	
			anglais	15 %	Partout		O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Ouganda	12,4		luganda	39 %			N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PR	3	
			ateso (+ karimojong)	10 %			N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PR		
			runyankore (+ rukiga)	15 %			N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PR		
			rutooro	6,2 %			N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )R		
			lwo (acholi + lango)	10 %			N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PR		
			lugbara	3 %			N	Aa(E <sub>1,2</sub> )PR		
			kiswahili	35 %		Tanzanie, Kenya, etc.	N	A(E <sub>1m,2m</sub> )PRL	4	
			anglais	71 %	Partout			A(E <sub>1m,2,3</sub> )PRTL		
République d'Afrique du Sud	31	10	xhosa		Sud	Lesotho, Zimbabwe	N	(E <sub>1</sub> )PR		
			zulu		Est	Botswana, Swaziland, Mozambique,	N	(E <sub>1</sub> )PR		
			sotho		Centre + Sud	Lesotho	N	(E <sub>1</sub> )PR		

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche <sup>c</sup>	Institutions chargées de la recherche	
			afrikaans		Partout		N	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4		
			anglais				O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4		
République centrafricaine	2	44	sango	2	Partout	Tchad	N	Aa(E <sub>0</sub> )PRT	2	ILA, IREM, INEF, CERDOTOLA	
			français				O	A(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRTL			
Rwanda	5,3	1	kinyarwanda	100 %	Partout	Burundi, Tanzanie, Ouganda, Zaïre	NO	Aa(E <sub>1,2m,3m</sub> )PRL	4	INRS, MINEPRISEC (Bureau pédagogique), UNR	
São Tomé-et-Principe	0,08		kiswahili		Les villes	<i>Idem</i>		(E <sub>2,3m</sub> )R	1		
			français		Partout		O	A(E <sub>1m,2,3</sub> )PRL	4		
			créole portugais		Partout		O	A(E <sub>1,2</sub> )PRL	4		
Sénégal	5,9	19	wolof	80 %	Partout	Gambie, Mauritanie, Guinée, Mali, Gambie Burkina Faso, Niger, etc.	N	a(E <sub>0,1</sub> )RTL	3	IFAN, CLAD, Faculté des lettres, Université	
			fulfulde (pular)				21 %	Nord-Est, Sud	N		a(E <sub>0,1</sub> )RTL
			sereer	13 %	Centre, Centre-Ouest	N	a(E <sub>0,1</sub> )RTL	2			
			joola	7 %	Sud	N	aRL	1			
			mandinka (malinke)	6 %	Sud, Est	N	aRL	1			
			soninke	2 %	Est, Sud	N	aRTL	1			
			français	15 %	Centres urbains	O	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4			
Seychelles	0,06		créole	100 %	Partout		O/N	PRL	4		
			français				15 %	O/N	A(E <sub>1m,2m</sub> )PRL		4
			anglais				35 %	Partout	O/N		A(E <sub>1,2</sub> )PRL
Sierra Leone	3,1	18	mende	31 %		Guinée, Libéria	N	Aa(E <sub>1,3m</sub> )PR			
			temne				30 %	N	Aa(E <sub>1,3m</sub> )PR		
			limba	8,4 %	N	R					
			kono	4,8 %	N	aR					

			fulfulde	3,1 %		Guinée, Niger, etc.	N	R		
			loko	3,0 %			N	R		
			kissi	2,2 %		Guinée	N	R		
			krio	1,9 %				R		
			anglais		Partout		O	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRT	4	
Somalie	5,2		somali	98 %	Partout	Éthiopie, Kenya, Djibouti	NO	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	Somali Academy of Sciences and Art, Somali Language Department, Université nationale de Somalie, Curriculum Development Unit, National Adult Education Centre, Ministère de l'éducation
			kiswahili	0,6 %		Tanzanie, Kenya, etc.			4	
			arabe	75 %	Partout	Soudan, Émirats arabes unis, etc.	O	A(E <sub>1m,2m,3m</sub> )PR	4	
			italien	10 %				(E <sub>3</sub> )P		
			anglais	15 %				(E <sub>2m,3</sub> )P		
Soudan	17,8		arabe	50 %	Partout	Émirats arabes unis, Somalie, etc.	NO	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
			dinka	10 %				(E <sub>1,3m</sub> )R		
			nuer	4,5 %				R		
			zande	2,1 %		Zaïre		(E <sub>1</sub> )R		
			moru	1,0 %				E <sub>1</sub>		
			anglais		Partout			(E <sub>1m,2,3</sub> )PRL	4	
Swaziland	0,53		siswati	91 %			N	a(E <sub>1m,2m</sub> )PRT	3	
			anglais		Partout		O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Tanzanie	18	150	kiswahili	90 %	Partout	Kenya, Ouganda, Burundi, Rwanda, Zaïre, Mozambique, Malawi, Somalie, Zambie, Comores	NO	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	Département de kiswahili et de littérature, Institute of Kiswahili Research, Conseil national du kiswahili, Institut de kiswahili et de langues étrangères, EACROTANAL
			anglais	20 %	Partout		O	A(E <sub>1m,2,3</sub> )PRTL	4	
Tchad	5,5	250	sara	19 %	Sud	République centrafricaine		aR	2	INSH, INSE, SIL, Université CEL (Collège Ch.-Lwanga), Direction de la culture, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (DCAPLN)
			arabe	60 %	Partout	Soudan, Niger, etc.	NO	Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL	4	
			gorane (daza)		Centre, Nord	Niger, Libye		R		

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut <sup>a</sup>	Utilisations <sup>b</sup>	Niveau de la recherche <sup>c</sup>	Institutions chargées de la recherche	
Tchad			maba	12 %	Est	Soudan	O	R	1		
			français		Partout			Aa(E <sub>1,2,3</sub> )PRL			
			fulfulde		Sud-Ouest	Cameroun, Niger, etc.		R			
			massa		Sud-Ouest	Cameroun		aR			
			känembu		Ouest-Nord	Nigéria, Niger		R			
			toubouri		Sud-Ouest	Cameroun		aR			1
			moundang		Sud-Ouest	Cameroun		aR			1
			zaghawa		Nord-Est	Soudan		R			
			tama		Est	Soudan					
			mimi		Est						
bidiye	Centre-Est										
dadjo	Est, Centre	Soudan									
boulala	Centre, Est, Ouest										
baguirmi	Sud-Ouest et Sud										
kotoko	Sud-Ouest	Cameroun									
miyama	Centre, Est		a1								
Togo	2,3	50	ewe	22 %	Sud	Bénin, Ghana	N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PRTL	4	Académie ewe, INRS, Centre d'études et de recherches de la Kara (CERK), Institut national des sciences éducatives (INSE), IPN, Département de linguistique de l'Université du Bénin	
Zaïre	30	220	kabye	13 %	Centre		N	Aa(E <sub>1,2m</sub> )PRT	3		
			français	35 %	Partout		O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4		
			kiswahili	39 %	Est, Nord, Sud-Est	Tanzanie, Kenya, etc.	N	A(E <sub>1,2,3m</sub> )PRTL	3	DLLA, CELTA, IRS, BUZATRA, ISP, Centre Nat., IPN, etc.	
			lingala	25 %	Nord, Nord-Ouest	Congo, République centrafricaine	N	A(E <sub>1,2,3m</sub> )PRTL	3		
Zaïre	30	220	ciluba	22 %	Centre-Sud		N	A(E <sub>1,2,3m</sub> )PRTL	3		
			kikongo	14 %	Ouest, Sud-Ouest	Congo, Angola	N	A(E <sub>1,2,3m</sub> )PRTL	3		

			français		Partout	O	A(E <sub>1,2,3m</sub> )PRTL	4	
			cinyanja (chichewa)	42 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR	3	Malawi, Mozambique
			citonga	23 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			silози	17 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			luvale	8 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			kikaonde	7 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			lunda	5 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		Angola
Zambie	5,1	40	icibemba	56 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR	3	Zaïre
			cinyanja (chichewa)	42 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR	3	Malawi, Mozambique
			citonga	23 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			silози	17 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			luvale	8 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			kikaonde	7 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		
			lunda	5 %		N	Aa(E <sub>1m,2m</sub> )PR		Zaïre, Angola
			anglais	26 %	Partout	O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	
Zimbabwe	7,5	8 +	shona			N	a(E <sub>1</sub> )RTL	3	Mozambique
			ndebele			N	a(E <sub>1</sub> )RTL	3	
			anglais		Partout	O	A(E <sub>1,2,3</sub> )PRTL	4	

a. Le statut des langues est celui tel que défini par un acte législatif ou réglementaire connu : N = langue nationale ; O = langue officielle.

b. Les différentes utilisations des langues dans le pays :

A = utilisation dans l'administration (nationale ou locale), y compris parlement, justice, armée et police, discours politiques, etc. ;

a = utilisation dans l'alphabétisation ;

E = utilisation dans l'enseignement public :

<sub>0</sub> = en classes expérimentales,

<sub>1</sub> = dans l'enseignement primaire,

<sub>2</sub> = dans l'enseignement secondaire,

<sub>3</sub> = dans l'enseignement supérieur et universitaire,

<sub>m</sub> = comme matière ;

P = utilisation dans la presse écrite ;

T = utilisation à la télévision ;

R = utilisation dans la radiodiffusion ;

L = existence d'une littérature écrite dans la langue.

c. Le niveau de la recherche se traduisant par l'existence d'une documentation dans cette langue (descriptions scientifiques, textes) :

1 = documentation non suffisante et non satisfaisante ;

2 = documentation non suffisante et partiellement satisfaisante ;

3 = documentation satisfaisante mais en nombre limité ;

4 = documentation satisfaisante en qualité et en quantité.

[Source : UNESCO, 1985a.]

Certes, l'analyse critique et l'utilisation conséquente des conclusions pertinentes de certaines rencontres régionales ou mondiales comme la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique (Accra, 1975) et la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, 1982), ou de réunions régionales d'experts comme celles que l'UNESCO organise périodiquement dans les capitales africaines soit sur les cultures, soit sur les langues et politiques linguistiques, auraient permis de renverser cette tendance en donnant aux dirigeants la vision globale et sereine qui leur fait encore défaut.

Mais, ce qui reste sûr, c'est que ces conclusions ne semblent pas avoir été assimilées et utilisées pour éclairer la pratique sinon la politique culturelle d'un quelconque État d'Afrique.

## L'horizon 2000 et les grandes échéances

Dans les États de l'Afrique contemporaine, on ne semble guère se soucier de maîtriser la pratique écrite et orale des langues africaines et on ignore trop souvent les progrès accomplis, avec l'aide internationale, par les recherches linguistiques.

Or sans le développement prioritaire de ces langues, il ne peut y avoir, pour l'Afrique et les Africains, de développement économique endogène et de promotion socioculturelle dans des délais humainement raisonnables ou acceptables. Plus que jamais au seuil du troisième millénaire, le temps travaille contre les langues africaines.

### De l'oralité à l'*orature*

À l'heure où l'on utilise à peine le magnétophone pour les enregistrer, où l'on bricole le clavier de la machine à écrire traditionnelle pour essayer de les écrire, il faut déjà se hâter d'assimiler et de sauter les étapes révolues de la minicassette, du disque microsillon et de la machine à écrire électrique, pour rejoindre le peloton des utilisateurs du vidéodisque et des machines de traitement de texte !

Arrivées avec beaucoup de retard au rendez-vous de la galaxie Gutenberg, les langues africaines, on le sait, sont encore loin de rattraper ce retard et de solder leurs comptes avec l'écriture.

Or les autres langues du monde, souvent saturées d'écriture, évoluent maintenant à grands pas vers l'oralité et l'image. Cette oralité n'est point, comme celle qui imprègne la communication par les langues africaines, une oralité artisanale où la voix humaine ne peut se faire de temps en temps relayer que par le langage tambouriné ; c'est au contraire une oralité d'un type nouveau, née de l'écriture et de l'industrie, une *orature* technicienne où la vidéo joue le rôle décisif.

## Être performant ou périr

Les démographes estiment, si l'actuel rythme de croissance se poursuit, que la population africaine atteindra 850 millions en 2000, soit 14% de la population mondiale d'alors (contre 10,6% à la fin des années 80) et que, parmi ces Africains, 297,5 millions auront moins de quinze ans. Quelles langues parleront-ils alors, dans un continent où le taux d'urbanisation s'accélère?

Tout comme les cultures qu'elles recèlent et véhiculent, en effet, les langues africaines subissent aujourd'hui des mutations impitoyables dont certaines sont imputables à la domination sans partage des langues étrangères de communication mondiale et à leur utilisation dans tous les domaines de la vie quotidienne nationale.

Bien que l'échiquier linguistique mondial tende de nos jours vers la simplification excessive au profit de ces quelques langues universelles, tout se passe comme si les langues africaines, comme d'autres langues minoritaires, allaient résister et se maintenir.

Seulement, pour durer, elles devront évoluer; ce qui suppose, de la part des États, une vision globale plus claire des objectifs et des besoins, des programmes opérationnels cohérents et des moyens importants (humains, techniques, financiers) pour les mettre en œuvre. Cela signifie qu'il faudra, plus que jamais, dépasser le stade des improvisations et des hésitations, de l'expédient et du provisoire pour élaborer enfin une vraie politique linguistique.

Des commissions de terminologie tâcheront de faire l'inventaire des connaissances scientifiques et techniques accumulées par l'humanité tout entière et de les intégrer systématiquement aux langues africaines, en même temps que d'autres unités de recherche créeront sans retard et animeront toute une presse générale, spécialisée et populaire au service de ces langues.

Il paraît aujourd'hui indubitable que la révolution technique à laquelle nous assistons impose à cette fin de siècle la formation de grands ensembles géopolitiques et socioculturels, en même temps que le recours à la vitesse abolit les distances et désenclave jusqu'aux périphéries du monde grâce aux communications à technologie de pointe et de plus en plus performantes. Dans cette course vers l'universalité et la rapidité vertigineuse, l'amateurisme n'a plus sa place et l'Afrique est obligée, rien que pour rester souveraine sur son espace, d'amener les ordinateurs et les satellites à parler ses langues.

Est-ce trop demander à des économies néocolonisées et délabrées? L'éclatement des anciennes unités territoriales précoloniales et coloniales, cela va sans dire, a fait naître, dans l'Afrique actuelle, des États incapables de se gérer par eux-mêmes et souvent voués à la mendicité sur la scène internationale.

Au seuil du troisième millénaire, l'Afrique est confrontée à de nombreux enjeux de stratégie culturelle et linguistique. Bon an mal an, ses langues, pour l'essentiel, s'étaient jusque-là défendues avec un certain succès contre les graves périls que l'occupation coloniale faisait peser sur



elles. Mais il ne s'agira plus de protection pure et simple de connaissances au demeurant fragilisées par leurs propres conditions de conservation et modes de transmission.

Sous peine de se laisser occuper et définitivement submerger par des valeurs artificielles ou superficielles bien présentées et diffusées, l'Afrique devra assurer sa présence et sa performance dans le nouvel âge de l'électronique. Recueillies, analysées, réactualisées et communiquées par l'écrit aussi bien que par l'image et le son dès la fin de ce deuxième millénaire, les connaissances ancestrales des Africains permettront aux générations futures de se ressourcer et de maintenir les indispensables liens intimes avec leur passé.

## Le développement de la littérature moderne

*Ali A. Mazrui*  
*avec la collaboration de Mario de Andrade\*,*  
*M'hamed Alaoui Abdalaoui,*  
*Daniel P. Kunene et Jan Vansina*

La période écoulée depuis les années 30 est sans conteste celle qui a connu l'épanouissement le plus remarquable de la littérature écrite en Afrique<sup>1</sup>. Le développement de l'éducation et de l'alphabétisation ainsi que l'augmentation sensible du nombre d'Africains accédant aux études universitaires créèrent un milieu instruit d'où émergèrent de nouveaux écrivains et où se constitua un public grandissant de *lecteurs* et d'*auditeurs* potentiels de littérature africaine.

Les formes les plus courantes de la création littéraire au cours de cette période sont, d'abord, la poésie et l'éloquence, ensuite le drame et le théâtre et, enfin, le roman. La nouvelle, l'essai et la biographie, bien présents, viennent néanmoins après ces genres dominants. L'éloquence et la poésie sont peut-être les genres littéraires qui s'adaptèrent le plus facilement à la tradition autochtone. L'Afrique avait depuis toujours eu des poètes, des orateurs et des auteurs de chansons. Dans la rencontre entre les traditions poétiques et oratoires autochtones et les nouvelles formes importées du monde occidental s'opéra le contact culturel à bien des égards le moins douloureux de la littérature.

Si la poésie était la forme littéraire autochtone la mieux enracinée dans les traditions du continent, le roman y était la forme la plus étrangère. D'ailleurs, dans le monde occidental lui-même, ce genre est avant tout un produit du

\* Mario de Andrade est décédé depuis la rédaction de ce chapitre

1. Ce chapitre doit beaucoup aux travaux antérieurs de A. A. Mazrui, en particulier A. A. Mazrui, 1975*a*, et A. A. Mazrui et M. Bakari, 1986*a* et 1986*b*.



19.1. Un griot, conteur traditionnel africain.

[Photo: © Musée de l'Homme, Paris.]

XIX<sup>e</sup> siècle et de la révolution industrielle. Mais, en Afrique comme en Occident, le *conte* avait constitué, bien entendu, la forme primordiale, ce qui facilita le passage à la nouvelle. La difficulté ne résidait pas dans la complexité du matériau puisqu'il existe depuis au moins un millénaire, en Afrique de l'Ouest, des griots excellant à conter des récits épiques très longs et savamment construits. Mais le roman, en tant que moyen d'expression artistique qui élabore une histoire singulière à partir de personnages, d'une intrigue et d'une narration, allait au-delà des conventions du griot. De toutes les formes littéraires qui firent irruption en Afrique durant la domination coloniale européenne, le roman était à bien des égards la plus purement européenne.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les grands thèmes abordés par la littérature dans la mesure où ils se rapportent à l'histoire générale de l'Afrique, sans essayer de donner un aperçu complet de tous les aspects de cette littérature. Nous n'étudierons pas les évolutions de nature formelle ou stylistique, nous ne chercherons pas à retracer l'histoire des cercles, organisations et revues littéraires et nous laisserons de côté le jeu complexe des influences et des innovations apparues au fil des générations.

Avant d'aborder les principaux thèmes de la littérature africaine, il faut d'abord dire quelques mots des contraintes économiques et techniques

qui ont entravé et freinent encore la production littéraire. La rareté des imprimeries, l'absence de maisons d'édition d'une certaine importance dans la plupart des régions du continent ainsi que le coût élevé des livres constituent des obstacles majeurs. En outre, l'écrivain a trop peu de compatriotes connaissant les langues européennes et ceux qui peuvent s'offrir des livres sont encore moins nombreux. S'il écrit en langue africaine, il est paradoxalement confronté à des problèmes analogues. Ses textes peuvent être appréciés par davantage de lecteurs de toutes conditions sociales, mais leur pouvoir de séduction est limité par la portée de la langue elle-même. Si ce problème ne concerne pas la langue arabe, il constitue une véritable tragédie pour nombre des œuvres écrites dans les langues de l'Afrique subsaharienne.

Les nouveaux artistes d'expression orale — il en existe toujours — sont oubliés dans les enquêtes littéraires parce qu'ils s'expriment, quoique contemporains, dans une forme associée à l'archaïsme. En outre, ils atteignent seulement le public qui les écoute. Ainsi, les auteurs oraux africains d'aujourd'hui souffrent de l'absence d'un auditoire africain diversifié et en subissent les conséquences. Ne pouvant que rarement dialoguer, ils sont condamnés au soliloque et ne créent trop souvent que pour une poignée de confrères ou pour des publics confidentiels. Dans la tradition orale, une forte proportion des auteurs et des conteurs sont des *femmes*; dotées d'un grand art de la parole et d'une belle virtuosité, elles s'illustrent aussi bien en poésie que dans le récit. Les premiers écrits de Grace Ogot s'inscrivent ainsi dans le sillage d'une très ancienne tradition luo de récit oral.

## Poésie et politique

Avant d'aborder le roman, penchons-nous sur la plus africaine des formes littéraires, la poésie. Au cours de cette période, le lien qu'elle entretient avec la *politique* constitua l'une de ses caractéristiques les plus marquantes. Plusieurs facteurs contribuèrent à nouer ce lien, notamment le nationalisme culturel et l'utilisation, qui n'est pas sans rapport avec ce phénomène, des proverbes dans le parler traditionnel. Le recours à la Bible et au Coran comme sources d'inspiration poétique joua également un grand rôle dans l'expérience poétique africaine de cette période. Mais à la base de tout, inspirant aussi bien la poésie que certaines formes du discours politique, on trouve l'*émotion*.

Aucun peuple d'Afrique, peut-être, n'a donné naissance à une poésie aussi liée au *nationalisme* que les Somali. John Drysdale a dit sa surprise de voir combien le nationalisme somali était encouragé par « l'appel à la nation des poètes somali<sup>2</sup> », et Colin Legum a noté qu'en raison du désir de réunification des Somali, leur poésie était souvent « fortement marquée par l'idée

2. J. Drysdale, 1964, p. 15.



19.2. À gauche: Aimé Césaire, écrivain français de la Martinique.  
À droite: Léopold Sédar Senghor (Sénégal), membre de l'Académie française.  
[Photos: © Gamma, Paris.]

d'“amputation” et de “démembrement” de la nation somali<sup>3</sup>». La poésie des femmes somali, bien que moins politisée, ne se dissocie nullement du patriotisme.

Une forme différente de nationalisme culturel apparut parmi les Africains de Paris dans les années 30. Inspirés par le surréalisme et sa révolte contre la tyrannie du langage et de l'art bourgeois, les Africains francophones de Paris lancèrent un mouvement de rébellion contre la colonisation de l'esprit africain, tout en demeurant dans un cadre de référence européen<sup>4</sup>. La politique impériale française d'assimilation culturelle provoqua une réaction africaine de revendication de la négritude qui allait devenir une expérience panafricaine de portée exceptionnelle. Des écrivains originaires d'Afrique et des Antilles se rejoignirent en poésie pour dire la douleur de la séparation d'avec les ancêtres et affirmer la valeur de la tradition et de l'authenticité africaine. La rencontre entre le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor contribua tout particulièrement à jeter les bases du mouvement littéraire de la négritude. C'est Aimé Césaire qui inventa le mot même de « négritude », avant de s'engager dans ce que Nietzsche aurait appelé un « renversement des valeurs » qui lui fait saluer:

3. C. Legum, 1963, p.505.

4. W. Soyinka, 1985, p.564.

*Ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole  
 Ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité  
 Ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel [...]  
 Ma négritude n'est pas une pierre, sa surdité ruée contre la clameur du jour  
 Ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil mort de la terre  
 Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale :  
 Elle plonge dans la chair rouge du sof<sup>5</sup>.*

Des écrivains tels que Jean-Joseph Rabearivelo (Madagascar), Tchicaya U Tam'si (Congo) et Yambo Ouologuem (Mali) se joignirent au mouvement littéraire africain revendiquant, contre l'impérialisme culturel européen, une culture africaine.

Ainsi se rejoignirent les forces du monde poétique et celles du monde politique. Dans les premières années de cette période, il était difficile de distinguer entre poètes s'intéressant à la politique et hommes politiques s'intéressant à la poésie. On a souvent fait observer qu'avant de jouer un rôle politique dans leurs pays respectifs, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor était poète, le Guinéen Fodeba Keita producteur de ballets, l'Ivoirien Bernard Dadié romancier et l'Ivoirien Cofi Gadeau dramaturge. Art et militantisme étaient alors inséparables<sup>6</sup>, certaines revues africaines jouant un temps un rôle décisif dans leur fusion, notamment *Présence africaine* (Paris), *Black Orpheus* (Ibadan) et *Transition* (Kampala et Accra)<sup>7</sup>.

Il est légitime, surtout dans les sociétés de tradition orale, de considérer l'art oratoire et l'éloquence comme des formes de création littéraire. Aussi allons-nous examiner maintenant une forme particulière de fusion entre l'art oratoire et la poésie.

## Art étranger et militantisme africain

L'art oratoire et l'éloquence sont sans aucun doute des rameaux prospères de la littérature africaine, comme purent s'en convaincre tous ceux qui écoutèrent les plaidoyers passionnés de Patrice Lumumba ou furent conquis par l'inoubliable éloquence d'al-Nasser. Hélas, il n'existe que de très rares enregistrements de ces discours.

Jusqu'à l'indépendance, le militant africain mettant l'art au service du discours politique ne puisait pas seulement dans les formes artistiques autochtones. L'homme politique africain mettant la poésie au service de la rhétorique politique ne puisait pas non plus seulement à la source de la poésie autochtone. La frontière était aussi floue entre l'art et le militantisme

5. Cité dans J.-P. Sartre, 1963.

6. Pour les caractéristiques de cette question en Afrique francophone, voir T. Hodgkin et R. Schachter, 1960, p.387.

7. Voir en particulier P. Benson, 1986.

qu'entre le monde autochtone et le monde étranger. L'Afrique mobilisa les langues et la littérature européennes au profit de la libération et de l'éloquence africaines.

L'amour des Africains pour la *sonorité des mots* y est pour beaucoup. L'un des premiers conseils que le jeune Nnamdi Azikiwe, de retour des États-Unis, donna à ses compatriotes du Nigéria fut de les mettre en garde contre ce qu'il appela les « sous-produits du complexe d'imitation » et les exhorter à ne pas se limiter au vernis de la connaissance, en soulignant que « l'aptitude à citer Shakespeare, Byron ou Chaucer n'est pas le signe d'un savoir original<sup>8</sup> ».

Dans *No longer at ease* [Le Malaise], Chinua Achebe, le plus important romancier du Nigéria, stigmatise l'amour de ses concitoyens pour l'emphase dans un discours qu'il fait tenir au président d'une Omuafia Progressive Union. Et dans une pièce de Wole Soyinka, principal auteur dramatique nigérian et lauréat du prix Nobel de littérature, un instituteur s'élève contre l'habitude de s'exprimer avec des mots anglais aussi longs que ronflants : « Et il ne s'arrêta que parce qu'il avait seulement le *Shorter Companion Dictionary* — l'édition complète qu'il avait commandée n'étant pas encore arrivée<sup>9</sup>. »

Le critique littéraire Donatus Nwoga, évoquant certains personnages de la littérature populaire du Nigéria, ridiculise l'emploi de mots pompeux : « Dans *Veronica, my daughter*, le chef Jombo, sentant que Veronica, sa fille, et Pauline, son épouse, essayaient de l'intimider par leur connaissance supérieure de la langue anglaise, manda Bomber Billy, réputé pour les bombes verbales qu'il savait lancer [...]. Cette cascade de termes grandiloquents devrait avoir du succès sur une scène au Nigéria où les grands mots font toujours beaucoup d'effets<sup>10</sup>. »

La littérature étrangère ne séduisait pas seulement par sa sonorité verbale, elle permettait aussi de faire des traits d'esprit — « pour énoncer une morale ou embellir une histoire ». La littérature européenne fut soumise aux lois de la conversation régissant les langues autochtones africaines où, souvent, l'esprit se définit par l'aisance à citer des proverbes variés, proverbes qui sont aussi à la base de l'art oratoire. Comme le dit un proverbe yoruba, « Le sage qui connaît les proverbes maîtrise les difficultés<sup>11</sup> ».

Leur amour des proverbes conduisit les Africains à user abondamment de la citation des œuvres étrangères. Donatus Nwoga signale que selon un dicton ibo, prononcer un discours sans utiliser de proverbes est comme essayer de grimper à un palmier sans l'aide d'une corde. Il poursuit en établissant une relation entre l'usage des proverbes traditionnels et celui des citations de Shakespeare dans l'Afrique d'aujourd'hui : « Je pense que la tendance consistant à étayer ses propos par des proverbes est passée dans cette littérature populaire, où elle prend la forme d'un recours aux citations. Dans

8. Extrait d'un discours prononcé en novembre 1934 à Lagos. Voir N. Azikiwe, 1961, p. 23.

9. W. Soyinka, 1973.

10. D. Nwoga, 1965, p. 28-29.

11. Voir l'introduction dans C. Leslau et W. Leslau (dir. publ.), 1962.



19.3. Wole Soyinka (Nigéria) recevant le prix Nobel de littérature en décembre 1986.  
[Photo : © Sipa Press, Paris.]

*Veronica, my daughter*, de la page 20 à la page 23, se succèdent des citations de Richard Whateley, William Shakespeare, G. A. Gallock, Rudyard Kipling, Benjamin Harrison, William Ernest Henley et Henry Longfellow; ensuite, on rencontre d'autres citations de Goethe et d'un poète inconnu<sup>12</sup> [...]. »

L'art de la citation s'avère aussi important dans *l'éloquence politique anti-coloniale* que dans la *conversation*, les nouveaux militants de l'Afrique s'efforçant souvent de donner une tournure littéraire à leurs discours.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les puissances coloniales européennes en Afrique — bien que sensibles à la « sédition » et à la « subversion » — sous-estimèrent les incidences politiques des idées qu'exprimait la poésie. Le chef Obafemi Awolowo confessa ainsi dans son autobiographie que « certains vers admirables de Shakespeare ont sûrement influencé ma vision de l'existence<sup>13</sup> ». En Ouganda, le jeune Appollo Obote adopta un nouveau prénom, Milton, par admiration pour l'auteur du poème classique

12. D. Nwoga, 1965, p. 31.

13. « Shakespeare est celui que je préfère. J'ai lu toutes ses pièces et en ai relu quelques-unes — comme *Jules César*, *Hamlet*, *La tempête*, *Antoine et Cléopâtre* ou *Henri V* — plus de trois fois. Certains vers admirables de Shakespeare ont sûrement influencé ma vision de l'existence », O. Awolowo, 1960, p. 70.



anglais, *Paradise lost*. Et quand, en Côte-de-l'Or, le jeune Kwame Nkrumah présenta, en 1934, une demande au doyen de la Lincoln University pour être admis dans cet établissement des États-Unis, il cita deux vers du poème *In Memoriam* de Tennyson :

*Des mondes si nombreux, et tant à accomplir,  
Si peu de fait, de si grandes choses à attendre.*

Plus de vingt ans après, Nkrumah le confirma dans son autobiographie : ces vers « furent à ce moment pour moi, et continuent d'être aujourd'hui, une source d'inspiration et un aiguillon. Ils m'ont insufflé la volonté de me préparer à servir mon pays<sup>14</sup> ».

Tout aussi révélateur est le discours, le plus long et « à certains égards le plus important », que ce même Nkrumah, devenu premier ministre, prononça le 12 novembre 1956. Il demandait à l'Assemblée nationale d'approuver les propositions constitutionnelles amendées présentées par son gouvernement en vue de l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Il ouvrit son discours en se référant à la remarque d'Edmund Burke selon laquelle « nous sommes sur une scène très en vue et le monde observe et note notre conduite », ajoutant : « Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui. La manière dont nous nous conduirons lorsque nous serons indépendants aura des conséquences non seulement pour le Ghana, mais pour l'Afrique tout entière<sup>15</sup>. » Et il conclut par les vers immortels de Wordsworth sur la révolution française de 1789, en déclarant : « J'espère qu'un jour, quelque part, nous pourrons nous aussi dire, avec William Wordsworth :

*Quel bonheur en cette aurore-là d'être en vie,  
Être jeune était déjà divin<sup>16</sup> ! »*

La littérature européenne a donc généralement contribué, soit directement, soit en suscitant un intérêt nouveau à l'égard des styles locaux d'argumentation, à la genèse du lien entre l'art et le militantisme en Afrique. Tout comme ils utilisèrent les langues européennes aux fins nouvelles de la lutte politique, les patriotes africains mirent pour un temps la littérature européenne au service de leurs objectifs nationalistes. Dès les premiers jours, la poésie européenne offrit des citations à ces intellectuels africains animés d'une agressivité nouvelle. La littérature étrangère encouragea paradoxalement une sorte de nationalisme culturel au sein de la nouvelle vague de combattants africains de la liberté. Elle offrit une façon inédite de parler par proverbes. Ses références innombrables à la Bible ou au Coran, aux chants de louange chrétiens ou islamiques stimulèrent les sensibilités de l'Afrique. C'est sur la littérature européenne et les langues européennes que reposa en partie l'art oratoire qui émergea au cours de cette période de l'histoire africaine. Si l'art oratoire et l'éloquence appartiennent bien à la littérature,

14. K. Nkrumah, 1960, p. V.

15. K. Nkrumah, 1961, p. 71.

16. *Ibid.*, p. 84

cette époque combina de façon étonnante la poésie étrangère et la rhétorique africaine.

Tom Mboya récita un jour le poème *If* de Rudyard Kipling devant une foule immense, la veille d'une élection à Nairobi. La foule était venue pour écouter son dernier discours avant le scrutin, et Mboya se mit soudain à réciter un poème étranger :

*Si tu peux conserver ton courage et ta tête  
Quand tous les autres les perdent,  
Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite  
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,  
Si tu peux rester digne en étant populaire,  
Si tu peux rester du peuple en conseillant les rois,*

...  
*Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire  
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,  
Et, ce qui vaut mieux que la Couronne et la Gloire,  
Tu seras un homme, mon fils*<sup>17</sup>.

C'est ainsi que ce fils immortel du Kenya, épuisé par les efforts de la campagne, dans l'angoisse de l'élection du lendemain, répondit à l'attente de ses compatriotes africains, anxieux d'entendre ses sages conseils. Il délivra plus tard le message suivant à la postérité : « Je lus à la foule la totalité du poème de Rudyard Kipling, *If*. Face au défi de la construction de la nation, personne ne peut prétendre avoir joué un rôle courageux si il (ou elle) n'a pas [...], à l'heure fatidique, apporté une contribution à la hauteur des circonstances<sup>18</sup>. »

Une fois de plus, deux branches de la littérature, la poésie et la rhétorique, se rejoignent. La poésie était étrangère et impériale, l'art oratoire et l'éloquence étaient profondément africains.

Kipling, le poète du « fardeau de l'homme blanc », était devenu le poète de « l'ambition de l'homme noir ». La littérature européenne colonisait l'esprit africain, mais, en même temps, le poème de Rudyard Kipling, mobilisé au service de l'Afrique, était *décolonisé*. Kipling n'a-t-il pas dit lui-même en 1923 que « les mots sont, certainement, la drogue la plus puissante que consomme l'humanité<sup>19</sup> » ?

Mais, et c'est sa nature même, le nationalisme, en Afrique comme ailleurs, est économe et avare quand il s'agit d'admettre ses sources étrangères d'inspiration — que cette inspiration soit poétique ou idéologique, shakespearienne ou léniniste. À celui qui se demanderait pourquoi le nationalisme hésite tant à reconnaître sa dette, Ndabaningi Sithole, vétéran des hommes politiques zimbabwéens, pourrait bien apporter la meilleure réponse. Partant de l'idée que le nationalisme est mû par la puissance d'une énergie primordiale, celle

17. R. Kipling, 1903, trad. dans A. Maurois, *Les silences du colonel Bramble*, Grasset. 1950, p. 93-94.

18. T. Mboya, 1963*b*, p. 114.

19. Dans un discours prononcé le 14 février 1923, *The Times*, 16 février 1923.

de l'ambition pure, sa réponse est explicitement shakespearienne. Pourquoi les nationalistes africains modernes ne reconnaissent-ils pas leur dette envers la littérature des puissances coloniales? Ndabaningi Sithole cite ici le poète :

*Mais c'est la règle  
Que l'humilité soit, pour l'ambition naissante,  
Une échelle, vers quoi reste tourné  
Celui qui monte. Au faite, cependant, il se retourne,  
Il regarde les nues, et vient à mépriser  
Tous les degrés de sa montée obscure*<sup>20</sup>.

L'orateur africain, parvenu à la mine que représentait la littérature européenne, a vu, a vaincu — et a pris. Ensuite, il a entamé sa montée.

## La muse de la libération

Cependant, tous les militants ne recoururent pas à la poésie étrangère pour servir les objectifs du nationalisme africain. Certains des nouveaux militants et combattants de la libération étaient eux-mêmes poètes ou écrivains. Quelques-uns fondèrent des ateliers ou des associations culturelles pour stimuler la créativité littéraire. Parmi eux, il faut nommer Agostinho Neto, qui devint plus tard le premier président de l'Angola indépendant.

Durant l'hiver 1948-1949, plusieurs militants « exilés » se retrouvèrent à Lisbonne. Le groupe était de taille modeste — il comprenait Amilcar Cabral (1924-1973), Vasco Cabral, Marcelino Dos Santos, Mario de Andrade et Agostinho Neto (1922-1979). Les intellectuels lisaient des poèmes et parlaient de littérature, lorsque Neto les interrompit pour dire ceci : « Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de mon ami Viriato da Cruz — peut-être avez-vous entendu parler de lui. C'est l'un de nos poètes. Il m'informe qu'ils ont organisé un centre culturel [à Luanda] et l'ont baptisé "Découvrons l'Angola". Il dit également qu'ils vont mener des études sur l'histoire et l'art populaire africains, écrire des récits et des poèmes, et utiliser les bénéfices de la vente des publications pour aider des écrivains talentueux dans le besoin. Je pense que nous pourrions faire la même chose à Lisbonne. Il y a ici beaucoup de gens qui peuvent écrire des poèmes et des nouvelles, pas seulement sur la vie des étudiants, mais aussi sur nos pays d'origine — l'Angola, le Mozambique, les îles du Cap-Vert et São Tomé<sup>21</sup>. »

Dans les années 50, Neto, Cabral et Mario de Andrade organisèrent secrètement un Centre d'études africaines se donnant l'objectif ambitieux de promouvoir l'étude des peuples noirs colonisés, notamment par l'étude et la promotion de la création littéraire africaine. L'aile littéraire de l'entreprise était la Maison des étudiants de l'Empire. En 1951, deux ouvrages furent publiés sur la création littéraire — *Linha do horizonte* [Ligne d'horizon]

20. W. Shakespeare, *Jules César*, II, 1 ; traduit de l'anglais par Yves Bonnefoy, Mercure de France, Paris, 1959, p.38. Voir aussi J. S. Coleman, 1963, p.114-115.

21. O. Ignatiev, 1975, p.15 ; d'après la traduction anglaise de M. Ferreira, 1986, p.398-399.

d'Aguinaldo Fonseca (Cap-Vert) et l'anthologie *Poesia em Moçambique* sous la direction d'Orlando de Albuquerque et de Victor Everisto. Parmi les vingt-cinq écrivains les plus célèbres du Mozambique représentés dans le volume figuraient Orlando Mendes, Noemia de Sousa et Fonesca Amaral.

L'art et le militantisme, de nouveau, se rencontraient et agissaient de concert. Le régime de Salazar, réagissant à l'anti-impérialisme militant de l'Afrique d'après-guerre, ferma la Maison des étudiants de l'Empire de 1952 à 1957. Après sa renaissance en 1957, cette institution connut régulièrement des heurts avec les autorités avant d'être définitivement fermée en 1965.

Il était alors interdit d'employer le mot « africain » pour désigner les « provinces portugaises d'outre-mer ». Pour parler de la diffusion des traditions africaines, les écrivains de l'époque coloniale devaient jargonner et dire « diffusion des valeurs culturelles d'outre-mer ». L'Afrique lusophone accueillit donc comme une bouffée d'air frais les idées de la négritude et certains des poèmes de cette époque furent une véritable explosion charnelle :

*Et je soulève dans l'équinoxe de ma terre  
Le rubis du plus beau chant ronga;  
Et sur la rare blancheur des reins de l'aurore  
La caresse de mes beaux doigts sauvages  
Évoque l'harmonie tacite des lances dans le rut de la race,  
Belles comme le phallus d'un autre homme,  
Dressé dans les chairs ardentes de la nuit africaine<sup>22</sup>.*

Craveirinha — peut-être le poète non blanc le plus important du Mozambique — fut arrêté en 1964 lorsque la guerre éclata dans son pays. Mais l'ordre colonial ne put le réduire au silence, ni lui ni Agostinho Neto — même si leurs poèmes durent être publiés hors de la portée des autorités portugaises, par exemple en Italie en 1966. Le militantisme et l'art continuaient à ne faire qu'un<sup>23</sup>.

Chez Léopold Sédar Senghor, on constate un rapport plus complexe entre l'art et le militantisme, entre la poésie et la politique. Tout en cherchant à sauver la culture africaine de l'arrogance méprisante de l'Europe, Senghor était tombé amoureux du pays qui avait colonisé le sien. Voici comment il s'exprime :

*Seigneur, parmi les nations blanches, place la France à la droite du Père.  
Oh ! je sais bien qu'elle aussi est l'Europe, qu'elle m'a ravi mes enfants comme  
un brigand du Nord des bœufs, pour engraisser ses terres à canne et coton, car la  
sueur nègre est fumier.  
Qu'elle aussi a porté la mort et le canon dans mes villages bleus, qu'elle a dressé  
les miens les uns contre les autres comme des chiens se disputant un os [...]  
Oui Seigneur, pardonne à la France qui hait ses occupants et m'impose  
l'occupation si gravement [...]  
Car j'ai une grande faiblesse pour la France<sup>24</sup>.*

22. J. Craveirinha, 1964, p. 15; d'après la traduction anglaise de A. S. Gerard (dir. publ.), 1986, p. 407-408.

23. C. Wauthier, 1964.

24. *Prière pour la paix*, dans Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, Éditions Seghers, 1974, p. 135-136.

Senghor illustre parfaitement la fusion entre la révolte poétique et la collaboration politique, la quête de l'authenticité africaine associée à l'héritage colonial de la dépendance culturelle de l'Afrique. Dans le même temps, un guérillero namibien posait, de vers en vers, une série de questions éloquentes, laissant la réponse au lecteur :

*Nous réunirons-nous comme autrefois chez nous  
Pour discuter et chanter comme autrefois  
Pour marcher et nous asseoir comme autrefois  
Chez nous ?*

*Nous réunirons nous chez nous ?  
Et quelle retrouvaille cela sera !  
Nous réunirons-nous comme autrefois sur notre  
Terre bien-aimée ?  
Sur la terre de notre cher espoir ?*

*Nous réunirons-nous comme autrefois chez nous  
Pour enterrer la nostalgie du pays  
Renvoyer le mal d'où il vient  
Et nous libérer à jamais de la tristesse<sup>25</sup> ?*

Dans le cas de personnalités comme Neto et Senghor, il est impossible de déterminer avec certitude si l'on est en présence de militants devenus des littérateurs, ou de créateurs devenus des politiques. Mais dans le cas de personnages comme le jeune Nkrumah et son Tennyson, Awolowo et son Shakespeare ou Obote et son Milton, nous pouvons avec plus d'assurance voir en eux des militants qui se servirent de la littérature. Quant à Julius K. Nyerere, même devenu président de la Tanzanie indépendante, ses penchants littéraires étaient demeurés suffisamment forts pour qu'il se lance, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce volume, dans la traduction en kiswahili du *Marchand de Venise* et du *Jules César* de Shakespeare.

Si la tentation de la littérature travailla très réellement des hommes politiques tels que Mboya et Awolowo dans les dernières années du colonialisme et les premières années de l'indépendance, la tentation de la politique, depuis 1935, n'épargna pas les écrivains. Les premiers militants africains se consacrèrent souvent à l'art tandis que, plus tard, les artistes se firent de plus en plus fréquemment militants. C'est à ces écrivains politisés, qu'il ne faut pas confondre avec les militants littérateurs, que nous allons maintenant nous intéresser.

25. C. O'Brien Winter, 1977, p. 223.

## Authenticité: sept thèmes de conflit

Sans dissocier entièrement, car ce serait impossible, notre étude de l'histoire de la littérature en Afrique des grandes questions générales, nous allons examiner de plus près dans cette section quelques-uns des principaux domaines d'intérêt des écrivains au cours de cette période.

Plusieurs conflits de valeurs étroitement liés apparaissent comme les thèmes des écrits africains. Le premier de ces thèmes porte sur l'opposition entre le passé et le présent de l'Afrique. Très souvent, le traitement de ce sujet révèle une profonde nostalgie, une idéalisation de ce qui existait autrefois ou aurait pu exister.

Lié au précédent, le deuxième thème traite du conflit entre tradition et modernité. Il diffère du premier en ceci que cette dialectique peut être à l'œuvre dans une même période historique. Cette question est toujours d'actualité dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Le troisième thème, intimement lié aux précédents sans du tout s'identifier à eux, aborde l'opposition entre le monde autochtone et le monde étranger. Il peut s'agir d'une lutte pour la suprématie entre les traditions autochtones et les traditions importées. Un débat eut également lieu quant à l'existence d'une approche spécifiquement africaine de la modernisation qui n'impliquerait pas en même temps une occidentalisation.

Le quatrième thème de la littérature de cette période, et assurément de celle de demain, est le conflit manifeste entre l'individu et la société, entre les droits privés et le devoir public.

Le cinquième thème, qui n'a vraiment été d'actualité en Afrique qu'à partir des années 60, est le grand dilemme entre le socialisme et le capitalisme, entre la recherche de l'équité et la quête de l'abondance.

Le sixième thème porte sur le dilemme, étroitement lié au précédent, entre développement et autosuffisance, entre une évolution économique rapide soutenue par une aide étrangère, d'une part, et un progrès plus lent mais autonome, d'autre part.

Le septième thème, le plus fondamental, concerne le rapport entre l'africanité et l'humanité, entre les droits des Africains en tant que membres d'une race particulière ou habitants d'un continent particulier et les devoirs des Africains en tant que membres de l'espèce humaine.

Le premier thème, celui de la nostalgie du passé, recoupe des préoccupations exprimées par le mouvement de la négritude qui touche l'Afrique d'expression française. On constate une idéalisation des ancêtres, et parfois une obsession de la danse et du rythme, considérés comme des aspects de la culture ancestrale. *Le regard du roi* de Camara Laye constitue à cet égard un exemple frappant. Bien qu'anglophone, Jomo Kenyatta partageait cet état d'esprit non seulement en tant qu'écrivain, mais également en tant que président du Kenya. Jusqu'à son tout dernier jour, il fut le mécène de danseurs traditionnels et il passait de longues heures à regarder des danseurs de diverses origines culturelles, participant même parfois à leurs démonstrations. Cette obsession de la danse était la manifestation musicale et artistique

d'une nostalgie culturelle, car, selon lui, « c'est la culture dont il hérite qui donne à l'homme sa dignité humaine<sup>26</sup> ».

Joe Mutiga, compatriote de Kenyatta et de la même ethnie que lui, évoque le figuier dans le même état d'esprit :

*Saints arbres géants, vous éprouvez ma mémoire :  
Sur vous des garçons attendant d'être circoncis  
J'étais fièrement des ndorothei pour montrer leur capacité  
D'endosser des responsabilités sociales,  
Pendant que tous dansent dans l'allégresse,  
Portant fièrement le décorum tribal :*

...

*Souvenir des jours anciens  
Lorsque les Agikuyu formaient une tribu,  
Aujourd'hui fraction d'une nation [...] ]  
[...] la beauté d'hier n'est plus<sup>27</sup>.*

La nostalgie du passé en Afrique se mêle aux valeurs de la tradition en conflit avec la modernité. Certains des écrivains et poètes de cette époque savaient fort bien que, si l'on voulait augmenter la productivité, il valait mieux apprendre à utiliser un tracteur que danser pour faire tomber la pluie. Mais les plus romantiques des poètes éprouvaient de la nostalgie pour ces rythmes d'incantation paysanne, préférant cette musique de supplication au chant d'un pot d'échappement.

Joseph Waiguru, un diplômé de Makerere, écrivit un poème, *Round mud hut* — ode à la case ronde en terre —, qui fut diffusé sur BBC African Service et sur l'ancienne Radio Ouganda. Il voit la case comme un refuge que se partagent humains et animaux, adultes et enfants. Mais la case ronde de terre est assiégée — car la logique du logement modernisé, avec ses chambres séparées, éloigne les parents des enfants, détache les humains de leurs animaux mis à l'étable, dissocie les habitants d'une terre qu'ils partagent pourtant.

*La chaude case ronde  
Fière jusqu'au bout  
De ses nobles fils  
Et filles  
Est assiégée.*

*Jadis les pierres.  
Dans un accord tripartite  
Gardaient un feu  
Et puis une marmite,  
Une grande marmite bien chaude  
Qui nourrissait*

26. J. Kenyatta, 1973 ; cette section sur l'authenticité doit beaucoup à la collaboration antérieure de l'auteur avec M. Bakari de l'Université de Nairobi.

27. J. Mutiga, 1965, p. 132 ; voir aussi I. N. Shariff, 1988.

*Des enfants noirs, noirs*

...

*L'agneau bêlant  
Et la chèvre cornue  
Les veaux ruminants  
À l'extrémité parqués,  
Partagent la chaleur  
De la case ronde en terre.*

*Tout ceci et beaucoup plus  
Peu à peu disparaît :  
Peu à peu apparaît la tôle  
Qui assiège le toit  
Et fait prisonnières la calebasse,  
L'assiette, la tasse, la lampe.  
Qu'est-ce donc sinon un changement,  
Un passage à la nouvelle maison oblongue ?  
La case ronde en terre n'est plus<sup>28</sup>.*

Toutefois, la modernité en Afrique n'est pas seulement opposée à la tradition, elle s'identifie aussi essentiellement à l'occidentalisation. C'est pourquoi le conflit entre modernité et tradition est si intimement lié au conflit entre monde autochtone et monde étranger. La situation même des écrivains africains utilisant les langues européennes illustre la tension fondamentale entre ce qui était du pays et ce qui était étranger. Trois forces contribuèrent activement à cette pénétration du monde étranger dans les sociétés africaines : le système d'enseignement de type occidental dans des universités modèles comme celles de Dakar, d'Ibadan ou de Makerere ; le christianisme occidental, qui importa de nouveaux paradigmes éthiques et explicatifs ; la technologie, surtout par son impact sur l'évolution économique et la production matérielle.

Les écrivains de cette période furent bien davantage conscients des incidences de l'enseignement du christianisme venu de l'Occident qu'ils ne semblent l'avoir été des retombées de la technologie et de la science occidentales. Dans le domaine de l'enseignement, ils percevaient dans une certaine mesure que les nouvelles méthodes d'instruction et de socialisation entraînaient des formes de dépendance culturelle. L'on était en train de fabriquer de nouveaux Africains, un peu moins africains que ne l'étaient leurs parents. Jonathan Kariara, écrivant en anglais et dans une institution universitaire de type occidental, se demande alors s'il ne se fait pas étouffer par une structure étrangère :

*Je m'étais allongé l'autre nuit et je rêvai  
Tous on nous enduisait  
De l'argile blanche de l'enseignement étranger,  
Et elle étouffait, étouffait l'homme noir endormi  
À l'intérieur.*

28. J. Waiguru, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 132 ; voir aussi I. N. Shariff, 1988.



...

*Se réveillera-t-il perle dans une coquille d'huître  
Ou pourriture<sup>29</sup> ?*

La littérature africaine a aussi largement évoqué l'impact du christianisme. L'exemple le plus célèbre de traitement de ce thème est certainement *Le pauvre Christ de Bomba* de Mongo Beti. Les romans de Ngugi mettent en scène ce choc de manière récurrente, préoccupation très compréhensible chez un écrivain kikuyu qui a grandi dans le contexte de la crise mau-mau. L'impact du christianisme se situa à de multiples niveaux : il influença les conceptions du savoir, les méthodes d'éducation des enfants, les rituels d'initiation et rites de passage, le concept du bien et du mal et les paradigmes explicatifs des phénomènes naturels, de même que, dans une optique plus large, l'interprétation du domaine métaphysique et surnaturel. Le christianisme occidental fut par conséquent un facteur fondamental d'occidentalisation de l'Afrique.

Okot p'Bitek attira l'attention sur la tendance des Africains à recréer leurs propres dieux à l'image du Dieu chrétien. Voici ce qu'il en dit : « Quand les spécialistes des religions africaines décrivent les divinités africaines comme éternelles, omniprésentes, omnipotentes, omniscientes, etc., ils donnent à entendre que ces divinités ont les mêmes attributs que le Dieu chrétien. En d'autres termes, ils laissent supposer que les Africains ont hellénisé leurs divinités avant même d'entrer en contact avec la pensée métaphysique grecque [...]. Les Africains disent que leurs divinités sont "fortes" et non "omnipotentes", "sages" et non "omniscientes", "ancestrales" et non "éternelles", "grandes" et non "omniprésentes". Tout comme Danquah, Mbiti, Idowu, Busia, Abraham, Kenyatta, Senghor et les missionnaires, les anthropologues chrétiens de l'Occident moderne sont des contrebandiers intellectuels. Ils s'emploient à introduire les concepts métaphysiques grecs dans la pensée religieuse africaine. Les divinités africaines des livres, revêtues des attributs du Dieu chrétien, sont, pour l'essentiel, des créations des spécialistes des religions. Elles sont toutes méconnaissables pour l'Africain ordinaire du monde rural<sup>30</sup>. »

Okot p'Bitek devint plus tard le plus éloquent des rebelles ougandais dressés contre l'impérialisme culturel occidental. Son poème, *Song of Lawino*, est l'une des plus fortes affirmations de l'authenticité culturelle que l'Afrique ait exprimée.

L'opposition entre individu et société fut également liée dans une certaine mesure à l'impact du christianisme et de l'idée protestante de responsabilité individuelle devant Dieu.

L'individualisme fut aussi favorisé en Afrique par le concept de propriété privée introduit par le capitalisme occidental. Dans *East African childhood*, Joseph A. Lijembe décrit comment il découvrit le principe de propriété après avoir quitté sa famille et s'être inscrit dans une école de type occidental : « À la maison je ne m'étais jamais soucié d'une quelconque parcelle de propriété que j'aurais pu réellement appeler "mienne". À l'école, je découvris que je

29. J. Kariara, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 100.

30. O. p'Bitek, 1971, p. 80 et 88.

possédais des objets qui, pour un temps, étaient miens. J'ai dû commencer à apprendre à respecter non seulement mes affaires, mais aussi celles qui appartenaient à mes camarades de classe et à l'école dans son ensemble<sup>31</sup> [...] »

Le troisième grand facteur qui favorisa l'individualisme fut le nouvel esprit libéral introduit par les idéologies occidentales. La prime spéciale que le libéralisme donna à l'individualisme contribua à transformer l'horizon politique des écrivains et des intellectuels africains en général. Comme le dit Jonathan Kariara à propos d'un des personnages de ses nouvelles : « Il avait hérité deux choses de l'homme blanc, une nouvelle religion et le désir de décider pour lui-même<sup>32</sup>. »

Dans le domaine politique, le libéralisme occidental contribua à susciter la revendication du droit de vote pour tous et des formes libérales d'autodétermination. En littérature, l'individualisme produisit de nouveaux écrivains. Après tout, la littérature orale traditionnelle était en un sens une littérature sans auteurs, un patrimoine collectif accumulé sans référence à des individus. En revanche, les nouveaux romans et poèmes, les nouvelles pièces de théâtre et les nouvelles étaient des œuvres d'artistes bien définis dont elles portaient le nom ou le pseudonyme. La naissance même d'une littérature écrite dans les langues européennes marqua une rupture importante par rapport aux traditions collectives d'un patrimoine transmis oralement. Avec la nouvelle tendance vinrent le droit de propriété littéraire, les droits d'auteur versés individuellement et les règlements contre le plagiat.

En outre, certaines des formes d'expression artistique que les écrivains exploraient nécessitaient elles-mêmes, de leur part, la capacité de créer des personnages individuels crédibles. Comme nous l'avons indiqué plus haut, si la nouvelle en Afrique puise ses racines dans les contes populaires et si la poésie moderne peut être la continuation de la poésie ancestrale, le roman, tel qu'on l'entend normalement, est manifestement une forme d'expression artistique étrangère que l'Afrique développe actuellement à ses propres fins. Et l'histoire du roman est intimement liée à la montée de l'individualisme en Occident. Molly Mazrui, dans la thèse qu'elle a soutenue à Makerere sur l'individu et la société dans une certaine fiction africaine, nous renvoie au premier roman anglais, *Robinson Crusoé*. Elle cite à cet égard un critique qui affirme à propos de ce livre que « les termes dans lesquels se pose le problème du roman ainsi que de la pensée moderne ont été établis lorsque l'ancien ordre réglant les relations morales et sociales a fait naufrage, avec Robinson Crusoé, en raison de la vague montante de l'individualisme<sup>33</sup> ».

Appliquant cette observation aux sociétés africaines, Molly Mazrui soutient que ces sociétés ont été en quelque sorte coulées par le colonialisme. Dans plusieurs domaines de la vie, l'individualisme devenait rapidement le nouvel ordre des choses : « Nombre de romanciers africains, y compris Achebe et Ngugi, ont recherché les causes du naufrage et ont essayé de comprendre s'il pouvait être évité ou non. Ils nous ont montré l'angoisse et le conflit vécu aussi bien par l'individu que par sa communauté, la fluidité des valeurs

31. J. A. Lijembe, 1967, p. 25-26.

32. J. Kariara, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 95.

33. I. Watt, 1969, p. 96.

et l'évolution rapide des normes étant devenues la réalité [...]. L'on peut déplorer cette montée de l'individualisme en Afrique pour plusieurs raisons mais, parmi ses aspects les plus positifs, il faut compter la naissance du roman africain<sup>34</sup>. »

Le cinquième conflit que vécurent les écrivains africains fut le dilemme entre capitalisme et socialisme. L'enthousiasme initial des Africains pour la rhétorique socialiste, sinon pour le socialisme lui-même, s'explique par la collusion entre le capitalisme et l'impérialisme. Puisque le socialisme était opposé au capitalisme et le nationalisme africain opposé à l'impérialisme, les idées nationalistes en Afrique se découvrirent une fraternité d'armes avec les idées socialisantes venues d'ailleurs.

L'opposition à l'exploitation, celle des capitalistes locaux ou celle des impérialistes étrangers, commençait tout juste à inspirer les intellectuels africains à la veille de l'indépendance. L'affirmation de cette idée vint un peu plus tard avec des écrivains tels que Ousmane Sembene, Ayikwei Armah, Chinua Achebe ou Wole Soyinka, sans oublier le premier de tous, Frantz Fanon.

En 1988 — deux ans seulement après l'honneur fait à Wole Soyinka — le prix Nobel de littérature revenait de nouveau à l'Afrique. Cette fois le lauréat était Naguib Maḥfūz, le plus grand romancier contemporain d'Égypte, très préoccupé par le problème de l'exploitation. Dans la tradition de Dickens, une grande partie de l'œuvre de Maḥfūz porte sur la vie des pauvres en milieu urbain. Il s'est montré remarquablement sensible aux nuances et aux couleurs de la vie dans les quartiers défavorisés des villes — particulièrement dans son ouvrage le plus célèbre, *Passage des miracles*.

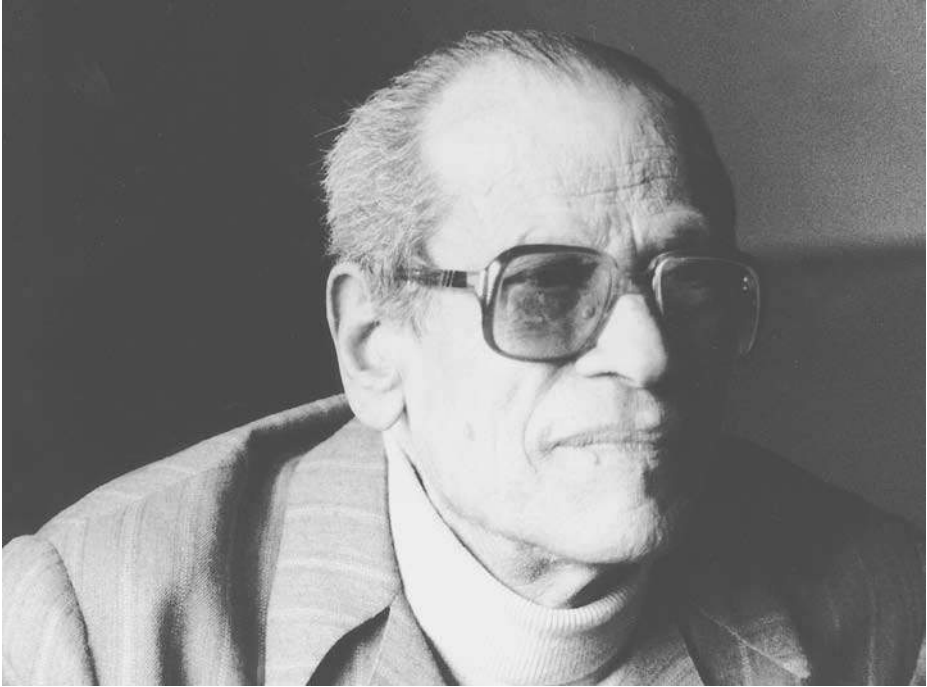
L'impact du monde occidental sur l'Afrique du Nord est largement évoqué par la littérature du Maghreb. La langue arabe et la langue française sont en concurrence en tant que moyen d'expression littéraire en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Plusieurs revues littéraires ont contribué à promouvoir de nouveaux talents radicaux. En Tunisie, *Al-Fikr* [La Pensée] a joué un rôle littéraire historique particulier, parfois politique. L'Afrique du Nord est également à la pointe du combat littéraire pour la libération de la femme.

Le thème de « l'occidentalisation » a été abordé par le roman égyptien moderne, notamment par Tawfiq al-Ḥakim dans son livre traduit autrefois en anglais, *The bird from the East* [L'oiseau d'Orient] et Yahyā Ḥaḳḳi dans le court roman paru en anglais sous le titre *The lamp of ʿUmm Ḥaḥim* [La lampe d'ʿUmm Ḥaḥim]. Ce thème révèle une profonde ambivalence culturelle.

L'ambivalence idéologique se retrouve aussi fréquemment lorsque les écrivains abordent le problème de l'exploitation. En Afrique du Nord, il a parfois existé un conflit entre l'islam et le militantisme laïque. À travers tout le continent, le principe d'égalité sociale a souvent fasciné les romanciers, les poètes et les dramaturges.

L'un d'entre eux, Ngugi wa Thiong'o, évolua plus tard vers un néomarxisme où se fondirent sa révolte contre l'impérialisme et son dégoût pour les capitalistes africains locaux. Par cette attitude, l'écrivain passait du souci qu'avaient, avant les indépendances, les Africains colonisés de retrouver

34. M. Mazrui, 1972, p.407.



19.4. Naguib Maḥfūz (Égypte), lauréat du prix Nobel de littérature en octobre 1988.  
 [Photo : © IMAPRESS, Paris.]

l'authenticité autochtone à un nouvel engagement en faveur d'une transformation de la société et de la recherche d'une plus grande équité.

Le sixième conflit que nous avons évoqué est profondément lié à ce passage des obsessions coloniales aux nouveaux engagements de l'indépendance ; il s'agit de la dialectique entre la tentation d'une évolution économique rapide, d'une part, et la discipline de l'autosuffisance et même du renoncement, d'autre part. En tant que sujet d'intérêt littéraire, cette dialectique fut explorée de la façon la plus approfondie en Tanzanie, en particulier au cours de la dernière période où fut menée la politique de la Déclaration d'Arusha et de l'*ujamaa*. Fait révélateur, le débat littéraire et la discussion sur l'autosuffisance en Tanzanie se sont poursuivis davantage dans la littérature d'expression kiswahili que dans celle d'expression anglaise. La poésie de cette période en Tanzanie correspond essentiellement au passage des rimes disciplinées de Shaaban Robert aux vers libres expérimentaux d'Euphrase Kezilahabi.

L'autosuffisance culturelle se mesure à la vigueur même de la littérature kiswahili en Tanzanie. Utiliser une langue plus largement comprise dans la société était en soi un tribut à l'*ujamaa* et à l'idéal d'authenticité.

La nouvelle littérature politique sur la dépendance en Afrique appartient certainement à cette école générale de pensée et présente des affinités avec la littérature de la *dependencia* d'Amérique latine. Le débat s'articule autour de l'idée maîtresse selon laquelle, après l'indépendance politique, la lutte pour l'autonomie économique et l'authenticité culturelle de l'Afrique ne fait que

commencer. Les économies africaines demeurent envahies par le capital étranger et les membres de la nouvelle bourgeoisie noire sont fondamentalement les alliés des intérêts étrangers. La pénétration culturelle se traduit notamment par la prédominance d'une culture de consommation, la persistance des structures d'enseignement coloniales, l'infiltration des sociétés africaines par les médias et les services électroniques étrangers, et la survivance de politiques linguistiques qui servent les intérêts de l'élite et des classes dirigeantes mais ne sont pas suffisamment à l'écoute des besoins des masses. Le fait que la culture de l'élite en Afrique continue d'être dominée par les langues étrangères est le symptôme de cette dépendance culturelle profondément enracinée.

Parmi les femmes écrivains engagées contre le néocolonialisme, on peut citer Molaria Ogundipe-Leslie au Nigéria, Abena Busia au Ghana et Christine Obbo en Ouganda. La complexité de leur situation se marque par le fait, ironique, que ces femmes figurent précisément parmi les plus occidentalises de leur génération.

Parmi les écrivains politiques d'Afrique anglophone qui se sont intéressés à la question de la dépendance économique, on peut citer Adebayo Adedeji au Nigéria, Isa Shivji en Tanzanie, Dan Nabudere en Ouganda et Atieno-Odhiambo au Kenya. Chinweizu au Nigéria, Okot p'Bitek en Ouganda, Ali A. Mazrui au Kenya et Julius K. Nyerere en Tanzanie comptent parmi ceux qui se sont préoccupés notamment de la question de la dépendance culturelle. Les écrits dans ce domaine sont surtout universitaires ou polémiques, une faible part ayant jusqu'à présent revêtu la forme de la poésie ou de la fiction. Le dilemme de base entre le développement dépendant, d'une part, et l'auto-suffisance dans la stagnation, d'autre part, est en tout cas la dernière forme prise par les vieux dilemmes précédemment incarnés dans l'opposition entre tradition et modernité, ou entre monde autochtone et monde étranger. Les écrivains des premières décennies de ce siècle ont appréhendé en termes de conflit entre la modernisation et la liberté ce que les écrivains d'aujourd'hui explorent en termes de conflit entre le développement et la dépendance.

Reste enfin la dialectique la plus fondamentale de toutes — celle qui fait jouer la spécificité africaine et l'idée d'universalité, la singularité de l'Africain et l'universel de l'humanité. Avant l'indépendance, les écrivains utilisaient souvent la langue de l'humanité, mais avant tout pour revendiquer des droits pour les Africains.

Chinua Achebe a parlé du « fardeau de l'écrivain noir ». Il estime que, si dans l'Afrique soumise il appartenait à l'écrivain africain de s'attaquer à l'injustice coloniale, dans l'Afrique indépendante, l'écrivain doit continuer de dénoncer l'injustice partout où il la voit, même lorsqu'il s'agit d'une injustice commise par des Africains contre d'autres Africains : « [...] nous ne devons jamais renoncer à notre droit d'être traité comme des membres à part entière de la famille humaine. Nous devons aspirer à la liberté d'exprimer notre pensée et nos sentiments, même contre nous-mêmes, sans nous inquiéter de savoir si ce que nous allons dire risque d'être retenu comme une preuve contre notre race<sup>35</sup>. »

35. C. Achebe, 1966, p. 138-139.



19.5. Molaria Ogundipe-Leslie (Nigéria), professeur d'université, poète, auteur d'écrits sur la littérature, essayiste et critique.

[Photo : avec l'aimable autorisation de M. Ogundipe-Leslie.]

En un sens, l'indépendance politique a contribué à élargir l'horizon moral de l'ensemble des intellectuels africains. Faire l'expérience de la tyrannie pratiquée par des Africains contre d'autres Africains, après avoir fait l'expérience de la domination des Africains par les Blancs, c'est apprendre l'universalité des droits et des devoirs, du péché et de la rédemption. La radicalisation d'écrivains tels que Kofi Awonoor et Lewis Nkosi a procédé de cet engagement au profit de nouveaux impératifs catégoriques. Certains écrivains ne se sont pas contentés d'exiger des droits pour les Africains ou pour les Noirs, ils ont transcendé jusqu'au panafricanisme, qui était une solidarité particulière, pour chercher à s'identifier aux opprimés en général. Ils sont devenus des politiques, tout comme les politiques étaient autrefois devenus des littérateurs. Muḥammad Sid-Aḥmed, journaliste à *Al-Ahram*, au Caire, est l'un des représentants de cette foi universaliste.

Dans ce septième thème de conflit, entre le régionalisme et l'universel, entre l'africanité et l'humanité, réside peut-être la question la plus fondamentale de l'authenticité. La tension entre passé et présent, tradition et modernité marque en définitive une opposition dans le temps entre différentes époques. Le conflit entre le monde autochtone et le monde étranger relève d'une dialectique qui se déploie à travers l'espace. La confrontation entre le socialisme et le capitalisme oppose des valeurs. Le dilemme entre développement rapide et autosuffisance dans la stagnation porte également sur les valeurs, mais se pose

en termes de priorités à assigner aux politiques. Mais, en dernière analyse, au cœur de l'art lui-même, on trouve la double dialectique entre l'individu et la société, et entre la société et l'universel. Les relations que la personne humaine entretient avec son groupe social immédiat et les relations que ce groupe social entretient avec l'humanité elle-même constituent l'horizon de l'exploration esthétique. Senghor a appelé cela « la civilisation de l'universel ».

Les écrivains africains que nous avons évoqués dans ce chapitre participent incontestablement de cette exploration. Confrontés à la souffrance d'un écartèlement multiple — politique, scolaire, linguistique, esthétique et technique —, ils ont pris la tête de la lutte pour recouvrer leur mémoire, en quête d'un ultime renouvellement.

## La littérature et la guerre

Bien que la littérature africaine d'après les indépendances ait accordé une grande attention au phénomène militaire, elle s'est relativement peu intéressée à la guerre elle-même. Et en parlant des militaires, les écrivains africains ont davantage évoqué les méchants que les héros. Un antagonisme s'est développé entre les écrivains et les militaires, à l'exception des combattants de la libération en Afrique du Nord et en Afrique australe. Une génération entière d'écrivains algériens a été inspirée par la lutte armée. Et cependant, même un poète de la libération comme Dennis Brutus en Afrique du Sud éprouve des sentiments ambivalents envers les « bottes, baïonnettes et ceinturons ».

On peut donc se poser deux questions. Pourquoi y a-t-il si peu d'œuvres littéraires sur l'héroïsme des militaires dans l'Afrique postcoloniale ? Et pourquoi y en a-t-il autant sur leur vilenie ?

L'absence d'œuvres sur l'héroïsme n'est pas due à l'absence de héros. Les hommes et les femmes morts courageusement pour la cause qu'ils défendaient dans les guerres africaines survenues depuis l'indépendance ont été nombreux. Mais la nature même de ces conflits faisait qu'il était politiquement difficile de chanter la gloire de ces héros. Hormis celles menées par l'Égypte, la plupart des guerres vécues par les pays africains indépendants furent des guerres *civiles* et souvent des guerres de sécession.

Chinua Achebe, ambassadeur extraordinaire du Biafra durant la guerre civile, a pris ce conflit comme thème de certains de ses écrits, mais sa situation dans le Nigéria de l'après-guerre l'a inévitablement dissuadé de glorifier trop ouvertement le Biafra et ses héros. Les autorités fédérales n'auraient pas non plus aimé voir rouvrir les vieilles blessures des Ibo.

La prophétesse et combattante ougandaise de la fin des années 80, Alice Lakwena, fut une Jeanne d'Arc acholi ; mais le gouvernement de Yoweri Museveni la considérait comme une « rebelle tribaliste », ce qui mit un obstacle à la diffusion de chants à sa gloire.

L'absence du thème de l'héroïsme militaire dans la littérature africaine s'explique peut-être aussi tout simplement par le faible engagement de

l'élite dans les combats des nombreuses guerres qu'a connues l'Afrique depuis l'indépendance. Les poètes et écrivains sont vraisemblablement plus inspirés par les sacrifices des autres intellectuels, leurs confrères, que par la mort de paysans inconnus. Ainsi, la mort de Christopher Okigbo lors de la guerre civile au Nigéria suscita plus de réactions dans les milieux littéraires que celle d'un demi-million de jeunes ibo anonymes. Ali Mazrui écrivit son seul roman, *The trial of Christopher Okigbo* [Le procès de Christophe Okigbo], sous le coup de la disparition de ce compagnon intellectuel.

Au cours de cette guerre, très peu de membres de l'élite ibo ou d'intellectuels de la Fédération du Nigéria se sentirent suffisamment concernés pour prendre les armes dans les rangs biafrais ou dans ceux de la Fédération. Ils prirent parti et apportèrent parfois leur soutien à leur camp en dehors du cadre militaire, mais sans rejoindre leur armée ou se porter volontaires pour aller au front. Ainsi que le dit John De Saint Jorre dans son remarquable ouvrage consacré à la guerre civile au Nigéria : «[...] la proportion de victimes au sein de l'élite, par rapport à la grande masse, est infime et doit sans doute constituer un record dans l'histoire de la guerre. À quelques courageuses exceptions près, les intellectuels nigériens et biafrais, à la différence de leurs homologues, disons, de la première guerre mondiale ou de la guerre civile espagnole, n'étaient pas partisans de prendre un fusil pour défendre leur cause. La guerre nigérienne produisit son "Wilfred Owen" (le poète biafrais Christopher Okigbo qui mourut sur le champ de bataille à Nsukka au début des hostilités), mais nous n'avons pas vu émerger l'équivalent nigérien ou biafrais d'un Robert Graves, d'un George Orwell ou d'un Norman Mailer<sup>36</sup>. »

La rareté du thème de l'héroïsme militaire dans la littérature africaine s'explique peut-être aussi par le fait que le type de ferveur patriotique conduisant à la glorification des héros est plus sûrement suscité par une guerre contre une puissance étrangère. Or l'Afrique, surtout l'Afrique subsaharienne, a manqué d'ennemis étrangers depuis l'indépendance.

La guerre d'octobre 1973 entre l'Égypte et Israël fut perçue comme un combat héroïque par les Égyptiens et inspira chez eux poèmes et chansons. La guerre entre le Maroc et le Front Polisario pour le contrôle du Sahara occidental (reconnu par l'Organisation de l'unité africaine sous le nom de République arabe sahraouie démocratique) a été vécue dans chaque camp comme une guerre patriotique et a fait naître toute une littérature héroïque. Les guerres de la corne de l'Afrique ont également donné naissance à une poésie empreinte de douleur.

Pour le Tchad, la Libye fut une puissance étrangère hostile et sa lutte contre l'hégémonie libyenne contribua à la création de poèmes et de chants héroïques. En 1987, le Tchad frappa pour la première fois en plein cœur de la terre libyenne : le patriotisme libyen s'en trouva blessé comme jamais, et en peu de temps la contre-attaque libyenne pour défendre *al-waṭān* [la terre des aïeux] généra un ensemble d'œuvres de littérature héroïque. Le bombardement américain sur Tripoli et Benghazi en avril 1986, jouant sur

36. J. De Saint Jorre, 1972, p.374-375.



le sol arabe le combat héroïque de David contre Goliath, avait déjà inspiré ce type de chants et de poésie.

Au sud du Sahara, l'image du guerrier apparaît plus fréquemment dans les langues autochtones — mais souvent à titre de métaphore pour des formes de combat non militaires. Quant le poète swahili Kezilahabi, de Tanzanie, s'écrie: « Ah ! Être un guerrier, me baigner dans l'eau et le sang ! » (*Kichwa na Mwili*, 1974), il ne s'agit précisément que d'une métaphore.

Les figures héroïques de combattants sont donc rares dans la littérature africaine, on y trouve davantage de militaires présentés comme des figures négatives. Pourquoi? Pourquoi les écrivains et les militaires africains sont-ils devenus des adversaires? L'une des principales raisons en est que, depuis l'indépendance, les militaires se sont plus occupés de politique que de faire la guerre. Or les uns et les autres ont une vision discordante de la vie politique. En fait, le véritable antagonisme se situe peut-être entre les écrivains et les *dirigeants*, qu'ils soient civils ou militaires.

Muhammad Haykal, ancien rédacteur en chef d'*Al-Ahram* en Égypte, est un écrivain politique qui atteignit une grande popularité sous al-Nasser et finit derrière les barreaux sous Anwar al-Sādāt. Mais son influence sur le journalisme arabe demeure immense.



19.6. André Brink (Afrique du Sud), écrivain anti-*apartheid*.  
[Photo: © Sipa Press, Paris.]

L'ouvrage le plus marqué par la colère et peut-être le plus irrationnel de Wole Soyinka est *The man died* [Cet homme est mort], où il se livre à une sévère mise en accusation non seulement de la tyrannie mais aussi des militaires en eux-mêmes. Il exprime dans ce texte le tourment de la détention à laquelle il fut condamné par le régime du général Gowon, et son mépris pour les militaires y est palpable. Ngugi wa Thiong'o fut emprisonné lui aussi, au Kenya, mais par un régime *civil*. À sa sortie de prison, ses propos étaient inspirés par une colère presque aussi violente que celle de Soyinka.

Le romancier le plus en vue de Somalie, Nuruddin Farah, a écrit une trilogie contre la tyrannie militaire dans son pays natal. Bien qu'issu d'une famille de poètes écrivant en langue somali, Farah abandonna sa langue maternelle dans son œuvre littéraire, en invoquant les contraintes de la répression en Somalie : s'il avait écrit en somali, il n'aurait pas été lu du tout. Sous Siad Barre, en effet, ses livres étaient interdits sur le principal marché de cette langue, la Somalie elle-même. Dans ses pièces de théâtre, Farah est également souvent revenu sur le thème de la tyrannie. *Yūsuf and his brothers* [Yūsuf et ses frères] est une véritable histoire d'héroïsme, écrite contre les horreurs inhumaines de la répression. Cette pièce a été jouée au Nigéria où elle a remporté un vif succès.

Au total, la guerre n'a pas inspiré de « fortes émotions poétiques, remémorées dans la tranquillité » et cela demeure l'une des anomalies de la littérature postcoloniale. Une autre anomalie de cette littérature réside dans le fait que les militaires africains y sont davantage présentés comme des figures négatives que comme des figures héroïques. On le voit même dans l'ouvrage de Chinua Achebe paru en 1987, *Les termitières de la savane*, son premier roman depuis la guerre civile nigériane. Dans leur rôle postcolonial, les militaires ont suscité chez les écrivains plus d'hostilité que de vénération — pour le meilleur ou pour le pire.

## La littérature et son triple héritage

Comme les autres domaines de la culture, la littérature africaine est marquée par un triple héritage où se conjuguent les valeurs autochtones, les influences islamiques et l'impact de la culture occidentale. Les différentes disciplines littéraires ont réagi diversement à ce triple héritage.

La fiction africaine, par exemple, s'est considérablement enrichie du contact avec l'Occident, alors que la poésie autochtone africaine, en Afrique de l'Ouest ou sur les côtes de l'océan Indien, a surtout bénéficié du contact avec l'islam. La chanson elle-même, controversée sur le plan religieux, a su mêler islam et africanité, par exemple dans les compositions de la chanteuse de Zanzibar, Siti bint Saad.

Les Somali ont développé, nous l'avons vu, une culture exceptionnelle dans le domaine de la poésie orale et même improvisée. Sayyid Muḥammad ʿAbdallah Ḥassan, leur plus grand héros national moderne, condense les traits (pour donner un équivalent britannique) de William Shakespeare et de

Winston Churchill. Doté d'une exceptionnelle *sagesse*, ce mollah a été à la fois le sauveur de la nation et le héros de la langue. Il vécut certes avant l'époque étudiée dans le présent volume, mais son influence sur la poésie somali contemporaine demeure si grande qu'il faut le considérer comme l'une des forces de la littérature somali moderne qui persistera au moins jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

En Tanzanie, de nombreux écrivains ne sont pas musulmans, mais les traditions poétiques swahili qui les inspirent résultent pour une part du contact entre l'islam et la culture africaine. Les mots d'origine arabe fournissent des images en abondance, et il existe assez souvent un mot bantu et un synonyme arabe, le poète swahili ayant ainsi l'avantage de disposer de deux mots pour un même concept; par exemple *mapenzi* et *mahaba* (l'amour); *pwaa* et *bahari* (la mer); *nchi* et *ardhi* (la terre); *mnyama* et *hayawani* (l'animal); *mtu* et *binaadamu* (l'être humain); *ngoja* et *subiri* (l'attente). Et lorsque le poète veut exprimer un nouveau concept, il peut puiser aux deux sources traditionnelles que sont l'héritage bantu et l'héritage islamique.

De plus, la poésie n'a pas pour seuls débouchés les magazines littéraires et les revues érudites. Les journaux tanzaniens prévoient, en effet, à côté du courrier des lecteurs, une rubrique intitulée Poèmes à la rédaction. Les lecteurs envoient des poèmes et des vers très variés touchant tous les domaines, de la médecine traditionnelle jusqu'aux nouvelles lois, en passant par les problèmes matrimoniaux ou le taux d'inflation. Parmi ces poètes participant aux débats de la société tanzanienne figurent des femmes de grand talent.

Dans une nation baignant dans un tel climat littéraire, il n'est pas surprenant que le chef de l'État ait voulu compléter le triple héritage dont nous avons parlé en traduisant Shakespeare en kiswahili. Ces traductions elles-mêmes déclenchèrent dans le pays un débat de nature purement littéraire: les vers non rimés étaient-ils admissibles dans la poésie swahili? Shakespeare, en accord avec les règles de la composition poétique et de la métrique anglaises, avait effectivement écrit ses pièces en vers non rimés, et la traduction de Julius Nyerere était également en vers non rimés. Mais ce qui était admissible en anglais ne l'était pas forcément en kiswahili, de sorte que le débat dévia de la question de la traduction de pièces étrangères à la question plus fondamentale de la nature de la poésie swahili elle-même.

En ce qui concerne les langues et la littérature africaines, l'islam a joué un rôle plus paradoxal. D'un côté, il semble être intolérant sur le plan linguistique: pour respecter les règles, la prière doit être faite en arabe, et le muezzin lance ses appels en arabe; pour lui conserver sa dimension sacrée, il faut lire le Coran en arabe.

À première vue, ces exigences semblent plus intransigeantes sur le plan linguistique que les pratiques chrétiennes, le catholicisme lui-même ayant réduit le rôle du latin dans le culte et le rituel. Pour les chrétiens, puisque Jésus parlait l'araméen et que la Bible (dont l'influence a été immense sur la littérature africaine) est dès l'origine une traduction, il était légitime de la traduire également dans les langues africaines, si bien qu'elle est accessible aujourd'hui dans plus d'une centaine de ces langues.

C'est comme si le Dieu chrétien était un dieu en exil. Le christianisme est une religion qui a échoué sur sa terre d'origine et triomphé ailleurs, son centre n'étant pas chez les Juifs et autres Sémites, mais chez les Européens, non au Moyen-Orient mais en Occident. Il était donc aisé d'admettre la parole de Dieu en traduction.

L'islam au contraire triompha chez les premiers bénéficiaires de sa révélation et dans la langue de cette révélation, l'arabe. S'attacher à l'arabe en tant que langue du culte revient à s'attacher à l'authenticité, et c'est également s'attacher à la poésie originale du Coran — qui influença directement certaines poésies nationales africaines, comme la poésie hawsa.

Mais l'attachement du culte à l'arabe aida-t-il ou gêna-t-il les langues africaines en contact avec l'islam en général, et la poésie africaine en particulier? Dans l'Afrique musulmane subsaharienne, ayant la colonisation européenne, l'arabe n'était pas la langue officielle de l'État mais la langue officielle de l'«Église», c'est-à-dire de la mosquée. Globalement, il en résulta un enrichissement des langues, comme le kiswahili, le wolof, le somali, le tigrinya et le tigré sur lesquelles il exerça son influence.

Comment la poésie africaine a-t-elle répondu au triple héritage de l'Afrique? De quelle manière la littérature africaine a-t-elle été influencée par les valeurs importées de l'Occident et de l'Islam? L'Occident a connu un courant de pensée qui ne reconnaissait aux Africains aucune capacité artistique. Examinons-le de plus près.

En Amérique, Thomas Jefferson a dénié aux Noirs toute capacité en matière d'art ou de poésie. Dans ses *Notes on the State of Virginia* [Notes sur l'État de Virginie, Paris, 1784], il fait la singulière observation suivante: «Je n'ai encore jamais constaté qu'un homme noir ait exprimé une pensée dépassant le simple niveau de la narration; ni même vu un trait élémentaire de peinture ou de sculpture. En musique, ils sont généralement plus doués que les Blancs, avec une oreille très juste quant aux accords et à la mesure, et ils se sont montrés capables de concevoir un petit canon. Cependant, leur aptitude à composer une mélodie plus longue ou une harmonie plus compliquée reste à démontrer.»

Jefferson remarque ensuite, de façon intéressante, que la douleur est souvent la mère de la poésie, l'angoisse un stimulant de la muse. Voici ce qu'il écrit: «La misère est souvent la mère des notes les plus touchantes en poésie. Chez les Noirs, Dieu sait si la misère est présente, mais il n'y a pas de poésie. L'amour est l'aiguillon du poète. Leur amour est ardent, mais il n'enflamme que leurs sens, non leur imagination. Certes, la religion a produit une Phyllis Wheatley; mais elle ne pourrait pas produire un poète. Les compositions publiées sous son nom ne sont tout simplement pas dignes d'une critique.» Ainsi, avant que Hegel et Hugh Trevor-Roper ne mettent en doute l'aptitude des Africains pour l'histoire, Thomas Jefferson leur avait dénié toute capacité artistique. Cependant, ces deux préjugés ont été l'un et l'autre maintes fois contredits par le progrès irrésistible de la recherche historique et sociale.

À Thomas Jefferson qui pensait que les Noirs étaient un peuple sans poésie, l'on peut répondre que des Éthiopiens noirs écrivaient des poèmes

avant que ses ancêtres, dans les îles britanniques, n'apprennent des Romains l'alphabet latin. Et la tradition poétique est aujourd'hui si enracinée chez les peuples parlant le kiswahili en Afrique de l'Est que les journaux y reçoivent presque tous les jours, comme nous l'avons indiqué, non seulement des lettres de lecteurs, mais aussi des poèmes.

La poésie, orale ou écrite, en langue autochtone ou dans une langue étrangère, continue de représenter le genre littéraire le plus vivant en Afrique. Certains de ces poèmes glorifient la spécificité de l'Afrique; d'autres sont un cri d'angoisse. Si l'on songe au destin tragique de leur auteur, victime de la guerre civile nigériane, ces quelques vers de Christopher Okigbo comptent parmi les plus poignants et les plus prophétiques de la littérature africaine :

*Quand vous aurez fini  
Et terminé de me coudre  
Veillez-moi près de l'autel —  
Et ce poème sera fini.*

Pour Léopold Sédar Senghor, l'africanité c'est la féminité. Si Ève était la mère de l'espèce humaine et l'Afrique la mère d'Ève, où finit l'Afrique et où commence la féminité? Senghor répond par ces vers :

*Femme nue, femme noire  
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté!  
J'ai grandi à ton ombre; la douceur de tes mains bandait mes yeux.  
Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi, je te découvre Terre promise, du  
haut d'un col calciné  
Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle.  
Femme nue, femme obscure [...].*

Mais il y a plus que de la tristesse et de la joie dans la littérature africaine, plus que de la tragédie et de la comédie. Pour paraphraser et compléter les mots d'un poète-diplomate sierra-léonien, Davidson Abioseh Nicol :

*Tu n'es pas un pays, Afrique  
Tu es un concept [...]  
Tu n'es pas un concept, Afrique  
Tu es un aperçu de l'infini.*

## Les arts et la société depuis 1935

*Jan Vansina*

Partout en Afrique aujourd'hui les arts donnent le spectacle d'un étonnant bouillonnement de créativité surgi avec une étourdissante diversité de toutes les couches de la société. Beaucoup de nouvelles tendances artistiques datent de la seconde moitié de la période coloniale. Du reste, certains pionniers œuvrent encore de nos jours. Après tout, il n'est passé que deux générations depuis 1935. Or, dans ce court laps de temps, l'activité artistique a été d'une richesse et d'une diversité telles que ce chapitre pourra tout au plus retracer les grands axes de son évolution<sup>1</sup>.

Au départ, il faut énumérer un petit nombre de traits généraux d'ordre social et culturel qui constituent la matrice de l'ensemble. Ce sont : l'impact croissant mais inégalement réparti de l'Europe, la croissance des villes, les stratifications sociales de plus en plus tranchées qui entraînent la formation de classes nouvelles, la division industrielle du temps qui a dégagé des plages de loisir pouvant être consacrées à la pratique et à la jouissance des arts, le prestige associé à la technicité et à la formation technique, le changement de la place et du rôle de l'artiste dans la société, passé du statut d'artisan à celui de devin culturel, le changement d'attitude envers les œuvres d'art et leur usage, l'altération des valeurs d'une

1. Les deux bibliographies générales sont celles de L. J. P. Gaskin (1965a et 1965b) et de D. Coulet-Western (1975). Le travail plus ancien de T. Heyse (1950) reste utile. Les revues qui rendent compte de l'actualité artistique sont *African Arts*, *Présence africaine*, *Afrique littéraire et artistique* et *West Africa*. La liste des acquisitions du National Museum of African Arts (Washington) offre d'autres éléments de bibliographie actuels. Des bibliographies plus restreintes et des ouvrages de référence généraux sont indiqués au fil des sections.

manière générale et plus spécialement la mutation des valeurs religieuses. La multiplication des objets de la production artistique offre de nouveaux débouchés; ce ne sont plus seulement les centres du pouvoir d'État, les églises, les temples et les mosquées, mais aussi les cafés, les dancings, les institutions militaires, les écoles, les musées. Des foyers plus anciens, palais, sanctuaires, fêtes masquées, fêtes religieuses et écoles initiatiques, existent encore mais sont en déclin. Le phénomène de la mode s'est intensifié sous l'impulsion de centres en nombre désormais plus restreint, qui sont généralement de grandes villes comme Le Caire, Tunis, Alger, Fès, Nairobi, Lagos, Dakar, Kinshasa, Luanda ou Soweto. Cette évolution correspond à des modalités caractéristiques de l'augmentation de la consommation visible<sup>2</sup> et de l'effet d'entraînement par des élites servant de groupes de référence à des millions d'autres. La seule énumération de ces aspects nous montre à quel point le développement des arts est intimement lié à l'histoire générale, sociale, intellectuelle et matérielle de la période, et l'empreinte laissée régulièrement par ces aspects sur toutes les formes d'art, toutes les expressions artistiques, cesse bientôt d'étonner celui qui en approfondit l'étude.

Partant des arts visuels et d'ornementation du corps, nous examinerons ensuite les arts d'interprétation, tels que la musique et certaines formes de danse, et les arts du spectacle: animation et apparat, ballet, théâtre, cinéma et télévision. Nous concluons par quelques remarques sur le rôle des arts africains dans le contexte mondial.

## Les arts visuels

À partir de 1935, on peut facilement ranger les arts visuels dans quatre catégories: art traditionnel<sup>3</sup>, art touristique, art populaire urbain et art académique — ainsi classés en fonction des thèmes, des styles, des clientèles, des finalités et des lieux de production. Les traits qui différencient ces arts les uns des autres sont essentiellement les suivants. L'art traditionnel, qui revêt souvent la forme de la sculpture mais aussi celle de la peinture murale<sup>4</sup>, figurative ou géométrique, est pratiqué dans les campagnes (où vivaient encore, jusque dans les années 80, les deux tiers des habitants de l'Afrique) et dans un petit nombre de vieilles cités. Les objets fabriqués ont, à l'exception des décorations murales, des fonctions utilitaires. Ils sont utilisés notamment pour les besoins d'institutions telles que les

2. T. Veblen, 1899 (éd. 1981), p. 185-187 et, de manière plus générale, p. 66-101.

3. Bien que consacré par l'usage, le terme « traditionnel » est impropre. Les arts traditionnels n'ont cessé d'évoluer et certains arts traditionnels de 1935 n'existaient même pas en 1900 ou en 1880. Néanmoins, faute d'un autre terme qui fasse l'unanimité, j'utiliserai « traditionnel » dans ce texte.

4. En maints endroits d'Afrique centrale et orientale, la peinture murale traditionnelle s'est développée à partir de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, quand de nouveaux types d'habitations ont commencé à se répandre.

cérémonies d'initiation des garçons et des filles, les rites funéraires, les cases de palabre jouxtant les villages, les cours royales et certaines églises chrétiennes<sup>5</sup>, ainsi que les palais de certains souverains d'antan. L'art touristique est destiné à une clientèle étrangère. Ses thèmes sont par conséquent volontiers exotiques et anecdotiques. Ils sont traités dans un style figuratif simplifié et obéissent à des canons à demi européanisés. L'art populaire urbain, sorti des limbes vers 1935, se compose principalement de peintures faites pour décorer les murs de maisons citadines. Apparu vers 1930 en Afrique centrale, mais beaucoup plus tôt en Afrique du Nord, il est figuratif. La vogue est alors au portrait et à des sujets historiques, anecdotiques et décoratifs. Une autre forme d'art populaire trouve son expression dans la peinture d'enseignes et de panonceaux pour boutiques, véhicules, cinémas, et autres. À l'instar des artistes traditionnels ou des producteurs d'art touristique, les artistes populaires se voient comme des artisans compétents. L'art académique est pratiqué par des artistes formés aux conceptions occidentales de la peinture et de la sculpture, utilisant des techniques européennes. Leurs clients sont les pouvoirs publics, les églises et le marché international de l'art. Leurs thèmes sont souvent très proches du répertoire international courant. Les artistes formés dans les académies officielles ont endossé les rôles qui s'associent à l'art international, tandis que ceux qui ont appris leur métier dans les ateliers d'artisanat n'en assument que quelques-uns.

Les catégories ne sont pas totalement cloisonnées. On a vu des objets d'art traditionnel intéresser les touristes; tel a été le cas des peintures sur verre du Sénégal<sup>6</sup> avec pour conséquence une hausse des prix qui a coupé la clientèle locale du marché. En sens inverse, il peut y avoir des articles destinés aux touristes qui plaisent aux élites locales, capables d'en payer le prix. Une partie de la production d'art académique est due à des artistes qui ont reçu une formation traditionnelle (Lamidi Fakeye<sup>7</sup>) ou à des artistes travaillant pour le tourisme (Felix Idubor<sup>8</sup>), et il y a des artistes de formation académique qui se sont tournés vers l'art touristique ou populaire (école de Lubumbashi, quelques artistes oshogbo). Cependant, dans l'ensemble, le phénomène le plus remarquable a été le degré de séparation qui, deux générations durant, a fait de ces tendances des filières distinctes<sup>9</sup>.

5. Sur l'art chrétien, voir J. F. Thiel et H. Helf, 1984; Anonyme, 1982; *Études des religions africaines*, 1982, vol. 16, n° 31 et 32.

6. H. Schissel, 1985.

7. T. Ogunwale, 1971. Apprenti de Bamindele à la fin des années 40, il exécuta ensuite d'importantes commandes pour des églises catholiques dans le sud-ouest du Nigéria.

8. Anonyme, 1968; Y. A. Grillo et J. Highet, 1968. Idubor a d'abord été sculpteur de pièces vendues aux touristes à Lagos à la fin des années 40.

9. Les principaux guides des arts visuels au sud du Sahara sont: Badi Banga Ne-Mwine, 1977; U. Beier, 1968; M. W. Mount, 1973; E. Berman, 1983 (cette seule édition); E. J. De Jager, 1973; S. El Mansury, 1984; R. Italiaander, 1937; J. Kennedy, 1985; E. Micaud, 1968; G. I. P. Okoro, 1984; F. Willett, 1971. U. Eckardt et G. Sievernich (dir. publ.), 1979, est peut-être le plus utile en ce qui concerne les arts populaires, que tendent à négliger les autres ouvrages.



Tableau 20.1. Catégorisation sociale des arts visuels contemporains

Catégorie	Type d'œuvre <sup>2</sup>	Finalité	Clientèle	Urbain/rural	Rôle de l'artiste
Traditionnelle	Exemplaires non standardisés Finition soignée	Utilitaire	Publique locale Privée locale	Rural	Artisan
Touristique	Standardisé Finition grossière Imitation d'art traditionnel	Souvenir	Expatriée Touristique	Vente urbaine	Artisan
Populaire <sup>1</sup>	Standardisé Finition grossière	Exposition	Publique locale (p. ex. église) Privée locale	Urbain	Artisan
Académique <sup>1</sup>	Travail uniforme Finition soignée	Exposition	État Expatriée	Urbain	Artiste inspiré

1. S'est surtout développée après 1935.  
2. À l'exclusion du contenu thématique et du style.

Avant d'analyser séparément chacune d'elles, il convient de dire au moins quelques mots de l'architecture. Au sud du Sahara, l'architecture moderne a été rarement confiée à des architectes africains, bien qu'il existe une poignée d'écoles (Kinshasa, Luanda, Maputo) qui forment des architectes. Il y avait encore des architectes traditionnels en Afrique du Nord, mais pas ailleurs car la construction de logements a été de plus en plus standardisée et effectuée par les usagers, et pratiquement aucun édifice public traditionnel fait pour durer n'a été bâti à partir de 1920. Les catégories artistiques que nous avons recensées ne s'appliquent donc pas à l'architecture qui, contrairement à tous les autres arts, se limite à des ouvrages dus à des expatriés, même si certaines de leurs œuvres s'efforcent de reproduire des aspects de l'architecture traditionnelle<sup>10</sup>. L'architecture locale novatrice de type populaire se limite à la construction de lieux de culte<sup>11</sup>.

Le tableau 20.1 résume les principales caractéristiques des diverses catégories des arts visuels.

### Les arts traditionnels

Bien que sa fin ait été annoncée bien avant 1935<sup>12</sup>, l'art traditionnel est toujours vivant et continue à se développer. La plupart des Africains sont encore des ruraux qui ont conservé un grand besoin d'expression artistique. Avant 1936, non seulement les arts traditionnels avaient subi des évolutions stylistiques internes et adopté progressivement des matériaux (tissus, peintures), des outils (scies, limes) et certaines techniques d'importation, mais des traditions nouvelles pleines de vitalité avaient jailli çà et là, comme la figuration suralebasse (Zaïre, Kenya)<sup>13</sup> ou céramique (Zaïre)<sup>14</sup>. Des innovations notables se traduisaient souvent par des ventes à des résidents européens. Ainsi, les grandes figures funéraires fang et les statues de femmes dan sont prises aujourd'hui pour de l'art traditionnel intemporel. Or elles ne

10. M. A. Fassassi, 1978. Le siège du CICIBA à Libreville repose sur une interprétation de l'architecture bamileke, mais conçue et réalisée par des architectes européens. L'église Saint-Michel dans la même ville est censée rappeler aux fidèles un temple fang. Le véritable art moderne africain n'est pas ici le bâtiment lui-même mais ses nombreuses colonnes sculptées par un sculpteur local sur des thèmes bibliques mais dans l'esprit des colonnes sculptées du Gabon et du Cameroun.

11. On trouve, dans les églises coloniales, les spécimens les plus novateurs de la sculpture coloniale elle-même et des répliques de tous les styles européens d'architecture religieuse. Les églises des cultes indépendants, et surtout les plus petites, offrent quelques innovations architecturales saisissantes, telles l'église harriste de Gregbo (P. Curtin *et al*, 1978, p.443) ou les églises rurales fang et les temples *bawiti* qui se trouvent sur la route de Libreville à Cocobeach (Gabon).

12. Voir, par exemple, F. Willett, 1971, p.239, et W. Gillon, 1984, p.347-348, situant la fin de l'art traditionnel à la fin de la seconde guerre mondiale. La plupart des ouvrages récents sur l'art moderne ont tendance à situer cette extinction présumée aux alentours de 1960 et de l'indépendance; K. Fosu, 1986.

13. J. Van den Bossche, 1955; S. Kay, 1978. La gravure suralebasse au bas Zaïre remonte au moins aux alentours de 1885.

14. La poterie figurative zande et mangbetu, née vers 1895, s'éteint vers 1940. Pour le bas Zaïre, Z. Volavka, 1977; J. MacGaffey, 1975.

sont apparues qu'après 1885, suscitées par la demande d'Européens établis sur place. Ces innovations n'ont pas tardé à trouver une destination précise dans les cultures qui les avaient créées, ce qui permet de les distinguer des premières formes d'art pour touristes.

Néanmoins, en 1935, la production de ces arts s'était réduite en variété et en volume sous l'effet de la concurrence d'importations manufacturées à bon marché et d'une perte de pouvoir d'achat, et aussi du fait que les élites avaient perdu leur place. La dépression, survenue en 1930, s'accompagna cependant d'un renchérissement des importations par rapport aux revenus, ce qui eut pour effet d'inverser la dynamique de la substitution pour tous les produits, y compris les articles en métal. Cette situation dura jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Puis le processus s'inversa de nouveau. Après 1960, même la poterie, qui avait tenu bon face aux articles en fer émaillé, était en voie d'abandon alors que s'annonçait l'avènement des matières plastiques. Les textiles locaux devinrent si onéreux qu'ils ne purent survivre que par la vente aux touristes ou comme matières premières coûteuses de nouveaux costumes nationaux.

Déjà en 1935, le cri d'alarme annonçant l'agonie des arts traditionnels avait suscité des mesures officielles en faveur de l'artisanat, notamment en Tunisie, au Ghana et au Zaïre<sup>15</sup>. Bien entendu, l'intervention des pouvoirs publics eut le plus souvent pour effet de développer l'art destiné aux touristes, la clientèle de la production n'étant plus la population rurale locale, mais elle préserva le savoir-faire technique, ou du moins en retarda la perte.

L'évolution stylistique de la sculpture et de la peinture sur les thèmes traditionnels, dans un cadre traditionnel, s'est poursuivie après 1935. La peinture religieuse en Éthiopie en offre un exemple remarquable<sup>16</sup>, de même que les constructions et les sculptures des palais traditionnels du sud-ouest du Nigéria<sup>17</sup>. Comme peu de recherches ont été faites sur la dynamique de l'art traditionnel pendant cette période, nous ne pouvons pénétrer dans le détail de l'évolution thématique et stylistique de ces arts, sauf en ce qui concerne les changements provoqués par un marché tourné vers le tourisme. Dans l'art kuba de ces années-là, la gamme des matériaux employés pour la sculpture (notamment l'ébène et l'ivoire) s'étend, mais le répertoire de formules de style perd de son raffinement (par exemple, dans les rythmes de décors répétitifs). Quelques thèmes nouveaux sont, cependant, élaborés et au moins une statue royale est produite dans le prolongement direct de la série antérieure<sup>18</sup>. On utilise alors un échantillon plus restreint des modèles disponibles (de formes, de décoration) et les clichés en vogue connaissent des fortunes croissant et décroissant au gré de modes obéissant en partie aux seuls

15. La Commission pour les arts et métiers indigènes du Congo belge date de 1935, les écoles tunisiennes de 1935, les mesures prises au Ghana d'avant 1929.

16. U. Eckardt et G. Sievernich 1979, p. 56-67.

17. H. Cole, 1982.

18. J. Cornet, 1974 et 1975, p. 53.

goûts des Européens vivant sur place. Les masques du littoral de l'Afrique de l'Ouest gagnent en complexité et en fantaisie à mesure que leur fonction religieuse se tourne vers le carnaval. Parfois, une stylisation et une sûreté de proportions et de rythmes supérieures remplacent une préciosité antérieure (par exemple, dans l'art senufo); parfois, l'évolution est inverse (baoulé). Il y a très peu de changements entre 1930 environ et 1982 dans le traitement d'objets comme les icônes et les masques employés pour l'initiation des garçons kuba. Mais dans les cérémonies d'initiation genya (Kisangani, Zaïre), il y a une modernisation permanente des icônes, sans que l'initiation devienne jamais un spectacle touristique<sup>19</sup>. Dans l'ensemble, on ne saurait émettre de généralisations sur l'évolution de l'art traditionnel ni continuer à annoncer sa disparition imminente.

En Afrique du Nord, l'indépendance s'est accompagnée d'une attention spéciale portée à l'architecture traditionnelle et à la rénovation des monuments anciens. On pense au mausolée de Mohammed V au Maroc ou au renouveau de la taille de la pierre en Tunisie et aux restaurations effectuées un peu partout. Parmi les ouvrages nouveaux, citons le nouvel opéra du Caire caractérisé par ses réminiscences des Mamluk<sup>20</sup>. Ailleurs, il n'y a pas eu un tel retour aux sources des traditions régionales. Mais il suffit de relever le contraste entre l'extrême esseulement des arts traditionnels à Lebowa (Afrique du Sud) et leur situation en d'autres lieux pour se rendre compte de la santé et de l'authentique vitalité que ces arts ont encore dans la majeure partie de l'Afrique<sup>21</sup>.

### L'art touristique

En 1935, l'art touristique était encore une petite entreprise car, sauf en Égypte, il y avait peu de touristes. Dans ce pays, les imitations d'objets de l'époque pharaonique et toutes sortes d'articles kitsch, exotiques et romantiques produits à Suez, à Port-Saïd, à Alexandrie et au Caire se vendaient bien. Ailleurs, le long des côtes, la vente de souvenirs aux marins était aussi une activité traditionnelle. D'autres articles étaient produits en petites quantités à l'usage des résidents européens (cendriers, étagères, saladiers) ou comme souvenirs à emporter. Mais c'est dans les années 30 que sont jetées les bases des principaux genres et productions des époques ultérieures. D'abord, là où existe une sculpture traditionnelle appréciée, on produit en série des copies grossières, ainsi que des imitations ou même des faux d'œuvres plus rares. Par exemple, on a commencé à fabriquer industriellement au cours des années 40 les bronzes fouban (Cameroun) dans le style d'Ifé en prenant pour modèle un timbre nigérian. Un artiste comme Osei Bonsu œuvrait à la fois pour satisfaire les goûts de la bourgeoisie de Kumasi et pour produire des copies d'œuvres connues desti-

19. A. Droogers, 1980.

20. Anonyme, 1985.

21. P. Davison, 1984.

nées à la vente<sup>22</sup>. Ensuite, des genres existants se développent encore. La statuaire kuba vendue aux touristes dans les années 30 était dérivée des statues royales, des figurines magiques et des statues destinées aux chefs (*mwaan*). Enfin, on imite les représentations européennes, chrétiennes ou séculières. Et l'expérience montre ce qui se vend le mieux. Les missions ont ici joué un rôle primordial, non seulement en encourageant la production d'œuvres pour décorer les églises mais aussi parce que les écoles professionnelles se mettent bientôt à la production d'imitations de textiles, de nattes, d'objets de céramique et de bois destinés à la vente. Bien avant 1936, le style d'art touristique de la mission catholique de Buta, avec sa dominante d'ébène et d'ivoire et ses sculptures d'éléphants et de scènes de genre, était florissant et lucratif. En 1950, au seul Congo belge, une demi-douzaine de ces écoles produisaient toutes sortes d'articles, allant du meuble au colifichet.

L'art touristique s'achète comme souvenir. Il doit donc être porteur d'un message familier à l'étranger et avoir néanmoins un caractère exotique. Il est par conséquent figuratif, peu ou prou conforme aux canons de proportion européens, il emploie l'ébène ou l'ivoire et représente des animaux sauvages exotiques ou des thèmes anecdotiques (la vie quotidienne au village, les danses) ou l'équivalent de poupées costumées<sup>23</sup>, par exemple des guerriers masai, des Mangbetu aux têtes oblongues ou des bustes « typiques » tels que ceux de l'atelier de Massengo à Brazzaville (à partir des années 50). Les motifs décoratifs bidimensionnels doivent être simples, d'une régularité apaisante, imitant autant que possible le travail fait à la machine et les couleurs agréables à des yeux européens. À cela s'ajoutent les impératifs pratiques. À l'époque où les voyageurs empruntaient la voie maritime, les meubles en bois massif comme les coffres de Zanzibar ou les chaises du Bénin étaient appréciés. Mais après 1945, l'ère des voyages aériens et du tourisme de masse impose des articles petits et légers. Les tabourets en selle de chameau sommairement sculptés et les tables basses faciles à démonter deviennent les articles de prédilection; les poufs d'Afrique du Nord, si criards soient-ils, ont toujours eu beaucoup de succès, de même que les nouveaux tapis figuratifs maghrébins, dits « berbères » ou kabyles. Tels sont donc les critères auxquels répond l'art touristique, qui doit en outre être bon marché et facile à exécuter — d'où sa médiocre qualité. Les articles d'exportation de meilleure qualité, comme les tapis de Fès ou les beaux tissus kuba, ont souffert de l'ampleur prise par un marché de consommation de masse<sup>24</sup>.

22. D. H. Ross, 1984.

23. Des poupées costumées ont été produites en Afrique du Sud depuis environ 1815 jusqu'à 1870 au moins, puis elles sont tombées en désuétude. Il semble que ce type de souvenir n'ait jamais pris ailleurs.

24. B. Jules-Rosette, 1984, est l'étude fondamentale; sur le sens et la forme, voir P. Ben Amos, 1977; sur la baisse de qualité constatée en comparant les œuvres traditionnelles de Foumban (Cameroun) avec des copies pour touristes, voir C. Geary, 1983, p. 74-76 et p. 86-87.



20.1. « Art touristique » ou « art des aéroports ».  
[Photo : © UNESCO. Photo : P. Migcat.]

Dans la première phase, soit à peu près avant 1950, les écoles et les ateliers artisanaux, puis les coopératives, alimentent la production, tandis que les marchands professionnels faisant travailler une équipe d'artistes sont encore rares<sup>25</sup>. Les marchés sont alors à proximité des grands hôtels et dans les ports et les capitales. Après 1950, l'art touristique devient l'art des aéroports. Les touristes arrivent en nombre sans cesse croissant et la demande est satisfaite par des coopératives, des entrepreneurs et un réseau de colporteurs, les « Sénégalais » de l'Afrique occidentale et centrale. La pratique du faux d'œuvres classiques devient beaucoup plus courante à mesure que le goût

25. Néanmoins, M. H. Lelong, 1946, vol. I, p.200, affirme avoir vu une fabrique de taille respectable dans la région du golfe de Guinée largement avant 1940.

de l'art traditionnel se répand dans les classes moyennes du monde. D'une manière générale, l'ensemble de l'Afrique se met à produire selon les schémas pratiqués depuis longtemps en Égypte.

Et cependant, l'art touristique n'est pas le même. Un coup d'œil aux productions des Kamba et des Makonde de Tanzanie fait voir à l'œuvre deux dynamiques très différentes. Pendant la première guerre mondiale, Mutisya Munge était porteur<sup>26</sup>. Jusque-là, il avait à l'occasion sculpté le bâton de cérémonie d'un ancien de la communauté kamba. À présent, il trouve de nouveaux modèles et des idées neuves chez les Zaramo, près de Dar es-Salaam, qui ont déjà vendu, avant 1914, des objets à des résidents allemands entichés d'ethnographie. Munge se consacre alors entièrement à la sculpture et trouve un marché de cadeaux de Noël parmi les Européens en train de s'installer sur les hauts plateaux du Kenya. Lui et d'autres, qui l'imitent, assurent le colportage de leurs objets. Après 1945, les affaires deviennent florissantes grâce à de nombreux soldats britanniques en garnison au Kenya. Puis, le grand marché devient américain. Désormais, la demande porte sur des milliers d'objets. Une coopérative officielle sombre mais les commandes sont satisfaites et la bimbelerie devient une industrie domestique. En 1955, Mutisya Munge veut ouvrir boutique à Londres. En 1960, les African and Akamba Handicrafts y emploient cinq agents et en 1970, les exportations vers les États-Unis portent au total sur un quart de million de pièces venues du Kenya, de Tanzanie et de Zambie<sup>27</sup>. Des armées de guerriers masai et d'antilopes effarouchées envahissent chaque année l'Occident.

À l'inverse, jusqu'à une époque très récente, les sculpteurs makonde n'ont jamais copié d'objets<sup>28</sup>. Par suite principalement de la guerre de libération, ils ont quitté le Mozambique pour s'établir à Mtwara et, plus tard, à Dar es-Salaam. Plus d'une centaine de sculpteurs travaillent aux environs de Dar es-Salaam à partir de 1964 et vendent leurs œuvres par l'intermédiaire de marchands. L'un d'eux a créé une nouvelle icône, représentation d'un esprit (*shaitani*), qui donne lieu à des créations fantastiques. Il y a cependant, en même temps, une production d'œuvres conventionnelles chrétiennes et de pièces à caractère anecdotique. Les Européens n'ont pas refusé à ces œuvres, et en particulier aux *shaitani*, le label « art » en raison de la virtuosité dont témoigne chaque pièce sculptée et des échos qu'elles rencontrent dans la sculpture européenne récente. En outre, chaque pièce est unique, faite pour être exposée, et les sculpteurs les présentent expressément comme des produits de leur créativité novatrice ; autrement dit, de l'art pour l'art.

Le contraste est extrême entre les sculptures kamba et makonde, mais caractéristique de l'étendue de la gamme de l'art touristique. On peut observer

26. W. Elkan, 1958.

27. M. W. Mount, 1973, p. 55 et p. 217, note 32.

28. S. J. Ntiro, 1982, est beaucoup plus fiable que A. J. Stout, 1966. Voir aussi S. Littlefield-Kasfir, 1980; E. Herold, 1983.



20.2. Art makonde.

[Photo : © UNESCO. Photo : P. Migcat.]

le même contraste, par exemple, à Foumban (Cameroun) où certaines œuvres en métal, souvent exécutées dans des matériaux nouveaux comme l'aluminium, sont l'expression de valeurs profondément vécues, alors que d'autres ne sont que des copies clinquantes d'images traditionnelles. Sans doute le travail alimentaire est-il la règle mais certains artistes créent d'authentiques œuvres d'art où s'expriment de grandes métaphores à travers une forme soignée.

Ce type de situation permet de mieux comprendre la production de petites peintures de la vie rurale, représentant souvent des scènes de pêche, qui ont commencé à être vendues aux touristes dans les années 30. Leurs acheteurs étaient des étrangers, mais elles exprimaient la nostalgie de la simplicité de la vie rurale éprouvée par des citadins de fraîche date. Qu'elles fussent ou non produites en masse, elles étaient un art populaire. Bon nombre de ces





20.3. Artisans travaillant le laiton à Foumban (Cameroun).  
[Photo: © Hoa Qui, Paris.]

œuvres, en étant achetées par des gens du lieu, en ont acquis le statut. Il est souvent possible de retrouver leurs racines dans des traditions plus anciennes de peinture ou de dessin, notamment dans les antécédents des œuvres abstraites apparues sur le marché à partir du milieu des années 60. Certains artistes ont affirmé qu'elles correspondaient chez eux à un urgent besoin de création, tout en attribuant à la nécessité économique une production faite à d'innombrables exemplaires<sup>29</sup>.

L'art touristique peut présenter un intérêt considérable pour l'historien, notamment du fait qu'à travers lui s'exprime une authentique communication qui ne s'adresse pas simplement au touriste étranger mais à un public local, même si ce public n'est pas l'acheteur de l'ouvrage.

### L'art populaire

Au sud du Sahara, l'art populaire urbain postérieur à l'indépendance est celui qu'on connaît le mieux<sup>30</sup>. Mais certaines formes d'art populaire

29. S. Creuz, 1951; B. Jules-Rosette, 1984, p.30-56.

30. U. Eckardt et S. Sievernich, 1979, constitue la meilleure introduction à l'art populaire.

sont très antérieures et la frontière entre art populaire et art traditionnel s'estompe dans les régions rurales — par exemple, pour les sculptures en ciment des cimetières (Côte d'Ivoire, Akan, Cross River, Kongo)<sup>31</sup> ou les peintures murales des villages ndebele du Transvaal<sup>32</sup>. Le ciment a remplacé la terre mais aussi la pierre et le bois. Les sculptures représentent souvent la modernité (avions, voitures), de nouveaux emblèmes religieux (croix, anges sexués) et des portraits (prolongeant chez les Kongo la tradition du travail du bois et de la pierre). Dans certains cas, il y a des ruptures. Les peintures murales ndebele sont, vers 1945, une innovation absolue et les peintures murales nubienne ont fait leur apparition vers 1925<sup>33</sup>, pour s'éteindre avec la création du lac Nasser en 1964. Un certain Aḥmad Batul, probablement originaire de Ballana, a inventé la nouvelle peinture murale. Jusque-là, les peintures murales étaient l'œuvre des femmes. Il a été le premier homme à s'y adonner. Il tirait son inspiration de motifs géométriques anciens et de scènes figuratives simples vues sur des produits d'importation. Un peintre a même pris pour source d'inspiration des images figurant sur des couvercles de boîtes de conserve. Les grands panneaux publicitaires figuratifs peints sur les murs des établissements des oasis de l'ouest de l'Égypte ressemblaient à ces peintures murales. On trouvait aussi des peintures murales dans certaines parties de l'Afrique centrale et orientale. Les missions les favorisaient en Ouganda pour remplacer les peintures corporelles, qu'elles désapprouvaient. Les autres produits ruraux de l'art populaire ont été essentiellement les sanctuaires et les églises, dont il a été question plus haut.

Dans les villes, on trouve des églises, des peintures murales sur les murs intérieurs de maisons ou de cafés, des peintures d'enseignes et d'affiches publicitaires<sup>34</sup>. Les maisons des villes yoruba étaient ornées de lions en ciment et d'autres sculptures architecturales entre les années 30 et les années 50<sup>35</sup>. Une forme unique en son genre d'art visuel populaire est l'ensemble de sculptures, de peintures et de drapeaux avec appliques en tissu des associations *asafo* des villes fanti (Ghana)<sup>36</sup>.

Cependant, la forme la plus caractéristique d'art urbain populaire s'est révélée être la peinture sur toile. Elle dérive parfois des peintures murales qui, dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et dans toute l'Afrique centrale, remontent aux temps précoloniaux ou au début de l'ère coloniale, ou de l'art corporel. Les thèmes figuratifs ne tardent pas à intégrer des produits des temps modernes et des scènes historiques (fondation de postes

31. K. Nicklin et J. Salmons, 1977; D. R. Roseyear, 1984; S. Dornowitz et R. Mandirola, 1984; P. S. Breidenbach et D. H. Ross, 1978; M. Gilbert, 1981; R. F. Thompson et J. Cornet, 1981.

32. S. Priebsch et N. Knight, 1979; E. A. Schneider, 1985; C. A. M. Vogel, 1985; T. Matthews, 1979.

33. M. Wenzel, 1972; H. Jaritz, 1973; B. Jewsiewicki, 1986.

34. U. Beier, 1971, et O. Pritchett, 1979.

35. U. Beier, 1960.

36. G. N. Preston, 1975.

administratifs, batailles). Des styles d'expression graphique analogues se sont développés également suralebasses, sur certaines poteries et parfois (par application) sur tissus, mais aussi dans les formes de bas-reliefs d'ivoire ou de bois. La peinture populaire est profondément enracinée dans les traditions africaines.

Les premiers peintres, comme Ibrayima Njoya au Cameroun (vers 1920), A. Onabolu au Nigéria (années 20) ou A. Lubaki (vers 1926) et d'autres au Zaïre se sont inspirés de ces œuvres. Lubaki était sculpteur sur ivoire avant de se mettre à peindre<sup>37</sup>. Mais il faut attendre les années 30 pour voir apparaître, sur tout le littoral atlantique, une peinture nostalgique représentant des plages, des palmiers, des villageois et des scènes de genre campées en ville<sup>38</sup>. Art certes destiné à la vente aux touristes, mais aussi aux citadins. En 1960, on pouvait encore voir un chameau et son escorte sous une nuit saharienne étoilée sur le mur d'une maison mauritanienne de Dakar ou un éléphant monumental sur celui de la maison d'un horloger de Bujumbura (Burundi)<sup>39</sup>. Des scènes du même genre peintes sur toile commencent alors à être achetées par des citadins, de même que des portraits de personnages célèbres (marabouts au Sénégal) ou des autoportraits (Zaïre).

Une innovation saisissante intervient dans les thèmes représentés pendant les années 50, d'abord à Kinshasa puis, après l'indépendance, à Lubumbashi, au Nigéria après la guerre civile, et plus tard encore au Ghana. La vogue est alors aux sujets historiques. En 1960, l'image exotique de Mamy Wata (ou *mamba muntu*), la sirène tentatrice, symbole de magie et d'aliénation, s'était aussi répandue du Ghana jusqu'au Shaba. Un nouveau complexe de thèmes se cristallise vers 1960 dans le lugubre paysage industriel de Lubumbashi. Scènes d'un passé traumatique et tribulations du temps présent expriment directement la conscience historique des habitants. Finies les scènes nostalgiques évoquant un retour à la vie insouciant au village. La perception des identités urbaines est désormais prédominante. L'art du portrait évolue: ses sujets y sont à présent montrés comme des personnages tragiques déchirés par les contradictions de l'histoire. Ces œuvres anonymes<sup>40</sup> ont beaucoup de succès et leur vogue ne tarde pas à se propager à Kinshasa et Kisangani, et un peu plus tard à Dar es-Salaam<sup>41</sup> et Lusaka. Le genre sera long à disparaître. Ses modèles sont des chromos divers, notamment les images publicitaires et les illustrations des magazines. La perspective européenne et les canons européens en matière de traitement des personnages y sont utilisés, mais

37. M. W. Mount, 1973, p. 161-165; O. Dapo, 1973; Badi Banga ne-Mwine, 1977; G. D. Perier, 1930.

38. G. D. Perier, 1950-1952.

39. G. Sandrart, 1953, ill. p. 7 (Bujumbura), ici la réminiscence nostalgique d'un animal qui a alors presque disparu de la région; J. Beinart, 1968 (Maputo, Johannesburg).

40. La signature, aux premiers temps, n'indiquait pas le nom du peintre mais celui du client. Le culte de la signature du maître n'était répandu que parmi les collectionneurs européens.

41. L'école de Tingatinga à Dar es-Salaam s'est inspirée d'artistes zaïrois, mais ses thèmes relèvent encore dans l'ensemble d'un genre nostalgique plus ancien. J. A. R. Wembah-Rashid, 1972; M. Teisen, 1968.

sans modelé ni ombres. L'effet de contraste est puissant avec les thèmes historiques locaux représentés<sup>42</sup>.

L'art religieux populaire a survécu en Éthiopie avec la production standardisée d'icônes, de scènes historiques ou de parchemins magiques. Portraits et scènes sont stéréotypés mais de temps à autre apparaît une composition nouvelle, tel saint Yarid accompagné par les oiseaux, car c'est le saint qui a introduit la musique sacrée dans le pays. Ailleurs en Afrique septentrionale, le répertoire d'œuvres d'inspiration religieuse est plus restreint, ainsi que le veut l'islam. Les images de la Ka'ba de La Mecque en sont l'élément le plus courant<sup>43</sup>.

Avec la croissance des villes et la stabilisation de leur population immigrée, l'art populaire urbain et les thèmes que nous avons évoqués ont acquis une importance et une signification croissantes. Ces œuvres intéressent spécialement l'historien de la société dans la mesure où elles dépeignent directement la façon dont la mutation des temps est ressentie dans les masses urbaines.

### Les arts académiques

En 1913, la pratique des arts visuels dans la tradition européenne, soit principalement l'architecture et la peinture, avait été implantée en Égypte avec la fondation au Caire d'une École des beaux-arts. Dès lors le mouvement engagé s'accroît puisque des peintres et des architectes égyptiens, et ici et là un sculpteur, ont participé à tous les mouvements de l'art européen, depuis le romantisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au surréalisme, à l'art abstrait et au pop art des dernières décennies. Et cependant, la peinture égyptienne se reconnaît d'emblée, la plupart du temps, au fait que beaucoup de ses thèmes et quelques-unes de ses formes sont des réminiscences des anciennes traditions islamiques ou même pharaoniques<sup>44</sup>. Ailleurs, cependant, seuls quelques artistes isolés, çà et là, avaient fait le voyage de Paris ou de Londres pour y être formés. En 1935, un petit groupe de peintres revenus à Tunis y lance ce qu'on a appelé l'école tunisienne, qui sera souvent critiquée pour le caractère folklorique de ses thèmes. Elle n'en a pas moins été un élément du renouveau culturel du pays<sup>45</sup>. Une évolution analogue s'est produite un peu plus tard au Maroc<sup>46</sup>, tandis qu'en Algérie l'expression des artistes locaux était beaucoup plus étouffée et limitée aux arts et à l'artisanat traditionnels. Hors d'Égypte, les écoles des beaux-arts ont fait leur apparition beaucoup plus tard, la première en date étant probablement le département des beaux-arts du

42. Voir Y. L. Mundara et Badi-Banga ne-Mwine, 1982, p. 145-164; J. Fabian, 1978; I. Szombati-Fabian et J. Fabian, 1976; I. M. G. Quimby et S. T. Swank, 1980, p. 247-292; B. Jules-Rosette, 1984, p. 142-173 (styles de Lubumbashi à Lusaka); B. Jewsiewicki, 1986; J. Salmons, 1977; U. Beier, 1976; T. Fiofori, 1986a.

43. G. Fisscha et W. Raunig, 1985; D. Hecht, 1979.

44. S. El Mansury, 1984; G. Boctor, 1969.

45. E. Micaud, 1968.

46. D. Desanti et J. Decock, 1969.

Collège universitaire de Makerere (1937). La génération de 1935 à 1960 a vu le développement de trois grandes tendances sur le continent. Des artistes européens y installent leurs ateliers, dont certains seront ultérieurement transformés en véritables écoles. Quelques artistes locaux continuent à recevoir leur formation en Europe (Paris, Londres, Allemagne) et d'autres sont formés dans des académies locales. Étudions successivement ces trois tendances, en commençant par la première apparue : la formation à l'étranger d'artistes indépendants.

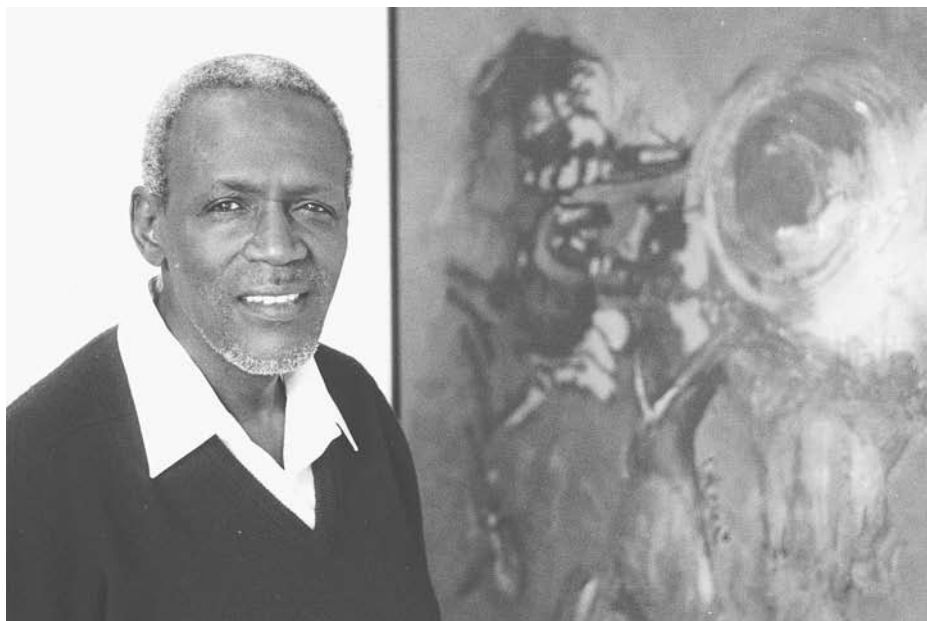
Les premiers Africains originaires de régions situées au sud du Sahara partis étudier les arts en Europe y sont arrivés vers la fin des années 30, le premier de tous étant peut-être le Ghanéen Oku Ampofo venu en Grande-Bretagne faire des études de médecine, puis d'art, en 1932. Au nombre des pionniers, citons aussi Iba Ndiaye (Sénégal), à Paris en 1948, Gerard Sekoto (Afrique du Sud) à Paris en 1947, Afewerk Tekle (Éthiopie) à Londres en 1948, Kofi Antubam, diplômé en 1936 de l'Achimota College (Ghana), à Londres en 1946, Ben Enwonwu (Nigéria) à Londres en 1944 et Viteix (Angola) au Portugal dans les années 50<sup>47</sup>. Cette génération va influencer les évolutions ultérieures, surtout par ses positions concernant le rôle et les aspirations de l'artiste, mais aussi par l'exemple, hormis Sekoto qui vécut pratiquement en exil. C'est peut-être Iba Ndiaye qui exprime le mieux ce qu'est alors la quête de maints artistes académiques : « En fait, les artistes africains doivent eux-mêmes trouver les réponses à la question : comment rester Africain ou redevenir Africain, en ayant la volonté d'être résolument moderne et en tentant de s'expliquer dans un langage visuel universel ? Il ne suffit pas pour y parvenir de proclamer son africanité, de se déclarer attaché aux valeurs africaines. C'est dans la pratique de la peinture, de la sculpture, de la gravure [...] que ces artistes façonneront leur singularité<sup>48</sup>. »

On cerne bien ici ce qui fait le dilemme des artistes académiques. Ils veulent être des techniciens « à la page », les égaux des autres sur la scène internationale, et en même temps ils refusent l'aliénation. Ils s'appliquent à ne pas se couper de leur spécificité. La tension qui en résulte est visible dans leurs œuvres, surtout peut-être dans celles d'Enwonwu qui par moments change de style, passe du style international au style « Bénin moderne », et cela parfois dans une même œuvre. Elle est moins sensible dans l'expressionnisme dramatique de Sekoto et celui d'autres artistes sud-africains parce que les préoccupations de la société industrielle dont ils sont issus sont très proches de celles qui ont nourri, en Europe, l'expressionnisme de la *Neue Sachlichkeit*.

Ampofo, Enwonwu et Antubam sont des artistes en activité bien avant 1940 et l'œuvre de Sekoto commence en 1938. Ceux-là et les autres qui étaient en Europe à la fin des années 40 ont été les porte-parole de l'art africain

47. Pour une information générale, voir M. W. Mount, 1973, p.160-186 et *passim*; D. Mestre 1981, p.3-5 et 28-30.

48. I. Ndiaye, 1984, p.8. Pour une citation similaire de Kofi Antubam datant de 1961, voir M. W. Mount, 1973, p.5.



20.4. En haut: Iba Ndiaye (Sénégal) avec l'une de ses peintures.

[Photo: © Photo: J. L. Losi, Paris.]

En bas: Kofi Antubam (Ghana) avec l'une de ses sculptures.

[Photo: © College of Art, Ghana. Photo: G. Owusu.]

aux premiers rassemblements d'artistes de Paris (1956) et de Rome (1959). Leurs successeurs et leurs disciples, cependant, ne tardent pas à fusionner avec des artistes formés dans les écoles locales et aucun d'eux ne fonde un mouvement artistique véritablement indépendant. Mais leurs ambitions, leurs exigences et leur art font référence pour les artistes des générations postérieures à 1960.

Les premières nouveautés intervenues après la seconde guerre mondiale sont le fait d'artistes européens, en général surréalistes, qui croyaient possible de transmettre des techniques sans altérer en rien le mode d'expression des élèves. Ceux-ci créaient « l'art naturel » qui habitait leur esprit. En 1944, un peintre français crée une école à Lubumbashi, un autre ouvre l'école de Potopoto (Brazzaville) en 1951, et renouvelle l'expérience à Dakar en 1961. Des écoles semblables voient le jour à Maputo en 1960, Harare en 1961, Rorke's Drift (Afrique du Sud) en 1963 et Oshogbo (Nigéria) en 1961. Un artiste missionnaire et précurseur de Cyrene (Bulawayo, Zimbabwe) anime de 1939 à 1953 un atelier qui est ensuite repris par son élève Sam Songo, mais ne laisse pas d'héritage durable.

Quoi qu'en aient dit les fondateurs, il est évident qu'ils ont profondément influencé les styles de leurs élèves. Les écoles de Lubumbashi, Potopoto et Dakar ont produit des œuvres très décoratives dans des tons ocres ou des couleurs vives illustrant les conceptions coloniales de l'art populaire tel qu'il devait être. Chaque école avait couramment plusieurs styles mais tous répondaient à des caractéristiques similaires. La production étant achetée par des Européens, la frontière entre l'art pour l'art et l'art pour les touristes s'était estompée. En même temps, des thèmes populaires avaient renouvelé une partie de cet art. À Potopoto, les thèmes du village, les têtes mboshi ou les personnages-bâtons dans le style prétendument « rock-art » ont reculé. Des scènes de foule et parfois des paysages angoissés ont pris leur place<sup>49</sup>.

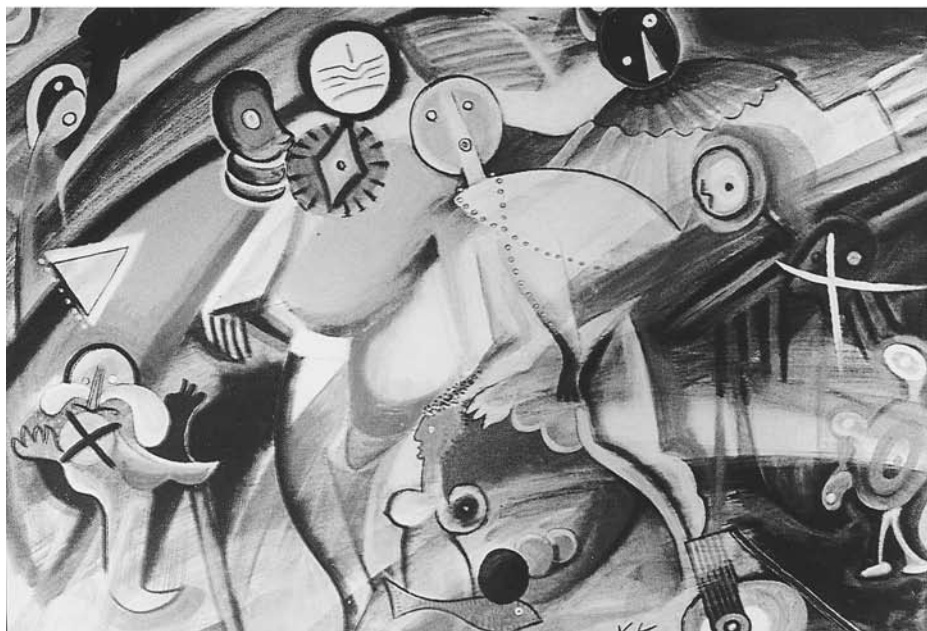
Au Mozambique, à Harare et surtout au Nigéria, les évolutions ont été tout autres. Le premier peintre mozambicain, Valmente Malangatana, influencé par l'école révolutionnaire de la fresque mexicaine, a produit un art aux formes entièrement différentes. Y dominent des panoramas dramatiques, des images de brutalité et d'angoisse, soit un répertoire thématique commun à la plupart des artistes d'Afrique australe et à eux seuls. Ses préoccupations sociales et sa prédilection pour la peinture murale sont restées des marques distinctives de l'art de Maputo<sup>50</sup>. À Harare, la sculpture prend le pas sur la peinture. Elle est très proche de l'expressionnisme allemand (en particulier Barlach) et n'a pas beaucoup évolué depuis 1961<sup>51</sup>.

C'est certainement l'atelier d'Oshogbo qui a été la plus réussie de ces aventures. Il a produit des styles et des artistes d'une diversité spectaculaire

49. J.-P. Lebeuf, 1956; Arschot, 1951, p.37-45; G. D. Perier, 1950-1952; M. W. Mount, 1973, p. 74-94.

50. M. W. Mount, 1973, p. 160-161 et appendice; B. Schneider, 1972.

51. U. Eckardt et G. Sievernich, 1979, p.72-75 et introduction; M. W. Mount, 1973, p. 117-123; F. McEwen, 1972.



20.5. Viteix (Angola), avec l'une des ses peintures.  
[Photo : © CICIBA, Libreville (Gabon).]



qui sont toujours très actifs aujourd'hui et travaillent pour une clientèle expatriée ou pour des commanditaires publics dans leur pays. Les thèmes prédominants sont de caractère fantastique, traités dans des styles surréalistes locaux aux qualités décoratives, mêlant parfois des matériaux divers, notamment des perles. La plupart des artistes sont des peintres. Il y a très peu de sculpteurs, ce qui est surprenant quand on sait à quel point la tradition yoruba est massivement sculpturale. Mais de cette tradition yoruba ne subsistent que les légendes et les mythes ; les formes et les styles de ses arts visuels ont été complètement abandonnés. Il faut peut-être voir là un effet du credo du fondateur : « L'art doit être sincère. » Cela signifie dans la pratique qu'il ne doit pas être un prolongement de l'art traditionnel<sup>52</sup>. La vitalité des artistes d'Oshogbo et la faveur qu'ils ont rencontrée à l'étranger sont remarquables. Cependant, elles occultent souvent le fait qu'Oshogbo ne constitue qu'une fraction de l'art nigérian contemporain, et même de l'art académique nigérian. La chronologie de l'expansion des institutions enseignant les arts est parallèle à celle des ateliers ouverts par des artistes. Les premières expériences réalisées en Ouganda et au Nigéria, comme le Collège universitaire de Makerere (1927), ont été suivies de la création d'académies à Kinshasa (1943) et à Khartoum (1945), après quoi la plupart des pays ont emboîté le pas dans les années 50 et au début des années 60. On a commencé dans tous les pays à former des peintres et des sculpteurs, même si d'autres continuaient à aller étudier en Europe soit pour compléter une formation reçue sur place, soit en court-circuitant totalement les institutions locales. Les artistes vivaient de commandes officielles et de ventes à des expatriés qui possédaient aussi des galeries exposant leurs œuvres. En ce sens, ils avaient tendance à se couper de leur propre société, et même de la plus grande partie de l'élite. Cette situation ne s'est modifiée que très lentement. Le Nigéria dut attendre 1962 pour voir s'ouvrir la première galerie gérée par des autochtones et la fin des années 70 pour voir des personnes du pays acquérir quelques-unes de ses œuvres d'art à des prix élevés<sup>53</sup>. Ailleurs, au sud du Sahara, la situation est moins brillante.

Les gouvernements indépendants ont utilisé l'art à des fins de prestige, mais il a rarement été demandé à des artistes de créer des œuvres de propagande et la censure n'a pas posé de problème. Certains gouvernements ont financé des artistes quasi officiels, comme Kofi Antubam au Ghana, Afewerik Tekle dans l'Éthiopie impériale, Ben Enwonwu au Nigéria ou Liyolo au Zaïre. Ces artistes ont alors adapté leurs thèmes et leurs styles de manière à assurer une communication facile avec un large public. Il y a cependant du changement dans l'air. La propagande prend plus d'importance. Le réalisme socialiste est en passe de devenir la doctrine officielle dans certains pays. La liberté artistique se maintient encore, peut-être à cause du peu d'écho que l'art académique rencontre le plus souvent dans les sociétés africaines, même parmi les élites. Il est frappant aussi de constater à quel point bien des thèmes

52. U. Beier, 1968, p. 89-164 ; M. W. Mount, 1973, p. 147-158 ; J. Kennedy, 1985 ; G. I. P. Okoro, 1984 ; J. Buraimoh 1971.

53. M. Crowder, 1978.

traités n'ont qu'un lointain rapport avec les réalités contemporaines, hormis la célébration du nationalisme culturel. Les artistes d'Afrique du Sud et du Mozambique font ici figure d'exception avec leur peinture cauchemardesque de l'inquiétude et de l'angoisse en correspondance étroite avec des cadres sociaux bien précis.

La majeure partie de l'art académique appartient carrément aux grands courants de l'art international. Parmi ses tendances, le surréalisme et l'art abstrait ont beaucoup moins fait école que l'expressionnisme. Le nouvel expressionnisme africain rappelle celui du continent européen, et plus particulièrement de l'Allemagne d'avant 1933. L'art moderne britannique, qui avait une place importante dans l'enseignement des académies des anciennes colonies britanniques, n'a cessé de perdre du terrain. L'autre grande tendance a été de caractère néotraditionnel, fondée sur le réemploi d'objets traditionnels comme sources d'inspiration, tantôt comme références de style, tantôt comme thèmes de travail. Cette tendance favorise l'apparition de styles régionaux (sinon tout à fait nationaux), par exemple en Côte d'Ivoire par opposition au Ghana. Dans certaines parties de l'Afrique septentrionale, on a continué à privilégier la ligne pour déboucher sur une néocalligraphie, une utilisation parcimonieuse ou nulle des éléments figuratifs et, par voie de conséquence, sur une tendance à l'abstraction. Les artistes soudanais et marocains se sont souvent engagés dans cette direction. Là où les arts traditionnels ont conservé une certaine vigueur, il en est découlé aussi une tendance inverse. Ainsi, en Éthiopie, des œuvres graphiques ou des peintures abstraites ou de composition austère sont perçues comme actes de libération de la tradition.

Ces grandes tendances ne doivent rien au hasard. La tendance néotraditionnelle correspond à la négritude et aux mouvements qui s'y sont apparentés avant et après l'indépendance. Les styles expressionnistes ont des rapports formels étroits avec un art africain ancien, en particulier dans la sculpture, car l'expressionnisme européen et les styles qui en sont ici issus ont assimilé en profondeur les influences fondamentales de l'Afrique en matière de volume, de stylisation et même de canons de proportions (la « distorsion systématique »). L'art abstrait a ses racines africaines dans la décoration géométrique ou dans les arts islamiques. Seul le surréalisme était entièrement nouveau. Or ses résonances mêmes trouvaient écho dans les fantasmes collectifs relatifs aux dieux et aux esprits ou se greffaient sur la riche symbolique des clichés des arts oraux et des rites africains. En même temps, toutes ces tendances subissaient fortement l'impact des modes internationales, qu'accompagnaient les concepts internationaux relatifs au rôle de l'artiste et l'importance extrême attachée à l'individualité, au primat de l'humeur et de l'émotion, à la valeur absolue de la liberté artistique, de la créativité *en soi* et de l'œuvre d'art légitimée par la créativité, quelle qu'en soit la forme ou le contenu. Quant au rôle de la critique, il est des plus restreints. Il n'y a, au mieux, que quelques rares critiques de métier<sup>54</sup>, et souvent la critique ne transcende pas la profusion d'éloges qui accueille en général les expositions d'artistes académiques.

54. M. Crowder, 1978 p. 142-145.

L'art académique existe parallèlement aux filières artistiques populaire, touristique et souvent traditionnelle qui s'influencent constamment les unes les autres. On connaît des cas d'artistes, travaillant pour les touristes, qui sont devenus des artistes académiques (Felix Idubor) et d'artistes académiques se mettant à pratiquer un art populaire (certains artistes de Lubumbashi) et à travailler pour le tourisme. De telles interactions sont appelées à s'intensifier. Il peut s'ensuivre l'apparition de styles régionaux ou nationaux de peinture et de sculpture dès que le marché local de l'art commence à prendre le pas sur la vente aux expatriés.

## Les arts corporels

Le corps, son ornementation et son costume proclament la personne aussi bien que diverses identités de groupe (statut social ou ethnique) et l'adéquation à une circonstance (travail, festivité, deuil et autres). Aussi l'histoire des arts corporels présente-t-elle un intérêt immédiat pour l'historien, aux yeux duquel elle peut constituer un des indicateurs les plus sensibles du changement social et de l'influence culturelle<sup>55</sup>.

L'Afrique traditionnelle a connu une infinie variété de modes d'ornementation de la personne par scarification, tatouage, peinture corporelle, coiffure, et par des opérations comme la circoncision ou l'excision qui altéraient le corps de façon temporaire ou permanente. Les bijoux et le costume complétaient l'apparence. Ainsi s'exprimaient des différences de sexe, d'âge, de situation matrimoniale et de position sociale. Les religions monothéistes avaient des principes stricts de modestie, et leurs adhérents s'y conformaient dans leurs vêtements. L'appartenance ethnique avait aussi des signes extérieurs, qui étaient souvent des scarifications, ou bien un costume porté par toute une population, tel celui des Tunisiens ou celui des Marocains. L'appareil du visage et la coiffure mêmes (voile, *tarbush*, turban, coiffure des femmes en Angola, au Gabon, au Zaïre) pouvaient être des signes d'appartenance à une ethnique, à une classe ou à une formation religieuse. Des ornements supplémentaires (bijoux, peintures ou habits de fête) attestaient le rang social d'un individu et le degré de concurrence ou de solidarité à l'occasion de manifestations publiques. Les modes étaient établies par des élites faisant figure d'exemples à imiter<sup>56</sup>, car l'art corporel traditionnel n'était pas figé. Ainsi, on connaît les modes qui ont été de rigueur à la cour de Kuba au début de ce siècle ou au Rwanda. Pendant une décennie, la vogue parmi les jeunes dandys kuba fut aux hauts chapeaux. Au Rwanda, la coiffure masculine qui faisait fureur chez les hommes de la haute société était une coupe

55. Ce type d'étude historique n'en est qu'à ses débuts. Voir J. Eicher, 1978 et 1985; M. Pokornowski *et al.*, 1985; R. P. Dozy, 1969, pour le costume; A. Fisher, 1984, pour les bijoux. Les textiles ont été bien étudiés, aperçus généraux dans J. Picton et J. Mack, 1979; R. Sieber, 1972. Cependant, la plupart des études ne sont pas historiques ou sont sans rapport avec l'art et le corps.

56. T. Veblen, 1899 (éd. 1981), p. 115-187.

de cheveux laissant des touffes arrondies imitant la coiffure des jeunes filles nubiles de la haute société. Cette mode commencée vers 1900 n'a plus eu cours en 1945<sup>57</sup>. Les mêmes hommes ont arboré des togas de tissus à fleurs depuis les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle jusque vers les années 50, où les vêtements européens les firent passer de mode.

En 1935, le régime colonial avait depuis longtemps produit ses effets et proposé au nom de la civilisation le rejet de la plupart des arts du corps, à tel point que les études savantes de la peinture corporelle et de la scarification sont rares et tardives<sup>58</sup>. Tatouages et scarifications étaient jugés barbares, de même que la nudité, surtout peinte<sup>59</sup>. Beaucoup d'ornements ont aussi été découragés au nom de l'économie, de saines habitudes de travail ou du confort. Les railleries des Européens au sujet des lourds anneaux de cuivre portés autour du cou ou des chevilles sont un stéréotype du début de l'époque coloniale. D'incessantes campagnes étaient alors menées en faveur du vêtement convenable et pas seulement par les missionnaires. Au sud du Sahara, ils avaient proposé des styles de robes décentes pour les femmes, tous dérivés de la robe dite « Mother Hubbard » (jupe longue et blouse à manches longues)<sup>60</sup>. Les Européens ont introduit divers styles de costumes dans l'administration : chemises et shorts ; sahariennes, uniformes militaires et uniformes de serviteurs. Le costume de ville est rarement porté, sauf par l'élite européenne dans les villes, ce qui explique l'attrait qu'il aura d'abord sur la fine fleur de l'élite africaine européanisée puis sur les autres hommes, citadins et ruraux. En Afrique septentrionale et occidentale, comme sur la côte est, le vêtement islamique tient bon. L'Africain de l'Ouest garde son boubou dans le Sahel ou son costume de type yoruba sur la côte, le Marocain son burnous, le Soudanais sa djellaba et le Swahili son *kanzu* et sa *kofia*.

Dans les années 30<sup>61</sup>, on peut subdiviser l'Afrique en trois grandes régions du point de vue vestimentaire et, aujourd'hui encore, ces divisions restent importantes. Dans l'Afrique orientale et méridionale, le costume de ville européen commence à remplacer les imitations d'uniformes militaires comme vêtement de prestige. La mode, partie de la côte tanzanienne, s'est propagée vers l'intérieur jusqu'au Malawi et à la Zambie avec l'association de danse Beni<sup>62</sup>, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Burundi à partir de Nairobi et dans l'Afrique australe à partir de ses principales villes, les styles étant nettement différents en Angola et au Mozambique. Le short, la chemise ou la saharienne

57. Pour l'évolution de la mode au Rwanda entre 1900 environ et 1909, voir R. Kandt, 1905, p.80; A. Frederick, 1910,

58. Un ouvrage comme celui de H. Brandt, 1956 (*Gerewol*, ornementation de fête des Fulbe bororo au Niger), donne une bonne description. J. C. Farris, 1982, est une étude savante.

59. E. C. Burt, 1984, p.60-63 et p.80 : étude documentaire du transfert de cet art, sous l'influence des missionnaires, à la peinture murale au moment de Noël chez les Luo.

60. Ils étaient tout aussi préoccupés par les sous-vêtements « convenables », à tel point que certaines missions vendaient encore ces accessoires vestimentaires à la fin des années 50.

61. Ce qui suit est particulièrement sujet à caution car je n'ai rien trouvé, pas même un article, qui retrace l'évolution du vêtement aux époques coloniale et postcoloniale.

62. T. O. Ranger, 1975; J. Mitchell, 1956.

deviennent des vêtements de travail courants, encore que les citadins préfèrent tous le pantalon au short, tandis que l'association du pagne et de la veste est encore fréquente dans les zones rurales. Le pagne des femmes est peu à peu remplacé par la classique robe des missions et en vient à être perçu en ville comme indiquant des mœurs dissolues. La robe est même si bien acceptée en Namibie qu'un costume de l'Europe centrale du XIX<sup>e</sup> siècle y est devenu une sorte de tenue ethnique chez les Nama et les Herero. La mode africaine masculine n'a conservé les tenues militaires comme expression d'appartenance ethnique que chez les Zoulou et les Nguni<sup>63</sup>. Une autre innovation est l'ample tunique blanche ou rouge des prophètes et des pasteurs des Églises indépendantes africaines munis de la crosse ou du bâton. Sans doute ont-ils pris pour modèles des illustrations de la Bible. Chez les éleveurs d'Afrique de l'Est, en particulier au Kenya et au Soudan méridional, l'art corporel traditionnel et l'absence ou la rareté du vêtement masculin survivent encore de nos jours. En fait, au fur et à mesure qu'il devenait possible de se procurer de nouveaux moyens d'ornementation, on a vu s'élaborer au Kenya des variantes plus spectaculaires de l'art corporel.

Sur les côtes de l'Afrique occidentale et équatoriale, les modèles européens de vêtements féminins ont été rejetés. Le pagne a gardé tout son prestige. Qu'il soit de fabrication locale ou importé, ses motifs doivent être conformes aux goûts locaux et l'industrie textile européenne a pris l'habitude d'être attentive aux préférences de sa clientèle africaine<sup>64</sup>. Pour les motifs, les modes sont lancées dans les grandes villes par les courtisanes (souvent habillées gratuitement par les importateurs) et par les femmes de l'élite africaine. Le costume de fête masculin sur la côte d'Afrique occidentale est resté insensible à l'influence vestimentaire européenne, mais le costume de ville a été adopté par les cadres, les universitaires et les employés de bureau. Dans le même temps, en Afrique équatoriale, il devient le vêtement de la haute société, mais beaucoup moins au Zaïre occidental que dans les colonies françaises. Cependant, le boubou a gardé sa place au Sahel et s'est même répandu vers le sud. Bref, les modes européennes ont été ici beaucoup moins en faveur qu'en Afrique orientale et méridionale.

Dans l'ensemble, l'Afrique septentrionale est restée attachée à ses propres costumes et ornements corporels (peints au henné). Les femmes ont adopté les robes européennes dans les grandes villes, mais en les portant sous le *haik*, tout comme au Maroc le costume de ville peut se porter sous un burnous ou même sous une djellaba et avec des babouches. Les hommes ont cependant adopté les vêtements de travail européens et, en Égypte, le costume de ville est depuis longtemps le vêtement courant des classes moyennes et supérieures. La valeur symbolique du vêtement est mise en lumière par la controverse qui a divisé l'Égypte au sujet du *tarbush*. Peu après 1935, ce chapeau est dénoncé par des progressistes qui voient en lui un emblème avilissant de servilité, et le dramaturge Tawfiq al-Ḥakim arbore par défi un

63. J. A. Barnes, 1952; M. Read, 1936.

64. C. B. Steiner, 1985, est une référence de base. Voir aussi J. Fourneau et L. Kravetz, 1954.

béret basque. Ce qui n'empêche pas l'élite de défendre le *tarbush* de pied ferme. Aujourd'hui, cependant, ce couvre-chef a disparu. Seuls le portent encore quelques hommes d'affaires affichant leur conservatisme.

Le nationalisme a trouvé après 1945 son expression dans le costume<sup>65</sup>. Les nationalistes ont décrié plus encore que les Européens la nudité et l'ornementation de la peau. Ils ont créé des costumes nationaux, souvent de façon très consciente comme en Sierra Leone où l'étoffe *kabab* à empiècement brodé est devenue par consensus le vêtement féminin national. Seul le motif de l'empiècement la distinguait des robes auparavant importées à Freetown<sup>66</sup>. Nkrumah fixa le style du costume national en 1957 et les élites de l'Afrique de l'Ouest ont suivi. Les vêtements de fête yoruba, les boubous de Kano ou de Bamako<sup>67</sup> sont devenus des expressions du nationalisme. Les activités locales de tissage, de broderie et de teinture ont connu en conséquence une nouvelle jeunesse, surtout quand les élites nouvelles furent devenues assez riches pour se servir du vêtement comme d'un indicateur de leur statut social<sup>68</sup>. Les styles de coiffure et les produits de beauté européens adoptés par les femmes étaient une abomination aux yeux des nationalistes — et de beaucoup d'hommes ruraux. Ils furent remplacés par des coiffures nationales<sup>69</sup>. Au Zaïre, Mobutu imposa l'*abacos* par un décret mettant hors la loi le costume de ville et plus particulièrement le port de la cravate<sup>70</sup>. L'*abacos* (« À bas le costume ») était une expression d'authenticité, symbole d'égalité, de virilité, de simplicité. Il était à l'origine inspiré par le costume maoïste. Avec le temps, cependant, à mesure que la différenciation des classes allait s'affirmer à Kinshasa après 1970, l'*abacos* en est venu à exprimer, par la qualité du tissu et de la coupe, le statut social.

La vogue des pagnes est revenue en Afrique équatoriale et centrale, mais dans des styles et des motifs plus élaborés qu'auparavant et en favorisant le retour de coûteuses étoffes locales. Cependant, en Afrique orientale et méridionale, les femmes de la classe supérieure se sont opposées à leur réapparition en ville. Les modes à l'européenne se sont beaucoup plus développées à Nairobi qu'à Dakar<sup>71</sup>. Le costume de ville triomphe chez les citadins, encore que ce ne soit pas sans partage en Tanzanie. Dans l'ensemble, le nationalisme s'y est moins exprimé par le vêtement que par d'autres moyens. Partout ailleurs, les modes européennes n'ont pas été non plus totalement exclues. Des engouements passagers, comme la vogue des chaussures à

65. Les rapports généraux existant entre le nationalisme et la tenue vestimentaire ont été bien mis en lumière par P. Bogatyrev, 1971. Voir aussi A. A. Mazrui, 1970 (ni la nudité ni le vêtement européen).

66. B. Wass, 1979.

67. J. Perani, 1979.

68. A. Perry, 1984 (certains costumes valent des milliers de livres); E. De Negri, 1968; F. Smith et J. Eicher (dir. publ.), 1982.

69. Anonyme, 1964. Cependant, dans les années 80, les femmes de la ville recouraient de nouveau aux produits de beauté et aux styles de coiffure européens.

70. F. S. B. Kazadi, 1978.

71. F. Court et M. M'Wangi, 1976.

semelle haute au Nigéria (vers 1975) ou la mode zazou en Côte d'Ivoire (vers 1965), ont balayé de temps à autre le paysage urbain.

En Afrique du Nord, le fait le plus marquant a été une tentative de retour au voile des femmes dans les villes d'Égypte<sup>72</sup> en signe d'adhésion au fondamentalisme. En Libye et en Tunisie, on a assisté à la renaissance d'un costume national dérivé des anciennes robes des *shaykh* ruraux.

Étoffes et costumes ont aussi fait leur apparition sur le marché du tourisme. La chemise d'homme aux col, ourlets et poche brodés est désormais très portée par les expatriés sur tout le continent, ainsi que parmi les Africains-américains et leurs sympathisants aux États-Unis. La production de tissus ou costumes à décoration figurative surtout destinée à l'exportation s'est développée en Côte d'Ivoire (Senufo), tandis que le Lesotho commençait à produire des couvertures pour le marché touristique, le Botswana des tissus imprimés et le Mali des tapis<sup>73</sup>.

Ainsi, les formes d'habillement et d'ornementation du corps proposées par les Européens n'ont été acceptées que de façon sélective au cours de cette période où le désir de souligner l'identité nationale et, plus tard, le statut social a aussi imprimé sa marque sur l'histoire du vêtement. Mais, par ailleurs, la tenue vestimentaire et l'ornementation du corps restaient d'authentiques expressions d'un besoin esthétique. Si l'on pouvait écrire l'histoire, même rudimentaire, du bijou ou du foulard, on verrait sûrement apparaître une recherche de nouvelles expressions de la beauté pour elle-même. Mais, pour l'heure, on n'en a même pas les premiers éléments.

## La musique et la danse

La musique vocale a régné sur l'art populaire pendant toute la période, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, car le disque et la radio en ont assuré la diffusion parmi les masses. Certains chanteurs ont acquis une immense popularité, n'ayant d'égale que celle des plus grands leaders politiques. Quelques-uns ont contribué à la poussée vers l'indépendance en mobilisant les gens, en diffusant des programmes et en exaltant des leaders. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une fois l'indépendance acquise, des gouvernements aient continué à se servir de la musique comme instrument de propagande et essayé d'étouffer la critique. Cet état de choses a eu une incidence sur les textes des chansons, mais sans grandes répercussions sur l'évolution musicale elle-même<sup>74</sup>.

Les traditions musicales de l'Afrique ont manifesté une continuité remarquable en dépit des forces extérieures que l'Occident faisait peser sur elles. Les possibilités de métissage étaient considérables en raison des simili-

72. J. A. Williams, 1979. Plusieurs films égyptiens traitent ce sujet.

73. M. Hartland-Rowe, 1985; E. Dudley, 1986.

74. G. H. Cutter, 1968, offre un exemple de l'utilisation de la musique et des griots pour lancer les directives du parti, chanter les louanges de ses dirigeants et glorifier le succès de leurs politiques.

tudes entre la musique occidentale et la musique africaine au sud du Sahara, notamment l'usage de gammes diatoniques et de l'harmonie ainsi que la pratique de l'accompagnement de la voix avec des instruments à percussion et à cordes. Les principaux agents de diffusion des modèles européens ont été les missions et la radio<sup>75</sup>. Malgré ces influences, les musiques africaines ancienne et moderne ont encore des traits stylistiques communs, notamment une même approche des rythmes linéaires, un même concept de pulsion (*beat*) et de flux d'énergie, l'emploi de motifs rythmiques, de rythmes croisés, de types de progressions mélodiques, de parallélismes polyphoniques et de techniques vocales communs. Mais entre l'ancienne et la nouvelle musique africaines, il y a divergence dans l'utilisation des gammes, de l'harmonie, de la forme et de l'instrumentation<sup>76</sup>.

La musique instrumentale européenne n'a pas eu d'impact. Aujourd'hui encore, le goût de la musique européenne est signe de la plus profonde aliénation. Certains instruments européens ont été adoptés pour accompagner la musique vocale, mais il n'y a aucun instrumentiste africain qui se soit fait un nom dans l'interprétation de la musique classique. À une ou deux exceptions près, les compositeurs créent de la musique d'église, soit une musique pour la voix et non des œuvres pour orchestre<sup>77</sup>.

L'histoire de la musique au cours des dernières générations doit distinguer deux courants différents, l'un lié à la musique des campagnes et à la musique sacrée, l'autre qui se développe dans les dancings et les cafés, lieux de création de la nouvelle musique urbaine.

### Musique rurale et musique sacrée

Si, en 1935, les traditions rurales étaient encore à peu près intactes, les influences véhiculées par les disques, la radio, la propagation de l'islam et du christianisme et les orchestres de musique militaire étaient déjà fortes et, dans les trois derniers cas, anciennes. Cependant, beaucoup de ces influences sont si subtiles qu'elles ne sont réellement discernables que par les musicologues<sup>78</sup>. La vaste diversité du répertoire chanté s'étendait des berceuses aux chants funèbres, des chants de travail aux chants revendicatifs, de l'éloge à la satire. Le chant accompagnant les danses avait encore beaucoup de vitalité, mais certaines catégories, comme les chants de travail, étaient sur le déclin. La musique purement religieuse associée à des rituels déterminés était rare dans la religion africaine classique. Mais lorsqu'elle existait, elle a subi le même sort que le rituel. Les chants de protestation ont fleuri à l'époque coloniale et parfois plus tard. Leur musique incorporait

75. A. Merriam, 1981, p. 100-105.

76. L. J. P. Gaskin, 11965*b* ; B. A. Aning, 1967 ; A. Merriam, 1970 ; H. Tracey, 1973, sont des bibliographies. P. R. Kirby, 1964 ; G. Kubik, 1966 ; J. H. Kwabena Nketia, 1965, 1975 et 1978 ; H. Tracey, 1961, sont les études générales existantes de l'Afrique au sud du Sahara. En outre, *West Africa* publie souvent des articles sur la musique moderne et a une rubrique Disques rédigée par « Concobility Jane ».

77. E. Akin, 1965 (p. 61 sur le rejet de la musique orchestrale occidentale) et 1970 ; sur la transformation de l'orchestre symphonique national du Ghana, voir N. L. Korley, 1986.

78. J. H. Kwabena Nketia, 1978.



l'ancien et le nouveau. Les chants de protestation rwenzururu (Ouganda) sont à cet égard caractéristiques. Certains employaient les musiques de vieilles chansons à boire, d'autres celles de cantiques ou de ritournelles d'écoliers<sup>79</sup>. La forme reflétait non le message mais la génération et l'âge des chanteurs. L'influence des succès du disque européens a été plus forte dans les années 40 et 50 que par la suite. Dans les années 50, les Mangbetu (Zaïre) aimaient le chanteur français Tino Rossi<sup>80</sup> et en 1966, le répertoire des chants rwenzururu comprenait l'air d'*Alpenrosen*, vieille ritournelle sentimentale d'Europe centrale. Mais les chansons rurales aussi innovaient. Dans certaines régions, le vieux genre du chant épique a servi à composer de nouvelles chansons historiques. Ainsi, un troubadour aveugle lulua a composé un chant interprétant l'histoire contemporaine du Kasai (Zaïre) à travers ses chefs traditionnels et leurs esprits protecteurs<sup>81</sup>.

La musique sacrée a pris davantage d'importance là où l'islam se propageait et sous l'effet de l'activité des Églises<sup>82</sup>. Bien avant 1935, les cantiques jouissaient d'une grande faveur, même si leurs gammes et leurs harmoniques étaient inconsciemment adaptés aux normes locales. Des chorales ont été fondées dans les écoles et pendant les années 50 des troupes montées sur le modèle des Wiener Sängerknaben apparaissent en Afrique centrale, orientale et méridionale<sup>83</sup>. Les catholiques se sont lancés dans l'expérience des « messes africaines » à partir des années 30<sup>84</sup>. Ces messes sont composées par des Africains, souvent séminaristes ou prêtres, à partir de 1939, et la vogue atteint son apogée avant le Concile Vatican II de 1962 et ses déclarations sur le langage et la pratique liturgiques<sup>85</sup>. L'élan du mouvement s'est ensuite atténué, même si la création de musique sacrée garde sa vigueur, en prise sur le renouveau religieux et l'allure accrue des conversions, manifestes sur tout le continent après 1980. Cependant, les cantiques sont aujourd'hui moins en vogue parmi une bonne partie de la population que la nouvelle musique populaire urbaine, qui atteint partout les régions rurales.

### La musique urbaine nord-africaine

En 1871 eut lieu la première de l'*Aïda* de Verdi au nouvel opéra du Caire. Le fait est caractéristique de l'Égypte, seul pays d'Afrique à être parvenu à s'accorder avec la musique instrumentale européenne. L'Afrique du Nord possède en propre une riche et longue tradition de musique instrumentale, restée cependant associée à l'interprétation vocale. Toutefois, dans la première partie de notre siècle, Sayyed Darwish a élaboré un nouveau style musical stable mêlant les traditions européenne et orientale. En 1929 était

79. P. Cooke et M. Doombos, 1982.

80. A. Scohy, 1955, p. 113.

81. T. K. Biaya, 1984.

82. H. Weman, 1960.

83. Pour un exemple au Shaba, à partir de 1954, voir G. Haezen, 1960.

84. P. Jans, 1960. J. H. Kwabena Nketia, 1957, cite Ephraïm Amu et son recueil de *Twenty-five African songs* (cantiques) de style africain et avec accompagnement africain (1933), comme étant le père des compositeurs africains de musique sacrée.

85. T. Tshibangu, 1960.



20.6. L'orchestre de Fès, au Maroc: un orchestre de musique arabo-andalouse.  
[Source: Maison des cultures du monde, Paris.]

fondé un Haut Institut de la musique arabe dans lequel la musique instrumentale trouvait place aux côtés de la musique vocale. Le nouveau style eut un tel succès qu'un groupe de musiciens d'Algérie et de Tunisie jugea nécessaire, en 1934, de fonder la Rachidiyya, un groupe qui se consacrait à en combattre l'influence et à ranimer les vieilles traditions de l'orchestre *ma'lūf* et de ses partitions *nuba*. Le *ma'lūf* devint dans ces pays et en Libye un symbole d'indépendance. Mais on suivit l'exemple de l'Égypte en empruntant à l'Europe des instruments comme le violoncelle, le saxophone et l'accordéon, le concept d'un grand ensemble instrumental et même certaines mélodies et certains rythmes. Au Maroc, la musique urbaine traditionnelle n'avait jamais été en péril et continuait à prospérer dans la filiation directe de la musique arabe érudite de l'apogée de l'islam. Ses trésors comprennent les quatrains *ʿarabi* des femmes de Fès<sup>86</sup>, les chants sacrés des confréries ou encore le *haddarat* chanté en chœur par les femmes en diverses occasions comme les mariages ou les circoncisions, mais surtout le *melhūn*, ou *griha*. Le *melhūn* est de la poésie. Les poèmes *kasīda* sont chantés et créés selon des règles d'une extrême complexité. La musique marocaine est restée beaucoup plus traditionnelle que les autres. Ses modes musicaux continuent d'être adaptés au climat du message ou à être chantés<sup>87</sup>.

86. M. El Fasi, 1967. Textes arabes publiés à Fès, 1971.

87. Les notes sur le Maroc reposent sur une contribution de feu Son Excellence M. El Fasi.

Cependant, comme dans l'Afrique subsaharienne, la voix est restée l'élément central et seuls les artistes vocaux devenaient de véritables vedettes ayant leurs groupes d'admirateurs inconditionnels et connaissant une immense popularité. Certains étaient des célébrités locales, comme Saliha, la grande chanteuse d'*ona* badawi en Tunisie; d'autres voyaient leur gloire se répandre dans tout le monde arabophone. La plus célèbre chanteuse de ce siècle a été Umm Khulthum, qui a emprunté son nom à la poésie arabe préislamique et dont la carrière avait commencé dès 1932<sup>88</sup>. Elle incarna au temps d'al-Nasser l'ambition d'un retour à la grandeur première de l'islam. Tout à la fin des années 60, elle élaborait un nouveau style qui trouva aussi ses aficionados. Mais elle n'a été que la plus grande d'une pléiade d'artistes. Il convient ici de préciser qu'il n'y a pas, en Afrique du Nord, de distinction nette entre la musique urbaine populaire et celle de l'élite. Ni l'emploi d'un arabe vernaculaire par opposition à la langue littéraire ni des genres déterminés ne sont des repères sûrs. Là encore, on trouve une situation analogue au sud du Sahara, où la chanson populaire est aussi devenue la musique de l'élite, indépendamment des autres divisions entre les classes sociales.

### La musique urbaine au sud du Sahara<sup>89</sup>

La musique urbaine a d'abord été jouée pour accompagner la danse dans les villes nouvelles et comme musique d'animation de bars confiée à des troupes organisées. Au début des années 30, la présentation de danses ethniques comme les *agbaya* de Brazzaville et de Kinshasa s'apparentait peut-être aux *agbadza* du Ghana et du Togo<sup>90</sup>. Les danses en costumes européens dans lesquels des groupes, encore définis par origine ethnique, se mesuraient les uns aux autres étaient aussi monnaie courante. L'histoire complexe d'une de ces traditions est celle du mouvement Beni (orchestre), lié à l'origine aux festivals agonistiques de Lamu (Kenya) et influencé par les orchestres militaires allemands. Le Beni s'est répandu à travers la Tanzanie, pour s'étendre ensuite à l'Afrique australe et centrale<sup>91</sup>, où sa musique était encore très en vogue dans la Copper Belt en 1951<sup>92</sup>. Dans le Witwatersrand, un de ses équivalents fonctionnels était le spectacle des danses des régiments zulu, mais sur une musique nouvelle<sup>93</sup>. Les concours de danse et de chant étaient aussi très répandus dans les centres du littoral de l'Afrique de l'Ouest.

Vers 1940 apparaît un important style musical d'une nature différente: la *rumba* zaïroise. Elle vient après le *highlife*, lentement développé au Ghana

88. A. Elnaccash, 1968.

89. Cette section repose sur une contribution de Kazadi wa Mukuna. Voir aussi Kazadi wa Mukuna, 1980.

90. E. W. Smith, 1962. Étant donné les liens qui ont existé à l'époque coloniale, à partir de 1880, entre Léopoldville et Accra, la similitude des noms n'est peut-être pas fortuite.

91. T. O. Ranger, 1975.

92. J. Mitchell, 1956.

93. H. Tracey, 1952.



20.7. La chanteuse égyptienne Umm Khulthum lors d'un récital à Paris en 1967.  
[Photo : © AFP Photos, Paris.]

dans les années antérieures à partir d'une sorte de défilé de musiciens et de danseurs se déplaçant sans hâte d'une extrémité à l'autre d'une rue et qui avait atteint sa forme définitive en 1930. Son instrumentation était dominée par les cuivres et il avait deux variantes, l'une à rythme rapide, l'autre à rythme lent, le « blues ». Le *highlife* finit par être associé au dancing et à un style de danse occidental. De ce fait, ajouté à l'utilisation d'instruments européens, il tend vers des modes harmoniques occidentaux, même si ses rythmes et ses mélodies sont de facture ghanéenne<sup>94</sup>. Accra était, avant 1940, l'épicentre d'une tradition musicale incarnée par de grands orchestres comme l'Excelsior ou l'Opéra rythmique d'Accra qui se produisaient sur toute la côte ouest. Le *highlife* a connu son apogée dans les années 50, puis est peu à peu passé de mode dans les années 60 tant au Nigéria qu'en Sierra Leone, où un genre de

94. J. H. Kwabena Nketia, 1957.

musique plus latino-américain, inspiré aussi par la musique zaïroise, a pris le relais. Le *highlife* avait absorbé beaucoup d'éléments du jazz, en particulier dans les orchestres ordinaires d'instruments à vent et de cuivres. Il avait aussi des aspects afro-calypso et reggae, s'appuyant sur la guitare et d'inspiration caraïbe<sup>95</sup>.

La guitare, apparue en Afrique de l'Ouest vers 1935, a d'abord été utilisée au Nigéria avec des tambours, auxquels se sont ajoutés ensuite accordéon et carillons, pour accompagner les styles de musique appelés d'abord *juju*, puis *miliki*. La musique zaïroise les a fortement influencés jusque vers 1968 et la naissance de l'afrobeat, synthèse du *highlife* et de la musique *soul* afro-américaine. Ce style a produit encore une variante, le syncro (1976). L'afrobeat est spécialement associé au nom du chanteur vedette Amikulapo Kuti Fela, qui se voit comme le porte-parole de la classe ouvrière. Dans les années 70, il a fondé une communauté qui a été dissoute en 1977. Il n'en a pas moins continué à chanter sa musique contestataire, et ce malgré des harcèlements répétés<sup>96</sup>.

La tradition zaïroise a pris forme à partir d'inspirations venues des concerts donnés par des ensembles cubains en visite au Zaïre juste avant la seconde guerre mondiale. Au cours de la guerre, des soldats américains et européens ont introduit de fortes influences nouvelles. Avec la *maringa* apparut une danse dans laquelle l'unité d'interprétation était le couple même si la plupart du temps les partenaires dansaient encore séparément au son d'instruments locaux, mais auxquels fut bientôt adjointe la guitare. Les importations d'instruments européens tentées jusque-là n'avaient pas pris<sup>97</sup> mais les musiciens se mirent alors à apprendre au contact de leurs collègues européens qui travaillaient avec eux dans les bars des villes. La guitare fut la première à être adoptée dans le sud du Zaïre où l'on utilisait traditionnellement des instruments à cordes. Elle ne tarda pas à supplanter l'omniprésent *likembe* (*mbtra*, ou encore *sanza*)<sup>98</sup> qui ne suffisait plus à exprimer les harmonies complexes voulues par la musique nouvelle. En 1946, la guitare atteignait Kinshasa. Cet événement se combina à la vogue de la musique afro-cubaine, au rejet des modèles coloniaux comme la polka, la valse ou la marche et aux débuts d'une industrie du disque<sup>99</sup> pour donner naissance à une grande tradition nouvelle.

Les compagnies de disques soutinrent les chanteurs à succès. Le style rumba s'établit par la vente des disques et leur diffusion par la radio. Avec la création du jazz africain (1953), du O.K. jazz (1956), toujours vivant, et l'adoption progressive de paroles en lingala plutôt qu'en espagnol (qui ne permettait de transmettre que des messages rudimentaires), la musique zaïroise prit son essor. Malgré ce que laissent croire ses titres, le jazz est

95. E. W. Smith, 1962; E. S. Kinney, 1970; N. W. Hooker, 1970.

96. V. Tunji, 1976; J. Labinjoh, 1982; J. Miller, 1985; C. Moore, 1982; J. Howe, 1986.

97. N. Nlolo, 1983; M. Lonoh, s. d.; Kanza Matongo, 1972; S. Bemba, 1984.

98. W. Soyinka, 1985.

99. Philips, Ngoma, Loningisa.

d'importance mineure à Kinshasa, surtout à partir de 1955, mais occupe une place beaucoup plus centrale à Lubumbashi, où la chanson en kiswahili et en tshiluba fit florès jusqu'au lendemain de l'indépendance, époque à laquelle l'exemple de Kinshasa et les paroles en lingala se généralisèrent. Cette évolution n'est certes pas sans rapport avec le triomphe politique de Kinshasa sur Lubumbashi (fin de la sécession du Shaba en 1963, proclamation de la II<sup>e</sup> République en 1965), mais l'utilisation de la guitare électrique et la diffusion du poste à transistors après 1960 ont aussi contribué au succès des ensembles de Kinshasa<sup>100</sup>.

Même si les danses en vogue et les variantes de style se succédaient presque d'année en année et, jusqu'en 1960, subissaient l'influence des modes européennes comme le cha-cha-cha et le twist, la tradition lyrique a suivi son cours essentiellement sans interruption. Plus que les modes passagères, la création de textes de chansons très élaborés ou de ballades complexes, véhiculant souvent un commentaire social acéré, et le retour d'influence des danses traditionnelles ont eu une importance marquante. La rumba a conservé sa structure de base, à savoir une introduction, précédée d'un court prélude instrumental présentant le motif principal, le développement du thème chanté avec ses refrains par un duo ou un trio et une improvisation instrumentale qui donne lieu au développement rythmique et mélodique.

Pendant ce temps, le nombre des ensembles est passé de 19 en 1960 à largement plus de 200 en 1984, bien soutenus par le syndicat des musiciens (1965). Aucune évolution comparable ne s'étant produite dans les régions voisines, la musique zaïroise balaie toute la scène, non seulement en Afrique centrale mais aussi sur une partie de la côte est et, au sud, jusqu'au Zimbabwe, bien que les paroles lingala n'y soient pas partout comprises. À Kinshasa, cependant, les thèmes changent. Les premiers couplets chantant des déceptions amoureuses ou des évocations nostalgiques de la simplicité de la vie rurale sont complétés dès avant 1960 par des chansons politiques célébrant l'indépendance, le pays et ses héros. Après 1960, le commentaire social prend plus d'importance et va bientôt devenir acerbe et sans détour<sup>101</sup>. Ces paroles sont pour beaucoup dans la célébrité de grandes vedettes comme Luambo (Franco). La censure fait son apparition en 1967, mais ne bride que très légèrement ces tendances, jusqu'à l'arrestation, en 1979, de Luambo, relâché peu après. Les paroles des chansons vont devenir plus anodines et la chanson contestataire se déplace progressivement vers le Cameroun (le *Makossa*) et le Gabon<sup>102</sup>. Au milieu des années 70, et plus encore après 1979, les styles ont changé à Kinshasa et reflètent désormais de nouvelles réalités sociales. La ligne mélodique est devenue beaucoup plus banale, les paroles moins élaborées. Par moments la chanson se réduit

100. J. Fabian, 1978, p.315-321 pour la musique de Lubumbashi.

101. Par exemple, *Le dialogue d'Adam et de Dieu* par Luambo. Voir O. Debhonzapi, 1984.

102. O. Debhonzapi, 1984, p.130; B. Ephson, 1984; Anonyme, 1984; H. Kala-Lobe, 1982; C. Monga, 1983.

à un « cri du cœur » accompagné d'un style de danse brutal, frénétique et plus acrobatique, beaucoup plus spectaculaire qu'auparavant, plus proche aussi de la transe<sup>103</sup>.

La troisième grande mutation musicale a eu lieu en Afrique australe. Dans les années 20, le *marabi* avait vu le jour dans les bars clandestins des cités noires. Il était influencé par la polyphonie ngunie et l'élaboration de rythmes complexes, de hurlements explosifs et d'harmonies inusitées (quintes ouvertes). L'influence du jazz nord-américain devenait prédominante et dans les années 40, l'évolution du *marabi* a donné le *kwela*, d'abord au Malawi puis, dans les années 50, en Afrique du Sud même. L'accompagnement était désormais dominé par une longue flûte d'étain, le *penny-whistle*, et les rythmes devinrent encore plus complexes, accompagnés d'un battement régulier<sup>104</sup>. Il en résultait un type de chant exigeant une virtuosité hors du commun, popularisée par les disques de Miriam Makeba<sup>105</sup>. Le jazz a aussi influencé directement la musique urbaine kényenne. Dans les villes d'Afrique de l'Est, tout comme en Afrique du Sud, l'influence des goûts des Blancs, expatriés ou ressortissants nationaux, pour les courants en vogue en Europe et aux États-Unis a été plus forte que partout ailleurs sur le continent<sup>106</sup>.

## La danse

*L'Afrique danse*, affirmait G. Gorer en 1935 à propos de l'Afrique occidentale : « Ils dansent leur joie et ils dansent leur souffrance ; ils dansent l'amour et ils dansent la haine ; ils dansent pour appeler la prospérité et ils dansent pour éloigner la calamité ; ils dansent religieusement et ils dansent pour faire passer le temps<sup>107</sup>. »

Il s'inquiétait à tort pour l'avenir. Un si riche héritage ne peut s'effacer en un clin d'œil, d'autant que la danse européenne, sociale ou artistique, n'a jamais été une concurrente. La danse sociale lui a été empruntée, mais avec très peu de sa musique et peu de ses pas. Pendant ce temps, la danse rurale a continué à voir se succéder les modes et à se développer. La dynamique de cet art était telle que, même après 1900, une nouvelle et complexe tradition de ballet théâtral, le *bobongo*, a pu être élaborée dans une partie du Zaïre, malgré le régime colonial<sup>108</sup>. Les migrants apportaient leurs danses à la ville et elles y prospéraient souvent dans le cadre de concours avec d'autres groupes ethniques ou régionaux. Des nouveautés étaient introduites, notamment l'adaptation à la danse d'exercices d'entraînement militaire et de gymnastique. Cela eut lieu à Beni avant 1914, mais aussi ailleurs, en particulier chez les Ewondo de Yaoundé où l'on vit, en 1970, une danse gymnique fémi-

103. N. Nkashama, 1979 ; G. Ewens, 1987. C'est la musique *soukous*.

104. M. Andersson, 1981 ; K. Cuper, 1958 ; D. Rycroft, 1959.

105. J. Gwanga et E. J. Miller, 1971.

106. G. Kubik, 1981 ; J. Low, s. d. ; S. H. Martin, 1982.

107. G. Gorer, 1945, p. 191.

108. Iyandza-Lopoloko, 1961.

nine exécutée au son d'un sifflet de police être consacrée sous l'étiquette « traditionnelle »<sup>109</sup>.

Les danses n'ont guère attiré l'attention des autorités coloniales jusque dans les années 50, sauf pour faire l'objet de condamnation ou comme attraction pour les jours de fête et pour honorer des visiteurs de marque. Les troupes rurales qui étaient souvent sollicitées en pareilles circonstances commencèrent alors à refuser de danser, du moins sans salaire. Dès le début des années 30, un groupe de danseurs dogon avait été envoyé à Paris. C'est ainsi que naquirent des troupes de danseurs professionnels<sup>110</sup>. Une autre source de la création du ballet moderne a été le souci d'intégrer la danse au théâtre qui anima Fodeba Keita. Il créa ses Ballets africains au milieu des années 50. À l'époque, les représentations de danses folkloriques en salle ou en plein air commençaient à entrer dans les mœurs un peu partout<sup>111</sup>. Cependant, une autre dynamique, le nationalisme, était désormais à l'œuvre. Les danses folkloriques devenaient un impératif incontournable pour les nationalistes, à tel point qu'en Égypte, où il n'y avait pas de tradition de danse rurale, il fallut en inventer le genre. L'Égypte a été aussi le seul État africain à fonder, en 1958, un institut de ballet (à l'européenne). Partout ailleurs, au lendemain de l'indépendance, les pays se sont tournés vers leur patrimoine chorégraphique pour organiser des troupes. De même, c'est en puisant d'abord dans le patrimoine national qu'on a ouvert dans les universités des écoles d'art dramatique.

Ces nouveautés ont modifié de plusieurs façons la nature de la danse. L'exécution de danses traditionnelles dans des cadres non traditionnels impliquait un rapport d'un genre nouveau à l'auditoire, rapport devenu impersonnel et fondé sur le paiement d'un droit d'entrée. L'accent était mis sur les éléments spectaculaires de la danse mais avec des séquences générales de mouvements simplifiées et abrégées. Les limites imposées d'espace (la scène) et de temps avaient radicalement modifié le plan de base et l'organisation générale de la danse, ainsi que l'attitude des danseurs à l'égard de leur propre performance. En outre, costumes et mouvements étaient taillés sur mesure pour satisfaire aux normes urbaines de la décence et de nouveaux thèmes de danse étaient introduits<sup>112</sup>. Par ailleurs, la composition des programmes mettait en relief la variété et faisait donc un amalgame de danses de peuples différents et de danses de nature différente. Dans le programme de 1958 de la troupe Changwe Yetu, une danse de guerre se heurtait à une danse funéraire d'une autre région, et telle spectaculaire danse gymnique du sabre se mêlait à des danses d'intronisation des

109. Voir J. Mitchell, 1956, par exemple; mais aussi P. Harper, 1969, p.166, pour la danse ethnique urbaine et les écoles de danse.

110. Tel fut le cas chez les Mangbetu. A. Scohy, 1955, p. 113; P. J. Imperato, 1971.

111. F. Keita, 1957. En 1958, le Zaïre envoya sa première troupe théâtrale, Changwe Yetu, à l'Exposition internationale de Bruxelles. Elle était aussi organisée par un producteur de théâtre.

112. P. Harper, 1969, ajoute, dans le cas du Nigéria, l'influence de la télévision (qui commence en 1959) et du cinéma (après 1970) sur les contraintes imposées à la danse. Voir aussi R. Berger, 1967.





20.8. Les Ballets africains de Fodeba Keita.  
[Photo: © AFP Photos, Paris.]

chefs. De nouvelles danses intégrant le mime sur des rythmes d'exercice s'élaboraient aussi dans le creuset des villes. Depuis, un plus grand souci d'unité artistique est intervenu. On fait correspondre la danse à un moment du déroulement d'une intrigue d'opéra (Nigéria) ou de théâtre, et elle devient un accessoire de l'art dramatique, ou bien l'on présente une progression de danses de manière à créer une structure émotionnelle qui met en place une sorte d'écheveau de tensions à résoudre et une succession de scènes d'exposition aboutissant au grand spectacle de la scène finale. Il en résulte une chorégraphie entièrement nouvelle.

En même temps, dans les villes, la danse à caractère social ne change que sur des points mineurs en fonction d'engouements éphémères, les danses rurales perdurent, les concours de danses ethniques sont canalisés sous forme de « festivals », tandis que le style urbain de danse sociale gagne tous les jours du terrain dans les campagnes. Aujourd'hui, la danse demeure une activité de prédilection, la forme d'art pratiquée par le plus grand nombre et, avec la musique, le plus populaire de tous les arts.

## Les spectacles publics et le théâtre

Les spectacles publics et le théâtre sont un seul et même art, malgré les contraintes qu'imposent les décors de la scène ou du studio par opposition à leur absence lors des festivités publiques, et indépendamment même du degré de professionnalisme que l'on rencontre chez les acteurs de théâtre.

### Les spectacles publics

Les défilés, les pantomimes et même les dialogues montés sur scène entre danseurs masqués étaient très courants dans l'Afrique précoloniale et souvent situés dans des contextes sacrés ou cérémoniels. Beaucoup de ces traditions ont survécu. Il y a parfois une continuité étonnante entre les processions cérémonielles des Akan décrites par Bowdich en 1817 et ce que font les Akan modernes, même si la plupart de ces événements ont été mis au goût du jour<sup>113</sup>, inspirés par des situations nouvelles et par des pratiques européennes, comme les défilés militaires ou les cérémonies officielles. On voit encore couramment des mascarades complexes sur la côte ouest en particulier, qu'il s'agisse des traditions du Festival de la lanterne de Sierra Leone ou de Gambie<sup>114</sup>, des parades *asafo* des Fanti<sup>115</sup>, de l'éclat des cours des Akan, des multitudes de mascarades du Nigéria<sup>116</sup> ou du carnaval de Luanda. Les fêtes célébrant l'anniversaire du Prophète en Afrique du Nord et les festivités publiques des villes du littoral est-africain ont conservé et même développé leurs activités de divertissement. Dans les régions rurales, les rites d'initiation des garçons, souvent conçus comme des cérémonies spectaculaires, étaient encore couramment pratiqués en 1935 — ou vers 1950, époque à laquelle V. Turner étudia ceux des Ndembu (Zambie). Dans les régions reculées et même dans certaines villes<sup>117</sup>, ils se sont perpétués jusqu'à nos jours<sup>118</sup>. Au nombre des productions anciennes les plus spectaculaires figuraient celles des Tsogho (Gabon) pour lesquels le spectacle et les trances qu'il suscitait étaient des moyens capitaux de communication avec le surnaturel. Leur *bwiti* a décliné depuis les années 30, mais dans le même temps les rites se sont répandus dans le nord du Gabon où ils font désormais partie de nouveaux rituels dramatiques<sup>119</sup>. Le sens du drame reste partout très vivant.

Le théâtre traditionnel, au sens le plus étroit où il consiste à jouer une histoire devant un public, était moins largement répandu. Néanmoins, du

113. H. Cole, 1975.

114. J. W. Nunley, 1985; J. Bettelheim, 1985.

115. G. N. Preston, 1975.

116. Voir les numéros spéciaux de *African arts*, vol. VI, n° 4, 1973, et vol. XI, n° 3, 1978; voir aussi N. Nzewunwa, 1982, et de nombreuses descriptions dans *Nigeria Magazine*.

117. Voir A. Droogers, 1980, qui montre comment les nouveaux éléments urbains ont été fondus dans la dramaturgie.

118. Les rites d'initiation des Kuba étudiés en 1982 par W. Binkley sont étonnamment semblables aux activités du même ordre en 1953.

119. J. Fernandez, 1982, 436-493.

Mali à la Cross River ou en divers endroits du bassin du Congo/Zaïre, certains peuples organisaient de tels spectacles<sup>120</sup>. Les autorités coloniales ne voyaient pas d'un bon œil ces représentations et préféraient leurs propres défilés, *Te Deum* et autres cérémonies des fêtes nationales, du moins jusqu'au moment où l'on commença à percevoir la valeur touristique de ces événements, après la seconde guerre mondiale. Néanmoins, quelques éléments africains se faufilaient à l'occasion dans les cérémonies européennes, comme les pièces satiriques jouées pendant les défilés de la Force publique du Congo belge. Celles-ci étaient dérivées de scènes mimées pendant les danses dans la zone équatoriale<sup>121</sup>. Elles montraient les méfaits de la traite des esclaves à Zanzibar. Après l'indépendance, ceux-ci devinrent tout naturellement les méfaits du colonialisme<sup>122</sup>.

Après l'indépendance, certains dirigeants commencèrent à utiliser des spectacles d'autrefois pour chauffer le public des rassemblements politiques. Les *animations* sont des spectacles montés à l'occasion de réunions publiques pour susciter l'enthousiasme des spectateurs à l'égard des propositions politiques devant être présentées en cours de réunion, ou plus généralement à l'appui du régime. Des slogans politiques sont souvent lancés de cette façon. Autant que l'on sache, la pratique s'est d'abord répandue en Guinée avant 1965, inspirée des anciens griots, puis l'animation a été transplantée au Zaïre dans les années 1967-1970, où les satires militaires, les formations de danses anciennes et même les majorettes occidentales devinrent sources d'inspiration.

## Le théâtre

Le théâtre proprement dit, consistant à jouer une intrigue sur une scène, souvent suivant les conventions de l'art dramatique italien, en utilisant un texte appris par cœur et en général en langue européenne, est sans conteste une innovation urbaine<sup>123</sup>. La discipline a d'abord pris forme dans les missions et les écoles; il s'agit souvent de pièces en un acte montées à des fins didactiques ou pour susciter les conversions<sup>124</sup>. Les sujets sont couramment tirés de la Bible, ou ce sont des fables morales, avec souvent un certain mordant satirique. Car on n'oublie pas que le théâtre doit divertir autant qu'enseigner. Le développement du théâtre a suivi des voies très différentes dans les régions sous autorité française, belge ou portugaise, où le modèle était la tragédie française, et dans les régions sous

120. Voir B. Traoré, 1958; Y. Ogunbiyi, 1981; M. A. Alarinjo, 1981; J. C. Messenger, 1962 et 1971; A. De Rop, 1959; J. Cornet, 1982, p.272-278 (pièce masquée *iult*); mais J. Leloup, 1983, soutient que ce ne sont pas là les ancêtres du théâtre moderne en Afrique.

121. G. Hulstaert, 1953.

122. H. Deschamps, 1971, p.560.

123. On trouvera une bibliographie récente dans *Recherche, Pédagogie et Culture*, vol. 61, 1983, p.101-105. Les études de base sont: W. Soyinka, 1985; B. Traoré, 1958; Y. Ogunbiyi, 1981; P. Parécy, 1971; Anonyme, 1971; R. Mshengu-Kavanagh, 1979 et 1981; M. Schipper, 1982.

124. Pour le texte (canvas de l'intrigue, les dialogues étant libres) d'une pièce jouée à l'école en 1934, voir R. Bonneau, 1972. Voir aussi G. Hulstaert, 1953; B. Lindfors, 1980.

autorité britannique, du moins en Afrique de l'Ouest, où l'école n'était pas la seule voie d'accès au théâtre. Par ailleurs, en Afrique du Nord, la situation était sensiblement différente.

En Égypte, le théâtre a connu de beaux jours à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Même l'opéra européen, qui est une forme d'art aussi ethnocentrique que le théâtre nô au Japon, a trouvé ici un terrain favorable au temps du khédive Ismā'īl. Dans les années 30, la plupart des théâtres utilisent l'arabe courant. Il y a une forte production de comédies légères et même de farces et de pièces édifiantes, ce qui n'empêche pas Tawfiq al-Ḥakim et d'autres de monter des drames traitant des grandes interrogations humaines universelles. À partir du milieu des années 50, le théâtre se recentre sur des thèmes sociaux, réalistes, mais aussi symboliques. Les pièces sont fortement influencées par le cinéma, qui est lui-même influencé par elles. En 1964, neuf ou dix théâtres du Caire jouent des pièces arabes classiques ou modernes, des comédies et des opérettes égyptiennes. Le public apprécie aussi bien des pièces réalistes comme celles de Yūsuf Idrīs que des pièces symboliques porteuses d'un message révolutionnaire, comme les œuvres de Nu'man Aṣḥur illustrant les thèses égalitaires<sup>125</sup>. Depuis lors, le théâtre a été moins utilisé pour endoctriner le public mais, comme au cinéma, les tendances mélodramatique, comique, réaliste et symbolique ont continué à s'y exprimer.

La Libye, la Tunisie et l'Algérie avaient une tradition commune de théâtre d'ombres, le *Karaguz*, venu à l'origine de Turquie. Mais il n'a eu aucune influence à l'époque coloniale. Pour des raisons d'ordre moral, le théâtre était réprouvé par les *ʿulamāʾ*. Les pièces étaient jouées surtout en français et en italien pour les communautés d'expatriés et pour une fraction de l'élite. En outre, la censure était sévère. Avant l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, la principale activité a consisté dans ces pays à traduire des pièces européennes en arabe classique ou courant; on a produit, cependant, en Tunisie une poignée de pièces abordant des thèmes didactiques (la jeunesse gâchée, la drogue, le marché noir). Vers la fin des années 60, le public urbain dans l'ensemble du Maghreb sort de son apathie. Le nombre de troupes commence à croître. Les productions de la radio et de la télévision ont besoin de scénarios. Ainsi s'élabore un théâtre moderne, surtout à base de pièces en un acte, satires ou mélodrames pour la plupart, sauf en Algérie où l'on produit couramment des pièces de propagande qui traitent souvent de la guerre de libération<sup>126</sup>.

Les régions francophones d'Afrique occidentale ont vu se développer dans les années 50 un théâtre académique. Les auteurs dramatiques avaient souvent fréquenté l'école de William Ponty; enseignant à Dakar de 1933 à 1960, celui-ci demandait à ses élèves d'écrire des pièces de théâtre inspirées par leurs recherches sur le « folklore ». Hormis quelques sujets historiques,

125. *Encyclopædia Britannica, Macropedia*, vol. IX, p.981; P. Mansfield, 1965, p.124-125; P. J. Vatikiotis, 1980, p.455-456.

126. A. Roth, 1961; H. Djaziri, 1968; H. D. Nelson, 1978, p.141. Au Maroc, les syndicats se sont servis du théâtre pour faire connaître leur cause, mais sans grand succès.

ces productions se firent remarquer par leur critique du régime colonial, leur traitement des tensions entre la vieille génération et sa conception du monde et les idées de la jeune génération, et un goût prononcé de la satire. La plupart des pièces se pliaient aux règles en usage dans le théâtre européen, si ce n'est que les élèves de William Ponty ne produisaient que des canevas de texte laissant une large place à l'improvisation des dialogues. Mais chez les auteurs dramatiques qui entreprirent ensuite d'écrire des pièces plus longues, ce trait disparut. Quelques-uns, comme Cheick N'Dao dans *L'exil d'Albouri* (1969), en quête d'un théâtre total, ont intégré à leurs œuvres la poésie, le chant et la danse. La plupart sont restés à l'écart de telles innovations. Le cas de B. Dadié, en Côte d'Ivoire, est à cet égard caractéristique. Il a continué à écrire au long des années 70 dans la veine adoptée avec *Assemien Débylé*, la pièce de ses débuts qui fut jouée à Paris en 1937<sup>127</sup>. Les dramaturges zairois ont suivi cette tradition, bien que le développement de leur théâtre, inspiré par des troupes itinérantes et par le théâtre scolaire, soit postérieur à 1955<sup>128</sup>.

Après l'indépendance, le répertoire habituel s'enrichit de pièces de propagande, qui ne passaient la rampe que dans la mesure où elles comportaient des éléments comiques<sup>129</sup>. Le principal problème du théâtre tenait en fait à l'insuffisance de son pouvoir d'attraction. Cela était dû en partie à des problèmes de langue, encore que certains auteurs aient écrit dans des langues africaines ou, le plus souvent, traduit leurs œuvres dans la langue urbaine locale. Mais même ces œuvres étaient accueillies sans enthousiasme par le grand public. Les conventions formelles, les lois du théâtre, notamment la règle de l'unité d'espace et de temps, étaient simplement trop étrangères à l'expérience du public.

Et cependant, dès 1947, Fodeba Keita<sup>130</sup> avait tenté de rompre avec elles. La danse et le chant choral accompagnaient l'action et l'interprétaient à mesure que l'acteur principal l'articulait oralement, à la manière tant des Mandé (Malinke) que de la Grèce classique. Mais il ne fut pas suivi et cette forme ne se transforma pas en un théâtre plus charnel. Elle eut, cependant, un certain succès comme cadre de référence des nombreuses compagnies de ballet qui suivirent le modèle de ses Ballets africains. La danse et le spectacle prirent le dessus au détriment de la richesse et de la complexité de l'intrigue. Au demeurant, ces ballets en sont venus à s'adresser davantage au public des pays étrangers qu'à un public local et peuvent apparaître à ce titre comme un art à vocation touristique<sup>131</sup>. Ainsi donc, le théâtre et le ballet se sont coupés de la culture de leur public, et cela rend d'autant plus poignante la préoccupation de la négritude, qui revient sans cesse dans leur répertoire.

127. B. Traoré, 1969; W. Zimmer 1985.

128. Voir *Jeune Afrique* (Élisabethville) numéros de 1958; Y. L. Mundara, 1972; M. du Man-Ngo, 1980; Kadima-Nzujji, 1981.

129. N. S. Hopkins, 1971.

130. F. Keita, 1957; P. Parícsy, 1971, p. 54-56.

131. Pour des exemples de la façon dont les gouvernements perçoivent les troupes de danse comme relevant du secteur touristique, avec notamment les déclarations du Gouvernement zambien, voir UNESCO, 1982.

Pendant ce temps, le théâtre s'était développé de manière très différente dans les anciennes colonies britanniques d'Afrique occidentale. Dans les années 20, un théâtre de vaudeville en anglais et dans les langues locales prospérait au Ghana; vint ensuite dans les années 30 un théâtre d'inspiration européenne mais en langues vernaculaires, dont le premier succès fut une pièce de E. K. Fiwawoo écrite en ewe<sup>132</sup>. Les deux traditions perdurent<sup>133</sup>, encore qu'avec moins de succès pour la tradition académique que pour le vaudeville. Le courant académique se perpétua, cependant, tant en langues vernaculaires qu'en anglais, qui permettait aux pièces didactiques d'être jouées dans les écoles. Les deux tendances prirent une ampleur spectaculaire.

La première fut développée par H. Ogunde. Il créa en 1944 une pièce en musique pour la Church of the Lords de Lagos, employant le yoruba et avec une intrigue articulée sur la musique et la danse, laissant libre cours à l'improvisation. Ce fut le point de départ de la tradition de l'opéra ouest-africain. Ogunde mariait le spectacle traditionnel au dialogue, à la mise en scène et à d'autres éléments de la tradition du vaudeville. Ses productions remportèrent un tel succès que les recettes lui permirent de jeter les bases institutionnelles et commerciales du théâtre au Nigéria<sup>134</sup>.

Du côté académique, parut W. Soyinka. Formé à Londres à partir de 1955, puis rentré au Nigéria en 1959, il y créa les premières véritables pièces académiques. À l'aise avec les techniques européennes, il était capable de les dominer de manière à intégrer des éléments dramatiques yoruba. Son exemple fut suivi à partir de 1960 par d'autres auteurs dramatiques de talent tels que J. P. Clark<sup>135</sup>.

Cependant, au Ghana, E. T. Sutherland, écrivant en fanti, développa le théâtre académique à partir de 1958 et créa en 1961 une forme nouvelle appelée d'abord comédie musicale, puis opéra. C'était une pantomime pour danseurs, accompagnés de chœurs et de solistes. Ceux-ci déroulaient le fil de l'intrigue en fanti, tandis qu'un commentateur en donnait un équivalent en anglais<sup>136</sup>. Mais l'opéra trouva sa véritable expression africaine avec Duro Ladipo qui créa sa première œuvre en 1961 au centre artistique d'Oshbogo. De 1962 à 1964, il produisit un cycle relatif aux rois historiques d'Oyo. Celui-ci devint le prototype de l'opéra yoruba, combinant un texte yoruba de haute qualité littéraire à la satire sociale et à la réflexion métaphysique. La forme opérait une fusion spectaculaire de la tradition académique et du genre populaire créé par Ogunde, lequel aida l'auteur dans son travail d'élaboration<sup>137</sup>.

Depuis les années 60, la forme et le contenu ne se sont guère modifiés. L'inspiration vient essentiellement des traditions orales, mais appliquées à

132. En réponse à un concours organisé par l'International African Institute.

133. J. Collins, 1985; K. N. Biame, 1968.

134. E. Clark et H. Ogunde, 1979.

135. O. Ogunba, 1966; O. Ogunba et A. Irele, 1978; Y. Ogunbiyi, 1981; M. Etherton, 1982; A. Ricard, 1975.

136. K. Muhindi, 1985; S. Acquaye, 1971; O. Chinyere, 1980.

137. U. Beier, 1970 et 1973.

des situations contemporaines, souvent pour exprimer un mécontentement, parfois à des fins satiriques. Certains des principaux auteurs dramatiques, tel Soyinka, sont passés de la satire au désespoir. À son tour, Femi Osofisan, l'auteur le plus connu de la jeune génération au Nigéria, s'est mis à écrire des pièces préconisant des formules politiques radicales. Mais tout en admonestant Soyinka, lui et d'autres n'en ont pas moins un langage, une structuration dramatique et même une thématique très proches des siens<sup>138</sup>.

Ces évolutions ont abouti à enraciner le théâtre, sous ses formes tant populaire qu'académique, dans un sol fertile au Ghana et surtout au Nigéria. Il diffère totalement, à cet égard, de la tradition francophone aliénée. Mais il diffère aussi de l'art dramatique en d'autres lieux de l'Afrique anglophone.

En Afrique de l'Est, le théâtre a été plus lent à se développer. Il a eu pour centre de gravité le Collège universitaire de Makerere. Le premier auteur dramatique a commencé à écrire des pièces en un acte dans un anglais quelque peu hésitant au début des années 60. Devant le peu d'intérêt manifesté par le public pour les pièces en anglais, on commença peu après à expérimenter un travail en langues locales, d'abord en kiswahili et en kiganda, mais aussi plus tard en luo et en kikuyu. Ngugi fut le seul à dépasser, en 1966, la dimension de la pièce en un acte. La censure a parfois été féroce en Ouganda, mais elle est aussi un vrai problème dans d'autres pays. Par ailleurs, l'acceptation en bloc des conventions théâtrales européennes, en particulier à Makerere dans les années 60, a retardé l'acceptation du théâtre par le public<sup>139</sup>.

L'*apartheid* en Afrique du Sud a peut-être été la principale raison du retard considérable du développement du théâtre destiné à des auditoires africains par rapport à celui de la littérature africaine qui, avant 1935, avait déjà produit un chef-d'œuvre comme le *Shaka* de Mofolo. L'œuvre de Mphahlele était du théâtre à lire plus qu'à jouer. Le théâtre africain fit sa percée avec la production de *King Kong* en 1959. Ce succès permit au groupe de l'Université du Witwatersrand, qui l'avait produit, de se développer et d'offrir à des Africains un enseignement musical et théâtral. Mais, au même moment, Gibson Kente commençait à produire des pièces plus populaires. Les représentations de cet art des *townships* avaient lieu dans des salles des fêtes communautaires et eurent une vocation de divertissement de 1958 à la fin des années 60. Il y avait, cependant, une autre filière de développement du théâtre: les pièces montées dans les écoles en langues africaines. Dans les années 70, le People's Experimental Theatre et d'autres groupes commencèrent à monter des pièces d'action politique écrites par Credo Mutwa et quelques autres. Malgré la censure et des arrestations, cette forme d'art dramatique fut très vivante jusqu'aux émeutes de Soweto. La répression obligea à produire des pièces sans texte, donc impossibles à censurer. Jusqu'à une date récente<sup>140</sup> la

138. C. Dunton, 1984.

139. M. M. Mahood, 1966; R. Serumaga et J. Johnson, 1970; L. A. Mbughuni, 1976.

140. M. Hommel, 1962; numéro spécial de *Theatre Quarterly*, vol. 7, 1977-1978; M. Mabo-goane, 1983.

situation politique a empêché l'élaboration de tout répertoire théâtral autre que celui traitant des problèmes politiques. Il y a aujourd'hui des pièces écrites dans toutes les langues africaines et qui couvrent une vaste palette de contenus<sup>141</sup>.

Le théâtre européen n'a pas été accepté facilement en Afrique à cause de ses conventions, de son caractère littéraire, du fait qu'il ne prévoit pas de participation du public et qu'il privilégie les messages didactiques au détriment du divertissement, sans parler des barrières que dresse l'emploi de langues étrangères. Dans sa forme classique, il n'a été accepté que par une fraction des élites et par des gouvernements qui voient en lui un produit de prestige, sujet de fierté nationale. Mais là où le théâtre a su faire éclater ses conventions, admettre les goûts populaires, utiliser des langues locales, surtout dans le dialogue, permettre au moins une certaine participation de l'auditoire et est devenu moins intellectuel, il a en général obtenu du succès. À l'un des extrêmes, les pièces sont devenues de simples comédies musicales au contenu des plus sommaires. Mais l'expérience a montré, tout spécialement avec le théâtre et l'opéra nigériens, que des productions populaires peuvent atteindre à une haute qualité dramatique et littéraire.

## Le cinéma et la télévision

La radio, le cinéma et la télévision sont les médias dont la nature se rapproche le plus de celle des anciens modes d'expression de la tradition orale. Il manque cependant à la radio l'impact visuel qui fait la puissance du cinéma ou de la télévision, médias faisant appel à la fois à l'oreille et à l'œil. Le cinéma, quant à lui, s'est avéré dans l'ensemble moins proche du courant principal de la tradition orale africaine que la télévision, employant les techniques de la vidéo, parce que celle-ci conserve beaucoup plus de spontanéité que celui-là. Des trois, c'est le cinéma qui est apparu le premier : des films étrangers ont été projetés en Égypte à partir de 1905, et au sud du Sahara à partir des années 20, tant dans quelques théâtres urbains que sous forme de séances de cinéma itinérant dans les zones rurales. Dès le début, les films ont été très bien accueillis, même si le public comprenait à peine les films étrangers qui étaient projetés. Cet état de choses a suscité la production de bon nombre de films, toujours didactiques (même les longs métrages), destinés à un public africain mais réalisés par des étrangers. On a vu aussi s'établir et se renforcer la censure des films projetés<sup>142</sup>. Pour l'essentiel, les débuts de la radio remontent aux années 30, mais ce n'est qu'à partir de 1960 qu'elle est devenue le moyen de communication de masse par excellence, lorsque le continent fut inondé de postes à transistors à bon marché fonctionnant sur piles. La radio est restée solidement aux mains

141. Pour un aperçu général, voir A. Fuchs, 1985; M. M. Mahood, 1966, p.25-26; R. Mshengu-Kavanagh, 1981.

142. F. Ramirez et C. Rolot, 1985.



des gouvernements et a joué son premier grand rôle de façonnement de l'opinion publique dans les années qui aboutirent à l'indépendance. Les premières émissions de télévision ont eu lieu à Ibadan en 1959, puis l'année suivante au Caire. Ce moyen de communication a été plus lent à se répandre à cause du coût relativement élevé des investissements d'infrastructure et de la cherté des récepteurs. Néanmoins, en 1985, pratiquement tous les pays d'Afrique avaient mis en place des chaînes de télévision et s'employaient à assurer la couverture de l'ensemble de leur territoire. Nous parlerons d'abord du cinéma, puis de la télévision.

## Le cinéma

Le premier film tourné par un Africain est sans doute *Ghézal, la fille de Carthage* (1924), une production tunisienne, bientôt suivie de *Leila* (1926) et de *Zainab* (1926), deux films égyptiens. Ces films s'inspiraient de modèles théâtraux mais les conventions théâtrales ne tardèrent pas à être violées, puis abandonnées. Les Studios Misr ouvrirent en 1934 et à partir de là l'industrie cinématographique prit son essor, produisant bientôt plusieurs films par an. Le contraste est saisissant avec les colonies. La réticence des gouvernements coloniaux à permettre à des Africains de faire des films s'explique par des considérations politiques. Mais des considérations financières entrent aussi en jeu pour expliquer le retard pris, ce qui a fait que bon nombre de pays n'ont vu émerger leurs premiers réalisateurs de films que dans les années 70.

La production de films est une entreprise commerciale. Elle nécessite un substantiel apport initial de capitaux pour la production proprement dite, la création d'un réseau de distribution et la construction ou l'adaptation de salles de projection. Les rentrées de fonds sur investissement ne peuvent être perçues qu'après encaissement des recettes aux guichets et les capitaux pouvant être réinvestis dans la production sont ce qui reste après que les opérateurs de salles de cinéma et les sociétés de distribution ont touché leur part des bénéfices. Jusqu'à présent, seule l'Égypte a réussi à mettre sur pied une industrie efficace et autofinancée. L'autre solution consiste pour l'État à assurer le financement initial de son industrie cinématographique, et de tâcher ensuite de l'établir sur des bases financières saines. Une petite industrie a pu être créée selon cette formule au Nigéria et au Maroc; le Sénégal a pu, quant à lui, mettre en place à partir de 1969 un réseau de distribution et construire des salles de cinéma, et le système est en passe de s'autofinancer. On trouve un système plus courant en Algérie, en Tunisie, au Mali et au Burkina Faso, pays dont les gouvernements ont commandité des films de propagande et des films éducatifs mais non des films de long métrage. Cette politique a néanmoins eu pour effet d'établir sur place des compétences ainsi que certaines installations de production et les premiers réalisateurs de films de ces pays se sont servis de ces bases. Néanmoins, après 1970, l'existence de studios de télévision a joué un rôle beaucoup plus important à cet égard. La télévision a eu tendance à promouvoir la création de films en fournissant des équipements et un débouché. Dernièrement, cependant, le rôle prépondérant attribué à la vidéo plutôt

qu'au film a eu tendance à se répercuter défavorablement sur la production cinématographique<sup>143</sup>.

La plupart des gouvernements hésitaient à investir massivement dans la branche parce que, contrairement à ce qu'on croit généralement, le cinéma n'est pas un moyen de communication de masse. Il n'est pas comparable à la radio et à la télévision, qui ont eu par conséquent la priorité absolue dans tous les pays. Lorsque la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) rompit le monopole des distributeurs étrangers en 1969, il n'y avait que dix cinémas dans le pays. Le Gabon n'en avait que huit en 1986. Le Sénégal, qui a aujourd'hui la meilleure infrastructure de l'Afrique tropicale, a 80 cinémas et 13 millions de spectateurs par an. Cela commence à ressembler à un spectacle de masse. Un des plus grands succès cinématographiques a été le film de Cheick-Oumar Sissoko, *Nyamaton*, montré au Festival de Ouagadougou en juillet 1986. Il fit 35 000 entrées en deux semaines; néanmoins, par rapport aux millions de spectateurs qu'attire quotidiennement la télévision, un tel auditoire n'a rien de massif<sup>144</sup>.

Reste que même si le cinéma n'est pas un moyen de communication de masse, les films ont assez de pouvoir pour provoquer une lutte permanente entre des intérêts culturels concurrents. La rivalité est vive entre l'Inde, l'Égypte, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis pour s'imposer sur des marchés que les gouvernements nationaux doivent défendre en mettant au point leurs propres politiques culturelles. Ainsi, deux compagnies de distribution françaises avaient un monopole absolu sur l'ensemble du marché francophone d'Afrique occidentale jusqu'en 1969, année où la Haute-Volta se rebiffa, et aujourd'hui encore, la majeure partie de la région reste dominée par des compagnies françaises<sup>145</sup>. La forte proportion de films indiens et égyptiens montrés en Afrique tropicale est imputable à la volonté du public. Les pays occidentaux se disputent la part restante, soit un cinquième du marché. Les principaux protagonistes sont la France et les États-Unis. Les gouvernements africains ont d'abord simplement cherché à les jouer l'un contre l'autre, tout en acceptant des coproductions par lesquelles s'effectuait un transfert de technologie cinématographique. Dans les années 80, cependant, il devint courant de s'adresser à d'autres partenaires étrangers, en particulier Cuba et les pays d'Amérique latine<sup>146</sup>.

Dans de pareilles conditions, il faut s'attendre à une censure et les gouvernements ont des idées arrêtées sur la question du cinéma. Seuls les « bons films africains » doivent faire l'objet d'une promotion et le cinéma doit être « comme une manière agréable et élégante de développer parmi les peuples africains certaines attitudes souhaitables concourant à une amélioration du bien-être, de l'hygiène, de l'éducation, de la discipline, du travail<sup>147</sup> ».

143. P. Haffner, 1978; G. Hennebelle, 1972; G. Hennebelle et C. Ruelle, 1978; J. Binet *et al.* (dir. publ.), 1983; P. S. Vieyra, 1968, 1975 et 1983. Vieyra donne aussi régulièrement des reportages à *Présence africaine*, notamment sur des festivals de cinéma comme ceux de Ouagadougou ou de Carthage.

144. M. Diawara, 1986 et 1987; P. Michaud, 1986.

145. M. Diawara, 1986.

146. M. Shirazi, 1987.

147. Anonyme, 1987.

Il convient de garder présentes à l'esprit toutes les considérations qui précèdent lorsqu'on parle du cinéma en tant que forme d'art, car elles limitent la vision du cinéaste tout en la modifiant profondément. Abordant cette question, on se bornera à analyser les seuls grands centres de production. Il y a aujourd'hui en Afrique largement plus de 250 producteurs de cinéma qui vivent et travaillent dans une bonne quarantaine de pays différents.

Le premier cinéma égyptien était romantique et plaisait à la classe moyenne urbaine. Depuis l'ouverture même des Studios Misr, il y a eu des réalisateurs spécialisés dans la fabrication de comédies musicales et de mélodrames fortement influencés par le théâtre. Cette tendance est toujours d'actualité. Mais en 1939 eut lieu l'apparition du film néoréaliste. La seconde guerre mondiale fit du cinéma une affaire très lucrative. La production augmenta de 300 %, mais c'était un cinéma d'évasion de médiocre qualité. Ainsi, beaucoup de films prenaient pour sujet des vies de noceurs dans les boîtes de nuit. Dans les années 50, on vit apparaître des films de guerre, des films policiers, des films folkloriques et un renouveau du cinéma vériste centré sur le drame psychologique individuel, et l'on porta aussi à l'écran quelques-uns des romans de N. Maḥfūz. En 1952, la majeure partie de l'industrie fut nationalisée, mais sans grande incidence sur son programme de production. Le mélodrame et la farce tenaient toujours le haut du pavé. Au demeurant, l'industrie cinématographique égyptienne occupait désormais le douzième rang mondial, dominant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. La plupart des 50 à 60 films produits par an dans les années 60 appartiennent aux genres qu'on a évoqués. On assistait, cependant, au développement d'un réalisme populiste; des problèmes du moment comme le débat sur la situation des femmes devenaient matière à faire des films et l'on adaptait à l'écran des œuvres littéraires célèbres. La critique décrie souvent les films égyptiens pour leur superficialité et leurs intrigues simplistes, mais le public les aime. Le cinéma égyptien produit chaque année autant de films qu'en a produit l'Afrique tropicale en plus d'un quart de siècle. On y trouve tous les genres du cinéma contemporain. Régulièrement, des œuvres de haute qualité technique exprimant des pensées et des sentiments originaux émergent du flot d'une production médiocre<sup>148</sup>.

Au Maghreb<sup>149</sup>, de modestes centres de production sont apparus à Alger et au Maroc. Le gouvernement algérien a décidé dès le début de subventionner la production de films de propagande sur la guerre d'indépendance et sur le socialisme d'État; il n'a, cependant, pas interdit la critique de ses bureaucraties que présentent certaines productions récentes. Les quelques films tunisiens (à partir de 1966) ont tendance à se ranger dans la même catégorie. Le Maroc a produit des films dans les genres qui sont ceux des succès commerciaux, et quelques films intellectuels. Les plus remarquables de ces films font penser à Buñuel et se servent du symbole pour captiver le spectateur plutôt que de l'intrigue ou de l'action.

148. A. Elnaccash, 1968; G. Hennebelle, 1972, p. 13-81; P. Mansfield, 1965, p. 125-126. En 1972, l'Égypte avait produit en tout quelque 1 400 films, contre 50 en vingt ans pour l'Afrique au sud du Sahara (G. Hennebelle, 1972, p. 77).

149. M. Berrah *et al.*, 1981; G. Hennebelle, 1972, p. 105-194.

Les Africains francophones de l'Ouest ont fait leurs premières expériences cinématographiques vers le milieu des années 50, d'abord à Paris et plus tard à Dakar<sup>150</sup>. Le premier véritable long métrage a été *La Noire de...* réalisé par Ousmane Sembene (1966). Sembene<sup>151</sup> a dominé, jusqu'à une époque très récente, la scène cinématographique d'Afrique francophone; il a été aussi le seul réalisateur de cinéma qui ait trouvé les moyens de financer son art. Formé dans la tradition vériste russe, son cinéma utilise l'image pour montrer des problèmes sociaux et appuyer des dialogues maniant des vérités profondes et des idéologies fondamentales. Il est ainsi le fondateur d'une tradition intellectualisante. Tous ses films traitent du heurt entre les modes de vie colonial ou européen et les réalités africaines — composante de négritude —, des tensions entre les classes sociales — composante marxiste — et font l'éloge de héros précoloniaux — composante nationaliste. Ce dernier aspect est appelé à trouver sa plus forte expression dans son *Samori*, série épique en six parties réalisée pour la télévision.

Malgré la pénurie de moyens financiers, près de deux cents réalisateurs de cinéma sont issus de l'Afrique francophone. Une grande partie de leur production est didactique et intellectualisante et la plupart de leurs films ont été rejetés par le public. Cependant, certains auteurs, Souleymane Cissé ou Cheick-Oumar Sissoko par exemple, ont transcendé l'héritage de Sembene. La qualité lyrique de Cissé l'a rendu célèbre et le *Nyamaton* de Sissoko, sur la vie d'écoliers pauvres et riches, a suscité un vaste courant de sympathie. Mi-documentaire mi-fiction, il ne propose pas de solutions et met l'accent sur l'action et l'image plutôt que sur un débat intellectuel porté par le dialogue. Le public a beaucoup aimé voir s'y refléter la société qui lui est familière, d'autant plus que la langue parlée dans le film est le bamana<sup>152</sup>. Sissoko a suivi une tendance apparue depuis peu en abandonnant le français au bénéfice de langues locales. Le film policier camerounais est un genre nouveau entièrement différent. Tout en se situant aux antipodes de Cissé ou de Sissoko, il a rompu lui aussi avec l'héritage de Sembene, quoique en cédant aux goûts du public.

Au Nigéria, la télévision s'est développée bien avant le cinéma et a mis en place une infrastructure technique. Le cinéma a commencé par suivre la tradition théâtrale yoruba et utiliser son infrastructure financière. Il n'y a pas eu de longs métrages avant 1972, année où fut filmée une pièce de Soyinka. Le premier metteur en scène de cinéma fut formé dans la tradition française, mais Ogunde lui enseigna la façon de faire un film qui soit à la fois au goût du public et artistique dans la tradition des spectacles musicaux. Le Nigéria produit bon an mal an un long métrage par an depuis 1975, bien que le cinéma ne soit pas subventionné. Mais le cinéma souffre de l'emprise monopolistique que la production vidéo a acquise sur la télévision<sup>153</sup>.

150. Le film de P. S. Vieyra *Afrique-sur-Seine* est généralement tenu pour le précurseur, mais cela est contesté. Voir V. Bachy, dans J. Binet *et al.* (dir. publ.), 1983, p. 24.

151. F. Pfaff, 1984; O. Okore, 1984; M. B. Cham, 1984; R. A. Portimer, 1972.

152. M. Diawara, 1987.

153. A. Opubor et O. Nwuneli, 1979; A. Ricard, 1982; M. B. Cham, 1982; T. Fiofori, 1986b.

Les premiers films réalisés en Afrique du Sud, sur des scénarios écrits par des Africains, remontent à 1975. Ils sont en concurrence avec les films faits pour un public blanc et avec les films produits par le gouvernement pour ses « Bantu », et sont soumis à la censure. Le tout premier a été un film zulu, *Ikati elimnyama* [Le chat noir]. Un autre film au moins a été entièrement réalisé par un Africain. Plus importante est la production de documentaires et de dossiers cinématographiques sur l'*apartheid*. Mais, de toute évidence, le film africain n'y est pas prospère<sup>154</sup>.

Le grand public a manifestement fait bien meilleur accueil au cinéma qu'au théâtre. Mais l'insuccès des films africains par rapport aux films importés, et surtout aux productions indiennes et égyptiennes, met en exergue le fait que beaucoup de cinéastes africains oublient de divertir. Si l'Égypte réussit si bien, c'est à cause du nombre de comédies et de mélodrames (les feuilletons de la télévision) qu'elle débite à longueur d'année. Les réalisateurs de films africains veulent enseigner, éduquer la conscience du public. Leurs préoccupations sont d'ordre politique (les classes sociales, le néocolonialisme, la dépendance), moral (l'aliénation et les maux de la modernité par opposition à la tradition), didactique (le rôle des femmes rurales, bonnes et simples, par opposition aux femmes mauvaises et complexes de la ville; les méfaits de la drogue), personnel (les problèmes d'identité) ou relèvent du militantisme culturel (l'art curatif traditionnel comme antithèse de la médecine occidentale)<sup>155</sup>. Le public veut qu'on lui raconte des histoires, qu'elles soient romantiques, historiques, dramatiques ou comiques. Il raffole de mystère, d'aventure, de beauté fascinante et d'action héroïque. Ce n'est que maintenant que quelques réalisateurs entreprennent de répondre à ces exigences.

### La télévision

La télévision est arrivée au Cameroun et au Burundi en 1984. Ces pays ont été parmi les derniers à adopter le coûteux nouveau média. T. M. Azonga décrit ce qu'il signifie pour les Camerounais. Ils peuvent désormais regarder réellement leurs idoles, qu'ils soient musiciens, sportifs ou leaders politiques. Ils découvrent leur propre pays, ses paysages, ses villes et des scènes de la vie rurale dont ils n'avaient pas même entendu parler. Ils voient le monde s'ouvrir devant eux en apprenant ce qu'est l'*apartheid* et en voyant s'exercer sa brutalité ou en suivant les horreurs de la guerre Iran-Irak. Ils pénètrent dans d'augustes enceintes du pouvoir comme l'Assemblée nationale et voient au fil de l'actualité se dérouler la vie publique et ses enjeux<sup>156</sup>. Rien d'étonnant à ce que la télévision ait vite dépassé la popularité de la radio ou que le public ait été prêt à dépenser gros pour y avoir accès. En 1986, 50 000 récepteurs avaient déjà été vendus, dont beaucoup de postes noir et blanc sud-coréens à bon marché, mais encore plus de coûteux récepteurs couleurs. Et le Cameroun n'est pas un cas isolé. En 1986, au Gabon voisin, une personne sur douze possédait un récepteur et, au Nigéria, un cinquième de la population

154. M. Pheto, 1981; T. Keya, 1981.

155. Voir l'analyse de F. Boughedir, 1983.

156. T. M. Azonga, 1986.

(20 millions de personnes) regardait quotidiennement la télévision<sup>157</sup>. Nul doute que dans d'autres pays les chiffres soient comparables.

Pareil succès ne pouvait laisser aucun gouvernement indifférent. Et les gouvernements avaient appris quel pouvoir s'offrait à eux à partir des débuts de la télévision au Nigéria en 1959<sup>158</sup>, au Caire (1960) et après son introduction dans les pays européens. Pour le gouvernement, la télévision devait être sa voix, comme l'avait été la radio, mais aussi son image. En bien des lieux du continent, les citoyens se méfiaient de la radio car il était arrivé que des nouvelles fussent faussées ou supprimées et les gens l'avaient appris. Or la télévision permettait aux gouvernements de *montrer* l'événement ou la situation et, de ce seul fait, elle était bien plus convaincante que pouvaient l'être la radio ou d'autres médias. Les gouvernements voulaient faire l'opinion publique ou la couler au moule de leurs visées, éduquer le public, définir le contenu de la conscience nationale, créer un sentiment de moralité partagée et construire une culture nationale. Bon nombre de pays ont, en outre, tenté d'influencer par-delà leurs frontières les populations des pays voisins. L'histoire de l'expansion des stations et des réseaux de télévision au Nigéria montre à quel point celle-ci est intimement liée à la compétition sur le terrain politique<sup>159</sup>.

On comprend pourquoi les gouvernements étaient prêts à dépenser des sommes considérables pour créer l'infrastructure de la télévision. Même les gouvernements qui, comme celui du Burundi jusqu'en 1983, résistaient pour des raisons de prix de revient au désir d'installer la télévision dans leur pays ont été obligés de céder. Quel qu'en soit le coût, la télévision est devenue un attribut essentiel de la souveraineté. Et plus un pays est riche, plus ses réseaux sont ambitieux. Non seulement le Gabon a étendu la portée de ses deux chaînes de télévision en couleurs de manière que les émissions couvrent la totalité de ce vaste pays sous-peuplé, mais il est en train de construire son propre satellite, de sorte qu'il pourra diffuser aussi bien ses vues que les résultats de ses études sur la civilisation bantu dans une bonne partie de l'Afrique centrale. Il est ainsi en concurrence avec le Zaïre qui entend lui aussi posséder son satellite<sup>160</sup>.

Mais la télévision nécessite une grande quantité de programmes. Cent heures par semaine représentent l'équivalent de soixante films de long métrage. La programmation comprend au moins une heure par jour d'émissions d'information et d'actualités, des émissions destinées aux enfants, des documentaires (souvent en rapport avec le développement et portant depuis peu une attention beaucoup plus soutenue à l'éducation du monde rural), des émissions dramatiques (souvent en feuilletons) et des comédies (souvent bouffonnes), sans oublier les émissions sportives et la couverture des cérémonies publiques. La demande est supérieure à toute autre en ce qui concerne les services d'acteurs et d'animateurs de programmes, et même l'utilisation de la vidéo. En

157. T. Fiofori, 1986*b*; P. Michaud, 1986.

158. O. Ikime, 1979; S. Olusola, 1979.

159. T. Fiofori, 1986*b*.

160. P. Michaud, 1986. Les contrats relatifs à la Maison de la Radio de Kinshasa et aux relais des réseaux de diffusion sont parmi les plus gros projets de développement que le pays ait entrepris depuis 1970.

fait, elle ne peut être satisfaite et les coûts de fonctionnement seraient trop élevés si les programmes étaient tous originaux. C'est pourquoi les stations ont constitué des stocks de vieux films et de matériels divers et acheté les droits de séries étrangères, réintroduisant ainsi une source d'aliénation culturelle qui est désormais de loin la plus importante. En même temps qu'ils s'efforcent de définir et d'unifier la culture nationale, les gouvernements ont donc été obligés d'introduire des images culturelles concurrentes.

La télévision est-elle un art original? Elle a créé un genre entièrement nouveau: le feuilleton télévisé, qui est au film ce que l'épopée est à la nouvelle. Au Nigéria les feuilletons ont d'abord été une imagerie convenue mettant en scène dans un décor invariable les mêmes personnages principaux, tel le feuilleton *The Village Headmaster* qui a duré presque le temps d'une génération. Six heures de télévision, ou davantage, peuvent servir à développer un grand thème, comme l'histoire des premiers califes ou la saga de Samori. Tous les genres du cinéma peuvent aussi être transformés à la télévision, du documentaire avec la place nouvelle accordée à « l'instantané » et très souvent à l'exotisme chez soi, jusqu'aux dessins animés pour les enfants. Cependant, beaucoup de programmes ne peuvent être suffisamment structurés pour mériter le nom d'art. Si passionnants qu'ils puissent être, les matchs de football ne sont pas de l'art et des films qui font dialoguer des critiques avec des ministres en exercice (en vogue au Gabon et au Cameroun) peuvent faire l'objet d'une mise en forme ordonnée mais non artistique. Car pour être de l'art, un matériel doit exprimer une métaphore sous une forme pertinente. Néanmoins, plusieurs genres télévisuels peuvent atteindre à l'art et exposer bon nombre des aspects structurels propres à la tradition orale (épique ou autre). Mais le média est trop nouveau pour que son apport aux arts d'interprétation puisse être évalué. La pression accablante résultant du double impératif d'offrir un produit d'évasion et de répondre à des objectifs immédiats, aggravée par des calendriers de production très serrés, n'est guère de nature à favoriser l'éclosion de chefs-d'œuvre.

## Les arts de l'Afrique dans le contexte mondial

La sculpture africaine a révolutionné l'art européen, et surtout sa sculpture, à partir de 1905. En 1935, le cubisme et l'expressionnisme allemand étaient passés de mode mais l'influence fondamentale de l'art africain était toujours vivace et continue encore de nos jours à dominer la sculpture, comme en témoignent les œuvres de Zadkine, Moore, Archipenko et d'autres encore. Les principes de l'art africain classique ont ainsi été intégrés au répertoire international des formes<sup>161</sup>. Ces impulsions sont souvent revenues en Afrique. Ainsi, un artiste populaire du Bénin (Nigéria) a copié une œuvre de

161. M. Leiris et J. Delange, 1967, p.117-161; O. Ola, 1980; F. Willett, 1971; S. Barron, 1983, sur l'ampleur de l'impact africain, et C. Einstein, 1915, pour son manifeste.

Benson Osawe inspirée de Modigliani, lui-même redevable aux formes d'un masque lega de l'est du Zaïre<sup>162</sup>. L'impact qu'a eu l'expressionnisme sur les artistes africains formés en Europe est inscrit dans celui qu'a eu l'art africain sur l'expressionnisme. Ainsi, Gerard Sekoto répercute des formes classiques à travers le prisme de la peinture expressionniste allemande.

La musique africaine avait elle aussi fait ses apports les plus considérables bien avant 1935 avec ce que lui doivent la création du jazz et celle de la musique afro-latine. Comme pour les arts visuels, on comprend ainsi pourquoi ces mouvements ont pu à leur tour tant contribuer à la musique africaine moderne.

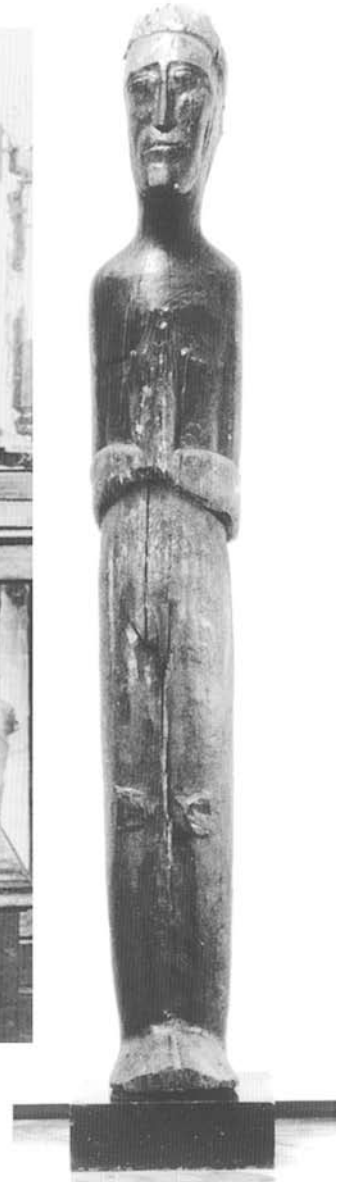
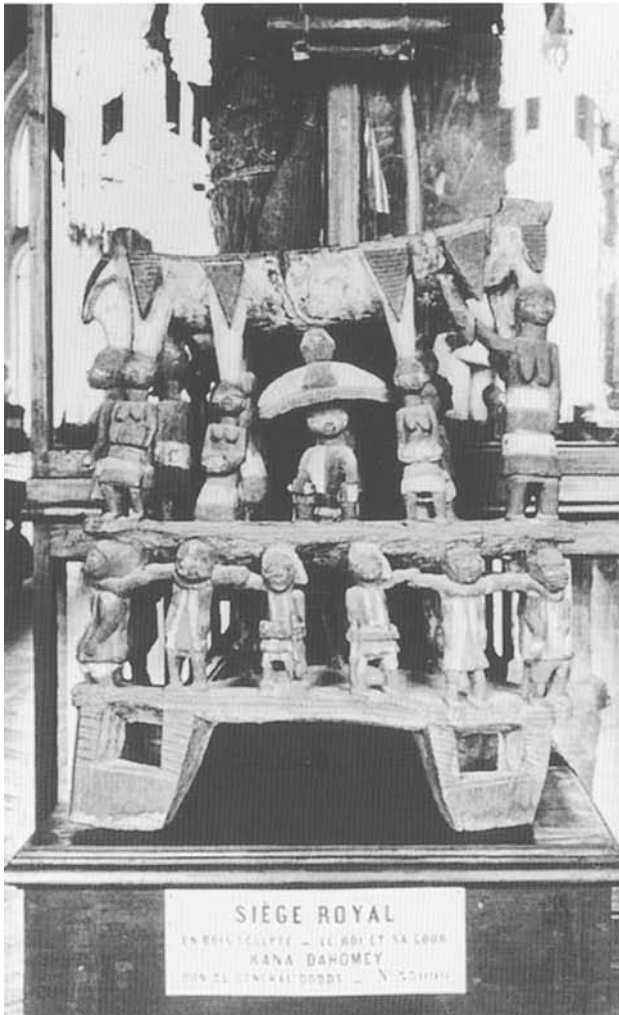
Pendant la haute époque coloniale, après 1920, si l'on excepte l'inspiration procurée à Le Corbusier par l'architecture du Mzāb (dans le Sud algérien), le patrimoine artistique africain n'a guère eu d'impact. Le colonialisme arrogant ne voyait dans les Africains que des élèves à éduquer, certes pas des maîtres. Après l'indépendance, toutefois, les arts africains ont recommencé à exercer leur influence dans le monde. Le public international a eu l'occasion de voir davantage d'expositions d'art classique africain, d'entendre la nouvelle musique, d'assister aux représentations des troupes de théâtre et de ballet. La contribution originale de ces arts au patrimoine mondial est peu à peu reconnue et les musiciens en particulier voient croître leur public international, tandis qu'un film au moins, *Le mandat* d'Ousmane Sembene, a connu un véritable succès populaire en Europe. Si l'art classique jouit désormais d'une haute considération, l'art visuel moderne commence seulement à se faire connaître d'un public international. Il n'a, jusqu'ici, guère exercé d'influence sur la scène internationale.

Même la reconnaissance de l'art classique africain reste encore incomplète. Malgré de nombreuses expositions temporaires entre Paris et Tokyo, Prague et New York, l'art classique africain est encore tenu à l'écart des conservatoires de ce qui constitue les « beaux-arts » aux yeux du public. Seul le Metropolitan Museum de New York expose un fonds permanent de sculpture classique africaine, et encore est-ce au titre de « l'art primitif ». Il n'en reste pas moins que l'estime croissante dans laquelle est tenu l'art classique a stimulé le marché des œuvres d'art. Ce marché existait en 1900 mais il a grandi par bonds successifs après 1945, puis de nouveau après 1960. Malheureusement cet essor s'est accompagné des problèmes habituels dus à la contrebande, aux fouilles illicites, à l'industrie du faux et à de nouvelles pertes notables d'œuvres d'art importantes du fait de leur exportation vers d'autres continents<sup>163</sup>. L'art classique n'est pas encore entré au Louvre, mais il a pris rang dans les grandes salles des ventes. Cependant, les artistes, musiciens, auteurs dramatiques et cinéastes modernes luttent pour être reconnus. Comme l'ont montré dans les années 80 le prix Nobel attribué à Wole Soyinka et une palme d'or décernée au Festival de Cannes de 1987, ces combats portent à présent leurs fruits.

162. P. Ben Amos 1977, p. 135-137 et fig. 9.10.

163. *Arts d'Afrique noire* consacre beaucoup de place au compte rendu des ventes et des prix atteints sur le marché international. Pour l'art destiné au tourisme, voir les articles de D. Crowley dans *African Arts*.





20.9. L'art africain et le cubisme.

À gauche: siège royal sculpté dans du bois: le roi et sa cour, Kana, Dahomey.

[Photo: © Collection Musée de l'Homme, Paris, provenant de la Collection d'ethnographie du Trocadéro des années 20.]

À droite: « Le Prophète », sculpture d'Ossip Zadkine, 1914.

[Photo: © SPADEM, 1903, Paris. Source: Musée de Grenoble, France.]

## Conclusion

Le demi-siècle qui s'est écoulé depuis 1935 n'a pas porté deux générations d'artistes mais trois : les précurseurs, les pionniers des arts contemporains et ceux qui ont pris leur suite. Tout s'est décidé entre 1945 et 1965. Ce sont les années pendant lesquelles les premières expériences se sont cristallisées en une nouvelle tradition dont ne se sont pas départis les artistes venus ensuite. L'année 1960 n'est pas une date capitale pour l'art. Les nouveaux arts sont le produit d'une grande époque d'espérance nationaliste, non d'indépendance politique. Dans un jaillissement massif, les arts ont reflété le nationalisme et à la génération suivante ils ont produit des vagues successives d'artistes qui ont développé les perspectives ouvertes par les pionniers dans toutes les disciplines, tous les genres, tous les arts.

Dans leur ensemble, les nouveaux arts ne sont pas issus des traditions européennes, bien qu'ils se soient développés à l'apogée de l'influence culturelle de l'Europe qui couvre les mêmes années et se prolonge encore, plus forte peut-être qu'avant 1945, malgré aussi l'adoption de techniques ou d'instruments venus d'Europe. En dernière analyse, ce qui frappe le plus est la continuité avec les temps antérieurs. Les continuités sont évidentes pour les arts ruraux, manifestes pour les arts populaires et sous-jacentes à une bonne partie de l'art destiné au marché touristique. On n'observe de franche rupture que dans le théâtre, du fait qu'il se conforme à la tradition italienne, et dans, le cinéma qui, sauf en Égypte, n'est pas encore un art populaire. Le cinéma intellectualisant et le théâtre académique laissent même insensibles la plupart des élites, qui rejettent aussi les arts visuels d'inspiration européenne et se détournent de la musique classique européenne. Les arts académiques, dérivés de l'Europe, sont encore étrangers aux perceptions collectives africaines. Les artistes qui les pratiquent le sentent et ce sentiment de non-appartenance est pour beaucoup dans leurs positions concernant l'africanité, l'aliénation et la négritude. Dans l'ensemble, les nouveaux arts de l'Afrique sont donc une synthèse dans laquelle une petite part sélective du patrimoine européen s'est combinée à un vaste héritage africain.

D. Niven a relevé les liens étroits qui existent entre les artistes académiques et la classe politique dirigeante<sup>164</sup>. C'est là un aspect d'une vérité plus vaste : les arts ont été le miroir fidèle de l'histoire changeante des sociétés africaines avec leurs tensions internes et externes. Comme la population urbaine, les arts urbains ont assumé une place prépondérante. À mesure que les classes sociales se formaient et que le fossé les séparant prenait l'allure d'un précipice, chaque classe trouvait sa propre expression artistique. Les tensions entre le versant intellectuel du cinéma, du théâtre, des arts visuels et même du costume et leur versant populaire sont partout

164. D. Niven, 1985.

manifestes. Il n'est que la musique où l'opposition ne saute pas aux yeux; c'est qu'il n'y a presque pas de musiciens académiques. Que les artistes académiques soient ou non d'accord avec l'élite, ils parlent sa langue et sont reconnus par elle. Les artistes populaires, dans leur ensemble, ne le sont pas. Encore une fois, les sociétés africaines sont maîtresses de leur destin, et elles trouvent les rêves et les métaphores, les arts, qui expriment leurs aspirations complexes. Les arts sont nouveaux parce qu'ils sont le reflet d'une Afrique nouvelle.

# Tendances de la philosophie et de la science en Afrique

*Ali A. Mazrui J. F. Ade Ajayi\**  
*en collaboration avec A. Adu Boahen et Tshishiku Tshibangu*

*Ce chapitre est dédié à la mémoire de Cheikh Anta Diop*

Quel est l'effet, dans une société donnée, de la subordination politique sur la philosophie et sur la science? L'ensemble de l'Afrique a été à des degrés divers sous domination étrangère pendant toute la période qui a commencé en 1935, même lorsque son indépendance politique a été nominale acquise. L'influence de cette condition sur le fonds de savoirs et de savoir-faire de l'Afrique est donc au cœur des questions à examiner dans ce chapitre. Le colonialisme a-t-il été un aiguillon nouveau pour le progrès scientifique et l'évolution technologique? La philosophie propre de l'Afrique a-t-elle été enrichie par le colonialisme? La philosophie africaine est-elle en fait née de l'interaction de l'Afrique avec le monde occidental? Ou bien le colonialisme a-t-il eu un effet inhibiteur sur la philosophie comme sur la science?

Nous nous proposons de démontrer que c'est en partie à cause du colonialisme que la contribution des scientifiques africains à l'ensemble de la connaissance humaine a été relativement modeste depuis 1935. Mais nous espérons montrer aussi que la science a depuis toujours eu trop d'importance pour n'être mesurée qu'à l'aune des activités des scientifiques. De même que l'histoire n'est pas faite par les historiens mais par la société, de même l'élaboration de la science n'est pas due aux seuls scientifiques mais à l'ensemble de la collectivité. Nous espérons montrer comment la société africaine est devenue un des piliers de la science et de la technologie *occidentales*, du fait

\* Les auteurs de ce chapitre expriment leur gratitude à Marcien Towa, à Malu wa Kalenga et à C. Wondji pour les encouragements qu'ils leur ont apportés et les recherches dont ils les ont fait bénéficier.

précisément qu'elle était colonisée. Si le colonialisme a rendu difficile un développement de la science et de la technologie *au sein* même de l'Afrique, cette même condition coloniale a fonctionné comme courroie de transmission de la contribution matérielle de l'Afrique à la science et à la technologie dans le monde occidental.

Mais les réalités africaines ne sont pas un simple dérivé du colonialisme. Il est en Afrique une force plus puissante que l'expérience coloniale : la culture africaine elle-même. L'étude des tendances de la science et de la technologie en Afrique doit donc reconnaître la prééminence des valeurs et des traditions tant dans la philosophie africaine que dans la science africaine.

Dans ce chapitre, nous examinerons l'expérience africaine en matière de philosophie et de science et nous considérerons la connaissance comme un phénomène empirique. En partie pour cette raison, quand nous parlerons de science, il sera en même temps beaucoup question de philosophie, et *vice versa*. Mais — pour employer des termes marxistes d'une manière nouvelle — la philosophie et la science, dans ce chapitre, feront partie l'une et l'autre de la superstructure, la base ou l'infrastructure étant constituée par la culture.

Ce chapitre a pour sujet la science et la philosophie en Afrique depuis 1935. Mais, dans un sens, la science et la philosophie transcendent l'espace géographique et le temps historique. Notre étude ne saurait donc être rigoureusement contenue dans les limites géographiques de l'Afrique, ni dans celles de la période historique qui commence en 1935. C'est seulement au prix d'une inévitable tendance à dépasser les limites de l'espace et du temps que nous pourrons traiter de ces formes universelles de la pensée que sont la science et la philosophie.

Les considérations culturelles nous aideront cependant, même dans un tel domaine, à limiter cette tendance à l'universalisation. Nous nous livrerons de temps en temps à des comparaisons avec d'autres régions du monde, et nous examinerons d'autres sociétés pour mieux comprendre l'Afrique. Nous n'entendons ni enterrer les Césars de la science africaine, ni prononcer leur éloge. Nous voulons seulement *comprendre* la science et la philosophie africaines, avec leurs points forts et leurs limites, en les replaçant dans leur contexte *culturel*.

Nous *sentons*,  
Donc nous *pensons*,  
Donc nous *sommes*.

Mais pour comprendre le caractère unique de la civilisation africaine, il nous faut paradoxalement la comparer avec d'autres civilisations. On ne peut appréhender ce qui est spécifiquement africain sans explorer ce qui est universel. Ce n'est pas seulement en nous regardant dans un miroir que nous apprenons qui nous sommes ; c'est aussi par le commerce que nous avons avec le reste de l'humanité.

## La science traditionnelle

On commence seulement à bien vouloir reconnaître et apprécier l'ensemble de connaissances et de savoir-faire sur lequel s'appuyaient les sociétés précoloniales dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'artisanat et de l'industrie. À l'époque coloniale, cette masse de savoirs et de savoir-faire n'était pas jugée digne du nom de science; elle était rabaissée au rang de superstitions préscientifiques. L'éducation occidentale et le christianisme, et parfois même les lois coloniales et des politiques délibérées, se sont appliqués à saper à la base ces savoirs traditionnels. Les établissements dispensant l'éducation à l'occidentale apprenaient à leurs élèves à mépriser et à rejeter le savoir traditionnel, dont la transmission de bouche à oreille continua néanmoins selon des modalités diverses dans la population. On constate aujourd'hui que, malgré l'impact de la médecine, de l'agriculture, de la science et de la technologie occidentales, le fonds traditionnel de savoirs et de savoir-faire en agriculture et de pratiques et croyances thérapeutiques est resté très présent dans la vie d'une majorité d'Africains.

Deux traits de la science traditionnelle sont à noter. Tout d'abord, le rôle des penseurs et inventeurs individuels était subordonné à celui de la société dans l'élaboration du savoir et du savoir-faire au sein de la culture. La perte de l'autonomie et de la souveraineté pendant la période coloniale ne pouvait donc qu'avoir de profondes répercussions sur la poursuite du développement et de la maturation de ce savoir. Deuxièmement, les sociétés traditionnelles ne faisaient pas de différence entre les savoirs selon qu'ils étaient acquis par la raison, l'expérimentation, l'imagination ou la foi. Il n'y avait pas de dichotomie entre la science et la religion, la science et la philosophie ou la science et l'art. La connaissance scientifique ne se réduisait pas à l'approche quantitative et mécaniste. La science occidentale n'a donc pu apprécier la méthode ou la valeur de la science traditionnelle en Afrique avant d'avoir atteint le stade de la relativité qui la vit prendre pour objet principal non plus des entités discrètes, mais les complexités de la nature et de l'univers et où l'on commença à remettre en cause les paradigmes occidentaux du progrès et du développement<sup>1</sup>.

Pendant la période coloniale, les paysans africains ont été obligés de produire des matières premières destinées aux industries européennes à des conditions dictées par une agronomie européenne élaborée surtout dans la zone tempérée. Les façons culturales mises au point au fil des siècles en Afrique pour préserver la fertilité des sols en climat tropical ont été découragées. Les paysans durent abandonner la pratique des cultures intercalaires pour adopter la monoculture et l'agriculture intensive à l'aide d'engrais, au lieu d'un système d'assolement avec jachère. Maintenant que les sols africains, épuisés par ces méthodes de culture de rapport axées sur l'exportation, se sont tellement dégradés qu'il est difficile de leur faire produire assez d'aliments pour nourrir des populations qui s'accroissent, les scientifiques com-

1. R. Schram, 1981; A. O. Anya, 1987.

mencent à appeler l'attention sur la rationalité et l'intelligence de nombre de pratiques de l'agriculture tropicale traditionnelle.

« La destruction de la couverture forestière rendue nécessaire [...] pour la pratique de l'agriculture à grande échelle facilite la dégradation des sols en bouleversant le mécanisme spécial de régénération des éléments nutritifs, avec pour conséquence une baisse de la productivité. En outre, le fait de labourer ces sols facilite l'oxydation de la matière organique, accélère le lessivage du peu d'éléments nutritifs disponibles et perturbe le fragile équilibre biologique de la flore et de la faune et des micro-organismes qui s'y associent. La structure des sols est alors détruite et l'application d'engrais, dans ces conditions, est un gaspillage car les sols principalement latéritiques ne renferment pas les colloïdes capables d'absorber les engrais appliqués pour les restituer ensuite aux plantes. De plus, les fortes teneurs de ces sols en fer et en aluminium rendent stérile l'utilisation des engrais comme stratégie pour accroître la productivité agricole<sup>2</sup>. »

Comme on peut s'en douter, beaucoup de peuples africains au nord et au sud du Sahara avaient des spécialistes qui connaissaient en détail les caractéristiques du climat et du sol. Ils choisissaient soigneusement les emplacements de leurs établissements et des zones de culture, et certaines sociétés avaient des rites de fécondité qui rythmaient les pratiques agricoles par des fêtes annuelles et l'observance de règles. Des peuples comme les Hawsa, les Berbères et les Ibo (Igbo) promouvaient un élevage de qualité en organisant des concours et en décernant des titres aux meilleurs. On peut encore observer des techniques traditionnelles d'agronomie et de conservation des sols en maints endroits d'Afrique où est pratiquée au sommet des collines une agriculture en terrasses que n'a en rien modifiée la science agricole coloniale.

Beaucoup de peuples africains avaient une connaissance très précise des variétés de plantes et d'arbres tropicaux qui existaient dans leur voisinage. Même les buissons du Sahara ont été minutieusement étudiés par les nomades et les cultivateurs berbères et arabes. Ailleurs, on a établi des classifications raffinées de la flore en familles et en sous-groupes en fonction de propriétés culturelles et rituelles qui ne coïncident pas avec la classification botanique moderne mais sont si détaillées et si complexes que leurs bases de comparaison et de classement ont beaucoup à apprendre aux botanistes modernes. Des pharmacologues de formation occidentale commencent actuellement à étudier les propriétés de la pharmacopée utilisée dans les vieux systèmes thérapeutiques<sup>3</sup>.

Du Cap au Caire, les comportements humains et animaux ont fait l'objet d'études détaillées et approfondies. Il en est résulté des classifications selon des schémas complexes dont les philosophes traditionnels se sont efforcés d'extraire des analogies entre le comportement humain et le comportement animal. Des déductions ont été tirées de ces observations attentives au sujet de la nature essentielle et des propriétés de différentes choses. Le mobile de

2. A. O. Anya, 1986, p. 11-12. Voir aussi P. Richards, 1985.

3. M. Last et G. L. Chavunduka, 1986. Voir aussi C. Wilcocks, 1962; J. B. London (dir. publ.), 1976.

ce type d'analyse était souvent de découvrir le « vrai » nom de la chose, car ce n'était qu'en connaissant ce vrai nom et en l'employant dans des incantations que la chose pouvait être maîtrisée<sup>4</sup>.

De même, des réseaux de relations complexes ont été projetés dans le monde spirituel, où les comportements des dieux et des esprits (djins dans l'Afrique musulmane) étaient déduits des styles de conduite des humains ou des animaux, et il arrivait que les modalités imaginaires du monde spirituel fussent prises pour modèles de la société humaine. Le consensus, reposant sur l'observation détaillée et l'analyse, était parfois traduit en mythes de création, codifiant les croyances relatives à la nature humaine et à la psychologie sociale. Les Égyptiens ont quelquefois mêlé les idées pharaoniques et les idées islamiques. Mais en Afrique subsaharienne, l'exemple le mieux connu est celui des Dogon du Mali parce qu'ils ont été étudiés par des interprètes dévoués, Marcel Griaule et Germaine Dieterlen, selon lesquels : « Au sein et au-delà de cette totalité de croyances apparaît une chaîne logique de symboles exprimant un système de pensée qui ne peut être décrit simplement comme un mythe. Car cette structure conceptuelle révèle, à l'étude, une cohérence interne, une sagesse secrète et une appréhension des réalités ultimes égales à celles que nous autres, Européens, estimons avoir atteintes<sup>5</sup>. »

Il existait des théories complexes des nombres ainsi que des observations des étoiles et autres phénomènes naturels qui servaient à assurer une certaine mise en ordre des phénomènes sociaux, naturels et métaphysiques. À partir de cet ordre, les devins s'employaient à prédire la tournure des événements et à aviser leurs clients de ce à quoi il fallait s'attendre et des moyens de conjurer l'intervention des forces maléfiques. L'Égypte est l'exemple le plus complexe. Mais, ailleurs en Afrique, l'*Ifa* des Yoruba est probablement le système de divination sur lequel on est le mieux renseigné. Un informaticien a récemment relevé la similitude entre la structure numérique de l'*Ifa* (en base quatre) et celle du système informatique de base huit.

Chez les cultivateurs, il y avait des groupes de spécialistes, en particulier les chasseurs, individuels ou organisés en corporations, qui avaient acquis et classifié en termes culturels une connaissance des animaux des tropiques. Une partie de ces savoirs était appliquée dans les systèmes thérapeutiques, essentiellement sur une base analogique, à savoir que des morceaux d'un animal préparé avec des plantes de valeur thérapeutique connue peuvent transmettre leurs caractéristiques pour soigner une personne souffrant d'un manque des éléments caractérisant cet animal. Des éleveurs comme les Fulbe et les Masai, ainsi que certains Somali, ont acquis une connaissance étendue de leurs bêtes et de leurs besoins biologiques, ainsi qu'un savoir détaillé sur le monde animal en général. Beaucoup d'entre eux en ont tiré des connaissances et un savoir-faire vétérinaires impressionnants, y compris d'intéressantes techniques de chirurgie animale. Une partie de ce savoir a

4. Boubou Hama, 1981.

5. M. Griaule et G. Dieterlen, 1954, p. 83. Voir aussi C. H. Long, 1985.



été étendue au traitement chirurgical des humains, et il y a lieu de penser aujourd'hui que la médecine moderne a quelque chose à apprendre de ces pratiques chirurgicales traditionnelles, notamment en matière de coagulation thérapeutique dans le traitement de la peau et en matière de reboutement. Ce dernier art, bien qu'il soit plus développé chez certains éleveurs, est tout à fait courant dans la pratique médicale africaine. Lorsqu'elles sont soignées par des guérisseurs traditionnels, les jambes cassées et les chevilles foulées guérissent beaucoup plus rapidement que dans les hôpitaux modernes. Certains rebouteux africains ont acquis une telle réputation que des chercheurs allemands, britanniques ou polonais ont entrepris des études approfondies des techniques africaines. Les services de ces spécialistes africains ont été sollicités aussi au Moyen-Orient, parfois par l'intermédiaire de l'Afrique arabe.

Les systèmes thérapeutiques traditionnels comportaient une certaine connaissance des rapports entre la maladie et des micro-organismes et des bactéries, rapports qui sont au cœur de la science médicale occidentale. Les Yoruba, en avance même sur l'Égypte médiévale, ont manifesté une compréhension précoce de la relation entre des maladies et ce que la science occidentale a nommé « bactéries ». La culture médicale yoruba s'appuyait déjà sur un concept de « vers » et d'« insectes » si petits qu'ils sont invisibles. Ces germes et ces vers jouaient dans l'organisme un rôle pouvant être aussi bien bénéfique que néfaste. Certains s'attaquaient au corps par suite d'une alimentation défectueuse, d'une suralimentation ou d'efforts physiques inconsidérés et d'excès corporels. D'autres « insectes » combattaient la maladie et s'appliquaient à protéger un sain équilibre de l'organisme.

Cette théorie expliquant la maladie par la présence de germes ou de vers était plus répandue en Afrique qu'on ne le pense généralement. Des traces d'une conception analogue ont été retrouvées chez les Tonga d'Afrique du Sud. Mais les guérisseurs traditionnels portaient de l'hypothèse selon laquelle le champ de la santé dépassait la maîtrise des effets nocifs des bactéries sur le plan physique; il fallait aussi explorer et normaliser l'univers des rapports sociaux et spirituels du patient. La médecine occidentale commence à apprécier et à utiliser cette approche holiste de l'art de guérir, tout particulièrement dans le traitement des désordres psychiques. Les travaux du psychiatre nigérian T. O. Lambo, de l'hôpital Aro spécialisé dans le traitement des maladies mentales au Nigéria, sont célèbres dans le monde entier. Il a démontré l'utilité de faire participer les communautés locales au traitement des malades mentaux. Il est devenu depuis directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le fait est qu'on commence à apprécier la rationalité de ce lien entre le bien-être physique, social et spirituel. D'une part, face à des épidémies comme celle du syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et d'autres fléaux auxquels une solution scientifique reste à trouver, il offre le réconfort de la guérison par la foi, malgré un certain malaise des autorités ecclésiastiques, exprimé notamment à l'égard du travail de l'évêque zambien, M<sup>gr</sup> Emmanuel Milingo. D'autre part, il intensifie la prise de conscience de

l'interdépendance de l'homme et du milieu naturel, qui est précisément ce dont les technologies de pointe du monde occidental commencent à s'apercevoir. Cette sensibilisation devrait déboucher sur une meilleure compréhension d'une pensée traditionnelle qui, pour ordonner le savoir, n'admettait aucune dichotomie entre le biologique et le social, ou entre le social et le métaphysique. Elle devrait permettre d'en finir avec le préjugé qui a conduit à taxer de préscientifique la pensée traditionnelle. Le fait de privilégier l'approche holiste ne doit cependant pas occulter le savoir purement scientifique qui, de Marrakech à Maputo, intervenait dans les systèmes agricoles et thérapeutiques.

De fait, aux temps précoloniaux, la science et la technique africaines répondaient aux besoins de la vie, en particulier dans les domaines des soins de santé, de l'agriculture, de la médecine vétérinaire et des processus industriels tels que la conservation des aliments, la métallurgie, la fermentation, la fabrication de teintures, de savons, de cosmétiques et autres articles de toilette. Comment l'Afrique est-elle donc devenue si arriérée sur le plan scientifique et technique ?

## L'interruption de l'évolution technique de l'Afrique

Le retard scientifique et technique de l'Afrique actuelle est le résultat de l'impact de l'Occident sur le continent, surtout à partir de la colonisation. Ce phénomène ayant déjà été traité dans le volume VII du présent ouvrage, nous nous limiterons ici à l'étude des questions scientifiques et techniques. Tout d'abord, en établissant le régime colonial, les Européens manifestaient clairement leur intention de se servir de leur situation avantageuse pour dominer et exploiter l'Afrique et agrandir non seulement le fossé technique mais aussi le fossé économique. Ils n'ont certes montré aucun empressement à réduire l'avantage que constituait pour eux, vis-à-vis de l'Afrique, leur supériorité scientifique et technique en mettant en œuvre des plans de développement de l'Afrique dans ces deux domaines. Au lieu de stimuler et de développer les pratiques scientifiques et techniques existantes, ils se sont employés à les discréditer et à les décourager, non sans s'appropriier en secret quelques-unes de leurs idées pour les développer dans le cadre de la science occidentale. Par exemple, les principes d'inoculation, de métallurgie, de fermentation et tous autres savoir-faire susceptibles d'être utilisés pour concurrencer les industriels occidentaux furent décriés, décrétés illégaux et persécutés de diverses manières.

Le facteur d'inhibition le plus puissant dont les Européens se sont servis à l'encontre du progrès scientifique et technique de l'Afrique a été l'école. Tout d'abord, la scolarité formelle a été liée à la promotion de la religion plus qu'à la diffusion de la science. Beaucoup d'écoles étaient en fait tenues par des missionnaires chrétiens. Dans leurs classes, Marie Madeleine était bien plus connue que Marie Curie et les lois de Moïse plus familières que les lois de la relativité. Les jeunes Africains, à l'image de Kwame Nkrumah ou

Joseph Kasavubu, étaient plus poussés à rêver de prêtrise que de physique, la Bible n'étant certes pas un manuel de technologie. Et cependant, au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la Bible a été la source de bien des aspirations et des idéaux de l'intelligentsia africaine en formation.

S'ajoutant au facteur missionnaire pour inhiber le progrès de la science en Afrique au cours de la période, il y eut encore l'orientation générale à caractère littéraire de l'enseignement des écoles coloniales françaises et britanniques. Les grandes figures de la littérature occidentale offraient aux enfants de l'école coloniale des modèles de rôles de plus haute stature que les géants de la science occidentale. Obafemi Awolowo s'inspira directement de Shakespeare, Kwame Nkrumah d'Alfred Tennyson, Apollo Obote de John Milton (allant même jusqu'à adjoindre « Milton » à son propre nom). On chercherait en vain dans les biographies des chefs de file de la première génération de dirigeants africains de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle des hommes d'État qui aient été fortement inspirés par Copernic, Galilée, Isaac Newton, Charles Darwin, Thomas Edison, Graham Bell, Henry Ford ou Albert Einstein<sup>6</sup>.

Le troisième facteur colonial d'inhibition du progrès scientifique de l'Afrique pendant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle n'est autre que l'amnésie. Peu d'enfants africains hors d'Éthiopie avaient entendu parler des églises monolithes de Lalibela qui sont des prouesses d'ingénierie. Peu d'enfants en dehors de l'Afrique australe savaient quoi que ce fût des ruines du Grand Zimbabwe — et souvent, de toute manière, ces structures étaient attribuées soit à de purs étrangers soit à des peuples ambigus comme les « Hamites ». Les programmes d'études coloniaux refusaient de voir dans l'Égypte ancienne une civilisation africaine, et *a fortiori* noire. Les Algériens apprenaient que leur pays était un prolongement arriéré de la France. Personne dans une école coloniale n'aurait même envisagé la possibilité que, des siècles avant Christophe Colomb, des non-Européens, peut-être même des Africains, aient traversé l'Atlantique pour atteindre les Amériques. Personne n'évoquait les traits manifestement négroïdes de certaines figures sculptées du Mexique (*cabeza colossal*), d'origine précolombienne et peut-être même antérieures au Christ<sup>7</sup>.

Le progrès scientifique de l'Afrique du XX<sup>e</sup> siècle a été ralenti en partie parce qu'on a fait oublier aux Africains qu'il fut un temps où ils étaient eux-mêmes des créateurs scientifiques. Même aux Égyptiens, qui ont inventé la civilisation, on a appris à oublier leur rôle. Cette amnésie technique collective a permis de susciter une impuissance scientifique collective. Elle a aussi favorisé l'ancrage en profondeur d'un complexe d'infériorité technique chez de très nombreux Africains colonisés de la nouvelle génération. Le complexe

6. Sur les modèles de rôles les plus caractéristiques, consulter J. A. Rogers, 1972. Voir aussi S. F. Mason, 1962.

7. Ces grandes têtes de pierre de physionomie négroïde sont actuellement exposées à Mexico. La première d'entre elles fut découverte en 1869 par J. M. Melgar, les autres par des archéologues de la Smithsonian Institution.

d'infériorité et le complexe de dépendance de l'Afrique sont les deux faces d'une même médaille coloniale<sup>8</sup>.

Outre le facteur missionnaire (priorité à la Bible), le facteur littéraire (langues et littératures européennes prises comme base) et le facteur amnésie (effacement du passé technique de l'Afrique), la politique de « pacification » de l'ordre colonial a aussi entravé la marche de la science, surtout dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les politiques coloniales fondées sur la « pacification » et le « maintien de l'ordre » étaient foncièrement méfiantes à l'égard des plus entreprenants des sujets coloniaux. Dans ces conditions, le novateur faisait figure de « parvenu », l'animateur d'« agitateur » et la confiance en soi était de l'« effronterie ».

Enfin, la mainmise sur les économies et les obstacles opposés à l'industrialisation en Afrique ont également freiné la diffusion de la science et de la technique occidentales. Prenons l'exemple des textiles. On a fait cultiver du coton destiné à l'exportation aux Africains d'Égypte, du Soudan, de l'Ouganda, du Nigéria septentrional et d'ailleurs. Les teintures et les motifs traditionnels propres à différentes régions d'Afrique ont été étudiés en Europe et des textiles bon marché imitant ces teintures et ces motifs ont été déversés sur l'Afrique, faisant disparaître des marchés populaires les étoffes tissées à la main, celles-ci devenant des articles de luxe servant occasionnellement pour des cérémonies et des événements rituels. De même, les ustensiles de ménage, matériaux de construction, bijoux, articles de toilette et de nombreux aliments et boissons d'importation ont pris la place des produits locaux. À cela s'ajoutaient des demandes nouvelles créées pendant la période coloniale, comme les matériels scolaires et hospitaliers, le papier et d'autres produits ouverts qu'il fallait importer<sup>9</sup>.

Même les communautés qui avaient vécu des mines et de la métallurgie furent empêchées d'exploiter les mines, sauf comme main-d'œuvre non qualifiée. Les zones minières furent données en concession à des sociétés transnationales à même d'exploiter des mines profondes moyennant de gros apports de capitaux, et les Africains devinrent des exploitants miniers illicites sur leur propre sol. Les sociétés minières n'employaient d'Africains que comme main-d'œuvre non qualifiée ou au mieux semi-qualifiée, ne nécessitant pas ou presque pas de transferts de science et de technologie. Il faut souligner tout particulièrement que l'Europe continua sa progression dans le développement des fusées, de la physique atomique et nucléaire, des communications, de l'informatique, de l'électronique et de la haute technologie précisément à l'époque où l'innovation en Afrique était délibérément sabotée.

Le colonialisme du maintien de l'ordre a essentiellement été un substitut du colonialisme de développement. Le colonialisme belge au Zaïre n'a été que marginalement meilleur que le colonialisme portugais en Angola.

8. Van Sertima, 1985 et 1986; C. Singer, 1959.

9. Voir, par exemple, P. Kilby, 1969; P. Pugh et J. F. A. Ajayi, 1990. Sur l'impact du capital sur les peuples du plateau de Jos, voir B. Freund, 1981.

Il fallut attendre les années 40 pour voir les Britanniques tenter enfin de dépasser le colonialisme du maintien de l'ordre pour aborder ce qu'ils appelèrent *colonial development and welfare* [le développement et bien-être social des colonies]. Ils instituèrent même un fonds portant ce nom (Colonial Development and Welfare Fund). Bien que, dans une large mesure, l'expression « colonialisme de développement » fût en soi une contradiction, mieux valait incontestablement cette contradiction que l'arrogance du colonialisme du maintien de l'ordre.

Ce fut cette phase du colonialisme de développement qui permit une certaine expansion de l'éducation, en particulier au niveau universitaire, notamment grâce à l'octroi à des Africains de bourses d'études en Europe et plus encore à la mise en place d'institutions d'enseignement supérieur, dépendant au départ d'universités métropolitaines, à Ibadan, Legon, Makerere, Dakar et Lovanium. Ces institutions s'ajoutaient à des centres anciens comme Fourah Bay et Fort Hare. Leur cursus et leur corps enseignant étaient sous le contrôle des universités métropolitaines qui délivraient leurs diplômes. Elles maintenaient des normes élevées et lancèrent la recherche scientifique dans les domaines de compétence des professeurs venus en précurseurs pour la plupart d'Europe. Les domaines phares étaient notamment la médecine humaine et vétérinaire tropicale, et plus particulièrement la parasitologie et la virologie, les recherches épidémiologiques et biochimiques ainsi que la mise en place d'infrastructures hospitalières; en physique: l'ionosphère; en chimie: les produits naturels; en biologie: l'écologie et la mycologie. Avant la détérioration provoquée par l'intervention des politiques et le manque de moyens financiers, la qualité de certains des travaux de recherche fut reconnue et louée dans le monde entier. Les principaux domaines approfondis étaient des prolongements et des compléments de recherches effectuées dans les institutions métropolitaines<sup>10</sup>. Ils ne comprenaient cependant pas des domaines essentiels comme la génétique et la biotechnologie, la science de l'information ou la technologie informatique. La vocation des collèges universitaires était l'enseignement des sciences plus que la recherche scientifique de pointe. Le caractère dépendant de cet enseignement était un frein à l'africanisation. Il développait l'individu non au sein de sa culture et de sa société mais en dehors d'elles. En maintenant l'élite éduquée séparée de la masse de la société, il sclérosait sa créativité. L'« exode des cerveaux » vers le monde occidental a commencé tôt dans des pays comme l'Égypte à cause de cette aliénation.

Les institutions de recherche et de formation scientifiques nécessaires pour l'exploitation des ressources de l'Afrique étaient basées et conçues dans les pays européens. Entre les deux guerres mondiales, des stations de collecte de données et de spécimens de la flore et de la faune, d'articles d'artisanat et d'autres « curiosités » locales furent établies comme avant-postes des musées, jardins botaniques et zoologiques et instituts de

10. Voir, par exemple, J. F. A. Ajayi et T. N. Tamuno, 1973; K. King, 1984.

recherche agronomique et forestière de la métropole, où étaient menées la recherche fondamentale et l'étude de ses éventuelles applications pratiques. En général, les Britanniques laissaient à chaque colonie ou groupe régional de colonies la responsabilité de l'initiative et du financement du travail de ces stations, alors qu'elles étaient patronnées en France par des organismes de recherche; les Belges et les Portugais comptaient, eux, sur le parrainage scientifique et financier des sociétés concessionnaires<sup>11</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, bon nombre de ces stations furent négligées et se caractérisèrent, surtout pendant les années de la crise, par un manque de personnel et de ressources.

L'Institut Pasteur français mena des recherches importantes en médecine tropicale qui lui valurent deux prix Nobel, l'un attribué à Alphonse Laveran en 1907 pour ses travaux sur le paludisme effectués pour l'essentiel à Alger, l'autre à Charles Nicolle en 1928 pour ses recherches sur le typhus menées principalement à Tunis. L'IFAN (Institut français d'Afrique noire), institut de recherche interdisciplinaire fondé à Dakar en 1936 avec des sections dans chaque colonie de l'Afrique-Occidentale française, réussit aussi relativement bien à stimuler la recherche; il devait être plus tard le siège d'une bonne partie des travaux de Cheikh Anta Diop. Les Belges créèrent quant à eux en 1947 l'important IRSAC (Institut pour la recherche scientifique d'Afrique centrale), au service de toutes les possessions belges en Afrique. Le décret du 1<sup>er</sup> juillet 1947 créant cet institut, dont le siège était à Bruxelles, en définissait ainsi les objectifs: « L'objet de l'institution sera de susciter, promouvoir, effectuer et coordonner l'étude des sciences humaines et de la nature, plus particulièrement au Congo belge et au Ruanda-Urundi » (article 2). Un centre de recherche agronomique, l'Institut national d'études agronomiques au Congo, appelé à acquérir un grand prestige international, avait déjà été créé au Congo belge en 1933. Son principal centre se trouvait au cœur de la forêt équatoriale à Yangambi, dans la province orientale du Congo, qui est aujourd'hui le Haut-Zaïre.

Dans la majeure partie de l'Afrique, les établissements coloniaux les plus courants n'étaient pas des laboratoires scientifiques ou des instituts de recherche mais des ateliers d'entretien des chemins de fer, des télégraphes, des stations de radio et du matériel de prospection, ou bien des stations expérimentales qui s'occupaient d'améliorer les rendements et le traitement des cultures de rapport destinées à l'exportation. Les meilleurs se trouvaient dans des régions d'implantation européenne comme l'Algérie, le Kenya, les Rhodésies (actuels Zambie et Zimbabwe) et l'Afrique du Sud, où les colons cultivateurs faisaient pression sur les administrations locales pour obtenir des services de recherche au bénéfice exclusif de leurs intérêts. C'est aussi dans ces régions, en particulier dans les zones minières, qu'est apparu le premier potentiel d'industrialisation. En Afrique du Sud, les riches gisements diamantifères et aurifères ont suscité de gros investissements de capitaux accompagnés de l'installation de colons pour gérer ces investissements et

11. J. W. Froje, 1989, p. 19-22.

faire fonctionner les équipements miniers. La prospérité des régions minières, l'autonomie conquise par les communautés de colons à l'issue de la guerre des Boers et la pénurie d'articles manufacturés d'importation pendant la première guerre mondiale contribuèrent au développement du secteur industriel de l'économie sud-africaine. Ce développement entraîna l'essor des universités et des instituts de recherche et renforça la base de la science et de la technique occidentales en Afrique du Sud sous le contrôle exclusif des Blancs<sup>12</sup>.

L'impact de la science et des techniques sur l'Afrique au cours de la période coloniale s'est donc traduit par un renforcement du sous-développement. Leurs démonstrations étaient faites pour impressionner les Africains et leur inspirer une révérence excessive, sapant leur confiance dans le savoir et les savoir-faire traditionnels tout en maintenant la science et la technique occidentales hors de leur portée. Quelques Africains réussirent à se rendre en Europe pour y recevoir une formation de médecin mais la discrimination qui régnait dans l'administration coloniale les obligea en général à s'établir comme médecins généralistes à leur propre compte, coupés des moyens de recherche. Très peu d'étudiants africains optèrent pour les sciences de l'ingénieur ou les sciences avancées car aucun débouché ne leur était offert en dehors du cadre restreint de l'administration coloniale. Le plus souvent, les Africains recevaient des formations de pasteur, d'enseignant, d'administrateur ou de juriste<sup>13</sup>. On ne peut donc s'attendre à trouver un seul chercheur scientifique dans la première génération de grands dirigeants africains, même si l'un d'eux avait une formation de pharmacien (l'Algérien Farḥāt 'Abbās) et trois autres étaient médecins (Félix Houphouët-Boigny, Agostinho Neto et Hastings Kamuzu Banda). La grande masse des gens, tout impressionnés qu'ils étaient par les prodiges de la science européenne, continuaient à vivre du mieux qu'ils pouvaient avec leur agriculture, leurs guérisseurs, leur artisanat et leurs industries traditionnels, tout en s'efforçant de procurer à leurs enfants une éducation occidentale, principalement littéraire. Le savoir traditionnel n'en continua pas moins à exercer son pouvoir culturel même sur les élites éduquées à l'occidentale, et il n'était pas rare de voir des universitaires diplômés consulter à l'occasion des devins et des guérisseurs traditionnels.

## L'évolution depuis l'indépendance

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à partir de l'indépendance de la plupart des pays africains, une recherche scientifique de pointe s'est développée dans quatre types d'institutions. D'abord dans les universités, dont l'implantation a reçu dans les années 50 et 60 la formidable impulsion de

12. A. C. Brown, 1988.

13. Pour des modèles de rôles encore plus caractéristiques, voir J. A. Rogers, 1972. Voir aussi S. F. Mason, 1962.

l'enthousiasme nationaliste initial. Ce sont elles qui ont ouvert les centres les plus nombreux de recherche scientifique avancée dans leurs départements de sciences, d'études d'ingénieur, d'agronomie et de médecine. Des pays comme le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire purent maintenir un haut niveau d'expansion universitaire, et l'on a vu apparaître un petit nombre d'universités spécialisées se consacrant à la science et à la technique agronomiques, mais aucune encore dans le domaine médical.

Le temps qu'elle a duré (1963-1970), l'University of East Africa a sans doute constitué l'expérience académique panafricaine la plus ambitieuse. En médecine et en agronomie, l'enseignement et la recherche étaient censés être la spécialité du Makerere College en Ouganda; les sciences de l'ingénieur (enseignement et recherche) étaient confiées à l'University College de Nairobi. L'University College de Dar es-Salaam se spécialisa d'abord dans le droit, puis étendit sa compétence à la recherche agronomique et économique. Presque tous les organes de l'University of East Africa étaient au départ destinés à servir non seulement le pays dans lequel ils étaient situés mais l'ensemble de la communauté est-africaine (Kenya, Tanzanie et Ouganda). Le niveau de la recherche médicale à l'hôpital Mulago et à la faculté de médecine de Makerere était si élevé dans les années 60 que des rumeurs de prix Nobel de médecine circulaient périodiquement à leur sujet. Malheureusement, aucun prix ne se matérialisa avant que l'University of East Africa n'éclate en ses trois éléments constitutifs. L'Université de Makerere, en tant qu'institution nationale, devait en outre subir, un peu plus tard, le contrecoup des troubles politiques qui affectèrent l'Ouganda après la prise du pouvoir par Idi Amin en 1971.

La deuxième catégorie d'institutions est celle des centres et instituts nationaux de recherche, qu'ils soient privés ou financés par des fonds publics. Le Kenya et le Nigéria ont des instituts de ce type spécialisés dans la lutte contre les maladies, la sylviculture et l'agriculture; le Zaïre et le Ghana en ont pour la physique nucléaire; le Nigéria pour l'océanographie. Le Nigéria, le Zimbabwe et le Zaïre se sont beaucoup intéressés à la médecine traditionnelle à base d'herbes en tant que domaine de la recherche moderne. Au Kenya, le Medical Research Institute, sous la conduite du Dr Davy Koech, s'est placé au début des années 90 à la pointe de la recherche sur le sida. En février 1990, cet institut a même annoncé qu'il avait mis au point un médicament pour le traitement du sida qu'il a appelé le KEMRON<sup>14</sup>.

En 1966, l'IRSAC, précédemment cité, a été restructuré et réorganisé sous le sigle d'ONRD (Office national pour la recherche et le développement). Quelques années plus tard, il a été rebaptisé Institut de recherche scientifique; il gère aujourd'hui un certain nombre de centres répartis dans

14. Pour un compte rendu détaillé des travaux de recherche sur le sida du Kenya Medical Research Institute, voir le numéro spécial de *The Weekly Review* (Nairobi) du 9 février 1990. Il convient d'observer que, si le travail de recherche sur le sida de cet institut lui a valu félicitations et encouragements, son annonce relative au KEMRON est généralement considérée dans les milieux scientifiques comme « prématurée ».



tout le Zaïre, dont chacun se consacre spécialement à la recherche dans une branche des sciences de la nature, dans les sciences humaines et l'étude des primates, et aussi dans différentes branches de la technologie. Il existe également des académies nationales des sciences qui encouragent et récompensent l'excellence.

La troisième catégorie d'institutions de recherche en Afrique est celle des organisations et des structures panafricaines régionales. Certaines d'entre elles s'occupent d'études climatologiques et écologiques portant sur des zones spécifiques de l'Afrique, comme le Sahel ; d'autres coopèrent à l'action centrée sur des problèmes régionaux tels que les migrations des criquets.

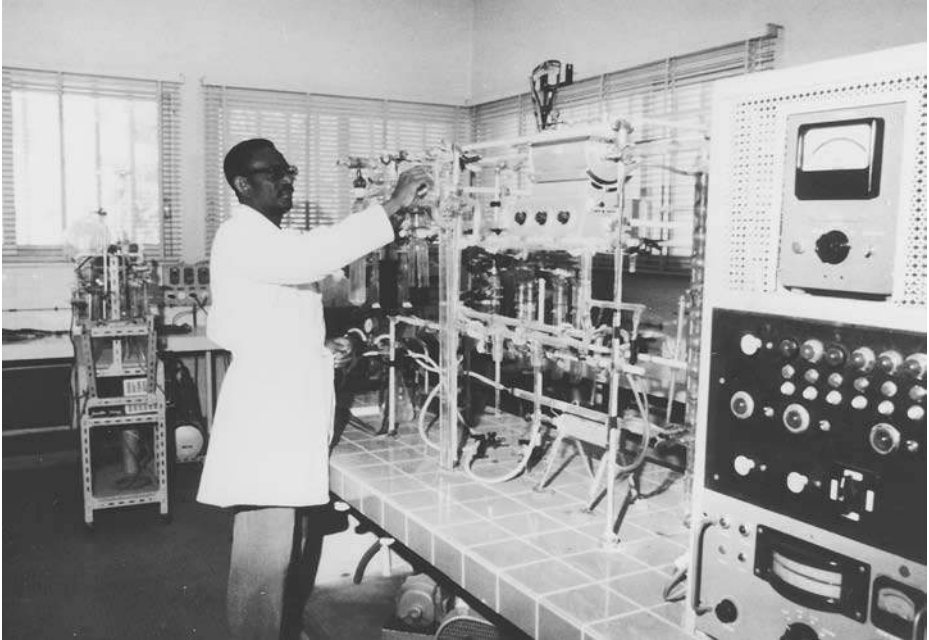
Un type particulier d'organisation panafricaine savante ou scientifique est l'association professionnelle ou l'académie de spécialistes. Cheikh Anta Diop a même tenté de panafricaniser la recherche par-delà les frontières de l'Afrique, dans un mouvement englobant l'ensemble du monde noir. Tel était le but de l'Association mondiale des chercheurs noirs qui fut créée en 1976 et dont Diop devint le président. Comme Diop lui-même le déclara dans son allocution d'entrée en fonctions : « L'association englobera toutes les disciplines scientifiques, tant dans les sciences de la nature que dans les sciences sociales [...]. Dans les deux domaines, il sera demandé aux savants et scientifiques du monde noir d'axer leurs efforts sur la résolution des problèmes scientifiques et sociologiques vitaux auxquels est présentement confronté le monde noir. Cela solidifiera davantage les liens culturels qui relie toutes les populations noires du globe<sup>15</sup>. »

La dernière catégorie d'institutions qui conduisent ou promeuvent la recherche scientifique et technique africaine est celle des organismes de recherche internationaux et intercontinentaux qui transcendent la confrérie scientifique panafricaine. Thomas Odiambo dirige une importante communauté internationale de chercheurs (l'ICIPE, Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes) qui se consacre à l'étude du monde des insectes. Par ailleurs, Odiambo anime l'Académie africaine des sciences, foyer panafricain d'érudition et d'excellence académique, dont le siège est à Nairobi. L'Académie publie son propre magazine scientifique intitulé *Discovery and Innovation*, parrainé conjointement par l'Académie des sciences du tiers monde<sup>16</sup>. L'Institut pour les ressources naturelles en Afrique (IRNA) de l'Université des Nations Unies, établi à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), n'a pas encore commencé à fonctionner.

Le Nigéria est l'hôte de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), dont les travaux portent sur l'amélioration des variétés de plantes vivrières africaines, par opposition aux cultures de rapport. L'Institut compte

15. I. Van Sertima, 1989, p. 11.

16. En juin 1986, l'Académie africaine des sciences a coparrainé à Nairobi un événement international important, la première conférence du Réseau des organisations scientifiques africaines. Cette conférence a marqué l'extension de la coopération entre les chercheurs et scientifiques d'Afrique et du reste du monde.



21.1. Cheikh Anta Diop, philosophe et physicien sénégalais, dans son laboratoire de l'IFAN, à Dakar (Sénégal).  
 [Photo : © J. Scott, Paris.]

parmi ses membres d'éminents scientifiques africains comme Bede Okigbo et a remporté des succès significatifs, par exemple en mettant au point des variétés de manioc résistant aux maladies<sup>17</sup>. Le laboratoire de carboradiologie de Cheikh Anta Diop à l'IFAN de Dakar a effectué à diverses époques des travaux de portée nationale, panafricaine ou même intercontinentale. Créé en 1966, ce laboratoire se consacre à l'étude de la radioactivité à faible énergie et à la datation au carbone  $14^{18}$ .

Dans les années 70, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'UNESCO et la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) se sont aussi intéressées conjointement au développement de la science et des techniques en Afrique. Ces trois organisations sont à l'origine de la première Conférence des vingt-neuf ministres des États membres africains chargés de l'application de la science et des techniques au développement qui eut lieu à Dakar en janvier 1974. Cette conférence aboutit à une série de recommandations concernant les politiques relatives à la science et aux techniques.

17. On trouvera un catalogue succinct des variétés de manioc résistant aux maladies dans Banque mondiale, 1989b, p. 95-96.

18. I. Van Sertima, 1989.

Une réunion régionale pour l'Afrique s'est tenue au Caire en 1978 pour préparer la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui eut lieu à Vienne en août 1979. Elle avait principalement pour but de trouver des moyens concrets de combler le fossé économique séparant le tiers monde des pays industrialisés. Cette question — qui fut abordée, mais traitée superficiellement à Vienne — devait être examinée plus en détail dans une série de conférences spécifiques organisées dans chacune des régions intéressées.

À sa seizième session ordinaire, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, réunie à Monrovia en juillet 1979, a adopté la Déclaration de Monrovia, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA exprimaient leur volonté de mettre la science et la technique au service du développement en renforçant la capacité autonome de leurs pays dans ce domaine. L'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, à sa deuxième session extraordinaire, tenue à Lagos les 28 et 29 avril 1980, a aussi adopté le Plan d'action de Lagos. Le chapitre V de ce plan est plus particulièrement consacré à la science et à la technique et appelle l'attention sur leur rôle dans le développement rural intégré.

Un colloque sur la science et la culture africaines en tant que bases du développement a été organisé par l'OUA en coopération avec l'UNESCO à Libreville du 23 au 27 janvier 1981; une résolution adoptée à ce colloque invitait l'OUA à organiser une réunion de scientifiques en Afrique. Quatre ans plus tard, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA adoptait, à sa vingt et unième session ordinaire tenue à Addis-Abeba du 18 au 20 juillet 1985, le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, qui, en son paragraphe 34, constate: «L'expérience montre qu'aucun pays n'a connu de percée économique sans la création d'une base minimale en matière de science et de technique.» À la même session, les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA ont adopté la résolution AHG. Res. 146 (XXI) appelant l'UNESCO à élaborer un programme d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche scientifique et de la recherche-développement, destiné à développer en priorité les capacités scientifiques et techniques des pays africains dans les domaines de la géologie, de la microbiologie, de l'agriculture, de l'alimentation, de la santé, des eaux de surface et souterraines.

Enfin, la deuxième Conférence des ministres chargés de l'application de la science et de la technique au développement en Afrique (Arusha, 6-15 juillet 1987) a adopté le Programme spécial d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche scientifique et technique et de la recherche-développement. Ce Programme spécial très concret dresse un bilan objectif de la situation économique, sociale et culturelle en Afrique. On y analyse d'abord les principaux obstacles, y compris les blocages résultant des attitudes mentales et de l'éducation, qui freinent ou handicapent les efforts visant à mettre en oeuvre le développement économique et social. Le programme indique ensuite quelles sont les conditions générales du développement scientifique aux niveaux national et régional, tout en tenant compte de l'environnement, qui peut favoriser ou non la recherche scienti-

fique et technique. Enfin, des priorités sont proposées dans le domaine de la recherche, ainsi que des modalités d'action et des stratégies à appliquer pour promouvoir la science et la technique aux niveaux national, sous-régional et régional<sup>19</sup>.

On a vu aussi, ces dernières années, se multiplier des instances interafricaines ayant un statut non gouvernemental mais bénéficiant de l'appui et des encouragements de l'OUA et des États africains. Citons notamment l'Institut africain d'études prospectives (INADEP), l'Institut des peuples noirs (IPN) et l'Union panafricaine de la science et de la technologie (UPST).

L'INADEP a été créé à Kinshasa en 1989 en réponse à une demande présentée par des scientifiques africains et des hauts fonctionnaires lors d'un important colloque organisé dans cette ville en 1985 sur le thème de l'Afrique et de son avenir. Un Centre d'études égyptologiques (CECAD), dédié à la mémoire de Cheikh Anta Diop, a été rattaché à cet institut.

L'Institut des peuples noirs a été créé à Ouagadougou en 1990, avec mission de promouvoir le plus largement possible la connaissance scientifique du monde noir. L'Union panafricaine de la science et de la technologie (UPST), qui est le plus important de tous ces organismes, a été fondée le 30 juin 1987; son siège est à Brazzaville. À son deuxième congrès, l'UPST a proposé une liste de secteurs de recherche jugés prioritaires pour le développement de l'Afrique et le bien-être de sa population. L'accent était mis plus particulièrement sur la médecine traditionnelle et l'étude des plantes médicinales; l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire; les sources d'énergie nouvelles et renouvelables; l'utilisation rationnelle des ressources minérales; l'utilisation rationnelle des ressources marines; le progrès vers l'industrialisation; les biotechnologies; les désastres et catastrophes naturelles; et les applications pacifiques de la recherche nucléaire (dans l'agriculture, la médecine et l'économie).

Il était recommandé de mener des études détaillées de grande envergure dans les domaines suivants: enseignement scientifique, planification scientifique et technique au niveau régional dans tous les pays, et moyens et modalités de diffusion du savoir scientifique en Afrique (voir le deuxième Congrès des scientifiques africains, Accra, UPST, 1989). L'UPST, en association avec l'American Association for the Advancement of Science, a aussi publié le *Directory of scientific and engineering societies in Africa* [Annuaire des sociétés scientifiques et associations d'ingénieurs en Afrique] qui donne une idée de l'ampleur du mouvement de la recherche scientifique et technique en Afrique.

De toutes les grandes organisations vouées à la science en Afrique, celle dont la stature mondiale est la plus affirmée est sans doute le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui a son siège à Nairobi. Cet organisme encourage et promeut la recherche écologique et climatologique non seulement en Afrique mais dans le monde entier. Deux des croisades les plus passionnées qu'il a menées dans les années 80 touchaient les questions

19. CASTAFRICA, 1987.

liées au réchauffement de la planète et le problème de la couche d'ozone, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'Afrique postcoloniale essaie de guérir de l'impact débilisant de la domination coloniale sur sa capacité de recherche scientifique et d'innovation technologique. La guérison se fait lentement, mais non sans succès. Des hommes de science remarquables se sont signalés dans presque tous les domaines, mais la masse critique permettant une croissance autonome n'a pu être atteinte dans aucun domaine ni aucun pays, hormis l'Afrique du Sud et, à un moindre degré, l'Égypte. Beaucoup de scientifiques africains n'assurent leur survie qu'en travaillant dans des organismes bénéficiant d'une aide étrangère ou grâce à leurs liens avec des institutions de recherche à l'étranger. Certains réalisent leurs meilleurs travaux dans des laboratoires à l'étranger ou sur des projets dont ils n'ont pas la maîtrise. D'autres obtiennent des résultats qui ne bénéficient pas à l'industrie parce que celle-ci est prisonnière de choix techniques faits à l'étranger. Les scientifiques africains travaillent dans les pires conditions (pénurie de moyens financiers et de matériels, incertitude quant à l'approvisionnement en eau, en électricité, en équipement informatique et autres moyens de communication avec leurs collègues) et sur fond d'instabilité politique chronique. Leur activité dans ces conditions confirme l'idée que la science n'est pas élaborée par les seuls savants mais par la société tout entière. C'est pourquoi la tendance la plus significative dans le domaine de la science en Afrique est la politique scientifique en cours d'élaboration dans les États africains et le réseau de plus en plus fourni d'institutions de recherche ayant un potentiel de développement suffisant pour créer la masse critique nécessaire. Les centres les plus prometteurs, en dépit des contraintes qu'ils subissent, comprennent en effet des universités nationales, des centres de recherche nationaux, des organisations panafricaines, des associations professionnelles panafricaines, des instituts de recherche intercontinentaux et des communautés d'hommes de science.

## La contribution de l'Afrique à l'industrialisation de l'Europe

Comme on l'a déjà signalé, c'est à l'époque coloniale et postcoloniale que l'Europe a accentué l'écart entre elle et l'Afrique. La question qu'il faut aborder maintenant est celle de la façon dont l'Afrique a contribué à cette évolution depuis l'indépendance. Les données dont on dispose montrent clairement que l'influence de l'Afrique sur la mutation technique occidentale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été, comme aux siècles précédents, plus forte et plus profonde que l'influence de l'Occident sur l'industrialisation, la science et la technique en Afrique. À vrai dire, le créancier est débiteur.

L'industrie et la technique occidentales reposent encore largement sur une vaste gamme de minerais stratégiques venus d'Afrique. Les mine-

rais extraits en Afrique sont avant tout destinés à l'industrie occidentale, les besoins techniques propres de l'Afrique n'en absorbant que très peu. L'ensemble du tiers monde produit un tiers des minerais indispensables à l'économie mondiale, mais les pays en développement n'en utilisent qu'un vingtième. La part de la consommation imputable à l'Afrique est faible, même selon les normes du tiers monde mais, en ce qui concerne les réserves et la production, la part de l'Afrique est impressionnante.

Au cours de la période étudiée dans ce volume, l'Afrique a parfois détenu jusqu'à 90% des réserves mondiales de cobalt, situées pour l'essentiel au Zaïre, plus de 80% des réserves mondiales de chrome, plus de 50% des réserves d'or, près de la moitié des réserves de platine de la planète et la quasi-totalité des réserves de diamant industriel du monde « non communiste ». Ce sont là quelques-uns des minerais industriels stratégiques.

Viennent ensuite les minerais d'échange, dont le plus important est l'or, qui peuvent servir à financer aussi bien la recherche que le commerce. La plupart des réserves africaines se trouvent en Afrique australe, mais l'or est aussi présent dans d'autres parties du continent. Jusqu'en 1971, l'or a joué un rôle dans le système monétaire international, et il est arrivé que le régime des changes, à l'échelle mondiale, soit menacé par une perturbation du marché de l'or.

L'Afrique recèle également des minéraux combustibles de haute valeur du point de vue technique. Le continent a détenu au cours de cette période jusqu'au tiers des réserves mondiales d'uranium. La part africaine de la production de gaz naturel est en expansion, spécialement dans les pays d'Afrique du Nord. Et naturellement l'Afrique est bien représentée au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) par le Nigéria, l'Algérie, la Libye et le Gabon. Précisons aussi que le Zaïre est la principale source mondiale de radium, qui se trouve dans le minerai d'uranium de la région de Shinkolobwe-Kasolo.

L'Afrique a aussi des gemmes et métaux précieux, dont le caractère est moins nettement technique. Le gros des diamants de joaillerie produits dans le monde provient encore d'Afrique. De 1935 à nos jours, l'Afrique a détenu jusqu'à 80% du tantale mondial et, s'il ne s'y trouve qu'une faible part de l'argent mondial, elle abonde en pierres précieuses diverses, du saphir à la topaze, de la malachite à l'opale, du rubis à la tanzanite. Ces richesses ont parfois non seulement alimenté les habitudes de consommation des autres continents mais aussi soutenu leur potentiel de production.

Les gisements métallifères d'Afrique renferment également des quantités substantielles de manganèse, de minerai de fer, de cuivre, de vanadium (élément rare permettant de durcir l'acier), de bauxite (principal minerai d'aluminium), de plomb et de zinc. L'intérêt technique de tous ces métaux est évident: sans les livraisons de métaux africains, bien des usines occidentales auraient cessé de tourner.

L'Afrique renferme en outre des gisements non métalliques. Du Maroc au Sénégal et dans la région des Grands Lacs, on trouve de vastes gisements de phosphates. Madagascar possède le premier stock mondial de graphite en paillettes. Et les gisements de potasse de la République populaire du

Congo ont été, au cours de notre période, considérés comme les plus vastes du monde.

Il est indubitable que, depuis 1935, le principal bénéficiaire de toutes ces richesses minières a été l'Occident, avec ses usines et ses laboratoires. Dans les années 70, les États-Unis importaient près de la moitié de leur manganèse d'Afrique. L'importance du cobalt zaïrois pour la technologie et l'industrie occidentales explique pourquoi l'Occident a si souvent assuré pendant ces années le sauvetage de Mobutu Sese Seko, et pourquoi l'on a dit qu'il aurait été prêt à faire la guerre pour maintenir le Zaïre dans son orbite. Les mines d'uranium du Niger ont été créées et exploitées dans les années 70 expressément pour les besoins du programme nucléaire français. Le minerai de fer du Swaziland était quant à lui destiné à la société Nippon Steel.

Non content d'être le principal consommateur de la richesse minière de l'Afrique, l'Occident en a été le principal gestionnaire. Un petit nombre de sociétés occidentales avaient la mainmise sur le traitement, la transformation et la commercialisation des ressources de l'Afrique. Anglo-American, De Beers, Roan Selection Trust, l'ancienne Union minière du Haut-Katanga, tels sont quelques-uns seulement des noms qui ont façonné cette phase de la contribution de l'Afrique au développement technique de l'Occident, à côté des géants du pétrole — Shell, British Petroleum, Gulf, Exxon, Mobil, Chevron, Texaco — et des indépendants de moindre envergure. Même les plus petites de ces sociétés avaient souvent un capital dont la valeur excédait celle du produit national brut de la plupart des États africains.

Des deux grands domaines de production africains (l'agriculture et les mines), ce sont les mines qui ont exigé la plus forte concentration de capitaux comme de compétences, car il faut beaucoup d'argent pour les mettre en exploitation et beaucoup de compétences techniques pour les faire fonctionner et les entretenir. En l'absence d'un transfert adéquat de savoir-faire techniques et administratifs occidentaux aux Africains, et sur la toile de fond des sociétés multinationales occidentales dominant le secteur, l'extraction minière est restée en Afrique une chasse gardée des Occidentaux, même lorsque les gouvernements africains ont déclaré les mines propriété de l'État. L'indispensable savoir-faire de l'Occident et ses circuits de commercialisation ont souvent servi à perpétuer l'eurocentrisme des mines africaines.

Au temps où la contribution de l'Afrique à l'industrie en Occident se faisait principalement par l'exportation de main-d'œuvre (la traite des esclaves), ce sont les Amériques, et non directement l'Europe, qui étaient les principaux importateurs de main-d'œuvre servile. Mais depuis 1935, dans cette dernière phase de contribution des mines à la technologie et à l'industrie occidentales, c'est l'Europe qui a été l'importateur principal. Dans les deux phases cependant, en raison de l'intrication économique de l'Europe et des Amériques, les ressources africaines furent indispensables à presque tous les secteurs de la civilisation technique occidentale. En dernière analyse, la contribution de l'Afrique à la science et à la technique au cours de cette période dépasse de beaucoup les travaux individuels des scientifiques africains. Les découvertes et les inventions ne sont pas le fait

de chercheurs solitaires issus d'un vide social. La plus grande contribution de l'Afrique dans ce domaine depuis 1935 s'est opérée par l'intermédiaire de la main-d'œuvre et des ressources qu'elle a apportées aux usines et aux laboratoires du monde. Les minerais africains ont été les aphrodisiaques de la puissance technique occidentale.

Isaac Newton, qui n'était ni modeste ni humble, admit un jour dans un moment d'autodérision qu'il avait pu mener si loin son œuvre scientifique parce qu'il se tenait « sur des épaules de géants », reconnaissant ainsi sa dette envers les grands savants qui l'avaient précédé. On doit à la vérité de dire que toutes les grandes réalisations de l'histoire de la science et de la technique ne furent pas accomplies seulement parce que des savants purent se jucher sur les épaules de leurs devanciers, mais aussi et surtout parce que les classes défavorisées en supportèrent le fardeau. Les pyramides ne furent pas seulement les œuvres maîtresses du génie égyptien, mais aussi le triomphe du labeur égyptien. Ferdinand de Lesseps, ce novateur qui conçut et patronna le percement du canal de Suez, était naguère honoré par une statue érigée sur une rive de la grande voie de navigation. Cette statue fut abattue après la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez par al-Nasser en 1956. Rendant hommage à la seule mémoire du maître d'œuvre français qui s'était fait le champion du canal, elle laissait dans l'ombre les centaines de milliers d'Égyptiens qui avaient littéralement *péri* en le construisant. À qui doit-on véritablement le canal de Suez, à Lesseps ou à la main-d'œuvre égyptienne, à son labeur et à son martyr économique ?

Que de grands ingénieurs se soient ou non tenus sur les épaules des géants qui les avaient précédés, il est sûr qu'ils ont presque toujours été portés par de puissantes forces sociales. Dans la phase moderne de la science et de la technique occidentales, les travailleurs occidentaux ne furent pas les seuls à servir de support à la percée technique de leurs pays, y contribuèrent aussi les ressources et le travail des Africains et des Asiatiques qui étaient sous la domination des Européens.

Selon Bertrand Russell, la civilisation est née de la poursuite du luxe et, en effet, les frontières de la science et de la technique occidentales ont été repoussées, au moins partiellement, en raison de la poursuite du luxe capitaliste. Le peuple d'Afrique, parmi d'autres, a *financé* la science et la technique occidentales pendant plus de trois cents ans. Des plantations esclavagistes du Nouveau Monde aux mines de Kimberley, les Africains ont subventionné la science occidentale.

Cependant, en 1957, c'est l'Union soviétique qui ouvre l'ère spatiale en lançant son Spoutnik, et Youri Gagarine ne tarde pas à devenir le premier homme dans l'espace. Est-ce désormais le luxe ultime ? Le premier homme noir à y accéder devra attendre que les États-Unis se soient engagés dans la course à l'espace. L'Afrique participe à l'ère nouvelle par l'intermédiaire de ses ressources, de sa diaspora noire aux États-Unis, des centres d'observation spatiale comme celui du Kenya et, de plus en plus, grâce au groupe restreint mais historiquement lourd de sens des astronomes africains. La civilisation était à la recherche d'une nouvelle frontière de luxe créatif, et l'Afrique a pris part à l'effort.



## De l'effet de serre à l'hiver nucléaire

Mais en même temps que grandissait la fascination du monde pour les autres planètes, la sécurité de la Terre elle-même devenait un sujet d'anxiété, et cette angoisse a atteint de nouveaux sommets précisément depuis 1935. La culture africaine — dans ses valeurs — était à l'origine beaucoup plus soucieuse de l'environnement que la science occidentale, surtout sous sa forme moderne. La technique occidentale a représenté, au moins pendant quelque temps, un danger pour la Terre. Destruction aveugle de la végétation, pollution des lacs et des cours d'eau par les pluies acides et d'autres causes, empoisonnement lent de l'atmosphère — la technique occidentale avait déclaré la guerre à l'habitat humain. La menace pesait aussi bien sur l'Afrique que sur le reste du monde.

La situation était d'autant plus grave que les valeurs de la culture africaine traduisant son souci de l'environnement étaient battues en brèche. La culture africaine traditionnelle reposait sur le principe suivant : l'univers dans son ensemble, et pas seulement l'homme, a été créé à l'image de Dieu. C'est pourquoi beaucoup de sociétés africaines attribuaient un caractère sacré à des arbres et à des collines, considéraient certains animaux comme des totems, certaines forêts comme la demeure des ancêtres. Les cultures africaines n'établissaient pas de distinction tranchée entre l'espèce humaine et les autres espèces. Si certains singes étaient sacrés, certains hommes apparaissaient comme des êtres foncièrement mauvais.

De telles conceptions s'accordaient fondamentalement avec la protection de l'environnement, puisqu'elles lui reconnaissaient un caractère sacré. Mais beaucoup d'Africains colonisés ont consenti à la prostitution de ces valeurs sous l'influence du mercantilisme et du désir de consommation, introduits par le colonialisme et le capitalisme des Occidentaux. C'est ainsi que l'environnement africain a souffert non seulement des activités des étrangers, mais aussi de la cupidité de ceux qui pourraient être accusés à juste titre de trahison écologique. Particulièrement attristantes ont été la destruction progressive de la forêt humide et la menace qui pèse sur de nombreuses espèces animales africaines. La technologie aveugle des Occidentaux et leur désir effréné de consommation l'ont parfois emporté sur la tradition africaine de respect de l'environnement, et chaque fois l'humanité s'en est trouvée appauvrie. Le réchauffement du climat est imputable à la déforestation. Sous l'action conjuguée du gaz carbonique et d'autres gaz « à effet de serre », le climat du globe, comme nous le savons, est de plus en plus menacé.

Afin de redresser cette situation, l'Organisation des Nations Unies a choisi une ville africaine, Nairobi, comme siège de son programme pour l'environnement ; ce fut le premier organisme des Nations Unies à choisir un pays du tiers monde pour y installer son siège. L'Afrique bataillait alors pour reprendre la direction morale de la protection de la Terre contre les dangers de la technologie nouvelle et l'indifférence de l'ère industrielle. D'abord négligé, le PNUE a commencé à la fin des années 80 à être pris au sérieux.

Alors que d'autres organismes des Nations Unies voyaient se réduire leur budget, le PNUE s'attendait à ce que le sien double.

Lorsqu'en mars 1989 la communauté internationale décida de faire face plus résolument à la menace pesant sur la couche d'ozone et que de nouveaux engagements furent sollicités, les pays africains participèrent à la conférence de Londres derrière Daniel Arap Moi, président du Kenya. Ce rôle de chef de file convenait bien au chef de l'État du pays hôte du PNUE. La réunion tenue à Helsinki en mai 1989 pour donner suite à la conférence de Londres a accompli de nouveaux progrès dans l'action tendant à supprimer progressivement avant la fin du siècle les produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone (les chlorofluorocarbones, CFC). Le directeur exécutif du PNUE, Mustafa Tolba, qui fut l'un des principaux organisateurs de la réunion d'Helsinki, a salué les progrès accomplis à cet égard depuis les réunions de Montréal et de Londres. Le PNUE a prévu d'autres réunions sur la défense de la couche d'ozone dans les années 90.

L'une des ironies de l'histoire coloniale est que les dangers de la réfrigération artificielle ont rattrapé l'humanité sous la forme d'une menace pesant sur la couche d'ozone. Maintenant que cette nouvelle technique est présente dans les foyers africains et que des pays comme l'Algérie fabriquent leurs propres réfrigérateurs, on en aperçoit plus clairement les graves effets sur la couche d'ozone. Les CFC émis par la réfrigération et la climatisation sont en effet parmi les plus dangereux pour la couche d'ozone. On demande aujourd'hui à l'Afrique et au reste du tiers monde de *désapprendre* ces nouvelles techniques aussitôt après les avoir apprises. Leur utilisation et la création d'un hiver artificiel précisément dans les pays auparavant privés d'hiver exposerait désormais l'espèce humaine à une quantité de lumière solaire et de rayons ultraviolets plus forte que ne pourrait le supporter la peau.

D'autres techniques récemment apprises en Afrique et dans les autres régions en développement sont également à l'origine de l'augmentation des taux de gaz tels que le gaz carbonique. Les usines et les modes de consommation du monde industrialisé avaient déjà porté ces taux à un niveau dangereux. Mais il n'est pas trop tard, les pays riches peuvent encore changer de techniques et contribuer ainsi à sauver le climat du globe. Pour les pays en développement, ce sera plus difficile et deux fois plus coûteux de désapprendre les techniques nouvelles — à moins qu'une aide financière à l'échelle mondiale ne vienne faciliter cette transition. Peu après la conférence sur la couche d'ozone tenue à Helsinki en mai 1989, le PNUE a organisé à Nairobi une réunion sur l'effet de serre. Les problèmes de financement et le coût de la désindustrialisation étaient au centre des débats. L'enjeu, en définitive, était une menace pesant sur toutes les espèces et provenant du climat de la planète Terre, l'avenir même de l'*hiver* sur Terre étant en question.

Toutefois, un autre danger menace la Terre, l'inverse presque exactement de la disparition de l'hiver. C'est le danger catastrophique de la disparition de toutes les saisons sauf l'hiver, l'*hiver nucléaire*. L'humanité est entrée dans l'âge du nucléaire au cours de la période commencée en 1935, que nous étudions. Les implications de cette nouvelle étape scientifique et technique ne sont pas encore toutes connues. Mais une grande partie de la commu-

nauté scientifique internationale a fini par comprendre, dans les années 80, que le monde courait le risque horrible d'être plongé dans un hiver sans fin. Une guerre nucléaire pourrait entraîner non pas la mort de l'hiver, mais son triomphe définitif. Elle pourrait avoir pour effet non pas d'augmenter la présence du soleil, mais de priver l'habitat humain de soleil. La Terre pourrait connaître un nouvel âge des ténèbres, au sens le plus littéral de ce mot. Même l'homme blanc cesserait alors d'appeler l'Afrique le « continent noir ». Notre planète tout entière serait une vaste, sombre et sinistre masse d'eau, de terre et de brume éternelle.

Kwame Nkrumah pressentait en 1960 le danger de cette science nouvelle, mais il n'a pas indiqué clairement comment l'Afrique devait y faire face. Il fut absolument indigné de voir la France utiliser le désert du Sahara pour ses essais nucléaires, et le Ghana encouragea une manifestation internationale pour protester contre ces essais, mais les manifestants furent bloqués aux frontières. Nkrumah décréta le gel des biens français au Ghana.

Mais on croyait encore, à l'époque de Nkrumah, qu'il était réaliste d'établir une distinction entre un savoir nucléaire « sûr » utilisé à des fins pacifiques et une technique nucléaire « dangereuse » tournée vers la guerre<sup>20</sup>. S'appuyant sur cette idée, Nkrumah mit en œuvre un programme de recherche nucléaire dans son propre pays. Il déclara que l'Afrique devait entrer dans l'âge du nucléaire et apprendre la science et la technique nouvelles. Il affirma par ailleurs que le socialisme africain devait être intimement uni à l'esprit scientifique. Pour Nkrumah, le socialisme était une *philosophie* qui devait être en même temps une *science*: « Le socialisme sans la science, disait-il, est un concept vide<sup>21</sup>. »

Le Zaïre avait, avant le Ghana, tenté d'entrer dans l'ère atomique. À la fin des années 50, les Belges avaient installé un réacteur nucléaire de recherche dans ce qui était alors le Congo. Après l'accession du Zaïre à l'indépendance, les recherches ont continué, avec la participation d'un nombre croissant de scientifiques africains. Malgré toutes les vicissitudes que la société zaïroise connaît depuis trente ans, la recherche nucléaire se poursuit à Kinshasa.

Shehu Shagari, qui fut président du Nigéria de 1979 à 1983, a lui aussi engagé son pays sur la voie du nucléaire. À la différence du Ghana et du Zaïre, le Nigéria, sous sa direction, avait choisi cette voie en partie pour des raisons militaires. D'après Shagari, le lien persistait entre le racisme et la menace nucléaire. Du temps de Nkrumah, la menace nucléaire était au nord (au Sahara) et le racisme au sud (en Afrique du Sud). Mais désormais l'une et l'autre menace étaient au sud. L'*apartheid* avait acquis la capacité nucléaire. Les efforts que faisait le Nigéria pour se doter d'une capacité nucléaire constituaient une réponse à la nucléarisation de l'Afrique du Sud, à partir des années 70.

Cependant, à la lumière des développements précédents, on est amené à poser la question du sens que l'Afrique donne à la domestication du nucléaire. Par ailleurs, de quelle façon parviendra-t-elle à proposer et à faire accepter au

20. K. Nkrumah, 1961, p. 213.

21. *Ghana Today*, vol. VIII, n° 21, 1964, p. 1.

monde, pour assurer la survie de la planète mise en péril par l'échelle des valeurs occidentales, son modèle de gestion traditionnellement économe et respectueux de l'environnement? La relation fusionnelle des Africains avec la nature, injustement qualifiée de comportement préscientifique, pourra-t-elle décider l'humanité à réagir aux conséquences d'une civilisation suicidaire et à accepter une politique qui écarterait véritablement la menace d'un hiver nucléaire? Si l'on peut tirer une leçon de l'histoire, elle se trouve dans le fait que l'Occident ne peut plus continuer à ignorer impunément l'Afrique, son savoir et ses savoir-faire<sup>22</sup>.

## Les sciences sociales et humaines

L'influence de l'Afrique sur les sciences sociales et humaines a pris deux formes principales. L'une tient à la singularité du continent africain lui-même et à l'attraction qu'il a exercée sur les érudits et les scientifiques du monde entier. L'autre est le fruit du travail des Africains, chercheurs et spécialistes des sciences sociales, qui ont repoussé les frontières du savoir et de la théorie.

Le pouvoir d'attraction scientifique de l'Afrique s'explique par la fascination qu'exercent ses cultures sur les chercheurs en anthropologie sociale et culturelle, les mystères de ses fossiles aux yeux des archéologues et des paléontologues et les énigmes de la tradition orale à ceux des historiens. En étudiant l'Afrique, le monde en a appris davantage sur lui-même, et l'espèce humaine a été éclairée sur sa propre nature et sur ses origines.

Toutefois, ce n'est pas seulement l'Afrique en tant qu'objet d'étude qui a repoussé les frontières des sciences sociales et humaines. C'est aussi le travail des scientifiques et des chercheurs africains eux-mêmes. Le champ de ces deux modalités de l'influence africaine sur le corpus du savoir humain s'est particulièrement étendu depuis 1935.

En un sens, les sciences sociales et humaines se situent quelque part entre les sciences physiques et la philosophie. Une bonne partie de la théorie sociale sur laquelle s'appuient les sociologues, les économistes et autres spécialistes des sciences politiques constitue un pont entre les préoccupations des spécialistes des sciences exactes et celles des philosophes. C'est notamment à ce rôle des sciences sociales comme pont entre la science et la philosophie que la présente section s'intéresse.

C'est par rapport au terrain africain qu'ont été élaborées au XX<sup>e</sup> siècle quelques-unes des principales théories de la croissance économique dans les sociétés peu industrialisées. La diaspora africaine s'est particulièrement distinguée dans la théorie économique libérale puisque sir Arthur Lewis, de Sainte-Lucie dans les Antilles anglophones, partagea en 1979 le prix Nobel de sciences économiques avec l'Américain Theodore W. Schultz. Les travaux

22. Les derniers passages de la version anglaise ont été reformulés ici pour tenir compte de l'évolution des faits et des idées depuis 1990.

de Lewis qui lui valurent ce prix portaient sur le développement économique. Il s'agissait plus spécialement de sa théorie liant les termes de l'échange Nord-Sud aux niveaux comparatifs de productivité de la main-d'œuvre dans les pays industrialisés et les pays peu industrialisés.

Arthur Lewis a conseillé des gouvernements en Afrique et aux Antilles, notamment celui de Kwame Nkrumah au Ghana. Ceux de ses livres qui ont eu la plus forte influence sont *La théorie de la croissance économique* (1955), *Développement économique et planification* (1966) et *Croissance et fluctuations, 1870-1913* (1978). Arthur Lewis a été anobli en 1963.

Au cours des années 70, l'Égyptien Samir Amīn, avec son étude de la nature de l'inégalité des échanges économiques dans un monde où le capitalisme s'est mondialisé, a été la figure de proue de la théorie économique marxiste - tiers-mondiste, ses travaux alliant souvent de manière remarquable le raffinement théorique et des données empiriques incontournables émanant de pays comme la Côte d'Ivoire<sup>23</sup>.

Le Nigérian Adebayo Adedeji appartient à un groupe se situant à mi-chemin entre théorie économique libérale et théorie radicale. En tant que secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Adedeji a contesté dans les années 70 et 80 les idées économiques classiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) sur les causes de la persistance du sous-développement de l'Afrique. Alors que la Banque mondiale et le FMI s'en prenaient souvent à la « mauvaise gestion » et aux « politiques erronées » de l'Afrique, Adedeji et la CEA ont mis en relief les contraintes globales qui pèsent sur le développement de l'Afrique. La CEA et l'OUA ont ensemble produit l'analyse économique sur laquelle s'appuie le Plan d'action de Lagos, document historique adopté en 1980 par les chefs d'État africains. Le Plan de Lagos fournit un paradigme explicatif opposable au rapport Elliot Berg présenté par la Banque mondiale en 1979. Une fois de plus, des paradigmes de développement économique étaient en conflit<sup>24</sup>.

Du point de vue des sciences politiques, l'Afrique a été un champ d'observation privilégié en ce qui concerne la construction de la nation, la formation de l'État, la dépendance politique, le développement politique et la décomposition politique. Sur toutes ces questions, les théories internationales en cours dans la période postcoloniale ont été profondément influencées par les aléas de l'expérience africaine. Les théories portant sur le parti unique, les relations entre civils et militaires et les philosophies du socialisme autochtone ont été puissamment stimulées par les réalités politiques africaines.

Les observateurs ont parfois semblé croire que les théoriciens africains de la dépendance se contentaient d'emboîter le pas aux théoriciens latino-américains de la *dependencia* des années 70. Or il faut se rappeler que Kwame Nkrumah a publié son livre *Le néocolonialisme, dernier stade de l'impérialisme*

23. S. Amīn, 1973, 1974, 1977, 1988.

24. A. Adedeji, 1976a, 1981, 1989a, 1989b; CEA, 1976, 1989a, 1989b, 1990; OUA, 1981; Banque mondiale, 1989b, 1990; ONU, 1990.

avant d'être renversé en 1966 et qu'Ali Mazrui a développé ses idées sur « la néodépendance et la fragmentation de l'Afrique » dans sa thèse de doctorat de l'Université d'Oxford soutenue dans les années 60 et publiée ensuite dans un ouvrage intitulé *Towards a pax africana* (1967)<sup>25</sup>.

L'Afrique a été le laboratoire par excellence de l'étude des langues. Ce continent, qui est le lieu de naissance du langage humain lui-même, compte un dixième de la population du monde et le quart de ses langues. L'éventail des langues parlées au XX<sup>e</sup> siècle en Afrique va des langues à ton comme le yoruba aux langues à clic comme le xhosa, des langues sémitiques comme l'amharique et l'arabe aux langues bantu méridionales comme le sindebele et le chichewa<sup>26</sup>.

Depuis 1935, les savants non africains qui ont exercé le plus d'influence sur la classification des langues africaines ont été M. Guthrie en Grande-Bretagne et J. H. Greenberg aux États-Unis. Leurs travaux se sont appuyés sur des « armées » d'experts africains des langues africaines, car ces chercheurs n'auraient pu accomplir leur tâche sans monter sur les épaules des linguistes africains eux-mêmes<sup>27</sup>.

Les estimations du nombre de langues autochtones parlées en Afrique varient de quelques centaines à des milliers — selon notamment la définition que l'on adopte du point où une langue est censée s'arrêter et une autre commencer. « Sans doute l'Afrique est-elle la région du monde qui possède le plus grand nombre de langues par habitant, mais il est possible de grouper ces langues en familles de langues. Les linguistes fondent leurs typologies soit sur la similitude des mots (par exemple Greenberg, 1966) soit sur la parenté historique (par exemple Guthrie, 1948). La typologie de Greenberg est sans doute la plus généralement acceptée<sup>28</sup> [...] »

Là encore, la singularité et la complexité de l'Afrique ont fasciné quelques-uns des esprits les plus érudits du XX<sup>e</sup> siècle, tant en Afrique même qu'ailleurs dans le monde. Le berceau du langage humain lui-même constitue toujours une riche mine de diversité verbale.

Les Africains sont probablement en majorité multilingues. De ce fait, la région constitue également un champ précieux pour la sociolinguistique. L'Afrique est aussi un laboratoire d'étude de la politique linguistique et de l'intégration nationale. Des chercheurs comme Pathé Diagne au Sénégal ou Mohamed Hassan Abdulaziz au Kenya ont fait progresser le discours érudit sur ces questions<sup>29</sup>.

L'impulsion donnée par les travaux menés sur les sociétés africaines a contribué à la constitution de l'anthropologie sociale et culturelle en discipline scientifique. Les anthropologues occidentaux du début du siècle

25. K. Nkrumah, 1973; A. A. Mazrui, 1967.

26. On considère généralement que la région du monde qui possède la plus grande diversité linguistique par rapport à sa superficie est la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais la plupart des langues qui y sont parlées n'ont pas plus de quelques centaines de locuteurs chacune.

27. J. H. Greenberg, 1966; M. Guthrie, 1948.

28. D. G. Morrisson, R. C. Mitchell et J. N. Paden, 1989, p. 46.

29. Voir ci-dessus chap. 18.

avaient souvent une attitude paternaliste à l'égard des « tribus » qu'ils étudiaient mais, à partir de 1935, les savants africains ont commencé à corriger cette condescendance occidentale. En 1938, Jomo Kenyatta publie *Au pied du mont Kenya*, livre qui fera date dans la réafricanisation de l'ethnologie. Sur les campus africains, l'anthropologie traîne encore sa réputation passée de « science des sociétés primitives » et beaucoup d'universités africaines préfèrent le terme de « sociologie » pour désigner l'étude des sociétés tant industrielles que préindustrielles. Mais les questions que posent les réalités africaines ont fait reculer les frontières de l'ensemble de ce domaine des sciences sociales.

La tradition orale de l'Afrique a aussi poussé l'histoire à chercher des moyens d'exploiter la transmission non écrite des témoignages. Aucune région au monde n'a peut-être autant fait que l'Afrique pour la diversification de la méthodologie historique. Précisément parce que beaucoup de cultures africaines étaient auparavant non écrites, leur étude nécessitait l'examen de formes alternatives de documentation. Sous l'effet du défi africain, l'utilisation des traditions orales et des données linguistiques et les nouvelles techniques archéologiques ont été sensiblement affinées.

En vérité, bien avant la période couverte par ce volume, l'égyptologie était devenue une science en soi. L'Égypte est le seul pays au monde qui ait contraint la science à inventer une discipline entièrement distincte pour l'étude de son passé<sup>30</sup>.

Les volumes précédents de cette *Histoire générale de l'Afrique* ont traité des origines africaines de l'espèce humaine. Mais c'est plus spécialement depuis 1935 que la paléontologie et la paléoanthropologie ont obtenu leurs résultats les plus impressionnants en Afrique de l'Est. Les recherches conduites depuis 1935 en Tanzanie, au Kenya, en Éthiopie et ailleurs ont permis de repousser les bornes de nos connaissances du passé de l'humanité, si bien qu'on est beaucoup plus près de comprendre les origines de notre espèce. Au Kenya, les Leakey ont fait connaître leur nom dans le monde entier, mais derrière ce nom fameux, il y a toute une armée de paléontologues, d'archéologues et de paléoanthropologues qui traitent les fragiles éléments d'information recueillis sur les origines de la seule espèce qui étudie son propre passé.

L'étude sociale des autres espèces est aussi allée plus loin en Afrique que dans la quasi-totalité des autres régions du monde. L'observation et l'étude des gorilles, des chimpanzés et des babouins — les plus proches parents de l'homme — ont été entreprises avec une sensibilité exceptionnelle et avec des résultats remarquables dans des pays comme le Rwanda ou le Zaïre. Les gorilles et les babouins ont été étudiés sous l'angle de la « famille » et de la « société ». Les scientifiques ont employé des techniques approchant parfois de très près l'« observation participative ». Mieux comprendre les singes

30. Le volume I de l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO est consacré aux paradigmes et aux méthodologies de l'historiographie africaine. Le Comité scientifique international responsable de cette vaste entreprise compte parmi ses membres des chercheurs qui ont introduit d'importantes innovations méthodologiques dans l'étude des traditions orales, en historiographie linguistique et en archéologie.

nous permet-il d'en apprendre davantage sur les êtres humains? Une fois de plus, l'Afrique a fourni le matériel permettant à l'espèce humaine d'y voir plus clair sur elle-même. La scientifique occidentale Jane Goodall a fourni une remarquable contribution à l'étude de ces parents sauvages de l'*Homo sapiens*.

Depuis 1935, les certitudes européennes sur les premiers navigateurs à avoir traversé l'Atlantique ont été également remises en cause, et Christophe Colomb a vu contester son titre de gloire, au bénéfice de marins africains.

Cette contestation est venue à la fois d'Afrique et de la diaspora africaine. Au sein de la diaspora, c'est un auteur né en Guyane et qui s'est fait connaître par ses travaux de recherche aux États-Unis, Ivan Van Sertima, qui a ébranlé le « paradigme Colomb ». Son livre de 1977, *Ils y étaient avant Christophe Colomb. La présence africaine dans l'Amérique ancienne*, a connu plus de dix réimpressions. Selon lui, ces devanciers de Colomb étaient originaires essentiellement, sinon exclusivement, de la vallée du Nil et de la Méditerranée. Il apporte à l'appui de sa thèse des éléments de preuve variés, les plus frappants étant les sculptures en pierre « africoïdes » antérieures à notre ère et aux traits « nègres » manifestes qui ont été découvertes au Mexique<sup>31</sup>.

Les auteurs contestataires du continent africain, quant à eux, situent résolument le point de départ des navigateurs africains qui auraient devancé Colomb en Afrique de l'Ouest, plutôt que dans la vallée du Nil et sur les bords de la Méditerranée. Dans les années 80, l'érudite sénégalais Pathé Diagne a lancé, en collaboration avec l'Université Cornell, un projet de recherche concernant le rôle de Bakari II dans une traversée de l'Atlantique qui aurait eu lieu avant 1312. Ce projet, que chacun des deux partenaires poursuit aujourd'hui séparément, relevait-il du roman ou de l'histoire? Pathé Diagne pense qu'il existe une relation entre l'expédition de Mansa Bakari II (un musulman africain) et celle de Christophe Colomb: « Bakary II et Christophe Colomb apprirent l'un et l'autre des navigateurs africains de Sénégambie et du Golfe de Guinée (1) l'existence d'un trafic et d'un commerce transocéanique, (2) l'existence d'une zone de vents au nord de l'équateur et (3) l'existence d'un courant facilitant la navigation pendant l'été et l'automne et menant aux riches royaumes et civilisations maya, olmèque, aztèque et inca. Ni Bakary II ni Christophe Colomb ne tenaient à partager ce secret géopolitique avec [des rivaux]<sup>32</sup>. »

Il ne faut pas cependant exagérer les différences entre les théories de la diaspora, centrées sur des navigateurs originaires de la vallée du Nil, et les théories africaines, centrées sur des navigateurs originaires d'Afrique occidentale. En effet, Harold G. Lawrence, dans un article intitulé « Explorateurs africains du Nouveau Monde » et publié en 1962 aux États-Unis dans l'organe officiel de la National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP), avançait l'idée qu'Abubakari II du Mali aurait employé des navigateurs arabes et les aurait dotés de toute une armada de navires

31. Consulter I. Van Sertima, 1984*b*, qui contient quelques photographies des sculptures « africoïdes ». Voir aussi I. Van Sertima, 1977.

32. Cornell University, 1930.



et de marins africains pour cingler vers l'ouest. « Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les Mandingues des empires du Mali et des Songhay, et peut-être d'autres Africains, ont traversé l'Atlantique pour commercer avec les Indiens de l'hémisphère occidentale et qu'ils ont réussi à établir des colonies dans les Amériques [...]. Abubakari II (1305-1307) ne croyait pas impossible de franchir l'océan qui s'étendait devant lui<sup>33</sup>. »

Est-ce là de l'histoire ou un cas d'exaltation romantique africaine? S'agit-il d'histoire de la navigation africaine avant Christophe Colomb ou d'un moment de l'histoire du nationalisme noir au XX<sup>e</sup> siècle? L'hypothèse d'une traversée de l'Atlantique par des Africains avant 1492 est loin d'être entièrement établie et ne sera peut-être jamais totalement prouvée, mais il n'existe pas non plus d'autres explications convaincantes de la présence au Mexique de têtes négroïdes en pierre datant d'avant le Christ. La période historique commencée en 1935 a donc vu naître une grande contestation afrocentrique et islamique du paradigme de la « découverte » de l'Amérique par Colomb, contestation par des historiens africains et des historiens de la diaspora<sup>34</sup>.

Si l'histoire et les sciences sociales débattent fréquemment de l'origine des choses, la philosophie et la religion doivent parfois distinguer le fini de l'infini, ce qui a une fin de ce qui est sans fin, ce qui a un commencement de ce qui n'en a peut-être pas. Ce sont ces problèmes complexes qu'il nous faut maintenant aborder.

## Entre les origines et la « fin des temps »

Quelle influence l'évolution de la science et de l'histoire a-t-elle eue durant cette période sur la philosophie en Afrique? Que ce soit Colomb ou Bakari qui ait ou non « découvert » un « nouveau monde », quelle influence la perspective d'une fin du monde, avec ou sans hiver nucléaire, a-t-elle eue sur la pensée philosophique en Afrique?

De façon générale, l'Afrique musulmane a plus insisté sur l'idée d'une « fin du monde » que le reste du continent. L'islam a élaboré le concept de *Qiyama*, Jour de la mort universelle, qui précède le Jour du jugement, ainsi que le concept d'*Akhir al-Zaman* ou fin des temps.

Le christianisme possède certes, des concepts équivalents, mais l'Afrique s'y est beaucoup moins attachée qu'aux concepts musulmans. Peut-être parce ce que l'islam a parfois donné naissance sur le continent à un fatalisme plus prononcé, par une inflexion de l'idée exprimée dans la formule *Inshā' Allāh* [si Dieu le veut].

Les mouvements mahdistes, en Afrique, se sont parfois accompagnés de l'idée de « fin des temps », le *Mahdī* étant un sauveur appelé à se manifester

33. H. G. Lawrence, 1962. Lawrence était président du Comité de recherche et d'éducation de la section de Detroit de l'Association for the Study of Negro Life and History.

34. Voir I. Van Sertima, 1977 et 1984a, spécialement p. 221-246.

à l'approche du Jour du jugement. Le mahdisme a particulièrement marqué l'islam nigérian et soudanais, mais l'idée d'*Akhir al-Zaman* reste beaucoup plus répandue en Afrique musulmane. Le caractère suicidaire de la nouvelle science et de la nouvelle technologie occidentales a été utilisé comme argument pour démontrer que le monde s'acheminait inéluctablement vers une fin cataclysmique.

Les religions traditionnelles de l'Afrique mettent plus l'accent sur le commencement des temps que sur leur fin. Dans ce cadre qui valorise les débuts par rapport à la conclusion, toutes les cultures africaines reposent sur deux mythes fondamentaux : un mythe d'origine et un mythe du but collectif. Le mythe d'origine embrasse aussi la naissance de la société, c'est la Genèse africaine. Le mythe du but collectif donne à la société le sentiment de son caractère unique et de sa mission historique.

Les mythes africains de l'origine assimilent souvent la naissance d'une société particulière (les Baganda, par exemple) aux origines de l'espèce humaine dans son ensemble. Un observateur laïque pourrait soutenir que les Juifs n'ont pas agi autrement en faisant d'Adam et Ève le premier couple de l'humanité, alors qu'ils n'étaient que les premiers Juifs suivant la mythologie judaïque. Mais les Juifs ont pris la précaution de faire d'un personnage plus tardif, Abraham, le père de leur nation.

Quoi qu'il en soit, le mythe d'origine des Sémites (la Genèse décrite par la Bible et le Coran) a progressivement entamé le crédit des mythes africains relatifs aux ancêtres fondateurs, comme Kintu, l'ancêtre des Baganda, ou Mumbi, l'ancêtre des Kikuyu. L'ancêtre des Baganda ou des Kikuyu était traditionnellement considéré comme le premier homme, mais Adam et Ève ont détrôné ces mythes africains — alors même que la science occidentale commençait à admettre que l'Afrique était le berceau de l'humanité. Les mythes d'origine africains sont battus en brèche par la religion occidentale au moment même où la science occidentale démontre que le paradis terrestre devait être quelque part en Afrique. Ce que le mythe de Lucifer détruit, la science des Leakey le reconstruit. Kintu et Mumbi sont morts. Vivent Kintu et Mumbi ! La science et la religion sont à nouveau dans une relation dialectique en Afrique<sup>35</sup>.

Certains mythes africains laissent même entendre que Dieu a eu un commencement mais qu'il n'aura pas de fin, ce qui n'est pas sans rappeler certaines théories scientifiques relatives à l'origine de l'univers. Pour la théorie du « Big Bang », par exemple, l'univers a eu un commencement spectaculaire, mais il n'aura pas nécessairement de fin. Ce qui a commencé ne finira pas nécessairement ; ce qui est né ne doit pas forcément mourir.

Le philosophe ghanéen William E. Abraham analyse en termes approchants, dans *The mind of Africa*, les concepts d'éternité et d'infini. Quelque chose peut-il être éternel, au sens où il n'aurait pas de fin, tout en ayant commencé à un instant précis ? Dieu est-il en ce sens infini et éternel ? N'aura-t-il

35. Pour une comparaison des mythes d'origine, voir V. Hamilton, 1988. Ce livre contient des illustrations se rapportant à des mythes d'Afrique et d'autres régions du monde.

jamais de fin, bien qu'il se soit créé lui-même? Est-ce là, par exemple, la conception que les Akan se faisaient de Dieu<sup>36</sup>?

La conception chrétienne de la naissance de Jésus est plus ambiguë. Jésus est *né*. Mais est-il possible qu'il soit *mort*, ne serait-ce que pendant les trois jours de Pâques? Si le Fils de Dieu est mort et ressuscité, pourra-t-il jamais mourir une seconde fois?

De nombreux mythes d'origine africains expliquent l'origine de la mort elle-même. Selon un mythe sierra-léonien, la Mort vivait autrefois auprès de Dieu, mais elle l'implorait sans cesse de la laisser partir. Dieu finit par lui permettre d'aller dans le monde, tout en promettant à l'Homme qu'il ne mourrait pas, car, s'il voulait bien libérer la Mort, il ne voulait pas voir l'Homme disparaître. Aussi résolut-il de lui envoyer de nouvelles peaux qui le protégeraient et des intempéries et de la Mort. Mais le messenger qui apportait ces peaux fut attaqué par un serpent, qui les lui vola. Était-ce, en réalité, la Mort déguisée en serpent? L'Homme découvrit trop tard que les peaux destinées à le protéger de la mort avaient été volées en chemin.

Cette histoire imaginée bien avant que les Sierra-Léoniens ne sachent quoi que ce soit de la couche d'ozone qui protège la Terre rencontre les préoccupations actuelles des scientifiques qui craignent précisément que l'espèce humaine ne soit décimée par des maladies de la peau. Déjà l'accroissement du rayonnement ultraviolet dû à la diminution de la couche d'ozone désorganise la vie des animaux marins de l'Antarctique et des mers du Sud, et menace en particulier les baleines. Des rapports présentés à la conférence internationale tenue en Tasmanie (Australie) en mai 1989 indiquent que les rayons ultraviolets pénétrant par le trou qui s'est formé dans la couche d'ozone pourraient entraîner l'aggravation de certaines maladies, telles que l'herpès et le sida.

Les Sierra-Léoniens pourraient à juste titre prétendre que leur mythe de l'origine du monde était prophétique. L'Homme aurait aujourd'hui bien besoin des peaux supplémentaires que Dieu lui destinait pour le protéger de la mort. Il n'a d'ailleurs jamais pardonné au serpent d'avoir attaqué le messenger qui lui apportait ces peaux: « Depuis ce jour, l'Homme a gardé rancune au serpent et essaie toujours de le tuer chaque fois qu'il l'aperçoit. Le serpent, lui, évite l'Homme et vit seul. Et parce qu'il a gardé les peaux que Dieu destinait à l'Homme, il peut quand il veut se débarrasser de sa propre peau<sup>37</sup>. »

Le rôle particulier qu'y joue le serpent rapproche ce mythe sierra-léonien du mythe sémite de la chute d'Adam. Tout comme la Mort dans le mythe africain, Satan, qui vivait auprès de Dieu, voulait être libre, mais dans le mythe sierra-léonien Satan et la Mort forment un seul et même être, et, autre différence, si dans la Genèse l'homme est devenu mortel c'est à Satan qu'il le doit.

Mais Dieu, dans la Genèse, dit à l'homme de peupler la Terre et de la soumettre, il a donc fait de l'homme le maître du monde et de toutes ses

36. Pour une interprétation de la philosophie akan, voir W. E. Abraham, 1962.

37. Voir M. Carey, 1970, p. 18-19.

créatures. La science et la technique modernes ont en effet permis à l'homme de « soumettre » la Terre et toutes ses créatures. Il ne peut donc plus rejeter sur les serpents la responsabilité de ses malheurs. En tant que ministre de Dieu, l'homme est aujourd'hui presque le maître de l'univers. Mais est-il son propre maître ? Ou bien la « fin des temps » est-elle proche ?

*Mais dans mon dos sonne à mes trouses  
Le Temps son char ailé qui pousse  
Devant plus rien quand loin se perd  
L'éternité le grand désert<sup>38</sup>.*

Les thèmes de l'éternité et de l'infini appartiennent à la philosophie africaine depuis le « commencement des temps », et nous les retrouvons durant la période coloniale. En 1986, dans une émission de télévision, deux écrivains africains s'exclamaient en écho dans un élan lyrique :

*Tu n'es pas un pays, Afrique,  
tu es une idée...*

*Tu n'es pas une idée, Afrique  
Tu es un aperçu de l'infini<sup>39</sup>!*

La période commencée en 1935 est, par définition, traversée par ces thèmes « éternels » de la littérature et de la philosophie africaines, mais elle se distingue aussi par un certain nombre de caractéristiques nouvelles. La philosophie africaine présente nécessairement un mélange de continuité et de changement, l'évolution scientifique et culturelle l'a nécessairement influencée. Quelles en sont les grandes tendances depuis 1935 ?

## Trois courants philosophiques

Les productions de la philosophie africaine depuis 1935 peuvent être classées sous différentes rubriques, rattachées à différents courants. Pour notre objet, le plus pertinent est sans doute de distinguer les courants culturel, idéologique et critique, mais cette distinction vise uniquement à faciliter l'analyse et, si chacune de ces écoles philosophiques possède des traits qui lui sont propres, il existe par ailleurs de nombreux points communs entre les courants.

L'école culturelle de philosophie s'appuie principalement sur les traditions autochtones. Elle correspond à ce qu'on appelle parfois l'« ethnophilosophie » mais, surtout parce que ce terme est ici plus précis, nous préférons la qualifier de « culturelle ». Que cette philosophie autochtone soit en grande partie l'œuvre d'ethnies (on parle, par exemple, de la philosophie des Lugbara) ne constitue qu'une de ses caractéristiques. Elle a tendance à revêtir

38. A. Marvell, 1981.

39. D. A. Nicol et A. A. Mazrui, 1986.

une forme collective et se transmet principalement par la parole, mais il ne faut pas exagérer cet aspect collectif car elle évolue aussi sous l'impulsion d'individus novateurs. Cette pensée africaine a un caractère sociologique: elle englobe le mode de vie d'un peuple, les règles qui le régissent et la sagesse accumulée par les ancêtres de génération en génération, tout en étant parfois formulée par des individus exceptionnels.

Si en Occident la philosophie commence avec la pensée et la science expérimentale avec le toucher, la philosophie culturelle africaine ne distingue pas nettement la pensée et le toucher. Nous avons vu que, sous sa forme complète, le syllogisme exprimant la philosophie culturelle africaine s'énonçait de la manière suivante:

*Nous sentons,  
Donc nous pensons,  
Donc nous sommes!*

D'un point de vue historique, le courant culturel de la philosophie africaine s'étend sur les phases précoloniale, coloniale et postcoloniale. Il s'agit, presque par définition, du courant le plus ancien et le plus durable de la tradition philosophique africaine.

Nous distinguons, pour les besoins de la présente analyse, la culture et l'idéologie. L'idéologie, au sens étroit que nous donnons ici à ce mot, est un ensemble d'idées directrices essentiellement destinées à orienter l'action politique et à définir des objectifs politiques. La culture englobe bien sûr l'idéologie, et le courant culturel de la philosophie, tel que nous l'avons défini, intègre la réflexion sur l'action et les objectifs politiques. Mais la culture ne se limite pas au domaine des relations politiques, elle embrasse la totalité du mode de vie. Le courant culturel de la philosophie africaine s'intéresse ainsi aux relations entre l'homme et la nature, entre les vivants et les morts, entre le mari et l'épouse, entre les gouvernants et les gouvernés — du moins dans les sociétés africaines où les gouvernants se distinguaient traditionnellement du reste de la population.

Le courant idéologique se caractérise par des préoccupations plus étroitement politiques. Il s'est surtout manifesté durant les périodes coloniale et postcoloniale et a produit des œuvres allant du *Consciencisme* de Kwame Nkrumah aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon. Ce type de philosophie était presque inconnu durant la période précoloniale. La pensée idéologique, dans le sens particulier que nous donnons à ce terme, est essentiellement un produit du colonialisme et de ses séquelles.

Si la philosophie culturelle s'exprime dans les langues locales de l'Afrique, la philosophie idéologique de l'Afrique noire s'exprime beaucoup trop souvent dans les langues européennes.

La philosophie culturelle est, comme nous l'avons vu, une philosophie collective qui procède par accumulation du savoir et non l'œuvre de grands penseurs individuels. Il y a très peu de philosophes africains comparables à Platon, à Locke, à Rousseau ou à Hegel. Le courant culturel est constitué par une sagesse collective qui s'accumule de génération en génération.

Durant les périodes coloniale et postcoloniale, la philosophie idéologique africaine a permis pour la première fois à l'individu de s'affirmer comme la source de toute pensée. On commence à étudier dans la philosophie africaine les idées d'individus comme Amilcar Cabral ou Gamāl 'Abd al-Nasser, et non plus seulement la philosophie d'entités culturelles comme les Zulu ou les Berbères.

Si la philosophie culturelle est le produit d'ethnies particulières au sens où nous l'avons indiqué, la philosophie idéologique est dans l'ensemble une philosophie spécifiquement africaine dans la mesure où, procédant par généralisation, elle analyse la situation de l'Afrique tout entière ou celle des Noirs à travers le monde. Autrement dit, alors que sa source est plus limitée que celle des philosophies culturelles (le penseur individuel et non la sagesse collective d'une ethnie), l'objet de la philosophie idéologique est plus étendu (l'Afrique entière ou l'ensemble des Noirs et non un groupe ethnique particulier).

Un penseur comme Agostinho Neto représente une source d'idées philosophiques plus limitée que les Ovambo, qui peuvent être considérés comme la source d'une sagesse culturelle collective. Mais Neto s'intéressait au « génie » de la race noire dans le contexte du capitalisme international et avait une meilleure connaissance de l'Afrique et du monde que les ancêtres des Ovambo.

La valeur suprême des philosophies culturelles est probablement l'identité. Chez les Wolof, par exemple, tous les éléments de la philosophie renforcent la conscience de soi et le sentiment de l'identité des Wolof en tant que peuple. En revanche, la valeur suprême de la philosophie idéologique est généralement la libération. Certains penseurs ont lié cette valeur au panafricanisme; d'autres l'ont attribuée au « génie » des Noirs. D'autres valeurs entrent évidemment en ligne de compte, mais la nature particulière du colonialisme et de ses conséquences durant cette période de l'histoire explique l'importance de cette question de la libération dans les idéologies politiques africaines.

La philosophie culturelle est essentiellement une philosophie de masse, encore qu'il ne faille pas la confondre avec le populisme. Elle se compose d'idées souvent accessibles aux gens ordinaires et s'exprime dans les langues africaines autochtones compréhensibles par tout un chacun. Hormis quelques exceptions, comme la pensée d'Ogotemmelé chez les Dogon, la philosophie culturelle porte essentiellement sur des aspects de la vie bien connus de tous; elle est intellectuellement accessible au villageois ou à la villageoise.

En revanche, la philosophie idéologique nous semble être foncièrement élitiste, même quand elle se réclame des masses. Amilcar Cabral s'est identifié aux Africains les plus simples, et Fanon a élevé le lumpenprolétariat à un degré de dignité et de respectabilité que la prudence de Marx lui interdisait d'imaginer. Et pourtant, ni Marx ni Fanon, ni même Cabral, ne sont accessibles aux villageois ordinaires du Burkina Faso, ou aux Karimojong de l'Ouganda. Les idées de Marx et de Fanon alimentent tout au plus les conversations des citadins occidentalisés formant l'élite africaine.

La philosophie idéologique africaine reste confrontée au problème crucial de la langue dans laquelle elle s'exprime. Nous avons déjà signalé que si la science expérimentale, hors d'Afrique, commençait avec les cinq sens, la philosophie du langage avait souvent affaire à cinq modalités (passé, présent, futur, idéal et éternel).

En Afrique, la philosophie du langage a moins d'importance que le langage de la philosophie. Durant les périodes coloniale et postcoloniale, les idéologies se sont exprimées beaucoup trop souvent dans des langues européennes. Dans les universités africaines, la philosophie s'enseigne dans les langues des anciennes puissances impérialistes et la plupart des grands penseurs africains de l'époque moderne — d'Edward Blyden à P. J. Hountondji — ont écrit l'essentiel de leur œuvre dans des langues européennes. Les principales exceptions viennent de l'Afrique arabophone.

Il y a une impossibilité sociolinguistique, pour un Africain s'inspirant d'idéologies originaires d'autres continents, de pénétrer, par exemple, les subtilités du marxisme sans être fortement occidentalisé. En effet, dans l'énorme majorité des cas, les Africains continuent d'avoir accès au marxisme grâce à des ouvrages rédigés dans des langues européennes. L'apprentissage de sa première langue européenne ne représente pas simplement pour un Africain l'acquisition d'un savoir-faire, mais s'inscrit dans un important processus pédagogique d'acculturation. Lorsqu'un Africain maîtrise suffisamment une langue européenne pour comprendre la littérature marxiste, il est déjà fortement occidentalisé.

Cet asservissement linguistique donne à d'innombrables produits de la philosophie idéologique africaine un caractère désespérément élitiste, alors même que sur le plan théorique ils s'opposent à l'élitisme. L'œuvre de nombreux philosophes africains, celle d'Eduardo Mondlane par exemple, est un appel à la libération et témoigne de la solidarité morale de ces auteurs avec la population du continent. Mais cette philosophie idéologique s'est presque toujours retranchée malgré elle derrière une barrière linguistique qui la coupe des gens ordinaires, non pas un rideau de fer mais un rideau de mots impénétrables. La langue de cette philosophie est incompréhensible non à cause de son caractère technique, mais tout simplement parce que c'est une langue étrangère. Là réside une des différences fondamentales entre la philosophie culturelle (transmise oralement dans les langues autochtones) et la philosophie idéologique (transmise par écrit dans des langues européennes).

L'Afrique arabe est beaucoup moins dépendante des langues européennes. Il s'y exprime, en arabe, une pensée philosophique non coupée de la population, *Philosophie de la révolution* d'al-Nasser en est un exemple. Par ailleurs, philosophie culturelle et philosophie idéologique y sont souvent inséparables de la religion. Les problèmes de la mosquée et du magistrat, de l'Église et de l'État sont passés au premier plan. La tension entre le monde séculier et la pensée religieuse atteint son paroxysme en Égypte. C'est dans ce pays que Hassan al-Bannā fonda en 1928 la confrérie des Frères musulmans qui devait jouer un rôle considérable durant toute notre période. « Durant ses soixante années d'existence, la confrérie a réussi à politiser l'islam comme

jamais aucun mouvement populaire autochtone n'était parvenu à le faire en Égypte. [...] Dans sa période la plus violente (1945-1965), elle a trempé dans les assassinats de ses adversaires politiques, dans l'Égypte monarchique comme dans l'Égypte révolutionnaire<sup>40</sup>. »

Al-Nasser a brisé un temps le pouvoir des Frères musulmans en Égypte et, dans les années 70 et 80, la confrérie a été affaiblie par des divisions internes, mais elle est restée un peu partout en Afrique arabe une des écoles les plus militantes de l'idéologie islamique. D'autres courants de pensée islamique en Égypte se réfèrent au soufisme et à l'autorité établie de l'*'ulamā'* d'al-Azhar.

Au Maroc, la philosophie idéologique s'est notamment interrogée au cours de notre période sur l'éventuelle existence d'un équivalent musulman de la monarchie de droit divin. Dans cette discussion, la *fatwā* [opinion juridique] du *shaykh* al-Islam Moulay al-Arbi 'Alaoui, prononcée en décembre 1963, a eu un grand retentissement.

Elle affirmait, en effet, que la légitimité du monarque est conditionnée par le rôle de la *shurā* [consultation] et de l'approbation de l'*umma* [communauté des croyants] dans son accession au trône.

Cette *fatwā* remettait ainsi directement en cause le principe de la succession héréditaire et les titres à régner du roi Hassan II. Le débat sur la nature de la légitimité royale n'a pas cessé depuis<sup>41</sup>.

En Libye, le monarque a été renversé en septembre 1969. En lançant sa « révolution culturelle » en 1973, Muammar el-Kadhafi voulut abolir la distinction entre idéologie et culture. Il a élaboré la philosophie libyenne de la « troisième théorie universelle », où se fondent les idées de l'unité arabo-islamique, du socialisme arabo-islamique et de la démocratie populaire libyenne.

La Tunisie a porté à des hauteurs nouvelles le débat sur la modernité et la tradition dans la pensée nord-africaine.

D'une certaine manière, se ranimait dans ce pays la polémique sur l'islam moderne déclenchée à la génération précédente par l'Égyptien Muḥammad 'Abduh et son mentor Jamāl al-Din al-Afghāni. Et pourtant, par une ironie de l'histoire, le Tunisien Habib Bourguiba ne se référait ni à 'Abduh ni à Afghāni ; il puisait son inspiration chez Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo et Lamartine.

L'ambition de Bourguiba était de recréer la Tunisie à l'image de la Révolution française. En s'efforçant de réduire le rôle de l'islam dans la société tunisienne, il provoqua un violent débat philosophique et culturel sur les mérites respectifs de la modernité et de la tradition, de l'occidentalisation et de l'islam.

Là encore, se manifestait la convergence, dans une société africaine, de la philosophie culturelle et de la philosophie idéologique<sup>42</sup>.

40. S. E. Ibrahim, 1988, p. 640. Voir aussi E. Davis, 1987.

41. J. Benomar, 1988, p. 550-551. Voir aussi M. W. Suleiman, 1989.

42. Pour une première évaluation, voir C. H. Moore, 1965. Voir aussi M. Boulby, 1988, p. 590-593 ; M. Madhi, 1990.



Le troisième courant philosophique africain, après les courants culturel et idéologique, est le courant critique. Tout comme la philosophie idéologique, la philosophie critique est une réaction coloniale et postcoloniale. Autres points communs avec la philosophie idéologique: elle s'exprime essentiellement dans des langues européennes et elle a profondément subi l'influence de certaines traditions intellectuelles occidentales.

Mais tandis que la philosophie idéologique se tourne consciemment vers la politique, le courant critique est plus étroitement théorique. Tandis que la première se préoccupe de la libération et est souvent nationaliste, le second aspire à être moralement agnostique ou à se détacher de toute valeur et se veut résolument rationaliste.

Le courant critique de la philosophie africaine a bien élaboré un concept de « libération », mais ce qu'il s'efforce de libérer, c'est la *philosophie* elle-même et non pas l'Afrique. Il est manifestement nécessaire d'entreprendre une opération de sauvetage si l'on veut affranchir la philosophie africaine à la fois de l'ethnologie (qui domine la philosophie culturelle telle que nous l'avons définie) et de l'idéologie (comprise selon notre définition).

La thèse centrale du courant critique est essentiellement la suivante: « La philosophie n'existe que lorsqu'il y a un engagement personnel de la part du ou des philosophes à l'égard d'un discours rationnel; la seule vérité, ou valeur, est celle qui est élaborée ou révélée dans le creuset du débat entre les consciences et la confrontation avec le réel... [La philosophie doit cesser d'être] la servante de la religion ou de la politique et devenir leur collaboratrice, fidèle mais exigeante<sup>43</sup>. »

Le courant critique aspire, jusqu'à un certain point, à ramener la philosophie dans le giron de l'esprit scientifique. Inviter la philosophie à se mesurer au réel, c'est essentiellement l'inviter à mesurer le réel, comme le fait le rationalisme. Paradoxalement, la philosophie critique préconise aussi un certain empirisme en prônant le critère de la sensation dans le cadre d'un type particulier de réalisme.

La philosophie critique africaine, dans le sens où nous venons de la définir, est notamment représentée par F. Crahay, B. F. Eboussi, P. J. Hountondji, K. Anthony Appiah, M. Towa et S. Adotevi. Ces penseurs voudraient en un sens que la philosophie africaine soit plus scientifique, plus méthodique et plus rigoureuse. Ils ont déclaré la guerre à ce que Hountondji, d'accord avec les structuralistes, appelle la « non-pensée ».

Et pourtant, tout un courant de pensée s'est enorgueilli, durant cette période de l'histoire africaine, de ce que l'on pourrait appeler la « non-science ». Nous avons déjà cité l'hommage rendu par Aimé Césaire à

*ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole  
ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité  
ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel<sup>44</sup>...*

43. E. P. Elungu, 1984, p.40-41. Nous avons bénéficié, dans la rédaction de cette section, des indications bibliographiques de Marcien Towa et de Malu wa Kalenga.

44. A. Césaire, 1971.

Par opposition à l'importante discipline de la pensée occidentale désignée sous les termes de « philosophie des sciences », on peut en effet définir, dans l'histoire de la pensée africaine, une philosophie de la non-science. C'est cet ensemble de valeurs philosophiques que nous allons maintenant examiner.

## La philosophie de la non-science

Nous avons vu comment en Europe la révolution industrielle avait fait progresser la science bien au-delà de la technique et précipité le rythme du changement social et de l'industrialisation. Forte de ses réalisations spectaculaires, l'Europe s'est ensuite donné pour mission de conquérir le monde.

L'extrême arrogance des Européens dans le domaine culturel a transformé la personnalité des Africains et parfois déformé les axes principaux de la philosophie africaine. Les Africains occidentalisés ont en particulier souffert d'une grave schizophrénie culturelle. Un courant de pensée africain a souligné le fait qu'avant l'arrivée des Européens, l'Afrique possédait des civilisations comparables par leur richesse à celles dont les Européens reconnaissent la valeur et l'importance, des civilisations capables de produire de puissants souverains, de vastes empires et des techniques évoluées. Ce courant de pensée considère la civilisation de l'Égypte ancienne comme une civilisation africaine et met l'accent sur sa contribution au miracle grec. Cheikh Anta Diop s'est même efforcé de montrer dans son œuvre d'historien que la civilisation de l'Égypte ancienne était un produit de l'Afrique noire ; ses travaux ont donné naissance à un important courant de pensée non seulement en Afrique mais aussi dans la diaspora africaine des Amériques.

On pourrait appeler ce courant de la philosophie africaine le courant de l'exaltation romantique. Il privilégie en effet les épisodes glorieux de l'histoire africaine, en se fondant partiellement sur la conception européenne pour qui la gloire s'attache aux actions spectaculaires et notamment à la construction de grands monuments.

À cette exaltation romantique s'oppose ce qu'on pourrait désigner sous le nom de « primitivisme romantique ». C'est ici qu'intervient la philosophie de la non-science, qui préfère les œuvres simples aux réalisations grandioses, les vertus villageoises au monumentalisme historique, l'élevage des troupeaux à la construction des châteaux.

*Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale  
elle plonge dans la chair rouge du sol<sup>45</sup>.*

Comme l'a fait remarquer Jean-Paul Sartre, se réjouir ainsi de n'avoir inventé ni la poudre ni la boussole, de n'avoir élevé ni tours ni cathédrales, c'est revendiquer fièrement la non-technicité. Nous dirons que c'est exalter

45. *Ibid.* Voir aussi A. A. Mazrui, 1986, p. 72-76.

la *non-science*. Selon Sartre, « ce qui pouvait passer pour un manque devient source positive de richesse<sup>46</sup> ».

La tendance philosophique à l'exaltation romantique cherche à mettre en valeur le rôle joué par l'Afrique dans l'histoire de la science et des réalisations techniques. Mais Léopold Sédar Senghor rapporte le génie africain à l'intuition, à la sagesse qui est le fruit d'une longue expérience, aux instincts affinés par l'expérience historique. L'instinct est pour l'homme un guide plus sûr que les ordinateurs, bien qu'il soit moins précis.

Les tenants de l'exaltation romantique éprouvent souvent une admiration mêlée de respect pour les civilisations à écriture. Quand Nkrumah était président du Ghana, sa politique culturelle avait pour but de faire reconnaître une origine africaine à presque toutes les réalisations de l'histoire scientifique et culturelle antérieures à l'ordinateur. Des cartes postales représentant des inventeurs et des créateurs africains furent à l'époque largement diffusées par le gouvernement ghanéen. L'une d'entre elles attribuait l'invention de la sténographie à un secrétaire de Cicéron d'origine africaine, Tullius Tiro, qui aurait mis au point ce type d'écriture en 63 avant notre ère. Dans cette série de cartes, on pouvait encore apprendre l'origine égyptienne du papier ou l'origine ghanéenne du droit et de la législation; certaines montraient des Africains enseignant les mathématiques aux Grecs, ou posant les bases de la chimie, de la médecine et d'autres sciences. On le voit, la politique culturelle de Nkrumah poussait parfois beaucoup trop loin l'exaltation romantique.

Lorsqu'elle ne tombe pas dans de tels excès, l'exaltation romantique se rattache à une conception idéaliste de l'historiographie africaine. Elle a tendance à accepter les valeurs européennes, tout en rejetant les « faits » européens relatifs à l'Afrique. Ainsi les partisans de l'exaltation romantique se montrent prêts à accepter l'hypothèse occidentale selon laquelle les sociétés respectables ne sont pas des sociétés « tribales », mais des sociétés possédant des monuments de pierre ou de brique ainsi qu'un système politique relativement centralisé, de type monarchique ou impérial, fondé en dernière analyse sur un principe d'organisation, le concept d'État. Pour les représentants de ce courant philosophique, c'est insulter les Karimojong ou les Barabeg que de les appeler des peuples « sans État ». Ils acceptent, là encore, les critères occidentaux de la respectabilité politique (les États sont à la mode), tout en rejetant l'*information* occidentale relative à l'Afrique. Ils disent oui aux valeurs occidentales, mais opposent un non catégorique à ce que les Occidentaux présentent comme des « faits » concernant l'Afrique.

À l'inverse, la philosophie de la non-science rejette les valeurs occidentales, mais accepte l'*information* occidentale ou les « faits » occidentaux. Elle rejette les critères qui permettent, suivant les Occidentaux, de distinguer les civilisations respectables — les tours, les cathédrales, l'État — mais accepte la description qu'ils font de l'Afrique lorsqu'ils la représentent comme un continent arriéré au point de vue scientifique et technique. Cependant, alors que l'Occident méprise la non-science, le primitivisme romantique y voit un sujet de fierté.

46. J.-P. Sartre, 1963, p.41-43. Cette partie de notre analyse suit également de très près A. A. Mazrui, 1986.

## Vers une philosophie transculturelle

La philosophie de la non-science se rapproche donc à la fois de la conception rousseauiste du « bon sauvage » et des idées du Mahatma Gandhi sur la civilisation.

À un journaliste qui lui demandait ce qu'il pensait de la civilisation occidentale, Gandhi aurait répondu : « Je ne savais pas qu'il y en avait une ! », mettant ainsi en doute la « sensibilité morale » des Occidentaux.

Les philosophes africains de la non-science ne sont pas plus impressionnés que Gandhi par les réalisations techniques de l'Occident. Ils ont découvert une plus forte sensibilité morale parmi les populations rurales du continent africain, moins soucieuses de technologie. Les idées de Rousseau sur l'influence destructrice et corruptrice de la culture industrielle et le rouet de Gandhi pourraient faire l'objet d'une intéressante comparaison avec cette tendance au primitivisme qui constitue l'un des courants de la pensée africaine moderne. La convergence de la négritude, du gandhisme et de l'idée du « bon sauvage » de Rousseau définit un champ philosophique transculturel.

Bien que le primitivisme et l'exaltation romantique se caractérisent par le regard qu'ils posent sur l'Afrique traditionnelle, ils se distinguent du « courant culturel » de la philosophie africaine tel que nous l'avons défini. Le primitivisme et l'exaltation romantique appartiennent l'un et l'autre à une tendance transculturelle de la philosophie africaine.

Il faut bien voir qu'il n'y a pas de ligne de démarcation rigide entre les trois grands courants originels que nous avons distingués dans la philosophie africaine : les courants culturel, idéologique et critique. La pensée islamique africaine et la pensée chrétienne africaine ont souvent transcendé à la fois la culture et l'idéologie au sens où nous l'entendons. La pensée de Jamāl al-Dīn al-Afghānī et de son disciple égyptien Muḥammad 'Abduh s'est prolongée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle chez les philosophes qui ont tenté de résoudre le conflit transculturel entre la science moderne et l'ancienne vérité tenue pour sacrée.

L'influence du marxisme-léninisme sur les idées autochtones en matière de collectivisme relève du transculturalisme laïque. Des penseurs africains comme Senghor ou Nyerere ont insisté sur le fait que le socialisme africain ne devait rien à la lutte des classes. On s'est même souvent demandé si le concept de classe avait quoi que ce soit d'africain. Pourquoi, dans la plupart des langues africaines, n'existe-t-il pas de mot pour dire « classe » ?

Le même caractère transculturel se retrouve dans certaines formes africaines du modernisme musulman indiquées plus haut, qui ont été illustrés par leurs propres héros et leurs propres martyrs. L'un des penseurs les plus originaux de l'islam africain de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est le théologien soudanais Maḥmūd Muḥammad Ṭaha. Son concept de double message, appliqué à la révélation islamique, est plus transtemporel que transculturel. Ṭaha s'est efforcé de réconcilier sur le plan intellectuel l'esprit du XX<sup>e</sup> siècle avec celui de l'époque du prophète Muḥammad. Il a renouvelé la théologie musulmane en se plaçant dans une perspective transtempo-

relle : l'un des deux messages du Prophète était selon lui destiné à ses seuls disciples (des Arabes du VII<sup>e</sup> siècle), alors que l'autre s'adresse aux hommes de tous les temps. Dès lors, la véritable piété consiste non seulement à reconnaître cette dualité du message de l'islam mais à distinguer ce qui, dans ce message, s'adressait spécialement au VII<sup>e</sup> siècle et ce qui est véritablement éternel. Maḥmūd Muḥammad Taha a payé de sa vie sa conception transtemporelle et ses innovations théologiques : il fut exécuté pour apostasie et hérésie en 1985, au Soudan, sous le gouvernement de Dja'far al-Nimayrī<sup>47</sup>.

De leur côté, les penseurs chrétiens d'Afrique ne se sont pas contentés d'interpréter l'Évangile. Ils ont aussi souvent été les premiers à proposer, dans une perspective transculturelle, une nouvelle interprétation de la civilisation autochtone de l'Afrique. L'ouvrage du père Placide Tempels intitulé *La philosophie bantoue* a réalisé dans ce domaine une première percée spectaculaire. La pensée traditionnelle y était examinée de l'extérieur, avec sympathie, mais dans un esprit fondamentalement euro-chrétien. Le père Tempels ouvrit la voie à toute une école qui étudia la tradition africaine dans une perspective chrétienne<sup>48</sup>.

Parmi les Africains de religion chrétienne qui ont étudié la philosophie africaine dans le sillage de Tempels, il faut citer J. Kinyongo (Zaïre), A. Kagame (Rwanda), W. E. Abraham (Ghana) et John Mbiti (Kenya). L'esprit foncièrement chrétien de ces auteurs a parfois faussé leur africanité, les amenant à décrire le patrimoine africain en termes christocentriques. Certains voulaient persuader leurs lecteurs occidentaux que les croyances traditionnelles des Africains étaient très proches du christianisme — comme si leurs ancêtres avaient pressenti la venue du Christ et le Sermon sur la montagne.

L'anthropologue et poète ougandais Okot p'Bitek, maintenant disparu, a critiqué la double tendance à christianiser et à helléniser le patrimoine autochtone africain qui anime les auteurs occidentalises désireux de présenter l'Afrique sous un jour favorable. Il entendait ainsi mettre en garde les Africains contre ce nouveau « cheval de Troie » culturel qui menaçait leur héritage traditionnel<sup>49</sup>.

Cependant, malgré ces risques de christocentrisme et d'eurocentrisme, les efforts faits par les Africains christianisés pour analyser le patrimoine culturel ancestral de l'Afrique noire ont permis au reste du monde de mieux en percevoir toute la richesse. *Religions africaines et philosophie* de John Mbiti, par exemple, a été traduit dans de nombreuses langues, du finnois au japonais. Mais, par une ironie de l'histoire, ce livre est peu traduit dans les langues africaines, et ceci repose le problème du langage de la philosophie en Afrique — si éloigné de la problématique anglo-saxonne de la philosophie du langage.

47. M. M. Taha, 1987.

48. P. Tempels, 1949. Pour une analyse de la philosophie politique africaine, voir W. O. Oyugi et A. Gilonga, 1987.

49. O. p'Bitek, 1971. Voir aussi A. Kagame, 1956; J. Mbiti, 1969; J. Kinyongo, 1974; W. E. Abraham, 1962.

Julius Nyerere est, dans une perspective transculturelle, le représentant le plus actif de la philosophie politique africaine. Auteur de nombreux ouvrages philosophiques écrits aussi bien en anglais qu'en swahili, il a essayé d'abattre la barrière linguistique qui sépare la philosophie traditionnelle, de type culturel, et le nouveau courant idéologique apparu durant la période postcoloniale. Aussi à l'aise en anglais qu'en swahili, il a réfléchi aux notions propres à chacune de ces langues et permis à celles-ci de se féconder réciproquement.

Le concept d'*ujamaa*, sur lequel Nyerere fonde le socialisme africain, est lui-même le produit d'un remarquable croisement transculturel. La notion d'*ujamaa* impliquait traditionnellement une solidarité ethnique et pouvait comporter une dimension dangereuse de népotisme ethnique, Nyerere l'a transformée en un concept qui est plus qu'un simple équivalent du socialisme au sens européen. Dans la pratique, la politique socialiste de Nyerere a échoué — pour des raisons d'ordre international et national —, mais sur le plan théorique, Nyerere est un penseur plus original que Nkrumah, et un bien plus grand créateur sur le plan linguistique. Nkrumah s'est efforcé d'actualiser Lénine en répondant à son livre *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* par *Le néocolonialisme, stade suprême de l'impérialisme*. Du point de vue de la prouesse transculturelle, cet ouvrage est moins impressionnant que la traduction en swahili, par Nyerere, de deux pièces de Shakespeare, *Jules César* et *Le marchand de Venise*. Nkrumah et Nyerere n'en figureront pas moins à jamais tous les deux parmi les grands hommes politiques et les grands penseurs du XX<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

## Conclusion

Ce chapitre a posé comme prémisse que la mesure de la contribution de l'Afrique à la science et à la technique ne saurait être donnée par les seules activités des scientifiques et des ingénieurs africains. Au titre de l'apport de la région, il ne faut pas oublier le rôle des travailleurs et des ressources matérielles de l'Afrique dans la mutation technologique planétaire. Les minerais stratégiques du continent alimentent les usines et soutiennent l'activité des laboratoires du monde occidental depuis bien avant 1935<sup>51</sup>.

Le régime colonial ne s'est pas révélé propice à la science et à la technique autochtones. L'enseignement colonial a pu produire deux lauréats africains du prix Nobel de littérature (Wole Soyinka et Naguib Mahfūz), deux prix Nobel de la paix africains (Albert Luthuli et Desmond Tutu), un prix Nobel de sciences économiques issu de la diaspora (Arthur Lewis), mais pas un seul lauréat africain du prix Nobel dans une quelconque branche des sciences exactes et naturelles. L'école coloniale fut un atelier assez compé-

50. K. Nkrumah, 1973; J. Nyerere, 1963a, 1969.

51. Sur l'ancienneté des influences réciproques, voir J. G. Jackson, 1970.

tent en matière littéraire mais n'offrit pas de laboratoires efficaces en sciences et en technologie<sup>52</sup>.

En revanche, le cobalt zaïrois aura fait tourner les moteurs à réaction du monde occidental à l'époque où l'Afrique était quasiment la seule source d'approvisionnement pour ce minerai. Le colonialisme a ainsi tiré de l'Afrique de quoi nourrir le progrès technique en Occident en même temps qu'il entravait son développement en Afrique elle-même. L'Occident a tenté de castrer la technologie africaine, alors que les minerais africains servaient d'aphrodisiaque — ou faut-il dire *afrodisiaque*? — à sa propre virilité technologique.

Les découvertes scientifiques et l'innovation technique sont souvent nées de la guerre. La seconde guerre mondiale a ainsi vu naître l'ère nucléaire, naissance facilitée par l'intervention de savants par ailleurs humanistes comme Albert Einstein — les conseils d'Einstein au président Franklin Roosevelt, au milieu de la guerre, firent sans doute pencher la balance en faveur du projet Manhattan. Les guerres de libération de l'Afrique, quant à elles, ont parfois engendré des spécimens saisissants de technique intermédiaire. La guerre des Mau-Mau dans les années 50 a produit d'étonnantes armes à feu rudimentaires fabriquées dans la brousse.

Cependant, la guerre africaine la plus féconde du point de vue de l'innovation technique durant cette période ne fut pas une guerre de libération mais une guerre civile postcoloniale, la guerre civile du Nigéria. Le camp biafrais y fit preuve d'un grand talent d'improvisation technique, produisant de remarquables modèles de véhicules blindés légers et de quasi-chars. Malheureusement, cette aptitude technique révélée par la guerre entre 1967 et 1970 fut vite étouffée par le pactole pétrolier qui s'offrit au Nigéria à partir de 1973. La prospérité a tué l'innovation.

Dans le domaine de la philosophie, le colonialisme a facilité l'avènement de l'école idéologique et de l'école critique, l'une et l'autre profondément occidentalisées et s'exprimant souvent en langues européennes. La branche de la philosophie de loin la plus authentiquement autochtone est l'école culturelle, profondément enracinée dans des façons de voir et des modes de pensée africains. Au cours de la période postcoloniale, cette philosophie culturelle est, en effet, à la fois orale et écrite, sacrée et laïque, et prend sa source dans les langues et les concepts africains autochtones<sup>53</sup>.

Reste, affleurant sous toutes ces tendances, la question fondamentale que nous posons au tout début de ce chapitre. Quelle a été la conséquence de la subordination politique sur le rôle de l'Afrique dans la science et la philosophie? Dans le domaine de la science et de la technique, les coûts et les avantages sont difficiles à évaluer. Dans l'ensemble, ce ne sont pas les scientifiques africains qui exercèrent l'influence la plus forte sur la science et la technique mondiales mais les travailleurs et les ressources minières de l'Afrique, dont ont profité les industries étrangères.

52. Il y a bien eu cependant des inventeurs et des découvreurs noirs aux échelons « inférieurs » au niveau du prix Nobel. Voir, par exemple, J. A. Rogers, 1972.

53. UNESCO, 1985-1986.

En revanche, en philosophie, le colonialisme a peut-être enclenché un processus qui se révélera finalement enrichissant en suscitant contre lui l'élaboration d'idéologies laïques que l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle aura certainement à cœur de développer et d'étudier. L'intérêt que nous portons aujourd'hui à Fanon, Cabral, Nkrumah, Senghor ou al-Nasser prélude à un mouvement qui va s'amplifier.

L'école critique est d'ores et déjà à l'œuvre sur des notions aussi spécifiques que le « postmodernisme » ou la déconstruction et sur des prédicats sociaux aussi soigneusement définis que celui de condition postcoloniale. Des penseurs comme Kwame Anthony Appiah et Nkiru Nzegwu comptent parmi les découvreurs de ces nouveaux horizons intellectuels.

Le XXI<sup>e</sup> siècle fera certainement aussi la place qu'elle mérite à la philosophie critique africaine. Elle sait être profonde, d'où parfois son obscurité, et ses qualités de forme, de discipline et de rigueur sont indéniables. V. Y. Mudimbe, W. E. Abraham, O. Bodurin Kwasi Wiredu, H. Odera, P. J. Hountondji sont du nombre des philosophes critiques dont l'œuvre survivra vraisemblablement à notre temps. Tous ont été formés dans les conditions du colonialisme mais ont su le transcender.

Les écoles de philosophie transculturelles rassemblent les œuvres de penseurs africains chrétiens comme Alexis Kagame ou John Mbiti et celles de penseurs africains islamiques comme Maḥmūd Muḥammad Taha ou Abdallah Saleh Farsy. Ces penseurs ont eux aussi été marqués du sceau du colonialisme et ont su s'affranchir de ses limites<sup>54</sup>.

Les Africains ont-ils une *histoire*? Aussi surprenant que cela puisse paraître, ils ont dû, jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, faire la preuve qu'ils avaient un passé, que ce passé avait été consigné, et qu'il avait valu la peine de le consigner. Hugh Trevor-Roper, titulaire de la chaire royale d'histoire moderne à l'Université d'Oxford, affirmait encore haut et fort dans les années 60 le dogme infâme qui était le sien: « Il y aura peut-être dans l'avenir une histoire de l'Afrique, mais pour le moment il n'y en a aucune. Il y a seulement l'histoire des Européens en Afrique [...]. Le reste est ténèbres — et les ténèbres, ce n'est pas de l'histoire<sup>55</sup>. »

Les Africains ont-ils *philosophie*? Cette question réserve peut-être une surprise encore plus grande que la précédente, car les Africains eux-mêmes ne sont pas d'accord sur la réponse à y apporter. Le courant critique de la philosophie africaine, par exemple, serait assez disposé à répondre: « Il y a peut-être actuellement dans une certaine mesure une philosophie africaine, mais dans le passé il n'y en avait aucune. Il y avait seulement des Européens qui philosophaient sur l'Afrique. Le reste était de l'ethnologie — et l'ethnologie, ce n'est pas de la philosophie. »

54. Consulter, entre autres, C. Wauthier, 1966; O. Otite, 1978. On lira en outre utilement le brillant ouvrage de V. Y. Mudimbe, 1988, sans oublier sa bibliographie.

55. Ces propos souvent cités ont été tenus en 1968 au cours d'une émission de la télévision britannique. Il s'agissait de la première conférence d'une série intitulée *The rise of Christian Europe* [L'essor de l'Europe chrétienne], publiée dans *The Listener*, 28 novembre 1968, p. 871.



Y a-t-il enfin une *science* africaine? Les Africains eux-mêmes sont également divisés sur cette question. Les théoriciens de la négritude rendent hommage à ceux qui n'ont inventé ni la boussole ni l'ordinateur, alors que Cheikh Anta Diop était prêt à attribuer toutes les découvertes scientifiques importantes à l'activité intellectuelle des Africains.

Un nouveau Césaire et un nouveau Davidson Abioseh Nicol uniront peut-être un jour leurs talents poétiques pour proclamer à la face du monde:

*Hourra pour ceux qui se sont dispensés de la science!*

*Hourra pour ceux qui ont refusé la philosophie*

*Ô Afrique, tu n'es pas une idée,*

*Tu es simplement un pays!*

La vérité est que l'ère du consensus tire à sa fin en Afrique. D'où le brouhaha intellectuel qui s'élève d'un continent en pleine effervescence. Un continent qui découvre de nouveaux sujets de polémique et qui débat de doctrines inédites. De vieilles conceptions meurent, d'autres sont en gestation. Voilà peut-être à quoi se ramènent et la science et la philosophie.

Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui en pâtit — surtout si chaque éléphant suit les conseils d'un *scientifique*.

Et quand deux éléphants font l'amour, c'est encore l'herbe qui en pâtit — surtout si chaque éléphant suit les conseils d'un *philosophe*.

(Proverbe africain, corrigé à la lumière de l'expérience acquise depuis 1935. Un nouveau paradigme.)

# Éducation et changement social

*Aklilu Habte Teshome Wagaw,  
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi\**

L'éducation est le mécanisme par lequel une société produit les connaissances nécessaires à sa survie et à sa subsistance et les transmet d'une génération à l'autre, essentiellement par l'instruction des jeunes. Cette éducation peut avoir lieu, de manière non institutionnalisée, à la maison, au travail ou sur le terrain de jeu. Mais plus généralement, elle se déroule dans un contexte d'enseignement organisé, dans des lieux et des structures spécialement conçus pour l'orientation des jeunes et la formation des générations plus âgées. Les jeunes sont formés pour acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes dont ils auront besoin, tant pour préserver et défendre les institutions et les valeurs fondamentales de la société que pour les adapter en fonction de l'évolution des circonstances et de l'apparition de nouveaux défis<sup>1</sup>.

Dans l'Afrique précoloniale, comme l'ont montré les volumes précédents, ces tâches étaient assurées par des systèmes d'éducation différents selon les régions. Trois systèmes principaux se rencontraient sur le continent: l'éducation autochtone, l'éducation islamique et ce que l'on pourrait qualifier de système d'éducation afro-chrétien, celui des premières traditions chrétiennes qui ont survécu en Éthiopie et chez les coptes d'Égypte<sup>2</sup>. Estimant qu'ils aidaient à percer les mystères du Coran et de

\* Les auteurs tiennent à remercier de son concours Mary Achatz, de la faculté de pédagogie de l'Université du Michigan, Ann Arbor, États-Unis d'Amérique.

1. P. C. Lloyd, 1972, p. 160 et suivantes.

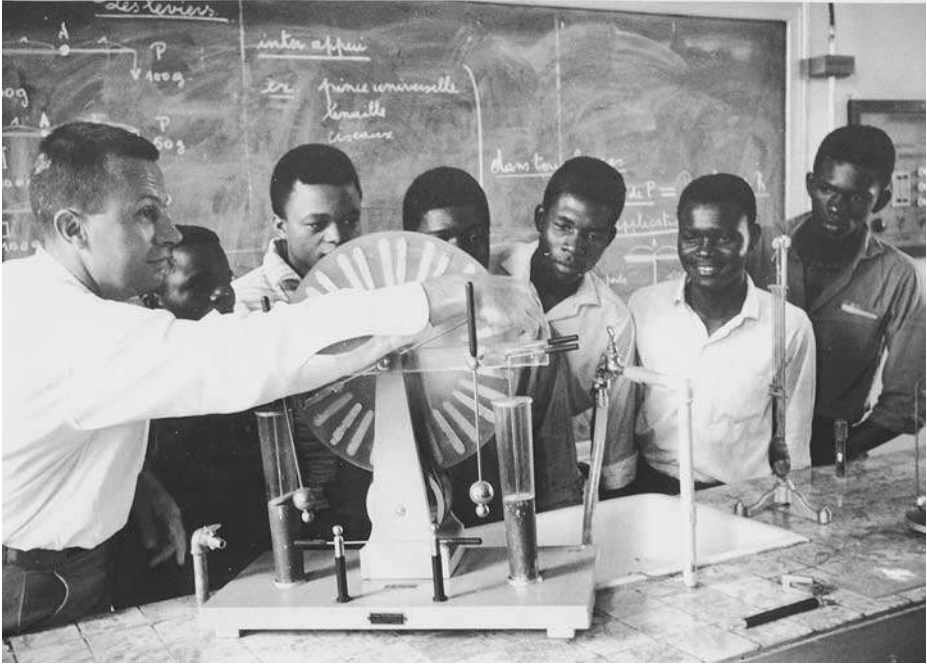
2. A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986; J. F. A. Ajayi, 1985.

la Bible, les sociétés de tradition islamique ou afro-chrétienne valorisaient la lecture, l'écriture et leur apprentissage, activités qui tendaient d'ailleurs à être l'apanage des dirigeants et des prêtres, les deux groupes sociaux les plus respectés. Les autres sociétés étaient pour l'essentiel de culture orale. Les efforts déployés au XIX<sup>e</sup> siècle par les missionnaires européens et américains pour répandre le christianisme en Afrique ont favorisé la diffusion de l'éducation occidentale et permis le développement de l'alphabétisation non seulement dans les langues européennes, mais aussi dans plusieurs langues africaines. Nombre de celles-ci ont alors été écrites pour la première fois au moyen de systèmes d'orthographe en caractères latins, ce qui eut bien souvent pour effet de reléguer au second plan les tentatives antérieures d'écriture de quelques-unes de ces langues en caractères arabes.

Étant donné le nombre de personnes susceptibles d'apprendre à lire et à écrire les langues africaines, c'est l'alphabétisation dans ces langues qui aurait pu provoquer le changement social décisif, le passage d'une culture surtout orale à une culture de l'écrit. Mais, pendant la période coloniale, on a négligé cette possibilité pour mettre l'accent plutôt sur le groupe bien plus restreint de ceux qui étaient susceptibles de lire et écrire les langues européennes. C'est en effet la maîtrise des langues européennes qui donnait accès aux emplois de garçons de courses, d'employés de bureau, d'artisans, voire aux professions libérales dans certains cas. Le niveau d'études atteint dans le système d'éducation occidentale et la connaissance des langues européennes devinrent les nouveaux critères du statut social, inséparables du niveau de revenus et de prestige lié à l'emploi occupé<sup>3</sup>.

En 1935, le modèle d'éducation occidentale avait marginalisé tous les systèmes précoloniaux d'éducation. Ce modèle privilégiait la connaissance des langues européennes par rapport à celle de l'arabe ou d'autres langues africaines et devint l'un des facteurs de formation des classes sociales, tendant à séparer l'élite instruite à l'occidentale des masses souvent considérées avec mépris comme « analphabètes » ou « illettrées », et ce en dépit de la grande virtuosité verbale des cultures orales due notamment aux caractéristiques tonales des langues africaines. Pour les régimes coloniaux, l'éducation occidentale était devenue une arme puissante d'acculturation ; elle façonnait les esprits de l'élite qu'elle formait, lui faisant désirer certains aspects de la culture européenne — vêtements, cuisine, lois, modes de gouvernement et biens d'importation. Par l'éducation occidentale, renforcée par les lois coloniales sur le mariage, l'héritage et la propriété foncière, ainsi que par la règle chrétienne de la monogamie, on détournait l'élite instruite du modèle communautaire des sociétés africaines traditionnelles pour lui proposer un nouveau modèle fondé sur l'individualisme, la famille nucléaire, la propriété privée et l'accumulation de biens. Cette élite instruite commençait à moins bien connaître et à ne plus guère apprécier l'histoire de l'Afrique, ses idées

3. M. Bray *et al.*, 1986, ch. 4, p. 58-78.



22.1. Cours de physique à l'Athénée royal de Léopoldville, Congo belge (aujourd'hui Kinshasa, Zaïre).

[Photo : © Topham, Londres.]

religieuses, ses habitudes vestimentaires, sa cuisine, son art, sa musique, ses modes de vie en général, en recul dans les grands centres urbains mais toujours prédominants dans les régions rurales.

Pourtant, comme d'autres chapitres de ce volume l'ont montré, c'est précisément cette élite formée à l'occidentale, quelque peu coupée des masses, qui sut mener le combat contre le colonialisme en faisant converger les revendications exprimées par les paysans dans les régions rurales avec celles que formulaient les syndicats, les petits commerçants des marchés ou les chômeurs dans les agglomérations urbaines. Les colonisateurs s'étaient en fait illusionnés sur le degré d'aliénation de cette élite instruite, comme le prouvèrent à maintes reprises ceux de ses membres qui, aspirant au pouvoir politique, durent faire la preuve de leur popularité et de leur aptitude à gagner et à conserver le soutien du peuple. Le niveau d'études atteint dans le système d'éducation occidentale et la maîtrise des langues européennes se révélèrent déterminants pour acquérir la confiance des masses. En particulier, leur éducation occidentale permit aux dirigeants nationalistes de transcender les cloisonnements ethniques entre groupes linguistiques en se faisant les porte-parole de l'ensemble des peuples des territoires coloniaux, indépendamment de leur langue ou de leur nationalité. Cela représentait pour ces dirigeants un

avantage décisif par rapport aux chefs traditionnels, leurs principaux rivaux dans la course à la succession aux colonisateurs, qui ne pouvaient pas se faire entendre, en général, au-delà de leur propre groupe ethnique. Voilà pourquoi Obafemi Awolowo estimait en 1947 que les membres de cette élite instruite, quoique infiniment peu nombreux, étaient les porteurs de la conscience politique et formaient «cette minorité éloquente [...] destinée à exercer le pouvoir<sup>4</sup>». Une éducation occidentale, souvent complétée par un voyage ou une période d'études à l'étranger, avait également favorisé, au sein de cette élite instruite, l'émergence d'une perspective panafricaine dans laquelle se reconnaissaient de nombreux dirigeants africains et qui constitua un aspect important de la lutte nationaliste.

Les dirigeants nationalistes furent donc amenés à juger très positivement la formation intellectuelle dont ils avaient bénéficié et à voir dans l'éducation l'arme la plus efficace pour construire une nation et favoriser le changement social en vue de décoloniser les esprits et d'assurer le développement économique. En suivant Marx pour qui «ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience<sup>5</sup>», certains auraient pu émettre des doutes sur l'efficacité de l'éducation en tant qu'instrument de changement social, mais pour les dirigeants nationalistes cette efficacité était une certitude. Dans l'Afrique coloniale en effet, le type et le niveau d'éducation reçue déterminaient non seulement la conscience d'un individu, mais aussi, dans une large mesure, sa place dans la société et son mode de vie. Les dirigeants nationalistes ne voyaient dans l'insistance des colonisateurs sur la formation professionnelle et sur la nécessité de l'adapter au contexte africain qu'une manière de renforcer l'exploitation et de retarder le processus de décolonisation. (Cette insistance, poussée à sa conclusion logique, déboucha sur la monstruosité de l'«éducation bantou» en Afrique du Sud.) L'élite instruite voyait dans l'éducation occidentale, inséparable de la valorisation du travail intellectuel, la possibilité pour les Africains d'acquérir les connaissances et le mode de pensée nécessaires pour «moderniser» les sociétés africaines, d'acquérir aussi les qualifications requises pour accéder aux emplois dans les services coloniaux et la formation permettant de remplacer l'administration coloniale<sup>6</sup>.

L'amélioration des équipements et des moyens pédagogiques figurait donc parmi les priorités des mouvements nationalistes africains. L'accent fut mis sur la nécessité d'augmenter les effectifs dans l'enseignement élémentaire, de disposer de meilleures écoles secondaires et de centres de formation des maîtres et de créer des universités africaines. D'une façon générale, les dirigeants politiques avaient également compris que, pour faire de l'éducation l'instrument de la décolonisation mentale et du développement économique, il ne suffisait pas d'étendre et de consolider le système hérité des régimes

4. Dans *The path to Nigerian freedom*, cité par B. Davidson, 1978, p. 197.

5. K. Marx, 1859, trad. fr. 1963, p. 273.

6. E. Ashby et M. Anderson, 1966, en particulier p. 236-247.

coloniaux, il fallait aussi le réformer et l'adapter aux besoins des sociétés africaines postcoloniales. Ainsi, l'histoire contemporaine de l'éducation en Afrique s'articule autour du double thème de l'expansion et de la réforme. Si le programme d'expansion était clairement formulé, les réformes se sont révélées moins faciles à réaliser qu'on ne l'avait d'abord cru dans l'euphorie des indépendances.

## Des systèmes précoloniaux toujours valables

L'élite éduquée dans le système occidental ne s'est pas complètement coupée des masses parce que, entre autres, malgré les écoles missionnaires et toutes les pressions du système colonial, les traditions précoloniales en matière d'éducation ont survécu, grâce essentiellement à la famille et à la religion. La scolarisation de l'enfant africain ne pouvait pas effacer complètement l'influence exercée sur lui par sa famille avant son entrée à l'école, durant les cinq premières années de sa vie où il était très proche de sa mère. Celle-ci lui apprenait habituellement sa propre langue et lui transmettait les valeurs fondamentales de sa culture car, même lorsqu'elle avait été exposée elle-même à une éducation et à des idées religieuses étrangères, ses liens avec sa culture d'origine, même distendus, n'étaient jamais complètement rompus<sup>7</sup>. En outre, les besoins religieux de la collectivité, surtout dans les régions de tradition islamique ou afro-chrétienne, supposaient le maintien du système traditionnel d'éducation.

En Éthiopie, aucun système colonial n'a perturbé l'éducation traditionnelle dispensée au sein de la famille et par l'Église. L'Église orthodoxe a continué d'entretenir une vaste gamme d'établissements d'enseignement qui sont restés au cœur de la vie culturelle, spirituelle, littéraire, artistique et scientifique du pays<sup>8</sup>. Au niveau élémentaire, les familles dirigeantes et les parents ambitieux envoyaient leurs enfants, destinés le plus souvent au monachisme ou à la prêtrise, à la *Nebab Bet* [école de lecture]. La plupart des élèves étaient des garçons et, à la sortie, seuls quelques diplômés poursuivaient leurs études à la *Quedasse Bet* [école de la sainte Messe] et à la *Quine Bet* [école de poésie]. Les établissements d'enseignement supérieur étaient regroupés sous l'appellation générale de *Metshafit Bet* [école des Livres saints]. Seuls quelques rares élus parvenaient au terme du programme ardu de théologie et de philosophie. Le tout exigeait quelque vingt-huit années d'études, énormément de travail et beaucoup de sacrifices personnels, mais ceux qui atteignaient le dernier stade de la formation intellectuelle faisaient l'envie de leurs collègues et jouissaient du respect des communautés chrétiennes, ainsi que de l'estime des dirigeants. En général, ces érudits avaient atteint à la fin de leurs études un âge avancé, et la plupart ne songeaient plus à fonder une

7. J. F. A. Ajayi, 1985, p. 15-16; A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986, p. 39-44.

8. T. G. Wagaw, 1979, ch. 1.

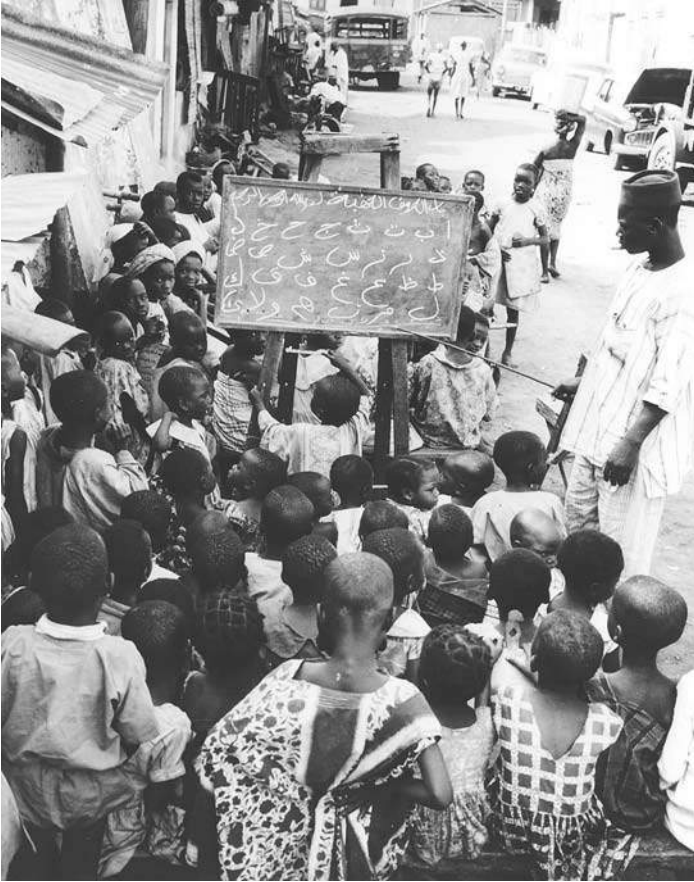
famille mais consacraient le reste de leur existence à la vie monastique, à la méditation et à la recherche du savoir.

De la même façon, les besoins religieux des communautés musulmanes ont assuré la survie de l'éducation islamique, au sein de la famille et dans un vaste éventail d'institutions et de structures éducatives ou religieuses<sup>9</sup>. Le Coran devant être appréhendé dans la langue de sa révélation, l'arabe, le désir des parents musulmans était que leurs enfants, surtout les garçons, fréquentent les écoles coraniques, à plein temps ou à temps partiel, pour y apprendre le Coran par cœur et y assimiler les rudiments de la grammaire et de la syntaxe arabes. Les *ʿilm* [établissements scolaires] ou les *madrasa* [cours dispensés par des *muʿallimūn* (savants) autour de la mosquée] permettaient d'acquérir une formation complémentaire. On y étudiait, entre autres disciplines, le *tafsīr* [commentaires sur le Coran], le *ḥadīth* [les dits du Prophète], qui concernait notamment certains aspects de la vie personnelle comme le mariage, le divorce et l'héritage, et le *fiqh* [étude de la loi islamique ou *sharīʿa*].

Hormis quelques épisodes d'hostilité et d'affrontements, les régimes coloniaux ne s'opposèrent pas au développement de l'enseignement islamique élémentaire, dispensé au niveau local. En revanche, ils eurent tendance à décourager l'enseignement supérieur, surtout lorsqu'il supposait des contacts internationaux avec des traditions anticoloniales en des lieux comme al-Azhar, au Caire. Ils essayaient de surveiller les croyants qui partaient en pèlerinage, préférant faire une sélection et, si possible, ne parrainer que les érudits les plus conservateurs. Malgré cela, les plus ambitieux des érudits perpétuèrent la tradition consistant à voyager pour écouter la parole des maîtres les plus réputés, découvrir leur œuvre et profiter du contenu de leurs bibliothèques. C'est ainsi que sont apparus quelques centres locaux d'enseignement supérieur attirant des étudiants venus de loin, comme la mosquée de Riyadhha, à Lamu sur la côte de l'Afrique orientale.

La plus grave menace pour l'islam vint de l'éducation occidentale, dispensée surtout par les missionnaires chrétiens qui voyaient en elle une arme d'évangélisation. Un fossé se creusa entre l'éducation occidentale et l'éducation islamique traditionnelle, fossé bientôt transformé en une véritable hostilité. Les régimes coloniaux ont parfois barré l'accès des zones musulmanes aux missionnaires chrétiens et tenté de promouvoir l'éducation occidentale laïque dispensée par les administrations locales, mais ces efforts ne parvinrent pas à combler le fossé entre les deux systèmes d'éducation ou à atténuer les sentiments réciproques d'hostilité. Des organisations musulmanes obtinrent quelques succès en enseignant dans des écoles de type occidental à la fois le Coran et l'arabe, la lecture et l'écriture en anglais ainsi que les bases de l'arithmétique. Mais pour l'essentiel, les deux systèmes d'éducation, islamique et occidentale, restèrent inconciliables, ce qui constitua durant la période coloniale un facteur d'inégalité de développement, dans la mesure où l'édu-

9. A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986, p. 48-53; M. Bray *et al.*, 1986, ch. 5.



22.2. École coranique à Lagos (Nigéria).  
 [Photo : © Almasy, Paris.]

cation occidentale était une source de prestige social et ouvrait de meilleures perspectives d'emploi que l'éducation islamique.

L'éducation autochtone dispensée au sein des cultures de tradition orale s'est, elle aussi, largement poursuivie en dehors des écoles fondées sur le système occidental<sup>10</sup>. Contrairement à une idée fausse répandue pendant la période coloniale, cette forme d'éducation allait au-delà d'une simple socialisation à l'intérieur de la famille élargie, du système des classes d'âge et des institutions des rites de passage comme le *poro* et le *bundo* en Afrique de l'Ouest. Au niveau élémentaire, l'éducation familiale de l'enfant se faisait par les jeux avec les mots, les devinettes et autres exercices du même genre destinés à lui apprendre la maîtrise de sa langue maternelle. On lui ensei-

10. M. Bray *et al.*, 1986, ch. 6; N. K. Dzobo, 1975.



gnait à compter et, en lui racontant des histoires, on lui apprenait à apprécier la culture de son peuple, ses valeurs, sa vision du monde et son passé. Son père, sa mère ou un autre parent lui transmettait divers savoir-faire et il se familiarisait avec l'environnement, les plantes et les animaux, apprenant à chasser ou à pêcher. On lui enseignait certains procédés de fabrication, on montrait aux filles comment tenir une maison et aux garçons comment pratiquer l'agriculture ou construire une maison. Les enfants apprenaient de la même manière l'art, la musique, la danse et la religion. Cette éducation non structurée n'en était pas moins très délibérée et la société, qui comptait pour sa survie et sa subsistance sur l'ingéniosité et la créativité individuelles, prenait des mesures pour les encourager.

L'enseignement supérieur était pour l'essentiel réservé à la formation des chefs et des prêtres. Les premiers, surtout dans les États centralisés, acquéraient dans le cadre de cette instruction une connaissance approfondie de l'histoire de leur communauté; ils se familiarisaient avec les lois et coutumes en vigueur, notamment avec le système juridique régissant la terre et les autres biens essentiels; et ils se pénétraient des devoirs et des responsabilités du chef. Le processus d'apprentissage se poursuivait au cours de la période précédant le couronnement, où l'on insistait sur les attitudes et les comportements attendus du chef, tandis que les rites du couronnement eux-mêmes étaient destinés à faire de ce chef un roi participant au domaine du divin. Quant au prêtre, il devait suivre plusieurs années d'une formation rigoureuse portant sur de nombreuses disciplines. Il devait, entre autres, maîtriser la philosophie religieuse et la signification des chants sacrés, des mythes et des louanges des divinités. On attendait également de lui qu'il reconnaisse les symptômes de différents maux et qu'il sache appliquer les traitements à base de plantes ou les remèdes rituels. En effet, le prêtre n'était pas seulement l'intermédiaire entre la communauté et les divinités, il était aussi guérisseur et, dans les régions arides, faiseur de pluie, investi à ce titre de pouvoirs sur les forces de la nature. Il devait connaître, à des degrés divers, la classification et les propriétés des plantes et des animaux, étant censé maîtriser non seulement la biologie et la pharmacologie, mais aussi la sémantique botanique et zoologique. Certains processus de divination supposaient, par ailleurs, une connaissance poussée des mathématiques dont les études modernes commencent seulement à évaluer l'étendue<sup>11</sup>.

Étant donné le mépris dans lequel ceux qui avaient été formés par le système occidental tenaient le système d'éducation autochtone, la progression de l'éducation occidentale ne contribua guère à améliorer la connaissance de l'agriculture, des préceptes sanitaires, des métiers et des procédés de fabrication traditionnels qui continuaient pourtant d'assurer la survie dans les régions rurales. Nombreux étaient ceux, même dans les campagnes, qui avaient rejeté la religion traditionnelle, force motrice du système d'éducation autochtone, et qui s'étaient identifiés à l'islam et au christianisme; mais les valeurs traditionnelles n'avaient rien perdu, à leurs yeux, de leur importance ou de leur pertinence. Ils avaient continué de tirer de la culture traditionnelle leur vision du monde,

11. J. F. A. Ajayi, 1987.

leurs valeurs esthétiques fondamentales, leurs explications du bien et du mal, de la maladie et de la santé. Quand des formes africanisées de christianisme se répandirent dans les campagnes, elles intégrèrent une grande partie du génie de cette culture traditionnelle, notamment dans le domaine de la maladie et de la santé. La reconnaissance des mérites de l'agriculture et des préceptes sanitaires traditionnels, à laquelle on assiste de nos jours, s'accompagne d'un renouveau de la religion traditionnelle et d'une meilleure appréciation des réalisations et de l'importance du système d'éducation autochtone.

## Expansion et réforme

Au moment de l'indépendance, les dirigeants africains comprirent qu'il leur serait nécessaire à la fois d'élargir et de réformer le système d'éducation colonial. Pour reprendre les termes du président guinéen Sékou Touré: «Nous devons africaniser notre éducation et nous débarrasser des idées fausses héritées d'un système éducatif conçu pour servir les objectifs coloniaux<sup>12</sup>.» Tous les dirigeants s'accordaient sur la nécessité d'un élargissement du système d'éducation. À de rares exceptions près, comme le président du Malawi, qui préconisait de copier sans hésiter le système de la *public school* anglaise et prônait les vertus de l'éducation fondée sur l'étude du latin et du grec, la plupart des chefs d'État africains se sont entendus sur la nécessité d'africaniser l'enseignement et de l'ancrer dans les cultures africaines. Le chef d'État tanzanien Julius Nyerere, lui-même ancien enseignant et généralement qualifié de *Mwalimu* [professeur], a présenté avec une extrême clarté une philosophie de l'éducation africaine dans son ouvrage *Education for self-reliance*<sup>13</sup>. Il y soulignait le rôle de l'éducation dans la réalisation du socialisme africain que proposait la Déclaration d'Arusha et préconisait quatre grandes réformes:

1. intégrer l'éducation occidentale à la vie de la famille et de la collectivité;
2. mettre fin à l'élitisme de l'éducation coloniale par un programme d'éducation;
3. combler le fossé entre l'élite éduquée et les masses en amenant les personnes instruites à mieux apprécier le savoir et la sagesse accumulés au sein des sociétés traditionnelles;
4. inculquer l'esprit du travail et du service à la collectivité dans le processus d'éducation.

Si les objectifs d'expansion et de réforme des systèmes d'éducation allaient de pair, c'est sur le premier que fut d'abord mis l'accent. À la conférence d'Addis-Abeba, organisée par l'UNESCO en mai 1961, les représentants des trente-cinq pays indépendants ou en passe de le devenir que comptait alors l'Afrique ont évalué leurs systèmes d'éducation et formé des projets pour

12. A. Sékou Touré, 1963, cité dans L. G. Cowan *et al.*, 1965, p. 129.

13. J. Nyerere, 1967c, p. 10-15.

leur avenir immédiat et leur développement à long terme<sup>14</sup>. Le Plan pour le développement de l'éducation en Afrique qui en résulta fixait des objectifs précis à atteindre en matière d'extension de la scolarisation et décrivait les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Il apparaît rétrospectivement qu'en raison de l'inexistence ou de la faiblesse des plans de développement économique, du fait aussi de l'absence d'études sur la main-d'œuvre et de statistiques complètes et sûres, à cause enfin d'une grave sous-estimation des phénomènes démographiques, les objectifs d'Addis-Abeba traduisaient davantage les espoirs et les aspirations des participants que la réalité économique de l'Afrique. Mais la conférence jeta les bases d'une discussion et d'une clarification plus poussées du rôle et du rythme du développement de l'éducation par rapport aux ressources disponibles et aux besoins des autres secteurs de la vie nationale.

Le plan d'Addis-Abeba faisait apparaître l'insuffisance accablante des dispositions prises jusqu'alors pour le développement des ressources humaines, en qualité comme en quantité. Il relevait que 40 % seulement des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire l'étaient effectivement, dans des conditions assez variables, et que le pourcentage de scolarisation était encore plus faible parmi les enfants plus âgés. Il notait également la qualité discutable de l'enseignement. Prenant acte des conditions qui régnaient alors en Afrique, les participants à la conférence déclarèrent ce qui suit :

«[...] Étant donné que le contenu actuel de l'éducation ne correspond ni à la réalité africaine, ni à l'hypothèse de l'indépendance politique, ni aux caractéristiques d'un siècle essentiellement technique, ni aux exigences d'un développement économique équilibré comportant une industrialisation rapide, mais qu'il fait appel à des références à un milieu non africain et ne permet pas à l'intelligence, à l'esprit d'observation et à l'imagination créatrice de l'enfant de s'exercer librement, ni n'aide ce dernier à se situer dans le monde, [il est recommandé que] les autorités chargées de l'éducation dans les pays africains révisent le contenu de l'enseignement en ce qui concerne les programmes, les manuels scolaires et les méthodes, en tenant compte du milieu africain, du développement de l'enfant, de son patrimoine culturel et des exigences du progrès technique et du développement économique, notamment de l'industrialisation<sup>15</sup>. »

En ce qui concerne les objectifs quantitatifs, le plan prévoyait une élévation des taux d'inscription scolaire qui, en 1960, étaient de 40 % pour le primaire, de 3 % pour le secondaire et de 0,5 % pour le supérieur dans les groupes d'âge correspondants, et devait atteindre respectivement 100 %, 30 % et 20 % en 1980. L'objectif était de rendre l'enseignement primaire universel, obligatoire et gratuit ; 30 % de ceux qui parviendraient au terme de cet enseignement primaire passeraient dans l'enseignement secondaire et 20 % de ceux qui achèveraient leurs études secondaires continueraient dans l'enseignement supérieur, pour la plupart dans des établissements situés en Afrique. Le taux de déperdition dans l'enseignement primaire

14. UNESCO, 1961*a* et *b*

15. UNESCO, 1961*a*, p. 23 ; voir aussi UNESCO, 1961*b*.

n'excéderait pas 20% et le nombre moyen d'élèves par enseignant serait de 35. Les enseignants seraient recrutés et formés de plus en plus parmi les Africains. En outre, l'éducation des adultes serait dispensée dans les écoles, sur le lieu de travail et dans les édifices de culte. À cet effet, les gouvernements nationaux étaient invités à faire passer leur budget de l'éducation, qui se situait alors entre 3 et 4% du produit national brut (PNB), de 4 à 6% entre 1970 et 1980. Les États africains étaient également encouragés à solliciter l'appui de la communauté internationale pour leurs efforts d'éducation.

Depuis 1961, les ministres de l'éducation se sont rencontrés régulièrement pour débattre des questions de l'éducation en Afrique: à Nairobi en 1968, à Lagos en 1976 et à Harare en 1982, sans oublier la conférence d'Antananarivo en 1962, plus particulièrement consacrée à l'enseignement supérieur. Chacune de ces conférences a bâti sur l'acquis de la précédente, rectifiant, affinant, approfondissant l'analyse, élargissant les visions et les aspirations des peuples africains et de leurs gouvernements et les constituant en un système coordonné et planifié de développement de l'éducation. Il est maintenant possible d'apprécier le développement éducatif de l'Afrique par rapport aux objectifs et de voir dans quelle mesure il répond aux exigences socio-économiques et culturelles de la collectivité; on peut également juger des progrès accomplis en ce qui concerne l'universalisation de l'enseignement primaire et l'éducation des adultes.

Numériquement, le taux de croissance de la scolarisation est impressionnant. Le continent a obtenu le taux global de croissance le plus élevé de toutes les régions du monde et les progrès les plus rapides en matière d'alphabetisation. En plusieurs endroits, on s'est lancé dans des programmes d'enseignement primaire universel, parfois même gratuit jusqu'aux niveaux de l'enseignement du deuxième et du troisième degré. Quelques dirigeants se sont régulièrement faits les champions de la cause de l'enseignement universel et gratuit, comme Kwame Nkrumah au Ghana ou Obafemi Awolowo au Nigéria. Mais même dans ces deux pays, de fortes pressions économiques et démographiques ont obligé les dirigeants à renoncer à leur projet d'enseignement primaire universel. Les résistances aux conséquences sociales de l'éducation occidentale (le fait, par exemple, qu'elle incite les jeunes filles à se marier tard et les enfants à quitter la campagne pour la ville) ont continué de se faire sentir, en particulier dans les régions musulmanes. Ainsi, en dépit de progrès quantitatifs considérables, les objectifs de scolarisation fixés en 1961 pour l'enseignement primaire n'ont pas été atteints, et l'on a enregistré récemment un déclin<sup>16</sup>.

Les figures 22.1 à 22.3 montrent l'évolution de la scolarisation à tous les niveaux des systèmes d'enseignement pendant la période 1960-1980. De 1961 à 1980, les taux d'inscription dans l'enseignement primaire ont augmenté de 6,2% par an, c'est-à-dire plus que les 5,6% projetés par le plan

16. Voir, UNESCO 1982, les documents préparés pour la conférence de Harare par la CEA, l'OUA et l'UNESCO, en particulier les documents ED-82/MINEDAF/4 et ED-82/MINEDAF/2; voir aussi Banque mondiale, 1988.

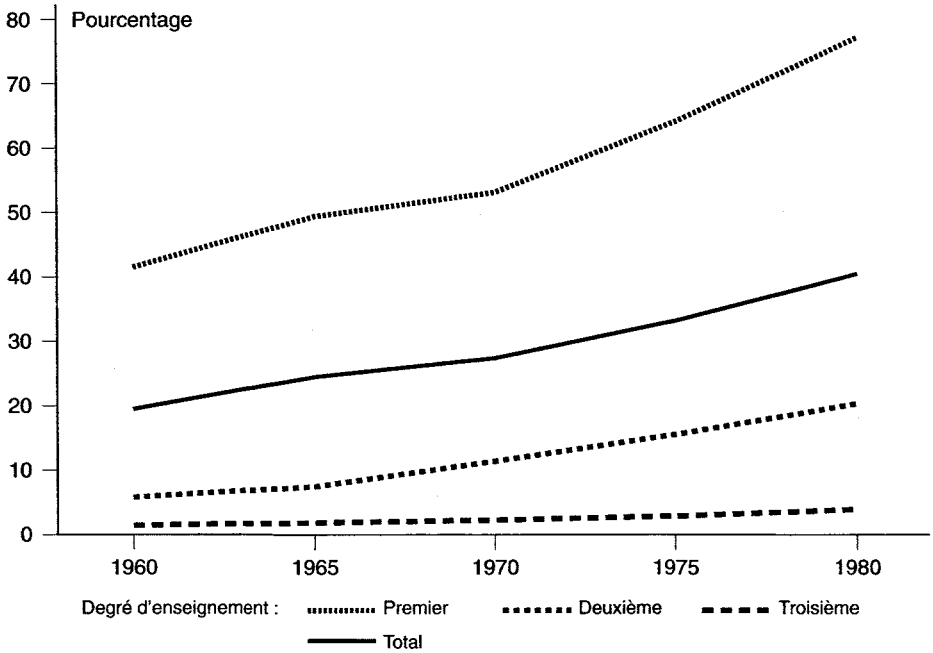


Fig. 22.1. Taux de scolarisation en Afrique, 1960-1980; taux de scolarisation bruts ajustés par degré.

[Source : d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

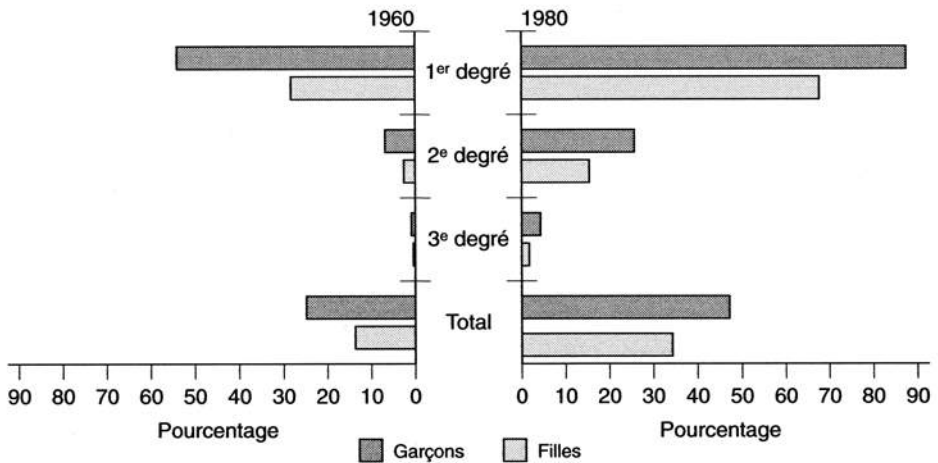


Fig. 22.2. Taux de scolarisation en Afrique, 1960 et 1980; taux de scolarisation bruts ajustés par degré et par sexe.

[Source : d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

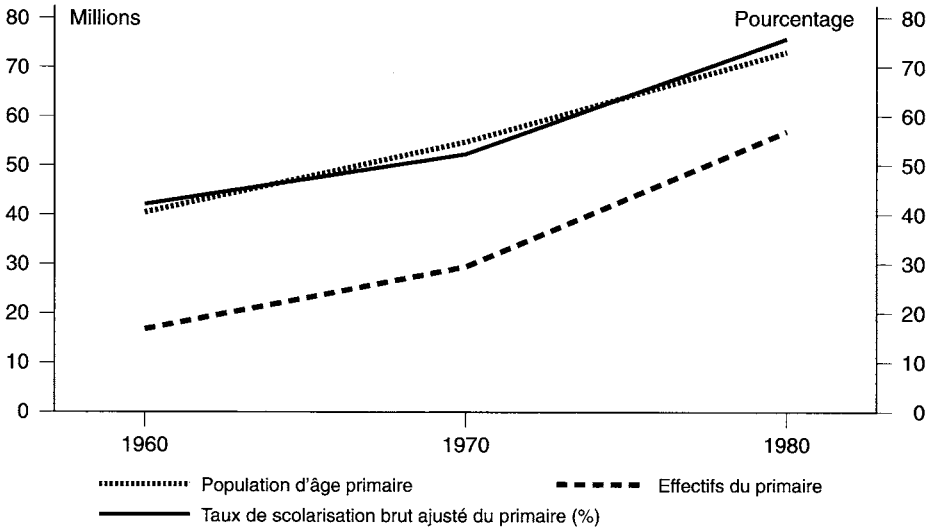


Fig. 22.3. Tendances des effectifs du primaire en Afrique, 1960-1980, montrant la population d'âge primaire et les effectifs du primaire en millions, ainsi que les taux de scolarisation bruts ajustés du primaire (en pourcentage).

[Source: d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

d'Addis-Abeba. Cependant, principalement parce que les données ayant servi à calculer les objectifs fixés en 1961 étaient incomplètes, la majorité des pays africains ne sont pas parvenus à réaliser l'enseignement primaire universel (environ 13 États sur 51 approchaient de la scolarisation universelle). Pour l'ensemble du continent, 62 % des enfants ayant atteint l'âge de l'éducation primaire étaient inscrits dans une école en 1980. Les résultats obtenus étaient évidemment très variables selon les pays et le point de départ. En 1960, les taux de scolarisation dans certains pays ne dépassaient pas 3 à 4 % pour les enfants de 6 à 11 ans, alors que dans d'autres ce taux pouvait atteindre 75 %. En 1980, le taux le plus bas était de 13 %, tandis que 15 pays avaient réussi à atteindre ou dépasser les 75 %. Pour obtenir ces résultats, les États africains lancèrent des programmes massifs de construction d'écoles primaires et de formation d'instituteurs, souvent avec une importante participation de la communauté. Cependant, malgré ces efforts, le nombre des enseignants qualifiés restait très insuffisant<sup>17</sup>.

Les taux de croissance dans l'enseignement du deuxième degré étaient encore plus impressionnants, quoique inégaux. Le taux de scolarisation global de ce degré était, en 1980, de 20 % pour les groupes d'âge correspondants, avec des variations allant de 2,1 à 82,3 %. Certains États nouvellement indépendants ont multiplié par cinq le nombre des inscriptions dans

17. UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF/2.

l'enseignement secondaire au cours des sept dernières années. Cependant, à tous les niveaux, le nombre de filles inscrites était très inférieur à celui des garçons.

Un autre indice de l'effort consenti par l'Afrique en faveur de l'éducation au service du développement est fourni par la répartition des ressources. Pour les années 1970 et 1978, les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Afrique étaient respectivement de 2,377 et 11,144 milliards de dollars des États-Unis. Comparés aux budgets correspondants des pays industrialisés et d'autres régions en développement, ces chiffres étaient relativement modestes. Mais rapportés au PNB des pays africains, ils s'avéraient respectables. Par exemple, l'Afrique avait investi 3,8% de son PNB dans l'éducation en 1970 et 4,8% en 1980, soit un pourcentage plus élevé que celui de l'ensemble des pays en développement du monde, qui était de respectivement 3,3 et 4,1%. Pour les régions développées, les chiffres correspondants étaient de 5,7 et 5,9%.

En 1980, les budgets de l'éducation en Afrique absorbaient entre 25 et 35% des dépenses publiques de fonctionnement. Le coût par élève et par an en pourcentage du PNB par habitant vers la fin des années 70 était de 22, 133 et 986 dollars respectivement pour les premier, deuxième et troisième degrés de l'enseignement. Ces chiffres représentaient proportionnellement l'investissement le plus élevé de toutes les régions, développées ou en développement<sup>18</sup>.

Dans la plupart des pays d'Afrique, l'éducation continue d'absorber plus de ressources que n'importe quel autre poste budgétaire, à l'exception de l'administration générale. La question est de savoir si, compte tenu des ressources budgétaires limitées de la plupart des pays du continent, les niveaux d'investissement atteints dans les années 80 en matière d'éducation pourront être maintenus. Il est probable que non, et dans ce cas les pays devront développer l'enseignement à distance et l'usage des moyens électroniques et recourir à de nouvelles méthodes de financement non classiques, comme des aménagements de primes et de salaires, l'instauration de classes alternées, l'utilisation des équipements et du personnel toute l'année (y compris le soir).

Les efforts faits pour maintenir le rythme de l'expansion furent peut-être le principal facteur qui contribua à entraver la mise en œuvre des réformes structurelles dans les systèmes d'éducation hérités de la période coloniale. On n'avait pas le temps de s'arrêter, de procéder à des changements radicaux, de recycler le personnel et de créer de nouvelles orientations. Généralement, le discours permanent sur la nécessité d'une réforme pédagogique ne se traduisait que par des modifications de façade, tandis que le système en place se reproduisait, alors que la demande progressait et que les crédits augmentaient. Pourtant, d'intenses efforts avaient été déployés lors des conférences panafricaines successives des ministres de l'éducation, sans parler de ceux encore plus grands des différents pays africains eux-mêmes<sup>19</sup> pour élaborer

18. T. G. Wagaw, ch. 10; UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF.

19. Voir, par exemple, U. Bude, 1980; République fédérale du Nigéria, Ministère de l'éducation, 1981; K. King, 1976.

des politiques nationales de l'enseignement qui mettraient en œuvre, à des degrés divers, les réformes exposées par le président Nyerere, notamment les suivantes: intégrer les formes traditionnelles d'éducation à l'éducation occidentale dans le cadre d'un nouveau système national d'enseignement; utiliser l'éducation pour promouvoir une morale, une idéologie et une philosophie nationales et les principes de base d'une nouvelle société unie, égalitaire et fondée sur un concept de justice sociale; rendre l'éducation moins élitiste, plus axée sur la collectivité que sur les intérêts individuels des instruits; élaborer un modèle d'éducation plus adapté aux besoins pratiques et immédiats de la société, en mettant l'accent non seulement sur la culture mais aussi sur la science, la technique et la formation professionnelle afin que les personnes ainsi éduquées soient plus facilement employables et que l'on puisse réduire le chômage et le sous-emploi.

La réforme de l'enseignement est un exercice long, complexe et permanent; or, au lendemain de leur accession à l'indépendance, les pays africains ont probablement sous-estimé le temps nécessaire à la mise en œuvre de réformes radicales. La récession économique et l'instabilité politique ne firent qu'aggraver les problèmes. Il n'en reste pas moins que certains changements importants ont été réalisés. La mainmise des missions chrétiennes européennes ou américaines sur l'éducation occidentale a été réduite, partout où ces missions n'ont pas été carrément remplacées par l'État laïque qui a repris les choses en main. L'éducation est restée le facteur le plus puissant de mobilité sociale et, dans la plupart des pays, l'accès à l'instruction a été élargi, sinon entièrement démocratisé, même si diverses élites et groupes professionnels peuvent encore bénéficier pour leurs enfants de certains avantages, grâce à l'éducation préscolaire en maternelle et à une meilleure maîtrise des langues officielles européennes. La domination des langues européennes demeure donc l'un des principaux obstacles à une réforme fondamentale des systèmes d'éducation hérités de l'époque coloniale. Les langues africaines, qui ont l'avantage de faciliter l'intégration sociale à l'échelon local et qui sont la clé d'une réforme plus approfondie de l'enseignement, ne jouent que des rôles marginaux, tandis que les langues européennes continuent d'être encouragées et présentées comme étant les *lingua franca* les plus acceptables sur le plan politique. L'enseignement supérieur illustre parfaitement la situation prévalant en Afrique, qui combine extension des moyens matériels et limitation des réformes.

## L'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur sont le centre nerveux de la modernisation de l'Afrique. Ils représentent aussi la plus haute expression de la recherche continue du renouvellement et du progrès des connaissances, de la croissance et de l'épanouissement personnel. Entre autres fonctions, ces établissements sélectionnent, forment et préparent à leur tâche quelques-uns des esprits les plus aptes à occuper les postes de direction dans la fonction publique, les affaires et les professions libérales. Sans doute



le nombre de gens ainsi formés et diplômés est-il proportionnellement très faible mais leur pouvoir et leur influence dans la société sont considérables. Il n'est donc pas surprenant que ces centres d'enseignement supérieur inspirent des sentiments mêlés d'espoir, d'admiration, de respect, de crainte ou de soupçon chez tous, jeunes et vieux, et en particulier parmi les hommes politiques.

L'enseignement supérieur n'est pas une nouveauté sur le continent africain. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Université Sankoré à Tombouctou était un centre florissant d'érudition et d'études dans les domaines du droit, de la philosophie et de la théologie. Une autre institution d'importance comparable est l'Université al-Azhar au Caire, vieille de plus de mille ans. Réputée à l'origine pour l'étude de la religion et du droit islamiques, elle continue à fonctionner de nos jours tout en se modernisant et en étendant son champ d'action à d'autres disciplines. En Éthiopie, l'érudition était aussi cultivée et soutenue. Il existait des centres d'enseignement supérieur disséminés dans les montagnes de l'intérieur où l'on formait des spécialistes du droit canon et certains des hauts fonctionnaires de l'État. En Sierra Leone, le Fourah Bay College, fondé en 1927 par la Church Missionary Society de Londres en tant que centre d'études religieuses, servit de base à la constitution d'une université d'État à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Il y avait encore des centres d'enseignement supérieur dans d'autres régions du continent, certains fondés par les puissances coloniales, qui dispensaient un enseignement général, juridique et professionnel. Pour la plupart, cependant, les quelque 80 établissements d'enseignement supérieur actuellement en service en Afrique furent fondés après l'accession des États à l'indépendance politique. Outre les universités, il existe différents établissements d'enseignement professionnel, de formation pédagogique supérieure ou d'enseignement polytechnique et des instituts de technologie.

Un an après la conférence d'Addis-Abeba de 1961, une deuxième conférence se réunit à Antananarivo, pour traiter plus spécialement du développement de l'enseignement supérieur en Afrique au cours des vingt années suivantes<sup>20</sup>. Malgré l'absence de données démographiques, même rudimentaires, la conférence tenta de déterminer le nombre d'institutions d'enseignement supérieur nécessaire et le rôle de ces institutions dans le développement de la région. La conférence s'efforça d'abord de définir les objectifs et finalités de l'enseignement supérieur. Les participants considérèrent que la mission de l'enseignement supérieur était de définir et de confirmer les vœux et les aspirations des diverses sociétés qu'il sert. Tout en répondant aux critères internationaux d'excellence académique, l'enseignement supérieur africain était chargé de donner aux peuples d'Afrique leur juste place dans le monde et de cimenter à jamais leur unité. À cette fin, la conférence prescrivait aux établissements d'enseignement supérieur de se considérer comme les centres culturels des communautés où ils

20. UNESCO, 1963.

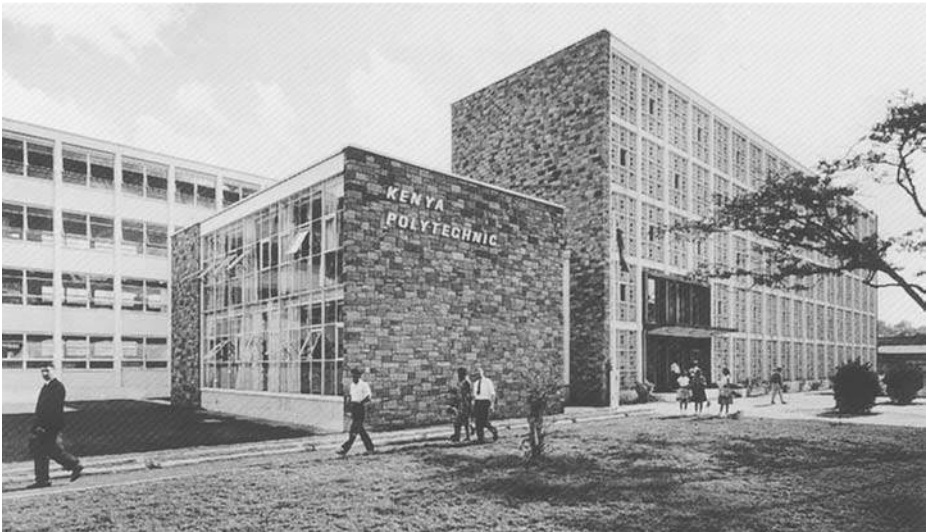
étaient implantés et comme les gardiens et les soutiens du patrimoine artistique, littéraire et musical. On comptait sur eux pour faire les recherches nécessaires dans ces domaines et diffuser les fruits de ces recherches grâce à des concerts, des musées, des bibliothèques et des archives. Les universités africaines, comme les autres, ont reçu pour mission de faire avancer les frontières du savoir aussi bien par l'enseignement et la recherche qu'en offrant les services de leurs experts et en se mettant à la disposition de l'ensemble de la collectivité.

Les universités furent établies sur le modèle d'universités d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord, mais leur inspiration prenait sa source dans les difficiles réalités africaines. Dans la plupart des cas, les dirigeants politiques des différents pays prirent une part directe au développement de l'enseignement supérieur. Souvent, des chefs d'État ou de gouvernement assumèrent les fonctions de chancelier de telle ou telle université. Le président de Tanzanie Julius Nyerere exhorta l'Université africaine à demeurer fidèle aux idéaux universels d'objectivité et de recherche de la vérité, sans pour autant s'isoler de la communauté. Il invita l'Université d'Afrique de l'Est à prendre part activement « à la révolution sociale que nous sommes en train de faire aboutir », mais sans devenir un centre d'opposition au gouvernement légalement constitué. Par-dessus tout, selon lui, l'Université doit entretenir « l'esprit de vérité; elle doit être aussi objective et scientifique que possible et se doit de combattre les préjugés de toutes sortes, en tous temps, en tous lieux [...]. L'Université doit penser, et nous obliger à penser, au niveau de l'humanité — et non de quelconques intérêts sectoriels<sup>21</sup> ». Les dirigeants du Ghana, du Nigéria, de l'Éthiopie, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, entre autres, proclamèrent eux aussi leur espoir de voir les établissements d'enseignement supérieur persévérer dans la recherche de la vérité, de l'objectivité, des valeurs humaines et des lumières, tout en s'acquittant loyalement de leurs tâches au service de la société.

Vingt ans après la conférence d'Antananarivo, l'analyse montre que les progrès de l'enseignement supérieur en Afrique ont été inégaux. Le nombre total d'inscriptions, de 140 000 en 1960, était huit fois plus élevé en 1980 puisqu'il atteignait 1 169 000. En 1980, 3 % de la population en âge de faire des études supérieures étaient inscrits dans des universités, soit plus que les 2 % projetés. D'ailleurs, les effectifs de l'enseignement supérieur continuent de s'accroître à un rythme plus rapide que dans les niveaux inférieurs, bien que les gouvernements aient tenté d'y freiner les inscriptions en raison du coût de cet enseignement. Ce phénomène illustre les réalités politiques de l'éducation.

Les établissements d'enseignement supérieur africains coûtent très cher. Les évaluations situent entre 927 et 1 045 dollars le coût annuel d'un étudiant du premier cycle. La plus grande partie de ces dépenses est à la charge de l'État. Les étudiants ne contribuent pas, ou pour une très faible

21. Cité dans L. G. Cowan *et al.*, 1965, p. 309-313; voir aussi les extraits des discours du président ghanéen Kwame Nkrumah, p. 317-321.



22.3. En haut: laboratoire de biologie dans un institut de pédagogie, Université de Lagos (Nigéria), 1968.

[Photo: © Camera Press, Londres]

En bas: Institut polytechnique du Kenya, 1968.

[Photo: © Newslink Africa, Londres.]

part, au financement de leurs études. Les professeurs d'université sont parmi les mieux payés des membres de la communauté, et le personnel étranger, qui reste nombreux dans beaucoup d'établissements, coûte encore plus cher à recruter, transporter et entretenir. Tout cela obère très lourdement des ressources nationales modestes.

Néanmoins, les jeunes et leurs parents continuent de réclamer que l'enseignement supérieur offre suffisamment de places, car il est considéré comme un passeport pour la réussite — pouvoir, argent, prestige et influence. Les hommes politiques, si réticents soient-ils, ne peuvent que répondre à ce désir. Et les effectifs de l'enseignement supérieur continuent ainsi de s'accroître, parfois au détriment des autres niveaux de l'enseignement.

Un certain nombre d'autres problèmes reste à résoudre. Les responsables africains avaient espéré que les étudiants s'inscriraient en plus grand nombre dans les disciplines scientifiques et techniques que dans les filières littéraires et les sciences humaines et sociales. Un ensemble de facteurs sociaux et culturels complexes et le manque d'équipements appropriés et d'enseignants qualifiés aux degrés inférieurs du système d'enseignement ont fait que cet espoir ne s'est pas réalisé, si bien que certaines qualifications techniques indispensables restent introuvables sur le marché du travail tandis que d'autres compétences sont en excédent. Pour atténuer cette distorsion, il a notamment été recommandé de renforcer l'instruction aux degrés inférieurs, d'encourager de façon adéquate ceux qui entreprennent des études scientifiques et techniques et de fournir une bonne information sur les priorités nationales à tous les niveaux<sup>22</sup>.

La sous-représentation des femmes parmi les étudiants de l'enseignement supérieur constitue un autre problème. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le nombre d'étudiantes est faible, elles sont de plus en plus nombreuses à interrompre leurs études et celles qui les poursuivent jusqu'au bout ont tendance à choisir des disciplines comme les sciences sociales et humaines ou les études littéraires, qui ne répondent pas à des priorités nationales.

Quant à la qualité d'ensemble, les établissements d'enseignement supérieur ont produit des gens compétents pour la fonction publique, l'armée et les affaires, ce qui a eu pour effet de réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des expatriés. Mais, dans la plupart des pays africains, ce sont toujours des étrangers qui se trouvent à la tête des grandes entreprises commerciales et industrielles.

L'enseignement supérieur africain doit aussi répondre de façon appropriée aux innombrables besoins qui sont ceux des sociétés en développement. L'Afrique est essentiellement rurale. Or les compétences requises en matière de gestion des exploitations, de génie rural, d'économie domestique, de réparation et d'entretien du matériel agricole, d'élevage, d'hygiène publique et de vulgarisation font gravement défaut. L'enseignement supérieur doit s'assigner comme tâche prioritaire de fournir le personnel d'encadrement correspondant à ces besoins.

22. T. G. Wagaw; A. Habte, 1969; T. M. Yesufu, 1973; J. F. A. Ajayi, 1987.

La recherche, la création des moyens techniques permettant de résoudre les problèmes du développement ainsi que la mise en œuvre de ces moyens sont d'autres fonctions primordiales que doivent remplir les établissements d'enseignement supérieur. Par ailleurs, la découverte, la promotion et l'enrichissement des patrimoines artistiques, littéraires et historiques de l'Afrique sont également des responsabilités qui incombent à ces institutions.

Les questions linguistiques sont encore à l'ordre du jour. Dans leur grande majorité, les Africains se servent de leur propre langue dans les relations quotidiennes et les affaires. Mais, dans la plupart des sociétés, les langues de l'administration, des grandes affaires et de l'éducation demeurent les langues internationales — français, anglais ou portugais. Ces langues sont étrangères en ce sens qu'elles ne plongent pas leurs racines dans le sol africain et ne tirent pas leur vitalité de l'essence matérielle et culturelle des Africains. Porteuses de valeurs, symboles d'identité et sources de fierté, les langues autochtones doivent non seulement faire l'objet de recherches, être codifiées et enseignées, mais aussi servir de langues d'enseignement à tous les niveaux et constituer des clés pour l'accès au savoir et à la sagesse accumulés par les sociétés africaines au fil des siècles. Plus que jamais, il incombe aux universités de jouer un rôle d'avant-garde dans ce domaine pour répondre à ces besoins importants.

Étendre et revigorer l'ensemble du système éducatif est un défi de tous les instants. Les établissements d'enseignement supérieur doivent conduire les efforts visant à définir et à coordonner les objectifs éducatifs, l'orientation des programmes d'études, l'amélioration des matériels pédagogiques, la formation des enseignants et l'étude de l'apprentissage et du développement humains. Dans la mesure où ils accepteront de porter en toute conscience et probité le fardeau entier de leur vocation éducative, ils s'attireront la reconnaissance en même temps que le soutien matériel et moral des sociétés. Mais s'ils manquent à ce devoir, ils mériteront l'indifférence.

La redéfinition du concept d'éducation s'est révélée tout aussi importante dans cette évolution. Elle a donné lieu à des modifications des philosophies et des politiques de l'éducation. Si différents que puissent être d'un pays à l'autre les objectifs assignés à l'éducation, la plupart des États semblent avoir plus ou moins adopté un même ensemble d'idées et de principes.

Il y a d'abord la démocratisation de l'éducation et sa pertinence. L'éducation est de plus en plus centrée sur la personne qu'elle espère développer. Cet homme nouveau serait profondément enraciné dans le milieu africain sans être coupé du reste des expériences et des cultures humaines, conscient de ses responsabilités politiques, civiques et familiales, et prêt à prendre une part active dans le développement économique, social et culturel de l'Afrique. Outre le rôle puissant qu'elle joue dans l'évolution de la démocratie, l'éducation est de plus en plus considérée comme un outil de connaissance et d'épanouissement, tant pour l'individu que pour la société dans son ensemble.

Contrairement aux années 60 où la mission assignée à l'éducation était essentiellement d'ordre économique, les éducateurs africains ont adopté par la suite une vision plus globale de la nature de l'enfant et de la contribution de l'éducation à son développement. Depuis 1970, un grand nombre de pays africains sont arrivés à la conclusion que l'éducation doit s'intéresser à tous les aspects du développement de l'individu: physique, intellectuel, social, moral et spirituel. En outre, l'éducation est désormais considérée comme le meilleur moyen de redécouvrir, de favoriser et de promouvoir les cultures et le développement autochtones<sup>23</sup>.

Certains décideurs et éducateurs craignent que l'on attache trop d'importance au développement de l'individu indépendamment des grandes structures sociales comme la famille et les institutions religieuses et politiques. D'autres estiment que, malgré le caractère peut-être fondé de telles réserves, le système éducatif est, pour l'instant, le mieux organisé pour fournir l'encadrement nécessaire à la formation d'un nombre suffisant de gens correctement formés pour accélérer le développement social. À cette fin, soutiennent-ils, il convient d'apporter à l'éducation au sens large du terme tout l'appui dont elle a besoin.

Au fur et à mesure que les établissements d'enseignement s'adaptent aux besoins sociaux et s'efforcent d'y répondre, il arrive que les étudiants et le corps enseignant entrent en conflit ouvert avec le pouvoir politique en place. Les étudiants et leurs professeurs peuvent être amenés à déceler et à analyser des anomalies administratives, des cas d'incompétence ou d'injustice ou encore des violations des droits fondamentaux de l'homme ou une soif d'enrichissement immodérée dans les sphères du pouvoir. En tant que membres aspirants ou en titre de l'élite intellectuelle, les étudiants et les universitaires s'expriment souvent en paroles et parfois en actes sur des affaires de ce genre. Le pouvoir politique réagit en général par des interventions physiques qui, si elles réussissent, affaiblissent les établissements d'enseignement au détriment de la société tout entière. Les rapports heurtés de ce type entre l'élite intellectuelle et universitaire, d'une part, et les hommes politiques au pouvoir, d'autre part, constituent un des dangers redoutables qui menacent dans leur ressort vital les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, avec de la prudence, de la patience et le désir de comprendre les réalités et d'engager un dialogue lucide, il y a moyen de résoudre ce problème, au moins en partie, et de donner aux établissements d'enseignement supérieur la liberté dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités critiques envers l'Afrique et l'humanité.

23. Pour une analyse plus approfondie de l'évolution des politiques et des objectifs en matière d'éducation, voir UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF/3, p. 9-11; document ED-82/MINEDAF/1, p. 3-20.

Tableau 22.1. L'analphabétisme en Afrique: estimations et projections par pays, pour la population âgée de 15 ans et plus

Ce tableau présente, pour les pays disposant de statistiques suffisantes, les estimations et projections effectuées par l'UNESCO des taux d'analphabétisme par pays pour 1985, 1990 et 2000. Ces projections ont bien évidemment un caractère conjectural.

Pour les pays ayant fourni les informations requises, le taux global d'analphabétisme a été déterminé à partir d'une analyse des taux par génération démographique. En suivant le taux d'un groupe d'un recensement à l'autre, on obtient une courbe relativement stable. L'ajustement de cette courbe statistique permet d'estimer et de projeter les taux d'analphabétisme d'une manière satisfaisante.

Pour certains pays pour lesquels les informations statistiques n'étaient pas suffisantes, il a fallu procéder à l'estimation directe du taux global d'analphabétisme (15 ans et plus) sans tenir compte des taux par génération. Dans ce sens, et en faisant appel aux données disponibles pour tous les pays, une analyse préalable a été effectuée pour déterminer les corrélations les plus significatives entre l'analphabétisme et plusieurs variables socio-économiques et éducatives. Une régression multiple a été enfin retenue avec trois variables explicatives: la mortalité infantile, l'indice de fécondité et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire. Cette procédure a permis d'estimer certains taux, mais en raison de leur degré d'incertitude ils ne sont pas tous présentés dans ce tableau.

Des baisses importantes du taux d'analphabétisme sont prévues dans les pays où la scolarisation a augmenté rapidement, mais également dans les pays où des campagnes massives d'alphabétisation ont été entreprises ou sont en cours. Ces campagnes peuvent modifier radicalement les taux d'analphabétisme de certains groupes, mais faute d'informations suffisantes l'impact des campagnes récentes n'a pu être pris en compte dans ces projections. C'est pourquoi les estimations pour certains pays comme l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie, qui ont entrepris récemment des campagnes massives d'alphabétisation, ne sont pas présentées ici.

Pays	Population analphabète (en milliers)			Taux d'analphabétisme (%)								
				1985			1990			2000		
	1985	1990	2000	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Algérie	6 062	6 004	5 578	51,4	37,3	64,9	42,6	30,2	54,5	28,1	19,3	36,7
Angola	3 117	3 221	3 395	64,3	50,4	77,4	58,3	44,4	71,5	46,6	33,6	59,1
Bénin*	1 754	1 904	2 251	81,3	74,0	88,3	76,6	68,3	84,4	65,8	56,3	74,8
Botswana*	168	175	189	30,0	18,5	39,6	26,4	16,3	34,9	19,9	12,4	26,5
Burkina Faso*	3 791	4 137	4 813	85,5	77,0	93,8	81,8	72,1	91,1	72,3	60,9	83,3
Burundi*	1 508	1 482	1 386	57,9	46,6	68,2	50,0	39,1	60,2	34,6	25,4	43,3
Cameroun	2 911	2 912	2 858	52,0	38,9	64,4	45,9	33,7	57,4	34,0	24,3	43,4
Congo	473	485	502	48,3	34,0	61,8	43,4	30,0	56,1	34,1	23,0	44,8
Côte d'Ivoire	2 687	2 941	3 397	51,3	37,5	65,7	46,2	33,1	59,8	36,5	25,1	48,2
Égypte	15 686	16 492	18 535	55,4	40,4	70,5	51,6	37,1	66,2	43,3	30,4	56,4
Gabon	284	311	297	43,9	30,1	56,9	39,3	26,5	51,5	30,7	20,3	40,7

Gambie*	336	350	368	79,7	69,6	89,5	72,8	61,0	84,0	58,7	45,5	71,3
Ghana	3 316	358	2974	47,2	36,3	57,8	39,7	30,0	49,0	26,4	19,5	33,2
Guinée*	2 879	2 947	3 060	83,2	74,5	91,6	76,0	65,1	86,6	61,5	48,5	73,9
Guinée-Bissau*	368	367	370	69,8	56,6	81,9	63,5	49,8	76,0	50,9	37,6	63,4
Guinée équatoriale*	127	127	128	55,1	40,6	68,8	49,8	35,9	63,0	39,5	27,4	51,1
Jamahiriya arabe libyenne	883	890	848	43,5	29,9	59,7	36,2	24,6	49,6	24,0	16,0	32,9
Kenya	3 473	3 728	4 360	35,0	22,9	46,8	31,0	20,2	41,5	23,8	15,4	32,0
Libéria	811	839	862	67,7	57,3	78,6	60,5	50,2	71,2	45,3	36,1	54,7
Madagascar	1 309	1 305	1 303	23,1	14,2	31,6	19,8	12,3	27,1	14,5	9,0	19,7
Mali*	3 357	3 398	3 235	77,3	69,0	84,6	68,0	59,2	76,1	48,0	40,1	55,4
Maroc	7 454	7 526	7 303	58,3	45,7	70,5	50,5	38,7	62,0	36,5	27,0	45,7
Mauritanie*	715	740	785	72,5	60,2	84,2	66,0	52,9	78,6	53,1	39,7	65,9
Mozambique*	5 593	5 880	6 377	72,4	60,6	83,6	67,1	54,9	78,7	55,4	43,4	66,9
Niger*	2 558	2 683	2 945	78,5	67,9	88,7	71,6	59,6	83,2	57,7	44,5	70,6
Nigéria	28 224	28 723	28 448	57,3	45,2	68,9	49,3	37,7	60,5	34,4	24,9	43,6
Ouganda*	4 600	4 908	5 545	57,2	42,9	71,0	51,7	37,8	65,1	41,1	28,8	53,0
Rép. centrafricaine*	1 014	1 028	1 062	68,5	55,0	80,7	62,3	48,2	75,1	49,9	36,5	62,4
Rwanda*	1 701	1 838	2 149	54,6	40,7	67,9	49,8	36,1	62,9	40,9	28,5	52,8
Sénégal	2 433	2 525	2 672	67,9	54,6	80,7	61,7	48,1	74,9	49,5	36,3	62,2
Sierra Leone*	1 783	1 830	1 909	86,7	79,2	93,8	79,3	69,3	88,7	64,2	51,5	76,2
Somalie*	2 877	3 003	3 235	83,1	73,3	91,2	75,9	63,9	86,0	61,3	47,9	73,5
Soudan*	9 040	10 061	12 541	75,6	60,7	90,3	72,9	57,3	88,3	66,9	50,4	83,3
Tchad*	2 230	2 280	2 354	77,0	66,0	87,5	70,2	57,8	82,1	56,6	43,3	69,4
Togo*	1 015	1 070	1 173	62,1	48,6	74,9	56,7	43,6	69,3	45,6	33,9	56,8
Tunisie	1 858	1 762	1 497	42,4	32,2	52,7	34,7	25,8	43,7	22,5	16,0	29,1
Zaïre	5 641	5 466	4 919	34,1	20,6	46,8	28,2	16,4	39,3	18,3	10,1	26,3
Zambie	1 172	1 170	1 127	32,6	23,3	41,3	27,2	19,2	34,7	18,2	12,6	23,6
Zimbabwe	1 683	1 776	1 900	37,7	30,2	45,0	33,1	26,3	39,7	25,4	20,0	30,6

\* Pays appartenant au groupe des pays les moins avancés.

[Source : UNESCO, *Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme*, n° 31, Division des statistiques sur l'éducation, Office des statistiques, 1990, UNESCO, Paris.]



## Conclusion

Les sociétés africaines, comme bien d'autres, avaient jadis leurs systèmes locaux d'éducation chargés de transmettre les valeurs, les compétences et les attitudes d'une génération à l'autre. Avec le temps, ces systèmes autochtones ont reçu l'apport de formes islamiques et chrétiennes. Relativement nouveau, le modèle européen, sous ses formes religieuses aussi bien que laïques, est devenu prépondérant pendant l'ère coloniale et a survécu au départ des Européens. Au cours des trois dernières décennies, les États indépendants d'Afrique ont déployé des efforts concertés pour étendre le bénéfice de ce type d'éducation à un aussi grand nombre de gens que le permettent les ressources, sans réussir à en modifier vraiment le caractère étranger.

Des progrès ont été accomplis et nombreux sont ceux qui ont reçu une éducation qui a servi non seulement à leur donner une conscience politique et sociale mais aussi à édifier et faire fonctionner les institutions de la culture, de l'économie, de l'industrie et de la vie politique, mais tous ces efforts n'ont pas encore produit les résultats escomptés quant à la qualité de l'enseignement et au nombre des diplômés. L'éducation en Afrique a encore bien du chemin à parcourir. Des millions de jeunes et d'adultes n'ont reçu aucune instruction (tableau 22.1). L'éducation n'est toujours pas accessible à toutes les couches de la société dans des conditions d'égalité. Les femmes sont sous-représentées à tous les degrés. Les régions rurales sont beaucoup plus mal loties que les zones urbaines. Certains groupes ethniques ou linguistiques sont, pour diverses raisons, encore insuffisamment touchés. Trop souvent, les programmes d'études et les méthodes d'enseignement restent livresques et manquent de pertinence par rapport aux problèmes de l'Afrique et à ses réalités locales. Le nombre des maîtres qualifiés est encore insuffisant. Les établissements scolaires, bibliothèques et autres éléments d'infrastructure bien équipés sont inexistantes ou mal adaptés. La liste des problèmes est longue, d'autant plus que la plupart des pays africains n'ont que peu de moyens matériels et humains, et que ces derniers sont déjà excessivement mis à contribution.

Les États africains ont un besoin pressant de consolider leur indépendance, de développer leur économie et de raviver et promouvoir leurs cultures authentiques. En tant qu'agents de développement et de changement social, les systèmes d'éducation en Afrique ne doivent pas s'attacher seulement à transmettre les valeurs et le savoir aux jeunes générations. Ils doivent transformer les modes de pensée et les attitudes des individus comme des groupes, afin de contribuer à former des citoyens pleinement conscients et des travailleurs dynamiques et productifs, pour placer les sociétés africaines sur la voie du progrès, de la justice et de la liberté<sup>24</sup>. Compte tenu des contraintes budgétaires évoquées plus haut, il convien-

24. UNESCO, 1976, p. 49-50.

dra, dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux, d'imaginer des démarches novatrices et de faire preuve de créativité dans l'usage du peu de ressources dont on dispose.

Une éducation authentique et moderne doit être conçue et mise en œuvre dans le contexte d'une éducation permanente, offerte à tous et visant à développer en chacun les aptitudes et les comportements qui permettront à l'individu de modeler son propre avenir et de contribuer à l'évolution sociale.

Cette éducation authentique, moderne, axée sur le développement exige une révision complète des programmes d'études, des méthodes pédagogiques et de la préparation des enseignants. Elle nécessite l'élaboration aussi prompte que possible de programmes d'études dont le caractère scientifique et technique découlerait d'une interaction créative entre l'éducation et l'environnement physique et social.

Dans le cadre de cette restructuration, l'enseignement supérieur doit être redéfini en fonction d'un rôle nouveau. La recherche et la formation aux trois niveaux de l'éducation doivent se fonder sur les réalités économiques et sociales de telle manière que l'éducation soit mieux à même de répondre aux exigences du développement. Il ne suffira pas d'imiter les conventions et les modèles importés. Il est essentiel de créer de nouvelles démarches, de modifier les anciennes et de les adapter au contexte de l'Afrique. Ce développement authentique et endogène de l'éducation devrait pouvoir assimiler et adapter les expériences étrangères les plus fructueuses tout en veillant à ce que les résultats des innovations originales ou empruntées à d'autres fassent l'objet d'une analyse critique et d'une réflexion tournée vers les réalités propres à l'Afrique<sup>25</sup>. Certaines expériences intéressantes se déroulent dans ce domaine, les plus importantes concernent le passage d'une éducation élitiste à une éducation de masse et l'établissement de liens entre l'école et la vie de la collectivité, ainsi que le renforcement de l'unité culturelle et nationale. De telles démarches, conjuguées à la conduite parallèle d'expériences et de recherches, devraient permettre, à terme, d'atteindre les objectifs visés.

25. *Ibid.*, p.22-7

SECTION VI

LE PANAFRICANISME:  
LIBÉRATION  
ET INTÉGRATION  
DEPUIS 1935

# L'Afrique et la diaspora noire

*Joseph E. Harris*  
*avec la collaboration de Slimane Zeghidour*

«Au XX<sup>e</sup> siècle et surtout après la première guerre mondiale, pendant les négociations du Traité de Versailles et la formation de la Société des Nations, ce sont les Noirs américains qui défendirent énergiquement les droits des Noirs africains, car à cette époque nous n'étions pas en mesure de parler en notre propre nom<sup>1</sup>.»

«N'oublions jamais qu'ils sont des nôtres [les Noirs de la diaspora]. Ces fils et ces filles de l'Afrique, arrachés à nos rives, n'ont pas oublié les liens qui les rattachent au pays de leurs ancêtres [...]. Ils combattaient pour l'égalité des nations et des races en Afrique, bien avant que beaucoup d'entre nous n'aient seulement pris conscience de notre abaissement [...]. Aujourd'hui que nous autres, Africains, conquérons notre émancipation, ils devraient trouver dans notre indépendance une aide puissante pour parvenir à la pleine reconnaissance de leurs droits et de leur dignité en tant que citoyens de leur pays<sup>2</sup>.»

«Le plus grand service que vous puissiez rendre à votre pays serait de persuader des milliers de Noirs, aux États-Unis d'Amérique et aux Antilles, de venir travailler avec nous au développement de l'Éthiopie<sup>3</sup>.»

Ces citations montrent clairement que la dynamique des relations historiques entre l'Afrique continentale et ses diasporas, étudiée dans les volumes précédents, s'est poursuivie après 1935. Ces relations, qui ont survécu à la

1. A. Diop, 1958.

2. K. Nkrumah, 1958*a*.

3. M. Bayen, 1939.

traite esclavagiste dirigée vers l'Asie, l'Europe et les Amériques, ont été consolidées par les expériences psychologiques et sociales de la diaspora, d'où sont nés les mouvements de protestation, les révoltes et les actions internationales menées pour la libération des Noirs, la liberté et l'égalité des Africains et de leurs descendants sur le continent et à l'étranger. De même que la nature, la plus ou moins grande dureté de l'esclavage, le nombre des esclaves et leur proportion par rapport aux maîtres ont profondément influencé le processus de socialisation et par là contribué à modeler la représentation de l'Afrique propre aux différentes communautés de la diaspora, de même la façon dont les Africains du continent se représentent ceux de la diaspora varie en fonction de leur expérience de la colonisation. En Afrique comme à l'étranger, les Européens, les Américains et les Asiatiques ont déprécié la négritude et découragé l'expression d'une solidarité internationale entre les Noirs. Mais l'idée d'une « délivrance » de l'Afrique entraînant l'émancipation des Noirs et démontrant leur aptitude aussi bien à se gouverner eux-mêmes qu'à contribuer à la civilisation mondiale s'est imposée avec force dans la diaspora et a donné naissance à des mouvements noirs internationaux de libération. Comme le montre le chapitre 29 du volume VII, ces tentatives de libération poursuivies en Afrique et dans la diaspora culminèrent entre 1900 et 1935 avec le mouvement panafricaniste; les années 20, en particulier, connurent une intense activité, grâce notamment aux efforts de Marcus Garvey et W. E. B. Du Bois aux États-Unis et à ceux des étudiants africains en France et en Grande-Bretagne. Voyons maintenant ce qui s'est passé dans la diaspora africaine après 1935.

Dans un premier temps, les Africains ont continué d'émigrer vers l'Europe, l'Asie et le Nouveau Monde, mais leurs motivations, leur nombre et leur destination sont désormais sensiblement différents. Jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la traite pratiquée à travers la Méditerranée, l'océan Indien et surtout l'Atlantique fut évidemment la cause essentielle de l'émigration africaine. Au XX<sup>e</sup> siècle, notamment entre 1935 et 1960, c'est le système colonial qui a constitué la principale cause de l'émigration. Un nombre croissant d'Africains désireux d'échapper à l'oppression économique et politique émigrent vers les capitales européennes. Ils viennent principalement des colonies françaises d'Afrique du Nord et des colonies belges; des milliers d'Algériens notamment s'établissent en France durant notre période: pendant la guerre d'Algérie, il y avait en France environ 450 000 Algériens, et bien peu sont retournés chez eux<sup>4</sup>. Le besoin de formation supérieure explique aussi une large part de l'émigration africaine, presque toutes les puissances coloniales s'étant désintéressées de l'enseignement universitaire en Afrique. Le nombre des étudiants africains inscrits dans les universités européennes et américaines s'accroît donc fortement entre 1935 et 1960, et beaucoup d'entre eux ne retournent pas en Afrique. Durant cette période, l'émigration africaine vers l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Inde cesse presque entièrement, les émigrants se dirigeant vers l'Europe et les États-

4. Pour une excellente présentation de l'émigration algérienne vers l'Europe, voir C.-R. Ageron, 1979.

Unis dans leur immense majorité, c'est-à-dire dans une proportion bien supérieure à celle des deux siècles précédents. Malgré l'absence de statistiques, on peut affirmer avec certitude que le nombre des Africains qui quittent alors leur continent est relativement limité, puisqu'il s'agit surtout d'étudiants.

Après les indépendances, à partir des années 60, l'émigration s'est poursuivie, mais sa nature, ses motivations et la destination des émigrants se sont encore modifiées. Ce ne sont plus tant des étudiants qui s'expatrient que des techniciens et des spécialistes hautement qualifiés : médecins, ingénieurs, hommes d'affaires, musiciens et autres artistes, professeurs de l'enseignement supérieur, etc. Par ailleurs, durant cette période, l'émigration conduit de nouveau les Africains dans le monde entier, comme avant le XX<sup>e</sup> siècle, car ils ne s'établissent plus seulement en Europe occidentale et aux États-Unis, mais aussi au Moyen-Orient, dans les pays socialistes, au Canada, en Australie et dans le Pacifique Sud. Des professeurs et des maîtres de conférences africains donnent des cours à l'Université de Papouasie - Nouvelle-Guinée ! Ce phénomène, l'« exode des cerveaux », a pris des proportions vraiment alarmantes dans les années 60 et 70, mais il semble aujourd'hui, fort heureusement, se résorber. Durant cette période, on ne s'étonne plus de voir à l'étranger des Africains médecins, dentistes, scientifiques, ingénieurs, enseignants, etc. Si l'Afrique est privée de leurs compétences, ils témoignent du moins de sa réussite sur les plans intellectuel, culturel et politique.

L'émigration des femmes constitue un trait nouveau de l'émigration africaine. Instruites ou semi-alphabétisées, diplômées ou non, souvent originaires de la côte occidentale, ces Africaines émigrent en Europe (notamment en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne) et aux Amériques dans l'espoir d'y trouver du travail (beaucoup sont infirmières) ou de s'enrichir (y compris grâce à la contrebande ou au trafic de stupéfiants). Une émigration masculine du même type constitue la troisième caractéristique de la diaspora moderne : un nombre croissant d'Africains peu instruits, sans formation, espèrent gagner leur vie dans les grandes métropoles européennes par toutes sortes d'activités, licites ou non, allant de la « plonge » ou de la manutention à la contrebande ou au trafic de drogue.

Une dernière catégorie d'émigrants, elle aussi récemment apparue, vient gonfler les rangs de la nouvelle diaspora, temporairement ou définitivement. Il s'agit des exilés politiques. Ils fuient la guerre civile ou ont été victimes de conflits frontaliers entre pays indépendants ; ils ont été les instigateurs ou les organisateurs d'un coup d'État manqué ou ont été expulsés de leur pays pour espionnage au profit d'une puissance étrangère ou pour d'autres raisons. C'est ainsi que le Ghana, en 1986, a privé huit de ses ressortissants, accusés d'espionnage au profit des États-Unis, de leur citoyenneté et les a échangés contre un agent des services de sécurité ghanéens qui travaillait aux États-Unis.

On peut aisément déduire de ce qui précède que les raisons qui poussent les Africains à émigrer, raisons anciennes et nouvelles, sont à chercher

d'abord dans la dégradation progressive de la situation socio-économique et politique depuis les indépendances (dégradation examinée dans d'autres chapitres de ce volume). Les Africains émigrent pour trouver du travail ou de plus grandes satisfactions professionnelles, pour s'enrichir rapidement ou pour connaître l'aventure.

## Les Africains de la diaspora depuis 1935

Quelle contribution les Africains des différents pays de la diaspora ont-ils apportée au panafricanisme depuis les années 30? Le mouvement panafricaniste connut un net fléchissement de ses activités en Amérique et en Europe après la tenue du Congrès panafricain de New York, en 1927. Mais dans les années 30, il réagit vigoureusement à l'agression de l'Italie contre l'Éthiopie (1935-1941) et à la montée du fascisme en Europe. Cette réaction, qui se manifesta notamment en Europe et en Amérique, conduisit à un approfondissement de la doctrine et à un élargissement des activités qui s'exprimeront au Congrès panafricain de Manchester, en 1945, et contribueront au renversement du système colonial et aux indépendances dans les années 50 et 60.

L'agression contre l'Éthiopie mit en évidence de façon spectaculaire la dépendance de l'Afrique par rapport à l'Europe ainsi que l'irrésolution et l'inefficacité des grandes puissances lorsqu'elles devaient, seules ou sous l'égide de la Société des Nations, faire respecter la liberté et la justice. En Angleterre, C. L. R. James et d'autres fondèrent, en 1936, l'International African Friends of Ethiopia (IAFE). Cette association, par ses conférences, ses pétitions et ses manifestations, gagna le soutien de l'opinion à la cause de l'Éthiopie. Une organisation plus largement implantée et plus combative, l'International African Service Bureau (IASB), créée en 1937, sut relier avec plus d'efficacité les problèmes locaux à la crise éthiopienne. Ayant pour objectif d'aider les Noirs de Grande-Bretagne dans les domaines économique et politique et dans celui de l'éducation, l'IASB, qui touchait un vaste public grâce à son journal, l'*International African Opinion*, s'efforçait de coopérer avec des associations américaines<sup>5</sup>.

Une des grandes figures de ce mouvement panafricain en Grande-Bretagne fut le Guyanais George Thomas Nathaniel Griffith, plus connu sous le nom de Ras Makonnen. Il avait étudié aux États-Unis, où il s'était fait beaucoup d'amis parmi les Noirs et exerçait une influence profonde, bien que souvent discrète, sur les Noirs, de Grande-Bretagne. Ayant économisé de l'argent par son travail, il ouvrit à Manchester plusieurs restaurants et clubs qui servaient la cause des travailleurs et des Noirs. Il possédait des établissements comme l'Ethiopian Teashop, le Cosmopolitan, le Forum Club, la Belle Étoile, où les clients noirs, parfois de futurs dirigeants africains

5. V. P. Thompson, 1969, p. 32.

ou antillais, venaient discuter des problèmes du moment, et où des étudiants noirs pouvaient travailler pour payer leurs études<sup>6</sup>.

Avec le Dr Peter Milliard, son compatriote, le Kényen Jomo Kenyatta et l'Antillais George Padmore, Makonnen avait créé la Pan-African Publishing Company, qui publiait le mensuel *Pan-Africa*. Il possédait aussi une librairie, l'*Economist*<sup>7</sup>. Ce réseau d'entreprises devait faciliter la tenue de la réunion de nationalistes noirs la plus réussie de toutes celles qui eurent lieu avant l'ère de l'indépendance. Le groupe formé autour de Ras Makonnen fut rejoint par le Sud-Africain Peter Abrahams, le Sierra-Léonien Wallace-Johnson et C. L. R. James, puis par Kwame Nkrumah. Ces militants fondèrent en 1944 la Fédération panafricaine qui organisa le mémorable cinquième Congrès panafricain, réuni à Manchester en 1945.

Aux États-Unis, sous la direction de William Leo Hansberry, des Noirs venus d'Afrique ou issus de la diaspora fondèrent en 1934 l'Ethiopian Research Council (ERC), afin de faire connaître la situation en Éthiopie et de contribuer à la formation d'un réseau international des Noirs susceptible de faire avancer la cause de l'Afrique. Les fondateurs de l'ERC — William Leo Hansberry, Ralph Bunche et William Steen, citoyens des États-Unis, l'Ougandais Hosea Nyabongo et l'Éthiopien Malaku Bayen — savaient que l'Éthiopie exerçait un attrait considérable sur les populations africaines et que la conscience de l'héritage éthiopien avait inspiré une idéologie de la délivrance qui constituait une affirmation puissante et récurrente de l'identité et de la solidarité africaines sur le continent et dans la diaspora<sup>8</sup>.

Les quelques professeurs et étudiants de l'Université Howard qui étaient à l'origine de l'ERC avaient des contacts dans plusieurs villes des États-Unis, en Éthiopie, en Grande-Bretagne, en France, en Italie et aux Antilles. L'ERC jouait un rôle important en tant que bureau central d'information sur l'Éthiopie et facilitait ou organisait les activités menées en faveur de ce pays.

Quand les Italiens envahirent l'Éthiopie, de nombreux Afro-Américains voulurent rejoindre l'armée éthiopienne, mais le gouvernement des États-Unis se déclara neutre et interdit aux ressortissants américains de prendre part à la guerre. Malgré cela, deux pilotes afro-américains, Hubert Julian et John Robinson, encouragés par l'ERC, allèrent se battre en Éthiopie. Robinson devint le pilote particulier de l'empereur et fut nommé conseiller pour l'aviation. Surnommé le Condor brun, il effectua plusieurs missions aériennes pour l'Éthiopie, son avion étant abattu une fois au cours d'une de ces missions<sup>9</sup>.

Le soutien moral et l'aide matérielle des Africains de la diaspora furent plus importants que leur aide militaire. Les Noirs de la diaspora, comme ceux des colonies africaines, organisèrent des manifestations et multiplièrent

6. K. King (dir. publ.), 1971, p. 135-138.

7. *Ibid.*, p. 145.

8. Ethiopian Research Council, 1935; J. E. Harris, 1974, ch. I.

9. Ces informations sont tirées d'un manuscrit inédit de J. Checks, relatant sa participation à la guerre d'Éthiopie aux côtés de Robinson; voir aussi son témoignage de 1936.



les articles et les appels en faveur de l'Éthiopie. Parmi les organisations proéthiopiennes créées aux États-Unis, il faut citer les Friends of Ethiopia (FOA), fondée par un enseignant afro-américain, Willis Huggins, qui était allé en Europe et avait obtenu l'aval des ambassadeurs de l'Éthiopie à Londres et à Paris. En moins d'un an, la FOA ouvrit des bureaux dans 106 villes réparties dans 19 États de l'Union. Elle organisa des collectes de fonds conjointement avec les International African Friends de Londres<sup>10</sup>.

Il faut également signaler la contribution du Medical Committee for the Defense of Ethiopia, formé par un groupe de médecins noirs originaires des Antilles et des États-Unis et travaillant à New York. Ce comité affréta un ou deux bateaux chargés de produits médicaux destinés aux combattants éthiopiens. D'autres groupes — aux États-Unis, à la Jamaïque, à Trinité-et-Tobago, au Panama, à la Barbade, à Sainte-Lucie, et ailleurs — distribuaient des tracts en faveur de l'Éthiopie, organisaient des meetings, affirmaient leur solidarité avec les Éthiopiens. Cette solidarité s'exprima naturellement avec une force particulière chez les rastafariens, qui avaient déifié l'empereur Haïlé Sélassié et tiraient leur nom de son ancien titre, ras Tafari<sup>11</sup>.

Le soutien des Africains de la diaspora continua de se manifester même après que l'empereur eut été contraint à l'exil. Les collectes de fonds se poursuivirent, et les Afro-Américains engagèrent au moins une fois des négociations à titre privé. Une délégation se rendit à Londres et, malgré les objections du Département d'État américain, persuada l'empereur d'envoyer un émissaire aux États-Unis pour y promouvoir la cause éthiopienne. C'est ainsi que Malaku Bayen, diplômé en 1935 de l'École de médecine de l'Université Howard et cofondateur de l'ERC, arriva à New York, en 1936, en qualité d'envoyé de l'empereur sur le continent américain. Bayen et sa femme, afro-américaine, reçurent un bon accueil de la part des Afro-Américains et de quelques Blancs. Un certain nombre de grands rassemblements permirent de recueillir des fonds, mais le principal résultat du séjour de Bayen aux États-Unis fut la fondation de l'Ethiopian World Federation (EWF), en 1937. Bayen, qui déclara publiquement : « Nous allons créer les États-Unis d'Afrique », pensait que l'EWF insufferait aux Noirs du monde entier la fierté de leur race. En 1940, il fit l'éloge de Marcus Garvey en rappelant que son Universal Negro Improvement Association avait ouvert la voie à l'EWF<sup>12</sup>.

Comme Garvey, les Bayen fondèrent une publication officielle, *The Voice of Ethiopia*, « journal de la vaste communauté universelle des Noirs et des amis de l'Éthiopie partout dans le monde ». Ce journal joua un rôle primordial dans la redéfinition de l'africanité, notamment en s'opposant à l'emploi du mot anglais *Negro*, considéré comme une insulte et un moyen de diviser les Noirs. « Nous ne sommes plus des Noirs antillais ou américains, mais de véritables Éthiopiens. » « Noirs d'Amérique, l'Éthiopie vous appartient. » Le mot « noir » (*black*) acquit une grande popularité : « Noirs, unissons-nous »,

10. W. N. Huggins et J. G. Jackson, s. d. ; 1935 ; 1937, p. 90-91.

11. Archives des États-Unis, Diplomatic Branch, 884, 142/19. Voir aussi L. Barrett, 1977.

12. *The Voice of Ethiopia*, 19 mars 1938, 6 mai 1939, juin 1939, 8 juillet 1939, 3 février 1940, 24 mai 1940.

« Pas un Noir ne versera son sang pour l'Europe tant que l'Éthiopie ne sera pas libérée », ces slogans et quelques autres se sont répandus dans le public grâce à *The Voice of Ethiopia*<sup>13</sup>.

*The Voice of Ethiopia* a publié des articles signés de George Padmore, Nnamdi Azikiwe, W. E. B. Du Bois, J. A. Rogers ou Akiki Nyabongo. On y trouvait régulièrement traités des thèmes de l'histoire des Noirs, ainsi que des articles sur des personnalités noires comme le Haïtien Toussaint Louverture, l'empereur d'Éthiopie Ménélik, le pasteur et éducateur originaire de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana) James Aggrey, l'Américain Richard Wright, et beaucoup d'autres.

La présence de sections de l'EFW dans tous les États-Unis et dans tous les pays de la Caraïbe donne une idée de l'étendue de son influence. Le 23 juillet 1939, à la Jamaïque, une réunion organisée pour présenter la charte de la Fédération rassembla environ 800 personnes, l'orateur principal étant Amy Garvey. Des réunions du même type furent organisées en novembre 1939, à La Havane à Cuba et à Tela au Honduras. À chaque fois des orateurs firent l'éloge de l'œuvre de Garvey<sup>14</sup>.

Une chronique de *The Voice of Ethiopia* intitulée « Nouvelles de la communauté noire » donne un aperçu de l'influence exercée par ce journal et par l'EFW. On y relève des informations et des lettres provenant, notamment, d'Égypte, d'Éthiopie, du Soudan, du Panama, de la Jamaïque, du Honduras, du Venezuela et du Nigéria. Les articles de *The Voice of Ethiopia* étaient repris par *The Comet* (Nigéria), le *Boston Chronicle* (États-Unis), le *Panama Tribune* (Panama), l'*Union Messenger* (Saint-Christophe) et *The People* (Trinité). Des dons en argent destinés à aider l'Éthiopie furent envoyés de la Guyane britannique, de Bocas del Toro et de Gamboa (Panama), de l'île San Andrés (Colombie), de Westmoreland (Jamaïque), de Maracaibo et de Longunillas (Venezuela).

Quand Haïlé Sélassié recouvra son trône, en 1941, le gouvernement éthiopien subventionna la création de la première école mixte du pays, fondée par Mignon Ford, Antillais de la Barbade qui avait émigré des États-Unis en 1930. Les médecins, pilotes, enseignants et autres Afro-Américains venus en Éthiopie après l'agression italienne rentrèrent aux États-Unis, mais en 1943, grâce à William Leo Hansberry, plusieurs Afro-Américains purent aller en Éthiopie travailler comme enseignants ou journalistes. D'autres Noirs, originaires de la Barbade, de Guyane, de Porto Rico et des États-Unis, furent employés comme pilotes ou mécaniciens<sup>15</sup>.

L'invasion de l'Éthiopie par les Italiens suscita aussi la création, en 1937, de l'International Committee on Africa, qui devint en 1941 le Council on African Affairs<sup>16</sup>. Son fondateur, l'Afro-Américain Max Yergan, avait rempli pendant vingt ans les fonctions de secrétaire de la Young Men's Christian Association (YMCA) en Afrique orientale et australe. Il a sans doute été

13. *Ibid.*, 19 mars 1938, 29 avril 1939, 24 juin 1939, 15 et 29 juillet 1939.

14. *Ibid.*, 19 août 1939, 5 et 11 novembre 1939, 9 décembre 1939.

15. Archives des États-Unis, 1944.

16. H. Lynch, 1978.

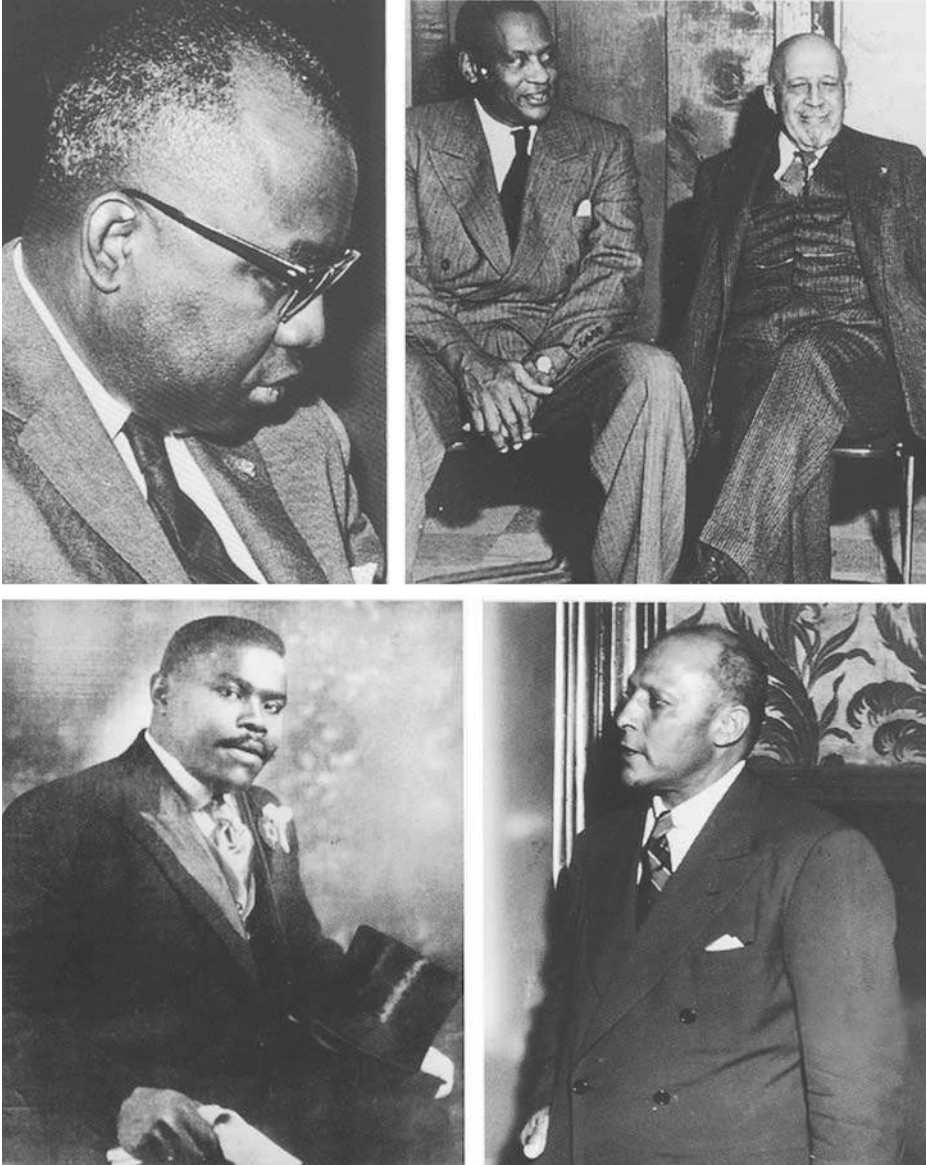
influencé par ses relations avec l'African National Congress (ANC) et le Syndicat sud-africain des travailleurs de l'industrie et du commerce. Yergan, qui s'efforçait donc depuis longtemps d'« aider l'Afrique », persuada un certain nombre de Noirs (et de Blancs progressistes) de fonder avec lui ce Conseil des affaires africaines. Le chanteur renommé Paul Robeson et un autre ancien employé de la YMCA, William Alphaeus Hunton, furent avec Yergan les principaux dirigeants de l'organisation, que finançaient de riches Blancs progressistes.

Yergan, Hunton et Robeson adhéraient au marxisme et entretenaient de bons rapports avec le Parti communiste américain sans, vraisemblablement, en être membres. Leurs idées politiques valurent au Conseil d'être attaqué publiquement. Mais, dans la situation de l'époque, la ligne politique dominante visait à opposer au fascisme un « front uni », ce qui impliquait de collaborer avec les communistes, et c'est dans cet esprit que de nombreux intellectuels, des syndicalistes et bien d'autres acceptaient cette coopération. Les Noirs ne constituaient donc pas une exception.

Le Conseil cherchait à promouvoir la libération des Africains et à améliorer leur position sociale et économique; dans ce but, il s'employait à diffuser des informations, à faciliter la formation des Africains en Europe et en Amérique, à organiser des échanges et à favoriser la coopération entre les Africains. C'est ainsi qu'il organisa une rencontre publique avec D. T. T. Jabavu et A. B. Xuma, deux Sud-Africains qui avaient étudié aux États-Unis et dirigeaient la All-African National Convention (AANC), organisation fondée en 1935 pour défendre les droits des Noirs sud-africains.

Après 1941, le Conseil s'engagea plus activement encore en faveur de l'Afrique et de la décolonisation en général. Des sections furent créées dans plusieurs villes des États-Unis; l'une d'elles compta parmi ses adhérents Rosebery T. Bokwe, médecin sud-africain également membre de l'ANC. Le Conseil adressa des lettres et des pétitions aux gouvernements des États-Unis et des pays d'Europe ainsi qu'à des organisations internationales; il encouragea les syndicats et les mouvements nationalistes africains. L'interdiction, au Kenya, en Afrique du Sud et au Congo belge, de sa publication *New Africa* donne une idée de son influence.

Précurseurs en cela du groupe de pression proafricain existant de nos jours aux États-Unis, plusieurs membres du Conseil rencontrèrent, en 1944, des représentants de la Division de l'Afrique, créée peu de temps auparavant au sein du Département d'État américain, et recommandèrent l'adoption d'une politique favorable à l'Afrique. Cette rencontre semble avoir abouti à la consultation ultérieure par le gouvernement de quelques experts noirs spécialistes de l'Afrique. Au cours de la première Conférence des Nations Unies, réunie à San Francisco en 1945, Yergan et Eslanda Robeson réclamèrent une amélioration de la situation économique, politique et sociale des Africains. Le Conseil demanda expressément que les territoires sous mandat et toutes les possessions africaines de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie, à l'exception de l'Érythrée, soient placés sous la tutelle des Nations Unies et que l'Afrique du Sud ne devienne pas membre du Conseil de tutelle.



23.1. Quelques grandes figures de la diaspora africaine, célèbres défenseurs de la cause des Noirs. En haut à gauche, George Padmore; en haut à droite, Paul Robeson et W. E. B. Du Bois; en bas à gauche, Marcus Garvey; en bas à droite, Max Yergan.  
[Photos: © Topham, Londres; © Moorland-Spingarn Research Center, Howard University.]

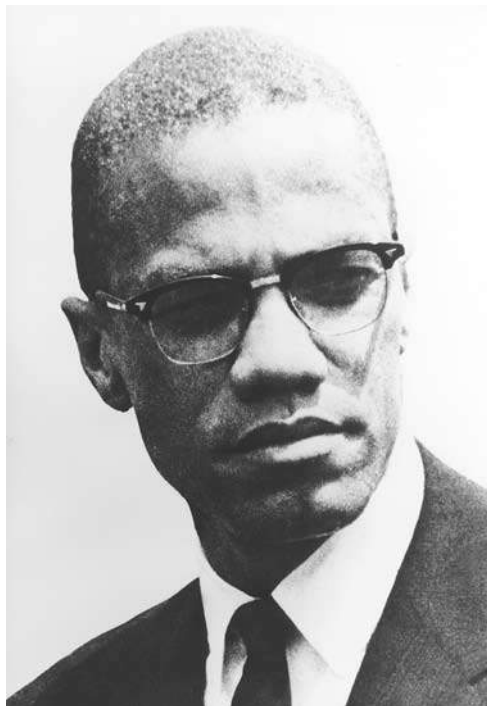
Après la seconde guerre mondiale, les déclarations du Conseil exprimèrent une opposition croissante à la politique américaine. Cela s'explique en partie par la guerre froide, qui dressait l'Est et l'Ouest l'un contre l'autre, mais aussi par le développement accéléré des mouvements de libération en Afrique et dans la diaspora. Le Conseil se préoccupait en particulier de l'Afrique du Sud, non seulement parce que Yergan y avait vécu, mais aussi à cause de la répression croissante qui s'y exerçait contre les Noirs, surtout à partir de la fin des années 40. La famine qui sévissait alors en Afrique du Sud aggravait encore la situation. Le Conseil créa un Comité d'aide aux victimes de la famine en Afrique du Sud, qui envoya de l'argent et de la nourriture aux populations concernées.

L'annexion du Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie) par l'Afrique du Sud suscita de vigoureuses protestations. L'un des tracts publiés sur cette question par le Conseil fut rédigé par I. B. Tabata, qui l'avait d'abord fait paraître en 1945 sous l'égide de l'ANC. Hunton écrivit des textes sur la famine et la répression politique en Afrique du Sud; il réalisait aussi un compte rendu périodique des débats des Nations Unies à l'intention des nationalistes africains en Afrique, en Europe et aux États-Unis.

À partir de 1949, le bureau du Conseil se composa seulement de Noirs; Robeson fut nommé président, Du Bois vice-président et Hunton secrétaire exécutif. Le Conseil fit alors preuve d'un radicalisme croissant, qui lui valut un redoublement de tracasseries de la part du gouvernement américain; mais il continua sa lutte en faveur des Africains jusqu'à sa dissolution en 1955. Il préparait ainsi l'action d'un groupe de pression afro-américain mieux implanté et qui s'occuperait avec plus d'efficacité encore des problèmes de l'Afrique et du monde noir.

## Le cinquième Congrès panafricain

Les nombreuses créations d'associations et les multiples rencontres destinées, en Europe, en Afrique et aux États-Unis, à coordonner l'action menée en faveur des Africains du continent et des Noirs de la diaspora aboutirent en 1945 à la réunion du cinquième Congrès panafricain, à Manchester. Ce congrès fera l'objet d'une analyse détaillée au chapitre 25. Il suffit pour l'instant d'indiquer que c'est ce congrès de Manchester, présidé par Du Bois, qui a donné au panafricanisme en tant que mouvement de libération son véritable essor en Afrique, et non pas seulement en Europe ou en Amérique. Ce congrès, où se réalisa une synthèse entre l'intellectualisme de Du Bois et le pragmatisme de Garvey, signifia au reste du monde que l'essentiel du combat pour la liberté serait désormais livré en Afrique, par les dirigeants africains. L'année 1945 marque aussi un autre tournant dans la mesure où les Noirs des États-Unis et des Antilles anglophones, qui avaient jusque-là fourni au mouvement panafricain ses dirigeants les plus éloquents et les plus efficaces, se consacrèrent principalement, à partir de cette date et dans les années 50, à la lutte pour l'égalité aux États-Unis et



23.2. Malcolm X, porte-parole passionné de la lutte pour le droit des Noirs.  
[Photo : © Moorland-Singarn Research Center, Howard University.]

à la bonne marche de la Fédération formée par la Barbade, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Les relations avec l'Afrique n'en étaient pas pour autant interrompues. En 1947, un Sénégalais vivant à Paris, Alioune Diop, fonda *Présence africaine*, revue consacrée à la culture africaine et destinée à un large public. Diop fut à l'origine de la réunion, en 1957, d'une conférence mondiale des écrivains noirs qui donna naissance à la Société africaine de culture (SAC), dont la section américaine, l'American Society of African Culture (AMSAC), dirigée par John A. Davis, entreprit la publication d'*African Forum*. La SAC et l'AMSAC participèrent à des conférences, à des expositions, à des publications, contribuant ainsi au rapprochement des Africains dans le monde.

Dans les années 60, Malcolm X, qui portait chez les Black Muslims [Musulmans noirs] le titre de « Ministre de la nation d'Islam », était une figure extrêmement populaire auprès des Afro-Américains et notamment des jeunes. Il exhortait les Noirs à étudier l'histoire de leurs ancêtres et à prendre leur avenir en main. En 1964, il créa l'Organisation de l'unité afro-américaine pour rassembler les Afro-Américains engagés dans la lutte nationale et dans l'espoir de coopérer avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il fut assassiné en 1965, mais le récit de sa vie par Alex Haley devint, avec les *Dam-*

*nés de la terre* du Martiniquais Frantz Fanon, le guide des jeunes Noirs qui venaient d'accéder à la direction du Black Power, tels Stokely Carmichael ou Walter Rodney.

A la fin des années 60, les jeunes Afro-Américains furent les pionniers d'un renouveau international de l'affirmation de l'identité africaine. Non seulement ils assumaient fièrement leurs origines en s'inspirant, dans leur style de vie, des traditions africaines — en portant des tuniques africaines, des perles et des bracelets, en se coiffant à l'africaine, en adoptant des noms africains —, mais ils exigeaient que le système scolaire et universitaire assure un enseignement sur les Noirs (sur l'Afrique et la diaspora). L'introduction et le développement des études sur les Noirs, des études afro-américaines, des études panafricaines, des études africaines dans un grand nombre d'établissements universitaires américains fréquentés par des Noirs, mais aussi dans des établissements fréquentés par les Blancs, se sont accompagnés de multiples publications. Des Africains du continent ou de la diaspora se sont chargés de ces programmes et de cet enseignement.

Le mouvement des études sur les Noirs doit en partie son succès aux enseignants et aux chercheurs africains du continent et de la diaspora qui quittèrent l'Association américaine des études africaines lors de sa réunion de 1969 au Canada<sup>17</sup>. Les dissidents, qui formèrent l'African Heritage Studies Association (AHSa), cherchèrent, par leurs conférences et leurs publications, à promouvoir une réinterprétation de l'histoire des populations noires qui traduise le point de vue des Noirs eux-mêmes. L'AHSa encouragea la diffusion dans toutes les écoles de matériels relatifs au patrimoine africain et travailla au développement d'une collaboration internationale entre les intellectuels noirs. Elle connut son heure de gloire en 1970 en réunissant à l'Université Howard plus de 2 000 délégués venus d'Afrique et des pays de la diaspora.

Les Noirs américains ont également traité les problèmes de l'Afrique et de la diaspora africaine dans le cadre institutionnel. Les membres noirs du Congrès ont ainsi commencé à se réunir périodiquement en 1969, sous la présidence de Charles Diggs. Ces réunions informelles ont donné naissance en 1971 au Congressional Black Caucus, groupe de parlementaires qui s'est fixé pour tâche de proposer des mesures en faveur des Afro-Américains et d'en surveiller l'application, ainsi que d'influencer la politique gouvernementale à l'égard de l'Afrique et de la Caraïbe. Plusieurs membres du Caucus ont parcouru ces deux régions du monde, critiqué la politique des États-Unis à leur endroit et pris l'initiative de lois en leur faveur. Ce groupe de députés noirs, qui a souvent obtenu l'appui d'une partie du Congrès et de la population, a donc pris une part importante au combat pour la liberté et l'égalité aux États-Unis et à l'étranger.

Depuis 1969, les Noirs américains ont formé un grand nombre d'associations culturelles, d'organisations politiques, d'organismes d'aide au

17. I. S. Reid, 1976.

développement, principalement tournés vers l'Afrique et destinés à resserrer ses liens avec la diaspora africaine : l'African-American Scholars Council, l'American Negro Leadership Conference on Africa, l'African Liberation Day Coordinating Committee, Africare, le Congress of African People, etc. Ces organisations et des organisations similaires fondées en Afrique ont facilité la communication entre les populations africaines et préparé ainsi la tenue du sixième Congrès panafricain, à Dar es-Salaam, en Tanzanie, en 1974.

Le théoricien et militant du panafricanisme Saint Clair Drake avait noté, à l'occasion du premier Festival des arts nègres qui eut lieu à Dakar en 1966, que le panafricanisme culturel pourrait offrir aux Africains de plus larges possibilités d'identification et de coopération que le panafricanisme politique. Le sixième Congrès panafricain a certainement révélé aux observateurs moins clairvoyants que Drake les limites de l'influence politique des Noirs de la diaspora sur les affaires du continent. Les délégués de la diaspora ont en effet vu la solidarité raciale bafouée par une résolution dirigée contre la « politique de la couleur de la peau », et les Afro-Américains se virent reprocher de ne pas chercher d'alliance avec les travailleurs blancs<sup>18</sup>.

Les travaux de Drake peuvent nous aider à analyser ce problème. Il distingue le panafricanisme racial, prédominant chez les premiers partisans du panafricanisme, du panafricanisme continental qui veut avant tout réaliser l'unité du continent africain. Ce second type de panafricanisme non seulement étend ses visées à l'Afrique du Nord mais encore encourage les membres des autres groupes raciaux, dans des pays comme le Brésil et Cuba — où une grande partie et parfois la majorité de la population est d'origine africaine —, à représenter les Noirs et à parler à leur place, puisque les injustices politiques et sociales ainsi que les inégalités dans le domaine de l'éducation les empêchent souvent de parler en leur propre nom. Situation que le panafricanisme racial dénonce énergiquement.

En fait, le panafricanisme subit actuellement une transformation. Les Africains du continent sont surtout préoccupés par les problèmes relatifs à l'unité nationale et au développement. Ces problèmes se posent à tous les pays du continent et tendent par conséquent à faire de l'unité africaine un objectif prioritaire. Le type de ressources nécessaire au développement des pays africains, l'ampleur de leurs besoins, les structures susceptibles de faciliter la communication en vue de l'acquisition de ces ressources, tous ces facteurs favorisent l'établissement de relations bilatérales entre les pays et expliquent que les économies africaines soient largement financées par les organismes internationaux et les grandes puissances. Les pays extra-africains dirigés par des Noirs doivent également faire face à des priorités régionales exigeant un important financement. Et les Noirs de la diaspora qui n'exercent aucune influence sur le gouvernement de leur pays n'ont guère la possibilité d'apporter à l'Afrique ou aux peuples noirs extra-africains l'aide indispen-

18. St C. Drake, 1982; R. B. Laporte, 1982.



sable dont ils ont besoin, à moins de créer de puissantes organisations non gouvernementales sachant mener une action internationale.

Les États-Unis sont le seul pays qui puisse fournir aux Africains une aide substantielle et où la population d'origine africaine est à la fois nombreuse, influente et sensible aux problèmes du monde noir. Mais cette population est minoritaire, et ce n'est pas elle qui définit ou qui applique la politique extérieure. Par ailleurs, comme les autres Africains de la diaspora, les Afro-Américains acceptent en général leur identité nationale. Le projet d'un retour massif en Afrique exposé par les premiers partisans du panafricanisme n'est donc attrayant ni pour les Africains de la diaspora, ni pour ceux du continent qui souffrent déjà du sous-emploi et de l'insuffisance des services sociaux. Aussi les débats actuels, dans le monde noir, sont-ils dominés par des considérations plus réalistes sur la façon dont les Africains de la diaspora pourraient faire pression sur leur gouvernement, afin d'apporter à l'Afrique une aide économique et politique.

Étant donné la prédominance, en Afrique, de l'unité continentale sur l'unité raciale, étant donné aussi les divergences idéologiques et le poids de la citoyenneté en Afrique et dans la diaspora, quelles seront à l'avenir les relations entre l'Afrique et la diaspora africaine? L'une et l'autre conservent une forte identité psychologique et sociale qui renforce les réseaux internationaux et peut amener les gouvernements à soutenir des politiques et des programmes profitables aux populations africaines. C'est sur cette identité que s'appuie TransAfrica, groupe de pression afro-américain au service de l'Afrique et de la Caraïbe. Cette organisation, qui publie le *TransAfrica Forum*, jouit du respect de l'OUA et d'autres institutions internationales. Héritier de groupes de pression afro-américains plus anciens, TransAfrica dispose aujourd'hui de connaissances spécialisées et trouve dans le monde noir la confiance et les appuis nécessaires pour accomplir sa tâche.

Parmi toutes les rencontres témoignant de la même inspiration trans-africaine et ayant produit des résultats importants, il faut citer: FESTAC-77, le Festival mondial des arts et de la culture de l'Afrique et du monde noir, organisé à Lagos, au Nigéria, qui a débouché sur la création, toujours à Lagos, du Centre for Black and African Arts and Civilization, ayant pour but de promouvoir la communication en Afrique et dans la diaspora par des rencontres internationales, des expositions et des publications; le Congrès de la culture noire des Amériques, qui s'est réuni en Colombie (1977), au Panama (1980), au Brésil (1982) et s'est accompagné de plusieurs publications; le Festival de la diaspora africaine, qui a eu lieu au Brésil (1979), en Haïti (1980), au Suriname (1982), au Sénégal (1983), à la Barbade (1985); les Réunions d'experts sur la diaspora, organisées par l'UNESCO en Haïti (1978), à la Barbade (1980), au Bénin (1983), au Brésil (1985) et qui ont donné lieu à plusieurs publications; le premier et le second Institut d'études sur la diaspora africaine, à l'Université Howard (1979) et à l'Université de Nairobi, au Kenya (1981), qui ont donné lieu à la publication d'un livre et d'un bulletin en anglais, français, portugais et espagnol; les Conférences mondiales sur la tradition et la culture des Orisha, à l'Université d'Ife, au Nigéria (1981) et à

l'Université de Bahia, au Brésil (1983); la Conférence sur les relations entre l'Afrique et les Afro-Américains: de la dépendance à l'autonomie, tenue à Monrovia, au Libéria (1983), qui a débouché sur la Déclaration du Libéria appelant les populations africaines à unir leurs efforts et à mettre en commun leurs ressources<sup>19</sup>.

La multiplication des organisations et des conférences au sein de la diaspora africaine a développé les moyens de communication entre les populations africaines, contribué à leur inspirer la fierté de leurs origines et la volonté d'agir, encouragé un grand nombre de projets de recherche et de publications, et mis ainsi à la disposition de ces populations des connaissances plus étendues et plus approfondies. Plusieurs groupes d'origine africaine restent cependant trop mal connus, n'ayant pas fait l'objet de recherches et de publications suffisantes.

## L'horizon mondial de la conscience africaine

La diaspora africaine s'étend presque au monde entier, et plusieurs communautés d'origine africaine relativement mal connues affirment fortement leur identité africaine. En Amérique du Sud, les autorités prétendent habituellement que les descendants des Africains se sont assimilés ou sont en train de s'assimiler au reste de la population en adoptant sa culture d'origine espagnole ou portugaise; depuis plusieurs décennies, les recensements ne tiennent en général plus compte de l'identité raciale, et les problèmes raciaux sont difficiles à cerner. Les Sud-Américains d'origine africaine n'en expriment pas moins leur africanité dans des œuvres littéraires ou des chansons et ils ont formé des associations pour combattre le racisme et organiser des programmes d'assistance mutuelle en matière d'éducation et de culture<sup>20</sup>.

Bien que la présence africaine en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Paraguay et en Uruguay ait pratiquement disparu, le peu de Noirs qui vivent au Pérou possèdent leur troupe de théâtre, l'Expresión negra peruana, et leur centre de recherche, l'Institut de recherches afro-péruviennes. En Équateur, où les Noirs représentent de 10 à 15% de la population et sont vraisemblablement majoritaires dans certains districts, le Centre d'études afro-équatoriennes s'est rapidement implanté dans plusieurs villes et villages. Une Conférence panaméricaine sur la femme noire s'y est tenue en 1983. Au Venezuela, où les Noirs atteignent presque 30% de la population, la Bibliothèque nationale comprend une section africaine et afro-africaine. Les

19. Le premier numéro du premier volume de l'*African Diaspora Studies Newsletter* a paru en 1948 en français, anglais, espagnol et portugais.

20. L. Rout, 1976, fournit une excellente analyse de ce sujet. Les principales sources d'information sur les Noirs d'Amérique du Sud sont actuellement *Palenque*, publication officielle du Centro cultural afro-ecuadoriano, Quito, Équateur; le *Boletín informativo*, publication périodique officielle de l'Instituto de investigaciones afro-peruana, Lima, Pérou; Centro de estudios e investigaciones, 1977; J. M. R. Guedez, 1985.

Noirs de Colombie, qui représentent de 30 à 40 % de la population nationale, forment la plus importante communauté afro-hispanique de la diaspora. Les principales organisations afro-colombiennes sont la Fondation colombienne de recherche sur le folklore et le Centre de recherche sur la culture noire et le mouvement culturel noir. La première a organisé en 1983 un colloque national sur la bibliographie afro-colombienne; le second publie le mensuel *Presencia negra*<sup>21</sup>.

Au Brésil, qui applique traditionnellement une politique d'assimilation des Noirs, la population d'origine africaine représente peut-être la moitié de la population nationale. Elle constitue sans doute ainsi la plus vaste communauté de la diaspora africaine, et elle a exercé une profonde influence culturelle sur la population d'origine non africaine. Pourtant, mis à part l'émigration volontaire, au XIX<sup>e</sup> siècle, de milliers d'Afro-Bréiliens vers la Côte-de-l'Or, le Togo, le Dahomey (actuel Bénin) et le Nigéria, jusqu'à une date relativement récente les Noirs du Brésil n'ont établi ou maintenu que peu de relations avec l'Afrique et la diaspora africaine.

À Salvador, capital de l'État de Bahia où vit la plus importante communauté afro-brésilienne, est installé le Centro de estudos afro-orientais, qui abrite le Musée afro-brésilien; c'est également dans cette ville que paraît le journal *Afro-Brasil*. Dans la capitale fédérale, Brasilia, un groupe de chercheurs du centre Pro Memória étudie le patrimoine afro-brésilien.

Le Centre d'études afro-asiatiques de l'Université Candido Mendes, à Rio de Janeiro, parraine des conférences et des publications sur la réalité afro-brésilienne. Également situé à Rio, l'Institut de recherches et d'études afro-brésiliennes, dirigé par le député fédéral d'origine africaine Abdias Nascimento, publie la revue *Afrodiaspora*<sup>22</sup>.

Le Mouvement noir unifié contre la discrimination raciale organise chaque année, le 20 novembre, la Journée nationale de la conscience noire. Le 20 novembre est l'anniversaire de la mort de Zumbi do Palmares, fondateur africain du Quilombo de Palmares, assassiné par les Portugais en 1695; le gouvernement du Brésil a par ailleurs approuvé l'érection d'un monument à la mémoire de Zumbi. Le Mouvement noir possède des sections aux États-Unis et dans d'autres pays<sup>23</sup>.

En Amérique centrale, de culture hispanique, les descendants des Africains se divisent, dans certains pays, en deux groupes: les Centre-Américains de souche et les immigrés. Les premiers sont citoyens de ces pays par la naissance; les seconds descendent de travailleurs immigrés venus des pays anglophones voisins. La politique d'hispanisation menée dans ces pays y a provoqué de graves conflits. Cela est particulièrement évident au Costa Rica,

21. *Presencia negra* est publié par le Centro para la investigación de la cultura negra, Bogotá, Colombie.

22. Les revues *Afrodiaspora*, *Revista quadrimestal do mundo negro* et *Estudos afro-asiaticos*, publiées à Rio de Janeiro respectivement par A. D. Nascimento et le Centro de estudos afro-asiaticos, sont deux publications périodiques.

23. L'Association culturelle afro-brésilienne Zumbi, à New York, fait paraître un bulletin sur l'histoire et la culture des Afro-Bréiliens.

où des immigrés originaires de la Jamaïque, de la Trinité et d'autres îles des Antilles se sont établis au XIX<sup>e</sup> siècle pour servir comme mercenaires, ou pour travailler à la construction du chemin de fer ou dans les bananeraies<sup>24</sup>.

Le Panama connaît un problème similaire; mais, contrairement à celle du Costa Rica, sa population noire, qui compte à la fois des Panaméens de souche et des immigrés, est très nombreuse, sinon majoritaire. Les immigrés noirs du Panama, venus surtout de la Barbade, de la Jamaïque, de la Trinité et dans certains cas des États-Unis, ont été employés par les Américains à la construction et à l'entretien du canal. La United Fruit Company a également importé une main-d'œuvre noire pour la faire travailler dans ses plantations. Ces employeurs américains ont introduit au Panama les pratiques ségrégationnistes dont ils étaient coutumiers, ce qui a encore aggravé la tension entre les différents groupes de la population. Il existe toutefois, dans les deux fractions de la population noire, des militants du mouvement de la Conscience noire qui visent à faire prendre conscience de leur identité commune à l'ensemble des Noirs.

Au Mexique, les Noirs forment une très faible minorité, ne dépassant peut-être pas 1% de la population. Mais le Centre d'études africaines s'emploie à y faire connaître la culture africaine et le panafricanisme. À Cuba, où les Noirs représentent de 30 à 40% de la population, les Afro-Cubains — contrairement aux autres Noirs hispanophones — ont activement participé à la vie politique de leur pays durant la plus grande partie de ce siècle. Cependant, bien que le *negrismo*, cette école poétique cubaine fondée par Nicolás Guillén, ait tiré son inspiration de la tradition africaine, le gouvernement met l'accent sur l'unité nationale aux dépens de la diversité culturelle. L'influence africaine n'en continue pas moins de s'exercer fortement sur la musique, la littérature, la religion et les styles de vie; sans doute même a-t-elle été renforcée par la participation des Afro-Cubains aux opérations militaires et aux autres activités menées par Cuba en Éthiopie et en Angola<sup>25</sup>.

Bien que l'Asie ait accueilli de nombreux esclaves noirs, mais aussi quelques marchands et d'autres Africains de condition libre, il n'existe presque aucune étude sur ces mouvements de population et leurs conséquences actuelles, et l'on n'a pas encore examiné sérieusement la présence africaine dans cette vaste partie du monde qui s'étend de la Turquie aux îles du Pacifique.

Certains Indiens d'origine africaine continuent de pratiquer les cérémonies traditionnelles de leurs ancêtres, chantent et dansent encore de nos jours au son de musiques africaines, et l'on en trouve même qui parlent encore le kiswahili. Ces Siddi ou ces Habshi montrent ainsi qu'ils n'ont pas oublié leurs origines africaines. En 1973 une délégation d'Afro-Indiens a visité le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour mieux appréhender les problèmes du

24. St C. Drake, 1982; R. B. Laporte, 1982; C. Melendez et Q. Duncan, 1981.

25. R. F. Thompson, 1983, a consacré une excellente étude à l'influence africaine sur l'art et la philosophie à Cuba, en Haïti et dans d'autres pays d'Amérique, y compris les États-Unis.

continent africain et voir dans quels domaines une coopération serait possible<sup>26</sup>. Cette mission, et ce ne fut pas le moindre de ses résultats, a permis aux Africains du continent de mieux connaître les Afro-Asiatiques et peut-être même a-t-elle suscité un intérêt nouveau pour la présence africaine à l'étranger.

Le nombre des Africains vivant en Europe a beaucoup augmenté. En 1983, il y avait en France 1 572 164 Nord-Africains (866 595 Algériens, 492 669 Marocains, 212 909 Tunisiens). Leur présence demeure une source de tension non seulement en France, mais aussi dans les relations franco-maghrébines. Une proportion croissante de ces Nord-Africains obtient la nationalité de leur pays d'accueil, malgré l'opposition de certains éléments de la société française; les gouvernements des pays d'Afrique du Nord, qui souhaitent le retour des émigrés, s'opposent aussi à ces naturalisations. Tant que se poursuivra ce processus de naturalisation, les rapports entre la France et ses voisins africains resteront probablement difficiles; mais à long terme les Français d'origine maghrébine pourraient former un trait d'union et contribuer au développement de relations harmonieuses entre les deux régions<sup>27</sup>. Le nombre des Noirs s'est également beaucoup accru en Grande-Bretagne; ils viennent principalement des Antilles, de l'Amérique continentale et d'Afrique, et entretiennent de multiples relations avec la population britannique. Le festival annuel de la communauté antillaise de Londres a définitivement conquis sa place dans le calendrier des manifestations culturelles; et par leurs musiques, leurs danses, leurs arts plastiques, leur cuisine, les Noirs exercent une influence croissante sur la culture britannique.

Notre connaissance des Africains de la diaspora comporte encore de graves lacunes, mais on ne peut douter de l'importance de leur histoire, qui a eu de fortes répercussions dans diverses parties du monde. Ils ont apporté par leur travail une inestimable contribution au développement agricole, industriel et technique de toutes les régions où ils étaient installés. Les religions de la diaspora, notamment au Brésil et à Cuba, ont souvent conservé des traits africains, bien que leurs fidèles et les symboles qu'elles utilisent ne soient pas tous africains. Les idiomes africains de la diaspora ont influencé de nombreuses langues étrangères, romanes et autres, et sont encore parlés en Europe, en Amérique et en Inde. L'art nègre a inspiré Picasso et d'autres artistes; et les rythmes syncopés de la musique et des danses africaines résonnent aujourd'hui dans le monde entier.

Des scientifiques issus de la diaspora africaine — comme George Washington Carver en agronomie, Charles Drew en hématologie, Hildrus Poindexter en médecine tropicale, et bien d'autres — ont mis leur génie au service de l'humanité. Des sociologues et des anthropologues issus de cette même diaspora ont éclairé certaines formes particulièrement complexes

26. J. E. Harris, 1971; *East African Standard*, 14 juillet 1982.

27. Voir à ce sujet *La nouvelle génération de l'immigration maghrébine, essai d'analyse sociologique*, 1982; *Esprit*, 1985; *Les Temps modernes*, 1985.



23.3. Le carnaval de Notting Hill, festival des communautés antillaises se déroulant chaque année dans les rues de Londres.

[Photo : © Topham, Londres.]

d'organisation sociale. Enfin, continuant une tradition séculaire de résistance à l'oppression, en Afrique et à l'étranger, certains Africains ont joué un rôle bien connu à l'avant-garde du mouvement des droits de l'homme, tels Ralph Bunche, Albert Luthuli, Martin Luther King ou l'archevêque Desmond Tutu, qui ont tous reçu le prix Nobel de la paix.

## Le défi

De nombreux Africains du continent — chefs d'État, fonctionnaires, diplomates, universitaires ou hommes d'affaires — entretiennent d'étroites relations avec les Afro-Américains; mais la structure de ces relations leur interdit en général de déboucher sur des résultats concrets. Indépendamment de la dimension personnelle de ces relations, les divergences idéologiques, la distance géographique, la difficulté des communications, les différentes priorités nationales et les contraintes économiques ont empêché la création des structures internationales nécessaires à une collaboration entre les Noirs.

Les chefs d'État et de gouvernement africains doivent en outre tenir compte des effets négatifs que leur participation à un réseau international

des Noirs pourrait avoir sur leurs relations diplomatiques et économiques avec les grandes puissances. Ils n'ont pas tous une conception du panafricanisme aussi exigeante que celle de Kwame Nkrumah et peu sont aussi audacieux que l'ancien président de la Tanzanie Julius Nyerere qui, en 1977, en voyage officiel aux États-Unis, a tenu à prononcer son principal discours sur le campus de l'Université Howard, où de nombreux Noirs ont pu l'écouter et lui parler. Trop peu de gouvernements africains oseraient, à l'instar du gouvernement du Nigéria, déclarer qu'ils se considèrent comme les protecteurs et les porte-parole des Africains du monde entier. Quant à l'OUA, bien qu'elle ait, dans un même communiqué, félicité les États-Unis de leurs succès dans l'espace en 1962 et dénoncé la discrimination raciale subie par les Afro-Américains dans leur pays, et bien qu'elle ait en plusieurs occasions témoigné sa confiance au directeur de TransAfrica, Randall Robinson, elle ne s'est pas beaucoup souciée de promouvoir des réseaux internationaux reliant les populations africaines.

La plupart des États africains n'existent, il est vrai, que depuis une génération environ, et ils ont dû affronter une infinité de problèmes à une époque où la vie et la mort, la réussite et l'échec tenaient à des décisions qu'il fallait prendre dans l'urgence. Par ailleurs, les dirigeants africains, dans leur majorité, avaient fait leurs études dans un environnement colonial et reçu les rênes du pouvoir de la main des anciens colonisateurs qui, tout en prodiguant les conseils, cherchaient à se garantir de toute velléité d'affirmation raciale ou de sanction contre les responsables de l'exploitation subie par les peuples africains. Avec l'avènement d'une nouvelle génération de dirigeants en Afrique et dans la diaspora, avec une meilleure appréciation du patrimoine commun des Africains et de leur situation sociale et historique, de nouvelles tentatives verront sans doute le jour pour créer des liens structurels durables entre l'Afrique et la diaspora africaine.

Le XXI<sup>e</sup> siècle verra ainsi non seulement la constitution d'une puissante économie africaine tirant profit des connaissances et des compétences réunies dans la diaspora, mais il verra sans doute aussi l'ensemble des communautés d'origine africaine se reconnaître dans une sphère de rayonnement panafricaine.

# Le panafricanisme et l'intégration régionale

*S. K. B. Asante,  
en collaboration avec David Chanaiwa*

Les débuts du panafricanisme, défini comme un « mouvement politique et culturel qui considère l'Afrique, les Africains et les descendants d'Africains à l'étranger comme un seul ensemble et qui vise à régénérer et unifier l'Afrique ainsi qu'à encourager un sentiment de solidarité entre les populations du monde africain<sup>1</sup> », ont été évoqués dans le volume VII de cet ouvrage, d'autres éléments en étant examinés au chapitre 23 du présent volume. Deux aspects caractéristiques de ce mouvement depuis 1935 n'ont pas encore été abordés, le panafricanisme en tant que force d'intégration et le panafricanisme en tant que mouvement de libération. Le premier aspect constitue le thème du présent chapitre, le second sera traité au chapitre suivant. En tant que force d'intégration visant l'unité ou la coopération politique, culturelle et économique en Afrique, le panafricanisme connaît trois phases distinctes : la phase coloniale, de 1935 à 1957 ; la phase de l'indépendance, de 1957 à la fin des années 60, qui passe pour l'âge d'or du panafricanisme en tant que mouvement de libération ; et une troisième phase qui a débuté dans les années 70 et au cours de laquelle le panafricanisme, en tant que force d'intégration, a été puissamment renforcé par les changements spectaculaires qu'a connus l'économie mondiale et par les lourdes répercussions de ces changements sur les économies africaines.

Le panafricanisme en tant que mouvement d'intégration a connu un bel essor dans les années 20, comme en témoignent les activités du Congress of British West Africa qui ont conduit, notamment, à la formation de la British

1. P. O. Escdebe, 1980, p. 14.



West African University, de la West African Press Union et de la British West African Cooperative Association ainsi qu'à celle d'associations d'étudiants comme la West African Students Union (WASU). Il a perdu de son attrait dans les années 30 et 40, qui marquent l'apogée du colonialisme en Afrique. Dans les années 40, Kwame Nkrumah et George Padmore, à Londres, et le Sénégalais Alioune Diop lui ont redonné une certaine vigueur. Dès 1942, Nkrumah soutenait que toutes les colonies d'Afrique de l'Ouest « devaient d'abord s'unir et former une entité nationale, totalement libre du joug étranger, avant de pouvoir mettre sur pied une coopération internationale à grande échelle<sup>2</sup> ». C'est en 1947 que vit le jour *Présence africaine*, mouvement culturel qui reprenait les grandes idées des apôtres du panafricanisme et du premier Congrès panafricain. Les intellectuels noirs et européens rassemblés autour d'Alioune Diop furent à l'origine d'ouvrages fondamentaux, tels *Nations nègres et cultures* de Cheikh Anta Diop. Pour les militants de *Présence africaine*, il s'agissait de montrer que l'épanouissement de la culture noire était inconcevable dans une situation de dépendance politique, et que les Noirs devaient s'unir et se montrer solidaires dans la lutte. Ils devaient donc se démarquer de l'autre, le colonisateur, et s'affirmer en tant que Noirs. Invité à préfacier *La philosophie bantoue* du père Tempels, Alioune Diop y vit « une lecture obligée pour les Noirs, pour les sensibiliser davantage et les aider à comprendre leurs relations avec l'Europe ».

## Panafricanisme et intégration du continent

En dépit des efforts intégrationnistes des années 30 et 40, il n'y eut guère de résultats avant 1957. C'est à cette date, qui marque l'accession du Ghana à l'indépendance sous la conduite énergique de Nkrumah, que le panafricanisme en tant que mouvement d'intégration définit véritablement ses objectifs et trouva sa dynamique. À l'époque, il s'agissait d'atteindre l'intégration politique, culturelle et économique aux niveaux régional, continental et extrarégional (c'est-à-dire Afrique et Communauté économique européenne).

C'était alors assurément Nkrumah qui montrait la voie. Sa première initiative fut de constituer l'union Ghana-Guinée (1958) et l'union Ghana-Guinée-Mali, première étape vers l'« Union des États africains ». La deuxième fut d'organiser la Conférence des États africains indépendants qui se tint à Accra en avril 1958, un an à peine après l'indépendance du Ghana. Y participèrent tous les États d'Afrique alors indépendants, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. Elle fut suivie par la Conférence des peuples africains, tenue elle aussi à Accra en 1958 — le chapitre suivant reviendra sur cette réunion

2. K. Nkrumah, 1962, p. 33.

d'une importance historique. Vinrent ensuite la rencontre Guinée-Libéria de Sanniquelli en juillet 1959, la deuxième Conférence des États africains indépendants de Monrovia en août 1959 et la troisième conférence d'Addis-Abeba en 1960. Toutes ces conférences prônaient, entre autres, la constitution d'un vaste marché commun à l'échelle du continent. La première conférence de 1958, par exemple, appela à l'élimination des barrières douanières et autres entraves au commerce entre États africains, ainsi qu'à la conclusion d'accords de paiement multilatéraux afin de développer les échanges économiques et d'aboutir à la création d'un marché commun. C'est pour renforcer cet aspect économique que fut créé en 1958 la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) — ses activités depuis lors ont été examinées en détail au chapitre 14.

Toutes ces conférences recommandaient aussi fermement l'intégration politique ou l'unité politique de l'Afrique. Nkrumah en était le champion et défendait l'unité africaine et la création d'un marché commun panafricain avec une ardeur et une passion indomptables. À ses yeux, unité et marché commun constituaient un préalable indispensable au développement rapide et total non seulement de l'ensemble du continent mais aussi des États indépendants associés au sein de l'union. Tout en défendant la « haute politique » que représentait l'union politique du continent, il exprimait des réserves au sujet du régionalisme. Il se méfiait des fédérations régionales, craignant que les allégeances régionales ne favorisent un jeu de puissances ou « ne permettent aux impérialistes et aux néocolonialistes de pêcher en eau trouble<sup>3</sup> ».

Du fait de son couplage avec le mouvement d'unification politique, le projet de marché commun continental n'a guère retenu l'intérêt des dirigeants africains opposés à l'union politique. Car même si d'autres gouvernements africains souscrivaient à l'analyse de Nkrumah, ils n'étaient pas nécessairement disposés à accepter une solution politique ambitieuse. Le néocolonialisme ne représentait pas à leurs yeux une menace telle qu'elle justifiait des mesures aussi draconiennes que le transfert de la souveraineté à une autorité politique centrale. La conférence d'Addis-Abeba de 1960 revêtit une grande importance car elle mit en évidence les divisions et désaccords entre États africains quant aux voies de l'unité du continent.

L'accession à l'indépendance d'un très grand nombre d'États africains entre 1960 et 1964 — le nombre d'États indépendants passant de 9 à 26 en 1960, dont toutes les ex-colonies françaises plus le Nigéria, le Zaïre et la Somalie, et à 33 en 1964 — gêna considérablement l'action intégratrice du panafricanisme. Les nouveaux dirigeants africains se divisèrent horizontalement en deux blocs, l'un pro-occidental et l'autre prosocialiste, et, verticalement, en révolutionnaires, progressistes, réactionnaires, capitalistes, socialistes, traditionalistes et modérés. Qui plus est, comme on le verra

3. K. Nkrumah, 1963, p.215.

au chapitre suivant, l'objectif prioritaire des conférences panafricaines des années 60 était d'intensifier la lutte politique pour permettre aux pays encore soumis à la tutelle coloniale d'accéder à l'indépendance. C'est pourquoi le développement économique, en dépit de son importance cruciale, n'était pas un objectif majeur. En outre, les dirigeants des nouveaux pays indépendants consacraient toute leur attention aux problèmes territoriaux immédiats posés par l'unification des groupes ethniques et régionaux, au renforcement de leur propre parti et de leur pouvoir sur les masses et les chefs de l'opposition, à la lutte contre la pauvreté, la maladie et l'ignorance, à la sécurité du pays face à la guerre froide et aux menaces de coups d'État. Du fait de ces priorités, tensions et conflits internes, il était difficile à certains chefs d'État indépendants de s'engager dans une politique panafricaniste au-delà de leurs propres frontières ou d'appliquer des résolutions panafricanistes sur le territoire national.

Les dirigeants africains commencèrent donc à se ranger dans des camps opposés, en particulier sur la question de l'avenir de la dimension intégrationniste du mouvement panafricain. En 1961, le Ghana, la Guinée, l'Égypte, le Mali, le Maroc, la Libye et le gouvernement algérien en exil constituèrent le Groupe de Casablanca, tandis que les autres anciennes colonies françaises, plus le Nigéria, l'Éthiopie, le Libéria et la Sierra Leone, formaient le Groupe de Monrovia. D'une façon générale, le Groupe de Casablanca était favorable à une union politique forte s'inspirant des États-Unis d'Afrique prônés par Nkrumah. Il rassemblait les dirigeants africains militant pour le panafricanisme, le socialisme et le non-alignement, et préconisant une planification et un développement économique centralisé et un système de défense et de sécurité au niveau du continent, ainsi que la remise à l'honneur de la culture africaine.

Le Groupe de Monrovia, quant à lui, était favorable à une confédération souple d'États africains souverains indépendants, qui favoriserait une participation et une coopération volontaires dans le domaine des échanges culturels et de l'interaction économique. Ses membres étaient particulièrement inflexibles sur la question du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État et se méfiaient des ambitions de certains États du Groupe de Casablanca, redoutant une ingérence dans leurs affaires intérieures.

Néanmoins, comme on le verra au chapitre suivant, les deux groupes restèrent fidèles à leur engagement historique en faveur de la libération totale des dernières colonies et de la politique de non-alignement. Grâce aux efforts incessants du Groupe de Casablanca, en particulier de Nkrumah, Sékou Touré et Modibo Keita, et avec le soutien de l'empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, une conférence au sommet des États africains indépendants fut organisée à Addis-Abeba en 1963 pour mettre fin aux dissensions, unir les dirigeants et créer une structure panafricaine commune. Après de multiples propositions et contre-propositions, nombre de séances de commissions et de négociations bilatérales, trente dirigeants africains, chefs d'État ou de gouvernement de pays indépendants, signèrent le 25 mai 1963 la Charte de

l'unité africaine qui portait création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

On trouvera au chapitre suivant des précisions sur l'OUA, ses objectifs, sa structure et ses activités depuis sa création. Il suffit de noter ici que, si la constitution de cette organisation répondait en partie aux aspirations intégrationnistes du panafricanisme, elle était loin de satisfaire les vieux panafricanistes radicaux dont Nkrumah était le chef de file. Jusqu'à sa chute en 1966, Nkrumah ne manqua presque jamais, lors des réunions de l'OUA, de plaider avec passion et obstination pour la transformation de l'Organisation en un gouvernement d'union continentale ou en véritables États-Unis d'Afrique; mais aussi longs, circonstanciés et émouvants que fussent ses discours, il n'obtint pas satisfaction.

Du fait de la création de l'OUA et de la concentration de son action sur la dimension libératrice du panafricanisme qui sera examinée ci-après, ainsi que de la grande attention que de nombreux États indépendants portaient à leur évolution interne et au renforcement de leurs liens avec les anciennes puissances coloniales, et, surtout, du fait du renversement de Nkrumah, le panafricanisme en tant que force d'intégration perdit de son élan pendant la seconde moitié des années 60, au profit généralement de mouvements favorables à la constitution de groupements régionaux et interétatiques. Selon Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA, il existait en 1977 « plus de vingt organisations intergouvernementales de coopération économique multisectorielle » en Afrique et une centaine d'organisations multinationales unisectorielles qui s'employaient à y promouvoir la coopération technique et économique<sup>4</sup>. Beaucoup d'entre elles furent créées dans les années 60, époque qui marqua l'apogée de l'intégration africaine. Mais cette décennie fut également celle du déclin pour plusieurs groupements régionaux. Au début des années 70, sinon plus tôt, les efforts d'intégration des pays africains étaient manifestement compromis.

Par exemple, les deux initiatives des pays francophones d'Afrique de l'Ouest qui s'étaient traduites par la mise en place, successivement, de l'Union douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO), en juin 1959, et de l'Union douanière et économique des États de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO), en juin 1966, se soldèrent toutes deux par des échecs. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), constituée en 1973, est la tentative d'intégration régionale la plus récente des États de cette région, issus pour la plupart de l'ancienne Fédération de l'Afrique-Occidentale française (AOF). L'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), instaurée en janvier 1966, ne réussit guère mieux; les restrictions dont fit l'objet l'ouverture de marchés et le non-respect des règlements qu'elle avait établis ôtèrent à l'Union l'essentiel de sa force en tant que système d'intégration. De même, le Conseil de l'Entente fondé en 1959 à l'initiative du président ivoirien Houphouët-Boigny semble perdre de son importance, l'attention se

4. A. Adedeji, 1977, p.10.



24.1. Les quatre chefs d'État du Conseil de l'Entente après une «réunion» au palais de l'Élysée à Paris en avril 1961. De gauche à droite : le président du Dahomey (actuel Bénin) H. Maga, le président de Côte d'Ivoire F. Houphouët-Boigny, le président du Niger H. Diori et le président de Haute-Volta (actuel Burkina Faso) M. Yameogo.

[Photo : © AFP Photos, Paris.]

concentrant de plus en plus sur un groupement dynamique, plus vaste, la CEAO. À l'éphémère Organisation des États riverains du Sénégal (OERS, 1968-1971) succéda en 1972 l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui n'a toujours pas pu mettre en place un mécanisme de coopération viable. De même, les accords de coopération passés entre les neuf membres du Comité consultatif permanent du Maghreb, né en novembre 1965, ne furent jamais ratifiés.

En revanche, aucune entente économique régionale ne fut réalisée au cours des premières années qui suivirent l'indépendance dans les pays africains anglophones, exception faite de l'Afrique orientale qui accéda à l'indépendance en tant que communauté économique. Alors que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest s'efforcèrent toujours de préserver les institutions communautaires créées avant l'indépendance et d'en créer de nouvelles, les pays anglophones décidèrent, essentiellement sous la pression du Ghana, de dissoudre les quelques institutions communautaires

mises en place par les Britanniques — l'Office monétaire de l'Afrique-Occidentale britannique, la Cour d'appel d'Afrique occidentale, l'Institut de recherche d'Afrique occidentale sur le cacao et la West African Airways Corporation —, accélérant ainsi le processus de « balkanisation » dans cette région.

La Communauté de l'Afrique orientale, qui passait à l'époque pour être la structure de coopération régionale la plus élaborée du tiers monde, posa des problèmes autrement préoccupants; elle connut au cours des années 60 des tensions si fortes qu'à la fin de la décennie l'intégration économique avait régressé. Pour mesurer la réalité de l'intégration des pays d'Afrique orientale, il suffit d'observer qu'au moment de l'indépendance, le commerce extérieur, les politiques fiscales et monétaires, les infrastructures des transports et des communications, et l'enseignement supérieur étaient organisés au niveau régional. Par la suite, ces liens et ces organismes furent systématiquement démantelés et tout espoir s'évanouit de voir le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie évoluer vers une structure totalement fédérée, dotée d'un gouvernement unique. En juin 1977, la Communauté de l'Afrique orientale, ce modèle de coopération régionale en Afrique, s'était totalement effondrée.

À l'évidence, les différents projets d'intégration économique lancés dans l'optimisme au cours des années 60 étaient moribonds à la fin de la décennie. Ainsi, en dépit des discours exaltant la solidarité panafricaine et malgré la quantité des structures de décision mises en place, cette période fut, paradoxalement, celle du déclin de l'intégration régionale en Afrique. Les multiples expressions d'attachement aux principes du panafricanisme ne débouchèrent aucunement sur la constitution de bases solides pour d'éventuelles ententes régionales. Comment expliquer ces lenteurs et ces hésitations? Est-ce parce que les pays africains ne virent pas les avantages de l'intégration économique régionale et de l'autonomie collective? Ou est-ce parce que quelque force sous-jacente vint ébranler les bases mêmes de la coopération?

Au cours des premières années qui suivirent l'indépendance, les problèmes et les contraintes associés à l'intégration régionale en Afrique étaient multiples et assurément redoutables. Ils tenaient à des facteurs historiques tout autant internes qu'externes parmi lesquels figurait en bonne place le développement de la conscience nationale et son impact sur l'intégration régionale. Le colonialisme avait laissé derrière lui une mosaïque d'États souverains qui n'étaient eux-mêmes que des entités artificielles. On ne pouvait en aucune façon parler de nations; ces États ne représentaient encore qu'un cadre territorial dans lequel les mouvements d'indépendance avaient semé les ferments de l'identité nationale. La tâche principale des nouveaux gouvernements était d'apporter le terreau qui ferait lever la semence. Soucieux de favoriser l'intégration nationale, les nouveaux dirigeants furent contraints de s'en tenir au cadre strictement national et de privilégier le développement politique, économique et social de leur propre peuple. Leur préoccupation première fut d'édifier des États-



24.2. De gauche à droite : le président tanzanien J. Nyerere, le président ougandais A. M. Obote et le président kényen J. Kenyatta, signant le Traité de coopération en Afrique de l'Est à Kampala en juin 1967.

[Photo : © Topham, Londres.]

nations viables fondés sur leurs traditions et leurs coutumes propres et sur les promesses qui avaient été faites aux masses populaires. Dans la mesure où la priorité fut accordée à la consolidation nationale, la coopération avec les autres pays africains ne put qu'être reléguée au second plan. Une coopération authentique exigeant nécessairement des engagements à long terme, on se montra peu pressé, ce qui était compréhensible, de prendre des décisions restreignant la souveraineté nationale dans certains secteurs clés, notamment celui de la formulation des plans de développement. Si cette réticence n'empêchait pas les initiatives communes en vue de certaines formes d'intégration régionale, elle révélait l'existence de limites bien réelles au-delà desquelles les États africains n'étaient disposés ni à renoncer à leur souveraineté, ni à la partager.

Nulle part en Afrique on ne se montra disposé à sacrifier les intérêts nationaux sur l'autel de l'intégration régionale. Les États africains ne s'entendaient pour libérer les échanges ou répartir les industries que dans la mesure où les objectifs de l'intégration régionale n'entraient pas en conflit avec les impératifs nationaux, qu'il s'agisse de sécurité, de prestige ou d'avantages économiques. Cette tendance fut accentuée, notamment, par les divers groupements économiques existant en Afrique avant la Convention de Lomé : le système de Yaoundé qui unissait dix-huit pays francophones associés à

la Communauté économique européenne (CEE); l'accord commercial spécial signé en janvier 1966 (mais jamais appliqué) entre la CEE et des pays non associés ou associés au Commonwealth, comme le Nigéria; et l'accord d'Arusha de septembre 1969 qui unissait trois États d'Afrique orientale — le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

D'un point de vue politico-économique, on peut également estimer que divers facteurs, en premier lieu l'hétérogénéité économique et politique du continent, compliquèrent le fonctionnement des systèmes de coopération économique<sup>5</sup>. Des pays qui se réclamaient de systèmes de développement si différents ne pouvaient faire de bons partenaires dans le cadre d'accords de coopération économique. De fait, les clivages politiques, économiques et idéologiques menacèrent même les systèmes de coopération économique existants et par ailleurs viables, telle la Communauté de l'Afrique orientale aujourd'hui disparue. À ces contraintes et problèmes cruciaux s'ajoutaient ce que Timothy Shaw a appelé « les problèmes insolubles de la politisation des organisations » qui aboutirent à des « tensions au sein des institutions et à leur effondrement<sup>6</sup> ». La Communauté de l'Afrique orientale en est un exemple classique mais notons aussi qu'en Afrique francophone les organisations étaient sujettes à des changements d'une déroutante fréquence, phénomène dû en partie aux disparités régionales.

Du fait de ces difficultés insurmontables, la création de groupements régionaux en Afrique au cours des dix années qui suivirent le retour à l'indépendance se ramena généralement à la simple déclaration d'intention ou à l'expression d'un alignement à l'échelle du continent. Ni l'enthousiasme manifesté par Nkrumah pour le noble idéal panafricain de l'unité politique et de l'intégration économique du continent, ni le régionalisme progressif devant à terme conduire au panafricanisme, pour lequel penchait Julius Nyerere, ne dépassèrent le stade du débat théorique. L'ironie veut que, malgré ces résultats décevants, l'intégration, comme solution aux problèmes que connaît l'Afrique, suscite un enthousiasme croissant depuis quelques années. Comme l'indique ce qui suit, ce phénomène s'explique par la crise de développement que traverse l'Afrique et, en particulier, par le fait que la dépendance excessive du continent envers l'économie internationale dominée par les pays occidentaux aggrave encore cette tragique situation. Si, au cours des années 60, le panafricanisme en tant que mouvement de libération eut pour effet de distendre les liens politiques qui rattachaient l'Afrique à l'Europe, on assista dans le même temps au renforcement de sa dépendance économique et culturelle envers cette même Europe et envers le monde développé en général. Ainsi, le néocolonialisme et la dépendance économique augmentaient à mesure que le colonialisme politique déclinait. Une brève description de ce qu'on appelle la « crise

5. T. M. Shaw, 1975*b*.

6. T. M. Shaw, 1975*a*.



du continent africain » permettra de comprendre le regain de faveur dont bénéficie le panafricanisme en tant que recherche de l'intégration.

## Panafricanisme, régionalisme et développement économique

Depuis les années 70, le panafricanisme en tant que force d'intégration au niveau régional a suscité effectivement un regain d'enthousiasme. Quelle est la nature de ce nouvel intérêt et comment s'explique-t-il ? Ces deux questions ont été abordées au chapitre 14 et nous nous concentrerons ici sur les aspects intégrationnistes de cette évolution. La raison principale, comme A. Adedeji l'a souligné au chapitre 14, est à chercher dans les résultats économiques décevants de l'Afrique au cours des vingt-cinq dernières années. En dépit des efforts accomplis pour stimuler la croissance industrielle, encourager la production agricole et lancer de nouveaux programmes de développement afin d'opérer des changements plus radicaux dans les structures économiques héritées du colonialisme, le fait est que la transformation du continent, dont on pensait qu'elle suivrait de près l'indépendance politique, n'est encore qu'un espoir. De nombreux pays africains n'ont enregistré aucun progrès économique sensible depuis 1960. L'Afrique compte 16 des 25 pays que l'Organisation des Nations Unies a classés en 1971 dans la catégorie des « pays les moins avancés », et parmi les 32 pays identifiés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa sixième session extraordinaire, en 1974, comme étant « les plus gravement touchés » par la « crise économique actuelle », 20 se trouvent en Afrique.

Au début des années 60, les dirigeants africains espéraient que les échanges commerciaux avec les pays industrialisés, conjugués à l'aide de ces pays, fourniraient les ressources nécessaires pour permettre le développement autonome et continu auquel ils aspiraient, mais ces espoirs ne se concrétisèrent pas. Les années 60 furent donc le temps de la déception. Ni le commerce, ni les politiques d'aide suivies par les pays industrialisés ne purent accélérer le développement économique. Au terme de la première Décennie des Nations Unies pour le développement (1960-1970), le taux de croissance de l'Afrique était le plus faible du monde en développement : 2% contre 4,1% pour l'Asie du Sud ; 5,6% pour l'Asie de l'Est ; 4,5% pour l'Amérique latine et 7,2% pour le Moyen-Orient. Les premières indications dont on dispose au sujet de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (1970-1980) ne laissent guère entrevoir de progrès. Ainsi, en dépit de ses ressources naturelles considérables, l'Afrique n'est pas parvenue à atteindre un taux de croissance suffisant ni un niveau de vie satisfaisant au cours des vingt-cinq dernières années<sup>7</sup>.

7. OUA, 1981, paragraphe 10.

En dépit de leurs exportations, de nombreux pays africains ont connu pendant les années 70 une croissance économique léthargique, de faibles niveaux de productivité, une base industrielle limitée et morcelée, une forte dépendance à l'exportation, sur une gamme dangereusement réduite de produits de base, de faibles niveaux d'espérance de vie et un déficit croissant de leur balance des opérations courantes. Leur revenu réel par habitant diminua alors que le taux d'inflation se multipliait environ par deux et était en moyenne de plus de 20% par an de 1977 à 1979. Le déficit global de la balance des opérations courantes passa de 4 milliards de dollars en 1974 à près de 10 milliards en 1978-1979<sup>8</sup>. Plus grave encore, de 1970 à 1979 la dette extérieure des pays de l'Afrique subsaharienne est passée de 6 à 32 milliards de dollars tandis que le pourcentage des recettes d'exportation consacré au service de la dette (pour tous les pays importateurs de pétrole) passait de 6 à 12%<sup>9</sup>. On peut donc dire, pour reprendre l'expression de T. M. Shaw, que l'héritage du colonialisme n'avait « rien d'engageant » en 1960 mais qu'il se présentait sous un jour encore moins prometteur en 1980. Mais le plus préoccupant, c'est que l'Afrique est un terrain propice à ce que l'on appelle désormais le néocolonialisme et la dépendance, lesquels ont contribué, dans une large mesure, à mettre le continent dans une situation difficile. À la fin des années 70, l'Afrique était plus dépendante des pays occidentaux qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. La plupart des pays africains étaient devenus encore plus fortement tributaires des intérêts, des investissements, de la technique et du savoir-faire étrangers, des théories de développement et de croissance économique élaborées à l'étranger et surtout de l'exportation des matières premières et des produits agricoles vers les riches pays occidentaux.

Dans l'économie mondiale, l'Afrique s'est toujours trouvée dans une situation de subordination caractérisée par l'asymétrie et l'inégalité de ses relations économiques avec les pays occidentaux industrialisés. Même si l'on considère que la théorie de la dépendance ne rend qu'imparfaitement compte des systèmes et des relations économiques de l'Afrique, il est indéniable que le continent se trouve en situation d'inégalité dans l'ordre économique international. Cette situation préoccupante fut aggravée par les effets de la crise planétaire marquée par la fin du système de Bretton Woods, les chocs pétroliers provoqués par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la crise de l'énergie et la stagnation qui s'est développée à partir du milieu des années 70, éléments qui mirent en évidence pour la première fois l'extrême vulnérabilité de la quasi-totalité des pays africains aux forces extérieures. Face à cette réalité implacable, les dirigeants africains furent contraints d'adapter leurs options aux exigences de la situation et de s'interroger sur le meilleur moyen de parvenir au développement économique.

La catastrophe et l'effondrement étant imminents, des réponses novatrices s'imposaient car on ne pouvait mettre un terme à la dégrada-

8. J. B. Zulu et S. M. Nsouli, 1984, p. 5.

9. Banque mondiale, 1981, p. 3.

tion de l'économie et inverser ce processus qu'en adoptant de nouvelles orientations. L'espoir de l'Afrique résidait donc dans une réorientation radicale des stratégies de développement national et régional. La réussite de l'OPEP cristallisa la notion de puissance née de l'action collective et de la solidarité. Une action de ce type semblait indispensable pour résoudre les problèmes économiques de l'Afrique. Les États africains avaient donc la conviction qu'ils devaient favoriser la coopération interafricaine afin de renforcer les tentatives entreprises au niveau national pour consolider leur indépendance. Car, comme le dit le président Nyerere, aussi faible que soit un pays: « Ensemble ou même en groupes, nous sommes beaucoup moins faibles. Nous avons les moyens de nous aider réciproquement de bien des façons et chacun peut tirer profit de cette entraide. En outre, en tant que groupe, les rapports que nous avons avec les pays riches se situent dans une optique très différente car si, économiquement, ils n'ont peut-être besoin d'aucun d'entre nous en particulier, ils ne peuvent se couper de nous tous<sup>10</sup>. »

Au milieu des années 70, l'Afrique se trouvait donc face au choix suivant: continuer à accepter les structures de dépendance dont elle avait hérité et, du même coup, accepter la subordination de son propre développement aux intérêts particuliers du système économique international occidental, ou commencer à se libérer de ces structures, notamment par l'intégration économique régionale.

C'est pour répondre au problème crucial posé par les résultats décevants de la plupart des économies africaines et par l'échec du dialogue Nord-Sud, qui n'avait pu atteindre l'objectif d'un nouvel ordre économique mondial, que le Plan d'action de Lagos a vu le jour. La stratégie élaborée dans cet important document est axée sur les concepts d'indépendance économique, de développement auto-entretenu et de croissance économique. Elle a pour thème essentiel l'émancipation de l'Afrique par rapport aux stratégies étrangères, ainsi que le déclaraient les dirigeants africains: « Nous considérons avec inquiétude la dépendance excessive de l'économie de notre continent [...]. Ce phénomène a rendu l'économie des pays africains extrêmement sensible aux événements extérieurs et a nui aux intérêts du continent<sup>11</sup>. »

Pour contrer ce phénomène de dépendance excessive, les États africains « ont résolu d'adopter une vaste approche régionale fondée essentiellement sur l'autonomie collective ». Le régionalisme dont il est question dans tous les chapitres du Plan ou presque fait partie intégrante de sa mise en œuvre. Sans intégration régionale, le Plan d'action de Lagos est condamné comme concept et comme stratégie.

C'est dans ce contexte que le panafricanisme en tant que recherche de l'intégration apparaît aujourd'hui comme un important moyen de réduire la dépendance des pays africains et de consolider leur position dans les

10. J. Nyerere, 1970/, p.12.

11. OUA, 1981, paragraphe 14.

négociations, contribuant ainsi à en renforcer le potentiel de développement dans le cadre de la stratégie plus générale visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Outre ses avantages traditionnels — augmentation des échanges commerciaux et des investissements — l'intégration économique régionale, de l'avis de ceux qui la préconisent énergiquement, est un moyen de réduire la vulnérabilité de l'Afrique face aux forces extérieures. Cette évolution est d'autant plus urgente que les rapports de dépendance, loin de s'affaiblir, semblent au contraire se renforcer en raison du gonflement de la dette extérieure de nombreux États africains. Il est à espérer que l'intégration économique régionale puisse mettre fin à cette relation de dépendance en aidant chaque État membre à exporter vers les pays voisins des produits manufacturés et, à terme, des biens d'équipement. À la base, il y a le désir des pays africains et de leurs dirigeants de déterminer dans la mesure du possible leurs propres politiques économiques en fonction de leurs aspirations nationales, de leurs ressources naturelles et de leurs principes idéologiques, sans se laisser influencer par les pays développés. Les problèmes et les perspectives créés par la constitution de groupements régionaux méritent donc d'être attentivement examinés sous cet angle.

### Les nouvelles formes d'organisation régionale et la question de la dépendance

Les dernières années ont été marquées par la réapparition d'une série de projets d'intégration régionale en Afrique qui sont autant de réponses plus ou moins explicites à la domination étrangère héritée de l'ère coloniale. L'une des plus ambitieuses et des plus dynamiques d'entre elles est la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, ECOWAS en anglais) regroupant seize pays qui, de la Mauritanie au nord-ouest au Nigéria au sud-est, couvrent une superficie de 6 millions de kilomètres carrés et abritent environ 150 millions d'habitants. Constituée à Lagos en mai 1975, la CEDEAO est la première tentative sérieuse d'intégration et de coopération économiques dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et rassemble des pays dont la langue, l'histoire, les alliances et les institutions sont différentes. Parmi ses États membres, cinq ont pour langue officielle l'anglais, huit le français, deux le portugais et un l'arabe<sup>12</sup>.

La CEDEAO mise à part, les deux initiatives les plus récentes ont pour cadre l'Afrique australe. La première est la Southern African Development Coordination Conference (Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe, SADCC), qui a été officiellement consacrée en avril 1980 par la Déclaration de Lusaka sur la libération économique signée par les cinq États de la ligne de front — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — auxquels se sont joints le Lesotho, le Malawi, le

12. Pour une étude approfondie de la CEDEAO, voir S. K. B. Asante, 1985.

Swaziland et le Zimbabwe. La SADCC était conçue à l'origine comme l'aile économique du groupe des États de la ligne de front qui, depuis 1974, sont étroitement associés à la lutte de libération menée en Namibie, en Afrique du Sud et dans ce qui était alors la Rhodésie, lutte qu'ils ont soutenue et à laquelle ils ont dans une certaine mesure participé directement, militairement, politiquement et diplomatiquement. La Conférence regroupe ainsi neuf pays recouvrant une superficie de 5 millions de kilomètres carrés et comptant au total environ 60 millions d'habitants. La seconde organisation — la Preferential Trade Area for Eastern and Southern Africa States (Zone de commerce préférentiel des États d'Afrique orientale et australe, PTA) —, protégée en décembre 1981 à Lusaka par neuf de ses dix-huit membres potentiels, a finalement vu le jour à Harare en juillet 1984. En dépit de son nom, elle ne se limite pas aux seuls rapports commerciaux et à leur définition, aussi détaillée soit-elle. Son action intéresse la quasi-totalité des secteurs liés au développement de l'intégration économique régionale. Tout comme la CEDEAO, la PTA a été conçue par Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la CEA. Mais alors que la PTA est un exemple d'évolution laborieuse partie de la base, la SADCC comme la CEDEAO sont l'expression d'une volonté politique délibérée, portant la marque personnelle des présidents et des premiers ministres des États qui en sont membres. De même que les six membres francophones de la CEAO sont signataires du Traité de la CEDEAO, les États membres de la SADCC sont tous membres potentiels de la PTA. En outre, comme dans le cas de la CEDEAO et de la CEAO, il y a dans les origines, les structures institutionnelles, les sources de financement, les idéologies et les stratégies de la SADCC et de la PTA des différences marquées, en dépit de la similarité générale de leurs objectifs et de leurs programmes, et de la convergence croissante de leur démarche.

Autre manifestation de l'intérêt que suscite actuellement la coopération régionale en Afrique, la création, en décembre 1981, de la Confédération sénégalienne qui regroupe la Gambie et le Sénégal en vue d'une union économique et monétaire. La Confédération est l'aboutissement de nombreuses années d'efforts pour instaurer une coopération économique plus étroite entre les deux pays. La dernière initiative d'intégration économique est le traité, signé en octobre 1983 à Libreville, qui porte création de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette communauté, qui rassemble les membres actuels de l'UDEAC et ceux de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, est destinée à jouer en Afrique centrale le rôle que joue la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

Ces nouvelles formes d'intégration régionale partagent le même objectif fondamental : réduire la dépendance des États membres à l'égard des forces extérieures qui tentent d'influer sur les politiques et les orientations économiques des pays africains ; coordonner les programmes de développement dans les différents secteurs et sous-secteurs afin d'accélérer le rythme de la croissance économique et du développement. La

CEDEAO, par exemple, s'est donné pour objectif principal l'expansion de la coopération et du développement dans pratiquement tous les domaines de l'activité économique afin de « réduire progressivement la dépendance économique de la Communauté à l'égard du monde extérieur », ce qui est le préalable indispensable à la réalisation des objectifs structurels de base du développement. De même, la SADCC est née du souci commun de ses neuf membres de réduire leur dépendance économique envers l'Afrique du Sud et, à terme, de s'en affranchir. Pretoria est au centre de leurs préoccupations mais ce n'est pas uniquement d'elle qu'ils veulent se libérer. Comme l'a souligné le président Machel du Mozambique dans l'allocution qu'il a prononcée lors de l'inauguration de la deuxième Conférence de la SADCC à Maputo en 1980, « les séquelles du colonialisme subsistent dans nos pays [...] ainsi que la mentalité de dépendance, le fatalisme<sup>13</sup> ». En revanche, la PTA, dont les membres sont plus nombreux, ne cherche pas directement à s'affranchir de l'Afrique du Sud. Elle préfère préconiser une approche positive du problème, affirmant que, si elle parvient à stimuler les échanges et le développement dans la région, la dépendance actuellement alarmante envers l'Afrique du Sud diminuera d'autant. Dans le contexte d'un nouvel ordre économique international, il faut également voir dans ces nouvelles initiatives régionales l'expression directe du souci plus général des pays pauvres d'Afrique d'éliminer, ou tout au moins de réduire, les inégalités inhérentes au système économique international existant.

Dans quelle mesure ces nouvelles organisations régionales disposent-elles effectivement des moyens et du pouvoir de faire face aux problèmes préoccupants que pose le piège de la dépendance et du néocolonialisme ? En d'autres termes, dans quelle mesure sont-elles capables de créer les conditions qui permettront un développement autonome et auto-entretenu ? Dans le contexte africain, une évolution de ce type ne peut que procéder de la transformation des structures de production. La CEDEAO, la SADCC ou la PTA peuvent-elles contribuer à ce type de transformation ? On ne saurait trop insister sur le fait qu'on ne peut espérer voir l'intégration régionale donner les résultats escomptés tant que les partenaires régionaux resteront intégrés au système international. Autrement dit, l'autonomie régionale est incompatible avec l'intégration mondiale et transnationale. Dans quelle mesure ces nouvelles organisations régionales sont-elles donc parvenues, en quelques années d'existence, à réduire la dépendance ? Quel est l'avenir des systèmes d'intégration économique régionale en Afrique ?

De nombreux théoriciens du développement admettent aujourd'hui que les processus d'évolution régionale ne sont ni autonomes ni spontanés mais qu'ils répondent aux relations d'interdépendance et d'interaction qui caractérisent l'ordre mondial. Car, si l'on en croit Philippe Schmitter, « il

13. A. Kgarabe, 1981. p.23.

serait extrêmement difficile d'isoler les débats régionaux de leur contexte de dépendance économique et politique mondiale, quelles que soient les intentions auxquelles ils répondent à l'origine<sup>14</sup>. L'action des forces extérieures, ou de ce que Schmitter a appelé « la pénétration extérieure », influe profondément sur le cours de toute entreprise d'intégration. Les analyses de Steven Langdon et Lynn Mytelka de l'UDEAC<sup>15</sup> ou celle effectuée par Peter Robson pour la CÉAO<sup>16</sup> nous fournissent d'excellents exemples de la manière dont les sociétés transnationales et autres intérêts étrangers ont non seulement tiré profit de l'intégration régionale africaine au détriment des États membres mais aussi empêché ces pays d'utiliser au mieux les institutions de coopération économique et de modifier les structures de production et les structures industrielles afin de développer les échanges à l'intérieur de l'Afrique et de rendre le continent moins tributaire de l'étranger.

Compte tenu de cette situation, il est facile de prévoir le type de problèmes que la pénétration extérieure risque de poser aux nouvelles formes d'intégration régionale. Il faut, par exemple, affranchir les États membres de la CEDEAO, de la SADCC, de la PTA ou de la CEEAC des rapports de dépendance qui les lient aux puissances étrangères en exerçant un contrôle plus étroit sur les ressources au moyen des institutions nationales et régionales. Le problème étant complexe, la question qui se pose est la suivante : les dispositions des traités portant création de ces nouvelles structures régionales sont-elles suffisantes pour affronter le défi de la dépendance ?

Les faits donnent à penser qu'aucune des nouvelles institutions régionales ne dispose des moyens juridiques suffisants pour s'attaquer au problème complexe que constitue la réduction de la dépendance. Ainsi, bien que le protocole de la CEDEAO sur les règles d'origine contiennent des dispositions visant à remédier aux problèmes posés par les liens avec l'extérieur, la question de la participation et des intérêts étrangers n'y est pas véritablement abordée. Or, pendant longtemps encore, les intérêts étrangers resteront majoritaires dans la plupart des entreprises industrielles d'Afrique de l'Ouest. Notons à ce propos un fait important : si l'article 32 du Traité de la CEDEAO invite expressément le Conseil des ministres de cette organisation à prendre des mesures efficaces en vue d'une réduction progressive de la dépendance, il n'existe au sein de la CEDEAO aucune structure ni aucun mécanisme habilité à entamer des négociations avec les acteurs extérieurs au nom de la Communauté<sup>17</sup>. Le Traité de la CEDEAO ne contient pas non plus de disposition relative à l'instauration d'un régime commun applicable aux investissements étrangers et à la réduction progressive de la participation étrangère au capital ; par ailleurs, contrairement à ce qui est prévu dans le

14. P. C. Schmitter, 1972, p. 8.

15. S. Langdon et L. K. Mytelka, 1979, p. 179-180.

16. P. Robson, 1983, p. 41.

17. J. P. Renninger, 1982, p. 170.

cadre du Marché commun andin en Amérique latine, il n'existe aucun organe chargé de surveiller les importations de technologies. Ainsi, le Traité de la CEDEAO passe très largement sous silence la redéfinition des rapports de cette organisation avec le monde extérieur qui est pourtant au cœur du problème de la dépendance.

Bien que les pays membres de la SADCC aient choisi de réduire leur dépendance envers l'Afrique du Sud en priorité dans le secteur des transports et des communications et qu'ils aient à cette fin créé la Commission des transports et des communications de l'Afrique australe (SATCC), la mise en œuvre de ce louable projet est, paradoxalement, subordonnée à l'existence d'une aide et d'investissements d'origine étrangère. Il peut sembler contradictoire qu'une organisation qui s'est donné pour tâche de favoriser l'autonomie et de réduire la dépendance économique à l'égard de tout pays ou groupe de pays se soit employée avec tant d'industrie à cultiver des relations avantageuses avec des partenaires étrangers bienveillants, principalement occidentaux; la SADCC a dû finalement admettre que ses priorités ne coïncidaient peut-être pas nécessairement avec celles des parties dont elle espérait obtenir une assistance au développement. Dans le passé, cette politique a eu pour effet d'amener l'organisation à présenter des projets en fonction moins des avantages qu'en tirerait la région que de l'intérêt qu'ils présentaient pour les pays donateurs éventuels. Ainsi, soucieux qu'ils sont d'échapper à l'emprise de l'Afrique du Sud, les membres de la SADCC semblent s'être placés à la merci de nouveaux donateurs occidentaux, ce qui constitue une nouvelle forme de dépendance. En outre, en concentrant ses efforts sur la remise en état des systèmes de transports hérités du colonialisme, la SADCC risque de perpétuer et de renforcer les structures « néocoloniales » des échanges et de la production et de faire obstacle au développement des échanges entre ses pays membres.

### Régionalisme contre panafricanisme extrarégional

Le difficile problème de la dépendance qui se pose aux nouvelles organisations régionales a été considérablement compliqué par l'apparition d'un nouveau type de panafricanisme extrarégional qu'illustre la Convention de Lomé passée entre la CEE et l'Afrique. Car du point de vue du changement des structures, notamment, le nouveau « régime » de Lomé n'est en aucune manière un moyen de provoquer une conversion spectaculaire de l'Europe ou de l'Afrique. La pérennisation des structures de dépendance datant de la colonisation est aussi perceptible que le changement, si changement il y a. Le néocolonialisme que pratique la CEE consiste à consolider et à maintenir le *statu quo* qui caractérisait l'ordre ancien — les structures de dépendance traditionnelles mises en place après la conférence de Berlin de 1884 et les structures postcoloniales. Si la conférence de Berlin a instauré la domination coloniale en Afrique, le Traité de Rome, qui a donné naissance à la CEE, a consacré l'avènement du néocolonialisme et de la dépendance dans le continent. Voilà pourquoi



Nkrumah, le champion du panafricanisme, a immédiatement dénoncé la CEE dans laquelle il voyait un nouveau système de « colonialisme collectif qui sera plus puissant et plus dangereux que les anciens fléaux dont nous nous efforçons de nous débarrasser ». L'accord de Lomé n'est pas un document progressiste ouvrant la voie à l'établissement de relations d'interdépendance bénéfiques et mieux équilibrées entre l'Europe et l'Afrique mais plutôt un nouvel avatar de l'impérialisme. C'est pourquoi, malgré la diversité de l'assistance accordée par l'Europe aux nouveaux groupes régionaux d'États africains, par le biais de Lomé I et Lomé II, il est incontestable que les rapports qui se sont instaurés entre l'Europe et l'Afrique ont considérablement renforcé la dépendance collective de cette dernière à l'égard de l'Europe, au moyen des relations commerciales, de la coopération industrielle, du développement économique financé par l'aide de la CEE et des services consultatifs fournis par divers organismes.

Il en résulte qu'à maints égards, ce nouveau panafricanisme extrarégional qu'illustrent les Conventions de Lomé est, par essence, incompatible non seulement avec les objectifs fondamentaux du Plan de Lagos mais aussi avec les conceptions, les stratégies de développement et les objectifs essentiels du panafricanisme au niveau régional, les nouvelles organisations régionales africaines, notamment la CEDEAO, la SADCC et la PTA, ayant adopté, comme on l'a déjà dit, une stratégie de développement autonome afin de réduire leur dépendance envers les anciennes métropoles et le système économique international en général (et dans le cas de la SADCC et de la PTA également envers l'Afrique du Sud). Par ailleurs, Lomé instaure entre l'Europe et l'Afrique des rapports verticaux alors que les nouveaux systèmes d'organisation régionale sont le reflet de rapports horizontaux Sud-Sud<sup>18</sup>. Sur le plan structurel, ce nouveau type de panafricanisme n'offre donc aucune nouvelle orientation à l'Afrique, il ne présente aucun caractère novateur et n'ouvre aucune perspective nouvelle. Au contraire, il entérine la validité de la conception actuelle du développement africain et favorise la pénétration capitaliste en Afrique. En résumé, les différents systèmes d'intégration économique régionale en Afrique doivent impérativement renforcer leur autonomie économique pour réduire leur dépendance à l'égard des pays industrialisés, sinon s'en affranchir, et favoriser ainsi leur développement, mais il n'est pas du tout certain que cette stratégie pourra aboutir dans le cadre des Conventions de Lomé.

## Panafricanisme et régionalisme : synthèse et conclusion

Pour le meilleur ou pour le pire, l'Afrique atteint sa majorité. L'âge d'or du panafricanisme en tant que mouvement de décolonisation politique porteur des plus grands espoirs est révolu. Lui a succédé l'âge du pana-

18. S. K. B. Asante, 1984.

fricanisme en tant qu'instrument d'intégration régionale et de décolonisation économique. Le type de régionalisme qui est apparu à partir du milieu des années 70 se rattache étroitement à la question plus large de l'autonomie collective et de l'intégration historique de l'Afrique dans le système international. Il ne fait pas de doute que le maintien de l'Afrique dans le système international a sérieusement compromis le progrès du régionalisme sur le continent. Aujourd'hui, en effet, une grande partie de la coopération économique régionale ne sert pas les intérêts des pays africains mais ceux des organismes d'aide étrangers, des consultants et des sociétés transnationales<sup>19</sup>. Ainsi qu'on l'a noté dans le cas, par exemple, de la SADCC, de l'UDEAC et de la CEAO, les principaux bénéficiaires de l'intégration régionale ont été les centres fournissant l'aide, les techniques et les investissements étrangers. L'Afrique se heurte donc à un problème majeur car la coopération économique, qui est l'épine dorsale de l'autonomie collective, ne peut être efficacement utilisée comme instrument de développement régional tant que les pays participants n'ont pas réellement la maîtrise des secteurs clés de l'économie ou des ressources qui alimentent les projets communs.

Qui plus est, les élites africaines ou les groupes qui collaborent avec l'étranger, et dont les intérêts sont très proches de ceux de certaines forces transnationales ou étrangères, s'opposeront vraisemblablement à tout effort visant à parvenir à un niveau élevé d'intégration, qui entraînerait une diminution de la dépendance, ou à tout changement radical qui pourrait aboutir à un réaménagement des structures politiques et économiques ainsi que des relations avec l'étranger et serait contraire à l'orientation traditionnelle tournée vers l'extérieur. Ainsi, l'intégration structurelle des économies africaines et des forces sociales et politiques dominantes du continent dans le système capitaliste international a, dans une large mesure, empêché les pays africains de modifier *radicalement* cette structure de dépendance, même s'ils étaient disposés à le faire.

En outre, étant donné le profond enracinement du néocolonialisme en Afrique et la grande variété des marchés et des sources d'approvisionnement en investissements et en techniques existant dans les différentes puissances métropolitaines, toute rupture brutale des rapports étroits qu'entretient l'Afrique avec les pays industrialisés aurait probablement des conséquences intolérables sur l'économie fragile des pays du continent. Les pays africains peuvent donc choisir de participer au système tout en cherchant à bénéficier de conditions qui leur permettraient d'avoir plus de poids sur le monde industrialisé. D'où la nécessité pour les systèmes africains d'intégration régionale d'adopter une attitude pragmatique et souple face à la question de la dépendance et de la menace néocoloniale.

Dans cette perspective, les organisations régionales africaines seront peut-être amenées à diversifier leurs relations économiques avec le monde

19. A. Jalloh, 1976, p. 49.

extérieur, qu'il s'agisse de leurs partenaires commerciaux ou de leurs sources d'approvisionnement en techniques et en capitaux. Une telle stratégie est de nature à renforcer le pouvoir de négociation des gouvernements des États africains en leur permettant d'opposer à leur profit un pays développé à un autre. On ne soulignera jamais assez combien il importe de diversifier les liens économiques avec le monde extérieur, comme Ali Mazrui l'a fait observer: « [...] il est des cas où la liberté commence avec la multiplication des maîtres. Si la propriété et le pouvoir de contrôle sont aux mains d'une seule puissance, la liberté est le plus souvent particulièrement restreinte. Mais qu'une société africaine cultive l'art de faire l'objet d'une rivalité entre plusieurs puissances, et la porte de la libération peut s'entrouvrir. Dépendre de deux géants, et notamment de géants rivaux, permet parfois d'opposer l'un à l'autre et de tirer parti au mieux de sa situation<sup>20</sup>. »

Les organisations régionales africaines ont un autre moyen de s'affranchir de la dépendance: établir des rapports économiques privilégiés avec les systèmes d'intégration régionale d'Asie et d'Amérique latine. Plus concrètement, ce type d'« intégration horizontale » passe par le développement de la coopération économique entre pays en développement qui, pour Elvin Laszlo, constitue « le nouvel impératif du développement des années 80 ». L'action conjointe dans le domaine de la coopération économique et technique ouvre de vastes perspectives. Elle peut jouer un rôle crucial en permettant aux pays en développement de défendre le prix de leurs exportations de matières premières et de renforcer leur souveraineté sur leurs ressources naturelles. Elle peut également favoriser le développement des capacités locales dans le domaine scientifique et technique, faciliter la commercialisation des produits des pays en développement, les aider à accroître leur capacité industrielle et, avant tout, renforcer leur pouvoir de décision au sein des institutions multilatérales.

Les pays africains et leurs dirigeants doivent être disposés à modifier radicalement leurs politiques et leurs institutions et, notamment, à redéfinir les objectifs de développement aux niveaux national et régional pour tenir pleinement compte du rôle efficace que peut jouer l'intégration régionale dans la solution des problèmes de la dépendance et du sous-développement. Toutefois, il ne saurait y avoir de réelle stratégie de développement régional tant que les différents États n'auront pas défini une politique commune de réglementation et de planification régionales pour résoudre le problème des investissements étrangers et de la dépendance technique. Une telle politique devrait s'appuyer sur une action de grande envergure tendant à la création d'un institut commun de recherche et de développement industriels qui serait également chargé d'étudier l'utilité de la technologie étrangère et les conditions dans lesquelles il convient de l'acquérir ou de l'adapter aux fins de projets de développement communs.

20. A. A. Mazrui, 1980a, p. 82.

Enfin, et quelle que soit la stratégie retenue pour sortir de l'état de dépendance, la priorité devra être accordée aux réformes de politique intérieure. De telles réformes exigent de la discipline et des sacrifices. Nous autres, Africains, devons accepter la discipline, la modération et l'austérité nécessaires à l'instauration de ce qu'on pourrait appeler un nouvel ordre intérieur si nous espérons parvenir un jour à transformer les relations de dépendance permanente que nous entretenons avec les pays industrialisés en rapports d'interdépendance bénéfiques qui déclencheront au sein de la société africaine le moteur nécessaire à une croissance économique soutenue. Comme l'a noté l'éminent historien africain Ade Ajayi, avec un « optimisme prudent » : « La vision d'une nouvelle société africaine devra nécessairement s'élaborer en Afrique, procéder de l'expérience historique africaine et du sens de la continuité de l'histoire africaine. L'Africain n'est pas encore maître de son destin, mais il n'en est pas non plus complètement le jouet<sup>21</sup>. »

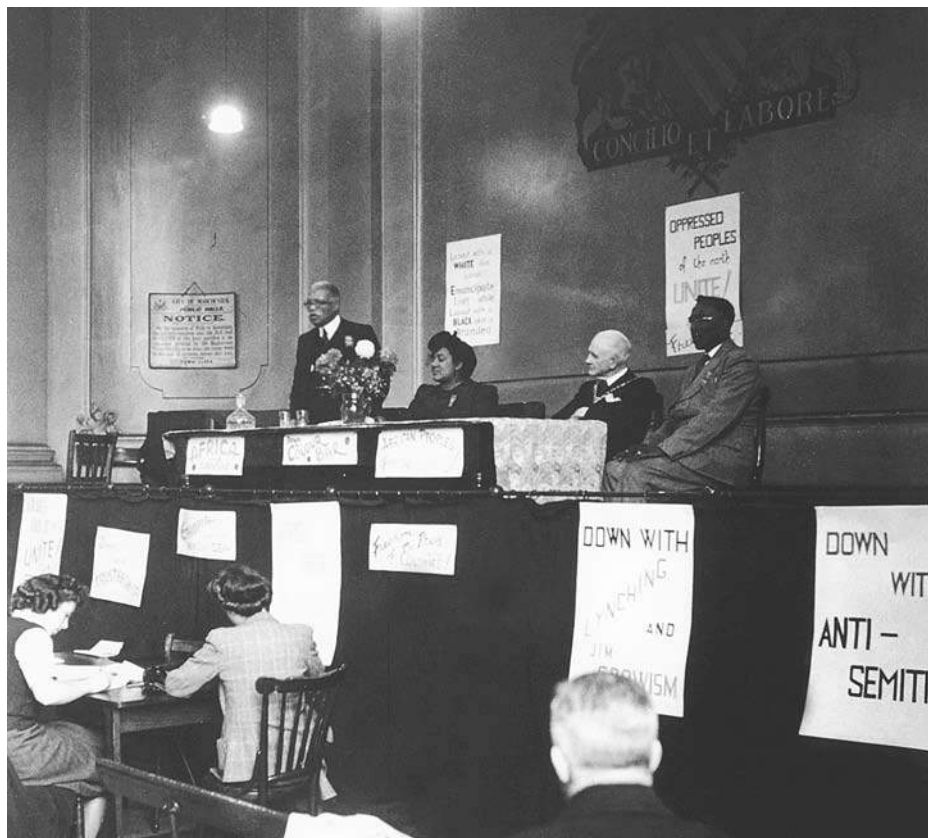
21. J. F. A. Ajayi, 1982, p. 8.

## Panafricanisme et libération

*Edem Kodjo David Chanaiwa*

Si le panafricanisme, en tant que mouvement d'intégration, a remporté quelques succès à la fin des années 50 et au début des années 60, s'il a connu une fortune plus variable et subi des échecs à partir du milieu des années 60, s'il reçoit, enfin, une forte impulsion depuis le milieu des années 70, le panafricanisme en tant que mouvement de libération a atteint son apogée dans les dix premières années qui ont suivi l'accession de l'Afrique à l'indépendance. Mais il n'a pas survécu à cette période et s'est vidé de sa substance à la fin des années 60. Après la conquête de l'indépendance, le principe unificateur du panafricanisme — la volonté de lutter contre les puissances coloniales — s'est affaibli dans certains États africains malgré la persistance, en Afrique australe, d'un conflit auquel restait suspendue la libération complète du continent.

Le panafricanisme est né au Nouveau Monde, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, à la faveur de la lutte de libération des Noirs contre la domination et l'exploitation des Blancs, et ces mouvements se sont d'abord traduits par le séparatisme religieux afro-américain (qui s'étendra plus tard à l'Afrique). En Afrique même, le panafricanisme en tant que mouvement de libération remonte, comme nous l'avons vu au chapitre 23, à l'invasion de l'Éthiopie par les fascistes italiens en 1935 et surtout au cinquième Congrès panafricain réuni à Manchester en octobre 1945. À ce congrès, pour la première fois dans l'histoire du mouvement panafricain, les délégués africains étaient les plus nombreux et les débats ont essentiellement porté sur la libération de l'Afrique colonisée. Le congrès de Manchester fut organisé par un Secrétariat spécial présidé par Peter Milliard de la Guyane britannique (l'actuel Guyana), et comprenant R. T. Makonnen



25.1. Le cinquième Congrès panafricain, Manchester (Grande-Bretagne), octobre 1945. De gauche à droite, sur l'estrade: Peter Milliard, M<sup>me</sup> Amy Jacques Garvey, le maire de Manchester et I. T. A. Wallace-Johnson.  
[Photo: © Hulton-Deutsche Collection, Londres.]

des Antilles (trésorier), Kwame Nkrumah de la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), George Padmore de la Trinité (cosecrétaires), Peter Abrahams de l'Afrique du Sud (secrétaire chargé des relations publiques) et Jomo Kenyatta du Kenya (secrétaire adjoint). Le congrès rassembla plus de deux cents délégués venus pour la plupart des colonies britanniques d'Afrique, parmi lesquels figuraient de futurs chefs d'États indépendants. Un vétéran du panafricanisme, W. E. B. Du Bois, présida toutes les séances du congrès.

Les délibérations et surtout les résolutions du congrès de Manchester étaient empreintes d'un ton beaucoup plus combatif et beaucoup plus radical que celui des congrès précédents. La Déclaration aux puissances coloniales exigeait notamment:

1. l'émanicipation et l'indépendance complètes des Africains et des autres groupes raciaux assujettis à la domination des puissances européennes

qui prétendaient exercer sur eux un pouvoir souverain ou un droit de tutelle;

2. l'abrogation immédiate de toutes les lois raciales et autres lois discriminatoires;
3. la liberté d'expression, d'association et de réunion, la liberté de la presse;
4. l'abolition du travail forcé et l'égalité de salaire pour un travail égal;
5. le droit de vote et l'éligibilité pour tout homme ou femme âgé de vingt et un ans ou plus;
6. l'accès de tous les citoyens aux soins médicaux, à la protection sociale et à l'éducation.

La revendication d'intégration économique a été examinée au chapitre 14. Les délégués exigeaient aussi que l'Afrique fût soustraite à la « domination politique et économique des impérialismes étrangers ». Fait plus important, pour la première fois les Africains avertissaient formellement les puissances européennes que si elles persistaient à vouloir gouverner l'Afrique par la force, ils auraient recours eux aussi à la force pour se libérer.

Simultanément, dans une déclaration adressée aux peuples d'Afrique, les délégués soulignaient le fait que la lutte pour l'indépendance politique constituait seulement la première étape et le moyen d'atteindre l'émancipation complète sur les plans économique, culturel et psychologique. Ils exhortaient la population des villes et des campagnes africaines, les intellectuels et les membres des professions libérales à s'unir, à s'organiser et à lutter jusqu'à l'indépendance complète.

Le cinquième Congrès fit enfin du panafricanisme une idéologie de masse, élaborée par des Africains pour les Africains. D'abord idéologie réformiste et protestataire à l'usage des populations d'origine africaine vivant en Amérique, le panafricanisme était devenu une idéologie nationaliste prônant la libération du continent africain. Le panafricanisme mondial de Du Bois, le combat de Garvey pour l'autodétermination et l'autonomie, le retour à la culture africaine préconisé par Césaire appartenaient désormais pleinement au nationalisme africain. Plusieurs délégués, comme Nkrumah ou Kenyatta, quittèrent peu après Londres pour l'Afrique, où ils allaient conduire leur peuple à l'indépendance. Tous les mouvements nationalistes inscrivirent dans leurs statuts des dispositions inspirées par le panafricanisme.

## Le panafricanisme et la libération de l'Afrique

Dans l'histoire du panafricanisme en tant que mouvement de libération, la période 1950-1965 est dominée par la figure de Kwame Nkrumah. Par ses déclarations, son action et son exemple, Nkrumah mobilisa en faveur de la cause panafricaine les dirigeants africains des mouvements

de libération et des États indépendants. Selon lui, comme il le déclara la nuit de l'accession de son pays à la souveraineté, l'indépendance du Ghana n'avait de sens que dans la perspective d'une libération complète du continent africain. Aussi organisa-t-il sans délai plusieurs congrès panafricains (réunions examinées au chapitre précédent). Ces rencontres furent inaugurées, comme nous l'avons vu, par la première Conférence des États africains indépendants, qui se tint en avril 1958 à Accra, la capitale du nouveau Ghana indépendant. Participèrent à cette conférence l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie, ainsi qu'un grand nombre des délégués qui avaient assisté au cinquième Congrès panafricain. L'ordre du jour et les résolutions de la conférence d'Accra portèrent essentiellement sur les relations entre les pays africains indépendants, sur l'aide aux mouvements de libération dans toute l'Afrique, sur les relations entre l'Afrique indépendante et les Nations Unies, et sur les moyens de mettre l'Afrique à l'abri des déchirements nés de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Cette conférence dégaga les principaux thèmes que le panafricanisme devait développer à l'ère de l'indépendance; elle jeta sans doute aussi les bases de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en posant des principes tels que la primauté de l'indépendance politique, l'aide aux mouvements de libération, la formation d'un front uni au sein de l'Organisation des Nations Unies et le non-alignement.

La deuxième Conférence des États africains indépendants eut lieu à Monrovia en août 1959. Elle adopta quatre résolutions: la première condamnait les essais nucléaires effectués par la France au Sahara; la deuxième réclamait une trêve politique dans les deux Camerouns; la troisième réclamait l'ouverture de négociations de paix en Algérie; et la quatrième proclamait le droit à l'autodétermination des territoires coloniaux. La troisième conférence se tint à Addis-Abeba en 1960.

Durant cette période, Nkrumah et ses compatriotes partisans du panafricanisme réunirent des conférences où les dirigeants des États indépendants et des mouvements de libération purent échanger des idées et discuter des stratégies à mettre en œuvre dans la lutte pour l'indépendance. La première Conférence des peuples africains, tenue à Accra en décembre 1958, rassembla deux cent cinquante délégués et plusieurs observateurs. Elle avait pour thèmes l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme, l'antiracisme, l'unité africaine et le non-alignement. Les délégués discutèrent notamment des frontières coloniales, des organisations régionales, ainsi que du rôle des chefs traditionnels et des chefs des mouvements religieux séparatistes. Fait plus important, des hommes politiques et des syndicalistes africains venus d'États ou de colonies de langue française, anglaise, arabe ou portugaise purent y nouer des relations idéologiques et personnelles, dont certaines devaient se révéler durables, comme celle unissant Nkrumah et Patrice Lumumba, alors délégué du Congo belge. La deuxième Conférence des peuples africains, réunie à Tunis en 1960, rassembla soixante-treize délégations africaines et adopta





25.2. La première Conférence des peuples africains, Accra (Ghana), décembre 1958: le discours d'ouverture.

[Photo: © Newslink Africa, Londres.]

une série de résolutions relatives pour la plupart à la décolonisation. La troisième conférence eut lieu au Caire en 1961.

Il existait deux organisations panafricaines régionales se donnant principalement pour but de coordonner la lutte pour la libération. Le Pan-African Freedom Movement for Eastern, Central and Southern Africa, communément appelé le PAFMECSA, regroupa, entre 1958 et 1963, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Tanganyika, Zanzibar et les mouvements nationalistes d'Afrique centrale et australe. L'autre organisation transterritoriale, le Rassemblement démocratique africain (RDA), fut créée dans les anciennes colonies françaises, lors du Congrès de Bamako en 1946, par des dirigeants nationalistes voulant aller au-delà de l'autonomie très limitée prévue par la Constitution de 1946, autonomie à peine élargie par la loi-cadre de 1956. En 1958, lorsque de Gaulle entreprit de faire approuver par référendum son projet de Communauté franco-africaine<sup>1</sup>, le RDA offrit aux Africains une tribune panafricaine où ils purent débattre des avantages et des inconvénients de ce projet et faire connaître leur opinion au gouvernement français. Lors du référendum, seule la Guinée derrière Sékou Touré

1. Pour plus de détails, voir J. de Benoist, 1980.

se prononça contre le projet de Communauté et pour une indépendance complète ; après ce vote, Sékou Touré rejoignit Nkrumah dans l'Union des États africains.

## L'OUA et la libération de l'Afrique

La naissance de très nombreux États africains entre 1960 et 1964 a compliqué la tâche du panafricanisme en tant que mouvement d'intégration, mais elle a incontestablement facilité et accéléré son développement en tant que mouvement de libération. Alors que les nouveaux dirigeants africains étaient en désaccord sur la nature de l'intégration politique qu'il fallait réaliser en Afrique, ils étaient quasiment unanimes à reconnaître l'urgente nécessité de débarrasser entièrement le continent du colonialisme ; et les Groupes de Monrovia et de Casablanca restèrent fidèles à leur engagement historique en faveur du non-alignement et de la libération complète des dernières colonies. Cette adhésion générale à la cause de la libération est même une des raisons, sinon la raison principale, de l'unification des deux groupes qui formèrent l'OUA à l'issue d'une rencontre mémorable à Addis-Abeba en mai 1963. Comment l'OUA a-t-elle été créée et organisée, et quel rôle a-t-elle joué dans l'évolution du panafricanisme ?

Les efforts, notamment, de Kwame Nkrumah, de Sékou Touré et de Modibo Keita, ceux de l'empereur d'Éthiopie, mais aussi l'accession de l'Algérie à l'indépendance (1962), qui réduisit sensiblement la tension entre les Groupes de Casablanca et de Monrovia, amenèrent les pays membres de ces deux groupes à décider de former, nous l'avons vu au chapitre précédent, une organisation unique. Leurs ministres des affaires étrangères se rencontrèrent du 15 au 21 mai 1963 afin de rédiger un projet d'ordre du jour pour les discussions des chefs d'État.

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement s'ouvrit le 23 mai 1963. Les trente États suivants y étaient représentés (les dénominations sont celles de l'époque) : Algérie, Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Haute-Volta, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République arabe unie, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanganyika, Tchad, Tunisie<sup>2</sup>. Le 25 mai, les chefs d'État et de gouvernement signèrent la Charte de l'unité africaine.

Le préambule de la Charte énumère les considérations sur lesquelles se fondait leur entreprise : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'idéal de la liberté, de la justice et de l'égalité, un désir commun d'union et d'entraide, le souci de préserver l'indépendance et la souveraineté des États africains, l'attachement des signataires à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'article premier crée l'Or-

2. En raison de l'assassinat du président Sylvanus Olympio, le Togo ne fut pas admis à la Conférence. Par ailleurs, le Maroc refusa d'y participer. Ces deux États ont cependant signé par la suite la Charte de l'OUA.

ganisation de l'unité africaine; l'article 2 en définit les objectifs; l'article 3 énonce les principes à respecter pour atteindre ces objectifs; les articles 4, 5 et 6 ont trait à la composition de l'Organisation; les articles 7 à 13 décrivent ses institutions; l'article 27 contient des indications relatives à l'interprétation de la Charte.

La Charte de l'unité africaine reflète encore un autre aspect du panafricanisme dans la mesure où elle définit une éthique politique. Elle énonce en effet des principes tels que: l'égalité de tous les États membres; le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États; le respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de leur droit inaliénable à une existence indépendante; le règlement pacifique des différends par la négociation, la médiation, la conciliation ou l'arbitrage; la condamnation sans réserve de l'assassinat politique et des activités subversives, qu'elles soient pratiquées par les États voisins ou par tout autre État; un engagement sans réserve en faveur de la libération complète des territoires africains encore dépendants; l'affirmation d'une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs.

Cette éthique panafricaine proposait aux États membres un ensemble de principes destinés à renforcer leur désir d'unité et de solidarité. Le panafricanisme, que l'on considérait au début comme « un mouvement d'idées et d'émotions », a donc su donner forme aux sentiments, à l'énergie et aux aspirations des peuples d'Afrique et est parvenu à les exprimer dans la Charte de l'unité africaine.

De 1963 à 1982, cette charte n'a subi que de légères modifications. Ainsi le nombre des commissions spécialisées a été ramené de cinq à trois, et il a été décidé que la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage ne compterait plus de membres permanents. Dans le cadre de la même réforme structurelle, on a supprimé en 1979 l'épithète « administratif » dans le titre du Secrétaire général. La même année, à sa seizième session, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a créé un comité chargé de réviser la Charte en fonction de la situation nouvelle due aux changements survenus en Afrique. En effet, il était devenu nécessaire, après quelques années, de remanier la Charte pour qu'elle soit mieux adaptée aux luttes du XXI<sup>e</sup> siècle et à la priorité accordée au développement sous toutes ses formes, notamment culturelles, développement fondé sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples.

Le siège du Secrétariat général est à Addis-Abeba, en Éthiopie. Le premier Secrétaire général, nommé en 1963 à titre provisoire, fut le D<sup>r</sup> Tesfaye Gebre Egzy. En 1964, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement élit, pour le remplacer, le Guinéen Diallo Telli. Celui-ci, réélu en 1968, fut remplacé en 1972 par le Camerounais Nzo Ekangaki. Un autre Camerounais, William Eteki Mboumoua, fut élu en 1974. En 1978, le poste de Secrétaire général fut confié au Togolais Edem Kodjo. Puis se succédèrent le Nigérian Peter Omu en 1983, le Nigérien Ide Oumarou en 1985, et le Tanzanien Salim Ahmed Salim en 1989. Le Secrétaire général est assisté par des adjoints, dont le nombre est passé de quatre à cinq en 1979. Chacun

de ces adjoints représente une région du continent. Ils dirigent les sections techniques de l'Organisation et forment avec le Secrétaire général le Cabinet politique. Le rôle du Secrétaire général a fait l'objet d'interprétations divergentes. Pour les uns, il n'est rien de plus qu'un fonctionnaire décoré d'un titre prestigieux. D'autres auraient voulu lui assigner une fonction politique et un rôle de coordinateur. En juillet 1978, le président Omar Bongo, alors président en exercice de l'OUA, déclarait à *Jeune Afrique* que les structures de l'OUA étaient largement périmées, précisément parce qu'elles limitaient l'activité du Secrétaire général à des tâches purement administratives.

Des règles définissent les fonctions du Secrétaire général, de ses adjoints et des autres membres du personnel, ainsi que les modalités de leur recrutement. À l'occasion du dixième anniversaire de l'OUA, le Conseil des ministres créa un comité chargé de réviser les structures de l'Organisation et les règles régissant son fonctionnement. Les conclusions de ce comité furent adoptées au sommet de Khartoum en 1978, puis appliquées progressivement en fonction des ressources budgétaires.

L'organe suprême de l'OUA est la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Elle se réunit en session ordinaire une fois par an et élit à chaque session un bureau dirigé par un président. Celui-ci est devenu au fil des ans le président *de facto* de l'OUA<sup>3</sup>.

L'autre assemblée de l'OUA, le Conseil des ministres, se réunit en session ordinaire deux fois par an. L'une de ces sessions a lieu au début de l'année; elle est essentiellement consacrée aux questions administratives et financières. Le Conseil prépare les rencontres des chefs d'État et assure le suivi de leurs décisions.

## L'OUA, la décolonisation et la libération

L'aide concertée apportée par l'OUA aux mouvements de libération nationale des peuples colonisés d'Afrique a constitué l'une de ses contributions les plus constantes et les plus efficaces à la cause panafricaine. Au cours de la conférence constitutive d'Addis-Abeba, en mai 1963, les États indépendants adoptèrent une vigoureuse résolution relative à la décolonisation, aux termes de laquelle ils reconnaissaient unanimement que « tous les États africains indépendants ont le devoir d'aider les peuples dépendants d'Afrique qui luttent pour la liberté et l'indépendance ». Ils s'accordèrent aussi à reconnaître « l'impérieuse et urgente nécessité de concerter et d'intensifier leurs efforts pour hâter l'accession inconditionnelle à l'indépendance nationale de tous les territoires africains encore soumis à la domination étrangère<sup>4</sup> ».

3. La Charte ne mentionne pas ce poste de président, il a été créé progressivement. Un chef d'État, le Gabonais Omar Bongo, a dit du président en exercice que tout se faisait à son insu, que personne ne l'écoutait, que personne ne lui faisait de rapport.

4. Premières résolutions de l'OUA, point I de l'ordre du jour: la décolonisation, version définitive, 25 mai 1963.

Après avoir entendu les représentants des mouvements de libération nationale d'Afrique orientale, centrale et australe, les chefs d'État affirmèrent à propos des colonies de peuplement et des différentes lignes de conduite possibles :

1. que le maintien du régime colonial constituait une violation flagrante des droits inaliénables des habitants légitimes des territoires concernés et représentait une menace pour la paix sur le continent ;
2. que la Grande-Bretagne devait respecter la résolution 1515 des Nations Unies relative à l'indépendance et ne pas accorder l'indépendance à la minorité blanche de la Rhodésie du Sud (l'actuel Zimbabwe) ;
3. qu'au cas où la Grande-Bretagne accorderait l'indépendance à cette minorité, les membres de l'OUA apporteraient un soutien effectif, d'ordre moral et matériel, à toutes mesures légitimes que pourraient prendre les dirigeants nationalistes africains et prendraient eux-mêmes des mesures contre tout État qui reconnaîtrait le gouvernement de cette minorité ;
4. que la Namibie était un territoire africain sous mandat des Nations Unies, dont les habitants avaient droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et que l'occupation de ce territoire par les Sud-Africains était un acte d'agression ;
5. que les Portugais étaient en train de commettre un génocide en Afrique et que les alliés occidentaux du Portugal devaient choisir entre leur amitié pour les peuples d'Afrique et le soutien qu'ils apportaient à l'oppression et à l'exploitation coloniales.

Les chefs d'État adoptèrent également un programme d'action relatif à la décolonisation. Ils envoyèrent une délégation (composée des Ministres des affaires étrangères du Libéria, de la Tunisie, de Madagascar et de la Sierra Leone) auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies qui examinait alors le rapport du Comité spécial des Vingt-Quatre chargé par les Nations Unies d'enquêter sur le génocide perpétré dans les colonies portugaises. Ils décidèrent la rupture des relations diplomatiques et consulaires entre l'ensemble des gouvernements africains et les gouvernements du Portugal et de l'Afrique du Sud ; ils décidèrent aussi de boycotter le commerce avec ces deux pays, en prohibant l'importation de leurs produits, en fermant les ports et les aéroports africains à leurs bateaux et à leurs avions, et en interdisant à leurs avions le survol des pays africains.

Mais surtout, les chefs d'État réunis à Addis-Abeba créèrent le Comité de libération africain. Formé par l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie et le Zaïre, ce comité, dont le siège fut fixé à Dar es-Salaam, était chargé de coordonner l'aide fournie par les États africains et de gérer le Fonds spécial. Ce Fonds spécial devait être alimenté par des contributions volontaires versées chaque année par les membres de l'OUA pour aider matériellement et financièrement les mouvements de libération nationale.

Les États membres acceptèrent aussi d'accueillir les militants des mouvements de libération, de financer l'entraînement militaire, les études ou la formation professionnelle de ces militants, d'autoriser le passage par leur

territoire de volontaires et de matériels destinés à aider ces mouvements. Ils s'engagèrent à œuvrer pour l'unification des mouvements de libération afin d'accroître l'efficacité de leur combat. Entre outre, ils proclamèrent le 25 mai Journée de la libération de l'Afrique, cette journée devant être l'occasion d'organiser des manifestations populaires et de recueillir des fonds s'ajoutant à la contribution des États au Fonds spécial.

Au cours de la même conférence constitutive d'Addis-Abeba, les États membres adoptèrent une résolution spéciale concernant l'*apartheid* et la discrimination raciale en Afrique du Sud. Ils décidèrent non seulement de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec l'Afrique du Sud, mais aussi d'intensifier leur combat pour l'indépendance de la Namibie devant la Cour internationale de justice; de soutenir le Comité spécial des Nations Unies contre l'*apartheid*; de se battre pour obtenir des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud; et d'offrir aux réfugiés sud-africains des bourses et des possibilités d'études, ainsi que des emplois dans la fonction publique des pays africains.

Ils condamnèrent en outre la discrimination raciale sous toutes ses formes, qu'elle s'exerçât en Afrique ou dans le reste du monde. Et ils exprimèrent la profonde inquiétude qu'inspirait à tous les peuples et à tous les gouvernements africains la discrimination raciale pratiquée à l'encontre des populations d'origine africaine vivant hors d'Afrique et notamment aux États-Unis.

Grâce au Comité de libération africain, l'OUA remporta des succès considérables dans le domaine de la décolonisation. La très grande majorité des États indépendants s'est effectivement abstenue de toute relation diplomatique ou commerciale avec le Portugal et l'Afrique du Sud. Et si quelques États n'ont pas pris part au boycottage, ce n'est pas par manque d'intérêt pour la libération et la décolonisation de l'Afrique, mais à cause de la dépendance économique et de la faiblesse militaire qui résultaient de leurs liens historiques de caractère colonial avec l'Afrique du Sud. Ces États ont dû se contenter de soutenir secrètement les mouvements de libération, tout en se déclarant neutres. Leur attitude ambiguë s'explique donc par des nécessités économiques que les dirigeants des mouvements de libération eux-mêmes ont su comprendre et mesurer.

Sur le plan international, l'OUA a réussi à susciter dans le monde entier la condamnation du colonialisme et de l'*apartheid* et a obtenu partout des appuis d'ordre moral et matériel en faveur des mouvements de libération. Elle a convaincu les Nations Unies de la légitimité de la lutte de libération des peuples africains. L'Assemblée générale, par sa résolution 2555, a demandé à toutes les institutions spécialisées des Nations Unies d'apporter une aide matérielle aux mouvements de libération. C'est en partie sous la pression de l'OUA que les Nations Unies refusèrent de reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud et le gouvernement de sa minorité blanche, dirigé par Ian Smith, et qu'elles substituèrent le conseil pour la Namibie à l'administration coloniale illégalement mise en place dans ce pays par l'Afrique du Sud. L'ONU, l'UNESCO et l'Organisa-



25.3. En haut, à gauche: Dulcie September, représentante de l'African National Congress (ANC) en France, assassinée à Paris en mars 1988.

En haut, à droite: le Sud-Africain Steve Biko, dirigeant du Black Consciousness Movement, assassiné en septembre 1977. En bas, à gauche: Nelson Mandela, photographié au début des années 60, avant qu'il ne soit condamné à la prison à vie.

En bas, à droite: le chef sud-africain Albert Luthuli, premier président de l'ANC, 1952-1960. [Photos: © Keystone, Paris; © IDAF, Londres; © Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

tion internationale du travail (OIT) créèrent des comités anti-*apartheid*. Du 28 janvier au 4 février 1972, le Conseil de sécurité se réunit pour la première fois en Afrique, à Addis-Abeba, siège de l'OUA. Le président en exercice de l'OUA se vit plusieurs fois chargé par ses collègues d'attirer l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation coloniale. C'est ainsi qu'en 1969 le président camerounais Ahmadou Ahidjo présenta à l'Assemblée générale le manifeste relatif à l'Afrique australe connu sous le nom de Manifeste de Lusaka<sup>5</sup>.

Mais cela n'était pas suffisant. À partir de 1970, l'OUA dirigea son activité diplomatique vers les pays de l'OTAN, les pays scandinaves, la Suisse et le Japon, afin de leur expliquer les inquiétudes de l'Afrique, de faire appel à leur solidarité et de leur montrer quelle menace une telle situation représentait pour l'Afrique et pour la paix du monde. Mais l'OUA s'efforça surtout de dissuader ces pays de soutenir et d'armer plus longtemps les régimes coloniaux. L'obstination du gouvernement de Pretoria, son usage croissant de la violence et de la répression et l'occupation illégale de la Namibie amenèrent les Nations Unies à organiser, avec la coopération de l'OUA, une conférence internationale sur les sanctions à prendre contre l'Afrique du Sud. Cette conférence se tint à Paris du 20 au 27 mai 1981. Sur les instances de l'OUA et du Mouvement des pays non alignés, les participants demandèrent que le Conseil de sécurité se réunisse rapidement pour adopter, à l'échelle mondiale, des sanctions obligatoires contre le gouvernement raciste de l'Afrique du Sud et sa politique d'*apartheid*. Le Conseil de sécurité devait plus tard refuser de prendre ces sanctions; mais l'OUA profita de l'occasion que lui offrait la conférence de Paris pour réaffirmer devant la communauté internationale qu'en vertu de la résolution 2448 de 1967 les Nations Unies étaient directement responsables de la Namibie, et que la South West Africa People's Organization (SWAPO) était le seul véritable représentant du peuple namibien<sup>6</sup>.

L'OUA a fini par exercer une influence considérable sur les mouvements de libération. La reconnaissance officielle d'un mouvement de libération et de ses dirigeants par l'OUA a souvent décidé de leur reconnaissance internationale. Elle a fait apparaître comme des mouvements légitimes et acceptables le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le Patriotic Front au

5. Ce manifeste a été rédigé par les participants à la cinquième Conférence au sommet des États d'Afrique orientale et centrale, qui s'est tenue du 14 au 16 avril 1969 à Lusaka, en Zambie. Participaient à cette rencontre le Burundi, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo-Brazzaville, le Kenya, le Malawi, le Rwanda et la Somalie.

6. La conférence de Paris réunissait 122 gouvernements, 15 institutions spécialisées et organisations intergouvernementales, 37 organisations internationales non gouvernementales, 53 associations nationales anti-*apartheid* et un grand nombre de personnalités politiques. Elle était présidée par Salim Ahmed Salim, ministre des affaires étrangères de la Tanzanie. Elle a adopté deux déclarations, l'une sur les sanctions à prendre contre l'Afrique du Sud, l'autre sur la Namibie.



Zimbabwe, la SWAPO en Namibie, l'African National Congress (ANC) et le Pan-African Congress (PAC) en Afrique du Sud<sup>7</sup>. Ce sont les pressions de l'OUA qui ont amené l'Union nationale africaine du Mozambique (MANU) et l'Union démocratique nationale du Mozambique (UDENAMO) à former le FRELIMO ; les mêmes pressions ont conduit la Zimbabwe African National Union (ZANU) de Robert Mugabe et la Zimbabwe African Peoples Union (ZAPU) de Joshua Nkomo à former le Patriotic Front. L'absence de reconnaissance diplomatique par l'OUA a conduit au contraire la communauté internationale à boycotter les bantoustans de l'Afrique du Sud, le gouvernement Smith-Muzorewa au Zimbabwe et l'Alliance de Turnhalle en Namibie. Des dirigeants comme Moïse Tschombé au Zaïre ou Jonas Savimbi en Angola, condamnés par l'OUA pour leur opposition au panafricanisme et leur complicité avec l'Occident, ont été mis au ban du monde noir.

La création de l'OUA et notamment du Comité de libération africain a eu également pour effet positif d'accroître la confiance en soi, l'optimisme, la détermination et la combativité des nationalistes africains. Grâce au soutien que l'OUA leur apportait sur le plan international, les dirigeants nationalistes et leurs partisans étaient pour la plupart persuadés qu'ils réussiraient tôt ou tard à amener leur pays à l'indépendance. Cette conviction était souvent renforcée par les manifestes de l'OUA, le Manifeste de Lusaka (avril 1969) ou le Plan d'action d'Arusha (février 1981), par exemple, concernant respectivement l'Afrique australe et la Namibie. De 1963 à 1973, cette activité n'a pas produit de résultats concrets. Ces années furent surtout consacrées à l'organisation du Comité de libération africain et des mouvements de libération nationale, à la publication de déclarations de principes et de manifestes, et à l'entraînement militaire. La lutte armée elle-même n'en était alors qu'à ses débuts.

La période suivante, de 1973 à 1980, a été particulièrement fructueuse, comme en témoignent les résultats obtenus dans les colonies portugaises (Guinée-Bissau, Angola, Mozambique, São Tomé-et-Principe), aux Comores, aux Seychelles et au Zimbabwe. L'activité du Comité de libération africain dans ces pays a puissamment aidé les nationalistes à mener la guerre qui a permis la libération progressive d'une grande partie des colonies portugaises et la réorganisation de l'administration et de l'économie. Le chapitre 7 de ce volume a montré le rôle décisif et la réussite, en 1973, de la campagne lancée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) en Guinée-Bissau pour mettre fin à l'emprise du Portugal sur ce pays. Le FRELIMO au Mozambique et le MPLA en Angola sont parvenus au même résultat en 1975. Les partisans du colonialisme ont tenté de s'opposer à ces succès par des méthodes barbares, telles que l'assassinat des dirigeants du PAIGC et du FRELIMO, Amilcar Cabral et Eduardo Mondlane. En plus de la lutte armée, les nationalistes se sont chargés de l'organisation

7. Le chapitre 10 de ce volume fournit des précisions sur les origines, l'idéologie, les activités et les dirigeants de ces mouvements de libération nationale d'Afrique centrale et australe.

des territoires libérés et de la formation de leurs habitants aux tâches de la vie civile. Ainsi, en Guinée-Bissau, ils ont organisé l'élection d'assemblées populaires, créé des écoles et des hôpitaux, mis en place de nouvelles structures économiques. En 1980, les Comores, les Seychelles et le Zimbabwe accédaient à leur tour à l'indépendance. L'Afrique du Sud et la Namibie, ces colonies de peuplement, constituaient dès lors le dernier vestige du colonialisme européen en Afrique, mais la libération de la Namibie n'était plus qu'une question de temps.

Hors d'Afrique, l'OUA a porté une attention particulière à la situation au Moyen-Orient et notamment en Palestine. Elle a exprimé sa solidarité avec l'Égypte et les autres pays arabes dont le territoire était occupé depuis juin 1967.

Cette solidarité, l'OUA l'a manifestée d'une part en demandant à ses membres d'user de toute leur influence pour amener Israël à appliquer la résolution 242 du Conseil de sécurité, et d'autre part en confiant à des chefs d'État africains certaines missions spécifiques. Ainsi en juin 1971, à sa huitième session ordinaire, la Conférence au sommet de l'OUA demanda à son président en exercice, par la résolution AHG/Rés. 66 (VIII), d'évoquer devant les Nations Unies la reprise possible des hostilités à l'expiration du cessez-le-feu, tandis qu'une commission composée de dix chefs d'État était chargée de mener des consultations auprès des gouvernements israélien et égyptien.

L'OUA s'est attachée par ailleurs à régler les différends entre ses membres. En 1955, la Déclaration de Bandung, à laquelle ont souscrit les dirigeants nationalistes africains et les tenants du panafricanisme, a demandé que tous les différends internationaux soient réglés par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies. Le principe d'un règlement pacifique des différends se retrouve dans les diverses déclarations adoptées par la première Conférence des États africains indépendants, dans une résolution de la conférence de Monrovia de mai 1961 et dans la Charte de l'OUA.

L'article XIX de cette charte stipule en effet ce qui suit: «Les États membres s'engagent à régler leurs différends par des voies pacifiques. À cette fin, ils créent une Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage, dont la composition et les conditions de fonctionnement sont définies par un protocole distinct, approuvé par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Ce protocole est considéré comme faisant partie intégrante de la présente Charte.»

Un grand nombre de ces différends sont dus aux problèmes posés par les frontières héritées de l'époque coloniale. C'est pour des raisons de cet ordre que l'Algérie et le Maroc sont entrés en conflit en 1962 et qu'au fil des années d'autres conflits ont opposé l'Ouganda et la Tanzanie, le Gabon et la Guinée équatoriale, le Cameroun et le Nigéria, le Zaïre et l'Angola, le Dahomey (l'actuel Bénin) et le Niger, le Tchad et le Soudan, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Le différend entre l'Éthiopie et la Somalie au sujet de l'Ogaden a duré plusieurs années, de même que le différend entre le

Tchad et la Lybie au sujet de la bande d'Aouzou et celui qui a opposé le Kenya et la Somalie<sup>8</sup>.

En 1979, l'OUA dut s'occuper d'une affaire d'un genre particulier: les factions politiques et militaires qui s'affrontaient au Tchad avaient en effet décidé de porter leur différend devant elle, sous la pression des pays voisins. L'OUA confia l'affaire à un comité de chefs d'État, qui réussit à persuader onze factions tchadiennes de former ensemble un gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) sous la direction de Goukouni Oueddei. Cette alliance fut de courte durée et, en 1981, devant la recrudescence de la guerre civile, l'OUA envoya dans la région une force interafricaine de maintien de la paix. Cette intervention fut diversement commentée. C'était la première de ce genre et, malgré ses défauts, elle joua un rôle appréciable en permettant de sauver de nombreuses vies humaines.

Les activités de l'OUA dans le domaine politique et en faveur de la libération l'amènèrent enfin à s'occuper des droits de l'homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Son intérêt pour ces questions tenait à des raisons enracinées dans un passé lointain. Ainsi, afin de rendre leur dignité aux Africains, le panafricanisme cherchait aussi bien à effacer les séquelles de l'esclavage, dont les Africains de la diaspora souffraient encore, qu'à mettre fin aux méfaits du colonialisme en Afrique.

Une Conférence africaine sur la primauté du droit se tint à Lagos en 1961 pour examiner les divers aspects des droits de l'homme. Le rapport de ses trois groupes de travail affirma la nécessité du recours à la loi pour répondre aux aspirations des Africains et pour défendre les droits politiques des individus. Suivant ce rapport, il fallait donc créer des conditions sociales, économiques, éducatives et culturelles susceptibles de permettre aux individus de recouvrer leur dignité et de réaliser leurs aspirations légitimes, et ce dans tous les pays, qu'ils fussent ou non indépendants.

Les participants à la conférence de Monrovia (août 1959) adoptèrent une résolution relative à la discrimination raciale qui demandait aux membres de la communauté internationale de combattre le racisme et la ségrégation, notamment en s'associant aux résolutions des Nations Unies et aux déclarations et résolutions des conférences de Bandung et d'Accra concernant ce sujet.

Le Nigérian Nnamdi Azikiwe soulignait en 1961, dans son livre *The future of pan-africanism*, la nécessité d'élaborer une convention des droits de l'homme applicable dans le cadre d'une organisation panafricaine. Une telle convention ne fut rédigée que seize ans après la création de l'OUA, après que celle-ci, sur une proposition du président Léopold Sédar Senghor, eut prit la décision 115 (XVI) lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement réunie à Monrovia du 17 au 20 juillet 1979. Cette décision, « considérant que le développement économique et social est un droit de l'homme » et « prenant note de la résolution 24 (XXIV) de la

8. En 1963, la Somalie a exprimé des réserves concernant le principe de l'inviolabilité des frontières héritées de l'époque coloniale.

Commission des droits de l'homme relative aux arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme», réaffirmait «la nécessité, pour une meilleure coopération internationale, du respect des droits fondamentaux de l'homme et des peuples et plus particulièrement du droit au développement» et invitait «le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine: à attirer l'attention des États membres sur certaines conventions internationales dont la ratification contribuerait à renforcer la lutte que mène l'Afrique contre certains fléaux, notamment contre l'*apartheid* et la discrimination raciale, l'échange inégal et le mercenariat, et à organiser dans une capitale africaine et cela dans les meilleurs délais, une conférence restreinte d'experts de haut niveau, en vue d'élaborer un avant-projet de "Charte africaine des droits de l'homme et des peuples" prévoyant notamment l'institution d'organes de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples».

Du 28 novembre au 8 décembre 1979, des juristes africains se réunirent à Dakar pour rédiger la première version d'une charte devant refléter la conception africaine des droits de l'homme. En effet, cela aurait été une grave erreur de prétendre édifier une nouvelle société africaine en se désintéressant de l'homme, qui est le premier moteur et l'animateur de cette évolution. L'Afrique avait toujours contribué, au sein de l'ONU et ailleurs, à l'élaboration des droits de l'homme; il était donc temps qu'elle établisse, à l'intérieur de ses propres frontières, un cadre juridique précis spécialement adapté aux besoins essentiels des peuples vivant sur son territoire. La Conférence des ministres de la justice, tenue à Banjul, en Gambie, en juin 1980 et en janvier 1981, examina l'avant-projet de charte rédigé par les juristes; puis cet avant-projet fut adopté au cours d'une réunion des chefs d'État, à Nairobi, en juillet 1981. Le président de la Gambie, sir Dawda K. Jawara, qui avait ouvert les deux sessions de la Conférence des ministres de la justice, ne manqua pas de souligner l'importance de ce qui était en jeu dans ces travaux: «Une charte vraiment africaine devra refléter celles de nos traditions qui méritent d'être préservées, ainsi que nos valeurs et les aspirations légitimes de nos peuples, afin de parachever la campagne internationale menée dans le monde entier pour accroître le respect des droits de l'homme. L'individu, tel que nous le concevons, ne vit pas dans un espace vide et ne jouit pas d'une liberté illimitée. Il vit dans une société, en relation continue avec les autres individus. Il a donc non seulement des droits, mais aussi des obligations à l'égard de sa famille et de la collectivité. Il serait toutefois dangereux d'étendre les obligations des individus au point de nier l'individu dans l'intérêt du groupe.»

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples comprend un long préambule et 67 articles répartis en trois sections. La première section porte sur les droits et les devoirs des individus et des peuples; la deuxième expose des mesures destinées à défendre ces droits; la troisième contient des dispositions relatives à divers sujets.

Les États africains avaient manifestement adopté cette charte non seulement pour contribuer au progrès et affirmer le «devoir d'être libre» en

Afrique, mais aussi pour disposer d'une arme supplémentaire contre l'horrible monstre de l'*apartheid* du colonialisme.

*L'action de l'OUA en matière de développement socioculturel*

L'affirmation des identités culturelles a constitué une dimension importante de la lutte pour la libération nationale en Afrique. La culture est libératrice et favorise l'émancipation des peuples colonisés; c'est pourquoi l'action de l'OUA doit tenir compte du facteur culturel.

En 1965, l'OUA a doté son Secrétariat général d'un Département des affaires scientifiques et culturelles. Elle a organisé, en collaboration avec l'UNESCO, la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, qui s'est tenue à Accra, du 27 octobre au 6 novembre 1975. En juillet 1976, à sa treizième session ordinaire, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a adopté la Charte culturelle de l'Afrique, complètement de la charte politique de 1963.

La renaissance culturelle de l'Afrique s'est exprimée par la tenue, à Alger, du premier Festival panafricain qui, du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août 1969, a donné lieu à de remarquables manifestations artistiques. Le deuxième festival s'est déroulé à Lagos et à Kaduna, au Nigéria, du 15 janvier au 12 février 1977.

Une série de rencontres parrainées par l'OUA ont permis de mieux cerner l'activité culturelle et sa place dans le développement. Pendant le Festival panafricain d'Alger, les participants à un colloque sur «la culture africaine et son rôle dans la lutte de libération, la consolidation de l'unité africaine et le développement économique et social de l'Afrique» ont rédigé le Manifeste culturel de l'Afrique. Le deuxième festival, en 1977, a été l'occasion d'aborder le thème «Civilisation noire et éducation». En janvier 1981, un colloque sur «La science et la culture, bases du développement de l'Afrique» a eu lieu à Libreville.

Divers organismes de coopération culturelle ont vu le jour au cours des années, qu'il s'agisse de centres consacrés à l'étude linguistique et historique des traditions orales ou du Fonds culturel interafricain créé en 1980.

Les relations que l'OUA, qui s'occupe aussi d'éducation, de science et de technique, a nouées avec l'UNESCO et l'ALECSO ont donné à ses activités une dimension internationale. Elle a organisé, avec la collaboration de l'UNESCO, les Conférences des ministres de l'éducation de 1964 et 1982. Elle a organisé — avec la CEA, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO et l'Association des universités africaines —, la première Conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités africaines, qui s'est réunie à Addis-Abeba en 1982 pour examiner le Plan d'action de Lagos. La Commission scientifique africaine dépend de l'OUA, qui possède par ailleurs à Lagos un Secrétariat exécutif chargé des questions scientifiques. En 1982, l'Organisation a pris une double initiative dans ce domaine: elle a créé les prix de la Renaissance scientifique africaine et convoqué un Congrès des scientifiques africains, le premier de ce genre à se tenir en Afrique.

En matière sociale, plusieurs réunions ont eu lieu avec le concours d'organismes internationaux ou interafricains pour examiner la situation des

jeunes, des femmes ou des handicapés<sup>9</sup>. En outre, le Secrétariat général de l'OUA parraine depuis 1967 la Conférence des ministres africains du travail: cette institution permanente de l'OUA a pour fonction d'élaborer une politique commune en matière de travail et de faciliter la coopération nécessaire entre les États membres.

L'action de l'OUA a conduit par ailleurs à la création, en 1972, de l'Organisation syndicale panafricaine, dont le siège est à Accra.

### *La coopération afro-arabe*

Cette autre facette de l'activité de l'OUA mérite d'être présentée à part. Les relations entre le monde arabe et l'Afrique sont évidemment très anciennes. Ces contacts séculaires ont débouché sur une coopération culturelle et économique, dont il faut admettre cependant qu'elle est restée insuffisamment développée.

## Panafricanisme et panarabisme

Le panafricanisme et le panarabisme étaient à l'origine des mouvements distincts en Afrique du Nord. Le panarabisme était tourné vers l'est: vers la péninsule arabique et le Croissant fertile. Le panafricanisme, au sud du Sahara, regardait au contraire vers l'ouest, du côté des Noirs d'Amérique. Le panarabisme supposait une solidarité culturelle en partie fondée sur l'appartenance *religieuse* (l'héritage islamique). Le panafricanisme supposait une solidarité culturelle en partie fondée sur l'appartenance *raciale* (patrimoine culturel des Noirs). Le panarabisme insistait sur l'idée d'une « nation arabe » unique. Le panafricanisme élaborait le concept d'une « personnalité africaine » unifiée.

Les deux mouvements nourrissaient des sentiments profondément ambivalents à l'égard de l'Europe occidentale. Ils éprouvaient à la fois de l'attrait et de la répulsion pour la culture et la civilisation européennes. Le panarabisme se référait aux anciens empires des Omeyyades et des Abbassides, et rappelait que les Arabes avaient civilisé l'Europe au Moyen Âge. Le panafricanisme se référait aux anciens empires du Mali, du Songhay et du Ghana, et rappelait que l'Égypte avait civilisé la Grèce antique. La nostalgie du glorieux passé de l'Islam, en inspirant poètes et dramaturges, renouvela la littérature arabe. La nostalgie de la sagesse ancestrale fut à l'origine de mouvements littéraires africains comme celui de la négritude<sup>10</sup>.

Après la seconde guerre mondiale, panafricanisme et panarabisme ont commencé à se rapprocher. Les premiers signes de ce rapprochement apparurent notamment — peut-être était-ce inévitable — au Soudan, à Khartoum.

9. L'Organisation panafricaine des femmes, le Mouvement panafricain de la jeunesse et le Conseil supérieur du sport en Afrique travaillent en étroite relation avec l'OUA et ont auprès d'elle le statut d'observateurs.

10. UNESCO, 1984.

De nombreux Soudanais du Nord étaient sensibles à l'ambivalence de leur situation historique. Étaient-ils arabes ou africains? Des poètes et des écrivains ont essayé d'appréhender cette ambivalence. A. M. Fayturi parvient à l'exprimer quand il décrit l'Afrique gisant inconsciente, dans un sommeil léthargique. Mais cette Afrique endormie qu'il s'efforce de ranimer, c'est une Afrique *intérieure*, celle qui habite son âme de poète :

*Afrique, ô Afrique,  
Sors de ton sommeil obscur [...]  
La terre a maintes fois tourné sur son axe,  
Les planètes ardentes ont maintes fois roulé dans le ciel.  
Le rebelle a reconstruit ce qu'il avait détruit,  
Et l'adorateur profané ce qu'il adorait.  
Mais tu es restée ce que tu fus toujours,  
Un crâne rejeté, un simple crâne<sup>11</sup>.*

Le processus de rapprochement du panafricanisme et du panarabisme est entré dans une phase nouvelle avec la révolution égyptienne de 1952. Que Muḥammad Naguib, qui a brièvement succédé au roi Fārūq à la tête de l'État égyptien, ait du sang noir dans les veines, qu'Anwar al-Sādāt — cet autre artisan de la révolution égyptienne de 1952, qui dirigea plus tard le pays pendant plus de dix ans — ait eut lui aussi, par sa mère, des ancêtres noirs, ce sont là des faits anecdotiques; le plus significatif est le changement d'orientation de la politique égyptienne. Gamāl 'Abd al-Nasser, qui succéda à Naguib, considérait que l'Égypte était au centre de trois cercles concentriques: le monde arabe, le monde musulman et l'Afrique. Il rappela à ses compatriotes qu'ils ne pouvaient rester indifférents à la « lutte sanglante » qui se poursuivait au sud du Sahara contre l'impérialisme et le racisme. Songeant peut-être à la doctrine qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, soulignait l'importance du canal de Suez et du Nil ou au rôle historique de l'Égypte en tant que mère de la civilisation, al-Nasser voyait dans son pays la porte de l'Afrique. Bien qu'il ait exagéré la place centrale de l'Égypte dans l'histoire de l'Afrique, la parution de son livre *La philosophie de la révolution* marque une étape importante dans le rapprochement du panafricanisme et du panarabisme<sup>12</sup>.

Une alliance se dessinait entre les mouvements nationalistes d'Afrique et ceux du monde arabe. Le Caire devint pour un temps la capitale du nationalisme africain et arabe sous sa forme radicale. Venus de toute l'Afrique et de tout le Moyen-Orient, militants et dissidents se retrouvaient au Caire pour comploter et préparer la révolution. La République arabe unie dirigée par al-Nasser finançait une grande partie de leurs activités.

Radio Le Caire fut sur le continent africain le premier organe international de diffusion des idées révolutionnaires. Elle émettait en arabe, en anglais et en français mais aussi en kiswahili, avant d'élargir ses émissions à d'autres

11. D'après la traduction anglaise de M. Abdul-Hai, 1976.

12. G. A. al-Nasser, 1954; voir aussi K. Osia, 1983.

langues encore. L'Égypte offrait par ailleurs aux Africains comme aux Arabes des bourses leur permettant d'étudier dans les établissements d'enseignement égyptiens. Les autorités coloniales administrant les territoires africains s'alarmèrent du rôle de plus en plus subversif joué par la République arabe unie d'al-Nasser dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Leur inquiétude ne servit qu'à redoubler le soutien de l'Égypte aux mouvements nationalistes.

La crise de Suez, en 1956, et la nationalisation du canal par l'Égypte accrurent encore la réputation de radicalisme d'al-Nasser. Cette nationalisation réussie fut comme une proclamation du droit des Africains à disposer de leurs propres ressources malgré l'opposition des pays étrangers. L'invasion de l'Égypte par les troupes britanniques, françaises et israéliennes conféra d'abord à al-Nasser une stature de martyr au moment de la défaite militaire, puis une stature de héros lorsque les agresseurs furent contraints sous la pression internationale de se retirer honteusement.

L'étape suivante du rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme coïncide avec les dernières phases de la guerre d'Algérie. Cette guerre éclata en 1954, mais ses répercussions panafricaines ne prirent toute leur ampleur qu'après l'accession du Ghana à l'indépendance, en 1957. La guerre d'Algérie contribua d'abord plus à la division qu'à l'union du continent africain. En effet, de nombreux pays francophones étaient déchirés entre leur rejet du colonialisme et leur amitié pour la France. Le gouvernement français ayant longtemps prétendu que l'Algérie c'était la France, l'opinion conservatrice, en Afrique francophone, eut d'abord tendance à lui accorder le bénéfice du doute. Ceci eut pour effet de diviser les pays africains en deux groupes : celui de Casablanca, qui soutenait le gouvernement algérien en exil, et celui de Monrovia, plus conservateur.

Fait intéressant, cette division n'opposait pas nettement les Arabes proalgériens et les Noirs profrançais. Le groupe de Casablanca (proalgérien) bénéficiait du soutien du plus grand champion du panafricanisme, Kwame Nkrumah, et s'y retrouvaient, outre le Ghana, deux autres pays non arabes, la Guinée et le Mali. Cette alliance marqua une nouvelle phase du rapprochement historique entre le panafricanisme et le panarabisme. En signant la Déclaration de Casablanca, Nkrumah s'associa pour la première fois à la dénonciation d'Israël par les Arabes, qui accusaient ce pays d'être un « instrument du néocolonialisme » et un représentant de l'Occident.

La division entre les pays d'Afrique fut atténuée par l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, puis par la création, en 1963, de l'OUA. L'OUA est afro-arabe par sa composition même, s'inspirant d'une représentation du continent qui fait du Sahara un lieu de passage et non une barrière. Elle est à certains égards l'expression du plus important et du plus ambitieux projet d'union afro-arabe jamais conçu. Sa création a marqué la quatrième étape du rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme.

La cinquième étape correspond à la guerre de juin 1967 entre les Arabes et Israël. La conquête du Sinaï par Israël est apparue comme une agression contre un membre de l'OUA et, par conséquent, comme l'occupation d'une





25.4. Le président égyptien Gamal 'Abd al-Nasser avec le président libyen Muammar el-Kadhafi et le général M. Fawsi, ministre de la guerre égyptien, au cours d'une inspection militaire en République arabe unie, le 24 juin 1970.

[Photo : © Keystone, Paris.]

partie du territoire africain par les forces israéliennes. Par son extension géographique, le conflit arabo-israélien s'est africanisé et, à la suite de cette agression, les liens entre panafricanisme et panarabisme se sont resserrés. La coopération d'Israël avec le régime raciste de l'Afrique du Sud a fourni de nouvelles raisons à la solidarité afro-arabe. Quand survint la guerre arabo-israélienne d'octobre 1973, cette solidarité s'était suffisamment affermie pour que presque tous les pays africains rompent leurs relations diplomatiques avec Israël. La politique africaine était désormais véritablement liée à la situation politique au Moyen-Orient.

La solidarité afro-arabe se fonde-t-elle également sur l'essor de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)? L'analyse rencontre ici des données relativement ambiguës. L'essor de l'OPEP a effectivement conféré au Nigéria une importance décisive dans le jeu des relations entre les Arabes et l'Afrique noire. Pendant environ dix ans, du milieu des années 70 au milieu des années 80, en raison de sa politique pétrolière mais aussi de sa politique à l'égard de l'islam, le Nigéria a constitué l'un des maillons de la chaîne reliant le panarabisme au panafricanisme. Le président Ibrahim Babangida a même pris le risque politique, en 1986, de faire du Nigéria un

membre à part entière de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à l'indignation de ses compatriotes chrétiens.

Mais si la politique de l'OCI, comme celle de l'OPEP, offre souvent l'occasion d'un large rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme, la religion et le pétrole peuvent aussi se révéler des facteurs de division. Presque la moitié des membres de l'OCI (qui regroupe près de cinquante pays) appartient aussi à l'OUA. La proportion des pays africains n'est pas aussi élevée au sein de l'OPEP. Ces trois organisations — OCI, OUA et OPEP — ont contribué à rapprocher le panafricanisme et le panarabisme. Mais la religion et les prix du pétrole ont souvent une influence ambiguë sur les relations humaines et internationales.

## Les développements de la coopération afro-arabe

L'appartenance des pays africains et arabes au Groupe des Soixante-Dix-Sept et leur participation aux négociations Nord-Sud est, par ailleurs, à l'origine d'une alliance plus large avec le reste du tiers monde, alliance qui a récemment acquis une dimension nouvelle. Le tiers monde a pris conscience de son unité et de sa cohésion à Bandung en 1955 et ce sentiment s'est encore renforcé à l'occasion de la conférence au sommet des pays non alignés tenue à Alger en 1973. La parenté entre le racisme en Afrique du Sud et le sionisme en Palestine et dans les territoires occupés a rapproché les victimes de ces deux pratiques, les Africains et les Arabes.

La crise économique et ses effets sur le développement des pays du tiers monde ont incité les gouvernements de ces pays à adopter une position commune et à protester ensemble contre la détérioration de la situation mondiale et les politiques des pays industrialisés. Cela s'avérait d'autant plus nécessaire que la juste hausse du prix du pétrole a fait des pays arabes exportateurs de cette matière première une force considérable sur les marchés financiers et monétaires internationaux. Cette situation nouvelle a fourni de nouvelles bases à la coopération afro-arabe, lui conférant une signification et une finalité nouvelles. Les relations entre l'Afrique et le monde arabe ont acquis par étapes une dimension jusqu'alors inconnue.

Le Conseil des ministres de l'OUA, réuni en session extraordinaire du 19 au 21 novembre 1973, créa un comité composé de sept membres, qu'il chargea de prendre contact avec les États de la Ligue arabe et d'examiner les moyens de définir une politique de coopération entre les États africains et le monde arabe.

Les chefs d'États arabes réunis à Alger du 26 au 28 novembre 1973 décidèrent de créer la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA). Ils assignèrent à cet organisme la mission de participer au financement du développement économique des États africains; d'encourager la participation des capitaux arabes au développement de l'Afrique; et de fournir l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.

Réunis au Caire le 23 janvier 1974, les ministres arabes du pétrole décidèrent, conformément aux recommandations du Conseil économique de la Ligue arabe, de créer un Fonds spécial d'aide à l'Afrique. Ce fonds doté d'un capital initial de 200 millions de dollars devait dans un premier temps apporter aux pays africains une aide d'urgence à des conditions favorables.

Réuni à Tunis du 25 au 28 mars 1974, le Conseil de la Ligue arabe approuva le principe de la création d'un Fonds arabe d'assistance technique aux États arabes et africains; et le 10 juillet, au Caire, le Comité interministériel africain et arabe approuva un projet de déclaration et de programme d'action relatif à la coopération afro-arabe. Ce document fut soumis aux ministres des affaires étrangères arabes et africains réunis à Dakar du 19 au 22 avril 1976, puis à Lusaka du 24 au 26 janvier 1977, et au Caire du 3 au 6 mars 1977. Une rencontre au sommet rassembla au Caire, du 7 au 9 mars 1977, soixante États membres de la Ligue arabe ou de l'OUA. Dans une déclaration sur la coopération économique et financière arabo-africaine, ces États décidèrent d'adopter un vaste programme de coopération économique, technique et financière à long terme dans les domaines suivants: le commerce; l'agriculture et l'élevage; les mines et l'industrie; l'énergie et les ressources hydrauliques; les transports, les communications et les télécommunications; la coopération financière; la culture, l'éducation et l'action sociale; la science et la technique.

Pour faciliter la coordination de leurs activités et l'application de la déclaration, les deux organisations créèrent un Comité ministériel permanent afro-arabe, s'accordèrent réciproquement le statut d'observateur à leurs réunions respectives, nommèrent chacune des représentants auprès du secrétariat de l'autre, et invitèrent les organismes africains et arabes à travailler en étroite coopération dans les différents domaines.

Si nous essayons maintenant de faire le bilan de ces premières années de coopération afro-arabe, nous constatons certes qu'elle peut s'appuyer sur une véritable volonté politique et sur d'importantes ressources. Mais le fonctionnement des institutions s'est trouvé très tôt paralysé par les conflits politiques au sein du monde arabe et les retards administratifs ont provoqué l'irritation des deux parties — si bien que le président Seyni Kountché du Niger, accueillant les membres du Comité permanent de coopération arabo-africaine, dont la troisième session s'est tenue à Niamey en juin 1978, leur recommandait « d'éviter les tergiversations continuelles où se complaisent d'autres organismes de coopération, plus soucieux de conserver leur pouvoir que de travailler au véritable progrès économique et social de nos pays ».

Les transferts de capitaux arabes vers les pays africains se sont considérablement accrus entre 1973 et 1980. Ainsi en 1974, l'aide au développement officiellement fournie au tiers monde par les pays de l'OPEP s'élevait à 2,5 milliards de dollars, soit 1,74% de leur PNB. L'ensemble des transferts effectués par les membres de l'OPEP vers le tiers monde s'élevait à 5 milliards de dollars en 1974 et à 9 milliards en 1975, ce qui représente une augmentation de 66%. Mais cela n'était pas encore suffisant, et le président de la BADEA pouvait écrire: « Le faible volume de ces transferts vers l'Afrique paraît encore plus inquiétant comparé aux besoins réels de l'Afrique en capital-développement. » Durement touchés dans les années 80 par la « crise » liée à la surproduction et à la baisse des prix du pétrole, les pays arabes ont diminué leur aide au tiers monde.

Mais dans l'esprit de ses inspirateurs, la coopération afro-arabe ne se réduit pas à des transferts de fonds ou à des investissements privés. Elle doit traduire en actes les aspirations communes et la compréhension mutuelle des peuples et des civilisations. Il importe donc de concilier le Plan d'action de Lagos adopté par l'OUA et la Stratégie d'Amman préconisée par la Ligue arabe, ce qui préparerait l'application de programmes de développement communs. Le projet, conçu par l'OUA et la Ligue arabe, de création d'un fonds culturel et d'un institut culturel afro-arabes promet également de stimuler les échanges et le développement culturels.

## Conclusion

Cette analyse a montré que l'un des thèmes fondamentaux du panafricanisme était la libération des Noirs en général et des Africains en particulier. Si le chapitre de ce volume traitant de l'intégration régionale parle plus de divisions, de conflits de personnalités et d'échecs que d'unité et de réussite, le présent chapitre consacré aux rapports du panafricanisme avec les mouvements de libération laisse au contraire entrevoir une grande unité de volonté et d'action chez les peuples d'ascendance africaine dans le monde entier, et au sein de l'OUA en particulier. Malgré les différends ayant opposé au début les mouvements de libération, malgré les divergences d'intérêts entre les économies nationales, malgré la vulnérabilité de certains États indépendants et le large soutien économique, militaire et diplomatique apporté aux régimes coloniaux par les puissances occidentales, l'OUA et les mouvements de libération sont parvenus à mener un combat commun sous le signe du panafricanisme et à triompher du colonialisme et de l'impérialisme européens. Tous les États indépendants d'Afrique ont pris part à ce combat d'une manière ou d'une autre, en dépit de l'apparente diversité de leurs intérêts nationaux. L'anticolonialisme, l'antiracisme et le non-alignement ont été les fondements les plus solides de l'unité panafricaine entre les États indépendants et entre les mouvements de libération. L'idéologie panafricaine et la solidarité avec tous les mouvements de libération africains se sont aussi répandues dans les masses, préparant les Africains à accepter les dépenses économiques et les sacrifices humains nécessaires à la libération de leurs frères.

À la suite de profondes mutations économiques, notamment de la détérioration de la situation économique en Afrique, les frontières du panafricanisme se sont élargies et englobent désormais le Moyen-Orient et même l'ensemble du tiers monde. L'avenir verra sans doute, comme en Namibie, l'heureux dénouement de la lutte menée en Afrique du Sud, l'accession de l'Afrique à une indépendance économique et culturelle plus authentique, et la réalisation de ce rêve longtemps caressé par le panafricanisme radical mais resté jusqu'à présent hors d'atteinte: un gouvernement africain à l'échelle du continent.

SECTION VII

L'AFRIQUE INDÉPENDANTE  
DANS LES AFFAIRES  
MONDIALES

## L'Afrique et les pays capitalistes

*D. Chinweizu*

Les rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste ont été marqués par trois fléaux: la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. Ces trois fléaux sont-ils intrinsèquement liés au capitalisme ou en sont-ils dissociables?

L'histoire antérieure des rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste a évidemment montré que le capitalisme développé pouvait survivre sans problème à l'abolition de la traite. Et même en prendre l'initiative puisque la première puissance capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne, fut aussi la première puissance abolitionniste.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle il s'est agi de savoir, à propos du capitalisme, si, premièrement, il pouvait survivre sans problème au processus de la *décolonisation*, et, deuxièmement, s'il pouvait se dissocier définitivement du *racisme*. De même que la traite s'est finalement révélée inutile à la bonne marche du capitalisme international, peut-on envisager, à un stade plus avancé de ce système, que l'impérialisme et le racisme soient également superflus?

De la fin de la seconde guerre mondiale aux années 80, le monde capitaliste a fini par accepter, bien malgré lui, la décolonisation *politique* de l'Afrique, et le début des années 90 a vu s'amorcer la fin de l'*apartheid* et du racisme institutionnalisé en Afrique australe. Faut-il en conclure que le capitalisme est enfin à la veille de se débarrasser, après la traite, des deux autres fléaux qui ont caractérisé sa relation à l'Afrique, l'impérialisme et le racisme?

Il y a là, en fait, une part de mystification, car la décolonisation politique et l'indépendance formelle de l'Afrique n'impliquent pas la fin de

l'impérialisme. Elles traduisent seulement un changement de *visage* de l'impérialisme. La décolonisation politique ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. Et la tutelle d'un unique pays européen s'est parfois transformée en tutelle collective des puissances occidentales exercées par l'intermédiaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de la Communauté économique européenne. Ce chapitre traite de quelques-uns de ces nouveaux visages du pouvoir capitaliste en Afrique.

À l'heure de l'accession à l'indépendance<sup>1</sup>, les changements que les nouveaux États africains souhaitaient voir intervenir dans leurs relations avec le monde extérieur capitaliste découlaient de quatre ambitions étroitement liées<sup>2</sup>. Leurs élites souhaitaient moderniser la société afin de gagner à leur peuple le respect de la communauté internationale. Pour y parvenir, elles entendaient réaliser la décolonisation politique de l'Afrique et mettre fin aux humiliations du racisme; elles comptaient sur le développement économique pour faire de leurs pays des membres puissants, riches et respectés du monde industrialisé; enfin, elles voulaient par la décolonisation économique s'affranchir de la tutelle économique de l'Occident. Le monde occidental accueillit ces desseins en fonction de leur degré de compatibilité avec son intérêt primordial, à savoir le maintien de sa suprématie moyennant le moins de réformes possible. Lorsque les changements désirés allaient au-delà ou à l'encontre de ces réformes, l'Occident s'y opposa; dans le cas inverse, il les appuya.

Pour l'Afrique comme pour le monde occidental, la modernisation s'entendait comme un processus appelé à transformer les sociétés africaines en répliques noires des sociétés industrielles du XX<sup>e</sup> siècle. Le modèle préféré était en général celui des sociétés industrielles capitalistes. La majorité des dirigeants africains, comme leurs homologues occidentaux, rejetait le modèle des sociétés industrielles socialistes, modèle choisi par une minorité seulement des élites africaines. En conséquence, la coopération afro-occidentale fut largement consacrée à la promotion d'un mode d'exercice des pouvoirs publics conforme au style des démocraties occidentales; à l'établissement d'un système scolaire et universitaire de type occidental devant permettre de transplanter en Afrique la tradition intellectuelle de l'Occident; à la propagation de l'idéologie capitaliste parmi les Africains, en particulier sous la version libérale qui prédominait à l'époque; et à la création des réseaux de transports et de télécommunication et d'autres infrastructures de nature à faciliter en Afrique le déploiement d'une activité économique calquée sur le modèle occidental.

Pour l'Occident, comme pour les États africains, l'objectif économique de la modernisation était de permettre aux Africains de se mettre rapide-

1. On considère en général que l'année 1960, qui vit le plus grand nombre de pays africains accéder à l'indépendance, marque le point de départ de l'indépendance de l'Afrique.

2. Les relations entre l'Afrique et le monde extérieur capitaliste étaient essentiellement des relations afro-occidentales, le monde occidental s'entendant au sens de la triade: Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon.

ment au diapason de la civilisation de consommation caractérisant le monde occidental contemporain. Mais là où les Africains voulaient créer leurs propres industries pour répondre à la demande des produits désirés, l'Occident préférait voir l'Afrique continuer à dépendre de lui à cet égard. La notion de développement économique avait donc deux significations bien différentes d'un côté et de l'autre.

Pour les États africains, le développement économique passait impérativement par la création de leur propre base industrielle. Le monde occidental, en revanche, bornait sa vision du développement économique africain à une simple réforme de la capacité de production de l'Afrique conduite de telle sorte que celle-ci devienne un fournisseur stable de matières premières agricoles et minérales pour les usines occidentales, réforme conjuguée à une stimulation des appétits africains qui ouvrirait en Afrique des débouchés plus lucratifs aux marchandises occidentales.

Sur le chapitre de la décolonisation économique, les États africains et l'Occident étaient en nette opposition. Les États africains voulaient arracher le contrôle de leur économie à un monde occidental qui entendait bien le conserver. En effet, perdre ce contrôle signifiait pour l'Occident renoncer à ce qu'un siècle de conquête et de colonisation lui avait procuré et qu'il s'était efforcé de préserver par la décolonisation politique. Or, pour les États africains, renoncer à ce contrôle, c'était vouer à l'échec la composante économique de leur lutte pour l'indépendance politique.

Si l'opposition de l'Afrique et de l'Occident paraissait peut-être moins marquée dans le domaine de la décolonisation politique elle-même, cela tenait uniquement au fait que l'hégémonie économique occidentale sur l'Afrique s'accommodait de diverses situations politiques : domination de la minorité blanche, comme en République sud-africaine et dans la Rhodésie d'alors ; colonialisme classique, comme dans les colonies portugaises non encore libérées à l'époque ; ou néocolonialisme, c'est-à-dire un contrôle politique indirect exercé au moyen de la domination économique, comme dans les États africains nouvellement indépendants eux-mêmes. En raison de ces diverses possibilités, l'opposition occidentale à la volonté africaine de détruire le racisme et de ne plus tolérer la domination politique étrangère sur le moindre arpent de terre africaine ne fut pas aussi implacable que son opposition à la décolonisation économique. Néanmoins, les puissances occidentales n'étaient guère enthousiastes à l'idée de renoncer à une forme existante de contrôle politique au bénéfice d'une autre, jugée moins satisfaisante. Aussi se prononcèrent-elles officiellement en faveur de la décolonisation politique et de l'abolition de l'*apartheid* tout en agissant à l'encontre de ces objectifs, en temporisant et en adoptant des attitudes ambiguës bien faites pour exaspérer les Africains.

La suite d'événements qui a résulté de ces convergences et divergences de vues et d'intérêts fut déterminée, dans une large mesure, par le dispositif d'institutions multilatérales que l'Occident avait mis en place pour gérer le système capitaliste à la suite des catastrophes de la seconde guerre mondiale. L'ONU (et en particulier certains de ses organismes comme la Conférence



sur le commerce et le développement, CNUCED), la Communauté économique européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international devaient être à la fois les acteurs principaux et les théâtres du drame qui allait se jouer.

## Le multilatéralisme et la Charte de l'Atlantique

Dès les premiers temps de la seconde guerre mondiale, les dirigeants de l'alliance anti-Axe se rendirent compte qu'il fallait désamorcer les rivalités économiques intenses qui divisaient les puissances capitalistes si l'on voulait éviter un autre conflit planétaire. Ils entreprirent donc de mettre au point des dispositions qui, espéraient-ils, leur permettraient de gérer la paix à l'issue du conflit. La Charte de l'Atlantique, rédigée en 1941 par le président des États-Unis, Franklin Roosevelt, et le premier ministre britannique, Winston Churchill, devint leur référence. Elle était axée sur le principe du multilatéralisme, principe qui inspira également l'organisation des grandes institutions politiques économiques et militaires du monde capitaliste de l'après-guerre.

Les accords de Bretton Woods de 1944 créèrent, sous l'égide des États-Unis, trois institutions économiques fondamentales: le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le FMI, qui commença à fonctionner en 1947, reçut pour tâche d'aplanir les difficultés créées par les excédents et les déficits des balances des paiements. La Banque mondiale (officiellement dénommée Banque internationale pour la reconstruction et le développement), qui commença à fonctionner en 1946, eut pour mission d'encourager l'investissement de capitaux en vue de la reconstruction et du développement des pays membres. Quant au GATT, qui commença à fonctionner en 1948, son rôle était de promouvoir l'essor du commerce international en réduisant le plus possible les obstacles au commerce, en abaissant les droits de douane et les contingents d'importation et en dissuadant les pays de conclure des accords commerciaux préférentiels.

Sur les plans politique et militaire, la Charte de l'Atlantique fut à l'origine de la création de deux institutions. La première fut l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui vit le jour en 1945, son siège étant établi aux États-Unis. Elle devait devenir le forum politique où allaient se discuter les affaires internationales, tandis que ses institutions spécialisées allaient dispenser une assistance technique en vue de la solution de divers aspects des problèmes mondiaux. En 1949, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se vit confier la responsabilité de la défense collective des puissances européennes et nord-américaines du monde capitaliste, les États-Unis faisant là encore figure *de primus inter pares*.

Deux autres organisations économiques multilatérales créées ultérieurement influèrent sur l'évolution de l'Afrique indépendante. Il s'agit d'abord



26.1. Conférence franco-africaine à La Baule (France) en juin 1990.  
 [Photo : © AFP Photos, Paris.]

de la Communauté économique européenne (CEE), créée par le Traité de Rome en 1957 et ayant commencé à fonctionner en 1958, sous l'impulsion déterminante de la France. Ses membres visaient, notamment, à promouvoir une politique extérieure commune dans les domaines du commerce, de l'agriculture et des transports. La seconde organisation est un club des principales puissances capitalistes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui succéda, en 1961, à l'Organisation européenne de coopération économique avec pour mission, entre autres, de promouvoir le commerce multilatéral mondial.

Ces institutions (ONU, FMI, Banque mondiale, GATT, CEE, OCDE, OTAN) étaient au centre de toute une structure de règlements, de lois, d'usages et d'organisations qui, ensemble, déterminaient les mécanismes de fonctionnement du monde capitaliste dans lequel s'inséraient les pays africains décolonisés. Et, sans s'être beaucoup interrogés sur les véritables raisons d'être de ces institutions ou l'ensemble de structures qu'elles coiffaient, les États africains se virent cooptés en leur sein. On les persuada d'adhérer à l'ONU et à ses institutions, au FMI, à la Banque mondiale et au GATT, et de nouer des relations de subordination avec la CEE, l'OTAN et l'OCDE. Aux termes des clauses, publiques et secrètes, des instruments par lesquels le pouvoir politique officiel leur avait été transféré lors de l'indépendance, ils étaient contraints de reconnaître les accords économiques, diplomatiques et culturels auxquels les administrations coloniales sortantes les avaient fait

adhérer. Qui plus est, les États africains se laissèrent persuader de devenir membres d'organisations comme le Commonwealth britannique et la Communauté française, créées par leurs anciens colonisateurs pour prolonger leur hégémonie politique. De nombreux États africains (surtout les anciennes colonies françaises) signèrent également des pactes de défense avec leurs anciens maîtres, pactes permettant dans bien des cas à l'ex-puissance coloniale (surtout la France) de maintenir des troupes sur le sol des pays africains et au besoin d'intervenir militairement dans les affaires intérieures des nouveaux régimes africains. Ainsi, non seulement les États africains se subordonnaient-ils aux principales institutions du système capitaliste mondial, mais, en outre, ils s'attachaient eux-mêmes par mille liens à ses mécanismes internes de fonctionnement. Avec l'indépendance, l'Afrique, qui avait été une mosaïque de chasses gardées impériales exclusives et rivales, chacune sous l'égide de quelque puissance européenne, devint en fait essentiellement un *protectorat de l'OTAN*.

Dans le cadre de l'OTAN, la responsabilité de chaque ancienne colonie continuait d'incomber à son ancien maître. Lorsqu'une guerre civile éclatait dans une de ces anciennes colonies (comme au Nigéria ou au Tchad), les pays de l'OTAN adoptaient en général l'attitude préconisée par l'ancien maître colonial. Mais si une colonie était jugée sérieusement menacée par une « subversion communiste extérieure » (cas du Congo de Lumumba), les États-Unis, en tant que leader de l'OTAN, se réservaient de prendre directement l'affaire en main.

## La décolonisation politique et la rivalité Est-Ouest (1960-1984)

La décolonisation politique de l'Afrique finit par affaiblir le protectorat de l'OTAN qui se transforma en hégémonie de l'OCDE. Il y eut à cela deux raisons principales. Tout d'abord, tandis que les États africains diversifiaient leurs relations économiques avec le reste du monde, des pays capitalistes, membres de l'OCDE mais n'appartenant pas à l'OTAN, comme la Suisse, l'Irlande, la Suède et le Japon, établirent des liens économiques solides avec l'Afrique. Deuxièmement, en fournissant un appui matériel aux mouvements africains de décolonisation, le bloc soviétique acquit une influence croissante en Afrique, influence qui joua en partie au détriment du protectorat de l'OTAN. S'appuyant au départ, dans les années 60, sur l'amitié déclarée, mais surtout verbale, des régimes radicaux au pouvoir au Ghana, en Guinée et au Congo-Brazzaville, le bloc soviétique avait, vers le milieu des années 70, établi de solides têtes de pont en Éthiopie, en Angola et au Mozambique, qui se proclamèrent États socialistes ou marxistes prosoviétiques.

Les craintes suscitées en Occident par l'influence du bloc soviétique en Afrique eurent de sérieuses répercussions sur les relations afro-occidentales. L'effet produit était comparable à celui de l'apparition d'une armée



26.2. Installation d'une imprimerie au CICIBA à Libreville (Gabon) par des techniciens de la Mitsubishi Corporation du Japon.

[Photo : © L. Mbuyamba, Libreville, Gabon.]

de secours à l'horizon d'une place assiégée: elle suscite d'incertains espoirs de salut parmi les assiégés et l'inquiétude parmi les assiégeants. Les actions et les intentions soviétiques devinrent un élément crucial des calculs des Occidentaux et des Africains concernant tous les aspects de leurs relations.

Les pays occidentaux s'efforcèrent de préserver l'Afrique de l'influence du bloc soviétique, tandis que le nationalisme africain était loin de boudier l'aide que ce même bloc pouvait lui apporter dans son combat contre la suprématie des colons rhodésiens au Zimbabwe, contre le colonialisme portugais en Angola, en Guinée-Bissau et au Mozambique, contre la domination sud-africaine en Namibie et contre l'*apartheid* et le pouvoir des colons blancs en Afrique du Sud.

Dans les États africains indépendants, le protectorat de l'OTAN fut préservé par divers moyens: campagnes de propagande visant à promouvoir un climat politique et culturel pro-occidental et antisoviétique; chaperonnage politique des régimes africains par les ambassades occidentales; interventions politiques secrètes et, si tout le reste échouait, interventions militaires directes pour soutenir des régimes pro-occidentaux vacillants ou pour renverser des régimes prosoviétiques ayant réussi à s'établir. Ces activités culminèrent avec les multiples interventions militaires « anticommunistes » menées en Afrique par des forces occidentales ou d'obédience occidentale. Parmi ces interventions, il faut citer: l'opération de l'ONU au Congo (Zaïre), entre 1960 et 1964, dans le but de chasser Patrice Lumumba,

considéré à l'Ouest comme prosoviétique et communiste, et d'installer un régime pro-occidental; les interventions britanniques au Kenya et au Tanganyika (1964) pour réprimer des soulèvements contre les régimes pro-occidentaux; le coup d'État contre Nkrumah au Ghana (1966) pour renverser un chef d'État de plus en plus anti-occidental; les opérations du Shaba en 1977 et 1978-1979, pour protéger le régime de Mobutu contre ses ennemis zaïrois; nombre d'interventions françaises visant à soutenir des régimes profrançais (en Côte d'Ivoire, en 1964 et 1968, par exemple) ou à remplacer ceux que la France ne pouvait plus accepter, comme le coup d'État contre l'empereur Bokassa (1979); et de nombreuses expéditions de mercenaires pour renverser des gouvernements africains « gauchisants », comme en Guinée (1970) et aux Seychelles (1979 et 1982). Ces moyens permirent de préserver dans l'ensemble un *statu quo* pro-occidental dans les pays en cause.

Les tentatives occidentales d'empêcher l'installation de régimes prosoviétiques dans les dernières vieilles colonies eurent beaucoup moins de succès. Là, le nationalisme africain, avec l'appui décisif du bloc soviétique, infligea des défaites à l'Occident.

Malgré l'intérêt qu'il y avait pour lui à étendre la décolonisation politique aux dernières colonies subsistant encore, la peur, nourrie notamment par l'expérience du Congo, de voir des Africains prosoviétiques s'installer au pouvoir à la suite du départ des Européens incita l'Occident à appuyer de tout son poids les régimes colonialistes survivants du Portugal, de Rhodésie et d'Afrique du Sud. En conséquence, il fallut mener des luttes armées prolongées pour briser la volonté du Portugal, appauvri mais soutenu par l'OTAN, de s'accrocher à ses colonies et celle des Rhodésiens de rester au Zimbabwe. Une forte assistance militaire et diplomatique du bloc soviétique contribua à rendre prosoviétiques et même marxistes les nationalistes vainqueurs.

En Éthiopie, c'est la fraction marxiste de l'armée qui triompha dans la lutte pour le pouvoir qui suivit le renversement du régime féodal de l'empereur Haïlé Sélassié. La victoire marxiste fut obtenue en dépit des efforts considérables que déployèrent les Occidentaux, et plus particulièrement les Américains, pour installer leurs amis au pouvoir.

Ces triomphes de nationalistes africains marxistes ouvrirent, à partir de 1975, une large brèche dans le protectorat de l'OTAN. Voyant ainsi réalisées ses pires craintes concernant l'installation en Afrique de régimes prosoviétiques, l'Occident, conduit par les États-Unis, n'était guère tenté de favoriser l'accès au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud et de faire pression sur la minorité des colons blancs pour obtenir l'abolition de l'*apartheid*. Il tendit également à favoriser le maintien de la domination sud-africaine en Namibie. Ainsi, malgré les grandes victoires africaines contre le colonialisme portugais et rhodésien, la décolonisation politique de l'Afrique n'était toujours pas achevée au milieu des années 80. La Namibie luttait toujours pour son indépendance et, malgré des pressions internationales croissantes, la fin de l'*apartheid* et de la suprématie de la minorité blanche en Afrique du Sud n'était toujours pas en vue.

À la fin de 1984, l'OTAN avait perdu son protectorat sur les pays qui étaient encore des colonies en 1970, mais en revanche il avait réussi à le préserver sur les pays qui, à cette époque, avaient acquis leur indépendance, ces pays étant devenus entre-temps des néocolonies. Ainsi se justifiait globalement *a posteriori* la stratégie de l'Occident consistant, après la guerre, à accorder l'indépendance à ses colonies afin de pouvoir les maintenir dans son orbite économique.

Or, à partir de 1974, l'essentiel du drame afro-occidental s'est joué non plus sur la scène politique, mais sur la scène économique.

## Le développement économique et la décolonisation (1960-1973)

Résolu à préserver son protectorat économique sur l'Afrique et redoutant les incursions du bloc soviétique si les Africains se trouvaient frustrés dans leurs aspirations, l'Occident était prêt à favoriser un certain degré d'africanisation de l'économie africaine et à appuyer de ses moyens le type de développement limité que les puissances coloniales avaient commencé à organiser après la seconde guerre mondiale. Mais les exigences du nationalisme africain dépassaient de beaucoup ce que l'Occident, États-Unis en tête, était prêt à concéder. Aussi, le premier quart de siècle d'indépendance politique de l'Afrique vit-il l'action des Africains en faveur du développement et de la décolonisation du continent se heurter aux efforts déployés par les Occidentaux pour freiner ces mutations.

La recette consacrée pour enclencher le développement préconisait d'utiliser, conjointement à l'épargne intérieure, des capitaux d'investissement, une aide financière, des biens de production et une assistance technique extérieurs pour créer des industries locales susceptibles de transformer les matières premières et de produire des biens de substitution aux importations. Parallèlement devaient être réalisés des travaux d'infrastructure économique (routes, barrages, voies ferrées, télécommunications, et autres) pour assurer l'approvisionnement des industries et la distribution de la production. La mise en place d'une infrastructure sociale (écoles, hôpitaux, et autres) devait contribuer à améliorer la qualité de la main-d'œuvre. L'exportation des produits agricoles et miniers devait financer l'achat de biens de consommation et fournir une partie des ressources nécessaires à l'industrialisation. Cette stratégie, consistant à s'appuyer sur l'épargne intérieure, l'aide étrangère, l'investissement étranger, la technique étrangère, les experts étrangers et le commerce extérieur pour former la main-d'œuvre locale, améliorer l'infrastructure et développer la production de matières premières, devait permettre d'obtenir un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) suffisamment élevé pour combler le fossé entre les niveaux de vie de l'Occident et de l'Afrique.

Les socialistes et les capitalistes africains n'étaient pas d'accord sur les modalités de l'organisation sociale interne les plus appropriées pour la mise

en œuvre de cette stratégie du développement. Pour les partisans de la « voie socialiste de développement », la mise en œuvre devait se faire au moyen de mesures sociales et économiques axées sur la propriété collective des moyens de production. Dans la pratique, propriété collective signifiait propriété de l'État. Parmi les partisans de la voie socialiste, les marxistes tenaient que la gestion de la société et de son appareil de production collectivisé devait être soumise à la dictature du prolétariat. D'autres socialistes africains n'allaient pas si loin et estimaient qu'il suffisait de confier l'administration de l'État à une coalition des représentants de toutes les classes de la société. Certains faisaient remarquer qu'il n'y avait pas de classes sociales en Afrique et qu'il ne pouvait donc y être question de pouvoir ou de dictature d'une classe quelconque. Pour les tenants de la « voie capitaliste de développement », la stratégie devait être mise en œuvre par des mesures sociales et économiques fondées sur le principe capitaliste d'une propriété à la fois publique et privée des moyens de production. Ils optaient donc pour une économie mixte combinant, selon un dosage variable, l'entreprise privée et l'entreprise publique.

Les puissances occidentales étaient naturellement favorables à la voie capitaliste. Elles considéraient les socialistes africains non marxistes avec plus ou moins de méfiance et les marxistes africains comme des dupes ou des agents du bloc soviétique qu'il fallait empêcher d'accéder au pouvoir.

Cependant, dès avant la fin des années 60, il était évident que la recette consacrée du développement ne marchait pas. Au début des années 70, il n'y avait pas le moindre signe qu'un quelconque pays d'Afrique (capitaliste, socialiste ou marxiste) soit en train de « rattraper » l'Occident. Le monde entier pouvait constater que les nations riches devenaient de plus en plus riches tandis que les pauvres, y compris les pays d'Afrique, devenaient de plus en plus pauvres.

Avant que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'augmente le prix du pétrole, seule une minorité d'Africains liait le développement économique à la décolonisation de leurs relations économiques extérieures. La décolonisation était alors envisagée comme une simple africanisation, au sens d'une augmentation du nombre des Africains présents dans les structures économiques héritées de l'époque coloniale. Seule une minorité de nationalistes radicaux réclamait la nationalisation des entreprises étrangères et une modification des relations économiques afro-occidentales. Et une minorité plus réduite encore de partisans de la « voie socialiste » jugeait que le développement exigeait à la fois une transformation au niveau local des relations économiques et sociales héritées du colonialisme et un découplage radical des économies africaines de l'économie capitaliste mondiale.

L'Occident, pour sa part, préférait l'africanisation des institutions économiques coloniales, et ce à l'allure la plus lente possible. Il était opposé à la nationalisation et même à l'expropriation partielle, et rejetait catégoriquement toute idée de modification de ses liens économiques avec l'Afrique.

En condamnant la Guinée à l'isolement, en 1958, la France de De Gaulle montra bien vite que serait sévèrement punie, par une rupture totale, toute

tentative de l'Afrique pour se détacher de l'Occident. C'est en effet pour ce motif que la France octroya brutalement son indépendance à la Guinée et rompit unilatéralement toute relation économique avec elle. Conformément au code de l'OTAN, les autres puissances capitalistes mirent alors la Guinée en quarantaine. Son isolement forcé du monde capitaliste développé devait durer jusqu'en 1963, année où elle renoua avec la France, et l'obligea à s'appuyer lourdement sur le bloc soviétique. En revanche, la Tanzanie, en 1967, et l'Angola au moment de son indépendance, en 1975, optèrent pour un mode socialiste de développement tout en maintenant avec le monde occidental les liens qu'ils jugèrent indispensables. L'exploitation du pétrole angolais, par exemple, continua d'être assurée en association avec des sociétés occidentales.

Une diversité analogue s'observait parmi les adeptes de la voie capitaliste. Certains, comme la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Kenya ou le Zaïre, étaient étroitement chaperonnés par l'Occident dans le domaine économique. D'autres, comme le Nigéria, entendaient suivre la voie capitaliste, mais avec les coudées plus franches. Le Ghana constituait un cas à part. Alors que Nkrumah clamait haut et fort son orientation socialiste, peu de choses furent faites en son temps pour trancher les vieux liens coloniaux et encore moins pour modifier les bases capitalistes de l'économie et de la société ghanéennes. Après le renversement de Nkrumah en 1966, le discours socialiste fut mis au rancart et le Ghana demeura dans la voie capitaliste.

Les tenants de la voie socialiste avaient une attitude plus agressive sur la question de la nationalisation des avoirs étrangers que les partisans du capitalisme. Ces derniers préféraient en général l'africanisation, méthode qui consistait à attribuer des parts de l'actif des sociétés étrangères à l'État et à des particuliers africains et à intégrer des Africains dans les structures de direction où ils étaient formés aux techniques de gestion. Le temps et l'expérience aidant, les Africains comptaient de la sorte pouvoir prendre les rênes des institutions économiques nécessaires au développement.

L'expropriation, qu'elle eut lieu par nationalisation ou par africanisation, n'alla pas sans provoquer des réactions de la part des gouvernements occidentaux. Ceux-ci, dans les années 60, menaçaient de redoutables représailles économiques les États qui prétendaient nationaliser les avoirs étrangers, la France se montrant particulièrement ferme à l'égard de ses anciennes colonies. Lorsque ces menaces ne suffisaient pas à dissuader un pays de nationaliser, ils exigeaient de gros dédommagements. L'hostilité occidentale à l'africanisation était moins vive, encore que la France fût là aussi la plus réticente. L'on vit cependant, au milieu des années 70, une société américaine comme la Citibank préférer quitter le Nigéria plutôt que de vendre sous la contrainte une partie de ses actions à l'État nigérian.

Dans le long terme, la France répondit aux expropriations partielles ou totales en recourant de plus en plus au financement par prêts et par crédits-fournisseurs au détriment des formes de participation en capital. D'autres puissances occidentales adoptèrent la même politique. L'on passa également du contrôle direct des filiales africaines par les maisons mères à



la participation à la gestion, à des modalités diverses d'assistance technique et de formation, et à des contrats d'approvisionnement et de partage de la production. Les investisseurs français, bientôt imités par d'autres puissances européennes, commencèrent à recourir à des systèmes d'assurance et de garantie des investissements proposés par leur propre État pour couvrir des risques non commerciaux tels que les guerres, les révolutions ou les expropriations. Ces systèmes s'appliquaient aux investissements dans les pays avec lesquels les gouvernements européens avaient passé des « accords de protection des investissements » (API) qui garantissaient une indemnisation équitable et rapide en cas d'expropriation. Les pays africains désireux d'attirer les investisseurs étrangers se mirent à souscrire des API avec les pays occidentaux. Dès 1960, la France passa des accords de ce type avec le Sénégal, Madagascar, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Tchad et le Gabon.

En 1981, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la France avaient conclu à titre bilatéral des API et des conventions contenant des clauses de protection des investissements avec une vingtaine de pays africains. Cette année-là, on comptait trente-neuf pays africains ayant signé et ratifié la Convention multilatérale sur le règlement des différends relatifs aux investissements établie entre l'OCDE et les pays en développement.

Par ces moyens, l'Occident, s'alignant souvent sur des initiatives françaises et américaines, put contenir la montée des expropriations et offrir aux sociétés occidentales la protection nécessaire à la poursuite de leurs activités en Afrique. Pour les pays africains ayant procédé à des expropriations, les limites de ces mesures en tant que moyen de développement devinrent vite évidentes. Les prix que les Africains obtenaient pour leurs exportations, les quantités qu'ils pouvaient écouler ou les prix qu'ils devaient payer pour leurs importations n'étaient en rien modifiés par le fait que les sociétés travaillant chez eux étaient en tout ou en partie propriété africaine. Ils découvrirent qu'une poignée de sociétés occidentales dominant le commerce mondial de chaque produit détenait, en fait, le pouvoir sur l'ensemble de ces facteurs.

Son pays ayant accédé à l'indépendance en 1957, Nkrumah avait plus d'expérience des problèmes du développement que la plupart des leaders africains. Ceci lui permit de dénoncer, dès le début des années 60, la puissance occulte des oligopoles occidentaux qu'il accusa de faire obstacle au progrès économique de l'Afrique<sup>3</sup>. Pour supprimer les contraintes qui pesaient sur le développement africain, il fallait, au moyen d'une action gouvernementale concertée, briser la mainmise de ces sociétés sur le marché international. Lorsque Nkrumah souleva ces questions, la plupart des dirigeants africains n'y prêtèrent aucune attention ou ne prirent pas la chose au sérieux, les gouvernements d'Afrique francophone lui manifestant même souvent de l'hostilité. Mais, vers le milieu des années 70, tous — partisans

3. K. Nkrumah, 1973.

du capitalisme ou du socialisme — reconnaissaient finalement le bien-fondé des vues de Nkrumah. Se rendant compte que, s'ils n'étaient pas coordonnés avec la décolonisation de leurs relations économiques avec le monde occidental, leurs plans de développement resteraient à jamais sans effet, les leaders africains, y compris les dirigeants francophones, jugèrent utile de se joindre au mouvement tiers-mondiste qui se formait pour modifier l'ordre économique international. La décision de l'OPEP d'augmenter les prix du pétrole leur fournit l'occasion de se lancer dans le combat en faveur d'un « nouvel ordre économique international ».

## L'action de l'OPEP marque un tournant

La réussite de l'OPEP dans son entreprise de quadrupler les prix du pétrole par une série de décisions unilatérales, en 1973 et 1974, modifia l'ordre des possibles sur la scène économique internationale. Tout d'un coup, les producteurs de matières premières découvraient qu'ils avaient les moyens de prendre en main leurs ressources et leur destin. Ce fut un tournant décisif. À partir de ce moment, le développement et la décolonisation allaient se poursuivre dans un esprit tout à fait différent.

L'action de l'OPEP eut des répercussions à divers niveaux sur les relations afro-occidentales. Malgré l'influence modératrice de Washington sur le plus puissant des membres de l'OPEP, l'Arabie saoudite, le cartel des producteurs de pétrole déclencha une crise aiguë de la balance des paiements des pays non producteurs de pétrole, crise qui transforma en véritable cauchemar la gestion de l'économie. Mais, en même temps, la possibilité d'imiter avec un succès identique l'initiative de l'OPEP pour d'autres produits de base éveillait l'espoir de surmonter la crise par un accroissement spectaculaire des recettes d'exportation. Washington était ouvertement hostile à l'OPEP. Paris se montra plus prudent. Londres devait sortir gagnant de cette hausse des prix du pétrole.

L'OPEP valida du jour au lendemain aux yeux de tous la thèse selon laquelle il existait des entraves structurelles et commerciales inhibant le développement. Elle montrait en particulier que, si l'on parvenait à éliminer la contrainte constituée par la fixation des prix des produits de base, une abondance de recettes pouvait être dégagée pour financer le développement et même l'épanouissement des styles de consommation auxquels le développement était censé mener. Comme chacun pouvait le constater, le développement des pays de l'OPEP n'était plus entravé par la pénurie de capitaux.

L'action de l'OPEP montra aussi qu'il était possible de surmonter la contrainte de la fixation des prix et d'autres obstacles en formant un cartel de producteurs et en lançant des attaques politiques concertées sur les structures des relations économiques externes. Cette possibilité étant désormais manifeste, le succès de l'OPEP eut le double effet, au niveau de la propagande et de la diplomatie internationale, de transformer en débat public la controverse

jusqu'alors académique sur la stratégie du développement, et de transformer en revendication générale les appels isolés à la décolonisation des relations économiques internationales. Le rêve de faire basculer la structure des relations à l'avantage des pays du tiers monde galvanisa le combat en faveur d'un nouvel ordre économique international remplaçant celui qui avait été fondé sur la Charte de l'Atlantique. L'exemple de l'OPEP renforçait la résolution des Africains, en particulier, de tout faire pour obtenir de meilleures conditions dans la négociation en cours des arrangements économiques entre les pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et ceux de la CEE. Le cheval de Troie de la France dans l'OPEP était le Gabon, mais, jusque vers la fin des années 80, la France cultiva aussi assidûment ses relations avec les membres arabes de l'OPEP.

Lorsque les économies africaines passèrent de la stagnation au déclin puis plongèrent dans la crise, en partie à cause de la montée en flèche des prix du pétrole, on continua sans désarmer à rechercher des stratégies de développement efficaces et les moyens de modifier les relations économiques extérieures. Nous allons maintenant examiner le combat pour la décolonisation des relations économiques extérieures de l'Afrique qui commença à cette époque et le débat sur le développement et la dépendance qui l'accompagna.

## Le combat pour la décolonisation économique (1974-1984)

Les États africains poursuivirent leur effort de décolonisation suivant deux axes principaux: le combat général du tiers monde en faveur d'un nouvel ordre économique international et les négociations de la Convention de Lomé entre les pays ACP et la CEE. Cet effort était centré sur les relations économiques extérieures; il ne tenait aucun compte de la part imputable aux rapports sociaux propres aux pays africains dans l'insuffisance de leur développement.

À partir du milieu des années 60, une campagne visant à réformer les structures des relations économiques mondiales avait été lancée à l'ONU par le Groupe des Soixante-Dix-Sept. S'inspirant des idées de certains économistes latino-américains et enhardis par le succès de l'OPEP, les animateurs de cette campagne rassemblèrent vite de nombreux suffrages et surent attirer l'attention sur eux en faisant grand battage autour des griefs économiques du tiers monde à l'encontre de l'Occident.

En 1974, le Groupe des Soixante-Dix-Sept fit adopter à l'ONU une Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international, accompagnée d'un Programme d'action à cette fin. Le groupe fit également adopter une Charte des droits et devoirs économiques des États. Cette charte avait deux aspects importants. Elle affirmait à la fois la souveraineté des nations sur leurs ressources naturelles, sur les biens étrangers et ceux des sociétés multinationales situées sur leur territoire, et leur droit de nationaliser ces biens et de décider des modalités de l'indemnisation. Ces dispositions

étaient contraires au droit international existant qui, en cas de nationalisation, faisait de l'indemnisation une obligation à remplir selon ses propres modalités. En second lieu, la Charte faisait obligation aux pays développés de redresser les inégalités entachant la structure de l'économie internationale en réorganisant les structures décisionnelles du FMI, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, en accroissant les transferts nets de ressources aux pays en développement et en leur donnant accès aux moyens scientifiques et techniques correspondant aux besoins et aux objectifs de leur développement. Washington, Paris et Londres entendirent avec inquiétude résonner ces sonnettes d'alarme.

La campagne pour le nouvel ordre économique international se concentra sur les thèmes suivants: les fortes fluctuations des prix des produits primaires et l'instabilité consécutive des recettes des pays exportateurs; la détérioration des termes de l'échange entraînant la baisse relative constante des prix des matières premières par rapport à ceux des produits manufacturés; l'accès insuffisant du tiers monde à la technique occidentale en matière d'industrialisation; l'accès insuffisant des industries du tiers monde aux marchés occidentaux; l'insuffisance des apports de capital provenant des recettes d'exportation, de l'aide étrangère et des investissements étrangers pour financer le développement du tiers monde. Pour remédier à toutes ces difficultés, il était proposé de réformer le système monétaire, les mécanismes de transfert de technologie et d'industrialisation, ainsi que le commerce international.

Pour obtenir que les pays du tiers monde puissent disposer de plus de capitaux, les avocats du nouvel ordre économique international demandaient: une modification de la répartition des voix au FMI afin de favoriser les pays en développement; une augmentation substantielle des fonds propres de la Banque mondiale pour lui permettre d'accroître le montant de ses prêts à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres; le refinancement et le réaménagement de certaines dettes du tiers monde, un moratoire sur le paiement des intérêts dans certains cas et leur annulation pure et simple dans d'autres; enfin, un plancher du montant de l'aide étrangère fixé à 0,7% du produit national brut (PNB) des pays donateurs en 1980.

Sur le chapitre de la technique et de l'industrialisation, l'idée était de changer les règles en vigueur, afin de permettre aux pays du tiers monde d'acquérir plus facilement et à meilleur marché la technique occidentale. Ces pays proposaient de réduire le coût des brevets, des licences, des marques déposées et de l'assistance technique. Étant donné que le transfert de technologie s'opérait essentiellement par l'intermédiaire de sociétés multinationales, ils préconisaient d'instituer un code réglementant l'activité des multinationales dans le tiers monde. Ils réclamaient aussi une redistribution de l'industrie mondiale et demandaient instamment aux pays développés d'aider le tiers monde à atteindre l'objectif de 25% de la production mondiale en l'an 2000. À cet effet, les pays du tiers monde demandaient qu'un accès préférentiel fût réservé à leurs exportations sur les marchés occidentaux.

En matière de commerce international, les pays du tiers monde désignaient la structure du marché mondial comme la source de leurs maux. La commercialisation de leurs productions agricoles et minières était, disaient-

ils, entièrement entre les mains d'organismes commerciaux occidentaux. Les diverses bourses de commerce se situaient toutes en Occident, sous contrôle de l'Occident, et chacune d'elles était dominée par quelques grandes sociétés. Par exemple, trois multinationales contrôlaient le marché mondial de la banane; près de 90% du commerce d'exportation du tabac en feuilles étaient aux mains de six sociétés; quinze grandes sociétés se partageaient le commerce international du coton; celui du cacao et des produits dérivés était l'affaire de six sociétés; trois sociétés avaient la haute main sur le marché mondial des céréales; enfin, quatre sociétés contrôlaient le marché mondial de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium.

Se fondant sur l'exemple de l'OPEP, les gouvernements du tiers monde estimèrent qu'il leur fallait former des cartels de producteurs pour arracher le contrôle des marchés aux oligopoles occidentaux. Lorsque de tels cartels n'étaient pas réalisables, ils entendaient amortir les effets de la maîtrise du marché par l'Occident grâce à des accords internationaux sur les produits de base (AIPB) dont les mécanismes, fondés sur la manipulation des prix et de l'offre, permettraient de stabiliser et d'accroître progressivement les recettes d'exportation du tiers monde. Pour préserver le pouvoir d'achat de leurs exportations, ils proposèrent d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés.

Ces idées furent présentées à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le développement, à Nairobi en 1976, en tant que proposition d'un Programme intégré pour les produits de base (PIPB). Il s'agissait d'étendre les AIPB à dix-huit produits et groupes de produits, de constituer un Fonds commun servant à financer des stocks régulateurs pour stabiliser les prix à l'intérieur de fourchettes fixées d'un commun accord, de créer des « facilités de financement compensatoires » permettant de compenser l'insuffisance des recettes d'exportation. Ce système d'accords, de fonds et d'autres facilités devait commencer à fonctionner à la fin de 1978.

Les pays occidentaux n'étaient évidemment pas favorables à ces propositions qui tendaient à supprimer ou à affaiblir leur contrôle sur l'économie mondiale. Mais ils ne voulaient pas non plus d'une prolifération de cartels du genre de l'OPEP pour d'autres produits de base, et pas davantage d'un climat général d'hostilité et d'affrontement économiques. Soucieux en outre de leurs intérêts à long terme qui étaient d'assurer la stabilité de leur approvisionnement en matières premières aux plus bas prix possible, les pays occidentaux consentirent à entamer des négociations avec l'intention, non pas d'accéder aux exigences du tiers monde, mais plutôt de désamorcer les pressions, de saboter le mouvement en faveur du nouvel ordre économique international et de confier le contrôle d'un éventuel accord au FMI, à la Banque mondiale et à d'autres institutions d'obédience occidentale. Comme on pouvait s'y attendre, les négociations n'aboutirent pas à grand-chose.

En 1980, une publication de l'ONU, *Forum du développement*<sup>4</sup>, reconnaissait que les règles et les structures régissant les transferts industriels

4. *Forum du développement*, septembre 1980, p. 13.

et technologiques étaient demeurées à peu près inchangées. En 1984, seuls cinq produits de base exportés par le tiers monde — le sucre, le cacao, le café, l'étain et le caoutchouc naturel — faisaient l'objet d'accords internationaux. Et un seul de ces accords, l'Accord international sur le caoutchouc naturel, était postérieur à la quatrième CNUCED. Ces accords internationaux, déjà minés par la non-participation de certains des producteurs et des consommateurs principaux, ne fonctionnaient pas bien, étant confrontés à des difficultés pratiques allant de l'insuffisance des fonds affectés aux stocks régulateurs à des querelles de contingentement entre producteurs.

On ne parvint pas davantage à mettre en œuvre les facilités de financement compensatoires. Le fonds de 44 milliards de dollars des États-Unis, initialement proposé par la CNUCED, avait été ramené en 1983 au chiffre plus modeste de 10 milliards de dollars, avec un capital versé de 1 milliard de dollars seulement. À ce niveau, le fonds, s'il était créé, ne permettrait de compenser que 10 % au plus des déficits prévus des recettes d'exportation.

L'idée d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés mourut dans l'œuf. Quant aux espoirs de création d'un Programme intégré pour les produits de base, ils s'évanouirent à la dernière réunion, en 1980, du Comité intergouvernemental spécial pour le PIBB.

Malgré ces échecs retentissants, le Groupe des Soixante-Dix-Sept présenta, en février 1980, un ensemble d'objectifs révisés. Il s'agissait d'atteindre : une croissance annuelle du PIB des pays du tiers monde de 7,5 % ; une part du tiers monde dans le marché mondial d'articles manufacturés de 20 % en 1990 et 30 % en l'an 2000 ; une part des exportations de produits alimentaires et agricoles de 35 % en 1990 et 50 % en l'an 2000. Le groupe demandait enfin le transfert d'au moins 300 milliards de dollars aux pays du tiers monde au cours des années 80.

Dans le cadre de la campagne générale pour un nouvel ordre économique international lancée par le tiers monde, les pays africains insistaient sur ce qui caractérisait l'économie africaine. L'Afrique étant avant tout un fournisseur de matières premières, sa préoccupation centrale était naturellement la stabilisation de ses recettes d'exportation et l'indexation. Et comme l'Europe demeurait le principal partenaire commercial de l'Afrique, malgré l'accroissement spectaculaire du volume des échanges de celle-ci avec les États-Unis et le Japon, les Africains firent porter l'essentiel de leur effort sur les négociations avec la CEE.

Lors de la formation de la CEE, la France avait expressément demandé qu'une place fût faite dans l'organisation aux relations particulières qu'elle entretenait avec ses colonies sur le point d'accéder à l'indépendance. Il fut alors décidé de conférer un statut de membre associé aux pays qui avaient des relations particulières avec des membres de la CEE. Par les Conventions de Yaoundé de 1963 et de 1969, ces relations particulières se muèrent en un faisceau de relations multilatérales entre les pays de la CEE et les 18 anciennes colonies de la France, de la Belgique et de l'Italie. Cela épargna aux associés africains le souci de conclure des accords séparés avec les différents membres de la CEE. Quant à ceux-ci, ils s'assuraient ainsi, collectivement,

la possibilité beaucoup plus avantageuse d'exploiter les marchés et les ressources d'un groupe plus vaste d'États africains.

En 1975, la Convention de Yaoundé fut remplacée par la première Convention de Lomé entre 9 pays de la CEE et 46 pays du groupe ACP. En 1979, lorsque fut signée la deuxième Convention de Lomé, le nombre des pays du groupe ACP était passé à 58. Et en 1984, tandis que la troisième Convention était en cours de négociation, les pays de la CEE étaient au nombre de 10 et le groupe ACP comptait 64 membres. Sur ce nombre, 43 étaient des pays africains. Ainsi s'établirent les relations CEE-ACP, à partir du noyau des relations franco-africaines qui s'était lui-même progressivement transformé en relations euro-africaines.

Les pays africains entendaient garantir, au moyen de ces conventions, la stabilité de leurs recettes d'exportation sur leurs traditionnels marchés européens. Les clauses commerciales des Conventions de Lomé permettaient à 95 % des quelques produits industriels qu'exportaient les pays du groupe ACP d'entrer en franchise sur le territoire de la CEE. Lomé I avait institué un dispositif, le STABEX, devant servir à stabiliser les prix de 34 produits et à prémunir les pays du groupe ACP contre les chutes de leurs recettes d'exportation pour ces produits. Lomé II porta la liste du STABEX à 44 articles et créa un mécanisme connexe, le SYSMIN (plus connu sous le nom de MINEX) pour 6 produits minéraux — le cuivre, les phosphates, la bauxite/alumine, le manganèse, l'étain et le minerai de fer. Le MINEX n'offrait pas de compensation des manques à gagner sur les exportations, mais permettait d'obtenir des prêts à faible taux d'intérêt auprès de la Banque européenne de développement pour aider les entreprises minières menacées par une chute brutale de leurs recettes due à un fléchissement des cours.

Les pays de la CEE cherchaient pour leur part à assurer à leurs usines un approvisionnement régulier en matières premières à bon marché et, en évinçant leurs concurrents, à conserver pour eux les marchés africains des biens de consommation et d'équipement. Les règles entérinées à Lomé excluaient par conséquent, pour les pays du groupe ACP, la possibilité de former des cartels qui, en exerçant des pressions sélectives sur les pays de la CEE, auraient pu affaiblir leur compétitivité par rapport au reste du monde industriel. De façon analogue, la Convention de Lomé octroyait des droits préférentiels aux multinationales de la CEE opérant dans les pays du groupe ACP, les favorisant par rapport à leurs rivaux américains et japonais; mais elle n'accédait pas aux demandes du groupe ACP de pouvoir réglementer et superviser les activités des multinationales sur ses territoires.

Sur d'autres chapitres, les desiderata des pays du groupe ACP ne furent pas davantage satisfaits. Par exemple, le Fonds européen de développement pouvait apporter une aide à l'investissement dans les branches du bâtiment, de l'adduction d'eau, de l'équipement sanitaire, de l'énergie et de la production des matières premières, mais pas pour des industries dont les produits pouvaient concurrencer les articles manufacturés européens sur les marchés d'Europe. Il n'était même pas prévu que le groupe ACP fût représenté à ce Fonds européen de développement.

Les pays du groupe ACP exprimaient de nombreuses réserves au sujet de Lomé II, ce qui contribua à faire traîner en longueur les négociations relatives à Lomé III. Néanmoins, du seul fait de leur existence et de leur application, les Conventions de Lomé constituaient un pas en avant considérable par rapport aux stériles négociations concernant un nouvel ordre économique international.

## Un impérialisme triomphant

En dehors des milieux animés de la diplomatie, de la propagande et des théoriciens de la coopération, comment fonctionnèrent sur le terrain les relations afro-occidentales entre 1974 et 1985? Quels résultats donnèrent au juste les efforts déployés pour décoloniser ces relations? Et qu'en fut-il du développement?

Dans l'ensemble, les tentatives de décolonisation économique se sont révélées infructueuses; l'ordre établi par la Charte de l'Atlantique est demeuré intact. La campagne pour un nouvel ordre économique international et la Convention de Lomé n'ont pas sensiblement modifié les conditions de dépendance caractérisant le rôle de l'Afrique dans le système capitaliste mondial. S'il y a eu changement, c'est dans le sens d'un renforcement des relations et des forces économiques coloniales. Les pays africains sont restés membres de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI, etc., et ces institutions n'ont pas perdu leur nature d'instruments de la domination occidentale; quant à l'influence de l'Afrique et du tiers monde en leur sein, elle ne s'est pas notablement accrue, sauf dans le domaine de la rhétorique.

Aucune réforme n'a modifié les systèmes monétaire et commercial pour infléchir leur fonctionnement en faveur du tiers monde. Malgré leurs véhémentes dénonciations du FMI, les pays africains n'en ont pas moins été contraints de traiter avec lui à ses propres conditions. De même, les oligopoles occidentaux ont continué de contrôler la commercialisation des exportations de l'Afrique. S'il y eut des tentatives faites pour les court-circuiter, elles échouèrent. Par exemple, en 1981, le Zaïre entreprit de commercialiser indépendamment ses diamants, mais il y renonça en 1983 et s'en remit de nouveau à la De Beers.

Aucun changement notable n'est intervenu dans la répartition du commerce extérieur de l'Afrique remontant à l'époque coloniale, même si sa valeur est passée de 4,9 milliards de dollars en 1960 à 89,6 milliards de dollars en 1980. L'Europe occidentale est demeurée le principal partenaire commercial de l'Afrique; le commerce africain avec le bloc soviétique a stagné, puis diminué; le commerce intra-africain est resté lui aussi stationnaire. Les biens de consommation ont constitué la plus grande partie des importations, soit entre 35 et 45%<sup>5</sup>. Ainsi, en ce qui concerne la composition et la direction de son commerce, l'Afrique est demeurée un fournisseur de

5. CEA, 1983.



produits primaires pour le monde occidental et un marché pour les articles manufacturés occidentaux.

Les chiffres de 1981 montrent combien a peu évolué la répartition du commerce africain pendant la période postcoloniale considérée. Cette année-là, le commerce de l'Afrique avec le reste du monde a représenté un montant total de 106 milliards de dollars, la part de l'OCDE dans ce total s'élevant à 71 milliards de dollars; sur ce chiffre, la part de la CEE était de 43 milliards de dollars, celle des États-Unis de 13 milliards de dollars, et celle du Japon de 7 milliards de dollars. Le commerce de l'Afrique avec les pays en développement non africains représentait une valeur de 16 milliards de dollars; les échanges avec le bloc soviétique ne dépassaient pas 1,3 milliard de dollars; d'autres catégories d'échanges particulières et non spécifiées représentaient 18 milliards de dollars. Le commerce intra-africain ajoutait la maigre somme de 6,7 milliards de dollars, portant le total général du commerce africain à un montant de 113 milliards de dollars<sup>6</sup>.

Sur le plan intérieur, les économies africaines ont conservé leur caractère colonial, d'autant plus que peu d'efforts ont été faits pour le modifier. Leur orientation vers le marché mondial a continué d'être le facteur déterminant de l'investissement dans l'agriculture et les industries extractives; quant à la production des « enclaves industrielles », elle a été fonction des exigences de l'économie internationale. Il n'y a eu pratiquement aucun effort de développement fondé sur un inventaire complet des ressources et sur une organisation du marché intérieur de nature à susciter la création de relations interindustrielles internes. Par conséquent, les économies africaines ont continué à produire les biens qu'exigeait d'elles le monde occidental, par l'intermédiaire du marché mondial, plutôt que les biens nécessaires aux Africains.

Sous la protection des divers API, les multinationales ont continué à dominer la production et la distribution en Afrique. Par exemple, l'archétype des multinationales de la CEE opérant en Afrique, la société britannique Lonhro, a continué à tirer la majeure partie de ses bénéfices de ses activités africaines. En 1982, 1,2 milliard de dollars, soit le quart de son chiffre d'affaires (4,7 milliards de dollars) provenait d'Afrique; mais cette somme dégagait un bénéfice de 120 millions de dollars, soit environ 50% de la totalité des bénéfices réalisés par Lonhro au cours de l'exercice, ce qui faisait de l'Afrique son théâtre d'opérations de loin le plus lucratif. Quant au champ couvert par ses activités africaines, il était considérable. La plupart de ses 800 filiales se trouvaient en Afrique: au Malawi, au Zimbabwe, au Kenya, en Zambie, au Nigéria, au Ghana, à Maurice, en Ouganda, au Swaziland et en Afrique du Sud. Lonhro possédait des journaux, des plantations de thé, des hôtels, des ranches, des plantations de canne à sucre et des sucreries; elle fabriquait des charrues, des textiles, de la bière, des peintures, des confiseries, des cosmétiques et des autocars; elle distribuait et vendait au détail des

6. D'après le FMI, 1982. Les chiffres sont arrondis.

véhicules à moteur, des oléagineux, des disques, des bandes magnétiques, de l'équipement minier et des pièces détachées; en outre, elle s'occupait de leasing d'avions, exploitait des mines de charbon, de cuivre, d'or et de platine, et gérait des entreprises de bâtiment et de travaux publics. En fait Lonhro était à elle seule, avec plus de 600 millions d'hectares d'exploitations agricoles diverses, le plus grand producteur de denrées alimentaires d'Afrique<sup>7</sup>.

Or, contrairement à ce que l'attitude extérieurement hostile aux multinationales des gouvernements africains pourrait donner à penser, ces sociétés ont en fait été sollicitées et accueillies à bras ouverts. Par exemple, Lonhro a officiellement été rappelée en Tanzanie en 1983, cinq ans après en avoir été expulsée pour son ingérence dans la guerre d'indépendance du Zimbabwe. Elle reçut un dédommagement pour les avoirs de ses 18 filiales nationalisées par la Tanzanie et fut invitée à réinvestir l'argent et à ranimer les activités qui avaient périclité sous la gestion de l'État.

L'ampleur du champ d'activité de Lonhro et son retour en Tanzanie illustrent l'accueil qui est généralement réservé — même si c'est à contrecœur — aux multinationales tant décriées. Au début des années 80, les États africains marxistes eux-mêmes abandonnèrent Marx pour l'économie mixte et manifestèrent le désir de nouer des relations économiques plus étroites avec cet Occident et ses multinationales naguère honnis. La Guinée et le Congo, qui avaient opté pour la voie socialiste dans les années 60, tentèrent un rapprochement politique avec l'Ouest et cherchèrent à attirer le commerce, l'aide et les investissements du monde capitaliste. Quant à l'Éthiopie, à l'Angola et au Mozambique, dix ans à peine après s'être proclamés États marxistes, ils se détournèrent du modèle soviétique de développement et renouèrent avec le monde occidental.

Le Mozambique, par exemple, État marxiste convaincu, se mit à courtoiser sérieusement l'Occident en 1982. Les effets conjugués d'une grave sécheresse, d'une pénurie de personnel de gestion et de compétences techniques, ainsi que l'insuffisance de l'apport de capitaux étrangers en provenance du bloc soviétique avaient mené son économie à la crise. Le PNB par habitant était tombé de 208 dollars en 1981 à moins de 155 dollars en 1983. Pour combattre la crise, le Mozambique, dont l'économie était entièrement planifiée, libéralisa de façon limitée le marché de l'emploi et celui de certains biens. Il demanda à adhérer à la Banque mondiale et au FMI et, à la fin de 1984, devint le soixante-cinquième pays du groupe ACP. Qui plus est, il se lança dans des opérations conjointes avec des sociétés américaines, japonaises et espagnoles et offrit à Lonhro<sup>8</sup> une partie des exploitations agricoles d'État.

Ainsi, au lieu de prendre ses distances avec le monde occidental, l'Afrique est restée liée au système capitaliste mondial selon le mode colonial classique et par les structures mêmes dont elle avait cherché à se dégager ou qu'elle avait voulu changer.

7. *South*, Londres, juillet 1983 et septembre 1983; *Euromoney*, Londres, décembre 1983.

8. *South*, Londres, décembre 1984.

L'esclavage et les empires territoriaux ont bien disparu, mais c'est pour laisser place au triomphe du néocolonialisme et de l'impérialisme économique.

## La persistance de la dépendance et du sous-développement de l'Afrique

L'Afrique a réussi à peu près complètement sa décolonisation politique, mais elle a raté sa décolonisation et son développement économiques, et donc aussi cette modernisation sur laquelle elle comptait pour obtenir le respect du monde.

Le continent n'a atteint qu'une modernité de pacotille et déjà dépassée. Comme des gouttes de pluie éparses sur un sol poussiéreux, l'attrail du modernisme a piqueté de-ci de-là le sol africain — quelques aéroports, quelques ports de mer, des villes sordides dotées de quelques commodités modernes, quelques usines, quelques kilomètres de routes modernes, etc. —, mais tout cela absolument privé de l'esprit de la modernité puisque la croissance du PIB dont ces ouvrages sont le résultat n'a manifesté aucune cohérence interne et que ses ressorts sont restés en dehors de l'Afrique.

Non seulement l'Afrique n'a pas réussi à créer une modernité robuste, mais elle a même perdu sa capacité traditionnelle d'assurer sa propre subsistance. En 1984, elle était le seul continent incapable de se nourrir lui-même. La famine ravageait ou menaçait de vastes portions de territoires. L'image la plus représentative du continent noir était celle d'une incompetence chronique symbolisée par un réfugié émacié tendant perpétuellement la sébile du mendiant. Les dirigeants africains lançaient au monde leurs appels à l'aide et, tandis que les affamés mouraient par millions, l'Afrique devenait un objet de charité, de pitié et de mépris à peine déguisé. Après un quart de siècle d'efforts, l'Afrique n'a ni réalisé la modernité, ni gagné le respect du monde.

L'Afrique a pris l'habitude, au cours de la période considérée, d'imputer la responsabilité de tous ses maux au monde occidental et en particulier à son refus de modifier les relations inéquitables qu'il avait établies au temps du colonialisme. Or cette attitude manifeste au plus haut point l'irresponsabilité africaine. Après tout, ni les relations en question, ni le sous-développement n'étaient immuables. Dans les limites du possible, les gens peuvent modifier leur situation et souvent ils le font.

Cependant, dans la situation mondiale telle qu'elle était entre 1960 et 1984, un pays pauvre et sous-développé avait-il vraiment la possibilité de se développer? Sans aucun doute, oui! Le développement était possible, aussi bien sans se couper de l'Occident ni altérer les structures essentielles de la domination capitaliste (comme le montrèrent Singapour, Taiwan, Hong Kong, la Corée du Sud et d'autres pays nouvellement industrialisés du tiers monde, les NPI) qu'en rompant avec le système capitaliste (comme le fit la



26.3. Famine en Éthiopie en 1985: réfugiés venant d'arriver au centre Korem.  
[Photo: © Magnum Photos. Photo: Sebastiao Salgado.]

Chine après 1949). Alors, pourquoi l'Afrique a-t-elle échoué ? Pourquoi aucun pays africain n'a-t-il rejoint les NPI ?

Certains ont prétendu qu'ils en avaient été empêchés par le manque de capitaux, d'autres par la rareté de leurs ressources naturelles, ou bien que leur population s'était avérée insuffisante pour créer un marché intérieur capable de soutenir l'effort de développement. Ces assertions sont certainement recevables dans le cas des États les plus pauvres et les plus petits d'Afrique (encore que l'on puisse objecter la taille et l'ampleur des ressources naturelles de Singapour ou de Taiwan), mais il en est d'autres pour lesquels pareilles excuses ne tiennent évidemment pas. Avec les milliards de son pétrole, ses 100 millions d'habitants pouvant constituer un grand marché intérieur, sa main-d'œuvre qualifiée, sa vaste superficie, ses ressources minières et son potentiel agricole, pourquoi le Nigéria ne s'est-il pas développé pendant le premier quart de siècle de son indépendance ? Appréhender les raisons de son échec permettra peut-être d'éclairer celui de l'Afrique tout entière.

L'énorme masse de capitaux dégagée par la rente pétrolière ne fut ni accumulée ni investie dans le renforcement des capacités productives du pays. La plus grande partie fut dilapidée à l'étranger. L'incapacité du Nigéria d'accumuler et d'investir judicieusement ses énormes revenus pétroliers est imputable en grande partie aux origines, à l'idéologie et aux aspirations de sa classe dirigeante.

L'élite était essentiellement composée de mandarins, pour la plupart originaires des groupes non productifs de la petite bourgeoisie coloniale. Même ses membres originaires de groupes productifs avaient été transformés en mandarins par une longue préparation universitaire à des carrières bureaucratiques. En conséquence, ils n'avaient, dans l'ensemble, aucune expérience de la production, ils rechignaient à ses contraintes et à ses risques et éprouaient même envers elle une certaine antipathie dédaigneuse. En revanche, ils avaient un énorme appétit de consommation. Oubliant que la chasse n'est pas le morceau de viande dans l'assiette, ils concevaient la programmation du développement comme la confection de listes d'achat d'objets manufacturés à importer pour les consommer. Avides de ce que le monde industriel pouvait offrir de mieux, ils avaient pour objectif d'affecter à la consommation tous les revenus que pouvait offrir une économie qui conservait son caractère colonial.

Ils avaient un slogan pour le dire : « Partager le gâteau national. » Rares furent les responsables qui songèrent à la nécessité de semer davantage de grain et de construire des fours plus grands pour confectionner le gâteau national. Si le gâteau grossissait, ce qui était le cas, grâce aux revenus d'une production pétrolière dont ils n'avaient pas à s'occuper eux-mêmes, tant mieux ! Mais si d'aventure il cessait de croître, toutes les énergies se concentraient dans la ruée sur ce qui restait. Soucieux avant tout de se faire payer, puis de tout dépenser à l'acquisition des biens de consommation les plus modernes, ils étaient peu enclins à l'accumulation de capital aux fins d'investissements productifs.

En revanche, la bourgeoisie occidentale avait l'habitude d'accumuler le capital; elle en avait une longue expérience et s'appuyait en outre sur des systèmes de production hautement développés ainsi que sur de grandes réserves de capitaux antérieurement accumulés qu'elle pouvait mobiliser en vue d'une nouvelle accumulation. La scène était ainsi dressée pour un concours d'accumulation du capital parfaitement inégal entre un centre bourgeois puissant et expérimenté et un mandarinat périphérique dépourvu d'expérience.

Les efforts sans conviction de certaines fractions de l'élite nigériane ne suffirent pas à arrêter l'hémorragie. Le contrôle des changes, la surévaluation de la monnaie, un système compliqué de droits de douane et d'importation, au lieu d'endiguer la fuite des capitaux, ne firent qu'encourager la corruption dans les milieux du mandarinat censés faire appliquer ces mesures. L'industrialisation par la substitution de productions locales aux importations et par la semi-transformation de produits agricoles ne permit pas les économies de devises escomptées, car il fallut importer les usines, puis les faire fonctionner avec du personnel et du matériel importés. Par le jeu des exonérations d'impôts, des rapatriements de dividendes, de la fixation de prix de transfert par les multinationales, du service de la dette, des importations massives de biens de consommation et de la corruption du mandarinat qui préférait piller les richesses nationales et mettre le butin à l'abri dans les coffres de banques étrangères, le flux net des capitaux se dirigeait vers les pays occidentaux. Au total, les efforts d'accumulation et d'investissement faits au Nigéria ressemblaient à une partie de bras de fer entre un bambin à peine sorti du berceau et un géant en pleine possession de ses moyens.

L'échec du Nigéria est essentiellement imputable à une conception du développement qui considérait ce dernier avant tout comme un accroissement de la consommation. Certes, cela faisait l'affaire de leurs partenaires occidentaux, mais ce sont bien les Nigériens eux-mêmes qui ont adopté ce point de vue et l'ont mis en pratique. Leur principal sujet d'insatisfaction était qu'ils ne pouvaient tirer de l'économie locale et internationale de quoi satisfaire leurs appétits toujours augmentés. Au lieu de les inciter à développer leur production intérieure, cette insuffisance les amena à emprunter à l'étranger pour pouvoir importer plus de biens de consommation. Cette stratégie de développement associant une forte consommation à une faible production les conduisit à une modernité qui n'était jamais qu'une occidentalisation du goût, sans les moyens de produire sur place de quoi satisfaire ce goût. Autrement dit, les Nigériens mirent en œuvre non une conception africaine, mais la conception occidentale du développement de l'Afrique.

Le refus délibéré des élites africaines de s'atteler à la production en tant que facteur essentiel de développement reflétait aussi les idées des mouvements sociaux-démocrates occidentaux, celles du socialisme fabien du Parti travailliste britannique ou de la London School of Economics, qui mettaient l'accent sur la distribution en faisant totalement abstraction de la production. Or, si une telle attitude était compréhensible dans une société

où le problème de la production était résolu depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle, elle était totalement inadaptée aux économies sous-productives de l'Afrique. Néanmoins, elle fut adoptée par les premiers dirigeants de l'Afrique indépendante. Pourquoi? La plupart d'entre eux avaient grandi dans l'atmosphère sociale-démocrate des universités occidentales et les mouvements sociaux-démocrates occidentaux les avaient soutenus lors de leur lutte pour l'indépendance politique. Tout cela avait contribué à former leur vision du monde. La responsabilité de l'influence négative des mouvements socialistes occidentaux sur le développement africain n'en incombe pas moins pleinement, il faut le souligner, à l'élite africaine qui fit siennes des idées ne correspondant pas aux besoins du continent.

Lorsqu'il s'avéra que la politique privilégiant la répartition du revenu aboutissait, dans les économies périphériques et sous-productives d'Afrique, à une société non pas de bien-être mais de « mal-être », pourquoi les dirigeants africains ne l'abandonnèrent-ils pas pour s'atteler à la tâche primordiale d'organiser la production? Après tout, ils n'avaient pas l'excuse des adeptes du culte du cargo en Mélanésie, qui ne connaissaient rien de la nature et des conditions de production des objets modernes amenés sur leurs rivages par des navires et des avions. Les dirigeants africains, qui avaient beaucoup voyagé et avaient été éduqués en Occident, ne pouvaient prétendre ignorer la nécessité et les exigences de la production industrielle. Pourquoi dès lors répugnaient-ils à donner à la production la première place dans leur politique de développement? Cette carence, il convient de le noter, tous la partagèrent: capitalistes, socialistes et marxistes africains.

Le fait est là, les mandarins de l'élite africaine éprouvaient une aversion profonde envers les contraintes de la production. Comme le disaient de nombreux hommes d'affaires nigériens à l'époque du boom pétrolier: « *Pourquoi produire quand on peut acheter?* » Les Africains qui ne disposaient pas de revenus pétroliers pour acheter et qui réclamaient de l'aide à cor et à cri auraient aussi bien pu dire: « *Pourquoi produire quand on peut mendier ou emprunter?* » La répugnance des élites africaines à l'égard de la production, leur attachement à la philosophie distributive et leur conception de type culte du cargo d'un développement consistant à satisfaire des appétits croissants par des importations croissantes ont été les principaux constituants d'une mentalité de dépendance qui a empêché l'Afrique de réaliser le développement auquel elle prétendait viser.

Mais comment se fait-il que cette mentalité de dépendance ait persisté alors qu'elle constituait un obstacle pour atteindre le but déclaré? Tout au long de la période considérée, les revenus de la production pétrolière et minière et les largesses du système capitaliste mondial furent suffisants pour que les dirigeants africains ne soient pas obligés de produire au lieu d'acheter, de mendier ou d'emprunter. Quand bien même certains d'entre eux auraient été tentés de s'atteler à la production, ces ressources les en dispensaient. Aussi longtemps qu'ils pouvaient répondre à l'attente de la population par de modestes importations de marchandises modernes et qu'ils pouvaient entretenir son espoir de voir bientôt davantage de bonnes choses à la disposition de tous, les dirigeants ne se sentaient nullement obligés de

changer d'attitude et de se soumettre aux lois rigoureuses de l'accumulation du capital et de l'investissement dans les forces productives qui sont les fondements d'un développement autonome. Malgré la lenteur de la croissance du PIB, en regard notamment de l'aspiration à « rattraper le retard », les maigres progrès enregistrés suffisaient tout de même pour que les dirigeants africains n'eussent aucun désir de modifier le caractère colonial des relations afro-occidentales. Tout au plus jugeaient-ils politiquement profitable de se plaindre et de réclamer de plus grosses miettes du banquet de l'Occident; s'ils échouaient à obtenir davantage, comme il arriva lors de la campagne pour un nouvel ordre économique international, ils reprochaient bruyamment aux Occidentaux leur dureté de cœur, se posant ainsi, aux yeux de leurs partisans, en champions du progrès africain.

Accoutumés à une dépendance qui ne leur pesait pas trop, ils n'éprouvaient pas un besoin irrésistible d'exploiter les possibilités de développement de leurs pays au sein du système capitaliste mondial (comme le faisaient les NPI); ils n'étaient pas non plus acculés au point de devoir trancher tous les liens avec le système pour ne plus compter que sur eux-mêmes (comme l'avait fait la Chine); enfin, ils n'étaient pas politiquement motivés par le problème de la survie de leurs nations face à l'agression étrangère (comme avaient pu l'être le Japon ou l'Union soviétique), ce qui aurait pu les déterminer à développer la production industrielle.

Les causes structurelles de l'échec de l'Afrique relativement à la décolonisation et au développement économique sont indéniablement liées aux rapports de dépendance hérités du passé, mais son inaptitude à modifier ces relations en s'appliquant à accroître ses forces productives est, en dernier ressort, imputable à la mentalité de dépendance si largement répandue chez ses dirigeants.

Il reste néanmoins un combat que les Africains ont toutes les chances de gagner dans un avenir rapproché: la lutte contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé. Nous voici ramenés au troisième des fléaux historiques qui ont marqué les rapports de l'Afrique et du monde capitaliste. Le capitalisme, associé à la traite des esclaves et à l'impérialisme, a aussi été constamment attaché au racisme. Le mariage du capital et de la traite s'est révélé, sous ses multiples formes, extrêmement résistant. Qu'en sera-t-il du mariage du capital et du racisme? C'est ce troisième lien historique d'un système polygame qu'il nous faut maintenant aborder.

## Vers une déracialisation du capitalisme

Nous allons examiner pour finir les questions posées par la rupture, inéluctable et prochaine, de l'alliance entre le racisme à l'ancienne et le capitalisme en Afrique du Sud. S'il est sûr que l'*apartheid* ne se relèvera pas de cette rupture, le capitalisme, lui, pourrait bien en sortir sans aucun dommage.

L'expérience la plus impressionnante vécue sur le continent au milieu des années 80 est peut-être celle des jeunes Sud-Africains qui risquent leur



vie, jour après jour, dans des affrontements avec les forces de répression, pour manifester leur colère contre l'*apartheid*. Si ces événements annoncent une révolution, la question se pose de savoir combien de temps il lui faudra pour parvenir à maturité. À quand la victoire ?

Les optimistes ont comparé la situation sud-africaine aux révolutions éthiopienne de 1974 et iranienne de 1979, dont le triomphe avait été précédé d'une succession de manifestations de rues. Les régimes iranien et éthiopien, vieux, en un sens, de plusieurs millénaires, représentaient, sous leur dernière forme, une alliance des forces féodales nationales et du capitalisme international. Et pourtant, malgré cette alliance et leur ancienneté, ils ne résistèrent pas à quelques mois de manifestations.

L'*apartheid*, ne pouvant être renversé ni par des manifestations de rues ni par l'intervention d'armées africaines venues du dehors, résistera plus longtemps que le shah et Haïlé Sélassié. Ce régime ne peut tomber qu'à la suite d'une *lutte organisée menée à l'intérieur du pays*. Or les éléments organisés, les armées africaines, sont à l'extérieur, et les manifestations de rues, à l'intérieur, ne s'inscrivent pas encore dans une lutte organisée. Elles rendent les *townships* ingouvernables, mais sans les combattants et les saboteurs d'une guérilla intérieure, que les États africains peuvent soutenir, nourrir et *armer*, la lutte ne peut triompher.

Les sanctions économiques occidentales peuvent-elles amener le changement fondamental ? Si la condamnation de l'*apartheid* par les Occidentaux est juste susceptible de remonter le moral des opprimés, les mesures proprement politiques de boycottage économique peuvent certes pousser à la libéralisation du régime mais ne peuvent en elles-mêmes conduire au suffrage universel. La clé du succès de la révolution demeure la lutte armée intérieure.

Si l'*apartheid* ne peut plus trouver son salut dans l'arrogance des Blancs et dans son propre armement, peut-il au moins compter sur son alliance avec le capitalisme ? À vrai dire, cette alliance est très menacée. Le capitalisme ne saurait tolérer très longtemps que le racisme perturbe outre mesure les lois de l'offre et de la demande, surtout quand ce racisme devient inefficace d'un point de vue économique.

On l'a vu au temps de la traite des esclaves. Alors que l'esclavage avait fait les beaux jours du capitalisme, la technique ayant gagné en efficacité, la main-d'œuvre servile devint moins intéressante que la main-d'œuvre salariée. Et la Grande-Bretagne, qui avait été la première puissance esclavagiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, devint au XIX<sup>e</sup> la première puissance abolitionniste.

De la même manière, d'un strict point de vue économique, l'alliance entre le capitalisme et l'*apartheid* fonctionnait encore bien jusqu'à une époque récente. Pourquoi est-elle à présent remise en cause ? La réponse tient essentiellement aux raisons suivantes. Premièrement, le pouvoir d'achat des Noirs augmenterait aujourd'hui dans des proportions considérables si le système était économiquement plus équitable, et le capitalisme occidental aimerait bien tirer profit de ce nouveau pouvoir d'achat. Deuxièmement, la qualification de la population noire a atteint un niveau qui permettrait d'améliorer grandement l'efficacité des forces productives, et le capitalisme occidental

aimerait bien exploiter ces compétences noires. Troisièmement, moyennant une amélioration du système d'éducation et de formation des Noirs, l'Afrique du Sud pourrait rapidement se transformer en une Australie noire, riche et fortement industrialisée où le capitalisme occidental pourrait conserver ses intérêts. Quatrièmement, l'opposition à l'*apartheid* crée une instabilité malsaine pour le capitalisme. Les investisseurs occidentaux préféreraient, avec plus de stabilité, moins d'incertitude quant à l'avenir — l'investissement capitaliste, cette forme de planification calculée, exigeant un certain degré de prévisibilité. Sans compter que l'escalade de la répression en Afrique du Sud suscite l'indignation de larges fractions de l'opinion publique occidentale qui, du coup, font pression sur les entreprises et la grande distribution. En Grande-Bretagne, l'une des dernières chaînes de magasins à se joindre au boycottage des produits sud-africains fut, vers 1985, la société Littlewoods. Bon nombre d'institutions occidentales se sont déjà retirées d'Afrique du Sud, notamment la banque Barclays, notoirement connue naguère pour ses liens avec l'*apartheid*, mais aussi IBM, Coca Cola et, partiellement, General Motors.

La lutte contre le racisme risquant donc de devenir, avec la radicalisation des militants (comme en Angola, au Mozambique et, dans une certaine mesure, au Zimbabwe), une lutte contre le capitalisme lui-même, tôt ou tard celui-ci devra faire la part du feu et rompre avec l'*apartheid*.

Mais quel sera l'avenir du capitalisme en Afrique du Sud après la défaite de l'*apartheid*? Pour le meilleur ou pour le pire, la victoire sur l'*apartheid* ne signifie pas forcément victoire sur le capitalisme. Tout d'abord, il faut se rappeler qu'à un certain degré de développement, le capitalisme devient pratiquement irréversible. Karl Marx pensait que le capitalisme représentait un stade de développement inférieur au socialisme; quand le développement capitaliste arrivait à son apogée, il devait déboucher sur une révolution socialiste, si bien que les pays capitalistes les plus avancés devaient être les premiers à connaître l'avènement du socialisme. Autrement dit, la Grande-Bretagne et les États-Unis auraient dû devenir socialistes avant l'Éthiopie et le Mozambique.

Plus tard, les marxistes, modifiant la théorie, affirmèrent que la chaîne capitaliste se brise à son maillon le plus faible: l'Éthiopie, la Chine et le Mozambique étaient ces maillons faibles. Mais que dire des maillons *forts*? Quand donc viendraient-ils à se rompre? À quand la révolution communiste aux États-Unis? À cela on peut répondre qu'il existe un stade de développement capitaliste au-delà duquel une révolution communiste est impossible — à moins d'être imposée du dehors. Les États-Unis, la France et la plupart des autres pays d'Europe occidentale ont probablement atteint ce stade.

Pourquoi une révolution communiste est-elle impossible aux États-Unis ou en France? Il y a d'abord le fait que l'élargissement du prolétariat prévu par Marx ne s'est pas produit, c'est au contraire la bourgeoisie qui a connu un élargissement croissant, en particulier aux États-Unis. Deuxièmement, la prévision de Marx d'une paupérisation croissante ne s'est pas réalisée, sauf dans les minorités raciales. Les travailleurs blancs ne sont pas

devenus plus pauvres, mais plus riches. Et les plus pauvres des pauvres ne sont pas du tout des travailleurs (tout au plus forment-ils un *lumpenproletariat*). Il s'ensuit que les travailleurs américains, britanniques et français ont beaucoup plus à perdre que leurs « chaînes » : ils ont des voitures, des postes de télévision, des bateaux à perdre. Pourquoi iraient-ils donc renverser le système capitaliste ?

Il ne faut pas oublier non plus qu'en Occident, la conscience de classe n'a pas prévalu contre la conscience nationale. Au contraire, l'anticommunisme est lié au patriotisme de la classe ouvrière américaine. Marx a sous-estimé la capacité du capitalisme à coopter, convertir et corrompre ses ennemis naturels pour en obtenir le soutien. Le capitalisme prospère sait admirablement se gagner de puissants alliés parmi les défavorisés eux-mêmes.

Mais peut-on dire que l'Afrique du Sud en est au stade du capitalisme irréversible, atteint par la plupart des pays occidentaux ? Vraisemblablement non. C'est pourquoi une Afrique du Sud dirigée par les Noirs pourra tout aussi bien rester dans le système capitaliste (mais sans racisme) que s'engager sur une voie de développement socialiste.

### Gouvernement des Noirs et maintien du capitalisme en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud noire, délivrée de l'*apartheid*, pourrait devenir une puissance impérialiste de second rang en Afrique australe (« Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument »). Les nouveaux dirigeants noirs devront se méfier de cette tentation. Les Sud-Africains noirs, les Noirs les plus opprimés du XX<sup>e</sup> siècle, sont probablement appelés à devenir les Noirs les plus puissants du XXI<sup>e</sup> siècle. Ils ne voudront peut-être pas faire tanguer le navire capitaliste.

Étant donné les liens de dépendance mutuelle entre la richesse minière et le capitalisme international, les dirigeants noirs considéreront peut-être que le capitalisme est le système le plus profitable et seront tentés de le conserver. Les liens entre l'*or* et le système monétaire international peuvent aussi inciter les dirigeants sud-africains noirs à se garder de faire tanguer le navire capitaliste. De la familiarité ne naît pas toujours le mépris, mais parfois aussi le contentement.

### Gouvernement des Noirs et développement du socialisme en Afrique du Sud

La radicalisation accompagnant une lutte prolongée pourrait faire basculer l'Afrique du Sud noire dans le socialisme. La polarisation en classes fondée sur la polarisation raciale pourrait faciliter en outre la socialisation de cette Afrique du Sud d'après l'*apartheid*. La forte urbanisation du pays est un atout supplémentaire en faveur du socialisme moderne. Enfin, la cause de la construction du socialisme pourrait profiter du double mouvement d'élargissement du prolétariat noir et de l'arrêt de l'embourgeoisement. La prophétie de l'homme blanc voyant en tout nationaliste noir un marxiste finirait par s'accomplir.

En résumé, le mariage entre l'*apartheid* et le capitalisme occidental touche certainement à sa fin. Pour le capitalisme international, le racisme institutionnalisé est aujourd'hui vraisemblablement à inscrire au passif plutôt qu'à l'actif du bilan global du système, et il s'apprête sans doute à se débarrasser de l'*apartheid*, non dans l'intérêt de la justice mais dans l'intérêt de l'*intérêt* et du profit. Mais la fin de l'*apartheid* en Afrique du Sud ne signifie pas nécessairement la fin de la double hégémonie de Washington et de Bruxelles dans les affaires économiques de l'Afrique.

## Conclusion

L'analyse menée dans ce chapitre a pris comme point de départ les trois fléaux traditionnels qui ont marqué les rapports entre l'Afrique et le monde capitaliste : la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. L'histoire nous a appris que dans sa maturité le capitalisme pouvait se débarrasser de la traite sans pour autant cesser de se renforcer<sup>9</sup>. Il reste à savoir maintenant si le capitalisme avancé peut se passer de l'impérialisme et du racisme tout en conservant sa vigueur en tant que *système* cohérent.

Nous avons observé dans ce chapitre que le capitalisme occidental n'avait pas souffert de la décolonisation politique de l'Afrique, dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. L'histoire a montré que le capitalisme international n'avait plus besoin de planter des pavillons impériaux sur des empires territoriaux pour se nourrir de la substance d'autres sociétés, il peut très bien les parasiter sans hisser de drapeau national.

Vu d'Afrique, le capitalisme international a toujours été *bipolaire*. Au cours de la période coloniale, les centres jumeaux furent essentiellement Londres et Paris. Dans la période postcoloniale dont traite ce volume, Londres a perdu de son poids en Afrique, Washington a accru le sien et Paris a maintenu son hégémonie sous un nouveau visage. Dans les rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental, l'hégémonie de « Londres et Paris » a laissé place à la prépondérance de « Washington et Paris ». Certains signes indiquent cependant que dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, la Communauté européenne dans son ensemble héritera du rôle de la France en Afrique. Si la tendance se poursuit, les deux pôles des rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental deviendront à terme Washington et Bruxelles.

Le combat de l'Afrique contre l'occupation territoriale officielle a été couronné de succès, celui du continent contre l'exploitation économique commence à peine, mais la croisade de l'Afrique contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé est en passe d'être gagnée.

L'enjeu des dernières batailles décisives est la libération de l'Afrique du Sud. Le capitalisme occidental saura vraisemblablement s'accommoder, le moment venu, de la fin de l'*apartheid* et du racisme à visage découvert en

9. D. Chinweizu, 1975.

Afrique australe. Cet *apartheid* (à l'instar de l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle) a en fait fini par freiner la dynamique du système capitaliste. Mais le génie du capitalisme tient notamment à sa capacité d'inventer de nouvelles formes de domination. La traite a pris fin, tout comme ont pris fin les vieux empires territoriaux en Afrique, et le capitalisme a survécu à ces changements. Aujourd'hui, on pressent que la pratique ouverte de l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé vont à leur tour être liquidés en Afrique australe. Le capitalisme occidental surmontera aussi ce choc-là.

L'empereur Capital trouvera assurément une nouvelle équation magique pour perpétuer son pouvoir, car tout se passe comme s'il possédait une formule secrète pour se réincarner. Lorsque l'Afrique fêtera la fin de l'*apartheid*, comme elle a fêté naguère la fin de la traite transatlantique puis celle du colonialisme, elle ferait bien de se méfier de la forme inédite qu'alors le capitalisme revêtira.

## L'Afrique et les pays socialistes

*Iba Der Thiam et James Mulira  
avec la collaboration de Christophe Wondji*

Les relations de l'Afrique avec les pays socialistes remontent à l'époque où, peu après la révolution bolchevique de 1917, Lénine promit le soutien du jeune État soviétique à tous les peuples colonisés. Depuis lors, tous les pays socialistes — l'URSS et ses alliés, comme la République populaire de Chine — ont fourni une aide, sous diverses formes, aux États africains tant avant qu'après leur accession à l'indépendance. Tout comme celle d'autres puissances, la politique extérieure des pays socialistes est commandée en permanence par deux impératifs: un impératif idéologique, selon lequel le bloc soviétique et la République populaire de Chine se doivent de soutenir les pays se réclamant du marxisme-léninisme; un impératif stratégique, selon lequel ils défendent leurs intérêts nationaux. Ce qui implique pour les communistes de soutenir les luttes de libération afin d'accélérer la révolution coloniale, partie intégrante de la révolution mondiale.

À mesure que l'Afrique prenait de l'importance dans les affaires mondiales, les pays socialistes ont développé leurs relations avec les États de ce continent. Ainsi, s'est instaurée une interaction qui a influencé, à de nombreux égards, le cours des événements dans ces pays.

La politique menée par l'URSS puis l'ensemble des pays socialistes en Afrique peut, en gros, être divisée en quatre périodes: de 1917 à 1945, l'influence soviétique est indirecte et s'appuie sur les partis communistes européens et les militants radicaux, africains, antillais et américains, du panafricanisme; de 1945 à 1965, les pays socialistes soutiennent, directement ou indirectement, les mouvements de libération nationale et les jeunes États

africains indépendants, encouragés en cela par l'affaiblissement des puissances coloniales et la montée des nationalismes au lendemain de la seconde guerre mondiale; de 1960 à 1975, on assiste au reflux de l'intervention des pays socialistes et, notamment, de l'URSS, au profit d'une action essentiellement diplomatique; à partir de 1975, après la fin de la guerre du Viet Nam, on constate un regain d'influence des États socialistes, par exemple en Angola et dans la corne de l'Afrique.

## Les relations entre l'Afrique et le camp socialiste

Écrivant à une époque où le colonialisme était encore peu développé et où l'Afrique était assez mal connue en Europe, Karl Marx et Friedrich Engels parlèrent peu de l'Afrique dans leurs ouvrages. En revanche, Lénine aborda souvent les affaires du continent dans ses livres sur l'impérialisme et sur les questions nationale et coloniale<sup>1</sup>. Ainsi, pour lui, l'Afrique, de par sa situation politique et socio-économique particulière, était capable d'édifier une société communiste sans passer par le stade du capitalisme<sup>2</sup>. Les mouvements anticolonialistes africains furent encouragés à combattre les colonisateurs, de manière à élargir le front anti-impérialiste. Aussi le Komintern chercha-t-il à établir une concertation avec les premières organisations nationalistes, telles que le National Congress of British West Africa (NCBWA), la Kikuyu Central Association ou l'African National Congress (ANC) même si, à ses yeux, la direction de ces mouvements était entre les mains non pas de la classe ouvrière, d'ailleurs peu nombreuse dans l'Afrique des années 30, mais de la bourgeoisie nationale progressiste. Certaines organisations liées au Komintern jouèrent un rôle particulièrement actif: il s'agit notamment de l'Internationale syndicale rouge (Profintern), de l'United Front From Below (UFFB) et de l'International Trade Union Committee of Negro Workers (ITUC-NW)<sup>3</sup>. Jomo Kenyatta, l'un des premiers Africains à collaborer avec quelques-uns de ces mouvements, a séjourné en URSS en 1929, 1932 et 1934<sup>4</sup>. Il était correspondant de l'ITUC-NW

### Le communisme international et les mouvements anticolonialistes

Dans les années 20 et 30, le Komintern éprouvait, en général, des difficultés à entrer en contact avec les nationalistes africains. Aussi le Kremlin utilisait-il, pour répandre les idées socialistes, des Noirs américains et des militants antillais du panafricanisme, ainsi que les partis communistes des pays

1. V. I. Lénine, 1979.

2. V. I. Lénine, 1958-1973.

3. Rapport de Joe, 100, 20, 1930, SLUT MOMU Box 3, file 373, sub-file 51:3, cite dans T. Wilson, 1974; F. Mcli, s. d.

4. J. M. Brown, 1972, p. 268.

métropolitains: Sylvester Williams, un Antillais, influença Marcus Garvey, qui allait jouer un rôle important parmi les premiers socialistes africains, cependant que de nombreux socialistes africains, et notamment Kwame Nkrumah, subissaient l'influence du Noir américain W. E. Du Bois et de l'Antillais George Padmore<sup>5</sup>.

Étant donné l'importance de l'empire colonial français et le poids du Parti communiste français (PCF) dans la vie politique française, celui-ci avait un rôle important à jouer dans les colonies. En octobre 1921, le Comité exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale invita le Comité directeur du PCF à constituer rapidement un Conseil communiste colonial, chargé de fomenter des troubles dans les colonies européennes, en Afrique et ailleurs.

La stratégie du PCF visait à mettre en œuvre une propagande antimilitariste active et résolue, orientée vers les anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que vers les centres métropolitains de regroupement des troupes coloniales. Des directives précises avaient, en plus, défini les actions à promouvoir au Cameroun, au Togo, en Afrique-Équatoriale française, à Madagascar et en Afrique-Occidentale française. C'est dans ce contexte que fut notamment menée une enquête exhaustive portant sur la situation géographique, démographique, ethnique, économique, politique et sociale de toutes les colonies. Cette enquête était conçue pour permettre à la direction du PCF « d'élaborer un plan tactique d'action et d'examiner les tâches pratiques qu'elle aura à poursuivre, à l'effet de solidariser les masses indigènes à l'effort communiste, en même temps que de les dresser en bataille contre le capitalisme et l'impérialisme<sup>6</sup> ».

En novembre 1922, les *Izvestia* signalait, dans un article intitulé « Une race qui se réveille », que « des délégués noirs ont pris part au quatrième Congrès de l'Internationale communiste ». Le journal ajoutait: « Ce fait insignifiant en apparence nous paraît être le début de l'un des plus importants mouvements historiques destinés à jouer un rôle considérable dans la lutte générale contre l'impérialisme mondial<sup>7</sup>. »

La participation des Africains au mouvement communiste international alla en s'intensifiant. Des groupes anticolonialistes se formèrent, dont la Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale, que patronnait le PCF, et qui comptait parmi ses membres des Africains tels que Chadli Ben Mustapha (Tunisie), J. T. Gumede (Afrique du Sud), Tiemoko Garang Kouyate et Lamine Senghor (Afrique de l'Ouest).

Ainsi, deux ans avant la crise économique mondiale de 1929, les bases idéologiques et stratégiques du mouvement anticolonial avaient été jetées. L'Union soviétique et les partis qui lui étaient alliés jouèrent un rôle crucial dans la formation politique et idéologique des cadres du mouvement, l'école Staline étant créée à Moscou, en 1930, pour préparer des cadres marxistes. Les répercussions de la crise économique secouant le monde étaient de

5. I. Geiss, 1974; A. Langley, 1973.

6. Archives de la République du Sénégal, 1923.

7. Archives de la République du Sénégal, 1922.



nature à faciliter la tâche du mouvement anticolonial. Toutefois, la montée des fascismes en Europe fit passer la question coloniale au second plan des préoccupations des partis communistes au grand dam de certains militants du panafricanisme, comme G. Padmore, qui jugeaient ce changement de ligne préjudiciable à la cause africaine<sup>8</sup>.

Après la guerre, les partis communistes européens continuèrent à jouer un rôle, relativement important, en Afrique francophone, mais moindre en Afrique anglophone où le Parti communiste de Grande-Bretagne, moins puissant que son homologue français, n'était pas fortement implanté.

Quelques Africains radicaux, étudiant en Grande-Bretagne, entrèrent en contact avec des dirigeants des partis communistes, qui exercèrent une certaine influence sur leurs idées politiques. J. Kenyatta du Kenya, K. Nkrumah de la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), I. K. Musazi d'Ouganda étaient du nombre. Certains parmi eux, comme S. Mulumba, du parti Bataka (Ouganda), cherchaient, par l'intermédiaire du Parti communiste de Grande-Bretagne, à obtenir le soutien de l'Union soviétique pour réaliser l'indépendance politique de l'Afrique orientale<sup>9</sup>.

L'adhésion au marxisme fut plus importante et plus durable dans d'autres parties de l'Afrique. La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) compta dans ses rangs, et surtout parmi ses cadres, une majorité de marxistes, tel le Camerounais Osende Afana, auteur d'un important ouvrage sur l'économie de l'Ouest africain. Par l'intermédiaire des Groupes d'études communistes, fondés en 1943, et de la Confédération générale du travail, beaucoup de cadres syndicalistes s'ouvrirent au marxisme ou aux techniques d'organisation des masses. En Afrique lusophone, ce sont des intellectuels marxistes formés au Portugal dans le sillage du Parti communiste, comme Agostinho Neto et Amílcar Cabral, qui fondèrent le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Cependant, au moment des indépendances, à la fin des années 50 et au début des années 60, le communisme était dans une situation ambiguë en Afrique. D'une part, les partis se réclamant ouvertement du marxisme étaient peu nombreux : là où il en existait, en particulier en Afrique du Sud, en Algérie, en Égypte, au Sénégal et au Soudan, leur influence était limitée par de multiples facteurs (faiblesse des classes ouvrières, obstacle des idéologies traditionnelles, résistance des religions). D'autre part, les pays communistes, et plus particulièrement l'URSS, jouissaient d'un prestige considérable.

## L'Union soviétique, l'Europe orientale et la décolonisation en Afrique

C'est seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale, dont les puissances coloniales sortirent affaiblies, que le monde socialiste recommença à

8. G. Padmore, 1935.

9. J. Mulira, 1974, p.44

s'intéresser de près à l'Afrique. La période comprise entre 1945 et 1960 fut marquée par une forte poussée anticolonialiste. Le monde socialiste était prêt à soutenir les mouvements anticolonialistes africains, afin d'affaiblir leur ennemi commun : l'impérialisme international<sup>10</sup>.

Toutefois, l'Afrique coloniale ne cessait de poser un problème théorique aux penseurs socialistes : qui considérer, en Afrique, comme le moteur de la révolution et la force susceptible d'ébranler l'impérialisme ? L'académicien soviétique E. M. Zhukov condamnait, en 1947, le rôle joué par la bourgeoisie africaine dans la lutte de libération<sup>11</sup>. Mais un autre Soviétique, l'africaniste I. V. Potekhin, déclarait, en 1950 : « Dans la majorité des pays de l'Afrique tropicale et australe, le rôle majeur au sein du mouvement de libération nationale appartient à la bourgeoisie et à l'intelligentsia nationale<sup>12</sup>. » Il prenait ainsi acte de la faiblesse de la classe ouvrière et du peu d'importance des partis communistes dans les colonies d'Afrique.

De fait, de 1950 aux indépendances, la politique du bloc soviétique et de la Chine parut se fonder davantage sur cette dernière analyse, plus pragmatique. Sans doute les pays socialistes ne ménagèrent-ils pas leur appui aux syndicats ouvriers africains, mais ils prirent également contact avec les mouvements anticolonialistes par l'entremise de mouvements organisés sous leurs auspices, tels que le Mouvement mondial de la paix, l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques, l'Union internationale des étudiants. Là où ils existaient, ils s'appuyèrent aussi sur les partis communistes locaux.

Après avoir tracé les voies de la collaboration avec les mouvements anticolonialistes, le monde socialiste s'engagea dans un programme de soutien actif à la décolonisation définitive de l'Afrique sous la forme d'une assistance matérielle et diplomatique offerte en vertu du principe marxiste-léniniste selon lequel le monde socialiste doit aider ceux qui aspirent à la décolonisation. Le Convention People's Party (CPP), au Ghana, fut parmi les premiers à bénéficier du soutien de l'URSS, suivi du mouvement mau-mau, de la Kenya African National Union (KANU) de Jomo Kenyatta, du National Council of Nigeria and the Cameroons (NCNC), de l'Uganda National Congress (UNC), du Parti africain de l'indépendance (PAI) et de l'Union des populations du Cameroun (UPC) au Cameroun, du Parti du congrès de l'indépendance (AKFM) à Madagascar, du Front de libération nationale (FLN) en Algérie, ainsi que de mouvements de libération du même type, tels que le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le MPLA en Angola, la Zimbabwe African People's Union (ZAPU) et la Zimbabwe African National Union (ZANU). Par la suite, l'ANC en Afrique du Sud et la South West African People's Organization (SWAPO) en Namibie reçurent un soutien similaire.

10. Byakov *et al.* 1981, p. 43.

11. E. M. Zhukov, 1947.

12. *Soviet Ethnography*, n° 1, 1950; V. I. Popov *et al.*, 1975, p. 21-24; V. I. Lénine, 1958-1973; *Pravda*, 17 mars 1957, p. 1; *Tass*, 1<sup>er</sup> et 3 février 1960; D. Skvirsky, 1967, p. 194-197.

Le projet de résolution appelant toutes les puissances coloniales à accorder l'indépendance à leurs possessions, que l'URSS présenta à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1960, et la résolution qu'elle fit adopter en 1961 sur la mise en œuvre du processus de décolonisation constituèrent la base de toute la politique ultérieure de participation des pays socialistes à la décolonisation de l'Afrique<sup>13</sup>. Approuvées par le vingt et unième Congrès du PCUS, qui affirma solennellement son soutien aux mouvements de libération<sup>14</sup>, confirmées du vingt-deuxième au vingt-septième Congrès, ces initiatives valurent à l'Union soviétique la sympathie des Africains et constituèrent pour elle une importante victoire diplomatique sur les puissances coloniales occidentales. À partir de ce moment, le monde socialiste, soucieux d'assurer leur indépendance politique, accorda volontiers son aide à la plupart des nationalistes africains, et se posa en gardien de l'indépendance africaine, rôle qu'en général les nationalistes lui reconnurent, comme le montre cette déclaration de l'homme politique kényen Oginga Odinga: « L'URSS met son prestige au service des nations opprimées qui veulent se libérer de toutes les formes de néocolonialisme [...] elle est toujours avec nous dans les moments de lutte. Nous ne l'oublierons jamais<sup>15</sup>. »

Lors de la lutte pour l'indépendance, ce soutien a bénéficié aux partis nationalistes de pays aussi divers que l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Soudan, la Tunisie ou le Kenya, l'Ouganda, le Tanganyika et la Somalie. En Afrique australe, où la lutte contre le colonialisme a été beaucoup plus longue, le soutien de l'URSS et de l'Europe de l'Est à la ZAPU au Zimbabwe, au FRELIMO au Mozambique et au MPLA en Angola se révéla encore plus décisif. Dans leur combat contre le régime de l'*apartheid*, l'ANC en Afrique du Sud et la SWAPO en Namibie ont reçu des États socialistes européens un soutien à la fois politique, diplomatique, financier et militaire<sup>16</sup>.

Une fois l'indépendance acquise, plusieurs États sollicitèrent la coopération de l'URSS et des démocraties populaires européennes, soit pour échapper au néocolonialisme que le père de l'émancipation ghanéenne, Kwame Nkrumah, dénonça comme « le stade suprême de l'impérialisme<sup>17</sup> », soit pour contrebalancer l'influence unilatérale des États capitalistes. De 1957, date de l'indépendance du Ghana, à 1985, l'URSS signa des accords avec une quarantaine de pays africains. Une des dimensions les plus intéressantes de cette coopération se rapporte à l'enseignement et à la recherche: formation des cadres africains en URSS, envoi d'enseignants et chercheurs soviétiques dans les universités et centres de recherche africains, établissement de liens scientifiques entre établissements soviétiques et africains. Environ

13. D. Skvirsky, 1967, p. 196-215.

14. *Current Soviet Policies III*, 1960, p. 20.

15. *Radio Moscou*, 16 octobre 1960; *Pravda*, 16 octobre 1960, p. 3.

16. H. Donalson et L. Nogee, 1981.

17. K. Nkrumah, 1973.

30 000 Africains ont été formés dans l'enseignement supérieur soviétique<sup>18</sup>. Moins amples, les liens de coopération avec les autres États du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) s'inspiraient des mêmes principes<sup>19</sup>.

## La République populaire de Chine et la décolonisation de l'Afrique

Pour des raisons d'ordre idéologique et d'intérêt national, les pays du tiers monde occupaient une place de choix parmi les objectifs de la politique étrangère de Beijing et rien ne l'illustre mieux que les relations de la Chine avec l'Afrique, dont l'importance pour les Chinois tenait à trois considérations.

D'abord, le combat de l'Afrique pour son émancipation représentait une étape importante de la lutte révolutionnaire mondiale du prolétariat contre le capitalisme: la Chine avait donc un devoir de solidarité à l'égard de ce combat. Ensuite, l'intérêt national de la Chine lui commandait d'être présente en Afrique, où s'affrontaient déjà ses deux concurrents, les États-Unis et l'URSS, et où elle pouvait trouver des sympathies, au moins sur le plan diplomatique, qui l'aideraient à atteindre ses objectifs de politique étrangère. Enfin, la Chine considérait avoir subi une expérience coloniale analogue à celle de l'Afrique: elle se trouvait donc bien placée pour comprendre les problèmes du colonialisme et pour aider le continent à mener à bien son processus de décolonisation<sup>20</sup>.

Plusieurs faits témoignaient de l'importance et de l'intérêt accordés par la Chine à l'Afrique: l'engagement, pris lors du Congrès syndical mondial tenu à Beijing au milieu des années 50, d'aider les pays africains en lutte pour leur indépendance<sup>21</sup>; le soutien au mouvement mau-mau, dans lequel les Chinois voyaient une force anti-impérialiste<sup>22</sup>; le périple africain du premier ministre Zhou Enlai, au tournant des années 1963 et 1964, au cours duquel il lança sa fameuse formule: «L'Afrique est mûre pour la révolution»; la condamnation de la déclaration unilatérale d'indépendance des Blancs de Rhodésie (11 novembre 1965); le soutien aux mouvements nationalistes des colonies portugaises, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie); la condamnation permanente du régime d'*apartheid* et l'aide apportée à ses adversaires, notamment au Pan-African Congress (PAC).

La première contribution importante de la Chine à la décolonisation de l'Afrique fut la coûteuse ligne de chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zam-

18. Communication de A. Letnev, Institut d'Afrique, Moscou, 9 septembre 1987. A. A. Gromyko (dir. publ.), 1984.

19. *Les pays du CAEM et l'Afrique: commerce et coopération*, 1980; V. Lopatov, 1987.

20. G. T. Yu, 1975, p. 67. Voir aussi l'allocution du premier ministre Zhou Enlai au banquet donné par le président K. Nkrumah, *ibid.*, p. 89.

21. *Agence Chine nouvelle*, n° 447, cité dans B. Larkin, 1971.

22. *Peking Review*, 15 août 1960, p. 16.

bie, le TAZARA (appelé aussi *Uhuru*, Liberté), qu'elle accepta de construire après le refus de tous les pays riches et technologiquement plus avancés. En se lançant dans ce projet de 450 millions de dollars des États-Unis, la Chine se proposait, selon des sources chinoises, d'« aider la Zambie et la Tanzanie dans leur lutte contre le colonialisme et l'agression des régimes racistes de Rhodésie du Sud, d'Afrique du Sud et du Portugal<sup>23</sup> ».

Le projet du TAZARA présentait un grand intérêt pour la Zambie, pays privé d'accès à la mer et dont les voies de communication avec le monde extérieur avaient été coupées par le régime raciste de la Rhodésie à cause des critiques incessantes que le président Kaunda formulait à son endroit et de l'appui qu'il apportait aux guérilleros de la ZANU et de la ZAPU. L'importance de ce projet pour les mouvements antiracistes et anticolonialistes africains était d'ailleurs attestée par les craintes qu'il suscita dans l'Afrique du Sud raciste qui soutenait le régime minoritaire de Rhodésie du Sud. Le Premier Ministre de ce pays le commenta avec inquiétude en ces termes : « La menace la plus grave qui pèse sur l'Afrique vient de la Chine communiste ; les Chinois ont établi une tête de pont en Tanzanie et, avec la construction du TAZARA, ils pourraient bien s'infiltrer jusqu'au cœur de l'Afrique et s'installer à titre permanent en Tanzanie et en Zambie<sup>24</sup>. »

La Chine offrit aussi son aide militaire à plusieurs mouvements de guérilla prochinois d'Afrique australe, comme le Pan-African Congress of South Africa<sup>25</sup> et surtout les guérilleros de la ZANU, entraînés et équipés par des experts dans divers camps de Tanzanie et du Mozambique<sup>26</sup>. Avec le soutien massif des Chinois, ils conduisirent le Zimbabwe à l'indépendance politique. Pour la Chine, cette victoire est un exemple des succès que remporta son action au service des luttes de libération africaines<sup>27</sup>. Le Premier Ministre du Zimbabwe confirma cette appréciation lorsque, lui rendant hommage pour la contribution qu'elle avait apportée à l'émancipation de son pays, il déclara que « la Chine avait été l'inspiratrice idéologique et militaire du mouvement nationaliste zimbabwéen<sup>28</sup> ».

Plusieurs hommes d'État africains, dont Julius Nyerere, le général Gowon et Kenneth Kaunda, émirent des opinions analogues et rendirent hommage au rôle joué par les Chinois dans le processus de décolonisation de l'Afrique<sup>29</sup>. Le soutien de la Chine reste acquis aux mouvements anticolonialistes et antiracistes, comme l'a déclaré le Premier Ministre chinois lors de sa tournée en Afrique en 1980<sup>30</sup>.

23. *Pékin Information*, 17 juillet 1970, p. 16.

24. *Star* (Afrique du Sud), 15 mai 1971 ; *Africa Research Bulletin*, mai 1971, p. 2098c.

25. *African Communist* (Johannesbourg), 2<sup>e</sup> trimestre 1967, p. 17.

26. D. Martin et P. Johnson (dir. publ.), 1981, p. 11-12 ; *Tanzania Standard* (Dar es-Salaam), 10 décembre 1977 ; *Africa Research Bulletin*, décembre 1977.

27. *Agence Chine nouvelle*, 30 juin 1980 ; *Africa Research Bulletin*, juillet 1980, p. 5730.

28. *Africa Research Bulletin*, mai 1981, p. 6059.

29. Voir, par exemple, *Times of Zambia* (Ndola), 22 février 1974 ; *New Nigerian* (Koduna), 18 septembre 1974 ; *Africa Research Bulletin*, mars 1974, p. 3185.

30. *Agence Chine nouvelle*, 30 juin 1980.



27.1. Le président chinois Mao Zedong rencontrant le président zambien Kenneth Kaunda à Beijing, en février 1974.  
[Photo : © Xinhua News Agency, Beijing.]

## L'impact de la guerre du Viet Nam en Afrique

La guerre du Viet Nam eut en Afrique des répercussions politiques, psychologiques, économiques et militaires.

À l'instar des guerres menées par les mouvements de libération africains, elle fut le produit de l'impérialisme et du colonialisme et l'une des conséquences de la rivalité entre superpuissances à propos d'un pays du tiers monde. Les Nord-Vietnamiens, soutenus par les communistes chinois et soviétiques, combattaient pour la réunification de leur pays. Mal équipés, ils affrontaient des Sud-Vietnamiens supérieurement armés par les Américains qui n'hésitèrent pas à engager des centaines de milliers de leurs propres soldats dans le conflit. Les Africains virent dans ce déploiement de forces américain contre le Viet Nam du Nord une agression néocolonialiste contre un pays frère vulnérable : toute nation du tiers monde qui résistait aux intérêts des superpuissances risquait de connaître un sort identique<sup>31</sup>.

Compte tenu de la collaboration avérée des puissances occidentales avec le régime d'*apartheid* sud-africain, les Africains avaient le sentiment que les

31. A. A. Mazrui, 1972, p. 124.

Vietnamiens combattaient le même ennemi qu'eux. Leur sympathie se fondait aussi sur l'appartenance commune des États africains et du Viet Nam au mouvement des non-alignés dont la sécurité et l'intégrité étaient menacées par l'agression perpétrée contre le Viet Nam. Enfin, recevant l'aide de la Chine et de l'URSS (les deux principaux alliés du Viet Nam du Nord) pour liquider définitivement le colonialisme dans les colonies portugaises et en Afrique australe, l'Afrique se devait, à son tour, d'apporter son soutien aux Vietnamiens.

La victoire du Viet Nam du Nord sur les États-Unis eut un retentissement considérable en Afrique. Pour la plupart des nationalistes africains, c'était la victoire de David sur Goliath. Elle détruisait en outre le mythe de la puissance militaire comme unique clé de la victoire et confirmait que la résolution, l'abnégation et l'engagement d'un peuple combattant pour sa juste cause étaient infiniment plus importants. Elle renforça par conséquent la confiance en eux des peuples du Zimbabwe, de Namibie, d'Angola et du Mozambique, en leur donnant la conviction que leur détermination viendrait à bout de la puissance militaire des régimes impérialistes, colonialistes et racistes. Les Chinois et les Vietnamiens initièrent les nationalistes africains aux techniques vietnamiennes de guérilla, ce qui facilita l'accession de certains États, comme le Zimbabwe, à l'indépendance.

La guerre du Viet Nam eut une autre conséquence : durant le conflit, la Chine et l'URSS étaient trop absorbées pour soutenir pleinement l'Afrique dans son entreprise de décolonisation et les États-Unis étaient eux aussi détournés de ce qui se passait en Afrique. Une fois la guerre terminée, les États-Unis, sous le coup du « syndrome vietnamien », pratiquèrent en Afrique une politique prudente, alors que l'URSS et la Chine accrurent leur influence et leur audience sur le continent, notamment dans les anciennes colonies portugaises, au Zimbabwe, en Zambie, en Tanzanie et dans la corne de l'Afrique.

Avec la fin de la guerre du Viet Nam, l'intérêt des deux superpuissances se reporta sur le continent africain, qui devint un théâtre privilégié de leur affrontement, en Angola et dans la corne de l'Afrique par exemple. En résumé, la victoire des Nord-Vietnamiens semble avoir renforcé la crédibilité des pays socialistes, notamment de l'URSS et de la Chine, quant à leur aptitude à défendre les intérêts des petits États du tiers monde contre les superpuissances occidentales.

## Les relations de l'Afrique avec les pays socialistes

Les systèmes économiques et politiques de l'Afrique contemporaine eurent certes des précédents locaux mais leur analyse doit tenir compte d'une évolution de longue durée, qui a amené le continent à prendre part, dans un premier temps et peu à peu, aux échanges mondiaux, puis, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à s'intégrer plus directement dans ce réseau de relations, pour finalement, au début du XX<sup>e</sup> siècle, se trouver soumis aux

besoins et aux objectifs économiques et politiques des grandes puissances occidentales<sup>32</sup>.

Le cours des événements en Afrique donna raison, pendant un temps, aux théoriciens soviétiques qui voyaient dans les mouvements de libération nationale des alliés dans la lutte contre l'impérialisme. La conférence de Bandung donna naissance à une troisième force intermédiaire entre les blocs capitaliste et communiste, force avec laquelle il fallait désormais compter. En Égypte, les tentatives occidentales de déstabilisation, et notamment l'expédition franco-britannique à Suez, en 1956, poussèrent Gamal 'Abd al-Nasser à accepter des armes de Moscou. L'accession à l'indépendance du Maroc, de la Tunisie, du Soudan, du Ghana, de la Guinée, la lutte du FLN algérien furent autant de coups sérieux portés au colonialisme et à l'impérialisme par des mouvements non communistes, dont il n'était pas exclu, pensait-on à Moscou, qu'ils se radicalisent par la suite. La presse soviétique écrivait ainsi que, tout comme Fidel Castro à Cuba, les Africains Sékou Touré, Kwame Nkrumah, voire Modibo Keita, pouvaient transcender les intérêts de leur classe, la petite bourgeoisie nationale, pour mettre en œuvre une « voie de développement non capitaliste » susceptible de conduire éventuellement au socialisme.

Les théoriciens soviétiques en vinrent ainsi à définir une voie non capitaliste de développement pour les pays africains qui, non commandée par les principes du socialisme scientifique, n'en possédait pas moins une réelle capacité révolutionnaire. Cette voie fut celle qu'empruntèrent les « démocraties nationales », un État qui est « authentiquement indépendant, anti-impérialiste, anticolonialiste, antidictatorial, démocrate et progressiste dans sa politique intérieure et sociale, [constituant] une démocratie nationale<sup>33</sup> ». Bref, aux yeux des théoriciens soviétiques, il y avait identité d'intérêts entre le monde socialiste, les mouvements de libération africains et le mouvement ouvrier international en lutte contre l'impérialisme.

C'est ainsi que, dans les années 60, les États africains qui semblaient vouloir choisir la voie socialiste bénéficièrent de l'aide socialiste internationale, l'Égypte, le Ghana, la Guinée et le Mali en tout premier.

En fait, la plupart des États africains indépendants conservèrent les institutions coloniales et modelèrent leurs constitutions sur celles de leurs anciens colonisateurs. Ils maintinrent aussi (au moins pendant les premières années) dans des secteurs clés (fonction publique, police et armée) un personnel étranger relativement important, fourni presque toujours par l'ancienne métropole. Même dans des pays comme le Ghana de Nkrumah, dont les sympathies allaient au monde socialiste, un nombre non négligeable de cadres occidentaux demeurèrent en place jusqu'en 1961. Ce fut également le cas, pour des périodes encore plus longues, dans d'autres anciennes colonies comme le Kenya, le Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire par exemple. Ce

32. P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), 1976, vol. I, p.7. Voir également I. Wallerstein, 1976a.

33. Selon la définition donnée par le théoricien soviétique B. Ponomarev en 1960 et le concept brillamment analysé par l'historien français J. Chesnaux, 1964.



personnel étranger, occupant en général des postes clés dans les organes gouvernementaux, exerça forcément sur l'orientation politique et économique des États africains indépendants une influence qui pesa, vraisemblablement, en faveur des anciennes métropoles occidentales.

Les anciennes colonies eurent du mal à rompre leurs liens économiques et commerciaux avec les métropoles qui contrôlaient, avec d'autres puissances occidentales, les grandes institutions financières mondiales, dont la Banque mondiale, les devises utilisées dans les États africains, les cours des matières premières et les contingents des principales exportations des États africains.

Au point de vue culturel, les anciennes colonies conservèrent le plus souvent comme langue nationale celle des colonisateurs dont ils avaient gardé également les systèmes éducatifs et la plupart des valeurs culturelles en matière d'habillement et d'habitudes alimentaires notamment<sup>34</sup>. Cette permanence s'explique par le fait que les colonies vécurent de nombreuses décennies sous la domination culturelle des métropoles et que l'Occident s'y livrait à une propagande efficace.

Dans ces conditions, les pays socialistes éprouvèrent des difficultés à éliminer, voire parfois simplement à réduire, la dépendance des États africains envers les puissances capitalistes occidentales, et ce facteur, ajouté à la répression des militants communistes par les régimes en place, explique le fait que les partis communistes ont eu tant de mal à se constituer sur le continent. Fait plus décevant encore pour le monde socialiste, les États et les dirigeants africains ayant manifesté dans un premier temps de l'intérêt pour la voie socialiste de développement tombèrent d'une manière ou d'une autre sous la dépendance du monde capitaliste. En Égypte, par exemple, al-Nasser mena une politique de répression contre le Parti communiste égyptien et, sous Anwar al-Sādāt, le climat des relations égypto-soviétiques se détériora profondément. En Afrique noire, le monde socialiste connut également des déconvenues. Les relations nouées en 1959 avec la Guinée ne tardèrent pas à s'assombrir : l'ambassadeur Daniel Solod fut expulsé de Conakry dès 1961 et, malgré la visite d'Anastase Mikoyan en janvier 1962 dans la capitale guinéenne, le dialogue soviéto-guinéen ne retrouva jamais l'harmonie du début. Progressivement, la Guinée regagna la mouvance occidentale.

Le monde socialiste espérait que ses relations avec le Ghana s'amélioreraient et que le président Nkrumah, théoricien du socialisme africain, adopterait les thèses du socialisme scientifique. Mais, malgré l'aide que le bloc soviétique lui avait fournie, le régime d'Accra dut renoncer pour un temps à reconnaître la République démocratique allemande, de crainte d'offenser la République fédérale d'Allemagne qui s'était engagée à lui fournir une aide économique massive<sup>35</sup>; enfin, le coup d'État qui renversa Nkrumah, le 24 février 1966, et instaura un régime pro-occidental mit brutalement fin à

34. A. Okolo, 1983.

35. W. S. Thompson, 1969, cité par R. Legvold, 1970, p. 25.

l'influence du bloc soviétique dans ce pays. Les différents régimes qui se succédèrent à Accra ne rétablirent jamais vraiment les relations cordiales qui s'étaient instaurées sous Nkrumah entre le monde socialiste et le Ghana. Au Mali, l'influence du monde socialiste ne survécut pas à la disparition de Modibo Keita de la scène politique après le coup d'État du 18 novembre 1968.

Au Nigéria, pays pro-occidental, l'influence du bloc soviétique ne se fit sentir que durant la guerre civile, les pays de l'Est lui apportant alors une aide militaire. Mais après la guerre civile, le Nigéria redevint tributaire du bloc occidental, bien que celui-ci lui eût refusé toute aide militaire. L'URSS s'était plainte au début de la guerre civile de ce que Lagos avait rejeté son offre d'assistance économique<sup>36</sup>.

Il en alla de l'Afrique orientale et centrale comme de l'Afrique occidentale et de l'Afrique du Nord. Le Kenya, qui au moment de l'indépendance était en bons termes avec le monde socialiste<sup>37</sup>, devint dans la seconde moitié des années 60 un des États africains les plus pro-occidentaux. Cette période fut également marquée dans ce pays par une hystérie anticommuniste qui se solda par l'expulsion de la KANU, le parti au pouvoir, des communistes supposés<sup>38</sup>. L'influence politique et économique occidentale, qui datait de la période coloniale, continua de s'exercer par le biais de très importants investissements occidentaux, et les Kényens de tendance radicale furent toujours considérés comme communistes, donc dangereux pour la paix civile et le développement national.

L'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe demeurèrent eux aussi tributaires de l'Occident, encore qu'à un moindre degré. Les efforts de Milton Obote pour lancer un programme socialiste à la fin des années 60 divisèrent son parti et provoquèrent des clivages dans le pays entre « communistes » et démocrates. Le président Nyerere tenta lui aussi, en 1967, d'engager la Tanzanie sur la voie d'un développement autonome de type socialiste afin de réduire sa dépendance à l'égard des puissances étrangères. En dépit de ces efforts sincères, la Tanzanie demeura tributaire des pays occidentaux, comme Nyerere le reconnut lui-même : « Notre pays reste soumis sur le plan économique à des décisions économiques et politiques prises par d'autres sans notre participation ni notre assentiment<sup>39</sup> ». L'aide chinoise à la Tanzanie avait certes augmenté mais cela n'avait rien changé à la dépendance de ce pays vis-à-vis des puissances occidentales. Même la Somalie socialiste d'avant 1977 et l'Éthiopie socialiste d'après la révolution demeurèrent essentiellement tributaires des pays capitalistes occidentaux sur les plans économique et culturel, sinon sur le plan militaire, où le monde socialiste supplanta l'Occident, surtout en Éthiopie, à partir de 1978. En résumé, l'in-

36. *International Affairs*, 1963, p. 79; *African Communist*, 1965, n° 2, p. 41.

37. O. Odinga, 1969.

38. « Le Kenya ne deviendra pas communiste », déclara le Premier Ministre du Kenya, *East African Standard* (Nairobi), 1<sup>er</sup> mars 1965, p. 5.

39. Discours de J. Nyerere, *Daily News* (Tanzanie), 25 mars 1977; *Africa Diary*, 11-17 juin 1977, p. 8525.

fluence politique, économique et sociale des puissances occidentales dans les anciennes colonies était si structurée et si bien ancrée que la plupart des jeunes États indépendants d'Afrique ne pouvaient courir le risque de s'y soustraire sans être sévèrement pénalisés par le système capitaliste international. Par ailleurs, les pays socialistes n'avaient pas avec eux les mêmes relations, étroites et remontant loin dans l'histoire, et leur système économique n'était pas aussi bien implanté à travers le monde ni aussi subtilement organisé que le système capitaliste occidental.

Le seul domaine dans lequel le monde socialiste exerça une influence notable fut celui de l'idéologie. Un certain nombre de dirigeants africains, qu'ils fussent progressistes ou réactionnaires, adoptèrent l'idéologie socialiste, facteur de mobilisation et de rassemblement, comme moyen de guérir des sociétés traditionnellement en proie aux dissensions ethniques et religieuses. Les nationalistes africains eurent également recours à cette idéologie pour dénoncer le colonialisme occidental et sensibiliser l'Occident aux besoins de l'Afrique<sup>40</sup>.

Si nombre de dirigeants du continent adoptèrent le socialisme, ce fut aussi, comme le fit remarquer Nyerere, qu'il s'accordait bien avec le mode de vie africain : les Africains n'avaient pas besoin qu'on le leur enseigne, car il était déjà ancré dans leur société traditionnelle<sup>41</sup>. Le dirigeant tanzanien expliqua qu'il ne s'était pas converti au socialisme à la lecture des marxistes, mais qu'il y avait été amené surtout par l'influence de ses parents et de ses origines paysannes<sup>42</sup>. Plusieurs dirigeants africains semblent donc avoir choisi le socialisme par pragmatisme, tant économique que politique. Selon toute vraisemblance, si Nkrumah adopta, partiellement, l'idéologie socialiste, ce fut pour obtenir du monde socialiste le soutien politique et matériel que le bloc occidental, apparemment hostile et intraitable, n'était pas disposé à lui accorder. Il convient toutefois de noter qu'à partir de 1968, il fit de sa position tactique un choix théorique et stratégique<sup>43</sup>. Siad Barre a, semble-t-il, fait le même choix pour des raisons analogues et parce que cela servait sa politique irrédentiste vis-à-vis des pays voisins, le Kenya et l'Éthiopie. Lorsque l'aide socialiste cessa, il marqua bien le caractère accessoire de son socialisme en se déclarant « d'abord nationaliste, ensuite musulman, et enfin socialiste<sup>44</sup> ». Sékou Touré dut adhérer au socialisme car son pays ne pouvait survivre autrement après l'interruption totale de l'aide occidentale. Le colonel Mengistu opta pour un modèle de développement socialiste vraisemblablement parce qu'il y voyait un moyen de réaliser l'unité de l'Éthiopie après le renversement de l'empereur pro-occidental. Le monde socialiste, qui aida toujours volontiers les régimes africains penchant vers le socialisme, accorda sans hésiter son appui au Derg<sup>45</sup>.

40. A. A. Mazrui, 1980b, p. 44-46.

41. *Ibid.* Voir aussi *Africa Report* (New York), 1962.

42. P. Enahoro, 1983.

43. S. Ikoku, 1971.

44. D. Lamb, s. d.

45. *Pravda*, 14 septembre 1974.

À partir des années 60, un dialogue fécond s'engagea entre les représentants du socialisme scientifique et du socialisme africain, qui contribua à améliorer leur compréhension mutuelle. En dépit des critiques formulées de part et d'autre et de certaines divergences reconnues, les participants à ce dialogue<sup>46</sup> avaient en commun les mêmes conceptions fondamentales : anti-impérialisme, antiracisme, aspiration au progrès social, volonté de continuer à développer des relations amicales entre les forces de libération nationale et le socialisme mondial. Après avoir analysé les facteurs sous-jacents, aussi bien internes qu'externes, poussant les régimes africains à se tourner vers le socialisme pour édifier une société nouvelle, les chercheurs soviétiques adoptèrent une attitude plus réaliste. Sans sous-estimer le potentiel révolutionnaire des peuples libérés, ils s'intéressèrent davantage à l'étude des énormes difficultés auxquelles se heurtaient ceux qui s'attaquaient à des siècles de sous-développement et à un néocolonialisme omniprésent.

## Les interactions économiques de l'Afrique et du monde socialiste

« Dites-nous ce dont vous avez besoin et nous vous aiderons [...] sous forme de prêts, d'assistance technique, [...] nous ne cherchons pas à en tirer un quelconque avantage [...] ni à réaliser des profits, [...] nous ne vous demandons pas d'appartenir à tel ou tel bloc, [...] nous sommes disposés à vous aider comme un frère aide son frère<sup>47</sup>. » Cette déclaration reflète l'esprit de la politique économique du bloc soviétique à l'égard de l'Afrique.

Les pays socialistes et l'Afrique s'engagèrent dans une coopération économique, technique et commerciale très étendue dès 1960. Depuis Lénine, les dirigeants socialistes n'ont cessé de considérer qu'il était de leur devoir d'internationalistes d'offrir une assistance économique et technique aux pays africains colonisés ou indépendants pour leur permettre de devenir autonomes, faisant en outre valoir que, contrairement à celle des donateurs capitalistes, l'aide socialiste était désintéressée et n'était assortie d'aucune condition<sup>48</sup>.

Alors que les pays occidentaux visaient, notamment, à la domination économique (approvisionnement en matières premières et débouchés pour les produits manufacturés), le bloc soviétique ne cherchait pas en priorité, en Afrique, à rattacher les pays où il exerçait son influence à une zone économique dont il aurait été le centre. En effet, les réserves minérales connues de l'URSS répondaient amplement à ses besoins, à moyen terme au moins, et l'industrie du monde socialiste ne semblait pas alors exiger d'autres débouchés que ses marchés nationaux, qui étaient loin d'être saturés. Mais

46. Pour les détails, voir I. V. Potekhin, 1963; *Colloque soviéto-congolais*, 1988.

47. Déclaration de A. A. Arzumanyan, chef de la délégation soviétique à la Conférence de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques du Caire, A. A. Arzumanyan, 1958, p. 185-186.

48. V. Rymalov, 1959b.

il s'agissait pour le bloc soviétique d'aider les pays africains à maîtriser les matières premières dont ils disposaient pour en interdire la domination par l'Europe et les États-Unis.

Le monde socialiste n'en était pas moins tributaire de l'Afrique pour quelques produits, notamment le poisson et certains minerais rares<sup>49</sup>. À l'époque de la détente, l'aide du bloc soviétique était présentée comme une compétition pacifique avec les pays capitalistes: «Les nations socialistes offrent aux puissances de l'Ouest une compétition non pas dans la course aux armements, mais dans l'extension de l'aide aux pays sous-développés<sup>50</sup>.» D'où cette définition du barrage d'Assouan: «Le chantier d'Assouan est une arène où le socialisme et le capitalisme entrent en compétition et l'issue de cette compétition est à l'avantage indiscutable du socialisme<sup>51</sup>.» Mais à partir des années 60, les économistes et les dirigeants du monde socialiste mirent plutôt l'accent sur les avantages mutuels des échanges économiques entre l'Afrique et le monde socialiste<sup>52</sup>.

L'aide des pays socialistes à l'Afrique, fournie sous forme de prêts, présentait notamment les caractéristiques suivantes: des taux d'intérêt moins élevés que ceux de la plupart des donateurs occidentaux, de l'ordre de 2,5 à 3 % l'an, un délai de franchise d'un an en général et un délai de remboursement de douze ans en moyenne. Les projets financés par cette aide devenaient, une fois réalisés, la propriété des bénéficiaires. L'objectif, selon Ivan Tchernychev, chargé des relations économiques de l'URSS avec les pays étrangers, était d'offrir à l'Afrique des facilités de paiement<sup>53</sup>.

La coopération économique des pays du bloc soviétique avec l'Afrique s'est considérablement développée durant les années 60 et 70, en raison de l'importance grandissante que prenait le continent au regard de leurs objectifs mondiaux. Ainsi, les échanges commerciaux entre l'URSS et l'Afrique quintuplèrent entre 1960 et 1975 et le nombre d'États africains commerçant avec la seule Union soviétique passa de six à trente-six entre 1960 et 1976<sup>54</sup>.

Le choix d'un bénéficiaire et le montant de l'aide obéissaient aux considérations suivantes: l'importance stratégique du pays bénéficiaire, les possibilités qu'il avait de réduire l'influence des États-Unis et de la Chine, son adhésion à l'idéologie marxiste-léniniste et l'intérêt qu'il présentait comme source de matières premières et comme débouché commercial<sup>55</sup>. Des commentateurs soviétiques l'avaient plus ou moins confirmé en déclarant: «Notre pays n'assortit l'octroi de crédits d'aucunes conditions politiques, militaires ou économiques qui soient inacceptables pour un pays en dévelop-

49. P. Biarnès, 1980; P. Decraene, 1982.

50. V. Rymalov, 1959*b*.

51. I. Belyanov, 1962; E. M'Bokolo, 1980.

52. A. A. Gromyko, 1967.

53. *Ethiopian Herald* (Addis-Abeba), avril 1977.

54. *Novosti*, avril 1977; *Africa Research Bulletin*, 15 avril-14 mai 1977, p. 4281.

55. P. D. Dean et J. A. Vasquez, 1976.



27.2. Anastase Mikoyan, ministre des affaires étrangères d'URSS, accueilli à son arrivée au Ghana par le président Kwame Nkrumah, en janvier 1962.  
[Photo : © AFP Photos, Paris.]

pement. *On ne saurait toutefois en conclure que l'Union soviétique n'attache aucune importance au choix des destinataires ou des conditions et modalités des crédits qu'elle fournit. Ce serait ne tenir aucun compte des réalités*<sup>56</sup>.»

Ainsi s'explique que l'Égypte ait bénéficié jusqu'en 1975 d'une aide massive et que le Ghana de Nkrumah se soit classé au deuxième rang des bénéficiaires de l'aide soviétique à l'Afrique noire, bien qu'il fût peu peuplé et de dimensions réduites par rapport à l'immense Nigéria pro-occidental. Dans le cadre du programme d'aide du bloc soviétique, plusieurs projets furent lancés au Ghana, notamment dans le secteur de l'exploitation minière et dans l'agriculture. Des Ghanéens reçurent, par ailleurs, une formation au titre de ce programme. Dans le domaine commercial, le Ghana exportait du cacao à destination des pays socialistes en échange de produits manufacturés.

Les pays socialistes éprouvèrent des difficultés à nouer des liens économiques et commerciaux avec le Nigéria pro-occidental avant la fin de la guerre du Biafra: leurs relations connurent alors une amélioration mais le

56. V. Romanova et I. Tsrikliis, 1978. C'est nous qui soulignons.

Nigéria resta l'un des moindres bénéficiaires de l'aide accordée par le bloc soviétique. L'assistance technique socialiste au Nigéria, notamment dans des secteurs clés comme l'industrie pétrolière et la sidérurgie, s'accrut à partir de 1970 et joua un rôle essentiel en permettant à plusieurs milliers de Nigériens d'acquérir les compétences dont leur pays avait particulièrement besoin pour son développement<sup>57</sup>. Sur le plan commercial, le Nigéria exportait vers le monde socialiste des produits tels que les fèves de cacao et en importait du ciment, des médicaments et des machines<sup>58</sup>. Dans le domaine militaire, les pays du bloc soviétique jouèrent un rôle de premier plan au Nigéria, surtout pendant la guerre du Biafra: le gouvernement fédéral bénéficia alors d'une assistance militaire soviétique importante qui contribua à la victoire du régime de Lagos, comme l'a confirmé le général Gowon<sup>59</sup>. Après la guerre, il continua de recevoir de l'URSS une aide militaire importante, sous la forme d'équipement et de formation.

De 1974 à 1978, le Nigéria reçut de l'Union soviétique pour 80 millions de dollars d'armes, soit plus que de tout autre pays, l'apport soviétique représentant 40% de ses achats d'armements durant cette période. Plusieurs autres États d'Afrique de l'Ouest bénéficièrent d'une aide économique analogue de la part des pays socialistes et, à un degré moindre, d'une assistance militaire.

Parmi les anciennes colonies britanniques de l'Afrique orientale et centrale, ce fut le Kenya qui, malgré ses positions pro-occidentales, bénéficia de l'aide économique la plus importante de la part de l'Union soviétique. Les 48 millions de dollars que celle-ci lui fournit étaient probablement destinés à vaincre la phobie anticommuniste sévissant dans ce pays dans les années 60. À cause de ces sentiments anticommunistes, une grande partie de l'aide octroyée au Kenya par les pays socialistes resta inemployée<sup>60</sup>, et certains projets qu'elle avait servi à financer, comme l'Institut Lumumba, furent même interrompus, cependant que l'aide militaire soviétique était rejetée<sup>61</sup>. Quelques-uns de ces projets furent épargnés, notamment un hôpital de cinq cents lits à Kisumu, équipé par l'URSS et employant des médecins soviétiques<sup>62</sup>.

Dans les années 60, l'Ouganda bénéficia d'un crédit soviétique de 16 millions de dollars, accordé au régime de socialisme africain de Milton Obote pour financer des projets très importants, comme la construction d'une filature, la première de ce type en Afrique orientale, et celle du premier Institut de mécanisation de l'agriculture d'Afrique orientale, où enseignaient des instructeurs soviétiques<sup>63</sup>.

57. *Africa Diary*, 28 mai-3 juin 1973, p. 6487, et 6-12 novembre 1982, p. 1198-1199.

58. *West Africa Pilot*, 1971.

59. *Daily Times* (Lagos) juin 1974, et *Radio Moscou*, 28 mai 1974.

60. C. Stevens, 1976, p. 2, citant l'ancien ministre de la planification économique, T. Mboya.

61. *Daily Nation* (Nairobi) 30 avril 1965, p. 1; *House of Representatives Debate* (Kenya), 3 mars 1967, col. 741-742.

62. C. Stevens, 1976, p. 259.

63. J. Mulira, 1983, p. 51.

Sur le plan commercial, l'Ouganda exportait du café, du coton et du cuivre vers les pays du bloc soviétique et en importait en contrepartie des machines et des médicaments. Dans le domaine militaire, le bloc soviétique (principalement l'URSS) lui accorda une assistance militaire massive. On estime que Moscou couvrait, en 1978, 92 % de ses besoins en armement.

La Tanzanie, qui se situait à la pointe du combat contre le colonialisme et le racisme en Afrique australe, bénéficia d'une assistance économique considérable du monde socialiste. C'est ainsi qu'en 1976, ce pays reçut de l'Union soviétique 40 millions de dollars auxquels s'ajoutèrent 13 millions de dollars accordés par les pays d'Europe orientale. Les échanges commerciaux entre la Tanzanie et le monde socialiste furent plus modestes. La Tanzanie exportait principalement du tabac et du coton vers les pays du bloc soviétique, qui lui fournissaient en particulier de l'outillage et des véhicules<sup>64</sup>. Les pays socialistes accordèrent à ce pays, du fait de ses positions anticolonialistes, une aide militaire relativement importante pour l'aider à se défendre contre le régime raciste sud-africain.

Dans le cas de la Zambie, l'aide du bloc soviétique demeura infime jusqu'en 1976. Mais à partir de cette date, l'URSS devait accorder à ce pays une aide militaire d'une valeur de 100 millions de dollars pour lui permettre de se défendre contre le régime raciste sud-africain. Le président Kaunda rendit un hommage appuyé à l'URSS pour cette aide en déclarant que « l'URSS a toujours été l'alliée de la Zambie<sup>65</sup> ».

En Afrique centrale et australe, comme nous l'avons déjà souligné, les pays socialistes fournirent une assistance tant économique que militaire aux mouvements de libération nationaux du Mozambique, de l'Angola et du Zimbabwe, aide qui leur permit de conquérir l'indépendance. Le crédit de 2 milliards de dollars accordé par l'URSS à l'Angola au titre de l'accord de coopération soviéto-angolais de 1982 fut le plus important dont un État africain bénéficiait de sa part. Il était destiné à financer différents projets de développement<sup>66</sup>. Les dirigeants de l'ANC et de la SWAPO exprimèrent leur profonde reconnaissance pour l'aide économique et militaire qu'ils reçurent du bloc soviétique<sup>67</sup>.

Son importance stratégique valut à la Somalie d'être, en 1977, un des principaux bénéficiaires de l'aide soviétique en Afrique, avec un total de 154 millions de dollars, et de se classer au premier rang pour ce qui était de l'assistance militaire (d'une valeur de 181 millions de dollars), qui fit de l'armée somalienne l'une des mieux équipées d'Afrique noire.

Du fait de sa position stratégique tout aussi importante, l'Éthiopie reçut également du bloc soviétique une aide économique massive (100 millions

64. *Daily News* (Tanzanie), 25 mars 1977; *News Agency*, 27 mars 1977.

65. *The Times of Zambia* (Ndola), 1977.

66. *Radio Lisbonne*, dans *Africa Research Bulletin*, 14 janvier-14 février 1982, p.6324. Voir aussi *Tass*, juillet 1978.

67. *Radio Moscou*, citant les mouvements de guérilla. Voir aussi *Voice of Kenya TV*, 3 mars 1986, bulletin d'informations de 21 h 30.



de dollars en 1974). Cette aide servit à financer divers projets de développement, notamment des raffineries<sup>68</sup>. Après la révolution, la coopération entre l'Éthiopie socialiste et les pays socialistes se développa considérablement. C'est ainsi qu'en 1979, ces pays accueillirent plus de 3 500 étudiants éthiopiens, soit l'effectif national le plus élevé en provenance d'un État africain<sup>69</sup>. En 1978, les échanges commerciaux furent multipliés par quinze. Dans le domaine militaire, l'Union soviétique a fourni à l'Éthiopie durant la guerre de l'Ogaden pour 1 milliard de dollars d'armements, à quoi venait s'ajouter la présence de 1 500 conseillers militaires. On estime par ailleurs que quelque 20 000 soldats cubains se trouvaient en Éthiopie durant cette période. En 1981, le montant de l'aide militaire soviétique à Addis-Abeba était de l'ordre de 1,5 milliard de dollars<sup>70</sup>. L'Éthiopie était incontestablement devenue le premier bénéficiaire de l'aide militaire soviétique sur le continent, si l'on excepte l'Égypte du début des années 70. Cette situation lui permit de se doter de formidables capacités de défense contre son ennemie, la Somalie, et, dans ses propres luttes internes, contre les forces séparatistes et ses ennemis de l'intérieur.

La Chine, pour sa part, adopta une politique d'aide économique aux pays en développement qui différait légèrement, à certains égards, de celle des autres pays socialistes et qui reposait, selon les responsables chinois, sur les principes suivants : l'aide fournie devait être à l'avantage mutuel du donateur et du bénéficiaire, dont l'indépendance devait être respectée ; elle était gratuite et visait à assurer l'autonomie du bénéficiaire ; elle était investie dans des projets rapidement rentables ; la qualité des produits fournis était garantie ; des techniciens locaux devaient être formés pour mener à bien les projets réalisés avec l'aide chinoise ; enfin, les experts chinois devaient bénéficier des mêmes avantages que les experts locaux<sup>71</sup>. Dans ses relations de coopération économique avec l'Afrique, la Chine s'efforça de respecter rigoureusement ces principes.

En général, la Chine offrit plus volontiers son aide aux pays de tendance socialiste qui suivaient une politique d'autonomie, comme la Tanzanie ; mais pour des raisons pragmatiques, elle l'avait aussi fournie à certains pays occidentaux hostiles à l'Union soviétique comme le Zaïre ou, avant 1974, l'Éthiopie. L'aide qu'elle apporta à l'Afrique avait, semble-t-il, pour objectifs d'éliminer, ou à tout le moins de restreindre, l'influence américaine et l'influence soviétique sur le continent ; de s'assurer son appui au sein de certaines enceintes internationales comme l'Organisation des Nations Unies, le mouvement des pays non alignés ou l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques ; enfin, d'aider l'Afrique à éliminer l'impérialisme et à accéder à l'autonomie économique. En contrepartie, Beijing s'efforça d'obtenir l'appui du continent africain dans sa lutte permanente pour la révolution

68. *New China News Agency*, 5 juillet 1981 ; *Africa Research Bulletin*, 1<sup>er</sup>-31 juillet 1979, p. 6122.

69. *Africa Research Bulletin*, 1<sup>er</sup>-31 juillet 1979, p. 5355.

70. *Africa Research Bulletin*, 1<sup>er</sup>-31 mars 1981, p. 6002-6003 ; *Tass*, 8-10 mai 1977.

71. W. Partke, 1975, p. 9-12 ; A. Lawrence, 1965, p. 173-174.

internationale. Dans la mesure où elle revendiquait le rôle de chef de file du tiers monde, la Chine se devait d'aider généreusement ses membres les plus faibles, et notamment l'Afrique.

Sa générosité envers elle se manifesta par l'octroi, entre 1956 et 1977, d'une aide représentant 1,4 milliard de dollars et 50% du montant total de celle qu'elle accorda à l'ensemble des pays non communistes.

Les principaux bénéficiaires de cette aide furent, en Afrique occidentale, le Ghana, la Sierra Leone, la Gambie et le Nigéria et, dans la corne de l'Afrique, la Somalie et l'Éthiopie. Elle fut affectée, dans les premiers pays, à des projets agricoles et à la construction de ponts, et dans les seconds, respectivement, à la construction de routes et à l'implantation de filatures<sup>72</sup>.

L'aide financière et technique de la Chine à l'Ouganda fut affectée à un projet concernant la riziculture<sup>73</sup>. Le Kenya reçut un prêt de 16,8 millions de dollars et un don de 3,1 millions de dollars. Ce pays bénéficia, en outre, d'un montant de 40 millions de dollars pour la construction d'un stade moderne<sup>74</sup>. Un des projets exécutés au Kenya avec l'aide de la Chine concernait l'industrie du bambou. Le Zimbabwe, dont elle avait énergiquement soutenu le premier ministre Mugabe à l'époque de la guerre de libération, devint l'un des principaux destinataires de l'aide de la Chine à l'Afrique, puisqu'il reçut au total quelque 82 millions de dollars pour divers projets de développement importants<sup>75</sup>.

Le principal bénéficiaire de l'aide de la Chine à l'Afrique fut toutefois la Tanzanie, qui présentait à ses yeux certains traits particulièrement intéressants: l'infatigable combat que menait le parti au pouvoir contre le racisme, les positions anticolonialistes de la Tanganyika African National Union (TANU), et plus tard du Chama Cha Mapinduzi (CCM), et le soutien qu'ils apportaient aux mouvements de libération, à quoi venaient s'ajouter le comportement de ce pays sur la scène internationale (la Tanzanie avait, par exemple, contraint les États-Unis à fermer leur station d'observation spatiale dans l'île de Zanzibar) et sa politique socialiste d'autonomie, qui s'inspirait de la même philosophie que celle de la Chine<sup>76</sup>. En somme, la Tanzanie était aux yeux de la Chine « un glorieux porte-drapeau de la lutte contre l'ancien et le nouvel impérialisme<sup>77</sup> ». Et si la Tanzanie réserva un accueil favorable à la Chine, c'est qu'elle voyait en elle le défenseur des intérêts des peuples colonisés et opprimés<sup>78</sup>. Ces bonnes dispositions réciproques débouchèrent sur une sorte d'alliance naturelle entre les deux pays.

72. *Agence Chine nouvelle*, 13 février 1973; *West Africa* (Londres), 20 février 1978; *New China News Agency*, 15 février 1978; W. Partke, 1975, p. 113.

73. *Radio Kampala*, 1<sup>er</sup> mai 1965; *Agence Chine nouvelle*, n° 22, 1973.

74. *Standard of Kenya*, 17 septembre 1980.

75. *New China News Agency*, 18 septembre 1981; *Africa Research Bulletin*, 15 décembre 1982-14 janvier 1983.

76. *Xinhua News Bulletin*, 1968, p. 5-6 et p. 15.

77. *Agence Chine nouvelle*, 5 juin 1965.

78. J. K. Nyerere, 1967*d*; voir aussi G. T. Yu, 1975, p. 7.

L'aide de la Chine à la Tanzanie atteint, en 1977, un montant de 362 millions de dollars, sur un total de 2,5 milliards pour l'ensemble du continent africain. Cela faisait de ce pays le principal bénéficiaire de l'aide chinoise à l'Afrique. En 1971, la Chine était passée au premier rang des pays donateurs, son aide dépassant le montant total de l'aide reçue par la Tanzanie de tous les autres donateurs, y compris les apports des pays riches. Une part appréciable de cette aide servit à financer le projet du TAZARA, qui, au total, coûta à la Tanzanie et à la Zambie 456,3 millions de dollars, ce coût étant à parts égales pris en charge par les deux pays. Le reste fut affecté à divers projets de développement importants, en particulier dans l'agriculture, les communications, les services de santé et l'éducation<sup>79</sup>.

La politique commerciale de la Chine reposait en grande partie sur la formule du financement de l'aide par le commerce: c'est ainsi que 60% des crédits accordés pour le TAZARA prirent la forme de livraisons de produits destinés à être vendus sur les marchés tanzanien et zambien<sup>80</sup>. La Tanzanie exportait notamment du tabac, du coprah et du sisal et importait en échange des produits industriels et des médicaments. Malgré ces excellentes relations entre les deux pays, l'Occident resta le principal partenaire commercial de la Tanzanie: de 1970 à 1977, 63% de ses exportations lui étaient destinées et 49% de ses importations en provenaient<sup>81</sup>.

La décision de construire une voie ferrée reliant la Tanzanie à la Zambie fut prise, on l'a vu, après que les régimes minoritaires blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud eurent menacé de couper toutes les voies de communication avec la Zambie, pays enclavé. L'importance du TAZARA pour ce pays et pour tous les mouvements anticolonialistes et antiracistes était évidente. Elle fut définie par le Premier Ministre tanzanien en ces termes: «Le TAZARA est un projet à part en Afrique et dans le monde: c'est le symbole d'une aide accordée par un pays à un autre en un geste de pure bonne volonté, dans le seul souci de leur avantage mutuel. Le TAZARA représente une victoire pour la coopération entre pays du tiers monde<sup>82</sup>.»

Cette ligne de chemin de fer, longue de plus de 2 000 kilomètres, fut l'œuvre de 15 000 Chinois et 30 000 Africains, qui l'achevèrent en 1975 avant la date prévue. Le prêt, sans intérêt, devait être remboursé en trente ans à partir de 1983 en devises librement convertibles ou sous forme de produits acceptés par la Chine<sup>83</sup>. Ces conditions étaient incontestablement parmi les meilleures qu'un bénéficiaire pût jamais espérer obtenir d'un donateur étranger. Alors même que l'exploitation du chemin de fer se soldait en 1983, du fait du coulage et d'une puissance de traction insuffisante,

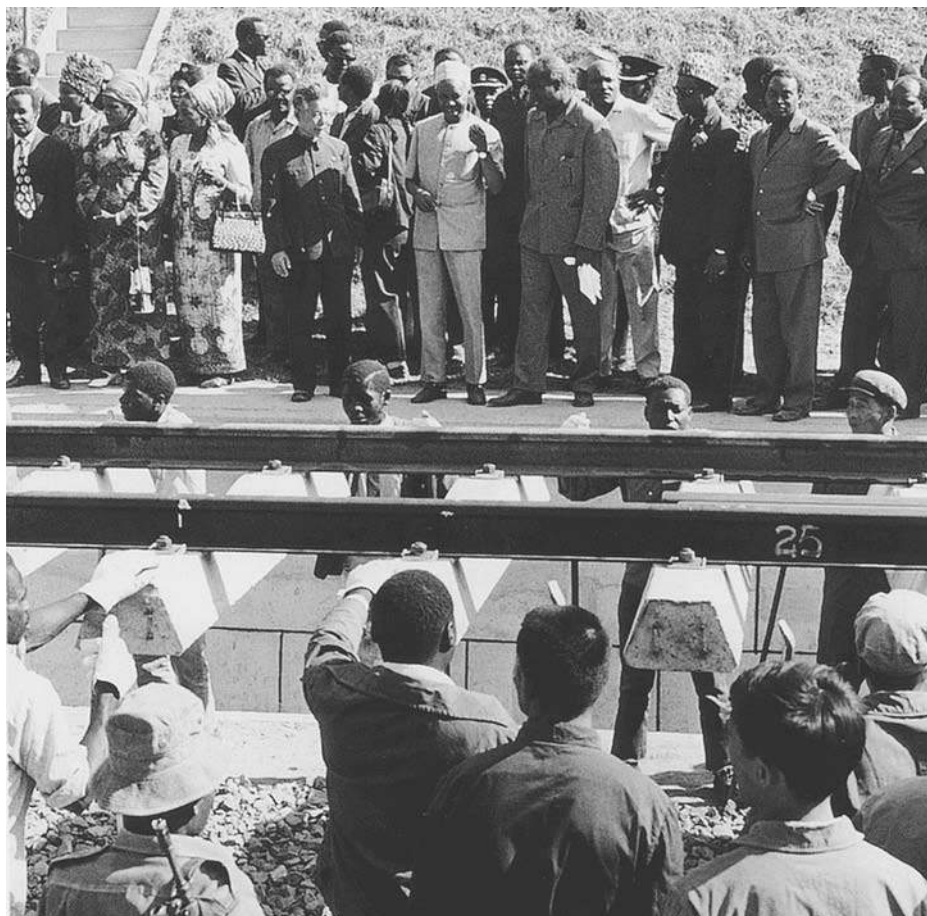
79. G. T. Yu, 1975, p. 80.

80. *Tanzania Standard* (Dar es-Salaam), n° 26, 1976.

81. République-Unie de Tanzanie, 1977, p. 40.

82. *Pékin Information*, n° 38, 22 septembre 1978.

83. G. T. Yu, 1975, p. 127.



27.3. Le TAZARA (ou *Uhuru*), ligne de chemin de fer Tanzanie-Zambie construite avec l'aide des Chinois. Mise en place des rails à la frontière entre la Tanzanie et la Zambie en septembre 1973, en présence d'officiels chinois et des présidents tanzanien Julius Nyerere et zambien Kenneth Kaunda.

[Photo : © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

par un déficit s'élevant à 100 millions de dollars, la Chine accepta d'accorder une aide supplémentaire pour financer l'achat de nouvelles locomotives à la RFA et de réaménager le calendrier des remboursements, moyennant quoi, en novembre 1983, le chemin de fer réalisait pour la première fois un bénéfice<sup>84</sup>.

Dans le domaine militaire, les relations spéciales qu'elle entretenait avec la Chine valurent à la Tanzanie de recevoir, de 1967 à 1976, une assistance

84. *Africa Now*, 1983; *Africa*, 1984.

estimée à 75 millions de dollars, soit la plus grosse part (51 %) de l'aide chinoise à l'Afrique. La Chine fournissait aussi une assistance militaire à d'autres États africains, notamment au Mozambique, au Cameroun et à la Zambie.

Bref, le monde socialiste dans son ensemble — le bloc soviétique comme la Chine — accorda à la plupart des États africains, sous différentes formes, une aide économique, technique et militaire qui, en leur évitant de recourir aux seuls donateurs occidentaux, réduisit leur dépendance à l'égard des anciens colonisateurs et permit aux sociétés africaines de mener à bien de nombreux projets, qu'il s'agisse de développement (enseignement, industrie et agriculture) ou de défense.

## Les rivalités internationales dans les relations de l'Afrique avec le monde socialiste

Les relations politiques, économiques et militaires de l'Afrique avec le monde socialiste contribuèrent largement à attiser les rivalités déjà très vives qui opposaient les deux superpuissances et la République populaire de Chine. À maintes reprises, l'Afrique avait, délibérément ou sans le vouloir, fourni à cette rivalité des situations idéales pour se manifester. C'est ainsi que les dissensions ethniques et régionales inhérentes à la plupart des États africains, où elles étaient génératrices d'instabilité, furent exploitées par les puissances rivales, comme l'ont montré la crise en Angola, la guerre civile au Nigéria ou le conflit dans l'Ogaden. Les ressources minérales de l'Afrique — bauxite, diamants et pétrole, entre autres —, ses riches marchés et la position stratégique de ses ports et aéroports en firent l'une des régions du globe les plus convoitées par les superpuissances.

Du point de vue politique, les États africains ayant choisi une voie de développement non capitaliste s'attirèrent les foudres des puissances occidentales capitalistes, lesquelles soutinrent ou portèrent au pouvoir des régimes qui leur étaient favorables. Le gouvernement pro-occidental du Kenya, par exemple, bénéficia du soutien de l'Occident face aux partis considérés comme prosocialistes, comme la Kenya People's Union. Sous Nkrumah, le Ghana fut privé de l'aide de la plupart des pays occidentaux à cause de ses positions fortement prosocialistes ; dans la corne de l'Afrique, les régimes soutenus par le camp socialiste et les régimes pro-occidentaux se manifestèrent une hostilité permanente. Le monde socialiste, pour sa part, s'efforça d'aider et de soutenir les régimes prosocialistes : ceux de la Guinée, du Mali, de l'Angola et de l'Éthiopie. Les superpuissances envisageaient leur influence en Afrique dans le cadre d'une rivalité globale entre l'Est et l'Ouest à l'échelle planétaire et ne cachaient pas qu'elles s'en alarmaient. Comme le note A. Mazrui : « Une idéologie révolutionnaire — le marxisme — défendue par un puissant avocat — l'URSS — voilà qui suscitait l'inquiétude grandissante des puissances occidentales, [...] la concurrence idéologique et politique à

laquelle se livraient l'URSS et le monde occidental pour la maîtrise de la planète s'intensifiait<sup>85</sup> [...] »

Dans ses efforts pour s'assurer une influence politique sur le continent, la Chine se heurta à la fois aux puissances occidentales et à l'URSS, déjà en concurrence pour le même objectif. En raison de ses divergences idéologiques avec l'URSS, la Chine, bien que socialiste comme cette dernière, critiquait certains aspects de la politique soviétique en Afrique et ne voulait voir dans l'URSS qu'une des puissances européennes exerçant leur domination sur le continent africain<sup>86</sup>. De son côté, l'URSS accusait la Chine d'invoquer des arguments racistes pour discréditer sa politique africaine<sup>87</sup>.

De nombreuses régions du continent souffrirent de ces rivalités internationales, qui s'exacerbèrent particulièrement en Angola et dans la corne de l'Afrique. Le Mozambique pâtit énormément des actions du Mouvement de résistance nationale du Mozambique, organisation appuyée par l'Afrique du Sud, mais il n'y eut pas de troupes cubaines pour défendre le FRELIMO.

L'Angola est un cas particulier en ceci que les mouvements nationalistes y furent d'emblée soutenus par les superpuissances et que cette situation a persisté après l'accession du pays à l'indépendance. Le bloc soviétique, y compris Cuba, a constamment appuyé le MPLA, tandis que le bloc occidental, en particulier les États-Unis, accordait son soutien au Front national de libération de l'Angola (FNLA) et à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). La concurrence entre les deux camps en Angola était de toute évidence fondée sur des intérêts idéologiques et stratégiques.

Le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, voyait dans l'intervention du bloc soviétique en Angola un épisode de la rivalité États-Unis - URSS à l'échelle planétaire et reprochait au Kremlin d'avoir à la fois déclenché et aggravé la crise angolaise<sup>88</sup>. Il justifiait l'intervention américaine en avançant qu'elle visait à normaliser la situation. Les puissances occidentales s'engagèrent en conséquence à fournir au FNLA et à l'UNITA une aide égale à celle que le MPLA recevait de l'URSS. Les Soviétiques et les Cubains justifèrent, de leur côté, leur soutien à l'Angola et leur présence dans ce pays en arguant du fait que le peuple angolais leur avait demandé de le protéger contre l'agression de l'impérialisme<sup>89</sup>. Par la suite, la Chine, de façon limitée, et l'Afrique du Sud s'engagèrent dans la crise angolaise. Ce dernier pays intervint directement dans la guerre civile aux côtés de l'UNITA sous prétexte de défendre la Namibie contre les guérilleros de la SWAPO opérant à partir du territoire angolais et de freiner la progression du marxisme dans la région.

85. A. A. Mazrui, 1977, p. 179-180.

86. *Agence Chine nouvelle*, 27 décembre 1967, 3 juillet 1977.

87. G. V. Astafyev et A. M. Dubinsky (dir. publ.), 1974, p. 112-114.

88. R. Lemarchand (dir. publ.), 1981, p. 83.

89. *New Times*, 1<sup>er</sup> février 1976, p. 1.



27.4. Troupes cubaines en Angola.  
[Photo: © Photo Akenuba, Enfoto Agency, Angola.]

Le MPLA, d'idéologie marxiste, accepta avec empressement l'aide que lui offrait le monde socialiste, alors que l'UNITA, qui regroupait des guérilleros pro-occidentaux, reçut le concours de l'Occident et de l'Afrique du Sud pour renverser le pouvoir du MPLA. En dehors de leurs motivations idéologiques, les puissances étrangères étaient intéressées par les gisements d'uranium et de pétrole que recèle l'Angola. Les États-Unis voyaient dans les efforts déployés par l'URSS pour jouer un rôle en Angola une menace pour les considérables intérêts économiques qu'ils avaient au Zaïre, en Namibie et en Afrique du Sud. Enfin, par sa situation géographique, sa façade atlantique et ses ports, l'Angola constituait un enjeu stratégique de premier plan,

notamment dans le contexte de la rivalité navale entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie<sup>90</sup>.

La stratégie, toujours au centre des préoccupations des superpuissances, exige que celles-ci disposent, à cause de l'accélération de la course aux armements, de nouvelles installations portuaires et aéroportuaires pour leurs forces navales et aériennes. La corne de l'Afrique offre l'un des meilleurs exemples sur le continent de la cristallisation des rivalités internationales autour de ces exigences stratégiques. Il s'agit en effet d'une région stratégiquement cruciale pour le camp socialiste comme pour le camp capitaliste, en raison de sa situation à la charnière de l'Asie et de l'Afrique, de ses installations portuaires de premier ordre dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien et, par-dessus tout, de la proximité des routes maritimes vitales qui relient les pays producteurs de pétrole à l'Amérique et à l'Europe, routes par lesquelles sont acheminées 70% des importations de pétrole et d'autres matières premières de l'Europe occidentale<sup>91</sup>.

La présence dans l'océan Indien d'importantes forces navales américaines, susceptibles d'être utilisées pour une attaque contre l'URSS, incita le Kremlin à rechercher des facilités portuaires et aéroportuaires dans la corne de l'Afrique pour sa propre flotte renforcée de l'océan Indien. Elle aurait ainsi basé plus de 60% de ses navires qui croisaient dans cet océan dans des ports de la corne de l'Afrique et du golfe d'Aden<sup>92</sup>. Alarmée par la présence à Kagnew, en Éthiopie, d'installations américaines de communication et de surveillance, elle accrut son aide économique et militaire à la Somalie, en échange de l'autorisation d'utiliser l'important port de Berbera au débouché du détroit stratégique de Bāb al-Mandab, porte de la mer Rouge. Le contrôle de cette zone décidant largement du contrôle de la corne de l'Afrique et du Moyen-Orient, l'inquiétude des États-Unis et de leurs alliés devant le renforcement de la présence de l'URSS dans l'océan Indien et dans ses ports ne fit qu'augmenter<sup>93</sup>.

Cette rivalité des superpuissances qui cherchaient à asseoir leur influence dans la corne de l'Afrique pour s'en assurer le contrôle fut sans doute une des causes du déclenchement de la guerre de l'Ogaden en 1977. L'aide militaire massive accordée à l'Éthiopie et à la Somalie par les pays du Pacte de Varsovie et par ceux de l'OTAN encouragea en effet les deux États voisins à régler leurs différends sur les champs de bataille.

L'URSS et ses alliés accusèrent les États-Unis de soutenir les ambitions irrédentistes de la Somalie visant l'Éthiopie, en échange des bases qui leur avaient été concédées à Berbera et à Mombasa pour leur Force d'action rapide, récemment créée pour menacer les intérêts soviétiques et africains<sup>94</sup>.

90. B. Handler, 1970.

91. *Christian Science Monitor*, 23 mars 1978.

92. C. Crocker, 1976, p.652.

93. S. Turner, 1977, p.346.

94. *Radio Moscou*, 17 décembre 1982, cité dans *Africa Research Bulletin*, 1<sup>er</sup>-31 décembre 1982, p.6688.



Les États-Unis, quant à eux, accusaient l'Union soviétique et Cuba d'être responsables de la crise dans la région, en avertissaient l'URSS que, si cette situation persistait, les relations américano-soviétiques s'en ressentiraient, notamment dans le cadre des négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT)<sup>95</sup>.

Au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui se tint à Khartoum en 1978, divers hommes d'État africains, notamment le président nigérian Obasanjo, déplorèrent les rivalités internationales sur le continent. Les propos de ce dernier furent repris par Sékou Touré et Nyerere<sup>96</sup>.

Cette constante rivalité des superpuissances avançant chacune ses pions sur le continent ne pouvait que nuire au développement de l'Afrique.

## L'Afrique, l'Europe de l'Est et le mouvement des non-alignés

Les pays socialistes n'appartenaient pas tous uniquement au « bloc de l'Est ». Certains faisaient aussi partie du mouvement des non-alignés, dont l'un des pères fondateurs était le président yougoslave Tito. Tito, Nehru, al-Nasser et Nkrumah furent les promoteurs et les architectes d'une stratégie appelée parfois « neutralisme positif », stratégie qui devint l'une des pierres angulaires de la politique étrangère des pays africains libérés.

Grâce à la Yougoslavie, le mouvement des non-alignés fut d'emblée un mouvement universel — et non pas simplement un mouvement de solidarité afro-asiatique dissimulé derrière un autre nom. Bien que réunie deux ans avant l'accession du Ghana à l'indépendance, en 1955, la conférence de Bandung marqua une étape importante dans la formation d'alliances politiques entre les États d'Asie et d'Afrique. Si le mouvement des non-alignés avait été lancé uniquement par Nehru (Inde), al-Nasser (Égypte) et Nkrumah (Ghana), il aurait été perçu avant tout comme un mouvement des peuples de couleur d'Afrique et d'Asie. Mais Tito, l'homme blanc, ouvrit la voie à l'adhésion ultérieure au mouvement d'autres membres du monde blanc, tels que Chypre et certains pays d'Amérique latine. Lors de la conférence de La Havane, en 1979, le mouvement des non-alignés comptait quatre-vingt-quize membres représentant quatre continents.

En 1986, la Conférence des non-alignés se tint pour la première fois au sud du Sahara, à Harare au Zimbabwe. Le socialiste Robert Mugabe qui, à la tête de la ZANU, avait libéré son pays du régime de Ian Smith avec l'aide du camp socialiste, devint le président de cette force internationale dominée autrefois par l'imposante stature des Tito, Nehru, Nkrumah et al-Nasser.

À une certaine époque, il était quasiment impossible d'adopter une attitude de non-alignement à l'égard des deux Républiques allemandes. La RFA suivait en effet une ligne politique, appelée « doctrine Hallstein », qui visait à

95. *Africa Research Bulletin*, 1<sup>er</sup>-31 décembre 1978, p. 4775.

96. *African Currents*, 1978-1979.

forcer les pays tiers, à l'exception de l'URSS, à n'établir de relations diplomatiques qu'avec une seule des deux Allemagne. Lorsque Zanzibar (qui reconnaissait la RFA) s'unit au Tanganyika (qui reconnaissait la RDA), un réel problème diplomatique se posa. Julius Nyerere, en sa qualité de président de la nouvelle République-Unie de Tanzanie, tenta de le résoudre en autorisant la RDA à établir un consulat à Zanzibar, tandis que la RFA disposait d'une ambassade à Dar es-Salaam. La RFA ayant protesté en dépit de ce compromis, Nyerere mit fin à toutes relations de coopération avec elle. Cette action contribua-t-elle à une réévaluation fondamentale de la doctrine Hallstein, tout au moins dans son application au tiers monde ? En tout cas, avec le temps, la RFA revint sur sa position, Willy Brandt inaugurant une politique de conciliation à l'égard de l'alliance de l'Est dans son ensemble. Ainsi, l'Afrique n'eut plus à choisir entre les deux Allemagne — alors que par ailleurs, le choix entre la République populaire de Chine et Taiwan se compliqua au fil des années.

Certains pays africains voulant équilibrer leurs relations *culturelles* entre l'Est et l'Ouest, les pays de l'Europe de l'Est les aidèrent à maintenir une position de non-alignement dans ce domaine. La Pologne fournit du personnel, professeurs et chercheurs, à de nombreux établissements d'enseignement supérieur africains, fut une base de recrutement utile pour les universités et collèges africains. La Tchécoslovaquie et la Hongrie jouèrent également un rôle important dans l'enseignement supérieur en Afrique, notamment en accueillant des étudiants africains et en leur offrant des bourses d'études. L'influence de l'Europe de l'Est ne pouvait évidemment pas surpasser celle de l'Europe de l'Ouest en Afrique. Toutefois, on s'acheminait vers un équilibre dans le domaine culturel grâce aux relations nouées et développées avec les représentants de la tradition marxiste du patrimoine européen.

Le principe du non-alignement s'est fait sentir jusque dans le choix des soins médicaux effectués par des Africains qui luttèrent contre les derniers assauts de graves maladies. On peut rappeler ici les décisions personnelles que prirent trois personnages historiques de l'Afrique dans les derniers moments de leur vie. Dans son ultime combat contre le cancer de la peau dont il souffrait, Kwame Nkrumah se tourna vers la Roumanie, où il mourut en 1972. Atteint d'une leucémie, Frantz Fanon mena sa dernière bataille aux États-Unis et mourut dans ce pays. Malade, le vieux compagnon d'armes de Nkrumah, Sékou Touré, se confia aussi aux médecins américains et mourut à Cleveland (Ohio) en 1985. La maladie et la mort font fi des barrières idéologiques et la science, dans son universalisme, est la meilleure forme de non-alignement.

## Conclusion

À la décennie des grandes mutations en Afrique, celle des années 60, répond la décennie des grandes mutations dans le monde socialiste, celle des années 80. Le changement le plus fondamental survenu en Afrique dans les années 60 fut la décolonisation — plus de la moitié du continent ayant alors accédé à l'indépendance. Le changement le plus fondamental survenu dans

le monde socialiste dans les années 80 fut la libéralisation. Baptisé *glasnost* et *perestroïka* en Union soviétique, ce mouvement a concerné, sous d'autres noms, le monde socialiste de Beijing à Budapest.

La décolonisation de l'Afrique des années 60 eut bien sûr une influence immédiate sur ses relations avec le monde socialiste, l'indépendance ayant permis aux pays africains d'établir des relations diplomatiques avec les États socialistes. Si la décolonisation de l'Afrique des années 60 a transformé ses relations avec le monde marxiste, la libéralisation de celui-ci dans les années 80 a-t-elle modifié ses propres relations avec l'Afrique ?

La libéralisation introduite par Mikhaïl Gorbatchev à la fin des années 80 s'est concrétisée, en ce qui concerne l'URSS, tant dans sa politique étrangère que dans sa politique intérieure. La nouvelle position soviétique a consisté à éviter tout affrontement avec l'Ouest, à réduire les arsenaux de guerre, à desserrer l'emprise hégémonique de l'Union soviétique sur l'Europe de l'Est et à désamorcer les conflits régionaux.

L'Union soviétique a exercé son influence à la fois sur Cuba et sur l'Angola pour les amener à accepter que le retrait des troupes cubaines de l'Angola soit lié à l'indépendance de la Namibie. Les accords de 1988 entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud ne furent pas seulement le fruit des efforts du secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Chester Crocker, mais aussi une des conséquences du nouveau cours de la politique étrangère soviétique. Du côté namibien, ces accords furent également un succès pour l'Organisation des Nations Unies, qui a inlassablement agi des années durant en faveur du peuple namibien, multipliant ses interventions auprès de la communauté internationale et ne relâchant pas sa pression sur l'Afrique du Sud.

À la fin des années 80, l'Afrique s'interrogeait sur les conséquences qu'aurait pour elle le rapprochement entre le bloc soviétique et l'Occident, cette situation inédite comportant à la fois des risques et des avantages. Une partie de l'aide fournie au continent par chacun des deux camps était en effet motivée par leur rivalité idéologique et stratégique. Si cette rivalité s'estompait, l'aide se maintiendrait-elle au même niveau ? La paix entre les deux superpuissances était bien sûr une bonne nouvelle pour le monde entier, mais n'en résulterait-il pas un affaiblissement de la générosité à l'égard du tiers monde ?

Ce rapprochement faisait également peser un doute sur l'appui apporté par l'Union soviétique à la lutte de libération en République sud-africaine. L'URSS se montrant désormais désireuse de désamorcer les conflits régionaux, soutiendrait-elle avec moins de vigueur la lutte *armée* dans le tiers monde dans son ensemble ? Sachant qu'elle exerçait des pressions sur les Vietnamiens pour qu'ils parviennent à un compromis au Cambodge et sur l'Organisation de libération de la Palestine pour qu'elle fasse des concessions à Israël, sachant aussi qu'elle avait elle-même subi de fortes pressions pour se retirer d'Afghanistan, ne fallait-il pas envisager qu'elle demande à l'ANC de faire de plus en plus de concessions au régime de l'*apartheid* à Pretoria ? Ce nouvel état d'esprit du monde socialiste caractérisé par la recherche d'un rapprochement ne rendrait-il pas de plus en plus difficile à l'ANC et au PAC

la poursuite de leur stratégie de lutte armée pour obtenir la libération de l'Afrique du Sud?

En mai 1989, alors qu'aucun dirigeant soviétique ne s'y était rendu depuis trente ans, le président Gorbatchev accomplit une visite officielle en République populaire de Chine. Quelles conséquences, positives ou négatives, pouvait entraîner pour l'Afrique le désamorçage du conflit sino-soviétique? La rivalité entre les deux géants communistes avait dans le passé influencé leurs politiques d'aide militaire et économique à l'Afrique. L'appui apporté par la Chine à certains pays et mouvements d'Afrique avait très souvent été aiguillonné par sa concurrence avec l'Union soviétique, son appui à Robert Mugabe et à la ZANU pendant la lutte anticoloniale en étant un exemple (l'Union soviétique soutenant Joshua Nkoma et la ZAPU). Dès lors que la rivalité entre l'URSS et la Chine diminuait après le voyage de Gorbatchev de 1989, les priorités de Beijing dans le tiers monde seraient-elles révisées? Les ressources limitées de la Chine seraient-elles utilisées plus exclusivement pour ses voisins asiatiques? L'Afrique perdrait-elle de son importance dans la politique étrangère chinoise?

Voilà quelques-unes des questions soulevées par les forces de l'histoire à la fin des années 80, les réponses demeurant obscures. Dans les années 60, les nouveaux courants de la diplomatie postcoloniale avaient transformé les relations de l'Afrique avec le monde socialiste. Les forces de libéralisation qui se manifestaient dans le monde socialiste dans les années 80 inauguraient-elles une deuxième phase de transformation? Si, comme le dit Karl Marx, l'histoire est une gigantesque contradiction se déployant à travers un processus dialectique, et si la thèse fut d'abord la lutte armée au sud, l'antithèse étant le rapprochement au nord, la synthèse est encore en gestation dans les entrailles de l'avenir.

# L'Afrique et les régions en développement

*Locksley Edmondson*

La montée des nations en développement, appelées aussi globalement le « tiers monde » ou parfois le « Sud », est incontestablement un des phénomènes les plus significatifs survenus dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces trois appellations sont également acceptables, mais le terme de « tiers monde » est celui qui sera utilisé de préférence dans ce chapitre, ne serait-ce que parce qu'il évoque une identité plus consciemment assumée et reste le nom générique que se donnent le plus couramment les nations et les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et de la Caraïbe<sup>1</sup>.

Il apparaît d'autant plus légitime d'envisager ce phénomène de la montée d'une identité tiers-mondiste dans le champ de l'histoire contemporaine que dans les années 40 le « tiers monde » en tant que tel était inconnu, que dans les années 50 il n'existait pas de « mouvement des non-alignés » ni de « Groupe des Soixante-Dix-Sept » et que dans les années 60 l'expression

1. Le mouvement des non-alignés, formellement lancé en 1961, est le principal moyen d'expression politique du tiers monde (voir tableau 28.4); le Groupe des Soixante-Dix-Sept, plus nombreux, est la principale unité de négociation du tiers monde (voir tableau 28.5). Si l'on définit l'appartenance au tiers monde comme étant l'identification consciente d'États indépendants à un de ces groupes ou aux deux, en font partie: tous les États africains, sauf l'Afrique du Sud; la plupart des États de la région d'Asie - Moyen-Orient - Pacifique (y compris Chypre qui appartient aux deux groupes et à l'exclusion de la Chine, d'Israël, du Japon, de la Turquie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande); tous les États d'Amérique latine et des Caraïbes; une poignée d'États européens, à savoir la Yougoslavie et Malte (membres des deux groupes) et la Roumanie (qui a adhéré au Groupe des Soixante-Dix-Sept).

« nouvel ordre économique international » n'avait pas encore cours. En ce qui concerne l'Afrique, avant les années 60, ses relations avec l'Asie, l'Amérique latine et la Caraïbe étaient généralement contrôlées par les puissances coloniales en place ou passaient par leur intermédiaire.

Il n'est donc pas superflu de rappeler qu'« on ne saurait saisir la réalité du tiers monde par une analyse qui se limiterait aux données contemporaines » car « le tiers monde est un phénomène historique, qui fait partie intégrante du processus d'émergence de l'actuel ordre mondial », dont la « genèse » remonte à « quelque deux cents ans » au moins<sup>2</sup>. Bien qu'elle excède le champ du présent chapitre, il convient de garder présente à l'esprit cette perspective historique plus vaste, d'autant que le « déclin de la frontière coloniale » après la seconde guerre mondiale apparaît désormais, selon l'analyse magistrale du Pr Hans Morgenthau, comme « un des grands tournants de l'histoire du monde<sup>3</sup> ».

Cela tient, toujours selon Morgenthau, à ce que ce processus de décolonisation était inextricablement lié au déclin de l'Europe qui avait pu établir, en s'appuyant sur le système colonial, sa domination sans partage dans et sur le système international moderne. En poursuivant ce raisonnement, on voit qu'une conséquence importante de la décolonisation pour le système international est qu'elle a créé une situation permettant à l'immense majorité des peuples du monde, jusque-là politiquement assujettis, d'établir des relations bilatérales et multilatérales officielles, ce qui a remis en cause des règles qui fondaient traditionnellement les rapports internationaux et poussé à une restructuration de leurs modalités de fonctionnement et des institutions qui les régissent.

Ce chapitre vise à exposer, d'un point de vue africain, comment et, dans une certaine mesure, pourquoi cette contestation émanant du tiers monde est née et s'est amplifiée après la seconde guerre mondiale (et plus spécialement à partir des années 50) jusque vers 1980. Il s'applique à discerner les grandes tendances et les grands processus dans une perspective historique où se révèlent l'élargissement et l'approfondissement des liens entre l'Afrique et le reste du tiers monde, ainsi que la présence et le rôle de l'Afrique dans la création et le déploiement des processus de collaboration au sein du tiers monde.

## Place et rôle de l'Afrique dans le tiers monde

Pour mieux appréhender la signification qu'il convient d'attacher à la situation et à l'action de l'Afrique dans le concert du tiers monde, nous aborderons ici certaines caractéristiques objectives d'ordre politique, économique, racial et culturel de la condition africaine passée et présente. Cette significa-

2. I. Sabri-Abdalla, 1980, p. 32.

3. H. J. Morgenthau, 1973, p. 351

tion est liée aux traumatismes propres au tiers monde, représentés souvent de manière caricaturale dans la situation africaine, mais aussi à l'impulsion que l'Afrique a donnée à la mobilisation du tiers monde pour remettre en cause le *statu quo* international.

Deux considérations politiques viennent immédiatement à l'esprit. La première est que le mouvement de la décolonisation de l'Afrique, qui a atteint un nouveau seuil avec l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957, premier événement de cet ordre en Afrique, a coïncidé avec (et en fait catalysé) le décollage du mouvement tiers-mondiste né à la Conférence afro-asiatique tenue à Bandung (Indonésie) en avril 1955 (et appelée par la suite « Conférence de Bandung ») (tableau 28.3). Deuxièmement, la multiplication des États africains entrant en scène, suite au processus de décolonisation, s'est traduite par une imposante présence numérique africaine dans les institutions du tiers monde et les autres institutions internationales, ce qui a conféré une dimension mondiale aux préoccupations proprement africaines exprimées dans le contexte du tiers monde.

Le tableau 28.1 illustre bien ce dernier point à travers la composition par région de l'Organisation des Nations Unies de 1945 à 1980. Les États africains au nombre de 3 en 1945 (soit moins de 6%) parmi les 51 membres fondateurs des Nations Unies, passèrent à 50 en 1980, soit 32,5% des 154 membres de l'institution<sup>4</sup>.

La composition d'autres organisations internationales est tout aussi révélatrice. Par exemple, en 1961, l'Afrique était déjà fortement représentée à la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, avec 11 (soit 44%) des 25 participants pleinement accrédités; à la sixième Conférence au sommet des pays non alignés, en 1979, les 50 délégations de l'Afrique rassemblaient 54% des 92 membres accrédités (tableau 28.4). La représentation de l'Afrique dans le Groupe des Soixante-Dix-Sept est restée à un niveau sensiblement constant, environ 41%, avec 32 des 77 membres fondateurs en 1964 et 50 des 122 membres du Groupe en 1980 (tableau 28.5).

Cependant, au-delà de ces indices quantitatifs de la place considérable que tient l'Afrique dans le tiers monde, il convient d'en envisager les aspects qualitatifs. Il faut les aborder du point de vue de l'économie internationale, car là se concentrent les principales préoccupations du tiers monde et se donnent à voir le plus nettement, à travers la situation de l'Afrique postcoloniale, les traumatismes, les dilemmes et les graves difficultés dont il continue de souffrir.

4. L'Afrique du Sud gouvernée par des Blancs, membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, ne figure pas dans ce total des États à gouvernement africain présents à l'ONU.

Tableau 28.1. Composition par région de l'Organisation des Nations Unies, 1945-1980

Année	Afrique <sup>1</sup>	Asie <sup>2</sup>	Caraïbes <sup>3</sup>	Amérique latine	Amérique du Nord	Europe <sup>4</sup>	Océanie <sup>5</sup>	Total
1945	4	9	3	17	2	14	2	51
1950	4	16	3	17	2	16	2	60
1955	5	21	3	17	2	26	2	76
1959 <sup>6</sup>	10	23	3	17	2	26	2	82
1965	37	28	5	17	2	27	2	118
1970	42	30	7	17	2	27	2	127
1975	47	37	10	17	2	29	2	144
1980	51	40	13	17	2	29	2	154

1. Les 4 membres fondateurs étaient l'Égypte, l'Éthiopie, le Libéria et l'Afrique du Sud.

2. Y compris le Moyen-Orient et les îles du Pacifique; y compris aussi Chypre et la Turquie.

3. Les îles des Antilles, plus les « prolongements » politiques continentaux indépendants du Guyana et du Surinam.

4. L'entrée de 9 États déjà indépendants d'Europe en 1955 résultait d'un accord global résolvant les dissensions Est-Ouest au sujet des pays alliés de l'Allemagne au cours de la seconde guerre mondiale et de certains nouveaux régimes communistes établis en Europe orientale après la guerre. La RFA et la RDA ont été admises séparément en 1973.

5. Australie et Nouvelle-Zélande.

6. En 1958 a été créée la République arabe unie par union de l'Égypte et de la Syrie. Ces deux membres originels de l'ONU sont ainsi devenus un seul et unique État membre, qui est pris en compte dans le total des États membres pour 1959 (82), mais non dans la ventilation régionale où ses deux parties apparaissent séparément, l'une en Afrique, l'autre en Asie. La Syrie a repris en 1961 son statut d'État membre distinct.

Un fait massif s'impose: le continent africain regroupe, comme le montre le tableau 28.2, le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA). Qui plus est, selon l'Organisation de l'unité africaine (OUA), « les effets des promesses non réalisées de stratégies globales de développement ont été plus profondément ressentis en Afrique que dans les autres continents du monde<sup>5</sup> ».

Tels sont les termes du premier paragraphe du préambule du désormais historique *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*, adopté par l'OUA en 1980. Considérant que « le sous-développement de l'Afrique n'est pas une fatalité » et que cet état de choses est, en fait, « paradoxal si l'on songe aux énormes ressources humaines et naturelles du continent », l'OUA en identifie ensuite les causes, liées en grande partie à la structure de l'exploitation internationale: « Cependant, l'Afrique, en dépit de tous les efforts déployés par ses dirigeants, reste le continent le moins

5. OUA, 1981, par. 1.



Tableau 28.2. Situation géographique des pays les moins avancés, 1981

	Total
Afrique	21
Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad	
Asie	9
Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Laos, Maldives, Népal, République arabe du Yémen, Samoa, Yémen (République démocratique populaire)	
Caraïbe	1
Haïti	
	Total 31

*Source* : H. Lopes et H. C. Tri, 1981. Ces auteurs indiquent que les critères adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1971 pour définir les PMA étaient : « Un très bas niveau de revenu par habitant — à peine 200 dollars des États-Unis par personne et par an en 1979 — par rapport à des chiffres moyens de 700 dollars dans l'ensemble des pays en développement et de 8 000 dollars dans les pays industrialisés en économie de marché ; un produit intérieur brut (PIB) dans lequel la part du secteur industriel est inférieure ou égale à 10 % — au lieu de 19 % dans l'ensemble des pays en développement ; un taux d'alphabétisation inférieur ou égal à 20 %. » La première liste établie répertoriait 25 PMA, ils étaient devenus 31 au début des années 80.

avancé. Elle compte 20 des 31 pays les moins avancés du monde. L'Afrique est exposée aux conséquences désastreuses des calamités naturelles et aux maladies endémiques les plus cruelles, et victime de l'exploitation coloniale, vestige du colonialisme, du racisme et de l'*apartheid*. En effet l'Afrique a été directement exploitée pendant la période coloniale et au cours des deux dernières décennies ; cette exploitation s'est poursuivie par le biais des forces étrangères néocolonialistes qui cherchent à influencer les politiques et les principes directeurs des États africains<sup>6</sup>. »

Dans ce diagnostic de la situation économique africaine s'inscrivent en filigrane certaines humiliations politiques, avec leurs composantes raciales et culturelles, infligées à l'Afrique au cours de la période coloniale et dont les séquelles sont encore présentes aujourd'hui, notamment avec l'*apartheid* en Afrique du Sud. C'est là une autre dimension importante de la situation de l'Afrique au sein du tiers monde.

Dans son discours de clôture à la conférence de Bandung, le premier ministre de l'Inde, Jawaharlāl Nehru, alors reconnu comme un des dirigeants les plus influents du mouvement tiers-mondiste en plein essor, avait résolu-

6. *Ibid.*, p. 5-6.

ment mis l'accent sur les fardeaux politiques et raciaux exceptionnellement lourds supportés par l'Afrique et demandé à ses collègues asiatiques de les inscrire en bonne place parmi leurs préoccupations: «Nous avons voté des résolutions concernant la situation dans tel ou tel pays. Mais je crois qu'il n'est rien de plus terrible que le drame infini que connaît l'Afrique depuis plusieurs centaines d'années. Tout le reste sombre dans l'insignifiance quand je songe au drame démesuré de l'Afrique depuis les temps où des millions d'Africains furent transportés comme esclaves en Amérique et ailleurs, la moitié d'entre eux mourant pendant la traversée. Nous devons assumer la responsabilité de ce drame, tous tant que nous sommes, même si nous n'y avons pas directement participé. Mais hélas, d'une autre manière, aujourd'hui encore la tragédie de l'Afrique, qu'elle soit raciale ou politique, dépasse celle de tout autre continent. Il incombe à l'Asie de faire de son mieux pour aider l'Afrique car nous sommes des continents frères<sup>7</sup>. »

Les évocations du racisme sensibles aux premières heures du mouvement afro-asiatique — qui jetait les bases d'un plus large mouvement tiers-mondiste — trouvaient largement leur origine dans la situation africaine.

L'arrogance persistante de l'Afrique du Sud raciste a donné à cette dimension raciale le caractère d'une priorité du mouvement tiers-mondiste, non seulement en raison de ce que représente objectivement l'*apartheid* aux yeux d'un tiers monde majoritairement non blanc, mais aussi parce que l'action diplomatique africaine s'est employée à ce que la question restât inscrite au premier rang des préoccupations du tiers monde<sup>8</sup>.

La conférence de Bandung de 1955 constitue le meilleur point de départ pour l'examen des rapports de l'Afrique avec les régions en développement, mais cette émergence du mouvement tiers-mondiste a été conditionnée par l'action antérieure de facteurs et de forces tenant essentiellement à la situation géographique de l'Afrique et à son rôle dans le système international depuis, au moins, le début du siècle.

Plus avant, le partage de l'Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît comme un moment crucial permettant de comprendre et de mesurer la domination occidentale qui aboutit à la même époque à ce que Lénine a justement appelé « le partage du monde ». Ainsi la création du tiers monde — au sens objectif de sa subordination structurée, par opposition à sa reconnaissance subjective en tant que force de transformation consciente d'elle-même — résulte directement du jeu des forces politiques, économiques, culturelles et raciales dominantes dont l'ascendant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'exprime sans fard dans la sujétion officielle de l'Afrique qui parachève le processus de subordination de l'ensemble du tiers monde.

Dans cette situation historique, il n'est pas étonnant que certains cercles panafricains aient prévu, bien avant la reconnaissance du « tiers monde » en tant que tel, son émergence et sa capacité de contestation futures. La première Conférence panafricaine, tenue en 1900 à Londres, déclarait ainsi dans

7. J. Nehru, 1964, p. 19.

8. M. El-Khawas, 1971.

son Adresse aux nations du monde: « Les hommes d'aujourd'hui doivent absolument se rappeler que, dans un monde toujours plus étroit, les millions de Noirs d'Afrique, d'Amérique et des îles, sans parler des multitudes à peau brune et jaune vivant ailleurs, sont destinés à exercer une grande influence sur les temps futurs, du simple fait de leur nombre et du contact physique<sup>9</sup>. »

De même, dix ans avant la conférence de Bandung, le cinquième Congrès panafricain, tenu en octobre 1945 à Manchester (Grande-Bretagne), anticipait non seulement l'essor du mouvement tiers-mondiste mais formulait aussi des idées anticoloniales et postcoloniales de libération proches de celles qui devaient inspirer ensuite les luttes du tiers monde<sup>10</sup>. La Déclaration aux peuples coloniaux *du monde* en est l'exemple manifeste. Rédigée par Kwame Nkrumah, l'un des deux secrétaires politiques du congrès, elle incitait les ouvriers, paysans, intellectuels et cadres colonisés de tous lieux à vaincre l'impérialisme et pressait « les peuples colonisés et assujettis *du monde* » de s'unir<sup>11</sup>.

Une résolution de ce même congrès de 1945 exprimait plus clairement encore l'idée panafricaine de solidarité générale du tiers monde. Résumée par George Padmore, l'autre secrétaire politique du congrès, elle était formulée dans le langage qui allait caractériser la phase de formation du mouvement des non-alignés dans les dix années suivantes: « Le Congrès a exprimé l'espoir que les peuples d'Asie et d'Afrique brisent bientôt les chaînes plusieurs fois centenaires du colonialisme. Puis, qu'en nations libres, ils s'unissent pour consolider et préserver leur liberté et leur indépendance à l'égard aussi bien de l'impérialisme occidental restauré que du danger du communisme<sup>12</sup>. »

Tels sont les antécédents factuels et idéologiques de l'apport de l'Afrique postcoloniale à la formation de la pensée et de l'action du tiers monde avant la conférence de Bandung. En se penchant sur cette période, il est certes risqué d'avancer des généralisations concernant l'orientation dans les relations internationales et la politique étrangère des nombreux États de l'Afrique indépendante. Mais certains facteurs propres aux évolutions dont traite ce chapitre atténuent partiellement cette difficulté.

9. Cette « Adresse » est reproduite intégralement dans V. P. Thompson, 1969, p.319-321. Les quelque trente participants, représentant l'Afrique et la diaspora africaine, à cette première Conférence panafricaine, où pour la première fois fut formellement employé le terme « panafricain », traitèrent de la situation du monde noir en général, et portèrent une attention spéciale à la consolidation de la domination coloniale et raciale européenne sur le continent africain en général et sur l'Afrique australe en particulier.

10. À la différence des congrès de l'entre-deux-guerres qui prônaient une amélioration du système colonial, ce cinquième Congrès panafricain se prononça expressément pour la liquidation du colonialisme. Deux de ses participants africains éminents étaient Kwame Nkrumah et Jomo Kenyatta, qui allaient bientôt conduire leurs pays respectifs, le Ghana et le Kenya, vers l'indépendance. Voir G. Padmore, 1963, pour le compte rendu officiel des débats du congrès.

11. K. Nkrumah, 1962, p.44-45; c'est nous qui soulignons pour mettre en valeur le fait frappant que la Déclaration se réfère de bout en bout au colonialisme universel, sans mentionner une seule fois l'Afrique en particulier.

12. G. Padmore, 1956, p.168-169.

En particulier, la formation d'un groupe africain à l'ONU vers la fin des années 50 et la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963 furent des symptômes autant que des facteurs de la recherche par les États africains de positions communes sur les questions intéressant le continent dans son ensemble. Ce processus n'a pas toujours été sans heurts, comme en témoignent les clivages et les divisions qui apparurent au sein de l'OUA et qui, par moments, menacèrent sa survie. Des dissensions intra-africaines moins fondamentales se manifestèrent aussi à propos de questions mettant en jeu les intérêts de l'Afrique en tant que région en développement et ceux des autres pays du tiers monde.

Cette idée est corroborée par une étude approfondie de G. A. Nweke qui conclut que « plus les grandes puissances sont engagées dans les conflits africains, moins il y a d'harmonie entre les États africains » mais qu'en revanche « l'harmonisation tend à être plus forte lorsque les États africains font front commun avec les autres pays du tiers monde pour négocier avec les grandes puissances ou les pays industriels<sup>13</sup> ».

Les inévitables divergences de vues entre Africains sur les idéologies, les politiques et les priorités applicables aux causes du tiers monde ont, en dernier ressort, pesé moins lourd que leurs perceptions communes des problèmes et des besoins fondamentaux débouchant sur la vision globale des intérêts et des comportements africains qui nourrit la présente analyse. La remarquable solidarité africaine sur les réponses à apporter aux problèmes essentiels du tiers monde a en fait constitué un des piliers les plus sûrs du mouvement tiers-mondiste.

Il en résulte que certaines réalités objectives de la condition africaine d'hier et d'aujourd'hui relèvent à un tel point de la situation générale du tiers monde qu'elles constituent à elles seules une dimension distincte de l'analyse. Étant donné ces réalités objectives, il s'agit d'identifier les réactions et aspirations subjectives auxquelles elles ont donné naissance, en incitant l'Afrique indépendante à développer ses liens avec d'autres régions du tiers monde et à jouer son rôle dans l'organisation de l'assaut lancé par ce même tiers monde contre le *statu quo* international.

## Les liens de l'Afrique avec les autres régions du tiers monde

L'afro-asiatisme, comme son nom le suggère, constitue le point de départ logique de toute investigation sur les liens de l'Afrique avec les autres régions du tiers monde. Sur cette vaste toile de fond afro-asiatique se profile le cas singulier des relations de l'Afrique avec le monde arabe, cas qui mérite, on le verra, une attention spécifique. Enfin, on montrera que, dans l'essor des interactions entre l'Afrique, l'Amérique latine et la Caraïbe s'est

13. G. A. Nweke, 1980, p. 263 et 265.

affirmée une indéniable identité tiers-mondiste débordant les limites de son noyau afro-asiatique originel.

L'afro-asiatisme à l'origine du tiers-mondisme,  
de l'esprit de Bandung à la solidarité du tiers monde

Le mouvement, né après la première guerre mondiale, qui a conduit, après la seconde, « de l'empire à la nation », pour reprendre le titre d'un livre de Rupert Emerson<sup>14</sup>, a essentiellement été un mouvement « d'affirmation des peuples asiatiques et africains », leurs luttes respectives pour l'autodétermination se renforçant l'une l'autre.

Cette communauté d'intérêts grandissante entre l'Afrique et l'Asie colonisées, qui, comme le montrent les travaux de David Kimche<sup>15</sup>, s'est manifestée de temps à autre dans l'entre-deux-guerres, s'épanouit au lendemain de la seconde guerre mondiale puis transcenda l'expérience coloniale et jeta les bases postcoloniales du mouvement tiers-mondiste. L'impact du processus de décolonisation de l'Afrique et de l'Asie sur cette communauté d'intérêts en gestation entre les deux régions peut être appréhendé à cinq niveaux.

Premièrement, la simultanéité des deux luttes anticoloniales et la présence de certains acteurs coloniaux déterminants (notamment la Grande-Bretagne et la France) sur les deux terrains ont nécessairement sensibilisé les Africains et les Asiatiques aux aspects parallèles et communs de leurs situations. Ainsi s'expliquent, par exemple, « le salut fraternel » du cinquième Congrès panafricain de 1945 aux « masses laborieuses de l'Inde » et aux « peuples en lutte de l'Indonésie et du Viet Nam »<sup>16</sup> ainsi que les engagements de solidarité qu'il prit envers eux. Ainsi s'explique également l'immense espoir placé par ce congrès dans une solidarité afro-asiatique anticoloniale et post-coloniale durable.

Deuxièmement, cette prise de conscience des liens existant entre les colonisés d'Afrique et d'Asie a été facilitée par la présence dans certaines régions de l'Afrique orientale et méridionale, sans parler des îles africaines de l'océan Indien, de concentrations notables de populations d'origine asiatique soumises en même temps que les Africains à la domination européenne. La meilleure illustration en est le racisme en Afrique du Sud, expérience historique prolongée qui a suscité au fil des ans chez les Africains et les Asiatiques des réactions parallèles ou convergentes exprimées tant à l'intérieur qu'au dehors du continent africain.

C'est ainsi que le Mahatma Gandhi élaborait sa politique de désobéissance civile, la *satyagraha*, en Afrique du Sud, où il vécut de 1893 à 1914. Il l'appliqua et affina cette méthode de lutte au cours du combat de la communauté indienne d'Afrique du Sud contre le racisme (1906-1913), avant de l'introduire en Inde où elle finit par saper le système colonial. La protestation

14. R. Emerson, 1962.

15. D. Kimche, 1973, chapitre I, p. 1-16.

16. G. Padmore, 1963, p. 67.

du gouvernement de l'Inde devant l'Assemblée générale des Nations Unies à sa première session, en 1946, contre certaines mesures à caractère raciste prises par le gouvernement de l'Afrique du Sud à l'égard de la communauté indienne peut être considérée comme une autre étape marquante dans cette longue expérience de l'oppression et de la lutte que les Asiatiques et les Africains ont partagée en Afrique du Sud.

Le cinquième Congrès panafricain de 1945 le reconnut d'ailleurs explicitement dans la résolution qu'il adressa aux Nations Unies où il saluait la protestation attendue du gouvernement de l'Inde et exigeait « la justice et l'égalité sociale pour la communauté indienne d'Afrique du Sud » qui « souffre de la discrimination de la même façon » que les Africains. Dix ans plus tard, les participants à la conférence de Bandung adressaient avec la même force de conviction « leur chaleureuse sympathie et leur soutien à la position courageuse prise par les victimes de la discrimination raciale, en particulier les peuples d'origine africaine, indienne et pakistanaise en Afrique du Sud ».

Troisièmement, comme le symbolise le titre de l'essai de D. A. Low, *L'Asie, miroir de l'indépendance de l'Afrique tropicale*, le déclenchement antérieur des luttes anticoloniales en Asie et les victoires qui en ont résulté ont eu un puissant effet sur l'Afrique parce que « les soulèvements qui venaient d'avoir lieu en Asie entraînent un relâchement des forces impériales en Afrique tropicale<sup>17</sup> » et qu'ils renforcèrent la confiance en lui-même du nationalisme africain.

Quatrièmement, à l'occasion ou à la suite de leurs luttes de libération anticoloniales, des liens organisationnels ont été forgés entre les ennemis africains et asiatiques de l'impérialisme. Un exemple précoce en est fourni par la conférence réunie en 1927 à Bruxelles par la Ligue contre l'impérialisme et le colonialisme à laquelle adhéraient de nombreux nationalistes asiatiques et africains (parmi lesquels l'Indien Jawaharlâl Nehru, le Vietnamien Hô Chi Minh et le Sénégalais Lamine Senghor). Non sans raison, le président indonésien Sukarno, dans son discours d'ouverture de la conférence de Bandung en 1955, évoqua cette conférence de Bruxelles de 1927 comme un précédent<sup>18</sup>, idée défendue plus récemment avec vigueur par Kimche, pour qui le rassemblement de Bruxelles fut « le père de la solidarité afro-asiatique, le précurseur de la conférence de Bandung<sup>19</sup> ».

Cinquièmement, l'aversion commune des Africains et des Asiatiques pour la domination coloniale ne prit pas fin avec l'accession à l'indépendance

17. D. A. Low, 1982, p. 28.

18. Tout en admettant que la conférence de Bruxelles (à laquelle avaient assisté beaucoup de délégués présents à celle de Bandung) avait donné « une force nouvelle à leur combat pour l'indépendance », Sukarno s'appliqua à distinguer nettement cette réunion antérieure (tenue « dans un pays étranger » et « convoquée par nécessité ») de la conférence de Bandung (« rassemblée [...] par choix, [...] dans notre propre maison » par des ex-colonies « libres, souveraines et indépendantes »). Voir le texte du discours de Sukarno dans R. Abdulgani, 1981, p. 169-180.

19. D. Kimche 1973, p. 5.

politique. Non seulement les pays nouvellement indépendants collaborèrent pour supprimer les vestiges du colonialisme partout où ils subsistaient dans leurs régions mais ils s'organisèrent aussi pour protéger leur indépendance toute neuve, la renforcer et assurer son avenir.

La formation au sein de l'ONU, en 1950, du groupe asiatico-africain (ultérieurement rebaptisé afro-asiatique), la conférence de Bandung en 1955 et le lancement de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques en 1957 furent les événements annonciateurs et fondateurs, sur le plan afro-asiatique, du mouvement tiers-mondiste plus vaste qui prit son essor au début des années 60. L'analyse de ce mouvement ne peut trouver meilleur point de départ que la conférence de Bandung<sup>20</sup>.

Tableau 28.3. Pays ayant participé à la Conférence afro-asiatique de Bandung, Indonésie, du 18 au 24 avril 1955

Pays d'Asie (22)<sup>1</sup>

Afghanistan, Arabie saoudite, Birmanie\*, Cambodge, Ceylan\*,  
Chine (République populaire de), Inde\*, Indonésie\*, Irak, Japon, Jordanie,  
Laos, Liban, Népal, Pakistan\*, Philippines, Syrie, Thaïlande, Turquie,  
Viet Nam (Nord), Viet Nam (Sud), Yémen

Pays d'Afrique (6)<sup>2</sup>

Égypte, Éthiopie, Côte-de-l'Or, Libéria, Libye, Soudan

\* Pays organisateur.

- Après avoir délibéré pour déterminer s'il convenait d'inviter les autres États indépendants d'Asie (Israël, Mongolie, Corée du Nord, Corée du Sud), les cinq organisateurs ont décidé, cas par cas, de n'en rien faire en raison de diverses complications politiques que risquait de créer leur participation. Une fois admise l'idée d'inviter la République populaire de Chine, il était exclu d'inviter Taïwan.
- La représentation africaine comprenait deux pays non indépendants mais jouissant de l'autonomie interne, la Côte-de-l'Or (qui devint le Ghana indépendant en 1957) et le Soudan (qui accéda à l'indépendance en 1956). La Fédération d'Afrique centrale (qui comprenait alors les deux Rhodésie et le Nyasaland), bien que gouvernée par une minorité blanche, était invitée mais a décliné l'invitation. L'Afrique du Sud n'était pas invitée.

Comme l'indique le tableau 28.3, la Conférence afro-asiatique réunie à Bandung en avril 1955, sous le patronage de 5 États asiatiques (Birmanie — l'actuel Myanmar —, Ceylan — l'actuel Sri-Lanka —, Inde, Indonésie, Pakistan), rassembla des représentants de 28 pays, 6 africains et 22 asiatiques. Les objectifs que les pays organisateurs lui avaient fixés, rendus publics dans un communiqué de décembre 1954, étaient les suivants :

20. Sur le mouvement général des relations afro-asiatiques aboutissant à Bandung, voir G. H. Jansen, 1966; P. Queuille, 1965. Pour plus de détails sur les origines immédiates de la conférence de Bandung et sur ses délibérations, voir R. Abdulgani, 1981; A. Appadorai, 1956; G. M. Kahin, 1956; D. Kimche, 1973, chapitres 3-4, p. 29-79.

1. promouvoir la bonne volonté et la coopération entre les nations d'Asie et d'Afrique, explorer et faire valoir leurs intérêts propres et communs, établir et poursuivre des relations d'amitié et de bon voisinage;
2. aborder les problèmes et relations d'ordre social, économique et culturel des pays représentés;
3. aborder les problèmes présentant un intérêt spécial pour les peuples asiatiques et africains, notamment ceux qui touchent la souveraineté nationale, ainsi que le racisme et le colonialisme;
4. examiner la position de l'Asie et de l'Afrique et celle de leurs peuples dans le monde contemporain et leur possible contribution à la promotion de la paix et de la coopération dans le monde.

L'identité des organisateurs, le lieu de la réunion et l'éventail des participants ont donné à l'Asie un poids incontestablement prépondérant à Bandung. L'étrécissement de la représentation africaine s'explique simplement par le très faible nombre de pays africains alors politiquement indépendants. D'ailleurs, les conditions de la participation furent assouplies pour permettre l'accueil des deux colonies africaines — le Soudan et la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana) — en passe d'accéder à l'indépendance, concession sans laquelle la présence africaine aurait été encore moindre — quatre pays au lieu de six. Certains comptes rendus biaisés de la conférence réduisent davantage encore la représentation africaine en ne considérant comme « africains » que trois participants (Éthiopie, Côte-de-l'Or, Libéria) et en classant les trois autres (Égypte, Libye, Soudan) dans un contingent exclusivement « arabe » de neuf membres<sup>21</sup>.

Pourtant, la présence et l'influence de l'Afrique à Bandung furent moins insignifiantes que pourrait le laisser penser sa représentation numérique. Il faut en premier lieu tenir compte de « la contribution décisive » de l'Égyptien Gamal 'Abd al-Nasser aux travaux des comités de rédaction, qui a conduit un auteur à le présenter comme « le héros de Bandung<sup>22</sup> ». Grâce à cette stature acquise à Bandung, al-Nasser put accéder rapidement à un rôle de premier plan parmi les architectes et les dirigeants majeurs d'un mouvement tiers-mondiste alors dans la pleine effervescence de ses débuts.

En second lieu, la marque de l'Afrique sur les débats de Bandung se lit dans l'importance attribuée aux problèmes des droits de l'homme et de l'autodétermination sur ce continent, en particulier aux problèmes

21. Cette description fallacieuse de la représentation de l'Afrique à Bandung apparaît, par exemple, dans R. Abdulgani, 1981, p. 39; G. H. Jansen, 1966, p. 223; D. Kimche, 1973, p. 238 et 248 (note 1) qui revient sur sa formulation initiale évoquant trois représentants africains en précisant qu'il s'agit de « trois États africains situés au sud du Sahara ». C'est évidemment là un sujet intéressant de près l'historiographie africaine, qui a longtemps hésité sur la place de l'Afrique du Nord dans l'analyse générale du continent africain.

22. G. H. Jansen, 1966, p. 223. Voir aussi R. Abdulgani, 1981, p. 48 et 160-161, sur le rôle capital d'al-Nasser, en tant que président de la séance consacrée à la coexistence pacifique. Il sut alors aplanir les sérieuses divergences suscitées par cette question, « la plus épineuse de la conférence », et proposer un texte de compromis — considéré par le premier ministre indien Nehru comme « la déclaration la plus importante de la conférence », J. Nehru, 1964, p. 21.



liés au racisme institutionnalisé. Par exemple, le communiqué final de la conférence aborde en deux occasions l'évolution de la situation coloniale en Algérie, au Maroc et en Tunisie; la discrimination raciale en Afrique d'une manière générale est citée à propos de la suppression par le régime colonial des cultures nationales des peuples assujettis; enfin, la discrimination raciale en Afrique du Sud est flétrie comme un cas spécial de violation des droits de l'homme.

Outre des résolutions sur «la coopération culturelle», «les droits de l'homme et l'autodétermination» et «les problèmes des peuples assujettis», dont sont tirés les exemples qui précèdent, le communiqué contient d'autres résolutions de fond sur «la coopération économique» et sur «la promotion de la paix et de la coopération dans le monde», ce dernier thème faisant aussi l'objet d'une déclaration distincte. L'appréciation suivante donne une juste idée de ce que la conférence a accompli et légué: «Bandung fut essentiellement une célébration de la vague d'indépendance qui, ayant balayé toute l'Asie, déferlait alors sur l'Afrique. L'acte même de rassembler la première génération de leaders nationalistes créait le sentiment totalement inédit de la mutation en cours et des potentialités du tiers monde. Bandung est dès lors devenu le symbole d'un but [et] a dégagé les deux principes qui sont demeurés les fondements de la solidarité du tiers monde, la décolonisation et le développement économique<sup>23</sup>.»

L'esprit de Bandung, la plus importante expression organisée de l'afro-asiatisme, a, sur le moment, donné une impulsion nouvelle à d'autres entreprises parallèles (comme le groupe afro-asiatique aux Nations Unies) et inspiré le lancement d'autres initiatives (comme l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques).

Le groupe asiatico-africain s'était constitué à l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1950, pendant la crise de Corée, et avait continué par la suite à se réunir de façon informelle. Au lendemain de la conférence de Bandung et de la crise de Suez de 1956 (qui vit la Grande-Bretagne, la France et Israël occuper temporairement le canal de Suez que le président al-Nasser venait de nationaliser), il acquit une cohésion et une permanence suffisantes pour être reconnu plus officiellement. En 1960, le groupe asiatico-africain prit le nom de groupe afro-asiatique, changement de dénomination qui «dénottait l'influence croissante de l'Afrique en son sein<sup>24</sup>».

Comme on le voit au tableau 28.1, cet accroissement de l'influence africaine a coïncidé avec l'augmentation remarquable du nombre de membres africains des Nations Unies après 1959, le tournant critique se situant en 1960, année qui vit pour la première fois, avec l'admission de 16 États nouvellement indépendants, les représentants de l'Afrique dépasser en nombre ceux de l'Asie et ceux de l'Amérique latine.

L'influence du groupe afro-asiatique sur tout un ensemble de questions traitées par l'ONU au cours des années 50 et 60 a été analysée en détail par

23. R. A. Mortimer, 1980, p. 9.

24. D. Kay, 1970, p. 26.

D. N. Sharma<sup>25</sup>. Dans l'optique qui est ici la nôtre, on observera avec un intérêt particulier l'activité qu'il a déployée dans les vingt premières années de son existence pour amener dans le champ de préoccupation et d'action des Nations Unies deux domaines auxquels tenaient spécialement les États africains : la question générale de la décolonisation (objet d'une étude très complète de Y. El-Ayouty<sup>26</sup>) et la problématique spécifique du racisme combiné au colonialisme en Afrique australe<sup>27</sup>.

L'adoption en décembre 1960 par l'Assemblée générale de l'ONU de l'historique Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux<sup>28</sup> patronnée par quarante-trois États afro-asiatiques a marqué de façon spectaculaire l'entrée en scène aux Nations Unies de ce groupe afro-asiatique récemment réorganisé et étoffé. Proclamant « la nécessité de mettre fin à bref délai et sans condition au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations », la Déclaration, dans un langage chargé de réminiscences des prises de position anticoloniales du cinquième Congrès panafricain de 1945, de la Conférence afro-asiatique de 1955 et de la première Conférence des États africains indépendants de 1958<sup>29</sup>, condamnait le colonialisme comme étant un refus des droits fondamentaux de l'être humain et un obstacle à la promotion de la paix et de la coopération dans le monde, et stipulait que des « mesures immédiates » devaient être prises « pour transférer tous les pouvoirs aux peuples vivant sous la férule du colonialisme ».

L'adoption de la Déclaration a suivi assez logiquement l'admission à l'ONU, quelque trois mois plus tôt, de seize nouveaux États membres africains, événement renforçant singulièrement la présence et l'influence afro-asiatiques au sein de l'organisation internationale. La Déclaration venait à point nommé, car en 1960 le colonialisme, à peu près extirpé d'Asie, régnait encore dans maintes régions d'Afrique.

La détermination des Africains et des Asiatiques à dicter l'idéologie de l'ONU et à institutionnaliser son engagement anticolonialiste et donc ses activités ultérieures en ce sens conduisit l'année suivante à l'adoption, par

25. D. N. Sharma, 1969.

26. Y El-Ayouty, 1971. Voir aussi D. Kay, 1970, chapitre 6, p.146-180; D. N. Sharma, 1969, chapitre 6, p.196-256.

27. M. El-Khawas, 1971; D. Kay, 1970, p.54-80; D. N. Sharma, 1969, chapitre 7, p.257-303.

28. Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 14 décembre 1960 par 89 voix pour, aucune contre et 9 abstentions (Australie, Belgique, France, République dominicaine, Portugal, Espagne, Afrique du Sud, Grande-Bretagne, États-Unis d'Amérique).

29. La Déclaration aux peuples coloniaux du monde du cinquième Congrès panafricain affirme que « toutes les colonies doivent être délivrées de la férule impérialiste » ; le communiqué de la Conférence afro-asiatique déclare que « le colonialisme sous toutes ses formes est un mal auquel il faut mettre un terme sans délai » ; la première Conférence des États africains indépendants tenue à Accra l'année qui a suivi l'indépendance du Ghana (et réunissant l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan, la Tunisie et la République arabe unie), a condamné le colonialisme comme étant « une menace [...] à la paix du monde » et demandé que « des mesures rapides », y compris la fixation d'une « date précise » dans chaque cas, soient prises pour mettre fin au régime colonial.

l'Assemblée générale de l'ONU, d'une résolution de suivi créant un Comité spécial chargé de veiller à l'application de la Déclaration de 1960<sup>30</sup>.

De même, la question du racisme combinée au colonialisme en Afrique australe prit, à partir du début des années 60, un relief accru dans les activités des Nations Unies grâce à une intensification de la pression afro-asiatique. Le moment était venu de reprendre et de développer des initiatives afro-asiatiques antérieures, remontant à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1946.

L'ONU s'était en effet intéressée pour la première fois à la politique raciale de l'Afrique du Sud en 1946, deux ans avant que le National Party, formation représentant le nationalisme afrikaner, n'instaure officiellement l'*apartheid* après sa victoire aux élections de 1948. Le problème avait été abordé à l'occasion d'une protestation du gouvernement de l'Inde — laquelle ne devait accéder à l'indépendance politique qu'en 1947, mais avait néanmoins été admise comme membre fondateur des Nations Unies en 1945 — contre la promulgation récente par le gouvernement sud-africain d'une législation discriminatoire visant expressément les Sud-Africains d'origine indienne. L'Inde fut rejointe par le Pakistan en 1947 (ce pays ayant accédé séparément à l'indépendance et à la qualité de membre de l'ONU), et grâce à l'action de ces deux États asiatiques, la question demeura posée aux Nations Unies. Parallèlement, treize États membres afro-asiatiques (Afghanistan, Arabie saoudite, Birmanie, Égypte, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Philippines, Syrie et Yémen) firent inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, en 1952, la question plus large des conflits suscités par le régime d'*apartheid*, alors en place depuis quatre ans.

Malgré les réserves initiales ou la franche opposition de certaines puissances occidentales aux yeux desquelles ces questions relevaient des « affaires intérieures » et n'avaient pas à être portées devant les Nations Unies, les conditions d'une condamnation de plus en plus vigoureuse de l'*apartheid* étaient réunies dans les années 50 et une convergence des deux initiatives afro-asiatiques préparaient l'assaut en règle que l'ONU allait lancer contre l'*apartheid* au début des années 60.

Conjuguée à de multiples initiatives des pays afro-asiatiques et du tiers monde en général à propos des problèmes de l'Afrique australe, l'action du groupe de pression afro-asiatique, au sommet de sa notoriété et de son influence dans les années 60, catalysa plusieurs importantes initiatives institutionnelles des Nations Unies.

Ainsi, en 1963, le Conseil de sécurité mit en place un embargo volontaire des livraisons d'armes au gouvernement de l'Afrique du Sud (mesure renforcée ultérieurement puis obligatoire à partir de 1977). En 1966, il instaura des sanctions obligatoires, d'abord sélectives puis générales à partir de 1968, contre le régime minoritaire raciste de Rhodésie qui avait déclaré unilatéra-

30. Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 27 novembre 1961 par 97 voix pour, aucune contre et 4 abstentions (France, Afrique du Sud, Espagne, Grande-Bretagne) et 1 non-participant (Portugal).

lement son indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne en 1965 — ce qui provoqua le déclenchement d'une lutte de libération d'où naquit, en 1980, le Zimbabwe indépendant, gouverné par des Africains.

La question du Sud-Ouest africain fournit un troisième exemple de l'influence du groupe afro-asiatique. À la suite de son action, l'Assemblée générale de l'ONU décida, en 1966, de mettre un terme au mandat de la Société des Nations sur ce pays en raison du manquement prolongé de l'Afrique du Sud à ses responsabilités de tutelle; en 1968, elle donna au pays le nom de Namibie et en 1970, le Conseil de sécurité déclara que l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud était illégale et devait prendre fin, décisions confirmées en 1971 par la Cour internationale de justice. Citons enfin, à l'actif du groupe afro-asiatique, la création en 1962 par l'Assemblée générale du Comité spécial contre l'*apartheid* chargé de surveiller la politique raciale de l'Afrique du Sud.

L'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA), créée au Caire en 1957, constitue une autre expression institutionnelle importante du courant afro-asiatique issue de l'expérience de Bandung<sup>31</sup>. Vigoureusement appuyée par l'Union soviétique et la République populaire de Chine, l'OSPAA regroupait divers groupes aux intérêts complémentaires, du moins au début, des mondes afro-asiatique et socialiste.

Le nationalisme afro-asiatique radical prit le pas sur le socialisme international au sein de l'OSPAA, surtout parce que « Nasser veillait à ce que les leviers de l'organisation restassent entre des mains égyptiennes<sup>32</sup> ». En outre, comme le suggèrent les lieux de réunion de ses quatre conférences plénières (Égypte en 1957, Guinée en 1960, Tanzanie en 1963, Ghana en 1965), « les États africains radicaux étaient les plus fermes soutiens de l'OSPAA<sup>33</sup> ».

Cette organisation permit à al-Nasser de renforcer sa position de figure de proue de l'afro-asiatisme et lui donna l'occasion d'apparaître comme un des grands architectes d'un mouvement tiers-mondiste plus vaste. Ce fut là un des aspects importants du rôle de cette organisation non gouvernementale dont l'action, parallèle à celle des États afro-asiatiques, visait à établir un certain degré de solidarité; à ce titre, elle contribua, dans ses premières années, à élargir le champ des causes afro-asiatiques et à les faire connaître. Ainsi, outre le fait qu'elle fournissait un lieu de rencontre à toutes sortes de groupes et de mouvements politiques ne dépendant souvent d'aucune structure gouvernementale, l'OSPAA a organisé entre 1957 et 1965 de nombreuses conférences réunissant des spécialistes afro-asiatiques de domaines aussi divers que la médecine, le droit, le journalisme, la création littéraire, l'économie, la protection sociale, le développement rural, les questions concernant les femmes et la jeunesse.

31. Pour une étude détaillée de l'OSPAA, voir D. Kimche, 1968 et 1973, chapitres 7-10, p. 126-213.

32. R. A. Mortimer, 1980, p. 10.

33. *Ibid.*, p. 11.

L'OSPAA commença à perdre de son influence au milieu des années 60, puis ne fut plus que l'ombre d'elle-même pendant les années 70, à cause notamment de l'effet déstabilisateur de la rivalité sino-soviétique sur son fonctionnement interne. Mais elle avait assuré la pérennité de son héritage; d'abord, en aidant le mouvement tiers-mondiste, au cours de sa délicate période de formation, à se développer à partir de l'afro-asiatisme; puis en assurant directement la transition entre les deux mouvements grâce à sa contribution à la création d'une entité parallèle, l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (plus connue sous le nom d'Organisation de solidarité tricontinentale), fondée à La Havane (Cuba) en 1966.

Un élément important de l'afro-asiatisme en formation mérite d'être souligné. Il s'agit de la relation spéciale de l'Inde avec l'Afrique, déjà plusieurs fois évoquée dans le cours de notre analyse<sup>34</sup>. Elle s'explique par l'influence qu'exerça le mouvement pour l'indépendance de l'Inde sur le nationalisme africain, les militants africains s'inspirant, notamment sur le plan organisationnel, des luttes anticoloniales menées par le Congrès national indien, le Mahatma Gandhi et Jawaharlāl Nehru.

L'influence de Nehru sur la consolidation des intérêts et des liens mutuels à l'ère postcoloniale fut plus marquée encore en raison de sa profonde compréhension personnelle des problèmes politiques et raciaux de l'Afrique — ce qu'il appela à la conférence de Bandung «le drame infini de l'Afrique», reprenant ainsi un thème qu'il avait déjà abordé à l'Asian Relations Conference [Conférence sur les relations asiatiques], tenue à New Delhi en 1947, où il avait parlé de «nos frères qui souffrent en Afrique» et de «la responsabilité spéciale» incombant à l'Asie d'aider l'Afrique dans sa lutte pour la liberté.

Concrètement, Nehru promit l'élaboration d'espaces institutionnels où s'exprimèrent et se consolidèrent les intérêts mutuels de l'Inde et de l'Afrique. Il joua ce rôle dans le mouvement afro-asiatique des années 50, dont il fut le fer de lance, comme dans le mouvement tiers-mondiste du début des années 60, qu'il contribua à faire émerger, ou encore dans l'ancien Commonwealth britannique qu'il aida à se transformer en un nouveau Commonwealth multiracial.

Comme on l'a observé précédemment, l'existence dans certaines régions de l'Afrique de communautés de souche indienne a nourri ce sentiment d'une relation spéciale. On a vu comment, dans le cas de l'Afrique du Sud, cet élément a resserré les liens de solidarité entre l'Inde et l'Afrique, qui avaient toutes deux intérêt à voir disparaître l'*apartheid*; ce régime conduisant l'Inde à être le premier pays du monde à rompre, au début des années 50, ses relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Et si, par moments, des frictions ont pu être enregistrées dans les

34. Sur la relation spéciale de l'Inde avec l'Afrique, voir Indian National Congress, 1976; Indian Council for Africa, 1967; A. A. Mazrui, 1977, p. 114-129; J. Nehru, 1964; R. L. Park, 1965; R. R. Ramchandani (dir. publ.), 1980; M. J. Zins, 1983.

relations entre Asiatiques et Africains en certains lieux d'Afrique de l'Est<sup>35</sup>, cela ne provoqua pas de détérioration des rapports entre les pays en cause et l'Inde.

Si, dans la seconde moitié des années 60, cette relation spéciale a pu sembler se distendre, ce fut parce que le système international subissait de grandes transformations et non pour des raisons intrinsèques. Une des causes en a été le déclin de l'influence de l'Inde dans le tiers monde, surtout après la mort de Nehru, survenue en 1964. Mais, comme l'a observé Ali Mazrui, « il ne s'agissait pas tant d'un déclin absolu que d'un simple retour à de plus justes proportions de la stature de l'Inde dans le tiers monde » après le « degré exceptionnel d'influence diplomatique et politique » atteint sous Nehru<sup>36</sup>.

Inversement, à mesure que se diversifiaient et se dispersaient les centres d'influence importants du tiers monde, dont certains sur le continent africain, la prépondérance antérieure de la relation Inde-Afrique s'en trouvait affectée. Cependant, si cette relation sembla ne plus avoir, à partir du milieu des années 60, la même dimension politique et diplomatique que par le passé, les liens s'étoffèrent, en fait, sous d'autres formes moins spectaculaires, notamment à travers une coopération économique et technique croissante et un développement des échanges culturels et éducatifs.

La publication, en 1976, par le Congrès national indien, d'un livre de 132 pages, *India and the African liberation struggle* [L'Inde et la lutte de l'Afrique pour sa libération], retraçant, du Mahatma Gandhi à Indira Gandhi (alors premier ministre), la suite ininterrompue des prises de position politiques et des interventions indiennes en faveur de la libération de l'Afrique, donne néanmoins à penser que ce sentiment d'une relation spéciale conservait alors une puissante emprise idéologique.

Les analystes de l'afro-asiatisme ont tendance à présenter le milieu des années 60 comme la période du « déclin du mouvement afro-asiatique<sup>37</sup> », de « la chute de l'afro-asiatisme<sup>38</sup> » ou bien celle où « l'afro-asiatisme est désormais officiellement mort<sup>39</sup> ».

L'échec de la tentative faite, en 1965, pour réunir une deuxième conférence afro-asiatique dans le prolongement de Bandung est en général cité comme étant à la fois la cause primordiale et la conséquence de ce déclin ou de cette chute, la perte d'influence de l'OSPAA à partir de la fin des années 60, dont il a été question plus haut, jouant également un rôle dans

35. Voir R. R. Ramchandani (dir. publ.), 1980, p.171-194, où, dans son propre essai « Indians in East Africa: past experiences and future prospects », Ramchandani expose de façon convaincante que les frictions occasionnelles entre Africains et Asiatiques en Afrique de l'Est s'inscrivent dans des habitudes et des structures socio-économiques et socioraciales imputables essentiellement aux modalités coloniales du développement.

36. A. A. Mazrui, 1977, p.120.

37. D. Kimche, 1973, p.250-262.

38. R. A. Mortimer, 1980, p.18-22.

39. P. Willetts, 1978, p.15.

cette évolution<sup>40</sup>. En outre, le groupe afro-asiatique aux Nations Unies a effectivement cessé de fonctionner au cours des années 70.

L'échec de Bandung II s'explique notamment par l'importance qu'avaient prise le mouvement des non-alignés, qui avait tenu ses deux premières conférences au sommet en 1961 et 1964 (tableau 28.4), et le Groupe des Soixante-Dix-Sept, constitué en 1964 (tableau 28.5). C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la réaction du président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, qui, interrogé en mai 1965 sur la possibilité d'une deuxième conférence afro-asiatique, qui avait encore à l'époque de chauds partisans, déclara: « Pour ma part, je pense que l'afro-asiatisme est dépassé, car cette forme de solidarité doit être étendue à l'Amérique latine en particulier et au tiers monde en général<sup>41</sup>. »

Le lancement de l'Organisation de solidarité tricontinentale sous le patronage de l'OSPAA à La Havane en 1966 a constitué un autre jalon de l'extension de l'afro-asiatisme, le mouvement débordant ses frontières géographiques pour forger l'identité d'un tiers monde plus vaste. Le groupe afro-asiatique a également fini par apparaître superflu en raison de la mobilisation croissante du Groupe des Soixante-Dix-Sept et du fait que, dans les années 70, l'action du mouvement des non-alignés, en faveur surtout d'un nouvel ordre économique international, objet principal des préoccupations du tiers monde, s'est exercée directement au sein du système des Nations Unies<sup>42</sup>.

L'incapacité apparente de l'afro-asiatisme à survivre en tant que mouvement a en fait été à la mesure de sa réussite comme catalyseur et fondateur d'un regroupement tiers-mondiste plus vaste, ce que reconnaissent d'ailleurs certains des auteurs qui soulignent son déclin. Au lieu de chute, il vaut donc mieux parler de transformation de l'afro-asiatisme.

### L'Afrique et le monde arabe: aspects d'une relation spéciale

Du 7 au 9 mars 1977 se tint au Caire la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA et de la Ligue arabe. Selon les termes du compte rendu officiel, les cinquante-neuf pays africains et arabes représentés étaient réunis pour consolider la coopération arabo-africaine (dite aussi indifféremment africano-arabe)<sup>43</sup>.

Dans l'optique de notre analyse, cette réunion officiellement présentée comme une conférence au sommet « arabo-africaine » revêt une triple signification. D'abord, elle constitue une première, et signale à ce titre qu'il s'est produit au cours des années 70 un élargissement et un approfondissement sans précédent des rapports politiques et économiques entre le monde africain et le monde arabe. En second lieu, ces évolutions se sont appuyées sur

40. R. A. Mortimer, 1980, p. 20-22; F. B. Weinstein, 1965.

41. Cité dans *Africa Diary*, 19-25 juin 1965, p. 2386.

42. K. P. Sauvart, 1981, p. 112, tableau 12, donne un compte rendu statistique de la fréquence croissante des réunions des deux groupes au sein du système des Nations Unies entre 1965 et 1979.

43. C. Legum, 1977.



28.1. Conférence de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine au Caire en 1977. [Photo: © Magnum, Paris. Photo: Abbas.]

une conscience accrue de la solidarité du tiers monde, caractéristique des années 70, et ont été influencées par l'esprit de l'afro-asiatisme, lui-même nourri d'une dualité monde africain-monde arabe envisagée de manière critique.

La troisième raison a trait à des définitions et à une terminologie qu'il convient de clarifier d'emblée. Du fait qu'un certain nombre d'États sont à la fois africains et arabes, la situation se caractérise par toutes sortes de chevauchements et de fusions, excluant les définitions régionales nettement délimitées ou mutuellement exclusives. Ce phénomène est le cœur d'une relation spéciale entre le monde africain et le monde arabe, dont les différenciations d'ordre terminologique — celles employées par la conférence arabo-africaine de 1977, par exemple — doivent être comprises à la lumière des considérations précédentes.

La palette des facteurs déterminant cette relation spéciale est bien rendue par cette déclaration des participants à la conférence de 1977 qui s'affirmaient « profondément conscients de la multiplicité de nos liens et de nos intérêts, des facteurs géographiques, historiques et culturels, du désir de développer la coopération dans les sphères politique, économique et sociale et des impératifs de notre lutte commune contre toutes sortes de formes de domination et d'exploitation ».

Si, à partir des années 50, les changements affectant les scènes nationales, régionales et mondiale ont favorisé la volonté de nouer des liens



politiques, économiques et sociaux significatifs dans l'intérêt du progrès et du développement mutuels, certains facteurs y prédisposant, tenant au voisinage géographique, à des relations historiques vieilles de plus de douze siècles et à des fusions démographiques et culturelles de grande ampleur, ont donné un relief particulier à cet impératif urgent.

Par exemple, 60 % au moins (et jusqu'à 80 % selon certaines estimations) de la population arabe du monde réside sur le continent africain. On estime qu'un tiers des peuples d'Afrique est musulman ; les musulmans sont de très loin majoritaires non seulement en Afrique du Nord mais aussi dans neuf pays au sud du Sahara (Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Somalie), ils représentent une forte composante dans deux autres (Nigéria et Tchad) et constituent d'importantes minorités d'au moins 25 % de la population dans sept pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Tanzanie). Cette symbiose culturelle se manifeste, en outre, dans le domaine linguistique, car l'arabe, le kiswahili et le hawsa, qui sont « les langues non européennes les plus importantes du continent africain, [...] ont été profondément influencés par l'islam<sup>44</sup> ».

Ces liens à la fois démographiques et culturels trouvent leur expression dans la structure de certaines organisations internationales. La Ligue des États arabes, plus connue sous le nom de Ligue arabe, ne comptait en 1945 qu'un État africain (l'Égypte) parmi ses huit membres fondateurs ; en 1980, neuf des vingt-deux membres de la Ligue étaient africains, dont 3 pays non arabes mais majoritairement musulmans (Djibouti, Mauritanie et Somalie). De même, les cinquante membres de l'OUA en 1980 comprenaient neuf États de la Ligue arabe. L'Organisation de la Conférence islamique, qui est le plus important organisme islamique intergouvernemental, fondée en 1971, comptait quarante-deux membres en 1980, dont la moitié exactement appartenant au continent africain.

Les contours de cette relation spéciale entre les mondes africain et arabe ont été suffisamment précisés dans des études diverses<sup>45</sup> pour qu'il soit possible d'en présenter les aspects essentiels. Dans l'histoire de cette relation, les années 50 ont vu émerger quantité d'intérêts politiques convergents, concernant surtout les questions de l'anticolonialisme et du non-alignement.

L'intensification des luttes de décolonisation en Afrique du Nord dans les premières années de l'après-guerre, qui précédèrent des luttes analogues au sud du Sahara, a joué un rôle essentiel dans la maturation de ces liens. Ceux-ci se sont développés au fil d'une décolonisation qui gagnait tout le continent, surtout avec le conflit colonial brutal et prolongé d'Algérie — question portée pour la première fois devant les Nations Unies par l'Arabie saoudite en 1955 — et l'intransigeance des régimes coloniaux et racistes d'Afrique australe.

44. A. A. Mazrui, 1977, p. 130.

45. Z. Cervenka, 1977, chapitre 9, p. 156-175 ; E. C. Chibwe, 1977 ; V. T. Le Vine et T. W. Luke, 1979 ; A. A. Mazrui, 1975 et 1977, chapitre 7, p. 130-155 ; G. Nicolas, 1978 ; G. A. Nweke, 1980, chapitre 10, p. 214-234.

À partir de la création de l'État d'Israël en 1948, au prix du déplacement de nombreux Palestiniens, la notion de non-alignement exerça un attrait croissant sur le monde arabe qui voyait ses intérêts sacrifiés sur l'autel de la politique des grandes puissances<sup>46</sup>. Même dans les États arabes plus conservateurs et pro-occidentaux du Moyen-Orient, la nouvelle logique des relations internationales dans la région commandait que certaines distances idéologiques fussent prises vis-à-vis de l'Ouest comme de l'Est. À plus long terme, la philosophie du non-alignement en vint à renforcer la convergence des intérêts des mondes arabe et africain, qui craignaient l'un et l'autre de voir leur souveraineté remise en cause par des intérêts extérieurs.

La maturation de ces liens a été marquée par l'influence déterminante de l'Égypte — dénommée République arabe unie entre 1958 et 1971<sup>47</sup> —, surtout après la révolution de 1952 qui renversa la monarchie et atteignit son apogée quand al-Nasser assumait les pleins pouvoirs en 1954. Avant 1952, l'Égypte avait commencé à jouer un rôle modeste en jetant des passerelles entre l'Afrique et les mondes arabe et asiatique, elle fut par exemple le seul État africain à participer, avec onze États d'Asie, à la fondation en 1950 du groupe *ad hoc* asiatico-africain à l'ONU. Mais sous al-Nasser, le militantisme égyptien connut un changement de rythme caractérisé qui l'amena à embrasser et à conjuguer les trois cercles — le « cercle arabe », le « cercle africain » et le « cercle de nos frères dans l'islam » — qu'al-Nasser, dans le livre *Philosophie de la révolution* publié en 1954, situait au centre de l'identité de l'Égypte. L'influence de plus en plus forte d'al-Nasser sur la politique de libération panafricaine et panarabe lui conférait la motivation et l'image adéquates pour atteindre à une stature exceptionnelle en tant que fondateur du mouvement des non-alignés, base politique du tiers monde<sup>48</sup>.

Entamée avec l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957, la retraite du colonialisme en Afrique subsaharienne ouvrit la porte à l'expression d'une volonté interafricaine plus concertée de tisser des liens panafricains significatifs à travers le Sahara, priorité reconnue aussi bien par al-Nasser que par Nkrumah et qui aboutira naturellement à la notion plus large de solidarité des Africains et des Arabes sur la scène mondiale.

La création de l'OUA en 1963 donna naissance à une organisation régionale africaine parallèle à la Ligue arabe et la complétant à bien des égards. Les deux organismes avaient un certain nombre de membres communs et partageaient la caractéristique d'être « les premières organisations [régionales] créées et dirigées par les nations pauvres, pour les nations pauvres du monde ». La Ligue arabe, « noyau du groupe afro-asiatique » dans les années 50, se voyait

46. F. A. Sayegh (dir. publ.), 1964.

47. L'Égypte et la Syrie s'unirent en 1958 et adoptèrent le nom de République arabe unie. Cette union fut rompue en 1961 par le retrait de la Syrie, mais l'Égypte en conserva officiellement l'appellation jusqu'en 1971, date à laquelle elle prit le nom de République arabe d'Égypte. Nous utilisons ici la dénomination « Égypte », sauf dans les cas ponctuels où il faut parler plutôt de « République arabe unie ».

48. Sur le volet africain de la politique étrangère de l'Égypte à l'époque d'al-Nasser (1952-1970), voir T. Y. Ismael, 1971; A. B. Sawant, 1981.

renforcée par l'OUA au moment où elle « commençait à perdre son dynamisme juvénile<sup>49</sup> ».

Cependant, le problème majeur posé à la Ligue arabe, la présence et la politique d'Israël, fut durant les premières années dissocié de la politique de l'OUA, malgré les espoirs de ses membres appartenant à la Ligue arabe de voir les deux organisations adopter une position commune. Cela était dû à l'existence de liens économiques, et parfois militaires, étroits entre de nombreux États nouvellement indépendants d'Afrique subsaharienne et Israël qui avait déployé à cet effet de grands efforts diplomatiques. En outre, la majorité des membres de l'Organisation pensait que la crise du Moyen-Orient, n'étant pas à proprement parler un problème africain, ne relevait pas de la compétence de l'OUA.

La position de l'OUA se modifia toutefois sensiblement après la guerre de Six Jours qui, en 1967, amena l'occupation par Israël de territoires arabes, dont la péninsule du Sinaï. Des voix africaines de plus en plus nombreuses s'élevèrent pour condamner la politique d'Israël, et un nouveau pas fut franchi en 1971 lorsque la huitième conférence au sommet de l'OUA affirma pour la première fois que « la poursuite de l'occupation israélienne constituait une menace sérieuse contre la paix en Afrique ». Simultanément, l'OUA créait un comité de médiation, devant surtout servir d'intermédiaire entre l'Égypte et Israël, mais son échec, attribué par son président, Léopold Sédar Senghor, à l'intransigeance israélienne, eut pour effet de renforcer le soutien à la cause arabe<sup>50</sup>.

En octobre 1973, dans un extraordinaire retournement de situation, dix-sept États subsahariens rompirent leurs relations diplomatiques avec Israël et quatre autres en firent autant en novembre, si bien qu'à la fin de 1973 seuls quatre États membres de l'OUA — Malawi, Lesotho, Swaziland, Maurice — conservaient des relations diplomatiques avec Israël.

Pour mieux comprendre ces événements de la fin de 1973, il faut se rappeler qu'avant 1967 tous les États membres de l'OUA, sauf ceux qui appartenaient aussi à la Ligue arabe, entretenaient des relations diplomatiques avec Israël, qu'au lendemain de la guerre de Six Jours un seul État africain (la Guinée) les avait rompues et que rien n'avait changé dans cette situation avant qu'un net virage ne se manifeste dans la diplomatie africaine dans les dix-huit mois précédant octobre 1973, au cours desquels sept nouveaux États rompirent leurs relations avec Israël.

Trois événements majeurs survenus en 1973 préparèrent le revirement diplomatique d'octobre. Deux de ces événements relevaient de la solidarité afro-arabo-tiers-mondiste : la réunion de la Conférence au sommet du dixième anniversaire de l'OUA, en mai à Addis-Abeba, et la quatrième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, tenue à Alger en septembre. Ces deux réunions constituèrent d'importantes tribunes pour l'harmonisation des stratégies diplomatiques arabo-afro-tiers-mondistes.

49. B. Boutros-Ghali, 1975, p. 60.

50. Y. El-Ayouty, 1975a.

En ces deux occasions, le président algérien Boumediene exerça une influence exceptionnelle. Il fut la voix de la diplomatie arabe au sein de l'OUA et sut montrer la parenté entre les luttes de libération du Moyen-Orient et celles de l'Afrique australe. Son analyse était confortée par l'existence de liens militaires et économiques de plus en plus étroits entre Israël et l'Afrique du Sud de l'*apartheid*, puissant motif d'opposition entre les intérêts de l'Afrique et ceux d'Israël. Par ailleurs, en sa qualité de président de la quatrième Conférence au sommet des pays non alignés, il mit tout son prestige et toute son influence au service d'un renforcement de l'alliance entre les intérêts panafricains, panarabes et tiers-mondistes.

Le dernier événement qui détermina les ruptures diplomatiques d'octobre 1973 fut la guerre qui opposa du 6 au 24 octobre l'Égypte et la Syrie, d'un côté, et Israël, de l'autre. Le point de non-retour fut atteint lorsque les armées israéliennes, avançant en territoire égyptien plus loin qu'elles ne l'avaient jamais fait, occupèrent pour la première fois des terres situées à l'ouest du canal de Suez, soit indéniablement sur le sol du continent africain.

Certains auteurs soutiennent que l'isolement diplomatique d'Israël résulta de la capitulation de l'Afrique devant « l'arme du pétrole » détenue par les Arabes, mais c'est là une vue cynique et contraire à la vérité historique<sup>51</sup>. Il est vrai qu'au plus fort de la guerre d'octobre 1973, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) annonça une très forte hausse du cours du pétrole et que l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) interdit l'exportation de pétrole brut vers tout pays soutenant Israël. Mais voir là une cause essentielle de la conduite diplomatique des États africains envers Israël à la fin de 1973, c'est « déformer la chronologie des événements » car « une bonne partie de l'Afrique s'était rangée aux côtés des Arabes sur la question de la Palestine<sup>52</sup> » bien avant l'entrée en jeu du facteur pétrolier.

Ce point de vue semble être confirmé par la conclusion selon laquelle « rien n'indique que les Arabes aient jamais évoqué la possibilité d'utiliser "l'arme du pétrole" contre les pays africains ni que ceux-ci aient apporté leur soutien aux Arabes dans l'espoir d'avantages financiers<sup>53</sup> ». La rupture de 1973 s'explique en fait par le nouvel esprit de solidarité politique animant le monde africain et le monde arabe. Conscients de la convergence de leurs intérêts, ceux-là sont entrés après 1967 dans une nouvelle phase de leurs rapports qui devaient se développer avec plus d'intensité encore dans les années 70.

Étant donné la configuration des alliances politiques en 1973 et la spectaculaire irruption de la puissance pétrolière arabo-islamique sur la scène économique internationale, l'établissement de liens économiques viables et mutuellement profitables apparut nécessairement comme une question majeure dans les relations afro-arabes.

51. V. T. Le Vine et T. W. Luke, 1979, p. 9-18.

52. A. A. Mazrui, 1975c, p. 736.

53. Z. Cervenka, 1977, p. 162.

Inaugurant le nouveau cours de ces relations, la Ligue arabe, réunie à Alger en novembre 1973, décida d'imposer un embargo sur le pétrole à l'encontre du Portugal colonialiste, de la Rhodésie gouvernée par des Blancs et de l'Afrique du Sud sous le régime de l'*apartheid*<sup>54</sup>. Elle décida également de mettre en place trois importantes institutions destinées à promouvoir la coopération économique : la Banque arabe pour le développement économique en Afrique ; le Fonds arabe spécial pour l'Afrique, destiné à fournir des aides financières d'urgence aux pays africains non arabes pour financer les importations de pétrole et la mise en valeur des ressources pétrolières ; le Fonds d'assistance technique arabo-africain, destiné à promouvoir la coopération économique et technique et comprenant des pays arabes et des pays africains<sup>55</sup>. L'importance croissante des facteurs économiques dans ces relations en plein essor se traduit aussi par le fait que l'OPEP envisagea de manière nouvelle ses responsabilités vis-à-vis de la promotion du développement du tiers monde en général et de l'Afrique en particulier<sup>56</sup>.

Sur le plan culturel, ces relations politiques et économiques d'un nouvel ordre furent confortées, au cours des années 70, par le renouveau islamique, dont l'une des expressions politiques fut la création en 1971 de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), organisme intergouvernemental ayant son siège en Arabie saoudite<sup>57</sup>. Telle était donc la situation en pleine évolution qui déboucha sur la réunion de la première Conférence au sommet arabo-africaine de 1977.

Bien sûr, ces manifestations de solidarité n'abolissaient pas certaines différences importantes de perspectives et de priorités politiques. Par exemple, la Ligue arabe ne parvint pas à convaincre l'OUA de l'appuyer pour obtenir l'expulsion d'Israël de l'ONU. Et, comble de l'ironie, l'Égypte, qui dans les années 50 et 60 avait été la cheville ouvrière du développement de ces relations, devint en 1979, à la suite de la signature par Anwar al-Sādāt d'un traité de paix avec Israël, un paria politique dans le monde arabe et une source de friction dans les relations afro-arabes.

Mais si l'Égypte fut exclue sur-le-champ de la Ligue arabe — dont le siège était simultanément transféré du Caire à Tunis — et de l'OCI, l'OUA refusa, malgré les pressions, de prendre des mesures du même ordre et continua de lui faire bon accueil. Par ailleurs, à la sixième Conférence au sommet des pays non alignés, en 1979, les États de l'Afrique subsaharienne s'employèrent à élaborer un compromis pour empêcher l'exclusion de l'Égypte du mouvement, exclusion demandée par les autres États arabes.

La question la plus épineuse à l'orée des années 80 était cependant de savoir si les promesses et les espoirs de coopération et de solidarité écono-

54. G. A. Nweke, 1980, p. 235-250.

55. Ces trois institutions sont analysées dans R. C. Chibwe, 1976 ; W. R. Johnson, 1983 ; A. Sylvester, 1981 ; J. Vignes, 1976-1977.

56. M. J. Williams, 1976.

57. O. H. Kokole, 1984 ; A. Oded, 1986.

miques résisteraient à la hausse des cours du pétrole et à la contagion de la récession économique internationale. Au demeurant, la simple expression de telles préoccupations prouve combien les relations afro-arabes avaient mûri depuis les années 50. Parvenues dans les années 70 à un degré sans précédent d'initiatives et d'aspirations, elles imprimaient à la politique du tiers monde un caractère très offensif.

Les liens avec l'Amérique latine et la Caraïbe :  
la prise de conscience d'une identité tiers-mondiste

La présence raciale et culturelle de l'Afrique dans l'ensemble de l'Amérique latine et de la Caraïbe, comme l'ont souligné des publications et des colloques patronnés par l'UNESCO<sup>58</sup>, témoigne de la profondeur des contacts historiques entre le continent africain et cette diaspora africaine, des terribles conditions de naissance de cette diaspora issue de la traite des esclaves et des liens raciaux et culturels sous-tendant la conscience d'une identité panafricaine transcontinentale.

Cela se vérifie tout particulièrement dans la Caraïbe. La présence démographique et culturelle africaine y est, en effet, beaucoup plus concentrée et affirmée que partout ailleurs en Amérique latine, où elle varie fortement suivant les pays : très importante au Brésil, elle est quasiment inexistante en Argentine.

Dans la Caraïbe — regroupant dans notre acception « les îles de la zone plus le Belize et les Guyanes (Guyana, Surinam, Guyane française)<sup>59</sup> » —, la plupart des communautés nationales sont à majorité noire ou comportant d'importantes minorités noires. La combinaison de l'esclavage et du colonialisme y ayant en outre déterminé plus strictement qu'ailleurs la formation des sociétés, le cadre de référence des processus de construction nationale et de politique étrangère y est forcément racial et ramène donc à l'Afrique<sup>60</sup>. Voilà notamment pourquoi, dans une étude de cette nature, il est inadéquat de traiter l'Amérique latine comme un tout indifférencié.

L'histoire fourmille d'exemples d'actions menées en commun par les Noirs d'Afrique et de la Caraïbe qui firent progresser les valeurs du panafricanisme transcontinental. Elles ont été étudiées pour l'essentiel dans plusieurs chapitres du volume VII et du présent volume. On peut ainsi citer : le lancement, en 1900, d'une série de conférences et de congrès panafricains rassemblant des Noirs du continent africain et de la diaspora ; le phénomène du garveyisme, qui transcenda ses racines caraïbes pour devenir une force décisive dans l'élaboration du nationalisme africain, comme l'attestèrent, entre autres, Kwame Nkrumah et Jomo Kenyatta ; la fondation commune

58. M. M. Fraginals, 1984 ; UNESCO, 1980.

59. C'est la définition adoptée par le groupe de travail de l'UNESCO pour la préparation d'une histoire générale de la Caraïbe, réuni à Paris du 14 au 18 décembre 1981 ; voir le Rapport final (CC-81/CONF. 610/4, UNESCO, Paris, 7 avril 1982).

60. L. Edmondson, 1974 ; L. Edmondson et P. Phillips, 1979.

dans les années 30, par le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Martiniquais Aimé Césaire, de la doctrine culturelle panafricaine de la négritude, ou encore, en 1945, l'organisation conjointe par Kwame Nkrumah, de la Côte-de-l'Or, et George Padmore, de la Trinité-et-Tobago, du cinquième Congrès panafricain.

Ces actions communes précédèrent, à quelques exceptions près, l'apparition d'États souverains indépendants tant en Afrique que dans la Caraïbe; elles étaient donc nécessairement guidées par des intérêts non étatiques. En revanche, au cours de la période postcoloniale des années 60 et 70, la collaboration panafricaine, avec désormais des participations officielles, vit s'élargir son champ d'action.

L'Afrique et la Caraïbe renforcèrent leurs liens dans le contexte plus large du panafricanisme transcontinental, à l'occasion notamment des éclatantes manifestations de ce mouvement que furent le premier Festival mondial des arts nègres qui s'est déroulé au Sénégal en 1966, le sixième Congrès panafricain accueilli par la Tanzanie en 1974 ou le deuxième Festival noir et africain des arts et de la culture (FESTAC) organisé au Nigéria en 1977.

Des leaders africains affirmèrent la valeur des liens raciaux entre l'Afrique et la Caraïbe comme base de développement de leurs relations. L'empereur d'Éthiopie Haïlé Sélassié déclara ainsi, dans un discours prononcé en 1966 devant le Parlement jamaïquain, que « partout où il y a du sang africain, il existe la base d'une unité plus grande ». Et voici en quels termes, quatre ans plus tôt, Kwame Nkrumah appelait les chefs de gouvernement antillais à s'efforcer de préserver la Fédération des Antilles, alors en passe de se disloquer: « Ce qui m'autorise à lancer cet appel est ma conviction sincère que réussir à créer une puissante nation antillaise conforterait les efforts que nous déployons pour redresser la réputation de l'Afrique aux yeux du monde et rétablir partout la personnalité de l'Africain et des gens d'origine africaine. »

Mais un autre chef d'État africain, le président tanzanien Julius Nyerere, pourtant lui-même panafricaniste convaincu, mit en garde contre les risques qu'un panafricanisme polarisé sur la race ferait courir aux tentatives d'élargir la solidarité à l'ensemble du tiers monde. Il exprima cette crainte en sa qualité d'hôte, devant le sixième Congrès panafricain de 1974: « Le panafricanisme rendrait un bien mauvais service à la cause de la libération de l'homme s'il amenait l'Afrique et les Caraïbes à tenter de s'isoler du reste du tiers monde, ou s'il poussait d'autres parties du tiers monde à isoler l'Afrique et les Caraïbes. »

Pourtant, le développement et la consolidation des liens panafricains entre l'Afrique et la Caraïbe durant les années 70, processus centrés sur les problèmes de l'Afrique australe, semblaient au contraire indiquer un affermissement de leur engagement collectif en faveur de la libération du tiers monde.

Les relations de l'Afrique avec la Caraïbe ne reposent évidemment pas seulement sur une base raciale. Elles tirent aussi leur force du fait que, jusqu'à une époque récente, la plupart des États africains et caraïbes parta-

geaient le même statut de colonies et que cette expérience commune avait aiguisé un même besoin pressant d'établir leur identité politique nationale et internationale.

L'ensemble de ces facteurs influença donc la collaboration entre l'Afrique et la Caraïbe au sein du mouvement des non-alignés — qui attirait plus les États nouvellement indépendants de la Caraïbe que les États indépendants de plus longue date d'Amérique latine — et dans le cadre du Commonwealth où la prépondérance africaine était augmentée du poids des États anglophones de la Caraïbe.

Dans ces deux institutions, tout comme au sein du système de l'ONU où d'autres possibilités institutionnelles de collaboration leur étaient offertes, les problèmes de l'Afrique australe et les injustices du système économique international constituèrent les deux principaux thèmes communs de préoccupation et d'action. L'importance du second thème fut encore renforcée avec la création en 1975 du groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP), structure destinée à protéger et servir collectivement les intérêts économiques de ses membres dans les négociations avec la Communauté économique européenne (CEE)<sup>61</sup>.

La prépondérance des intérêts économiques internationaux s'accrut encore — par rapport aux facteurs raciaux, culturels et politiques — dans les relations entre l'Afrique et, par-delà la Caraïbe, l'ensemble de l'Amérique latine. Vers le milieu des années 60, on avait fait observer à juste raison que, dans certains domaines fondamentaux, l'Afrique et l'Amérique latine demeuraient l'une à l'égard de l'autre des « géants étrangers<sup>62</sup> ». Toutefois, ce qu'un autre observateur appelait un « partenariat Amérique latine-Afrique<sup>63</sup> » s'était à l'évidence mis progressivement en place depuis les années 50, se fondant d'abord sur une approche commune de la décolonisation et de la défense de la souveraineté nationale puis ensuite, dans les années 60 et 70, sur leur volonté commune d'accorder la priorité au développement économique.

Malgré des niveaux de développement économique différant d'un continent à l'autre, d'où parfois des priorités économiques divergentes, le même analyste pouvait considérer à la fin des années 60 que, dans les débats à l'ONU sur les questions socio-économiques, « les Africains ont formé une alliance solide avec les Latino-Américains qui, dans les domaines économique et social, ont fait passer le principe de la solidarité continentale avec les États-Unis après celui de la solidarité entre pays "démunis"<sup>64</sup> ».

L'attention portée un peu partout en Amérique latine au sous-développement économique, en raison de la prise de conscience du poids de la domination néocoloniale sur la région, se traduisit notamment par le rôle de pionniers qu'assumèrent certains universitaires latino-américains. Ils firent de la théorie de la dépendance le cadre d'analyse et d'explication du sous-

61. K. Hall et B. W. Blake, 1979.

62. A. Segal, 1966.

63. P. Saenz, 1969.

64. *Ibid.*, p. 326.





28.2. Fidel Castro (Cuba) et le Groupe des Soixante-Dix-Sept à La Havane le 21 avril 1987.  
[Photo : © Gramma, Cuba.]

développement économique de la région, et leur approche ne tarda pas à faire autorité sur le plan intellectuel, mais aussi à prendre un sens politique concret dans le tiers monde<sup>65</sup>.

L'Amérique latine manifesta également la portée de ses préoccupations économiques par le rôle qu'elle joua dans la création en 1964 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et dans la mobilisation parallèle du Groupe des Soixante-Dix-Sept<sup>66</sup>. Ce rôle lui valut de donner son premier secrétaire général à la CNUCED, en la personne de l'économiste argentin Raul Prebisch, théoricien reconnu de la dépendance et inspirateur des stratégies de négociation visant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOEI). De même, la formulation de la Charte des droits et des devoirs économiques des États, adoptée en 1974 par l'Assemblée générale des Nations Unies à titre de plateforme principale du NOEI réclamé par les pays du tiers monde, reposait sur une proposition du président mexicain, Luis Echeverria.

65. H. C. F. Mansilla, 1984.

66. Sur le Groupe des Soixante-Dix-Sept, voir tableau 28.5. Le rôle de la CNUCED en tant qu'enceinte majeure de la diplomatie économique du tiers monde est abordé plus loin dans ce chapitre.

Cette concordance et cette institutionnalisation des intérêts économiques internationaux de l'Amérique latine et de l'Afrique, dans le cadre d'une solidarité renforcée du tiers monde, fut — à l'exception de Cuba (qui se reconnaissait une identité à la fois latino-américaine et caraïbe) et, partiellement, du Brésil — moins évidente dans d'autres enceintes politiques. Cela nourrit l'idée selon laquelle « la relation des sociétés d'Amérique latine aux nations africaines et asiatiques était de nature fondamentalement ambivalente<sup>67</sup> ». Cette thèse pouvait s'appuyer sur la réticence manifestée par l'ensemble de l'Amérique latine, dans les années 60 et 70, à adhérer au mouvement des non-alignés (tableau 28.4).

Quatre raisons au moins peuvent expliquer cette attitude politique. D'abord, les États d'Amérique latine (à la différence de la plupart de ceux de la Caraïbe) ont accédé à l'indépendance au XIX<sup>e</sup> siècle, en général vers 1820, et cela les éloignait en quelque sorte des forces vives du nationalisme afro-asiatique qui étaient à l'origine du mouvement des non-alignés. Lié à ce premier facteur, s'ajoutait le fait que l'Espagne avait été une puissance coloniale insignifiante dans le monde afro-asiatique, si bien que les Latino-Américains, à l'identité politico-culturelle à dominante hispanique, étaient peu enclins à se tourner naturellement vers l'Afrique et l'Asie.

Ensuite, la réticence des États latino-américains à adhérer au mouvement des non-alignés, spécialement à ses débuts alors qu'il n'était pas encore dominé par la question du développement économique, était aussi liée à leur appartenance à un système de sécurité continental, l'Organisation des États américains, créée en 1948, treize ans avant la naissance officielle du mouvement des non-alignés. Enfin, dans les nations latino-américaines (contrairement à la Caraïbe), même lorsqu'elles présentent une composante afro-asiatique démographiquement et culturellement identifiable, l'électorat afro-asiatique n'a jamais exercé une influence significative sur les processus de décision en matière de politique intérieure, et bien moins encore de politique étrangère.

Le Brésil ne relève que partiellement de cette analyse, mais ses particularités n'ont pas suffi à le faire adhérer au mouvement des non-alignés, au sein duquel il choisit dès l'origine, en 1961, un statut d'observateur. Néanmoins, à partir du milieu des années 50, il manifesta en politique étrangère un intérêt croissant à l'égard du monde afro-asiatique<sup>68</sup>. La dimension africaine occupait de loin la première place dans cette évolution en raison de la force des liens historiques, démographiques et culturels existant entre le Brésil et l'Afrique<sup>69</sup>. Ce trait prit d'autant plus de relief que le Brésil, seul pays lusophone du Nouveau Monde, cherchait à éveiller la conscience d'une certaine identité avec l'Afrique lusophone<sup>70</sup>.

67. H. C. F. Mansilla, 1984, p. 341.

68. W. A. Selcher, 1974.

69. R. Pélissier, 1982; J. H. Rodrigues, 1982.

70. W. A. Selcher, 1974.

Ces tentatives rencontrèrent de sérieuses difficultés dans les derniers temps du colonialisme portugais en Afrique, des années 60 jusque vers le milieu des années 70. Le Portugal vit alors s'éroder le soutien diplomatique international dont il bénéficiait, en raison de son intransigeance colonialiste croissante face à l'intensification des luttes de libération africaines. La position brésilienne sur cette question était très ambivalente. Ainsi, en 1973-1974, un an ou deux avant que le Portugal ne soit contraint de se retirer d'Afrique, « le Brésil était le seul État d'Amérique latine à voter régulièrement à l'ONU avec le Portugal, même s'il s'abstenait souvent dans les scrutins sur l'Afrique du Sud et se rangeait aux côtés du bloc africain dans les votes sur la Rhodésie et la Namibie<sup>71</sup> ».

Après le retrait du Portugal, au milieu des années 70, le Brésil put poursuivre plus aisément son dessein d'étendre ses liens politiques, économiques et culturels avec le continent africain, au-delà des pays lusophones, tout en continuant d'attacher une valeur spéciale aux rapports qu'il entretenait avec ces pays<sup>72</sup>. Cette politique se manifesta avec éclat, à l'orée des années 80, dans l'épanouissement de la relation économique et politique forgée avec le Nigéria, les liens entre ces deux puissances régionales en plein essor, les plus grands pays de leurs continents respectifs sur le plan démographique, recelant évidemment de riches potentialités<sup>73</sup>.

À l'inverse, il n'y eut jamais la moindre ambiguïté dans la politique de Cuba, la révolutionnaire, quant à la place centrale de ses rapports avec l'Afrique et, plus généralement, avec le tiers monde. Par rapport aux autres États d'Amérique latine et de la Caraïbe — ou, en l'occurrence, par rapport à n'importe quel État d'Asie ou du Moyen-Orient —, la portée et le contenu des liens politiques de Cuba avec l'Afrique à partir de la révolution de 1959 furent sans équivalents, ainsi qu'en témoigne l'importante littérature consacrée à ce sujet<sup>74</sup>. C'est donc à juste titre qu'on a pu affirmer que « l'afro-latinisme comme forme de solidarité entre l'Afrique et l'Amérique latine a été dynamisé principalement par Cuba<sup>75</sup> ».

Cette relation avait pour origine la révolution cubaine de 1959 et ses lendemains immédiats. Sa révolution ayant triomphé au moment où les forces afro-asiatiques, rejointes par celles du tiers monde, accentuaient leur opposition au *statu quo* international, Cuba fut dès le départ incitée à développer au maximum ses affinités avec ces pays. Les manœuvres ultérieures, à l'instigation des États-Unis pour l'essentiel, visant à isoler Cuba des

71. A. Segal, 1983a, p. A107.

72. A. Dzidzienyo et J. M. Turner, 1981; T. Forrest, 1982; H. Hoffman, 1982; A. C. Peixoto, 1983.

73. Nigerian Institute of International Affairs, 1981-1984; U. J. Ogwu, 1982.

74. Voir, par exemple, S. Y. Abdi, 1978; *Cuba in Africa*, 1978; A. M. Kapcia, 1979; W. M. Leo-Grande, 1980; A. A. Mazrui, 1981; C. Mesa-Lago et J. S. Belkin (dir. publ.), 1982; E. Mestri, 1980; A. Segal, 1983b; N. P. Valdes, 1980.

75. A. A. Mazrui, 1981, p. 343.

processus institutionnels internationaux du monde occidental ne firent que la confirmer dans sa politique<sup>76</sup>.

L'engagement de Cuba en Afrique entre 1959 et 1979 est passé par quatre phases distinctes<sup>77</sup>. La première, de 1959 à 1974, fut caractérisée par des « liens souples, informels et limités, mettant souvent l'accent sur les contacts avec les mouvements nationalistes africains plutôt qu'avec les gouvernements indépendants ». Au cours de la deuxième période, de 1975 à 1976, de 18 000 à 24 000 combattants cubains furent envoyés en Angola à la demande du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Ces troupes aidèrent le MPLA à consolider sa position face aux organisations rivales qui revendiquaient le pouvoir à la suite du retrait du colonisateur portugais, mais elles réussirent surtout à neutraliser les forces d'invasion sud-africaines qui soutenaient les ennemis du MPLA.

L'engagement cubain, dans sa troisième période de 1977 à 1978, se concentra sur la corne de l'Afrique, où quelque 20 000 combattants aidèrent le gouvernement éthiopien à repousser l'invasion somalienne dans l'Ogaden, région éthiopienne peuplée de Somali. La quatrième période, à partir de 1979, apparaît comme une phase de « consolidation et de stabilisation » annonçant une réduction de la présence militaire de Cuba et une expansion de ses programmes civils de coopération.

Les interventions militaires massives de Cuba en Angola et dans la corne de l'Afrique ne manquèrent pas de susciter des critiques en Afrique mais, l'OUA considérant la Somalie comme l'agresseur et les desseins de l'Afrique du Sud de l'*apartheid* en Angola ayant été déjoués, leur aspect discutable fut finalement atténué. Ces épisodes reléguèrent dans l'ombre d'autres aspects de l'approfondissement des liens de Cuba avec l'Afrique.

Au plus fort de sa présence militaire, en 1978, outre quelque 19 000 hommes des troupes combattantes en Angola et de 16 000 à 17 000 hommes en Ethiopie, Cuba avait aussi entre 2 455 et 2 755 conseillers militaires dans onze autres États africains<sup>78</sup>. En 1980, entre 8 500 et 12 200 conseillers civils cubains, dont environ 70 % basés en Angola, servaient dans douze pays africains<sup>79</sup>, fournissant une assistance technique dans les domaines de la santé, de l'agronomie, de l'éducation et de l'ingénierie. En 1977, Cuba entretenait des relations diplomatiques avec vingt-cinq États africains, dont douze avaient des ambassadeurs à La Havane.

Étant donné l'intérêt porté par l'ensemble des acteurs à la consolidation de leurs liens dans le cadre idéologique d'une solidarité tiers-mondiste en train d'éclorre, il vaudrait peut-être mieux interpréter le caractère

76. Cuba est, par exemple, suspendue depuis 1962 de l'Organisation des États américains, qui lui a imposé des sanctions en 1964. Par ailleurs, entre 1964 et 1975, Cuba a été exclue des déléguations du groupe latino-américain de la CNUCED, ce qui a retardé son adhésion au Groupe des Soixante-Dix-Sept jusqu'à 1971, où sa candidature fut soutenue par les groupes africain et asiatique, sans que le groupe de l'Amérique latine s'y oppose.

77. Nous suivons ici A. Segal, 1983, p. 130-133.

78. W. M. LeoGrande, 1980, p. 66.

79. *Ibid.*, p. 69.

apparemment asymétrique du rôle de Cuba en Afrique, qui amena un observateur à déplorer ce cas de « microdépendance<sup>80</sup> », comme un cas de réciprocité. La volonté jamais démentie de Cuba d'affermir son identité tiers-mondiste fut une motivation essentielle autant qu'une conséquence de ses rapports avec l'Afrique. Non seulement Cuba fut en 1961 le seul membre fondateur latino-américano-caraïbe du mouvement des non-alignés, mais elle resta le seul représentant de la région jusqu'à l'arrivée, à la fin des années 60, de quelques États anglophones de la Caraïbe ayant récemment accédé à l'indépendance. Une autre initiative, axée sur le tiers monde, à laquelle elle participa activement et qui mérite d'être signalée est le lancement, en 1966, de l'Organisation de solidarité tricontinentale. Le choix de Cuba pour présider le mouvement des non-alignés de 1979 à 1982 témoigne éloquentement de son prestige politique auprès des forces afro-asiatiques dominantes représentées dans cette grande enceinte du tiers monde.

En décidant de faire de La Havane le lieu de réunion de la sixième Conférence au sommet des pays non alignés prévu pour 1979, la cinquième Conférence au sommet, réunie à Sri Lanka, félicita officiellement Cuba d'avoir tenu en respect l'Afrique du Sud militariste en Angola. Comme le montrent le coup d'arrêt donné par Cuba au régime expansionniste de l'*apartheid*, l'attitude ambiguë du Brésil au temps du colonialisme portugais et le ferme soutien diplomatique des nouveaux États indépendants de la Caraïbe aux luttes de libération de l'Afrique australe, les questions liées au colonialisme et au racisme en Afrique australe influencèrent notablement les relations politiques tissées entre l'Afrique et la région de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

Menant une politique active pour mobiliser l'Amérique latine et la Caraïbe en faveur des causes africaines de libération, les États africains s'inquiétèrent, à la fin des années 70, des démarches qu'une Afrique du Sud expansionniste et à la recherche d'alliés entreprenait pour inciter les États latino-américains susceptibles de lui prêter une oreille compréhensive à établir avec elle des liens stratégiques et économiques<sup>81</sup>. Que les deux camps aient envisagé de telles perspectives rappelait l'ambivalence politique qui subsistait dans certains secteurs critiques des relations de l'Amérique latine avec l'Afrique, ambivalence contrastant fortement avec la solidarité acquise sur le terrain économique international.

Des perspectives d'établissement de liens politiques solides entre l'Amérique latine et l'Afrique semblèrent cependant s'ouvrir lorsque, dans les années 70, les activités du mouvement des non-alignés touchèrent pour la première fois l'Amérique latine et la Caraïbe — notamment la troisième Conférence des ministres du mouvement des pays non alignés, tenue à Georgetown (Guyana) en 1972, et le sixième Sommet de La Havane en 1979 —, et cela surtout à l'initiative d'acteurs caribéens, tandis que la repré-

80. A. A. Mazrui, 1981.

81. D. Fig. 1984; E. Kannyo, 1982; North American Congress on Latin America, 1982.

sentation de l'Amérique latine dans le mouvement augmentait lentement mais régulièrement.

## L'Afrique au sein du mouvement tiers-mondiste

L'extension des liens politiques, économiques et culturels de l'Afrique indépendante avec d'autres régions du tiers monde, quoique de portée et d'intensité variables, donna forme et direction à un mouvement tiers-mondiste qui remettait en cause le *statu quo* international en voulant transformer des mœurs et des structures internationales issues d'une tradition ayant historiquement partie liée avec la sujétion du tiers monde.

Pour appréhender le rôle de l'Afrique dans ce processus de grande ampleur, il est bon de s'intéresser d'abord au mouvement des non-alignés, la plus puissante expression politique organisée du tiers monde, puis à ce nouvel ordre économique international qui constitua, dans les années 70, le couronnement de l'affirmation économique du tiers monde.

### L'Afrique et le mouvement des non-alignés

Sur le plan des idées, on fait souvent remonter le mouvement à la conférence de Bandung de 1955, mais le premier Sommet des non-alignés se réunit en 1961 à Belgrade, où il rassembla des États afro-asiatiques, Cuba et la Yougoslavie. Professant une attitude d'indépendance à l'égard des alliances de la guerre froide et des blocs militaires de l'Est et de l'Ouest, le mouvement des non-alignés ne tarda pas à déplacer l'axe de ses préoccupations initiales, les problèmes stratégiques internationaux liés à la rivalité Est-Ouest, pour devenir la voix militante de la libération politique, raciale et économique du tiers monde<sup>82</sup>.

Le nombre des adhérents du mouvement passa, comme l'indique le tableau 28.4, de 25 à la première Conférence au sommet en 1961, à 92 à la sixième en 1979, l'Afrique fournissant à partir de la deuxième Conférence, en 1964, la plus forte représentation régionale. Cette prépondérance numérique ne s'explique pas tant par le fait que l'Afrique est le continent comprenant le plus grand nombre d'États que par la décision politique de l'OUA à sa fondation, en 1963, de faire du non-alignement un impératif collectif. En prônant explicitement « une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs », la Charte de l'OUA faisait de l'Afrique le seul continent à s'identifier pleinement au mouvement des non-alignés.

82. R. Jaipal, 1983; O. Jankowitsch et K. Sauvart, 1980; G. H. Jansen, 1966; R. A. Mortimer, 1980, p. 6-42 et 74-94; P. Willetts, 1978; G. Williams, 1981, p. 46-65.

Tableau 28.4. Participants enregistrés aux conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, 1961-1979

Sommet	Date	Lieu	Membres titulaires présents <sup>1</sup>					Total <sup>7</sup>
			Africains <sup>2</sup>	Asiatiques <sup>3</sup>	Caraïbe <sup>4</sup>	Latino-Américains <sup>5</sup>	Européens <sup>6</sup>	
1 <sup>er</sup>	1961	Belgrade	11	12	1	0	1	25
2 <sup>e</sup>	1964	Le Caire	29	16	1	0	1	47
3 <sup>e</sup>	1970	Lusaka	32	16	4	0	1	53
4 <sup>e</sup>	1973	Alger	40	26	4	3	2	75
5 <sup>e</sup>	1976	Colombo	47	29	4	3	2	85
6 <sup>e</sup>	1979	La Havane	50	29	6	5	2	92

1. La qualité de membre titulaire — par opposition aux observateurs officiellement reconnus ou aux invités, qui sont exclus de ce tableau — a parfois été attribuée à des gouvernements provisoires et des mouvements de libération, africains pour la plupart (voir note 2 ci-dessous); les seuls autres cas d'espèce étant l'admission du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet Nam du Sud à la Conférence au sommet de 1973 et celle de l'Organisation de libération de la Palestine à partir de 1976.
2. En 1961, au nombre des membres figurait l'Algérie coloniale, représentée par un gouvernement provisoire jusqu'à son indépendance en 1962. En 1964, au nombre des membres figurait l'Angola colonial, alors représenté par un gouvernement provisoire, le Gouvernement révolutionnaire angolais en exil (GRAE) conduit par Roberto Holden, du Front national de libération de l'Angola (FNLA). Ultérieurement, lorsque le GRAE/FNLA cessa d'être reconnu par l'OUA, la qualité de membre titulaire de l'Angola fut suspendue jusqu'à son accession à l'indépendance en 1975. En 1979, deux mouvements de libération africains figuraient au nombre des membres, l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) et le Front patriotique du Zimbabwe.
3. Y compris Chypre, membre fondateur considéré à certains égards comme « européen », mais classé habituellement dans l'ensemble afro-asiatique.
4. Cuba (1961); Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago (1970); Grenade, Surinam (1979).
5. Argentine, Pérou, Chili (1973); Panama (1976); Bolivie, Nicaragua (1979). À la suite du renversement de Salvador Allende après la Conférence au sommet de 1973, le Chili cessa de participer au mouvement.
6. Yougoslavie (1961); Malte (1973).
7. Ces totaux sont, dans certains cas, légèrement inférieurs au nombre des membres titulaires du mouvement des non-alignés, cela en raison d'absences occasionnelles ou de l'exclusion de certains membres de certaines conférences au sommet. Par exemple, le nombre de membres titulaires en 1979 était de 95, mais les membres présents à la sixième Conférence au sommet étaient au nombre de 92 par suite des absences du Tchad et de l'Arabie saoudite et de l'exclusion des deux délégations rivales du Kampuchéa démocratique.

L'afflux de membres africains dans le mouvement qui résulta de la décision de l'OUA le rendit idéologiquement plus diffus et lui fit perdre de sa cohésion antérieure, mais le renforça de bien d'autres manières. Sa légitimité en tant que voix politique majeure du tiers monde, d'abord, était mieux fondée grâce à cette augmentation du nombre de ses membres. En second lieu, l'élargissement de son champ de références idéologiques devait lui permettre d'atténuer les polémiques nées en son sein, à l'image de celles qui avaient partagé la première Conférence à propos des critères idéologiques d'adhésion. Enfin, l'afflux d'Africains garantissait au mouvement un regain d'activité sur de nouveaux aspects des relations Nord-Sud, les Africains étant hautement réceptifs à la problématique de la libération politique, économique et raciale sur un continent aux prises avec les difficultés de la décolonisation et des premiers pas de ses jeunes nations.

L'Afrique non seulement renforça la base du mouvement des non-alignés, mais lui donna aussi quelques-uns de ses leaders les plus remarquables. Le premier d'entre eux, l'Égyptien Gamal 'Abd al-Nasser, fut, avec le président yougoslave Tito et le premier ministre de l'Inde Nehru, un des architectes du non-alignement<sup>83</sup>. La réunion préparatoire du premier sommet (1961) et la deuxième Conférence au sommet (1964) se tinrent l'une et l'autre au Caire en raison de sa place éminente dans le mouvement. Le Ghanéen Kwame Nkrumah, lui aussi membre fondateur du mouvement, joua un rôle d'une importance exceptionnelle pour amener l'Afrique nouvellement indépendante à adhérer au non-alignement, principe qui, dès la première année de l'indépendance du Ghana, constitua la pierre angulaire de sa politique étrangère et de sa vision panafricaine<sup>84</sup>.

D'autres leaders africains contribuèrent de manière décisive, à partir de la fin des années 60 et dans les années 70, à l'expansion du mouvement et à la transformation de la conception du non-alignement. Le Zambien Kenneth Kaunda, par exemple, qui accueillit la troisième Conférence au sommet en 1970, poussa les non-alignés à s'engager avec plus d'intransigeance en faveur de la libération de l'Afrique australe; ce fut également lui qui présida le mouvement pendant la période critique où son programme évolua vers des objectifs de libération économique. Au même moment, le Tanzanien Julius Nyerere jouait un rôle déterminant dans la transformation de la ligne idéologique du mouvement<sup>85</sup> tandis que l'Algérien Houari Boumediene, qui succéda à Kaunda à la présidence, faisait montre d'une remarquable efficacité dans la mise en œuvre de la mission que venaient de s'assigner les non-alignés, la recherche d'un nouvel ordre économique international.

Le choix de lieux de réunion situés en Afrique pour les deuxième, troisième et quatrième conférences au sommet du mouvement (Le Caire en 1964, Lusaka en 1970 et Alger en 1973) et la tenue en Égypte de la réunion préparatoire ayant précédé en 1961 la première Conférence au sommet réunie à Belgrade traduisent la contribution essentielle de l'Afrique au développement initial du mouvement et à sa consolidation ultérieure. Il

83. G. A. Nasser, 1966, donne des aperçus de l'évolution de sa réflexion sur le non-alignement.

84. K. Nkrumah, 1958*ŷ*.

85. J. K. Nyerere, 1970*c*.





28.3. De gauche à droite: J. B. Tito (Yougoslavie), A. Ben Bella (Algérie), A. M. Obote (Ouganda) et H. Bourguiba (Tunisie) à la deuxième Conférence des pays non alignés au Caire du 5 au 10 octobre 1964.

[Photo : © al-Ahram, Le Caire.]

s'agissait pendant cette première décennie cruciale de guider les débuts du mouvement, puis son institutionnalisation et, finalement, la transformation de son programme.

Le but et l'orientation du mouvement des non-alignés furent fortement influencés, durant les deux premières décennies de son existence, par ce qui se passait et ce qu'on pensait en Afrique. Cela se manifesta dès l'origine du mouvement, car « un facteur essentiel du regroupement des non-alignés fut l'importance attachée aux problèmes de l'Afrique en 1960<sup>86</sup> ». Ces problèmes étaient alors, notamment, la violence du régime d'*apartheid* de l'État sud-africain, déployée lors du massacre de Sharpeville en mars de cette année, la guerre d'indépendance en Algérie, de plus en plus cruelle, et l'éclatement de l'ordre civil dans l'ex-Congo belge (l'actuel Zaïre).

Par la suite, la tendance beaucoup plus fortement anti-impérialiste du mouvement, sensible dès le début des années 70, et la transformation concomitante de son programme, pour donner la priorité à la recherche d'un nouvel ordre économique international, furent dans une large mesure le produit de la situation politique et socio-économique objective de l'Afrique au sein du système international et de la réaction des Africains à cet état de choses.

86. P. Willetts, 1978, p.11.



28.4. La quatrième Conférence des pays non alignés à Alger en septembre 1973.  
[Photo: © Gamma, Paris. Photo: J. P. Bonnotte.]

### En quête d'un nouvel ordre économique international

La mutation du programme du mouvement des non-alignés dans les années 70 ne s'est pas réalisée brusquement; elle a été la lente matérialisation d'une préoccupation croissante du tiers monde, née dans les années 50, à l'égard de la structure des relations économiques internationales. Et si la notion d'un nouvel ordre économique international (NOEI) a fait son apparition officielle dans les années 70, ce fut l'aboutissement d'un long processus de mobilisation du tiers monde pour le changement économique international<sup>87</sup>.

L'expression de « nouvel ordre économique international » apparut pour la première fois dans la Déclaration économique que publia la quatrième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue à Alger en septembre 1973. En avril 1974, elle fut choisie comme base des discussions formelles de la sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur les matières premières et le développement, session qui adopta la Déclaration (et le Programme d'action) concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international<sup>88</sup>. Le NOEI fut de nouveau inscrit dans les textes

87. Pour une vue d'ensemble de l'évolution aboutissant à la notion de NOEI, voir R. A. Mortimer, 1980; G. Williams, 1981.

88. Résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) du 1<sup>er</sup> mai 1974.

en décembre 1974 avec l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Charte des droits et devoirs économiques des États<sup>89</sup>.

Une septième session spéciale de l'Assemblée générale, réunie en septembre 1975, sur le développement et la coopération fit franchir un nouveau pas aux délibérations sur le NOEI, de même que le lancement du dialogue Nord-Sud sous la forme de la Conférence sur la coopération économique internationale (bientôt appelée Conférence Nord-Sud) entre huit pays développés et dix-neuf nations sous-développées, qui dura de 1975 à 1977. À la fin des années 70, les espoirs mais aussi les déceptions suscités par les discussions sur le NOEI firent prendre conscience au tiers monde de la nécessité d'institutionnaliser les relations économiques Sud-Sud sur des bases plus solides.

L'essence du NOEI était la recherche par le Sud (le tiers monde) d'une restructuration fondamentale de l'économie mondiale, principalement dans les domaines du commerce international, de l'aide économique, des investissements étrangers, des transferts de technologie et de la réforme du système monétaire international. Il s'agissait du couronnement et de l'harmonisation d'une multitude de pressions exercées par le tiers monde au cours des décennies précédentes pour obtenir une transformation de l'économie internationale.

Le communiqué de la conférence de Bandung de 1955, par exemple, comportait une section exclusivement consacrée à la « coopération économique ». La première Conférence économique des pays afro-asiatiques, motivée par la formation de la CEE, s'était réunie au Caire en 1958 et avait été suivie, toujours au Caire, d'une deuxième Conférence économique afro-asiatique; l'une et l'autre avaient rassemblé dix à onze délégations africaines sur trente-huit délégations présentes. Une conférence de 1962 sur les problèmes des pays en développement avait abouti à la Déclaration du Caire de 1962 signée par trente-six pays, pour la plupart afro-asiatiques (il n'y avait que quatre pays d'Amérique latine), s'engageant à coopérer pour renforcer les activités économiques et sociales des Nations Unies.

La création, en 1964, de la CNUCED en tant qu'organe permanent de l'Assemblée générale des Nations Unies est l'événement décisif dans cette évolution du défi lancé par le tiers monde à l'ordre économique international établi. Constituée parce que le tiers monde n'était pas satisfait du système de commerce international existant — régi par l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) et conçu exclusivement par le monde occidental —, la CNUCED a tenu tous les trois ou quatre ans des conférences plénières qui, de CNUCED I en 1964 à CNUCED V en 1979, ont offert au tiers monde une enceinte lui permettant de faire valoir et de coordonner ses intérêts collectifs.

Un des apports essentiels de la CNUCED a été de fournir un cadre où a pu se former le Groupe des Soixante-Dix-Sept, principale instance de mobilisation et de négociation économiques du tiers monde<sup>90</sup>. Ce groupe, comme le montre le tableau 28.5, est passé de soixante-dix-sept membres à l'origine à cent vingt-deux en 1980, représentant la totalité du tiers monde. Le Groupe

89. Résolution 3281 (XXIX) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 12 décembre 1974 par 120 voix contre 6 et 10 abstentions. Ont voté contre: Belgique, Danemark, République fédérale d'Allemagne, Luxembourg, Grande-Bretagne et États-Unis d'Amérique.

90. K. P. Sauvart, 1981.

des Soixante-Dix-Sept a rédigé en 1967, c'est l'une de ses contributions les plus durables, la Charte d'Alger, élaborée à sa première Conférence ministérielle à titre de stratégie de négociation commune pour la CNUCED II. La Charte d'Alger est apparue ensuite comme « la première plate-forme globale de développement du tiers monde », une « réalisation majeure dans l'ordre de l'organisation du tiers monde », annonciatrice « des exigences qui seront réitérées avec plus de vigueur au milieu des années 70<sup>91</sup> ».

Parallèlement aux initiatives du Groupe des Soixante-Dix-Sept, une nette réorientation des perspectives du mouvement des non-alignés marqua la fin des années 60. Le mouvement accordait désormais la priorité aux problèmes économiques internationaux. Ainsi, la Conférence au sommet de Lusaka en 1970 adopta, pour la première fois, deux déclarations distinctes, l'une sur les questions politiques, l'autre sur les questions économiques. La Conférence des ministres des pays non alignés, réunie en 1972 à Georgetown, fit un pas de plus en élaborant un Programme d'action pour une coopération économique, et c'est l'année suivante, à la Conférence au sommet d'Alger, que fut prononcée et définie pour la première fois l'expression de « nouvel ordre économique international ». Le mouvement des non-alignés joua ainsi un « rôle d'initiateur » déterminant dans la formulation du NOEI<sup>92</sup>.

Tableau 28.5. Composition du Groupe des Soixante-Dix-Sept, 1964-1980

Année	Afrique <sup>1</sup>	Asie <sup>2</sup>	Caraïbe <sup>3</sup>	Amérique latine <sup>4</sup>	Europe <sup>5</sup>	Total
1964	32	23	4	17	1	77
1980	50	39	13	17	3	122

\* Constitué en 1964 par les 77 pays en développement qui participaient à la première session de la CNUCED, pour présenter un front commun dans les négociations sur le commerce international et les questions économiques connexes.

1. Tous les États indépendants d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud, font partie du Groupe.
2. Presque tous les États (y compris Chypre) d'Asie-Pacifique-Océanie font partie du Groupe, les exceptions notables étant l'Australie, la Chine, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.
3. Tous les États indépendants des Caraïbes sont membres du Groupe.
4. Tous les États d'Amérique latine sont membres du Groupe.
5. La Yougoslavie était membre fondateur; la Roumanie et Malte ont adhéré ultérieurement.

Dans cette évolution, les mesures spectaculaires prises en 1973 par les États de l'OPEP pour augmenter les recettes de leur production de pétrole et mieux maîtriser cette dernière apparaissent aussi comme une stratégie complémentaire du tiers monde pour corriger les déséquilibres économiques

91. R. A. Mortimer, 1980, p. 28.

92. O. Jankowitsch et K. Sauvart, 1980.

internationaux. Le double rôle, éminent, de Boumediene au sein de l'OPEP et dans les combats pour le NOEI est à cet égard révélateur. Et malgré les vicissitudes économiques des États du tiers monde sans ressources pétrolières, il se produisit un effet d'entraînement, l'OPEP paraissant pouvoir servir de modèle aux organisations de producteurs de matières premières pour établir leur souveraineté économique<sup>93</sup>.

Le NOEI se situait ainsi au point de convergence d'initiatives institutionnelles antérieures venues de tous les secteurs du tiers monde. Si les Latino-Américains constituèrent la force déterminante dans la mise en place de la CNUCED, les Africains furent les grands artisans de la consolidation du mouvement des non-alignés et de la transformation de son rôle, tandis que le monde arabo-islamique montrait aux associations de producteurs du tiers monde la voie à suivre pour relever le défi économique.

Cependant, à tous ces niveaux ainsi qu'à d'autres, la présence et le rôle de l'Afrique ont été décisifs. L'influence de la décolonisation de l'Afrique sur la structure de l'Organisation des Nations Unies, « plus peut-être que tout autre événement, a modifié le regard de la communauté internationale sur les problèmes des PMA<sup>94</sup> ». La reconnaissance spéciale que les déclarations relatives au NOEI ont accordée aux problèmes des PMA (tableau 28.2) et aux pays enclavés, nombreux les uns et les autres en Afrique, est une illustration supplémentaire de l'influence exercée par la situation africaine.

Le rôle important joué par l'Afrique dans la création en 1975 du groupe ACP comme interlocuteur de la CEE témoigne de l'action du continent sur le cours du changement de l'économie internationale<sup>95</sup>. Il en va de même des rôles exceptionnels que jouèrent l'Égypte à la fin des années 50 et au début des années 60, et plus encore l'Algérie une décennie plus tard<sup>96</sup>, pour mettre en œuvre le défi économique lancé par le tiers monde. À la fin des années 70, Julius Nyerere, qui croyait en la nécessité et en la possibilité d'une autonomie du tiers monde inscrite dans le cadre institutionnalisé d'une coopération Sud-Sud, avait pris rang parmi les hautes consciences du tiers monde<sup>97</sup>.

## L'Afrique et la permanence du défi lancé par le tiers monde

Alors que le monde entrait dans les années 80, le climat d'euphorie qui avait entouré les défis audacieux lancés par le tiers monde dans les années 70 commençait à s'étioler. Il régnait en Afrique un malaise économique croissant, particulièrement ressenti dans les régions frappées par la sécheresse et

93. K. P. Sauvart, 1980, p.31-35, contient des données sur le champ d'action et les membres de ces associations de producteurs.

94. G. Williams, 1981, p.4.

95. K. Hall et B. W. Blake, 1979; J. Ravenhill, 1985; R. Yakemtchouk, 1977.

96. R. A. Mortimer, 1980, souligne à diverses étapes de son analyse le rôle décisif joué par l'Algérie sous la conduite de Boumediene, en particulier au chapitre 3, p. 24-42.

97. J. K. Nyerere, 1979a.

la famine, et d'aucuns y voyaient le symptôme d'un malaise plus général du tiers monde. Ployant sous le fardeau d'une récession internationale qui n'en finissait pas et d'un endettement en constante augmentation, les pays du tiers monde devenaient plus vulnérables. Le dialogue Nord-Sud menaçait de s'arrêter.

Devant pareille situation, il était tentant pour les amis du tiers monde et ceux de l'Afrique en particulier de verser dans le pessimisme. Dans ces circonstances, une perspective historique qui ne cache pas à l'observateur les difficultés à venir mais lui rappelle aussi quels obstacles ont été franchis ou affrontés s'avère très opportune.

Les années 80, sur lesquelles s'achève ce chapitre, nous suggèrent de conclure sur deux rappels historiques qui nous ramènent au point de départ de notre analyse. En 1985, on célébrait le centième anniversaire de la conférence de Berlin où fut réglé le partage de l'Afrique; c'était aussi le trentième anniversaire de la conférence de Bandung, qui fut le premier grand défi afro-asiatique lancé de manière coordonnée au type de système que représente la conférence de Berlin. Par rapport à ces deux repères, les relations de l'Afrique avec les régions en développement et son rôle dans le mouvement tiers-mondiste ont fait bien du chemin.,

# L'Afrique et l'Organisation des Nations Unies

*Edmond Kwam Kouassi*

L'Organisation des Nations Unies telle que nous la connaissons aujourd'hui est le produit de deux phénomènes historiques majeurs du XX<sup>e</sup> siècle : la seconde guerre mondiale et le processus de décolonisation entamé à l'issue de ce conflit<sup>1</sup>. La seconde guerre mondiale avait mis en relief la nécessité urgente de mettre en place un organisme mondial voué au maintien de la paix. La décolonisation transforma la composition de l'organisme mis en place et modifia l'équilibre de l'opinion au sein de ses institutions les plus représentatives.

Le conflit mondial et le processus de décolonisation étaient eux-mêmes liés, et, de fait, l'Afrique fut intimement mêlée à ces deux épisodes de l'histoire planétaire. Les horreurs et les destructions de la seconde guerre mondiale avaient préparé l'opinion internationale à une autre entreprise de pacification du monde, menée par un organisme plus représentatif que la Société des Nations et qu'on espérait aussi plus efficace. La brutalité de l'agression et des crimes de guerre, l'obscénité et l'inhumanité du génocide perpétré contre les Juifs et d'autres peuples, l'ampleur même des destructions de vies et de biens, tous ces facteurs firent que la communauté internationale était prête pour une autre expérience à l'échelle mondiale.

1. La *décolonisation* est ici définie comme la suppression du régime colonial, le démantèlement de ses institutions et l'élimination du style colonial et des valeurs coloniales. C'est normalement la puissance impériale qui prend l'initiative de la colonisation, tandis que celle de la *décolonisation* vient en général des colonisés et de leur lutte de libération.

Cependant, le nouvel organisme mondial ne doit pas uniquement sa forme à la guerre. Comme nous le verrons, celle-ci porte également l'empreinte de la décolonisation, de nombreux pays auparavant soumis au régime colonial ayant accédé à l'indépendance pendant les vingt-cinq premières années de son existence. En 1980, le nombre des membres de l'ONU était passé de 51 à 157. À cet égard, les mutations qui affectèrent l'Afrique étaient sans doute l'illustration la plus frappante de l'évolution. L'Afrique sortit ainsi progressivement de sa condition de servitude et de sujétion et entreprit, surtout à partir de 1960, de conquérir avec foi et ferveur son statut de continent composé de nations souveraines, animé de la volonté d'équilibrer ses relations avec le reste du monde.

En 1945, l'Afrique était très mal représentée au sein des Nations Unies; elle l'était, symboliquement pourrait-on dire, par quatre États théoriquement indépendants: l'Éthiopie, le Libéria, l'Égypte et l'Afrique du Sud. En outre, elle était absente de la répartition géographique équitable des sièges non permanents au Conseil de sécurité exigée par l'article 23, paragraphe premier, de la Charte des Nations Unies. L'accord en vigueur au sein de l'Organisation depuis 1946 répartissait les sièges non permanents entre les diverses régions du monde selon le barème suivant: deux à l'Amérique latine, un à l'Europe occidentale, un à l'Europe orientale, un au Proche-Orient et un au Commonwealth. L'Afrique n'était pas prise en compte, et ce n'est que bien plus tard, le 17 décembre 1963, que la résolution 1991 (XVIII) de l'Assemblée générale lui rendit justice en attribuant à l'Afrique et à l'Asie cinq des dix sièges non permanents au Conseil de sécurité.

Tant que l'Afrique est restée dans un état de dépendance (soit de 1945 à 1960), les Nations Unies ont considéré qu'elles avaient à son égard une mission d'émancipation et une responsabilité de libération. Les liens et les contacts noués par les Nations Unies avec l'Afrique étaient en conséquence des rapports unilatéraux et à certains égards paternalistes, dans la mesure où ils découlaient des actes élaborés et arrêtés par des acteurs extérieurs et étrangers naturellement portés à confondre les intérêts de l'Afrique avec ceux de la communauté internationale, sinon avec les leurs propres.

Rétrospectivement, on peut aujourd'hui cerner de plus près le schéma général de ces relations. Depuis sa formation à San Francisco, en 1945, l'ONU a joué vis-à-vis de l'Afrique trois rôles principaux (comportant un certain nombre de contradictions): celui d'une puissance impériale collective, hérité de la Société des Nations; celui d'un allié du mouvement de libération; celui d'un partenaire dans le domaine du développement. Ce sont ces trois rôles que nous examinerons dans ce chapitre, en les illustrant autant que possible par des études de cas.

L'organisme mondial s'est montré si bienveillant dans son rôle impérial (où il agit en quelque sorte comme un « propriétaire non résident ») qu'il est malaisé de dissocier ce rôle de celui d'allié pour la libération. À la différence d'autres puissances impériales, l'ONU entendait hâter le rythme de la décolonisation. Elle s'est donc souvent heurtée aux puissances coloniales mêmes qui administraient les tutelles en son nom. Il n'a pas toujours été facile de savoir de façon certaine où finissait le rôle d'impérialiste de l'organisme mon-



dial, au sens collectif du terme, et où commençait son rôle d'allié du mouvement de libération. Le cas de la Namibie et celui du peuple ewe illustrèrent quelques-uns des paradoxes de la situation. Examinons ce dernier cas dans le détail de l'histoire.

## L'ONU, impérialiste bienveillant

Lors de la première session du Conseil de tutelle des Nations Unies, le 10 avril 1947, son président reçut un télégramme adressé d'Accra, Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), et ainsi rédigé: «Conférence générale des Ewe: Togo français, Togo britannique, Gold Coast. Salutations. Déplorons et protestons contre partage du pays des Ewe. Demandons unification du pays des Ewe sous une administration unique qui serait choisie par la population elle-même par plébiscite. »

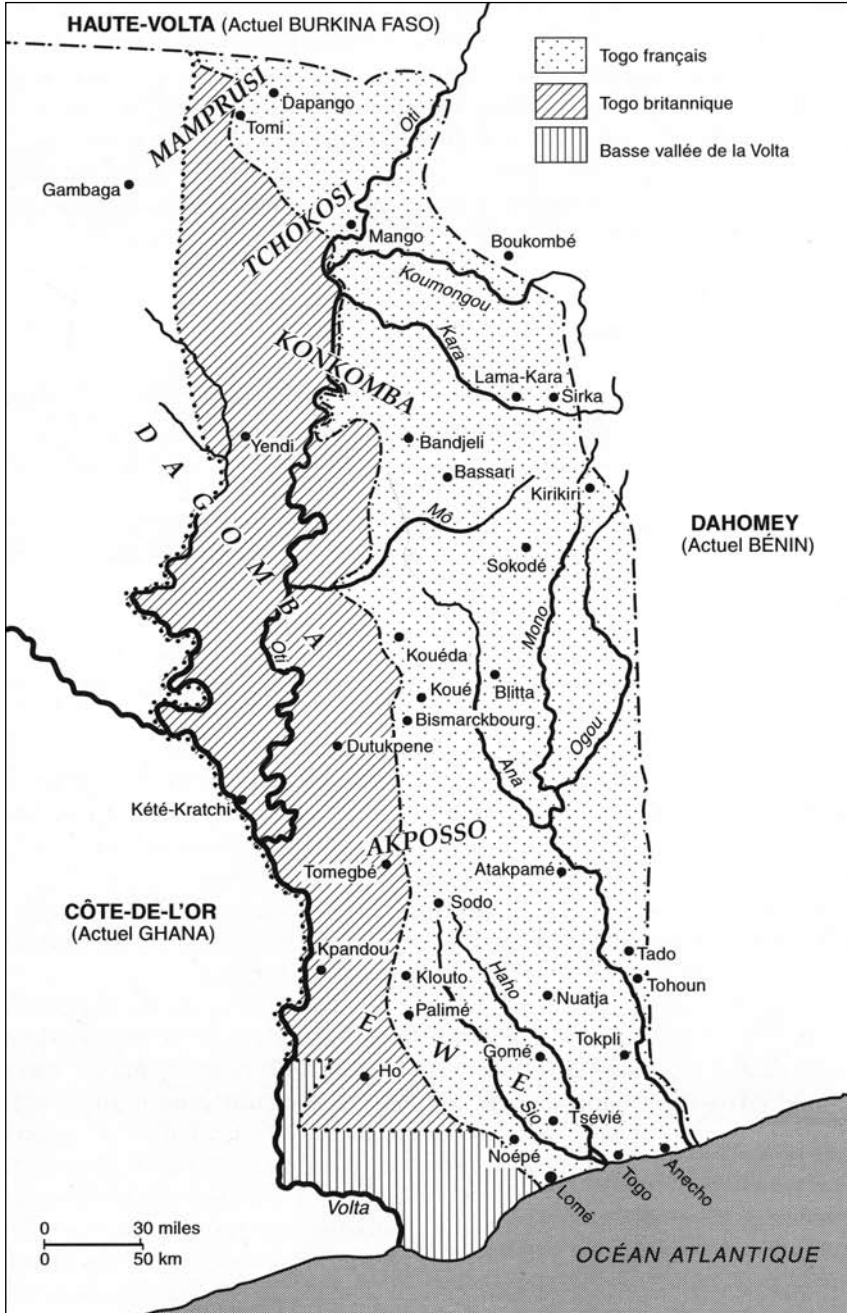
L'affaire ewe commençait. De 1947 à 1960, de sa première réunion jusqu'à l'indépendance du Togo français, le Conseil de tutelle n'a pas tenu une session sans que cette question ne fût abordée directement ou indirectement.

C'est principalement à son propos que cet organisme mit sur pied sa doctrine et une partie de ses méthodes de travail, et elle constitua, pour l'Assemblée générale des Nations Unies, une voie par laquelle de nombreux gouvernements accédèrent aux problèmes de la politique coloniale, avant d'entreprendre une action en vue de la décolonisation.

Les Ewe occupent de façon continue la presque totalité du sud de l'actuel Togo et le sud-est de l'actuel Ghana, et on les rencontre aussi dans le sud de la République populaire du Bénin et au Nigéria.

Lors du partage de l'Afrique, amorcé à la conférence de Berlin en 1884-1885, la plupart de la population ewe se trouvait dans le Togo allemand et certains de ses éléments dispersés en Côte-de-l'Or et au Nigéria. Après le partage du Togo allemand en une zone anglaise et une zone française, partage entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1920 (carte 29.1), les Ewe furent encore plus divisés. Toutefois, il n'y eut guère de manifestations en faveur de leur réunification avant la seconde guerre mondiale. En 1943, une campagne de presse demandant l'annexion du Togo sous mandat français commença en Côte-de-l'Or; en 1944, fut créé un mouvement panewe, la All Ewe Conference. Du côté français, le Comité de l'unité togolaise (CUT), association jusque-là purement culturelle, se transformait pour entreprendre une propagande analogue; il nommait comme secrétaire général Sylvanus Olympio, alors agent de la United Africa Company (filiale du groupe Unilever), qui devait devenir plus tard le premier président du Togo. Ce sont ces mouvements qui, en 1947, s'adressèrent à l'ONU.

L'affaire ewe revint devant le Conseil de tutelle à sa session de novembre 1947. Sylvanus Olympio présenta le point de vue des Ewe devant le Conseil et critiqua le mémorandum franco-britannique, dont il jugeait les solutions insuffisantes.



29.1. La région du Togo en 1919. Déclaration franco-britannique du 10 juillet 1919 (d'après E. K. Kouassi).

On put noter, au cours de ce premier débat, l'extrême attention apportée par le Conseil aux pétitionnaires qui avaient été admis à exposer leurs points de vue de vive voix.

Alors qu'à la Commission des mandats de la SDN, dominée par les puissances coloniales, celles-ci bénéficiaient d'une pleine confiance, au Conseil de tutelle où elles se trouvaient en minorité, l'état d'esprit était légèrement anticolonialiste. Si le vote ne fut pas plus critique vis-à-vis des Britanniques et des Français, cela tint notamment au fait que la solidarité de Londres et de Paris fit impression sur le Conseil.

Une mission de visite des Nations Unies se rendit sur place, fin décembre 1949 et début janvier 1950, et passa en revue les principaux points du problème ewe. Elle conclut que ce problème n'était pas seulement d'ordre économique: «Beaucoup de Togolais des deux côtés de la frontière adoptent une ferme position politique et ne citent les difficultés frontalières que comme un argument parmi d'autres; *ils proclament que l'unification est une étape essentielle dans leur marche vers le self-government ou l'indépendance.*»

En d'autres termes, ils considéraient que le *self-government* ou l'indépendance, qui étaient d'après la Charte les fins essentielles du régime de la tutelle, devait être réalisé dans le cadre d'un État togolais dont les frontières correspondraient plus ou moins à celles de l'ex-Togo allemand, et que le maintien de la double administration était incompatible avec la satisfaction de leurs espoirs.

Au cours de l'année 1950, les administrants proposèrent d'élargir la Commission consultative en y faisant entrer des membres élus — et non plus nommés — qui représenteraient l'opinion. Par ailleurs, il devint évident que, du côté britannique, la population du Nord demandait à être rattachée à la Côte-de-l'Or, alors que, du côté français, elle demandait le *statu quo*. Dans cette conjoncture, le problème étant strictement limité aux Ewe, il semblait hors de question de reconstituer le Togo dans ses limites coloniales allemandes.

À l'automne 1950 eurent lieu les élections à la Commission consultative. Elles se déroulèrent sans difficultés particulières au Togo britannique. Par contre, au Togo français, le CUT, sentant que la victoire lui échapperait, à cause du système électoral adopté, retira, à quatre jours de l'élection, tous ses candidats. Les sièges qui lui avaient été réservés furent attribués à son adversaire, le Parti togolais du progrès (PTP). Au total, sur 47 élus, 8 (Togo britannique) étaient en faveur du rattachement à la Côte-de-l'Or, 15 en faveur de l'unification ewe, 24 en faveur du *statu quo*. La Commission se réunit en novembre mais, 6 délégués ewe britanniques la boycottant et les représentants du CUT étant remplacés par ceux du PTP, elle ne pouvait que se conformer au point de vue des administrants. La majorité se prononça donc contre l'unification ewe.

La quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui ouvrait alors sa session, reçut des pétitions reprochant au gouvernement français les modalités de la consultation électorale ainsi que des arrestations arbitraires. Plusieurs délégués critiquèrent l'attitude du gouvernement français, qui dut faire procéder à une enquête sur la régularité des opérations

électorales. Pour la première fois aux Nations Unies, une puissance administrante faisait l'objet de dures critiques venant de membres n'appartenant pas au bloc communiste. À la huitième session du Conseil de tutelle (février-mars 1951), Britanniques et Français se trouvèrent sur la défensive, bien qu'ils eussent procédé à une sérieuse préparation diplomatique à Washington et à New York. L'impression prévalut que les puissances administrantes usaient de procédés dilatoires et qu'il convenait d'y mettre fin énergiquement: Américains et Iraquiens proposèrent de procéder à de nouvelles élections, du moins dans le Sud. Finalement, le Conseil pressa les administrants de trouver une solution au problème grâce à la Commission élargie.

À la neuvième session du Conseil de tutelle, en mai 1951, la Grande-Bretagne et la France parurent manquer d'imagination pour présenter un plan susceptible de satisfaire le Conseil. Du côté britannique, on était surtout préoccupé par les conséquences de l'autonomie interne de la Côte-de-l'Or; du côté français, on envisageait de vastes réformes en Afrique occidentale. D'un côté comme de l'autre, on préférait donc ne pas modifier la situation dans les Togo. Dans la mesure où ces réformes représentaient non une solution à l'affaire ewe mais seulement un moyen d'améliorer le sort des Ewe, elles furent critiquées par les représentants des divers organismes politiques, qui témoignèrent devant le Conseil, aussi bien que par les Hollandais, les Dominicains et les Argentins, qui les trouvèrent insuffisamment constructives.

Britanniques et Français proposèrent la création d'un nouveau Conseil mixte pour les affaires togolaises, qui aurait pour but de «constituer, pour les représentants de la population des deux Togo, un lieu de rencontre où s'effectueraient des échanges de vues touchant le développement de ces territoires et où seront coordonnées et suivies les mesures prises afin d'assurer dans tous les domaines leur progression». En novembre, l'affaire vint devant la septième session de l'Assemblée générale. La même perspective fut à nouveau présentée, puis critiquée par les «nationalistes ewe».

La quatrième Commission recommanda que les administrants consultent les partis et groupes avant de constituer le Conseil mixte, et étendent ses fonctions pour lui permettre d'examiner l'unification et tous les problèmes ewe. Il demanda également que le Conseil de tutelle organise une visite pour procéder à un examen approfondi de la question et formuler des recommandations. Ainsi, la juridiction du second degré (la quatrième Commission de l'Assemblée générale) se montrait plus sévère envers les administrants que la juridiction de première instance (le Conseil). À cette date, l'affaire ewe perdit son autonomie et devint l'un des éléments d'un problème à trois dimensions; les deux autres éléments étaient, d'une part, l'union du Togo britannique à la Côte-de-l'Or et le *self-government* pour celle-ci, et, d'autre part, l'intégration plus étroite du Togo français à l'Union française, accompagnée d'un début d'autonomie interne. Le problème, ethnique et culturel au départ, s'était transformé en une affaire territoriale et politique.

La mission spéciale du Conseil de tutelle séjourna sur le terrain en août et septembre 1951, elle circula dans les territoires pendant cinq semaines et reçut 2 896 pétitions. Son rapport résumait ainsi la situation: une majorité de la population était favorable à l'indépendance mais elle l'assortissait de

condition — devenir Ghanéens pour les Togolais britanniques ou entrer dans l'Union française pour les Togolais français —, ce qui annulait en fait les vœux d'unification.

Selon la recommandation de la Commission de visite, le Conseil de tutelle adopta, en novembre 1955, le principe d'un référendum pour s'assurer des vœux de la population. Au Togo britannique, le référendum donna 93 000 voix pour l'annexion à la Côte-de-l'Or et 67 000 contre; mais dans le Sud, c'est-à-dire dans la zone ewe, la majorité était antiannexioniste. Le Conseil de tutelle recommanda l'annexion du Togo britannique à la Côte-de-l'Or et l'abrogation de l'accord de tutelle le jour de l'indépendance. Le Ghana, résultant de l'union de l'ancienne Côte-de-l'Or et du Togo britannique méridional, devint membre de l'Organisation des Nations Unies en 1957.

Du côté français, l'indépendance de la Côte-de-l'Or appelait l'autonomie pour le Togo. En 1956, la République autonome du Togo était proclamée et un référendum était tenu en octobre; 331 000 voix se prononcèrent pour l'adoption d'un statut nouveau et 22 000 pour le maintien de la tutelle.

Ayant atteint, selon les termes de la Charte, « sa capacité de s'administrer soi-même », le Togo pouvait se dégager des accords de tutelle. Or, le Conseil de tutelle refusa d'abroger ces accords en demandant le renouvellement au suffrage universel de l'Assemblée législative togolaise et le contrôle des élections par un commissaire des Nations Unies accompagné d'une équipe d'observateurs. Finalement, ce n'est que le 27 avril 1960, date de la proclamation de l'indépendance du Togo, que les accords de tutelle furent abrogés.

L'affaire ewe se terminait ainsi au bout de treize ans: le Ghana était indépendant, le Togo était indépendant et les Ewe demeuraient séparés. L'ONU avait une nouvelle fois mené à son terme une de ses responsabilités de puissance impériale collective.

## Le Congo, ou l'impérialisme collectif en transition

L'action de l'ONU dans le processus de décolonisation fut particulièrement prononcée dans l'ancienne colonie belge du Congo, l'actuel Zaïre (voir carte 29.2).

Les conditions préalables au développement de l'Afrique sont l'intégrité nationale et la stabilité politique. En leur absence, le développement durable n'est que chimère. Les frontières de la communauté politique doivent être sûres et bien établies (intégrité nationale) et les bases du pouvoir politique relativement durables (stabilité politique). Le plus grand défi que les Nations Unies eurent à relever en tant que partenaire de l'Afrique dans son développement se présenta précisément avec l'indépendance du Congo belge. L'intégrité nationale (les frontières) et la stabilité politique (l'autorité) de l'État nouvellement indépendant étaient l'une et l'autre remises en cause, et les Nations Unies prises entre deux feux. Mais une question demeure: la mission de l'ONU au Congo fut-elle une entreprise d'impérialisme collectif d'un genre nouveau menée par l'organisation mondiale? Ou un cas où l'ONU agit en authentique partenaire de l'Afrique? Au départ, les États-Unis

tenaient plus à l'intégrité nationale du Congo (empêcher la désagrégation du pays) qu'aux bases de sa stabilité politique (appuyer le gouvernement issu des urnes du premier ministre Patrice Lumumba). L'indécision du Secrétaire général de l'ONU et des États-Unis finit par aboutir à l'assassinat de Lumumba. La stabilité fut acquise au prix de l'abandon de la légitimité politique. Et la genèse de ces événements remonte pratiquement au jour où fut proclamée, à Léopoldville (Kinshasa), la capitale, l'indépendance du Congo belge nouvellement « libéré ». Cet épisode historique mérite notre attention parce que l'ONU y fit paradoxalement figure en même temps de partenaire de l'Afrique pour son développement, d'alliée du continent pour sa libération et de puissance impériale collective d'un genre nouveau.

Deux des acteurs principaux du drame congolais de 1960-1961 périrent dans ce combat douteux: Lumumba fut assassiné et Dag Hammarskjöld mourut dans un « accident » d'avion resté inexplicable<sup>2</sup>.

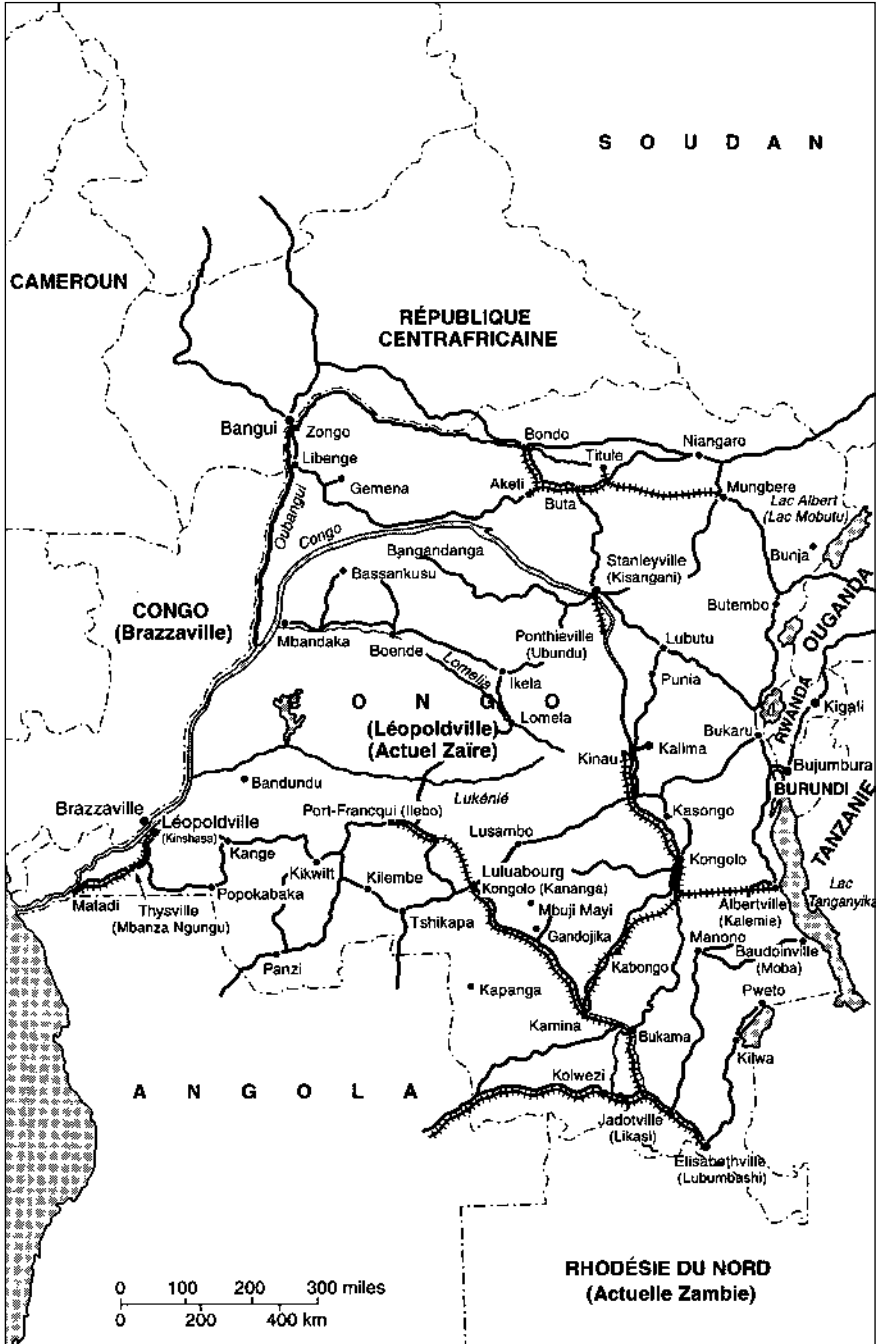
Du 15 juillet 1960, date de l'arrivée des premières troupes de maintien de la paix des Nations Unies à Léopoldville, au 14 janvier 1963, jour où le gouvernement katangais accepta enfin de mettre un terme à la sécession, aucune des péripéties de l'histoire congolaise ne peut être analysée sans référence à l'attitude de l'ONU. Celle-ci était obligée de répondre à l'appel que lui lançait le premier gouvernement central congolais. À l'origine de la crise se trouvent l'état d'impréparation du Congo à l'indépendance formelle octroyée par la Belgique, l'absence quasi totale de cadres techniques politiques et militaires, et l'arrogance des représentants de l'ancienne puissance coloniale.

Dans un ordre du jour daté du 5 juillet 1960, le général belge Jansens, commandant de la force publique congolaise, déclarait sans nuance à ses hommes: « L'indépendance, c'est bon pour les civils. Pour les militaires, il n'y a que la discipline. Avant le 30 juin, vous aviez des officiers blancs [...]. Il n'y a rien de changé. »

Pour les soldats congolais qui avaient assisté aux fêtes de l'indépendance et entendu le discours prononcé par Lumumba devant le roi des Belges, c'était une provocation lancée à l'histoire africaine, car pour eux, il y avait bien quelque chose de changé. La mutinerie éclata au camp Léopold-II, aux abords de la capitale, et à Thysville (Mbanza-Ngungu), à 200 kilomètres, les garnisons demandant l'africanisation des cadres de la force publique. Cette révolte, provoquée par l'attitude des officiers belges, fut le point de départ de toute l'affaire. Dans la nuit du 5 juillet, Lumumba tenta de ramener le calme dans les camps mutinés. Le 6, il destitua Jansens, nomma son oncle, Lundula, et son ancien secrétaire, Mobutu, chefs de la force publique; il éleva en grade tous les sous-officiers congolais. Mais le désordre militaire s'amplifia.

Au cours de cette mutinerie de leurs anciens serviteurs, des Européens furent menacés ou malmenés. Cette affaire de la force publique donna aux Belges un prétexte pour renforcer leurs troupes restées sur place. Plusieurs bataillons de parachutistes furent envoyés à Léopoldville, Luluabourg (Kananga) et Elisabethville (Lubumbashi) pour assurer la protection des ressortissants belges. Dans la capitale provinciale katangaise, il n'était pas

2. C. Roire, 1967.



29.2. Le Congo-Léopoldville (actuel Zaïre) (d'après E. K. Kouassi).

seulement question de reprendre en main la force publique, il s'agissait aussi de réussir l'opération de sécession. Trois jours après l'arrivée des renforts belges, soit le 11 juillet, Moïse Tshombé entra en scène et proclama l'« indépendance » de la province.

Le gouvernement central réagit en demandant à l'ambassadeur des États-Unis, M. Timberlake, l'envoi de 3 000 soldats américains au Congo; Lumumba et Joseph Kasavubu télégraphièrent au Secrétaire général de l'ONU, qui se trouvait alors à Genève, pour solliciter une assistance militaire de l'ONU. Le gouvernement de Léopoldville voulait une intervention de l'organisation internationale pour stopper celle de la Belgique; il avait sur ce point l'appui des pays d'Asie et des pays socialistes, ainsi que celui des États africains les plus radicaux qui formèrent ultérieurement le groupe de Casablanca. La majorité du Conseil de sécurité, réuni les 13 et 14 juillet, et le Secrétaire général, suivant en cela un des hommes clés de toute cette période, le Tunisien Mongi Slim, décidèrent, eux, d'envoyer une force de l'ONU au Congo pour y rétablir l'ordre.

Tout se joua donc ce 14 juillet 1960: la résolution de Mongi Slim, qui avait l'appui des États-Unis, alors que Britanniques et Français restaient totalement solidaires de Bruxelles en ne souhaitant aucune internationalisation, faisait simplement « appel au gouvernement belge pour qu'il retire ses troupes » et prévoyait une assistance militaire de l'ONU au gouvernement congolais jusqu'à ce que « les forces nationales de sécurité » fussent « à même, de l'opinion de ce gouvernement, de remplir entièrement leurs tâches ». On était très loin de la requête de Lumumba et de Kasavubu. Dans leur deuxième télégramme à Hammarskjöld, ils précisèrent: « Aide demandée ne pas avoir pour but rétablir situation intérieure au Congo mais bien protection territoire national contre acte agression posé par troupes métropolitaines belges. »

Le 15 juillet, dans la soirée, les premières troupes des Nations Unies arrivaient à Léopoldville sous le commandement du général suédois Van Horn: 300 Tunisiens et 80 Ghanéens. Dans les jours qui suivirent, la force de l'ONU fut mise en place. Lorsque Lumumba se rendit aux États-Unis, à la fin juillet, les Casques bleus étaient au nombre de 11 155. Les contingents les plus importants et qui, d'ailleurs, jouèrent un rôle politique décisif dans les semaines suivantes furent ceux du Maroc (2 465 hommes), du Ghana (2 412) et de la Tunisie (2 151). Mais la présence des troupes des Nations Unies ne régla aucun des deux problèmes qui justifiaient, aux yeux du gouvernement congolais, leur présence et leur déploiement sur le territoire national: la sécession katangaise se consolidait et les troupes belges étaient toujours là.

Une nouvelle réunion du Conseil de sécurité, les 21 et 22 juillet, aboutit à une nouvelle résolution réitérant la première interprétation du Conseil sur le rôle de la force de l'ONU: il s'agissait de maintenir l'ordre. L'attitude hésitante d'Hammarskjöld dans cette période se justifiait en partie par l'apparition au grand jour de dissensions au sein de l'équipe dirigeante congolaise. Alors que Lumumba demandait la fin de la sécession du Katanga, au besoin par l'emploi de la force, au nom d'une conception unitaire et centralisatrice, le président Kasavubu demeurait favorable à une solution fédérale: au début août, il télégraphia en ce sens au Conseil de sécurité. C'était suggérer implicitement que l'on pouvait encore négocier avec Tshombé.



L'équivoque et la confusion grandissaient. Aussi, lorsque le Conseil de sécurité se réunit pour la troisième fois, les 8 et 9 août 1960, ce fut pour entendre le Secrétaire général demander que ses pouvoirs fussent précisés et qu'on lui dît clairement si la force des Nations Unies devait procéder à l'occupation par tous les moyens de la province katangaise. À cette question claire le Conseil de sécurité donna une nouvelle réponse vague : la troisième résolution de Mongi Slim reconnaissait bien comme « absolument nécessaire » l'entrée des troupes de l'ONU au Katanga, mais elle disait aussi, un paragraphe plus loin, que la force des Nations Unies « ne sera partie à aucun conflit interne, qu'elle n'interviendra en aucune façon dans un tel conflit et ne sera pas utilisée pour en influencer l'issue ».

Dans ces conditions, Hammarskjöld dut prendre seul des décisions capitales. Le 10 août, alors que personne, pas même la Belgique, n'avait reconnu l'indépendance katangaise, il télégraphia à Tshombé pour obtenir de lui un « franc échange de vues » sur les « modalités de déploiement des troupes des Nations Unies au Katanga ». Le 12 août, il atterrit à Élisabethville, en compagnie du général marocain Kettani et de 300 Casques bleus suédois : en deux jours d'entretiens, Tshombé lui fit accepter huit des dix conditions qu'il mettait à la venue des troupes des Nations Unies au Katanga. Notamment, l'ONU s'engageait à ne pas intervenir dans les questions politiques ou administratives intérieures du Katanga, à ne pas permettre l'utilisation d'un de ses moyens de transport, avions ou autres, pour introduire au Katanga des éléments envoyés par le gouvernement de Léopoldville, ou des émissaires de celui-ci, et à ne pas s'immiscer dans la justice et l'administration du Katanga jusqu'à l'établissement définitif de la Constitution congolaise et son approbation par le Katanga, le *statu quo* étant maintenu sur la base de la Constitution katangaise. En acceptant ces conditions, le Secrétaire général acceptait le principe de la « coexistence » entre la force des Nations Unies et le Katanga et renonçait implicitement à aider le gouvernement central congolais à reprendre en main la province sécessionniste. En faisant confiance à Tshombé, et à travers lui aux Belges, le Secrétaire général s'était lourdement trompé. Non seulement le compromis n'apportait aucun début de solution au problème de la sécession katangaise, mais il provoqua un conflit entre Hammarskjöld et Lumumba, conflit qui ne devait prendre fin qu'avec la mort du Premier Ministre congolais. Le rôle de l'ONU virait à l'impérialisme.

Dès le 14 août 1960, Lumumba protesta contre l'accord conclu par Hammarskjöld et présenta à l'ONU cinq revendications très précises qui allaient totalement à l'encontre du compromis d'Élisabethville. Le Premier Ministre congolais demandait à l'organisation internationale :

1. de confier la garde des aérodromes congolais à la police et aux soldats congolais ;
2. d'envoyer immédiatement au Katanga des troupes africaines ;
3. de mettre des avions à la disposition du gouvernement central congolais pour le transport de ses troupes sur toute l'étendue du territoire national ;
4. de procéder immédiatement à la saisie de toutes les armes distribuées par les Belges au Katanga et de remettre ces armes à la disposition du gouvernement central ;

5. de retirer immédiatement toutes les troupes non africaines du Katanga. La crise s'aggravait et les tendances néo-impérialistes des fonctionnaires et des militaires de l'ONU devinrent manifestes lorsque, le 5 septembre, le président Kasavubu, après un entretien avec deux émissaires belges, MM. Denis et Van Bilsen, décida de destituer Lumumba et l'annonça à la radio le soir même, à 20 h 15. Le conflit entre les deux hommes était latent depuis l'époque de la lutte pour l'indépendance. Il était normal que Kasavubu choisisse, pour rompre ouvertement, le moment où Lumumba paraissait avoir perdu beaucoup de son « poids » international: seuls les pays communistes, ainsi que la République arabe unie et l'Indonésie, le soutenaient à fond dans sa querelle avec Hammarskjöld. Le Premier Ministre essaya de riposter: moins d'une heure après son rival, il se rendit au siège de la radio et y prononça une allocution où il affirma qu'« il n'y a plus de chef de l'État ».

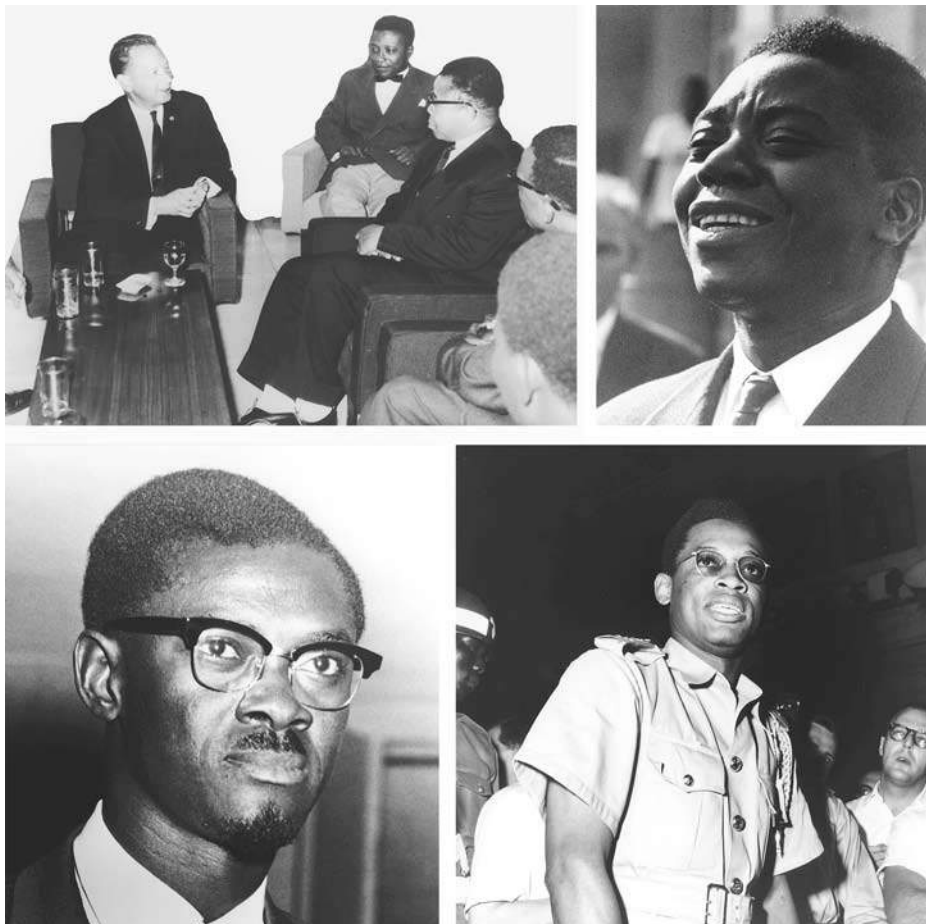
### Martyre et réforme

C'est ici que se situe l'un des épisodes les plus troublants de l'action des hommes de l'ONU. Le 6 septembre, au début de l'après-midi, Andrew Cordier, proche collaborateur d'Hammarskjöld, réquisitionnait le contingent ghanéen, commandé par le colonel Ankrah, pour la garde de l'immeuble de la radio et envoyait une note à Lumumba lui interdisant, à l'avenir, de s'adresser à ses concitoyens. Dans le même temps, les Casques bleus marocains de Kettani cernaient la villa du Premier Ministre. L'impérialisme collectif venait de se servir de troupes africaines pour empêcher Lumumba de maintenir l'indépendance à l'égard de l'Occident et l'intégrité territoriale du Congo.

Alors que Lumumba demandait en vain une place dans un avion en partance pour New York, où il voulait exposer à l'ONU la position de son gouvernement, Kasavubu, que l'ONU considérait à ce moment comme la seule autorité incontestable sur le plan de la légalité, se rendait à Manhattan sans aucune difficulté. À l'issue de débats qui durèrent, tant en coulisses qu'en séance, du 7 au 22 novembre, Kasavubu fut reconnu comme la seule personnalité congolaise qualifiée pour désigner une délégation de son pays.

Lorsque Kasavubu rentra à Léopoldville, le 27 novembre au soir, en grand triomphateur, Lumumba avait perdu définitivement la partie. Le chef du seul gouvernement central congolais qui ait jamais reçu dans les formes légales l'investiture du Parlement était donc neutralisé. Son seul espoir reposait sur Antoine Gizenga, qui avait remplacé Finant le 13 novembre à la tête du gouvernement provincial de Stanleyville (Kisangani). Alors que Lumumba tentait de s'échapper de Léopoldville, en décembre 1960, pour rejoindre la province orientale, il fut capturé par les troupes de Mobutu et envoyé peu après au Katanga où il fut exécuté, le 17 janvier 1961, en présence de Tshombé et de ses ministres. C'est cette passivité de l'ONU, jusqu'à l'annonce officielle de la mort de Lumumba par G. Munongo, ministre de l'intérieur du Katanga, le 13 février, qui révolta le plus l'opinion mondiale à cette époque.

Lumumba ne devait pas mourir en vain. Sa mort poussa enfin le Conseil de sécurité à sortir de l'apparente « neutralité » dans laquelle il se confinait depuis le début de la crise. L'émotion soulevée par le meurtre de Lumumba



29.3. En haut, à gauche : Dag Hammarskjöld (à gauche), Secrétaire général des Nations Unies, et Joseph Kasavubu (assis à droite, de profil), président du Congo, se rencontrant à Léopoldville (Kinshasa) le 29 juillet 1960.

En haut, à droite : M. Tshombé, premier ministre de la province sécessionniste du Katanga (Shaba), à Élisabethville (Lubumbashi) en août 1960.

En bas, à gauche : P. Lumumba, premier ministre de la République du Congo, en juillet 1960.

En bas, à droite : le colonel J. D. Mobutu, chef de l'armée congolaise, en septembre 1960.

[Photo : © Associated Press, Londres ; © Nations Unies.]

obligea l'ONU à donner à son Secrétaire général des consignes d'action un peu plus précises que par le passé.

Dans le tumulte déclenché par la disparition de Lumumba, les pays afro-asiatiques, qui avaient été longtemps ballottés entre les deux blocs mais étaient cette fois unanimement indignés, surent imposer une résolution qui donna une nouvelle impulsion à l'action de l'ONU. Le texte du 21 février, adopté alors que l'on venait d'apprendre, par Dayal, le massacre de six diri-

geants lumumbistes par Albert Kalondji, au Kasai, assignait pour tâche aux troupes des Nations Unies de prévenir les dangers d'une guerre civile et de recourir à la force « si besoin est en dernier ressort » pour rétablir la paix. Demandant, par ailleurs, que des mesures soient prises pour l'évacuation des mercenaires et de « tous les personnels militaires et paramilitaires et conseillers politiques belges », la résolution faisait expressément référence à l'unité et à l'intégrité territoriale du Congo. Hammarskjöld pouvait donc enfin, s'il le voulait, réduire par la force la sécession katangaise et l'intervention belge. Mais Kasavubu, dont les Nations Unies avaient reconnu l'autorité, ne leur reconnaissait pas le droit d'intervenir. Cependant le 17 avril, il se rendit aux arguments des deux nouveaux envoyés spéciaux du Secrétaire général, le Ghanéen Gardiner et le Nigérien Nwokedi : il accepta de coopérer avec les Nations Unies en échange de deux promesses, qui furent tenues — le rappel de l'Indien Dayal et une assistance financière aux autorités de Léopoldville.

La conséquence de cet accord fut la conférence de Coquilhatville (Mbandaka) qui réunit toutes les provinces antilumumbistes. Kasavubu déclara reconnaître la validité des résolutions des Nations Unies et voulut convoquer le Parlement congolais. Comme Tshombé manifestait son désaccord, des soldats fidèles à Kasavubu arrêtaient le leader katangais ; il resta en résidence surveillée à Léopoldville jusqu'à ce qu'il eût accepté la réunion projetée du Parlement. On eut un instant l'impression que la solution des problèmes du Congo était en vue. Mais la volte-face de Tshombé dès son retour à Elisabethville ruina cet espoir. Le Parlement congolais se réunit le 27 juillet, avec une majorité absolue de lumumbistes, et il investit un gouvernement d'union nationale présidé par Cyrille Adoula. Mais les problèmes demeurèrent entiers : l'armée congolaise poursuivit sa politique indépendante et, surtout, Tshombé et ses protecteurs renforcèrent leur sécession. On estime que le nombre total de mercenaires et de « conseillers » présents au Katanga s'élevait alors à environ 1 500. Pourtant, jusqu'au bout, les fonctionnaires des Nations Unies crurent réussir dans leur mission sans recourir à la force.

Sur ordonnance signée de Kasavubu, les troupes indiennes et suédoises essayèrent, à partir du 28 août 1961, de se saisir des mercenaires et de les « évacuer ». Les troupes des Nations Unies occupèrent sans coup férir les aérodromes et les points stratégiques d'Elisabethville et s'emparèrent de 273 « non-Africains », dont 237 Belges. Jusqu'au 13 septembre, tout se passa correctement. Mais lorsque les Casques bleus indiens, avec l'accord du représentant local de l'ONU, O'Brien, tentèrent de passer aux choses sérieuses, c'est-à-dire le désarmement des mercenaires de Faulques et Lasimone, les combats éclatèrent et furent très durs. Partout, à Katima comme à Jadotville (Likasi), les troupes des Nations Unies furent isolées et encerclées.

Commencée dans de mauvaises conditions, sans avoir été préparée et encore moins approuvée explicitement par de hauts responsables de l'ONU, cette offensive du 13 septembre fut un échec pour Hammarskjöld. Par l'intermédiaire des Britanniques, très présents et très actifs pendant

cette période, Hammarskjöld demanda et obtint de Tshombé la promesse d'un cessez-le-feu et d'une discussion. Celle-ci n'eut jamais lieu. Le 17 septembre, peu après minuit, l'appareil amenant Hammarskjöld à Ndola, en territoire rhodésien (aujourd'hui zambien), fit un brusque virage au-dessus de l'aérodrome et s'écrasa douze kilomètres plus loin. Comme celle de Lumumba, sa mort fut tragiquement utile ; elle fit naître la volonté de réduire par tous les moyens la sécession katangaise, volonté manifestée par la résolution du 21 novembre 1961 patronnée par Sithu U Thant, le nouveau Secrétaire général. Cette résolution faisait explicitement référence à l'usage de la force par le contingent des Nations Unies au Congo si cela s'avérait nécessaire pour réduire les mercenaires et donc la sécession. Les moyens qui manquaient encore aux troupes des Nations Unies leur furent donnés ; les États-Unis, en particulier, fournirent des avions à réaction. Le but de l'opération militaire déclenchée le 18 décembre par les forces des Nations Unies fut exclusivement politique : amener Tshombé à négocier. Aussi, dès que le centre d'Élisabethville fut occupé, ceux qui avaient le plus vigoureusement appuyé l'initiative de l'ONU, à savoir les Américains, s'employèrent à y mettre fin en faisant accepter par Tshombé une négociation avec Léopoldville. Ces négociations étant contrariées par les tergiversations et les dérobades de Tshombé, l'ONU lança, avec le plein appui des États-Unis, une offensive décisive. Rondement menée dans les premiers jours de janvier 1963, elle aboutit à la déclaration de soumission des ministres katangais. Quand son dernier bastion tomba, le 21 janvier, à Kolwezi, Tshombé était déjà perdu : depuis une semaine, l'Union minière du Haut-Katanga avait fait savoir qu'elle était prête à verser dorénavant ses redevances sur l'exploitation des gisements au gouvernement central. Les mercenaires, de leur côté, préférèrent se réfugier provisoirement en Angola. Après avoir essayé de se maintenir encore quelques mois sur la scène politique, Tshombé se réfugia en Europe, le 15 juin 1963.

Il ne devait revenir au Congo qu'un an plus tard, le 26 juin 1964, quatre jours avant le départ des soldats des Nations Unies qui, malgré les hésitations de leurs chefs, avaient finalement réussi à vaincre la sécession. L'ONU avait-elle terminé sa tâche sur le plan militaire ? Si son mandat avait été d'établir réellement la paix au Congo, la force des Nations Unies serait sans doute restée encore longtemps : 1964 fut, en effet, l'année de guerre la plus terrible qu'ait connue le pays depuis l'indépendance. La « rébellion » s'étendit mais l'ONU n'intervint pas.

Pendant les derniers mois de leur présence, les 5 350 hommes des Nations Unies demeurés sur place ne jouèrent plus guère qu'un rôle de garant de la légitimité du gouvernement central d'Adoula. À l'aube du 30 juin 1964, personne ne suggéra de maintenir une présence militaire de l'ONU au Congo.

L'ONU a-t-elle réussi sa mission dans l'affaire congolaise ? Le Congo serait-il sorti plus vite du chaos si les organisations internationales avaient agi plus rapidement et plus fortement contre la sécession katangaise et ses alliés dans certains pays européens ? Était-ce bien les intérêts de toute la communauté internationale, ou ceux d'un camp, que l'ONU fit triompher ?

Ces questions, auxquelles seule l'histoire pourra répondre, ne changent rien aux faits: l'intervention de l'ONU, demandée par Patrice Lumumba, était nécessaire. La guerre froide ne fut pas importée par l'organisation internationale au Congo, elle s'y installa parce que ce pays était à la fois l'un des plus riches d'Afrique (par ses ressources minières) et l'un des plus vulnérables (parce que le colonialisme belge s'y était employé). Sans l'ONU, que serait-il advenu du Congo? Avec l'ONU, il a au moins survécu.

Au Congo, l'ONU joua entièrement, en effet, les trois rôles qui furent les siens en Afrique. Elle offrit par moments le visage d'une puissance impériale collective; les fautes qu'elle commit alors par omission et sur ordre coûtèrent la vie à Patrice Lumumba. L'ONU au Congo était aussi partenaire de l'Afrique pour son développement et elle s'efforça à ce titre d'en sauvegarder les préalables, qui étaient l'intégrité nationale et la stabilité politique du fragile Congo. Mais l'ONU fut également l'alliée de l'Afrique dans sa volonté de libération lorsqu'elle s'employa à empêcher de nouvelles formes de colonisation du Congo par les Belges et par d'autres.

Dans ce dernier rôle d'alliée pour la libération, l'ONU maintenait sa tradition récente de soutien à la décolonisation, tradition qui avait précédemment subi sa plus grande épreuve à propos des droits revendiqués sur l'Algérie par la France. Tournons-nous à présent vers cette question de la décolonisation en Algérie et ailleurs.

## L'ONU, alliée du mouvement de libération

Du point de vue du concours fourni par l'ONU à la décolonisation et à la libération de l'Afrique, le problème algérien fut le plus difficile des années 50. Peu de puissances impériales résistèrent autant à la perte d'une colonie que la France à celle de l'Algérie. Et pourtant la France était membre permanent du Conseil de sécurité (avec droit de veto) et alliée des États-Unis au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1948. Dans ces conditions, quelles chances pouvait avoir l'organisation mondiale de soutenir la libération de l'Algérie? Penchons-nous de plus près sur l'évolution de l'affaire algérienne.

Chacun sait que le travail accompli par l'Organisation des Nations Unies pour aider les nouveaux États indépendants d'Afrique à naître accéléra le processus de leur décolonisation. Cela vaut aussi bien pour l'Afrique du Nord que pour l'Afrique noire.

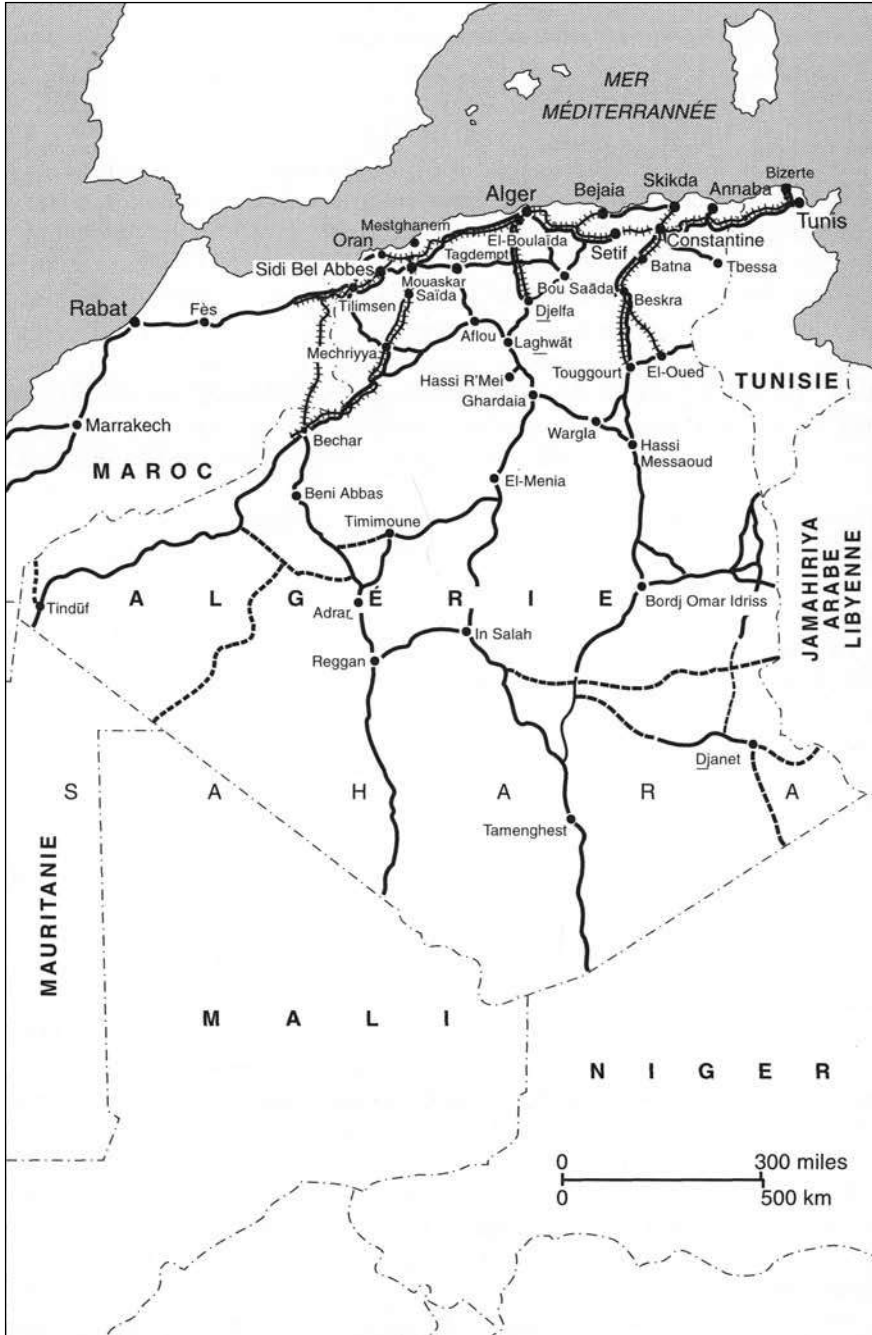
Le 16 octobre 1952, l'Assemblée générale décida d'inscrire à son ordre du jour les problèmes posés par le maintien du rôle de la France en Tunisie et au Maroc. La France plaida en vain l'incompétence des Nations Unies en invoquant le fameux paragraphe 7 de l'article 2 de sa Charte qui exclut l'intervention de l'ONU dans les affaires intérieures des États membres. M. Robert Schuman ne put persuader l'Assemblée que les affaires de ces protectorats relevaient exclusivement de la France, et une première résolution fut adoptée à leur sujet en décembre 1952.

L'Assemblée exerça une pression encore plus vigoureuse et vigilante dans le déroulement de la crise algérienne qui avait, elle, dégénéré en guerre ouverte à partir de 1954. Le gouvernement français pensait disposer d'atouts juridiques plus sérieux pour défendre la non-intervention en Algérie. Cependant (et nous citons ici le discours que fit Ahmed Ben Bella devant l'Assemblée générale, le 9 octobre 1962, après le vote unanime qui admettait son pays à l'ONU), « durant sept années, la question algérienne est revenue régulièrement à chacune des sessions de votre assemblée. Les débats auxquels elle a donné lieu ont jalonné les péripéties d'un conflit dont vous avez pu mesurer les dimensions et connaître les données ».

Le cas de l'Algérie (carte 29.4) est exemplaire du rôle joué par l'ONU dans la décolonisation. L'on a remarqué la concordance de nombreuses initiatives gouvernementales françaises avec le déroulement de l'affaire à l'Assemblée générale. Par exemple, les débats parlementaires en France sur l'adoption de la loi-cadre, en 1957, mirent particulièrement en lumière le désir des intervenants de compenser dans l'opinion internationale, par quelques traits de libéralisme, les effets du renforcement de la guerre.

En septembre 1955, à la dixième session de l'Assemblée générale, les pays afro-asiatiques firent une première tentative pour que l'ONU se saisisse du problème algérien, en tant que menace potentielle pour la paix mondiale. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères de la France, reprit alors l'argument de l'article 2, paragraphe 7: l'Algérie était intégrée juridiquement depuis cent vingt-cinq ans au territoire métropolitain, il s'agissait donc bien d'un cas où cette disposition de la Charte devait jouer. Cependant, malgré des manœuvres relevant du « démarchage diplomatique », il y eut, le 30 septembre 1955, 28 voix pour l'inscription à l'ordre du jour, 27 contre et 5 abstentions. Ce fut pour la France l'occasion de « claquer la porte », de pratiquer pour quelque temps la politique de l'absentéisme et de laisser entendre qu'elle pourrait même quitter l'Organisation. Aussi l'Assemblée générale revint-elle sur sa décision: le problème algérien fut ôté de l'ordre du jour le 25 novembre 1955, et la France reprit sa place. Ce n'était que partie remise: le représentant du Front de libération nationale (FLN) dans le groupe afro-asiatique obtint bientôt la création d'une sous-commission spéciale du groupe, chargée de l'affaire (elle fut présidée par U Thant, alors délégué de la Birmanie).

En juin 1956, le Conseil de sécurité fut ainsi saisi d'une demande de convocation, à la suite d'une démarche des États arabes, appuyée sur les articles 34 et 35 de la Charte (possibilité pour tout État membre de saisir le Conseil de sécurité des « différends et situations de nature à menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationale »). Ce fut encore un échec. Le groupe afro-asiatique, arguant du viol de la Déclaration universelle des droits de l'homme par la France, accusée de mener une guerre d'extermination, renouvela donc sa demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de novembre 1956 et l'obtint sans débat. La résolution latino-américaine de compromis qui fut adoptée en février 1957, après le rejet du projet afro-asiatique devant la Commission politique, se cantonna dans des considérations suffisamment générales et vagues pour ne pas affecter trop la



29.4. L'Algérie (d'après E. K. Kouassi).



susceptibilité française, ne mentionna même pas le droit du peuple algérien à l'autodétermination et se borna à exprimer « l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies ».

Ce vote constituait néanmoins un succès pour le FLN dans la mesure où il affirmait indirectement la compétence des Nations Unies. Le même scénario se déroula à la session de septembre 1957 : inscription, sans débat, à l'ordre du jour et pas d'opposition de la France qui, maintenant son argumentation juridique, pensait mettre les débats à profit pour « répondre aux accusations et calomnies » dirigées contre elle et ne pas laisser à ses adversaires le monopole de la tribune.

La question algérienne était révélatrice d'un nouvel état d'esprit anticolonial au sein de l'organisme mondial. En 1958 fut formé le groupe africain, à l'anti-impérialisme virulent. Le Ghana, où vivaient les dirigeants de l'Union des populations du Cameroun (UPC), et la Guinée appuyèrent un projet de résolution demandant la levée de l'interdiction de l'UPC et la tenue de nouvelles élections au Cameroun sous le contrôle de l'ONU. L'Inde et la plupart des États d'Asie soutenaient la proposition française tendant à donner son indépendance au Cameroun sans élections nouvelles. Cette proposition fut adoptée. Pour soutenir le FLN algérien, des pressions furent également exercées par les États africains, suscitant à chaque session un climat hostile à la France. En outre, la campagne anti-*apartheid* menée par le petit groupe africain pendant l'année 1958-1959 amena les États-Unis à voter pour la résolution condamnant l'Afrique du Sud, au lieu de s'abstenir.

1960 fut l'année de l'Afrique. Mais ce fut aussi l'année d'une prise de conscience du Secrétariat général des Nations Unies d'une certaine responsabilité globale à l'égard du continent noir. Ainsi, en janvier 1960, le Secrétaire général Dag Hammarskjöld fit un grand voyage de six semaines en Afrique où il rencontra la plupart des futurs chefs d'État africains. Il eut dès lors conscience d'une immense tâche à accomplir, cet « état d'âme » s'accompagnant, en cette même année 1960, d'un extraordinaire travail d'information accompli par la presse.

Un événement d'une gravité exceptionnelle se produisit aussi en 1960. Ce fut la fusillade de Sharpeville, en Afrique du Sud, qui provoqua, le 25 mars, la demande d'une réunion du Conseil de sécurité et le vote de la fameuse résolution du 1<sup>er</sup> avril demandant à l'Afrique du Sud d'abandonner l'*apartheid*. Ce vote fut considéré comme une victoire du groupe africain et ne fut certes pas étranger à l'autorisation donnée par Pretoria à la visite, en juillet, du Secrétaire général des Nations Unies.

À la fin de 1960, les délégués africains à l'Assemblée générale obtenaient encore un succès de prestige en faisant adopter, après le rejet d'une proposition soviétique, une résolution contre le colonialisme en Afrique par 90 voix contre 0 et 9 abstentions. L'ONU devenait une alliée sûre de l'Afrique dans sa lutte de libération.

Ainsi, malgré leurs difficultés internes, les États africains jouaient, au palais de verre de Manhattan, un rôle non négligeable, et ce malgré la division

des délégations africaines en groupe de Casablanca (Ghana, Guinée, Mali, Maroc, République arabe unie et Gouvernement provisoire de la République algérienne) et groupe de Brazzaville, rassemblant la quasi-totalité des autres États de l'ancienne Afrique française.

L'année 1961 commença avec l'affaire de l'Angola (émeutes à Luanda en février, insurrection en mars), évoquée trois fois en mars et avril et qui suscita un vote du Conseil de sécurité (9 voix pour et 2 abstentions) invitant le gouvernement portugais à arrêter la répression. Elle se poursuivit avec le conflit franco-tunisien de Bizerte, qui donna lieu, lors de la session extraordinaire du mois d'août, à la résolution invitant la France à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire tunisien. Cette résolution, adoptée par 66 voix et 30 abstentions, recueillit 8 suffrages du groupe de Brazzaville.

Sur le problème de la décolonisation, la fin de l'année 1961 vit s'élaborer plusieurs propositions de fixer un délai limite à l'indépendance des colonies africaines. L'année 1962 proposée par les Soviétiques fut rejetée parce que trop proche; en revanche, celle de 1970, avancée par le Nigéria et le Libéria, parut trop lointaine à de nombreuses délégations. Finalement, on renonça au délai limite mais une résolution fut votée, établissant une Commission spéciale des Nations Unies pour les pays encore colonisés. Cette Commission, comprenant des représentants de pays d'Asie et d'Afrique, des puissances coloniales, des États-Unis et de l'Union soviétique et connue sous le nom de Commission des Dix-Sept, fut effectivement mise sur pied en janvier 1962.

À partir de 1963, la situation s'améliora notablement grâce, en particulier, à la fin du conflit algérien et à celle de l'anarchie qui prévalait au Congo. Il y eut aussi, on l'a vu, la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ouvrant une ère nouvelle et différente dans l'évolution des rapports entre l'Afrique et les Nations Unies. Avec la création de l'OUA, en mai 1963, l'Afrique pouvait désormais s'appuyer sur une structure d'accueil, de dialogue, de négociation et de concertation avec le monde extérieur.

De ce fait, les rapports de l'ONU avec l'Afrique subirent de profondes modifications à la fois quantitatives et qualitatives. D'un côté, la représentation du continent au sein de l'Organisation passa du dixième en 1945 au tiers approximativement en 1963 (ce rapport restera constant jusqu'en 1980). De l'autre, les États africains prirent conscience à la fois du changement du rapport de forces intervenu en leur faveur et de la spécificité de certains de leurs intérêts. Ils formulèrent des exigences précises et leur objectif de base visa à proportionner leur influence diplomatique, voire politique, à leur importance numérique.

La rencontre de la philosophie de l'ONU édiflée pendant la seconde guerre mondiale par ses futurs vainqueurs, avec les exigences des États africains, différentes pour bien des raisons, a engendré des relations complexes, équivoques et parfois difficiles avec l'Afrique.

Le partenariat pour le développement entre l'ONU et l'Afrique s'avéra moins facile à vivre que leur alliance pour la libération. Certaines des différences les plus conflictuelles qui apparurent entre les institutions des Nations Unies et l'OUA touchaient à l'approche du développement. Ce sont quelques-unes de ces divergences qui vont maintenant retenir notre attention.

## L'ONU, partenaire pour le développement

Les relations que l'Afrique a nouées avec l'ONU dans le domaine économique passent pour l'essentiel par la collaboration entre l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA); la naissance de cette collaboration et certains aspects de ses effets ont été examinés dans les chapitres précédents. Nous nous limiterons ici aux relations entre ces deux organismes sur le double plan institutionnel et normatif.

En avril 1958, l'Organisation des Nations Unies créa une Commission économique pour l'Afrique ayant pour mission d'accélérer le développement économique et social du continent africain, d'effectuer des études et d'informer de la conjoncture régionale le Conseil économique et social des Nations Unies qui l'avait établie et qui la contrôlait.

Mais l'OUA, créée en 1963, affirma d'emblée sa compétence à coordonner, à intensifier et à harmoniser la coopération des peuples africains dans tous les domaines, y compris les activités de la CEA. Ainsi, l'article XX de la Charte d'Addis-Abeba autorise la Conférence des chefs d'État à créer cinq commissions spécialisées, parmi lesquelles une commission économique et sociale chargée de promouvoir la coopération économique en Afrique.

Cette Commission économique et sociale, instituée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement en juillet 1964, énonça lors de sa première session, tenue à Niamey en décembre 1964, les principes qui devaient régir les rapports de l'OUA avec la CEA. S'étant définie comme l'organe de conception et d'exécution par excellence, elle limitait le rôle de la CEA à des questions techniques et consultatives; autrement dit, la CEA exécuterait des études et des enquêtes qui serviraient de base aux décisions de l'OUA.

Cette tentative de subordonner à l'OUA un organisme de l'ONU fut clairement affirmée en 1966 par le premier Secrétaire général administratif de l'OUA qui fit observer aux représentants des États membres que les principes régissant les rapports entre l'OUA et la CEA s'appliquaient aussi aux relations entre l'OUA et les autres institutions spécialisées des Nations Unies<sup>3</sup>. À cette volonté de l'OUA d'exercer un contrôle sur les activités de la CEA, le secrétariat exécutif de celle-ci opposa le statut de son organisation, en précisant qu'un organe du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, responsable devant le Conseil économique et social et dont la politique était définie et financée par les Nations Unies, ne pouvait accepter de supporter les conséquences budgétaires d'une politique définie par les États africains dans le cadre de l'OUA. Celle-ci ne pouvait être qu'une institution complémentaire du CEA, disposée à soutenir ses entreprises dans le domaine économique et social; ses recommandations, même accueillies favorablement par le Conseil économique et social, ne furent pas contraignantes pour l'Assemblée générale des Nations Unies.

3. OUA, CM/101/Rev. 1, p. 8.

La rencontre de ces deux conceptions différentes, voire opposées, de la CEA, en créant entre les États membres de l'OUA des divergences s'ajoutant aux problèmes financiers, aboutit à la mise en sommeil des activités économiques et sociales de l'OUA.

C'est dans ces conditions qu'intervint la signature, le 15 novembre 1965, de l'accord entre l'ONU et l'OUA relatif à la coopération entre cette dernière et la CEA. Mais cet accord, qui « se résume en une déclaration d'intention de part et d'autre de coopérer<sup>4</sup> », sanctionnait davantage un compromis entre les deux conceptions divergentes de la CEA et de l'OUA qu'il ne résolvait le véritable problème de la répartition des tâches entre elles. Il se réduisait à des procédures de consultation sur des questions d'ordre pratique et administratif d'importance mineure. C'est pourquoi James Magee écrivit à propos de cet accord qu'il permettait tout juste à chacune des deux organisations de prendre acte du programme de travail de l'autre<sup>5</sup>.

Des difficultés subsistaient donc toujours dans l'évolution des relations entre l'OUA et la CEA, les positions demeurant inchangées. En 1968, le Secrétaire général des Nations Unies, U Thant, à l'occasion du dixième anniversaire de la CEA, réaffirma en ces termes le point de vue de l'organisation mondiale : la CEA, dit-il, est « la fenêtre ouverte sur l'Afrique qui permet aux Nations Unies de voir les problèmes économiques et sociaux de ce continent d'un point de vue africain, de les envisager par rapport à l'ensemble de la structure économique internationale<sup>6</sup> ».

À cette occasion, le Secrétaire général de l'OUA parla de la coopération nécessaire entre la CEA et l'OUA, dont les activités devaient être complémentaires « pour mieux utiliser aussi bien les possibilités techniques et technologiques de la CEA que les caractéristiques politiques et les décisions souveraines des hautes instances de l'OUA ». La primauté de l'OUA fut encore réaffirmée par ses membres dans les résolutions de septembre 1967 et de février 1969<sup>7</sup>. La coopération entre l'OUA et la CEA avait donc échoué.

Cet échec était dû à deux raisons principales, aggravées par une rivalité de personnes : premièrement, la conception étroitement africaine de l'OUA ; deuxièmement, une perception différente des problèmes africains. L'OUA, parce que créée par des gouvernements africains qui en avaient en principe la maîtrise, voyait son authenticité posée et sa légitimité reconnue et affirmée face à la CEA, considérée comme une organisation extravertie et insuffisamment africaine tant par le recrutement de son personnel que par les conditions d'élaboration de sa politique.

En effet, les griefs articulés à l'encontre de la CEA portaient pour l'essentiel sur le fait que les titulaires des postes de conception et d'exécution n'étaient pas des Africains, ce qui impliquait notamment que la politique

4. A. Mamadou, 1971.

5. J. Magee, 1970.

6. ONU, E/4651 E/CN 14/453, vol. I, p. 297.

7. OUA, CM/Res 219 (xii) et annexe I, CM/ctec C/RPT, Rev. 1.

économique de la CEA vis-à-vis de l'Afrique était dictée de New York et non déterminée à Addis-Abeba. La CEA appréhendait les problèmes africains à travers des critères strictement économiques : le développement économique de l'Afrique présupposait l'intégration économique immédiate du continent, l'institution d'un marché commun africain, la multiplicité des barrières douanières étant un obstacle à son développement.

L'OUA, en revanche, demeurait plus sensible à l'aspect humain du développement; elle ne pouvait faire fi des obstacles linguistiques, religieux, culturels, idéologiques, ni de tous les conflits potentiels qu'une trop brutale intégration ferait exploser. Procéder par étapes lui semblait dicté par la sagesse : d'abord, une zone de libre-échange plutôt qu'une communauté économique intégrée.

Cette double approche des réalités économiques africaines défavorable à une coopération harmonieuse se compliquait encore par les tempéraments et les ambitions contraires des responsables de l'OUA et de la CEA. Aux vicissitudes des relations entre le Ghanéen Robert Gardiner, à la tête de la CEA, et le Guinéen Diallo Telli, de l'OUA, firent écho les tensions et les difficultés enregistrées dans l'évolution des rapports entre le Nigérian Adebayo Adedeji de la CEA et le Togolais Edem Kodjo de l'OUA<sup>8</sup>.

Ainsi, en dépit des contacts intersecrétariats, de réunions mixtes et de conférences conjointes, les rapports entre les deux organisations se déroulaient plutôt sur le terrain de la concurrence dans le domaine économique et social.

Il fallut attendre 1980 pour que l'une et l'autre acceptent une nouvelle stratégie de développement, contenue dans le Plan d'action de Lagos adopté en avril 1980. Les États africains se séparaient alors fondamentalement de l'orientation économique proposée par la Banque mondiale dans le rapport Berg, publié en 1981 et intitulé « Le développement accéléré de l'Afrique au sud du Sahara, programme indicatif d'action ». Le Plan d'action de Lagos visait, en effet, la recherche d'un développement autocentré, reposant sur la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et sur une autosuffisance alimentaire, nationale et collective, tandis que le rapport de la Banque mondiale encourageait l'extraversion de l'économie africaine en mettant l'accent sur l'extension des exportations africaines de produits de rentes<sup>9</sup>.

## Vers un nouvel ordre économique international

Comme les chapitres 25 et 28 l'ont montré de façon concluante, c'est l'Afrique qui avait ouvert le débat, en 1979, sur le concept d'un nouvel ordre économique international (NOEI). La première version du NOEI, telle qu'elle ressort des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU de mai 1974,

8. S. Gharbi, 1981.

9. A. d'Almeida, 1983; K. Apkevov, 1983; E. K. Kouassi, 1983; UNESCO, 1983; OUA, 1981.

n'était en fait qu'une version un peu remaniée des revendications présentées par les pays du tiers monde depuis la création de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Dans ces conditions, les travaux et le rôle du Comité mixte CEA/OUA sur le commerce et le développement chargé de préparer des positions communes africaines furent éclairés de façon toute particulière.

Les attributions du Comité mixte étaient doubles: d'abord, examiner tous les problèmes posés à l'Afrique dans l'immédiat, en matière de commerce et de développement, ainsi que leur financement; ensuite déterminer la meilleure manière d'aborder et de présenter efficacement ces problèmes aux réunions du Conseil de la CNUCED. Le Comité mixte CEA/OUA avait donc un problème de recensement économique à résoudre sur le plan continental et une attitude de stratégie politique à adopter vis-à-vis des grandes négociations internationales dans les domaines commercial, monétaire et douanier. Si bien que les réunions mixtes de la CEA et de l'OUA « eurent pour but d'assurer une coopération complète entre l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique, dans leurs efforts pour harmoniser les positions des pays africains dans les délibérations et négociations [se déroulant] au sein de la CNUCED, conformément à la résolution 135 (VIII) et à la résolution 158 (IX) de l'OUA<sup>10</sup> ».

Pour remplir ses fonctions, le Comité tint en général deux sessions dans l'année, une au début en janvier ou en mars et une autre, la plus importante et la plus régulière, en août pour préparer la réunion annuelle du Conseil de la CNUCED.

La régularité et la permanence de ce Comité peuvent s'observer dans la constance et le soin qu'il mit à chacune de ses réunions, à partir de la troisième session, à fixer par avance le lieu et la date de la rencontre suivante<sup>11</sup>. Ce Comité mixte sembla fonctionner à la satisfaction des deux organisations, et ce fut notamment grâce à son action, conjuguée aux efforts du groupe africain au sein de la CNUCED, qu'une position africaine commune put être adoptée sur les problèmes économiques du continent et présentée aux deuxième et troisième sessions de la CNUCED.

L'assistance technique des Nations Unies à l'Afrique se fait par le canal du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), créé en 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Quinze institutions du système des Nations Unies (OIT, FAO, UNESCO, OMS, BIRD, CNUCED, etc.) interviennent dans l'exécution des projets du PNUD.

Jusqu'en 1971, les demandes de projets à financer étaient présentées par les gouvernements projet par projet. Depuis cette date, chacun des pays

10. ONU, CEA E/CN 14/449 – E/CN 14/WP 1/15; OUA/TRANS 14 du 18 janvier 1969.

11. Les recommandations du Comité à sa 3<sup>e</sup> session figurent dans: E/CW/14/449, E/CN/14/WP 1/15, OUA/TRANS/14 du 18 janvier 1969, p. 9; les recommandations de la 4<sup>e</sup> session dans: E/CN/14/459, E/CN/14/WP 1/14 Rés. 3; OUA/TRANS/23/Rés. 3 du 23 août 1969, annexe I, p. 5; les recommandations de la 5<sup>e</sup> session dans: E/CN/14/490, E/CN/14/WP 1/31, OUA/TRANS/30 du 24 août 1970, p. 16.

bénéficiaires établit une liste de requêtes correspondant aux besoins prioritaires d'assistance du PNUD pour une période de trois à cinq ans. Dans tous les cas, les pays en développement interviennent pour 50 % dans le financement des projets réalisés avec le concours du PNUD. C'est pourquoi bon nombre de dirigeants africains se plaignent du coût élevé de l'aide fournie par le PNUD. Par exemple, au Libéria en 1966, l'assistance technique fournie par la Banque mondiale impliquait pour le programme routier le paiement par le gouvernement libérien des appointements des constructeurs des services techniques, sans compter les intérêts des prêts à long terme consentis par la Banque.

Or la procédure d'octroi et de répartition de cette assistance mise en œuvre par le PNUD exclut toute intervention de l'OUA à quelque stade que ce soit dans l'exécution des programmes de l'ONU. Ainsi, l'assistance technique multilatérale à l'Afrique est un domaine exclusivement organisé pour les Nations Unies.

En outre, les ressources du PNUD proviennent en majorité du monde occidental qui ne traite pas nécessairement de la même manière tous les pays africains, de sorte que l'aide est répartie, selon l'OUA, de manière inéquitable, souvent en fonction de préférences dictées par des raisons d'orientation politique ou d'idéologie.

C'est pourquoi l'on souhaite à l'OUA que l'organisation panafricaine serve de cadre naturel de coordination et de répartition de l'assistance et de l'aide multilatérale.

De leur côté, les institutions du système des Nations Unies semblent redouter que l'OUA, qui n'est pas homogène, soit incapable de jouer ce rôle désintéressé et impartial de coordination et de répartition de l'aide internationale. Par ailleurs, elles ne sont pas disposées à financer les activités de l'OUA liées aux mouvements de libération nationale en Afrique.

La méfiance est donc réciproque entre l'OUA et les institutions de la famille de l'ONU dans le domaine de l'assistance multilatérale à l'Afrique.

Les rapports entre l'OUA et l'ONU en ce qui concerne les problèmes de coopération économique sont ainsi caractérisés par deux facteurs : une relation inamicale sur le continent et le « domaine réservé » des Nations Unies. Mais leur approche des problèmes généraux des relations Nord-Sud est marquée par plus de compréhension mutuelle. L'Afrique, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées s'accordent mieux au niveau mondial que sur le terrain plus restreint de l'Afrique.

## La coopération internationale dans le domaine des ressources humaines

Il convient de distinguer la coopération dans les matières à caractère technique réputées « inoffensives » et la coopération dans le domaine politique sensible aux susceptibilités attachées à la souveraineté des États. La coopération tech-

nique a lieu surtout entre l'Afrique et les institutions spécialisées des Nations Unies, mais aussi entre l'OUA et d'autres institutions des Nations Unies qui interviennent dans des activités de promotion du bien-être de la population africaine. Prenons, par exemple, l'Afrique et l'Organisation internationale du travail (OIT). Jusqu'au début des années 60, elles n'eurent guère de rapports directs, ceux-ci étant confisqués par les puissances coloniales. Parmi les vingt-neuf membres fondateurs de l'institution en 1919, le seul État africain était le Libéria, adhérèrent ensuite l'Éthiopie (1922), l'Égypte et l'Union sud-africaine (1939), la Libye (1952) et le Ghana (1957). Durant la période coloniale, l'OIT avait néanmoins réussi à créer une commission spéciale, la Commission d'experts sur la main-d'œuvre, chargée de fournir des avis sur les meilleurs moyens de protéger les travailleurs des territoires coloniaux et qui s'est illustrée dans la lutte contre le travail forcé en Afrique.

C'est entre 1960 et 1964 que la plupart des pays africains adhérèrent à l'OIT, en même temps que se nouèrent des relations entre celle-ci et les organisations africaines d'employeurs et de travailleurs. Pour l'Afrique, l'objectif primordial était de créer les conditions et les institutions nécessaires pour concrétiser les idéaux économiques et sociaux exprimés dans les normes auxquelles les nouveaux États avaient adhéré.

C'est en fonction de ces problèmes que la première Conférence régionale africaine, tenue à Lagos en 1960, appela l'attention de l'OIT sur la nécessité d'une assistance technique en matière de formation à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, ainsi que de formation de cadres de gestion. L'importance fondamentale attachée à l'emploi et à la formation fut réaffirmée, en 1964, par une Commission spéciale du travail des femmes qui souligna l'urgence de traiter des problèmes suivants : l'emploi et la condition des femmes dans une Afrique en rapide évolution ; la nécessité de faire appel à la main-d'œuvre féminine ; et la nécessité de donner aux femmes et aux jeunes filles de plus grands moyens de formation professionnelle.

Consciente de ces problèmes, l'OIT renforça sa présence en Afrique en créant un Bureau régional à Addis-Abeba et apporta des modifications sensibles à son programme. Ainsi, le rapide essor de l'assistance technique a, dans une grande mesure, constitué une réponse aux demandes émanant des États africains eux-mêmes. Peu à peu, l'Afrique reçut une part croissante des ressources dont l'OIT disposait pour la coopération technique et qui provenaient de son budget ordinaire, du PNUD et de nombreuses sources bilatérales et multilatérales.

En raison de la gravité du double problème du chômage et de la pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée, l'OIT se donna pour tâche essentielle d'aider l'Afrique à développer ses ressources humaines. À cette fin, elle fonda en 1963, à Turin, le Centre international de perfectionnement professionnel et technique, destiné à former des formateurs. Depuis la création de ce centre, nombreux furent les boursiers africains qui y furent accueillis pour assurer une « pépinière » constante de spécialistes africains. Pour souligner l'importance de la recherche, l'OIT créa en 1961 l'Institut international d'études sociales, essentiellement chargé de mener des



études sur les problèmes sociaux du développement économique. Pendant très longtemps, sa direction fut confiée à un Africain, le professeur Albert Tevoedjre.

En outre, par l'intermédiaire de la Conférence des ministres africains du travail, l'OUA prépare des questions présentant un intérêt pour l'OIT, questions débattues à la Conférence internationale de la session suivante. Ainsi la Conférence internationale eut à se pencher sur la réforme du programme et de la structure de l'OIT pour tenir compte de l'émergence de nouveaux États sur la scène internationale (développement de la main-d'œuvre, formation professionnelle et technique, décentralisation de l'Organisation et recrutement de fonctionnaires africains, choix du président de la Conférence internationale, règlement intérieur, développement de bureaux sous-régionaux et de correspondants en Afrique). La Conférence de l'OIT étudia aussi la désignation des candidats africains au Conseil d'administration et à la Commission consultative africaine, la composition des délégations africaines à la Conférence internationale, la contribution des États africains à la Caisse de dotation de l'Institut international d'études sociales, le problème de l'unification du mouvement syndical en Afrique. Ce dernier problème, étant lié au rôle des syndicats dans le développement des États africains, est encore à l'étude à l'OUA. Une activité semblable peut être observée dans les rapports de l'OUA et de l'UNESCO.

En ce qui concerne la coopération entre l'Afrique et l'UNESCO, c'est en novembre 1960, à sa seizième session, que la Conférence générale de l'UNESCO accueillit une majorité d'États africains en qualité de membres. La Conférence adopta une résolution par laquelle elle décidait de convoquer en 1961 une Conférence des États africains « pour faire l'inventaire de leurs besoins en matière d'éducation et établir pour les années à venir un programme d'action répondant à ces besoins ». Elle établit ensuite un document intitulé « Aperçu d'un plan de développement de l'éducation en Afrique », qui fut accueilli avec faveur par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa cinquante-deuxième session. Il fut décidé de créer à Khartoum un groupe central de planification des constructions scolaires, à Yaoundé un centre de production de manuels scolaires et, enfin, de mettre cinquante enseignants à la disposition de quelques États africains.

Les États africains ainsi encouragés provoquèrent une nouvelle réunion de l'UNESCO à Tananarive (Antananarivo), du 3 au 12 septembre 1962, consacrée à l'enseignement supérieur en Afrique. Cette réunion traita notamment du choix des programmes, de l'adaptation aux réalités et aux besoins de l'Afrique, de la formation de personnel spécialisé dans les techniques de l'administration publique et du développement. Sur cette lancée, les ministres africains de l'éducation décidèrent d'instituer une Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique pour suivre l'exécution des programmes élaborés à l'UNESCO.

Quand l'OUA fut créée, en 1963, il a fallu définir ses relations avec les organismes de l'ONU; ce fut la tâche de la Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique de les préciser dans sa première session,

tenue du 17 au 24 mars 1964 à Abidjan. L'OUA créa une Commission pour l'éducation et la culture destinée à compléter les efforts de l'UNESCO. Les modalités de la coopération au niveau régional et international firent l'objet d'un accord signé le 10 juillet 1968 entre l'OUA et l'UNESCO. Dès lors, les efforts de l'OUA et de l'UNESCO s'harmonisèrent et une saine coopération se développa entre les deux organisations. Elle se manifesta notamment lors du Festival culturel panafricain, dans l'organisation des Conférences des ministres africains de l'éducation, à la Conférence pour l'application de la science et de la technologie à l'Afrique tenue à Dakar, du 22 au 31 janvier 1974, et dans la résolution du problème des réfugiés africains. Le quatrième Directeur général de l'UNESCO fut un Africain, M. Amadou-Mahtar M'Bow, qui remplit deux mandats successifs à la tête de l'Organisation.

L'OUA coopère aussi avec les autres institutions des Nations Unies, mais dans un cadre institutionnel plus vaste que celui des relations bilatérales précédentes. Le champ privilégié est celui du développement rural et agricole. Un Comité régional interinstitutions regroupe les activités de l'OUA et des principales institutions des Nations Unies et coordonne les travaux de la CEA et d'autres institutions bénévoles dans l'exécution de leur programme



29.5. Le Sénégalais Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'UNESCO de 1974 à 1987. [Photo: © UNESCO, Paris. Photo: Michel Claude.]

en faveur du développement rural intégré en Afrique. Le PNUD joue à cet égard un rôle prépondérant : financement de projets, fourniture de semences, d'engrais, d'insecticides, de pesticides, de fongicides.

Dans le cadre de cette coopération, les organisations concernées ont établi des plans d'organisation régionale de la riziculture en Afrique de l'Ouest, projet dont l'initiative a été prise par l'OUA.

Des relations de même nature s'appliquent aux problèmes de la jeunesse, de l'emploi, de la formation technique et de l'alphabétisation.

D'autres formes de rapports se développent aussi au sein des commissions mixtes entre l'OUA, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'alimentation et la nutrition en Afrique, dans la lutte contre la peste bovine et les trypanosomiasés, pour la création de centres phytosanitaires, etc.

La coopération est aussi fructueuse entre les organisations intergouvernementales pour l'accueil et l'éducation des réfugiés (ONU, PNUD, HCR, CEA, UNESCO, OUA), tâche confiée au groupe de travail du Bureau de l'OUA pour les réfugiés africains. La coopération prend ici un relief particulier en raison de l'importance de son objet. L'Afrique est, de tous les continents, celui qui compte le plus grand nombre de réfugiés ; il y en avait au total 3,5 millions en 1979 et, à la fin des années 80, la moitié des 10 millions de réfugiés dans le monde vivait en Afrique, d'où l'intensité de la coopération avec le Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) pour faire face aux problèmes et difficultés énormes que crée leur présence.

Ainsi, en 1967, l'OUA, le HCR et la CEA prenaient l'initiative de réunir une conférence à Addis-Abeba en vue d'analyser et d'évaluer la situation des réfugiés en Afrique, de réviser les politiques et stratégies en cours et, au besoin, d'en formuler de nouvelles mieux adaptées aux problèmes sans cesse croissants. À la suite de cette conférence, les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA adoptèrent en 1969 la Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, convention qui entra en vigueur en 1974.

Du 7 au 17 mai 1979 se tint à Arusha une deuxième conférence panafricaine organisée par l'OUA, le HCR et la CEA sur la situation et les droits des réfugiés en Afrique. Cette conférence visait trois objectifs :

1. tenir toutes les instances concernées — gouvernements, organisations gouvernementales, organismes bénévoles et agences d'aide aux réfugiés — suffisamment informées de l'aggravation des problèmes des réfugiés en Afrique et des solutions possibles à leur apporter ;
2. examiner et évaluer la situation et les problèmes des réfugiés en Afrique ;
3. étudier et évaluer les législations nationales concernant les réfugiés et proposer des améliorations.

Par la suite, le HCR continua d'attacher une importance particulière à la mise en œuvre des recommandations de cette conférence. Les activités menées à bien en 1983 comprenaient un projet de recherche conduit par

trois experts dans vingt et un pays africains sur l'impact des bourses d'études en Afrique, ainsi qu'un séminaire sur la situation des réfugiés en Afrique occidentale.

Un des résultats de cette réunion fut la tenue de la première Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA I), convoquée à Genève en avril 1981. Cette conférence atteignit son objectif: attirer l'attention sur les réfugiés africains et mobiliser les ressources pour le programme en cours à l'intention des réfugiés en Afrique.

Tirant la leçon de cette expérience, l'Assemblée générale des Nations Unies adopta le 18 décembre 1982 la résolution 37/197 qui, dans son paragraphe 5, demandait au Secrétaire général de réunir, en coopération étroite avec l'OUA et le HCR, une deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II). Les travaux préparatoires de la CIARA II soulignèrent la nécessité de trouver des solutions durables aux problèmes des réfugiés en Afrique.

L'un des buts de la résolution 37/197 était de compléter l'œuvre du HCR en présentant à la CIARA II des programmes d'assistance axés davantage sur le développement et prenant en considération les répercussions de la présence des réfugiés sur les économies nationales. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud mit aussi à la disposition du HCR un montant de 300 000 dollars des États-Unis pour l'assistance aux réfugiés d'Afrique du Sud pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1982 au 30 juin 1983; en 1982, le HCR engagea un montant de 134,7 millions de dollars pour financer les activités de secours en Afrique<sup>12</sup>.

Dans un autre domaine, celui de la protection de l'habitat et de l'environnement, l'Assemblée générale, devant l'ampleur de ce type de problèmes, créa en 1974 la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains. Pour servir de centre de liaison aux activités ayant trait à cette question, un Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) fut créé en 1978 au sein du système des Nations Unies et installé à Nairobi, tout comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), créé par l'Assemblée générale à la suite d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue en juin 1972 à Stockholm.

En mai 1982, le Conseil exécutif du PNUE tint à Nairobi une session d'un caractère particulier pour marquer le dixième anniversaire de la conférence de Stockholm. La Déclaration de Nairobi, qui fut adoptée par consensus, stipulait notamment qu'« un climat international où prévaudraient la paix et la sécurité, sur lequel ne pèserait aucune menace de guerre, en particulier de guerre nucléaire, où les capacités intellectuelles et les ressources naturelles ne seraient pas détournées à des fins d'armements, et qui ignorerait l'*apartheid*, la ségrégation raciale, ainsi que toutes formes de discrimination, d'oppression et de domination étrangère, de type colonial ou autre, exercerait des effets extrêmement favorables sur l'environnement ».

12. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 1982-1983.

Telle est l'image de la coopération qui se développe sans à-coups entre l'Afrique et les organes du système des Nations Unies dans les domaines technique et social. Dans celui du développement, le partenariat entre l'Afrique et l'organisation mondiale continue d'être un processus aux multiples aspects.

## Conclusion

Nous avons examiné dans ce chapitre les relations entre l'Afrique et l'Organisation des Nations Unies dans l'optique de trois champs d'interaction.

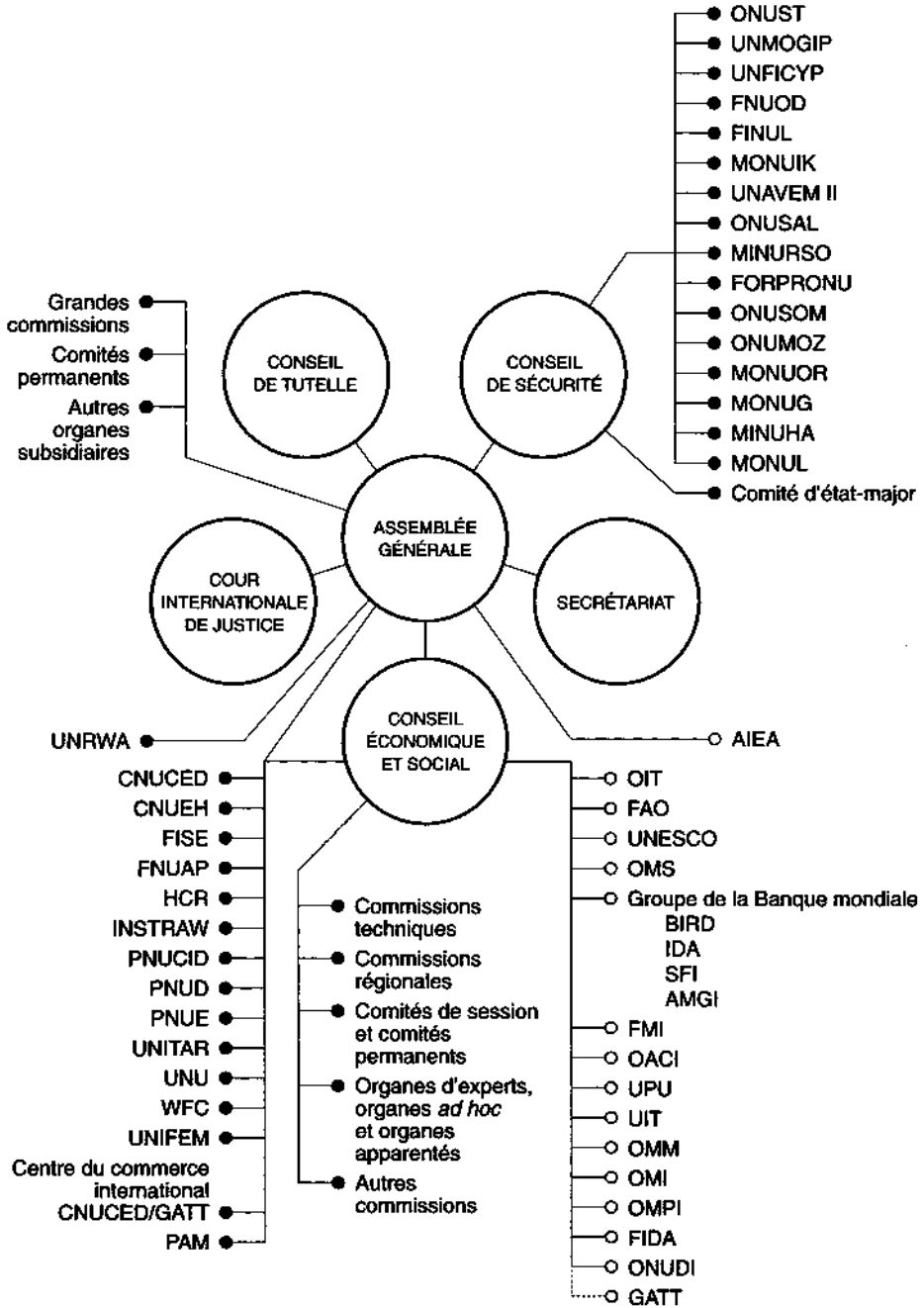
Dans son rôle de « propriétaire impérial non résident », l'organisation mondiale a servi d'organe de contrôle de l'administration des anciennes colonies allemandes du Tanganyika, du Ruanda-Urundi, du Togo, des Cameroun et du Sud-Ouest africain (auparavant sous mandat de la Société des Nations). En fait, la République sud-africaine — qui était l'autorité administrant le Sud-Ouest africain sous mandat de la SDN — ne reconnut pas dans l'ONU l'héritière de la SDN et refusa de répondre devant elle de sa gestion du territoire dépendant. Comme nous l'avons vu, il fallut maintes batailles, tant au sein des Nations Unies qu'à la Cour internationale de justice de La Haye, pour que la tutelle de l'ONU sur le Sud-Ouest africain (plus tard rebaptisé Namibie par les forces de libération) soit définitivement confirmée, indépendamment de la contestation ininterrompue de l'Afrique du Sud.

La détermination de l'ONU à continuer d'exercer sa tutelle en Namibie était motivée par le désir de libérer le pays de la mainmise sud-africaine. L'ONU tint fermement dans cette situation à sa fonction de puissance impériale collective afin de pouvoir agir comme alliée de la Namibie aspirant à sa libération; il s'agissait pour les Nations Unies de reconquérir la Namibie pour la libérer.

Le rôle de l'ONU comme puissance impériale collective prit fin, si l'on excepte son action en Namibie, avec l'indépendance du Tanganyika en 1961, les autres territoires sous sa tutelle ayant accédé à l'indépendance antérieurement.

En tant qu'alliée de la marche à la libération, l'organisation mondiale ne se contenta pas d'accélérer l'accession à l'indépendance des pays sous sa propre tutelle. À partir de l'indépendance de l'Inde, en 1947, et de son entrée à l'ONU, les voix s'élevant contre l'impérialisme et le colonialisme dans les débats des Nations Unies prirent une vigueur nouvelle. Dans la seule année 1960, plus de quinze pays africains adhérèrent à l'ONU. Des résolutions votées par l'Assemblée générale condamnèrent l'impérialisme, le colonialisme, le racisme et enfin le sionisme comme autant d'affronts moraux au nouveau code de justice international.

En tant que partenaire de l'Afrique pour son développement, l'ONU a joué un rôle certes modeste au regard des besoins du continent, mais néanmoins significatif. En empêchant la désintégration territoriale de l'ancien



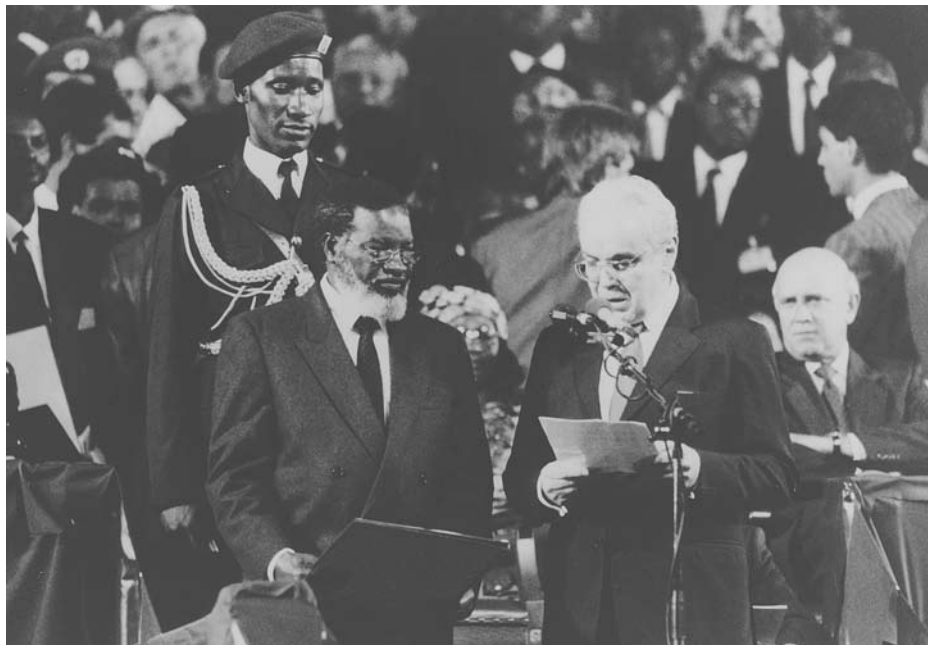
29.6. Le système des Nations Unies.  
 [Source : Nations Unies, 1993.]

ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (Moyen-Orient)
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
UNAVEM II	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
ONUSAL	Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
FORPRONU	Force de protection des Nations Unies
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
ONUMOZ	Opération des Nations Unies au Mozambique
MONUOR	Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MINUHA	Mission des Nations Unies en Haïti
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNU	Université des Nations Unies
WFC	Conseil mondial de l'alimentation
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
PAM	Programme alimentaire mondial
OIT	Organisation internationale du travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
OMS	Organisation mondiale de la santé
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
IDA	Association internationale de développement
SFI	Société financière internationale
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
FMI	Fonds monétaire international
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
UPU	Union postale universelle
UIT	Union internationale des télécommunications
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMI	Organisation maritime internationale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
FIDA	Fonds international de développement agricole
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce



Principaux organes des Nations Unies

- Programmes et organismes des Nations Unies (la liste a uniquement une valeur indicative)
- Institutions spécialisées et autres organisations autonomes faisant partie du système



29.7. Sam Nujoma, premier président de la Namibie, et Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, lors de la proclamation de l'indépendance de la Namibie, le 21 mars 1990.

[Photo : © Nations Unies. Photo 157 267/J. Isaac]

Congo belge, elle rendit un grand service non seulement au futur Zaïre mais aussi à tous les fragiles États d'Afrique. Si la sécession du Katanga avait réussi, si tôt après l'accession du pays à l'indépendance, la force de l'exemple eût été telle pour d'autres groupes séparatistes, en divers lieux du continent, que le principe même de la cohésion nationale aurait pu en être sérieusement ébranlé dans l'ensemble de l'Afrique.

Cependant, la participation de l'ONU au développement de l'Afrique revêtit aussi d'autres formes au fil des ans. Malgré les tensions et les frictions dans ses rapports avec l'Organisation de l'unité africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique joua un rôle de premier plan sur des questions allant des fonctions de la Banque africaine de développement à la formulation et la promotion du Plan d'action de Lagos.

Son association au développement de l'Afrique fit intervenir en outre les apports multiples de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS, de l'OIT et de diverses autres institutions spécialisées de la famille de l'ONU.

La question qui se pose pour l'avenir est celle de savoir si les États africains pourront rester suffisamment unis pour honorer leurs deux dettes principales envers l'organisme mondial. Tout comme l'Afrique put compter naguère sur le soutien de l'ONU dans son effort de libération, l'ONU



peut-elle à présent compter sur le soutien de l'Afrique en vue de sa propre libération? Alors que l'organisation mondiale et ses institutions continuent à s'associer au développement de l'Afrique, les États africains deviendront-ils à leur tour des partenaires efficaces de l'ONU dans son développement? À certains égards, l'ONU est aussi fragile que les États africains qu'elle s'est employée à servir. L'organisation mondiale a elle-même besoin de se développer et de grandir. Elle a besoin de stabilité et d'intégrité. Elle a besoin d'accroître son propre « revenu par habitant » et d'opérer ses propres « ajustements structurels ». Mais, comme l'Afrique, il s'agit pour elle d'obtenir tout cela sans s'exposer au traumatisme d'une « recolonisation ».

Une occasion de renforcer encore les liens entre l'Afrique et l'ONU a été malheureusement perdue en raison de la détermination des États-Unis à empêcher l'élection de l'homme d'État tanzanien Salim Ahmed Salim au poste de Secrétaire général des Nations Unies. L'administration Reagan le considérait, en effet, comme un « dangereux radical », et Washington a donc résolument fermé la porte à cette possibilité qui s'offrait à l'ONU d'avoir le premier Secrétaire général africain de son histoire.

Mais l'avenir réserve des surprises<sup>13</sup>. Le partenariat historique entre l'organisation mondiale et quelques-uns de ses États membres les plus pauvres et les plus faibles n'a pas fini d'influencer favorablement les affaires du monde.

13. M. Boutros Boutros-Ghali (Égypte) a été élu Secrétaire général des Nations Unies en décembre 1991.

## L'horizon 2000

*Ali. A. Mazrui*

Les auteurs de ce volume ont essayé de définir, période par période, les caractéristiques de l'histoire de l'Afrique depuis 1935. La décennie 1935-1945, commencée avec l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens, en octobre 1935, et se terminant avec la reddition du Japon en août 1945, est entièrement dominée par le conflit mondial. Les quinze années qui se sont écoulées de 1945 à 1960 ont vu, comme nous l'avons montré, l'intensification de la lutte anticoloniale, qui a finalement aboutit à l'accession à l'indépendance de seize pays africains au cours de la seule année 1960. La période suivant l'indépendance a été marquée par les efforts des nouveaux États pour affermir leur liberté, par la construction des nouvelles nations, l'institutionnalisation de l'ordre nouveau et la lutte pour le développement. Nous allons maintenant reprendre l'un après l'autre chacun de ces thèmes.

### Un monde à feu et à sang

Si, en 1935, l'Italie se présentait comme l'héritière de l'un des plus anciens empires d'Europe (l'Empire romain), l'Éthiopie était dépositaire, de son côté, de l'une des plus vieilles civilisations d'Afrique. Le conflit qui les opposa dans les années 30 put donc apparaître symboliquement comme un affrontement entre l'Antiquité européenne et l'Antiquité africaine.

Mais l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens comportait évidemment une autre dimension, plus sordide. L'impérialisme européen, sous sa forme

moderne, jetait une nouvelle fois son dévolu sur l'Afrique contemporaine. L'Éthiopie, qui avait si longtemps vécu dans un splendide isolement, oasis de souveraineté dans un continent colonisé, se voyait finalement livrée à la soif de conquête des Européens.

Les auteurs de ce volume ont analysé les effets durables de la seconde guerre mondiale sur l'Afrique, effets extrêmement contrastés puisque le conflit a, par exemple, facilité la lutte pour la libération du continent mais aussi conduit à une intégration plus étroite au sein du système capitaliste occidental<sup>1</sup>. Deux mois après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, le gouvernement britannique annonçait qu'il était prêt à acheter tout le cacao d'Afrique occidentale. Sous l'impulsion de la guerre, l'exploitation des économies africaines pour satisfaire les habitudes de consommation européennes était entrée dans une nouvelle phase.

Mais la seconde guerre mondiale n'a pas simplement infléchi le destin de l'Afrique; elle a profondément modifié aussi celui de l'Europe elle-même, qui, à son issue, s'est retrouvée divisée en un camp communiste et un camp capitaliste. Cette division de l'Europe était symbolisée par celle de Berlin, la ville même où s'était organisé le partage de l'Afrique quelque soixante ans plus tôt. Ironie de l'histoire qui vengeait l'Afrique, la ville d'où était partie, en 1885, la ruée sur le continent africain était elle-même victime, après 1945, du partage de l'Europe. Tout comme le morcellement de l'Afrique, la division de l'Europe née de la seconde guerre mondiale semblait irréversible, malgré les idées visionnaires exprimées par Mikhaïl Gorbatchev dans les années 80. Pour une fois, les ancêtres des Africains triomphaient, leur vengeance sacrée s'était accomplie, mais deux continents étaient divisés, malheureux et meurtris.

Il ne faut surtout pas oublier le rôle joué par l'Afrique dans le conflit mondial qui a précédé ces événements et changé la face du continent aussi bien que celle de l'Europe. Les Ougandais, par exemple, furent 55 000 à servir dans les King's African Rifles. Bon nombre des 87 000 Tanganyikais mobilisés au cours de la guerre combattirent le gouvernement de Vichy et aidèrent de Gaulle en participant à la reconquête de Madagascar en 1942. De nombreux soldats africains prirent part à la guerre contre les Japonais en Birmanie. Dès 1939, le Régiment du Nigéria avait levé 15 bataillons. Et des milliers de soldats nord-africains donnèrent leur vie dans les combats incertains qui, pendant plusieurs années, au nord du Sahara, opposèrent Rommel à Montgomery, Eisenhower et d'autres hommes de guerre illustres.

L'agression italienne contre l'Éthiopie constitua l'épisode de la guerre le plus dramatique pour les Africains. L'Italie, qui prétendait depuis peu à l'héritage de la Rome antique, fut un des premiers pays vaincus. La résistance éthiopienne ne s'était pas laissée étouffer; elle organisa par exemple, à Addis-Abeba, une attaque à la grenade contre le vice-roi nommé par le gouvernement italien, et lorsque les occupants voulurent mettre à la tête

1. Pour d'autres analyses, voir aussi R. Oliver et M. Crowder (dir. publ.), 1981; P. Duignan et L. H. Gann (dir. publ), 1973 et 1975; G. S. P. Freeman-Grenville, 1973.

de l'Église éthiopienne l'*abuna* Abraham, celui-ci subit un attentat aux gaz toxiques qui lui coûta la vue.

La résistance éthiopienne réduisit à l'impuissance 56 bataillons italiens. Le 20 janvier 1941, l'empereur Haïlé Sélassié, réfugié au Soudan, repassa la frontière éthiopienne à pied. Le 7 mars 1941, les troupes britanniques, de métropole et des colonies, pénétrèrent massivement en Éthiopie avec l'accord de l'empereur. Les Britanniques, aidés de soldats africains, prirent Addis-Abeba en avril 1941. À la fin de janvier 1942, l'empereur dirigeait de nouveau le pays.

Le combat titanesque entre l'héritier de César et l'héritier de la reine de Saba s'acheva donc honteusement pour le nouvel Imperator, dont les rêves de conquête s'écroulaient. Le monde était devenu plus compliqué. La rivalité des puissances européennes, l'affrontement des impérialismes avaient joué en faveur du descendant assiégé de la reine de Saba. L'héritier de César se retrouva seul face à ces anciens sujets; le 18 avril 1945, Benito Mussolini fut exécuté par d'autres Européens. « Voilà comment tombent les puissants ! »

## Le combat contre le colonialisme

La deuxième période étudiée dans ce volume, entre 1945 et 1960, s'est caractérisée par l'intensification du combat nationaliste contre le colonialisme. Ce combat s'est déroulé sur trois grandes scènes. Il fallait d'abord, à l'intérieur de chaque colonie, mobiliser les masses opprimées contre le racisme et la domination étrangère. Il fallait ensuite mener la lutte dans les pays colonisateurs eux-mêmes et s'assurer le soutien des forces progressistes à l'intérieur des États qui exerçaient leur domination sur l'Afrique. Il s'agissait là, en un sens, de diviser l'ennemi, de semer la discorde dans les métropoles. Le combat se poursuivait enfin, et c'était là son troisième théâtre d'opérations, à l'échelle de la communauté internationale dans son ensemble. Comment gagner l'opinion mondiale à la cause des combattants de la décolonisation ?

La mobilisation des masses dans les colonies elles-mêmes constituait, d'un point de vue stratégique, la phase la plus critique de ces trois formes d'action. Avant même que n'éclate la seconde guerre mondiale, des nationalistes nord-africains, à l'image d'Habib Bourguiba, avaient entrepris de mobiliser leurs compatriotes. Messali Hāḍj créa le Parti du peuple algérien (PPA) en 1936, et 'Abd al-Khalik Tares fonda la même année le parti de l'Islah au Maroc espagnol. C'est également en 1936 que les nationalistes égyptiens réussirent enfin à contraindre les Britanniques à cesser leur occupation militaire de l'Égypte, à l'exception de la zone du canal de Suez; mais la croisade contre l'ultime présence militaire britannique dans le pays reprit avant même que l'encre ne fût sèche sur le traité anglo-égyptien de 1936. En janvier 1944, le parti nationaliste de l'Istiqlāl exigea pour la première fois l'indépendance du Maroc; Aḥmed Balafredj fut arrêté, et des émeutes éclatèrent en mars à Rabat et à Fès. La même année, en Algérie, Ferḥāt 'Abbās

fondait le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, qui compta bientôt un demi-million d'adhérents.

L'éveil du nationalisme et la mobilisation des colonisés se manifestèrent également, sous diverses formes, dans d'autres pays d'Afrique. De 1933 à 1946, les Français exilèrent, pour appel à la « sédition », le Gabonais Léon Mba. En Angola, le mouvement Tonsi, apparu en 1940 sous la forme du « culte des Tawa », exprimait une révolte culturelle contre les valeurs étrangères. En septembre 1946, Jomo Kenyatta revenait au Kenya, après quinze ans passés à l'étranger, avec pour objectif de réaliser la mobilisation politique de ses compatriotes.

Les associations et les partis politiques se multiplièrent bientôt sur tout le continent, et l'on vit se constituer aussi bien l'Union des populations du Cameroun (UPC) que le Convention People's Party (CPP) en Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), le Rassemblement démocratique africain (RDA) dans l'empire colonial français ou la Tanganyika African National Union (TANU). La résistance à la colonisation s'organisait de plus en plus efficacement et s'institutionnalisait. La mobilisation politique des masses colonisées avait vraiment commencé.

Le combat mené en Afrique même revêtait une importance primordiale, mais il fallait aussi trouver des alliés dans les pays colonisateurs. Il s'agissait à tout le moins de « diviser l'ennemi », d'opposer les Français aux Français, les Britanniques aux Britanniques. Si le colonialisme avait « divisé pour conquérir », l'anticolonialisme pouvait adopter la contre-stratégie consistant à « diviser pour se libérer ». Cet impératif stratégique fut peut-être la raison essentielle qui poussa le RDA, à ses débuts, à nouer des liens avec le Parti communiste français.

La politique coloniale française d'association et d'intégration politiques se prêtait particulièrement bien à l'organisation d'activités anticoloniales dans la métropole. Les colonies françaises d'Afrique étaient en effet directement représentées au sein des institutions législatives de la métropole, selon des modalités sans équivalent dans le système colonial britannique. En novembre 1945, Léopold Sédar Senghor et Lamine Gueye (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Apithy Sourou-Migan (Dahomey, l'actuel Bénin), Fily Dabo Cissoko (Soudan français, l'actuel Mali) et Yacine Diallo (Guinée) furent élus à l'Assemblée constituante pour y représenter l'Afrique-Occidentale française. Quelques semaines plus tôt, le Cameroun avait élu ses premiers députés en la personne du prince Alexandre Douala-Manga Bell et du D<sup>r</sup> L.-P. Anjoulet. Il aurait été par contre inconcevable que Jomo Kenyatta, Obafemi Awolowo ou Nnamdi Azikiwe fussent élus à la Chambre des communes, à Londres. Ne pouvant être directement représentés dans les institutions métropolitaines, les patriotes africains des colonies de la Couronne essayèrent d'influencer indirectement l'opinion britannique par l'intermédiaire de militants britanniques libéraux ou de gauche. Des députés comme Fenner Brockway ou Barbara Castle se faisaient régulièrement les porte-parole des nationalistes africains et transmettaient leurs doléances à la Chambre des communes. Et des jour-

naux britanniques comme le *Daily Worker*, le *New Statesman* ou le *Manchester Guardian* participaient à la lutte anticoloniale dans la métropole.

Les Algériens, de leur côté, se virent accorder l'accès aux institutions métropolitaines, privilège qui fut progressivement octroyé aux autres possessions françaises. En mars 1944, en prévision de la libération de la France métropolitaine, les autorités françaises groupées autour du général de Gaulle à Alger accordèrent aux musulmans d'Algérie une représentation de quinze députés à l'Assemblée nationale et de sept sénateurs au Conseil de la République. En août 1946, Ferhāt 'Abbās, dirigeant de l'Union démocratique du Manifeste algérien, pouvait déposer devant l'Assemblée nationale constituante, à Paris, un projet de fédération entre la France et une future république algérienne. Et pourtant, quelque dix ans plus tard, le même Ferhāt 'Abbās était à la tête du gouvernement algérien en exil qui conduisait la lutte de libération nationale contre la domination française.

Ces dernières fonctions de Ferhāt 'Abbās nous ramènent au troisième terrain où s'est déroulée la lutte anticoloniale, celui de la communauté internationale. On vit en effet ce dirigeant algérien, devenu au niveau international le principal porte-parole du Front de libération nationale, se rendre de capitale en capitale pour défendre la cause algérienne et solliciter des appuis.

Les nationalistes africains trouvèrent dans l'Organisation des Nations Unies une alliée précieuse et un champ de bataille favorable. Mais, pour un pays, les États voisins constituent nécessairement la partie essentielle de la communauté internationale. L'Algérie avait besoin des autres pays d'Afrique, à commencer par ceux du Maghreb et l'Égypte. Elle n'en essaya pas moins résolument de gagner à sa cause le reste de l'Afrique, en particulier lors de la Conférence des peuples africains qui se tint à Accra en 1958.

Le continent africain ne se contenta pas de subir les influences étrangères. Il contribua aussi à redéfinir les objectifs d'une réforme du système mondial. La nationalisation du canal de Suez par Gamal 'Abd al-Nasser, en 1956, constitua l'une des plus importantes initiatives africaines du XX<sup>e</sup> siècle. Seulement cinq ans auparavant (en 1951), l'Iran, Muḥammad Mossadegh étant premier ministre, avait nationalisé ses ressources pétrolières. Les services secrets des États-Unis d'Amérique avaient peu après neutralisé Mossadegh et restauré l'autorité du shah Muḥammad Rīza Pahlavi, plus favorable à l'Occident. Toute nouvelle tentative d'un pays du tiers monde pour nationaliser ses ressources et en disposer librement semblait dès lors vouée à l'échec.

Mais en juillet 1956, grâce à al-Nasser, les pays du tiers monde retrouvèrent la possibilité de prendre des initiatives pour contrôler leurs ressources. Il ne s'agissait pas, cette fois, de pétrole, comme dans l'Iran de Mossadegh, mais d'un canal égyptien construit par des ouvriers égyptiens au prix d'énormes sacrifices. Le percement du canal de Suez avait en effet coûté la vie à plusieurs milliers d'Égyptiens un siècle environ avant qu'al-Nasser ne décide de le nationaliser. Contrairement à Mossadegh, al-Nasser réussit à imposer sa courageuse décision. Depuis, les dirigeants africains courent de moins en

moins de risques quand ils envisagent la nationalisation ou la socialisation des ressources de leurs pays.

La nationalisation du canal de Suez et les événements qui la suivirent furent l'occasion d'une transformation du rôle de l'Union soviétique en Afrique. L'URSS cessa de constituer une menace impérialiste et devint l'alliée des Africains en lutte pour leur indépendance. Elle fournit à l'Égypte des pilotes pour la navigation sur le canal de Suez après que les Occidentaux, en représailles contre la nationalisation, eurent retiré les leurs. Elle assumait également la charge encore plus considérable d'aider l'Égypte dans la construction du barrage d'Assouan, à la place de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Banque mondiale qui s'étaient dérobés à leurs engagements. L'URSS semblait dès lors avoir abandonné toute visée impérialiste en Afrique, et les faits montrèrent qu'elle était prête à soutenir les Africains dans leur combat pour la liberté. La crise de Suez et la remarquable politique d'al-Nasser ont marqué un tournant historique. Par la suite, jusqu'à l'internationalisation du combat contre l'*apartheid*, l'Afrique ne fera plus appel aussi efficacement à la communauté internationale.

Tels furent donc les trois aspects de la lutte contre le colonialisme : les nationalistes africains ont d'abord mobilisé les masses colonisées ; ils se sont ensuite introduits dans les milieux impérialistes des métropoles, afin de « diviser pour se libérer » ; ils ont enfin fait appel à la communauté internationale et l'ont gagnée à leur cause, en commençant par leurs voisins, qu'ils ont résolument enrôlés sous la bannière du panafricanisme. Nous avons cité dans un chapitre précédent le précepte de Kwame Nkrumah : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Maintenant que tu es entrée dans ce royaume politique, *quo vadis Africa?* C'est à cette question qu'il nous faut revenir une fois de plus.

Certains chapitres précédents ont particulièrement étudié le passage de la lutte pour l'indépendance à la phase de construction nationale. D'autres ont examiné les efforts qui ont été accomplis pour doter les *nations* africaines d'une plus grande cohérence culturelle et pour conférer plus de légitimité et d'autorité aux *États* africains. Ces efforts ont affermi la liberté, assuré l'intégrité des territoires et favorisé la poursuite du développement et du progrès.

Mais ensuite ? Les deux révolutions cruciales qui attendent l'Afrique vont porter sur les *rôles des hommes et des femmes* et sur les *compétences scientifiques*. Ces deux révolutions sont étroitement liées, selon une dialectique que nous allons considérer de plus près.

Une profonde transformation des rapports entre les sexes s'est à vrai dire déjà amorcée, notamment sous l'effet des interactions qui se sont produites entre la culture africaine et d'autres cultures durant la période étudiée dans ce volume. L'islam et la colonisation occidentale ont apporté, dans ce domaine, des modèles différents du modèle africain. Cette évolution culturelle a suscité des tensions dans les familles et dans l'ensemble de la société africaine. Nous allons à présent examiner cette question des rôles sexuels dans la société africaine depuis 1935.

## L'évolution des rôles des hommes et des femmes

Les rôles et les fonctions assignés en Afrique aux hommes et aux femmes ont beaucoup changé depuis 1935. Dans de nombreuses cultures traditionnelles, on croyait que Dieu avait fait de la femme la gardienne du *feu*, de l'*eau* et de la *terre*, Dieu se chargeant lui-même du quatrième élément de l'univers, l'air omniprésent.

En tant que gardienne du feu, la femme devait approvisionner la collectivité en énergie. Or le bois de chauffage constitue la principale source d'énergie dans l'Afrique rurale. Les femmes africaines avaient donc une responsabilité démesurée: elles devaient trouver du bois de chauffage et transporter d'énormes fagots, même si, bien souvent, c'étaient les hommes qui abattaient d'abord les grands arbres d'où ce bois était tiré.

Gardiennes de l'eau, qui assurait à la fois la survie et la propreté, les femmes africaines devaient procurer à la famille cette substance indispensable. Elles parcouraient de longues distances pour aller la chercher; mais c'étaient souvent les hommes qui creusaient les puits.

Le rôle des femmes en tant que gardiennes de la terre se rattachait à l'idée de la *double fécondité*. Les femmes assuraient la *survie* de la génération présente en jouant un rôle primordial dans la culture du sol, dont elles entretenaient la fertilité. Et, en tant que mères, grâce à leur propre fécondité, elles donnaient la *vie* à la génération suivante. Cette double fécondité constituait un aspect du triple rôle de gardiennes des femmes africaines, bien que leur travail fût toujours associé à celui des hommes<sup>2</sup>.

Qu'est-il advenu après 1935 de cette conception traditionnelle du triple rôle des femmes? Divers éléments de l'expérience coloniale ont modifié de différentes façons les rôles des hommes et des femmes en Afrique.

L'occupation des hommes à des travaux salariés a eu pour effet d'accroître encore le rôle des femmes dans l'agriculture. Mais selon Margaret Jean Hay, qui a enquêté auprès des femmes luo du Kenya, cet effet mit un certain temps avant de se manifester: «En 1930, de nombreux hommes avaient quitté Kowe au moins une fois pour aller travailler à l'extérieur de la province [...]. La plupart de ces hommes étaient restés absents pendant quinze ans ou plus [...]. On pourrait penser que cette expatriation croissante de la main-d'œuvre masculine de la province a augmenté la charge de travail agricole des femmes [...]. En 1910, des administrateurs déploraient déjà le fait que le Nyanza devienne un réservoir de main-d'œuvre pour toute la colonie [...]. Pourtant, dans les années 20, les migrations de courte durée étaient en général le fait de jeunes célibataires qui jouaient un rôle relativement secondaire dans l'économie locale, même s'ils pratiquaient occasionnellement l'élevage et capturaient parfois le bétail de l'ennemi en temps de guerre. De plus, ces

2. Le regretté Okot p'Bitek, anthropologue et poète ougandais, m'a fourni d'intéressantes précisions sur les mythes de l'Ouganda septentrional relatifs à la féminité. Nous avons également discuté des ressemblances et des différences entre les conceptions africaines de la matière et celles d'Empédocle, philosophe grec du V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Voir O. p'Bitek, 1971.



travailleurs migrants pouvaient souvent s'arranger, et de fait s'arrangeaient, pour faire coïncider leur absence avec les périodes creuses du cycle agricole [...]. Avant 1930, les migrations n'ont donc privé l'économie locale que d'un petit nombre de travailleurs et n'ont pas sensiblement modifié la division sexuelle du travail<sup>3</sup>. »

Mais Margaret Hay montre ensuite comment la crise des années 30 et la seconde guerre mondiale ont transformé la situation, les migrations de travailleurs et la conscription enlevant à l'agriculture une proportion croissante de la population masculine. Ce phénomène fut encore accentué par le développement de l'industrie minière (l'exploitation de mines d'or de Kowe débutant en 1934): « L'absence prolongée des hommes eut une influence sur la division sexuelle du travail; jamais les femmes et les enfants n'avaient dû effectuer une aussi grande partie des travaux agricoles [...]. Les années 30 furent une période de transition en ce qui concerne la division sexuelle du travail, et c'est de toute évidence les femmes qui ont porté le poids du changement dans les zones rurales<sup>4</sup>. »

À partir des années 30, les femmes jouèrent un rôle plus considérable qu'avant en tant que « gardiennes de la terre ». En Afrique australe, l'absence des hommes qui allaient travailler dans les mines eut des conséquences encore plus dramatiques. Dans les années 50, certaines collectivités d'Afrique du Sud présentaient une remarquable bipartition: elles se divisaient en un prolétariat masculin (travailleurs de l'industrie) et une paysannerie féminine. Les règlements qui, en Afrique du Sud, interdisaient aux mineurs de faire venir leurs femmes auprès d'eux aggravaient encore cette tendance à la ségrégation sexuelle, à l'*apartheid sexuel*. Beaucoup de femmes, dans les États limitrophes, se retrouvaient plus isolées que jamais pour remplir leur triple rôle de gardiennes du feu, de l'eau et de la terre.

Les guerres de libération menées en Afrique australe à partir des années 60 contribuèrent également à accroître l'instabilité familiale et à modifier la division traditionnelle du travail entre les sexes. Certains combattants emmenèrent bien leurs femmes avec eux, et des armées de libération comme la ZANLA et la ZIPRA (branches armées de la Zimbabwe African National Union et de la Zimbabwe African People's Union), ou le Front de libération du Mozambique comprenaient même quelques combattantes. Mais dans l'ensemble la guerre a perturbé la vie familiale et la répartition traditionnelle des tâches entre les hommes et les femmes.

Après leur accession à l'indépendance, certains États limitrophes de l'Afrique du Sud ont connu des guerres contre-révolutionnaires. La plus artificielle de ces guerres postcoloniales est celle qu'a déclenchée au Mozambique le prétendu Mouvement de résistance nationale du Mozambique (MRN).

Ces conflits eurent, eux aussi, des effets sur les relations entre les sexes. Ainsi, sans parler des perturbations que la guerre produit habituellement sur la vie familiale, les actions du MRN, au milieu des années 80, avaient tellement endommagé les infrastructures du Mozambique que beaucoup de

3. M. J. Hay, 1976, p. 98-99. Pour un point de vue féministe, voir aussi M. R. Cutrufelli, 1983.

4. M. J. Hay, 1976, p. 105.

travailleurs migrants ne revenaient plus dans leur famille entre deux périodes de travail dans les mines sud-africaines.

On ne sait pas exactement quelle influence cette situation a pu avoir sur l'idée de « double fécondité » élaborée à propos du rôle des femmes africaines. Il est possible que l'absence prolongée des maris ait fait baisser le taux de fécondité dans certaines communautés du Mozambique. Il se peut aussi que le système de migration des travailleurs propre à l'ensemble de l'Afrique australe ait engendré une tendance à la polyandrie de fait, la femme restée seule trouvant au bout d'un certain temps un autre homme qui remplace *de facto* son mari absent<sup>5</sup>.

Si le phénomène dominant était celui d'une baisse du taux de fécondité par suite de l'absence prolongée des maris, on pourrait en conclure que le principe de la « double fécondité » a eu pour effet de réduire les fonctions sociales liées à la fécondité biologique des femmes et d'accroître leur participation aux activités liées à la fertilité du sol.

Si par contre le phénomène le plus significatif, dans les communautés minières d'Afrique australe, était la tendance à la polyandrie de fait, il se pourrait que tout un nouveau réseau de relations sociales soit en train de voir le jour dans cette partie de l'Afrique<sup>6</sup>.

L'apparition de nouvelles techniques, qui transformèrent les rôles de l'homme et de la femme, compte parmi les changements survenus en Afrique durant cette période qui ont influencé sur les relations entre les sexes. L'usage de la houe conservait aux femmes africaines une place centrale dans l'activité agricole, mais la mécanisation de l'agriculture a eu tendance à les marginaliser. Les prérogatives que les nouvelles techniques, plus avancées, ont conférées aux hommes menacent leur rôle de « gardiennes de la terre ».

L'éducation occidentale, par sa nature même, a fait peser, durant cette période, une autre menace sur le rôle primordial que jouaient les femmes dans l'économie africaine. Les Africaines occidentalisées sont assurément plus mobiles, plus libres et plus capables de défendre leurs intérêts que leurs sœurs restées sous l'influence de la culture traditionnelle. Mais s'occuper d'une machine à écrire après avoir été la gardienne du feu, de l'eau et de la terre constitue sans aucun doute une forme de marginalisation pour la femme africaine. La dactylographie est moins essentielle pour la survie de la collectivité que la culture du sol. Les Africaines occidentalisées de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont en général plus libres, mais tendent à jouer un rôle moins important dans les économies africaines que les femmes qui participent encore à la vie traditionnelle des régions rurales.

L'internationalisation des économies africaines a représenté, durant cette période, une troisième menace pour le rôle traditionnel des femmes africaines. Quand l'activité économique africaine avait un caractère plus local, les femmes jouaient un rôle décisif sur les marchés locaux et en tant que commerçantes. Depuis, la tendance à l'expansion des activités économiques qui a

5. De tels arrangements ont assurément lieu au Mozambique, mais on ne sait pas jusqu'à quel point la polyandrie de fait est répandue dans l'ensemble de l'Afrique australe.

6. Je me réfère ici aux enquêtes et aux interviews réalisées en Afrique australe dans le cadre d'un projet pour les chaînes de télévision BBC et WETA. Voir A. A. Mazrui, 1986.

caractérisé les périodes coloniale et postcoloniale a progressivement écarté les femmes des centres de décision de l'économie internationale. Il est vrai que les Nigériennes, en particulier, ont refusé d'être complètement marginalisées, même dans le commerce international. Mais, dans l'ensemble, l'immense majorité des Africains qui font du commerce sur les marchés internationaux et siègent dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont des hommes. Dans les réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, où les musulmans sont majoritaires, des inhibitions supplémentaires s'opposent à la présence de toute femme, et même le Nigéria ne saurait y être représenté par une déléguée.

Grâce à quel type d'activité la proportion des femmes dans la vie publique africaine pourrait-elle augmenter un jour? La subordination des femmes sur le plan politique ne s'explique pas par la différence des rôles économiques. Les Africains participent très activement à la vie économique, alors que les Saoudiennes, par exemple, en sont exclues. Et pourtant dans la société africaine comme dans la société saoudienne, les femmes sont subordonnées aux hommes sur le plan politique. La différence des rôles économiques n'est donc pas la véritable cause de cette infériorité politique.

Ce qui est universel, ce n'est pas le rôle économique des femmes, mais leur absence de rôle militaire. Dans toute l'Afrique (comme dans le reste du monde), les femmes sont tenues à l'écart de l'activité militaire. L'accession des femmes à l'appareil militaire modifiera un jour les rapports de force politiques entre les sexes. L'armée somalienne a commencé à recruter des femmes, et l'armée de l'air algérienne recrute aussi désormais des femmes pilotes. Dans ces deux pays musulmans d'Afrique, les femmes commencent à se voir confier certaines fonctions militaires. Mais il faudra dépasser le stade des mesures symboliques. Sur ce continent de coups d'État, le jour viendra peut-être où une dépêche annonçant un putsch en Afrique de l'Ouest sera ainsi rédigée: «À Lagos, un coup d'État militaire a porté au pouvoir le général de brigade *Louise Adebisi*<sup>7</sup>.»

### Le panafricanisme ou la confédération des sexes

Le panafricanisme est traditionnellement considéré comme un ensemble de relations qui unissent les Africains par-delà les frontières territoriales. Mais il faudrait en donner une définition plus large: le panafricanisme comprend aussi les relations qui unissent les Africains de part et d'autre de la frontière *sexuelle*. Il ne suffit pas de transcender les divisions nationales et le découpage territorial hérité du colonialisme. Il faut abattre une barrière *politique* qui sépare les Africains depuis bien plus longtemps encore: celle qui sépare les hommes et les femmes dans la vie publique.

Nkrumah définissait le panafricanisme comme l'acceptation d'un partage du pouvoir dans le cadre d'une fédération territoriale. Mais il serait encore plus nécessaire de partager le pouvoir dans le cadre d'une *confédération des sexes*.

7. Nous avons exposé cette question en termes similaires dans A. A. Mazrui, 1990.

L'Afrique traditionnelle, avant la colonisation européenne, offre de magnifiques exemples de partage du pouvoir entre les sexes. Les époques de Hatshepsout en Égypte (XV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne), de Nzinga en Angola (environ 1581-1663), de Yaa Asantewa en pays ashanti (environ 1830-1921) et de Nehanda au Zimbabwe (environ 1863-1898) illustrent cette conception particulière du panafricanisme comme partage du pouvoir entre les hommes et les femmes. Certaines de ces époques ont été étudiées dans de précédents volumes de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

La colonisation de l'Afrique a-t-elle renforcé ou affaibli cette tradition de partage du pouvoir entre les sexes? Nous avons indiqué qu'elle a eu des effets variés sur les relations entre hommes et femmes. La domination coloniale et l'introduction de la culture occidentale ont marginalisé les femmes dans certains domaines et leur ont donné une plus grande place dans d'autres sphères d'activité. Le panafricanisme en tant que mode de relation entre les sexes a tout à la fois pâti et tiré profit de l'occidentalisation de l'Afrique.

Comme depuis 1935 l'Afrique est plus fortement intégrée dans le système mondial, le monde extérieur influence plus profondément que jamais la vie quotidienne des Africains et des Africaines. Il en résulte un certain nombre de contradictions sociales. En ce qui concerne les rôles féminins, l'internationalisation de l'Afrique a simultanément réduit l'importance de l'activité économique des femmes et favorisé le développement de leur activité diplomatique.

Nous avons vu que depuis 1935 les économies africaines qui ont conservé leur caractère local ont fait une plus large place aux femmes que celles qui se sont internationalisées. Nous avons rappelé le rôle historique des Africaines, souvent chargées de vendre l'excédent des produits agricoles et participant activement au processus de production dans les régions rurales. L'internationalisation de la production et du commerce, durant les périodes coloniale et postcoloniale, a eu pour effet, comme nous l'avons noté, de réduire peu à peu l'influence des femmes sur les processus économiques. Comme nous l'avons dit, les Africains siégeant dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont presque tous des hommes. L'internationalisation de l'économie africaine, à l'époque coloniale et postcoloniale, s'est assurément traduite jusqu'à présent par une marginalisation des femmes. Le panafricanisme économique en tant que collaboration économique entre les hommes et les femmes d'Afrique a donc été mis à mal durant cette période.

En revanche, depuis l'accession à l'indépendance, la diplomatie offre de nouvelles possibilités de carrière sous le signe du panafricanisme aux Africaines qui possèdent un niveau d'instruction élevé. En septembre 1969, comme nous l'avons vu au chapitre premier, la Libérienne Angie E. Brooks fut élue présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies (une seule autre femme avait occupé ce poste avant elle: l'Indienne Vijaya Lakshmi Pandit, sœur de Jawaharlal Nehru). Angie Brooks fut à New York le plus haut placé des diplomates africains: le panafricanisme en tant qu'union des Africains de part et d'autre de la frontière sexuelle y gagnait<sup>8</sup>.

8. Ce passage doit beaucoup à un échange de vues avec Dolores Mortimer, spécialiste de haut niveau chargée de la gestion de programmes d'échanges internationaux dans le domaine de l'éducation à l'United States Information Agency (USIA), à Washington.



30.1. À gauche: la Libérienne Angie Brooks, présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969-1970.

À droite: la princesse Elizabeth Bagaya, ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1974.

[Photos: © Nations Unies. Photo: T. Chen.]

L'ambassadrice Angie Brooks avait déjà ouvert plus d'une voie nouvelle au cours de sa carrière diplomatique; elle avait été, notamment, la première femme et la première Africaine à présider le Conseil de tutelle des Nations Unies. Lorsqu'elle accéda à la présidence de l'Assemblée générale, M<sup>me</sup> Brooks déclara: « Je suis fière de mon continent, de mon pays et de mon sexe. » L'autorité suprême au sein de l'Assemblée générale a donc été exercée, pendant quelque temps, par une Africaine.

L'Ougandaise Elizabeth Bagaya (auparavant princesse de Toro) a rempli les fonctions d'ambassadrice itinérante d'Idi Amin puis, dans les années 70, celles de ministre des affaires étrangères. Mais la princesse Elizabeth était trop indépendante pour exercer longtemps de telles fonctions sous un régime militaire aussi inconstant. Elle l'était même trop pour rester longtemps ambassadrice aux États-Unis à la fin des années 80, sous le président Yoweri Museveni. Elle refusa d'être « précipitamment » envoyée à Paris et préféra démissionner. Elizabeth Bagaya Nyabongo n'en a pas moins réellement représenté, pendant quelque temps, le panafricanisme territorial et intersexuel.

D'autres Ougandaises occupèrent des postes diplomatiques importants, depuis Bernadette Olowo, ambassadrice à Bonn, jusqu'à Anna Amailuk, haut

commissaire à Ottawa, en passant par Freda Blick, ambassadrice à Paris à la fin des années 80. Le Ghana eut également une ambassadrice en poste à Paris, il s'agissait de Theresa Strictner-Scott. Ces femmes qui représentèrent l'Afrique à l'étranger contribuèrent, sur le plan diplomatique, à l'extériorisation du panafricanisme. Certaines représentèrent aussi leur pays dans un autre État africain. M<sup>me</sup> Amailuk, par exemple, fut ambassadrice de l'Ouganda au Ghana.

Les Africaines ont eu aussi la possibilité de mener une activité internationale de caractère moins officiel dans le cadre de fonctions quasi diplomatiques. Angie Brooks a ainsi présidé la Fédération internationale des femmes juristes et a été décorée par un certain nombre de gouvernements étrangers, notamment ceux du Brésil, de la République fédérale d'Allemagne, de la Yougoslavie, du Cameroun et de la République populaire de Chine.

Parmi les Kényennes qui ont rempli pendant plusieurs années des fonctions quasi diplomatiques, on peut citer Margaret Kenyatta et Grace Ogot. Plusieurs femmes ont par ailleurs figuré au nombre des fonctionnaires et des diplomates de haut rang du Ministère des affaires étrangères du Kenya, elles ont souvent servi l'ensemble du continent africain aussi bien que leur pays.

Lors de l'accession de la Zambie à l'indépendance, en 1964, la Zambienne la plus en vue n'était pas une diplomate, mais la prophétesse Alice Lenshina, chef de l'Église de Lumpa. Son opposition au gouvernement zambien et au parti dominant provoqua un grave conflit dans le pays. Mais que l'on se rangeât du côté d'Alice Lenshina ou de Kenneth Kaunda, qui dirigeait le gouvernement de la nouvelle Zambie indépendante, cette situation montrait une fois de plus que l'Afrique pouvait encore produire des dirigeantes passionnées, capables d'inspirer à leurs fidèles les plus grands actes de courage et d'abnégation.

Depuis son indépendance, la Zambie a confié certaines fonctions quasi diplomatiques à des femmes, notamment Mutumba Bull qui conjugue la double qualité de personnalité politique et de scientifique. Comme les autres Africaines occupant des postes similaires, ces femmes ont elles aussi servi à la fois leur pays et l'ensemble du continent.

Les femmes de certains dirigeants africains, durant cette période, se sont fait connaître par leur propre activité politique et diplomatique. Dans les années 80, Sally Mugabe s'est occupée d'un certain nombre de causes humanitaires et internationales, et notamment de la protection de l'enfance sur le continent africain. M<sup>me</sup> Mugabe a entretenu des relations diplomatiques suivies avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et animé, à Harare, plusieurs réunions panafricaines destinées à promouvoir la cause des enfants africains. (L'action humanitaire et diplomatique de M<sup>me</sup> Mugabe n'est pas sans rappeler celle qu'Eleanor Roosevelt mena aussi bien avant qu'après la mort de son mari.)

En Égypte, Jehan al-Sādāt a eu une activité diplomatique du vivant de son mari. Auprès des hommes musulmans d'esprit conservateur du Moyen-

Orient, ses prises de position et ses apparitions publiques furent plus souvent un handicap qu'un atout. Mais pour de nombreuses femmes arabes, elle a représenté pendant un certain temps un modèle à suivre. Après l'assassinat de son mari, en 1981, elle a été reléguée dans un oubli relatif.

Sur le plan politique comme dans les relations entre les sexes, le panafricanisme a pris durant cette période en Afrique australe des formes particulièrement tumultueuses. En République sud-africaine, dans les années 80, Winnie Mandela fut sans conteste, toutes races confondues, la plus illustre des épouses. Bien que, dans la lutte contre l'*apartheid*, elle n'ait pas directement joué de rôle diplomatique ni exercé de fonction politique officielle, elle est devenue l'Africaine la plus célèbre des années 80. Elle s'est trouvée, dans cette partie du continent, au point de rencontre de plusieurs processus historiques et de plusieurs courants du panafricanisme. Son action n'a pas seulement concerné les questions raciales, mais aussi les relations entre les sexes et entre les générations.

Dans toute l'Afrique australe, il fallait en effet jeter des ponts non seulement entre les races, mais aussi entre les sexes et entre les générations, car les relations entre les hommes et les femmes avaient été perturbées par



30.2. À gauche: l'Égyptienne Jehan al-Sādāt, championne des droits de la femme. À droite: la Sud-Africaine Winnie Mandela, militante du mouvement contre l'*apartheid*, à Johannesburg, en octobre 1985.

[Photos : Sipa Press, Paris. © Keystone, Paris.]

la répression, les guerres de libération et les migrations de travailleurs. La colère et l'extrémisme engendrés par l'*apartheid* avaient également détérioré les rapports entre les jeunes Africains et les générations plus âgées.

La crise qui, à la fin des années 80, a bouleversé la vie de Winnie Mandela se situe à l'intersection de ces trois ensembles de relations panafricaines, relations entre les sexes, les races et les générations. En sa qualité d'épouse de Nelson Mandela, qui avait passé plus d'un quart de siècle en prison, elle symbolisait le tribut imposé par la lutte politique aux relations entre les sexes; et, par son engagement pour préparer les jeunes militants à l'exercice de leurs fonctions sociales, elle avait travaillé pour le rapprochement des générations. Mais en 1988 et 1989, elle rencontra de graves difficultés, notamment à cause des agissements des très jeunes gens qu'elle avait essayé d'encadrer. La femme qui était une martyre de l'*apartheid* depuis la condamnation de son mari à la prison à vie, en 1964, la femme qui avait été pendant de longues années exilée et reléguée dans un ghetto noir fut alors l'objet des attaques et des affronts de certains cercles qui l'avaient autrefois proclamée « mère de la nation ».

Son histoire personnelle s'inscrit dans l'histoire plus générale des relations entre hommes et femmes en Afrique australe. La répression et la guerre ont fait de nombreuses femmes des « veuves de la révolution » — veuves des martyrs du combat pour la libération — ou des « veuves de la prison » pour celles dont les maris étaient prisonniers à vie. Au niveau international, Winnie Mandela était la plus illustre de ces « veuves de la prison ».

Des tendances sociologiques lourdes se manifestaient dans cette situation. De nouvelles formes d'initiation à la condition de guerrier s'offraient aux jeunes Noirs d'Afrique australe: de nombreux adolescents s'étaient enrôlés dans les armées de libération, et dans les centres urbains l'activité guerrière, sous sa forme nouvelle, consistait le plus souvent à défier les forces de sécurité armées dans des affrontements de rues. L'expérience tentée par Winnie Mandela, l'organisation d'une équipe de football composée de jeunes chargés en outre d'assurer sa protection, aurait pu devenir un modèle. Mais cette expérience a mal tourné. L'équipe de football s'est transformée en une bande se livrant à la guerre contre d'autres bandes de jeunes, ce qui mit fin aux rêves de Winnie Mandela.

L'Afrique australe a également vu s'instaurer des rapports d'un type particulier entre le *sexe* et la *classe sociale*. Dans les communautés minières d'Afrique du Sud, les hommes n'avaient pas le droit de vivre avec leurs femmes. Comme nous l'avons noté, l'*apartheid* sexuel s'ajoutait ici à l'*apartheid* racial. Nous avons vu que les femmes restaient souvent dans les zones rurales où elles pratiquaient une agriculture de subsistance, tandis que leur mari parcouraient des milliers de kilomètres pour trouver un emploi salarié. D'où la formation d'un prolétariat masculin migrant et d'une paysannerie féminine sédentaire. Femme séparée de son mari par l'injustice d'un régime, Winnie Mandela représentait aussi un modèle à suivre pour ces paysannes.



La lutte qu'ils ont menée durant cette période pour le rapprochement des races valut le prix Nobel de la paix à deux Noirs sud-africains, Albert Luthuli et Desmond Tutu. Mais le combat pour le rapprochement des sexes ou des générations n'était pas susceptible de rapporter de prix Nobel. Ni la lutte contre le sexisme ni l'atténuation des conflits entre les générations n'entraient encore dans la définition de la défense de la « paix », telle que l'entendait le Comité Nobel. Malgré le succès de ses efforts pour rapprocher les sexes et les générations, Winnie Mandela était trop controversée dans les années 80 pour pouvoir être la première femme noire à obtenir un prix Nobel. Mais sa carrière politique est loin d'être terminée et seule l'histoire jugera un jour sa contribution au panafricanisme.

C'est également à l'avenir de dire si la première élection d'une femme au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine *suivra* ou *précédera* l'accession au pouvoir de la première femme présidente d'un État africain<sup>9</sup>.

## L'éducation coloniale : la libération sans le développement

L'Afrique ne connaîtra peut-être cette révolution dans les rapports entre les sexes qu'après la deuxième grande transformation que nous avons évoquée, à savoir la généralisation de l'accès aux *connaissances* spécialisées. Une révolution sexuelle et une révolution scientifique vont peut-être toucher le continent, mais la seconde paraît plus proche que la première.

Il ne faut pas oublier que les savoir-faire introduits en Afrique par la colonisation présentent une ambiguïté historique fondamentale : s'ils ont favorisé l'*émancipation*, ils s'avèrent foncièrement inutiles au *développement*. Les savoir-faire introduits par les colonisateurs relevaient essentiellement de la *communication* ; et la maîtrise des formes nouvelles de communication écrite et orale a effectivement facilité la décolonisation. Mais les colonisateurs n'ont pas su transmettre efficacement les techniques de *production*. C'est en ce sens que le système d'éducation et de formation hérité de l'époque coloniale n'a pas réussi à promouvoir un véritable développement dans les « territoires » africains.

La crise des années 30, la seconde guerre mondiale et leurs conséquences sur l'Europe ont contribué, comme nous l'avons indiqué, à mettre le capitalisme et, finalement, l'impérialisme devant leurs responsabilités. C'est surtout après la seconde guerre mondiale que les puissances impérialistes ont commencé à s'intéresser à l'éducation et à la formation des Africains colonisés. De nouvelles techniques de communication furent alors élaborées. C'est en 1948 que fut fondé l'University College de la Côte-de-l'Or, et que celui d'Ibadan accueillit ses premiers élèves. L'Université de Lovanium fut

9. A. A. Mazrui, 1990.

créée par décret au Congo belge en février 1949; mais c'est seulement en 1954 que les premiers élèves africains, au nombre de trente, furent admis au cours préuniversitaire (onze seulement seront déclarés reçus à l'examen de passage).

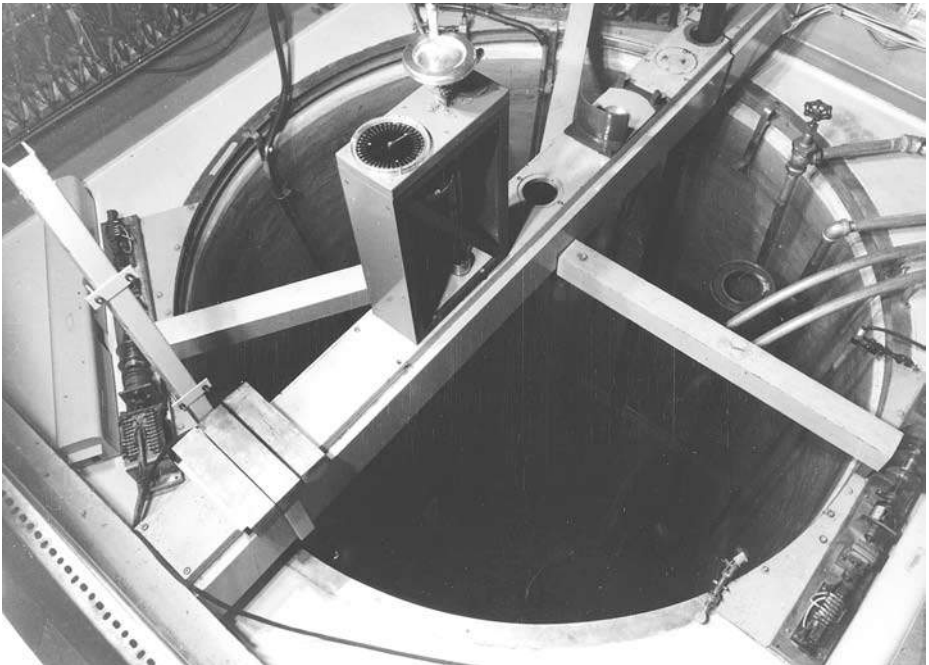
En Ouganda, le University College de Makerere fut fondé à la fin de 1949. Des centres de recherche firent également leur apparition, comme l'Institut d'ophtalmologie tropicale, créé à Bamako, au Soudan français, en 1953, ou l'Organisation pour la recherche sur l'alimentation et la nutrition en Afrique (ORANA), à Dakar. De tels centres de recherche pouvaient contribuer au développement de l'Afrique et ne mettaient pas simplement en œuvre des techniques de communication. Mais étudier la nutrition ou l'ophtalmologie, ce n'était pas étudier des techniques de *production*, et, de toute façon, ces recherches n'occupaient qu'une place très limitée dans le système éducatif colonial qui, pour l'essentiel, continuait de privilégier un enseignement de type littéraire traditionnel.

Les patriotes africains se servirent de certaines des techniques de communication enseignées dans les institutions coloniales pour défendre leur point de vue dans les métropoles et communiquer avec le reste de la communauté internationale. Comme on l'a vu dans des chapitres précédents, le concept de négritude a été forgé par des patriotes noirs résidant en France, notamment par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Le mouvement de la négritude a commencé au début de la période étudiée dans ce volume. Chez les Africains de langue anglaise, la publication en 1938 d'*Au pied du mont Kenya*, livre où Jomo Kenyatta prend également la défense de l'Afrique, constitue l'équivalent du mouvement de la négritude en tant que mouvement de légitimation culturelle. Le mouvement de la négritude et *Au pied du mont Kenya* exprimèrent deux aspects importants de la nouvelle maîtrise des Africains en matière de communication, une communication tournée aussi bien vers les métropoles que vers le reste du monde. Cette nouvelle maîtrise était ici mise au service de la croisade pour la libération de l'Afrique. En 1947, Alioune Diop fondait à Paris *Présence africaine*, nouvel instrument de communication, nouvelle arme dans le combat pour la défense de l'Afrique.

Tout compte fait, la formation dispensée par l'éducation coloniale, visant à la maîtrise de l'expression écrite et orale dans les langues européennes, a bien servi la cause de la libération politique de l'Afrique. Ce n'est pas un hasard si les mouvements anticoloniaux furent massivement dirigés par des patriotes africains occidentalises ou semi-occidentalises. Les pères fondateurs des nouvelles nations africaines ont majoritairement été formés dans les écoles de missionnaires établies en Afrique ou les établissements d'enseignement supérieur occidentaux, sinon, assez souvent, dans ces deux types d'établissements. Ce fut le cas des fondateurs et premiers présidents du Ghana (Nkrumah), du Sénégal (Senghor), de la Tanzanie (Nyerere), du Nigéria (Azikiwe), de la Côte d'Ivoire (Houphouët-Boigny), du Malawi (Banda), du Kenya (Kenyatta), et de beaucoup d'autres hommes d'État. À l'évidence, s'ils ne représentaient qu'une étroite minorité de la population

totale du continent, les patriotes africains occidentalises étaient à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance politique. Comme l'ont montré les chapitres de ce volume consacrés à l'histoire politique, ces Africains ayant reçu une éducation occidentale ont fini par éclipser les dirigeants traditionnels et par prendre les rênes du pouvoir après le départ des colonisateurs. C'est en ce sens que les techniques de communication introduites en Afrique durant la période coloniale ont facilité l'accession du continent à l'indépendance politique.

Mais les puissances coloniales n'ont pas véritablement formé les Africains aux techniques de production. De ce point de vue, malgré toute son utilité pendant la phase de libération politique, le système d'enseignement colonial s'est révélé incapable d'assurer le développement de l'Afrique. Les techniques agricoles restent en grande partie rudimentaires, les usines doivent quasiment importer le moindre boulon, les barrages sont souvent délabrés, les machines tombent en panne faute de pièces de rechange. La capacité de l'industrie africaine à exploiter les ressources minérales du continent est dérisoire. Même sa capacité à *extraire* ces minerais sans recourir à l'équipement, aux connaissances et à l'encadrement fournis par l'étranger est étonnamment limitée. L'Afrique sort de son sol des ressources minérales qu'elle ne sait



30.3. Le réacteur nucléaire Triga (Zaïre, 1965).  
[Photo : © Atelier Roland Minnaert.]

toujours pas transformer, et elle importe des biens de consommation qu'elle ne sait toujours pas produire.

La conclusion s'impose: si le colonialisme a produit ses propres fossoyeurs en formant une élite politique africaine, il n'a pas créé l'avant-garde économique nécessaire au développement de l'Afrique. L'éducation coloniale a facilité la réalisation d'un premier objectif, l'émancipation des Africains; mais l'héritage colonial ne suffira jamais à assurer le développement du continent. Les compétences en matière de communication doivent aujourd'hui se combiner avec les compétences en matière de production et de développement.

## Mode de gouvernement et développement

L'Afrique est entrée dans l'ère nouvelle de l'indépendance avec un retard encore plus considérable en matière de compétences qu'en matière d'appareil productif; un abîme sépare ses nouvelles institutions postcoloniales et sa capacité à les utiliser efficacement.

Son premier handicap était le capitalisme banal légué par l'époque coloniale. L'Afrique a contracté les habitudes de consommation de l'Occident sans assimiler ses techniques de production; elle a pris les goûts des Occidentaux sans acquérir leurs compétences; elle s'est urbanisée sans s'industrialiser; elle a hérité de l'avidité capitaliste sans avoir appris la discipline capitaliste. Pour paraphraser le poète britannique Alexander Pope:

*Un peu de capitalisme est chose dangereuse;  
Puisse profondément ou ne bois pas du tout  
À la source occidentale.*

L'Afrique n'a pas puisé à la source du capitalisme aussi profondément que l'Asie du Sud-Est, mais elle y a néanmoins bu. D'où cette conséquence tragique: le règne de l'avidité sans la compensation de l'efficacité.

Les institutions politiques léguées par le colonialisme, qui avait aboli ou affaibli les institutions autochtones, ont constitué le deuxième handicap de l'Afrique indépendante. Parallèlement, les premières armées africaines permanentes furent dotées d'armes produites par une technologie beaucoup plus avancée que la technologie locale. L'Afrique a accédé à l'indépendance avec des moyens de destruction bien plus considérables que ses moyens de production. Elle restait pourtant largement tributaire, dans ces deux domaines, de modèles extérieurs et de fournisseurs étrangers. Cette situation a totalement altéré les relations entre civils et militaires et engendré une succession de coups et de contre-coups d'État. À cause du déficit des compétences techniques, la militarisation des pays africains n'a pas alimenté leur industrie civile. Il n'y a pas eu de symbiose entre la défense et le développement. Mis à part l'Égypte et la République sud-africaine, aucun pays d'Afrique ou presque ne possède une industrie d'armement significative.

La plupart des armées africaines importent non seulement en totalité leurs chars et leurs roquettes, mais aussi leurs mitraillettes et leurs cartouches; dans certains cas, même les uniformes sont importés.

La militarisation sans industrialisation a déstabilisé à la fois le système économique et le système politique. Le mariage du politique et du militaire a posé un problème; le divorce entre la défense et le développement en a posé un autre. Le déficit des compétences est énorme dans tous ces domaines où règne le sous-développement politique, économique et technique.

Cette situation est en particulier préjudiciable aux droits de l'homme. La faillite, dans la plus grande partie de l'Afrique, des institutions libérales importées d'Occident s'explique non seulement par leur origine étrangère, mais par la faible capacité des Africains à organiser des partis politiques disciplinés, des entreprises performantes ou des syndicats efficaces. La démocratie occidentale n'a-t-elle pas été *imposée* au Japon comme à l'Afrique? Les Américains l'ont imposée au Japon en moins de dix ans; les Africains ont subi beaucoup plus longtemps la tutelle coloniale. Et pourtant, les institutions occidentales ont pris racine dans le sol étranger du Japon, et elles ne survivent que péniblement sur le sol étranger de l'Afrique. Cette différence pourrait bien venir du fait que les capacités d'*organisation* et les bases du capitalisme étaient plus développées au Japon qu'en Afrique.

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, les rapports entre les techniques de gouvernement et les perspectives de développement économique ont varié en fonction des facteurs suivants, facteurs liés entre eux: la *taille* du secteur public; le *rôle* de l'État; l'*efficacité* des pouvoirs publics; la représentativité et l'équité (la *légitimité*) du gouvernement.

Le premier facteur se réfère non seulement à la taille de l'administration proprement dite, mais aussi à celle des organismes para-étatiques. Le deuxième facteur se réfère au rôle de l'État dans l'économie et à la nature de ses fonctions. Le troisième facteur se réfère à la compétence des fonctionnaires, à l'efficacité et à la plus ou moins grande rationalité du comportement des pouvoirs publics. Le quatrième facteur se rapporte au caractère démocratique et représentatif du gouvernement, ou à l'absence de démocratie et de représentativité.

Il importe de se rappeler que dans l'Afrique postcoloniale la représentativité se mesure souvent selon des critères *ethniques* et non pas électoraux. L'arithmétique de la représentation ethnique contribue souvent à rassurer les membres des différents groupes ethniques, qu'ils fassent ou non réellement partie des agents et des bénéficiaires du régime politique. Les gouvernements sont considérés comme plus ou moins représentatifs selon que leur composition ethnique reflète plus ou moins celle de la population. Au Nigéria, depuis la guerre civile, ce principe de représentativité est souvent évoqué sous le nom de « caractère fédéral » de la nation.

La dynamique de la représentativité ethnique a eu tendance à accroître la taille des organismes gouvernementaux et administratifs, les effectifs de la fonction publique et des services para-étatiques ayant souvent été « gonflés » pour assurer le subtil équilibre exigé par l'arithmétique de la représentation ethnique.

L'insensibilité à la nécessité d'un équilibre ethnique peut, à l'inverse, être un facteur de déstabilisation. Dans des pays comme le Nigéria ou

l'Ouganda, l'absence de représentativité ethnique a souvent constitué un plus grand danger politique que l'absence de représentativité électorale. L'arithmétique de la représentation ethnique s'est souvent avérée plus contraignante qu'un scrutin électoral classiquement conçu.

Du point de vue de l'efficacité de l'action publique, un des principaux dilemmes de l'Afrique postcoloniale concerne les rapports entre la libéralisation économique et la libéralisation politique. Dans certains pays, le pluralisme politique a eu tendance à déstabiliser l'économie. Au Nigéria, sous la présidence de Shehu Shagari (1979-1983), l'ouverture politique et le multipartisme se sont accompagnés d'une profonde anarchie économique. Le Ghana sous Hilla Limann et le Soudan sous Sadiq al-Mahdī ont également connu cette combinaison d'ouverture politique et de chaos économique. (Le sud du Soudan, qui ne jouissait d'aucune liberté politique et d'aucune protection économique, a été dévasté politiquement et économiquement.)

Ces pays étaient placés devant un véritable dilemme moral. Le pluralisme politique risquait de provoquer le déclin économique. En dernière analyse, le choix était parfois déchirant : liberté politique *ou* développement économique, mais pas les deux à la fois. Dans cette situation, que devaient faire les donateurs et les institutions internationales ? Des organismes comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pouvaient-ils vraiment *préférer* des régimes militaires comme ceux d'Ibrahim Babangida ou de Jerry Rawlings à des régimes démocratiquement élus comme ceux de Shagari, Limann ou al-Mahdī ?

Risquons-nous de voir, dans les années 90, des organismes extérieurs encourager le libéralisme économique aux dépens du libéralisme politique ? Cet encouragement donné à des régimes militaires ne pourrait-il pas être implicite, et parfois presque inconscient ?

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, la corruption dans l'exercice du pouvoir politique a parfois pris la forme d'une privatisation *de l'État*. Il y eut privatisation au profit d'une ethnie quand, au mépris du principe de la représentativité ethnique, un groupe ethnique particulier a monopolisé la puissance publique ou en a détenu une part démesurée, comme l'ont fait les Nubi dans l'Ouganda d'Idi Amin.

Il y eut privatisation au profit d'une dynastie quand un individu et sa proche famille ont monopolisé les ressources et les symboles de l'État, comme l'a fait Jean-Bedel Bokassa, empereur de Centrafrique, qui a littéralement essayé de fonder une dynastie.

Il y eut privatisation anarchique quand, dans une mêlée générale, la recherche effrénée des privilèges et du profit a entraîné la dissipation de la puissance et de la richesse publiques. Le Nigéria sous Shehu Shagari, surtout à partir de 1981, a donné l'image d'une telle privatisation anarchique.

Dans le domaine politique, les pires maux qui menacent l'Afrique depuis son accession à l'indépendance sont la tyrannie d'un côté et l'anarchie de l'autre. La tyrannie est l'excès de gouvernement, l'anarchie l'insuffisance de gouvernement. La tendance à la tyrannie se traduit souvent par une centralisation de la violence ; la tendance à l'anarchie se traduit essentiellement par une décentralisation de la violence, allant jusqu'à dresser les voisins les uns contre les autres.

Dans le domaine *économique*, les pires maux qui menacent l'Afrique sont la dépendance et le déclin. La dépendance est un amoindrissement des capacités d'autonomie; le déclin est un amoindrissement des capacités de développement.

La crise du mode de gouvernement en Afrique est liée au nœud que forment les maux politiques (tyrannie, anarchie) et les maux économiques (dépendance, déclin). Comment en sortir? Il nous faut développer de multiples compétences, et parmi ces compétences nous devons mettre l'accent précisément sur celles qui peuvent nous permettre de résoudre cette crise, fondamentale, du mode de gouvernement.

Les Africains n'ont nul besoin de copier les institutions libérales de l'Occident pour concilier la stabilité et l'équité. Mais ils doivent acquérir la capacité de défendre leurs droits, même contre leur gouvernement, et se doter des organisations nécessaires pour mener ce combat. Les dirigeants ont partout tendance à verser dans l'arbitraire quand n'existe pas de contre-pouvoir organisé susceptible de s'opposer à leurs excès. Le déficit des compétences est une des causes de la violation permanente des droits de l'homme en Afrique. L'armée formée par Museveni en Ouganda, dans les années 80, fut la première organisation militaire que des civils aient réussi à créer pour lutter contre un régime antidémocratique en Afrique. Mais il restait à résoudre d'immenses problèmes. La stabilité et l'équité n'étaient pas encore assurées.



30.4. La désertification du Sahel.  
[Photo: © UNESCO/MAB.]

## Population et environnement

Les problèmes de l'Afrique, dans les décennies à venir, ne se réduiront pas à la recherche de la stabilité politique et d'une économie viable, L'*écologie* même de l'Afrique est menacée; le déboisement et la désertification sont en train de rendre inhabitable une grande partie du continent. Le problème tient pour une part aux faibles capacités de planification des pays africains dans leur ensemble. Bien que la majorité des gouvernements africains soit partisan des plans de développement national, ils se gardent le plus souvent de les appliquer. Les forêts sont progressivement détruites sans qu'on fasse beaucoup d'efforts de reboisement. Des groupes économiques français et libanais ont dévasté la forêt tropicale humide de la Côte d'Ivoire avec la complicité de la classe dirigeante locale. On ne se soucie guère des dommages causés à l'environnement, ni de la nécessité de reboiser pour réparer ces dommages. Le Sénégal, après des atteintes considérables à l'environnement, a mis en route un modeste programme de reboisement. Les capacités de planification de l'Afrique ne sont pas encore à la hauteur de ses besoins en matière de protection de l'environnement.

Le déficit des compétences s'étend à l'utilisation du bois de chauffage, la plus ancienne source d'énergie maîtrisée par l'homme restant celle qui est le plus utilisée dans les campagnes africaines. Les habitants des régions



30.5. Le déboisement de l'Afrique.  
[Photo: UNESCO/MAB.]



rurales doivent apprendre aujourd'hui à l'économiser. Des modifications relativement simples apportées aux méthodes de cuisson des aliments et une amélioration des méthodes de combustion pourraient réduire fortement la consommation du bois de chauffage, ce qui permettrait peut-être de ralentir ou même d'arrêter le déboisement et la désertification dans certaines régions du continent.

Les sociétés dans lesquelles les bovins, les chèvres ou les chameaux possèdent une grande valeur culturelle doivent résoudre un autre problème : elles doivent proportionner la taille de leurs troupeaux aux pâturages disponibles. Les autorités ont eu du mal à convaincre les éleveurs qu'un trop grand nombre de bêtes pouvait nuire à l'environnement et causer la destruction des pâturages. *Trop* de bétail, *pas assez* de savoir-faire : l'association de cet excédent et de ce déficit s'est trop souvent révélée fatale.

Qu'en est-il par ailleurs du concept moralement douteux d'« excédent démographique » sur un continent qui souffre d'un déficit des compétences ? Le problème de l'accroissement démographique s'est aggravé, lui aussi, faute de capacités de planification suffisantes. L'Afrique produit-elle plus d'êtres humains qu'elle ne peut en nourrir ? Bien que les années 80 nous aient donné des indications contradictoires sur les rapports entre la production vivrière de l'Afrique et l'accroissement de sa population, le risque d'une diminution de la production vivrière par habitant persiste. Il aurait fallu augmenter la production vivrière ou ralentir la croissance démographique. Chacune de ces entreprises exigeait des compétences particulières. La question de la production vivrière a été traitée dans plusieurs chapitres de ce volume. Mais *quid* de l'accroissement démographique ?

Dans les années 80, il est né plus d'enfants en Afrique que dans n'importe quelle autre région du monde. L'Afrique noire a connu, durant cette période, le taux d'accroissement démographique le plus élevé de toute l'histoire de l'humanité, et ce taux lui-même n'a cessé de croître (tableau 30.1). Le taux annuel était de 2,5 % entre 1960 et 1970, de 2,7 % entre 1970 et 1980, de 3,1 % entre 1980 et 1986 ; il était estimé à 3, 2 % en 1989. Au Kenya, par exemple, le taux annuel d'accroissement démographique dépassait 4 %.

L'amour de l'Afrique pour les enfants a fait sa gloire mais est aussi à l'origine de la tragédie qu'elle traverse actuellement. Dans les années 80, des recherches ont montré que les Africains voulaient des familles encore plus nombreuses qu'elles ne l'étaient déjà. Les femmes désiraient en moyenne au moins six enfants. En 1988, les Kényennes voulaient avoir huit enfants. Le nombre d'enfants désiré dans l'ensemble de l'Afrique variait entre cinq (au Ghana) et neuf (en Mauritanie).

Cet amour des enfants s'explique notamment par la conception africaine de l'*immortalité*, celle-ci ne consistant pas simplement à aller au ciel, mais aussi à transmettre son sang aux vivants, pour qu'il coule dans leurs veines. En termes modernes, selon cette conception, une personne n'est pas considérée comme vraiment morte tant que ses gènes continuent de vivre dans sa descendance. William Wordsworth s'est approché de cette pensée africaine quand il écrivit :

*Oh joie ! La vie subsiste dans nos cendres,  
La Nature se souvient encore  
De ce qui fut si fugitif<sup>10</sup>.*

À cause de la forte mortalité infantile, les femmes africaines ont donné naissance, dans les années 80, à six enfants pour être sûres qu'il en survivrait au moins quatre. Dans beaucoup de villages africains, la mort est un visiteur plus familier que le médecin, et tenir compte de la disparition possible des enfants en bas âge est déjà une forme de planification familiale.

L'Afrique a donc surtout besoin non d'une régulation des naissances, mais d'une *régulation des décès*; elle doit apprendre non pas comment avoir moins d'enfants, mais comment faire en sorte que plus d'enfants survivent. La régulation des décès entraîne d'abord, normalement, une augmentation du taux d'accroissement démographique; mais au bout d'un certain temps, les parents sont en principe suffisamment rassurés et acceptent de faire moins d'enfants. À la fin des années 80, cette transition démographique ne s'était toujours pas produite en Afrique.

Trois types de situations, comportant chacun une dimension agonistique — positive ou négative —, ont concerné ces enfants au cours de l'histoire récente de l'Afrique: les conflits entre groupes humains (notamment les affrontements entre groupes ethniques); la confrontation des hommes avec leur environnement (« guerre écologique »); la lutte contre l'ignorance et la pauvreté (campagnes visant à améliorer le cadre de vie de la population et à assurer au moins la satisfaction de ses besoins essentiels).

Les affrontements entre groupes ethniques, dans le cadre de guerres civiles ou de guerres de libération, ont laissé derrière eux des enfants qui ont souvent perdu au moins un de leurs parents et ont dû quitter leur village: ce sont les *enfants de la guerre*. L'image classique des camps de réfugiés illustre bien les privations qu'ils ont endurées.

Dans leur confrontation, primordiale, avec les forces naturelles, les hommes d'Afrique ont vu, au cours de notre période, la nature se moquer parfois très cruellement d'eux, faisant succéder, d'une manière tout aussi destructrice, les inondations à la sécheresse. Ces catastrophes naturelles ont frappé à la fois les adultes et les enfants.

Le troisième type de situation qui a intéressé les enfants africains est le combat livré contre l'ignorance et la pauvreté. Des interventions simples, comme la réhydratation des enfants ou l'apport de sels minéraux, ont parfois sauvé un million de vies en Afrique. Les campagnes de vaccination infantile entreprises dans les années 80 par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé ont tenu la mort en échec dans certains villages. Des actions éducatives sur la nutrition ont également permis de faire reculer la mortalité.

On peut relever entre ces trois types de situations des phénomènes d'interaction, la lutte *contre* l'ignorance en matière d'érosion des sols étant essentiellement une lutte *pour* la conservation des sols et la préservation de l'environnement, et les affrontements entre groupes ethniques ayant pour

10. W. Wordsworth, *Intimations of immortality from recollections of early childhood*.

## L'AFRIQUE DEPUIS 1935

Tableau 30.1 Population de l'Afrique, 1950-2025 (en milliers).

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
<b>Afrique</b>	<b>221 984</b>	<b>247 954</b>	<b>279 316</b>	<b>317 056</b>	<b>361 788</b>	<b>413 298</b>	<b>477 232</b>	<b>552 884</b>
<b>Afrique australe</b>	<b>15 736</b>	<b>17 639</b>	<b>19 892</b>	<b>22 623</b>	<b>25 581</b>	<b>28 866</b>	<b>32 379</b>	<b>36 372</b>
Afrique du Sud	13 683	15 385	17 396	19 832	22 458	25 301	28 270	31 569
Botswana	389	433	481	549	623	755	902	1 083
Lesotho	734	794	870	963	1 064	1 187	1 339	1 538
Namibie	666	736	817	910	1 016	1 141	1 306	1 518
Swaziland	264	291	326	370	419	482	563	664
<b>Afrique centrale</b>	<b>26 316</b>	<b>28 792</b>	<b>31 811</b>	<b>35 343</b>	<b>39 599</b>	<b>45 243</b>	<b>52 183</b>	<b>60 209</b>
Angola	4 131	4 437	4 816	5 180	5 588	6 520	7 723	8 754
Cameroun	4 467	4 843	5 297	5 874	6 610	7 520	8 653	10 051
Congo	808	889	988	1 111	1 263	1 447	1 669	1 939
Gabon	469	477	486	495	504	637	806	985
Guinée équatoriale	226	238	252	270	291	225	217	312
République centrafricaine	1 314	1 414	1 534	1 677	1 849	2 057	2 320	2 646
São Tomé-et- Principe	60	62	64	68	73	81	94	107
Tchad	2 658	2 838	3 064	3 334	3 652	4 030	4 477	5 018
Zaire	12 184	13 595	15 310	17 335	19 769	22 726	26 225	30 398
<b>Afrique occidentale</b>	<b>63 150</b>	<b>70 754</b>	<b>80 173</b>	<b>91 628</b>	<b>105 202</b>	<b>121 715</b>	<b>141 258</b>	<b>165 141</b>
Bénin	2 046	2 111	2 237	2 430	2 693	3 033	3 459	3 985
Burkina Faso	3 654	4 012	4 452	4 961	5 550	6 202	6 957	7 877
Cap-Vert	146	169	196	229	267	278	289	324
Côte d'Ivoire	2 775	3 221	3 799	4 527	5 515	6 755	8 194	9 933
Gambie	294	313	352	404	464	548	641	745
Ghana	4 900	5 759	6 774	7 828	8 612	9 831	10 736	12 839
Guinée	2 550	2 826	2 136	3 488	3 900	4 149	4 461	4 987
Guinée-Bissau	505	522	542	524	525	627	795	873
Libéria	824	914	1 039	1 195	1 385	1 609	1 876	2 199
Mali	3 520	3 911	4 375	4 922	5 484	6 169	6 863	7 915
Mauritanie	825	901	991	1 096	1 221	1 371	1 551	1 766
Niger	2 400	2 689	3 028	3 660	4 165	4 771	5 586	6 608
Nigéria	32 935	37 094	42 305	48 676	56 581	66 346	78 430	92 016
Sainte-Hélène	5	5	5	5	5	5	5	6
Sénégal	2 500	2 811	3 187	3 626	4 158	4 806	5 538	6 375
Sierra Leone	1 944	2 081	2 241	2 429	2 656	2 931	3 623	3 665
Togo	1 329	1 414	1 514	1 627	2 020	2 285	2 615	3 028

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
<b>Afrique</b>	<b>642 111</b>	<b>746 819</b>	<b>866 585</b>	<b>1 001 349</b>	<b>1 148 474</b>	<b>1 301 371</b>	<b>1 452 067</b>	<b>1 596 855</b>
<b>Afrique australe</b>	<b>40 928</b>	<b>45 972</b>	<b>51 416</b>	<b>57 168</b>	<b>63 108</b>	<b>69 074</b>	<b>74 821</b>	<b>80 133</b>
Afrique du Sud	35 282	39 348	43 666	48 139	52 662	57 150	61 446	65 363
Botswana	1 304	1 549	1 822	2 124	2 451	2 779	3 095	
Lesotho	1 774	2 053	2 370	2 731	3 138	3 579	4 013	4 427
Namibie	1 781	2 079	2 437	2 847	3 303	3 776	4 245	4 698
Swaziland	788	943	1 121	1 326	1 554	1 790	2 023	2 249
<b>Afrique centrale</b>	<b>70 054</b>	<b>81 933</b>	<b>95 981</b>	<b>112 344</b>	<b>130 958</b>	<b>151 395</b>	<b>172 266</b>	<b>192 342</b>
Angola	10 020	11 531	13 295	15 317	17 561	20 004	22 438	24 731
Cameroun	11 833	14 037	16 701	19 897	23 665	27 893	32 264	36 547
Congo	2 271	2 678	3 167	3 746	4 406	5 130	5 860	6 568
Gabon	1 172	1 382	1 612	1 827	2 052	2 309	2 594	2 875
Guinée équatoriale	352	400	455	519	592	671	752	828
République centrafricaine	3 039	3 511	4 074	4 740	5 497	6 325	7 154	7 947
São Tomé-et- Principe	121	135	151	167	184	201	219	235
Tchad	5 678	6 447	7 337	8 352	9 491	10 728	12 013	13 245
Zaïre	35 568	41 813	49 190	57 780	67 509	78 135	88 972	99 366
<b>Afrique occidentale</b>	<b>193 702</b>	<b>227 426</b>	<b>266 645</b>	<b>311 360</b>	<b>360 430</b>	<b>410 942</b>	<b>460 383</b>	<b>507 455</b>
Bénin	4 630	5 421	6 369	7 486	8 745	10 065	11 369	12 587
Burkina Faso	8 996	10 396	12 092	14 080	16 349	18 822	21 327	23 710
Cap-Vert	370	438	515	595	676	757	841	922
Côte d'Ivoire	11 997	14 535	17 600	21 218	25 503	30 069	34 776	39 334
Gambie	861	984	1 119	1 271	1 434	1 593	1 736	1 864
Ghana	15 028	17 608	20 564	23 845	26 931	29 884	32 708	35 442
Guinée	5 755	6 700	7 830	9 162	10 667	12 252	13 820	15 273
Guinée-Bissau	964	1 073	1 197	1 338	1 491	1 649	1 791	1 918
Libéria	2 575	3 032	3 575	4 207	4 921	5 689	6 477	7 245
Mali	9 214	10 799	12 685	14 885	17 350	19 918	22 439	24 774
Mauritanie	2 024	2 335	2 702	3 129	3 612	4 129	4 542	5 119
Niger	7 731	9 104	10 752	12 694	14 884	17 167	19 406	21 482
Nigéria	108 542	127 694	149 621	174 307	201 266	228 753	255 393	280 890
Sainte-Hélène	7	8	10	11	13	15	17	19
Sénégal	7 327	8 423	9 716	11 172	12 730	14 269	15 685	16 988
Sierra Leone	4 151	4 740	5 437	6 250	7 172	8 161	9 139	10 045
Togo	3 531	4 138	4 861	5 711	6 687	7 750	8 821	9 842

## L'AFRIQUE DEPUIS 1935

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
<b>Afrique orientale</b>	<b>64 984</b>	<b>72 774</b>	<b>82 326</b>	<b>94 165</b>	<b>108 228</b>	<b>123 675</b>	<b>144 172</b>	<b>167 815</b>
Burundi	2 456	2 691	2 948	3 224	3 522	3 680	4 132	4 731
Comores	173	194	215	240	274	320	392	463
Djibouti	60	69	80	114	168	243	304	354
Éthiopie	19 573	21 680	24 191	27 150	30 623	34 309	38 750	43 083
Kenya	6 265	7 189	8 332	9 749	11 498	13 741	16 632	20 096
Madagascar	4 230	4 718	5 309	6 016	6 742	7 595	8 785	10 237
Malawi	2 881	3 169	3 529	3 975	4 518	5 244	6 183	7 340
Maurice	493	571	660	753	826	892	966	1 020
Mozambique	6 198	6 744	7 461	8 338	9 395	10 498	12 095	13 711
Ouganda	4 762	5 556	6 562	8 047	9 806	11 183	13 120	15 647
République-Unie de Tanzanie	7 886	8 803	10 026	11 586	13 513	15 900	18 867	22 748
Réunion	257	293	339	393	441	484	508	547
Rwanda	2 120	2 391	2 742	3 183	3 728	4 384	5 163	6 102
Seychelles	34	38	42	47	53	59	63	65
Somalie	2 423	2 657	2 935	3 627	3 668	4 156	5 345	6 370
Territoires britanniques de l'océan Indien	2	2	2	2	2	2	2	2
Zambie	2 440	2 753	3 141	3 614	4 189	4 841	5 738	7 006
Zimbabwe	2 730	3 257	3 812	4 466	5 260	6 143	7 126	8 292
<b>Afrique septentrionale</b>	<b>51 798</b>	<b>57 994</b>	<b>65 115</b>	<b>73 297</b>	<b>83 158</b>	<b>93 799</b>	<b>107 240</b>	<b>123 348</b>
Algérie	8 753	9 715	10 800	11 923	13 746	16 018	18 740	21 788
Égypte	20 330	22 990	25 922	29 389	33 053	36 289	40 875	46 511
Jamahiriya arabe libyenne	1 029	1 126	1 349	1 623	1 986	2 446	3 043	3 786
Maroc	8 953	10 132	11 626	13 323	15 310	17 305	19 832	22 025
Sahara occidental	14	21	32	50	76	117	135	155
Soudan	9 190	10 150	11 165	12 359	13 859	16 012	18 681	21 822
Tunisie	3 530	3 860	4 221	4 630	5 127	5 611	6 384	726

## L'HORIZON 2000

	1990	1995	20000	2005	2010	2015	2020	2025
<b>Afrique orientale</b>	<b>196 873</b>	<b>232 243</b>	<b>273 594</b>	<b>321 148</b>	<b>374 399</b>	<b>431 034</b>	<b>487 868</b>	<b>542 536</b>
Burundi	5 472	6 362	7 358	8 469	9 657	10 841	11 950	12 976
Comores	550	658	789	945	1 123	1 315	1 510	1 697
Djibouti	409	474	552	644	748	862	979	1 094
Éthiopie	49 240	57 140	66 364	79 961	88 889	101 753	114 313	126 618
Kenya	24 031	28 978	35 060	42 389	50 905	60 071	69 799	79 113
Madagascar	12 004	14 113	16 627	19 529	22 827	26 476	30 272	34 014
Malawi	8 754	10 494	12 458	14 654	17 104	19 701	22 278	24 730
Maurice	1 082	1 142	1 201	1 258	1 309	1 354	1 391	1 419
Mozambique	15 656	17 922	20 493	23 365	26 456	29 592	32 593	35 416
Ouganda	18 794	22 666	26 958	31 730	36 982	42 561	48 101	53 144
République-Unie de Tanzanie	27 318	32 971	39 639	47 460	56 333	65 845	75 485	84 917
Réunion	598	647	692	735	777	817	855	889
Rwanda	7 237	8 602	10 200	11 973	13 791	15 511	17 196	18 847
Seychelles	69	72	75	78	80	82	83	84
Somalie	7 497	8 441	9 736	11 312	13 114	15 035	16 905	18 701
Territoires britanniques de l'océan Indien	2	2	2	2	2	2	2	2
Zambie	8 452	10 222	12 267	14 632	17 328	20 264	23 286	26 620
Zimbabwe	9 709	11 340	13 123	15 012	16 974	18 951	20 870	22 616
<b>Afrique septentrionale</b>	<b>140 553</b>	<b>159 245</b>	<b>178 949</b>	<b>199 330</b>	<b>219 580</b>	<b>238 925</b>	<b>256 728</b>	<b>274 390</b>
Algérie	24 960	28 704	32 904	37 286	41 510	45 279	48 484	51 950
Égypte	52 426	58 388	64 210	70 099	75 746	81 050	85 768	90 355
Jamahiriya arabe libyenne	4 545	5 446	6 500	7 695	8 976	10 276	11 567	12 841
Maroc	25 061	28 301	31 559	34 648	37 586	40 408	43 022	45 647
Sahara occidental	178	202	228	254	280	308	335	362
Soudan	25 203	29 128	33 625	38 647	44 017	49 416	54 627	59 605
Tunisie	8 180	9 076	9 924	10 702	11 464	12 188	12 925	13 630

[Source: United Nations (1990) *World population Prospects*, ST/ESA/SER. A/120.]

effet d'aggraver à la fois la pauvreté de la population et la détérioration de l'environnement.

Comment les Africains instruits sont-ils intervenus dans ces situations ? Quel a été le rôle des artistes, des éducateurs, des intellectuels ? Il leur revenait de faire un travail d'éducation et de mobilisation. Ils devaient participer à l'éducation du public et des dirigeants, et il leur incombait aussi de susciter l'enthousiasme et les engagements en faveur des politiques susceptibles de protéger ou d'aider les enfants. Mais il fallait d'abord mobiliser ces agents de mobilisation, éduquer ces éducateurs. Il fallait que les artistes, les enseignants, les intellectuels fussent bien plus au fait des problèmes qu'affrontent les enfants de la guerre, les victimes des catastrophes naturelles et les déshérités. C'est ce à quoi s'emploie l'UNICEF depuis le milieu des années 80, en essayant d'entraîner les artistes, les intellectuels et autres Africains instruits dans une croisade pour sauver les enfants d'Afrique.

Mais comment faire vraiment chuter le taux de mortalité infantile ? Malgré les démonstrations de l'UNICEF prouvant qu'il suffisait de compétences relativement limitées pour appliquer certaines méthodes, celles-ci n'étaient pas encore mises en œuvre à la fin de notre période. Des millions de nourrissons sont morts de diarrhée en Afrique à l'époque coloniale et postcoloniale. Des méthodes simples de réhydratation et d'apport de sels minéraux auraient pu sauver la plupart de ces enfants. Certaines organisations non africaines possédant les compétences requises commencent de distribuer aux mères des zones rurales des trousseaux d'urgence contenant de l'eau potable et des sels minéraux. La bonne qualité de l'eau est en effet une des conditions importantes de la réduction de la mortalité infantile, et l'approvisionnement en eau potable mérite toute l'attention des gouvernements africains et des organismes internationaux.

La *vaccination* contre les autres maladies décimant les nourrissons pourrait améliorer considérablement les chances de survie des enfants africains. Des campagnes de vaccination menées à grande échelle pourraient enrayer rapidement des fléaux tels que la diphtérie, la coqueluche, la rougeole ou la fièvre typhoïde. Des pays comme le Burkina Faso se sont lancés dans de tels programmes.

Mais une autre maladie est apparue durant la période étudiée dans ce volume, probablement la plus grave frappant aujourd'hui l'espèce humaine. Et devant cette maladie, que les Occidentaux ont nommée syndrome d'immunodéficience acquise (sida), les compétences de l'Occident se révèlent aussi insuffisantes que celles de l'Afrique.

Cette maladie, qui appartient essentiellement au dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, a d'abord défié toutes les lois de la lutte des classes internationale et de la répartition des richesses dans le monde en touchant indistinctement riches et pauvres. Les premières victimes furent en effet essentiellement des habitants des plus grandes villes américaines comme New York ou San Francisco, et des Africains vivant dans les régions les plus pauvres du continent. Pour la première fois dans cette période de l'histoire, l'Occident souffre autant que l'Afrique d'un déficit des compétences, les médecins occidentaux étant ici aussi ignorants que les médecins africains.

Mais cette ignorance brièvement partagée ne doit pas nous dissimuler la distance séparant ceux qui ont conquis la Lune de ceux qui s'échinent dans les villages. Le déficit des compétences n'est pas seulement un problème d'une importance fondamentale quant à l'élaboration des politiques des États africains. Il détermine l'opposition Nord-Sud, la hiérarchisation du système mondial, sa division en pays développés et pays sous-développés. C'est aujourd'hui le fardeau de l'humanité.

## Conclusion

Entre 1935 et l'époque actuelle, l'Afrique est passée de l'âge du colonialisme à l'ère nouvelle de l'indépendance. Nous avons montré comment cette courte période de l'histoire du continent s'articulait en une décennie de conflit mondial (1935-1945) et une décennie et demie de lutte redoublée contre le colonialisme (1945-1960), lutte débouchant sur l'aube chatoyante mais incertaine de l'indépendance, troisième phase dominée par le combat pour le développement et au cours de laquelle l'Afrique eut à affronter d'innombrables problèmes.

Une tentation périlleuse s'offre à l'historien, celle de s'appuyer sur sa connaissance du passé pour essayer de comprendre le présent et de discerner les tendances probables de l'avenir. La période examinée dans ce volume a vu se produire les plus grandes révolutions techniques de l'histoire humaine, révolutions permettant, notamment, que débute l'exploration de l'espace. Tandis que les Africains marchaient vers l'indépendance, d'autres marchaient sur la Lune.

Nous avons signalé dans ce volume (et dans les précédents) les contributions de l'Afrique à l'histoire de la science. La colonisation a plutôt interrompu que facilité le développement technique de l'Afrique. L'Europe a « *sous-développé* » l'Afrique, selon l'expression de Walter Rodney<sup>11</sup>, les Européens ne transmettant aux Africains que des compétences touchant à l'expression écrite et orale, des techniques de communication et non un savoir-faire en matière de production et de développement.

Mais les Africains surent faire le meilleur usage de ce savoir, malgré ses limites. Nous avons montré comment les élites africaines ayant reçu une éducation occidentale utilisèrent ces nouvelles techniques de communication pour mobiliser leurs compatriotes, diviser l'opinion publique dans les métropoles, nouer des relations avec l'ensemble de la communauté internationale et la convaincre du bien-fondé des aspirations de l'Afrique. Le combat continue pour améliorer les systèmes politiques, sauvegarder l'environnement, assurer le développement et protéger les enfants africains. Mais de nombreuses causes de tension subsistent.

Pour que la situation de l'Afrique se transforme radicalement, il faudrait en particulier que s'opèrent un changement social dans les relations entre les

11. W. Rodney, 1981.



sexes et un changement de paradigme dans les relations de l'homme avec son environnement. L'Afrique doit faire converger la tradition, dont les relations entre les sexes constituent le plus ancien fondement, et la modernité basée sur la science. Pour y parvenir, il lui faut concilier une révolution des relations humaines (entre hommes et femmes) et une révolution de l'activité humaine (compétences et valeur). Les générations futures reconnaîtront peut-être que la période actuelle, commencée en 1935, a bien préparé l'Afrique à cette double transformation.

---

# Postface : chronologie de l'actualité de l'Afrique des années 90<sup>1</sup>

*C. Wondji*

Les débuts de la décennie 90 ont été marqués par des bouleversements politiques, dont la chute du mur de Berlin, celle des régimes communistes des pays d'Europe de l'Est et la guerre du Golfe demeurent les faits les plus marquants. L'effondrement de la puissance communiste a laissé le capitalisme sans rival et ouvert une voie royale à la démocratie libérale et à l'économie de marché, qui délimitent aujourd'hui le cadre d'évolution des sociétés. Celle-ci s'inscrit désormais dans un système de relations globales, rendu possible par la révolution des technologies de la communication : aucune culture, aucune nation, aucun continent n'échappe désormais à cette mondialisation des échanges entre les hommes.

Partie intégrante de ce système mondial, l'Afrique est affectée par ces changements. L'Afrique des années 90 peut se définir en termes de crise économique et politique, de tensions et guerres, d'« afropessimisme » mais aussi de démocratisation et de droits de l'homme. Sans succomber au mythe d'une Afrique damnée, gangrenée par des maladies mystérieuses, ruinée par des tyrans corrompus et des luttes tribales sanguinaires, force nous est de

1. Cette postface a pu être rédigée grâce aux recherches et aux contributions de M<sup>me</sup> J. M. Kambou (historienne, docteur de troisième cycle) et de M<sup>me</sup> S. Serbin (historienne et journaliste); elle a été établie essentiellement à partir des données fournies par les revues *Afrique contemporaine* et *Monde arabe; Maghreb, Machrek*, revues trimestrielles publiées aux Éditions Karthala, Paris. Tous les numéros qui couvrent la période allant de 1989 à 1997 ont été dépouillés. Nous avons également consulté les numéros de *Marchés tropicaux et méditerranéens*, l'hebdomadaire de l'Afrique et de l'océan Indien, CIRAD-CA, Montpellier, des années 1994 à 1997.

constater que l'Afrique ne fait plus recette. Eu égard aux analyses exposées dans ce volume, se trouve posée la question des nouvelles priorités auxquelles le continent est confronté, face aux crises sociopolitiques et économiques de la décennie 90. Nous aborderons brièvement cette question, laissant le soin à la chronologie des principaux faits d'éclairer une vie politique, économique et sociale africaine qui, loin d'être totalement frappée de morbidité, recèle des innovations prometteuses.

Depuis trente ans, souligne une étude de la Banque mondiale de 1989, la pauvreté persiste dans les pays africains qui avaient tant espéré une amélioration du bien-être des habitants après l'indépendance. Dans les années 70, l'augmentation du prix des matières premières et l'afflux des pétro-dollars avaient permis aux dirigeants du tiers monde, et de l'Afrique en particulier, de financer des programmes de développement ayant eu peu d'impact sur le niveau général des populations. Mais après les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, qui ont ébranlé l'économie mondiale, la récession industrielle a entraîné une baisse des cours des matières premières. Les années 80 ont de ce fait été marquées par un déclin général, dont le continent africain a été la principale victime du fait de la persistance des faiblesses structurelles de vie de son économie, l'Afrique du Sud ayant été l'exception.

Dans la décennie 90, les performances économiques du continent africain se révèlent encore décevantes, le PIB restant en deçà du niveau de 1980. La pauvreté, qui s'y apparente à une endémie, est liée en partie à la croissance démographique, estimée à 2,8% en 1996, taux supérieur à la croissance de la production agricole (2,2% par an). En Afrique, 60% de la population vit dans un total dénuement et des 48 PMA (pays les moins avancés) catalogués dans le monde, 33 sont africains. L'Afrique ne bénéficie que de 5% du flux total des investissements directs étrangers (soit 110 milliards de dollars des États-Unis en 1996) qui, sur le continent, se concentrent sur l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria, et la chute de l'aide publique au développement y est alarmante.

Les pays du Nord se recentrent et l'Occident mobilise ses capitaux en vue de la consolidation de l'Europe. Ces capitaux sont désormais dirigés vers les anciens pays communistes de l'Europe centrale et orientale, vers l'Amérique latine économiquement plus performante, et les pays asiatiques dont les marchés paraissent plus solvables. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux n'est plus que de 1%, contre 3% dans les années 60. La dette de l'Afrique, continent le plus endetté par tête d'habitant, équivaut dans les années 90 à 265% de ses recettes d'exportation. Le service de la dette pour la majorité des pays reste voisin de 20%, et pour certains dépasse 30% des recettes d'exportation.

Depuis la fin du communisme et l'adoption du libéralisme au niveau mondial, l'Afrique n'est plus un enjeu stratégique. On assiste donc dans les années 90 à un véritable déclassement international du continent africain, où les expériences de développement importées avaient abouti à des impasses tragiques. N'ayant pas réussi à s'imposer de manière décisive comme un

acteur efficace du système économique mondial, l'Afrique, minée par ses crises politiques et la faiblesse de ses résultats économiques, se voit de plus en plus délaissée. Cette situation s'accompagne d'un nouveau courant de pensée: l'«afropessimisme».

Les difficultés liées au traitement de la dette intérieure et extérieure ainsi qu'au marasme des finances publiques ont conduit les dirigeants africains à solliciter le concours des institutions de Bretton Woods — le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale — qui ont pris le relais des entrepreneurs étrangers. Par le truchement des programmes d'ajustement structurel (PAS), ces institutions ont tenté de redynamiser les économies africaines moribondes. Ces PAS consistent en des processus de stabilisation par le rétablissement des équilibres macroéconomiques intérieurs et extérieurs et la mise en œuvre de programmes de réformes structurelles. Partisan de la libéralisation des économies africaines, le FMI vise à désengager l'État de la gestion économique au profit du secteur privé, et son action se traduit par un ensemble de mesures: réduction des dépenses publiques affectant notamment les services sociaux, mise en place de politiques sectorielles en faveur de l'initiative privée, allégement des effectifs de la fonction publique jugés pléthoriques et gel des recrutements, etc. Tout octroi de capitaux aux États est désormais soumis à la négociation d'accords conditionnels avec le FMI. Dans les années 90, la quasi-totalité des pays africains s'engage dans ce processus de stabilisation et de rigueur. La dévaluation du franc CFA, imposée aux États africains francophones le 12 janvier 1994, est l'une des grandes victoires des institutions de Bretton Woods, qui dénonçaient depuis les années 70 la surévaluation de cette monnaie. Les dissymétries structurelles des économies africaines des pays de la zone franc, en proie au «mal-développement», et le poids financier sans cesse croissant de l'aide que la France doit consentir pour soutenir l'économie de ces pays, ont conduit le Gouvernement français à subordonner son aide à la signature de plans d'ajustement avec le FMI et à soutenir le principe de la dévaluation.

Ces programmes d'austérité se traduisent, dans ces pays déjà pauvres, par une déstructuration économique et sociale, le développement du chômage et une dégradation des conditions de vie des populations, les plus gravement touchées étant celles des villes où s'amplifient les mécanismes d'exclusion et de marginalité sociale. L'urbanisation du tiers monde étant l'un des phénomènes majeurs de cette fin de siècle, les taux d'urbanisation des pays africains avoisinent les 40% et la population urbaine augmente chaque année de 5,5%. Malgré ce rythme d'urbanisation, la population rurale africaine continue de croître, portée par un taux d'accroissement global de 3,1%.

L'application des mesures des PAS provoque de nombreux désordres: mécontentements, grèves des travailleurs et des étudiants, opérations villes mortes rythment la vie des villes africaines des années 90 (Cameroun, Kenya, Togo, Zaïre, etc.). Si les effets des PAS sont pluridimensionnels, mentionnons ici ses effets les plus dramatiques sur la santé, l'alimentation et l'éduca-

tion. L'UNICEF a constaté que, sur dix pays confrontés à des programmes d'ajustement structurel, six ont enregistré une baisse du niveau nutritionnel et un accroissement des maladies transmissibles; et cinq une régression de l'éducation. On ne peut dans ce domaine passer sous silence le drame de la pandémie du sida qui a trouvé dans les conditions de vie des Africains un terrain de prédilection. En dépit des disparités considérables d'un pays à l'autre, le sida est devenu en moins d'une décennie l'une des premières causes de décès chez l'adulte entre quinze et quarante-cinq ans. Il n'en reste pas moins vrai que le paludisme reste la principale cause de mortalité chez les populations africaines.

Les effets de la crise frappent de plein fouet la jeunesse africaine, notamment la jeunesse scolaire et universitaire, pour laquelle les années 90 sont celles de l'incertitude. Les politiques d'ajustement structurel limitent le recrutement des fonctionnaires, et donc des enseignants, dans un continent caractérisé par une explosion scolaire accélérée par la croissance démographique. Partout les familles vivent de la « débrouille », et l'école est sacrifiée à l'urgence de la survie. En Afrique noire, où à peine 2% des jeunes accèdent à l'enseignement supérieur, les conditions de travail des étudiants sont déplorables et alimentent sans cesse des mouvements de contestation estudiantine qui déstabilisent le cursus universitaire par les fermetures des universités et les années blanches (Côte d'Ivoire, Kenya, Sénégal, Niger, Gabon et récemment le Burkina Faso). Symbole du savoir, enjeu des pouvoirs, concentration des contradictions d'une société en crise, l'université africaine résume l'impasse d'une Afrique terrassée par le service de la dette, d'un continent où la faillite des systèmes éducatifs réserve le marché du savoir à quelques privilégiés, aggravant de la sorte les inégalités sociales.

Quant aux femmes, victimes elles aussi de l'application des PAS, elles constituent la majorité de la population et font partie des groupes les plus vulnérables. Avec la crise des économies, qui est aussi une crise de société, les femmes sont en première ligne pour résoudre les difficultés de la vie quotidienne de la cellule familiale, grâce le plus souvent au secteur informel qu'elles maîtrisent de façon particulièrement efficace. Dans un marché de l'emploi détérioré par la crise, où le taux de chômage urbain avoisine les 18%, contre 10% en 1970, leurs stratégies de survie individuelle montrent vite leurs limites et alimentent délinquance et prostitution.

Le domaine politique reste encore un espace presque exclusivement masculin: en plus des contraintes structurelles d'ordre culturel et social, historique et législatif, des entraves conjoncturelles limitent la participation des Africaines à la vie politique. Elles ne sont pas représentées à plus de 8% dans les instances de prises de décision au sommet de l'État.

Progressivement cependant, les femmes sortent de leur rôle de faire-valoir des hommes et forment avec les jeunes l'avant-garde des contestations populaires des pouvoirs politiques monolithiques. Les exemples du Mali, du Togo et de l'Algérie illustrent leurs actions décisives dans les processus

de transition démocratique qui marquent la vie politique de l'Afrique des années 90.

Depuis les indépendances, l'histoire a eu tendance à oublier la capacité des sociétés africaines à mettre en œuvre des pratiques de rupture avec l'ordre établi. Dans les villes africaines de la décennie 90, les grèves des élèves et des étudiants, celles des syndicats libres, la mobilisation des femmes, jouent le même rôle. Si de nombreux Africains, désarmés par les effets sociaux de l'ajustement, tentent de trouver des raisons de vivre en adhérant aux nombreuses sectes et confréries religieuses ou aux églises nouvelles, plus nombreux sont encore ceux qui prennent la voie du combat politique pour plus de démocratie et pour un plus grand respect des droits humains. Cette quête du changement tient à la fois du contexte africain et des influences extérieures.

Ce phénomène est en effet inséparable des mutations qui affectent les sociétés africaines depuis la fin de la première décennie des indépendances. Au cours de ces mutations, il faut mentionner le rôle actif joué par les jeunes nés après ces indépendances, en particulier leur contestation des pouvoirs établis dans des sociétés africaines où les anciennes solidarités sont désormais soumises à l'épreuve de l'urbanisation et de la crise économique. Depuis trente ans, les dirigeants africains ont gouverné avec des méthodes autoritaires favorisées par le système des partis uniques et justifiées par la volonté de parachever la construction de l'État et l'intégration nationale. Ces pouvoirs se sont maintenus tant que la situation économique a permis de nourrir quelque espoir de développement. De nos jours, les jeunes n'acceptent plus que leur avenir soit compromis par de telles méthodes de gouvernement et de gestion; d'où la généralisation de la contestation. Lieu des bouleversements des structures sociales traditionnelles, la ville est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie. Les jeunes y ont acquis une capacité particulière à formaliser les facteurs de mécontentement. Dans ce jeu des facteurs internes, on ne peut oublier les Églises chrétiennes, dont les prises de position en faveur de la démocratisation et des droits de l'homme ont accéléré l'évolution des systèmes politiques dans de nombreux pays (Afrique du Sud, Bénin, Congo, Soudan, Togo, Zaïre, etc.).

Ces aspirations ont aussi été influencées par les bouleversements politiques intervenus en Europe de l'Est, où le rejet du communisme a démantelé l'ordre du monde imposé par les accords de Yalta, faisant ainsi disparaître chez les partenaires occidentaux la crainte d'une conversion des pays africains au communisme. Les bailleurs de fonds, prompts à soutenir naguère les régimes autoritaires, pressent aujourd'hui les Africains à adopter des systèmes démocratiques. Prenant en compte les explosions sociales survenues en plusieurs points du continent, la France, au sommet de La Baule (19-21 juin 1990), a nettement fait comprendre à ses partenaires africains que son appui ira désormais de préférence aux pays s'orientant dans la voie démocratique. La démocratie étant ainsi considérée comme la condition *sine qua non* du développement, l'aide occidentale est subordonnée à la démocratisation des régimes politiques. Les pays africains, le Bénin en tête, ont réagi

à ces sollicitations en organisant des conférences nationales qui ont permis l'élaboration de nouvelles constitutions et lois fondamentales instaurant le pluralisme politique.

La libération de la parole a eu pour corollaire la multiplication des partis politiques, dont le nombre va de quatre à São Tomé-et-Principe à plus d'une centaine au Nigéria et au Zaïre. Des élections concurrentielles se sont déroulées dans la quasi-totalité des pays africains.

La première manifestation de cette nouvelle liberté est la réapparition ou la naissance de multiples organes de presse et de nombreuses stations de radio privées. Quant à la gestion du respect des droits humains sur le continent, elle a bénéficié des efforts de maintes ONG en dépit d'un environnement assez défavorable. Depuis 1992, l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH), dont le siège est au Burkina Faso, tente de mettre en œuvre une véritable politique de protection, de promotion et de défense des droits humains dans les différents pays d'Afrique. Les trois quarts des pays africains y ont déjà adhéré. Les sections nationales ont pour objectif de devenir de véritables garde-fous contre les dérives politiques des gouvernants.

Mais le maître mot en politique dans l'Afrique des années 90 reste la démocratie et la « bonne gouvernance », auxquelles la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud a donné un coup de fouet décisif, notamment par l'impact que la médiatisation de cet événement a eu sur toutes les jeunesse du monde, singulièrement la jeunesse africaine. Cependant, le processus de transition démocratique ne s'est pas fait sans difficultés, heurts et tensions, qui ont parfois conduit à une paralysie de la vie politique, provoquant ainsi l'intervention des corps militaires. Sauf au Ghana, au Mali et au Tchad, où le processus démocratique a été initié avec la participation des militaires, il leur est arrivé de s'emparer ailleurs du pouvoir avec l'ambition proclamée de mettre fin aux situations de crise : ce fut le cas du Nigéria (1993), du Niger et des Comores (1995), du Burundi (1996) et de la Sierra Leone (1997), où ils ont fait resurgir la hantise des coups d'État militaires qui ont marqué la vie politique africaine deux décennies durant. D'autres crises, liées aux difficultés de mise en place de la démocratie et de la « bonne gouvernance », se sont révélées plus complexes : au Congo et en République centrafricaine, une conjonction de problèmes politiques et ethniques a dressé des factions les unes contre les autres dans des combats urbains meurtriers.

Si les débuts des années 90 ont vu la fin des guerres de libération nationale avec l'indépendance de l'Érythrée, de la Namibie, l'avènement au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud, ainsi que la suppression de l'unique système de l'*apartheid*, les guerres, qui ont ravagé certains pays africains au cours de cette décennie, sont d'une autre nature. Ce sont des guerres civiles nées de problèmes économiques et politiques qui se cristallisent souvent en affrontements ethniques, culturels et religieux : les massacres collectifs perpétrés au Burundi et au Rwanda, les tueries sanglantes en Algérie, les affrontements meurtriers au Libéria et en Sierra Leone continuent

d'alimenter la presse et les médias de leurs macabres actualités. Quelques mouvements séparatistes velléitaires ou résolus (Casamance, Comores, Soudan), des revendications identitaires (problème touareg au Mali et au Niger), des contestations de frontières (Cameroun/Nigéria) complètent le tableau des crises africaines.

Mais la conquête du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila dans l'ancien Zaïre, englué depuis sept ans dans une transition démocratique bloquée, apparaît comme le fait politique majeur en Afrique au cours de l'année 1997. Sans doute parce que, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, une crise africaine de grande ampleur aura été réglée entièrement par les Africains, notamment ceux de l'Afrique centrale, orientale et australe. Sans doute aussi convient-il de se demander si cette crise n'annonce pas une modification de la configuration géopolitique du continent, en termes de relations d'influence entre États francophones et États anglophones, d'une part, entre États minéraliers et pétroliers, d'autre part. Dès lors, la question se pose de savoir quel sera le dessin final de cette configuration à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'optimisme affiché par les chefs d'État au sommet de l'OUA de juin 1997, qui parlaient de « renaissance », nous éloigne de l'« afropessimisme » occidental. Dotés de potentiels naturels et humains considérables, les pays d'Afrique centrale, orientale et australe projettent la création d'un « marché commun africain ». L'intégration régionale est en effet une des solutions proposées par les Africains à la crise, Comme en témoigne la création de nombreuses organisations intergouvernementales (OIG) dont l'efficacité est certes variable et inégale mais qui regroupent les États par sphère géographique. Exemples : l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Southern Africa Development Community (SADC), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui visent à harmoniser les espaces économiques nationaux par l'abolition des entraves à la circulation des biens et des personnes, l'institution d'un tarif préférentiel pour le commerce interrégional, et par la mise en œuvre de politiques sectorielles communes dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, etc. La promulgation d'un droit des affaires est également envisagée. Pour parachever l'intégration économique et politique du continent, le traité d'Abuja du 3 juin 1991 crée la Communauté économique africaine (CEA) en y introduisant une innovation majeure : le Parlement panafricain.

La force de ces institutions réside d'une part dans la complémentarité objective des ressources et des échanges inter-États que celles-ci peuvent générer, d'autre part dans la volonté des acteurs économiques de compter désormais sur les capacités endogènes des pays africains. En dépit des faiblesses structurelles de l'économie africaine, mais compte tenu des efforts de gestion imposés par les institutions monétaires internationales et de la



nouvelle conjoncture des prix des matières premières, la croissance de la production globale a atteint en 1995 son plus haut niveau depuis six ans. Pour renouer durablement avec la croissance, l'Afrique ne manque pas d'atouts: richesses agricoles, réserves minières, ressources humaines et croissance démographique. Mais le développement ne peut se réaliser que dans la paix. Aussi les Africains tentent-ils d'attirer les investisseurs en mettant en place des structures de prévention et de gestion des conflits qui permettraient d'arrêter les guerres et d'assurer la stabilité des sociétés et des États. En Afrique de l'Ouest existe la Force africaine d'interposition (ECOMOG), émanation des États de la CEDEAO. L'OUA étudie aussi un projet de création d'un organisme chargé de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits.

Malgré les maux qui l'assaillent (mal-développement, guerres civiles et locales, crise sociale aiguë), des lueurs d'espoir apparaissent en Afrique depuis 1994: la relance économique est perceptible dans plusieurs États, le processus démocratique a été amorcé partout et la conscience du regroupement donne foi à la nécessité pour l'Afrique de compter sur ses propres forces. Il est significatif que l'accession successive de deux Africains au poste de Secrétaire général des Nations Unies coïncide avec cette reprise d'initiatives qui est partout à l'ordre du jour. Suivant celle de l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, l'élection de Kofi Annan, originaire du Ghana, pays pionnier du panafricanisme et de l'unité continentale, annonce sans doute cette espérance des temps nouveaux où l'Afrique retrouvera sa place dans le concert des nations et des peuples.

## Rappel des faits saillants

1990

### Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Les islamistes exigent la fermeture des débits de boisson et des maisons de tolérance; troubles (10-25 janvier).

ÉGYPTE – Vaccination de 90% des nourrissons; la mortalité infantile est passée de 85 à 44 ‰; population totale: 56 millions (26 juillet).

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Prorogation par les États-Unis d'Amérique des sanctions économiques adoptées par l'ONU en 1986 (5 janvier); charte d'intégration avec le Soudan (30 juin); accord de sécurité avec le Tchad (5 septembre).

MAROC – Établissement de relations diplomatiques avec la Namibie (26 mars).

SAHARA OCCIDENTAL – Reconnaissance de la République arabe sarhaoui démocratique (RASD) par la Namibie (31 avril).

SOMALIE – Instauration du multipartisme (6 octobre).

SOUDAN – Rétablissement de liens diplomatiques avec la République centrafricaine (12 février); réduction de 10% des effectifs de l'Administration et du secteur public sur l'instigation du FMI.

### Afrique de l'Ouest

BÉNIN – Conférence nationale des forces politiques pour étudier l'instauration du multipartisme et de la démocratie (19-28 février); adoption de la nouvelle constitution (2 décembre).

CÔTE D'IVOIRE – Violentes manifestations d'étudiants, grèves des établissements scolaires pour réclamer des réformes de structures (19-20 février); réélection d'Houphouët-Boigny à la présidence de la République (28 octobre).

GUINÉE-BISSAU – Conférence nationale de transition vers le multipartisme (8-12 octobre).

LIBÉRIA – Installation à Monrovia du gouvernement intérimaire d'Amos Sawyer (22 novembre).

MALI – La population est estimée à 7,696 millions.

NIGER – Instauration du multipartisme (15 novembre).

SÉNÉGAL – Accrochages entre les troupes sénégalaises et bissau-guinéennes à la frontière (19-23 mai); incidents en Casamance attribués aux séparatistes casamançais (mai-juin).

## Afrique centrale

CAMEROUN – Loi sur le multipartisme (*6 décembre*).

CONGO – Revendications sociales et politiques: manifestations de rue et grèves (*octobre-novembre*); multipartisme introduit dans la Constitution (*6 décembre*).

RWANDA – Ouverture au multipartisme (*13 novembre*); tentative d'invasion par les soldats du Front patriotique national, réfugiés en Ouganda (*1<sup>er</sup>-3 octobre*).

TCHAD – Entrée des troupes d'Idriss Deby à N'Djamena (*2 décembre*); Idriss Deby chef de l'État (*4 décembre*).

ZAÏRE – Mobutu annonce l'instauration d'un multipartisme limité à trois formations politiques (*24 avril*); l'opposition demande la convocation d'une conférence nationale pluraliste chargée d'organiser des élections libres; grèves et manifestations de rue (*1<sup>er</sup>-25 mai*).

## Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Légalisation de l'ANC, du PAC (Congrès panafricain) et du SACP (Parti communiste sud-africain) (*2 février*); Nelson Mandela libéré de prison (*11 février*).

COMORES – Ahmed Abdallah élu président de la République (*14 mars*).

LESOTHO – Mohato Seeisa roi à la place de son père exilé par les militaires (*11 novembre*).

MALAWI – Adhésion à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de l'OUA (*23 février*).

MOZAMBIQUE – Abolition de la peine de mort (*22 octobre*).

NAMIBIE – Adoption de la Constitution; Sam Njoma élu président de la future Namibie indépendante (*9-16 février*); indépendance (*21 mars*); devient le 181<sup>e</sup> membre des Nations Unies (*23 avril*); adhésion au FMI et à la Banque mondiale (*25 septembre*), ainsi qu'à la Convention de Lomé IV (*19 décembre*).

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – Ali Hassan Mwinyi réélu président de la République (*28 octobre*).

ZAMBIE – Légalisation du multipartisme (*17 décembre*).

ZIMBABWE – Robert Mugabe réélu à la présidence de la République (*1<sup>er</sup> avril*).

## Afrique et reste du monde

ÉGYPTE – Médiation du ministre des affaires étrangères, B. Boutros-Ghali, entre le Sénégal et la Mauritanie dans la crise qui les oppose à propos de leurs ressortissants (*30 janvier*).

FRANCE-AFRIQUE – Seizième Sommet africain de La Baule; le discours de F. Mitterrand conditionne l'octroi de l'aide française aux pays africains à leurs efforts de démocratisation (*19-21 juin*).

- TUNISIE – Création d'un centre africain de formation à l'édition, la diffusion et la distribution du livre (*19 mai*).
- VATICAN – sixième voyage du pape Jean-Paul II en Afrique: Cap-Vert, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Afrique du Sud, Tchad (*21 janvier-1<sup>er</sup> février*).

## 1991

### Afrique du Nord et du Nord-Est

- ALGÉRIE – Arabisation totale de l'enseignement supérieur (*22 juillet*); augmentation de 35 % des prix des produits de première nécessité, conformément aux souhaits du FMI (*17 août*).
- ÉTHIOPIE – Mengistu Haïlé Mariam démissionne de ses fonctions de chef d'État (*21 mai*); prise du port d'Asmara par les forces du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) (*10 juin*).
- JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Suppression des postes de douane et des formalités frontalières avec l'Égypte (*7 août*).
- SOMALIE – Le général Haideed prend le pouvoir à Mogadiscio (*18 novembre*).
- SOUDAN – Décret transformant le Soudan en État fédéral (*5 février*); manifestations estudiantines au sujet de problèmes de logements (*23 juillet*).

### Afrique de l'Ouest

- BÉNIN – M. Soglo élu président de la République (*25 mars*).
- BURKINA FASO – Le capitaine Blaise Compaoré élu président de la République (*8 décembre*).
- CAP-VERT – Mascarehas Monteiro élu président de la République (*17 février*).
- CÔTE D'IVOIRE – Dernier recensement: 10 815 694 habitants (*19 novembre*).
- LIBÉRIA – Début de la conférence nationale (*16 mars*).
- MALI – Cessez-le-feu entre les rebelles touareg et le gouvernement (*6 janvier*); manifestations à Bamako pour réclamer le multipartisme (*3-4 mars*); violentes émeutes dans tout le pays, répression policière: au moins 148 morts, le président Moussa Traoré arrêté, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré dirige le Conseil national de réconciliation (CNR) (*17-27 mars*).
- NIGER – Conférence nationale en vue de la transition vers la démocratie (*19 septembre – 3 novembre*).
- NIGÉRIA – Abuja capitale fédérale à la place de Lagos (*12 décembre*).
- TOGO – Manifestations pour réclamer une conférence nationale devant étudier la transition vers la démocratie (*mars-juin*).

## Afrique centrale

ANGOLA – Loi sur le multipartisme (*27 mars*).

BURUNDI – Recensement de 1990: 5 356 266 habitants; densité: 207 hab./km<sup>2</sup>, une des plus fortes d'Afrique; le président Buyoya confirme l'ouverture du pays au multipartisme (*1<sup>er</sup> mai*).

CAMEROUN – Ouverture d'une représentation diplomatique au Japon (*28 janvier*).

CONGO – Conférence nationale devant mettre en place des institutions démocratiques (*25 février*).

GUINÉE ÉQUATORIALE – Nouvelle Constitution instaurant le multipartisme (*22 novembre*).

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Annonce de l'adoption du multipartisme (*22 avril*).

ZAÏRE – Émeutes et pillages à Kinshasa; le processus démocratique est bloqué (*septembre-octobre*).

## Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Le Gouvernement fixe au 30 juin la mort légale de l'*apartheid* (*28 mai*); annonce du retour de l'Afrique du Sud aux 22<sup>e</sup> Jeux olympiques de Barcelone (*6 novembre*).

KENYA – Les évêques anglicans et catholiques lancent un appel en faveur du multipartisme et du respect des droits de l'homme (*avril*).

ZAMBIE – Frederick Chiluba élu président de la République (*2 novembre*).

## Afrique et reste du monde

FRANCOPHONIE – quatrième Sommet de la francophonie à Paris: les pays africains sont incités à poursuivre la démocratisation de leurs régimes (*19-21 novembre*).

OUA – À Bamako, conférence ministérielle de l'OUA sur l'environnement concernant notamment les dépôts de déchets toxiques en Afrique par les Occidentaux (*28 janvier*).

RÉGION DES GRANDS LACS – Conférence des évêques catholiques du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Zaïre pour débattre des problèmes sociopolitiques de la région des Grands Lacs (*1<sup>er</sup> octobre*).

UNESCO – Le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est attribué par l'UNESCO conjointement à Nelson Mandela et Frederik de Klerk (*27 juin*).

1992

## Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Fortes manifestations anti-islamistes après le succès de ces derniers aux élections législatives (*2 janvier*); suppression de l'Assemblée populaire nationale par décret présidentiel (*4 janvier*); démission du président Chadli sous la pression de l'armée (*11 janvier*); création d'un Haut Comité d'État (HCE), présidé par M. Boudiaf (*14 janvier*); troubles universitaires et fermeture des principales universités du pays (*5 février-4 mars*); état d'urgence proclamé pour 12 mois; dissolution du FIS (*29 avril*); assassinat du président Boudiaf (*29 juin*); loi autorisant les investissements étrangers dans les mines et les hydrocarbures à concurrence de 49% (*16 novembre*).

DJIBOUTI – Nouvelle constitution ouvrant au multipartisme (*4 septembre*).

ÉGYPTE – Attaques meurtrières contre des touristes, attribuées aux islamistes (*octobre-décembre*).

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Résolution 738 du Conseil de sécurité de l'ONU: embargo aérien et militaire contre la Jamahiriya arabe libyenne (*31 mars*).

MAROC – Accords de coopération avec le Brésil (*19 août*).

SOMALIE – Opération des Nations Unies pour la Somalie (ONUSOM) pour faire face à l'insécurité et aux besoins alimentaires (*juin-août*); soutien du Conseil de sécurité de l'ONU à l'opération « Restore Hope »: 40 000 soldats (dont 30 000 Américains) pour sauver les victimes de la famine (*3 décembre*).

SOUDAN – Augmentation de 50% des prix des produits de première nécessité et libéralisation totale du taux de change sous l'instigation du FMI (*10 février*); renforcement de la police pour permettre l'application de la loi islamique (*7 novembre*).

TUNISIE – Signature de deux accords économiques et d'un accord de partenariat industriel avec le Brésil (*30 janvier*); mesures juridiques en faveur des femmes dans le domaine du divorce (*13 août*).

## Afrique de l'Ouest

GAMBIE – Sir Dawda Jawara élu président de la République (*29 avril*).

MALI – Alpha Oumar Konaré élu président de la République (*28 avril*); signature d'un accord d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale (*19 août*).

MAURITANIE – Le colonel Maouiya Ould Taya élu président de la République (*29 janvier*).

NIGER – Résultats du recensement: 7,2 millions d'habitants.

NIGÉRIA – Résultats du recensement de 1991: 88,5 millions d'habitants (*19 mars*).

SÉNÉGAL – Nouvelle offensive des indépendantistes casamançais causant une quarantaine de morts (*octobre-décembre*).

- SIERRA LEONE – Le capitaine Valentine Strasser, à la tête d'une junte militaire, prend le pouvoir à Freetown (*29 avril*).
- TOGO – Nouvelle constitution instaurant le multipartisme (*28 septembre*); manifestations de femmes à Lomé contre l'insécurité et pour la démocratie (*25 janvier*).

### Afrique centrale

- ANGOLA – Visite du pape (*1<sup>er</sup>-8 juin*).
- BURUNDI – Constitution instaurant le multipartisme (*10 mars*).
- CAMEROUN – Paul Biya réélu président de la République (*23 octobre*).
- CONGO – Nouvelle constitution instaurant le pluralisme politique (*15 mars*); Pascal Lissouba élu président de la République (*16 août*); grave crise gouvernementale à Brazzaville: plusieurs dizaines de morts (*19 novembre-6 décembre*).

### Afrique orientale et australe

- AFRIQUE DU SUD – Approbation du référendum mettant fin à l'*apartheid* (*18 mars*).
- MADAGASCAR – Nouvelle constitution instaurant le multipartisme (*19 août*).
- MALAWI – Violentes émeutes et troubles sociaux pour réclamer la démocratisation du régime (*29 avril-24 mai*).
- MAURICE (ÎLE) – Le pays accède au statut de République (*12 mars*).
- NAMIBIE – cent cinquième membre du GATT (*15 septembre*).
- RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – Instauration du multipartisme (*19 février*); la capitale du pays est transférée de Dar es-Salaam à Dodoma (*10 septembre*).

### Afrique et reste du monde

- FRANCE-AFRIQUE – dix-septième Sommet France-Afrique à Libreville: création d'un fonds français pour le développement des pays à revenus intermédiaires (*5 octobre*).
- NAMIBIE – Signature à Windhoek par dix pays de la région du Traité de fondation de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) (*17 août*).
- OCI – Sommet de l'OCI (Organisation de la Conférence islamique) à Dakar: l'Arabie saoudite annule la dette publique des pays les moins avancés (*9-12 décembre*).
- ONU – Le Vice-Premier Ministre B. Boutros-Ghali élu au poste de Secrétaire général de l'ONU (*3 décembre*); c'est la première fois qu'un Africain accède à ce poste.
- SÉNÉGAL – Pose par M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, de la première pierre du mémorial Gorée-Almadies, en

souvenir de la traite négrière et en présence des chefs d'État et de gouvernement participant au 28<sup>e</sup> Sommet de l'OUA, de M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU, de M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, du pasteur américain Jesse Jackson et de M. Amadou Mahtar Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO, président du Comité national sénégalais pour le mémorial (30 juin).

UNESCO – Nelson Mandela et Frederik de Klerk reçoivent à l'UNESCO le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (3 février).

## 1993

### Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Reconnaissance de l'indépendance de l'Érythrée (4 mai); escalade dans la violence terroriste imputée aux groupes islamistes (année 1993).

DJIBOUTI – Hassan Gouled réélu président de la République (7 mai).

ÉGYPTE – Réélection du président H. Moubarak (4-5 octobre).

ÉRYTHRÉE – Proclamation de l'indépendance (24 mai); membre de l'ONU (28 mai); membre de l'OUA (5 juin).

ÉTHIOPIE – Reconnaissance de l'Érythrée (3 mai).

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Reconnaissance de l'indépendance de l'Érythrée (29 avril); nouvelles sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU: gel des avoirs financiers libyens à l'extérieur, embargo sur les biens d'équipement pétroliers (11 octobre); signature d'accords de coopération avec l'Éthiopie et le Niger (23 décembre).

SOUDAN – Commission mixte soudano-centrafricaine sur la sécurité des frontières et la lutte contre la contrebande (27 janvier); visite du pape à Khartoum et béatification d'une esclave soudanaise, la mère Bakhita (10 février); recensement de 1993: 24 940 000 habitants (21 août).

TUNISIE – Levée du boycott bancaire qui frappait l'Afrique du Sud (19 octobre).

### Afrique de l'Ouest

CÔTE D'IVOIRE – Mort du président F. Houphouët-Boigny (7 décembre); Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, est proclamé président de la République par intérim.

GAMBIE – Abolition de la peine de mort (7 avril).

GUINÉE – Le général Lansana Conté élu président de la République (23 décembre).

NIGER – Mahamane Ousmane élu président de la République (27 mars).

NIGÉRIA – Élections présidentielles; M. Abiola l'emporte dans onze États et dans la capitale; les résultats sont annulés à l'instigation des partisans du pouvoir militaire (23 juin).



## Afrique centrale

BURUNDI – Melchior Ndadaye élu président de la République (*3 juin*); renversé par un coup d'État militaire (*21 octobre*), sa mort est annoncée (*23 octobre*).

CONGO – Violents affrontements entre l'armée et les partisans armés de l'opposition (*15 octobre-14 décembre*).

GABON – Résultats du recensement: 1 011 710 habitants (*17 octobre*); Omar Bongo réélu à la présidence de la République (*5 décembre*).

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Ange Félix Patassé élu président de la République (*1<sup>er</sup> septembre*).

## Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – La première constitution de l'Afrique du Sud post-*apartheid* est adoptée par le Parlement (*22 décembre*).

MALAWI – Un référendum donne la victoire aux partisans du multipartisme (*14-16 juin*).

## Afrique et reste du monde

CEDEAO – Traité dotant la Communauté économique et douanière des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'un droit d'ingérence dans les crises politiques régionales (*24 juillet*).

OSLO – Prix Nobel de la paix attribué conjointement à Frederik de Klerk et Nelson Mandela (*15 octobre*).

UNESCO – M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, demande la création d'un observatoire contre la violence (*13 décembre*).

## 1994

### Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Nombreux assassinats d'étrangers; les chancelleries conseillent à leurs ressortissants de quitter le pays (*mars*); dévaluation du dinar de 40,17% (*9 avril*).

ÉRYTHRÉE – Membre du FMI (*6 juillet*).

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Adoption du calendrier lunaire (*4 janvier*); le Congrès général du Peuple décide de l'application de la *shari'a* (*janvier*); accord de coopération bilatérale avec le Zimbabwe (*17 juillet*).

MAROC – Relations diplomatiques avec Madagascar (*15 avril*); premier Congrès des droits de l'enfant (*25-27 mai*); relations diplomatiques avec l'Érythrée (*30 mai*); enseignement du berbère dans les écoles (*20 août*).

SOMALIE – fin de l'opération « Restore Hope » (3 mai), remplacée par l'opération ONUSOM II; le Conseil de sécurité de l'ONU met fin au mandat de l'ONUSOM (4 novembre).

SOUDAN – Extradition vers la France du terroriste Carlos (15 août); résultats du recensement: 25 millions d'habitants.

TUNISIE – Avec l'Indonésie, programme de coopération sur la promotion du rôle de la femme (28 janvier); des Tunisiennes, universitaires et cadres, dénoncent les atteintes aux libertés (4 mai).

### Afrique de l'Ouest

GAMBIE – Le président Dawda Jawara est renversé par un coup d'État militaire dirigé par le lieutenant Yaya Jammeh (26 juillet).

GUINÉE – Cent vingt-cinquième membre du GATT.

GUINÉE-BISSAU – Joao Bernardo Vieira réélu président de la République (20 août).

LIBÉRIA – La Conférence nationale présente un plan de restauration de la paix et le désarmement des factions belligérantes (3 octobre).

NIGER – Accord de paix entre le Gouvernement et la rébellion touareg (9 octobre).

NIGÉRIA – La Conférence constitutionnelle nationale adopte le principe du multipartisme et celui d'une rotation de la présidence entre le Nord et le Sud (7 octobre).

TOGO – Victoire des partis de l'opposition aux élections législatives (14 mars); Eyadema réélu à la présidence de la République (9 septembre).

### Afrique centrale

BURUNDI – Sylvestre Ntiban-Tunganya élu président de la République (30 septembre).

CAMEROUN/NIGÉRIA – Conflit frontalier entre les deux pays à propos de la péninsule de Bakassi (31 mars).

RWANDA – Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda (1<sup>er</sup> novembre); les présidents du Rwanda et du Burundi meurent dans un accident d'avion (6 avril); violents combats entre les forces gouvernementales et les soldats du Front patriotique rwandais; les massacres interethniques gagnent l'ensemble du pays; près de 1 million de morts (12 avril-14 juin); le FPR s'installe à Kigali (6 juillet); Pasteur Bizimungu nommé président de la République (19 juillet).

TCHAD – Restitution par la Jamahiriya arabe libyenne de la bande d'Aouzou occupée depuis vingt-cinq ans (30 mai).

### Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Premières élections non raciales; l'ANC l'emporte largement; Nelson Mandela proclamé président de la République (9 mai);

53<sup>e</sup> membre de l'OUA (*23 mai*); l'Afrique du Sud retrouve son siège à l'Assemblée générale de l'ONU (*16 juin*).

KENYA – Résultats du recensement: 25 millions d'habitants (*12 mars*).

MALAWI – Bakili Muluzi élu président de la République (*22 mai*).

NAMIBIE – L'Afrique du Sud reconnaît la souveraineté de Windhoek sur l'enclave de Valvis Bay, administrée depuis quatre-vingt-quatre ans par Pretoria (*28 février*).

## Afrique et reste du monde

CEAO – Dissolution de la CEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) (*15 mars*) suite à la création de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) en janvier.

COMESA – Création du COMESA, marché commun d'Afrique australe et orientale, regroupant vingt-deux États (*8 décembre*).

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Remise du prix Kadhafi des droits de l'homme à l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH) (*21 août*).

LA HAYE – La Cour internationale de justice reconnaît la bande d'Aouzou comme tchadienne.

OUA – Étude de l'OUA: en 1994, 7 millions de réfugiés et 15 millions de déplacés sur le continent africain (*17 février*).

UDEAC (Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale) – Signature à N'Djamena d'un traité instituant une Communauté économique et monétaire en Afrique centrale (CEMAC) (*16 mars*).

UNESCO – Remise du prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1993 à MM. Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, Y. Rabin, premier ministre de l'État d'Israël, et S. Peres, ministre des affaires étrangères, par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, en présence des présidents Abdou Diouf (Sénégal) et Henri Konan Bédié (Côte d'Ivoire) (*5 juillet*).

ZONE FRANC – Dévaluation du franc CFA de 50% et du franc comorien de 33% (*12 janvier*).

## 1995

### Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Rencontre des mouvements d'opposition algérienne à Rome pour discuter des solutions à la guerre civile (*8 janvier*); décès de l'écrivain Rachid Mimouni (*13 février*); attentat dans le RER à Paris attribué aux Groupe islamiste armé (GIA): 7 morts, plus de 80 blessés (*25 juillet*); ratification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (*16 août*); Liamine Zeroual élu à la présidence de la République (*29 novembre*).

ÉGYPTE – Premier ambassadeur de l'Afrique du Sud nommé au Caire (*7 mars*); fabrication de «Nile Sat», le premier satellite égyptien (*29 mai*).

- MAROC – Recensement: 26 millions d’habitants; taux d’accroissement annuel: 2,6%; population urbaine: 51,4% (8 janvier); inauguration par Hassan II de l’université anglophone al-Akawayne d’Ifrane (16 janvier); premier ambassadeur marocain en Afrique du Sud (4 février).
- SOMALIE – Fin de l’opération des Nations Unies en Somalie (27 février).
- SOUDAN – Reprise de la coopération militaire entre Khartoum et Moscou, gelée depuis 1971 (6 avril).
- TUNISIE – Deux accords de coopération entre Tunis et Pretoria (4-7 avril); les femmes réclament la laïcité comme condition de l’égalité entre les sexes (20 novembre).

### Afrique de l’Ouest

- BÉNIN – L’opposition au gouvernement de Nicéphore Soglo remporte les élections législatives (3 avril).
- BURKINA FASO – Inauguration à Ouagadougou, en marge du FESPACO (Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou), de la première cinémathèque de l’Afrique subsaharienne (1<sup>er</sup> mars).
- CÔTE D’IVOIRE – M. Konan Bédié élu président de la République (23 octobre).
- MAURITANIE – Manifestations des femmes à Nouakchott pour protester contre la hausse du prix du pain et exiger la libération des dirigeants de l’opposition (24 janvier).
- NIGER – Les partis d’opposition remportent les élections législatives (15 janvier).
- SÃO TOMÉ-ET-PRINCIPE – Autonomie administrative de l’île de Principe (29 avril); des militaires rebelles organisent un coup d’État, arrêtent le président M. Trovoada, mais rendent le pouvoir une semaine après sous la menace d’arrêt de toute aide internationale (15-22 août).

### Afrique centrale

- BURUNDI – Commission d’enquête internationale de l’ONU sur les massacres perpétrés en 1993 au Burundi (29 août).
- CAMEROUN – Une nouvelle constitution met en place un régime semi-présidentiel et un Parlement bicaméral (21 décembre).

### Afrique orientale et australe

- COMORES – Tentative de coup d’État dirigé par le mercenaire français Bob Denard; l’intervention française met fin à l’aventure (28 septembre-4 octobre).
- LESOTHO – Après cinq ans de bannissement, le roi Moshoeshe est rétabli sur le trône par les militaires (25 janvier).
- RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – M. Benjamin William Mpaka élu président de la République (21 novembre).

## Afrique et reste du monde

- AFRIQUE DU SUD – Onzième tournée africaine du pape en Afrique du Sud (*14 septembre*).
- COMMONWEALTH – Au cours du sommet d'Auckland, admission du Mozambique, du Cameroun, et retour de l'Afrique du Sud (*12 novembre*).
- ÉGYPTE – Réunion au Caire d'experts africains et occidentaux pour étudier la création d'une force de paix en Afrique (*9 janvier*); conférence de l'ONU au Caire sur la lutte contre le crime organisé, la corruption et le trafic d'êtres humains (*29 avril*).
- OUA – Réunion à Tunis de l'Organe central de prévention, de gestion et de règlement des conflits à propos des conflits en cours en Angola, au Burundi, au Libéria, au Rwanda, en Sierra Leone et en Somalie (*19-21 juin*).
- UNION EUROPÉENNE/ACP – Révision de la Convention de Lomé IV. La Convention conditionne dorénavant l'aide au respect des principes démocratiques et de l'État de droit (*4 novembre*).
- ZONE FRANC – Les onze pays africains de la zone franc adoptent à Bangui un acte uniformisant le droit des affaires (*10 février*).

## 1996

### Afrique du Nord et du Nord-Est

- ALGÉRIE – La nouvelle constitution interdit la formation de partis politiques sur des bases religieuses (*22 octobre-28 novembre*); loi généralisant l'usage de la langue arabe (*17 décembre*); enlèvement et assassinat de sept moines trappistes à Tibérine (*27 mars-30 mai*).
- ÉGYPTE – Accords de coopération scientifique, technologique et culturelle avec l'Afrique du Sud (*10-11 avril*); le PNUD constate un ralentissement de la croissance du fait de la politique d'ajustement du FMI (*23 avril*); ouverture d'un centre d'entraînement pour les candidats à la force de paix (*3 juin*); interdiction de l'excision dans les hôpitaux (*18 juillet*); procès des islamistes: depuis 1992, 83 condamnations à mort dont 54 exécutions (*1<sup>er</sup> octobre*).
- MAROC – Ratification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (*4 janvier*); création à Rabat d'un tribunal arabe sur les violences faites aux femmes (*2 décembre*).
- SOMALIE – Accord de paix entre les trois factions de la guerre civile (*15 octobre*).
- SOUDAN – Le général El-Béchr élu président de la République (*22 mars*).
- TUNISIE – Ratification de la Convention internationale sur les droits de l'enfant (*11 janvier*); visite du pape à Tunis (*14 avril*).

Afrique de l'Ouest

- BÉNIN – Le général Mathieu Kérékou élu président de la République (24 avril).
- CAP-VERT – M. Antonio Mascarenhas Monteiro réélu à la présidence de la République (19 février).
- CÔTE D'IVOIRE – Évaluation de la population en 1995: 14 208 000 habitants (11 janvier).
- GAMBIE – Le colonel Yaya Jajeh remporte les élections présidentielles (27 mai).
- GHANA – Le capitaine Jerry Rollings réélu président de la République (10 décembre).
- GUINÉE-BISSAU – Admission dans la zone franc (2 mai).
- LIBÉRIA – Accord de cessez-le-feu entre les chefs de faction (31 juillet); M<sup>me</sup> Ruth Sando Perry nommée à la présidence du Conseil d'État, l'instance exécutive provisoire du pays (17 août).
- NIGER – Le chef d'État-major des forces armées, le colonel Barré Maïnassara, annonce la destitution du président de la République et du gouvernement (27 janvier); le général Maïnassara remporte les élections présidentielles (7 juillet).
- SÃO TOMÉ-ET-PRINCIPE – M. Miguel Trovoada réélu président de la République (3 septembre).
- SIERRA LEONE – Le capitaine Strasser renversé lors d'un coup d'État par le général Maada Bio (17 janvier); entretiens de la junte militaire avec la guérilla (26 janvier); Ahmad Tejan Kabbah élu président de la République (17 mars); accord de cessez-le-feu avec la rébellion (23 avril); à Abidjan, le président Kabbah signe avec le caporal Foday Sankoh un accord de paix mettant fin à plus de cinq ans de guerre civile (30 novembre).

Afrique centrale

- BURUNDI – Coup d'État militaire: l'ancien président Buyoya remplace Sylvestre Ntiban-Tunganya (25 juillet).
- OUGANDA – Yoweri Museveni élu président de la République dix ans après avoir pris le pouvoir par la force (11 mai).
- RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Une mutinerie de soldats débouche sur de violents affrontements armés avec les forces gouvernementales (18 avril - 6 juin).
- TCHAD – M. Idriss Deby réélu président de la République (11 juillet).
- ZAÏRE – Situation de guerre dans la province du Kivu, où les rebelles réunis dans l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dirigée par M. Laurent-Désiré Kabila demandent la démission du président Mobutu (21 septembre-décembre).

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Nouvelle constitution marquant la fin des lois héritées de l'*apartheid* (8 mai).

COMORES – Mohammed Taki Abdoukarim élu président de la République (16 mars).

LESOTHO – Le prince David Mohato Bereng Seeiso accède au trône à la suite de la mort accidentelle de son père (18 janvier).

MADAGASCAR – Le président de la République Albert Zafy est destitué par la Haute Cour constitutionnelle.

ZIMBABWE – Robert Mugabe réélu président de la République (19 mars).

Afrique et reste du monde

AFRIQUE – Les cinquante-trois pays d'Afrique signent au Caire le Traité créant une zone exempte d'armes nucléaires (11 avril).

FRANCE/AFRIQUE – Dix-neuvième Sommet franco-africain à Ouagadougou; J. Chirac expose sa conception de la « bonne gouvernance » (5 novembre).

ONU – Le Ghanéen Kofi Annan devient Secrétaire général des Nations Unies (17 décembre).

OUA – Trente-deuxième Sommet: les travaux se concentrent sur les conflits qui déchirent l'Afrique (6 juillet).

SADC – Création à Gaborone (Botswana) d'une structure de sécurité destinée à assurer la paix dans la région (28 juin).

UEMOA – Adoption d'un tarif douanier préférentiel (15 janvier); les sept pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) ont enregistré en 1995 une croissance de 5,8% de leur PIB.

## 1997

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Recrudescence de la violence pendant le ramadan; des centaines de villageois sont massacrés; les faits sont attribués aux islamistes (janvier-mars).

MAROC – Bilinguisme obligatoire dans les études universitaires (6 mars).

Afrique de l'Ouest

LIBÉRIA – Le chef de guerre Charles Taylor remporte les élections présidentielles (2 août) après huit années de guerre civile ayant fait plus de 200 000 morts et plus de 1 million de réfugiés et de déplacés.

NIGÉRIA – Adoption du français comme seconde langue officielle (1<sup>er</sup> janvier); mort du musicien Fela Anikulapo Kuti, créateur du style afro-beat (2 août).

SIERRA LEONE – Coup d'État militaire dirigé par le commandant J. P. Koroma qui renverse le président Tejan Ahmad Kabbah (25 mai).

Afrique centrale

ANGOLA – Le Gouvernement contrôle les régions jadis administrées par les rebelles de l'UNITA (*19 février*).

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – La mission d'intervention et de surveillance des accords de Bangui (MISAB) s'interpose à Bangui entre les mutins et les forces gouvernementales (*janvier-février*).

ZAÏRE – Les rebelles s'implantent au Shaba (*4 février*); la ville de Kisangani tombe aux mains des rebelles de l'AFDL (*15 mars*); les combattants de l'AFDL entrent à Kinshasa (*16 mai*); M. Laurent-Désiré Kabila est proclamé chef de l'État de la République démocratique du Congo, nouvelle appellation du Zaïre (*17 mai*).

Afrique orientale et australe

MADAGASCAR – L'amiral Didier Ratsiraka remporte les élections présidentielles (*4 janvier*).

Afrique et reste du monde

RÉGION DES GRANDS LACS – À Montréal, Conférence internationale sur la démocratie dans la région des Grands Lacs (*20 janvier*).



---

## *Notice biographique des auteurs du volume VIII*

### *Chapitre 1*

A. A. MAZRUI (Kenya). Spécialiste en science politique et histoire contemporaine, auteur de nombreux ouvrages et publications sur l'histoire et la culture contemporaines de l'Afrique; anciennement professeur à l'Université de Jos (Nigéria), à l'Université du Michigan, actuellement directeur de l'Institute of Global Studies, State University of New York, à Binghamton.

### *Chapitre 2*

T. CHENNTOUF (Algérie). Spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Algérie (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles); auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'histoire à l'Université d'Oran.

### *Chapitre 3*

M. DIOP (Sénégal). Spécialiste de l'histoire politique et sociale contemporaine de l'Afrique de l'Ouest; auteur de diverses publications sur ce sujet; ancien chercheur à l'Institut des sciences humaines de Bamako; pharmacien et homme politique sénégalais.

D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Afrique lusophone et de l'Afrique centrale; auteur de nombreux travaux sur l'Angola et l'Afrique centrale; ancien directeur du Département des études africaines à l'Université de Londres; actuellement professeur d'histoire moderne à l'Université de Canterbury.

I. HRBEK (République tchèque). Spécialiste des sources arabes de l'histoire de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et spécialiste de l'Islam;

auteur de nombreux ouvrages et publications dans ces domaines; chercheur à l'Institut oriental de Prague et consultant scientifique à l'Académie des sciences tchécoslovaques. Décédé en 1993.

A. MARGARIDO (Portugal). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique lusophone; auteur de nombreux travaux sur l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau; chargé de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris); professeur à l'Université autonome de Lisbonne.

D. T. NIANE (Guinée). Spécialiste du monde mande; auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique de l'Ouest du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle; ancien directeur de la Fondation Léopold-Sédar-Senghor à Dakar; directeur de la Société d'édition et de communication de Conakry.

#### *Chapitre 4*

M. CROWDER (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; auteur de nombreux ouvrages et publications sur ce sujet; a enseigné dans plusieurs universités, au Nigéria, en Afrique australe et en Grande-Bretagne. Décédé en 1988.

#### *Chapitre 5*

A. A. MAZRUI (Kenya).

#### *Chapitre 6*

I. HRBEK (République tchèque).

#### *Chapitre 7*

J. SURET-CANALE (France). Spécialiste de géographie économique et d'histoire de l'Afrique francophone, auteur de nombreux travaux et de plusieurs ouvrages sur l'Afrique occidentale et centrale; ancien chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, Paris), professeur émérite, Université de Paris VII.

A. ADU BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique occidentale; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Afrique contemporaine; ancien professeur et chef du Département d'histoire de l'Université de Legon. Homme politique ghanéen.

#### *Chapitre 8*

E. M'BOKOLO (Zaïre). Spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages et publications sur ce sujet; directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS); professeur à l'Institut d'études politiques (IEP, Paris); producteur à Radio France Internationale.

*Chapitre 9*

M. TWADDLE (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Est; auteur de nombreux travaux et articles sur ce sujet; professeur d'histoire à l'Institute of Commonwealth Studies, Londres.

L. RABEARIMANANA (Madagascar). Spécialiste de l'histoire de Madagascar aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux travaux sur ce sujet, professeur d'histoire à l'Université d'Antananarivo.

I. N. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Spécialiste de l'histoire de la Tanzanie et de l'Afrique orientale; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam.

*Chapitre 10*

D. CHANAIWA (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles; auteur de nombreux travaux sur ce sujet et plus particulièrement sur le Zimbabwe; ancien professeur d'histoire à la California State University; ancien membre de The Employers Confederation of Zimbabwe, Harare. Décédé en 1993.

*Chapitre 11*

C. COQUERY-VIDROVITCH (France). Spécialiste de l'histoire économique et sociale de l'Afrique; auteur de nombreux travaux et publications sur l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université de Paris VII; professeur associé à la State University of New York de 1980 à 1996; directeur du Laboratoire tiers monde-Afrique associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, Paris).

*Chapitre 12*

M. OWUSU (Ghana). Spécialiste de l'anthropologie des changements économiques de l'Afrique; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'anthropologie et chercheur au Centre de recherche sur le développement économique de l'Université de Michigan à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique).

*Chapitre 13*

P. KIPRÉ (Côte d'Ivoire). Spécialiste de l'histoire économique et sociale de l'Afrique, notamment de l'histoire des villes et des sociétés urbaines de l'Afrique contemporaine; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'histoire à l'École normale supérieure d'Abidjan et à l'Université nationale de Côte d'Ivoire. Ministre de l'éducation nationale.

*Chapitre 14*

A. ADEDEJI (Nigéria). Spécialiste d'économie du développement; auteur de nombreux travaux sur les problèmes de développement en Afrique et au Nigéria; ancien sous-secrétaire général de l'ONU et secrétaire exécutif de

la Commission économique pour l'Afrique (GEA); actuellement directeur du University of Ibadan Theatre.

*Chapitre 15*

J. I. ELAIGWU (Nigéria). Spécialiste du développement politique de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet et particulièrement sur le Nigéria; professeur invité à l'Université de New York à Binghamton, professeur de sciences politiques à l'Université de Jos.

A. A. MAZRUI (Kenya).

*Chapitre 16*

J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Spécialiste de l'histoire africaine et de sa méthodologie; auteur de nombreux travaux et publications traitant de l'Afrique et de son histoire; professeur d'histoire à l'Université de Dakar; directeur du Centre d'études pour le développement africain (CEDA) de Ouagadougou; homme politique et député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

A. A. MAZRUI (Kenya).

C. WONDJI (Côte d'Ivoire). Spécialiste d'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique; auteur de plusieurs publications sur la culture et l'histoire africaines; ancien chef du Département d'histoire et directeur adjoint de l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université nationale de Côte d'Ivoire; ancien délégué permanent adjoint de Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO; actuellement responsable des programmes d'histoire de l'UNESCO.

A. ADU BOAHEN (Nigéria).

*Chapitre 17*

T. TSHIBANGU (Zaïre). Théologien, spécialiste de la tradition orale en Afrique centrale et de l'histoire des religions en Afrique; auteur de travaux sur ces sujets; ancien président du Conseil national d'administration des Universités du Zaïre; actuellement évêque de Mbuji-Mayi.

J. F. ADE AJAYI. (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle; auteur de nombreux travaux et publications sur l'histoire africaine; ancien recteur de l'Université de Lagos; professeur émérite, Département d'histoire de l'Université d'Ibadan (Nigéria).

L. SANNEH (Gambie). Spécialiste de l'histoire des religions de l'Afrique; auteur de nombreux articles sur les traditions religieuses de l'Afrique. D. Willis James Professor of Missions and World Christianity, professeur d'histoire, Fellow of Trumbull College, Yale University.

*Chapitre 18*

A. I. SOW (Guinée). Spécialiste de linguistique africaine; auteur de nombreux ouvrages sur les langues et cultures africaines; ancien professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris; homme politique.

M. H. ABDULAZIZ (Kenya). Spécialiste en linguistique et sociolinguistique, professeur de linguistique à l'Université de Nairobi.

*Chapitre 19*

A. A. MAZRUI (Kenya).

M. DE ANDRADE (Angola). Sociologue, poète, écrivain, homme politique; auteur d'ouvrages sur la libération de l'Angola; décédé en 1990.

M. ALAOUI ABDALAOUI (Maroc). Spécialiste de la littérature maghrébine de langue française; auteur d'articles et d'ouvrages sur ce sujet; professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Rabat.

D. P. KUNENE (Afrique du Sud). Spécialiste de la littérature orale et écrite de l'Afrique australe; auteur d'ouvrages et d'articles sur ce sujet; professeur au Department of African Languages and Literature de l'Université du Wisconsin.

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire africaine; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire précoloniale de l'Afrique centrale; ancien professeur à l'Université de Lumbubashi, professeur d'histoire et d'anthropologie à l'Université du Wisconsin.

*Chapitre 20*

J. VANSINA (Belgique).

*Chapitre 21*

A. A. MAZRUI (Kenya).

J. F. ADE AJAYI (Nigéria).

A. ADU BOAHEN (Ghana).

T. TSHIBANGU (Zaire).

*Chapitre 22*

A. HABTE (Éthiopie). Spécialiste de l'éducation primaire, secondaire et supérieure, des statistiques en matière d'éducation et de la philosophie de l'éducation; auteur de nombreux travaux et publications sur l'éducation en Afrique et plus particulièrement en Éthiopie, ancien président de l'Uni-

versité d'Addis-Abeba, et vice-président du Conseil de l'Université des Nations Unies; actuellement conseiller spécial en éducation de l'UNICEF à New York.

T. WAGAW (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'éducation; auteur de nombreux travaux sur l'éducation en Afrique et plus particulièrement en Éthiopie; professeur et chercheur à l'Université du Michigan.

J. F. ADE AJAYI (Nigéria)

*Chapitre 23*

J. E. HARRIS (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique et de la diaspora africaine; auteur de nombreuses publications et articles sur le sujet; professeur d'histoire et président par intérim du College of Liberal Arts, Howard University, Washington.

S. ZEGHIDOUR (Algérie). Écrivain, journaliste et chercheur; spécialiste de l'immigration arabe en Europe et en Amérique latine; auteur d'ouvrages et d'articles sur l'Islam et la diaspora arabe contemporaine.

*Chapitre 24*

S. K. B. ASANTE (Ghana). Spécialiste du panafricanisme, des mouvements nationalistes et de l'intégration régionale en Afrique; auteur de nombreuses publications et articles sur le sujet; conseiller régional à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba; ancien professeur et consultant en matière d'études africaines à l'Université de Floride; conseiller spécial principal de la CEA (Addis-Abeba).

D. CHANAIWA (Zimbabwe).

*Chapitre 25*

E. KODJO (Togo). Spécialiste en sciences économiques et en économie du développement; auteur de plusieurs publications sur les relations internationales et plus spécialement sur les relations internationales en rapport avec l'Afrique; ancien ministre des affaires étrangères et ancien ministre des finances et de l'économie du Togo; ancien Secrétaire général de l'OUA, fondateur de l'Institut panafricain des relations internationales; ancien professeur associé au Département des sciences politiques de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne; ancien premier ministre du Togo.

D. CHANAIWA (Zimbabwe).

*Chapitre 26*

D. CHINWEIZU (Nigéria). Écrivain, poète, historien, spécialiste de l'environnement; auteur de nombreux travaux et articles sur la littérature, la

culture, l'éducation, le développement économique et les questions d'environnement en Afrique.

*Chapitre 27*

I. D. THIAM (Sénégal). Spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique, notamment de l'histoire politique et du syndicalisme en Afrique de l'Ouest; auteur de plusieurs travaux et publications sur ces sujets; ancien ministre de l'éducation du Sénégal; professeur d'histoire à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar; homme politique et député à l'Assemblée nationale du Sénégal.

J. MULIRA (Ouganda). Spécialiste de l'histoire des relations entre l'Europe de l'Est et l'Afrique, notamment de l'impact de la politique des pays socialistes sur le développement de l'Afrique; auteur de nombreux travaux et articles sur le sujet; président du Department of History and Government de l'Université de Nairobi (Kenya).

C. WONDJI (Côte d'Ivoire).

*Chapitre 28*

L. EDMONDSON (Jamaïque). Spécialiste de l'histoire des relations de l'Afrique avec la diaspora africaine; auteur de nombreux travaux sur le rôle des races et des classes dans les relations internationales; professeur à l'African Studies and Research Center, Cornell University, Ithaca.

*Chapitre 29*

E. K. KOUASSI (Togo). Spécialiste en sciences politiques et relations internationales; auteur de nombreux travaux sur les relations interafricaines, plus particulièrement sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine, et sur les organisations internationales africaines; professeur de droit, de sciences politiques et de relations internationales à la Faculté de droit de l'Université du Bénin à Lomé.

*Chapitre 30*

A. A. MAZRUI (Kenya).

---

*Membres du Comité scientifique  
international pour la rédaction  
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria) Depuis 1971. (*Directeur du volume VI*)  
Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil). Depuis 1975  
Professeur D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni) Depuis 1985  
Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971. (*Directeur du volume VII*)  
S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1982  
D<sup>r</sup> (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971  
Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975. Décédé en 1993  
Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975  
Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971. Décédé en 1996  
Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978  
Professeur Cheikh ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986  
Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975  
Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni) 1971-1981. A démissionné  
S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971. Décédé en 1991. (*Directeur du volume III*)  
Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989  
MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981  
Professeur D<sup>r</sup> V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971  
Professeur E. HABERLAND (Allemagne). Depuis 1971. Décédé en 1992  
D<sup>r</sup> AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971  
S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali) 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1991



- D<sup>r</sup> IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste). Depuis 1978
- D<sup>r</sup> I. HRBEK (République tchèque). Depuis 1971. Décédé en 1993. (*Codirecteur du volume III*)
- D<sup>r</sup> (Mrs.) A. JONES (Libéria). Depuis 1971
- Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. Décédé en 1981
- Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971
- Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971 (*Directeur du volume I*)
- M. DIOULDÉ LAYA (Niger). Depuis 1979
- D<sup>r</sup> A. LETNEV (Fédération de Russie). Depuis 1971
- D<sup>r</sup> G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971 (*Directeur du volume II*)
- Professeur P. MUTIBWA (Ouganda) Depuis 1975
- Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971 (*Directeur du volume IV*)
- Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana). Depuis 1971
- Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975
- Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971 (*Directeur du volume V*)
- Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971
- Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980
- Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980
- Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975
- Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982
- M<sup>gr</sup> T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971
- Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971
- Rév. Hon. D<sup>r</sup> E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissionné en 1978. Décédé en 1980
- Professeur A. A. MAZRUI (Kenya) N'est pas membre du comité. (*Directeur du volume VIII*)
- Professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité. (*Codirecteur du volume VIII*)
- Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*: Division du pluralisme culturel, Section des Histoires générales et régionales, UNESCO, 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Directeur: C. Wondji, avec la collaboration de Mesdames Monique Melcer et Corinne Julien, et de Monsieur Augustin Gatera.

---

## *Abréviations et liste des périodiques*

- ARSOM Académie royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles  
CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton  
CEDAF Centre d'études et de documentation africaines, Paris  
CNRS Centre national de la recherche scientifique, Paris  
CRDTO Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale, Niamey  
CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques, Bruxelles  
CUP Cambridge University Press  
EALB East African Literature Bureau, Nairobi  
EAPH East African Publishing House, Nairobi  
HUP Harvard University Press  
IAI International African Institute, Londres  
IFAN Institut français (*ultérieurement* fondamental) d'Afrique noire, Dakar  
IUP Ibadan University Press  
JAH Journal of African History, Cambridge, CUP  
NEA Nouvelles éditions africaines, Dakar  
ORSTOM Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, *ultérieurement* Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Paris  
OUP Oxford University Press  
PUF Presses universitaires de France, Paris  
PUP Princeton University Press  
UCP University of California Press  
YUP Yale University Press

---

## Bibliographie \*

- ‘Abbās, F. 1962. *La nuit coloniale*, Paris, Julliard.
- ‘Abd al-Rahmān, M. 1969. *Imperialism and nationalism in the Sudan: a study in constitutional and political development, 1899-1956*, Oxford, Clarendon Press.
- Abalogu, U. N., Asiwaju, G. et Amadi-Tshiwala, R. (dir. publ.). 1981. *Oral poetry in Nigeria*, Lagos, Nigeria Magazine.
- Abba, I. A. 1985. «Changing patterns of local authority and the evolution of the District Head system in Gombe Emirate, c. 1830-1960», thèse de doctorat, Université de Bayero, Kano.
- Abdel-Malek, A. 1962. *Égypte, société militaire*, Paris, Éditions du Seuil.
- 1966. «Problématique du socialisme dans le monde arabe», *L’Homme et la Société*, 2, p. 125-148.
- 1969. *Idéologie et renaissance nationale: l’Égypte moderne*, Paris, Éditions du Seuil.
- (dir. publ.). 1980. *La pensée politique arabe contemporaine*, 1<sup>re</sup> éd. 1970, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Seuil.
- Abdi, S. Y. 1978. «Cuba’s role in Africa: revolutionary or reactionary?», *Horn of Africa* (Summit), 1, 4, p. 17-24.
- Abdulgani, R. 1981. *The Bandung connection: the Asia-Africa Conference in Bandung in 1955*, Singapour, Gunung Agung.
- Abdul-Hai, M. 1976. *Conflict and identity: the cultural poetics of contemporary Sudanese poetry*, Khartoum, Institut d’études africaines et asiatiques, Université de Khartoum, African Seminar Series, n° 26.
- Abdurraham, M. et Canham, P. 1978. *The ink of the scholar: the islamic tradition of education in Nigeria*, Londres, Macmillan.
- Abercrombie, K. C. 1961. «The transition from subsistence to market agriculture in Africa south of the Sahara», *Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics*, 10, 2, p. 1-52.

\* Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l’ouvrage, des erreurs ont pu subsister (NDLR)

- Abraham, W. E. 1962. *The mind of Africa*, Chicago, UCP.
- Abun-Nasr, J. M. 1979. « Islam et socialisme en Afrique », dans : *La contribution du christianisme et de l'islam à la formation d'États indépendants en Afrique au sud du Sahara*, textes et documents du Symposium sur l'Afrique, Bonn-Bad Godesberg, 2-4 mai 1979, Tübingen, p. 120-130.
- Académie royale des sciences d'outre-mer. 1983. *Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale : recueil d'études*, introduction de J. Stengers, Bruxelles, ARSOM.
- Achebe, C. 1966. « The black writer's burden », *Third Quarterly* (éd. anglaise), 31, 39.
- Acquaye, S. 1971. « Modern folk opera in Ghana », *African Arts*, 4, 2, p. 60-66.
- Addo, N. O. 1974. « Attitudes and opinions of cocoa farmers to matters related to work and employment », *Ghana Journal of Sociology*, 7, 2, janvier, p. 37-58.
- Adedeji, A. 1976a. *Africa, the Third World and the search for a new economic order*, Turkeyen Third World Lectures, Université de Georgetown, Washington.
- . 1976b. *ECA, revised framework of principles for the implementation of the new international order in Africa, 25 June*, Addis-Abeba, CEA.
- . 1977. « The need for concrete action », dans : African Association for Public Administration and Management (dir. publ.), *Regional cooperation in Africa : problems and prospects*, Addis-Abeba.
- . 1978. « Africa's development crisis », dans : R. Syngé (dir. publ.), p. 24-28.
- . (dir. publ.). 1981. *The indigenization of African economies*, Londres, Hutchinson.
- . 1983. « *The evolution of the Monrovia Strategy and the Lagos Plan of action : a regional approach to economic decolonization* », conférence donnée à l'Institut nigérian de recherche économique et sociale (NISER), Distinguished Lecture Series at Trenchard Hall, Université d'Ibadan, 24 mars 1983.
- . 1984. *Statement at the formal opening of the 7th meeting of the Conference of African ministers of industry*, 26-28 mars 1984, Addis-Abeba, CEA (reprographié).
- . 1989a. *Towards a dynamic African economy*, Londres, Frank Cass.
- . 1989b. *ECA, African alternative framework to structural adjustment programmes for socio-economic recovery and transformation*, AAFP-SAP, Addis-Abeba, CEA.
- . 1989c. *Beyond Recovery – ECA's revised perspectives of Africa's development from 1990-2008*, Addis-Abeba, CEA.
- . 1990. *African chapter for popular participation in development*, Addis-Abeba, CEA.
- Ady, P. H. 1965. *Oxford regional economic atlas : Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1983. « Africa : a statistical profile », *Africa Report*, 28, 5, septembre-octobre, p. 58-61.
- Africa*. 1984. « The train with the good news », 149, janvier, p. 18-19.
- African Communist*. 1965. « Nigeria after the elections », n° 21, avril-juin.
- Africa Now*. 1983. « Obstacles in the freedom railway : Tanzania-Zambia Railway », 31, novembre.
- African Currents*. 1978-1979. Automne-hiver, Londres, p. 8-23.
- African Diaspora Studies Newsletter*. 1948. 1, 1, automne-hiver, octobre.
- Agence Chine nouvelle. 1967. « Tempestuous storm over African continent », 27 décembre.
- . 1977. « Soviet claims, stretching to African continent », 3 juillet.
- Ageron, C.-R. 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine*; vol. I : 1830-1973; vol. II : 1871-1954, Paris, PUF.
- Agwani, M. S. 1969. *Communism in the Arab East*, Londres/New York, Asia Publishing House.
- Ajayi, J. F. A. 1968. « The continuity of African institutions under colonialism », dans : T. O. Ranger (dir. publ.), p. 189-201.

- 1982. « Expectations of independence », *Daedalus*, 3, 2, printemps.
- 1985. « L'éducation dans l'Afrique contemporaine: historique et perspectives », dans: *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 9, Paris, UNESCO, p. 11-21.
- « The American factor in the development of higher education in Africa », James Coleman Memorial Lecture, UCLA, Los Angeles.
- Ajayi, J. F. A. et Tamuno, T. N. 1973. *The University of Ibadan 1948-1973: a history of the first twenty-five years*, Ibadan, IUP.
- Akin, E. 1965. « Preface to a study of Nigerian music », *Ibadan Journal*, 21, p. 53-62.
- 1970. « Traditional elements as the basis of new African art music », *African Urban Notes*, 5, 4, p. 52-56.
- Alarinjo, M. A. 1981. « The travelling Yoruba theatre », dans: Y. Ogurbiyi (dir. publ.), *Drama and theatre in Nigeria: a critical source book*, Londres.
- Alexandre, P. 1967. *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot.
- Ali, T. et O'Brien, J. 1984. « Labour, community and protest in Sudanese agriculture », dans: J. Barker (dir. publ.), p. 205-238.
- Allan, W. 1965. *The African husbandman*, Édimbourg, Oliver and Boyd.
- Almeida, A. d'. 1983. *La problématique du développement en Afrique à travers le « rapport Berg » et le Plan d'action de Lagos*, Lomé, ENA.
- Almeida, P. R. de. 1979. *História de colonialismo português em Africa: cronologia*, Lisbonne, Editorial Estampa.
- Almond, G. et Powell, B. 1966. *Comparative politics: a developmental approach*, Boston, Little, Brown.
- Aluko, S. A. 1975. « Rural economic development », dans: M. Owusu (dir. publ.), *Colonialism and change*, La Haye, Mouton, p. 231-254.
- Amadou, A. 1971. *Réflexion sur le rôle et les fonctions de la CEA*, publication non officielle de la CEA, ONU.
- Amiji, H. M. 1984. « La religion dans les relations afro-arabes », dans: *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 7, Paris, UNESCO, p. 101-129.
- Amin, S. 1965. *L'économie du Maghreb*, Paris, Éditions de Minuit.
- 1970a. *Le Maghreb moderne*, Paris, Éditions de Minuit.
- 1970b. *The Maghreb in the modern world*, Hardmondsworth, Penguin Books.
- 1973. *Le développement inégal: essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Éditions de Minuit.
- 1974. *Neo-colonialism in West Africa*, New York, Monthly Review Press.
- 1977. *Imperialism and unequal development*, New York, Monthly Review Press.
- 1982. *Dynamics of global crisis*, New York, Monthly Review Press.
- 1988. *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos.
- Amoda M. 1978. *Reflections on the FESTAC Colloquium*, Lagos, Nigeria Magazine.
- Amselle, E. M. 1985. *La découverte*.
- Anderson, D. et Throup, D. 1985. « Africans and agricultural production in colonial Kenya: the myth of the war as a watershed », *JAH*, 26, 4, p. 327-345.
- Andersson, M. 1981. *Music in the mix: the story of South African popular music*, Johannesburg.
- Andrade, M. de, et Ollivier, M. 1971. *La guerre en Angola: étude socio-économique*, Paris, Maspero.
- Aning, B. A. 1967. *An annotated bibliography of music and dance in English-speaking Africa*, Legon.

- Annuaire politique de l'AEF* (différentes dates). Brazzaville, Imprimerie du Gouvernement.
- Anonyme. 1960. *Congo 1960*, Bruxelles, Centre de recherche et d'information sociopolitiques.
- 1962. *Congo 1959: documents belges et africains*, Bruxelles, Centre de recherche et d'information sociopolitiques.
- 1964. «National fashions of Africa», *Ebony*, 1, 6, p. 32-138.
- 1968. «Felix Idubor: a sculptor from Benin», *African Arts* (Los Angeles), 2, 1, p. 30-32.
- 1971. *Le théâtre négro-africain: actes du colloque d'Abidjan 1970*, Paris, Présence africaine.
- 1982. *Art religieux africain*, Kinshasa, Centre d'études des religions africaines.
- 1984. «Akendengué in town», *West Africa*, 3487, 16 juin, p. 1264-1266.
- 1985. «The new Cairo opera house», *Prism*, 11, p. 2-3.
- 1987. «Sankara on African cinema», *West Africa*, 3630, 6 avril, p. 687.
- Ansprenger, F. 1961. *Politik im Schwarzafrika*, Cologne et Opladen, Westdeutscher Verlag.
- Anstey, R. 1977. *King Leopold's legacy*, Londres, OUP.
- Anthonio, Q. B. O. 1973. «Problems of marketing agricultural produce with special reference to foodstuffs in Nigeria», dans: I. M. Ofori (dir. publ.), p. 251-262.
- Anya, A. O. 1986. *Scientific research and public policy*, Lagos, Institut nigérian d'affaires internationales, Lecture Series n° 38.
- 1987. «Traditions, the pursuit of the intellectual life and Nigeria's future», *Nsukka Journal of the Humanities*, 1, juin, p. 141-160.
- Apkevov, K. 1983. *L'Afrique face au Plan d'action de Lagos et au rapport de la Banque mondiale*, Lomé, ESCACJUB.
- Appadorai, A. 1956. *The Bandung Conference*, New Delhi, Indian Council of World Affairs.
- Applebaum, R. 1970. *Theories of social change*, Chicago, Markham Publishing Co.
- Apthorpe, R. 1972. *Rural cooperatives and planned change in Africa: an analytical overview; rural institutions and planned change*, vol. V, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- Arar, A. 1980. «The role of rainfed agriculture in the Near East region: summary of present situation, potential and constraints», dans: *Rainfed agriculture in the Near East and North Africa*, Rome, FAO.
- Archer, R. s. d. «The revolt of 1947-8 in Madagascar», mémoire, Université de Londres.
- Archives de Kouroussa (Guinée). 1942. *Rapport politique du 25 août 1942*.
- Archives de la République du Sénégal. 1922. «Une race qui se réveille», article signé Stieckloff publié dans les *Izvestia*, 259, 16 novembre, série 21G 126 (108).
- 1923a. Circulaire du Ministre des colonies au gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, n° 30, 13 janvier, série 21G 132 (108).
- 1923b. *Enquête du Comité d'études coloniales*, Série 21G 132 (108).
- Archives des États-Unis, Diplomatie Branch, 884.142/19, photo/article.
- 1944. «Employment of American citizens by the Ethiopian Government», 13 mars, 884.01A/72.
- Archives sonores de la littérature noire, s. d. *Paul Hazoumé, Paul Lomani-Tshibamba: les précurseurs*, Paris, Radio France Internationale/CLEF.
- Armstrong, R. G. 1964. *The study of West African languages*, Ibadan, IUP.
- Arnold, G. 1979. *Aid in Africa*, Londres, Kegan Paul.

- Arrighi, G. 1970. «The political economy of Rhodesia», dans: I. L. Markovitz (dir. publ.), p.393-426.
- Arrighi, G. et Saul, J. S. 1973. *Essays on the political economy of Africa*, New York/Londres, Monthly Review Press.
- Arschot, comte d'. 1951. «Commencements de la peinture», *Les arts plastiques: l'art au Congo belge*, Bruxelles, Éditions des Arts Plastiques, 5<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, juin-juillet, p. 37-46.
- Arzumanyan, A. A. 1958. «Statement: report on promotion of economic cooperation», dans: *Afro-Asian Peoples' Solidarity Conference, Cairo, 26 December 1957-1 January 1958*, Moscou, Moscow Foreign Language Publishing House.
- Asante, S. K. B. 1977. *Pan-African protest and the Italo-Ethiopian crisis 1934-1941*, Londres, Longman.
- . 1984. «ECOWAS, the EEC and the Lomé Convention», dans: D. Mazzeo (dir. publ.), *African regional organizations*, Cambridge, CUP, p.171-195.
- . 1985. *The political economy of regionalism in Africa: a decade of the Economic Community of West African States (ECOWAS)*, New York, Praeger.
- . 1986. *Pan-African protest: West Africa and the Italo-Ethiopian crisis 1934-1941*, Harlow, Longman.
- Ashby, sir E. et Anderson, M. 1966. *Universities: British, Indian, African – a study in the ecology of higher education*, Cambridge, Mass., HUP.
- Ashford, D. E. 1961. *Political change in Morocco*, Princeton, PUP.
- Astafyev, G. V. et Dubinsky, A. M. (dir. publ.). 1974. *From anti-imperialism to anti-socialism: the evolution of Peking's foreign policy*, Moscou, Progress Publishers.
- Astrow, A. 1983. *Zimbabwe: a revolution that lost its way?*, Londres, Zed Press.
- Aujoulat, p. 1958. *Aujourd'hui l'Afrique*, Paris/Tournai, Cantermain.
- Austin, D. 1964. *Politics in Ghana 1946-1960*, Oxford, OUP.
- . 1980. «The transfer of power: how and why», dans: W. H. M. Jones et G. Fischer (dir. publ.), *Decolonization and after: the British and French experience*, Londres, Frank Cass, p.3-35.
- Austin, G. 1987. «The emergence of capitalist relations in South Asante cocoa-farming, c. 1916-1933», *JAH*, 28, 2, p. 259-279.
- Awolowo, O. 1960. *Awo: the autobiography of chief Obafemi Awolowo*, Cambridge, CUP.
- Ayache, A. 1956. *Le Maroc: bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales.
- Ayari, C. 1983. «African economies: what strategy for Africa's development», *Africa Report*, 28, 3, septembre-octobre, p. 8-11.
- El-Ayouty, Y. 1971. *The United Nations and decolonization: the role of Afro-Asia*, La Haye, Martinus Nijhoff.
- . 1975a. «The OAU and the Arab-Israeli conflict: a case of mediation that failed», dans: Y. El-Ayouty (dir. publ.), p. 189-212.
- . (dir. publ.). 1975b. *The Organization of African Unity after ten years: comparative perspectives*, New York, Praeger.
- Ayres, R. L. 1983. *The World Bank and world poverty: banking on the poor*, Cambridge, MIT Press.
- Azikiwe, N. 1961. *Zik: a selection from the speeches of Nnamdi Azikiwe*, Cambridge, CUP.
- Azonga, T. M. 1986. «TV steals the show», *West Africa*, 11 août, p.1674-1675.
- Bachy, V. 1983. «Panoramique sur les cinémas sud-sahariens», dans: J. Binet, F. Bou-gheidir et V. Bachy (dir. publ.), *Cinémas noirs d'Afrique* (Paris), p. 23-43.
- Baeta, C. G. 1962. *Prophetism in Ghana*, Londres, SCM Press.
- Badi Banga ne-Mwinc. 1977. *Contribution à l'étude historique de l'art plastique zaïrois moderne*, Kinshasa.

- Bairoch, P. 1977. *The economic development of the Third World since 1900*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Bakhtri, N. 1980. « Introduction of medic/wheat rotation in the North African and Near East countries », dans : *Rainfed agriculture in the Near East and North Africa*, Rome, FAO.
- Balandier, G. 1963. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire: dynamique sociale en Afrique centrale*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF.
- Balans, J.-L., Coulon, C. et Ricard, A. (dir. publ.). 1972. *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du tiers monde: le cas du Sénégal*, Institut d'études politiques de Bordeaux.
- Bamgbose, A. 1976. *Mother tongue education: the African experience*, Londres/Paris, Hodder and Stoughton/Presses de l'UNESCO.
- Banque mondiale. 1981. *Accelerated development in Sub-Saharan Africa: an agenda for action*, Washington.
- . 1981-1985. *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington.
- . 1981-1986. *Financing adjustment with growth in Sub-Saharan Africa, 1986-1990*, Washington.
- . 1981-1988. *Education in Sub-Saharan Africa: policies for adjustment, revitalization and expansion*, 2 vol., texte principal et annexe statistique, Washington.
- . 1989a. *Successful development in Africa: case studies of projects, programs and policies*, Étude de cas analytique n° 1, Institut de développement économique, Washington.
- . 1989b. *Sub-Saharan Africa: from crisis to sustainable growth. A long-term perspective study*, Washington.
- . 1990. *World development report: world poverty*, Washington.
- Baran, P. A. 1968. *The political economy of growth*, New York, Modern Reader Paperbacks.
- Barker, J. (dir. publ.). 1984. *The politics of agriculture in tropical Africa*, Beverly Hills/Londres, Sage.
- Barneet, D. et Harvey, R. 1972. *The revolution in Angola: MPLA, life, histories and documents*, New York, Bobbs-Merrill.
- Barnes, J. A. 1952. « History in a changing society », dans : *Human problems in British Central Africa*, vol. XI, Londres, OUP, p. 1-9.
- Barongo, Y. R. (dir. publ.). 1983. *Political science in Africa*, Londres, Zed Press.
- Barrett, D. B. 1982. *World Christian encyclopedia*, Londres, OUP.
- Barrett, L. 1977. *The Rastafarians*, Londres, Heinemann.
- Barron, S. 1983. *German expressionist sculpture*, Los Angeles.
- Bartholomew, J. 1935. *The citizen's atlas of the world*, Bartholomew and Son Ltd, Édimbourg.
- Bassett, C. 1987. *Canadian International Development Agency (CIDA)*, discours aux associations d'études afro-canadiennes, Université d'Alberta, Edmonton, 7-10 mai.
- Bates, R. H. 1981. *Markets and states in tropical Africa: the political basis of agricultural policies*, Berkeley/Los Angeles/Londres, UCP.
- Bates, R. S. et Lofchie, M. F. (dir. publ.). 1980. *Agricultural development in Africa: issues of public policy*, New York, Praeger.
- Bauer, P. T. 1981. *Equality, the Third World and economic delusion*, Cambridge, Mass., HUP.
- Bayart, J.-F. 1979. *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bayen, M. 1939. « The march of blackmen », New York.
- Beckford, G. L. 1972. *Persistent poverty: under-development in plantation economies of the Third World*, New York, OUP.



- Beier, U. 1960. *Art in Nigeria*, Cambridge, CUP.
- 1968. *Contemporary art in Africa*, Londres, Pall Mall Press.
- 1970. «Yoruba opera: the magic spell of Duro Lapidó», *Gangan*, 3, p. 14-23.
- 1971. «Signwriters art in Nigeria», *African Arts*, 4, 3, p. 22-27.
- 1973. *Yoruba theatre*, Londres.
- 1976. «Middle art: the paintings of war», *African Arts*, 9, 2, p. 20-23.
- Beinart, J. 1968. «Wall painting: popular art in two African communities», *African Arts*, 2, 3, p. 26-29.
- Belal, A. 1972. *Renaissance du monde arabe*, Paris, Duculot.
- Belaouane Gherari, R. 1984. «L'Afrique dans les relations Sud/Sud», *Le mois en Afrique* (Paris), 225-226, octobre-novembre, p. 104-119.
- Belloncle, G. 1978. «À la recherche de nouvelles formules éducatives pour le tiers-monde: l'éducateur de base au Mali», 44, p. 77-96.
- Beltran Y Ropzide, R. 1902. *La Guinea española*, Barcelone.
- Belyanev, I. 1962. *Peuples d'Asie et d'Afrique*.
- Bemba, S. 1984. «Cinquante ans de musique du Congo-Zaïre, 1920-1970: de Paul Kamba à Tabu-Ley», *Présence africaine*.
- Ben Amos, P. 1977. «Pidgin language and tourist art», *Anthropology of Visual Communication*, 4, 2, p. 128-139.
- Ben Bella, A. 1965. Tribune libre parue dans *Le Monde*, 23 janvier.
- Benachenou, A. 1978. *Formation du sous-développement en Algérie: essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie, 1830-1962*, Alger.
- Bender, G. J. 1978. *Angola under the Portuguese: the myth and the reality*, Londres, Heinemann.
- Bennett, G. et Rosberg, C. 1961. *The Kenyatta election 1960-1961*, Oxford, OUP.
- Benoist, J. de. 1980. *La balkanisation de l'Afrique-Occidentale française*, Dakar, NEA.
- Benomar, J. 1988. «The monarchy, the islamist movement and religious discourse in Morocco», *Third World Quarterly*, 10, 2, avril.
- Benot, Y. 1969. *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero.
- Benson, P. 1986. *Black Orpheus: transition and modern cultural awakening in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Berg, E. 1980. *Non-alignement et nouvel ordre mondial*, Paris, PUF.
- Berger, M. 1962. *The Arab world today*, New York, Doubleday.
- Berger, R. 1967. «African and European dance», *Nigerian Magazine*, 92, p. 87-92.
- Berman, E. 1983. *Art and artists of South Africa*, 1<sup>re</sup> éd. 1974, Le Cap, Balkema.
- Bernai, M. 1987. *Black Athena: the Afro-Asiatic roots of classical civilization*, vol. I, New Brunswick, Rutgers University Press.
- Bernard-Duquenot, N. 1976a. «Le Front populaire au Sénégal», thèse de doctorat, Université de Paris VII.
- 1976b. «Le Front populaire et le problème des prestations en AOF», CEA, 16, 61-62, p. 159-172.
- Bernis, G.-D. de. 1975. «L'Algérie à la recherche de son indépendance: nationalisation et industrialisation», dans: J.-D. Esseks (dir. publ), p. 19-62.
- Bernstein, S. 1978. «Problems of African agriculture: food and export crop production in the seventies», dans: R. Synge (dir. publ.), *Africa guide*, Chicago, Rand McNally and Co., p. 57-63.
- 1981. «Concepts for the analysis of contemporary peasantries», dans: R. E. Galli (dir. publ.).
- Berque, J. 1960. *Les Arabes d'hier à demain*, Paris, Éditions du Seuil.
- 1964. *The Arabs: their history and future*, Londres, Faber and Faber.

- 1968. *L'Égypte : impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard.
- Berrah, M. et al. 1981. *Cinéma du Maghreb*, Paris, Cinéma Action 14.
- Beshir, M. O. 1968. *The southern Sudan : background to conflict*, Londres, Hurst.
- Bessis, J. 1981. *La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala.
- 1982. *La Méditerranée fasciste*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Beti, M. 1972. *Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation*, Paris, Maspero.
- Bettelheim, J. 1985. «The Lantern Festival in Senegambia», *African Arts*, 18, 2, p.50-53.
- Betts, R. F. 1987. «La domination européenne : méthodes et institutions», dans : A. A. Boahen (dir. publ.), p.339-359.
- Bézy, F., Peemans, J.-P. et Wautelet, J.-M. 1981. *Accumulation et sous-développement au Zaïre 1960-1980*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Biame, K. N. 1968. «Comic play in Ghana», *African Arts*, 1, 4, p.30-34.
- Biarnès, P. 1980. *L'Afrique aux Africains*, Paris, Armand Colin.
- Biaya, T. K. 1984. «De l'aube des temps jusqu'aujourd'hui : l'histoire contemporaine des Luluwa par Nyunyi wa Luimba», dans : B. Jewsiewicki (dir. publ.), p.23-34.
- Bienen, H. 1974. *Kenya : the politics of participation and control*, Princeton, PUP.
- Biko, B. S. (dir. publ.). 1972. *Black viewpoint*, Durban, Black Community Programmes.
- Binder, L., Coleman, J. S., Lapalombara, J., Pye, L. W., Verba, S. et Weiner, M. 1971. *Crises and sequences in political development*, Princeton, PUP.
- Binet, J., Boughedir, F. et Bachy, V. (dir. publ.). 1983. *Cinéma noirs d'Afrique*, Paris, Action 26.
- Birnie, H. et Ansre, G. 1969. *The study of Ghanaian languages*, Accra/Legon, Institut d'études africaines/Université du Ghana.
- Blair, T. L. 1970. *The land to those who work it : Algeria's experiment in workers' management*, Garden City, Doubleday and Co.
- Bloch-Lainé, F. et Bouvier, J. 1986. *La France restaurée, 1944-1954*, Paris, Fayard.
- Bloch-Lemoine, M. 1978. «Développement et transformation de l'éducation en Côte d'Ivoire», *Revue française d'études politiques africaines*, 150, 1, p.79-94.
- Blundell, sir, M. 1964. *So rough a wind*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Boahen, A. A. (dir. publ.). 1987. *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, Histoire générale de l'Afrique*, vol. VII, Paris/Dakar, UNESCO/NEA.
- 1986. *Topics in West African history*, 2<sup>e</sup> éd., Harlowt, Longman.
- Bochkargov, Y. 1966. «The outlook in Africa», *New Times* (Moscou), 22 janvier.
- Boctor, G. 1969. «La peinture en Égypte moderne», *African Arts*, 3, 1, p.28-33 et 86-87.
- Boeke, J. H. 1953. *Economies and economic policy as exemplified by Indonesia*, New York, Institut des relations pacifiques.
- Boganda, B. *Écrits et discours*, 3 vol., Bangui, J. D. Penel.
- Bogatyrev, P. 1971. *The functions of folk costume in Moravian Slovakia*, La Haye, original : *Matica Slovenska*, 1937.
- Bohannan, P. et Dalton, G. 1965. *Markets in Africa : eight subsistence economies in transition*, Garden City, Doubleday and Co.
- Boiteau, P. 1982. *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Antananarivo, Éditions sociales et MGAR.
- Boletín informativo*. Lima, Institut de recherches afro-péruviennes.

- Bomole, N. 1970. « Le Congo et l'enseignement programmé », *Cahiers Congolais*, 2, juin-juillet, p. 72-88.
- Bonneau, R. (dir. publ.). 1972. « Les prétendants rivaux », *Afrique littéraire et artistique*, 26, p. 83-88.
- Bonner, P. L. (dir. publ.). 1974. *Working papers in southern African studies*, Londres, Frank Cass.
- Boserup, E. 1985. « Economy and development interrelationships in sub-Saharan Africa », *Population and Development Review*, 11, 3, septembre, p. 383-399.
- Boubou Hama. 1981. « Place de l'histoire dans la société africaine », dans : J. Ki-Zerbo (dir. publ.), p. 62-72.
- Boudhiba, A. 1975. *La sexualité en Islam*, Paris, PUF.
- Boughedir, F. 1983. « Les grandes tendances du cinéma en Afrique noire », *Cinéma noirs d'Afrique* (Paris), 26, p. 48-57.
- Boulby, M. 1988. « The islamic challenge: Tunisia since independence », *Third World Quarterly*, 10, 2, avril, p. 590-614.
- Bourguiba, H. 1954. *La Tunisie et la France: vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*, Paris, Julliard.
- Boutros-Ghali, B. 1969. « L'OUA et la coopération économique », *Revue égyptienne de droit international*, 25, avril, p. 171-185.
- . 1975. « The League of Arab States and the Organization of African Unity », dans : Y. El-Ayouty (dir. publ.), p. 47-61.
- Bowman, L. 1973. *Politics in Rhodesia*, Cambridge, Mass., HUP.
- Bown, L. et Crowder, M. 1964. *The proceedings of the First International Congress of Africanists*, Londres, Longmans, Greens et Congrès international des africanistes.
- Bozzoli, B. (dir. publ.). 1979. *Labour, townships and protest*, Johannesburg, Raven Press.
- Brandt, H. 1956. *Nomades du soleil*, Lausanne, La Guilde du livre.
- Brandt, W. 1980. *North-South: a program for survival; the report of the independent commission on international development issues under the chairmanship of Willy Brandt*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Bray, M., Clarke, P. B. et Stephens, O. 1986. *Education and society in Africa*, Londres, Edward Arnold.
- Breidenbach, P. S. et Ross, D. H. 1978. « The holy place: twelve apostles Healing gardens », *African Arts*, II, 4, p. 28-35, 95.
- Brenner, L. 1984. *West African sufi*, Londres, Hurst.
- Brett, E. A. 1973. *Colonialism and underdevelopment in East Africa: the politics of economic change 1919-1939*, New York, Nok Publishers.
- Brett, E. A. et Belshaw, D. G. R. (dir. publ.). 1973. *Politics and agriculture*, Londres, Frank Cass.
- Brevic, J. 1930. *Discours d'ouverture au Conseil de gouvernement de l'AOF*.
- Brokensha, D. 1966. *Social change in Larteh*, Londres, OUP.
- Brokensha, D. et Hodge, P. 1969. *Community development: an interpretation*, San Francisco, Chandler Publishing Co.
- Brookes, E. H. 1968. *Apartheid: a documentary study of modern South Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Brown, A. C. 1988. *A history of scientific endeavour in South Africa: a collection of essays published on the occasion of the centenary of the Royal Society of South Africa*, Le Cap, RSSA.
- Brown, B. 1983. « The impact of male labour migration on women in Botswana », *African Affairs*, 82, 328, juillet, p. 367-388.
- Brown, G. N. et Hiskett, G. (dir. publ.). 1975. *Conflict and harmony in education in tropical Africa*, Londres, George Allen and Unwin.

- Brown, J. M. 1972. *Kenyatta*, Londres, George Allen and Unwin.
- Brown, P. 1970. «Patterns of authority in West Africa», dans: I. L. Markovitz (dir. publ.).
- Brutents, K. 1967. «Africa's revolution, gains and problems», *International Affairs* (Moscou), janvier.
- Bude, U. (dir. publ.). 1980. *Education for Kagisano in Botswana*, Bonn, DAAD.
- Buijtenhuijs, R. 1982. *Contributions to Mau Mau historiography*, Leyde, Centre d'études africaines.
- Buraimoh, J. 1971. «Painting with beads», *African Arts*, 5, 1, p. 16-19.
- Bureau international du travail. 1931. *Rapport sur la Conférence internationale de 1930*, Genève, BIT.
- Burt, E. C. 1984. «Mural painting in western Kenya», *African Arts*, 16, 3, p. 60-63 et 80.
- Busia, K. A. 1969. «Social attitudes to agriculture», dans: C. Legum et J. Drysdale (dir. publ.), *Africa contemporary record: annual survey and documents 1968-1969*, Londres, Africa Research.
- Bustin, E. 1975. *Lunda under colonial rule: the politics of ethnicity*, Cambridge, Mass., HUP.
- Byakov *et al.* (dir. publ.). 1981. *The priorities of Soviet foreign policy today*, Moscou, Progress Publishers.
- Cabral, A. 1975. *Unité et lutte: œuvres d'Amilcar Cabral*, Paris, Maspero.
- Cadoux, C. 1969. *La République malgache*, Paris, Berger-Levrault.
- Caetano, M. 1954. *Os nativos na economia africana*, Coimbra.
- Cahen, M. 1983, 1984. «Corporatisme et colonialisme: approche du cas mozambicain, 1933-1979», *CEA*, 92, XXIII-4, p. 383-417, et 93, XXIV-1, p. 5-24.
- Callaway, H. 1975. «Indigenous education in Yoruba society», dans: G. N. Brown et G. Hiskett (dir. publ.), p. 26-39.
- Camara, C. 1973. «Une ville précoloniale au Nigeria: Ondo», *CEA*, 13, 51.
- Cameron, D. 1934. *The principles of native administration and their application*, Lagos, Imprimerie nationale.
- Cameroon, J. 1970. *The development of education in East Africa*, New York, Teachers College Press.
- Campoin-Vincent, V. 1970. «Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal», *Revue française de sociologie*, II, avril-juin.
- Capet, M. 1958. *Traité d'économie tropicale*, Paris, Pichon et Durand-Auzias.
- Cardoso, P. M. 1984. *Folclore caboverdeano*, 2<sup>e</sup> éd., Lisbonne, Porto.
- Carey, M. 1970. *Myths and legends of Africa*, Melbourne/Londres, Sun Books/Hamlyn Publishing Group.
- Carlsson, J. (dir. publ.) 1982. *South-South relations in a changing world order*, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines.
- Carnoy, M. 1974. *Education as cultural imperialism*, New York, McKay.
- Carsow, M. 1935. *Quelques aspects du commerce impérial de la France*, Paris, Geuthner.
- Carter, G. (dir. publ.). 1966. *National unity and regionalism in eight African states*, Ithaca, Cornell University Press.
- . 1959. *The politics of inequality*, New York, Praeger.
- Cary, J. 1944. *The case for African freedom*, Londres, Seeker et Warburg.
- CASTAFRICA (Conférence des ministres des sciences et technologies en Afrique). 1987. *Programme spécial d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche scientifique et technologique et de la recherche-développement*, Paris, UNESCO.
- Castagno, A. A. 1966. «Somali Republic», dans: J. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), p. 512-560.

- Castro, A. de 1978. *O sistema colonial português em Africa*, Lisbonne, Editorial Caminho.
- Castro, F. 1983. *La crise économique et sociale du monde, ses retombées dans les pays sous-développés, ses sombres perspectives et la nécessité de lutter si nous voulons survivre*, rapport au VII<sup>e</sup> Sommet des pays non alignés, Paris, Nouvelle Société des Éditions Encre.
- Centro cultural afro-ecuatoriano, *Palenque* (Quito).
- Centra de estudios e investigaciones. 1977. *Los dioses como los vemos*, Caracas.
- Centro para la investigación de la cultura negra, *Presencia Negra*, Bogotá.
- Cervenka, Z. 1977. *The unfinished quest for unity: Africa and the OAU*, New York, Africana Publishing Co.
- Césaire, A. 1971. *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine.
- Chagnoux, H. et Haribu, A. 1980. *Les Comores*, Paris, PUF.
- Cham, M. B. 1982. « Film production in West Africa, 1979-1981 », *Présence africaine*, 124, 4, p. 168-189.
- . 1984. « Art and ideology in the work of Sembene Ousmane and Haile Gerima », *Présence africaine*, 129, 1, p. 79-91.
- Chambers, R. 1969. *Settlement schemes in tropical Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Chanaiwa, D. 1976a. *Profiles of self-determination: African responses to European colonialism in southern Africa, 1952-present*, Northridge, California State University Foundation.
- . 1976b. « The premiership of Garfield Todd: racial partnership versus colonial interests », *Journal of Southern African Affairs*, 1, 1, décembre, p. 83-94.
- . 1980. « African humanism in southern Africa: the utopian, traditionalist, and colonialist worlds of mission-educated élites », dans: A. G. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), p. 9-40.
- Chandos, lord. 1964. *The memoirs of lord Chandos*, Londres, Bodley Head.
- Charnay, J.-P. 1966. « Courants réformistes de la pensée musulmane contemporaine », dans: J. A. Adonis et Y. Osman (dir. publ.), *Normes et valeurs dans l'Islam contemporain*, Paris, Payot, p. 225-246.
- Cheeks, J. 1936. « Wings over Ethiopia », *New Masses*, 7 juillet.
- . s. d. Manuscrit concernant ses expériences avec Robinson en Éthiopie, non publié.
- Chenntouf, T. 1969. *L'Assemblée algérienne 1947-1956*, Paris, Faculté des lettres et des sciences humaines de Paris.
- Chesneaux, J. 1964. « Qu'est-ce que la démocratie nationale? », *La Pensée*, 118, décembre, p. 3-19.
- Chibwe, E. C. 1976. *Arab dollars for Africa*, Londres, Croom Helm.
- . 1977. *Afro-Arab relations in the new world order*, Londres, Julian Friedmann.
- Chikwendu, E. 1983. « The African peasantry: neglected by African political science », dans: Y. R. Barongo (dir. publ.), p. 37-48.
- Chinwezu, 1975. *The West and the rest of us*, New York, Vintage Books.
- Chinyere, O. 1980. « Parallelism versus influence in African literature: the case of Efua Sutherland's *Edufa* », *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 113-131.
- Chrétien, J.-P. 1972. « L'enseignement au Burundi », *Revue française d'études politiques africaines*, 76, avril, p. 61-80.
- CIAF. 1972. *Deuxième Conférence internationale des africanistes*, Paris, Présence africaine.
- CIAO. 1945. *Première Conférence internationale des africanistes de l'Ouest, Dakar*; vol. I, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1950; vol. II, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1951.
- CIDA. 1984. *CIDA's year in review 1982-1983: Canadians in the Third World*, Ottawa, Agence canadienne de coopération pour le développement international.

- Clark, E. et Ogunde, H. 1979. *The making of Nigerian theatre*, Oxford, OUR.
- Clayton, A. 1976. *Counter-insurgency in Kenya, 1952-1960*, Nairobi, Trans-Africa Publishers.
- Clayton, A. 1981. *The Zanzibar revolution and its aftermath*, Londres, C. Hurst.
- Clayton, E. S. 1964. *Agrarian development in peasant economies : some lessons from Kenya*, Oxford, Pergamon.
- Cliffe, L. 1976. «Rural political economy of Africa», dans: P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), p.112-131.
- Cliffe, L. et Cunningham, G. 1973. «Ideology, organization and settlement experience in Tanzania», dans: E. A. Brett et D. G. R. Belshaw (dir. publ.).
- Clute, R. E. 1982. «The role of agriculture in African development», *African Studies Review*, 25, 4, décembre, p.1-21.
- CNUCED. 1976. «Preservation of the purchasing power of developing countries' exports», Item 8-Supporting Paper, CNUCED TD/184/Supp., 2 mai, Genève et Nairobi, CNUCED.
- . 1980. *Handbook of international trade and development statistics*, supplément, Genève, CNUCED.
- Cohen, R. 1979. «Albert Nzula», dans: B. Bozzoli (dir. publ.), p.325-340.
- Cole, H. 1975. «Art festival in Ghana», *African Arts*, 8, 3, numéro spécial, p.12-24.
- Cole, H. 1982. *Mbari : art and life among the Owerri Igbo*, Bloomington, Indiana University Press.
- Coleman, J. S. 1963. *Nigeria: background to nationalism*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Coleman, J. S. et Rosberg, C. G. 1970. *Political parties and national integration in tropical Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Collectif. 1966. *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle (1900-1965)*, Paris, Sirey.
- Collins, J. 1985. *Comic opera in Ghana*, Londres.
- Collins, P. 1983. «The state and industrial capitalism in West Africa», *Development and Change*, 14, 3, juillet, p.403-429.
- Colloque international de Dakar sur le développement industriel africain*. 1972. Dakar, NEA.
- Colloque soviéto-congolais. 1988. «Théorie et pratique de la période de transition dans les pays libérés», matériaux du VI<sup>e</sup> Colloque soviéto-congolais, 30 janvier-3 février 1987, Moscou.
- Colombe, M. 1951. *L'évolution de l'Égypte, 1924-1950*, Paris, Maisonneuve.
- Comité des États-Unis pour les réfugiés. 1981. *World refugee survey*, New York, Hudson Press.
- Commissariat général au plan. 1954 et 1955. *Rapport annuel sur l'exécution du plan de modernisation et d'équipement de l'Union française (métropole et outre-mer)*, 2 vol., Paris, La Documentation française.
- Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1976. *Revised framework of principles for the implementation of the new international economic order in Africa 1976-1981-1985*, 25 juin, doc. E/CN.14/ECO/90/Rev. 3, New York, ONU.
- Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1979. *Development strategy for Africa for the Third United Nations Development Decade*, Résolution 332 (XIV) adoptée en juillet par les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, doc. E/CN.14/INF/109/Rev. 1, New York, ONU.
- CEA (Commission économique pour l'Afrique). 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève/Addis-Abeba, International Institute for Labour Studies.

- Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1983. *ECA and Africa's development 1983-2008: preliminary perspective study*, Addis-Abeba, CEA.
- Commission économique pour l'Afrique. 1989a. *African alternative framework to structural adjustment programmes for socio-economic recovery and transformation*, Addis-Abeba/New York, CEA.
- Commission économique pour l'Afrique. 1989b. *Beyond recovery – ECA's revised perspectives of Africa's development from 1990-2008*, Addis-Abeba, CEA.
- Commission économique pour l'Afrique. 1990. *African chapter for popular participation in development*, Addis-Abeba, CEA.
- Commonwealth Economic Committee. 1961. *Annual Report – Industrial Fibres*, Londres, CEG.
- Confemen. 1986. *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs – Bilan et inventaire*, Paris, Champion.
- Conference on African Education. 1953. *African education: a study of educational policy and practice in British tropical Africa*, Oxford, Charles Batey.
- Constable, D. 1974. « Bilingualism in the United Republic of Cameroon: proficiency and distribution », *Comparative Education*, 10, 3, octobre, p. 233-346.
- Constantine, S. 1984. *The making of British colonial development policy 1914-1940*, Londres, Frank Cass.
- . 1985. « The making of an imperial slum: Nyasaland and its railways, 1895-1935 », *JAH*, 16.
- Cook, D. (dir. publ.). 1965. *Origin East Africa: a Makerere anthology*, Londres/Ibadan, Heinemann.
- Cooke, P. et Doornbos, M. 1982. « Rwenzururu protest songs », *Africa*, 52, 1, p. 50-51.
- Cooper, F. 1980. *From slaves to squatters*, New Haven, YUP.
- . 1981. « Africa and the world economy », *African Studies Review*, 17, 2/3, juin/septembre, p. 1-86.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1975. « L'impact des intérêts coloniaux: SCOA et CFAO dans l'Ouest africain, 1910-1965 », *JAH*, 16, 4, p. 595-621;
- . 1976a. « L'impérialisme français en Afrique noire: idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations internationales*, 7, p. 261-282.
- . 1976b. « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, numéro spécial 63, 232-233, p. 386-424.
- . 1978. « Industrie et dépendance: les retards de l'industrialisation dans l'Empire français dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », non publié, Université de Paris VII.
- . 1979. « Vichy et l'industrialisation aux colonies », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 114, p. 69-94.
- . 1982. « Le financement de la mise en valeur coloniale: méthode et premiers résultats », dans: *Études d'histoire africaine; hommage à Henri Brunschwig*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 237-252.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1984. *Entreprises et entrepreneurs en Afrique – XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 2 vol., Paris, Karthala.
- . 1985. *Processus d'urbanisation en Afrique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, actes du symposium international tenu à Paris VII, 2 vol., Paris, L'Harmattan.
- . 1986. « Les problèmes mondiaux vus d'Afrique noire ou les relations Sud-Nord », *Estudios de Economía*, V, 3, p. 347-367.
- . 1988a. *Afrique noire: permanences et ruptures*, Paris, Payot.
- . 1988b. « The transfer of economic power in French-speaking Africa: from "colonial exclusivity" to North-South relations », dans: P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), p. 105-134.

- 1988c. *Africa: endurance and change south of the Sahara*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Corbett, E. M. 1972. *The French presence in Black Africa*, Washington, Orpheus Press.
- Cornell University. 1990. *Du centenaire de la découverte du Nouveau Monde par Bakari II en 1312 et Christophe Colomb en 1492 (An Outline of a Project)*.
- Cornet, J. 1974. « Cultures au Zaïre et en Afrique », *African Arts*, 4, p. 125-136.
- 1975. « Critique d'authenticité et art nègre », *African Arts*, 9, 1, p. 53.
- 1982. *Art royal kuba*, Milan, Sipiel.
- Coser, L. 1956. *The functions of social conflict*, New York, The Free Press.
- Cosgrove-Twitchett, C. 1978. *Europe and Africa: from association to partnership*, Farnborough, Saxon House.
- Coulet-Western, D. 1975. *A bibliography of the arts of Africa*, Waltham, Mass.
- Courrière, Y. 1968-1972. *La guerre d'Algérie*, Paris, Fayard.
- Court, F. et M'Wangi, M. 1976. « Maridadi fabrics », *African Arts*, 10, 1, p. 38-41 et 99.
- Cowan, L. G., O'Connell, J. et Scanlon, D. (dir. publ.). 1965. *Education and nation building*, New York, Frederick Praeger.
- Cowen, M. 1981. « Commodity production in Kenya's central province », dans: J. Heyer *et al.* (dir. publ.), p. 121-143.
- 1984. « Early years of the Colonial Development Corporation: British state enterprise overseas during late colonialism », *African Affairs*, 83, 330, p. 63-77.
- Craveirinha, J. 1964. *Chifugo*, Lisbonne, Casa dos Estudantes do Imperio.
- Creuz, S. 1951. « Le drame de l'éducation esthétique », *Les arts plastiques: l'art au Congo belge*, Bruxelles, Éditions des Arts Plastiques, 5<sup>e</sup> série, n° 1, juin-juillet, p. 46-53.
- Crocker, C. 1976. « The African dimension of the Indian ocean policy », *Orbis*, 20, 3, automne, p. 637-669.
- Crowder, M. 1970. « The white chiefs of tropical Africa », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, II: The history and politics of colonialism 1914-1960*, Cambridge, CUP, p. 320-350.
- 1978. « The contemporary Nigerian artist: his patrons, his audience, his critics », *Présence africaine*, 105-106, 1-2, p. 130-145.
- 1980. *West Africa under colonial rule*, 1<sup>re</sup> éd. 1968, Londres, Hutchinson.
- (dir. publ.). 1984. *The Cambridge history of Africa*. Vol. VIII: *From c. 1940 to c. 1975*, Cambridge, CUP.
- 1985a. « Professor Macmillan goes on safari: the British government observer team and the crisis over the Seretse Khama marriage », dans: S. Marks et H. Macmillan (dir. publ.), *Africa and Empire: W. M. Macmillan historian and social critic*, Londres, ICS, p. 254-278.
- 1985b. « World War II and Africa », *JAH*, 26, 4, p. 287-289.
- Crowder, M. et Osuntokun, J. 1986. « The First World War and West Africa », dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, Harlow, Longman, p. 546-578.
- Cuba in Africa*. 1978. Double numéro spécial de *Cuba Review* (New York), 8, 3-4, p. 1-50.
- Cunha da Silva, J. M. 1955. *O trabalho indigena*, Lisbonne, Agência Geral do Ultramar, Divisão de Publicações e Biblioteca.
- Cunha, A.-G. et Donnelly, J. 1983. « Defusing Africa's debt », *Africa Report*, 28, 5, septembre-octobre, p. 17-22.
- Cuper, K. 1958. « Kwela: how it all began », *Melody Maker*, 33, 7 juin, p. 1283.



- Current Soviet Policies III: the record of the extraordinary 21st Communist Party Congress*. 1960. New York, Columbia University Press, n° 7.
- Curry, R. L. 1971. «Agricultural land development in Liberia», *The Journal of International Law and Economics*, 6, 1, juin, p.125-137.
- Curtin, P., Feierman, S., Thompson, L. et Vansina, J. (dir. publ.). 1978. *African history*, Boston/Londres, Little and Brown/Longman.
- Cutruffelli, M. R. 1983. *Women of Africa: roots of oppression*, Londres, Zed Press.
- Cutter, C. H. 1968. «The politics of music in Mali», *African Arts*, 1, 3, p.38-9 et 74-77.
- Dakin, J., Tiffen, B. et Widdowson, H. G. 1968. *Language in education*, Londres, OUP.
- Dalby, D. 1970. *Language and history in Africa*, Londres, Frank Cass.
- Daoud, Z. 1981. «Agrarian capitalism and the Moroccan crisis», *Merip Reports*, 99, septembre, p.27-33.
- Dapo, O. 1973. «Aina Onabolu», *Nigeria Magazine*, 79, décembre, p.295-298.
- Dauber, R. et Cain, M. L. (dir. publ.). 1980. *Women and technological change in developing countries: AAAS Selected Symposium 53*, Boulder, Westview Press.
- Davidson, B. 1969. *The Africans: an entry to cultural history*, Londres/Harlow, Longman.
- 1972. *L'Angola au cœur des tempêtes*, Paris, Maspero.
- 1978. *Africa in modern history*, Guildford, Allen Lane.
- 1980. «The movement of national liberation», *Tarikh*, 6, 4.
- Davidson, B., Slovo, J. et Wilkinson, A. R. 1976. *Southern Africa: the new politics of revolution*, Harmondsworth, Pelican.
- Davis, E. 1987. «Religion against the state: a political economy of religious radicalism in Egypt and Israel», dans: R. T. Antoun et M. F. Hegland (dir. publ.), *Religions resurgence: contemporary cases in islam, christianity and judaism*, Syracuse, Syracuse University Press, p.145-168.
- Davis, J., Campbell, T. M. et Wrong, M. 1946. *Africa advancing: a study of rural education and agriculture in West Africa and the Belgian Congo*, New York, Foreign Missions Conference of North America.
- Davison, P. 1984. «Lobedu material culture: a comparative study of the 1930s and the 1970s», *Annals of the South African Museum*, 94, 3, p.41-201.
- De Gennaro, B. M. 1981. «Ujamaa: the aggrandizement of the state», dans: R. E. Galli (dir. publ.), p.111-155.
- De Haes, R. 1982. *Les sectes: une interpellation*, Kinshasa.
- De Jager, E. J. 1973. *Contemporary African art in South Africa*, Le Cap, C. Struik.
- De Negri, E. 1968. «Itsekiri costume», *Nigeria Magazine*, 97, p.101-110.
- De Rop, A. 1959. *Théâtre nkundo*, Léopoldville, Éditions de l'Université.
- De Saint Jorre, J. 1972. *The Nigerian civil war*, Londres, Hodder and Stoughton.
- De Vore, R. M. (dir. publ.). 1977. *The Arab-Israeli historical conflict: an historical political, social and military bibliography*, Oxford, OUP
- De Wilde, J. C. 1967. *Experiences with agricultural development in tropical Africa*, 2 vol., Baltimore, The Johns Hopkins Press.
- Dean Jr, P. D. et Vasquez, J. A. 1976. «From politics to issue politics: bipolarity and multipolarity in the light of the new paradigm», *Western Political Quarterly*, 29, 1, mars, p.7-28.
- Debhonvapi, O. 1984. «La société zaïroise dans le miroir de la chanson populaire», dans: B. Jewsiewicki (dir. publ.).
- Decraene, P. 1982. *Vieille Afrique, jeunes nations*, Paris, PUF.
- DeGraft-Johnson, J. C. 1958. *African experiment: cooperative agriculture and banking in British West Africa*, Londres, Watts.

- Delavignette, R. 1947. *Les vrais chefs de l'empire*, Paris, Gallimard.
- Demunter, P. 1975. *Masses rurales et luttes politiques au Zaïre: le processus de politisation des masses rurales au Bas-Zaïre*, Paris, Anthropos.
- Derman, W. 1984. «USAID in Sahel: development and poverty», dans: J. Barker (dir. publ.), p. 77-99.
- Desanti, D. et Decock, J. 1969. «Farid Belkahia: artiste et animateur», *African Arts*, 2, 3, p. 26-29.
- Deschamps, H. 1971. *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, Paris, PUF.
- Despois, J. 1935. *La colonisation italienne en Libye. problèmes et méthodes*, Paris, Larose.
- Devèze, M. 1948. *La France d'outre-mer*, Paris, Hachette.
- Dharam, G. et Radwan, S. 1983. *Agrarian policies and rural poverty in Africa*, Washington, International Labor Office.
- Dia, M. 1975. *Islam, sociétés africaines et culture industrielle*, Dakar, NEA.
- Diallo, C. A. 1972. «Contribution à une étude de l'enseignement privé coranique au Sénégal», *Revue française d'études politiques africaines*, 76, avril, p. 34-48.
- Diawara, M. 1986. «Who is in control?», *West Africa*, 17 février, p. 348-349.
- 1987. «Images of children», *West Africa*, 23 mars, p. 558-559.
- Diop, A. 1958. «Our Amsac brothers», dans: *Africa seen by American Negro scholars*, Dijon/New York, Présence africaine, 1963.
- Diop, C. A. 1957. «Le continent noir, son histoire et sa culture», *Défense de la paix*, juillet-août, p. 58.
- 1967. *Antériorité des civilisations nègres: mythe ou vérité historique*, Paris, Présence africaine.
- 1981. *Civilisation ou barbarie: anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine.
- Diop, M. 1975. «Étude sur le salariat (Haut-Sénégal, Niger, Soudan, Mali, 1884-1969)», *Études maliennes* (Bamako), 14, juin.
- Djaziri, H. 1968. «La situation du théâtre en Tunisie», *African Arts*, 1, 3, p. 40-41 et 92-93.
- Documentation française. 1947. *Notes documentaires et études*, n° 558, février, Paris, Services français d'information.
- Dodge, B. 1965. «The significance of religion in Arab nationalism», dans: J. H. Proctor (dir. publ.), p. 94-120.
- Donalson, H. et Nogee, L. 1981. *Soviet foreign policy since World War II*, New York, Pergamon.
- Doresse, J. 1970. *Histoire de l'Éthiopie*, Paris, PUF.
- Dornowitz, S. et Mandirola, R. 1984. «Grave monuments in the Ivory Coast», *African Arts*, 17, 4, p. 46-52.
- Dorward, D. 1986. «British West Africa and Liberia», dans: *The Cambridge history of Africa*, vol. III, Cambridge, CUP.
- Dozy, R. P. 1969. *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes*, 2<sup>e</sup> éd., Beyrouth, 1<sup>re</sup> éd. 1845.
- Drachler, J. (dir. publ.). 1969. *African heritage: an anthology of Black African personality and culture*, Londres, Collier-Macmillan.
- Drake, St C. 1982. «Diaspora studies and pan-africanism», dans: J. E. Harris (dir. publ.), p. 341-402.
- Dresch, J. 1946. «Les trusts en Afrique noire», *Servir la France*.
- Droogers, A. 1980. *The dangerous journey: symbolic aspects of boys' initiation among the Wagania of Kisangani, Zaïre*, La Haye, Mouton.
- Drysdale, J. 1964. *The Somali dispute*, New York, Praeger.
- Du Vivier de Streel. 1933. *L'AEF et la crise*, Bruxelles.

- Dubresson, A. 1979. *L'espace Dakar-Rufisque*, Paris, ORSTOM.
- Dudley, E. 1986. « Mali's rug makers », *West Africa*, 3579, 7 avril, p. 728-729.
- Duffy, J. 1962. *Portugal's African territories: present realities*, New York, Carnegie Endowment for International Peace.
- Duggan, W. R. 1973. *A socio-economic profile of South Africa*, New York, Praeger.
- Duignan, P. et Gann, L. H. (dir. publ.) 1973 et 1975. *Colonialism in Africa: 1870-1960*, vol. III et IV, Cambridge, CUP.
- Dummett, R. 1985. « Africa's strategy minerals during the Second World War », *JAH*, 26.
- Dumont, F. 1975. *La pensée religieuse d'Amadou Bamba, fondateur du mouridisme sénégalais*, Dakar/Abidjan, NEA.
- Dumont, R. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil.
- Duncan, J. S. R. 1957. *The Sudan's path to independence*, Édimbourg/Londres, W. Blackwood.
- Dunton, C. 1984. « Review of Femi Osofisan's *Morountodun and other plays* », *West Africa*, 3484, 28 mai, p. 1122-1124.
- Durand, H. 1957. *Essai sur la conjoncture de l'Afrique noire*, Paris, Dalloz.
- Durand, J.-D. 1967. « World population estimates, 1750-2000 », dans: *Proceedings of the World Population Conference*, Nations Unies.
- Durieux, A. 1955. *Essai sur le statut des indigènes portugais de la Guinée, de l'Angola et du Mozambique*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.
- Dutoit, D. 1981. *Capital and labour in South Africa: class struggle in the 1970s*, Londres, Kegan Paul.
- Dzidzienyo, A. et Turner, J. M. 1981. « African-Brazilian relations: a reconsideration », dans: W. A. Selcher (dir. publ.), p. 201-218.
- Dzobo, N. K. 1975. « Values in indigenous education », dans: G. N. Brown et G. Hiskett (dir. publ.), p. 76-91.
- Echenberg, M. 1978. « Tragedy at Thiaroye: the Senegalese soldiers' uprising of 1944 », dans: *African labour history*, Beverly Hills, Sage, p. 109-128.
- Eckardt, U. et Sievernich, G. (dir. publ.) 1979. *Moderne Kunst aus Afrika*, Berlin, Catalogue Festspiele.
- Economic Development Institute. 1989. *Successful development in Africa: case studies of projects, programs and politics*, étude de cas analytique n° 1, Washington, Banque mondiale.
- Edmondson, L. 1974. « Caribbean nation-building and the internationalization of race », dans: W. Bell et W. E. Freeman (dir. publ.), *Ethnicity and nation building: comparative, international and historical perspectives*, Beverly Hills, Sage, p. 73-86.
- Edmondson, L. et Phillips, P. 1979. « The Commonwealth Caribbean and Africa: aspects of Third World racial interactions, linkages and challenges », dans: B. Ince (dir. publ.), *Contemporary international relations of the Caribbean*, Saint-Augustin, Trinité-et-Tobago, Institute of International Relations, p. 33-55.
- Eicher, J. 1970 et 1985. *African dress: a select and annotated bibliography of sub-Saharan countries*, 2 vol., vol. I, 1970; vol. II, 1985, East Lansing, Michigan State University
- Einstein, C. 1915. *Negerplastik*, Munich, Kurt Wolff Verlag.
- Eisenstadt, S. N. et Rokkan, S. (dir. publ.) 1973. *Building states and nations*, 2 vol., Beverly Hills, Sage.
- Elaigwu, J. I. 1979. « The military and state-building: federal-state relations in Nigeria's "military-federalism" », dans: A. B. Akinyemi, P. Cole et W. Oforogoro (dir. publ.), *Readings in federalism*, Lagos, Institut nigérian d'affaires internationales, p. 155-182.

- 1981. «Military intervention in politics: an African perspective», *Genève-Afrique: Journal of Swiss Society of African Society*, 19, 1, p. 17-38.
- Elkan, W. 1958. «The East African trade in woodcarving», *Africa*, 28, 4, p. 314-323.
- Elnaccash, A. 1968. «Egyptian cinema: a historical outline», *African Arts*, 2, 1, p. 52-55 et 70-71.
- Elungu, E. P. 1984. *Éveil philosophique africain*, Paris, L'Harmattan.
- Emerson, R. 1962. *From empire to nation: the rise to self-assertion of Asian and African peoples*, Cambridge, Mass., HUP.
- Enahoro, P. 1983. «Interview with J. Nyerere», *Africa Now*, 32, décembre, p. 98-122.
- Encyclopaedia Britannica, Macropedia*, vol. IX, p. 981.
- Engels, F. 1849. Dans *The Northern Star* (journal du mouvement chartiste anglais), XI, 22 janvier.
- Ephson, B. 1984. «Kukurantumi: road to Accra», *West Africa*, 3488, 24 juin, p. 1303-1304.
- Esedebe, P. O. 1971. «The independence movement in Sierra Leone», *Tarikh*, 4, 1.
- 1980. «The growth of the pan-African movement», *Tarikh*, 6, 3.
- Esprit*. 1985. «Français-Immigrés», juin, Paris.
- Esseks, J.-D. (dir. publ.). 1975. *L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique*, Paris, Maspéro.
- Estudos Afro-Asiaticos* (Centre d'études afro-asiatiques).
- Etherton, M. 1982. *The development of African drama*, Londres, Hutchinson.
- Ethiopian Herald* (Addis-Abeba), avril 1977.
- Ethiopian Research Council. 1935. *Memorandum*, 27 avril, Washington, ERC (reprographié).
- Ettinger, S. s. d. «South Africa's weight restrictions on cattle exports from Bechuanaland, 1924-41», *Botswana Notes and Records*.
- Evans-Pritchard, E. E. 1949. *The sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press.
- Ewens, G. 1987. «The Zaiko cult», *West Africa*, 3621, 2 février, p. 202-204.
- Eybers, G. W. 1918. *Select constitutional documents illustrating South African history, 1795-1910*, Londres, Routledge.
- Eyongetah, T. et Brain, R. 1974. *A history of the Cameroon*, Londres, Longman.
- Fabian, J. 1978. «Popular culture in Africa: findings and conjectures», *Africa*, 48, 4, p. 315-334.
- Fabubmi, L. A. 1960. *The Sudan in the Anglo-Egyptian relations*, Londres, Longman.
- Fanon, F. 1961. *Les damnés de la terre*, rééd. 1987, Paris, La Découverte.
- 1967a. *Toward the African revolution: political essays*.
- 1967b. *Peau noire, masques blancs*, rééd. 1995, Paris, Éditions du Seuil.
- 1968. *Sociologie de la révolution*, Paris, Maspéro.
- FAO. 1955-1958. *Production yearbook*, Rome, FAO.
- 1961a. *Production yearbook*, Rome, FAO.
- 1961b. *State of food and agriculture*, Rome, FAO.
- 1977. *State of natural resources and the human environment for food and agriculture*, Rome, FAO.
- 1982a. *World development report*, Rome, FAO.
- 1982b. *Production Yearbook*, Rome, FAO.
- 1983. *Public expenditure on agriculture*, impression informatique, 13 décembre, Rome, FAO.
- Farris, J. C. 1982. *Nuba personal art*, Toronto, 1<sup>re</sup> éd. Londres, Duckworth, 1972.

- Fashole-Luke, E., Gray, R., Hastings, A. et Tasic, G. (dir. publ.). 1978. *Christianity in independent Africa*, Londres, Rex Collings.
- Al-Fāsī, A. 1954. *The independence movement in Arab North Africa*, Washington, American Council of Learned Societies.
- El Fasi, M. 1967. *Chants anciens des femmes de Fès*, Paris, Seghers.
- Fassassi, M. A. 1978. *L'architecture en Afrique noire*, Paris, Maspero.
- Favoureu, L. 1970. *L'île Maurice*, Paris, Berger-Levrault.
- Faye, C. F. 1973. « L'opinion publique dakaraise, 1940-1944 », mémoire, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Dakar.
- Feit, E. 1967. *African opposition in South Africa: the failure of passive resistance*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Fernandez, J. 1982. *Bwiti: an ethnography of the religious imagination in Africa*, Princeton, PUP.
- Fernea, R. A. (dir. publ.). 1973. *Nubians in Egypt: a peaceful people*, Austin, University of Texas Press.
- Ferreira, E. S. 1974. *Portuguese colonialism in Africa: the end of an era*, Paris.
- Ferreira, M. 1986. « Portuguese Africa: the new militancy », dans: A. S. Gérard (dir. publ.), vol. I.
- Fetter, B. 1973. « L'Union minière du Haut-Katanga, 1920-1940: la naissance d'une sous-culture totalitaire », *Les Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 6, p. 1-40.
- . 1976. *The creation of Elisabethville 1910-1940*, Stanford, Hoover Colonial Studies.
- Fieldhouse, D. K. 1986. *Black Africa 1945-1980: economic decolonization and arrested development*, Londres/Boston, George Allen and Unwin.
- Fig, D. 1984. « South African interests in Latin America », dans: South Africa Research Service (dir. publ.), *South Africa review II*, Johannesburg, Raven Press, p. 239-255.
- Fiofori, T. 1986a. « History through art », *West Africa*, 7 juillet, p. 1426.
- . 1986b. « Hope for better nights », *West Africa*, 17 novembre, p. 2404-2405.
- Fisher, A. 1984. *Africa adorned*, Londres, Collins.
- Fisscha, G. et Raunig, W. 1985. *Mensch und Geschichte in Aethiopiens Volksmalerei*, Innsbruck.
- Flint, J. 1983. « The failure of planned decolonization in British Africa », *African Affairs*, 82, 328, juillet, p. 389-411.
- Flobert, T. 1976. « Histoire et actualité du mouvement mahorais », *Revue française d'études politiques africaines*, 121, janvier, p. 70-90.
- Foltz, W. J. 1973. « Political boundaries and political competition in tropical Africa », dans: S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.).
- Fondation Louis-de-Brouckerie/Institut Émile-Vandervelde. s. d. « Le programme colonial en 1937 », dans: *Congo: positions socialistes, 1885-1960*, Bruxelles.
- Fonds monétaire international. 1982. *Directory of trade statistics*, Washington, FMI.
- Forde, D. (dir. publ.). 1954. *African worlds: studies in the cosmological ideas and social values of African peoples*, réimp. 1960, Londres, OUP/IAI.
- Forrest, T. 1982. « Brazil and Africa: geopolitics, trade and technology in the South Atlantic », *African Affairs* (Londres), 81, janvier, p. 3-20.
- Fortes, M. et Evans-Pritchard, E. E. (dir. publ.). 1940. *African political systems*, Londres, OUP.
- Foster, M. 1961. *Masters of political thought*, vol. I, Londres, George G. Harrap.
- Foster, P. 1965. *Education and social change in Ghana*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Fosu, K. 1986 *Twentieth-century art of Africa*, Zaria.

- Fouquet, J. 1958. «La traite des arachides dans le pays de Kaolack et ses conséquences économiques, sociales et juridiques», *Études sénégalaises* (Dakar et Saint-Louis du Sénégal, IFAN), 8, p.9-163.
- Fourneau, J. et Kravetz L. 1954. «Le pagnon sur la côte de Guinée et au Congo du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours», *Bulletin de l'Institut d'études centrafricaines*, 7-8, p.5-22.
- Foutchantse, V. 1967. «Promouvoir une littérature africaine», *Présence africaine*, 67, 3, p.124-156.
- Fox, L. K. (dir. publ.). 1967. *East African childhood*, Londres, OUP.
- Fraginals, M. M. 1984. *L'Afrique en Amérique latine*, Paris, UNESCO.
- Frank, A. G. 1980. *Crisis in the world economy*, New York/Londres, Holmes and Meier Publishers.
- Frankel, S. H. 1938. *Capital investment in Africa: its causes and effects*, Londres, OUP.
- Frederick, A., duc du Mecklembourg. 1910. *In the heart of Africa*, Londres.
- Freeman, L. 1984. «CIDA and agriculture in East and Central Africa», dans: J. Barker (dir. publ.).
- Freeman-Grenville, G. S. P. 1973. *Chronology of African history*, Londres, OUP.
- Freund, B. 1981. *Capital and labour in the Nigerian tin mines*, Harlow, Longman.
- Frobenius, L. 1933. *Histoire de la civilisation africaine*, trad. H. Back et D. Ermont, Paris, Gallimard.
- Froje, J. W. 1989. *Science and technology in Africa*, Londres, Longman.
- Frost, R. 1978. *Race against time: human relations and politics in Kenya before independence*, Nairobi, Transafrica.
- Fuchs, A. 1985. «Le théâtre en situation», dans: *Littératures d'Afrique australe, l'apartheid, L'Afrique littéraire et artistique*, 75, p.93-115.
- Furedi, F. 1974. «The social composition of the Mau-Mau movement in the White Highlands», *Journal of Peasant Studies*, 1, 4, p.486-505.
- Furley, O. W. et Watson, T. 1978. *A history of education in East Africa*, New York, NOK Publishers.
- Fyle, C. M. 1981. *The history of Sierra Leone*, Londres, Evans Brothers.
- Gabriel, C. 1978. *Angola: Le tournant africain?*, Paris, La Brèche.
- Gahama, J. 1983. *Le Burundi sous administration belge*, Paris, Karthala-CRA.
- Galal, S. 1977. *Pertes de sol dans la vallée du Nil in Uniterra*, Nairobi.
- Galbraith, J. K. 1979. *Nature of mass poverty*, Cambridge, Mass., HUP.
- Galissot, R. 1964. *Le patronat européen au Maroc, 1931-1942*, Rabat, Éditions techniques nord-africaines.
- Galli, R. E. (dir. publ.). 1981. *The political economy of rural development: peasants, international capital and the state*, Albany, State University of New York Press.
- Galtung, J. 1976. «The Lomé Convention and neo-capitalism», *The African Review*, 6, 1, p.33-43.
- Galvao, H. et Salvagem, C. 1950-1953. *O império colonial português*, 4 vol., Lisbonne, Empresa Nacional de Publicidade.
- Gann, L. H. 1968. *Burden of empire: an appraisal of western colonialism in Africa south of the Sahara*, Londres, Pall Mall Press.
- Garcia, L. 1971. «L'organisation de l'instruction publique au Dahomey, 1894-1920», *CEA*, 11, p.59-100.
- Gardet, L. 1977. «La cité musulmane», *Encyclopaedia Universalis*, vol. X, Paris.
- Garrett, R. M. 1984. *Education and development*, New York, St Martin's Press.
- Gaskin, L. J. P. 1965a. *A bibliography of African art*, Londres, IAI.
- . 1965b. *A select bibliography of music in Africa*, Londres, IAI.
- Gatta Gali Ngothe. 1985. *Tchad, guerre civile et désagrégation de l'État*, Paris, Présence africaine.

- Gaulle, C. de. 1968. *Africa Research Bulletin* (Londres), 9, 5, p.1186.
- Gauze, R. 1973. *The politics of Congo-Brazzaville*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Gavin, R. J. et Oyemakinde, W. 1980. «Economic development in Nigeria since 1800», dans : O. Ikime (dir. publ.).
- Geary, C. 1983. *Les choses du palais*, Wiesbaden, Franz Steiner, Studien zur Kulturkunde, n° 60.
- Geertz, C. 1963. *Old societies and new states*, Glencoe, The Free Press.
- Geiss, I. 1974. *The pan-african movement*, Londres, Methuen.
- Cellar, S. 1972. *State-building and nation-building in West Africa*, Bloomington, International Development Centre, Indiana University.
- Gerard, A. S. (dir. publ.). 1986. *European language-writing in sub-Saharan Africa*, vol. I et II, Budapest, Akadémiai Kiadó.
- Gerard-Libois, J. 1964. *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP.
- Gerhart, G. M. 1979. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Gertz, C. 1976. «Kingdom, districts and the unitary state: Uganda 1945-1962», dans : D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), p.65-106.
- Gertz, C., Goldschmidt, M. et Rothchild, D. (dir. publ.). 1972. *Government and politics in Kenya*, Nairobi, EAPH.
- Ghana Today*.1964. Vol. VIII, 21, 16 décembre.
- Gharbi, S. 1981. «OUA/CEA: deux demi-sœurs rivales», *Jeune Afrique*, 1072, 22 juillet, p.28-30.
- Gibson, R. 1972. *African liberation movements : contemporary struggles against white minority rule*, Londres, OUP.
- Gifford, P. 1982. «Misconceived dominion: the creation and disintegration of federation in British Central Africa», dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.).
- Gifford P. et Louis, W. R. (dir. publ.). 1982. *The transfer of power in Africa : decolonization, 1940-1960*, New Haven, YUP.
- (dir. publ.). 1988. *The transfer of power in Africa, 1956-1980*, New Haven, YUP.
- Gilbert, M. 1981. «Ewe funerary sculpture», *African Arts*, 14, 4, p.44-47 et 88.
- Gilbert, O. P. 1947. *L'empire du silence: Congo 1946*, Bruxelles, La Renaissance du Livre.
- Gilkes, P. 1975. *The dying lion feudalism and modernization in Ethiopia*, Londres, Julian Friedman.
- Gillon, W. 1984. *A short history of African art*, Harmondsworth, Viking.
- Glaze, A. 1972. «Senufo graphic arts», *Bashiru*, 4, p.37-46.
- Glélé, M. 1981. *Religion, culture et politique en Afrique noire*, Paris, Économica.
- Goldworthy, D. 1971. *Colonial issues in British politics, 1945-1961*, Oxford, Clarendon Press.
- Gonidec, P.-F. 1983. «Esquisse d'une typologie des régimes politiques africains», dans : *Les pouvoirs africains, Pouvoirs*, 25, p.63-79.
- Goodrich, L. M. 1970. «Foreword», dans : D. A. Kay, *The new nations in the United Nations, 1960-1967*, New York/Londres, Columbia University Press, Columbia University Studies and International Organization Series, n° 8, p. VII.
- Goody, J. 1973. «Uniqueness in the cultural conditions for political development in Black Africa», dans : S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.), vol. II.
- Gordon, G. C. 1966. *The passing of French Algeria*, Oxford, OUP.
- Gorer, G. 1945. *Africa dances*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Lehmann.
- Gouvernement de Côte d'Ivoire. 1967. *Perspectives décennales de développement économique, social et culturel, 1960-1970*, Abidjan, Ministère du plan.

- 1976. *La Côte d'Ivoire en chiffres*, Dakar, Société africaine d'édition.
- Gouvernement du Ghana. 1964. *Ghana seven-year Development Plan, 1963/64-1969/70*, Accra.
- Gouvernement de Madagascar. 1964. *Plan quinquennal 1964-1968*, Tananarive.
- Gouvernement du Mali. s. d. *Rapport sur le plan quinquennal de développement économique et social de la République du Mali 1961-1965*, Bamako.
- Gouvernement de Tunisie. 1962. *Perspectives décennales de développement 1962-71*, Tunis.
- Gran, G. 1983. « From the official future to a participatory future: re-thinking development policy and practice in rural Zambia », *Africa today*, 30, 4, p. 5-22.
- Grange, D. 1974. « Structure et techniques d'une propagande: les émissions de Radio-Bari », *Relations internationales*, 2, novembre, p. 165-185.
- 1976. « La propagande de Radio-Bari, 1937-1939 », *Relations internationales*, 5, printemps, p. 65-103.
- Green, R. H. 1977. *Toward socialism and self-reliance: Tanzania striving for sustained transition projected*, Uppsala, Institut Scandinave d'études africaines.
- Green, R. H., Kiljunen, M. et Kiljunen, K. (dir. publ.). 1981. *Namibia: the last colony*, Londres, Longman.
- Green, R. J. et Seidman, A. 1968. *Unity of poverty: the economics of pan-africanism*, Baltimore, Penguin Books.
- Greenberg, J. H. 1966. *The languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics, publication n° 25.
- Greenfield, R. 1965. *Ethiopia: a new political history*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Griaule, M. et Dieterlen, G. 1954. « The Dogon of the French Sudan », dans: D. Forde (dir. publ.), p. 83-110.
- Griffin, K. 1974. *The political economy of agrarian change: an essay on the green revolution*, Londres, Macmillan.
- 1979. « Underdevelopment in theory », dans: C. K. Wilber (dir. publ.), p. 23-33.
- Griffiths, I. L. L. 1989. *An atlas of African affairs*, New York/Londres, Chapman and Hall/Routledge; 1<sup>re</sup> éd., 1984, Methuen & Co; éd. rév., 1985, Methuen & Co en association avec Methuen Inc.
- Grigg, D. 1970. *The harsh land: a study in agricultural development*, Londres/New York, Macmillan/St Martin's Press.
- Grillo, Y. A. et Highet, J. 1968. « Appreciations of Idubor », *African Arts*, 2, 1, p. 33-35.
- Gromyko, A. A. 1967. « Soviet foreign policy in Africa », *International Affairs*, septembre.
- (dir. publ.). 1984. *The October Revolution and Africa*, Moscou, Progress Publishers.
- Grove, A. T. 1974. « Desertification in the African environment », *African Affairs*, 73, 291, avril, p. 137-152.
- Guedez, J. M. R. 1985. *Bibliografía Afrovenezolana*, Caracas, Venezuela.
- Guégan, D. 1983. *Enseignement et mathématiques en langues africaines*, Paris, ACCT.
- Guérin du Marteray, C. 1977. « Une colonie pendant la guerre ou les origines d'une révolte: Madagascar, 1939-1947 », thèse non publiée, Nice.
- Gugler, J. et Flanagan, W. G. 1978. *Urbanization and social change in West Africa*, Londres, CUP.
- Guralnik, D. B. (dir. publ.). 1970. *Webster's new world dictionary*, vol. II, New York, The World Publishing Company.
- Guthrie, M. 1948. *The classification of Bantu languages*, Londres, OUP.
- Gutkind, P. C. W. et Wallerstein, I. (dir. publ.). 1976. *The political economy of contemporary Africa*, vol. I, Beverly Hills/Londres, Sage.



- Gutkind, P. C. W. et Waterman, P. (dir. publ.). 1977. *African social studies: a radical reader*, New York/Londres, Monthly Review Press.
- Gwanga, J. et Miller, E. J. 1971. *The world of African song: Miriam Makeba*, Chicago.
- Habte, A. 1969. *A look forward: a special report from the president*, Addis-Abeba, Haile Selassie I University Press.
- El Hadjidi Badara, D. 1979. «Le Centre Bopp à Dakar, Sénégal: modèle d'une collaboration chrétienne-islamique», dans: *La contribution du christianisme et de l'islam à la formation d'États indépendants en Afrique au sud du Sahara*, textes et documents du Symposium sur l'Afrique, Bonn-Bad Godesberg, 2-4 mai 1979, Tübingen.
- Hadjor, K. 1987. *On the brink: nuclear proliferation and the Third World*, Londres, Third World Communications.
- Haezen, G. 1960. «De troubadours van koning Boudewijn», *Band*, 19, 2-3, p. 61-65.
- Haffner, P. 1978. *Essai sur le fondement du cinéma africain*, Abidjan/Dakar, NEA.
- Hafkin, N. J. et Bay, E. G. (dir. publ.). 1976. *Women in Africa: studies in social and economic change*, Stanford, Stanford University Press.
- Hailey, lord Malcom. 1936. «Nationalism in Africa», *Journal of the Royal African Society*, XXVI, 143, avril, p. 134-149.
- . 1938. *An African survey: a study in problems arising in Africa south of the Sahara*, Londres, OUP.
- . 1951. *Native administration in the British African territories*, Londres, HMSO.
- . 1957. *An African survey: a study in problems arising in Africa south of the Sahara*, Londres, OUP.
- Haim, S. G. 1962. *Arab nationalism: an anthology*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Halfani, M. S. et Barker, J. 1984. «Agribusiness and agrarian change», dans: J. Barker (dir. publ.), p. 35-65.
- Hall, K. et Blake, B. W. 1979. «The emergence of the African, Caribbean and Pacific group of states: an aspect of African and Caribbean cooperation», *African Studies Review* (Los Angeles), 22, 2, septembre, p. 11-123.
- Hamilton, V. 1988. *In the beginning*, New York/Londres, Harcourt Brace Jovanovich.
- Hampaté Bâ, A. 1972. «Les religions traditionnelles comme source de valeurs de civilisation», *Présence africaine*.
- Handler, B. 1970. «South Africa Atlantic Pact rumored», *Washington Post*, 17 février.
- Hanna, S. A. et Gardner, G. H. 1969. *Arab socialism: a documentary survey*, Leyde, Brill.
- Hanson, J. W. 1973. *Imagination and hallucination in African education*, East Lansing, Michigan State University.
- Haq, K. (dir. publ.). 1980. *Dialogue for a new order*, New York, Pergamon Press.
- El-Hareir, I. S. 1985. «L'Afrique du Nord et la seconde guerre mondiale», dans: UNESCO, 1985b, p. 29-39.
- Hargreaves, J. P. 1979. *The end of colonial rule in West Africa: essays in contemporary Africa*, Londres, Macmillan.
- . 1985. «Review of *The Cambridge history of Africa*, vol. VIII», *JAH*, 26.
- Harper, P. 1969. «Dance in Nigeria», *Présence africaine*, 70, 2, p. 163-171.
- Harris, J. E. 1971. *The African presence in Asia: consequences of the East African slave trade*, Evanston, Northwestern University Press.
- . 1974. *Pillars in Ethiopian history: William Leo Hansberry African history notebook*, Washington, Howard University Press.
- . 1982a. Article dans *The East African Standard* (Nairobi), 14 juillet.
- . (dir. publ.) 1982b. *Global dimensions of the African diaspora*, Washington, Howard University Press.

- Harrison-Church, R. S., Clarke, J. I., Clarke, P. J. H. et Henderson, H. J. R. 1971. *Africa and its islands*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, Longman.
- Hartland-Rowe, M. 1985. « The textile prints of the Phutadikobo Museum », *African Arts*, 18, 3, p. 84-86.
- Hastings, A. 1979. *A history of African christianity*, Cambridge, CUP.
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 1982-1983. *Report on the HCR's relief activities in 1982-1983*, doc. A/AC, 96/620, Genève, ONU.
- Hay, M. J. 1976. « Luo women and economic change during the colonial period », dans: N. J. Hafkin et E. G. Bay (dir. publ.), p. 87-111.
- Hecht, D. 1979. « Malerei in Aethiopien », dans: U. Eckardt et G. Sievernich (dir. publ.).
- Helleiner, G. K. 1966. *Peasant agriculture, government, and economic growth in Nigeria*, Homewood, Richard D. Irwin.
- Helleiner, G. K. 1972. « Beyond growth rates and plan volumes – planning for Africa in the 1970s », *Journal of Modern African Studies*, 10, 3 p. 33-55
- . 1972. *Les cinémas africains*, Paris, Société africaine d'édition.
- Hennebelle, G. et Ruelle, C. 1978. *Dictionnaire des cinéastes d'Afrique noire*, Paris.
- Herold, E. 1983. « On some problems of the modern art of the Makonde people », *Annals of the Napstrek Museum* (Prague), p. 91-109.
- Herskovits, M. J. 1963. *The human factor in changing Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Herzog, J. 1979. « La politique extérieure des dirigeants somalis », *Revue française d'histoire politique africaine*, 165-166.
- Heseltine, N. 1971. *Madagascar*, Londres, Pall Mall Press.
- Heyer, J., Maitha, J. K. et Senga, W. M. (dir. publ.). 1976. *Agricultural development in Kenya: an economic assessment*, Nairobi, OUP.
- Heyer, J., Roberts, P. et Williams, G. (dir. publ.). 1981. *Rural development in tropical Africa*, New York/Londres, St Martin's Press/Macmillan.
- Heyse, T. 1950. *Bibliographie du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1939-49): beaux arts, urbanisme, arts indigènes, cinéma*, Bruxelles, Cahiers belges et congolais, 11.
- Hill, C. R. 1964. *Bantustans: the fragmentation of South Africa*, Londres, OUP.
- Hill, P. 1970. *Studies in rural capitalism in West Africa*, Cambridge, CUP.
- Hinderink, J. et Sterkenburg, J. J. 1983. « Agricultural policy and production in Africa: the aims, the methods, and the means », *The Journal of Modern African Studies*, 21, 1, mars, p. 1-23
- Hiskett, M. 1974. « Traditional islamic and modern western education in tropical Africa: the problems of integration », *World Development*, 2, p. 41-43.
- Hodgkin, T. et Schachter, R. 1960. « French-speaking West Africa in transition », *International Conciliation*, 528.
- Hodgkins, T. 1961. *African political: an introductory guide*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Hoffher, K. 1939. *La politique commerciale de la France*, Paris.
- Hoffman, H. 1982. « Towards Africa? Brazil and the South-South trade », dans: J. Carls-son (dir. publ.), p. 55-77.
- Hogendorn, J. S. et Scott, K. M. 1981. « The East African Groundnut Scheme: lessons of a large-scale agricultural failure », *African Economic History*, 10, p. 81-115.
- Holbrook, W. P. 1985. « British propaganda and the mobilisation of the Gold Coast war effort, 1930-1945 », *JAH*, 26, 4, p. 347-361.
- Holt, P. M. 1961. *A modern history of the Sudan*, 2<sup>e</sup> éd. 1967, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Homburger, L. 1941. *Les langues africaines et les peuples qui les parlent*, Paris, Payot.

- Hommel, M. 1962. « South African theatre », *The New African*, 1, 11, p. 13-14.
- Hooker, N. W. 1970. « Popular musicians in Freetown », *African Urban Notes*, 5, 4, p. 11-17.
- Hopkins, A. G. 1973. *An economic history of West Africa*, Londres, Longman.
- Hopkins, N. S. 1971. « Persuasion and satire in the Malian theatre », *Africa*, 42, 3, p. 217-228.
- Houbert, J. 1980. « Reunion: Part I, French decolonization in the Mascareignes and Reunion »; « Part II, The politics of departmentalization », *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, 18, 2, p. 145-172, et 18, 3, p. 325-348.
- Houghton, D. H. 1971. « Economic development, 1865-1965 », dans: M. Wilson et I. Thompson (dir. publ.), vol. II.
- Houis, M. 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF.
- Houis, M. et Bole-Richard, R. 1977. *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*, Paris, UNESCO/ACCT.
- Houis, M., Rodegem, F., Dieu, M. et Polak, L. 1980. *Éléments de recherche sur les langues africaines*, Paris, ACCT.
- Howe, J. 1986. « Fela rampant », *West Africa*, 3593, 14 juillet, p. 1475.
- Huggins, W. N. et Jackson, J. G. 1935. *The Afro-American* (Baltimore), 27 juillet.
- 1937. *An introduction to African civilization*, New York, Negro Universities Press.
- s. d. *The friends of Ethiopia*, New York.
- Hulstaert, G. 1953. « Theatre Nkundo », *Aequatoria*, 16, 4, p. 142-146.
- Hunter, G. 1964. *The new societies of tropical Africa: a selective study*, New York, Praeger.
- Huntington, S. 1968. *Political order in changing societies*, New Haven, YUP.
- Huşayni, I. M. 1952. *Al-Ikhwan al-Muslimin*, Beyrouth, Dar al-Beirut.
- Hyde, G. D. M. 1978. *Education in modern Egypt: ideals and realities*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Hyden, G. 1983. *No short cuts to progress*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Ibrahim, S. E. 1988. « Egypt's islamic activism in the 1980s », *Third World Quarterly*, 10, 2, avril.
- Ignatiev, O. 1975. *Amilcar Cabral, fiho de Africa*, Lisbonne, Seara Nova.
- Ike, V. C. 1976. *University development in Africa: the Nigerian experience*, Ibadan, OUP.
- Ikime, O. (dir. publ.) 1979. *Twentieth anniversary history of W.N.T.V.*, Ibadan, Heinemann.
- 1980. *Ground work of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
- Ikoku, S. 1971. *Le Ghana de Nkrumah*, Paris, Maspero.
- Illiffe, J. 1979. *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, CUP.
- Imbakom Qale-Wold. 1970. *Traditional Ethiopian church education*, New York, Columbia University Teachers College Press.
- Imperato, P. J. 1971. « Contemporary adapted dances of the Dogon », *African Arts*, 5, 1, p. 28-33 et 68.
- Indian Council for Africa. 1967. *India and Africa. perspectives of cooperation*, New Delhi, Indian Council of Africa.
- Indian National Congress. 1976. *India and the African liberation struggle*, New Delhi, Indian National Congress.
- Inkeles, A. et Holsinger D. H. 1974. *Education and individual modernity in developing countries*, Leyde, Brill.
- International Affairs* (Moscou). 1963. « The choice before Nigeria ».
- International Institute for Labour Studies for OAU. 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève, IILS.
- Ismael, T. Y. 1971. *The UAR in Africa: Egypt's policy under Nasser*, Evanston, Northwestern University Press.

- Issawi, C. 1963. *Egypt in revolution: an economic analysis*, Londres/New York, OUP
- 1982. *An economic history of the Middle East and North Africa*, Londres, CUP.
- Italiaander, R. 1937. *Neue Kunst in Afrika*, Mannheim, Bibliographisches Institut AG.
- Iyandza-Lopoloko. 1961. *Bobongo: danse renommée des Ekonda*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Archives d'ethnographie, n° 4.
- Jabavu, D. D. T. 1920. *The black problem: papers and addresses on various native problems*, Lovedale, Lovedale Press.
- Jackson, J. G. 1970. *Introduction to African civilizations*, Secaucus, The Citadel Press.
- Jaipal, R. 1983. *Non-alignment: origins, growth and potential for world peace*, New Delhi, Allied Publishers.
- Jalloh, A. 1976. «Regional integration in Africa: lessons from the past and prospects for the future», *Africa Development*, 2, 2, p. 44-58.
- Jankowitsch, O. et Sauvant, K. 1980. «The initiating role of the non-alignment countries», dans: K. Sauvant (dir. publ.), *Changing priorities on the international agenda: the new international economic order*, Oxford, Pergamon Press, p. 41-78.
- Jans, P. 1960. «Godsdienstige muziek voor inlanders in the apostolisch vicariaat ban Coquilhatstad», *Band*, 19, 2-3, p. 66-82.
- Jansen, G. H. 1966. *Non-alignment and the Afro-Asian states*, New York, Praeger.
- Japhet, K. et Japhet, S. 1967. *The Meru land case*, Nairobi, EAPH.
- Jaritz, H. 1973. «Notes on Nubian architecture and architectural drawings», dans: R. A. Fernea (dir. publ.), p. 49-60.
- Jewsiewicki, B. 1976. «La contestation sociale et la naissance du prolétariat au Zaïre au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle», *Revue canadienne des études africaines* (Montréal), 10, 1, p. 47-71.
- 1977. «Unequal development: capitalism and the Katanga economy, 1914-40», dans: R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 317-345.
- (dir. publ.). 1984. *États indépendants du Congo, Congo belge, République démocratique du Congo, République du Zaïre*, Québec.
- 1986. «Collective memory and the stakes of power: a reading of popular Zairian historical discourses», *History in Africa*, 13, p. 195-223.
- Johnson, W. R. 1983. «The role of the Arab Bank for Economic Development in Africa», *Journal of Modern African Studies*, 21, 4, décembre, p. 625-644.
- Jorgensen, J. J. 1981. *Uganda: A modern history*, Londres, Croom Helm.
- Joseph, R. A. 1974. «Settlers, strikers and "sans-travail": the Douala riots of 1945», *JAH*, 15, 4, p. 669-687.
- 1977. *Radical nationalism in Cameroon: social origins of the UPC rebellion*, Oxford, Clarendon Press.
- Journal of African History*. 1985. «World War II and Africa», 26, 4.
- Jules-Rosette, B. 1984. *The messages of tourist arts: an African semiotic system in comparative perspective*, New York/Londres, Plenum Press.
- Julien, C. A. (dir. publ.). 1977. *Les Africains*, Paris, Jeune Afrique.
- 1978. *Le Maroc face aux impérialismes 1415-1956*, Paris, Jeune Afrique.
- Kaba, L. 1974. *The Wahabiyya: islamic reform and politics in French West Africa*, Evanston, Northwestern University Press.
- Kadalic, C. 1971. *My life and the ICU*, Londres, Frank Cass.
- Kaddache, M. s. d. *Histoire du nationalisme algérien*, 2 vol., Alger, SNED.
- 1970. *La vie politique en Algérie de 1919 à 1939*, Alger, SNED.
- El-Kadhafi, M. 1977-1980. *Le Livre vert*, trad. française, 3 vol., Paris, Cujas, original 1976-1979.
- Kadima-Nzuji. 1981. «La littérature au Zaïre: C. Le théâtre», *Zaïre-Afrique*, 153, p. 161-169.

- Kagame, A. 1956. *La philosophie bantou-rwandaise de l'être*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.
- Kahin, G. M. 1956. *The Asian-African Conference, Bandung, Indonesia, April 1955*, Ithaca, Cornell University Press.
- Kaké, I. B. et M'Bokolo, E. 1979. *Résistance et messianismes : l'Afrique centrale au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Afrique Biblio Club.
- Kala-Lobe, H. 1982. «Music in Cameroun», *West Africa*, 3405, 8 novembre, p. 2881-2882.
- Kalck, P. 1959. *Réalités oubanguiennes*, Paris, Berger-Levrault.
- . 1973. *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, Lille, Service de reproductions, Université de Lille.
- . 1974. *Histoire de la République centrafricaine*, Paris, Berger-Levrault.
- . 1977. «Boganda, tribun et visionnaire de l'Afrique centrale», dans : C. A. Julien (dir. publ.), vol. III, p. 105-137.
- Kamarck, A. M. 1972. *The economics of African development*, éd. rév., New York, Praeger.
- Kandt, R. 1905. *Caput Nili*, Berlin.
- Kane, C. A. 1962. *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
- Kannyo, E. 1982. «The Latin balancing act», *Africa Report*, 27, 4, juillet-août, p. 52-59.
- . 1984. «The Banjul Charter on human and peoples' rights: genesis and political background», dans : C. E. Welch Jr. et R. I. Meltzer (dir. publ.), p. 128-176.
- Kanogo, T. 1987. *Squatters and the roots of Mau Mau*, Londres, James Currey.
- Kanza Matongo. 1972. *Musique zaïroise moderne (situation actuelle et perspective d'avenir)*, Kinshasa.
- Kapcia, A. M. 1979. «Cuba's African involvement: a new perspective», *Survey* (Londres), 24, 2, printemps, p. 142-159.
- Karabel, J. et Halsey, A. H. 1972. *Power and ideology in education*, New York, OUP.
- Kariara, J. 1965. «The Dream of Africa», dans : D. Cook (dir. publ.).
- Karis, T. et Carter, G. M. 1977. *From protest to challenge : a documentary history of African politics in South Africa 1882-1964*, vol.i-iv, Stanford, Hoover Institution Press.
- Karugire, S. 1980. *A political history of Uganda*, Nairobi, Heinemann.
- Kassab, A. 1976. *Histoire de la Tunisie : l'époque contemporaine*, Tunis, STD.
- Kaunda, K. et Morris, C. 1960. *Black government : a discussion between Colin Morris and Kenneth Kaunda*, Lusaka, United Society for Christian Literature.
- Kay, D. 1970. *The new nations in the United Nations, 1960-1967*, New York, Columbia University Press.
- Kay, G. 1965. *Changing patterns of settlement and land use in eastern province of Northern Rhodesia*, Hull, Université de Hull, Occasional Papers in Geography, n° 2.
- Kay, S. 1978. «Peter Nzuki: calabash carver of Kenya», *African Arts*, 12, 1, p. 40-41 et 108.
- Kazadi wa Mukuna. 1980. *Readings in African urban music*, East Lansing, Michigan State University, African Urban Studies, n° 6.
- Kazadi, F. S. B. 1978. «Mobutu, MPR and the politics of survival», *Africa Report*, 23, 1, janvier, p. 11-16.
- Keatley, P. 1963. *The politics of partnership*, Londres, Penguin Books.
- Keesing's contemporary archives : record of world events* (Bristol). 1986. 32, 11, novembre.
- Keita, F. 1957. «La danse africaine et la scène», *Présence africaine*, 14-15, p. 202-209.
- Kennedy, J. 1985. *New forms in a landscape: African artists in a generation of change*, Washington.
- Kenya Historical Review*. 1977. 5, 2, numéro spécial sur les Mau Mau.

- Kenyatta, J. 1973. *Au pied du mont Kenya*, trad. P. Balta et G. Marcou, Paris, Maspero, original: *Facing mount Kenya*, 1938.
- Keya, T. 1981. *The South African film industry*, 2<sup>e</sup> éd., Johannesburg.
- Kgarebe, A. 1981. *SADCC 2-Maputo: the proceedings of the Second Southern African Development Coordination Conference held in Maputo, People's Republic of Mozambique on 17/18 November 1980*, SADCC Liaison Committee.
- Khadduri, M. 1963. *Modern Libya: a study in political development*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- . 1970. *Political trends in the Arab world: the role of ideas and ideals in politics*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Khalidi, I. R. 1956. *Constitutional development in Libya*, Beyrouth, Khayat.
- El-Khawas, M. 1971. «The Third World stance on apartheid: the UN record», *Journal of Modern African Studies*, 9, 3, octobre, p. 443-452.
- Kiggundu, I. 1984. *A planned approach to a common market in developing countries*, Nairobi, Coign Publications.
- Kilby, P. 1969. *Industrialization in an open economy: Nigeria 1945-1966*, Cambridge, CUP.
- . 1975. «Manufacturing in colonial Africa», dans: P. Duignan et L. H. Gann (dir. publ.), vol. IV.
- Killingray, D. et Rathbone, R. (dir. publ.). 1986. *Africa and the Second World War*, Londres, Macmillan Press.
- Kimble, G. H. T. 1960. *Tropical Africa*; vol. I, *Land and livelihood*, New York, The Twentieth Century Fund.
- Kimche, D. 1968. «Black Africa and the Afro-Asian peoples solidarity movement», *Asian and African Studies* (Jérusalem), 4, p. 107-136.
- . 1973. *The Afro-Asian movement: ideology and foreign policy in the Third World*, Jérusalem, Israel University Press.
- King, K. (dir. publ.). 1971. *Pan-Africanism and education*, Londres, OUP.
- . (dir. publ.). 1976. *Education and the community in Africa*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, Centre d'études africaines.
- . 1984. *Education, science and technology research in eastern Africa: a discussion*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, Centre d'études africaines, Occasional Paper, n° 3.
- Kinney, E. S. 1970. «Urban West African music and dance», *African Urban Notes*, 5, 4, p. 3-10.
- Kinyongo, J. 1974. «Philosophie en Afrique: une existence», *African Philosophical Journal*, 3-4, p. 205-211.
- Kipling, R. 1903. *If*. Trad. dans A. Maurois, *Les silences du colonel Bramble*, Paris, Grasset, 1950.
- Kipré, P. 1985. *Villes de Côte d'Ivoire, 1893-1940*, 2 vol., Dakar, NEA.
- Kirby, P. R. 1964. «The changing faces of African music south of the equator», dans: *Essays on music and history in Africa and Asia*, part II, *Africa*, Londres.
- Kitching, G. 1980. *Class and economic change in Kenya: the making of an African petite bourgeoisie, 1905-1970*, New Haven, YUP.
- Kiyaga-Mulindwa, D. 1984. «The Bechuanaland Protectorate and the Second World War», *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 12, 3, p. 33-53.
- Ki-Zerbo, J. 1972. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- . J. (dir. publ.). 1980. *Méthodologie et préhistoire africaine, Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, Paris, Jeune Afrique/Stock/UNESCO.
- Klein, M. 1968. *Islam and imperialism in Senegal*, Stanford/Édimbourg.
- Klein, M. A. 1980. *Peasants in Africa: historical and contemporary perspectives*, Beverly Hills/Londres, Sage.

- Kokole, O. H. 1981. «Stabex anatomised», *Third World Quarterly*, 3, 3, juillet, p. 441-460.
- . 1984. «The islamic factor in African-Arab relations», *Third World Quarterly*, 6, 3, juillet, p. 687-702.
- Kom, D. 1971. *Le Cameroun: essai d'analyse économique et politique*, Paris, Éditions sociales.
- Korley, N. L. 1986. «A pan-African orchestra», *West Africa*, 3574, 3 mars, p. 465-467.
- Kothari, R. 1973. «The confrontation of theories with national realities: report on an international conference», dans: S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.).
- Kouassi, E. K. 1983. «Le rôle de l'Afrique dans le développement du droit international en Afrique», dans: UNESCO, 1983.
- . 1987. *Le rôle de l'Afrique dans le développement du droit international*, Paris, Berger-Levrault.
- Kubik, G. 1966. «La situation de la musique et des arts appliqués en Afrique», *Afrika*, 7, 2, p. 11-13.
- . 1981. «Neo-traditional popular music in East Africa since 1945», dans: I. R Middleton et D. Horn (dir. publ.), vol. I.
- Kum'a N'Dumbe III, A. 1980. *Hitler voulait l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Kuper, H. 1978. *Sobhuza II, Ngwenyama and king of Swaziland*, Londres, Duckworth.
- Kuper, L. et Smith, M. G. (dir. publ.). 1971. *Pluralism in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Kwabena Nketia, J. H. 1957. «Modern trends in Ghana music», *African Music*, 1, 4, p. 13-17.
- . 1965. *Ghana: music, dance and drama*, Accra.
- . 1967. «The language problem and the African personality», *Présence africaine*, 67, 3, p. 157-172.
- . 1975. *The music of Africa*, Londres, Gollancz.
- . 1978. «Tradition and innovation in African music», *Jamaica Journal*, 11,3, p. 3-9.
- Kyle, K. 1964a. «Gideon's voice», *The Spectator* (Londres), 7 février.
- . 1964b. «How it happened», *The Spectator* (Londres), 14 février.
- La Conférence africaine française*. 1944, Brazzaville, Éditions du Baobab.
- La nouvelle génération de l'immigration maghrébine, essai d'analyse sociologique*. 1982, Paris.
- La-Anyane, S. 1970 et 1971. «Some barriers to rural and agricultural progress in West Africa», *Ghana Journal of Sociology*, 6, 2, et 7, 1, p. 3-13.
- Labinjoh, J. 1982. «Fela Anikulapo-Kuti: protest music and social processes in Nigeria», *Journal of Black Studies*, 13, 1, p. 119-135.
- Labouret, H. 1937. *Le Cameroun*, Paris, Hartmann.
- . 1941. *Paysans d'Afrique occidentale*, Paris, Gallimard.
- Lacheraf, M. 1963. *L'Algérie, nation et société*, Paris, Maspero.
- Lacouture, J. et Lacouture, S. 1962. *L'Égypte en mouvement*, Paris, Éditions du Seuil.
- Lacroix, J.-L. 1966. *Industrialisation au Congo: la transformation des structures économiques*, Paris/La Haye, Mouton.
- Lamb, D. s. d. «Russia in Somalia: they helped to develop», *Los Angeles Times*.
- Langdon, S. 1986. «Industrial dependence and export manufacturing in Kenya», dans: J. Ravenhill (dir. publ.), p. 181-213.
- Langdon, S. et Mytelka, L. K. 1979. «Africa in the changing world economy», dans: C. Legum, L. Mytelka, I. W. Zartman et S. Langdon (dir. publ.), *Africa in the 1980s: a continent in crisis*, New York, McGraw-Hill, p. 128-213.

- Lange, O. 1985. *Ifa and computer science*, discours inaugural, Université d'Ibadan.
- Langley, A. 1973. *Pan-Africanism and nationalism in West Africa 1900-1945*, Oxford, Clarendon Press.
- Langley, J. A. 1975. *Pan-Africanism and nationalism in West Africa 1900-1945: a study in ideology and social classes*, Londres, OUP.
- Laporte, R. B. 1982. «A lesser-known chapter of the African diaspora: West Indians in Costa Rica, Central America», dans: J. E. Harris (dir. publ.), 1982b, p. 219-239.
- Larkin, B. 1971. *China and Africa, 1949-1970*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Laroui, A. 1967. *L'idéologie arabe contemporaine*, Paris, Maspero.
- Last, M. et Chavunduka, G. L. 1986. *The professionalization of traditional medicine*, Manchester, Manchester University Press, IAI International Seminar.
- Lawrence, A. 1965. *Chinese foreign relations since 1949*, Londres/Boston, Routledge and Kegan Paul.
- Lawrence, H. G. 1962. «African explorers of the New World», *The Crisis* (organe de la NAACP, États-Unis d'Amérique), juin-juillet, p. 2-4.
- Laya, D. (dir. publ.). 1972. *La tradition orale: méthodologie et sources de l'histoire africaine*, Niamey, CRDTO.
- Le Cacheux, P. s. d. «Les perspectives de l'avenir industriel des colonies», Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. éco.
- Le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1985): contribution africaine au nouvel ordre économique international*, dans: *Mélanges Gonidec*, Paris, LGDJ.
- Le Tourneau, R. 1962. *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961*, Paris, Armand Colin.
- Le Vine, V. 1975. *Political corruption: the Ghana case*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Le Vine, V. T. et Luke, T. W. 1979. *The Arab-African connection: political and economic realities*, Boulder, Westview Press.
- Lebeuf, J.-P. 1956. «L'école des peintres de Poto-Poto», *Africa*, 26, 1, p. 277-280.
- Lederer, A. 1983. «Les transports au Congo pendant la seconde guerre mondiale», dans: Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 131-213.
- Leferink, J. R. 1985. «Les églises indépendantes du Ghana», *Pro Mundi Vita* (Bruxelles), 32, 1.
- Lefort, R. 1981. *Éthiopie, la révolution hérétique*, Paris, Maspero.
- Legum, C. 1963. «Somali liberation songs», *The Journal of Modern African Studies*, 1, 4, décembre, p. 503-519.
- . 1977. «The Afro-Arab Summit 1977», dans: C. Legum (dir. publ.), *Africa contemporary record: annual survey and documents, 1976-1977*, vol. VI, Londres, Rex Collings, 1<sup>re</sup> éd. 1974, A96-A107.
- Legvold, R. 1970. *Soviet policy towards West Africa*, Harvard, HUP.
- Leiris, M. et Delange, J. 1967. *Afrique noire: la création plastique*, Paris, Gallimard.
- Lelong, M. H. 1946. *Mes frères au Congo*, Alger.
- Leloup, J. 1983. «La naissance du théâtre en Afrique: théâtre traditionnel ou pré-théâtre?», *Recherche, pédagogie et culture*, 61, p. 89-100.
- Lemarchand, R. 1970. *Rwanda and Burundi*, Londres, Pall Mall Press.
- . (dir. publ.). 1981. *American policy in southern Africa*, Washington, University of America Press.
- Lempert, L. O. 1968. *A history of Africa, 1918-1967*, Académie soviétique des sciences, Institut de l'Afrique, Moscou, Nauka.
- Lengyel, E. 1957. *Egypt's role in world affairs*, Washington, Public Affairs Press.



- Lénine, V. I. 1917. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, dans : *Œuvres complètes*, trad, française, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du Progrès, 1976, vol. XXII, p. 201-327.
- 1920. « Première ébauche des thèses sur les questions nationales et coloniales pour le II<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste », dans : *Œuvres complètes*, trad, française, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du Progrès, 1976, vol. XXXI, p. 145-152.
- 1958-1973. *Œuvres complètes*, trad, française, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du Progrès, 47 vol.
- Leo, C. 1981. « Who benefited from the million-acre scheme ? Toward a class analysis of Kenya's transition to independence », *Canadian Journal of African Studies*, 15, 2, p. 201-223.
- LeoGrande, W. M. 1980. *Cuba's policy in Africa, 1959-1980*, Berkeley, Institut d'études internationales, Université de Californie.
- Léon, P. 1978. *Histoire économique et sociale du monde*; vol. V, *Guerres et crises 1914-1947*; vol. VI, *Le second XX<sup>e</sup> siècle : 1947 à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- Les pays du CAEM et l'Afrique : commerce et coopération* (en arabe). 1980. Moscou, Éditions du Progrès.
- Les pays du Marché commun arabe et l'Afrique : commerce et coopération* (en arabe). 1980. Moscou, Éditions du Progrès.
- Leslau, C. et Leslau, W. (dir. publ.). 1962. *African proverbs*, New York, Peter Pauper Press.
- Les Temps modernes*. 1985. *L'immigration maghrébine*, Paris, Denoël.
- Levine, B. (dir. publ.). 1983. *The new Cuban presence in the Caribbean*, Boulder, Westview Press.
- Lewis, A. 1953. *Industrialization in the Gold Coast*, Accra, Imprimerie nationale.
- Lewis, I. M. 1965. *The modern history of Somaliland : from nation to state*, 2<sup>e</sup> éd. 1980, Londres, Longman.
- Lewis, L. J. 1954. *Educational policy and practice in British tropical Africa*, Londres, Thomas Nelson and Son.
- Lewis, W. A. 1969. *Some aspects of economic development : the Aggrey-Fraser-Guggisberg Memorial lectures 1968*, Accra/Tema, The Ghana Publishing Corporation.
- Leys, C. 1975. *Underdevelopment in Kenya : the political economy of neo-colonialism 1964-1971*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Liauzu, C. 1978. *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie : crises et mutations de 1931 à 1939*, Paris, CNRS.
- Libérons l'Afrique*. 1958. Manifeste du MLN.
- Libyan Oil. 1972. *Libyan oil 1954-1971*, Tripoli, Ministère du pétrole.
- Liebenow, J. G. 1969. *Liberia, the evolution of privilege*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.
- Lijembe, J. A. 1967. « The valley between », dans : L. K. Fox (dir. publ.), *East African childhood*, Londres, OUP, p. 1-45.
- Lindfors, B. 1980. « Nigerian high school plays : 1950-1972 », *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 47-88.
- Ling, D. L. 1967. *Tunisia : from protectorate to republic*, Bloomington, Indiana University Press.
- Liniger-Goumaz, M. 1979a. *Historical dictionary of Equatorial Guinea*, Londres, Methuen
- 1979b. *La Guinée équatoriale : un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan.
- Litalien, R. 1975. *Madagascar 1956-1960*, Paris.

- Little, P. D. 1983. «The livestock grain connection in northern Kenya: an analysis of pastoral economics and semi-arid land development», *Rural Africana*, 15/16, hiver-printemps, p. 91-109.
- Littlefield Kasfir, S. 1980. «Patronage and Makonde carvers», *African Arts*, 13, 3, p. 67-90 et 91-92.
- Lloyd, P. C. 1967. *Africa in social change: changing traditional societies in the modern world*, Harmondsworth, Penguin Books.
- 1971. *Classes, crises and coups: themes in the sociology of developing countries*, Londres, Paladin.
- 1972. *Africa in social change: changing traditional societies in the modern world*, New York, Penguin Books.
- 1974. *Power and independence: urban Africans' perception of social inequality*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Lofchie, M. F. 1965. *Zanzibar: background to revolution*, Princeton, PUP.
- 1967. «Was Okello's revolution a conspiracy?», *Transition* (Kampala), 33, 7 (ii), p. 36-45.
- Lofchie, M. F. et Commins, S. K. 1982. «Food deficits and agricultural policies in tropical Africa», *The Journal of Modern African Studies*, 20, 1, mars, p. 1-25.
- Lomani-Tshibamba, P. 1948. *Ngando*, Léopoldville, Ethiopian Books.
- London, J. B. (dir. publ.). 1976. *Social anthropology and medicine*, Londres/New York, Academic Press.
- Londres, A. 1929. *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel.
- Long, C. H. 1985. «Religious doctrines and dogmas, creation», dans: *Encyclopaedia Britannica*, vol. XVII, p. 369-370.
- Long, F. (dir. publ.). 1980. *The political economy of EEC relations with African, Caribbean and Pacific states: contribution to the understanding of the Lomé Convention on North-South relations*, Oxford, Pergamon Press.
- Lonoh, M. s. d. *Essai de commentaire de la musique congolaise moderne*, Boulogne.
- Lonsdale, J. 1982. «A state of agrarian unrest: colonial Kenya», communication présentée à la Past and Present Society Conference on Agrarian Unrest in British and French Africa, British India and French Indo-China (juillet).
- Lopatov, V. 1987. *The Soviet Union and Africa*, Moscou, Progress Publishers.
- Lopes, H. et Tri, H. C. 1981. «Le piège de la pauvreté: la situation des pays les moins avancés», *Le Courrier de l'UNESCO* (Paris), 34, 9, octobre, p. 5-9.
- Love, K. 1969. *Suez: the twice-fought war; a history*, New York, McGraw-Hill.
- Low, D. A. 1971. *Buganda in modern history*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- 1982. «The Asian mirror to tropical Africa's independence», dans: P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.) p. 1-29.
- Low, D. A. et Lonsdale, J. M. 1976. «Towards the new order 1945-1963», dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.).
- Low, D. A. et Smith, A. (dir. publ.). 1976. *History of East Africa*, vol. III, Oxford, Clarendon Press.
- Low, J. s. d. «A history of Kenya guitar music, 1945-1980», *African Music*, 6, 2, p. 17-36.
- Loxley, J. 1984. «The World Bank and the model of accumulation», dans: J. Barker (dir. publ.), p. 65-76.
- Lugard, lord. 1922. *The dual mandate in tropical Africa*, Londres, Blackwood and Sons.
- Luthuli, A. 1962. *Let my people go: an autobiography*, Londres, Collins; rééd. 1987, Londres, Fount Paperbacks.
- Ly, A. 1957. *Mercenaires noirs*, Paris, Présence africaine.

- Lynch, H. 1978. *Black American radicals and the liberation of Africa*, New York, Cornell University, Africana Studies and Research Center.
- Mabika, K. 1959. *Baluba et Lulua : une ethnie à la recherche d'un nouvel équilibre*, Bruxelles, Éditions de Remarques congolaises.
- . 1965. *La remise en question : base de la décolonisation mentale*, Kinshasa.
- Mabogoane, M. 1983. Article dans *The Star*, 24 juin, p. 24.
- Mabogunje, A. L. 1972. *Regional mobility and resource development in West Africa*, Montréal/Londres, McGill/Queen's University Press.
- . 1973. « Manufacturing and the geography of development in tropical Africa », *Economic Geography*, 49, 1, p. 1-21.
- McCarthy, J. 1977. *Guinea-Bissau and Cape Verde Islands : a comprehensive bibliography*, New York/Londres, Garland Publishing.
- Macdonald, R. J. 1975. *From Nyasaland to Malawi*, Nairobi, EAPH.
- McEwen, F. 1972. « Shona art today », *African Arts*, 5, 4, p. 8-11.
- MacGaffey, J. 1975. « Two Kongo potters », *African Arts*, II, 1, p. 29-31 et 92.
- Macleod, I. 1964. « Blundell's Kenya », *The Spectator* (Londres), 20 mars, p. 366.
- Macmillan, W. M. 1938. *Africa emergent*, Londres, Faber and Faber.
- . 1941. *Democratise the Empire*, Londres, Kegan Paul and Co.
- . 1963. *Bantu, Boer and Briton : the making of the South African native problem*, Oxford, Clarendon Press.
- . 1970. *The African voice in Southern Rhodesia 1898-1930*, Londres, Heinemann.
- Madeley, J. 1982. *Diego Garcia : a contrast to the Falklands*, Londres, Minority Rights Group.
- Madhi, M. 1990. « Orientalism and the study of African philosophy », *Journal of Islamic Studies*, I, I, p. 73-98.
- Magee, J. 1970. « ECA and the paradox of African unity », *International Conciliation* (New York), novembre.
- Maguire, A. 1970. « The emergence of the Tanganyika African National Union in the Lake Province », dans : R. I. Rotberg and A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in Black Africa*, New York, OUP, p. 639-671.
- Mahmoud, H. 1970. *La Lutte des classes en Égypte de 1945 à 1968*, Paris, Maspero.
- . 1973. *Class conflict in Egypt, 1945-1971*, New York, Monthly Review Press.
- Mahood, M. M. 1966. « Le théâtre dans les jeunes États africains », *Présence africaine*, 60, 4, p. 16-33.
- Makombo, M. 1977. « Le Congo belge : 1940-1960 : de l'émergence des " évolués " à l'indépendance », thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- Mamadou, A. 1971. *Réflexion sur le rôle et les fonctions de la CEA*, publication non officielle de la CEA, Nations Unies.
- Mamdani, M. 1976. *Politics and class formation in Uganda*, Nairobi, Heinemann.
- Mandela, N. 1965. *No easy walk to freedom : articles, speeches and trial addresses of Nelson Mandela*, Londres, Heinemann.
- Manghezi, A. 1976. *Class, elite and community in African development*, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines.
- « Manifeste des Bahutu : note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda ». 1960. Dans : *Ruanda Politique, 1958-1960*, Bruxelles, CRISP.
- Ma-Ngo, M. du. 1980. « L'action théâtrale au Zaïre hier et aujourd'hui », *Éthiopiennes*, 24, 1, p. 49-56.
- Mansfield, P. 1965. *Nasser's Egypt*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Mansilla, H. C. F. 1984. « Latin America within the Third World : the search for a new identity, the acceptance of old contents », *The Korean Journal of International Studies* (Séoul), 15, 4, automne, p. 341-359.

- El Mansury, S. 1984. «Modern trends in Egyptian arts», *Prism*, 6, p. 83-87.
- Manthia, D. 1986a. «Who is in control?», *West Africa*, 3572, 17 février, p. 348-349.
- 1986b. «Images of children», *West Africa*, 3599, 25 août, p. 1780-1781.
- Marcum, J. 1969. *The Angolan revolution*; vol. I, *The anatomy of an explosion (1950-1962)*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Marcum, J. 1978. *The Angolan revolution*; vol. II, *Exile politics and guerrilla warfare (1962-1976)*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Marcus, H. G. 1972. *The modern history of Ethiopia*, Stanford, Stanford University Press.
- Markovitz, I. L. (dir. publ.) 1970. *African politics and society*, New York, The Free Press.
- 1977. *Power and class in Africa*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Marlowe, J. 1954. *Anglo-Egyptian relations, 1800-1953*, Londres, Cresset Presse.
- Marseille, J. 1984. *Empire colonial et capitalisme français: histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel.
- Martin, D. et Johnson, P. (dir. publ.) 1981. *The struggle for Zimbabwe*, Londres/Boston, Faber and Faber.
- Martin, S. H. 1982. «Music in urban East Africa: five genres in Dar es Salaam», *Journal of African Studies*, 9, 3, p. 155-163
- Martyshin, O. V. 1978. «The ideology of contemporary African nationalism», dans: *Theories of non-marxist socialism in African et Arab countries*, Prague, Oriental Institute.
- Marvell, A. 1981. «To his coy mistress», *Miscellaneous poems of Andrew Marvell, Esq.*, Londres, Robert Boelter.
- Marx, K. 1859. *Critique de l'économie politique*, trad. M. Rubel et L. Evrard, Paris, Gallimard, 1963.
- Marx, K. et Engels, F. 1955. *Œuvres choisies*, trad. française, vol. I, Moscou, Éditions du Progrès.
- Mason, S. F. 1962. *A history of the sciences*, New York, Collier Books.
- Mass, J. 1970. «Educational change in precolonial societies: the cases of Buganda and Ashanti», *Comparative Education Review*, 14 juin, p. 174-185.
- Massignon, L. 1962. *Parole donnée*, Paris, Julliard.
- Matthews, T. 1979. «A Xhosa mural», *African Arts*, 12, 3, p. 48-51.
- Matthews, Z. K. 1961. *African awakening and the universities*, Le Cap, Université du Cap.
- Mazrui, A. A. 1967. *Towards a pax africana*, Chicago/Londres, Chicago University Press/Weidenfeld and Nicolson.
- 1969a. «Violent contiguity and the politics of retribalization in Africa», *International Affairs*, 23, 1.
- 1969b. *Violence and thought: essays on social tensions in Africa*, Londres/Harlow, Longman.
- 1970. «The robes of rebellion», *Encounter*, 34, 2, p. 19-30.
- 1972. *Africa's international relations*, Londres, Heinemann.
- 1975a. *The political sociology of the English language*, La Haye, Mouton.
- 1975b. «The resurrection of the warrior tradition in African political culture», *Journal of Modern African Studies*, 13, 3, p. 67-84.
- 1975c. «Black Africa and the Arabs», *Foreign Affairs*, 53, 4, juillet, p. 725-742.
- 1975d. «The African university as a multinational corporation: problems of penetration and dependency», *Harvard Education Review*, 45, 2, p. 191-210.
- 1977. *Africa's international relations: the diplomacy of dependency and change*, Boulder, Westview Press.

- 1978. *Political values and the educated class in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- 1980a. *The African condition: the Reith lectures*, Londres, Heinemann.
- 1980b. « Marxist theories, socialist policies and African realities », *Problems of Communism*, 29, septembre-octobre, p. 44-46.
- 1981. « Microdependency: the Cuban factor in southern Africa », *India Quarterly* (New Delhi), 37, 3 juillet-septembre, p. 329-345.
- 1986. *The Africans: a triple heritage*, New York/Londres, Little Brown/BBC Publications.
- 1990. *Cultural forces in world politics*, Londres, James Currey Publishers.
- Mazrui, A. A. et Bakari, M. 1986a. « English Eastern Africa (the early phase) », dans: A. S. Gerard (dir. publ.), vol. II, p. 803-886.
- 1986b. « The triple heritage in East African literature », dans: A. S. Gerard (dir. publ.), vol. II, p. 1045-1060.
- Mazrui, A. A. et Tidy, M. 1984. *Nationalism and new states in Africa*, Londres, Heinemann.
- Mazrui, A. A. et Wagaw, T.G. 1986. « Vers une décolonisation de la modernité: éducation et conflits culturels en Afrique de l'Est », dans: *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 9, Paris, UNESCO.
- Mazrui, M. 1972. « Aspects of the relationship between the individual and society in some African fiction, with special reference to the works of Achebe and Ngugi », mémoire, Université de Makerere, Kampala.
- Mbiti, J. 1962. « La contribution protestante à l'expression culturelle de la personnalité africaine », dans: *Colloque sur les religions*, Paris, UNESCO, SAC.
- 1969. *African religions and philosophy*, Londres/Nairobi, Heinemann.
- M'Bokolo, E. 1978. « Ethnicité, régionalisme et nationalisme au Shaba », *Le Monde diplomatique*, juillet.
- 1980. *Le continent convoité: l'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Éditions Études vivantes; rééd. 1985, Paris, Éditions du Seuil.
- 1981a. *La formation de la bourgeoisie zairoise (1945-1980): éléments pour une recherche*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, Centre d'études africaines.
- 1981b. « Forces sociales et idéologies dans la décolonisation de l'AEF », *JAH*, 22, p. 393-407.
- 1982. « French colonial policy in Equatorial Africa in the 1940s and 1950s », dans: P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), p. 173-211.
- Mboya, T. 1963a. Lettre de réponse sur le socialisme africain, *Transition*, 3, 11, p. 6.
- 1963b. *Freedom and after*, Londres, André Deutsch.
- Mbughuni, L. A. 1976. « Old and new drama from East Africa », *African Literature Today*, 8, p. 85-98.
- Melendez, C. et Duncan, Q. 1981. *El Negro en Costa Rica*, San José.
- Meli, F. s. d. « Le Komintern et l'Afrique », mémoire.
- Mérat, L. 1936. « Note sur l'économie aux colonies », Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. pol. 2529,
- Merlier, M. 1962. *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, Maspero.
- Merriam, A. 1970. *African music on LP: an annotated discography*, Evanston, Northwestern University Press.
- 1981. *African music in perspective*, New York, Garland.
- Mesa-Lago, C. et Belkin, J. S. (dir. publ.). 1982. *Cuba in Africa*, Pittsburgh, Centre d'études latino-américaines, Université de Pittsburgh.
- Messenger, J. C. 1962. « Anang art, drama and social control », *African Studies Bulletin*, 5, 2, p. 29-35.

- Messenger, J. C. 1971. «Ibibio drama», *Africa*, 41, 3, p.208-222.
- Mestre, D. 1981. «Viteix: Tonalidades diurnas de memorias nocturnas», *Lavra e officina* (Luanda), 3-5, p. 28-30.
- Mestri, E. 1980. *Les Cubains et l'Afrique*, Paris, Karthala.
- Meyer, J. W. et Hannan, T. 1979. *National development and the world system educational, economic and political change, 1950-1970*, Chicago, Chicago University Press.
- Mhina, G. A. 1971. «The place of kiswahili in the field of translation», *Présence africaine*, 78, 2<sup>e</sup> trim., p. 200-212.
- Micaud, E. 1968. «Three decades of Tunisian art», *African Arts*, 1, 3, p.46-55 et 78-84.
- Michaud, P. 1986. «Dynamic television», *West Africa*, 3590, 23 juin, p. 1308-1310.
- Middleton, I. R. et Horn, D. (dir. publ.). 1981. *Popular music*, Cambridge, CUP.
- Miège, J.-L. 1966. *Le Maroc*, 1<sup>re</sup> éd. 1950, 7<sup>e</sup> éd. 1986, Paris, PUF.
- Miège, J.-L. 1968. *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris, SEDES.
- Migrant Labour in Africa south of the Sahara*. 1961. Sixième Conférence interafricaine sur le travail.
- Miller, J. 1985. «Rocking all the way to jail», *Newsweek*, 15 juillet, p.67.
- Milon, R. 1962. *Marxisme, communisme et socialisme africains*, Paris.
- Ministère de l'outre-mer. 1954. *Deuxième plan de modernisation et d'équipement: rapport général*, avril, Paris (reprographié).
- Ministère de la coopération. s. d. *Synthèse de la situation économique de l'ex-AOF durant la période 1948-1958*, 7 vol., Paris (reprographié).
- Ministère des colonies. s. d. Marius Moutet, note, Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. polit. PA 28/1.
- Minter, W. 1972. *Portuguese Africa and the West*, New York, Monthly Review Press.
- Mitchell, J. 1956. *The Kalela dance*, Manchester, Manchester University Press, Rhodes Livingstone Institute Papers, n° 27.
- Mitchell, R. P. 1969. *The society of Muslim Brothers*, Londres, OUP.
- Mitchell, sir P. 1939. *Native administration*, Entebbe, Imprimerie nationale.
- Mlambo, E. 1972. *Rhodesia: the struggle for a birthright*, Londres, C. Hurst and Co.
- Monga, C. 1983. «La parole est au Cameroun», *Jeune Afrique*, 1186, 25 mai, p.202.
- Monroe, E. 1963. *Britain's moment in the Middle East, 1914-1956*, Baltimore, Johns Hopkins Press.
- Montagu, A. 1974. *Culture and human development*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Monteil, V. 1964. *L'islam noir, une religion à la conquête de l'Afrique*, chapitre 6: «La marche des femmes», p. 149-182, réimp. 1980; Paris, Éditions du Seuil.
- Moodie, T. D. 1975. *The rise of Afrikanerdom, power, apartheid and the Afrikaner civil religion*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Moore, C. 1982. *Fela: this bitch of a life*, Londres, Allison and Busby.
- Moore, C. H. 1965. *Tunisia since independence*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Morgan, D. J. 1980. *The official history of colonial development (1924-1970)*, 4 vol., Londres, Macmillan.
- Morgenthau, H. J. 1973. *Politics among nations: the struggle for power and peace*, 5<sup>e</sup> éd. New York, A. A. Knopf.
- Morrell, M. 1971. *Reaction and counter-action: a brief review of non-white political movements in South Africa*, Londres/Johannesburg, Frank Cass/South African Institute of Race Relations.
- Morris, M. 1976. «The development of capitalism in South African agriculture», *Economy and Society*, 5, 3, p. 292-344.
- Morrison, D. G., Mitchell, R. C. et Paden, J. N. 1989. *Understanding Black Africa: data analysis of social change and nation building*, New York, Paragon House Irvington Publishers.

- Mortimer, R. A. 1980. *The Third World coalition in international politics*, New York, Praeger.
- Mosley, L. 1964. *Haile Selassie: The Conquering Lion*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Moumouni, A. 1964. *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero.
- Mount, M. W. 1973. *African art: the years since 1920*, Bloomington, Indiana University Press.
- Mourre, M. (dir. publ.). 1978. « Boumédienne », dans *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, vol. I, Paris, Bordas.
- Mrima, B. F. et Mattoke, W. 1980. *Mapambano ya Ukombozi Zanzibar*, Dar es-Salaam, Tanzania Publishing House.
- Mshengu-Kavanagh, R. 1979. « After Soweto: people's theatre and the political struggle in South Africa », *Theatre Quarterly*, 9, 33, p. 31-39.
- 1981. *South African people's plays*, Londres, Heinemann.
- Mudimbe, V. Y. 1985. « African gnosis », *African Studies Review*, 2-3, p. 149-233.
- 1988. *The invention of Africa: gnosis, philosophy and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.
- Mugomba, A. G. et Nyaggah, M. (dir. publ.). 1980. *Independence without freedom: the political economy of colonial education in southern Africa*, Santa Barbara, ABC-Clio Press.
- Muhindi, K. 1985. « L'apport de Efua Theodora Sutherland à la dramaturgie contemporaine », *Présence africaine*, 133/134, 1/2, p. 75-85.
- Mulago, V. 1980. *La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique.
- Mulira, J. 1974. « The role of Soviet bloc countries in the political, economic and social development of Uganda, 1945-1970 », thèse de doctorat, Université de Princeton.
- 1981. « Soviet bloc: trade, economic, technical and military involvement in independent Africa: the case of Uganda, 1962-1979 », *Genève-Afrique*, UR 19, 1, p. 39-80.
- Mulira, J. 1983. « Soviet policy in Africa: from Lenin to Andropov – an Afrocentric interpretation », *Genève-Afrique*, UR 21, 2, p. 69-87.
- Mundara, Y. L. 1972. « Les problèmes du théâtre au Zaïre », *Dambi, revue zaïroise des lettres et des arts*, 3, 5, p. 3-5.
- Mundara, Y. L. et Badi-Banga ne-Mwine. 1982. *Sura Dji, visages et racines du Zaïre*, Paris.
- Murdock, G. P. 1959. *Africa, its peoples and their culture history*, New York, McGraw-Hill Book Company.
- Mutiga, J. 1965. « To the ceremonial Muguma (fig tree) », dans: D. Cook (dir. publ.).
- Mutiiso, G. C. et Rohio, S. W. (dir. publ.). 1975. *Readings in African political thought*, Londres, Heinemann.
- Nabudere, D. W. 1977. *Imperialism and revolution in Uganda*, Dar es-Salaam, Tanzanian Publishing House; Londres, Onyx Press, 1980.
- Naguib, M. 1955. *Egypt's destiny: an autobiographical account of the Egyptian revolution*, Londres, Gollancz.
- Naipaul, V. S. 1974. « Un nouveau roi pour le Congo: Mobutu et le nihilisme de l'Afrique », dans: *Le retour d'Eva Perón*, trad. I. di Natale, Paris, Christian Bourgois, 1989.
- al-Nasser, G. 'Abd. 1954. *La philosophie de la révolution*, Le Caire, Ministère de l'orientation nationale, éd. anglaise 1959, Buffalo, Smith, Keynes and Marshall.

- 1966. *On non-alignment*, Le Caire, Ministère de l'information nationale.  
*National Museum of African Art Library Acquisition Lists*.
- Ndiaye I. 1984. « Art et société », manuscrit non publié.
- Ndiokwere, N. I. 1981. *Prophecy and revolution*, Londres.
- Ndogo Bidyogo, D. 1977. *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid.
- Nduka, O. 1964. *Western education and the Nigerian cultural background*, Ibadan, OUP.
- Nehru, J. 1964. *Nehru and Africa: extracts from Jawaharlal Nehru's speeches on Africa, 1946-1963*, New Delhi, Indian Council for Africa.
- Nelson, H. D. 1978. *Morocco: a country study*, Washington, US Government Printing Office.
- New Times (Novoye Vremya)*. 1976. « The peoples of Angola are not alone », 1<sup>er</sup> février, n° 2, Moscou.
- Ngindu Mushete, A. 1978. « Authenticity and Christianity in Zaïre », dans: E. Fashole-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 228-242.
- Nicklin, K. et Salmons, J. 1977. « S. J. Akpan of Nigeria », *African Arts*, 11, 1, p. 30-34.
- Nicol, D. A. 1969. « The meaning of Africa », dans: J. Drachler (dir. publ.), p. 119-122.
- Nicol, D. A. et Mazrui, A. A. 1986. « Programme 8: a clash of cultures », dans: A. A. Mazrui (dir. publ.).
- Nicolas, G. 1978. « L'expansion de l'influence arabe en Afrique subsaharienne », *L'Afrique et l'Asie modernes* (Paris), 117, p. 23-46.
- Nigerian Institute of International Affairs c. 1981-1984. *Nigerian-Brazilian dialogue on foreign policy: a report of a Nigerian-Brazilian dialogue, July 29-August 1, 1980, São Paulo, Brazil*, Lagos, Nigerian Institute of International Affairs.
- Nisbet, R. A. 1969. *Social change and history: aspects of the western theory of development*, New York, OUP.
- Niven, D. 1985. « Africa and the arts », *African Affairs*, 84, 335, p. 183-193.
- Nkashama, N. 1979. « Ivresse et vertige: les nouvelles danses des jeunes au Zaïre », *Afrique littéraire et artistique*, 51, p. 94-103.
- Nkenda-Mpasi, P. 1971. « Réflexions sur la problématique de la langue d'enseignement au Congo », *Revue congolaise des sciences humaines*, 2, janvier, p. 35-58.
- Nkrumah, K. 1958a. « All African Peoples Congress », Accra.
- 1958b. « African prospects », *Foreign Affairs*, 37, 1, octobre, p. 45-53.
- 1960. *Autobiographie de Kwame Nkrumah*, trad. C. L. Patterson, Paris, Présence africaine, éd. originale 1957.
- 1961. *I speak of freedom: a statement of African ideology*, Londres/New York, Heinemann/Praeger.
- 1962. *Towards colonial freedom*, Londres, Heinemann; 1<sup>re</sup> éd. 1945.
- 1963. *Africa must unite*, New York/Londres, Praeger/Heinemann.
- 1969. « African socialism revisited », dans: Y. Benot (dir. publ.).
- 1970. *Class struggle in Africa*, New York, International Publishers.
- 1973. *Le néocolonialisme: dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence africaine, éd. originale 1966.
- 1976. *Le consciencisme*, trad. S. et M. Howlett d'après l'édition anglaise de 1969, Paris, Présence africaine, éd. originale 1964.
- Nlolo, N. 1983. « Influence du jazz dans la musique zaïroise moderne », dans: UNESCO, *Cultures africaines*, documents de la réunion d'experts sur les apports culturels des Noirs de la diaspora à l'Afrique, Cotonou, p. 250-259.
- Norman, J. 1963a. *Edward Gibbon Wakefield: a political reappraisal*, Fairfield, New Frontiers/Fairfield University.



- 1963*b*. *Labour and politics in Libya and Arab Africa*, New York, Bookman.
- North American Congress on Latin America. 1982. «Transatlantic ties (between Latin America and South Africa)», *NACLA Report on the Americas*, 16, 3, mai-juin, p.16-25 et 41-42.
- Nouaille-Degorce, B. 1982. *La politique française de coopération avec les États africains et malgaches au sud du Sahara, 1958-1978*, Bordeaux, CEAN.
- Nouschi, A. 1962. *La naissance du nationalisme algérien 1919-1954*, Paris, Éditions de Minuit.
- November, A. 1965. *L'évolution du mouvement syndical en Afrique occidentale*, Paris, Mouton.
- Ntiro, S. J. 1982. *Modern creative Makonde sculpture*, Dar es-Salaam (reprographié).
- Nunley, J. W. 1985. «The Lantern Festival in Sierra Leone », *African Arts*, 18, 2, p.45-49.
- Nuseibeh, H. Z. 1956. *The ideas of Arab nationalism*, Ithaca, Cornell University Press.
- Nutting, A. 1967. *No end to a lesson: the story of Suez*, Londres, Gollanez.
- Nweke, G. A. 1980. *The harmonization of African foreign policies, 1955-1975: the political economy of African diplomacy*, Boston, Centre d'études africaines, Université de Boston.
- Nwoga D. 1965. «Onitsha market literature », *Transition*, 4, 19, p.26-34.
- Nye, J. S., Jr. 1966. *Pan-Africanism and East African integration*, Cambridge, Mass., HUP.
- Nyerere, J. K. 1960. «Africa's place in the world », dans: *Symposium on Africa*, Wellesley College.
- 1962. *Democracy and the party system*, Dar es-Salaam, Tanganyika Standard.
- 1963*a*. *Julius Caesar*, Nairobi/Londres, OUP
- 1963*b*. «Les fondements du socialisme africain », *Présence africaine*, 47, 19, p.8-19.
- 1967*a*. *Uhuru na Umoja*, Londres, OUP.
- 1967*b*. *Socialism and rural development*, Dar es-Salaam, Imprimerie nationale.
- 1967*c*. *Education for self-reliance*, Dar es-Salaam, Ministère de l'information et du tourisme.
- 1967*d*. «Tanzanian policy on foreign affairs », adresse au Congrès national de la TANU, 16 octobre 1967, Dar es-Salaam.
- 1968*a*. *Essays on socialism*, Dar es-Salaam, OUP.
- 1968*b*. *Ujamaa: essays on socialism*, Londres, OUP.
- 1968*c*. *Freedom and socialism*, Londres, OUP.
- 1969. *Mabepari wa Vanisi*, Dar es-Salaam, OUP.
- 1970*a*. «. *Socialisme, démocratie et unité africaine*, Paris, Présence africaine.
- 1970*b*. *Non-alignment in the 1910s*, Dar es-Salaam.
- 1970*c*. «Developing tasks of non-alignment », dans: J. K. Nyerere, *Freedom and development: a selection from writings and speeches, 1968-1973*, Londres, OUP, p.159-171.
- 1972. *Decentralization*, Dar es-Salaam.
- 1977. «The Arusha Declaration, ten years », *Daily News (Tanzanic), International Herald, Africa Diary*, 11-17 juin, p.8525.
- 1979*a*. «South-South dialogue: a brief report », *Third World Quarterly*, 1, 2, avril, p.117-122.
- 1979*b*. Address by his Excellency Mwalimu Julius K. Nyerere, president of the United Republic of Tanzania, to the Fourth Ministerial Meeting of the Group of 77, Arusha, 12-16 February 1979, texte réimprimé dans: K. P. Sauvart, *The Group of 77*, New York, Oceana, 1981.

- Nzewunwa, N. 1982. *The masquerade in Nigerian history and culture*, Port Harcourt, University of Port Harcourt Press.
- O'Brien Winter, C. 1977. *Namibia*, Grand Rapids.
- O'Brien, D. C. 1971. *The Mourides of Senegal*, Oxford, Clarendon Press.
- O'Brien, J. 1981. «Sudan: an Arab breadbasket», *Merip Reports*, 99, septembre.
- O'Meara, D. 1974. «The 1946 African mineworkers' strike in the political economy of South Africa», dans: P. L. Bonner (dir. publ.), p. 179-235.
- Oberlé, P. 1971. *Afars et Somalis: les dossiers de Djibouti*, Paris, Présence africaine.
- OCDE. 1981. «La nutrition et l'agriculture, résultats intermédiaires du projet de recherche», INTER FUTURS, OCDE, mars 1978, dans: UNEP, *Environment and development in Africa*, vol. II, Oxford, Pergamon Press.
- Ocitti, J. P. 1973. *African indigenous education as practised by the Acholi of Uganda*, Nairobi, Kenya Literature Bureau.
- Oded, A. 1986. «The islamic factor in Afro-Arab relations», *Middle East Review* (New York), 18, 3, printemps, p. 15-23.
- Odinga, O. 1969. «Defence of socialism», rapport officiel, *Kenya Legislative Council* 76, 54<sup>e</sup> session, 9 décembre, col. 881-882.
- Oduho, J. et Deng, W. 1963. *The problem of the southern Sudan*, Londres, OUP.
- Ofori, I. M. (dir. publ.). 1973. *Factors of agricultural growth in West Africa*, Legon, Institute of Statistical, Social and Economic Research.
- Ogot, B. A. 1977. «Politics, culture and music in colonial Kenya: a study of Mau-Mau hymns 1951-1956», *Kenya Historical Review*, 5, 2, p. 275-286.
- Ogunba, O. 1966. «Le théâtre au Nigéria», *Présence africaine*, 58, 2, p. 67-90.
- Ogunba, O. et Irele, A. 1978. *Theatre in Africa*, Ibadan, IUP.
- Ogunbiyi, Y. 1981. *Drama and theatre in Nigeria: a critical source book*, Lagos, Nigeria Magazine.
- Ogunwale, T. 1971. «Lamidi Fakeye: Nigerian traditional sculptor», *African Arts*, 4, 3, p. 66-67.
- Ogwu, U. J. 1982. «Nigeria and Brazil: a model for the emerging South-South relations?», dans: J. Carlsson (dir. publ.), p. 102-127.
- OIT. 1962. *Report of the commission concerning the observance by the Government of Portugal of the abolition of Forced Labour Convention 1957 (n° 105)*, Genève, OIT.
- . 1985. *Technology and rural women: conceptual and empirical issues*, Londres, George Allen and Unwin.
- Okeke, U. E. 1985. «Independence and the economy», *African Technical Review* (maintenant *African Review of Business and Technology*), septembre.
- Okello, J. 1967. *Revolution in Zanzibar*, Nairobi, EAPH.
- Okolo, A. 1983. «Dependency in Africa: stages of African political economy», *Alternatives: Journal of World Policy*, 9, 2, juin, p. 252-254.
- Okonjo, C. 1971. «Africa: a decade of independence (an economic assessment)», dans: *Présence africaine*, numéro spécial, p. 119-136.
- Okore, O. 1984. «The film world of Ousmane Sembene», thèse de doctorat, Université de Colombie.
- Okoro, G. I. P. 1984. «African contemporary art in Nigeria», thèse de doctorat, School of Education, Columbia University, New York.
- Okumu, T. M. 1962. *Angola in ferment: the background and prospects of Angolan nationalism*, Boston, Beacon Press.
- Ola, D. 1980. «De-africanization and europeanization: the non-acknowledgement of African influence on modern art», *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 93-112.
- Olatunbosun, D. 1967. *Nigerian farm settlements and school leavers' farms*, East Lansing/Ibadan, CSNRD, n° 9.

- Oliver, R. et Crowder, M. (dir. publ.). 1981. *The Cambridge encyclopaedia of Africa*, Cambridge/New York, CUP.
- Ollawa, P. E. 1983. «Focus on the political economy of development: a theoretical reconsideration of some unresolved issues », *African Studies Review*, 26, 1, mars, p. 125-155.
- Olusola, S. 1979. *Somes notes on 20 years of television in Nigeria*, Yaba, Ariya Productions.
- Omo-Fadaka, J. 1978. «Drought and famine », dans: R. Synge (dir. publ.).
- OMS. 1976. *World health statistics report - Rapport de statistiques sanitaires mondiales*, OMS, 29, 10, Genève.
- Onoh, J. K. 1982. *Money and banking in Africa*, Londres, Longman.
- Opubor, A. et Nwuneli, O. 1979. *The development and growth of the film industry in Nigeria*, Lagos.
- ONU. 1959. *Economic survey of Africa since 1950*, New York, ONU.
- . 1970. *Annuaire statistique*, New York, ONU.
- . 1981. «Patterns of urban and rural population growth », *Population Studies*, 68, New York, ONU.
- . 1990. *Africa's commodity problems: towards a solution*, rapport Fraser, New York, ONU.
- . Secrétaire général. 1974. *Permanent sovereignty over natural resources*, doc. A/9716, supplément au doc. E/5425, 20 septembre.
- Osia, K. 1983. *Israel, South Africa and Black Africa: a study of the primacy of politics of expediency*, New York, University Press of America.
- Otite, O. 1978. *Themes in African social and political thought*, Enugu, Nigeria, Fourth Dimension.
- OUA. 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève/Addis-Abeba, International Institute for Labour Studies.
- . *Memorandum on the responsibilities and role of the OAU in the economic and social field*, Cm/Res 219 (XIV) et Annexe I, Addis-Abeba, OUA.
- Owusu, M. 1972. «The search for solvency; background to the fall of Ghana's Second Republic, 1969-1972 », *Africa Today*, 19, 1, p. 52-61.
- . 1975. «Economic nationalism, pan-africanism and the military: the National Redemption Council of Ghana », *Africa Today*, 22, 1, janvier-mars, p. 31-53.
- Oyugi, W. O. et Gilonga, A. (dir. publ.). 1987. *Democratic theory and practice in Africa*, Londres, Heinemann.
- Padmore, G. 1935. «An open letter to Earl Browder », *The CPUUSA Crisis*, 32, octobre, p. 3020.
- . 1956. *Pan-Africanism or communism? The coming struggle for Africa*, Londres, Dennis Dobson.
- . 1963. *History of the Pan-African Congress*, 2<sup>e</sup> éd. Londres, Hammersmith Bookshop; 1<sup>re</sup> éd. 1947.
- . *La vie et les luttes des travailleurs nègres*, Paris, Petite Bibliothèque de l'Internationale syndicale rouge.
- Palmer, R. 1977. *Land and racial discrimination in Rhodesia*, Londres, Heinemann.
- Palmer, R. 1986. «Working conditions and workers responses on Nyasaland tea estates, 1930-1935 », *JAH*, 27, 1, p. 105-126.
- Palmer, R. et Parsons, N. (dir. publ.). 1977. *The roots of rural poverty in central and southern Africa*, Londres, Heinemann.
- Pankhurst, L. E. S. et Pankhurst, R. K. 1953. *Ethiopia and Eritrea: the last phase of the reunion struggle*, Woodward, Green.
- Pankhurst, R. K. 1955. *Ethiopia: a cultural history*, Londres.

- 1981. «La décolonisation de l'Éthiopie», dans: UNESCO 1981*b*, p.135-150.
- Paricsy, P. 1971. Histoire du théâtre en Afrique occidentale», dans: P. Paricsy (dir. publ.), *Études sur la littérature africaine contemporaine*, Budapest, Centre pour la recherche sur l'Afro-Asie de l'Académie des sciences de Hongrie, p.51-71.
- Park, R. L. 1965. «Indian-African relations», *Asian Survey* (Berkeley), 5, 7, juillet, p.350-358.
- Parsons, N. 1985. «Seretse Khama and the Bangwato succession crisis, 1948-1953», étude présentée à la 28<sup>e</sup> Rencontre des associations d'études africaines, La Nouvelle Orléans, 23-26 novembre 1985.
- Partke, W. 1975. *Chinese economic aid*, Londres, C. Hurst and Co.
- Payer, C. 1982. *The World Bank: a critical analysis*, New York/Londres, Monthly Review Press.
- p'Bitek, O. 1971. *African religions in western scholarship*, Nairobi, EALB.
- Peace, A. 1979. «Industrial protest in Nigeria», dans: R. Cohen *et al.* (dir. publ.), *Peasants and proletariat*, New York, Monthly Review Press.
- Pearce, R. D. 1982. *The turning point in Africa: British colonial policy 1938-48*, Londres, Frank Cass.
- 1984. «The Colonial Office and planned decolonization in Africa», *Africa Affairs*, 83, 330, p.77-93.
- Peel, J. D. Y. 1983. *Ijeshas and Nigerians: the incorporation of a Yoruba kingdom, 1890s-1970s*, Cambridge, CUP.
- Peil, M. 1977. *Consensus and conflict in African societies*, Londres, Longman.
- Peil, M. et Sada, P. O. *African urban society*, Chichester, John Wiley and Sons.
- Peixoto, A. C. 1983. «Le Brésil et l'Afrique: solidarités culturelles et stratégies commerciales», *Politique africaine* (Paris), 10, 10 juin, p.25-38.
- Pélissier, R. 1978. *La colonie du Minotaure: nationalismes et révoltes en Angola (1926-1961)*, Montamets-Orgeval, Éditions Pélissier.
- 1979. *Le naufrage des caravelles: études sur la fin de l'Empire portugais (1961-1975)*, Montamets-Orgeval, Éditions Pélissier.
- 1982. «Aspects de l'africanisme brésilien», *Le Mois en Afrique* (Paris), 200, p.56-76.
- Perani, J. 1979. «Nupe costume crafts», *African Arts*, 12, 3, p.53-57.
- Perham, M. 1967, 1970. *Colonial sequence*, 2 vol., Londres, Methuen.
- Perier, G. D. 1930. *Négreries et curiosités congolaises*, Bruxelles, L'Églantine.
- 1950-1952. «Artisanat et arts populaires», dans *Encyclopédie du Congo belge*, vol. III, Bruxelles, Éditions Bieleveld, p.799-814.
- Perry, A. 1984. «The art of hand weaving», *West Africa*, 3496, 20 août, p.1682-1683.
- Person, Y. 1979. «Le Front populaire au Sénégal (mai 1936-octobre 1938)», *Le Mouvement social* (Paris), 107, p.77-101.
- Pfaff, F. 1984. *The cinema of Ousmane Sembene: a pioneer of African film*, Westport, Greenwood Press.
- Pfeifer, K. 1981. «Algeria's agrarian transformation», *Merip Reports*, 99, septembre, p.7-14.
- Pheto, M. 1981. «Black film makers», *Index on Censorship*, 10, 4.
- Pichon, P. 1945. *La question de la Libye dans le règlement de la paix*, Paris, Peyronne.
- Picton, J. et Mack, J. 1979. *African textiles: looms, weaving and design*, Londres, British Museum Publications.
- Plateau Students' Association. 1974. «Our stand for a Plateau State», lettre à Son Excellence le général Yakubu Gowon, HFMG, datée du 13 juin 1974 (lettre reprographiée non publiée).
- PNUE. 1981. *Environment and development in Africa*, vol. II, Oxford, Pergamon Press.

- Pokornowski, M. *et al.* 1985. *Africa in dress II: a select and annotated bibliography*, East Lansing, Michigan State University.
- Politika Frantsii v. Azii i v Afrike.* 1965, Moscou, Nauka.
- Ponsionen, J. A. 1971. *Education and political values*, Nairobi, EAPH.
- Popov, V. I. *et al.* 1975. *Studies of Soviet foreign policy*, Moscou, Progress Publishers.
- Portimer, R. A. 1972. « Ousmane Sembene and the cinema of decolonization », *Africa Arts*, 5, 3, p. 26-31 et 62.
- Post, K. 1964. *The new states of West Africa*, Harmondsworth, Penguin Books.
- . 1977. « Peasantization in West Africa », dans : P. C. W. Gutkind et P. Waterman (dir. publ.), p. 241-251.
- Potekhin, I. V. 1963. « Reply to my opponents on African socialism », *International Affairs* (Moscou), janvier, p. 71-75.
- Pratt, R. C. 1976. *The critical phase in Tanganyika 1945-1968: Nyerere and the emergence of a socialist strategy*, Cambridge, CUP.
- Présence africaine. 1961. *Colloque sur les religions, Abidjan, 5-12 avril*, Paris, Présence africaine.
- . 1972. *African religions as a source of civilization values, Cotonou Symposium, 16-22 August 1970*, Paris, Présence africaine.
- Preston, G. N. 1975. « Perseus and Medusa in Africa: military art in Fanteland (1834-1972) », *African Arts*, 8, 3, p. 36-41 et 68-71.
- Priebatsch, S. et Knight, N. 1979. « Ndebele figurative art », *African Arts*, 12, 2, p. 32.
- Pritchett, O. 1979. « Nigerian truck art », *African Arts*, 12, 2, p. 27-31.
- Proctor, J. H. (dir. publ.). 1965. *Islam and international relations*, New York, Praeger.
- Proshin, N. I. 1975. *Istoriya Livii* [Histoire de la Libye], Moscou, Nauka.
- Pugh, P. et Ajayi, J. F. A. 1990. *Cementing a partnership: the story of WAPCO (West Africa Portland Cement Company) 1960-90*, Cambridge, Cambridge Business Publishing.
- Pye, L. 1962. *Aspects of political development*, Boston, Little, Brown.
- Qubain, F. 1960. *Inside the Arab mind: a bibliographical survey of literature in arabic on Arab nationalism and unity; with an annotated list of English language books and articles*, Arlington, Middle East Research Associates.
- Queuille, P. 1965. *Histoire de l'afro-asiatisme jusqu'à Bandoung*, Paris, Payot.
- Quimby, I. M. G. et Swank, S. T. 1980. *Perspective on America folk art*, New York, Norton.
- Rabearimanana, L. 1980a. *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956*, Antananarivo, Librairie mixte.
- . 1980b. « Presse d'opinion et luttes politiques à Madagascar de 1946 à 1956 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 67, 246-247, p. 99-122.
- Rabemananjara, R. W. 1952. *Histoire de la nation malgache*, Paris, Lachaud.
- Radwan, S. 1981. *Capital formation in Egyptian industry and agriculture 1882-1967*, Londres, Ithaca Press; 1<sup>re</sup> éd. 1974.
- Ramchandani, R. R. (dir. publ.). 1980. *India and Africa*, New Delhi, Radiant Publishers.
- Ramirez, F. et Rolot, C. 1985. *Histoire du cinéma colonial au Zaïre, au Rwanda et au Burundi*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Ranciro, R. 1982. « La colonisation démographique en Libye: un essai d'analyse », *Mondes et culture*, 42, 3, p. 485-499.
- Ranger, T. O. 1968a. « Connexions of "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and Central Africa », 1<sup>re</sup> partie: *JAH*, 9, 3, p. 437-453; 2<sup>e</sup> partie: *JAH*, 9, 4, p. 631-641.
- . 1968b. *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH.
- . 1975. *Dance and society in eastern Africa*, Londres, Heinemann.

- 1983. *Peasant consciousness and guerrilla war in Zimbabwe*, Londres, James Currey.
- 1986. « Religious movements and politics in Africa », *African Studies Review*, 29, 2, p. 1-70.
- Ranger, T. O. et Weller, J. (dir. publ.). 1975. *Themes in the Christian history of Central Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Raunig, W. 1985. *Catalogue of exhibition on Ethiopian art*, Munich, Munich Museum.
- Ravenhill, J. (dir. publ.). 1986. *Africa in economic crisis*, Basingstoke/New York, Mac-Millan/Columbia University Press.
- 1985. *Collective clientelism: the Lomé Conventions and North-South relations*, New York, Columbia University Press.
- Raymond, A. 1955. *La Tunisie*, Paris, PUF.
- Read, M. 1936. « Tradition and prestige among the Ngoni », *Africa*, 9, 4, p. 453-484.
- 1955. *Education and social change in tropical areas*, Londres, Thomas Nelson and Sons.
- Reader, D. H. 1964. « A survey of categories of economic activities among the peoples of Africa », *Africa*, 34, 1, janvier, p. 28-45.
- Recherche, pédagogie et culture*. 1983. 61, p. 101-105.
- Reid, I. S. 1976. « Black Americans and Africa », dans : M. M. Smythe (dir. publ.), *The Black American reference book*, New York, Prentice Hall, p. 648-684.
- Rejai, M. et Enloe, C. 1969. « Nation-states and state-nations », *International Studies Quarterly*, 13, 2, juin.
- Renninger, J. P. 1982. « The future of economic cooperation schemes in Africa, with special reference to ECOWAS », dans : T. M. Shaw (dir. publ.), *Alternative futures for Africa*, Boulder, Westview Press, p. 153-179.
- Report of the Advisory Commission*. 1960. Cmd 1148, Londres, HMSO.
- Report of the Nyasaland Commission of Inquiry*. 1959. Cmd 814, Londres, HMSO.
- République du Kenya. 1972. « Official report, House of Representatives, First Parliament, second session, vol. II, part II, 14 August 1964, cols. 1707-10 », dans : C. Gertzel *et al.* (dir. publ.).
- République du Kenya. 1979-1983. *Planning for progress: our fourth Development Plan: a short version of the Development Plan, 1979-1983*, Nairobi, Imprimerie nationale.
- République fédérale du Nigéria. 1972. « Nigerian enterprises promotion decree n° 4 », Lagos.
- République fédérale du Nigéria, Ministère de l'éducation. 1981. *National policy on education*, Lagos.
- République-Unie de Tanzanie, s. d. *Julius Nyerere, socialism and rural development*, Dar es-Salaam, Government Printer.
- 1967a. *Arusha Declaration: answers and questions*, Dar es-Salaam, Government Printer.
- 1967b. *The President explains the Arusha Declaration*, Dar es-Salaam, Information Services.
- 1977. *United Republic of Tanzania: the economic survey and annual plan 1970-1977*, Dar es-Salaam, Government Printer.
- Revue française d'histoire d'outre-mer*. 1977. Numéro spécial dirigé par C. Coquery-Vidrovitch, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », 63, 232-233.
- Ricard, A. 1975. « Le théâtre populaire de l'Afrique de l'Ouest », *Revue d'histoire du théâtre*, 1, p. 1-104.
- 1982. « Le cinéma populaire nigérian », *Recherche, pédagogie et culture*, 58, 4, p. 65-69.
- Richards, A. 1982. *Egypt's agricultural development 1800-1980: technical and social change*, Boulder, Westview Press.

- Richards, P. 1983. « Ecological change and the politics of African land use », *African Studies Review*, 26, 2, juin, p. 1-72.
- 1985. *Indigenous agricultural revolution: ecology and food production in West Africa*, Londres, Hutchinson.
- Robert, M. 1976. *La Réunion: combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan.
- Roberts, R. 1974. *French development assistance: a study in policy and administration*, Londres, Sage.
- Robinson, R. 1980. « Sir Andrew Cohen and the transfer of power in tropical Africa, 1940-1957 », dans: W. H. M. Jones et G. Fischer (dir. publ.), p. 50-72.
- Robson, P. 1983. *Integration, development and equity: economic integration in West Africa*, Londres, George Allen and Unwin.
- Rodinson, M. 1968a. *Israël et le refus arabe. Soixante-quinze ans d'histoire*, Paris, Éditions du Seuil.
- 1968b. *Israel and the Arabs*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Rodney, W. 1972, 1981. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam/Washington, Tanzania Publishing House/Howard University Press.
- Rodrigues, J. H. 1982. *Brasil e Africa: outro horizonte*, 3<sup>e</sup> éd. augmentée, Rio de Janeiro, Editora Novo Fronteira.
- Roesch, O. 1984. « Peasants and collective agriculture in Mozambique », dans: J. Barker (dir. publ.), p. 291-317.
- Rogers, J. A. 1972. *World's greatest men of colour*, vol. I et II, New York, Collier Books.
- Rohrbach, J. 1940. *Das neue deutsche Kolonialreich in Africa*, DWI, A. 26/44, 29 août 1940, Berlin.
- Roire, C. 1967. « Le Congo et l'ONU », *Revue française de politique africaine*, 21.
- Rokkan, S. 1973. « Centre-formation, nation-building and cultural diversity: report on a UNESCO programme », dans: S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.), vol. I, p. 13-38.
- Romanova, V. et Tsrikli, I. 1978. « Ekonomitcheske Syvazi SSR razvivayouchtochimcia Stranami », *Ekonomitcheskie Naouki*, 3.
- Romero, R. H. 1986. « Enjeux sahariens dans les plans de guerre de l'Axe durant la deuxième guerre mondiale », dans: *Actes du colloque euro-africain sur l'histoire du Sahara et des relations sahariennes entre le Maghreb et l'Ouest africain du Moyen Âge à la fin de l'époque coloniale*, Bergame, p. 213-218.
- Rondot, P. 1958. *L'islam et les musulmans d'aujourd'hui*, 2 vol., Paris, Éditions de l'Orante.
- Rood, L. L. 1976. « Nationalization and indigenization of Africa », *Journal of Modern African Studies*, 14, 3, p. 427-447.
- Rosberg, C. G. et Nottingham, J. 1966. *The myth of « Mau Mau »: nationalism in Kenya*, Nairobi, EAPH.
- Roseyear, D. R. 1984. « Cross River tombstones », *African Arts*, 18, 1, p. 44-47 et 94.
- Rosny, E. de. 1983. « Les Églises indépendantes africaines: fonction sociale et originalité culturelle », *Études*, 1<sup>er</sup> janvier, p. 93-107.
- Ross, A. 1977. « The Capricorn Africa Society and European reactions to African nationalism in Tanganyika, 1949-60 », *African Affairs*, 76, p. 519-535.
- 1981. « Multiracialism and European politics in Tanganyika, 1945-61 », thèse de doctorat, Université de Londres.
- Ross, D. H. 1984. « The art of Osci Bonsu », *African Arts*, 17, 2, p. 28-40 et 90.
- Rotberg R. I. 1966. *The rise of nationalism in Central Africa: the making of Malawi and Zambia 1873-1964*, Cambridge, Mass., HUP.
- Roth, A. 1961. *Le théâtre algérien de langue dialectale, 1926-1954*, Paris, Maspero.

- Rothchild, D. et Rogin, M. 1966. « Uganda », dans: G. Carter (dir. publ.), p.337-440.
- Rouissi, M. 1977. *Population et société au Maghreb*, Tunis, Ceres-Production.
- Rout, L. 1976. *The African experience in Spanish America*, Cambridge, CUP.
- Royal Institute of International Affairs. 1937. *The colonial problem: a report by a study group of members of the Royal Institute of International Affairs*, Londres, OUP.
- Ruanda Politique, 1958-1960*. 1960. Bruxelles, CRISP.
- Rubin, L. et Weinstein, B. 1974. *Introduction to African politics: a continental approach*, New York, Praeger.
- Rweyemanu, A. M. et Hyden, G. (dir. publ.). 1975. *A decade of public administration in Africa*, Nairobi, EALB.
- Rweyemanu, J. F. 1973. *Underdevelopment and industrialization in Tanzania*, Nairobi, OUP.
- . 1978. « Africa and the new international economic order », dans: R. Syngé (dir. publ.), p.36-43.
- Rycroft, D. 1959. « African music in Johannesburg: African and non-African features », *International Folk Music Council*, 11, p.25-30.
- Rymalov, V. 1959a. dans: *Temps nouveaux*.
- . 1959b. « Soviet assistance to the underdeveloped countries », *International Affairs*, 9, septembre.
- Saadallah, A. K. 1981. *La montée du nationalisme en Algérie*, Alger, ENAL.
- Sabri-Abdalla, I. 1980. « Heterogeneity and differentiation: the end for the Third World », dans: K. Haq (dir. publ.).
- SAC. 1967. « Table-ronde sur les langues africaines », *Présence africaine*, 67, 3<sup>e</sup> trimestre, p.53-123.
- . 1971. « Table-ronde sur le swahili comme langue de culture, d'enseignement et grand véhiculaire interafricain », *Présence africaine*, 78, 2<sup>e</sup> trimestre, p.49-117.
- al-Sādāt, A. 1957. *Revolt on the Nile*, Londres, Wingate.
- Sadic, J. 1960. « The social anthropology of economic underdevelopment », *Economic Journal*, 70, 278, p.294-303.
- Saenz, P. 1969. « A Latin American African partnership », *Journal of Inter-American Studies*, Coral Gables, 11, 2, avril, p.317-327.
- Saint-Véran, R. 1977a. *À Djibouti avec les Afars et les Issas*, Paris.
- Saint-Véran, R. 1977b. *Djibouti, pawn of the Horn of Africa*, trad. abrégée de V. Thompson et R. Adloff, Metuchen, Scarecrow Press.
- Salmons, J. 1977. « Mammy Wata », *African Arts*, 10, 3, p.8-15 et 87-88.
- Samoff, J. 1981. « Crises and socialism in Tanzania », *The Journal of Modern African Studies*, 19, 3, p.279-306.
- Sandrart, G. 1953. *Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Dessart.
- Sanneh, L. 1986. *Islam, christianity and social change in Africa: the evolution of research between 1960 and 1985*, non publié.
- Santerre, R. 1977. « Aspects conflictuels de deux systèmes d'enseignement au Nord-Cameroun », *Canadian Journal of African Studies*, 5, printemps, p.157-169.
- Sarraut, A. 1931. *Grandeur et servitude coloniales*, Paris, Éditions du Sagittaire.
- Sartre, J.-P. 1963. « Orphée noir », dans: L. S. Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, rééd. Paris, PUF, 1992.
- Sastre, R. 1962. « Contribution de l'Église catholique à l'expression culturelle de la personnalité africaine », dans: *Colloque sur les religions*, UNESCO et SAC, Paris.
- Sauvant, K. P. 1980. « The origins of the NIEO discussions », dans: K. Sauvant (dir. publ.), *Changing priorities on the international agenda: the new international economic order*, New York, Pergamon Press, p.7-40.
- . 1981. *The Group of 77: evolution, structure, organization*, New York, Oceana Publications.



- Sawant, A. B. 1981. *Egypt's Africa policy*, New Delhi, National Publishing House.
- Sayegh, F. A. (dir. publ.). 1964. *The dynamics of neutralism in the Arab world: a symposium*, San Francisco, Chandler.
- Scanlon, D. G. 1964. *Traditions of African education*, New York, Columbia University Teachers College Press.
- Schipper, M. 1982. *Theatre and society in Africa*, Johannesburg, Raven Press.
- Schissel, H. 1985 «Through a glass colourfully», *West Africa*, 3547, 19 août, p. 1698-1699.
- Schmitt, M. 1942. «Leistung und Potential der afrikanischen Wirtschaft», *DKD*, 9110, p. 91-98.
- Schmitter, P. C. 1972. *Autonomy or dependence as regional integration outcomes: Central America*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, Research Series, n° 17.
- Schneider, B. 1972. «Malangatana of Mozambique», *African Arts*, 5, 2, p. 40-45.
- Schneider, E. A. 1985. «Ndebele mural art», *African Arts*, 18, 3, p. 60-67.
- Schoepf, B. G. 1984 «Man and biosphere in Zaire», dans: J. Barker (dir. publ.), p. 269-291.
- Schram, R. 1981. «Traditional medicine and modern medicine», dans: R. Oliver et M. Crowder (dir. publ.), p. 391-396.
- Scohy, A. 1955. *L'Uele secret*, Bruxelles, Office international de la librairie.
- Sebag, P. 1951. *La Tunisie: essai de monographie*, Paris, Éditions sociales.
- Segal, A. 1966. «Giant strangers: Africa and Latin America», *Africa Report* (Washington), 11, 4, p. 48-53.
- . 1983a. «Latin America's year in Africa», dans: C. Legum (dir. publ.), *Africa contemporary record: annual survey and documents, 1973-1974*, vol. VI, Londres, Rex Collings, 1<sup>re</sup> éd. 1974, A107-A11.
- Segal, A. 1983b. «Cuba and Africa: military and technical assistance», dans: B. Levine (dir. publ.), p. 123-147.
- Seidman, A. 1972. *An economics textbook for Africa*, Londres, Methuen.
- Sékou Touré, A. 1963. *Guinean revolution and social progress*.
- Selcher, W. A. (dir. publ.). 1981. *Brazil in the international system: the rise of a middle power*, Boulder, Westview Press.
- . 1974. *The Afro-Asian dimensions of Brazilian foreign policy, 1956-1972*, Gainesville, University Press of Florida.
- Senghor, L. S. 1964. *Négritude et humanisme*, Paris, Éditions du Seuil.
- . 1965. «Prayer for peace», dans: J. Reed et C. Wake (dir. publ. et trad.), *Senghor: prose and poetry*, Londres, OUP.
- . 1971. *Liberté II: nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Éditions du Seuil.
- Serapiao, L. B. et El-Khawas, M. A. 1979. *Mozambique in the twentieth century. From colonialism to independence*, Washington, University Press of America.
- Serfontein, J. H. P. 1979. *Brotherhood of power: an exposé of the secret Afrikaner Broederbond*, Londres, Rex Collings.
- Serumaga, R. et Johnson, J. 1970. «Uganda's experimental theatre», *African Arts*, 3, 3, p. 52-55.
- Shaath, N. A. 1975. «African manpower needs and the role of technical assistance», dans: A. M. Rweyemanu et G. Hyden (dir. publ.), p. 97-109.
- Shamrai, I. V. 1968. «The problems of realizing economic co-operation between socialist and developing countries», *Narodni Azii i Afriki*, 4, p. 3-15.
- Shamuyarira, N. M. 1965. *Crisis in Rhodesia*, Londres, Deutsch.
- Shariff, I. N. 1988. *Tungo Zetu*, Trenton, The Red Sea Press.

- Sharma, D. N. 1969. *Afro-Asian Group in the United Nations*, Allāhābād, Chaitanya Publishing House.
- Shaw, T. M. 1975a. «Regional co-operation and conflict in Africa», *International Journal*, 30, 4, automne, p.667-668.
- 1975b. «The political economy of African international relations», *Issue*, 5, 4, hiver, p.29-38.
- Shenton, R. 1986. *The development of capitalism in northern Nigeria*, Londres, James Currey.
- Sheriff, A. et Ferguson, E. (dir. publ.). 1991. *Zanzibar under colonial rule*, Londres, James Currey.
- Shirazi, M. 1987. «Film festival host», *West Africa*, 3628, 23 mars, p.558-559.
- Shivji, I. G. 1976. *Class struggles in Tanzania*, New York/Londres, Monthly Review Press.
- As-Sibaci, M. s. d. *Istiakiyat al-Islam* [Le socialisme islamique], Le Caire.
- Sieber, R. 1972. *African textiles and decorative arts*, New York, Museum of Modern Art.
- Sik, E. 1966. *Histoire de l'Afrique noire*, vol. II, Budapest, Akadémiai Kiadó.
- Silva, L. A. 1982. «L'immigration cap-verdienne», mémoire de DEA, Centre de recherches africaines, Université de Paris I.
- Singer, C. 1959. *A short history of scientific ideas*, Oxford, Clarendon Press.
- Sithole, N. 1959. *African nationalism*, Londres, OUP.
- Skvirsky, D. 1967. *Milestones of soviet foreign policy, 1917-1967*, Moscou, Progress Publishers.
- Smelser, N. J. 1968. *Essays in sociological explanation*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Smith, A. 1976. «The end of the Arab Sultanate: Zanzibar 1945-1964», dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.).
- Smith, E. W. 1962. «Popular music in West Africa», *African Music*, 3, 1, p.11-17.
- Smith, F. et Eicher, J. (dir. publ.). 1982. *African Arts*, 15, 3.
- Smith, M. G. 1971. «Institutional and political conditions of pluralism», dans: L. Kuper et M. G. Smith (dir. publ.), p.27-67.
- Smith, P. G. 1970. *Theories of value and problems of education*, Urbana, University of Illinois Press.
- Smollan, R. 1987. *Black advancement in the South African economy*, Londres Macmillan.
- Smyth, R. 1984. «War propaganda during the Second World War in Northern Rhodesia», *African Affairs*, 83, juillet, p.345-358.
- 1985. «Britain's African colonies and British propaganda during the Second World War », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 14, 1, p.65-83.
- Solodnikov, V. 1976. «Elimination of colonial system: an expression of the general crisis of capitalism», *International Affairs*, août.
- Soubbotine, V. 1973. «L'Afrique occidentale et équatoriale sous la domination française», dans: *L'Afrique dans les études soviétiques*, Moscou, Nauka, p.128-151.
- South Africa Research Service (dir. publ.). 1984. *South Africa review II*, Johannesburg, Raven Press.
- Southall, A. 1979. *Small urban centers in rural development in Africa*, Madison, African Studies Program, Université du Wisconsin.
- Soviet Ethnography*. 1950. 1.
- Sow, A. I. (dir. publ.). 1966. *La femme, la vache, la foi: écrivains et poètes du Fouta-Djalon*, Paris, Julliard.
- 1977. *Langues et politiques de langues en Afrique noire: l'expérience de l'Unesco*, Paris, Nubia.

- Soyinka, W. 1973. *Le lion et la perle*, trad. J. Chuto et P. Laburthe-Tolra, Yaoundé, Clé, éd. originale 1963.
- . 1987. « Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale », dans : A. A. Boahen (dir. publ.), p. 581-607.
- Spacensky, A. 1970. *Madagascar. Cinquante ans de vie politique*, Paris, Nouvelles Éditions latines.
- Spence, C. F. 1951. *The Portuguese colony of Mozambique: an economic survey*, Le Cap, Balkema.
- Spence, J. E. 1964. « British policy towards the High Commission Territories », *Journal of Modern African Studies*, 2, 2, p. 221-246.
- Spencer, J. 1985. *The Kenya African Union*, Londres, KPI.
- Stamp, D. L. 1960. *Our developing world*, Londres, Faber and Faber.
- Stavenhagen, R. 1975. *Social classes in agrarian societies*, Garden City, Anchor Press/Doubleday.
- Steiner, C. B. 1985. « Another image of Africa: toward an ethnohistory of European cloth marketed in West Africa, 1873-1960 », *Ethnohistory*, 32, 2, p. 91-110.
- Stengers, J. 1983. « Introduction », dans : Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983.
- Stevens, C. 1976. *The Soviet Union and Black Africa*, Londres, Macmillan.
- Stevens, R. P. 1967. *Lesotho, Botswana and Swaziland: the former High Commission Territories in southern Africa*, Londres, Pall Mall Press.
- Stichter, S. 1982. *Migrant labour in Kenya: capitalism and African response 1895-1975*, Harlow, Longman.
- Still, M. H. Lelong. 1946. *Mes frères du Congo*, Alger, Éditions Bacconier.
- Stout, A. J. 1966. *Modern Makonde sculpture*, Nairobi, Kibo Art Gallery Publications.
- Streeten, P. 1972. *Aid to Africa: a policy outline for the 70s*, New York, Praeger.
- Suleiman, M. W. 1989. « Morocco in the Arab and Muslim world: attitudes of Moroccan youth », *The Maghreb Review*, 14, 1-2, p. 16-27.
- Sundkler, B. 1961. *Bantu prophets in South Africa*, Londres, OUP.
- Suret-Canale, J. 1961. *Afrique noire, occidentale et centrale*; vol. I, *Géographie, civilisations, histoire*, Paris, Éditions sociales, 3<sup>e</sup> éd. rev., 1968.
- . 1964. *Afrique noire, occidentale et centrale*; vol. II, *L'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales.
- . 1972. *Afrique noire, occidentale et centrale*; vol. III, *De la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, Paris, Éditions sociales.
- . 1987. *Afrique et capitaux*, vol. II, Paris, À l'arbre verdoyant.
- Sykes, J. 1971. *Portugal and Africa: the people and the war*, Londres, Hutchinson.
- Sylla, L. (dir. publ.). 1977. *Tribalisme et parti unique en Afrique noire*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques.
- Sylvester, A. 1981. *Arabs and Africans: co-operation for development*, Londres, Bodley Head.
- Syngé, R. (dir. publ.). 1978. *Africa guide*, Chicago, Rand McNally.
- Szombati-Fabian, I. et Fabian, J. 1976. « Art, history and society », *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 3, 1, p. 1-21.
- Taha, M. M. 1987. *The second message of islam*, Evanston, Northwestern University Press.
- Tangri, R. 1975. « From the politics of union to mass nationalism: the Nyasaland African Congress 1944-59 », dans : R. J. Macdonald (dir. publ.), p. 254-281.
- Teisen, M. 1968. *Tingatinga*, Copenhague.
- Tempels, P. 1949. *La philosophie bantoue*, Paris, Présence africaine.
- Tenreiro, F. 1961. *A ilha de S. Tomé*, Lisbonne, Sociedade de Geografia de Lisboa.

- Tessler, M. A., O'Barr, W. M. et Spain, D. H. 1973. *Tradition and identity in changing Africa*, New York, Harper and Row.
- The Listener* (Londres). 1963. Présentation par Hugh Trevor-Roper de la série télévisée de la BBC *The rise of christian Europe*, 28 novembre, p. 871.
- Theatre Quarterly* 1977-1978. «The theatre in South Africa», numéro spécial, 7, 28.
- Thiel, J. F. et Helf, H. 1984. *Christliche Kunst in Africa*, Berlin, D. Riemer.
- Third World Quarterly*. 1979. «South-South dialogue: a brief report», 1, 2, avril, p. 117-122.
- Thoahlane, T. (dir. publ.). 1975. *Black renaissance: papers from the Black Renaissance Convention*, Johannesburg, Raven Press.
- Thomas, L. V. 1958-1959. *Les Diola: essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*; vol. I, 1958; vol II, 1959; Dakar, IFAN.
- Thompson, K. W. et Fogel, B. R. 1976-1977. *Higher education and social change*, 2 vol., New York, Praeger.
- Thompson, R. F. 1983. *Flash of the spirit*, New York.
- Thompson, R. F. et Cornet, J. 1981. *The four moments of the sun*, Washington, National Gallery of Art.
- Thompson, V. M. et Adloff, R. 1960. *The emerging states of French Equatorial Africa*, Stanford, Stanford University Press.
- . 1965. *The Malagasy Republic*, Stanford, Stanford University Press.
- . 1968. *Djibouti and the Horn of Africa*, Stanford, Stanford University Press.
- Thompson, V. P. 1969. *Africa and unity: the evolution of pan-africanism*, Londres, Longman.
- Thompson, W. S. 1969. *Ghana's foreign policy, 1957-1966: diplomacy, ideology and the new state*, Princeton, PUP.
- Throup, D. 1985. «The origins of Mau Mau», *African Affairs*, 84, 336, p. 399-435.
- . 1987. *Economie and social origins of Mau Mau*, Londres, James Currey.
- Tomiche, F.-J. 1974. *Syndicalisme en RAU (Égypte) 1900-1967*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Tomiche, N. 1966. *L'Égypte moderne...*, Paris, PUF.
- Touval, S. 1963. *Somali nationalism*, Cambridge, Mass., HUP.
- Tracey, H. 1952. *African dance of the Witwatersrand*, Johannesburg, Gold Mines.
- . 1961. *The evolution of African music and its function in the present day*, Johannesburg, Institute for the Study of Man in Africa.
- Tracey, H. 1973. *Catalogue: the sound of Africa series*, Roodeport, International Library of African Music.
- TransAfrica, *TransAfrica Forum*.
- Transition* (Kampala). 1963, 3, 11, novembre.
- Traoré, A. 1983. *Cheikh Hamahoullah: homme de foi et résistant*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Traoré, B. 1958. *Le théâtre négro-africain et ses fonctions sociales*, Paris.
- . 1969. «Le théâtre africain au Festival culturel panafricain d'Alger», *Présence africaine*, 72, 4, p. 179-189.
- Trapido, S. 1970. «Political institutions and Afrikaner social structures in the Republic of South Africa», dans: I. L. Markovitz (dir. publ.), p. 368-393.
- Trevaskis, G. K. N. 1960. *Eritrea: a colony in transition, 1941-1952*, Londres, OUP.
- Trimingham, S. J. 1952. *Islam in Ethiopia*, Londres, OUP.
- Trincaz, P.-X. 1984. *Colonisation et régionalisme: Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM.
- Tronchon, J. 1983. *L'insurrection malgache de 1947*, Antananarivo, Maspéro/MCAR; 1<sup>re</sup> éd. 1974, Paris, Maspéro.

- Tshibangu, T. 1960. « Comment assumer dans l'Église le chant et l'art chorégraphique africains ? », *Band*, 19, 2-3, p. 66-82 et 94-105.
- Tunji, V. 1976. « Lagos state music and dance », *African Arts*, 9, 2, p. 35-39.
- Turner, S. 1977. « The naval balance is not a number game », *Foreign Affairs*, 55, 2, janvier, p. 339-355.
- Turner, H. W. 1968. *Bibliography of modern African religious movements*, supplément 1, *Journal of Religions in Africa* (Leyde), 1, p. 173-211.
- Twaddle, M. 1978. « Was the Democratic Party of Uganda a purely confessional party ? », dans : E. Fashole-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 255-266.
- Twitchett, C. C. 1979. *Europe and Africa: from association to partnership*, Farnborough, Saxon House.
- Twose, N. 1984. « No pastures new », *West Africa*, 3484, 28 mai, p. 1115-1116.
- Uchendu, V. C. 1967. « Some principles of haggling in peasant markets », *Economic Development and Cultural Change*, 16, 1, octobre, p. 37-51.
- Uchendu, V. C. et Anthony, K. R. M. 1975. *Agricultural change in Teso District, Uganda*, Nairobi/Kampala/Dar es-Salaam, University of East Africa
- Uganda Argus*. 1964. 4 avril.
- UNESCO, 1961a. *Conference of African states on the development of education in Africa (Addis Ababa), outline of a plan for African educational development*, UNESCO ED/181, Paris, UNESCO.
- . 1961b. *Conference of African states on the development of education in Africa (Addis Ababa), Final Report*, UNESCO/ED/181, Paris, UNESCO.
- . 1963. *Conference on the development of higher education in Africa, Tananarive*, Paris, UNESCO.
- . 1974. *Young people and African cultural values*, Abomey, 1974, doc. SHC/75/WS/9, Paris, UNESCO.
- . 1975. *Intergovernmental Conference of cultural policies in Africa (Accra, 1975), Final Report*, Paris, UNESCO.
- . 1976. *Conference on education in Africa in the light of the Lagos Conference*, Paris, UNESCO.
- . 1980. *La présence négro-africaine dans les Caraïbes et les Amériques*, doc. CC-79/CONF.601, Paris, UNESCO.
- . 1981a. *African languages (Harmonization of African languages and African reference alphabet, Niamey, 1978)*, doc. CC.80/WS/60, Paris, UNESCO.
- . 1981b. *La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et corne de l'Afrique*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 5, Paris, UNESCO.
- . 1981c. *Langues africaines (Langues africaines régionales et sous-régionales, Bamako, 1979)*, doc. CC.80/WS/59, Paris, UNESCO.
- . 1982. *World Conference of cultural policies, 26 July-6 August, Mexico City, Final Report*, CLT/MD/1, Paris, UNESCO.
- . 1983. *L'Afrique et le nouvel ordre économique international. Conférence sur l'enseignement du droit international en Afrique, Yaoundé, 28 novembre-2 décembre*, Paris, UNESCO.
- . 1984. *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 7, Paris, UNESCO.
- . 1985a. *La définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines, Conakry, 1981*, doc. CLT/85/WS/72, Paris, UNESCO.
- . 1985b. *L'Afrique et la seconde guerre mondiale*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 10, Paris, UNESCO.

- 1985-1986. « Les survivances des traditions religieuses africaines dans la Caraïbe et en Amérique latine », dans: *African cultures*, doc. CC-86/WS/24, Paris, UNESCO.
- 1993. *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 12, Paris, UNESCO.
- UNESCO, CEA et OUA. 1982. *Conference on specific aspects of educational development in Africa, Harare*; 1. « African development strategies and their implications for education »; 2. « Development of education in Africa: a statistical review »; 3. « Education and endogenous development in Africa: trends, problems and prospects »; 4. « Final Draft Report »; 5. « Specific aspects of educational development in Africa »; doc. ED/82/MINEDAF, Paris, UNESCO.
- Vacono, S. 1974. *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, PUF.
- Vail, L. 1975. « The making of an imperial slum: Nyasaland and its railways, 1895-1935 », *JAH*, 16, 1, p.89-112.
- 1977. « Railway development and colonial underdevelopment: the Nyasaland case », dans: R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p.365-395.
- 1983. « The state and the creation of colonial Malawi's agricultural (1983) economy », dans: R. Rotberg (dir. publ.), *Imperialism, colonialism and hunger: East and Central Africa*, Lexington, Mass., MIT, p.39-87.
- Valdes, N. p. 1980. « Cuba's involvement in the Horn of Africa », *Cuban Studies* (Pittsburgh), 10, 1, janvier, p.46-79.
- Van Bilsen, A. A. J. 1977. *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi: réflexions sur les devoirs et l'avenir de la Belgique en Afrique centrale*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre.
- Van den Berghe, P. 1968. « Les langues européennes et les mandarins noirs », trad. K. Mateene, *Présence africaine*, 68, 4<sup>e</sup> trimestre.
- Van den Bossche, J. 1955. *Madya, graveur de calebasses*, Bruxelles, ARSOM.
- Van Donge, J. K. 1985. « An episode from the independence struggle in Zambia: a case study from Mwase Lundazi », *African Affairs*, 84, 335, p.265-278.
- Van Sertima, I. 1977. *They came before Columbus: the African presence in ancient America*, New York, Random House.
- (dir. publ.). 1984a. *Nile valley civilizations*, Proceedings of the Nile Valley Conference, Atlanta, 26-30 septembre, *Journal of African Civilizations*, numéro spécial, 6, 2, novembre.
- 1984b « Nile valley presence in America B. C. », dans: I. Van Sertima (dir. publ.).
- (dir. publ.). 1986. *Blacks in science: ancient and modern*, New Brunswick/Londres, Transaction Books.
- 1989. *Great African thinkers*; vol. I, *Cheikh Anta Diop*, New Brunswick, Transaction Books.
- Vanderlinden, J. s. d. *Du Congo au Zaïre, 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP.
- Vansina, J. 1961. *The oral tradition: a study in historical methodology*, Chicago, Aldine Publishing Co.
- Vatikiotis, P. J. 1961. *The Egyptian army in politics*, Bloomington, Indiana University Press.
- 1969. *The modern history of Egypt*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- 1980. *Egypt from Muhammad Ali to Sadat*, Baltimore.
- Vatin, J. C. L. 1974. *L'Algérie politique: histoire et société*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques/Armand Colin.

- Veblen, T. 1970. *Théorie de la classe de loisir*, trad. R. Aron, Paris, Gallimard, éd. originale 1899.
- Vellut, J.-L. 1983. «Le Katanga industriel en 1944: malaises et anxiétés dans la société coloniale», dans: Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 495-525.
- Vengroff, R. 1982. «Food and dependency: P. L. 480 aid to Black Africa», *Journal of Modern African Studies*, 20, 1, mars, p. 24-43.
- Verhagen, B. et Bethune, E. de. 1965. «Consultations électorales et élections au Congo, 1957-1959», *Cahiers économiques et sociaux*, 3, 3, p. 247-291.
- Vermeer, D. E. 1983. «Food sufficiency and farming in the future of West Africa: resurgence of traditional agriculture?», *Journal of African Studies*, 10, 3, automne, p. 74-84.
- Vieyra, P. S. 1968. «Le film africain d'expression française», *African Arts*, 1, 3, p. 60-69.
- . 1975. *Les cinémas africains des origines à 1973*, Paris, Présence africaine.
- . 1983. *Le cinéma au Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- Vignes, J. 1976-1977. «Revenus du pétrole arabe et aide à l'Afrique», *Jeune Afrique*, supplément annuel, p. 181-187.
- Vogel, C. A. M. 1985. «Pedi mural art», *African Arts*, 18, 3, p. 78-83.
- Voice of Ethiopia*. 1938. 19 mars.
- . 1939. 29 avril, 6 mai, 24 juin, 8 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 19 août, 5 novembre, 11 novembre, 9 décembre.
- Voice of Ethiopia*. 1940. 3 février, 24 mai.
- Volavka, Z. 1977. «Voania Muba: contribution to the history of central African pottery», *African Arts*, 10, 2, p. 59-66 et 92.
- Vore, R. M. de. 1976. *The Arab-Israeli historical conflict: a historical, political, social and military bibliography*, Oxford/Santa Barbara, Clio Books.
- Wadajo, J. 1959. «Post-war reform in Ethiopian education», *Comparative Education Review*, 2, février, p. 24-28.
- Wagaw, T. G. 1979. *Education in Ethiopia: prospect and retrospect*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- . *Development of higher education and social transformation: an African case*.
- Wa-Githumo. 1983. «The quagmire of the urban poor in Nairobi», *Journal of East African Research and Development*, 13, p. 126-148.
- Wagret, J. M. 1963. *Histoire et sociologie politique de la République du Congo*, Paris, LGDJ.
- Waiguru, J. 1965. «The round mud hut», dans: D. Cook (dir. publ.), p. 4-10.
- Wallerstein, I. 1976a. «The three stages of African involvement in the world economy», dans: P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), p. 35-64.
- . 1976b. *The modern world system*, New York, Modern Reader.
- . 1977. «Class and status in contemporary Africa», dans: P. C. W. Gut-kind et P. Waterman (dir. publ.), p. 277-284.
- . 1983. *Historical capitalism*, Londres, Verso.
- Walls, A. F. 1978. «Religion and the press in the enclave in the Nigerian civil war», dans: G. R. Fashole-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 207-215.
- Walshe, P. 1971. *The rise of African nationalism in South Africa: the African National Congress, 1912-1952*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
- Walters, R. W. 1987. *South Africa and the bomb: responsibility and deterrence*, Lexington, D. C. Heath Lexington Books.
- Wandira, A. 1977. *The African university in development*, Johannesburg, Zenitt Printers.

- Wangwe, S. M. et Skarstein, R. 1986. *Industrial development in Tanzania: some critical issues*, Uppsala/Dar es-Salaam, Scandinavian Institute of African Studies/Tanzania Publishing House.
- Wanyande, P. 1987. « Democracy and the one-party state: the African experience », dans: W. O. Oyugi et A. Gilonga (dir. publ.).
- Wanyoike, E. N. 1974. *An African pastor: the life and work of the rev. Wanyoike Kamawe, 1888-1970*, Nairobi, EAPH.
- Wass, B. 1979. « The Kabah sloth », *African Arts*, 12, 3, p. 62-65 et 96.
- Waterbury, J. 1970. *The commander of the faithful: the Moroccan political elite*, New York, Columbia University Press.
- 1975. *Le commandeur des croyants*, Paris, PUF.
- Waterman, P. 1983. « The concept of the "semi-proletarianized peasantry": an empirical and theoretical note », dans: B. Magubane et Nsongola-Ntalaja, *Proletarianization and class struggle in Africa*, San Francisco, Synthex Press, p. 172-183.
- Waterston, A. 1974. « A viable model for rural development », *Finance and Development*, 11, 4, décembre, p. 22-25.
- Watt, I. 1969. *The rise of the novel*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Watts, M. et Shenton, R. 1984. « State and agrarian transformation in Nigeria », dans: J. Barker (dir. publ.), p. 173-205.
- Wauthier, C. 1964. *The literature and thought of modern Africa: a survey*, Londres, Pall Mall Press.
- Weber, M. 1949. *The theory of social and economic organization*, New York, Grove Press.
- Webster, J. B. et Boahen, A. A. 1980. *The revolutionary years: West Africa since 1800*, nouv. éd., Londres, Longman.
- Weekly Review* (Nairobi). 1990. 9 février.
- Weeks, S. 1967. *Divergence in educational development: the cases of Kenya and Uganda*, New York, Columbia University Teachers College Press.
- Weinstein, B. 1966. *Gabon: nation-building on the Ogooue*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- 1967. « Leon Mba: the ideology of dependence », *Genève-Afrique*, 6, 1, p. 49-63.
- 1983. *The civic tongue: political consequences of language choices*, New York/Londres, Longman.
- Weinstein, F. B. 1965. « The Second Asian-African Conference: preliminary bouts », *Asian Survey* (Berkeley), 5, 7, juillet, p. 359-373.
- Welch, C. E., Jr et Meltzer, R. I (dir. publ.). 1984. *Human rights and development in Africa*, Albany, State University of New York Press.
- Welch, C. E., Jr et Smith, A. K. 1974. *Military role and rule*, Massachusetts, Duxbury Press.
- Weman, H. 1960. *African music and the Church in Africa*, Uppsala, Svenska Institutet för Missionforskning.
- Wembah-Rashid, J. A. R. 1972. « Tingatinga of Tanzania », *African Arts*, 5, 4, p. 20-21.
- Wenzel, M. 1972. *House decoration in Africa*, Londres, Duckworth.
- White, J. 1981. *Central administration in Nigeria 1914-1948*, Londres/Dublin, Irish Academic Press/Frank Cass.
- Whiteley, W. 1974. *Swahili: the rise of a national language*, Londres, Methuen.
- Wicker, E. R. 1958. « Colonial development and welfare, 1929-1957: the evolution of a policy », *Social and Economic Studies*, 7, 4, p. 170-192.
- Wilber, C. K. 1979. *The political economy of development and underdevelopment*, 2<sup>e</sup> éd., New York, Random House.
- Wilcocks, C. 1962. *Aspects of medical investigation in Africa*, Londres/New York, OUP.



- Wilcox, W. F. 1931. «Increase in the population of the earth and of the continents since 1650», dans: *International migrations*, New York, National Bureau of Economic Research.
- Willetts, F. 1971. *African art*, Londres, Thames and Hudson.
- Willetts, P. 1978. *The non-aligned movement: the origins of a Third World alliance*, Londres, Frances Pinter.
- Williame, J.-C. 1983. «Le Congo dans la guerre: la coopération économique belgo-alliés de 1940 à 1944», dans: Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 213-253.
- Williams, G. 1981. *Third World political organizations*, Londres, Macmillan.
- Williams, J. A. 1979. «A return to the veil in Egypt», *Middle East Review*, 11, 3, p. 49-54.
- Williams, M. J. 1976. «The aid programs of the OPEC countries», *Foreign Affairs*, 54, 2, janvier, p. 308-324.
- . 1983. «Toward a food strategy for Africa», *Africa Report*, 28, 5, p. 22-27.
- Wilson, J. 1963. *Education and changing West African culture*, New York, Columbia University Teachers College Press.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.). 1985. *The Oxford history of South Africa*; vol. I, Londres, OUP; vol. II, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- Wilson, T. 1974. *Russia and Black Africa before World War II*, Holmes and Meir.
- Windstrand, C. et Amin, S. 1975. *Multinational firms in Africa*, New York, Africana Publishing Company.
- Woddis, J. 1962. *Africa: the roots of revolt*, New York, The Citadel Press.
- . 1967. *An introduction to neocolonialism*, New York, International Publishers.
- Xinhua News Bulletin* (Dar es-Salaam). 1968. «The United Republic of Tanzania moves forward», 552, 20 juin.
- Yakemtchouk, R. 1977. *La Convention de Lomé: nouvelles formes de la coopération entre la CEE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique*, Bruxelles, ARSOM.
- Yamalov, V. L. 1959. «Soviet assistance to the underdeveloped countries», *International Affairs*, 9, septembre.
- Yesufu, T. M. 1973. *Creating the African university*, Ibadan, OUP.
- Yglesias de la Riva, A. 1947. *Política indígena en Guinea*, Madrid, Institut d'études africaines.
- Young, C. 1965. *Politics in the Congo: decolonization and independence*, Princeton, PUP.
- Yu, G. T. 1975. *China's African policy: a study of Tanzania*, New York, Praeger.
- Zartman, W. 1976. «Europe and Africa: decolonization or dependency?», *Foreign Affairs*, 54, 1, p. 325-344.
- Zedong, M. 1967. *Quatre essais philosophiques*, Pékin, Éditions en langues étrangères.
- Zhukov, E. M. 1947. «Bourgeois nationalism is the nationalism of black intellectuals trained in the school of colonialism», *New Times (Novoye Vremya)*, Moscou.
- Zimmer, W. 1985. *Répertoire du théâtre camerounais*, Paris, L'Harmattan.
- Zins, M. J. 1983. «L'Inde et l'Afrique: le non-alignement au service des intérêts nationaux», *Politique africaine* (Paris), 10, 10 juin, p. 39-54.
- Zoetizoum, Y. 1983. *Histoire de la Centrafrique*; vol. I, 1879-1959, Paris, L'Harmattan.
- Zulu, J. B. et Nsouli, S. M. 1984. «Adjustment programs in Africa», *Finance and Development*, 21, 1, mars, p. 5-10.

# Index

## A

- ʿAbd al-ʿAziz Taʿalbi 60  
 ʿAbd al-Ḥamid Badis 127  
 ʿAbd al-Ḥamid Badis 172  
 ʿAbd al-Kādir al-Jazairi 136  
 ʿAbd al-Khalik Tares 60, 949  
 ʿAbd al-Laṭīf ʿAlī 61  
 ʿAbd al-Raḥmān al-Mahdī Sayyīd 71, 72  
 ʿAbd al-Raḥmān ʿAzzām 180  
 Abdallah Ahmed 483  
 ʿAbduh Muḥammad 508, 699, 703  
 Abdulaziz Mohamed Hassan 689  
 Abidjan 319, 405, 411, 413, 484, 541, 938, 999  
 Abong 219  
 About Ibrāhīm 25, 488  
 Abubakar Tafawa Balewa 478, 486, 501  
 Abubakari II 691  
 Abuluyha 100  
 Abyssinic (*voir aussi* Éthiopie) 62, 313  
 Accra 141, 268, 319, 411, 435, 484, 516, 563, 578, 585, 638, 639, 679, 758, 782, 783, 793, 795, 796, 848, 849, 882, 913, 951  
 acculturation 318  
 Achebe Chinua 586, 597, 598, 600, 602, 605  
 Acholi 252, 602  
 Action Group (AG) 189, 190, 469  
 Adamawa 105  
 Addis-Abeba 33, 55, 58, 63, 65, 76, 127, 484, 563, 678, 717, 718, 721, 724, 759, 760, 782, 784, 785, 786, 787, 788, 790, 795, 856, 891, 931, 933, 936, 939, 948, 949, 1008  
 administration 53, 55, 58, 67, 74, 80, 81, 82, 84, 85, 90, 95-108, 110-114, 116, 117, 119, 132, 150, 155, 156, 157, 164, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 196, 197, 198, 200, 201, 203, 204, 209, 212, 218, 219, 220, 224, 227, 228, 229, 233, 247-249, 254, 260, 288, 290, 291, 292, 298, 323, 344, 354, 388, 429, 462, 474-477, 492, 495, 496, 504, 555, 559, 560, 631, 673, 674, 712, 714, 722, 728, 788, 791, 809, 814, 913, 915, 921, 937, 941, 945, 966, 987  
 administration allemande 105, 559  
 administration britannique 76, 101, 102, 103, 104, 112, 119, 128, 172, 173, 174, 243, 257, 462, 559  
 administration espagnole 132  
 administration française 202, 238, 244, 246, 249, 555, 559  
 administration militaire 67, 71  
 administration monarchique 85  
 administration portugaise 132

- Afana Osende 840 673, 761, 770, 783, 507, 544, 545, 559,  
 Afar 177 791, 855, 879, 972, 564, 617, 632, 642,  
 Aflaq Michel 182, 510 973, 985, 988, 990, 992, 647, 649, 653, 673,  
 Africa Orientale Italiana 994, 995, 996, 997, 691, 761, 763, 849,  
 63 999 859, 916, 940, 948,  
 African-American Scholars Council 749 Afrique du Sud 21, 32, 35, 950, 972, 973  
 African Liberation Day 38, 39, 40, 44, 45, 82, Afrique-Occidentale bri-  
 Coordinating Committee 749 84, 95, 99, 104, 106, tannique 98, 183, 186,  
 African National Congress 108, 110, 111, 113, 187-195 196, 203, 316,  
 (ANC) 38, 139, 280, 115, 128, 132, 139, 432, 763  
 282, 288, 744, 789, 142, 143, 144, 145, Afrique-Occidentale fran-  
 791, 838, 146, 147, 242, 264, çaise (AOF) 44, 79,  
 African Personality 508 274-291, 293, 294, 295, 110, 133, 187, 193, 195-  
 African Pioneer Corps 296, 298, 299, 300-306, 206 347, 372, 373, 507,  
 113 312, 322, 334, 336, 366, 673, 761, 839, 950,  
 africanisme/africanisation 387, 389-392, 396-399, Afrique-Occidentale por-  
 20, 29, 138, 424, 432- 403, 406, 407, 409, tugaise 206-209  
 434, 475, 491, 492, 410, 411, 451, 471, Afrique orientale 105,  
 515, 534, 540, 541, 482, 486, 494, 505, 112, 138, 174, 195,  
 543, 546, 559, 560, 514, 542, 548, 550, 243-271, 313, 316,  
 563, 672, 717 559, 602, 604, 615, 347, 407, 425, 427,  
 Africare 749 616, 624, 626, 629, 432, 436, 441, 443,  
 Afrikakorps 63 642, 650, 656, 670, 507, 545, 546, 559,  
 Afrikaners 264, 280, 287, 673, 674, 680, 686, 564, 631, 632, 633,  
 291, 298, 301, 302, 712, 744, 746, 770, 714, 743, 762, 763,  
 304, 305, 334, 883 771, 773, 774, 780, 765, 770, 787, 790,  
 Afrique australe 19, 31, 787, 788, 790, 791, 840, 849, 854, 877,  
 35, 37, 135, 141, 142, 792, 799, 800, 802, 974, 975, 988, 990,  
 143, 177, 273-306, 329, 811, 8122, 824, 831, 992, 994, 995, 997,  
 366, 406, 407, 408, 833-835, 839, 840-844, 1000, 1001  
 432, 451, 454, 471, 858, 861, 862, 866, Afrique septentrionale  
 500, 514, 535, 550, 867, 869, 871, 872, 49-76, 149-182, 623,  
 602, 626, 631, 638, 873, 874, 877, 878, 629, 931, 632, 974,  
 642, 670, 681, 769, 879, 881-885, 892, 975  
 773, 779, 790, 791, 893, 899, 900, 901, Afro-américains 741, 742,  
 805, 834, 836, 842, 908, 912, 929, 940, 743, 747, 748, 749,  
 844, 846, 855, 875, 941, 954, 972, 973, 750, 752, 755, 756  
 882, 883, 889, 892, 980, 983, 984, 988, Afro-asiatisme 876, 877-  
 895, 896, 901, 904, 990, 992, 993, 994, 887, 888  
 954, 955, 960, 961, 995, 996, 998, 1000 Afrobeat 640  
 972, 973, 992, 996 Afrique-Équatoriale fran- Agha Khan III 545  
 Afrique centrale 20, 106, çaise 112, 198, 216, Agriculture 24, 51, 52, 53,  
 112, 213, 216, 220, 217, 227, 231, 372, 76, 95, 99, 106, 107,  
 222, 233, 257, 264, 550, 839 117, 120, 155, 163,  
 265, 266, 268, 302, Afrique occidentale 44, 165, 203, 221, 223,  
 367, 404, 407, 411, 79, 80, 86, 88, 89, 90, 257, 260, 264, 273,  
 427, 436, 443, 503, 91, 98, 110, 116, 133, 277, 288, 298, 322,  
 550, 564, 610, 611, 183-213, 252, 312, 323, 341-383, 388, 397,  
 621, 636, 641, 657, 316, 323, 347, 372, 401, 404, 409, 413-414,  
 373, 407, 411, 427, 417, 424, 425, 427-432,  
 432, 462, 474, 506, 446, 538, 665, 66, 669,

- 676, 678, 679, 682, 716, 717, 801, 809, 824, 853, 854, 858, 860, 936, 939, 953, 954, 955, 961, 985
- agrumes 51, 373
- Ahidjo Ahmadou 25, 238, 480, 483, 790
- Ahmadiyya 545
- Aḥmed Ait 157
- Ahmed Mohammed 483
- Ahomadegbe Justin 482
- Akamba 618
- Akan 560, 621, 645, 694
- ‘Alami Mūsā 75
- al-Ashikḳā’ 71, 75
- Al-Azhar 699, 714, 724
- Alexandrie 74, 614
- Alger 42, 69, 158, 160, 610, 654, 673, 795, 800, 891, 893, 903, 904, 906, 908, 951
- Algérie 69, 70, 71, 73, 74, 90, 91, 92, 127, 131, 136, 141, 142, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 178, 179, 181, 200, 248, 310, 321, 324, 341, 346, 352, 360, 362, 370, 371, 373, 392, 393, 397, 398, 399, 401, 408, 409, 410, 413, 416, 422, 444, 447, 457, 471, 482, 500, 501, 503, 503, 510, 511, 526, 535, 546, 598, 623, 637, 647, 652, 673, 681, 685, 730, 738, 782, 784, 787, 792, 798, 840, 841, 842, 881, 889, 905, 909, 926, 927, 928, 949, 951, 974, 975, 982, 984, 987, 989, 991, 993, 994, 996, 998, 1000
- Ali A. Mazrui 213, 262, 425, 467, 468, 525, 600, 603, 776, 886
- ‘Alī ‘Abd al-Laṭīf 61
- Alī al-Marghani Ahmed 488
- ‘Alī Arif Bourhan 177
- Alī Hassan Mwinyi 488, 988
- ‘Alī Hawa Ismen 38, 175
- ‘Alī Kafī 482
- Alī Mahdi Mohammed 487
- Ali Saibou 486
- Alī Shirmarke 487
- Alī Soilih 483
- al-Ibrāhīmi Shaykh 68
- al-Sādāt Anwar 305, 484, 604, 797, 848, 893
- al-Sādāt Jehan 959, 960
- Alucam 222
- Amadou Bamba 20
- Aman Andom 484
- Amaral Fonesca 591
- Amba Alaguir 65
- American Association for the Advancement of Science 679
- American Negro Leadership Conference on Africa 749
- American Society of African Culture 747
- Amhara 26, 37, 173
- amiante 277, 372
- Anglo-American Corporation 281, 298
- Angola 38, 83, 84, 132, 141, 145, 209, 217, 218, 221, 222, 224, 230, 231, 237, 239, 278, 290, 294, 295, 298, 299, 303, 323, 331, 346, 372, 471, 482, 503, 514, 549, 624, 627, 630, 631, 671, 730, 769, 791, 810, 811, 833, 838, 841, 842, 846, 860, 861, 862, 900, 901, 925, 950, 957, 972, 973, 990, 992, 998, 1001
- Antananarivo 44, 485, 724, 937
- anticolonialisme 69, 184, 187, 188, 210, 255, 269, 323, 782, 802, 807, 889
- apartheid* 35, 38, 39, 40, 44, 136, 139, 143, 144, 145, 146, 275, 276-278, 279, 280, 283, 287, 293, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 334, 366, 410, 471, 494, 514, 604, 650, 656, 686, 788, 790, 794, 795, 805, 807, 811, 812, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 842, 843, 845, 866, 873, 874, 883, 884, 885, 892, 893, 900, 901, 905, 929, 940, 952, 954, 960, 961, 984, 990, 992, 1000
- arachides 83, 89, 90, 101, 186, 374, 375, 544
- art oratoire 583
- art populaire 620-623, 661
- art touristique 615-620
- arts 585-589, 658-662, 668, 711
- arts académiques 623-630
- arts corporels 630-634
- arts traditionnels 613-615
- arts visuels 610-613
- Ashanti 134, 507
- Asie du Sud-Est 457
- Assemblée des chefs d’État et de gouvernement de l’OUA 678
- assimilationnisme 198
- Association américaine des études africaines 748
- Association des Bakongo (ABAKO) 220, 236, 469
- Association des progressistes démocrates burundi 235

- Assouan 169, 348, 852, 952  
 Athol Fugard 20  
 Atieno-Odhiambo 600  
 Aṭmiyya 71  
 Aurès 157, 506  
 Ayikwei Armah 598  
 Azi 58  
 'Azīz Belal 181-182
- B**
- Babangida Ibrahim 343, 486, 799, 967  
 Baganda 693  
 Bagaya Nyabongo Elizabeth (Elizabeth de Toro) 39, 40, 958  
 Bakari II 691, 692  
 Bakongo 39, 220, 236, 469, 550  
 Balafredj Ahmed 70, 949  
 Ballana 621  
 Ballets africains 205, 643, 648  
 Bamako 94, 198, 199, 217, 405, 485, 547, 564, 633, 783, 963, 989, 990  
 Bamangwato 292  
 Bamileke 219, 238, 613  
 Banana Canaan 296, 297, 489  
 bananes 87, 221, 313, 375, 753, 820  
 Banda Hastings Kamuzu 139, 188, 265, 266, 287, 471, 480, 485, 500, 674, 963  
 Bangui 217, 228, 487, 998, 1001  
 Bantu 283, 606, 656, 657, 689, 712  
*Bantu Authorities Act* 141  
*Bantu Investment Corporation* 283  
 Baol 90  
 Baoulé 199, 615  
 Barabeg 343, 702  
 Barotseland 99  
 Bas-Congo 225, 229  
 Bassa 219, 224  
 Basutoland (*voir aussi* Lesotho) 104, 108, 131, 277, 278, 279, 291, 292, 485  
 Bata 233  
 Bataka (Ouganda) 840  
 Ba'th (parti) 182, 510-513  
 Batul Ahmad 621  
 bauxite 390, 398, 681, 820, 822, 860  
 Bayen Malaku 741, 742  
 Bechuanaland (*voir aussi* Botswana) 95, 96, 104, 108, 113, 131, 277, 278, 291, 292, 293, 483  
 Beira (Sofala) 277  
 Belcourt 416  
 Ben Alī 467, 489  
 Ben Badis Shaykh A. 68  
 Ben Bella Ahmed 157, 422, 482, 510, 511, 526, 905, 927  
 Ben Boulaid 157  
 Ben Enwonwu 624, 628  
 Ben Idrīs A. 70  
 Ben Msir 57  
 Ben Ṣalāh A. 511  
 Bendjedid Chadli 24, 467, 482  
 Benghazi 58, 603  
 Bénin (*voir aussi* Dahomet) 79, 129, 186, 204, 327, 355, 397, 405, 481, 482, 491, 501, 520, 527, 616, 624, 658, 730, 750, 752, 762, 792, 873, 913, 950, 972, 973, 983, 987, 989, 997, 999  
 Berbera 863  
 Berbères 26, 150, 616, 666, 697  
 Beti-bulu 224  
 Bezzabozano 247  
 Biafra 31, 32, 602-603, 853, 854  
 bidonvilles 56-57, 118, 410-414  
 Biko Steve 286, 293, 300, 301, 789  
 Binaisa Godfrey 25, 463, 487  
 Bissau 83, 88  
 Bitat Rabah 157  
 Biya Paul 483  
 Bizerte 57, 64  
 Black Allied Workers' Union 301  
 Black Consciousness Movement 286, 301, 789  
 Black Muslims 747  
 Black People's Convention 301  
 Black Power 747  
 Black Sash 38  
 Bobongo 642  
 Boda Victor Biaka 200  
 Boganda Barthélemy 217, 228, 231, 232  
 Bokassa Jean-Bedel 487, 494, 812, 967  
 Bokwe Rosebery T. 744  
 Bomi Hills 210  
 Bongo Albert-Bernard (puis Omar) 484, 786, 994  
 Botswana (*voir aussi* Bechuanaland) 96, 115, 131, 277, 279, 293, 295, 357, 433, 444, 464, 483, 500, 515, 522, 634, 730, 769, 873, 972, 973, 1000  
 Bouaké 405  
 Boudiaf Mohammed 157, 482, 99  
 Boulaid Ben 157  
 Boumedienne Houari 24, 392, 393, 482, 506, 526, 892, 904, 909  
 Bourguiba Habib 60, 68, 127, 152, 153, 154, 489, 500, 506, 510, 699, 905, 949  
 Botha P. W 482  
 Bowdich 645  
 Brazzaville 73, 79, 80, 88, 91, 98, 130, 196, 216, 217, 219, 221, 224, 228, 241, 245, 331, 388, 405, 435, 483, 616, 626, 638, 679, 930, 992

- British Overseas Food Corporation 347  
 British Petroleum 682  
 British South Africa Company 281  
 British West Africa (NCBWA) 838  
 British West African Cooperative Association 758  
 British West African University 758  
 Brufina 223  
 Buganda 250-253, 463, 470, 476  
 Bujumbura 483, 622  
 Bukedi 252  
 Bulawayo 626  
 Burkina Faso (*voir aussi* Haute Volta) 35, 79, 130, 186, 357, 405, 480, 483, 507, 652, 653, 697, 730, 762, 873, 889, 972, 973, 976, 982, 984, 989, 997  
 Burundi (*voir aussi* Ruan-da-Urundi) 95, 130, 217, 221, 231-235, 339, 357, 436, 464, 481, 483, 491, 549, 622, 631, 656, 657, 730, 784, 790, 873, 974, 975, 984, 990, 992, 994, 995, 997, 999  
 Busia Abena 596, 600  
 Busia Kofi 484  
 Buta 616  
 Buthelezi Gatsha 284
- C**
- cabeza colossal* 670  
 Cabinda 240  
 Cabo Delgado 294  
 Cabora Bassa 290  
 Cabral (Luís de Almeida) 485  
 Cabral Amilcar 185, 207, 208, 209, 301, 506, 510, 512, 513, 514, 590, 697, 707, 791, 840,  
 cacao/cacaoyers 84, 85, 86, 98, 109, 110, 126, 186, 199, 221, 225, 312, 313, 341, 347, 352, 353, 355, 368, 370, 373, 374, 375, 377, 388, 444, 445, 763, 820, 821, 853, 854, 948  
 café/caféiers 55, 87, 186, 199, 221, 222, 368, 312, 328, 341, 346, 347, 370, 373, 374, 375, 382, 388, 444, 445, 610, 621, 635, 821, 855  
 Cameroon National Democratic Party 239  
 Cameroun (République-Unie du Cameroun) 25, 79, 80, 81, 86, 104, 105, 129, 130, 217, 219, 221, 224, 229, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 239, 319, 321, 327, 357, 371, 396, 405, 436, 445, 469, 473, 478, 480, 483, 495, 509, 514, 522, 536, 545, 558, 560, 613, 615, 616, 619, 620, 622, 641, 656, 658, 730, 782, 784, 792, 839, 841, 860, 889, 929, 941, 950, 959, 972, 973, 981, 985, 988, 990, 992, 995, 997, 998  
 camps de concentration 158  
 caoutchouc 66, 86, 113, 114, 210, 219, 315, 373, 376, 821  
 capitalisme 26, 31, 101, 143-146, 182, 212, 221, 225, 276, 279, 280, 296, 312, 320, 387, 390, 392, 393, 394, 506, 511, 513, 515, 517, 519, 524, 528, 593, 596, 598, 601, 684, 688, 697, 805, 815, 817, 831-836, 838, 839, 843, 852, 962, 965, 966, 979  
 Cap-Vert 23, 77, 83, 85, 84, 131, 186, 206-209, 221, 471, 475, 483, 512, 520, 558, 590, 591, 791, 840, 873, 972, 973, 989, 999  
 cartels de producteurs 447-452, 817-818, 820-822  
 Casablanca 33, 53, 57, 160, 435, 760, 784, 798, 920, 930  
 Casamance 79, 87, 413, 985, 987  
 catholicisme 205, 541, 606  
 Centre Ahmed Baba 564  
 Centre Bopp 547  
 Centre d'études afro-asia-tiques 752  
 Centre d'études des reli-gions africaines 542  
 Centre d'études égypto-logiques (CECAD) 679  
 Centre d'études linguis-tiques et historiques par tradition orale (CELHTO) 564  
 Centre de rencontres isla-mo-chrétiennes 547  
 Centre for Black and African Arts and Civi-lization 750  
 Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) 676  
 Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines (CERDOTOLA) 564  
 céréales 51, 67, 86, 107, 341-383, 428, 820  
 Ceuta 152  
 Chadli Bendjedid 24, 467, 482

- Chagga 254  
 Chama Cha Mapinduzi (CCM) 25, 470, 857  
 charbon 101, 113, 825  
 Charte africaine des droits de l'homme 794, 988  
 Charte de l'Atlantique 69, 119, 134, 183, 187, 217, 218, 245, 808-810, 823  
 Charte de l'unité africaine 784, 785  
 Charte des libertés pour l'Afrique du Sud démocratique de l'avenir 282  
 Charte revendicative du peuple algérien musulman 61  
 Chemin de fer Conakry-Niger 87  
 Chemin de fer Dakar-Niger 91  
 Chemins de fer 55, 203, 290, 342, 543, 673  
 Chevron 682  
 Chikerema James 289  
 Chimurenga 505  
 Chinweizu 600  
 Chirau Jeremiah 297  
 Chissano Joaquim Alberto 486  
 Chitepo Herbert 289, 295  
 Chouf 506  
 chrétien 137-142  
 christianisme 20, 29, 79, 89, 135, 138-139, 283, 471, 496, 534-538, 539-543, 546, 547, 549, 550, 552, 558, 595, 596, 637, 685, 692, 704, 710, 716, 717  
 chrome 372, 681  
 Church Missionary Society 724  
 cinéma/télévision 116, 651-658  
 cinquième Congrès panafricain 216, 508, 516, 741, 746-751, 779, 780, 781, 782, 875, 877, 878, 882, 895  
 Cissé Souleymane 655  
 clous de girofle 266  
 cobalt 313, 681, 682, 706  
 Coca-Cola 145, 933  
 collectivisme 89, 499-601, 509, 518, 519, 522, 525, 528, 529, 703  
 Colonial Development and Welfare Fund 672  
 Colonial Office 117  
 colonialisme européen 26, 29, 32, 36, 38, 41, 45, 79, 89, 93, 94, 134, 151, 154, 159, 161, 178, 183, 186, 187, 206, 207, 212, 215, 216, 226, 238, 244, 249, 254, 262, 263, 271, 275, 280, 287, 293, 344, 346, 420, 434, 435, 443, 4714, 500, 501, 503, 517, 534, 540, 543, 547, 551, 592, 597, 646, 659, 663, 664, 671, 672, 684, 696, 697, 706, 707, 711, 758, 763, 765, 766, 767, 771, 773, 784, 788, 791, 792, 793, 795, 798, 802, 807, 811, 812, 814, 826, 836, 842-847, 850, 855, 873, 875, 878, 879, 880, 882, 883, 890, 894, 899, 901, 926, 929, 941, 949-952, 956, 965, 977  
 Cominière 222  
 Comité d'action marocain 60  
 Comité d'aide aux victimes de la famine en Afrique du Sud 746  
 Comité de coordination des unions de syndicats confédérés de l'AOF 204  
 Comité de l'économie et de la recherche 435  
 Comité de l'unité togolaise (CUT) 202, 913  
 Comité de la recherche médicale 117  
 Comité de libération de l'Afrique 34, 788, 791  
 Comité français de libération nationale 73, 92  
 Comité mixte CEA/OUA sur le commerce et le développement 934  
 Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) 156  
 commandants de cercle 80, 89  
 Commission conjointe de la recherche économique 435  
 Commission économique pour l'Afrique (CEA) 404, 431, 440, 448, 677, 688, 759, 931, 934, 944  
 Commission scientifique africaine 795  
 Commonwealth 128, 268, 280, 300, 302, 303, 310, 315, 316, 326, 476, 765, 810, 885, 896, 912, 998  
 Communauté de l'Afrique de l'Est 436, 455  
 Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS) 436, 443, 770  
 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 404, 436, 443, 761, 769, 985, 994, 996  
 Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) 436, 770  
 Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) 985, 996  
 Communauté économique européenne (CEE) 41, 44, 325-326, 381, 404, 451, 454, 758, 765, 806, 808, 809, 896

- Communauté française 201, 249, 810
- Communauté franco-africaine 783
- Comores 131, 243, 269-270, 583, 537, 791, 792, 873, 889, 974, 975, 984, 985, 988, 997, 1000
- Compagnie du canal de Suez 169, 170, 304, 683
- Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) 323
- Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT) 322
- Compagnies minières 96, 103
- Comunista Português 217
- Conakry 87, 238, 485, 564, 848
- Confédération de Sénégal 129, 131, 132
- Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT) 469
- Confédération générale du travail africain (CGTA) 204
- conférence d'Accra 141, 236, 782-783
- conférence d'Antananarivo 719, 724, 725
- conférence de Bandung 168, 248, 332, 793, 847, 864, 871, 873, 874, 875, 878, 879, 881, 885, 902, 907, 910
- conférence de Berlin 215, 773
- conférence de Brazzaville 73, 91-93, 193, 219, 221, 245, 320, 388
- conférence de Montreux 59
- Conférence des Églises américaines sur les affaires africaines 559
- conférence du Caire 75
- conférence générale des Ewe 913
- conférences d'Alexandrie 70, 75
- conférences et Nations Unies 911-986
- Congacou Tahirou 482
- Congo belge (*voir aussi* Zaïre) 31, 79, 86, 95, 97, 102-106, 110, 112-120, 129, 138, 215-235, 240, 278, 312, 315, 323, 327, 357, 372, 388-389, 396, 397, 398, 402, 405, 436, 444, 470, 489, 527, 549, 550, 587, 614, 616, 646, 673, 686, 711, 730, 744, 782, 784, 810-812, 825, 905, 917-926, 930, 944, 963, 972, 973, 983, 984, 985, 988, 990, 992, 994, 999, 1001
- Congo-Brazzaville 130, 227, 405, 471, 483, 784, 790, 810, 816
- Congrès des scientifiques africains 679
- Congrès international des africanistes 563
- Congrès panafricain 187, 188, 216, 434, 508, 516, 740, 741, 746-751, 758, 779, 780, 877, 878, 882, 782, 875, 882, 894, 895, 988
- Congress of African People 749
- Congressional Black Caucus 748
- consciencisme 512
- Conseil communiste colonial 839
- Conseil de coopération du Golfe 457
- Conseil de la recherche coloniale en sciences sociales 117
- Conseil de la recherche sur les produits coloniaux 117
- Conseil économique de la Ligue arabe 548
- Conseil économique et social 931
- Conseil occuménique des Églises 138, 542
- Conseil supérieur du sport en Afrique 796
- consommation/consommateur 19, 86, 106, 188, 223, 294, 319, 329, 341, 342, 344, 348, 350, 351, 354, 356, 377, 382, 383, 387-400, 414, 423, 428, 431, 440, 449, 453, 523, 524, 525, 589, 600, 610, 616, 681, 682, 684, 685, 807, 813, 817, 821, 822, 823, 828, 829, 848, 965, 970
- Constantine 68, 73, 160, 321, 392
- construction de la nation 461-497, 499-529, 589, 688
- Conté Lansana 485
- Contrebande 355, 659, 739, 993
- Convention de la renaissance urhobo 126
- Convention de Lomé 764, 773, 774, 818, 822, 823, 988, 998
- Convention franco-tunisienne 153
- Convention multilatérale sur le règlement des différends relatifs aux investissements 816
- Convention People's Party (CPP) 190, 191, 503, 841, 950
- Conventions de Yaoundé 821, 822
- coopération économique 33, 434, 435-440, 442, 443, 457, 757, 761-



- 765, 769, 770, 772,  
775, 776, 790, 796,  
801, 851, 852, 856,  
881, 886, 893, 907,  
908, 931, 935  
coopératives 347, 351,  
352  
*Copper Belt* 99, 127, 278,  
638  
Coran 508, 606, 607, 693,  
709, 714  
corne de l'Afrique 37,  
49-76, 149-182, 302,  
413, 603, 838, 846,  
857, 860, 861, 863,  
900  
corruption 166, 167, 330,  
354, 517, 522, 524,  
525, 829, 967, 998  
Côte d'Ivoire 23, 39, 79,  
97, 126, 130, 186, 197-  
200, 202, 204, 222,  
232, 325, 327, 355,  
357, 358, 370, 393-395,  
399, 401, 403-405, 407,  
413, 414, 421, 444,  
454, 479, 484, 495,  
509, 514, 520, 521,  
549, 550, 601, 629,  
634, 648, 675, 676,  
688, 725, 730, 762,  
784, 792, 812, 815,  
847, 889, 950, 963,  
969, 972-973, 987, 989,  
993, 996, 997, 999  
Côte-de-l'Or (actuel  
Ghana) 95, 97, 98,  
100, 101, 105, 108,  
109, 110, 116, 120,  
129, 141, 183, 185,  
186-193, 195, 202,  
203, 205, 206, 348,  
352, 353, 372-373, 407,  
432, 484, 503, 588,  
743, 752, 780, 840,  
879, 880, 913, 915,  
916, 917, 950, 962  
coton/cotonnades 51, 54,  
55, 87, 101, 110, 169,  
221, 22, 228, 251, 252,  
277, 311, 313, 347,  
352, 372, 374, 375,  
377, 388, 394, 400,  
444-445, 454, 482, 591,  
671, 820, 855  
Cotonou 88, 201, 204,  
405, 483, 541  
Coulibaly Ouezzin 200  
Council on African Affairs  
743  
coups d'État 24, 33, 35,  
357, 481, 482, 484,  
486, 488, 514, 526,  
760, 956, 984  
Cour internationale de  
justice 298, 788, 941  
crise de l'agriculture afri-  
caine 413-414  
crise de Suez 31, 158,  
170, 304, 309, 798,  
881, 952,  
crise des rapports franco-  
maghrébins 59-61  
crises 52-58, 165, 318-320,  
432, 468, 980, 981-986  
crises politiques 58-60  
croissance économique  
180, 220-226, 281,  
337, 448, 449, 687,  
767, 768, 770, 777  
croissance urbaine 56, 57,  
339, 340, 385-417  
Cross River 621, 646  
cuivre 96, 100, 103, 106,  
108, 113, 265, 266,  
298, 330, 372, 373,  
374, 398, 445, 453,  
631, 639, 640, 681,  
822, 825, 855  
Cuttington College 212  
Cyrene 626
- D**  
Dahomey (*voir aussi*  
Bénin) 79, 91, 129,  
186, 197, 202, 204,  
206, 397, 481, 482,  
507, 660, 752, 762,  
784, 792, 950  
Dakar 79, 80, 82, 83, 86,  
87, 88, 91, 133, 147,  
196, 227, 319, 333, 405,  
488, 595, 610, 622, 626,  
633, 647, 655, 672, 673,  
677, 749, 794, 801, 938,  
963, 992  
Dan 613  
Danakil *voir* Afar  
danse 593, 638, 640, 642,  
643  
Dar es-Salaam 34, 118,  
134, 147, 255, 488,  
618, 622, 675, 749,  
787, 865, 992  
Darwish Sayyed 636  
Dawda Kairaba Jawara  
484  
Dayal 923  
De Beers 682, 823  
De Klerk Frederik 38,  
482, 990, 993, 994  
Deby Idriss 489, 988, 999  
Déclaration aux puissances  
coloniales 780  
Déclaration d'Arusha 423,  
475, 479, 520, 599,  
717  
Déclaration de Bandung  
434, 792  
Déclaration de Lusaka  
769  
Déclaration de Monrovia  
678  
Déclaration des droits de  
l'homme et des peuples,  
dite Déclaration  
de Banjul 494  
Déclaration des droits  
fondamentaux de la  
personne humaine 282  
Déclaration du Libéria  
751  
Déclaration franco-bri-  
tannique du 10 juillet  
1919 914  
Déclaration sur l'octroi de  
l'indépendance aux  
pays et aux peuples  
coloniaux 882  
Déclaration universelle  
des droits de l'homme  
784, 927

- Décolonisation 26, 28, 44, 93, 98, 116, 134, 139, 141, 143, 173, 194-196, 215, 226, 231, 237, 240, 257, 268, 269, 293, 296, 309, 318, 323-325, 334, 343, 419-457, 471, 507, 512, 535, 539-543, 544, 545, 547, 565, 712, 744, 774, 783, 786-795, 805-807, 810-818, 823, 826, 831, 835, 840-845, 846, 865, 866, 870, 871, 877, 881, 882, 889, 896, 904, 909, 911-913, 917, 926, 927, 930, 949, 962
- décolonisation économique 323, 419-457, 775, 806, 807, 817, 823, 835
- Democratic Party (DP) 253, 469
- Démocratique libérale 500, 501, 517, 979
- Demona 144
- Denis 922
- Dera 58
- déracialisation du capitalisme 831-835
- désertification 359, 361, 968-970
- dettes 368, 447, 453, 819, 944
- développement économique 813, 814
- développement industriel 53, 65, 66, 67-68, 83, 118, 317, 320, 326, 385-417, 428, 434, 766, 772, 776
- développement rural 341-383, 678, 884, 938, 939
- Dia Mamadou 424, 546
- Diagne Blaise 90-91
- Diagne Pathé 689, 691
- Diallo Yacine 197, 950
- diamants, 298, 313, 444-445, 681, 823, 860
- diaspora juive 451
- diaspora noire 126, 451, 508, 683, 687, 691, 701, 705,, 793, 875, 894, 737-756
- Diawara Mohammed 394
- Didouche Mourad 157
- Diego Garcia 270, 271
- Diégo-Suarez (Antseranana) 247, 249
- Diop Alioune 508, 540, 541, 563, 747, 758, 963
- Diop Cheikh Anta 663, 676, 677, 679, 701, 708, 758
- Diori Hamani 486, 762
- Diouf Abdou 992, 996
- Diouf Galandou 91, 488
- divination 667
- Djabal al-Akhdar 65
- Dja'far al-Nimayrī *voir* Nimayrī
- Djerada 50
- Djibo Bakary 201, 204
- Djibouti 55, 58, 132, 177, 196, 203, 484, 889, 974-975, 991, 993
- Djihad 134, 135-137, 142, 543
- djinns 667
- Djohar Said Mohammed 483
- Djolof 89
- Dodoma 488, 992
- Dogon 643, 647, 697
- Dolisie 225
- domination belge 95-106, 112-121
- domination britannique 95-106, 112-121, 179, 244, 250-267, 268, 527, 549
- domination espagnole 77, 85
- domination française 77, 79-82, 89, 393, 951
- domination italienne 70
- domination portugaise 77, 82-85, 527
- Dos Santos José Eduardo 482
- Douala 219, 225, 238
- drapeaux 509
- Droits de l'homme 25, 492-494, 520, 522, 785, 793, 794, 880, 881, 927, 968, 983, 984, 988, 990, 996
- Durban 38, 336
- E**
- Eastern African Centre for Research on Oral Traditions and African National Languages (EACROTANAL) 564
- économique 24, 51, 52, 53, 54, 55, 66, 68, 84, 163, 164, 220, 221, 222, 223, 250, 277, 278, 298, 311, 312, 315, 317, 321, 329, 334, 336, 337, 371, 389, 399, 409, 412, 413, 414, 421, 433, 440, 451, 452, 681, 871, 907, 909, 967
- économie de traite 185, 203, 207, 388
- éducation 76, 85, 119, 145, 185, 562, 672, 674, 709-730, 732, 937, 962, 963, 964
- effet de serre 684-687
- Église copte 541
- Église de Jésus-Christ sur la Terre 548
- Église de Kimbangu 139
- Églises 20, 138, 139, 173, 197, 206, 212, 236, 253, 275, 280, 540, 541, 542, 543, 548-552, 559, 607, 610-613, 616, 621, 632, 635, 636, 670, 698, 713, 949, 983, 959
- Églises de Sion 550
- Églises du Saint-Esprit 550
- Églises indépendantes africaines 551

- Églises réformées néerlandaises 139
- Églises séparées 280
- Égypte 32, 52, 54-59, 61, 63, 65, 66, 69, 70, 71, 74, 75, 95, 128, 137, 149, 158, 165-171, 179, 180, 181, 304, 305, 313, 348, 357, 359, 360, 368, 370, 389-390, 396, 398, 399, 400, 403, 406, 433, 44, 457, 484, 491, 492, 500, 503, 517, 526, 534, 535, 541, 546, 550, 559, 566, 598, 599, 602, 603, 604, 615, 618, 621, 623, 632, 634, 636, 637, 643, 647, 651, 652, 653, 654, 656, 661, 667, 668, 670, 671, 672, 680, 690, 698, 699, 701, 709, 730, 743, 758, 760, 782, 787, 792, 796, 797, 798, 840, 842, 847, 848, 853, 856, 864, 872, 879, 880, 883, 884, 889, 890, 891, 893, 904, 912, 936, 945, 949, 951, 952, 957, 959, 965, 974-975, 980, 987, 988, 989, 991, 993, 996, 998
- Egzy Tesfaye Gebre 785
- Ekangaki Nzo 785
- électricité 454-455
- Élisabethville (actuel Lubumbashi) 96, 109, 119, 218, 236, 319, 549, 648, 918, 921, 923, 924, 925
- élites 61, 111, 117, 119, 120, 126, 127, 184, 185, 186, 189, 190, 195, 203, 212, 213, 226, 228, 229, 229, 232, 233, 236, 237, 244, 251, 252, 253, 257, 258, 264, 280, 316, 318, 321, 329, 462, 463, 469, 472-478, 480, 481, 192, 494, 495, 518, 536, 538, 545, 547, 557, 600, 603, 610, 611, 614, 628, 630-633, 638, 647, 651, 661, 662, 672, 674, 697, 710, 711, 712, 713, 717, 723, 729, 775, 806, 828, 829, 830, 965, 977
- Embu 507
- éméutes 301, 650
- Emisset 60
- Engare Nanyuki 255
- enrichissement lexical 558-561
- enseignement supérieur 117, 207, 432, 672, 713, 714, 716, 718, 719, 723-732, 733, 733, 763, 843, 865, 937, 963, 982, 989
- environnement 359, 678, 679, 684, 687, 716, 733, 940, 969-978, 984, 990
- Enwonwu Ben 624, 628
- épargne 83, 223, 327, 330-331, 401, 420, 813
- épidémies 56, 102, 332, 668
- Erada 50
- ère nucléaire 30, 302
- ère spatiale 30, 683
- Érythrée 63, 71, 76, 128, 149, 173, 174, 313, 370, 744, 984, 989, 993, 994
- esclavage 83, 85, 145, 172, 738, 793, 826, 832, 836, 894
- étain 113, 316, 372
- Éthiopie 19, 20, 27, 28, 30, 34, 38, 54, 55, 58, 59, 61, 62-63, 64, 65, 71, 75, 76, 78, 114, 127, 128, 144, 149, 172, 173, 174, 176, 216, 241, 305, 313, 327, 331, 339, 357, 368, 370, 389, 409, 411, 433, 444, 465, 476, 481, 484, 491, 494, 501, 526, 534, 536, 614, 623, 624, 628, 629, 690, 709, 713, 724, 725, 730, 737, 740-743, 753, 758, 760, 779, 782-785, 790, 792, 810, 812, 825, 827, 833, 849, 850, 855, 856, 857, 860, 863, 872, 873, 879, 880, 882, 889, 895, 900, 912, 936, 947, 948, 949, 974, 975, 989, 993
- évolution sociale 533-580
- Ewe 913, 916, 917
- Ewondo 642
- exode des cerveaux 739
- exode rural 57, 408, 410, 413
- Eyadema Étienne Gnassingbe 489
- F**
- Facéli Kanté 205
- famines 56, 67, 152, 207, 221, 245, 370, 371, 380, 413, 746, 826, 827, 910, 991
- Farah Nuruddin 605
- Farhāt ‘Abbās 68, 71, 156, 160, 674
- Farhāt Hāshed 152, 153
- Farsy Abdallah Saleh 707
- Fārūq, roi d'Égypte 55, 137, 167, 171, 390, 481, 184, 797
- Faulques 924
- Fédération d'Afrique centrale 264, 265, 268, 879
- Fédération de l'Afrique orientale 268
- Fédération de l'Afrique-Centrale britannique 503

- Fédération de Rhodésie et du Nyasaland 286-291, 306, 472
- Fédération des cheminots d'AOF 204
- Fédération panafricaine 741
- Fela Amikulapo Kuti 640
- femmes 36-40, 83, 103, 175, 208, 209, 278, 279, 286, 343, 364, 368, 369, 427, 503, 557, 562, 583, 584, 600, 602, 606, 613, 621, 630, 631, 632, 633, 637, 654, 656, 727, 730, 732, 739, 796, 884, 936, 952, 953-962, 970, 971, 978, 982, 983, 991, 992, 997, 998
- Fernando Poo 77, 85, 88, 131, 233, 485
- Fès 57, 70, 610, 616, 637, 949
- Fezzan 74, 128, 149, 162, 163, 485
- Fianarantsoa 247, 249
- Fily Dabo Cissoko 950
- Finant 922
- Finant 922
- Fon 507
- Foncha John Ngu 239
- Fonds arabe spécial pour l'Afrique 893
- Fonds culturel interafricain 795
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud 940
- Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outremer (FIDES) 221, 311, 388
- Fonds international de développement agricole (FIDA) 332
- Fonds spécial d'aide à l'Afrique 801
- Fonseca Aguinaldo 591
- Forminière 229
- Fort Hall 262
- Fort Hare 672
- Foumban 615, 616, 619, 620
- Fouta-Djalou 557
- Freetown 633
- Frères musulmans 137, 168-179, 508, 698, 699
- Front de la libération de la Côte des Somalis (FLCS) 177
- Front de libération du Mozambique (FRE-LIMO) 38, 290, 291, 514, 790, 841, 954
- Front de libération nationale (FLN) algérien 41-43, 136, 157, 841, 927, 951
- Front national de libération de l'Angola (FNLA) 38, 239, 471, 861, 903
- Front national tunisien 73, 152
- Front national uni (FNU) 176
- Front patriotique du Zimbabwe 903
- Front Polisario 132, 603
- Fulbe 90, 464, 667
- G**
- Gabès 64
- Gabon 79, 80, 86, 89, 130, 220, 221, 225, 228, 232, 233, 325, 327, 339, 405, 436, 44, 484, 514, 520, 550, 613, 630, 645, 653, 656, 657, 658, 681, 730, 784, 792, 811, 816, 818, 972, 973, 982, 994
- Gaborone 483
- Gadeau Cofi 585
- Gallabât 64
- Gamal 'Abd al-Nasser *voir* Nasser
- Gambie 100, 110, 129, 131, 186, 190, 193, 357, 444, 447, 500, 503, 515, 558, 645, 731, 770, 794, 857, 873, 889, 972, 973, 991, 995, 997
- Gash 55
- gaz 155, 342, 681, 684, 685, 949
- Gbarnga 212
- Gecamines 329
- Gezira 55, 61, 101, 347
- Ghana 25, 33, 35, 40, 44, 125, 126, 129, 140, 141, 143, 190, 213, 265, 268, 327, 347, 349, 354, 355, 357, 370, 377, 392, 393, 394, 396, 404, 406, 407, 421, 432, 433, 435, 444, 454, 456, 462, 469, 474, 477, 479, 480, 481, 484, 491, 503, 508, 509, 514, 516, 517, 521, 548, 549, 560, 562, 588, 600, 614, 621, 622, 624, 628, 629, 635, 638, 649, 650, 675, 686, 688, 702, 704, 719, 725, 731, 739, 758, 760, 762, 780, 782, 783, 784, 796, 798, 810, 812, 815, 824, 741, 842, 847, 848, 849, 853, 857, 860, 864, 871, 875, 879, 882, 884, 890, 904, 913, 917, 920, 929, 930, 936, 950, 959, 959, 963, 967, 970, 972, 973, 984, 986, 999
- Gideon Force 65
- Gizenga Antoine 922
- Gordon College 55
- Gorée 82
- Gouled Hassan 177, 484, 993
- Gowon Yakubu 486, 492, 605, 844
- Grand Zimbabwe 670

- grands projets arachidiens 186, 206-209, 240, 322  
 241, 333, 471, 472,  
 graphite 372, 681 476, 479, 480, 485,  
 Graziani 63 495, 500, 512, 513,  
 griots 582, 634, 646 514, 527, 558, 731,  
 groupe Afrique-Caraïbes- 791, 792, 811, 873,  
 Pacifique (ACP) 818, 889, 972, 973, 987,  
 822, 823, 825 989, 995, 999  
 Groupe de Casablanca Guinée-Conakry 35  
 760, 798 Gulf 682  
 Groupe de Monrovia 760 Gwambe Adelino 290  
 Groupe des Soixante-  
 Dix-Sept 333, 800, 818, 821, 869, 871, 887, 897, 900  
 groupe Lever 96, 109  
 groupe Misr 54  
 guerre d'Algérie 41, 154-161, 738, 798  
 guerre et paix 63-68  
 guerre froide 198, 199, 303, 304, 331, 332, 746  
 Gueye Lamine 91, 197, 470, 950  
 Guinée 91, 129, 177, 186, 187, 196, 197, 200, 201, 203, 204, 209, 213, 319, 325, 355, 358, 421, 469, 476, 477, 479, 495, 496, 499, 500, 514, 517, 522, 545, 617, 646, 725, 731, 760, 783, 784, 787, 798, 810, 812, 814, 815, 825, 840, 842, 847, 848, 860, 873, 884, 889, 891, 929, 930, 950, 972, 973, 993, 995,  
 Guinée équatoriale (*voir aussi* Río Muni) 85, 131, 221, 230, 233, 485, 494, 731, 792, 972, 973, 990  
 Guinée espagnole 85, 231  
 Guinée française 79, 83, 87, 485  
 Guinée portugaise 83, 485  
 Guinée-Bissau 43, 131, 186, 206-209, 240, 241, 333, 471, 472, 476, 479, 480, 485, 495, 500, 512, 513, 514, 527, 558, 731, 791, 792, 811, 873, 889, 972, 973, 987, 989, 995, 999  
 Haykal Muḥammad 604  
 Herero 632  
*highlife* 638-640  
 hiver nucléaire 684-687, 692  
 Houphouët-Boigny Félix 94, 126, 197-201, 480, 484, 506, 674, 761, 762, 950, 963, 987, 990, 993, 996  
 Hova 246, 247  
 Huambo 241  
 Hunton William Alphacus 744  
 Hussein Ṭaha 508  
 Hutu 231, 233, 234, 235, 464, 481  
 hymnes nationaux 509
- I**
- Ibadan 185, 542, 563, 585, 595, 652, 672, 952  
 Ibn ʿArafa Mohammed 151  
 Ibo (Igbo) 192, 464, 465, 523, 560, 586, 602, 603, 666  
 identité africaine 29, 30, 32, 33, 548-552, 748, 751  
 Idi Amin Dada 34, 487, 492, 675, 958, 967  
 Idoma 466  
 Idrīs I<sup>er</sup> al-Sanūsī Muḥammad 58, 65, 70, 162, 163, 485, 526, 647  
 Ifa 667  
 Ifni 131, 152  
 Igal Mohammed Haji Ibrāhīm 487  
 Ileo Joseph 489  
 impérialisme collectif 917-926  
 impérialisme triomphant 823-826  
 impérialiste bienveillant 913-917  
 Impôts 107, 108, 208, 279, 425, 539, 557

- Indlovukazi Dzeliwe 488  
 Indlovukazi Ntombi 488  
 industrie cinématographique 652, 654  
 industrie du disque 640  
 industrie minière 108, 222, 278, 954  
 industrie sidérurgique 111, 455, 854  
 industrie textile 318, 454, 632  
 Industrie(s) 53, 54, 55, 58, 66, 76, 93, 96, 107, 108, 110, 111, 165, 203, 210, 222, 223, 276, 278, 281, 311, 316, 325, 357, 368, 377, 380, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 398, 399, 400, 402, 403, 404, 407, 408, 410, 414, 415, 417, 424, 428, 429-430, 431, 433, 436, 447, 454, 654, 665, 680, 681, 682, 754, 764, 801, 807, 813, 819, 822, 936, 954, 965  
 industriel 87, 106, 146, 222, 223, 312, 327-329, 336-338, 377-385, 386, 387, 388, 390, 392, 393, 395, 399, 405, 406, 408, 409, 410, 674, 681  
 Institut français d'Afrique noire (IFAN) 673  
 Institut national d'études agronomiques au Congo 673  
 Institut Pasteur 673,  
 International Committee on Africa 743  
 interruption de l'évolution technique de l'Afrique 669  
 irrigation 51, 55, 67, 277, 349, 359  
 Ise Abdillahi 175  
 islam 20, 79, 85, 89, 127, 135, 136, 137, 138, 150, 165, 168, 172, 178, 180, 205, 470, 471, 493, 496, 501, 506, 508, 509, 510, 511, 513, 525, 534, 535, 536, 537, 539, 540, 543-548, 552, 558, 598, 605, 606, 607, 635, 636, 637, 638, 667, 692, 693, 698, 699, 703, 704, 714, 716, 747, 796, 799, 889, 952  
 Issas 176  
 Istiqlāl 70, 73, 151, 949  
 ivoire 55  
  
**J**  
 jachère 364  
 Jadotville (Likasi) 218, 924  
*jamahiriyah* 511  
 Jamāl al-Din al-Afghāni 703  
 Jaona Monja 249  
*Jeune Afrique* 786  
 Jeune Sénégal 90  
 Jeunesses démocratiques du Cameroun (JDC) 238  
 Jinja 454, 455  
 Johannesburg 302  
 John Kani 20  
 Joola (Diola, Jola, Djola) 79, 87  
 Jos 105, 108  
 Jugnauth Anerood 486  
*juju* 640  
 Juxon-Smith Andrew 488  
  
**K**  
 Kaba Lamine 319, 545  
*kabaka* 252, 253, 264, 463, 470, 476  
 Kabaka Yekka (KY) 253, 469  
*kaḥila* 89, 150  
 Kabila Laurent-Désiré 985, 999, 1001  
 Kabylie 136, 137, 157, 158, 506  
 Kadhafi Muammar el- 35, 165, 467, 485, 526, 548, 699, 799, 996  
 Kādīrīyya 89  
 Kafr al-Dawwar 54  
 Kagame Alexis 234, 704, 707  
 Kagnev 863  
 Kairouan 73  
 Kalondji Albert 924  
 Kamba 618  
 Kampala 486, 585, 764  
 Kani John 20  
 Kankan 87  
 Kano 633  
*Karaguz* 647  
 Kariara Jonathan 585  
 Kariba 454, 456  
 Karicho 344  
 Karimojong 697, 702  
 Karume Abeid 266  
 Kasāi (Zaire) 222, 225, 636, 924  
 Kasavubu Joseph 236, 237, 489, 670, 920, 922-924  
 Kasolo 681  
 Kassala 64  
 Katanga 96, 99, 103, 108, 218, 220, 222, 229, 281, 312, 469, 471, 682, 918-925, 944  
 Katima 924  
 Kayibanda Grégoire 234, 487  
 Kayor 89  
 Keita Fodeba 205, 585, 643, 644, 648,  
 Keita Madeira 521  
 Keita Modibo 200, 485, 514, 517, 760, 784, 847, 849  
 Kenitra 53, 57  
 Kenya 21, 34, 35, 37, 65, 76, 100, 105, 108, 109, 114, 131, 188, 232, 243, 244, 245, 256, 257- 264, 266, 268, 290, 319, 341, 344,

- 346, 348, 349, 351,  
352, 354, 357, 366,  
370, 371, 387, 409,  
433, 436, 444, 454,  
455, 464, 470, 472,  
475, 476, 477, 478,  
480, 485, 506, 507,  
521, 523, 526, 535,  
545, 548, 549, 589,  
593, 600, 605, 613,  
618, 631, 632, 638,  
673, 675, 683, 685,  
689, 690, 704, 731,  
744, 750, 753, 763,  
765, 780, 783, 790,  
793, 812, 815, 824,  
842, 847, 849, 850,  
854, 857, 860, 950,  
953, 963, 970, 974,  
975, 981, 982, 990,  
996
- Kenya Medical Research  
Institute 675
- Kenya People's Union  
860
- Kenyatta Jomo 24, 188,  
245, 470, 477, 479,  
480, 485, 506, 508,  
514, 518, 526, 593,  
594, 596, 690, 741,  
764, 780, 781, 838,  
840, 841, 875, 894,  
950, 963
- Kerekou Matthieu 483,  
520, 999
- Keren 65
- Kettani 921-922
- Kezilahabi Euphrase 599,  
604
- kgosi* 95
- Kham Seretse 293, 306,  
483
- Khama Tshekedi 115,  
292
- Khartoum 54, 488, 628,  
786, 796, 864, 937,  
993, 997
- Khatmiyya 71
- Khemisset 60
- Khider Mohammed 157
- kibanguisme 319
- Kigeri V 235
- Kikuyu 21, 26, 37, 100,  
126, 135, 258-260,  
262, 464, 465, 470,  
507, 523, 596, 650,  
693, 838
- Kimathi Dedan 136
- Kimba Évariste 489
- Kimbangu Simon 138,  
139, 220, 548, 549
- Kingué Abel 219, 239
- Kinshasa (ex-Léopold-  
ville) 96, 217, 219, 299,  
319, 414, 489, 541,  
610, 613, 622, 628,  
633, 638, 640, 641,  
657, 679, 686, 711,  
918, 923, 990, 1001
- Kintu 693
- Kisangani 615, 622
- Kisumu 854
- kiswahili 21, 470, 476,  
518, 559, 592, 599,  
606, 608, 641, 650,  
753, 797, 889
- Kivu 225
- Kiwanuka Benedicto 253
- Kodak 145
- Kodjo Edem 328, 785,  
933
- Koffigoh Joseph Kokou  
489
- Kofi Annan 986, 1000
- Kofi Antubam 624, 625,  
628
- Kofi Awonoor 601
- Kofi Busia 484
- Kolingba André 487
- Kolwezi 925
- Konare Alpha Oumar 485
- Konaté Mamadou 200
- Kongo 215, 240, 621
- Kordofan 54
- Kouandete 482
- Kountché Seyni 486, 801
- Kouyate Tiemoko Garang  
839
- Kowe 953, 954
- Krīm Belkâsem 157
- Kru 85
- Ķsâr Hellal 60
- Kuba 614-616, 630, 645
- Kumasi 615
- Kwa Zulu 284
- Kwango 225
- kwela* 642
- Kwilu 225
- L
- La Mecque 623
- Lagos 127, 328, 336, 383,  
404, 411, 415, 428, 443,  
448, 449, 450, 486, 586,  
610, 611, 649, 678, 688,  
715, 719, 726, 750, 768,  
769, 774, 793, 795, 802,  
849, 854, 872, 933, 936,  
944, 956, 989
- laine 52, 372, 374
- Lakwena Alice 602
- Lalibela 670
- Lamizana Sangoulé 483
- Lamu 638, 714
- Langata 261
- Lango 252
- langue 555-580
- langue afrikaans 560
- langue akan 560
- langue amharique 476,  
689
- langue arabe 564, 583,  
598, 998
- langue bantu 689
- langue chichewa 689
- langue duala 560
- langue ewe 560
- langue fanti 649
- langue fulfulde 557, 564,  
565
- langue hawsa 560, 564,  
889
- langue ibo 560
- langue kiganda 650
- langue kikuyu 21, 650
- langue kiswahili 470, 650
- langue luo 650
- langue sindebele 689
- langue somali 605
- langue swahili 269, 560,  
564, 565, 705
- langue tanzanienne 21

- langue Tigrinya 607  
 langue wolof 565, 607  
 langue xhosa 689  
 langue yoruba 560, 565  
 langues 555-580  
 Lasimone 924  
 Laye Camara 205  
 Le Caire 57, 65, 70, 74,  
 74, 75, 147, 153, 157,  
 166, 167, 174, 282,  
 319, 332, 342, 344,  
 409, 484, 541, 543,  
 545, 601, 610, 615,  
 623, 636, 647, 652,  
 657, 666, 778, 714,  
 724, 783, 797, 801,  
 884, 887, 888, 893,  
 903, 904, 905, 907,  
 993, 996, 998, 1000  
 Le Cap 105, 128, 147, 273,  
 282, 304, 482, 666  
 Leabua Jonathan 485  
 Lebowa 615  
 Legon 185, 672  
 Lembede Aton  
 Muziwakhe 282  
 Lenshina Alice 959  
 Leopoldville *voir*  
 Kinshasa  
 Lesieur 66, 87  
 Lesotho (*voir aussi*  
 Basutoland) 104, 131,  
 277, 292, 433, 476,  
 485, 634, 769, 873,  
 891, 972-973, 988,  
 997, 1000  
 Letsie III 485  
 Lever 96, 109  
 Libéria 40, 85, 128, 209-  
 212, 344, 389, 390, 397,  
 398, 444, 476, 485, 549,  
 731, 751, 758, 760, 782,  
 784, 787, 872, 879, 880,  
 882, 912, 930, 935, 936,  
 972-973, 984, 987, 989,  
 995, 998, 999, 1000  
 Libreville 217, 405, 484,  
 613, 627, 678, 770,  
 795, 992  
 Libye 35, 44, 50-54, 56-59,  
 62, 63, 64, 69, 70, 73,  
 74, 128, 149, 162-165,  
 313, 327, 360, 372, 398,  
 440, 444, 451, 457, 467,  
 485, 492, 511, 526, 535,  
 546, 566, 603, 634, 637,  
 647, 681, 699, 731, 758,  
 760, 782, 784, 799, 879,  
 880, 882, 936, 974, 975,  
 987, 989, 991, 993, 994,  
 995, 996  
 Liga Nacional Angolana  
 218  
 Ligue arabe 548, 800-802,  
 887, 888, 889-893  
 Ligue contre l'impéria-  
 lisme et pour l'indé-  
 pendance nationale  
 839, 878  
 Ligue de la jeunesse de  
 l'ANC 282  
 Ligue de la jeunesse  
 somali (LJS) 175-176  
 Ligue des États arabes 74,  
 75-76, 166, 177, 180,  
 889  
 Ligue du drapeau blanc  
 61, 172  
 Ligue du Tanganyika 133  
 Ligue musulmane 173  
 Ligue populaire africaine  
 pour l'indépendance  
 (LPAI) 177  
*likembe* 640  
 Lilongwe 485  
 Limann Hilla 462, 484,  
 967  
 linguistique 689  
 Linkeny 87  
 Lissouba Pascal 483, 992  
 lithium  
 littérature 19, 20, 36, 154,  
 166, 205, 217, 557-560,  
 565, 581-608, 650, 670,  
 671, 695, 698, 705,  
 753, 796, 899  
 littérature moderne 581-  
 607  
 Littlewoods 833  
 Liyolo 628  
 Loango 225  
 Lobito 224, 225  
 Lomé 80, 326, 381, 405,  
 489, 764, 773, 773,  
 774, 818, 822, 823,  
 988, 992, 998  
 Lonhro 281, 824-825  
 Lourenço Marques 83,  
 88, 277  
 Luambo 641  
 Luanda 83, 88, 217, 218,  
 224, 225, 240, 241,  
 294, 303, 482, 590,  
 610, 613, 645, 930  
 Lubumbashi (ex-Élisa-  
 bethville) 96, 218,  
 219, 549, 611, 622,  
 623, 626, 630, 641,  
 918, 923  
 Lugbara 695  
*Lukiiko* 253  
 Luluabourg (Kananga)  
 218, 918  
 Lumumba Patrice 31,  
 236, 237, 470, 471,  
 489, 491, 585, 782,  
 810, 811, 854, 918,  
 920-926  
 Lundula 918  
 Lusaka 295, 303, 489, 622,  
 769, 770, 790, 791,  
 801, 903, 904, 908  
 lutte armée 37, 73, 135,  
 141, 143, 144, 153,  
 157, 207, 208, 248,  
 289, 290, 293-297, 298,  
 301, 471, 504, 602,  
 791, 832, 866, 867  
 luttes de libération 19,  
 37, 83, 141, 152, 94,  
 135, 141-143, 178-182,  
 217, 248, 300, 422, 505,  
 507, 510, 770, 779, 788,  
 795, 837, 841, 844, 866,  
 878, 884, 892, 899, 901,  
 911, 929, 951

**M**

- Machel Samora 294, 486,  
 771  
 Madagascar 93, 129, 151,  
 193, 199, 216, 219,



- 243, 244-249, 250, 257, 258, 259, 268, 269, 270, 302, 310, 311, 319, 321, 322, 372, 373, 396, 485, 506, 507, 526, 527, 585, 681, 731, 787, 816, 839, 841, 948, 974, 975, 992, 994, 1000, 1001
- Maga Hubert 482, 762
- Maghreb 19, 52, 56, 60, 66, 69, 73, 89, 149-161, 179, 181, 310, 318, 388, 396, 397, 399, 406, 407, 410, 435, 467, 508, 566, 598, 647, 762, 951, 979, 985
- Mahdi 61, 171, 506, 692
- Mahdiyya 135
- Mahfūz Naguib 598, 599, 654, 705
- Mahgoub Mohammed Ahmed 488
- Maji-Maji 505  
*majimbo* 477
- Majunga 248
- Makeba Miriam 641
- Makerere 463, 594, 595, 597, 624, 628, 650, 672, 675
- Makonde 618-619
- Makoni 110
- Malabo 485
- Maladie 86, 102, 112, 281, 356, 362, 364, 376, 668, 675, 677, 694, 717, 860, 865, 873, 976, 979, 982
- Malan 279, 280, 482
- Malangata Valmente 626
- Malawi (ex-Nyasaland) 103, 131, 139, 188, 243, 254, 264, 277, 288, 259, 388, 357, 444, 471, 480, 485, 495, 503, 514, 631, 642, 717, 769, 790, 815, 824, 873, 891, 963, 974, 975, 988, 992, 994, 996
- Malawi Congress Party (MCP) 471, 480
- Mali (ex-Soudan Français) 79, 90, 94, 129, 186, 202, 206, 357, 358, 405, 421, 422, 444, 473, 480, 485, 496, 506, 514, 517, 521, 545, 585, 634, 646, 652, 667, 691, 731, 736, 760, 784, 796, 798, 842, 847, 849, 860, 873, 889, 930, 950, 972, 973, 982, 984, 985, 987, 989, 991
- Malloum Félix 489
- malnutrition 356
- Malonga Jean 205
- Mamluk 615
- Mamy Wata 622
- Mancham James 271
- Mande (Malinke) 648
- Mandela Nelson 284, 286, 303, 505, 789, 961, 984, 988, 990, 993, 994, 995
- Mandela Winnie 38, 960, 961, 962,
- manganèse 51, 372, 444, 681, 682, 822
- Mangbetu 616, 636
- Manifeste de Lusaka 790-791
- Manifeste des Bahutu 234
- Manifeste du front tunisien 71
- Manifeste du parti de l'Istiqlāl 70
- Manifeste du peuple algérien 71
- Mano River Union 436
- Maputo 277, 303, 486, 613, 622, 626, 669, 771
- marabi* 642
- marabouts 89, 90, 462, 470, 622
- Marampa 111
- Mariam Mengistu Haïlé 481, 484, 989
- maringa* 640
- Maroc 43, 50, 51, 52, 564, 66, 70, 73, 74, 85, 89, 91, 93, 128, 129, 131, 132, 150-152, 154, 158, 200, 310, 345, 360, 370, 371, 398, 440, 445, 462, 467, 485, 503, 535, 566, 598, 603, 615, 623, 629, 630, 631, 632, 637, 647, 652, 654, 681, 699, 731, 754, 758, 760, 782, 784, 792, 847, 881, 882, 920, 921, 922, 926, 930, 949, 974, 975, 980, 987, 991, 994, 997, 998, 1000
- Marrakech 57, 60
- Masai 667
- Maspétiol 387
- Masques 615
- M a s s e m b a - D e b a t Alphonse 483
- Massengo 616
- Matadi 218
- Mathare Valley 414
- Mathu Eliud 257-258
- Matsoua André 220
- matsouanisme 220
- matswanisme 319
- Mau-Mau 135, 136, 141, 243, 244, 257-263, 319, 507, 596, 706, 843
- Maurice (île) 25, 131, 243, 269, 270-271, 445, 483, 486, 500, 515, 522, 558, 824, 891, 974, 975, 992
- Mauritanie 79, 89, 130, 186, 202, 339, 357, 360, 406, 445, 467, 481, 486, 491, 506, 535, 545, 632, 731, 769, 784, 889, 970, 972, 973, 988, 991, 997

- Mauritian Labour Party 193, 257, 260, 320, 321, 323, 329, 339, 344, 387, 431, 472, 515, 516, 540, 543-548, 593, 600, 615, 723, 806, 826
- Mayotte 131, 132, 269, 270
- Mba Léon 220, 231, 232, 484, 950
- Mbasogo Teodoro Obiang Nguema 485
- M'Bow Amadou-Mahtar 938
- Mboya Tom 138, 263, 478, 499, 517, 519, 526, 589, 592, 854
- mécanisation de l'agriculture 955
- Medical Committee for the Defense of Ethiopia 742
- Meknès 57, 60
- Melilla 152
- Mendes Orlando 591
- Ménélik 62, 743
- Meru 255, 507
- Messali Hādī 61, 156, 157, 159
- Metal Climax-Newmont 298
- métayage 370
- Metlaoui 60
- M'Īdī Larbī ben 157
- Micombero Michel 483
- Middle East Supply Center 65
- migration 57, 112, 312, 349, 356, 367, 368, 410, 414, 676, 953-955, 961
- miliki* 640
- Milongo André 483
- minerais de fer 50, 51, 210, 390, 444, 445, 681, 682, 822
- Misr 54, 652, 654
- Misurāta 58
- Mobil 682
- Mobutu Sese Seko 39, 323, 471, 481, 489, 491, 492, 520, 633, 682, 812, 918, 922, 923, 988, 999
- modernisation 43, 75, libération de la Guinée équatoriale (MONALIGE) 233
- Mouvement national pansomali 174, 176
- Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar 249
- mouvement ouvrier 203-204
- Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) 239, 471, 790, 840, 900
- Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) 38
- Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN) 217
- mouvement tiers-mondiste 902-906
- mouvements anticolonialistes 838-840
- mouvements culturels et religieux 204-206
- mouvements syndicaux 90-91, 204
- Mozambique 35, 38, 43, 77, 84, 131, 145, 206, 209, 221, 240, 241, 277, 278, 279, 289-291, 294-298, 306, 323, 331, 346, 366, 370, 410, 471, 476, 479, 486, 500, 501, 503, 514, 517, 527, 590, 591, 618, 626, 629, 631, 731, 769, 771, 790, 791, 810, 811, 825, 833, 841, 842, 844, 846, 855, 860, 861, 954, 955, 974, 975, 988, 998
- Mphalele 650
- Mswati III 488
- Mtwara 618
- Mugabe Robert 138
- Muhammad Idrīs I<sup>er</sup> al-Sanūsī voir Idris
- Mofolo 650
- Mogadiscio 37, 176, 177
- Mohammed Siad Barre 487, 605, 850
- Mohammed V 60, 151, 503
- Moi Daniel T. Arap 24, 485, 685
- Mombasa 302
- Momoh Joseph Saidu 488
- Moncef (Mūnsif) 70
- Mondialisation 30, 31
- Mondlane Eduardo 138,
- Mongo Beti 205, 596
- Monrovia 33, 210, 342, 435, 449, 450, 485, 678, 751, 759, 760, 782, 784, 792, 793, 798
- Monteiro Antonio Mascarenhas 483, 989, 999
- Monteiro Armando 84
- Moroni 483
- mortalité 56, 67, 982
- mortalité infantile 24, 730, 970, 971, 976, 987
- moshav* 349
- Moshoeshoe II 485
- Mossadegh Muḥammad 951
- Moubarak Hosni 484, 993
- mouches tsé-tsé 359, 362, 363
- Moumié Félix 219, 238, 239
- mouridisme 89
- Moutounsi 89
- Mouvement de résistance du Mozambique 298, 861
- Mouvement des pays non alignés 790, 864-865, 871, 908-910
- Mouvement national congolais (MNC) 470
- Mouvement national de

- Multilatéralisme 808-810, 676, 679, 684, 685, 719, 750, 794, 820, 849, 954, 840
- Mulumba S. 840
- Munge Mutisya 618
- Murtala Muhammed 486
- Musazi I. K. 840
- Museveni Yoweri 25, 40, 463, 487, 602, 958, 968, 999
- musique et danse 634-644
- Mustafa as-Sibaci 546
- Mustapha Chadli Ben 839
- Mwadui 406
- Mwakenya 521
- Mwalimu* 21, 717
- Mwanza 255
- Mwinyi Ali Hassan 488
- Myene 225
- N**
- Naguib Muḥammad 167, 168, 171, 484, 797
- nahda* 507
- nationalisme 20, 36, 60, 61, 63, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 78, 94, 126-137, 156, 165, 178-182, 187, 188, 190, 206, 220, 235, 244, 246, 248, 249, 251, 252, 254, 264, 268, 269, 270, 276, 282, 283, 287, 288, 290, 293, 301, 305, 391, 392, 393, 401, 481, 499-503, 504-509, 510, 512, 525, 526, 528, 551, 583, 584, 588, 589, 590, 598, 629, 633, 643, 661, 692, 781, 797, 811, 812, 813, 838, 878, 883, 884, 885, 894, 898, 950
- Nahas Pasha 59
- Nairobi 133, 176, 257, 258, 259, 260, 262, 319, 411, 414, 415, 485, 519, 589, 594, 610, 631, 633, 675, 676, 679, 684, 685, 719, 750, 794, 820, 849, 954, 840
- Nakuru 260
- Nama 632
- Namibie 29, 35, 132, 143, 293, 295, 297, 296-300, 303, 327, 334, 471, 486, 514, 515, 592, 632, 746, 770, 787, 788, 790, 791, 792, 802, 811, 812, 841, 842, 843, 846, 861, 862, 866, 884, 899, 913, 941, 964, 972-973, 984, 987, 988, 992, 996
- Nascimento Abdias 752
- Nāširi Mekki al- 60
- Nasser Gamāl 'Abd al- 26, 31, 34, 136, 137, 158, 167-168, 171, 305, 332, 390, 484, 492, 500, 510, 513, 516, 517, 526, 545, 585, 604, 638, 683, 697, 698, 699, 707, 797, 798, 799, 847, 848, 864, 880, 881, 884, 890, 904, 951, 952
- National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP) 691
- National Council for Nigeria and Cameroons (NCNC) 469, 841
- National Council for Nigerian Citizens (NCNC) 190, 469
- National Congress of Nigeria 190
- National Council of Sierra Leone (NCSL) 190
- National Democratic Party (NDP) 288
- National Liberation Movement (NLM) 469
- National Party d'Afrique du Sud 304
- National Union of South African Students (NUSAS) 300
- nationalisme industrialiste 391, 393
- Native Affairs Commission 412
- Navetanes 87
- N'Dao 648
- Ndebele 37, 135, 507
- Ndembu 645
- Ndiaye Iba 624-625
- N'Djamena 489, 988, 996
- Ndola 342, 406
- négritude 30, 205, 282, 301, 479, 508, 540, 584, 584, 585, 591, 593, 629, 648, 655, 661, 701, 703, 708, 738, 793, 796, 895, 963
- Nehanda 135, 957
- néocolonialisme 20, 24, 43, 382, 555, 600, 656, 759, 765, 767, 771, 773, 775, 798, 826, 842, 851
- Neto Agostinho 239, 471, 482, 514, 590, 591, 592, 674, 697, 840
- Ngouabi Marien 483
- Nguema Francisco Marias 131, 485, 494
- Ngugi 521, 596, 650
- Ngugi wa Thiong'o 20, 21, 598, 605
- Nguni 632
- Ngwato 292
- Niamcy 405, 486, 564, 801, 931
- Niassa 294
- Niedwiller 66
- Niger 23, 79, 87, 91, 129, 133, 186, 197, 200-202, 204, 311, 339, 357, 358, 405, 406, 445, 486, 631, 682, 731, 762, 784, 792, 801, 873, 889, 972, 973, 980, 984, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999

- Nigéria 24, 25, 31, 32, 34, 44, 95, 96, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 108, 109, 110, 114, 116, 119, 127, 130, 135, 183, 185, 186-193, 197, 203, 205, 231, 239, 316, 321, 325, 327, 339, 343, 347, 648, 349, 352, 353, 355, 357, 358, 368, 370, 372, 373, 383, 393-395, 396, 397, 400, 401, 402, 407, 432, 433, 445, 453, 454, 462, 464, 465, 469, 470, 472, 473, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 491, 492, 494, 496, 501, 503, 509, 516, 518, 521, 523, 526, 536, 545, 548, 550, 560, 586, 587, 600, 601, 602, 603, 605, 611, 614, 622, 624, 626, 628, 634, 639, 640, 643, 644, 645, 649, 650, 651, 652, 655, 656, 657, 658, 668, 671, 667, 676, 681, 686, 706, 715, 719, 725, 726, 731, 743, 750, 752, 756, 759, 760, 765, 769, 784, 787, 792, 795, 799, 810, 815, 824, 828, 829, 847, 849, 853, 854, 860, 889, 895, 899, 913, 930, 948, 956, 963, 966, 967, 972, 973, 984, 985, 991, 993, 995, 1000
- Nimayri 25, 305, 488, 526, 704
- Nioro 90
- Nippon Steel 682
- Njoya Ibrayima 622
- Nkomo Joshua 37, 135, 288, 289, 297, 791
- Nkosi Lewis 601
- Nkrumah Kwame 27, 33, 34, 35, 125, 126, 127, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 147, 188, 191, 195, 213, 301, 319, 334, 370, 377, 392, 462, 472, 477, 480, 484, 501, 503, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 517, 525, 533, 534, 535, 540, 562, 588, 592, 633, 669, 670, 686, 688, 689, 696, 702, 705, 707, 719, 725, 737, 741, 746, 758, 759, 760, 761, 765, 774, 780, 781, 782, 784, 798, 812, 815, 816, 817, 839, 840, 842, 843, 847, 848, 849, 850, 853, 860, 864, 860, 863, 865, 875, 890, 894, 895, 904, 952, 956, 963
- Nkumbula Harry 288
- noix de kola 355
- non-science 700, 701, 702, 703
- Northern People's Congress (NPC) 190, 469
- Northern People's Party (NPP) 190, 469
- Northern Rhodesia African Congress 287
- Nouakchott 486, 997
- NPI (nouveaux pays industrialisés) 826, 828, 831
- Ntshona Winston 20
- Nujoma Sam 486, 944
- Nūkrashi Pasha 74
- Nvó Enrique 233
- Nwoga Donatus 586, 587
- Nwokedi 924
- Nyabongo Akiki 743
- Nyabongo Hosca 741
- Nyanza 953
- Nyasaland (actuel Malawi) 103, 110, 111, 131, 132, 139, 243, 254, 264-266, 277, 278, 279, 286-289, 306, 348, 373, 397, 471, 472, 485, 879
- Nyerere Julius K. 21, 25, 30, 33, 34, 35, 138, 255, 256, 268, 301, 349, 365, 423, 453, 470, 475, 478, 479, 488, 493, 499, 504, 510, 512, 514, 517, 520, 521, 592, 600, 606, 703, 705, 717, 723, 725, 756, 764, 765, 768, 844, 849, 850, 857, 859, 864, 865, 895, 904, 909, 963
- Nyeri 262
- Nyobé Ruben Um 219, 238
- Nzegwu Nkiru 707
- Nzinga 957
- O**
- Obafemi Awolowo 518, 526, 587, 592, 670, 712, 719, 950
- Obasanjo Olusegun 25, 486, 864
- Obbo Christine 600
- Obote Apollo 670
- Obote Milton 486, 487, 488, 587, 592, 670, 849, 854
- O'Brien 924
- Odinga Jaramogi Oginga 263, 518, 842, 849
- Office du Niger 311
- Ogaden 62, 76, 128, 173, 174, 792, 856, 860, 863, 900
- Ojukwu 32
- Okigbo Bede 677
- Okigbo Christopher 603, 608
- Oku Ampfo 624
- oléagineux 221, 222, 322, 825

- Olenguruone 260  
 Olowo Bernadette 958  
 Olympio Sylvanus 33, 35, 202, 489, 784, 913  
 Omer Hassan Ahmed el-Bashir 488  
 Omu Peter 785  
 Ondo 412  
 opération Aurore 265  
 or 45, 106, 108, 310, 312, 313, 373, 509, 681, 834  
 Oran 66  
 Orc 274  
 Organisation armée secrète (OAS) 161  
 Organisation de l'unité africaine (OUA) 29, 32, 33, 177, 294, 328, 383, 404, 435, 471, 603, 677, 747, 761, 782, 794, 864, 872, 876, 888, 962  
 Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques 841, 851, 856, 881, 84  
 Organisation de solidarité tricontinentale 885, 887, 901  
 Organisation des Nations Unies (ONU) 74, 129, 130, 132, 134, 158, 162, 163, 165, 175, 217, 230, 233, 234, 235, 239, 241, 298, 299, 300, 301, 305, 332, 424, 433, 435, 677, 759, 788, 794, 807, 808, 809, 811, 818, 820, 823, 876, 879, 881, 882, 883, 884, 893, 896, 899, 907, 911-945, 987, 991, 992, 993, 995, 996, 998, 1000  
 Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) 320, 383, 447, 451, 452, 548, 681, 767, 768, 799, 800, 801, 814, 817-818, 820, 892, 893, 908, 909  
 Organisation syndicale panafricaine 796  
 Oshogbo 611, 626, 628  
 Osman Aden Abdulle 487  
 Osofisan Femi 650  
 Ostentatoire 523, 525  
 Ouagadougou 405, 483, 653, 679  
 Ouandic Ernest 219  
 Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) 79, 80, 86, 130, 217, 221, 228, 231, 487  
 Oueddei Goukouni 489, 793  
 Ouedraogo Jean-Baptiste 483  
 Ouganda 25, 39, 40, 71, 101, 109, 110, 111, 112, 131, 143, 173, 241, 243, 250-254, 256, 264, 267, 268, 344, 358, 362, 366, 370, 372, 436, 445, 454, 455, 462, 463, 469, 470, 472, 475, 476, 480, 486, 492, 494, 495, 536, 560, 587, 594, 596, 600, 602, 621, 628, 631, 636, 671, 675, 697, 704, 731, 753, 763, 775, 783, 784, 787, 790, 792, 824, 840, 842, 849, 854, 855, 857, 873, 905, 948, 953, 958, 959, 963, 967, 968, 974, 975, 988, 990, 999  
 Ould Bouceif Ahmed 486  
 Ould Daddah Moktar 481, 486  
 Ould Haidalla Mohammed Khouna 486  
 Ould Mohammed Salek Mustapha 486  
 Ould Sid 'Ahmed Taya 467  
 Ould Sid' Ahmed Taya Maaouya 486, 991  
 Oumarou Ide 785  
 Ouologuem Yambo 585  
 Ovimbundu 39, 240  
 Oyo 649
- P**
- Pahlavi Muḥammad Rīza 951  
 palmier 96, 110, 113, 374, 394, 586, 622  
 Pan-African Congress (PAC) 38, 284, 791, 843  
 Pan-African Freedom Movement for Eastern 783  
 panafricanisme 28, 30, 32, 33-36, 127, 137, 282, 286, 293, 301, 434, 454, 508, 510, 515-516, 545, 601, 697, 735-802, 837, 838, 840, 894, 895, 952, 956-962, 986  
 panarabisme 137, 165, 179, 181, 268, 510, 511, 545, 796-800  
 Parti communiste algérien 156, 157  
 Parti communiste angolais 240  
 Parti communiste marocain 73  
 Parti de l'unité marocaine 60  
 Parti de la lutte des Africains de l'Angola 240  
 Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) 94, 198  
 Parti démocratique de l'indépendance 73  
 Parti des réformes nationales 60  
 Parti du mouvement de l'émancipation hutu (PARMÉHUTU) 234

- Parti du peuple algérien (PPA) 68, 949
- Parti national des réformes 60
- Parti national malgache (PANAMA) 246
- Parti national unioniste 171, 173, 174
- Parti progressiste libéral 173
- Parti progressiste nigérien 198
- Parti socialiste sénégalais 91
- Parti togolais du progrès (PTP) 915
- Partido africano de Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC) 207
- Partido Comunista Português 217
- Pathé Diagne 689
- Patriotic Front 790, 791
- pauvreté 21, 84, 112, 278, 284, 304, 340, 346, 349, 355, 356, 365, 366, 368, 369, 371, 382, 414, 422, 760, 971, 976, 980
- peinture 607, 610, 611, 613, 619, 621, 623, 624, 627, 629, 630
- peinture murale 610, 621, 626
- p'Bitek Okot 596, 600, 704, 953
- Pemba 266, 267
- People's Experimental Theatre 650
- People's Progressive Party (PPP) 190
- Peoples' United Party (SPUP) 271
- Pereira Aristides 209, 483
- petite bourgeoisie 179, 251, 254, 828, 847
- pétrole 155, 163, 164, 165, 222, 304, 320, 327, 328, 331, 337, 338, 374, 393, 395, 398, 399, 425, 429, 430, 433, 444, 445, 446, 447, 451, 452, 454, 548, 681, 682, 767, 799, 800, 801, 814, 815, 817, 818, 828, 860, 862, 863, 892, 893, 894, 908, 951, 956
- philosophie 663, 664, 665, 692, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 706, 707
- philosophie traditionnelle 705
- phosphates 50, 51, 313, 372, 374, 398, 445, 681, 822
- pidgins 558
- pierres précieuses 681
- Plan d'action d'Arusha (1981) 791
- Plan d'action de Lagos (1979) 404, 428, 448, 449, 450, 678, 688, 768, 774, 795, 802, 872, 933, 944
- Plan Gezira 55
- Plan pour le développement de l'éducation en Afrique 718
- platine 681, 825
- plomb 50, 681
- poésie 581, 583, 585, 587, 588, 589, 591, 597, 599, 600, 603, 605, 606, 607
- Poindexter Hildrus 754
- Pointe-Noire 225, 405
- Pointe-Pescade 66
- politique 24, 25, 32-35, 58, 59, 61, 63, 65, 68, 69, 71, 73, 74, 75, 81, 88, 90-92, 97-102, 105, 106, 115-120, 182, 462, 464, 465, 466, 467, 469, 471, 472, 475, 476, 477, 479-481, 491, 492, 495, 496, 502, 503, 504, 506, 507, 512, 514, 515, 516, 520, 522, 523, 526, 527, 739, 740, 838, 964, 966, 967
- politique coloniale belge 229, 388-389
- politique coloniale britannique 111, 386-387, 462, 473, 527
- politique coloniale de l'Espagne 78, 85,
- politique coloniale de la France 79-82, 88, 152, 387-388, 950
- politique coloniale du Portugal 78, 82-85,
- politique des bantoustans 283
- polyandrie 955
- Port-Gentil 405
- Porto-Novo, 483
- Port-Saïd 170, 615
- Port-Soudan 54
- potasse 681
- Praia 88, 209, 483
- Présence africaine* 758, 963
- Production artisanale 52, 618, 674
- Production industrielle (voir aussi Industriel) 52, 53, 113, 163, 182, 223, 312, 315, 429-430, 434, 448, 822, 830, 831, 873
- Programme d'action pour une coopération économique 908
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 332, 795, 934
- Programme mondial de lutte contre l'analphabétisme 563
- Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 678
- Programme spécial d'aide à l'Afrique 678
- Progressive Party 282

- prolétariat 118, 121, 146, 163, 216, 217, 219, 224, 238, 262, 270, 281, 282, 286, 288, 294, 312, 319, 329, 334-337, 367, 510, 814, 833, 844, 954, 961
- protestant/protestantisme 223, 524, 540, 541, 554, 596
- pyrèthes 346
- R**
- Rabat 57, 69, 70, 949
- race 26, 273, 275, 280, 282, 306, 492, 494, 496, 507, 508, 509, 516, 591, 593, 697, 742, 839, 895
- racisme 28, 29, 38, 40, 94, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 183, 213, 232, 279, 282, 287, 290, 292, 293, 305, 306, 312, 471, 514, 555, 686, 751, 793, 797, 800, 805, 806, 807, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 855, 857, 873, 874, 877, 880, 881, 882, 883, 901, 941, 949
- radicalisme 34, 35
- radio 651
- radium 681
- Ras Makonnen (George Thomas Nathaniel Griffith) 740-741
- Raseta Joseph 247
- Rassemblement démocratique africain (RDA) 94, 198, 217, 545, 783, 950
- Rassemblement démocratique ruandais (RADER) 235
- Rassemblement populaire pour l'indépendance (RPI) 177
- Ratsimandrava Richard 485
- Ratsiraka Didier 485
- Ravoahangy Joseph 247
- réfugiés 65, 328, 357, 827, 938, 939-940, 971, 988, 996, 1000
- régime colonial 25, 26, 38, 89, 95, 97, 109, 110, 112, 119, 184, 191, 196, 197-197, 200, 201, 223, 255, 297, 352, 419, 425, 428, 461, 468, 472, 473, 475, 476, 481, 492, 500, 504, 526, 527, 540, 562, 631, 642, 648, 669, 705, 710, 712, 714, 787, 790, 812, 881, 882, 889, 911, 912
- régime foncier 364
- régime militaire 25, 82, 179, 477, 490, 491, 492, 500, 521, 958, 967
- régimes postcoloniaux 513-515
- religion 19, 20, 37, 79, 127, 138, 172, 180, 205, 306, 444, 471, 492, 476, 506, 507, 511, 514, 533-553, 556, 559, 560, 596, 597, 607, 630, 635, 645, 669, 692, 693, 698, 700, 704, 713, 716, 717, 724, 753, 754, 800, 840
- République arabe du Yémen 873
- République arabe sahraouie démocratique 35, 603, 987
- République arabe unie (RAU) 128, 784, 797, 798, 799, 872, 882, 890, 922, 930
- République centrafricaine (ex-Pibangui-Chari) 79, 130, 217, 232, 436, 481, 784, 790, 816, 873, 972, 973, 984, 987
- République-Unie de Tanzanie (*voir aussi* Tanzanie) 40, 130, 131, 268, 445, 453, 454, 455, 468, 479, 974, 975, 988, 990, 992, 997
- Réunion (La) 132, 243, 268, 269, 270, 271, 487, 974, 975, 998
- révolution éthiopienne 34, 35, 144, 177
- Rhodesia Front 289
- Rhodésie du Nord (actuel Zambie) 99, 100, 103, 108, 110, 112, 116, 127, 131, 132, 141, 243, 264-266, 277, 278, 286-289, 347, 348, 372, 387, 396, 398, 409, 489, 673
- Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) 95, 99, 100, 105, 110, 111, 131, 132, 276, 278-281, 286-289, 290, 306, 372, 397, 489, 503, 507, 673, 787, 788, 844
- Rif 151
- Rift Valley 260
- Riḳaybāt (Reguibat) 89
- Rio de Oro 132
- Río Muni (actuelle Guinée équatoriale) 77, 85, 131, 233, 485
- Roan Selection Trust 682
- Robben Island 286
- Rorke's Drift 626
- Rossing 298
- Ruanda-Urundi (*voir aussi* Rwanda) 95, 104, 109, 130, 217, 233, 235, 487, 673, 941
- Rufisque 82, 91, 196
- Rutile 219
- Rwanda (*voir aussi* Ruanda-Urundi) 19, 95, 130, 217, 221, 231, 232, 233, 234, 235, 339, 357, 436, 476, 477, 481, 487, 491, 549, 630, 631, 690, 704, 731, 784, 790, 873, 974, 975, 984, 988, 990, 995, 998
- Rwenzururu 636

**S**

- Sadji Abdoulaye 205  
 Saguía el Hamra 132  
 Sahara 58, 85, 106, 144,  
 155, 161, 187, 191,  
 212, 315, 327, 359,  
 604, 611, 613, 620,  
 624, 628, 631, 635,  
 638-642, 651, 654,  
 666, 686, 782, 796,  
 797, 798, 864, 880,  
 889, 890, 933, 948  
 Sahara espagnol 85, 487  
 Sahara occidental 132,  
 487, 603, 974, 975, 98  
 Sahel 79, 90, 354, 356,  
 357, 360, 409, 411,  
 564, 631, 632, 676,  
 968  
 Saibou Ali 486  
 Saint-Louis 82, 196  
 Saint-Lucien 66  
*salafiyya* 508  
 Šalāh ben Yūsuf 152, 153  
 Salé 57  
 Saliḥa 638  
 Salim Ahmed Salim 785,  
 790, 945  
 Samo 507  
 Samori Touré 469  
 Sanaga-Maritime 238  
 Sankara Thomas 483  
 Sankuru 218  
 Sanūsī 69, 70, 162, 163  
 Sanūsiyya 62, 162, 163  
*sanza* 640  
 São Tomé-et-Principe  
 85, 131, 230, 233, 241,  
 476, 520, 791, 972,  
 973, 984, 997, 999  
 Sassou-Nguesso Denis  
 483  
 Sāṭi' al-ḥusrī 180  
*satyagraha* 877  
 sauterelles 54  
 Savimbi Jonas 39, 298,  
 299, 303, 471, 481,  
 791  
 Sawyer Amos 485  
 Sayyid 'Alī al-Mirghāni  
 71  
 Sayyid Muḥammad  
 'Abdallāh Ḥassan  
*voir* Ḥassan Sayyid  
 Muḥammad 'Abdallāh  
 science/technologie 440,  
 540, 595, 663-708,  
 723, 795, 865, 938,  
 977, 978  
 science traditionnelle  
 665-669  
 sciences politiques 688  
 sciences sociales et  
 humaines 687-692  
 sculpture 610- 630, 658-  
 660  
 sécheresse 52, 54, 57, 67,  
 83, 327, 332, 356, 360,  
 362, 412, 413, 446,  
 453, 825, 909, 971  
 Ségou 405  
 Sekondi Takoradi 212  
 Sekoto Gerard 624, 659  
 Sékou Touré Ahmed 35,  
 200, 204, 213, 301,  
 469, 479, 480, 485,  
 499, 500, 510, 514,  
 521, 522, 517, 760,  
 783, 784, 847, 850,  
 864, 865  
 Sembene Ousmane 205,  
 598, 655, 659  
 Sénagal 20, 25, 79, 82, 84,  
 87, 88, 89, 90, 91, 129,  
 131, 186, 196, 197,  
 198, 199, 200, 202,  
 205, 319, 322, 357,  
 358, 405, 413, 424,  
 433, 445, 473, 480,  
 488, 496, 500, 504,  
 506, 507, 509, 513,  
 514, 515, 520, 535,  
 544, 545, 546, 547,  
 584, 611, 622, 624,  
 625, 652, 653, 681,  
 689, 731, 750, 762,  
 770, 784, 787, 816,  
 840, 847, 887, 889,  
 895, 938, 950, 963,  
 969, 972, 973, 982,  
 987, 988, 991, 992,  
 996  
 Senghor Lamine 839, 878  
 Senghor Léopold Sédar  
 25, 36, 40, 127, 138,  
 197, 198, 205, 301,  
 424, 470, 479, 488,  
 500, 510, 512, 513,  
 517, 584, 585, 591,  
 592, 596, 602, 608,  
 702, 703, 707, 793,  
 839, 878, 887, 891,  
 897, 950, 963  
 Sennār 54  
 Senufo 615, 635  
 September Dulcie 40,  
 789  
 Sétif 73, 135  
 Seychelles 132, 243, 269,  
 270, 488, 791, 792,  
 812, 974, 975  
 Seychelles Democratic  
 Party (SDP) 271  
 Seychelles Peoples' Uni-  
 ted Party (SPUP) 271  
 Sfax 64, 73  
 Shaba (ex-Katanga) 99,  
 471, 491, 622, 636,  
 641, 812, 923, 1001  
 Shagari al-Hadji Shehu  
 24, 486, 501, 686, 686,  
 967  
 Shagari al-Hadji Shehu  
 24, 486, 501, 686, 967  
 Shamuyarira Nathan 135  
*shari'a* 179, 535, 543, 714,  
 994  
 Sharpeville (massacre de)  
 38, 141, 285, 286, 300,  
 301, 905, 929  
 Shell 682  
 Sherbro 183  
 Shinkolobwe 681  
 Shirmarke Abdi Rashid  
 Alī 487  
 Shivji Isa 600  
 Shoa 55, 58  
 Shona 37, 507  
 Siaka Stevens 488  
 Sībī Bekkāi 151  
 sida 668, 675, 694, 976  
 Sid-Aḥmed Muḥhamadas  
 601



- Sīdī 51  
 Sīdī Mohammed Ben Yūsuf 70, 73  
 Sierra Leone 28, 40, 44, 100, 101, 110, 111, 130, 183, 186, 189, 196, 315, 316, 348, 355, 358, 445, 488, 503, 514, 545, 558, 563, 633, 639, 645, 724, 731, 760, 784, 787, 857, 889, 972, 973, 984, 992, 998, 999, 1000  
 Sierra Leone People's Party (SLPP) 190  
 Sinaï 169, 170, 891  
 sionisme 137  
 sisal 114, 118, 346  
 Sissoko Cheick-Oumar 653, 655  
 Sissoko Fily Dabo 197  
 Sisulu Walter 286  
 Sithole Ndabaningi 288, 289, 297, 589, 590  
 Siti bint Saad 605  
 Sitoé Aline 79, 87  
 Slim Mongi 920, 921  
 Smith Ian Douglas 289, 295, 296, 297, 788, 864  
 Smuts Jan 280, 302, 482  
 Sobhuza II 99, 100, 121, 477, 488  
 Sobukwe Robert Mangaliso 284, 286  
 socialisme 32, 34, 143, 146, 165, 178, 182, 294, 301, 329, 421, 422, 423, 424, 491, 493, 499, 504, 510, 511, 512, 513, 517, 518, 519, 520, 526, 528, 586, 598, 601, 654, 686, 688, 699, 703, 705, 717, 760, 817, 829, 833, 834, 847, 848, 850, 851, 852, 854, 884  
 Société africaine de culture (SAC) 205, 563, 747  
 Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA) 323  
 Société des Nations 27, 59, 79, 85, 104, 230, 255, 298, 390, 737, 740, 884, 911, 12, 941  
 Société des *ʿulamāʾ* algériens 178  
 Société pour la promotion des musulmans d'Afrique orientale 545  
 Soglo Christophe 482  
 Soglo Nicéphore 483  
 Soilih Alī 483  
 Sokoto 135  
 solidarité 32, 126, 172, 260, 294, 318, 320, 325, 326, 433, 447, 450-457, 499, 508, 512, 512, 536, 546, 551, 601, 630, 698, 705, 738, 741, 742, 749, 757, 763, 768, 785, 790, 792, 796, 802, 841, 843, 851, 856, 864, 875, 876, 887, 890, 892, 893, 896, 899, 901, 915, 983  
 solidarité afro-arabe 305, 799, 891  
 solidarité du tiers-monde 877-887, 888, 895, 898, 900,  
 solidarité stratégique 450, 453  
 Somali 37, 38, 76, 174, 175, 176, 177, 506, 583, 584, 605, 606, 607, 667, 900  
 Somalie 20, 35, 38, 54, 62, 63, 64, 65, 71, 75, 76, 129, 132, 149, 173, 174, 175, 176, 177, 305, 313, 331, 360, 461, 484, 487, 535, 546, 605, 731, 759, 783, 784, 790, 792, 793, 842, 849, 855, 856, 857, 863, 873, 889, 900, 974, 975, 987, 989, 991, 995, 997, 998  
 Songhay 692  
 Songo Sam 626  
 Soudan 23, 25, 54, 55, 57, 59, 61, 65, 71, 75, 79, 87, 89, 90, 91, 94, 101, 112, 120, 128, 129, 135, 166, 168, 171-172, 179, 181, 186, 197, 200, 202, 206, 305, 339, 347, 357, 360, 366, 372, 345, 465, 473, 476, 481, 485, 508, 526, 536, 664, 671, 704, 731, 743, 758, 782, 784, 790, 792, 796, 840, 842, 847, 873, 879, 880, 882, 949, 950, 963, 967, 974, 975, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 998  
 soufisme 699  
 Sourou-Migan Apithy 197, 482  
 Sousa Noemia de 591  
 Sousse 64  
*South Africa Act* 104  
 South African Congress of Trade Unions 286  
 South African Indian Congress 139  
 South African National Congress 110  
 South African National Congress 110  
 South West Africa People's Organization (SWAPO) 295, 299, 790, 841  
 South West African National Party 298  
 Southern Rhodesia African National Congress 288  
 Soweto 38, 145, 301, 610, 650  
 Soweto Students Representative Council 301  
 Soyinka Wole 586, 587, 598, 605, 640, 646, 649, 650, 655, 659, 705  
 spectacles publics/théâtre 645-651

- STABEX 326, 381, 382, 822  
 stratégie de contre-pouvoir 44  
 stratégie de la lutte armée 141-143, 867  
 stratégie mondiale 301-305, 393  
 stratégie politique 137, 139-141, 934  
 stratégies de la décolonisation économique 419-457, 769  
 stratégies de résistance 134, 152, 188  
 Strijdom J. G. 482  
 sucre 222, 270, 341, 352, 394  
 Suez 31, 63, 158, 165, 168, 169, 170, 257, 304, 305, 309, 323, 615, 683, 797, 798, 847, 881, 892, 949, 951, 952  
 Suisse 790, 810, 816  
 Suzman Helen 38  
 Swareldayhab Abdulrahman 488  
 Swaziland 99, 100, 104, 121, 131, 277, 278, 279, 291, 292, 357, 433, 477, 488, 682, 770, 824, 891, 972, 973  
 syncrétismes 553  
 syncreo 640  
 syndicalisme 319, 334-337  
 syndicats 79, 88, 91, 152, 164, 190, 203-204, 213, 228, 229, 253, 280, 319, 469, 503, 711, 747, 937, 966, 983  
 système monétaire et financier international 342, 448, 681, 819, 834, 907
- T**  
 tabac 51, 53, 223, 277, 280, 313, 344, 346, 352, 373, 374, 444, 445, 820, 855, 858  
 Taha Maḥmūd Muḥamas 703, 704, 707  
 Tanala 247  
 Tananarive *voir* Antananarivo  
 Tanganyika (*voir aussi* Tanzanie) 102, 104, 105, 108, 112, 114, 118, 130, 131, 133, 235, 243, 254-257, 264, 268, 278, 281, 322, 344, 348, 397, 470, 478, 505, 506, 783, 784, 812, 842, 857, 865, 941, 948, 950  
 Tanganyika African Association (TAA) 254, 255  
 Tanganyika African National Union (TANU) 256, 470, 505, 857, 950  
 Tanger 129, 150, 151  
 Tanzanie (*voir aussi* Tanganyika) 19, 20, 21, 25, 102, 130, 131, 243, 268, 289, 294, 295, 329, 342, 344, 346, 347, 348, 349, 354, 355, 357, 365, 366, 369, 370, 377, 397, 406, 422-424, 433, 436, 470, 472, 475, 476, 478, 479, 480, 488, 495, 514, 517, 520, 536, 560, 563, 592, 599, 600, 604, 606, 618, 633, 638, 675, 690, 725, 730, 749, 753, 756, 763, 765, 769, 787, 790, 792, 815, 825, 843, 844, 846, 849, 850, 855, 856-859, 865, 873, 884, 889, 895, 904, 963  
 Tarkwa 406  
 Tarrafal 83  
 TAZARA (ou *Uhuru*) 844, 858, 859  
 Tchad 31, 64, 79, 80, 86, 130, 133, 232, 357, 358, 370, 463, 481, 489, 521, 536, 603, 731, 784, 790, 792, 793, 810, 816, 873, 889, 903, 972, 973, 984, 987, 988, 999, 995, 996, 999  
 Tchicaya Jean-Félix 217, 232  
 Tchicaya U Tam'si 585  
 Tekle Afewerk 624, 628  
 télévision 656-658  
 Telli Diallo 785, 933  
 Territoire français des Afars et des Issas 132, 176, 177, 484  
 terrorisme 151, 161, 179  
 Teso 252  
 Texaco 682  
 textile 54, 66, 311, 400, 454, 632  
 thé 103, 221, 313, 341, 346, 370  
 théâtre 20, 581, 597, 605, 610, 644, 645-651, 654, 656, 659, 661, 751  
 Thiaroye 319  
 Thiès 88, 91  
 Thiong'o Ngugi wa 20, 21, 598, 605  
 Thomson-Houston 318  
 Thysville (Mbanza-Ngungu) 918  
 tiers-monde 32, 159, 168, 170, 326, 330, 332, 333, 380, 382, 383, 447, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 465, 466, 520, 541, 676, 678, 681, 684, 685, 763, 800, 801, 802, 818-821, 823, 826, 843, 845, 846, 857, 858, 865, 866, 867, 869-902, 904, 906, 907, 908, 909-910, 934, 951, 980, 981  
 Tigré 65  
 Tījānia 90  
 Timberlake 920

- Tindouf 89  
 tirailleurs sénégalais 86  
 Tiro Tullius 702  
 Tiv 466  
 Togo 33, 79, 80, 81, 95, 104, 105, 129, 133, 186, 195, 196, 202, 203, 216, 230, 355, 373, 396, 397, 405, 445, 489, 522, 560, 731, 752, 784, 839, 913-917, 941, 972, 973, 981, 982, 983, 989, 992, 995  
 Togoland Congress Party (TCP) 469  
 Tolba Mustafa 685  
 Tom Mboya 519  
 Tombalbaye François Ngarta 489  
 Tombouctou 564  
 Tonga 668  
 Tonsi 950  
 Touba 89  
 Toussaint Louverture 743  
 Trade Union Congress (TUC) 191, 203  
 tradition du « radicalisme chrétien » 138-139  
 tradition du *djihad* 135-137, 141-142  
 tradition guerrière 37, 86, 134-135, 141, 262  
 tradition orale 562, 564, 583, 585, 651, 658, 687, 690, 715  
 tradition(s) 19, 85, 102, 493, 494, 499, 501, 518, 519, 533, 545, 551, 557, 558, 581, 584, 593, 594, 595, 600, 601, 608, 621, 628, 629, 636, 639, 640, 641, 642, 643, 647, 648-651, 655, 656, 661, 684, 696, 699, 704, 710, 713, 714, 750, 753, 755, 806, 902, 926, 957, 978  
 TransAfrica 750, 756  
 Transkei 128, 284  
 Transvaal 128, 139  
 Traoré Moussa 485  
 Tripoli 43, 57, 58, 64, 162, 485, 603  
 Tripolitaine 51, 53, 64, 74, 128, 162, 163, 175, 485  
 Trovoada Miguel 487, 997, 999  
 True Whig Party 212  
 Tshisekedi Étienne 489  
 Tshombé Moïse 471, 489, 920, 921, 922, 923, 924, 925  
 Tsiranana Philibert 248, 249, 270, 485  
 Tsogho 645  
 Tsumeb 298  
 Tswana 96, 283, 464  
 Tubman William Vacanarat Shadrach 210, 211, 212, 390, 485  
 Tuléar (Toliary) 249  
 Tunis 43, 52, 57, 60, 64, 69, 127, 342, 411, 489, 547, 610, 623, 676, 782, 801, 893, 997, 998  
 Tunisie 50, 52, 54, 56, 57, 60, 64, 66, 67, 70, 73, 74, 127, 129, 152-161, 200, 310, 313, 360, 370, 398, 410, 440, 445, 467, 489, 503, 511, 545, 546, 566, 598, 614, 615, 634, 637, 638, 647, 652, 699, 731, 758, 782, 787, 839, 842, 847, 881, 882, 905, 920, 926, 974, 975, 989, 991, 993, 995, 997, 998  
 Tutsi 231, 233  
 Tutu Desmond 139, 705, 755, 962  
 Tutuola Amos 205  
 typhus 57
- U
- Um Nyobé Ruben *voir* Nyobé
- Umkonto we Sizwe 286  
 Umma 180, 493, 699  
 Union culturelle musulmane 545, 547  
 Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) 200  
 Union des États africains 758  
 Union des femmes du Cameroun (UDFC) 238  
 Union des intérêts sociaux congolais (UNISCO) 219  
 Union des populations Angolaises (UPA) 239  
 Union des populations du Cameroun (UPC) 219, 238  
 Union des populations du nord de l'Angola (UPNA) 239  
 Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale (UDEAC) 404, 482, 996  
 Union générale des syndicats confédérés du Maroc 73  
 Union minière du Haut-Katanga 229, 682  
 Union nationale africaine du Ruanda-Urundi 235  
 Union nationale camerounaise 238, 480  
 Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) 38  
 Union nationale rwandaise (UNAR) 235  
 Union socialiste camerounaise 238  
 Union sud-africaine 105, 303  
 United Africa Company 913  
 United Africa Group 352, 913

- United African National Council (UANC) 296  
 United Fruit Company 753  
 United Gold Coast Convention (UGCC) 190, 503  
 United National Independence Party 265  
 United Native African Church 549  
 United Party (Gambia) 190, 193  
 United Tanganyika Party (UTP) 256  
 uranium 113, 302, 313, 681, 682  
 urbanisation 146, 224, 281, 283, 339, 406-413, 543, 579, 834, 981, 983  
 USAID 369  
 Uteem Cassam 486  
 U Thant Sithu 925, 927, 932
- V**
- vanadium 313, 681  
*vaporis* 280  
 Verwoerd Hendrik 283, 482  
 Vieira João Bernardo Nino 333, 995  
 Vieira Luandino 240  
 Vili 225  
 Viteix 624, 627  
 Volta 454, 455  
 Vorster B. J. 482  
 VVS (*vi*, *vato*, *sakelika*) 244
- W**
- Wachuku Jaja 188  
 Wafd 59-60, 69, 70, 74, 166, 167, 168  
 Wahnābaya 545  
 Wahnābites 545  
 Waiguru Joseph 594-595
- Wāl Wāl 63  
 Walvis Bay 299  
 Waruhiu 259  
 Wavell 63  
*West Africa* 609, 635, 857  
 West African Press Union 757, 758  
 West African Students Union (WASU) 758  
 West Afrizadkinecan Frontier Force britannique 316  
 Wheelus Field 162  
 Whitehead Edgar 288  
 Williams Ruth 292, 306  
 Williams Sylvester 839  
 Windhoek 298, 486, 992, 996  
 Winston Ntshona 20  
 Wiredu O. Bodurin Kwasi 70  
 Witwatersrand 84, 108, 319, 638, 650  
 Woleu-Ntem 225  
 Wolof 89, 507, 543, 544, 565, 607, 697  
 Wordsworth William 588, 970
- X**
- Xhosa 283, 689
- Y**
- Yameogo Maurice 483, 762  
 Yamoussoukro 676  
 Yangambi 673  
 Yaoundé 80, 219, 238, 326, 405, 483, 564, 642, 764, 821, 822, 937  
 Yergan Max 743-746  
 Yhombi-Opango Joachim 483  
 Yoruba 26, 192, 411, 464, 465, 518, 538, 560, 565, 586, 621, 628, 631, 633, 649, 655, 667, 668, 689
- Youlou Fulbert 216, 232, 483  
 Young Manyika Ethiopian Society 110
- Z**
- Zafimahova Antoine 249  
 Zaïre (ex-Congo belge) 95, 129, 216, 235, 240, 275, 302, 312, 323, 327, 329, 339, 436, 445, 453, 465, 469, 470, 480, 481, 489, 491, 492, 509, 514, 520, 532, 535, 548, 549, 613, 614, 615, 622, 628, 630, 632, 633, 636, 640, 642, 643, 646, 657, 659, 671, 675, 676, 681, 682, 686, 690, 704, 711, 731, 759, 787, 791, 792, 811, 815, 823, 856, 862, 905, 917, 919, 944, 964, 972, 973, 981, 983, 984, 985, 988, 990, 999, 1001  
 Zambèze 111  
 Zambie (ex-Rhodésie du Nord) 99, 131, 243, 264, 277, 279, 288, 289, 294, 295, 297, 346, 347, 348, 354, 355, 371, 373, 398, 406, 433, 445, 454, 489, 495, 503, 514, 535, 618, 631, 645, 648, 668, 673, 731, 769, 790, 824, 844, 845, 846, 849, 855, 858, 859, 860, 904, 925, 959, 974, 975, 988, 990  
 Zanzibar 110, 130, 131, 243, 266-268, 269, 346, 348, 367, 478, 488, 545, 564, 605, 616, 646, 783, 857, 865

---

Zaramo 618	471, 489, 503, 505,	289, 791, 841, 954
Zeila 57	507, 509, 522, 535,	Zimbabwe African Peo- ple's Union (ZAPU)
Zenawi Ato Meles 484	626, 641, 670, 673,	37, 289, 791, 841, 954
Zerbo Saye 483	675, 731, 770, 787,	zinc 51, 113, 298, 373,
Ziguinchor 413	791, 792, 811, 812,	681
Zimbabwe ( <i>voir aussi</i>	824, 825, 833, 841,	Zine el-Abidine Ben Ali
Rhodésie du Sud) 24,	842, 843, 846, 849,	467, 489
34, 36, 37, 95, 132,	855, 857, 864, 883,	Zinsou Émile 482
135, 142, 143, 145,	903, 954, 957, 974,	Zulu 26, 37, 283, 638, 656,
278, 289, 295, 296,	975, 988, 994, 1000	697
297, 327, 344, 370,	Zimbabwe African Natio- nal Union (ZANU) 37,	Zumbi do Palmarès 752
387, 445, 454, 456,		